



LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE.

Chez

A. BOUDET, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.
C. J. B. BAUCHE, Libraire, Quai des Auguſtins.
CH. SAILLANT, Libraire, rue S. Jean de Beauvais.
P. N. DE LORMEL, Imprimeur-Libraire, rue du Foin.
P. A. LE PRIEUR, Imprimeur du Roi, rue S. Jacques.
M. LAMBERT, Imprimeur-Libraire, rue des Cordeliers.
N. DESAINT, Libraire, rue du Foin.
P. E. G. DURAND, Libraire, rue S. Jacques.
PANCKOUCKE, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe.
MARCEL PRAULT, Libraire, Quai de Conti.
J. TH. HERISSANT, fils, Libraire, rue S. Jacques.
N. A. DELALAIN, Libraire, rue S. Jacques.
BAILLY, Libraire, Quai des Auguſtins.

LE GRAND

DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE,

Par M. BRUZEN DE LA MARTINIERE,
Géographe de Sa Majesté Catholique PHILIPPE V.
Roi des Espagnes & des Indes.

NOUVELLE ÉDITION, CORRIGÉE ET AMPLEMENT AUGMENTÉE.

TOME SIXIÈME.

T – Z

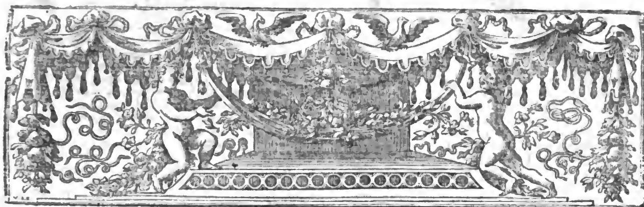




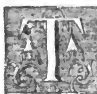
A PARIS,
CHEZ LES LIBRAIRES ASSOCIÉS.

M. DCC. LXVIII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE.



TA grande riviere de la Chine. Elle a sa source dans la partie orientale de la province d'Iunnan, d'où prenant son cours d'occident en orient, elle mouille au midi la province de Queicheu, traverse ensuite en serpentant les provinces de Quangsi & de Quantung, où elle va se jetter dans la mer près de Quangcheu. * *Atlas Sinensis.*

2. TA, ville de la Chine, avec forteresse dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est de 9^{d} 18′ plus occidentale que Pekin, sous les 31^{d} 38′ de latitude septentrionale.

TAAS, riviere de l'empire Russien dans la Sibérie, au pays des Samoïedes. La description de la Sibérie insérée dans le recueil des voyages de la compagnie des Indes orientales, *t. 1, p. 251, édit. de Rouen*, dit, qu'il y a une riviere nommée Taas, qui se jette dans l'Oby à la gauche de ce fleuve, & qui semble venir d'un grand bois près de Jéniscea, d'où sort aussi une autre riviere peu éloignée de celle de Taas, & qui tombe dans Jéniscea. Ainsi de l'Oby, par le moyen du Taas, on peut voyager au travers du pays des Samoïedes, & ne faire que deux lieues par terre pour se rendre sur les bords d'une autre riviere nommée TORGALF, & on descendroit de-là avec le cours de l'eau dans le Jéniscea.

TAATA, ville de la haute Egypte près du Nil, à la gauche, entre Girgé & Cardousse, mais beaucoup plus voisine de cette riviere. Taata est environ à un demi-mille du rivage du Nil. Elle est toute pleine de palmiers. On n'y voit point d'enceinte, & au-dessus de presque tous les bâtimens il y a un colombier rempli de pigeons. C'est la même chose dans toutes les villes de ce pays. Les voyageurs trouvent à l'entrée de Taata plusieurs jeunes filles qui viennent s'offrir à eux, pour qu'ils en disposent à leur volonté, sans qu'elles exigent aucun salaire. La même chose se pratique en divers autres lieux du pays, où l'usage est d'avoir un lieu d'hospitalité toujours rempli de filles, avec un revenu pour leur entretien, afin qu'elles ne prennent rien de ceux qui se servent d'elles. Les riches du pays, avant de mourir, se font un devoir d'en acheter pour les y placer, afin qu'il s'y en trouve toujours. Quand ces filles deviennent grosses & qu'elles accouchent d'un garçon, la mere est obligée de l'élever jusqu'à l'âge de trois ou quatre ans qu'on le mene chez le patron ou chez ses parens, & il est regardé comme esclave. Les filles demeurent toujours chez leurs meres, & servent de même dans les autres endroits où il n'y en a pas un assez grand nombre. La maison du gouverneur est assez belle en apparence, quoique bâtie de terre, comme toutes les autres du pays, où les appartemens sont au rez-de chaussé.



Dans le voisinage de Taata, on trouve beaucoup des ruines de divers palais & temples bâtis de très-grosses pierres, la plûpart revêtus de marbre, & d'une très-belle architecture; il y a quantité de serpens aveugles, dont la morsure est sans remede. A une heure de chemin de cette ville, on voit comme une grande église de chrétiens toute découverte par le haut. Elle a un très-beau portail soutenu de belles colonnes de granit. Au-dedans il reste encore quatorze grands pilliers debout: ils soutenoient apparemment la voûte qui est toute tombée. Il y a apparence qu'il y a eu autrefois une grande ville dans ce lieu; car on y voit quantité de ruines, & plusieurs pierres chargées d'inscriptions en caractères des anciens Egyptiens. Vis-à-vis de Taata sur le bord du Nil, mais de l'autre côté du fleuve, on apperçoit une montagne qui est égale depuis son commencement jusqu'à la fin, & pleine de grottes creusées dans le roc. Comme cette montagne a plus de soixante milles de longueur, elle ressemble à une grande muraille qui borde le Nil.

Paul Lucas ayant oui dire des choses singulieres d'un serpent qui étoit dans une des grottes de cette montagne, s'y fit conduire. L'entrée de sa grotte qu'on trouve dans la montagne qui regne le long du Nil, est plus grande qu'aucune porte cochere. On apperçoit d'abord à droite & à gauche deux tombeaux d'un bois incorruptible. Les conducteurs lui apprirent que le tombeau qui est à la droite étoit de Daride, & celui qui est à la gauche étoit de sa fille nommée Assane. Pendant qu'il regardoit attentivement ces

tombeaux, ses conducteurs firent de grandes acclamations à la vue du serpent qui venoit à eux, & qui s'entortilla autour de leurs jambes. Paul Lucas s'avança pour pouvoir le regarder de plus près; le serpent qui l'apperçut, quitta les autres pour venir à lui, mais sa répugnance l'ayant fait reculer quelques pas, le serpent s'arrêta incontinent, & s'éleva presque tout droit sur sa queue, devint large comme la main au-dessous de la tête, & après l'avoir bien regardé, alla en rampant se cacher dans les tombeaux. Comme il fut impossible de le revoir après cela, les conducteurs de Paul Lucas en conclurent que l'ange ne lui vouloit pas de bien. * *Paul Lucas*, Voyage du Levant, t. 1, c. 7.

TAB. Baudrand, dans la table de son dictionnaire, fait entendre que c'est le nom moderne du fleuve *Hytanis* des anciens. Voyez Hytanis.

TABA. Voyez Tava.

TABABCARIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense. Dans la notice des évêques de cette province il est fait mention de *Crispinus*, évêque de ce lieu. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 875.

TABACHASAN, ville de l'Asie mineure, dans l'Anatolie. Baudrand qui cite Niger, dit que c'est l'ancienne *Comana-Pontica*. Il ajoute que le nom moderne est Com, & que Tabachasan est le nom qu'on lui donne dans le pays. Voyez Com & Comana.

Baudrand admet, ainsi que les autres auteurs, deux villes du nom de *Comana*, surnommées l'une *Pontica* & l'autre *Crusa*. Il donne pour nom moderne à la premiere Kom & à l'autre Tabachasa, ce qui est bien différent de ce qu'on lui fait dire dans cet article.

1. TABACO. Voyez Taboga.

2. TABACO ou Tabago, isle de l'Amérique septentrionale ([a]), & l'une des Antilles, dans la mer du nord au septentrion de l'isle de la Trinité, dont elle n'est séparée que par un canal assez large à la vérité. Cette isle ([b]) n'a commencé à être habitée & cultivée qu'en 1632, lorsqu'une compagnie de Hollandois & de Flessingois établirent une colonie, qui la nomma nouvelle Owacre. Cette petite colonie fut détruite en 1678, ([c]) par le comte d'Etrées, qui avoit le commandement d'une flotte françoise, forte de vingt vaisseaux de guerre, & d'un très-grand nombre de brulots. On fut surpris qu'une si belle armée navale, qui pouvoit se promettre d'exécuter les plus grands projets, s'attachât à un misérable rocher qui n'est bon à rien. Pourchot, dans sa philosophie, s'est trompé quand il a dit que les Portugais ont apporté le tabac en Europe de l'isle de Tabaco; cette isle n'a jamais été en leur pouvoir: d'autres ont cru, avec aussi peu de fondement, que c'étoit cette isle qui avoit donné le nom au tabac; c'est plutôt le tabac qui lui a donné le sien. Les insulaires de l'isle espagnole nommoient le tabac *Cohiba*, & appelloient *Tabaco* l'instrument dont ils se servoient pour fumer. On ne doute point aujourd'hui que ce ne soit là l'origine du mot tabac. Le sentiment du P. Labat, qui le fait venir de la ville de Tabasco, dans la nouvelle Espagne, ne paroît pas mieux fondé. Corneille paroît confondre cette isle avec celle de Taboga, que Dampier appelle Tabaco ou Tabago. Ces deux isles sont bien différentes, puisque l'une est dans la mer du nord, & l'autre dans la mer du sud. ([a]) *R. de Vaugondi*, Atlas. ([b]) *Labat*, Voyage de l'Amérique, *t.* 2, *p.* 159. ([c]) *Charlevoix*, Hist. de Saint-Domingue, *liv.* 8, *p.* 154.

TABADCARIENSIS. Voyez Tababcariensis.

1. TABÆ, promontoire d'Ethiopie. Arrien, 2. *Perib. p.* 8, le place sur le golfe appellé *Barbaricus*.

2. TABÆ. Etienne le géographe connoît trois villes de ce nom; l'une qu'il marque dans la Carie, l'autre dans la Pérée, & l'autre dans la Lydie.

3. TABÆ, ville de Cilicie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 27; mais le P. Hardouin, au lieu de Tabæ, lit Jotape.

4. TABÆ, ville que Tite-Live, *l.* 38, *c.* 13, dit être aux confins de la Pisidie, du côté de la mer de Pamphylie.

TABAICARIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, on ne sait dans quelle province. La conférence de Carthage fait mention de *Victor*, son évêque. * *Hardouin*, Collect. conc. *t.* 1, *p.* 1090.

TABAKIDES, fauxbourg ou village de Grece, dans la Bœotie, à trois cents pas de la ville de Thébes. On l'a nommé ainsi à cause qu'on y fait des pipes propres à fumer du tabac. On y voit un sépulcre de marbre, que ceux du pays disent être de S. Luc. Il est dans une église qui porte son nom. On lit sur ce sépulcre une épitaphe païenne en vers, d'un certain Nedymus, sans qu'il y soit fait mention de S. Luc. Le papa de cette église en donne pour raison aux voyageurs, qu'un seigneur de ce pays là avoit fait mettre le corps de S. Luc dans ce cercueil, & que pour ne pas l'exposer au zéle indiscret des ennemis du christianisme, il y avoit fait ajouter l'épitaphe d'un de ses fils. Cela ne nous satisfit pas assez, dit Spon, *Voyage de Gréce*, t. 2, p. 55. Il me vint en pensée, pour ne pas tout-à-fait m'opposer à cette tradition, que ce pouvoit être S. Luc, l'hermite, de la montagne Stiri, où il y a un monastère bâti en l'honneur de ce saint, & qui porte son nom. Il se peut faire que le corps de ce saint Luc ait d'abord été enterré dans ce tombeau de païen, qu'on avoit trouvé vuide, & que peut être depuis le monastère de S. Luc ayant été bâti, on l'y avoit transporté.

TABALTHA, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tuburbum* à *Tacapa*, entre *Septimunicia* & *Cella Picentina*, à vingt milles de la premiere de ces places & à trente milles de la seconde. Ortélius croit que c'est cette même ville que l'itinéraire d'Antonin appelle dans un autre endroit Thabaltha ou Tabalati, & qu'il place entre Augemmi & Thebelami, à trente milles de la premiere de ces places, & à vingt-cinq milles de la seconde. Ce pourroit être encore, selon Ortélius, la ville Tablatha de la notice des dignités de l'Empire; & peut-être aussi la Thasbalte de S. Augustin & de S. Cyprien. Tabaltha étoit une ville épiscopale. Voyez Tasbaltensis.

TABALUM, ville de l'Asie mineure, au voisinage de l'Ionie, selon Hérodote, *in Clio*. cité par Ortélius.

TABANA, ville de la Chersonnèse Taurique: elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6.

TABANE, bourg & monastère double d'hommes & de filles, en Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues & demie de Cordoue, vers le nord. Ce lieu a produit des martyrs durant la persécution des Sarrazins. * *Baillet*, Topog. des saints, *p.* 672.

TABARCA, ville maritime d'Afrique, sur la côte de la mer Méditerranée, au royaume de Tunis, à vingt lieues à l'est de Bonne. Elle sépare la côte maritime de Tunis d'avec celle d'Alger. Vis-à-vis de cette ville, il y a une isle de même nom, à demi-lieue de la terre ferme. Cette isle fut autrefois conquise par l'Espagne. Elle appartient à présent en souveraineté à messieurs Lomellini, nobles Génois, qui y tiennent un gouverneur. Il y a un fort, une garnison, plusieurs maisons de particuliers qui y habitent, & un comptoir pour la pêche du corail & pour le commerce avec les Maures. Tout auprès de Tabarca, il y a une petite place nommée la Calle. * *Laugier de Tassy*, Relat. d'Alger, *p.* 132.

TABARESTAN. Voyez Thabarestan.

TABARIE ou mer de Tabarie. Philippe de la Rue, dans sa carte de la Sourie, ou de la Terre-Sainte moderne, donne le nom de Tabarie à la mer de Tibériade, autrement le lac de Généfareth. Voyez Cenereth.

1. TABAS, ville de la Parétacène, selon Quinte-Curse, *l.* 5. Ortélius soupçonne que ce pourroit être la même que Tanea. Voyez ce mot.

2. TABAS, lieu de Sicile, à ce que croit Cluvier, *Sicilia ant.* p. 391. Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 272, est le seul qui en parle:

Et bellare Tabas docilis Cossyraque parva.

Cluvier soupçonne pourtant que ce pourroit être la ville de Tavaca d'Etienne le géographe. Il ajoute qu'au voisinage de *Castro-Giovanne*, d'Asaro & de San-Philippe d'Argiron, il y a un château nommé Tavi, que la ressemblance du nom pourroit faire prendre pour l'ancienne *Tabas* ou *Taba*.

1. TABASCO, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de même nom, dans la baye de Campêche. C'est la riviere la plus remarquable de toutes celles qui ont leur embouchure dans la baye de Campêche. Elle prend sa source sur les hautes montagnes de Chiapo, & beaucoup plus à l'ouest que les rivieres de Saint-Pierre & de Saint-Paul. De-là elle coule

vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle soit à quatre lieues de la mer, où elle reçoit une branche de la riviere de Saint-Pierre & de Saint-Paul; ensuite elle court vers le nord jusqu'à ce qu'elle se jette dans la mer, par une embouchure qui a près de deux milles de large, & un peu au-delà, il y a une barre où l'on ne trouve qu'onze ou douze pieds d'eau; mais à un mille ou deux plus loin, vis-à-vis d'un enfoncement qu'on voit sur le bord de la riviere à l'est, il y a trois brasses d'eau & un bon ancrage, sans qu'on ait rien à craindre de la force du courant. Le flot de la marée monte près de quatre lieues dans la saison séche; mais dans le tems des pluies elle ne va pas si loin; car les torrens rendent l'Ebe fort rapide. Pendant que les vents du nord durent, elle inonde tout le pays bas jusqu'à quatorze ou quinze lieues, & alors on peut trouver de l'eau fraîche au-delà de la barre. Cette riviere abonde en chats marins auprès de son embouchure, on y voit aussi quelques brochets, quantité de veaux marins qui trouvent de bonne pâture dans plusieurs de ces criques. C'est une espéce de poisson d'eau douce qui n'est pas tout à fait si gros que le franc veau marin qui vit dans la mer, mais du reste il a le même gout & la même figure. Le terrein auprès de la riviere, sur-tout à la droite, est marécageux & chargé de quantité d'arbres. On trouve aussi dans ce quartier quantité de tortues de terre extrêmement grosses, & l'on y voit des mangles & divers autres arbres peu connus. Dans quelques endroits autour de la riviere, & assez avant dans le pays il y a une suite de petites collines, dont le terrein est sec & couvert de cotons & d'arbres à chou; ce qui fait un paysage fort agréable. On ne trouve aucune habitation à huit lieues de l'embouchure de la riviere; mais on rencontre après cela un petit parapet, où il y a ordinairement un Espagnol avec huit ou neuf Indiens, postés des deux côtés de la riviere, pour veiller sur les bateaux qui prennent cette route; & comme il y a plusieurs criques qui répondent aux Savanes, quelques-unes de ces sentinelles sont postées de telle maniere dans les bois, qu'elles peuvent voir dans les Savanes, pour se garantir d'être surprises par derriere. * *Dampier*, Voyages divers, *chap.* 4.

2. TABASCO, isle de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne au gouvernement de Tabasco, vers l'embouchure de la riviere de même nom. Après que la branche occidentale de la riviere de Saint-Pierre & de Saint-Paul a parcouru huit ou neuf lieues verd le nord-ouest, elle se perd dans la riviere de Tabasco, à quatre lieues ou environ de la mer, & forme par ce moyen l'isle de Tabasco, qui a douze lieues de longueur, & quatre de largeur vers son nord; du moins on compte quatre lieues depuis l'embouchure de la riviere de Saint-Pierre & de Saint-Paul, jusqu'à l'embouchure de celle de Tabasco. Le rivage s'étend de l'est à l'ouest. Durant la premiere lieue le terrein est couvert de mangles, & il y a quelques baies sablonneuses, d'où les tortues vont à terre poser leurs œufs. * *Dampier*, Voyages divers, p. 161.

3. TABASCO, gouvernement de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Il est borné au nord par la baie de Campêche, à l'orient par le Yucatan, au midi par le gouvernement de Chiapa, & à l'occident par celui de Guaxaca. Sa longueur, en suivant la côte de la baie de Campêche, est d'environ quarante lieues de l'est à l'ouest. Elle a presque autant de largeur depuis la côte jusqu'aux montagnes de la province de Chiapa. Le terroir y est pour la plus grande partie plat & humide, entrecoupé par-tout de divers étangs, où sont plusieurs sortes de poissons & même de fort grands, principalement des manatis & des tortues de mer. Le pays ne laisse pas d'être couvert de beaucoup de forêts & d'épais bocages. Comme il pleut presque pendant neuf mois continus, l'air y est extrêmement humide, & pourtant fort chaud; ce qui fait qu'il s'y engendre un grand nombre de moucherons très-incommodes. La terre est fort fertile, elle fournit de pâture aux bêtes avec abondance, & produit du maïs, des cacaos en quantité, c'est ce qui fait la richesse du pays. On y recueille le maïs deux fois l'an & quelquefois trois. La fertilité est presque égale pour le miel. Cette province qui abonde en tigres, lions, cerfs, daims, sangliers, lapins, armadilles & autres, a été autrefois plus habitée qu'elle n'est présentement, la plûpart des naturels étant morts de peste, à quoi on peut ajouter la dangereuse coutume qu'ils ont de se laver d'eau froide, lorsqu'ils sont atteints de quelque mal. Depuis qu'ils ont commencé à se faire aux mœurs des Espagnols, ils vivent en plus grand nombre ensemble dans les bourgades, & prennent leurs repas à certaines heures. Ils se nourrissent de chair de bœuf & de pourceau, & usent d'un breuvage fait de maïs cuit & de cacao, & où il entre diverses choses aromatiques. Les Espagnols n'ont qu'une ville dans cette province; on l'appelle aussi Tabasco. Voyez l'article suivant. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

4. TABASCO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte de la baye de Campêche, au gouvernement de Tabasco, dont elle est la seule ville. On la nomme souvent NUESTRA-SENORA DE LA VITTORIA. Voyez cet article en son rang.

TABASI ou TABASSI, peuples de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, dit qu'ils habitoient entre les monts Sardonicus & Bittigus. Le grec porte que ce peuple étoit très-grand; au lieu de quoi le manuscrit de la bibliotheque palatine dit *Magorum gens*, une nation de Mages.

TABASO ou TABASSO, ville de l'Inde en-deçà du Gange. Ptolomée la marque entre le Bynda & le Pseudostomus, près de Nagaruris.

TABASSARAN, (le territoire de) dans le Schirwan, est borné du côté du nord, par le fleuve Diarbach, qui le sépare des Chaitaki & des Kura Chaitaki. Il s'étend au levant presque jusqu'à la ville de Derbend. Il est borné au sud par le Kuræli; dont il est séparé par une chaîne de montagnes, & la petite riviere d'Agulali le sépare au couchant des Chassuh Kumaki. Ce territoire est assez grand: on y trouve beaucoup de villages, les uns beaux, les autres mauvais, & cela suivant qu'ils sont situés entre les montagnes. Ils étoient sujets de la Perse, étoient soumis à un mach-sum ou régent, & à un rustanbeg ou cady, lesquels relevoient du sultan de Derbend. Depuis 1725, ils sont sujets de la Perse, & leur mach-sum dépend du commandant de Derbend. Les habitans vivent en partie du provenu de leurs terres, & en partie du provenu de leurs bestiaux. Ceux qui habitent près de Derbend sont un peu civilisés, ont des terres très-bonnes pour le bled, & de très-bons jardins; mais ceux qui habitent les montagnes sont de véritables sauvages: ils ne recueillent point de grains, à cause du froid continuel qui regne en ces quartiers, & des neiges qui couvrent toujours leurs montagnes: ils n'ont ni forêts, ni bois. En un mot, ce sont des sauvages qui ignorent jusqu'à l'usage du pain, ne vivant que de leurs bestiaux & de brigandages: ils sont armés de fleches & de mousquets à mêche, quelques-uns ont cependant de bons sabres & de bons fusils. Comme ils sont tous portés à la révolte, on les tient continuellement en crainte; & lorsque quelque village s'oppose à ce qu'on veut exiger de lui, on le ruine aussi-tôt pour tenir les autres dans la crainte. Les revenus qui se montent à peu, retournent au mach sum, auquel le seigneur territorial est obligé de donner une certaine somme par an, & qui est obligé d'aller à la guerre lorsqu'on en a besoin. La dignité de mach-sum est héréditaire, & le fils, pour succéder au pere, n'attend point la confirmation du seigneur territorial, mais seulement de celui qui a le commandement de Derbend. On demande cependant, pour la forme, aux habitans leur consentement. Ils sont tous mahométans sunnites, & ont une langue qui n'a de rapport à aucune autre. * *Descr. des bords occidentaux de la mer Caspienne par M. Garber, officier dans ces pays, au service de la Russie.*

TABATH. Voyez THEBATH.

TABATHE, bourgade de la Palestine, à cinq milles de la ville de Gaza, vers le midi. C'est à Tabathe que S. Hilarion avoit pris naissance, & ce fut le lieu de sa premiere retraite. Nicéphore Calliste met Tabathe, ou comme il l'appelle THABASE, à quinze milles de Gaze. * *Baillet*, Top. des saints, p. 672.

TABATHRA. Voyez THABRACA.

TABARAGENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On ne sait dans quelle province. La conférence de Carthage fait mention de *Marcianus*, son évêque. * *Harduin*. Collect. conc. t. 1, p. 1102.

1. TABEA, ville de l'Asie mineure, dans la grande Phrygie, selon Strabon, *l.* 12, *p.* 575.

2. TABEA, ville de l'Afrique, selon Ortélius, qui cite le concile de Carthage, tenu sous S. Cyprien.

TABÉERA, campement des enfans d'Israël dans le désert ([a]). Il est nommé *Incendium* dans le latin, & c'est la

signification du terme hébreu *Tabéera*. On lui donne ce nom parce que le feu sortit du tabernacle du Seigneur, & brûla une grande partie du camp d'Israël en punition des murmures (b) du peuple. (a) *Num.* 11, 3. *Deut.* 9, 22. (b) *Num.* 1, 2, 3, 4.

TABEINI. Voyez SCYTHÆ.

TABELBELT. Marmol. *l.* 7, *c.* 33, dit dans sa description de la Numidie : Tabelbelt est une habitation au milieu du désert de Numidie, à soixante-dix lieues du grand Atlas, du côté du midi, & à trente-quatre de la province de Sugulmesse. Il y a trois petites villes bien peuplées, & de vastes contrées de palmiers, dont le fruit est excellent ; mais on y manque d'eau & de viande. On chasse aux autruches que l'on mange, & quoique ces habitans trafiquent au pays des Négres, ils vivent pourtant fort mal, parce qu'ils relevent des Arabes d'Uled Hembrun.

TABENI, peuples qu'Etienne le géographe place vers les déserts de la Carmanie. Voyez TABIS.

TABENNE, lieu d'Egypte, dans la haute Thébaïde, sur le bord du Nil, dans le diocèse de Tentyre. Quelques-uns ont fait passer Tabenne pour une isle ; mais, dit Baillet, *Topog. des saints*, *p.* 474, il n'y a nulle apparence que ce fut dans une isle proche de la ville de Syène. C'est à Tabenne que saint Pacôme bâtit le premier des monastères de sa congrégation. Il le gouverna depuis l'an 325, jusqu'en 349. Il eut pour successeur saint Pétrône, qui mourut treize jours après. Saint Orsiere lui succéda, & fit sa démission en 351, entre les mains de Théodore *le Sanctifié* ; mais il reprit l'administration en 368, après la mort de Théodore. Les principaux monastères de la congrégation de Tabenne étoient :

Tabenne,	Monchose,	Latople,
Pabeau ou	Chenebosque,	Cajos,
Baum,	Tisméne,	Obi.
Pacnum,	Thébes,	

TABENSIS, siége épiscopal, dans la Carie, selon des notices grecques. On trouve sur d'anciennes médailles ΤΑΒΗΝΩΝ. Isaac son évêque assista au concile d'Ephese, de l'an 431. * *Hardoin*. Collect. conc. t. 1, p. 1431.

TABENUS-CAMPUS, pays de l'Asie mineure, dans la Mysie, apparemment aux confins de la Phrygie : car Strabon, *lib.* 13, *p.* 629, dit qu'il y avoit des villes à demi-phrygiennes : *Oppida habens semi Phrygia*. Suidas fait mention de Marsyas de Tabène, historien.

TABERENI. Voyez TIBARENI.

TABERNA. Mot latin qui signifie hôtellerie, auberge, cabaret, taverne. Il a été employé dans la géographie pour désigner certains lieux où les voyageurs s'arrêtoient, où il y avoit une hôtellerie ou un cabaret, & comme quelquefois il s'est formé des villes dans ces sortes d'endroits, elles en ont pris leur nom.

TABERNÆ, lieu de la Gaule Belgique. La table de Peutinger & la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 64, mettent ce lieu près de *Saletio*. C'est ce qu'on appelle autrement TABERNÆ AD RHENUM, vulgairement *Rhein-Zabern*. Il faut distinguer ce lieu d'un autre nommé TABERNÆ TRIBOCORUM, vulgairement *Elsas-Zabern* : celui-ci est plus éloigné du Rhin en tirant vers la Lorraine. Dans ce même quartier du Rhin, il y a un troisiéme lieu appellé TABERNÆ ou TABERNÆ MONTANÆ, vulgairement *Bern Zabern* ; mais, dit Cellarius, *Geogr. ant. lib.* 2, *c.* 3, je ne sais si aucun monument ancien en a parlé. Le lieu appellé TABERNÆ TRIBOCORUM est marqué, par l'itinéraire d'Antonin, sur la route de la Pannonie, dans la Gaule dans cet ordre :

Argentoratum ;	
Tabernas,	XIV. M. Pas.
Decem Pagos,	XX. M. P.
Divodorum,	XX. M. P.

C'est le même lieu qu'Ammien Marcellin, *l.* 16, *c.* 20, appelle *Tres-Tabernæ*, & que Cluvier place mal-à-propos sur le bord du Rhin. Lindenbrog & de Valois l'entendent de TABERNÆ TRIBOCORUM, & il ne faut pas faire attention au passage d'Ammien Marcellin, pour en juger autrement. Le voici : *Conversus hinc Julianus ad reparandas Tres-Tabernas, munimentum ita cognominatum, haud ita dudum obstinatione subversum hostili, quod ædificato constabat, ad intima Galliarum ut consueverant adire, Germanos arceri*. L'expression *ad intima* decide que la forteresse étoit dans les terres, & non pas sur le Rhin.

L'autre lieu, connu sous le nom TABERNÆ ou *Taberna ad Rhenum*, est marqué dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Milan à Mayence, en passant par les Alpes Pennines en cet ordre :

Argentoratum,	
* *	*
Saletionem,	VII. M. Pas.
Tabernas,	XIII. M. P.
Noviomagum,	XI. M. P.

Ammien Marcellin, *l.* 16, *c.* 3, a encore parlé de ce lieu, où il nomme les villes du Rhin de la sorte : *Audiens, Argentoratum, Brocomagum, Tabernas, Salisonem, Nemetas & Vangionas, & Mogontiacum civitates Barbaros habitare*. Il auroit dû pourtant placer *Salisonem* avant *Tabernas*.

TABERNÆ-MONTANÆ. Voyez TABERNÆ.

TABERNÆ AD RHENUM. Voyez TABERNÆ.

TABERNÆ-RIGUÆ. On trouve ce nom dans Ausone, *in Mosel. descr.*

Prætereo arentem sitientibus undique terris
Dumnissum, riguasque perenni fonte Tabernas.

Cluvier soupçonne que ce lieu *Tabernæ perenni fonte riguæ* étoit une hôtellerie voisine de cette fontaine, dont la source se voit à quinze cents pas de Baldenau, du côté de Densen, *Dumnissus*, & qui forme un ruisseau d'une eau extrêmement pure.

1. TABERNÆ-TRES. Voyez TRES-TABERNÆ.

2. TABERNÆ-TRES. Voyez TABERNÆ.

TABERNÆ TRIBOCORUM. Voyez TABERNÆ.

TABERON, ville de Perse. Tavernier la marque à 80d 34' de longitude, & à 55d 20' de latitude.

TABES, en latin *Taboa*, ville d'Asie dans les montagnes de la Paretacéne, sur les frontieres de Perse & de la Babylonie, selon Quinte-Curse & Strabon, *lib.* 12. Antiochus l'illustre y mourut. * *Machabée*, l. 1, c. 6.

TABETANÆ, ville d'Espagne, selon Ortélius, qui cite le concile de Tolede. Il soupçonne que ce pourroit être le bourg de Tabane. Voyez TABANE.

TABIA. Voyez TAVIUM.

TABIÆ, lieu d'Italie, dans la Campanie, entre Naples & Surrento, mais plus près de ce dernier lieu. On le nomme aujourd'hui *Monte de la Torre*, selon André Baccio. Ne seroit-ce point, dit Ortélius, ce qu'Etienne le géographe appelle TABII, ou ne faudroit-il point lire *Stabia* au lieu de *Tabia* ? Symmaque semble autoriser ce sentiment, quand il dit : *Stabias ire desiderant ut reliquias longæ agritudinis, armentali lacte, depellant*. Le lait que l'on prend en ce lieu passe pour propre à guérir la phthisie. * *Galien*, l. 5. Method. med.

TABIANA, isle du golfe Persique. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4, la marque près de la côte septentrionale du golfe, au voisinage & à l'occident de l'isle Sophtha.

TABIATHIS. Voyez PELUSIUM.

TABIDIUM, ville de l'Afrique intérieure, selon Pline, *l.* 5, *c.* 5, qui la met au nombre des villes subjuguées par Cornelius Balba. Cette ville est nommée THABUDIS par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6. Elle étoit vers la source du fleuve Bagrada.

TABIENA, petite contrée d'Asie, dans la Parthie, aux confins de la Carmanie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 5.

1. TABIENI, peuples de l'Ethiopie, sous l'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8, place ce peuple au midi des *Colobi*.

2. TABIENI, peuples de la Scythie, en deçà du mont Immaüs. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14, dit qu'ils habitent, ainsi que les *Jastæ*, au midi des *Zarata*.

TABII. Voyez TABIÆ.

TABILICARE, pagode des Indes, dans le royaume de Coulan, à quatre lieues de la capitale, & célèbre par ses richesses. C'est ce qui engagea Martin Alfonse de Sofa, gouverneur du roi de Portugal à Goa, de l'aller piller en 1544 : les Portugais avoient une forteresse dans la capitale, le

le roi de Coulan étoit leur allié & leur ami. Ce prince faisoit actuellement la guerre à un de ses voisins, & il n'avoit pas lieu de s'attendre de leur part à aucune hostilité. C'est pourquoi les gens du pays, voyant les Portugais en armes, n'en prirent aucun ombrage; ainsi ils s'avancerent sans obstacle jusques à la pagode. Sosa y entra avec un petit nombre de confidens. Ses envieux firent courir le bruit qu'il en tira deux barils d'or pur, & des pierres précieuses, qu'on disoit être deux barils d'eau, quoiqu'à l'effort de ceux qui les portoient, on dût juger que c'étoit autre chose. Le seul butin qui parut, fut un vase d'or de la valeur de quatre mille écus, dont on se servoit pour laver l'idole; cependant les Indiens sentant réveiller toute leur indignation, en voyant la profanation de leur sanctuaire, l'infraction de la paix & l'indignité d'une avarice qui ne respectoit ni la sainteté des lieux, ni celle des sermens, courent aux armes, s'attroupent, ayant plus de deux cents naïres à leur tête, & se mettent à la poursuite de ces prétendus sacriléges profanateurs. Ils atteignirent les Portugais dans un chemin serré, étroit & dominé par le côté de l'attaque: ceux-ci ne pouvoient se servir de leurs armes, ni éviter celles des ennemis qui les prenoient à leur avantage. Ils y eurent trente hommes tués & cent cinquante blessés. Le général de Sosa n'évita la mort qu'en descendant de son cheval pour se confondre dans la foule. Il eut bien de la peine à se tirer de cette affaire, dont il ne sortit point à son honneur, ni du côté des ennemis qui l'avoient si maltraité, ni du côté même de la cour de Lisbonne, qui, ayant mieux examiné le cas de conscience de ces sortes d'entreprises, les condamna après les avoir approuvées, & donna ordre à Sosa de restituer le vase d'or, avec quelque autre argent monnoyé qu'on avoit enlevé dans une autre pagode, & de faire satisfaction personnelle au roi de Coulan qu'il avoit offensé.

TABIS, ville de l'Arabie, selon Etienne le géographe, qui cite Hécatée. Le nom national, ajoute-t-il, est TABENI. Voyez ce mot.

TABLÆ, lieu de l'isle des Bataves, selon la carte de Peutinger, qui le marque à dix-huit milles de *Caspingium*, & à douze milles de *Flenium*. On croit que c'est aujourd'hui ALBLAS.

TABLARIENSE-CASTELLUM, lieu fortifié dans le Pont, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 27.

TABLAS, isle d'Asie, une des Philippines, au couchant de l'isle de Panay, dont elle est éloignée de cinq lieues: elle a douze ou quatorze lieues de circuit, & quatre de large.

TABLATHA. Voyez TABATTHA.

TABLE ou MONTAGNE DE LA TABLE. Voyez au mot MONTAGNE, l'article MONTAGNE DE LA TABLE.

TABLENSIS. Voyez TALENSIS.

TABLIER, lieu de France, dans le Poitou, élection des Sables d'Olonne.

TABOGA, isle de la mer du sud, dans la baye de *Panama*, à cinq lieues de la ville de ce nom, en tirant vers le sud. Dampier, *Voyage autour du monde*, t. 1, p. 201, nomme cette isle TABACO; mais son vrai nom est TABOGA. Elle a environ trois milles de long & deux de large, & elle est élevée & montueuse. Du côté du nord elle forme une colline, dont la pente s'étend jusqu'à la mer. Le terroir près de la mer est noir & profond, mais en tirant vers le haut de la colline, il est sec & aride. Ce côté du nord présente une très belle perspective. On diroit que c'est un jardin fruitier enfermé de plusieurs grands arbres. Les principaux sont des plantains & des bananes qui y croissent fort bien depuis le bas jusqu'au milieu de la pente; mais plus haut ils deviennent petits parce qu'ils manquent d'humidité. Tout proche de la mer il y a quantité d'arbres à cacao, qui font un fort agréable effet à la vue. Parmi ces arbres de cacao, il croît beaucoup de mammets: cet arbre est large, grand, droit & sans nœuds, ni branches, qui croissent assez près à près, & sont fort entrelacées. L'écorce est d'un gris foncé, épaisse, rude & pleine d'élevures. Son fruit est plus gros que le coing, rond & couvert d'une peau épaisse & grise. Lorsqu'il est mûr, sa peau est jaune & dure, & s'écorche comme le cuir, avant qu'il soit mûr elle est cassante. Le jus est alors blanc & visqueux. Il n'en est pas de même quand il est mûr. Si on le pele, on le trouve fort jaune; & au milieu il y a deux noyaux plats, chacun plus gros qu'une amande. Ce fruit a fort bonne odeur, & le gout répond à l'odeur. Le sud ouest de l'isle n'a jamais été défriché. Il est plein de bois à bruler & de diverses sortes d'arbres. Un ruisseau d'eau douce sort de la montagne, passe au travers du bois d'arbres fruitiers, & se jette dans la mer du côté du nord. Il y avoit autrefois près de la mer une petite ville avec une église à l'extrémité; mais les aventuriers ont presque tout ruiné cet endroit. L'ancrage est bon vis-à-vis de la ville, environ à un mille de la côte. Le fond est de bonne tenue, & on y trouve seize à dix huit brasses d'eau. Au nord-ouest de *Taboga*, il y a une petite isle nommée *Tabogila*, avec un petit canal qui les sépare. Environ à un mille au nord-ouest de *Taboga*, gît une autre petite isle pleine de bois, & le canal qui est entre deux est fort bon. On ne sait pas le nom de cette petite isle, on ignore même si elle en a jamais eu un.

TABOR. Voyez THABOR.

TABORENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Son évêque est nommé *Victor episcopus civitatis Taborensis*, dans la conférence de Carthage, n°. 126. Il ne faut pas confondre cet évêché avec celui de la Mauritanie Césarienne, appellé *Taborentensis*.

TABORENTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne, selon la notice des évêchés d'Afrique, où l'évêque de ce siége est nommé Victor. TABORENTENSIS & TABORENSIS, sont deux évêchés différens; ce dernier étoit dans la province proconsulaire.

TABORNOST, château d'Afrique, selon Marmol, *l.* 3, *l.* 7, *c.* 19, qui le met dans la Numidie, aux frontieres de la Libye. Le cherif, ajoute-t-il, y tient un gouvernement avec une garnison, à cause des Arabes du désert qui avoient accoutumé de ravager tous ces quartiers-là; il n'y demeure que des soldats, appellés *magazenis*. Les cherifs ont fait bâtir ce château qui n'est pas ancien; il y a du bled aux environs avec quantité de dates & de chévres.

TABORO ou TABURO, selon Corneille, & TAURNO, selon Magin, *carte de la terre de Labour*, montagne d'Italie, au royaume de Naples, dans la partie occidentale de la principauté ultérieure, aux confins de la terre de Labour, assez près d'une riviere qui se jette dans le *Volturno*. Corneille met cette montagne dans la terre de Labour & près du *Volturno*. Il ne s'accorde pas en cela avec Magin.

TABORUM, ville épiscopale de la Carie, selon la notice de Léon le Sage.

TABOZA, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, en Portugal, dans la province de Beira, au diocèse de Lamego.

TABRACENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne. Son évêque est qualifié *Rusticianus episcopus plebis Tabracensis*, dans la conférence de Carthage, n°. 126. La ville de TABRACA est connue dans les anciens auteurs qui la mettent aux confins de la province proconsulaire & de la Mauritanie. Son évêque qui se qualifie *Victoricus à Tabraca*, assista au concile de Carthage tenu sous saint Cyprien.

TABRACHA. Voyez l'article précédent.

TABRÆSII, peuples de l'Inde au-delà du Gange, selon Diodore de Sicile. Voyez PRASIANA.

TABREK, nom d'un fort château de l'Iraque persique, selon d'Herbelot dans sa bibliotheque orientale. Takasch le prit sur Thogrul fils d'Arslan, dernier roi des Selgiucides de la dynastie de Perse.

TABRESIUM, ville de l'Assyrie, aux environs de la Médie, selon Cédrène, Curopalate & Chalcondyle. Leunclavius dit que Chalcondyle lui donne le nom de Tabretze, & qu'elle est appellée *Tebris* ou *Tauris* par les Turcs. Quelques-uns prétendent que *Tabresium* est le nom de la ville de TAURIS. Voyez ce mot. * *Ortelius* Thesaur.

TABBRITZ, nom que les Persans donnent à la ville de *Tauris*. Voyez TAURIS.

TABUC, ville située entre Hag'r & la Syrie; on y trouve des eaux & des palmiers. On dit que les compagnons d'Aikah auxquels Dieu envoya Schoaib, ont vécu dans ce lieu-là. Schoaib n'étoit pas né parmi eux, mais parmi les habitans de Madyan. L'auteur du Kamus dit que Tabuc est située à l'orient & Madyan à l'occident.

TABUCENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la pro-

vince proconsulaire. On trouve la signature de *Paulus episcopus sanctæ ecclesiæ Tabucensis*, parmi les souscriptions de la lettre synodique des peres de la province proconsulaire dans le concile de Latran tenu sous le pape Martin.

1. TABUDA. Voyez TABUDENSIS.

2. TABUDA, fleuve de la Gaule Belgique. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 9, le marque dans le pays des *Morini*, entre *Gessoriacumnavale* & l'embouchure de la Meuse. On le nomme aujourd'hui l'Escaut, selon de Valois, *Notit. Gal.* Dans le moyen âge on l'appella par corruption TABUL & TABULA.

TABUDENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice d'Afrique qui nomme l'évêque de ce siége *Fluminius*. Dans la conférence de Carthage, *n°.* 133, *Victorinus* est qualifié *episcopus plebis Tabudensis*.

TABUL. Voyez TABUDA, *n°.* 2.

TABULA. Voyez TABUDA, *n°.* 2.

TABULEIUM & TABULARIUM, noms latins de l'abbaye de Tholey au diocése de Tréves. Voyez THOLEY.

TABULUM, ville de l'Asie mineure, selon Hérodote, *in Clio* cité par Ortélius.

TABUNIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienſe. Son evêque est nommé Quintus dans la notice des évêchés d'Afrique. Le nom moderne de cette ville est TOBNA, selon Dupin.

TABURNUS, montagne d'Italie, dans le *Samnium*, au voisinage de *Caudium*, ce qui lui a fait donner le surnom de *Caudinus*. Vibius Sequester en parlant de cette montagne dit, *Taburnus Samnitum Olivifer*. Gratius, *Cyneget* v 5, 8, néanmoins ne la décrit pas comme une montagne agréable & chargée d'oliviers, mais comme une montagne hérissée de rochers.

> .... *veniat Caudini Saxa Taburni,*
> *Garganumque trucem, aut Ligurinas desuper Alpes.*

Le sentiment de Vibius est pourtant appuyé du témoignage de Virgile, *Geogr.* 2, *v.* 38.

> .... *Juvat Ismara Baccho*
> *Conserere, atque olea magnum vestire Taburnum.*

Tout cela peut se concilier; une partie de cette montagne pouvoit être fertile & l'autre hérissée de rochers. Quelques commentateurs de Virgile mettent le mont *Taburnus* dans la Campanie, & d'autres le transportent dans l'Apouille. Les uns & les autres se trompent. Ce mont, selon Gratius, étoit au voisinage de *Caudium*, qui étoit dans le *Samnium*, & Vibius Sequester dit positivement, *Taburnus Samnitum*. Le nom moderne est *Tabor*, selon quelques uns, & *Taboro* ou *Taburo*, selon d'autres; mais ni *Tabor*, ni *Taboro*, ni *Taburo*, ne sont point le mont *Taburnus*. Voyez TABORO.

TACAMPSO. Voyez METACOMPSO.

TACANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Dans le concile tenu à Carthage l'an 348, on voit la souscription de *Metus* qualifié *episcopus Tacanensis*.

TACAPE ou TACAPES. Voyez TACAPITANUS.

TACAPHORIS, ville de la Marmarique. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, la place dans les terres, entre *Luca* ou *Alba-Naba* & *Dioscoron*.

TACAPISDIVUM, lieu dont il est parlé dans le code Théodosien, *tit. de appellationib.*

TACAPITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province de Tripoli, selon la notice des évêchés d'Afrique, où l'évêque de ce siége est qualifié *Servilius Tacapitanus*. Le nom de la ville est TACAPES. Elle est connue de Pline, *l.* 5, *c.* 4, de Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, de Procop. *Ædif. l.* 6, & de la table de Peutinger. L'évêque de ce siége est nommé dans la conférence de Carthage *Dulcitius episcopus plebis Tacapitana*, & il avoit un adversaire donatiste appellé Felix. Ce même Dulcitius est nommé dans les actes du concile de Carthage de l'an 403, & Gais, évêque de la même ville & député de sa province, souscrivit au concile de Carthage tenu sous Boniface en 525. Cependant il est appellé *Gallus* dans les actes du concile. Le nom moderne est *Capé* ou *Capès*.

TACARATENSIS, siége épiscopal d'Afrique. La notice des évêchés d'Afrique le met dans la Numidie, & nomme son évêque *Crescentius*. Dans la conférence de Carthage, *n°.* 121, l'evêque de ce siége est appellé *Aspidius episcopus plebis Tacaratensis*.

TACAZE, anciennement connu sous le nom d'Astaberas, riviere d'Abissinie, qui a ses sources dans les montagnes qui séparent les royaumes d'Angoste & de Bagameder. Elle prend son cours au couchant, & étant au desert d'Oldeba, où elle coule dans un lit de sable large & spacieux, & après avoir traversé une partie du royaume de Teghin, elle tombe dans le Nil. Elle nourrit des crocodiles, des chevaux marins & des torpilles.

TACAREE ou TACAZE, fleuve d'Ethiopie. Il tire sa source de l'extrémité du royaume d'Angot du côté de l'occident, près du royaume de Bagamedri. Il sort de trois fontaines voisines l'une de l'autre, dans la montagne d'*Axquaqua*, du côté de l'orient, & de-là il coule vers l'occident, entre les territoires de *Dagabarra* & d'*Hoaga*, tournant ensuite du côté du septentrion, il fait divers tours dans le royaume de Tigré, & particulierement dans la province de Sire, la plus fertile de celles de ce royaume, après quoi il tourne vers l'occident par le royaume de Deghin, qui est aux Maures Mahométans en Nubie, dont les habitans sont nommés *Baullones*; & enfin il entre dans le Nil aussi grand & aussi large que le Nil même. Ce fleuve renferme quantité de crocodiles & de chevaux marins. * *Corn.* Dict. *Antoine Almeide*, jésuite, l. 1, c. 8.

TACASARTA, ville d'Egypte. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Memphis à Peluse, entre Daphnès & Thou, à dix huit milles de la premiere de ces places, & à vingt quatre milles de la seconde. Simler croit que c'est la même ville qui est nommée TACASIRIS dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 18.

TACATALPO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Tabasco, sur la riviere de ce nom, à trois lieues au-dessus de Halpo. Les Espagnols appellent cette ville TACATALPO DE SIERRA. Je ne sais, dit Dampier, *voyages divers part* 2, *p.* 167, s'ils lui donnent ce nom pour la distinguer d'une autre *Tacatalpo*, ou pour marquer seulement qu'elle est située auprès des montagnes. Quoi qu'il en soit, c'est la plus considérable des villes qu'on trouve sur la riviere de Tabasco. Il y a trois églises & plusieurs riches marchands. Entre *Tacatalpo* & *villa de Mose*, on voit quantité de vastes allées de cacaos de chaque côté de la riviere. On y voit entre autres une espece de cacao blanc qu'on ne trouve point ailleurs; il est de la même grosseur & de la même couleur au dehors, & couvert d'une coquille mince, aussi bien que l'autre; mais le dedans est blanc comme la fleur de farine, & lorsque l'écorce extérieure est rompue, cette substance blanche s'émie toute. Ceux qui fréquentent la baye de Campêche, appelle ce cacao *spuma*, & disent que les Espagnols s'en servent beaucoup dans ces quartiers pour faire mousser leur chocolat, & qu'ils l'estiment infiniment à cause de cela.

TACATOCOROU, riviere dans l'Amérique septentrionale de la Louisiane, entre celle de Caouitas & celle des Chaouanons. Les anciens François l'avoient appellée RIVIERE DE SEINE, sous le regne de Charles IX.

TACATUA, ville de l'Afrique propre, selon Pline, *l.* 5, *c.* 3, & Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Elle étoit sur la côte, entre Rusicades & Hippone. Le nom moderne est *Mabra*, selon le pere Hardouin. Ortélius soupçonne que c'est la même ville que l'itinéraire d'Antonin nomme *Tacata*. Il n'est pas le seul de ce sentiment qui est très bien fondé, puisque *Tacata* est seulement un nom corrompu dans quelques manuscrits de cet itinéraire.

TACEU, montagne de la Chine, dans la province de Huquang, au territoire de Hengcheu, dixiéme métropole de la province, & à l'occident de cette ville. On dit qu'il y a dans cette montagne des mines d'argent fort abondantes, & qu'autrefois elles ont été ouvertes. * *Atlas Sinensis*.

TACHA, ville du royaume de Boheme, sur la riviere de Mies, vers la forêt de Boheme, aux confins du haut Palatinat. Sobieslas duc de Boheme la répara. Zischka, chef des Hussites ou Thaborites, l'assiégea en 1421, mais il fut obligé d'en lever le siége: il brûla ses fauxbourgs. Il y

retourna en 1427, qu'il la prit d'assaut après seize jours de siége, & y tua tout ce qu'il y avoit d'hommes; ayant donné ses ordres pour y mettre le feu, on lui conseilla de la garder pour frontiere. Il la remplit de Thaborites & mit une garnison dans le château. Les Allemands mirent le siége devant cette ville en 1431; leur armée étoit nombreuse; mais ayant appris que les Bohemes s'approchoient pour secourir la ville, ils se retirerent à Taus, & de-là à Risenberg, où les Bohemes les attaquerent le 14 d'Août de cette année; ils en tuerent onze mille, firent sept cents prisonniers, & les autres se sauverent par la fuite. * *Zeyler*, Topogr. Bohem.

TACHAN, ville du royaume de Tunquin. Elle est située dans une plaine vis à-vis d'une isle de même nom. Cette isle, dans les grandes chaleurs, est couverte d'une multitude incroyable d'oiseaux qui viennent s'y retirer. * *Tavernier*, Royaume de Tunquin, t. 3.

TACHANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 8d 3', par les 31d 42' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TACHARI, peuples d'Asie, dans l'Hyrcanie, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 511. Ils étoient Nomades, & ils furent du nombre de ceux qui chasserent les Grecs de la Bactriane. Ortélius croit que ce sont les *Tachori* que Ptolomée, *l.* 6, *c.* 12, place dans la Sogdiane, contrée voisine.

TACHARIGO, cap de l'Afrique, sur la côte de l'Océan Ethiopien, dans le Zanguebar, près de la ville de Mélinde, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. De l'Isle ne connoît point ce cap.

TACHASARA, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres, entre *Pharambara* & *Zalaca*.

TACHAW, bourg du royaume de Boheme, sur la riviere Misa, au cercle de Pilsen, à neuf lieues de la ville de ce nom, du côté de l'occident.

TACHEMPSO, isle de l'Ethiopie, au voisinage de la Libye, selon Etienne le géographe. Hérodote écrit TACHOMPSO au lieu de TACHEMPSO. Voyez METACOMPSO & CHOMPSO.

TACHINARAN, lieu de Perse, entre Moussel & Tauris, selon Petit de la Croix, *l.* 4, *c.* 32, dans son histoire de Timur-Bec.

TACHI-VOLICATI, petite ville de Gréce, dans la Macédoine, selon Ortélius, qui cite Nardus. Ce dernier croit que c'est l'ancienne ville Gyrtone.

1. TACHING, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Zuntien, premiere métropole de la province. Elle est de 0d 6' plus occidentale que Pekin, sous les 39d 0' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

2. TACHING, forteresse de la Chine, dans la province de Quantung, où elle a le rang de premiere forteresse de la province. Elle est de 1d 5' plus occidentale que Pekin, sous les 24d 20' de latitude. Les forteresses de son département sont :

Taching, Hanxan, Kiaçu, Ciexing, Jungching,
Tung Θ, Cinghai, Kiexe, Hiung, Ciunling.

TACHKUNT. Voyez ALCHAH.

TACHO ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunking, troisiéme métropole de la province. Elle est de 9d 46' plus occidentale que Pekin, sous les 31d 27' de latitude.

TACHORE, grande campagne dans l'Afrique, au royaume de Tunis, à quatre lieues de Tripoli, vers le levant. Elle est remplie de plusieurs villages, & de quantité de palmiers & d'autres arbres portant fruits. Au milieu est une grande mosquée bâtie depuis peu par les Turcs, comme une forteresse avec beaucoup de couvert tout à l'entour, & force arbres fruitiers, qu'on arrose par le moyen de certaines roues, à cause que le pays est fort sec & sablonneux. Lorsque les chrétiens eurent pris Tripoli, cette campagne servit de retraite aux habitans, & un Turc nommé Morataga s'en étant rendu maître, se fit déclarer roi, & fit toujours la guerre aux chrétiens; c'est pourquoi Cénan bacha lui donna la ville de Tripoli, pour en jouir pendant sa vie. Les gens du pays sont barbares, & leur principal exercice est de voler. Ils vivent dans des cabanes sous des palmiers, & se nourrissent de farine, d'orge & de vazin. Ils dépendent du gouverneur de Tripoli depuis la mort de Morataga. Il y a dans ces villages grand nombre de cavaliers & de fusiliers fort braves, qui faisoient des courses jusqu'à Tripoli, lorsqu'elle étoit aux chrétiens, mais ils étoient surchargés d'impots, ce qui les obligea à se révolter en 1567. On les remit dans leur devoir, & ils furent condamnés à sept mille pistoles d'amende, sans autre châtiment. * *Marmol*, Royaume de Tunis, l. 6, c. 5, p. 572.

TACHORI. Voyez TACHARI.

TACHORSA, village du nome de Libye, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

TACHOSA, riviere d'Asie, dans le Turkestan, selon Davity. Il dit que cette riviere se jette dans le Chesel, ou Sihun, le Jaxartes des anciens, & que les villes de Calba & de Tescan sont situées à son embouchure.

TACHT-CARATCHE, c'est-à-dire, le *Thrône Noir*, maison de plaisance dans le Maurenaher, près de Kech, entre Samarcande & Rebatyam. Petit de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 4, *c.* 1, dit que cette maison de plaisance fut bâtie par ce prince.

TACHU, petite ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Hokien, troisiéme métropole de la province. Cette ville, bâtie de figure carée, est située sur la riviere de Guei, à quatre lieues de Kuching, & défendue d'une muraille de trente pieds de hauteur, qui est munie de bons bastions & de forts remparts. Elle est au-dedans remplie de superbes bâtimens, & ornée de plusieurs temples. Au-dehors elle a un fauxbourg très-bien peuplé, qui s'étend fort loin aux deux côtés de la riviere. Les habitans savent si bien préparer la boisson de sampsou ou de saupe avec du riz, qu'elle est préférable à nos meilleurs vins. Aussi la plûpart des Indiens en font-ils leur provision à Tachu. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, ch. 3.

Cette ville est nommée UKIAO par le pere Martini, qui l'a dit de 0d 18' plus occidentale que Pekin, sous les 33d 0' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TACIÆ MONTANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Ruffinus episcopus Taciæ-Montana* souscrivit au concile de Carthage de l'an 525, & la souscription de *Probus* se trouve au pied de la lettre synodique des peres de la province proconsulaire.

1. TACINA, lieu d'Italie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Equotuticum* à *Rhegium*, entre *Meto* & *Scyllaceum*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à vingt deux milles du second. Simler croit que *Tacina* pourroit être la même chose que le promontoire *Lacinium*.

2. TACINA, riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure. Elle a sa source vers les confins de la Calabre citérieure, & prend son cours de l'occident à l'orient. Au bout d'une course d'environ quatorze milles, elle fait un coude pour courir vers le midi oriental; après quoi elle va se perdre dans le golfe de Squilace, où elle a son embouchure, entre celles du *Nascaro* & du *Dragone Rio*. Tacina est la riviere de Targis des anciens. * *Magin*, Carte de la Calabre ultérieure.

Je trouve que Pline & Strabon font mention de *Targines fluvius*, mais je ne vois aucun ancien qui ait parlé de *Targis*. Le pere Hardouin, commentateur de Pline, & Cluvier, disent que *Targines* est aujourd'hui Tacina.

1. TACO, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle est de 4d 40' plus occidentale que Pekin, sous les 38d 9' de latitude * *Atlas Sinensis*.

2. TACO, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 11d 10' plus occidentale que Pekin, sous les 30d 39' de latitude.

TACOLA, entrepôt de l'Inde, au-delà du Gange, dans la Chersonnèse d'Or, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2. Ortélius dit que ce lieu est appellé *Malaca* par Alfonse Adrien, & *Tanai* par Jacques Castald.

TACOMPSO ou TACOMPSON. Pline, *l.* 6, *c.* 29, connoît trois places de ce nom sur le bord du Nil. L'une, à

ce que nous apprend Etienne le géographe, étoit un village aux confins de l'Egypte & de l'Ethiopie, & dont Hérodote, *l.* 2, *n°.* 29, fait mention. Les deux autres places sont entierement inconnues aux anciens écrivains.

TACOREI, peuples de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, les marque entre les monts *Imaüs & Bepyrrus*, vers le nord.

TACRIT ou TECRIT, ville de la province que les Arabes appellent *Diarbeker*, qui fait partie du pays entier, qu'ils nomment *Gezirat*, & que nous appellons la Mésopotamie. Elle est située, selon les tables arabiques de Nassir-Eddin & d'Ulug-Beg, sous les 78d 20′ de longitude, & sous les 34d 30′ de latitude septentrionale, dans le quatriéme climat. Il y a quelques géographes qui placent cette ville dans l'Iraque Babylonienne, qui est la Chaldée. Elle fut prise l'an 795 ou 796 de l'hégire, par Tamerlan, à composition, nonobstant quoi Tamerlan fit mourir son gouverneur, nommé Hossain Ben Boutimour, sous les ruines d'une muraille, au rapport d'Ahmed Ben Arabschah. * *D'Herbelot*, Bibliothéque orientale, p. 838.

TACTEUM. Voyez TOTTAIUM.

TACTURACTONIUM. On trouve ce mot dans Ortélius, qui ne cite aucun garant, & se contente de renvoyer à CATARACTONIUM ou CATARACTONUM. Voyez ce dernier mot.

TACUBIS, selon Ptolomée, & *Tacubi* selon Antonin, ancienne ville d'Espagne, dans la Lusitanie. Simler croit que c'est Tomar; mais ce sentiment ne s'accorde pas avec Antonin, qui met ce lieu entre *Scalabisbus & Concordia*, c'est-à-dire, entre Santaren & Tomar. Je crois que c'est plutôt le bourg de Tancos, comme plusieurs géographes l'ont pensé.

TACUNGA, nom d'un ancien palais du Pérou, dans l'audience de Quito, sur le chemin qui va de Quito à Rio-Bamba, & à quinze lieues de la capitale. Ce palais étoit autrefois fort somptueux; ce qui se connoît par ses ruines. Les murailles y font voir encore des niches, où l'on dit qu'il y avoit des images de brebis faites d'or du tems des Yncas. Le temple étoit dédié au soleil: & il avoit ses vestales comme les autres temples consacrés à cet astre. Tout cela étoit accompagné de greniers où l'on serroit toutes sortes de vivres, d'étables pour des bêtes, & de cages pour divers espèces d'oiseaux. Tous ces édifices étoient de pierres & couverts de paille. Les Indiens y sont bruns, & les femmes assez belles. Il y a aujourd'hui dans cet endroit un bourg nommé TACUNGA, & qui est très-peuplé. Les habitans y tissent des draps, dont ils font un grand trafic. * *De Laet*, Description des Indes occid. l. 10, c. 9.

TACUTU. Voyez RIO BLANCO.

TADAMATENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. Son évêque est nommé David dans la notice des évêchés d'Afrique.

TADAMENSIS ou TADAMATENSIS. Voyez TADAMATENSIS.

TADCASTER, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

TADER, selon Pline, fleuve de l'Espagne Tarragonnoise. C'est le Terebus ou Terebs de Ptolomée. Voyez *Terebus*, aujourd'hui la Segura.

TADGIES. Petit de la Croix dit, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 4, *c.* 4, qu'on donne le nom de *Tadgies* aux habitans des villes de Transoxiane & de tout le pays d'Iran, c'est-à-dire, à tous ceux qui ne sont ni Tartares, ni Mogols, ni Turcs; mais les naturels des villes ou des pays conquis.

TADIATES, peuples d'Italie, que Pline, *l.* 3, *c.* 12, met dans la quatriéme région.

TADINATES, peuples d'Italie, dans la sixiéme région, selon Pline, *l.* 3, *c.* 14. Trois exemplaires consultés par Ortélius, lisent *Sadinates*, au lieu de *Tadinates*. Holstenius, *Ital. p.* 85, remarque que saint Grégoire le Grand, *part.* 2, *l.* 7, *ep.* 87, recommande l'église des Tardinates destituée de son évêque aux soins de celui de *Gubio*, comme le plus voisin. La ville épiscopale de ces peuples s'appelloit *Tadinas* ou *Tadina*, & on la nomme aujourd'hui *Gualdo*, qui n'est pas pourtant dans le même endroit où étoit *Tadinas*, mais sur une colline voisine: au lieu que *Tadinas* étoit dans la plaine qu'on voit au pied de *Gualdo*, & environ à mille pas de celle-ci. Le fleuve *Rasina* mouilloit les murs de *Tadinas*, qui étoit sur la voie Flaminienne. On croit que c'est le même lieu que Procope appelle TAGINÆ.

TADINUM ou TADINÆ. Voyez TADINATES.

TADMOR, petite ville dans le désert de Syrie, & dans la dépendance de Hems ou Emesse, mais plus orientale que cette ville. Le terroir de Tadmor est extrêmement humide, il y a beaucoup de palmiers, d'oliviers & de figuiers. Il s'y trouve parmi quantité de ruines, de beaux monumens de l'antiquité, colonnes, marbres, &c. La ville est éloignée de Hems de trois stations, & d'autant de Salamiya: elle est fermée de murailles avec une forteresse: on compte suivant Alazizy, cinquante neuf milles de Tadmor à Damas, & cent deux milles de Tadmor à Rabbah. * *Arabie d'Abulfeda*, Traduction de de la Roque.

Les savans ne doutent plus que Tadmor ne soit l'ancienne Palmyre que Salomon fit bâtir dans le désert, suivant le troisiéme livre des Rois, *c.* 9, *v.* 18, & que l'empereur Hadrien fit bâtir & orner magnifiquement. Zénobie, si célébre dans l'histoire, étoit reine de Palmyre. Voyez la relation du voyage de Palmyre par Hallifax, imprimée à Londres en 1705 avec des remarques. C'est une piéce curieuse dont les journaux de Trévoux ont rendu compte en novembre & décembre 1713.

TADNOS, fontaine d'Egypte, au voisinage de Myoshormos, selon Pline, *l.* 9, *c.* 29.

TADOUSAC ou TADOUSSAC, port & établissement de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, au bord du fleuve de Saint Laurent, à quatre-vingts lieues de son embouchure, près de l'endroit où la riviere Saguenay se jette dans ce fleuve. Ce port situé près de celui de Lesquemin est fort petit, & capable au plus de contenir vingt navires. Il est dans un certain recoin près de la bouche du Saguenay, & fermé au dehors par une petite isle ou rocher, qui est presque tout sapé par les ondes du fleuve de Saint-Laurent, qui n'a pas moins de quatre lieues de largeur dans cet endroit. Au dedans de ce port, on est environné de hautes montagnes, couvertes d'un peu de terre en quelques endroits, & en d'autres de rochers & de hauts sapins. Assez près de Tadoussac est un marais entouré de collines revêtues d'arbres. Le fleuve au-delà du port est assez profond & agité d'une surprenante variété de marées, parce qu'il est très rapide. Du côté du sud le port est ouvert; mais ce vent est le moins à craindre. Tout le danger vient des vents qui descendent le long du fleuve. A l'une & à l'autre de ses pointes on découvre un banc quand la mer est basse. Au-dedans on a dix brasses d'eau, & vingt en quelques endroits. Le marais dont nous avons parlé s'y décharge par un petit canal, aussi-bien que dans le fleuve par une autre ouverture. Ces deux canaux séparent une certaine isle de la terre ferme, & dans laquelle les Sauvages ont accoutumé de dresser leurs loges, lorsqu'ils viennent traiter de leurs marchandises avec les François. Ce trafic consiste en peaux pour la plus grande partie. Tadoussac fut pris par les Anglois en 1629, & repris par les François en 1633. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. *l.* 2, *c.* 8.

TADOUSSAC, lieu célébre dans les relations du Canada: c'est un port sur le fleuve Saint-Laurent, à trente lieues au dessous de Quebec, & fort près de l'embouchure du Saguenay; on le laisse à droite en entrant dans cette riviere. Plusieurs cartes ont marqué une ville à Tadoussac, & il n'y a jamais eu qu'une maison pour les François, qui venoient y trafiquer avec les Sauvages, lesquels s'y rendoient de toutes les parties du nord, pour y vendre leurs pelleteries. Langlet de Frenoy s'est trompé, quand il donne une jurisdiction à la ville de Tadoussac. Ce n'est donc, & ce n'a jamais été qu'un bon port, où l'on prétend que vingt à vingt-cinq vaisseaux de guerre pourroient être à l'abri de tous les vents. L'ancrage y est sûr, & l'entrée facile. Sa figure est presque ronde. Des rochers escarpés d'une hauteur prodigieuse l'environnent de toutes parts, & il en sort un petit ruisseau qui peut fournir de l'eau à tous les navires, mais le pays ne peut rien produire. On prétend qu'on y trouve beaucoup de marbre, mais la plus grande richesse seroit une pêche sédentaire de baleines. On trouve beaucoup de ces poissons dans le fleuve Saint-Lau-

rent, & elles le remontent jusqu'à Tadoussac. Les Basques l'ont fait long-tems avec succès. * *Journal du pere Charlevoix*.

TADUAN ou TADOUAN, bourg ou village de Perse, sur la route d'Alep à Tauris, à une portée de canon du lac de Van, dans l'endroit où la nature a fait un bon havre à l'abri de tout vent, étant fermé de toutes parts par de hautes roches. Son entrée, quoique très-étroite, est très-aisée. Il peut contenir vingt ou trente grosses barques; & quand les marchands voyent que le tems est beau & le vent favorable, ils font embarquer dans ce lieu-là leurs marchandises pour Van. On s'y peut rendre en vingt-quatre heures, & la navigation n'est pas dangereuse; au lieu que par terre de Tadouan à Van, il y a près de huit journées de cheval. * *Tavernier*, Voyage de Perse, *l.* 3, *c.* 3.

TADUENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire: *Cyprianus episcopus sanctæ ecclesiæ Taduensis*, souscrivit à la lettre synodique des peres de la province proconsulaire, dans le concile de Latran, sous le pape Martin.

TADURWAN, village de Perse, dans le Farsistan, près de la route de Schiras à Lars. Ce village ressemble à un bois, à cause des arbres & des jardins murés qui l'environnent. Il est situé sur le bord d'une riviere, & ceint des murailles des jardins. On traverse la riviere au bout de ce village, qui est sur le penchant d'une montagne du côté du nord. Les mémoires de M. Cuneus, ambassadeur à Ispahan, en 1652, portent qu'il se trouvoit des antiquités curieuses aux environs de ce village, des souterreins qui conduisoient jusqu'à Schiras, qui en est à vingt-cinq lieues, un puits d'une profondeur extraordinaire, & une fente monstrueuse dans la montagne. Cela engagea le Brun, *Voyage*, *t.* 5, *p.* 143 *& suiv.* à visiter exactement cet endroit. Il avança à une grotte qu'il trouva dans le rocher, avec une ouverture par en-haut. Il fit passer son guide par cette grotte, dont il voyoit le fond par deux ou trois ouvertures les unes proches des autres, & il observa aisément qu'elle n'avoit pas plus de trente pas, & qu'elle conduisoit au chemin qui est le long de la riviere, où ayant rejoint son guide, il conclut que l'auteur des mémoires avoit cru ce prétendu chemin souterrein sur la parole de quelqu'un, & sans examiner la vérité du fait. Il en est de même du puits qui est sur la montagne. Je pris la peine d'y monter, dit le Brun, & je trouvai qu'il y avoit eu autrefois une forteresse dans cet endroit: on en voit encore les ruines & les débris des murailles, & sur le sommet il y a un petit bâtiment quarré, couvert d'un dôme. Quant à la fente monstrueuse, ce n'est qu'une séparation extraordinaire de la montagne du côté de l'est, où elle est assez élevée & fort escarpée. La riviere passe à côté. Les bâtimens que les Païens & les Guèbres ont élevés contre cette montagne, sont incompréhensibles, & on n'en a sans doute jamais élevé de cette nature. Ils sont placés à l'endroit le plus escarpé du rocher de part & d'autre. On voit la riviere entre les montagnes, & à l'endroit le plus élevé un petit canal rempli de joncs. On prétend que ces gens-là avoient tendu des chaînes de fer d'un côté de la montagne à l'autre, pour avoir communication ensemble en tems de guerre, & l'on dit qu'il y a de l'autre côté de la montagne une séparation semblable à celle dont il vient d'être parlé. Les habitans du village de Tadurwan ne disent rien de certain, touchant ces antiquités: ils nomment seulement ce lieu GOENAGABRON, c'est à dire, la demeure des païens. Une tradition du pays veut que le lieu en question ait été fondé par des géans, qui vivoient il y a treize cents ans, sous le gouvernement du fabuleux Rustan. Ce lieu est environ à une demi-lieue du village de Tadurwan, & le souterrein dont il a été parlé, est à une bonne lieue. On voit un peu endeçà à l'est, une chute d'eau qui se répand du côté du couchant, dans les terres à côté du village. Il y a beaucoup de fruits dans ces quartiers, & sur-tout des melons admirables.

TADUSIUM, TADUTIUM ou TADUDITUM, lieu d'Afrique, dans la Numidie. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Lambese* à *Sitifis*, à dix-huit milles de *Lambese*, & à trente deux milles de *Nova Sparsa*. Dans une autre route, le même itinéraire met ce lieu entre *Tamugades* & *Duana Veteranorum*, à vingt-huit milles de la premiere de ces places, & à seize milles de la seconde.

TADZANS ou TADSANS, peuple d'entre les Goths, vaincu par les Wandales, selon Jornandès, *de reb. Getic. cap* 23.

TAENARIA, TAENARIUM, TAENARUM & TAENARUS, promontoire au midi du Péloponnése, entre le golfe de Messénie & celui de Laconie, avec une ville de même nom. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, appelle le promontoire *Taenaria*, & la ville *Taenarium*. Le promontoire *Taenarum*, dit Pausanias, *Lacon.* c. 25, avance considérablement dans la mer, & au bout de quarante stades on trouve la ville de *Caenopolis*, dont l'ancien nom étoit *Taenarum*. Procope, *bell. Vandal. l.* 1, *c.* 13, dit aussi que l'ancien nom de *Taenarum* avoit été changé en *Caenopolis*, nom que cette ville portoit. C'est donc une faute à Ptolomée d'avoir fait deux villes de *Taenarium* & de *Caene*. Il y avoit outre cela un célèbre temple de Neptune, sur le promontoire *Taenarum*: *fanum Neptuni est Tenari*, dit Cornelius Népos, *quod violare nefas dicunt Græci*. Strabon ajoute que ce temple étoit dans un bois sacré; & Pausanias nous apprend que ce temple étoit en forme de caverne, & qu'au-devant, on voyoit la statue de Neptune. Ces deux derniers auteurs rapportent la fable qui vouloit que ce fût par-là qu'Hercule étoit descendu aux enfers. Le promontoire est nommé aujourd'hui le CAP DE MATAPAN, & la ville *Taenarum*, pourroit bien être le port des Cailles.

TAENARUM FLUMEN, fleuve de Thrace, près de la ville *Aenus*, selon Chalcondyle, cité par Ortélius. Leunclavius dit que le nom vulgaire est *Tunza*, & que ce fleuve se jettoit dans l'Hébrus, aux environs d'Hadrianopolis. De l'Isle, dans sa carte de la Gréce, appelle ce fleuve TUNCIA.

TAENARUS. Voyez TAENARIA.

TAENIA, village de l'Asie mineure, dans la Mysie, au voisinage de la ville de Lampsaque, selon Simeon le Métaphraste, *in vita S. Abramii*, cité par Ortélius.

TAENIOLONGA, ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, sur l'Océan Ibérique, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, qui la marque entre *Achath* & *Sestiaria Extrema*. L'itinéraire d'Antonin, qui écrit *Tenialonga*, sans diphthongue, la met à vingt-quatre milles de *Cobucla*. Le nom moderne, selon Castald, est *Megeyma* ou *Mesema*.

TAENSAS, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Ils sont environ soixante lieues au-dessous des *Akans*, c'est-à-dire, environ soixante lieues au-dessous du 34[d] de latitude. Leur village est à une demi-lieue du lac. Les cabanes y sont disposées à divers rangs, & en droite ligne, autour d'une grande place, toutes faites de bousillages, & recouvertes de nattes de cannes. On y remarque d'abord deux cabanes plus belles que les autres: c'est la demeure du chef & le temple: chacune a environ quarante pieds en quarré, les murailles en sont hautes de dix, & épaisses de deux; le comble, en forme de dôme, est couvert d'une natte de diverses couleurs, & il y a un vestibule par où l'on entre dans une grande salle quarrée, pavée & tapissée de tous côtés d'une très-belle natte. C'est dans cette salle que le chef donne ses audiences, sur un beau lit entouré de rideaux d'une fine étoffe, faite & tissue de l'écorce de meuriers, & où il est comme sur un trône, au milieu de quatre fort belles femmes, environné d'un grand nombre de vieillards armés de leurs arcs & de leurs fleches, tous couverts de capes blanches & fort déliées. Celle du chef est ornée de certaines houpes d'une toison différemment colorée; celles des autres toutes unies. Le chef est couronné d'une thiare d'un tissu de jonc, très-industrieusement travaillé & relevé par un bouquet de plumes différentes. La structure du dehors du temple est semblable à celle de la maison du chef. Il est enfermé d'une grande muraille; l'espace qui est entre deux, forme une espéce de parvis où le peuple se promene. On voit au-dessus de cette muraille un grand nombre de piques, sur la pointe desquelles on met les têtes des ennemis ou des criminels: au-dessous du frontispice paroît un gros billot fort élevé, entouré de quantité de cheveux, & chargé d'un tas de chevelures en forme de trophées. Le dedans du temple n'est qu'une nef peinte ou bigarrée en haut par tous les côtés de plusieurs figures différentes. On voit au milieu de ce temple un grand foyer qui tient lieu d'autel, où brulent toujours trois grosses buches, que deux prêtres, re-

vêtus de capes blanches fort grandes, prennent soin d'attiser. C'est autour de cet autel que tout le monde fait ses prieres, avec des hurlemens extraordinaires. Ces prieres se font au lever du soleil, à midi & à son coucher. Il y a un cabinet ménagé dans la muraille, le dedans en est très-beau; au haut de la voute sont suspendus les corps de deux aigles éployées & tournées vers le soleil. C'est le tabernacle de leur dieu, où il n'est permis qu'au grand prêtre d'entrer. C'est aussi le lieu destiné pour la garde de leurs thrésors & de leurs richesses, comme perles fines, piéces d'argent, pierreries & marchandises Européennes, qu'ils trafiquent avec leurs voisins. Ils ne se gouvernent que par la volonté de leur chef: ils reconnoissent ses enfans pour ses légitimes successeurs. Lorsqu'il meurt on lui sacrifie sa premiere femme, son premier maître d'hôtel & vingt hommes de sa nation, pour l'accompagner dans l'autre monde. Durant sa vie, personne ne boit dans sa tasse, ne mange dans son plat, ni n'oseroit passer devant lui. Quand il marche, on prend soin de nettoyer le chemin par où il passe, & de le joncher d'herbes & de fleurs odoriférentes; ceux à qui il parle ne lui répondent qu'après avoir fait de grands hurlemens, qui sont chez eux des marques d'admiration & de respect. Ils adorent le soleil. Ils entretiennent dans les temples un feu perpétuel, comme le symbole du soleil; à tous les déclins de la lune, ils portent par forme de sacrifice à la porte du temple, un grand plat de leurs mets les plus délicats, dont leurs prêtres font une offrande à leur dieu, après quoi ils l'emportent chez eux. A l'égard de leurs coutumes, tous les printems ils vont en troupe dans quelque lieu écarté défricher un grand espace de terre qu'ils labourent tous au bruit du tambour; ensuite ils prennent soin d'applanir la terre, d'en faire un grand champ qu'ils appellent le Désert ou le champ de l'Esprit, En effet, c'est là qu'ils vont entretenir leurs reveries & attendre les inspirations de leurs prétendues divinités. Cependant, comme tous les ans cet exercice se renouvelle, il arrive qu'ils défrichent insensiblement toutes leurs terres. En automne ils cueillent leur bled d'inde, ils le gardent dans de grands paniers jusqu'à la premiere lune du mois de juin de l'année suivante. En ce tems-là les familles s'assemblent, & chacun invite ses amis ou ses voisins à venir manger de bons gateaux, à quoi ils joignent de la viande, & ainsi ils passent la journée en festins.

Cette nation, qui du tems de M. de la Salle, étoit très-nombreuse, a entierement disparu. Le pays qu'elle habitoit est le plus bel endroit & le meilleur terroir de toute la Louysiane.

TAENUR, ville de l'Inde, en deçà du Gange. Ptolomée, *l. 7, c. 1*, la donne aux *Pandioni*, & la place dans les terres près de *Perincari*.

TAEPA, ville de la Perside. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l. 6, c. 4*, qui la place entre *Parodana* & *Tragonice*.

TAESE, ville de l'Arabie heureuse, à trois journées de *Sana*. Davity, *Asie*, *p. 234*, dit qu'elle est bâtie sur une montagne, & habitée de riches marchands.

TAFA. Voyez TAUA.

TAFALISGA, ville d'Afrique, au royaume de Galam, sur le bord méridional du Sénégal, à l'est de Tuabo, proche l'embouchure de la riviere de Falemé. Cette ville est fort bien peuplée, & célébre par son commerce. On y voit une mosquée, & proche la ville, on trouve une montagne de marbre rouge mêlé de veines blanches. * *Voyage de Brue, sur le Sénégal.*

TAFALLA, ville d'Espagne, dans la Navarre, près de la petite riviere de Cidaço, à cinq lieues de Pampelune. Tafalla est une fort jolie ville, fermée de murailles & défendue par un château. ([a]) La princesse Eleonore, fille & héritiere du roi Jean II, y tint une assemblée des états, après la mort de son pere. Le roi François Phœbus y fut reconnu en 1481. Dans le quinziéme siécle, Charles III, roi de Navarre, ([b]) y bâtit un palais, où il faisoit ordinairement sa résidence, & le roi Philippe IV l'honora du titre de cité en 1630. Les Espagnols appellent cette ville *la fleur de la Navarre*, parce qu'elle est le siége d'une université où la jeunesse du royaume va faire ses études. Tafalla est dans un bon terroir fertile en vin, comme tout le quartier du pays qui est au bord du Cidaço, & le vin que l'on y recueille est excellent. ([a]) *Silva Pobl. de Espana*, p. 199. ([b]) *Délices d'Espagne*, p. 675.

TAFANIA, lieu d'Italie, dans le Florentin, aux confins du Siénois, à une petite lieue de *Poggio-Bonzi*, vers l'occident. Ce lieu est bâti sur les ruines de la ville *Sensfons*. * *Baudrand*, Dict. éd. 1682.

TAFF. Voyez TAVE.

1. TAFILET, royaume d'Afrique, dans la Barbarie, & compris aujourd'hui dans ce qu'on appelle les états du roi de Maroc. Il est borné au nord par les royaumes de Fez & de Tremecen, à l'orient par le pays des Berébéres, au midi par le Sara ou désert de Barbarie, & à l'occident par les royaumes de Fez, de Maroc & de Sus. Mouley Cherif, roi de Tafilet, prétendoit descendre de Mahomet, par sa fille Fatime. En mourant, il laissa, pour son successeur, Muley Hamet, l'ainé de quatre-vingt-quatre enfans mâles, outre cent vingt-quatre filles qu'il avoit eues. Muley Hamet ne jouit pas long tems du royaume. Muley Archy, un de ses freres, trouva le moyen de lever une armée, l'attaqua, le battit. Hamet en mourut de douleur & laissa le trône à Archy, qui fut tué peu après en caracolant sur un cheval fougueux, l'an 1672. * *S. Olon*, Etat de l'empire de Maroc, *p. 2 & suiv.*

L'ordre & la paix qu'il avoit commencé à établir dans ses états, furent bientôt troublés. Ceux de sa famille auxquels il avoit confié le gouvernement de ses royaumes, voulurent se rendre maîtres du pays où chacun d'entr'eux commandoit, mais Moulla Ismaël, le plus entreprenant & le plus estimé, se fit d'abord reconnoître roi de Tafilet; il s'empara des trésors de son frere, se mit en campagne avec le plus de monde qu'il put ramasser, & après en avoir gagné quelques-uns par promesses ou par présens, il vainquit les autres par les armes, & se rendit maître de tout. Celui d'entre ses concurrens qu'il lui fit plus de peine, fut Mouley Hameth, son neveu, qui s'étant fait reconnoître roi de Maroc & de Suz, résista pendant deux ou trois ans; mais à la fin il fut obligé de se soumettre comme les autres. Les mêmes révolutions sont arrivées depuis ou à la mort de chaque roi, ou dans le tems qu'ils se croyoient tranquilles possesseurs de l'Empire, appellé aujourd'hui l'empire de Maroc, parce que le souverain a transporté sa résidence dans la capitale du royaume de ce nom; mais comme les peuples du royaume de Tafilet tiendroient à deshonneur d'être gouvernés par d'autres que par des descendans de leur prophéte, le roi y établit toujours un de ses fils pour gouverneur.

Généralement parlant le terrein est fort sablonneux dans le royaume de Tafilet, & par conséquent fort stérile, à quoi contribuent encore les chaleurs excessives qui y regnent toute l'année. Il ne produit du bled & de l'orge que le long des rivieres; ainsi les chérifs seuls & les alcaides qui sont les nobles du pays, se trouvent en pouvoir d'en acheter, parce qu'il est trop cher pour le peuple qui est très-pauvre, & qui ne vit que de dattes & de chair de chameau. La disette d'eau est fort grande aux lieux éloignés des rivieres; en sorte qu'on n'en a point d'autre que celle de pluie, qui tombe quelquefois avec assez d'abondance en hiver, & qu'on prend soin de recueillir & de conserver dans des citernes.

Les peuples de cet état sont composés de cherifs, d'Ararabes & de Barbares. Ces derniers sont les anciens habitans du pays. Ce sont des gens secs & basanés qui demeurent dans des villages, entre des montagnes, & qui nourrissent quelques bestiaux qu'ils échangent pour des dattes avec les Arabes. Ceux-ci ont été amenés dans le pays avec les cherifs & avec Mouley Meherez leur prince, par Mouley Almansor. Les cherifs qui se prétendent descendus de Mahomet, demeurent dans des espéces de châteaux ou dans les villes. Les Arabes tiennent la campagne & sont divisés par tribus. Le chef ou ancien de la race est le commandant, & s'appelle checq ou capitaine. Ils passent toute leur vie sous des tentes faites avec de la laine & du poil de chevre, & occupent des plaines par adouards. Un adouard est un assemblage de quarante ou cinquante tentes élevées en rond; & une tribu, suivant qu'elle est devenue nombreuse, aura quelquefois cinquante adouards. Les cherifs & les Arabes prétendent être les seuls qui suivent la véritable religion de Mahomet. Ils disent qu'elle a commencé par Jesus-Christ, qui, disent-ils encore, leur ordonna l'habit qu'ils portent. Ils n'ont ni or, ni argent, ni soie, & ne sont vêtus que d'une étoffe de laine qui leur entoure deux ou trois fois le corps, & qui leur laisse les jambes & les bras nuds. Ils appellent cet habillement une *boque*, & l'étoffe en doit toujours être

blanche. Ils observent aussi religieusement leur loi, pour le manger, pour les habits: ils ne mangent de viandes que des bêtes tuées par ceux de leur secte. Celui qui la tue en présente la gorge du côté de la Mecque, & après avoir dit: *Mon Dieu, voilà une victime que je vais vous immoler; je vous supplie que ce soit pour votre plus grande gloire que nous la mangions*, il lui coupe la gorge. Quand ils veulent faire leur *sala* ou priere, ce qu'ils font cinq fois le jour, ils se lavent les pieds & les jambes jusqu'au genou, & les mains & les bras jusqu'au coude, puis s'étant assis à terre la face tournée vers le soleil levant, ils invoquent leur cidy Mahomet, & ensuite cidy Bellabec, qu'ils disent être saint Augustin & plusieurs autres. Ils mettent aussi parmi leurs saints, cidy Naysla; c'est le nom qu'ils donnent au sauveur du monde. Ils le croyent né d'une Vierge & conçu par le souffle de Dieu; mais ils ne disent pas que ce souffle soit le saint Esprit, & ne reconnoissent point trois personnes en Dieu.

Il y a dans le royaume de Tafilet quantité d'autruches qui sont grandes comme des génisses de six mois & fort grasses, on les prend à la course, & la chair en est fort bonne. Il y a aussi des dromadaires qu'on appelle meheri, & qui sont presque en tout semblables aux chameaux, si ce n'est qu'ils ont le corps plus délié aussi-bien que les jambes, avec deux bosses sur le dos, mais l'une plus grosse que l'autre. Ils courent avec une vitesse qui n'est pas croyable. On a vu un homme qui, étant parti de Maroc au lever du soleil, avoit été porter quelques dépêches à Tafilet, & le lendemain à cinq heures du soir il étoit de retour à Fez, ayant fait plus de deux cents lieues en moins de deux jours, sans avoir de dromadaires. Le même homme ne faisant que d'arriver offroit encore d'aller porter quelques dépêches à Tanger, & d'en rapporter des réponses le lendemain, quoique Tanger soit éloigné de Fez de soixante lieues. Les habitans de Tafilet sont fort inventifs, & font grand trafic d'indigo & de cuir qu'ils appellent *cherquis*, & qu'ils font de la peau d'un animal nommé *lant*. Ils font aussi des toiles rayées de soie à la moresque, & la plûpart des dattes que l'on transporte en Europe viennent de ce pays-là.

On ne compte que trois provinces dans le royaume de Tafilet, & elles sont toutes trois dans la partie méridionale du royaume. Leurs noms sont:

Dras, Sara, Touet ou Tuath.

Le reste du royaume est partagé en divers cantons habités par les naturels du pays, ou par les Arabes; savoir:

Les Husseins, }	Arabes.	
Les Carragi, }		
Les Menebbé. }		
Les Aitgaris,	Bérebéres.	
Margara,	Tsabit ou Tecevin,	Tabelbet,
Reteb,	Fighig,	Les Mougouna,
Les Sagaro,	Itara,	Les Sedrat,
Les Ruques,	Gesula,	Les Hadet,
Les Tonguedout,	Les Leguerisy,	Les Secoura.
Benigumi,	Les Toudega,	
	Les Ferquela,	
Les Darvis, }	Berébéres.	
Amir. }		

Les principales villes sont:

Tafilet,	Timesquit,	Taragale,
Sugulmesse,	Tinzulin,	Benisabith.

2. TAFILET, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tafilet, dont elle est la capitale. Elle est bâtie sur la riviere de même nom, dans une plaine avec un château. Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 28, dit qu'elle a été fondée par les anciens Africains. Elle est peuplée de plus de deux mille Bérebéres qu'on nomme *filelis*, gens riches & fort adroits, qui ont les meilleures dattes de la Barbarie, quantité de chameaux & de toutes sortes de bétail. C'est à Tafilet que se font les belles rondaches de cuir de buffle, ou d'autre animal semblable. Ces cuirs viennent des déserts de la Barbarie. On fait aussi à Tafilet de belles toiles de soie rayées à la moresque, & de riches casaques qu'on nomme *Filelis*, avec des tapis & des couvertures très-fines; & il y a grand commerce d'indigo & de maroquins. C'est le rendez-vous de plusieurs marchands d'Europe & de Barbarie. Tafilet étoit autrefois incommodée des courses des Arabes du désert; & un de leurs cheques la gouvernoit alors; mais depuis qu'elle est passée au pouvoir des cherifs, ils ont trouvé moyen de se faire respecter.

3. TAFILET, riviere d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de même nom. Elle a sa source dans le mont Atlas, au pays des Sagaro. Son cours est du nord occidental au midi oriental. Elle traverse tout le royaume de Tafilet, mouille la ville de ce nom, & va se perdre dans les sables du Sara ou désert de Barbarie. Elle reçoit entre autres deux rivieres à la droite; savoir:

Secoura & Hadet.

TAFLIS. Voyez Teflis.

TAFOE ou Tafou, province d'Afrique, dans la haute Guinée, ou Guinée proprement dite, au royaume d'Akim ou du grand Akanis. Elle s'étend au nord jusqu'au royaume de Gago: la riviere Volte, qui la traverse d'occident en orient, la borne aussi en plus grande partie au levant. Elle a la province Quahou au midi, & au couchant les terres de la ville appellée le grand Akanis. Vers le midi de cette province est la montagne de Tafou, où il y a des mines d'or.

TAFUNG, montagne de la Chine, dans la province de Suchuen, territoire de Chingtu, premiere métropole de la province, près de la ville de Xefang. Cette montagne est d'une hauteur extraordinaire, & il tombe de son sommet une riviere qui fait beaucoup de bruit en se précipitant. * *Atlas Sinensis.*

TAFURES, petite isle d'Asie dans l'archipel des Moluques, a environ trois lieues de tour; elle est fertile; elle a des palmiers, du coco & d'autres fruits; elle a un étang assez grand; elle est dépeuplée depuis 1631, que les Espagnols en maltraiterent les habitans; elle est à quatre-vingts lieues de Ternate.

TAGABAZA, ville de l'Inde, en deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux *Brolmga*, & la place au voisinage de Bradaotis. Au lieu de *Tagazaba* le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Stagabaza*.

TAGABÆORUM ou Betagabeorum. Voyez Betagabeorum.

TAGÆ, ville de la Parthie, aux confins de l'Hyrcanie, selon Polybe, *lib.* 10, *n°.* 26. Solin la met vers le fleuve Oxus; & Ortelius dit que quelque moderne la nomme Turpon.

TAGAL, pays d'Asie, dans l'isle de Java, près de la côte septentrionale, vers le milieu de l'isle, entre Japara au levant, & Tsieribon au couchant. On y voit de vastes campagnes de riz, & les Hollandois y ont un fort qui en porte le nom. * *De l'Isle. Robert*, Archipel des Indes.

TAGAMUTENSIS, siége épiscopal d'Afrique dans la Byzacène. La notice des évêchés d'Afrique nomme son évêque Restitutus, & dans la conférence de Carthage, *n°.* 126, Milichus est qualifié *episcopus plebis Tagamutensis*. C'est apparemment la ville de *Tagama* de Ptolomée.

TAGAMA, ville d'Afrique, dans la Libye intérieure. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, la marque sur le bord du Niger, entre Vellegia & Panagra.

TAGAOST, ville d'Afrique au royaume de Maroc. Elle est la plus grande ville de la province de Sus, & on dit qu'elle a été bâtie par les naturels du pays. Elle est enfermée de vieux murs, & située dans une plaine, à vingt lieues de la mer du côté du couchant, & à dix-huit du mont Atlas, vers le midi. Elle a plus de huit mille maisons, dont il y en a plus de trois cents de Juifs marchands & artisans, qui demeurent pourtant dans un quartier séparé. La riviere de Sus passe à trois lieues de cette ville. Le pays de ses environs est fertile en bled & troupeaux. Elle se gouvernoit autrefois elle-même, mais le peuple y étant fort orgueilleux, ne pouvoit pas vivre en repos, & il y régnoit une discorde perpétuelle. Ils se partagerent à la fin en trois factions, dont chacune appelloit les Arabes à son secours; ce qui causa une telle méfiance parmi les habitans, qu'ils étoient obligés à être jour & nuit sur leurs gardes; mais enfin les cherifs s'en emparerent. Il y a deux marchés dans la ville toutes les se-

maines, où se rendent les Arabes & les Bérebéres de la contrée, comme à Tedsi, & il y vient des marchands du quartiers des Négres, pour acheter de gros draps du pays qui sont fort étroits. Les habitans sont basanés, parce qu'ils s'allient souvent avec leurs voisins les Négres. Ils se traitent comme ceux du Tarudant. Les femmes y sont fort agréables quoiqu'un peu brunes. Les campagnes du côté de la Numidie étoient autrefois habitées d'Arabes, qui étoient fort puissans, & qui tenoient le parti des cherifs; Mahomet, roi de Maroc, les transporta avec leurs troupeaux & leurs familles dans la province de Trémécen, soit pour les récompenser de leurs services, soit pour ne les avoir point si proches de lui. Il leur donna un fort bon pays à habiter; mais lorsque Buhaçon défit le fils du cherif, ils furent tous taillés en piéces par ceux de Fez, sans qu'il soit resté un seul homme d'une nation si belliqueuse.* *Marmol*, Royau. Marocco. l. 3, c. 28, pag. 41.

1. TAGARA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Elle étoit dans les terres au couchant du fleuve Bynda, entre *Sarisabis* & *Batana*.

2. TAGARA. Voyez TAGARAÏENSIS.

TAGARAIENSIS, TAGARITANUS ou TAGATENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice des évêchés d'Afrique. Dans la conférence de Carthage, n°. 201, Félix est qualifié *episcopus Tagaraiensis*. Il ne faut pas confondre ce siége avec celui de Tagarata, ville de la province proconsulaire. Peut-être que l'évêque, qui, dans la lettre synodique des peres de la Byzacène, dans le concile de Latran, se qualifie *episcopus Tagazensis*, étoit-il évêque du siége dont nous parlons.

TAGARATENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, selon la notice des évêchés d'Afrique, où son évêque est nommé Honoratus *Tagaratensis*. Dans la conférence de Carthage, n° 128, l'évêque de ce siége est appellé *Lucius episcopus civitatis Tagaratensis*.

TAGARBALENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice des évêchés d'Afrique nomme son évêque Fortunatianus. Peut-être est-ce la ville *Agarlaba* de l'itinéraire d'Antonin.

TAGASENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Parmi les évêques qui souscrivirent à la lettre adressée à l'empereur Constantin, on trouve *Secundus*, évêque de ce lieu. * *Harduin*. Collect. conc. t. 3, p 739.

TAGASTE, ville d'Afrique, dans la Numidie, entre Hippone & Sicca-Veneria. C'étoit un siége épiscopal qui a subsisté même long-tems après les ruines de Carthage & d'Hippone. Cette ville a été encore célébre par la naissance de saint Augustin & de saint Alype son ami, dont le pere en étoit le premier magistrat. Saint Alype en fut fait évêque vers le commencement de l'an 394, avant que saint Augustin, qui étoit plus âgé que lui d'ailleurs, fut évêque d'Hippone. Saint Augustin y naquit de sainte Monique, qui étoit aussi du même lieu, le 13 de novembre 354; mais elle n'y mourut pas, & son corps n'y fut pas reporté. Voyez TAGASTENSIS. * *Baillet*, Topogr. des Saints, pag. 476.

TAGASTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, où son évêque est appellé *Januarius*. La conférence de Carthage, n°. 135, fait aussi mention de ce siége dont l'évêque est nommé Alypius. Le nom de la ville est TAGASTE. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Hippone à Carthage, entre Hippone & Naraggara, à cinquante-trois milles de la premiere de ces villes, & à vingt-cinq de la seconde. Pline a aussi connu cette ville qu'il nomme *Tagestense oppidum*.

TAGAT, montagne d'Afrique, au royaume de Fez. Cette montagne est fort longue & étroite. Elle est située à deux lieues de Fez, du côté du couchant, & s'étend vers le levant jusqu'à la riviere de Bunacer l'espace de deux petites lieues. Toute la face de la montagne qui regarde la ville de Fez, est couverte de vignes; mais de l'autre côté, aussi bien que sur le sommet, ce sont des terres labourables. La plus grande partie de ces vignes sont aux habitans de Fez: les raisins & les autres fruits qui y naissent n'ont pas de gout parce qu'ils sont prématurés. Les habitans demeurent dans des hameaux, & sont tous gens de travail, & toujours dans la campagne, de sorte qu'il n'y a ni bourg, ni château. Tous les hivers il y a de pauvres habitans de Fez qui viennent dans ces montagnes chercher des trésors qu'ils prétendent que les Romains y ont laissés à leur départ. Ils disent qu'ils ont des mémoires qui contiennent les endroits où ils sont, sans qu'on les puisse guérir de cette opinion qu'ils ont sucée de pere en fils. Ils disent que ces trésors sont enchantés, & qu'on ne les trouvera point que l'enchantement ne soit fini; cependant il y a plusieurs siécles qu'ils perdent leur tems & leur bien à cette vaine recherche, tant cette chimere est enracinée dans l'esprit de ces brutaux, qui font grand état des livres qui en traitent. * *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, c. 36, pag. 103.

TAGAUDA. Voyez TIGAUDA.

TAGAZA, ville dans l'Afrique, au royaume de Fez. Elle est fort petite, n'étant composée que d'environ six cents habitans. On la trouve sur le bord de la riviere *Tagaze*, à une demi-lieue de la mer Méditerranée. Cette ville fut bâtie par les anciens Africains. Le pays d'alentour est montueux & plein de rochers, ce qui oblige les habitans à faire venir par mer tout ce qui leur faut. La pêche, quelques petites vignes & jardins qu'ils ont sur le bord de la riviere, font tout leur commerce. Leur manger ordinaire est du pain d'orge & des sardines, avec quelques herbes potageres, parce qu'ils n'ont point de viande. Leurs coutumes & façons de vivre sont brutales, & ils sont ennemis mortels des chrétiens, comme tout le reste de la province. Ptolomée met l'embouchure de la riviere *Tagaze*, à 8^{d} 30' de longitude, & à 35^{d} de latitude, sous le nom de *Talud*.

1. TAGE, fleuve d'Espagne, en latin *Tagus*, & fameux autrefois par l'or qu'il rouloit avec son sable. *Ostium Tagi amnis*, dit Pomponius Méla, *l.* 3, *c.* 1, *aurum gemmasque gignentis*; Pline, *l.* 4, *c.* 22, dit *Tagus auriferis arenis celebratur*; & dans un autre endroit, *l.* 33, *cap.* 4, il donne le Tage pour preuve qu'on trouve de l'or dans certains fleuves. Ovide, *Metamorph. l.* 2, *v.* 251, parle aussi de l'or du Tage:

Quodque suo Tagus amne vehit, fluit ignibus aurum.

Et Silius Italicus, *l.* 4, *v.* 234, compare le Tage avec le Pactole,

Heic certant, Pactole, tibi Duriusque Tagusque.

Quelques-uns disent qu'aujourd'hui il ne se trouve plus d'or dans le Tage; d'autres prétendent qu'on y en voit encore; mais qu'on le néglige, & qu'il est même défendu de le chercher, de crainte que les sables qu'on remuëroit ne vinssent à porter du préjudice aux terres labourées qui sont basses. Ce qu'il y a de certain, c'est que la couronne & le sceptre des rois de Portugal sont faits de l'or qui a été trouvé dans le Tage. Ce fleuve a sa source dans la partie orientale de la nouvelle Castille, aux confins du royaume d'Aragon. Il traverse toute la Castille de l'orient à l'occident, & il baigne Tolède: de-là il passe à Almataz & à Alcantara dans l'Estramadoure d'Espagne, d'où, entrant dans l'Estramadoure de Portugal, il lave Santaren, & va former un petit golfe d'une lieue de largeur, qui sert de port à Lisbonne; & deux lieues au dessous il se décharge dans l'Océan Atlantique. La marée monte à Lisbonne ordinairement douze pieds à pic, & plus de dix lieues en avant vers sa source. Le Tage est abondant en poisson: la marée y en jette une grande quantité de fort gros & de fort délicats. Les plus estimés sont les aloses; & c'est peut-être pour cette raison que les Phéniciens, qui occuperent autrefois la Lusitanie, donnerent à ce fleuve le nom de *Tag* ou *Dag*, qui en leur langue signifie poisson, au lieu que les naturels ou anciens habitans du pays l'appelloient *Perca* ou *Perkes*. * *Resendius*, Antiq. l. 2. *Délices de Portugal*, p. 832.

2. TAGE, ville de l'Arabie heureuse, sur la route de Moka à la cour du roi d'Yemen, entre Manzeri & Manzuel, à dix-huit lieues de la premiere de ces villes. La ville de Tage est fort renommée dans le pays. Elle est grande & fermée de belles murailles, qu'on dit être un ouvrage des Turcs. Il y a sur une montagne qui commande la ville un bon château, qui paroît de six lieues de loin, & qui est garni de trente gros canons de fonte. C'est là qu'on met ordinairement les prisonniers d'état. On a pratiqué plusieurs jardins sur le penchant de cette montagne. Ils font un bel effet à la vue & fournissent à la ville de grandes commodités. Il y a neuf ou dix belles mosquées

quées à Tage. * *La Roque*, Voyage de l'Arabie heureuse, p. 194.

TAGESTENSE-OPPIDUM. Voyez TAGASTENSIS.

TAGINA, village d'Italie, au pied de l'Apennin, aux environs de l'Umbrie & de la Toscane, selon Procope, cité par Ortélius.

TAGGAL ou TEGGAL, ville des Indes, dans l'isle de la grande *Java*, sur la côte septentrionale, entre *Sjeribon* & *Samarang*. A quelque distance au midi de cette ville, on voit le volcan de *Teggal*, appellé par les Hollandois *Berg-Teggal*, c'est-à-dire, la montagne de *Teggal*.

TAGGIA, bourg d'Italie, dans l'état de Génes, à trois milles ou environ de la côte, sur le bord d'une riviere qui a son embouchure près de *Riva*. Les bons vins muscats qu'on cueille aux environs de ce bourg l'ont rendu fameux. * *Magin*, Carte de la seigneurie de Génes.

TAGHMOND, petite ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wexford: elle a le privilége d'envoyer deux députés au parlement. Elle est à sept milles à l'ouest de Wexford.

TAGIOUAH, nom d'une ville du pays des Soudans ou Négres: elle confine à la partie occidentale de la Nubie. Cette ville donne son nom à une grande province, dont les peuples sont appellé *Tagiouin*, gens qui ne sont attachés à aucune religion, & qui pour cet effet sont appellés par les Arabes *Magious*, *Mages*, c'est-à-dire, qui ne sont ni juif, ni chrétiens, ni musulmans. *Tagiouah* est distante de la ville de *Nouabiah*, qui donne son nom à toute la Nubie, de dix-huit journées, en tirant, comme on a déja dit, vers l'occident. * *D'Herbelot*, Biblioth. or. p. 844.

TAGIPURU. C'est ainsi qu'on appelle un des bras de la riviere des Amazones, qui se détachant du grand canal quelques lieues au-dessous de Curupa, prend vers le sud, embrasse la grande isle de Joanes ou de Marajo; delà va au nord par l'est, décrivant un demi-cercle, & va se perdre dans un concours de rivieres, dont les plus considérables sont Rio-de-dos-Bocas, & celle des Tocantins. * *Voyage en Amérique par M. de la Condamine*.

TAGLIACOZZO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure, environ à huit milles du lac de *Celano*, avec titre de duché. Elle appartient à la maison des Colonnes. On prétend qu'elle a été bâtie des ruines de l'ancienne *Carseoli-Colonia*, quoiqu'elle ne soit pas dans la même place.

TAGNES, lieu de France, dans le Périgord, élection de Sarlat.

TAGODA. Voyez TATAGODA.

TAGODAS. Voyez ISAGACAS.

TAGOLANDA, isle d'Asie, dans l'Archipel des Molucques. Elle a six lieues de circuit & deux bons ports; quoiqu'elle ait un volcan, cela n'empêche pas qu'elle ne soit fertile en palmiers de coco, en sagu & en fruits. On y recueille aussi du riz & quelque gérofle: elle a une riviere assez profonde dans sa partie méridionale, & deux petites isles sur cette côte, qui ont chacune un volcan. Elle a son roi particulier, & une langue différente de la Malaye.

TAGOMAGO ou TACOMAGO, isle de la mer Méditerranée, près du cap le plus oriental de l'isle d'*Yviça*, aussi nommé TAGOMAGO ou POINTE DE TAGOMAGO. Michelo, dans son Portulan de la mer Méditerranée, dit: A l'est de la pointe de *Tagomago*, & environ à un mille il y a une petite isle presque ronde & assez haute, appellée l'isle de *Tagomago*, où l'on peut passer à terre de cette isle à mi canal, en rangeant un peu plus l'isle de *Tagomago* que la pointe d'*Yviça*. Il y a assez de profondeur d'eau entre les deux.

Vers le nord de la pointe de *Tagomago*, à une portée de fusil, il y a un petit banc de roche presqu'à fleur d'eau où l'on voit briser la mer. On pourroit dans une nécessité passer entre ce banc & le cap de *Tagomago*: il y a douze à quinze brasses d'eau; mais le meilleur & le plus sûr est de passer par le milieu, comme il a été dit, & d'éviter cette pointe. De l'isle de *Tagomago* allant à la pointe de Saint-Hilaire, la route est le sud-ouest: environ à neuf milles & presque à moitié chemin, il y a proche de terre une petite isle, au dehors de laquelle, environ à deux cents toises, on voit un écueil hors de l'eau, & qui paroît comme un bateau. On peut passer avec une galere entre les deux isles: car il y a quatre à cinq brasses d'eau. En passant par le milieu il n'y a rien à craindre.

TAGONIUS, riviere d'Espagne, selon Plutarque, qui en parle dans la vie de Sertorius. C'est aujourd'hui l'Hénarès, selon Amb. Morales. Les traducteurs de Plutarque rendent *Tagonius* par le *Tage*. Ortélius prétend que c'est une faute.

TAGORA. Voyez TAGORENSIS & THAGURA.

TAGORENSIS. On trouve deux siéges épiscopaux de ce nom dans la conférence de Carthage, *num.* 133, où Postumianus est dit *episcopus plebis Tagorensis*, & *num.* 143 Restitutus qualifié *episcopus Tagorensis*. La notice nous apprend qu'un de ces siéges étoit dans la Numidie, & elle nomme son évêque Restitutus. L'itinéraire d'Antonin met aussi la ville *Tagora* dans la Numidie. Dans une lettre de S. Augustin, *epist.* 59, il est fait mention de *Xantippus Tagosensis*, qui disputoit pour la primauté de la Numidie avec Victorinus. On soupçonne que ce *Xantippus* étoit évêque de *Tagora*, quoique les manuscrits lisent *Tagosensis*, à l'exception d'un qui porte *Tagonensis*. L'autre TAGORA ou TACORA paroît avoir été dans la province proconsulaire, selon la table de Peutinger.

TAGORI, peuples de la Sarmatie Asiatique. C'est Pline, *l.* 6, *c.* 7, qui en fait mention.

TAGRIN. Voyez au mot CAP, l'article CAP-TAGRIN.

TAGRUM ou TAGRUS, nom que Varron, *rei Rustic.* *l.* 2, *c.* 5, donne à un cap de la Lusitanie, appellé aujourd'hui MONTE DI SINTRA. Comme il ajoute que dans cet endroit les cavales concevoient du vent, & que Columelle, qui rapporte la même fable, *l.* 6, *c.* 27, dit que cela arrivoit sur le promontoire SACRUM, Ortélius croit qu'au lieu de TAGRUM, il faudroit lire SACRUM dans Varron. La raison qu'il en donne est que *Tagrum* n'est connu d'aucun autre auteur; mais on pourroit aussi lire TAGUS au lieu de TAGRUS: car c'est auprès du *Tage*, selon Pline, que les cavales espagnoles concevoient du vent.

TAGUEI, montagne de la Chine, dans la province de Huquang, au territoire de Changxa, huitiéme métropole de la province, au voisinage de la ville de Lieuyang. Cette montagne finit en trois pointes fort élevées, au milieu desquelles se trouve un lac d'une très-grande profondeur. * *Atlas Sinensis*.

TAGUMADERT, ville d'Afrique, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Tafilet, dans les terres, près de la riviere de Dras à la gauche, au dessous de Tinzéda. Ses murailles, dit Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 14, ne sont pas fort bonnes, mais il y a un château sur le haut d'une montagne, garni de quelques piéces d'artillerie, où le chérif tient garnison, à cause des Arabes du désert. Les habitans de la ville sont la plûpart darvis, gens orgueilleux, & qui se piquent d'honneur, parce qu'ils ont quelque connoissance des lettres. C'est de ce lieu que les chérifs tirent leur origine. Le pays est fertile en bled, orge, dattes, & on y éleve du gros & du menu bétail. Cette place & celle de Tanugumest dépendent du gouverneur de Timesquit, qui est le principal de ces quartiers. * *De l'Isle*, Atlas.

TAGUNTIA, riviere dont il est parlé dans la vie de saint Severin. Ortélius soupçonne que ce pourroit être la riviere *Bacuntius* de Pline. Voyez BACUNTIUS.

TAGURA. Voyez THAGURA.

TAGURIA, lieu d'Asie, quelque part aux environs de la Bactriane, selon Polybe, *l.* 5 & 10.

TAGURUS. Voyez THAGURIS.

1. TAGUS. Voyez TAGE.

2. TAGUS, fleuve d'Ethiopie, selon Sidonius Apollinaris, *in panegyr. soceri sui. v.* 75, mais le pere Sirmond a fait voir qu'il falloit lire *Gir* au lieu de *Tagus*. Il se fonde sur un manuscrit & sur Claudien, où on lit:

...... Et Gir notissimus amnis
Aethiopum, simili mentitus gurgite Nilum.

Le Tage, ajoute le pere Sirmond, n'a rien de commun avec l'Ethiopie, au lieu que le *Gir*, selon Ptolomée, est un fleuve de la Lybie intérieure.

TAHABERG, montagne de Suéde, dans la province de Smaland, très-haute & toute composée de fer: ce métal y est en si grande quantité, qu'à en charger mille bêtes de somme par jour, il y en aura jusqu'à la fin du monde.

TAHAMAH, nom d'une partie de l'Arabie, où est située la Mecque. Elle est ainsi appellée à-cause que son terrein est plus bas que celui des provinces voisines. Ce n'est proprement qu'une partie de la province qui s'appelle Hegiaz; car la ville de la Mecque, aussi bien que celle de Thaïef, que l'on met aussi dans le Tahamah, appartient, de l'aveu de tous les géographes orientaux, à la province de Hegiaz. Abou Thaleb a composé une histoire de ce pays, sous le titre d'Akhbar Tahamah. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient. p. 845.

TAHEN, cité de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Lungchuen, cité & forteresse de la province. Elle est de 16^{d} 56' plus occidentale que Pekin, sous les 24^{d} 28' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TAHNAH ou TAHANAH, nom d'une ville du Zingistan, que nous appellons le Zanguebar, ou le pays des Cafres, sur la côte de Sofalar Aldheheb qui est Sofalah, située sur le rivage de l'Océan Ethiopique, que les Arabes appellent Bahr Al-Berber. Cette ville n'est éloignée de Bais, que d'une course & demie de vaisseau, selon le scherif Al-Edrissi.

TAHOA, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle de 11^{d} 45' plus occidentale que Pekin, sous les 25^{d} 20' de de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TAHRAT ou TAHART, nom des deux villes qui appartiennent à la province que les Arabes appellent Ausath Al-Magreb, l'Afrique du milieu. La premiere s'appelle Tahart-âliah, la haute; & la seconde Tahart Safalah, la basse, & toutes deux ont un terroir très-fertile en grains, selon le rapport du géographe Persien dans son troisiéme climat.

TAHUNG, montagne de la Chine, dans la province de Huquang; c'est la plus haute montagne de la Chine. Elle commence auprès de Suicheu du côté du nord, & s'étend jusqu'au voisinage de Tegan. Il y a un lac sur le sommet de cette montagne. * *Atlas Sinensis.*

1. TAI. Voyez TAOCHI.

2. TAI, montagne de la Chine, dans la province de Honan, au territoire de Hoaiking, cinquiéme métropole de la province, près de la ville de Ciguen du côté du nord. Cette montagne creva autrefois avec un bruit terrible, & découvrit une caverne de trois cents perches, & d'où il sort une eau bitumineuse, épaisse & grasse, dont on se sert en quelques endroits au lieu d'huile, & qui est d'un goût assez agréable.

3. TAI, lac de la Chine, dans la province de Kiangnan, au couchant de la ville de Sucheu, troisiéme métropole de la province. Ce lac est fort grand, & les Chinois assurent qu'il occupe trente-six mille arpens de terrein.

4. TAI, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Kiangnan, au département de Yangcheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 2^{d} 45' plus orientale que Pekin, sous les 33^{d} 20' de latitude.

5. TAI, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Channsi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle est de 4^{d} 45' plus occidentale que Pekin, sous les 39^{d} 22' de latitude.

TAIAMENTO, anciennement *Tilaventum-majus*, riviere d'Italie, dans le Frioul. Elle a sa source dans la partie orientale du pays appellé *Cargna* ou *Carnia*. Elle coule d'abord à l'orient, jusqu'à l'endroit où elle reçoit la *Fella*, un peu au-dessus de *Venzone*. De-là, prenant sa course vers le midi en serpentant, elle va se jetter dans le golfe de Venise, où elle forme à son embouchure un port appellé *porto del Taiamento*. Les villes qu'elle arrose sont

Tolmezo, g.	Flagogna, d.	Castello, d.
Venzone, g.	S. Darigo, g.	Latisano, g.
Osopo, g.	Valuasone, d.	

Elle grossit ses eaux de celles de quelques rivieres qu'elle reçoit. Voici les noms des principales.

Lio, g.	Buti, g.	Venzonessa, g.	Arzine, d.
Micio, g.	Fella, g.	Ledra, g.	Cosa, d.

* *Magin*, Carte du Frioul.

TAIBA, espéce de forteresse qu'on trouve dans un désert, à cinq journées de celle de Mached Raba, en allant d'Alep à Ispahan. C'est une haute muraille de terre & de briques cuites au soleil, bâtie en rase campagne. Auprès de la porte de cette forteresse, il y a une fontaine qui sort de terre & qui forme un petit étang. Ce passage est le plus fréquenté de tout le désert, à cause de cette source, tant par ceux qui vont d'Alep & de Damas à Babylone, que par ceux qui vont de Damas à Diarbekir & qui veulent prendre leur plus court chemin. Carré, dans son voyage des Indes orientales, t. 1, dit que TAIBA étoit autrefois une fort jolie ville, dont les commencemens n'avoient été que quelques maisons bâties par les Arabes, qui ayant remarqué que la fertilité de la terre étoit telle, qu'en la cultivant on en pouvoir tirer de quoi nourrir plusieurs milliers d'hommes, l'avoient considérablement agrandie, en y ajoutant bien des commodités, & faisant venir de vingt & trente lieues les eaux qui lui étoit nécessaires. Pour cet effet, ils avoient creusé des canaux & bâti des aqueducs avec des peines & des frais immenses; & pour la commodité des voyageurs qui vont du côté de la Syrie ou qui en reviennent, ils avoient fait des puits d'espace en espace. Tout cela avoit rendu Taiba une ville célébre, où les marchands alloient trafiquer dans le tems qu'elle étoit sous la domination des Arabes. Carré ajoute: Aujourd'hui que le Turc est maître des frontieres de l'Arabie, le commerce a entierement cessé à *Taiba*, en sorte que ce n'est plus qu'un village qui sert de retraite aux voleurs. * *Tavernier*, Voyage de Perse, t. 1, c. 5.

TAIÇANG, ville de la Chine avec forteresse, dans la province de Kiangnan, au département de Sucheu, troisiéme métropole de la province. Elle est de 4^{d} 15' plus orientale que Pekin, sous les 32^{d} 13' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TAICHEU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, où elle a le rang de dixiéme métropole. Elle est de 4^{d} 25' plus orientale que Pekin, sous les 28^{d} 38' de latitude. Le territoire de cette ville est fort grand, mais il est fort montueux; la ville même est bâtie sur une montagne. Du tems des rois elle appartint tantôt à ceux d'U, tantôt à ceux d'Iue. La famille de Cina l'unit à la province de Minchung, elle fut appellée CHANGGAN par la famille Hana, Haicheu par la famille Tanga, qui donna ensuite le nom de TAICHEU qui s'est conservé jusqu'à présent. La métropole de Taicheu a dans sa dépendance six villes, qui sont

Taicheu,	Tientai,	Ninghai,
Hoangnien,	Sienkiu,	Taiping.

TAIF, petite ville de l'Arabie, au midi de la montagne de Gazouan. Son terroir abonde en fruits, quoique ce soit le lieu le plus frais de tout le pays d'Hegiaz, de sorte qu'il y a souvent de la glace sur cette montagne. La plus grande partie de ses fruits sont des raisins que l'on fait sécher; l'air est tout-à-fait sain à Taif. On lit dans Almoshtarec que Naaman est une vallée située entre la Mecque & Taif, qui est appellée Naaman-Alirac. * *Arabie d'Abulfeda*, Traduction de de la Roque.

T'AIGAN, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est de 0^{d} 43' plus orientale que Pekin, sous les 36^{d} 36' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

T'AIHING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département d'Yangcheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 2^{d} 38' plus orientale que Pekin, sous les 33^{d} 5' de latitude.

1. TAIHO, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, seconde métropole de la province. Elle est de 1^{d} 40' plus occidentale que Pekin, sous les 34^{d} 23' de latitude.

2. TAIHO, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Kiegan, neuviéme métropole de la province. Elle est de 2^{d} 42' plus occidentale que Pekin, sous les 27^{d} 28' de latitude. Taiho est située à sept lieues ou environ de Vannungan, au côté gauche de la riviere de Kiam, & le terroir qui l'entoure est assez fertile. On entre dans cette ville du côté du nord par un pont de pierres bâti sur la riviere. Quoique les Tartares l'ayent si fort désolée, qu'il y a beaucoup d'endroits où se retirent les bêtes sauvages, elle conserve encore quelques temples qui sont magnifiques & deux tours fort élevées. * *Ambassade de la compagnie des Indes orientales des Provinces-Unies à la Chine*, c. 8.

TAIHU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Ganking, dixiéme métropole de la province. Elle est d'un dégré vingt-six minutes plus occidentale que Pekin, sous les 31^{d} 56' de latitude.

TAIKANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est de 2^{d} 22' plus occidentale que Pekin, sous les 35^{d} 13' de latitude.

TAILLANCOURT, en latin *Tallari Curia*, lieu de France, dans la Champagne. Son église paroissiale est dédiée à S. Gengoua; le château de Bras en dépend.

TAILLAR ou TAILLAT, autrement le CAP TAILLAR, (a) cap de France, sur la côte de Provence, dans le golfe de Gênes, entre Aiguebonne & le cap Lardier. C'est une longue pointe avancée, qui de loin semble être isolée à cause d'une langue de terre (b) basse qui est entre la haute terre & lui. Cette pointe est assez haute, & il y a dessus une tour de garde, & tout auprès de la pointe quelques écueils; on peut mouiller dans une nécessité avec des galeres d'un côté & d'autre de cette basse terre, par six à sept brasses d'eau. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Michelot*, Portul. de la Méditer. p. 78.

TAILLEBOURG, ville ou bourg de France, dans la Saintonge, sur la Charente, élection de S. Jean d'Angely, à trois lieues de celle de Saintes. L'histoire nous apprend qu'en 1173, Henri, roi d'Angleterre, prit la ville de Saintes & poursuivit jusqu'à Taillebourg (*Tabellicum*) son fils Richard qui s'étoit soulevé contre lui. On trouve aussi ce lieu appellé *Talleburgus* & *Taleaburgus*. Au milieu de la ville il y a un château bâti sur des rochers très hauts. Ce château avec sa seigneurie, dont la jurisdiction s'étend sur quarante paroisses, fut uni au domaine royal en 1407. Dans la suite le roi le donna à Gaspard de Coligny, maréchal de France, de la maison duquel il a passé dans celle la Trimouille par le mariage de Louise de Coligny. Taillebourg est connu dans l'histoire par la victoire que S. Louis y remporta en 1242, sur Hugues, comte de la Marche, & les autres mécontens qui étoient soutenus par les Anglois. Il y avoit ici un beau pont, dont les ruines portent aujourd'hui un préjudice considérable à la navigation de la Charente. Le chapitre n'est composé que d'un doyenné-cure & de trois canonicats. * *Piganiol*, Description de la France, t. 5, p. 35.

TAILLEPIED, lieu de France, dans la Normandie, diocèse de Coutances, élection de Valogne. C'est une petite paroisse qui sert aussi de succursale à S. Sauveur, l'église même étant bâtie sur cette derniere paroisse, éloignée d'une grande lieue, qui borde la forêt de l'Abbé. Madame d'Ausseville en partage la seigneurie avec l'abbé de saint Sauveur. Il y a une chapelle de saint Jean dans la cour de son château ou manoir.

TAIN ou THIM. Voyez THAIN.

TAINFU, royaume d'Asie, vers la Chine, avec une ville de même nom qui en est la capitale. Ce pays est à dix journées de Gonse, ville du Cathay, suivant Davity. Samson croit que c'est le pays qu'on nomme *Aspachara*.

TAINING, ville de la Chine, dans la province de Fokien au département de Xaoúu, huitiéme métropole de la province. Elle est de 0^{d} 30' plus occidentale que Pekin, sous les 26^{d} 54' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TAIONNACUS, lieu des Gaules. C'est Sidonius Apollinaris qui en parle au huitiéme livre de ses épîtres, *Epist.* 8, *ad Syagrium*.

TAIPHALI. Voyez THAIPHALI.

1. TAIPE, montagne de la Chine, dans la province de Xansi, au voisinage de la ville d'Uucung. Elle a le onziéme rang entre les montagnes fortunées de la Chine. On dit qu'en battant le tambour sur cette montagne, le bruit que l'on fait excite des tonnerres, des éclairs & de grandes tempêtes: aussi est-il défendu, sous de grieves peines, de battre du tambour aux environs de cette montagne. * *Atlas Sinensis*.

2. TAIPE, montagne de la Chine, dans la province de Xensi, au territoire du Fungciang, seconde métropole de la province, près de la ville de Mui. Cette montagne est la plus haute de ce canton; & au fort de l'été son sommet paroît tout couvert de neige.

1. TAIPING, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, où elle a le rang de huitiéme métropole. Elle est de 12^{d} 20' plus occidentale que Pekin, sous les 23^{d} 20' de latitude. Le territoire de cette ville étoit autrefois très-peuplé & très-cultivé à cause de sa fertilité; mais il a été détaché de l'empire de la Chine, & il est soumis aujourd'hui au roi de Tungking. La métropole compte vingt-trois villes dans sa dépendance, & elles sont très-voisines les unes des autres. Voici leurs noms:

Taiping,	Chinyven Θ,	Çungxen,
Taiping,	Sutung,	Jungkang,
Gangping,	Kielun Θ,	Loyang,
Yangli,	Mingyng Θ,	Tohng,
Vanching,	Xanghia,	Lung,
Ço Θ,	Kiegan Θ,	Kiang,
CivenmingΘ,	Lungin Θ,	Lope.
Suching Θ,	Tukie Θ,	

Ce sont, là les noms que les Chinois donnent aux villes du département de Taiping. On ignore comment elles sont appellées par les habitans du Tungking.

2. TAIPING, ville de la Chine, avec forteresse dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est de 12^{d} 20' plus occidentale que Pekin, sous les 23^{d} 28' de latitude.

3. TAIPING, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Taicheu, dixiéme métropole de la province. Elle est de 4^{d} 30' plus orientale que Pekin, sous les 28^{d} 28' de latitude.

1. T'AIPING, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est de 6^{d} 4' plus occidentale que Peyin, sous les 36^{d} 55' de latitude.

2. T'AIPING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Ningque, douziéme métropole de la province. Elle est de 0^{d} 28' plus orientale que Pekin, sous les 30^{d} 45' de latitude.

1. TA'IPI'NG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, où elle a le rang d'onziéme métropole. Elle est de 1^{d} 10' plus orientale que Pekin, sous les 32^{d} 20' de latitude. Le fleuve Kiang & le lac de Taiping partagent le territoire de cette ville & l'arrosent. Le pays est diversifié: il y en a une partie en montagnes & une autre partie en plaines; & par-tout la terre est fort fertile. Il dépendoit autrefois du royaume d'U, ensuite de celui de Iue, & enfin de celui de Çu. La famille Cina le joignit au pays de Chang: celle de Hana lui donna le nom de TANYANG; il fut nommé NANYÚ par la famille Tanga, PINGNAN par la famille Sunga, qui ensuite l'appella Ta'ipi'ng, nom qu'il retient encore présentement. On ne compte que trois villes dans le département de Ta'ipi'ng; savoir:

Ta'ipi'ng, Vuhu, Fachang.

2. TA'IPI'NG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est de 8^{d} 20' plus occidentale que Pekin, sous les 31^{d} 3' de latitude.

3. TA'IPI'NG, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Chinyüen, quatriéme métropole de la province. Elle est de 8^{d} 58' plus occidentale que Pekin, sous les 27^{d} 40' de latitude.

TAISEY, lieu de France, dans la Bourgogne, diocèse de Châlons sur Saone. Il est de la paroisse S. Remy, & situé à une petite demi-lieue de Châlons, sur une éminence. Il est arrosé de deux petites rivieres; l'une appellée le MATRAS,

& l'autre la RIVIERE D'ITALIE. Il y a deux petits ponts de bois fur celle de Matras. Il y a des vignes. Saint Remy, Taifye, Châtelain, Ecle & la Grande-Francy en dépendent, comme auffi d'Affercelle, qui eft une métairie féparée du château.

TAITUNG, ville de la Chine, dans la province de Channfi, où elle a le rang de troifiéme métropole. Elle eft de 4d 10' plus occidentale que Pekin, fous les 40d 20' de latitude. La ville de Taitung le peut céder aux autres pour l'ancienneté & pour la grandeur, mais non pas pour la force, ni pour l'avantage de la fituation, car fes murailles font très-fortes, & elle eft renfermée entre des montagnes comme tout fon territoire. A la vérité, du côté du couchant où les montagnes font moins élevées, elle eft expofée aux incurfions des Tartares; mais en revanche elle a un grand nombre de forterefles, dans lefquelles auffi-bien que dans la ville, il y a toujours de fortes garnifons. Le territoire de Taitung fut premierement aux rois Chao, vers la fin de la famille Cheva, & il fe nommoit alors PITIE: il fut appellé JUNCHUNG par la famille Cina, & Juncheu par la famille Tanga. Depuis ce tems-là il a toujours porté le nom de Taitung. On compte dans ce territoire onze villes, favoir:

Taitung,	Ing ⊖,	Maye,	Quangchang,
Hoaigin,	Xanin,	Guei ⊖,	Lingkieu.
Hoenyuen,	So ⊖,	Quangling,	

* *Atlas Sinenfis.*

TAJUNA, riviere d'Efpagne, dans la nouvelle Caftille. Elle prend fa fource à quelques lieues au midi de *Siguenza*, court en ferpentant du nord oriental au midi occidental, & va fe perdre dans le Xamara, un peu avant que ce fleuve fe jette dans le Tage. * *De l'Ifle*, Atlas.

TAIXUN, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Vencheu, onziéme métropole de la province. Elle eft de 3d 1' plus orientale que Pekin, fous les 26d 59' de latitude. * *Atlas Sinenfis.*

1. TAIYVEN, ville de la Chine, dans la province de Channfi, où elle a le rang de premiere métropole. Elle eft de 4d 35' plus occidentale que Pekin, fous les 38d 33' de latitude. L'antiquité & la magnificence des édifices de Taiyven l'ont toujours fait confidérer comme une des principales villes de l'empire. Elle eft défendue par de fort bonnes murailles qui ont trois lieues de circuit. Cette ville eft très-peuplée, & fa fituation dans un lieu entrecoupé de collines & de montagnes couvertes d'arbres, en fait un endroit agréable & très-fain. Le fleuve Fuen la mouille du côté du couchant, & donne la fertilité aux terres voifines. Elle fut anciennement la réfidence des rois de la famille Cheva; car les freres des empereurs y regnerent, & alors fon territoire fe nommoit le royaume de TANG. Il fut enfuite appellé le royaume de CHAO. Après l'extinction des rois le nom de CINYANG lui fut donné par la famille Cina. La famille Tanga fit de cette ville la capitale de l'empire, qui portoit alors le nom de Pekin. Les familles Utai, Siking & Sunga l'appellerent HOTUNG, & la famille Taminga lui donna le nom qu'elle porte préfentement. Tant de rois ayant fait leur demeure dans cette ville, il ne faut pas s'étonner d'y voir un grand nombre de fuperbes édifices, entre lefquelles on remarque le palais royal, qui eft un bâtiment vafte & magnifique. On voit auffi fur les montagnes voifines des tombeaux célébres, en quoi les Chinois ne font pas moins magnifiques que fuperftitieux. Le territoire de Taiyven eft d'une grande étendue, & renferme jufqu'à vingt-cinq villes, qui font:

Taiyven,	Xeuyang,	Utai,
Taiyven,	Yu,	Kiechi,
Juçu,	Cinglo,	Cofan ⊖,
Taco,	Hokio,	Fan,
Ki,	Pingting ⊖,	Hing,
Sieukeu,	Loping,	Paote ⊖,
Cingyuen,	Che ⊖,	Hiang.
Kiaoching,	Tingfiang,	
Venxui,	Tai ⊖,	

On trouve dans le territoire de Taiyven la racine appellée *Ginfeng*, une affez grande quantité de mufc, & de *lapis lazuli*. On y trouve auffi plufieurs temples fuperbes dédiés à des héros.

2. TAIYVEN, ville de la Chine, dans la province de Channfi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle eft de 5d 0' plus occidentale que Pekin, fous les 38d 28' de latitude.

TAIZALI & VERMICONES, peuples de la Grande Bretagne, felon un manuscrit de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, confulté par Humus-Lhuydus, qui les met dans le pays appellé aujourd'hui Northumberland. Au lieu de TAIZALI & de VERMICONTES, on lit ordinairement dans le texte grec, auffi-bien que dans le manuscrit de la bibliotheque palatine TEXALI & VENICONTES. On y trouve pourtant un promontoire nommé *Taizalum*, & marqué entre l'embouchure du *Celnius* & celle du *Diva*. Ce promontoire eft nommé préfentement BUQUEHAMNESSE.

TAKORAY, felon Corneille, & TAKORARI, felon de l'Ifle, bourgade d'Afrique, dans la Guinée, au royaume d'Ante, avec un port & une forterefle fur la côte d'Or, au nord oriental du cap des trois Pointes, entre ce cap & Commendo. C'étoit autrefois un établiffement des François. Le fort qu'ils y avoient étoit fur une montagne, qui commandoit tout le pays. Les environs font fecs, & fans la moindre verdure. Les Hollandois y ont aujourd'hui une colonie.

TALABO ou TALANO, golfe de l'ifle de Corfe, fur la côte occidentale de cette ifle, entre *Capo Negro* & *Calo di Agnelo*. Il n'eft féparé du golfe d'Ajazzo que par une prefqu'ifle. C'eft le *Titanus portus* de Ptolomée. Deux rivieres affez confidérables ont leur embouchure dans ce golfe; favoir, *Fiuminale d'Ornano* & *Fiume Bozzo*. Entre les deux on trouve l'embouchure d'une autre petite rivieres qui vient de l'orient. * *Magin*, Carte de l'ifle de Corfe.

TALABRERA. Voyez TALAVERA DE LA REYNA.

TALABRIGA, ville de la Lufitanie, felon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, & Appien, *Bel. hift. de Bruti Gallaci exped.* p. 501, le premier la place dans les terres, entre *Concordia* & *Rufticana*. Aretius juge que c'eft aujourd'hui *Talavera della Reyna*. Varrerius prétend néanmoins que ce foit *Cacia*. L'itinéraire d'Antonin marque *Talabrica* fur la route de Lisbonne à *Bracara Augufta*, entre *Æminum* & *Langobriga*, à quarante milles de la premiere de ces places, & à dix-huit milles de la feconde.

TALABROCA, ville de l'Hyrcanie. Strabon, *l.* 11, *p.* 508, la donne pour une des villes les plus célébres de cette contrée.

TALACORI, lieu d'entrepôt, dans l'ifle de Taprobane. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4, le marque fur le grand rivage.

TALADUSII. Voyez TELADUSII.

TALALATUM ou THALATATUM, ville de l'Afrique propre, felon l'itinéraire d'Antonin qui la place aux confins de la province de Tripoli, fur la route de Tacapæ à la grande Leptis, entre *Vinaza* & *Thenadaffa*, à feize milles de la premiere de ces places, & à vingt-fix milles de la feconde. Dans la notice des dignités de l'Empire, *fect.* 55, on lit, *Præpofitus limitis Talalatenfis.*

TALAMINA, ville de l'Efpagne Tarragonnoife. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux *Seburri*. Ce pourroit être la même ville que l'itinéraire d'Antonin appelle TIMALINUM.

On croit que le nom moderne de *Talamina* eft Vega, bourgade d'Efpagne, dans la Galice.

TALAMON. Voyez TELAMON.

TALAMONIUM, ville de la Scythie de Thrace, felon la notice des dignités de l'Empire, *fect.* 28, où on lit ces mots: *Cuneus equitum arcadum Talamonio.*

TALAN ou TALANT, bourg de France, dans la Bourgogne, fur une montagne, à un quart de lieue de Dijon. Il y avoit autrefois un château où les ducs de Bourgogne faifoient leur demeure pendant une partie de l'année, & d'où ils alloient à la meffe aux chartreux. Ce château fut remis par le vicomte de Tavannes au roi Henri IV, dans le mois de juin 1595, par l'accommodement qu'il fit avec ce monarque. On le démolit en 1609. Le maire de Talant a le privilége d'entrer aux états de Bourgogne. Quelques-uns donnent à ce bourg le titre de ville. Corneille marque que le château de Talan fut remis à Henri IV, par le vicomte de Turenne. C'eft une faute qui ne doit pas être mife fur fon compte,

mais sur celui de son copiste. Garteau, dans sa description de la Bourgogne, imprimée à Dijon en 1734, nomme Talant ville du Dijonnois, paroisse du diocèse de Dijon, & dit que ce lieu étoit une forteresse, dont le roi Henri IV fit démolir les murs en 1609, & que Louis XIII, quatre années après, lui confirma le titre de ville, & le droit d'entrer aux états. Le roi est seigneur foncier de ce lieu, dont les armes sont bandées d'or & d'azur de six piéces. C'est la dix-neuviéme ville qui députe aux états de Bourgogne.* *Corn.* Dict. Mém. manuscr.

TALANDA, TALENDA ou THALANDA, ville de Gréce, dans la Bœotie. Elle est située sur la croupe d'une montagne & encore assez grande; mais il paroît par les ruines qui sont au-dehors dans l'étendue d'une demi-lieue qu'elle étoit autrefois beaucoup plus grande. On le connoît aussi par quelques vieilles églises & par quelques tours qui sont encore debout au-dessus sur la montagne. Whelet, *tom.* 2, *l.* 3, *p.* 292, qui parle de cette ville dans son voyage d'Athenes, dit qu'elle est trop grande pour être le village *Hala*, que Pausanias place au bord de la riviere Plataniere, sur la côte de la mer; qu'elle paroît la métropole du pays, & que s'il entend bien Strabon, ce ne peut-être qu'*Opus*, fameuse ville des anciens, qui donnoit le nom à la campagne & à la mer, & d'où les habitans du pays étoient appellés *Locri Opuntii*. La distance où Strabon la met de la mer, qui est d'une lieue, ou de quinze stades, y est conforme. D'ailleurs la petite isle dont il parle auparavant, appellée alors *Atalanta*, & qui n'a point aujourd'hui de nom, donne lieu de croire que la ville qui subsiste présentement, l'a pris & l'a conservé jusqu'à présent, le tems ayant seulement fait retrancher la premiere lettre. Quant au village d'*Hala*, il peut avoir été à l'embouchure de la riviere, qui s'étend davantage à l'est, & avoir fait les limites de la Bœotie & des Locres. Enfin, toute cette plaine fertile entre *Thalanda* & le mont *Cnemis* étoit, selon toutes les apparences, le *πεδίον εὐδαίμον*, *la plaine heureuse* des anciens.

TALANII, peuples de Gréce. Ils habitoient aux environs de l'Achaïe, selon Polybe, cité par Ortélius.

TALANTIA. Voyez OREUM.

TALANTII. Voyez TAULANTII.

TALAO, montagne de la Chine, dans la province de Fokien au nord de la ville de Foning, premiere grande cité de la province. Cette montagne a trente-six pointes fort élevées. Dans l'automne il sort de cette montagne un ruisseau dont l'eau est bleue; & les habitans y lavent leurs étoffes pour les teindre en cette couleur. * *Atlas Sinensis.*

TALAPTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. *Stephanus* son évêque souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Constantin. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 3, p. 739.

TALAPTULENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice des évêchés d'Afrique nomme son évêque *Vinitor*.

TALARA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux peuples *Bati*, & la marque près de *Bata*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TALLARA.

TALARENSES. Voyez TALARIA.

TALARES, peuples de la Thessalie, selon Strabon, *l.* 9, *p.* 434.

TALARIA, ville qu'Etienne le géographe met dans la dépendance de Syracuse. Les habitans étoient appellés TALARINI: ce sont sans doute les mêmes que Pline, *l.* 3, *c.* 8, nomme TALARENSES.

TALARIGA, ville de l'Inde, au delà du Gange. Elle appartenoit aux peuples *Marunda*, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, qui la place sur le Gange, près d'*Aganagora*.

1. TALAVERA ou TALAVERA LA REYNA, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur le bord septentrional du Tage, dans une vallée large d'une grande lieue, à douze lieues de Toléde. Elle est entourée de bonnes murailles avec dix-sept tours, il y a une forteresse qu'Alfonse VIII, empereur & roi d'Espagne, fit bâtir. Les rues de la ville sont larges, les maisons belles. Le terrein produit en abondance du bled, des vins délicieux, de l'huile, des fruits, des légumes & des verdures; on y a des poissons, du bétail, du gibier, de la volaille, du miel. Il y a dans la ville sept paroisses, sept couvents de moines, cinq de religieuses, sept hôpitaux & huit hermitages. Elle tient deux foires par an, la premiere le 28 novembre, la seconde le 5 de mai. Il y a une manufacture d'étamines. On y fait des ouvrages vernissés, d'une façon ingénieuse, avec des peintures variées de bon gout; on estime ces ouvrages autant que ceux de Pise & des Indes orientales, & on en fournit plusieurs provinces. Ce négoce rend plus de cinquante mille ducats par an. Dom Rodrigue Ximénez, archevêque de Toléde, y érigea une collégiale l'an 1211, & y mit quatre dignités & douze chanoines, il voulut qu'ils fussent dépendans de son siége. La ville est gouvernée par un juge de police & douze recteurs perpétuels. Il y a encore deux justices, la vieille & la nouvelle, appellées *hermandades*. Selon une ancienne tradition du pays, le roi Brige la fonda l'an du monde 2066, avant la naissance de Notre-Seigneur 1895, & la nomma TALABRIGA, dont par corruption est venu *Talavera*. Les Romains en firent une colonie, ensuite elle fut appellée *Œbura*. Les Mahométans s'en étant rendus maîtres, lui donnerent, selon quelques-uns, le nom de *Tabareda*, par rapport aux bruyeres qu'il y avoit dans ses environs, & peut-être est-ce ce nom qui s'est changé avec le tems en *Talavera*. Le roi de Léon Ordogne II, la prit sur les Maures l'an 915, & ayant été reprise par ceux-ci, il la leur enleva encore l'an 920, & la rasa. Les Maures la bâtirent de rechef, & Ramire II la prit sur eux l'an 949, il y tua douze mille Maures. Alfonse VI la donna en 1083 à l'église de Toléde: mais depuis elle retourna encore au domaine du roi, & fut donnée aux reines Marie, femme d'Alfonse XII, & à Jeanne Manuel, femme d'Henri II: celle-ci la rendit à l'archevêque de Toléde dom Gomez. Ses successeurs en jouissent encore aujourd'hui, & y tiennent un vicaire général. L'archevêque frere François Ximénez de Cisneros, y célébra un synode l'an 1498, dans lequel on fit des ordonnances très-utiles. * *Silva*, *Poblac. de Espana*, p. 30.

2. TALAVERA ou TALAVERA DE BADAJOS, (a) bourg d'Espagne, sur le bord de la Guadiana, dans l'Estremadoure, & dans une campagne fertile, à trois lieues de Badajos. Quelques-uns lui donnent un nom diminutif, l'appellant TALAVERUELA, pour le distinguer de la ville de Talavera, dont il est parlé dans l'article précédent. Une ancienne tradition du pays porte (b) que ce bourg a été autrefois une ville fondée par les Grecs, l'an du monde 1740, lorsqu'ils passerent en Espagne avec Hercule le Thébain. Elle fut, dit-on, alors appellée *Evandria*, en mémoire d'un capitaine Grec de ce nom. (a) *Délices d'Esp.* p. 384. (b) *Silva*, *Publ. de Espana*, p. 78.

TALAVERA-LA-VIEJA, bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille, au voisinage de TALAVERA LA REYNA. * *Délices d'Espagne*, p. 352.

TALAVERUELA. Voyez TALAVERA, *n°.* 2.

TALAVO ou TALABO. Voyez TALABO.

TALAURA, ville de la Cappadoce, à ce qu'il paroît par un passage de Dion Cassius. Appien, *in Mithridat.* & Plutarque, *in Lucullo*, font aussi mention de cette ville; mais Appien écrit *Talauris*, & semble la placer au voisinage de la Cilicie; du reste ces deux contrées étoient limitrophes.

TALAURIUM, campagne dans l'endroit où le Danube se courbe, pour couler du côté de la mer *Cronium*, selon Ortélius, qui cite Apollonius. Par la mer *Cronium*, Apollonius entend la mer Adriatique: ainsi la campagne en question devoit être au voisinage de Strigonie ou de Bude.

TALAU. Voyez LAUS.

TALAYA, selon Corneille, & TALAO, selon de l'Isle, petite isle de l'Océan oriental. Elle est entre celle de *Mindanao*, l'une des Philippines; & celle de *Gilolo*, l'une des Moluques, à l'orient de l'isle de Sanguin.

TALBENDA, ville de la Pamphilie, ou plutôt dans la Pisidie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 5, qui la marque entre *Orbanassa* & *Cremna Colonia*. Au lieu de TALBENDA, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TALBONDA.

TALBIACUM. Voyez TOLBIACUM.

TALBONDANA, ville de la Pisidie, selon Ortélius, qui cite le concile de Chalcédoine.

TALBORENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Dans la lettre synodique des peres de la province, on trouve la souscription de *Constantinus Talborensis*. * *Hardouin*, Collect. conc. tom. 3, p. 749.

TALCAN, ville d'Asie, dans la partie occidentale du Tocarestan, entre les villes de Mérou & Bâle. Elle est située à 37^d 27' de latitude, & environ à 85^d de longitude. De l'Isle, dans sa carte de l'Asie septentrionale, place cette ville, ou plutôt le canton auquel elle pouvoit avoir donné le nom, vers les 36^d de latitude, & entre les 85 & 90^d de longitude. Quoi qu'il en soit, cette ville ne subsistoit déja plus en 1221, au tems de l'empereur Genghizkan, & la ville que l'on voyoit alors n'en étoit que la citadelle, qu'un prince du Tocarestan avoit fait bâtir au haut de la montagne Nocrecouh, ainsi appellée à cause des mines d'argent qu'elle renfermoit; mais comme cette citadelle étoit grande, on lui donna la qualité de ville & de forteresse indifféremment avec le nom de Talcan. L'empereur se présenta devant cette place l'an 1221, & la tint assiégée pendant sept mois, au bout desquels il essaya de la faire escalader, ce qui lui réussit si bien, qu'il s'en rendit le maître. Les Mogols animés par le souvenir des fatigues qu'ils avoient soufferts pendant ces sept mois que le siége avoit duré, exercerent toutes les cruautés imaginables, & firent tout périr par le sabre. * *Petis de la Croix*, Hist. du grand Genghizkan, *l.* 4, *c.* 1.

TALCATAN, ville de Perse, dans le Korasan, sur la riviere de Margab, à soixante lieues de la ville d'Herab, du côté du nord. On la prend pour l'ancienne *Nissa* ou *Nisaa*, ville de la Margiane. * *Baudrand*, édit. 1705.

TALCATCHINA, petite riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane & dans l'ancien pays des Apalaches. Elle se joint à celle de Touskaché, & ensemble elles se rendent dans la mer, par une embouchure assez large pour de pareilles petites rivieres, qui n'ont pas à peine trente lieues de cours. Les Espagnols avoient bâti un fort nommé SAINTE-MARIE D'APALACHES, au confluent de ces deux petites rivieres. Les Alibamous ont détruit ce fort en 1708.

TALCHKUPRU, pont de pierres dans la Perse, sur le Vacach, à 101^d 30' de longitude, & à 30^d 30' de latitude. Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 2, dit que ce pont est nommé en persien POSSENGHIN.

TALCINI. Voyez TALCINUM.

TALCINUM, ville de l'isle de Corse. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, qui la marque entre *Sermicium* & *Venicium*. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, appellé TALCINI, à deux lieues de la ville de Corse, vers le levant.

TALEMON. Voyez TALMONT.

TALENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, à ce que soupçonne du Pin, qui croit que c'est le même siége qui est appellé TABLENSIS, dans la notice des évêchés de la Mauritanie Césarienfe, & dont l'évêque est nommé *Quod vult Deus*. Dans la conférence de Carthage, n°. 198, où il est fait mention de l'évêché TALENSIS, le nom de l'évêque est *Urbanus*.

TALETUM. Pausanias, *l.* 3, *c.* 20, donne ce nom à un temple du Soleil, bâti dans la Laconie, au sommet du mont Taygetus, au-dessus de Bryseax. Voyez TAYGETA.

TALGA. Voyez TAZATA.

1. TALI. Voyez THALI.

2. TALI, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, où elle a le rang de seconde métropole. Elle est de 16^d 56' plus occidentale que Pekin, sous les 25^d 27' de latitude. Cette ville est bâtie sur la rive occidentale du lac Siul; auquel les Chinois donnent le nom de mer à cause de sa grandeur, quoiqu'il soit beaucoup plus long que large. Tali est une ville très-vaste, très-peuplée, & qui a une quantité d'édifices publics, entr'autres un palais de plaisance, dont l'enceinte est de cinq stades. Le territoire de cette ville occupe la partie la plus occidentale de la Chine. Avant qu'il fut soumis aux Chinois, il étoit habité par des peuples du royaume de Ken. Le roi Çu en fit la conquête. Hiaovus, empereur de la famille Hana, après s'être emparé de toute l'Inde, au delà du Gange, jetta les fondemens de la ville de Tali, qu'il nomma YECHEU. La famille Tanga l'appella YAOCHEU. Dans la suite ses habitans ayant secoué le joug des Chinois, leur pays forma le royaume de MUNG*, & la capitale prit le nom de NANCHAO. Le premier qui lui donna le titre de métropole, fut l'empereur de la famille Juena, qui la nomma en même tems Tali. Il y a dans son département six villes, qui sont :

Tali,	Iunnan,	Langkiung,
Chao ⊕,	Tenchuen,	Pincluen.

* *Atlas Sinensis*.

TALIA, ville de la haute Mœsie. L'itinéraire d'Antonin la place sur la route de *Viminatium* à Nicomédie, entre *Nova* & *Ægeta*, à douze milles de la premiere de ces places, & à vingt-un milles de la seconde. C'est apparemment la même que la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 30, appelle *Taliata*, & qu'elle met dans la premiere Mœsie. Ptolomée appelle cette ville *Tanatis*.

TALIBOUCHI, peuple considérable de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, voisin des Alibamous, au bord d'une riviere qui se jette dans la riviere des Alibamous, près des cabanes de ces derniers peuples.

TALICOUET, petit peuple de l'Amérique septentrionale dans la Louisiane. Il habite dans le pays de Chéraqui, au bord d'une petite riviere qui se jette dans celle des Casquinambaux, près de Tongoria.

TALICUS, fleuve de Scythie, selon Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 6. C'est le même que Ptolomée nomme *Daicus*, & qui est appellé *Daix* dans quelques manuscrits. Ce fleuve avoit son embouchure dans la mer Caspienne.

TALIKON, ville de Perse, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, l. 3, qui dit que les géographes Persans la mettent à 88^d 15' de longitude, sous les 36^d de latitude. Il ajoute que cette ville est dans un bon pays, fertile en bleds & en fruits, & qu'il y a de belles eaux.

TALIO, ruisseau que Hygin, *in lib. Limitum*, place aux confins des villes *Atella* & *Colonia Augusta*.

TALIUM ou ITALIUM. Voyez ITALIUM.

TALLAGH, petite ville d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Waterford, aux frontieres du comté de Corck. Elle envoye deux députés au parlement, & est à cinq milles au sud de Lismore.

TALLARD, en latin *Talarium Alarantes*, bourg & comté de France, dans le Dauphiné, diocèse & élection de Gap. Il y a plus de quinze cents habitans. Ce bourg est situé sur la droite de la Durance. C'est un siége de judicature du bailliage de Gapençois, & qui ressortit nuement au parlement de Grenoble.

TALLESTONE, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster. C'est une des six qui composent le comté de Wicklow. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1.

TALLEVENDE, bourg de France, dans la Normandie, diocèse d'Avranches, élection de Vire. Il a près de trois mille habitans. Ce bourg est composé de deux paroisses, S. Germain & S. Martin. Il est célébre par une manufacture de poterie de terre.

TALLIATES. Il est fait mention de ce peuple dans une ancienne inscription trouvée en Allemagne, dans l'Eyffel, au village de Ripsdorff. Auprès de ce village, il y a une terre & un ancien château, DOLLENDORFF, DULLENDORFF ou TALLENDORFF: car on écrit differemment ce mot, quoiqu'il se prononce toujours de la même façon, & *Tallendorff* signifie en françois le village des *Talliatii* ou des *Talliates*. Voici ce que porte l'inscription: *Marti & Genio Talliatium Claudius Verinus ad perpetuam tutelam adiis Talliatib. dedit XXCCL. Quam ædem L. Marcius Similis de suo posit.* Cette inscription est entre les mains des comtes de Manderscheyd.

TALLOU ou TALOU, contrée de France, proche le pays de Caux en Normandie, que les titres appellent *Tellau* ou *Talogium*, & quelquefois *Talogiensis pagus*. Les premiers comtes de ce territoire sont quelquefois appellés comtes d'Arques, parce que cette ville en étoit la capitale. On remarque, cependant, que le roman de Vace distingue ceux du Taloois d'avec ceux du comté d'Arques, ce qui peut prouver que le comté d'Arques ne s'est pas étendu en tout tems sur tout le Talou. Ce Talou s'étendoit jusques sur les extrémités du diocèse de Rouen, du côté de Paris ou de Beauvais & d'Amiens. On croit que c'est une riviere appellée TAL ou TEL, qui a formé le nom de TALOU, & que cette riviere est celle de Neufchâtel.

TALME. Voyez CONTRA.

TALMAY, bourg de France, dans la Bourgogne, diocèse de Langres. Il est situé dans une plaine, sur la riviere de Vigenne, à son embouchure dans la Saone. Ce lieu a une baronnie du ressort du bailliage de Langres.

TALMENA, port de la Carmanie, selon Arrien, *Nearchi Peripl. ex Arr.* Il étoit à quatre cents stades de Canasida.

1. TALMONT, bourg & abbaye de France, dans le bas Poitou, (a) élection des Sables d'Olonne, environ à deux lieues de la côte, & à trois de la ville des Sables d'Olonne, en tirant vers le levant. Cette abbaye, qui est située sur le bord d'une petite riviere (b) est de l'ordre de S. Benoît, & fut fondée en 1040, par Guillaume I, surnommé *le Chauve*, seigneur de Talmont, sous le vocable de sainte Croix, *sanctæ Crucis de Talmundo abbatia*. Elle vaut quatre mille livres à l'abbé. (a) *Jaillot*, Atlas. (b) *Piganiol*, Description de la France, *t.* 5, *p.* 82.

2. TALMONT, (Saint-Hilaire de) bourg de France, dans le Poitou, élection des Sables d'Olonne, environ à une lieue au nord de l'abbaye de Talmont, & sur la même riviere.

3. TALMONT ou TALLEMONT, en latin *Talemundum*, *Castrum Talemundum*, ou *Turris Talemundi*, ville de France, dans la Saintonge, sur le bord de la Garonne ou de la Gironde, dans une espèce de presqu'isle ou rocher, qui s'avance dans la riviere, entre Mortagne au midi, & Royan au nord. Du côté qu'elle se joint à la terre ferme, elle étoit fortifiée de grosses murailles & de fossés à fond de cuve, défendus de plusieurs tours qui les environnoient. Cette ville ayant voulu tenir contre les ennemis depuis les dernieres guerres de Bordeaux, ils démolirent presque toutes ses murailles, après qu'ils s'en furent rendus les maîtres; ainsi il n'y reste plus qu'un petit nombre de tours, qui portent les marques de son infortune. Quelques marchands n'ont pas laissé de s'y établir, à cause de la commodité de son petit port, & de la bonté du pays, qui est couvert d'un grand vignoble, dont le vin est assez estimé. Talmont porte le titre de principauté, & appartient à la maison de la Trimouille. La tradition du pays porte qu'un étranger y étant arrivé, & voyant cette ville environnée d'eau, & l'Océan au-devant à perte de vue, crut que c'étoit là que la terre finissoit; ce qui l'obligea de l'appeller *Talus mundi*, d'où l'on a fait le nom de Talmont. De Valois, *Not. Gall.* *p.* 578, se moque de cette tradition, & croit que cette ville a été ainsi nommée d'un de ses anciennes maîtres appellé *Talemundus*. Quelques uns ont confondu Talmond, dont nous parlons dans cet article, avec celui de l'article précédent. Ce qu'on rapporte de la tradition du pays, au sujet de cette ville, ne peut convenir qu'à Talmont, abbaye; car cet étranger, qu'on suppose arriver à Talmont, de la Saintonge, pouvoit voir devant lui l'autre bord de la Gironde. C'est aussi au sujet de Talmont du Poitou, qu'on rapporte l'histoire. * *Corneille*, rectifié.

1. TALO, montagne de la Chine, dans la province de Quantung, au territoire de Quangcheu, premiere métropole de la province, près de la ville de Cingyuen. Elle court de-là jusqu'au territoire de la ville de Hoiacie, dans la province de Quangsi. On trouve dans cette montagne une nation sauvage, que les Chinois n'ont pu subjuguer. * *Atlas Sinensis*.

2. TALO, montagne de la Chine, dans la province de Suchuen, à l'occident de la ville de Mahu, huitiéme métropole de la province. On y trouve quantité de cerfs extrêmement grands, & c'est ce qui a occasionné son nom, qui veut dire *Grands Cerfs*.

3. TALO, grand lac de la Chine, dans la province de Pekin, au voisinage de la ville de Xunte, cinquiéme métropole de la province. Ce lac nommé aussi QUANCHO, est renommé par les poissons & par les fruits aquatiques qu'il fournit.

TALOIRE, monastère de Savoie, sur le bord du lac d'Annecy. Ce n'étoit originairement qu'un prieuré dépendant de Savigni, au diocèse de Lyon, & fondé par Hermengarde, femme de Raoul, roi de Bourgogne. Claude Granier, prédécesseur de S. François de Sales, dans l'évêché de Genéve, en avoit été prieur, & y avoit établi une réforme, qui depuis s'est unie à la congrégation du Mont-Cassin. A présent c'est une abbaye où il y a vingt religieux qui gardent l'abstinence dans le monastère, & récitent tous les jours l'office de la sainte Vierge. * *Voy. litt. de D. Martene.*

TALORI, anciens peuples d'Espagne. Ils furent au nombre de ceux qui bâtirent le pont d'Alcantara, comme le prouve une ancienne inscription qui se voit sur ce pont.

TALSANO, abbaye d'hommes, de l'ordre des olivetains, en Italie, dans la terre d'Otrante, au diocèse & à six milles de Tarente.

TALSENGHE, ville des Indes, dans le royaume de Décan, sur la route de Goa à Visapour, entre le village d'Agger, qui en est à trois lieues, & la ville de Hounware, qui en est à trois autres lieues.

TALUBATH, ville de la Libye intérieure. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, la place à quelque distance du Niger.

TALUCTÆ, peuples de l'Inde, aux environs du Gange, selon Pline, *l.* 6, *c.* 19. Le pere Hardouin dit que ces peuples habitoient le pays nommé aujourd'hui le royaume d'Arracan.

TALUNGFAN, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la province. Elle est de 11d 44' plus occidentale que Pekin, sous les 25d 44' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TALY, fleuve d'Egypte, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Il se jettoit dans la mer par l'embouchure du Nil appellée *Ostium Bolbitinum*.

TAMA, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte. Pline, *l.* 6, *c.* 29, la place au voisinage du Nil, & à soixante-douze milles d'*Hiera Sicaminum*.

TAMACLATI ou TAMACRATI, bourgade d'Afrique, au royaume de Tunis, sur la côte, au levant de l'embouchure du Guadilbarbar, & de la ville de Tabarca. On croit que Tamaclati est l'*Apollinis-Fanum* des anciens. *Voyez* APOLLINIS-FANUM. 2.

TAMADA. Voyez TAMUADA.

TAMADENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense, selon la notice d'Afrique, qui fait mention de *Romanus*, son évêque. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 875.

TAMAGA, *Tamaca*, riviere de Portugal. Elle a sa source dans la Galice, où elle mouille Monte-Rey. Elle entre ensuite dans la province de Tra-los-Montes, où elle baigne les murailles de Chiavez, d'Arco de Mondin, d'Amarante & de Canavese: après quoi elle va se jetter dans le Douro, entre Os-Rios, à la droite, & Entrambos à la gauche. * *Jaillot*, Atlas.

TAMAGANI, anciens peuples de la Lusitanie, & dont le nom se conserve dans une ancienne inscription qui se voit dans la ville de Chiaves. La riviere qui arrose cette ville, s'appelle encore aujourd'hui *Tamaga*.

TAMAGRISTENSIS ou THAMAGRISTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la notice de cette province, où l'évêque de ce siége est appellé *Clemens*. Dans la conférence de Carthage, n° 129, *Primulus* est qualifié *episcopus plebis Tamagristensis*.

TAMALA. Voyez TEMALA.

TAMALAMEQUE, ville de l'Amérique, dans la terre ferme, au gouvernement de Sainte-Marthe, dans les terres, (a) sur la rive droite de Rio-Grande ou de la riviere de la Magdeleine, à quelques lieues au-dessus de Teneriffe. Tamalameque est dans une contrée extrêmement chaude, (b) parce que la plus grande partie de l'année les vents du sud y soufflent, & que quelquefois on y a des vents d'ouest pesans & désagréables. Quoique la terre y soit pierreuse & haute, elle est pourtant plate presque par-tout, & fort abondante en pâturages, ce qui fait qu'on y éleve beaucoup de bétail. Une grande partie de la contrée est couverte d'épaisses forêts, principalement le long de la riviere, dont les inondations font plusieurs étangs & marais dans le plat-pays. C'est sur leurs bords que les Sauvages ont leurs habitations. Ils vont sur ces étangs avec leurs canaux, & ils y pêchent beaucoup de poisson. Ces sauvages sont fort stupides: ils aiment à dormir, & mettent tout leur plaisir à boire & à faire des festins. La ville de Tamalameque est appellée VILLA DE LAS PALMAS par les Espagnols. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *De Laet*, Description des Indes orientales, l. 8, c. 20.

TAMALLA & TAMAMALLA. Voyez THAMALLA.

TAMALLENSIS ou TAMALLUMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la no-

rice de cette province, où l'évêque de ce siége est appellé Rufinus. Dans la conférence de Carthage, n°. 128, *Gregorius* est qualifié *episcopus Tamallensis*. Le nom de la ville étoit *Tamalluma*.

TAMALLUMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice d'Afrique fait mention de son évêque *habet Deum*. * *Hardouin*, Collect. conc. *t.* 2, *p.* 873.

TAMALME, contrée aux environs de la petite Arménie ou de la Cilicie, selon Ortélius, qui cite Siméon le Métaphraste, *in vita S. Andreæ ducis exercitûs*.

TAMAN, ville des états du Turc, dans la Circassie. Elle a un méchant château, où quelques janissaires font garde, de même qu'à Temerak qui garde le passage d'Ozakou ou Zouf, ville importante à l'embouchure du Don. A l'orient de Taman est le pays des Circassiens, qui sont Tartares chrétiens. La plûpart des géographes prennent cette ville pour l'ancienne Corocondama. * *Corn*, Dict. sur les mémoires du sieur de Beauplot.

TAMANNUNA ou TAMAUNUNA, municipe d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienſe, selon la table de Peutinger, *Segm.* 1.

1. TAMARA. Voyez TAMARIS.

2. TAMARA, (les isles de), autrement les isles des Idoles, isles d'Afrique sur la côte de la haute Guinée & le long de celle de Serrelione, assez près de l'embouchure de la riviere Pogne du côté du couchant. Dapper dit dans sa description de l'Afrique, *p.* 247. Il y a plusieurs isles le long de la côte de Serra Liona, entr'autres dans l'arc que forme le rivage de la mer, entre les isles de Bisegos & le cap de Sierra-Liona; environ vingt lieues au-dessous du cap de Verga, on trouve les isles de TAMARA ou de LOS IDOLOS, qui semblent tenir à la terre-ferme par le sud-ouest, lorsqu'on la regarde du côté du nord, mais dès qu'on s'approche, on reconnoît que ce sont des isles. C'est un lieu où les mariniers trouvent de toutes sortes de rafraîchissemens & où il croît de bon tabac; mais les habitans sont gens capricieux & défians, qui ne veulent pas souffrir que les Hollandois mettent le pied dans leurs villages. Les marchandises qui y ont plus de cours, sont le sel & l'eau-de-vie, qu'on change pour de l'yvoire & de l'or. *De l'Isle*, Atlas.

3. TAMARA, TAMARIN, ou TAMARETTE, ville dans l'isle de Socorora ([a]), à l'entrée de la mer Rouge. Cette ville qui est située sur la côte septentrionale de l'isle, est assez bien bâtie. ([b]) Comme les maisons sont crépies de chaux, lorsqu'on les voit du port avec les terrasses de leurs toits, elles font une perspective fort agréable. Les dedans ne répondent pas à cette apparence, & le palais du prince est fort peu de chose. A une lieue de Tamara on voit un château bâti en quarré sur une montagne, mais les étrangers n'ont pas la permission d'y entrer. La rade s'ouvre entre est par nord, & ouest par nord-ouest. On y mouille sur dix brasses d'eau, & sur un excellent fonds. Latit. 12^{d} 30' ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Corn.* Dict. sur les mémoires de Thomas Rhos, ambassadeur d'Angleterre auprès du Mogol.

TAMARAENS, abbaye d'hommes, ordre de cîteaux, en Portugal, au diocèse de Lisbonne.

TAMARE, ville de la Grande-Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, la donne aux *Damnonii* ou *Dumnonii*. Villeneuve dit que le nom moderne est *Tanerstock*; mais Cambden prétend que c'est Tamerton.

TAMARICA ou TAMARACA, capitainie du Bréſil, sur la côte occidentale. ([a]) Elle est bornée au nord par la capitainie de Parayba, à l'orient par la mer du nord, au midi par la capitainie de Fernambuc, & à l'occident par la nation des Tapuyes. ([b]) On prétend que cette capitainie est la plus ancienne de cette contrée; mais aujourd'hui une des moins renommées à cause du voisinage de celles de Fernambuc & de Parayba. Elle a pris son nom de Tamarica ou Tamaraca, qui est séparée de la terre ferme par un canal fort étroit. Ce quartier que les François possédoient, leur fut ôté par les Portugais, qui appellent encore le port voisin de cette isle, *porto dos Francesses*. Cette isle est à cinq lieues d'Olinde ou de Fernambuc, & elle a trois lieues de longueur & une de largeur. Son port est assez commode du côté du sud. On y entre par un canal qui a quinze ou seize pieds de profondeur, & où commande un château bâti sur un haut côteau, & que les Hollandois avoient pris sur les Portugais; ils avoient même bâti sur la sortie du canal en mer, un fort nommé le fort d'Orange; il étoit inaccessible de toutes parts, à cause des étangs & des vaisseaux qui y descendent de l'isle, de sorte qu'ils avoient bouché cette entrée aux Portugais. L'autre embouchure appellé *Catuama* est à peine profonde de dix pieds; ainsi les seules barques y peuvent passer. Cette isle & son territoire dans le continent payent environ trois mille ducats de tribut à celui qui possede cette capitainie, dans laquelle il peut y avoir vingt-deux moulins à sucre. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *De Laet*, Descript. des Indes occidentales, l. 5, c. 27.

TAMARICI. Voyez TAMARIS.

TAMARIS, fleuve de l'Espagne Tarragonnoise, au voisinage du promontoire Celtique, selon Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 1. Ce fleuve est nommé TAMARA par Ptolemée, *l.* 2, *c.* 6, qui marque son embouchure entre celle du fleuve Via & le port des Artabrores. Le Tamaris donnoit son nom aux peuples qui habitoient sur ses bords; on les nommoit TAMARICI, & ils sont connus de Pomponius Mela. On nomme aujourd'hui ce fleuve *Tambra*; il se jette dans l'Océan près de Muros sur la côte de la Galice. Pline, *l.* 31, *c.* 2, lui donne trois sources qu'il nomme TAMARICI FONTES. * *Délices d'Espagne*, p. 123.

TAMARIT, bourgade d'Espagne, dans la Catalogne sur la côte, à deux lieues de l'embouchure de la Caya, & que l'on prend communément pour l'ancienne *Tholobi*. Michelot, *Portul. de la mer Médit p* 39 *& suiv.* dit: Environ deux milles vers le nord-est de la ville de Tarragone, est un grand village nommé Tamarit, éloigné de la mer d'environ une demi-lieue, il est situé sur une petite éminence, qui paroît de loin comme une grande citadelle blanche. Lorsqu'on vient du côté de l'est pour aller à Salo, étant le long de la côte à vingt-cinq ou trente milles de la pointe de Salo, on ne la peut encore découvrir, mais bien celle de Tamarit, sur le haut de laquelle il y a une chapelle & quelques maisons blanches; & un peu au-dessus, vers le nord est, on voit le village de Tamarit que l'on découvre: immédiatement après, il paroît une grande église au milieu de ce village. On peut aussi mouiller du côté de l'est de la pointe de Tamarit, avec des barques & des tartanes, de même que tout le long de la côte jusqu'à Barcelone. Depuis la pointe de Salo jusqu'à celle de Castel-Fero, il y a environ trente-six milles à l'est-nord-est, prenant un peu vers l'est. Entre ces deux pointes la côte est presque unie, le terrein étant bas proche la mer, & bordé de plages de sable; mais dans les terres ce sont toutes hautes montagnes & plusieurs villes, villages & tours de garde le long de la mer, devant lesquels on peut mouiller avec les vents à la terre.

TAMARITÆ ou CAMARITÆ. Voyez CAMARITÆ.

TAMARITIUM ou PALMAS, lieu de Sicile. L'itinéraire d'Antonin le place sur la route du Trajet à Lilybée, entre Messine & Tauromenium Naxon, à vingt milles de la premiere de ces places, & à quinze milles de la seconde. Au lieu de TAMARITIUM ou *Palmas*, Simler lit *Tamaritium Palmarum*; & quelques autres exemplaires au lieu de *Palmas* ou *Palmarum*, portent *Spalmax*.

TAMARO, *Thamarus*, riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure. Elle a ses sources au mont Apennin, d'où prenant son cours du nord au midi en serpentant, elle va se perdre dans le Calore, un peu au-dessus de la ville de Benevent. * *Magin*, carte de la Principauté ultérieure.

TAMAROUA, Sauvages de la Louisiane, dont le village est situé sur une petite riviere qui vient de l'est se décharger dans le Mississipi, & qui n'a de l'eau que dans le printems, de sorte que dans les autres saisons il faut marcher une demi-lieue pour gagner les cabanes. Quand les Sauvages s'y sont placés, le Mississipi mouilloit le bord de leur village, & en effet ce fleuve se jette beaucoup à l'ouest. Les Tamarouas sont une tribu illinoise, aussi-bien que les Caoquias qui se sont joints à eux, & tout cela ne compose pas un bourgade fort peuplée. Ils sont tous chrétiens, & gouvernés par deux ecclésiastiques des missions étrangeres. On ne compte guère que deux ou trois lieues du confluent du Missouri, & du Mississipi à ce village, auquel on donne indifféremment le nom des Caoquias & des Tamarouas. * *Journal du pere Charlevoix*.

TAMARROCH, ancienne ville d'Afrique, au royaume de

de Maroc. Marmol, *royaume de Maroc*, *l.* 3, *c.* 63, dit : Cette ville, qui a été bâtie par les Afriquains, sur la riviere d'Ommitabi, est ceinte de murailles & de tours à l'antique. Quelques historiens disent que c'est Abu Téchifien qui la fonda après qu'il eut fondé Maroc, ce qui lui a donné le nom qu'elle porte ; elle dépend d'Azamor. *Tamarroch* est déserte, & ses derniers habitans (les Arabes de Charquie) errent à présent par ses campagnes qui abondent en bled & en pâturages. Elle paroît avoir été fort peuplée, & les bâtimens semblent être des Bérebéres. On conjecture par sa situation, qui est entre les provinces du Duquela & de Temeçen, & celles d'Escure & de Tedla, pays très-fertile, que c'est l'ancien Marocco dont l'histoire romaine fait mention ; car celui d'aujourd'hui a été bâti par Téchifien & par des Lumptunes, long tems après les Romains depuis la venue des Arabes.

1. TAMARUM, montagne d'Asie, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 519 : sur quoi Casaubon remarque qu'au lieu de *Tamarum* on pourroit lire *Imaum*.

2. TAMARUM. Voyez TAMARUS.

1. TAMARUS, montagne d'Asie, selon Strabon *l.* 11, *p.* 520 : sur quoi Casaubon remarque qu'au lieu de Τάμαρον que porte le grec, on pourroit lire τὸν Ἴμαον.

2. TAMARUS, fleuve de la Grande-Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, marque son embouchure sur la côte méridionale de l'isle, entre l'embouchure du *Cénion* & celle de l'*Isaca* Je crois, dit Ortélius, que ce pourroit être aujourd'hui le Tamer ; mais Cambden fait plus, il l'affirme.

3. TAMARUS, montagne de la Macédoine, selon Strabon, *l.* 7, *p.* 327, qui la place vers l'Epire.

4. TAMARUS, lieu d'Italie, aux environs de la Campanie. L'itinéraire d'Antonin le place sur la route de Milan, au trajet de Sicile, en passant par le *Picenum* & par la Campanie. Ce lieu étoit entre *Bovianum* & *Ad Equotuticum*, à seize milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux milles du second. Les manuscrits varient beaucoup pour l'ortographe de ce nom. Il y en a qui écrivent *Tamarus*, d'autres *Thamarus*, d'autres *Tanarus* & d'autres *Thanarus*.

1. TAMASA. Voyez TAMASSUS & TEMESA.

2. TAMASA, riviere d'Asie, dans la Mingrelie. Elle se jette dans la mer Noire, au nord de l'embouchure du Fazzo. C'est le Charistus des anciens. Voyez CHARISTUS.

TAMASCANIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la notice des évêchés de cette province, où l'évêque de ce siége est appellé Honoratus. Dans la conférence de Carthage, n°. 198, Donatus est qualifié *episcopus Tamascaniensis*, & dans la table de Peutinger il y a un lieu nommé *Tamascani municipium*.

TAMASEUS & TAMASIA. Voyez TAMASSUS.

TAMASIDAVA, ville de la basse Mœsie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, qui la marque dans les terres à quelque distance du fleuve *Hierasus*, entre *Zargidava* & *Piroboridava*.

TAMASIS, ville de l'Inde, en-deça du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la place dans la *Sandrabatide*, entre *Nabubandagar* & *Curaporina*.

TAMASITANORUM. Ce nom se trouve sur une médaille rapportée dans le trésor de Goltzius. C'étoit, selon Etienne le géographe, le nom des habitans de *Tamaseus*, ville de l'isle de Cypre. Voyez TAMASSUS.

TAMASSA. Voyez TEMESA.

TAMASSO. Voyez TAMASSUS.

TAMASSUS, ville de l'isle de Cypre, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, qui dit qu'elle étoit dans les terres. Strabon, *l.* 14, *p.* 684, & la notice d'Hieroclès, écrivent aussi *Tamassus*; mais Pline & Etienne le géographe lisent *Tamaseus* ; leçon qui n'est pas à rejetter, parce qu'on lit le mot ΤΑΜΑΣΙΤΩΝ, *Tamasitarum* sur une médaille rapportée dans le trésor de Goltzius, outre qu'on trouve dans Ovide, *metamorph.* l. 10, v. 643 :

> *Est ager, indigenæ Tamaseum nomine dicunt*
> *Telluris Cypriæ pars optima.*

Quelques-uns croient que c'est de cette ville dont parle Homére, *Odyss. A. v.* 184.

> Γ'Ηίω
> Ἐς Τεμέσην μετὰ χαλκόν.

C'est-à-dire, *Navigans in Temesen* ou *Temesam propter æs* ; mais Strabon, *l.* 6, *p.* 255, dit qu'il y en avoit qui vouloient que ce fut de la ville de *Temesa* ou *Temsa* d'Italie, dont Homere avoit entendu parler, & où il y avoit autrefois des mines d'airain. Quoi qu'il en soit, il n'est pas moins vrai de dire qu'on trouvoit beaucoup d'airain dans le voisinage de *Tamassus*. Strabon, Pline & S. Jérome, *in vita S. Hilarionis*, le disent positivement. Etienne le géographe est aussi de ce sentiment. Il ajoute que cette ville est appellée *Tamesia* par Polybe. Porphyrogenéte écrit *Tamasia*, & Strabon *in Epitom. Tampse* par syncope, selon Sylburge. Le nom moderne est TAMASSO ou BORGO DI TAMASSO, selon Lusignan ; & c'est une bourgade sur la côte au voisinage de Famagouste. Mercator dit néanmoins que *Tamassus* est aujourd'hui la ville de Famagouste même. Accordez cela avec Ptolomée, qui place *Tamassus* dans les terres.

TAMASTANI-MUNICIPIUM, municipe d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne, selon la table de Peutinger.

TAMAUNUNA. Voyez TAMANNUNA.

TAMAZENUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Parmi les signatures des peres de la Byzacène, au pied de leur lettre synodique, rapportée dans le concile de Latran tenu sous le pape Martin, on trouve la signature de Theodorus, qui se qualifie *episcopus Tamazenus*.

TAMAZENSIS. Voyez TAMICENSIS.

TAMAZITES, peuples de la Sarmatie Européenne. Jornandès dit que ces peuples n'étoient séparés des *Roxolani* que par une riviere. Comme il y a des exemplaires qui lisent *Taziges* au lieu de *Tamazites*, Ortélius seroit tenté d'en conclure que ces deux noms sont corrompus, & qu'il faudroit lire JAZIGES.

TAMAZUCENSIS. Voyez TAMICENSIS.

TAMBA, ville des Indes, au royaume de Décan, sur la route de Visiapour à Dabul, entre la ville de Domo & le village de Morel. La ville de *Tamba*, dit Mandeslo dans son voyage des Indes, *l.* 2, *p.* 241, est assez grande & bien peuplée. Elle est située sur le bord d'une riviere à laquelle les habitans du pays donnent le nom général de COYNA, qui veut dire seulement une grande riviere. Ses habitans vivent du commerce ou du labourage, & sont Benjans ou Gentives. Ces Gentives sont gens idiots venus du royaume de Golconda, & qui se rapportent aveuglément à leurs bramans de tout ce qui est de leur religion.

TAMBA AURA, ville d'Afrique, dans la Nigritie, au royaume de Bambuk, trente lieues à l'est de la riviere de Falemé, à la source de la riviere de Sannon. Cette ville est remarquable par sa mine d'or la plus abondante de tout le pays. Comme les habitans n'ont d'autres commodités que celles qu'ils se procurent avec leur or, ils sont obligés d'y travailler avec plus d'application que leurs voisins. * *Voyage du sieur Compagnon au pays de Bambuk en* 1716.

TAMBACH, bourgade d'Allemagne, au milieu de la forêt de Thuringe, entre Smalkalden & Gotha. Elle appartient au duc de Saxe Gotha. Luther appelloit Tambach, *Locum benedictionis suæ*, pour y avoir été guéri d'une rétention d'urine en 1537. * *Zeyler*, Topogr. Saxon. p. 178.

TAMBAIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. *Secundianus* son évêque souscrivit au concile tenu sous saint Cyprien, & la conférence de Carthage fait mention de *Faustinus*. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1. p. 178, t. 1, 1083.

TAMBASINE, riviere d'Afrique, dans la haute Guinée. Elle a son cours au royaume de Sierra-Lione, & elle vient de certaines montagnes nommées *Machamba*, où l'on voit une grande roche de crystal. * *Dapper*, royaume de Sierra-Lione, p. 246.

TAMBEITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice d'Afrique, qui fournit *servus Dei*, son évêque. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, pag. 872.

TAMBERG, bourgade d'Allemagne, dans l'archevêché de Saltzbourg, près de la ville de ce nom. C'est un ancien lieu qu'on appelloit autrefois TAMI-ALA.

TAMBRA ou TAMARIS, elle prend naissance au-dessus d'Ulla. Voyez TAMARIS & TAMBRE.

TAMBRAX, ville de l'Hyrcanie, chez les Parthyéens, selon Etienne le géographe. Polybe, *l.* 10, *n°.* 28, dit que c'étoit une place ouverte, sans murailles, grande cependant, & où il y avoit un palais royal.

TAMBRE, (la) riviere d'Espagne, dans la Galice. Elle prend sa source dans les montagnes au nord de Compostelle, d'où courant au sud-ouest, elle arrose Noya, Mutos, & se rend dans la mer.

TAMBYZI, peuples de la Bactriane. Ils habitoient sur le bord de l'*Oxus*, au midi des *Acinacæ*, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 11.

TAMDEGOST, habitation des Bérebéres, dans l'Afrique, au royaume de Maroc. Ce sont trois villes enfermées dans une plaine, à cinq lieues du grand Atlas, du côté du nord, environnées de vignobles & de lieux plantés de palmiers & d'autres arbres fruitiers, avec une belle campagne qui fournit quantité de bled. Quand les Portugais régnoient en ces quartiers, les habitans de *Tamdegost* leur payoient tribut, & quelques-uns même au roi de Fez & aux Arabes. Avec tout cela ils furent contraints à la fin d'abandonner le pays, parce qu'on les maltraitoit; mais ils y sont revenus depuis que les chérifs ont été les maîtres. Le pays abonde en troupeaux, il est à neuf lieues de Marocco, du côté du couchant. * *Marmol*, Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 39, *p.* 50.

1. TAME, bourg d'Angleterre, dans Oxfordshire, sur la riviere de Tame, qui se joignant à l'Isse ou Isis, forme la Tamise. Ce bourg a droit de marché. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1, p. 99.

2. TAME. Voyez THAMISE.

TAMEGUERUT, petite ville d'Afrique, au royaume de Tafilet, vers la source de la riviere de *Dabra*. Cette ville, selon Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 18, a un château assez bon, garni d'artillerie, où il y a un gouverneur avec quelques troupes. C'est une des principales demeures des darvis & la plus ancienne colonie de la province. Il croît beaucoup de dattes aux environs de Tameguerut.

TAMER ou TAMARA, riviere d'Angleterre: elle a sa source dans Devonshire, au midi de Horton, & son cours est du nord au sud, en serpentant le long des confins de la province de Cornouaille, qu'elle sépare de celle de Devonshire. Son embouchure est dans le havre de Plymouth. * *Blaeu*, Atlas.

TAMERÆ. Voyez ZAMIRÆ.

TAMERTON ou TOMERTON, bourgade d'Angleterre, dans la province de Cornouaille, sur le bord de la riviere Tamer.

TAMERVILLE, lieu de France, dans la Normandie, diocèse de Coûtance, élection de Valognes. Il a plus de douze cens habitans. C'est une grande paroisse, dont la cure est à la nomination du seigneur. Il y a un très-bon château avec de beaux dehors.

TAMESIA. Voyez TAMASSUS.

TAMESIS. Voyez THAMESIS.

TAMETAVI ou CÔTE DE TAMETAVI, pays d'Afrique, dans l'isle de Madagascar, & que les François ont nommé le PAYS DU PORT-AUX PRUNES. Voyez au mot PORT, l'article PORT-AUX PRUNES.

TAMIA, ville de la grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, la donne aux *Vacomagi*, & la place au voisinage de *Banatia* & d'*Alata Castra*. Cambden croit que ce pourroit être aujourd'hui *Tanea*, lieu d'Ecosse, au comté de Ross.

TAMI-ALÆ. On trouve ce nom dans une ancienne inscription, qui se voit en un lieu appellé Tamberg, au voisinage de Saltzbourg, selon Ortélius, qui cite Lazius.

TAMIANI, peuples que Tite-Live, *l.* 33, *c.* 18, compte parmi les troupes auxiliaires des Rhodiens.

TAMIATIS. Voyez THAMIATIS.

TAMICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, *n°.* 143, qui nomme l'évêque de ce siége *Datianus*. Il avoit un adversaire donatiste nommé *Optatus*. Dupin soupçonne que *Tamicensis*, & *Tamazucensis*, ou *Tamazensis*, évêché de la Mauritanie Césariense, selon la notice de cette province, pourroient être le même siége.

TAMIED, abbaye de Savoye, de l'ordre de cîteaux, au diocèse de Montier en Tarentaise, en latin *Stamedium*. On dit que S. Pierre de Tarentaise en avoit été abbé. Cette abbaye a la même réputation en ces pays-là, que la Trappe en France; au moins on y observe le silence perpétuel, le travail des mains durant deux heures par jour. Les religieux boivent du vin, mangent des œufs, & usent de beurre, & s'accordent l'usage du poisson trois ou quatre fois l'année. On y montre dans la sacristie une main de S. Pierre de Tarentaise & ses habits pontificaux. * *Baillet*, Topogr. *Martenne*, Voyage litter. t. 1.

TAMIGIGCA. Voyez TAMUGADA.

1. TAMING, ville de la Chine, dans la province de Pekin, où elle a le rang de septiéme métropole. Elle est de 1^d $56'$ plus occidentale que Pekin, sous les 36^d $55'$ de latitude. Le territoire de cette ville la plus méridionale de la province, est borné au nord par le fleuve *Guei*, au midi par le fleuve *Jaune* ou *Hoambo*, & dans toute son étendue il est entrecoupé de rivieres & de lacs. Il y a entr'autres un lac qui a quatre-vingts stades de circuit, & qui nourrit des poissons très-délicats. Ce territoire renommé par sa beauté & par sa fertilité, fut autrefois séparé en deux provinces par Yvus: la partie septentrionale dépendoit de Kicheu, & la partie méridionale de Yen. L'ancienne famille Xanga avoit sa résidence dans cette ville, qui fut appellée YANGPING par la famille Cheva & TIENHIUNG, par celle de Tanga. Son nom moderne lui a été donné par la famille de Sunga. Il y a dans le territoire de Taming onze villes, qui sont:

Taming,	Cingfung,	Kai,
Taming,	Nuihoang,	Changyuen,
Nanlo,	Siun,	Tungming.
Guei,	Hoa,	

* *Atlas Sinensis.*

On remarque aussi dans ce territoire quatre grands temples, plusieurs sépultures de personnes de considération, & le tombeau de l'empereur Cavus, auquel on donne plus de quatre mille ans d'ancienneté.

2. TAMING, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Taming, septiéme métropole de la province. Elle est de 1^d $56'$ plus occidentale que Pekin, sous les 36^d $44'$ de latitude.

TAMIRUM, ville d'Italie, selon un manuscrit de Frontin, consulté par Ortélius, qui croit que le nom de cette ville est corrompu.

TAMISE. Voyez THAMISE.

TAMLAMAH, nom d'une petite ville du pays des Soudans ou Négres. Elle est fort peuplée, quoique sans murailles. La ville de Coucou qui est à son couchant, en est éloignée de quatorze journées; & celle de Marhan, en tirant vers Ganem, en est à douze seulement. * *D'Herbelot*, Bibl. orient. p. 850.

TAMMESBRUCK, en latin *Aggeripontum*, petite ville d'Allemagne, dans la Thuringe, près de l'Unstrutt, à un mille de *Langen-Salza*. On dérive le nom de cette ville de celui de *Tamm* ou *Damm*, qui signifie digue; & de celui de *Bruck*, qui veut dire pont. Hartung, dans sa chronique manuscrite de Thuringe, dit, que Tammesbruck fut fondée par le roi Pepin, pere de Charlemagne; & il appelle quelquefois cette ville *Tungisbruck*, & quelquefois *Thomasburg*. Il ajoute que dans la suite Louis, fils de Louis I, landgrave de Thuringe, posséda & acheva la ville de Tammesbruck. Elle appartient aujourd'hui à l'électeur de Saxe. * *Zeyler*, Topog. Saxon. p. 179.

TAMNA, ville de l'Arabie, selon Etienne le géographe. Pline, *l.* 6, *c.* 18, dit qu'elle étoit dans l'Arabie heureuse, & il la surnomme *Tamna templorum*. C'est la même ville que Ptolomée *l.* 6, *c.* 7, nomme *Thumna*.

TAMNA ou TAMNATHE. Voyez THAMNA.

TAMNACUM, ville de l'Arabie heureuse: elle fut rasée par les Romains, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

TAMNUM, ville de l'Aquitanie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Burdigala* à *Augustodunum*, entre *Blavutum* & *Novioregum*, à seize milles de la premiere de ces places, & à douze milles de la seconde. Velser croit que c'est le même lieu qui est appellé *Lamnum* dans la carte de Peutinger.

TAMOGADENSIS ou TAMUGADENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, où son évêque est nommé *Faustinianus episcopus plebis Tamogadensis*. La notice des évêchés d'Afrique place ce siége dans la Nu-

midie, & appelle son évêque *Secundus*; cependant l'édition de Schelstrate lit *Tamogazensis*, à moins que ce ne soit une faute d'impression.

TAMONBARI, ville de Thrace, dans la province de Rodope, selon Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 11, qui la met au nombre des forts que Justinien fit élever dans la Thrace : peut-être n'étoit-ce qu'un fort; du moins Procope ne lui donne-t-il pas d'autre titre.

TAMONITIS, contrée de Syrie, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 528, qui nous apprend qu'elle fut jointe à l'Arménie après la défaite d'Antiochus le Grand.

TAMORIZA, contrée des états du Turc, en Europe, dans la haute Albanie, au couchant de l'*Ochrida*, en allant vers la riviere de *Polina*. Il y a un bourg de même nom, que quelques uns prennent pour l'ancien *Tristolus*. * *Baudrand*, édit. 1705.

TAMOS, promontoire qui forme le mont Taurus sur l'Océan oriental, selon Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 7. Mercator croit que ce promontoire est appellé *Tamara* par Orose; mais Pintaut prétend qu'il faut lire dans Pomponius Mela Tabis au lieu de Tamos, & Ortélius croit que c'est le Tabis de Pline, *l.* 6, c. 17.

TAMPICE, Tampica ou Panuco, ville de l'Amérique septentrionale, au Mexique, ([a]) dans le gouvernement de *Guasteca* ou *Panuco*, à l'embouchure de la riviere *Panuco*, dans le golfe du Mexique, à la droite. Cette ville a un port ([b]) de mer. Jean Chilton Anglois qui y passa en 1572, dit qu'elle étoit alors habitée d'environ quarante Espagnols, dont quatorze furent tués par les Sauvages, qui les entourerent dans le tems qu'ils s'occupoient à amasser du sel. L'embouchure de la riviere est fort grande, & les vaisseaux de cinq cents tonneaux pourroient monter jusqu'à soixante lieues, si les basses qui sont à l'entrée n'étoient un obstacle. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *De Laet*, Description des Indes occid. l. 5, c. 14.

TAMPSE. Voyez Tamassus.

TAMPSI, siége épiscopal de la Phrygie Pacatienne. *Joannes* son évêque souscrivit au concile tenu à Carthage l'an 870. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 5, p. 927.

TAMUADA ou Tamuda, fleuve de la Mauritanie Tingitane, selon Pomponius Mela, *l.* 1, c. 5, sur quoi Olivier fait cette remarque : c'est aujourd'hui le Bedie, qui arrose le pays des Alarabes. Pintaut ajoute que c'est le *Thaluda* de Ptolomée, & le *Tamuada* de Pline.

TAMUCUM, lieu de la Mauritanie Césariense, selon la notice des dignités de l'Empire, où on lit *Praefectus Alae Herculea Tamuco*. C'est la même ville que la conférence de Carthage appelle Tanudaiensis, voyez ce mot. Pintaut croit que c'est aussi le même lieu qui est nommé *Thaluda* par Ptolomée.

TAMUDA, nom d'un fleuve & d'une ville bâtie sur ses bords, selon Pline, *l.* 5, *c.* 2, qui les met dans la Mauritanie Tingitane. Ptolomée écrit *Thaluda* pour *Tamuda* ou *Tanuda*. L'évêque de cette ville est appellé *Tanudaiensis episcopus* dans la conférence de Carthage. Voyez Tanudaiensis. Ortélius soupçonne que ce pourroit être la ville Tamuga que Procope met auprès du mont Aurase.

TAMUGA. Voyez Tamuda.

TAMUGADA, ville d'Afrique, dans la Mauritanie, selon Procope, *l.* 2, *Wandalic*. Ortélius croit que ce pourroit être la ville *Thamugada* dont parle S. Augustin, *l.* 2, *Retract. c.* 59, *& Epist.* 164, *ad Emeritum*. La conférence de Carthage fait mention d'un évêque des Donatistes qu'elle qualifie *Tamugadensis episcopus*. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Lambése* à *Cirta colonia*, entre *Lambése* & *ad Rotam*, à quatorze milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. La table de Peutinger connoît aussi cette ville qu'elle nomme *Thamagadi*.

TAMULIUMA. Voyez Tamlalensis.

TAMUSIDA, ville de la Mauritanie Tingitane, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, qui la marque dans les terres, entre *Banasa* & *Silda*. Il ne faut pas la confondre avec une autre ville appellée *Tamusiga*, & aussi dans la Mauritanie Tingitane. L'itinéraire d'Antonin écrit *Thamusida* pour *Tamusida*, & marque cette ville entre *Salaconia* & *Panasa*, à trente-deux milles de la premiere de ces deux places, & à égale distance de la seconde. Selon Molet cette ville est aujourd'hui Tefelfelt.

TAMUSIGA, ville de la Mauritanie Tingitane. Ptolomée la marque sur la côte de l'Océan, entre le port d'Hercule & le promontoire *Usadium*.

Marmol dit que le nom moderne est Tifelfeld; mais il se trompe. Tifelfeld n'est autre que Tefelfelt, ce qui se prouve par la situation des lieux. *Tamusiga* est marqué sur la côte de l'Océan, & Tefelfelt est dans les terres. Il vaut mieux dire avec Molet que *Tamusiga* est aujourd'hui *Gazola*.

TAMWORTH, bourg d'Angleterre, dans le comté de Stafford. Il est arrosé par le Tamer, & envoye deux députés au parlement.

TAMYNA, ville de l'Eubée, dans le territoire de la ville d'Eretrie, selon Strabon, *l.* 10, *p.* 447, & Etienne le géographe. Plutarque, *in Phocione*, dit que Phocion se voyant en grand danger dans l'isle d'Eubée, prit le parti de se saisir d'une éminence qui étoit séparée de la plaine de Tamynes par un ravin fort profond.

TAMYRACA, ville de la Sarmatie Européenne près du golfe Carcinite, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, Etienne le géographe, & le périple d'Arrien. Strabon, *l.* 7, *p.* 308, connoît dans le même endroit un promontoire nommé *Tamyracés*, & un golfe appellé *Tamyracus sinus*, mais il ne parle point de ville, ni sur ce promontoire, ni sur ce golfe.

TAMYARS, fleuve de la Phénicie. Strabon, *l.* 16, *p.* 756, le met entre Beryte & Sydon. Le nom moderne est *Damor* ou *Damer*, selon quelques-uns. Voyez Damor.

1. TAN, riviere de la Chine, dans la province de Honan, au territoire de Nanyang, septiéme métropole de la province. Elle coule auprès de la ville de Niuhiang. On y trouve des poissons entierement rouges, qui ne paroissent que vers le commencement de l'été, & qui se tiennent cachés le reste de l'année. Les Chinois disent que si on se lave les pieds avec le sang de ses poissons, on acquiert la qualité de pouvoir marcher sur l'eau sans enfoncer. Le croira qui voudra. Ils ajoutent que si l'eau vient à se troubler au commencement de l'été dans le tems que ces poissons paroissent, ils montent tout aussi-tôt sur la superficie de l'eau, qui en devient toute rouge & comme enflammée. C'est de-là que vient le nom de cette riviere; car Tan en chinois signifie *rouge*. * *Atlas Sinensis*.

2. TAN, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 0d 45' plus occidentale que Pekin, sous les 35d 38' de latitude.

1. TANA ou Tanas, fleuve d'Afrique, dans la Mauritanie. Marius s'approcha de ce fleuve pour aller s'emparer de *Capsa*. C'est ce que nous apprend Salluste, *in Jugurth. c.* 110. Il semble mettre ce fleuve entre *Lares* & *Capsa*; mais il ne nous dit point s'il a son embouchure dans le fleuve *Ampsaga*, ou s'il porte ses eaux jusqu'à la mer.

2. TANA, bourg de l'isle de Salsette. Voyez Salsette.

3. TANA, lieu où Ortélius, qui cite Antigonus, *in Mirabil.* dit que les briques mises dans l'eau surnagent; mais, ajoute Ortélius, Strabon nous apprend qu'il faut lire *Pitana*, & non *Tana*; il cite en même-tems le treiziéme livre de Strabon, *p.* 607, où il est parlé de Pitana, lieu de la Troade, près de l'embouchure du *Caicus*.

TANABASTRA, lieu d'Afrique, dans la Marmarique. L'itinéraire d'Antonin le marque aux confins du territoire d'Alexandrie, entre *Aristea* & *Paraetonium*, à trente-deux milles du premier de ce lieu, & à vingt six milles du second. Au lieu de *Tanabastra*, quelques manuscrits lisent *Thabastra*, & d'autres *Thanabristra*.

TANADARIS, ville de la petite Arménie, dans la Cataonie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7. Le nom de cette ville est corrompu dans l'itinéraire d'Antonin, dont quelques manuscrits portent *Pandarum*, & d'autres *Ptandarum*.

TANADASSA, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la grande Lepris, en prenant par la tour de *Tamallenus*, le long des confins de la province de Tripoli; cette ville étoit entre *Thalatum* & *Mespha*, à vingt-six milles de la premiere de ces places, & à trente milles de la seconde. Au lieu de *Tanadassa*, Surita lit *Thenadassa*.

TANAGER, fleuve d'Italie, dans la Lucanie, aujourd'hui le *Negro*. Virgile, *geog. l.* 3, *v.* 151, lui donne l'épithete de *Siccus*.

... Furit mugitibus æther
Concussus, silvæque & sicci ripa Tanagri.

Mais ou les choses ont changé depuis le tems de Virgile, ou ce poëte ne connoissoit ce fleuve que de nom : reproche que l'on peut faire également à Pomponius Sabinus, qui fait un torrent du Tanager. Celsus Cittadinus écrivant à Ortélius, nie absolument que ce fleuve soit un torrent, qui n'a d'eau que dans le tems des pluies. Le Tanager, dit-il, présentement le *Negro*, est un fleuve qui en reçoit d'autres dans son lit; entr'autres un que l'on appelle la *Botta di Picerno*, ainsi nommé de l'ancienne ville *Picernum*, qui est aujourd'hui à demi ruinée, & auprès de laquelle il prend sa source. Le Tanager a la sienne dans le mont Alburne, maintenant, *il monte Postiglione*, & il se jette dans le *Siler*, connu maintenant sous le nom de *Selo*; peut être Virgile a-t-il appellé le Tanager *Siccus*, parce qu'il se perd sous terre pendant un espace de quatre milles, & non pas de vingt milles comme le dit Pline, *l.* 2, *c.* 3.

1. TANAGRA, ville de Gréce, dans la Bœotie. Dicearque la met au nombre des villes situées sur l'Euripe : Strabon néanmoins, *l.* 7, *p.* 400, 403 *&* 410, & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15, la marquent à quelque distance de la mer, quoique son territoire pût s'étendre jusqu'à la côte. Tanagra étoit à cent trente de la ville *Oropus*, à deux cents de celle de *Platea*. Etienne le géographe dit que la ville de Tanagra est nommée *Graa* par Homére, qu'auparavant on l'appelloit *Pœmandria*, & qu'Aristote lui donne le nom d'*Oropus*. Le même Etienne le géographe appelle cette ville *Gephyra* dans un autre endroit, & Strabon donne à ses habitans le nom de Gephyréens.

2. TANAGRA, ville de la Perside. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4, qui la marque au voisinage d'*Ozoa* & de *Marasium*.

3. TANAGRA, lieu qu'Etienne le géographe met auprès d'*Oropus*, sur le bord de la mer.

4. TANAGRA, ville dont parle Stace dans sa Thebaïde, *l.* 7, *v.* 254, & à laquelle il donne l'épithete de *Gelida*.

Mille sagittiferos gelida de colle Tanagra
Promovet ecce Dryas.

Lutatius, commentateur de Stace, fait de cette Tanagra une ville de l'Eubée, & ajoute, je ne sais sur quoi fondé, que le nom moderne est *Penanoria*.

TANAGRÆA ou GRÆA, ville de l'Eubée, dans l'Erétrie, selon Etienne le géographe, qui dit qu'on écrivoit *Graa* par aphérèse pour *Tanagraa*. Voyez TANAGRA, *n°* 1.

TANAH, nom d'une isle des Indes, où croissent les cannes, dont la racine est le thabaschir, qui est une espéce de craie blanche. Le géographe Persien écrit dans son premier climat, que Tanah est un lieu des Indes situé sur le bord de la mer, dont les habitans ne sont ni juifs, ni chrétiens, ni musulmans, & qu'on ne l'appelle isle, qu'à cause qu'il est entouré d'eau; mais qu'il n'est pas détaché du continent. Il dit aussi que c'est de-là qu'on apporte le meilleur thabaschir qui soit dans l'Orient, que l'on trouve dans la plaine, & dans les montagnes circonvoisines. * *D'Herbelot*, Bibl. orient. p. 850.

1. TANAIS, fleuve que Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, Pline, *l.* 3, *c.* 1, & la plûpart des anciens géographes donnent pour la borne de l'Europe & de l'Asie. Il étoit appellé *Sylus* ou *Silis* par les habitans du pays, selon Pline, *l.* 6, *c.* 7, & Eustathe; & l'auteur du livre des fleuves & des montagnes dit qu'avant que d'avoir le nom de Tanaïs, il avoit celui d'*Amazonius*. Le nom moderne est DON. Voyez ce mot. Les Italiens l'appellent *Tana*. On lui a quelquefois donné le nom de Danube, ce qui n'est pas surprenant, puisque ceux du pays donnent indifféremment le nom de *Don* au Danube & au Tanaïs. Quant à ce que dit Ciofanus que les habitans du pays appellent ce fleuve *Amesines*, il faut s'en rapporter à son témoignage. Ptolomée & Pline disent, que le Tanaïs prend sa source dans les monts Riphées; il auroit mieux valu dire dans les forêts Riphées, car il n'y a point de montagne vers la source du Don, mais bien de vastes forêts.

2. TANAIS, ville de la Sarmatie Européenne. Ptolomée, l. 5, c. 9, la marque entre les bouches du Tanaïs. Etienne le géographe lui donne le titre d'entrepôt. Elle est nommée Asoph par G. Mercator; & Niger dit qu'elle est appellée *Tana* par les Européens, & Azac par les habitans du pays.

3. TANAIS. Ptolomée dit qu'à l'embouchure du Danube il y a une isle nommée ALOPETIA, & que l'on appelle aussi l'ISLE DU TANAIS.

TANAITÆ, peuples de la Sarmatie Européenne. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, dit qu'ils habitoient sur le bord du Tanaïs, dans l'endroit où ce fleuve se courbe.

TANAITIS, contrée de l'Arménie près du fleuve *Cyrnus*, à ce qu'il paroît par un passage de Dion-Cassius, *l.* 36, *p.* 26.

TANAPE, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte. C'étoit, selon Dion-Cassius, *l.* 54, *p.* 526, la résidence de la reine de Candace. Le texte grec porte Tauape pour Tanape; mais Xiphilin a préféré cette derniere ortographe. Cette ville est la même que *Napata*.

TANARO, riviere d'Italie. Elle a sa source dans l'Apennin, aux confins du comté de Tende. Elle prend d'abord sa course du couchant au levant jusques vers Garésio, dans la province de Mondovi, de-là elle tourne vers le nord, & traverse le marquisat de Céve, la province de Fossano, celle de Chérasco & l'Albésano; après quoi elle coule aux confins des Langhes basses & de la province de Quiets, jusqu'à Asti, où elle recommence à couler vers l'orient. Enfin, après avoir traversé l'Alexandrin, elle va se jetter dans le Pô, près de Bassignana. Les principaux lieux qu'elle arrose sont Garésio, Céve, d. Chérasco, g. Alba, d. Asti, g. Alexandrie, d. Bassignana, g. Elle reçoit quelques rivieres assez considérables, comme l'Eléro, g. le Pésio, g. le Torrent Cussea, g. la Stura, g. le Borbo, g. le Belbo, d. l'Orla, d. Cette riviere est le *Tanarus* des anciens.

1. TANARUS, fleuve d'Italie, dans la Ligurie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 16. Il conserve son ancien nom. C'est aujourd'hui le *Tanaro*, autrement le *Taner*. Voyez TANARO.

2. TANARUS ou AD TANARUM, *in medio Salerno*, ou *Falerno*, lieu d'Italie, que l'itinéraire d'Antonin met sur la route de Rome, au lieu nommé *ad Columnam*, en suivant la voie appienne. Il marque ce lieu entre *Nuceria* & *ad Calorem*, à vingt-cinq milles du premier & à vingt-quatre milles du second; mais il est certain qu'il y a faute dans cet endroit de l'itinéraire; car il seroit étonnant que dans un endroit du monde, où, pour ainsi dire, la plus petite pierre a son nom, personne ne connût ni lieu, ni fleuve appellé *Tanarus*. L'édition des Aldes, au lieu d'*Ad-Tanarum*, porte *Ad-Canaram*, lieu qui n'est pas plus connu.

TANAS. Voyez TANA. 1.

TANASSERY. Voyez TENACERIM.

TANATIS, ville de la haute Mœsie, au voisinage du Danube, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 9, qui la marque entre *Viminatium Legio* & *Eteta*. Niger la nomme *Terriana*; peut-être est-ce la ville TALIA, de l'itinéraire d'Antonin.

TANAVAGÉE, riviere d'Irlande, dans la province d'Ulster, passe à travers le grand lac Neagh, sépare le comté d'Antrim de celui de Londonderri, & tombe ensuite dans l'Océan septentrional, un peu au-dessous de Coléraín.

TANAUS. Voyez TANUS.

TANBA, province du Japon, dans l'isle de Niphon, au midi de celles de Tasima & de Tango. On la divise en six districts qui sont très-abondant en riz. Elle a deux journées de longueur.

TANCARVILLE, bourg de France au pays de Caux en Normandie, élection de Montivilliers, avec titre de comté, haute-justice & château. Ce bourg est situé sur la Seine, entre Caudebec & le Havre, une lieue au-dessous de l'Islebonne, & à l'opposite de Quillebœuf. Le château qui commande sur la riviere est bâti à l'antique. Il y a beaucoup de logement, & on voit dans le voisinage des bois & des terres de labour. Le comté de Tancarville est d'un revenu considérable, & comprend les paroisses de Tancarville, de saint Antoine, d'Aptot, de Guaineville, de Vireville & autres. Les comtes de Tancarville se sont rendus autrefois célébres par leurs exploits, & ils étoient chambellans héréditaires de Normandie.

TANCE, petite ville de France, dans le Velai, sur le Lignon, au midi occidental de Montfaucon.

TANCHARI. Voyez TENCTERI.

TANGCHANG, (le) royaume du Tibet. On a peu de connoissance de ce pays. On sait seulement que l'établissement des Ilcoustrins fit naître ce royaume. Les peuples qui l'habitoient étoient pâtres, & vivoient sous des chefs. Ils étoient voisins des Kiloutchi, sur les frontieres occidentales du Chensi & du Ssetchuen. Leur pays étoit rempli de montagnes. Il attaquerent Vouti, empereur de Tcheou qui les battit l'an 564, & s'empara de leur pays. * *Hist. générale des Huns par de Guignes*, *t.* 1, *p.* 163.

TANCHING, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 1d 35′ plus orientale que Pekin, sous les 35d 14′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TANCHUT. Voyez TANGUT.

TANCOS, bourg du royaume de Portugal, dans l'Estremadoure, sur la rive droite de la Zézare, assez près de son embouchure dans le Tage. Il y en a qui prennent ce bourg pour l'ancienne *Tacubis*. * *Jaillot*, Atlas.

TANCROU, village de France, en Champagne, au diocèse de Meaux, sur la riviere de Marne. L'église de ce lieu est sous le titre de saint Donatien & saint Rogatien, martyrs de Nantes. L'évêque en est collateur de plein droit. Il y a eu sur le territoire de cette paroisse un prieuré nommé Grand-Champs, du titre de Notre-Dame, qui dépendoit de l'abbaye de Cluni dès l'an 1119. Raoul, abbé de Cluni, le soumit au prieuré de Nanteuil en 1176; cependant il est retourné sous la dépendance immédiate de Cluni, de maniere que toutes les places monacales sont transférées au collége de Cluni à Paris; & il n'y reste que l'office claustral du sacristain à la collation du prieur. Au treiziéme siécle il fut décidé par arbitres que la garde de ce prieuré appartenoit, non à des laïques qui s'en disoient avoués, mais à l'évêque de Meaux.

TANDARUM. Voyez PTANDARUM.

TANDAYE ou TENDAYE, isle de l'Océan oriental, & l'une des Philippines à l'orient, selon Samson, Baudrand & Corneille. Ils entendent par ce nom l'isle de SAMAR. Voyez SAMAR.

TANDRA, isle de la mer Noire, à l'embouchure du Borysthène, selon Samson, *grand Atlas.*

TANEA, village des Parthes où Darius fut pris par ses parens, & chargé de chaînes d'or. Quelques exemplaires portent *Thara*; mais l'un & l'autre de ces mots sont corrompus, & c'est Dara qu'il faut lire, si on veut s'en rapporter au grand étymologique. Peut-être est-ce le même lieu que Quinte-Curse nomme *Tabas*. * *Justin*, l. 11, c. 15.

TANEDO, bourgade d'Italie, aux confins du Parmesan & du Modénois, environ à deux milles à l'orient de la Lenza. C'est un ancien lieu connu autrefois sous le nom de TANETUS ou TANETUM. Voyez TANETUS.

TANET, THANET ou TENET, isle d'Angleterre, dans la partie septentrionale du comté de Kent, en tirant vers l'orient. Elle est formée par l'Océan & la riviere de Stoure, qui prend en ce lieu le nom de Wantsume. Cette isle, que Solin appelle *Athanatos*, & en quelques exemplaires *Thanatos*, & que les Saxons nomment *Tanes* ou *Tanestand*, a huit milles de longueur & quatre de largeur. La terre y est toute de craie blanchâtre, & les champs y sont fertiles en froment. On y comptoit anciennement six cents familles. Solin rapporte qu'on n'y voit point de serpens, & que la terre emportée en un autre lieu faisoit mourir ces reptiles; mais l'expérience se trouve contraire. Ce fut dans cette isle que les Saxons firent leur premiere descente. Ils établirent leur demeure du consentement de Vortigerne leur chef, mais ils en furent chassés par le Breton Vortimer, qui, après en avoir tué un très-grand nombre, contraignit le reste de s'enfuir dans leurs brigantins. * *Blaeu*, Atlas.

TANETANI. Voyez TANETUS.

TANETUM. Voyez TANNETA.

TANETUS, aujourd'hui *Tanedo*, bourgade d'Italie, que Polybe, *lib.* 3. *num.* 40, donne aux Boïens. Tite-Live, *l.* 30, *c.* 19, semble aussi le donner à ce peuple, en disant que C. Servilius & C. Lutatius avoient été pris au village de Tanetus par les Boïens. *Qui ad vicum Tanetum à Boiis capti fuerant.* Pline met les *Tanetani* dans la huitiéme région, qui est la Cispadane; & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15, marque *Tanetum* dans la Gaule, appellée *Togata*. La table de Peutinger & l'itinéraire d'Antonin, font aussi mention de ce lieu. Il étoit sur la route d'*Ariminum* à *Dertona*, entre Regio & Parme, à dix milles de la premiere de ces villes, & à neuf milles de la seconde. Ce fut dans ce lieu, suivant Paul Diacre, que Narses défit Bucellinus, général des troupes de Theudebert, assisté du secours des Goths, qui avoient ravagé Milan.

TANFANÆ-LUCUS, bois sacré dans la Germanie, au pays des Marses, entre l'Ems & la Lippe, selon Tacite, *annal. lib.* 1, *c.* 51, avec un temple fameux, qui fut détruit par Germanicus. Il n'est pas aisé de décider quel dieu ou quelle déesse les Marses adoroient sous ce nom. Il falloit pourtant que son culte fût célèbre; puisque, contre l'usage du pays, on lui avoit consacré un temple. La plûpart des historiens interprétent le nom de *Tanfana*, par *la déesse de l'origine*, & il seroit assez naturel de dire que cette déesse Tanfana étoit l'Herthus des Suéves, ou la *terre mere & productrice de toutes choses*. que les Marses pouvoient adorer à l'exemple des Suéves. On pourroit demander si les Marses avoient effectivement élevé un temple à la déesse Tanfana, ou si Tacite ne donne point le nom de temple à quelque grotte ou à quelque endroit retiré dans le bois sacré; mais Tacite lui-même décide en quelque maniere la question, lorsqu'il dit que Germanicus rasa ou détruisit jusqu'aux fondemens le temple de Tanfana.

1. TANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Nanyang, septiéme métropole de la province. Elle est de 4d 37′ plus occidentale que Pekin, sous les 33d 50′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

2. TANG, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est de 2d 25′ plus occidentale que Pekin, sous les 39d 10′ de latitude.

TANGALA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux *Pandioni*. Il ajoute qu'elle étoit dans les terres; & il la marque au voisinage de *Modura*.

TANGANI, peuples de l'Inde, au-delà du Gange, sur le bord duquel ils habitoient, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2. Le fleuve *Sarabas* traversoit leur pays. Au lieu de *Tangani*, le manuscrit de la bibliotheque palatine écrit *Gangani*.

TANGAPATAN, ville des Indes, au royaume de Travancor, sur la côte de Malabar, à huit lieues & demie portugaises du cap de Comorin. Longitude 96d 20′, latitude 8d 19′.

TANGAPSINTON, peuples dans l'Amérique septentrionale de la nouvelle France. C'est la nation de la grande Folle-Avoine, l'une de celle des Sioux ou Issatis de l'est. Elle erre vers les bords du lac de Buade & des Issatis, le long de petites rivieres qui coulent des terres tremblantes dans ce lac.

TANGCHUEN, premiere grande cité de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle est plus occidentale que Pekin de 11d 57′, par les 31d 13′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TANGER, ville d'Afrique, au royaume de Fez. Les Afriquains la nommoient *Tanja*, & les Romains *Tingide.* (a) Elle fût bâtie par ceux-ci. Aben Gézar, en son livre des raretés des villes, en fait une seconde Mecque en beauté & en puissance, & dit qu'elle est très-ancienne. Elle est dans une belle situation sur la côte de l'Océan, à l'entrée du détroit, & à cinquante lieues de Fez, du côté du nord. Les Goths la joignirent au gouvernement de Ceuta. Elle étoit alors florissante: il y avoit université & beaucoup de noblesse. Les maisons étoient bien bâties, & plusieurs seigneurs de la Mauritanie Tingitane y demeuroient, quoique le pays aux environs ne soit pas fort bon, à la réserve de quelques plaines & vallées où il y a de bons pâturages. Ces endroits étoient autrefois embellis de quantité de jardins & de maisons de plaisance, à cause des eaux qui y sont. Le peuple de Tanger étoit fort belliqueux, & couroit sans cesse avec des fustes les côtes de la chrétienté: ce qui détermina Edouard, roi de Portugal, d'y envoyer en 1437 don Ferdinand, son fils. Celui-ci y mit le siége, la place fut d'abord secourue par le roi de Fez. Après plusieurs combats où beaucoup de noblesse de Portugal périt, l'infant & le roi Maure firent un traité, par lequel celui-ci promit de remettre en liberté tous les prisonniers chrétiens, & don Ferdinand s'obligea à rendre

Ceuta, & demeura lui même en ôtage jusqu'à ce que le roi de Portugal son pere, eût ratifié & exécuté ce traité. On dit que l'infant conseilla de n'en rien faire, aimant mieux mourir en captivité, que de voir perdre aux chrétiens la clef du détroit; le roi de Fez en ayant été instruit, l'enferma dans un cachot, & lui fit panser ses chevaux jusqu'à ce qu'il mourut de chagrin. Les Maures le mirent dans un cercueil qu'ils enchassèrent dans la muraille de Fez, près du quartier des Juifs, où il fut, jusqu'à ce que le roi Muley, chef, envoya ses os à Arzile, d'où ils furent transportés à Lisbonne, au monastère de la bataille de Notre-Dame de Bélen, où les rois de Portugal sont enterrés. On voit encore le cercueil & l'inscription dans la muraille de Fez, sous le nom de la sépulture de l'infant chrétien. Alfonse assiégea encore la ville de Tanger en 1463. Il perdit beaucoup de monde, & fut obligé de se retirer. Ce même roi ayant pris en 1471 Arzile, & se trouvant dans cette place, il apprit que les habitans de Tanger, de crainte qu'il ne vint venger sur eux tant de pertes que les Portugais y avoient faites, avoient résolu d'abandonner leur ville; qu'ils avoient emporté leurs meilleurs meubles, brisé le reste pour en ôter l'usage à l'ennemi, & qu'ils s'étoient retirés sans oser mettre le feu à la place de peur d'être découverts. Il eut d'abord peine à croire cette nouvelle, il y envoya après le duc avec des troupes, pour s'en saisir, & s'y transporta ensuite lui-même, pour voir sa nouvelle conquête, pour laquelle on fit des processions par toute l'Andalousie & le royaume de Grenade, & ensuite par toute la Castille & en Portugal. Cette place fut enfermée de bonnes murailles avec des fossés & des bastions; & les rois de Portugal y ont entretenu long-tems une grosse garnison, avec quantité d'artillerie & de munitions de guerre; de sorte qu'elle résista au roi de Fez, qui l'assiégea. En 1662, cette place fut donnée à Charles II, roi d'Angleterre, (b) pour la dot de sa femme. Elle étoit alors défendue par deux citadelles; mais on remarqua que les frais qu'il en coutoit pour entretenir les ouvrages & la garnison, consumoient & au-delà, les avantages qu'on eût pu en retirer; ainsi on l'abandonna en 1684, après en avoir ruiné les travaux. Les Maures profitant de cette occasion, s'en ressaisirent & la repeuplerent. (a) *Marmol*, Royaume de Fez, *l.* 4, *c.* 53. (b) *Etat présent de la grande Bretagne*, *t.* 3, p. 214.

Cette ville est l'ancienne *Tingis*, capitale de la Mauritanie Tingitane. Voyez ce mot.

2. TANGER, petite riviere d'Allemagne, dans la vieille Marche. Elle a sa source près du village de Colbits. Son cours est du midi occidental au nord oriental. Elle se jette dans l'Elbe à Tangermund, à laquelle elle donne son nom.

TANGERANG, riviere de l'isle de Java, dans le royaume de Bantam, dont elle fait la séparation d'avec celui de Jacatra. Elle coule du sud au nord, est bordée d'habitations à l'orient, & prend son nom d'une forteresse qui a été bâtie sur ses bords.

TANGERMUND, ville d'Allemagne, dans la vieille Marche de Brandebourg. Elle a été ainsi nommée à cause de sa situation à l'embouchure du Tanger, dans l'Elbe, à deux lieues de la ville de Stendal. L'électeur Othon I, qui la fit fortifier, la choisit pour être le lieu de sa résidence ordinaire. Quelque tems après, elle tomba sous la puissance des ducs de Poméranie, auxquels l'électeur Frédéric I l'enleva en 1420. * *D'Audifret*, Géogr. anc. & mod. *t.* 3.

TANGIAH, ville de la province, que les Arabes appellent *Magreb*, *Alacsa*, le dernier occident. C'est Tanger, ville de Mauritanie, à l'entrée du détroit de Gibraltar, du côté de la mer Océane. Les Arabes appellent ce détroit indifféremment le détroit de *Tangiah* ou de *Sebtah*, c'est-à-dire, de Tanger ou de Ceuta.* *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

TANGIBAO, nation de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, que M. de la Salle découvrit à sa premiere descente du Mississipi, à douze ou quinze lieues de l'embouchure. En 1683, il trouva le village abandonné & beaucoup de morts dans les cabanes; il en vit une troupe quelques jours après, dans une chasse avec des Quinipissas & des Natchés. Comme on ne trouve plus cette nation, elle se sera mêlée avec quelqu'autre peuple.

TANGING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Changte, troisiéme métropole de la province. Elle est de 3d 20' plus occidentale que Pekin, sous les 36d 52' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

1. TANGKI, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kinhoa, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 2d 41' plus orientale que Pekin, sous les 29d 8' de latitude.

2. TANGKI, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Liping, septiéme métropole de la province. Elle est de 8d 36' plus occidentale que Pekin, sous les 27d 2' de latitude.

TANGO, province du Japon, dans l'isle de Niphon, sur le bord de la mer, entre Wacasa & Tasima. Ce pays, qui est assez bon, a une journée & demie de largeur. On la divise en cinq districts.

TANGOS, nation de Négres, dans la Nigritie, au royaume de *Biguba*, où elle habite un pays nommé *Batola*. Parmi ces Négres, il y en a qu'on appelle TANGOS MAOS: ceux ci, dit Davity, *pays des Negres*, p. 396, qui cite Jarric, sont Portugais d'extraction, & mêlés avec les Négres, vivans comme eux d'une maniere barbare, sans se souvenir que ceux de qui ils sont sortis, ont autrefois reçu le baptême. Dans quelques endroits, pour s'accommoder aux façon des Négres, ils vont nuds, & se font même découper la peau pour mieux les imiter.

TANGOUZLIQ, bourg de la Natolie, près d'Aïdine. Petis de la Croix dit, dans son histoire de Timur Bec, *l.* 5, *c.* 54, que l'air de Tangouzliq est infecté & fort chaud. Il ajoute qu'il y a dans ce lieu une fontaine qui se pétrifie quand elle se repose.

1. TANGUT, nom d'une ville du Turquestan, que les Arabes appellent *Tangbikunt*. Elle est éloignée de la ville de Khouarezm d'environ dix journées, en tirant vers l'orient, selon Albergendi, dans son sixiéme climat, lequel ajoute, que tous ses habitans étoient Musulmans de son tems. Abulfeda met la Ville de Toncat, nom qui approche fort de celui de Tangut, sous la longitude de 89d ou de 91, & sous les 42d de latitude septentrionale, & dit qu'elle est des dépendances de la ville de Schasch, & qu'elle est fort proche de celle d'Illock, au-delà des fleuves Gihon & Sihon. Nasser Ben Hassan Ben Cassem, homme docte, qui demeuroit dans l'Andalousie, en Espagne, étoit natif de cette ville, & porte le surnom d'Alconcati, aussi bien que plusieurs autres personnages renommés pour leur érudition. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

2. TANGUT ou TANGOUT, royaume d'Asie, dans la Tartarie Chinoise. Il a présentement la Chine à l'est, le royaume d'Ava ou de Brama, les états du grand Mogol à l'occident, & ceux du Contaisch, grand chan des Callmoucks au nord. Il est partagé en deux parties; la méridionale s'appelle proprement le Tanguet, & la septentrionale le Tibet. Tout le royaume qui s'étend depuis le 26 jusqu'au 35d de latitude, & depuis le 94 jusqu'au 120 de longitude, suivant la carte de d'Anville, 1733, est présentement entre les mains des Callmoucks, & fait proprement le patrimoine du Dalaï-Lama, qui est le souverain pontife de tous les Tartares païens: il fait sa résidence vers le 32d de latitude, au sud des déserts de Xamo ou de Goby, comme on les appelle présentement, vers les frontieres de la Chine, auprès de la ville de Potala, dans un convent qui est sur le sommet d'une fort haute montagne, dont le pied est habité par plus de vingt mille lamas ou prêtres païens de son culte, qui demeurent en plusieurs enceintes à l'entour de cette montagne, selon que le rang & les dignités qu'ils occupent les rendent plus dignes d'approcher de la personne de leur souverain pontife. Le dalaï-lama ne se mêle en aucune maniere du temporel de ses états, ne souffrant pas même que ses lamas s'en mêlent, les faisant gouverner par deux chans de Callmoucks, qui lui doivent fournir de tems en tems tout ce dont il a besoin pour l'entretien de sa maison: c'est ce même dalaï lama qu'on a appellé jusqu'ici *prêtre Gehan*, & par corruption le *prêtre-Jean*, sans savoir précisément en quel endroit du monde il falloit le placer, & il seroit impossible d'alléguer ici tous les contes ridicules dont on a berné le public à son occasion dans le siécle passé. Le mot *lama*, en langue moungale, veut dire *un prêtre*, & *dalai* désigne *une vaste étendue*, ou *l'Océan* en la même langue, tout comme le terme *gehan* signifie *une vaste étendue* dans le langage du nord des Indes; ensorte que *dalai lama* veut dire *le prêtre universel*. Il prétend à la divi-

nité, & passe dans l'esprit de ceux de son culte pour immortel, en quoi la simplicité des mœurs de ces nations donne un beau champ aux fraudes pieuses de jouer leur jeu ordinaire en toute commodité. Les lamas sont habillés de longues robes jaunes à grandes manches, qu'ils attachent sur les reins avec une ceinture de la même couleur, de deux doigts de large; ils ont la tête & la barbe rasées de fort près, & portent des chapeaux jaunes; ils tiennent toujours de grands chapelets de corail ou d'ambre jaune en leurs mains, qu'ils tournent incessamment entre leurs doigts, en faisant intérieurement des prieres à leur maniere; ils font vœu de chasteté, & ont des religieuses du même vœu, & à peu près du même habillement, excepté qu'elles portent des bonnets bordés de fourrure, au lieu des chapeaux que les lamas portent. Les lamas sont grands partisans de la métempsycose. Comme leur culte paroît avoir beaucoup de rapport dans l'extérieur de la discipline avec la religion chrétienne, & en particulier avec l'église catholique romaine, on prétend qu'il doit son origine aux missionnaires Nestoriens, qu'on fait avoir étendu fort loin de ce côté là leurs conversions sous le regne de Charlemagne; & que par la suite du tems, & les grandes guerres survenues depuis entre ces peuples, le christianisme y a été tellement défiguré, qu'à grande peine on le peut encore reconnoître à quelques foibles marques; en continuant cette supposition, on pourroit encore dire que le dalaï-lama doit son établissement aux patriarches Nestoriens. Au reste, quoique le royaume de Tangut soit maintenant le patrimoine du dalaï-lama, le contaisch, comme grand chan des Callmoucks, ne laisse pas de garder une espèce de supériorité sur ce pays, & en cette qualité il tient la main à ce que les chans qui ont l'administration du temporel des états du dalaï-lama, n'abusent point du pouvoir qu'ils ont en main, & toutes les fois que l'envie leur prend de se vouloir rendre indépendans, ce qui leur arrive assez souvent, ils ne manquent pas de trouver le contaisch en leur chemin qui les remet dans leur devoir.* *Histoire générale des Tatars*, p. 42 & suiv.

TANGXAN, cité de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Siucheu, quatriéme grande cité de la province. Elle est de 0^d 30′ plus occidentale que Pekin, sous les 35^d 6′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TANGYANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chingtien, quatorziéme métropole de la province. Elle est de 6^d 6′ plus occidentale que Pekin, sous les 31^d 18′ de latitude.

TANGYE, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tungchang, troisiéme métropole de la province. Elle est de 1^d 8′ plus occidentale que Pekin, sous les 37^d 6′ de latitude.

1. TANJAOR ou TANJAOUR, royaume des Indes, sur la côte de Coromandel, au midi du royaume de Gingi, à l'orient de celui de Maduré, & au nord du Marava. Les terres de ce petit état sont les meilleures de toute l'Inde méridionale: le fleuve Caveri se partage en plusieurs bras, qui arrosent & fertilisent toute cette contrée. Les revenus du prince vont jusqu'à douze millions. Les principaux lieux de son état sont:

Sur la côte.
- Caveripatan, loge des François,
- Tranquebar, aux Danois,
- Négapatan, aux Hollandois,
- Le pagode de Cagliamera,
- Corumdancuri.

Dans les terres.
- Tanjaor, ou Tanjaour,
- Muliacury,
- Manapacoui,
- Tiruvalour,
- Vallam,
- Pattucotey,
- Arandanghicotey.

* *Lettres édifiantes*, tom. 15, p. 74.

2. TANJAOR ou TANJAOUR, ville de l'Inde méridionale, au royaume de même nom, dont elle est la capitale. Cette ville est située dans la partie occidentale du royaume, en tirant vers le nord, sur un bras du fleuve Caveri. Tanjaor n'étoit autrefois qu'un temple d'idoles, comme étoient dans les commencemens la plupart des forteresses de ces petits royaumes. Cette forteresse a une double enceinte, comme celle de Trichirapali; mais elle n'est pas si bien bâtie. Ses fossés sont moins profonds, & il est moins aisé de les remplir d'eau. La forteresse intérieure se divise en deux parties, dont l'une est au nord & l'autre au sud. Dans celle du nord on voit le palais du roi où il n'y a rien de magnifique. Il n'y a que quelques tours assez jolies. On a bâti dans la partie du sud le *pagode de Peria Oureyar*. Au nord du temple est un vaste étang, bordé de pierres de taille. Les Indiens excellent dans la fabrique de ces étangs; on en voit qu'on admireroit en Europe. Les environs de Tanjaor ne sont arrosés que par un petit ruisseau. La longitude de cette ville est de 99^d 12′, & la latitude de 11^d 27′.

TANICO, peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, voisin des Cahaynitioüa, au bord de la riviere de Ouachites. Il pourroit se faire que ce fussent des Tonicas qui demeuroient autrefois dans ces cantons, & dont il sera resté quelques cabanes près de leurs anciennes demeures.

1. TANING, ville de la Chine, dans la province de Chansi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est de 7^d 22′ plus occidentale que Pekin, sous les 37^d 27′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

2. TANING, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est de 8^d 20′ plus occidentale que Pekin, sous les 31^d 45′ de latitude.

TANINGE, petite ville de Savoye, dans la baronnie de Faussigny, sur le bord de la riviere de Foron, à la gauche, un peu au dessus de l'endroit où cette riviere reçoit la Giefre, auprès de Melan, chartreuse de filles Daviry, *Etat de Savoye*, dit qu'on voit à Taninge un beau couvent de religieuses de sainte Claire, & qu'il s'y tient un marché où l'on vend les faux qui se distribuent par tout le pays. * *Jaillot*, Atlas.

TANIS, ville de la basse Egypte, nommée en hébreu *Zoan*. Elle étoit située près de la seconde embouchure ou du second bras du Nil, ([a]) qui en fut appellée BOUCHE TANITIQUE. Moïse dit, que *Thanis* ou *Zoan* est plus nouvelle de sept ans que la ville d'Hébron, dans le pays de Chanaan; & le Psalmiste, *Ps.* 77, 12, 43, avance que Moïse fit ses miracles dans les campagnes de Tanis, *in campo Taneos.* Isaïe, 19, 11, 13, & 30, 2, apostrophe les princes de Tanis qui se piquoient de sagesse & de prudence. Il se moque de leur mauvaise politique. Il paroît que du tems de ce prophéte, Tanis étoit encore la capitale de la basse Egypte. Ezéchiel parle de Zoan; mais saint Jerôme a traduit *Taphnis* au lieu de *Tanis*. Ces deux villes étoient fort différentes l'une de l'autre. ([b]) Tanis devint le siége d'un évêque sous les chrétiens. Il fut soumis d'abord à l'église d'Alexandrie comme celles de toute la province, & dans la suite il fut sous l'archevêché de Damiete.* ([a]) *Dom Calmet*, Dict. ([b]) *Baillet*, Topog. des saints, p. 477.

TANITICUM OSTIUM, nom que Strabon, *l.* 17, *p.* 802, donne à la sixiéme embouchure du Nil, & qui, à ce qu'il dit, étoit appellée par quelques-uns *Saiticum Ostium*. Hérodote, *l.* 2, *c.* 17, dit que l'eau de cette embouchure venoit du canal ou de la riviere Sebennytique; mais Ptolomée fait une autre disposition des bouches du Nil, & cette disposition s'accorde avec ce que disent Diodore de Sicile, Strabon & Pline. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, ne fait pas venir l'eau de la bouche Tanitique du canal Sebennytique, qui sortoit lui-même du canal Agathodæmon ou Canopique, mais du canal Bubastique ou Pélusiaque. Le *Taniticum Ostium* étoit la sixiéme embouchure du Nil, en comptant ces embouchures d'occident en orient; mais elle étoit la seconde, en comptant d'orient en occident.

TANITES ou TANITICUS-NOMUS, & TANITICA-PRÆFECTURA, préfecture de la basse Egypte, le long de la branche du Nil, appellée bouche Tanitique. Sa métropole étoit Tanis. Voyez TANIS.

TANKROVAL, ville d'Afrique, dans le royaume de Kaen, au sud de la Gambra, & très-agréablement située. Sa longueur est d'un demi-mille: on la divise en deux parties; l'une habitée par les Portugais, & l'autre par des Mandingos. Les premiers qui sont en assez grand nombre ont une église, & un seul prêtre qui change tous les ans. Son successeur lui vient de S. Jago. La ville est assez bien bâtie.

Les Anglois y établirent un comptoir en 1731. Son principal objet est la cire. * *Voyage de Moore*. Carte de la Gambta, par le capitaine Leach, 1732.

TANLAY, bourg & château de France, dans la Bourgogne sur l'Armanson, à quatre lieues de Tonnerre. Le château est situé dans un fond, & c'est l'ouvrage de M. d'Emery, surintendant des finances. Il est divisé en deux parties, le vieux & le neuf; l'un & l'autre sont décorés de plusieurs ordres d'architecture. La beauté du dedans surpasse encore celle du dehors par ses grands vestibules, sa galerie & la beauté de ses appartemens. Le jardin est orné par de très-belles fontaines & par un grand canal, où la riviere d'Armanson entre par plusieurs bouches qui sont à l'un de ses bouts. Le parc & l'étang sont d'une grande étendue & d'une grande beauté. Le village de Tanlay est du diocèse de Langres. L'église paroissiale est sous le titre de S. Sylvestre; c'est un secours de la paroisse de S. Vinemer. Il y a à Tanlay un couvent de cordeliers. * *Piganiol*, Desc. de la France, t. 3, p. 109.

TANLENG, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Muicheu, seconde grande cité de la province. Elle est de 12^{d} 44' plus occidentale que Pekin, sous les 30^{d} 0' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TANN, petite ville d'Allemagne, dans le Voigtland-Saxon, à deux milles de Schleiz. Elle appartient au comté de Plauen. * *Zeyler*, Topog. Saxon. p. 179.

TANNACO, monastère dans la Lycaonie, selon S. Grégoire, *l.* 4, *epist.* 36, cité par Ortélius.

TANNAY, bourg de France, dans le Nivernois, élection de Clamecy. Il y a dans ce bourg un chapitre.

TANNENBERG, village du royaume de Prusse, entre Dometau & Hoenstein, proche de Gilgenbourg. En 1410, le 15 de juillet, il se donna une bataille sur la plaine de ce village, où le grand maître de l'ordre teutonique Ulric de Jungingen, fut tué avec cinquante mille hommes, & cent quarante mille furent fait prisonniers; le roi de Pologne Jagellon, appellé aussi Uladislas V, y perdit soixante mille des siens, il resta pourtant le maître du champ de bataille. Caspar Schütz, *l.* 3, *chron. Pruss. fol.* 113, en a parlé. * *Zeyl.* Topog. Pruss. p. 49.

TANNES ou THANN, petite ville de France, dans le Sundgau, à l'entrée de la vallée de S. Amarin, diocèse de Bâle, conseil souverain & intendance d'Alsace. Elle n'a rien de considérable que les bons vins de la montagne de Ranck qui se débitent à Bâle. Elle contient deux mille habitans ou environ.

TANNETA, lieu d'Italie, dans la Campanie, selon Aimoin, cité par Ortélius. C'est le nom du lieu où Narsès défit & tua Buccelin. Paul Diacre, *de gestis Longobard. l.* 2, *c.* 2, en rapportant ce trait d'histoire, nomme ce lieu TANNETUM; & Trallian, *in Longavis*, parle d'une ville qu'il nomme *Tannetana urbs*, & qui pourroit être la même chose.

TANNETUM. Voyez TANETUS & TANNETA.

TANNOY, en latin, *Tannetum*, lieu de France, au duché de Bar, appartenant au duc de Lorraine, sous le diocèse de Toul. L'église paroissiale est dédiée à S. Martin. Le chapitre de Liverdun est patron de la cure. Le chapitre de saint Maxe de Bar, les antoinistes & les chanoines de saint Pierre de Bar, le curé & plusieurs laïques partagent les dixmes.

TANOR, petit royaume de l'Inde méridionale, ([a]) sur la côte de Malabar; il n'a pas plus de huit ou dix lieues en quarré. Le royaume de Calicut le borne au nord, les états du Samorin sont à l'orient & au midi, & la mer le baigne à l'occident. ([b]) Quelque petit que soit ce royaume, & quoiqu'il n'ait point de rivieres, son roi n'est pourtant, ni inférieur, ni tributaire, d'aucun autre prince du Malabar. Il a conservé une étroite liaison avec les Portugais depuis qu'ils sont aux Indes, & ceux-ci ont aussi soigneusement cultivé son amitié. Dans le tems que la mésintelligence regnoit entre les François & les Hollandois, le roi de Tanor, qui de tout tems avoit été le mortel ennemi des derniers, n'eut pas grande peine à favoriser les premiers. Le principal lieu du royaume est aussi appellé TANOR, & est situé à quatre ou cinq lieues au midi de Calicut. Il y a sur la côte deux grands villages de pêcheurs, dont l'un est habité par des chrétiens, & l'autre par des gentils. Assez près du premier de ces villages, on voit une petite église avec une place au-devant, où l'on a élevé une croix fort haute. Le roi loge loin de la mer, à une lieue de-là, & laisse un gouverneur pour exercer la justice sur ses sujets, Gentils ou Maures; mais ce gouverneur n'a aucune autorité sur les chrétiens. Le droit de les punir quand ils manquent à quelque chose, est réservé au directeur de l'église. Les jésuites la possédent depuis long tems. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Dellon*, Voyage aux Indes orientales, 2 part. c. 4.

Le terroir de Tanor est fertile; l'air y est sain, & la chasse & la pêche y sont faciles. Le poisson y sert de nourriture aux habitans, & il n'y a que les personnes aisées qui mangent de la volaille ou des cabris. Le bœuf y est défendu comme chez tous les autres Gentils.

1. TANOS. Voyez TANUS.

2. TANOS, fontaine d'Egypte, aux environs de Myoshormos, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29. Quelques manuscrits portent *Tamos*, d'autres *Stanos*, & d'autres *Tadnos*. Le pere Hardouin préfere cette derniere leçon. Voyez TADNOS.

3. TANOS, ville de l'isle de Créte, selon Etienne le géographe.

TANOUMAH, isle de la mer des Indes. D'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, dit que cette isle n'est éloignée de celle de Mabeth que d'une journée de navigation, c'est-à-dire, d'environ cent milles, & qu'elle est à cinq journées de navigation de l'isle de Comar.

TANOUTATE, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Elle se décharge dans le lac de Frontenac, en faisant un portage. On peut communiquer par cette riviere du lac de Frontenac à celui de Toronto, d'où on communique au lac supérieur.

TANRODA, petite ville d'Allemagne, avec un château du même nom, dans la Thuringe, proche de la riviere d'Ilm, à deux milles d'Erfurt; elle appartient au duc de Saxe-Weimar. La chronique de Thuringe dit, que cette ville avoit autrefois ses propres seigneurs, l'un desquels ayant fait pendre un bourgeois d'Erfurt, les Erfurtois brulerent la ville de Tanroda en 1366, en punition de quoi ils furent mis à une grosse amende par l'empereur. Dans les guerres intestines entre les deux freres Frédéric & Guillaume, ducs de Saxe, cette ville étoit possédée par Appel Vizdom, qui étoit du côté du duc Frédéric; & Louis, comte de Geichen, qui tenoit pour le parti contraire, la brûla. Dans la suite Appel Vizdom s'étant brouillé avec le duc Guillaume, fut chassé avec sa famille de la Thuringe, & la ville de Tanroda avec ses dépendances, fut vendue à Louis, comte de Geichen, pour cinq mille cinq cents ou six mille florins en 1465. La même chronique ne dit pas si ce fut après l'extinction de la famille de Geichen en 1630, ou plutôt, que cette ville vint sous la domination des ducs de Saxe-Weimar, & nous n'en avons point de certitude d'ailleurs. A une demi-heure de Tanroda est situé sur une montagne le château de Dondorff, avec un village du même nom au pied de la montagne, sur un ruisseau appellé Munchenbach, le tout appartenant avec la seigneurie qui en dépend, au duc de Saxe-Weimar. * *Zeyler*, Topog. Saxon. p. 179.

TANSIFT, riviere d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle prend sa source près de la ville d'Animmey, à peu de distance d'une des montagnes du grand Atlas. Elle court vers le septentrion, d'où elle tourne vers le couchant, toujours à travers des plaines, jusqu'à ce qu'elle entre dans l'Océan, aux environs de Safi. * *Marmol*, Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 42, *p.* 61.

TANSOR. Voyez TERZERT.

TANTALI-STAGNUM & TANTALIS. Voyez SIPYLUM.

1. TANTALUS, ville de l'isle de Lesbos, selon Etienne le géographe.

2. TANTALUS, ville que Nicétas place sur le bord du Méandre. Le nom moderne est *Tausante*, selon Leunclavius, cité par Ortélius, *Thesaur.*

TANTANG, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département d'Iungning, premiere forteresse de la province. Elle est de 11^{d} 21' plus occidentale que Pekin, sous les 27^{d} 54' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TANTARENE, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

TANTHARAGI, peuples de l'Inde, en-deçà du Gange, selon

selon Arrien, 2 *Peripl. p.* 27, qui les place aux environs de Barygaza, dans les terres.

TANTIMONT, en latin *Tantimontium*, lieu du duché de Lorraine, diocèse de Toul. Cette paroisse est considérable, & son ban comprend les lieux de Hergugney, Battexey, Avrainville, Bralleville & Germonville. Son église paroissiale est dédiée à S. Bâle. Le chapitre de Remiremont est patron de la cure qui se donne au concours. Le curé a dix vingt-quatriémes de dîmes de toute la paroisse, droit de chasse & le tiers de toutes les menues dîmes. Quoique Xarouval soit d'une autre paroisse, les habitans sont obligés de venir à celle-ci le jour de la Pentecôte, & ils y marchent les premiers à l'offrande. Il y a une chapelle dédiée à S. Sébastien & à sainte Catherine.

TANTONVILLE, *Tantonis villa*, lieu du duché de Lorraine, au diocèse de Toul. Son église paroissiale est dédiée à S. Remi. L'abbé de S. Evre en est patron. Le curé perçoit un tiers de la grosse & menue dîme, l'abbé de S. Evre un tiers, & le seigneur du lieu l'autre tiers. Cette cure se donne au concours. Il y a une chapelle en titre.

TANUDAIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, où l'évêque de ce siége est qualifié *Donatus episcopus Tanudaiensis*. Dupin croit que *Tanudaiensis* & *Tamadensis*, ou *Tamadempsis*, que la notice des évêchés d'Afrique met dans la Mauritanie Césarienfe, sont le même siége.

TANUS, fleuve de l'Argie. Il avoit sa source au mont Parnon, & son embouchure dans le golfe Thyréatique, selon Pausanias, *l.* 2, *c.* 38. Ortélius croit que c'est le *Tanaüs* d'Euripide, qui dit qu'il servoit de borne entre le territoire d'Argie & celui de Sparte.

1. TANYANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Chingkiang, sixiéme métropole de la province. Elle est de 2^d 32′ plus orientale que Pekin, sous les 32^d 40′ de latitude. *Atlas Sinensis.*

2. TANYANG, petit lieu de la Chine, au royaume de Leaotung, dans le département de Tieling, premier petit lieu du royaume. Il est de 4^d 50′ plus occidental que Pekin, sous les 39^d 50′ de latitude.

TAO, fontaine de la Chine, dans la province de Xantung, au territoire d'Iencheu, seconde métropole de la province, près de la ville de Ningyang. TAO veut dire la *fontaine du Voleur*. On rapporte que Confucius se trouvant auprès de cette fontaine, ne voulut jamais boire de son eau, quelque altéré qu'il fût, tant il avoit en horreur le nom même des vices.

1. TAOCE, ville de la Perside. Néarque, *Parapl. p.* 33, & Polomée, *l.* 6, *c.* 4, en font mention. Le dernier la marque dans les terres près de la ville *Orebatis*, & le premier la met sur le bord du fleuve Granide: on ne sçauroit dire s'il entend parler d'une ville ou de la contrée, que Ptolomée nomme *Taocene*.

2. TAOCE, promontoire de la Perside. Marcien d'Héraclée, *Peripl. p.* 19, le marque à cinq cents stades de l'embouchure de l'*Oroatis*, & à sept cents de l'embouchure du *Rhogomanus*. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4, place aussi le promontoire *Taoce* entre ces deux fleuves.

TAOCENE, contrée de la Perside, selon Ptolomée. Elle est voisine de la Mardiene & du pays des Hippophages.

TAOCHI, peuples d'Asie, dans le Pont, selon Etienne le géographe, qui dit qu'ils habitoient dans les terres, & que quelques-uns le nommoient *Taoi*.

TAORMINE. Voyez TAVORMINA.

1. TAOYVEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Hoaigan, huitiéme métropole de la province. Elle est de 1^d 30′ plus orientale que Pekin, sous les 34^d 40′ de latitude. La riviere Saffranée arrose cette ville, au milieu de laquelle elle passe. Ses superbes bâtimens, son grand trafic, la quantité d'habitans qu'elle a, & son territoire qui abonde en gibier & en fruits de toutes sortes, lui font tenir rang entre les plus agréables de la province. Elle est défendue par de bons remparts, & par des bastions revêtus de pierres. * *Atlas Sinensis.*

2. TAOYVEN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Changte, onziéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 6^d 30′, par les 29^d 30′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

1. TAPA, petit peuple dans l'Amérique septentrionale de la Louysiane, qui habite au bord septentrional de la riviere Saint-Jean, au-dessous des Capoutoucha, à trentecinq ou quarante lieues de l'ancien fort que les François avoient construit sous le regne de Charles IX.

2. TAPA, montagne de la Chine, dans la province de Xensi, dans le territoire de Hanchung, troisiéme métropole de la province. Elle commence au voisinage de la ville de Sihang, & s'étend jusques dans la province du Suchuen, où elle se termine près de la ville Pa. * *Atlas Sinensis.*

TAPACRI, province du Pérou, au diocèse de la Plata. Elle a vingt lieues de long, & plus de douze de large, & ses champs sont fertiles, selon ce qu'écrit Garcilasso. On y voit un grand nombre de brebis. Entre cette province & celle de Collao, il y a un désert fort spacieux, qu'on dit être large de trente lieues. Dans ce désert se trouvent quantité de sources chaudes. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, *l.* 11, *c.* 7.

TAPACURES, peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, à l'orient de l'audience de los Charcas. Ces peuples étoient autrefois mêlés parmi les Moxes, avec qui ils ne faisoient qu'une même nation; mais les dissensions qui s'éleverent entr'eux furent une sémence de guerres continuelles, qui obligerent enfin les Tapacures à s'en séparer, pour aller habiter une autre contrée à quarante lieues environ de distance, vers une longue suite de montagnes qui vont de l'orient au nord. Leurs mœurs sont à peu près les mêmes que celles des Moxes Gentils, dont ils tirent leur origine, à la réserve qu'ils ont moins de courage, & qu'ayant le corps bien plus souple & plus leste, ils ne se défendent guère de ceux qui les attaquent, que par la vîtesse avec laquelle ils disparoissent à leurs yeux. Ces peuples ont donné leur nom aux montagnes vers lesquelles ils se sont établis. On les nomme les montagnes de Tapacures, elles séparent le pays des Chiquites de celui des Moxes. * *Lettres édif. t.* 10, p. 240.

TAPÆ, ville de la Dace. Elle étoit du royaume de Décébale, selon Xiphilin, cité par Ortélius, qui croit que c'est la même que Jornandès appelle *Taba*.

TAPAGUAZU, peuples de l'Amérique méridionale, au Pérou, au nord de l'audience de los Charcas en tirant vers l'orient. * *De l'Isle*, Atlas.

TAPANITÆ, peuples de la Marmarique, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

TAPARA, entrepôt sur le golfe Arabique, au voisinage du port Avalites, selon Arrien dans son périple de la mer Rouge. C'est peut-être le TAPHARUM de Nicéphore Calliste, *l.* 6, *c.* 18.

TAPASSORUM, ville épiscopale de la Carie selon la notice de Léon le Sage.

TAPATEGE, lieu de l'Ethiopie. Arrien dans son périple de la mer Rouge, *p.* 7, place ce lieu entre *Niloptolemaum* & le petit Daphnon.

TAPAYSE ou TAPAYOSOS, province de l'Amérique méridionale au pays des Amazones. C'est la premiere province qu'arrose du côté du midi la riviere des Amazones après qu'elle est sortie du Bosphore, & qu'elle a repris sa largeur ordinaire. Elle est ainsi appellée d'une grande & large riviere de même nom. Cette province n'est pas moins considérable par l'abondance de ses fruits & de ses moissons que par la courageuse nation qui l'habite, & qui se sert de fléches empoisonnées; ce qui la fait extrêmement redouter de ses voisins. Entre les habitations de cette province, les Portugais à leur retour en trouverent une de plus de quinze cents familles. Cette nation, quoique vaillante & barbare, ne cessa point pendant tout le jour de leur aller vendre des farines, des poules, du poisson, des fruits & plusieurs autres choses qui leur étoient nécessaires, avec tant de confiance, que même les femmes & les enfans s'approcherent toujours de leur flotte.

L'origine de la RIVIERE TAPAYSE n'est pas encore connue. On est persuadé, à voir sa grandeur, que sa source est fort éloignée du côté du midi, entre la côte du Bresil & le lac Xaraye. En 1630, les Anglois monterent dans son canal, descendirent sur ses bords & s'y arrêterent quelque tems pour semer & recueillir du tabac; mais ils en furent chassés par les Indiens, & obligés de se retirer, sans avoir fait leur récolte. L'embouchure de cette riviere est sur la rive méridionale du fleuve des Amazones, entre les em-

bouchures des rivieres Madére & Paranayba. * *Corn. Dict. Le comte de Pagan*, Relation hist. & géog. de la riviere des Amazones.

1. TAPE, ville de l'Hyrcanie. Strabon, *l.* 11, *p.* 509, lui donne le titre de *Regia*, & dit qu'elle est un peu dans les terres. On prétendoit qu'elle étoit à quatorze cents stades des portes Caspiennes.

2. TAPE, montagne de la Chine, dans la province de Xansi, dans le département de Taitung, troisiéme métropole de la province, près de la ville de Lingkieu. On tire de cette montagne un rouge qu'on emploie quelquefois aux mêmes usages que le vermillon. * *Atlas Sinensis.*

TAPHARUM. Voyez Taparas.

TAPHETH. Voyez Tophet.

TAPHIAS, isle que Pline, *l.* 4, *c.* 12, & Etienne le géographe, mettent au voisinage des isles Taphies ou Téléboïdes. Etienne le géographe dit que l'isle *Taphias* étoit à trente stades de la ville de Taphus dans l'isle de Céphalénie.

TAPHIASSUS. Voyez Taphossus.

1. TAPHII, peuples de la Scythie Européenne. Strabon, *l.* 7, *p.* 308, dit qu'ils habitoient sur la côte la plus reculée du golfe Carcinite. Ortélius soupçonne que ce sont les peuples que Pline appelle Taphræ.

TAPHIS. Voyez Tasitia.

TAPHITIS, promontoire de l'Afrique propre, au voisinage de la ville Néapolis, selon Strabon, *l.* 17, *p.* 834.

TAPHIUM. Voyez Pharamia.

TAPHIUS, montagne dans le pays des Locres Ozoles, & où Antigonus, *in Mirabilib.* dit que le centaure Nessus fut enterré.

TAPHIUSA. Voyez Taphus.

TAPHNIS, ville d'Egypte. Jérémie, 11, 16, 43, 7, 8, 9, 44, 1, 46, 14, en parle souvent, & on assure qu'il y fut enterré. On croit que *Taphnis* ou *Taphna* est la même que *Daphna Pelusia*, à seize milles de Péluse, vers le midi, suivant l'itinéraire d'Antonin. Jérémie, & les Israélites qui étoient avec lui, se retirerent à *Taphnis*; & lorsqu'ils y furent arrivés, le Seigneur fit connoître à Jérémie que Nabuchodonosor prendroit cette ville, & qu'il y établiroit son trône au même endroit, où le Prophéte, *Jerem.* 43, 7, 8, 9, avoit enfoui des pierres. C'étoit alors une ville royale. Hérodote, *l.* 2, *c.* 30, dit que du tems de Psamméticus roi d'Egypte, il y avoit une garnison à *Daphna Pelusia* contre les incursions des Barbares.

TAPHOSIRIS. Voyez Taposiris.

TAPHOSSUS, colline de Grece, dans l'Etolie, aux environs de la ville de Calydon, selon Strabon, *l.* 9, *p.* 427, & qui, dans un autre endroit, *l.* 10, *p.* 460, écrit *Taphiassos* & *Taphiasos*. Pline, *l.* 4, *c.* 2, la nomme *Taphiassus*.

TAPHRA. Voyez Taphrura.

1. TAPHRÆ, nom que Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 1, donne à l'isthme du Chersonnése Taurique: *Quod*, dit-il, *inter Paludem & Sinum est*, Taphræ *nominatur*. Voyez l'article suivant.

2. TAPHRÆ, ville du Chersonnése Taurique, selon Pomponius Mela & Pline. C'est la même ville que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, nomme Taphros.

TAPHRON ou Taphros, ville de l'Arabie heureuse. Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 6, la met au nombre des plus belles villes du pays; mais les manuscrits varient par rapport à l'orthographe de ce nom. Il y en a plusieurs qui lisent *Taphra* au lieu de *Taphron*. De Valois croit que cette ville est celle que Ptolomée appelle *Saphara*, & qu'Etienne le géographe nomme *Tarphara*.

1. TAPHROS. Voyez Taphron.

2. TAPHROS. Voyez Taphræ, n° 2.

3. TAPHROS. Pline, *l.* 3, *c.* 6, dit qu'on donnoit ce nom au détroit qui sépare la Sardaigne de l'isle de Corse.

TAPHRURA, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, & Taparura, selon la table de Peutinger, ville de l'Afrique propre, sur le golfe de Numidie. L'anonyme de Ravenne, *l.* 3, *c.* 15, la nomme aussi *Taparura*. Elle étoit appellée Taphra par Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 7, mais Isaac Vossius a changé ce nom en *Taphrure*, ce qui a été suivi par Jacques Gronovius. Pline, *l.* 5, *c.* 4, qui copie dans cet endroit Pomponius Mela, écrit aussi *Taphra*; mais le pere Hardouin croit qu'au lieu de *Taphra* il faut lire *Gaphara*; il se fonde sur ce que Ptolomée met une ville de ce nom dans ce quartier-là.

TAPHSAR. Ce nom se trouve dans Jérémie, *c.* 51, *v.* 27, où saint Jérôme l'a laissé sans le traduire, & dans Nahum, *c.* 3, *v.* 17, où il l'a traduit par des *petits enfans*; il a lu *Tapphapim* au lieu de *Taphsarim*. Nos meilleurs interprétes, dit dom Calmet, croient que ce terme est un nom de dignité; le même peut-être qu'*Achasdrapné*, dont on a fait *Satrape*. Quelques-uns ont cru que *Taphsar* étoit un nom de province; mais on n'a aucune preuve qui appuie cette conjecture.

1. TAPHUA, ville sur la frontiere de la tribu de Manassé, mais appartenante à la tribu d'Ephraïm. C'est apparemment la même que *En Taphuah* de Josué, *c.* 17, 8, 17, 7, nommée dans la vulgate, *la fontaine de Taphua* ou du *Pommier*.

2. TAPHUA, ville de la tribu de Juda. Ce pourroit bien être la même que *Beth-Taphua*, qui est attribuée aussi à la tribu de Juda, & qu'Eusebe, *in Beth-Taphua*, place au-delà de Raphia, à quatorze milles de cette ville, vers l'Egypte. * *Josué*, 15, 33 53.

TAPHUS, ville de l'isle de Céphalénie, selon Ortélius, qui cite Strabon; mais il a lu trop précipitamment son auteur. Strabon, *l.* 10, *p.* 456 & 459, ne connoît point de ville nommée *Taphus*, mais bien une isle de ce nom, appellée de son tems Taphiusa. Etienne le géographe, à la vérité, met dans l'isle de Céphalénie une ville appellée autrefois *Taphus*, & de son tems *Taphiussa*; par malheur il n'y a que lui qui connoisse cette ville, & son autorité n'a pas empêché Saumaise de dire: *Male itaque Stephanus Taphiusam urbem facit Cephalleniæ.*

TAPHYASSUS. Voyez Taphossus.

TAPIAU, château du royaume de Prusse, au-dessus de Konigsberg, entre les rivieres Pregel & Deme. On commença à le bâtir l'an 1351. Le margrave Albert de Brandebourg, dernier grand maître & premier duc de Prusse, mourut ici le 20 mars de l'an 1568, dans la cinquante-septiéme année de sa régence. * *Zeyler*, Topogr. Boruss.

TAPINGSA, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Lungli, quatriéme ville militaire de la province. Elle est de 11^d $18'$ plus occidentale que Pekin, sous les 26^d $10'$ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TAPIUM. Voyez Pharamia.

TAPLAUKEN, château du royaume de Prusse, sur la riviere Prégel, entre Tapiau & Georgebourg, au-dessus de Konigsberg. L'an 1566, le 21 janvier une chienne fit un cochon qu'on éleva, selon le rapport de Hennenberger. * *Zeyler*, Topogr. Boruss.

TAPORI, peuples de la Margiane, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 10: au lieu de Tapori, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte Tapuri. Voyez Barduli.

1. TAPOSIRIS, ville d'Egypte, à une journée au couchant d'Alexandrie. Strabon, *lib.* 17, *pag.* 799, qui la met à quelque distance de la mer, dit qu'elle étoit entre *Cynossema* & *Pinthyna*. Il ajoute que tous les ans il s'y tenoit une assemblée pour cause de religion. Voyez l'article suivant.

2. TAPOSIRIS, ville d'Egypte, un peu au-delà de la précédente, selon Strabon: *Item*, dit-il, *alia Taposiris satis ultra urbem*; & il ajoute qu'auprès de cette ville il y avoit sur le bord de la mer un lieu couvert de rochers où les jeunes gens s'assembloient en foule pendant le printems.

Strabon est le seul des anciens qui mette deux villes de *Taposiris*, à l'occident d'Alexandrie. Tous les autres géographes n'en marquent qu'une dans ce quartier-là; de sorte qu'on ne sçait à laquelle des deux villes on doit rapporter ce qu'ils disent de la ville de Taposiris, dont ils n'écrivent pas même le nom de la même maniere. Le texte grec de Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, porte *Taporiris* pour *Taposiris*, & Plutarque, *in Osiride*, aussi-bien que Procope, *Ædif.* *l.* 6, *c.* 1, écrivent *Taphorisis*. Ce dernier, après avoir remarqué que la côte qui s'étend, depuis la frontiere d'Alexandrie jusqu'à Cyrène, ville du pays de Pentapole, a retenu le nom général d'Afrique, dit: Il y a dans cette côte une ville appellée Taphosiris à une journée d'Alexandrie, &

où l'on dit qu'Osiris, dieu des Egyptiens, est enterré. Justinien a fait bâtir un grand nombre d'ouvrages dans cette ville, mais principalement un bain public & des palais pour loger les magistrats.

3. TAPOSIRIS ou PARVA TAPOSIRIS, ville d'Egypte, selon Strabon, *l.* 17, *p.* 800. Il y avoit, dit-il, un canal qui conduisoit de Canope à Alexandrie, & entre ce canal & la mer il restoit une langue de terre étroite, sur laquelle est la *petite Taposiris*.

Si nous en croyons Etienne le géographe, on appelloit TAPOSIRIS celle qui étoit voisine d'Alexandrie, & Taphosiris celle où l'on disoit qu'Osiris étoit enterré.

TAPOUYTAPERE, contrée de l'Amérique méridionale au Bresil, sur la côte septentrionale, & présentement dans la capitainerie de Para. Vers l'ouest de l'isle de Maragnan, dit de Laet, *Descr. des Indes occid. l.* 16, *c.* 17, il y a une province qui fait partie du continent, & que les Sauvages nomment Tapouytapere. Elle est éloignée de trois ou quatre lieues, & elle en est séparée par un canal qui va jusque dans la baie de Maragnan. Je dis que c'est une partie du continent : car, quoiqu'aux plus hautes marées on la voye toute environnée de la mer, dans les basses marées, néanmoins elle paroît jointe avec la terre ferme, & n'en être séparée que par une vallée sablonneuse. Cette province n'est pas par sa nature aussi forte que l'isle, mais elle est plus fertile & plus belle. Elle est habitée par une partie de la nation des Toupinambous qui y ont quinze villages ou plus, & dont le principal se nomme TAPOUYTAPERE, ce qui signifie en leur langue demeure des Tapuyes, qui s'en sont retirés de leur gré, ou qui en ont été chassés par les Toupinambous. Les plus considérables des autres villages sont :

Sery-ieu,	Pindotuue,
Jeneupa eupe,	Atoueupe,
Meurenti-eupe,	Tapanytiningue,
Caagouire,	Eugarete-quitaue,
Oraboutin-Eugouaue.	

Tous ces villages sont plus peuplés que ceux de l'isle de Maragnan.

TAPROBANE, (l'isle de) *Taprobana*, isle de la mer des Indes. On ne connoissoit que son nom, & l'on ne savoit même si c'étoit une isle avant la conquête d'Alexandre. Il paroît que depuis on n'en avoit encore qu'une idée confuse ; Pomponius Mela n'en parle qu'avec incertitude : mais sous l'empereur Claude, un vaisseau des Romains, qui navigeoit sur les côtes de l'Arabie, fut poussé sur les bords de cette isle. Celui qui y régnoit alors, s'informa d'où étoient ceux qui montoient ce vaisseau. Sur leur récit il conçut l'envie de faire alliance avec les Romains, & envoya une ambassade à Rome : c'étoit sous le regne de Claude. Ces ambassadeurs firent une description de leur isle, laquelle est rapportée par Pline, *l.* 6, *c.* 22. Il y avoit cinq cents villes ou bourgades. On trouvoit au midi un port avec une ville considérable, appellée Palæsimundas, capitale de l'isle : on y comptoit jusqu'à deux cents mille habitans. Au-dedans de l'isle, on y trouvoit un étang nommé Mégisba, de trois cents mille pas de circuit, lequel renfermoit des isles qui fournissoient d'excellens pâturages. De cet étang sortoient deux fleuves, l'un appellé *Palæsimundus*, qui se rendoit dans le port de la ville de même nom, où il se déchargeoit par trois embouchures, dont la plus étroite étoit de cinq stades & la plus large de quinze ; l'autre fleuve nommé *Cidara*, couloit vers le septentrion, du côté de l'Inde. Le promontoire de l'Inde nommé *Coliacum*, en étoit éloigné de quatre jours de navigation, & sur la route on rencontroit l'isle du Soleil.

Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4, en donne une description tout-à-fait différente. Loin de mettre cette isle à quatre journées de navigation du promontoire de l'Inde, qui est aujourd'hui le cap Comorin, il la met tout au plus à la distance de 1[d] de latitude. Il l'étend beaucoup au delà de l'équateur, & compte à peine trente villes ou villages. Il ne dit rien du lac *Mégisba*, ni des deux fleuves qui en sortent.

Cette dissemblance a fait croire à beaucoup, que ces deux écrivains ont donné la description de deux pays différens. Les uns prétendent que c'est l'isle qu'on nomme aujourd'hui le *Ceylan*, d'autres que c'est l'isle de *Sumatra*.

Les difficultés qui se trouvent à concilier ces différentes opinions, ont porté M. Cassini à placer l'isle de Taprobane dans un autre endroit ; & voici son système.

La situation de l'isle de TAPROBANE, suivant Ptolomée, au septiéme livre de sa géographie, étoit vis-à-vis du promontoire Cory. Ce promontoire est, suivant lui, entre l'Inde & le Gange, plus près de l'Inde que du Gange. L'isle Taprobane étoit divisée par la ligne équinoxiale en deux parties inégales, dont la plus grande étoit dans l'hémisphere boréal. La plus petite étoit dans l'hémisphere austral, s'étendant jusqu'à deux degrés & demi de latitude australe. Autour de cette isle il y avoit treize cents soixante-dix-huit petites isles, parmi lesquelles il y en avoit dix-neuf plus considérables, dont le nom étoit connu en occident. Le promontoire Cory ne sauroit être autre, que le Comori ou Comorin, qui est entre l'Inde & le Gange, & plus près de l'Inde que du Gange. Vis-à-vis ce cap il n'y a pas présentement une aussi grande isle que la Taprobane qui soit divisée par l'équinoxial, & environnée de treize cents soixante-dix huit isles : mais il y a une multitude de petites isles, appellées Maldives, que les habitans disent être au nombre de douze mille, suivant la relation de Pirard, qui y a demeuré cinq années ; ces isles ont un roi, qui se donne le titre de roi de treize provinces & de douze mille isles. Chacune de ces treize provinces est un amas de petites isles, dont chacune est environnée d'un grand banc de pierres, qui la ferme tout autour comme une grande muraille ; on les appelle Attolons. Elles ont chacune trente lieues de tour, un peu plus ou un peu moins, & sont de figure à peu près ronde ou ovale. Elles sont bout à bout l'une de l'autre, depuis le nord jusqu'au sud, & séparées par des canaux de mer, les uns larges, les autres fort étroites. Ces bancs de pierres, qui environnent chaque attolon, sont si élevés, & la mer s'y rompt avec une telle impétuosité, que ceux qui sont au milieu d'un attolon, voient ces bancs tout autour avec les vagues de la mer qui semblent hautes comme des maisons. L'enclos d'un attolon n'a que quatre ouvertures, deux au nord & deux autres au sud, dont une est à l'est, l'autre à l'ouest ; la plus large est de deux cents pas, & la plus étroite un peu moins de trente. Aux deux côtés de chacune de ces entrées, il y a des isles, mais les courans & les grandes marées en diminuent tous les jours le nombre. Pirard ajoute qu'à voir le dedans d'un de ces attolons, on diroit que toutes ces petites isles, & les canaux de mer qu'il enferme, ne sont qu'une plaine continue, & que ce n'étoit anciennement qu'une seule isle, coupée & divisée depuis en plusieurs. On voit presque par-tout le fond des canaux qui les divisent, tant ils sont peu profonds, à la réserve de quelques endroits : & quand la mer est basse, l'eau n'y vient qu'à mi-jambe presque par-tout. Il y a un courant violent & perpétuel, qui, du mois d'avril jusqu'au mois d'octobre, vient impétueusement du côté de l'ouest, & cause des pluies continuelles qui y font l'hiver ; & aux autres six mois les vents sont fixes du côté de l'est, & portent une grande chaleur, sans qu'il y pleuve jamais, ce qui cause leur été. Au fond de ces canaux il y a de grosses pierres, dont les habitans se servent à bâtir, & il y a aussi une espéce de broussailles, qui ressemblent au corail : ce qui y rend le passage des bâteaux difficile. Linscot témoigne que, suivant les Malabares, ces petites isles ont été autrefois jointes à la terre ferme, & que par la succession des tems, elles en ont été détachées par la violence de la mer, à cause de la bassesse du terrein. Il y a donc apparence que les Maldives sont un reste de la grande isle Taprobane, & des treize cents soixante-dix-huit isles qui l'environnoient, lesquelles ont été emportées ou diminuées par les courans, sans qu'il en soit resté autre chose que ces rochers, qui devoient être autrefois les bases des montagnes, ce qui reste dans l'enclos de ces rochers où la mer se rompt ; de sorte qu'elle n'est plus capable que de diviser, mais non pas d'emporter les terres qui sont enfermées audedans de leur circuit. Il est certain que ces isles ont la même situation à l'égard de l'équinoxial, du promontoire, de l'Inde & du Gange, que Ptolomée assigne à divers endroits de l'isle Taprobane. * *Cassini*, dans un mémoire à la fin de la description de Siam, par la Loubere, *t.* 2, *p.* 321.

Les anciens ont donné plus d'un nom à cette isle, mais celui de TAPROBANE est le plus célébre. On l'a aussi

appellée l'isle de PALÆSIMUNDI ; & quelquefois SALICE, d'où ses habitans ont été appellés SALÆ. Ce sont les noms que lui donnent Ptolomée & Marcian d'Héraclée qui l'a copié : *Taprobana Insula*, dit-il, *prius quidem vocabatur Palæsimundi* (insula) *nunc verò Salice*; mais il a ajouté le mot *prius*, qui ne se trouve point dans Ptolomée ; & on ne convient pas en effet que le nom de PALÆSIMUNDI soit plus ancien que celui de TAPROBANE. Arrien même dans son périple de la mer Rouge, *p.* 35, dit que le nom de *Palæsimundi* est moins ancien que celui de Taprobane : *Palæsimundi insula à veteribus dicta Taprobana.* Voici la description que Ptolomée donne de cette isle.

Villes maritimes, depuis la pointe du nord jusqu'au grand rivage.

Boreum promont.
Galiba extrema,
Margana civitas,
Jogana civitas,
Andrasimundi promontor.
Soana fluv. Ostia,
Fontes fluvii,
Sindocanda civitas,
Priapidis portus,
Anubingara,
Prasodes Sinus,
Jovis extrema,
Nubartha civitas,
Azani fluvii Ostia,
Fontes fluvii,
Odoca civitas,
Orneon ou *Avium extrema*,
Dagana civitas sacra luna,
Corcoba,
Dionysi ou *Bacchi civitas*,
Cetæum promontor.
Baraci fluv. Ostia,
Fontes fluvii,
Bocana civitas,
Mordi portus,
Abaratha civitas in extremis,
Solis portus.

Sur le grand rivage.

Procuri civitas in promontorio,
Rhizala portus,
Oxia promontorium,
Gangis fluv. Ostia,
Fontes fluvii,
Spatana portus,
Nagadiba civitas,
Panti Sinus,
Anubingara civitas;
Moduti emporium,
Phasis fluvii Ostia,
Fontes fluvii,
Talacori emporium.

Villes dans les terres.

Anurogrammum regia,
Magrammum metropolis,
Adisamum,
Podoce,
Ulispada,
Nacaduma,

Isles connues aux environs de celle de Taprobane.

Vangana,
Canathra,
Orneorum ou *Avium*,
Ægidiorum,
Monache,
Ammine,
Carcus,
Philecus,
Erene,
Calandadrua;
Arana,
Bassa,
Balaca,
Alaba,
Gumara,
Zaba,
Zibala,
Nagadiba;
Susuara.

TAPRURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La conférence de Carthage, *n°.* 135, nomme l'évêque de ce siége Limenianus *episcopus plebis Tapruren-sis.* Ce lieu est appellé *Taparura* dans la table de Peutinger, *Taphrura* par Ptolomée, & *Taphra* par Pline.

TAPSA. Voyez THAPSA.

TAPSAGAS, ville de Syrie, selon Quinte-Curse, *l.* 10. Quelques éditions portent *Capsagas.* Ortélius croit que ce pourroit être la ville THAPSACUM de Ptolomée.

TAPSAGUM, ville de l'Afrique intérieure. Pline, *l.* 5, *c.* 5, la range au nombre des villes qui furent subjuguées par Cornélius Balbus.

TAPSAS, fleuve d'Afrique, auprès de la ville de Rusicade, selon Vibius Sequester, *de fluminib. p.* 84. Quelques exemplaires portent *Tapsus* ; & Hessélius voudroit lire *Thapsus.*

TAPSENSIS ou TAPSITANUS, siége épiscopal d'Afrique dans la Byzacène, selon la notice des évêchés d'Afrique, qui nomme son évêque Vigile. Le nom de la ville étoit THAPSUS. Vigilius *Tapsensis*, un de ses évêques, s'est rendu célébre par ses écrits. Voyez THAPSUS.

TAPSUS, selon Virgile, *Æneid. l.* 3, *v.* 689, & THAPSUS, selon Thucydide, péninsule de la partie de Sicile qu'on nomme Valdinoto, elle est à dix-huit milles d'Agouste, sur la côte orientale, entre *Hybla parva* ou *Megara*, vers le nord, & Syracuse vers le midi. Cette péninsule, à laquelle le pere Catrou donne le nom d'isle, est si basse & si enfoncée dans la mer, qu'on la croiroit ensevelie dans les flots : aussi a-t-elle pris apparemment son nom du verbe θάπτω. On l'appelle aujourd'hui *Isola delli Manghisi.* Il y avoit anciennement une petite ville de même nom sur l'isthme. Plutarque en parle dans la vie de Nicias. * *De l'Isle*, Atlas.

TAPTI ou TAPTA, riviere des Indes, dans les états du Mogol. Elle a sa source aux confins des provinces de Candish & de Balagate, dans un lieu nommé Icharconde, aux montagnes de Decan, à dix lieues de Brampour, passe par cette ville. Son cours est de l'est à l'ouest, en serpentant; après être sortie de la province de Balagate, elle entre sur le territoire de Surate, & se jette auprès de cette ville dans le golfe de Cambaye, à une lieue de Souailly. Carré, dans son voyage des Indes, appelle cette riviere TAPHY.

TAPU, ville de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Chaocheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est de $0^d\ 44'$ plus occidentale que Pekin, sous les $24^d\ 0'$ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TAPURA, ville de la petite Arménie. Ptolomée *l.* 5, *c.* 7, la marque dans les terres vers les montagnes, entre Domana & Nicopolis.

TAPUREI. Voyez SAPURI.

TAPURI, peuples de Médie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2 : ce sont les *Tapyri* de Pline. Voyez TAPYRI.

TAPURI-MONTES, montagnes de la Scythie, endeçà du Mont-Jamaüs : c'est Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14, qui en fait mention.

TAPURIUS. Voyez TAURUS.

TAPUYAS, nom commun de plusieurs nations sauvages de l'Amérique méridionale, au Brésil, & différentes de mœurs & de langage, quoique la langue garani soit entendue par ces peuples aussi-bien que par les autres nations du Brésil. Les Tapuyas habitent dans les terres. De Laet, *Descript. des Ind. occid.* l. 15, c. 3, dit : Quelques-uns d'entr'eux s'appellent Guaymures. Ces peuples sont voisins des Tupinaquins, & demeurent à huit lieues de la mer, s'étendant fort dans le pays. Ils sont d'une grande taille, ont la peau fort dure, & résistent beaucoup au travail. Ce sont gens hardis & très-inconstans. Leurs cheveux sont noirs & longs, & n'ayant ni villages ni bourgades, ils errent sans aucune demeure certaine, & causent de grands dommages dans les lieux où ils s'arrêtent. Ils ont de grands arcs difficiles à bander, & des massues de pierre avec lesquelles ils cassent la tête à leurs ennemis, quand il les peuvent surprendre. Leur cruauté les fait redouter, non seulement des autres Sauvages, mais aussi des Européens. Ils ne cultivent aucune terres, ils mangent le magnioc crud, & la chair humaine est un mets friand pour eux. * *De l'Isle*, Atlas.

TAPY, riviere de l'Amérique méridionale, selon Corneille & Maty. Ils disent qu'elle a sa source dans le Pérou vers Saint-François de Quito, qu'elle coule dans le pays des Amazones, & qu'elle va se jetter dans la riviere de ce nom. Il semble qu'ils ayent voulu décrire la riviere de Coça, qui a à peu près ce cours.

TAPYRI, peuples d'Asie, que Pline, *l. 6, c. 16*, & Strabon, *l. 11, p. 514*, joignent avec les *Anariaca* & les *Hyrcani*. Polybe, *l. 5, p. 542*, les dit aussi voisins des *Hyrcani*. Ils sont différens des *Tapori* de Ptolomée; mais ce sont les mêmes qu'il nomme *Tapuri*. Le pere Hardouin dit que les *Tapyri* & les *Anariaca* habitoient le pays qu'on nomme présentement le Gilan. Ils étoient grands voleurs, & si adonnés au vin, que lorsqu'ils étoient malades, ils se servoient de cette liqueur pour tout remede. Les hommes portoient des robes noires & des cheveux longs; les femmes avoient des robes blanches, & portoient les cheveux courts. Les Tapyres étoient si peu attachés aux femmes qu'ils avoient prises, qu'ils les laissoientépouser à d'autres après qu'ils en avoient eu deux ou trois enfans. Celui d'entr'eux qui avoit donné de plus grandes marques de valeur & de courage, avoit le pouvoir de choisir celle qui étoit le plus à son gré.

1. TARA ou THARA, nom que les auteurs du moyen âge donnent au TERIN ou THERIN, riviere de France, qui se jette dans l'Oise, après avoir coulé dans le Beauvoisis. Elle donnoit son nom à un château situé à son embouchure, & qu'on appelloit MONS TARENSIS ou MONS AD THARAM, vulgairement *Mont-à-Taire*, & non *Mont-à-Therin*, parce qu'autrefois on disoit *Taire* & non *Therin*.

2. TARA. Voyez TARES. 1.

TARABI, peuples aux environs de la Perse, selon Procope, cité par Ortélius.

TARABOSTES. Voyez ZARABI.

TAARCHI, peuples de l'isle de Taprobane. Ptolomée, *l. 7, c. 4*, les place du côté de l'orient, au nord des *Bocani* & des *Morduli*.

TARACHIE, isle que Pline, *l. 4, c. 12*, marque sur la côte de celle de Corcyre.

TARACINA ou TARRACINA. Voyez ANXUR.

TARACONTA-INSULA, isle du Pont-Euxin, selon Barlet, dans son histoire de Scander-Beg. Il y avoit dans cette isle une ville aussi nommée TARACONTA.

TARADASTILI. Voyez TARDISTILI.

TARADUS, nom d'un lieu dont l'évêque est nommé Cymathius par S. Athanase, cité par Ortélius, qui remarque qu'il faut lire *Antaradus*.

TARAGALE, ville d'Afrique au royaume de Tafilet, (a) dans la province de Dras ou Dara, sur la rive gauche de la riviere de ce nom. La ville de Taragale est une des principales de cette province. (b) Il y a quatre mille feux, & une juiverie qui contient plus de quatre cents familles; elle est sur le bord de la riviere Dara, & a d'un côté un château fortifié, où le chérif tient un gouverneur avec une garnison, qui escorte l'or de Tibar, qu'on apporte en poudre de Tagaza, & c'est ici qu'on le fond, qu'on le pese & qu'on le marque, d'où on l'envoie à Quiteoa, & de-là à Maroc. La ville Taragale est située entre des palmiers; elle est fertile en bleds & en pâturages, & tire un grand revenu des dattes, de sorte qu'on y vit splendidement. Il y avoit autrefois un gouverneur de la lignée des Mezuares, anciens seigneurs de cette province; il fut grand ami des chérifs, & les servit beaucoup en leurs conquêtes. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Marmol*, Numidie, *l. 7, c. 16.*

TARAHA, peuple & village de l'Amérique septentrionale, dans la Louysiane, au nord est de la riviere Hiens, sur la route que tint M. de la Salle, pour aller au Cénis; ils avoient des chevaux.

TARAMA, province de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima, à dix lieues de celle de Bombon, & à vingt-quatre lieues de la ville de Lima. L'air de cette province est fort sain, & le terrein est fertile en maïs & en froment, & fournit une grande quantité de fruits. Il y a eu autrefois dans cette province plusieurs édifices royaux. A côté est la province des Attavillos, & vers l'orient dans les montagnes mêmes, ou un peu au-delà, on trouv el epays des Chupachos; & de Tarama, en suivant le chemin royal, on arrive à Xauxa.

TARANAMUSA-CASTRA, lieu de la Mauritanie Césariense. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Cala* à *Rusucurrum*, entre *Velisci* & *Tamaricetum Prasidium*, à seize milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second.

TARANDROS, contrée de la Phrygie, selon Etienne le géographe.

TARANEI, peuples Arabes, établis quelque part dans la Syrie, selon Pline, *l. 6, c. 28.*

TARANO, bourgade d'Italie, (a) dans la partie occidentale de la Sabine, entre la petite riviere Campano, & une autre riviere qui se jette dans le fleuve Himella. (b) On croit que cette bourgade est ancienne, & qu'elle appartenoit aux peuples Tarinates. Voyez TARINATES. (a) *Corn.* rectifié. (b) *Magin*, Carte de la Sabine.

TARANTAISE, (La) comté de Savoye borné au nord, partie par le duché de Savoye, (a) partie par la baronnie de Faussigny; à l'orient par le duché d'Aost, & par une partie du comté de Maurienne; au midi par le comté de Maurienne; & à l'occident, partie par le duché de Savoye, & partie par le comté de Maurienne. La Tarantaise fut comprise anciennement dans les Alpes Graïennes: (b) elle tire son nom de TARANTAISE ou *Darentasia*, métropole de ces Alpes. C'étoit plus particuliérement le pays qu'habitoient les CENTRONS, peuples bien marqués dans César, au premier livre de ses commentaires. Pline les place aussi dans les Alpes Graïennes, qu'il nomme Centroniques, à cause de ces peuples qui étoient, comme il dit, limitrophes des Octoduriens ou des bas Vallaisans, *Octodurenses & eorum finitimi Centrones.* Les Centrons étoient les premiers des Alpes Graïennes. Leur capitale étoit appellée *Forum Claudii*, c'est le nom romain marqué par Ptolomée; mais ailleurs on n'en trouve rien dans l'antiquité. Elle doit pourtant avoir été la capitale des Alpes Grecques & Penniens, érigées en province particuliere sous Valentinien I, comme on le voit par l'abrégé de Rufus Festus, écrit du tems de cet empereur.

La ville des Centrons n'est plus qu'un village qui a conservé ce nom. Elle a été ruinée. *Darentasia*, ou TARANTAISE, est devenue la capitale des Centrons & des Alpes Grecques & Pennines. Il n'en est fait aucune mention avant l'empire d'Honorius & le commencement du cinquiéme siécle, & on la trouve exactement marquée dans l'itinéraire d'Antonin, & dans la carte de Peutinger. Elle n'étoit pas alors métropolitaine, comme on le voit par le decret de S. Léon pape, qui ordonna, pour terminer les différends entre les évêques d'Arles & de Vienne, que ce dernier auroit quatre cités ou évêchés; Valence, Tarantaise, Géneve & Grenoble; ainsi Tarantaise n'étoit qu'un simple évêché. Ce decret fut confirmé dans le siécle suivant par le pape Symmaque, sous le consulat de Probus l'an 513.

On ne sait pas la suite des premiers évêques de Tarantaise jusqu'à l'évêque Sanctus, qui assista, l'an 517, au concile d'Epaone, où présida son métropolitain Avitus, & ce célébre évêque de Vienne prêcha dans l'église de saint Pierre de Tarantaise, bâtie par cet évêque Sanctus.

Le concile de Francfort, sur la fin du huitiéme siécle, renvoya au pape la prétention de l'évêque de Tarantaise, de ceux d'Aix & d'Embrun, qui vouloient être métropolitains. On ne sait pas quand l'affaire fut jugée: mais il paroît, par les souscriptions du concile tenu près de Toul l'an 860, celles du concile de Mantale de l'an 879, que Teutramnus étoit métropolitain: il y est appellé archevêque. Sa province est fort petite, car il n'a que deux évêques suffragans; le premier est l'évêque de Sion, dans le Vallais, & l'autre est celui d'Aoste en Piémont, de l'autre côté des monts. Cette ville, dont le nom se trouve écrit *Darantasia* & *Tarantasia* dans les anciens actes, & qui a donné son nom au pays des Centrons, lequel a conservé celui de Tarantaise jusqu'aujourd'hui, a perdu le sien ellemême, & s'appelle Monstier ou Moustier (*Monasterium*) à cause d'un monastère fondé en ce lieu où les archevêques demeuroient, & où il est resté une grande bourgade toute ouverte & sans défense, coupée par l'Isere. Ses archevêques étoient autrefois fort puissans, lorsqu'ils étoient princes de ce pays de Tarantaise, dont la seigneurie temporelle leur avoit été donnée par les rois de Bourgogne Conrad *le Pacifique*, & Rodolphe.

Vers la fin de l'onziéme siécle, Humbert II, comte de Maurienne & de Savoye, se rendit maître du pays de Tarantaise, que ses descendans ont conservé jusqu'à présent.

La Tarantaise est un pays stérile & désagréable, & plein d'affreuses montagnes, & où il y a peu de bonnes terres. La riviere d'Isere la traverse d'orient en occident, & y prend une de ses sources. Les principaux lieux de cette province sont :

Monstier,	Saint-Maurice,	Ayme
Saint-Thomas,	Cendron,	Tignes, Sext.

Pierre de Tarantaise, appellé ainsi parce qu'il étoit natif de la ville qui portoit ce nom, monta sur la chaire de saint Pierre le 21 de janvier 1276, après la mort de Grégoire X. ([a]) *Jaillot*, Atlas. ([b]) *Longuerue*, Descript. de la France, 2. part. p. 327.

TARANTAL, comté de la haute Hongrie, borné au nord par le comté de Zolnock, au midi par celui de Czongrad, au levant par celui de Bihor, & au couchant par la Teysse. Son principal lieu est Thurtur, à qui Mati & Corneille donnent le titre de comté. * *De l'Isle*, Atlas.

1. TARANTUS ou DARANDUS, ville de Bithynie ; c'est Etienne le géographe qui en fait mention.

2. TARANTUS. Voyez TERENTUM.

1. TARAPACA, vallée de l'Amérique septentrionale, au Pérou, ([a]) dans l'audience de Los Charcas, près de la côte de la mer du Sud. ([b]) On dit qu'il s'y trouve plusieurs mines d'argent. Garcilasso en nomme cinq dans cet ordre : *Wanna*, *Camana*, *Caravilly*, *Pista* & *Quellea*. Elles s'étendent au plus à vingt lieues en longueur, le long des montagnes, jusqu'au bord de la mer ; leur étendue en largeur peut être égale. On ne les peut arroser que par le moyen des fossés qu'on tire des rivieres qui y passent. Il s'y en trouve quelques-unes d'où les Indiens ont tiré tant de canaux, qu'elles ne peuvent courir jusqu'à la mer. Les naturels, qui sont en petit nombre dans les vallées, s'adonnent fort à la pêche, dont ils vivent. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 10, c. 26.

2. TARAPACA, port de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Los Charcas. De Laet, *l.* 11, *c.* 10, le place à vingt cinq lieues de l'endroit où la riviere de *Puisagua* se décharge dans la mer. Au-devant du continent, il y a une isle qui est d'environ une lieue de tour, & qui enferme une baie, dans laquelle on trouve ce port sur la hauteur de 21^d de latitude sud. Cette isle est apparemment celle de Gouane, que de l'Isle marque, 19^d & quelques minutes.

TARAQUENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Stéphanus son évêque souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Constantin. * *Hardouin*, Collect. conc, t. 3, p. 739.

1. TARARE, bourg de France, dans le Lyonnois, diocèse & élection de Lyon. Il est composé de plus de mille habitans. Ce bourg est situé sur la petite riviere de Tordine, dans une vallée, au pied des montagnes qui portent le même nom, à six lieues de Lyon, sur le chemin de Roanne. Le passage de cette montagne étoit autrefois très difficile ; mais on y a pratiqué un chemin bien plus commode.

2. TARARE, en latin *Tararia*, montagne de France, qui sépare le Lyonnois du Beaujolois.

3. TARARE, montagne d'Afrique, au royaume de Treméceu. Elle est fort haute & escarpée, peu éloignée de la ville d'One, & peuplée de Bérebéres, gens farouches & brutaux, qui ont toujours eu de grands démêlés avec ceux de cette ville, qu'ils ont saccagée plusieurs fois avant qu'elle fut détruite par les troupes de l'empereur Charles V. Les peuples de cette montagne sont pauvres ; ils ont peu de bled & quelques troupeaux. Leur principal commerce consiste en charbons ; ils ont aussi quelques mines de fer. Ils labourent les terres qui sont vers la mer ; & de peur d'être surpris par les chrétiens, qui viennent quelquefois sur des brigantins leur dresser des embuches, ils tiennent toujours une sentinelle sur la tour d'un château. Ptolomée appelle le cap de cette montagne le Grand-Cap, & le met à 11^d 30' de longitude, & à 33^d de latitude. On l'appelle maintenant le cap d'One. * *Marmol*, Royaume de Trémecen, l. 5, c. 27.

1. TARAS, fleuve d'Italie, dans la Japygie, près de la ville de Tarente, selon Pausanias, *l.* 10, *c.* 10, & Etienne le géographe ; & entre Métaponte & Tarente, selon Appien, *civil. l.* 5. Il conserve son ancien nom à la terminaison près ; car les uns le nomment présentement *Tara*, & les autres *Taro*. Ce n'est proprement qu'un ruisseau qui se jette dans le golfe de Tarente, près de *Torre de Taro*.

2. TARAS, fleuve de l'Epire, selon Vibius Sequester, *de fluminibus*, *p.* 83. Quelques manuscrits de cet auteur ne connoissent point ce fleuve.

3. TARAS, ville de l'Asie Mineure, selon Curopalate, cité par Ortélius.

4. TARAS, fleuve de Scythie, selon Valerius Flaccus ; mais, dit Ortélius, il y en a qui lisent *Tharax*, & je croirois que ce seroit le même que le *Tyras*.

1. TARASCON, *Tarasco*, ville de France, dans la Provence, diocèse d'Avignon, chef lieu d'une viguerie. Elle est située au bord du Rhône, à quatre lieues au midi d'Avignon, & à trois lieues d'Arles ; & est très-ancienne. Strabon & Ptolomée en font mention sous le même nom qu'elle porte aujourd'hui ; ainsi il est constant qu'elle ne l'a pas pris d'un horrible serpent, que sainte Marthe apprivoisa, & que les habitans de Tarascon tuerent. Il est plus probable de croire que le serpent prit le nom de Tarasque de celui de la ville qu'il affligeoit. La ville de Tarascon est grande & bien peuplée, & est située vis-à-vis Beaucaire, avec laquelle elle communique par un grand pont de bateaux pareil à celui d'Arles. On prétend qu'on y a aussi trouvé une communication souterreine par-dessous le Rhône, ce qui ne peut être qu'un ouvrage des Romains. Elle a un château très-bien bâti, & fortifié à l'ancienne maniere, ou par Louis II, comte de Provence & roi de Naples, ou par le roi René de la seconde branche d'Anjou. On y voit sa statue avec celle de la reine Jeannette ; elles sont ornées d'inscriptions. Les bâtimens de ce château sont plats & en terrasse, pour servir de promenade ; on y a mis quelques piéces d'artillerie pour la parade. La vue en est parfaitement belle, parce qu'outre le cours du Rhône, on découvre en face la ville de Beaucaire, bâtie en croissant sur son rivage. Il s'est formé depuis peu une isle entre les deux villes, qui dément le proverbe vulgaire, *qu'entre Beaucaire & Tarascon il ne paît ni vache ni mouton*. L'église collégiale est dédiée à sainte Marthe ; on y conserve ses reliques dans une chasse d'or, qu'on estime la plus riche du royaume. On assure que Clovis vint honorer cette sainte en ce lieu. On y montre le dragon qu'elle dompta par ses prieres. Le chapitre est composé de quinze chanoines, dont le chef s'appelle doyen. Il a été fondé par Louis XI, en 1482. Il y a quatre couvens de religieux mendians, un collége, dirigé par les peres de la doctrine chrétienne, & quatre monastères de religieuses, dont le plus considérable est l'abbaye de saint Honorat, qui fut fondée d'abord pour trente religieuses, une abbesse & huit moines de Lérins, qui auroient le soin du spirituel. Cette abbaye avoit été jointe à la mense de l'abbesse & des religieuses de saint Nicolas de Tarascon ; mais ce dernier monastere a été rétabli & subordonné à l'abbé de Lérins, suivant les lettres du pape Innocent IV. On compte vingt cinq abbesses de cette maison jusqu'à 1713. Il y en avoit plusieurs très-savantes en 1540. Le terroir de Tarascon est délicieux & très abondant, & son air fort tempéré. On trouve aux environs de cette ville tous les simples & toutes les herbes médecinales qu'on peut trouver dans les marais. Tarascon est un gouvernement sans état-major du gouvernement militaire de la Provence ; elle députe aux assemblées générales de la Provence, & dans lesquelles ses députés ont le premier rang.

La ville de Tarascon, qui a une justice royale, est le chef-lieu d'une viguerie qui porte son nom. Elle est bornée au nord par la Durance, à l'orient par la viguerie d'Aix, au midi par la plaine de la Crau, & à l'occident par le Rhône. Les principaux lieux de cette viguerie sont :

Tarascon,	Noves,	Aiguieres,
Barbentane,	Saint-Remi,	Salon.
Château Renard,	Orgon,	

* *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 197.

2. TARASCON, ville de France, dans le pays de Foix, diocèse de Pamiers : on croit cette ville ancienne ; c'est l'une des quatre principales villes du comté de Foix ; elle est située au bord de la riviere d'Ariege, à trois lieues au-dessus de la ville de Foix. Depuis quelque tems elle a beaucoup souffert d'un incendie. Il y a beaucoup de forges.

TARASCOS, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Mechoacan, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Ces peuples, ajoute-t-il, ont leurs demeures près de la ville de Mechoacan, & c'est de ces peuples que vient la langue tarasque, qui est en usage dans le Méxique.

TARASENSIS. Voyez THARASENSIS.

TARASII ou SAINT-TARASII, lieu maritime d'Europe, au voisinage du Bosphore de Thrace. Cédréne dit que c'est dans cet endroit que les peuples passerent la mer à cheval. * *Ortelii*, Thesaur.

TARASSA, ville d'Afrique. C'est saint Augustin qui en parle ; dans un autre endroit il écrit THARASSA, orthographe qui est employée par saint Cyprien. C'est apparemment la même ville que la notice des évêchés d'Afrique appelle *Tarazensis*. Voyez TARAZENSIS.

TARATI, peuples Montagnards de l'isle de Sardaigne. Strabon, *l.* 5, *p.* 225, dit qu'ils habitoient dans des cavernes, & que, quoiqu'ils eussent un terrein propre pour le froment, ils en négligeoient la culture, aimant mieux piller les champs des autres habitans. Ils s'adonnoient aussi à la piraterie ; car Strabon ajoute qu'ils désoloient les Pisans, soit dans l'isle, soit dans le continent.

TARAUMARA. Voyez NOUVEAU MEXIQUE.

TARAX. Voyez TARAS, n°. 4.

TARAXANDRA. Saint Clément d'Alexandrie, *I. Stromat.* & Suidas, donnent ce nom à une Sibylle, qui avoit été ainsi appellée du lieu où elle se tenoit.

TARAZENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice des évêchés d'Afrique nomme l'évêque de ce siége *Dominus Tarazensis*. Voyez TARASSA.

TARAZONA ou TARAÇONA, ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, vers les confins de la Castille vieille & de la Navarre, près du Mont-Cayo, sur le bord d'une petite riviere nommée *Queiles*. Cette ville fut d'abord appellée *Tyria-Ausonia*, dont on fit apparemment par corruption *Turiazo* ou *Tyriasso*, & d'où s'est formé le nom moderne de *Tarazona*. Cette ville est entourée de fortes murailles & d'un fossé d'eau que la petite riviere Queiles lui fournit. Cette ville est bien bâtie ; il s'y fait un grand commerce. Il y a trois paroisses, quatre couvents de moines, trois de religieuses, & un bon hôpital. Elle a suffrage dans les assemblées des états, & jouit de grands priviléges, que Pierre, roi d'Arragon, lui accorda, en déclarant ses habitans francs, libres, & exempts ; ce qui fut confirmé l'an 1412 par le roi Ferdinand I, surnommé l'*Honnête*. Son origine est incertaine, mais elle est fort ancienne. Auguste en fit une ville municipale privilégiée. Lorsque les Maures étoient en Espagne, Aza-Adha le gouverneur la détruisit l'an 724, ensuite eux mêmes la rebâtirent, y faisant leur demeure jusqu'en 1119, ou selon d'autres 1120, que le roi Alfonse I d'Arragon & de Navarre, la prit, la fit peupler de chrétiens, & y remit le siége épiscopal. Son diocèse étend sa jurisdiction en Castille & en Navarre, & vaut à son évêque plus de vingt mille ducats par an. On tint à Tarazona un concile l'an 1229, & les états y furent assemblés sous le roi d'Arragon Pierre III, en 1283, sous Ferdinand V, *le Catholique*, en 1484 & en 1495, sous Philippe II, en 1592. Le terrein donne avec abondance bled, vin, huile, fruits, poissons, bétail, gibier, volaille. La ville de Tarazona est distinguée en ville haute, bâtie sur un rocher, & en ville basse située dans la plaine ; & dans ces deux villes, il n'y a pas plus de deux mille habitans. * *Sylva*. Poblac. de Espana, p. 129

1. TARBA, ville de l'isle de Créte. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17, la marque sur la côte méridionale, entre *Lissus* & *Poecilassum*.

C'est aujourd'hui Traba, bourgade de l'isle de Candie. Voyez ce mot.

2. TARBA, ville de la Palestine, selon la notice des dignités de l'Empire, où on trouve *Cohors prima centenaria Tarba*.

TARBACANA. Voyez CARBACA.

TARBASSUS, ville de la Pisidie, selon Artémidore, cité par Strabon, *l.* 12, *p* 572.

TARBE. Voyez TARBES.

TARBELI. Voyez QUATUORSIGNANI.

TARBELLA & TARBELLA-PYRENE. Voyez DACQS.

TARBELLI. Voyez DACQS.

TARBELUS, montagne de la Doride, aux environs de la ville de *Caunus*, selon Quintus Calaber.

TARBES ou TARBE, ville de France, capitale du comté de Bigorre, sur la rive gauche de l'Adour, dans une très-belle plaine, à neuf lieues au sud-ouest d'Ausch, & à six lieues au levant de Pau. Cette ville a succédé à l'ancienne Bigorre, nommée *Begorra* ou *Beborra*, par Grégoire de Tours, & le nom de Tarbe ne se trouve point au-delà de sept à huit cents ans ; car les notices où l'on voit ces noms *Turba*, *Tarba*, *Travia*, & quelquefois *Tursambica*, ne sont point anciennes. On voit seulement dans Grégoire de Tours, qu'il y avoit auprès de la ville de Bigorre, *in termino Beborretana urbis*, deux lieux assez célébres, l'un nommé *Sextiacum*, & l'autre *Talva* ; & il est probable que le nom du dernier a été corrompu en *Talba* ou *Tarba*. L'ancienne Bigorre nommée *civitas Begorrensis* & *castrum Begorrense*, a été ruinée avec la plûpart des autres villes de Gascogne, par les invasions des Barbares. Tarbe s'est accrue de ses ruines. L'église cathédrale est néanmoins toujours dans le lieu où étoit *castrum Begorrense*, qu'on nomme, à cause de cela, aujourd'hui la *Sede*. * *Longuerue*, Description de la France, *part.* 1, *p.* 205.

La ville de Tarbes est divisée en quatre ou cinq parties, qui font voir qu'elle a été bâtie à plusieurs reprises. Elle est défendue par le château de Bigorre, que de Marca croit avoir donné le nom au comté. Il y a outre la cathédrale une église paroissiale qui est au milieu de la ville, & deux couvents, l'un de cordeliers & l'autre de carmes. Le collége est aux peres de la doctrine, ainsi que le séminaire. La sénéchaussée de Tarbes est dans la généralité de Bordeaux ; mais elle est du ressort du parlement de Toulouse.

L'évêché de Tarbes est très-ancien, car nous voyons qu'Aper, évêque de cette ville, ou de celle de Bigorre, assista au concile d'Agde, en 506. L'évêque de Tarbes est en cette qualité président des états de Bigorre. Ce diocèse renferme trois cents quatre vingt-quatre paroisses ou annexes, huit archidiacres : un chantre & quatorze chanoines composent le chapitre de la cathédrale, qui est dédiée à la sainte Vierge. * *Piganiol*, Description de la France, *t.* 4, *p.* 488.

TARCHAN, petite province du Charasm, située au nord de la riviere de Kherell, & à l'ouest du pays de Bakirgan. Elle abonde en pâturages excellens ; mais elle est peu cultivée. * *Histoire généalogique des Tatars*, *l.* 789.

TARCHIA, ville de Sicile, selon Etienne le géographe.

TARCHONIUM, ville de la Toscane, selon Etienne le géographe. Voyez TARQUINIENSES.

TARCHU, ville de la Tartarie Russienne. Elle est à cinq verstes de la mer Caspienne, du côté du couchant, dans un grand enfoncement, entre de hauts rochers qui couvrent cette ville des deux côtés, & par derriere : mais du côté de la mer elle est ouverte, & est bâtie en montant. Elle est grande, spacieuse, &, suivant les apparences, fort ancienne. Le schamchall y faisoit sa résidence, & son palais y subsiste encore : il est situé au bout de la ville, dans un lieu fort élevé, de sorte qu'il domine sur toute la ville, toute la plaine des environs, & fort au loin dans la mer. Les rues en sont très-irrégulieres, & les maisons sont construites à la façon des Occidentaux, avec des toits en platteforme, delà vient qu'elles ont peu d'extérieur en apparence ; mais l'intérieur en est fort agréable. Les aqueducs y sont considérables : ils conduisent l'eau des sources qui se trouvent au haut des montagnes, premierement dans le palais du schamchall, où elle passe dans toutes les cours où il y a des réservoirs, dans toutes les écuries, & dans des bassins qui sont dans des salles, où l'on peut se rafraîchir pendant les chaleurs : elle se répand ensuite dans la ville, en partie dans des maisons particulieres, en partie dans des puits publics.

Le mot de schamchall est arabe, & signifie un homme envoyé de Scham, pour gouverner. Lorsque les Arabes eurent poussé leurs progrès en ces lieux, & assujetti le pays

situé au couchant de la mer Caspienne, ils en établirent Tarchu la capitale, & y envoyerent toujours depuis un gouverneur de Damas. Ils appelle Damas *Scham*, & *chall* répond à notre mot *gouverneur*. * *Description des peuples occidentaux de la mer Caspienne, par M. Garber, officier dans ce pays, au service de la Russie.*

TARCOLAN, ville des Indes, dans le Carnate, au nord de Cangivouran, dont elle dépend.

C'étoit autrefois une ville considérable, pendant que les rois de Golconde en étoient les maîtres; mais elle a beaucoup déchû de sa grandeur & de ses richesses depuis que les Maures s'en sont emparés, par la conquête du royaume de Golconde. Si l'on en croit les Gentils, elle étoit anciennement si belle, & si magnifique, que les dieux du pays y tenoient leurs assemblées générales, quand il leur plaisoit de descendre sur la terre. Quand les Maures en firent la conquête, la plûpart des habitans l'abandonnerent. Le grand Mogol en a réduit l'enceinte, & dépend aujourd'hui du gouverneur général de Congivouran. * *VI Recueil des lettres édif.*

TARCONIA. Voyez TARQUINIENSES.

TARCYNIA. Voyez TARQUINIENSES.

TARCYNITÆ & TARCYNÆI, peuples des pays les plus septentrionaux, ou Hyperborées. Etienne le géographe, qui parle de ces peuples, dit qu'il y a chez eux un trésor gardé par des griphons. Pline raconte la même chose des peuples *Arismaspi*.

TARD, (LE) lieu & abbaye de France, dans la Bourgogne, diocèse de Langres. Ce lieu, qui est de la paroisse de Tard le haut, est situé sur l'Ouche, à trois lieues de Dijon, tirant du côté de Dole. C'est un pays de plaines, le Finage a environ une demi-lieue de tour. Hugues II, duc de Bourgogne, y fonda en 1120 une abbaye de filles, de l'ordre de cîteaux, qui a été transférée en 1623, à Dijon. Cette abbaye est la mere de toutes celles des filles de cîteaux; elle est triennale & élective, & a été déclarée telle par arrêt du grand conseil l'an 1695.

TARDE (la) petite riviere de France, dans la Marche: elle prend sa source au pays de Combrailles, passe à l'abbaye de Bonlieu, & va se joindre au Cher, après avoir reçu la petite riviere de Voise, à l'entrée du Bourbonnois.

TARDENOIS, en latin *Tardenensis Ager*, petit pays de France, & qui fait partie du Soissonnois dans le gouvernement de l'Isle de France; ses limites sont difficiles à expliquer. Il n'y a point d'autre lieu remarquable que Fere en Tardenois, & non pas Fare, comme le dit Corneille.

TARDERA, selon Corneille, & Tordera, selon Jaillot, riviere d'Espagne, dans la Catalogne. Elle arrose S. Saloni & Ostalric, & va se jetter dans la mer Méditerranée à Blanes, entre Barcelone & Palamos, mais beaucoup plus près de cette derniere ville.

TARDISTILI, peuples de l'Inde, selon Pline, *l.* 24, *c.* 17. Quelques manuscrits portent *Taradastili* pour *Tardistili*. Pintaut soupçonne qu'on pourroit lire *Taxili*.

TARDOIRE ou TARDOUERE, riviere de France. Elle a sa source dans le Limousin, (a) près de *Chaslus*, d'où prenant son cours d'orient en occident, elle entre dans la Marche de Poitou qu'elle traverse; elle entre ensuite dans l'Angoumois, où, après avoir arrosé Monberon, elle commence à courir du midi au nord en serpentant, mouille la Rochefoucaut, & se joint ensuite au Bandiae, pour aller se perdre dans la Charente. Lorsque le tems est pluvieux, elle devient quelquefois fort grosse, se déborde & inonde de grandes prairies qu'elle rend fertiles. (b) Pendant ces débordemens, les passages en sont très-dangereux & impraticables; mais dans le beau tems, elle est si basse, que ses eaux tarissent à une demi-lieue de sa source, & que le reste de son lit demeure à sec. Ses eaux sont sales & bourbeuses, & très-propres pour les tanneries, ce qui en a fait établir à la Rochefoucaut. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Piganiol*, Description de la France, *t.* 5, *p.* 4.

TARELEI, peuples d'Ethiopie. Pline, *l.* 5, *c.* 8, dit qu'ils habitoient à la source du fleuve Niger.

TARENTASIA, ville des Alpes Graiennes, chez les Centrons. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Milan, à Strasbourg, en passant par les Alpes Graiennes, entre *Bergentrum* & *Casuaria*, à dix-huit milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre milles de la seconde. Dans un autre endroit l'itinéraire d'Antonin écrit *Darantasia*. C'est aujourd'hui *Moustier* ou *Monstier*, *en Tarantaise*. Voyez MONSTIER & TARANTAISE.

TARENTAIGNE, lieu de France, dans la Normandie, au diocèse de Bayeux, élection de Vire. C'est une paroisse dont l'église est sous l'invocation de S. Pierre.

TARENTE, en latin TARENTUM ou TARAS, & en italien *Taranto*, ville d'Italie, dans la terre d'Otrante, sur le bord de la mer, dans un recoin du golfe auquel elle donne son nom. Son port est célèbre dans l'histoire. Strabon en parle ainsi: La circonférence de ce port est de cent stades qui font trente-deux milles & demi; il est grand, beau & fermé avec un pont; mais il n'y a que peu d'endroits où les vaisseaux peuvent approcher de la terre. On voyoit entre ce port & l'endroit qui étoit au dedans du golfe, un isthme, ou une langue de terre mouillée de trois côtés par la mer. C'est sur cette langue de terre que la ville de Tarente a été bâtie; les vaisseaux y peuvent aborder aisément; de chaque côté du rivage il y a une petite colline. La ville est située dans une plaine & la forteresse sur une hauteur. Anciennement cette ville avoit été enfermée d'une grosse muraille, dont la plus grande partie étoit ruinée du tems de Strabon du côté de la terre; mais elle étoit encore entiere vers l'embouchure du port, près de la forteresse. Cette ville étoit, à ce que Strabon dit, passablement grande, & on y voyoit une belle place fort spacieuse, destinée aux jeux publics. Il y en avoit une autre aussi grande, & au milieu de laquelle étoit dressé le colosse de Jupiter estimé le premier du monde pour sa grandeur, excepté pourtant celui de Rhodes. Entre cette place & l'embouchure du port étoit la forteresse. On y voyoit encore quelques restes de ces anciens ornemens & quelques statues. Il y en avoit autrefois un grand nombre; elles furent ruinées pour la plûpart par les Carthaginois; & quand les Romains la reprirent, ils emporterent les plus belles statues à Rome, entre lesquelles étoit la fameuse statue d'Hercule faite de métal par Lysippe, que Fabius fit mettre dans le capitole. Il y a plusieurs sentimens touchant l'origine de cette ville. Antiochus veut qu'elle ait été fondée par quelques barbares de Créte, qui lui donnerent le nom de Tarente qui étoit celui d'un de leurs chefs. Florus, en faisant la description des guerres des Tarentins, dit que les Lacédémoniens la bâtirent. Solin assure qu'elle fut fondée par les Héraclides; mais Servius s'appuyant sur ces vers de Virgile:

Hic Sinus Herculei, si vera est fama Tarenti.

Et sur cette autre:

Qua piger humectat flaventia culta Galesus.

dit que la ville de Tarente doit son origine à Tara, fils de Neptune, & qu'elle fut ensuite aggrandie par Phalante & par les Parthéniens. D'autres écrivent qu'elle prit son nom des noix & des pommes de pin que le terroir y produit avec des écorces fort tendres, & que les Sabins nommoient les choses tendres, *Tarentum*. Enfin, il y en a qui dérivent son nom de la riviere *Taras* qui passe à cinq milles; mais d'autres veulent que cette riviere ait pris son nom de la ville. Cette ville devint fort célèbre par ses richesses & par sa puissance. Son gouvernement étoit démocratique; elle entretenoit une flotte très-nombreuse. Son armée de terre consistoit en trente mille fantassins & en trois mille chevaux, & cette armée étoit commandée par mille officiers, selon le rapport de Strabon. Le philosophe Pythagore demeura long-tems à Tarente, où il fut en grande considération, de même qu'Archytas, qui y étoit né & qui la gouverna long-tems. Dans la suite privés de ces philosophes, qui leur avoient inspiré l'amour de la vertu, les Tarentins firent leur unique occupation des jeux & des plaisirs, & se livrerent aux plus grands excès de la débauche. Enfin le mot Tarentin passa en proverbe pour exprimer un débauché. Des mœurs si différentes des premieres amolirent leur courage, & peu à peu la république déchue de son état florissant, se vit réduite aux dernieres extrémités. Au lieu qu'elle avoit coutume de donner des capitaines à divers peuples, elle fut contrainte elle-même d'en chercher chez les étrangers pour conduire ses troupes. Les Tarentins choisirent d'abord pour général Archidame, fils d'Agésilas, ensuite Alexandre, roi des Molosses, puis Cléonyme & Agathocle; enfin lorsqu'ils voulu-

rent

rent entrer en guerre contre les Romains, ils choisirent Pyrrhus roi des Epirotes. Tous ces capitaines s'en allerent mécontens & ennemis de ceux de Tarente, qui nonobstant leur grande misere, étoient devenus si arrogans, qu'ils ne voulurent jamais suivre les avis de ces capitaines; ce qui fâcha entr'autres tellement Alexandre contr'eux, qu'il fit tous ses efforts pour transporter dans le territoire des Turiens le grand conseil des Grecs, qui étoit accoutumé de s'assembler dans le temple d'Hercule, au pays de Tarente, & il fit faire après un bâtiment commode proche la riviere d'Aialandre pour l'assemblée de ce conseil. Hannibal fut le premier qui leur ôta leur liberté, & les Romains en firent une colonie.

Hérodote prouve, dans son troisiéme livre, que du tems de Darius & de Milon Crotoniate, la ville de Tarente fut gouvernée par des rois. Florus dit que Tarente étoit autrefois la capitale de la Calabre, de la Pouille & de la Lucanie. Sa circonférence étoit grande, son port avantageux, sa situation merveilleuse, à cause qu'elle étoit située à l'embouchure de la mer Adriatique, à la portée d'un grand nombre de places maritimes où ses vaisseaux alloient; savoir, en Istrie, dans l'Illyrique, dans l'Epire, en Achaïe, en Afrique & en Sicile. Au-dessus du port du côté de la mer, étoit le théâtre de la ville qui a occasionné sa ruine; car le peuple s'y étant rendu un jour pour voir des jeux qui s'y faisoient, observa que des hommes passoient près du rivage; on les prit pour des ennemis. Les Tarentins sans aucun autre éclaircissement, se moquerent d'eux, & les tournerent en ridicule; il se trouva que c'étoient des Romains, qui s'étant apperçus des folies de ceux de Tarente, envoyerent des députés à la ville pour se plaindre de l'affront qu'on leur avoit fait sans aucune raison. Les Tarentins les chasserent honteusement de leur ville. Les Romains mirent sur pied une grosse armée, pour venger les injures de leurs concitoyens. Les Tarentins en firent autant, appellerent Pyrthus à leur secours: il y vint avec ce qu'il put ramasser de troupes en Epire, en Thessalie & en Macédoine. Il battit d'abord les Romains, il en fut ensuite battu deux fois, & obligé d'abandonner l'Italie; ce qui entraîna la perte de Tarente. Tite-Live dit, *l. 9 & 12*, que les Tarentins s'étoient emparés de la flotte des Romains, en avoient tué le chef, & chassé avec mépris les ambassadeurs que le sénat de Rome y avoit envoyés pour se plaindre de ces violences; que là-dessus les Romains leur avoient déclaré la guerre, les avoient subjugués, & ensuite leur avoient rendu la liberté. On ne sait quand, ni par qui, Tarente a été ruinée, ni de quelle maniere elle a été rebâtie sur le pied qu'on la voit aujourd'hui. Biondo, au sixiéme livre de ses histoires, & Sabellicus, au livre quatriéme de la huitiéme Ennéade, disent que cette ville avoit été rebâtie par des habitans de Calabre, & par quelques autres peuples chassés de leur patrie au tems que Totila, roi des Goths, pilla Rome. Quoi qu'il en soit, il s'en fallut beaucoup qu'elle eût alors son ancienne grandeur; puisqu'on la répara seulement dans cet endroit, proche du port, & entouré de trois côtés par la mer. Dans la suite on la fortifia encore d'une muraille du côté de la terre, & pour plus grande sûreté on y fit un fossé tout à l'entour. Après la décadence de l'empire romain en Italie, les Tarentins furent sujets aux empereurs de Constantinople jusqu'à l'arrivée des Sarrazins en Italie, dont ceux-ci conquirent d'abord une grande partie: ils s'emparerent du golfe de Tarente; mais après qu'on les eut chassés de l'Italie, Tarente tomba sous la domination des princes & rois de Naples, qui honorerent ce pays du titre de principauté. Plusieurs particuliers en ont porté le nom, entre lesquels on compte quelques personnes de la famille des Ursins de Rome. Le premier de ceux-ci fut Jean-Antoine, qui l'avoit achetée de Jacques, comte de la Marck, prince de Tarente, & mari de la reine Jeanne II. Cette vente se fit du consentement de cette reine. Le dernier prince de Tarente de la famille des Ursins fut Jean, qui possédoit de belles qualités. On voit encore dans cette ville plusieurs vestiges de son ancienne grandeur, comme quelques restes du théâtre, de bâtimens publics & de l'embouchure de son célébre port. Cette embouchure est fermée présentement avec de grosses pierres, de sorte qu'il n'y a que de petites barques qui puissent y entrer. On a bâti sur ces pierres des arcades par où l'eau de la mer entre & sort au tems du flux & du reflux, ce qui y amene une quantité de poissons, dont la pêche est si abondante qu'on en fournit aux peuples de la Calabre, de la Pouille, de la Basilicate & des autres pays voisins. Le peuple appelle *la petite Mer* cet endroit où l'ancien port étoit: il a trente milles de tour, ayant huit milles de longueur sur deux de largeur, quoique Strabon ne fasse sa circonférence que de douze milles & demi; mais il faut que ce passage de Strabon ait été corrompu: les pêcheurs qui y navigent incessamment, & le mesurent presque pas à pas, font foi du contraire, puisqu'il est environné de hauts rochers de tous côtés. En sortant de son embouchure on entre dans le golfe de Tarente, que les habitans nomment *la grande Mer*. La ville d'aujourd'hui est fort petite en comparaison de l'ancienne, dont elle n'occupe qu'une des extrémités. Elle est plus longue que large. A son extrémité vers la terre ferme est située la forteresse, entourée des eaux de la mer. Ferdinand d'Arragon I, roi de Naples, la fit réparer. Silius-Italicus racontant dans son second livre la défaite des Romains par Annibal, à Cannes, nomme les Tarentins entre les peuples qui abandonnerent les Romains, & se rangerent du côté de l'ennemi.

Le philosophe Archytas mit en grande réputation cette ville. Saint Jérôme en parle avec éloge dans la lettre qu'il écrit à Paulin, où il dit que Platon fit le voyage de Tarente pour le voir. Horace, au premier livre de ses Odes, *Ode 28*, adresse ces vers à ce même Archytas:

Te maris & terræ, numeroque carentis arenæ,
Mensorem cohibent, Archyta,
. . . .

Tarente a donné encore le jour à Aristoxéne, à Lurite, deux philosophes célébres de leur tems, à plusieurs autres hommes illustres par leur savoir & leurs autres qualités. On garde dans cette ville les reliques de saint Catalde son premier évêque. En sortant de la ville on voit d'abord une petite église bâtie sous terre par l'apôtre saint Pierre, qui, à ce qu'on dit, débarqua dans ce lieu, & se rendit de-là à pied jusqu'à Rome. Cette église est en grande vénération dans le pays. Le terroir de Tarente est gras & fertile. Pline loue les porreaux, les figues, les noix, & les chataignes, & sur-tout le sel de Tarente, qu'il dit surpasser en douceur & en blancheur tous les autres sels.

Varron fait l'éloge du miel de Tarente. La riviere de Galaso passe à trois milles de la ville; quoique Tite-Live la mette à cinq. Cela peut avoir été du tems de Tite-Live, & dans la suite des tems ce fleuve a pu s'élargir & s'approcher de la ville.

Aujourd'hui le grand commerce de Tarente consiste en bled, en huile, & en huitres marinées d'une façon toute particuliere, ce qui les rends excellentes. On en envoye quantité par toute l'Italie.

TARETICA, promontoire de la Sarmatie Asiatique, sur la côte du Pont-Euxin. Ptolomée, *l. 5, c. 9*, le marque entre Tazos & Ampsalis. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Toretice* pour *Taretica* ou *Taretice*.

TARF, petite riviere d'Ecosse, dans la province de Nithesdale, se jette dans le Bladnoch après avoir coulé quelque tems à l'occident de Krée.

TARGA, petite ville dans l'Afrique, au royaume de Fez, sur la côte de la mer Méditerranée, à sept lieues de Tétuan, vers le levant, dans une plaine qui est entre deux montagnes. Elle est enfermée de vieux murs, ayant du côté de la mer un château qui n'est pas bien fort, quoique bâti sur un rocher. Cette ville doit son origine aux Goths, qui la fonderent lorsqu'ils étoient maîtres du pays. Elle étoit autrefois fort peuplée, & se gouverna pendant quelque tems elle-même; mais après la prise de Ceuta par les chrétiens, la plûpart des habitans & les plus nobles se sauverent dans les montagnes, & il n'y demeura qu'environ six cents familles de pêcheurs, qui salent leur poisson pour le vendre aux muletiers qui viennent de tous les endroits de cette contrée jusqu'à trente lieues à la ronde. La pêche y est si abondante, qu'on assure qu'elle pourroit fournir de poisson la moitié du royaume de Fez. Cette ville est environnée de tous côtés de grandes & épaisses forêts remplies de singes; & les montagnes voisines sont très-froides & fort escarpées, quoiqu'il y ait un petit canton où l'on séme de l'orge; de sorte que la plus grande partie du bled qu'on y mange vient de dehors, & est apportée par ceux des montagnes & de l'Algarbe. Les habitans de Targa sont brutaux & grands yvrognes, qui se piquent de bravoure; mais sur le moindre soupçon de quelques vaisseaux chrétiens, ils quittent la ville & se sauvent

dans les bois. Cette ville fut saccagée l'an 1533, par six galeres du vieux dom Alvare Baçan. Il n'y a point de port, toute la côte n'étant qu'une rade découverte. On nommoit autrefois cette ville Tagat, selon Ptolomée, qui la met à 8d 20' de longitude, & à 35d 6' de latitude. * *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, ch. 66, p. 50.

TARGALLA, village dont fait mention Théodoret, *in vita Thalassii*. Ortélius soupçonne que ce village pouvoit être dans la Syrie, au voisinage de la ville Cyrus.

TARGARUM, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, qui la marque entre *Bizacina* & *Kararus*, & la met au midi d'Adrumete.

TARGAZIN, ville de Perse, dans la province d'Hiérac.

TARGEA, lieu de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Clermont, élection de Gannat. C'est une paroisse située à une lieue de la riviere de Bouble, & à cinq de celle de l'Allier. Les environs sont de bonnes terres à seigle, beaucoup d'avoine, bons pâcages, foins abondans. Il y a un commerce de bestiaux, & quelques étangs. La cure vaut cinq cents livres. La paroisse fait partie du duché de Bourbonnois : il y a plusieurs annexes.

TARGILENSIS. Il est parlé d'un évêché de ce nom au troisiéme livre des Decretales, *l.* 3, *c.* 14, *de Regularib.*

TARGINES, fleuve d'Italie. Pline, *lib.* 3, *c.* 10, le met dans le pays des Locres. C'est aujourd'hui le Tacina. Ortélius remarque que Gabriel Barri place une ville de même nom près de ce fleuve, & que cette ville est présentement nommée *Vernauda*.

TARGON, lieu de France, dans la Guienne, diocèse & élection de Bordeaux.

TARGOROD ou TRESCORT, ville de la Moldavie, au confluent de la riviere de Séreth & de la Moldava, environ à quinze lieues au-dessous de la ville de Soczowa. Quelques géographes la prennent pour l'ancienne Ziridava ; mais Lazius n'en convient pas. Voyez ZIRIDAVA. * *De l'Isle*, Atlas.

TARGOVISCO ou TARVIS. Voyez TERGOWITZ.

TARGUEZ, habitation des Bérebéres, dans l'Afrique, dans le pays appellé Estuque. L'habitation de Targuez est la principale. Il y a sur un petit tertre un château où demeure le cheque ou seigneur du pays, qui est tout coupé de rochers, quoique fertile en orge. On y nourrit quantité de chévres, dont les habitans font leur principal trafic. Ces Bérebéres sont de la tribu de Muçamuda, & ils en ont encore d'autres pour voisins qui logent comme eux dans de maisons, & qui ont des villes & des châteaux. * *Dapper*, description des Biledulgerid. p. 206.

TARIANA, ville de la Susiane. Elle étoit selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 3, dans les terres, entre *Albina* & *Sele*.

TARICHEA. Voyez TARICHÉE.

TARICHÉE, ville de Galilée, dont Joseph, *in vita sua* 1010 a souvent parlé. Il dit qu'elle étoit à trente stades de Tibériade. Il insinue qu'elle étoit maritime, puisqu'il dit qu'il s'y embarqua pour venir à Tibériade. Pline, *l.* 5, *c.* 15, la place au midi du lac de Génésareth. Suétone, *in Tito*. la nomme *urbem Judaæ validissimam Taricheam*. * *Joseph.* de Bello, l. 2.

TARICHIÆ. Voyez PELFAIÆ.

TARIFFE, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur le détroit de Gibraltar, à cinq lieues de la ville de ce nom en tirant à l'ouest. On l'appelloit anciennement *Julia-Traducta* ou *Julia-Joza*, parce qu'on y avoit fait venir une colonie de Carthaginois. Elle est sur une petite hauteur qui lui donne une vue fort étendue ; mais elle n'a ni port ni baye propre à recevoir des vaisseaux. On prétend qu'elle a été bâtie par Tariffe général des Maures, qui passerent le détroit à la sollicitation du comte Julien, pour s'emparer de l'Espagne. La ville est encore environnée des murs & des tours qu'il y fit bâtir. Il y a encore un château assez élevé & petit, d'une fabrique très-ancienne où le gouverneur loge. *Tariffe* ne laisse pas d'être grande, mais elle est déserte : à peine y compte-t-on huit cents habitans. Les rues sont fort étroites & tortues, on voit encore bien des maisons bâties à la moresque, avec des plates-formes au lieu de toits ; elle n'est pas pavée : cette ville est fort pauvre, parce qu'elle ne fait aucun commerce. Le pays est très-fertile dans un climat doux & tempéré, arrosé de quantité de petits ruisseaux. On n'y connoit presque jamais d'hiver, & les figuiers, les orangers, les citronniers plantés en pleine terre, quoique négligés, rapportent de très-bons fruits. On y trouve encore vers le mois de décembre des figues excellentes. Les côteaux remplis de vignes sont dans une exposition charmante ; le vin est excellent malgré le peu de soin que l'on prend des vignes, & la mauvaise maniere que l'on a de le faire. * *Labat*, Voyage d'Espag. t. 1, p. 207.

Du côté de l'ouest de Tariffe il y a une grande plage de sable dans un enfoncement qui conduit jusqu'au cap de la Royo, en laquelle on peut mouiller, lorsqu'on vient du côté de l'ouest, ne pouvant entrer dans le détroit ; le meilleur endroit est dans le fond de la plage, vers le nord de l'isle de Tariffe à la petite portée du canon de la plage, par sept ou huit brasses d'eau, fond de sable menu, où les ancres tiennent bien ; mais il ne faut pas mouiller trop proche de l'isle, car il y a plusieurs roches qui gâtent les cables ; on est à couvert par cette isle des vents depuis le sud-sud-est jusqu'au nord. Il ne faut pas s'y laisser surprendre des vents d'ouest, & sud-ouest, car la mer dans ce tems est fort grosse, & l'on auroit peine à doubler l'isle Tariffe ; les gens du pays assurent que la mer annonce quand le vent est prêt à s'élever. Les marées dans cet endroit sont au nord & sud à douze heures ; le flot porte à l'ouest & le jussant à l'est. On peut faire de l'eau du côté de l'ouest hors la ville de Tariffe ; mais on ne peut passer à terre de l'isle qu'avec des bateaux. * *Michelot*, Portug. de la Méditerranée, p. 7.

Environ dix milles au sud-est-quart-d'est du cap de la Plata, gît l'isle de Tariffe qui s'avance beaucoup en mer, sur laquelle est une tour ronde. Environ par le milieu de cette distance vous voyez une grosse pointe avec quelques taches blanches qu'on appelle cap *de Royo del Poirco* ; du côté de l'ouest de ce cap il y a une plage de sable un peu enfoncée, qu'on appelle *Boullognia*, devant laquelle on peut mouiller avec le vent du nord-ouest, nord & nord-est, à huit & neuf brasses d'eau, fond de sable fin. Entre l'isle & la ville il y a une chapelle sur un monticule de sable blanc, qui de loin paroît isolé. On peut mouiller aussi devant la ville pour les vents d'ouest, nord-ouest & nord ; savoir entre l'isle & la ville, par sept à huit brasses d'eau, fond de sable fin ; mais ces mouillages ne sont que pour relâcher, & lorsqu'on ne peut sortir du détroit.

Marques des seches ou basses de Tariffe.

Droit au sud du cap de *Royo del Poirco*, environ six milles & trois milles à l'ouest de l'isle de Tariffe, il y a un petit banc de roches sous l'eau fort dangereux, qui gît nord & sud, de l'étendue d'environ un mille. Les gens du pays le nomment les *Lachas de la Royo* ; il n'y reste que cinq pieds d'eau de basse mer, & les courans d'est près de ce banc vous y attire.

On peut passer entre l'isle de Tariffe & les rochers, rangeant la côte d'Espagne & l'isle Tariffe à discrétion ; car il y a quinze à vingt brasses d'eau : à trois à quatre cents toises de l'isle, & lorsqu'on vient du côté de l'ouest il faut ranger, comme nous avons dit, la côte, mettant la proue ou le gouvernail sur la ville de Tariffe, continuant cette route jusqu'à ce qu'on soit bien à l'est du cap de la *Royo del Poirco*, alors on sera aussi à l'est des dangers, ensuite on rangera à discrétion la pointe de l'isle Tariffe ; mais sur-tout, il faut observer les différens courans qui sont le long de cette côte. C'est pourquoi il ne convient guère de passer à terre de ces dangers avec un gros vaisseau, à moins d'avoir le vent ou la marée favorable ; cela est plus propre pour des galeres que pour des vaisseaux ; il vaut mieux passer à mi-canal, rangeant un peu plus la barbarie ou la mer qui entre continuellement dans le détroit ; & après avoir passé ce danger, il faut se rapprocher de la côte de Tariffe, principalement en venant dans la Mediterrranée.

TARIJA, ville de l'Amérique méridionale, dans le Pérou, par les 21b 48' de latitude australe, à cinquante lieues au sud-ouest du Potosi. Elle est située dans une grande vallée dont elle a pris le nom entre les montagnes des

Chiriguanas, presqu'à l'embouchure d'une petite riviere qui se décharge dans Rio-Grande, ou Rio-Vermejo, une des plus grandes rivieres qui entre dans le Rio-de-la-Plata.

TARIM, ville de l'Iemen ou Arabie heureuse. Elle est située dans le pays qui porte en particulier le nom de Hadramouth. Edrissi la place assez près de la ville de Siam ou Siabam.

TARINA, ville de la petite Arménie, selon Ortélius, qui cite Ptolomée. C'est une faute : Ptolomée place *Tarina* dans la grande Arménie, entre *Astacana* & *Balisbiga*.

TARINATES, peuples d'Italie, dans la Sabine, selon Pline, *l.* 3, *c.* 12. Il y a encore aujourd'hui dans la Sabine une bourgade appellée *Tarano*; on croit qu'elle retient le nom de ces peuples. Voyez TARANO.

TARIONA, lieu fortifié dans la Liburnie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 22. Le nom moderne est *Tuina*, si nous en croyons Niger. Le pays où cette forteresse étoit située s'appelloit TARIOTARUM REGIO. Les TARIOTÆ de Pline sont, à ce qu'on croit, les mêmes que Strabon, *l.* 7, *p.* 316, & quelques autres appellent AUTARIOTÆ.

TARKU, ville d'Asie, dans les états de l'Empire Russien, & la capitale de Daghestan. Elle est située sur la côte occidentale de la mer Caspienne au nord de Derbent, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues, & à vingt lieues de Tarki. TARKU qu'on écrit aussi TIRCK, TARKI & TARGHOE, est bâtie dans la montagne entre des rochers fort escarpés, & qui sont si pleins de coquilles, qu'il semble qu'ils en soient tout composés. La plûpart de ces coquillages sont de la grandeur d'une noix, & il n'y a presque point d'espace de la largeur de la main où l'on n'en trouve cinq ou six. Quoique le roc soit extrêmement dur, il ne laisse pas d'y avoir de belles prairies sur le haut de la montagne. Il sort de ces rochers plusieurs sources qui découlent de tous côtés, & dont l'eau entre dans la ville avec un murmure fort agréable. La ville de Tarku n'a point de murailles. On y voit environ mille maisons bâties à la persienne, quoique moins bien. Les habitans de cette ville sont barbares & méchans; mais les femmes & les filles ne laissent pas d'avoir de la douceur pour les étrangers. Elles ont toutes le visage découvert, & ne sont point resserrées comme celles de Perse. Les filles ont les cheveux noués en quarante tresses qui leur pendent autour de la tête. * *Oléarius*, Voyage de Moscovie & de Perse, l. 6, p. 150.

TARMAD ou TERMED, nom d'une ville qui appartient, selon quelques géographes, à la province de Thokharestan. Elle est située sur la rive droite, ou septentrionale du fleuve Gihon, selon quelques-uns; & selon d'autres, sur la rive méridionale ou occidentale : mais cette différence vient de ce que cette ville est peut-être bâtie des deux côtés de cette riviere, ou parce que l'une des deux parties qui la divisent, a été ou ruinée ou bâtie en divers tems. Les tables d'Abulfeda donnent à cette ville 31^{d} 15$'$ de longitude, & 37^{d} 35$'$ de latitude septentrionale. Quelques-uns ne lui donnent que 90^{d} de longitude; mais les auteurs ne varient pas sur le sujet de sa latitude. La différence qu'il y a entr'eux touchant la situation de cette ville, fait que quelques-uns la comptent entre les villes de la province de Maouaalnahar qui confine avec le Khorassan. Cette ville a une fort grande jurisdiction, & comprend un fort grand nombre de bourgades & de villages. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient.

TARMAH, nom d'une ville de la province de Berberah, qui est la Barbarie d'Afrique, & que nous appellons aujourd'hui la côte *de Cafrerie*, qui s'étend le long de la province de Zanguebar, & regarde l'Océan oriental ou d'Ethiopie. Cette ville est plus méridionale que celle de Carcounah de trois journées. Tout auprès on voit la montagne ou le promontoire nommé *Kabacouni*.

TARMIS. Voyez THARMIS.

TARMON, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Fermanagh, au nord du lac d'Earne, sur les frontieres du comté de Dunnegal, avec un château bien fort; elle est à dix milles de Balleck.

1. TARN, (LE) *Tarnis*, riviere de France, dans la province de Languedoc. Elle sort du Gevaudan, prend sa source au mont de Losére près de Florac, traverse le Rouergue, d'où rentrant dans le Languedoc, elle passe à Alby, reçoit l'Agout à Saint-Sulpice, ensuite coule à Montauban, & se jette dans la Garonne au-dessous de Moissac. Cette riviere est très considérable, particulierement depuis sa jonction avec l'Agout; elle commence à être navigable à *Gailhac*, & facilite le commerce des vins de ce pays avec les Anglois. On avoit entrepris de la rendre navigable dès Alby, mais on n'y a point réussi.

2. TARN, bourg de France, dans le Limousin, élection de Limoges, il est bien peuplé.

TARNADÆ, lieu chez les Helvétiens. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Milan à Mayence, en prenant par les Alpes Pennines. Il étoit entre *Octodurum* & *Penneloci*, à douze milles du premier de ces lieux, & à treize milles du second. Simler croit que l'*Agaunum* de Rhéginon & le *Tarnada* d'Antonin sont la même place. Voyez SAINT-MAURICE.

1. TARNE ou TARNA, ville de l'Achaïe, selon Etienne le géographe.

2. TARNE, ville de la Lydie. Homére, *Iliad.* E. *v.* 44, & Strabon, *l.* 9, *p.* 413, en font mention.

3. TARNE ou TARNIS, fontaine de Lydie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 29, dit qu'elle sortoit du mont Tmolus.

1. TARNIS, fleuve de la Gaule Aquitanique. Pline, *l.* 4, *c.* 19, & Sidonius Apollinaris, parlent de ce fleuve. Quelques uns l'ont pris pour la Dordogne; mais comme Pline dit que le *Tarnis* séparoit les *Tolosani* des *Petrocori*, c'est-à-dire, les Toulousains des Périgourdins, ce ne peut être que le Tarn, qui conserve ainsi son ancien nom.

2. TARNIS. Voyez TARNE. 3.

TARNOPOL, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Podolie, vers les confins de celle de Volhinie, sur le bord d'une petite riviere, au nord de Tramblowa.

TARNOWITS, petite ville d'Allemagne, dans la Silésie, à quatre milles de Strelits & à quatre de Bendschin. Elle appartenoit autrefois aux ducs de Jagerndorff, qui en furent privés par jugement, & elle fut adjugée à la couronne de Boheme. * *Zeyler*, Topog. Sil. p. 183.

1. TARO ou VAL-DI-TARO, petit pays d'Italie, aujourd'hui l'une des dépendances du Plaisantin. Il est situé entre le Parmesan, le Plaisantin & l'état de Génes. Ces principaux lieux sont *Borgo di Val di Taro*, Bardi & Compiano. Ce pays a eu long-tems ses princes particuliers. Les Fiesques l'ont possédé. Il passa ensuite à la maison de Landi, qui le vendit au duc de Parme en 1682.

2. TARO ou BORGO DI VAL DI TARO, petite ville d'Italie, dans le Plaisantin, & la capitale du pays appellé *Val-di-Taro*. Elle est située sur la rive droite du Taro, qui lui donne son nom. Elle a été acquise par les ducs de Parme avec le pays dont elle est la capitale. Voyez l'article précédent.

3. TARO, *Tarus*, riviere d'Italie. Elle a sa source dans la partie méridionale du duché de Milan, au voisinage de la source du torrent *Auanto*. Son cours est d'abord d'occident en orient, jusqu'à ce qu'elle soit entrée dans l'état de Landi, qu'elle traverse en serpentant & en courant du midi occidental au nord oriental. Elle tourne ensuite vers le nord, & après avoir traversé le Parmesan, elle va se perdre dans le Pô, entre les embouchures de l'Ongina & de la Parma. Les principaux lieux qu'elle arrose, sont Chiesa del Taro, g. Compiano, g. Borgo di Val-di-Taro, g. Belforte, d. Cornegliano, d. Fornuovo, d. Dans sa course elle reçoit diverses rivieres, entre autres le Tarola, d. la Valdena, d. le Ceno, g. le Rigio-Rio, g. le Stirone, g. le Rigoza, g.

TARODUNUM, ville de la Germanie. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, la marque près du Danube, au voisinage d'*Ara flavia*, & Lazius croit que le nom moderne est *Dornstet*.

TAROGILLA, petite isle de la mer du Sud, à trois ou quatre lieues de Panama.

TAROM, ville de Perse, dans la province de Fars, près de Seirdgian, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur Bec, *l.* 3, *c.* 68.

TARON, contrée de l'Asie, dont parle Cédrene & Curopalate. Ortélius croit que ce pouvoit être quelque contrée de la Syrie.

TARONA, ville du Chersonnése Taurique. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, qui la place entre *Taphros* & *Postigia*.

TARONNE, petite riviere de France, en Sologne, ainsi nommée parce qu'elle tarit assez souvent; elle vient des étangs qui sont au-dessus de Chaumont; descend par l'étang de la Motte dans celui de Ville-Comte, & dans celui de Gué-Malon; puis entre dans le Beuvron.

TARONTO, lac de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle France, au nord du lac de Frontenac, & à l'orient de celui des Hurons, dans lequel il se décharge par plusieurs ouvertures.

TAROPECZ ou TOROPECZ, ville de l'Empire Russien, dans le duché de Rescow, aux confins de la Lithuanie, & du duché de Smolensko, sur les bords d'un lac qui la met à couvert des courses en tems de guerre; elle a un château, & est à dix huit milles polonois de Vielikicluki.

TAROS. Voyez TIRISCUM.

TAROSIA, ville épiscopale, sous la métropole de Sergiopolis, selon Ortélius, qui cite Guillaume de Tyr.

TAROUCA (S. Jean de), abbaye d'hommes, ordre de cîteaux, en Portugal, dans la province de Beyra, au diocèse de Lamego. Elle a été fondée l'an 1122.

TAROULA, nom d'une des trois forteresses que les Portugais avoient élevées dans l'isle Tidor, l'une des Moluques. Elle étoit bâtie au sommet d'une montagne, près de la ville où se tient le roi; elle étoit beaucoup plus forte par son assiette que par les ouvrages de l'art. * *Davity*, Isles Moluques, p. 762.

TAROZA ou CAROSA, siége épiscopal que la notice des patriarchats d'Antioche & de Jerusalem met sous la métropole de Théodosiopolis.

TARPÆUM ou TARPÆUS-MONS, nom qu'Etienne le géographe donne au mont Tarpein ou Capitolin. Voyez CAPITOLE.

TARPE, ville d'Italie, selon Etienne le géographe, qui donne ce nom à la ville que les anciens ont appellée SATURNIA. Elle étoit sur le mont Tarpein ou Capitolin. Voyez SATURNIA & CAPITOLE.

TARPEIUS. Voyez CAPITOLE.

TARPETES, peuples d'Asie, sur le Pont-Euxin, dans la Sarmatie Asiatique, selon Strabon, *l.* 11, *pag.* 495.

TARPHARA, ville de l'Arabie heureuse, selon Etienne le géographe.

1. TARPHE, ville des Locres Epicnémidiens, selon Homére, *Iliad. E.* Etienne le géographe dit que c'est la même que *Pharyga*; cependant Strabon les distingue.

2. TARPHE, fontaine qu'Etienne le géographe met dans le pays des Locres Epicnémidiens, au voisinage de la ville *Pharyge*.

TARPODIZUM. Voyez PARPODIZUM.

TARQUINIA. Voyez TARQUINIENSES.

TARQUINIENSES, peuples d'Italie, dans la Toscane, c'est ainsi que Pline, *l.* 3, *c.* 5, nomme les habitans de la ville, que Tite-Live, *l.* 1, *c.* 34 & 47, nomme TARQUINII, & Ptolomée TARQUINA, *l.* 3, *c.* 1. Justin, *l.* 20, *c.* 1, dit qu'elle tiroit son origine des Grecs. Elle devint ensuite colonie romaine, & enfin un siége épiscopal: un de ses évêques est nommé *Apuleius Tarquiniensis* dans un decret du pape Hilaire; mais cet évêché a été uni à celui de Corneto. Le nom moderne de cette ville est *la Tarquinia*, & par corruption *la Taquina*.

On a trouvé en travaillant dans les environs de Corneto, les anciennes sépultures de la ville *Tarquinia*. Ces sépulcres ou ces grottes sont à mi-côte de la colline, sur laquelle étoit cette ville. On sait seulement par tradition, qu'elle avoit été en cet endroit ou dans un lieu peu éloigné, & c'étoit tout ce qui s'en étoit conservé. La découverte de ces grottes fit trouver quelques autres monumens, qui ne laisserent plus lieu de douter, qu'elle n'eût été réellement en cet endroit. Ces grottes sont creusées dans la montagne. Ce sont pour la plûpart des chambres de dix à douze pieds en quarré, sur neuf à dix de hauteur. Les portes sont au milieu des côtés opposés, & font une enfilade. Les ouvertures ou portes étoient fermées d'un mur moins épais que ceux qui séparoient ces cellules les unes des autres. On voyoit dans quelques-unes des restes de peintures, c'est-à-dire, du rouge, du bleu, du noir, qui sembloient marquer des compartimens plutôt que des figures, car l'humidité avoit presque tout effacé. Chaque cellule avoit deux grands bancs ou relais taillés, & ménagés dans la montagne, ou faits de briques d'environ quatre pieds de large sur toute la longueur de la cellule: c'étoit là qu'on étendoit ces corps morts. On a trouvé sur les bancs les gros ossemens qui ont échapé à la longueur du tems. On a trouvé sur les mêmes bancs, & à côté des corps, des armes que la rouille avoit presque consommées, comme des épées larges & longues, des fers de pertuisanes de plus de deux pieds de longueur, & de sept à huit pouces de largeur, & fort épais; des lames de couteaux ou de poignards grandes & fortes, mais tellement mangées & cariées par la rouille, qu'elles ne pouvoient se tenir droites. Il sembloit qu'elles fussent de filigramme, pour les manches: il n'étoit plus question des hampes. On n'y trouva aucune inscription. * *Labat*, Voyage d'Italie, *t.* 5, *p.* 33.

Ce qu'on a rencontré de plus entier & en plus grande quantité, ce sont des vases de terre de toute espéce. Quelques uns étoient aux pieds, & d'autres à la tête des corps, c'étoient des coupes, des buyes ou cruches à une ou deux anses, des soucoupes, & aux bas des bancs, il y avoit des fourneaux, des pots assez gros, de grands vases & autres ustensiles de ménage. Toute cette poterie étoit fort entiere; on en a trouvé dans toutes les cellules que l'on a ouvertes. A la vérité, ces piéces & particulierement celles qui étoient vernissées, étoient couvertes d'une espéce de talque blanchâtre, qui en couvroit toute la superficie sans endommager le vernis, ni la couleur: car la plûpart de ces vases étoient couverts d'un vernis noir avec des ornemens rouges assez bien travaillés. Les buyes étoient d'une terre blanche si légere, que le moindre souffle les ébranloit, quoiqu'il y en eût qui pouvoient contenir deux pintes. Tous ces ouvrages étoit faits au tour, les anses des buyes étoient ajoutées, aussi-bien que quelques ornemens qui les couvroient, l'entrée en étoit faite à gaudrons. Les fourneaux qu'on a trouvés dans ces cellules sont de la même figure que ceux que l'on fait encore aujourd'hui en Italie, en France, en Espagne & autres pays Pour de l'or & de l'argent on n'en a pas trouvé dans ces cellules. Soit que le pays ne fût pas alors riche en ces métaux, soit que ce ne fût pas la coutume pourtant très-ancienne, comme on le voit par les sépulcres de David & de Salomon, soit que les ouvriers qui ont ouvert ces cellules se soient saisis de ce qu'ils ont trouvé, & qu'ils ayent été assez sages pour n'en rien dire, il est certain qu'on n'en a point eu de connoissance, à la réserve d'un seul anneau: on le croyoit d'or, & il paroissoit tel sur la pierre; mais ayant été fondé avec le burin, on trouva qu'il n'étoit que de cuivre couvert de deux feuilles d'or, ou d'une fort épaisse. Il n'étoit pas rond comme sont ordinairement les anneaux, mais ovale; il avoit un pouce dans son plus grand diametre, & étoit gros comme les plumes de corbeau, dont on se sert à dessiner. La montagne *Tarquinia* est à présent un bois, où il n'est pas aisé de rien découvrir qui puisse faire conoître quelle grandeur ni quelle forme cette ville avoit. Ceux qui eurent la commission de la ruiner s'en acquitterent bien fidelement.

TARQUINIENSIS-LACUS. Voyez SABBATUS.

TARQUINPOLE, village de France, dans la Lorraine, au diocèse de Metz, où le peuple croit qu'un Tarquin avoit bâti une ville à deux lieues & demie de Marsal, au milieu de l'étang de Linde; mais c'est une tradition mal fondée, suivant de la Sauvagere, qui marque dans sa dissertation sur le briquetage de Marsal, imprimée en 1740, que dans les anciens titres de 1339, 1344, 1394 & même 1629, il est écrit *Telkem Paul*, *Tacampach*, *Techenpul*, *Techemphul*, & que les paysans prononcent aujourd'hui *Taquenpole*; cependant il croit que ce mot a dû être formé de deux mots allemans qui signifieroient, *lieu où l'on a couvert un marais*: lieu où l'on a pratiqué une chaussée sur le marais. Il le prouve assez bien, & sur-tout que la fin de ce mot, quoique différemment écrit, signifie un endroit marécageux, ou un pilotis pratiqué dans un endroit aquatique. Quoi qu'il en soit, on voit en ce lieu des débris des murs d'une très grande épaisseur, l'emplacement d'un gros château & revêtu d'une chaussée romaine. Il est vraisemblable que c'étoit une place forte des anciens Gaulois, qui aimoient fort à se cantonner dans les marécages, & que les Romains leur ont succédé. On y voit des restes d'inscriptions de cet derniers, entre autres d'un *Monianus Magnus*, & plusieurs

figures en partie mutilées. On y découvre aussi de tems en tems des médailles romaines, des morceaux de colonnes de mai, dit de la Sauvagere; toutes ces antiquités se trouvent anéanties par d'ignorantes mains, qui n'en connoissent que la matiere.

1. TARRA, ville de Lydie, selon Etienne le géographe.

2. TARRA, ville qu'Etienne le géographe met près du mont Caucase.

3. TARRA, ville de l'isle de Créte, selon Etienne le géographe. Pausanias, *l.* 10, *c.* 16, connoît aussi cette ville; mais il écrit TARRHA au lieu de TARRA.

4. TARRA, montagne de l'isle de Créte, selon Plutarque, cité par Ortélius; mais Plutarque écrit TARA au lieu de TARRA.

TARRABENI, peuples de l'isle de Corse. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, qui les place au midi des *Cervini*, & au couchant de l'isle, les met au nombre de ceux qui habitoient par bourgades. Le territoire qu'ils occupoient est appellé *Bastilica Paese*, par Léander.

TARRACHINA ou TARRACINA. Voyez ANXUR.

TARRACINA, fleuve d'Italie, selon Tite-Live, *l.* 24, *c.* 44.

TARRACON. Voyez TARRAGONE.

TARRACONENSIA JUGA. Sidonius Apollinaris, *l.* 9, *Epist.* 12, *ad Oresium*, donne ce nom à ces montagnes d'Espagne, dans l'Arragon, où l'on trouve une montagne de sel si pur, qu'il a l'acidité naturelle du sel, & une douceur si agréable, que l'on n'a point craint de la comparer à celle du miel.

TARRAGA. Voyez TARRAGENSES.

TARRAGENSES, peuples de l'Espagne citérieure; ils étoient alliés des Romains, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3. Leur ville est nommée *Tarraga* par Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la place dans les terres & la marque dans le pays des *Vascones*. On la nomme aujourd'hui TARREGA; elle est dans la Catalogne, à six lieues de Lerida, en allant à Barcelone.

TARRAGONE, ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur la côte, environ à sept milles au nord-est-quart-de-nord de la pointe de *Salo*, entre deux rivieres, le *Gaya* & le *Francoli*. Elle fut bâtie par les Phéniciens, (a) & non par le prétendu Tubal, comme quelques antiquaires se sont efforcés de le persuader, & fut appellée Tarcon, d'où les Latins ont formé *Taraco* & les Espagnols *Tarragona*. Ayant été détruite, les Scipions la réparerent & en firent une très-belle place d'armes (b) contre les Carthaginois. Ils en firent leur résidence ordinaire, & on croit qu'ils sont enterrés auprès des anciennes murailles. Quelques tems après on y établit un conseil ou une assemblée pour rendre la justice dans tout le district de cette ville. Auguste s'y trouvant dans la vingt-troisiéme année de son regne, lui donna le titre d'*Augusta*. Il y reçut divers ambassadeurs, entr'autres ceux des Indes & ceux de Scythie; & ce fut à Tarragone qu'il rendit ce fameux édit dont S. Luc parle, & dans lequel il ordonnoit le dénombrement de l'univers. Anciennement elle étoit si puissante, si riche & si considérable, que dans la répartition qui fut faite de l'Espagne, les Romains donnerent son nom à la plus grande partie de ce vaste continent, en l'appellant TARRACONNOISE. Ses anciens habitans furent les premiers qui bâtirent un temple à Auguste, qui fut le premier à faire des plaisanteries sur cette basse flatterie: les députés de cette ville lui ayant dit qu'il avoit cru un palmier sur son autel, il leur répondit: C'est une preuve que vous sacrifiez souvent dessus. Ce temple d'Auguste fut rétabli par Adrien. L'empereur Antonin *le Pieux* aggrandit le port de Tarragone en 150. Cette ville étoit environnée de murailles bâties de gros quartiers de pierres, & son port étoit garni d'un grand mole, dont on voyoit encores les ruines il n'y a pas long tems. Les Maures la prirent en 719, & la raserent jusqu'aux fondemens. Elle demeura abandonnée jusqu'en 1038, que le pape Urbain II ordonna à don Bernard, archevêque de Tolede, de la peupler de rechef & d'y rétablir le siége épiscopal. Le pape la donna ensuite à Raimond Beranger, comte de Barcelone, & celui ci la céda à S. Oldegaire, évêque de Barcelone, qui en fut déclaré archevêque par une bulle du pape. Il fit réparer l'église cathédrale. Suivant une tradition, cette église avoit été bâtie par l'apôtre saint Jacques, qui s'embarqua à Tarragone, pour retourner à Jerusalem, & laissa dans la premiere de ces villes S. Agathodore son disciple, pour premier évêque. En 1151, Tarragone retourna sous l'obéissance de Raimond, dernier comte de Catalogne. L'archevêque Bernard Cor la lui avoit rendue. En 1641, les François mirent le siége devant cette ville. Les habitans firent une belle défense, & tinrent jusqu'à ce que l'armée espagnole fût venue à leur secours, & eût obligé l'ennemi à se retirer. On découvre dans cette ville & aux environs beaucoup de monumens anciens, comme des médailles, des inscriptions & des masures de quelques bâtimens qui paroissent avoir été magnifiques, & entr'autres d'un cirque où se faisoient les courses des chevaux dans une place appellée aujourd'hui, la *plaça de la Fuente*, & d'un théâtre qui étoit en partie taillé dans le roc, & en partie bâti de gros quartiers de marbre, dans l'endroit où est à présent l'église de Notre-Dame du Miracle. Aujourd'hui Tarragone est dans la même situation sur une colline, dont la pente s'étend insensiblement jusqu'au rivage de la mer. Son port n'est pas des meilleurs, à cause des rochers qui embarrassent le fond & qui en défendent l'entrée aux gros vaisseaux. Elle a une bonne enceinte de murailles, ouvrage des Maures, & est encore défendue par des bastions & divers autres ouvrages réguliers à la moderne, garnis de plusieurs piéces de canon pointées vers la mer, pour empêcher les corsaires & autres ennemis d'en approcher. La ville n'est ni si grande, ni si peuplée qu'elle l'étoit anciennement; car, quoique ses murailles ayent assez d'enceinte pour contenir deux mille maisons, on n'y en compte qu'environ cinq cents presque toutes bâties de grosses pierres de taille quarrées. Il s'y fait un grand commerce, & le terrein y produit en abondance du grain, de très bon vin, de l'huile, du lin, & on y nourrit quantité de troupeaux. Elle est honorée d'un siége archiépiscopal, tellement ancien, qu'il dispute la primatie à celui de Tolède, & d'une université assez renommée. La cathédrale qui porte le nom de sainte Thécle, mérite d'être vue, aussi bien que l'église de Notre-Dame du Miracle, dont une partie a été bâtie & ornée des pierres & des marbres qu'on a tirés du débris de cet ancien théâtre dont j'ai deja parlé; on y voit un ordre religieux qu'on ne voit guères ailleurs. ils s'appellent les freres du sang très-pur de Christ & de Marie; leur habit est presque semblable à celui des capucins. Comme cette ville est bâtie sur une hauteur, on y jouit d'un air pur & d'une vue charmante. D'un côté on voit la mer, de l'autre on découvre une vaste campagne, fertile, bien cultivée & bien peuplée, couverte d'un grand nombre de bourgs & de gros villages, qui sont un des plus beaux paysages du monde. Tarragone a produit Paul Orose, historien ecclésiastique fort estimé des savans. A la vérité les Portugais s'efforcent de prouver qu'il étoit natif de Braga en Portugal; tout ce que nous avons de plus positif sur l'antiquité de l'église de cette ville, c'est qu'en 260, un nommé *Fructuosus*, qui a été mis dans le catalogue des Saints, en fut évêque, & que dans le onziéme siécle le pape Urbain II envoya le pallium à celui qui la gouvernoit en ce tems; ce qui fait voir clairement que si elle ne conserva pas le caractère primatial pour lequel il s'éleva tant de disputes, du moins depuis ce tems elle a joui de celui de métropolitaine. Pierre II, roi d'Arragon, obtint du pape Innocent III, en 1204, que ses successeurs seroient couronnés à Sarragoce, par l'archevêque de Tarragone, ce qui s'observa jusqu'en 1318, que l'église de Sarragoce fut élevée à la dignité de métropole. Après que la ville de Tarragone eut été rétablie par l'expulsion des Maures, qui occuperent la Catalogne près de quatre cents ans, Bernard Fort fonda le chapitre de la métropolitaine au mois de novembre 1154, & dom Bernard Beranger, comte de Barcelone, confirma cette fondation. Ce chapitre est composé d'onze dignités, qui sont le grand archidiacre, l'archidiacre de Villasau, l'archidiacre de S. Laurent, le sacristain, le chantre, le prieur, le doyen, le thrésorier, l'infirmier, l'hospitalier, l'archidiacre de S. Fructuoso, de vingt-quatre chanoines, de vingt-quatre prébendiers & de soixante-neuf bénéficiers. Le diocèse s'étend sur cent quatre-vingt-dix-sept paroisses, sur deux abbayes, sur trois prieurés & sur deux commanderies. L'archevêque jouit de vingt mille ducats de revenu, & a pour suffragans les évêques de Barcelone, de Tortose, de Lerida, de Vich, d'Urgel, de Girone, d'Elne & de Solsone.

Entre la pointe de Salo & Tarragone, il y a un enfoncement & une plage de sables vers le milieu de laquelle se

trouve une petite riviere & quelques grandes maisons aux environs. La ville est située à une petite portée de canon de la mer. Au-devant de la ville, il y a quelques demi-lunes & quelques redoutes de côté & d'autre, & sur le bord de la mer on voit une tour à six côtés, pour défendre le mouillage; elle est armée de trois piéces de canon. Il y a vis-à-vis cette tour un petit mole, qui s'avance droit dans la mer, environ soixante-dix toises, lequel n'est propre que pour les débarquemens & pour mettre de moyennes barques à couvert des vents d'est; du côté de l'ouest de ce mole, il y a quelques maisons de pêcheurs; on y peut faire de l'eau dans des jardins, qui sont environ cinq à six cents toises vers l'ouest, où il y a une petite riviere avec un pont & quelques grandes maisons au bord de la mer. On mouille ordinairement vers le sud ouest du mole à la petite portée du canon, par huit à neuf brasses d'eau, fond de sable fin; mais ce mouillage n'est guères bon, à moins que les vents ne soient à la terre. ([a]) *Vayrac*, Etat présent de l'Espagne, *l.* 1, *p.* 126. ([b]) *Silva*, Poblac. de Espana, *p.* 244.

TARRAS, ville de l'isle de Sardaigne, sur la côte occidentale de l'isle. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, la marque entre le port Coracodes & l'embouchure du fleuve Thyrsus. Simler dit que c'est la ville *Tharros* que l'itinéraire d'Antonin place sur la route de Tibuli à Sulci, entre Corni & Othoca, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. Au lieu de *Tharros*, quelques manuscrits portent *Tharbos*, & d'autres *Tharpos*. Le nom moderne est *Large*, selon Marius Niger.

TARRATE, contrée du royaume d'Ethiopie ou d'Abissinie, au royaume de Tigré. Davity, *Etats du grand Negus*, p. 489, dit que le pays des Tarrate est au nord de Caxumo, & contient le grand monastère de l'Alleluya, un autre nommé Abbagarima, dont les lettres d'Ethiopie parlent avec tant d'avantage, le lieu d'Angeba, qui a un beténégus ou palais royal, où personne ne peut demeurer s'il n'est lieutenant de roi; Agro honoré pareillement d'un beténégus, & Angugui.

TARRAUBE, bourg de France, dans le bas Armagnac, élection de Lomagne.

TARREGA, ville d'Espagne, dans la Catalogne, ([a]) à six lieues de Lérida, sur la route de cette ville à Barcelone. Elle est bâtie sur une colline près de la riviere Cervera, & entourée d'une muraille. Les Romains la peuplerent plusieurs années avant l'ére vulgaire, ([b]) & alors on la nommoit TARRAGA. Voyez ce mot. Dans la suite les Maures s'en emparerent; mais dom Raymond Beranger, comte de Barcelone, la leur enleva en 1163, il la fit rebâtir & la fortifia. C'est aujourd'hui le chef-lieu d'une viguerie. Son territoire abonde en bled, vin, huile, bétail, gibier & poisson. ([a]) *Jaillot*, Atlas. ([b]) *Silva*, Poblac. de Espana, p. 251.

TARRICINENSIS RESPUBLICA. On trouve ce nom sur une médaille rapportée dans le trésor de Goltzius. Ortélius soupçonne que TARRICINENSIS est là pour TARRACINENSIS; dans ce cas il seroit question de la ville de TERRACINE.

TARRON ou TARRUM, ville de la Mauritanie Césarienfe. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, qui la marque dans les terres, la place entre *Turaphilum* & *Garrha*.

TARSA. Etienne le géographe donne ce nom à un village bien peuplé, au voisinage de l'Euphrate, à quinze stades de ce fleuve, & à cent cinquante stades au-dessous de Samosate.

TARSATICA, ville de l'Illyrie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, & Pline, *l.* 3, *c.* 27. Dans l'itinéraire d'Antonin, cette ville est nommée *Tarsaticum* ou *Tharsaticum*, & marquée sur la route d'Aquilée à Siscia, en passant par la Liburnie, entre *ad Titulos* & *ad Turres*, à dix sept milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. On croit communément que c'est aujourd'hui la ville de *Fiume*, dans la Carniole.

TARSCHIZ, nom d'un château de la province de Khorassan. * Il étoit occupé par des brigands ou assassins de la faction des Mohedah ou Ismaëlites de Perse; mais le sultan Tacash Khan, les en chassa, & extermina leur race. * *D'Herbelot*, Biblioth. orientale.

TARSE. Voyez TARSUS & THARSIS.

TARSEA. Voyez TARSUS.

TARSEIUM, ville qu'Etienne le géographe, qui cite Polybe, place près des colonnes d'Hercule.

TARSENÆ. Voyez BOANÆ.

TARSI, ville de Syrie, selon Hésyche, cité par Ortélius.

1. TARSIA, contrée de l'Asie mineure, au voisinage de la Bithynie, selon Porphyrogénéte, cité par Ortélius. Ce sont les habitans de cette contrée que Porphyrogénéte nomme THARSIATÆ.

2. TARSIA, ville de l'Asie mineure, selon Nicétas. Elle donnoit apparemment le nom à la contrée. Voyez l'article précédent.

3. TARSIA, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, entre les rivieres Sénito & Crate, environ à cinq lieues au midi de Cassano. On prend cette petite ville pour l'ancienne *Caprasa*, que Corneille & Maty confondent mal-à-propos avec *Caprasia*. Voyez CAPRASÆ & CAPRASIA. * *Magin*, Carte de la Calabre citérieure.

TARSIANA, ville de la Carmanie. Elle étoit dans les terres entre *Chodda* & *Alexandria*, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8. Au lieu de Tarsiana, le manuscrit de la bibliotheque palatine lit TARUANA.

TARSIATÆ. Voyez TARSIA I.

TARSICUM-MARE. Voyez THARSIS.

1. TARSIUM, ville de la basse Pannonie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 16, qui l'éloigne du Danube, & la marque entre *Bassiana* & *Sirmium*. C'est la ville de *Tarsum* ou *Tarsus* d'Aurelius Victor, *Epitom. p.* 51 & 56, qui dit que les empereurs Tacite & Maximin y finirent leurs jours.

2. TARSIUM ou TARSIA, promontoire de la Carmanie ou de la Perse. Arrien, *in Indicis*, n°. 37, dit qu'il entroit fort avant dans la mer.

TARSIUS, fleuve de l'Asie mineure, dans la Troade. Il traversoit la contrée appellée *Zeleja*, & il y serpentoit tellement, qu'on le passoit vingt fois en suivant le grand chemin.

TARSOK, ou THERSOCK, ou THERIOGK, petite ville de Moscovie, dans le duché de Tuere.

TARSOU, nom moderne de la ville de Tarse. Voyez TARSUS.

TARSU. Voyez ZEPHYRIUM PROMONTORIUM.

TARSUM. Voyez TARSUS, n°. 2.

TARSURA, fleuve de la Colchide. Arrien, dans son périple du Pont-Euxin, met l'embouchure Tarsuras entre celles des deux fleuves Singames & Hippus, à cent vingt stades du premier de ces deux fleuves, & à cent cinquante stades du second.

On croit que *Tarsura* s'appelle aujourd'hui Ochums, riviere de la Mingrelie.

1. TARSUS, ville d'Asie, dans la Cicile. Il est difficile de donner l'origine de cette ville. Tous les anciens qui en ont parlé, l'ont mêlée de fables. Etienne le géographe écrit que c'est une colonie des Argiens. Quoi qu'il en soit, il est constant que la ville de Tarse étoit très-ancienne, & qu'elle avoit été fondée par les Grecs, ou du moins qu'elle avoit été augmentée par une colonie grecque, & que ses habitans excellerent dans l'étude des belles-lettres, de la philosophie, & de toutes les sciences qui étoient cultivées chez les Grecs; puisque Strabon ne craint point de dire qu'ils surpasserent en cela Athénes, Alexandrie, & toutes les autres académies du monde: *Tantum his hominibus* [Tarsensibus] *studium rerum philosophicarum & disciplinarum omnium quas encylias vocant, incessit, ut & Athenas & Alexandriam, & si quis alius locus ubi philosophia & humaniorum artium schola sunt, superaverint.* * *Cellarius*, Geogr. ant. l. 3, c. 6.

Le Cydnus traversoit la ville de Tarse, selon le témoignage de Denys le Périégéte, de Strabon, de Pomponius Mela, de Pline, d'Arrien & d'Ammien Marcellin. Strabon ajoute que cette ville étoit très-peuplée, fort puissante, & soutenoit avec éclat sa dignité de métropole. Pline l'appelle ville libre: elle l'avoit apparemment été anciennement comme colonie grecque, & Pline nous apprend qu'elle jouissoit aussi de sa liberté sous les Romains. Quelques uns croient qu'elle mérita aussi les priviléges de colonie par son grand attachement à Jules-César, & que ce privilége communiqua à tous ses citoyens la qualité de citoyens Romains. Saint Paul, qui étoit né à Tarse, jouissoit de ce droit par sa naissance. D'autres soutiennent que Tarse étoit seulement ville libre, & non colonie romaine

du tems de saint Paul, parce que l'on ne remarque dans les médailles aucun vestige de ce titre de colonie romaine avant le regne de Caracalla, ou d'Héliogabale; & qu'ainsi le privilége de citoyen romain n'appartenoit pas à l'apôtre simplement comme citoyen de Tarse, mais par quelque droit particulier, que son pere & ses aïeux avoient acquis.

Ptolomée place cette ville dans les terres, & Pline dit qu'elle étoit loin de la mer, *procul à mari;* cependant Strabon remarque qu'il n'y a pas plus de cinq stades de Tarse à l'embouchure du Cydnus: *Indè* [à Tarso] *non plus quam quinque stadia sunt ad Cydni ostia.* Un si petit espace auroit-il engagé les anciens géographes à mettre cette ville dans les terres, & à la dire éloignée de la mer, *procul à mari?* Il faut que ce passage de Strabon soit corrompu. Il avoit sans doute écrit *πεντήκοντα*, *quinquaginta.* Cette conjecture est d'autant mieux fondée, que les voyageurs modernes mettent la ville de Tarse, aujourd'hui appellée TARSOU, à six milles de la mer.

Lucas, dans son voyage de l'Asie Mineure, dit qu'elle n'est qu'à huit lieues d'Adana. On passe sur un beau pont de pierres, & la riviere qui coule dessous se nomme *Meribasa* ou *Synduos.* Quand on est arrivé aux démolitions, on entre d'abord par une grande porte encore entiere, faite de grosses barres de fer quarrées, de vingt pouces d'épaisseur sur chaque côté, & elles ont chacune près de trente pieds de hauteur. Les abords de Tarse sont toutes en ruines: le peu qui reste, & où il y a des habitans, ne mérite pas que l'on en parle. Les Grecs n'y ont pour église qu'une chaumiere, dont la vue fait assez connoître leur indigence. L'église des Arméniens est passablement belle. Ils racontent que c'est saint Paul qui l'a fait bâtir. On y voit une pierre de marbre qu'ils prétendent être celle où les apôtres étoient assis lorsque JESUS-CHRIST leur lava les pieds. Ils disent encore que le vendredi saint il sort de cette pierre une grande abondance d'eau, dont ils remplissent plusieurs vases, & ils ajoutent que cette eau guérit un grand nombre de maladies. Les habitans de Tarse assurent que c'est chez eux qu'est mort le prophéte Daniel, & on montre une mosquée, sous laquelle on prétend qu'il est enterré. Les Turcs y ont mis, sur une grande tombe, un cercueil de bois, qu'ils révérent, & ils le font voir à ceux qui vont à Tarse comme une rareté. Ce cercueil est toujours couvert d'un drap noir en broderie. On détruisit en 1705 les anciennes murailles de la ville, pour y bâtir des camps & des maisons. Tarse n'est pas peuplée, parce que la peste y est presque toujours. Ce n'est pas que l'air y soit mauvais; mais la malpropreté des habitans est extrême: ils n'ont aucun soin de faire ôter les immondices de leur ville. A juger de Tarse par ses anciennes enceintes, elle avoit plus de quatre lieues de tour. Lucas prétend que c'est dans les tremblemens de terre qu'il faut chercher la cause de sa destruction. On y voit des édifices renversés, dont les fondemens semblent sortir de terre, c'est-à-dire, que le haut est en bas, & le bas en haut. Il ajoute qu'il n'y vit qu'une petite inscription: elle parle d'un certain Europe, qu'elle marque avoir été gouverneur ou général. Autour de ces démolitions croissent en plusieurs endroits sous terre de petites racines semblables à des œufs de pigeon, & que l'on appelle en turc *taupalac.* Ces racines sont un peu plates, & ont en même tems de petits rejettons déliés comme des cheveux. On attribue à ces racines des vertus admirables. L'opinion commune est qu'il y a de grands trésors cachés sous les ruines de Tarse, & cela peut fort bien être, si cette ville a été renversée par un tremblement de terre. Une ville si célébre devoit abonder en richesses.

2. TARSUS, ville de Bythynie, selon Etienne le géographe, qui la nomme aussi TARSEA.

3. TARSUS, contrée de la Bithynie. C'est Etienne le géographe qui en fait mention.

4. TARSUS. Isidore donne ce nom à un lieu de l'Inde.

TARTA, mot corrompu par Corneille: il faut lire TATTA. Voyez TATTA.

TARTANE, (la) petite anse de l'Amérique septentrionale, dans la Martinique, à la partie méridionale de la Caravale.

TARTANIUS AMNIS, fleuve dont il est fait mention dans un fragment de l'histoire de Salustre. Il semble que ce fleuve étoit aux environs de la Bithynie.

TARTARES, peuples qui habitent une grande partie du continent de l'Asie. Ils occupent tout le nord de l'Asie, & sont partagés présentement en trois nations différentes; 1°. les TARTARES, proprement dits; 2° les CALLMOUCKS; 3°. les MOUNGALES. Quoique les autres peuples païens, qui sont dispersés par toute la Sybérie, & sur les bords de la mer Glaciale, descendent des Tartares, on ne les considere pas aujourd'hui comme en faisant partie, mais comme des peuples sauvages: & si l'on en trouve quelques-uns de plus civilisés vers les frontieres des Callmoucks & des Moungales, il faut les considérer plutôt comme des branches nouvellement séparées de ces deux nations, que comme faisant partie des anciens habitans de la Sibérie. Les TARTARES proprement dits, font tous profession du culte mahométan, quoiqu'il y en ait quelques branches dont la religion paroit tenir beaucoup plus du paganisme que du culte de Mahomet. Ils sont subdivisés de rechef en plusieurs branches, dont les plus considérables sont les Tartares USBECKS, qui habitent entre le pays de Charass'm & les états du grand Mogol, au nord-est de la Perse: les *Tartares de Chiva*, qui sont compris ordinairement sous le nom de Tartares Usbecks, & habitent le Charass'm, aux environs des embouchures des rivieres d'Amú & de Khesell; les KARA-KALLPAKKS, qui habitent les bords de la riviere de Sirr, à l'est de la mer Caspienne, & au nord des Tartares de Chiva; la CASATSCHIA ORDA, qui habite aux environs de la riviere de Jemba, au nord-est de la mer Caspienne; les TARTARES DE NAGAY, qui habitent entre la riviere de Wolga & celle de Jaïck, au nord de la mer Caspienne; les TARTARES BACHKIRS, qui habitent vers le pied des montagnes des Aigles, à l'est de la riviere de Wolga; les TARTARES d'UFFA, qui habitent dans le royaume de Casan, au nord des Baschkirs, entre la riviere de Wolga & les montagnes des Aigles; les CIRCASSES, qui habitent à l'ouest de l'embouchure de la riviere de Wolga, & au nord ouest de la mer Caspienne; les TARTARES DAGHESTANS, qui habitent au sud des Circasses, & à l'ouest de la mer Caspienne; les TARTARES KOUBANS, qui habitent sur les bords de la riviere de Kouban, entre le Palus Méotides & la mer Noire, au pied des montagnes du Caucase; les TARTARES DE LA CRIMÉE, qui habitent dans la presqu'isle de la Crimée, & sur les bords du nord des Palus Méotides, & de la riviere de Don & celle de Borysthène; les TARTARES DE BUZIACK, qui habitent entre la riviere de Borysthène & le Danube, à l'ouest de la mer Noire. Tous ces Tartares Mahométans, sont ordinairement d'une taille médiocre, mais bien renforcée: ils ont le teint fort basané, les yeux bien coupés, noirs & vifs, mais le tour du visage fort large & assez plat, avec un grand nez aquilin; ensorte qu'on les peut distinguer aux traits du visage des Callmoucks & des Moungales. Leurs habillemens sont différens, selon les différens pays qu'ils occupent: ceux qui habitent aux frontieres de Perse & des Indes, imitent l'habillement de ces nations; les autres, qui habitent vers les frontieres de la Russie, se mettent à peu près comme les Russes; & ceux enfin qui habitent vers les frontieres des Turcs, se conforment beaucoup à la maniere de s'habiller de cette nation. On peut dire en général que tous les Tartares Mohométans ne vivent quasi que de ce qu'ils peuvent voler sur leurs voisins, aussi-bien en tems de paix qu'en tems de guerre, en quoi ils sont bien différens des Callmoucks & des Moungales, qui, quoique païens, vivent tranquillement du produit de leurs troupeaux, & ne font de mal à personne à moins qu'on ne leur en fasse. * *Histoire générale des Tartares*, p. 7 & suiv.

Tous les Tartares prétendent être issus de Turck, fils aîné de Japhet; & comme ils supposent que Japhet, avant que de mourir, le désigna pour être, après lui, chef de toute sa famille, il se croient d'une extraction bien plus noble que les peuples voisins, qu'on croit descendre des autres fils de Japhet. Du moins il est certain qu'ils ont toujours porté le nom des Turcs, jusqu'à ce que Zingis-Khan ayant rangé toutes les tribus de cette nation sous son obéissance, le nom des Turcs a insensiblement fait place à celui des Tartares, sous lequel nous les connoissons à présent. Mais ils l'on conservé entr'eux, & prétendent qu'aucune autre nation n'a droit de le porter que la leur. Ils ont pris ce nom d'un des fils jumeaux d'Alingé-Khan, ap-

pellé *Tatar*. Tatar donna son nom à une seule tribu, & c'est d'elle que les étrangers ont emprunté le nom de Tatars qu'ils donnent maintenant à toute la nation turque. Il est impossible de dire positivement à quelle occasion cela est arrivé; cependant il paroît que nous devons l'usage de ce nom, dans l'étendue où on le prend à présent, aux missionnaires nestoriens, que nous savons avoir étendu fort loin, dans les neuf & dixiéme siécles, leurs conversions du côté du Tangut, & des autres provinces situées à l'est de ce royaume, qui étoient occupées alors par les différentes branches de la tribu des Tartares, & par les alliés de cette tribu; & comme ces missionnaires prétendoient donner une grande idée au monde de l'avantage qui revenoit au christianisme, ils ne manquoient pas de vanter la puissance des princes Tartares, aux cours desquels ils avoient accès, leur attribuant des empires, des titres & des richesses, qui ne subsistoient que dans leur imagination; mais ils n'avoient garde de dire que les Mogoules, chez lesquels ils n'avoient point d'accès, avoient des princes du moins aussi puissans que ceux des Tartares; peut être qu'ils n'avoient aucune connoissance distincte de cette branche si considérable de la nation turque, qui habitant pour lors au nord de la tribu des Tartares, pouvoit être regardée par eux, posé qu'ils en eussent quelque connoissance, comme un peuple sauvage & barbare. Quoi qu'il en soit, il y a apparence que le monde, prévenu par les insinuations de ces missionnaires, se fit insensiblement une habitude de donner le nom de Tartares à tous les peuples qui habitoient dans l'Asie septentrionale, & qu'elle étoit établie du tems de l'invasion de Zingis-Khan dans l'Asie méridionale; car quand on sçut que ce prince des Mogoules étoit en même-tems souverain des Tartares, on crut aussi que tous les peuples de ces quartiers étoient des Tartares. Les Chinois, qui ne se mettent guère en peine de ce qui se passe chez leurs voisins, ne se sont accoutumés de donner le nom de Tartares à toute la nation turque en général, que parce qu'ils n'en connoissoient que la seule tribu des Tartares qui habitoit sur leurs frontieres, & avec laquelle ils avoient assez souvent des démêlés.

Les Tartares, tant Mahométans, que Callmoucks & Moungales, prennent autant de femmes légitimes qu'ils veulent, & y ajoutent souvent un grand nombre de concubines, qu'ils choisissent d'ordinaire parmi leurs esclaves. Les Tartares Mahométans observent quelques degrés de parenté, dans lesquels il leur est défendu de se marier; & les Calmoucks & les Moungales, à l'exception de leurs meres naturelles, n'observent aucune proximité de sang dans leurs mariages. Les enfans qui naissent des femmes légitimes ou des concubines, sont également légitimes & habiles à hériter de leurs peres; toutefois avec cette réservation, que si le pere a été khan ou chef de quelque tribu, les fils issus des femmes légitimes lui succédent toujours préférablement à ceux qui sont nés des concubines; cela s'entend si long-tems que la violence ou l'intrigue n'en dispose pas autrement.

Tous les Tartares sont accoutumés de tirer la même nourriture des chevaux que nous tirons des vaches & des bœufs: ils ne mangent communément que de la chair de cheval & de brebis, rarement de celle de bœuf ou de vache, qu'ils n'estiment pas à beaucoup près si bonne. Le lait de jument leur sert aux mêmes usages que le lait de vache à nous, & on assure que le lait de la jument est bien meilleur. Outre cela, il est à remarquer que quasi par toute la grande Tartarie, les vaches ne souffrent absolument point qu'on leur tire le lait, elles en nourrissent à la vérité leur veaux; mais d'abord qu'on les leur ôte, elles ne se laissent point approcher pour se faire traire, elles perdent même incessamment le lait dès qu'elles ne voient plus leurs veaux; en sorte que c'est une espéce de nécessité qui a introduit l'usage du lait jument chez les Tartares. Ils savent tirer de ce lait une eau-de-vie en le faisant aigrir d'une certaine maniere pendant deux nuits, ensuite ils le mettent dans un pot de terre, qu'ils ont soin de bien boucher par-tout, & après y avoir mis un tuyau, ils le font passer au feu, & cette eau-de-vie n'est pas moins bonne ni moins claire que celle que nous distillons de nos grains; mais il faut pour cet effet qu'elle soit passée deux fois au feu: ils donnent le nom d'*Arack* à cette eau-de-vie, à l'exemple des Indiens leurs voisins, qui appellent toutes leurs liqueurs fortes de ce nom.

Tous les Tartares en général aiment la boisson; & lorsqu'ils peuvent avoir des liqueurs fortes, ils en boivent jusqu'à ce qu'ils tombent par terre; en quoi ils différent extrêmement du reste des Orientaux, qui ont généralement l'yvrognerie en horreur. Lorsque les Tartares veulent se réjouir entr'eux, ils apportent chacun autant de boisson forte qu'ils en peuvent ramasser, & boivent nuit & jour, sans bouger de la place, jusqu'à ce que le tout soit consumé. Les Tartares Mahométans sont obligés par les devoirs de leur culte, d'y apporter plus de ménagement que les Tartares païens; & c'est pour cette raison qu'on ne remarque pas tant ce défaut aux Tartares Usbecks, de la Crimée & de Budsiack, qu'aux autres qui vivent sous la protection de la Russie, & qui ne sont que des Mahométans à gros grain, en quoi il y a apparence que le climat, où les premiers habitent, bien plus doux que celui des autres, leur est d'une grande aide; car nous voyons que par une inclination naturelle, tous les peuples qui habitent vers le nord sont adonnés aux boissons fortes. C'est par cette raison que les Espagnols & les Italiens sont moins adonnés à la boisson que les Allemands & les Anglois, ceux-ci moins que les Polonois, les Danois & les Suédois, & ces derniers moins que les peuples de la Novégue, de la Finlande & de la Russie. La même proportion a encore lieu dans la grande Tartarie, où les Tartares Usbecks & les Callmoucks, qui habitent dans le Tangut, sont moins adonnés à ce vice que les Moungales & les Callmoucks qui habitent au nord de la Chine & des états du grand Mogol, & que les autres Tartares Mahométans, qui habitent au nord de la mer Caspienne, & ces derniers bien moins que les Tartares qui habitent dans la Russie & la Sibérie, ce qui ne peut provenir que d'un tempérament & d'un sang plus froid dans ces nations, à mesure qu'elles habitent plus vers le Pole.

Tous les Tartares aiment encore beaucoup le tabac: ils fument tous, grands & petits, hommes & femmes, avec excès. Cette passion de fumer est si grande chez les Toungous, les Ostrakes, les Samoyédes & autres peuples païens de la Siberie, que pour ne pas perdre la fumée du tabac ils l'avalent, ce qui les fait tomber, après en avoir tiré quelques bouchées, dans de grandes convulsions qui leur durent un quart d'heure, plus ou moins, selon le tempérament des personnes; puis étant revenus à eux, ils jettent pour l'ordinaire une grande quantité de pituite, ce qui déchargeant beaucoup leurs estomacs chargés de mauvaises nourritures que ces peuples sont accoutumés de prendre, leur sert d'une excellente médecine.

Ils ont une maniere tout-à-fait singuliere de combattre, en laquelle ils sont fort habiles. En allant à l'action ils se partagent sans aucun ordre ni rang en autant de troupes qu'il y a de tribus ou de hordes particulieres qui composent l'armée, & en cette sorte ils vont charger les ennemis la lance à la main, chaque troupe ayant son mursa ou chef particulier à la tête. Ils ne se battent qu'à cheval, & n'ont point l'usage de l'infanterie. L'arc & la fléche sont leurs meilleures armes, dont ils tirent avec tout autant, & même plus d'adresse en fuyant qu'en avançant, & c'est pour cela qu'ils ne cherchent point d'en venir aux coups de main avec leurs ennemis, à moins de quelque grand avantage, trouvant mieux leur compte à les harceler de loin, en quoi la vitesse de leurs chevaux leur est d'un grand secours; car le plus souvent lorsqu'on les croit absolument en déroute, ils ne manquent pas de venir tomber sur leurs ennemis avec plus de vigueur qu'auparavant, & pour peu qu'on se soit pressé à les poursuivre sans garder l'ordre nécessaire en cette occasion, on court de terribles risques avec eux.

Tous les Tartares en général, de quelque pays ou religion qu'ils puissent être, ont une exacte connoissance des *Aimacks* ou *Tribus*, dont ils sont sortis, & ils en conservent soigneusement la mémoire de génération en génération. Quoique même par la suite du tems une telle tribu vienne à se partager en diverses branches, on ne laisse pas de compter toujours ces branches d'une telle tribu; en sorte qu'on ne trouvera jamais un Tartare, quelque grossier qu'il puisse être d'ailleurs, qui ne sache de quelle tribu il est. Chaque tribu ou chaque branche séparée d'une tribu a son chef particulier, pris dans la tribu qui prend le nom de *Mursa*, & c'est proprement une espéce de majorat, qui doit tomber réguliérement d'aîné en aîné dans la postérité du premier fondateur

fondateur d'une telle branche ou tribu, à moins que quelque cause violente & étrangere ne trouble cet ordre de succession. Un tel murfa doit avoir annuellement la dîme de tous les bestiaux de ceux de sa tribu, & la dîme du butin que sa tribu peut faire lorsqu'elle va à la guerre. Toutes les familles qui composent une tribu, campent d'ordinaire ensemble, & ne s'éloignent point du gros de l'ordre sans en faire part à leur murfa, afin qu'il puisse savoir où les prendre lorsqu'il veut les rappeller. Ces murses ne sont considérables à leur khan qu'à proportion que leurs khans ou tribus sont nombreuses, & les khans ne sont redoutables à leurs voisins qu'autant qu'ils ont beaucoup de tribus, & des tribus composées d'un grand nombre de familles sous leur obéissance : c'est en quoi consiste toute la puissance, la grandeur & la richesse d'un khan des Tartares. Il faut observer ici que le mot *Orda*, est en usage chez tous les Tartares, pour parler d'une tribu qui est assemblée pour aller contre les ennemis, ou pour d'autres raisons particulieres.

Quoique la vie errante ait été de tout tems propre aux Tartares, & que même tout ce qu'on en trouve dans l'histoire depuis Ogus-Khan jusqu'aux siécles présens réponde parfaitement aux mœurs, au culte & aux coutumes des peuples qui occupent maintenant la grande Tartarie; cependant plusieurs historiens ont été & sont encore du sentiment, que ce pays a été autrefois habité par d'autres peuples plus civilisés; mais sur quoi sont fondées leurs opinions? Jusqu'à présent on n'a eu que des connoissances confuses & fabuleuses de ce pays. D'ailleurs la figure extérieure & ressemblante de tous les peuples du nord de l'Asie, depuis le Japon jusqu'à la riviere de Wolga, fait beaucoup contre eux. On y trouve cependant deux choses qui embarrassent les curieux. La *premiere* est, qu'en plusieurs endroits de la grande Tartarie, vers les frontieres de la Sibérie, on voit des petites collines sous lesquelles on trouve des squelettes d'hommes accompagnés des squelettes de chevaux, & de plusieurs sortes de petits vases & joyaux d'or & d'argent; on y trouve même des squelettes de femmes avec des bagues d'or aux doigts, ce qui ne paroît convenir en aucune maniere aux habitans d'à présent de la grande Tartarie; & cela est si vrai, que du tems que les prisonniers Suédois étoient en Sibérie, ils alloient par troupes à la recherche de ces tombeaux, les Russes de leur côté en faisoient de même : & comme les Callmoucks ne vouloient point permettre qu'on se fît une habitude de venir spolier ces tombeaux jusques bien avant sur leurs terres, ils tuerent en diverses occasions bon nombre de ces aventuriers; ensorte qu'il est à présent sévérement défendu par toute la Sibérie d'aller à la recherche de ces tombeaux. La *seconde* est qu'en 1721, un certain médecin envoyé par l'empereur de la Russie pour examiner les diverses plantes & racines que la Sibérie peut produire, étant arrivé en compagnie de quelques officiers prisonniers Suédois du côté de la riviere de Tzulim, à l'ouest de la ville de Krasnoyar, trouva au milieu de la grande Steep, qui regne de ce côté, une espéce d'aiguille taillée d'une pierre blanche, ayant environ seize pieds de haut, & quelques centaines d'autres petites d'environ quatre à cinq pieds de hauteur, disposées tout à l'entour de la premiere; il y avoit une inscription sur l'un des côtés de la grande aiguille, & plusieurs caracteres sur les petites, que le tems avoit déja effacés en plusieurs endroits; & à juger de ce qui reste de l'inscription qu'on trouve sur la grande aiguille, les caracteres n'ont aucune connexion avec ceux des langues qui sont à présent en usage dans le nord de l'Asie; & ces sortes d'ouvrages conviennent d'ailleurs si peu au génie des Tartares qu'il est quasi impossible de pouvoir croire, qu'eux, ou leurs ancêtres, ayent jamais été capables de concevoir un semblable dessein; sur-tout si l'on considere que ni dans le voisinage de l'endroit où ces monumens se trouvent, ni à cent lieues à la ronde, il n'y a point de carrieres d'où on ait pu tirer ces pierres, & qu'elles n'y peuvent avoir été apportées que par la riviere de Jenisea : cependant le fait est constant. Tout ce qu'on peut dire là-dessus, c'est que le tems & les découvertes que l'on fera peu à peu, à mesure qu'on aura des connoissances plus exactes de ce vaste continent, donneront peut-être des éclaircissemens là-dessus. Mais à l'égard des joyaux d'or & d'argent qu'on trouve dans les tombeaux, il me paroît fort vraisemblable que ce sont les tombeaux des Mogoules, qui accompagnerent Zingis-Khan dans la grande irruption qu'il fit dans l'Asie méridionale, & de leurs descendans dans les premieres générations; car comme ces gens emporterent quasi toutes les richesses de la Perse, du pays de Charasf'm, de la grande Boucharie, du royaume de Caschgar, du Tangut, d'une partie des Indes & de tout le nord de la Chine, ils pouvoient avoir beaucoup d'or & d'argent; & d'autant que la plûpart des Tartares païens ont encore à présent la coutume, lorsque quelqu'un des leurs meurt, d'enterrer son meilleur cheval, & les plus précieux de ses meubles avec lui, pour pouvoir servir à son usage dans l'autre monde, ils n'auront pas manqué pour lors d'enterrer des vases d'or & d'argent avec leurs morts, si long-tems qu'ils en auront eu; ensorte que toute la différence entre ces tombeaux & ceux des Tartares païens d'à présent se réduit seulement à ce qu'il ne leur reste plus de ces richesses, & ce qu'ils enterrent avec leurs morts consiste ordinairement en quelques écuelles de bois & autres semblables ustensiles de peu de prix, qui ne laissent pas de leur paroître un objet considérable par rapport aux services qu'ils en peuvent tirer dans leurs petits ménages. Ajoutez à cela, que vû la vénération extraordinaire que tous les Tartares païens ont généralement pour le tombeau de leurs ancêtres, on peut prendre l'opposition que les Callmoucks firent à ceux qui alloient à la recherche de ces tombeaux, comme une marque certaine de ce qu'ils regardoient ces tombeaux comme ceux de leurs ancêtres, puisqu'il n'y a que cette seule considération qui peut avoir porté des gens aussi pacifiques que le sont naturellement les Callmoucks, à en venir aux voies de fait dans une semblable occasion.

Les Tartares, pour marquer leur amour & leur vénération à leurs sujets, ont dans tous les tems pris leur nom. Nous avons vu que les *Moguls* ou *Mongals* ont pris ce nom de deux princes, leurs chefs. C'est aussi d'Usbeck-Khan que vient le nom des Tartares Usbeck de la grande Boucharie & du Charasf'm. Les Moungales de l'est ont adopté le nom de Mansueurs de Mansueu-Khan, bisayeul du défunt empereur de la Chine. Tout nouvellement les Callmacki Dsongari, sujets du Contaisch ou Grand Khan des Callmoucks, viennent de prendre le nom de Contaischi, ensorte qu'on ne les appelle plus présentement dans la Sibérie, & les autres pays voisins que Contaisches.

Les Tartares, quoiqu'ils ayent des habitations fixes, ne laissent pas en voyageant d'un endroit à l'autre de porter avec eux tous les effets de prix qu'ils peuvent avoir, ce qui est encore un reste de vivre de la maniere de leurs ancêtres, avant qu'ils eussent des demeures fixes; de-là vient que lorsqu'il leur arrive de perdre une bataille, leurs femmes & leurs enfans restent ordinairement en proie au vainqueur avec tout leur bétail; & généralement tout ce qu'ils ont. Ils n'agissent ainsi que pour ne pas laisser leurs biens & leur famille en proie aux autres Tartares leurs voisins, qui ne manqueroient pas de profiter de leur absence pour les venir enlever à la premiere occasion. D'ailleurs comme on ne sauroit voyager dans les vastes landes de ce pays, qu'en menant avec soi la quantité de bétail vivant dont on peut avoir besoin pour sa subsistance en chemin, ils trouvent plus de commodité à mener toute leur famille ave eux, qui en peut avoir besoin, que d'en être chargés eux-mêmes dans le tems qu'il s'agit de toute autre chose, & cette maniere de voyager avec toute sorte de bétail vivant est si nécessaire dans ces quartiers, où l'on ne trouve à plusieurs cents lieues que de l'herbe, & quelquefois de l'eau, que les caravanes de la Sibérie qui vont trafiquer à Pekin, sont obligées d'en user de même depuis Sélinguiskoy jusqu'à Pekin.

Comme les Tartares païens menent une vie fort simple, ils ne s'appliquent pas tant à faire des esclaves qui leur puissent servir, que les Tartares Mahométans: tout le bien des premiers consistant en bétail, qu'ils ont ordinairement sous leurs yeux, & pour la garde duquel ils n'ont besoin que de leur famille, ils n'ont garde de se charger de bouches inutiles. Il n'y a donc que les khans & les murses qui gardent des esclaves pour le service de leurs familles lorsqu'ils en font sur leurs ennemis, & le reste en est réparti parmi leurs sujets, afin d'en augmenter le nombre, ce qui augmente en même tems leur revenu; mais chez les Tartares Mahométans les esclaves font un objet considérable : ils ne commencent même fort souvent la guerre avec leurs voisins que pour faire des esclaves, dont ils gardent pour leur service autant qu'ils en ont besoin, & vont vendre le reste où ils peuvent. Ce commerce va même si loin chez les Circasses, les Daghestans & les Tartares de Nagaï, que faute d'autres esclaves, ils ne se font pas une affaire de s'entrevo-

ler les enfans, & de les aller vendre ; & s'ils n'en peuvent attraper, ils vendent leurs propres enfans au premier qui se présente. Un Circasse ou Tartare Daghestan, s'il est las ou mécontent de sa femme, il la vend à la premiere occasion, & s'il a une fille qui a quelque beauté, il ne manque pas de la bien promener par tout, afin de la pouvoir vendre plus profitablement. Enfin, le commerce des esclaves fait toute leur richesse, & c'est pour cette raison que dès qu'ils voient une occasion favorable à faire un bon nombre d'esclaves, il n'y a ni paix ni alliance qui puisse tenir auprès d'eux contre une si dangereuse amorce.

Tous les Tartares généralement, même les peuples païens de la Sibérie, conservent encore la même façon à peu près en leurs bâtimens : car, soit qu'ils habitent dans des hutes, ou qu'ils ayent des demeures fixes, ils ne manquent pas de laisser toujours une ouverture au milieu du toit, qui leur sert en même tems de fenêtre & de cheminée : les hutes des Callmoucks & des Moungales sont en rond, d'un assemblage de plusieurs grosses perches d'un bois léger de la hauteur de la hute, jointes ensemble par des bandes de cuir, afin de les pouvoir dresser & transporter avec d'autant plus de facilité ; ils les couvrent en-dehors d'un feutre épais pour y pouvoir être à l'abri du froid & du mauvais tems ; la place du feu est au milieu de la hute, directement au-dessous du trou qu'ils laissent au milieu du comble, & les dortoirs sont tout à l'entour de la hute contre la clôture. Les mursses & autres gens de distinction parmi eux, ont des hutes plus commodes & plus spacieuses ; ils ont même en été de grandes tentes de Kitayka, & en hiver des loges de planches couvertes de feutre, qu'ils peuvent aisément monter & démonter. Le peu de Callmoucks qui ont des habitations fixes, les bâtissent en rond à l'imitation des hutes de ceux de leur nation, avec un toit en espèce de dôme, ce qui fait un tout d'environ deux toises de hauteur, dont le dedans est tout-à-fait semblable à celui des hutes dont on vient de donner la description, n'y ayant ni chambres, ni fenêtres, ni greniers, mais le tout consistant en une seule piece de la hauteur & du contour de tout le bâtiment ; mais les Moungales de Nieucheu, que le commerce qu'ils ont avec les Chinois commence à dégourdir peu-à-peu, ont des maisons plus commodes & plus spacieuses : ils les bâtissent en quarré, & donnent environ dix pieds de hauteur aux murailles des côtés, le toit en ressemble à peu près à ceux de nos maisons de paysans: ils y pratiquent même en quelques endroits de grandes fenêtres d'un papier de soie fort mince, accommodé exprès, & des dortoirs maçonnés de deux pieds de hauteur sur quatre de largeur, qui regnent tout à l'entour de la maison, & leur servent en même tems de cheminée : car ils ont l'invention d'y faire du feu en-dehors d'un côté de la porte, & la fumée circulant par ce canal tout à l'entour de la maison n'en sort que de l'autre côté de la porte, ce qui, communiquant une médiocre chaleur à ces dortoirs, leur est d'une grande commodité en hiver. Toutes les habitations des Tartares, soit fixes, soit mouvantes, ont leurs portes tournées au midi, pour être à l'abri des vents du nord qui sont fort pénétrants par toute la grande Tartarie.

A moins que toute la grande Tartarie ne soit entre les mains d'un seul prince, comme elle l'étoit du tems de Zingis-Khan, il est impossible que le commerce y puisse fleurir : car maintenant que ce pays est partagé entre plusieurs princes, quelque porté que puisse être l'un ou l'autre d'entre eux à favoriser le commerce, il n'en peut rien faire, si ses voisins se trouvent dans des sentimens opposés. Les Tartares mahométans sur-tout, sont d'une indocilité extraordinaire là-dessus, & prévenus en faveur de la noblesse de leur extraction, ils regardent le trafic comme un métier indigne d'eux ; ils se font gloire de dépouiller tout autant de marchands qu'il leur en tombe entre les mains, ou du moins de les rançonner à un si haut prix, qu'ils en perdent pour jamais l'envie d'y revenir ; ce qui rend la grande Tartarie quasi inaccessible aux marchands des nations de l'ouest, qui doivent absolument passer, ou sur les terres des Tartares mahométans, ou sur leurs frontieres, pour y entrer ; mais du côté de la Sibérie, de la Chine & des Indes, les marchands y peuvent aborder en toute liberté, puisque les Callmoucks & les Moungales négocient fort paisiblement avec les sujets des états voisins qui ne sont pas en guerre avec eux.

Comme chez tous les Tartares le pere est en quelque maniere le maître souverain de sa famille, rien n'égale le respect que les enfans en quelque âge ou situation qu'ils puissent se trouver, sont accoutumés de marquer à leurs peres : mais les meres sont peu considérées. Lorsque le pere vient à mourir, les enfans doivent employer plusieurs jours à pleurer sa mort, & renoncer pendant ce tems à toutes sortes de plaisirs, de quelque nature qu'ils puissent être, même les fils doivent s'abstenir en ces occasions de la compagnie de leurs femmes pendant plusieurs mois. Outre cela les enfans sont indispensablement obligés de ne rien menager pour rendre les funérailles de leur pere aussi honorables qu'il leur est possible, selon les coutumes du pays ; & après tout cela, ils doivent du moins une fois par an aller faire leurs dévotions auprès du tombeau de leur pere, & se souvenir des obligations infinies qu'ils lui ont. Les Tartares païens remplissent des devoirs si saints avec la derniere exactitude ; mais ceux qui professent le culte mahométan n'y prennent pas garde de si près, sur-tout en ce qui regarde les honneurs qu'ils sont obligés de rendre à la mémoire de leur pere après sa mort. Voyez les différens articles de TARTARES qui suivent, & le mot TARTARIE.

Les Tartares BASKIRS ou BASCHKIRS. Voyez BASKIRS.

Les TARTARES-BURATTES. Voyez plus bas l'article TARTARES-TUNGUSES.

Les TARTARES DE BUDZIACK habitent vers le rivage occidental de la mer Noire, entre l'embouchure du Danube & la riviere de Bog. Ils sont une branche des Tartares de la Crimée : mais ils sont indépendans du khan de Crimée & de la porte : leur extérieur, leur religion & leurs coutumes sont tout-à-fait conformes à celles des Tartares de la Crimée ; mais ils sont plus braves. Le brigandage fait la principale occupation de leur vie, & il n'y a ni paix, ni treve, ni amitié, ni alliance qui les en puisse retenir ; ils vont même faire quelquefois des courses sur les terres des Turcs, d'où ils enlevent tous les chrétiens sujets de la Porte qu'ils peuvent attraper, après quoi ils se retirent chez eux. Lorsque les Turs ou d'autres puissances voisines envoyent de gros corps d'armée contr'eux, ils se retirent sur certaines hauteurs toutes environnées de marais, vers le rivage de la mer Noire, d'où il est quasi impossible de les déloger, parce qu'on ne sauroit y aborder que par des défilés fort étroits, où cinquante hommes peuvent arrêter facilement toute une armée nombreuse : & comme ces hauteurs qui sont d'une assez grande étendue, sont les seules terres que les Tartares de Budziack cultivent, & que les pâturages n'y manquent pas, ils n'ont rien qui les presse de sortir de-là avant que leurs ennemis se soient retirés ; cependant ils ménagent les Turcs. Jusqu'à présent les Tartares de Budziack n'ont point eu de khan particulier, mais ils vivent sous le commandement des mursses, chef des différens hordes qui composent leur corps, ils peuvent faire environ trente mille hommes. Ils sont les plus méchans de tous les Tartares.* *Hist. des Tatars*, p. 473 & suiv.

Les TARTARES-CALLMOUCKS. Voyez CALLMOUCKS.

Les TARTARES DE LA CASATSCHIA ORDA. Voyez CASATSCHIA ORDA.

Les TARTARES DE LA CRIMÉE ou PETITS TARTARES, sont les Tartares dont on a eu jusqu'ici le plus de connoissance en Europe, à cause de leurs fréquentes invasions dans la Pologne, la Hongrie & la Russie. Leurs khans prétendent descendre en droite ligne de Zugi-Khan, fils aîné de Gingis-Khan ou Gengiscan, comme nous le prononçons. Ces Tartares sont présentement partagés en trois branches, dont la premiere est celle des Tartares de la *Crimée* ; la seconde, des Tartares de *Budziack* ; & la troisiéme, des Tartares *Koubans*. Les Tartares de la *Crimée* sont les plus puissans de ces trois branches, on les appelle aussi les Tartares de *Perekop*, de la ville de ce nom, ou les Tartares *Saporovi*. Les Polonois leur donnent ce nom parce qu'ils habitent au-delà des cataractes du Boristhene. Voyez CRIMÉE.

Les TARTARES CIRCASSES. Voyez CIRCASSIE.

Les TARTARES DU DAGHESTAN ou DAGISTAN. Voyez DAGISTAN.

Les TARTARES KOUBANS habitent au sud de la ville d'Assof, vers les bords de la riviere de *Kouban*, qui a sa source dans la partie du mont Caucase que les Russes appellent *Turki-Gora*, & vient se jetter dans les Palus Méotides, à 46^d 15' de latitude, au nord-est de la ville de Daman. Ces Tartares sont encore une branche de ceux de la Crimée, &

étoit autrefois soumis au khan de cette presqu'isle ; mais depuis environ soixante ans ils en ont un particulier, qui est d'une même famille que ceux de la Crimée. Il ne reconnoît point les ordres de la Porte, & se maintient dans une entiere indépendance, par rapport à toutes les puissances voisines. Les Tartares *Koubans* occupent à la vérité quelques méchans bourgs & villages le long de la riviere de Kouban ; mais la plus grande partie d'entr'eux vit sous des tentes vers le pied des montagnes du Caucase, où ils vont chercher un asyle lorsqu'ils se voyent pressés de trop près par les puissances voisines ; ils ne subsistent absolument que de vols & de brigandages ; ils font même des courses jusqu'à la riviere de Wolga, & la passent fort souvent en hiver pour aller surprendre les Callmoucks & les Tartares de Nagaï. C'est pour couvrir le royaume de Casan contre leurs invasions que le feu empereur de la Russie a fait élever ce grand retranchement, qui commence auprès de Zaritza, sur la Wolga, & vient aboutir au Don, vis-à-vis de la ville de Twia. Les Tartares de *Kouban* ne different en rien de ceux de la *Crimée*, excepté qu'ils ne sont pas tout-à fait si aguerris, & qu'ils ont moins d'ordre & de subordination parmi eux. Les Turcs les ménagent extrêmement, parce que c'est principalement par leur moyen qu'ils se fournissent d'esclaves Circasses, Géorgiennes & Abasses qui sont fort recherchées en Turquie, & qu'ils craignent qu'en cas qu'ils voulussent les pousser trop, ils ne se missent sous la protection de la Russie, ce qui incommoderoit furieusement les provinces voisines de la Turquie. Lorsque les Tartares de la *Crimée* sont menacés de quelque grande tempête, ou qu'il s'agit de quelque grand coup à faire, les Tartares *Koubans* ne manquent pas de leur prêter la main : ils peuvent faire environ quarante mille hommes tout au plus. * *Histoire des Tatars*, p. 474.

Les Tartares Moungales ou Mungales. Le pays que la tribu des *Tatars* & ses diverses branches ont occupé autrefois, est cette partie de la grande Tartarie, que nous connoissons maintenant sous le nom du pays des *Moungales*. Il est à présent borné à l'est par la mer orientale, au sud par la Chine ; à l'ouest par le pays des Callmoucks, & au nord par la Sibérie. Il est situé entre les 40 & 50^d de latitude, les 110 & les 150^d de longitude. Ses frontieres commencent vers les 42^d de latitude sur le rivage de la mer Orientale, au nord de la Corée, & courant de-là à l'ouest, elles côtoyent les montagnes qui séparent cette presqu'isle & la province de Leaotun de la grande Tartarie. Ensuite elles viennent joindre la grande muraille de la Chine vers les 142^d de longitude, & la suivent sans interruption jusqu'à l'endroit où la grande riviere de Hoang se jette dans la Chine, à travers la grande muraille, vers les 38^d de latitude ; de-là tournant au nord-ouest elles côtoyent le pays des Callmoucks, & viennent gagner les sources de la riviere de Jeniséa. Elles suivent même cette riviere sur la rive occidentale jusque vers les 49^d de latitude, & revenant ensuite à l'est, elles vont gagner la riviere de Selinga au-dessus de Selinginskoy ; puis continuant à l'est, elles côtoyent les pays dépendants de la Sibérie, & viennent aboutir à la rive méridionale de la riviere d'Amur, vers l'endroit où la riviere d'Albassin s'y jette de l'ouest-sud-ouest ; elles suivent enfin toujours les bords de cette grande riviere jusqu'à son embouchure dans la mer Orientale ; ensorte que le pays des *Moungales* n'a pas moins de quatre cents lieues d'Allemagne en sa plus grande longueur, & environ cent cinquante en sa plus grande largeur. Comme ce pays fait une partie considérable de la grande Tartarie, il participe aussi à tous les avantages & à toutes les incommodités qui sont propres à ce vaste continent ; cependant parce qu'il est plus montueux que le pays des Callmoucks, il est plus rempli d'eau & de bois. Il s'y trouve cependant des endroits très-stériles. Les *Moungales* qui habitent à présent ce pays, descendent de ceux qui, après avoir été pendant plus d'un siécle en possession de la Chine, en furent rechassés vers l'an 1368, & comme une partie vint s'établir vers les sources des rivieres de Jeniséa & Selinga, & l'autre alla s'habituer entre la Chine & la riviere d'Amur, vers la mer Orientale ; on trouve deux sortes de *Moungales* fort différens les uns des autres en langue, en religion, en coutumes & en manieres ; savoir, les Moungales de l'ouest appellés aussi *Calcha-Moungales*, qui habitent depuis la Jeniséa jusque vers les 134^d de longitude, & les *Moungales* de l'est ou *Nieuchen-Moungales*, qui habitent depuis les 134^d de longitude jusqu'aux bords de la mer Orientale. Les Moungales en général sont d'une taille médiocre, mais bien renfoncée ; ils ont le tour du visage fort large & plat, le teint basanné & le nez écrasé, mais les yeux noirs & bien coupés ; leurs cheveux sont noirs & forts comme du crin, ils les coupent ordinairement fort près de la racine, & n'en gardent qu'une seule touffe au sommet de la tête, qu'ils laissent croître de leur longueur naturelle ; ils ont fort peu de barbe, & portent des chemises & des caleçons fort larges de toile de coton, ou de quelque autre petite étoffe : leurs robes leur viennent jusqu'à la cheville du pied, & sont communément faites aussi de toile de coton, ou d'une petite étoffe qu'ils doublent de peaux de brebis. Les *Moungales* de l'ouest portent aussi quelquefois des robes entieres de ces peaux ; ils les attachent sur les reins avec de larges courroies de cuir ; leurs bottes sont fort larges & ordinairement faites de cuir de Russie ; leurs bonnets sont petits & ronds, avec un bord de fourrure de quatre doigts de large. Les habits des femmes sont à peu près les mêmes, excepté que leurs robes sont plus longues, leurs bottes sont ordinairement rouges, & leurs bonnets plats avec quelques petits ornemens. Les armes des *Moungales* consistent dans la pique, l'arc, la fleche & le sabre qu'ils portent à la chinoise. Ils vont à la guerre à cheval comme les Callmoucks ; mais il s'en faut beaucoup qu'ils soient aussi bons soldats que ces derniers. Les *Moungales* de l'ouest habitent sous des tentes, & ne vivent que du produit de leur bétail, qui consiste en chevaux, chameaux, vaches, brebis, & est généralement d'une fort bonne qualité ; mais il ne peut être mis en comparaison avec celui des Callmoucks, ni pour l'apparence, ni pour la bonté : excepté leurs brebis qui surpassent quasi celles des Callmoucks ; elles ont la queue d'environ deux empans de longueur, & d'autant de tour à peu près, pesant ordinairement entre dix & douze livres, qui n'est quasi qu'une seule piéce d'une graisse fort ragoutante, les os n'en étant pas plus gros que ceux de la queue de nos brebis ; ils ne nourrissent que des bestiaux qui broutent l'herbe, & ils ont sur tout les pourceaux en horreur. Les petits marchands chinois viennent en foule leur porter du riz, du thé-bouy, qu'ils appellent *cara tzchay*, du tabac, de la toile de coton & d'autres petites étoffes, plusieurs menus ustensiles, & enfin tout ce dont ils peuvent avoir besoin, qu'ils leur troquent contre du bétail ; car ils ne connoissent point l'usage de la monnoie. Ils conservent le culte du *Dalaï-Lama*, quoiqu'ils ayent un grand prêtre particulier appellé *Kutuchta* ; enfin il y a en tout peu de différence entre eux & les Callmoucks. Ils obéissent à un khan, qui étoit autrefois comme le grand khan de tous les *Moungales* ; mais depuis que ceux de l'est se sont emparés de la Chine, il est beaucoup déchu ; cependant il est encore fort puissant, pouvant aisément mettre cinquante à soixante mille chevaux en campagne. Le prince qui regne présentement sur les *Moungales* de l'ouest s'appelle *Tuschidtu-Khan*, il fait son séjour vers les 47^d de latitude, sur les bords de la riviere d'Orchon, & l'endroit où il campe ordinairement est appellé *Urga*, & est à douze journées au sud-est de Selinginskoy. Plusieurs petits khans des *Moungales*, qui habitent vers les sources de la Jeniséa & les deserts de Goby, lui sont tributaires, & quoiqu'il se soit mis lui même sous la protection de la Chine, pour être mieux en état de faire tête aux Callmoucks, cette commission n'est au fond que précaire & honoraire, obtenue de son pere par les intrigues des lamas ; car loin de payer le moindre tribut à l'empereur de la Chine, il ne se passe point d'année que cet empereur ne lui envoye des présens magnifiques, & la cour de Pekin, d'ailleurs accoutumée de traiter fort rudement les peuples qui lui sont tributaires, en use en toutes occasions avec tant de ménagement à l'égard de ce prince, qu'on voit bien qu'elle le redoute plus qu'aucun autre de ses voisins, & ce n'est pas sans raison ; car s'il lui prenoit fantaisie de s'accommoder avec les Callmoucks aux dépens de la Chine, il donneroit fort affaire à l'empereur. Les *Moungales* qui sont sous l'obéissance de *Tuschidtu Khan*, sont proprement issus de la tribu des Tartares, & de plusieurs autres tribus turques établies en ces quartiers, que Gengis-Khan soumit, & qui se firent ensuite une gloire d'être comprises sous le nom de *Moungales*, que ce prince avoit rendu si illustres : à celles-ci vinrent se joindre ceux des *Mogoules* fugitifs de la Chine, qui trouverent moyen de se sauver par l'ouest. Les *Moungales* de l'est vivent la plûpart de l'agriculture, & ressemblent en tout aux *Moungales* de l'ouest, excepté qu'ils sont plus blancs, sur tout le sexe. On y trouve même de

très-belles femmes. La plûpart des *Moungales* de l'est ont des demeures fixes ; ils ont même des villes & des villages, & sont en tout beaucoup plus civilisés que le reste des *Moungales* & Callmoucks. Ils ne sont ni sectateurs du culte du Dalai Lama, ni du culte des Chinois : le peu de religion qu'ils ont paroît être un mixte de ces deux cultes, qui se trouve quasi réduit à quelques cérémonies nocturnes qui tiennent plutôt du sortilége que de la religion. Ils descendent quasi tous de ceux d'entre les Mogoules fugitifs de la Chine. Comme la vie voluptueuse des Chinois à laquelle ils s'étoient accoutumés depuis long tems les avoit trop amolis pour qu'ils pussent se résoudre à reprendre la vie simple & pauvre de leurs ancêtres, ils se mirent à bâtir des villes & des villages, & à cultiver les terres à l'exemple des Chinois. Ils sont venus à bout de rentrer une seconde fois en possession de la Chine, & il n'y a pas apparence que les Chinois les en chassent si tôt. Les trois plus considérables villes qu'ils possédoient avant cette révolution, étoient *Kirin*, *Ula* & *Ninkrita*, situées sur la rive orientale de la riviere de Songoro, qui se jette dans la grande riviere d'Amur, à douze journées de son embouchure. La ville d'*Ula* située à 44d 20' de latitude, étoit la capitale de tout le pays de *Nieuchen*, & la résidence du plus puissant des *Moungales* de l'est. Ils avoient outre celui là divers autres petits khans, qui, quoique bien moins considérables, ne laissoient pas de se conserver dans une indépendance entiere à son égard ; mais depuis que les khans d'*Ula* ont été assez heureux pour s'emparer de la Chine, ils ont absolument réduit tous les *Moungales* de l'est sous leur obéissance, & si on trouve encore quelques descendans de ces petits princes qui portent le titre de khan, ce n'est plus qu'une petite satisfaction que la cour de Pekin leur veut bien laisser ; car au fond, ils ne sont que des esclaves de la volonté de l'empereur de la Chine. Encore observe-t-on d'en arrêter toujours les plus considérables avec leurs familles à la cour, sous prétexte de leur faire honneur comme à des princes du sang. Depuis que les *Moungales* de l'est sont en possession de la Chine, ils ont bâti plusieurs autres villes, bourgs & villages vers les frontieres de la Chine, & ils s'étendent de jour en jour davantage de ce côté. Leur langue est un mélange de la langue chinoise & de l'ancienne langue mogoule, qui n'a quasi aucune connexion avec la langue des *Moungales* de l'ouest. * *Hist. générale des Tatars*, p. 167 & suiv.

Les Tartares Nogais ou Nogaizi habitent une plaine unie, laquelle est située près des fleuves *Axai* & *Sulack* : ce sont le *Jaick* & le *Wolga*. Le pays est borné à l'orient par les Cosaques du Jaick, au septentrion par les Callmoucks de la dépendance de l'Ajuka-Khan, à l'occident par les Circasses, enfin au midi par la mer Caspienne. Une partie de ce peuple étoit soumise au schamchall, & en dépendoit : ils furent conquis par les Russes en 1722. L'autre partie obéissoit au sultan Mamuth Axai. Ceux qui dépendoient du schamchall entrerent dans sa rebellion en 1725, & une partie fut exterminée l'année suivante par les troupes de Russie ; l'autre fut dispersée : mais depuis que le schamchall a été arrêté, ils sont revenus dans leur pays, & se sont soumis. Ils dépendent présentement du commandant de Suetoy-Kreft.

Ces Tartares n'ont ni maisons ni villages : ils habitent l'été & l'hiver, qui n'est pas rigoureux, dans leur pays, sous des tentes qu'ils transportent dans les lieux de leur plaine, où se trouve le meilleur pâturage. Ils vivent uniquement du provenu de leurs bestiaux, qui consistent principalement en chameaux, chevaux & bêtes à cornes. Ils n'ont point d'autre trafic que celui des chevaux & des chameaux à deux bosses, qui sont des dromadaires. Ils payoient au schamchall un tribut qui consistoit en quelque bétail. Présentement on leur en impose un qu'ils sont obligés de porter à Suetoy-Kreft. Ce sont en général de mauvais soldats. Leurs armes consistent en fleches ; quelques-uns ont des sabres. * *Description des peuples à l'occident de la mer Caspienne, faite sur les lieux par M. Garber, officier au service de la Russie.*

Les Tartares Telangouts habitent maintenant les environs d'un lac, que les Russes appellent *Osero Teleskoy*, & les Callmoucks *Altan-nor* : ils sont sujets du contaisch, & menent à peu près la même vie que les autres Callmoucks. L'*Osero Teleskoy* est situé vers les 52d de latitude au nord est du lac Sayssan, & peut avoir environ dix huit lieues de longueur sur douze de largeur : c'est de ce lac que la grande riviere d'*Obi* a sa source : elle porte d'abord le nom de *Bi*, & ne prend celui d'*Obi* qu'après qu'elle a reçu les eaux de la riviere de *Chatun*, qui vient s'y décharger du sud est, environ à vingt lieues de l'*Osero Teleskoy*. Le cours de la riviere d'Irtis vient se jetter du sud-sud-ouest, à 60d 40' de latitude ; ensuite elle tourne tout-à-fait au nord, & va se décharger vers les 65d de latitude dans la *Guba Tassaukoya*, par laquelle ses eaux sont portées dans la mer Glaciale, vis-à-vis de la Nova Sembla, vers les 70d de latitude, après un cours d'environ cinq cents lieues. Cette grande riviere est extrémement abondante en toutes sortes d'excellens poissons ; ses eaux sont fort blanches & légeres, & ses bords sont fort élevés, & par-tout couverts de grandes forêts ; mais ils ne sont cultivés qu'en fort peu d'endroits vers *Tomskoy*. On trouve sur les rives de l'*Obi* de fort belles pierres fines, & entr'autres des pierres transparentes rouges & blanches, en tout semblables aux agates, dont les Russes font beaucoup de cas. Il n'y a point d'autres villes sur les bords de cette riviere que celles que les Russes y ont bâties depuis qu'ils sont en possession de la Sibérie. Le grand nombre de rivieres qui viennent de côté & d'autres tomber dans cette riviere, la grossissent, en sorte qu'en passant devant la ville de *Narym*, à plus de quinze lieues de son embouchure, elle a déja une demi-lieue de largeur. La *Guba Tassaukoya*, par laquelle la riviere d'Obi se décharge dans la mer Glaciale, est un grand golfe de cette mer dont nous avons eu peu ou point de connoissance jusqu'ici. Il s'étend depuis les 65d jusqu'au détroit de Nassau, & n'a pas moins de soixante-dix lieues d'Allemagne en sa plus grande largeur. Comme, outre l'*Obi*, *Nadim*, *Purr* & *Tass*, & un grand nombre d'autres moindres, y viennent y tomber, il n'est pas étonnant que les eaux de ce golfe soient douces jusques bien près du *Weygatz*. Son fond est par-tout argilleux & assez uni : & comme le froid y est trop grand pour que la glace de la Guba se puisse fondre tout à-fait dans l'été, on la trouve toujours couverte de glaçons qui flottent de côté & d'autre sur ce golfe ; & c'est la raison pourquoi les strousses ou bateaux des Russes n'osent se risquer trop avant sur la Guba. Lorsque le printems est assez beau pour que les glaçons qui descendent de l'*Obi* & de la Jénisea, puissent se fondre avant d'arriver aux embouchures de ces rivieres, les eaux sont basses pendant toute l'année dans l'*Obi*, la *Jénisea*, l'*Irtis*, & dans toutes les autres rivieres qui ont communication avec celle-ci ; mais lorsque le printems est froid & humide, en sorte que les glaçons bouchent les embouchures de ces rivieres, alors elles débordent de tous côtés, & en font faire de même à toutes les autres rivieres qui ont communication avec elles. * *Hist. générale des Tatars*, p. 114 & suiv.

Les Tartares Tunguses. De Krasnajar, en descendant la Jénisea jusqu'à Jéniseskoi, le pays est habité par les Tartares Tunguses, & par les Tartares Burattes. Ces derniers demeuroient autrefois aux environs de Sélinginskoi ; mais lorsqu'ils commencerent à se joindre aux Moungales, à l'instigation des Chinois, on les a transférés aux environs du lac de Baikal, dans les montagnes, & ils payent leur tribut aux czars en pelleteries. A l'égard des Tunguses, ils sont belliqueux, & peuvent mettre quatre mille hommes sur pied, bien montés & armés d'arcs & de fleches ; ainsi les Moungales n'oseroient faire des courses dans leurs quartiers, si ce n'est à la dérobée, pour enlever des chevaux & du bétail. Ils s'habillent en hiver de peaux de moutons, & portent des bottines à la chinoise. Leurs bonnets ont une bordure d'une fourrure large, qu'ils haussent & baissent suivant le tems qu'il fait, & ils ont une ceinture garnie de fer, large de quatre doigts, avec une fleche qui leur sert de flute. Ils vont tête nue & rasés en été, n'ayant qu'une tresse par derriere à la chinoise : ils portent un habit de toile bleue de la Chine, piquée de coton, & ils sont sans chemise. Ils ont naturellement peu de barbe, leur visage est assez large, & ils ressemblent aux Callmoucks. Lorsque leurs provisions commencent à diminuer, ils vont par hordes à la chasse du cerf & des rennes, qu'ils enferment dans un cercle, & ils en tirent un grand nombre qu'ils partagent entr'eux : car il arrive rarement qu'ils manquent leur coup. Les femmes sont à peu près vêtues comme les hommes : la seule différence qu'on y trouve, c'est qu'elles ont deux tresses de cheveux qui leur pendent des deux côtés de la tête, & leur tombent sur le sein. La pluralité des femmes est permise aux Tun-

gufes, & ils les achetent fans fe mettre en peine fi elles ont été poffédées par d'autres. Ils croyent qu'il y a un Dieu au ciel, auquel ils ne rendent cependant aucun culte, & ils ne lui adreffent point de prieres. Quand ils veulent confulter leur *faitan* ou magicien, pour favoir s'ils auront du fuccès à la chaffe ou dans leurs courfes, ils le vont trouver pendant la nuit en battant la caiffe. Lorsqu'ils veulent fe divertir, ils font de l'*arak* de lait de vache, qu'ils laiffent aigrir, & qu'ils diftillent à deux ou trois reprifes entre deux pots de terre bien bouchés, avec un petit tuyau de bois : ils font ainfi une bonne eau de-vie, dont ils boivent jusqu'à perdre tout fentiment. Les femmes ne font pas plus réfervées que les hommes fur cet article. Parmi les Tungufes tout monte à cheval, hommes, femmes, garçons & filles; & tous fe fervent d'arcs & de fléches. Au lieu de pain ils mangent des oignons de lis jaunes féchés : ils en font une forte de bouillie, après les avoir réduits en farine; mais ils n'ont aucune connoiffance du labourage ni de l'agriculture. Chez eux, comme ailleurs, on eftime ceux qui ont de grandes richeffes : ils les acquierent par le commerce qu'ils font avec les Targafi & les Xixi, qui font fous la domination des Chinois. Ce trafic confifte principalement en pelleteries, qu'ils négocient contre de la toile & du tabac. Les Tungufes prétendent être defcendus des Targafi ou des Aorfi, avec lesquels ils font des alliances, & vivent en bonne intelligence. * *Le Brun*, Voyage, t. 5, p. 434 & fuiv.

Les Tartares Tungoses de Nisovier habitent en partie fur les bords de la riviere Tunguska. Ils ont les cheveux noirs & longs, noués par derriere, & ils leur tombent fur le dos comme une queue de cheval. Leur vifage eft affez large, fans avoir le nez plat, & ils ont les yeux petits comme les Callmoucks. Ils vont nuds en été, tant hommes que femmes, à la réferve d'une ceinture de cuir qui couvre leur nudité. Les femmes ont leurs cheveux treffés avec du corail, auquel elles attachent des petites figures de fer. Les hommes & les femmes portent au bras gauche un certain pot rempli de bois fumant, qui empêche les mouches de les piquer. Ces infectes fe trouvent en fi grande quantité fur la riviere de Tunguska, qu'on eft obligé, pour s'en garantir, de fe couvrir le vifage & les mains. Ces Tartares y font fi accoutumés, qu'ils ne les fentent qu'à peine. Ils aiment la beauté, dont ils ont cependant une idée fort finguliere, puisque, pour y contribuer, ils fe font coudre & piquer le front, les joues & le menton avec du fil trempé dans une graiffe noire, qu'ils retirent enfuite des cicatrices, dont les marques leur demeurent, & font eftimées parmi eux comme un grand ornement; auffi n'en voit-on guères qui n'en ayent de pareilles. L'hiver ils s'habillent de peaux de rennes fans apprêt, dont le devant eft orné de peau de cheval, & le bas de peau de chien, fans fe fervir de toile, ni de laine, & ils font une efpéce de ruban, & du fil de peau de poiffon. Ils fe couvrent auffi la tête de peaux de rennes, fans en ôter les cornes, furtout lorsqu'ils vont à la chaffe de ces animaux, dont ils approchent, par ce moyen, en fe gliffant fur l'herbe. Lorsqu'ils font à portée, ils ne manquent guères de les percer de leurs fléches. Quand ils veulent fe divertir ils fe mettent en rond, & l'un d'entre eux fe tient au milieu du cercle, un bâton à la main, dont ils tâchent de donner fur les jambes de fes compagnons en tournant; mais ils l'évitent avec tant d'adreffe, qu'il arrive rarement qu'ils en foient atteints; & s'il en touche un, on plonge dans la riviere celui qui a reçu le coup. Ils pofent les corps de ceux qui meurent parmi eux tout nuds fur un arbre, & les y laiffent pourrir; enfuite de quoi ils mettent les os en terre. Ils n'ont point d'autres prêtres que leur *fchaman* ou magicien; mais ils ont tous des idoles de bois dans leurs cabanes d'une demi-aune de long & de forme humaine, auxquelles ils préfentent à manger ce qu'ils ont de meilleur, comme les *Oftiaques*, & avec auffi peu de propreté. Ces cabanes qui font faites d'écorce de bouleau, font ornées en-dehors de queues & de crinieres de chevaux, de leurs arcs & de leurs fleches, & il y en a peu qui ne foient entourées de jeunes chiens pendus. Ils fe nourriffent de poiffon en été, & ont des barques d'écorces d'arbres coufues enfemble, qui ne laiffent pas de contenir fept à huit perfonnes, & qui font longues, étroites & fans bancs. Ils s'y tiennent à genoux, & fe fervent de rames larges par les deux bouts, qu'ils tiennent par le milieu. Ils les manient avec beaucoup d'adreffe & d'agilité, mouillant tous en même tems fur les grandes rivieres comme fur les petites. Ils pêchent en été & chaffent tout l'hiver. Durant cette derniere faifon, ils fe nourriffent de cerfs, de rennes & de chofes pareilles.

Les Tartares Usbecks de la grande Boucharie. Voyez Bucharie.

Les Tartares Usbecks de Charass'm. Leur pays eft habité préfentement par les Sartes, qui font les anciens habitans de ce pays; les Turkmanns, qui vinrent s'y établir long-tems avant les Tartares, après s'être féparés des Kanklis, parmi lesquels ils habitoient auparavant dans le pays de Turkeftan; & par les Ufbecks qui font les Tartares, qui y vinrent avec Schabacht, fultan, & les autres defcendans de Scheybani-Khan, fils de Zuzi-Khan. Les Sartes & les Turkmanns s'entretiennent de leur bétail & de l'agriculture, mais les Ufbecks vivent, pour la plûpart de rapine; & comme ils font un même peuple avec les Ufbecks de la grande Boucharie, ils ont auffi le même extérieur, le même culte, les mêmes inclinations & les mêmes coutumes, excepté qu'ils font beaucoup moins polis & plus inquiets. Ils habitent en hiver dans les villes & villages qui font vers le milieu du pays de Charafs'm, & en été ils viennent camper pour la plus grande partie aux environs de la riviere d'Amû, & dans les autres endroits où ils peuvent trouver de bons pâturages pour leur bétail, en attendant quelque occafion favorable pour brigander. Les Ufbecks du pays de Charafs'm font inceffamment des courfes fur les terres voifines des Perfans, tout comme les Ufbecks de la grande Boucharie, & il n'y a ni paix ni treve qui les en puiffe empêcher, puisque les efclaves & autres effets de prix qu'ils en emportent en ces occafions, font toute leur richeffe. Lorsque les forces de cet état ne font pas partagées, il peut facilement armer quarante à cinquante mille hommes d'affez bonne cavalerie. * *Hift. des Tatars*, p. 515.

TARTARES-ZAPOROGES. Voyez Tartarie.

TARTARI, nom qu'Hermolaüs & Paul Emile donnent aux peuples du Cherfonnéfe Taurique, que Pline appelle Tractari. Leunclavius prétend, qu'au lieu de *Tartari*, il faut lire *Tatari*, & que ce nom eft formé de celui d'une riviere nommée *Tatarus*. Voyez Tractari. * *Ortelius*, Thefaur.

TARTARIE, (la grande) comprend tous ces vaftes pays qui font renfermés entre le fleuve Etel ou Volga, & la mer Oriental. Au midi elle eft bornée par la Chine, par le Tibet & par le fleuve Gihon; au nord elle confine dans toute fon étendue à la Sibérie. Les anciens l'appelloient Scythie, lui donnoient à peu près les mêmes limites, excepté du côté du nord, parce que la Sibérie leur étoit totalement inconnue.

Les montagnes qui environnent ce vafte pays de tous côtés, femblent annoncer que la nature a voulu l'appuyer. Au nord des fources du Gange, on trouve une chaîne, qui courant du nord à l'oueft, va jusqu'à Kaschgar, continue fon cours à l'oueft, prend enfuite au nord-oueft, en ferpentant le long du fleuve Sirr ou Jaxartes, jusques vers Tharaz. Du côté de l'orient elle va gagner les frontieres de la Chine, fuit la grande muraille, remonte au nord-eft vers Leao-tong, & fe termine fur le bord de la mer Orientale. Dans toute cette étendue, elle porte chez les Tartares le nom Koutchouq-tag & d'Uskunglug-tugra.

Plus au nord, à l'oueft de la riviere d'Irtisch, au nord du lac Saillan, on trouve une autre chaîne de montagnes qui court vers l'eft, cotoyant la riviere de Selinga jusqu'au lac Paikal; delà elle va gagner la rive feptentrionale du fleuve Amour, vers Nerzinskoi, & fuit ce grand fleuve jusqu'à la mer Orientale: elle porte le nom d'*Ouloug tag* ou de *Tongra-tonbous long* : mais ce n'eft qu'une continuation de celle qui eft plus au midi, appellée *Toutchonq-tag*. Elles font jointes enfemble par un rameau, qui part de la derniere, à l'oueft des fources de la Jénifea, court du fud au nord, en cotoyant la rive occidentale de cette grande riviere, jusqu'au 52^d de latitude, qu'elle trouve l'*Oulong-tag*, ou grande montagne. Cette chaîne de montagnes eft ce qu'on appelloit anciennement Kutt, & maintenant *Altai*. Ces deux grandes chaînes de montagnes fe joignent encore vers le nord de la mer Caspienne, & après s'être abbaiffées confidérablement, elles fe relevent & vont gagner la ville de Samara, où elles portent le nom d'Arall-tag, ou montagnes des Aigles, & courant alors directe-

ment du sud au nord, elles servent à séparer la Russie de la Sibérie, & vont se terminer vers le détroit de Nassau & la nouvelle Zemble.

Telle est la vaste charpente qui soutient la plus grande partie de l'Asie. A ces chaînes, & sur-tout à celles du midi, c'est-à-dire, à celle qui va depuis Khoten jusqu'à la Chine, & qui renferme la petite Bucharie comme dans un cercle, tous les grands terreins sont comme suspendus & s'abaissent à mesure qu'ils s'éloignent de ce centre, qui est comme la charpente de tout l'édifice.

De ces montagnes partent quantité de fleuves, qui sont entraînés en différens sens, selon la pente des terres: les uns du côté du midi, comme l'Indus & le Gange, qui vont se perdre dans la mer des Indes; les autres du côté de l'occident, comme le Gihon & le Sihon, qui se jettent dans la mer Caspienne. L'Obi, la Jenisea, le Selinga, la Lena, se précipitent vers le nord, & se déchargent dans la mer septentrionale. L'Amour, le Hoam-ho & le Kiam, après un long cours, vont se rendre dans la mer orientale. Tous ces grands fleuves partent de la ceinture qui environne le terrein compris entre Caschgar & la Chine, d'un côté; le Tibet & la Tartarie, proprement dite, de l'autre. On lui a donné dans ces derniers tems le nom de petite Bucharie.

Dans cet intérieur on n'y trouve qu'une terre si brûlée par l'ardeur du soleil, qu'elle est fluide, & coule au gré des vents. Les voyageurs qui osent tenter d'y pénétrer, y sont engloutis. La providence y a cependant ménagé quelques endroits pour servir de passages à ceux qui veulent pénétrer à la Chine. On y trouve aussi quelques rivieres. Je ne parle point de celles qui sont le long des montagnes: elles n'ont pas un grand cours. Je parle de quelques unes qui sortent de la partie des montagnes qui est à l'occident, vers Kaschar & Khoten, & qui coulent vers l'orient. L'une, soit que le terrein n'ait pas assez de pente, soit que les sables accumulés en empêchent le cours, s'arrête & se perd au milieu du désert. Les deux autres vont plus loin: elles se réunissent & vont se jetter dans un grand lac appellé Lop, situé dans la partie la plus basse de tout ce grand terrein. Voilà une idée générale de la Tartarie. * *Hist. générale des Huns, par M. de Guignes*, *l.* 11, *p.* 1, 11 & suiv.

On divise aujourd'hui la Tartarie en trois parties: la *Tartarie chinoise*, la *Tartarie indépendante*, & la *Tartarie Russienne.*

La Tartarie chinoise est à l'orient de la Tartarie *indépendante*: elle est séparée de la Chine par la grande muraille. Sa partie orientale contient le pays de *Nieu Tch* ou des Tartares *Man Tcheous*, & le *Leaoton*; l'autre celui des *Mongous* ou *Mogols*, dont une partie est tributaire de la Chine, & l'autre est sous sa protection: ils sont séparés les uns des autres par le grand désert de *Gobi.*

La Tartarie independante s'étend plus au midi que la précédente, & va fort loin à l'occident. Elle est bornée au nord par la *Russie Asiatique* ou Tartarie russienne; au midi par les Indes, la Perse, & à l'occident par la mer Noire. Elle est divisée en deux parties, l'orientale & l'occidentale. L'orientale est très-grande & contient les états du grand khan des *Eleutches* ou Callmoucks, de qui le *Tibet* dépend aujourd'hui, le *Turkestan* & le pays des Usbeks. La partie occidentale, qui est entre la mer Caspienne & la mer Noire, & celle d'Azof, comprend le *Dagistan*, la Circassie, dont une partie appartient au khan de la petite Tartarie, & divers petits peuples libres qui habitent aux environs du mont Caucase, ou d'*Elbours.*

La Tartarie russiene est aussi étendue que les deux autres parties de la Tartarie prises ensemble; mais comme elle s'étend au-delà du cercle polaire, & est exposé aux vents du nord, elle est presqu'entierement stérile vers le septentrion. Les pays qui sont au midi seroient fertiles s'ils étoient cultivés. Ce que l'empire de Russie possède en Tartarie, est divisé en trois gouvernemens, qui sont, *Casan*, *Astracan* & *Tobolsk*, ou la *Siberie.*

TARTARIE, (LA PETITE) comprend la Crimée & les pays qui sont au nord de la mer Noire.

TARTARO, riviere d'Italie, dans l'état de Venise. Elle a sa source dans le Véronése, d'où prenant son cours d'occident en orient, elle traverse la Polésine de *Rovigo*, & se rend à *Adria*. Au-dessous de cette ville elle se partage en deux bras, dont le plus considérable va se perdre dans l'Adige, & l'autre va se jetter dans le Pô. Voyez *Adria* 4, & *Tartarus* 2, qui sont les anciens noms. * *Vischer*, Théâtre de la guerre en Italie.

1. TARTARUS, nom d'un fleuve dont fait mention Antonius Liberalis. Il le place dans la Phtie, près de la ville Mélita.

2. TARTARUS, riviere d'Italie, au nord du Pô, & appellée Atrianus par Ptolomée. Voyez ATRIANORUM-PALUDES & ATRIANUS.

TARTAS, ville de France, dans la Gascogne, au diocèse d'Acqs, élection de Lannes, à vingt lieues de Bordeaux, sur une riviere nommée Midouze, qui se jette dans l'Adour. Cette ville, qui est agréablement située, & assez bien bâtie, quoiqu'elle soit petite, étoit importante, lorsque les Huguenots en étoient les maîtres. Ils la tenoient pour une de leurs places de sureté. Quelques uns ont voulu qu'elle eut pris son nom des anciens *Tarusates*; mais il y avoit long-tems qu'il n'étoit plus question de ces peuples, lorsque *Tartas* a été bâtie. De Valois, *Notit. Galliar. p.* 545, & Longuerue, *Descript. de la France*, *part. I*, *p.* 191, disent qu'elle doit son origine aux Gascons, qui la bâtirent après avoir occupé le pays où elle est située. Ils l'appellerent TARTASSU, ce qui signifie en langue basque un lieu où il y a quantité de cette espèce de chênes, qu'on nomme en cette langue *Tarta*. Elle a eu ses vicomtes sous les comtes de Gascogne dès l'an 960. Le premier qu'on trouve s'appelloit *rex Tortus*. Ses successeurs, jusqu'à l'an 1312, ont toujours joui de ce vicomté, auquel ils avoient joint par mariage celui d'Acqs. Arnaud Raymond, dernier vicomte de Tartas & d'Acqs, mourut en cette année-là, après avoir vendu ses deux vicomtés à Jean, vicomte ou sire d'Albert, par où ces deux vicomtés entrerent dans cette maison, dont les biens ont été réunis à la couronne de France sous Henri IV. La ville de Tartas est bâtie sur la pente de la montagne en forme d'amphithéâtre, & le haut étoit défendu par un château en forme de citadelle; mais ce château fut démoli en 1621. Il y a dans cette ville deux paroisses avec un couvent de filles, & les recollets ont un couvent dans le fauxbourg. Après que l'on a passé le pont pour sortir de Tartas, on trouve une belle promenade de plusieurs rangées d'arbres au bord de la riviere, & plus avant on rencontre des bois & des fablons pendant deux lieues. Il se tient à Tartas un marché considérable pour les seigles que l'on y rapporte des Landes.

TALTESIORUM-SALTUS, forêts d'Espagne. Justin, *lib.* 44, *cap.* 4, dit, qu'on prétendoit que ce fut là que les Titans avoient combattu contre les dieux, & que ces forêts avoient été habitées par les Curetes. Henricus Coquus donne à ce quartier de l'Espagne le nom de *los campos de Tarif.*

TARTESSIS, contrée d'Espagne, dans la Bérique, vers l'embouchure du fleuve *Betis*. C'étoit, selon Strabon, *lib.* 3, *p.* 148, le pays qu'habitoient de son tems les Turdules, ainsi nommés de la ville Tartessus, qui ne subsistoit plus du tems de Strabon. Eratosthéne donnoit aussi le nom de Tartessis au pays voisin de Calpe & à l'isle Erythea, & Scaliger remarque que cette Tartesside est appellée par Ausone *Campi Arganthonini*, du nom d'un certain *Arganthonius*, qui, selon les anciennes histoires, régna dans ce pays-là.

TARTESSUS, ville de la Bétique. Strabon *l.* 3, *p.* 148, dit que le fleuve *Betis* se jettoit dans la mer par deux embouchures, & qu'entre ces deux embouchures il y avoit eu autrefois une ville appellée Tartessus, & il ajoute que le pays des environs s'appelloit Tartesside; mais si nous nous en rapportons à Pomponius Mela, *lib.* 2, *cap.* 6, dont le témoignage est préférable, puisqu'il étoit né dans ce quartier-là, nous trouverons que Tartessus étoit la même chose que *Carteja*, qu'elle étoit voisine de *Calpe*, & sur la baye qui formoit ce promontoire, appellée aujourd'hui la baye de Gibraltar. Voyez CARTEIA.

TARTESSUS-MONS, montagne de la Bétique, selon Sextus Aviénus, cité par Ortélius.

TARTONNE, lieu de France, dans la Provence, diocèse de Digne. Il y a dans cette paroisse une fontaine d'eau salée, dont l'usage est permis aux habitans, qui en tirent du sel en la mettant bouillir dans un chaudron. Ce sel, quoique bon, ne l'est pas au même degré que celui de Moriez.

TARTRE, (le) lieu de France, dans la Bourgogne, diocèse de Besançon; il est situé sur un côteau qui est fron-

tiere du comté de Bourgogne. Il y passe une petite riviere nommée la Seille qui n'est pas navigable dans cet endroit; il y a un pont.

TARUALTÆ, peuple de la Libye intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 9.

TARUANA, lieu d'Asie, dans la Carmanie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8, qui dit qu'il étoit dans les terres, ne nous apprend point si c'étoit une ville ou un village.

TARUANNA. Voyez TEROUANNE.

TARUBANI. Voyez TEROUANNE.

TARUDA, ville de la Mauritanie Césariense. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque près d'*Ægaa*.

TARUDANT, ville d'Afrique, au royaume de Maroc. Les Maures la nomment *Teurant*. Elle a été bâtie par les anciens Africains, à douze lieues de Téceut du côté de l'orient, & à deux du grand Atlas vers le midi. Sans être peuplée, c'est une ville assez belle & assez commerçante. Elle a été autrefois libre, mais elle fut assujettie par les Bénimérinis lorsqu'ils se rendirent maîtres de la Mauritanie Tingitane, & ils en firent la capitale de la province & des contrées voisines. Le gouverneur ou viceroi y faisoit sa résidence, à cause du commerce des Négres, & on y bâtit une forteresse. La ville recouvra sa liberté par la chute des Bénimérinis, & se gouvernoit par quatre des principaux habitans qui se changeoient tous les six mois. L'an 1511, les chérifs gagnerent les premiers de la ville, & obtinrent par leur moyen, que ceux de Tarudant leur entretiendroient cinq cents chevaux pour arrêter les courses des chrétiens du cap d'Aguer & de leurs alliés. A la faveur de ces troupes & des Zaraganes, avec quelques autres communautés, ils se rendirent maîtres de la ville, & ensuite de toutes les provinces voisines. Le chérif Mahomet étant depuis roi de Sus, répara les murs de la ville & du château, & y ajouta de nouvelles fortifications, la peuplant de tant de marchands & d'artisans, que c'est encore aujourd'hui une des principales villes d'Afrique. Ce chérif y avoit son magasin d'armes, son arsenal & la plus grande partie de ses trésors, comme à l'endroit le plus sûr de son état; mais ayant été assassiné en 1557 par le Turc Hascen, celui-ci s'empara de cette ville. Les habitans sont de bonnes gens qui s'habillent de drap & de toile, comme ceux de Maroc. Le territoire de la ville est grand, & du côté du mont Atlas il y a de grands villages de Béreberes Mucamudins, & vers le midi plusieurs aduares ou habitations d'Arabes, avec une communauté de Bérebéres qui vivent sous des tentes, & sont riches & belliqueux. Ils sont plus de cinq mille chevaux. Leur principal quartier est à quatre lieues de Tarudant sur les confins d'Eufatan. Leurs chefs furent les premiers qui favoriserent les chérifs, & les suivirent dans toutes leurs guerres: de ce nombre étoit Ali, fils de Bucar, qui égorgea Muley Hamet & ses petits-fils dans Maroc, lorsqu'il sut la mort du chérif. Tout le côté de cette province qui regarde la Libye, appartient à ces peuples, & ils se font payer le tribut des habitans qui veulent cultiver les terres. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 24.

TARUESEDE, lieu de l'Helvétie. L'itinéraire d'Antonin le place sur la route de Brégentz à Côme, entre Coire & Chiavenne, à soixante milles du premier de ces lieux, & à quinze milles du second. C'est aujourd'hui Splugen, selon Simler, & *S. Giacomo* dans le val de Chiavenne, selon Scudus, cité par Ortélius.

TARUIDUM, TARUEDUM ou ORCAS, promontoire de la grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, le marque sur la côte septentrionale après l'embouchure du fleuve *Nabaus*. On croit que c'est présentement Dungisbehéad en Ecosse, dans la province de Cathness.

TARVIS, en latin TARVISIUM, bourg d'Allemagne, dans la Carinthie, au diocèse de Bamberg. Il a pris son nom de ses anciens habitans appellés *Taurisci*. Strabon fait l'éloge des mines d'or qui étoient autrefois dans ce quartier, & il dit que de son tems on en voyoit encore dans les vallées d'Idria & de Plesse. Les Romains ont tellement épuisé ces mines, qu'au lieu de l'or qu'on y trouvoit, on n'en tire plus que du vif argent, en abondance à la vérité, ce qui produit un grand revenu à la maison d'autriche. * *Zeyler*, Topogr. Carinthiæ, p. 102.

TARVISIUM. C'est ainsi que Cassiodore, Procope, Paul-Diacre & Réginon appellent la ville que nous connoissons aujourd'hui sous le nom de TREVISO. Voyez ce mot.

TARUS, fleuve d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 16, qui le marque dans la Gaule Cispadane. Il conserve son ancien nom. On l'appelle présentement *Taro*. Voyez TARO.

TARUSATES, peuple de la Gaule Aquitanique, & dont César, *l.* 3, *c.* 23 & 27, fait mention. Samson dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule dit: On ne dispute presque plus aujourd'hui que le pays des Tarusates ne soit le Tursan, & Aire est la capitale du Tursan.

TARUSCO, ville de la Gaule Narbonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, la donne aux Salies, & la marque près de *Glanum*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TARASCUM; & Strabon écrit TARASCON. Elle conserve aujourd'hui ce dernier nom. Voyez TARASCON & TASCODUNITARI.

TAS, TAAS ou MALCAMSEI, riviere de la grande Tartarie, se décharge dans un golfe de la mer Glaciale, que les Moscovites nomment Guba Tassarkoia, vis-à-vis de la nouvelle Zemble.

TASACARTA, lieu d'Egypte. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Péluse à Memphis, entre Daphnès & Thou, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second.

TASACCURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense, selon la notice des évêques de la province, où il est parlé de *Prequarius Tasaccurensis*. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 875.

TASAGORA, ville de la Mauritanie Césariense, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Cala* à *Rusucurrum*, entre *Ad Regias* & *Castra-Nova*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second.

TASARTA ou THASARTE, lieu de l'Afrique propre. Il est marqué dans l'itinéraire d'Antonin sur la route de *Telepte* à *Tacapa*, entre *Capse* & *Aqua Tacapina*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second.

TASBATTENSIS ou ATHASBATTE, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé *Marcellinus* dans la notice des évêchés d'Afrique, & *Julianus Tasbattensis*, dans la conférence de Carthage. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 873, t. 1, p. 170.

TASCA. Voyez PHASEA.

TASCHKANT, ville de la Tartarie, sur les frontieres des Indes, en tirant vers Talasch. Cette ville est située à la rive droite de la riviere de Sirr à 45^d de latitude, & 92^d 40' de longitude. Elle est fort ancienne, & elle a été plusieurs fois détruite & rebâtie à l'occasion des fréquentes guerres entre les princes Tartares de son voisinage. Quoiqu'elle ne soit pas grand'chose à présent, elle ne laisse pas d'être la résidence d'hiver du khan de la Casatschia Orda, qui posséde une partie du Turkestan; car dans l'été il va camper de côté & d'autre sur les bords de la riviere de Sirr, selon la coutume de tous les princes Tartares. * *Hist. généalog. des Tatars*, p. 49.

TASCI, peuples de la Perside, selon Denys le Périégéte, *Orbis descript. v.* 1069, qui les met au voisinage des *Pasargarda*. Son ancien interprète remarque que les *Tasci* étoient habiles à manier l'arc.

TASCIA, ville des états du Turc en Asie, dans la province de Toccat, au dessus des montagnes Noires, selon Davity, *Cappadoce*, *p.* 36. Il ajoute que cette ville est renommée par la victoire que *Junno Bassa* y remporta sur Techel, Persan, tenu par les siens pour un grand prophéte.

TASCODUNITARI & CONONIENSES, peuples de la Gaule Narbonnoise, selon quelques manuscrits de Pline, *l.* 3, *c.* 5, au lieu de quoi d'autres manuscrits & quelques exemplaires imprimés portent TASCODUNI, TARUSCONENSES, d'autres TASCONI, TARACUNONIENSES, & d'autres TASCONI, TARUSCONIENSES. Le pere Hardouin qui suit cette derniere leçon, regarde les autres comme des noms corrompus. Il se fonde sur le manuscrit de la bibliotheque royale, & sur l'ordre alphabétique que Pline est accoutumé de suivre. Les *Tasconi*, ajoute-t-il, habitoient vraisemblablement dans l'endroit où est aujourd'hui Montauban, ville que mouille la petite riviere *Tesco*, aujourd'hui le Tescou, qui s'y jette dans le Tarn. Cette riviere *Tesco* pouvoit avoir donné son nom au peuple TASCONI ou

Tesconi. Quant aux Tarusconienses, dit le pere Hardouin, ils tiroient leur nom de *Tarusco*, ville des Salies, & aujourd'hui appellée Tarascon. Voyez Tarusco & Tarascon.

TASCUTINI, peuples du Pont, aux environs de la Colchide, selon Diodore de Sicile, *l.* 4, qui est le seul qui en parle. Ortélius croit que ce mot est corrompu. Il soupçonne qu'au lieu de Tascutini, on devroit lire Scutini, ou plutôt Scythini. Voyez Scythini.

TASILIACUM, lieu de France, dont Fortunat fait mention dans la vie de S. Germain.

TASIMA, province du Japon, dans l'isle de Niphon, sur le bord de la mer, entre Imaba au couchant, & Tango au levant Elle a deux journées de longueur d'orient en occident, & se divise en huit districts.

TASITIA, village de l'Ethiopie sous l'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 7, le marque sur la riviere occidentale du Nil, près de *Boum.* Ortélius soupçonne que c'est le *Stadisis* de Pline, & le *Taphis*, *Tasis* ou *Tasis* de l'itinéraire, d'Antonin.

TASKEGUI, petit peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, au bord de la riviere des Alibamous, entre les Conchatez & les Abeikas.

TASNAY, lieu de France, dans le Nivernois, diocèse & élection de Nevers. C'est une paroisse située en plaine, à trois quarts de lieue de la riviere de Loire: Terres légeres à seigle & un peu de froment, peu de pacages, & des foins seulement pour la nourriture des bestiaux; beaucoup de bois & bruyeres, & quelques vignes.

TASOPIUM, ville de l'Inde, en deça du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux peuples *Sabara*, & la marque près de *Caricardama.*

TASQUE, (S. Pierre de) abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans le pays de Riviere-Basse, au diocèse de Tarbes.

TASSAROLLO ou Tassarolli, petit pays d'Italie, avec titre de comté. On trouve des monnoies aux armes de Spinola, avec cette Légende: *Augustinus Spinola Comes Tassarolli.*

TASSIACA, ville de la Gaule, selon un morceau de la table de Peutinger en manuscrit, consulté par Ortélius.

TASSILLY, paroisse de France, en Normandie, au diocèse de Seez, à deux lieues de Falaise. Saint Germain, évêque de Paris, en passant par ce lieu, y rendit la vue à une femme aveugle. Les Bollandistes l'appellent mal à propos Taillac.

TASSING ou Taassing, isle du royaume de Danemarck, entre l'isle de Fionie & celles de Langeland & d'Arrœ, mais plus près de la premiere que des deux autres. Elle n'est séparée de l'isle de Fionie que par un canal assez étroit. L'isle de Tassing est longue & située à l'orient de la partie la plus méridionale de l'isle de Fionie. On y voit quelques bourgs ou villages, & elle a trois petites isles sur sa côte méridionale, savoir,

Birckholm,	Jonso,	Skaro.

Elle a un mille d'Allemagne de long, & autant de large; elle a les bourgs de Keitorp & de Berby, & quelques villages.

TASSO. Voyez Thasus.

TASTA, ville de la Gaule, dans l'Aquitaine. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 7, la donne aux *Datii*; mais comme il est le seul des anciens qui connoissent des peuples *Datii* dans la Gaule, de Valois, *Notit. Galliar. p.* 31, juge qu'il y a faute dans cet endroit de Ptolomée, & qu'au lieu de Υ'πὸ Γαβαλης Δάτιοι καὶ πόλις Τάσθα, on doit lire Υ'πὸ Γαβάλης Ο'υσάτιοι ou Ο'υασάτιοι. Quelques-uns avoient cru que cette ville Tasta de Ptolomée étoit la ville de Dax ou d'Acqs; mais quand on n'admettroit pas que le passage en question de Ptolomée seroit corrompu, on ne pourroit mettre Dax ailleurs qu'à *Aqua Trabellica.* Selon de Valois, Tasta pourroit être aujourd'hui Montesquiou, petite ville située sur l'Osse, en latin *Ossida* ou *Ossidus*, riviere qui donnoit le nom au peuple *Ossidates*, *Ossidatii* ou *Osidatii.*

TASTACHE, ville de la Parthie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 5, qui la marque entre *Marriche* & *Armiana.*

TASTINA, ville de la grande Arménie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, la marque entre *Surta* & *Cozala.* Le manuscrit de la bibliotheque palatine écrit Patina pour Tastina.

TASVALTENSIS. Voyez Tasbattensis.

TASUS. Voyez Thasus.

TASZMIN, riviere de Pologne, dans le palatinat de Kiovie. Elle a sa source dans la partie méridionale de ce palatinat, vers les confins de celui de Braclaw; elle prend d'abord son cours du midi au nord; & quand elle est arrivée auprès de Smila, elle fait un coude, & prend sa course du côté de l'orient. Quand elle est rendue auprès de Czehryn, elle se partage en deux branches, qui, à quelques lieues delà, vont se perdre dans le Borysthène, près de Krylow ou Krylaw. * *De l'Isle*, Atlas. *Andr. Cellar.* Descript. Polon. *p.* 392.

TATA ou Totis, petite ville de Hongrie, dans la partie du comté de Comore, qui est au midi du Danube, sur la route de Raab à Gran. Il y a un château à *Tata.* * *De l'Isle*, Atlas.

TATACENE. Voyez Tauacene.

1. TATAH ou Tata, royaume des Indes, dans les états du grand Mogol. On l'appelle aussi Sinde. Il est borné au nord par la province de Buckor, à l'orient par celles de Jesselmere & de Soret, au midi par la mer, & à l'occident par la province de Mécran. La riviere d'Inde ou de Sinde le partage en deux portions, & elle y a son embouchure. Le pays est également riche en bled & en bétail. Il paye au grand Mogol soixante laqs & deux mille roupies. Ses principaux lieux sont:

A la droite du Sinde. { *Tata*, *Badbe*, *Manbabere*, *Sarusan*, *Araba*, *Debil* ou *Dieul*, *Scharma.*

Dans les isles qui sont à l'embouchure du Sinde. { *Calere*, *Saruna*, *Sindi*, *Birun*, *Nuraquimire.*

A la gauche du Sinde. *Mansbel.*

* *Le P. Catrou*, Histoire générale du Mogol, *p.* 259 & 265.

2. TATAH, ou Tata, ville des Indes, [a] dans les états du grand Mogol ou royaume de Sinde, dont elle est la capitale. Elle est située sur le bras occidental de l'Inde, à quelques lieues au-dessus de son embouchure. Le grand commerce des Portugais, en cette ville, l'a rendue célèbre. Ils la fréquentent beaucoup, quoiqu'elle soit à quelques lieues de la mer. Les voyageurs Anglois l'appellent Guttu Negard Tutta, & disent qu'on la nomme ordinairement *Tutta*, sans y joindre les deux autres mots. [b] Les marchands indiens se pourvoient à *Tata* de quantité de curiosités qui s'y trouvent par l'adresse des habitans qui y ont une merveilleuse facilité pour toutes sortes d'arts. Le Sinde embrasse plusieurs isles aux environs de *Tata*; & comme ces isles sont fertiles & agréables, elles rendent cette ville une des plus commodes des Indes, encore qu'il y fasse très-chaud. [a] *De l'Isle*, Atlas. [b] *Thevenot*, Voyage des Indes, *p.* 155.

TATARS. Voyez Tartares.

TATHILBA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux *Bidamei.* Au lieu de Tathilba, le manuscrit de la bibliotheque palatine, porte Tathilla.

TATHIS, village d'Ethiopie, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 7, qui le marque sur le bord occidental du Nil, près de *Natis.*

TATHYRIS, village d'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, qui le marque dans la contrée appellée Memnon, dit qu'il étoit dans les terres.

TATIEN, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département d'Ienping, cinquième métropole de la province. Elle est de 0[d] 40' plus orientale que Pekin, sous les 25[d] 56' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TATILLUM,

TATILLUM, ville de la Mauritanie Césarienfe. L'itinéraire d'Antonin la place fur la route de Carthage à Céfarée, entre *Ara* & *Aufa*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à quarante-quatre milles du fecond. Quelques exemplaires portent *Tatilium* pour *Tatillum*.

TATNANG ou TETLANG, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, fur le grand chemin, entre Ravenspurg & Lindau, à une lieue du lac de Conftance. Cette ville eft fituée dans un endroit fertile & fort agréable. Il y avoit autrefois un magnifique château où les comtes de Montfort, qui étoient feigneurs de la ville, faifoient leur réfidence; mais ce château avec la plus grande partie de la ville a été brulé pendant les guerres. * *Zeyler*, Topog. Suev. *p.* 74.

TATOMI. Voyez TOTOMI.

1. TATTA, TATA, TATAH ou SINDE. Voyez SINDE.

2. TATTA, marais de la grande Cappadoce, dans la Morimene. Strabon, *l.* 12, *p.* 568, qui en parle, dit que le fel de ce marais s'épaiffiffoit de façon, que fi des oifeaux y touchoient de leurs aîles, le fel s'y attachoit & s'y coaguloit fi fort, qu'ils tomboient auffi-tôt, ne leur étant plus poffible de voler. Pline, *l.* 31, *c.* 7, & Dioscoride, *l.* 5, *c.* 85, font auffi mention de ce lac & de fon fel. Ils nomment le lac TATTÆI-LACUS, & ils le mettent dans la Phrygie.

TATTERSHALL, bourg d'Angleterre, dans le comté de Lincoln. On y tient marché public. * *Etat préfent de la grande Bretagne*, t. 1.

TATU, ifle du Nil, felon Pline, *l.* 6, *c.* 29, qui la place au voifinage de la ville de Meroé. Le pere Hardouin remarque que tous les exemplaires imprimés lifent TATU, quoique tous les manuscrits qu'il a confultés portent TADU.

TAU, ville de la Chine, avec fortereffe, dans la province de Huquang, au département d'Iungcheu, treiziéme métropole de la province. Elle eft de 5d 50′ plus occidentale que Pekin, fous les 26d 5′ de latitude. * *Atlas Sinenfis*.

1. TAUA, ville d'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, marque cette ville dans le nome Phthemphuthus, dont elle étoit la métropole. Etienne le géographe connoît auffi cette ville, qui, felon Ortélius, eft nommée TABA, dans le concile d'Ephèfe. Quelques manuscrits de l'itinéraire d'Antonin écrivent TAPA pour TAUA; elle y eft placée entre Cynon & Andron, à trente milles de la premiere de ces places, & à douze milles de la feconde.

2. TAUA, ville de l'Arrie, felon Ptolomée, qui la place entre NAMARIS & AUGARA.

3. TAUA, golfe de la Grande Bretagne, fur la côte orientale, felon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, qui le marque entre l'embouchure de la Dée & celle de la Tine. Ce golfe eft fur la côte orientale de l'Ecoffe, & fe nomme aujourd'hui TAY, auffi bien que la riviere qui s'y jette.

TAUACA, ville de Sicile, felon Etienne le géographe.

TAUACENE, contrée de la Drangiane, felon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 19. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TATACENE pour TAUACENE.

TAVANSAY, ifle d'Ecoffe, une des Wefternes, & au couchant de celle d'Harries: elle a trois milles de circuit & eft affez fertile.

TAUANXAN, fortereffe de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tunggiu, fixiéme métropole de la province. Elle eft de 8d 49′ plus occidentale que Pekin, fous les 28d 31′ de latitude. * *Atlas Sinenfis*.

TAUAPE. Voyez TANAPE.

TAVASTLAND, en latin *Tavaftia*, province de Suéde, dans la Finlande. Elle eft bornée au nord par la Caianie ou Bothnie orientale, à l'orient par la grande Savolax, au midi par la Nylande, & à l'occident, partie par la Finlande proprement dite, partie par la Caianie. Elle tire fon nom de TAVASTUS qui en eft la capitale. D'Audiffret, *Géogr. anc. & mod. t.* 3, dit que cette province eft divifée en quatre territoires appellés SERMAKI; favoir, Hattula, Hauho, Offre-Haredt & Nedra-Haredt, & qu'on y compte huit lacs, dont le plus confidérable eft celui de Pejende. Le Tavaftland fournit beaucoup de fer. Ses principaux lieux font:

Tavaftus,	Mahatan,	Oriwefi,
Sermaki,	Raütalamby,	Padasjoki,
Infalm,	Jcmfle,	Janakala.
Hattula,		

* *De l'Ifle*, Atlas.

TAVASTUS, ville de Suéde, dans la Finlande, & la capitale du Tavaftland, auquel elle donne fon nom. Elle eft fituée dans la partie méridionale de la province, fur une petite riviere qui fe jette un peu au-deffus, dans le lac de Wana. Martin Zeyler, dans fa defcription du royaume de Suéde, *p.* 32, dit que Birger Jarl fortifia Tavaftus en 1250, pour retenir dans l'obéiffance les habitans de cette province, qu'il avoit obligés d'embraffer la religion chrétienne. * *De l'Isle*, Atlas.

TAUBER, riviere d'Allemagne, (a) dans la Franconie. Elle a fa fource un peu au-deffus de ROTENBOURG *an der Tauber*, d'où prenant fon cours du midi oriental au nord occidental en ferpentant, par le margraviat d'Anspach, (b) paffe à Rotingen, où elle prend le ruiffeau de Golac & quelques autres; paffe à Lauden, Bischoffsheim, & fe rend dans le Mein, dans le comté Vertheim, au-deffous de la ville de ce nom, entre Vurtfbourg & Afchaffembourg, après avoir reçu à Miltburg l'Euter & le Meubling. (a) *Jaillot*, Atlas. (b) *Du Lignon*, Mémoires manuscrits.

TAUCHA, petite ville d'Allemagne, dans la Saxe, à un mille de Leipfic. Elle fut bâtie en 1221, par Albert, archevêque de Magdebourg, & puis prife d'affaut & démolie par Dieteric, margrave de Misnie en 1289. Cette ville fut rebâtie depuis, & poffédée alternativement par diverfes familles, jusqu'à ce qu'enfin elle vint fous la jurisdiction de la ville de Leipfic. D. Tobias Heydenreich dit, dans fa chronique de la ville de Leipfic, *fol.* 51, que la ville de Magdebourg ayant été brulée, les marchands fe retirerent à Grimma, & de-là à Taucha, qui fut ceinte d'une nouvelle muraille pour leur plus grande fureté par l'archevêque de Magdebourg; mais cette ville ayant été bientôt après ruinée & brûlée, les marchands s'établirent à Leipfic; & c'eft depuis ce tems-là qu'on y tient ces célèbres foires appellées les *Meffes de Leipfic*. En 1431 la ville de Taucha fut entierement renverfée par les Bohemes & les Huffites.* *Zeyler*, Topogr. Saxon. p. 180.

TAUCHEIRA. Voyez ARSINOE, n°. 15.

TAUCHEL, petite ville de Pologne, (a) dans la Pomerelle, fur la petite riviere de Verde, qui fe jette dans la Viftule. Elle eft fituée entre Konitz & le monaftere de Krone. En 1310 les chevaliers de l'ordre teutonique (b) s'emparerent de cette ville, la pillerent & la réduifirent en cendres. Elle a beaucoup fouffert durant les guerres des Polonois contre les Pruffiens. (a) *De l'Ifle*, Atlas. (b) *Zeyler*, Topogr. Pomerel. p. 50.

1. TAVE, *Rhatostatybius*, riviere d'Angleterre, au pays de Galles. Elle a fa fource dans Breknokshire, d'où, prenant fon cours vers le midi oriental, elle entre dans Glamorganshire qu'elle traverfe en ferpentant; &, après avoir mouillé Landaf d. & Cardif. g. elle va fe jetter dans le golfe qui forme l'embouchure de la Saverne. * *Blaeu*, Atlas.

2. TAVE, petite riviere de France, au bas Languedoc, paffe à Loudun, & fe jette dans le Rhône, à deux lieues audeffous.

TAUENI, peuples de l'Arabie heureufe. Pline, *l.* 6, *c.* 28, dit qu'ils habitoient dans les terres. Ce font, felon le pere Hardouin, les mêmes peuples qui font appellés *Taëni* par Eufèbe dans fa préparation évangélique, *l.* 6, *p.* 277.

TAVERNA, ville du royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, fur la riviere appellée Simarie par Cluvier, & Alli par d'autres, quoique plufieurs en faffent deux rivieres différentes. Cette ville étoit épiscopale, mais en 1122 l'évêché fut transféré à Catanzaro. Cette ville a été bâtie des ruines de l'ancienne *Trischene*, quoique plus éloignée de la mer.

TAVERNAY, lieu de France, dans la Bourgogne, diocèfe d'Autun; ce lieu eft fitué dans un pays affez froid. Il y a une riviere qui porte le nom de Tavernay & qui peut porter bateaux avec celle d'Aroux; c'eft un pays de plaines.

* TAVERNY, bourg de France, dans l'ifle de France, élection de Paris. Il y a un prieuré fimple de cent cinquante livres.

TAVERS, lieu de France, dans l'Orléanois, diocèse d'Orléans, élection de Beaugency.

TAVERTIN, montagne de l'Afrique, au royaume de Fez, proche de la ville de ce nom, du côté du septentrion. Il y a dans cette montagne des creux souterreins, où le bled se conserve fort long-tems. Les habitans du quartier en ont la garde, & ceux à qui le bled appartient leur donnent quelque chose pour cela. * *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, c. 22, p. 169.

TAVETSCH, en latin *Ætuaticus Vicus* ou *Ætuatium*, village au pays des Grisons, dans la Ligue haute, sous la communauté de *Disentis*, au bord du Rhin. Le nom de ce village est corrompu de celui des anciens *Ætuates* ou *Ætuatii*, peuples qui, selon les anciens géographes, habitoient auprès des sources du *Rhin*. C'est là que le *bas Rhin* prend sa source sur le mont de Crispalt. On trouve beaucoup de crystaux dans la vallée de Tavetsch. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 12.

TAUGA, ville de l'Afrique propre. On trouve dans la notice des dignités de l'Empire ces mots : *Præpositus limitis Taugensis*.

TAUGAST, ville du Turquestan, au voisinage de la Bactriane ou de la Sogdiane, près de l'Inde, selon Nicéphore Calliste, *l.* 18, *c.* 30, cité par Ortélius. On croyoit que cette ville avoit été fondée par Alexandre. Les Turcs, habitans de cette ville, adoroient des idoles ; ils vivoient fort sobrement, & leurs loix étoient fort équitables. Ils en avoient une qui défendoit à toutes sortes de personnes de se vêtir de drap d'or, quoique le trafic en apportât beaucoup dans le pays. Les femmes usoient d'une sorte de chars d'or, tirés par des bœufs rangés l'un devant l'autre, bardés & couverts de draps d'or, enrichis de perles & de pierreries. Le roi de Taugast pouvoit avoir sept cents femmes * *Davity*, Maurenhar, p. 870.

TAUGETON, montagne du Péloponnése, selon Etienne le géographe. Ptolomée qui écrit TAYGETA MONS, marque cette montagne entre celles de *Minoé* & de *Cronius*. Plutarque en fait aussi mention. Elle étoit au voisinage de l'Eurotas, & commandoit la ville de Sparte. Callimaque écrit *Tengeton* pour *Taugeton*. C'est la même montagne que Pline, *l.* 2, *c.* 79, nomme TAYGETUS.

TAUGON, ou TAUGON LA RONDE, bourg de France, au pays d'Aunis, élection de la Rochelle. Il y a environ dix-huit cents habitans.

TAVIGNANO, riviere de l'isle de Corse ; elle a sa source vers le milieu de l'isle, au lac de Creno, près de celles du Golo & du Limone. Elle court en serpentant de l'occident à l'orient, & va se décharger dans la mer, entre l'embouchure de l'étang de Diane & celle de l'étang d'Urbin. * *Magin*, Carte de l'isle de Corse.

TAVILA. Voyez TAVIRA.

TAVILLE, village d'Espagne, dans la Catalogne, près de la côte, environ à deux milles vers l'est de Saint Jean de Pinéde, & près d'un autre village nommé MALGRAT, qui se trouve entre celui de Taville & de Saint-Jean de Pinéde. Il y a entre Malgrat & Taville une petite tour de garde & quelques maisons, & au dessous du village de Taville est une espéce de château sur une éminence, à environ une demi-lieue de la mer.

TAVIRA ou TAVILA, ville de Portugal, dans la province d'Algarve, dont elle est la capitale. Elle est située sur le bord de la mer, à l'embouchure d'une petite riviere nommée Gilaon, entre le cap Saint-Vincent & le détroit de Gibraltar. Elle est partagée en deux par la riviere sur laquelle elle a un pont. Ses murailles sont bonnes, & elle a un beau château qui fut aggrandi par le roi Denis. On y compte deux paroisses, quatre couvens d'hommes, un de religieuses, une maison de charité, & un bon hôpital. Tavira est le chef-lieu de la jurisdiction d'un corregidor, & elle a dans son district une autre ville, & six bourgs. Elle a droit de suffrage dans les assemblées des états, avec privilége pour tenir deux foires, l'une le 8 de septembre, & l'autre le 4 d'octobre. Quelques uns la prennent pour la Balsa des anciens ; mais on ne sait pas par qui elle a été fondée. Le roi Emanuel l'érigea en ville. Du tems des Maures, Alben-Falula en étoit le maître lorsqu'elle lui fut enlevée en 1242, par dom Payo-Perez-Correa, commandeur de l'ordre de S. Jacques, & ensuite grand-maître de cet ordre en Castille ; elle fut après cela entierement ruinée par les guerres, de sorte qu'elle resta abandonnée jusqu'au regne d'Alfonse III, qui la peupla de nouveau, & lui accorda plusieurs franchises & des priviléges fort honorables. Aujourd'hui elle n'est ni grande, ni beaucoup peuplée, & l'on n'y compte guères que deux mille habitans. Son port est assez spacieux, & passe pour l'un des meilleurs du royaume. On y voit une bonne forteresse bâtie par le roi Sébastien. La campagne des environs de la ville est agréable & fertile. * *Silva*, Poblac. de España, p. 155.

TAVISTOQUE ou TAVESTOKE, ville d'Angleterre, dans Devonshire, sur la rive droite de la riviere de Tawy, où l'on pêche de très beaux saumons & en assez grande quantité. Elle est principalement renommée par un monastere qui fleurissoit anciennement dans ce lieu là, & qui fut bâti par Ordulphe, fils d'Orgare, comte de Devon, vers l'an 961. Dans la trente troisiéme année de la fondation de l'abbaye de Tavestock, ce monastère fut réduit en cendres par les Danois. Il fut rétabli dans la suite, & l'école que l'on y avoit établie pour la langue anglo-saxonne, a long tems été fameuse dans le pays. Ce n'est que depuis quelques années que l'on a cessé cet exercice. La ville de Tavistoque députe au parlement & a droit de marché. * *Blaeu*, Atlas.

Le lendemain de la saint Jean on fait une course de chevaux dans une plaine qui est à un mille de la ville, ce qui y attire une si prodigieuse quantité de monde, qu'on est obligé d'y dresser des tentes pour les loger.

TAVIUM, ville de la Galatie, dans le pays des *Trocmi*. Strabon, *l.* 12, *p.* 567, après avoir donné à cette ville le titre de *Castellum*, lui donne celui d'*Emporium*. Pline, *l.* 5, *c.* 32, dit que c'étoit la premiere place des *Trocmi*, & Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la nomme la premiere, comme la métropole de ces peuples. La notice d'Hiéroclès, qui en fait une ville épiscopale sous la métropole d'Ancyre, écrit TABIA. C'est la même ville qui est appellée TAVIA dans l'itinéraire d'Antonin, où elle est placée en cet ordre dans la route d'Ancyre à *Tavia* :

Ancyra,	. . . . . .
Bolelasgum,	XXIV M. Pas.
Sarmalium,	XXIV M. P.
Eubrogim,	XX M. P.
Adapera,	XXIV M. P.
Taviam,	XXIV M. P.

TAULANTII, peuples de l'Illyrie, selon Thucydide, *l.* 1, *p.* 17, qui les dit voisins d'Epidamnum : *Epidamno finitimi sunt Taulantii Barbari, gens Illyrica.* Polybe, *l.* 2, & Tite-Live, *l.* 43, *c.* 20, & *l.* 45, *c.* 26, font aussi mention de ce peuple ; & Ptolomée, *lib.* 3, *cap.* 13, qui les étend le long de la côte, leur donne les villes suivantes :

Villes maritimes.	*Dyrrhachium*,
	Panyassi fluv. Ostia,
	Apsi fluv. Ostia,
	Apollonia,
	Loi fluv. Ostia,
	Aulon Civitas Navalis.
Dans les terres.	*Arnissa.*

TAULINGI, (nation des) ils habitent de hautes montagnes presque toujours couvertes de neiges, & leur territoire touche à la Georgie. Ils sont divisés entr'eux en beaucoup de territoires, à chacun desquels appartient un certain nombre de villages, suivant qu'ils sont situés dans les vallées entre les montagnes : ils ne savent eux-mêmes comment les diviser. Ils ont diverses langues, suivant les divers territoires qu'ils habitent, & l'on y entend au moins dix langues qui n'ont aucun rapport les unes aux autres. Ils sont mahométans Sunni à l'extérieur : mais en particulier ils sont tous païens, ou plutôt idolâtres. Ils ont leurs anciens dans chacun de leurs territoires, les élisent ou les déposent, selon qu'ils leur plaisent : ils les tuent même quelquefois. Leurs cadis, qui sont aussi mallah ou gens d'église, vuident tous les différends qui surviennent entr'eux. Suivant les traités & le reglement des limites entre la Russie & la Turquie, ce dernier empire regarde les Taulenzi comme ses sujets : mais comme ils habitent bien avant dans les montagnes, & qu'il n'y auroit aucun profit à les soumettre, il y a apparence qu'on les laissera en paix de part

& d'autre, & qu'ils demeureront indépendans. Quelques-uns d'entr'eux ont des terres qu'ils labourent, d'autres ont des pâturages où ils engraissent des bestiaux : quelques-uns ont aussi beaucoup de brebis. Ils sont en général fort adonnés au brigandage. Quelques-uns ont des fusils, d'autres des mousquets à meche, d'autres des arcs & des fleches, mais ils ont tous en général de bons sabres. Comme ils sont indépendans, ils ne payent rien à personne. Ils font continuellement des courses dans la Géorgie & la Circassie, où ils enlevent hommes, bestiaux, & hommes qu'ils vendent aux Tartares de Crimée & aux Cubans, qui viennent chez eux toutes les années pour les acheter. Ce sont enfin des barbares si sauvages & si grossiers, que la plûpart ne connoissent pas même le pain. Les plus proches voisins du Dagistan ont autrefois obéi au schamhall, partie par crainte, partie par argent, & il se servit d'eux dans sa révolte contre la Russie. Il est impossible de donner une juste notion de ce pays, personne n'ayant osé le parcourir. Quand un étranger arrive dans quelques-uns de leurs villages, une des filles de celui chez qui il loge, dessele ses chevaux, le conduit dans une chambre, lui donne à manger & à boire, lui tient compagnie la nuit, & cela tant qu'il demeure chez son pere. Lorsque l'étranger est prêt à partir, la même fille selle ses chevaux, & lui remet son bagage qu'elle a toujours gardé scrupuleusement. Quelqu'un qui refuseroit d'accepter ces complaisances, passeroit pour un grossier. * *Description des peuples occidentaux de la mer Caspienne, par M. Garber, officier dans ces pays, au service de la Russie.*

TAUMIERS, en latin *Taumerium*, bourg de France, dans le Bourbonnois, à deux lieues de Dunleroy, à huit de Bourges, à treize de Moulin & à trois de Saint Amand, au diocèse de Bourges, élection de Saint Amand. Les terres sont fertiles en seigle, avoines, prés, pâcages, forêts & bois taillis. Il y a une maladerie de peu de revenu, & une ancienne église d'un couvent de bénédictins, sous le titre de prieuré de Fonguesdon, à la collation du prieur de Souvigni ; il vaut quatre cents livres.

TAUNAIS. Voyez TAURICA CHERSONNESUS.

TAUNTON*, ville d'Angleterre, dans Sommersetshire, sur la rive droite du Taw, dans l'endroit où cette riviere en reçoit deux autres petites, l'une à la droite, l'autre à la gauche, à quelques lieues au-dessous de Wellington. Cette ville qui députe au parlement & qui a droit de marché, est jolie & dans une situation agréable. Ina, roi des Saxons orientaux, y bâtit un château que sa femme Desburge fit raser, après en avoir chassé Eadbricthe, roi des Saxons méridionaux, qui s'en étoit emparé. Le pays des environs est agréable : on y voit de charmantes prairies, de beaux jardins, & un grand nombre de maisons de campagne. * *Blaeu*, Atlas.

TAUNUS. Voyez TAURUS. 5.

TAVOGA, petite isle de la mer du sud, dans la baye de Panama.

TAVOLARO ou TOLARE, isle sur la côte orientale de la Sardaigne, à l'embouchure du golfe de Terra Nova, entre le cap de Sardo au nord, & celui de Cavallo au midi. C'est l'*Hermaa insula* de Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3.* *Carte marine de la Sardaigne*, chez van Keulen.

TAUORMINA ou TAORMINA, anciennement *Tauromenium*, ville de Sicile, dans le val Démone, (a) sur la côte orientale de l'isle, entre le golfe de Saint-Nicolas au nord di Castel-Schifo au midi. Elle est située au milieu de la descente d'une montagne, qui, dans cet endroit, avance dans la mer entre deux golfes ; ce qui rend cette place d'une assiette très-forte, n'y ayant outre cela qu'une seule porte pour y entrer. (b) Le chemin qui y conduit & qui est taillé dans le roc, est d'une garde facile. Quoique la montagne, au pied de laquelle bat la mer, ne fasse aucun abri à la rade qui lui sert de port mal assûré, on ne laisse pas d'y charger tous les ans quantité de bled qui croît aux environs de la ville. Tauormina est adossée contre une chaîne de plusieurs montagnes qui regnent de ce côté-là jusqu'à Messine, qui n'en est éloignée que de vingt milles, & d'une autre montagne qui s'étend vers le milieu de l'isle. Il y a dans la ville une fontaine assez belle, & une place de peu d'étendue. Les rues qui sont très-étroites font juger que c'est une ancienne ville. Elle a eu le titre de colonie, & l'on y voit encore quelques ruines du fameux temple d'Apollon, où les habitans consultoient l'oracle lorsqu'ils entreprenoient de voyager hors de l'isle. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Corn.* Dict.

TAUPANA, ville de l'Arie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 17, la marque entre *Orthiana* & *Astanda*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TAUCIANA pour TAUPANA.

TAURACINENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. La signature de *Clarissimus*, *episcopus sanctæ ecclesiæ Tauracinæ*, se trouve parmi celles de la lettre synodique des peres de la province proconsulaire dans le concile de Latran, sous le pape Martin.

TAURANIA, ville d'Italie, dans la Campanie. Elle ne subsistoit déja plus du tems de Pline, *l.* 3, *c.* 5. Il se pourroit faire que ce seroit de la même ville, dont parle Etienne le géographe : Ταυρανία πόλις Ἰταλίας. Il est fait mention dans Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, d'une ville nommée *Taurinum*, & dans Strabon, *l.* 6, *p.* 254, d'une contrée appellée *Tauriana* ; mais tout cela n'a rien apparemment de commun avec la TAURIANA de Pline, quoique Casaubon ait cru le contraire. Le Taurinum de Pomponius Méla, & la *Tauriana Regio* de Strabon étoient dans le *Brutium*, au lieu que Pline marque la ville de *Taurtana* dans la Campanie.

TAURAS, ville de l'Arménie, selon Cédréne, & TARAS, selon Curopalate. Ortélius, par qui ces deux auteurs sont cités, croit que ce pourroit être une ville des *Taurantes* ou *Taurauntes*.

TAURASIA, ville d'Italie, dans la Gaule Transpadane, selon Appien, *de bell. Annibal. p.* 546. On croit communément que c'est de la ville de Turin, dont il entend parler.

TAURASINI CAMPI, plaine d'Italie, dans la Sabine, au voisinage de la ville *Maleventum*, selon Tite-Live, *l.* 4, *c.* 20. Le même auteur appelle dans un autre endroit, *l.* 40, *c.* 38, cette plaine *Taurasinorum Ager*, & il dit qu'on y transporta des Liguriens. Comme dans ce dernier endroit les manuscrits de Tite-Live varient, & portent *Tauraninorum* pour *Taurasinorum*, on a été tenté de croire que les deux passages de Tite-Live étoient corrompus, & qu'il falloit lire *Arusini Campi* & *Arusinorum Ager* ; d'autres qui s'en tiennent à *Tauraninorum Ager*, croient qu'il est question du territoire de la ville TAURANIA.

TAURAUNTIUM REGIO, contrée de l'Arménie. C'est Tacite, *Annal. l.* 14, *c.* 24, qui en fait mention. Au lieu de *Taurauntium*, quelques exemplaires portent *Taurantium*. Cette contrée étoit entre Artaxate & Tigranocerta.

TAURCA, peuplade de Bérebéres, en Afrique, au royaume de Tunis. Elle est au-dedans du pays, & son circuit est de plus de vingt lieues. Cette contrée abonde en datties & en froment, quoique les terres soient un peu légeres & sablonneuses. Ces Bérebéres sont gens grossiers, qui vivent sous des cabanes de palmiers, ou dans des huttes faites de branchages. Ils sont de la même tribu que ceux de Mecellata, & relevent aujourd'hui du Turc, dont ils secouerent autrefois le joug. En 1567, ils se révolterent en même tems que ceux de la campagne de Tachore : mais Méhamet Bay & Chaloque, gouverneurs, l'un d'Alexandrie, & l'autre de Tripoli, marcherent contre eux avec leurs troupes, & après quarante jours d'attaque, sans qu'ils eussent pu pénétrer dans le pays, ces Bérebéres se rendirent, en se soumettant de payer trois mille ducats, & de mettre bas les armes. Comme ils sont fort pauvres, cette somme, quelque modique qu'elle soit, est quelque chose de dur pour eux. * *Marmol*, t. 2, l. 6, c. 56.

TAUREAU, (l'isle du) isle de France, dans la Bretagne, au diocèse de Tréguier. Elle est située à l'embouchure de la riviere de Morlais. Il y a dans cette isle un fort, qui défend l'entrée de la riviere, & qu'on nomme le château du Taureau.

TAUREDUNUM-CASTRUM, château du Vallais, sur une montagne, près du Rhône, selon Grégoire de Tours, *hist. l.* 4, *c.* 31. Bellefotêt & Corneille, trompés par la ressemblance du nom, ont dit que *Tauredunum Castrum* étoit la ville de Tournon, dans les Cévennes ; mais ils n'ont pas fait attention que ce château devoit être au-dessus de Genéve, & par conséquent bien loin des Cévennes. Une ancienne chronique met *Tauredunum*

Castrum, ou *Mons Tauretunensis*, positivement dans le Vallais. *Hoc anno*, dit cette chronique, *Mons validus Tauretunensis in territorio Valensi ita subitò ruit ut Castrum cui vicinus erat, & vicos cum omnibus habitantibus oppressisset*, &c. Cette chronique ajoute que par la chute de cette montagne, le lac de Genéve se déborda tellement, qu'il renversa plusieurs anciens villages, qui étoient bâtis sur ses bords, & un grand nombre d'églises; que le pont de Genéve en fut emporté, ainsi que les moulins; & qu'il entra dans cette ville une si grande quantité d'eau, que plusieurs personnes furent submergées. Ce désastre est rapporté plus au long dans Grégoire de Tours. * *Marius Aventicensis*, *ad ann.* 563.

TAUREI PALÆSTRA, lieu de l'Attique. C'est Lucien, *in Parasito*, qui en parle.

TAURENTINUM, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 180, & TAUROENTA CASTELLUM, selon César, *l.* 2, *Bell. civ. c.* 4, lieu de la Gaule, sur le bord de la mer Méditerranée, au voisinage de Marseille. L'itinéraire d'Antonin, qui écrit *Taurentum*, marque ce lieu entre le port *Telo Martius*, & celui de *Carsici Citharista*, à douze milles du premier, & à dix-huit milles du second. On croit que c'est aujourd'hui le port de Toulon. Ptolomée, *l.* 2 *c.* 10, l'appelle *Tauroentium*, & il semble que ce soit le *Tauroïs* d'Etienne le géographe.

Taurentinum, qui est le même que *Taurentum*, ne sauroit être Toulon; car *Taurentum* est distingué par Antonin, par Ptolomée, &c. de *Telo Martius*, qui est indubitablement Toulon.

TAURESIUM, ville de la Dardanie Européenne, au delà du territoire de Duras, proche du fort de Bédériane, selon Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 1. C'est de cette ville, ajoute t il, d'où Justinien, le réparateur de l'Empire, a tiré sa naissance. Il la fit clorre d'une muraille en quarré, éleva quatre tours aux quatre coins, & fonda, tout proche, une ville très magnifique qu'il nomma la *Premiere Justinienne*.

TAURI, peuples de la Sarmatie Européenne, selon Tacite, *annal l.* 12. Eustathe dit qu'ils habitoient la péninsule appellée la Course d'Achille. Ces peuples sont aussi connus sous le nom de *Tauroscythes*. Leur pays est nommé TAURINIA par Etienne le géographe, *in voce* Ταῦροι, & Suidas leur donne une ville, qu'il appelle TAURIO.

TAURIA, isle de la mer Méditerranée. L'itinéraire d'Atonin la marque entre Carthage, surnommée *Spartaria*, ou Carthage la Neuve, & Césarée de Mauritanie. Il ajoute que cette isle étoit à soixante-quinze stades de l'isle de l'Erreur.

TAURIANA REGIO, contrée d'Italie, dans la Lucanie, au-dessus du pays des *Turii*, selon Strabon, *l.* 6, *p.* 254.

TAURIANUM, ville d'Italie, chez les Brutiens, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, & Pline, *lib.* 3, *c.* 5. Quelques exemplaires de ce dernier portent TAUROENUM pour TAURIANUM. On voit encore les ruines de cette ville auprès du village de Palma. Elle étoit voisine du port d'Oreste, appellé aujourd'hui *Porto-Ravaglioso*.

TAURIANUS SCOPULUS, rocher d'Italie, chez les Brutiens. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, le marque sur la côte de la mer de Tyrrhéne, entre la ville *Tempsa* & le golfe *Hippo niates*. On nomme aujourd'hui ce rocher *Pietra della Nave*, ou simplement *Nave*.

TAURICA CHERSONNESUS. Voyez au mot QUERSONNESE l'article QUERSONNESE TAURIQUE.

TAURINI, peuples d'Italie, au-delà du Pô par rapport à la ville de Rome. Pline, *l.* 15, *c.* 10, & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, en font mention. Ce dernier, qui les place sous les *Salassi*, leur donne quatre villes; savoir,

Augusta Taurinorum,	*Iria*,
Augusta Batienorum,	*Dertona*.

Ces peuples habitent aujourd'hui le Piémont. Voyez TAURISCI.

TAURINIA. Voyez TAURI.

TAURINUS SALTUS. Tite-Live, *l.* 5, *c.* 34, donne ce nom à un endroit des Alpes par où passerent les Gaulois pour pénétrer en Italie.

TAURION, petite riviere de France, dans la Marche, vient d'une montagne, à côté de Felrin, passe sous le ponts de Taurion, de Bourganeuf, de Marat, de Saint-Martin-le-Vieux & de Saint-Prie, & se jette dans la Vienne, près de Saint-Léonard.

TAURIS, ou TABRIZ, ville de Perse, capitale de la province d'Adherbigian, qui fait partie de l'ancienne Médie, à 37d 50' à l'ouest de la ville d'Ardevil. Elle est à l'abord de la Turquie, de la Moscovie & de la Perse. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne ECBATANE, capitale de l'empire des Médes; mais ECBATANE est aujourd'hui la ville d'AMADAN. Voyez AMADAN; & *Tauris* est la *Gabris* de Ptolomée. Les tables arabiques de Nassir-reddin & d'Ulug-Beg, lui donnent 82d de longitude, & 38d de latitude septentrionale. L'on attribue la fondation de cette ville à Zebeidah, femme de Haroun Al Raschid, cinquiéme khalife de la race des Abbassides, qui la fit bâtir l'an de l'hégire 175. L'an 144 de la même hégire, sous le khalifat de Montavakkel, le dixiéme des Abbassides, un tremblement de terre général dans toute l'Asie, la ruina presqu'entierement; mais elle fut rétablie peu après: mais sous le regne de Caim, vingt sixiéme khalife Abbasside, elle fut encore renversée par un tremblement de terre, & plus de quarante mille personnes se trouverent ensévelies sous ses ruines. On assure qu'un célébre astronome, nommé Abou Thaer, avoit prédit ce malheur. Elle fut encore rétablie l'an 434 ou 435 de l'hégire. L'an 795 de la même époque, Tamerlan prit & saccagea la ville de Tauris, sur le sultan Ahmed Ben Scheikh Avis, de la race & dynastie nommée Ilkhanienne, qu'il avoit abandonnée, sur la nouvelle qu'il avoit eue que Tamerlan s'en approchoit. Cette même ville fut aussi prise par Soliman, l'an 955 de l'hégire, sur Schah Thamasb, roi de Perse, qui en avoit fait jusques là sa capitale, & qui transféra son siége à Cazbin. L'an 992, Morad Ben Selim, qui est Amurat, troisiéme sultan des Turcs, reprit la même ville, que Soliman avoit abandonnée; & le général de son armée, nommé Osman Pascha, y fit fortifier le château, avec une si grande diligence, que Mohammed Khodabendeh l'Aveugle, roi de Perse, après avoir battu les Turcs, ne put s'en rendre le maître; mais les Persans, s'en étant emparés depuis, y sont demeurés paisibles, en vertu des traités qu'ils ont faits avec les Turcs.

La ville de Tauris est située au bout d'une plaine, & environnée de montagnes de trois côtés; elle jouit d'un air aussi inconstant qu'Erivan. La montagne la plus éloignée n'en est qu'à une lieue, & il y en a une qui touche la ville, presque au nord, n'en étant séparée que par une petite riviere. Une autre, appellée Scheinkaie, dont l'eau est assez bonne, court au milieu de Tauris; elle a trois ponts, qui n'ont qu'une arche chacun, pour passer d'un côté de la ville à l'autre. Quelquefois cette riviere, qui ordinairement est petite, inonde la ville, & y cause beaucoup de dégats. Le circuit de Tauris est de trente milles, à cause des jardins & des places, qui y sont en grand nombre. Un jésuite François, dans sa relation de Tauris, l'égale à Rome en grandeur. Je croirois que Tauris l'emporte; elle contient deux cents cinquante mille habitans; & outre ses maisons, qui sont peu habitées, elle renferme quantité de jardins & de champs; elle n'a point de murailles, & ses maisons sont toutes bâties de briques cuites au soleil. Les maisons des particuliers n'ont pour la plûpart qu'un étage; quelques-unes en ont deux; le toit est en terrasse, & au-dedans, elles sont voûtées & enduites de terre détrempée avec de la paille bien hachée, qu'on blanchit après avec de la chaux. Les mosquées sont très-belles, & revêtues de briques peintes en maniere de porcelaine, & qui, ajustées ensemble, représentent plusieurs lettres & plusieurs figures.

On voit à Tauris plusieurs restes de beaux édifices (a) autour de la grande place & au voisinage, & on laisse tomber en ruine quatre ou cinq belles mosquées, d'une grandeur & d'une hauteur prodigieuse; la plus superbe se trouve en sortant de la ville, hors d'Ispahan. Les Persans l'abandonnent & la tiennent immonde, comme une mosquée d'hérétiques, ayant été bâtie par les *Sounnis*, sectateurs d'Omar. C'est un grand bâtiment, d'une très-belle structure, & dont la façade, qui est de cinquante pas, est relevée de huit marches au - dessus du rez - de - chaussée. Les murs sont revêtus par dehors de briques vernissées, & par dedans, ils sont ornés de belles peintures à la mores-

que, & d'une infinité de chifres & de lettres arabes en or & en azur. Des deux côtés de la façade, il y a deux minarets ou tours fort hautes. Quoiqu'elles ayent peu de grosseur, on a cependant pratiqué un escalier en dedans. Elles sont aussi revêtues de ces briques vernissées : ornement qu'on donne en Perse à la plûpart des beaux édifices. Chacune de ces tours est terminée en boule, taillée en turban, de la maniere que le portent les Persans. La porte de la mosquée n'a que quatre pieds de large, & est taillée dans une grande pierre blanche & transparente, de vingt-quatre pieds de haut, sur douze de large, ce qui paroît beaucoup au milieu de cette grande façade. Du vestibule de la mosquée, on entre dans le grand dôme de trente six pieds de diamétre, soutenu de douze pilliers en dedans, & de seize en dehors : tous ces pilliers sont d'une belle hauteur, & ont six pieds en carré. En bas, une balustrade regne autour, avec des portes pour passer d'un côté à l'autre. Le pied de chaque pillier de la balustrade, qui est de marbre blanc, est creusé en petites niches au rez du pavé de la mosquée, pour y mettre ses souliers, qu'on laisse toujours pour y entrer. Ce dôme est revêtu par dedans de carreaux d'un beau vernis de plusieurs couleurs, avec quantité de fleurons, de chiffres & de lettres, & d'autres moresques en relief; le tout si bien doré & ajusté avec tant d'art, qu'il semble que ce ne soit qu'une piéce & un pur ouvrage du ciseau. De ce dome, on passe dans un autre plus petit, mais plus beau en son espéce. Il y a au fond une grande pierre de la nature de celle de la façade, blanche, transparente & taillée comme une porte, mais qui ne s'ouvre point. Ce dôme n'a pas de pilliers; mais à la hauteur de huit pieds, il est tout de marbre blanc, & on y voit des pierres d'une longueur & d'une largeur prodigieuse. Toute la coupe est un émail violet, où sont peintes toutes sortes de fleurs. Le dehors de ces deux dômes est couvert de briques vernissées, avec des fleurons en relief. Sur le premier, ce sont des fleurons à fond verd, & sur le second des étoiles blanches à fond noir : ces diverses couleurs frappent agréablement la vue. Près de la porte par où l'on va du grand dôme à l'autre, on voit à gauche une chaise de bois de noyer simplement travaillée : elle est appuyée contre le mur, est élevée de six marches & n'est point couverte. Il y a à main droite une autre chaise de même bois, & d'un assez bel ouvrage, couverte d'un petit dais, & appuyée aussi contre le mur; une petite balustrade regne à l'entour, & on y monte par quatre marches. Vers le midi de la mosquée, il y a deux grandes pierres blanches transparentes, que le soleil, quand il donne dessus, fait paroître rouges; & même quelque tems après qu'il est couché, par le moyen de la réverbération, on peut lire au travers de cette pierre, qui est une espéce d'albâtre que l'on trouve dans le voisinage de Tauris. Vis-à-vis de la mosquée, de l'autre côté du chemin, on voit une grande façade, qui reste seule d'un bâtiment qu'on a laissé ruiner. C'étoit la demeure du schee-iman ou grand prêtre. Il y avoit de grands bains, qui sont aussi détruits; il y en reste encore quelques-uns, mais ce sont les moins beaux qu'on a eu soin d'entretenir. Dans la grande place de Tauris & aux environs, il y a divers édifices publics, comme une assez belle mosquée, un collége & un château, qui tombent en ruine, & qu'on néglige, parce qu'ils ont servi aux *Sounnis* sectateurs d'Omar. On n'épargna ni le tems ni la dépense pour bâtir cette mosquée, qui est près de la place publique. Elle a une belle façade de briques, travaillée avec art, & chargée de bas reliefs de marbre, sculptés à la maniere d'Italie, pleins d'oiseaux, de fruits & de fleurs de toutes sortes. La porte est d'un seul morceau de marbre blanc. On entre par cette porte dans une espéce de cloître ([b]) ou cour carrée; de-là, on passe sous une voute à trois rangs, qui est à côté de la mosquée, sans aucun ornement; ensuite, on trouve deux petites portes, qui sont au bout & par lesquelles on entre dans la mosquée, dont la façade est ornée de deux tours de même ouvrage. La mosquée consiste en un grand dôme tout incrusté de marbre blanc, avec des arabesques d'or & d'azur, & d'autres ornemens peints, représentant des fleurs en quelques endroits, & des grotesques en d'autres. La niche, où peu de personnes vont faire leurs prieres, est du côté de la place; les portes sont sur les côtés, & chacune répond à chaque cloître qu'on y a bâti. La haute galerie de la mosquée est soutenue par douze arcades, trois de chaque côté; celles du côté des portes du couchant & du levant sont égales, mais les autres sont plus grandes; dans le haut, il y a à chaque angle quatre balcons séparés. Les deux côtés de la niche sont revêtus de deux belles tables de marbre transparent; à gauche, il y a une chaire où l'on monte par quinze marches; le pavé n'est couvert que de méchantes nattes, parce que les Persans méprisent cette mosquée, comme les autres ouvrages des sectateurs d'Omar. Derriere cette mosquée, du côté du septentrion, il y a un beau jardin rempli de toutes sortes d'arbres, & dans le voisinage, on voit un autre bâtiment orné en dehors de la même maniere, mais qui tombe en ruine. On le nomme le *Lieu des Eaux*, parce que les Persans y lavent leurs morts. Assez près de la grande place, il y a une église d'Arméniens ruinée : ils disent que sainte Hélene y envoya une partie de la vraie Croix. On voit encore dans ce quatier une mosquée, qui fut autrefois une église dédiée à saint Jean-Baptiste, & on croit qu'une de ses mains y a été conservée long-tems. Les capucins ont une maison assez commode, & une église, où ils font le service divin en toute liberté. ([a]) *Tavernier*, Voyage de Perse, l. 1, c. 4. ([b]) *Gemelli Carreri*, Voyage autour du monde, t. 2, p. 25.

Le maidan ou la grande place est si vaste, qu'il y pourroit tenir trente mille hommes en bataille. Pendant le jour cette place est pleine de petites hutes, où l'on vend toutes sortes de denrées. Sur les trois heures après midi, les marchands se retirent, & sont remplacés par des charlatans, qui amusent le public. Le marché aux chevaux se tient encore dans cette place. Tous les soirs quand le soleil se couche, & tous les matins quand il se leve, il y a des personnes gagées, pour faire pendant une demi-heure un concert de trompettes & de tambours. Elles se rangent à un côté de la place, dans une gallerie un peu élevée. Cela se pratique aussi dans toutes les villes de gouvernement en Perse.

En sortant de Tauris, du côté du nord, près de la ville, il y a une montagne qui n'en est séparée que par la riviere; elle s'appelle *Emali-Zeinali*; & il y avoit autrefois audessus un bel hermitage d'Arméniens que les Mahométans ont converti en mosquée. Au bas de la montagne on voit une mosquée, qu'on laisse tomber en ruine, aussi-bien qu'un monastere, qui est un peu plus loin, sur le bord d'un précipice : près de cet endroit, il y a deux caves où l'on voit quelques sépultures & des colonnes de marbre couchées par terre. Il y a aussi dans la mosquée quelques tombeaux des anciens rois des Médes: & ce qui en reste montre assez que l'ouvrage étoit beau. Sur la route de Tauris à Ispahan, environ à une demi-lieue des derniers jardins de la ville, entre plusieurs coupes de montagnes, qu'on laisse fort près à main droite, & sur la plus haute, où jamais il n'y eut d'eau, & où même il est impossible d'en conduire, on voit un pont de cinquante pas de longueur, dont les arches sont fort belles, mais qui peu à peu tombe en ruine. Ce fut Mollah qui le fit bâtir. On sçut, par son propre aveu, qu'une pure vanité lui avoit fait entreprendre cet ouvrage, sachant que Cha-Abas I du nom devoit venir à Tauris. Le roi y vint en effet, & voyant sur le haut de cette montagne un pont, qui ne pouvoit être utile à quoi que ce fut, il demanda qui étoit celui qui avoit fait faire cet ouvrage, & quel étoit son dessein. Le mollah, qui étoit allé au devant du roi, & qui se trouva près de lui quand il fit cette demande, dit qu'il n'avoit fait bâtir ce pont, qu'afin que ce prince en venant à Tauris s'informât de celui qui l'avoit fait faire. Ainsi le mollah n'avoit eu en cela d'autre ambition, que d'obliger le roi à parler de lui.

A une lieue de Tauris, au couchant d'été, on trouve au milieu d'un champ une grosse tour de brique appellée *Kan-Hazun*; elle a environ cinquante pas de diamétre, & quoiqu'à demi-ruinée, elle est encore très-haute. Il semble que c'étoit le donjon de quelque château, & il reste encore autour de hautes murailles. On ne sait par qui cette tour a été bâtie, mais plusieurs lettres arabes qui sont sur la porte, font juger que c'est un ouvrage des Mahométans. En 1651, il y eut à Tauris & aux environs un grand tremblement de terre : plusieurs maisons en furent renversées, & cette tour se fendant de haut en bas, il en tomba une partie, dont le dedans fut rempli. J'ai dit plus haut, qu'outre la petite riviere qui coule dans Tauris, il en passe

une autre au nord, entre la ville & la montagne. Celle-ci est plus grande, & on y voit un assez beau pont de pierres. Tout auprès est une sépulture couverte d'un petit dôme, & où les Persans disent que la sœur d'Iman-Riza est enterrée. Ce tombeau est en grande vénération dans le pays. La riviere qui passe sous le pont vient des montagnes du nord, & se va rendre dans le lac de *Roumi*, à treize ou quatorze lieues de Tauris : on l'appelle Aggi-sou, c'est-à-dire, eau amere, parce que son eau est très-mauvaise, & qu'il ne s'y trouve aucun poisson. Il en est de même du lac, qui a environ quinze lieues de tour, & dont l'eau est comme noire. Ce lac prend son nom d'une province & d'une petite ville appellée Roumi : elle n'est éloignée de Tauris que de dix à onze lieues. Au midi du lac, sur le chemin qui mene à une petite ville nommée *Toboriam*, on voit un côteau qui s'abaisse insensiblement, & dont le doux penchant forme un terrein uni, où bouillonnent plusieurs sources. Elles s'étendent à mesure qu'elles s'éloignent du lieu où elles commencent à se montrer. La premiere terre qui se leve sert à faire de la chaux : celle qui est au dessous est proprement une pierre spongieuse & percée, & qui n'est bonne à rien ; & celle qu'on trouve après comme un troisiéme lit, est cette belle pierre blanchâtre & transparente, au travers de laquelle on voit le jour comme au travers d'une vitre, & qui étant bien taillée sert d'ornement aux maisons. Cette pierre n'est proprement qu'une congélation des eaux de ces sources, & il s'y est trouvé quelquefois des reptiles congelés.

Il y a près de Tauris un village où l'on dit que le fils de Tobie vint avec l'Ange, & où il épousa Sara. La riviere qui est voisine de cet endroit, est assez particuliere : six mois de l'année elle est douce, & les autres elle est salée, ce qui fait sans doute que dans chaque quartier il y a des caves profondes de cinquante à soixante marches, où l'on va puiser l'eau que l'on y fait venir. La riviere est presque grande comme la Seine dans les six mois qu'elle est salée ; ce qui vient apparemment de ce que les torrens d'eau qui se jettent dedans passent par des terres qui sont toutes de sel;cela est d'autant plus probable que l'on voit des montagnes qui sont toutes de sel.

L'air de Tauris est bon & sain; l'hiver y est assez long, parce que la ville est exposée au nord, & que sur les montagnes qui l'environnent il y a des neiges neuf mois de l'année. Le vent y est toujours gros le matin & le soir. Les Persans ne souffrent point que les chrétiens sortent lorsqu'il pleut, parce qu'ils s'imaginent que si un Persan touchoit un chrétien mouillé, le premier deviendroit immonde. Les vivres sont à bon marché : le pays est très abondant en toutes choses nécessaires à la vie. Les légumes s'y donnent presque pour rien ; aussi la ville de Tauris est-elle une des mieux peuplées de la Perse.Il s'y trouve une infinité de marchands, & de toutes sortes de marchandises, particulierement des soies qu'on y apporte de la province de Guilan & autres lieux. Il s'y fait un grand trafic de chevaux, qui y sont bons & à bon marché. Le vin, l'eau-de-vie, & généralement tous les vivres n'y sont pas chers, & l'argent y roule plus qu'en aucun autre lieu de l'Asie. Plusieurs familles arméniennes qui s'y sont établies, ont acquis du bien dans le trafic qu'elles entendent bien mieux que les Persans. Le grand trafic de Tauris rend cette ville renommée par toute l'Asie, & elle a un commerce continuel avec les Turcs, les Arabes, les Géorgiens, les Mingreliens, les Persans, les Indiens, les Moscovites & les Tartares. Ses bazars qui sont couverts, sont toujours remplis de très-riches marchandises ; & il y en a de particuliers pour les artisans. La plûpart sont forgerons, les uns font des scies, les autres des haches & d'autres des limes & des fusils pour battre le fer. Il y en a aussi qui font des cadenas pour les serrures, les Levantins n'en ont que de bois. On y voit des tourneurs qui fournissent les lieux circonvoisins de tours à filer & de berceaux, & quelques orfévres qui ne s'appliquent guère qu'à faire de méchantes bagues d'argent ; mais il y a quantité d'ouvriers en soie, qui font de belles étoffes, & il y en a plus de ceux là que de toutes autres sortes d'artisans. C'est encore à Tauris que se fait la plus grande partie des peaux de chagrin qui se consument en Perse ; & il s'y en consume une grande quantité, n'y ayant personne, à l'exception des paysans qui n'ait des botes & des souliers de chagrin. Ces peaux se font de cuir de cheval, d'âne ; mais celui qui se fait du cuir de l'âne a le plus beau grain.

1. TAURISCI, peuples de la Pannonie, selon Strabon, *lib.* 7, *p.* 314, & Pline, *lib.* 3, *c.* 25. Ce sont aujourd'hui les habitans de la Styrie, appellée *Stiermarck* en allemand. Stier dans cette langue signifie la même chose que *Taurus* en latin ; de sorte que *Stiermarck* ne veut dire autre chose que les limites des *Tauri*. Strabon remarque que quelques-uns donnoient aux TAURISCI les noms de *Ligurisca* & de *Tauriska*.

2. TAURISCI, peuples des Alpes, qu'Etienne le géographe confond avec les TAURI ; & il ajoute que ces peuples sont nommés TERISCI par Eratosthène, & TROII par quelques autres. Selon Polybe, *l.* 2, *n°.* 15, les Taurisques n'habitoient pas loin de la source du Rhône. Ce sont ces mêmes peuples, qui, du tems de César, inspirerent aux habitans de l'Helvétie le dessein de passer en Italie, & de s'emparer de ce pays abondant en vins & en fruits si excellens. Ils furent les premiers des Gaulois Celtiques, & même du canton de Zurich, dont ils faisoient alors partie, qui entreprirent cette grande expédition, & qui oserent essayer de forcer les passages des Alpes. Leurs descendans les Taurisques modernes sont les habitans du canton d'Uri. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 405.

TAURISTÆ. Voyez TAURISCI I.

1. TAURIUM, ville de Péloponnése, selon Polybe, l. 4, cité par Ortélius, qui dit qu'Antigonus s'en étoit rendu maître. Je crains cependant qu'Ortélius n'ait pris le nom d'un général pour le nom d'une ville, nommée *Taurium* dans Polybe.

2. TAURIUM. Ortélius croit trouver une ville de ce nom dans Suidas, qui, selon lui, la donne aux Tauro-Scythes, & ajoute que la lune y étoit adorée. On ne trouve point de ville du nom de *Taurium* dans Suidas : on y lit seulement le mot Ταυριώνη, *Taurione*, épithéte donnée à Diane, adorée chez les Tauro-Scythes, & ainsi appellée, ou parce qu'elle présidoit aux troupeaux, ou parce que Diane étant la même que la lune, son char étoit supposé tiré par des taureaux.

TAURIUS. Voyez HYLICUS.

TAURO ou TORO, petite isle sur la côte méridionale de la Sardaigne, à l'orient d'été de la pointe méridionale de l'isle Palma de Sol, & au midi occidental du cap *Tavolaro*. * *Carte de la Sardaigne, chez* Van Keulen.

TAURO-CASTRO ou HEBRÆO-CASTRO, petite ville de la Gréce, dans la Livadie, vis-à-vis de l'isle de Négrepont, dans l'isthme d'une presqu'isle qui borne la plaine de Marathon au-delà du marais au nord, où la côte fait un promontoire considérable. C'étoit l'ancienne ville *Rhamnus*, & ce ne sont aujourd'hui que des ruines. Cent pas au-dessus sur une éminence, on voit les débris du temple de la déesse Némesis. Il étoit quarré & avoit quantité de colonnes de marbre, dont il ne reste que des piéces. Il y a vis-à-vis dans l'isle de Negrepont le village de *Disto*, & un peu plus bas au midi dans la même isle, un port nommé *Porto Busalo*. Le temple de Némesis étoit fameux dans toute la Gréce, & Phidias l'avoit rendu plus recommandable par la statue de Nemesis qu'il y fit. Strabon dit pourtant qu'Agoracritus Parien l'avoit faite ; mais que cet ouvrage ne cédoit pas à ceux de Phidias. * *Wheler*, Voyage d'Athènes, t. 2, l. 2. *Spon*, Voyage de Négrepont, t. 2, p. 184

TAURO-CILICIA. On trouve ce nom dans saint Chrysostôme, *epist.* 125, qui sans doute veut désigner par-là la partie de la Cilicie voisine du mont Taurus.

TAUROCINI, peuples d'Italie, dans la grande Grece, au voisinage de la ville *Rhegium*, selon Probus le Grammairien, *in vita Virgilii*, qui cite les origines de Caton. Ces peuples tiroient leur nom du fleuve TAUROCINIUM, sur le bord duquel ils habitoient.

TAUROCINIUM, fleuve d'Italie, dans la grande Grece, selon les origines de Caton, citées par Gabriel Barri, qui dit que le nom moderne est CALOPINACO. Ce fleuve s'appelle aujourd'hui REZZO selon Léander.

1. TAUROENTIUM. Voyez TAURENTINUM.

2. TAUROENTIUM. Voyez TAURIANUM.

TAUROIS, ville de la Gaule, selon Etienne le géographe, qui dit qu'elle avoit été bâtie par les habitans de Marseille. Voyez TAURENTIUM.

TAUROMENIUM, ville de Sicile, dans la Péloriade, sur la côte. Pline, *l.* 3, *c.* 8, qui en fait mention, lui donne

le titre de colonie, & ajoute qu'on la nommoit auparavant *Naxos*. L'itinéraire d'Antonin la nomme *Tauromenium Naxum*. C'est qu'après la ruine de *Naxos* les habitans furent transportés à *Tauromenium*, comme le dit Diodore de Sicile, *l.* 14, *p.* 282, & *l.* 16, *p.* 411. La ville de *Tauromenium* étoit située sur le *Mont-Taurus*; & celle de *Naxos* avoit été bâtie sur la pente de cette montagne du côté du midi. Au lieu de *Tauromenium*, quelques manuscrits de Pline portent *Taurominium*; & les habitans de cette ville sont quelquefois appellés *Tauromenitani*, & quelquefois *Taurominitani*. Ciceron, *Orat. Frument. cap.* 6, qui donne à cette ville le titre de confédérée, écrit *Tauromenitana civitas*; & Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 257, suit l'autre ortographe:

Taurominitana cernunt de sede Charybdin.

On lit sur une médaille de l'empereur Tibere ces mots Col. Aug. Tauromen. Le nom moderne est Tavormina. Voyez ce mot, & l'article suivant.

TAUROMINIUS, fleuve de Sicile, selon Vibius Sequester, qui le marque entre Syracuse & Messine, & ajoute qu'il avoit donné son nom à la ville *Tauromenium*. Ce fleuve est l'*Onobala* d'Appien, *Bel. Civ. l.* 5, & c'est aujourd'hui le *Cantara*.

TAURON, lieu de France, dans la Marche, diocèse de Limoges, élection de Gueret. Il est composé d'environ quatorze cents habitans. C'est une paroisse située en pays des montagnes; terres pierreuses, bonnes à seigle, bled noir, petite avoine & raves; les pâcages & foins y sont maigres; on y fait un petit commerce de bestiaux. Il y a plusieurs bois dans lesquels les habitans font des sabots & quelques charrettes; ils ne sont pas fort commodes.

1. TAUROPOLION, temple d'Artémide, ou Diane, dans l'isle de Samos, selon Etienne le géographe.

2. TAUROPOLION, Strabon, *l.* 14, *c.* 639, dit que dans l'isle d'Icarie il y avoit un temple de ce nom consacré à Diane.

TAUROPOLIS, ville de la Carie, selon Etienne le géographe & Porphyrogenéte. Ortélius dit qu'on l'appelle présentement *Staureopoli*.

TAURORUM PENINSULA. Voyez au mot Quersonnése, l'article Quersonnése-Taurique.

TAUROSCYTHÆ, Tauro-Scythæ ou Tauri-Scythæ, peuples qui faisoient partie des *Tauri*, & qui habitoient au voisinage de la péninsule appellée la Course d'Achille. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, & Pline, *l.* 4, *c.* 12, fixent la demeure des Tauro-Scythes dans ce quartier.

TAURUNUM, selon Pline, *l.* 3, *c.* 25, & Taururum, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 16, ville de la basse Pannonie à l'embouchure de la Save dans le Danube. On l'appelle aujourd'hui Alba-Græca, ou Belgrade, en allemand *Grichisch-Weissemburg*. La notice des dignités de l'Empire, *sect.* 57, fait mention de cette ville aussi bien que l'itinéraire d'Antonin & la table de Peutinger.

1. TAURUS, montagne d'Asie & la plus grande que nous connoissions. On lui a donné ce nom à cause de sa grandeur & de sa hauteur, la coutume des Grecs étant d'appeller ταῦροι *Tauri*, ce qui étoit d'une grandeur démesurée. Quelques-uns mettent son commencement dans la Lycie, & d'autres dans la Carie & d'autres dans la Pamphylie, & ne la terminent qu'à l'extrémité la plus orientale de l'Asie. Le plus grand nombre, & entr'autres Strabon, *l.* 1 *&* *l.* 14, Pomponius Mela & Pline, *l.* 1, *c.* 5, font commencer cette montagne au promontoire *Sacrum* ou *Chelidonium*, quoiqu'elle traverse toute la Carie jusqu'à la Pérée; mais ses branches de ce côté-là n'ont paru apparemment, ni assez hautes, ni assez larges pour mériter le nom de *Taurus*. On l'a nommée diversement, selon les diverses contrées & les divers peuples où elle jette un grand nombre de branches; ou, comme Pline le remarque, dans tous les pays où elle s'étend elle prend des noms nouveaux. Voici ceux qui ont été connus de cet ancien auteur.

Taurus,	*Parphariades*	*Niphates*,	*Hircanus*,
Imaüs,	ou *Pariades*,	*Caucasus*,	*Caspius*,
Emodus,	*Choatras*,	*Sarpedon*,	*Pariedrus*,
Paropamisus,	*Oreges*,	*Coracesius*,	*Moschius*,
Circius,	*Oroandes*,	*Cragus*,	*Scythiens.*
Chambades,			

Dans les endroits où le mont Taurus laisse des ouvertures & des passages, on leur donne le nom de Portes ou de Pyles. Il y a les Portes Arméniennes, les Portes Caspiennes & les Pyles de Cilicie.

Les anciens ont encore donné d'autres noms à cette montagne, ou plutôt à ses diverses branches. Quelques-unes sont nommées,

Par Strabon,

Parachoatra, *Masius*, *Polyarris*, *Zagrius*, *Gordiens.*

Par Orose,

Ariobarsanes, *Memarmalis*, *Parthaus*, *Oscobares.*

Par Ammien Marcellin,

Ascanimia, *Tapurius*, *Nazauitium*, *Opurocarra.*
Comedus, *Atria*, *Asmira*,

Par Ptolomée,

Semanthinus,	*Sariphus*,	*Chaboras*,	*Phœnix*,
Sericus,	*Masdoranus*,	*Udacespis*,	*Hippicus*,
Bepyrrus,	*Coronus*,	*Paryadres*,	*Sugdius*,
Damassus,	*Jasonius*,	*Abus*,	*Amanus*,
Parsuetus,	*Strongylus*,	*Masicytus*,	*Anti-Taurus.*
Corax,	*Orontes*,	*Celanus*,	

Pline dit que ces diverses branches du Taurus étoient appellées en général monts Cérauniens par les Grecs. Pomponius en comprend la plus grande partie sous ce nom, & il en donne de particuliers à quelques branches, comme *Amazonicus*, *Caspius*, & *Coraxicus*.

2. TAURUS. On comprend proprement sous ce nom cette partie du mont Taurus, qui sépare la Pamphylie & la Cilicie de la petite Arménie & la Cappadoce des deux premieres de ces contrées. Les modernes connoissent ce mont Taurus, proprement dit, sous les noms de Canibel, Bacras, Giulich, Carama & Corthestan. La partie qui approchoit le plus de l'Euphrate étoit appellée par les habitans du pays *Munzzarum* & *Maurum*, selon Zonare, Cédrène & Curopalate. * *Ortelii* Thesaur.

3. TAURUS, promontoire de l'isle de Sicile. Il est marqué par Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, sur la côte orientale, entre l'embouchure du fleuve Alabus & celle du Pantachus. On l'appelle aujourd'hui *Cabo di santa Croce*.

4. TAURUS ou Taurus Scythicus, montagne de Scythie, selon Jornandès, *de reb. Getic. c.* 7, qui donne ce nom à la branche du mont Taurus qui s'étend aux environs des Palus Méotides de la mer Caspienne & de la mer septentrionale. Hérodote & Denys le Périégete placent cette montagne au voisinage du Chersonnése Taurique.

5. TAURUS, montagne de la Germanie, selon Tacite, *Annal. l.* 1, *c.* 56 *&* *l.* 12 *c.* 28. Il y en a qui ont douté si cette montagne étoit en-deça ou au-delà du Rhin; mais Spener, *notit. Germ. ant. l.* 2, *c.* 3, a fait voir qu'elle devoit être au-delà du fleuve à l'opposite de la ville de Mayence, & qu'on la nommoit aujourd'hui *der Heyrich* & *die Hohe*. Il ajoute néanmoins qu'il inclineroit assez pour le sentiment qui veut que ce soit la montagne appellée aujourd'hui *Dyns* ou *Dunsberg*, & qui se trouve dans la Hesse, près de Giessen. Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 3, connoît aussi une montagne nommée *Taurus*, dans la Germanie. Il dit qu'elle est très-haute, mais il n'en désigne point la situation. Il y en a qui prétendent qu'au lieu de Taurus, il faut lire Taunus, tant dans Tacite que dans Pomponius Mela; & c'est ainsi qu'écrit Spener.

6. TAURUS, montagne d'Ethiopie, selon Ortélius, qui cite Agatarchide & Diodore de Sicile; il ajoute que Strabon décrit deux montagnes de ce même nom dans la même contrée.

7. TAURUS, fleuve de l'Asie Mineure, au voisinage de la Pamphylie, selon Tite-Live, *l.* 38, *c.* 15.

8. TAURUS, fleuve de Péloponnése. Athénée, cité par Ortélius, dit que ce fleuve étoit voisin de la ville de Trœzene. Hesyche, *in voce*, Ταύρειος Ποταμὸς l'appelle Ægitaurus.

9. TAURUS, lieu de Sicile, à soixante stades de Syracuse, selon Diodore de Sicile, *l.* 14.

10. TAURUS. Pline & Solin, *l.* 5, *c.* 31, donnent ce nom à un des trois canaux, par lesquels la ville d'Alexandrie en Egypte, communiquoit à la mer.

11. TAURUS, lieu de la Palestine. Strabon la marque à l'entrée de la ville de Jéricho.

12 TAURUS, ville que Cédréne dit voisine des Ismaélites. Ortélius soupçonne qu'elle pouvoit être dans l'Arménie.

13. TAURUS, marais de la Gaule Narbonnoise, selon Sextus Avienus, cité par Ortélius.

1. TAUS, fleuve de la grande Bretagne, selon Tacite, *in vita Agricola.* C'est le même fleuve que Ptolomée nomme TAUA. Voyez TAUA, n°. 3.

2. TAUS. Voyez DOMAZLIZE.

TAUSANLE, ville de l'Anatolie, selon Leunclavius. On croit que c'est l'ancienne *Tantalus*, dont parle Nicétas.

TAUSIRIACUM. Voyez ONIA.

TAUSTE, bourgade d'Espagne, dans l'Arragon, à deux lieues des confins de la Navarre, sur la petite riviere de Riguel, qui se jette dans l'Ebre, un peu au dessous. Silva, *Poblac. gen. de Espana*, *p.* 136, lui donne le titre de ville, & la met au nombre des cinq premieres villes de l'Arragon. Elle a droit de suffrage dans les assemblées; elle tient un marché tous les mardis, & elle ne peut pas être aliénée. Les magistrats sont réputés nobles, & ses habitans jouissent de plusieurs franchises. En 1423, le saint siége lui accorda le privilége de fonder une école, où l'on enseigne la grammaire, les humanités & la rhétorique. On croit que Tauste doit son origine aux Romains. Alfonse I, roi d'Arragon & de Castille, l'enleva aux Maures en 1115, & y envoya une nouvelle colonie. Il est sorti de Tauste quelque beaux esprits qui lui ont fait honneur.

TAUTANTUM, ville de la Valerie Ripense, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 57, où on lit ces mots: *Præfectus legionis secundæ adjutricis in castello contra Tautantum.*

TAUTE, petite riviere de France, dans la Normandie, au Cotentin. Elle se forme de plusieurs ruisseaux qui ont leurs sources dans les paroisses de Montuchon & de Cambernon, & traverse les paroisses de saint Sauveur Landelin & de S. Michel de la Pierre, où elle reçoit un ruisseau qui fait moudre trois moulins proche le pont Tardif. Elle coule ensuite entre les églises de S. Sébastien & d'Aubigni, à Rets, Auxois & S. André de Bouhom; &, après avoir reçu la riviere de Vautonie à Pontbœuf, celle de Loson à Tripehou, & celle de Terette à la Goule de Thére, elle continue son cours, & va se décharger au grand Vay, proche de Brévent, à la droite de Carentan.* *Corn.* Dict. sur les mém. manuscrits de Vaudome.

TAUTICE, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque sur la côte, entre *Zarama* & *Europus.*

TAUV, petite riviere d'Angleterre, traverse une partie du comté de Dévon, passe à Bernstable, & après s'être jointe avec le Turridge à trois milles de la mer d'Irlande, on la voit s'y jetter ensemble dans le même lit.

TAUVE, bourg de France, dans l'Auvergne, élection de Clermont.

TAXABRICENSES. Voyez AXABRICENSES.

TAXAMALCA, vallée du Pérou.

TAXANDRI. Voyez TOXANDRI.

TAXANITE. Voyez TAMALME.

TAXATÆ, nom d'un peuple que l'histoire Miscellanée, *l.* 22, nomme avec les *Tracesii.*

TAXE, montagne de la Chine, dans la province de Xantung, au territoire de Cinan, premiere métropole de la province, près de la ville de Laiuu. Il y a dans cette montagne une mine de fer.* *Atlas Sinensis.*

TAXGÆTIUM, ville de la Rhétie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 12, qui la place vers la source du Rhin, près de *Brigantium.* On croit que ce pourroit être aujourd'hui *Tussenberg.*

TAXIANA, isle du golfe Persique, sur la côte de la Susiane, à l'occident de l'isle *Tabiana*, selon Ptolomée, *lib.* 6, *c.* 3. Etienne le géographe la met près du golfe Pélodes.

TAXILA, ville de l'Inde, en-deça du Gange. Strabon, *l.* 15, *p.* 691 & 698, Ptolomée & Etienne le géographe parlent de cette ville. Le premier dit que c'étoit une grande ville qui se conduisoit par des loix fort sages, & Philostrate, dans la vie d'Apollonius, rapporte que cette ville servoit de demeure au roi Phraortes, & que toutes ses maisons étoient sous terre.

TAXILÆ, selon Pline, *lib.* 6, *c.* 20, & TAXILI, selon Strabon, *l.* 15, *p.* 714, peuples de l'Inde. Ce sont les habitans de la ville Taxila. S'ils avoient des loix sages, ils avoient aussi des coutumes impertinentes. Ils avoient une telle considération pour leurs brachmanes, que lorsque ceux-ci rencontroient quelqu'un qui portoit des figues, ou des raisins, ou de l'huile, ou quelque autre denrée, ils en prenoient autant qu'ils vouloient, sans en rien payer. Ceux d'entre les Taxiles qui n'avoient pas de quoi marier leurs filles, les menoient au son des trompettes dans quelque place publique; & lorsque le monde s'étoit assemblé, les filles se découvroient d'abord par derriere jusqu'aux épaules: elles se faisoient voir ensuite de la même maniere par devant. Celui à qui elles plaisoient les épousoit sur le champ à certaines conditions dont ils convenoient. Chaque homme avoit ordinairement plusieurs femmes. Ils exposoient leurs morts aux vautours; mais comme il étoit honteux chez eux d'être malade, la plûpart de ceux qui se sentoient attaqués d'une maladie mortelle, s'asseyoient sur un bucher, y faisoient mettre le feu, & se laissoient brûler volontairement.

TAXTED, bourg d'Angleterre, au comté d'Essex. Le Chelmer y prend sa source.

TAXUN, forteresse de la Chine, dans la province de Xensi, au département d'Iungchang, premiere forteresse de la province. Elle est de 9^{d} 48$'$ plus occidentale que Pekin, sous les 38^{d} 16$'$ de latitude.* *Atlas Sinensis.*

1. TAXUS, fleuve de Thrace. Il étoit dans les terres, selon Suidas. Voyez TÆNARUM.

2. TAXUS, siége épiscopal que Guillaume de Tyr, cité par Ortélius, met sous la métropole de Césarée de Straton.

TAXYMIRA, ville de Phénicie, selon Strabon, *l.* 16, *p.* 753; mais Casaubon croit qu'au lieu de Ταξυμιρα, il faut lire τὰ Συμίρα, ou plutôt τὰ Σιμύρα, & que c'est la ville Simyra de Ptolomée & de Pline, & la Sierra d'Etienne le géographe.

TAY, (Le) en latin *Tavus*, *Taas*, riviere d'Ecosse. Elle a sa source dans la province de Broad Albain au mont Grantbain. Après avoir reçu quelques torrens, elle coule au levant, & forme un lac de même nom, traverse la province d'Athol, & grossie du Timmel, du Dorchart & du Lochay, tourne au sud, & traverse la province de Perth qu'elle sépare en deux, reçoit les petites rivieres de Tilt, Ila, Almond & Serne, fait un golfe long & étroit, qu'on nomme le golfe du Tay, entre les provinces de Fife à la droite, & celle d'Angus à la gauche: elle a une cataracte fort haute près de Stobhall, maison du comté de Perth, qui fait un bruit extraordinaire quand la marée monte, puis se jette dans la mer du nord par une embouchure de deux milles de large, à sept milles au dessous de Dondée, au levant, & à six de Saint-André, vers le septentrion, & autant d'Aberden: elle divise l'Ecosse en deux parties, la septentrionale & la méridionale; c'est, après le Fith, la plus grande riviere d'Ecosse: elle est navigable pendant vingt milles: elle baigne Dunkeld, Perth, Abernethi, Dondée & Storton. Les bords du Tay sont en quelques endroits fort escarpés.* *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 2, p. 201.

TAYAO, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département d'Yaogan, seconde ville militaire de la province. Elle est de 16^{d} 0$'$ plus occidentale que Pekin, sous les 26^{d} 8$'$ de latitude.* *Atlas Sinensis.*

TAYBALI, grand village de l'Arabie déserte. Davity, *Arabie*, *p.* 240, qui parle de ce village, dit qu'il a près de deux cents cinquante maisons, avec un fort de gazon bâti sur les ruines d'un autre qui étoit de pierre, & un clocher bâti autrefois par les chrétiens françois, & qui sert aujourd'hui de minaret. Au pied on voit une sale ou chapelle d'oraison, soutenue de quelques piéces de colonnes de marbre, qui ont été autrefois de l'église de ce lieu.

1. TAYE, ville de la Chine, dans la province de Huquang,

Huquang, au département de Vuch'ang, premiere métropole de la province. Elle est de 2^d 49′ plus occidentale que Pekin, sous les 30^d 45′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

2. TAYE, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Kiung, quatriéme grande cité de la province. Elle est de 13^d 36′ plus occidentale que Pekin, sous les 30^d 32′ de latitude.

1. TAYGETA ou TAYGETUS, montagne du Péloponnése, (a) dans l'Arcadie; mais elle étoit d'une telle étendue qu'elle couroit dans toute la Laconie jusqu'au voisinage de la mer, près du promontoire *Tanarum*. Cette montagne est haute & droite, si ce n'est dans l'Arcadie où s'approchant des montagnes de cette contrée, elle forme avec elle un coude aux confins de la Messenie & de la Laconie. La ville de Sparte étoit bâtie au pied de cette montagne, qui étoit consacrée à Castor & Pollux. Servius dit pourtant qu'elle a été consacrée à Bacchus. Comme il y avoit quantité de bêtes fauves dans cette montagne, la chasse y étoit abondante, (b) & les filles de Sparte s'y exerçoient; ce qui a fait dire à Properce, *lib.* 3, *Eleg:* 14.

Et modo Taygeti crines adspersa pruina,
Sectatur patrios per juga longa canes.

Virgile, *Georg. lib.* 2, *v.* 487, au lieu de TAYGETUS dit TAYGETA, en sousentendant le mot *Juga*:

...... *Virginibus Bacchata Lacanis.*
Tayeta.

Et Stace, *lib.* 1, *Archil. verf.* 426, a dit:

Nusquam umbra veteres: minor Othrys & ardua sidunt,
Taygeta, exuti viderunt aera montes.

(a) *Strabo*, l. 8. (b) *Pausanias*, Lacon. c. 20.

Le mont Taygetus est bien connu aujourd'hui. Il forme trois chaînes de montagnes, une à l'ouest vers Calamata & Cardamylé, une autre au nord vers Neocastro, en Arcadie, & une autre au nord-est du côté de Misitra. Ces diverses branches ont aujourd'hui des noms differens: celle qui va de la Marine vers Misitra s'appelle *Vouni tis-Portas*, & auprès de Misitra elle prend le nom de *Vouni tis-Misitras.* La terre est creuse de ce côté-là, & on y trouve une infinité de cavernes; ce qui, de tout tems, a rendu la Zaconie sujette à de grands tremblemens de terre. Anciennement le vent renfermé dans ces cavernes en bouleversa quantité, & un coupeau du Taygetus emporté par un effroyable tremblement de terre, fit périr vingt mille habitans de Lacédémone, & ruina la ville toute entiere, selon quelques-uns, & la ruina à cinq maisons près, selon d'autres; ce qui arriva la quatriéme année de la soixante & dix-septiéme olympiade, c'est-à-dire, quatre cents soixante-neuf ans avant la naissance du Sauveur. * *La Guilletiere*, Lacédémone anc. & nouv. p 42 & 55.

2. TAYGETA, fleuve du Péloponnése, dans la Laconie. C'est Vibius Séquester qui en fait mention. Il ajoute que les habitans du pays baignoient leurs enfans dans ce fleuve pour les endurcir au froid.

TAYGETUS. Voyez TAYGETA I.

TAYHURO, riviere selon de l'Isle, en Sicile, dans la vallée de Mazare: on l'appelle aussi Jati. Voyez ce mot.

TAYVEN. Voyez TAIYVEN.

TAYKO, TAYHO ou TAIHO. Voyez TAIHO.

TAYMA, forteresse de l'Arabie heureuse. Abulféda dit qu'elle est plus renommée que Tabuc, & qu'il y a beaucoup de palmiers aux environs. Alazizy a écrit que Tayma appartient à la tribu de Tay. La forteresse ou le château de Tayma s'appelle aussi ALABLAK: on dit qu'il a été bâti par Samoul, fils d'Adiija, lequel a fait des vers sur ce sujet: *Nous avons*, dit-il, *une montagne qui fait les délices de tous les voisins; leurs yeux sont éblouis en la regardant. Alablak est unique dans le monde, qui est tout rempli de sa renommée, elle a des traits d'une rare beauté, & la blancheur éclate sur son front & sur ses pieds.* L'auteur ne finit point sur ce sujet dans son enthousiasme poëtique. * *Abulféda*, Descr. de l'Arabie heureuse.

1. TAYN, riviere de l'Ecosse septentrionale, en latin *Tana.* Elle est formée de trois rivieres assez considérables; savoir le Synn, l'Okel & l'Avon-Charron, qui coulent dans le comté de Sutherland. La riviere de Tayn baigne la ville de même nom & celle de Dornock, & va ensuite se jetter dans la mer par une fort large embouchure, appellée le golfe de Dornock. * *Blaeu*, Atlas.

2. TAYN, ville de l'Ecosse septentrionale, dans la province de Ross, sur la rive méridionale d'un golfe auquel elle donne son nom, presque au midi de la ville de Dornock. Elle est au milieu d'une grande baye où l'on ne peut entrer sans danger, à cause des bancs & des écueils dont elle est remplie. Anciennement on appelloit cette ville dans la langue du pays *Bale-Guiche* ou *Bale-Duthe*, du nom de saint Dothése, ou Duche, dont on conservoit les reliques dans l'église collégiale, qui jouissoit du droit d'asyle, & qui étoit un pélerinage célébre.

TAYOVAN ou TAIVAN, petite isle de la Chine, sur la côte occidentale de l'isle Formose. Ce n'est qu'un petit banc de sable aride de près d'une lieue de longueur, & de deux portées de canon de largeur; mais il n'en est pas moins fameux dans les relations des voyageurs. (a) Les Japonois y établirent leur commerce après qu'ils eurent été bannis de la Chine. Les Hollandois firent aussi un établissement à Tayovan en 1632, bâtirent dans cette isle un fort qu'ils nommerent Zelande. (b) La plus grande épaisseur des murailles étoit de six pieds; celle de la courtine étoit de quatre avec un parapet de trois pieds de hauteur, mais mince & seulement de l'épaisseur d'une brique & demie. Les quatre bastions n'étoient remplis que de sable, & le canon étoit planté si haut, que pour peu qu'il plongeât, il tiroit perpendiculairement à terre, & faisoit peu d'effet. La mauvaise situation de cette place n'avoit pas permis qu'on la pût entourer de fossés, la palissader, ni faire aucun ouvrage avancé. L'accès n'en étoit pas plus difficile que celui d'une simple maison de campagne au milieu d'un champ. Dans la suite le fort fut aggrandi, & l'espace qu'on y joignit fut entouré d'un simple mur fortifié d'un ouvrage à cornes couronné; mais qui ne pouvoit être défendu par le canon du fort, & qui n'étoit pas en état de se défendre lui-même. Cet aggrandissement causa encore un autre préjudice; la compagnie fut obligée d'y entretenir une plus grosse garnison. Enfin on fit deux bastions dans le corps de la place, mais on ne pût empêcher que l'eau n'y fût saumache & mal-saine à boire; on étoit même obligé d'en aller chercher dans l'isle. Le peu de précaution qu'on avoit eu dans le choix qu'on fit d'un endroit pour bâtir ce fort, vint de ce qu'on ne pensa qu'à la commodité des vaisseaux & à la facilité qu'on auroit à les décharger. On n'eut point en vue les ennemis qui pourroient paroître dans la suite; on ne voyoit alors que les Formosans nuds, & un petit nombre de paysans chinois, qu'on regardoit déja comme soumis, & qui le furent bientôt en effet; cependant il y avoit mille autres endroits dans l'isle très-propres à être fortifiés, où les vaisseaux se seroient rangés assez commodément, & où l'on auroit eu la même facilité pour s'établir. D'ailleurs, comme l'ouvrage à corne étoit commandé par une haute dune qui n'en étoit qu'à une portée de pistolet, on prit le parti de faire une redoute de maçonnerie sur la dune: on l'a nomma UTRECHT, & on y mit du canon & une garnison particuliere; mais il se trouva près de la redoute plusieurs autres semblables hauteurs qui la commandoient. On fit donc d'autres redoutes, & l'on remédia ainsi à grands frais à l'ignorance de ceux qui avoient entrepris l'ouvrage. Au bout de l'esplanade à l'ouest, on voyoit plusieurs maisons de Chinois qui s'y étoient établis, & on nomma ce lieu la ville de ZELANDE, quoiqu'il ne fût pas muré. Des trois autres côtés la ville étoit environnée du canal qui sépare Tayovan de l'isle de Formose, & dont on fait fort aisément la traversée avec de petits bâtimens. En 1653, pour tenir en bride les paysans chinois de Formose, qui s'étoient soulevés, les Hollandois firent bâtir un nouveau fort dans l'isle même de Formose, sur le bord du canal qui la sépare de Tayovan, & qu'on nommoit alors Saccam. Ce nouveau fort qu'on appella la PROVINCE, fut aussi construit de briques & de figure carrée avec un bastion à chaque angle, mais d'un ouvrage fort mince, de sorte qu'il ne pouvoit guères servir qu'à tenir en échec les paysans, & peut-être une partie des habitans ou tous les insulaires, pendant qu'ils étoient sans armes; mais il

n'étoit nullement propre pour soutenir un siége, ni pour résister au canon: aussi fut-il contraint de se rendre aux premieres attaques des ennemis. Le fort de l'isle de Tayovan tint plus long-tems; mais enfin assiégé dans les formes par les Chinois, & prêt à être emporté d'assaut, il se rendit par capitulation en 1662. Dans tout l'Orient, il n'y avoit point de havre plus commode pour le négoce de la Chine, & pour l'établissement d'une communication avec le Japon & avec tout le reste des Indes, que l'isle de Tayovan, car on y aborde dans toutes les saisons de l'année, sans être obligé d'attendre la commodité de la mouçon ou des vents généraux, qui sont contraires par-tout ailleurs pendant six mois de l'année (a) *Ambassade des Hollandois au Japon*. (b) *Voyage de la compagnie des Indes orientales*, t. 5, p. 534.

TAYXOXIEN, bourg de la Chine, fermé de murailles, a un mille d'Italie de circuit & deux hautes tours.

TAZAROT, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, à cinq lieues de la ville de Maroc, du côté du couchant, & à sept du mont Atlas, vers le nord. Elle n'est pas forte, ni par nature, ni par art, & s'étend comme un village dans un vallon sur les bords du fleuve garnis d'arbres fruitiers; c'est pourquoi tous les habitans s'occupent aux jardins & au labourage; mais tout leur travail est emporté quelquefois par le débordement de la riviere, qui entraîne jusqu'aux arbres. Cette ville a été long-tems tributaire du roi de Portugal. Les chérifs s'y établirent d'abord & leur pere y mourut. * *Marmol*, Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 34.

TAZATA, selon Pline, *l.* 6, *c.* 17, & TALCA, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 9, isle de la mer Caspienne, près de la côte de l'Hyrcanie. Quelques manuscrits de Pline portent *Zazata* pour *Tazata*. C'est la même isle que Pomponius Mela appelle *Talga*.

TAZILLY, lieu de France, dans le Nivernois, diocèse d'Autun, élection de Nevers. C'est une simple paroisse, à une lieue de Luzy; elle est arrosée de quelques ruisseaux sortans des étangs de Chigy. Les terres sont légeres & produisent seigle & avoines; les pacages sont mauvais; il y a du foin pour la nourriture des bestiaux, quelques bois de futaies appartenans à différens particuliers, quelques vignes & cinq étangs dits de Chigy. La cure vaut quatre cents livres; le chapitre de Ternant en est collateur. C'est une simple justice, faisant partie de la baronnie de Ternant.

TAZINA, ville de Médie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, qui la marque près de *Sabaa-Ara*.

1. TAZUS, ville du Chersonnese Taurique. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, la place dans les terres.

2. TAZUS ou TAZOS, ville de la Sarmatie Asiatique. Elle étoit, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, sur la côte septentrionale du Pont-Euxin, entre le golfe Cercétique & le promontoire Torerice.

TCHACTAS, Sauvages de la Louysiane, voisins des Chicachas, établis vers le haut de la riviere de la Maubile.

TCHAINATBOURIE, ville des Indes, au royaume de Siam, sur la rive droite du Menam. Si l'on en croit les Siamois, dit le pere Tachard, dans son second voyage de Siam, *l.* 5, *p.* 237, cette ville a été autrefois considérable, & la capitale d'un royaume; aujourd'hui c'est une peuplade de deux à trois mille ames, suivant le rapport de ceux du pays. Sa situation est très-agréable sur le bord du Menam, qui est fort large & peu profond dans cet endroit-là. Le pere Tachard ajoute: Nous mesurâmes la largeur de cette riviere avec le demi-cercle, & nous la trouvâmes de plus de cent soixante toises. Nous y trouvâmes au moins quarante de variation au nord-ouest dans le lieu où nous étions. La montagne Caoulem, derriere laquelle est la mine d'aimant, nous restoit au nord-est-quart-d'est un peu au nord.

TCHAOSIEN, (le royaume de) étoit situé dans la partie occidentale de la Corée, & le long de la côte qui regarde la Chine. On trouve encore la ville de Tchao-Sien, située à cent dix lieues du fleuve Yalo-Kiang, vers le midi. Il n'étoit habité originairement que par des Barbares, que l'on distinguoit les uns des autres, par les noms de blancs & de jaunes. Les historiens chinois prétendent qu'ils avoient été soumis par les empereurs de la Chine des Dynasties de Hia & de Cham. Après la destruction de cette derniere, Vouvam, fondateur de la dynastie des Tcheou, & qui avoit distribué tout l'empire chinois aux princes de sa famille, avoit donné le pays de Tchaosien, en particulier à Kitsu, vers l'an 1122 avant Jesus-Christ. Ce nouveau prince songea à policer ses sujets, & leur donna des loix sages. Sa postérité a régné dans ce pays pendant plus de mille ans, & a quelquefois été soumise aux petits rois d'Yen. Enfin Vouti, empereur de la Chine, soumit ce petit royaume vers l'an 109 de Jesus-Christ, & en fit une province de la Chine. * *Hist. générale des Huns, par M. de Guignes*, t. 1, p. 133.

TCHARTÆ, ville du Mogolistan, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 4.

TCHEELMINAR, CHELMENAR ou CHILMINAR, nom qui signifie *quarante colonnes*. Les Persans le donnent aux ruines d'un vieux château appellé communément *maison de Darius*. Voyez PERSEPOLIS. * *Le Brun*, Voyage, t. 4, p. 302.

TCHENAU, riviere de l'Indostan, dans la province de Pénie Ab, vient des montagnes de Kachemire.

TCHEPATCHOUR, bourg du Courdistan, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *lib.* 3, *cap.* 42.

TCHINAS, bourg d'Asie, vers le désert de Capchac, au voisinage de Tachkunt, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 10.

TCHITCHECLIC, village du Mogolistan. Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 6, la marque à 117d 30' de longitude, & à 50d de latitude.

TCHITCHECTOU, bourg de la Corassane. Il est, selon Petis de la Croix, dans son voyage de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 67, au voisinage d'Anzloud & d'Herat.

TCHUMLIC, village de Mésopotamie. Petis de la Croix, dit, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 36, que ce village est à sept lieues de Merdin.

TCIEN YEN, (les) étoient une branche des Sienpi, qu'un certain Mo-hou-po conduisit dans le Leao-si, au nord de la ville de Ki-tching, & donna à ses hordes le nom de Mou-Yong. Un de ses successeurs les transplanta au nord du Leaotong: il se soumit aux Chinois, & leur rendit beaucoup de services dans leurs guerres: pour l'en récompenser, ils le décorerent du titre de grand Tanjou. L'an 281, il commença à faire des courses aux environs de Tchangli. Ils furent défaits vers l'an 370, par les rois de Tsin, qui s'emparerent de leur pays. Ce royaume subsista environ soixante huit ans. * *Voyez l'histoire générale des Huns, par M. de Guignes*, t. 1, p. 189.

TCIENIEN, ville de la Chine, dans la province de Nanking ou Kiangnan, à la gauche de la riviere de Kiang, sur la route de Nanking à Pekin, entre Nanking & Kaiutsin, que le pere Martini apppelle Caoyeu. Tcienien, selon la relation du voyage des Hollandois à Pekin, *p.* 12, est fermée d'un carré de murailles hautes & fortifiées de bons boulevards. Son circuit est de trois heures de chemin, & elle a un fauxbourg bien bâti où il se fait un grand commerce. Cette ville est renommée par ses richesses & par sa magnificence, mais encore plus par la rare beauté de ses femmes, qui passent encore pour l'emporter sur toutes celles de l'Empire, soit par leur esprit, soit par leurs belles manieres. Au-devant de la maison où l'on paye les droits d'entrée, le passage est fermé par un pont de bateaux; delà on entre dans la ville, après avoir passé trois portes. Toutes les rues sont tirées au cordeau & pavées de briques. A la sortie de la ville sur la gauche, est une pagode avec une haute tour, ornée d'une galerie qui en fait six fois le tour, & d'où on peut voir toute la campagne. A l'ouest court une eau rapide qui traverse la ville; on a bâti dessus divers ponts de pierres de taille, dont les arches sont fort belles & fort élevées. Le principal commerce de cette ville consiste en sel & en grains.

Quand on va de Tcienien au village appellé Saopao, on trouve sur la droite quantité de coupoles bâties de pierres & le fameux sépulcre de sultan Key.

TE, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est de 0d 34' plus occidentale que Pekin, sous les 37d 42' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

1. TEANUM, ville d'Italie, dans la Campanie & dans

les terres, aujourd'hui Tiano. Pline, *l.* 3, *c.* 5, qui lui donne le titre de colonie romaine, la surnomme SIDICINUM; & en effet, elle avoit besoin d'un surnom pour pouvoir être distinguée d'une autre TEANUM qui étoit dans l'Apouille. Tite-Live, *l.* 22, *c.* 57, Strabon, *l.* 5, & Frontin, *De colon.* l'appellent aussi *Teanum Sidicinum*. Quelques-uns néanmoins disent simplement TEANUM, & alors c'est *Teanum-Sidicinum* qu'il faut entendre, car cette ville étoit beaucoup plus considérable que l'autre, & son nom écrit ou prononcé sans marque distinctive, ne devoit pas être sujet à équivoque. C'est ainsi que Cicéron, en parlant de *Teanum Sidicinum*, a dit; *Pompeius à Teano Larinum versus profectus est a. d. VIII. Kal. Eo die mansit Venafri.* Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, dit aussi simplement TEANUM. Les habitans de la ville & du territoire étoient appellés SIDICINI. On les trouve néanmoins aussi nommés TEANENSES dans quelques inscriptions. Voyez le trésor de Gruter, *p.* 381, *n°.* 1, & 389, *n°.* 2, & l'article suivant.

2. TEANUM, ville d'Italie, dans l'Apouille. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, & Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, écrivent simplement TEANUM, parce qu'ils nomment la province où elle est située. Pline, *l.* 3, *c.* 12, dit TEANUM APULORUM; & Strabon, *lib.* 6, *pag.* 285, TEANUM APULUM; on la distingue ainsi d'une autre ville TEANUM dans la Campanie. Voyez l'article précédent. Strabon ajoute qu'elle étoit dans le terres. On voit encore aujourd'hui ses ruines à seize milles au-dessus de l'embouchure du Fortore, anciennement le *Frento*. C'est aujourd'hui un lieu nommé *Civita* ou *Civitare*, qu'on voit évêché avant l'an 1062, mais dont le siége a été transféré ou plutôt uni à celui de S. Severo. Le nom national étoit TEANENSES, selon Tite-Live: *Ex Apulia Teanenses Canusinique, populationibus fessi, obsidibus L. Plautio Cos. datis, in deditionem venerunt.* * *Holsten.* Annot. p. 279. *Commainville*, Table des évêchés.

TEARI, peuples de l'Espagne citérieure, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3, qui dit qu'on les nommoit aussi JULIENSES. Leur ville étoit TIARA-JULIA, que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, appelle *Tiarulia*, & qu'il place dans les terres.

TEARUS, fleuve de Thrace. Pline, *l.* 2, *c.* 11, & Hérodote, *l.* 4, *Melpomen. n°.* 90, en font mention. Le TEARUS tiroit sa source de trente-huit fontaines, & se jettoit dans l'Hebrus. Darius fils d'Hystaspes s'arrêta trois jours sur les bords de ce fleuve, & il en trouva les eaux si excellentes, qu'il y fit dresser une colonne, sur laquelle il fit graver une inscription en langue grecque, portant que ces eaux surpassoient en bonté & en beauté celles de tous les autres fleuves de l'univers.

TEATEA ou TEATE, ville d'Italie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la donne aux *Marrucini*, dont elle étoit la capitale, selon Pline, *l.* 3, *c.* 12, qui la connoît sous le nom de ses habitans appellés TEATINI. Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 520, fait l'éloge de cette ville,

Marrucina simul Frentanus æmula pubes
Corfini populos, magnumque Teate trahebat.

Et dans un autre endroit, *l.* 17, *v.* 457, il dit:

.............: *cui nobile nomen*
Marrucina domus clarumque Teate ferebat.

L'itinéraire d'Antonin qui nomme cette ville TEATE. MARRUCINUM, la marque sur la route de Rome à *Hadria* en passant par la voie Valérienne. Elle se trouve entre *Interbromium* & *Hadria*, à dix-sept milles de la premiere de ces places, & à quatorze milles de la seconde. Le nom moderne est *Tieti*, qu'on écrit plus communément *Chieti* ou *civita di Chieti*. Voyez THEATE.

TEBA, bourg d'Espagne, au royaume de Grenade, à quatre lieues d'*Antequera*. Il est situé sur une colline élevée, défendue par trois rochers presque entierement escarpés, qui en font une place imprenable. Il y a dans ce bourg un beau château; la riviere de *Guadateba* passe auprès, donne la fertilité à la campagne voisine qui produit du bled, du vin & de l'huile. On trouve dans le voisinage beaucoup de gibier; on y éleve du bétail & on y cueille quelques fruits. Silva, *Poblac. de Espana*, *p.* 103, dit que ce bourg doit sa fondation à des Grecs Thebains qui lui donnerent le nom de *Teba* en mémoire de leur patrie. Alphonse XII, roi de Castille, enleva ce lieu aux Maures en 1328, & le peupla de chrétiens. Le bourg de *Teba* est devenu depuis le chef-lieu d'un comté, dont les rois catholiques Ferdinand V, & Isabelle donnerent le titre à D. Diégue Ramirez de Gusman.

TEBASSI. Voyez FRANGONES.

TEBECA ou TEBESSA. Voyez TEBESSA.

TEBECRIT, ville d'Afrique, au royaume d'Alger, dans la province de Humanbar. Elle est située au pied d'une montagne raboteuse, vis-à-vis de la ville d'One, sur le rivage de la mer Méditerranée, à deux milles de Ned-Roma. On prend cette ville pour l'ancienne THUDACA. * *Dapper*, Royaume d'Alger, p. 166.

TEBELBELT ou TABELBELT, habitation d'Afrique, dans le Biledulgerid, au milieu du désert de Barbarie, à soixante-dix lieues du grand Atlas du côté du midi, & à trente-quatre lieues de Segelmesse. Il y a trois petites villes bien peuplées & de grandes contrées de palmiers, dont le fruit est excellent. On y manque d'eau & de chair, & l'on mange les autruches & les cerfs que l'on y chasse. La capitale est située sous les 23^{d} $10'$ de longitude, & à 29^{d} $15'$ de latitude. Quoique les habitans trafiquent dans la Nigritie, ils ne laissent pas de vivre mal à leur aise, parce qu'ils relevent des Arabes. * *Dapper*, Biledulgerid, p. 211.

TEBENDA, ville d'Asie, dans le pont Galatique. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, la marque dans les terres, entre *Sebastopolis* & *Amasia*.

TEBESS, ville de Perse. Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3, dit qu'elle est située à 80^{d} $40'$ de longitude, sous les 38^{d} $15'$ de latitude. Il ajoute qu'on l'appelle aussi Arless, & qu'il y a dans cette ville des manufactures de velours, de satin & d'autres ouvrages de soie.

TEBESSA, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, vers les confins de celui d'Alger au-dedans du pays, à cinquante-cinq lieues de la mer. Cette ville est ancienne, elle a été bâtie par les Romains, & est enfermée de hautes murailles, faites de grandes pierres semblables à celle du colisée de Rome. Près de la ville passe une riviere qui descend de la montagne, & après plusieurs détours, entre par un côté dans la place. Il y a en outre dans Tebessa deux belles grandes sources d'eau vive, de belles antiquités, & des statues de marbre avec des inscription latines. Autour de la ville sont des bois d'arbres fruitiers & de grands noyers qui rapportent abondamment, mais le reste de la contrée est stérile, & l'air n'est pas sain. A un peu plus de demi-lieue de la ville, il y a une montagne pleine de grandes cavernes, que le peuple prend pour une demeure des Géans; mais on voit manifestement que ce sont des carrieres où on a pris la pierre pour bâtir la place. Elle a été plusieurs fois saccagée par les successeurs de Mahomet; elle s'est depuis repeuplée de Berebéres, gens avares & brutaux, ennemis des étrangers, qui se sont révoltés souvent contre les rois de Tunis, & les seigneurs de Constantine, & qui ont tué plusieurs fois les gouverneurs qu'on leur envoyoit. Enfin l'an 1057, Muley Mahamet passant près de la ville, & voyant qu'ils ne le venoient pas recevoir, leur envoya demander à qui ils étoient; ils répondirent orgueilleusement, qu'ils n'avoient point d'autre maître que leurs murailles; de quoi justement irrité, il les fit attaquer sur le champ, & ayant emporté d'assaut la ville, il fit pendre tous ceux qui n'étoient pas morts dans le combat, & ruina la ville, mais elle se repeupla depuis de pauvres gens. Trois choses rendent Tebessa considérable par-dessus les autres places de la Barbarie: les mûres, les noix & les fontaines, tout le reste n'en vaut rien. Il n'y a point d'autre ville dans la province Constantine, pour le moins, dont on ait connoissance. * *Marmol*, Royaume de Tunis, l. 6, c. 11.

TEBESTE. Voyez THEUESTE.

TEBET, TOBAT, TOBUT & TONBUT, nom d'un pays qui a la Chine à son orient, les Indes à son midi, & du côté de l'occident & du septentrion, les pays Turcs appellés Kezelgeh & Tagazgaz ou Tamgaz. Ce pays de Tebet, au rapport d'Ebn Al Ouardi, a un roi particulier, que l'on dit être de la race des anciens rois de l'Iemen ou Arabie heureuse, qui portoient le titre de Tobâi, & le même auteur dit, que c'est du Tebet qu'on apporte le plus excellent musc de l'Orient, qu'on appelle en arabe, en persien & en turc Misk Tobuti ou Tonbuti, & quelquefois Misk Tobat, selon l'auteur du Mircat. * *D'Herbelot*, Biblioth. or. p. 876.

TEBIQUARY. Il y a deux rivieres de ce nom dans l'Amérique méridionale, dont l'une fait la séparation des provinces du Paraguay & de Rio-de-la-Plata, & se décharge dans le Paraguay, environ par les 26d de latitude australe, après avoir d'abord coulé du nord-est au sud-ouest, puis à l'ouest.

La seconde, qui est beaucoup plus grande, prend sa source dans les montagnes du Tapé, & va, en tournant à l'est, se décharger dans la mer du Brésil par les 32d ou environ de latitude australe. * *Hist. du Paraguay du pere Charlevoix.*

TEBR & TIBR, *Belad Al Tebr*, c'est-à-dire, *pays de la poudre d'or*. Edrissi marque dans le pays des Soudan ou Négres, la situation de ce pays, autour de Vancarah, ville & province plus orientale que celle de Ganah. Le même auteur écrit, que les habitans de Tocrut, qui occupent les extrémités de l'Afrique à l'occident, font aussi un grand négoce d'or en poudre, que les gens du pays croient être végétal, comme celui des provinces indiennes, limitrophes de la Perse. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient. p. 876.

TEBUACUNT, forteresse d'Afrique. C'est la plus grande de celles que bâtirent les habitans de la province de Segelmesse, après que leur ville capitale eut été détruite. Elle est à trois lieues de Tenequent du côté du midi : c'est la plus grande de cette contrée, & le commerce en a rendu les habitans fort civilisés. Il y a plusieurs artisans Juifs & beaucoup de marchands étrangers, & presque autant de monde que dans tout le reste de la province. * *Marmol*, Numidie, l. 7, c. 22.

TEBURI, peuple de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *lib.* 2, *c.* 7, leur donne une ville nommée *Nemetobriga*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TIBURI, pour TEBURI.

TEBZA, ville dans l'Afrique, au royaume de Maroc, capitale de la province du même nom, à deux lieues de la plaine, sur la pointe du grand Atlas, qui regarde le septentrion. Cette ville a été bâtie par les naturels du pays : outre l'avantage de son assiette, elle est fermée de bonnes murailles garnies de tours, & au-dessous de grandes plaines qu'on nomme les campagnes de Fistelle. Les habitans sont riches en bled & en troupeaux, & font trafic de fines laines, dont on fait des tapis comme ceux de Turquie, & de bons manteaux de campagne. Ce commerce y attire des marchands de tous côtés, & les habitans se traitent bien à leur mode, & sont fort belliqueux. Il y a environ deux cents maisons de Juifs, ce sont eux qui font le principal commerce. *Tebza* & toutes les autres villes de la province étoient sujettes aux rois de Fez, particulierement sous le regne des Bénimérinis, lorsque leur domination s'étendoit jusques dans la province du Sud. Depuis, dans le déclin de leur empire, plusieurs villes se mirent en liberté, celle-ci étoit du nombre : mais s'étant partagée en deux factions sur le sujet du gouvernement, la plus forte chassa l'autre. Celle-ci eut de rechef recours au roi de Fez Muley Mahamet, & s'offrit de lui faire hommage, pourvu qu'il les rétablit. Il leur envoya donc deux mille chevaux avec cinq cents arquebusiers, deux cents arbalêtriers, & ordre à quatre mille chevaux arabes de les joindre. Ces troupes assiégerent Tebza, sous le commandement de Zarangi. Les assiégés se défendirent bien, & implorerent en même tems le secours des Arabes Béni Chéber leurs alliés, qui y accoururent avec cinq mille chevaux, & donnerent bataille aux assiégeans dans les plaines au-dessous de la ville ; il périt beaucoup de monde de part & d'autre : à la fin ceux de Fez mirent les autres en fuite. Après cette défaite, les habitans ouvrirent les portes au vainqueur, & se rendirent vassaux & tributaires du roi de Fez. Zarangi y étant entré, & s'étant saisi du château qui étoit fort, mit les habitans à une grosse amende, & les obligea de payer tous les ans vingt-cinq mille ducats. * *Marmol*, Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 80, *p.* 123.

TEC ou TECH, riviere de France, dans le Roussillon. Elle a sa source dans les monts Pyrénées, au nord de Prats de Molo, dans un lieu nommé la Rocca. Après avoir arrosé Prats de Molo, elle court du couchant au levant, & dans sa course elle baigne Arles, g. Ceret, d. El Bolo, g. Elne, g. & un peu au-dessous de cette derniere ville, elle se jette dans la mer Méditerranée. Son nom latin est *Tichis* ou *Tecum* ; on le trouve aussi appellé ILLIBERIS, du nom de l'ancienne ville *Illiberis*, qu'il arrosoit.

TECANACUTE, petit royaume de l'Inde, deçà le Gange, sur la côte de Malabar.

TECELIA, ville de la Germanie, dans sa partie septentrionale. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, la marque entre *Siatutanda* & *Phabiranum*.

TECENUS, fleuve d'Italie, selon Ælien, *Animal. l.* 4, *c.* 22. On croit que c'est du *Ticinus*, dont il entend parler.

1. TECEVIN, riviere d'Afrique. Marmol, *Descr. générale de l'Afrique*, l. 1, p. 17, dit qu'elle naît de deux grandes fontaines, à une lieue l'une de l'autre, dans la montagne de Gugidime, qui est une partie du grand Atlas. Ces deux sources forment deux rivieres, qui traversent les plaines de la province d'Escure, & se vont rendre dans Niger, nommé par les habitans du pays Huedala-Abid. Chacune de ces rivieres s'appelle Tecent ; jointes ensemble, elles prennent le nom de Tecevin, qui veut dire en la langue du pays *lizieres* ou *borne*. Elles arrosent les campagnes par où elles passent ; & comme d'espace en espace on en a tiré divers petits canaux, cela fait que les terres produisent en assez grande abondance du bled, de l'orge, du millet, de l'alcandie & quantité de légumes.

2. TECEVIN. Marmol, dans sa description de la Numidie, *l.* 7, *c.* 41, donne ce nom à une habitation des Bérebéres, à neuf journées de Segelmesse, du côté du levant, & à trente-quatre lieues du grand Atlas vers le midi. Il y a quatre châteaux & plusieurs villages sur les frontieres de la Libye, au chemin qui va à Fez, ou de Trémécen au royaume d'Agadez, dans le pays des Négres. Les gens de la contrée sont pauvres, & n'ont que des dattes & un peu d'orge ; la plûpart sont noirs, ce qui n'empêche pas que les femmes ne soient belles & de bonne grace.

TECEUT ou TECHEIT, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Sus. Elle est divisée en trois : la grande riviere de Sus passe auprès, & traverse ses campagnes. Cette ville, qui est située dans une belle plaine, fut fondée par les anciens Africains. Au milieu de Teceut, qu'on nomme quelquefois TECHEIT, est une grande mosquée bien bâtie, & au travers de laquelle passe un bras de la riviere. Il y a dans cette ville plus de quatre mille feux, & le peuple y est riche à cause de l'abondance d'orge, de froment & de légumes que rapporte la contrée. On y voit de grands plants de cannes de sucre & plusieurs moulins. Les marchands y accourent de toutes parts, de Fez, de Maroc & du pays des Négres, parce que le sucre est très-fin, depuis qu'un Juif, qui s'étoit fait mahométan, y a dressé des moulins. Le pays produit beaucoup de dattes, des figues, des pêches & des raisins. Comme il n'y a point d'oliviers, ni de ces fruits à noyau, dont on fait de l'huile, on se sert de celle qu'on apporte de la province de Hea. C'est à Teceut que s'apprêtent les bons marroquins, qu'on transporte à Fez & à Maroc. Le pays est fort grand. Vers le mont Atlas, il y a plusieurs villages de Bérebéres, & vers le midi on trouve de grandes plaines, où errent plusieurs Arabes & des communautés d'Africains de la tribu de Muçamoda, qui ont beaucoup de bétail. Les habitans de Teceut sont Africains Bérebéres. Ils étoient toujours en division lorsqu'ils jouissoient de la liberté. Quelques-uns ayant enfin usurpé la domination, Choan, qui y régnoit quand les chérifs commencerent à s'établir, maria sa fille à un Genois, qui trafiquoit dans le pays, & qui embrassa la religion de Mahomet. Ce Génois se fit tellement aimer du peuple, qu'il parvint à la couronne quand son beau-pere fut mort. Comme il étoit ami des chérifs, il leur donna passage par son état, pour entrer dans la province de Hea ; & laissa pour successeur son fils aîné, le plus brave de tous les Maures, qui marcherent au service des chérifs. Ces princes embellirent fort Teceut, dont les habitans sont riches ; & il y a parmi eux plus de deux cents marchands & artisans Juifs. * *Marmol*, Description du royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 22.

TECH. Voyez TEC.

TECHALA, bourgade de la Macédoine, appellée anciennement Doliche, selon Mercator, cité par Baudrand. Cette bourgade, ajoute Baudrand, est aux confins de l'Albanie & de la Thessalie.

TECHANG, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département d'Iungning, premiere for-

tereſſe de la province. Elle eſt de 15ᵈ 18′ plus occidentale que Pekin, ſous les 28ᵈ 10′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

TECHEDIA, iſle de la mer Egée, ſelon Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui la met au voiſinage de celle de Pharmacuſa.

TECHEVIT, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle eſt bâtie dans une plaine environnée de montagnes, à quatre lieues de l'Euſugaguen, du côté du couchant. Elle a des murailles de briques, & eſt peuplée de naturels du pays. Les habitans ſont riches & ont beaucoup de terres, où ils ſement de l'orge, & nourriſſent des troupeaux. Il y a beaucoup de vergers autour de la ville, qui rapportent quantité de pêches, de noix & de figues que l'on ſeche. Les habitans ſont fort honnêtes à l'égard des étrangers, & il y a parmi eux environ trente familles d'artiſans Juifs, qui vivent en toute liberté. Les Portugais prirent *Techevit* en 1514, & après l'avoir pillée y mirent le feu. Les habitans s'étoient ſauvés avec leurs femmes & leurs enfans. La ville fut repeuplée incontinent après, & on y vit plus en repos depuis que les Portugais ont tout-à-fait abandonné ce pays. * *Marmol*, Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 9, *p.* 17.

TECHIROQUEU, lac de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Nouvelle France, ſelon Corneille, qui ne cite aucun garant. Il ajoute que ce lac eſt entre ceux de Frontenac & d'Onneyout, & qu'il a environ douze lieues de longueur ſur une demie de largeur.

TECHTIMITOW, fortereſſe de Pologne, dans le palatinat de Kiow, ſur le bord du Boryſthène. Le roi Etienne donna cette forteresſe aux Coſaques avec toutes ſes dépendances, & il y joignit un territoire dans le même palatinat, de l'étendue de vingt milles d'Allemagne, pour qu'eux & leur chefs y fixaſſent leur demeure, & gardaſſent Techtimitow comme une place d'armes Les Coſaques y mirent une garniſon nombreuſe & leur général en chef y alla demeurer. Ce général étoit le ſeul que le roi s'étoit réſervé le droit de nommer. Les Coſaques choiſiſſoient eux-mêmes leurs autres chefs. * *Andr. Cellar.* Deſcr. Polon. p. 51.

TECING, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Hucheu, troiſiéme métropole de la province. Elle eſt de 3ᵈ 15′ plus orientale que Pekin, ſous les 30ᵈ 53′ de latitude. * *Atlas Sinenſis.*

TECK, château d'Allemagne, dans le duché de Wirtenberg. Il porte le commencement du nom de Tectoſages, venus de la Gaule Narbonnoiſe. Ce château, qui eſt environ à une lieue à l'orient ſeptentrional de Nirtingen, eſt ſitué ſur une montagne, à une petite diſtance du Necker. Il ne reſte plus que quelques murailles de ce château.

TECKLENBOURG, château d'Allemagne, dans la Weſtphalie, à deux milles d'Oſnabruck & à quatre milles de Munſter. Ce château qui eſt bâti ſur une colline, a été pris par quelques géographes pour l'ancienne TECELIA de Ptolomée. Le nom, en effet, a beaucoup de rapport; c'eſt dommage que la ſituation ne convienne pas également. C'étoit la réſidence des comtes de Tecklenbourg, qui étoient autrefois puiſſans, & qui poſſédoient beaucoup de terres qu'ils alienerent dans la ſuite. On prétendoit qu'ils deſcendoient de Cobbon, un des principaux ſeigneurs de Weſtphalie, qui fut tué en 876, dans une bataille contre les Danois. Le dernier comte de cette famille, nommé Othon, étoit grand prévôt de la cathédrale d'Oſnabrug. Après ſa mort le château de Tecklenbourg paſſa avec le comté dont il eſt le chef lieu, dans la maiſon des comtes de Bentheim. La branche des comtes de Bentheim Tecklenbourg s'éteignit en 1701. La longueur de ce comté eſt à peu près de ſix lieues du nord au ſud, & ſa largeur de trois du couchant au levant. * *Zeyler*, Topog. Weſtphaliæ.

TECLA, en latin *Tecla*. Il y a trois iſles de ce nom dans la mer Orientale, qui ſont partie des iſles des Larrons; elles s'étendent depuis le trente-quatriéme dégré de latitude méridionale, juſqu'au trente-ſix; elles furent découvertes en 1664.

TECLITIUM ou TEGLITIUM, ville de la baſſe Mœſie. L'itinéraire d'Antonin la marque ſur la route de *Viminacium*, à Nicomédie, en prenant le long du Danube. Elle ſe trouve placée entre *Candidiana* & *Doroſtoron*, à douze milles du premier de ces lieux, & à égale diſtance du ſecond. La notice des dignités de l'Empire, *ſect.* 29, fait auſſi mention de cette ville.

TECMANENES, petit peuple de l'Amérique ſeptentrionale, dans la Louiſiane, aux environs de la route que tint le ſieur de la Salle pour aller de la baye de S. Louis aux Cenis, avant que de paſſer la Maligne.

TECMISSA, nom d'une ville dont fait mention Suidas, qui n'en dit pas davantage, ſinon qu'il ajoute que le nom national étoit TECMISSENSIS.

TECMON, ville de l'Epire, dans la Theſprotie, ſelon Etienne le géographe. Tite-Live, *l.* 45, *c.* 26, la met pourtant dans la Moloſſide.

TECOANTEPEQUE, ville de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, au gouvernement de Guaxaca, & aux confins de celui de Soconusco, ſur la côte de la mer du Sud. Raveneau de Luſſan, *Voyage de la mer du Sud*, 1688. *Corn.* Dict. rapporte que la ville de Tecoantepeque eſt grande, & a huit fauxbourgs, dont quatre ſont ſéparés par une petite riviere fort rapide. Les maiſons de la ville ſont très-belles; les rues ſont droites & les égliſes magnifiques & richement ornées. Il y a une abbaye appellée S. François, & qui paſſeroit plutôt pour une fortereſſe, que pour un monaſtère. Elle eſt bâtie en plate-forme, & commande toute la ville. Les Flibuſtiers prirent la ville de Tecoantepeque en 1689; mais la riviere qui commença à ſe déborder après qu'ils l'eurent paſſée, les contraignit de regagner leurs canots qu'ils avoient laiſſés dans la baye.

Le PORT DE TECOANTEPEQUE eſt bon pour retirer les petits vaiſſeaux qui trafiquent de Tecoantepeque à Acapulco, Mexique, Realejo, Guatimala & Panama. Les vaiſſeaux qui viennent du Pérou à Acapulco, relâchent auſſi à Tecoantepeque, quand ils ont le vent contraire. Ce port n'eſt point fortifié; de ſorte qu'en tems de guerre les vaiſſeaux anglois & hollandois y abordoient ſans trouver la moindre réſiſtance, & la rade toute ouverte leur facilitoit la courſe dans tous le pays. Tout le long de la côte de la mer du Sud, depuis Acapulco juſqu'à Panama, ce qui fait plus de ſix cents cinquante lieues de long, il n'y a point de ports que celui de Tecoantepeque pour Guaxaca, celui de la Trinité pour Guatimala, celui de Realejo pour Nicaragua, & le golfe des Salines pour les petits vaiſſeaux qui vont à Coſta-Rica, & tous ces ports ſont ſans artillerie, & tous ouverts aux nations qui voudroient faire le tour du monde pour s'enrichir; cependant les choſes pourroient avoir changé depuis le tems auquel Thomas Gage écrivoit. Quoi qu'il en ſoit, le port de Tecoantepeque eſt le meilleur de tous ceux du pays pour la pêche; & l'on rencontre quelquefois ſur la route juſqu'à quatre vingts & cent mulets chargés de poiſſon ſalé pour Guaxaca, la ville des Anges, & Mexique. * *Thomas Gage*, Relation des Indes occidentales, t. 1, 2 part. p. 97.

On compte quatre lieues des Salines au port de Tecoantepeque, connu auſſi ſous le nom de *Puerto-Ventoſo de Tecoantepeque*, appellé ainſi à cauſe que le vent y ſouffle avec plus de violence que dans aucun havre de cette côte, qui court eſt & oueſt. Depuis les ſalines du cap Bernal juſqu'au golfe de Tecoantepeque, il y a vingt lieues, la terre eſt baſſe, & il faut courir nord eſt & ſud oueſt. Lorſqu'on traverſe le golfe il faut ſe tenir près du rivage, parce que le vent du nord ſouffle ici avec violence, & que la haute mer eſt alors bien rude; mais il y a un fond de ſable pur & de bonnes rades tout le long de cette côte, où l'on peut toujours mouiller en cas de tempête, juſqu'à ce que le beau tems revienne. Depuis les ſalines juſqu'à la barre de Tecoantepeque, il y a ſept lieues eſt-ſud-eſt, & oueſt-nord-oueſt. La terre eſt baſſe & l'ancrage eſt bon. De cette barre au port de Muſquito, ſous le quinziéme dégré de latitude ſeptentrionale il y a neuf lieues; & au nord-oueſt de ce port, on trouve des bancs qui avancent une lieue en mer. Du port Ventoſo juſqu'à la riviere de Tecoantepeque il y a quatre lieues, & la côte court nord-oueſt & ſud-eſt. Depuis la riviere de Tecoantepeque juſqu'à la barre du port de Muſquito, laquelle court nord-oueſt & ſud eſt il y a huit lieues. Depuis la barre du port Muſquito juſqu'à la montagne de Bernal, il y a ſept à huit lieues eſt-ſud-eſt, & oueſt nord-oueſt. Depuis le port Bernal la terre commence à baiſſer & ne s'éleve point dans le pays, ni le long du rivage. Ce golfe court quarante lieues depuis la terre baſſe juſqu'à Guatulco, de l'autre côté de la terre de Tecoantepeque. Il a neuf lieues du port de Muſquito au port Bernal. Dans tout ce golfe on peut mouiller près du rivage, à cauſe des vents du nord

Kkkkk iij

jusqu'au dernier port. Du golfe de Tecoantepeque à la barre d'Estapa il y a soixante & quinze lieues, & la côte qui est basse, court nord-ouest & sud-est. * *Wodes Rogers*, Supplément du voyage autour du monde, t. 2, p. 5.

La CAMPAGNE DE TECOANTEPEQUE renferme outre la ville, quatre beaux & riches bourgs, où l'on trouve quantité de vivres & d'excellens fruits. Ces bourgs sont, ESTEPEQUE, ECATEPEQUE, SANATEPEQUE & TAPANATEPEQUE. Après qu'on est sorti d'Estepeque, qui est le premier, on passe par un désert de deux journées de chemin, où l'on ne voit que quelques cabanes qu'on y a bâties pour les voyageurs. Elle est tellement découverte du côté de la mer, que la violence du vent incommode beaucoup les voyageurs, & personne n'ose y demeurer. Cela n'empêche pourtant pas que cette campagne ne soit pleine de bétail & de chevaux, les uns sauvages, les autres domestiques. On y rencontre souvent des loups & des tigres; mais on les fait fuir facilement en leur montrant un bâton, ou en criant. Le bourg, appellé Tapanatepeque, est au pieds des monts Quelenes; & c'est le plus agréable que l'on voye depuis Guaxaca jusqu'à ses montagnes.

Dampier, *Supplément des Voy. autour du monde*, *II part. c.* 5, qui écrit Teguantepeque, dit qu'il y a une riviere de même nom qui prend sa source auprès de celle de Guasickwaln; que les premiers agrès pour les vaisseaux de Manille furent envoyés par terre de la mer du Nord à celle du Sud par le moyen de ces deux rivieres, dont les sources ne sont qu'à dix ou onze lieues l'une de l'autre; & que, quoique le terroir de ce pays soit fort fertile, il n'y a nulle apparence qu'il s'y trouve ni mine d'or, ni mine d'argent, comme quelques-uns l'ont cru.

1. TECOLATA ou TETOLATA, ville de la Gaule Narbonnoise. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Rome à Arles, en suivant la voie Aurelienne, & passant par les Alpes Maritimes. Elle étoit entre *Ad Turrem* & *Aquæ-Sextiæ*, à seize milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Simler a cru que c'étoit aujourd'hui S. Maximin; mais c'est vouloir deviner au hazard, & ce sentiment ne sauroit se concilier avec l'itinéraire d'Antonin, qui marque seize milles seulement entre *Tecolata* & *Aquæ-Sextiæ*, au lieu que l'on trouve vingt-quatre des mêmes milles entre Saint-Maximin & la ville d'Aix. Surita, au lieu de TECOLATA, lit TEGULATA. Voyez TIGULIA.

2. TECOLATA. Voyez TIGULIA.

1. TECORT ou TOCORT, royaume d'Afrique, dans la Barbarie, au pays appellé le Gérid. Il a le royaume de Tunis au nord, le royaume de Tripoli & le pays de Gadumé à l'orient, le royaume d'Huerguela au midi, & le pays de Tégorarin à l'occident. Sa capitale lui donne son nom. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TECORT ou TOCORT, ville d'Afrique, dans la Barbarie. Marmol, *l.* 7, *c.* 45, dans sa Numidie, dit que cette ville est ancienne, qu'elle a été bâtie par les Numides sur une montagne qui a au pied une petite riviere, sur laquelle il y a un pont-levis. Elle est à cent lieues de Tégorarin, & à cent cinquante de la mer Méditerranée du côté du midi. Elle est fermée de bonnes murailles de pierres, hormis du côté de la montagne qu'elle est bordée de rochers hauts & escarpés. Il y a quelques deux mille cinq cents maisons bâties de pierres de taille & de briques, avec un beau temple à la mode du pays, dont la structure est de grandes pierres carrées. Les habitans sont gens honorables & riches en dattes; mais ils manquent de bled & d'orge, quoiqu'on leur en porte de Constantine en échange de leurs fruits. Ils aiment fort les étrangers, & les logent chez eux sans leur rien demander. Cette ville a appartenu autrefois aux rois de Maroc, puis à ceux de Trémecen, & enfin à ceux de Tunis, à qui elle payoit cinquante mille ducats par an; mais il falloit que le prince allât en personne les toucher. Il y a plusieurs villages & châteaux dans cette contrée, qui a trente ou quarante lieues d'étendue, & tous les habitans payent contribution à celui qui est seigneur de la ville, qui, par ce moyen, a plus de deux cents mille ducats de revenu. Le brave Abdala en étant maître avoit une garde de mousquetaires à pied & à cheval; mais en voulant prendre des Turcs à son service, il avança sa ruine & celle de sa ville: car quoiqu'il leur donnât de bons appointemens, & leur fit tous les bons traitemens imaginables, ils se souleverent avec la place, & la rendirent tributaire d'Alger; mais les habitans ne pouvant souffrir leur tyrannie, se révolterent, & en tuerent autant qu'ils en purent attraper. Salharraes les alla assiéger avec une armée de Turcs & d'Arabes, & les saccagea. Depuis Chérif Mahamet les réduisit sous son obéissance. Les Arabes d'Uled Sobayr errent par ces déserts, & les principaux entrent au service des Turcs pour de l'argent, quoiqu'ils ayent quelquefois guerre contre eux. Ils sont plus de trois mille chevaux bien équipés & en bon ordre.

TECOVANAPA, petit port de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne.

TECPANI, peuples de la basse Libye. Ils habitoient, dit Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, avec d'autres peuples, entre les monts *Mandrus* & *Sagapola*. Au lieu de Tecpani, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte CECIANI, & Ortélius soutient que c'est une faute.

TECRITE, ville d'Asie, sur le Tigre, au voisinage de la ville de Bagdat. Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 33, marque cette ville à 79^{d} de longitude, sous les 34^{d} 30' de latitude.

TECTOSAGES, peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils faisoient partie des *Volcæ*. Strabon, *l.* 4, les étend jusqu'aux monts Pyrénées. *Volcæ*, dit-il, *qui Tectosages vocantur, proximi sunt Pyreneo*. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, les étend aussi jusques-là, puisque dans le nombre de leurs villes il marque *Illiberis* & *Ruscinon*. Samson, dans ses remarques sur la carte de l'ancienne Gaule, dit que le peuple *Volcæ-Tectosages*, occupoit l'ancien diocèse de Toulouse & celui de Carcassone, qui font aujourd'hui tout le haut Languedoc & davantage. Le pere Labbe, *ajoute-t-il*, croit que j'ai trop racourci les limites de ce peuple; mais je ne sais s'il a pris garde que je lui donne l'étendue de l'ancien diocèse de Toulouse, qui est aujourd'hui divisé en huit, Toulouse, Lombez, Montauban, Lavaur, S. Papoul, Riez, Pamiez, Mirepoix, & que j'y comprens encore celui de Carcassone; parce que Pline met *Carcasso Volcarum Tectosagum*. Il est vrai, poursuit Samson, que je pouvois encore y comprendre le quartier de Narbonne & le Roussillon, puisque Ptolomée place *Narbo*, *Ruscino*, *Illeberis*, chez les Tectosages; mais les autres auteurs n'en étant point d'accord, je les ai suivis, & non Ptolomée. Voici les villes que ce dernier donne aux Tectosages:

Illiberis,	*Cessero*,	*Narbon-Colonia*.
Ruscino,	*Carcasso*,	
Tolosa-Colonia,	*Bætria*,	

Les Tectosages étoient célébres deux cents cinquante ans avant JESUS-CHRIST, lorsque les Gaulois jetterent la terreur dans toute l'Asie jusques vers le mont Taurus, comme nous l'apprend Tite-Live. Les plus fameux d'entre eux, qu'on appelloit les *Tectosages*, s'étendirent jusqu'au fleuve Halys, à une journée d'Angora, qui est l'ancienne ville d'Ancyre. Ce fleuve est représenté sur une médaille de Géta, sous la forme d'un vieillard à demi-couché, tenant un roseau de la main droite; ainsi les Toulousains occuperent la grande Phrygie jusqu'à la Cappadoce & à la Paphlagonie, & tout le pays où ils s'établirent fut nommé *Galatie* ou *Gallo-Grece*. Strabon assure qu'ils diviserent leurs conquêtes en quatre parties, que chacune avoit son roi & ses officiers de justice & de guerre, & qu'ils n'avoient pas oublié de rendre la justice au milieu des bois de chênes, suivant la coutume de leurs ancêtres. Pline fait mention de plusieurs peuples qui se trouvoient parmi les Gaulois, & qui, peut-être, portoient les noms de leurs chefs: il y a apparence que c'étoient plutôt de gros régimens de la même nation. * *Tournefort*, Voyage du Levant, tom. 2, pag. 178.

Memnon rapporte que les *Gaulois Trocmiens* bâtirent la ville d'Ancyre; mais je crois que le passage de cet auteur est corrompu dans l'extrait que Photius en a laissé: car outre qu'ils s'étoient établis sur la côte de la Phrygie, Pline dit précisément qu'Ancyre étoit l'ouvrage des Tectosages. L'inscription suivante qui se lit sur une colonne enchassée dans la muraille de cette ville, entre la porte de Smyrne & celle de Constantinople, ne fait mention que des Tectosages:

Η ΒΟΥΛΗ. ΚΑΙ. Ο. ΔΗΜΟΣ

ΣΕΒΑΣΤΗΝΩΝ ΤΗΚΣΟΣΑ-

ΤΩΝ. ΕΤΙΜΗΣΕΝ.
Μ. ΚΟΚΚΗΙΟΝ. ΑΛΕΞΑΝ-
ΔΡΟΝ. ΤΟΝ. ΕΑΥΤΩΝ. ΠΟ-
ΛΙΤΗΝ. ΑΝΔΡΑ. ΣΕΜΝΟΝ.
ΚΑΙ. ΤΩΝ. ΖΘΩΝ. ΚΟΣΜΙΟ-
ΤΗΤΙ. ΔΟΚΙΜΩΤΑΤΟΝ.

Senatus Populusque Sebastenorum
Tectosagum honoravit
M. Cocceium
Alexandrum
Civem suum
Virum honorabilem
& morum elegantia
spectabilissimum.

D'ailleurs, quand Manlius, consul Romain, eut défait une partie des Gaulois au mont Olympe, il vint attaquer les Tectosages à Ancyre. Il y a apparence que ces Tectosages n'avoient fait que rétablir cette ville, puisque long tems avant leur venue en Asie, Alexandre le Grand y avoit donné audience aux députés de Paphlagonie. Il est surprenant que Strabon, qui étoit d'Amasia, n'ait parlé d'Ancyre que comme d'un château des Gaulois. Tite-Live l'appelle une ville illustre.

Nous voyons encore des Tectosages dans la Germanie, aux environs de la forêt Hercynienne, & Rhenanus croit qu'ils habitoient sur la rive droite de Necker, & que l'ancien château de Teck conserve encore une partie de leur nom. César. *Bell. Gall. lib. 6*, qui a connu ces Tectosages, dit: *Germaniæ loca circum Hercyniam silvam, quam Eratostheni & quibusdam Græcis fama notam esse video, quam illi Orciniam appellant, vulgò Tectosages occuparunt.* Quelques-uns ont prétendu qu'au lieu de *vulgò*, il falloit lire *Volcæ*, & ils se fondent sur l'autorité de Strabon, de Ptolomée, de Pline; mais ces anciens auteurs n'ont mis de *Volcæ Tectosages* que dans la Gaule Narbonnoise, & non dans la forêt Hercynienne. Cela n'empêche pas néanmoins que les *Tectosages* de la Germanie ne fussent sortis des *Volcæ-Tectosages* de la Gaule Narbonnoise, comme le dit César.

Ceux qui resterent dans leur patrie furent toujours considérés jusqu'à la prise de Toulouse par Servilius Cépion, cent six ans avant l'ère chrétienne. Ils avoient amassé des trésors immenses que ce capitaine romain pilla & emporta; mais la peste l'empêcha lui & les siens d'en profiter.

TECUANAPA, petit port de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Guaxaca sur la côte de la mer du Sud. Ce petit port est fort par l'embouchure de la riviere d'Ometepec, qui est navigable jusqu'à une certaine distance. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 5, c. 22.

TECULET, ville d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle a été fondée par la lignée de Muçamoda. Elle est sur la pente d'une montagne, & a un petit port, avec un vieux château nommé Aguz, assez proche de l'embouchure de la Diure, que Ptolomée met à 7^{d} 20′ de longitude, & à 31^{d} 40′ de latitude. La place n'est pas forte, ses murailles ne sont que de terre. Les maisons sont bâties de même, & fort mal rangées. Il y a quelques anciens édifices faits de pierres & de chaux, avec une grande mosquée, fort belle par dehors & par dedans. Cette ville fut détruite par Abdulmumen, de la race des Almohades, & demeura longtems sans habitans. L'an 1514, Nugño Fernandez, accompagné de Yahaia Ben Tafuf, la saccagea, & envoya en Portugal quantité d'esclaves de l'un & de l'autre sexe. Les chérifs la repeuplerent depuis, & y firent retourner les habitans qui s'étoient sauvés dans les montagnes, & d'autres gens de divers endroits. Il passe auprès de la ville une riviere de même nom, qui entre dans la mer, près du château d'Aguz, & dont les bords sont pleins de jardins & de vergers, dont ils recueillent quantité de noix, figues, pêches & gros raisins de treille, qui sont de très-bon goût. Il y a dans la place des puits d'eau vive, si fraîche & si excellente, qu'on la préfére à celle de la riviere, qui d'ailleurs est fort estimée. Le peuple est civil envers les étrangers, & plus riche que ceux de Tednest, parce que le pays est meilleur, les plaines en étant très-fertiles. Il y a beaucoup de ruches d'abeilles le long de la pente de la montagne, d'où ils tirent quantité de cire, qu'ils vendent aux marchands de l'Europe. A l'un des côtés de la ville est une synagogue, où il y a plus de deux cents maisons de Juifs, marchands & artisans, qui sont plus à leur aise & mieux traités que ceux de Tednest. La forteresse de la ville est une tour fort antique, attachée à la muraille au lieu le plus éminent, & qui commande à toute la place. C'est là & dans la mosquée où les habitans se retiroient en cas d'alarmes, comme en des lieux de sureté contre les coups de main. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 6, p. 14.

TECUM. Voyez Telis.

TEDAMENSII, peuple de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l. 4*, *c. 3*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Damensii* au lieu de *Tedamensii*.

TEDANIUM ou Tedanius, fleuve de l'Illyrie, & que Pline, *l. 3*, *c. 21*, donne pour la borne de la Japygie. Ptolomée, *l. 2*, *c. 17*, le nomme *Tidanius*, mais le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Tedanius*. L'embouchure de ce fleuve, appellé aujourd'hui *Zermagna*, est marquée par Ptolomée entre *Lopsica* & *Ortopla*.

1. TEDBURY, bourg d'Angleterre, dans la province de Worcester. On y tient marché public. * *Etat présent de la G. Bretagne*, *t. 1.*

2. TEDBURI, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, *t. 1.*

TEDELEZ, ville d'Afrique, au royaume de Trémécen. C'est la derniere ville de la province d'Alger du côté d'orient. Elle a été batie par ceux du pays sur la côte de la mer Méditerranée, à dix lieues d'Alger. Ptolomée la met à 21^{d} de longitude, & à 32^{d} 50′ de latitude. Elle est fermée de bonnes murailles, mais les maisons y sont fort délabrées. Les habitans sont teinturiers ou pêcheurs, d'ailleurs de fort bonnes gens, qui aiment à jouer du luth & de la guitarre; les terres sont fertiles en bled & en pâturages. On prend tant de poisson sur cette côte, qu'ils le rejettent souvent en mer, parce qu'il ne se présente personne pour l'acheter. Il y a plus de mille feux, & un château où demeure le commandant établi par le gouverneur d'Alger, d'où cette ville dépend. Castalo croit que c'est *Jarsath* dont parle Ptolomée, & qu'il place dans la Mauritanie Césarienfe. * *Marmol*, Royaume de Trémécen, l. 5, c. 44, p. 409.

TEDIASTUM, ville de la Liburnie. Ptolomée, *l. 2*, *c. 17*, qui en parle, la place dans les terres, près d'*Arucia*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine écrit *Tediastrum*.

TEDIUM, ville de l'Arabie déserte. Elle étoit, selon Ptolomée, *l. 5*, *c. 19*, au voisinage de la Mésopotamie, près d'*Odagana* & de *Zagmais*.

1. TEDLA, province d'Afrique, & la plus orientale du royaume de Maroc. Quoique petite, elle abonde en bled, en huile & en troupeaux; ses habitans sont riches; ceux des montagnes sont Bérebéres, de la tribu de Muçamoda, mais les plaines sont remplies de deux lignées d'Arabes, qui font chacune plus de neuf mille chevaux, & errent dans les provinces voisines. Celle ci commence vers le couchant à la riviere des Négres, & finit du côté du levant à celle d'Ommirabi. Vers le midi, elle occupe les montagnes du Grand-Atlas, & du côté du septentrion, elle fait une pointe où ces deux fleuves se joignent. Sa figure est triangulaire, & comprend toutes les campagnes qui sont entre ces deux rivieres avant leur jonction, car elles séparent après la province de Duquela d'avec celle de Trémécen, & se rendent ensuite dans la mer sous le nom de la riviere d'Azannor. Cette province a été quelque tems du royaume de Fez: elle est à présent de celui de Maroc. Les Beniméninis la possédoient lorsqu'ils étoient maîtres de toute la Mauritane Tingitane; mais dans le déclin de leur empire, lorsque les royaumes de Fez & de Maroc furent séparés, plusieurs petits tyrans s'en emparerent, & donnerent sujet aux rois de Fez, par leurs divisions, de se rendre maîtres de cette province. Zarangi, Laarar, son fils Bendorao & Aben Onzar en ont été gouverneurs l'un après l'autre, & celui-ci la rendit, après la défaite de l'aîné des cherifs par le cadet, au vainqueur. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 79, p. 127.

2. TEDLA ou Fessa, ville de Barbarie, dans la pro-

vince de Fedla, au royaume de Maroc, est sur la riviere de Derne.

TEDNEST, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, capitale de la province de Hea, bâtie par les anciens Africains de la tribu de Muçamoda, à l'entrée d'une belle pleine. Elle a plus de trois mille habitations, ses murailles sont de bois & de carreaux de terre liés avec du plâtre, qui rendent la cloison plus forte; les maisons sont bâties de même. Elle est entourée d'une riviere qui prend sa source peu loin de-là, & dont les bords sont remplis d'arbres fruitiers & de toute sorte d'herbes potageres. La plûpart des habitans sont bergers & laboureurs, qui vont travailler & mener leurs troupeaux aux champs. Il y a aussi des cordonniers, tailleurs, charpentiers, serruriers, quantité d'orfévres Juifs, & des marchands, qui ne vendent que des étoffes fort grossieres, à la façon du pays, ou qui trafiquent en toile que l'on apporte de Safi, où les marchands chrétiens la vont échanger contre de la cire & des cuirs. Il n'y a dans cette ville ni bains, ni college, ni hôtellerie. Quand il y arrive un étranger, s'il n'a pas quelque ami pour le recevoir, il s'adresse au maire & aux échevins, qui lui donnent au fort un billet chez un des principaux bourgeois, lequel est obligé de le loger & de le nourrir pour rien, ce qu'il fait de bon cœur, parce qu'ils sont fort charitables, particulierement envers les étrangers, & prendroient pour un affront qu'on leur donnât de l'argent. Il y a un hôpital pour les pauvres passans, où ils sont nourris un jour des aumônes des particuliers. Au milieu de la ville, il y a une grande mosquée bâtie par Jacob Ben Joseph, roi de Maroc, de la race des Almoravides; mais il y en a encore d'autres moindres, qui ont toutes leurs revenus, tant pour l'entretien de la fabrique que des alfaquis. Il y a plus de deux cents maisons de Juifs en un quartier séparé, où ils vivent selon leur loi, & payent un ducat par tête au gouverneur, sans les levées extraordinaires, dont on fait payer plus à un Juif qu'à dix des plus riches bourgeois de la ville; encore ne leur permet on pas d'avoir en propre ni maisons, ni héritages, ni autre immeuble. Cette ville a été ruinée plusieurs fois, mais sur tout lorsque les Almohades se rendirent maîtres du royaume de Maroc, & qu'Abdulmumen l'alla assiéger, car ne s'étant pas voulu rendre, il la prit d'assaut, & la ruina de fond en comble, de sorte qu'elle ne pouvoit plus servir que de retraite aux bêtes farouches; mais comme le pays est fertile & agréable, elle fut bientôt rebâtie & repeuplée. Dans la suite, elle s'est rendue illustre par la faveur des cherifs. Mahomet le pere établit sa demeure dans la ville de Tednest, & y bâtit un palais somptueux. L'an 1514, les Portugais obligerent ce cherif de se sauver avec ses enfans, & se rendirent maîtres de cette ville. Elle se souleva contr'eux, & rentra sous l'obéissance du cherif Mahomet, qui depuis a été toujours à lui & à ses descendans. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 3, p. 7.

TEDSI, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, à douze lieues de Tarudant, du côté du levant; & de l'autre côté à environ vingt de la mer, & à sept du Grand Atlas, vers le midi. Cette ville, qui a été bâtie par les anciens Africains, est fort peuplée; elle est enceinte de vieilles murailles, avec des tours: son terroir est grand & abondant en bled & en troupeaux. La riviere de Sus, qui passe à une lieue, a ses bords garnis de quantité de cannes de sucre, avec des moulins pour le préparer; c'est pourquoi on trouve ordinairement dans la ville plusieurs marchands de Barbarie & du pays des Négres. Les habitans ont beaucoup de douceur & de franchise, & vivent de même que ceux de Tarudant. Il y a un grand quartier de marchands & d'artisans juifs, fort riches: il s'y tient marché tous les lundis, où se rendent les Arabes & les Berébéres de ces contrées, avec du bétail de la laine, des cuirs & du beurre, en échange de quoi ils prennent du drap, de la toile, des chaussures, des ferremens, des harnois de chevaux, &c. Il y a au milieu de la ville une grande mosquée, où demeurent plusieurs alfaquis, dont le supérieur, comme le plus habile, décide des choses que les autres n'ont pu résoudre, & est arbitre des différends qui naissent touchant leur religion. La ville étoit libre avant que les Bénimérinis s'en emparassent, & recouvra sa liberté dans le déclin de leur Empire. Elle payoit seulement aux Arabes de la campagne la dixme de ses bleds & de ses légumes, & se gouvernoit par six des principaux habitans qu'on changeoit tous les seize mois. Elle passa volontairement en 1511 au pouvoir des chérifs, qui l'ont rendue fort illustre, & y ont établi un tribunal, où il y a juges, avocats, notaires, procureurs. Un gouverneur y tient d'ordinaire sa résidence: enfin, c'est une des principales villes & des plus riches qui soient de ce côté-là du mont Atlas, en tirant vers le midi. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 27, p. 40.

1. TEFÉ, bourgade de l'Amérique méridionale, sur le bord méridional de la riviere des Amazones, à l'embouchure de la riviere de Tefé, au sud est de Paraguari. C'est une des six missions desservies par les missionaires carmes Portugais.

2. TEFÉ, riviere de l'Amérique méridionale. Elle prend sa sourse dans les montagnes de la Cordeliere, à l'est de Lima, & prenant son cours du sud au nord, elle se rend dans celle des Amazones, entre celles d'Yurva & de Cayamé. * *Carte du cours de la riviere des Amazones, par de la Condamine.*

TEFELSELT ou TIFELSELT, ville d'Afrique, au royaume de Fez. Elle est petite & située dans une vallée à quatre bonnes lieues de Mahmore, & à trois de l'Océan. On n'y trouve plus que des masures, qui servent de retraite aux Arabes. Quelques-uns croient que TEFELSELT est l'ancienne *Tamusiga* de Ptolomée. Cette ville a dans sa dépendance, près de la riviere, plusieurs forêts, où se tiennent des lions terribles. * *Dapper*, Desc. du royaume de Fez, p. 146.

Tefelselt n'est pas l'ancienne *Tamusiga*. Ptolomée met dans la Mauritanie Tingitane deux villes à peu près de même nom; savoir, *Tamusiga* & *Tamusida*. Tefelselt est à la place de *Tamusida*, selon Molet, suivi de la plûpart des géographes. *Tamusiga* est, selon le même, la petite ville de Gazola.

TEFEN SARA, ville d'Afrique, au royaume de Fez. Elle ne subsiste plus, selon Marmol, *Royaume de Fez*, *l.* 4, *c.* 15, qui dit qu'on en voit seulement les ruines dans une belle & grande plaine, à trois lieues de Salé, au-dedans du pays. On la nommoit *Banassa*, & Pline dit qu'on la surnommoit *Valentia*. Cependant Abdulmalic prétend qu'elle doit sa fondation à un roi des Almohades, son agrandissement à un autre de la race des Bénimérinis, & sa ruine à Sayo, du tems de la guerre qu'il eut contre son oncle. Elle n'a jamais été repeuplée depuis. Ses campagnes sont belles; on les laboure & on y éléve des troupeaux. On y voit errer les Arabes d'Ibni-Melic-Sofian, & quelques Chaviens, à qui Sayd les donna pour récompense des services qu'ils lui avoient rendus dans cette guerre.

TEFETHNE, riviere d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle a sa source au mont Gabelelhadi, & coule dans les plaines de la province de Hea, & arrose Ileusugahen, Teledgest & Culchara, après quoi elle se divise en deux branches, pour aller se jetter dans la mer, vis-à-vis du cap & de l'isle de Magador. * *Dapper*, Royaume de Maroc, p. 126.

TEFEZARA, ville d'Afrique, au royaume de Trémécen, à cinq lieues de la ville de Trémécen, du côté de l'orient. Marmol, *Royaume de Trémécen*, *l.* 5, *c.* 13, dit que c'est une grande ville qui a été bâtie par les habitans du pays, & que c'est celle que Ptolomée nomme *Astacilicis*. Presque tous les habitans de Tefezara sont forgerons, & ils ont plusieurs mines de fer auxquelles ils travaillent. Les terres des environs rapportent beaucoup de bled & fournissent des pâturages. Cependant le principal trafic du pays consiste en fer, qu'on porte vendre à Trémécen & ailleurs. La ville est fermée de bonnes murailles qui sont très-hautes, & n'a d'ailleurs rien de remarquable.

TEFLIS, TAFLIS ou TIFLIS, ville de Perse, dans la province de Schirvan ou plutôt dans le Gurgistan, que nous appellons la Georgie, & dont elle est la capitale. Cette ville est une des plus belles de Perse, quoiqu'elle ne soit pas fort grande. Elle est au 42^{d} quelques minutes de latitude, & au 65 moins quelques minutes de longitude. Sa situation est au bas d'une montagne dont le fleuve Kur lave le pied du côté d'orient. Ce fleuve, qui est le Cyrus des anciens, a sa source dans les montagnes de Georgie, & se joint à l'Araxe, vers la ville de Chamaky, à un lieu nommé Paynard, d'où ils se rendent conjointement dans la mer. La plûpart des maisons bâties du côté du fleuve

fleuve, sont sur la roche vive. La ville est entourée de belles & fortes murailles, excepté du côté du fleuve. Elle s'étend en longueur du midi au septentrion, ayant une grande forteresse du côté du midi, située sur le penchant de la montagne, & dans laquelle il n'y a que des Persans naturels, soit pour soldats, soit pour habitans. La place d'armes qui est au-devant, sert aussi de place publique & de marché. Cette forteresse est un lieu d'asyle pour tous les criminels & les gens chargés de dettes. Le prince de Georgie est obligé de passer au milieu, lorsqu'il va, selon la coutume, recevoir hors des portes de la ville les lettres & les présens du roi; parce que, quand on vient de Perse à Tiflis, on ne peut y entrer que par la forteresse; ce prince n'y passe jamais sans craindre qu'on ne l'arrête, & que le gouverneur n'ait un ordre secret de se saisir de sa personne. Les Persans ont prudemment établi la coutume parmi les gouverneurs des provinces de leur empire, d'aller ainsi recevoir hors de la ville tout ce que le roi leur envoye; parce que c'est un moyen facile de se saisir de leur personne sans peine & sans risque. Cette forteresse de Tiflis fut bâtie par les Turcs l'an 1576, après qu'ils se furent rendus maîtres de la ville & de tout le pays d'alentour, sous le commandement du fameux Mustafa Pacha, leur généralissime, auquel Simon Can, qui étoit alors roi du pays, ne put résister. Mustafa conseilla à Soliman de faire bâtir diverses forteresses en Georgie, sans quoi il ne pourroit jamais être sûr du pays; ce que Soliman pratiqua. La plûpart des forteresses de la Georgie ont été construites par les Turcs. Mustafa éleva plus de cent canons sur le rempart de celle-ci, dont il donna le commandement au bassa Mahamet. Il y a quatorze églises; six sont tenues & sont servies par les Géorgiens: les autres appartiennent aux Arméniens. La cathédrale qui s'appelle Sion, est située sur le bord du fleuve, & toute construite de belles pierres de taille; c'est un ancien bâtiment fort entier. Il est composé de quatre nefs, & le milieu est un grand dôme, soutenu de quatre gros pilastres, & couvert d'un clocher; le grand autel est au milieu de la nef opposée à l'orient; le dedans de l'église est rempli de plates peintures à la grecque, faites depuis peu, & par de si mauvais peintres, qu'on a toutes les peines du monde à reconnoître ce qu'ils ont voulu représenter. L'évêché joint l'église, le tibilele y demeure; on appelle toujours de ce nom les évêques de Tiflis. Après la cathédrale, les principales églises des Georgiens sont Tettarchen, c'est-à-dire, ouvrage blanc, qui a été bâtie par la princesse Marie & Anguescar, c'est-à-dire, l'image d'Abagare. Les Georgiens appellent Abagare Angues, & tiennent que le portrait miraculeux que la tradition assure qu'il reçut de Jesus-Christ, a été long-tems en cette église. On l'appelle aussi l'église du Catholicos, parce que le palais de ce prélat y est joint, & qu'il ne va presque jamais ailleurs faire ses prieres, ni officier; elle est en parallele à l'évêché. Les Géorgiens avoient encore une belle église au bout de la ville du côté méridional. Le prince la prit, il y a quelques années, pour en faire un magasin à poudre; à la vérité elle ne servoit plus, car long-tems avant, la foudre en avoit abattu une partie. Le prince la fit refaire de nouveau, & ce magasin porte toujours son ancien nom d'église de Metek, c'est-à-dire, de la rupture. On lui donna ce nom, parce qu'un roi de Georgie la fonda pour pénitence, d'avoir sans sujet rompu la paix avec un prince de ses voisins.

Les principales églises des Arméniens sont Pacha-Vanc, c'est-à-dire, le monastère du pacha. L'évêque Arménien de Tiflis demeure dans ce monastère; on le nomme ainsi, à ce que racontent les Arméniens, parce qu'un pacha fugitif de Turquie, qui se fit Chrétien en cette ville, le fit bâtir. L'église de Sourph-Nichan, c'est-à-dire, signe rouge, & dans l'usage sainte Croix, celle de Betkem ou Bethlehem; celle de Norachen ou l'Ouvrage neuf, & celle de Mognay. Mognay est le nom d'un village d'Arméniens, proche d'Irivan, où l'on a gardé long-tems un crâne qu'on assuroit être de S. George, & parce qu'on a transporté une partie de ce crâne en cette église, on lui a donné le nom du lieu d'où on l'a tiré.

Il n'y a point de mosquée à Tiflis, quoiqu'elle soit dans un pays mahométan. Les Persans ont fait ce qu'ils ont pu pour y en bâtir; mais ils n'en ont pu venir à bout. Le peuple se soulevoit aussi-tôt, & à main armée abattoit l'ouvrage & maltraitoit les ouvriers. Comme les Georgiens sont mutins & braves, les Persans n'osent les pousser à bout. Tous les clochers des églises ont des croix à leurs pointes, & plusieurs clochers que l'on sonne. Tous les jours on vend la viande de cochon en public & à découvert comme les autres viandes, & le vin au coin des rues. On a construit depuis quelques années une petite mosquée dans la forteresse, joignant le mur qui la sépare de la grande place de Tiflis, pour accoutumer le peuple à la vue des mosquées & des prêtres, qui du haut de l'édifice appellent à la priere. Les Georgiens ne purent empêcher la construction de la mosquée, parce qu'ils n'osoient entrer les armes à la main dans la forteresse où l'on faisoit bonne garde; mais dès que le prêtre monta dessus pour faire la convocation accoutumée & la confession de foi, le peuple s'amassa sur la place, & jetta tant de pierres sur la mosquée, que le prêtre fut contraint d'en descendre bien vite, & depuis cette mutinerie on n'y en a plus fait monter.

Il y a de beaux bâtimens publics à Tiflis. Les bazars sont grands, bien bâtis & bien entretenus. Les caravanserais sont de même. Il y a peu de bains dans la ville, parce que chacun va aux bains d'eau chaude qui sont dans la forteresse; l'eau de ces bains est minérale, sulphurée & très-chaude. Les magasins sont encore bien bâtis & bien entretenus; ils sont situés sur une bute proche de la grande place. Le palais du prince fait aussi, sans contredit, un des plus beaux ornemens de Tiflis. Il y a de grands salons qui donnent sur le fleuve & sur les jardins du palais qui sont fort grands. Il y a des volieres remplies de grand nombre d'oiseaux de différentes espéces, un grand chenil & la plus belle fauconnerie qu'on puisse voir. Au-devant de ce palais il y a une place carrée, où il peut tenir près de mille chevaux; elle est entourée de boutiques, & aboutit à un long bazar, vis-à-vis la porte du palais: c'est une belle perspective que la place & la façade du palais, vue du haut de ce bazar. Le vice-roi de Caket a un palais au bout de la ville, qui mérite aussi d'être vu. Les dehors de Tiflis sont ornés de plusieurs maisons de plaisance & de beaux jardins: le plus grand est celui du prince, il a peu d'arbres fruitiers; mais il est rempli de ceux qui servent à l'embellissement des jardins, & à y conserver l'ombre & la fraîcheur.

Il y a une habitation de missionnaires capucins à Tiflis. Le chef des missions que cet ordre a en Georgie & dans les pays circonvoisins, y fait sa résidence. Il y a environ quatre-vingts ans qu'on les y envoya de Rome. Le nom de médecins qu'ils se firent donner, & que tout le monde leur donne, les fit bien recevoir par-tout; car la médecine, & surtout la chymie, est fort estimée, & très-peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent premierement à Tiflis, & après à Gory. Chanavas Kan leur donna une maison en chacune de ces deux villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'exercice de leur religion. Ils apporterent à ce prince des lettres du pape & de la congrégation *de propagandâ fide*, & lui firent en leur propre nom de beaux présens, & à la princesse, au catholicos, & aux principaux de la cour; ce qu'ils continuent de faire de deux ans en deux ans. Celui d'entre eux qui fait le mieux la médecine est auprès de la personne du prince, pour entretenir sa protection, qui est leur unique appui contre les persécutions du clergé georgien & arménien. On tâche de tems en tems de chasser ces missionnaires, selon qu'on entrevoit les efforts qu'ils font d'attirer des gens à leur religion; mais comme il n'y a point de médecins & de chirurgiens en Georgie, ils se rendent nécessaires par la pratique de la médecine & de la chirurgie que quelques-uns d'entre eux entendent fort bien, & exercent avec grand succès. Ils ont permission du pape de se faire payer de leurs cures, de dire la messe par-tout & avec toutes sortes d'habits, même sans répondant; d'absoudre de tous péchés; de se déguiser; d'entretenir chevaux & valets; d'avoir des esclaves; d'acheter & de vendre; de donner & de prendre à intérêt. Ces missionnaires ne font pas néanmoins avec tous ces artifices & ce relâchement des progrès sensibles sur l'esprit des Georgiens; car, outre que ce peuple est fort ignorant, & peu occupé du soin de s'instruire, il est si entêté, que le jeûne, de la maniere qu'il l'observe, est l'essentiel de la religion chrétienne, & qu'il ne croit pas que les capucins soient chrétiens, parce qu'ils ont appris qu'en Europe ils ne jeûnent pas comme à Tiflis. Cet incroyable entêtement oblige les missionnaires à jeûner à la

georgienne, & à s'abstenir des animaux dont les Georgiens ont horreur; comme le liévre, la tortue, &c. Ils jeûnent le mercredi & le vendredi, se réglant sur le vieux calendrier, & on peut dire que ces capucins à l'extérieur sont des chrétiens Georgiens. Il vint d'abord beaucoup de peuples à leur église de Tiflis, attirés par la nouveauté du service, & d'une petite musique de quatre ou cinq voix, mêlées avec un luth & une épinette; à présent il n'y vient plus que cinq ou six pauvres gens, à qui ces missionnaires font gagner quelque chose. Ils ont dressé une école, mais il n'y a pas plus de sept ou huit petits garçons de pauvres gens qui y viennent, & moins pour être instruits que pour être nourris, comme ces bons peres le confessent eux-mêmes. Au reste ces missionnaires n'ont plus dans toute la Georgie que ces deux maisons de leur premier établissement. Les guerres d'Imirette & de Guriel, & les miseres de ce pays, leur ont fait quitter divers établissemens qu'ils y avoient.

Le principal commerce consiste en fourrures que l'on envoie en Perse ou à Erzeron pour Constantinople. La soie du pays de même que celles de Schamaki & de Gangel, ne passent point par Tiflis, pour éviter les droits excessifs qu'on y feroit payer. Les Arméniens vont l'acheter sur les lieux & la font porter à Smyrne, ou aux autres échelles de la Méditerranée, pour la vendre aux Francs. On envoie tous les ans plus de deux mille charges de chameaux, des environs de Tiflis & du reste de la Georgie, à Erzeron de la racine appellée Boia. D'Erzeron elle passe dans le Diarbeckir, où on l'emploie à teindre des toiles que l'on y fabrique pour la Pologne. La Georgie fournit aussi beaucoup de la même racine pour l'Indostan, où l'on fait les plus belles toiles peintes. Dans le bazar de Teflis on voit toutes sortes de fruits, & sur-tout des prunes & d'excellentes poires de bon chrétien d'été.

On croit qu'il y a environ dix mille ames dans la ville; quatre mille Arméniens, trois mille Mahométans, deux mille Georgiens & cinq cents catholiques Romains. Ces derniers sont des Arméniens convertis, ennemis déclarés des autres Arméniens: les capucins Italiens n'ont jamais pu les réconcilier ensemble.

On prétend que son nom de Tiflis lui a été donné par les Persans. Les Georgiens l'appellent *Cala*, c'est-à-dire, la ville ou la forteresse; car ils donnent ce nom à toutes sortes de grandes habitations ceintes de murailles. Quelques géographes l'appellent *Tebilé Cala*, c'est-à-dire, la ville Chaude, à cause des bains d'eau chaude qu'il y a, ou parce que l'air n'y est pas si froid ni si rude que dans tout le reste de la Georgie. Le tems de sa fondation n'est pas fort certain: il y a des auteurs qui prétendent, mais avec peu de vraisemblance, que c'est l'*Artaxate* des anciens. On trouve dans l'histoire, qu'environ l'an 850 de notre ére, un prince Tartare nommé Boga *le Grand*, ayant envahi le royaume par l'Hicarnie & par la Médie Atropatienne, s'étendit en Georgie, où il mit tout à feu & à sang; & que Tiflis ayant refusé d'ouvrir ses portes, il y fit jetter des pommes de pin allumées, qui la mirent aisément en feu, à cause de la combustibilité de ses matériaux, & qu'il y périt plus de cinquante mille hommes. Tamerlan s'en rendit maître en 1386. Elle a été en ces derniers siécles deux fois au pouvoir des Turcs. La premiere sous le regne d'Ismaël, le second roi de Perse, & l'autre sous le regne suivant, Soliman s'en étant rendu maître, presqu'en même tems qu'il prit la fameuse ville de Tauris. Les tables de Perse mettent la longitude de Tiflis à 83^d, & sa latitude à 43^d 5'. On la surnomme encore *Dar el Melec*, c'est-à-dire, ville royale; parce qu'elle est la capitale du royaume.

TEFNE, riviere d'Afrique. Marmol, dans sa description d'Afrique, *t.* 1, *l.* 1, *p.* 21, dit que c'est une petite riviere qui sort des montagnes du grand Atlas, près de l'ancienne Numidie, & court du côté du nord par le désert d'Angued, d'où elle va se rendre dans la mer Méditerranée, à sept lieues d'Oran du côté du couchant. Elle a fort peu de poissons, & s'appelle maintenant la riviere d'Aresgol. Ptolomée la nomme Siga, & met son embouchure à 21^d de longitude, & à 34^d 40' de latitude.

TEFTANA, petite ville, dans l'Afrique, au royaume de Maroc, sur la côte de l'Océan, à la pointe du cap que fait le mont Atlas, à quatorze lieues d'Egue-Leguingil du côté du couchant. Elle a un assez bon port pour les petits vaisseaux, où abordent les marchands de l'Europe. On le nommoit autrefois le port d'Hercule, & Ptolomée le met à 7^d 30' de longitude, & à 30^d de latitude. Cette ville a été bâtie par les habitans du pays, ses murailles & ses tours sont de briques & de pierres de taille. Tout auprès il y a une riviere qui entre dans la mer, & c'est là où les vaisseaux se mettent à couvert pendant la tempête. Elle est environnée de grandes montagnes, où l'on fait paître des troupeaux, & où l'on seme de l'orge. C'étoit autrefois une république, & où il y avoit une douane, où l'on prenoit dix pour cent de toutes les marchandises qui entroient & sortoient, & on y chargeoit quantité de cire, de cuirs & d'indigo pour la teinture des laines, ce qui servoit à l'entretien de la garnison. Elle est maintenant au chérif, qui y met un gouverneur avec quelques mousquetaires. Le peuple y est fort blanc, & grand ami des étrangers, à qui il fait plus d'honneur qu'à ceux du pays. Il les loge & les traite fort libéralement. On y nourrit quantité de chévres, & on a de grands lieux pour y mettre des ruches.

TEFUF, ancienne ville d'Afrique, dans la Barbarie. C'étoit la capitale de la province de Dara ou Darha, dont les rois tenoient leur cour dans cette ville. Elle est maintenant détruite, & on n'en voit plus que quelques ruines. * *Dapper*, Biledulgerid. p. 207.

TEFZA. Voyez Festelle.

TEGAMUS ou Teganus, nom que Pline, *l.* 5, *c.* 31, & Solin, *c.* 33, donnent à un des trois canaux qui conduisoient d'Alexandrie à la mer. Saumaise prouve qu'il faut lire, soit dans Pline, soit dans Solin, Steganus, & non *Tegamus*, ni *Teganus*. Le nom de *Steganus* ou Στεγανός, avoit été donné à ce canal, parce qu'il étoit clos, fortifié & revêtu solidement.

1. TEGAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Kieukiang, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 1^d 50' plus occidentale que Pekin, sous les 30^d 2' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

2. TEGAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, où elle a le rang de quatriéme métropole. Elle est de 4^d 10' plus occidentale que Pekin, sous les 31^d 51' de latitude. Du tems de l'Empereur Yvus, le territoire de cette ville fut uni à la province de King; & dans la suite la ville reçut différens noms de divers princes qui y regnerent. La race des rois étant finie, elle reçut d'autres noms: elle fut appellée Nankiun par la famille Cina; Kianhia par la famille Hana; Ganlo par la famille Sunga; Ganhoang par la famille Tanga, & de son nom moderne par la famille Sunga. Le territoire de Tegan est borné au nord par des montagnes, & au midi par des fleuves, qui coupent aussi le pays. On y compte trois temples célébres & six villes; savoir,

Tegan,	Hiaocan,	Sui ⊖,
Junmung,	Ingching,	Ingxan.

Il y a une particularité remarquable dans cette province: c'est de la cire blanche faite par de petits vers, à peu près de la même maniere que les abeilles font leurs rayons; mais ceux que font ces petits vers sont beaucoup plus petits & d'une grande blancheur. Ce n'est point une sorte d'insectes domestiques: on les laisse dans les campagnes. On fait des bougies de la cire que l'on tire de leurs rayons. Ces bougies sont beaucoup plus blanches que les nôtres. Il n'y a que les grands seigneurs qui s'en servent, parce qu'outre la blancheur, elles répandent en brûlant une odeur agréable; & s'il tombe une goutte de cette cire sur un habit, il n'en est point taché.

TEGANON, isle voisine de celle de Rhodes, selon Pline, *l.* 5, *c.* 31. Le pere Hardouin lit *Steganos* au lieu de *Teganon*; & quelques manuscrits lisent *Tergamon*.

TEGANUS. Voyez Tegamus.

TEGANUSA ou Theganusa, car les Grecs écrivent ce nom par un *Th*: isle que Pline, *l.* 4, *c.* 12, met dans le golfe de Laconie, mais qu'il convient de placer dans le golfe de Messénie, puisqu'elle est située devant le promontoire Acritas, entre Methone & Corone, deux villes de la Messénie. Le promontoire Acritas court dans la mer, dit Pausanias, *Messen. c.* 34, & au-devant est une isle déserte nommée *Theganusa*. Pomponius Mela dit la même chose, *Oenusa* & *Theganusa contra Acritan*; & Ptolomée qui écrit

Thiganusa, la met pareillement dans le golfe de Messénie, près du promontoire Acritas qui est bien éloigné du golfe près de Laconie. Le nom moderne est *Isola di Cervi*, selon le pere Hardouin, qui n'a pas pris garde que Pline avoit mal placé cette isle, que l'on appelle présentement *Venetica*, selon de l'Isle.

TEGARONDIES, grand village de l'Amérique septentrionale, appartenant aux Iroquois Tsonnontouans, à cinq bonnes journées de marche de Niagara par les bois, au bord du lac de Frontenac.

TEGASE. Voyez Tegaza.

1. TEGAZA ou Tegazel, pays d'Afrique, dans la partie occidentale du royaume de Soudan, à l'orient du royaume de Senega. Marmol, *Libye*, *l.* 8, *c.* 4, en parle ainsi: Tegaza est comptée pour la seconde habitation de la Libye, & il y a dans ce désert une mine de sel, qui est de différentes couleurs. C'est peut-être une des montagnes, qu'Hérodote place entre la ville de Thébes en Afrique & les colonnes d'Hercule. La plûpart de ceux qui tirent le sel, sont étrangers, & ont leurs cabanes autour des carrieres; les gens du pays ne s'occupent qu'à garder leurs troupeaux. Quand les caravanes vont querir le sel, il y demeure quelques-uns des palefreniers, sur l'espérance du gain, & ils travaillent à la mine, gardant le sel jusqu'à la venue des marchands d'Yça ou de Tombut. Chaque chameau porte quatre pierres de sel, qui pesent sept ou huit cents livres, & avec cette charge ils traversent des déserts de sablons; mais il y en a d'autres qui portent leur boire & leur manger, sans quoi tous mourroient par le chemin. Ceux qui travaillent aux mines de sel, quoiqu'ils gagnent beaucoup, vivent misérablement; parce qu'ils ne savent à quoi employer leur argent. Il n'y a rien dans ces déserts qu'ils puissent manger, que ce qui leur vient de Tombut ou de Dara, à deux cents lieues de là par le plus court chemin, & quand les caravanes tardent à venir, elles les trouvent tous morts de faim. D'ailleurs, il souffle l'été un vent de sud-est en ces quartiers, qui leur fait quelquefois perdre la vue, & leur cause une espéce de goutte aux genoux, & les affoiblit. Ajoutez à cela qu'il n'y a point d'eau que celle de quelques puits salés, qui sont près des mines; mais malgré tous ces inconveniens & plusieurs autres, il vient des gens de tout pays pour y travailler. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TEGAZA, ou Tagazel, ou Taragarel, ville d'Afrique, au pays de Tegaza, entre les montagnes de sel, & les habitations des Oulets de Line Arabes. * *De l'Isle*, Atlas.

TEGE, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque entre les deux Syrtes, près de *Butta* & de *Durga*. Hirtius, *De Bel. Afric. c.* 78, nomme cette ville Tegea.

1. TEGEA, ville du Péloponnése dans les terres, près du fleuve Alphée, selon Pausanias, qui dit que ce fleuve se perdoit sous terre dans le territoire de la ville de Tégée. Cette ville fut autrefois considérable; Polybe en parle beaucoup; mais il ne marque point sa situation. Il dit néanmoins dans un endroit, que Philippe partit de Megalopolis, & passa par Tégée avec son armée, pour se rendre à Argos; ce qui fait conclure que Ptolomée l'a mise trop à l'occident, au lieu qu'il devoit la marquer plutôt à l'orient de Megalopolis. Polybe, *Excerpt. libri* 11, *c.* 16, dit encore que Philopœmen ayant pris d'emblée la ville de Tégée, alla camper le lendemain sur le bord de l'Eurotas. Les Achéens tinrent quelquefois leur assemblée générale dans cette ville durant leur guerre contre les Lacédémoniens. Strabon, *l.* 8, *sub finem*, en parlant de plusieurs villes ruinées par les guerres, dit que Tégée se soutenoit encore passablement. Les habitans sont appellés *Tegeatæ* par Polybe & par Etienne le géographe. Tégée devint dans la suite une ville épiscopale, & la notice d'Hiéroclès la met sous la métropole de Corinthe.

2. TEGEA, ville de l'isle de Créte. Elle avoit été bâtie par Agamemnon, à ce que disent Velleius Paterculus & Etienne le géographe.

3. TEGEA. Voyez Tege.

4. TEGEA, ville de la Macédoine. C'est Appien, *in Syriac.* qui en parle.

TEGEGILT, lieu dans l'Afrique, au royaume de Fez, sur le bord de l'Ommirabi, assez près du mont Atlas, à mi-chemin de la province de Tedla & de la ville de Fez. C'est une habitation en forme de village bâti sur les ruines de l'ancienne ville de *Tegegilt*, qui étoit, à ce que les historiens disent, fort riche & bien peuplée. On y venoit deux fois l'an de la Gétulie & de la Libye, échanger des dattes contre du froment & des marchandises. Elle a été longtems déserte depuis sa destruction; mais des pauvres gens s'y sont habitués depuis, qui gardent le bled des Chaviens en de grands creux, moyennant quelque récompense & quelques quartiers de terre qu'on leur laisse labourer aux environs. * *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, c. 9, p. 145.

TEGENUM, ville de la Lucanie, selon Frontin, cité par Ortélius, qui soupçonne que Tegenum pourroit être corrompu & mis pour Teanum.

TEGERANI, peuples de la Germanie. Trithéme, *ex suo Hunibaldo*, les place entre le pays des Saxons & le diocèse de Mayence.

TAGERNSÉE, monastère célébre d'Allemagne, dans la haute Baviere, entre les rivieres Iser & Inn, & les deux lacs de Schlier & de Tegern dans la gorge des Alpes. Il est entouré d'une muraille & d'un fossé. L'abbé se fait servir comme un prince, & les empereurs lui en ont souvent donné le titre; il avoit autrefois une cour brillante. Les charges de grand-maître, de maréchal, de chambellan, d'écuyer tranchant, y étoient héréditaires & possédées par des familles d'ancienne noblesse. Cette abbaye a été fondée par Albert & Ockart, fils de Hateric duc de Baviere, & de N. sa femme née duchesse de Bourgogne. Ces deux freres dégoûtés de la vie séculiere, & Ockart particulierement fort touché de la mort prématurée de son fils, qui avoit été à la cour de Pepin, roi de France, résolurent d'aller servir Dieu dans un endroit solitaire & éloigné; ils bâtirent ce monastère proche du lac de Tegern vers l'an 750, & y prirent l'habit sous la regle de saint Benoît. Leur exemple y attira beaucoup de monde, & on fit des donations si considérable à ce monastère, qu'en fort peu de tems on y vit cent cinquante religieux, qui d'une commune voix élurent pour abbé leur fondateur Albert, qui après avoir gouverné saintement ce monastère pendant plusieurs années, y mourut, & fut enterré dans l'église de ce monastère, de même que son frere Ockart. Dans la suite, Arnolphe le *Mauvais*, duc de Baviere, chassa les moines de ce lieu, & y logea ses officiers avec leurs femmes & enfans; mais bientôt après, le bâtiment, avec tout ce qu'il y avoit dedans, fut consumé par le feu. Othon II, empereur & duc de Baviere, le fit rebâtir, y rétablit les religieux & leur accorda plusieurs privilèges. Les abbés de ce monastère, quoique déchus de leur ancienne splendeur, conservent encore aujourd'hui dans les assemblées publiques, le rang devant tous les autres abbés de cette province. * *Zeyler*, Topog. Bav p. 81.

TEGESSUS, ville de l'isle de Cypre, selon Etienne le géographe. Hésyche, cité par Ortélius en fait un promontoire, mais il écrit Τεγησὸς pour Τεγησσός.

TEGESTRA & Tegestræorum Urbs. Voyez Tergeste.

TEGETZA. Voyez Tegteza.

TEGGIAR-TZAIR, bourg de Natolie où mourut Mahomet en 1481.

TEGIACUM, village de la France, selon Fortunat dans la vie de saint Hilaire.

TEGIANENSES. Il est fait mention d'un peuple de ce nom dans une ancienne inscription, où on lit ces mots: Cur. Reip. Tegianensium. Comme on ne connoît point ce peuple, Holsten a jugé l'inscription défectueuse. Il croit que la syllabe Gi est de trop, & que l'on a écrit Tegianensium pour Teanensium. * *Grut.* Thesaur. p. 484, n°. 6.

TEGIUM, ville de la Troade, selon Pline, *l.* 5, *c.* 30. Quelques manuscrits portent Teium pour Tegium.

TEGLATENSIS. Voyez Tegulatensis.

TEGLIO, gouvernement dans la Valteline de la dépendance des Grisons. Il est censé la douziéme partie de toute la vallée où étoit autrefois le château de ce nom, sur une montagne. Le gouvernement de Teglio est divisé en trente-six petits départemens qu'on appelle contrées, dont chacune donne un conseiller, & le conseil a deux chefs ou présidens, qu'ils appellent *decani* ou *doyens*, dont l'un est tiré de la noblesse, & l'autre de la bourgeoisie. Les principales places de ces contrées sont *Platea*, *Besta*, *Bellamira*, *S. Gia-*

como, *Carona*, *Val-Belvigio* où il y a une bonne fonderie de fer. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 143.

TEGLITIUM. Voyez Teclitium.

TEGORARIN, pays d'Afrique, dans la Barbarie. Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 43, *p.* 29, en parle ainsi : Tegorarin est une grande habitation du désert de Numidie, à quarante lieues de celle de Técévin. Elle contient cinquante châteaux & plus de cent villages rangés entre des palmiers. Les habitans sont riches, & trafiquent tous les ans au pays des Négres. C'est-là que s'assemblent les caravanes pour traverser les déserts de la Libye, & que les marchands de Barbarie attendent ceux de la contrée des Négres pour aller tous ensemble. La terre est si maigre que les habitans ne trouvent pas où semer du froment, ni de l'orge, & si seche que pour recueillir quelque chose, il la faut fumer & arroser avec de l'eau. C'est pourquoi ils logent volontiers les étrangers, sans leur faire rien payer pour leur gite, afin d'avoir le fumier de leur monture ou de leurs bêtes de charge, & le gardent avec beaucoup de soin. La viande y est fort chere, parce qu'on ne sait comment nourrir les troupeaux à cause de la sécheresse, & on y fait grand cas des chevres pour avoir du lait. On y mange ordinairement de la chair de cheval ou de vieux chameau, qu'on achete des Arabes qui viennent au marché, qui se tient une fois la semaine aux châteaux, & on ne tue de ces bêtes que celles qu'on a mises dans les pâturages & qui ne peuvent plus servir. Ils mangent du suif salé qu'on leur porte de Fez & de Trémécen, & en font autant de cas que de leur quzquuz & autre semblable manger.

1. TEGRA. Voyez Tigra.

2. TEGRA, vicomté de France, dans le Querci, au diocèse de Cahors, élection de Figeac. Il y a à Tegra un prieuré de deux mille cinq cents livres de revenu.

TEGRESSE, ou Tagresse. Voyez Tegteza.

TEGRIT, ville d'Asie sur le Tigre, du côté de la Mésopotamie. On y voit un château à moitié ruiné, & qui a encore quelques belles chambres de reste. La riviere lui sert de fossé au nord & au levant, mais il en a un fort profond & revêtu de pierres de taille au couchant & au midi. Les Arabes disent que c'étoit autrefois la plus forte place de la Mésopotamie, quoiqu'elle soit commandée par deux éminences qui en sont fort proche. Les chrétiens avoient leur demeure à un quart de lieue de la ville, & on y voit encore les ruines de l'église & une partie du clocher, par où l'on voit que c'étoit un grand édifice.* *Tavernier*, Voyage de Perse, *l.* 2, *c.* 7.

TEGTEZA, ville dans l'Afrique, au royaume de Maroc, à cinq lieues de Tefegdelt du côté du midi, située sur le sommet d'une montagne si roide, qu'on n'y peut monter qu'en tournoyant par un petit sentier fort étroit & fort droit, & par des degrés creusés dans le roc en quelques endroits. C'est une ville ancienne qui a été bâtie par les Africains de la tribu de Muçamoda. Ces habitans sont les plus fiers & les plus grands voleurs du pays. Ils ne se soucient point de l'alliance de leurs voisins, parce qu'on ne sauroit grimper jusqu'à eux, & leurs troupeaux, aussi bien que leurs semailles, sont au haut de la montagne. Cette situation avantageuse est la principale cause de leur méchanceté. Ils n'ont point de chevaux. Le chérif Mahomet disoit qu'eux seuls lui avoient donné plus de peine que tout le reste du pays, car ils étoient libres alors, & exigeoient tribut des Arabes qui passoient par-là, ou les voloient. Cette ville n'a point d'autre eau que celle d'une riviere qui passe au pied de la montagne, & qui semble être proche de la ville, quoiqu'elle en soit éloignée de plus de deux lieues. Les femmes y descendent comme par une échelle, pour laver & pour porter de l'eau ; car ce sont de petits degrés qu'on a taillés à coups de marteau. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 11, p. 18.

TEGUANTAPEQUE. Voyez Tecoantepeque.

TEGULA, ville de l'isle de Sardaigne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Sulci*, à *Nora*, entre ces deux villes, à trente trois milles de la premiere & à trente-cinq milles de la seconde.

TEGULARIA, Castrum Tegulense ou Castrum Tegulariense, noms latins de Tiliers, bourg de France, dans la Normandie, sur la riviere d'Aute. On l'appella ainsi à cause des tuiles qu'on y faisoit. De Valois, *Notit. Gall. p.* 546, remarque que, selon quelques-uns, le château de Tiliers fut bâti par Richard, duc de Normandie, vers la fin du dixiéme siécle, sous le regne du roi Robert, & que le roi Henri qui obligea le duc Guillaume de lui céder ce château, le fit démolir parce qu'il avoit été bâti pour brider son royaume de ce côté ; mais bien tôt après il le fit réparer, & y entretint toujours garnison. Dans les anciennes chartres on lit *Tileria* & *Teleria* pour *Tegularia* ou *Tegularia*.

TEGULATENSIS ou Teglatensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique, qui nomme son évêque *Donatianus*. Dans la conférence de Carthage, l'évêque de ce siége appellé *Donatus*, est qualifié *episcopus plebis Tegulatensis*.

TEGURINI, peuples dont parle Hygin, *de limitib. const. p.* 65 : il y met le fleuve Adum, la colonie claudienne & le mont Larus. Je soupçonnerois qu'au lieu de *Tegurini*, il faudroit lire *Tigurini*, & qu'il seroit question d'un peuple du Norique, dont *Tigurina* étoit la capitale. Une chose appuie ce sentiment, c'est que Pline met dans le Norique une ville nommée *Sabaria*, qu'il qualifie *colonia divi Claudii*. Quant au mont *Adum* & au fleuve *Larus*, qui ne sont point connus, rien n'empêcheroit de les placer dans le Norique ou dans le voisinage.

TEGUSIGALPA, selon Wafer & Taguzgalpa, selon de l'Isle, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Après la province de Nicaragua, dit Wafer, *Voyage*, *p.* 219, est celle de Tegusigalpa, où il y a de riches mines d'argent, & Honduras vient ensuite. Selon de l'Isle, Taguzgalpa est un petit pays aux confins de Guatimala & de Nicaragua, entre la riviere de Yairepa & celle de Desaguadero.

TEGYRA, ville de la Bœotie, selon Etienne le géographe. Plutarque, *in Pelopid. & de Oraculor. defectu* en parle aussi, & semble marquer la situation de cette ville vers le mont Ptoon, entre le lac Copaïs & l'Euripe. Il y avoit à Tegyre un oracle d'Apollon.

TEHAMA ou Tahama, contrée de l'Arabie Heureuse, sur le bord de la mer Rouge. Elle est bornée au nord par l'état du shérif de la Mecque, à l'orient par le pays appellé Chaulan, au midi par le territoire de Moca. Ses principaux lieux sont :

Aljo ou Hali,	Zibit ou Zébit,	Gilan,
Haran-Alcorin,	Al-Mahjam,	Ghalafeca.
Traza,	Alorf,	

* *De l'Isle*, Atlas.

TEHEBE, petite ville du royaume d'Ormus, dans la partie du royaume située dans l'Arabie. Elle est bâtie dans une petite ouverture ou espéce de vallée, de ces affreux rochers qui y regnent le long de la mer. Il entre dans cette ouverture une eau claire, nette, excellente, & qui forme un canal si large & si profond, que les barques d'une grandeur médiocre y peuvent commodément aller faire de l'eau pour les flottes qui y arrivent. Quelque grandes qu'elles puissent être, elles y trouvent de l'eau suffisamment. Ce lieu est composé d'environ cent cinquante méchantes maisonnettes bâties de terre & de bois fort menu, comme sont toutes les autres maisons des Arabes du pays. Entre les ouvertures étroites de ces rochers, on découvre quantité de palmiers, d'orangers & de citronniers. Les oranges qui y viennent sont plutôt douces qu'aigres ; mais elles sont si pleines de jus, qu'il y a sujet de s'étonner qu'un lieu si sec & si stérile puisse produire un si excellent fruit, & une si grande humidité en une seule orange. * *Ambassade de dom Garcias de Silva Figueroa.*

TEHEBTCHAL, bourg du Courdistan. Petis de la Croix, dans son histoire de Timur Bec, *l.* 3, *c.* 20, marque ce bourg à 77^d 25$'$ de longitude, sous les 37^d de latit.

TEHEHAR DOUKE, riviere de Perse. Elle arrose la ville de Tostar, & se jette dans la riviere d'Abzal, selon Petis de la Croix, *Hist. de Timur-Bec*, l. 3, c. 22.

TEHING, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département d'Iaocheu, seconde métropole de la province. Elle est de 0^d 10$'$ plus orientale que Pekin, sous les 29^d 20$'$ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TEHINIE, selon Corneille ; Tekin ou Technia, selon de l'Isle, ville des états du Turc, dans le Budziac ou la Bessarabie, sur la rive droite du Niester, aux confins de la Pologne & de la Moldavie. Cette ville est plus connue sous le nom de Bender. Voyez Bender.

TEHOA, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Civencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 1^{d} 5' plus orientale que Pekin, sous les 25^{d} 24' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TEJAJAGON, village d'Iroquois, dans l'Amérique septentrionale, au nord du lac de Frontenac, à soixante-dix lieues du fort de Catarakovi, & à quinze ou seize lieues de l'embouchure de Niagara.

TEICHIOES. Voyez TICHIOES.

TEICHOS. Voyez TICHUS.

TEIE ou TEYA, riviere d'Allemagne. Elle prend sa source dans les montagnes qui séparent la Bohéme de l'Autriche & de la Moravie. Son cours est de l'occident à l'orient, le long des confins de l'Autriche & de la Moravie. Elle y mouille Znaim, Joslawitz, Durnholtz & Lutenburg, après quoi elle se jette dans la Morawe, un peu au-dessous de Landshut. Elle reçoit à la gauche la Giglawa & la Zwitta. * *Jaillot*, Atlas.

TEJEUT, ville d'Afrique, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Sus, sur le bord de la riviere de Sus, à neuf ou dix lieues de son embouchure. Cette ville qui est séparée en trois quartiers, éloignés de mille pas l'un de l'autre, contient à peu près quatre mille maisons. * *De l'Isle*, Atlas.

1. TEIL, Le) bourg de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins, dont il est éloigné de six lieues. Son terroir est uni, à l'exception de quelques côteaux; ses terres sont douces, à seigle, orge & aveine, & d'un bon rapport; les foins abondans & grassifs, les pâcages serrés, mais bons. Le profit des bestiaux est considérable par la bonté des bœufs & moutons gras, à portée des foires: il y a peu de vignes, & quelques cantons de bois.

2. TEIL, (Le) bourg & châtellenie de France, dans le Bourbonnois, à trois lieues de Saint-Pourçain, diocèse de Nevers, élection de Moulins. Sa cure vaut sept cents cinquante livres. Les terres sont à seigle, orge & aveine. Il y a prés, bois taillis & étangs. C'est un comté.

3. TEIL, ou THEIL, village de France, dans la Champagne, au diocèse de Sens, dans le doyenné de la riviere de Vanne & sur le bord de cette petite riviere, à deux lieues ou environ de la ville de Sens vers l'orient. La cure est à la nomination de l'abbé de S. Jean de Sens, ordre de chanoines réguliers. Ce lieu est remarquable dans l'histoire de France, par son ancien palais, dont Odoran, moine de Sens, fait mention, disant, dans le vingt-sixiéme chapitre des miracles de S. Savinien, que ce fut en ce château que demeura la reine Constance, avec Hugues son fils, encore enfant, pendant tout le tems que le roi Robert employa à faire son voyage de Rome. * *Sæculo VI. Bened.* t. 2, p. 264.

1. TEILLET, lieu de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Clermont, élection de Gannat. C'est une paroisse située dans la montagne de Nuits. Ses terres sont maigres, à seigle, aveine, bled noir & raves; les pâcages sont bons, les foins abondans. Il y a engrais & profit de bestiaux, plusieurs bois taillis. Les habitans font des tonneaux & des cercles.

2. TEILLET, lieu de France, dans le Bourbonnois, diocèse de Bourges, élection de Montluçon. C'est une paroisse qui a été restituée à S. Sulpice de Bourges, par Arnaud II, seigneur de Vierzon. Elle est à deux lieues de Montluçon, & rédimée des aides & gabelles. La petite riviere de Cher y passe. Les terres rapportent du seigle, de l'aveine, mais peu de froment; les pâcages y sont étendus, il y a quantité de bois taillis & plusieurs étangs.

TEILLEUL, (Le) en latin *Telliolum* ou *Tilliolum*, bourg de France, dans la Normandie, diocèse d'Avranches, élection de Mortain. Il y a marché & jurisdiction à Mortain, pour le siége de la vicomté du Tilleul.

1. TEIN, en latin *Tina*, *Theina*, lieu de Boheme, dans le cercle de Pilsen, proche de Taus & de Kolowetz, & entre Pilsen & Waldmünchen, du côté du haut Palatinat. Il est surnommé Horzawski. * *Zeyler*, Topogr. Bohem. p. 78.

2. TEIN, ou TEYN, lieu de Boheme, sur la riviere de Muldau, à trois milles de Thabor, dans le voisinage de Béchin & de Wézeli. Cette ville a beaucoup souffert durant les guerres de Boheme. En 1620, don Balthasar de Maradas, commandant impérial de Budweis, l'enleva aux états de Boheme, la pilla & la brûla.

Selon Lazius, cette ville est l'ancienne *Redintuinum.*

1. TEINITZ ou TEINTZ, lieu de Boheme, vers le haut Palatinat. Les généraux Suédois Pful & Wittenberg, le prirent en 1641. * *Zeyler*, Topogr. Bohem. p. 78.

2. TEINITZ, lieu de Boheme, entre Chrudim & Rosumberg. On le surnomme TEINITZ DE L'EVÊQUE. Le lieutenant général Suédois de Konigsmarck le pilla en 1648.

TEJONES, bourg d'Afrique. Baudrand en parle ainsi: Ce bourg est situé dans le royaume de Barca, un peu au couchant de Bérénicho, sur le cap de Téjones, nommé anciennement *Boreum Promontorium.*

TEIOS. Voyez TEOS, TIOS & AMASTRIS.

TEIRIA, ville des Leuco-Syriens, selon Etienne le géographe, qui cite Hécatée.

TEIRUF, ville de la basse Egypte, sur le bord occidental du Nil.

TEISCHNITZ, ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans l'évêché de Bamberg. Cette ville est le chef-lieu d'un bailliage, & a un château. * *Zeyler*, Topograph. Francon. p. 77.

TEISPACH, bourg d'Allemagne, dans la basse Baviere, dans la régence ducale de Landshut. (a) Il y a une jurisdiction, de laquelle dépendent les bourgs de Frantenhausen, Ergolstpach & Pilsting, deux monastères, deux châteaux, dix terres nobles & quelques villages. Jean, évêque de Ratisbonne, vendit le bourg de Teispach avec Frantenhausen & Pilsting, en 1336, aux ducs de Baviere, Etienne, Frédéric & Jean, freres. Cet endroit avoit été anciennement une très-bonne forteresse; mais dans la guerre entre les ducs de Baviere & Albert, évêque de Ratisbonne, (b) Louis, duc de Baviere, fils d'Othon, l'escalada de nuit, & en ruina toutes les fortifications. (a) *Zeyler*, Topogr. Bavar. p. 82. (b) *Andr. Brunner*, part. 3. ann. p. 764.

TEISSE, riviere de Hongrie, connue des anciens sous les noms de *Tibiscus*, *Tibesis* & *Pathissus.* Elle a sa source dans les monts Krapack, au comté de Marmaros, aux confins de la Pokutie; & coule d'abord d'orient en occident jusqu'à Tokay, où elle commence à prendre son cours vers le midi, pour aller se jetter dans le Danube, vis à-vis de Salankemen. Cette riviere mouille dans sa course, Bene, d. le petit Varadin, g. Tokay, d. Polgar, g. Aratko, d. Toreck, g. Zolnok, d. Csongrad, d. Segedin, d. Zenta, d. Becs, g. Titel, d. Elle reçoit entr'autres rivieres le Talaber, d. le Samos, g. le Bodrog, d. la Rima, d. l'Hortobagi, g. le Reuspeuli, d. l'Egerwize, d. la Zagéba, d. le Keres-Blanc, g. la Marosch, g. le Kustos, g. * *De l'Isle*, Atlas.

On pêche une si prodigieuse quantité de poissons dans cette riviere, qu'on donne jusqu'à mille carpes pour un ducat, & que les pêcheurs sont obligés quelquefois de les rejetter dans l'eau, ou d'en engraisser les cochons. On fait descendre, par le moyen de cette riviere, quantité de pierres de sel qu'on tire de plusieurs mines qui sont en Hongrie & en Transylvanie, & qu'on fait monter sur le Danube jusqu'à Presbourg. * *Descr. du royaume de Hongrie*, l. 1.

TEITCIÇAR, province de la Tartarie Chinoise orientale, bornée au midi par celle de Kirin, au couchant par les Tartares Kalkas. La capitale, qui porte le même nom, est située sur la riviere Nonni, vers le 49^{d} 30' de latitude.

TEKÉ-EILI, ville & province d'Asie, dans la Natolie, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 54.

TEKEES, riviere de la grande Tartarie. Elle a sa source dans les Landes, au sud du lac Sayssan, & son cours est à peu près de l'est-sud est à l'ouest-nord-ouest. Après qu'elle a fait environ quarante lieues depuis sa source, elle unit ses eaux avec celles de la riviere d'*Ila*, qui vient du nord-est, & continuant de-là son cours à l'ouest, elle vient se perdre vers les frontieres du Turkestan, entre les montagnes qui séparent ce pays des états du Contaisch, grand khan des Callmoucks. C'est aux environs de ces deux rivieres que ce prince fait son séjour ordinaire depuis quelques années, pour être plus à portée de pouvoir veiller sur les démarches de son cousin Ajuka-Khan, & des Tartares

Mahométans, qui sont ennemis mortels des Callmoucks: car quoique les Moungales, les Callmouks & les Tartares Mahométans ne fassent proprement qu'une seule & même nation, il y a une si grande antipathie entr'eux, qu'ils sont éternellement aux mains ensemble; & comme les Callmoucks sont justement situés au milieu des deux autres, ils doivent toujours être sur leur garde vers les frontieres, s'ils ne veulent point être surpris par leurs ennemis. * *Hist. générale des Tatars.*

TEKESEL, fleuve d'Ethiopie. Voyez TACAZE.

TEKING, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Quantung, au département de Chaoking, sixiéme métropole de la province. Elle est de 5^{d} 18′ plus occidentale que Pekin, sous les 23^{d} 55′ de latitude.* *Atlas Sinensis.*

TEL, petite ville d'Italie, dans la Valteline, sur une hauteur, est naturellement forte; on croit que la Valteline en a pris son nom. Elle est chef-lieu d'une communauté qui se divise en trente-six contrafusles ou parties.

TELA, ville d'Espagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Asturica* à *Saragoce*, entre *Intercatia* & *Pintia*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Ortélius doute si ce ne seroit point dans cette ville qu'auroit été tenu le concile appellé *Telense Concilium.* Voyez GELLA.

TELADUSII, peuples de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Taladusii* pour *Teladusii.*

TELAMBAR, nom d'une colline de la Transoxiane, selon Petis de la Croix, *Histoire de Timur-Bec*, liv. 3, *c.* 3.

TELAMON, promontoire d'Italie, dans la Toscane, selon Polybe, *l.* 2, *c.* 27, Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, & Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4. Pline, *l.* 3, *c.* 5, y met un port de même nom, & l'itinéraire d'Antonin, qui appelle ce port *Portus Telamonis*, le marque entre le fleuve *Almina* & le fleuve *Alma*, à dix huit milles du premier, & à six milles du second. Ce port conserve son ancien nom; car on l'appelle aujourd'hui TELAMONE. Voyez ce mot.

TELAMONE, petite ville d'Italie, sur la côte de la Toscane, dans l'état *delli Presidii*, avec un petit port, à l'embouchure du torrent d'*Osa*, & défendue par une assez bonne forteresse. Elle est située à l'extrémité d'une pointe de rocher escarpée. Michelot, dans son portulan de la mer Méditerranée, *p.* 104, remarque qu'on peut mouiller, dans une nécessité, du côté de l'est; mais il n'y a pas d'orail pour mettre des amarres à terre, à moins d'être sur ses ancres. On voit au-dessus de Telamon une jolie ville sur une hauteur, entourée de murailles & de tours, qu'on appelle Maillano; elle appartient au grand duc de Toscane. Les FORMIGUES DE TELAMONE sont trois rochers plats, éloignés l'un de l'autre de quatre à cinq cents toises, & dix à douze milles au large de la côte de Telamon. Ces trois écueils sont situés sud-sud est, & nord-nord ouest: on peut passer à terre d'eux à la petite portée du canon; on les peut de même ranger en dehors à une semblable distance. Il y a quelques roches à fleur d'eau & sous l'eau aux environs d'eux; mais elles en sont proches. Depuis Telamon jusqu'à Orbitelle, il y a quinze milles. Des Formigues de Telamone à la pointe du nord du mont Argentar ou de S. Esteve, il y a environ quinze milles vers le sud-est, & entre les deux c'est un grand enfoncement, où le terrein est fort bas; il est bordé de plages de sable, & presque au milieu, il y a une petite riviere & des salines, proche desquelles est une grande tour & quelques fortifications auprès.

TELAMUS, montagne sur la Paphlagonie, selon la remarque de Licophron, où le mot *Telamus* se trouve sans autre spécification.

1. TELANDRIA. Voyez TELANDRUS.

2. TELANDRIA, isle de la côte de la Lycie. Pline, *l.* 5, *c.* 31, dit qu'il y avoit eu une ville, qui ne subsistoit plus de son tems.

TELANDRUS, ville de l'Asie mineure. Pline, *l.* 5, *c.* 27, la met dans la Lycie. Etienne le géographe la place dans la Carie; mais comme ces deux provinces étoient voisines, cela ne forme aucune difficulté. On la trouve nommée aussi *Telandrum* & *Telandria*, selon le même Etienne le géographe, qui connoît aussi un promontoire nommé TELANDRIA.

TELANE. Etienne le géographe dit que c'étoit le nom d'une très-ancienne ville de Syrie.

TELANESSUS, village dont fait mention Théodoret dans la vie de saint Siméon. Ortélius soupçonne que ce village pouvoit être en Syrie, & il ajoute qu'ailleurs on lisoit *Telanisus* au lieu de *Telanessus.*

TELANGOUTS (les) sont une branche de Kalmoucks: ils habitent maintenant aux environs d'un lac que les Russes appellent *Osero-Teleskoi*, & les Kalmoucks *Altan-Nor.* Ils sont sujets du Contaisch, & menent à peu près la même vie que les autres Kalmoucks. * *Hist. généalogique des Tatars, p.* 114.

TELCHINES, peuples dont parle Stobée, *de Invidia*, cité par Ortélius. Ils tiroient leur origine de l'isle de Créte; ils s'établirent ensuite dans l'isle de Cypre, & enfin, ils passerent dans celle de Rhodes, où ils inventerent les premiers l'usage du fer & de l'airain, & ils en firent une faulx à Saturne. On les accusoit d'être magiciens: mais ce crime leur fut seulement imputé par leurs envieux, qui ne pouvoient, sans jalousie, les voir exceller dans les arts. Orose, *l.* 1, *c.* 5, fait aussi mention de ces peuples.

TELCHINIA. Voys SICYONE.

TELCHIR ou THELCHIR, selon les interprétes de Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, quoique le texte grec porte TELLYR. C'est une ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Castald la nomme *Timinava.*

TELCHIS, ville de l'Ethiopie. Etienne le géographe dit qu'elle étoit aux confins de la Libye.

TELDE, ville de l'isle Canarie, dans sa partie orientale. Son terroir produit le même vin de l'isle.

TELEBA, ville de l'Albanie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12, la marque entre l'embouchure du *Soana* & celle du *Gerrus.*

TELEBOA, ville dont Plaute fait mention, *in Amphitruone.*

1. TELEBOÆ, peuples de la Bœotie, selon Ortélius, qui cite Ant. Liberalis.

2. TELEBOÆ, peuples qu'Apollodore, *l.* 2, met dans l'isle de *Taphus.*

3. TELEBOÆ. Voyez THELEBOÆ.

TELEBOAS, fleuve que Xenophon & Etienne le géographe mettent au voisinage des sources du Tigre. Le fleuve *Teleboas*, dit Xenophon, *l.* 4, *p.* 327, est beau, quoiqu'il ne soit pas grand; il y a aux environs un grand nombre de villages.

TELEBOIS, contrée de l'Acarnanie, selon Etienne le géographe.

TELEDA, village de Syrie, auprès du mont Coryphes. Theodoret, *in vita Eusebii*, dit que ce village étoit très-grand & très-peuplé.

TELEGON. Voyez TUSCULUM.

TELEM, ville de la tribu de Juda. Josué, *l.* 15, *c.* 24, la marque parmi celles qui étoient vers l'extrémité des terres de cette tribu, le long des frontieres d'Edom, du côté du midi. Dom Calmet croit que c'est la même ville que Telaim, dans la même tribu, *I Reg.* 25, 4, & André Masius juge que c'est *Telem*, qui est appellé *Tela* par Eusebe.

TELEMICEN. Voyez TREMECEN.

TELENSE. Voyez TELA.

TELENSIN. Voyez TREMECEN.

TELENSIS ou ZELLENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, selon la notice des évêchés d'Afrique, où l'évêque de ce siége est nommé *Donatianus Zellensis*, de même que dans la conférence de Carthage, n°. 135. Du Pin est de sentiment qu'on doit préférer TELENSIS, parce que *Natalicus*, adversaire de *Donatianus*, est appellé *Telensis episcopus* dans le concile de *Cabarsusa.* Les lettres Z & T se changent assez souvent l'une pour l'autre; cependant, on trouve un autre évêque donatiste qualifié *Telensis* & du nom de Felix, *c.* 207; d'où Baluze voudroit conclure que les villes ZELLA & TELA étoient différentes; mais il est très-possible qu'il y ait eu deux évêques donatistes de la même ville, ou qu'il y ait faute dans le nom du dernier, car il est constant que *Natalicus*, adversaire de *Donatianus*, & appellé *Zellensis* par la conférence de Carthage, n°. 135, étoit évêque de Tela: le concile de *Cabarsusa* ne laisse aucun lieu d'en douter; & parmi les signatures des peres de la province Proconsulaire, au bas de leur lettre synodique, dans le con-

cile de Latran, on trouve la signature de Boniface *episcopus Telensis*, sans qu'il soit fait mention en aucun autre endroit de *Zella*.

TELEPHIS, ville de la grande Arménie, à ce qu'il paroît par un passage d'Agathias. Cette ville étoit bâtie dans un lieu escarpé, au voisinage du fleuve Phasis. Quelques manuscrits d'Agathias, dit Ortélius, portent TELESIS pour TELEPHIS.

TELEPHIUS, tribu & fontaine de l'Asie mineure, dans la Lycie, à sept stades de Patara, selon Etienne le géographe.

TELEPTE. Voyez TELEPTENSIS.

TELEPTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé *Frumentius* dans la notice des évêchés d'Afrique, & *Donatianus episcopus plebis Teleptensis* dans la conférence de Carthage, n°. 121. Ce dernier fut primat de la province, & assista à plusieurs conciles d'Afrique. Le nom de la ville est TELEPTE.

TELESIA. Voyez TELESSIA.

TELESIS. Voyez TELEPHIS.

TELESSAPHI, nom que les Arabes donnent à un lieu voisin de la ville d'Ascalon, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius.

TELESSIA ou TELESIA, ville d'Italie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la donne aux Samnites, & la marque entre *Tucinum* & *Beneventum*. Tite-Live, *l.* 22, *c.* 13, & *l.* 24, *c.* 10, la met aussi dans le *Samnium*; & Frontin nous apprend que c'étoit une colonie romaine : *Telesia*, dit-il, *muro ducta*, *colonia à Triumviris deducta*. On la nomme aujourd'hui TELESE, & c'est une ville du royaume de Naples, dans la terre de Labour, sur le *Volturno*. Telese est évêché, sous Benevent, depuis l'an 1000; mais la résidence de l'évêque, depuis 1612, est à *Cerrito*, bourg du diocèse qui est à six milles de Telese, où il n'y a pas à présent six maisons. * *Commainville*, Table alphabétique des évêchés.

Ce qu'on appelle aujourd'hui Telese est une bourgade fort moderne. Le reste des tours de l'ancienne ville est dans le village de San Salvatore, où de tems en tems on trouve des médailles & des inscriptions.

TELETHRIUM, montagne de l'Eubée, près d'Oechalia. Strabon, *l.* 10, *p.* 445, Pline, *l.* 25, *c.* 8, Etienne le géographe, & Theophraste, *hist. l.* 9, *c.* 15, parlent de cette montagne.

1. TELGEN, TELGA ou NORR-TALGE, ville de Suede, dans l'Uplande, sur le bord d'un petit lac, à quelque distance de la mer, & à l'orient d'Upsal. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TELGEN, TELGA ou SODER-TALGE, ville de Suede, dans la Sudermanie, & que quelques-uns ont placée mal-à-propos dans la Gothie. Cette ville, qui est fort marchande, est située au midi occidental de Stockholm, sur la rive méridionale du lac Maler. Birger *Gregorii* y tint en 1367 un concile, & un autre en 1380. * *Martin. Zeyler*, Sueciæ descript. p. 158.

TELINI. Voyez TELLENA.

TELIS, THELIS ou TECUM, fleuve dans la Gaule Narbonnoise, aujourd'hui le TECH, qui arrose la ville d'Elne. Le nom de ce fleuve se trouve sous ces trois ortographes dans les divers manuscrits de Pline, *l.* 3, *c.* 4. Le pere Hardouin est pour la derniere. Ce fleuve est aussi connu de Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5, qui le nomme TICHIS.

TELIT, (Beni) montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans les terres, à huit lieues de Tanger, du côté du midi. Il y avoit autrefois sept bourgs, dont les habitans vivoient comme des bourgeois de ville, avec grande franchise. Ils ont un grand nombre de troupeaux, & recueillent quantité d'orge, de froment, de cire, de miel & de vin. Du reste, ils sont d'entre les Gomères, nommés BENI-TELIT, & ils ont donné leur nom à la montagne. * *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, c. 60, p. 246.

TELITHON, ville des Moabites, selon Joseph, *l.* 13, *c.* 23.

TELLENA, ville d'Italie, dans le Latium. Tite-Live, *l.* 1, *c.* 33, dit qu'elle fut prise par le roi Ancus, avec *Ficana*, & il la nomme TELLENÆ. Comme ces deux villes furent prises en même tems, on conjecture qu'elles étoient voisines; & Cluvier va jusqu'à la placer entre *Ficana* & *Lanuvium*. Strabon & Denys d'Halicarnasse, *l.* 3, *p.* 179, écrivent aussi TELLENÆ au nominatif pluriel, & ce dernier dit que c'étoit une ville célèbre du Latium *clarum Latinorum urbem*. C'est la même ville que Pline, *l.* 3, *c.* 5, nomme TELLENE.

TELLEPTE. Voyez TELEPTE.

TELLIADES, nom d'un peuple, ou simplement d'une famille de l'Elide, selon Herodote, *l.* 9, *c.* 36.

TELLIGT, petite ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, sur la riviere d'Embs, entre Warendorp & Munster, & dans l'évêché de cette derniere ville. La riviere remplit ses fossés; il y a deux rues assez grandes & paralléles, qui font la meilleure partie de la ville. Quand on veut aller de Telligt à Munster, qui n'en est qu'à une lieue, on est obligé de passer des marais, où le chemin est bordé de deux rangées d'arbres, avec plusieurs petites chapelles, qu'on regarde comme autant de stations, qui représentent les souffrances de notre Seigneur dans sa passion. On voit à Telligt une riche abbaye, dont l'église est ornée d'une haute tour. * *Zeyler*, Top. Westphal. p. 93.

TELLING, cap au nord-ouest de l'Islande, près de l'entrée du golfe de Dunghall.

TELMELISSUS. Voyez TEMMELISSUS.

TELMERA, ville de la Carie, selon Etienne le géographe. Voyez TERMERA.

TELMESIUS, montagne de la Bœotie, dans le territoire de Thebes, selon Palephatus, *in Vulpe*. cité par Ortélius. Voyez TELMISUS.

TELMESSUS, ville de l'Asie mineure, dans la Lycie. C'étoit la premiere ville que l'on trouvoit en entrant de la Carie dans la Lycie. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 15, & Pline, *l.* 5, *c.* 27, disent que Telmessus finissoit la Lycie, *Lyciam finit*; mais ces deux auteurs avancent de l'orient à l'occident, & ils appellent la fin de cette province ce que nous regarderions comme le commencement. Tous deux écrivent TELMESSUS, & Ptolomée suit cette orthographe; mais Strabon, le périple de Scylax, Tite-Live, Arrien & Etienne le géographe écrivent TELMISSUS. Il y avoit trois villes de ce nom, l'une dans la Carie. Voyez TELMISSUS; l'autre dans la Lycie, qui est celle dont il est ici question, & la troisiéme dans la Pisidie; mais cette derniere se nommoit aussi TERMESSUS. Voyez ce mot. Cicéron, *l.* 1 *de Divinat. c.* 41, rapporte que dans une de ces villes, il y avoit un collége célèbre de devins, & il met cette ville dans la Carie, *Telmessus in Caria est : qua in urbe excellit Haruspicum disciplina*. Il est difficile de se persuader que ce collége si célèbre fut dans le *Telmessus* de Carie, ville dont le nom est à peine connu. On ne le mettra pas non plus dans *Telmessus* de Pisidie; celle-ci étoit trop éloignée de la Carie. Il est bien plus naturel de penser que Cicéron a voulu parler de *Telmessus* de Lycie, située aux confins de la Carie & de la Lycie, & qu'Etienne le géographe place dans la Carie. Cette ville de Telmessus ou Telmissus de la Lycie donnoit son nom au golfe sur lequel elle étoit bâtie, qu'on appelloit SINUS-TELMISSICUS. D'un côté, il touchoit la Carie, & de l'autre la Lycie, selon la description que Tite-Live, *l.* 37, *c.* 16, en donne. * *Cellar.* Geogr. ant. l. 3, c. 3.

TELMEZ, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duquela, au pied du mont de Beninaguer, à cinq lieues de Safi. Elle est ouverte & peuplée de Bérebéres Africains, de la tribu d'Ulexedma. * *Davity*, Royaume de Maroc, p. 96.

1. TELMISSUS ou TELMESSUS, ville de l'Asie mineure, dans la Carie, selon Etienne le géographe. Plusieurs ont cru que c'étoit la même que celle de la Lycie; mais il faut que ce soit deux villes différentes, car la ville Telmessus de Lycie étoit près de Patare, & celle de la Carie se trouvoit dans le territoire d'Halicarnasse, ou du moins au voisinage de cette ville. Suidas décide la question: *Telmisenses isti habitant in Caria, distantes sexaginta stadiis ab Halicarnasso, ut Polemo tradit : Telmissus autem est urbis Lyciæ*. De-là, on pourroit encore conclure que le nom de ces villes, qui étoit dans la Carie, s'appelloit Telmisus, & celle qui étoit dans la Lycie *Telmissus*. Voyez l'article précédent.

2. TELMISSUS. Palephatus, *in Bellerophonte*, donne ce nom à une montagne voisine de la ville de Xantus, dans la Lycie.

3. TELMISSUS. Ælien dit que les peuples *Ægestai*

donnoient ce nom à un fleuve qu'ils représentoient sous la figure d'un homme, & auquel ils rendoient des honneurs divins. Comme on trouve dans la Sicile une ville nommée *Egesta* ou *Ægesta*, Ortélius seroit tenté de croire que le fleuve *Telmissus* étoit dans cette isle. On ne peut néanmoins rien décider à cet égard; car on trouve également un peuple appellé *Ægestai*, dans la Thesprotie, contrée de l'Epire.

TELMISUS, fleuve de Grece, selon Orphée, qui dit que ce fleuve arrosoit la ville de *Thespia*. Il étoit donc, dit Ortélius, dans la Bœotie; & ne seroit-ce point, ajoute-t-il, le Telmissus de Palephatus. Voyez TELMIUS & THESPIUS.

TELMIUS. Calliste, cité par Ortélius, appelle ainsi la patrie d'un certain moine nommé Paul; & Sozoméne, qui en parle aussi, au lieu de TELMIUS écrit TELMISUS.

TELOBIS, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux peuples *Jaccetani*, & la marque entre *Setelsis* & *Ceressus*. Quelques uns croyent que c'est aujourd'hui Martorel.

TELO-MARTIUS, port de la Gaule Narbonnoise. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route par mer de Rome à Arles, entre le port *Pomponiana* & celui de *Taurentum*, à quinze milles du premier, & à douze milles du second. Cet itinéraire est le premier monument ancien qui fasse mention du port *Telo-Martius*. Dans plusieurs conciles, on trouve la signature de l'évêque de ce lieu, & qui se dit *episcopus Telonensis*, & quelquefois *Tolonensis*, d'où l'on a fait le nom moderne, qui est Toulon, port fameux dans la Provence. * *Cellarius*, Geogr. ant. l. 2, c. 2.

TELONUM. Voyez TELUMNUM.

TELONUS. Voyez TOLENUS.

TELOS, isle de l'Océan Indien, selon Ortélius, qui cite Isidore. Il dit que les arbres y ont des feuilles en tout tems; mais, ajoute Ortélius, c'est TYLOS qu'il faut écrire, & non TELOS. Voyez TELUS & TYLUS.

TELPHIS. Voyez TEPHLIS.

1. TELPHUSSA. Voyez THELPUSA.

2. TELPHUSSA, ville de l'Arcadie. Etienne le géographe dit qu'elle fut ainsi appellée du nom de la nymphe Telphussa, fille du fleuve Ladon, & il cite Lycophron; où on lit:

Justitiæ finet auxiliatrix Telphussia.

Cette ville est aussi connue de Polybe, *lib.* 4, *n°.* 77, de Pausanias & de Pline; mais Pausanias, *l.* 8, *c.* 24 *& suiv.* écrit *Telpusa* pour *Telphusa*. L'exemplaire des Aldes porte Thalpusa, & Etienne le géographe lui-même connoît une ville nommée *Thalpusa*, qu'il place aussi dans l'Arcadie, aux confins des Orchoméniens; mais la *Telphussa* & la *Thalpusa* d'Etienne le géographe sont la même ville: c'est la même ville que la notice de Hiéroclès met sous la métropole de Corinthe, & qu'elle nomme *Tharpusa*; & c'est encore la même dont parlent plusieurs médailles, où on lit cette inscription ΘΕΛΠΟΥΣΙΩΝ.

TELPHUSSIUM, ville de la Bœotie, selon Etienne le géographe.

TELSCHEN, ville du royaume de Boheme, dans le cercle de Leutomavitz, avec un fort château, sur l'Elbe, & les frontieres de la Misnie. Elle appartient au comte de Thun. * *Zeyler*, Bohem. Topogr.

TELSPERG, DELSBERG ou DELEMON. Voyez DELSPERG.

TELTSCH, ville d'Allemagne, dans la Moravie, aux confins de la Boheme. La riviere Teya, appellée la Haute, prend sa source auprès de cette ville, & va se jetter, au-dessous de Frating, dans la grande Teya. * *Zeyler*, Topog. Moraviæ, p. 109.

TELUCH, contrée & ville dont fait mention Cédréne. Ortélius croit pouvoir les placer au voisinage de la Médie. Curopalate, qui en parle aussi, les met aux environs du mont Taurus.

TELUMNUM, ville de la Gaule Aquitanique. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Aqua Tarbellica* à *Burdigala*, entre *Caquosa* & *Salomacum*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. Au lieu de *Telumnum*, quelques manuscrits portent *Telonum* & d'autres *Tellonum*.

TELUS ou TELOS, isle de la mer Egée, & qu'on peut dire une isle d'Asie, puisqu'elle est à l'orient d'Astypalæa. Elle étoit fameuse par ses parfums, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui ajoute que Callimaque la nomme AGATHUSSA. Etienne le géographe écrit Τῆλος, & Hésyche Δῆλος. On la nomme aujourd'hui PISCOPIA. Voyez ce mot. * *Strabon*, lib. 10, extremo.

TEMALA, fleuve de l'Inde, au delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, marque l'embouchure de ce fleuve dans la contrée d'Argent, entre Berabonna & le promontoire TEMALA. Il y met aussi une ville de ce nom; mais dans un autre endroit *l.* 1, *c.* 13, il écrit TAMALA au lieu de TEMALA.

TEMARETE, ville de l'isle de Socotora, à l'entrée de la mer Rouge. Elle est sur la côte septentrionale de l'isle, en tirant vers l'orient; & c'est la résidence du gouverneur de cette isle, qui dépend du royaume de Fartach, dans l'Arabie Heureuse. De la Roque, *Voyage de l'Arabie Heureuse*, *pag.* 26, qui appelle cette ville *Tamarin*, dit qu'elle est assez jolie, & que ses maisons sont bâties en terrasse.

TEMATHEA, montagne du Péloponnése, dans la Messenie. Pausanias, *l.* 4, *c.* 34, dit que la ville Corone est au pied de cette montagne.

TEMBASA, ville de la Lycaonie. Pline, *l.* 5, *c.* 27, la donne pour une ville célébre; & Paul Diacre, *l.* 24, *p.* 770 *&* 771, en parle dans plus d'un endroit; mais il écrit *Thebasa*. Le pere Hardouin assure que c'est là la véritable orthographe, & que c'est ainsi que lisent tous les manuscrits qu'il a consultés.

TEMBICES, peuples que Strabon, *l.* 9, *p.* 401, place dans la Bœotie. Il les met au nombre des peuples barbares qui habiterent anciennement cette contrée; mais les meilleurs exemplaires de Strabon portent TEMMICES pour TEMBICES. Les TEMMICES ou TEMNICES sont connus de Lycophron, *vers* 644.

Arnes vetusta soboles Temmicum duces

Et plus bas, *vers* 786.

Quem Bombylium promontorium Temmicium.

TEMBLEQUE, village d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à huit lieues de Tolède, au levant, dans une plaine fertile en bled & en vin, & qui nourrit beaucoup de gibier. Il y a à Tembleque une paroisse & un couvent de cordeliers. Silva, *Poblac. de Espana*, *p.* 41, dit que ce lieu a été fondé par des Juifs, qui, après être sortis de la captivité de Babylone, passerent en Espagne & s'y établirent. Silva ajoute, qu'ils nommerent ce lieu Bethléhem en mémoire de leur patrie; & que de Bethléhem par corruption on a fait Tembleque.

TEMBRIUM ou TYMBRIUM, ville qu'Etienne le géographe met dans la Phrygie.

TEMBRIUS. Voyez THYMBRIS.

TEMBROGIUS, fleuve de Phrygie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 1. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 18, le nomme Thymbres ou Thymber; ce fleuve se jettoit dans le Sangarius. Ortélius confond mal-à-propos ce fleuve avec le Tymbrios de Strabon. Ce dernier couloit dans la Troade & se perdoit dans le Scamandre.

TEMBRUS, ville de l'isle de Cypre, selon Etienne le géographe.

TEME, riviere d'Angleterre. Elle a sa source dans la partie septentrionale du comté de Radnor, d'où elle passe par celui de Shrops, où elle arrose Ludlou. Ensuite prenant son cours par une partie de la province de Worcester, elle va tomber dans la Saverne un peu au-dessous de la ville de Worcester. * *Blaeu*, Atlas.

L'état de la Grande-Bretagne appelle cette riviere Temde.

TEMECEN, province d'Afrique, au royaume de Fez, dont elle est la plus occidentale. Elle commence du côté du couchant à la riviere d'Ommirabi; & s'étend vers le levant jusqu'à celle de Burregreg, qui entre dans la mer proche de Salé & de Rabat. Elle a au midi les côteaux du grand Atlas, & au septentrion la mer de Gibraltar du côté de l'Océan. La côte a trente lieues de long depuis l'Ommirabi jusqu'au Burregreg, sur vingt lieues de large, & quelquefois plus. Toute cette étendue n'est qu'une campagne fertile,

le, qui étoit autrefois la fleur de toute la Barbarie, & comprenoit plus de quarante villes ou bourgades peuplées d'une nation très-belliqueuse; de sorte qu'elle est fort célèbre dans l'histoire de Maroc. Joseph Abu Téchifien, second roi des Almoravides, la détruisit, & elle demeura cent quatre-vingts ans déserte, au bout desquels Jacob Almansor la repeupla de quelques Arabes du royaume de Tunis, qui l'ont possédée pendant tout le regne des Almohades. Ils furent chassés par les Bénimérinis, qui mirent en leur place les Zénétes & les Haoares, pour récompense des services qu'ils leur avoient rendus. Ces peuples l'ont toujours possédée depuis, & sont nommés ordinairement Chaviens, errans sous des tentes comme les Arabes, & parlant un arabe corrompu, quoique ce soit une nation africaine. Ils étoient autrefois fort puissants, & ont fait la guerre aux Oatazes qu'ils avoient presque chassés de leurs terres; car ils mettoient sur pied cinquante mille chevaux, & trois fois autant d'infanterie. Ces peuples ont tellement déchu depuis par les guerres continuelles qu'ils ont eues avec les rois de Fez & de Maroc, & les Portugais, qu'ils ne sauroient faire maintenant plus de huit mille chevaux & cinquante mille fantassins. Ils sont vassaux du chérif. Leur cavalerie est fort bonne; mais l'infanterie est mauvaise, quoiqu'ils soient si orgueilleux, qu'ils endurent à regret d'être assujettis; ils se révoltent à la moindre occasion qui se présente, passant d'un royaume à l'autre avec leurs tentes & leurs troupeaux. Leurs femmes sont blanches & se piquent d'être belles: elles portent beaucoup de bijoux d'or, d'argent, de perles, & de cornalines, aux bras, à la gorge & aux oreilles. Le pays est sur-tout abondant en bled & en pâturages, & on y recueilleroit quantité de froment & d'orge, si on y cultivoit toutes les terres; mais ces peuples ne labourent que ce qui est aux environs de leurs habitations. Il y a une herbe dans les champs, nommée Béhima, qui engraisse les chevaux & le bétail en moins de douze ou quinze jours; mais quand elle jette un petit épi barbu, on les empêche d'en manger, parce qu'elle les étrangle. Il ne reste plus dans cette province que les murailles des anciennes villes, sans aucuns bâtimens, & ces peuples y campent pendant l'hiver. * *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, c. 1, p. 138.

TÉMELET. Voyez Temmelet.

TEMEN, Temendefust ou Metafust, ville d'Afrique, au royaume d'Alger, & qu'on croit être le *Rustonium* de Ptolomée. Dapper, *Royaume d'Alger*, *p.* 175, dit que les Maures lui donnent le nom de Temendefust. Cette ville est située près de la mer Méditerranée, à l'orient de Saza, près du cap de Métafuz, & à quelques lieues d'Alger. Elle a à l'orient le fleuve Hued-Icer, que les anciens appelloient *Serbetes* & *Sarda*, qui se décharge dans la mer.

TEMENI-PORTA, ville de l'Asie mineure, dans la Lydie. Pausanias, *l.* 1, *c.* 35, qui dit que cette ville n'étoit pas grande, ajoute qu'un tombeau y ayant été ruiné par l'injure du tems, laissa voir des os qu'on n'auroit pas pris aisément pour ceux d'un homme, s'ils n'en eussent eu la figure. Ils étoient d'une grandeur démesurée, & aussi-tôt le peuple s'imagina que c'étoit le tombeau de Gerion, fils de Chrysaor, & que c'étoit son trône qui étoit taillé dans la montagne. Il passoit auprès de cette petite ville un torrent appellé *Oceanus*.

TEMENIA, ville de l'Asie mineure, dans la Phrygie. Etienne le géographe la met aux confins de la Lycaonie.

1. TEMENITES, colline de la Thrace. C'est Etienne le géographe qui en parle; il la met au voisinage du pays des *Triballi*.

2. TEMENITES. Thucydide, *l.* 6 *&* 7, & Etienne le géographe, donnent ce nom au sommet d'une montagne de la Sicile, au voisinage de Syracuse. Suétone, *in Tiberio*, en fait aussi mention.

TEMENITIS, fontaine de la Sicile, au territoire de Syracuse, selon Pline, *l.* 3, *c.* 8; sur quoi le pere Hardouin remarque que Vincent Mirabella apprend que cette fontaine subsiste encore aujourd'hui, & qu'on la nomme *fonte di Canali*.

1. TEMENIUM, contrée du Péloponnése, dans la Messénie, selon Etienne le géographe.

2. TEMENIUM, village fortifié dans le Péloponnése, aux confins de l'Argie. Pausanias, *l.* 2, *c.* 38, dit qu'il avoit pris son nom de Temenus, fils d'Aristomachus, & que le fleuve Phrixus avoit son embouchure près de ce village. On y voyoit un temple dédié à Neptune, un autre dédié à Diane, & le tombeau de Téménus. Pausanias ajoute que le village de *Temenium* pouvoit être à cinquante stades de Nauplia.

TEMENSIS, siége épiscopal de la Scythie, selon Théodore Balsamon, *in Photium*, cité par Ortélius; mais par un autre endroit du même auteur, on voit qu'il faut lire *Tomensis*, & non *Temensis*, parce qu'il s'agit de la ville Tomus.

TEMERIANI. Voyez Mariani.

TEMERICUS AGER, petit pays de la Gaule Narbonnoise, selon Ortélius, qui cite Sextus Avienus, & qui marque ce pays vers la source du Rhône.

TEMERINDA. Pline, *l.* 6, *c.* 7, dit que les Scythes donnoient ce nom au Palus Méotide, & que Temerinda signifioit la mere de la mer.

TEMERUS, ville de la Gaule, selon l'auteur de la vie de S. Nazaire & de S. Gervais. Le même auteur nous apprend que Temerus étoit au voisinage; il ne nous donne pas là de grandes lumieres.

TEMESA, ville d'Italie chez les Brutiens, & la premiere du pays après celle de *Laus*. Temesa étoit l'ancien nom Du tems de Strabon, *l.* 6, *p.* 255, on la nommoit Tempsa ou Temsa: il dit qu'elle avoit été d'abord bâtie par les Ausones, & ensuite rebâtie par les Ætoliens, compagnons de Thoas, que les Brutiens chasserent du pays. Pline, *l.* 3, *c.* 5, qui nomme cette ville Temsa, dit que les Grecs l'appelloient *Temese*. La table de Peutinger écrit aussi *Temsa*; elle devint colonie romaine, & aujourd'hui elle est tellement détruite, qu'à peine en reconnoît-on les ruines.

Cependant quelques-uns croyent que c'est Meluto, bourgade de la Calabre citérieure.

TEMESVAR ou Temiswar, *Temesvaria*, ville de la basse Hongrie, sur la Temes, dans le comté auquel elle donne son nom. Mahomet, premier visir de Soliman II, l'assiégea en 1551, & s'en rendit maître malgré la défense vigoureuse d'un capitaine appellé Losence, qui étoit secondé de quelques troupes espagnoles, hongroises & allemandes. Les Turcs en firent la capitale d'un Beglierbeïat qui avoit sous lui six sangiacs. Elle demeura sous leur puissance jusqu'en 1716, que les troupes impériales, sous la conduite du prince Eugéne de Savoye, reprirent cette importante place qui est restée à la maison d'Autriche par le traité de Passarowitz en 1718. Calcagnin croit que cette ville est l'ancienne *Tomes* ou *Temaa*, où le poëte Ovide fut relegué; mais plusieurs combattent ce sentiment. Voyez Tomis.

Le comté de Temesvar est borné au nord par la riviere de Marosch, qui le sépare du comté de Zarand, à l'orient par les comtés de Huniad & de Haczag, & par la Valaquie, au midi par le Danube, & à l'occident par le comté de Chonad. Ses principales places sont

Temeswar,	Almas,
Lippa,	Pantzova,
Lugos,	Vt-Palanca,
Dalatz-Palanca,	Yeni-Palanca,
Karan,	

* *De l'Isle*, Atlas.

TEMIAN, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il est borné au nord par le Niger, à l'orient, partie par le royaume d'Ouangara, partie par le désert de Zeu & par le royaume de Dauma, au midi par le royaume de Gabou, & à l'occident par le royaume de Bito. On dit que les habitans de Temian sont anthropophages.

TEMIS. Voyez Timus.

TEMISDIA, contrée de la Perside, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte simplement *Misdia* pour *Temisdia*.

TEMMELET, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc, bâtie par les Africains de la tribu de Muçamoda, sur une montagne fort haute & fort froide. Elle est bien peuplée, & a une grande mosquée, à travers laquelle passe une petite riviere qui descend de la montagne. Cette mosquée est en grande vénération parmi ces peuples, parce qu'ils

tiennent que le Mehédi y est enterré avec son disciple Abdulmumen, qui sont les premiers rois des Almohades & les auteurs de la secte de Mohaydin. Cette ville étoit du domaine de Muley Idris, & est bâtie à la façon d'un grand village, quoiqu'elle soit forte à cause que la montagne y est escarpée. Il demeure ordinairement dans la mosquée un alfaqui, qui est fort riche & fort respecté. Les habitans sont pauvres & mal vêtus, vivant sans police comme les bêtes. Leur nourriture ordinaire est de farine d'orge, d'huile & de chair de chevre. Ils ont de grands enclos de pins & de noyers, avec quantité de troupeaux. C'est une méchante nation, qui est instruite dans la secte de Mehédi, qui étoit de leur pays, & d'où quelques-uns nomment cette ville Mehédie. * *Marmol*, Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 37.

TEMMELISSUS ou TEMMELISON, ville de Syrie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Calecome à Larisse, entre Chalcida & Apamée, à vingt milles de la premiere de ces places, & à vingt cinq milles de la seconde. Simler lit *Telmelissus* au lieu de *Temmelissus*, & Surita croit que c'est la même ville que Ptolomée nomme THELMINISSUS.

TEMMESSUS. Voyez TELMESSUS.

TEMMICI. Voyez TEMBICES.

1. TEMNOS, ville de l'Asie mineure, dans l'Ionie, à l'embouchure du fleuve Hermus. Elle ne subsistoit plus du tems de Pline, *l.* 5, *c.* 29, qui est le seul des anciens qui en fasse mention.

2. TEMNOS, ville de l'Asie mineure, dans l'Æolide, selon Strabon, *l.* 13, *p.* 621, & Pline, *l.* 5, *c.* 30. Elle étoit dans les terres & médiocrement grande, car on lit dans Xénophon, *l.* 4, *Græc. Rer. p.* 313, *Temnos non magna civitas*. Etienne le géographe rapporte une fable touchant l'origine du nom de cette ville. Le nom national étoit, selon lui, TEMNITES, & que celui que Cicéron, *pro Flacco*, *c.* 18, employe; cependant Tacite dit TEMNII. Pausanias, *Eliac.* 1, *c.* 13, marque en quelque maniere la situation de cette ville; car il dit qu'en partant du mont Sipylus, pour aller à Temnos, il falloit passer le fleuve Hermus. La table de Peutinger la met à trente-trois milles à l'orient de Cymen. J'ai vu, dit Wheler, *l.* 3, *p.* 343, dans son voyage de l'Asie mineure, le mot ΤΗΜΝΟΣ, autour d'une médaille, avec une tête couronnée d'une tour, & sur le revers une fortune avec ce mot: ΤΗΜΝΕΙΤΩΝ, c'est-à-dire, *des habitans de Temnus* ou *Temnos*. Sur le revers d'une autre médaille de l'impératrice Ottacilla Severa, femme de l'empereur Philippe, on voit une figure couchée, qui porte un roseau à sa main droite, & une cruche avec de l'eau qui se répand dessus; & ces mots autour ΤΗΜΝΕΙΤΩΝ ΕΡΜΟΣ, c'est-à-dire, l'*Hermus des habitans de Temnos*. Il semble qu'ils avoient un droit sur cette riviere, près de laquelle leur ville étoit bâtie, quoique située dans les montagnes. On ne croit pas qu'il reste rien aujourd'hui de cette place.

TEMONIANENSIS, TEMORIARENSIS ou THEMUNIANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé Cresconius, dans la notice des évêchés d'Afrique, de même que dans la conférence de Carthage, *n°.* 126. La signature de Victorinus *Themunianensis*, se trouve parmi celles des peres de la Byzacène, dans leur lettre synodique à l'empereur Constantin.

1. TEMPE', vallée célébre, dans la Thessalie, entre les monts Ossa & Olympe. Personne ne doute qu'elle ne fût dans la Thessalie; les épithetes que les anciens lui donnent le prouvent suffisamment. Tite-Live, *l.* 23, *c.* 35, dit: *Thessalica Tempe*, & Ovide, *Métamorph. l.* 7, *v.* 222, *Thessala Tempe*; mais dans quelle contrée? C'est ce qu'il faut examiner. Ce que dit Catulle, *Carm.* 64, *v.* 35, feroit croire qu'elle étoit dans la Phthiotide.

. . . . *Linquunt Phthiotica Tempe.*

Mais on ne voit point que la Phthiotide se soit jamais étendue jusqu'à la vallée de Tempé, dont elle fut toujours séparée par le mont Othry ou par d'autres terres. Les Pelasgiotes possédoient divers lieux au voisinage du Penée, entr'autres Gonnum & Cranon; mais ils ne possédoient rien à l'embouchure de ce fleuve, car elle se trouvoit dans la Magnésie. Les descriptions que divers auteurs ont données de cette vallée, décideront la question. Le Pénée, selon Pline, *l.* 4, *c.* 8, coule l'espace de cinq cens stades, entre les monts Ossa & Olympe, dans une vallée couverte de forêts, & est navigable dans la moitié de cet espace. Ce qu'on appelle la vallée de Tempé, occupe cinq mille pas de ce terrein en longueur, & presque un arpent & demi en largeur. A droite & à gauche s'élevent des montagnes à perte de vue, dont la pente est assez douce, & au milieu coule le Pénée, dont les bords sont couverts d'herbes toujours fraiches. Strabon, *l.* 9, *p.* 430, après avoir rapporté la fable, qui veut que le Pénée, retenu par les montagnes qui sont du côté de la mer, forme en cet endroit une espéce d'étang, ajoute que par un tremblement de terre l'Ossa ayant été séparé de l'Olympe, le fleuve trouva entre ces deux montagnes une issue pour se rendre à la mer. Ælien, *Var. hist. l.* 3, *c.* 1, est d'accord avec Pline & Strabon, pour la situation de la vallée de Tempé. C'est, dit-il, un lieu entre les monts Ossa & Olympe, de quarante stades de longueur, & au milieu duquel le Pénée roule ses eaux. C'est un lieu délicieux où la nature présente mille choses agréables, & où l'industrie des hommes n'a aucune part; de-là il seroit aisé de conclure que la vallée de Tempé étoit dans la Pélasgiotide, qui s'étendoit anciennement jusqu'à l'embouchure du Pénée, mais dont la partie du côté de la mer fut comprise dans la Magnésie. Cependant comme le Pénée séparoit la Thessalie de la Macédoine, il semble qu'on ne peut s'empêcher de mettre la vallée de Tempé aux confins de ces deux contrées.

Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 3, a donné une description de la vallée de Tempé, sans la nommer. Le Pénée, dit-il, a par-tout un cours fort doux & fort tranquille, jusqu'à ce qu'il se décharge dans la mer. Les terres qu'il arrose sont très-fertiles, & produisent toutes sortes de fruits. Les habitans ne tiroient aucun avantage de cette abondance, à cause de l'appréhension continuelle où ils étoient d'être accablés par les ennemis, faute d'une place forte où ils pussent se mettre à couvert. Les murailles de Larisse & de Césarée étant presque entierement tombées, Justinien les fit réparer, & rendit par ce moyen au pays son ancienne fertilité. Il s'éleve tout proche, ajoute Procope, des montagnes escarpées & couvertes de forêts, qui servirent autrefois de demeure aux Centaures, & qui furent le champ de la bataille qu'ils donnerent aux Lapithes, si nous en voulons croire la fable, qui parle d'une espéce d'animaux monstrueux, qui étoient moitié hommes & moitié bêtes. A toutes ces descriptions, nous joindrons celle de Tite-Live. Ce qu'on appelle Tempé, dit-il, est un bois, qui, sans être dangereux pour une armée, est difficile à passer; car outre des défilés de cinq milles de longueur, où il n'y a de passage libre que pour un cheval chargé, les rochers sont tellement escarpés de côté & d'autre, qu'on ne peut guères regarder en bas, sans que les yeux soient frapés & sans se sentir saisi d'horreur. On est effrayé aussi du bruit que fait le Pénée, & de la profondeur de la vallée où il coule. Il y avoit une ville que quelques modernes nomment Licostume, qui avoit un évêché suffragant de Larissa.

2. TEMPÉ, lieu de plaisance, en Italie, près de Tivoli, selon Spartien, cité par Ortélius, qui ajoute que ce lieu se nomme aujourd'hui *Villa-Hadriani*.

3. TEMPE-HELORIA, lieu de plaisance en Sicile. Ovide en parle au quatriéme livre des Fastes, *vers.* 487. Le surnom d'*Heloria* venoit du fleuve *Helorius*, qui l'arrosoit.

TEMPLAS, lieu de France, sur les confins de l'Auvergne, diocèse de Limoges, élection de Combrailles. Ce lieu est une collecte dépendante de la paroisse de Chavanas, élection de Gueret, située dans un pays de montagnes & de bruyeres. Les terres sont maigres, à seigle, bled noir & aveine: il n'y a point de commerce.

1. TEMPLE, lieu où anciennement le peuple de Dieu prioit & faisoit des sacrifices. Il n'y avoit dans l'ancienne loi qu'un temple dédié au vrai Dieu. On l'appelloit le temple de Jerusalem ou le temple de Salomon, à cause que Salomon le fit bâtir à Jerusalem par l'ordre de Dieu. Voyez JERUSALEM. Temple se dit aussi des édifices que les païens élevoient en l'honneur de leurs dieux, & où ils faisoient plusieurs choses qui regardoient la religion païenne. Ce mot Temple, en latin *Templum* ou *Fanum*, répond aux mots ἱερὸν ou ναὸς des Grecs, qui signifient un lieu consa-

cré à quelque Dieu. Il y en a eu de très-considérables dans l'antiquité. L'écriture sainte parle de quelques-uns de ceux qui étoient dans la Palestine. Les poëtes en ont quelquefois fait les plus beaux endroits de leurs descriptions; & les historiens nous ont conservé la fondation & la ruine des plus fameux. Félibien observe que les temples des anciens avoient ordinairement quatre parties; savoir, ce qu'on appelloit *Petromata*, qui étoient les ailes en forme de galerie ou de portique; le *Pronaos* ou *Porche*; le *Posticum* ou *Opistodomos*, qui étoit opposé au *Pronaos*, & *Cella* ou *Secos*, qui étoit au milieu des trois autres parties. Ces temples étoient de sept sortes.

Les Temples Amphiprostyles, avoient quatre colonnes à la face de devant, & autant à celle de derriere.

Les Temples a Antes, sont ceux dont les murs de la Celle, qui est la partie renfermée de la muraille, s'avançant de part & d'autre pour faire les ailes du portique, avoient un pilastre à chaque bout, & deux colonnes de même ordre entre les pilastres; ainsi la façade du temple à Antes est ornée d'un pilastre à chaque coin, & de deux colonnes dans le milieu, avec un entablement regnant surtout, & couvert d'un grand fronton.

Les Temples Dipteres étoient environnés d'une aile double, ou de deux files de colonnes, & qui avoient sur la file de dehors huit colonnes à chaque face, & quinze sur chacun des côtés: la file de dedans avoit six colonnes à chacune des faces, & treize sur chacune des ailes, en comptant les angulaires, ce qui fait soixante-seize colonnes pour le contour. Le mur de la Celle répond aux quatre colonnes du milieu, & aux onze colonnes du milieu dans les côtés.

Les Temples Hypethres étoient ainsi appellés du grec ὕπαιθρος, *qui est à l'air*. Ils avoient leur partie intérieure à découvert, & dix colonnes de front, avec deux rangs de colonnes en leur pourtour extérieur, & un rang dans l'intérieur.

Les Temples Peripetres avoient des colonnes de tous côtés.

Les Temples Prostyles n'avoient des colonnes qu'à la face extérieure, comme les temples à Antes, à la réserve qu'il y avoit une colonne dans chaque coin du prostyle audevant de chaque pilastre, & deux autres colonnes dans le milieu entre ces deux angulaires.

Les Temples Pseudodipteres ne sont environnés que d'une seule file de colonnes, mais éloignée du mur de la Celle de la distance de deux files. Ils ont huit colonnes à chaque face, & quinze à chacun des côtés, y compris les angulaires, comme les dipteres; mais il n'en ont point au-dedans, & les murs, comme dans les autres, répondent aux quatre colonnes du milieu sur les deux faces, & aux onze du milieu sur les deux ailes. Le contour, par ce moyen, n'a que quarante-deux colonnes.

Aujourd'hui le mot temple dans la langue françoise ne se dit plus guères que des lieux où les protestans s'assemblent, & que l'on a appellés aussi prêches; cependant on conserve encore le nom de temple aux maisons que les chevaliers templiers eurent en France, & qui furent appellées de ce nom parce que leur premiere maison à Jerusalem étoit auprès du temple de Salomon.

2. TEMPLE se dit dans le figuré pour signifier l'église de Jesus-Christ: *Celui qui demeurera victorieux*, est-il dit dans l'Apocalypse, *cap.* 3, *je le rendrai comme une colonne au temple de mon Dieu*; & saint Paul, *II Thessal.* 2, 4, prédit que l'antechrist *s'asseyera dans le temple & se fera adorer comme un Dieu.*

3. TEMPLE marque quelquefois le ciel. On lit dans les pseaumes: (a) Le Seigneur est dans son temple, le Seigneur est dans le ciel; & dans l'apocalypse: Les martyrs qui sont dans le ciel sont devant le trône de Dieu, (b) & le servent dans son temple. (a) *Psal.* 10, 5. (b) *Apoc.* 7, 15.

Le Temple de Dieu, dans le sens spirituel, est l'ame du juste. C'est ainsi que saint Paul s'exprime: (a) *Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, & que l'Esprit de Dieu habite en vous*? Et ailleurs: (b) *Ne savez-vous pas que vos membres sont le temple du saint Esprit qui est en vous?* Et encore: (c) *Vous êtes le temple du Dieu vivant, comme dit le Seigneur: je demeurerai avec eux*, &c. Voyez Templum. (a) *I Cor.* 3, 16, 17. (b) *I Cor.* 6, 19. (c) *II Cor.* 6, 16.

Le Temple d'Astaroth étoit un des principaux temples des Philistins, *I Reg.* 31, 10.

Le Temple de Baal. Achab le fit bâtir à Samarie, *III Reg.* 16, 32.

Le Temple de Babylone, où Nabuchodonosor mit les vases du temple du Seigneur. * *Daniel*, 2 *& suiv.*

Le Temple de Bel à Babylone, *Daniel*, 1, 14, 9.

Le Temple de Chamos. C'est l'un de ceux que Salomon fit bâtir sur le mont des Oliviers, vis-à-vis le temple du Seigneur. * *III Reg.* 11, 7.

Le Temple de Dagon. (a) Il y en avoit un à Gaze, & (b) l'autre à Azoth. (a) *Judic*, 16, 32. (b) *I Reg.* 5, 1, 2, 3. *I Mach.* 10, 84.

Le Temple de Moloch étoit un de ceux que fit bâtir Salomon sur le mont des Oliviers, vis-à-vis le temple du Seigneur. * *III Reg.* 11, 7.

Le Temple de Nannée. Antiochus Epiphanes entreprit de le piller. * *II Mach.* 1, 13.

Le Temple de Nesroch étoit à Babylone, *Isaï.* 37, 38.

Le Temple de Remnon étoit dans la ville de Damas, *IV Reg.* 5, 18.

Le Temple des Samaritains fut bâti sur le mont Garizim, *I Mach.* 5, 23 *&* 6, 2.

Le Temple du Veau d'Or. Il y en avoit un à Béthel & un autre à Dan. Joseph, *de Bello*, *l.* 4, *c.* 1, *p.* 853, dit que de son tems on voyoit encore à Dan, près de la riviere appellée le petit Jourdain, le temple du Bœuf d'or ou du Veau d'or. Son texte porte Daphné; mais il est visible qu'il faut lire Dan.

TEMPLEUVE EN PEUELE, lieu de France, dans la Flandre Walonne, diocèse de Tournay. Il contient deux mille habitans.

TEMPLIN, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, au pays appellé Uker-Marck, sur les confins de la Marche-Moyenne, près du grand lac de Dolgen. Ce fut dans cette ville que se fit l'union héréditaire entre les maisons de Brandebourg & de Poméranie en 1427. * *Zeyler*, Topogr. Elect. Brandeb. p. 115.

1. TEMPLUM. Voyez Temple.

2. TEMPLUM, nom que Tacite, *in vita Agricolæ*, donne à une partie de la Ligurie. Voici le passage: *Nam Classis Othoniana licenter vaga dum in Templo (Liguriæ pars est) hostiliter populatur, matrem Agricolæ in prædiis suis interfecit.* On soupçonne qu'il y a faute dans cet endroit de Tacite, & qu'au lieu de *dum in Templo*, il faut lire *dum Intemelios*. Un ancien manuscrit porte *dum Intemelium, Liguriæ urbs est.* Il sembleroit que cette derniere façon de lire devroit être préférée, étant appuyée sur un manuscrit. La seule difficulté qui arrête, c'est qu'on connoît un peuple de Ligurie nommé *Intemelii*, & qu'on ne voit point de lieu appellé *Intemelium*.

3. TEMPLUM ou ad Templum, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Tacapa*, à la grande *Leptis*, le long des confins de la province de *Tripoli*. Ce lieu étoit entre *Turris Tamalleni* & *Berezei*, à douze milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second.

TEMPSA. Voyez Temesa.

TEMPSIS. Voyez Tmolus.

TEMPYRA, passage étroit, dans la Thrace, aux confins des *Ænii*, du côté du septentrion, selon Tite-Live, *l.* 33, *c.* 41. Ovide en parle aussi, *Trist. El.* 8.

Indè levi vento Zerynthia littora nactis
Threïciam tetigit fessa carina Samon.
Saltus ab hac terra brevis est Tempyra petenti.

Cellarius, *Geogr. ant. l.* 2, *c.* 15, croit que c'est le *Timporum* de l'itinéraire d'Antonin, ce qu'Ortélius ne peut se persuader.

TEMRUCK, place de la petite Tartarie, sur la côte de la mer de Zabache, près du détroit de Caffa ou Kerci, du côté des Circasses, & dans la dépendance des Turcs. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Tyrambe*. Elle est peu considérable à présent. * *Baudrand*, édit. 1705.

TENA, village d'Espagne, au royaume d'Arragon. Il donne son nom à une belle & agréable vallée nommée le Val-de-Tena, l'une des plus grandes & des meilleures

qu'il y ait dans les montagnes de l'Arragon. Elle est située entre des montagnes prodigieusement hautes ; inaccessible en hiver à cause des neiges & des glaces ; mais fort agréable dans le retour de la belle saison. On trouve parmi ces rochers quantité de gibier & de volaille, des lievres & des chamois, des perdrix, des canards & des pigeons sauvages. La riviere du Gallego & une autre petite nommée Agua Lempeda, y donnent d'excellent poisson, sur-tout des truites & des barbeaux. Les campagnes sont riches en bons pâturages, où l'on nourrit jusqu'à trente mille bêtes : on y trouve encore quantité de simples & de bonnes herbes d'un grand usage dans la médecine. Elle comprend onze villages, dont les principaux sont Sallent, Particosa, Pueyo & Lanuça. Le village de Sallent est le premier & le plus considérable de tous, dans une situation extrémement élevée au bord du Gallego, à une lieue au-dessous de la source de cette riviere. C'est un lieu de grand passage, à cause du voisinage de la France ; & dans le printems & l'été il y a toujours grand abord de monde. Près de ce village on voit une cascade merveilleuse de la petite riviere d'Agua Lempeda, qui tombe de fort haut dans le Gallego avec un fracas étrange. De Sallent on a deux routes pour entrer dans la principauté de Bearn ; l'une par la vallée d'Aspe, & l'autre par celle d'Osseau. La premiere qui est au couchant, est plus belle, plus courte & plus commode, & conduit le long d'une petite riviere nommée la Gave d'Aspe, à Notre-Dame de Sarrans ou Serrans, qui est à sept lieues de Sallent ; l'autre qui est à l'orient, conduit par le port de Peyre-Longue, & par Aigues Caudes, le long d'une autre riviere nommée la Gave d'Osseau à Laruns, premier village de Béarn, qu'on rencontre sur cette route. Ces deux routes aboutissent l'une & l'autre à Oleron.

1. TENACERIM ou Tenasserim, riviere des Indes, au royaume de Siam ; c'est la seconde riviere du royaume. Elle descend des montagnes d'Ava, & elle est d'une assez grande étendue ; mais la navigation en est difficile, parce qu'elle est pleine de rochers & de troncs d'arbres, contre lesquels les meilleurs bateaux vont assez souvent se briser, si les mariniers ne prennent pas bien leurs mesures pour les éviter. La rapidité de son cours, quand ils la montent, les fatigue extrêmement, aussi croyent-ils avoir beaucoup avancé, quand en un jour ils ont fait trois ou quatre lieues. * *De l'Isle*, Atlas. *Gervaise*, Hist. du Royaume de Siam, p. 11.

2. TENACERIM ou Tenasserim, province des Indes, au royaume de Siam, sur le golfe de Bengale, & autrefois un royaume elle-même. Sa capitale porte le même nom.

3. TENACERIM ou Tenasserim, ville des Indes, au royaume de Siam, dans la province de Tenacerim, près de la côte du golfe de Bengale, sur une riviere qui lui donne son nom. Tenacerim est fameuse par son antiquité, & fort connue de tous les navigateurs ; elle appartenoit autrefois, avec toute la province dont elle est la capitale, aux rois d'Ava, sur lesquels les Siamois la prirent il y a environ deux cents ans. Elle est située dans une profonde vallée, où elle est arrosée seulement d'un côté par la riviere qui porte son nom. Ses habitans, qui sont en grand nombre, sont presque tous étrangers ; le langage de Bramé & d'Ava y est encore aujourd'hui plus en usage que le siamois, qui n'y est presque point entendu. Autrefois les plus riches marchandises de Bengale & de Masulipatam s'y trouvoient en abondance, & s'y donnoient à bon compte : le bled même y étoit assez commun ; mais depuis quelques années il s'en faut beaucoup que cette ville soit autant marchande. Les Européens ne laissent pas pourtant d'y trouver tout ce qui leur peut être nécessaire pour le plaisir & pour la commodité de la vie. Il est vrai que les pluies sont plus fortes dans cette province que dans aucun autre endroit du royaume ; mais les inondations n'y durent qu'un mois, ou six semaines au plus, & il semble qu'elles n'arrivent que pour rafraîchir l'air, & rendre la terre plus fertile. Le gouverneur porte le titre de vice-roi, & ce gouvernement est un des plus beaux appanages de la couronne de Siam. Il ne faut pas moins de six semaines pour y aller de la ville capitale par les chemins ordinaires ; mais il y en a un autre qui est caché dans de grandes forêts, & qui n'est connu que du roi, qui l'enseigne à ceux qu'il y envoye en secret, pour les affaires pressantes du royaume. Les voyageurs les plus résolus n'y vont point par ces chemins ordinaires sans se mettre en danger d'y perdre la vie ; car ils y rencontrent souvent des troupeaux d'éléphans sauvages & de tigres, dont ils ont bien de la peine à se défendre.

TENADASSA. Voyez Tanadassa.

TENÆA, bourgade de Gréce, près de Corinthe, selon Suidas, *in Eudæmon*. Voyez Tenea.

TENAGUS, lieu de la Susiane, sur la côte du golfe Persique. Ptolomée qui lui donne l'épithete d'*Arenosus* le marque près de l'embouchure du fleuve Oroates.

TENAILLE, *Tanneium*, abbaye de France, dans la Saintonge, sur le chemin de Saintes, à Bordeaux ; elle est de l'ordre de saint Benoît, fille de Font-Douce, & sous l'invocation de la sainte Vierge. La chronique de Maillesais place sa fondation sous l'an 1115 ; mais on attribue son premier établissement à Guillaume de Conchamp de *Concampo*, premier abbé de Font-Douce. Elle a été soumise au monastere de Dalon ; elle compte au nombre de ses bienfaiteurs les anciens seigneurs de Pons, de Barbezieux & d'Archiac.

TENAN, province la plus orientale du royaume de Tunquin. Dampier, dans son voyage autour du monde, dit *tom.* 3, *p.* 28, que cette province a la Chine au sud-est, l'isle d'Aynam & la mer au sud & au sud-ouest ; & la province de l'Est au nord-ouest. Tenan n'est qu'une petite province, qui rapporte principalement du riz.

TENARA, lieu des Indes, sur la route de Golconda, à Massipatan ou Masulipatan, entre Golconda & Jatenagar, à douze cosses de cet endroit, & à quatre de Golconda. Tenara est un beau lieu, où l'on voit quatre fort belles maisons, accompagnées chacune d'un grand jardin. Celle qui est à gauche le long du grand chemin, est incomparablement plus belle que les trois autres. Le tout est bâti de pierres de taille à double étage, où il y a de grandes galeries, de belles sales, & de belles chambres. Devant la face du logis il y a une grande place carrée, à peu près comme la place royal de Paris. A chacune des trois autres faces on voit un grand portail, & de côté & d'autre une belle plate-forme, relevée de terre d'environ quatre ou cinq pieds, & très-bien voutée ; c'est où les voyageurs de qualité ont accoutumé de prendre leur logement. Au-dessus de chaque portail il y a une grande balustrade & une petite chambre pour les dames. Quand les gens de quelque considération ne veulent pas être dans les logis, ils peuvent faire dresser leur tentes dans les jardins, & on ne peut loger que dans trois de ces maisons ; car pour celle qui est la plus belle & la plus grande, elle n'est que pour la reine. Quand elle n'y est pas, on peut la voir & s'y aller promener : le jardin est très-beau, & il y a quantité de belles eaux. Tout autour de la place sont de petites chambres destinées pour les pauvres voyageurs, & tous les jours vers le soir on leur fait l'aumône de pain, de riz, ou de légumes qu'on leur fait cuire, & pour les idolâtres qui ne mangent rien de ce que d'autres ont apprêté, on leur donne de la farine pour faire du pain, & un peu de beurre ; car dès que leur pain est cuit en maniere de galette, ils le frottent de côté & d'autre de beurre fondu. * *Tavernier*, Voyage des Indes, *l.* 1, *c.* 11, *p.* 119.

TENARUS, montagne de la Laconie, selon Vibius Sequester. Les meilleures éditions portent Tænarus, & c'est ainsi qu'il faut écrire.

TENBYE, ville d'Angleterre, en Penbrockshire, sur la côte au nord de la pointe de Ludsol. Elle est jolie & assez forte, & renommée pour l'abondance du poisson qu'on y prend. C'est pour cela, selon Cambden, que les Gallois l'appellent *Tenby y Piscoid*. L'Huid, qui est du pays, la nomme *Theghysfor*, qui veut dire la même chose. * *Blaew*, Atlas.

TENCE. Voyez Tense.

TENCTERI, peuples de la Germanie. Les Cattes les ayant chassés de leur premiere demeure, ils furent errans pendant trois ans, & vinrent enfin s'établir sur le Rhin, à la droite de ce fleuve, dans le pays des Ménapiens. Drusus les subjugua, & (b) ils devinrent alors amis du peuple Romain. Il paroît qu'ils habitoient vis-à vis de Cologne, dont ils étoient séparés par le Rhin. *Tencteri*, dit Tacite, *Hist.* *l.* 4, *c.* 64, *discreta Rheno gens* ; il sousentend *ab Ubiis* ou *Agrippinensibus*. Le nom de ces peuples est différemment écrit dans les auteurs anciens. Les uns lisent *Tencteri*, les autres *Tenchteri*, *Tanchari*, *Tenterides*, *Tingri* ou *Tenchateri*. (a) *Cæsar*, l. 4, c. 4. (b) *Dio Cassius*, l. 54, p. 544.

1. TENDE, petite ville du Piémont, dans le comté dont elle est la capitale, & auquel elle donne son nom, sur la rive droite de la riviere de *Roja*, un peu au-dessus de l'endroit où elle reçoit la petite riviere de *Brogna*. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TENDE, comté du Piémont, dans les Alpes. Il est borné au nord par la province de *Coni*, à l'orient, partie par la province de *Mondovi*, partie par les terres de la seigneurie de Genes; au midi par le comté de Nice, & à l'occident par celui de Beuil. Ce comté a été possédé par la maison de *Lascaris*, issue des empereurs de Constantinople, du côté maternel. Jean, comte de Vintimille & de Tende, fils de Guillaume-Pierre Balbo, comte de Vintimille, & d'Eudoxe de *Lascaris*, fille de l'empereur Théodore le jeune, prit le nom & les armes de *Lascaris*, en 1285, à cause d'Eudoxe sa mere. Anne, fille unique de Jean-Antoine, dernier comte de Tende, épousa en secondes noces René, comte de Savoie, fils naturel de Philippe, duc de Savoie; & en considération de ce mariage, son pere lui fit donation de tous ses biens, en 1501. De ce mariage sortirent Claude de Savoie, comte de Tende, & Honoré, marquis de Villars. En 1562, Emanuel Philibert, duc de Savoie, déclara, par lettres-patentes du 2 de janvier, Claude & ses descendans, capable de succéder aux états de Savoie en leur rang, si la ligne directe venoit à manquer. Honoré de Savoie, son fils, étant mort dix ans après, sans laisser d'enfans, Honoré, marquis de Villars, son cousin, fut son héritier. Celui-ci n'eut qu'une fille nommée Henriette, qui épousa en secondes noces Charles de Lorraine, duc de Mayenne, & qui échangea avec Emanuel Philibert, duc de Savoye, le comté de Tende & les seigneuries de *Marro* & de *Prela*, avec tous les droits qu'elle avoit sur les comtés de Vintimille & d'Oneille, pour les seigneuries de Mirebel & de Santernay en Bresse, & celle de Loyettes, qui furent érigées en marquisat, sous le titre de Mirebel. On trouve dans ce comté le lac des Merveilles, la montagne du Chat, le col de Tende, Rocca Borbon & le mont Torragio. Ses villes ou bourgs, sont:

Tende,	La Ca,	N. D. de Fontaine,
Vernante,	Limon,	La Briga.

Le Col de Tende est un passage étroit (b) au comté de Tende, entre de hautes montagnes, sur la route de Tende & Vernante. (a) *D'Audiffret*, Géogr. ancienne & moder. t. 2. (b) *De l'Isle*, Atlas.

TENDEBA, ancienne ville de la Carie, selon Etienne le géographe. L'édition des Aldes, au lieu de *Caria*, lit *Icaria*.

TENDELO. Voyez Tondelo.

TENDUC, Tengut ou Tangut. Voyez Tangut.

TENEA, bourgade que Pausanias dit être à soixante stades de Corinthe. Peut-être est-ce le même lieu que Suidas appelle Tenæa. Voyez ce mot.

TENEAS. Voyez Tinia.

1. TENEBIUM, village d'Egypte, selon Nicétas, cité par Ortélius.

2. TENEBIUM, lieu voisin de la Lydie & de la Cilicie, ou plutôt dans la Cilicie même. Diodore de Cicile en fait mention, & dit que dans toute l'Asie, il n'y en a pas un autre qui lui soit comparable en beauté.

TENEBRES, (le pays des) pays dans la partie septentrionale de la grande Tartarie, selon Marco-Paulo, *l.* 1, *c.* 44, qui le place à l'extrémité du royaume de Caidu. Ce pays, ajoute-t-il, a été ainsi nommé, parce que la plus grande partie de l'hiver le soleil n'y paroît point, à cause de l'épaisseur des brouillards. On n'y a point de nuit en été; & l'on y trouve quantité d'hermines, de vairs, de martes & de renards, qui ont des peaux très-fines. L'obscurité est favorable pour les prendre. Les habitans du pays sont beaux & grands, mais pâles & grossiers d'esprit, & vivent en bêtes. Ils transportent en été, dans les pays voisins, les peaux des animaux qu'ils ont tués pendant l'hiver. Ils les vendent, & ces fourrures vont jusqu'en Russie. Ils ne reconnoissent aucun roi, & n'ont même aucun prince chez eux.

TENEBRIUM, promontoire de l'Espagne Tarragonoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, le donne aux peuples *Ilercaones*. C'est aujourd'hui, à ce qu'on croit, *Cabo de Alfaques*.

TENEBRIUS-PORTUS, port de l'Espagne Tarragonoise, selon Ptolomée, qui le marque chez les peuples *Ilercaones*, près du promontoire *Tenebrium*.

1. TENEDOS, isle de l'Asie mineure, aujourd'hui la Natolie, dont elle est séparée par un canal assez large. Elle est située sur la côte de la province Aidin-zic ou petite Aidine, vis-à-vis des ruines de Troie. * *De l'Isle*, Atlas.

Tous les anciens auteurs conviennent que cette isle, qui se nommoit *Leucophris*, fut appellée Tenedos, du nom de Tenès ou Tennès, qui y mena une colonie. Diodore de Sicile dit que Tenès fut un homme illustre par sa vertu; il étoit fils de Cycne, roi de Colone, dans la Troade; & après avoir bâti une ville dans l'isle de *Leucophris*, il lui donna le nom de *Tenedos*. * *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 1, p. 151.

Rien n'a rendu cette isle plus fameuse dans l'antiquité que le siége de Troye. Virgile a raison de dire que *Tenedos* étoit à la vue de cette puissante ville, & il suppose que les Grecs, qui feignirent d'en lever le siége, se cacherent dans un port de l'isle. Elle devint misérable après la destruction de Troye, & fut obligée, comme remarque Pausanias, de se donner à ses voisins, qui avoient bâti la ville d'Alexandrie sur les ruines de Troye. Cette isle fut une des premieres conquêtes des Perses, qui, après la défaite des Ioniens à l'isle de *Lada*, vis-à-vis de la ville de Milet, se rendirent maîtres de *Scio*, de *Lesbos* & de *Tenedos*. Elle se rangea du parti des Athéniens contre les Lacédémoniens, puisque Nicoloque, qui servoit sous Antalcidas, amiral de Lacédémone, ravagea cette isle, & en tira des contributions, malgré toute la vigilance des généraux Athéniens, qui étoient à Samothrace & à Thasse. Les Romains jouirent de Tenedos dans leurs tems, & le temple de cette ville fut pillé par Verrès: il emporta la statue de Tennès, fondateur de la ville, & Cicéron remarque que toute cette ville en fut dans une grande consternation.

Tenedos eut le même sort que les autres isles sous les empereurs Romains & Grecs. Les Turcs s'en saisirent de bonne-heure, & la possédent encore aujourd'hui; ils la nomment Bosciada: elle fut prise par les Vénitiens en *1656*, après la bataille des Dardanelles; mais les Turcs la reprirent presque aussi-tôt. Strabon donne à cette isle quatre-vingts stades de tour, c'est-à-dire, dix milles: elle en a bien dix-huit, & seroit assez arrondie, si ce n'est qu'elle s'allonge vers le sud-est. Cet auteur détermine la distance de la terre ferme à onze stades, qui valent mille trois cents soixante-quinze pas, quoiqu'on compte environ six milles. Pline en a mieux jugé; car il l'éloigne de douze milles & demi de l'ancienne Sigée, qui étoit sur le cap Janissaire: il marque pour l'éloignement de Lesbos à Tenedos cinquante milles. Le vin muscat de cette isle est le meilleur du Levant.

Dumont dit, dans ses voyages, qu'un Grec lui dit à Tenedos, qu'à l'extrémité septentrionale de l'isle, il y avoit un tombeau très ancien, qu'on croyoit être celui de Marpesie, reine des Amazones, qui ayant été blessée dans un combat, alla mourir à Tenedos. Le Grec ajouta que sous le regne de Bajazeth, pere de Selim, quelques bachas ayant fait creuser sous ce tombeau, y trouverent une planche d'or assez grande, sur laquelle on avoit écrit en lettres grecques le nom & l'épitaphe de cette reine. Les habitans prétendent avoir le tombeau d'Achille, que presque tous les écrivains mettent au promontoire Sigée. Baudran ne lui donne que seize milles de tour. Pline, *l.* 5, *c.* 31, dit qu'elle fut nommée Phénicie & Lyrnesse.

2. TENEDOS, en latin *Tenedos*, ville de l'isle de même nom, sur sa côte orientale, au pied d'une montagne, est toute ouverte & assez grande; ses maisons s'étendent au bas de la colline & sur le bord de la mer; son port est très-bon, & capable de contenir de grandes flottes; ce port est défendu par un château, bâti sur un écueil, qui commande aussi la ville où les Turcs tiennent garnison. Cette ville est vis-à vis de l'entrée du détroit des Dardanelles, dont elle est éloignée de dix-huit milles; il y avoit anciennement près de cette ville un tombeau dédié à Neptune, fort célébre: elle est bien peuplée de Turcs & de Grecs, sur-tout des derniers.

TENEGUENT, forteresse d'Afrique, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Tafilet, près de Sugul-

messe. Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 22, qui parle de cette forteresse, dit que les habitans de la province de Sugulmesse la bâtirent, après que leur ville capitale eut été détruite. Quelques-uns lui donnent environ mille maisons, & d'autres seulement cinq ou six cents habitans, parmi lesquels il y a quelques artisans & quelques marchands.

TENEHOA, province du royaume de Tunkin, au couchant de Rokbo; elle a la province de l'ouest au nord, Aynam à l'ouest, & la mer au sud. Cette province est un pays bas, abondant principalement en riz & en bétail. On y fait un grand négoce de poisson, comme on fait généralement sur toutes les côtes de la mer. * *Dampier*, Voyage autour du monde, t. 3, p. 29.

TENENDEZ, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc. C'est une grande montagne de l'Atlas, qui regarde le midi; c'est pourquoi, quelques-uns ne la comprennent point dans la province d'Escure; mais d'autres l'y mettent, parce qu'elle est de la Barbarie. Elle est bien peuplée de Berebéres, qui sont farouches, mais braves, & qui se piquent fort de noblesse. Ils ont quantité de petits barbes, très-légers & très-vigoureux. Le pays ne porte point de froment, mais quantité d'orge; & les habitans ont grand nombre de gros & menu bétail. Le sommet de la montagne est couvert de neige durant toute l'année. Il y a beaucoup de noblesse, qui a un chef pour la gouverner. Il n'y a dans toute la montagne ni ville ni bourgade fermée, mais plusieurs villages fort peuplés; car bien que le pays soit froid, il ne laisse pas d'être abondant en pâturages, & l'âpreté de la montagne, qui est fort roide, sert assez de défense aux habitans. Les seigneurs de cette montagne & de celle de Tensit, aussi bien que ceux de la province de Dara, étoient tous parens, & on les nommoit les Mezuares; mais leurs divisions donnerent lieu au chérif de se rendre maître de leurs pays. Ils auroient été capables de lui résister, s'ils eussent été bien d'accord. Ils lui donnent encore assez de peine par leurs fréquentes révoltes. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 75, p. 123, 124.

TENERAND, bourg de France, dans la Saintonge, au diocèse de Saintes, de l'élection de Saint-Jean-d'Angely.

TENERICUS, champ de la Bœotie, au voisinage du lac de Copaïs. Strabon, *l.* 9, *p.* 412, 413, & Pausanias, *l.* 9, *c.* 26, en parlent. Il tiroit son nom du poëte *Tenerus*; fils d'Apollon & de Melia.

1. TENERIFFE, isle d'Afrique, & l'une des Canaries. C'est la Nivaria de Pline. Son nom est composé de *Tener*, qui dans la langue des habitans signifie *neige*, & d'*Iffe* une montagne. Elle a l'isle de Salvages au nord, la grande Canarie à l'orient méridional, l'isle de Gomére au midi occidental, & l'isle de Palme à l'occident septentrional. Souchu de Rennefort, *hist. des Indes orient.* 2 *part. l.* 1, *c.* 2, donne à l'isle de Teneriffe dix-huit lieues de longueur, & huit de largeur. La principale forteresse, qui en garde l'abord, & qui est située à 28^{d} de latitude, est composée de quatre bastions, & commande aussi sur un bourg nommé *Santa-Crux*. Vers le nord, en côtoyant la mer, on trouve trois fortins, & au midi un fort, en forme de tour. En allant à la ville, on rencontre deux petits forts quarrés, & toute la défense de cette ville n'est que dans la difficulté de les passer. Cette ville se nomme LAGONE ou LAGUNA, autrement SAN CHRISTOVAL DE LA LAGUNA. Voyez ce mot. Il y a quatre maisons de religieux, qui sont des dominicains, de saint François, de saint Diego & des augustins; deux monasteres de filles, & deux églises paroissiales. A deux lieues au-dessus de Lagone, il sort d'une montagne une grosse fontaine, ombragée d'une haute futaie fort épaisse. Les côteaux sont remplis d'orangers, de citronniers & de grenadiers. Au pied de la montagne est un hermitage, par les côtés duquel l'eau descendue avec impétuosité, s'assemble au dessous, dans un canal, & coule tranquillement l'espace d'une lieue & demie dans la plaine. Cette eau est ensuite conduite, pendant une demi-lieue, par un aquéduc, jusqu'à deux cents pas de la ville, dont les habitans se fournissent de cette eau. Les bestiaux sont abrevés dans un lac voisin, qui est sur une montagne, entourée d'autres montagnes plus hautes, qui la bordent. Le bled que l'on recueille dans cette isle ressemble au bled de Turquie: le vin de Malvoisie s'y trouve en abondance; la pipe coute ordinairement vingt ducats, & les droits de sortie dix-sept reaux: ainsi, elle revient à quatre-vingt neuf livres de France, & contient quatre cents quatre-vingts pintes de Paris. L'argent est fort commun dans cette isle, les marchands étrangers y font très-bien leur compte. Les épées, pistolets, couteaux, peignes, habits, manteaux longs, noirs & gris, chapeaux à grands bords, toiles & rubans, tout cela y est d'un fort bon débit. Presque toute l'isle est entourée de montagnes inaccessibles. On trouve dans cette isle beaucoup de soufre minéral, qu'on transporte en Europe. Il y croît une plante appellée *Legnan*, par les insulaires. On en porte une grande quantité en Angleterre, où l'on s'en sert au lieu de réglisse. Il y a aussi des abricotiers, des pêchers & autres arbres fruitiers, qui portent deux fois l'année; des poiriers & des amandiers, dont le fruit a une couverture mince & tendre, & des limons, nommés *presiados* par les Espagnols; c'est-à-dire, gros ou pleins, parce qu'ils en ont d'autres petits enfermés sous leur écorce. On y trouve des cannes de sucre, un peu de coton, des pommes de coloquinte & d'autres fruits de plusieurs espéces. Le rosier y fleurit à Noel; mais les tulipes ne s'y plaisent pas. Il croît au bord de la mer une herbe à feuilles larges: les chevaux qui en mangent en meurent presque toujours, quoiqu'aucun autre animal ne s'en trouve incommodé. On a vu à Teneriffe des tuyaux de bled chargés de quatre-vingts épis, & cependant ils n'y croissent pas bien haut. Il y a eu des années qui ont produit une si abondante récolte, que chaque muid de bled en a rapporté cent trente. On y trouve des serins, des cailles, des perdrix plus grosses que les nôtres, des ramiers, des tourterelles, des corneilles, & de tems à autres on y voit quelques faucons qui y passent des côtes de Barbarie. Quant aux poissons, il y a le cherna, poisson fort large & très-bon, des meros, des dauphins, des écrevisses de mer qui n'ont point de pieds, des moules & des clacas. Le clacas est un poisson à coquille, il est fort rare & croît dans les rochers; on en trouve d'ordinaire cinq ou six dans une seule & grande coquille, au coin de laquelle ils montrent quelquefois leur tête. C'est par-là qu'on les tire, après avoir élargi un peu davantage, & rompu ces ouvertures avec une pierre. Il y a aussi une autre espéce de poisson qui ressemble à une anguille; il a six ou sept queues d'environ un pied, qui s'unissent toutes à une seule tête & à un corps de même longueur que ces queues. L'isle de Teneriffe est remplie de fontaines & de sources d'eau fraiche, qui a le gout de lait; mais parce qu'à Lagone elle n'est pas si claire que dans les autres endroits, on la fait passer au travers d'une certaine espéce de pierre spongieuse taillée en maniere de bassin, pour l'éclaircir. Les vignes qui produisent le plus excellent vin de Canarie, croissent toutes dans l'espace d'une lieue aux environs du rivage de cette isle. Celles qu'on plante à une distance plus éloignée, n'ont pas le même succès, & si l'on porte du même plant dans quelqu'autre de ces isles, il n'y produit point de fruit. * *De l'Isle*, Atlas.

Corneille dit qu'un homme de beaucoup d'esprit qui y a passé vingt ans en qualité de marchand & de médecin, en s'attachant avec beaucoup d'exactitude à la bien connoître, a jugé que cette isle, dont le fond est extraordinairement chargé de soufre, étoit autrefois en feu, & qu'elle sauta tout-à-coup en l'air, ou toute entiere, ou du moins en sa plus grande partie; que plusieurs montagnes composées de grands quartiers de pierres & de rochers noirs & brulés, entassés les uns sur les autres, telles qu'on les voit de tous côtés aux environs de cette isle, & surtout en sa partie méridionale, avoient été comme vomies des entrailles de la terre dans le tems de ce grand embrasement; & que le plus grand monceau de soufre s'étant trouvé environ au centre de l'isle, avoit élevé le pic à la hauteur où l'on voit à présent cette montagne. Il ajoute que quiconque fera une sérieuse attention sur la situation & l'arrangement de ces rochers, ne pourra s'éloigner de cette pensée; puisqu'ils sont disposés de telle sorte près de trois ou quatre lieues aux environs du pic, & dans un tel ordre l'un au-dessus de l'ordre, presque jusqu'au pain de sucre, qu'il faut nécessairement se représenter que tout le fond venant à s'enfler & à crever en même tems par l'agitation & par le soulevement des ruisseaux & des torrens de soufre contenus dans son sein, dans ce bouleversement universel de l'isle, les uns s'arrêterent & s'affermirent au plus

haut par-dessus tous les autres, & formerent le pic, & les autres roulerent & se renverserent par leur propre pesanteur, se venant ranger plus bas, où ils formerent d'autres monceaux moindres par dégrés que le précédent à mesure qu'ils s'en éloignoient, principalement au côté du sud-ouest: car il a de celui du pic presque jusqu'au bord de la mer de grands monceaux de ces pierres & rochers brulés entassés les uns sur les autres. C'est là qu'on voit encore aujourd'hui les véritables fonderies, ou les lits des ruisseaux de soufre qui couloient de toutes parts dans ces contrées de l'isle, qui ont si fort consumé & desséché ce terroir, qu'il ne peut produire que des ronces; mais au côté septentrional du pic, il n'y a point, ou fort peu de ces pierres, d'où ce médecin conclut que le feu fit son plus grand effort, & se déchargea plus qu'ailleurs, vers le côté qui est au sud-ouest. Il dit de plus, que beaucoup de mines de divers métaux se découvrirent & sauterent en l'air en même tems. Aussi y a-t-il plusieurs de ces rochers brulés, qui semblent une masse de terre & de fer mêlés ensemble, d'autres d'argent & quelques-uns de cuivre, sur-tout dans un endroit de ce quartier du sud ouest, appellé *Azulejos*, qui est une montagne fort haute. Il y a là une grande quantité de terre d'un bleu clair, mêlée avec des pierres bleues couvertes d'une rouille jaune, comme celle du cuivre ou du vitriol. Outre plusieurs petites sources d'eau vitriolée, qui lui ont fait conjecturer qu'il y avoit eu une mine de cuivre, on y trouve aussi des eaux nitreuses, & des pierres pleines de salpêtre, & couvertes d'une rouille de couleur de safran, & qui a le gout de fer.

L'an 1704, il y eut dans cette isle un des plus épouvantables tremblemens de terre dont on ait jamais entendu parler. Il commença le 24 de décembre, & en trois heures de tems on en sentit vingt-neuf secousses assez violentes. Elles augmenterent tellement le 27, que la frayeur fut générale, & le peuple fit des processions & des prieres publiques dans la campagne. Le 31, on découvrit une grande lumiere du côté de Monja, vers les montagnes Blanches. La terre s'y étant ouverte, il s'y étoit formé un volcan, qui jetta tant de pierres, qu'il s'en forma deux montagnes assez hautes; en sorte que les matieres combustibles qui en allumerent plus de cinquante feux aux environs, sortirent. Cela dura jusqu'au 5 de janvier de l'année suivante. Ensuite l'air fut obscurci par des cendres & de la fumée, & la terreur fut fort augmentée lorsque sur le soir on vit plus d'une lieue de pays tout en feu. C'étoit l'effet d'un autre volcan qui s'étoit ouvert avec plus de trente bouches à la circonférence d'un quart de lieue du côté d'Oroctova. Il se forma en même tems un torrent de soufre & d'autres matieres bitumineuses, du côté de Guimar, & il en sortit un pareil de l'autre volcan; cependant les secousses continuant avec la même violence, renversoient les maisons & les édifices publics de Guimar. Le 2 de février, un autre volcan s'ouvrit près de ce lieu, dont l'église fut presque entierement renversée. Les premieres nouvelles que l'on reçut à Cadix de ce tremblement de terre, portoient qu'il n'étoit pas encore cessé le 23 du même mois.

Les personnes de qualité, dit Souchu de Rennefort, *p.* 273, sont fort civiles à Téneriffe, & le menu peuple, comme dans toute l'Espagne, est extrêmement fier & peu laborieux. L'artisan, toujours l'épée au côté, ne peut s'assujettir à garder sa maison: il est si fainéant, qu'il aime mieux vivre de légumes & de racines, que de prendre la peine de chasser, quoique le gibier soit fort commun. Les femmes ne regardent que d'un œil par une petite ouverture qu'elles font à leur voile.

Le Pic de Téneriffe est une montagne de cette isle. Les Maures l'appellent *Elbar*, les Espagnols & les Portugais *el Pico de Terraira*, & les autres Européens la nomment le *Pic de Téneriffe* ou le Pic *des Canaries*. On le regarde comme la plus haute montagne du monde, & son sommet qui a quarante-sept mille huit cents douze pieds de hauteur, s'éleve tellement au dessus des nues, que quand le ciel est serein, on le peut voir de soixante milles en mer; d'autres disent de quarante lieues, & Corneille avance qu'on le voit de soixante. On n'y monte qu'aux mois de juillet & d'Août, parce que le reste de l'année cette montagne est couverte de neige, quoiqu'on n'en voye jamais dans l'isle de Téneriffe, ni dans les autres isles Canaries. Quoique le pic de Téneriffe s'éleve visiblement au dessus des nues, cependant comme la neige y tombe & s'y conserve, il faut qu'elle ne s'étende pas au-delà de la moyenne région de l'air. * *Bernh Varenius*, Géogr. générale, l. 1, c. 10.

Dans l'histoire de la compagnie royale de Londres, publiée en anglois par Thomas Sprat, on voit une relation de quelques marchands qui ont eu la curiosité de monter jusqu'au sommet de cette montagne. Ils partirent d'Oratava, l'un des ports de l'isle, situé au côté septentrional à deux lieues de l'Océan, & marcherent depuis minuit jusqu'à huit heures du matin qu'ils arriverent au sommet de la premiere montagne que rencontrent ceux qui vont vers le pic. Ensuite ils passerent par divers endroits sablonneux, au travers de plusieurs hautes montagnes qui étoient nues, rases, découvertes & sans arbres, ce qui leur fit endurer une fort grande chaleur, jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au pied du pic, où ils trouverent de grandes pierres qui sembloient être tombées du plus haut de la montagne. Sur les six heures du soir ils commencerent à grimper le pic; mais à peine eurent-ils fait une lieue, que le chemin se trouvant trop rude pour y faire passer leurs montures, ils les laisserent avec quelques-uns de leurs valets. Comme ils s'avançoient toujours vers le haut, l'un d'entr'eux se sentit tout-à-coup saisi de frissons de fiévre, avec flux de ventre & vomissement. Le poil des chevaux qui étoient chargés de leur bagage, étoit hérissé comme la soie des pourceaux. Le vin qui pendoit dans des bouteilles au dos d'un cheval, étoit devenu si froid, qu'ils furent contraints d'allumer du feu pour le chauffer avant d'en boire, quoique la constitution de l'air fut assez chaude & tempérée. Après que le soleil fut couché, il commença à faire si froid par un vent qui se leva, qu'ils s'arrêterent entre de grosses pierres sous un rocher, où ils firent un grand feu toute la nuit. Sur les quatre heures du matin ils recommencerent à monter, & étant arrivés une lieue plus haut, un des leurs à qui les forces manquerent, fut contraint de demeurer à un endroit où les rochers noirs commencent. Les autres poursuivirent leur voyage jusqu'au pain de sucre, où ils rencontrerent de nouveau du sable blanc, & étant parvenus aux rochers noirs qui sont tout uni comme un pavé, il leur fallut encore marcher une bonne heure pour grimper jusques au plus haut du pic, où enfin ils arriverent. L'air s'y trouva moins vaporeux & moins étouffant qu'au bas de la montagne. Il étoit pourtant rempli de vapeurs chaudes & vaporeuses qui leur rendirent le visage extrêmement rude. Il n'apperçurent dans toute cette route aucun changement notable dans l'air. Ils eurent fort peu de vent; mais il souffloit avec tant de violence au sommet du pic, qu'à peine pouvoient-ils se tenir debout. Ils dînerent là, & reconnurent que leurs liqueurs spiritueuses étoient presque devenues insipides, & qu'au contraire leur vin étoit plus spiritueux. Le sommet où ils étoient n'a pas plus d'une aune & un quart de large. Il est au bords d'un puits nommé Caldera, qui peut avoir de largeur une portée de mousquet, & à peu près cent aunes de profondeur. Ce puits est fait en forme de quille, creux en dedans comme une chaudiere, & couvert de tous côtés de petites pierres lâches, mêlées avec du sable & du soufre, d'entre lesquelles s'élevent diverses vapeurs de chaleur & de fumée. On ne sauroit remuer ces pierres qu'il n'en sorte de très-nuisibles vapeurs. Ils penserent étouffer pour en avoir voulu tirer une de sa place, tant il s'éleva subitement de ces vapeurs. Ces pierres étoient si chaudes, qu'il leur étoit impossible de les manier. Ils ne descendirent pas plus de cinq ou six aunes dans le puits, à cause que leurs pieds glissoient; quoiqu'il y en ait qui se sont hazardés à descendre jusqu'au fond. Ils ne virent rien de remarquable, qu'une espéce de soufre clair & transparent qui étoit attaché comme du sel au dessus des pierres. Ils découvrirent du sommet du pic de la grande Canerie à quarante lieues de là, l'isle de Palme à dix-huit, & celle de Gomer à sept. Le trajet de mer qui est entre deux, ne leur paroissoit que d'un quart de lieue. Dès que le soleil se montra sur l'horizon, l'ombre du pic ne sembla pas seulement couvrir toute l'isle & la grande Canarie, mais aussi la mer jusqu'aux bords, où le sommet du pain de sucre ou du pic paroissoit visiblement s'élever en haut, & lancer son ombre jusques dans l'air même. Le soleil ne fut pas fort élevé, que les nuées qui remplirent l'air deroberent à leur vue & la mer & toute l'isle, à la réserve des sommets des montagnes situées plus bas que le pic auquel elles paroissoient attachées. Ils trouverent plusieurs belles & bonnes fontaines, qui sortoient la plûpart du

sommet & s'élançoient fort haut comme des jets d'eau naturels. Ils descendirent par le chemin sablonneux jusqu'au pied du pain de sucre ; & comme il est presque droit à niveau, ils eurent bientôt parcouru tout ce chemin. Ils rencontrerent en cet endroit une caverne d'environ douze aunes de profondeur & de dix huit de largeur. Elle ressembloit à un four & avoit une ouverture en haut de plus de dix aunes de diamétre. Ils descendirent par-là avec une corde que leurs valets tenoient ferme. Au milieu du fond de cette caverne étoit un puits rond plein d'eau, comme un gouffre aussi large que l'ouverture d'en-haut, & à peu près de six toises de profondeur. Ils jugerent que cet eau provenoit des neiges, qui, en se fondant, couloit le long des rochers. Toute la hauteur du pic de bas en haut en droite ligne, est estimée communément de deux lieues & demie. Dans toute cette route on ne trouve ni arbrisseau, ni feuille, ni herbe; mais seulement des pins & une certaine plante garnie d'épines, comme la ronce qui croît parmi ce sable blanc. A côté du lieu où ils passerent la nuit, est encore une autre plante dont les branches ont huit pieds de hauteur, & un demi d'épaisseur. Elles sont disposées en carré vis-à-vis l'une de l'autre, & par ce moyen forment quatre coins, à chacun desquels il y a une branche qui s'éleve en haut comme un jonc. Au bout des tiges croissent de petits grains ou baies rouges, qui étant pressées rendent un lait vénimeux. Ce suc exprimé sur la peau de quelque bête, en fait tomber le poil aussi-tôt. Cette plante est répandue par toute l'isle, & on la croit une espéce d'*Euphorbum*.

2. TENERIFFE, ville de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au gouvernement de sainte Marthe, dans les terres, sur la rive droite de la riviere appellée *rio grande de la Madalena*, au-dessous de Tamalameque, & à quarante lieues de la ville de sainte Marthe, en tirant au sud-ouest. Le chemin pour aller de Teneriffe à la ville de sainte Marthe est fort difficile par terre, mais on peut aller assez commodément d'une de ces villes à l'autre par la grande riviere de la Magdeléne, en faisant le reste du chemin par mer. * *De l'Isle*, Atlas. *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 8, c. 10.

TENESIS, contrée de l'Ethiopie, sous l'Egypte, dans les terres. Strabon, *l. 16, p. 770*, dit qu'elle étoit habitée par des Egyptiens proscrits par Psammitichus, & qu'on appella par cette raison *Sebrites*, *Sebritæ*, c'est-à-dire, étrangers. Ces peuples avoient une reine à laquelle obéissoit l'isle de Meroé, qui étoit voisine de la Tenesis, & qui étoit formée par le Nil. Casaubon doute si la ville *Tenupsis* de Pline, *l. 6, c. 30*, n'étoit point dans cette contrée, & si les habitations de cette ville qu'il nomme *Semberritæ*, ne sont point les *Sebritæ* de Strabon.

On croit que cette ville *Tenupsis* est la Dangala du royaume de Sennar.

TENEVILLE, bourg de France, dans le Bourbonnois, au diocèse de Nevers, élection de Moulins. C'est une paroisse à huit lieues de Moulins, & à cinq de l'Allier, pays de monticules, terres douces à seigle d'assez bon rapport; les foins sont assez abondans, les pâcages étendus & bons, le profit des bestiaux qu'ils engraissent, assez considérable, étant à portée presque de toutes les foires; peu de vignes; plusieurs étangs.

1. TENEZ, province d'Afrique, au royaume de Trémécen. Elle a au levant celle d'Alger, au couchant celle de Trémécen, le mont Atlas au midi, & la mer Méditerranée au septentrion, depuis l'embouchure du Chilef ou de Cartena, jusqu'à celle de l'Açafran. Tout ce pays abonde en bled & en troupeaux; il y a cinq villes dont la capitale porte le nom de la province, & a été sujette aux rois de Trémécen. Quand Mahamet Bénizeyen mourut, il laissa trois fils, dont l'aîné Abu Abdali succéda à la couronne, & les deux conjurerent contre lui. La conjuration découverte, le second nommé Abu Zeyen fut long-tems prisonnier, jusqu'à ce que Barberousse le délivra & ensuite le fit prendre. Le troisiéme qui s'appelloit Abu Yahaia s'enfuit à Fez, & à la faveur de Hamet Oataci, il se rendit maître de ce pays, où il regna plusieurs années & prit le titre de roi de Tenez. Après sa mort son fils Bu Abdila lui succéda, qui fut persécuté de Barberousse jusqu'au point de le contraindre à passer en Castille avec sa famille & un de ses freres, pour demander du secours à Charles-Quint, & comme on tardoit à l'expédier, il retourna à Oran, croyant que le marquis de Comares travailloit pour lui. Sur ces entrefaites Dieu lui inspira de se faire chrétien & son frere de même, de sorte qu'ils retournerent en Castille, où ils furent baptisés & leur état demeura aux Turcs: c'est une des dépendances d'Alger qui rapporte le plus de revenu. * *Marmol*, Royaume de Trémécen, l. 5, c. 30.

2. TENEZ, ville d'Afrique, au royaume de Trémécen, capitale de sa province. Elle est située sur la pente d'une montagne à demi-lieue de la mer, à mi-chemin d'Oran & d'Alger. Ptolomée lui donne 11^d 30′ de longitude, & 33^d 30′ de latitude, & la nomme Lagonte. Elle est enfermée de murs, & a une forteresse avec bonne garnison, où le commandant qu'on envoie d'Alger fait sa demeure. Les Arabes de cette contrée sont belliqueux & se piquent d'honneur & de bravoure; aussi ont-ils souvent aidé les habitans à se défaire de leurs gouverneurs Turcs qui les tyrannisent beaucoup. Ceux de la ville sont grossiers & rustiques, quoiqu'ils ayent grand commerce avec les étrangers, parce qu'on transporte d'ici à Alger & ailleurs du bled & de l'orge, dont toute la contrée est fertile de même qu'en pâturages. Les abeilles y rapportent beaucoup de miel & de cire. Vis-à-vis de la ville il y a une islette où les vaisseaux se mettent à l'abri pendant la tempête, quand ils ne peuvent demeurer au port. Le cadet Barberousse prit cette ville après la mort de son frere aîné, & depuis elle a toujours été aux Turcs.

Le pere Hardouin & la plûpart des géographes croyent qu'elle occupe la place de Césarée de Mauritanie. Voyez Césarée 8.

3. TENEZ ou TENEX, ville des états du Turc, en Egypte, dans la partie de cette contrée appellée Elbechrie ou Beheyra, à l'est de Damiette, selon Davity, *états du Turc en Afrique*, *p.* 348. Burchard appelle cette ville Taphnis & la prend pour la Tanaïs de l'écriture sainte. Elle a un golfe ou lac qui est pris par Pinet pour le lac Sirbon de Ptolomée. Niger dit que les mariniers l'appellent Stagnone ou *Baratbra*, & ceux du pays *Bayrena*, mais Pigafet prétend qu'on le nomme le golfe de Damiette; & Muntegazze, dans son voyage, l'appelle *Barera*. Ce lac reçoit l'eau d'une petite branche qui part du grand bras du Nil du côté de l'est. Il est extrêmement dangereux à cause du sable mouvant qui s'y trouve, qui se hausse ou se baisse, quelquefois plus, quelquefois moins.

TENEZA, petite ville d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle est dans une situation avantageuse. Les anciens Africains la bâtirent sur la pente d'une montagne du grand Atlas, à trois lieues de la riviere d'Ecifelmel, vers le levant. Tout le pays qui est entre cette riviere & la ville, est une plaine où on recueille quantité de froment & d'orge, & où l'on nourrit quantité de gros & de menu bétail. C'est pour cela que la plûpart des habitans de la ville sont des laboureurs & des gens de la campagne. Ils sont braves & grands ennemis des Arabes, qui par le passé les incommodoient par leurs courses. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 35, p. 46.

TENEZONE, bourgade des Grisons, dans la ligue de la Caddée, en latin *Tinnetio*. Cette bourgade, avec Rovena, Als-Molins & la vallée Falera, forme la premiere des cinq parties qui composent la communauté d'Oberlax. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 52.

1. TENG, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Gucheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 6^d 51′ plus occidentale que Pekin, sous les 24^d 7′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

2. TENG, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Honan, au département de Nanyang, septiéme métropole de la province. Elle est de 5^d 42′ plus occidentale que Pekin, sous les 33^d 40′ de latitude.

3. TENG, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 0^d 36′ plus occidentale que Pekin, sous les 35^d 46′ de latitude.

1. TENGCHENG, forteresse de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Langkiu, cité de la province. Elle est de 17^d 30′ plus occidentale que Pekin, sous les 25^d 45′ de latitude.

2. TENGCHENG, montagne de la Chine, dans la province de Xantung, au territoire de Tengcheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est au nord de cette métropole, & fameuse par la victoire que Hanfinius y remporta sur le roi Ci. * *Atlas Sinensis.*

TENGCHEU,

TENGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Channton, où elle a le rang de cinquiéme métropole. Elle est de 3^d 26′ plus orientale que Pekin, sous les 37^d 20′ de latitude. Quoique le territoire de Tengcheu soit pour la plus grande partie en terre-ferme, sa capitale est cependant dans une isle séparée du continent par un canal. Elle a a un port très-commode & où se tient ordinairement la grande flotte des Chinois. La métropole de Tengcheu a dans sa dépendance huit villes, qui sont

Tengcheu,	Leuhia,	Ninghai ⊖,
Hoang,	Chaoyven,	Venteng.
Foxan,	Laiyang,	

Par la division que fit Yvus, le territoire de Tengcheu fut joint à la province de Cingcheu. Anciennement il étoit habité par un peuple nommé Gaoy; il n'étoit pas encore soumis aux Chinois, & il ne passa sous leur domination que du tems de la famille Hiaa. Du tems des rois, Tengcheu étoit une des dépendances du royaume de Ci. Le nom qu'il porte présentement lui fut donné par la famille Tanga. On y voit trois temples fameux; & ce qu'il y a de remarquable, c'est que les roseaux qui croissent dans cette province sont carrés, quoiqu'ailleurs ils soient presque toujours ronds. Les huitres y sont en abondance, & on y trouve aussi la pierre de Nieuhoang, ou pierre de Vache, qui est renfermée dans l'estomac des animaux & qui a de grandes propriétés. Au nord de cette ville on découvre la montagne de Tengheng. On voit du même côté le mont Chevy, où est une pierre ronde qui entre dans la mer. Les habitans nomment cette pierre Chu, ce qui veut dire la perle. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, c. 49.

TENGCH'UEN, ville de la Chine ([a]) avec forteresse, dans la province d'Iunnan, au département de Tali, seconde métropole de la province. Elle est de 16^d 55′ plus occidentale que Pekin, sous les 25^d 34′ de latitude. On voit près de cette ville le mont Kico, fameux pour la quantité de ses pagodes & de ses monastères. ([b]) C'est de ces lieux qu'est venu dans l'empire de la Chine la connoissance de la doctrine idolâtre de Fé, doctrine qui fut retenue par la famille Hana, après qu'elle se fut emparée du pays. Les Chinois n'adoroient auparavant que le *Xangri*, c'est-à-dire le souverain empereur. ([a]) *Atlas Sinensis*. ([b]) *Ambassade des Hollandois à la Chine*, c. 52.

TENGEN IN HEGOW, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, au-dessus de Stulingen. Il est du domaine de la maison d'Autriche, & appartient au landgraviat de Nellenbourg. Quelques Suisses attaquerent l'an 1455 le comte Jean de Tengen & Nellenbourg, ravagerent ses terres & mirent le feu à la ville de Tengen, à cause que ce comte avoit fait justicier à Eglizou quelques-uns de leurs parens dans les guerres précédentes. * *Zeyler*, Topogr. Suev. p. 74.

TENGFUNG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, sixiéme métropole de la province. Elle est de 4^d 34′ plus occidentale que Pekin, sous les 35^d 20′ de latitude. Cette ville est remarquable en ce que les Chinois la prennent pour le milieu du monde. * *Atlas Sinensis*.

TENIA-LONGA. Voyez Taenia-Longa.

TENIÆ, fontaines de l'Arcadie. Pausanias, *l.* 8, *c.* 13, dit qu'elles étoient à une petite distance du sépulcre d'Aristocrate, & à sept stades de la ville Amilius.

TENISSA, ville de la Mauritanie Césariense. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque dans les terres entre Irath & Sudava.

TENITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé Paschasius dans la notice des évêchés d'Afrique, & Latonius *episcopus plebis Tenitana* dans la conférence de Carthage, n°. 120. Euchratius à *Thenis* souscrivit au concile de Carthage sous saint Cyprien. Cette ville est nommée *Thena* ou *Thana* par quelques anciens, & *Theana* par Ptolomée.

TENITRUS, montagne de la Macédoine, selon Vibius Sequester, qui dit qu'elle étoit au voisinage d'Apollonie, & à la vue de *Dyrrachium*.

TENIUM, ville de l'Achaïe, selon Etienne le géographe. Sur une médaille rapportée dans le trésor de Goltzius on trouve ce nom; ΤΗΝΕΙΩΝ, *Teniorum*. Ce nom national n'appartient pas néanmoins aux habitans de *Tenium* dans l'Achaïe, mais à ceux de l'isle de *Tenos* ou *Tenus*. Voyez Tenos.

1. TENNA, riviere d'Italie, dans la Marche d'Ancone. Elle prend sa source au pied de l'Apennin, & coule du midi occidental au nord oriental. Dans ce cours, elle reçoit assez près de sa source deux petites rivieres appellées Tennacola & Salino, toutes deux à la gauche: plus bas elle grossit ses eaux de celle d'une autre riviere qu'elle reçoit à la droite; & enfin elle va se jetter dans le golfe de Venise où elle a son embouchure près de *porto Fermano*, entre les embouchures du fleuve *Chiento* & du torrent *Leta vivo*. On la nomme aussi Tingo. * *Magin*, Carte de la Marche d'Ancone.

2. TENNA. On donne ce nom dans le pays des Grisons, à la troisiéme jurisdiction de la communauté d'Ilantz, dans la ligue Grise. Tenna est aussi une terre seigneuriale, qui dépend du seigneur de Rhætzuns. Ce quartier est sauvage & étroit, & situé dans une très-haute montagne. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 17.

TENNACH. Voyez Thane.

TENNAGORA, ville de l'Inde, en-deça du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux Soretanes de la Patalie & la marque dans les terres.

TENNELET ou Temmelet. Voyez Temmelet.

TENNENBACH, *Porta Cœli*, abbaye d'hommes, ordre de cîteaux, dans la Suabe au Brisgaw, à trois lieues au nord de Fribourg.

TENNENBERG, château & seigneurie d'Allemagne, dans la Thuringe sur les confins de la seigneurie de Reinhartsbrunn, du côté d'Eisenach, il y a dans cette seigneurie la ville de Waltershausen, située à un mille de Gotha, proche d'Enselberg & d'une petite riviere appellée Horsel. Le château avec la seigneurie de Tennenberg, fut engagé autrefois à l'abbaye de Reinhartsbrunn, & depuis en 1483, aux comtes de Gleichen, mais il fut dégagé par les landgraves de Thuringe. En 1545, ce château appartenoit avec ses dépendances à Jean Frédéric, électeur de Saxe. Il passa depuis aux ducs de Saxe-Eysenach, & enfin après l'extinction de cette branche au duc de Saxe-Weimar. * *Zeyler*, Topog. Saxon. *p.* 181.

TENNIKOU, *Vallis Liliorum*, abbaye de filles, ordre de citeaux, dans le Thourgace. Elle fut fondée l'an 1257.

TENNONENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, selon la notice des évêchés d'Afrique, où son évêque est nommé Cresconius *Tennonensis*.

TENNSTADT, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, proche des deux petites rivieres appellées Seltenlein & Schambach, entre Thamsbrucken & Weissensée. Elle appartient à l'électeur de Saxe. Cette ville, qui est à trois milles d'Erfurt, a pris son nom des arbres appellés en allemand *Tannen*, dont elle étoit entourée autrefois. Ses environs sont très-fertiles, & il y a du côté de l'occident un petit bois très-agréable appellé Bruchborn, duquel sortent diverses petites sources d'eau qui entrent dans la ville de Tennstadt. En 1632 cette ville fut prise & pillée par les Impériaux, qui maltraiterent les magistrats, comme on le voit plus amplement dans le théâtre de l'Europe, *fol.* 622, *b.* Après la paix conclue à Prague, quoique l'électeur de Saxe se fût rangé du côté de l'empereur, les Impériaux pillerent encore une fois la ville de Tennstadt en 1641, à ce que dit le même théâtre de l'Europe, *tom.* 4, *fol.* 633, *a.* * *Zeyler*, Topogr. Saxon. p. 180.

1. TENOS, ou Tenus, aujourd'hui Teno, ou Tine, isle de l'Archipel, & l'une des Cyclades, au midi oriental de l'Isle d'Andros, dont elle n'est séparée que par un détroit de mille pas selon Pline. C'est des peuples de cette isle ou de la ville de même nom qui y étoit anciennement, que fait mention une médaille de l'empereur Sévere, sur laquelle on lit ce nom ΤΗΝΙΩΝ. *Teniorum*. Pline, *l.* 4, *c.* 12, qui lui donne quinze mille pas de longueur, dit, sur le témoignage d'Aristote, qu'elle fut anciennement appellée *Hydrussa*, à cause de l'abondance de ses eaux. Etienne le géographe ajoute qu'on la nomma aussi *Ophiusa*, à cause de la quantité de serpens qu'on y trouvoit. La ville de Tenos, à ce que dit Strabon, *l.* 10, *sub finem*, n'étoit pas grande; c'est de cette isle dont parle Ovide dans ces vers, *Metamorph. l.* 7, *v.* 469.

At non Oliaros, Didymaque, & Tenos, & Andros,
Et Gyaros, nitidaque ferax Peparethos Oliva,
Gnossiacas juvere rates.

2. TENOS ou TENUS, ville de l'Æolide, ſelon Hérodote, *l.* 1, *n°.* 149.

3. TENOS, ville de la Theſſalie; c'eſt Ariſtote qui en parle, *in Mirabilib.*

TENSA, iſle d'Italie, dans la grande Gréce, ſelon Solin. Il n'y a que lui qui connoiſſe cette iſle; mais il y a grande apparence que cet endroit de Solin eſt défectueux, & qu'au lieu d'une iſle nommée *Tenſa*, il a voulu parler de la ville TEMSA ou TEMPSA.

TENSE ou TENCE, ville de France, dans le Velay, ſur la riviere de Lignon, à l'orient méridional d'Iſſengeau, & au midi occidental de Montfaucon. C'étoit autrefois une ville cloſe; mais elle fut démantelée, durant les guerres de religion.

TENSIFT, grande riviere d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle ſort du grand Atlas, près de la ville d'Animmey, & traverſant la province de Duquela, elle va ſe rendre dans l'Océan, près de Safi, après avoir reçu dans ſon ſein pluſieurs autres fleuves de cette montagne : les principaux ſont l'Ecifelmel, le Huel-Nefuſa & l'Agmet. Ces rivieres après avoir traverſé les ſpacieuſes & fertiles plaines de la province de Maroc & celle de Duquela, ſe vont joindre avec celle de Tenſift, laquelle, quoique profonde, eſt guéable en quelques endroits pendant l'été. Elle a près de Maroc un pont de pierres de quinze grandes arches, qui eſt un des beaux édifices de l'Afrique, bâti, à ce qu'on tient, par Jacob Almanſor, roi & pontife de Maroc; mais Budobus, dernier roi de la famille des Moahedines ou Almohades, en fit abattre trois arches durant la guerre qu'il eut contre Jacob, premier roi des Bénimérinis, pour empêcher le ſiége de Maroc: ces trois arches n'ont point été refaites depuis. Ptolomée appelle l'embouchure de cette riviere *Aſama*, & la met à 7ᵈ de longitude, & à 32ᵈ de latitude. Selon de l'iſle, la riviere que Marmol appelle TENSIFT, ſe nomme préſentement GOUDET. * *Marmol*, Deſcript. génér. de l'Afr. l. 1, p. 16, 17.

TENSIT, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc. C'eſt une partie du grand Atlas, qui eſt bornée au couchant de la montagne Tenendez, & atteint vers l'orient celle de Dedez, dans la province de Fedla. Elle eſt bornée du côté du midi par le déſert de Dara, & aboutit vers le ſeptentrion, aux autres montagnes du grand Atlas. Quelques hiſtoriens la mettent à la tête de la province de Dara, du côté du Sus éloigné, parce qu'elle a toujours été aux Mezaures, ſans dépendre de la province d'Eſcure; mais les anciens l'y comprennent parce qu'elle eſt de la Barbarie, & ne mettent dans la Numidie que la partie du mont Atlas, qui regarde le midi. C'eſt un pays fort peuplé, arroſé de la Dara, le long de laquelle il y a cinquante bourgades. Il pleut fort peu dans ſes montagnes, parce qu'elles regardent le midi, & s'étendent à travers les ſables de la Libye, de ſorte que le pays eſt fort chaud. On n'y recueille point de froment, mais beaucoup d'orge; il y a fort peu de troupeaux. La riviere Dara eſt bordée des deux côtés de palmiers, qui portent les meilleures dattes de toute l'Afrique, & ſi délicates que la moindre humidité les fait fondre comme du ſucre. On en tranſporte peu en Europe, & celles qu'on y porte ſont bien ſechées auparavant, & enfermées dans de petits cabas couverts de peaux de mouton, pour les mieux préſerver de l'humidité. Il y a tant de palmiers le long de cette riviere, qu'on y va pluſieurs lieues à couvert deſſous, ſans être incommodé de l'ardeur du ſoleil. Les habitans ſont baſanés & fort camus, & les femmes ſe fardent pour être plus belles, & vont toujours le viſage découvert. Le commerce de ce peuple eſt dans la province de Dara, & aux autres provinces de la Numidie & de la Libye, juſqu'au pays des Négres, ce qui les fait vivre richement, & avoir beaucoup d'or de Tibar. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 76, p. 125.

TENTERDN, bourg d'Angleterre, au comté de Kent. Il a droit de tenir marché public. * *Etat préſent de la Gr. Bret.* t. 1.

TENTUGAL, bourg de Portugal, dans la province de Beira, au voiſinage de Coimbre, du côté du couchant, dans une plaine délicieuſe & fertile. Il ſe tient tous les ans dans ce bourg une foire le premier de novembre. Près de ce bourg on voit cette fontaine merveilleuſe nommée FERVENÇAS, *Ferventia*, qui, quoiqu'elle n'ait guères plus d'un pied de profondeur, engloutit tout ce qu'on y jette, arbres, animaux & autres choſes. Dans le ſeiziéme ſiécle, le roi Jean III y fit jetter un cheval, qui s'enfonça inſenſiblement dans la fontaine, & on eut beaucoup de peine à l'en retirer. Pluſieurs années après, le cardinal Henri en fit l'épreuve ſur un arbre coupé, qui fut englouti entierement, & diſparut pour toujours. On prétend que dom Ciſnando commença à peupler Tentugal en 1030, qu'il fit bâtir la forterеſſe. Dans la ſuite le comte Henri l'aggrandit & la rebâtit même presque entierement à neuf en 1108. Il accorda au bourg de grands priviléges. C'eſt le chef lieu d'un comté, dont le roi Emanuel inveſtit dom Rodrigue de Melo. Ce titre eſt paſſé dans la maiſon des marquis de Ferreyra. * *Silva*, Poblac de Eſpana, p. 176.

1. TENTYRA. On lit ce mot dans une élegie d'Ovide, *Triſtium*, *l.* 1, *eleg.* 9; mais ce mot eſt corrompu, & les meilleures éditions portent *Tempyra*, au lieu de *Tentyra*. Voyez TEMPYRA.

2. TENTYRA ou TENTYRIS, aujourd'hui DANDÉRA, ville d'Egypte, & la métropole d'un nome appellé NOMUS TENTYRITES, du nom de cette ville, ſelon Strabon, Pline, Ptolomée & Etienne le géographe. Le premier, *l.* 17, *p.* 814, ajoute que les Tentyrites faiſoient la guerre aux crocodiles plus qu'aucune autre nation; & qu'il y avoit même des gens qui croyoient que les Tentyrites avoient un don particulier de la nature, pour pouvoir réduire ces animaux; mais Sénéque, *l.* 4, *c.* 2, dans ſes queſtions naturelles, nie abſolument que les Tentyrites euſſent en cela reçu de la nature aucun avantage ſur les autres hommes. Ils ne maitriſent les crocodiles, dit-il, que par le mépris qu'ils en ont, & par leur témérité; ils les pourſuivent vivement; ils leur jettent une corde, les lient & les trainent où ils veulent: auſſi en voit-on périr beaucoup de ceux qui n'apportent pas toute la préſence d'eſprit néceſſaire dans une occaſion ſi périlleuſe. Cette antipathie des Tentyrites pour les crocodiles que les habitans des autres villes adoroient, cauſa entr'eux une haine qui en vint à une guerre ouverte, dont Juvenal parle dans ſa quinziéme ſatyre, *verſ.* 33.

Inter finitimos vetus atque antiqua ſimultas,
Immortale odium, & nunquam ſanabile vulnus
Ardet adhuc, Ombos & Tentyra, ſummus utrinque
Inde furor vulgo, quod Numina vicinorum
Odit uterque locus, quum ſolos credat habendos
Eſſe Deos, quos ipſe colit.

TENU, (le) petite riviere de France, en Bretagne, dans le duché de Rets. Elle paſſe à l'abbaye de la Chaume, & à Machecou. Après avoir reçu l'écoulement du lac de Grand-Lieu, elle ſe jette dans la Loire.

TENUPSIS, ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte. Pline, *l.* 6, *c.* 30, la donne aux *Nubai.* Voyez TENESIS.

TENUS. Voyez TENOS.

TENZEGZET, ville d'Afrique, au royaume de Trémecen. C'eſt une place forte, au haut d'un rocher, ſur le chemin de Fez, à Trémecen, entre le déſert d'Angad & le territoire de cette ville. Au pied paſſe la riviere Teſma, qui deſcend du mont Atlas, & ſe rend dans celle d'Areſgol. Le pays aux environs eſt fort bon pour le bled, & il y a de grands pâturages où errent beaucoup d'Arabes. Les rois de Trémecen tenoient une bonne garniſon dans cette ville à cauſe de ſon importance; mais à l'arrivée des Turcs les Arabes y entrerent & la tinrent long-tems, ſans qu'elle fût habitée. Ils s'en ſervoient ſeulement à ſerrer leurs bleds quand ils alloient au déſert. Les Turcs l'ont fortifiée depuis. Ils y ont fait bâtir un arſenal, & y tiennent une forte garniſon. * *Marmol*, Royaume de Trémecen, l. 5, c. 4, p. 322.

TENZERA, montagne d'Afrique, au royaume de Maroc. Elle confine avec celle d'Ayduacal, & s'étend vingt-deux lieues du côté du levant juſqu'à celle de Néfiſe, qui eſt frontiere de la province de Maroc, & ſon côté méridional diviſe cette province de celle de Sus. Le grand chemin de Maroc à Tarudant paſſe entre ces deux montagnes, & a un détroit en un lieu nommé Maſcorатan, très fort d'aſſiette. Les Bérebéres de cette montagne ont leurs habitations en des lieux élevés & eſcarpés; mais quoiqu'elles ſoient grandes, elles ne ſont pas fermées de murailles. Ils nourriſſent

quelques chevaux, parce que le pays abonde en orge & en millet, qui est comme de l'Alcandie. Il sort de cette montagne plusieurs sources qui arrosent les terres des vallons, & se vont rendre après vers la Tramontane, dans la riviere de Siffaye. Ces Bérebéres sont plus riches que ceux des autres montagnes, parce qu'outre l'orge, les abeilles & les troupeaux leur rapportent beaucoup. Ils ont aussi des mines de fer fort bonnes, dont ils ne font pas des barres, mais des boules qu'ils débitent par toute la contrée. Ils sont plus habiles que leurs voisins, se nourrissent & s'habillent mieux, parce qu'ils ont plus de commerce avec les étrangers. Il y a parmi eux plusieurs marchands & artisans juifs naturels du pays, & non pas de ceux que les rois catholiques ont chassés d'Espagne, qui se sont retirés dans les principales villes de la Barbarie. Il y a par toute cette montagne de grandes forêts de bouis & de lentisques qui sont fort hauts, avec une espéce de cedre de très-bonne odeur & de grand profit, beaucoup de noyers, & on y fait quantité d'huile de noix. Il s'y trouve plus de vingt-mille combattans, tant à pied qu'à cheval, qui valent mieux que ceux de la montagne d'Ayduacal. On y découvrit en 1539 une mine de cuivre, on en transporta des morceaux à Maroc, pour l'usage de l'artillerie. La premiere piéce fut fondue par un morisque renégat, né dans Madrid, c'étoit une coulevrine d'environ seize pieds de longueur. Il fondit aussi quantité d'autres petites piéces, & il forgeoit outre cela des arbalêtes, des épées, des fers de lances & d'autres armes de fort bonne trempe. En même tems un Maure de Suz, de la province de Gésula, trouva le secret de fondre le fer, dont il faisoit des boulets de canon, ce qui étoit inconnu avant lui en Afrique. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 18, p. 26.

TENZERT ou TEHART, ville d'Afrique au royaume de Fez, à 9^{d} de longitude, & à 33^{d} 10' de latitude, selon Ptolomée, qui lui donne le nom de Trisidis. Elle est située sur une colline. Ses habitans n'ont soin que du labourage & de leurs troupeaux, à quoi le pays est fort propre. Aben Gézar dit, en sa géographie, qu'elle doit sa fondation à des géans, & que de son tems on y a trouvé des sépulcres où il y avoit des têtes dont le crâne avoit deux pieds de circonférence. Cette ville fut ruinée par le calife schismatique Casin, en la guerre qu'il eut contre ceux d'Idris; mais des Bérebéres en ont depuis repeuplé quelques quartiers: tout le reste est désolé. * *Marmol*, Royaume de Fez, *liv.* 4, *chap.* 46.

TEOLACHA, ville d'Afrique, dans la Barbarie. Marmol, *l.* 7, *c.* 51, dans sa description de la Numidie, dit que c'est une ancienne ville, bâtie par les Africains, sur le bord d'une petite riviere d'eau chaude. Elle est fermée de méchantes murailles. Le pays a beaucoup de dattes & un peu de bled, ce qui fait que les habitans sont pauvres, outre qu'ils payent de grandes contributions aux rois de Tunis & aux Arabes. Avec tout cela, ils sont avares & orgueilleux, & grands ennemis des étrangers.

TEORREGU, contrée d'Afrique, dans la Barbarie. Marmol, *l.* 7, *c.* 57, dans sa description de la Numidie, dit que c'est une habitation entre Tripoli & le désert de Barca, qu'elle comprend trois villes & plusieurs villages, & qu'il y a un grand nombre de palmiers. C'est la nourriture des habitans, qui n'ont ni bled ni orge, & qui sont relégués dans ce désert, éloignés de tout commerce, où ils manquent de toutes choses, & sont tourmentés de petites bêtes venimeuses, dont la piquure est mortelle.

1. TEOS, ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, sur la côte méridionale d'une péninsule, vis-à-vis de l'isle de Samos. Strabon, *l.* 14, *p.* 644, lui donne un port, & dit que Teos fut la patrie d'Anacréon, poëte lyrique: elle fut aussi celle de l'historien Hécatée. Du tems d'Anacréon, les habitans de Teos ne pouvant souffrir les insultes des Perses, abandonnerent leur ville, & se retirerent à Abdéra, ville de Thrace, ce qui donna lieu au proverbe:

Ἄβδηρα καλὴ Τηΐων ἀποικία.
Abdera pulchra Teiorum Colonia.

Cependant, dans la suite quelques-uns d'entr'eux retournerent en Asie, & s'établirent dans la ville de Teos. Hérodote, *l.* 1, *c.* 168, loue ces peuples d'avoir mieux aimé abandonner leur ville que de vivre dans l'esclavage. Ils furent traités plus doucement par les Romains que par les Perses. Il n'en faut pas d'autre preuve que le grand nombre de médailles que cette ville fit frapper à l'honneur de divers empereurs. Il nous en reste d'Auguste, de Néron, de Domitien, de Commode & de Valérien, sur lesquelles on lit ce mot ΤΗΙΩΝ, *Teiorum.* Dans une de ces médailles, Auguste est dit fondateur de la ville de Teos, sans doute parce qu'il l'avoit fait réparer, ou parce qu'il l'avoit embellie. Cellarius, *Geogr. ant. l.* 3, *c.* 3, prétend qu'on ne doit avoir aucun égard à ce que dit Pline, lorsqu'il fait entendre que la ville de Teos étoit dans une isle de même nom. Le pere Hardouin n'est pas de ce sentiment. Il dit, à la vérité, avec Strabon & avec divers autres anciens que la ville de Teos étoit dans une péninsule; mais de façon que cette péninsule devenoit une isle lorsque la mer étoit haute ou agitée. C'est un tempéramment que l'envie de sauver l'honneur de Pline lui a fait imaginer.

2. TEOS, isle de l'Asie Mineure, sur la côte de l'Ionie, selon Pline. Voyez l'article précédent.

3. TEOS, ville de Scythie. Etienne le géographe la donne aux *Dyrbai.*

TEPEACA, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & dans l'audience du Mexique. De Laet, dans sa relation des Indes occidentales, *l.* 5, *c.* 17, dit: Après que Fernand Cortez eut été chassé du Mexique l'an 1519, avec grande perte de ses gens, les habitans de celle de Tlascala, où il retourna se rafraîchir, le prierent de subjuguer la province de Tepeaca, qui n'étoit éloignée que de huit lieues de leur ville. Il en vint à bout fort aisément, & l'année suivante il y mena une colonie d'Espagnols, & y fit bâtir la ville qu'ils appellent *Segura de la Frontera*, sur la hauteur de 18^{d} 40 scrupules au nord de la ligne. Quoique les Sauvages appellent cette province la Région froide; cependant le ciel y est clair l'été, & l'hiver pluvieux ou nébuleux. Ce tems des pluies commence au mois d'avril, & finit à celui de novembre. Pendant tout ce tems le vent du sud y souffle avec tant de violence, que l'air est alors mal-sain. Les autres mois il y fait fort doux, & lorsque les vents de bise y soufflent, il y gele quelquefois. Les bourgades renommées de Temachalco, Tocalco, Chachutlac & Araxiuga sont du ressort de cette province, qui n'a ni fontaines ni rivieres, & ne laisse pourtant pas d'être abondante en beaux pâturages. Sur les limites de Temachalco & de Chachutlac, proche de la bourgade Alyoxucan, il y a un lac nommé Alouzafran, qui est enfoncé de cinquante brasses depuis le haut de ses bords jusqu'à la superficie de l'eau. On y a ménagé un sentier, par lequel les hommes descendent pour y puiser, & les bêtes pour y boire. Il ne nourrit ni poisson, ni animal d'une autre espéce, & comme il ne croit point dans le tems des pluies & de l'hiver, il ne diminue point l'été. On ne connoît point sa profondeur, & on croit qu'une riviere qui sort à dix lieues de-là, dans une plaine, coule par dessous, à cause que ses eaux sont bleues & fort froides, comme celles de ce lac, à trois lieues duquel on en trouve un autre qu'on nomme Tlachao. Il y a une lieue de tour, & sa profondeur est un abysme. Les hommes & le bétail en peuvent approcher de tous côtés, & on y prend quantité de petits poissons blancs, longs comme le doigt; qui sont d'un gout agréable. A une lieue de ce second lac, il y en a un troisiéme qui a deux lieues de circuit, & qu'on appelle Alchichican, c'est-à-dire, eaux ameres. Le bétail ne laisse pas d'y boire, & en devient extrêmement gras. Il est très-profond & clair, sans aucun poisson, & quand le vent l'agite avec violence, ses flots s'élevent comme ceux de la mer. Une plaine de douze lieues d'étendue est voisine de ce lac. Elle est toute parsemée de collines & de pâturages où paissent des troupeaux presque sans nombre. Cette région abonde en arbres sauvages. Elle est fertile en froment, sur-tout dans la vallée de Saint-Paul, qu'habitent plusieurs Espagnols: elle porte aussi de l'orge, des féves, diverses autres sortes de légumes, du lin & de la cocheuille. On y prise fort un petit oiseau qui n'est que de la grosseur d'un papillon. Il a le bec long, & les plumes d'une finesse & d'une beauté incroyable. Il ne vit que de la rosée qui est dans les fleurs. Lorsqu'elles se séchent, il fiche son bec dans le tronc d'un arbre, & y demeure attaché pendant six mois jusqu'au retour des pluies, après lesquelles renaissent les fleurs. On a dans le pays l'industrie de faire, avec les plumes de cet

oiseau, des portraits aussi beaux que s'ils étoient peints.

TEPHENEN, toparchie de la Judée, selon Pline, *l.* 5, *c.* 14, mais cet auteur est altéré dans cet endroit, & d'un seul mot les rajusteurs de Pline en ont fait deux. Comme ils lisoient dans les manuscrits *Betoletbibepenen*, ils ont trouvé dans ce mot assez d'étoffe pour deux; en effet, ils en ont formé *Betholenen* & *Thephenen*. Ortélius, qui les a suivis, a soupçonné que *Betholenen* pouvoit être corrompu de *Bethlehem*; mais aucun ancien écrivain n'a connu ni *Betholenen*, ni *Tephenen*. On voit bien dans Joseph, *lib.* 5, *bell. Jud. cap.* 4, une toparchie de la Judée appellée *Bethleptephana*, & c'est la même que Pline nomme *Bethleptephenen*. C'est aussi la même toparchie que dom Calmet appelle BETH LEPHIHEPHA. Voyez ce mot.

TEPHLIS, ville que Cédrene, cité par Ortélius, met au voisinage de la Médie. Curopalate appelle cette ville TELPHIS.

TEPHOE. Voyez THOPO.

TEPHRICE, ville que Cédrène, Curopalate & Zonare mettent au voisinage de la Cilicie & de l'Arménie. Pierre Gylles, *l.* 3, *c.* 5, dans sa description du Bosphore, dit qu'elle étoit dans la Médie.

TEPIAG, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 20', par les 37^{d} 50' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TEPLA, abbaye d'hommes, ordre de prémontré, dans le royaume de Boheme, au cercle de Pilsen. Elle est très riche.

TEPLICZA. Voyez au mot AQUA, l'article AQUA-VIVA, n°. 4.

TEPPIA, riviere d'Italie, dans la Campagne de Rome, entre Veletri & Sermonette.

TEPULA-AQUA. Pline, *l.* 36, *c.* 15, & Frontin, *lib. de Aquaductib.* donnent ce nom à un des aqueducs qui conduisoient l'eau à Rome & dans le capitole. Cette eau venoit du territoire appellé *Lucullanus*, & que quelques uns croient être le même que *Tusculum*. L'aqueduc passoit par la voie Latine. *Cn. Servilius Capio*, & *L. Cassius Longinus* l'avoient fait faire dans le tems qu'ils étoient censeurs, dans la six cent vingt-neuviéme année de la fondation de Rome, sous le consulat de *M. Plautius Hypsæus*, & de *M. Fulvius Flaccus*.

TER, anciennement *Thicis*, riviere d'Espagne, dans la Catalogne. Elle prend sa source entre le mont Canigou & le col de Nuria, & coule d'abord, non du nord-est au sud-ouest, comme le veut l'auteur des délices d'Espagne, mais du nord-ouest au sud-est; puis tournant tout court vers l'orient, après avoir baigné les murs de la ville de Girone, elle va se jetter dans la mer Méditerranée, un peu au-dessous de Torella.

TERBECK, abbaye de religieuses, ordre de cîteaux, au pays de Liege, dans la Hasbaye, au nord-est de Saint-Tron.

TER HEYDEN, village des Pays-Bas, sur la Merk, dans la partie septentrionale de la baronnie de Breda. C'est un village considérable. Il a un tribunal composé d'un schout, de sept échevins, d'un secrétaire & d'un receveur. On y voit une église pour les protestans & une autre pour les catholiques. * *Janiçon*, Etat prés. des Provinces-Unies, t. 2, p. 199.

TER MUIDEN, (*Sainte Anne*) ville des Pays-Bas, dans la Flandre, à une demi-lieue au nord est de l'*Ecluse*, sur les limites réglées par le traité de Munster. Cette petite ville, qui est ouverte, ne renferme que quatre rues, environ trente maisons & quatre-vingts habitans. Il y a une église desservie par un ministre de la classe de Walcheren. Tous les habitans sont réformés: la maison de ville est peu de chose: la régence est composée d'un bailli, d'un bourguemaître & de cinq échevins, avec un greffier & un trésorier. Le bailli est établi à vie, par leurs hautes puissances, mais leurs députés changent ou continuent tous les ans le bourguemaître & les échevins. Le greffier & le trésorier sont établis à vie par les magistrats. La jurisdiction de cette ville ne comprend que quatre cents *Gemeeten*. * *Janiçon*, Etat présent de la république des Provinces-Unies, t. 2, p. 366.

TER-NEUSE. Voyez TERNEUSE.

TERABDON. PARAGONITICUS-SINUS.

TERABIA ou THERAPIA, bourgade des Turcs, en Europe, dans la Romanie, sur le bord du canal de Constantinople, à trois lieues de la ville de ce nom. Il y a près de ce bourg un golfe, qui porte aussi le nom de TERABIA. Ce golfe est le *Pharmacia-Sinus* des anciens. Voyez PHARMACIÆ-SINUS.

TERACATRI CAMPI, plaine de la Germanie, & dont Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, nomme les habitans *Teracatria*. Cette plaine étoit voisine du Danube. Les *Teracatria*, selon Wolfgang Lazius, habitoient les pays nommés aujourd'hui *Kuntgwiser* & *Marchfelder*.

1. TERAIN ou THERAIN, nom d'une riviere du Beauvoisis, qui est formé de la racine tar, & du latin *amnis*, d'où l'on a fait *ain*, comme dans plusieurs autres noms de rivieres. Cette riviere vient de deux sources: l'une est près l'église de saint Pierre de Grumesnil, dernier village du côté de Dieppe; puis passant par Cauni, Saint-Samson, Sully, Héricourt, Fontenay, Elcames, Songeon, Grenneviller, Urocourt, Gagny, aujourd'hui Boufflers, & Bonnieres, elle va se rendre à Milly. L'autre source, qui vient du côté du septentrion, est entre les villages de Saint-Denicourt & Omecourt; un peu au dessus du village de Therine, qui prend son nom de cette source, & s'écoulant à Marseilles, dans la prairie de Beaupré, & passant par Achy & le village de Saint-Omer, se vient joindre avec l'autre à Milly: de-là, jointes ensemble, & passant par Canteville & Troissereux, vont se rendre à Beauvais, où cette riviere sert aux moulins & aux manufactures; de là, elle arrose les bourgs & villages de Tardonne, Condé, Villers, Herme, Hondeville, Mouy, Balagny, Mellon, Saubriviere, & autres, jusqu'à Montataire, *Mons ad Tharam*, où est son embouchure dans l'Oise, lequel se fait avec un sault, qui montre, dit Loisel, que le pays Beauvoisis est plus haut en ses vallées que ne sont celles des rivieres d'Oise & de Seine.

2. TERAIN, (le petit) petite riviere de France, dans le Beauvoisis. Elle prend sa source près du village de Marseilles, passe près de Milly, & se jette auprès de ce lieu dans le Terain.

TERAMO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Corneille, qui la marque sur le rivage de la mer, dit en même-tems qu'elle est à l'embouchure de la Viciola dans le Tordino, comme si la Viciola se jettoit dans le Tordino, près de la mer. Il s'en faut d'onze à douze milles, & Teramo est en effet au confluent de ces deux rivieres, mais dans les terres, & non sur le rivage de la mer. Cette petite ville, qui est située entre Ascoli, à l'occident septentrional, & *Civita di Pena*, au midi oriental, fut évêché dès l'an 500, & soumis immédiatement au pape, selon la table alphabétique des archevêchés & évêchés, par l'abbé de Commainville. Teramo étoit connue anciennement sous les noms d'*Interamna* & d'*Aprutium*. Campano, qui en étoit évêque, prétendoit que ce fut autrefois l'ancienne *Colonia Martialis*: elle est à huit lieues d'Aquila.

TERAPNE. Voyez THERAMNÆ.

TERAPSA, ville d'Afrique, au-devant de la ville de Carthage, selon Etienne le géographe. Il ajoute que cette isle n'est pas grande.

TERASSA, TARSO, TARSOU ou TARSO, noms modernes de la ville de *Tarsus* Voyez TARSUS

TERASSON, *Terrassonium*, ville de France, dans le haut Périgord, du diocèse & de l'élection de Sarlat. Cette ville est à quatre lieues de Sarlat, sur la riviere de Vézére. Il y a une abbaye d'hommes, de l'ordre de saint Benoît, nommée *abbatia sancti Sori Terracinensis*. On a prétendu qu'elle devoit son commencement à saint Sorus, qui ayant guéri tout d'un coup, miraculeusement, le roi Gontrand, d'une lépre dont il étoit affligé, en auroit reçu, en reconnoissance, toutes les choses nécessaires à bâtir un monastere; mais on ne lit nulle part que Gontrand ait été lépreux, & cette histoire est fabuleuse. Dom Estiennot dit, avec plus de certitude, qu'elle fut fondée par saint Sorus, aidé par Gocond, prince de Limoges, Pélagie sa femme & Arédius son fils. Les actes de ce saint y sont formels. Quoi qu'il en soit, cette abbaye fut détruite durant les guerres des ducs d'Aquitaine & les courses des Danois. Ensuite, vers le commencement du dixiéme, ou vers la fin du neuviéme siécle, elle fut rétablie, à ce qu'on prétend, par les comtes de Périgueux, & fut soumise, l'an 1101, au monastere de saint Martial.

TERBANE, prieuré de religieuses, ordre de cîteaux, dans les Pays-Bas, au quartier de Louvain. Il fut fondé, l'an 1216, par Henri IV, duc de Brabant.

TERBART, ou CASTEL-TERBART, bourg & château d'Ecosse, sur le bord oriental de l'isthme de la presqu'isle de Cantyr. Les deux golfes, qui sont séparés par cet isthme, prennent leur nom de ce bourg. On les nomme dans le pays LOCH-TERBART. * *Blaeu*, Atlas.

TERDETIA, ville de Sicile, selon Etienne le géographe.

TERBICES, ou DERBICES. Voyez DERBICES.

TERBUNIOTÆ, peuple de Scythie, selon Cédrène, qui semble le placer vers l'Esclavonie. Ce sont apparemment les *Teruniota* de Curopalate.

TERCAOUL, ville frontiere du Mogolistan. Petis de la Croix, *liv.* 5, *chap.* 4, en parle dans son histoire de Timur-Bec.

TERCÉRE, isle de la mer du nord, & l'une des AÇORES, dont elle est la principale; on lui donne quinze à seize lieues de tour. Le pere Labat cependant, dans sa relation de l'Afrique occidentale, donne à cette isle, qu'il dit être ronde, sept lieues de diamétre, & par conséquent vingt-une à vingt-deux lieues de circonférence. L'isle de Tercére est haute & escarpée: elle est presqu'imprenable; car, outre les hautes roches qui l'environnent presque partout, il n'y a pas sur le rivage le moindre endroit accessible, qui ne soit défendu d'une bonne forteresse. Il n'y a ni port ni rade, où les vaisseaux puissent être à l'abri, que devant la ville capitale nommée Angra, qui a un port de havre, en forme de croissant. Sur les deux pointes de cet arc, il y a deux rochers, qu'on appelle Bresils, qui s'avancent beaucoup en mer, de maniere que de loin, on les prend pour une isle particuliere. Tercére est également fertile & agréable. On voit par-tout de belles campagnes de bled. Les vins qu'on y recueille sont petits & ne se conservent pas. Cette isle est abondante en poisson, en viande & en toutes sortes de vivres; mais il y faut apporter de dehors l'huile, le sel, la chaux & toute sorte de poterie de terre. Elle produit une infinité de pêches, de pommes, de poires, d'oranges, de limons, & diverses sortes d'herbes & de plantes, & entre autres la racine qu'on nomme baratas, qui pousse à peu près comme le sep de vigne, hormis les feuilles, qui en sont différentes. Quelques-unes de ces racines pesent une livre, d'autres un peu plus, ou un peu moins. La quantité qu'il y en a les fait mépriser des riches; mais les pauvres s'en trouvent bien, parce que c'est une bonne nourriture, dont le goût est fort doux, & elle a beaucoup de substance. On voit encore dans cette isle une racine épaisse comme les deux poings. Elle est couverte de fibres couleur d'or, qui au toucher sont aussi doux que de la soie. On s'en sert pour faire des lits: on en pourroit faire de belles étoffes. Il y a peu d'oiseaux, si ce n'est des canaries & des cailles, qui y sont à milliers, aussi-bien que les poules & les coqs d'Inde. * *Voyage des Hollandois aux Indes occid.* p. 433.

Il y a beaucoup d'endroits qui sont montueux & pleins de bois, où l'on peut difficilement passer, ce qui fait en partie qu'on a de la peine à voyager; mais ce qui rend encore les voyages plus pénibles, c'est que très souvent on ne rencontre, pendant une lieue & demie de chemin, que des rochers, qui sont si raboteux & si aigus, qu'à peine ose-t-on marcher dessus. Ils sont, cependant, presque touts plantés de vignes, & si couverts en été, qu'on ne les apperçoit point au travers des branches de sarmens & des pampres. Les bleds & les autres fruits que l'isle produit, ne dure tout au plus qu'un an. Pour le bled, si on le tenoit quatre mois, ou même moins de tems sans l'enterrer, il seroit tout corrompu. Afin de prévenir cet accident, chacun y a des puits particuliers, creusés en terre, sans beaucoup de façon; ils sont ronds par le haut, de largeur justement à y faire entrer un homme. Cette ouverture se ferme d'une pierre. Il y a des puits, qui sont si grands, qu'ils tiennent deux ou trois lastes de bled, le laste pris pour cent huit boisseaux. C'est au mois de juillet qu'on renferme le bled dans ces puits; mais à Noël, on le retire & on le reporte dans les maisons. Il y en a qui le laissent là plus long-tems, & lorsqu'ils vont l'en tirer, il se trouve aussi bien conditionné qu'il étoit quand on l'y avoit mis. Les bœufs de cette isle sont les plus grands & les plus beaux de toute l'Europe; leurs cornes sont si prodigieusement grandes; ils sont si doux & si privés, que, quand entre mille, qui seroient ensemble, un maître viendroit appeller le sien par son nom, car ils en ont chacun un particulier, ainsi que nos chiens, le bœuf ne manqueroit pas d'aller à lui. Il semble que l'isle soit creuse en-dedans; car, quand on marche sur les roches, on entend le dessous resonner, & rendre un son, comme si c'étoit une cave; & d'ailleurs, elle est sujette aux tremblemens de terre, de même que la plûpart des autres isles. On y trouve encore des endroits, par où il sort tous les jours de la fumée, & autour desquels la terre est toute brûlée. Il y a des fontaines si chaudes, qu'on y peut faire cuire un œuf. A trois lieues d'Angra, on voit une fontaine, qui a la vertu de pétrifier, avec le tems, le bois qu'on y jette, & cela se voit dans un arbre qui est planté au bord, dont la moitié des racines, qui est dans l'eau, est changée en pierres aussi dures que l'acier, & l'autre moitié, qui est hors de l'eau, demeure bois. Cette isle fournit aussi de beau bois, sur-tout du bois de cédre, qui y est si commun, qu'on en fait des charretes & des chariots, & qu'on s'en sert à brûler. L'isle de Pico, qui est à douze lieues de Tercére, produit un bois, qu'on nomme Teixo, qui est aussi dur que du fer, & qui, étant mis en œuvre, a tout à-fait la couleur du camelot rouge, & le même lustre; il a encore cette qualité, que plus il est vieux, plus il est beau, & cela le rend tellement précieux, que personne n'oseroit en abattre, si ce n'est pour le roi, ou par la permission de ses officiers.

Tercére a un gouverneur en titre, elle est bien peuplée: la capitale se nomme Angra, c'est-à-dire, ance ou port ouvert. Elle est le siége d'un évêque suffragant de Lisbonne, elle a cinq paroisses, saint Sauveur, qui est la sée; c'est ainsi que les Portugais appellent la cathédrale, mot dérivé du latin *sedes*, qui veut dire le siége de l'évêque. Les autres paroisses sont la Conception de Notre-Dame, saint Benoît, sainte Luce & saint Pierre. Il y a trois couvens de religieux; les augustins, les cordeliers & les recollets; on y enseigne les humanités, & les augustins la philosophie & la théologie. Il y a en outre quatre couvens de filles; l'espérance, saint Gonzales, la conception & les capucines. Il y a un tribunal de l'inquisition, & la justice de l'évêque, dont la jurisdiction s'étend sur toutes les isles.

Outre le gouverneur général de toutes ces isles, qui réside ordinairement à Tercére, les châteaux ou forteresses de Saint-Jean-Baptiste & de Saint-Sébastien ont leurs gouverneurs particuliers, avec quatre cents hommes de garnison & cent trente piéces de canon; ces deux forteresses défendent le port ou la rade, où les vaisseaux viennent mouiller. Il y a encore un vieux château appellé le fort de Saint-Christophle, dont on a ôté le canon: il sert seulement de magasin à poudre. La ville a un commandant qu'on appelle capitaine mor, c'est-à-dire, major, qui commande douze compagnies de cent hommes chacune; & en cas de guerre ou d'attaque, il est à la tête de toutes les milices de la ville, sous les ordres du gouverneur général. A l'égard du dedans de l'isle, c'est le capitaine Mor de Praya, autre endroit considérable de l'isle, qui commande toutes les milices du pays. On prétend qu'il a autant de monde sous ses ordres que les trois gouverneurs des forts & de la ville. Le gouvernement politique est entre les mains d'un dezembargador, qui a un nombre d'assesseurs ou oydores avec lui; il juge souverainement toutes les affaires de la ville & de l'isle, tant au civil qu'au criminel, & les appels des sentences que les lieutenans rendent dans les autres isles. Il y a pourtant des cas dans lesquels on peut appeller au conseil royal à Lisbonne. Il y a un juge pour les affaires de la marine, qu'on appelle aussi dezembargador, un proveidor des douanes, un administrateur du convoi royal, un proveidor des armées navales & navires des Indes, un commissaire de la compagnie royale de Portugal, & un particulier pour la ville de Mazagan en Afrique. On compte plus de quarante familles nobles dans la ville, & environ autant qui sont répandues dans les autres isles. On dit que ce sont les rois dom Antoine, Philippe II, roi d'Espagne & de Portugal, & dom Jean IV, qui ont donné la noblesse à plusieurs familles bourgeoises, riches & puissantes dans ce pays, soit pour les attacher davantage à leur service, soit pour les récompenser. Il s'en faut bien que ces familles ayent conservé jusqu'à présent les biens qui les rendoient

autrefois si considérables ; la noblesse leur a fait négliger le commerce & la culture de leurs terres. Quand ces nobles n'ont pas le moyen de marier leurs enfans selon leur naissance, ils les font religieux ou religieuses. Le roi de Portugal, comme grand maître de l'ordre de Christ, reçoit les décimes, & en conséquence il est obligé de payer le clergé. Ce prince a des magasins à Angra, où l'on a soin d'avoir des ancres, des cables, des voiles & d'autres agrès pour les vaisseaux de guerre. Il entretient aussi un pilote, pour conduire & faire mouiller en sureté les navires qui arrivent, & il a fait conduire deux fontaines d'eau douce jusqu'au bord de la mer, afin que les vaisseaux puissent en faire avec toute la commodité & la diligence possible. Il y a très-peu de marchands considérables dans la ville d'Angra, & beaucoup moins encore dans les autres endroits de l'isle, parce que le commerce y est peu considérable. Il ne laisse pas d'y avoir des consuls pour les nations françoise, angloise & hollandoise.

La Praya est un bourg assez considérable, à quatre lieues d'Angra. Il y a une église paroissiale où l'on croit conserver la palme, qu'on prétend que S. Jean l'Evangéliste portoit à l'enterrement de la sainte Vierge. Il y a dans ce même bourg un couvent de cordeliers & un d'augustins, avec deux couvens de religieuses, l'un sous le titre de Jesus, & l'autre sous celui de Notre-Dame de Luz ou de la Lumiere. Ce village fut entierement ruiné le 24 mai 1614, par deux tremblemens de terre. On l'a rétabli depuis, & il y a bien des années qu'on n'y a senti aucune agitation.

Saint Sébastien est un autre village, qui, outre l'église paroissiale a un couvent de cordeliers, & de religieuses. Les autres villages moins considérables sont Ribeyrinha, Porto-Judo, Fonte-Bastardo, Santa-Catharina, Bordo-Praya, Fontainhas, Agoalva, Lageris, Quatro Rios, Villa-Nova, Bicontos, Alteres, saint George, sainte Barbe, saint Barthelemi & saint Matthieu. On fait compte qu'il y a dans toute l'isle environ vingt mille personnes de communion.

Il n'y a que deux endroits où l'on puisse mouiller ; savoir, devant Angra & devant Praya. On ne peut pas donner le nom de ports à ces deux mouillages, ce ne sont que des rades assez exposées, & où les navires trouvent peu de sureté depuis le mois d'octobre jusqu'en février ; on y a vu même périr des vaisseaux au mois de juillet, mais c'est un cas extraordinaire. La ville est bien bâtie, les rues sont droites, les maisons n'ont des meubles que dans les lieux où les étrangers peuvent pénétrer, le reste est assez nud ; la chaleur du climat est un prétexte spécieux pour couvrir la pauvreté des habitans qui ne leur permet pas de faire des dépenses considérables en meubles. Les églises sont bien bâties & très-bien ornées ; on n'y voit guère que des femmes du commun, encore sont-elles voilées. Les femmes de condition ont des chapelles domestiques où elles font leur dévotion, & si dans certains jours solemnels elles vont à l'église, c'est de très-grand matin. Elles sont, pour la plûpart, d'une petite taille, leurs souliers qui n'ont pas de talon, ne contribuent pas à les faire paroître grandes ; elles sont délicates, fort menues, un peu basanées ; elles ont la bouche petite, le nez bien fait, les yeux grands & pleins de feu, l'esprit vif & fort enjoué.

Les hommes sont assez bien faits, ils ont de l'esprit, se piquent de religion & de galanterie tout à la fois. Le point d'honneur est chez eux un endroit bien délicat ; ils sont jaloux & vindicatifs à l'excès ; ils sont sobres par habitude & souvent par nécessité ; ils aiment à paroître, sont braves à leur maniere, grand coureurs de nuit & chercheurs de bonne fortune ; ils ne sortent le jour que pour des affaires pressantes. Ils reçoivent leurs visites dans une sale basse, qu'ils tâchent de tenir toujours dans la fraîcheur, ils y causent, fument & boivent de l'eau ; il est rare qu'ils aillent manger hors de chez eux, & encore plus rare qu'ils en donnent à personne ; quand cela arrive, les femmes ne sont point du repas ; on sert les plats l'un après l'autre, & souvent chaque convié a sa portion séparée comme chez les moines ; ils paroissent aimer les étrangers plus que ceux de leur nation, car ils sont entr'eux dans des défiances perpétuelles, ils craignent toujours le poison ou le poignard, parce que les haines & la vengeance se perpétuant de race en race, il est rare qu'ils n'ayent rien à se payer les uns aux autres ; & quoique les circonstances des tems & des lieux les empêchent souvent pendant des tems très-considérables de faire éclater leurs ressentimens, on peut être assuré, & l'expérience journaliere ne le prouve que trop, qu'ils ne manquent jamais de le faire dès qu'ils en trouvent l'occasion. Il y a deux islets devant la rade d'Angra qui la couvriroient assez bien, & en feroient un bon port, s'ils étoient plus grands : on les appelle les islets de saint Antoine, & on a donné le nom des trois freres aux écueils qui couvrent ces islets du côté du large. Il part quelques vaisseaux de l'isle qui font le voyage du Brésil avec des vins, de l'eau de vie, des toiles, des farines & quelques autres marchandises, & qui en rapportent du sucre blanc, du syrop de cannes ou melasse, de l'huile de baleine, du riz & du bois de Jacaranda. Depuis le mois de mai jusqu'en octobre, il y a toujours des navires qui viennent charger du bled ; mais comme ce commerce n'est pas fort considérable, il s'ensuit que les habitans ne sont pas fort riches, quoiqu'ils affectent de le paroître en dehors, pendant qu'ils vivent chez eux avec une œconomie & une sobriété, qui marque plus ouvertement qu'ils ne voudroient leur indigence.

Le principal commerce de Tercere est de pastel dont il y a en quantité. Les passages des flotes de Portugal & d'Espagne qui vont aux Indes, au Brésil, au Cap-Vert, en Guinée & en d'autres pays, apportent aussi du profit aux habitans de cette isle, où d'ordinaire on va prendre des rafraîchissemens. C'est une occasion qui leur est favorable, & à tous les habitans des autres isles voisines, qui apportant leurs manufactures & leurs autres marchandises & denrées en celle-ci, s'en défont & en accommodent les marchands qui passent.

TERCESTUM ou TERCESTE. Voyez TERGESTE.

TERCHIZ, ville de la Corassane. Petis de la Croix, *Hist. de Timur Bec*, *l.* 2, *c.* 38, dit qu'elle a 92^{d} de longitude, sous les 35^{d} de latitude. Il devoit dire que la longitude est au 75^{d} & quelques minutes. Tamerlan s'en rendit maître. Cette célebre forteresse avoit la réputation d'être imprenable, à cause de la hauteur extraordinaire de ses murs, & de l'excessive largeur & profondeur de ses fossés. La garnison de Terchiz étoit alors composée de Sédidiens, ainsi nommés parce que l'Emir Caya-Seddin avoit donné la garde de cette place à l'Emir Ali Sedidi qui les y avoit introduits ; & ces Sédidiens étoient pour la plûpart gouris, gens célébres pour leur valeur, & pour leur habileté à défendre les villes. Celle-ci se trouva munie de toutes sortes d'armes & de machines, de quantité de vivres, & d'un bon nombre de soldats résolus à se bien defendre. Lorsque Timur les eut vus en action, il se plaignit à Malek Caya-Seddin de leur résistance, & lui dit, que ces gens là qu'il avoit mis dans la place étant de ses officiers, il s'étonnoit qu'ils continuassent dans la rébellion, puisque lui-même étoit soumis à ses ordres & lui obéissoit. Caya Seddin répondit qu'ils en usoient ainsi par ignorance & par manque de bon sens, & qu'il alloit leur parler : effectivement il alla au pied des murailles pour leur donner ses ordres, mais quelques commandemens qu'il leur fit, & quelques conseils qu'ils leur donnât, ils ne voulurent ni obéir ni sortir de la place ; ce qui obligea Tamerlan de l'assiéger. Lorsqu'il eut envoyé son ordre à l'armée, les officiers la firent entourer de toutes parts, les Toumans & les Hezarés prirent leurs postes, & les fortifierent, & en même tems ils commencerent les attaques. Tous les jours Timur montoit à cheval pour faire le tour de la place & en examiner les dehors. Les ingénieurs construisirent en diligence les béliers & les autres machines nécessaires au siége. Les mineurs & les pionniers saignerent le fossé pour faire écouler les eaux, & ensuite ils creuserent sous les murs, pendant que nos guerriers donnerent des assauts de tous côtés, & firent plusieurs belles actions. Les assiégés leur répondirent avec vigueur, & leur firent paroître tant de courage, qu'il est impossible de s'imaginer une telle fureur dans des combattans ; l'attaque & la défense furent également vigoureuses ; mais enfin nos soldats recevant tous les jours de nouveaux secours, ruinerent tellement les murs & les parapets à coups de pierres, & par le moyen des béliers & des autres machines, que la place fut presque renversée : & comme la prospérité de Timur étoit une affaire du ciel, à qui toute la vigueur humaine & le courage le plus héroïque n'auroit pu résister, les Sédidiens consternés demanderent quartier. L'empereur toujours clément leur accorda ce qu'ils demanderent, il leur donna même de bonnes paroles pour les encourager, & cependant ils sortirent de la ville en tremblant, quoiqu'ils

avoir le bonheur de baiser le tapis impérial ; ils s'enrôlerent au service de Timur, & s'acquitterent de leur devoir avec beaucoup de distinction. Ce monarque ayant reconnu leur valeur dans l'occasion, les caressa, les gratifia de seigneuries, & les nomma aux gouvernemens des villes & autres places frontieres du Turkestan Aussi-tôt qu'ils furent sortis de Terchiz, le Mirza Mitan-Chah donna à Sarck Eteké le gouvernement de cette place.

TERCHAND, vicomté de France, dans le Maîne, au comté de Laval dont il dépend. Il y a huit paroisses qui relevent de ce vicomté, qui vaut six mille livres de rente.

TEREAS. Voyez Terias.

TEREBENTUM. Voyez Treventinates.

TEREBIA, ville de la grande Arménie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, la marque parmi les villes qui sont à l'orient des sources du Tigre entre *Cholma* & *Daudyana*.

1. TEREBINTHUS. Voyez Erebinthodes.

2. TEREBINTHUS, arbre fameux dans l'écriture sainte, & qui a donné le nom à divers lieux où se sont passés des événemens remarquables. L'auteur de la Vulgate, dit don Calmet, *Dict.* & les Septante traduisent ordinairement par *Terebinthus*, le mot hébreu *Elah*, que d'autres rendent par un chêne, un orme, un chataignier ou en général un arbre. S. Jérôme le traduit quelquefois par *quercus* ou *ilex*, un chêne. Le Térébinthe est un arbre dont le bois & l'écorce ressemblent au lentisque, & qui a ses feuilles comme le frêne, mais un peu plus grosses & plus grasses ; sa fleur ressemble à celle de l'olivier, & son fruit en sort en forme de grapes ; ce fruit est dur, résineux, gros comme celui du geniévre, & a de petites cornes rouges de même que celles des chévres, dans lesquelles s'engendrent certains moucherons : elles ont aussi quelque liqueur, comme le lentisque. Sa résine vient du tronc, comme aux autres arbres qui en jettent ; cet arbre étoit commun dans la Judée. * *Genes.* 35, 4. אלה *Ela* 70. Τερέβινθος. *vulg. Terebinthus.* 70, *aliquando* Βάλανος. *Genes.* 35, 8, &c. *Aliquando* Δρῦς *Quercus.*

Le Térébinthe, sous lequel Abraham reçut les trois anges (ᵃ) est très fameux dans l'antiquité. Joseph, *de Bell. l.* 4, *c.* 7, *in Grat.* κεφ. λα *p.* 895, *E.* Φασὶ τὸ δένδρον ἀπὸ τῆς κτίσεως μέχρι νῦν διαμένειν, dit qu'on montroit à dix stades d'Hébron un fort grand Térébinthe que les peuples du pays croyoient aussi ancien que le monde. Eusebe assure qu'on voyoit encore de son tems le Térébinthe d'Abraham, & que les peuples des environs, tant chrétiens que Gentils, l'avoient en singuliere vénération, tant à cause de la personne d'Abraham, qu'à cause de ceux qu'il y reçut. S. Jérôme dit que ce Térébinthe étoit à deux milles d'Hébron. Sozomène, *l.* 2, *c.* 4, *histor.* le met à quinze stades de cette ville ; & un ancien itinéraire à deux milles. Ces diversités pourroient faire douter que ce Térébinthe, dont parle Joseph, soit le même que celui qu'on montroit du tems d'Eusèbe, de saint Jérôme & de Sozomène. Quelques anciens (ᵇ) ont avancé que ce Térébinthe étoit le bâton d'un des trois anges qui furent reçus & traités par Abraham, & qu'ayant été fiché en terre prit racine, & devint un grand arbre. On voyoit au pied du Térébinthe un autel sur lequel on faisoit des sacrifices profanes. L'empereur Constantin (ᶜ) en ayant eu avis, écrivit à Eusèbe, évêque de Césarée, & lui ordonna de renverser l'autel, & de faire bâtir un oratoire au même endroit. Le concours du peuple qui venoit de toutes parts au Térébinthe, avoit donné occasion à une foire qu'on y établit. S. Jérôme (ᵈ) & quelques autres assurent qu'après la guerre que l'empereur Adrien fit aux Juifs, on y vendit une infinité de captifs de cette nation, qui furent donnés à vil prix, & furent & transportés en Egypte, où la plûpart périrent. Sanute (ᵉ) assure qu'on montroit encore de son tems le tronc du Térébinthe, & qu'on en tiroit des morceaux, auxquels on attribuoit une grande vertu. (ᵃ) *Genesis* 18, 1. 2, 3. (ᵇ) *Vide Eustath. ab Allatio editum & Julian. Afric. apud Syncell.* (ᶜ) *Vide Socrat. hist. l.* 1, *c.* 18, *& Euseb. de vita Constantini, l.* 3, *c.* 52. (ᵈ) *Hieron. in Jerem.* 31, *& in Zach.* 10, *vide & chronic. Pasch. p.* 253. (ᵉ) *Sanut. in Secret. fidel. crucis. p* 248.

Le Térébinthe, où Jacob enfouit les faux dieux que ses gens avoient apportés de la Mésopotamie, (ᵃ) étoit derriere la ville de Sichem, & fort différent de celui près duquel Abraham avoit sa tente aux environs d'Hébron. On n'a pas laissé de les confondre. On croit que c'est sous ce même Térébinthe (que la vulgate appelle chêne, *Josué*, 4, 26,) que l'on renouvella l'alliance avec le Seigneur sous Josué, *c.* 24, 26, & qu'Abimélech, fils de Gédeon, fut sacré roi par les (ᵇ) Sichimites. (ᵃ) *Genes.* 35, 4. (ᵇ) *Judic.* 9, 6.

TEREBUS, fleuve de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, marque son embouchure entre le promontoire *Scombraria* & la ville *Alona*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Terebris* au lieu de *Terebus*; & Villeneuve dit que c'est le *Tuder* de Pline, *l.* 3, *c.* 13, mais on lit *Tader* & non *Tuder* dans Pline. Le pere Hardouin dit que c'est ainsi que lisent tous les manuscrits. Il ajoute que ce fleuve prend sa source dans les mêmes montagnes où le *Batis*, aujourd'hui le Guadalquivir, a la sienne. Le nom moderne du *Tader* ou *Terebus* est Segura.

TEREDIS. Voyez Teretinatibus.

TEREDON, ville d'Asie, dans la Babylonie. Ptolomée, *Asia tab.* 5, la marque dans l'isle que forme le Tigre à son embouchure. D'autres placent la ville de Teredon à l'embouchure de l'Euphrate. Strabon, entr'autres, dit qu'il y avoit trois milles stades depuis la ville de Babylone jusqu'aux bouches de l'Euphrate, & à la ville de Teredon. *Inde verò* (à Babylone) *ad Ostia Euphratis & urbem Teredonem tria millia*. Dans un autre endroit, il étend le golfe Persique du côté de l'occident jusqu'à la ville de Teredon & à l'embouchure de l'Euphrate, *usque ad Teredonem & ostium Euphratis*. Denys le Périégète, *v.* 982, met aussi la ville de Teredon à l'embouchure de l'Euphrate. Peut-être étoit-elle entre l'Euphrate & le Tigre, vers leurs embouchures ; car chacun de ces fleuves avoit anciennement son embouchure particuliere dans le golfe Persique. Les choses purent changer dans la suite par le moyen des divers canaux que l'on tira de l'Euphrate, ce qui aura été cause que Ptolomée n'a point parlé de l'embouchure de ce fleuve. La ville de Teredon est nommée Diridotis par Arrien, *hist. Indic.* n°. 41. Si nous en croyons Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 2, *c.* 8, on voit encore les ruines de Teredon dans le désert de l'Arabie, à deux lieues de *Balsara*. Ces ruines, ajoute-t-il, font connoître que la ville étoit grande & considérable. On y trouve encore un canal de briques, par lequel l'eau de l'Euphrate étoit conduite en cette ville. Les Arabes y vont enlever des briques pour les vendre à *Balsara*, où l'on en fait les fondemens des maisons.

TEREI. Voyez Zarabi.

TEREN, province de Perse, entre le Muzandran & l'ancienne région des Perses connue aujourd'hui sous le nom d'Hierac, à l'orient d'été d'Ispahan. C'est un pays des plus tempérés, & qui ne se sent point de la malignité de l'air du Guilan, qui a été le cimetiere de tant de milliers d'Arméniens que le grand Cha-Abas y envoya, quand il les fit tous passer en Perse. C'est dans la province de Teren que le roi va d'ordinaire l'été chercher la fraicheur, & prendre le divertissement de la chasse. On y recueille de bons fruits en divers endroits. Chethar est la capitale.

TERENTIA, nom d'un pays dont parle Dioscoride.

TERENTUM, lieu d'Italie, dans le champ de Mars, près du Tybre, selon Valére Maxime, *l.* 2, *c.* 4 ; car le champ de Mars, comme nous l'apprend Tite-Live, étoit autrefois hors de Rome. Servius dit qu'on donnoit aussi le nom de Terentum, à une certaine partie du Tybre, dans Rome, sans doute après que le champ de Mars eut été renfermé dans cette capitale ; à quoi on peut joindre le témoignage d'Ovide, qui dit dans ses fastes, *lib.* 1, *vers.* 499.

Jamque ratem monitu docta Carmentis ad arcem
Egerat, & Thuscis obvius ibat aquis,
Fluminis illa latus, cui sunt vada juncta Terenti,
Aspicit, & sparsas per loca sola casas.

Martial, *Epigr. l.* 1, *epist.* 70, au lieu de *Terentum* se sert du plurier *Terenti* :

Cœpit, maxime, Pana, quæ solebat,
Nunc ostendere Canium Terentos.

Il emploie pourtant le même mot au singulier, *lib.* 10, *epist.* 63.

Bis mea Romano spectata est vita Terento.

Et Ausone, *lib.* 4, *epigr.* 1, dit TERENTUS pour TERENTUM :

Et quæ Romuleus sacra Terentus habet.

Zosime, *Hist. l.* 2, *c.* 1 & 2, est, je pense, le seul qui écrive *Tarentum* au lieu de *Terentum*; ce qui pourroit être une faute de copiste.

TERENUTHIS, ville d'Egypte, selon Etienne le géographe. Peut-être est-ce la même ville qui est appellée THENENUTHUM dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 18.

TERESES, peuples de l'Espagne Bétique. C'est Pline, *l.* 3, *c.* 1, qui en parle. Il dit que ces peuples furent surnommés *Fortunales*. Tereses pourroit signifier une ville aussi-bien qu'un peuple.

TERESSA, ville de l'Æolide, selon Pomponius-Mela.

TERESTIS, ville d'où étoit originaire Aßoton, médecin empirique, dont il est parlé dans le livre attribué à Galien, *de medecina expertis.*

TERETINATIBUS. On trouve ce mot dans Festus. Voici le passage : *Teretinatibus qui à flumine Terede dicti existimantur, & syllaba ejus tertia mutata, & pro Terede Teram scribi debuisse.* Ce passage de Festus est corrompu, selon Dacier, qui au lieu de *& pro Terede Teram scribi debuisse*, voudroit lire *& pro Tereti, Teredi scribi debuisse.* Quoi qu'il en soit, Festus semble dire que les *Teretinates* étoient des peuples qui prenoient leur nom du fleuve *Teres* ou *Teredes*, & que par conséquent on devoit écrire *Teredinates*, & non *Teretinates*; mais où étoit ce fleuve *Teres* ou *Teredes* : c'est ce que personne ne nous apprend.

TEREUS, fleuve d'Italie, selon Pomponius Sabinius, *ad lib.* 7. *Æneid.* qui dit que ce fleuve se jettoit avec l'Amasenus dans le fleuve *Liris*. Ortélius croit qu'au lieu de *Tereus*, il faut lire TRERUS. Voyez ce mot.

TERGA, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, à dix lieues d'Azamor, sur la riviere d'*Ommirabi*, dans une situation assez avantageuse. Elle a été bâtie par les anciens Africains qui l'ont ceinte de murailles & de tours. Elle dépendoit autrefois des Arabes de Charquie ; mais quand les Portugais conquirent Safie, Ali ayant tué Abderame y alla demeurer quelque tems avec plusieurs gens de guerre qui le suivirent. Mulei-Nacer, frere du roi de Fez, l'emmena avec lui quand il transporta une partie de ces peuples, & la ville demeura déserte, sans qu'elle se soit repeuplée depuis, à cause de divers fléaux de guerre, peste & famine, dont ce pays a été tourmenté. Les campagnes sont aux environs de cette place fort bonnes, & les Arabes de Charquie y errent avec leurs troupeaux. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 64.

TERGAU ou TERGOW. Voyez GOUDA.

TERGAZA, ville d'Afrique. Orose, *l.* 4, *c.* 22, la met au nombre de celles dont Manlius se rendit maître, & qu'il pilla dans la troisiéme guerre punique. Des trois manuscrits qu'Ortélius a consultés, l'un porte *Texaga*, un autre *Texaga*, & le troisiéme *Cirica*, qui différe bien des deux autres. Cette ville pourroit bien être celle que Pline nomme *Tageste*.

TERGEDUM, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

TERGESTE, selon Pline, *l.* 3, *c.* 18, TERGESTUM, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, URBS TEGESTRÆORUM, selon Denys le Périégète, *vers* 382, ville d'Italie, dans le *Forum-Julii*. Etienne le géographe écrit *Tegestra*. Pomponius-Méla, *l.* 2, *c.* 3, la met au fond du golfe auquel elle donnoit son nom, & qu'on appelloit *Tergestinus Sinus*. Le véritable nom de cette ville est TERGESTE, & c'est ainsi qu'il est écrit dans les anciennes inscriptions. En voici une rapportée par Gruter, *pag.* 388, *num.* 1.

AED. II. VIR. IUR. D.
TERGESTE.

La table de Peutinger porte aussi Tergeste. Le nom moderne est TRIESTE, selon Lazius & Léander. Pline & Ptolomée donne à cette ville le titre de colonie ; mais on ignore le tems de son établissement. Il est surprenant que Strabon, *l.* 7, *p.* 314, qui a écrit sous Tibére, appelle Tergeste un village de la Carie, *à Tergesta vico Carnico*. Cependant Denys le Periégete, qui, selon Pline, *l.* 6, *c.* 27, a écrit sous Auguste, donne à Tergeste le titre de ville ; mais peut-être Strabon a-t-il suivi pour cette qualification quelque ancien auteur qui avoit précédé l'établissement de la colonie, à moins qu'on ne dise que Strabon distingue *Tergesta* de *Tergeste*, dont il fait ailleurs, *l.* 5, *p.* 215, une petite ville, *oppidum Tergeste.*

TERGESTINUS SINUS, golfe d'Italie, sur la côte de la mer Adriatique. Pline dit que ce golfe prenoit son nom de la ville de Tergeste qui y étoit bâtie. D'autres l'ont appellé *Aquileius-Sinus*. On convient que c'est aujourd'hui le golfe de Trieste.

TERGILANI, peuples d'Italie. Pline, *lib.* 3, *c.* 11, les place dans la Lucanie.

TERGIS, ville de la Libye, aux confins de l'Ethiopie, selon Etienne le géographe.

TERGOW. Voyez GOUDA.

TERGOWITS, TERGOVISTE, TERGOWISK ou TARVIS, ville des états du Turc, en Europe, dans la Valaquie, sur la riviere de Jalonicz, à l'orient de Cragocen, & à l'occident de Bussovo. La route pour aller de Tergowits à Brassow ou Cronstat, & qui traverse les montagnes qui séparent la Valaquie de la Transylvanie, s'appelle le PASSAGE DE TERGOWITS. On croit que c'est la ville appellée *Tiriscum* par Ptolomée, l. 3, c. 8. * *De l'Isle*, Atlas.

TERHAGEN, abbaye du Pays-Bas, au diocèse de Gand, près d'Axelle. Elle est de dames de l'ordre de cîteaux, & fut fondée vers 1245, par Marguerite, sœur de Jeanne, comtesse de Flandres, & depuis son héritiere en la comté de Flandres.

TERIA, montagne de la Troade. C'est Homére, *Iliad. B.* qui en parle. Le nom de TERIA est connu de Strabon, *l.* 12, *p.* 565, mais il semble en faire une ville.

TERIAS, fleuve de Sicile, selon Pline, *l.* 3, *c.* 8. Thucydide & Diodore de Sicile parlent de ce fleuve ; mais le premier écrit TEREAS, & le second TURIAS. Ortélius dit qu'Aretius & Fazel nomment ce fleuve *Jarretta* ou *Giaretta*, l'un & l'autre est une faute. Le Jarretta est le *Symæthus* des anciens, & non le Terias, qui, selon le pere Hardouin & de l'Isle, est nommé aujourd'hui *Fium di S. Leonardo.*

TERIDATA, ville de la Mésopotamie. Elle est marquée par Ptolomée, l. 5, c. 18, sur le bord de l'Euphrate, entre *Pacoria* & *Naarda.*

TERINA, ville d'Italie, chez les Brutiens, selon Pline, le périple de Scylax & Etienne le géographe. Diodore de Sicile, Pomponius Mela & Strabon, font aussi mention de cette ville. Pline, *lib.* 3, *c.* 5, l'appelle *Crotonensium Terina*, parce qu'elle avoit été bâtie par les habitans de Crotone. Elle donnoit son nom au golfe sur lequel elle étoit située, & qu'on appelloit *Sinus Terinæus*. C'est aujourd'hui le golfe de Sainte-Euphémie. Quant à la situation précise de *Terina*, on ne s'accorde guères. Le P. Hardouin dit que c'est aujourd'hui Nocéra. Si on s'en rapporte à Etienne le géographe, il semble qu'elle devoit être sur un fleuve de même nom. * *Solin*, c. 2.

TERINÆUS-SINUS. Voyez TERINA.

TERIOLUM, ville de la Rhétie, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 59. Lazius dit dans sa république romaine, que c'est aujourd'hui le château de *Tirol.*

TERIS, ville d'Italie, selon quelques éditions de Polyænus ; mais les meilleures portent TERINA, & c'est ainsi qu'il faut lire. Voyez TERINA, *l.* 2, *c.* 10.

TERISCI. Voyez TAURISCI.

TERIUM, ville de la Macédoine, dans la Piérie, selon Polybe, *l.* 4, cité par Ortélius, *Thesaur.*

1. TERK, fleuve d'Asie, dans la Circassie. Petis de la Croix, dit dans son histoire de Timur-Bec, *lib.* 3, *cap.* 52, que ce fleuve se nomme aussi Timenki, ou Timenski. Il prend sa source dans le mont Alburz, en Georgie, & il se jette dans la mer Caspienne.

2. TERK, riviere qui passe auprès de la ville de Terk. C'est l'*Alonta* de Ptolomée, selon Oléarius.

Niger, suivi par Baudrand, dit que c'est le *Joana.*

TERKI,

TERKI, ville d'Asie, dans la Circassie, dont elle est la capitale. Elle est située à une bonne demi-lieue de la mer, sur la petite riviere de Terk ou Timenski, qui sort de la grande riviere de Bustro, & facilite la communication de la ville & de la mer. Terki est inaccessible par-tout ailleurs à cause des marais dont elle est environnée de tous côtés à un grand quart de lieue à la ronde. Cette ville est dans un plat pays où la vue n'a point de borne; ce qu'il est bon de remarquer, parce que la carte de *Nicolas Janson Piscator* ou *Visscher*, quoique d'ailleurs passablement exacte, met la ville de Terki sur une montagne, confondant ainsi la ville de Tarku dans le Dagesthan, avec celle de Terki en Circassie. Le pole y est à 43^{d} 23′ d'élévation. La longueur de cette ville est de deux mille pieds, & sa largeur de huit cents, & elle est toute bâtie de bois, sans en excepter les tours & les remparts. D'ailleurs elle est bien pourvue d'artillerie; mais Jean Struis nous apprend, dans son troisiéme voyage, que Terki, qu'il met à 43^{d} 27′ de longitude, a été accrue depuis à plusieurs reprises, entr'autres dans l'année 1636, par un ingénieur hollandois nommé Corneille Nicolas. Ce fut lui qui traça le plan du rempart, où l'on n'a presque rien changé depuis. Ce rempart est haut de trois toises, & épais de dix. Les bastions ont leur terre-plain égal à la hauteur du rempart. Cette enceinte & le reste des ouvrages mettent la place en tel état que chacune de ses parties découvre l'ennemi de front & de flanc, & peut résister maintenant à une forte armée. Thomas Belli, colonel Anglois, y fit quelques changemens en 1670. La garnison ordinaire est de deux mille hommes, dont quinze cents sont sous le commandement d'un vaivode ou colonel, & sont distribués en trois *pricasses* ou régimens de cinq cents hommes chacun. Les autres cinq cents sont pour la garde du prince. Ce sont les Russiens qui les entretiennent, & ils sont obligés de se joindre aux autres en cas de besoin. Elle appartient au czar qui y tient une bonne garnison, & il l'a fait fortifier. Cette ville a un prince particulier nommé Mussa, qui est feudataire du czar. * *Oléarius*, Voyage de Moscovie & de Perse, l. 4, p. 338.

TERLIZZI, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Barri. Elle est située dans les terres, environ à cinq milles au midi de Bisceglie, & à six milles au couchant de Bitonto. * *Magin*, Carte de la terre de Barri.

TERMANTIA. Voyez TERMES.

TERME. Voyez TERMES.

1. TERMED, province d'Asie, dans la Transoxiane. On la nomme aussi Saganian, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 2. Sa capitale se nomme aussi Termed. Voyez l'article suivant.

2. TERMED, ville d'Asie, dans la Transoxiane, selon Petis de la Croix, *l.* 2, *c.* 5, dans son histoire de Timur-Bec, sur le Gihon. Elle est sur l'Oxus, à 85^{d} & demi de longitude, selon de l'Isle, dans sa carte de l'Asie septentrionale. Quoique cette ville eût d'autres places dans sa dépendance, elle dépendoit elle-même de la ville de Kesch. Sa situation, dans un lieu commode pour le commerce, faisoit que son port étoit fort fréquenté. Le sultan de Carizme l'avoit conquise sur Behram-Schah, peu de tems avant que le grand Genghizcan s'en rendît maître. Ce dernier l'assiégea en 1221; ses murailles étoient revêtues de brique, & il y avoit un château dont l'Oxus défendoit un côté. Ces fortifications parurent assez fortes aux habitans pour soutenir un siége jusqu'à ce qu'ils eussent reçu le secours qui leur étoit promis; mais ce secours manqua, & les murailles de la place furent détruites au bout d'onze jours. Les Mogols emporterent Termed d'assaut, firent payer cherement aux assiégés le sang de leurs compagnons qui avoient péri durant le siége, & la ville fut enfin rasée. Elle fut rétablie dans la suite: car elle subsistoit du tems de Timur-Bec. Voyez l'histoire de Timur-Bec, par Petis de la Croix, *l.* 2, *c.* 5, *& l.* 3, *c.* 2. * *Petis de la Croix*, Hist. du grand Genghizcan, l. 3, c. 7.

TERMENEZ, petit pays de France, dans le Languedoc, au midi du diocèse de Carcassonne, & qui s'étend jusqu'aux confins du Roussillon. Il a pris son nom de l'ancien château de Termes, autrefois la plus forte place de ce pays, par sa situation sur un rocher fort escarpé. C'est ce qui donnoit la hardiesse à ses maîtres de mépriser le roi d'Arragon & le comte de Toulouse, & de refuser d'obéir au vicomte de Béziers, seigneur immédiat de ces seigneurs de Termes. Simon de Montfort prit ce château sur Raymond avec beaucoup de peine, durant la guerre des Albigeois, comme nous l'apprenons de l'historien Pierre de Vaux de Cernay, qui décrit le siége de cette forteresse. Raymond rentra en possession de cette seigneurie, & le dernier de ses descendans nommé Olivier, se soumit volontairement à saint Louis dans les années 1241 & 1245. Peu de tems après il se révolta contre le roi, qui le dépouilla de tout son bien, lequel fut confisqué à cause de la félonie d'Olivier. Néanmoins saint Louis lui fit rendre jusqu'à deux cents cinquante livres de rente, lorsqu'il l'accompagna à son premier voyage d'Outre-mer. Joinville dit qu'Olivier de Termes passa pour un des plus vaillans chevaliers de cette croisade. Dans le même tems le Termenez fut réuni à la couronne, & le roi d'Arragon par le traité de 1258, renonça aux prétentions qu'il avoit sur le château de Termes & sur le territoire de Termenez, lesquelles étoient fondées principalement sur ce que Termes étoit un fief de Beziers, dont le seigneur vicomte étoit vassal du roi d'Arragon; ce roi céda aussi à la France ses droits ou prétentions sur Pierre Pertus enclavé dans le Termenez, & qui avoit été tenu en fief des rois de France, avec les pays de Sault & de Fenouilledes, par Nunno, comte de Roussillon. * *Longuerue*, Desc. de la France, 1 part. p. 245.

Le Termenez qui est non au midi, mais au sud-est du diocèse de Carcassonne, est compris dans celui de Narbonne.

TERMERA, ville de la Carie. Pline, *l.* 5, *c.* 29, en fait une ville libre. Strabon, *l.* 14, *p.* 657, qui a écrit *Termerium*, la place près du promontoire des Myndiens, qu'on appella aussi promontoire *Termerium*. Le texte grec de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, connoît cette ville; mais les interprétes lisent *Pepere* au lieu de *Termere*, & le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Permere*. Elle est rangée par Ptolomée au nombre des villes de Lydie & de Mæonie. C'est la même ville qu'Etienne le géographe appelle *Telmera*.

TERMERIUM. Voyez TERMERA & SCOPIA.

TERMERUM, lieu que Strabon, *l.* 14, *p.* 657, place au-dessus de l'isle de Coa ou de Co; mais ce passage de Strabon a paru suspect, & il y a grande apparence qu'au lieu d'ὑπὲρ τῆς Κῶας, il faut lire ὑπὲρ τῆς ἄκρας, ce qui dira que ce lieu Termerum étoit sur le promontoire *Termerium*.

1. TERMES, ville d'Espagne, dans la Celtiberie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3, & Florus, *l.* 4, *c.* 11. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux *Arevaci*, & Appien, *p.* 535, dit que *Termisus* étoit une grande ville. Le nom moderne, selon plusieurs, est Lerma ou Lerme, sur l'Arlanzon; selon d'autres néanmoins, c'est aujourd'hui *Nuestra Senora de Tiermes*. Les habitans de cette ville sont appellés *Termestini* par Tite-Live, *epitom.* 54. Il s'agit de savoir si la ville de *Termantia* d'Appien, est la même ville que Termes, & si les *Termantini* sont le même peuple qui est appellé *Termestini* par Tite-Live. Une chose donne matiere à ce doute, c'est qu'il n'est guères naturel qu'un même auteur, dans un même livre & dans la description de la même guerre, appelle la même ville tantôt *Termantia*, tantôt *Termisus*; cependant la plûpart des modernes jugent qu'Appien sous ces deux noms a entendu parler de la même ville.

2. TERMES. Voyez TERMENEZ.

TERMESSUS. Voyez TERMISSUS.

TERMESTINI. Voyez TERMES, n°. 1, & TERMISSUM.

TERMETIS, montagne de l'Asie mineure. Pline, *l.* 5, *l.* 29, dit qu'elle étoit jointe par le pied au mont Olympe. Le pere Hardouin prétend que TERMETIS ou plutôt TERMES, n'étoit pas une montagne, mais une ville au pied du mont Olympe.

1. TERMINI, (Le golfe de) grand golfe sur la côte septentrionale de la Sicile. En sortant de Palerme & côtoyant vers la Tramontane, à l'orient au bout de dix milles, on passe les caps de Buengerbin & de Zofarana où commence le golfe de Termini. A quatorze milles plus loin on trouve la ville de Termini; & sur un autre cap qui termine le golfe à vingt-quatre milles plus avant, est située la ville de Cefalu.

2. TERMINI, ville de la Sicile, ([a]) dans le val de Mazzara, sur la côte septentrionale, à l'embouchure d'un fleuve de même nom, à la droite vers les confins du val Démone. Cette ville étoit nommée anciennement THERMÆ & THERMÆ HIMERENSES. Elle a une grande rue ([b]) qui regne le long de la mer, d'où elle est séparée par une forte muraille & par un grand quai où les barques se peuvent retirer sur le sable, n'y ayant point de port assez bon pour les mettre à

l'abri de la tempête. La maison de ville & l'église sont dans cette rue : il y a aussi un grand marché, où parmi de très-beaux fruits on voit quantité de gros cedres. Ce sont des fruits semblables à des citrons, si ce n'est qu'ils les surpassent sept ou huit fois en grosseur. On n'en estime que l'écorce qui est quelquefois épaisse de deux doigts & d'un goût fort agréable. Le dedans est si aigre & si fort, qu'il ne peut servir qu'à désalterer. Près de ce marché il y a une très-belle fontaine, & son grand aqueduc se voit hors de la ville; il y apporte l'eau de fort loin. On remarque encore à Termini un fort château tout neuf, fait en façon de citadelle, qui commande sur la mer & sur la ville. Il y a encore quelques petits forts le long d'un petit cap qui est proprement un rocher, dont la rade qui est devant la ville, reçoit quelque abri. La ville de Termini est fort renommée pour ses bains & pour la quantité de bleds & de bons vins qu'on y charge, ce qui fait qu'il s'y rencontre des marchands très-riches. (a) *Corn.* Dict. (b) * *De l'Isle*, Atlas.

3. TERMINI, riviere de Sicile, dans le val de Mazzara. Elle a sa source dans la baronnie de Prizzi, près de la bourgade de ce nom; de-là elle prend sa source vers l'orient, jusqu'à Alcala de Friddi, où elle tourne tout court vers le nord pour aller se jetter dans la mer, près de la ville de Termini. * *De l'Isle*, Atlas.

TERMISSUS, ville de l'Asie Mineure, dans la partie méridionale de la Pisidie. On trouve le nom de cette ville écrit différemment dans les anciens auteurs. (a) Les uns écrivent TERMESSUS, les autres TERMISSUS, TERMESUS & TERMISOS. Strabon, Ptolomée & Tite-Live, suivent la premiere de ces ortographes, qui est confirmée par l'inscription d'une médaille qui est dans le cabinet de Médicis; on y lit d'un côté: ΤΕΡΜΗΣΣΕΩΝ, & sur le revers: ΣΟΛΥΜΟΣ, qui est le nom d'un héros qui fut cause que les habitans de la Pisidie & principalement de Termesse, furent nommés *Solymi.* (b) Les notices épiscopales lisent TERMESOS & TERMISOS, ortographes qu'on ne doit pas rejetter, puisque le pere Hardouin rapporte une médaille du cabinet du roi avec ΤΕΡΜΙΣΣΕΩΝ, & sur le revers celui-ci ΣΟΛΥΜΟΣ comme dans la médaille du cabinet du grand duc de Toscane; enfin, cette même ville est appellée TELMISSUS par Arrien, *de exped. Alexandri.* & l'on a eu tort de lui en faire un crime, puisque Tite-Live, *l.* 38, *c.* 15, Eustathe, *ad Dionys. vers.* 859, l'ont fait. Quant à la situation de Termesse, on la trouve marquée dans Strabon, qui la met aux confins de Milyade, dont elle étoit séparée par un passage étroit. *Milyas est ab angustiis juxta Termessum.* Dans un autre endroit il dit que Termesse, ville de Pisidie, est située dans le détroit des montagnes, par où l'on entroit dans la Milyade : *Termessus Pisidica urbs angustiis montium adposita, per quas est transitus in Milyadem.* (a) *Cellarius*, Geog. ant. l. 3, c. 4. (b) *Strabo*, l. 13, extremo.

TERMISUS ou TERMISOS. Voyez TERMISSUS.

TERMOLI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate, sur les confins de l'Abruzze citérieure, près de l'embouchure du Fortore, avec un évêché suffragant de Benevent. Cette ville, appellée autrefois *Buba*, appartenoit aux *Frentani*

TERMIZ ou TERMED, grande ville de la Transoxiane, à 99d de longitude, & à 37 de latitude. Elle est située sur le bord du Gihon. Son territoire est très-étendu, & elle a beaucoup de villages dans sa dépendance. Elle a donné naissance à plusieurs grands hommes. * *Manusc. de la Bibl. du roi.*

TERMUS, fleuve de l'isle de Sardaigne. Ptolomée, *l.* 37, *c.* 3, marque son embouchure sur la côte occidentale de l'isle, entre le promontoire *Hermaeum* & le port *Coracodes.*

TERNAMUNENSIS. Voyez TERNAMUSENSIS.

TERNAMUSENSIS, ou TERNAMUNENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense, suivant la notice des évêchés de cette province. L'évêque de ce siége y est appellé Donatus, & Sarmentius dans la conférence de Carthage, *n°.* 180. Un ancien manuscrit de cette conférence porte *Cernamunensis*; mais Baluze a fait voir qu'il falloit lire *Ternamusensis*; il tire sa preuve de l'itinéraire d'Antonin, ou l'on trouve *Taranamusa Castra*, entre les villes de la Mauritanie Césariense. Ce qui est certain, c'est que cette ville est différente de celle qui est appellée *Ceramunensis* dans la Numidie, & qui, selon la conférence de Carthage, *n°.* 133, n'avoit aucun évêque donatiste.

TERNAND, lieu de France, dans le Nivernois, diocèse & élection de Nevers; il est situé en plaine, à trois lieues & demie de la Loire, & à deux de Luzy. Les terres sont bonnes à seigle, mais rapportent peu de froment & autant de foin qu'il en faut pour la nourriture des bestiaux; il y a quelques vignes & peu de bois. Il y a une petite collégiale composée de deux prébendes. Le curé de la paroisse en est prévôt, & a six cents livres. Ces bénéfices sont à la nomination du seigneur.

TERNAT & JUBAT, lieu de France, dans la Marche, au diocèse de Limoges, élection de Gueret. C'est une petite paroisse située dans la montagne. Les terres sont bonnes pour le seigle, pour l'aveine & pour les raves : Il s'y fait un bon commerce de bestiaux. Les habitans y sont laborieux, ce qui les met à leur aise.

1. TERNATE, isle des Indes, dans l'Archipel Moluque, sous la ligne équinoxiale, à trois cents lieues à l'est de Malacca, & à presque autant au sud-ouest de Manille; elle est la premiere & la principale des isles Moluques. Cette isle a six lieues & demie de tour : il y a un volcan, dont la principale bouche est de la largeur d'un jet de pierre, les deux autres sont plus petites, l'une à l'est, vers la mer Malaye, & l'autre au nord-ouest, sur Facome. On recueille une très-grande quantité de soufre autour des trois; il jette ordinairement avec plus de fureur dans les mois d'avril & de septembre. Ce volcan fit un desordre incroyable en 1643, le 15 de juin, pendant trois jours continuels, jettant fort loin, outre des flammes, de la fumée & des cendres, quantité de pierres enflammées, qui brûloient tout ce qu'elles rencontroient, de sorte que le village de la Sula en fut consumé; l'isle fut dans un mouvement continuel pendant tout ce tems, & on entendit un bruit effroyable dans les cavernes, & de tems en tems comme des coups de canon. Les habitans de Ternate sont un peu plus bruns que ceux des Philippines; leur physionomie est belle, & les hommes sont mieux faits que les femmes; les deux sexes ont un grand soin de leurs cheveux, en les oignant avec une certaine huile, qu'ils appellent d'Agiungioli; les hommes les portent jusqu'aux épaules, & les femmes, les plus longs qu'elles peuvent. Les hommes ont un pourpoint de diverses couleurs, de certaines culotes jusqu'aux genoux, & une ceinture; ils vont nuds pieds & sans bas, même les principaux. Les femmes s'enveloppent, depuis la ceinture jusqu'aux genoux, avec une toile de coton, sur laquelle elles en mettent une autre de plus grand prix; le pourpoint est comme celui des hommes, mais elles y ajoutent une riche étoffe de soie, ou de coton, en guise de petit manteau. Ils se nourrissent misérablement, comme tous les Mahométans, se contentant de pain de sagou ou du maïs, & de camottas; ils vivent malgré cela jusqu'à cent ans, avec fort peu de maladies. Ils ont peu de religion, & encore moins de fidélité. Les hommes s'adonnent aux armes, & les femmes ne font rien du tout : leur langage est généralement le malays : leurs armes sont l'arc & la fléche, & on peut assurer que leur valeur est la seule vertu qu'ils cultivent. Ils sont paresseux, mais ils ont horreur des rapines & du larcin. Quand on leur parle de s'adonner au travail, aux métiers, aux arts, aux sciences, ils disent qu'il n'y a point d'apparence de charger, d'un si pesant fardeau, une vie, qui est si courte, qu'il faut la passer avec plus de tranquillité & de douceur : ils se moquent des peines qu'on se donne pour contenter, disent-ils, sa bouche & son appétit, pour se mieux remplir le ventre & l'estomac, pour satisfaire sa volupté, & ce qui leur paroît encore plus ridicule, souvent pour satisfaire une chimere, qui est l'ambition. Ainsi, tout le travail qu'ils font, par une nécessité absolue, n'est que de se bâtir une maison, chacun étant l'architecte de celle où il veut habiter, de se faire des habits, de se creuser chacun son canot d'un gros tronc d'arbre, de pêcher du poisson pour vivre, ou d'aller tuer quelque bête dans les bois. Chaque famille est pourvue d'une ou deux petites nattes, qui leur servent de chaises, de bancs, de tapis, de tables, de lits : leur coude leur sert d'oreiller. Le reste de leurs meubles consiste en quelques pots, & sur-tout en une hache. Le roi de cette isle étoit autrefois fort puissant, puisque soixante (b) & douze isles voisines, qui avoient chacune leur roi, dépendoient de lui. Quelques-uns de ces princes vassaux s'étant soulevés contre le roi de *Ternate*, les Portugais profiterent de cette division, bâtirent le fort de *Gamma Lamma*, dans l'isle, & y établirent leur commerce;

mais ils en userent si mal avec le roi & ses sujets, qu'ils leur devinrent odieux. L'amiral van Neck, qui commandoit les vaisseaux de la compagnie, y ayant abordé, fut reçu comme un libérateur, qui venoit au secours d'un peuple opprimé, & le roi lui donna la préférence sur toutes les autres nations pour le commerce des épiceries. Les Portugais, qui vouloient s'opposer à l'établissement des Hollandois, leur livrerent combat; mais ces derniers étant victorieux, on leur permit de bâtir un fort, qui est le premier que la compagnie ait eu dans les Indes. Après divers autres combats, les Portugais furent enfin contraints d'abandonner cette isle, & la compagnie s'en rendit la maîtresse absolue: depuis ce tems, le roi de *Ternate* s'est soumis à l'autorité de la compagnie, qui l'a même obligé d'arracher tous les arbres de girofle dans son royaume; mais, pour le dédommager, elle lui donne tous les ans environ dix-huit mille risdales en espèces. Elle a eu la même politique dans tous les autres pays qui produisoient des clous de girofle, afin d'être la seule maîtresse de ce riche commerce à *Amboine*. *Malayo* est la capitale de l'isle & le séjour du roi: cette isle ne doit être considérée que comme la frontiere des autres gouvernemens de la compagnie, qui en tire fort peu de profit: elle y débite, à la vérité, des toiles & d'autres marchandises de Guinée, mais l'écaille de tortue & autres denrées, qu'elle en rapporte, ne suffisent pas à l'entretien du gouvernement. ([a]) *Gemelli Careri*, tom. 5, p. 222 & suiv. ([b]) *Janiçon*, Etat prés. des Provinces-Unies, t. 1, p. 367.

Du côté de l'est de l'isle, vers la montagne, il y a un lac de bonne eau douce, qui s'étend une demi lieue, & n'a point de fond dans le milieu. Comme il est proche de la mer, il hausse & baisse comme elle; on n'y voit aucune sorte de poissons, cependant il s'y trouve quelquefois des crocodiles. Les Maures vouloient couper la terre & faire de ce lac un bon port, à cause du peu de distance qu'il y a à la mer; mais ils n'ont jamais eu le cœur d'entreprendre un tel ouvrage.

L'eau douce y est bonne & se puise des puits: l'isle ne produit des vivres que fort médiocrement: il n'y a de bestiaux que quelques cabris: il n'y croît point de riz ni d'autres grains propres à faire du pain; mais il y a un certain arbre dont la moelle, rend une substance à peu près semblable à la scieure de bois. C'est de cette substance qu'on fait du pain, qu'on nomme sagu ou saga; ce pain est fort blanc, on le fait de la grandeur de la paume de la main en carré, & on s'en sert au lieu de monnoie pour le commerce de l'isle; car tout ce qu'on y vend & qu'on y achete se paye en pain. En récompense, elle abonde en noix de cocos & en banages. Il y a aussi des oranges & des citrons, mais elle produit le clou de girofle avec une fertilité admirable. Il y a peu de poules, beaucoup de beaux perroquets, qui sont rouges sur le dos, avec de petites plumes jaunes sur le devant des aîles: ils sont un peu plus petits que ceux des Indes occidentales, mais ils apprennent bien mieux à parler.

Il y a quantité de manucodiata ou oiseaux de paradis dont on dit plusieurs choses extraordinaires: mais ce qu'on en peut dire, avec plus de sureté, c'est que le plumage en est d'une beauté admirable.

Il y a aussi beaucoup d'amandiers, dont le fruit est plus gros que celui de nos arbres: ses coquilles sont si rudes qu'on a de la peine à les casser avec un maillet: le feu en est extrêmement âpre, ce qui fait que les forgerons s'en servent. Il y a dans chaque coquille deux ou trois amandes, d'une figure longue: il y croît aussi du tabac, mais pas si bon que celui qui vient des Indes occidentales. Les esclaves s'en servoient & en avoient toujours avec eux, estimant qu'il les rafraîchissoit & les restauroit. La mer y produit des poissons de toutes les sortes: les montagnes sont pleines de sangliers, de civettes & d'autres animaux, comme d'un nombre infini de serpens d'une grandeur prodigieuse, dont le fiel est un bon remede contre les fiévres. Le pays est tout montagneux & presqu'inaccessible, à cause des grands arbres épais, qui sont comme liés ensemble par des canes d'Inde. Le climat est chaud & sec: dans les lieux hauts les vents sont froids, & dans les pays bas la chaleur est modérée, quoique sous la ligne: le vent de sud-ouest y souffle sans son humidité naturelle; au contraire, venant par-dessus le volcan de Machica, & passant par Motiel & par Tidore, dans le tems que le girofle est en fleur & que la noix muscade meurit, il est chaud & sec, ce qui cause diverses maladies, sur-tout celle qu'on appelle berber, mal très-dangereux & incurable. Il y a des herbes & des simples dans les montagnes, qui ont de grandes vertus, que les habitans connoissent, & dont ils se servent en plusieurs maladies.

2. TERNATE, tire son nom d'un de ses bourgs, ses habitans l'appellent Gápe: cette isle est à un demi degré de latitude septentrionale, à deux lieues de Tidor.

TERNEUSE ou TER-NEUSE, forteresse de la Flandre Hollandoise, à deux lieues au nord de la ville d'*Axel*, sur le bord de l'*Escaut* occidental, & entre les branches de ce bras de mer. Ce n'étoit autrefois qu'un village ou un bourg, que le comte de Hohenlo, général au service de la république, commença de fortifier en 1583, sans que les troupes, que le prince de Parme avoit envoyées pour traverser cet ouvrage, pussent l'en empêcher. Depuis ce tems, les Etats-Généraux en augmenterent tellement les fortifications, qu'ils en firent une place presque imprenable. Son assiette, dans un terrein bas & marécageux, qui peut être inondé, n'y contribuoit pas peu, mais après la paix de *Munster* les fortifications en furent si négligées, qu'en l'année 1680, on les rasa, & en 1682, une partie fut engloutie par les eaux de la mer. Cette ville est d'une figure oblongue, dont le milieu est étroit, & les deux bouts étoient ronds & formoient deux espéces de forts. Le rempart est aujourd'hui d'un petit circuit, un des bouts étoit flanqué de quatre bastions & l'autre de trois. Cette ville renferme huit rues, environ quatre-vingt dix maisons & trois cens habitans, qui sont presque tous réformés. L'église, desservie par un ministre de la classe de *Walcheren*, donne par devant sur la longue rue, & par derriere sur le rempart. La bourse est sur une place où le marché se tient tous les mercredis, & elle a la vue sur le quai, par devant lequel on voit passer touts les jours plusieurs bateaux. De ce quai, on découvre le *Zuid Beveland*, situé vis-à-vis de la ville, & qui fait partie de la *Zélande*. La maison de ville est un bâtiment fort commun: il y a deux portes, l'une que l'on nomme la porte de l'Eau, & l'autre la porte de la Campagne. L'amirauté de Zélande y entretient un commis collecteur. Il y avoit dans la jurisdiction de cette ville le fort *Maurice*, du nom de son fondateur, qui a été démoli, & qui étoit situé vis à-vis de *Philippine*, sur le canal de *Rhée*. Il y a encore les monumens d'un ancien couvent qu'on nommoit la *Trinité*, avec un hameau qui porte le même nom. * *Janiçon*, Etat prés. de la république des Provinces Unies, t. 2, p. 389.

TERNI, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spoléte, en latin *Interamna*, *Interamnia* ou *Interamnium*. Elle est dans une isle d'environ quatre milles de circonférence, formée par les deux bras de la riviere Nera. Elle a été autrefois assez considérable, les grandes ruines dont elle est environnée en sont une preuve: c'étoit une ville municipale, qui se gouvernoit par ses propres loix, comme une république, qui jouissoit du droit de bourgeoisie romaine. Le tems qu'elle a été honorée de ce titre n'est pas bien certain, & celui de sa fondation encore moins. La plûpart des villes de l'Ombrie & des provinces adjacentes, se disent plus anciennes que Rome. *Terni* est de ce nombre, cependant elle n'a été bâtie que quatre-vingt-deux ans après cette capitale du monde, suivant une inscription qu'on conserve dans la maison de ville, ou seulement quatre-vingts ans, comme l'historien Pighio le prétend, fondé sur une inscription qui est dans la cathédrale, où l'on lit qu'elle fut bâtie cinq cents quarante-quatre ans avant le consulat de C. Domitius Ænobarbus & de M. Camillus Scribonius, qui furent consuls l'an 624. Cette ville tomba à la fin de la domination des Romains, puis des Lombards, & ensuite de quelques familles particulieres, protégées par les empereurs allemands & autres princes, sous lesquels elle a gémi, jusqu'à ce qu'elle soit venue sous celle des papes dans le quinziéme siécle.* *Labat*, Voyage d'Italie, t. 7, p 94.

La ville est beaucoup plus longue que large, ses rues sont assez droites, pavées de briques; elles ont de la pente suffisamment pour que les eaux des fontaines publiques & de celles qui sont dans la plûpart des maisons, les lavent & emportent toutes les ordures: cela lui donne un air de propreté, qui fait plaisir, & qui contribue beaucoup à la bonne santé dont on y jouit. On y compte plus de deux

mille maisons & plus de douze mille habitans ; il y a deux foires franches dans les mois de février & de septembre, pendant la premiere desquelles le gouvernement de la police de la ville est entre les mains des bourgeois, que le corps de ville élit pour cette fonction, & pendant la derniere entre les mains des confreres de sainte Lucie. La ville est partagée en six quartiers, qui renferment quatorze paroisses, huit couvens d'hommes, cinq monastères de filles ; plusieurs compagnies ou confréries de pénitens, & quatre hôpitaux pour les pauvres & pour les malades. L'évêque reléve immédiatement du saint siége. Il y avoit autrefois à Terni quantité de palais, dont il ne reste plus que les ruines. Le plus apparent de ceux qu'on y voit est celui du comte *Spada*. L'église cathédrale, qui est de figure ronde & magnifique, est une piéce d'antiquité.

Le territoire de *Terni* est le plus fertile & le plus abondant des états du pape. On y fauche les prés trois fois l'an, après quoi on y met les bestiaux jusqu'au commencement du printems. Le bœuf y est excellent, les pigeons domestiques & sauvages, les tourdes & les tourterelles y sont très-bonnes ; on y mange du veau aussi-bon que le mongano de Rome ; la volaille y est en abondance ; les pêches y sont communément à vingt onces la piéce, les abricots, les poires, les figues & généralement tous les fruits y sont très-gros & d'un très-bon goût. Les melons y sont d'une grosseur qui ne se trouve qu'en Amérique. Les navets de six à sept livres pesant y sont très-ordinaires, & on en voit de trente à quarante livres. Il y a des choux communs & des choux pommés d'une grosseur étonnante, fort tendres & d'un très-bon goût : ce pays, qui est uni, gras & humide, produit d'aussi bons vins qu'on en puisse souhaiter, & même de la malvoisie & du muscat. Il y a beaucoup d'oliviers, & le négoce de l'huile est grand dans cette ville.

Les habitans arrosent leurs champs avec l'eau de la Nera, qui est toujours blanchâtre. Ils y font venir une partie de l'eau de la Nera, la divisent en cinq branches qu'ils appellent *formes* ; & ces formes se partagent en quatre-vingt-cinq canaux, quarante-trois desquels font tourner un pareil nombre de moulins à huile, & les quarante-deux autres des moulins à grains. Il y a encore huit canaux, deux pour deux moulins à papier, trois pour trois moulins à foulon, & trois qui servent à préparer les cuirs. Chacune de ces formes, outre ces divers canaux, donne quantité de petits ruisseaux, qui arrosent toute la campagne basse. Au-dessus de la ville de *Terni*, à deux milles ou environ est la grande cascade, que ceux du pays appellent CASCATA DELLE-MARMORE. C'est la chute de la riviere *Velino*, qui se précipite toute entiere dans la plaine de *Terni*, pour aller se joindre à la *Nera*.

TERNOBUM, ville des Bulgares & la résidence de leur roi, selon Ortélius, qui cite Grégoras, & ajoute que cette ville pouvoit être au voisinage de la Thrace. Nicétas dit que c'étoit la ville la mieux fortifiée de toutes celles qui étoient sur le mont *Hemus*, & qu'elle étoit située au sommet d'une montagne & dans la Mysie. Chalcondyle la nomme TRENABUM. On croit que c'est aujourd'hui TERNOVA ou TERNOVO. Voyez TERNOVA.

TERNODORENSE-CASTRUM, lieu de France, dans la Champagne, au diocèse de Langres, sur l'Hormentio, aujourd'hui l'Armançon, selon Grégoire de Tours. Le nom de ce lieu est différemment écrit par les auteurs du moyen âge. Les uns écrivent *Ternodorum*, d'autres *Tenoderum*, *Castrum Tornoterum*, *Castrum Tarnodorense*, *Tornodorum*, *Tornetrum*, *Ternodrum*. C'étoit un vicomté du tems de Charles le Chauve, & aujourd'hui c'est un comté connu sous le nom de Tonnerre. De *Ternodorum* on fit Tourneurre, ensuite Tournerre, & enfin TONNERRE. Voyez ce mot. * *Hadr. Valesii.* Not. Gall. p. 550.

TERNOIS, (Le) *Thena*, petite riviere de France, dans l'Artois. Elle prend sa source près de S. Pol, forme un demi-cercle vers le nord, passe à l'abbaye de Blangy, & se joint à la Canche, proche la ville d'Hedin. * *Dict. des Pays-Bas. De l'Isle*, Atlas.

TERNOVA ou TERNOVO, ville des états du Turc, en Europe, dans la Bulgarie, sur la riviere de *Jantra*, au nord occidental du mont Balkan. On juge que c'est la ville *Ternobum* de Grégoras. Voyez TERNOBUM. * *De l'Isle*, Atlas.

TEROTÆ & BERINI, peuples de la Libye, chez qui on trouve une grande quantité d'yvoire : *Terota & Berini ebore abundant*, dit Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 10 ; mais comme ces peuples ne sont connus d'aucun ancien écrivain, Pintaut & Turnébe ont jugé que ce passage étoit corrompu, & ont essayé de le rajuster. Au lieu de *Terota & Berini ebore abundant*, ils lisent, *Terebintho arbore abundant*, ou *Terebintho ebore abundant*. Par-là ces deux peuples sont changés en arbres ; la métamorphose n'a pas déplu aux critiques : personne ne connoît les *Berini*. Quant aux *Terota*, on pourroit trouver quelque chose d'approchant dans les *Therothoa*, que Pline met au nombre des Troglodytes.

TEROUANE ou TEROUENNE, en latin *Tarvanna* ou *Tarvenna*, ville de France, dans les Pays-Bas, en Artois. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 9, qui écrit *Tarvanna*, la marque dans les terres, & la donne aux *Morini*, dont elle étoit, sans doute, la capitale. L'itinéraire d'Antonin la place sur la route de *Portus Gessoriacensis* à *Bagacum*, en cet ordre.

Gessoriaco,		
Tarvenna,	XVIII.	M. Pas.
Castellum,	VIII.	M. P.
Viroviacum,	XVI.	M. P.
Turnacum,	XVI.	M. P.
Pontem Scaldis	XII.	M. P.
Bagacum,	XII.	M. P.

Dans le même itinéraire on trouve deux autres routes, dont l'une conduit de *Tarvenna* à *Tornacum*, & l'autre de *Tarvenna* à *Durocortorum*. Dans la table de Peutinger, cette ville est appellée *Tervanna* ; *Civitas Morinûm*, dans une notice des provinces & des villes des Gaules, *Civitas Morinûm Tarvanna Pontium*, dans une autre notice ; & dans une autre encore *Civitas Morinerum, id est Ponticum*. De Valois avoue qu'il ignore d'où lui a pu venir le surnom de *Ponticum*.

La ville de *Terouenne* vint des premieres au pouvoir de la France, & alors le paganisme étoit encore dans sa force en ce pays-là : on ne voit pas même que le christianisme y ait été reçu avant le baptême de Clovis ; & c'est saint Remi évêque de Rheims, qui envoya saint Anthemunde pour y prêcher la foi. Il fut le premier pasteur de cette église, & le pays ne fut entierement converti que du tems de saint Audomar, nommé vulgairement *Omer*, qui a donné le nom à la ville de *Sithiu* où il fut enterré. Cette ville de *Terouenne* étoit sur la riviere de Lys à sept mille pas de Saint-Omer. Quoiqu'elle fut enclavée dans les terres des comtes de Flandres & d'Artois, elle ne dépendoit d'eux en aucune maniere, ne reconnoissant point d'autre maître que le roi de France ; & le petit territoire qui dépendoit de cette ville, s'appelloit à cause de cela *la Régale*. Quoiqu'elle ait été prise plusieurs fois, elle avoit toujours été restituée à la couronne de France. Charles Quint au traité de Madrid n'en obtint pas la cession ; mais l'an 1553 cet empereur s'en étant rendu le maître, la fit ruiner de fond en comble. L'évêque Antoine de Cré qui s'étoit retiré à Boulogne sur mer, où ses prédécesseurs avoient souvent demeuré. C'est pourquoi on leur avoit quelquefois donné le titre d'évêque de Boulogne aussi-bien que *Terouenne*. Enfin l'an 1559 le pape Paul IV partagea en trois ce diocèse, voulant que tout ce qui étoit en Artois & en Flandres sous la domination du roi d'Espagne, reconnût à l'avenir pour le spirituel les évêques des nouveaux siéges qu'il établit à Saint-Omer en Artois, & à Ypres en Flandres. Il sépara en même tems ces diocèses de la métropole de Rheims, soumettant le siége de Saint-Omer à la nouvelle métropole de Cambrai, & celui d'Ypres à celle de Malines. * *Longuerue*, Descript. de la France, part. 2, p. 89.

A l'égard de la propriété & de la souveraineté du territoire de *Terouenne*, elles furent laissées à la France par le traité de Câteau-Cambresis de l'an 1559, ce qui n'empêcha pas les officiers du roi d'Espagne de troubler les François dans cette possession, qu'ils ne purent obtenir paisiblement ; & par le traité de Vervins de l'an 1598, il fut dit que les différends touchant l'évêché de *Terouenne* seroient remis à des arbitres. Ces différends concernoient non-seulement la jurisdiction temporelle, mais la spirituelle, parce que les évêques de Boulogne ne vouloient point consentir à perdre toute leur jurisdiction épiscopale dans l'Artois. Cette affaire n'ayant pas été décidée par des arbitres, les choses demeurerent au même état ; de sorte que par le

traité des Pyrénées de l'an 1659, *Terouenne* fut cédée à la France, comme faisant partie de l'Artois, quoiqu'elle n'en dépendît en aucune maniere, selon le traité de Câteau-Cambresis. Cette ancienne ville n'a point été rebâtie, selon un article de ce traité, par lequel il avoit été accordé qu'elle ne pourroit être rétablie par le roi de France, quoique le fonds lui appartînt en souveraineté.

TERPHALÆI, peuples transférés d'Assyrie dans les villes de Samarie par Asenaphar. Quelques-uns croient que les Therphaléens sont les Sapires ou Saspires; & d'autres les prennent pour les Tripolitains, habitans de Tripolis en Phénicie. * *I. Esdras*, 4, 9, & suiv.

TERPILLUS, ville de la Macédoine. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la place dans la Mygdonie.

TERPONUS, ville de l'Illyrie. Appien, *De Bel. Illyr. p.* 763, dit qu'elle appartenoit aux Japodes. César s'en rendit maître, après que les habitans l'eurent abandonnée: il ne voulut pas la brûler, comptant bien que les habitans viendroient faire leurs soumissions; ce qu'ils firent en effet.

TERRA. Voyez Terre.

TERRACINA DI SALERNO, ville du royaume de Naples, détruite.

TERRACINE, ville d'Italie, dans l'Etat de l'église, aux confins de la Campagne de Rome ([a]) & de la terre de Labour. On la nommoit anciennement Anxur; voyez ce mot. Elle est située sur la pente d'une montagne, à quelques milles de la mer, & au milieu du pays le plus fertile de toute l'Italie, en fruits, en bleds, &c. ce qui porta les Romains à y bâtir un grand nombre de maisons de plaisance; mais aujourd'hui ([b]) Terracine est une ville petite, pauvre & mal peuplée, comme tout le pays voisin: on n'y voit plus que les restes d'un temple que les Spartes avoient consacré à Jupiter Enfant, & qui sert d'église cathédrale. La façade de ce bâtiment est soutenue de grosses colonnes de marbre, à la maniere de celle du pantheon de Rome. Le dedans est rempli de pierres de marbre, qui font une partie de ses murailles, où sont quelques statues & des inscriptions grecques, difficile à lire & à interpréter. La façade regarde la grande place qui est ornée d'une assez belle fontaine. Elle est proche de la maison de ville qui n'a rien de considérable; il en est de même des autres bâtimens publics. On peut remarquer seulement que la maison de ville a une belle vue sur la mer & sur la campagne voisine, qui est couverte de grands jardins & d'oliviers. Il faut passer par le fauxbourg pour descendre au petit port, qui n'est qu'une plage, qu'on suit l'espace d'un mille jusqu'à une haute tour carrée, qui est entre la mer & une montagne escarpée, en façon de muraille, afin de tenir ce passage fermé en tems de guerre. Près de cette tour est un haut rocher détaché de la montagne voisine, & à la cime duquel on voit quelques restes de grands palais avec des arches, qui semblent avoir servi pour y aller de la montagne. On dit dans le pays qu'il y a un trésor sur cette montagne, & l'on fait bien des contes à ce sujet. Misson fait une autre remarque touchant ces rochers, qu'il a fallu, dit-il, couper pour continuer le pavé d'Appius entre la mer & les montagnes. Cela se voit en divers endroits dans l'espace d'un mille. Le rocher qui est appellé *Pisca Marina* est à peu près haut de six vingts pieds, & les anciens chifres sont marqués de dix en dix en caractere majuscule & romain, sur la face de ce rocher, qui est coupé perpendiculairement; de sorte que le chifre du haut est CXX. Misson assure qu'un antiquaire qui n'est pas moins exact que curieux & savant, lui a dit à Rome, qu'il avoit mesuré ces distances, & qu'il les avoit trouvées presque toutes inégales. Quelques-uns conjecturent que le principal but de l'entrepreneur, a été de faire voir la juste mesure de son travail, & qu'il n'en a marqué les divisions que par maniere d'acquit. D'autres croient que chaque distance est le travail de dix jours, & que l'inégalité des distances, a été causé par le plus ou le moins de facilité que les ouvriers ont trouvé en taillant le rocher. Ce qui a donné lieu à cette pensée, c'est que les distances d'en-haut, sont plus grandes que celles d'en-bas, le rocher s'étrécissant toujours vers la cime; mais vraisemblablement, on a commencé à travailler par le haut du rocher, & il faudroit ainsi que la premiere dixaine fût marquée en haut, & que le nombre CXX se trouvât au bas: tout cela paroît difficile à entendre. ([a]) *Magin*, Carte de la Campagne de Rome. *Corn.* Dict. ([b]) *Misson*, Voyage d'Italie, t. 2, p. 14.

A quatre milles de Terracine est la porte *Portillo* ou *Portello*, qui fait la séparation des terres de l'Etat Ecclésiastique d'avec celles du royaume de Naples. On y lit ces mots sur une pierre enclavée dans la muraille: *Philippo secundo rege catholico regnante, hospes, hi sunt fines regni Neapolitani. Si advenis amicus, pacata omnia invenies, & malis moribus pulsis bonas leges. Anno M. D. LXIII.*

On dit que saint Nérée & saint Achillée eunuques de sainte Domitille, vierge & martyre, eurent la tête coupée en cette ville; que leurs corps furent apportés ensuite à une demi-lieue de Rome sur le chemin d'Ardée. On veut aussi que sainte Domitille bannie dans l'isle de Ponza, ait été rappellée à Terracine, & brûlée dans cette ville avec les deux filles qui la servoient; ce qui ne paroît guère vraisemblable. Il n'est pas moins difficile de croire que saint Epaphrodite, disciple de saint Paul, ait été fait premier évêque de Terracine par saint Pierre. Saint Césaire, diacre, venu d'outremer, en Italie, fut martyrisé à Terracine du tems de Néron ou de Domitien. Saint Julien, l'un des chrétiens du pays, fut martyrisé en même tems & du même genre de supplice. * *Baillet*, Topog. des Saints, p. 480.

TERRA-DO-NATAL. Voyez au mot Terre, l'article Terre de Natal.

TERRAIN. Voyez Terain.

TERRA-NOVA, petite ville d'Italie, dans le Florentin, près d'Arezzo, patrie du Pogge.

1. TERRA-NUOVA, lieu d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Léander, *Calabria intorno il Mare, p.* 203, dit, que quelques uns prennent ce lieu pour la *Terina* ou *Terriana* des anciens. Voyez Terina.

2. TERRA NUOVA, ville de l'isle de Sardaigne ([a]) au fond d'un grand golfe qui porte son nom sur la côte orientale de l'isle. C'est une ville épiscopale depuis le sixiéme siécle, & elle étoit connue sous le nom de *civitas Phausiana*. Son évêché ([b]) est aujourd'hui uni à celui de Cagliari-Aragonèse. ([a]) *Carte de la Sardaigne*, chez van Keulen. ([b]) *Commainville*, Table des évêchés, 1. part. p. 46.

3. TERRA-NUOVA, petite ville de Sicile, dans le Val-de-Noto sur la côte méridionale de l'isle, à l'embouchure de la riviere de Terra Nuova, du côté droit. Cette ville qui est honorée du titre de duché, est la *Gela* des anciens. Son port se nommoit anciennement *Refugium Gelæ*. * *De l'Isle*, Atlas.

4. TERRA NUOVA ou Fiume di Terra Nuova, riviere de Sicile, dans le Val-de-Noto. Elle a sa source près de *Piazza Vecchio*. Son cours est d'abord d'orient en occident l'espace de quelques milles, ensuite elle coule du côté du midi; & après avoir traversé le comté de *Mazzarino*, & la principauté de *Butera*, elle entre dans le duché de *Terra-Nuova*, où elle se jette dans la mer à la gauche de la capitale de ce duché. Cette riviere est le fleuve *Gela* des anciens.

TERRAON ou Torraon, petite ville ou bourg du Portugal, dans l'Alentejo, ([a]) sur la route de Beja à Lisbonne, au bord de la riviere de Freixarama ou Exarrama, à l'occident de Viana, ([b]) près du confluent de cette riviere & de l'Odivelas. A une demi lieue au dessous de ce bourg, au bord de l'Exarrama, est un vieux temple, bâti par les païens à l'honneur de Jupiter, & consacré par les chrétiens aux saints martyrs, saint Just & saint Pasteur. On y a trouvé quantité d'inscriptions païennes & chrétiennes, en voici une de chaque genre. La païenne est faite par la grande prêtresse de la province, à l'honneur de Jupiter.

Jovi O. M.
Flavial. F. Rufina. Emeritensis Flaminica.
Provinc. Lusitaniæ
Item. Col. Emeritensis. Perpet. Et Municipi.
Salac.
D. D.

La chrétienne est plus qu'à-demi-barbare, faite l'an 682 on la lit sur la porte du temple.

Hunc denique edificium Sanctorum
Nomine ceptum justi & Pastoris
Martyrum, quorum constat esse sacratum
Consummatum est hoc opus Era.
DCCXX.

([a]) *Jaillot*, Atlas. ([b]) *Délices de Portugal*, p. 804

TERRAQUÉ ou TERRAQUÉE. Ce mot est pris du latin TERRAQUEUS, & ne se dit que du globe terrestre, pour exprimer ce mélange de terre & d'eau dont sa surface est composé. On dit bien plus communément le GLOBE TERRESTRE ; mais ces mots *Terraquée* & *Terrestre* qui signifient le même globe, n'en donne pas tout à fait la même notion. LE GLOBE TERRESTRE est ainsi dit par opposition au globe céleste, sur lequel les constellations sont rangées pour l'étude de l'astronomie. Le *globe Terraquée* est dit ainsi, parce qu'il sert à faire connoître la situation des continens, des isles & des mers qui les environnent, pour l'étude de la géographie. Quoique cette différence d'aspect semble établir une différence d'usage entre ces deux mots, il faut néanmoins avouer que fort peu d'autres disent le *globe Terraquée* ; presque tous disent le *globe Terrestre.*

TERRASSA, bourgade d'Espagne, dans la Catalogne, à six lieues de Barcelone du côté du nord. Elle occupe la place de l'ancienne *Egara* où il s'est tenu un concile.

TERRASSON. Voyez TERASSON.

TERRE, (la) en termes géographiques signifie le monde entier : la terre & la mer. On se sert très souvent de *globe terrestre* pour dire la même chose, parce que le mot *globe* signifie boule, & qu'on prétend que la terre est ronde.

La rondeur de la terre n'est cependant pas parfaite. Selon les essais de M. de Cassini, pour déterminer la grandeur de la terre, sa surface a la figure d'une ellipse alongée vers les poles, & en la divisant en degrés, il se trouve que chacun d'eux augmente à mesure qu'il approche des poles, de sorte que le circuit du méridien doit surpasser celui de l'équateur d'environ cinquante-quatre lieues. Ceci n'empêche cependant pas que la terre ne soit physiquement ronde. On ne repetera pas ici ce qui est dit de la longueur du diametre de la terre au mot diametre.

Pour ce qui regarde la théorie de la terre. Voyez *Mémoires sur la théorie de la terre par Bourget à la fin des lettres philosophiques.* Ce détail seroit trop long dans ce dictionnaire.

Avant d'entrer dans aucun détail, l'on a cru qu'il étoit à propos de placer ici une table géographique. La voici telle que l'ont donnée Messieurs Sanson.

TABLES GEOGRAPHIQUES

DES DIVISIONS DU GLOBE TERRESTRE.

- La surface du Globe TERRESTRE, se considere en
  - TERRE qui est en
    - CONTINENTS qui se divisent en plusieurs grandes parties, savoir,
      - *Le nôtre en*: Europe. Asie. Afrique.
      - *L'autre en*: Amérique septentrionale. Amérique méridionale.
    - Isles qui sont
      - De l'*Europe*; savoir, Britanniques ou de l'Océan. De la mer Méditerranée.
      - De l'*Asie*; savoir, Maldives. Ceylan. La Sonde. Moluques. Philippines. Japon.
      - De l'*Afrique*; savoir, Canaries. Cap-Vert. Saint-Thomas. Dauphine ou Madagascar.
      - De l'*Amérique septentrionale*, Terres Neuves. Antilles. Californie.
      - De l'*Amérique méridionale* Magellaniques.
      - Entre l'*un* & l'*autre continens* Açores.
    - & quelques *terres* & *isles* vers le *midi*: Nouv. Guinée. Isle de Salomon.
  - EAU, dont nous donnerons les divisions après celles des terres.

- L'EUROPE comprend
  - LA SCANDINAVIE qui comprend
    - LA SUEDE: Stockholm. Gotheburg. Lundeu. Abo. Riga.
    - LE DANEMARCK: Coppenhaguen. Rypen.
    - LA NORWEGE: Dronthem. Bergen. Wardhus.
  - LA MOSCOVIE, où sont: Moskow. Wolodimer. Nowogrodeck-Scwierski. Nowogrodeck-Weliki. Smolensko. Saint - Michel Archangel. Tobolska. Casan. Bulgar. Astracan.
  - LA FRANCE, où sont: Paris. Rouen. Lyon. Bordeaux. Toulouse. Aix. Grenoble. Dijon. Metz. Amiens. Orléans. Nantes.
  - L'ALLEMAGNE, où sont: Vienne. Prague. Cologne. Francfort. Hambourg. Nuremberg. Amsterdam. Bruxelles.
  - LA POLOGNE, où sont: Kracow. Warsaw. Wilna. Dantzick. Konigsberg. Gnesna. Kiow. Kamienieck.
  - L'ESPAGNE, où sont: Madrid. Tolède. Burgos. Lisbonne. Séville. Grenade. Valence. Barcelone. Saragoça. Léon. Cadix.
  - L'ITALIE, où sont: Rome. Venise. Milan. Naples. Turin. Génes. Florence.
  - LA TURQUIE en EUROPE, où sont: Constantinople. Andrinople. Sophie. Bude. Belgrade. Salonichi. Misistra.

- L'Asie comprend
  - La Turquie en Asie, où sont: Burse. Trébisonde. Alep. Damas. Jerusalem. Mosul. Bagdet. Erserum.
  - La Georgie, où sont: Cotatis. Teflis.
  - L'Arabie, où sont: Medina. Mecca. Herat. Aden.
  - La Perse, où sont: Ispahan. Tauris. Schiras. Ferabath. Herat.
  - L'Inde
    - Le Mogol: Agra. Delli. Amedewat. Cambaye. Bengala.
    - La presqu'isle deça le Gange: Kerky. Visiapour. Calicut. Golconde. Bisnagar. Goa.
    - La presqu'isle delà le Gange: Pegu. Siam. Malacca. Kecio. Camboie.
  - La Chine, où sont: Pekin. Nanking. Quangcheu, Hancheu. Focheu. Chingtu. Sigan.
  - La Tartarie, où sont: Tanju. Samarkand. Belck. Yem. Kasghar. Thibet. Chacan Kaimack.
- L'Afrique comprend
  - La Barbarie: Maroc. Fez. Alger. Tunis. Tripoli. Barca.
  - L'Egypte: Le Caire. Alexandrie.
  - Le Biledulgerid: Teffet. Tafilet. Segelmesse.
  - Le Zaara ou le Désert: Zuenziga. Targa. Borno.
  - Le pays des Négres: Tombut. Cano. Gangara.
  - La Guinée: Benni.
  - La Nubie: Nuabia.
  - L'Abissinie: Barua. Caxumo.
  - Le Zanguebar: Mozambique. Adea.
  - Le Congo: S. Salvador. Dongo.
  - Le Monomotapa: Monomotapa. Butua.
  - Les Cafres: Zofala.
- L'Amérique
  - Septentrionale
    - Les terres arctiques: Beaford.
    - Le Canada ou Nouvelle France: Quebec. Bristow. Pomejoc. Nouvelle Amsterdam.
    - La Floride: Cosa. Cofachigui. Mehlor.
    - Le Nouveau Mexique: S. Fé ou Nueva Mexico.
    - La Nouvelle Espagne: Mexico. Guadalajara. S. Jago de Guatimala. Merida.
  - Méridionale
    - La Terre Ferme: S. Fé d'Antiochia. Cartagena. Manoa ou el Dorado.
    - Le Pérou: Lima. Cusco. Quito. Potosi.
    - Le Chili: S. Jago. Impérial.
    - Le Brésil: S. Salvador. Olinda.
    - Le Paraguay: Corduba. Buenos Ayres. S. Jago del Estero.
    - Terre Magellanique: C. de Saint Philippe.
- Les Isles
  - Près de l'Europe
    - De l'Océan, ou Britanniques
      - Angleterre: Londres. Yorck.
      - Ecosse: Edimburg.
      - Irlande: Dublin.
    - De la mer Méditerranée
      - Sicile: Messine.
      - Candie: Candie.
      - Sardagne: Cagliari.
  - Près de l'Asie
    - Maldives: Male.
    - Ceylan: Candea.
    - De la Sonde: Achem. Materan. Jacatra ou Batavia. Borneo.
    - Moluques: Malayo. Macassar.
    - Philippines: Manille.
    - Japon: Meaco. Bungo.
  - Près de l'Afrique
    - Canaries: Canarie.
    - Cap Vert: Saint Jago.
    - S. Thomas: Pauvoasan.
    - Madagascar: Fort Dauphin.
  - Près de l'Amérique septentrionale
    - Terres Neuves: Saint-Pierre.
    - Antilles: Saint-Domingo. Havana.
    - Californie: ....
  - Près de l'Amérique mérid.
    - Magellaniques ....
  - Entre les 2 continents
    - Terceres: Angra.

L'Archipélague, ou M. de Saint-Lazare.

- L'eau paroît en
  - Mer qui se nomme
    - Océan aux environs de *notre continent*: Septentrional. Occidental. Méridional. Oriental.
    - Mer aux environs de l'*autre continent*: De Nord. De Sud. Magellanique.
  - Golfes dont les plus grands sont
    - Dans *notre continent*: La mer Méditerranée. La mer Baltique.
    - Dans l'*autre continent*: Golfe du Mexique.
  - Lacs dont les plus grands sont
    - Dans *notre continent*: Mer Caspienne ou Tabarestan.
    - Dans l'*autre continent*: Mer de Parime.
  - Détroits dont les plus considérables sont
    - Entre les *deux continents*: Jesso ou d'Uriez.
    - Entre l'*Amérique* & les *terres Australes*: Magellan.
    - Entre l'*Europe* & l'*Afrique*: Gibraltar.
    - Entre l'*Asie* & l'*Afrique*: Bebelmandel.
  - Rivieres dont les plus considérables sont
    - Dans notre continent
      - En *Europe*: Le Wolga. Le Danube. Le Rhin. La Loire.
      - En *Asie*: L'Inde. Le Gange. Kiang.
      - En *Afrique*: Le Nil. Le Niger.
    - Dans l'autre continent
      - En *Amérique* septentrionale: Du Canada.
      - En *Amérique* méridionale: Des Amazones. Du Paraguay.

- L'Océan se divise en
  - Septentrionale ou Scytique, où sont les Mers: De Tartarie. De Moscovie. De Danemarck.
  - Occidental ou Atlantique, où sont les Mers: Britannique. De France. D'Espagne. Des Canaries. Du Cap-Verd. De Guinée.
  - Méridional ou Ethiopien, où sont les Mers: De Congo. Des Cafres. De Zanguebar.
  - Oriental ou Indien, où sont les Mers: D'Arabie. De l'Inde. De la Chine. Des Kaimchites.

- La Mer se divise en
  - Mer du Nord: De Groenlande. De Canada ou, Nouv. France. De Nouvelle Espagne. Du Bresil.
  - Mer de Sud ou Pacifique: De Jesso. De Californie. De Mexique. Du Pérou.
  - Mer Magellanique: De Chili. Magellanique. Du Paraguay.

- *Les deux plus* grands Golfes *de notre continent sont*
  - La mer Mediterranée, qui se divise en mer
    - De Ponant, où sont: La mer d'Espagne. Le golfe de Lyon. La mer de Provence. La mer de Gênes. La mer de Toscane. La mer de Sicile. La mer de Barbarie.
    - De Levant, où sont: La mer Ionienne. Le golfe de Venise. L'Archipel. La mer de Candie. La mer de Statalie. La mer de Sorie. La mer d'Egypte. La mer de Libye. Le golfe de Sidra. La mer de Tripoli.
    - Ausquelles on peut ajouter: La mer de Marmara. La mer Noire ou Pont-Euxin. Palus Méotides ou mer de Sabache. Suka Morzi.
  - La mer Baltique, où sont les Golfes: De Lubec. De Dantzick. De Riga. De Finlande. De Bothnie.

- *Les deux plus* grands Golfes *de l'autre continent sont*
  - Entre les 2 Amériques: Mer ou Golfe de Mexique, où sont ceux: De Mexique. De Honduras.
  - *Septentrionale*: G. ou mer Christiane, où sont les Golfes: De Hudson. De Buttons Bay. De Baffins Bay. De la Grande Baie ou de Délivrance.

- *Les autres* Golfes
  - Aux environs de *notre continent*
    - Près de l'Europe: Mer Blanche. Le Zuyderzée. Mer de Gascogne. Mer de Basque. Golfe de Cadix.
    - Près de l'Afrique: Golfe de S. Thomas ou d'Ethiopie. La mer Rouge.
    - Près de l'Asie: G. Dormus. G. de Balsora. G. de l'Inde. G. de Camboye. G. de Bengala. G. de Pégu. G. de Siam. G. de Cochinchine & de Tunquin. G. de Nanquin.

Aux

- *Les autres* Golfes
  - Aux environs de *l'autre continent*
    - Près de l'Amérique
      - G. de Saint-Laurent.
      - Baie françoise.
      - G. de Panama.
- Les Détroits
  - Entre l'*un* & l'*autre continent*
    - De Jesso ou d'Uriez.
    - Canal de Pieko.
  - Aux environs de *notre continent*
    - Près de l'Europe
      - D. de Vaygatz.
      - Pas de Calais.
      - La Manche.
      - Mer d'Irlande.
    - Près de l'Afrique
      - D. de Bebelmandel.
    - Près de l'Asie
      - D. de Mocandon.
      - D. de Manar.
      - D. de Malaca.
      - D. de la Sonde.
      - D. de Sangar.
  - Aux environs de *l'autre continent*
    - Près de l'Amérique septentrionale
      - D. de Fôrbisher.
      - D. de Davis.
      - D. de Hudson.
      - Can. de Bahama.
      - Mer Vermejo.
    - Près de l'Amérique méridionale
      - D. de Magellan.
      - D. de le Maire.
  - Dans *la mer Méditerranée*
    - D. de Gibraltar.
    - Far de Messine.
    - Bouche du golfe de Venise.
    - Euripe de Négrepont.
    - De Gallipoli.
    - De Constantinople.
    - De Caffa.
  - Dans *la mer Baltique*
    - Belt.
    - Sond.
- *Les plus* grands Lacs
  - Dans *notre continent*
    - Tabarestan ou mer Caspienne.
  - Dans *l'autre continent*
    - Lac ou mer de Parime.
- *Les autres* Lacs *de notre continent*
  - Dans l'Europe
    - En Irlande: Carne.
    - En Ecosse: Thay.
    - En Suède
      - Weiner.
      - Meler.
    - En Moscovie
      - La Doga.
      - Onega.
    - En Allemagne
      - Genéve.
      - Constance.
      - Lucerne.
    - En Italie
      - Majeur.
      - Come.
    - En Turquie en Europe
      - Balaton.
  - Dans l'Asie
    - Dans la Turquie en Asie
      - Mer Morte.
      - Astamar.
      - Kanudham.
    - Dans la Perse: Burgian.
    - Dans l'Inde
      - Chiamay.
      - Singfieu.
    - Dans la Chine
      - Tungting.
      - Poyang.
    - Dans la Tartarie
      - Carania.
      - Beruan.
      - Theama.
  - Dans l'Afrique
    - En Abissinie
      - Zaire.
      - Zambre.
      - Zaflan.
    - Dans le Congo: Niger.
- *Les autres* Lacs *de l'autre continent*
  - Dans l'Amérique septentrionale
    - Dans le Canada
      - Mer Douce.
      - Lac Supérieur.
      - Lac des Puans.
    - Dans la Floride: Theomi.
    - Dans la Nouvelle Espagne
      - Mechoacan.
      - Mexico.
      - Nicaragua.
  - Dans l'Amérique méridionale
    - Dans la Terre Ferme
      - Maracaybo.
      - Cassipa.
    - Dans le Pérou
      - Titiaca.
    - Dans le Paraguay
      - Xarajes.
- Les Rivières de l'Europe
  - Dans la Scandinavie
    - Corne.
    - Kimi.
  - Dans la Moscovie
    - Wolga.
    - Obi.
    - Don.
    - Duina.
  - Dans la France
    - La Loire.
    - Le Rhône.
    - La Garonne.
    - La Seine.
    - La Meuse.
    - L'Escaut.
  - Dans l'Allemagne
    - Le Rhin.
    - L'Elbe.
    - L'Oder.
    - Le Weser.
  - Dans la Pologne
    - Wistule.
    - Niéper ou Borysthène.
    - Dzwina.
    - Niester.
    - Bog.
    - Niémen.
  - Dans l'Espagne
    - Ebre.
    - Tage.
    - Guadalquivir.
    - Guadiana.
    - Dovere.
    - Minho.
  - Dans l'Italie
    - Po.
    - Arno.
    - Tibre.
  - Dans la Turquie en Europe.
    - Danube.
    - Tibisc.
    - Save.
    - Drave.
  - Dans les Isles Britanniques.
    - Tamise.
    - Saverne.
    - Tay.
    - Shennon.
- Les Rivières de l'Asie
  - Dans la Turquie, en Asie
    - Euphrate.
    - Tigre.
    - Cobacquet.
    - Jourdain.
  - Dans la Georgie
    - Fazzo.
    - Cur.
  - Dans l'Arabie
    - Caibar.
    - Nageran.
  - Dans la Perse
    - Aras.
    - Bendimir.
    - Hendemend.
  - Dans l'Inde
    - Inde.
    - Gange.
    - Pégu.
    - Menan.
    - Mécom.
    - Gémini.
  - Dans la Chine
    - Kiang.
    - Hoang.
    - Che.
    - Ta.
  - Dans la Tartarie
    - Gammas.
    - Jihun.
    - Alfag'h.
    - Tartar.
    - Yem.
    - Margha.
    - Jenifeia.
    - Peisida.

Les Rivieres de l'Afrique	Dans la Barbarie	Tensift. Ommirabi. Cebu. Rio Major. Magreda. Tripoli.
	Dans le Biledulgerid	Suz. Dara.
	Dans l'Egypte	Le Nil.
	Dans le Saara	Ghir.
	Dans le pays des Négres	Niger. Senéga. Gambea. R. Grande.
	Dans la Guinée	Volta.
	Dans la Nubie	Nuabia.
	Dans l'Abissinie	Abanbus.
	Dans le Zanguebar	Quilmanci. Mozambique.
	Dans le Congo	Zaire.
	Dans le Monomotapa & les Cafres	Zambre. Spiritu Santo.
Les Rivieres de l'Amérique septentrionale	Dans le Canada	S. Laurent. Le Saquenay.
	Dans la Floride	Chucagua. May.
	Dans le Nouv. Mexique	De Norr.
	Dans la Nouv. Espagne	Barania. Panuco. Desaguadero.
Les Rivieres de l'Amérique méridionale	Dans la Terre Ferme	Paria. Cayenne.
	Dans le Pérou	Amazone. Xauxa.
	Dans le Bresil	S. Francisco.
	Dans le Paraguay	Paraguay. Parana. Vraguay.
	Dans la Terre Magellanique.	Desaguadero.

Combien la terre a de lieues de tour.

Picard qui s'est appliqué par ordre du roi Louis XIV à mesurer la circonférence de la terre, après plusieurs opérations très-exactes, a trouvé qu'un degré de longitude valoit 25 lieues, & 57060 toises de Paris. Après cela il est aisé de savoir combien la terre a de toises ou de lieues de tour. Les astronomes & les géographes demeurent d'accord que le plus grand cercle de la terre est composée de 360 degrés, il n'y a qu'à multiplier les toises ou les lieues d'un degré par 360 & l'on aura toutes les toises & toutes les lieues de la circonférence de la terre. Un degré vaut 57060 toises multipliées par 360

La terre a de circuit 20541600 toises de Paris.

On fait la même chose pour savoir combien la terre a de lieues dans sa circonférence. Un degré vaut 25 lieues; on multiplie les 25 lieues par 360, & le produit est de 9000 lieues qui est le tour de la terre.

La circonférence de la terre est de neuf mille lieues ou de 20541600 toises.

Le diamétre de la terre, c'est-à-dire, d'ici aux Antipodes, est de 2864 lieues, & 56-71 ou de 6538594 toises.

Le demi diamétre de la terre, c'est-à-dire, d'ici au centre de la terre, est de 1432 lieues 28-35 ou de 3269297 toises.

Combien il faudroit de tems à un voyageur pour faire le tour de la terre.

Je suppose que ce voyageur feroit dix lieues par jour, il lui faudroit deux ans & demi, moins deux ou trois jours, car la terre a 9000 lieues de circonférence; or, 9000 étant divisés par 10, il vient au quotient 900 jours, & ces 900 jours valent deux ans, six mois. Il ne faudroit que six mois à faire ce voyage par mer, car dans la Zone Torride on fait ordinairement par jour deux degrés de longitude, c'est-à-dire d'occident en orient; ainsi ce n'est que 180 jours pour les 360 degrés de l'équateur.

Pour voyager par terre dans des pays inconnus, sans autre guide qu'une petite boussole.

Je suppose qu'un curieux veut aller de Paris à Rome, & qu'il ne sait pas la route qu'il faut tenir.

I. Il faut qu'il ait une carte géographique du pays avec une bonne boussole, où il y ait dans le fond un cercle divisé en quatre quarts de nonante, comme on a coutume de le faire.

II. Il faut qu'il oriente la carte géographique avec la boussole, c'est-à-dire, qu'il tourne la carte sur une table où il n'y ait point de fer, jusqu'à ce que son septentrion & son midi, son orient & son occident regardent ces mêmes quatre points cardinaux du monde, qu'il tire du haut de la carte en bas une ligne méridienne qui passe par le lieu d'où il doit partir.

III. Ayant trouvé sur la carte le lieu d'où il part & celui où il veut aller, il tracera de l'un à l'autre une ligne que j'appelle la ligne de route ou de voyage, parce que c'est la ligne qu'il doit suivre durant tout le voyage, sans s'en écarter que le moins qu'il pourra.

IV. Il faut qu'il place le centre de sa boussole orientée sur le lieu d'où il doit partir, c'est-à-dire, que le midi de la boussole soit sur la ligne méridienne qui est tracée sur Paris, & alors il regarde de combien de degrés est l'angle que fait la ligne de route avec la méridienne. Dans l'exemple proposé qui est de Paris à Rome, on trouve sur la grande carte de l'Europe par le sieur Duval, que la ligne de route fait un angle de 54^d avec la méridienne. Ainsi notre voyageur sera assuré que tant qu'il marchera sur une ligne, qui fera un angle de 54^d avec la méridienne, il ne s'écartera point du tout de son chemin.

V. Quand il rencontre, ce qui arrive souvent, & c'est en quoi consiste toute la difficulté, deux ou trois chemins, & qu'il ne sait lequel prendre, il doit alors avoir recours à sa boussole: il l'oriente à la tête de tous ces différens chemins, il voit celui qui répond le mieux à sa ligne de route, qui fait toujours dans son voyage de Rome un angle de 54^d avec la méridienne de Paris, & marche par celui-là.

VI. S'il rencontre dans son chemin des montagnes, des précipices, des lacs, des rivieres, des forêts qui le tirent hors de sa ligne de route, il faut qu'il observe avec sa boussole de combien de degrés il se détourne, afin d'y retourner dès qu'il le pourra; à quoi servira beaucoup l'observation qu'il fera de certains points fixes, comme sont les grands arbres, les châteaux, les rochers, par le moyen desquels il pourra juger à peu près de combien il se détourne, ce que les pilotes ne peuvent faire sur la mer, où ils ne trouvent pas souvent de ces points fixes sur lesquels ils puissent se régler. Cette maniere de voyager par terre est la même que suivent les pilotes dans leurs voyages de mer. Toute leur application de jour & de nuit est d'observer sur leur boussole, s'ils suivent la ligne qu'ils ont tirée sur leur carte hydrographique, depuis le lieu d'où ils sont partis jusqu'à celui où ils vont.

Le pere Schot, jésuite, dit qu'étant jeune, il se servit de cette méthode dans un grand voyage, & qu'elle lui réussit si heureusement, qu'il fut de Flandre par la Picardie, par la Champagne, par la Bourgogne, par la Suisse, dans toute l'Italie, à Rome, de-là en Sicile, & enfin à Naples, avec deux religieux de sa compagnie, sans jamais prendre de guide & sans s'égarer.

Chalcondyle, *Histoire des Turcs*, *l.* 3, *n.* 5, *p.* 54, dit que les Turcs qui vont en pélerinage à la Mecque, se servent d'une boussole, de peur de se perdre dans des déserts larges, profonds & sablonneux par où il faut passer. Ils montent sur des dromadaires & se guident par les étoiles où avec le quadran de la navigation, par le moyen duquel, après avoir pris leur adresse sur le point du nord, ils voient quelles routes ils doivent tenir.

Si le voyageur n'a pas de carte géographique, il faut tous les matins avant que de partir, se faire monter par quelqu'un vers l'horizon, à peu près le lieu où l'on veut aller coucher, & alors après avoir orienté sa boussole, il faut tirer une ligne visuelle du centre de sa boussole à l'endroit de l'horizon marqué, & regarder de combien de degrés est

l'angle qu'elle fait avec la méridienne; si l'angle est de 60^d, il faut tout ce jour-là suivre une ligne qui fasse un angle de 60^d avec la méridienne.

Combien la terre pese de livres.

Si la terre étoit un corps homogène, c'est-à-dire, dont toutes les parties fussent de même nature, on pourroit dire à peu près combien de livres pese toute cette grosse masse. On a trouvé que le pied cubique de terre pese ordinairement 95 livres; mais il n'en va pas de même des autres corps qui composent la même masse de la terre, parce que les uns pesent plus, & les autres moins.

Le sable pese	132 livres.
La chaux	59
La pierre	165
Le marbre	252
La brique	130
La tuile	127
L'ardoise	156

A l'égard des métaux l'on a trouvé que le pied cubique

d'étaim compose	532 liv. ½
Le fer	576
Le cuivre	648
L'argent	744
Le plomb	828
Le vif-argent	997
L'or	1368

On a aussi expérimenté que le pied cubique d'eau

pese	72 livres.
Le sel	110
Le miel	104
Le vin	70
L'huile	66
Le bois de chêne	60
Le minot de froment	55

De toutes ces différentes matieres dont le poids est différent, il s'agit d'en choisir une dont le poids ait un nombre proportionnel, qui puisse à peu près compenser ce que certains corps pesent de moins, & ce que d'autres pesent de plus. Or, comme le célébre pere Mersenne, minime, a choisi pour cet effet le poids de cent livres, qu'il donne au pied cubique de terre, & qu'il a cru propre pour faire cette compensation, nous nous y arrêtons aussi: après quoi il ne s'agit plus, pour déterminer la pesanteur de la terre, que de trouver le nombre des pieds cubiques qu'elle contient, afin de les multiplier par le nombre de cent livres. Nous nous servirons ici du travail de feu Picard qui fut choisi par messieurs de l'académie des sciences pour mesurer la terre, selon l'ordre que le roi Louis XIV leur en avoit donné.

Le diametre de la terre est de 6538594 toises.
Sa circonférence est de 20541600

Avec la mesure du diamétre & celle de la circonférence de la terre on trouve sa superficie convexe, en multipliant l'une par l'autre.

Circonférence de la terre 20541600
Diamétre de la terre. 6538594
Superficie convexe de la terre 134313182510400
Laquelle multipliée par 6538594
qui est le diametre de la terre, la sixiéme partie du produit donnera en toises cubes la solidité de la terre

Le produit est 878219369283406377600 toises.
Sixiéme partie 146369894880567729600

La toise cube de Paris vaut 216 pieds cubes. En multipliant les toises cubes de la solidité de la terre par 216, on aura le nombre des pieds cubes qui sont dans la solidité de la terre.

Les toises cubes de la solidité de la terre
146369894880567729600
multipliées par 216 donnent la solidité de la terre en pieds cubes. 31615897294202629593600.

Nous avons dit que le pied cube de la terre pesoit 100 livres en multipliant donc par 100, les pieds cubes de la solidité de la terre, en aura le nombre des livres qu'elle pese.

Donc la terre pese
3161589729420262959360000 livres.

Et c'est ce que nous cherchions. Nous n'avons pas mis les opérations tout au long, elles auroient occupé trop de place, & ce ne sont que des multiplications que chacun peut faire sans peine avec un peu de tems.

La maniere de placer un globe terrestre dans une cour ou dans un jardin, afin d'y voir, quand le soleil luit, tous les pays qu'il éclaire, & ceux qu'il n'éclaire pas; les pays où il se leve, & ceux où il se couche.

1°. Il faut percer diamétralement le globe de pierre ou de marbre à l'endroit du lieu pour lequel on le dispose, en sorte que le trou passe par le centre, & se termine à l'endroit opposé qui est les antipodes du lieu en question; & alors on passe au travers du globe un axe de fer, qui doit servir à l'attacher, & à le tenir ferme sur le piédestal ou plan horizontal, où on le veut placer.

2°. Il faut que le globe soit bien orienté, en sorte que ces quatre points cardinaux regardent précisément les quatre points cardinaux du monde.

Le globe ainsi placé, le soleil luisant montrera à chaque moment du jour la partie de la terre qui est éclairée, & celle où il est nuit. Si l'on divise en deux la partie illuminée du septentrion au midi, tous les pays qui sont sous le demi-cercle ont tous midi dans ce moment-là. Le demi cercle qui sépare la partie illuminée d'avec celle qui ne l'est pas du côté d'orient, montre le pays où le soleil se couche. Le demi-cercle qui distingue la partie éclairée de la partie qui ne l'est pas du côté d'occident, montre le pays où le soleil se leve. Pour trouver le lieu du soleil dans l'écliptique au moment de l'observation, il n'y a qu'à présenter une aiguille perpendiculairement vers le milieu de la partie illuminée, & l'endroit où l'aiguille ne fera point d'ombre sera le lieu du soleil dans l'écliptique; & s'il y avoit un partie de cercle de 113^d attachés au pole de ce globe, en conduisant cet arc sur ce point de l'écliptique, il montrera la déclinaison du soleil; & après cela il sera facile de savoir dans quelle saison on sera, & même quel sera le jour de l'année.

Ce même lieu du globe terrestre, où une aiguille aimantée ne fait point d'ombre, a le soleil vertical dans ce moment-là; & le paralléle qui passe par ce même endroit, montre tous les pays dont les habitans ont eu le soleil vertical dans le même jour.

Le même globe ainsi placé, montre toutes les mêmes choses à l'égard de la lune quand elle est sur l'horizon.

On peut faire les mêmes opérations avec un globe ordinaire suspendu avec une ficelle par l'endroit du méridien de cuivre, qui répond à la latitude du lieu où l'on fait ces curieuses recherches. Il faut l'orienter aussi fort exactement.

Il ne faut pas oublier que ce globe terrestre de pierre ou de marbre, que je souhaiterois qu'on pût placer dans les cours des colléges, qui sont vastes, & où le soleil est plusieurs heures du jour, seroit d'un grand secours pour apprendre bien agréablement, & en peu de tems beaucoup de géographie aux jeunes gens.

Il y a un globe terrestre de marbre, & qui est magnifiquement gravé & doré, dans le jardin de monseigneur le dauphin à Meudon. C'est un modèle qu'on peut suivre, parce qu'il est fort exact, & qu'on n'a rien oublié pour le rendre utile & curieux. Il y en a un autre de pierre chez les RR. PP. pénitens de pique-puces au bout du fauxbourg saint Antoine.

Sachant l'heure qu'il est à Paris ou ailleurs, on peut savoir l'heure qu'il est dans quelque endroit du monde que ce soit, pourvu que l'on en sache la longitude.

La chose est très facile. 1°. Il n'y a qu'à prendre la différence qu'il y a entre la longitude de Paris & la longitude du lieu où l'on se propose de savoir l'heure qu'il est, quand il est par exemple midi à Paris.

2°. Il faut convertir cette longitude en heures & en minutes, ce qui se fait en comptant une heure pour 15^d, & 7' pour 1^d; comme je l'ai dit.

3°. Il faut ajouter ces heures & ces minutes à l'heure qu'il est à Paris, si la longitude du lieu en question est plus grande que la longitude de Paris, au contraire on les soustrait de l'heure de Paris, si cette longitude est moindre que celle de Paris.

Exemple.

Je veux savoir quelle heure il est à Stockholm, quand il est midi à Paris. La longitude de Paris est de 20^d 30′; la longitude de Stockholm de 35^d 30′. La longitude de Stockholm surpasse celle de Paris de 15^d; ces 15^d valent une heure qu'il faut ajouter à midi, qui est l'heure qu'il est à Paris. Ainsi lorsqu'il est midi à Paris, il est une heure après midi à Stockholm.

Autre exemple.

Je veux savoir quelle heure il est à Lisbonne, quand il est une heure après midi à Stockholm. La longitude de Stockholm est de 35^d 30′; la longitude de Lisbonne est de 7^d. La différence de ces deux longitudes est 28^d 30′, qui valent une heure 54′, qu'il faut soustraire de l'heure de Stockholm; parce que la longitude de Lisbonne est moindre que celle de Stockholm; ainsi il ne sera encore qu'onze heures 6′ à Lisbonne, lorsqu'il sera déja une heure après midi à Stockholm. Il y a une machine fort simple, qui fait voir tout d'un coup comment le soleil fait tout à la fois les vingt-quatre heures du jour sur la circonférence de la terre; de sorte que, lorsqu'il est midi en un endroit, il est minuit à l'autre; quand il est six heures du matin dans un lieu, il est dans un autre six heures du soir, & ainsi des autres heures. C'est une espéce de cadran composé de deux cercles concentriques, dont l'un qui est dessus, tourne dans la circonférence de l'autre. Le cercle de dessus est divisé en vingt-quatre parties égales, sur lesquelles on a marqué deux fois les douze heures du jour; celui de dessous est un grand cercle qui représente l'équateur, & qui est divisé en 360^d, marqués de dix en dix, ou de cinq en cinq. On écrit autour de ce cercle les villes, les ports, où les endroits dont on connoît mieux la longitude. On met Paris à 20^d 30′; Stockholm à 35^d 30′; Lisbonne à 7^d; Pekin à 136^d 7′, &c. Quand on a tourné l'heure que l'on veut sur le lieu où l'on est, on voit l'heure qu'il est en même tems dans tous les pays du monde, dont on a marqué la longitude autour de l'équateur.

Après tout ce qui vient d'être dit, il est aisé de concevoir que la terre a toujours été considérée comme un corps rond; & les mots *globus*, *orbis*, & autres pareils ne signifient que cela. Il n'est pas si facile de dire comment sur un corps sphérique on peut chercher un centre de sa superficie, puisque tous les endroits du globe sont également propres à recevoir cette qualité. C'est ce que les anciens appellent l'*ombilic*, ou le ***nombril de la terre***, UMBILICUS TERRÆ; mais ils ne s'accordent pas tous sur le lieu où ils doivent le placer. Les Grecs le mettoient à Delphes, ville de la Phocide. Ils prétendoient que c'étoit le centre, non seulement de la Grece, mais encore de toute la terre. Pindare, *Pythior. Carm. 6*, dit:

Ὀμφαλὸν ἐριβρόμου Χθονὸς
Ἐς ναὸν προσοιχόμενοι.

S'approchant du temple qui est l'ombilic de la terre. Euripide, *Ion. v.* 233, dit plus clairement,

Ὅταν μέσον ὀμφαλὸν Γᾶς
Φοίβου κατέχει δόμος.

Le temple d'Apollon renferme véritablement l'ombilic de la terre. Il dit encore dans la même tragédie, *vers* 461.

Φοιβὸ ἵνα ἴδια γᾶ
μεσόμφαλος ἑστία.

Où est la terre d'Apollon & le temple au milieu de l'ombilic. Sophocle, *vers* 488, dans l'Edipe, Tyran, dit:

Τὰ μεσόμφαλα Γᾶς ἀπονοσφίζων,
Μαντεῖα.

Fuyant les oracles qui sont au milieu de l'ombilic de la terre. Strabon, *l.* 9. en parle moins affirmativement. Il dit du temple de Delphes, qu'il est situé presque au milieu de toute la Grece prise en général, tant hors de l'isthme que dedans; (c'est-à-dire, en y joignant le Péloponnése); qu'on a même cru qu'il étoit au milieu de toute la terre habitable, & que par cette raison on l'a nommé l'Ombilic de la terre. Agathème, *l.* 1, *c.* 1, dit dans le même sens: Les anciens ont cru que la terre habitable est ronde: que la Grece en occupe le milieu; que Delphes est au milieu de la Grece & de la terre.

Ce préjugé des Grecs passa aux Romains. Tite Live, *l.* 38, *c.* 48, dit: Les Gaulois ont pillé Delphes, autrefois l'oracle commun du genre humain, & l'ombilic du globe de la terre. *Delphos quondam humani generis oraculum umbilicum orbis terrarum Galli spoliaverunt.* Ovide, *l.* 15, *v.* 630, dit dans ses métamorphoses:

Auxilium cœleste petunt, mediamque tenentes
Orbis Humum, Delphos adeunt, oracula Phœbi.

Cette opinion n'étoit pas fondée sur des calculs géométriques. On n'en donnoit pour preuve que des fables. On supposoit que Jupiter voulant savoir où étoit le milieu du monde, lâcha en même tems deux aigles, l'un à l'orient, l'autre à l'occident; & que ces deux aigles volant continuellement, se rencontrerent à Delphes. Il est plaisant qu'un dieu tel que Jupiter, ait eu besoin d'un pareil expédient pour connoître le milieu du monde. Il ne l'est pas moins de croire que ces deux aigles ayent volé dans un égal degré de vitesse, & sans s'arrêter; car il faut le supposer ainsi, pour dire qu'elles se sont rencontrées à la moitié du chemin; & pour peu que l'une ait mieux volé que l'autre, ou que l'une d'elles se soit plus reposées en chemin que l'autre, le lieu de rencontre ne sera jamais le milieu. Strabon, à l'endroit cité, dit que cette fable étoit représentée à Delphes dans deux images. Plutarque en fait mention au commencement du traité, où il examine pourquoi les oracles ont cessé. Claudien raconte ainsi cette fable dans le prologue du panégyrique sur le consulat de Mallius Théodore.

Jupiter, ut perhibent, spatium quum discere vellet
Naturæ, regni nescius ipse sui,
Armigeros utrimque duos æqualibus alis
Misit ab Eois, occiduisque plagis,
Parnassus geminos fertur junxisse volatus
Contulit alternas Pythius axis aves.

Les Juifs & les chrétiens ont cherché ce lieu du monde à Jerusalem. Un patriarche de Jerusalem étoit de cette opinion, selon l'auteur des annales d'Alexandrie, qui, en parlant du lieu où Jacob vit en songe l'échelle du ciel qu'il place dans l'enceinte de Jerusalem, rapporte que ce patriarche dit à Omar, calife de Sarrazins: Ce lieu-ci est au milieu de la terre. Victorin de Poitiers dit de même au commencement de son poëme sur la croix, attribué à saint Cyprien.

Est locus, ex omni, medium quem credimus, orbe,
Golgatha Judæi patrio cognomine dicunt.

Un autre poëte chrétien, que l'on croit être Tertullien, *advers. Marcion. l.* 2, *v.* 196.

Golgatha locus est capitis calvaria quondam
Lingua paterna prior sic illum nomine dixit.
Hic medium terræ est: hic est victoria signum.

Les savans d'entre les Juifs ont suivi ce sentiment. David Kimchi, expliquant le pseaume 87, *v.* 3, dit: La terre habitable se divise en sept parties (ou climats), & dans la partie du milieu est Jerusalem, & elle est au milieu de la terre habitée. Le prophéte Ezéchiel parle de *ceux qui habitent l'ombilic de la terre.* Kimchi, *c.* 38, *v.* 12, l'entend de la Judée, & Vatable aussi. S. Jérôme expliquant cet autre endroit d'Ezéchiel, *c.* 5, *v.* 5: *C'est Jerusalem, je l'ai placée au milieu des nations, & j'ai mis de terres autour d'elle*; fait cette remarque: Le psalmiste, dit ce saint interpréte, voulant exprimer la passion du Seigneur, se sert de cette expression: *Il a opéré le salut au milieu de la terre*; mais il n'est pas fort sûr qu'Ezéchiel ait parlé de la Judée à l'endroit cité d'abord, ni que le psalmiste ait voulu parler

de la passion. Il y a bien plus de force dans le second passage d'Ezéchiel que je viens de rapporter. S. Jérôme dit à l'occasion de ce passage : Le prophéte déclare ici que Jerusalem est située au milieu du monde, & fait voir en même tems que c'est l'ombilic de la terre ; car du côté de l'orient elle a l'Asie, au couchant l'Europe, au midi la Libye & l'Afrique, au nord la Scythie, l'Arménie & la Perse, & toutes les nations du Pont. (Il ne faut pas trop chicaner ce pere sur la maniere d'orienter tous ces peuples par rapport à la Terre-Sainte.) Elle est donc mise au milieu des nations, poursuit-il, afin que Dieu étant connu dans la Judée, & son nom étant grand dans Israël, toutes les nations d'alentour suivissent son exemple. Au lieu de cela, elle suivit leur impiété & les surpassa même en scélératesse. Marc-Antoine Sabellicus pourroit bien avoir pris de-là sa pensée, lorsque parlant de la naissance de Jesus-Christ en Judée, il dit : Cette terre natale étoit beaucoup plus propre pour étendre le mystère chez tous les peuples, que si cette lumiere se fût montrée en quelque autre pays plus éloigné ; car la Judée est presque au milieu de la terre. Cette pensée est belle ; mais il ne faut pas trop l'examiner à la rigueur. Il suffit qu'elle soit à peu près vraie par rapport au monde connu du tems de Strabon, contemporain de Jesus-Christ ; & les anciens chrétiens ne doivent pas être blâmés d'avoir bien reçu une opinion qui paroît si raisonnable d'abord ; & ils n'étoient pas obligés de la vérifier, rigoureusement sur des vérités géographiques qu'on ne savoit pas encore. Pour les justifier, c'est assez qu'elle fut conforme aux notions de leur siécle.

Les Juifs ne sont pas les seuls qui ayent cru être au milieu du monde. Les Chinois appellent leur pays TCHOMCOUÉ, c'est-à-dire, le ROYAUME DU MILIEU. Ils ont regardé long-tems la terre comme un carré, dont leur pays occupe le milieu. Les Siamois croient de même, au rapport de de la Loubere, que la terre est un carré fort vaste, sur lequel la voûte du ciel porte par ses extrémités, comme si c'étoit une cloche de verre, dont nous couvrons quelques unes de nos plantes dans nos jardins. Ils assurent que la terre est divisée en quatre parties habitables, tellement séparées les unes des autres par des mers, qu'elles sont comme quatre mondes différens. Ils supposent, au milieu de ces quatre mondes, une très haute montagne pyramidale de quatre faces égales. Depuis la surface de la terre ou de la mer, jusqu'au sommet de cette montagne, qui touche, disent-ils, aux étoiles, ils comptent quatre-vingt-quatre mille *jods*, chaque *jod* est environ de huit mille toises. Ils comptent autant de *jods* depuis la surface de la mer jusqu'aux fondemens de cette montagne ; & ils comptent aussi quatre-vingt-quatre mille *jods* d'étendue de mer, depuis chacune des quatre faces de cette montagne, jusqu'à chacun des quatre mondes que j'ai dit. Or, notre monde est, à ce qu'ils disent, au midi de cette montagne, & le soleil, la lune & les étoiles tournent sans cesse autour d'elle, & c'est ce qui fait, selon eux, le jour & la nuit.

Cet échantillon de la géographie siamoise me persuade que la science doit être bien essentielle à l'homme, puisque, quand elle lui manque, il la remplace, à quelque prix que ce soit, par des connoissances chimériques, qu'il préfére à une ignorance totale & avouée.

TERRE ANTARCTIQUE. (la) Voyez l'article TERRES AUSTRALES.

TERRE ARCTIQUE. (la) Voyez l'article TERRES ARCTIQUES.

TERRE AUSTRALE. (la) Voyez l'article TERRES AUSTRALES.

TERRE AUSTRALE DU SAINT ESPRIT, (la) partie des terres Australes, au midi de la mer du Sud. Pedro Fernando de Quiros la découvrit, de-là, quelques-uns la nomment TERRE DE QUIR. Voyez QUIR. Il n'en parcourut que quelques côtes. Jean de Torquemada, qui a écrit une relation de ce voyage, en parle d'une maniere assez étendue ; mais ce pays n'est pas encore bien connu. On a supposé que sa longueur égale celle de toute l'Europe & de la petite Asie, jusqu'à la mer Caspienne, de la Perse & de toutes les isles de l'Océan & de la mer Méditerranée, en comprenant l'Angleterre & l'Irlande. Si Tasman, qui vit la terre de Diemen en 1642, au lieu de prendre au midi, eut tourné sa route vers le nord, nous saurions maintenant si elle tient à la terre de Nuits ; mais comme il côtoya quelque tems une espéce de demi-cercle, après quoi il perdit cette côte de vue, pour aller vers l'orient : il trouva la nouvelle Zélande, qui lui fit tourner sa route vers le nord, & manquer la terre Australe du Saint-Esprit. D'un autre côté, Quiros ne découvrit pas assez de cette terre, pour en donner une connoissance suffisante. Il n'a vu que les environs du golfe de Saint-Jacques & de Saint-Philippe, & c'est à cela qu'il faut borner la relation qu'il fait du pays. Voici à quoi se réduit principalement ce qu'il nous en apprend : L'air de ce pays est fort doux & tempéré. Aucun des gens de l'équipage de Piedro Fernando de Quiros n'y fut malade, quoiqu'ils travaillassent beaucoup, qu'ils suassent & bussent de l'eau fraîche à jeun, qu'ils mangeassent des fruits que la terre y produit, & allassent également au serein & au soleil. Ils avoient besoin après minuit d'une couverture de laine, à cause de la fraîcheur du matin. Les habitans vivent fort vieux & sont sains, quoiqu'ils logent dans des maisons basses. On n'y voit ni marécages ni neiges aux montagnes, ni crocodiles dans les rivieres, ni fourmis, ni cousins, ni chenilles dans les maisons ou aux arbres. Les habitans sont doux, traitables, gais, & reconnoissans des moindres marques d'amitié qu'on leur donne. Ils ne songent qu'à vivre paisiblement, sans s'embarrasser des biens. Ils ont pourtant des jardins séparés & fermés. Ils se contentent de couvrir ce qui distingue les deux sexes, selon Davity, qui a extrait la relation du voyage de Quiros.

TERRE DE BARI, (la) ou LA PROVINCA DA BARI. Voyez BARI.

TERRE DE BROUVERS. Elle est à l'orient du détroit de même nom, dans l'Amérique méridionale, & fut découverte en 1643 par Brouvers, capitaine hollandois, qui lui donna son nom. On ne sait pas encore si c'est une isle ou un continent.

TERRE DES CHAPELETS, (la) bourg de France, en Poitou, élection de Fontenay, & au diocèse de Luçon.

TERRE DE LA COMPAGNIE. (la) Quelques vaisseaux hollandois, cherchant un passage, du Japon à la mer du Nord, virent une terre, qu'ils appellerent terre de la Compagnie, pour l'approprier, par ce nom, à la compagnie des Indes orientales, qui les envoyoit en ces mers : ils n'y placerent aucune colonie, & n'acheverent pas même de la découvrir. On sait présentement que c'est une isle située entre le 45 & le 52^{d} de latitude, au 175^{d} de longitude, pour sa partie occidentale. Elle est à l'entrée d'un golfe assez grand, qui entre dans la terre de Kamtschatka, dont il fait une presqu'isle. Le détroit qui est entre cette isle & cette terre, est le même que le detroit de Uries. Quoique les Russiens ayent des colonies dans le continent au midi de cette isle, ils n'ont pu en mettre les habitans à contribution. On y trouve de très beaux castors & des peaux de petit gris. Elle a au nord-ouest, dans le continent, les OLUTORSKI, nation puissante, ennemie des Russiens, contre qui elle défend sa liberté par une guerre continuelle, tuant tous ceux qui tombent entre ses mains. * *Carte nouvelle de tout l'empire de la Grande Russie.*

TERRE DU DIABLE. Voyez TERRE DE GUINÉE.

TERRE DE DIEMEN ou DE DIME. Voyez DIEMENSLAND.

TERRE DES ETATS, isle de la mer du Sud, fut découverte par Jacques le Maire en *1616* : elle est située à l'orient de celle de Feu, dont elle n'est séparée que par le détroit de le Maire : elle est entre le 37 & le 40^{d} de latitude méridionale.

TERRE FERME. On appelle ainsi en général toute terre qui n'est pas une isle de la mer.

C'est en ce sens que les VÉNITIENS appellent l'ETAT DE TERRE-FERME les provinces de leur république, qui sont dans le continent, pour les distinguer des isles de la Dalmatie, de Corfou & de Venise elle-même, qui n'est qu'un amas d'isles, sans parler de Zante, de Céfalonie, de Candie & de quantité d'autres que les Vénitiens possédoient anciennement.

C'est aussi par cette même raison que les Espagnols, qui avoient commencé la découverte de l'Amérique par les isles Lucayes, par Cuba, Saint-Domingue, Portoric & par l'isle de la Trinité, appellerent terre ferme ce qu'ils trouverent du continent entre cette derniere isle & l'isthme de Panama.

TERRE FERME DES VENITIENS (la) comprend

Le Bergamasque,
Le Cremasque,
Le Bressan,
Le Veronése,
Le Trevisan,
Le Frioul,
Le Polesin de Rovigo,
Le Padouan,
& l'Istrie.

Voyez l'article de VENISE & ceux de ces provinces particulieres.

TERRE FERME EN AMÉRIQUE (la) comprend huit gouvernemens; savoir, au nord en commençant par l'orient & en allant vers la Nouvelle Espagne.

Sur la mer du nord.
- PARIA OU LA NOUVELLE ANDALOUSIE,
- VENEZUELA,
- RIO DE LA HACHA,
- SAINTE-MARTHE,
- CARTHAGENE,
- Et la TERRE-FERME, proprement dite.

Sur la mer du Sud LE POPAYAN.

Le NOUVEAU ROYAUME DE GRENADE est au levant du Popayan.

Le nom de CASTILLE D'OR étoit autrefois commun à une grande partie de ce pays-là, à cause de la quantité d'or qu'on y trouva chez les habitans. Les provinces dont nous venons de parler, sont aux Espagnols, qui y ont grand nombre de colonies. Leurs principales villes sont nommées dans les articles particuliers de chacune de ces provinces.

La TERRE FERME comprend encore la GOÏANE, dont la côte orientale, au midi de l'Orénoque, est possédée par les Hollandois aux environs des rivieres de Berbice & de Suriname, & par les François qui sont autour de Cayenne.

La TERRE FERME, *proprement dite*, est une province particuliere du grand pays qui est le long de la côte septentrionale de l'Amérique méridionale; c'en est proprement la partie qui est entre la nouvelle Espagne, la mer du Nord, la mer du Sud & le golfe de Darien. *Panama* & *Puerto Bello* en sont les principales villes.

Ce pays est partagé en trois audiences. Ce qui est entre Rio de la Hacha & l'Orénoque releve de l'audience de Saint-Domingue. Les provinces de Carthagéne, de Sainte-Marthe, la nouvelle Grenade & partie du Popayan sont soumises à l'audience de Santa Fé. Une partie du Popayan releve de l'audience de Quito, qui est du Pérou; & enfin, ce qui est entre l'isthme de Darien, jusqu'aux confins de la Veragua, dépend de l'audience de *Panama*.

TERRE DE FEU. (la) Voyez FUEGO.

TERRE FRANCHE, (la) canton des Pays-Bas, dans la Flandre Françoise. Il comprend les châtellenies de Bourbourg, de Bergue-Saint-Vinox & Gravelines; Dunkerque en faisoit autrefois une partie. Ses principales villes sont Gravelines, Bourbourg & Bergue-saint-Vinox.

TERRE FRANÇOISE, (la) petit canton de France, dans la province du Perche, dont elle est une des quatre parties. Baudrand dit qu'on n'en connoît pas bien les limites.

TERRE DES FUMÉES, (la) LA TIERRA DE LOS HUMOS, petit pays d'Afrique, sur la côte orientale de la Cafrerie. Les Portugais lui ont donné ce nom. Voyez au mot TIERRA.

TERRE DE GUINÉE, ou dans le langage du pays, TERRE DU DIABLE, pays de l'Afrique occidentale, à la droite de la riviere *Niger* ou *Sénégal*, après qu'on a passé la Barre. Cette terre est incomparablement plus agréable & meilleure que la pointe de Barbarie. Le pays en est uni, couvert de verdure, avec des bouquets de grands arbres de différentes espéces, d'une hauteur & d'une grosseur extraordinaires, & tout cela entremêlé de cocotiers & de palmiers, qui font un très-bel effet, & rendent le pays des plus agréables, qui est de la seigneurie de Bieurt, & fait partie du royaume de Cayor, qui finit de ce côté-là à la pointe de l'isle de Biséche, environ à six lieues de la Barre.* *Le pere Labat*, Nouv. relat. d'Afrique, t. 1, p. 143.

TERRE D'IEÇO. (la) Voyez IESO.

TERRE DE LABOUR. (la) Voyez LABOUR.

TERRE DE LABOURD. (la) Voyez LABOURD.

TERRE DE LABRADOR. (la) Voyez LABRADOR.

TERRE DE MIXE. (la) Voyez MIXE.

TERRE DE NATA. Voyez NATA.

TERRE NEUVE. On fait ordinairement honneur de la premiere découverte de cette isle, une des plus grandes que l'on connoisse, à Jean Cabot ou Gabato, Vénitien, & à ses fils, lesquels étant au service de Henri VII, roi d'Angleterre, reconnurent, dit on, en 1496, non-seulement l'isle de Terre-Neuve, mais encore une partie du continent de l'Amérique, la terre de *Labrador* ou *Laborador*, jusqu'au 55^d de latitude nord. Cependant de bons auteurs assurent qu'ils ne débarquerent en aucun endroit. En 1500, Gaspar de Cortereal, gentilhomme portugais, aborda dans une baye de Terre-Neuve, qu'il nomma la *baye de la Conception*, qu'elle garde encore. Il visita ensuite toute la côte orientale de l'isle, & le continent voisin, où les anciennes cartes placent une *terre de Cortereal*; mais il ne fit nulle part aucun établissement. Champlain dit qu'il fit un second voyage en Terre-Neuve, & périt sur mer en retournant en Portugal. Il ajoute que Michel de Cortereal son frere, ayant voulu continuer la même découverte, eut le même sort.

Dès l'an 1404, des pêcheurs basques, normands & bretons faisoient la pêche de la morue sur les côtes de Terre-Neuve, sur le grand banc qui porte son nom, & jusqu'à l'entrée du fleuve Saint-Laurent; mais on ne sait pas au juste en quel tems ils ont commencé cette pêche. En 1506, Jean-Denys de Honfleur publia une carte des côtes de l'isle de Terre-Neuve & des environs. En 1524, Jean Verazani, Florentin, apperçut au nord de l'Amérique, par les 50^d, une isle, qui ne peut être que l'isle de Terre-Neuve. En 1534, Jacques Cartier, Malouin, arriva le 10 de mai au cap de *Bonneville*, dans l'isle de Terre-Neuve, par les 41^d, puis après avoir fait environ cinq lieues au sud-sud-est, il entra dans un autre port de la même isle, & lui donna le nom de *Sainte-Catherine*.

En 1583, Gilbert Humphrey, chevalier anglois, prit possession de l'isle de Terre-Neuve, au nom de la reine Elisabeth, & y établit la pêche des morues. * *Cartes chronologiques de la découverte du nouveau monde du pere de Charlevoix dans l'histoire de la Nouvelle France.*

Les auteurs, qui ont parlé de cette isle, s'accordent assez peu entr'eux: les uns assurent que le ciel y est presque toujours serein, qu'on y voit de belles forêts, que les campagnes y sont fleuries & couvertes de fraises, que les buissons n'y sont guères que des framboisiers, dont le fruit a un goût merveilleux, que les eaux y sont bonnes, qu'on y trouve des vallons très-fertiles, & qu'il y croît, sans culture, une espéce de seigle, qui est fort nourrissant; que le gibier y foisonne par-tout; que les cerfs, les ours, les renards, les chévreuils & les castors s'y rencontrent par milliers. D'autres au contraire nous représentent Terre-Neuve comme un pays affreux, & disent que cette isle n'est presque par-tout qu'un rocher couvert de mousse; qu'à la vérité, dans la belle saison, on y cueille quantité de fraises & de framboises, mais qu'elle ne porte aucun autre fruit; que les bois n'y sont bons à rien, & que la chasse, si on en excepte celle des perdrix & des oiseaux de rivieres, y est impraticable, à cause des montagnes escarpées, dont le pays est couvert; que les brouillards du grand banc se répandent jusques là, & que rarement on y jouit d'un beau soleil; que quand il paroît en été, ses ardeurs sont intolérables, & brule le poisson sur les greves; enfin, que six mois de l'année, le froid y est excessif.

Pour concilier ces deux sentimens, il ne faut que distinguer les différents quartiers de l'isle qui ont été fréquentés par les Européens. Il est vrai que les côtes du sud & de l'est n'ont pas ordinairement un ciel bien pur, ce qui vient du grand banc, où il regne des brouillards presque continuels. Il n'en est pas de même des quartiers du nord & de l'ouest, où l'hiver & l'été sont fort sereins: pour ce qui est de l'intérieur de l'isle, on n'en sauroit parler: car personne, que l'on sache, n'y a jamais pénétré bien avant,

parmi ceux qui y ont le plus avancé : il se peut faire que les uns y ayent apperçu de beaux vallons, & que les autres n'y ayent découvert que des rochers escarpés. Il n'est point de montagnes sans vallées, mais ces vallées ne sont quelquefois que des précipices, ou remplies de rochers & d'un sable stérile. Aux environs du port & de la baye de Plaisance, il y a des étangs & des ruisseaux, qui y attirent quantité de gibier; mais il n'est pas possible d'y faire la chasse des bêtes fauves, dans un pays si peu praticable : aussi, elles doivent s'y multiplier à l'infini, sans qu'on puisse en profiter, que rarement & par hasard. Le froid ne sauroit aussi manquer d'être bien rude, non pas tant à cause de sa situation entre les 46 & les 52ᵈ de latitude nord, qu'à raison de ses montagnes & de ses bois; des vents de nord & de ceux d'ouest, qui y regnent souvent, & qui y sont également froids dans l'Amérique septentrionale, & sur-tout de ces monstrueuses glaces, qui venant des mers du nord, se trouvent arrêtées sur ses rivages, & y séjournent long-tems; enfin, il n'est pas étonnant que les chaleurs y soient vives pendant l'été, dans les endroits découverts, où le soleil darde ses rayons sur des rochers tout nuds & sur des plages pleines de cailloux, qui les réfléchissent de toutes parts.

On ne convient pas davantage sur les habitans naturels de Terre Neuve, que sur la nature de l'intérieur du pays, que quelques-uns ont cru être habité, & que la plûpart des auteurs croient être absolument désert. On n'a jamais vu sur ces côtes que des *Eskimaux*, qui y viennent de la grande terre de Labrador, pour chasser & y faire la traite avec les Européens : mais ces sauvages ont souvent parlé d'autres peuples, dont ils racontent beaucoup de fables : & il est assez difficile de concevoir que ces prétendus insulaires se tiennent tellement renfermés dans le centre de leurs isles, qu'on n'en ait jamais vû aucun sur les côtes. Ce que les Eskimaux disent de leur figure, suffit seul pour leur ôter toute croyance.

Le canal, qui sépare l'isle de Terre Neuve du continent de l'Amérique, se nomme le *détroit de Belleisle*, & court nord-est & sud-ouest : quand on l'a passé, en descendant au sud, on trouve une grande baye, où les François ont un fort, qui porte le nom de Ponchartrain : mais il y a peu de profit à y faire avec ces sauvages, qui n'y sont presque pas traitables. Au sud du fort de Plaisance, il y a une assez grande baye, où les vaisseaux peuvent hiverner.

Les François avoient tous leurs établissemens en Terre-Neuve, sur la côte méridionale de cette isle, & ceux des Anglois étoient à la côte orientale. Le principal étoit le port de Saint-Jean, & le plus avancé au nord étoient l'isle & le port de Carbonniere, à l'entrée de la baye de la Conception, sur la main droite. Ce voisinage a souvent occasionné des guerres entre les deux nations. Les François se sont plus d'une fois rendus maîtres de presque tous les postes des Anglois, qui n'ont pu faire aucune conquête sur eux : mais par un article du traité d'Utrecht, tout ce que la France possédoit dans cette isle a été cedé à la couronne d'Angleterre. * *Histoire de la Nouvelle France du pere de Charlevoix.*

TERRE DES PAPOUX. (la) Voyez au mot GUINÉE l'article NOUVELLE GUINÉE.

TERRE PROMISE. (la) Voyez TERRE-SAINTE.

TERRE DE QUIR. (la) Voyez les articles QUIR, & TERRE AUSTRALE DU SAINT-ESPRIT.

TERRE-SAINTE, (la) pays d'Asie, où se sont opérés les mystères de la rédemption du genre humain. C'est delà que les chrétiens lui ont donné le nom de TERRE-SAINTE. Nous avons déja marqué ses différents états sous les noms CHANAAN, JUDÉE, PALESTINE. Voyez ces articles. Il faut voir ici son état présent sous le joug du Turc, toute ruinée & déserte. Cet état est moins une suite de la négligence avec laquelle les Turcs cultivent les pays qui leur appartiennent, quand ils sont loin de la capitale, qu'un accomplissement des prophéties. Si on excepte Jerusalem, elle n'a plus que des bourgades & quelques châteaux, & le tout fort mal peuplé. Le plat pays est en proie aux Arabes, qui l'infestent sans cesse pour voler les passans, car la campagne y est peu cultivée. Les garnisons turques sont trop foibles & trop écartées les unes des autres, pour réprimer ces brigandages. La crainte de tomber entre les mains de ces gens-là, fait que les pélerins, qui veulent aller de Jerusalem à Damas, aiment souvent mieux prendre la mer à Jaffa, & côtoyer jusqu'à Tripoli, de Syrie, l'espace de cent lieues, & de-là, en quatre journées de chemin, ils se rendent à Damas, par la plaine qui est entre le Liban, à leur gauche, & l'Antiliban à leur droite. D'autres ne remontent par mer que jusqu'à Acre, à quarante lieues de Jaffa, descendent vers le midi, & viennent à Sephori, autrefois capitale de la Galilée méridionale, où il y a sept lieues : de-là ils vont à Nazareth, qui en est à deux grandes lieues, & par le Thabor, ils se rendent à Tibériade, sur le lac : de Tibériade à Bethsaïde, par Magdalon, qui font cinq autres lieues assez grandes. Ceux qui risquent d'aller de Jerusalem à Samarie, prennent escorte, & passent par Naplouse, où il y a douze lieues, de-là à Samarie, quatre lieues, & ensuite à Nazareth douze. De Jerusalem, vers l'orient, on va, par Bethanie, à Jérico, où l'on compte sept lieues, de-là au Jourdain, deux autres, & de Jérico à la mer Morte trois. Sur le Jourdain, on va voir les restes de l'église bâtie sur l'endroit du fleuve, où Josué l'arrêta, pour faire passer les Israëlites. Cette église fut nommée l'Evêché du Gué du Jourdain; & son autel étoit composé sur les douze pierres que l'on tira du fond de ce fleuve, pour servir de monument de ce passage miraculeux. * *De la Rue*, Terre-Sainte.

Les voyages vers le midi sont de Jerusalem à Bethléhem, où il y a deux lieues; de Jerusalem à Hébron huit lieues, & d'Hébron à Gaza douze : lorsqu'on veut aller en Egypte, de Gaza à Damiéte, la Thamiatis des anciens, il y a cent trente-cinq mille pas, que le moine Brocard réduit à deux journées d'Allemagne, qui font quatre des nôtres.

Les voyages vers l'occident sont de Jerusalem à Scalona, seize lieues en passant par Eleuthéropolis; de Jerusalem à Emaüs quatre lieues, de Jerusalem à Jaffa seize.

Le Jourdain est aujourd'hui regardé comme la borne orientale de la Terre-Sainte. Personne n'ose le passer de peur de tomber entre les mains des Arabes Bedouins. Du côté du midi ce pays est ouvert aux Arabes Sarrazins. L'auteur, qui me fournit les matériaux de cet article, dit que ces Arabes Bedouins se prétendent descendus des anciens Madianites; & que les Arabes du midi sont les Sarrazins, qui, sortis de l'Arabie Heureuse, occuperent l'Idumée dès avant le tems de saint Jérôme. C'est, dit il, une chose étrange, que quoique depuis eux il y ait eu partout là des évêchés & des chrétiens, ces peuples y soient toujours retournés comme par droit de reversion, & comme dans leur propre héritage, au lieu que le peuple Juif n'a jamais pu parvenir à demeurer de nouveau dans son ancienne patrie.

La Terre-Sainte a le Turc pour souverain, & si ce n'étoit l'asyle naturel que les chrétiens ont trouvé dans l'enceinte du Liban, il n'y en auroit plus aucun en tous ces lieux. Les chrétiens, ramassés dans les vallées du Liban sous leurs évêques maronites, sont unis à l'église catholique, & sont environ cent soixante mille. Ils dépendent, pour le temporel, d'un seigneur arabe, qui se dit EMIR DE TRIPOLI, & qui est tributaire du Turc. Il y a entr'eux environ vingt mille hommes portant les armes pour leur défense particuliere. L'Antiliban est aussi habité par les DRUSES. Voyez ce mot.

Toute la Terre-Sainte a soixante-sept lieues d'étendue du midi au nord, ou du torrent de Gazara à l'Antiliban, sous les trois degrés parallèles, 31, 32 & 33, & c'est ce que l'on nomme improprement sa longueur; sa largeur n'est pas égale de Gaza à la mer Morte, elle a trente lieues; de Jaffa au Gué du Jourdain vingt-deux; de Casaïr à Scythopolis vingt; d'Acre à Capharnaüm quinze; de Seide à Belenas ou Césarée de Philippe trente-huit mille pas.

Les pélerins divisent aujourd'hui la Terre-Sainte en trois provinces; la JUDÉE, la SAMARIE & la GALILÉE.

La JUDÉE comprend les terres qu'occupoient les tribus de JUDA, de BENIAMIN, de SIMEON & de DAN, & en outre les cinq SATRAPIES des PHILISTINS.

La SAMARIE répond au pays de la tribu d'EPHRAÏM & à celui de la DEMI-TRIBU DE MANASSÉ, en deçà du Jourdain.

La GALILÉE se divise encore en deux parties comme

autrefois; en GALILÉE SEPTENTRIONALE ou DES GENTILS; & en GALILÉE MÉRIDIONALE ou des JUIFS.

La GALILÉE SEPTENTRIONALE renferme le partage des deux tribus d'ASSER & de NEPHTHALI, & la côte de TYR & de SIDON. On voit trois places qui sont encore très-considérables; BEAUFORT, ouvrage des François durant les guerres de la Terre-Sainte; SEPHER, place ancienne dont parle Josephe, & MONTFORT, dont le nom françois marque l'origine. *Beaufort* a donné le nom à cette Galilée qu'on appelle TERRE DE BEAUFORT.

La GALILÉE MÉRIDIONALE contient le partage des tribus d'ISSACHAR & de ZABULON, & n'a rien de plus célébre que NAZARETH & le THABOR.

Ce pays est présentement partagé entre trois émirs, & le Turc, dont ils relevent, & qui outre cela y entretient deux sangiacs, subordonnés au bacha de Damas. Ces trois émirs sont l'EMIR DE SEYDE, l'EMIR DE CASAIR, & l'EMIR DE GAZA.

L'EMIR DE SEYDE occupe presque toutes les deux Galilées, & posséde depuis le pied de l'Antiliban jusqu'au fleuve de Madesuer.

L'EMIR DE CASAIR tient la côte de la mer, depuis Caipha, sous le Carmel, jusqu'à Jaffa exclusivement.

L'EMIR DE GAZA a sous lui l'Idumée.

Tous trois, comme nous avons dit, relevent du Turc & dépendent du bacha de Damas.

Les deux SANGIACS ou gouverneurs Turcs prennent les noms de leurs résidences, qui sont JERUSALEM & NAPLOUSE.

Celui de *Jerusalem* a pour département la JUDÉE, & celui de NAPLOUSE commande dans la Samarie.

Au delà du Jourdain est ce qu'on appelle le ROYAUME DES ARABES. A l'orient de la mer de Tibériade, en descendant le Jourdain, jusqu'au dessous du lieu où Notre-Seigneur Jesus-Christ fut baptisé, sont des Arabes Bédouins; au midi de ceux là sont les Arabes Bergers, au nord & à l'orient de la mer Morte. Ces Arabes ont un roi, qui ne reconnoît en rien l'autorité de la Porte. Il est souverain indépendant, & a dans ces déserts un royaume de trente journées de longueur sur douze de largeur.

TERRE VERTE, (la) C'est une tradition du mot GROENLAND. Voyez ce mot.

TERRE AUSTRALE, particuliere ou propre, en latin *Australis regio particularis*. C'est une partie de la terre Australe ou terres Antarctiques: elle est à l'occident de la nouvelle Hollande, & au midi de l'ancien continent. Ce pays fut découvert l'an 1603 par un capitaine françois nommé Goneville, qui y fut jetté par la tempête, amena en Normandie un fils d'un roi de ce pays, & en donna une relation en 1663, par où on voit que c'est un pays assez fertile, sans être peuplé, que ses habitans sont dociles & vont à demi-nuds, sur-tout les jeunes gens; que chaque canton a son roi, & qu'il y a des racines propres à faire de belles teintures. En 1697, le capitaine Ulamming Hollandois, envoya trois vaisseaux sur la terre Australe propre, qui y remarquerent quelques havres assez bons & des rivieres fort poissonneuses.

TERRES ANTARCTIQUES ou Continent Méridional, en latin *Regiones Antartica & Australes*, sont bornées par la mer du Sud, l'Océan ou mer d'Ethiopie, & l'Océan ou mer des Indes. On les nomme aussi le Continent Méridional. Ce sont la nouvelle Guinée, la terre des Papoux, la Carpentarie, les isles de Salomon, qui ont à leur midi la terre Australe du Saint-Esprit, la nouvelle Zemble, l'isle de Horn, l'isle de Cocos, l'isle des Traîtres & autres petites isles aux environs, l'isle ou terre de Feu, la terre des Etats, la terre Australe particuliere, la terre des Diemens & la nouvelle Hollande. Voyez ci après les TERRES AUSTRALES.

TERRES ARCTIQUES, (les) c'est-à-dire, SEPTENTRIONALES. J'ai déja expliqué ce mot ARCTIQUE en son lieu. Les géographes appellent terres Arctiques, les terres les plus voisines du pole septentrional, comme sont les pays de Groënland & les autres qui se trouvent au nord de l'Amérique, autour des détroits de Hudson, de Davis, & de la baie de Baffin. On donne aussi ce nom au Spitzberg, qui est au nord de l'Europe, & à la nouvelle Zemble, &c. Les terres Arctiques sont peu connues. On n'en a découvert que quelques côtes au nord de l'Amérique, & on ignore si ce sont des isles, ou si elles tiennent au continent. Les désagrémens & les risques d'une navigation, peu lucrative à proportion, ont empêché qu'on en achevât la découverte. L'envie de trouver un passage aux Indes par le Nord, a fait découvrir ce qu'on en connoît excepté le Groënland, dont les Danois & les Norwégiens sont en possession long-tems avant la découverte de l'Amérique par Colomb. On doit à la pêche des baleines la connoissance que nous avons du Spitzberg, qui est au nord de l'Europe. Je ne sais s'il faut mettre au nombre des terres Arctiques, une terre que le chevalier de Forgerais découvrit au nord-ouest, & assez loin de la Californie, en revenant de la Chine par la mer du Sud. Il en parle assez avantageusement dans un mémoire qu'il adressa à ses maîtres, & que j'ai entre les mains.

Un géographe hollandois, à qui on a l'obligation d'avoir animé ses compatriotes à la découverte des pays les plus septentrionaux, par l'espérance de trouver par l'Océan un passage vers la Chine; ce géographe, dis-je, nommé Pierre Plantius, publia en 1594 une mappemonde, dans laquelle il suppose que le pole de la terre a perpendiculairement une roche sous le 90^d. Cette roche est au milieu d'une mer qui communique à notre Océan par quatre décharges, qui forment autant de grandes isles. Une de ces prétendues décharges vient au nord du Groënland, entre le 10 & le 20^d de longitude. Une autre est au nord de la nouvelle Zemble, entre le 90 & le 100^d; une troisiéme est entre le 180 & le 190^d; la derniere enfin entre le 270 & le 280^d. Il met entre la premiere & la seconde une isle habitée par des Pygmées de quatre pieds de haut. Ne sachant que mettre dans les trois autres isles, il en a rempli le blanc par les remarques suivantes; savoir, que quelques-uns pensent que notre Océan coule au nord par ces quatres Euripes, sans discontinuer, & que les eaux y sont engouffrées; il dit dans un autre, que ces Euripes ne se glacent, dit on, jamais, à cause de la violente rapidité de leurs cours. La plus judicieuse de toutes ces remarques est celle-ci. J'ai mis, à l'exemple des autres, ces quatre grandes isles sous le pole Arctique, non que je sois persuadé qu'elles existent véritablement, mais afin que les ignorans ne se plaignent pas qu'on les ait omises.

En effet, qui que ce soit à qui cette imagination soit premierement venue, il s'est livré à une conjecture que les navigations n'ont point confirmée. Les glaces que l'on trouve en approchant du pole sont un grand obstacle. La curiosité de savoir ce qui est sous les poles couteroit trop cher à quiconque en entreprendroit le voyage.

TERRES ARNOLPHES, petit pays d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, au patrimoine le long du Tibre. On y trouve

Aqua Sparta, Cesi, S. Gemini, Massa, &c.

TERRES AUSTRALES, (les) c'est-à-dire, MÉRIDIONALES, ANTARCTIQUES, ou opposées aux ARCTIQUES, terres situées vers le pole méridional. Il s'en faut bien qu'on soit aussi avancé vers le midi que vers le nord. En voici plusieur raisons: L'Europe d'où partoit les navigateurs, avoit plus d'intérêt de connoître le pole dont elle est voisine, que celui qui lui est opposé. La navigation du nord se pouvoit faire à moins de frais que celle du midi. On cherchoit un passage aux Indes, le grand objet des navigateurs des quinze & seiziéme siécles. Quand on eut doublé le cap de Bonne-Espérance, on se vit tout d'un coup dans la mer des Indes, & il n'y eut plus qu'à suivre les côtes en prenant la saison des vents favorables. Quand on eut trouvé passage dans la mer du Sud par le détroit de Magellan, on se trouva aux côtes du Chili & du Pérou, & on s'embarrassa peu des pays qu'on laissoit à la gauche du détroit; des vaisseaux chargés de provisions ou de marchandises cherchoient toujours un prompt retour.

La terre qu'on laissoit au midi en passant le détroit de Magellan, parut d'abord le commencement d'un continent nouveau, peut-être aussi grand que l'Amérique. La terre de Vue, espéce de cap situé par les 42^d de latitude méridionale, à 6 ou 7^d de longitude, la Nouvelle Hollande, la Nouvelle Zélande & la Terre Australe du Saint-Esprit, parurent propres à ne faire qu'un seul continent avec la terre de Feu, & c'est sur ce pied-là que sont tracés ces pays sur la carte de Plantius, quoique sans leurs noms qui sont la plûpart plus modernes que la carte; mais les navigateurs ont détruit ces conjectures,

conjectures. Des vaisseaux passant au midi de la Terre de Feu, ont appris que ce n'étoit qu'une isle. Abel Tasman, allant de l'isle Mautice vers la Terre de Diemen, qu'il côtoya dans sa partie méridionale, la laissant à sa gauche, trouva la Nouvelle Zélande à sa droite, & passa entre ce dernier pays & la Terre Australe du Saint-Esprit. On sait par-là que la Nouvelle Zélande & cette Terre Australe du Saint-Esprit sont séparées l'une de l'autre par la mer. On n'est pas sûr que cette derniere soit un même continent avec la Carpentarie, ni que celle-ci tienne à la presqu'isle appellée la Nouvelle Guinée. De même on ignore si la Terre de Diemen tient à la Nouvelle Hollande; mais on sait, à n'en point douter, que la Nouvelle Zélande en est séparée par la mer.

D'un autre côté, on ne sait pas si le port découvert par Drak au 300d de longitude, vers le 61d de latitude méridionale appartient à quelqu'isle ou à quelque continent, ni si les glaces vues par Halley, entre les 340 & 355d de longitude, par les 53d de latitude méridionale, ont quelque liaison avec les Terres de Vue.

TERRETTE, petite riviere de France, dans la Normandie, au Cotentin. Elle a sa source dans le village de Lourseliere & Ozonniere, dans la paroisse de Carantilly, & coule à la droite des églises de Carantilly, Mesnil-Aure, Amigny & Hommet, où elle reçoit Loque. Elle passe suite à la gauche d'Eglan, de Saint-Pierre-d'Artenay, & se décharge proche du bois du Hommet, à la gauche de Thére, dans la riviere de Taute. * *Corn.* Dict. *Baudôme*, Manuscrits géographiques.

TERREY, TIREY ou TIRIF, selon Corneille, qui ne cite aucun garant, Tyr-Ryf, selon l'Atlas de Blaeu, & TIRE-JY, selon l'état présent de la Grande Bretagne, *t.* 2, *pag.* 287, c'est une des isles occidentales de l'Ecosse, & que l'on compte parmi celles du second rang. Elle est au couchant de l'isle de Mula, & au midi occidental de celle de Col, dont elle n'est séparée que par un petit canal, au milieu duquel est la petite isle de Gunna. L'isle de Terey passe pour la plus fertile de toutes les isles d'Ecosse, & elle abonde en toutes choses nécessaires à la vie humaine. Sa longueur est de sept ou huit milles, & sa largeur de trois. Il y a un lac, une isle dans ce lac, & un vieux château dans cette isle. Son port est assez commode.

TERRIANA. Voyez TANAIS.

TERSOS & TERSIA. Voyez TARSUS & TARSURA.

TERTA, ville de la Thrace. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, la marque dans les terres, entre *Sardica* & *Philippopolis*.

TERTOLEN. Voyez TOLEN 2.

TERTONA. Voyez DERTON & TORTONE.

TERTRY, village de France, en Picardie, entre Peronne & Saint-Quentin. Ce lieu est remarquable par la victoire signalée que Pepin remporta en 687, contre le roi Théodoric.

TERUA. Voyez GERUA.

TER-VEERE. Voyez VEERE.

TERUEL, ville d'Espagne, au royaume d'Arragon, vers les frontieres de celui de Valence, au confluent du Guadalaviar & de l'Alhambra, dans une plaine vaste & fertile. Elle est honorée d'un siége épiscopal & du titre de cité. On aborde de Teruel du côté de Saragosse, par un double pont; c'est-à-dire, que, comme le lit de la riviere est fort enfoncé, il a fallu (a) bâtir arche sur arche, afin que le pont pût atteindre à la hauteur des bords de la riviere. Outre un assez bon nombre de gens de qualité, on y voit quantité de riches marchands qui y font un commerce très-considérable. L'air y est si doux qu'on y jouit presque toujours des charmes du printems. La campagne qui environne la ville, est délicieuse par le nombre des fontaines qui l'arrosent, par les jardins dont elle est embellie, par les fleurs dont elle est embaumée, & par les fruits exquis qu'elle produit. Teruel est la patrie du fameux Gilles Sanches Muños, chanoine de Barcelone, qui, du tems du grand schisme, succéda à l'anti-pape Benoît XIII, sous le nom de Clément VII; mais dans la suite, voyant les désordres que causoit son élévation, il abdica, & se contenta de l'évêché de Mayorque. La ville de Teruel est divisée en huit paroisses, & elle a cinq maisons religieuses, (b) quatre d'hommes & une de filles, avec un riche & célèbre hôpital. Ce fut le roi D. Pedre IV, qui érigea Teruel en cité en 1347, parce qu'elle l'avoit assisté d'une somme considérable durant les guerres du Roussillon. Elle a dans son ressort cent villages, & jouit du droit de députer aux états. Les guerres des Maures la ruinerent tellement, qu'elle demeura long-tems abandonnée; mais en 1171, Alphonse II, roi d'Arragon, la repeupla, & lui accorda les mêmes priviléges dont jouissoit Sepulveda en Castille, priviléges qui étoient les plus grands dont jouit aucune cité en Espagne. En travaillant aux fondemens des murailles de Teruel, on trouva la figure d'un taureau avec une étoile sur le front; ce qui fut pris pour un heureux présage, & engagea les habitans de mettre la figure d'un taureau dans les armes de leur ville. Le pape Grégoire XIII fonda l'évêché en 1577, à la priere du roi Philippe II. Cet évêché est de douze mille ducats de revenu. Le chapitre de la cathédrale est composé de six dignités & de quatorze canonicats. En 1365, le 25 avril, jour de S. Marc, Pierre, roi de Castille, surprit Teruel, la pilla & la ruina. En mémoire de ce désastre les habitans s'abstiennent encore aujourd'hui de manger de la viande ce jour-là. Le roi Alphonse V tint en cette ville une assemblée des états en 1427, & y confirma avec serment les priviléges des habitans. L'année suivante les états s'y assemblerent encore. (a) *Etat préf. de l'Espagne*, *par* l'abbé de Vayrac, tom. premier, pag. 110. (b) *Silva*, Poblac. de España, pag. 129.

Le pere Brier conjecture que Teruel pourroit être la *Turbula* de Ptolomée.

TERUIGI, peuples compris parmi les Goths, selon Ortélius, qui cite le panégyrique de l'empereur Maximien. Il y en a qui lisent *Teruingi* au lieu de *Teruigi*. Voyez THERUINGI.

TERUNIOTÆ, peuples que Curopolate semble placer au voisinage de l'Illyrie. Voyez TERBUNIOTÆ.

TERZA. Corneille dit, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, à douze milles de Matera, entre Castellaneta & Genosa. Je soupçonnerois presque que cette ville seroit imaginaire; car Magin ne marque ni ville, ni bourg, ni village, ni hameau entre Castellaneta & Genosa.

Sanson, Robert, marquent fort bien dans leurs cartes la Terza, mais ils n'en font qu'un bourg; du reste ils lui donnent la même position que Corneille.

TESA, ville de la Carmanie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8, la marque sur le golfe Paragon.

TESANA, lieu du Trentin, selon Paul Diacre, *Langobard. l.* 3, *c.* 15.

TESARIOSTI ou TESSARIOSTI REGNUM, royaume des Indes, dont parle Strabon, *l.* 12, *p.* 516, qui fait entendre que ce royaume étoit au voisinage de la Bactriane.

TESCAN, ville d'Asie, dans le Turquestan, à l'embouchure de la riviere Tachotsca, dans le Chesel ou Silhum. Cette ville est apparemment la même que de l'Isle appelle Taskend ou Tasacand, & dont il fait la capitale d'un royaume de même nom. * *Davity*, Asie.

TESCAPHE, ville de la Mésopotamie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18, la marque sur le bord du Tigre, au-dessous de Séleucie. Ses interprétes lisent *Scaphe* pour *Tescaphe*.

TESCEVIN, montagnes d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province d'Escure. Il y en a deux qui se touchent & qui commencent à la montagne de Guigidime & finissent à celle de Tagodast. Elles sont toutes deux peuplées de Bérebéres de la tribu de Muçamoda, mais pauvres, & qui ne vivent que de l'orge & du millet qu'ils recueillent. Ils cultivent quelques terres dans la plaine, & en payent un tribut à des Arabes vassaux du chérif. Toutes ces montagnes sont partagées entre ces chefs pour la subsistance des troupes, qu'ils sont obligés d'entretenir. Plusieurs fontaines sortent des vallées qui sont fort sombres. Il y a entre autres deux sources à une lieue l'une de l'autre, d'où naissent les deux rivieres de Tescevin qui traversent la province, & vont se rendre dans l'Ommirabi. Chacune séparément s'appelle Tecent, & lorsqu'elles sont jointes on les nomme Tescevin, ce qui veut dire *Lisieres*. De la Croix, dans son histoire d'Afrique, *l.* 1, nomme ces deux montagnes *Tesevon* ou *Testevi*. * *Marmol*, Royaume de Maroc, l. 3, c. 78.

1. TESCHEN, *Teschena*, ville de la haute Silésie, sur la rive droite de l'Else, sur les confins de la Moravie, de la petite Pologne & de la Hongrie, à treize milles de Cracovie, au couchant, & à douze d'Olmutz au levant. Elle est des plus anciennes de la Silésie, & tire son nom de Cessimire ou Gessimire, fils de Leszko III, duc de Pologne; il

commença à la bâtir avec le château vers l'an 810. La situation de cette ville est inégale, une partie est sur la hauteur, & l'autre partie dans la vallée. Elle est entourée d'une forte muraille; l'air y est fort sain. Les vivres sont à très-bon marché: il y a quantité de gibier & de volaille; on y apporte de Hongrie des vins délicieux & toutes sortes de fruits en abondance. Les rivieres donnent beaucoup de poissons; enfin rien n'y manque de tout ce qui est nécessaire à la vie. Cette ville est la capitale du duché de ce nom, & elle étoit la résidence des ducs de Teschen, dont le dernier Frédéric Guillaume mourut l'an 1625. En lui s'éteignit la branche masculine des ducs de Teschen sortie des rois de Pologne, & ce fut la famille des ducs de Silésie qui subsista le plus long tems.

2. TESCHEN, (Duché de) en latin *Teschonensis Ducatus*, pays du royaume de Boheme, dans la haute Silésie. La Vistule prend sa source près de là; il est assez resserré: il a la petite Pologne à l'orient, la haute Hongrie au midi, & le duché de Ratibor au septentrion; il a pour capitale Teschen: ses autres lieux ne sont pas considérables.

TESCUT. Voyez TECEUT.

TESCYLETIUM, lieu ou ville d'Italie, dans la grande Gréce, sur la côte, entre le temple de Junon Lacinienne & la ville *Locri*, selon Diodore de Sicile, *l.* 13. Le même mot se trouvoit dans Strabon, *l. 6, p.* 261; mais il a été corrigé par Casaubon, qui lit *Scylleticum*.

TESEGDELT, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, sur une haute montagne, à quatre lieues de Téchevit. Elle est ceinte d'une roche escarpée, qui la rend comme imprenable. Pas loin de cette ville prend sa source la riviere de Téchevit & en passe fort proche. Les habitans sont riches & ont de petits chevaux qu'on ne ferre point, qui grimpent comme des cerfs parmi les rochers. Durant les guerres des Portugais ceux de *Tesegdelt* se défendirent avec beaucoup de bravoure contre les Arabes & les chrétiens unis par l'avantage de leur situation; mais le prétexte de la religion les soumit ensuite au chérif, qui en fit grand cas à cause de leur valeur & de la force de la place; ils sont fort civils, & reçoivent bien les étrangers. Il y a une belle mosquée au milieu de la ville, où il y a plusieurs alfaquis, dont le chef est juge au spirituel & au temporel; il y a en outre un gouverneur de la part du chérif, qui garde cette place comme la clef du pays, & a soin de recevoir le revenu de la province & d'administrer la justice dans les causes qui sont de son ressort. Il se recueille ici beaucoup d'orge, de fruits & d'huile; il y a quantité de chevres, mais peu d'autre bétail, parce que ce sont des roches escarpées où l'on auroit peine à le mener. * *Marmol*, Royaume de Maroc, liv. 3, chap. 10.

TESIN ou TESINO, grande riviere d'Italie, au duché de Milan. Elle a une de ses sources en Suisse, au canton d'Uri, dans le mont Saint-Gothard, & l'autre en Italie, dans le bailliage de Bellinzone. Ces deux sources sont deux ruisseaux qui se joignent un peu au-dessus de Bellinzone, & forment le Tesin, qui traverse le lac Maggiore du nord au sud, sort ensuite de ce lac; & prenant son cours vers le midi oriental, va baigner Pavie & se perdre enfin dans le Pô, à quelques milles au-dessous de cette ville. Cette riviere est nommée TICINUS par les anciens.

TESNE, riviere d'Afrique, au royaume d'Alger, appellée *Siga* par Ptolomée, & qu'on nomme aujourd'hui HAREGOL: c'est un petit fleuve qui sort du mont Atlas, traverse les déserts d'Angued, passe près de Tesegfet, & se jette dans la mer, à cinq lieues d'Oran. * *Dapper*, Royaume d'Alger, p. 159.

TESNIERES, ou TERNIERS-SURHON, ou TAISNIERES, lieu de France, dans le Hainaut, du diocèse de Cambrai; c'est une simple seigneurie de mille quatre cents cinquante mencaudées de terres labourables, de deux cents soixante-dix-sept mencaudées & demie de pâturages ou vergers, & de cent vingt-deux mencaudées & demie de prairies & marais. Le curé a une portion de dixmes pour son gros, qui va à six cents livres; il a un vicaire à Malplaquet, dépendant de Taisnieres, ce vicaire a deux cents livres de revenu en partie d'une fondation, & en partie des habitans du hameau. La haute justice dépend du comte d'Aiguemont, la moyenne & basse est du ressort des abbés & religieux de Lobbe. La dixme leur vient aussi par donation du roi Lothaire; il y a dans le même lieu un fief seigneurial, dit Surhon, & un autre dit Saint-Symphorien. La bataille du 11 septembre 1709, entre l'armée du roi & les alliés, rend ce lieu mémorable. Les habitans sont laboureurs & manœuvriers. Il s'y trouve quelques bois dont on ne peut faire grand usage, & il y passe un ruisseau venant de la longue ville.

TESPIS, ville de la Carmanie. Ptolomée, *l. 6, c.* 8, la marque dans les terres, près de Carmana, la métropole du pays. Au lieu de *Tespis* le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thaspis*.

TESSALIA, bourg d'Espagne, dans le royaume de Navarre, entre Olite & Pampelune.

TESSALON, village de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, au bord du lac des Hurons, apparemment à la côte septentrionale.

TESSARA, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l. 6, c.* 29.

TESSARE, ville d'Afrique, au royaume d'Alger, dans la province de Miliane. Dapper, *Royaume d'Alger, p.* 163, en parle ainsi: Tessare est appellée *Tignident* ou *Tegdente* par les Africains, ce qui veut dire la ville ancienne. Elle est célébre, ajoute-t-il, dans l'histoire romaine, sous le nom de Césarée; cependant tout le monde, à beaucoup près, ne convient pas que ce fût là la ville de Césarée. Voyez CÉSARÉE, nº. 8. Tessare, dit encore Dapper, confine au Biledulgerid. Elle avoit autrefois près de deux milles de circuit, comme on le peut voir par les masures d'un grand temple. Elle fut ruinée par les califes de Carvan en 959, & rebâtie depuis, par un célebre Morabon, de sorte qu'elle renferme aujourd'hui plus de treize cents maisons.

TESSARESCÆ DECAPOLIS, contrée de la Cœlesyrie. C'est Etienne le géographe, *in voce*, Τέσσαρα, qui en fait mention; mais on croit qu'il y a faute dans cet endroit, & qu'au lieu de τὴν Τεσσαρεσκαι Δεκαπόλεως, il faut lire τῆς χώρας Δεκαπόλεως.

TESSE, bourg de France, dans le Maine, du diocèse & de l'élection du Mans, est composé de mille huit à neuf cents habitans. Cette terre a été érigée en comté en faveur de la maison de Froullay.

TESSEBERG, montagne de la Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Nidau, dont les habitans dépendent uniquement de Berne pour le spirituel; mais pour le temporel ils dépendent de Berne & du prince & évêque de Porentru. C'est un pays de bons pâturages. * *Etat & Delices de la Suisse*, t. 2, p. 177.

TESSET, petite ville d'Afrique, dans la Barbarie. Elle a été bâtie, à ce que dit Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 5, par les anciens Africains, au quartier des Berebeches, des Sénégues & des Ludayes qui habitent la partie occidentale du Zahara: elle est fermée de murailles de pierres; il n'y a ni trafic ni police; le chérif y tient un gouverneur avec garnison, pour empêcher les querelles entre ces peuples, car les Arabes de ces déserts les incommodent quelquefois; ils en étoient vassaux autrefois, & ils leur payoient un grand tribut. Les habitans de Tesset sont plutôt basanés que noirs, & les hommes n'ont aucune connoissance des lettres. Il n'y a que les femmes qui lisent, qui écrivent & qui étudient les choses de la religion qu'elles enseignent aux enfans; & quand les garçons sont devenus grands, ils quittent l'étude pour le travail. Quoique les hommes soient maigres & basanés, les femmes y sont assez blanches, & ont beaucoup d'embonpoint; & excepté celles qui enseignent la jeunesse & qui filent, toutes les autres ne font rien, si bien que la pauvreté regne par tout le pays, & il y en a peu qui ayent de quoi vivre. Ils ont quelques troupeaux de brebis, mais ils ont beaucoup plus de boucs & de chevres. Tout le pays d'alentour n'est que sablons, hormis quelques piéces de terre où il y a des dattes, & où l'on seme du millet. Autour de la place sont aussi quelques oliviers qui rapportent un peu d'huile, & de-là ils vivent du mieux qu'ils peuvent. Ils attelent un chameau avec un cheval pour labourer, parce qu'ils n'ont point de bœufs, & tous les Numides de ces quartiers en font de même. Entre Tesset & la mer, sont les habitations de Nun.

TESSEY, bourg de France, dans la basse Normandie, au diocèse de Coutances, avec titre de baronnie. Ce bourg est situé sur la riviere de Vire, à quatre lieues ou environ au-dessus de Saint-Lo, & à deux ou trois lieues de Torigni. Il se tient un marché à Tessey, & il y a haute justice. * *Corn.* Dict.

TESSIN, petite ville d'Allemagne, au duché de Mecklenbourg, avec seigneurie. Cette ville est située sur la ri-

viere de Rackenis, entre Demin & Rostock. * *Zeyler*, Topogr. Saxon. infer. p. 229.

TESSOTE, ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Garet. Elle est bâtie dans les terres, sur une roche fort haute, où l'on monte en rond, comme par un dégré à vis. Ses habitans manquent d'eau, & n'en ont point d'autre que celle de pluie, qu'ils gardent dans des citernes. * *De la Croix*, Hist. d'Afrique, t. 1. *Dapper*, Royaume de Fez, p. 157.

TESSUINUM, selon quelques manuscrits de Pline, *l.* 3, *c.* 13, & TERVIUM, selon d'autres. Quoi qu'il en soit de cette différente ortographe, *Tessuinum* ou *Tervium* étoit une ville d'Italie, aux confins de la *région Prætutienne* & du *Picenum*. Je fais cette remarque parce que Pintaut & Ortélius avoient pris *Tessuinum* pour un fleuve.

TESSY. Voyez TESSEY.

TEST, ou TOST, *Trisanto*, riviere d'Angleterre, dans le Hantshire. Elle a son cours du nord au midi. A son embouchure elle forme le port de Southampton.

TESTACE, ou DOHOLO, en latin *Testaceus mons*, montagne dans l'enceinte de Rome, est à environ deux cents pas de la pyramide de Cestius : elle a environ demi-mille de circuit, & cent cinquante pieds de hauteur perpendiculaire. Ce n'est qu'un amas de vaisseaux de terre rompus ; on y a creusé des grottes où l'on tient du vin, & on y en vend : il n'est pas loin de la porte qu'on nommoit anciennement *Porta Trigemina*.

TESTE, (la) ou TESTE DE BOUCHE, bourg de France en Guyenne, généralité & & élection de Bordeaux. Il fournit de la marée à toute la Gascogne & au Bearn, étant tout près de la mer. * *Mémoires dressés sur les lieux.*

TESTE-DE-CAN, isle du royaume de France, sur la côte de Provence, à l'entrée du golfe de Saint-Tropez.

TESTES-DE-BOULES, peuples sauvages de l'Amérique septentrionale, aux environs du pays des Missillimakinac. Ils sont alliés des François.

TESTIA. Voyez THESPIA.

TESTINA, riviere d'Italie, se jette dans Baciglione.

TESTRINA, village d'Italie, près d'Amiterne. Denys d'Halicarnasse le donne aux Sabins, & dit que ce fut là leur premiere demeure.

TESUF, ville d'Afrique, dans la Barbarie. C'étoit autrefois, dit Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 10, la capitale de la province de Darha, où il y avoit grand trafic, tant du pays des Négres, que de la Barbarie & d'ailleurs. Elle fut bâtie par les anciens Numides, & ruinée par les Arabes schismatiques. C'est de là qu'on transportoit en Europe le fin laiton, le cuivre & le bronze, avec des esclaves Négres, & du fin or appellé gelel & nacnaqui-de Tibar, que les habitans alloient querir au pays des Négres. Cette ville est maintenant détruite, & il ne reste que quelques vestiges des anciens bâtimens.

TET, riviere de France, dans le Roussillon. Elle prend sa source dans les Pyrénées, un peu au dessus de Mont-Louis qu'elle baigne : de-là coulant de l'occident à l'orient en serpentant beaucoup, elle arrose Ville-Franche & Perpignan, & va se perdre dans le golfe de Lyon, entre l'embouchure d'Agly & celle du Tech. Voyez RUSCINO. Le pere Hardouin prétend que c'est la riviere appellée par Pline, *Vernodurum*. Voyez ce mot. *Jaillot*, Atlas.

TETAGODA, ville de l'Albanie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12. Le manuscrit de la bibliotheque palatine écrit *Tagoda*, au lieu de *Tetagoda*.

TETARIUM, ville dans la partie de la Lycaonie, que Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, comprend dans la Galatie. Au lieu de *Tetarium*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Tetradium*.

TETCITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice des évêché d'Afrique, où l'évêque de ce siége est appellé *Rusticus Tetcitanus*.

TETE, forteresse d'Afrique, dans le Zanguébar, selon Corneille, qui ne nomme point son garant. Il ajoute que les Portugais qui ont bâti cette forteresse aux confins du Monomotapa en sont les maitres. De l'Isle ne la connoit point.

TETERINGEN, village des Pays-Bas, dans la baronnie de Bréda, à un quart de lieue de la ville de ce nom. Il est de la jurisdiction de Bréda, & il n'y a que des jurés. Le drossard en est le schout : le secrétaire de la ville y exerce la même fonction, & les échevins y forment le tribunal ; cependant il y a un receveur particulier. L'église est desservie par les pasteurs de la ville, qui n'y prêchent que de tems en tems. * *Janiçon*, Etat présent de la Républ. des Provinces Unies, *t.* 2, *p.* 200.

TETHRINE, fleuve de l'isle de Créte, selon Pausanias, *l.* 1, *c.* 27.

TETHRONIUM, ville de la Gréce, dans la Phocide. Hérodote, *l.* 8, *n°.* 33, la nomme avec d'autres villes voisines du fleuve Céphise ; ce qui fait croire que c'est la même ville que *Tithronium*. Voyez ce mot.

TETIUS, fleuve de l'isle de Cypre. Son embouchure est marquée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 14, entre *Amathus* & *Citium* ou *Cetium*.

TETOETSIE, ou TETUS, ville de la Tartarie Moscovite, près de la riviere de Volga est petite : elle est sur une haute montagne ; a une muraille de bois, quelques méchanies maisons, de petites églises, & à cent vingt werstes de Cazau.

TETOLATA. Voyez TECOLATA.

TETRACHORITÆ & TETRACOMI, noms qu'Etienne le géographe donne aux peuples *Bessi*. Voyez BESSI.

TETRADI, riviere d'Asie dans la Natolie, que les Turcs nomment *Chersan-Barsir*, se jette dans la mer Noire, à quarante milles de celle d'Argyropotami.

TETRADIUM. Voyez TETARIUM.

TETRAGONIS, ville de l'Arachosie, au pied du mont Caucase. Pline, *l.* 9, *c.* 23, dit que cette ville avoit été nommée auparavant *Cartana*.

TETRANAULOCHUS. Voyez NAULOCHUS.

TETRAPHYLIA, lieu de la Macédoine, dans l'Athamanie. Tite-Live, *lib.* 38, *cap.* 1, nous apprend que c'est dans ce lieu que l'on gardoit le trésor royal.

1. TETRAPOLIS, nom grec qui signifie *Quatre-Villes*, & que l'on a donné à diverses contrées où se trouvoient quatre villes qui avoient quelque relation ensemble.

2. TETRAPOLIS-ATTICA. On appelloit ainsi une contrée au septentrion de l'Attique, où étoient quatre villes bâties par Xuthus, pere d'Io, dans le tems qu'il régnoit dans ce quartier de la Grece. Ces quatre villes étoient, selon Strabon, *l.* 8, *p.* 383.

Oenoë, *Marathon*, *Probalinthus*, *Tricorython*.

Festus, dans l'interprétation qu'il donne du mot *Quadrurbs*, semble reconnoître une autre Tétrapole de l'Attique : *Quadrurbem*, dit-il, *Athenas Attius appellavit, quod scilicet ex quatuor urbibus in unam domicilia contulerunt Braurone, Eleusine, Piræo, Sunio* ; mais, ni Meursius, ni Cellarius, *geogr. ant. l.* 2, *c.* 13, ne font aucune difficulté de dire que Festus s'est trompé grossiérement dans cette explication : car, outre qu'il est faux qu'Athénes ait été composée précisément de ces quatre villes, il n'est pas vrai qu'Attius, par le mot *Quadrurbs*, entende la ville d'Athénes : il ne veut parler que des quatre villes qui composoient la Tétrapole de l'Attique.

3. TETRAPOLIS DORICA, contrée de la Grece, dans la Doride. Les Doriens, dit Strabon, *lib.* 9, *pag.* 427, habitoient entre les Etoliens & les Æenianes, & leur pays s'appelloit Tetrapole, à cause qu'il y avoit quatre villes. Cette Tétrapole, ajoute-t-il, passe pour avoir donné l'origine à tous les Doriens. On nommoit ces quatre villes :

Erineus, *Boium*, *Pindus*, *Cytinium*.

4. TETRAPOLIS-SYRIÆ, contrée de la Syrie, qui renfermoit quatre villes principales ; savoir,

Antioche, Séleucie, Apamée, Laodicée.

Strabon, *l.* 16, *p.* 749, qui fait mention de cette Tetrapole, dit que ces quatre villes étoient appellées Sœurs à cause de leur concorde. Elles avoient en toutes quatre le même fondateur.

5. TETRAPOLIS, ville d'Allemagne. Voyez RATISBONNE.

1. TETRAPYRGIA, ville de la Cappadoce, dans la Garsaurie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6 : cependant la ra-

ble de Peutinger semble plutôt mettre *Tetrapyrgia* dans la Cilicie que dans la Cappadoce.

2. TETRAPYRGIA. Voyez TAURESIUM.

3. TETRAPYRGIA ou TETRAPYRGIUM, lieu de la Marmarique sur la côte. Strabon, *l.* 17, *p.* 838, le place auprès de *Portus Phycus*.

TETRICUS MONS ou TETRICARUPES, montagne d'Italie, dans la Sabine, ou du moins aux confins des Sabins, selon Pline, *l.* 3, *c.* 12. Virgile parle de cette montagne dans le septiéme livre de l'Eneïde, *vers* 713.

> *Qui Tetricæ horrentes Rupes, montemque Severum, Casperiamque colunt.*

Et Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 418, dit :

> . . . . . *à Tetricâ comitantur Rupe cohortes.*

Cette montagne étoit très-escarpée. C'est aujourd'hui, selon Holsten, cet affreux sommet de rochers entre la montagne de la Sibylle & Ascoli, & qui domine sur tous les autres sommets de l'Apennin.

TETRIONENSIS. Voyez DERTON.

TETRISIA. Voyez TIRISTRIA.

TETSCHEN, petite ville de Boheme, avec un château royal sur l'Elbe, à quatre milles au dessus de Pirn. On dit que saint Wenceslas y a été élevé. Le colonel Copi, commandant suédois à Eger, prit Tetschen en 1648. C'est une clef du passage sur l'Elbe. * *Zeyler*, Topogr. Bohem. p. 79.

TETUAN, ville d'Afrique, au royaume de Fez, sur le bord de la riviere de Cus, à une lieue de la côte de la mer, en remontant la riviere. Elle est située dans une belle plaine, & environnée de vergers. Marmol, *Royaume de Fez*, *l.* 4, *c.* 56, dit qu'elle a été bâtie par les naturels du pays, & possédée par les Romains, après par les Goths, & ensuite par les Arabes, qui y équipoient des fustes de corsaires pour courir les côtes de la chrétienté. Alors elle étoit fort peuplée; mais elle fut saccagée par une flotte de Castille en 1400, & presque tous ses habitans faits esclaves. Elle demeura déserte l'espace de quatre-vingt-dix ans, jusqu'à ce qu'Almandari, qui passa en Afrique après la conquête de Grenade, l'obtint du roi de Fez pour incommoder les chrétiens. Il la repeupla, fit réparer ses murailles, & bâtir un château entouré d'un fossé, où il se retiroit & alloit ravager de là les frontieres de Ceute, d'Alcazar & de Tanger, avec quatre cents cavaliers qu'il avoit amenés d'Andalousie, & d'autres Maures habitans de ces montagnes : & pour fatiguer les Espagnols par mer, il avoit quelques petits vaisseaux sur la riviere, & s'en servoit pour aborder sur les côtes d'Espagne : il fit jusqu'à trois milles esclaves qu'il obligeoit de travailler tous les jours à la bâtisse de son château : la nuit il les renfermoit dans de grands cachots avec les fers aux mains. Il laissa pour successeur un petit-fils qui ne fut pas moins brave que lui, & dont les descendans furent tous seigneurs de Tetuan jusqu'en 1567, que la division s'étant mise parmi les habitans, ils se partagerent en deux factions, des *Buales* & des *Bubascenes* ; celle-ci chassa l'autre. Sur ces nouvelles, le chérif y envoya des troupes, qui, étant entrées paisiblement dans la ville, se saisirent du chef qui avoit fait soulever la place, & l'envoyerent prisonnier à Fez, puis chasserent le reste de la faction, & garderent la ville pour le chérif. Elle n'est point forte, n'ayant que des murs de terre assez bas, & la plûpart du fossé rempli ; de sorte qu'en plusieurs endroits on peut venir de plein pied jusqu'au mur. Hors de la porte du château par où l'on descend au fauxbourg, il y a un cavalier sur une plate-forme garni de quelques pierriers, mais mal montés. La force de la ville consiste en quatre cents bons chevaux, & quinze cents hommes de pied, outre les grenadins qui s'y retirerent depuis la derniere révolte. Il y aborde plusieurs fustes & galiotes de corsaires d'Alger pour faire leur provision d'eau & de biscuit, & se joindre à quelques bâtimens qui appartiennent aux habitans pour courir ensemble les côtes de la chrétienté. Les Espagnols tâcherent en 1564, de rendre leur port inutile en y coulant à fonds deux brigantins & quelques chaloupes chargées de pierres ; mais après leur départ, les Maures retirerent les deux brigantins, ensuite le courant ouvrit un autre passage près des chaloupes du côté du septentrion, où une galiote passoit aisément, en transportant les rames d'un bord à l'autre.

Le château de Tetuan commande la ville. C'est un ancien bâtiment uni, qui consiste en deux carrés, dont celui de dehors est flanqué de quatre tours ; l'autre est d'une hauteur raisonnable & commande le reste. Les murailles sont en très-mauvais état, & ne pourroient pas soutenir la décharge d'une batterie. Dans des tems d'alarmes, la garnison est de cinq cents hommes. Comme ce château est commandé par des montagnes, quand on la répareroit, il ne seroit jamais en état de tenir à une attaque faite dans les regles. Les maisons des particuliers sont disposées de maniere, qu'on peut faire le tour de la ville de terrasse en terrasse. Il n'y a qu'un seul palais digne de l'attention des étrangers. Il est bâti sur une petite éminence à l'extrémité de la ville. Au-devant de la maison se trouve une magnifique place d'armes, & à l'un des côtés sont deux jardins séparés par un grand chemin, qui conduit de la ville au bâtiment. Avant que d'y entrer, on traverse une avenue faite en forme de cloître, qui après deux ou trois détours conduit à une très-spacieuse place carrée, embellie tout autour de portiques. Au milieu de ce carré est une fontaine de marbre, dont l'eau sert à se laver & à donner de la fraîcheur : la place & les arcades sont pavées à la mosaïque, de même que les vastes sales qu'on trouve à chaque côté du carré. A tous les angles de ce carré s'élevent quatre tours, dont la hauteur excéde considérablement le haut de l'édifice. Dans deux de ces tours sont de grands escaliers qui menent à un grand appartement haut. Dans les deux autres on rencontre des portes au bas des escaliers, qui conduisent à une mosquée que le peuple n'a pas épargnée dans les mouvemens de sa fureur, disant que le bacha avoit souillé tous les lieux où il s'étoit trouvé ; & qu'il falloit les détruire entierement. Les jardins, le bureau des secrétaires des dépêches, les cuisines, les écuries, les bains, communiquent au bas du carré. Au-dessus des escaliers sont les appartemens des femmes. Ils ont une vaste étendue, & regnent au dessus de tous les offices de la maison. Au haut des degrés est une galerie fermée d'une balustrade relevée d'une ciselure très délicate & d'une peinture fine, & dont les côtés sont revêtus de tuiles peintes. Le pavé des chambres & de la galerie est à la mosaïque. Sur chaque côté de cette galerie percent de spacieux appartemens qu'occupoient quatre femmes légitimes du bacha : le principal consiste en cinq chambres, dont une au milieu des quatre autres a un dôme. Toutes ont des portes par lesquelles on passe aux bains des femmes, & les femmes esclaves y ont aussi leurs chambres particulieres. Ces chambres ne tirent du jour que par les portes des chambres de dehors, & malgré cela on les bouche encore très-souvent avec des rideaux. Cette grande obscurité donne beaucoup de fraîcheur & garantit des mouches. Lorsqu'on veut laisser entrer l'air, il ne faut qu'ouvrir les portes qui sont larges & hautes, régnant depuis le plat-fond jusqu'au plancher. Il y a des guichets contre le vent & la pluie. Au-dessus de l'appartement des femmes, on a pratiqué une très belle terrasse, qui a la vue sur toute la ville, sur la vallée, sur la riviere, sur le grand chemin & jusque sur la mer. Au haut dans chaque tourette, il y a un belveder à deux étages, avec des treillis où les femmes peuvent travailler & jouir d'une charmante perspective tout autour, sans être exposées à la vûe. Les jardins répondent à la beauté du bâtiment. On y voyoit de belles allées couvertes de vignes, & par le moyen d'une arcade qui tourne au-dessous du chemin, tous les jardins se communiquent. Ce palais n'est pas ancien : il fut bâti par le bacha Hamet, qui avoit un goût exquis pour l'ordonnance d'un bâtiment & pour la disposition des jardins. Il n'y épargnoit rien, quoi qu'il en pût couter, sans égard à la misere du peuple ; ce qui le rendit fort odieux.

L'édifice & les jardins ne sont rien en comparaison du palais qu'il a fait bâtir au-dehors de la ville. Il est situé dans une vallée délicieuse, au-dessous des montagnes, sur le bord de la riviere, à environ deux milles de Tetuan. Le canal & le bâtiment n'étoient pas encore achevés quand il fut contraint de se sauver ; & le peuple dans sa fureur détruisit bien des choses. Le bâtiment consiste en deux pavillons carrés ; car les Maures ne donnent jamais d'autre forme à leurs édifices pour avoir de la fraîcheur, & n'être pas vus. L'architecture de ces pavillons n'est pas réguliere, les chambres mêmes sont petites ; & dans les angles sur les

côtés regnent des galeries soutenues par des colonnes: ce qui donne du frais & de l'ombre pour se promener dessous pendant la chaleur du jour, & sur le soir un air très-agréable. Au milieu du corps de dehors étoit une fontaine, ce qui est ordinaire dans toutes les maisons des Maures; & tout étoit pavé de petits carreaux de Hollande. L'autre pavillon a beaucoup plus d'étendue; il faut descendre quelques marches pour y entrer, & il étoit borné par un parterre où l'on avoit épuisé toutes les finesses de l'art. Au centre un bassin rond semé de pointes ou d'angles saillans, recevoir l'eau qui jaillissoit d'une fontaine à une hauteur raisonnable. Ce bassin profond de près de quatre pieds, servoit de bain aux femmes du bacha; il étoit enclos dans le pavillon. Un sentier de trois pieds de large formoit la communication des deux corps de logis, & aboutissoit aux angles & aux côtés du carré, le tout de la hauteur d'environ quatre pieds. Les côtés & le comble étoient couverts de petites tuiles peintes qui avoient moins de deux pouces en carré. Les vuides des angles étoient comblés de terre qu'on couvroit d'orangers, de limons, de citrons & autres arbres, & les ancres de l'élévation étoient ornés de pots de fleurs. A chaque côté du carré quatre routes opposées l'une à l'autre conduisoient à la fontaine où il y avoit quelques dégrés à descendre, & en face de chacun étoit une alcove d'où le bacha voyoit baigner ses femmes; en face de l'autre pavillon on voyoit la salle des banquets, qui pouvoit avoir cinquante pieds de hauteur. Au-dessus de l'escalier régnoit tout à l'entour un balcon soutenu par des arcades, sous lesquelles on pouvoit se promener. La chambre au dessus de l'escalier, dans le côté, étoit grande & haute, le plat fond étoit délicatement ciselé & orné de belles peintures, & le faîte s'élevoit en forme de dôme. La salle des festins avoit été construite de façon qu'elle avoit la vue sur le canal, profond de six pieds, d'une longueur & d'une largeur prodigieuses, & terrassé au fond. Derriere l'un & l'autre pavillon on voyoit le jardin qui étoit d'une grande étendue. Les allées étoient régulieres & palissadées de vignes, qui formoient des berceaux sous lesquels on se promenoit à l'abri de l'ardeur du soleil. A l'un des côtés de ce jardin, il y avoit eu une forêt de diverses sortes d'arbres comme orangers, limons, figuiers, grenadiers, amandiers, palmiers, tamarins, &c. mais le peuple avoit principalement ruiné ce côté là. Au milieu on avoit pratiqué deux treilles, & les murs du jardin étoient baignés par la riviere. On compte à Tetuan une douzaine de demeures de Santons. Ces maisons sont des asyles inviolables pour toutes sortes de personnes & de crimes, excepté les crimes d'état. De pareilles immunités sont absolument nécessaires dans un gouvernement aussi tyrannique, & elles ont sauvé la vie à une infinité d'innocens.

Les dehors de la ville présentent une perspective agréable, on ne voit que jardins le long de la riviere, où l'on arrive par plusieurs allées, que des espéces de palissades faites de roseaux, rendent impénétrables aux rayons du soleil.

En général, on peut dire que Tetuan est une des plus agréables villes de la Barbarie. Le commerce des chrétiens a beaucoup civilisé les habitans. Il y a environ cinq mille Juifs établis dans cette ville. Ils sont distribués dans cent soixante-dix maisons, chacune desquelles renferme plusieurs familles. Ils sont plus riches à Tetuan qu'en aucun autre lieu de l'empire de Maroc; cependant ils vivent dans une extrême pauvreté, par rapport aux taxes exorbitantes qu'on exige d'eux. Tout le commerce passe par leurs mains. Ils servent de courtiers entre les Maures & les chrétiens; & si les deux parties intéressées ne se tiennent pas sur leurs gardes, elles sont presque toujours les dupes de leurs agens. Tous les Juifs parlent ici espagnol, langue qu'ils ne parlent point dans tout autre endroit de la contrée. Ils font d'excellent vin, & leur eau-de-vie devient bonne au bout de quelques années, pourvu qu'ils n'y mêlent pas trop d'anis en la distillant. * *Hist. des révolutions de l'empire de Maroc*, p. 96.

TETUS, ville de Tartarie, à la droite de la riviere de Zerdik, qui n'est qu'un bras de la grande riviere de Kama, qui vient du nord-est de la province de Permie, & se décharge dans le Volga. La ville de Tetus est éloignée de Casan de cent vingt Werstes, ou de vingt-quatre lieues d'Allemagne. Elle est située sur une éminence. Les bâtimens, tant publics que particuliers, sont assez mal ordonnés & dispersés çà & là, sans aucun ordre. Depuis Tetus jusqu'à la mer Caspienne, on ne trouve aucun village. * *Olearius*, Voyage de Moscovie & de Perse, *l.* 4, *p.* 291.

TEVA. Voyez TEBA.

TEUCA, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, montagne de la Sarmatie Européenne.

TEUCERA, lieu de la Gaule Belgique, selon la table de Peutinger, *segment.* 1, qui le marque entre *Teruana* & *Samarobriva*, il y en a qui veulent que ce soit présentement *Thiefures*, bourgade de l'Artois sur l'Authie, au-dessus de Dourlens.

TEUCHERIA. Voyez ARSINOÉ, n°. 15.

TEUCHITANUS. Voyez THENTEOS.

TEUCILA, ville que l'itinéraire d'Antonin marque au voisinage de l'Arménie ou de l'Euphrate. Elle s'y trouve sur la route de Melitène à Samosate, entre *Zimara* & *Sabus*, à seize milles du premier de ces lieux, & à vingt-huit milles du second.

TEUCRIA. Voyez DARDANUS.

TEUCRIS. Voyez TROIA.

TEUDASIA. Voyez THEODOSIA.

TEUDERIUM, ville de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Elle étoit voisine de *Mediolanium* & de *Bogadium*.

TEVÉ, ou SAINT-MARTIN & SAINT-JULIEN de TEVÉ, lieu de France, dans le Berri, du diocèse de Bourges, sous l'élection de la Châtre. C'est une châtellenie qui a toujours appartenu au seigneur de Limeres: elle releve de la baronnie de la Châtre. Les habitans sont libres, & ont droit de franchise & de bourgeoisie.

TEVECRIT, lieu d'Afrique, au royaume de Trémecen, au pied de grands & âpres rochers, qui aboutissent à la ville d'One, sur la côte de la mer. Les Romains en avoient fait une forteresse. Les habitans sont en petit nombre, pauvres, & ne vivent que d'orge & de millet, & ont quelque lin dont ils font une grosse toile. Les montagnes aux environs sont peuplées de Bérebéres, qui vivoient dans une crainte perpétuelle, lorsque les Espagnols tenoient One; ils sont à présent plus en repos. Comme les murailles de cette ville ont de grandes breches en divers endroits, on ne s'empresse pas d'y aller demeurer.* *Marmol*, Royaume de Trémecen, *l.* 5, *c.* 8.

TEVENDEZ, montagne d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province d'Hascore. Elle est située vers le midi, à trente-cinq milles de la province de Dara, & fait partie du grand Atlas. Cette montagne porte beaucoup d'orge & de pastel; mais elle ne peut produire de bled. Elle nourrit quantité de chevres & de brebis, quoique son sommet soit couvert de neiges toute l'année, & qu'il y pleuve rarement. * *Dapper*, Description du royaume de Fez, *p.* 137.

TEVERONE, riviere d'Italie, dans la Campagne de Rome, anciennement *Anienus* ou *Anio*. Voyez ANIO. Elle prend sa source aux confins de l'Abruzze ultérieure, & coule d'abord du midi oriental au nord occidental en serpentant. Elle fait ensuite un grand coude, & après un cours de quelques milles d'orient en occident, elle tourne du côté du midi occidental, pour aller se jetter dans le Tybre, un peu au dessus de Rome. Dans sa course, elle grossit ses eaux de celles de diverses rivieres assez peu considérables. Les principaux lieux qu'elle arrose sont Trévi, g. Subiaco, d. Mérano, g. Canalupo, d. Castel-Angelo, g. Villa di Vopisco, d. Tivoli, g. Blucano, d. Lunghezza, g. Cervaro, g. Serpentara, d. On trouve dans le fond de cette riviere de petites pierres qui ressemblent si bien à des anis, aux canelats, aux amandes & aux autres confitures de cette espéce, que l'on s'en sert quelquefois à table, pour attraper les friands. * *Magin*, Carte de la Campagne de Rome.

TEVERTON, ville d'Angleterre, (a) dans le Devonshire, (b) sur la riviere d'Ex, à la gauche, dans l'endroit où cette riviere reçoit celle de Leman, à douze milles au-dessus d'Excester. Teverton députe au parlement, & a droit de marché. (a) *Blaeu*, Atlas. (b) *Etat présent de la Gr. Bret.* tom. 1, pag. 55.

TEUGETON. Voyez TAUGETON.

TEUGLUSSA, isle de l'Asie Mineure. Thucydide, *l.* 8, *p.* 582, qui en parle, semble la mettre au voisinage de la Doride.

TEULON, lieu de France, dans la Franche-Comté. Il y a une abbaye de l'ordre de cîteaux.

TEULLEY-LEZ-LAVONCOURT, en latin *Theolocus*, lieu de France, dans la Franche-Comté, diocèse de Besançon. Il y a une abbaye d'hommes, ordre de cîteaux, fille de Morimond. Elle a été fondée le 18 de mars 1130, près de Gray & Autray. Elle vaut à l'abbé environ six mille cinq cents livres.

TEUMES, fleuve de la Bœotie, Hésyche dit qu'il arrosoit la ville de Thébes. Ortélius soupçonne que ce mot est corrompu de Teumessus, ou que par contraction on aura dit *Teumes* pour *Teumessus*.

TEUMESSUS, montagne & village de la Bœotie. L'un & l'autre étoit, selon Pausanias, *l.* 9, *c.* 19, sur la voie militaire, & il ajoute que c'est le lieu où Jupiter cacha Europe. On y voyoit un temple dédié à Minerve Techinienne, mais la statue de la déesse n'y étoit point. Strabon, *lib.* 9, *p.* 409, met *Teumessus* dans le territoire de Thébes.

TEUOCHIS, lac & ville d'Egypte, selon Etienne le géographe.

TEURERT, ville ancienne d'Afrique, au royaume de Fez, bâtie au haut d'une montagne, par les anciens Africains, sur les bords du Za. Elle est environnée de plusieurs terres fertiles en bleds & en troupeaux, qui aboutissent de tous côtés à des déserts âpres & stériles, ayant celui de Garet au septentrion, au midi celui d'Aduhare, celui d'Angued au levant & au couchant, qui va au royaume de Trémecen, celui de Téfrata. *Teurert* étoit autrefois l'une des principales villes de la Mauritanie, & celui qui en étoit seigneur tiroit tribut de tous les Arabes & les Bérebéres de ces déserts. Il y avoit plusieurs temples & plusieurs palais, tous bâtis de pierres de taille; mais depuis le regne des Bénimérinis, elle a été fort incommodée des guerres de Trémecen, à cause des différentes prétentions de ces princes qui la vouloient assujettir pour être maîtres des Arabes, au milieu desquelles elle est. Autrefois cette ville étoit plus peuplée, parce que plusieurs de ses habitans se sont établis à Tézar & ailleurs pour s'éloigner de la frontiere. * *Marmol*, Royaume de Fez, liv. 4, c. 7.

TEURIOCHÆMÆ, peuples de la Germanie. Ptolomée, *lib.* 2, *c.* 11, les place au nord des monts Sudetes. Quelques uns veulent que ce soient les habitans de la Thuringe.

TEURISCI, peuples de la Dace, dans la partie septentrionale de cette contrée, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8, qui les place entre les *Anarti* & les *Cistoboci*. Ortélius semble croire que ce sont les *Taurisci*.

TEURISTÆ, peuples de la Germanie. Strabon, *lib.* 7, *pag.* 393, qui parle de ces peuples, semble les mettre au voisinage du Danube & des Alpes. Casaubon croit qu'au lieu de *Teurista* on doit lire *Taurista*.

TEURNIA, ville du Norique, au midi du Danube, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 14. qui la marque entre *Virunum* & *Idunum*. Pline, *l.* 3, *c.* 24, nomme aussi *Teurnia*, entre les villes du Norique. Les modernes ne conviennent pas sur la situation précise de cette ville. Il y en a qui veulent qu'elle ait été sur le lac de Chimsée, dans la Baviere, parce qu'on y a trouvé une ancienne inscription, où il est fait mention de cette ville:

L. TERENTIO VERO
II VIRO TEURN.
PR. JUR. DIC.

D'autres, comme Cluvier & le pere Hardouin, la cherchent dans la Carinthie, sur le bord du Drave, dans l'endroit où est aujourd'hui Villach, situation qui s'accorde assez avec celle que Ptolomée donne à l'ancienne *Teurnia*.

TEURTEVILLE-AU-BOCAGE, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutance, de l'élection de Valognes. C'est une paroisse dont la cure vaut deux mille livres de rente. Il y a deux seigneurs séculiers qui y nomment alternativement. Dans cette paroisse est le prieuré de Barnavast, qui appartient aux bénédictins réformés de saint Vigor de Bayeux.

TEUTANIUM. Voyez TITANA.

TEUTATES. Voyez MERCURIUS.

TEUTHEA, bourgade du Péloponnése. Strabon, *l.* 8, *pag.* 342, dit qu'on en avoit fait la ville Dyma, & qu'on y voyoit un temple dédié à Diane Némidienne. Casaubon croit que c'est la même ville qui est nommée *Teuthis* par Etienne le géographe. Voyez TEUTHIS.

TEUTHEAS. Voyez PIERIUS.

TEUTHIS, ville de l'Arcadie. Etienne le géographe & Pausanias, *l.* 8, *c.* 28, en parlent. Ce dernier dit que de son tems ce n'étoit qu'un village; mais qu'autrefois c'étoit une ville, & qu'entr'autres temples on y voyoit ceux de Venus & de Diane.

1. TEUTHRANIA, contrée & ville de l'Asie Mineure, dans la Mysie. Pline, *l.* 5, *c.* 30, dit que le Caïus prenoit sa source dans cette contrée. La ville qui donnoit le nom à la contrée étoit à plus de soixante & dix stades de Pitana & d'Elæa, en tirant vers Pergame. Etienne le géographe dérive le nom de cette ville de Teuthrante qui régna sur les Mysiens & sur les Ciliciens, comme le dit aussi Strabon. * *Strabo*, l. 13, pag. 615.

2. TEUTHRANIA, ville de la Galatie, selon Ptolomée, *lib.* 5, *c.* 4, qui dit qu'on la nommoit aussi THYMANA. Arrien, *l Peripl. pag.* 15, la marque entre Ægiali & Carambis, à quatre-vingt-dix stades du premier de ces lieux, & à cent vingt stades du second.

TEUTHRAS. On trouve ce nom dans Strabon, *lib.* 6, *p.* 264, qui semble en faire un fleuve; mais aucun des anciens géographes n'a connu en Italie un fleuve de ce nom. Properce, *lib.* 1, *El.* 11, *v.* 11, à la vérité parle d'un fleuve appellé Teuthras:

Aut teneat clausam tenui Teuthrantis in unda,
Alterna facilis cedere Lympha manu.

Mais, dit Casaubon, il paroît que le fleuve dont parle Properce, est différent de celui de Strabon. Je laisse aux favans, ajoute-t-il, à donner de plus grands éclaircissemens sur ces deux fleuves de même nom.

TEUTHRONE, ville du Péloponnése, sur le golfe de Laconie. Ptolomée, *lib.* 3, *c.* 16, la marque entre *Cane* & *Las*. Pausanias dit qu'en descendant de Pyrrhicus à la mer, on trouve la ville de Teuthrone; que Teuthras Athénien en étoit regardé comme le fondateur. On rendoit dans cette ville un culte particulier à Diane Issorienne. Il y avoit une fontaine appellé *Naias*, & l'on comptoit cent cinquante stades de Teuthrone à l'extrémité du promontoire *Tanarum*.

TEUTLUSSA, isle de l'Asie Mineure, sur la côte de l'Ionie, selon Etienne le géographe. Pintaut croit que c'est la même isle que Pline appelle *Seutlusa*.

TEUTOBODIACI, peuples qui, selon Pline, *lib.* 5, *c.* 32, s'emparerent avec les Tectosages de la meilleure partie de la Cappadoce.

TEUTOBURGENSIS-SALTUS, bois ou forêt de la Germanie, entre l'Ems & la Lippe, selon Tacite, *Annal. cap.* 50. Ce bois est fameux par la défaite des Romains, sous Quintilius Varus, & par la victoire qu'y remporta Charlemagne sur les Saxons. Le nom moderne est *Teute* ou *Teuteberg*, & c'est une forêt auprès de laquelle il y a encore aujourd'hui un lieu nommé *Winfeldt*, c'est-à-dire, le champ de la Victoire. Ce quartier s'étend l'espace de quatre cents pas en longueur & de deux cents en largeur jusque près de la forteresse de Falckenburg & de la petite ville de Horn, sur le chemin de Paderbon, à Bylfeld & à Munster. Quelques-uns lui donnent une plus grande étendue, & y comprennent plusieurs montagnes & diverses forêts; mais il est constant que *Teutoburgensis-Saltus* est proprement ce qu'on nomme aujourd'hui la forêt de Dethmold, qui tire son nom de la ville de Dethmold, comme l'ancien *Teutoburgensis-Saltus* tiroit le sien de *Teutoburgum*, qui est aujourd'hui Dethmold. Voyez DETHMOLD.

TEUTOBURGIUM, ville de la basse Pannonie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 16, qui la place sur le Danube, entre *Lugionum* & *Cornacum*. L'itinéraire d'Antonin la marque aussi sur la route qui prenoit le long du fleuve. Elle étoit entre *Cornacum* & *Mursa*, à seize milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Le nom de *Teutoburgium* semble dire que cette ville avoit été bâtie par les Teutons.

TEUTOBURGUM. Voyez DETHMOLD.

TEUTONARI. Voyez TEUTONES.

TEUTONES, peuples de Germanie, anciennement alliés des Cimbres, & avec lesquels ils paroissent n'avoir fait pendant quelque tems qu'un même peuple. Leur nom se trouve dans la plûpart des auteurs anciens, quoique sur une différente ortographe; les uns écrivant *Teutones*, les autres *Teutoni*, *Theutones*, *Theuoni* ou *Theothoni*. L'origine de ce nom n'est pas certaine. Ils pouvoient l'avoir pris de celui de leur dieu *Teut* ou *Theut*, & que d'autres nomment *Theutas* ou *Teutas*; à moins qu'on ne dise qu'ils avoient eux-mêmes donné leur nom à leur dieu, comme ils le donnerent à toute la nation des Germains. Ces peuples sont connus des anciens écrivains long tems avant que les Cimbres & les Teutons inondassent les provinces romaines; mais sous le nom de *Codani* ou *Godani*, ce que prouvent les noms de *Codani Sinus* & de *Codaniæ Insula*, où étoit la demeure des Teutons, comme l'a fait voir Spener dans sa notice de l'ancienne Germanie, *l.* 5, *c.* 2. Pitheas de Marseille est le premier qui fasse mention des Teutons, suivant le témoignage de Pline, *l.* 37, *c.* 2. Pomponius Mela dit que les *Teutoni* habitoient l'isle *Codanonia* que l'on prend assez communément pour l'isle de Zélande, dans la mer Baltique. Voyez CODANONIA. Ptolomée, *lib.* 2, *c.* 11, place des *Teutonari*, entre les Saxons & les Suéves, & des *Teutones*, entre les *Pharodeni* & les Suéves; mais Spener croit que ces *Teutonari* & ces *Teutones* sont le même peuple, ou que les *Teutonari* étoient une colonie des Teutons, qui s'étoit établie dans le continent de la Germanie. Il croit aussi que les *Theustes* de Jornandès, *de Reb. Get.* sont les Teutons, & que cet auteur a eu tort de les mettre dans la Scandinavie. Quoi qu'il en soit, il est vraisemblable que les Teutons & les Cimbres, avant d'entreprendre leur grande expédition que Marius fit avorter, envoyerent de fortes colonies dans le continent voisin des isles & du Chersonnése Cimbrique, où fut leur premiere demeure. On ne sait pas le tems de ces migrations: on voit seulement dans les auteurs, que des corps d'armée de ces deux nations se répandoient en divers pays, & que des peuples entiers, ayant avec eux leurs femmes & leurs enfans, se mettoient en campagne tous les printems, pilloient les contrées par où ils passoient, & s'arrêtoient l'hiver dans des camps. Il ne faut pas demander après cela comment une armée qui couroit de pays en pays, pouvoit se soutenir & se perpétuer; outre que de petits peuples pouvoient se joindre à eux pour partager la gloire & le butin, comme firent les Ambrons, les Teugénes & les Tigurins. Après qu'ils eurent été défaits par Marius, le débris de leur armée put retourner dans leur ancienne demeure: du moins voyons-nous que du tems de Ptolomée il y avoit encore des Teutons sur la côte septentrionale de la Germanie & du golfe *Codanus*; mais dans la suite, si on s'en tient aux historiens Romains, qui connoissent à peine le nom de Teutons, ces peuples ne firent plus de figure dans le monde. Il est à croire pourtant qu'ils s'associerent avec les Saxons & les Danois. Il y en a même qui veulent que les Saxons & les Teutons fussent le même peuple, qui dans le moyen âge se fit encore connoître sous des noms différens, comme ceux de Danois & de Normands. * *Joh. Neowaldus*, Comm. de antiquis Westphaliæ colonis.

TEUTOSAGES. Voyez TECTOSAGES.

TEUTRIA. Voyez DIOMEDEÆ INSULÆ.

TEUKSBURG, en latin *Teuukeburia*, petite ville d'Angleterre, au comté de Glocester, au confluent de la Saverne & de l'Avon, sur les frontieres du comté de Worcester au midi. Cette ville fait un commerce considérable par les manufactures de draps: elle est remarquable par le combat qui s'y donna en 1471, où la maison de Lancastre eut tant de malheur. Cette ville est la *Theocicuria* des anciens: elle est à neuf milles au nord de Glocester, à douze de Worcester, & à soixante-dix-neuf de Londres.

TEUXUNTA. Diodore de Sicile fait mention d'une ville qu'il dit avoir été bâtie par Micythus, roi de *Rhegium* & de *Zanclé*.

TEUZAR, ville d'Afrique, dans la Barbarie. De l'isle la nomme TOUZERA, & la marque dans le Biledulgerid, ou pays des Dattes. Marmol, *t.* 3, *l.* 7, *c.* 54, qui la place dans la Numidie, en parle ainsi: Cette ville fut bâtie par les Romains, sur une petite riviere qui descend de quelques montagnes du côté du midi. Elle a plus de cinq mille feux; mais à en juger par l'étendue des murailles, dont on voit encore les ruines qui font connoître leur beauté & leur force, & il y en avoit autrefois davantage. Elle fut saccagée par les Mahométans, lorsqu'ils entrerent en Afrique. Ils en userent avec tant de rigueur, parce que cette colonie romaine avoit voulu leur résister. Ils démolirent les riches & somptueux bâtimens dont elle étoit ornée; & il n'y a plus aujourd'hui que de méchantes maisons faites à la façon du pays; cependant les habitans sont riches, tant en dattes qu'en argent, à cause des marchés & des foires qui se tiennent dans leur ville, où les peuples de la contrée accourent pour le trafic. La place est divisée en deux par la riviere: d'un côté demeurent les anciens habitans & les plus illustres; de l'autre sont les Arabes établis à Teuzar, depuis la prise de la ville. Ils sont toujours en guerre les uns contre les autres, & souvent ils ne vouloient pas reconnoître les rois de Tunis, qui y alloient en personne, & les maltraitoient beaucoup, comme en usa le pere de Muley Hascen, peu de jours avant sa mort, & comme font encore aujourd'hui les Turcs, lorsqu'ils vont lever les contributions.

TEXAGA. Voyez TERGAZA.

TEXALI. Voyez TAIZALI.

1. TEXEL ou TESSEL, (L'isle de) isle des Pays-Bas, dans la Nort-Hollande à l'embouchure du Zuiderzée, à dix huit lieues d'Amsterdam, & séparée de la pointe de la Nort-Hollande, où est Helder, par le canal que l'on nomme Marsdiep, large d'environ trois mille pas. Cette isle est petite; mais elle est une des plus connues de la mer, à cause du grand abord des navires qui entrent dans le Zuiderzée, ou qui en sortent. Elle a sur sa côte méridionale une bonne forteresse qui sert à la défense de la ville d'Amsterdam, contre les flottes ennemies, & son port est très-bon & très vaste. C'est là où s'assemblent ordinairement les vaisseaux, afin d'attendre le vent, & pour partir en compagnie. Auprès de la forteresse il y a un bourg du même nom que l'isle; & outre cela six beaux villages partagés en plusieurs hameaux. Le terroir est très-bon, & ses pâturages sont très excellens. On y fait de bons fromages & d'une façon particuliere. L'isle est environnée de dunes qui la parent des coups de la mer, & ses digues sont très-fortes & d'une prodigieuse hauteur. * *Dict. geograph. de Pays Bas.*

Ce fut près de cette isle que Martin Harperis Tromp, ce fameux amiral de Hollande, attaqua la flotte angloise commandée par Black, & fut tué dans le combat d'un coup de mousquet, le 8 août 1653. En 1673, il se donna encore près de cette isle une bataille navale entre les flottes de France & d'Angleterre, commandées par Robert de Baviere, prince Palatin, vice-amiral d'Angleterre, & par le comte d'Errées, vice-amiral de France, & la flotte de Hollande commandée par les amiraux Michel de Ruyter & Corneille Tromp, sans qu'aucun parti s'attribuât la victoire.

2. TEXEL, isle de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord, sur la côte du nouveau Pays-Bas, aujourd'hui la nouvelle Yorck, entre l'isle Longue & celle de Vlieland. Les Hollandois qui l'ont possédée lui ont donné le nom qu'elle porte. Aujourd'hui elle appartient aux Anglois. * *Baudrand*, Dict. édit. 1705.

TEXEUIT ou TEYEUT, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Hea. Dapper, dans sa description du royaume de Maroc, dit que cette ville est située dans une plaine entre deux montagnes, & qu'elle est ceinte d'un mur de pierres de taille.

TEYA, riviere d'Allemagne en Autriche, se jette dans la Morave: elle sépare l'Autriche de la Moravie.

TEYANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de la province. Elle est de 12^{d} 48′ plus occidentale que Pekin, sous les 31^{d} 30′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TEYDA, montagne extrêmement haute, dans l'isle de Ténérife, l'une des Canaries. Corneille, qui cite Hébert, *Voyage de Perse*, l. 1, dit que cette montagne a sept lieues de hauteur, & que quand le tems est serein, on la découvre de plus de cent vingt lieues à la ronde. Cette montagne, ajoute-t-il, n'est pas celle qu'on nomme ordinairement le Pic de Ténérif, qui est beaucoup plus haute.

TEYDER ou AA, selon Corneille & Maty, & TREIDEN, selon de l'Isle, *Atlas*, riviere de la Livonie. Elle

sort de divers lacs du pays de Letten ou Lettie. Ces différens ruisseaux s'étant rassemblés, ne forment plus qu'une riviere, qui, prenant son cours du nord oriental au midi occidental, arrose Wolmer, g. Rop, d. Treiden, d. Sewold, g. Kremon, d. après quoi elle va se jetter dans le golfe de Livonie, près de Sernikon, à quelques lieues au nord de la Duna.

TEYN, ville de Boheme. Voyez Tein. 2.

TEYSSE, riviere de Hongrie. Voyez Teisse.

TEYTONG, ville de la Chine, dans la province de Nanking. La relation de l'ambassade de la compagnie hollandoise à la Chine, marque cette ville sur la route de Canton à Pekin, un peu au dessous de Nanking. Teytong, dit cette relation, est située derriere une isle à la droite de la riviere. On la peut voir de deux lieues de loin. C'étoit autrefois une fort belle ville; mais les Tartares qui l'ont prise l'ont réduite dans un état déplorable, & ne lui ont laissé que trois tours, dont la hauteur marque encore aujourd'hui l'ancienne magnificence de cette ville.

TEZAGA. Voyez Tirgaza.

TEZAR ou Teza, ville d'Afrique, au royaume, de Fez, dans une plaine fertile, à seize lieues de Fez, à douze de Dubudu, à vingt-cinq de Mélile, en traversant le désert de Garet, & à deux de la montagne de Matagara. Marmol en parle ainsi: Ptolomée met cette ville à 9d de longitude, & à 33d 10' de latitude, sous le nom de Teysot. Elle a été bâtie par les anciens Africains, & est la capitale de la province Cuzt. Il y a beaucoup de noblesse, & plus de cinq mille maisons habitées; mais ce ne sont que de méchans logis faits de terre: les colléges & les mosquées sont de pierres de taille. Il passe à travers de la ville une riviere qui descend de la montagne de Métagara, dont les habitans peuvent détourner le cours, ce qui oblige ceux de *Tézar* à vivre en bonne intelligence avec eux, & à favoriser leur parti. Il y a en cette ville un grand concours de marchands. Elle fournit le bled à tous les habitans des plaines & des montagnes l'espace de plus de trente lieues d'alentour. Ses rues & ses places sont rangées comme dans Fez, & il y a au milieu une grande mosquée avec trois colléges. On y voit une juiverie composée de plus de cinq cents maisons, & tout auprès une belle forteresse où est le palais du prince Abdulac. Depuis que le premier roi des Bénimérinis partagea cette province entre ses parens, le second fils du roi de Fez a toujours eu cette place pour son apanage, comme étant un séjour très-agréable l'hiver & l'été; l'air en est sain, & le pays fertile. Aussi les rois des Bénimérinis y passoient la plus grande partie de l'été, à cause de la fraîcheur de l'air. Le chérif y entretient une garnison à cause des Arabes qui y viennent tous les ans des déserts de la Numidie, acheter du bled, ou le troquer contre des dattes, & qui incommodent fort les habitans. Ce fut à Tézar que le chérif Mahamet attendit Muley Buaçon & Salarrès, quand il eut avis qu'ils venoient pour l'attaquer. La plûpart des habitans sont riches & se piquent de valeur. Il y a aux environs, dans les vallons, beaucoup de jardinages, qu'on arrose de l'eau des fontaines qui descendent des montagnes, & qui portent de meilleurs fruits que ceux de Fez. Il y a aussi de grands vignobles sur les côtes; les Juifs y font le meilleur vin de toute la Mauritanie. * *Marmol*, Royaume de Fez, *l.* 4, *c.* 3, *p.* 300.

TEZCUCO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur le bord du lac de Méxique. Elle étoit presque égale à la ville de ce nom du tems de Cortez & des premiers conquérans. Quand Cortez s'en approcha avec son armée, quatre des principaux habitans allerent le trouver, portant une verge d'or & un petit drapeau en signe de paix: ils lui dirent que leur seigneur *Coacuacoyocin* les envoyoit pour le prier de ne point faire de dégât dans leur ville, où il seroit très-bien reçu avec ses troupes. Cortez, appréhendant quelque trahison, poursuivit son chemin, & avança à Quahutichan & à Huaxuta, qui étoient alors des fauxbourgs de Tezcuco, & qui ne sont plus présentement que de petits villages séparés; il y fit renverser les idoles, & entra dans la ville, où il occupa une grande maison qu'on lui avoit préparée. Tous les Espagnols & une partie des Indiens qui le suivoient y logerent avec lui. Les Espagnols étant montés sur le soir dans les galeries de cette maison pour voir la ville, apperçurent un grand nombre d'habitans, qui s'enfuyoient avec leurs meubles, les uns vers les montagnes, les autres vers le bord de l'eau, où il y avoit du moins vingt mille petits bateaux qu'ils remplirent. Cortez ayant sçu que Coacuacoyocin, alors roi de Tezcuco & des bourgades voisines, avoit pris la fuite, fit venir plusieurs habitans, qui étoient demeurés dans la ville, & leur dit que puisque leur roi les avoit abandonnés, il leur offroit en sa place un jeune gentilhomme issu d'une noble maison du pays, qui l'avoit accompagné; qu'il étoit fils de Nizavalpicinthi, qu'ils avoient toujours aimé, & qu'ayant été baptisé, il avoit reçu le nom de Ferdinand au baptême. Le bruit de ce changement s'étant répandu, plusieurs de ceux qui avoient fui retournerent à Tezcuco, où ils furent traités favorablement par leur nouveau prince, qui demeura toujours fidéle aux Espagnols. Deux jours après que dom Fernand eut été fait roi de Tezcuco & des territoires qui en dépendent, & qui s'étendent jusqu'aux frontieres de Tlaxcallan, Cortez eut avis que les Mexiquains venoient l'attaquer, mais il alla au devant d'eux & les mit en fuite. Il rentra ensuite dans la ville, fit revenir toutes ses troupes, qu'il avoit dispersées en divers lieux, & se prépara à faire le siége de Méxique. Il fit faire un canal d'une demi-lieue de long, de douze ou treize pieds de large & de deux toises de profondeur. Cet ouvrage, où l'on employa cinquante jours, quoique quatre cens mille hommes y travaillassent sans aucun relâche, a conservé la renommée de la ville de Tezcuco jusqu'à présent, outre qu'elle est encore fameuse parmi les Espagnols, à cause qu'elle est la premiere qui ait été gouvernée par un roi chrétien; cependant le nombre des habitans est bien petit en comparaison de ce qu'il étoit autrefois. Le canal étant achevé l'on calfeutra les brigantins avec du coton & des étoupes. Il y en a qui disent que faute de suif & d'huile, on fut obligé de se servir de la graisse de ceux des ennemis qui étoient tués dans les sorties que l'on faisoit du Méxique tous les jours pour empêcher cet ouvrage. Les Indiens, qui étoient accoutumés à sacrifier des hommes, les ouvroient après leur mort, afin d'en tirer la graisse. Lorsque les brigantins eurent été mis à l'eau, Cortez fit la revue de ses gens, & trouva neuf cents Espagnols, dont il y en avoit quatre-vingt-six à cheval & cent dix-huit armés d'arbalêtes & d'arquebuses; tout le reste avoit des épées, des poignards, des lances & des hallebardes, avec des cottes de maille & des corselets. Le nombre des Indiens étoit de plus de cent mille. Tous ces grands préparatifs fait dans Tezcuco pour le siége de Méxique, font connoître combien elle étoit grande & puissante dans ce tems-là, puisqu'elle pouvoit fournir toutes les choses nécessaires à tant de gens. Ce n'est plus aujourd'hui que le chef-lieu d'un petit gouvernement, où réside d'ordinaire un gouverneur Espagnol envoyé d'Espagne, & dont le pouvoir s'étend jusqu'aux frontieres de Tlaxcallan & de Quacocingo, & sur la plûpart des petits bourgs & villages de la plaine, qui formoient autrefois un royaume, & ne fournissent pas à présent plus de mille ducats par an au gouverneur. Dans Tezcuco même, il n'y a pas aujourd'hui plus de cent Espagnols & trois cents Indiens qui y habitent, dont les richesses viennent des herbes & des salades de leurs jardins, qu'ils chargent tous les jours dans leurs canots pour les porter à Méxique. Ils retirent aussi quelque argent de leurs cédres, qu'ils y transportent pour servir aux bâtimens; mais les Espagnols en ont beaucoup ruinés par le grand nombre qu'ils en ont abattu pour bâtir leurs magnifiques maisons. Pamphile de Narnaez accusa Cortez d'avoir employé sept mille poutres de cédre dans un seul palais. Il y avoit autrefois à Tezcuco des vergers, où l'on voyoit plus de mille de ces arbres qui servoient de clôture; quelques-uns avoient cent vingt pieds de hauteur & douze de grosseur. Présentement on ne trouve pas cinquante cédres dans les plus considérables de ces vergers. * *Thomas Gage*, Relation des Indes occidentales, 1 part. c. 13.

TEZEFARA, ville d'Afrique, selon Ccorneille, qui cite Marmol; mais Marmol écrit Tefezara, & non Tezefara. Voyez Tefezara.

TEZEL CARAON, ou Latani, riviere de Syrie, se jette dans la mer Méditerranée, près des ruines de Tyr.

TEZELA, ville fort ancienne d'Afrique, au royaume de Trémécen, à six lieues d'Oran. Elle est située dans une grande plaine, qui a plus de sept lieues de long. Abuhascen, quatriéme roi des Bénimérinis, la ruina, lorsqu'il faisoit

soit la guerre à Trémécen, & elle n'a jamais été repeuplée depuis. Les Bérebéres, qui possedent cette contrée, errent sous des tentes comme les Arabes. Le pays est si bon, qu'il pourroit fournir de froment & d'orge la ville de Trémécen, s'il étoit tout labouré. Ils ont outre cela quantité de chameaux & de chevaux. Il n'est resté de *Tezela* qu'un petit château fort d'assiette, où il y a une belle citerne, pour recueillir les eaux de la pluie. Cette ville se nommoit autrefois *Arina*. Ptolomée la met à 13d 20' de longitude, & à 30d 50' de latitude. * *Marmol*, Royaume de Trémécen, l. 5, c. 15, p. 358.

TEZENZA, riviere d'Italie, dans le Vicentin, passe à trois quarts de lieues de Vicence & à une lieue de Padoue.

TEZERGIL, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Fez, dans la province de Cuzt. Marmol, *Royaume de Fez*, *l.* 4, *c.* 122, dit qu'elle a été bâtie par les anciens Africains, sur une petite riviere qui passe au pied de la montagne de Cunagel-Gerben. Il ne demeure à Tezergil que quelques pauvres gens du pays, qui labourent quelques héritages, où ils recueillent de l'orge. Ils dépendent des Arabes qu'on appelle Uuled-Husceyn.

1. TEZERIN, ville d'Afrique, dans la Barbarie. Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 13, *p.* 14, dit que c'est une petite ville sur le bord de la riviere de Dara, entre des palmiers, qui sont en si grand nombre, qu'on ne la voit point qu'on n'y soit dedans. Il y a un château, qui est assez fort. Le pays est abondant en orge & en chévres, mais il y a peu de bled. Les habitans sont Datvis, & ils trafiquent aussi de ces sortes de choses.

2. TEZERIN. Ce nom, qui signifie deux villes en langage du pays, est le nom d'une belle contrée, qui contient six villes ou bourgades, & quinze villages rangés sur une petite riviere, qui descend du grand Atlas, & tire vers le midi. Ce quartier est à vingt lieues de la montagne & à dix de *Fercala*, du côté du levant: on y voit encore les ruines de deux anciennes villes, qui furent détruites par les premiers Arabes Mahométans qui entrerent en Afrique, mais on ne sait pas les noms de ces villes. Les habitans de Tezerin sont des Bérebéres, ils sont très-riches, & plus civils que ceux de *Fercala*; ils ont quantité de dattes & quelque bled. Les Arabes du désert les incommodent moins que ceux de leur voisinage.

TEZOTE, petite ville dans l'Afrique, au royaume de Fez, dans les terres, sur la pointe d'un rocher, à trois lieues de Mélile & à cinq de Caçaça: c'est la capitale de la province de Garet. Les auteurs africains disent qu'elle a été fondée par les Bénimérinis, avant qu'ils fussent rois de Fez, qu'ils y renfermoient leurs bleds & leur équipage, lorsqu'ils menoient paître leurs troupeaux par les déserts de Garet, où il n'y avoit point d'Arabes alors. C'étoit donc leur principale forteresse; mais s'étant agrandis par la ruine des Almohades, ils s'établirent dans Fez & autres places plus considérables que celle-ci, laquelle ils abandonnerent à des Bérebéres, qui étoient leurs alliés & de la même tribu: on n'y peut monter qu'en tournant par un sentier assez difficile: il n'y a dedans ni puits ni fontaine, mais une grande citerne, qui se remplit des eaux de pluie. Elle a été ruinée par Joseph fils de Jacob, second roi des Bénimérinis, à cause de la révolte du gouverneur, & demeura dépeuplée jusqu'à la prise de Mélile, qu'un Grenadin, de ceux qui s'étoient sauvés en Afrique, l'ayant demandée au roi de Fez, la repeupla de quelques Maures de l'Andalousie, & fit de-là des courses sur les chrétiens de Caçaça & de Mélile. *Marmol*, Royaume de Fez, l. 4, c. 108, p. 220.

TEZTEZA, ville dans l'Afrique, au royaume de Trémécen, dans une belle plaine, entre la montagne de la Abez & de Bugie, dont elle est éloignée de vingt lieues du côté du midi. Cette ville a été bâtie par les Romains, & étoit autrefois riche & considérable, à cause du trafic; mais elle diminua beaucoup depuis les successeurs de Mahomet, qui, l'ayant saccagée, la démolirent, demeurant maîtres de la campagne, comme ils le sont encore aujourd'hui. Les habitans ne sont que de pauvres misérables que les Turcs tyrannisent. Les ruines de ses murailles témoignent encore son ancienne grandeur; elle est sur le chemin de Fez à Tunis. * *Marmol*, Royaume de Trémécen, l. 5, c. 53, p. 421.

TFENI, ville de la basse Egypte.

THABALTA, Voyez Tabaltha.

THABANA. Voyez Thebana & Thauana.

THABARESTAN, nom d'un pays qui confine, du côté du couchant, aux provinces de Dilem & de Ghilan, qui s'étendent l'une & l'autre le long de la mer Caspienne, à laquelle elles ont communiqué leur nom, de même que le Thabarestan, car on appelle cette mer en persien, tantôt mer de Dilem, tantôt mer de Ghilan, tantôt mer de Thabarestan. Du côté du levant, le Thabarestan a le Giorgian, au septentrion la mer Caspienne, & au midi une partie du Khorassan & une partie de l'Iraque Persique de la haute Perse. On dit que ce pays a pris son nom du mot Thebet ou Thabar, qui signifie en persien une cognée, à cause que ceux qui y voyagent doivent toujours avoir une cognée à la main, pour se faire chemin dans les bois dont il est presque tout couvert. On n'y séme que du riz, qui y vient fort bien, à cause des eaux qui sont abondantes au milieu de ses forêts; mais d'un autre côté, ces eaux rendent le pays mal-sain, ce qui n'empêche pourtant pas qu'il ne soit fort habité, à cause de la grande quantité de soies dont on y fait la récolte. Les maisons n'y sont pas magnifiques, car la plûpart sont bâties simplement de bois ou de cannes. Les historiens persans écrivent que Thahamurath, troisiéme roi de Perse, de la premiere race, est le premier qui a fait cultiver le Thabarestan, dont la position convient fort bien à l'Hyrcanie des anciens.

THABAS ou Thabes. Il y a, dit d'Herbelot, *Biblioth. orient. le géographe persien dans son troisiéme climat*, deux villes qui portent ce nom; l'une est située dans le pays de Fars, qui est la Perse, proprement dite, près de la ville d'Iezd, que l'on appelle Thabas-Keileki, peut être à cause qu'il y a beaucoup de fange dans les tems de pluies: l'autre ville appellée Thabas est dans le Sistan, & porte le nom de Thabas-Sista, pour être distinguée de la précédente.

THABAT MARIAN, montagne de l'Abissinie, est, suivant Alphonse Mendez, la plus haute de cet empire; la cime va beaucoup au-dessus des nues: elle est fort spacieuse, son pied est arrosé de deux rivieres. Il y a sept églises, dont l'une est sous l'invocation de saint Jean, qu'on dit être fort riche; c'étoit autrefois la sépulture des empereurs d'Abissinie: on y en voit cinq tombeaux.

THABATHA, Voyez Thabasa, n° 1.

1. THABBA, ville de l'Arabie Heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, qui la marque dans les terres, la place au voisinage de *Menambis* & de *Sabe*.

2. THABBA, ville de l'Afrique propre. Elle étoit, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, du nombre des villes situées entre les fleuves *Bagrada* & *Triton*.

THABENA, ville de l'Afrique propre, selon Hirtius, *De bell. Afric. c.* 77. Possidius, *in vita D. Augustini*, en fait un siége épiscopal. Il se pourroit faire que ce seroit la même ville que Ptolomée nomme Thabba.

THABILIACA, ville de l'Albanie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12, la marque au nombre des villes situées entre les fleuves Gerrus & Soanas.

THABIS. Voyez Thamos.

THABOR, montagne de Galilée, nommée par les Grecs *Ithaburius* ou *Athaburius*. Eusébe dit qu'elle est sur les frontieres de Zabulon, au milieu de la Galilée, à dix milles de Diocésarée vers l'orient, & qu'elle confine avec les tribus d'Issachar & de Nephtali. Josué, *c.* 19, 22, la place sur les confins de la tribu d'Issachar: le nom de *Thabor* en hébreu signifie une hauteur & le nombril, parce que cette montagne s'éléve au milieu d'une grande campagne, nommée la vallée de Jetzraël ou le grand champ. Joseph, *l.* 4, *c.* 2, *sect.* 5, *in Gr. de Bello*, *p.* 866, *fol.* 9, dit que le Thabor est haut de trente stades, qu'à son sommet il y a une plaine qui en a vingt-six de circuit, environnée de murailles, & inaccessible du côté du septentrion. Polybe, *l.* 8, *c.* 70, assure qu'il y avoit une ville sur son sommet; & Joseph l'insinue, lorsqu'il dit qu'il fit fermer de murailles dans l'espace de quarante jours, le haut du mont *Ithabyrius*, dont les habitans n'avoient point d'autres eaux que celles des pluies; il ajoute, que le Thabor est situé entre le grand Champ & Scythopolis, ce qu'on ne peut expliquer du grand Champ de Jetzraël, au milieu duquel le Thabor étoit placé; mais d'un autre grand Champ qui est au pied du mont Carmel, & qui s'étend au

midi, à l'orient & au septentrion de cette montagne.

Le Thabor est entierement isolé, au milieu d'une grande campagne, où il s'éleve comme un pain de sucre. *Est autem Thabor mons in Galilæa, situs in campestribus, rotundus atque sublimis, & ex omni parte finitur æqualiter*, dit saint Jérôme. Tous les voyageurs en conviennent : ils ajoutent qu'il est fort beau à voir, étant revêtu d'arbres & de verdure. Le pere Nau, dans son voyage de la Terre Sainte, dit qu'il faut une bonne heure pour monter au sommet. Elle est, ajoute-t-il, plus longue que large, & sa figure tend à l'ovale. On la voit élevée par-dessus les autres, & séparée de toutes, quoiqu'elle en soit entourée du côté du couchant & du septentrion. On la découvre de douze & quinze lieues loin : quand on en est près, & qu'on la considere attentivement du côté du midi & d'occident, on distingue vers le haut comme trois parties. Celle du milieu, qui est la plus longue & la plus élevée, se jette un peu sur le dehors, & elle a comme deux petites montagnes appuyées sur elle, qui n'en sont point séparées pourtant, ne faisant qu'un petit enfoncement vers le haut. C'est sur cette montagne où l'Homme-Dieu parut dans sa gloire le jour de sa Transfiguration : l'écriture ne dit point le nom du lieu de ce glorieux spectacle ; elle dit seulement que ce fut sur une haute montagne séparée des autres ; mais la tradition des chrétiens, confirmée par l'église & le monastère que sainte Hélene a fait bâtir, appuyée du témoignage de saint Cyrille de Jerusalem, de saint Jean de Damas, & des autres peres, ne permet pas de douter que ce n'ait été le Thabor. Et c'est sans aucune bonne raison que quelques-uns veulent que le Liban ait eu cet avantage. Il est vrai pourtant qu'on peut dire que cette montagne est une partie & l'extrémité du Liban ; car cette fameuse montagne, qui est composée de tant d'autres, continue son enchaînure jusque là. Et c'est peut-être pour cette raison que les Maronites célébrent avec grande cérémonie la fête de la Transfiguration sous les cédres du Liban, où d'ordinaire leur patriarche officie pontificalement ; & on y vient ce jour-là de huit & de dix lieues à la ronde en pélerinage. Et quand ils disent dans les prieres qu'ils y chantent, qu'elle s'est faite sur le Thabor, ils regardent le Thabor comme partie de leur Liban. Le haut du Thabor fait une belle plaine, qui est fertile & abondante en bonnes herbes, & couronnée en divers endroits de petits bocages. Il y a pourtant en quelques-uns des creux, & des élévations de terre, & ces élévations se trouvent principalement au midi & à l'occident de cette glorieuse montagne : c'est sur une d'elles qu'étoit autrefois bâti le grand & le fort monastère des trois Tabernacles. On voit encore des marques de ses fortifications en des restes de fossés & de murailles. Il y avoit autrefois trois églises bâties & rentées par sainte Hélene ; la premiere étoit consacrée au Sauveur, & les deux autres à Moïse & Elie. On les reconnoît encore assez dans leurs ruines, ou plutôt on voit ce qui reste de l'église que Tancréde fit bâtir, ou qu'il augmenta, & à laquelle il donna de grandes richesses. Les religieux de saint Benoît la desservoient ; maintenant il ne reste plus qu'une chapelle enfoncée dans un creux, où l'on entre par trois portes qui ne ferment point. La premiere qui est extrêmement basse, & par laquelle on ne peut entrer qu'en rampant à terre ; après quoi on se trouve dans un petit carré, d'où en tournant à gauche, on arrive devant la chapelle, qui est le lieu de la transfiguration. La troisiéme porte donne l'entrée dans cette chapelle. Ce lieu n'a pas plus de neuf ou dix pieds dans sa longueur, & plus de sept ou huit dans sa largeur : il est vouté. On a fait trois niches aux trois places que l'on croit que Notre-Seigneur, Moïse & Elie occupoient. On y dit la messe. * *Hieron. in Osee* 5.

Ce fut aussi sur le Thabor, suivant l'opinion de saint Bonaventure, de Lyranus & de Denys le Chartreux, qu'arriva cette célébre apparition de Notre-Seigneur après sa résurrection, dont saint Matthieu parle en ces termes : *Undecim autem discipuli abierunt in Galilæam in montem ubi constituerat illis Jesus*. Les onze disciples s'en allerent en Galilée à la montagne que Jesus leur avoit marquée, & saint Jérôme dit qu'il se fit voir là à plus de cinq cents de ses disciples qui étoient en grand nombre dans la Galilée. Saint Paul fait mention de cette apparition en sa premiere épitre aux Corinthiens.

Cette montagne est aujourd'hui entierement déserte. Il est parlé de la ville du Thabor I. Paral. 6, 77. Sanutus, *Secret. fidel. cruc. p.* 252, parle d'un fleuve qui prenoit sa source au pied du Thabor du côté de l'orient, & qui tomboit dans le Jourdain, à l'extrémité du lac de Génézareth. Le Thabor étoit opposé au mont Hermon, qui étoit de l'autre côté de la vallée de Jézraël vers le midi. Hermon étoit stérile & désert, & le Thabor étoit habité, & chargé de bois & de verdures. Le psalmiste oppose ces deux montagnes ; *Thabor & Hermon in nomine tuo exultabunt*. * Pf. LXXX. 5, 13.

Débora & Barac assemblerent leur armée sur le Thabor, & livrerent la bataille au pied de cette montagne à Sisara, général de l'armée de Jabin, roi d'Asor, l'an du monde 2719, avant Jesus-Christ 1281. Osée, *cap.* 5, 1, reproche aux princes d'Israël & aux prêtres des Veaux d'Or, *de tendre des piéges à Maspha, & de mettre des filets sur le Thabor*. Ces piéges & ces filets étoient apparemment des idoles ou des autels superstitieux que l'on avoit dressés à Maspha au-delà du Jourdain, & sur le Thabor dans la Galilée ; pour engager les peuples d'Israël dans l'idolatrie & la superstition. Quelques-uns croient que c'est sur le Thabor que Melchisedec vint au-devant d'Abraham, & qu'il offrit son sacrifice au Seigneur. Adricomius dit qu'on y montroit encore de son tems l'autel sur lequel ce sacrifice avoit été offert. (*) *Judic.* 4, 5.

2. THABOR, ville de Boheme, sur le grand chemin, entre Budweis & Prague, près de la riviere de Lausnichs, sur une hauteur, dans une situation plaisante & agréable. Ziscka, chef des Hussites commença à la bâtir en 1419, lui donna le nom de Thabor, qui veut dire, *Bastion sur un passage*, & la rendit extrêmement forte, à quoi son assiette sur des rochers contribuoit beaucoup ; il l'enferma d'une double muraille flanquée de tours & de bastions. La riviere de Lusinitz d'un côté, & un torrent large de l'autre, environnent presque toute la ville. Le général Suédois Wittenberg la prit d'assaut le 23 d'août 1648. * *Zeyler*, Topogr. Bohem. p. 80.

3. THABOR, abbaye de chanoines réguliers, dans les Pays-Bas, au diocése de Leuwarden, auprès de Snec. Gazet, *p.* 499, remarque qu'il y a eu en ce lieu plusieurs personnages fort studieux de l'histoire ecclésiastique & politique de Frise, entr'autres un nommé Henri *Thaborita*, qui vivoit en 1510.

THABORTENUS MONS, montagne d'Asie, dans la Parthie. Justin, *l.* 41, *c.* 5, dit que Séleucus y bâtit une ville appellée Dara. La situation de cette montagne, ajoute-t-il, étoit telle, qu'on ne pouvoit trouver aucun lieu ni plus fort ni plus agréable.

THABRACA, selon Ptolomée, TABRACHA selon Pline, & TABRACA selon Pomponius Mela, ville d'Afrique, dans la Numidie. C'étoit une colonie romaine & un siége épiscopal. Voyez TABRACENSIS.

THABREK, nom d'un fort château de l'Iraque Persique, que Takasch, roi de Khouarezm, prit sur Thogrul, fils d'Arslan, dernier roi de Selgiucide de la dynastie de Perse. * *D'Herbelot*, biblioth. orient.

THABUCA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la place dans les terres, la donne aux *Varduli*.

1. THABUDIS. Voyez TABIDIUM.

2. THABUDIS. Voyez TABUDA, *n°* 1.

THABUSIUM, lieu fortifié dans l'Asie, sur le bord du fleuve Indus. C'est Tite-Live, *l.* 38, *c.* 14, qui en parle.

THAC, nom d'une place forte du Segestan. Elle fut prise par Mahmoud Sebekteghin, fondateur de la dynastie des Gaznevides, dans le Khorassan & dans les Indes. C'est, je pense, la même place que d'Herbelot appelle That dans un autre endroit. Voyez THAT. * *D'Herbelot*, Bibliotheque orientale.

THACASIN, ville de la Palestine de Zabulon, selon Josué, *c.* 19, *v.* 13. Elle est nommée Ittakazin dans le texte hébreu.

THACAPE. Voyez TACAPE.

THACCONA, ville de la Babylonie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20, la marque sur un bras de l'Euphrate, entre *Duraba* & *Thelbencana*.

THACES, peuples de Scythie, en-deça de l'Imaüs, & près de cette montagne, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 15. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Tectosaces* pour *Thaces*.

THACIS. Ortélius qui cite Euripide, *in Phœnissis*, dit que c'est un lieu de la ville de Thébes, *in Thebis*; & que c'est où Tirésias avoit coutume de faire ses prédictions.

THADAMOR ou THADMOR, ville bâtie par Salomon, *III. Reg.* 9, 18. C'est la ville de Palmire. Voyez PALMIRE.

THADITÆ, peuples de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Au lieu de *Thadita*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Oadita*.

THÆMA, ville de l'Arabie déserte. Ptolomée la marque dans les terres. Voyez THEMA.

1. THÆNA, THENÆ ou THÆNÆ, ville d'Afrique, sur la côte, vers le commencement de la petite Syrte, selon Strabon, *l.* 17, *p.* 834. Pline & Ptolomée en font aussi mention. L'itinéraire d'Antonin la marque à dix-sept milles de Marcomades. Il est encore parlé de cette ville dans une ancienne inscription rapportée dans le trésor de Gruter, *p.* 363, en la maniere suivante : *Decuriones & coloni coloniæ Æliæ Augustæ Mercurialis Thænit*. Cette ville étoit épiscopale. Voyez *Tenitanus*.

2. THÆNA, ville de Syrie, dans la Cyrrhestique. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, la marque entre *Berrhoea* & *Paphara*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Bena*, au lieu de *Thana*.

THAGAMUTENSIS. Voyez TAGAMUTENSIS.

THAGASTA. Voyez TAGASTENSIS.

THAGIA. Voyez DAGIE.

THAGORA, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, la marque sur la côte du grand golfe.

THAGULIS, ville de l'Afrique propre. Elle est placée par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes qui étoient situées entre les deux Syrtes.

THAGURA, THIGURA, TAGURA ou THAGORA, ville de Numidie. Voyez TAGORENSIS.

THAGURIS, montagne de la Sérique, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 15. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Tagurus* au lieu de *Thaguris*.

THAHA. D'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, dit que Thaha est le nom d'une ville de l'Egypte supérieure, dont un jurisconsulte nommé Thahaoui Takih étoit originaire.

THAIBAH, nom que l'on donne à la ville de Médine, outre ceux d'Iatreb & de Medinat alnabi. * *D'Herbelot*, Bibliotheque orient.

THAIEF ou THAIF, nom d'une ville du pays d'Hagiaz, en Arabie, & que Nassireddin place à 77^d 30' de longitude, sous les 21^d 20' de latitude septentrionale. Les habitans de Thaief jouissent d'un air extrêmement pur. Il y a dans le terroir de cette ville une grande abondance d'eaux vives; ce qui le rend fertile en toutes sortes de fruits, que l'on transporte de-là à la Mecque, où la terre n'en produit aucun. C'est de Thaief & de Bathenmor, qui n'en est éloignée que d'une journée, que les pélerins de la Mecque tirent l'eau qui leur est nécessaire, quand elle manque à la Mecque.

THAIN, *Tegna*, bourgade de France, dans le Dauphiné, sur la rive gauche du Rhône, vis-à-vis de Tournon. Thain est au pied d'un côteau sur lequel on voit un hermitage. Ce côteau est fameux pour les bons vins qu'il produit. * *Mémoires dressés sur les lieux*.

THAIPHALI, peuples Scythes, au-delà du Danube, selon Zozime, *hist. l.* 4, *c.* 25. Ceux qu'Eutrope dit avoir été vaincus par l'empereur Trajan, habitoient dans la Dace, au voisinage du fleuve Hierasus. Aurelius Victor, *in Gratiano Imper.* Ammien Marcellin, *l.* 31, la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 4, 39 & 65, & le panégyrique de l'empereur Maximien, font mention de ces peuples; mais la plûpart de ces auteurs écrivent TAIFALI, sans aspiration; & Johannes Gothus semble les prendre pour les *Triballi*.

THAIRÉ ou THÉRÉ, bourg de France, au pays d'Aunis, élection de la Rochelle : ce bourg est considérable.

1. THALA, ville d'Afrique, dans la Numidie. Salluste, *Bell. Jugurth. c.* 75. Strabon, *l.* 1. Tacite, *annal. l.* 3, *c.* 21, & Florus, *l.* 3, *c.* 1, parlent de cette ville; mais aucun d'eux n'en marque la situation précise.

2. THALA, montagne de la Libye intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6.

THALÆ, peuples de la Libye intérieure. Ils habitoient, dit Ptolomée, près du mont Thala.

THALAMANÆI, peuples de la Perside, selon Ortélius, qui cite Hérodote, *l.* 3, *n°.* 93, & Etienne le géographe; mais les meilleures editions de ces deux anciens, portent *Thamanai* pour *Thalamanai*.

THALAME, selon Polybe, & THALAMÆ, selon Pausanias, ville du Péloponnése. Polybe la met au nombre des villes des *Eleutherolacones*; ce qui sembleroit dire qu'elle n'étoit pas éloignée du golfe Argolique; car Pausanias met les *Eleutherolacones* sur la côte; mais Polybe, *in Excerpt. Valesianis ex. l.* 16, donne lui-même à THALAME une position bien différente. L'Eurotas, dit-il, & le terrItoire des Sellasiens sont situés à l'orient d'été de la ville de Sparte; & *Thalamæ*, *Pheræ*, & le fleuve *Pamisus* sont au couchant d'hiver : ainsi *Thalame* devoit être entre l'Eurotas & le Pamisus. Selon Pausanias, *l.* 3, *c.* 26, cette ville étoit à près de quatre-vingts stades d'Oetylus, & à vingt stades de Pephnus. Comme dans un autre endroit, Pausanias dit que *Thalamæ* étoit une ville de Messénie : quelques-uns ont cru qu'il y avoit deux villes de même nom; l'une dans la Laconie, l'autre dans la Messénie; & Ortélius semble même en admettre trois; savoir, deux dans la Laconie & une dans la Messénie; mais je croirois plutôt que ce n'est que la même ville dont Pausanias parle dans trois endroits de sa description de la Laconie.

On croit que c'est aujourd'hui Prastia, port du Péloponnése. Voyez ce mot.

THALAMEPOLIS. Sozomene, *l.* 4, *c.* 12, fait mention d'un certain Leontius, prêtre de Thalamempolis, & donne à cette ville le titre de ville royale. Ortélius soupçonne qu'elle pouvoit être située quelque part dans l'Asie.

THALAMIA, ville de la Thessalie, selon Etienne le géographe.

THALAMONIUM. Voyez TALAMONIUM.

THALAMUM, isle dans laquelle, selon Cédrène, l'empereur Constance fit mourir son cousin Gallus, qu'il avoit créé césar. Ortélius croit que *Thalamum* est un mot corrompu, & qu'il faut lire *Flavon*; car les uns mettent ce fait à *Pola*, & les autres à *Flavon* ou *Flavona*.

THALAMUS, montagne dont fait mention Parrhasius, *in Proserpinam Claudiani*, qui cite Lycus. Voici la remarque : *Thalamus Thuriæ mons in eo specus, indigenis Alusia cognominatum ab Alusio proximo amne, ut scribit Lycus.* Eustathe, *Iliad. B.* connoît un fleuve nommé Halusius, & il le place dans l'Epire.

THALASSA. Voyez LASÆA.

THALASSAR, province d'Asie. Rabsacès, échanson du roi Sennachérib, dit à Ezéchias : (a) Les dieux des nations ont-ils pu garantir des mains de mon maître *les enfans d'Eden qui étoient à Thalassar*, ou à *Thelassar*, comme lit le quatriéme livre (b) des rois. On ignore la situation précise de Thalassar; mais on juge, dit don Calmet, que cette province étoit dans l'Arménie & la Mésopotamie, & aux environs des sources de l'Euphrate & du Tigre, à cause des *enfans d'Eden*, qui habitoient ce pays. (a) *Ezech.* cap. 37, 12. (b) *IV. Reg.* 19, 12.

THALASSE, ville ou port, au midi de l'isle de Créte. THALASSE est aussi appellée LASSOS. * *Act.* 27, 8.

THALASSIA. Voyez THASUS.

THALASSII. Voyez SALAMPSII.

THALATHA, ville de la Babylonie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20, la marque sur le bord du Tigre & parmi les villes qui sont au midi d'Apamée. Elle étoit entre *Bathracartha* & *Altha*.

1. THALATTA. Ortélius, qui cite Strabon, dit : THALATTA, c'est-à-dire la mer; on donne ce nom à un lac d'eau salée en Ethiopie, au voisinage du promontoire de Pitholaüs, qui est sur le golfe Arabique.

2. THALATTA, étang ou lac au pied du mont Caucase, aux environs du pays des peuples *Coraxi*, selon Aristote, *Meteorolog.* qui dit que ce lac décharge ses eaux dans le Pont-Euxin, près du lieu nommé *Bathea-Ponti*. Ortélius croit que c'est le même lac qu'Agathias appelle *Mare Parvum*.

THALBIS, ville de l'Albanie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12, la marque entre les fleuves *Gerrus* & *Soanas*. Dans le manuscrit de la bibliotheque palatine, on dit *Thilbis* au lieu de *Thalbis*.

THALCA, ville de la tribu de Siméon. * Elle n'est pas dans l'hébreu, mais seulement dans les Septante. Eusebe & Saint-Jerôme parlent d'un lieu nommé Tala, à seize milles d'Eleutheropolis vers le midi. * *Josué*, 19, 7.

THALEASILVA, nom d'une forêt dont parle Calphurnius, *Eglog.* 6. On ignore en quel endroit elle est située.

THALECAN, nom d'une ville voisine de celle de Balkh, dans le Khorassan. Elle fut prise par Ginghiskhan l'an 618 de l'hégire; & les habitans furent alors tous tués ou faits esclaves. Ginghiskhan partit ensuite de Thalecan, pour aller par la province de Caboul, attaquer Saadeddin, qui étoit campé sur le fleuve Indus.

THALI ou Thalli, peuples d'Asie, voisins des Sauromates, & qui habitoient à l'orient de l'embouchure du Volga, appellée autrefois *Fauces Maris Caspii.* C'est Pline, *l.* 6, *c.* 5, qui fixe ainsi la demeure des *Thali.* Solin, c. 15, qui a pris de travers le passage de Pline, ce qui lui arrive assez souvent, dit que les *Thali* étoient voisins des peuples qui habitoient à l'orient des *Fauces Caspii Maris*; ce qui est opposé au sens de Pline. Le pere Hardouin croit que les *Thali* habitoient ce qu'on appelle aujourd'hui le royaume d'Astracan; & si l'on s'en rapporte à Pline, on ne peut les placer ailleurs.

THALIADES, lieu de l'Arcadie, sur le bord du fleuve Ladon, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 25.

THALINA, ville de la grande Arménie, sur le bord de l'Euphrate. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, la marque entre *Chorsa* & *Armauria.*

THALISAMUS, village que Procope, *Persicor. l.* 1, place à quarante stades d'Amida. Ortélius soupçonne que ce village étoit dans la Mésopotamie.

THALLA. Voyez Thella.

THALMIS ou Talmis, ville de l'Egypte. L'itinéraire d'Antonin, la marque entre Taphis & Tutzis, à huit milles de la premiere de ces places, & à vingt milles de la seconde.

THALPUSA, ville de l'Arcadie, selon Etienne le géographe, qui la donne aux Orchoméniens. Quelques-uns lisent *Thelpusa*; mais Sylburge dit que *Thalpusa* est la véritable ortographe.

THALSEA, Thelsea, ville de la Phénicie, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 23. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Bemmaris à Néapolis, entre *Geroda* & *Damascum*, à seize milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre milles de la seconde.

THALUDA, fleuve de la Mauritanie Tingitane. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, place son embouchure sur la côte de l'Océan Ibérique, entre Jagath & le promontoire *Oleastrum.* Voyez Tamuada, qui est le nom moderne. Marmol l'appelle cependant *Tagaza.*

THALUDÆI, peuples de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

THALUDE, petite ville de l'Afrique, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Fez, dans la province d'Errif, selon Davity, *royaume de Fez*, *p.* 139, qui dit qu'elle est située sur une riviere à deux milles ou environ de la mer Méditerranée.

THALYNTES. Voyez Tholus.

THAMA, ville de la Phénicie, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 23, où on lit ces mots: *Cohors prima orientalis Thama.*

THAMAGRISTENSIS. Voyez Tamagristensis.

THAMALLA, ville de l'Afrique propre, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 50, où on lit: *Præpositus limitis Thamallensis.* Peut-être est-ce la même ville qui est appellée *Turris-Tamulleni* par l'itinéraire d'Antonin. Voyez Tamallensis.

THAMALLOMUM. Voyez Themellanum.

THAMANA, ville de l'Afrique propre, selon la notice des dignités de l'Empire. On y lit ces mots: *Cohors quarta Palæstinorum Thamana.*

THAMANÆI. Voyez Thamanorum.

THAMANIN, nom d'une bourgade située au pied des monts de Gionda ou Gordiens, que Noé habita après le déluge. La bibliotheque orientale ajoute que le nom de Thamanin fut donné à cette bourgade à cause des huit personnes qui sortirent de l'arche. Elle porte aussi le nom de *Cezirat Bani O'mar.* * *Ebn. Batrik.*

THAMANORUM-VICUS, village qu'Agathias, *l.* 4, cité par Ortélius, met au voisinage des monts Carduques. Ne seroit-ce point la même chose que les Thamanæi d'Hérodote, *l.* 3, *n°.* 93? Voyez Thema.

1. THAMAR, ville de la Judée. Elle est marqué dans Ezéchiel, *c.* 47, 19 & 48, 27, comme un terme des limites méridionales de ce pays. Elle devoit être vers la pointe méridionale de la mer Morte. Eusebe *in Thamar.* dit que *Thamara* est à une journée de *Malis* ou *Malathe*, en tirant du côté d'Elia ou de Jerusalem. Il ajoute qu'il y avoit là une garnison romaine. Ptolomée & les tables de Peutinger marque aussi *Thamar* ou *Thamare* dans la Judée.

2. THAMAR, fleuve de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28.

THAMARITA, ville de la Mauritanie Césariense. Ptolomée la marque entre *Thubuna* & *Augala.*

THAMARO, ville de la Judée, selon Ptolomée, qui la compte au nombre des villes situées à l'occident du Jourdain. C'est sans doute la même que Thamar. Voyez Thamar I.

THAMARUS, fleuve d'Italie. L'itinéraire d'Antonin parle d'un lieu situé *super Thamari fluvium.* Ce lieu devoit être dans le *Samnium.*

THAMASCHALTIS, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la *grande Leptis*, en passant le long des confins de la province de *Tripoli.* Elle étoit entre *Thramusdisis* & *Thentei*, à trente milles de la premiere de ces places, & à la même distance de la seconde. Les manuscrits varient beaucoup sur l'orthographe de ce mot. Les uns écrivent Tamaschaltis, & les autres Thamastaltis, Thamus-Caltis ou Tamascaltis.

THAMBES, montagne de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

THAMESIS ou Tamesis, fleuve de la Grande Bretagne, selon César, *de Bell. Gal. l.* 5, *c.* 18, & Orose. *Londinium* ou *Londres*, est situé sur la rive septentrionale de ce fleuve. Le nom moderne est Thamise; voyez Thamise. Ptolomée a connu cette riviere; mais au lieu de *Thamesis*, il dit *Jamissa*; & ce nom est encore plus corrompu dans Dion-Cassius qui écrit *Himensa.*

THAMGAG' ou Tamgag', nom d'une tribu & d'un pays des Turcs orientaux ou Tartares. Aboul-Feda écrit que ce pays est celui de Khatha ou Khathai, & que ceux qui y ont voyagé, disent que le grand mur qui enferme leur pays & leurs villes, dont il met Thamgag' pour la capitale, a vingt-trois journées de longueur de l'orient à l'occident. Il fait mention de ce mur en parlant de la ville de Khanbalik ou Khanbalek, que nous appellons Cambalu; mais tous les historiens & tous les géographes orientaux, assurent que Thamgag' est un pays & un peuple de la race de ceux qu'ils appellent Atrak, qui sont les Turcs qui habitent au delà du fleuve Sihon ou Jaxartes, tant à l'orient qu'au septentrion.

THAMIA, ville de la Thessalie, selon Etienne le géographe. Les éditions des Aldes & de Florence portent *Thalamia.* C'est apparemment une faute, car Xylander & tous les manuscrits lisent *Thamia.*

THAMIATIS ou Tamiatis, ancien nom de la ville de Damiette, en Egypte. Voyez ce mot.

THAMISE, riviere d'Angleterre. Elle se forme de deux autres qu'on appelle Tame & Isis, qui se joignent près de Dorchester, dans Oxfordshire. De là elle coule à l'est, séparant la province de Buckingham d'avec celle qu'on appelle Berkshire; Midlesex d'avec Surrey, & Essex d'avec Kent. Dans son cours elle passe auprès de Reading & de Windsor, en Berkshire, de Kingston & de Southwarken Surrey, de Londres, de Barking, dans Essex, & de Gravesend, dans Kent. Il n'y a point de riviere en Europe plus avantageuse pour la navigation. Son courant est aisé, ses marées sont commodes, & son eau est saine. Dans un long voyage cette eau se purifie par fermentation, & devient très-bonne à boire. La marée monte jusqu'à cent milles depuis son embouchure, c'est-à-dire, environ vingt milles plus haut que Londres. Le négoce sur cette riviere est si grand, qu'elle fourmille par-tout de matelots, sur-tout aux environs de Londres. On en compte jusqu'à vingt milles pour le moins qui subsistent de cette riviere: & c'est à elle que Londres doit sa grandeur & ses immenses riches-

ses. On le peut remarquer par la réponse que fit un maire de Londres à Jacques I, à qui la ville ayant refusé le prêt d'une grosse somme, le roi piqué de ce refus menaça le maire & les échevins d'éloigner de Londres, non-seulement la cour, mais aussi ses cours de justice, & de faire transporter ailleurs les registres de la cour: *Sire*, répondit le maire, *votre majesté fera ce qu'il lui plaira, & la ville de Londres vous sera toujours fidèle. Une chose la console; c'est que votre majesté n'emportera pas la Thamise avec elle.* Voyez THAMESIS. * *Etat présent de la Grande Bretagne, tom. 1, pag. 13.*

1. THAMNA, ville célèbre, dans la Palestine, sur le chemin de Jerusalem, à Diospolis. Elle étoit la capitale de la Toparchie Thamnitique, qui devint fameuse dans les derniers tems de la république des Juifs. * *Euseb. in Ano.*

2. THAMNA, ou *Tamnas*, ville de la tribu de Juda. (a) Juda alloit à la ville de Thamna lorsqu'il rencontra Thamar, & commit un inceste avec elle. (b) Cette ville peut bien être la même que celle qui est entre Jerusalem & Diospolis. (a) *Josué*, 15, 10, 57. (b) *Genese*, 38, 12.

3. THAMNA ou *Tamnata*, ville des Philistins, où Samson se maria. C'est peut-être la même que la précédente, qui pouvoit alors appartenir aux Philistins; car elle étoit fort proche de leur pays. * *Judic.* 14, 1 & suiv.

THAMNATA, ville de la Palestine. Il en est fait mention dans le livre des Juges, *ch.* 14, 1 *& suiv.* dans les Machabées, *I Mach.* 9, 50, & dans Joseph, *l.* 13. Elle est nommée *Timin* dans *Benjamin*, peut-être est-ce la même ville qui est appellée Thamata par la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 22, & qui y est attribuée à l'Arabie.

THAMNATH-SAAR ou *Thamnathsare*, ville de Palestine, dans la province de Samarie, de la tribu d'Epraïm, située sur la montagne qu'on appelloit mont d'Ephraïm, au septentrion du mont Gaas. Elle fut donnée à Josué même pour son héritage en propre, après qu'il eut fait les partages de toute la terre promise aux tribus. Il y mourut à l'âge de cent dix ans, & il y fut enterré. Son tombeau, ou du moins le monument qui portoit son nom, se voyoit encore du tems de saint Jérôme, quoique la ville de Tamnathsare ne subsistât plus. Ce monument s'est conservé jusqu'en ces derniers siécles sur la même montagne; mais les Turcs en sont les maîtres. * *Baillet*, Topog. des saints, p. 481.

THAMNERIA, ville de la Médie. Elle étoit, selon Xenophon, *Hist. Græc. l.* 4, au voisinage des *Cadusii.*

THAMOR. Voyez PALMIRA.

THAMUDA, lieu voisin du pays des Arabes Nabatéens, selon Etienne le géographe. Ce lieu pouvoit appartenir aux THAMUDENI, qu'Agatarchis place sur la côte du golfe Arabique. Ce sont les *Thamudeni* de Diodore de Sicile; les *Thamydeni* ou *Thamydita* de Ptolomée, & les *Thamudei* de Pline.

THAMUDOCANA. Voyez THAMUNDACANA.

THAMUGADA. Voyez TAMUGADA.

THAMUNDACANA, ville de la Libye intérieure. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, la marque au midi du fleuve Niger. Au lieu de *Thamundacana*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thamondocana*, & le texte grec dans un autre endroit lit *Thamudocana.*

THAMUSIDA. Voyez TAMUSIDA.

THAMYDITÆ. Voyez THAMUDA.

THAMYRIS ou THOMYRIS, ville de la Scythie, dans la Mœsie, au voisinage du Danube. Jornandès, *de reb. Get. c.* 10, dit que cette ville fut bâtie par Thamyris, reine des Gétes.

THANÆ, ville de la tribu de Manassé, au-deçà du Jourdain. Elle fut cédée aux Lévites Eusébe, Saint-Jérôme & Procope de Gaze, disent que c'étoit encore de leur tems un grand lieu, à trois milles de Légion. * *Josué*, 21, 25, *&* 12, 21. *Judic.* 1, 27.

THANATA. Voyez THEBASA.

THANATH. C'étoit un bourg, à dix milles de Sichem, du côté du Jourdain. Saint Jérôme l'appelle Thenath; & Ptolomée met aussi Thena dans la Samarie. * *Euseb. in Hieron. in loc. Hebr.*

THANATHSELO. Il est dit dans Josué, *c.* 16, 6, que la frontiere des enfans d'Ephraïm tournoit vers l'orient, en Thanathselo, & passoit de l'orient jusqu'à Janoé.

THANE. Il est dit dans le livre des Juges, *c.* 5, *v.* 19, que les rois de Canaan ont combattu à Thane, près des eaux de *Mageddo*, & qu'ils n'ont pu remporter aucun butin. Les Septante, dit Ortélius, lisent *Tennax*; & je crois que c'est le même lieu qui est appellé Thanach dans le troisiéme livre des rois.

THANET, petite isle d'Angleterre, dans la province de Kent dont elle fait partie, à quinze milles à l'embouchure de la Thamise, au levant, est formée par le fleuve Stour, en se déchargeant dans l'Océan par deux embouchures; elle a huit milles d'Angleterre de long, & six ou sept de large. Il y a dix paroisses ou hameaux; Stonar, qui est un port de mer, en est le bourg principal. Cette isle abonde en bled & en pâturages. Les Saxons descendirent dans cette isle quand ils s'emparerent de l'Angleterre; elle étoit connue des anciens sous le nom de *Thanatos*. Elle donne le titre de comte à la famille Fufton. Ce fut dans cette isle que le moine Augustin, depuis archevêque de Cantorbery, aborda lorsqu'il vint annoncer l'évangile aux Bretons.

THANN, ville de France, dans la haute Alsace, diocèse de Bâle, & le chef-lieu d'un bailliage. Il y a une collégiale dont l'église a un clocher bâti sur le modele de celui de Strasbourg. Cette ville est du nombre de celles que le roi Louis XIV donna au cardinal de Mazarin; elle est tellement située aux confins du Sundgau, que son fauxbourg nommé Kattembach, est de la haute Alsace. On voit auprès de cette petite ville la montagne de RANG, renommée pour ses bons vins. Zeyler, *Top. Alsat. p.* 64, dit qu'il y a tout près de Thann un joli château situé sur une montagne, & qu'on le nomme le CHÂTEAU SAINT-ANGE. Thann étoit autrefois du comté de Pfindt, & appartenoit à la maison d'Autriche. C'est auprès de cette ville que commence la grande montagne de Vosge, qui s'étend jusques vers Veissenburg.

THANNURIS. La notice des dignités de l'Empire, *sect.* 25, fait mention de deux villes de ce nom. Elle en met une dans l'Osthoéne & l'autre dans la Mésopotamie. On lit dans cette notice, *sect.* 26. *Ala prima nova Diocletiana inter Thannurin & Orobam*: & dans un autre endroit; *Equites Sagittarii indigena Thannuri.*

THANONTADA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque entre *Ammedera* & *Gazacupada*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Thanutada*.

THANUETÆ, peuple de l'Arabie heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thanuita* pour *Thanueta*.

THANUTIS, village que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, place dans le nome de la Libye.

THANXAN, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Xunte, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 2d 54' plus occidentale que Pekin, sous les 38d 5' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

THAOUAOUIS, nom d'une ville du Maouaralnahar ou de la Transoxiane, des dépendances de Bokhara, de laquelle elle est éloignée de sept parasanges. D'Herbelot dit qu'elle est située, selon quelques-uns, à 87d 40' de longitude, sous les 39d 30' de latitude septentrionale; & suivant d'autres géographes, à 78d 50' de longitude, sous la même latitude dans le cinquiéme climat. Ebn Haukal cité par Aboul-Feda, écrit que cette ville étoit grande, environnée de beaucoup de jardinages, arrosés de belles eaux, & qu'il en étoit sorti un grand nombre de savans hommes; mais qu'elle étoit ruinée de son tems. Al-Bergendi en dit à peu près la même chose dans son cinquiéme climat. Ebn-Haukal dit encore qu'elle étoit plus grande que la ville de Manber, & qu'il y avoit tous les ans une foire où il se faisoit une très-grande assemblée; mais quoique cet auteur, qui paroît écrire avec plus de vraisemblance, la fasse si grande, cependant le géographe qui a intitulé son ouvrage allebab, dit que ce n'étoit qu'un village de la dépendance de Bokhara. On peut dire aussi qu'il a seulement entendu parler de l'état où elle étoit depuis qu'elle avoit été ruinée. Al-Azizi donne vingt-deux parasanges de distance entre Thaouaouis & la ville de Deboussiah; & un autre géographe place celle de Karminah entre les deux, dans la même province de Maouaralnahar.

THAPAUA, ville de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la marque dans les terres.

THAPHARUM, lieu dont fait mention Nicéphore Calliste, *l.* 9, *c.* 18. Ortélius, *Thesaur.* soupçonne que

ce lieu étoit aux environs de l'Inde ou de l'Arabie.

THAPSA, ville de la Palestine (a) dans la tribu d'Ephraïm. Sellum, fils de Jabès, ayant mis à mort Zacharie, roi d'Israël, Manahem, général des troupes de ce prince, se fit reconnoître pour roi, (b) & la ville de Thapsa lui ayant fermé ses portes, il la prit de force, & exerça contre ses habitans les dernieres cruautés, jusqu'à ouvrir les femmes enceintes pour faire mourir leur fruit. Voyez *Joseph*, Antiq. l. 9, c. 11. (a) *Dom Calmet*, Dict. (b) *IV Reg.* 15, 16, & 17. Ans du monde 3233, avant J. C. 767, avant l'ère 771.

THAPSAQUE, *Thapsacus* ou *Thapsacum*, ville de Syrie, sur l'Euphrate, où l'on passoit ce fleuve pour venir de la Mésopotamie, dans l'Arabie déserte, & pour aller de l'Arabie déserte dans la Mésopotamie. Elle n'étoit pas loin de l'embouchure du Chaboras, dans l'Euphrate. Les anciens géographes en ont beaucoup parlé. Il paroît par la route que tenoient les rois d'Assyrie, en venant vers la Palestine, qu'ils devoient passer l'Euphrate, à Thapsaque. Tous les anciens géographes ne s'accordent pas à mettre cette ville dans la Syrie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19, la marque dans l'Arabie déserte, mais aux confins de la Syrie. Pline, *l.* 5, *c.* 24, & Etienne le géographe la mettent dans la Syrie. Ce dernier dit qu'elle fut bâtie par Seleucus. Cela ne se peut pas, du moins n'en jetta-t il pas les fondemens; il put la réparer ou l'orner. Ce qu'il y a de certain, c'est que Thapsaque subsistoit long-tems avant Seleucus. Xenophon, *de Cyri minoris exped. l.* 1, *p.* 150, nous apprend que cette ville étoit grande & opulente du tems de Cyrus. C'est à Thapsaque, selon Arrien, *l.* 1, *p.* 116, *& l.* 3, *p.* 168, que Darius passa l'Euphrate, soit lorsqu'il marcha contre Alexandre, soit dans sa fuite après qu'il eut été vaincu. L'écriture sainte semble faire mention de cette ville, lorsqu'elle étend l'empire de Salomon depuis *Thipsach jusqu'à Gaza*, ou comme porte le grec, depuis *Thapsa jusqu'à Gaza*, ou *Thaphsa*, selon la vulgate. Il y a d'autant plus d'apparence à cela, qu'on fait que David avoit poussé les bornes, de son royaume jusqu'à l'Euphrate, fleuve sur lequel étoit la ville de Thapsaque.

THAPSIPOLIS, ville qu'Etienne le géographe place près de Chalcédoine, & dont il est dit que le nom national est THAPSIPOLITA. N'en déplaise à Etienne le géographe, il seroit bien étonnant que dans un lieu si connu que le voisinage de Chalcédoine, il y eut eu une ville, dont aucun auteur ancien n'auroit fait mention; ainsi cette *Thapsiopolis* doit être regardée comme une ville fort suspecte. Berckelius croit que c'est la même ville que celle dont Etienne le géographe parle dans l'article qui suit immédiatement, & où il auroit du dire ταψὶς, πόλις πλησίον Καλχηδόνος. Le nom national sembleroit détruire la remarque de Berckelius; mais si la faute est constante dans Etienne le géographe, comme on ne peut guères en douter, il n'y a pas grand inconvénient à dire qu'une faute en aura attiré une autre.

THAPSIS, fleuve de Scythie, au voisinage du Palus Méotide, selon Diodore de Sicile, *l.* 20. A la marge, dit Ortélius, on lit Θάψις. Voyez PSAPIS.

1. THAPSUS, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8, en fait une ville maritime, au midi de la petite Leptis. Dans la table de Peutinger Thapsus est marquée à huit milles de la petite Leptis. Strabon écrit de deux façons le nom de cette ville. Dans un endroit il dit πρὸς Θάψῳ, *ad Thapso*, & plus bas, après avoir parlé d'*Adryme* ou Adrumète, il dit: εἶτα Θάψος πόλις, *Deinde est urbs Thapsus*. Cette ville étoit très forte; & la guerre de César, & encore plus sa victoire, rendit la ville de Thapsus fameuse. * *Hirtius*, De bell. Afric.

2. THAPSUS. Voyez TAPSUS.

1. THAR, ville de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la donne aux *Themi*. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Ithar*, au lieu de Thar.

2. THAR, petite riviere de France, dans la basse Normandie, au Cotentin. Elle a sa source entre le Thanu & la Manche, du diocèse d'Avranches; passe par la Haye Paisnet, Saint-Ursin, l'abbaye de la Lucerne, & après avoir reçu au-dessus de la Mare-Bouillon un ruisseau qui a sa source à la Rouille & à Ange, elle se décharge à Catteville, à la pointe du Thar. * *Vandôme*, Manuscrit géog. *Corn.* Dict.

THARA. Voyez TANEA.

THARABOLOS-GARB, c'est-à-dire, TRIPOLI DU COUCHANT. C'est ainsi que les Arabes nomment la ville de Tripoli de Barbarie, que les chevaliers de Malte possédoient lorsqu'elle fut prise sur eux par Sinan Bacha, avec Dragut, après avoir manqué de prendre Malte qu'il avoit assiégée par ordre du grand Soliman. Cette prise de Tripoli arriva l'an 957 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1550.

THARABOLOS SCHAM, c'est-à-dire, TRIPOLI DE SYRIE. Les Arabes ont ainsi corrompu en leur langue le nom de la ville de Tripoli de Syrie. Abul-Farage remarque qu'elle fut prise par les Francs, c'est-à-dire, par les Croisés l'an 503 de l'hégire, qui est l'an de Jesus-Christ 1109. Selon le même auteur, elle fut reprise sur les mêmes Francs par Kelaoun, septiéme roi d'Egypte, de la dynastie des Baharites, l'an 688 de la même hégire, qui est de Jesus-Christ 1289, & Saladin, ni aucun autre avant Kelaoun, n'avoit osé l'attaquer. Il la démolit & en bâtit une autre un peu éloignée de la mer; & c'est la ville de Tripoli qui subsiste aujourd'hui au pied du mont Liban. Voyez TRIPOLI DE SYRIE.

THARABOZAN. Les Turcs nomment ainsi par corruption la ville de Trébizonde, que les Grecs ont appellée *Trapezus*. C'est une ville de la Cappadoce supérieure, située sur la mer Noire, & où demeuroient les Comnènes, princes Grecs qui se disoient empereurs. Mohammed II s'en rendit maître en l'année 865 de l'hégire, & de Jesus-Christ 1460. David Comnène en fut le dernier empereur.

THARASENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La notice des évêchés d'Afrique nomme l'évêque de ce siége *Cresconius*. Zozimus, *episcopus à Tharasa*, assista au concile de Carthage, sous saint Cyprien.

THARASSA. Voyez TARASSA.

THARAZ, nom d'une ville du Turquestan. Al-Bergendi, dans le sixiéme climat, en parlant de l'état où se trouvoit cette ville du tems qu'il écrivoit, dit que tous ses habitans étoient Musulmans; mais que cela n'empêchoit pas qu'ils n'eussent un grand commerce avec les Turcs ou Tartares. Il dit aussi que Tharaz étoit assez proche des villes de Gighil & d'Asfigiab, & qu'elle avoit dans son territoire, à quatre parasanges de distance, une fort grosse bourgade nommée Selg' ou Schelg'. Il ajoute qu'Abou Mohammed Abdalrahman, fils d'Iahia, fameux prédicateur de Samarcande, & plusieurs autres personnages célébres pour leur vertu & pour leur doctrine, en étoient sortis. Selon Aboul-Feda, la ville de Tharaz est située sur les confins, en-deçà du Turquestan, assez près d'Asfigiab, que l'on ne compte point parmi les villes turques; mais parmi les musulmanes. Suivant le même auteur, elle est à 89^{d} 50′ de longitude, sous les 44^{d} 25′ de latitude septentrionale, que d'autres mettent à 43^{d} 35′.

THARÉ, campement des Israélites, dans le désert. De Thahath, ils allerent camper à Tharé, d'où ils vinrent dresser leurs tentes à Méthca. * *Num.* 33, 27.

THARELA, lieu de la Palestine. Il en est parlé dans Josué, *c.* 18, 27. Les Septante lisent THERALA.

THARIBA, village environ à trois schœnes de la ville de Candara, selon Etienne le géographe, *in voce* Κάνδαρα. Voyez CANDARA.

THARMIS-VALLIS, vallée dont parle Sidonius Apollinaris, *l.* 5, *epist.* 13. Ortélius dit qu'un manuscrit qu'il a consulté, portoit *Tarmis* pour *Tharmis*. Le pere Sirmond lit aussi *Tarmis*. Ortélius soupçonne qu'il faudroit lire TARNIS, parce que Sidonius Apollinaris employe ce nom dans un autre endroit, *in Propemptico ad Libellum*.

THARNE, montagne de l'Attique. Pline, *l.* 11, *c.* 38, dit que les lievres de cette montagne avoient deux foies. Le pere Hardouin voudroit lire *Parnetha*, au lieu de *Tharne*. Voyez sa remarque sur cet endroit de Pline.

THARO, isle du golfe Persique, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Les interprètes lisent *Tharro*.

THARRA, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Elle est placée par Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, dans la Chersonnèse d'Or.

THARRANA, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée la marque sur la côte du grand golfe. Au lieu de *Tharrana*, le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Throana*.

THARSANDALA, forteresse de la Thrace, dans la province de Rodope. C'est, selon Procope, *l.* 4, *c.* 11,

une des forteresses que l'empereur Justinien fit élever dans la Thrace, pour la préserver des courses des ennemis.

THARSATICUM. Voyez TARSATICA.

THARSIS, lieu maritime dont il est parlé en plusieurs livres de l'écriture, sur-tout à l'égard des navigations qui furent faites sous le regne de Salomon. Ceux qui ont lu dans ce dictionnaire l'article d'OPHIR, auront remarqué la méthode que j'y ai suivie. Je vais la suivre encore dans l'article de THARSIS, comme la plus propre à me garantir d'erreur. Commençons par les passages de l'écriture où il est parlé de Tharsis.

Passages où il est parlé de Tharsis.

I. *Sa flotte*, (de Salomon,) *avec celle du roi Hiram, faisoit voile de trois ans en trois ans, & alloit en Tharsis, d'où elle rapportoit de l'or, de l'argent, des dents d'éléphans, des singes & des paons*, troisiéme livre des Rois, chap. 10, verset 22.

II. Au second livre des Paralipoménes, chapitre 9, vers. 21, on lit : *La flotte du roi faisoit voile de trois ans en trois ans, & alloit avec celle de Hiram en Tharsis, & elles apportoient de-là de l'or, de l'argent, de l'yvoire, des singes & des paons*, ou des perroquets.

III. Dans le second chapitre de Judith, selon la vulgate, il est parlé de Tharsis au verset 13; mais il est bon d'y joindre le précédent & les deux suivans, pour plus de clarté. *Il passa*, (Holoferne,) *de là aux confins de l'Assyrie. Il vint aux grandes montagnes d'Angé, qui sont à gauche de la Cilicie. Il entra dans tous les chateaux, & se rendit maître de toutes les places fortes. Il prit d'assaut la célébre ville de Melothe. Il pilla tous les habitans de Tharsis & les enfans d'Ismaël, qui étoient à la tête du Désert, & au midi de la terre de Cellon. Il passa l'Euphrate & vint en Mésopotamie. Il força toutes les grandes villes qui étoient là, depuis le torrent de Mambré jusqu'à la mer; & il se rendit maître depuis la Cilicie jusqu'aux confins de Japhet, qui sont au midi.*

IV. Ajoutez à ces passages celui des Paralipoménes, liv. 2, chap. 20, vers. 36 & 37 : *Josaphat, roi de Juda, fit amitié avec Ochozias, roi d'Israël, dont les actions furent très impies; il convint avec lui qu'ils équiperoient une flotte pour aller à Tharsis. Et ils firent bâtir des vaisseaux à Asiongaber; mais Eliezer, fils de Dodau de Maresa, prophétisa à Josaphat, & lui dit : Parce que vous avez fait alliance avec Ochozias, Dieu a renversé vos desseins, & vos vaisseaux ont été brisés; de sorte qu'ils n'ont pu aller à Tharsis.*

V. Le livre des pseaumes & les prophétes font aussi mention de Tharsis. On lit dans le pseaume XLVIIe. vers. 8 : *In Spiritu vehementi conteres naves Tharsis*, c'est-à-dire, *Vous briserez les navires de Tharsis par un vent impétueux*. La version, selon l'hébreu, porte : *Vous les avez brisés, comme le vent d'orient brise les vaisseaux de Tharsis.*

VI. Et dans le LXXIe. vers. 10 : *Les rois de Tharsis & les Isles offriront des présens. Les rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons.* La vulgate dit : *Reges Tharsis & Insulæ munera offerent : Reges Arabum & Saba dona adducent.* La vulgate & l'hébreu ne différent point l'un de l'autre.

VII. Isaïe, après avoir dit que le jour du Seigneur va éclater sur tous les superbes .... ajoute, *Et super omnes naves Tharsis, & super omne quod visu pulchrum est*, c'est-à-dire, *sur tous les vaisseaux de Tharsis, & sur tout ce qui est beau & qui plaît à l'œil.* Ou comme l'hébreu peut s'expliquer, *sur les plus belles peintures.* Ce passage d'Isaïe est du 2e. chap. v. 16.

VIII. Jérémie parle plus positivement, chap. 10, v. 9. *On rapporte*, dit-il, *de Tharsis le meilleur argent*, (en latin, *argentum involutum* : on peut aussi traduire de *l'argent en lames*,) *& d'Ophas l'or le plus pur.*

IX. Ezéchiel dit : *Saba, Dedan, les négocians de Tharsis & tous ses lions, vous diront : Ne venez-vous pas prendre les dépouilles? Vous avez assemblé tout votre monde pour vous saisir du butin, pour enlever l'argent & l'or, pour emporter les meubles & tout ce qu'il y a de précieux, & pour piller des dépouilles infinies*, chap. 38, v. 13.

X. La prophétie de Jonas a des circonstances qui levent plus visiblement les difficultés. Voici les lieux où il est parlé de Tharsis, chap. 1, vers. 3. *Jonas se mit donc en chemin; mais il résolut d'aller à Tharsis pour fuir de devant la face du Seigneur. Il descendit à Joppe, & ayant trouvé un vaisseau qui faisoit voile pour Tharsis, il y entra avec les autres*, &c. Tharsis est encore nommé deux fois dans le livre de Jonas, mais simplement, & sans circonstance qui fasse rien à notre sujet.

Remarques sur ces passages.

Plusieurs commentateurs ont mis Ophir & Tharsis sur la même route, & ont cherché dans un de ces lieux ce qu'on rapportoit de l'autre : mais c'est une erreur qui les a conduit à une multitude d'autres. Il n'est plus question d'Ophir. Nous avons amplement traité cette manere en son lieu. Il faut se borner ici à ce que l'écriture dit de Tharsis. Elle les distingue, distinguons-les donc aussi; mais suivons l'examen de ces passages.

Les deux premiers nous apprennent ce qu'on rapportoit du voyage de Tharsis, mais ils ne nous montrent, ni d'où l'on partoit, ni par quelle route on y alloit.

Le troisiéme est plus instructif à ces deux égards; mais il paroît que l'auteur du livre de Judith a rapporté la course d'Holopherne dans un ordre, qui n'est pas exactement celui dans lequel ce général des Assyriens parcourut le pays dont on parle dans ce passage. Holopherne part de l'Assyrie, va vers la Cilicie, jusqu'aux montagnes d'Angé, qui sont à la gauche de la Cilicie, par rapport au chemin qu'il a fait, c'est-à-dire, que ces montagnes étoient au nord, car le nord est à la gauche de quiconque vient de l'orient. Cette situation a persuadé à D. Calmet que c'étoit le même mont que le mont Argée; voilà donc Holopherne en Cilicie : il prend les forts & les châteaux apparemment de la Cilicie & tout au plus de la frontiere; il *prend d'assaut la ville de Melothe, pille les habitans de Tharsis & les enfans d'Ismaël, qui étoient à la tête du désert & au midi de la terre de Cellon.* Si Mélothe est une ville de Cilicie, selon la conjecture de D. Calmet, quel faut-il pas faire de-là jusqu'à la terre des Ismaëlites, qui seroient à la tête du désert; car quel désert? Si l'on étoit bien assuré que Cellon fut la même chose que *Chellus*, dont il est parlé dans le livre de Judith, *c.* 1, *v.* 9, & qui, selon D. Calmet, étoit un canton de la Palmyrène, il faudroit entendre quelqu'un de ces déserts vers l'Euphrate; mais on voit que l'auteur de ce livre, après avoir fait passer Holopherne dans la Cilicie & au nord de ce pays là, lui fait ensuite passer l'Euphrate, & le méne dans la Mésopotamie; mais quelle Mésopotamie? Est-ce celle qui étoit entre l'Euphrate & le Tigre, aujourd'hui le Diarbeck? Mais quelles conquêtes Holopherne alloit-il faire de ce côté-là, & pourquoi prendre cette route? Il est plus naturel de croire que l'historien sacré se répéte, pour ainsi dire, & recommençant à parler de la campagne d'Holopherne à la sortie de l'Assyrie, il raconte de nouveau comment il passa l'Euphrate, entra dans la Mésopotamie de Syrie, avança jusqu'à Mambré, & poussa de-là ses conquêtes jusqu'à la mer, & depuis la Cilicie jusqu'aux confins de Japhet, qui sont au midi. Cette répétition semble déranger l'ordre géographique des conquêtes d'Holopherne, & y jetter une obscurité, qu'augmentent encore les positions de Mélothe & de la terre de Cellon. Suivant les conjectures de dom Calmet, Tharsis devroit être dans la Cilicie ou au voisinage, & peut-être la Tharsis d'Holopherne ne seroit pas différente de Tharse ville de Cilicie.

Le Ve. passage tiré du pseaume 47, (48, selon l'hébreu,) v. 8, dit, selon l'hébreu de mot à mot : *Dans un vent d'orient, vous briserez les navires de Tharsis.* Rien n'empêche que ce ne soient les vaisseaux de Tharse, qui étoient sur une riviere, dont l'embouchure est au fond d'un golfe.

Le VIe. passage, qui est du pseaume 71, v. 10, ne détermine aucun climat par lui-même; cependant un auteur ne laisse pas de s'en servir, comme nous dirons ci-après, pour fixer Tharsis dans l'Arabie, par un sentiment particulier; & ce qui paroîtra surprenant, c'est ce que le savant homme, qui a préféré ce sentiment, se sert du passage de Judith, cité ci-dessus, pour l'appuyer.

Le VIIe. passage n'indique point où étoit Tharsis; au contraire, par la maniere dont les Septante l'ont rendu, il donne lieu de croire que ce n'étoit pas un canton particulier, mais la mer en général; car au lieu de dire *sur tous les vaisseaux de Tharsis*, ils disent, *sur tous les vaisseaux*

de la mer. De même dans Isaïe, *chap.* 23, *v.* 1, il y a dans l'hébreu, *criez, hurlez, vaisseaux de Tharsis*; les Septante disent *vaisseaux de la mer*. La vulgate qui, au chapitre 2 conserve Tharsis conformément à l'hébreu, dit au c. 23 *vaisseaux de la mer* comme les Septante.

Les Septante changent de sentiment sur la Tharsis d'Ezéchiel, au lieu de dire *Saba, Dedan & les négocians de Tharsis*, comme l'hébreu & la vulgate, ils disent *& les négocians de Carthage*; la nouvelle version latine sur l'hébreu, jointe à la vulgate, avec les notes de Vatable, dit *les négocians sur mer, mercatores maris*; cependant l'hébreu porte bien Tharsis en cet endroit; ainsi les Septante & ce traducteur ont substitué une explication conjecturale au texte même. Il semble que cette idée de prendre Tharsis pour Carthage, soit venue en traduisant Ezéchiel; car dans un autre passage de ce prophéte, au chap. 27, v. 12, on lit encore dans l'hébreu, *les négocians de Tharsis*; les Septante le rendent par *les marchands Carthaginois*, & la vulgate les a suivis en cela, *Carthaginenses negotiatores tui*. Nous examinerons ailleurs ce que la flotte de Tharsis en rapportoit.

L'histoire de Jonas s'accommoderoit assez de Carthage ou de Tharse pris pour Tharsis; mais la difficulté est de concilier cette Tharsis avec le passage des Paralipoménes, *l.* 2, *c.* 20, *v.* 35 *& suiv.* Il n'est pas encore tems d'en proposer la conciliation; voyons auparavant quelles ont été les opinions des savans sur *Tharsis*.

Auteurs qui ont pris Tharsis pour toute la mer en général.

On vient de voir que dans les deux passages d'Isaïe les Septante entendent par Tharsis la mer prise en général. Le paraphraste chaldaïque, & saint Jérôme, sur le premier chapitre de Jonas, & en divers passages de l'écriture, ont été de ce sentiment. Leight, dans sa critique sacrée, croit que c'est une des quatre qualifications du mot Tharsis; selon lui, « ce mot Tharsis se prend en divers sens; » premierement pour l'*Océan*; il rapporte à ce sens le passage du troisiéme livre des Rois, *c.* 10, *v.* 22, celui du » second livre des Paralipoménes, *c.* 9, *v.* 21, celui du » pseaume 48, *v.* 8, & du pseaume 72, *v.* 10, celui d'Isaïe, » *c.* 2, *v.* 16, & celui de Jérémie, *c.* 10, *v.* 9, il donne » pour raison que quand les rayons du soleil donnent sur » la mer, elle paroît de couleur bleue. Secondement, » Tharsis signifie une *pierre précieuse*, que nous appellons » turquoise, & c'est son sens propre & primitif. Troisiémement, ce mot se prend pour *un pays extrêmement* » *éloigné*. Quatriémement, pour *Tharse* & les environs, » c'est-à-dire, pour *la Cilicie*. Il croit que Tharse est la » Tharsis de Jonas; que la Tharsis de l'exode, *c.* 28, » *v.* 20, *& c.* 39, *v.* 13, d'Ezéchiel, *c.* 10, *v.* 9, & de » Daniel, *c.* 10, *v.* 6, signifie la pierre précieuse; que » dans les Rois, les Paralipoménes & les pseaumes, Tharsis » n'est que l'Océan. Selon lui, quand les Septante, en traduisant le passage d'Isaïe, *c.* 2, *v.* 16, ont rendu Tharsis » par *Thalassa*, Θάλασσα, *la mer*, ils ont, pour ainsi dire, » monté l'origine de ce mot grec, car, ajoute-t-il, je pense » que les Grecs ont commencé par dire Θάρασσα, & ensuite » de Θαρασσα est venu Θάλασσα. » Il renvoie aux *Miscell. sacr.* de *Fuller*, *l.* 2, *c.* 10, & à *de Dieu* sur l'exode, *c.* 28, *vers.* 20.

Matthieu Beroalde, cité par Ortélius, croit que *Tharsis* signifie Tharse & la Cilicie & tout l'Océan. Joseph Acosta, *de Natur. novi orbis*, *l.* 1, *c.* 14, cité de même, veut que Tharsis, dans l'écriture sainte, signifie toute la vaste mer ou quelque pays très-éloigné. Saint Jérôme est du même sentiment, quoiqu'il ne s'y tienne pas fort constamment; car expliquant un passage d'Isaïe, il dit: « *Tharsis* est, ou » une contrée de l'Inde, comme le veut Joseph, ou plutôt » toute la mer est nommée *Tharsis*, THARSIS *vel India re-* » *gio est, ut vult Josephus, vel* CERTE *omne Pelagus Tharsis* » *appellatur*. » Il dit dans l'explication du dernier chapitre d'Isaïe: « On appelle en hébreu Tharsis la mer, ou, à ce » que l'on dit, une contrée de l'Inde, quoique Joseph » croye qu'en changeant une lettre, Tharsis est nommée » pour Tharse, ville de Cilicie. *Tharsis lingua hebræa mare* » *appellatur, &, ut aiunt, India regio, licet Josephus littera* » *commutata* THARSUM *putet nuncupari, pro Tharsis* URBEM » CILICIÆ. » Voici ce qu'on lit dans son commentaire sur Jonas: « Jonas se retirant de devant la face du Seigneur, » voulut s'enfuir à Tharsis, que Joseph explique par Thar- » se, ville de Cilicie, en changeant seulement la premiere » lettre; mais autant que l'on peut l'apprendre dans les li- » vres des Paralipoménes, on appelle ainsi un certain lieu » de l'Inde, car les Hébreux croyent que la mer en général » est appellée Tharsis, selon ce passage: *Par un vent im-* » *pétueux vous briserez les navires de Tharsis*, c'est-à-dire, » de la mer. Et dans Isaïe: *Hurlez, vaisseaux de Tharsis*, » de quoi je me souviens d'avoir fait mention dans une » lettre à Marcelle, il y a beaucoup d'années. Le pro- » phéte ne vouloit donc pas aller à un lieu déterminé; mais » en s'embarquant sur la mer, il se hâtoit d'arriver où il » pourroit, & cela convient mieux à un homme qui fuit » & qui est effrayé de ne pas choisir murement le lieu de » sa fuite, mais de prendre la premiere occasion qui se » présente de partir. »

Voici les paroles mêmes de la lettre à Marcelle, dont parle S. Jérôme dans ce passage. « *Quæris si Tharsis lapis* » *Chrysolitus sit aut Hyacinthus, ut universi interpretes vo-* » *lunt, ad cujus coloris similitudinem Dei species scribatur.* » *Quare Jonas propheta Tharsis ire velle dicatur, & Salo-* » *mon & Josaphat in regnorum libris naves habuerint quæ de* » *Tharsis solita sint exercere commercia, ad quod facilis est* » *responsio; Homonymum esse vocabulum quod & India regio* » *ita appelletur & ipsum mare quia cæruleum sit & sæpe solis* » *radiis percussum, colorem supradictorum lapidum trahat &* » *à colore nomen acceperit, licet Josephus* τ *pro* θ *littera mu-* » *tata græcos putet Tharsum appellare pro Tharsis.* » Dans ces passages de S. Jérôme, on voit qu'il revient volontiers au sentiment, selon lequel Tharsis signifie la mer en général. *C'est*, dit-il expressément; *la pensée des Hébreux*. Il témoigne n'approuver guères celle de Joseph, qui prend Tharsis pour Tharse. Mais ce qui est surprenant pour moi, c'est que ces mêmes passages ont servi à Gaspar Varrerius, Portugais, pour avancer que S. Jérôme avoit cru qu'Ophir & Tharsis étoient la même chose; il croit le prouver en mettant devant ces passages celui-ci pris du commentaire sur Isaïe. Ophir est un lieu de l'Inde où se produit le meilleur or, *est autem Ophir Indiæ locus in quo aurum optimum nascitur*; comme si Ophir, étant un lieu de l'Inde, & Tharsis aussi, ce devoit être le même.

M. Huet, évêque d'Avranches, dans son commentaire sur les navigations de Salomon, *c.* 3, §. 10, refute ainsi le sentiment de ceux qui prennent Tharsis pour la mer. » Ceux qui ont cru que Tharsis étoit un nom générique, » qui signifie la mer, comme l'ont pensé l'interpréte Chaldéen & S. Jérôme, qui cite les Hébreux pour auteurs de » cette opinion, ne l'ont suivie que pour n'avoir pas bien » compris certains passages de l'Ecriture, comme celui ci » du troisiéme livre des Rois, *c.* 22, *v.* 49. *Le roi Josaphat* » *fit construire sur la mer une flotte, qui devoit aller en Ophir*, » au lieu que dans l'hébreu on lit, *avoit fait construire une* » *flotte pour Tharsis*. Et cet autre d'Isaïe; *Poussez des hurle-* » *mens, vaisseaux de la mer*, au lieu de quoi on lit dans » l'hébreu, *vaisseaux de Tharsis*; celui de Jonas: *Jonas se* » *leva pour s'enfuir*, &c. & cet autre des pseaumes, *Par* » *un vent impétueux vous briserez les vaisseaux de Tharsis*, » si par ce terme de *vaisseaux de Tharsis*, on devoit enten- » dre *vaisseaux de la mer*, tous ceux qui voguent sur la » mer, quelle qu'elle soit, mer Egée, mer Adriatique, » mer Noire, pourront être appellés vaisseaux de Tharsis, » & quelque part qu'ils aillent, soit du côté de l'occident » ou de l'orient, ils seront toujours censés aller à Tharsis, » ce qui seroit de la derniere absurdité. Ceux qui ont » avancé que l'on pouvoit expliquer Tharsis, par le mot » grec Thalassa Θάλασσα ne prouvent rien. J'avouerai même » qu'il y a eu subtilité dans cette invention, pourvu qu'on » m'accorde qu'il n'y a aucune certitude. Bérose rapporte » dans Alexandre Polyhistor la racine chaldaïque de Thalassa Θάλασσα; mais cela ne fait rien à notre sujet, & » quand même il seroit vrai que ce mot de *Tharsis* eût été » quelquefois employé pour signifier la mer en général, & » que de là on eût fait le mot *Thalassa* Θάλασσα, cela ne feroit encore rien contre notre sentiment; car il faut cher- » cher l'étymologie d'un mot dans sa racine, & non pas » dans les syllabes ajoutées à cette racine; dans son sens » propre & non dans un sens donné *dérivativement*, pour » parler ainsi. Il est bien plus raisonnable de dire qu'on a » appellé vaisseaux de Tharsis, des vaisseaux qui devoient » aller à Tharsis, & que le vaisseau sur lequel étoit Jonas, » n'étoit

» n'étoit pas seulement en mer; mais que par mer il alloit » à Tharsis, & c'est une conséquence très juste, que de » dire que ces vaisseaux de Tharsis, dont il est parlé dans » les Rois & dans les Paralipoménes, étoient des vaisseaux » qui devoient aller à Tharsis. » * *Apud Euseb. in chronic.*

Le sentiment que réfute ainsi M. Huet, est pourtant celui des Septante, qui rendent dans le passage d'Isaïe *Tharsis* par *la mer*, & de Grotius qui croit que toute la mer a été ainsi nommée. Voyez ci-après le sentiment de D. Calmet & celui du P. Bonfrerius.

De ceux qui ont cherché THARSIS *dans l'*ARABIE.

Le Grand, dans une dissertation qu'il a jointe au voyage du P. Jérôme Lobo, *Dissert. 6, p. 263*, & où il traite de la mer Rouge & des navigations de Salomon, dit: « On » n'est pas moins en peine pour déterminer où étoit *Tharsis* » qu'où étoit *Ophir*. La plus commune opinion est que » *Tharsis*, proprement dite, est la *Bétique*, c'est-à-dire, » l'Andalousie & les royaumes de Grenade & de Murcie, » en Espagne, & que l'on peut entendre par Tharsis l'Afrique, » que, & peut être la mer en général ou toutes les côtes. » Quelques-uns en plus petit nombre veulent que Tharsis » soit dans les Indes, & même vers la Chine, & chacun » s'efforce d'appuyer son opinion d'un grand nombre d'autorités; » mais comme nous avons peu d'écrivains du tems » de Salomon qui ayent écrit, ou de ses navigations, ou » de la géographie; il me semble qu'on ne peut guères apporter » que des raisons de vraisemblance, & que les témoignages » de Strabon, de Joseph, de Pline, & de tant » d'autres écrivains qui ont écrit sur ces matieres, peuvent » plus servir à faire connoître l'érudition de ceux qui les » citent, qu'à découvrir la vérité. »

Avant que de passer outre, je crois qu'il doit m'être permis de faire ici une réflexion sur la prétendue inutilité des passages de Strabon, de Joseph, de Pline, &c. Il n'est pas vrai que ces auteurs ne puissent pas être allégués pour examiner où est un pays dont parle l'écriture sainte; ils n'ont point parlé de Tharsis à la vérité, la raison en est aisée; Strabon n'avoit vraisemblablement point lu l'écriture sainte, le seul livre où Tharsis soit nommée. Joseph qui l'avoit lue ne l'avoit pas peut-être assez exactement comprise; peut-être qu'il a suivi la tradition de son tems, qui expliquoit Tharsis par la mer de Tharse; l'idée des navigations de Salomon s'étoit obscurcie avec le tems; on savoit bien qu'elles s'étoient faites, mais on ne savoit que confusément le terme où alloient les flottes. D'ailleurs, Joseph, auteur peu exact & d'un jugement très-borné, pour ne rien dire de pis, confond perpétuellement les marchandises d'Ophir & de Tharsis. Il ne peut donc guères servir seul à éclaircir une difficulté qu'on voit bien qu'il n'a pas sentie; mais Strabon, Pline & les autres géographes en général, peuvent être allégués lorsqu'il s'agit de déterminer un lieu; car outre qu'ils nous apprennent le plus ou le moins de possibilité qu'il y avoit dans la navigation vers tel ou tel endroit, ils marquent assez juste les principales productions de chaque pays; l'argent est de ce nombre. On rapportoit quantité d'argent de Tharsis. Il faut donc trouver un pays où il y ait eu, ou des mines, ou un commerce abondant, qui y rendoit l'argent très-commun: alors le témoignage des géographes & des autres écrivains anciens qui assurent qu'un pays abondoit de ce métal, joint à la disposition des lieux, par rapport aux mers, sert à éclaircir la difficulté, en faisant voir la convenance d'une conjecture, ou les inconvéniens d'une autre, à laquelle ces témoignages sont opposés; mais suivons ce que dit l'auteur cité. « Strabon, Pline, Héliodore ne sont ni contemporains, ni » témoins oculaires; je crois qu'il faut s'en tenir à l'écriture » sainte, & l'expliquer par elle-même. Cela supposé, » qu'on confére le pseaume de David avec ce que nous lisons » dans le troisieme livre des Rois, *c. 9, v. 26 & 28*, » (cette derniere situation n'est bonne qu'à tout confondre; car dans le passage qu'elle indique, il n'est parlé que d'Ophir & non de Tharsis,) *chap. 10, v. 11, & 22.* (Le verset 11 est encore cité ici mal-à-propos par la même raison) « dans les paralipomènes, *l. 2, c. 9, v. 21, c. 20,* » *v. 36. On trouvera que Tharsis étoit en Arabie.* David dit » que les Ethiopiens se prosterneront devant le Seigneur: » que ses ennemis lécheront même la terre: que les rois de » Tharsis & les isles feront voir leurs offrandes; que les » rois d'Arabie & de Saba apporteront leurs présens. On » ne peut disconvenir que ce pseaume ne soit une prophétie » de la naissance de Jesus-Christ, & de la maniere » dont sa divinité a été reconnue par les Mages; » or, ces Mages n'étoient pas d'un pays fort éloigné les » uns des autres. La myrrhe, l'encens qu'ils ont offert, » marquent assez qu'ils étoient de l'Arabie. David le dit » lui-même.

Arrêtons-nous un moment. David parle des rois d'Arabie & de Saba. On sait que Saba étoit dans l'Arabie heureuse, donc Tharsis y étoit aussi: il faudra donc y mettre *Tharsis*, & les *Isles*, nom que l'écriture emploie souvent pour signifier l'Archipel, la Gréce & l'Europe, que les anciens Hébreux ne connoissent que sous ce nom-là. Les Mages sont figurés par quelques-uns des rois dont il est parlé dans ce pseaume, à la bonne heure; mais ce pseaume est-il borné à l'adoration des Mages? Il est consacré à prédire les grandeurs de Jesus-Christ adoré de toutes les nations. Il n'y a qu'à lire depuis le huitiéme verset jusqu'à l'onziéme inclusivement. Il y a dans la vulgate, *& il dominera d'une mer à l'autre, & depuis le fleuve jusqu'aux extrémités de la terre; les Ethiopiens* (l'hébreu dit: *Les habitans du désert*) *se prosterneront devant lui, & ses ennemis baiseront la terre en sa présence; les rois de Tharsis & les isles lui offriront des présens, les rois d'Arabie & de Saba lui apporteront des dons.* TOUS LES ROIS DE LA TERRE L'ADORERONT, TOUTES LES NATIONS LUI SERONT ASSUJETTIES. Faut-il borner à l'adoration des Mages le sens de tous ces versets? Point du tout. En lisant tout le verset l'on voit que le prophéte a voulu désigner des peuples diversement situés, afin d'exprimer l'étendue du regne du messie, figuré dans ce saint cantique. Ainsi ce qu'on allégue en preuve, en peut servir pour la réfutation de ce sentiment. David ne dit pas ce que l'on suppose qu'il a dit; savoir, que Tharsis, Saba & l'Arabie étoient des pays voisins. Il fait entendre précisément le contraire. Suivons l'auteur.

» Les flottes de Salomon qu'on armoit à Asiongaber, al» loient à Ophir & à Tharsis; ou par détachement ou en» semble. Celles de Josaphat qui périrent dans ce port, de» voient faire la même route & le même commerce. *Rex* » *verò Josaphat fecerat classes in mari quæ navigarent in* » *Ophir propter aurum & ire non poterant, quia confractæ* » *sunt in Asiongaber*, Reg. l. 3, c. 22, v. 29, *& particeps* » *fuit ut facerent naves quæ irent in Tharsis: feceruntque* » *classem in Asiongaber*, Paralip. l. 2, c. 20, v. 36. Il sem» ble que l'écriture confonde ici Tharsis & Ophir, parce » que c'étoient les mêmes navires qui alloient à l'un & à » l'autre: soit qu'ils se fussent séparés à la sortie de la mer » Rouge, soit que la division se fit ou à Sophala ou ailleurs, » ils revenoient toujours de compagnie; ensorte qu'on ap» pelloit cette flotte ou la *flotte d'Ophir* ou la *flotte de* » *Tharsis*, comme on voit qu'on marque indifféremment » ces deux lieux dans l'écriture sainte, en parlant de la de» stination de ces navires. »

Les flottes de Salomon destinées pour Ophir, & celles qui étoient destinées pour Tharsis, n'alloient ni ensemble ni par détachement; l'écriture ne le dit en aucun endroit. Elle dit que la flotte d'Ophir alloit à Ophir, & nomme les biens qu'elle en rapportoit. Celle de Tharsis n'alloit qu'à Tharsis, & l'écriture spécifie de même de quelles sortes de richesses elle revenoit chargée. La flotte de Josaphat qui périt au port d'Asiongaber, étoit destinée pour Ophir, le passage cité du troisiéme livre des Rois le dit, & ne dit pas qu'elle fut destinée pour Tharsis. Le passage des Paralipoménes parle de deux flottes, l'une pour Tharsis, & l'autre à Asiongaper pour Ophir, & cette seconde flotte Dieu la détruisit aussi, comme il est dit au livre des Rois, où sa destruction est marquée. L'écriture ne confond donc point Ophir avec Tharsis, le premier passage ne convient qu'à Ophir, le second distingue les deux flottes & les deux voyages. Elles ne se séparoient ni à la sortie de la mer Rouge, ni à Sophala, ni ailleurs, puisqu'elles étoient dans des mers différentes & bien éloignées l'une de l'autre. On ne trouve nulle part dans l'écriture sainte, que la même flotte ait été appellée indifféremment *flotte d'Ophir* & *flotte de Tharsis.* L'une n'étoit point l'autre, elles n'avoient rien de commun entre elles. Leur route étoit différente. C'est ce que je ferai voir dans la suite de cet article d'une maniere si simple & si nette, que l'on s'étonnera sans doute que tant de savans ayent bronché en un chemin si uni & si aisé: mais ne quit-

tons pas encore le Grand, qui semble avoir rassemblé tous les préjugés qui ont égaré les écrivains antérieurs. « Lorsqu'Holoferne, dit-il, marcha pour assiéger Béthulie, il trouva, après avoir traversé la Cilicie, que les montagnes étoient occupées par les Juifs. Il fit un grand tour; saccagea la riche ville de Mélothi; ravagea les terres de Tharsis & des Ismaëlites, & en enleva les habitans. Tharsis est donc dans l'Arabie, & je crois que ce pays & celui de Saba en faisoient partie, & que quand David dit : *Les Ethiopiens se prosterneront devant lui, les rois de Tharsis, ceux de Saba, les isles lui feront des présens*, il parle particulierement de l'Arabie, connue autrefois sous le nom d'Ethiopie, laquelle s'étend le long de la mer Rouge, jusqu'au golfe d'Ormus, & que c'est là que les flottes de Salomon alloient chercher les pierreries & tout ce qu'Ophir & la côte de Sophala ne pouvoient leur fournir. »

Je ne sais pourquoi le Grand trouve une si grande facilité à expliquer Tharsis en faveur de l'Arabie. Il me paroît que sa conséquence ne vient pas assez naturellement après ce qu'il a fait. Holoferne vient de ravager la Cilicie, il a pris quantité de villes, entre autres *Melothi*, si cette ville n'est pas *Mallos* de Cilicie, on le perd de vue, & on ne fait plus où il va; mais si c'est la même, le voilà encore en Cilicie, & le saut en est un peu rude de le transporter delà tout à-coup avec une armée aussi nombreuse que la sienne, au midi de la Palestine, dans l'Arabie heureuse. J'ai déja répondu à l'abus fait du passage de David; il est inutile de le répéter ici.

Il ne laisse pas de se proposer des objections auxquelles il tâche de répondre. La premiere regarde Huet, dont nous rapporterons ensuite le sentiment. Ce savant prélat a pris la côte occidentale d'Afrique pour Tharsis en partie, & suppose qu'on faisoit le tour de l'Afrique dont il prouve la possibilité par l'autorité des anciens. « Il n'y a nulle apparence, dit le Grand, que dans un tems où la navigation étoit fort ignorée, des vaisseaux sortis d'Asiongaber se soient éloignés des côtes, qu'ils ayent doublé le cap de Bonne Espérance, passé & repassé la ligne, rangé des pays incultes & barbares pour aller chercher ce qu'on trouvoit assez près d'Asiongaber. » J'avoue avec le Grand que, quoique le tour de l'Afrique ne fût pas impossible, il répugne que les vaisseaux destinés pour Tharsis l'ayent jamais fait, non pas pour les raisons qu'il allégue, mais parce qu'il étoit inutile, & que les dangers qu'il eut fallu essuyer pour le faire, eussent été à pure perte.

La seconde objection est celle-ci, il falloit trois ans pour ce voyage. Il y répond ainsi : « Le tems de trois ans qu'on employoit pour des voyages si courts, ne paroîtra pas trop long, si l'on fait réflexion qu'ils alloient le long des terres, que la navigation est difficile, qu'étant à Sophala il falloit remonter des rivieres, abattre & façonner les bois que ces vaisseaux apportoient. » La réponse est aussi frivole que l'objection. Les trois ans employés à ce voyage sont une ancienne erreur qui se trouve dans Joseph, & qui a été répétée dans une infinité de livres. L'écriture sainte dit que le voyage de Tharsis ne se faisoit qu'une fois tous les trois ans; & non pas qu'on y employoit trois ans. Sophala ne peut répondre qu'à Ophir, où l'écriture dit que la flotte alloit tous les ans, qu'a-t-il de commun avec Tharsis, où l'on n'alloit que tous les trois ans?

La troisiéme objection regarde Jonas. « Si on dit que Jonas voulant aller à Tharsis, s'embarqua à Joppé, aujourd'hui Jaffa, port de la Palestine, dans la Méditerranée pour aller à Tharsis, & qu'ainsi le vaisseau qui le portoit, étoit obligé de faire tout le tour de l'Afrique. Nous REPONDRONS qu'il peut y avoir eu une autre Tharsis; mais que quand ce seroit le pays dont nous parlons, Jonas peut fort bien s'être embarqué à Joppé, pour passer à quelque lieu plus proche de la mer Rouge. »

Ce n'est pas répondre à l'objection. Selon cette interprétation, le vaisseau sur lequel Jonas s'embarqua, ne seroit pas parti pour Tharsis, mais pour un port différent de Tharsis; or l'écriture dit formellement que ce vaisseau faisoit voile pour Tharsis. *Et surrexit Jonas ut fugeret in Tharsis à facie Domini, & descendit in Joppen, & invenit navem euntem in Tharsis: & dedit naulum ejus, & descendit in eam ut iret cum eis in Tharsis à facie Domini.* Si Tharsis étoit un de ces rivages où l'on alloit par la mer Rouge, il n'y auroit pas eu à Joppé des vaisseaux pour ce pays-là, puisque de Joppé les vaisseaux n'avoient aucun autre passage pour aller dans les mers méridionales, qu'en faisant le tour de l'Afrique; circuit inconcevable par son inutilité, quand on songe qu'il n'y avoit qu'à s'embarquer à Asiongaber, pour s'épargner un détour si long, si dangereux & si peu connu en ce tems là.

De ceux qui ont cherché THARSIS *dans les* INDES.

Bochart convient que Tharsis doit être à portée de la Méditerranée, & toutes ses recherches tendent à faire voir que tous les passages s'y accordent; mais celui des Paralipoménes l'embarrassant, il en conclut qu'il falloit qu'il y eut une autre Tharsis dans la mer des Indes, & proche d'Ophir, qui est, selon lui, la Taprobane, c'est-à-dire, Ceilan. Et comme les conjectures ne lui manquent point au besoin, il ajoute que c'est peut-être le cap de Cori, à la pointe de la presqu'isle en-deçà du Gange. Elle ressemble assez, dit-il, à la pointe de Calpé, voisine de Tartessus, où il avoit déja posé son autre Tharsis; cela, poursuit-il, peut avoir fait naître aux Phéniciens la pensée d'appeller cette pointe Tharsis, parce que ces deux lieux étoient fort éloignés de Tyr, & qu'on y alloit chercher des métaux. On a vu dans les passages de S. Jérôme déja cités, que ce saint trouvoit dans les autres qui l'avoient précédé une opinion déja établie en faveur d'une Tharsis dans les Indes. Il est vrai qu'il semble citer Joseph pour cette seconde, aussibien que pour la premiere; mais je ne trouve point dans Joseph même, que cet historien ait connu d'autre Tharsis que Tarse & la Cilicie : & Huet, *de Navigat. Salomon. c. 3, v. 12*, a manqué d'exactitude quand il a imputé à Joseph d'avoir fait deux Tharsis, & d'avoir prétendu que l'une étoit la ville de Tharse en Cilicie, & placé l'autre dans les Indes : surquoi il cite le livre des antiquités, *l. 1, c. 7, & l. 9, c. 11*. Joseph en l'un & en l'autre endroit ne parle que de Tharse en Cilicie, & ne dit pas le moindre mot de Tharsis dans les Indes.

Le savant le Clerc déférant trop au fameux passage des Paralipoménes mal entendu, juge qu'on en peut conclure que Tharsis doit avoir été un pays des Indes, & rapporte le sentiment de Bochart, sans oublier sa conjecture sur le voisinage d'Ophir, & la ressemblance du cap Cori avec le promontoire de Calpé en Espagne. Il examine ensuite le sentiment de Huet, que nous rapporterons ci-après, & conclut ainsi : « J'aime donc mieux chercher dans les Indes, avec Bochart, la Tharsis dont il est parlé ici (sur le troisiéme livre des Rois, *c. 10, v. 22*) quoique nous ne puissions nous assurer par aucune conjecture en quel endroit elle étoit, sinon qu'elle devoit être près d'Ophir. »

Opinion de D. Calmet.

Dom Calmet balance entre l'opinion qui prend Tharsis pour toute la mer, & celle qui met une double Tharsis, l'une dans la Méditerranée, l'autre aux Indes. « Sanctius, dit-il, croit que la mer en général est nommée Tharsis, & que les vaisseaux de Tharsis sont ceux qu'on employe dans les voyages de mer, par opposition aux nacelles & aux barques dont on se sert sur les rivieres, les Septante traduisent quelquefois Tharsis par la mer, & l'Ecriture donne également le nom de vaisseaux de Tharsis à ceux qu'on équipoit à Asiongaber, sur la mer Rouge, & qui alloient dans l'Océan, comme à ceux qu'on équipoit à Joppé & dans les ports de la Méditerranée. Nous ne voyons guères, ajoute-t-il, d'autre moyen que celui-là, pour expliquer tous les passages où il est parlé des vaisseaux de Tharsis.

» Car d'un côté (c'est toujours D. Calmet qui parle) nous voyons assez clairement que Tharsis signifie la ville de Tharse & la Cilicie, & de l'autre nous remarquons qu'on équipoit des vaisseaux de Tharsis, ou pour aller à Tharsis, dans des lieux d'où l'on ne peut présumer qu'on voulût aller à Tharse en Cilicie. Par exemple, l'auteur du livre de Judith décrivant la route d'Holoferne, dit qu'il alla en Cilicie, & qu'il *pilla tous les enfans de Tharsis*. Jonas fuyant devant la face du Seigneur, s'embarqua à Joppé, pour aller en Tharsis, apparemment à Tharse en Cilicie. Les prophétes Isaïe & Ezéchiel mettent parmi les vaisseaux marchands qui venoient trafiquer à Tyr, ceux de Tharsis. La Cilicie étoit tout-à-fait

» à portée de Tyr, & il n'y a guères d'apparence qu'on y » vînt trafiquer des côtes de l'Océan. Enfin le Psalmiste » met les rois de Tharsis avec ceux des isles : *Reges Tharsis & Insulæ*. Or les isles marquent ordinairement celles » de la Méditerranée & les pays maritimes, où les Hé» breux avoient accoutumé d'aller par cette mer. » De tous ces passages on peut conclure, selon D. Calmet, que le pays de Tharsis étoit sur la Méditerranée, & qu'apparemment c'est la Cilicie.

Après avoir raisonné ainsi, le passage des Paralipoménes le rappelle, & lui fait tirer un double conséquence qui n'est pas fort juste, parce qu'elle porte à faux, comme je le ferai voir dans la suite. « Lors donc, dit-il, qu'on voit » équiper des vaisseaux destinés à aller à Tharsis, dans la » mer rouge & à Asiongaber, on doit conclure, ou qu'il » y a deux pays de Tharsis, l'un sur l'Océan, l'autre sur la » Méditerranée, *ce qui ne nous paroît nullement probable* : ou » que les vaisseaux de Tharsis en général, ne signifient que » des vaisseaux de long cours, de grands vaisseaux oppo» sés aux barques & aux nacelles. »

Cette explication, qu'il donne en dernier lieu, touchant les vaisseaux de Tharsis, n'est qu'une alternative qui lui a paru nécessaire pour concilier une seule Tharsis, où l'on alloit par la Méditerranée, avec le passage des Paralipoménes. Cette conciliation est inutile, & par conséquent l'alternative qui n'a d'autre fondement que cela, devient aussi inutile. Il n'est pas encore tems de le démontrer.

Sentiment du pere Bonfrerius.

Le pere Bonfrerius, savant jésuite, qui a éclairci quantité de difficultés de la géographie des livres sacrés, avoue que la question touchant Tharsis est très-obscure. « Bien des » gens, dit-il, ont été fort en peine de dire où elle étoit, » principalement à cause que dans les endroits de l'écriture » où il est parlé de Tharsis dans le texte hébreu תרשיש, » la vulgate & les Septante retiennent quelquefois ce mot, » & quelquefois l'expriment par *Carthage* ou par le mot de » *Mer*. Joseph l'explique de la mer de Tharse *Tharsicum* » *mare*, ou par le pays de Tharse ; d'autres l'entendent » d'une contrée dans les Indes. Pineda, dans son grand ou» vrage sur Salomon, prétend que c'est Tartessus en Espa» gne. Cette diversité d'opinions est une preuve de l'obscu» rité & de la difficulté. » Le pere Bonfrerius, après avoir renvoyé son lecteur à son commentaire sur l'écriture, Genese, chapitre 10, v. 4, & fait espérer un plus grand éclaircissement dans son travail sur le III liv. des Rois, ajoute : « Pour moi, je persiste encore à présent dans ce » sentiment, qu'il faut trouver une notion du mot Tharsis » qui soit commune à tous les passages de l'écriture sainte ; » de sorte qu'on les y puisse tous rapporter. Et *je crois que* » *c'est celle-ci*, que par ce nom on entende en général les » lieux où il faut aller par mer, soit que ces lieux soient des » isles ou des pays d'outre-mer, où l'on ne pourroit arriver » par terre sans un grand détour, & sans beaucoup d'in» commodités. Il y a pourtant un lieu de l'écriture, (Ju» dith, *chap.* 2, *vers.* 13,) où il semble que les enfans de » Tharsis sont nommés pour les habitans de Tharse & les » Ciliciens ».

Il est remarquable que *Tharsenses*, les habitans de Tharse, & *Mallotæ*, les habitans de Mallos, en Cilicie, sont nommés ensemble en un même passage des Machabées, *liv.* 2, *chap.* 4, *vers.* 30. *Contigit Tharsenses, & Mallotas seditionem movere eo quod Antiochi regis concubinæ dono essent dati*. On ne peut pas douter qu'il ne soit là question de Tharse & de Mallos, villes voisines. Antiochus y vint d'abord, les soumit, & leur laissa pour son lieutenant, Andronic. Cette remarque aura son usage si on regarde le passage des Machabées comme une explication du passage de Judith. Une chose en quoi le pere Bonfrerius s'accorde avec Huet, c'est sa pensée sur la nécessité de trouver une seule Tharsis, à laquelle conviennent tous les passages de l'écriture où le nom se trouve employé. La duplicité de Tharsis leur déplaît à l'un & à l'autre, & je crois, comme eux, qu'on doit l'éviter. « Il n'y avoit point de nécessité, dit » Huet, *de navigat. Salom. cap.* 3, *vers.* 12, de s'imaginer » qu'il y eût deux Tharsis, comme a fait Joseph, qui pré» tend que l'une étoit la ville de Tharse de Cilicie, & » place l'autre dans les Indes ». (J'ai déja fait voir que c'est Huet qui se trompe, & que Joseph ne dit point cela, du moins aux endroits cités par Huet.) « De même que » Théodoret, *in Ezech. cap.* 38, *vers.* 13 *& in Jon. cap.* 1, » *in Psalm.* 71, *& Quæst.* 36, *in libr. Reg.* qui place la pre» miere dans les Indes, & la seconde à Carthage. Saint Jé» rôme met au contraire la premiere à Carthage, la se» conde dans les Indes. Bochart dit que l'une est à l'occident » dans l'Espagne, qui est celle où alloient les vaisseaux qui » partoient de Tyr, & l'autre à l'orient dans les Indes, du » côté de l'isle de Taprobane, où les vaisseaux d'Asionga» ber abordoient. Ce qui a fait inventer cette opinion à ces » auteurs, c'est qu'ils ne pouvoient comprendre que des » vaisseaux partis de Joppé sur la mer Méditerranée, com» me celui de Jonas & d'autres partis d'Asiongaber sur la » mer Rouge, comme ceux de Salomon & d'Hiram, ayent » pu par des routes entierement opposées, arriver au même » pays de Tharsis. C'est encore ce qui avoit fait supposer à » Bochart qu'il devoit y avoir deux Ophirs, ne pouvant au» trement se débarrasser de l'obscurité & de la contradiction » apparente des livres saints ».

En effet, c'est cette prétendue contradiction qui a fait imaginer une Tharsis où l'on alloit par la mer Rouge. Huet croit la concilier par le systême qu'il avance, & que nous rapporterons ci-après en son lieu. Il s'est appliqué à chercher un lieu où l'on pût aller par la Méditerranée & par la mer Rouge, ce qui ne se présentant qu'aux côtes occidentales de l'Afrique, il suppose que Bochart eût changé de sentiment, s'il eût fait attention que dès le tems de Salomon, on avoit commencé à doubler le cap qui est à l'extrémité de l'Afrique, qui a été nommé depuis, cap de Bonne-Espérance, & que dès-lors on ne se faisoit aucune peine de faire le tour de l'Afrique. Il emploie tout le quatriéme chapitre de son livre à prouver que ce circuit avoit été fait véritablement, en quoi il accuse juste ; mais cette érudition devint inutile pour expliquer la Tharsis de l'écriture. Pour la trouver, il ne falloit pas faire une navigation si longue & si dangereuse. La Tharsis des livres saints demande un lieu où l'on alloit habituellement ; & quelques exemples singuliers ne suffisent pas pour prouver que le tour de l'Afrique fût une chose ordinaire. Outre cela, cette navigation violente n'est nécessaire que pour sauver le respect dû au passage des Paralipoménes, & dès qu'on fait voir qu'il n'a pas besoin de cette explication, cette navigation est toute à pure perte.

Auteurs qui ont cherché Tharsis dans la Méditerranée.

Tous les passages où il est parlé de Tharsis, à l'exception de deux, s'accordent très-bien à chercher ce pays-là dans la Méditerranée. Le troisiéme livre des Rois, le second des Paralipoménes, *chap.* 9, les pseaumes, Isaïe, Ezéchiel, Jonas, s'accommoderoient assez d'une Tharsis, ou située sur cette mer, ou placée quelque part ; de sorte qu'en partant de Tyr, de Joppé, ou de quelque autre port de la même côte, on pouvoit arriver à Tharsis, à proportion de l'état où pouvoit être alors la navigation. Le troisiéme livre des Rois dit que la flotte d'Ophir s'équipoit à Asiongaber ; mais il ne le dit pas de la flotte de Tharsis. Jonas s'embarque à Joppé, aujourd'hui Jaffa, port de la Terre-Sainte, sur la Méditerranée, & il se met sur un vaisseau dont la destination est pour Tharsis. Cela est clair, donc Tharsis est sur la Méditerranée, ou s'il est hors de cette mer, il la faut traverser & en sortir pour arriver à Tharsis. Si la Tharsis où alloit le vaisseau qui portoit Jonas avoit été dans les Indes, seroit-il parti de Joppé ? Quel détour, long, périlleux & inutile n'auroit-il point fait pour aller de là aux Indes. La mer Méditerranée renfermoit donc Tharsis, ou du moins en étoit le chemin ; mais si Tharsis étoit dans la mer Méditerranée, en quel lieu de cette mer faut-il chercher ce pays ? Est-ce en Afrique ? en Europe ou en Asie ? Les sentimens sont partagés. Je vais rapporter les principaux.

Le paraphraste chaldaïque croit que Tharsis est l'Afrique, au troisiéme livre des Rois, *chap.* 10, *vers.* 22, & au 23[e] chapitre d'Isaïe, où nous avons vu que les interprétes mettent *Carthage* pour *Tharsis*, ce qu'ils font encore sur le 27[e] chapitre d'Ezéchiel, j'entends les Septante ; car en ce dernier endroit le paraphraste cité rend Tharsis par *la mer*, quoique sur Isaïe il eut adopté le mot de *Carthage*. Saint-Athanase, *Quæst. ad Antioch.* saint Cyrille, *lib.* 5, *in Isaï. & in Jon.* 1. Théodoret, *in Psalm.* 71, *in Ezech.* 38, *& in Jon.* 1, ont parlé de même.

Quelques-uns ont conjecturé que ce pouvoit être Tunis en Afrique. Le géographe de Nubie, *II part. Climat.* 3, *pag.* 87, dit que *Tunis est une très-ancienne ville ; que son nom dans les annales est Tharsis ; mais qu'après que les Mahométans l'eurent prise & ornée de nouveaux édifices, ils l'appellerent Tunes.* Le bon Arabe *El Edrisi* n'avoit lu ni Polybe, ni Tite-Live, ni Strabon, ni Diodore de Sicile, &c. qui ont tous vécu avant Mahomet, & n'ont connu cette ville que sous le nom de Tunes. A l'égard de sa conjecture il l'avoit prise des Rabins. Leusden a fait imprimer la prophétie de Jonas avec la paraphrase chaldaïque, la Mazore grande & petite, & les notes de Jarchi, d'Aben Ezra & de Kimchi. On y lit, *p.* 39, cette remarque d'Aben Ezra : *Dixit Haggaon*, Tarsisa *esse* Tarsum ; *sed rabbi Mebascher dicit quod sit urbs* THUNES *in Africa.* Le géographe arabe qui avoit lu plus de rabins que d'auteurs grecs, a pu facilement adopter l'opinion des uns, & ignorer ce que les autres avoient écrit.

Dom Calmet dit, dans son dictionnaire de la bible, que le Clerc entend par Tharsis THASSUS, isle & ville dans la mer Egée. Il se peut faire que ce savant homme ait placé cette pensée quelque part dans ses ouvrages, qui sont en grand nombre ; mais au moins ce n'est pas dans le lieu où il auroit pu la faire valoir, s'il eût véritablement été de ce sentiment, c'est-à-dire, dans son commentaire, sur le livre des Rois ou sur les Paralipoménes. Il n'en dit pas le moindre mot, & semble adopter l'opinion de Bochart que nous rapporterons en son lieu ; ce qui soit dit ici en passant. A dire vrai, il y auroit eu de la folie à mettre Tharsis à l'isle de *Thassus* ; d'où seroient venus dans cette isle de l'Archipel l'argent & les autres richesses que l'on rapportoit de Tharsis en abondance ? Cette idée ne mérite pas une plus ample explication.

Joseph, *Antiq. lib.* 8, *c.* 2, & le paraphraste arabe prétendent que par Tharsis il faut entendre la ville de Tharse en Cilicie. Le premier sur-tout, parlant de Salomon, dit qu'il avoit un grand nombre de vaisseaux sur la mer de Tharse. Ἐν τῇ Ταρσικῇ λεγομένῃ θαλάττῃ, *dans la mer surnommée Tharsienne.* Racontant l'histoire de Jonas, il substitue sans détour, *Tharse* à *Tharsis* ; & de peur qu'on ne s'y méprenne, il a soin de dire que c'est à Tharse de Cilicie, Εἰς Ταρσὸν ἔπλει τῆς Κιλικίας, que Jonas vouloit aller. A n'envisager que le livre de Jonas, Tharse y convient assez. Cette même ville convient encore au *Conteres reges Tharsis* des pseaumes, & à l'autre passage *Reges Tharsis & Insulæ* du pseaume 71. Ezéchiel fait venir les vaisseaux de Tharsis à Tyr, rien de plus naturel que de l'entendre des vaisseaux de Tharse dans la Cilicie. Le pillage des enfans de Tharsis rapporté dans le livre de Judith, s'entend commodément du pays qui dépendoit de Tharse en Cilicie. Holopherne pille tous les enfans de Tharsis. Joseph, *l.* 1, *c.* 6, *de la traduction d'Arnauld d'Andilli*, explique Tharsis par Tharse. Selon lui, « Tharsis fils de Javan, qui étoit l'un des fils de Japhet, fils de Noé, & qu'il appelle *Tharsus*, donna son nom aux Tharsiens qui sont maintenant les Ciliciens, dont la principale ville se nomme encore aujourd'hui Tharse ». Huet, que ce sentiment n'accommodoit pas, le réfute ainsi par des raisons dont il n'a pas apperçu le fondement ruineux : « Pour aller à Tharsis, il fallut construire une flotte à grands frais sur la mer Rouge, & avec beaucoup de peine, & entreprendre un voyage de long cours. Il est vrai, continue-t-il, qu'en partant de Joppé & de Tyr, on auroit abrégé beaucoup le chemin pour aller à Tharsis ; que c'étoit la route que tenoit le navire sur lequel Jonas étoit monté, & que les Phéniciens la prenoient ordinairement ; mais des vaisseaux qui devoient s'arrêter à Ophir en allant à Tharsis, étoient obligés de prendre une autre route ». Avant que de réfuter ce qu'il y a de faux, examinons un peu le systême de Huet.

Sentiment de Huet.

Ce savant prélat prétend dans son traité des navigations de Salomon, *cap.* 3, que « le nom de Tharsis a été donné à la partie occidentale de l'Afrique & de l'Espagne ; de sorte néanmoins, qu'il convient de nommer proprement Tharsis Gadis, & les lieux du voisinage de Gibraltar & du fleuve *Bætis*, & de l'entendre de façon, que quelquefois on donne ce nom à une signification d'une plus grande ou moindre étendue ».

« Strabon dit que les Phéniciens avoient coutume d'aller dans ces pays-là, & qu'ils y avoient bâti des villes. Il semble aussi vouloir designer Tharsis, lorsqu'il dit que la ville de Tyr devint fameuse par le commerce qu'elle faisoit en Afrique, en Espagne, & même au-delà des colonnes d'Hercule ; & lorsque Joseph fait mention des esclaves amenés d'Ethiopie, & que Jonathan interprête Chaldéen, avec le rabin David Kimchi, rend Tharsis par Afrique, je crois qu'on peut autant l'entendre de cette partie de l'Afrique, qui est sur l'Océan, que de celle qui donne sur la Méditerranée. On doit encore entendre dans ce sens, ce que Anastase Sinaïte, (*in Hexahemer. lib.* 10,) dit, quand il rend Tharsis par Hespérie occidentale, aussi-bien que les vers d'un ancien poëte dans l'épigramme de Lesbie, qui se trouve parmi les épigrammes qu'a ramassées Pithou (*l.* 3 ;) car, quoique cela puisse se dire en même tems de l'Espagne, rien n'empêche qu'on ne le puisse aussi appliquer à l'Afrique occidentale, où se trouvent les Hesperiens de la Libye, près du mont Atlas, & le promontoire d'Hesperie, les Hespériens d'Ethiopie, la mer Hespérienne, sous laquelle on comprend tout ce grand Océan, qui environne l'Afrique occidentale & l'isle d'Hespérie, située sur le lac Triton, voisine de l'Océan, de laquelle Diodore fait mention. Le même Strabon assure que les Tyriens alloient souvent dans ces contrées & qu'ils avoient bâti trois cents villes sur la côte de la Libye. Joignez encore à ces autorités celle d'Eusébe, qui, dans sa chronique, dit que l'on entend le nom d'*Espagne*, sous celui de *Tharsis*, sentiment qui a été adopté par la plûpart des modernes, qui veulent que *Tartessus* & *Tarseion* soient les mêmes que *Tharsis.* C'est ainsi qu'en ont parlé Goropius, *Hispan. l.* 5, 6, 7, Grotius, *in III Reg. c.* 10, *vers.* 28, Pineda, *de reb. Salomonis, l.* 4, *c.* 14, Emanuel Sa, *in II.* Paralip. *c.* 9, *v.* 21, & Bochart, *Phaleg. l.* 3, *c.* 7, *& Chanaan, l.* 1, *c.* 34, & personne ne doutera que les Phœniciens n'ayent fréquenté souvent la côte d'Espagne, lorsqu'on fera attention qu'en cherchant la Bretagne & Thulé, ils ont été obligés de la côtoyer, qu'ils y ont élevé plusieurs monumens pour prouver qu'ils y ont été, & qu'Himilcon, Carthaginois, avoit mis par écrit la relation du voyage qu'il y fit. » La seconde preuve se tire des marchandises de Tharsis : « On trouve en Espagne ou en Afrique de toutes les especes de marchandises que la flotte de Tharsis apporta. L'Espagne produit de l'or, de l'argent & d'autres metaux, elle fournissoit aussi, suivant le témoignage de Pline, *l.* 37, *c.* 9, des pierres chrysolites, qui, au sentiment de plusieurs, étoient appellées Tharsis. L'Afrique ne fournissoit pas seulement de l'or, mais encore de l'yvoire, des singes & des perroquets, ce qui est confirmé, tant par le témoignage des anciens, que par une expérience journaliere ».

Je passe la troisiéme preuve de cet auteur, qui consiste en certaine ressemblance de quelques usages qu'il prend pour des vestiges de la religion judaïque, & qui peuvent avoir une origine très-différente que celle qu'il leur donne.

La quatriéme preuve qu'il tire de la facilité du voyage de Tharsis, n'est pas plus solide, quand en plaçant ce pays sur la côte occidentale de l'Afrique, on suppose que l'on s'y rendoit de la mer Rouge. Ce voyage au contraire devoit être très-dangereux & très-difficile dans des tems où la navigation étoit très imparfaite. Le cap des Aiguilles & le cap des Tempêtes ne sont pas si aisés à doubler que Huet se l'est figuré ; ainsi voilà deux preuves qui ne prouvent rien en sa faveur, parce qu'elles consistent en des propositions qui ont elles-mêmes besoin d'être prouvées.

La cinquiéme appuie sur une prétendue destination de la flotte de Josaphat ; il suppose que les paroles du troisiéme livre des Rois, *c.* 22, *v.* 49, sont à peu près ce sens dans l'hébreu : Josaphat fit construire des vaisseaux *destinés pour Tharsis*, qui devoient passer en Ophir, pour y prendre de l'or, mais ils n'y allerent point, parce qu'ils furent brisés devant Asiongaber.

Sauf le respect dû à la grande érudition de Huet, l'hébreu ne signifie point cela ; l'hébreu dit simplement : Josaphat fit construire des vaisseaux de Tharsis, pour aller à Ophir, à cause de l'or ; mais ils n'y allerent point, parce qu'ils furent brisés à Asiongaber. Schmidt, professeur de Strasbourg, qui a fait une version latine très-littérale, se-

lon l'hébreu, dit: *Jehoschaphatus fecit naves Tarschischi, ut abirent in Ophirem ob aurum; sed non abierunt, fracta enim sunt naves in Ezion-Geber*. Le Clerc traduit ainsi ce même passage: *Josaphatus etiam fecerat naves Tharsenses quæ Ophiram irent ad petendum aurum; sed non profectæ sunt, nam fractæ sunt naves Hetsiongeberi*; & dans une note il explique ainsi: *Naves Tharsenses, hoc est, naves ita fabricatas quemadmodum naves quæ Tharsin navigabant*, & Huet lui-même traduit simplement *naves Tharsis*, des navires de Tharsis, ce qui veut dire, bâtis sur le modéle de ceux que l'on envoyoit à Tharsis. Nous dirions simplement des vaisseaux de Tharsis, non que leur destination fût pour Tharsis, car ceux-ci devoient aller à Ophir, ni qu'ils eussent été construits à Tharsis, puisqu'ils avoient été construits à Asiongaber, qu'ils n'en partirent point & qu'ils y furent brisés, mais parce qu'ils étoient construits à la maniere des vaisseaux qui faisoient effectivement le voyage de Tharsis; on a en françois la même façon de parler. Nous appellons *points de Venise* des dentelles de points faites à Paris ou ailleurs, parce qu'elles sont faites sur le modéle des points dont Venise faisoit ci-devant un grand commerce. Ce passage ne prouve point ce que M. Huet veut en conclure. Il faut lui prêter un sens étranger & forcé, pour en inférer que ces vaisseaux étoient destinés pour Tharsis; il signifie encore moins que ces vaisseaux devoient, chemin faisant, passer à Ophir. Dès qu'il ne signifie point tout cela, il est inutile de pousser plus loin la conséquence, & d'ajouter que ces deux lieux étoient situés de maniere que la même flotte pouvoit aller de l'un à l'autre, sans se détourner de son chemin. L'Ecriture distingue ces deux flottes, leurs marchandises & les ports d'où elles partoient. Les livres des Rois & des Paralipoménes, parlent des deux flottes sans les confondre, & on y voit que la flotte d'Ophir partoit d'Asiongaber, parce que c'étoit alors une nouveauté pour les Juifs d'avoir un port & des flottes sur la mer Rouge; on ne voit point que leur royaume se soit étendu si loin sous David, encore moins sous Saül; ainsi il étoit nécessaire de dire en quel endroit de la mer Rouge on s'embarquoit; aussi l'écriture dit-elle que c'étoit à Asiongaber, & en marque même les particularités comme on a vu au mot *Ophir*.

Il n'en est pas de même de Tharsis; on y alloit par la Méditerranée, au bord de laquelle la Palestine est située. On y alloit du port de Joppé, on venoit de Tharsis à Tyr. Les Phéniciens les plus grands voyageurs de l'antiquité, faisoient souvent ce voyage, & les Juifs du tems de Salomon, n'avoient pas besoin qu'on leur dît de quel côté on s'embarquoit pour Tharsis, ils le savoient; voilà pourquoi le livre des Rois & celui des Paralipoménes ne marquent point d'où partoit la flotte qui alloit à Tharsis; mais du tems des prophétes il s'est trouvé des occasions où cette spécification étoit nécessaire; & les écrivains sacrés n'y ont pas manqué alors. Jonas s'embarque à Joppé, sur un vaisseau qui va à Tharsis, les vaisseaux de Tharsis viennent à Tyr, & ainsi des autres passages.

Ce préjugé d'une flotte équipée à Asiongaber, pour aller à Tharsis, a empêché M. Huet de découvrir la véritable Tharsis, & lui a fait prendre le parti de croire que les flottes de Tharsis faisoient le tour de l'Afrique. L'idée fausse qu'il s'étoit faite là dessus, l'a engagé à soutenir que Tharsis n'est aucun port de la Méditerranée; ce sont deux erreurs qui viennent de la premiere.

Du nom de Tharsis.

Ce nom, comme nous avons dit, avoit deux significations; l'une d'une sorte de pierre précieuse; l'autre d'un homme appellé Tharsis: l'écriture sainte le nomme le second entre les enfans de Javan, quatriéme fils de Japhet, qui étoit le troisiéme fils de Noé. Joseph dit, au livre premier des antiquités, *c. 6*, que ce Tharsis, qu'il nomme Tharsus, peupla la Cilicie. Tharsis s'étant établi dans la Cilicie, sa postérité la peupla, & eut sans doute beaucoup de liaisons avec les Phéniciens, grands navigateurs. Les Grecs prétendent que le nom de Cilicie vient de Cilix, qu'ils font frere de Cadmus. Cela doit avoir formé entre les deux peuples un grand commerce maritime. La situation de Tharse, dans un tems où l'on suivoit les côtes, sans s'en écarter que le moins qu'il étoit possible, en faisoit un entrepôt commode.

Tharsis & Cetim étoient freres, selon la genese. Tharsis habita la Cilicie, selon Joseph, & il se trouve dans la Cilicie un canton nommé la CETIDE; Ptolomée en nomme les principaux lieux. Voyez CETINIS. S. Basile, évêque de Séleucie, *in vita Theclæ, l. 1*, parlant du *Calydnus*, riviere voisine de la Séleucie d'Isaurie, dit qu'elle a sa source dans le fond de la Cétide.

Les Phéniciens, ayant une colonie à Carthage, pousserent aisément leur navigation jusqu'au détroit de Gibraltar, où ils eurent des établissemens considérables. Tous les anciens historiens en sont pleins de témoignages; ils sortirent du détroit & furent les fondateurs de Cadix. Arrien, *l. 2, c. 16*, dans son expédition d'Alexandre, parle de plusieurs Hercules, & prétend qu'Hercule adoré par les Ibériens (les Espagnols) à Tartessus, où étoient certaines colonnes nommées Colonnes d'Hercule, étoit l'Hercule Tyrien; car, ajoute-t-il, *Tartessus* a été bâtie par les Phéniciens: on y éleva un temple en l'honneur d'Hercule, & on lui faisoit des sacrifices à la maniere des Phéniciens. Arrien entend par-là la ville située dans une isle que les Latins nommerent *Gades*. C'est de celle là que Pline, *l. 4, c. 22*, dit: *Nostri Tartesson appellant, Pœni* GADIR *ita punica lingua Sepem significante*; il ne faut pas la confondre avec une autre *Tartessus* nommée *Carteia*. Pline, *l. 3, c. 1*, qui fait aussi mention de celle-ci en ces termes: *Carteia Tartessos à Græcis dicta*, les distingue très bien, elle avoit été aussi fondée par les Phéniciens; mais, selon la remarque de Bochart, il y avoit une troisiéme *Tartessus*, que les Phéniciens ne bâtirent point, & qu'ils trouverent toute fondée. Elle étoit au bas du Guadalquivir, qui entroit anciennement dans la mer par deux embouchures. Strabon, *l. 3, p. 140*, dit: Le Guadalquivir se partage en deux; l'isle, qui est entre ces deux embouchures, a cent stades de côte le long de la mer, selon quelques-uns, & plus selon d'autres. Il dit plus bas: Comme le Guadalquivir entre dans la mer par deux embouchures, on dit qu'il y a eu au milieu *une ville nommée* TARTESSUS, *comme* la riviere, & que l'on appelloit TARTESSIDE, le canton possédé à présent par les Turdules. Pausanias, *Eliac. 2*, dit de même: On dit qu'il y a en Espagne le fleuve Tartessus, qui descend dans la mer par deux embouchures, entre lesquelles il y a une ville de même nom. Il n'est pas étonnant que Pline n'ait point nommé cette *Tartessus*, qui n'existoit déja plus du tems de Strabon. Bochart croit donc que cette ancienne ville ne fut point fondée par les Phéniciens; mais qu'ils la trouverent fondée en venant dans ce pays là. Il est vrai que le Guadalquivir n'a aujourd'hui qu'une embouchure; mais outre que la même chose est arrivée à quantité d'autres rivieres, les anciens attestent qu'elle en avoit eu deux. On vient d'en voir les preuves dans Strabon & dans Pausanias, ajoutons y Ptolomée, qui fait mention de l'embouchure orientale du fleuve Bætis Βαίτιος τὸ ἀνατολικὸν στόμα. Il faut en conclure qu'il y en avoit une autre sans doute occidentale στόμα, qui aujourd'hui ne se trouve point dans son livre, apparemment par la négligence des copistes.

C'est cette troisiéme Tartessus, la plus ancienne de toutes, que les Hébreux ont appellée Tharsis, si nous en croyons Bochart; & c'est là que les premiers Phéniciens, qui y allerent, trouverent des richesses immenses. Il y a un passage considérable d'Aristote, dans son livre des Merveilles: on dit que les premiers Phéniciens qui navigerent à Tartessus, y échangerent l'huile & autres ordures qu'ils portoient sur leurs vaisseaux, contre de l'argent, en telle quantité, que leurs navires ne pouvoient ni le contenir ni le porter. Il ajoute qu'ils se firent des ancres d'argent, & tout le reste de la vaisselle & des ustensiles. Hérodote, *l. 4, c. 152*, marque par quelle aventure un vaisseau des Samiens fut porté à Tartessus. Le capitaine s'appelloit *Colæus*, & fut le premier Grec qui fit ce voyage. Il paroît par le discours d'Hérodote, que ce port n'étoit pas fréquenté pour lors, que Colæus y trouva de grandes richesses, & revint avec une charge qui fit sa fortune, sa part seule ayant monté à six talens.

Il est remarquable que les trois Tartessus étoient dans la Bétique; l'une savoir, *Carteia*, dans la baie de Gibraltar; l'autre *Gadir* ou *Gades*, au golfe de Cadix; l'ancienne à l'embouchure du Guadalquivir, entre les deux sorties de ce fleuve. Joignez à cette situation la richesse du pays en argent, si vantée par les anciens historiens, qui confirment

les voyages de ce pays-là ; ajoutez ce passage d'Eusebe Θαρσὶς ἐξ οὗ Ἴβηρες, *Tharsis ex quo Iberi ;* Tharsis de qui sont venus les Ibériens ou les Espagnols ; vous trouvez une suite de convenances qui rendent moins étranges les diverses opinions qui placent Tharsis, ou dans la Méditerranée, ou au voisinage de cette mer.

Il ne faut qu'une seule Tharsis, dira-t-on, la plûpart des auteurs, dont j'ai rapporté le sentiment, le souhaitent ainsi. Il est aisé de les satisfaire, pourvu qu'ils conviennent qu'il a pu arriver au nom de Tharsis la même chose qu'au mot Indes. C'étoit le nom particulier d'un fleuve ; ensuite d'une contrée en deçà & au-delà du Gange, & encore aujourd'hui le mot d'Indes est devenu commun à des pays très-différens les uns des autres. Il peut en avoir été de même de Tharsis ; Tharse & la Cilicie ont pu être les premiers essais de la navigation phénicienne. Le nom de Tharsis aura sans doute pris de-là son origine dans la langue hébraïque. Si l'on a lu ce que nous avons dit à l'article Gréce, on aura de la disposition à croire que ces mêmes Hébreux, qui nommoient Javan les habitans de la Gréce, à cause de Javan, pere des Ioniens, ont pu appeller Tharsis la Cilicie & les Ciliciens descendus de Tharsis.

On a fait voir à l'article de Carthage, que vers le tems de Josué, les Phéniciens étoient passés en Afrique. Des vaisseaux, qui rasoient la côte de Phénicie, & ensuite celle de Cilicie, arrivoient aisément à l'isle de Candie & aux autres isles, qui sont au midi de la Morée, de-là, ils ne perdoient point la vue des terres, pour cotoyer la Gréce, la côte méridionale d'Italie & celle de Sicile, à la pointe occidentale, de laquelle ils touchoient presque aux côtes d'Afrique, où étoit leur colonie de Carthage. De-là, en suivant cette côte, ils trouvoient le détroit de Gibraltar. Je ne dis rien là qui ne soit conforme aux témoignages de l'antiquité & à la plus saine géographie. Ce voyage de Cilicie, de Carthage & du détroit, a pu être appellé le voyage de Tharsis, parce que Tharsis étoit le premier terme.

A l'égard de Tharsis en Espagne, la différence qu'il y a entre ce nom & celui de *Tartessus*, ne doit point faire de peine ; car les Phéniciens peuvent avoir changé le premier ש en ת, c'est-à-dire, l'*s* en *t*, comme on a dit l'*Aturie* pour l'*Assyrie*, la *Batanée* pour le pays de *Basan* ; peut-être aussi n'ont-ils rien changé à ce nom. Polybe rapportant les conditions d'un traité fait entre les Romains & les Carthaginois, dit : Il ne sera point permis aux Romains de faire des prises au-delà de *Mastia* & de Tarseium, ni d'y aller trafiquer, ni d'y bâtir des villes. Ταρσήϊον *Tarseium*, selon Etienne le géographe, est une ville auprès des Colonnes d'Hercule. Le nom de *Tharsis* est bien reconnoissable en celui de *Tharseium.* Aussi Goropius, *Hispan. l.* 5 ; *c.* 7, Grotius, *in III Reg. c.* 10, *v.* 28, Pineda, *de rebus Salom. l.* 4, *c.* 14, Emmanuel Sa, *in Paralip. l.* 2, *c.* 9, *v.* 21, & Bochart, *Phaleg. l.* 3, *c.* 7, *& Chanaan*, *l.* 1, *c.* 34, n'ont-ils fait nulle difficulté d'assurer que c'étoit le même nom & le même lieu.

Des marchandises que l'on apportoit de Tharsis.

Après avoir rapporté Tharsis en sa place, malgré les illusions de quelques critiques ; voyons si l'on y trouvoit les marchandises, dont il est dit que la flotte de Tharsis se chargeoit en revenant. Ces marchandises étoient de l'argent en masse, ou en lame, la chrysolite, de l'yvoire, des singes, des perroquets & des esclaves Ethiopiens, c'est-à-dire, des Négres. Il n'y a nulle difficulté sur l'argent. Le pays où nous mettons Tharsis, c'est-à-dire, la Béthique, en produisoit alors en abondance, comme on l'a vu par le témoignage d'Aristote & d'Hérodote. Il n'y en a pas davantage sur les chrysolites. Pline parlant de cette pierre dit : *Bocchus auctor est & in Hispania repertas quo in loco crystallum dicit ad liberamentum aquæ puteis depressis erutam, chrysoliton XII pondo à se visam.* Ce témoignage est bien suffisant. Un pays qui produisoit des chrysolites du poids de douze livres, à douze onces la livre, comme étoit celle des anciens, ne devoit pas être stérile de cette sorte de pierre.

Les Phéniciens avoient des établissemens au-delà du détroit vers la Nigritie. Ils étoient sur les flottes de Salomon ; ils savoient bien comment lui procurer de l'yvoire, des singes, des Négres & des perroquets. La côte occidentale d'Afrique ne manque point de tout cela, & il n'est pas nécessaire d'aller bien loin, ni jusqu'au coin de la Guinée, pour en trouver ; encore moins de faire le tour de l'Afrique. Les Phéniciens de la Bétique avoient soin de se fournir d'une marchandise, qu'ils voyoient que la flotte combinée de Hiram & de Salomon emporteroit avec plaisir ; & le terme de trois ans, qui s'écouloit d'un voyage à l'autre, étoit bien assez long pour les amasser, au lieu où la flotte abordoit, sans qu'elle eut la peine de les aller chercher ailleurs qu'à Tharsis.

M. Huet réfute ce sentiment de cette maniere, après avoir supposé que les vaisseaux destinés pour Tharsis devoient, chemin faisant, passer par Ophir, il ajoute : « Il » est facile de juger, par ce qui vient d'être dit, combien » Bochart, & ceux de qui il avoit adopté le sentiment, se » sont trompés grossierement en plaçant Tharsis dans la » Bétique, puisqu'on ne sauroit prouver qu'elle produise » aucune des marchandises que l'écriture dit que ces vais- » seaux apporterent. Il leur seroit aussi inutile de prétendre » qu'il y avoit dans les villes de la Bétique des foires & des » marchés, où l'on pouvoit acheter ces sortes de mar- » chandises que l'on y portoit des pays éloignés ; car il seroit » ridicule de penser que les Israëlites & les Phéniciens » partis d'un port de la mer Rouge, eussent côtoyé les » rivages de l'Afrique, sans s'y arrêter, pour aller en Es- » pagne chercher des marchandises que les Espagnols eux- » mêmes tiroient de l'Afrique. » Ce *ridicule* n'est donc qu'au cas que ces vaisseaux de Tharsis partissent de la mer Rouge, doublassent le cap de Bonne-Espérance, & vinssent à la Bétique par l'Océan le long de l'Ethiopie, de la Guinée, de la Nigritie, &c. jusqu'au détroit ; en ce cas, il étoit plus naturel qu'ils prissent eux-mêmes sur les lieux, les singes, les Négres & les perroquets ; mais ce tour de l'Afrique n'étant qu'une chimére, le ridicule cesse. On ne doit pas s'étonner que les Israëlites & les Phéniciens prissent dans la Bétique des marchandises qu'ils n'avoient pas trouvées sur leur route, étant venus par la Méditerranée. Il suffit qu'au premier voyage ils ayent témoigné quelque goût pour ces marchandises, pour en trouver en abondance au voyage suivant ; sans qu'ils fussent réduits à les aller chercher eux-mêmes. Or, je dis que les vaisseaux de Tharsis alloient par la Méditerranée. La prophétie de Jonas & celle d'Ezéchiel le marquent. Ils ne partoient point d'Asiongaber ni de la mer Rouge, & les deux passages dont on abuse pour le prouver ne le disent point. On les a assez examiné dans cet article, pour se dispenser de le faire encore ici. Jonas ne veut point aller en orient où est Ninive, il s'enfuit vers Tharsis à l'occident, cela est naturel. Les marchands de Tharsis viennent aux foires de Tyr, rien de plus facile à concevoir dès que Tharsis est dans la mer Méditerranée, ou près du détroit de Gibraltar. Le passage de Judith ne se peut expliquer de l'Afrique occidentale. Holoferne n'alla point de ce côté-là. Le *Reges Tharsis & insulæ* de David y vient aussi mal. Réduisons à un petit nombre de propositions ce que nous avons tâché de faire voir dans cet article.

Il n'y avoit qu'une Tharsis proprement dite, que l'on connût d'abord ; savoir Tharse, & les environs connus ensuite sous le nom de Cilicie.

Les Phéniciens, vers le tems de Josué, ayant fait des établissemens en Afrique, leurs vaisseaux fréquenterent le port de Carthage.

Cette navigation les mena peu à peu vers le détroit de Gibraltar, & leur fit découvrir le pays de Tharsis en Espagne ; c'est de cette Tharsis, du détroit, ou des environs, que Salomon tiroit tant d'argent, d'yvoire, &c.

La Tharsis d'Holoferne est la Tharsis de Cilicie & ne peut être l'Arabie. C'est aussi celle du pseaume, où il est parlé des rois de Tharsis & des isles.

Pour aller à Tharsis, on s'embarquoit à Joppé comme Jonas, ou à Tyr, sur les vaisseaux des marchands dont parle Ezéchiel.

Les passages que l'on cite du livre des Rois & des Paralipoménes, pour en conclure que la flotte de Tharsis partoit d'Asiongaber, ne disent point, & il est plus naturel & plus raisonnable d'entendre, dans les paroles même de l'écriture, une distinction réelle entre ces deux flottes & ces deux voyages, que de donner lieu à une contradiction dont on ne sait comment sortir.

THARSOUS, nom que les Arabes & les Turcs donnent

à la ville de Tharse en Cilicie. Elle a produit quelques auteurs surnommés Al-Tharsoussi, à cause de la naissance qu'ils avoient prise dans cette ville. * *D'Herbelot*, Biblioth. orientale.

THARSUS. Voyez TARSUS & THARSIS.

THASARTE, lieu de l'Afrique propre. Voyez TASARTA.

THASBALTE. Voyez TASBALTENSIS.

THASIA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque avec les villes qui étoient entre la ville *Thabraca* & le fleuve *Bagradas.*

THASIE, contrée de l'Ibérique, selon Pline, *l.* 6, *c.* 10.

THASKEND, nom d'une ville du Turquestan où de la grande Tartarie. Il est sorti de cette ville des personnages illustres, qui ont porté le surnom de Taschkendi.

THASPIS. Voyez TESPIS.

THASUS, isle sur la côte de la Thrace, à l'opposite de l'embouchure du fleuve *Nestus.* La plûpart des géographes écrivent THASUS, mais Polybe & Etienne le géographe disent THASSOS, & Pline THASSUS. *Thasus*, fils d'Agenor, roi des Phéniciens, passe pour avoir demeuré plusieurs années dans cette isle, & pour l'avoir peuplée: il lui donna son nom. L'isle fut ensuite augmentée d'une nouvelle colonie grecque qu'on y avoit menée de Paros. Ce qui la rendit considérable entre les autres isles dans la mer Egée; mais elle tomba sous la nomination des Céniriens & des Entriens ou des Ἀσιανοὶ, comme Hesychius les appelle. Ces peuples s'y étoient rendus de la Thrace ou des confins de l'Asie. Hérodote fait une mention particuliere de ces peuples. A la fin les Athéniens s'en rendirent les maîtres; ils la dépouillerent entierement de sa liberté, en désarmerent les habitans, & pour les tenir plus aisément dans la sujétion, ils les accablerent de continuels impôts. Les Athéniens en furent dépossédés par les Macédoniens, & ceux ci par les Romains. *Thasus* essuya ensuite le gouvernement tyrannique de plusieurs usurpateurs, & à la fin, elle fut contrainte de subir le joug de la domination turque. Mahomet II s'en empara dès l'an 1453. Elle fut traitée d'abord avec la derniere rigueur; mais dans la suite, les Turcs mêmes y établirent un négoce; ce qui y attira de rechef de nouveaux habitans. Cette isle contient encore aujourd'hui trois bourgs fort peuplés, & mis par des fortifications en état de défense. On donne même au plus grand de ces bourgs le nom de ville de THASO. Les deux autres bourgs retiennent en quelque maniere leurs anciens noms, l'un est appellé *Ogygia* ou *Gisi*, & l'autre *Etira* ou *Tyrra*. Le commerce y attire un grand nombre d'étrangers, on voit aborder en tout tems dans le port de la ville quantité de bâtimens, sur-tout de Constantinople, qui y portent un gain considérable. Le terroir de cette isle est fertile, & abonde en toutes choses nécessaires à la vie. Les fruits particulierement sont délicieux, & il y a un excellent vignoble, célébre déja dès le tems de Varron; & Virgile, *Georg. l.* 2, *v.* 91, en parle ainsi:

Sunt Thasiæ vites, sunt & Mareotides albæ.
Pinguibus hæ terris habiles, levioribus illæ.

Cette isle a encore plusieurs mines d'or & d'argent, & des carrieres d'un marbre très-fin. Pline, remarque que ces mines & ces carrieres rapportoient beaucoup dès le tems d'Alexandre le Grand. Les empereurs Ottomans ne les ont pas laissées en friche. Selim I entre autres, & Soliman II en ont tiré un profit considérable. Le sultan Amurath fit creuser avec beaucoup de succès dans la montagne qui est vers le septentrion de l'isle, vis-à-vis de celle de Nesso; mais au bout de cinq mois on discontinua ce travail, parce qu'on en avoit perdu la veine. Les habitans de l'isle de Thaso avoient fait une alliance étroite avec ceux de la ville d'Abdera, à dessein de se mettre à couvert des incursions des Sarrazins & d'autres peuples barbares de l'Asie; mais ils les abandonnerent dans leurs pressans besoins, lorsque ces barbares vinrent avec une armée ravager toute la côte méridionale de la Thrace. Après leur départ ceux d'Abdere s'étant remis, penserent aux moyens de se venger des Tharsiens qui avoient manqué à la foi promise; ils aborderent pour cet effet à l'impourvu dans cette isle, & firent tout leur possible pour s'en rendre les maîtres. Les peuples voisins prirent part à cette guerre, & obligerent les Thasiens à donner une satisfaction convenable aux habitans d'Abdera. * *Egeo Ledivivo*, p. 467.

THAT, château du Segestan. Dans l'année 395 de l'hégire, dit d'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, au mot *Mahmod*, Mahmoud, fils de Sebecteghin, premier sultan de la dynastie des Gaznevides, entreprit de réduire Khalaf, qui n'étant que gouverneur du Segestan y tranchoit du souverain, & avoit même fortifié le château de That, comme s'il eut voulu s'y maintenir par la force; mais il n'eut pas plutôt appris la venue de ce prince, qu'il alla audevant de lui, lui porta les clefs de sa forteresse & le reconnut pour son sultan.

THATES. Voyez THAPSIS.

THATICES. Voyez METACOMPSO.

THAU. (L'étang de) étang en France, sur les côtes de Langnedoc. Cet étang est nommé *Taurus* par Avienus, & *Laterra* par Pline. Il s'étend presque de l'est à l'ouest environ douze bonnes lieues au midi du diocèse de Montpellier, & d'une partie de celui d'Agde. On lui donne dans le pays les différens noms d'étang de Frontignan, de Maguelone & de Peraut, que l'on emprunte de gros lieux qui sont sur ses bords. On donne ordinairement celui de Frontignan à la partie orientale. Cet étang se débouche dans le golfe de Lyon par le Grau de Palavas, ou passage de Maguelone, & par le port de Cette, où commence le fameux canal royal de Languedoc.

THAUANA, ville de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la marque dans les terres. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit Thabane, au lieu de Thauana.

1. THAUBA, ville de l'Arabie heureuse, & dans les terres, selon Ptolomée. Au lieu de *Thauba*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thabba*.

2. THAUBA, ville de l'Arabie déserte. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19, la marque aux confins de la Mésopotamie.

THAUBASIUM, lieu d'Egypte. Par la position que lui donne l'itinéraire d'Antonin, ce lieu devoit être au voisinage des marais de l'Arabie. Il est marqué sur la route de *Serapiu* à *Peluse*, entre *Serapiu* & *Sile*, à huit milles du premier de ces lieux, & à ving-huit milles du second. Ortélius soupçonne que ce pourroit être le même lieu que la notice des dignités de l'Empire appelle *Tuabasteum*, & qu'elle place dans l'Augustamnique. Je crois, dit Ortélius, que c'est aussi le *Theubatum* de saint Jérôme.

THAUMACI. Strabon, *l.* 6, *p.* 434, met THAUMACI au nombre des villes de la Phthiotide; & Tite-Live, *l.* 32, *c.* 4, dit qu'en partant de Pylæ & du golfe Maliacus, & passant par Lamia, on rencontroit cette ville sur une éminence tout près du défilé appellé *Cœle*. Il ajoute que cette ville dominoit sur une plaine d'une si vaste étendue, que l'on ne pouvoit en voir l'extrémité, & que c'est cette espèce de prodige qui étoit l'origine du nom *Thaumaci.* Etienne le géographe prétend néanmoins que ce fut Thaumacus son fondateur qui lui donna son nom. Ce seroit un fait difficile à vérifier, ou du moins il faudroit aller chercher des preuves dans des tems bien reculés, car cette ville subsistoit du tems d'Homére, *Iliad. B. v.* 716.

Οἳ δ' ἄρα Μηθώνην καὶ Θαυμακίην ἐνέμοντο.

Qui vero Methonen & Thaumaciam habitant.

Pline, *l.* 4, *c.* 9, nomme aussi cette ville *Thaumacia* ou *Thaumacie*, & la met dans la Magnésie; je ne sais sur quoi fondé. Phavorin, *Lexic.* dit qu'il y avoit une ville nommée *Thaumatia* dans la Magnésie, & une autre de même nom sur le golfe Maliacus; il pourroit bien multiplier les êtres. Ce qu'il y a de certain, c'est que la ville de *Thaumaci* de Tite-Live étoit dans les terres.

THAUN, *Dumnus*, petite ville d'Allemagne, dans la partie du Palatinat qui est à la gauche du Rhin, au comté de Spanheim, dans l'endroit où la riviere du Nahe reçoit celle de Simmeren. * *Jaillot*, Atlas.

THAUREN. Corneille qui cite Joly, *voyage de Munster*, dit que c'est un lieu fameux dans l'évêché de Liége, à une lieue de la ville de Maseich; il ajoute: On y voit une célébre & riche abbaye de chanoinesses de fort ancienne fondation, qui peuvent se marier de même que celles de Mons en Hainaut, excepté l'abbesse, dame très-considérable, qui a jurisdiction sur beaucoup de terres & de villages, & qui peut faire battre monnoie d'or & d'argent. Elle a des chanoines & des chapelains pour faire le service divin,

& il n'y a que les filles de comtes, de barons & des gentilshommes distingués, qui puissent être reçues dans cette abbaye.

Je ne connois point d'abbaye dans l'évêché de Liége nommée THAUREN; il y en a une que toutes les cartes nomment THORN, & c'est apparemment celle dont Joly & Corneille entendent parler. Elle est située au comté de Horn, à une lieue d'Allemagne, au nord de la ville de Masseich, sur le bord de la riviere Ytterbeeck, un peu au-dessus de l'endroit où elle se jette dans le Rhin.

THAURIS, isle de la mer d'Illyrie, selon Hirtius, *De bell. Alexandr.* Il y a des exemplaires qui lisent TAURIS sans aspiration.

THAUTIRENORUM, nom d'un peuple; il se trouve sur une médaille rapportée dans le trésor de Goltzius.

THAXTED, bourg d'Angleterre, dans le comté d'Essex, assez près de la source de la riviere Chelmer, à la gauche de cette riviere. Thaxted a droit de marché. * *Blaeu*, Atlas.

THEA, ville de la Laconie, selon Etienne le géographe, qui cite Philochorus; il ajoute que les habitans de cette ville sont les *Theenses* de Thucydide.

THEACHI, THEACO ou THIAKI, isle de la mer Ionienne. Cette isle, dit le pere Coronelli, *Desc. de la Morée*, *2. part. p.* 157, a presque autant de nom qu'il y a d'auteurs différens qui en ont fait la description. Elle est appellée *Itaca* par Strabon & par Pline, *Nericia* par Porcacchi & par Denys l'Africain, *val di Compagno* par Niger, *val di Compare* par Sophien; les Grecs d'à présent la nomment *Thiachi*, les Turcs *Phiachi*, & communément on la nomme *Cefalonia picciola*, Céfalonie la petite. Elle regarde Céphalonie, dont elle est séparée par le Guiscardo, qui est un canal très-profond de la longueur de vingt milles, large de cinq & de trois dans l'endroit le plus resserré. La figure de cette isle est irréguliere; elle est plus longue que large, & sa côte qui est de quarante milles de circuit, a plusieurs ouvertures & enfoncemens; on y trouve plusieurs ports qui sont d'une grande commodité pour y prendre du bois pour le chauffage; mais de tous ces ports celui de VATHI est la meilleure tenue, d'un abri assuré, d'un grand fond, & il peut recevoir un plus grand nombre de vaisseaux. Il y en a deux qui sont de peu inférieurs à celui-ci, savoir, GIDACHI & SARACHINICCO; les autres sont si peu commodes & de si mauvais mouillage, qu'ils ne méritent pas qu'on en parle. On prend assez communément cette isle pour l'ancienne Itaque, patrie d'Ulysse. La mémoire de Pénélope sa femme qui y faisoit son séjour pendant son absence, y est demeurée dans une telle vénération à cause de sa chasteté, que les habitans respectent certaines ruines que l'on prend pour les restes de son palais. Cette isle avoit autrefois une ville que Plutarque appelle ALALCOMENE; il n'y a plus que quelques villages, dont les principaux sont *Vathi*, *Oxoi*. Les habitans sont au nombre de quinze mille; une bonne partie consiste en des gens qui sont sortis par bannissement ou autrement, des isles de Zante, de Corfou & de Céfalonie.

Les citadins de Céfalonie élisent chaque année un sujet auquel ils donnent le titre de capitan de Theacchi; mais il ne peut entrer en charge sans le consentement des recteurs, qui sont obligés de se transporter chaque année dans l'isle au mois de mars pour y faire la visite; du reste, l'autorité de cet officier ne s'étend qu'à connoître des causes & à prononcer sur les différends qui peuvent survenir entre les particuliers. André Morosini, fils de Pierre, qui fut provéditeur de Céfalonie en 1622, assure que cette isle fut enlevée par les confédérés de Michel, fils de l'empereur Paléologue, des mains de cet empereur après qu'il l'eut prise lui-même sur Charles Tocco, napolitain de nation. Tocco étoit porté de si bonne volonté envers la république, qu'il renvoyoit aux Vénitiens, comme à ses juges supérieurs, les appellations de toutes les causes, tant criminelles que civiles.

THEAKIKI, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Elle prend sa source dans une grande prairie qu'on trouve sur la droite, en remontant la riviere de Saint-Joseph, après y avoir marché environ cinq ou six quarts de lieue. Cette source est une espéce de mare, qui communique avec plusieurs autres de différentes grandeurs, & dont la plus grande n'a point cent pas de circuit. On donne à la prairie le nom de prairie *de la tête de Bœuf*, parce qu'on y a trouvé, dit-on, une tête de bœuf d'une grandeur énorme. Le Theakiki au sortir de sa source est si étroite, a si peu d'eau, & fait tant de détours, qu'on n'y peut naviger qu'avec un petit canot d'écorce, qui est même à tout moment en danger de se crever. Elle s'élargit ensuite un peu, & devient assez profonde. Après cent lieues de cours on rencontre sur la droite en descendant une autre riviere qui n'est guères en cet endroit qu'un ruisseau, & qui porte le nom de *riviere des Illinois*, parce qu'il y a eu des Illinois qui ont habité vers sa source, qui n'est pas loin de celle de Chicagou, laquelle se décharge dans le fond du lac Michigan. Après la jonction du Theakiki avec la riviere des Illinois, il perd son nom, & cette riviere conserve le sien, parce qu'en la descendant on rencontre encore plusieurs villages illinois. Les voyageurs corrompent le nom de Theakiki, & disent Teakiqui. Le véritable nom vient du mot Theak, qui signifie Loup dans la langue des *Mahingans*, lesquels ont habité sur les bords de cette riviere, & qu'on appelle *la nation du Loup*. * *Journal du pere de Charlevoix*.

THEÆNÆ. Voyez THÆNA.

THEAME, ville de la Babylonie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 20, la marque aux confins de l'Arabie déserte. Au lieu de *Theame* le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thelme*.

THEANGELA, ville de la Carie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 29, & Etienne le géographe. Le pere Hardouin remarque que l'historien Philippe est surnommé Θεαγγελεὺς par Athénée, *l.* 6, *p.* 271, qu'on lit dans Plutarque, *in Alexand.* Χάρης Ἐπαγγελεὺς pour Θεαγγελεὺς, & dans Strabon, *l.* 13, *p.* 611, Σιτάγγελα pour Θεάγγελα.

THEANI, peuples dont fait mention Pline le jeune dans une de ses lettres *Epist. lib.* 10, *ad Trajanum*. Il paroît que ces peuples habitoient au voisinage de Bithynie. Ne seroit-il point question, dit Ortélius, des *Tiani* habitans de Tios? mais il ajoute qu'il lui semble que quelque autre auteur met des peuples nommés *Theani* aux environs de la Troade.

THEANUM, nom d'un fleuve d'Italie, selon Orose, *l.* 5, *c.* 18.

THEARUUS. Voyez TEARUS.

THEATE, TEATEA ou TEATE, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, érigée en métropole par le pape Clément VII. Elle a donné le nom aux Théatins, parce que Jean-Pierre Caraffe, l'un des fondateurs de leur ordre, & depuis pape sous le nom de Paul IV, ayant été évêque de Chieti ou Theate, & ayant renoncé à cette dignité pour se faire religieux, le peuple qui étoit accoutumé à l'appeller l'évêque Théatin lui conserva ce nom, qui passa ensuite à ces religieux. Voyez TEATEA & CHIETI qui est la même chose. * *Baillet*, Topog. des Saints, p. 481. *Histoire du clergé séculier & régulier*, t. 3, p. 102.

THEATIA. Voyez THYATIRE.

THEAUA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la marque dans les terres. Moralés croit que c'est aujourd'hi Tivica, village de la Catalogne, au nord de Tortose, & non loin de la rive droite de l'Ebre.

THAUREMETS, petit peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, sur la route que tint le sieur de la Salle, pour aller de la baye de Saint-Louis aux Cénis, & dont il traversa le pays avant que de passer la Maligne.

1. THEBÆ, ville de la haute Egypte, à la droite du Nil. C'est une très-ancienne ville qui donna son nom à la Thebaïde, & qui le pouvoit disputer aux plus belles villes de l'univers. Ses cent portes chantées par Homere, *Iliad.* 1, *v.* 381, sont connues de tout le monde, & lui firent donner le surnom d'*Hécatonpyle* pour la distinguer des autres Thébes. On la nomma aussi *Diospolis*, c'est-à-dire, la ville du Soleil: *Post Apollinis urbem*, dit Strabon, *l.* 17. *Thebæ sunt*, *nunc Diospolis vocatur*. Pline, *l.* 5, *c.* 11, rapporte la même chose: *Celebratur Diospolis magna, eadem Thebæ, portarum centum nobilis fama.* Quoiqu'on la trouve appellée quelquefois *Diospolis* ou *Diospolis magna*, pour la distinguer des autres villes qui portoient le nom du Soleil; cependant elle conserva encore son ancien nom, car dans l'itinéraire d'Antonin elle est simplement nommée THEBÆ. Elle est marquée dans cet itinéraire à la droite du Nil, entre *Contra Laton* & *Vicus Apollonos*,

Apollonos, à quarante milles du premier de ces lieux & à vingt-deux milles du second. La plus grande partie de la ville de Thébes étoit à la droite du Nil, où tous les anciens placent cette ville; il y en avoit néanmoins, selon Strabon, une certaine partie à la gauche du fleuve, & c'est où étoit le *Memnonium* ou le palais & la statue de Memnon: *Nunc vicatim habitatur, pars verò sita est in Arabia, ubi ipsa urbs est, pars etiam in Peraa seu trans fluvium ubi Memnonium est.*

La ville de Thébes étoit peuplée à proportion de sa grandeur; & Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 9, a dit qu'elle pouvoit faire sortir, dans le besoin, dix mille combattans par chacune de ses portes. Les Grecs & les Romains ont célébré sa magnificence & sa grandeur, encore qu'ils n'en eussent vu en quelque maniere que les ruines.

On a découvert dans la Thébaïde (on l'appelle maintenant le SAYD) des temples & des palais encore presque entiers, où les colonnes & les statues sont innombrables. On y admire sur-tout un palais, dont, dit M. Rollin, *Hist. des anciens Egyptiens*, les restes semblent n'avoir subsisté que pour effacer la gloire des plus grands ouvrages. Quatre allées à perte de vue & bornées de part & d'autre par des sphinx d'une matiere aussi rare que leur grandeur est remarquable, servent d'avenues à quatre portiques, dont la hauteur étonne les yeux. Encore ceux qui nous ont décrit ce prodigieux édifice n'ont-ils pas eu le tems d'en faire le tour, & ne sont pas même assurés d'en avoir vu la moitié, mais tout ce qu'ils ont vu étoit surprenant. Une sale, qui apparemment faisoit le milieu de ce superbe palais, étoit soutenue de cent vingt colonnes de six brasses de grosseur, grandes à proportion, & entremêlées d'obélisques que tant de siécles n'ont pu abattre; la peinture y avoit étalé tout son art & toutes ses richesses; les couleurs mêmes, c'est-à-dire, ce qui éprouve le plutôt le pouvoir du tems, se soutiennent encore parmi les ruines de cet admirable édifice, & y conservent leur vivacité, tant l'Egypte savoit imprimer un caractère d'immortalité à tous ses ouvrages. Strabon, *l.* 17, *p.* 805, qui avoit été sur les lieux, fait la description d'un temple qu'il avoit vu en Egypte, presque entierement semblable à ce qui vient d'être rapporté. Le même auteur, en décrivant les raretés de la Thébaïde, parle d'une statue de Memnon, qui étoit fort célébre & dont il avoit vu les restes; on dit que cette statue, lorsqu'elle étoit frappée des premiers rayons du soleil levant, rendoit un son articulé: en effet, Strabon entendit ce son, mais il doute qu'il vînt de la statue. Voyez NAASSA. * *Voyage de Thevenot.*

Le nom de cette ville de Thébes ne se trouve pas dans le texte de la vulgate, & on ignore quel nom les anciens Hébreux lui donnoient. Bochart, *Phaleg. l.* 4, *c.* 27, a prétendu que c'étoit la ville de *No-Ammon*, dont il est assez souvent parlé dans les prophétes, (a) & que l'on traduit ordinairement par Alexandrie: mais dom Calmet, dans son commentaire sur Nahum, a entrepris de montrer que *No Ammon* signifie plutôt la ville de Diospolis, dans la basse Egypte. S. Dorothée le Thébain, (b) anachoréte dans la basse Egypte, étoit né à Thébes, dans la haute Egypte. (a) *Ezéchiel*, 30, 14. *Nahum.* 3, 8. *Jerem.* 46, 25. (b) *Baillet*, Topog. des saints, p. 481.

2. THEBÆ, ville de Grece, dans la Bœotie, sur le bord du fleuve *Ismenus*, & dans les terres: ceux du pays la nomment *Thive*, & non pas *Stiva* ni *Stives*; (a) mais ce qui fait que les étrangers prennent le change, c'est leur ignorance de la langue; lorsqu'ils entendent prononcer *Stiva*, ils croient que c'est le nom de Thébes, au lieu que l'*s* n'est que l'article *eis* abrégé. Ainsi *is Tin* signifie à Thébes, de même que les Grecs disent *s'tin Co* pour *eis tin Co.* C'est la même erreur qui a fait appeller Constantinople par les Turcs *Stinbol* ou *Stanbol*, parce que les Grecs, quand ils parlent d'aller à Constantinople, se servent de cette expression *s'tin polin*, c'est-à-dire, à la ville. Thébes, selon Pausanias, *in Bœot.* & Etienne le géographe, fut ainsi nommée de Thébé, fille de Prométhée. Cette ville fameuse par sa grandeur & par son ancienneté, l'étoit encore par les disgraces & par les exploits de ses héros. (b) La fin tragique de Cadmus, son fondateur, & d'Oedipe, l'un de ses rois, qui tous deux transmirent leur mauvaise fortune à leurs descendans; la naissance de Bacchus & d'Hercule; un siége soutenu avant celui de Troye, & divers autres événemens historiques ou fabuleux, la mettoient au nombre des villes les plus renommées; cependant les Thébains passoient pour stupides. On disoit en proverbe, *esprit, oreille de Thébes.* Pindare & Plutarque, deux Bœotiens, avouent la grossiéreté des gens de leur pays. Horace, dans son art poëtique, dit: *Gardez-vous bien de faire parler un Argien comme un Thébain*; & Cicéron, *de Fato*, écrit: *L'air subtil d'Athénes forme des hommes subtils: l'air épais de Thébes forme des hommes épais.* Les Thébains avoient même eu la lâcheté de trahir la Grece, & de se joindre à Xerxes, roi de Perse, action qui les décria d'autant plus que le succès ne la justifia point. (c) Cet événement les jetta dans un étrange embarras. Ils eurent peur que, sous prétexte de venger une si noire perfidie, les Athéniens leurs voisins, dont la puissance augmentoit de jour en jour, n'entreprissent de les assujettir. Résolus de parer le coup, ils rechercherent l'alliance de Lacédémone, qu'ils devoient moins redouter, quand il n'y auroit eu que la raison de l'éloignement. Sparte dans cette occasion se relâcha de sa sévérité. Elle aima mieux pardonner aux partisans des barbares, que de laisser périr les ennemis d'Athénes. Les Thébains, par reconnoissance, s'attacherent aux intérêts de leurs protecteurs; & l'on peut dire que durant la guerre du Péloponnése, ils n'eurent point de meilleurs, ni de plus fidéles alliés. Ils ne tarderent pas toutefois à changer de vues & d'intérêts. Sparte, toujours ennemie de la faction populaire, entreprit de changer la forme de leur gouvernement, & après avoir surpris la citadelle de Thébes, dans la troisiéme année de la quatre-vingt-dix-neuviéme olympiade, après avoir détruit ou dissipé tout ce qui résistoit, elle déposa l'autorité entre les mains des principaux citoyens, qui, la plûpart agirent de concert avec elle. Pélopidas, à la tête des bannis, & avec le secours d'Athénes, rentre secretement dans Thébes au bout de quarante ans, extermine les tyrans, chasse la garnison lacédémonienne, & remet sa patrie en liberté. Jusques-là Thébes unie, tantôt à Sparte, tantôt avec Athénes, n'avoit jamais tenu que le second rang, sans que l'on soupçonnât qu'un jour elle occuperoit le premier. Enfin, les Thébains se crurent trop serrés dans leurs anciennes limites. Ils refuserent de signer la paix ménagée par Athénes, pour faire rentrer les villes grecques dans leur pleine indépendance. Les Thébains vouloient qu'on les reconnut pour les chefs de la Bœotie. Ce refus les exposoit à l'indignation du roi de Perse, qui, pour agir plus librement contre l'Egypte révoltée, avoit ordonné à tous les Grecs de poser les armes, & soulevoit en outre contre eux Athénes, Sparte & la Grece entiere qui ne soupiroit qu'après le repos. Toutes ces considérations ne les arrêterent pas. Ils rompirent avec Athénes, attaquerent Platée, & la raserent. Depuis la bataille de Marathon, où les Platéens, postés à l'aile gauche de Miltiade, avoient signalé leur zéle & leur courage, les Athéniens ne célébroient point de fêtes où le héraut ne formât des vœux communs pour la prospérité d'Athénes & de Platée. (d) Les Lacédémoniens crurent alors que Thébes, délaissée de ses alliés, étoit hors d'état de leur tenir tête. Ils entrerent avec une puissante armée dans le pays ennemi, & y pénétrerent bien avant. Tous les Grecs regarderent alors Thébes comme perdue. On ne savoit pas qu'en un seul homme elle avoit plus d'une armée. Cet homme étoit Epaminondas. Le danger commun décela son mérite: on l'arracha de la solitude pour le mettre à la tête des armées. Dès que ce sage parut, il fit bien voir que la philosophie suffit à former des héros; & que la plus grande avance pour vaincre ses ennemis, c'est d'avoir appris à se vaincre soi-même. Epaminondas, au sortir de sa vie privée & solitaire, battit les Lacédémoniens à Leuctres, & leur porta le coup mortel dont ils ne se releverent jamais. Ils perdirent quatre mille hommes, avec leur roi Cléombrote, sans compter les blessés & les prisonniers. Cette journée fut la premiere où les forces de la nation grecque commencerent à se déployer. Les plus sanglantes défaites jusqu'alors ne coutoient guères plus de quatre ou cinq cents hommes. On avoit vu Sparte d'ailleurs si acharnée contre Athénes, racheter d'une tréve de trente années huit cents de ses citoyens qui s'étoient laissés enveloper. On peut juger de la consternation des Lacédémoniens, lorsqu'ils se trouverent tout d'un coup sans troupes, sans alliés, & presque à la merci du vainqueur. Les Thébains se croyant invincibles sous leur nouveau général, traverserent l'Attique, entrerent dans le Péloponnése, passerent le fleuve Eurotas, & allerent assiéger Sparte. Toute la prudence & le courage d'Agésilas ne la sauverent que

difficilement, du propre aveu de Xénophon. D'ailleurs, Epaminondas appréhendoit de s'attirer sur les bras toutes les forces du Péloponnése, & plus encore d'exciter la jalousie des Grecs, qui n'auroient pu lui pardonner d'avoir pour son coup d'essai détruit une si puissante république, & *arraché*, comme le disoit Leptines, un *œil à la Grece*. Il se borna donc à la gloire d'avoir terrassé des superbes, en qui le langage laconique redoubloit la fierté du commandement; & de les avoir, ainsi que lui même s'en vantoit, réduits à la nécessité d'allonger leurs monosyllabes; mais il perpétua le souvenir de sa victoire par un monument de justice & d'humanité. Ce fut le rétablissement de Messéne, dont il y avoit trois cents ans que les Lacédémoniens avoient chassé ou mis aux fers les habitans. Il rappelle de tous côtés les Messéniens épars, les remet en possession de leurs terres, qu'un long exil leur faisoit regarder comme étrangeres, & forme de ces gens rassemblés une république, qui depuis l'honora toujours comme son second fondateur. Il n'en demeura pas là: ce grand homme si retenu, si modéré pour lui-même, avoit une ambition sans bornes pour sa patrie; non content de l'avoir rendue supérieure par terre, il vouloit lui donner sur mer une même supériorité; sa mort renversa ce beau projet que lui seul pouvoit soutenir. Il mourut entre les bras de la victoire à la bataille de Mantinée, & selon quelques-uns de la main de Gryllus, fils de Xenophon. Les Thébains, malgré la perte de leur héros, voulurent se maintenir où il les avoit placés; mais, comme dit Justin, leur gloire naquit & mourut avec Epimanondas. ([a]) *Spon*, Voyage de Gréce, t. 2, p. 52. ([b]) *De Toureil*, Préface hist. sur la Ie. Philippique, &c. p. 49. ([c]) *Hérodote*, Lib. 7, 8 & 9. *Xenophon*, Hist. Græc. lib. 7. ([d]) *Ibid.* Lib. 6.

J'ai déja dit que Cadmus, fils d'Agénor, étoit tenu pour le premier fondateur de cette ville. Varron, *de re Rustiqua*, *lib. 3, cap. 1*, attribue sa fondation au roi Ogigès. Quoi qu'il en soit, on dit assez communément que Cadmus bâtit cette ville, lorsqu'après avoir inutilement cherché Europe sa sœur, enlevée par Jupiter, il n'osa plus retourner vers son pere. Amphion, roi de Thébes, l'entoura de murailles, & persuada par son éloquence les peuples qui habitoient la campagne & les rochers de venir habiter dans sa ville. Cela fit dire aux poëtes qu'Amphion avoit bâti les murailles de Thébes au son de sa lyre, qui obligeoit les pierres à le suivre, & qu'elles venoient d'elles-mêmes se placer où il falloit. Alexandre le Grand la fit raser. L'éloignement de ce prince & un faux bruit de sa mort, avoient inspiré aux Thébains une audace qui les perdit. Ils égorgerent la garnison macédonienne qu'ils avoient dans leur citadelle. L'attentat ne demeura pas long-tems impuni. Le jeune roi survint avec une telle diligence, qu'à son arrivée les Thébains n'en peuvent croire leurs propres yeux, & s'aveuglent au point qu'à l'instigation de leurs chefs, ils négligent de profiter du tems qu'il leur donne de se repentir. Alexandre attaque donc leur ville, qui ne lui coute que trois jours de siége, la saccage, la détruit, massacre six milles de ses habitans, enchaîne ou vend le reste. Il y en a qui veulent qu'Alexandre ait traité si sévérement les Thébains à la sollicitation de leurs voisins, avec qui ils avoient eu la guerre depuis long tems. Ce qu'il y a de constant, c'est que Thébes ne s'en est jamais bien pu relever. Strabon dit que de son tems elle étoit réduite à un village peu considérable. Ovide, par une expression poëtique, dit qu'il n'en restoit que le nom. Pausanias, qui vivoit après eux, fait néanmoins mention de plusieurs statues, de temples & de monumens qui y étoient; mais il seroit présentement bien difficile d'en pouvoir justifier quelque chose, la ville étant réduite à ce qui n'étoit autrefois que la forteresse nommée, nommée Cadmée, dont les murailles & quelques tours carrées qui y restent sont fort antiques. Elle est sur une éminence d'environ une lieue de tour. En y arrivant, dit Spon, nous passâmes un petit ruisseau qui coule le long des murailles; & ce doit être la riviere d'Ismenus, que d'autres, avec plus de raison, n'appellent qu'une fontaine. Wheler, *Voyage d'Athénes*, t. 2, p. 82, après avoir remarqué que Thébes ou *Thiva* est à 38d 22' de latitude, comme Vernon l'a observé, ajoute: Elle est entre deux petites rivieres, l'une au levant & l'autre au couchant. Je prendrois, poursuit-il, la premiere pour l'*Ismenus*, & la seconde pour *Dirce*: car je ne comprens pas ce qui oblige Spon à être d'une autre opinion; puisque Pausanias, après avoir décrit les côtés du nord & de l'est de la porte *Pratida*, vers la Chalcide, recommence à la porte *Neitis*, & après avoir remarqué quelques monumens qui y sont, passe cette riviere de *Dirce*, & va delà au temple de Cabira & de Thespia, ce qui est au couchant de la ville. Il ajoute que la riviere *Ismenus* est hors de la ville, à main droite de la porte *Homoloïdes*, & passe proche d'une montagne appellée aussi *Ismenus*; ce qui ne répond point du tout au couchant, mais bien au levant. La figure de la forteresse est ovale; & tout ce qui est renfermé dans les murailles est beaucoup mieux bâti & plus élevé que ce que l'on bâtit aujourd'hui dans le pays. On croit qu'elle a une lieue & demie de tour, & qu'il y a trois ou quatre cents habitans. Les Turcs qui en font la moindre partie y ont deux mosquées, & les chrétiens y ont plusieurs églises, dont la cathédrale s'appelle *Panagia Chrysaphoritza*. On n'y voit rien de remarquable que quelques fragmens d'anciennes inscriptions parmi les carreaux du pavé. On trouve deux kans dans cette ville. Au lieu de trois à quatre cents habitans, Spon en met trois à quatre mille, en y comprenant les fauxbourgs, dont le plus beau est celui de saint Théodore, où il y a une très-belle fontaine, qui vient d'un réservoir sur le chemin d'Athènes. C'est ce ruisseau que Spon prend pour le *Dirce* des anciens. * *Spon*, Voyage de Grece, *t. 2, p. 53*.

On voit vers le chemin de Négrepont le lieu d'où l'on tire la matiere dont on fait les pipes à fumer du tabac. Ceux qui jugent qu'il y a de cette matiere dans un endroit, en achetent le terroir du vayvode, & y font creuser à quinze ou vingt pieds de profondeur, & de la largeur d'un puits ordinaire. Ensuite ils y font descendre des gens qui tirent une terre fort blanche qui s'y trouve; elle est molle comme de la cire. On la travaille, ou sur le lieu même, ou dans les boutiques avec un couteau; & ensuite on les façonne avec des fers, pour en faire des bottes de pipes à la turque, c'est-à-dire, sans manche, parce qu'on y ajoute de grands tuyaux de bois. Cette terre, ainsi figurée, s'endurcit à l'air, sans la faire cuire; & avec le tems elle devient aussi dure que la pierre. La plus pesante est la meilleure & la moins sujette à se casser. Les moindres se vendent cinq *aspres* la piéce, & les plus belles neuf & dix. Les meilleures & les moins fragiles sont les plus grosses.

La notice épiscopale de Nilus Doxapatrius, appelle cette ville *Theba Græcia*, & en fait une province ecclésiastique avec trois évêchés qu'elle ne nomme point. Il paroît par la notice de l'empereur Andronic Paléologue *le Vieux*, que Thébes étoit une métropole sous le patriarchat de Constantinople, & que du cinquante-septiéme rang elle passa au soixante-neuviéme. Dans la même notice, elle est comptée parmi les villes qui avoient changé de nom, *Bæotia, nunc Theba*.

3. THEBÆ, ville de la Macédoine, dans la Phthiotide. Ptolomée, *l. 3, c. 13*, la nomme *Thebæ Phthiotidis*: elle est appellée *Thebæ-Phthiotidis*, & *Thebæ-Phthiotides* par Strabon, *l. 9, p. 431 & p. 434*; *Thebæ-Phthiæ*, par Polybe, *leg. 6*, & par Tite-Live, *l. 32, c. 33*, qui dans un autre endroit dit, *Thebæ Phthioticæ*, & *Thebæ Thessaliæ* par Pline, *l. 28, c. 7*. Ptolomée, *l. 4, c. 8*, la place entre celle de *Sperchia* & l'embouchure du fleuve *Sperchius*; en quoi, dit Cellarius, *geogr. ant. l. 2, c. 13*, ou l'auteur ou ses copistes se sont trompés; car qui doute que la ville *Sperchia* tiroit son nom du fleuve sur lequel elle étoit située; au lieu que, si on s'en rapportoit à Ptolomée, elle s'en trouveroit éloignée, puisqu'il met la ville de Thébes entre deux. Strabon la met au-dessous de la campagne appellée *Crocius*, & à cent stades de la ville d'Alos, & par conséquent vers les confins de la Pththiotide du côté du septentrion. Quoi qu'il en soit, il est certain que cette ville de Thébes étoit sur la côte de la mer, car ses habitans se plaignent dans Tite-Live, *l. 39, c. 25*, de ce que Philippe de Macédoine leur avoit ôté leur commerce maritime. Ce même roi établit une colonie à Thébes, dont il changea le nom en celui de Philippopolis. * *Polybius*, l. 5, c. 100.

4. THEBÆ ou THEBÆ LUCANÆ, selon Pline, *l. 3, c. 11*, & THEBÆ ITALIÆ, selon Etienne le géographe, ville d'Italie, dans la Lucanie. Elle ne subsistoit plus du tems de Pline, qui dit que sa destruction étoit rapportée par Caton, dans ses origines.

5. THEBÆ ou THEBÆ CORSICÆ, nom que Pline, *l. 4*,

c. 3, donne à la ville de Thébes, capitale de la Bœotie. Elle ne porta ce nom qu'après que les habitans de la ville *Corseia* y eurent été transférés. Voyez THEBÆ 2.

6. THEBÆ ou THEBÆ CORSICÆ, ville de Gréce, dans la Bœotie. Pline dit qu'elle étoit au fond du golfe de Corinthe, près de l'Hélicon. Pausanias, *l.* 9, *c.* 24, l'appelle simplement CORSEA. Etienne le géographe écrit CORSIA. Voyez ce mot.

7. THEBÆ, ville de l'Asie Mineure, dans la Cilicie-Hypoplacienne, près de Troye, selon Etienne le géographe, qui dit que le nom national est THEBAITES. Par cette Thébes, Etienne le géographe entend la ville d'Adramyte, voisine de la Troade. En effet, le grand étymologique & le lexicon de Phavorin, disent que cette ville de Thébes s'appelloit *Adramyttium*. Strabon néanmoins, *l.* 13, *p.* 613, distingue *Theba* ou *Thebe*, d'*Adramyttium*, & les met à quatre-vingts stades l'une de l'autre.

8. THEBÆ, ville de l'Asie Mineure, dans l'Ionie, selon Etienne le géographe, qui la place au voisinage de la ville de Milet.

9. THEBÆ. Etienne le géographe met une ville de ce nom dans l'Attique.

10. THEBÆ, bourg de l'Attique, dont on ignore la tribu. Il y avoit une ville dans l'Attique de ce nom, aussi-bien que dans la Bœotie. Etienne le géographe, qui nomme deux villes qui portoient le nom de Thébes, dit, ἕκτη ἐν τῇ Ἀττικῇ, la sixiéme dans l'Attique ; ce qui me donne lieu de m'étonner que Meursius, qui possédoit si bien cet auteur, ne l'ait point mise parmi ses peuples d'Attique. Je n'assurerai pas que les inscriptions suivantes, qui ont ce nom-là, parlent de celle de l'Attique ; néanmoins il y a plus de vraisemblance que c'est de Thébes du pays, où est l'inscription, que des autres villes étrangeres du même nom. On lit A ATHENES dans l'église d'Agios Georgios Systramnis.

ΑΝΤΙΚΛΕΙΑ ΑΠΟΛΛΟΔΩΡΕΥ ΘΥΓΑΤΗΡ ΘΗΒΑΙΑ.

A Panagia Gorgopiko.

... Μ ΕΥΦΙΛΗΤΟΣ. . .

ΕΧΘΗΙΔΗΙΙ. . . .

ΘΗΒΑΙΩΣ. . . . .

* *Spon*, Liste de l'Attique, *p.* 342.

11. THEBÆ. Il y avoit une ville de ce nom dans la Cataonie, à ce que dit Etienne le géographe.

12. THEBÆ. Varron, *de Re Rustica*, *l.* 3, dit, qu'on donnoit ce nom à une colline milliaire en Italie, dans le pays des Sabins, sur la voie Salarienne au voisinage de Reate. Ainsi il y a eu en Italie deux lieux qui ont porté le nom de Thébes. Voyez THEBÆ 6. Il y auroit eu même une troisiéme Thébes dans la même contrée, si celle dont parle Etienne le géographe, n'étoit aucun des deux lieux dont on vient de parler ; ce qui n'est pas aisé à décider.

13. THEBÆ, ville de Syrie, selon Etienne le géographe.

14. THEBÆ, ville de la tribu d'Ephraïm. Abimélech, fils de Gédéon, fut tué au siége de cette ville l'an du monde 2771, avant *Jesus-Christ* 1229, avant l'ére vulgaire 1233. * *Judic.* 9, 50.

15. THEBÆ, bourgade dont fait mention Eusebe, qui la place à treize milles de Sichem, tirant vers Scythopolis. Peut-être est-ce la même THEBÆ qu'Etienne le géographe met dans la Syrie.

16. THEBÆ, ville de l'Arabie Heureuse, sur le nord de la mer Rouge, au pays des Cinædocolpites, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7.

THEBAFFE, petite ville d'Asie, dans l'Aladule, près des sources du Cydne, entre *Tharse* & *Thianée*. Thevet croit que c'est l'ancienne *Cabassus*. * *Baudrand*, Dict.

THEBAIDE, grande contrée de l'Egypte vers l'Ethiopie. Elle n'a pas toujours eu les mêmes bornes. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, la marque au midi des Nomes Heptanomides Oasites. L'ancienne ville de Thébes, capitale de la haute Egypte, avoit donné son nom à cette contrée, qui s'étendoit des deux côtés du Nil, depuis le Nome Heptanomide, jusqu'à l'Ethiopie. Ainsi elle étoit divisée en deux parties, l'une à la droite du Nil, l'autre à la gauche. Cette derniere renfermoit les Nomes que Ptolomée place à l'occident du fleuve, & l'autre comprenoit les Nomes que le même auteur met à l'orient. Voici les noms de ces Nomes, avec leurs métropoles, & les principaux lieux qui en dépendoient :

Nomes de la THÉBAIDE à l'occident du Nil.	Le Nome LYCOPOLITES.	*Luporum civitas*, métropole.
	Le Nome HYPSELITES.	*Hypsele*, métropole.
	Le Nome APHRODITOPOLITES.	*Crocodilorum civitas*, métrop.
	Le Nome THINITES.	*Ptolemaïs-Hermii*, métrop. *Abydus*, dans les terres.
	Le Nome DIOSPOLITES.	*Dios* ou *Jovis civitas parva*; métropole.
	Le Nome TENTYRITES.	*Tentyra*, métropole, *Pampanis*, *Memnon*, *Tatyris*, dans les terres.
	Le Nome HERMONTHITES.	*Hermonthis*, métropole, *Latorum civitas*, *Apollinis civitas magna*, *Phthontis*, *L'isle Eléphantine.*
Nomes de la THÉBAIDE à l'orient du Nil.	Le Nome ANTÆOPOLITES.	*Antæopolis*, métropole dans les terres, *Passalus.*
	Le Nome PANOPOLITES.	*Panorum civitas*, métropole, *Lepidotorum civitas*, *Chenoboscia*, *Nova civitas.*
	Le Nome COPTITES.	*Coptos*, métropole dans les terres, *Apollinis civitas parva.*
	Le Nome de THÉBES.	*Dios*, ou *Jovis civitas*, *magna*, métropole, *Tuphium*, *Chnubis*, *Elythia* ou *Luciana civitas*; *Toi*, dans les terres, *Ombi*, *Syene*, *Hiera* ou *Sacra Sycaminus.* *Phila*, *Metacompso.*

Dans la premiere division de l'Empire, la Thébaïde fut comprise sous l'Egypte. Ammien Marcellin, qui a écrit dans le quatriéme siécle, & qui vivoit sous les empereurs Valentinien & Valens, dit que la Thébaïde faisoit une des trois provinces dont l'Egypte étoit composée ; mais dans la notice de Léon le Sage, elle est partagée en deux provinces : l'une appellée PREMIERE THÉBAIDE ; l'autre, SECONDE THÉBAIDE. Ces provinces renfermoient les évêchés suivans :

Dans la PREMIERE THÉBAIDE.	*Antino*, métropole, *Hermopolis*, *Theodosiopolis*, *Cusus*, *Lyco*, *Hypsele*, *Apollonius*, *Anteon*, *Panus.*
Dans la SECONDE THÉBAIDE.	*Ptolemaïs*, métropole, *Conto* ou *Justinianopolis*, *Diocletianopolis*, *Diospolis*, *Tentyra*, *Maximianopolis*, *Thebaïs*, *Leto*,

Dans la SECONDE THÉBAIDE.
- *Jambon*,
- *Hermutes*,
- *Apolloneos*,
- *Villa Anasset*,
- *Theba magna*,
- *Superioris Ibeos*,
- *Mathon*,
- *Trimunthon*,
- *Hermon.*

La notice d'Hiéroclès appelle une de ces deux provinces, la PROVINCE DE THÉBAIDE proche, *provincia Thebaidis proxima*, & l'autre la PROVINCE DE LA HAUTE THÉBAIDE, *provincia Thebaidis superioris.* Elle convient encore moins avec la notice de Léon le Sage, sur le nombre & le nom des évêchés. Voici ceux qu'elle donne :

Dans la THÉBAIDE PROCHE.
- *Hermui* ou *Hermai*,
- *Theodosiopolis*,
- *Antino*,
- *Acuasa* ou *Phacussa*,
- *Lycorum*,
- *Ypsile*,
- *Apollo parvus*,
- *Antei*,
- *Panius*,
- *Oases*, ou *Oasis magna.*

Dans la HAUTE THÉBAIDE.
- *Ptolemaïs*,
- *Diospolis*,
- *Tentyra*,
- *Maximianopolis*,
- *Coptus*,
- *Phica*,
- *Diocletianopolis*,
- *Eresbythus*,
- *Latiorum*,
- *Apollonias*,
- *Ombri*, ou *Ombi.*

Ce seroit une chose infinie & assez inutile de rapporter ici tous les solitaires qui se sont sanctifiés dans la Thébaïde. Le pere Coppin, *Voyage d'Egypte*, *l.* 4, *c.* 3, qui eut la dévotion de visiter les solitudes de saint Paul & saint Antoine, nous en a donné les particularités suivantes. S'étant embarqué à Dézise, pour remonter le Nil jusqu'à Benesues, village à quatre journées au dessus du Caire, il vit la seconde journée le village où saint Antoine avoit pris naissance, & qui est éloigné du Nil d'environ deux milles. Les Turcs y ont changé en mosquée une église qui avoit été consacrée à Dieu par les parens de ce patriarche des Anachoretes. Un peu plus haut le pere Coppin trouva, à trente pas du fleuve, une abbaye qui n'étoit point habitée, & presque en ruine, où le saint avoit fait sa demeure avant que de se retirer dans le désert. Sur cette route les villages de la campagne ne sont pas si bien peuplés que ceux de la basse Egypte. Il y en a pourtant quelques-uns le long du Nil qui ont un peu d'apparence ; parce que c'est là qu'on apporte les denrées du pays, tant pour les envoyer au grand Caire, que pour les faire descendre à la mer. Les principales choses dont on y fait commerce, sont les bleds, les légumes, le riz, le lin & les cuirs.

Le pere Coppin étant arrivé à Benesues, traversa le Nil, parce que le désert qu'il cherchoit étoit de l'autre côté, c'est-à-dire, à la droite du fleuve, du côté de la mer Rouge. Il s'enfonça alors dans le désert avec ses compagnons de voyage. Ils firent ce jour-là neuf ou dix milles, presque toujours dans des sables, & sans voir un seul arbre. Le jour suivant ils trouverent le pays tout le même, si ce n'est qu'ils virent des gazelles. Ces animaux sont de la grosseur d'une chevre ; ils ont des jambes fort hautes & fort déliées, à proportion de leurs corps, avec deux petites cornes sur le front, qui sont noires & luisantes comme du jais. On prétend que ces gazelles ne boivent autre chose que la rosée qui tombe la nuit sur leur poil. Dans ce désert on voit encore quantité de pierres que la grande chaleur rafine, & rend en quelque sorte semblables à de la cire : la plûpart ont des fentes comme si on les avoit rompues ; ce qui persuade que c'est l'effet du soleil, c'est que les deux piéces se trouvent toujours proches l'une de l'autre. Il y en a entr'autres qui ressemblent à des champignons. Le troisiéme jour, au bout de quelques heures de marche, nos voyageurs commencerent à découvrir de hautes montagnes, qui sont celles qu'habitoit saint Antoine dans le tems qu'il mourut : car il a fait plusieurs demeures dans ce désert de la Thébaïde. Enfin au bout de quelques autres heures de marche ils trouverent un monastère appellé le *couvent de S. Antoine.* Le supérieur va pendant plusieurs mois de l'année chercher des aumônes parmi les chrétiens de l'Egypte, & s'en retourne avant les grandes chaleurs sans être inquiété par les Arabes. Au contraire, il y en a un bon nombre qui se disent protecteurs de ce monastère, & quand ils passent devant les religieux ils leur donnent par tête une poignée de farine & autant de féves ; ce qui ne manque jamais de leur être distribué, quoiqu'ils s'y présentent souvent, & en grand nombre à cause de la source d'eau qui est dans ce lieu-là. Quand il arrive quelques pélerins à ce monastère, le supérieur va à leur rencontre, environ trois cents pas hors de l'enclos des religieux, & après les avoir salués en les baisant à la joue, il les conduit au pied d'un mur fort élevé, qui environne le couvent. Il y a là du côté du nord une guérite carrée & couverte, qui a par-dessous une ouverture encore carrée, d'où sort une grosse corde, qui d'un bout pend jusqu'à terre : l'autre bout de cette corde est passé dans une poulie &, attaché dans l'intérieur de la clôture à une grande roue que quelques religieux font tourner, en se mettant dedans, pour tirer en haut les voyageurs qui veulent entrer. C'est le seul passage qu'il y ait dans ce monastère. Cette muraille est presque ronde, a environ cinq cents pas de tour, & vingt-six à vingt-sept pieds de haut. Elle a été bâtie ainsi pour garantir le couvent des courses des Arabes qui n'en sont pas protecteurs. On lie les pélerins avec la corde, & après qu'on les a tirés en haut, les religieux qui sont dans la roue leur viennent donner le baiser de paix, & les menent dans une chambre assez grande & assez commode qui est pour les séculiers. Le lendemain le supérieur vient sur les huit heures du matin avec un frere & un bassin, & lave les pieds à tous ; ce qui étant fait il s'en retourne. Il revient un peu après en procession au son des cloches, avec la croix & la plûpart des religieux, faisant apporter des ornemens d'église pour chacun des pélerins. Pendant qu'ils s'habillent les religieux récitent des prieres en langue syriaque. Ensuite le vicaire commence à chanter des hymnes en la même langue ; & pour faire un concert de musique à leur usage, six ou sept religieux tiennent d'une main des pierres noires longues de demi-pied, & de l'autre de petits maillets de bois, dont ils frappent sur les pierres, en mêlant leur voix avec ce bruit, qui a je ne sais quoi d'austere & de fort lugubre. Quand ils sont ainsi entrés processionnellement dans la nef de l'église, ils font ranger tous les pélerins en cercle, & les chantres se mettant au milieu d'eux continuent assez long-tems leur harmonie de voix mêlées avec les marteaux. Ce chant est suivi de la lecture de quelques épîtres. Ce sont, disent-ils, des recommandations très-instantes que saint Antoine a laissées pour la réception des pélerins qui arrivent dans ces déserts. Leur église n'est pas grande, & il y a un mur qui en sépare le chœur. L'autel est assez propre, avec diverses images de saints ; mais il est tout fermé à la maniere des Grecs. L'habit des religieux est une robe d'une légere étoffe de laine, dont la couleur est un gris obscur. Ils ont une ceinture de cuir, & ne portent ni scapulaire ni capuce. Ils couvrent leur tête avec une calote noire, qui est attachée à leur robe par derriere, avec une bande d'étoffe large de quatre doigts. Ils mettent une toque par-dessus cela, & gardent les cheveux longs. Quand ils vont à l'église ils prennent une grande veste noire, qu'ils quittent quand ils se revêtent de quelque ornement sacré. Ils n'ont que fort peu de prêtres parmi eux, & disent la messe en syriac. Elle est d'une très-grande longueur, & ils y observent des cérémonies fort différentes des nôtres. Le ministre & le prêtre y parlent d'un ton fort lamentable, comme s'ils vouloient pleurer, & vers la préface on ferme l'autel ; le prêtre y reste caché, & les assistans ne voyent plus ce qui se fait. Ces religieux sont fort austeres. Pendant leur carême ils ne font qu'un seul repas : ils mangent peu & se nourrissent de choses fort viles. Tout le reste de l'année ils ne se nourrissent que de fruits, d'herbages & de légumes, sans goûter jamais ni viande ni œufs. Leur boisson n'est que d'eau pure. Ils sont de la secte des Cophtes, qui est la plus absurde de toutes celles des chrétiens séparés de l'église romaine, qui vivent sous la do-

mination du Turc. Ils retiennent beaucoup de cérémonies judaïques, & suivent les erreurs de Dioscore & d'Eutychès, n'admettant qu'une nature, & qu'une volonté en Jesus-Christ.

Quant au-dedans de l'enclos du monastère, qui est bâti dans le premier lieu où s'arrêta saint Antoine, il n'y reste plus qu'environ quarante cellules, quoiqu'il y eût autrefois jusqu'à trois cents religieux qui avoient chacun la leur : on ne voit plus que les débris des autres. Quelques-unes de ces cellules sont fort petites, & ressemblent mieux à un sépulcre qu'à une chambre. Elles n'ont que quatre pieds de haut, cinq de large, & sept de long. Il y a pour lit une natte avec une peau de mouton, & pour le chevet un petit faisceau de jonc. Leurs bâtimens sont séparés en divers corps de logis, & outre cela ils ont une tour fort bonne où ils tiennent leurs provisions qu'ils font toujours pour deux ans. La porte de cette tour est dans le milieu de sa hauteur, & toute revêtue de fer; on y entre sur un pont-levis par une autre petite tour. Ce lieu a été construit de la sorte, par la crainte des Arabes, qui ne sont pas du nombre de ceux qui protegent le couvent. Quand les religieux en sont assiégés, ce qui est fort rare, ils se retirent tous ensemble dans la tour, dont ils haussent le pont-levis, & alors ils composent pour une certaine quantité de féves & de farine. Dans le corps du logis qu'ils ont accoutumé d'habiter, il y a une cuisine, une boulangerie & un four tout auprès du réfectoire. Les tables y sont aussi hautes que les nôtres; mais elles ne sont que de terre qu'on a mise en masse, ainsi que les bancs qui sont autour. Ces religieux mangent dans des plats de bois, & toujours dans les mêmes, qu'ils ne changent point des uns aux autres. On les laisse même toujours sur la table sans les nettoyer, & si quelque chose y reste, le frere qui a le soin de servir, remet du nouveau manger sur le vieux, jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour faire une portion. Le clocher de l'église n'est qu'une simple muraille avec des fenêtres en haut, où sont plantées deux cloches. Environ à cinquante pas de l'église, il y a une chapelle bâtie dans le dernier siécle; le tout pauvre, mais tenu avec assez de propreté. Ce qu'il y a de beau dans ce monastère, c'est une voute d'environ soixante pas de longueur, qui va sous terre, hors de l'enclos, jusqu'à un rocher, dont il sort une source de la grosseur du bras. Le terrein a été si bien remis sur le rocher qui donne l'eau, & sur la voute qui y conduit, que quand on est sorti de l'enclos, on ne s'en apperçoit point. Il y a une autre fontaine plus petite, qui coule le long d'un vallon, au-dehors des murs, où sa fraicheur produit un peu de verdure. C'est cette eau qui sert aux Arabes qui passent. La grande source reste toute entiere pour l'usage des religieux, & fournit abondamment à l'entretien de quantité de jardinages qui sont au-dedans. Ils ont aussi beaucoup de palmiers dont les fruits leur sont d'un grand secours. Après qu'on a fait trois cents pas dans le vallon où coule la petite source, on arrive à la montagne, où à peine en a-t-on monté autant, qu'on trouve la premiere cellule où S. Antoine s'étoit retiré. Trois murs attachés contre une roche formoient un carré de sept ou huit pieds. Il n'en reste plus présentement que quelques ruines. Le saint, après y avoir passé quelque tems, monta six ou sept cents pas plus haut pour se cacher mieux encore aux yeux du monde, & découvrit un grotte, où il passa plusieurs années. L'entrée n'a que deux pieds de large, & quatre & demi de haut. Cette ouverture continue l'espace d'onze pas dans le rocher, sans s'ouvrir davantage, en sorte que deux hommes n'y sauroit passer de front. Au bout de cette maniere d'allée, il y a trois pierres mises l'une sur l'autre dans la fente du roc, pour y servir de degrés, & quand on les a descendus, on se trouve dans une caverne de figure presque ronde, qui peut contenir trente personnes. Comme il n'y a que le jour qui vient de l'entrée, la grotte a beaucoup d'obscurité. Tout le devant du rocher qui est fort haut, est taillé naturellement à plomb, comme si c'étoit une muraille; & il continue de cette sorte la longueur d'environ quatre cents pas. Ce terrein est aride, dénué de bois, pierreux & d'un rude accès; & l'on y va par un sentier qui fait plusieurs tours. De ce lieu on découvre la mer Rouge du côté de l'orient; mais, à cause de la distance, elle ne paroît que comme un nuage posé sur la terre.

Le même désert renferme le lieu où S. Paul de Thébes, premier hermite, choisit autrefois une retraite pour ne plus penser qu'à Dieu. On voit d'abord la fontaine où ce fameux solitaire partagea avec S. Antoine le pain apporté par le corbeau. Elle est éloignée de soixante-dix pas de la cellule où il habitoit, & il n'y en a que trente de là jusqu'au couvent, qui y fut bâti depuis, & qui est présentement abandonné. On pouvoit aller anciennement par une voute sous terre de ce monastère à la fontaine; mais elle est presque toute démolie, & il y a aussi une grande breche aux murailles de l'enclos. Le dedans du monastère où l'on montoit par dessus les murs comme à celui de S. Antoine, est tout ruiné, à la réserve de l'église & d'une grande tour carrée qui est vers le côté de l'enclos le plus éloigné de la breche, & dont la maçonnerie paroît encore assez bonne. L'église qui est à la même place où le saint hermite a demeuré soixante ans, est enfoncée douze ou treize pieds sous la terre, & l'on y descend par vingt-trois degrés. Ce n'est pourtant pas une caverne : c'est un bâtiment composé de murs avec une voute artificielle. Cette église, qui n'est pas fort grande, est beaucoup plus longue que large. L'entrée est au milieu d'une des extrémités de sa longueur, & l'autre bout se termine par trois autels disposés en croix dans trois petites chapelles. L'autel qui est directement vis-à-vis de la porte, & qui par conséquent devoit être le principal, est posé au nord. Il s'enfonce de sept ou huit pieds durant le tiers de la largeur de l'église, & deux angles de murs remplissent le reste, afin de marquer comme la tête de la croix. Les deux autres autels sont la même chose à l'orient & à l'occident, & tiennent la place des deux bras; mais ce lieu n'est éclairé que d'une fenêtre qui regarde le lever du soleil. L'habitation du saint solitaire n'étoit pas à beaucoup près de cette grandeur; on l'a augmentée pour en faire une église. Selon S. Jérôme, ce lieu avoit été la retraite de quelques faiseurs de fausse monnoie du tems de Cléopatre, & Paul fuyant la persécution y fut conduit par la providence. Le long des degrés & dans la muraille de l'église, on remarque quantité de peintures que les Arabes ont gâtées à coup de dard, & sur-tout par le visage qu'ils ont tout défiguré. Ce monastère pouvoit avoir trois cents pas de tour. Les murs qui sont presque encore en leur entier sont plus épais, & beaucoup meilleurs que ceux du couvent de S. Antoine. L'eau de la fontaine que l'on trouve en approchant du monastère, n'est pas moins bonne que claire. Cette source est au-dedans d'un grand rocher, dans une caverne de cinq ou six pieds, & qui pourroit contenir quinze personnes. La grotte est à peu près de figure ronde, & l'eau qui sort du rocher y reste comme dans un bassin, haut seulement d'un pied. Il n'y en peut avoir davantage, parce qu'au-dessus de cette hauteur elle rencontre des ouvertures par où elle s'engloutit dans le roc. Le terrein des environs de ce monastère est parsemé de quantité de petites pierres rondes & plates, & si bien proportionnées qu'elles pourroient servir de jettons. La mer Rouge n'est pas éloignée de plus d'une lieue. Elle peut avoir vingt-un ou vingt-deux milles de large à cette hauteur. Dans un jour serein, on découvre de cet endroit les deux têtes du mont Sinaï, qui en sont à plus de vingt lieues. La mer est à l'orient du monastère, & les pointes du mont Sinaï sont au sud est.

Les Arabes sont maîtres de la plûpart des déserts de la Thébaïde. Il se fait une cruelle guerre entre les Turcs & eux. Comme ces Arabes sont misérables & errent dans des pays incultes, la faim les contraint de piller, & quelquefois à la faveur de la nuit ils se hazardent d'avancer jusqu'auprès du grand Caire; mais dès qu'ils ont fait un peu de butin, ils s'enfuient au fond des déserts, où il seroit difficile de les suivre, & encore plus de les atteindre : car ils ne s'arrêtent guères en chaque endroit. Quand les Turcs en attrapent quelques-uns, ils leur coupent la tête : ils écorchent les officiers, dont ils remplissent les peaux de paille, & revenant ensuite comme en triomphe, portant le tout au bout de leurs lances, ils le vont présenter au bacha, qui leur fait donner le prix auquel sont taxées les têtes & les peaux. De leur côté les Arabes n'épargnent guères les Turcs qu'ils peuvent surprendre. Ordinairement ils les coupent en piéces tout vivans, & quelques-uns même, à ce qu'on prétend, les mangent. Le grand seigneur a donné à un certain nombre d'Arabes des terres dans la Thébaïde pour les retirer de leur brigandage, en leur procurant une vie qui les occupe. Toutes les richesses de ceux-ci consistent en des troupeaux de chévres; mais principalement en chameaux. Comme le

bois eſt rare dans cette contrée, on ne voit point de bateaux ſur le Nil. Pour y ſuppléer ils font des claies avec des roſeaux, & les ſoutiennent avec pluſieurs courges liées enſemble : cela forme une eſpece de radeau, ſur lequel ils ſe mettent quand ils veulent pêcher dans le Nil : car ce fleuve, après que l'inondation eſt paſſée, n'eſt pas fort rapide, du moins dans les plaines. Comme les Arabes ſont obligés de paſſer & de repaſſer ſouvent ce fleuve pour avoir des vivres, ils mettent les vivres dans un ſac fait d'une peau de bouc, & qui leur ſert auſſi pour porter de l'eau quand ils marchent dans les déſerts : ils achevent de remplir ce ſac de vent; le lient enſuite fortement, puis le mettent à l'eau en nageant, & le pouſſant. La plûpart d'entre eux n'ont pour vêtement qu'une toile, ou une piéce d'étoffe légere entortillée autour du corps; & quand ils ne la peuvent faire entrer dans leur outre, ils en font un petit paquet qu'ils attachent ſur leur terre avec leur ceinture, & ils la levent tellement hors de l'eau que rien ne ſe mouille. Ils ont encore leur dard qu'ils tiennent par-deſſous le bras. Leur façon de combattre eſt ſinguliere. Quand ils ſont à environ vingt pas de l'ennemi, ils ſe lancent leurs dards les uns contre les autres, en ſautant & en caracolant avec beaucoup d'agilité pour éviter ceux qui viennent contre eux, & prenant ſouvent en l'air le dard qui leur eſt lancé, ils le renvoient contre celui de la main de qui il eſt parti. Comme ils mangent peu, ils ſont fort maigres & fort agiles.

La Thébaïde, ſelon Paul Lucas, *réflexions générales ſur l'Egypte*, *liv.* 6, *p.* 208, commence aujourd'hui vis-à-vis de Fioum de l'autre côté du Nil; & ſe diviſe en HAUTE & BASSE-THÉBAÏDE. Ce pays, ajoute-t-il, eſt fort ſerré par une chaîne de montagnes qui regnent le long du Nil, & au-delà deſquelles ſont les déſerts de la Thébaïde qui s'étendent juſqu'à une autre chaîne de montagnes qui ſont le long de la mer Rouge. La Thébaïde eſt aujourd'hui la province la moins peuplée & la moins fertile de l'Egypte. On y compte deux gouvernemens ou beglierbeys. Celui de Kerkoffy, ſitué vis-à-vis de Bénéſouef, n'a que quarante-deux villages, & ne produit que du bled, quelques légumes, du fenouil & du cumin, le pays étant trop ſec & trop élevé : on n'y trouve ni ſucre ni riz. Le ſecond gouvernement eſt celui de Coſſir : il s'étend dans les déſerts & ſur les côtes de la mer Rouge.

Dans la relation du voyage du Sayd ou de la Thébaïde, quoique ce ſoient maintenant deux provinces ſéparées, on trouve un itinéraire qui donne les diſtances depuis Manfalout juſqu'au Caire. Ce voyage fut fait en 1668 par les peres Protais & Charles, François d'Orléans, capucins miſſionnaires.

Itinéraire de Manfalout au Caire.

Manfalout, ville	au Ponant du Nil.	Lieues.
Om Keſſous,	Ponant	10.
Béniavé,	P.	1.
Koſée Sanabou,	P.	2.
Bazara,	P.	1 & dem.
Mizara,	P.	1.
Baraout-el-Chérif,	P.	1.
Bény-el-Amra,	Ponant & Levant	3.
Mellavy, ville,	P.	
Chaik-Ebade,	Levant.	
Medmet Enſéné ou Thébe,	Ponant & Levant.	
Bény Emétanes,	Levant	25.
Ménie, ville,	P.	1.
Dair Jabal-el-Tour,	L.	6.
Sévérié,	L.	3.
Galoſene,	P.	1.
Bény Mahammad-el-Kafour,	P.	4.
Bény-Mizar,	P.	5.
Abou-Gerge,	P.	2.
Gondre,	P. }	3.
Chotana,	P. }	
Bebe,	P.	10.
Beniſſouf, ville,	P.	8.
Mamoun,	P.	7.
Boukh,	P.	6.
Nezle & Effié,	L.	6.
Haram-el-Jabal ou Medon,	P.	3.
Salahié,	L.	3.
Maouedné,	L.	4.
Kaſr-el-Arab,	L.	6.
Chebak,	P.	8.
Le Caire,		9.

1. THEBAIS. Voyez THÉBAÏDE.

2. THEBAIS, fleuve de la Carie. Pline, *l.* 5, *c.* 29, dit qu'il paſſoit au milieu de la ville de Trallis. Le génitif de ce nom eſt *Thebaidis*, ſelon quelques manuſcrits, & *Thebaitis*, ſelon d'autres.

3. THEBAIS, lieu ſur le Pont-Euxin, ſelon Etienne le géographe, qui veut que ce lieu ait été ainſi appellé du nom d'une des Amazones qui fut enlevée par Hercule.

THEBANA, lieu de la Gaule, ſelon Ortélius, qui cite Dioscoride. Il ajoute que le texte grec porte *Thabana* pour *Thebana*, Γαλιλαία, *Galilaa* pour *Gallia*; de ſorte que ce lieu devoit être dans la Galilée & non dans la Gaule.

THEBARMA, ville de la Perſide, dans ſa partie orientale. L'hiſtoire Miſcellanée porte qu'il y avoit dans cette ville un temple conſacré au Feu, & que c'étoit où étoit gardé l'argent du roi Créſus. On lit dans l'hiſtoire Miſcellanée *pecunia Eriſilidorum regis* : cet endroit eſt corrompu, il doit y avoir *pecunia Crœſi Lydorum regis*.

1. THEBASA, village de la Paleſtine. Nicéphore Calliſte qui le met à quinze ſtades de *Gaza*, du côté du midi, dit que c'étoit la patrie de ſaint Hilarion. Saint Jérôme qui, comme Sozomène nomme ce lieu THABATHA, le marque à cinq milles de *Gaza*. Sozomène donne auſſi le nom de THABATHA à un torrent de ce quartier; mais Ortélius dit qu'à la marge on liſoit THANATA.

2. THEBASA. Ortélius qui cite l'hiſtoire Miſcellanée, dit qu'il paroît que c'étoit un lieu de l'Aſie mineure.

THEBATA, ſelon les Septante, & Tebbath, ſelon la vulgate, lieu de la Paleſtine. Il eſt dit dans le livre des Juges, *c.* 7, *v.* 23, qu'après la victoire que Gédéon remporta ſur les Madianites, ceux qui échapperent du carnage s'enfuirent juſqu'à Bethſetta & juſqu'au bord d'Abelmehula en Tebbath.

1. THEBE, THEBA ou THEBÆ. Voyez THEBÆ, nº. 7.

2. THEBE. Voyez THEBÆ, nº. 9.

1. THEBES, nom commun à diverſes villes appellées *Thebæ* par les anciens. Voyez THEBÆ.

2. THEBES, ville de la Paleſtine, dans la tribu d'Ephraïm, au ſiége de laquelle Abimelech, fils de Gédéon, fut tué l'an du monde 2771, avant J. C. 1229, avant l'ère vulgaire 1233. Euſébe dit qu'il y a une bourgade nommée Thébes, à treize milles de Sichem, tirant du côté de Scythopolis. * *Judic.* 9, 50 & *ſeq.*

3. THEBES, le lac de Thebes, de Stive ou de Thiva, en latin *Thebanus lacus*, & anciennement Helica, Hylica, Palus & Aliartus Lacus, eſt en Grece, dans la Livadie, à une lieue de la ville de Thebes vers le nord, & à une lieue de celui de Livadie ou de Copaïs, dont il eſt ſéparé par le mont Cocino au nord, & à l'oueſt par le mont Phœnicius ou Sphuigis. Ces deux lacs avoient autrefois communication enſemble par un aqueduc qui traverſe la montagne, mais préſentement leurs eaux ſont trop baſſes pour monter juſqu'à ce conduit. Ce lac a le mont Ptoos au nord-eſt, le mont Hyppatus au ſud-ſud-eſt du côté de Thebes. Vuheler croit que c'eſt au travers de cette montagne qu'il ſe décharge au nord de l'Euripe, mais il ne ſait pas ſi c'eſt abſolument ſur terre; ce lac ne paroît pas plus long que large, il a deux lieues de traverſe, & eſt plus petit que celui de Livadie; il s'y jette deux ruiſſeaux que Vuheler croit être le Piroë & le Dirce des anciens; on lui donne le nom de marais Hylica, parce qu'il a peu de profondeur; il eſt fort poiſſonneux; on dit qu'il ſe deſſeche tous les trente-un ans.

THEBESTA. Voyez THEUESTE.

THEBESTE, ville de Numidie, en Afrique, que d'autres mettent dans la province proconſulaire & font évêché ſuffragant de Carthage, maintenant Teveſc au royaume de Tunis. Saint Maximilien qui y étoit né, y fut martyriſé à vingt-un ans en 295, pour avoir refuſé de porter les armes ſous les empereurs païens; il fut ſuivi quelques an-

nées après de son pere Fabius Victor. Sainte Crispine de Thagare fut martyrisée en cette ville l'an 304. Voyez THEUESTE. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 482.

THEBETHA. Voyez THEBITHA.

THEBII. Voyez THYBII.

THEBITHA, lieu fortifié dans la Mésopotamie, selon Etienne le géographe, qui cite Arrien. Un manuscrit consulté par Ortélius, porte THEBETHA pour THEBITHA.

THEBURA. Voyez BETHORA.

THECAMONS, peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louïsiane, sur la route que de la Salle tint pour aller de la baye Saint-Louis aux Cénis, & dont il traversa le pays avant que de passer la Maligne.

THECHES. Voyez au mot HIERON, l'article HIERON-OROS, n°. 2.

THECOORUM, contrée de la Palestine. C'est Simeon le Métaphraste qui en fait mention dans la vie de saint Chariton & dans celle de saint Quiriace. Le même auteur parle d'un fleuve appellé *Tecoum* dans la vie de saint Sabas.

THECUA ou THÉCUÉ, ville de la Palestine, ([a]) dans la tribu de Juda, selon la vulgate : elle est aussi dans le grec, ([b]) mais on ne la trouve pas dans l'hébreu. Eusébe & saint Jérôme mettent Thécué à douze milles de Jerusalem vers le midi; ailleurs saint Jérôme dit qu'elle est à six milles de Bethléem du côté du midi. Voyez son prologue sur Amos; elle étoit située sur une montagne, & c'étoit le dernier lieu qu'on rencontrât de ce côté-là jusqu'à la mer Rouge. Joseph, *de Bello*, *l.* 5, *c.* 7, dit que Thécué étoit assez voisine du château *Herodium*. Il est parlé du désert de Thécué, *II Par. c.* 20, *v.* 20, & ce désert n'est pas loin de la mer Morte, *I Mach. c.* 9, *v.* 4, ([a]) *II Par.* 11, 5. ([b]) *Josué*, 15. 60.

Cette ville est célébre dans l'écriture, ([a]) à cause de cette femme si spirituelle & si adroite, ([b]), que Joab y envoya chercher, pour remettre Absalon en grace auprès de David, qui ne vouloit pas le voir à la cour depuis le cruel fratricide qu'il avoit commis en la personne d'Ammon son frere. Elle l'est encore à cause du prophéte Amos qui en étoit natif, & qui y exerçoit le métier de pasteur; il y fut rempli de l'esprit de Dieu, & alla reprendre hardiment les Juifs & les Israëlites de tous leurs désordres, leur prédisant la captivité où leur oubli de Dieu les feroit tomber. Son zéle lui mérita le martyre; il fut assommé en Samarie, & étant aporté à Thécua presque mort, il y expira & y fut enseveli. Saint Jérôme, *in Amos*, témoigne que de son tems on y voyoit encore son sépulcre. Il y a des auteurs qui disent que le prophéte Habacuc a demeuré aussi dans cette ville. Le désert de Thécua qu'on met d'ordinaire à son orient, est aussi remarquable par le passage de Josaphat, qui prit là son chemin pour aller repousser les Moabites & les Ammonites, & qui y donna à son armée tant de confiance en Dieu, qu'il mérita de voir ses ennemis défaits ([c]) par eux-mêmes avant qu'il les eût attaqués. Ce fut là même que Jonathas & Simon Machabée se sauverent avec leurs amis après la mort de Judas leur frere, ([d]) & qu'ils se remirent en état de repousser leurs adversaires. ([a]) *III Reg.* 14. ([b]) *Le pere Nau*, Voyage de la Terre Sainte, p. 440. ([c]) *II Reg.* 20. ([d]) *I Mach.* 9.

Le pere Nau, *Voyage de la Terre Sainte*, *p.* 440, qui met cette ville à une lieue de la montagne de Ferdays ou Ferdaous, dit qu'il paroît par les ruines qu'on y voit que c'étoit autrefois une ville considérable. Ce qu'il y a de plus entier, est une église qu'on rencontre en y arrivant, dont les murailles sont encore assez en état, mais les voûtes en sont abbattues; elle étoit dédiée à saint Nicolas; au reste il n'y a qu'une confusion de pierres & de murailles. La situation de cette ville est extrêmement agréable. Du côté du septentrion elle a dans son territoire quantité de vallées fertiles & de belles montagnes. On voit à son midi & à son occident de grandes campagnes, qui sont un peu plus basses que le lieu où elle est, & qui sont bornées principalement à l'occident, de bois & de forêts fort étendus. Il y a dans ces environs des familles d'Arabes qui demeurent sous des tentes, & leurs troupeaux de chameaux vont paître près de *Thecua*.

THEDMOR. Voyez PALMYRA.

THEEMARRACINUM, lieu d'Italie, selon l'itinéraire d'Antonin, qui le marque sur la voie Valerienne, entre *Interbromium* & *Hadria*, à dix-sept milles du premier de ces lieux & à quatorze milles du second; mais au lieu de THEEMARRACINUM qui est un mot corrompu, il faut lire *Theate* ou *Teate-Marrucinum* ou *Marrucinorum*. C'est aujourd'hui *civita de Chiete*.

THEENSES. Voyez THEA.

THEES, petite riviere d'Angleterre, au comté d'Yorck, qui sépare cette province de celle de Durhaum & se jette dans la mer, près de Midleburg après avoir baigné Yarum & reçu près de sa source la petite riviere de Lune.

THEGANUSA. Voyez TEGANUSA.

THEGONIUM, ville de la Thessalie, selon Etienne le géographe, qui cite Hellanicus.

THEGUACAN, province de l'Amérique méridionale dans la nouvelle Espagne, selon Wafer, *Voyage*, *p.* 222. De Guaca, dit-il, on entre dans le Theguacan, où l'on rencontre Tepeaca, Tlascala, Atrisco, & quelques autres villes, toutes grandes & bien peuplées, & aux environs desquelle on fouilles des mines d'argent. De l'Isle, dans la carte du Mexique, ne connoit point cette province, il la renferme dans le gouvernement de Tlascala.

En supposant que cette province ne fut pas chimérique, il faudroit la placer dans l'Amérique septentrionale, & non dans la méridionale.

THEIBAS, bourgade de l'Arablie déserte. Ce fut autrefois une grande ville, comme on le peut voir par des ruines qui n'en sont pas éloignées. Quelques-uns veulent que ce soit la patrie d'Elie. Voyez THESBON. Il y a au voisinage de *Theibas*, quantité de sources d'eau douce. A deux journées de cette bourgade est celle de REIBA, située sur une hauteur, & fort peu éloignée de l'Euphrate. * *Corn.* Dict. *Le P. Philippe*, Voyage d'Orient.

THEIL (Le) ou S. GEORGE DU THEIL, bourg de France, dans la haute Normandie, du diocèse de Rouen, sous l'élection de Pont-eau-de-mer.

THEIPHALIA, lieu de France, dans le Poitou, selon Grégoire de Tours, dans la vie de S. Enoch, *p.* 1223 : dans un autre endroit, il nomme les habitans de ce lieu THEIPHALI. Ces peuples appellés par quelques-uns THEIPHALI & par d'autres TAIFALI & TAIPHALI, étoient du nombre des nations barbares, qui inonderent les Gaules dans le cinquiéme siécle. Quelques-uns d'entr'eux fixerent leur demeure dans le territoire de Poitiers, & donnerent leur nom à un village qui fut appellé THEIPHALIA, & le plus souvent TEIPHALIA. Ce village subsiste encore aujourd'hui sous le nom de TIFFAUGE, corrompu de *Teiphalia*. Voyez TIFFAUGE & THAIPHALI.

THEIR, riviere de France, en Bretagne.

THEISOA ou THISOA, ville de l'Arcadie, selon Etienne le géographe. Pausanias, *l.* 8, *c.* 38, dit que de son tems Thisoa n'étoit qu'une bourgade, qui autrefois avoit été une ville très-peuplée aux confins des *Parrasii*, & dans le territoire de Megalopolis. Cette ville tiroit son nom de celui de la nymphe Thisoa, l'une des trois nourrices de Jupiter. Le territoire de Thisoa est aussi mis dans l'Arcadie par Pausanias.

THEIUM, ville de la Grece, dans l'Athamanie, selon Tite-Live, *l.* 38, *c.* 1.

THEIUS, riviere de l'Arcadie. Pausanias, *l.* 8, *c.* 35, dit qu'en allant de Megalopolis à Lacédémone, le long de l'Alphée, on trouve au bout d'environ trente stades le fleuve Thius, qui se joint à l'Alphée, du côté gauche.

THEKOA, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda.

THELAC, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes.

THELAMUSA, lieu fortifié dans l'Arabie, près de l'Euphrate, selon Etienne le géographe, qui cite Quadratus.

THELASSAR, nom d'un lieu dont il est parlé dans le quatriéme livre des Rois, *c.* 19, 12. Les dieux des nations ont-ils delivré les peuples que mes peres ont ravagés? ont-ils délivré Gozan, Haram, Reseph & les enfans d'Eden, qui étoient en Thelassar? Dom Calmet, *Dict.* croit que Thelassar ou Thalassar est le même lieu que TELHARSA, dont il est dit que ceux qui revinrent de ce pays avec Zorobabel, ne purent prouver leur généalogie, ni même montrer qu'ils fussent de la race d'Israël. * *I Esdr* 11, 59.

THELBALANA, ville de la grande Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13.

THELBE. Voyez THELDA.

THELBENCANA, ville de la Babylonie; elle étoit, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20, sur un bras de l'Euphrate. Ortélius, *Thesaur.* dit qu'il y en a qui prennent cette ville pour l'*Hipparenum* de Pline.

THELDA, ville de la Mésopotamie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18, la marque sur le bord de l'Euphrate, entre *Chabora* & *Aphphadana*. On soupçonneroit presque que ce seroit la même ville que Ptolomée place dans l'Assyrie, & qu'il nomme aussi THELDA; mais dans ce dernier endroit le manuscrit de la bibliotheque palatine lit THELBE au lieu de THELDA.

THELEBOÆ, peuples de l'Epire, dans l'Acarnanie: ils passerent en Italie, & s'établirent dans l'isle de Caprée, qui est, à cause de cela, appellée *Teleboüm Caprea* par Virgile, *Æneid.* l. 7, v. 333.

Nec tu carminibus nostris indictus abibis,
Oebale: quem generasse Telon Sebethide nympha
Fertur Teleboüm Capreas cum regna teneret
Jam senior.

THELENSIS. Voyez TELENSIS.

THELINE. Voyez ARLES.

THELIS. Voyez TELIS.

THELLA, bourgade de la Palestine, sur le bord du Jourdain, aux confins de la Galilée, selon Joseph, *de Bello Jud. l.* 3, *c.* 2: elle étoit vis-à-vis de Meroth. C'est le même lieu qu'Hérodote appelle THALLA.

THELLYR. Voyez TELCHIR.

THELMA. Ceux qui revinrent de Thelma avec Zorobabel ne purent prouver qu'ils fussent de la race d'Israël. On ne sait pas la situation de Thelma.

THELME. Voyez THEAME.

THEMINISSUS, ville de Syrie, sur le fleuve Oronte. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, la marque sur la rive orientale du fleuve près d'*Apamia*. Voyez TEMMELISSUS.

THELONUS, fleuve dont fait mention Ovide au sixiéme livre des Fastes, *v.* 565.

Exitus accessit verbis flumenque Tolenum
Purpureum mistis sanguine fluxit aquis.

Ortélius dit que, selon Petrus Marsus, c'est du fleuve Liris qu'Ovide entend parler. Voyez TOLENUS.

THELPUSA, ville & petite contrée de l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *p.* 645 & 648. Pline, *l.* 4, *c.* 6, parle aussi de la ville de Thelpusa; sur quoi le pere Hardouin remarque qu'on peut également lire *Thalpusa* & *Thelpusa*; car Etienne le géographe dit que *Thalpusa* est une ville de l'Arcadie; & la notice épiscopale de la province d'Achaïe écrit *Tharpusa* pour *Thalpusa*. Le pere Hardouin ajoute que cette ville est la même que celle que Etienne le géographe appelle *Delphusia*, & dont il fait une ville de l'Arcadie.

THELSEA, ville de la Cœlesyrie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Benmaris à Néapolis, entre *Geroda* & *Damascum*, à seize milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre de la seconde. Siméon le Métaphraste, *in vita S. Samona*, fait aussi mention de cette ville. Voyez THALSEA.

THELXIERIA. Voyez SIRENUSÆ.

1. THEMA, ville de la Syrie, dans la Chalibonitide, selon Ptolomée, *l* 5, *c.* 15.

2. THEMA, ville de l'Arabie déserte. Job, *cap.* 6, 19, parle des caravanes de Thema & de Saba. On croit que ce fut Thema, fils d'Ismaël, qui peupla cette ville. Ptolomée marque une ville de *Themma* ou *Thamma* dans l'Arabie déserte, vers les montagnes des Chaldéens. * *Genese* 25, 15.

THEMACI, village de l'Attique. Etienne le géographe le met dans la tribu Erechtheide.

THEMAN. Jérémie, *c.* 49, 7, 20, & Amos, *c.* 1, 11, 12, parlent d'une ville de ce nom; & on trouve dans la Genese un roi d'Idumée nommé *Husam*, du pays des *Thémaniens*. Eusébe, *in Θαιμάν*, met Theman dans l'Arabie Pétrée, à cinq milles de Pétra, & il dit qu'il y avoit là une garnison romaine. Peut-être Theman, fils d'Eliphas, & petit-fils d'Esaü, étoit-il le fondateur de cette ville. * *Genes.* 36, 15.

THEMAR, bourg d'Allemagne, dans la Franconie. Zeyler, *Topogr. Francon. p.* 77, dit que ce bourg est situé près de la riviere Schleus, & qu'il appartient à l'électeur de Saxe.

THEMBESIA. Voyez THIGA.

THEMBRIEMUS, ville de la Carie, selon Etienne le géographe. Voyez THYMBRIA.

THEMELANUM, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la grande *Leptis*, en passant par les confins de la province de Tripoli. Elle étoit entre *Tabalatis* & *Tillabaris*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Surita lit *Thebelami* au lieu de *Themelami*. C'est peut-être la même ville qui est appellée *Thamallonum* dans la notice des dignités de l'Empire.

THEMELLA, ville de Syrie, dans la Séleucie, selon Strabon, *l.* 16, *p.* 753.

THEMEONTICHOS ou TEMEONTICHOS, lieu fortifié dans la Thrace, selon Æmilius Probus, *in vita Alcibiadis*. Ortélius, *Thesaur.* croit que le nom de TEMEONTICHOS est corrompu dans cet auteur, & qu'il faut lire *Macronticos*, mot qui se trouve dans la description de la Thrace par Ptolomée, & que Plutarque met au nombre des places qu'Alcibiade fit fortifier, comme Æmilius Probus y met Themeontichos.

THEMEOTÆ. Voyez THETMONTÆ.

THEMESA. Voyez TEMESA.

THEMI, peuples de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, leur donne les villes suivantes:

Ithar, *Magorum Sinus*, *Istriana*.

Ptolomée ne dit pas que Magorum Sinus soit une ville, mais un golfe.

THEMINES, marquisat de France, dans le Querci, élection de Figeac.

THEMIS, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la range au nombre de celles qui étoient entre la ville *Thabraca* & le fleuve Bagrada. Au lieu de *Themis*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Themisua*.

THEMISCYRA, ville de l'Asie Mineure, dans le Pont. Arrien, dans son périple du Pont Euxin, ne marque entre les fleuves Iris & Thermodonte aucune place qu'*Heracleum*, dont il dit que le port est à trois cents quarante stades de l'embouchure de l'Iris, & à quarante stades de celle du Thermodonte; mais Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, avant que d'arriver à *Herculeum*, nomme la campagne *Phanaroea*: car c'est ainsi qu'il faut écrire avec Strabon, & non, comme portent les exemplaires de Ptolomée, *Phanagoria*, qui est le nom d'une ville sur le Bosphore Cimmérien. Ptolomée nomme encore THEMISCYRA, dont il fait une ville. Le périple de Scylax en fait autant, & il dit que c'étoit une ville grecque. Strabon ne connoît qu'une campagne qu'il nomme THEMISCYRA, & dont il loue beaucoup la fertilité. Etienne le géographe ne parle non plus que de la campagne, qu'il étend depuis Chadisia jusqu'au fleuve Thermodonte. Il a pu y avoir une campagne & une ville de même nom; & on ne peut raisonnablement en douter: car un trop grand nombre d'auteurs font mention de l'une & de l'autre. Diodore de Sicile, *l.* 4, *c.* 16, en parlant d'Hercule, dit qu'il navigea jusqu'à l'embouchure du Thermodonte, & qu'il campa près de la ville de Themiscyre, où étoit le palais royal de la reine des Amazones. Hérodote, *l.* 4, *c.* 86, met aussi la ville de Themiscyre sur le fleuve Thermodonte. Pomponius Mela, *l.* 1, *cap.* 19, dit qu'il y a une campagne près du Thermodonte, & que c'est dans cette campagne qu'avoit été la ville de Themiscyre. Elle ne subsistoit plus apparemment de son tems; car il dit: *In eo* (campo) *fuit Themiscyrium oppidum*. Enfin, Apollonius, *l.* 2, *v.* 371, joint le promontoire *Themiscyreum* avec l'embouchure du Thermodonte. Il ne donne pas à la campagne voisine le nom de Themiscyra; il l'appelle *Dœantis campus*. Sur quoi son scholiaste, *vers* 373, remarque que Dœas & Alcmon étoient freres; puis il ajoute que dans la campagne de Dœas il y a trois villes; savoir, Lycastia, Themiscyra & Chalybia, & que les Amazones avoient habité ces trois places; mais comme l'histoire des Amazones est mêlée de bien des fables, on

on ne peut presque rien dire de certain de leurs villes ni de leurs demeures. * *Cellar*. Geogr. antiq. l. 3, c. 8.

THEMISCYRE, riviere d'Asie, dans la Natolie, se jette dans le Casalmac.

THEMISONIUM ou THEMIPISONIUM, ville & contrée de l'Asie Mineure, dans la Phrygie, selon Pausanias, *l.* 10, *cap.* 32, Strabon, *lib.* 12, *p.* 576, & Etienne le géographe. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, place *Themisonium* dans la grande Phrygie, & met des peuples nommés THEMISONII dans la Lycie. Le nom de *Themisonium* est corrompu dans la notice d'Hiéroclès, où on lit Θημισώνιος, *Themosonios*. Ce sont les habitans de cette ville que Pline, *l.* 5, *c.* 29, appelle THEMISONES.

THEMISSUS, ville de la Carie. C'est Etienne le géographe qui en parle.

Cette ville étoit épiscopale: les notices grecques la donnent à la province Augustanique. Son évêque *Hero* assista au concile de Chalcédoine tenu l'an 451. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 59.

THEMISTA. Voyez STOECHADES.

THEMISTEAS, promontoire de la Carmanie, selon Pline, *l.* 6, *c.* 25. Le pere Hardouin croit que c'est le même qui est appellé ταρσιὴ ἄκρη, par Arrien, *in Indic. p.* 580.

THEMISTOCLEUM, lieu dont parle Aristote, *Animal. l.* 6. Il paroît qu'il étoit dans l'Attique.

THEMISUA, ville de l'Afrique propre. Voyez THEMIS.

THEMMA, ville de l'Arabie déserte. Ptolomée, *lib.* 5, *cap.* 19, la marque aux confins de la Mésopotamie.

THEMNA, ville de la Palestine. Elle fut du partage de la tribu de Dan. Peut-être est-ce une des villes THAMNA. Voyez THAMNA. * *Josué*, 19, 43.

THEMUSEOS, siége épiscopal dont parle Ortélius, qui cite Honorius. Il ajoute que l'évêque de ce siége, appellé Sérapion, étoit un ami de saint Antoine. *Themuseos* pourroit bien être corrompu de *Thmuis*. Dans ce cas, on devroit dire *Thmuiseos*, & non *Themuseos*. Voyez THMUIS.

1. THENA, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29.

2. THENA, ville de la Sarmatie, selon Ortélius, qui cite Ptolomée, *l.* 5, *c.* 16. Cet ancien ne connoît point de ville nommée *Thena* dans la Sarmatie, mais bien dans la Samarie, & il la place au voisinage de Sichem. C'est apparemment le bourg nommé Thanath par Eusébe, & Thenath par saint Jérôme. Voyez THANATH.

3. THENA LE TERNOIS, petite riviere dans l'Artois. Voyez TERNOIS.

THENAC, ville de la Palestine. Manassé entre autres lieux eut pour héritage les habitans de *Thenac* avec leurs villages. C'est la même ville que *Thanac*. Voyez THANAC. * *Josué*, 17, 11.

THENADASSA, ville d'Afrique. Voyez TANADASSA.

1. THENÆ, ville de l'Afrique propre. Voyez THÆNA.

2. THENÆ, ville dont fait mention Callimaque, *Hymn. in Jovem*. cité par Ortélius. Elle étoit dans l'isle de Créte, au voisinage de Cnossus. Etienne le géographe écrit *Thenna*.

THENAILLES, *Thenolia*, *Thenolium*, bourg de France, dans la Thierache, en Picardie, au diocèse de Laon, à une lieue au levant de Vervins. Il y a une abbaye d'hommes, de prémontré, fondée en 1129 par Barthelemi de Vir, autrement de Roucy, évêque de Laon. Elle vaut environ huit mille livres à son abbé.

THENITANUS. Voyez TENITANUS.

THENENUTHUM. Voyez TERENUTHIS.

1. THENNÆ. Voyez THENÆ, n°. 2.

2. THENNÆ. Etienne le géographe dit que quelques-uns font de THENNÆ une ville de l'Arcadie, & d'autres une montagne de même nom.

THENOS. Voyez TENOS.

THENTEOS, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la grande *Leptis*, le long des confins de la province de *Tripoli*, entre *Thamascaltis* & *Aurus*, à trente milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second.

THEOBRICULA, ville d'Espagne, au voisinage de l'Asturie, selon l'itinéraire d'Antonin, qui, dans une autre endroit, la nomme DEOBRICULA: cette derniere façon de lire est la véritable orthographe. Voyez DEOBRICULA.

THEOCI-CURIA, nom latin de Tewkbury, ville d'Angleterre, dans le Glocestershire.

THEODALENSIS ou THEUDALENSIS, & par corruption EUDALENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Dans la conférence de Carthage, *num.* 127, Urbanus est qualifié *episcopus plebis Theodalensis*. Sur quoi du Pin fait cette remarque: Il est constant, par le témoignage de Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, & de Pline, *lib.* 5, *c.* 4, qu'il y avoit dans la province Proconsulaire une ville nommée *Theudalis*; & Victor d'Utique fait mention d'Habet-Deus, *episcopus Theudalensis*, relégué par Genséric. Baluse & le pere Hardouin sont d'opinion qu'au lieu de *Eudalensis*, il faut lire *Theudalensis* dans la notice de la province Proconsulaire. Voyez THEUDALE.

THEODONIS-VILLA, nom latin de Thionville. Voyez THIONVILLE.

THEODORA, nom d'un fort de la Dace, sur la rive gauche du Danube. Trajan fit bâtir deux forts aux deux bouts du pont qu'il avoit fait construire sur le Danube. L'un de ces forts fut depuis nommé PONT, & l'autre THEODORA. Ces deux forts ayant été ruinés, tant par la longueur du tems que par les irruptions des barbares, Justinien fit réparer le fort du Pont; mais il négligea celui de *Theodora*, parce qu'il étoit trop exposé aux courses des nations étrangeres. * *Procop. Ædif.* l. 4, c. 6.

1. THEODORIAS, ville d'Asie, aux confins de la Colchide, selon Agathias, cité par Ortélius.

2. THEODORIAS, nom d'un lieu dont parlent les authentiques, *de defensoribus civitatum*.

3. THEODORIAS, province ecclésiastique d'Asie, aux environs de la Cœle-Syrie. La notice de Léon le Sage lui donne Laodicée pour métropole, avec trois évêchés suffragans; savoir,

Laodicée, Paltus, Balanea, Gabala.

1. THEODOROPOLIS, nom d'un fort que Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 6, nomme au nombre de ceux que l'empereur Justinien fit bâtir au-delà du fort du pont de Trajan sur le Danube.

2. THEODOROPOLIS, ville de Thrace, dans la Mœsie, un peu plus loin que Cintodéme. Cette ville, selon Procope, fut fondée par Justinien, qui la nomme Theodoropole, du nom de l'impératrice Theodora sa femme.

1. THEODORUS, fleuve d'Asie, dans l'Ibérie, selon Aristote, *in Mirabilib.*

2. THEODORUS, marais qu'Aviénus place vers l'Espagne Bétique.

1. THEODOSIA, ville de la Chersonnése Taurique. Le périple de Scylax, Strabon, *l.* 7, *p.* 309, Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 1, Pline & Ptolomée, *lib.* 4, *cap.* 12, font mention de cette ville. Le périple de Scylax & Etienne le géographe écrivent *Theudosia*; ce que Berkelius regarde comme une orthographe corrompue. Ce qu'il y a de certain, c'est que le plus grand nombre est pour *Theodosia*. Présentement On l'appelle CAFFA. Voyez ce mot.

THEODOSIA. Voyez THEUDOSIA.

3. THEODOSIA, ville de la grande Arménie, selon Ortélius, qui cite Procope, *I Persic.*

4. THEODOSIA. Voyez GANGRA.

5. THEODOSIA ou THEODOSIANA, siége épiscopal de l'Asie Mineure, dans la Phrygie Capatiane. La notice d'Hiéroclès marque ce siége sous la métropole de Laodicée.

THEODOSIANA, ville d'Egypte. C'est, dit Ortélius, la notice des dignités de l'Empire qui en fait mention. Je ne trouve dans cette notice, *sect.* 20, le mot THEODOSIANA employé que pour désigner la cohorte Théodosienne, ou les ailes Théodosiennes, *sect.* 27. Ortélius fait apparemment une ville d'un de ces corps de troupes.

THEODOSIANOPOLIS, ville de l'Asie Mineure, dans la Phrygie Pacatienne, selon Ortélius, qui cite le concile de Chalcédoine & le cinquiéme concile de Jerusalem. C'est la même ville qui est appellée *Theodosia* ou *Theodosiana* dans la notice d'Hiéroclès. Voyez THEODOSIA n°. 5.

1. THEODOSIOPOLIS, ville de l'Arménie, sur les frontieres de la Persaménie. Theodose, dit Procope, *l.* 1, *Persic. c.* 10, n'avoit élevé un ancien village que de nom

à la dignité de ville, en l'appellant THEODOSIOPOLIS : l'empereur Anastase en fit une ville égale à celle de *Dara*, l'entoura de fortes murailles, & la mit en état d'incommoder autant les Perses que *Dara*. Elles étoient toutes deux fort propres à faire des courses sur leurs terres. Il y a dans l'Arménie, ajoute Procope, *Persic. l.* 1, *c.* 17, à quarante-deux stades de Théodosiopolis, du côté du septentrion, une montagne, qui n'est pas des plus roides, & qui produit deux sources, d'où sortent deux grands fleuves, l'Euphrate & le Tigre; mais Procope, remarque de Tournefort, *Voyage du Levant*, *t.* 2, *p.* 117, n'a pas connu les sources de ces fleuves, qu'il fait sortir de la même montagne. Strabon a été mieux fondé à dire que les sources de ces fleuves étoient éloignées de deux cents cinquante milles ou de deux mille cinq cents stades. On croit assez communément qu'Erzeron est l'ancienne ville de Théodosiopolis : la chose néanmoins ne paroît pas trop assurée, à moins que l'on ne suppose, comme cela se peut, que les habitans d'*Artze* se fussent retirés à Théodosiopolis, après qu'on eut détruit leurs maisons. Cédrene rapporte que sous l'empereur Constantin Monomaque, qui mourut vers le milieu du onzième siécle, Artze étoit un grand bourg plein de richesses, habité par les marchands du pays, & par plusieurs autres marchands ou facteurs syriens, arméniens, & autres de différentes nations, qui comptant beaucoup sur leur grand nombre & sur leurs forces, ne voulurent pas se retirer avec leurs effets à Théodosiopolis, pendant les guerres que l'empereur eut avec les Mahométans. Théodosiopolis étoit une grande & puissante ville, qui passoit pour imprenable dans ce tems-là, & qui étoit située proche d'Artze. Les infidèles ne manquerent pas d'assiéger ce bourg, les habitans se défendirent vigoureusement pendant six jours. Abraham, général des assiégeans, voyant leur opiniâtre résistance, & appréhendant que la place ne fût secourue, y fit mettre le feu, sacrifiant un si riche butin à sa réputation. Cédrène assure qu'il y périt cent quarante mille ames, ou par le fer ou par le feu. Les maris, dit-il, se précipitoient dans les flammes avec leurs enfans. Abraham y trouva beaucoup d'or & de ferremens que le feu n'avoit pu dévorer. Il en fit sortir plusieurs chevaux & autres bêtes de somme. Zonare raconte à peu près la même chose de la destruction d'Artze, mais il ne parle pas de Théodosiopolis. Ces auteurs assurent seulement qu'Artze étoit sans murailles, & que ses habitans en avoient fortifié les avenues avec du bois. Comme la place fut réduite en cendres, & que ce passage est absolument nécessaire pour le commerce, il y a beaucoup d'apparence que le reste de ces pauvres habitans, & les marchands étrangers, qui s'y vinrent établir dans la suite, pour ne pas tomber dans un pareil malheur, se retirerent à Théodosiopolis, qui en étoit près, suivant Cédrène.

Les Turcs, à qui peut-être le nom de THEODOSIOPOLIS parut trop long & trop embarrassant, donnerent le nom d'*Artzerum* à cette place, c'est-à-dire, *Artze* des Grecs ou des chrétiens; car, *Rum* ou *Rumili*, signifie en langue turque la Romaine ou la terre des Grecs. Ils distinguent la *Romelie* ou *Rumili* en celle d'Europe & en celle d'Asie, ainsi d'*Artzerum* on a fait *Arzerum*, & *Erzerum*, comme prononce la plûpart des Francs.

Il ne faut pas confondre cette ville de *Theodosiopolis* avec une autre de même nom, qui étoit sur le fleuve Aborras, dans la Mésopotamie. Voyez l'article suivant; mais elle pourroit bien être la même que THEODOSIA. Voyez THEODOSIA, n°. 3.

2. THEODOSIOPOLIS, ville de la Mésopotamie, sur le bord du fleuve Aborras. Le tems ayant tellement détruit les murailles de cette ville, qui servoit de ce côté-là comme de rempart à l'Empire, qu'au lieu de donner quelque assurance aux habitans, elles les tenoient dans une appréhension continuelle. Justinien les répara en divers endroits, & arrêta, par ce moyen, les incursions que les Barbares faisoient en Mésopotamie. * *Procop.* Ædific. l. 2, c. 5.

3. THEODOSIOPOLIS, ville de la grande Arménie. Procope, *Ædific. l.* 3, *c.* 5, dit : Lorsque Théodose devint maître du royaume d'Arsace, il bâtit sur une colline un fort qu'il appella de son nom. Comme ce fort étoit aisé à prendre, Cavade le prit en passant & en allant à Amide. Anastase fonda depuis une ville dans laquelle il renferma la colline & le fort. Quoi qu'il fit pour lui donner son nom, il ne put lui ôter celui de son premier fondateur. Car, quelque changement qu'on apporte aux choses, on ne change pas aisément les noms auxquels les hommes sont accoutumés. La muraille de cette ville étoit assez large; mais la hauteur n'étant que de trente pieds, ne répondoit pas à la largeur, & ainsi la muraille n'étoit pas en état de soutenir un siége, sur-tout s'il étoit mis par les Perses. De plus elle n'avoit au-dehors ni murailles ni fossé, & elle étoit commandée par une hauteur voisine. Justinien s'avisa premierement d'y faire creuser un fossé fort profond, & semblable à ceux que creuse la chute d'un torrent entre deux montagnes. Depuis il fit couper des rochers, & tailler des précipices & des abysmes; & afin que la muraille fût d'une hauteur extraordinaire, & tout-à-fait imprenable, il y fit faire des fortifications semblables à celles de la ville de *Dara*. Il fit boucher les créneaux de la muraille, & n'y laissa que l'ouverture nécessaire pour tirer. Outre cela il fit élever une galerie à l'entour, & mettre d'autres créneaux par-dessus. Il fit aussi tirer par dehors une seconde muraille, & y ajouta tant d'autres fortifications, que chaque tour pouvoit passer pour une petite forteresse. Enfin, il y établit une garnison & un chef pour la commander; de sorte que les Arméniens ne pouvoient plus appréhender que les Perses les attaquassent de ce côté là.

4. THEODOSIOPOLIS, ou PEPERINES, siége épiscopal de la province d'Asie, selon la notice de Léon le Sage, qui le met sous la métropole d'Ephèse.

5. THEODOSIOPOLIS, ou THEODOSIOPOLIS-NOVA, siége épiscopal de la Thrace, selon la lettre des évêques de cette province à l'empereur Léon. Cette lettre se trouve dans le recueil des conciles.

6. THEODOSIOPOLIS, siége épiscopal d'Egypte, dans la province d'Arcadie. La notice de Léon le Sage met ce siége sous la métropole de Xyrinchus; & celle d'Hiéroclès le marque sous la métropole de Cyno.

7. THEODOSIOPOLIS, siége épiscopal d'Egypte, dans la premiere Thébaïde, sous la métropole d'Antino, selon la notice de Léon le Sage, & sous celle d'Hermui ou d'Hermai, selon la notice d'Hiéroclès.

8. THEODOSIOPOLIS, siége épiscopal de l'Asie proconsulaire. La notice d'Hiéroclès le marque sous la métropole d'Ephèse.

9. THEODOSIOPOLIS, siége épiscopal d'Asie, dans l'Osrhoëne. La notice d'Hiéroclès met ce siége sous la métropole d'Edesse. Cette Théodosiopolis pourroit être celle que Procope place dans la Mésopotamie, sur le fleuve *Aborras*. Voyez THEODOSIOPOLIS 2.

10. THEODOSIOPOLIS, ou APRUS. Voyez APROS. Cette ville étoit métropole, & avoit sous elle les évêchés suivans :

Ortros,	Manrocastron,
Mazituni ou Mazinimi,	Axieri ou Axirri,
Agiamaria,	Tarosa ou Carosa,
	Politimos.

THEON-HOCEMA. Voyez DEORUM-CURRUS.

THEON-SOTER. Voyez SOTERUS.

THEON-TRAPEZA. Voyez ASTYPALÆA.

THEONONTATE, pays de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle France, situé à la côte occidentale du lac des Hurons. Ce pays étoit autrefois habité par beaucoup de Hurons, dans le commencement de nos colonies; c'est où le pere de la Roche d'Aillon, recollet, avoit établi la mission des Hurons; mais depuis, les Iroquois ont détruit ces Hurons, & ruiné ce pays qui étoit très-peuplé.

THEOPHANES. Voyez THESPANIS.

THEOPHILA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la marque au nombre des villes qui étoient à quelque distance de ce fleuve, du côté de l'occident.

THEOPOLIS. Voyez ANTIOCHE, n°. 1.

THEOPROSCOPON. Voyez THEUPROSEPON.

THEOSANG, bourg des Indes orientales, dans l'isle de Formose, sur la côte. Rechteren, dans son voyage aux Indes orientales, qui se trouve dans le recueil de ceux de la compagnie des Indes, formée dans les Provinces-Unies, *t.* 5, *p.* 190, dit que quand un habitant de ce bourg est dangereusement malade, & qu'il souffre de grandes douleurs, on lui met un nœud coulant autour du col : on l'en-

leve ensuite comme si on le vouloit jetter ; on l'étrangle ainsi, & on le laisse retomber afin de faire cesser plus promptement sa douleur par une prompte fin de sa vie.

THER, selon Corneille, & THEO, ou THEOL, selon Coulon, *riviere de France*, *p.* 310, & Jaillot, *Atlas*, riviere de France, dans le Berri, élection d'Issoudun. Elle a sa source dans un lieu nommé Fontheols, à quatre lieues au midi d'Issoudun, & après s'être jointe à la riviere de Tournemine, près d'Issoudun, elle va se jetter dans l'Arnon, à Reuilly.

1. THERA, isle de la mer de Créte, & l'une des Sporades. Pline, *l.* 2, *c.* 87, dit que cette isle se forma la quatriéme année de la cent trente-cinquiéme olympiade, ce qui répondroit à la cent cinquiéme année de Rome ; mais il y a faute certainement dans cet endroit de Pline : car l'isle de THERA existoit long-tems avant cette olympiade, comme on le voit par le témoignage d'Hérodote, qui nous apprend qu'elle fut nommée CALLISTE, ou l'isle très belle. Cadmus la trouva si agréable, qu'il voulut y laisser Membliarès, son parent, avec des Phéniciens pour la peupler. Le même auteur, Pausanias, *l.* 3 & 7, & Strabon, *l.* 8, assurent que Theras, descendant de la race de Cadmus, donna le nom de Thera à cette isle ; qu'impatient de la vie privée qu'il menoit à Lacédémone, il passa dans l'isle de Calliste, après avoir eu la régence du royaume de Sparte, sous la minorité de ses neveux Eristène & Proclès, fils de sa sœur Argia, veuve d'Aristodème. Calliste étoit alors occupée par les descendans de Membliarès, dont il vient d'être parlé. Theras prit possession de l'isle, accompagné d'une partie des Minyens qui s'étoient sauvés des prisons de Lacédémone par l'habileté de leurs femmes. Ces Minyens venoient de quelques-uns de ces fameux héros, qui avoient suivi Jason dans la Colchide. A leur retour ils s'arrêterent à Lemnos, où leur postérité retint le nom de Minyens, dont on ne connoît pas la généalogie. Quoi qu'il en en soit, ces Minyens ne furent pas les plus forts à Lemnos : les Pélasgiens, autres peuples de Grece, les chasserent. Dans cette triste situation ils se présenterent à Lacédémone, où ils furent si bien reçus, qu'on leur distribua des terres, on leur permit d'épouser des Lacédémoniennes, & on maria leurs femmes à des Lacédémoniens : comme les Minyens descendoient de héros vagabonds & ambitieux, on s'apperçut bientôt qu'ils en vouloient à l'autorité souveraine. Là-dessus ils furent arrêtés & condamnés à mort ; heureusement pour eux, on attendoit la nuit à Lacédémone pour faire mourir les criminels. Leurs femmes ayant obtenu des magistrats la grace de voir leurs maris, avant qu'on les exécutât, elles changerent d'habit avec eux dans les prisons. Les hommes sortirent déguisés en femmes, pendant que les femmes resterent dans les prisons déguisées en hommes.

Hérodote, de qui ce conte est tiré, nous a conservé les noms des deux descendans de Theras, qui regnerent dans cette isle ; savoir, Aësanius & son fils Grynus. Ce dernier alla consulter l'oracle de Delphes, suivi des plus illustres personnes de Thera, parmi lesquelles étoit Battus, fils de Polymneste, ou de Cyrnus, homme de qualité, fort estimé parmi les Minyens. L'oracle répondit qu'il falloit aller bâtir une ville sur les côtes de la Libye, & la prêtresse leur montra Battus. Cette ordre fut négligé ; les Minyens ne savoient pas même où étoit la Libye ; mais la sécheresse qui dura sept ans dans Thera, & qui fit mourir tous les arbres à l'exception d'un seul, obligea le roi de retourner à la prêtresse, qui ordonna une seconde fois qu'on fit bâtir une ville en Libye. On fut contraint d'obéir ; & ce fut l'origine de Cyrène, patrie du poëte Callimaque. Strabon, *l.* 1, *p.* 57, qui place l'isle de Thera entre Créte & l'Egypte, ne donne à Thera que vingt-cinq milles de tour, & assure qu'elle est d'une figure assez longue. Il faut que les choses soient bien changées depuis ce tems. Thera se trouve située entre l'isle de Candie & les Cyclades. Elle a trente six milles de tour, & sa figure représente assez bien un fer à cheval. A l'égard de sa situation, il faut corriger le passage de Strabon, par celui de son compilateur Etienne, & lire Κυνουρίας, au lieu de Κυρηναίας ; car Etienne le géographe place l'isle de THERASIA entre la Créte & la Cynurie, quartier du Péloponnése, appartenant aux Lacédémoniens, & souvent disputé entre les Argiens & les Lacédémoniens. Il n'est pas étonnant qu'elle ait pris la figure d'un croissant, car il est arrivé une multitude de changemens autour de cette isle. Thera, outre son changement de figure, a acquis onze milles d'étendue plus qu'elle n'avoit du tems de Strabon, mais elle a perdu toutes ses belles villes. Hérodote assure qu'il y en avoit sept, & l'isle devoit être puissante, puisqu'il n'y eut que Thera & Melos, qui, dans cette fameuse guerre du Péloponnése, oserent se déclarer pour les Lacédémoniens contre les Athéniens, dont toutes les autres isle de Grece suivirent le parti.

On prétend que cette isle & quelques autres du voisinage sont sorties du fond de la mer. Voyez le détail de ces changemens au mot SAN, à l'article SANT-ERINI, qui est le nom moderne de cette isle, & dont on a fait SANTORIN. Le P. Richard, jésuite, dit qu'elle est au 56[d] de longitude, & au 37[e] & demi de latitude nord. Elle a au midi l'isle de Candie, dont elle est éloignée d'environ quatre-vingt-dix milles, elle a autour d'elle, à diverses distances, les isles d'Amorgos, Therasiejos & Namphio. Ptolomée la met mal-à-propos, proche des côtes de l'Attique, au dessous de l'isle de l'Eubée ; il y place les villes d'Ocao & Eleusme.

2. THERA, isle que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 15, place au dessous, ou au midi de l'Eubée, *sub Eubœa* ; mais on voit par les deux villes qu'il lui donne, que cette isle est la même que celle dont il est parlé dans l'article précédent. Voyez THERA, *n°.* 1, & au mot SAN, l'article SANT-ERINI.

3. THERA, ville de l'Asie Mineure, dans la Carie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, qui la marque entre Hymus & Pyssus. Ortélius croit que c'est la même qu'Etienne le géographe place dans la Carie.

4. THERA, ville qu'Etienne le géographe donne aux Rhodiens. Il en fait une ville différente de celle qu'il met dans la Carie, & il ajoute qu'elle étoit située dans un lieu fort bas.

5. THERA, ville de la Sogdiane, selon Etienne le géographe.

THERACUM, ville d'Egypte. Il en est fait mention dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 20, où on lit : *Cohors prima Lusitanorum Theraco.* Ortélius soupçonne que *Theracum* pourroit être corrompu d'*Hieracum*.

THERADES INSULÆ, isles dont parle Athenée. Son interprête Jacques Dalechamp, juge qu'Athenée par *Therades insula* entend les isles THERA & THERASIA.

THERÆ. Pausanias, *l.* 3, *c.* 20, dit qu'on donnoit ce nom à l'espace de terre qui se trouvoit entre le temple Taletum & la forêt Enoras, dans la Laconie.

THERALA. Voyez THARELA.

THERAMBUS, ville de Macédoine ; elle est placée par Hérodote, *l.* 7, *n°.* 123, dans la péninsule de Pallene.

1. THERAMNÆ, THERAPNÉ, ou THERAPNÆ, ville du Péloponnése, dans la Laconie, au voisinage de Sparte. Pausanias, *Lacon. c.* 20, fait entendre que pour aller de Sparte à Therapné, il falloit traverser le fleuve Eurotas. Pausanias donne à THERAPNE le titre de ville ; mais Suidas se sert simplement du nom du lieu, & le scholiaste de Pindare, *Od.* 1, *v.* 43, en fait un village. Ce dernier ajoute qu'il y avoit un temple dédié à Castor & Pollux. C'est à quoi Stace, *Silvar. l.* 4. *Carm.* 8, *v.* 52, fait allusion dans ces vers :

Et vos Tyndaridæ, quos non horrenda Lycurgi,
Taygeta ; umbrosæque magis coluere Therapnæ.

Ce même poëte *Thebaid. l.* 7, *v.* 793, parlant de Castor & de Pollux, les appelle *Therapnæi Fratres.* Les poëtes disent que Jupiter ordonna que ces deux jumeaux passeroient alternativement un jour dans le ciel, & un autre au dessous de la terre ; & c'étoit sous Therapné qu'ils se cachoient. Ainsi cette fiction poëtique s'étoit mêlée à l'astronomie ; &, pour rendre une raison ingénieuse du lever & du coucher des deux étoiles appellées Castor & Pollux, les anciens ont dit qu'elles sortoient de l'hémisphere inférieur, du côté de Therapné, qui est véritablement vers l'horizon oriental de Lacédémone, & que par le mouvement *diurne*, elles s'élevoient à la plus haute partie du ciel. En effet, il ne s'en faut que de cinq à six degrés qu'elles ne soient verticales, & dans le Zenith de Lacédémone. Therapné étoit encore célèbre pour être le lieu où Diane avoit été adorée pour la premiere fois. On y voyoit un temple consacré à Ménélas, qui y avoit été enterré avec Hélene. Comme cette belle Lacédémonienne y avoit été élevée, les poëtes l'ont appellée la *Nym-*

phe de Theraphné. * *La Guilletiere*, Lacédém. ancienne & nouvelle, liv. 4, p. 319, & suiv.

On voit les ruines de Therapné à une portée de mousquet de l'*Enokorion*, gros fauxbourg de l'ancienne Lacédémone, qui s'étendoit jusques-là dans le tems qu'elle étoit dans sa splendeur. Auprès de ces ruines il y a deux ou trois fontaines sur le grand chemin. On les nomme aujourd'hui simplement *Vrysis*; & ce sont apparemment celles que Pausanias appelle *Messeys* & *Polideucea*. A la main droite de Therapné on trouve deux ou trois chapelles de caloyers, qui sont sur une des collines du *Portais* ou *Taygetus*: vraisemblablement c'étoit l'ancienne bourgade Alesias, où le prince Mileta, fils du roi Lelex, inventa l'usage des meules de moulin & trouva le secret de moudre le bled.

Il y en a qui croyent que THERAPNE est le véritable nom de cette ville, & que THERAMNÆ ou THERAMNE sont corrompus.

2. THERAMNÆ, ville de la Lycie, selon Lutatius Placidus, *l.* 3, *Thebaid.* cité par Ortélius. Il ajoute qu'elle étoit consacrée à Apollon.

1. THERAPNÆ, ville de l'isle de Créte, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12. Solin en fait aussi mention.

2. THERAPNÆ, lieu quelque part sur l'Océan Atlantique, *in Orphei Argonaut.*

THERAPNE. Voyez THERAMNÆ, n°. 1.

THERASIA. Voyez THERA & au mot SAN, l'article SANT-ERINI.

THERBITZA. Voyez THERMITZA.

THERCOLA, lieu que Curopalate, cité par Ortélius, met auprès d'Hierapolis & apparemment dans la Syrie.

THEREBINTHE. Voyez TEREBINTHE.

THEREIN, THARAIN, ou TEREIN, en latin *Tara*, riviere de France, dans le Beauvoisis. Voyez *Terain*.

THERENUS, fleuve de l'isle de Crete, selon Diodore de Sicile. Ce fleuve couloit près de Gnosia, où l'on a dit qu'avoient été célébrées les noces de Jupiter & de Junon.

THERGUBIS, ville de la Mésopotamie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18. Elle étoit dans les terres.

THERIACE, lieu qui produit une sorte de vin très-agréable. C'est Ortélius qui en parle, d'après Dionys. Uticensis, *Agriculture*, *l.* 5, *c.* 2.

THERIMONTE. Voyez NICOSEA.

THERIODES. Hérodote, *liv.* 4, n°. 181, & Ptolomée donnent à la Libye cette épithete grecque, qui veut dire *abondante* en bêtes farouches; & Ptolomée, *l.* 7, *c.* 3, la donne encore à un golfe de la Chine.

THERIONARCE, isle de l'Asie mineure, dans la Doride. Pline, *l.* 5, *c.* 31, la place près de Gnide.

THERIS, abbaye d'hommes, ordre de saint Benoît, en Allemagne, dans la Franconie, au diocèse de Bamberg.

1. THERMA, bourgade de Sicile, selon Etienne le géographe, qui lui donne le titre de bourgade sur le témoignage de Philiste, *l.* 3, parce que du tems de ce dernier elle n'avoit pas encore le titre de ville. Ce ne fut que dans la suite que les Romains y établirent une colonie à laquelle ils donnerent le nom de *Therma Himera*. Voyez au mot HERMÆ l'article HIMERÆ-THERMÆ.

2. THERMA, bains de l'Asie mineure, dans la Bithynie. Etienne le géographe dit qu'on les appelloit THERMA PYTHIA. Ces sources d'eau chaude étoient apparemment au voisinage d'*Astacum*; car le même Etienne le géographe met Pythium près du golfe Astacène. Procope, *l.* 5, *Ædif.* *c.* 3, fait mention de ces bains. Dans un endroit appellé PYTHIA, il y a, dit-il, des sources d'eau chaude, d'où plusieurs personnes, & principalement les habitans de Constantinople, tirent un notable soulagement dans leurs maladies. Justinien laissa en cet endroit des marques d'une magnificence toute royale, en y faisant bâtir un superbe palais, & un bain pour l'usage du public. De plus, il y fit conduire par un canal tout neuf, des eaux fraiches, afin de tempérer la chaleur des autres.

3. THERMA, ville de la Cappadoce. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Tavia à Césarée, entre Tavia & Soanda, à dix-neuf milles de la premiere de ces places, & à vingt huit milles de la seconde.

4. THERMA, ville située aux confins de la Macédoine & de la Thessalie, vers les Thermopyles, selon Hérodote, *l.* 7, n°. 123 & 127.

1. THERMÆ, lieu de Sicile, sur la côte méridionale de l'isle, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7, qui le marque après Héracléa, en avançant d'orient en occident. Pline, *l.* 3, *c.* 8, qui écrit THERMÆ, donne à ce lieu le titre de colonie. Les sources d'eau chaude qui avoient donné le nom de *Therma* à ce lieu, sont appellées *aqua Laroda*, par l'itinéraire d'Antonin, qui les marque à quarante milles d'*Agrigentum*. Ces bains subsistent encore. On les trouve au voisinage de la ville *Sciacca* ou *Xacca*.

2. THERMÆ, bains de l'Attique, au voisinage de la ville de Corinthe, selon Xénophon, cité par Ortélius.

3. THERMÆ. Voyez THERMUS.

4. THERMÆ-HIMERÆ. Voyez au mot *Himera*, l'article HIMERÆ-THERMÆ.

5. THERMÆ-STYGIANÆ. Voyez au mot BAGNI, l'article BAGNI-CERETANI.

THERMÆUS-SINUS, golfe de la mer Egée, sur la côte de la Macédoine. (a) On le nomme (b) aussi *Thermaicus Sinus*, & ce nom, comme le premier, vient de celui de *Therma* que portoit anciennement la ville de Thessalonique, quoiqu'il y en ait qui distinguent Therma de Thessalonique. Ce golfe qui s'avance beaucoup dans les terres, mouille la péninsule de Pallène, la Paraxie, la Chrestonie, la Mygdonie, la Bottiée, la Pierie, la Perrhébie & la Magnésie, ce qui a fait que Pline l'a nommée par excellence le golfe de Macédoine: *Sinus Macedonius*. On l'appelle présentement GOLFE DE SALONIQUE ou *golfo di Salonichi*. (a) *Pomponius Mela*, l. 2, c. 3. (b) *Plinius*, l. 4, c. 10.

THERMASTIS, lieu voisin de Constantinople, selon Pierre Gylles dans sa description du Bosphore de Thrace.

THERMAX, municipe de l'Attique. Suidas le donne à la tribu Erechtheide.

THERME ou THERMA, ville de Thrace, selon Suidas. C'est la même qu'Etienne le géographe, Apollodore & Thucydide mettent dans la Macédoine. Elle étoit sur le golfe *Thermæus* auquel elle avoit donné le nom. Voyez THERMÆUS-SINUS, & THESSALONIQUE.

THERMENÆ, ville de la premiere Cappadoce; il en est fait mention dans le sixiéme concile de Constantinople, cité par Ortélius.

THERMENSES MAJORES PISIDIÆ, peuples dont il est parlé dans une inscription rapportée dans le trésor de Goltzius, *p.* 500 & 501. L'ortographe du mot *Thermenses* varie quelquefois dans cette inscription, où on lit tantôt TERMENSES, tantôt THERMESES. Voyez TERMISSUS.

THERMERIA, lieu voisin de Constantinople, selon Pierre Gylles dans sa description du Bosphore de Thrace.

THERMES, mot françois formé du latin THERMÆ, & dérivé du grec Θέρμη, qui signifie chaleur. Tite-Live, *l.* 36, *c.* 15, en décrivant le Pas des Thermopiles, dit que ce lieu étoit nommé par les uns PYLÆ, & par d'autres THERMOPYLÆ, parce qu'on trouvoit des eaux chaudes dans l'endroit le plus resserré entre les montagnes. Les Romains par ce mot THERMÆ entendoient des bains d'eau chaude; & on l'appliqua tellement aux édifices où étoient ces bains, qu'il s'étendit même jusqu'à ceux où l'on se baignoit dans de l'eau froide.

Les Thermes eurent rang parmi les édifices les plus somptueux de l'ancienne Rome: on s'y lavoit l'hiver avec de l'eau tiéde, quelquefois avec des eaux de senteur, ou, par une autre sorte de mollesse, on faisoit seulement sentir à son corps les vapeurs chaudes de l'eau. L'hiver on s'oignoit le corps avec des huiles & des parfums de prix; & l'été, après être sorti du bain tiéde, on alloit se rafraichir dans de l'eau froide.

Les Thermes étoient si vastes, qu'Ammien Marcellin, *l.* 16, *c.* 6, pour donner une idée de leur grandeur, les compare à des provinces entieres, *in modum provinciarum extructa Lavacra*. Ce qui nous reste encore aujourd'hui de quelques anciens Thermes, nous fait juger de leur étendue prodigieuse.

Le nombre de ces Thermes étoit aussi surprenant à Rome que leur grandeur. Publius Victor dit qu'il y en avoit plus

de huit cents, & Pline le jeune, *l.* 4, *epist.* 8, dit qu'ils s'étoient augmentés à l'infini: *Quæ nunc Roma ad infinitum auxere numerum.* Les empereurs les firent d'abord bâtir pour leur usage particulier, ensuite il les abandonnerent au peuple & en firent bâtir pour lui. Outre les Thermes où l'on ne payoit rien, il y en avoit d'autres qui se donnoient à ferme, & de plus les principaux citoyens avoient des bains particuliers chez eux.

Ces Thermes étoient accompagnés de divers édifices & de plusieurs piéces & appartemens. Il y avoit de vastes réservoirs où se rassembloit l'eau par le moyen des aqueducs; des canaux qu'on avoit ménagés servoient à faire écouler les eaux. Les murailles des réservoirs étoient si bien cimentées, que le fer avoit de la peine à rompre la matiere employée à la liaison des pierres. Le pavé des Thermes comme celui des bains, étoit quelquefois de verre, le plus souvent néanmoins on y employoit la pierre, le marbre, ou des piéces de rapport qui formoient un ouvrage de marqueterie de différentes couleurs.

La description des Thermes de Dioclétien qui nous a été donnée par André Baccius, fournit une idée complette de la grandeur & de la magnificence romaine dans ces sortes d'ouvrages; on y voit entr'autres un grand lac dans lequel on s'exerçoit à la nage; des portiques pour les promenades, des basiliques où le peuple s'assembloit avant que d'entrer dans le bain, ou après en être sorti, des appartemens où l'on pouvoit manger, des vestibules & des cours ornées de colonnes, des lieux où les jeunes gens faisoient leurs exercices, des endroits pour se rafraîchir, où l'on avoit pratiqué de grandes fenêtres afin que le vent y pût entrer aisément; des lieux où l'on pouvoit suer, des bois délicieux plantés de planes & autres arbres; les endroits pour l'exercice de la course, d'autres où on s'assembloit pour conférer ensemble, & où il y avoit des siéges pour s'asseoir; des lieux où l'on s'exerçoit à la lutte; d'autres où les philosophes les rhéteurs & les poëtes cultivoient les sciences par maniere d'amusement; des endroits où l'on gardoit les huiles & les parfums; d'autres où les lutteurs se jettoient du sable l'un sur l'autre, pour avoir plus de prise sur leurs corps qui étoient frottés d'huile.

L'usage des Thermes, comme celui des bains, étoit très-ancien à Rome. Les peuples de l'Asie en donnerent l'exemple aux Grecs, & ceux-ci le transmirent aux Romains, qui avoient des Thermes avant que les médecins Grecs eussent mis le pied à Rome: époque que l'on rapporte à l'an 535 de la fondation de Rome, sous le consulat de L. Emilius & de M. Licinius. Homere, *Odyss.* Θ, *v.* 248, compte l'usage des Thermes, λοετρά θερμά, au nombre des plaisirs honnêtes de la vie.

Semper autem nobis conviviumque gratum, Citharaque, Chorique,
Vestesque mutatoria, lavacraque calida & cubilia.

Plaute décrit dans les deux vers suivans les exercices auxquels on formoit la jeunesse dans les Thermes.

Ibi cursu, luctando, hasta, disco, pugilatu, pila,
Saliendo, sese exercebant magis quam scorto aut saviis.

C'étoit une des fins qu'on s'étoit proposées dans l'établissement des Thermes. Par ces exercices on augmentoit la force des jeunes gens, on leur donnoit de l'adresse & on les instruisoit dans les sciences. Une autre vue que l'on avoit eue, c'étoit la conservation de la santé, & peut-être la volupté y entra-t-elle aussi pour quelque chose.

J'ai déja dit qu'il y avoit des Thermes où l'on entroit librement & sans qu'il en coutât rien, & que dans d'autres il falloit payer; du reste la somme que l'on donnoit étoit modique; on en étoit quitte pour la plus petite piéce de monnoie, comme Juvenal le remarque dans sa sixiéme satyre:

Cædere Sylvano porcum, & quadrante lavari.

Cette piéce pourtant ne suffisoit pas lorsqu'on venoit trop tard, c'est-à-dire, après les dix heures, il falloit alors payer, selon le caprice des personnes préposées, pour le service des Thermes. Martial, *l.* 10, *épigr.* 70, a fait illusion à cette sorte d'exaction, quand il a dit

Balnea post decimam lasso, centumque petuntur
Quadrantes, &c.

Les Ediles avoient inspection sur les Thermes, & sous eux étoient plusieurs ministres inférieurs, de sorte que l'ordre y regnoit, malgré l'entiere liberté que l'on y trouvoit. Il n'y avoit aucune distinction pour les places.

D'abord les bains des hommes & des femmes n'étoient point communs: mais cette indécence arriva sous les mauvais empereurs. Cependant les endroits où chaque sexe se baignoit étoit séparé. Agrippine, mere de Néron, fit faire un bain, destiné uniquement à l'usage des femmes; elle fut imitée par d'autres. L'empereur Adrien ordonna que les bains des femmes fussent séparés de ceux des hommes.

Le signal pour venir aux bains & pour en sortir, se donnoit au son d'une cloche; s'y l'on s'y rendoit un peu tard, on couroit risque de n'avoir que de l'eau froide pour se baigner; c'est ce que signifient ces deux vers de Martial, *l.* 14, *epigr.* 163.

Redde pilam: sonat æs Thermarum; ludere pergis?
Virgine vis sola, lotus abire domum.

L'heure pour entrer dans les Thermes, étoit, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1, la huitiéme heure du jour en été, & la neuviéme en hiver. Martial, *l.* 14, *epigr.* 8, semble dire la même chose dans ce vers.

Sufficit in nonam nitidis octava Palæstris.

Et Spartien, *in Adriano*, nous apprend que l'empereur Adrien défendit qu'on se mît dans le bain en public avant la huitiéme heure. Galien, *De sanitate tuenda*, *l.* 5, rapporte qu'un certain philosophe nommé Primigène, étoit attaqué de la fiévre le jour qu'il manquoit de se baigner. L'usage des bains étoit quelquefois interdit, sur-tout à l'occasion d'un grand deuil ou d'une calamité publique, comme nous le voyons dans Tite-Live & dans Suétone. S. Clément d'Alexandrie, *Pedag. l.* 3, *c.* 5, dit que les nobles faisoient porter aux bains des draps de toiles très-fines, & des vases d'or & d'argent sans nombre, tant pour l'usage du bain que pour celui du boire & du manger. Entr'autres ustensiles, on s'y servoit de petites étrilles d'or ou d'argent. C'est à quoi Perse fait allusion, quand il dit:

I, puer & strigiles Crispini ad balnea defer.

Les malades, au lieu d'étrilles, se servoient d'éponges.

On pratiqua des Thermes à Rome & dans les principales villes de l'empire. La liste en seroit trop longue; d'ailleurs j'en ai parlé sous les articles auxquels ils appartiennent.

THERMEUSIS, isle de la mer Egée, selon Ortélius, qui cite Pline. On trouve effectivement le mot *Thermeusim* dans quelques exemplaires de Pline, *l.* 4, *c.* 12, mais c'est un mot corrompu, comme le pere Hardouin l'a remarqué dans les manuscrits qu'il a consultés, & qui au lieu de *Thermeusim*, *Irrhesiam*, lisent *Thermeus* (Sinus) *Irrhesiam.* Ainsi il est question du golfe *Thermeus*, & nullement d'une isle nommée *Thermeusis*.

1. THERMIA. Voyez PHLIUS.

2. THERMIA. Voyez. THERMIE.

THERMIDA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux Carpétains. Au lieu de *Thermida*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thermeda*. C'est aujourd'hui *Rajas*. Voyez ce mot.

THERMIDAUA, ville de la Liburnie. Elle est placée dans les terres par Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17. Magin lit *Thermidana* pour *Thermidaua*.

THERMIE ou THERMIA, isle de l'Archipel, l'une des Cyclades, entre l'isle de Zia au nord & celle de Serfante au midi. Tournefort, *Voyage du Levant*, t. 1, p. 125, la met à vingt-cinq milles de Syra, de cap en cap; mais, ajoute-t-il, il y a plus de quarante milles d'un port à l'autre; car, pour entrer dans le canal de Thermie, il faut faire presque le tour de la moitié de Syra. On ne compte, par la même raison, que douze milles de Thermie à Zia,

quoiqu'il y en ait bien trente-six milles d'un port à l'autre. Le voisinage de Thermie à Zia, ne permet pas de douter que Thermie ne soit l'isle de Cythnos, puisque Dicæarque, *de statu Græciæ*, la place entre Céos & Sériphus. Il en sortit un grand peintre, qu'Eustathe, *ad Dionys. Perieg.* appelle Cydias, & les anciens, suivant Etienne le géographe & Julius Pollux, estimoient les fromages de Cythnos : c'est encore dans cette isle que fut rejetté par la tempête le faux Néron, esclave, grand joueur de luth & grand musicien, accompagné d'une troupe de gens de sa sorte, armés & soulevés, comme Tacite, *Hist. l.* 2, *c.* 8, nous l'apprend. L'isle de Thermie n'est pas escarpée comme la plûpart des isles de l'Archipel, son terroir est bon & bien cultivé : on y recueille peu de froment, beaucoup d'orge, assez de vin & de figues pour les habitans ; mais fort peu d'huile. On prétend que la soie de cette isle est aussi bonne que celle de Tine ; il est vrai qu'elle s'y vend sans coque, au lieu qu'à Tine, on y en laisse beaucoup. Celle de Thermie vaut ordinairement un écu la livre, quelquefois cent sols, & même jusqu'à deux écus, ce qui apporte un profit considérable au pays. Le reste du négoce y consiste en orge, en vin, en miel, en cire, en laine ; le coton se travaille dans l'isle, pour l'usage des habitans : on y fait ces voiles jaunes dont les femmes des isles se couvrent la tête ; c'est une espéce de gaze assez jolie. Il y a à Thermie une si prodigieuse quantité de perdrix, qu'on en porte des cages remplies dans les isles voisines, où elles ne se vendent que deux parats, c'est-à-dire, trois sols la piéce : mais on y voit peu de lapins & point de liévres : pour du bois, il n'en faut point parler, on n'y brule que du chaume. Les habitans de cette isle sont tous du rite grec, excepté dix ou douze familles latines, dont la plûpart sont des matelots François, qui n'ont qu'une pauvre chapelle dans la maison de campagne du consul. L'évêque Grec y est fort à son aise, & a plus de quinze ou seize églises dans le seul village de Thermie. La principale est dédiée au Sauveur, fort jolie & bâtie tout au haut du lieu. La plûpart des monastères sont abandonnés, excepté deux sous le nom de la Vierge, & autant sous celui de S. Michel Archange.

Le principal village de Thermie en porte le nom ; l'autre, qui n'est pas si grand, se nomme *Silaca* ; les deux ensemble contiennent six mille ames. Les habitans de toute l'isle, payent ordinairement mille écus pour la capitation, & pour la taille réelle on leur fait payer environ six mille écus. Le port de Saint-Erini, à deux milles du village, est commode pour les vaisseaux marchands, de même que celui de S. Etienne, qui est du côté de *Silaca* : celui-ci regarde le sud-sud-est ; mais l'entrée du premier est entre le nord-nord-est & le nord-est.

Outre les puits qui sont aux environs des villages, l'isle ne manque pas de sources : les plus remarquables sont les eaux chaudes dont l'isle a tiré son nom. Ces eaux sont dans le fond d'un des culs-de-sac du port, au nord-est à droite en entrant. La principale source bouillonne au pied de la colline, dans une maison où l'on va laver le linge, & où les malades viennent suer ; les autres sources sortent à quelques pas de-là par petits bouillons, & forment un ruisseau qui va se rendre dans la mer, d'où l'on croit que toutes ces eaux viennent parce qu'elles sont salées. Elles blanchissent l'huile de tartre, & ne causent aucun changement à la solution du sublimé corrosif. Les anciens bains étoient au milieu de la vallée. On y voit encore les restes d'un réservoir bâti de briques & de pierres, avec une petite rigole, par le moyen de laquelle l'eau du gros bouillon se distribuoit où l'on vouloit. On trouve aussi dans cette isle les ruines de deux anciennes villes *Hebreo-Castro* & *Paleocastro*. Hebreo-Castro, ou la *Ville aux Juifs*, est au sud-ouest sur le bord de la mer, & sur le penchant d'une montagne, auprès d'un port où il y a un petit écueil. La magnificence & la grandeur de ses ruines frapent & annoncent que c'étoit une puissante ville, & celle même dont Dicæarque, *de statu Græciæ*, a fait mention. Parmi ces ruines on remarque trois belles cavernes creusées à pointe de ciseau dans le roc, & enduites de ciment, pour empêcher que les eaux de la pluie ne s'écoulassent par les fentes : les restes des murailles bâties de gros quartiers de pierres de taille en zig-zac, & comme en pointe de diamant, font conjecturer que ce sont les ruines de l'ancienne citadelle. On n'y découvre aucune inscription qui donne le nom de la ville. On remarque aussi un fort beau tombeau de marbre, presqu'à moitié enterré, & orné de bas-reliefs. Il y a aussi quelques autres tombeaux de pierres du pays ; c'est un méchant granit qui se délite facilement. Il reste un terme de marbre assez maltraité, dont la draperie paroît fort belle. Paleo-Castro est dans un autre quartier de l'isle, & n'est pas si ruinée que Hebreo-Castro ; mais on n'y trouve ni marbres, ni aucuns restes de magnificence. En récompense on y observe de très-belles plantes, sur-tout un arbuste, dont le bois est recherché par les Turcs, pour faire les poignées des sabres. On prétend que l'on compte encore dans cette ville cent une églises, parmi lesquelles il y a, à la vérité, plusieurs chapelles. Tournefort fit avec son cadrand universel les remarques suivantes :

Serpho est au sud de Thermie.
Serphopoula au sud-est.
Siphanto entre le sud-est & le sud-sud-est.
Le Milo reste du sud au sud-sud-ouest.

Le nom de Thermie vient du grec ΘΕΡΜΟΣ, qui signifie *Chaud*. De Thermia, on a fait par corruption Fermia & Fermina.

THERMISSA. Voyez Didyme 1.

THERMITZA, lieu fortifié aux environs de Thessalonique, & dans la Macédoine apparemment. C'est Cédrène qui en parle. Ortélius dit que Gabius, interpréte de Curopalate, nomme ce lieu *Therbitza*.

1. THERMODON, fleuve de la Cappadoce. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, marque son embouchure dans le Pont-Polémoniac. Ce fleuve est fameux, sur-tout chez les poëtes, parce qu'ils vouloient que les Amazones habitassent sur ses bords. Virgile, *Æneid. l.* 11, *v.* 659, en a parlé,

Quales Threiciæ quum flumina Thermodontis
Pulsant, & pictis bellantur Amazones armis.

Properce, *lib.* 3. *Eleg.* 14, dit :

Qualis Amazonidum nudatis bellica mammis
Thermodonteis turba lavatur aquis.

Et Valerius Flaccus, *l.* 4. *Argonaut. vers.* 600.

Quid memorem, quas Iris aquas, quas torqueat Ancon?
Proxima Thermodon hic jam secat arva : memento.
Inclyta Amazonidum, magnoque exorta Gradivo
Gens ubi.

Dans les livres latins, dit Cellarius, *Geogr. ant. l.* 3, *c.* 8, le nom de ce fleuve se trouve souvent augmenté d'une syllabe, & on lit *Thermodoon* pour *Thermodon*. Il ne décide pas que ce ne soit une faute, il se contente de dire : cette orthographe n'est pas la meilleure, *verum minus rectè* : car, ajoute-t-il, les Grecs écrivent constamment la seconde syllabe par un ω, Θερμώδων ; ce qui empêche qu'en latin on ne puisse lire *Thermodoon* ; parce que par-là la seconde syllabe deviendroit breve.

2. THERMODON, fleuve de Scythie. L'auteur du livre des fleuves & des montagnes dit que ce fleuve se nommoit auparavant *Crystallus*. Ortélius croit que ce fleuve Termodon est le même que le précédent ; & il dit qu'Eustate a pensé la même chose.

THERMOPOLIS, ville aux environs de l'Illyrie, selon Ortélius, qui cite Procope, *Persic. lib.* 2.

THERMOPYLES ou Pyles, passage de soixante pas de largeur, entre la Phocide & la Thessalie. Divers lacs, outre la mer de Locride & le mont Oeta, embarrassoient encore cette espéce de défilé, que Philippe nommoit la *Clef de la Grece*. * Les Phocéens, voulant avoir une barriere facile à garder, contre leurs implacables ennemis les Thessaliens, bâtirent une muraille aux Thermopyles, unique voie qui conduisoit de Thessalie en Phocide. Les ouvertures laissées dans cette muraille, pour ne pas entierement boucher le chemin, s'appellerent πύλαι, *Portes* ; à quoi quelques bains chauds d'alentour firent ajouter θερμαί, *chaudes*, & de ces deux mots se fit le mot de Thermopyles. Quoiqu'on donne communément soixante pas de largeur à ce passage, il y a des endroits où une voiture peut à peine passer ; ce qui a fait qu'Erodote, *l.* 7, *c.* 166, a appellé ce détroit ἁμαξιτὸν μούνην. Il ajoute que la montagne, qui forme le passage des Thermopyles, du côté de l'occident, est très-escarpée, & que la mer inonde une partie du chemin du côté de l'orient. C'est près de ce défilé qu'on

faisoit en certains jours les assemblées de toute la Grece. Léonidas premier de ce nom, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, défendit, avec trois cents hommes seulement, le passage des Thermopyles, contre une armée effroyable de Perses, conduite par leur roi Xerxès. Cette multitude n'ébranla point le courage de Léonidas, & quelqu'un lui ayant dit que le soleil seroit obscurci des fleches des Perses: *Tant mieux*, dit-il, *nous combattrons à l'ombre*. Il fut tué avec tous les siens à cette bataille, qui se donna le même jour que celle d'Artémise. L'empereur Justinien pourvut particulierement à la défense des Pas des Thermopyles. Il étoit autrefois aisé, dit Procope, *Ædif. lib.* 4, *c.* 2, de se rendre maître des montagnes voisines, parce qu'elles n'étoient fermées que de foibles murailles. Justinien les rehaussa & en doubla les creneaux. Il fit la même chose à un vieux château qui n'avoit pas été bien bâti par le passé, & il y fit conduire de l'eau, dont il avoit grand besoin. Il fit encore fortifier plusieurs autres pas, où il n'y avoit auparavant ni muraille, ni défense. Il est étonnant que, quoiqu'il y eût plusieurs pas, presque tous ouverts, & par où des chariots pouvoient passer, l'empereur des Perses néanmoins n'en découvrit qu'un seul, des plus étroits, qui lui fut montré par des déserteurs. En effet, la mer qui bat le pied des montagnes, & les torrens qui en descendent avec violence, avoient tellement élargi les chemins, qu'on n'esperoit pas pouvoir joindre des roches que la nature avoit séparées. La difficulté de l'entreprise étoit cause que l'on s'abandonnoit à la fortune, au lieu de commencer le travail, & que l'on se persuadoit être en sureté, parce que les ennemis ne connoissoient pas assez le pays. De tous les ouvrages que Justinien fit élever dans une infinité d'endroits de l'Empire, ceux qu'il fit faire aux Thermopyles, lui acquirent, à plus juste titre, la gloire d'avoir surpassé en vigilance tous les princes qui l'avoient précédé. La mer obéit à ses desseins: elle se retira, pour céder à l'industrie des ouvriers qu'il employoit, & pour leur laisser poser des fondemens à l'endroit même qu'elle couvroit auparavant de ses vagues; mais après avoir uni des forêts, qui étoient éloignées l'une de l'autre, après avoir joint la mer aux montagnes, il fit faire au-dedans de la muraille divers petits forts, afin que si elle étoit prise, les soldats commis à sa défense eussent une retraite. Il fit bâtir des greniers, pour serrer les grains, & des réservoirs, pour contenir l'eau; & y mit une garnison de mille soldats. Outre cela, il n'y avoit point de ville à l'entour dont il n'eût pris un soin particulier. Quand on va d'Illyrie en Grece, on rencontre deux montagnes, qui en s'approchant forment un pas très-étroit. Il en sort une fontaine, qui produit un petit ruisseau; mais lorsque la pluie tombe en abondance, il s'y amasse un torrent. Les barbares pouvoient entrer par cet endroit dans les Thermopyles & ensuite dans la Grece. Il avoit autrefois été fortifié, d'un côté par la ville d'Héraclée, & de l'autre par celle de Myropole, qui en est proche; mais comme le tems avoit ruiné les fortifications de ces deux villes, Justinien les répara, & éleva un mur très-solide, par le moyen duquel il joignit les extrémités des montagnes, & en boucha l'entrée. De-là, il arriva que le torrent battoit le pied du mur, jusqu'à ce qu'il s'élevât au-dessus, & se perdit. Justinien pourvut aussi à la sureté de toutes les villes qui étoient au-dedans des Thermopyles, en faisant réparer leurs murailles. Il considéra que les Barbares, qui faisoient continuellement des courses aux environs des Thermopyles, se modéreroient un peu eux-mêmes, quand ils sauroient que leurs peines seroient inutiles, & quand ils verroient qu'il ne leur serviroit de rien d'avoir passé le mur, puisqu'ils trouveroient ensuite des villes bien fortifiées, & dont ils ne se pourroient rendre maîtres, sans essuyer auparavant les fatigues de plusieurs siéges. * *Toureil*, Remarques sur la *I Philip.* pag. 18.

THERMUS, bourgade de l'Etolie, selon Polybe, *l.* 5, *n°.* 7, & Etienne le géographe. C'est le même lieu que Strabon nomme THERMÆ.

THERMUTIACUS, fleuve d'Egypte, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5. Quelques exemplaires portent *Thermuthiacus*; & le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Phermuthiacus*.

THERMYDRA. Etienne le géographe dit qu'on donnoit ce nom à un port d'une certaine ville de l'isle de Rhodes; & il ajoute que le nom national est THERMYDRENSIS. Sur cela, Berckelius remarque qu'Apollodore, *l.* 2, appelle ce port THERMYDRÆ; & que, selon Diodore de Sicile & Vitruve, les Rhodiens avoient deux ports, l'un grand & l'autre petit.

THERMYDRUS-MONS, montagne dont fait mention Lycophron, cité par Ortélius.

THERNE, ville de Thrace, selon Etienne le géographe. Ortélius dit qu'il y a une médaille ancienne sur laquelle on lit ce mot Θερναίων. Voyez ZERNA.

THEROGONUS, colline de l'Inde, au voisinage du fleuve Hydaspes, assez près du mont Eléphant. C'est l'auteur du livre des fleuves & des rivieres qui en parle.

THERON. Voyez PTOLEMAIS.

THEROTHOÆ. Voyez TROGLODYTES.

THERSA ou THERZA. D. Calmet, *Dict.* dit: ville de la Palestine, dans la tribu d'Ephraïm, qui fut le siége des rois d'Israël, ou des dix tribus, depuis Jéroboam, fils de Nabat, jusqu'au régne d'Amri, qui acheta la montagne de *Séméron*, & y fit bâtir la ville de Samarie, qui fut dans la suite capitale de cet état. Josué tua le roi de Thersa. Manahem, fils de Gadi de Thersa, fit mourir Sellum, usurpateur du royaume d'Israël, qui régnoit à Samarie; mais la ville de Thersa lui ayant fermé les portes, il en fut si indigné, qu'il lui fit ressentir les plus terribles effets de son indignation, *IV Reg.* 15, 14, 17. Voyez Joseph, antiq. l. 9, c. 11. * *Josué*, 12, 24.

THERSARA, ville de l'Assyrie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1, la marque dans les terres. Au lieu de *Thersara*, le manuscrit de la bibliotheque palatine lit THESARA.

THERSITÆ, peuples qu'Etienne le géographe, qui cite Polybe, met dans l'Ibérie, autrement dans l'Espagne. Polybe, *l.* 3, *n°.* 33, connoît en effet les *Thersitæ*. Il dit qu'ils furent du nombre de ceux qu'Annibal fit passer en Afrique.

THERUINGI, peuples qui habitoient une partie de la Dace, au-delà du Danube, du tems d'Eutrope, *l.* 8, *c.* 2. Ammien Marcellin fait mention de ces peuples en plus d'un endroit; mais quelques exemplaires portent *Teruingi*, & d'autres *Terungiti*. Il y a apparence que ce sont les mêmes que les *Teruigi*. Voyez TERUIGI.

THESARA. Voyez THERSARA.

THESBON, THESBÉ ou THISBÉ, ville de la Palestine, au pays de Galaad, au-delà du Jourdain, & la patrie du prophête Elie, qui en prit le nom de Thesbite, *Elias Thesbites*. Saint Epiphane *de vitis prophetarum*, dit que Thesbé étoit dans le pays des Arabes, parce que de son tems le pays au-delà du Jourdain appartenoit aux Arabes. Joseph, *Antiq. l.* 8, *c.* 5, appelle cette ville Thesbon. * *III Reg.* 17, 1.

THESCUS, ville du Chersonnése de Thrace, selon Agathias, *l.* 5, cité par Ortélius. Procope, *Ædif. l.* 4, fait aussi mention de cette ville, & il la nomme *Thescon*.

THESEI-ARA ou THESEI-SAXUM, lieu du Péloponnése, sur le chemin qui conduisoit de Trœzene à Hermione. Pausanias, *l.* 2, *c.* 32 & 34, dit que ce lieu s'appella d'abord l'autel de Jupiter Sthénien; mais qu'il changea de nom lorsque Thesée en eut enlevé l'épée & la chaussure d'Egée, qui étoient cachées sous la roche sur laquelle étoit l'autel. Cette roche est nommée *Colurea* par Callimaque, & *Thesei-Saxum* par Pausanias.

THESPANIS, fleuve de la Sarmatie Asiatique; son embouchure est marquée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, entre celle du Rhombitus & la ville *Azara*. Au lieu de Thespanis, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Theophanius*.

THESPIA ou THESPIÆ; car ce nom, selon Strabon, s'écrit de ces deux manieres. C'étoit une ville de la Béotie, au pied du mont Hélicon, du côté du midi, sur le bord du golfe *Chryssæus*. Pausanias, *Bœot. c.* 26, dit aussi qu'elle étoit au pied de l'Hélicon; mais elle y étoit de façon qu'elle regardoit aussi le mont Cithéron. Le périple de Scylax, Hérodote & Etienne le géographe, Tite-Live & Pline parlent aussi de cette ville. Ce dernier, *l.* 4, *c.* 7, en fait une ville libre. Dans quelques exemplaires de l'itinéraire d'Antonin le nom de *Thespia* est corrompu en celui de *Testia*. Cet itinéraire la marque sur la route de l'Epire, de la Thessalie & de la Macédoine, en suivant la côte, & il la place entre Phocides & Megara, à quarante milles du premier, & à égale distance du second. Les Thébains victorieux sous Epaminondas, saccagerent Thespie, & n'en épargnerent que les temples. Athenes recueillit les

Thespiens qui eurent le bonheur d'échapper à la fureur du soldat. Ceux ci avoient été de tout tems si dévoués aux Athéniens, qu'autant de fois, c'est-à dire, de cinq en cinq ans, que les peuples de l'Attique s'assembloient dans Athènes, pour la célébration des sacrifices, le héraut ne manquoit pas de comprendre les Thespiens, dans les vœux qu'il faisoit à haute voix pour la république. On célébroit à Thespie une fête solemnelle en l'honneur des muses; & pendant cette fête, on faisoit des jeux, qui étoient appellés musées. Il y en avoit aussi d'autres qu'on nommoit *Erotidies*, à l'honneur de Cupidon; & on proposoit des prix, non-seulement aux musiciens, mais encore aux athlétes. Thespie a été la patrie de Corinne, dame grecque, célèbre par le grand talent qu'elle avoit pour la poësie. * Athénée, *l.* 15, *c.* 5.

THESPIÆ, ville de la Thessalie, dans la Magnésie, selon Pline, *l.* 4, *c.* 9, & Etienne le géographe. Cependant le pere Hardouin remarque que les manuscrits qu'il a consultés portent *Iresia* au lieu de *Thespia*.

THESPIUS, fleuve de Béotie. c'est Hesyche qui en fait mention. Ortélius soupçonne qu'Hésyche donne ce nom au *Telmisus*, parce qu'il arrosoit la ville de Thespie.

THESPROTIA, selon Etienne le géographe, & THESPROTIS, selon Thucydide, *l.* 1, *p.* 32, petite contrée de l'Epire. Le périple de Scylax appelle les habitans de cette contrée Thesproti, & la met au midi de la Chaonie. A l'orient, ils avoient l'Ambracie & le lac Ambracius, & la mer au midi. Hérodote, *l.* 8, *c.* 46, les dit voisins des *Ambraciotes*. Dans la suite, les *Cassiopenses* ayant été séparés des Thesprotes, le pays de ces derniers eut des bornes plus étroites.

THESPROTUS. On trouve ce mot dans Properce, *l.* 1, *Eleg.* 11.

Et modo Thesproti mirantem Subdita regno.

Ortélius dit que Ferdinand, *Libel. de Puteolis*. Lofredi juge que Properce entend parler d'une colline d'Italie, au voisinage de la ville de Bayes, & qu'on nomme encore aujourd'hui TRISPETE; mais Parrhasius, *in Epist.* croit que Thesproti pourroit être corrompu pour *te Protei*.

THESSALI. Pline, *l.* 7, *c.* 57, remarque que les Thessaliens, auxquels on avoit donné le nom de Centaures, habitoient au pied du mont Pélion, & qu'ils avoient inventé la maniere de combattre à cheval. Je ne crois pas, dit le pere Hardouin, qu'il faille entendre ce mot de combattre des batailles, que les hommes se livrent les uns aux autres; car l'usage de se battre à cheval, est plus ancien, sans doute, que l'invention dont Pline attribue la gloire aux Thessaliens. Je croirois plus volontiers, continue le pere Hardouin, qu'il seroit question des combats contre les taureaux à la chasse sur le mont Pélion; ce qui, selon Palæphatus, *cap. de Centaur.* leur fit donner le nom de Centaures.

1. THESSALIE. Par ce mot on entend tantôt une grande contrée de Grece, & tantôt une partie de cette contrée, appellée communément la THESSALIE PROPRE, & quelquefois THESSALIOTIDE.

2. THESSALIE, (la) prise en général, s'étend, selon Strabon, à l'orient, depuis les Thermopyles jusqu'à l'embouchure du Pénée; au midi, elle est bornée par cette chaine de montagnes, qui prend depuis le mont Oeta jusqu'au mont Pindus; au couchant elle a les Etoliens, les Acarnaniens & les Amphiloques. Du côté du nord ses bornes sont moins connues; si néanmoins on tire de l'embouchure du Pénée une ligne paralléle au mont Oeta & Pindus, on aura à peu près les limites du côté du septentrion. En effet le Pénée ne servoit pas de bornes entre la Macédoine & la Thessalie; ce n'étoit qu'à son embouchure qu'il séparoit ces deux contrées. Quant à ce qne Strabon dit que le Pénée couloit au milieu de la Thessalie, on ne doit pas prendre cette expression à la rigueur, non plus que quand Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 3, dit que le Pénée sépare la Thessalie de la Phthiotide, ou quand Ptolomée dit qu'il sépare la Thessalie de la Pelasgiotide. Ces auteurs n'entendent parler alors que d'une partie de cette contrée ou de la Thessalie propre, appellée Thessaliotide par Strabon. Pline, *l.* 4, *c.* 7, remarque que ce pays changea souvent de nom, suivant les différens rois qui le gouvernerent. On le nomma ÆMONIA, PELASGICUM, HELLAS, THESSALIA, ARGOS & DRYOPIS. C'est là, ajoute Pline, que nâquit le roi *Græcus*, qui donna son nom à la Grece, Hellen, du nom duquel les Grecs furent appellés *Hellenes*. Strabon divise la Thessalie en quatre parties; savoir,

LA PHTHIOTIDE,	LA THESSALIOTIDE,
L'ESTIÆOTIDE,	LA PELASGIOTIDE.

Et si on veut joindre la MAGNÉSIE, on aura une cinquiéme partie; car quoique Strabon la distingue de la Thessalie, elle y a été comprise par plusieurs auteurs.

Avant la guerre de Troye, Pelias, & après lui Jason, fils d'Æson, furent rois d'Iolcos, ville de la Thessalie: Jason & son fils Pirithoüs, se rendirent maîtres d'une partie de cette contrée qui eut plusieurs petits rois en ce tems-là, comme Achille, fils de Pélée, prince de la Phthiotide, Euripile, qui possédoit une partie de la Magnésie, Protesilas, Philoctete & Phœnix, gouverneur d'Achille. Après cela les Thessaliens secouerent, pour la plûpart, le joug de leurs princes, ne firent qu'un seul corps, & se gouvernerent par une assemblée solemnelle, qu'on appelloit Pylaïque. Ils ne laissoient pas d'avoir encore quelques rois du tems de la guerre de Péloponnése. Dans ce tems Pharsalus, roi des Thessaliens, chassa Oreste, fils d'Echecratides, qui fut contraint de quitter la Thessalie, pour se retirer à Athenes. Vers ce même tems une partie de la Thessalie étoit sous la domination des Thraces, & ceux qui avoient conservé leur liberté, favorisoient plus les Athéniens que les Lacédémoniens. Tandis qu'une partie de cette province vivoit ainsi libre, Jason usurpa la ville de Phérès, & persuada aux Thessaliens de se rendre maître de la Grece. Il devint leur chef, & ensuite leur seigneur & leur tyran. Cette puissance se nommoit Tagon ou Tageie. Jason fut tué par ses freres Polydor & Polyphron, la troisiéme année de la cent deuxiéme olympiade. Après ce meurtre, Polyphron se défit de Polydore, & régna seul une année: ensuite il fut empoisonné par son frere Alexandre, qui régna douze ans, & fut plus méchant que les trois autres. Les Thessaliens, secourus par les Thébains, taillerent ses troupes en piéces, sous la conduite de Pélopidas, & Alexandre se vit obligé de rendre leurs villes, & de garder seulement celle de Phérés. Il ne put éviter les embuches que lui tendirent sa femme Thèbe, & ses freres Lycophron & Tysiphon, qui après sa mort devinrent tyrans. Les Alévades, qui étoient les principaux nobles de Thessalie, envoyerent prier Philippe, pere du grand Alexandre, de les affranchir de la tyrannie: il les en délivra dans la quatriéme année de la cent cinquiéme olympiade; & les eut toujours pour amis depuis ce tems. Ils l'assisterent lui & son fils Alexandre dans toutes leurs guerres. Il est vrai que Philippe, lorsqu'il eut rendu la liberté aux Thessaliens, se les assujettit, & s'empara de leurs mines. Alexandre le Grand fut aussi reconnu pour prince de la même nation. La Thessalie, comme unie à la Macédoine, eut la même fortune, & fut soumise avec elle par les Romains.

On donnoit communément le nom de cavalerie aux troupes des Thessaliens, parce qu'ils avoient d'excellens cavaliers. La Thessalie étoit si abondante en bons chevaux, qu'elle mérita les épithetes Εὐίππῳ & Εὐίππω. On prétend même qu'on lui doit l'invention de les dompter. C'est pourquoi, dans les anciennes médailles, la Thessalie, & particulierement Larisse, sa capitale, ont pour symbole un cheval qui court ou qui paît. Le fameux Bucéphale étoit Thessalien. Au reste, les Thessaliens étoient naturellement perfides, & n'ont jamais démenti leur caractère, une trahison s'appelloit vulgairement un tour de Thessaliens, Θετταλὸν σόφισμα; & pour fausse monnoie, on disoit monnoie de Thessalie, Θετταλὸν νόμισμα. Euripide dit, qu'Etéocle, dans son commerce avec les Thessaliens, avoit appris la fourberie & la mauvaise foi. Quelques gens rapportent l'origine de ces proverbes à l'infidélité de Jason envers Médée. Si les Thessaliens savoient si bien trahir, les Thessaliennes n'étoient pas moins habiles en magie, *Que n'ai-je à mes gages une sorciere de Thessalie*, dit Strepsiade dans Aristophane, *& que ne puis-je par son moyen faire descendre la lune en terre*? Et Horace, parlant d'une sorciere fameuse, dit:

Quæ sidera excantata voce Thessalâ
Lunamque cælo deripit.

La

La Grece, mais particulierement Athenes, avoient souvent éprouvé la perfidie des Thessaliens, & dans de grandes occasions. Ceux-ci, non contens d'avoir appellé Xerxès, n'eurent pas honte de se joindre à Mardonius, après la bataille de Salamine, & lui servirent de guides pour envahir l'Attique. Une autre fois, au plus fort du combat, entre une armée d'Athenes & une de Sparte, ils abandonnerent tout-à-coup les Athéniens leurs alliés, & se rangerent du côté des ennemis. Ils étoient autrefois fort guerriers, & c'est encore aujourd'hui une nation brave. Les Turcs disent que c'est un peuple téméraire & désespéré, que si on leur fait le moindre mal, ils trouvent toujours l'occasion de s'en venger; que plusieurs Turcs y ont perdu la vie. * *Ed. Brown*, Voyage de la Thessalie, *p.* 93.

Les Thessaliens, ou les habitans de la JANNA; car c'est ainsi que leur pays se nomme présentement, comme nous l'avons dit à l'article Janna, sont assez bien faits; ils ont presque tous les cheveux & les yeux noirs, & le visage frais; leurs femmes sont belles. Les Macédoniens, au contraire, sont d'une complexion bien plus grossiere, parce qu'ils vivent dans un pays où il y a beaucoup de montagnes. Les habitans de la Morée, ou autrement du Péloponnése, qui sont encore plus vers le midi, paroissent presque tout noirs. Il y a encore présentement dans ce pays de très-bons chevaux, de grands *buffalos*, qu'on croit être les meilleurs de la Grece, après ceux de *Santa Maura*, en Epire. Il y a de très-grandes & de très-belles tortues, qui sont d'une couleur jaune & noire, qu'on regarde comme un manger fort délicat. On a dans ce pays des figues très-grosses & très-délicates; les melons y sont encore extrémement gros, & d'un fort bon goût; les grenades, les citrons, les oranges s'y trouvent en abondance, les vignes sont basses, & ne sont point soutenues; les branches en sont fort grandes, les grapes sont très-belles, & le raisin a le meilleur gout du monde; le vin de ce pays est fort délicat; mais il n'y en a guères qui ne conserve toujours le goût d'une certaine boisson qu'ils appellent *boracho*. Ils plantent du tabac, & l'estiment meilleur que celui qu'on leur apporte des pays étrangers, parce qu'il est plus fort & plus piquant. Les campagnes sont toutes couvertes de *sesamum* & d'arbres de *coton*, qui demeurent toujours fort petits, & sont cependant fort agréables à la vue; il y a dans ce pays quantité d'amandes & d'olives. Les callebasses qu'on voit dans les haies, avec leurs grandes fleurs jaunes, joint à la verdure perpétuelle des chênes, rendent les chemins fort agréables. C'est dans ce pays que croît l'arbre qu'on appelle *ilex coccifera*, dont on fait la confection d'*alkermes*. C'est aussi sur les hautes montagnes qui sont en ces quartiers, qu'on trouve l'*asclepias* & l'*hellebore*; & dans les campagnes toutes remplies de pierres, il croît des plantes qu'on appelle *carduus*, *globosus*, *cystus*, de la *lavande*, de la *marjolaine*, du *romarin*, & toutes sortes d'autres plantes de cette maniere. Les planes sont même si beaux en Macédoine, qu'on peut s'y mettre dessous à couvert du soleil. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner, si *Hyppocrate* trouva *Démocrite* assis sous une plane proche d'*Adera*, en Macédoine. Ils font fort souvent des sausses avec de l'ail. Les oignons y sont plus gros que deux ou trois des nôtres, & ont un meilleur goût; ils fortifient même l'estomac, & l'odeur n'en est point du tout désagréable. On en sert à la collation, & on ne fait point de difficulté d'en manger avec du pain. On y trouve un certain fruit qu'ils appellent *Patlejan* ou *Melanzan*, lequel approche de la figure d'un melon & d'un concombre, dont ils font un fort bon plat, en ôtant tous les pepins, & le remplissant de bonnes herbes, comme de marjolaine & de thim.

Il s'est donné plusieurs batailles très-célébres dans la Thessalie, & il s'y en fut donné une des plus grandes, dont on ait entendu parler, si les Grecs avoient accepté le défi de *Mardonius*, général des Perses, qui leur envoya dire de sortir de leurs places, & qu'il leur livreroit bataille dans la Thessalie, où il y avoit des campagnes assez belles, & qui avoient assez d'étendue pour y pouvoir faire voir leur valeur.

Le pere Briet, qui divise la THESSALIE en cinq parties, en donne la description suivante:

Division de la THESSALIE.	La PELASGIOTIDE,	*Larissa*,	Larizzo,
		Scotusa,	. . . .
		Gonnus ou *Gonusa*,	. . . .
		Peneus, *fluv.*	Selampria,
		Atrax,	. . . .
		Pamisus, *fluv.*	Pontignamaranta,
		Titaresius, *fluv.*	Titarello.
	L'ESTHIOTIDE,	*Tricca* ou *Trica*,	Tricala,
		Gomphi,	. . . .
		Pheca,	. . . .
		Ithome ou *Tome*,	. . . .
		Ctemene.	. . . .
		Curalius ou *Coralius*, *fluv.*	Onocero.
		Phœnix, *fluv.*	
	La THESSALIOTIDE,	*Hypata*,	. . . .
		. . . . *Metrop.*	. . . .
		Thaumaci,	. . . .
		Cyphata,	. . . .
		Apidanus, *fluv.*	Epideno.
	La PHTHIOTIDE,	*Pharsalus*,	. . . .
		Eretria,	. . . .
		Theba Phthiotica ou *Phthia*,	Zitton,
		Larissa Pensilis,	Larizzo,
		Lamia,	. . . .
		Echinus,	. . . .
		Heraclea Trachinia,	Comarus,
		Oeta, *Mons*,	Banina,
		Otrys, *Mons*,	. . . .
		Enipeus,	. . . .
		Amphrysius, *fluv.*	. . . .
		Sperchius.	Agriomela.
	La MAGNÉSIE,	*Phera*,	Sidero, Jerusat ou Jenisar,
		Melibaa parva,	. . . .
		Iolcos,	. . . .
		Demetrias,	Dimitriada,
		Pegasa,	. . . .
		Tempe Thessala,	. . . .
		Ossa, *Mons*,	Cossouo,
		Olympus-Mons,	. . . .
		Pelion, *Mons*,	Petras,
		Boebeïs, *Palus*,	Esero,
		Magnesia, *promont.*	Cabo-Verlichi ou Cabo S. Georgio,
		Sepias, *promont.*	Queatumo.

La province de Thessalie comprenoit, selon la notice d'Hiéroclès, quatorze évêchés & deux métropoles ; savoir :

Larissa, métropole,	*Diocletianopolis*,
Demetrias,	*Pharsala*,
Theba,	*Sartoburamisium* ou
Aechionio,	*Saltoburamisium*,
Lamia,	*Satosiobius* ou *Salto-*
Hypata, métropole,	*fiobius*,
Troca ou *Trica*,	*Insula Scopelus*,
Gomphi,	*Insula Sciathus*,
Caparea,	*Insula Peparethus.*

Nous n'avons pas jugé à propos de faire des changemens à la division du pere Briet, où les noms soit anciens, soit modernes, ne sont pas toujours exacts, c'est ce qu'on reconnoîtra aisément aux articles particuliers.

THESSALONIQUE ou Thessalonica, ville de la Macédoine, sur le golfe Thermaïque, auquel elle donna son nom : car anciennement cette ville s'appella Therma. Strabon, *Epitom. lib.* 7, dit que lorsqu'elle eut été augmentée on lui donna le nom de Thessalonique ; & on lit dans Tzetzès :

Ἡ νῦν Θεσσαλονίκη μὲν, πόλις ἡ λαμπροτάτη,
Τ'πρὶν ὑπῆρχε κώμη, Θέρμη, δ'ἐκ τοῦ κλήσει ἐκαλεῖτο.

C'est-à dire : *Cette belle ville qu'on nomme aujourd'hui Thessalonique, fut autrefois un village appellé Therma.* L'auteur de l'accroissement de cette ville, ([a]) & celui qui lui donna ce nom, fut Cassander, selon le témoignage d'un grand nombre d'écrivains : il fit l'un & l'autre, en considération de sa femme Thessallonique, fille de Philippe, roi de Macédoine ; cependant Etienne le géographe dit que Philippe, fils d'Amyntas, ayant vaincu les Thessaliens dans cet endroit, nomma cette ville Thessalonique en mémoire de sa victoire. Sous les Romains elle étoit la capitale de la Macédoine, & le siége d'un président & d'un questeur. Pline lui donne le titre de ville libre, *Thessalonica libera conditionis.* Cette ville est encore considérable aujourd'hui, & on la nomme par corruption *Salonichi.* Voyez ce mot. Il y avoit un assez grand nombre de Juifs qui y possédoit une synagogue. Saint Paul y vint l'an 52 de l'ére vulgaire, ([b]) & étant entré dans la synagogue, selon sa coutume, il entretint l'assemblée des écritures durant trois jours de sabbat, leur faisant voir que Jesus étoit le Christ, & qu'il avoit fallu qu'il souffrît & qu'il ressuscitât d'entre les morts. Quelques Juifs crurent en Jesus Christ, comme aussi une grande multitude de Gentils, & plusieurs femmes de qualité ; mais les autres Juifs, poussés d'un faux zéle, exciterent un grand trouble dans toute la ville, & vinrent en tumulte à la maison de Jason, voulant arrêter Paul & Silas qui y logeoient, & les mener devant les magistrats ; mais n'y ayant point trouvé saint Paul ni Silas, ils traînerent Jason & quelques-uns des freres devant les magistrats, faisant grand bruit, & disant que ces gens étoient rébelles aux ordres de César ; puisqu'ils soutenoient qu'il y'avoit un autre roi nommé Jesus. Toutefois Jason & les autres ayant donné caution, on les laissa aller, & dès la nuit même, les freres conduisirent hors de la ville Paul & Silas pour aller à Bérée. De-là il alla à Athenes, & d'Athenes à Corinthe, où, après quelques mois, Silas & Timothée le vinrent trouver, & lui rapporterent l'état de l'Eglise de Thessalonique, qui persistoit dans la foi malgré la persécution : mais ils lui dirent que ceux qui la composoient n'étoient pas assez instruits. Il leur écrivit donc sur la fin de l'année 52, ou au commencement de 53 de l'ére vulgaire ; & cette premiere épître aux Thessaloniciens, est la premiere de toutes celles de saint Paul. Les anciennes souscriptions grecques, & les inscriptions latines, le syriac, l'arabe, le cophte, Théodoret & saint Athanase croyent qu'elle fut écrite d'Athenes ; mais nos plus habiles critiques soutiennent, & la suite de l'histoire du voyage de saint Paul montre assez qu'elle fut envoyée de Corinthe. Ils les instruit avec beaucoup d'affection, les reprend avec beaucoup de douceur & de prudence, mêlant aux répréhensions qu'il leur fait, des traits de louange, & des marques de bonté. S. Paul écrivit la seconde épître aux Thessaloniciens de Corinthe, peu de tems après la premiere, vers le commencement de l'an 53 de l'ére commune. Il signe sa lettre de son seing, & les avertit de le bien remarquer, de peur qu'on ne les trompe, en faisant passer sous son nom des lettres qu'il n'auroit pas écrites. ([a]) *Cellar.* Geogr. ant. lib. 2, cap. 13. ([b]) *Act.* 17, 1, 2, 3, &c.

Baillet remarque, dans sa topographie des saints, que saint Jason, saint Aristarque, disciple & compagnon de saint Paul, étoient de Thessalonique. Plusieurs prétendent que le dernier en fut évêque après la mort de saint Paul. Saint Caius qui demeuroit à Corinthe lorsque saint Paul y vint, & qui le logea chez lui, étoit de Macédoine ; & on tenoit du tems d'Origéne qu'il avoit été fait évêque de Thessalonique, qui étoit apparemment le lieu de sa naissance. Les saintes martyres Agape, Chionie & Iréne, sœurs, étoient de Thessalonique. Elles y consommerent leur martyre l'an 304. On dit que sainte Synclétique, vierge, étoit aussi de cette ville ; mais qu'elle a vécu & est morte à Alexandrie. Saint Porphyre, évêque de Gaze, en Palestine, étoit né aussi à Thessalonique, au quatriéme siécle, & sa famille y étoit des plus considérées. Saint Demetre, mis par les Grecs au rang des grands martyrs, demeuroit à Thessalonique, & y fut martyrisé l'an 307, par l'ordre de Galere Maximien. Son culte y a été très-célébre, & l'est encore par toute la Grece chrétienne. Saint Ascole fut évêque de Thessalonique du tems de Valens & de Théodose, après Hérennius. Il fut vicaire apostolique de l'Illyrie & de la Macédoine. Saint Anyse succéda dans cet évêché à saint Ascole. Sainte Anyse, femme, fut martyrisée dans la même ville, du tems de Galere Maximien.

Thessalonique est encore célébre par le massacre, que le grand Théodose, cruel ce jour-là, fit faire des habitans de cette ville en 390, pour lequel crime le grand saint Ambroise lui refusa l'entrée de l'église, & le força de faire pénitence.

La ville de Thessalonique, métropole de la province d'Illyrie, & de la premiere Macédoine, étoit le siége du vicaire du pape, jusqu'au schisme des Grecs. La notice d'Hiéroclès met sous cette métropole les évêchés suivans :

Thessalonique,	*Dragylus* ou *Bragylus* ;
Pella,	*Tirmula* ou *Primula*,
Europus,	*Parthicopolis*,
Dius,	*Heraclea Strymni*,
Beræa,	*Serra*,
Eordea,	*Philippus*,
Edessa,	*Amphipus*,
Colla ou *Cella*,	*Apollonia*,
Almoepia,	*Neapolis*,
Larissa,	*Acanthus*,
Heraclei Laoci ou *Hera-*	*Berge*,
clea Laoci,	*Araurus*,
Antagnia Gemendi,	*Clema*,
Nicedes,	*Menticon* & *Acontisma*,
Dioborus,	*Insula Thasus*,
Idomene,	*Insula Samothraces.*

Selon l'état moderne du patriarchat de Constantinople, publié par Schelstrate, le métropolitain de Thessalonique, qui se dit métropolitain de toute la Thessalie, a sous lui neuf évêchés, qui sont :

Citros, autrefois *Gydria*,	*Hierossi*,
Serviorum,	*Sancti Montis*, ou *Abo-*
Campania,	*nis*,
Petra,	*Plantamonis*,
Ardamerii,	*Poliannina.*

THESSYRIS, fleuve de la Sarmatie Asiatique. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, marque son embouchure entre *Oenanthia* & le lieu nommé *Fortia Moenia.* Ortélius croit que c'est le même fleuve que Ptolomée nomme *Thespanis* dans un autre endroit. Voyez Thespanis.

1. THESTIA, ville d'Epire, dans l'Acarnanie. Ses habitans sont appellés *Thestienses* par Polybe, *l.* 5, *num.* 7.

2. THESTIA, ville du Péloponnèse, dans la Laconie, sur le fleuve Eurotas, selon Cédrene, cité par Ortélius.

1. THESTIDION, ville de Thessalie. Etienne le géographe, qui en fait mention, dit qu'Hellanicus écrit Thetidium, & qu'il dérive ce nom de celui de Thétis. Voyez Thetidium.

2. THESTIDION, marais de la Thrace, sur le bord duquel étoit bâtie la ville Nysa, selon Etienne le géographe.

1. THESTIS, ville des Arabes, selon Etienne le géographe.

2. THESTIS. Etienne le géographe donne aussi ce nom à une ville de la Libye.

3. THESTIS, nom d'une fontaine. Hérodote, *lib.* 4, *num.* 159, la met dans la Cyrénaïque près d'Irasa, & dit que les Cyrénéens remporterent dans cet endroit une victoire signalée sur les Egyptiens.

THESTIUS. Voyez ACHELOUS I.

THESTORUS, ville de la Thrace, selon Etienne le géographe, qui cite Théopompe.

THESTROTONICIA, lieu de la Carie: il en est parlé dans Etienne le géographe, *in verbo* Ἰαλάμηνα.

THETEN ou THETTEN, bourgade de la Basse-Hongrie, sur le Danube, environ à trois lieues de Bude, en tirant vers le midi. Lazius dit que Thetten est la *Potentiana*, dont il est parlé dans les annales de l'histoire d'Attila, & soupçonne que cette *Potentiana* pourroit être la *Campania* qu'Antonin marque dans la Valerie. Simler, au contraire, croit que Thetten est l'ancienne *Matrica*. Voyez CAMPANIA I. & MATRICA.

THETFORD, ville d'Angleterre, dans la province de Norfolck, sur la petite Ouse ou de Jet, qui sépare la province de Norfolck de celle de Suffolck: elle a pris son nom de la petite riviere. Cette ville s'est élevée sur les ruines de l'ancien *Sitomagus*, qui fut détruit par les Danois. Le siége épiscopal des Angles orientaux fut transféré de North-Elmham à Thetford, & ensuite de Thetford à Norwich. Ce changement a fait beaucoup de bien à Thetford. On tient en cette ville les assises du carême: elle a droit de députer au parlement, & de tenir marché. Il y a sept églises, & du tems qu'elle étoit attachée à l'église romaine, il y avoit quatre couvens: on y voit encore un monument qu'on croit être des Romains. Les Danois la brûlerent l'an 1004. Elle est à dix-huit milles de Nordwich, à vingt deux milles à l'orient d'Eli, à trente-un de Cambridge au levant d'été, & à soixante de Londres. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1. p. 92.

1. THETIDIUM. Voyez PHTHIA.

2. THETIDIUM, mot que l'on trouve dans Strabon, *l.* 9, *p.* 431. Xylander croit que c'est le nom d'une chapelle dédiée à la déesse Thétis. Xylander se trompe néanmoins, dit Casaubon; car THETIDIUM est le nom d'une bourgade, comme on le voit dans cette description d'Euripide dans son Andromaque, *in argument.* v. 16.

> Φθίας δὲ τῆσδε, καὶ Πόλεως Φαρσαλίας
> Συγχορτα ναίω πεδί᾽ ἵν᾽ ἡ θαλασσία
> Πηλεῖ ξυνῴκει χωρὶς ἀνθρώπων Θέτις
> Φεύγουσ᾽ ὅμιλον Θεσσαλὸς δέ νιν λεὼς
> Θετίδειον αὐδᾷ, θεᾶς χάριν νυμφευμάτων.

C'est-à-dire,

> *Hujus vero Phthia, & urbis Pharsaliæ*
> *Vicinos campos habito, ubi marina*
> *Thetis habitavit cum Peleo separatim, hominum*
> *Fugiens frequentiam Thessalus vero populus hunc locum*
> *Vocat Thetideum, propter nuptias Deæ.*

Polybe, *l.* 17, *n°.* 16, fait aussi mention de ce *Thetidium* qui étoit dans la Thessalie, près de la vieille & de la nouvelle Pharsale. Ortélius croit que c'est le même lieu que THESTIDION.

THERMONTÆ, peuple de la Sarmatie Asiatique, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9. Au lieu de *Thetmonta* le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Themeota*.

THEUBATUM, lieu fortifié dans la basse Egypte, entre Péluse & Babylone. Saint Jérôme dit dans la vie de saint Hilarion, que Dracontius fut exilé à Theubatum.

THEUDALE, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, qui la met au rang des villes qui étoient entre la ville de Thabraca & le fleuve Bagradas. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Theudali* pour *Theudale*. C'est la même ville que Pline, *l.* 5, *c.* 4, nomme *Theudalis*. Dans la notice des évêchés d'Afrique, Victor, évêque de ce siége, est qualifié *Eudalensis* pour *Theudalensis*; car dans la conférence de Carthage, *p.* 109, Urbanus est dit *episcopus plebis Theudalensis*; & dans une ancienne inscription rapportée par Gruter, on lit THEUDALENSES.

THEUDENSE, ville de l'Afrique propre, selon Pline, *l.* 5, *c.* 4. Cette ville a été épiscopale. La notice des évêchés d'Afrique met ce siége dans la Byzacène. Son évêque est nommé *Decius Theuzitanus* ou *Theuditanus*, car il est indifférent d'écrire *Theuza* ou *Theuda*; les lettres D. & Z. étant sujettes à être mises l'une pour l'autre dans ces sortes de noms, comme le remarque le pere Hardouin.

THEUDORIA, ville de l'Athamanie. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 1, fait aussi mention de cette ville, d'où il dit que les Macédoniens furent chassés par les Romains.

THEUDOSIA, province de Scythie, selon Suidas.

THEUDURUM, ville de la basse Germanie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *colonia Trajana* à *colonia Agrippina*, entre *Mederiacum* & *Coriovallum*, à neuf milles du premier de ces lieux, & à sept milles du second. On croit que c'est aujourd'hui une bourgade appellée TUDDERT.

THEUESTE, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Au lieu de THEUESTE, le manuscrit de la bibliotheque palatine lit THEBESCA. L'itinéraire d'Antonin fait de *Theueste* une colonie romaine, & place cette ville sur la route de Carthage à Césarée, entre *Ammedera colonia* & *Altaba*, à vingt-cinq milles de la premiere de ces villes, & à dix-huit milles de la seconde. Voyez THEBESTE.

THEVILLE, bourg de France, dans la Normandie, au Cotentin, à trois lieues au nord de Valogne, & à une au levant de Cherbourg. Ce lieu appartient au seigneur qui en porte le nom. Il y avoit autrefois un marché, qui, depuis plusieurs années, a été transféré à saint Pierre, église qui en est tout proche. Il y a un château très propre, & le seigneur nomme à cette cure.

THEULLEY, TULLEY, TEULLEY, *Theolocus*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de cîteaux, filiation de Morimond, dans la Franche-Comté, au diocèse de Dijon, bailliage de Gray, une lieue au nord-est de Gray. Elle fut fondée le 18 de mars 1130, par Guillaume de Mauregard. L'abbé jouit de quatre mille livres. Dom Beaunier a tort d'attribuer cette abbaye au diocèse de Langres.

THEUMA, village de la Macédoine. C'est Tite-Live, *l.* 32, *c.* 13, qui en parle.

THEUMEUSIA ARVA & THEUMESIA-JUGA, champs & montagnes de la Bœotie, dont fait mention Stace dans la Thébaïde, *l.* 2, *v.* 383, *& l.* 9, *v.* 709. Ortélius qui dit avoir trouvé dans le même auteur un fleuve nommé THEUMESIUS, ajoute que Lutatius parle d'une ville de THEUMESIA en Thessalie & d'une montagne de Bœotie nommée THEUMESIUS & au voisinage de Thèbes. Ces *Theumesia Juga* sont apparemment la montagne Teumessus de Pausanias. La ville Theumesia est le Teumessus du même auteur, & le fleuve Theumesius pourroit être le Teumès d'Hésyche. Voyez TEUMES & TEUMESSUS.

THEU-PROSOPON, en latin *Frons* ou *Facies Dei*, promontoire de Phénicie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, le place entre *Tripolis* & *Botrys*. C'est le même promontoire que Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 12, appelle *Euprosopon*, & Ortélius croit que c'est aussi le *Lithoprosopon* de Cédrène.

THEUSTHES. Ce nom se trouve entre ceux de plusieurs peuples barbares de la Scandinavie, rapporté par Jornandès, *de reb. Getic.* c. 3, p. 10, edit. Vulcanii.

THEUTHRANIA. Voyez PERGAMUM.

THEUTONES. Voyez TEUTONES.

THEWSBURY, ville d'Angleterre, en Glocestershire, au confluent de l'Avon & de la Saverne, à neuf milles au nord de Glocester. La ville de Thewsbury fait un commerce considérable par sa manufacture de draps. Elle députe au parlement & a droit de marché public. Thewsbury est la ville *Theocicuria* des anciens. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1, p. 66.

THEUZITANUS ou THEUDITANUS. Voyez THEUDENSE.

THEZAN, bourgade de France, dans le bas Languedoc, au diocèse de Béziers.

1. THIA, isle de la mer Egée, & l'une des Cyclades. Pline, *l.* 2, *c.* 87, *& l.* 4, *c.* 12, dit que cette isle se forma de son

tems auprès de celle de Hiéra. Sur quoi le pere Hardouin remarque que Thia n'est qu'un méchant écueil qui n'a même pas de nom.

2. THIA, ville du pont Cappadocien, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de Trapezunte à Satala, entre *Zigana* & *Sedisscapisonti*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à dix-sept milles du second.

3. THIA, lieu de Grece, dans la Bœotie. Ortélius dit qu'Hérodote le met au voisinage de Delphes.

THIABA. Voyez Thybii.

THIAGOLA, marais que forme, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 10, la branche la plus septentrionale du Danube, avant que de se jetter dans le Pont-Euxin. Ptolomée dit qu'on donne aussi le nom de Thiagola à cette embouchure du Danube qui est fort petite.

THIAKI. Voyez Theachi & Dulichium.

THIALLELA, bourgade de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la donne aux Adramites. Au lieu de *Thiallela* le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thialemath*.

THIANENSIS ECCLESIA. Saint Augustin fait mention de cette église dans une de ses épîtres, *epist.* 239, & Ortélius croit qu'il est question d'une église d'Afrique.

THIANGES, lieu de France, dans le Nivernois, du diocèse & de l'élection de Nevers. Cette paroisse est située en plaine, à deux lieues de Décise. Les terres y rapportent assez de froment, mais peu de bétail & de seigle; les pacages y sont fort bons; il y a quantité de bois taillis appartenans à M. le duc de Nevers, dans lesquels il y a des mines de charbon de pierre très-abondantes.

THIANO. Voyez Tiano.

THIAPOLIS, ville de la Colchide. Voyez Æa, n°. 4.

THIAR, ville d'Espagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Tarragone à *Castulo*, entre *Illicis* & *Carthage*, à vingt-sept milles de la premiere de ces places, & à vingt-cinq milles de la seconde.

THIAUMA, ville de l'Albanie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 12, la place entre les fleuves *Casius* & *Gerrus*.

THIBARI, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. *Vincentius à Thibari* assista au concile tenu sous saint Cyprien l'an 255.* *Hardouin.* Collect. conc. tom. 1, pag. 170.

THIBET. Voyez Tibet.

THIBII. Voyez Thybii.

THIBINIS, ville de la Mauritanie Césarienſe. Elle est placée dans les terres par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

THIBOUTOT, ancien château fort de France, en Normandie, au pays de Caux, entre Fécamp & le Havre-de-Grace, à une lieue de la mer. Les Anglois en firent le siége le 13 de février 1418. On voit la capitulation faite par Colin de Thiboutot, chevalier, seigneur de ce château. *In rotulo terrarum liberatarum Normaniæ.* Ce château subsiste encore aujourd'hui, il appartient toujours à ces mêmes seigneurs. La châtellenie fait partie du marquisat de Thiboutot, érigé au mois de juin 1720, & enregistré au parlement de Rouen le 9 de juillet 1722.

THIBRUS. Voyez Thingrus.

THICANUM. Quelques exemplaires d'Aurelius Victor, *epitom. p.* 108, nomment ainsi le lieu où l'empereur Magnence surprit & défit un grand nombre d'hommes; mais ce mot *Thicanum* est corrompu & les meilleures éditions portent *Ticinum*.

THICATH, ville de la Mauritanie Tingitane. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, la marque dans les terres. Au lieu de *Thicath* le manuscrit de la bibliothéque palatine porte *Oecath*.

THICHON. Voyez Tichon.

1. THICIS ou Ticere, fleuve de l'Espagne Tarragonoise, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 6, qui le fait couler près de la ville Rhoda; c'est aujourd'hui Ter. Voyez ce mot.

2. THICIS ou Tichis, fleuve de la Gaule Narbonnoise. C'est Pomponius Mela, l. 2, c. 5, qui le nomme; on l'appelle aujourd'hui le Tech. Voyez ce mot.

THIEBA. Voyez Thigiba.

THIEBAULT, maison royale en Angleterre, au voisinage de Londres, à deux milles de cette capitale. Mandeslo, à la fin de son voyage des Indes, *l.* 3, *p.* 597, dit que cette maison a été bâtie par Guillaume Cecil, baron de Burgley, grand trésorier d'Angleterre, qui en fit présent à la reine Elisabeth, dont il étoit le favori. Elle est située dans une grande plaine où l'on découvre des bois & des prairies. Le bâtiment qui est de briques, a une tour à chacun des quatre coins, & deux cours à l'entrée. On voit dans une galerie toutes les provinces d'Angleterre, avec leurs villes, châteaux, villages, forêts, rivieres, montagnes & vallées, le tout peint à l'huile, & en chaque province un arbre qui a ses branches chargées des armes du seigneur & des gentils-hommes du lieu. Dans une autre galerie sont les portraits de la reine Elisabeth & de plusieurs autres reines d'Angleterre, de Jean Frédéric, électeur de Saxe, de l'amiral de Châtillon, du cardinal de Châtillon & de M. d'Andelot leur frere, tous de grandeur naturelle. On y voit encore les portraits des empereurs Turcs, & les travaux d'Hercule en sept tableaux. Il y a une troisiéme galerie ornée des portraits de Jules-César & d'Auguste empereurs; de dom Jean d'Autriche, qui gagna la bataille de Lepante, de Louis, prince de Condé, d'Alexandre, duc de Parme, des comtes d'Egmont & de Horn, qui eurent la tête coupée à Bruxelles en 1568. Au-dessus de ces portraits sont peintes les principales villes du monde. Au bout de la galerie est un petit cabinet lambrissé & peint, au milieu duquel est une petite table venue de Constantinople, où sont peintes des roses & toutes sortes de fleurs d'or. Toutes les chambres sont meublées de riches tapisseries, dont la plûpart représentent les actions des Romains. Dans un portique par lequel on sort du corps du logis pour entrer dans le jardin, on voit les armes du grand trésorier & de sa femme, qui se disoit descendre des anciens rois d'Angleterre; ces armes sont accompagnées de diverses inscriptions, & au-dessus on voit les statues de plusieurs rois d'Angleterre. Le jardin est carré & fort grand, toutes ses murailles sont revêtus de filatia, & au milieu on remarque un très-beau jet d'eau; le parterre est accompagné de plusieurs belles allées, les unes en espaliers ou en berceaux, les autres bordées d'ormes, de tilleuls & d'autres arbres. Au bout de ces allées est une petite éminence qu'on appelle la Montagne de Venus, au milieu d'un labyrinthe qui forme un des plus beaux lieux du monde.

1. THIEL. Voyez Tiel.

2. THIEL, bourg de France, dans le Bourbonnois, au diocèse de Nevers, de l'élection de Moulins. Cette paroisse est à quatre lieues de Moulins. On y trouve des terres varennes à seigle d'un bon rapport, les foins assez abondans, les pâcages étendus en buissons & bruyeres, quelques cantons de bois modernes, peu de vignes, quelques étangs; on fait un profit assez considérable de bestiaux.

THIELE, riviere de Suisse. Voyez Thile.

THIENNA, siége épiscopal de la province d'Hellade, selon Ortélius, qui cite le concile de Chalcédoine, où l'évêque de ce siége est nommé Gennadius.

THIERACHE, pays de France, par lequel la Picardie confine avec la Champagne, & dans laquelle même une partie de ce pays est comprise. La Thierache portoit ce nom, en latin *Theorascia*, dans le tems de Charlemagne, comme on le voit dans la vie de saint Ursemar, écrite en ce tems-là par Anseau, abbé de Laube, où il fait mention des pays de Hainaut & de Thierache, *Ursmarus episcopus in pago Hainao & Theoracense.* Cette origine ne convient pas beaucoup avec ce qu'on dit communément que la Thierache fut ainsi nommée, parce qu'elle étoit soumise à la hache de Thierri, seigneur d'Avesne & de Vermandois. Philippe-Auguste le réunit à la couronne à la mort d'Elisabeth, comtesse de Flandres, fille du dernier comte de Vermandois.

La Thierache fait partie de la province & du gouvernement militaire de la Picardie. Ce pays est borné au septentrion par le Hainaut & le Cambresis, à l'orient par la Champagne, au midi par le Lanois, & à l'occident par le Vermandois. Ce pays qui est très-abondant en bled a aussi de bonnes prairies. Les villes les plus considérables sont

Guise, Aubenton, Riblemont, Marle, la Fere.

THIERHOMBTEN, abbaye d'Allemagne dans la haute Baviere, sur la petite riviere d'Ach, à trois milles au-des-

sous d'Augsbourg. Elle est de l'ordre de saint Benoît, & elle a beaucoup souffert par les guerres. * *Zeyler*, Topograp. Bavar. p. 82.

THIERS ou THIERN, *Tiernum*, *Tigernum*, ville de France, dans l'Auvergne, au diocèse de Clermont, élection de Riom, sur la pente d'un côteau sur la Durolle, aux frontieres du Forez. Cette ville qui a vicomté & justice royale, est une des plus considérables de toute l'Auvergne par son commerce, & l'une des plus peuplées. Son principal commerce consiste en clinquailleries, papiers, cartes, cartons & fils, dont elle trafique par toute l'Europe, & jusque dans les Indes. Elle a servi d'appanage à une branche cadette de la maison d'Auvergne. Le duc de Lausun en a été seigneur par donation de feu mademoiselle d'Orléans, & depuis il l'a vendue à M. Crozat. Cette ville a un consulat pour les marchands, & un chapitre de chanoines fondé par les comtes de Forez. L'évêque de Clermont y a établi son séminaire. Il y a une abbaye d'hommes, ordre de saint Benoît, fondée par Begon évêque d'Auvergne; on l'appelle *le Moustiers*. Elle est sous l'invocation de saint Symphorien; elle étoit devenue déserte, mais Gui (Guido) homme riche & puissant dans ce pays, & qui paroît être le même que celui qui fonda l'an 1016 l'église collégiale de saint Genes de Thiern, remit ce monastère dans son ancien état sous la regle de saint Benoît. Il y mit pour abbé un nommé Pierre, personnage illustre par sa noblesse & par sa simplicité; *virum omni nobilitate conspicuus, & beatæ simplicitatis filius*. Cette maison étoit destinée pour quatorze religieux au moins. Le décret de l'an 1324 en porte même vingt-cinq. Il n'y en reste plus que deux ou trois.

Saint Etienne instituteur de l'ordre de Grandmont, naquit à Thiers l'an 1046, de parens qui étoient, dit-on, seigneurs du lieu, & de qui sont descendus les vicomtes de Thiers. Après sa canonisation faite en 1184, les chanoines de Thiers, mortifiés de voir que d'autres possédassent le corps d'un saint qui étoit enfant de la ville, le choisirent pour le patron de leur église, après avoir obtenu un bras de ses reliques. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 485.

1. THIERSTEIN, bour d'Allemagne, dans la Franconie, & dans les terres du margrave de Culmbach, près du torrent de Litters, à une demi-lieue d'Artzberg, & à moitié chemin entre Eger & Wunsidel. On fait ici tous les ans une prodigieuse quantité de petites boules, qui servent pour amuser les enfans, elles sont d'une terre grasse & gluantes. Ces boules endurcies au feu se transportent sur plusieurs chariots à Nuremberg, & passent de-là par toute l'Allemagne & l'Italie. C'est le seul commerce, qui, après l'agriculture, donne de quoi vivre aux habitans. *Zeyler*, Topog. Fracon.

2. THIERSTEIN, bailliage dans le pays des Suisses, au canton de Soleure, appartenoit autrefois aux comtes de ce nom. Leur maison étoit puissante & possédoit de grandes terres dans tous les lieux d'alentour. Il y a environ trois cents ans qu'elle est éteinte. * *Etat & délices de la Suisse*, *t*. 3, *p*. 85.

THIESCOURT, lieu de France, dans la Picardie, diocèse & élection de Noyon. Cette paroisse est à une lieue & demie de Noyon; elle fait presque mille habitans qui sont laborieux, mais intraitables. C'est un pays de bois & de montagnes.

THIESURES. Voyez TEUCERA.

THIEZAC, bourg de France, dans l'Auvergne, du diocèse de saint Flour, sous l'élection d'Aurillac; on y compte mille six à sept cents habitans.

THIGA, ville de la Libye intérieure. Ptolomée, *l*. 4, *c*. 6, la marque sur le bord septentrional du Niger, entre *Peside* & *Cuphe*. Dans les canons du concile de Carthage il est parlé d'un évêché nommé *Thigabensis*, mais Ortélius remarque qu'un manuscrit qu'il a consulté portoit *Thembesia* au lieu de *Thigabensis*.

THIGANUSA. Voyez TEGANUSA.

THIGIBA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, l. 4, c. 3, lui donne le titre de colonie, & la place dans la nouvelle Numidie. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Thieba* pour *Thigiba*. Voyez TIBIGENSE.

THIGURA. Voyez THAGURA.

THIL, lieu de France, dans la Bourgogne, diocèse d'Autun. C'est un pays de montagnes: il y a des vignes. Les fiefs de Champeaux & la Brochelle en dépendent. Il y a un chapitre composé d'un doyen & de cinq chanoines. Le doyenné peut valoir cinq à six cents livres, & les canonicats la moitié.

THILATICOMUM, ville d'Asie, vers la Cyrrhestique: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Callecome à Edissa, entre *Hierapolis* & *Batha*, à dix milles de la premiere de ces villes, & à quinze milles de la seconde. Ortélius croit que c'est la même ville que la notice des dignités de l'Empire, *sect*. 25, appelle THILLACAMA, & qu'elle place dans l'Osrhoéne.

THILBIS. Voyez THALBIS.

THILBISINA, ville de la Mésopotamie, selon la notice des dignités de l'Empire, où on lit: *Equites Sagittarii indigenæ Thibitenses Thilbisne*.

THILLAAMANA, THILLACAMA, THILLAFICA & THILLAZAMARA, noms de quatre villes que la notice des dignités de l'Empire marque dans l'Osrhoéne, & qui ne sont guères connues d'ailleurs. Voyez THILATICOMUM.

THILE ou THIELE, riviere de Suisse, au pays de Vaud. Elle prend son cours vers le septentrion, & grossie des eaux de l'Orbe, elle se jette à Yverdun, dans le lac de Neuchâtel, au sortir duquel, après un cours d'une lieue, elle entre dans le lac de Bienne, d'où elle sort à Nidau, pour aller se perdre dans l'Aar, deux lieues plus bas.* *Scheuchker*, Carte de la Suisse.

THILEMARCK, *Tellemarchia*, province du royaume de Norwegue, dans le gouvernement d'Aggherus, aux confins du gouvernement de Berghen, de l'évêché duquel elle dépend, selon Hermanneids, *Descr. Norw. p*. 1223.

1. THILLE. Voyez TILLE.

2. THILLE ou DILE, riviere des Pays-Bas, dans le Brabant: elle prend sa source entre Nivelle & Senef, passe à Louvain, & se rend dans l'Escaut au nord de Malines.

THILUTA-CASTRA, camp dont parle Ammien Marcellin, *l*. 24, *c*. 2. Il dit qu'il étoit au milieu du fleuve, apparemment l'Euphrate, & dans un lieu extrêmement élevé & fortifié par la nature.

THIMANEI, peuples de l'Arabie Heureuse. Pline, *l*. 6, *c*. 28, les met au voisinage des *Nabathai*.

THIMARUM, ville de la Thessalie, selon Tite-Live, *l*. 32, *c*. 14, qui fait entendre que c'étoit une place peu considérable.

THIMBRUS, nom d'un lieu de l'Asie mineure. C'est Xénophon, *Cyriacor. l*. 7, qui en parle. Ortélius soupçonne qu'on devroit lire Thymbrus au lieu de Thimbrus. Voyez THYMBRA.

THIMERAIS, *Theodemerensis Ager*, pays de France: c'est une partie de la province de Perche, démembrée de cette province, du gouvernement du Maine. Sa ville capitale est Châteauneuf, dit en Thimerais, c'est à peu près la même partie du Perche que celle des terres démembrées.

THIMETHUS. Voyez TIMETUS.

THIMISA. Voyez THEMIS.

THIMONEPSIS, ville d'Egypte. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de l'Arabie, au-delà du Nil, entre Alyis & Aphrodites, à seize milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Peut-être est-ce la même ville que la notice des dignités de l'Empire, *sect*. 18, appelle THINANEPSIS.

THIMOR. Voyez TIMOR.

THINA ou THIUA. La notice des patriarchats d'Antioche & de Jerusalem, publiée par Schelstrate, met un siége épiscopal de ce nom sous la métropole de Tarsus.

THINÆ, ville d'Asie, & à laquelle Ptolomée *l*. 7, *c*. 3, donne le titre de métropole des Chinois. Elle étoit, selon lui, dans les terres. Marcien d'Heraclée, *Peripl. p*. 15, connoît aussi cette ville. Il lui donne aussi le titre de métropole des Chinois, & dit que c'est l'extrémité de la terre connue & inconnue. Le nom moderne, selon Mercator, est Tenduc.

THINGA, ville de la Libye, selon Etienne le géographe, qui cite Hécatée. Ne seroit-ce point, dit Ortélius, la même ville que Strabon appelle Tinga?

THINGRUS. Ce mot est écrit différemment dans Lycophron, où on lit tantôt Θίγγρος, tantôt Θίγρος, tantôt Θίγρος: Il y a faute, sans doute, dans quelques uns de ces endroits, mais il n'est pas possible de décider laquelle de ces ortho-

graphes on doit préférer, les Scholiastes mêmes ne nous sont d'aucun secours à cet égard. Etienne le géographe pourtant, qui cite Lycophron, écrit Θίβηρ, THIBER, & dit que le nom national est THIBRIUS. Il fait de Thiber une ville du mont Satnius, qui étoit, à ce qu'on croit, quelque part dans la Grece. Il se fonde sur ce passage de Licophron,

Qui Thibrum habitant Satniumque montem.

THINIAS, promontoire de la Thrace, sur le Pont Euxin. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, le marque entre *Peronticum* & *Halmydissum littus.*

THINISA, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire : dans le concile tenu sous saint Cyprien, on voit la souscription de *Venantius à Thinisa.* * Hardouin, Collect. conc. t. 1, p. 171.

THINITES, nome de la Marmarique, & auquel Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, donne *Ptolemais Hermii* pour métropole. Ce nome est appellé *Thænis* par Agatarchis; & peut-être est-ce le *Thomum* de l'itinéraire d'Antonin.

THINNEIA. Voyez TINNEIA.

THINODUS, montagne d'Egypte, selon Ptolomée, qui la marque entre les monts Ogdamus & Azar. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TINODES pour THINODUS.

THINTIS, ville d'Afrique, dans la Pentapole. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 4, dit qu'elle étoit dans les terres.

THINUNEPSIS. Voyez THIMONEPSIS.

THINUS, fleuve d'Angleterre. Le vénérable Bede, *l.* 5, *c.* 2, en parle dans son histoire ecclésiastique. Voyez TINE, n°. 2.

THIOLS ou TEOLS, riviere de France, en Berri, passe à Issoudun.

THIONVILLE, *Theodonis Villa*, ville de France, dans le Luxembourg, sur le bord de la Moselle, entre Metz & Sirck. Elle porte le nom de son fondateur Théodon : on ne sait qui il étoit; mais il est certain que Thionville étoit une maison royale, dès le milieu du huitiéme siécle, puisque le continuateur de Frédegaire dit que Pepin, premier roi Carlovingien, tint à Thionville, *apud Theodonis Villam*, une assemblée; & c'étoit dès lors une maison appartenante au roi, puisqu'il l'appelle *Villa publica*. Dans la suite, ce lieu est nommé palais : on y tint plusieurs assemblées politiques & ecclésiastiques, & les empereurs & les rois françois y ont souvent demeuré dans le IXe. siécle. Dans le siécle suivant, ou vers l'an 1000, Thionville vint au pouvoir des seigneurs particuliers, qui en étoient propriétaires, & dont la famille prit le nom de Thionville, *Theodonis-Villa*. Albert d'Aspremont épousa Marguerite, fille de Thierri, comte de Thionville. La race masculine de ces seigneurs s'éteignit; & les comtes de Luxembourg unirent cette seigneurie à leur comté avant la fin du douziéme siécle. Il est certain qu'après cela, tous ceux qui ont été maîtres du comté ou duché de Luxembourg, ont toujours possédé Thionville, jusqu'à l'an 1558, qu'elle fut prise sur Philippe II par l'armée françoise, commandée par François de Lorraine, duc de Guise. C'étoit alors une place très-importante, tant par sa situation sur la Moselle, que parce qu'elle avoit été fortifiée par Charles V; mais l'année suivante elle fut rendue au roi d'Espagne, en exécution du traité de Câteau Cambresis. Les fortifications furent depuis perfectionnées. Le prince de Condé, Louis de Bourbon, ayant vaincu les Espagnols devant Rocroy, dans le commencement du regne de Louis XIV, assiégea & prit Thionville en 1643. Cette place fut cédée à la France, en 1659, par le traité des Pyrénées. Les habitans sont Allemands, & parlent allemand : ils appellent la ville en leur langue *Diden-Hoven* ou *Tiden-Hoven*. Depuis qu'elle appartient aux François, elle a été mise sous le parlement de Metz. Elle est le siége d'un bailliage & d'une prévôté. C'est un gouvernement de place, avec état major, qui dépend du gouvernement militaire de Metz. Piganiol, dans la description de la France, *t.* 7, *p.* 350, dit qu'on ne compte à Thionville que cinq cents cinquante habitans. On y passe la Moselle sur un pont, à la tête duquel est un ouvrage à corne, qui en défend l'entrée. Ce pont est de charpente, sur des piles de pierres, desquelles il y en a qui sont éloignées l'une de l'autre de soixante pieds : on faisoit venir des montagnes de Vosges des poutres de sapin, de cette longueur; mais la difficulté d'en trouver, & celle de les faire transporter, ont fait imaginer le secret de faire des poutres de cette longueur de trois piéces de chêne, qui sont soutenues par les assemblages qu'on leur donne. Ce pont mérite l'attention de ceux qui aiment les méchaniques. * *Longuerue*, Description de la France, 2 part. pag. 111 & suiv.

THIPONOBASTI. Voyez PITHONOBASTÆ.

THIR, prieuré conventuel, de l'ordre de saint Benoît, dans le Beaujolois.

THIRENSTEIN ou TYRNSTEIN, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, près du Danube, à un mille au dessus de Stein. Elle avoit anciennement ses propres seigneurs de la famille de Chuenting, dont deux freres, Hademar & Henri, étoient, par rapport à leur cruauté, surnommés les Chiens. Fréderic *le Belliqueux*, duc d'Autriche, prit à celui ci la ville de Thirenstein, avec ses dépendances. Il y a un monastère, & un château dans lequel on dit que Richard, roi d'Angleterre, fut détenu prisonnier, jusqu'à ce qu'il eût payé une grosse rançon. Il avoit été emmené prisonnier à Vienne, par Léopol, duc d'Autriche, & par Hademar II, seigneur de Chuenring. * *Zeyler*, Topogr. Austriæ, p. 36.

THIRÆ. Voyez THRACE.

THIRIMIDA, nom d'une ville, selon Ortélius, qui cite Priscien. Il croit que c'est la même ville que Salluste appelle THIRMIDA, & qu'il place dans la Numidie.

THIRMIDA. Voyez THIRIMIDA.

THIROPHAGI, peuple de la Sarmatie Asiatique. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, les place à la source du fleuve *Rha*. Au lieu de *Thirophagi*; le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Phthirophagi*.

THIRSK, petite ville d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public; & elle a droit d'envoyer ses députés au parlement. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1.

THIS, en grec Θὶς, ville d'Egypte, selon Etienne le géographe, qui dit que le nom national étoit Θινίτης, THINITES. Sur quoi Berckelius remarque qu'il y a absolument faute ou dans le nom de la ville, ou dans le nom national; car si la ville s'appelloit Θὶς, le nom national devoit être Θίτης. Si au contraire le nom national étoit Θινίτης, comme portent les exemplaires imprimés & les manuscrits, le nom de la ville étoit Θὶνις; ce qui peut d'autant plus être reçu, que l'ordre alphabétique ne seroit pas plus troublé par Θὶνις, que par Θὶς. La difficulté seroit levée si nous avions le livre *Ægyptiaca*. d'Alexander, que cite Etienne le géographe. Il y a toute apparence, néanmoins, que dans cet endroit d'Etienne le géographe, il faut lire Θὶνις *Thinis*, au lieu de Θὶς, *This*. Le mot Θινίτης, *Thinites*, n'est pas le seul appui de cette conjecture. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, sert aussi à l'appuyer; car il place en Egypte, près d'*Abydos*, *Thinites*, & Etienne le géographe met la ville *This* au voisinage de la même *Abydos*. A la vérité, Ptolomée ne dit pas formellement que la métropole du nome *Thinites* fût appellée *Thinis*; mais on croit que cet endroit de ce géographe est altéré, & qu'au lieu de lire : *Thinites nomus & metropolis Ptolemais Hermii*, il faut lire : *Thinites nomus & metropolis Thinis : Ptolemais Hermii.*

THISA, ville de l'Arcadie. Pausanias, *l.* 8, *c.* 27, dit, qu'elle étoit près du mont Lycée.

THISALPHATA, lieu qu'Ammien Marcellin, *l.* 25, *c.* 8, met aux environs de la Mésopotamie.

1. THISBÉ, ville de la Palestine, dans la Galilée, & la patrie de Tobie ([a]). Elle étoit à la droite, c'est-à-dire, au midi de la ville de Cadès, capitale de Nephtali. Quelques-uns ont cru ([b]) qu'*Elie de Thesbé* étoit natif de cette ville de *Thisbé* en Galilée; mais qu'il avoit été long tems habitant du pays de Galaad. ([c]) *Thesbites de habitatoribus Galaad*. Ortélius, qui cite André Masius, dit que dans Tobie, *c.* 1, 2, au lieu de Θίσβη, il faut lire Θίβη. Voyez THEBÆ. ([a]) *Tob.* 1, 2. ([b]) *Reland*, T. 2. Palæst. p. 1035. ([c]) *III. Reg.* 17, 1.

2. THISBÉ, ville de la Bœotie, selon Pausanias, *l.* 9, *c.* 32. Il dit qu'en rangeant la côte pour aller de *Creusides* à *Thipha*, on rencontre à la droite la ville de *Thisbé*, qui avoit pris son nom d'une nymphe qui s'appelloit ainsi.

3. THISBÉ, nom d'une fontaine de la Cilicie, selon S. Clément, *Recognit.* 10, cité par Ortélius.

THISBOA, nom que Gerbelius donne à une partie de la ville de Megalepolis en Arcadie. *Ortélius*, in verb. Megalepolis.

THISICA, ville de l'Afrique propre. Elle est marquée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3, au nombre des villes situées entre la ville *Thabraca* & le fleuve *Bagradas*.

THISOA. Voyez THEISOA.

THISSAMISSA, port de la Carie, selon Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 16. L'édition d'Oxford porte *Tisanusa*; & Pintaut croit que c'est le *Thymnissus* d'Etienne le géographe.

THISSE. Ortélius, qui cite Silius Italicus, *l.* 14, dit que THISSE semble être un lieu de la Sicile. Il ajoute qu'il croit que c'est la ville de TISSA de Ptolomée. Voyez TISSA.

THISSOA. Voyez THESSOA.

THISTZIMA, ville de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, qui la place dans les terres.

THIVIERS, bourg de France, dans le Périgord, élection de Périgueux.

THIUS. Voyez THEIUS.

THIZIBIS, ville de l'Afrique propre, selon Ortélius, qui cite Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3. Je trouve bien dans cet ancien une montagne nommée *Thizibi*, mais je n'y vois nulle trace de ville de ce nom.

THIZY, bourg de France, dans le Beaujolois, élection de Villefranche.

THMUIS, ville de la basse Egypte, vers l'une des bouches du Nil, appellée Mendeze. C'etoit une ville considérable, dont plusieurs auteurs anciens ont fait mention. Elle est nommée *Thumuis* dans quelques exemplaires de l'itinéraire d'Antonin, *Thumius*, *Thiminis* & *Thmuis* dans d'autres. Cet itinéraire la marque entre *Tanis* & *Cynon*, à vingt-deux milles de la premiere de ces places, & à vingt-cinq milles de la seconde. Le mot *Thmuis* en langue égyptienne signifie un bouc, comme nous l'apprend S. Jérôme, *l.* 2, *adv. Jovinianum*, *c.* 6 : *Urbes quoque apud eos* (Egyptios) *ex animalium vocabulis nuncupantur*, *Leonto*, *Cyno*, *Lyco*, *Busyris Thmuis quod interpretatur Hircus*. Il dit encore dans un autre endroit, *in Isaia*, *c.* 45, *v.* 1 : *Pleraque oppida eorum ex bestiis & jumentis habent nomina* : Κυνῶν *a cane*, Λέων *à leone*, Θμοῦις, *lingua ægyptiaca ab hirco*. S. Phileus, qui étoit évêque de Thmuis du tems de Dioclétien, y étoit né de la famille la plus noble & la plus riche du pays. Il y souffrit le martyre vers l'an 309. Saint Sérapion en étoit évêque du tems de S. Athanase, qui lui avoit imposé les mains. Il véquit au moins jusqu'au milieu du quatriéme siécle. * *Baillet*, Topographie des saints, p. 485.

THNOCIA, ville de l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 3, mais comme son fondateur s'appelloit *Thocnus*, il y a apparence qu'on doit écrire *Thocnia* ou *Thocneia*, comme lit Etienne le géographe, qui cite positivement l'Arcadie de Pausanias.

1. THOANA, ville de l'Arabie Pétrée. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 17, la marque dans les terres.

2. THOANA. Voyez TYANA.

THOANES, peuples que Strabon, *l.* 11, *p.* 499 & 548, & Eustathe placent au-dessus de la Colchide, dans le voisinage des Phthirophages. Ortélius dit que selon J. Hartungus, les *Thoanes* sont les mêmes que les *Soanes*, & Casaubon préfere cette derniere orthographe.

THOANTIUM, lieu sur la côte de l'isle de Rhodes, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 655. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, fait de *Thoantium* un promontoire de l'isle *Carpathus*, qui est sur la côte de l'isle de Rhodes. Il n'y a, je crois, que ces deux anciens qui connoissent ce mot *Thoantium*.

THOAR, ville d'Afrique, dans l'isle de Meninx ou des Lotophages, selon Pline, *l.* 5, *c.* 7. Elle étoit sur la côte septentrionale de l'isle; cette ville est nommée *Gerra* par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, ou *Gerrapolis*, comme porte le manuscrit de la bibliotheque palatine.

THOARD & LES NOBLES, lieu de France, dans la Provence, du diocèse de Digne. On croit que c'est l'ancienne ville de *Theopolis*, tant par la ressemblance de son nom, qu'à cause des différens monumens d'antiquité qu'on trouve dans son territoire.

THOARIS, fleuve de la Cappadoce. Le périple d'Arrien, t. *Peripl. p.* 16, met son embouchure entre celle du fleuve Beris & le lieu nommé *Oenoe*, à soixante stades du Beris, & à trente d'*Oenoe*.

1. THOAS. Voyez ACUTÆ-INSULÆ.

2. THOAS. Strabon, *l.* 10, *p.* 450, & Etienne le géographe, *in verbo*, χιλιάς, disent qu'on donnoit anciennement ce nom au fleuve Acheloüs, qui sépare les Etoliens des Acarnaniens. Voyez ACHELOUS, *n°.* 1.

THOB. Voyez TOB.

THOCARI. Voyez TOCHARI.

THOCEN ou THOCHEN, ville de la Palestine dans la tribu de Siméon. Il en est parlé dans le premier livre des Paralipomènes, *c.* 4, *v.* 32. Les Grecs appellent cette ville *Tocca*.

THOCNEA. Voyez THNOCIA.

THOELS, riviere de Suisse, au canton de Zurich, près de Wintherthour. On trouva l'an 1556, dans cette riviere trois cailloux, dont l'un avoit une croix suisse, une épée & une verge, & dans les deux autres étoient la croix & les armes de Bourgogne, comme peintes de la main même de la nature. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 4.

THOENIS. Voyez THINITES.

THOES, peuples qui habitoient aux confins de la Thrace, selon Ortélius, qui cite un fragment du livre second de Porphyre, *de esu animalium*, livre que nous n'avons plus.

THOGARA, ville de la Sérique. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 16, la marque entre *Palliana* & *Abragana*.

THOGORIENS, anciens peuples de Scythie.

THOIRE, lieu de France, dans le Bugey, au diocèse de Lyon, situé sur l'Ain; il a donné le nom à une famille qui a possédé la seigneurie de Villars en souveraineté jusqu'à Humbert, qui mourut l'an 1424, après avoir vendu tout son bien à Amé, qui fut créé premier duc de Savoye, par l'empereur Sigismond.

THOIRET, riviere de France, prend sa source près de Bressuire, passe à Châtillon & à Saint-Varets, & se joint au Thouay, au dessus de Thouars.

THOISSEI, ville de la principauté de Dombes, & la plus considérable du pays après celle de Trévoux, en latin *Tossiacus*. Elle est située dans une contrée fertile, près des rivieres de Chalarone & de Saone, du côté de l'orient. Il y avoit autrefois un château qui a rendu cette ville fort renommée; car elle a été entr'autres assiégée quatre fois par les comtes & ducs de Savoye. Les princes de Beaujeu, après la décadence du royaume de Bourgogne, en 1032, y retirerent leurs troupes pendant la guerre qu'ils eurent avec les sires de Villars & de Baugé, & les comtes de Mâcon leurs voisins, qui ruinerent une partie de la ville. Guichard V, dix septiéme seigneur de Beaujeu, la rebâtit en 1310, & lui accorda de beaux priviléges; il y fit aussi rebâtir, & fonda la chapelle de sainte Marie Magdelene, que Camille de Neuville Villeroi, archevêque de Lyon, érigea en église paroissiale l'an 1691, à la priere de feu mademoiselle de Montpensier, souveraine de Dombes. Cette princesse y avoit fondé en 1680 un collége pour toute la principauté de Dombes. On y enseigne la grammaire, les humanités, la philosophie, la théologie & les mathématiques; il est sous la direction d'un principal & de plusieurs prêtres aggrégés en corps de communauté. Louis de Bourbon, duc du Maine, successeur de mademoiselle de Montpensier, a pris ce collége sous sa protection; & en 1698, ce prince créa dans la ville de Thoissei un bailliage, qui comprend, outre la ville, les paroisses de saint Didier, de Garmerans, d'Illac, de S. Etienne & de Moignenius. Dans le tems des troubles, les ligueurs se rendirent maîtres de Thoissei, pour ôter à la ville de Lyon la liberté du commerce de la riviere de Saone; mais lorsque les troubles furent appaisés, les Lyonnois demanderent avec instance que le château de Thoissei fût démoli, ce qui leur fut accordé dans les dernieres années du seiziéme siécle; ainsi il ne reste plus aujourd'hui que quelques vestiges des anciennes fortifications. Cette ville faisoit autrefois un grand commerce de toiles en Espagne & dans les pays étrangers. Les eaux de la riviere de Chalarone sont propres pour la fabrique des draps & du papier, & pour les toiles. * *Corn.* Dict. *Neuveglise*, abrégé de l'histoire de la souveraineté de Dombes.

THOITORUM, peuples d'Egypte, dont il est fait mention dans une lettre des évêques de leur pays, à l'empereur Léon. Cette lettre se trouve dans le recueil des conciles.

THOLAD, ville de la Palestine, dans la tribu de Siméon, (a) & apparemment la même qu'ELTHOLAD, dont

il est parlé dans Josué, c. 15, 30, & 19, 4. Elle fut cédée par la tribu de Juda à celle de Siméon. Les Grecs l'appellent Molada. * *I Par.* 4, 29.

THOLEY, abbaye d'Allemagne, dans l'archevêché de Tréves, en latin *Tabuleium* & *Tabularium*, & par corruption *Theolegium* & *Theologium*. Cette abbaye est située sur une montagne, dans le bailliage de Sare-Louis, près de S. Vendel, à cinq lieues de Birckenfeld, du côté du sud, & au pied de la montagne passe un ruisseau aussi nommé Tholey. Cette abbaye, qui eut le roi Dagobert pour fondateur, fut bâtie sur un fonds appartenant à la famille de Grimon Adalgise, neveu ou cousin du roi Dagobert I. Saint Paul, évêque de Verdun, y vêquit plusieurs années, & y enseigna les saintes écritures avant son épiscopat. Grimon, qui avoit été son disciple, voulut en sa considération soumettre l'abbaye de Tholey à l'église cathédrale de Verdun, vers l'an 631. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 485.

THOLOBI, fleuve de l'Espagne Tarragonnoise, selon Pomponius Mela, *l.* 6, *c.* 6, cité par Clusius, qui veut que ce fleuve se nomme aujourd'hui *Tardera*; mais, dit Ortélius, *Tholobi* me paroît désigner dans cet ancien une ville plutôt qu'un fleuve. La question seroit bientôt décidée si l'on savoit de quelle maniere on doit lire le passage de Pomponius-Mela. De la maniere dont lit Pintaut, aussi-bien que quelques autres, qui retranchent quelques mots qu'ils regardent comme étrangers au texte, Tholobi seroit une bourgade, *parvum oppidum*; & si ou lit comme Isaac, Vossius qui ne change qu'un seul mot, il y aura une bourgade & un fleuve du même nom. L'opinion de Vossius me paroît la plus probable; il croit que la bourgade de Tholobi de Pomponius Mela, est la même que la ville de Tholobis de Ptolomée; il y en a qui veulent que ce soit aujourd'hui *Tamarit*.

THOLOSAT, petite riviere de France, en Guienne, entre dans la Garonne, entre Tonneins & Marmande.

THOLUBANA, ville de l'Inde, en deça du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux *Poruari*. Au lieu de *Tholubana*, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte *Tholobana*.

THOLUS, ou Thalyntes, ville d'Afrique, selon Appien, *de Bellis punic. p.* 10, qui dit qu'elle étoit dans les terres; elle ne devoit pas être fort éloignée de Carthage. Syphax la prit par trahison, & passa la garnison romaine au fil de l'épée.

THOMAITE, c'est le nom d'un patriarchat, selon les constitution des empereurs d'Orient, citées par Ortélius.

THOMANII, peuples de l'Asie. C'est Hérodote, *l.* 3, *c.* 117, qui en parle, & il paroît qu'ils habitoient aux environs de la Parthie.

1. THOMASTOWN, gros bourg d'Ecosse, dans la partie septentrionale du comté de Carrik, dans les terres, environ à un mille de la côte, & à peu près à égale distance de Koif Castle, en tirant vers le midi oriental. * *Blaeu*, Atlas.

2. THOMASTOWN, ville d'Irlande, dans la province Leinster, au comté de Kilkenny, à quatre milles à l'ouest de Kells, sur la Neur; elle a droit d'envoyer deux députés au parlement. Elle est murée, & tient le second rang dans le comté. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 3, p. 41.

THOME, ou Thoma. Strabon, *l.* 9, *p.* 437, dit qu'on appelleroit ainsi la ville d'Ithoma, dans la Thessalie, si l'on vouloit lui rendre son ancien nom. Voyez Itona, n°. 5.

THOMNA. Voyez Thumna.

THOMOND, ou Clare, comté d'Irlande, dans la province de Connaught, on l'appelle aussi Twomond & Twowoun ou nord Munster. Il est borné à l'est & au sud par la riviere Shannon, qui le sépare de Tipperary, de Limerick & de Kerri, à l'ouest par l'Océan, & au nord par Gallway; il a cinquante-cinq milles de long, sur trente-huit de large. Ce pays est très-fertile & commode pour la navigation. Le très honorable Henri Obrian est comte de Thomond & le second comte d'Irlande. Sa famille est fort ancienne, puisqu'elle descend des rois de Connaught, & qu'Henri VIII créa un de ses ancêtres comte de Thomond. On divise ce comté en neuf baronnies, qui sont celles de Burrin, d'Inchiquin, de Corcomore, de Tullagh, des isles de Buuratty, d'Ibrickam, de Clanderlagh, & de Moyfartagh d'Ilands. Il n'y a dans tout ce comté que deux villes qui ayent droit de tenir des marchés publics; savoir, Killalow ou Cabu, & Enis-Town. De plus cette derniere ville est la seule de la province qui envoye deux députés au parlement. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 3, p. 34.

THOMUM, ou Thomus, ville d'Egypte. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route qui passe par l'Arabie, au-delà du Nil, entre Chenoboscion & Panu, à cinquante milles du premier de ces lieux, & à quatre milles du second. Voyez Thinites.

1. THON, ville de l'Afrique propre, selon Appien, *de Bellis Punic. p.* 26. Ce fut dans cette ville que se retira Annibal après la défaite de son armée, par Scipion; mais la crainte que les Espagnols ou les Brutiens qui l'avoient suivi ne le livrassent aux Romains, ne lui permit pas de faire un long séjour à Thon. Il en sortit secretement.

2. THON, petite riviere de France, a sa source à Mauleon, passe par Argenton Château, où elle reçoit la petite riviere d'Olo, qui vient de Bressuire, & se jette dans la Toue, à Monstreuil-Bellay.

THONAUSTAUFF, bourg d'Allemagne, dans la Baviere, près du Danube, à une lieue au-dessous de Ratisbonne. Ce bourg a une jurisdiction qui s'étend sur deux châteaux, trois maisons seigneuriales & trois bourgades, & cette jurisdiction est du ressort de la chambre des finances de Straubingen. Autrefois Thonaustauf appartenoit à l'évêché de Ratisbonne; mais Henri *le Superbe*, duc de Baviere, s'en empara. Ce bourg avoit un château fortifié que les troupes du duc de Saxe-Weimar prirent par capitulation le 11 de janvier 1634; ils en minerent les fortifications, après quoi ils les firent sauter. * *Zeyler*, Topogr. Bavar. p. 82.

THONGCASTER, petit bourg d'Angleterre, au comté de Lincoln; le Saxons le nommoient Thuangcaster & les Bretons Caer-Egarty, qui veut dire ville de cuir.

THONIAS. Voyez Thynias.

THONIS, ville d'Egypte. Strabon, *l.* 7, *p.* 800, & Etienne le géographe la placent vers l'embouchure Canopique; elle ne subsistoit plus de leur tems. Strabon remarque qu'elle avoit eu son nom du roi Thonis, qui reçut chez lui Ménélaüs & Helene. Diodore de Sicile, *l.* 1, *c.* 12, fait aussi mention de cette ancienne ville. * *Odiss.* Δ, vers. 228.

THONITIS. Voyez Arsena & Arethuse, n°. 5.

THONNA, gros bourg d'Allemagne, dans le duché de Gotha; il est à quatre lieues de la ville de Gotha, & donne son nom à une seigneurie que Frédéric, duc de Saxe-Gotha, acheta de Christian-Louis, comte de Waldeck. Cette seigneurie appartenoit auparavant à la maison de Tautenberg, & Philippe, comte de Waldeck, en avoit obtenu l'expectative de Frédéric-Guillaume, duc de Saxe Altenbourg. * *D'Audifret*, Géogr. anc. & mod. t. 3.

THONON, *Tunonium*, petite ville des états de Savoye, au duché de Chablais, dont elle est la capitale. C'est une ville fort agréable, à mille pas de l'embouchure de la riviere de Drame, dans le lac de Geneve, vers le 46^{d} 22′ de latitude. Elle n'est point fortifiée; il y avoit cependant autrefois (a) du côté du midi, un château assez fort, flanqué de hautes tours, & dans lequel Amédée VIII, son fils, Louis & le bienheureux Amédée IX, duc de Savoye, firent leur résidence ordinaire. Ce dernier y étoit né le premier février 1435. Ce château fut brulé & ruiné par les Bernois dans le tems de la révolte des Genevois & des Vaudois; les débris ont servi à bâtir quelques maisons religieuses, de sorte qu'aujourd'hui l'endroit où il étoit bâti n'est plus qu'un vaste emplacement dont on a fait une belle promenade. Les maisons des particuliers, quoique la plûpart anciennes, sont assez bien bâties. On remarque à Thonon un palais magnifique que fit construire Albert Eugene, comte de Genevois, dans le tems qu'il étoit gouverneur du Chablais. Les monastères d'hommes & de filles embellissent cette ville. Outre l'église paroissiale qui est sous l'invocation de la sainte Vierge, mere de Miséricorde, ou *Notre Dame de Compassion*, & dans laquelle on voit la statue en marbre du bienheureux Amédée, duc de Savoye, qui y est en grande vénération, il y a la *sainte maison*, communauté de clercs séculiers qui desservent cette paroisse; ils sont de l'institut de l'oratoire de S. Philippe de Néri, & furent appellés à Thonon par Charles

les Emanuel I, duc de Savoye, qui les fonda. Il y a aussi au milieu de la ville une maison des clercs de saint Paul ou de barnabites, qui ont le collége pour l'instruction de la jeunesse; on y voit encore des minimes, des capucins, dont le couvent est hors de la ville; des ursulines, des religieuses de la Visitation & des filles de l'Annonciation de la sainte Vierge. Le magistrat établi pour l'administration de la justice, s'appelle Majeur, & l'appel de ses sentences se porte devant le sénat de Chambery. Les Bernois, ([b]) quand ils étoient maîtres d'une grande partie du Chablais, avoient introduit leur religion dans le pays, & principalement à Thonon. Les habitans persévérerent plusieurs années dans la religion protestante, après que le pays eut été rendu aux ducs de Savoye; enfin, ils la quitterent & embrasserent de nouveau la religion catholique, à la persuasion du saint évêque de Geneve François de Sales. ([a]) *Theatr. Sabaud.* ([b]) *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 325.

THOPHEL, lieu dont il est parlé dans le Deuteronôme, *c.* 1, *v.* 1. Moïse parla à tout le peuple d'Israël, au-deçà du Jourdain, dans une plaine du désert, vis-à-vis de la mer Rouge, entre Pharan, Thophel, Laban & Haseroth où il y a beaucoup d'or.

THOPO ou THOPHO, ville fortifiée dans la Judée, par Bacchides. Il en est parlé dans le premier livre des Machabées, *c.* 19, 50. C'est la même que *Taphua*. Voyez TAPHUA, & c'est la même que Joseph, *Antiq. l.* 13, appelle TOCHOA.

THOR, petite ville & port de mer sur la mer Rouge, au pied & au couchant du mont Sinaï, dont elle est éloignée d'environ cinquante milles. On montre à une lieue de Thor un jardin où il y a douze fontaines & plusieurs palmiers. On croit que c'est cet endroit que l'Ecriture, *Exod.* 15, 27, nomme Elim, & où il avoit douze fontaines & soixante-dix palmiers; les fontaines s'y voyent encore, mais elles sont devenue ameres, & il y a à présent plus de deux mille palmiers. Il n'est parlé de *Thor* dans aucun passage de l'écriture. C'est en cet endroit que quelques-uns mettent une montagne de pierres d'aimant, qui attiroient, dit-on, les vaisseaux où il y avoit du fer, & leur faisoit faire naufrage, à quoi l'on remédioit, en les joignant avec des chevilles de bois sans fer. Quelques auteurs attribuent cela à la montagne d'Almandabe, sur les côtes d'Ethiopie, au commencement de la mer Rouge, du côté du midi. Les modernes n'ont reconnu cette vertu attractive, ni sur la côte de Thor, ni au cap d'Almandabe; & il y a apparence que tout ce qu'on en dit est fabuleux. *Dom Calmet*, Dict.

THORA, ville d'Italie, dans la Campanie. Il en est parlé dans Florus, *l.* 3, *c.* 20. Cependant il y a des éditions qui portent *Chora*, au lieu de *Thora*; l'un n'est, je crois, guères plus connu que l'autre.

THORÆ, peuples de la tribu Antiochide, selon Etienne le géographe. Spon, dans sa liste des bourgs de l'Attique, dit que *Thora* étoit un lieu maritime entre *Phalére* & *Sunium*.

THORAS, petite ville de France, dans le Gevaudan.

1. THORAX, ville de l'Etolie. C'est Etienne le géographe qui en fait mention.

2. THORAX, montagne de la Magnesie, selon Diodore de Sicile, *l.* 14, & Strabon, *l.* 14, *p.* 647. C'est sur cette montagne qu'un certain grammairien nommé Daphitas, fut crucifié, pour avoir attaqué les rois de Pergame dans ces vers,

Πορφύρεοι Μώλωπες ἀποῤῥινήματα γάζης
Λυσιμάχυ Λυδῶν ἄρχεις καὶ Φρυγίης.

Purpurea vibices, scobs limataque gaza
Lysimachi, Lydos & Phrygiam regitis.

THORBERG, bailliage de la Suisse, du canton de Berne. C'étoit autrefois un monastère de chartreux, fondé en 1397, par un gentilhomme de ce nom, qui donna toute sa terre pour ce dessein. Depuis la réformation, les Bernois en ont fait un bailliage, qui est riche en bled. La chartreuse a été convertie en château, pour la résidence du bailli. Il est situé avantageusement sur une hauteur, dans un endroit assez sauvage, & à deux lieues de Berne, à côté du chemin de Burgdorff. * *Etat & delices de la Suisse*, t. 1, p. 166.

THOREN ou THORN.

THORHOUT, bourg & château des Pays-Bas, dans la Flandre, à quatre lieues d'Ostende au midi, en allant vers Courtrai, dont il n'est guères qu'à trois lieues. C'étoit autrefois une grande ville. * Baudrand, *Dict.*

THORICUS, bourg de l'Attique, dans la tribu Acamantide, étoit situé entre *Sunium* & *Potamus*, appellé maintenant Porto-Rafty. On trouve cette inscription à Athenes, dans le jardin d'Hussein Bey. * *Spon.* Liste de l'Attique, p. 344.

ΠΡΑΧΙΚΛΗΣ
ΕΥΦΡΟΝΙΟΥ
ΤΟΝΩ ΔΕ
ΚΑΛΛΙΚΡΑΤΟΥ
ΘΟΡΙΚΙΟΥ.

Pline, *l.* 4, *c.* 7, met un promontoire nommé *Thoricus* ou *Thoricos*, près du promontoire *Sunium*; ainsi le bourg THORICUS étoit apparemment près du promontoire de même nom.

THORIGNÉ, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers.

1. THORIGNY, petite ville de France, dans la Champagne, élection de Sens.

2. THORIGNY. Voyez TORIGNY.

THORINGIA. Voyez TURINGI.

1. THORN ou TOORN, en latin *Torunium*, *Turunia* ou *Turxea*, ville de Pologne, dans la partie méridionale du palatinat de Culm, ([a]) sur la Vistule, à la droite, un peu au-dessous de l'endroit où cette riviere reçoit le Dribancz. ([b]) Cette ville bâtie de briques, & avec assez de régularité, est défendue du côté de la campagne d'une double enceinte de murailles, flanquées de tours à vingt pas les unes des autres, qui, à ce que quelques-uns prétendent, ont occasionné son nom. Cette double enceinte, qui régne du côté de la campagne, est couverte d'une fortification moderne. La riviere passe presque au pied des murailles de l'autre côté. Elle y forme, vis-à-vis, une petite isle au milieu du canal, & cette isle fait comme une place d'armes entre les deux moitiés du pont. Le pont de cette ville est remarquable par sa longueur, qu'on dit être de mille sept cents soixante-dix aunes. Thorn est partagée en deux villes, l'ancienne & la nouvelle. La nouvelle est plus belle, mieux bâtie, & ses maisons sont plus hautes. ([a]) *Zeyler*, Topog. Pruss. p. 50. ([b]) *Andr. Cellarius*, Descript. Poloniæ. Mém. du chevalier de Beaujeu, *p.* 135.

Cette ville n'est pas ancienne; on ne fait guères remonter son origine au-delà de l'an 1231 ou 1232, elle fut d'abord libre. Les chevaliers de l'ordre Teutonique s'en emparerent, & y bâtirent une forteresse. Les Polonois l'assiégerent pendant huit semaines, en 1410, & y donnerent plusieurs assauts sans pouvoir l'emporter. Ils y remirent le siége en 1439, avec aussi peu de succès; enfin, en 1454 les habitans se voyant traités trop rudement par les chevaliers Teutoniques, se mirent sous la protection des Polonois. Les habitans escaladerent la forteresse & la ruinerent. Le grand maître essaya en vain de la reprendre en 1462 & 1463. Les rois de Pologne ont accordé à la ville de Thorn plusieurs priviléges, & ils sont si grands, qu'ils se distinguent des autres communes par un magistrat ou conseil indépendant, & par un secrétaire qu'ils font résider à la cour, à l'imitation de la ville de Dantzick Ils embrasserent la réformation de Luther. Cependant la religion catholique n'y est pas si étouffée que dans diverses autres villes; ils y ont libre exercice de leur religion, & de tems en tems ils y acquierent de nouveaux droits. L'évêque de Culm, dont le diocèse & la jurisdiction spirituelle s'étendent jusqu'à Thorn, y établit vers la fin du dernier siécle la procession du S. Sacrement le jour de la fête de Dieu. On obligea les magistrats de contenir la populace dans le respect, pendant cette cérémonie. On menaça les séditieux de vigoureuses peines, & la ville d'amendes pécuniaires. Ces défenses n'ont pas quelquefois été assez fortes, pour retenir la populace animée par ses ministres. Le 16 juin 1724, entr'autres, il survint un tumulte à l'occasion de cette procession. Un grand nombre de séditieux se porterent à des excès de fureur, presque incompréhensibles, & les magistrats négligerent d'arrêter le désordre. Ces fautes ne demeurerent pas impunies. La diéte de Pologne prit l'affaire à cœur. Il survint un decret rigou-

reux, dont la sanglante exécution semble avoir assuré pour toujours la liberté des catholiques dans cette ville. Gustave Adolphe, roi de Suéde, l'assiégea inutilement l'an 1629. Charles Gustave la prit l'an 1655, & la rendit par la paix d'Oliva en 1660. Elle fut prise en 1703 par Charles XII, roi de Suéde, qui fit abattre ses tours & démolir ses fortifications. En 1709, elle tenoit un rang considérable entre les villes Anseatiques, au quatorziéme & quinziéme siécle; mais elle a perdu de son commerce par l'élargissement de la Vistule, les grands vaisseaux n'y pouvant plus venir.

2. THORN, ou THOREN, ancienne abbaye de religieuses bénédictines, au pays de Liége, à deux lieues au nord de Maseik, à la gauche de la Meuse, dans le comté de Horn. Elle fut fondée dans le dixiéme siécle. Aujourd'hui c'est un chapitre de chanoinesses séculieres. La seule abbesse, qui est princesse de l'Empire, suit la régle de S. Benoît. On n'y reçoit que des demoiselles de la plus haute naissance. L'abbesse a droit de faire battre monnoie.

3. THORN, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1.

THORNAX, montagne du Péloponnése, dans la Laconie. C'étoit le nom ancien de cette montagne. Pausanias, *l.* 2, *c.* 36, dit que lorsque Jupiter y eut été changé en coucou, elle prit le nom de Coccygius. Il y avoit au sommet un temple dédié à Jupiter.

THORNBURY, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient marché public. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1.

THORNOS, isle que Pline, *l.* 4, *c.* 12, met au voisinage de celle de Corcyre, mais en tirant vers la côte de l'Italie. On la nomme aujourd'hui *Isola Melere*, selon le pere Hardouin, qui remarque que les manuscrits ne s'accordent pas sur l'orthographe du nom ancien de cette isle. Les uns portent *Athoronos*, & d'autres *Othoronos*.

THORNTON, bourg d'Angleterre, au comté de Lincoln.

THORONET, (le) abbaye de France. Voyez TORONET.

THORS, lieu de France, dans la Champagne, au diocèse de Langres, de l'élection de Bar-sur-Aube. C'est une commanderie de l'ordre de Malte, dont celle de Gorgebin n'est qu'une annexe; celle-ci est située près de Chaumont. Elle vaut neuf à dix mille livres de rente.

THORS-AA, riviere d'Islande dans sa partie méridionale. C'est une des principales de l'isle; elle court près du mont Hecla, selon Théodore Thorlac, Islandois.

THORSUS, fleuve qui, selon Pausanias, *l.* 10, *c.* 17, coule au milieu de l'isle de Sardaigne. C'est le même fleuve que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, nomme THYRSUS, & à la source duquel l'itinéraire d'Antonin marque un lieu appellé *Caput Tyrsi*. Ce fleuve n'est pas le même que le *Sacer*. Ils ont été très-bien distingués par les anciens. Le *Sacer* est plus méridional. Ils conservent à peu près le nom, l'un s'appellant le *Sacro*, & l'autre le *Thyrso*.

THORUNUBA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque au nombre des villes qui étoient entre celle de *Thabraca* & le fleuve *Bagradas*. Le nom de cette ville est corrompu dans les exemplaires latins qui lisent *Thunuba* pour *Thorunuba*.

THORYCIUM, ville d'Italie, au voisinage de Crotone & de Crimissa, selon Isacius, *in Lycophr.* cité par Ortélius, qui soupçonne que *Thorycium* pourroit être là pour *Thurium*.

THOSPIA. Voyez THOSPITES.

THOSPITES, contrée ou peuples de la grande Arménie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, la marque au midi de l'Anzitene. Il met dans le même quartier une ville nommée *Thospia*.

1. THOU, ville d'Egypte. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Péluse à Memphis, entre *Tacasarta* & *Scena Veteranorum*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux & à vingt-six milles du second. Voyez THOUM.

2. THOU, châtellenie de France, dans le Berri, du diocèse & de l'élection de Bourges. C'est un petit bourg sur la riviere de Saudre, à quatre lieues de Sancerre. Les terres y sont douces, pleines de bourdoires, & donnent peu de bled. Quelques villages écartés avec la justice & baronnie de Sailly en dépendent: la taille y est personnelle. La cure vaut deux cents cinquante livres. Les religieux de saint Benoît sur Loire en sont collateurs. Les habitans sont bons, mais sans industrie & peu laborieux.

3. THOU, bourg de France, dans le pays d'Aunis, élection de la Rochelle.

THOUARS, *Thoarchium*, ville de France, dans le Poitou, sur la riviere de Thoué, entre Argenton, le Château au couchant, & Loudun au levant, au midi de Saumur. Cette ville est fort ancienne: elle passoit déja pour une place considérable dans le huitiéme siécle. On la nommoit alors *Thoarci* ou *Thoarchi*, & elle fut prise sur le duc Gaiffre par le roi Pépin en 762. Thouars fut dans la suite le plus grand des vicomtés soumis aux comtes de Poitiers. Les vicomtes s'étant rendus propriétaires & héréditaires, comme les comtes, les vicomtes de Thouars devinrent des seigneurs fort puissans, & ils l'étoient déja avant l'an 1000, du tems du duc Guillaume, fils du duc *Tête d'étoupes*. Thouars a été dans la même race masculine durant près de quatre cents ans. Le dernier mâle fut Simon, qui mourut sans enfans, & eut pour héritieres ses sœurs Personnelle & Isabelle. L'aînée n'eut point d'enfans, & épousa Ingerger, seigneur d'Amboise. Et par ce mariage le vicomté de Thouars entra dans la maison d'Amboise. Louis, seigneur d'Amboise, vicomte de Thouars, qui descendoit d'Ingerger & d'Isabelle, n'eut point d'enfans mâles, & sa fille Marguerite apporta en mariage le vicomté de Thouars à Louis, seigneur de la Trimouille, qui fut troublé dans la possession de ce vicomté, parce que Louis d'Amboise, vicomte de Thouars, avoit été condamné comme criminel de lese majesté, & que ses biens avoient été confisqués par un arrêt que Charles VII avoit rendu en personne l'an 1431. Le même Louis avoit traité de ses droits avec Louis XI, qui avoit ordonné que ce vicomté seroit réuni à la couronne, & cette réunion fut confirmée par le parlement, qui porta un arrêt l'an 1478, qui débouta Louis de la Trimouille de son opposition. Mais après la mort de Louis XI, sa fille, Anne de France, qui gouvernoit le royaume, remit le seigneur de la Trimouille en possession du vicomté de Thouars, pour en jouir par provision jusqu'à ce que le procès pour la propriété eût été décidé au parlement; ce qui n'a jamais été fait. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 152.

La ville de Thouars est bâtie sur une colline au bord de la riviere de Thoue, qui lui sert de fortifications de ce côté; ses hautes murailles défendues de doubles fossés, lui en servent de l'autre. La plus grande des rues conduit au château, qui est un très beau bâtiment. Il y a une jurisdiction subalterne, une élection, une maréchaussée, trois paroisses, saint Médard, Notre-Dame du Château & saint Laon, abbaye fondée l'an 1115 par Isambert, premier évêque de Poitiers, qui y mit quatre chanoines séculiers. Ils prirent la regle de saint Augustin, & se firent réguliers l'an 1117. Dans l'église du château il y a un petit chapitre, dont les canonicats valent cent cinquante livres de revenu. Saint Pierre est un autre petit chapitre qui se dit de fondation royale, & est composé d'onze chanoines, qui ont chacun trois cents livres de revenu. Les jacobins, les cordeliers, les capucins, les ursulines, & les filles de saint François ont des couvents dans cette ville. On y trouve aussi un hôpital pour les pauvres malades, un autre pour loger les pauvres passans, & un collége où il n'y a qu'un régent. * *Piganiol de la Force*, Description de la France, t. 5, p. 104.

Charles IX érigea Thouars en duché l'an 1563, & Henri IV en pairie l'an 1595. Ces dernieres lettres furent vérifiées au parlement l'an 1599. Ces érections furent faites en faveur de la maison de la Trimouille, dans laquelle le vicomté de Thouars entra par le mariage de Louis de la Trimouille, avec Marguerite d'Amboise, fille de Louis d'Amboise, vicomte de Thouars. Ce duché est si étendu, qu'il y a dix-sept cents vassaux. Les procureurs généraux, lorsque Thouars fut érigé en duché en 1563, & en pairie en 1599, se contenterent de faire leurs protestations, afin que ces érections ne pussent porter préjudice aux droits que le roi avoit sur le vicomté de Thouars, dont les seigneurs de la maison de la Trimouille ont joui jusqu'à présent paisiblement.

Le principal commerce de l'élection de Thouars est en

bestiaux, chevaux & mulets. Il y a quelques paroisses où l'on fabrique des tiretaines, des droguets & des serges. Le bois de châtaigner sert à faire des cercles de vaisseaux, & les noyers sont d'un grand secours. Dans un canton de cette élection on recueille des vins blancs, dont on fait de l'eau-de-vie, & c'est le principal commerce de ce quartier.

THOUÉ, THOUAY, ou TOUAY, riviere de France, dans le Poitou. Coulon, *rivieres de France*, *p.* 346, décrit ainsi le cours de cette riviere : Au-dessous de Saumur sur la gauche, on trouve le Touay qui vient d'un village nommé Vernon en Gastine, passe à Parthenay, à S. Loup, à Airvaux, saint Généroux. Dans tous ces endroits il y a des ponts de pierre. Au-dessus de Thouars, le Touay reçoit le Thoeret, après quoi il mouille les murailles de la ville & du château de Thouars, où on le passe d'un côté sur un bac, & de l'autre sur un pont. De Thouars, cette riviere descend à Montreuil-Belay, où le Thon vient la trouver. Elle grossit ensuite ses eaux de celle de la Dive, au-dessous de Saint-Just, après quoi elle va se perdre dans la Loire, au-dessous de Saint-Florent.

THOULOUNIDES, (les) étoient originaires du Turkestan. Les Arabes ayant passé dans ce pays avec des armées nombreuses, emmenerent en captivité la plûpart des habitans, & les vendirent. Le kalif en acheta un grand nombre, & en fit par la suite un corps de milice, auquel il confia la garde de sa personne. Cette milice étrangere abusa bientôt de la protection que lui accordoit le kalif: elle se rendit insupportable aux habitans de Bagdat, & le prince, au lieu d'y mettre ordre, se retira dans un lieu éloigné de la capitale, où il s'endormit dans l'indolence. Comme la hardiesse conduit rapidement à la témérité, les Thoulounides usurperent le droit de disposer du trône, & forcerent le prince, qui par-là étoit leur créature, à leur céder les plus beaux gouvernemens de l'Empire. Enfin ils ne se contenterent pas de la puissance, ils en voulurent le titre. Le premier d'entr'eux qui osa le prendre, fut Ahmed, fils de Thoulon. Il étoit parvenu à la qualité de gouverneur de Damas, où, par son amour pour la justice, & par son courage, il s'étoit fait aimer & estimer de tout le monde. Il obtint, ou, pour mieux dire, il se fit ensuite donner celui d'Egypte, où gagnant encore le cœur des soldats & du peuple, il refusa de reconnoître l'autorité des kalifs, se contentant seulement de faire prononcer leurs noms dans les mosquées. Il étendit ses conquêtes jusques dans la Syrie & l'Afrique. Les historiens blâment son usurpation : mais ils louent sa valeur, sa prudence & sa magnificence. Il protégeoit les sciences & les arts, fit élever plusieurs superbes édifices. Il laissa des trésors immenses qui étoient plutôt le fruit de ses épargnes que de ses vexations. Son fils Kansnaroniah lui succéda, & prit sa conduite pour modèle. Il eut plusieurs ennemis à combattre, les vainquit, conserva les états que son pere lui avoit laissés. Ses successeurs, trop jeunes pour arrêter les efforts des ambitieux qui se soulevoient de toutes parts, le kalif profita de leur foiblesse pour recouvrer l'Egypte, y envoya une formidable armée, commandée par un général habile qui défit les troupes qu'on voulut lui opposer, fit reconnoître pour souverain dans toute l'Egypte le kalif, qui fit de ce beau pays plusieurs gouvernemens, qu'il donna à différens émirs. Ainsi la puissance des Thoulounides fut éteinte après avoir dur quarante-un ans, c'est-à-dire, depuis 884 jusqu'à 905. * *Hist. générale des Huns par de Guignes*, t. 13, p. 124 & suiv.

THOUN, *Thunum* ville de Suisse, au canton de Berne, dont elle est éloignée de quatre lieues, au bord d'un joli lac. La riviere de l'Aar sortant de ce lac se partage en deux bras, qui se rejoignent bientôt, & forme ainsi une isle qui est occupée par une partie de la ville, & l'autre partie qui est au-delà au pied d'une colline, où est le château de l'Avoyer. Cette ville est fort jolie, & dans une situation également agréable & commode, au milieu d'un beau & fertile pays. Cette ville eut anciennement ses comtes particuliers, appellés les comtes de Thoun : elle passa ensuite en la puissance des comtes de Kybourg, & tomba entre les mains des Bernois, à l'occasion du meurtre commis en la personne même du comte Eberhard en 1320. On accusa de ce crime son propre frere Hartmann, qui, à ce qu'on écrit, s'y porta, parce qu'il ne vouloit pas lui donner sa part du comté, & l'on prétend qu'on voit encore les traces du sang sur quelques-uns des dégrés du château. La ville de Thoun resta absolument aux Bernois par le contrat de vente qui leur en fut fait dans les formes en 1375. Les privilèges des bourgeois leur furent conservés; ils en jouissent encore aujourd'hui, & ont particulierement le droit de se choisir des magistrats. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 209 & suiv.

Le LAC DE THOUN, qui a environ deux lieues de long, (quelques-uns disent un mille & demi,) & une demi-lieue de large, est bordée de tous côtés de beaux villages, de châteaux, de vignes & de champs. Un historien rapporte que l'an 604, le lac de Thoun bouillit d'une telle force, qu'il jetta une grande quantité de poissons cuits sur ses bords; mais d'autres ne marquent ce fait qu'à l'année 615. Si cet événement est aussi vrai qu'on l'assure, il faudra dire qu'il a été causé par l'irruption subite de quelque feu souterrein. A quelque petite distance de ce lac, on voit s'élever les deux hautes & célébres montagnes, le Niésen & le Stoerhorn. * *Guilliman*. ad ann. 604.

1. THOUR, nom d'une montagne voisine de la Mecque du côté du midi, à une heure de chemin. Sur cette montagne on trouve une grotte où Mahomet se cacha dans le tems de sa fuite.

2. THOUR, nom que les Arabes donnent à la ville de Tyr sur la côte de Phénicie. Voyez TYR.

3. THOUR, ou TOUR-DAGHI, nom que les Turcs donnent au mont Taurus. Les Arabes le nomment Gébel-al-Mossel. Voyez TAURUS.

4. THOUR, (le) baronnie de France, dans la Champagne, du diocèse & de l'élection de Rheims. Il y passe le ruisseau des Aarres qui prend sa source à Mizy-le Comte. Les terres sont partie à froment, partie à seigle. M. le marquis de Nesle pour une moitié, l'hôtel-Dieu de Paris pour l'autre, en sont seigneurs.

5. THOUR, en latin *Thyras*, *Taurus* ou *Durius*, riviere de la Suisse, dans le pays de Thourgau, prend sa source dans les montagnes qui sont à l'extrémité méridionale du Thockebourg, entre ce comté & celui de Sargans. Elle traverse le Thockebourg dans toute sa longueur : elle va couler près de Wyl, capitale des terres de l'abbé de Saint-Gall, & après avoir reçu le Sitter au-dessous de Bischoffzell, elle traverse le Thourgau, auquel elle donne le nom; & entrant dans le canton de Zurich, elle y mouille Andelfingen, & va se jetter dans le Rhin, au-dessous du château de Scholleberg, & environ deux milles au dessus de la ville d'Eglisaw. Le Thour est une riviere rapide, impétueuse & fort inégale; tantôt elle croît, tantôt elle décroît considérablement. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 154.

1. THOURAN, (le) canton de l'Inde, sur les frontieres de la province de Sinde. Sa ville capitale est *Kozvar*, à 101^d de longitude, & à 31 & demi de latitude. Elle est située sur une colline.

2. THOURAN, petite ville du même canton, riche & abondante en toute sorte de biens. * *Manuscrits de la bibliotheque du roi.*

THOURGAW, pays de Suisse, qui, suivant l'origine de son nom, comprend toute cette étendue de pays qui est aux deux côtés de la riviere de Thour, & s'avance d'un côté jusqu'au Rhin, & de l'autre jusqu'au lac de Constance. Dans ce sens, il fait toute la partie orientale de la Suisse. Il comprend une partie du canton de Zuric, celui d'Appenzell tout entier, les terres de la république & de l'abbé de S. Gall, celles de l'évêque de Constance, & celle des sept anciens cantons; mais dans l'usage ordinaire, on entend par le *Thourgaw*, seulement les terres qui dépendent de la souveraineté commune des cantons. Dans ce dernier sens, le Thourgaw est un beau & grand bailliage, qui est borné à l'orient en partie par le lac de Constance; partie par la ville de ce nom, & par les terres de son évêque; au midi par les terres de l'abbé de Saint-Gall; à l'occident par le canton de Zurich. Ce bailliage est le plus grand de toute la Suisse; car il comprend cinq ou six villes, neuf ou dix monastères, grand nombre de châteaux & de villages, qui font plus de cinquante paroisses, & il y a jusqu'à soixante-douze seigneurs de jurisdiction qui possédent quelques villages, outre ceux qui relevent immédiatement des cantons. Ces seigneurs sont ou ecclésiastiques ou laïques.

I. L'évêque de Constance, qui posséde Arbon, Tanneck, Guttingen, Gottlieben.

II. L'évêque de Constance, qui possède Alman.

III. Le couvent de Rychenaw, qui possède Steckborn, Bernang, Marbach, Ermatingen, Tribelsingen.

IV. Le couvent de Rhynaw est seigneur de Rhynaw, avec haute jurisdiction pour les affaires civiles & criminelles.

V. Le monastère d'Einsidlen possède Eschentz.

VI. L'abbé de saint Gall est seigneur de Sitterdorff, d'Oberberg & autres lieux.

VII. Divers autres monastères du Thourgaw, comme Fischingen, Itingen, Munsterlingen, Tennikon, Feldbach, Kalchrein, S. Catherinen-Thal près de Diesschoven, & quelques prieurés possèdent aussi chacun un village ou deux.

Les seigneurs laïques sont, 1°. La seigneurie de Zurich, qui possede en pleine jurisdiction Pfin, Weinfelden, Steineck, Neuferen, Utweil, &c. 2°. Plusieurs particuliers qui possedent des terres seigneuriales. Ce sont les villages de Welleberg, Griesseberg, Burglen, Herder, Wengin, Newenbourg, Salestein, Bleidec, Clingenberg, &c.

Le bailliage de Thourgaw appartenoit avant la paix d'Araw aux vieux cantons, à l'exception de celui de Berne, mais par ce traité de paix les Bernois y ont aussi eu part.

Les habitans de ce bailliage sont de deux religions. On compte qu'il peut y avoir les deux tiers de réformés, & le tiers de catholiques. Il y a quatre villes remarquables dans le Thourgaw; Arbon, Bischoffs zell, Frauenfeld, & Diessehofen, & quatre ou cinq petites, Hagenwyl, Weinfelden, Pfin, Steeckborn & Nufforen, avec divers bons bourgs, & une infinité de villages.

Ce pays est un des plus beaux quartiers de la Suisse, agréable, riche, fertile en bleds, en vins & en fruits: c'est pourquoi il est extrêmement peuplé. Il est arrosé par le lac de Constance, par le Rhin, par le Thour & par quelques autres rivieres. Le vin y est très-bon, & les étrangers y en prennent beaucoup. Outre cela, comme le pays est abondant en bon fruits, les habitans font du cidre & du poiré de leurs pommes & de leurs poires. Ils ont particulierement deux especes de poires qu'on ne trouve pas ailleurs; ils nomment les unes *Berglen*, parce qu'elles croissent dans les montagnes, & les autres *Brundlen*, parce qu'elles viennent dans les lieux aquatiques. La liqueur qu'on en exprime est la meilleure de tous les poirés du pays, & se conserve très-longtems. On le vend dans les cabarets tout comme le vin. Il y en a même qu'on envoie dans les pays étrangers, & qu'on y boit pour le meilleur vin qui se puisse trouver; car il est doux, delicat & vigoureux.

Le gouvernement civil de Thourgaw est sous la souveraineté des huit anciens cantons, qui y envoient tour à tour un bailli pour deux ans. Il fait sa résidence à Frauenfeld. Les autres cantons n'y ont rien à voir. A l'égard du gouvernement spirituel, les quatre principales villes se choisissent elles mêmes leurs pasteurs, mais pour les autres bourgs & villages, les seigneurs de jurisdiction en ont la collation, à la réserve de quelques endroits qui ont le même droit que les quatre villes, comme Utwei grand village, tout réformé, qui appartient à Zurich, au bord du lac, entre Constance & Arbon. On prend les ministres dans l'académie de Zurich. Tous les ministres du Thourgaw font ensemble un synode qui est partagé en divers doyennés, & s'assemblent tantôt à Frauenfeld, tantôt à Bischoffszell, ou à Weinfelden. Quant aux catholiques, ils dépendent de l'évêque de Constance.

THOUR-THAL ou la VALLÉE DU THOUR. On appelloit autrefois de ce nom général tout le comté de Tockenbourg en Suisse, c'est-à-dire, le pays depuis la source de la riviere de Thour jusqu'à la ville de Wyl. Dans la suite on a restraint le Thour-Thal à une portion de la partie supérieure du Tockenbourg, c'est-à-dire, à la partie du comté qui prend depuis la ville de Lichtensteig exclusivement, jusqu'aux frontieres du côté de l'orient. Dans ce sens le Thour-Thal comprend les communautés suivantes:

Le Thour-Thal,	Zum-Wasser ou Wasserg-meind,
Watwyl ou Watweil,	
Hemberg,	Le Vieux Saint Jean,
Wildenhaus.	

Dans un sens encore plus étroit, on ne comprend sous le nom de THOUR-THAL, que le pays qui renferme les villages suivans,

Krummenau,	Plomberg,
Enetbuel,	Buel,
Sidwal,	Nider-Hauffen.
Wintersperg,	

* *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 315.

THOUS, nom d'une ville considérable du Khorassan; qui reconnoît pour son fondateur, suivant l'auteur du Leb-Tarikh, Giamschid, le cinquiéme de la premiere dynastie des anciens rois de Perse, appellée des Pischdadiens.

THRABUNACTUM, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la grande Leptis, le long des confins de la province de Tripoli, entre *Adaugmagdum* & *Framusdusis*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à la même distance du second. Au lieu de *Trabunactum*, quelques exemplaires portent *Tabunagdum*, & d'autres *Tabuinatum*.

THRACE, en grec Θρᾴκη, en latin *Thracia* ou *Thrace*, grande contrée de l'Europe, renfermée entre le mont Hemus, la mer Egée, la Propontide & le Pont-Euxin. La borne septentrionale du côté du Pont-Euxin est cependant assez incertaine. Le périple de Scylax, Pomponius Mela & Pline, étendent la Thrace jusqu'à l'embouchure du Danube, & y renferment Istropolis, Tomi & Calaris. Pline a suivi Pomponius Mela; & peut être celui ci a-t-il suivi le périple de Scylax. Les historiens au contraire mettent ces trois villes & quelques autres du voisinage dans la Scythie, en deça du Danube, ou les marquent simplement sur la côte du Pont-Euxin. Strabon divise ce quartier en côtes Pontiques; savoir, celle qui prend depuis l'embouchure sacrée du Danube, jusqu'aux montagnes qui sont près du mont Hemus; & celle qui s'étend depuis ces montagnes jusqu'à l'embouchure du Bosphore près de Byzance. Les bornes que Ptolomée donne à la Thrace paroissent plus naturelles. Ce qui est au-delà du mont Hemus, il l'attribue à la basse Mœsie, & du côté du Pont-Euxin il ne pousse pas la Thrace au-delà de la ville *Mesembria*. En effet, on ne voit pas comment Pline, après avoir marqué le mont Hemus pour la borne de la Thrace dans les terres, a pu le long de la côte l'étendre si fort au-delà de cette montagne, & la pousser jusqu'au Danube. * *Cellar.* Geogr. antiq. l. 2, c. 15.

La Thrace a été extrêmement peuplée autrefois; ses habitans étoient robustes & pleins de valeur; le fleuve Strymon servit long-tems de borne entre la Thrace & la Macédoine; mais Strabon dit qu'aussi tôt que Philippe eut réduit sous sa domination plusieurs villes entre le Strymon & le Nessus, on s'accoutuma à confondre sous le nom de Macédoine le pays conquis nouvellement. Les poëtes grecs & latins ne nous font pas un beau portrait de la Thrace. Callimaque, Eschile, Euripide & Aristophane l'appellent *la patrie de Borée*, *le séjour des aquilons* & *le pays des frimats*. Virgile, Horace, Ovide & Catulle en parlent de même; Sénéque la nomme *la mere des neiges & des glaçons*; & Lucain appelle les grands hivers, *des hivers de Thrace*. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 2, n'en parle pas plus avantageusement. *Regio*, dit il, *nec cælo læta nec solo, & nisi qua mari propior est, infœcunda, frigida, eorumque quæ feruntur maxime admodum patiens. Raro usquam pomiferam arborem, vitem frequentius tolerat, sed nec ejus quidem fructus maturat ac mitigat, nisi ubi frigora objectu frondium cultores arcuere.* Celui qui a civilisé ces peuples & leur a donné le premier des loix, a été un disciple de Pythagore, nommé Zamolxis. Hérodote rapporte les noms d'une multitude de différens peuples qui ont habité la Thrace. Il dit que s'ils eussent pu, ou se réunir sous un seul chef, ou se lier d'intérêts & de sentimens, ils auroient formé un corps de nation très-supérieur à tout ce qui les environnoit.

Les Thraces avoient eu diverses rois depuis Térès, qui eut deux fils, Sitalie & Sparadocus. Leurs descendans tour à tour se détrônerent, jusqu'à ce que Seuthès reconquit une partie des états de son pere Mœsades, & transmit sa succession paisible à Cotys, pere de Chersoblepte, comme dit

Démosthène. A la mort de Cotys les divisions recommencerent, & au lieu d'un roi de Thrace, il y en eut trois, Chersoblepte, Bérisade & Amadocus. A la fin Chersoblepte dépossédа les deux autres : Philippe, roi de Macédoine, le dépouilla lui-même, & le prit. La république d'Athenes, après les victoires de Salamine & de Marathon, conquit beaucoup de villes vers la Thrace & dans la Thrace même, entr'autres Pidne, Potidée & Méthone. Ces villes secouerent le joug, dès que Lacédémone à la fin de la guerre du Péloponnése, eut abattu la puissance d'Athenes ; mais Timothée l'Athénien les remit encore sous l'obéissance de sa patrie. Le roi Philippe les leur enleva, & se rendit maître de trente-deux villes de la Thrace. Alexandre acheva la conquête entiere de ce pays, dont les peuples ne recouvrerent leur liberté qu'après sa mort. Un autre Seuthès, fils ou petit-fils de Chersoblepte, entra aussi-tôt dans les droits de ses ancêtres, & il livra deux sanglantes batailles à Lysimachus, un des capitaines & des successeurs d'Alexandre. A quelque tems de-là une partie des Gaulois, qui, sous la conduite de Brennus, ravageoient la Grece, se détacha du gros de la nation, & alla s'établir en Thrace. Le premier roi de ces Gaulois Thraces s'appella Comontorius, & le dernier Clyærus, sous qui les Thraces naturels exterminerent les Gaulois transplantés chez eux, & remirent sur le trône Seuthès, issu de leurs anciens rois. Ce prince & ses descendans regnerent sans interruption jusqu'à Vespasien, qui, à la fin, réduisit la Thrace en province romaine. Depuis ce tems la Thrace a eu le même sort que le reste de la Grece, jusqu'à ce qu'elle soit demeurée sous la puissance des Turcs. Les Thraces étoient naturellement féroces, fourbes, bandits, assassins, qui avoient toute la bassesse d'ame des esclaves, & tous leurs vices. Aussi en Grece le nom de Trace passoit pour l'injure la plus atroce, & pour le signe du dernier mépris.

Voici la division de la Thrace, selon le pere Briet :

La Thrace en deçà de Rhodope.	Thrace Médique, Grecque, ou Macédonienne.	Villes.	Philippi,	
			Oesima,	
			Doperus, Topinium, Otopinium ou Toprus.	Puçio ou Rusium.
		Peuples.	Dersæi,	
			Medobithyni,	
			Syropæones,	
			Turpili, ou Torpidi.	
	Thrace Dransique.	Villes.	Nicopolis,	Nicoboli.
			Abdera,	Polystilo, Asperosa, ou Astrizza.
			Maximianopolis,	Poru ou Borun.
			Tinda, Stabulum ou Turris Diomedis,	Marogna.
			Bistonia,	
			Maronea.	
		Peuples.	Cicones,	
			Bistones.	
	Thrace Sapaïque.	Villes.	Æneum ou Ænus,	Eno ou Ygnos.
			Cypsella ou Cypselus,	Chapsilar.
			Bisante ou Rhædeston,	Rhodosto ou Doroston.
				Pauydo.
			Pactya,	
			Aphrodisias.	
		Fleuves.	Hebrus,	
			Melas.	
		Doriscus	Campus.	Heraclia.
	Thrace Corpialique.	Villes.	Perintus,	
			Ganos ou Gonos,	
			Trajanopolis,	Trajanopo
			Bergulæ Bergulium,	Berges.
			Apros.	Apri.
		Fleuves.	Hebrus,	
			Arzus.	
		Peuple.	Odrisæ.	
	La province de Byzance.	Villes.	Bysantium,	Constantinople.
			Phinopolis,	Phinopoli.
			Delta ou Delcon,	Dercon.
			Rhegium,	
			Selymbria,	
			Athyras.	
		Fleuves.	Bathinius,	Bathino.
			Athyras,	Aqua dolce.
			Barbyses.	Cartaricon ou Pectinacorion.
			Cydarus.	Machlena.
		Longi Muri.		
		Bosphorus Thracius.		
Thrace au-delà de Rodope.	Thrace Cénique.	Villes.	Bizia ou Bisa,	Vize.
			Flaviopolis,	
			Anchialus,	Anchialo Lenkis ou Achello.
			Sarpedonia ou Sarpedon,	
			Salmidessus ou Halmydessus,	
			Plotinopolis,	Ploudin.
			Apollonia Magna.	Sissopoli.
		Fleuves.	Panysus,	Laniza.
			Erginus,	
			Salmidessus.	
	Thrace Sellétique.	Villes.	Develtus,	Develto.
			Sadama.	

La Thrace au-delà de Rhodope.	Thrace Sellétique.	Fleuves.	Thearus, Agrianes, Contadesdus.	
	Thrace Samaïque.	Villes.	Hadrianopolis.	Andrinople.
			Ostodisum ou Osindiso.	
	Thrace Usdicestique.	Villes.	Nicopolis,	Nicopoli.
			Sazarana, Saranara ou Saccanara,	
			Opsiina.	
		Montagne.	Hemus.	
	Thrace Bennique.	Villes.	Opizum, Cillæ.	
		Peuple.	Agrianes, Agrienses, Agræi ou Agrii.	
	Thrace Sardique.	Ville.	Sardico ou Serdica.	Triadizza.
		Peuple.	Perianthæ.	
	Thrace Danthelétique.	Ville.	Pantalia ou Panialia.	
		Fleuve.	Harpessus ou Arpessus.	
		Montagne.	Cercina.	
	Thrace Bessique.	Villes.	Philippopolis,	Philippopoli.
			Pergamum, Brisica, Milolitum, Zerna ou Zerna.	
		Fleuve.	Pangæus.	Malaca ou Castagna.
	Quersonnèse de Thrace.	Villes.	Lysimachia ou Hexamilium,	Hexamili ou Policastro.
			Cardia, Callipolis,	Gallipoli.
			Sestos, Protesileum, Cynossema, Elæus,	Critea.
			Alopeconnesos,	
			Longus Murus.	
			Hellespontus ou Fretum Hellespontiacum.	Streto di Gallipoli ou le bras de saint George.
			Propontis.	Mar di Marmora.

La notice de l'empire, depuis Constantin jusqu'à Arcadius & Honorius, fait de la Thrace un des cinq grands diocèses soumis au préfet du prétoire d'Orient, & y renferme six provinces, qui sont :

L'Europe, La Thrace, La seconde Mœsie,
Rhodope, L'Hemimont, La Scythie.

Selon la notice d'Hiéroclès, ces six provinces comprenoient cinquante-trois villes, savoir :

Dans la province de Thrace d'Europe : Eudoxiopolis, Héraclée, Arcadiopolis, Bizya, Panonium, Orni, Ganus ou Gannus, Callipolis, Morizus, Siltica, Synadia ou Sauadia, Aphrodisia, Aprus, Cœlia.

Dans la province de Rhodope : Ænus, Maximianopolis, Trajanopolis, Marona, Pyrus ou Pirus, Nicopolis, Cercopyrgus.

Dans la province de Thrace : Philippopolis, Beron, Diocletianopolis, Sebastopolis, Diopolis.

Dans la province d'Hemimont : Adrianopolis, Achialus, Dibertius, Plutinopolis, Tzoides.

Dans la seconde Mœsie : Marcianopolis, Odyssus, Dorostulus, Nicopolis, Novæ, Appiaria, Ebrættus.

Dans la province de Scythie : Tomis, Dionyssopolis, Acræ, Calatæ ou Calates, Istrus, Constantiana, Zedelpa ou Zeldepa, Tropæus, Axiopolis, Capidaura ou Capidaua, Carsus, Trosmis, Novio Odunns, Agissus ou Ægissus, Almyris.

* *Schelstrate*, Antiq. ecclef. t. 2. Differt. 4, c. 1.

THRACEJA. Le pere Lubin & Dacier traduisent ainsi le nom d'un bourg que Plutarque, *in Lucullo*, appelle *Thracius Pagus*. On ne peut donc pas dire que ce village s'appellât *Thraceja*. Son vrai nom étoit le bourg de Thrace. Voyez THRACIUS PAGUS.

THRACENSIS PORTUS. Voyez THRACIUS PAGUS.

THRACIS, ville de Grece, dans la Phochide, selon Pausanias, *l.* 10, *c.* 3. Kuhnius remarque que dans cet endroit de Pausanias, au lieu de Θρακίς τε καὶ Φωκικὴ, il faut lire Τραχίς τε ἡ Φωκικὴ; car, dit-il, il y avoit deux villes appellées TRACHINES, l'une dans la Phochide, & l'autre sur le mont Oeta ; & la premiere étoit distinguée par l'épithete *Phocica*.

THRACIUM-MARE, *la mer de Thrace*. Strabon donne ce nom à cette partie de la mer Egée, qui baigne les côtes de la Thrace.

THRACIUS-PAGUS, bourg de l'Asie Mineure, dans l'Hellespont. Plutarque, *in Lucullo*, qui parle de ce bourg, fait entendre qu'il étoit situé fort près de la ville de Cyzique; car il dit que les Cyzicenіens découvroient très-facilement de leurs murailles le camp de Lucullus qui étoit sur les hauteurs, près du bourg de Thrace. Voyez THRACIA. Ortelius croit que ce pourroit être ce même lieu qui est appellé *Thracensis Portus* par Apollonius, *l.* 1, & Θρακῶν χωρίον par Xénophon, *Graecor. l.* 7.

1. THRACON, village qu'Etienne le géographe dit être voisin de la ville d'Antioche; mais de quelle ville d'Antioche est-il question? C'est ce que nous ne savons point.

2. THRACON, ville de l'Asie Mineure, dans l'Eolie. Cicéron, *in Pisonem*, en parle; mais les meilleures éditions lisent *Stratum*, au lieu de THRACON.

THRÆSTUM. Voyez THRAUSTON.

THRAMBUS, promontoire de la Macédoine, selon Etienne le géographe. Comme la Macédoine étoit pour la plus grande partie dans les terres, & que sa partie maritime regardoit la mer Egée: il n'y a point à douter, dit Berckelius, que ce promontoire ne soit un de ceux de la péninsule de Palléne; car, quoiqu'il y en ait qui mettent cette péninsule dans la Thrace, elle appartenoit néanmoins réellement à la Macédoine, dont elle étoit un Quersonnese, étant située entre le golfe Thermaïque & le golfe Toronaïque. Hérodote, *l.* 5, semble aussi décider que c'est de ce promontoire dont Etienne le géographe a entendu parler; car en détaillant les villes, dont Xerxès tira les vaisseaux dont il avoit besoin, il en nomme une THERAMBUS, qu'il place dans la péninsule de Palléne. Il pourroit se faire aussi que le THRAMBUSIUS-VERTEX, que Lycophron, cité par Ortélius, met quelque part dans la Thrace, seroit la même chose que le promontoire THRAMBUS d'Etienne le géographe. En effet, Lycophron place la montagne Thrambusius au voisinage de Phlegra, ville de la péninsule de Palléne.

THRAMBUSIUS-VERTEX. Voyez THRAMBUS.

THRAMUS-DUSIS, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la grande Leptis en passant par les confins de la province de Tripoli. Elle étoit entre *Tabunagdis* & *Tamascaltis*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. Quelques manuscrits lisent *Thramusdusis* ou *Thramisdusis*, en un seul mot; & d'autres portent *Tharama*.

THRANIPSÆ, peuples que Xénophon, *Cyriacor. l.* 7, place aux environs du Pont. Quelques manuscrits portent *Tranixa* pour *Thranipsa*. Peut-être est-ce le même peuple qu'Etienne le géographe & Hesyche mettent dans la Bithynie.

THRAPSTON, bourg d'Angleterre, dans le Warwickshire. On y tient marché public. * *Etat présent de la G. Bret. t.* 1.

THRASI, fort de la Thrace, dans la province de Rhodope. C'est un des forts que l'empereur Justinien fit élever. Procope en parle au quatriéme livre des édifices, *cap.* 11.

THRASIMENE. Voyez TRASIMENUS.

THRASYLLUM ou THRASYLLUS, montagne de l'Asie mineure, dans la Mysie, au voisinage du fleuve Caicus. Le livre des fleuves & des montagnes attribué à Plutarque, *in Caico*, porte que cette montagne fut appellée Teuthras, du nom de Teuthrante, roi de Mysie. Stobée, *de Morbis*, parle aussi de cette montagne.

THRAUSTON, ville du Péloponnése, dans l'Elide. Xénophon, *Graecor. l.* 7, la donne aux Actoriens. C'est la même ville que Diodore de Sicile *l.* 14, appelle *Thrasion*.

THRAX. Voyez THREX.

THRESA, lieu de l'Idumée. C'est Joseph, *de bell. Judic. l.* 1, *c.* 11, qui en parle. Il en fait ailleurs un village de la Judée, & il écrit *Thressa* au lieu de *Thresa*; mais assez souvent Ἰουδαία & Ἰδουμαία, sont pris l'un pour l'autre dans Joseph, *Antiq. l.* 4, *c.* 24. Quelques exemplaires portent RESSA pour THRESSA.

THRESOR, (le) abbaye de filles, de l'ordre de cîteaux, en Normandie. Voyez TRESOR.

1. THRESSA. Voyez THRESA.

2. THRESSA, fleuve de la Tharce, selon Tzetzes, *Chiliad.* 13, *n°.* 475, cité par Ortélius. Il y a apparence que par *Thressa*, il entend l'Hébrus, car il ajoute que la tête d'Orphée fut jettée dans ce fleuve. Antigonus dit que la tête d'Orphée fut enterrée dans l'Antissée, contrée de l'isle de Lesbos; mais elle a pu être jettée dans un endroit, & inhumée dans l'autre.

THREX ou THRAX, lieu de la Palestine, à l'entrée de la vallée de Jérico. Strabon, *l.* 16, *p.* 763, dit que c'est un des deux lieux où étoient cachés les trésors des tyrans. L'autre lieu se nommoit *Taurus*.

THRIA, bourg de l'Attique, dans la tribu Oeneïde. Les champs des environs s'appelloient *campi Thriasii*. Ce bourg étoit entre Athenes & Eleusis. Il en est souvent parlé dans Thucydide, & dans les autres historiens des guerres d'Athenes. C'étoit la patrie du poëte Cratès, dont Suidas rapporte quelques ouvrages comiques. La porte d'Athenes, par laquelle on sortoit pour y aller, s'appelloit *porta Thriasia*, & fut aussi ensuite nommée *Ceramica* & *Dipylon*. Ce bourg donnoit encore son nom au rivage près duquel il étoit situé, & à une riviere voisine. * *Spon*, liste de l'Attique, p. 344.

THRICALIX, nom d'une montagne au voisinage de la Bithynie, selon Ortélius, qui cite Siméon le Métaphraste, *in vita S. Joannicii*.

THRINCA ou THRINCE. Etienne le géographe dit que Thrinca est une ville aux environs des Colonnes, & qu'Hécatée en parle dans son Asie.

THRISOLIDA. Ortélius, qui cite Æthicus le sophiste, dit qu'on donne ce nom à la derniere isle de l'Océan septentrional, & que les vents y soufflent avec tant de violence, qu'on n'y voit aucune fleur, ni aucune verdure.

THRISTISIMA, ville de la Mauritanie Césarienſe. Ptolomée, *lib.* 4, *cap.* 2, la marque dans les terres. Au lieu de *Thristisima*, les exemplaires latins portent THISIZIMA.

1. THRIUS, ville du Péloponnése. Etienne le géographe dit qu'elle étoit autrefois de l'Achaïe, & que de son tems elle étoit comprise dans l'Elide.

2. THRIUS, fleuve de l'Elide, selon Quintus Calaber, cité par Ortélius. Homere, *Iliad. B*, fait aussi mention du fleuve.

THRIXAS, ville du Péloponnése, dans l'Elide, à ce qu'il paroît par un passage d'Hérodote, l. 4, *num.* 148, qui la met au nombre des villes qui furent bâties par les Myniens.

THROANA, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, la marque dans le pays des *Lesti*, ou des Pirates; & Castald la nomme *Taigin*.

THROANI, peuples de la Sérique. Ils sont placés par Ptolomée, *l.* 6, *c.* 16, à l'orient des *Issedones*. Voyez THARRANA.

THROASCA. Voyez OROASCA.

THRON, lieu d'Allemagne, au pays de Hesse, dans le comté de Diets. C'étoit autrefois, selon Zeyler, *Topograph. Hassiæ*, *p.* 30, une abbaye de filles, de l'ordre de saint Bernard, fondée en 1243, par Gérard comte de Diets.

THRONA, ancienne ville de la Sérique: Ptolomée, *l.* 6, *c.* 16, la place entre *Asmiraa* & *Issedon*.

THRONI, ville & promontoire de l'isle de Cypre. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 14, les marque sur la côte méridionale. Le nom moderne est *Cabo del Groda*, selon Molet; *Pile* & *Cabo di Pile*, selon Lusignan, dans sa description de l'isle de Cypre.

THRONIUM, ville des Locres Epicnémidiens, & dans les terres. Cette ville étoit très-ancienne, puisqu'il en est fait mention dans Homere, *Iliad. B. vers.* 533, *Palmerius*, *Graec. antiq. l.* 5, *c.* 5.

Τάρφην τε Θρόνιόν τε Βοαγρίου ἀμφὶ ῥέεθρα.

Et Tarphen & Thronium circa Boagrii fluenta.

Didyme remarque sur ce vers d'Homere, que cette ville fut appellée de la sorte du nom de la nymphe Thronia; & un peu plus bas, il ajoute que Boagrius est un fleuve de la Locride. Selon Eustathe, la ville de Thronium étoit dans les terres, dans la contrée appellée Cnémide, qui appartenoit aux Locres Epicnémidiens. Thucydide, *l.* 2, & Diodore de Sicile, *l.* 12, *c.* 44, marquent aussi Thronium dans la Locride; cependant le périple de Scylax, *p.* 23, la

place dans la Phocide : voici le passage : *Locros sequuntur Phocenses. Pertingunt enim & hi ad hoc mare. Urbes eorum sunt hæ : Thronium, Cnemis*, &c. mais tous le anciens sont d'un sentiment contraire, & placent Thronium & Cnemis dans la Locride. Euripide, *de Iphigen. in Aulide*, dit :

Λοκροῖς δὲ τοῖσδ' ἴσας ἄγων
Ναῦς Ὀϊλέως τόκος κλυτὰν
Θρονιάδ' ἐκλιπὼν πόλιν.

Locris verò bis pares ducens.
Naves Oilei filius
Thoniadem relinquens urbem.

Et on dit dans Lycophron, *vers* 1143, *Et Thronitides Locrorum vici.* Polybe, *l.* 17, après avoir parlé de la conférence qui fut tenue avec Philippe dans la Locride, sur le rivage près de la ville de Nicée, ajoute que la conférence fut prolongée jusqu'au lendemain, & qu'on convint de s'assembler sur le rivage, du côté de Thronium, d'où il paroît que Thronium n'étoit pas loin de la ville de Nicée, dans la Locride, & qu'elle n'étoit pas non plus éloignée de la mer. Strabon, *l.* 9, fixe cette distance à vingt stades : *Post stadia viginti à Cnemide portus est, super quo situm est Thronium totidem stadiis distans in Mediterraneo.* Pausanias, Ptolomée & Hésyche mettent aussi la ville de Thronium dans la Locride. Toutes ces autorités sont préférables à Scylax. On a remarqué que Tite-Live, *lib.* 28, *cap.* 7, s'est trompé trois fois dans une page, en nommant cette ville TORONE au lieu de THRONIUM ; & il suffit d'avoir la moindre connoissance de la situation des lieux pour en convenir. On peut néanmoins rejetter cette faute sur quelque copiste. Pour ne rien dissimuler, ajoute Paulmier, il faut dire qu'Eschine, *Orat. de falsa Leg.* paroît être du sentiment de Scylax, & placer aussi Thronium dans la Phocide : *Legati Phocensium*, dit-il, *ad vos venerant auxilium, & promittentes se daturos Alponum & Thronium & Nicaam ;* car si ces lieux n'eussent pas été en la puissance des Phocéens, il eût été ridicule qu'ils eussent promis de donner ce qui ne leur appartenoit pas. On peut à la vérité conclure de ce passage d'Eschine, que dans le tems qu'il écrivoit, les Phocéens étoient maîtres de ces villes, mais il ne s'ensuit pas de-là qu'elles fussent dans la Phocide. Les Locres Epicnémidiens pouvoient être seulement sous le joug des Phocéens leurs voisins, qui avoient pu mettre garnison dans leurs villes.

THRUSK ou THREX, bourg d'Angleterre, au comté d'Yorck, dans le North-Ridinge, sur la petite riviere qui se jette dans la Youre, avoit autrefois un fort château, qui a été rasé par ordre du roi Henri II, dont on ne voit plus rien aujourd'hui.

THRYANDA, ville de l'Asie Mineure, dans la Lycie, selon Etienne le géographe, qui dit que le nom national étoit THRYANDENSIS.

THRYASII, peuples du Péloponnése, dans l'Achaïe propre, selon Pline *l.* 4, *c.* 6. Ortélius soupçonne que *Thryasii* est-là pour *Thriasii*, & que leur ville étoit la *Thrius* d'Etienne le géographe ; cependant ce dernier dit que le nom national de Thrius étoit *Thriuntius* ou *Thriusius*, & que *Thriasius* étoit seulement le nom national du bourg THRIA. Voyez THRIA & THRIUS.

THRYOESSA, en latin THRYUM. Voyez EPITALIUM.

THRYONIUM. Hésyche écrit ainsi le nom de la ville Thronium. Voyez THRONIUM.

THSCHAR ou SCHAR, (les) nation Tartare, établie dans le voisinage de Karduel, entre de hautes montagnes & des rochers escarpés, qui confinent au nord de la province de Taulintzi. Ce terrein est rempli de villages, qui sont dispersés dans les plaines & les montagnes, & les Thschars, qui les habitent, vivent en partie des revenus de leurs terres & de leurs bestiaux, & en partie des brigandages qu'ils exercent sur leurs voisins. Ils sont hardis, entreprenans, aiment l'indépendance, ne payent tribut à personne, parce que personne ne peut les y forcer. Plusieurs sultans turcs ont voulu les soumettre ; mais ils n'ont jamais pu en venir à bout, parce que ces barbares se retiroient dans leurs montagnes, où il étoit impossible de les forcer. * *Hist. générale des Huns, par de Guignes, t.* 3, *p.* 164.

THUBAL. C'est le nom du cinquiéme fils de Japhet. L'écriture sainte, dit dom Calmet, joint ordinairement Thubal & Moloch ; ce qui fait juger qu'ils ont peuplé des pays voisins l'un de l'autre. Les interprétes chaldéens entendent par THUBAL & MOSOCH, l'Italie & l'Asie, ou plutôt l'Ausonie ; & Joseph entend l'Ibérie & la Cappadoce. Saint Jérôme veut que Thubal marque les Espagnols, nommés autrefois Ibériens. Bochart s'étend beaucoup pour montrer que Mosoch & Thubal marquent les Mosques & les Tibaréniens. Voyez les commentateurs sur le deuxiéme verset du dixiéme chapitre de la Genese.

THUBEN, ville de l'Afrique intérieure. Pline, *lib.* 5, *cap.* 5, la met au nombre de celle qui furent subjugées par Cornelius Balbus. Ortélius soupçonne que ce pourroit être la même ville que Ptolomée nomme *Thuppe.* Voyez THUPPÆ.

THUBUNA, ville de la Mauritanie Césariense. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque entre *Vitaca* & *Thamarita.*

THUBURSICA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque dans la Nouvelle Numidie. Ses interprétes écrivent Tubursica sans aspiration. Voyez TUBURSICENSIS.

THUBUTIS, ville de l'Afrique propre, selon Ptolomée, qui la marque près de *Bullaria.*

THUCABERUM, ville d'Afrique, selon Ortélius, qui cite saint Augustin. Il ajoute qu'à la marge du manuscrit on lisoit *Tucca Terebenthina.*

THUCCABORI. Voyez TUCABORENSIS.

THUCCENSIS. Voyez TUCCENSIS, n°. 3.

THUCIMATH. Voyez UCIMATH.

THUDACA, ville de la Mauritanie Césariense. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque près de Tigis.

THUELATH, ville de la Libye intérieure. Ptolomée, l. 4, *c.* 6, en fait une ville maritime, qu'il place entre *Autolala* & *Thagana.* Molet, au lieu de *Thuelath*, lit *Thuilath.*

THUETMONIA. Voyez TUAMA.

THUGUSUBDITANUS. Voyez TUBUSUBDITANUS.

THUIDI, peuple d'entre les Goths, vaincu par les Wandales, selon Jornandès, *de reb. Get. c.* 23.

THUIN, en latin *Tudinium*, & *ad Fines*, par les anciens géographes, petite ville de l'évêché de Liége, ([a]) sur la rive droite de la Sambre, entre Maubeuge & Charleroi, environ à trois lieues de chacune de ces villes. Fulcard, abbé de Lobes, dans des lettres de l'année 1111, nomme ce lieu *Tudiniense Castrum ;* & Fulcuin, ([b]) aussi abbé de Lobes, qui mourut en 990, l'appelle *Tudinium.* THUIN ou TUIN, dit de Longuerue dans sa description de la France, *II part. pag.* 131, est bâti sur une hauteur, & doit son origine aux anciens abbés de Lobes. ([c]) Ce lieu ayant été ruiné fut rétabli vers l'an 1000, par l'évêque Notker, qui y fit faire une forteresse, pour la défense de l'abbaye & de la Marche épiscopale, c'est-à-dire, du pays voisin, qui étoit sous la seigneurie temporelle de l'évêque de Liége. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Sermo de reliq. Quintini & Victorici M.* ([c]) *Annal. Metenses sub an.* 879.

THUISY, marquisat de France, dans la Champagne, diocèse & élection de Rheims. C'est une terre considérable située à trois lieues de Rheims. On croit qu'on y a tenu un concile en 660. Elle a été érigée en marquisat l'an 1630, en faveur de Jérôme Ignace de Guyon de Thuisy, sénéchal héréditaire de Rheims. Cette qualité de sénéchal héréditaire est attachée à cette terre, & à cette ancienne maison, qui est connue dès l'an 1171. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 324.

THULE ou THYLE, isle de l'Océan septentrional, que tous les anciens géographes joignent avec les isles Britanniques. Saumaise écrit Thyle, & veut qu'on lise ainsi dans Pline, *in Solin.* ce qui est conforme aux manuscrits de Tacite. Les Grecs, comme Strabon, Ptolomée, Agathamere & Etienne le géographe écrivent Θύλη. Virgile, *l.* 1, *Georg. vers.* 30, & Séneque, *Medea*, *vers.* 379, appellent cette isle *Ultima Thule.* Il est difficile de déterminer au juste sa situation. Strabon, *l.* 4, dit que ce qu'on rapportoit de Thule étoit fort incertain, *obscura Thules est historia ;* & il fait voir que Pytheas de Marseille, qui avoit écrit l'histoire de cette isle, avoit avancé bien des faussetés. Pline paroît avoir mieux connu l'isle de Thule. Il dit que dans le solstice d'été on n'y avoit point de nuit, & qu'en hiver on n'y avoit point de jour. Ptolomée, *lib.* 7, *cap.* 5, dit que durant les équinoxes les jours sont de vingt heures, & il met, *lib.* 2, *cap.* 3, le milieu de l'isle à soixante-trois degrés

degrés de l'équateur. Agathamere a répété depuis la même chose, & Etienne le géographe, *lib.* 1, *extremo*, ne donne pas non plus au delà de vingt heures au jour le plus long dans l'isle de Thule. De là, Cellarius, *Geogr. ant. lib.* 2, *cap.* 4, conclut que par l'isle de Thule, les anciens n'ont point entendu l'Islande, mais l'isle de Schetland ou Hitland, ou l'isle de Fero, dont la position s'accorde avec celle que Ptolomée donne à l'isle de Thule. Le témoignage de Tacite, *Agric. cap.* 10, confirme ce sentiment : car il dit qu'en navigeant autour de la Grande Bretagne, on appercevoit l'isle de Thule : or, l'Islande est trop éloignée pour pouvoir être apperçue des côtes de la Grande Bretagne.

On ne sait pas non plus si par Thule les anciens ont entendu une isle d'une médiocre étendue, comme les isles de Shetland ou de Fero, ou s'ils ont entendu la grande péninsule de Scandinavie, qui comprend la Suéde & la Norwege, & qui a été prise pour une isle par plusieurs auteurs. Si on s'en rapporte à Procope, *lib.* 3, *de bell. Goth. c.* 14, il n'y a point à balancer, l'isle de Thule aura une très-vaste étendue. Une partie des Eruliens, dit-il, vaincus par les Lombards, alla chercher une demeure jusqu'aux extrémités de la terre. Ils traverserent tout le pays des Sclavons, & ensuite une vaste solitude, qui est au delà. Ils entrerent dans le pays des Varnes & dans le Danemarck, arriverent à l'Océan, où ils s'embarquerent, & aborderent à l'isle de Thule.

Cette isle, ajoute Procope, est dix fois plus grande que la Grande-Bretagne, & en est assez éloignée. Du côté du septentrion, la plus grande partie est déserte. Celle qui est habitée contient treize peuples, commandés par autant de rois. Tous les ans, vers le solstice d'été, le soleil paroît quarante jours continus sur l'horizon : six mois après, les habitans ont quarante jours de nuit, qui sont pour eux des jours de douleur & de tristesse, parce qu'ils ne peuvent entretenir aucun commerce. Jamais, poursuit Procope, je n'ai pu aller dans cette isle, quoique je l'aye fort désiré, afin d'y voir de mes yeux ce que j'en ai appris. J'ai donc demandé à ceux qui y avoient été comment le soleil s'y leve & s'y couche ; ils m'ont répondu que le soleil éclaire l'isle durant quarante jours de suite, tantôt du côté de l'orient & tantôt de celui d'occident, & que quand le soleil est retourné au même point de l'horizon, où il a commencé à paroître, l'on compte un jour révolu. Dans la saison des quarante nuits, ils mesurent le tems par les lunes ; quand il y en a trente-cinq d'écoulées, quelques-uns montent sur les montagnes les plus élevées, & avertissent ceux qui sont en bas que dans cinq jours ils reverront le soleil ; ils se réjouissent de cette heureuse nouvelle par la célébration d'une fête, qu'ils solemnisent dans les ténébres, avec plus de cérémonie qu'aucune autre. Quoique cela arrive chaque année, il semble néanmoins que les habitans de cette isle appréhendent que le soleil ne les abandonne entierement. Parmi les nations barbares qui habitent l'isle de Thule, il n'y en a point de si sauvages que les Scritifines ; ils ne savent point l'usage des habits & des souliers ; ils ne boivent point de vin, & ne mangent rien de ce que la terre produit : ils ne prennent pas aussi la peine de la cultiver ; mais les hommes & les femmes s'adonnent uniquement à la chasse. Les forêts & les montagnes leur fournissent du gibier en abondance : ils vivent de la chair des bêtes, & se couvrent de leurs peaux, qu'ils attachent avec des nerfs, ne sçachant pas l'art de coudre. Ils nourrissent leurs enfans de la moële des bêtes, au lieu de les nourrir du lait de leurs meres. Quand une femme est accouchée, elle envelope son enfant dans une peau, l'attache à une autre, lui met de la moële dans la bouche, & va aussi-tôt à la chasse, où les femmes ne s'exercent pas moins que les hommes. Ces peuples adorent plusieurs dieux & plusieurs génies, dont ils disent que les uns habitent dans le ciel, les autres dans l'air, les autres sur la terre & sur la mer, & quelques petits dans les fleuves & dans les fontaines ; ils offrent souvent des sacrifices & immolent toutes sortes de victimes ; mais ils croient que la plus excellente est le premier homme qu'ils prennent à la guerre, & qu'ils sacrifient à Mars, le plus grand de tous leurs dieux. La forme de leur sacrifice n'est pas simplement de le tuer ; mais c'est de le pendre à un arbre, ou de le rouler sur des épines, ou de le faire périr par quelque autre genre de mort cruelle. Du nombre des habitans de cette isle sont les Gautes, nation nombreuse, qui reçut les Eruliens, lorsqu'ils s'y allerent établir. Les Eruliens, qui demeuroient parmi les Romains, & qui avoient tué leur roi, envoyerent des plus considérables d'entr'eux à l'isle de Thule, pour voir s'ils y trouveroient quelqu'un qui fût de la famille royale : ces députés en trouverent plusieurs, entre lesquels ils en choisirent un ; mais comme il mourut en chemin, ils y retournerent, & en prirent un autre, qui se nommoit Todasius, & qui emmena son frere nommé Aordus & deux cents jeunes hommes de l'isle.

Cette description de l'isle de Thule n'a aucun rapport avec l'Islande, mais bien avec la grande Scandinavie, ou avec une partie de cette contrée ; car, Pline, *l.* 4, *c.* 6, semble séparer la Norwege de Thule. *Sunt*, dit-il, *qui & altias* (insulas) *prodant Scandiam, Dumnam, Bergos : maximamque omnium Nerigon ex quo in Thulen navigatur.* Ortélius veut que Thule soit une partie de la Norwege, que le nom se soit conservé dans celui de Tilemarck province de ce royaume. Ce qui le détermine principalement, c'est la convenance qui se trouve entre la latitude & la longitude de Tilemarck, avec celles que Ptolomée donne à l'isle de Thule.

1. THUMATHA, ville des Arabes, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28, qui la met sur le bord du Tigre : il dit qu'elle étoit éloignée de Petra de dix journées de navigation, & qu'elle obéissoit au roi des Characéniens.

2. THUMATHA, ville de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la marque dans les terres, entre *Chabuata* & *Olaphia*. Cette ville semble être différente de la Thumatha de Pline.

THUMELITHA, ville de la Libye intérieure. Elle est comptée par Ptolomée, l. 4, c. 6, au nombre des villes qui étoient aux environs de la source du fleuve Cinyphis.

THUMLESCH, vallée des Grisons, dans la ligne Cadée.

THUMNA, ville de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, connoît deux villes de ce nom dans le même pays, & toutes deux dans les terres : il place l'une entre *Mochura* & *Aluare*, & l'autre entre *Mariama* & *Vodona*. Voyez Tamna.

THUN ou Thoun. Voyez Thoun.

THUNATÆ, peuple de la Dardanie, en Europe, selon Strabon, *l.* 7, *p.* 316, qui dit qu'ils étoient du côté de l'orient, limitrophes des Médes, peuples de Thrace.

THUNICATES, peuples de la Vindelicie, dans la partie la plus septentrionale de cette contrée. C'est Aventinus qui lit *Thunicates* dans Ptolomée, *l.* 2, *c.* 13 ; car les différentes éditions de cet ancien géographe portent *Rhunicatæ*. Schudus prétend que ce sont les Virucinates de Pline. Ces peuples, selon Aventinus, habitoient le canton de la Baviere appellé présentement *Im Thunca*.

THUNGEN IM-KLATTGOW, petite ville & château d'Allemagne, dans la Suabe, appartenante aux comtes de Sultz. Elle est située sur la riviere Wutach, à deux lieues & demie de Schaffhausen. Cet endroit étoit autrefois aux barons de Krenckingen, dont un de la famille, lorsque Frédéric passa par cette ville, ne voulut pas se lever de son siége devant l'empereur, parce qu'il ne possédoit aucune terre en fief ; sur quoi l'empereur lui accorda le privilége de pouvoir battre monnoie. L'an 1499, dans la guerre de Suabe, les Suisses prirent cette ville, la saccagerent & la brûlerent. Le territoire de Klattgow, dans lequel est située cette ville, s'étend de la ville de Schaffhausen le long du Rhin, l'espace de quatre lieues, jusqu'à la riviere Wutach, vers la ville de Waldshut. C'est un beau pays, abondant en vin, bled & fruits. Il y entre des rivieres & il n'en sort point. * *Zeyler*, Topogr. Sueviæ, p. 74.

THUNNI. Voyez Unni & Turcæ.

THUNUBA. Voyez Thorunuba.

THUNUDROMUM, ville de l'Afrique propre, avec titre de colonie. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la place dans la nouvelle Numidie, entre *Culcua colonia* & *Aspucca*. C'est la même ville qui est nommée *Tynidrumense oppidum* par Pline, *l.* 5, *c.* 4.

THUNUSDA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque entre *Tebessa* & *Madurus*. Les éditions latines portent *Thunusda* pour *Thunusda*. C'est le *Thunusidense oppidum* de Pline, *l.* 5, *c.* 4.

THUPÆ ou Thuppæ, ville de la Libye intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, qui la marque sur la rive méri-

dionale du Niger, près de *Punsa*.

THUPPA, ville de la Libye intérieure, sur la rive septentrionale du fleuve Gita. C'est Ptolomée qui parle de cette ville : ses interprêtes lisent *Thuspa* au lieu de *Thuppa*.

THUR, petite riviere d'Alsace. Elle tire sa source des montagnes de Vosge, en Lorraine, à une lieue de celle de la Moselle, qu'elle laisse au sud, & à deux lieues des sources de la Doldre, une demi-lieue au-dessous du vieux château de Wildenstein. Son cours est au levant. La Thur traverse la ville & la vallée de Saint-Amarin, coupe à Thaun l'extrémité la plus septentrionale. * *Supplément au manuscrit de la bibliotheque de M. de Corberon, premier président au conseil d'Alsace*.

THURE, (la) abbaye de chanoinesses, de l'ordre de saint Augustin, dans les Pays-Bas, sur la droite de la Sambre.

THURIA, ville du Péloponnése, dans la Messénie. Strabon, *l.* 8, dit qu'*Æpea*, qui de son tems s'appelloit *Thuria*, étoit voisine de *Phera*. Pausanias, *Messen. c.* 31, dit que *Thuria* étoit dans les terres, à quatre-vingts stades de *Phera*, qui étoit à six stades de la mer. Il ajoute que *Thuria* étoit d'abord bâtie sur une montagne, & qu'ensuite on bâtit dans la plaine, sans abandonner néanmoins le haut de la montagne. Le nom des habitans étoit THURIATÆ. Auguste irrité contre les Messéniens, qui avoient pris le parti de Marc-Antoine, donna la ville de *Thuria* aux Lacédémoniens. Il y en a qui prétendent que cette ville est l'ANTHEIA d'Homere. On croit que c'est aujourd'hui Cumastra.

2. THURIA, fontaine d'Italie, dans la grande Grece, au voisinage de la ville de Sibaris, selon Diodore de Sicile, *l.* 12, *c.* 10. Elle donna le nom à la ville de THURIUM qui fut bâtie dans cet endroit. Le nom moderne de cette fontaine est *Aqua che fauella*, selon Leander.

3. THURIA, isle de la mer Egée. Plutarque *de Exsulio*, *p.* 602, qui la dit voisine de l'isle de Naxos, ajoute qu'elle fut la demeure d'Orion, Ὠρίωνος ἦν οἰκητήριον, *Orionis fuit domicilium*.

THURIFERA. Voyez LIBANOPHOROS.

THURII-MONTES, montagnes d'Italie, dans la grande Grece, selon Appien, *de Bell. civ. l.* 1. Quelques exemplaires portent *Thurini* pour *Thurii*. Voyez THURIUM, n°. 2.

THURINGE, *Thuringia*, province d'Allemagne, dans la haute Saxe, avec titre de landgraviat. Elle est bornée au nord par le duché du Brunswich & par la principauté d'Anhalt, à l'orient par la Misnie, dont elle est séparée par la Sala; au midi par la Franconie, & à l'occident par la Hesse. Cette province a trente-deux lieues de long, & à peu près autant de large. Le pays est extrêmement fertile en grains & en fruits, & il y croît des simples, propres pour la teinture, & qui apportent un profit considérable aux habitans. La Thuringe est arrosée de diverses rivieres, qui servent de communication avec les états voisins. Elle abonde en forêts, particulierement du côté de la Franconie. Elle étoit autrefois partagée en quatre contrées, qui étoient les comtés de Weimar & d'Orlamund, & les pays arrosés par la Sala & par le Werra. Aujourd'hui elle renferme plusieurs états, qui seront détaillés à la fin de cet article. * *D'Audifret*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 289.

La Thuringe est l'ancien pays des Cattes. Voyez THURINGI. Elle devint, après la décadence de l'empire romain, un royaume puissant, d'où il sortit des armées nombreuses. Childeric I, roi de France, ayant été chassé, à cause de ses débauches, se retira en 485, chez Basin, roi de Thuringe; & après qu'il fut retourné en France, par l'adresse de Guyemans, la reine Basine, qui en avoit été touchée, quitta son mari & alla trouver Childeric, qui l'épousa, & en eut Clovis, qui subjugua une partie de la Thuringe. Basin laissa trois fils, entre lesquels il partagea ses états; savoir, Hermanfroi, Buderic & Bertier, qui prirent la qualité de rois de Thuringe. Hermanfroi épousa Amalabergue, veuve de Trasimond, roi des Wandales, la plus méchante & la plus ambitieuse femme de son tems. Elle poussa son mari à priver Bertier de la partie de Thuringe qu'il possédoit, & ensuite à le faire mourir. Pour mieux exécuter ce dessein, Hermanfroi se ligua avec Thierri, roi de Metz, fils aîné de Childebert I, roi de France, & avec le secours de ce prince, il fit un pareil traitement à Bulderic, son second frere; mais comme il manqua à la parole qu'il avoit donnée à Thierri de lui faire part de la dépouille de ses freres, celui-ci s'unit avec Clotaire, pour le punir de sa perfidie: Hermanfroi perdit la bataille qu'il leur donna, & par cette victoire Thierri se rendit maître du royaume de Thuringe: Clotaire se contenta du butin qu'il fit, & ramena en France le jeune Amalafroi, avec Radegonde sa sœur, tous deux enfans de Bertier. Quelque tems après, il épousa cette princesse, & fit tuer Amalafroi, par le conseil des principaux officiers de sa maison, qui lui firent appréhender le ressentiment de ce jeune prince. Pendant ce tems, Thierri attira Hermanfroi dans sa cour, où il lui promit une entiere sureté; mais s'étant laissé gagner par les sollicitations d'Amalabergue, il le fit précipiter du haut des murailles de Tolbiac, en se promenant avec lui. La Thuringe demeura au pouvoir des rois de France, qui la firent gouverner par des ducs, lesquels profiterent, comme plusieurs autres officiers, de la foiblesse des rois de France, & s'affermirent dans la souveraineté qu'ils avoient usurpée. Plusieurs de leurs successeurs se contenterent du titre de marquis, particulierement vers le milieu du onziéme siécle, & ils étendirent considérablement leur domaine. L'empereur Conrad II donna, en 1039, à Louis, fils de Charles, duc de Lorraine, qui étoit fils du roi Louis d'Outremer, une partie de la Thuringe, à laquelle Bardon, archevêque de Mayence, ajouta plusieurs fiefs, qui relevoient de son domaine, & il acquit le comté de Sangerhausen, par son mariage avec Cecile, fille unique de Henri, comte de Sangerhausen. Il mourut en 1056, & eut pour successeur Louis II, son fils, surnommé *le Sauteur*, parce qu'il sauta dans la riviere de Sala du haut du château de Gibiechenstein, où il étoit prisonnier. Il laissa d'Adélaïde, fille d'Udon, marquis de Staden, Louis III, que l'empereur Lothaire II, dont il épousa la fille puînée, nommée Hedvige, créa landgrave de Thuringe l'an 1130. Son fils Louis IV, nommé *le Dur*, lui succéda en 1149. Il eut de Judith, fille de l'empereur Conrad III, Herman, qui acquit le palatinat de Saxe en 1181, par son mariage avec Sophie, fille unique de Frédéric, dernier comte palatin de Saxe, donation qui fut confirmée par l'empereur Frédéric I. Il laissa de cette princesse, qu'il avoit épousée en premieres nôces, Judith, femme de Thierri, marquis de Misnie, & Louis V, qui mourut à Otrante en 1227, & qui a été mis au nombre des saints, avec Elizabeth, fille d'André, roi de Hongrie, son épouse, dont il laissa une fille unique nommée Sophie, qui fut mariée avec Henri de Brabant, surnommé l'*Infant*. Herman eut de Sophie, fille d'Otton de Witelspach, duc de Baviere, qu'il épousa en secondes noces, Henri, qui fut élu empereur à Wurtzbourg, le 5 août 1246, par les archevêques de Mayence, de Tréves & de Cologne, & par les évêques de Spire, de Strasbourg & de Metz, & fut couronné à Aix la Chapelle par Conrad, archevêque de Cologne. Il défit Conrad, fils de l'empereur Frédéric II, qui s'étoit avancé, avec les troupes de Baviere & de Suabe, jusqu'à Francfort, pour empêcher son élection; & reçut au siége d'Ulm un coup de fleche, dont il mourut en 1246. Comme il ne laissa point d'enfans, sa succession fut disputée entre Sophie de Brabant & Henri l'*Illustre*, marquis de Misnie, fils de Thierri & de Judith. Celui-ci se fondoit principalement sur l'expectative qu'il avoit obtenue de l'empereur Frédéric II, & fut reconnu par la plus grande partie des états de Thuringe: Sophie s'appuyoit sur le droit de son pere, qui auroit exclu sa sœur, & prétendoit devoir être préférée, comme étant issue du côté masculin. Elle fut reconnue par les états de Hesse, & par une partie de ceux de Thuringe, qui lui prêterent serment de fidelité. Ils en vinrent aux armes de part & d'autre en 1255. La fortune se déclara d'abord pour Sophie; mais Albert, duc de Brunswich, Henri, prince d'Anhalt, Henri, comte de Schwerin, & Jean, comte d'Eberstein, qui étoient du parti de cette princesse, ayant été faits prisonniers à la bataille que leur donna, en 1263, Rodolphe de Vargila, général des troupes d'Henri l'*Illustre*, Sophie fut obligée de donner pour leur rançon huit mille marcs d'argent, & huit villes ou châteaux sur la riviere de Verra. Enfin, cette querelle fut terminée de façon, que la partie occidentale de la Thuringe, qu'on nomme la Hesse, demeura à Sophie, avec les villes qu'elle avoit cédées, & soixante-dix mille marcs d'argent: & Henri l'*Illustre* conserva la partie orientale, qui est la Thuringe d'aujourd'hui;

& pour cimenter plus fortement cette union, il se fit entre les maisons de Hesse & de Misnie un pacte de succession & de défense mutuelle, qui fut confirmé par les empereurs Rodolphe I & Sigismond.

L'état de Thuringe est aujourd'hui fort embrouillé, & pour en avoir une claire connoissance il faut distinguer,

1. *Le pays de l'électeur de Mayence,*
2. *Le pays des ducs de Saxe,*
3. *différens comtés,*
4. *Deux villes impériales,*
5. *La Thuringe Balley.*

L'électeur de Mayence possède,

ERFORD, capitale de toute la Thuringe,

L'EISFELD, pays où sont { Duderstast, Heiligenstad.

Les ducs de Saxe possèdent,

La maison de Saxe Weissenfels.	Dans l'Unstrut.	Bailliages	Langensaltz, Weissensée, Sangerhausen, Eckartsberg.
	Dans la principauté de Querfurt.	Bailliages	Sachsenburg, Heldrungen, Wendestein, Sittichenbach.

La maison de Saxe-Weimar.	WEIMAR sur l'Ilm, Les bailliages & les petites villes voisines de Weimar.
La maison de Saxe-Eisenach.	EISENAC, Les bailliages & les places situées aux environs d'Eisenach, Iena.
La maison de Saxe-Gotha.	GOTHA, Les bailliages & les places aux environs de Gotha.
La maison de Saxe-Salfeld.	SALFELD sur la Sala.
L'électeur de Saxe.	La jurisdiction sur les bailliages appartenans à la maison de Saxe Weissenfels, Une partie de la ville de Trefurt, Le bailliage & la ville de Trenstadt.

Divers comtes possèdent en Thuringe; savoir,

Les comtes de Schwartzbourg.	La branche de Schwartzbourg Rudolphstadt.	Rudolphstad ou Rudelstad sur la Saale; Schwartzbourg.
	La branche de Schwartzbourg Sondershausen.	Sondershausen, Arnstadt.
Les comtes de Mansfeld.	*Le roi de Prusse & l'électeur de Saxe ont pris ce comté en sequestre, jusqu'à ce que les prétendans soient d'accord.*	Mansfeld, Bornstadt, Artern, Eisleben.

Le comte de Stolberg.	Le comté de Strolberg, Le comté de Verningerode enclavé dans le duché de Brunswig.
Le comte d'Hohenstein.	Le comté de Hohenstein.
Le seigneur de Wertern.	Le comté de Beichlingen.
Les princes de Gotha & de Weimar; les comtes Destatzfeld & de Hohenlohe.	Le comté de Gleichen.

Les deux villes impériales de la Thuringe sont,

Mulhhausen & Northausen.

La THURINGE BALLEY consiste en certains biens qui appartiennent aux chevaliers de l'ordre teutonique. Ces biens s'appellent *Commanderies*; & tous ensemble sont compris sous le terme général de Thuringe Balley. Ce mot répond au mot françois *baillival.* C'est toujours un prince de la maison de Saxe qui est administrateur de ces biens. Ils sont dispersés çà & là. Le plus considérable de tous est ZWINZENA, tout près d'Iena, au voisinage de la Sala. Le bailli y doit faire sa résidence.

THURINGER-WALD, forêt d'Allemagne, dans la Thuringe, du côté de la Hesse. C'est une partie de l'ancienne forêt Hercinienne. Ce mot *Thuringer-wald* ne veut dire autre chose que la *forêt de Thuringe.* * *Hubner*, géograph.

1. THURINGI, peuples de la Germanie, célèbres principalement depuis la décadence de l'empire romain. On les trouve souvent appellés THORINGI & DORINGI; ce qui a donné occasion de chercher différentes origines de leur nom, dont voici les principales. Quelques-uns ayant vu que Tacite, *Germ. c. 36*, traitoit les Cherusques de peuple *lâche & sot*, ont cru que le nom des DORINGI ou DORELINGI venoit de-là, parce que *Doren* ou *Toren*, signifie *sot*, dans la langue allemande. D'autres font venir le nom DORINGI du latin *Durus*, & veulent qu'on l'ait donné à ces peuples, à cause qu'ils supportoient aisément la fatigue & le travail. Il y en a qui dérivent le nom de des THURINGI de ces deux divers peuples, de qui ils pouvoient être sortis, comme sont les *Tyrigetæ*, les *Tyrangitæ*, les *Teuriochamæ*,

les *Theruingi*, les *Tulingi*, les *Turcilingi*, les *Reudingi*, les *Tungri*, & quelques uns ont voulu trouver le nom des *Doringi* dans celui des *Hermunduri*; en retranchant les deux premieres syllabes, ils ont fait *Duri*, & de *Duri Duringi*. L'opinion que Spener trouve la plus raisonnable, veut que les THURINGI ayent été ainsi appellés du nom de leur principale divinité, *Thor*, *Dor* ou *Taranes*, car on trouve que plusieurs peuples de la Germanie se sont appellés du nom du dieu qu'ils adoroient. Vegetius, *Mulomedic. l.* 4, *c.* 6, qui écrivoit vers la fin du quatriéme siécle, est le premier qui fasse mention des THURINGI, en disant que leurs chevaux résistoient aisément à la fatigue. Jornandès, Procope, Cassiodore & Grégoire de Tours, connoissent aussi les *Thuringi*; & l'on peut conclure, que puisque les auteurs qui ont écrit avant le quatriéme siécle, n'en parlent en aucune façon, il faut que ces peuples n'ayent commencé à se rendre célébres que dans ce siécle-là. * *Spener*, Notit. German. mediæ, c. 4.

On doit se contenter de regarder comme la premiere demeure des THURINGI, celle que les auteurs dont nous venons de parler, leur donnent; car s'ils ont habité auparavant quelque autre pays, personne ne peut nous donner de lumiere là-dessus. On voit que ces Thuringiens habiterent le pays des Cherusques, après que le nom de ceux ci ne fut plus connu: outre cela, une partie du pays des Termundures paroît avoir été renfermée dans la Thuringe, qui s'étendit en deça & au-delà de la Sala. Enfin, on trouve que la meilleure partie du pays des Cattes servit à former la Thuringe, qui, lorsqu'elle fut devenue un royaume, s'étendoit du nord au midi, depuis l'Aller jusqu'au Mayn; la Multa bornoit à l'orient; la Fulde & l'Adrana à l'occident. Toute cette étendue de terre étoit divisée en quatre parties. La THURINGE SEPTENTRIONALE, qui prenoit depuis l'Aller jusqu'à l'Unstrut; la THURINGE MERIDIONALE, qui s'étendoit depuis l'Unstrut jusqu'au Mayn; la THURINGE ORIENTALE, que la Sala séparoit de la Thuringe méridionale, & la THURINGE OCCIDENTALE, qui étoit bornée par la Were.

Vers la fin du cinquiéme siécle & au commencement du sixiéme, la Thuringe avoit un roi, & on a les noms des princes qui y regnerent. Bien des auteurs néanmoins font difficulté de leur donner le titre de roi; mais Spener ne balance point à les reconnoître pour tels. Le royaume de Thuringe, dit-il, étoit comme ceux des Marcomans & des François, quoiqu'il ne leur fût pas comparable pour l'étendue. Les Thuringiens firent parler d'eux sous leurs rois; & à la faveur des troubles dont la Germanie étoit agitée, ils eurent occasion d'étendre leurs frontieres; mais ayant voulu attaquer les François après que ceux-ci eurent établi leur domination dans la Gaule, ils furent battus, perdirent une grande partie de leur pays, & devinrent tributaires. Dans la suite la jalousie de deux freres ébranla cette monarchie, & la fit devenir la proie des François & des Saxons, qui profiterent de ces troubles. Voyez THURINGE.

2. THURINGI, peuples dont parle Suidas. Il dit qu'un certain Onuolphe tiroit son origine de ces peuples du côté paternel, & que du côté maternel il sortoit des peuples *Scires*. Ortélius soupçonne que ces *Thuringi* pourroient être les habitans de la Thuringe.

1. THURINUS-PAGUS, & THURINA-REGIO. Voyez THURIUM, n°. 2.

2. THURINUS-SINUS. Voyez THURIUM.

THURIS, ville de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la marque dans les terres.

1. THURIUM, lieu de la Bœotie. Plutarque, *in Sylla*, dit que c'est une croupe de montagne fort rude, & qui finit en pointe comme une pomme de pin; ce qui faisoit qu'on l'appelloit ORTHOPAGUS. Au pied de cette montagne, ajoute-t-il, coule un ruisseau appellé Morion, & sur ce ruisseau est le temple d'Apollon Thurien. Ce dieu a eu le nom de Thurien, de Thyro, mere de Charon, qui mena une colonie à Chéronée. D'autres disent que la génisse, qu'Apollon Pythien ordonna à Cadmus de prendre pour guide, se présenta à lui dans ce lieu-là, & que de-là ce lieu eut le nom de THURIUM; car les Phéniciens appellent une génisse *thor*.

2. THURIUM, ville d'Italie, dans la grande Grece, sur le golfe de Tarente. Pline, *l.* 3, *c.* 11, dit qu'elle étoit bâtie entre les fleuves *Crathis* & *Sybaris*, où avoit été autrefois la ville Sybaris. Strabon dit aussi que cette ville avoit été bâtie entre ces deux fleuves. Les habitans de Crotone ayant détruit Sybaris, les Athéniens & quelques autres Grecs, la rebâtirent dans un lieu voisin; & l'appellerent *Thurii* ou *Thurium*, du nom d'une fontaine qui se trouvoit auprès. La proximité de l'ancienne & de la nouvelle Sybaris, a été cause que quelques auteurs les ont prise pour la même place. Etienne le géographe, entr'autres, dit: Θούριοι, πόλις Ἰταλίας, ἡ πρότερον Σύβαρις, *Thurii, urbs Italiæ, prius Sybaris dicta.* Tite-Live, *l.* 34, *c.* 45, nous apprend que les Romains y conduisirent dans la suite une colonie, & lui donnerent le nom de COPIÆ; cependant l'ancien nom paroît avoir prévalu; car plusieurs siécles après, Ptolomée & les itinéraires lui donnent encore le nom de THURIUM. Tite-Live, *l.* 10, *c.* 2, qui écrit THURIÆ, appelle le territoire de cette ville THURINUS-AGER; & le golfe sur lequel elle étoit bâtie est nommé THURINUS SINUS par Ovide, *Metamorph. l.* 15, *v.* 52.* *Diodor. Sic.* Lib. 12, c. 90.

On voit encore aujourd'hui quelques restes de cette ancienne ville près de la mer, avec un aqueduc, qui pouvoit servir à conduire les eaux de la fontaine Thuria à la ville. Au dessus de ces ruines on trouve un canton appellé TORRANA, peut-être corrompu de *Thurina*. On y recueille la manne en été sur les feuilles des arbres. Les Thuriens avoient une loi qui leur défendoit de se moquer de qui que ce fût aux jeux publics, à l'exception des adulteres & des curieux. La charge de général ou chef des armées se donnoit chez eux pour cinq ans; la forme de leur gouvernement étoit populaire; ils avoient divisé les citoyens en dix tribus. Charondas, un de concitoyens, fut leur législateur: il choisit les meilleures loix des autres peuples, & y ajouta ce qu'il jugea nécessaire; l'époque en est marquée à l'année 308 de Rome, dans la quatre-vingt-quatriéme olympiade. Charondas ordonna, entr'autres, qu'on chasseroit du sénat ceux qui, ayant des enfans, se remarioient, & leur donnoient une belle-mere: il trouvoit que celui qui n'avoit pu prendre un bon conseil pour ses enfans, n'en pourroit donner un bon à la patrie. Une autre loi portoit, que pour punir les calomniateurs, on les conduiroit par toute la ville couronnés de bruyeres pour faire connoître aux citoyens qu'ils étoient parvenus au plus haut degré de méchanceté. Il défendit d'avoir habitude avec les méchans, permettant à tous d'accuser leurs concitoyens à cet égard, & même imposant de grosses peines, à ceux qui se plairoient en mauvaise compagnie. Il voulut aussi que tous les enfans des Thuriens apprissent les lettres aux dépens du public qui payeroit leurs maîtres, prétendant que l'ignorance étoit comme la source de toutes sortes de maux. Il ordonna encore que si quelqu'un refusoit d'aller à la guerre, ou quittoit son rang quand il s'y trouvoit engagé, il demeureroit assis pendant trois jours en habit de femme dans une place publique. Comme les Thuriens étoient fort mutins, Charondas fit une loi, par laquelle quiconque viendroit armé dans les assemblées, seroit tué sur le champ, & Valére Maxime rapporte qu'ayant été lui-même obligé un jour de convoquer une assemblée à son retour d'un voyage de campagne, il oublia qu'il y alloit avec son épée, qu'il n'avoit pas eu le tems de porter chez lui; ce que quelqu'un de l'assemblée lui ayant fait remarquer, il la tira aussi-tôt & se l'enfonça dans le sein. * *Plutarque*, Traité de la Curiosité.

La ville de *Thurium* étoit la même que *Sybaris*. On l'appelle aujourd'hui Sibari Rovineta, & non pas Torre del Capo, comme le prétend Cluvier, ni Terra Nova, comme l'a cru Barré. Cette ville a été épiscopale; car dans le concile tenu à Rome l'an 501, on trouve la souscription de *Joannes Thuritanus*, & Theophanes assista à un autre concile de Rome l'an 680.

THURLES, petite ville d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Tipperari, sur la Shure, envoye deux députés au parlement; elle est à six milles des frontieres de Kilkenny, & à douze de Cashel.

THUROSCH, ville & comte dans la haute Hongrie, entre celui d'Arwa au nord-est, & celui de Tranchin au sud-ouest, le long de la riviere de Vag. Il n'y a point d'autre ville remarquable. * *De l'Isle*, Atlas.

THURSO, ville d'Ecosse, dans la province de Caithness, avec un port sur la côte du nord. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 2, p. 279.

THURTUR, ou THURTHUR, lieu de la haute Hongrie, dans le comté de Tarantal, à quelques milles à l'orient

de la Teyffe, felon la carte de Hongrie publiée en 1703, par de l'Ifle. Maty & Corneille en font une contrée avec titre de comté. Dans la carte de la Hongrie, publiée par de l'Ifle en 1717, au lieu de *Thurtur* on lit fimplement *Tur*; & ce lieu eft marqué comme un village.

1. THURY, petite ville de France, dans le Puyfaye, entre Saint-Fargeau & Clamecy. Son territoire rapporte des grains.

THURY, lieu de France, dans la Normandie. Voyez THRY 1.

1. THUS, ville d'Allemagne, dans le Wefterrich. Zeyler, *Topogr. archiepisc. Trev. p.* 35, dit qu'elle dépend de l'électorat de Trèves, & il ajoute qu'il y a une faline.

2. THUS, ville de Perfe, dans le Coraffan, felon Corneille, qui ne cite point fes garans. Il dit feulement que quelques géographes la prennent pour celle qu'on appelloit anciennement *Antiochia Margiana*, *Alexandria* & *Seleucia*.

THUSCI. Pline, *l.* 5, *Epift.* 6, *ad Apollinar.* donne ce nom à fa terre de Tofcane. Il ajoute qu'elle étoit fort avant dans les terres, & même au pied de l'Apennin. Voyez la charmante defcription qu'il en fait.

THUSCUS-VICUS. Varron, *l.* 4, *de Lingua Lat.* nous apprend qu'on donna ce nom à l'une des fept montagnes de la ville de Rome, & qu'on nommoit auparavant COELIUS-MONS. Voyez COELIUS.

THUSDRITANUS, fiége épifcopal d'Afrique, dans la Byzacène. Au lieu de THUSDRITANUS, la conférence de Carthage, n°. 121, porte DYDRITANUS, & appelle l'évêque de ce fiége Navigius; mais felon Baluze & Dupin, il faut lire *Thusdritanus*; car il n'eft parlé nulle part d'une ville nommée *Dydrita*. En effet, on trouve plus bas dans la même conférence de Carthage, n°. 206, que Honoratus, qui eft dit adverfaire de Navigius, fe qualifie *epifcopus Thusdritanus*.

THUSIATHAH. Voyez TUSIAGAT.

1. THUSIS, DOMLECH, *Tomiliasca* ou *Domeftica Vallis*, communauté dans le pays des Grifons. C'eft une vallée qui s'étend aux deux côtés du *Haut Rhin*, & même audeffous de la jonction des deux Rhins. La partie de cette vallée qui eft fur la rive gauche du *Haut-Rhin*, appartient à la ligue haute, comme l'autre appartient à la ligue de la *Caddée*. La premiere renferme la communauté de Thufis, qui eft compofée de quatre jurisdictions, *Thufis*, *Cepina*, *Stuffau* & *Steintzenberg* Toutes ces terres, à la réferve de *Stuffau*, appartiennent à l'évêque & aux chanoines de *Coire*, qui les acheterent l'an 1475, pour le prix de trois cents livres. * *Etat & délices de la Suiffe*, t. 4, p. 23 & 25.

2. THUSIS ou TOSSANE, *Thufcia*, bourg du pays des Grifons, communauté à laquelle il donne fon nom. Il reffemble à une petite ville, & eft fitué fur la rive gauche du *Haut-Rhin*, à cinq lieues au deffus de Coire. Les Tofcans chaffés par les Gaulois, bâtirent cette place, & lui donnerent le nom de leur patrie. Thufis a quelques villages dans fa jurisdiction; favoir, Roncaglia, Mazein, Katz, où il y avoit autrefois un couvent de religieufes nobles, fondé par Paschal, quatorziéme évêque de Coire, & dont les rentes ont été diftribuées aux églifes, & aux écoles de la ligue Grife, pour leur entretien.

THUSPA. Voyez THUPPA.

THUSSA, ville d'Italie, dans l'Etrurie, felon Ortélius, qui cite Myrfilus de Lefbos. Cette ville eft appellée TUSSA, fans afpiration dans le livre qui porte le nom des origines de Caton, & elle y eft furnommée NANA.

THUSSÆ, lieu d'Egypte, felon Gyraldus, *Syntagmate* 17. *Deorum*, qui dit qu'on y adoroit Venus *Cornue*, & qu'on lui immoloit des vaches. Un peu plus bas, le même auteur écrit TUSSA, au lieu de THUSSÆ. Ce lieu, dit Ortélius, ne m'eft pas plus connu que la déeffe, à moins qu'il ne foit queftion du village χουσαι, d'Elien, *Animal. cap.* 27, que le traducteur a rendu par SCHUSSA, & où il eft parlé, non d'une Venus *Cornue*, mais d'une venus Uranienne.

THUSSAGETÆ. Voyez THYSSAGETÆ.

THUSSIA. Voyez TETRURIE.

THUTH. Voyez PHTHUTH.

THUTHOA, fleuve du Péloponnéfe, dans l'Arcadie. Paufanias dit que ce fleuve fe jettoit dans le Ladon.

THUYL, en latin *Tule*, village des Pays-Bas, fur la rive droite du Vahal, au Tielerwaerd, vis-à-vis de Bommel. Il femble que c'eft de ce village dont parlent les empereurs Otton le Grand, Otton III & Lothaire II, dans leurs diplomes des années 970, 996 & 1134, par l'abbaye d'Elten, fous les noms de *Thuly neft Vachelt*, *Thule* & *Thulo*. Peut-être ajoutoit-on *Neft Vachelt*, c'eft-à-dire, près du Vahal, pour diftinguer ce lieu d'un autre THUYL, ou, comme on écrit aujourd'hui, DEYL, qui eft plus au nord fur le bord de la riviere Linge. * *Alting. Notit. German. inf. part. II*, p. 186.

THUZICATH, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque fur le golfe de Numidie, entre le promontoire *Fretum* & le golfe *Olcachites*. Quelques exemplaires lifent *Uzicath*, au lieu de *Thuzicath*.

THYAMIA, ville de Péloponnéfe, dans la contrée appellée *Sicyon*, felon Xénophon; *Græc. lib.* 7.

1. THYAMIS, promontoire de l'Epire, felon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 14. Il fervoit de borne entre la Tesprotide & la Ceftrinie. Niger dit que le nom moderne eft *Nifta*.

2. THYAMIS, ancienne ville d'Afie, dans l'Arachofie. Etienne le géographe dit que cette ville devoit fa fondation à Sémiramis, fuivant Etienne de Byfance.

3. THYAMIS. Voyez THYAMUS I.

1. THYAMUS ou THYAMIS, fleuve de l'Epire, felon Thucydide, *l.* 1, *p.* 32, & Athénée, *l.* 3, *c.* 1. Strabon & Paufanias connoiffent auffi ce fleuve, dont le nom moderne eft CALAMA, felon Thevet.

2. THYAMUS, montagne de l'Epire. C'eft Thucydide qui en fait mention.

THYATIRE, ville de l'Afie mineure, dans la Lydie, au nord de Sardis vers l'orient de Pergame. Cette fituation convient à celle que lui donne Strabon, *lib.* 13, qui dit qu'en allant de Pergame à Sardis, on avoit Thyatire à la gauche. S. Jean, dans l'Apocalypfe, *c.* 1, 2, Strabon & Polybe, *Excerpt. Valef. p.* 69, écrivent *Thyatira* au pluriel. Pline, *l.* 5, *c.* 29, & Tite-Live, *l.* 27, *c.* 44, difent *Thyatira*, au nominatif fingulier. Ce nom, dit Etienne le géographe, devoit être du féminin; mais aujourd'hui on le fait du neutre. C'étoit, felon Strabon, une colonie des Macédoniens. Il ajoute que quelques-uns vouloient que ce fût la derniere ville des Myfiens; ce qu'il y a de certain, c'eft qu'elle étoit aux confins de la Myfie; mais Pline, Ptolomée, Etienne le géographe & les auteurs des notices la marquent dans la Lydie.

Les Turcs nomment préfentement cette ville *Ak hiffar* ou *Eski-hiffar*, c'eft-à dire, en leur langue *Château Blanc*. Elle eft bâtie dans une belle plaine qui a plus de vingt milles de large, & eft plantée de cotonniers & femée de grains; mais il y en a une partie inculte & couverte de tamarisc. A l'entrée de la plaine, on voit fur une éminence qui commande le chemin, les mafures d'un château qui portoit auffi le nom d'*Ak hiffar*: les Turcs l'ayant abandonné, vinrent bâtir dans un lieu plus commode fur les ruines de l'ancienne Thyatire, & lui donnerent le nom du château qu'ils avoient quitté. Le tems & les changemens arrivés avoient fait perdre jusqu'à la connoiffance de la fituation de cette fameufe ville. On n'en fit la découverte que fort avant dans le dernier fiécle. Spon, *voyage du Levant*, *l.* 3, dit qu'il n'y a pas plus de fept ou huit ans qu'on ignoroit encore où avoit été la fameufe ville de Thyatire, le nom même en ayant été perdu. Ceux qui fe croyoient les plus habiles, trompés par une fauffe reffemblance de nom, s'imaginoient que ce fur la ville de *Tiria*, à une journée d'Ephéfe; mais Ricaut, conful de la nation Angloife, y étant allé accompagné de plufieurs de fes compatriotes qui négocioient à Smyrne, reconnut que Tiria n'avoit rien que de moderne, & que ce n'étoit pas ce qu'ils cherchoient. Comme ils jugeoient à peu près du quartier où elle pouvoit être, ils allerent à *Ak hiffar*, où ils virent plufieurs mafures antiques & trouverent le nom de Thyatire dans quelque infcription, ce qui les convainquit qu'elle avoit été là. Spon s'en eft convaincu lui-même par fes propres yeux. Avant que d'entrer dans la ville, pourfuit-il, on voit un grand cimetiere des Turcs où il y a quelques infcriptions. Dans le kan, proche du Bazar, on trouve environ trente colonnes avec leurs chapiteaux, & piédeftaux de marbre, difpofées confufément en-dedans pour foutenir le couvert. Il y a un chapiteau d'ordre corinthien, & des feuillages fur le fuft même de la colonne. Sous une halle proche du bazar, on lit une infcription

qui commence ainsi : ΗΚΡΑΤΙΣΤΗ ΘΥΑΤΕΙΡΗΝΩΝ ΒΟΥΛΗ *Le très-puissant sénat de Thyatire*. Dans la cour d'un des principaux habitans, appellé *Mustapha Chelebi*, on lit trois inscriptions. Les deux premieres font les jambages du portail de la maison, & parlent d'Antonin Caracalla, empereur romain, comme du bienfaicteur & du restaurateur de la ville. Au milieu de la cour de la même maison, on voit un grand cercueil de marbre, où il y a la place de deux corps, & à l'un des côtés l'épitaphe du mari & de la femme qui y avoient été ensevelis, & le nom de Thyatire est répété deux fois dans cette épitaphe. Dans une colonne qui soutient une galerie du kan, on voit une autre inscription où on lit en grec & en latin, que l'empereur Vespasien fit faire à Thyatire de grands chemins l'année de son sixiéme consulat.

Les maisons de THYATIRE, ou plutôt d'AK-HISSAR, (a) ne sont pour la plus grande partie que de terre ou de gazon cuit au soleil. On les a bâties sans beaucoup d'artifice & fort basses. Le marbre qui se trouve dans cette ville n'est guères employé qu'aux cimetieres & aux mosquées qui sont au nombre de six ou sept, pour quatre ou cinq mille habitans qui négocient en coton. Ils sont tous Mahométans, & il n'y a plus en ce lieu ni chrétiens, ni Grecs, ni Arméniens, si ce n'est peut-être quelque esclave, ou quelque étranger qui travaille chez les artisans. Il y a une petite mosquée qu'on dit avoir été une église des Grecs. Le minaret est tout découvert. Voyez dans l'Apocalypse 11, 18, 19 & suiv. les menaces qui sont faites aux habitans de Thyatire. La ruine de cette ville en est l'accomplissement.

(a) *Spon*, Voyage du Levant, *l.* 3.

L'évêché de Thyatire étoit autrefois suffragant de la métropole de Sardes, maintenant elle est sous celle de Tyr. Saint Carpe en étoit évêque au milieu du troisiéme siécle. Il souffrit la mort à Pergame, lieu de sa naissance, en 251, avec saint Papyle, diacre de son église. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 436.

THYBARNI ou THYBARNÆ, peuples de l'Asie mineure. Diodore de Sicile, *l.* 14, fait entendre que ce peuple habitoit au voisinage de la ville de Sardis; & Ortélius croit qu'ils tiroient leur nom d'un lieu nommé *Thybarra*. Voyez THYBARRA.

THYBARRA, lieu de l'Asie mineure, au voisinage du Pactole. Xénophon, *Cyrop. l.* 6, nous apprend que c'est où se tenoient les assemblées de la basse Syrie. Ortélius dit que dans l'exemplaire dont il s'est servi, on lisoit à la marge *Thymbarrha* & *Thymbraia*; & il croit que c'est le même lieu que Xénophon, dans le livre 7, nomme *Thyrsbarrhis*. Etienne le géographe, qui cite Xénophon, écrit THYMBRARA; & Berkelius pencheroit fort à croire que ce seroit la véritable orthographe. Ce qui le détermineroit, ce seroit l'ordre alphabétique que suit Etienne le géographe.

THYBII ou THIBII, (Θυβιεῖς dans le grec.) Plutarque, *Sympostac. l.* 5, *q.* 7, dit, sur le rapport de Philarque, qu'on donnoit ce nom à un peuple qui habitoit au voisinage du Pont, & qui, par leur regard, par leur souffle ou par des paroles, faisoient maigrir & rendoient malades, non-seulement les enfans, mais encore les personnes adultes. C'est le même peuple qui est appellé THIBII par Pline, *lib.* 7, *c.* 2, & le lieu qu'Eustathe nomme Thiba leur appartenoit.

THYBRIS, nom d'un fleuve de Sicile, selon le scholiaste de Théocrite, qui dit que ce fleuve couloit sur le territoire de Syracuse. Servius, *in Æneid. l.* 8, *vers.* 322, qui écrit Tybris, lui donne seulement le nom de Fosse, *Fossa Siracusana*, & ajoute qu'elle fut creusée par les Africains & par les Athéniens, près des murs de la ville, pour insulter aux habitans; cependant, Ortélius remarque qu'on lit Thymbris & non Thybris dans Théocrite.

THYDONOS, ville de la Carie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 29.

THYELLA, ville d'Italie, dans l'Oenotrie, selon Etienne le géographe, qui dit que quelques Phocéens s'établirent dans cette ville, & il cite le livre premier d'Hérodote; mais dans l'Hérodote que nous avons on lit Ὑέλη HYELE, & non THYELLA. Du reste on convient que cette ville eut différens noms; car on la trouve appellée HELIA, HELA, HYELA & VELIA. Servius, *ad Æneid. l.* 7, remarque qu'elle fut appellée Velia à cause des marais dont elle est environnée, & que les Grecs nomment Ἕλη. Dans la suite d'*Hyele* ou d'*Helia* on fit *Velia*, comme de *Henetus* on a fait *Venetus*. Le nom moderne, selon Barri, est *Gineto* ou *Thyeto*.

1. THYESSOS, ville de la Lydie. Etienne le géographe dit qu'elle tiroit son nom d'un aubergiste appellé Thyessus.

2. THYESSOS, ville de la Pysidie, selon Etienne le géographe. Le nom national étoit *Thyessensis*.

THYGATA, ville d'Afrique. Son évêque est nommé Alypius dans les canons du concile de Carthage, cités par Ortélius.

THYIA, lieu de la Gréce. Hérodote, *l.* 7, *n°.* 178, dit que ce lieu tiroit son nom de Thyia, fille de Cephissus, & qu'on y voyoit un temple dédié à cette même Thyia.

THYLE. Voyez TILLE.

THYMÆ. Voyez HYMMAS.

THYMANA. Voyez TEUTHRANIA.

THYMATADÆ, municipe de l'Attique, dans la tribu Hippothoontide. Suidas écrit *Thymoitada*, Demosthène *Thymætada*, & Hesyche *Thymiotada*.

THYMATERIUM, ville d'Afrique, dans la Libye, environ à deux journées de navigation au-delà des colonnes d'Hercule, selon le périple d'Hannon, *p.* 2. Le périple de Scylax, *p.* 55, qui écrit *Thymiatirias* la marque au-dessus du promontoire Soloentum. C'est la THYMIATERIA d'Etienne le géographe. Le nom moderne est Azamor, à ce que soupçonnent Ramusius & Joh. Mariana.

THYMBARRA, THYMBRAIA & THYMBRARA. Voyez THYMBRA.

1. THYMBRA ou THYMBRE. Etienne le géographe dit que c'est une ville de la Troade, fondée par Dardanus qui lui donna le nom de son ami Thymbræus. Selon le même géographe, il y avoit un fleuve appellé *Thymbrius*, & un temple consacré à Apollon Thymbréen.

2. THYMBRA ou TYMBRA, montagne de Phrygie, selon Vibius Sequester, *p.* 118.

THYMBRÆUS MONS, montagne de la Troade. Festus dit que c'est du nom de cette montagne qu'on avoit donné à Apollon le surnom de Thymbréen.

THYMBRIA, village de l'Asie mineure, dans la Carie. Strabon, *lib.* 14, *p.* 636, qui les place à quatre stades de Myunte, dit qu'il y avoit dans ce village une caverne sacrée, nommée CHARONIUM, d'où il exhaloit une vapeur empestée, qui donnoit la mort aux oiseaux. Ortélius soupçonne que ce village pourroit être celui qu'Etienne le géographe appelle THEMBRIEMUS.

THYMBRIS, fleuve de la Bithynie.

THYMBROS ou ATHYMBROS, fleuve dont parle le grand étymologique cité par Ortélius, qui juge que ce fleuve étoit dans la Carie.

THYMIATERIUM. Voyez THYMATERIUM.

THYMIATICA. Voyez POSSESSIO.

THYMIATIS. Voyez THYAMIS.

THYMIATUM, contrée de la Libye, sur l'Océan Atlantique, selon le périple d'Hannon, *p.* 5. Il dit que cette contrée étoit pleine de feux, & qu'il en sortoit des torrens de feu qui alloient se jetter dans la mer, ce que Bochart regarde comme une fable. Voyez PYRRHUS-CAMPUS.

THYMIOTADES & THYMOITADÆ. Voyez THYMATADÆ.

THYMNIAS, golfe de l'Asie mineure, dans la Doride, selon Pline, *l.* 5, *c.* 28. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 15, parle aussi de ce golfe, & met auprès un promontoire de même nom, connu aussi sous celui d'*Aphrodisium* ou plutôt d'*Aphrodisias*, comme le nomment Pline & Tite Live.

THYNE, ville de la Libye, selon Etienne le géographe.

THYNIA, contrée, qui, selon Etienne le géographe, prenoit son nom de celui de ses habitans appellés THYNI. Il ne dit point en quel endroit du monde cette contrée étoit située, mais Pline, *l.* 5, *c.* 32, nous l'apprend; *Tenent*, dit-il, *oram omnem Thyni, interiora Bithyni. Is finis Asiæ est, populorumque CCLXXXII. qui ad eum locum à fine Lydæ numerantur.* Les Thyniens Asiatiques tiroient leur nom des Thyniens de l'Europe, qui habitoient dans la Thrace, selon Strabon, *l.* 12, *p.* 541.

1. THYNIAS, lieu de Thrace, chez les Apolloniates, sur le bord du Pont-Euxin. Strabon, *l.* 7, *p.* 319, *Fragm. Peripl. p.* 15, dit que ce lieu étoit au milieu entre Apollonie & les isles Cyanées. Arrien & Ptolomée en font un promontoire; mais ce dernier écrit THINIAS au lieu de THYNIAS. Pline, *l.* 3, *c.* 11, écrit à la vérité ce nom par un *y*; mais il double l'*n*, & il dit THYNNIAS pour THYNIAS. Le nom moderne est *Sagora* selon Niger. C'est ce même lieu qui donne le nom au golfe qu'Ovide, *Trist. l.* 1, *eleg.* 9, appelle THYNNIACUS.

2. THYNIAS ou THYNNIAS, isle du Pont-Euxin, à l'opposite de la Bithynie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 32, qui dit que les Barbares l'appelloient *Bithynia*. Strabon, *l.* 12, *p.* 543, marque cette isle sur la côte de la Bithynie. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 2, & le périple de Marcian d'Heraclée, *p.* 69, connoissent aussi cette isle. Elle est nommée *Apollonia* par Arrien, *peripl.* 1, *p.* 13, & Ptolomée nous apprend qu'on l'appelloit aussi DAPHNUSIA.

THYNOS, ville de la Cilicie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 27.

1. THYRÆA, ville de la Phocide. Pausanias, *l.* 2, *c.* 4, dit que Phocus, fils d'Hormythion mena une colonie à Thyræa, dans le pays appellé depuis Phocide; mais Sylburge, *l.* 9, *c.* 17, remarque qu'il faut lire TITHORÆA ou TITHOREA, comme Pausanias, *l.* 10, *c.* 32, lui-même lit en deux autres endroits.

2. THYRÆA, ville située aux confins des Argiens & des Lacédémoniens, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 3, & Strabon, *l.* 8, *p.* 376. Ce dernier remarque qu'Homere n'a point nommé cette ville, & que Thucydide la place dans la Cynurie aux confins de l'Argie & de la Laconie. Xylander veut qu'on lise THYREA au lieu de THYRÆA. Ortélius croit que c'est la ville *Thyreum* d'Etienne le géographe, & selon Niger le nom moderne est *Burdugna*.

THYRÆI, peuples d'Italie, dans la Japygie. Strabon, *l.* 6, *p.* 282, les place entre Tarente & Brindes, dans les terres au milieu de l'Isthme. Voyez URIA.

THYRÆUM. Voyez THYRÆA.

THYRAMIS, fleuve de l'Epire, dans la Thesprotie, selon Athénée, *l.* 3; mais Ortélius remarque qu'Hermolaüs a averti qu'il falloit lire THYAMIS au lieu de THYRAMIS.

1. THYREA, isle sur la côte du Péloponése; c'est Hérodote qui en parle. Comme il dit que les habitans d'Hermione la donnerent à ceux de Samos, il semble qu'elle ne devoit pas être éloignée de cette ville. Ortélius croit qu'elle étoit dans le golfe Thyréatique.

2. THYREA. Voyez THURIUM.

THYRGANIDES, peuples de l'Attique, selon Hesyche, cité par Ortélius. Suidas écrit *Thyrgonidæ*, & en fait un municipe de la tribu Ptolemaïque.

THYRGONIDÆI. Voyez THYRGANIDES.

THYRI, peuple de la Sérique, selon Pline, *l.* 6, *c.* 17.

THYRIBARRHIS. Voyez THYBARRA.

THYRIDES, c'est-à-dire, *les fenêtres*. Pausanias, *l.* 3, *c.* 25, donne ce nom au sommet du Tenare, qui étoit à trente stades du promontoire *Tænarum*, & auprès duquel on voyoit les ruines de la ville *Hippola*. Pline, *l.* 4, *c.* 12, donne ce même nom de THYRIDES à trois isles du golfe *Asinæus*, isles connues aujourd'hui, dit le pere Hardouin, sous le nom commun de *Venetico*, à cause du cap voisin appellé *capo Venetico*. Le nom de THYRIDES se trouve dans Strabon, *l.* 8, *p.* 335, 360 & 362; mais il ne dit point s'il entend par-là des isles ou un cap. On lit seulement dans un endroit *Thyrides, quod est in Messeniaco sinu præcipitium fluctibus obnoxium, à Tænaro distant stadiis CXXX*. Cette distance si différente de celle que marque Pausanias, pourroit faire croire que le nom de *Thyrides* étoit commun à deux endroits de ce quartier du Péloponnése.

THYRIUM, ville de l'Acarnanie. Tite-Live, *l.* 36, *c.* 12, & Etienne le géographe en parlent. Ce dernier dit qu'on écrit *Thirium* par un *i* simple; ce qui n'a pas néanmoins été observé par Polybe qui écrit Θύριον. Le nom national étoit THYRIENSIS.

THYRN, petite riviere d'Angleterre; elle a sa source dans la province de Porfolk, dans le quartier de Holt, coule près du bourg d'Ailesham, & se jette dans la Yare.

THYRSAGETÆ. Voyez THYSSAGETÆ.

THYRSUS. Voyez THORSUS.

THYSANUSA, ville de la Carie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 28.

THYSDRUS, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque au nombre des villes qui sont au midi d'*Adrumetum*. Le nom de cette ville est différemment écrit par les divers auteurs qui en ont parlé. Hirtius, *de Bell. Afric. c.* 76, dit TISDRA dans deux endroits, *c.* 36, & une fois TISDRUS. Capitolin, *in Maximin. c.* 14, & *Gordian. c.* 7, écrit TYSDRUS, & il ajoute que c'est dans cette ville que Gordien fut élu empereur. Dans l'itinéraire d'Antonin il y a TUSDRUS ou TUSDRUM; & dans Pline, *l.* 5, *c.* 4. OPIDUM TUSDRITANUM, quoiqu'ailleurs il dise *civis Thysdritanus*. Selon le pere Hardouin, au lieu de *Florentium Tuziritanum*, dans Victor d'Utique & au lieu d'*Aptum Tuzuritensem* dans la conférence de Carthage, il faut lire *Tusdritanum* & *Tusdritensem*.

THYSSA. Voyez THYSSUS.

THYSSAGETÆ, peuples qui habitoient près des Palus Méotides, selon Hérodote, *l.* 4, *n°.* 22. Ils étoient voisins des *Jyrcæ*. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 19, écrit THYSAGETÆ, & Pline, *l.* 4, *c.* 12, THUSSAGETÆ.

THYSSUS, ville de la Macédoine, aux environs du mont Athos, ou plutôt sur cette montagne même, selon Pline, *l.* 6, *c.* 10, & Thucydide, *l.* 4, *p.* 124. Hérodote, *l.* 7, *c.* 22, écrit *Thysus*, & Strabon, (*in Epitom.*) *Thussa*.

THYSTIUM ou THYTIUM, ville de l'Etolie, selon Suidas.

THYSUS. Voyez THYSSUS.

TIABA, ville de la Carie, selon Strabon, *l.* 12, *p.* 570, mais Berkelius, *in Stephan. in voce* [illegible], & Holstenius, *in Stephan. p.* 31, ont remarqué qu'il falloit lire TABÆ, & non TIABA.

TIAGAR, ville de l'Arabie heureuse. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, qui la marque entre *Inapha* & *Appa*.

TIAGURA, ville de l'Inde, en-deça du Gange. Ptolomée la place à l'orient du fleuve Namadus. Ses interprétes, au lieu de *Tiagura*, lisent *Tiatura*.

TIAHUNACU, province de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le pays de Collao, avec une ville de même nom, dont Garcillasso de la Vega parle ainsi dans son histoire des Yncas, *l.* 3, *c.* 1. Cette ville est principalement remarquable par les bâtimens d'une grandeur incroyable qu'on y voit. Le plus admirable de tout ce pays est un côteau ou tertre fait de main d'homme, & qui est d'une hauteur surprenante. Les Indiens qui semblent avoir voulu imiter la nature dans la structure de cette montagne, y avoient mis pour fondement de grandes masses de pierres fort bien cimentées, pour empêcher que ces prodigieuses terrasses entassées les unes sur les autres ne s'éboulassent, mais on ignore dans quel dessein ils avoient élevé ce prodigieux bâtiment. D'un autre côté assez loin de là, on voyoit deux grands géans taillés dans la pierre, ils avoient des habits qui traînoient jusqu'à terre, & un bonnet en tête, le tout usé par le tems, & sentant l'antiquité. On remarquoit encore dans ce quartier une muraille fort longue, & dont les pierres étoient si grandes, qu'on ne pouvoit comprendre comment des hommes avoient eu assez de force pour les transporter; car on remarque qu'il n'y avoit que bien loin de-là des carrieres ou des rochers, d'où l'on pouvoit les avoir tirées; on voit aussi quantité de bâtimens extraordinaires, entre lesquels on remarquoit de grandes portes dressées en divers lieux, & dont la plûpart sont en leur entier: ce qu'il y a de plus merveilleux, c'est qu'elles sont presque toutes posées sur des pierres d'une grandeur énorme, car il y en a qui ont trente pieds de long, quinze de large & six de front. On ne peut comprendre avec quels outils elles ont pu être taillées; d'ailleurs, il falloit nécessairement qu'elles fussent incomparablement plus grandes avant que d'être mises en oeuvre. Les Indiens disent que ces bâtimens furent faits avant le régne des Yncas, qui, à l'imitation de ces bâtimens, firent construire la forteresse de Cusco. Ils ont au reste une tradition qui veut que toutes ces merveilles ayent été faites dans une nuit, mais ils ne disent point qui en fut l'architecte. Si l'on considére ces bâtimens avec attention, on trouvera qu'ils sont demeurés imparfaits, & que ce ne sont que des commencemens de ce que les fon-

dateurs avoient intention de faire. A cette description que Garcillasso de la Vega, dit avoir tirée de *Pedro de Cieça de Léon*, *c.* 105; il ajoute la relation suivante, qui lui avoit été envoyée du Pérou. Parmi plusieurs antiquités, dit-il, qu'on voit dans une province du pays de Callao, nommée *Tiahuanacu*, il y en a une qui mérite qu'on en transmette le souvenir à la postérité. Elle est près du lac que les Espagnols appellent CHUCUYTA, & dont le véritable nom est CHUQUIVITU; on y voit des édifices fort grands, & entr'autres une cour de quinze brasses en carré, & de deux étages de hauteur. A un des côtés de cette cour, il y a une sale de quarante-cinq pieds de long, & de vingt-deux de large, couverte de chaume, comme étoient les appartemens de la maison du soleil à Cusco. La cour dont on vient de parler, les murailles, la sale, le plancher, le toit & les portes, sont tous d'une seule pierre qu'on a prise & taillée dans un grand rocher. Les murailles de la cour ont trois quarts d'aune d'épaisseur; & quoique le toit de la salle soit de pierres, il semble néanmoins être couvert de chaume; ce qui a été fait afin qu'il imitât mieux la couverture des autres logemens. Le marais ou le lac joint un des côtés de la muraille, & ceux du pays croient que ces batimens sont dédiés au Créateur de l'univers. Il y a dans le voisinage quantité d'autres pierres mises en œuvre, qui représentent diverses figures d'hommes & de femmes, & qui sont parfaitement bien travaillées; les unes tiennent en main des vases, comme si elles vouloient boire; d'autres sont assises, d'autres debout, d'autres semblent vouloir passer un ruisseau, qui coule au travers de ce bâtiment, & d'autres représentent des femmes & des enfans, qu'elles ont à leur sein ou à leur côté, ou qui les tiennent par le pan de la robe. Les Indiens prétendent que ce sont des hommes qui furent autrefois transformés en ces statues, pour les péchés énormes qu'ils avoient commis, & particulierement pour avoir lapidé un homme qui passoit par cette province.

TIANE. Voyez TYANA.

TIANO ou THIANO, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, au couchant de Capoue, dont elle est éloignée de quatre lieues. Cette ville, qui est ancienne, étoit la capitale des Sidicins. Voyez TEANUM: aujourd'hui ce n'est plus qu'une petite ville: le dôme n'a rien de remarquable, mais on voit un fameux monastère de religieuses appellé Notre-Dame de *Foris*; il fut fondé par les Lombards, dans le tems qu'ils étoient maîtres de cette ville. On trouve, au voisinage de Tiano, des eaux minérales, qu'on prétend salutaires pour les gens qui ont la pierre.

Il y avoit anciennement un évêché, qui fut ensuite à Civitate, & enfin reuni à Saint-Severo.

TIANUM. Voyez TEANUM.

TIARÆ, lieu de l'isle de Lesbos, au voisinage de la ville de Mitylène. Pline, *l.* 19, *c.* 3, dit que ce lieu produisoit une grande quantité de truffes, & Athénée remarque la même chose.

TIARANTUS, fleuve de Scythie. Hérodote, *l.* 4, dit qu'il se jette dans le Danube: dans le pays on le nomme *Seretus*, selon Peucer, cité par Ortélius, *Thesaur.*

Cependant, si le *Triscum* de Ptolomée est aujourd'hui Tergowitz, comme le pense le commun des géographes; le fleuve *Tiarantus* sera aujourd'hui le Jalonicks, que Samson appelle Launiza: ce sentiment s'accorde avec celui de Mercator, qui prétend que le nom moderne d'*Axiopolis* est Flotz. Flotz est marqué dans nos cartes sur le Jalonitz, vers son embouchure dans le Danube.

TIARE, ville de la Troade, selon Pline, *l.* 5, *c.* 30. Ortélius soupçonne que c'est le même lieu que TIARÆ.

TIARIULIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la marque dans les terres, au pays des Ilercaons.

Tiariulia ne sauroit être Teruel, ville de l'Aragon. Or, toutes celles des Ilercaons doivent se chercher sur les côtes de la Catalogne. Ceux qui disent que c'est Trauyguera, rencontrent mieux.

TIASA. Voyez TIESA.

TIASSA, fontaine ou fleuve de la Macédoine, selon Hésyche. Athénée en fait un fleuve qu'il nomme TIASSOS.

TIASSUS ou TIASSOS. Voyez TIASSA & TIESA.

TIASUM, ville de la Dace. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8, la marque au voisinage de *Nentidava* & de *Zeugma*. Le nom moderne est DIOD, selon Lazius.

TIAUSPA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la marque près du fleuve du côté de l'occident, entre *Asigramma* & *Aristobathra*. Au lieu de Tiauspa, ses interprétes lisent TIAUSA.

TIBA, colonie d'Afrique, selon Onuphre, qui cite Ptolomée. Peut-être ce mot, dit Ortélius, se trouvoit-il dans l'exemplaire dont s'est servi Onuphre; cependant je ne le vois dans aucun de ceux que j'ai consultés; il se pourroit faire qu'il y auroit faute dans Onuphre, & qu'au lieu de THIBA, il faudroit lire TICIBA.

TIBAENS, (saint Martin de) abbaye d'hommes, ordre de saint Benoît, en Portugal, dans la province, entre Duero & Minho, au diocèse & à une lieue au couchant de Brague. L'abbé est régulier, & triennal.

TIBARENI, peuples du Pont, aux environs de la Cappadoce. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 9, Strabon, *l.* 12, *p.* 548, & Pline, *l.* 6, *c.* 4, en font mention. Ils sont appellés TIBRANI par Eustathe, & TIBARI par Eusébe, *Prap. l.* 1. Leur pays touchoit celui des *Calybes*, & ils faisoient consister la souveraine félicité à jouer & à rire. Pintaut a remarqué, sur Pomponius-Méla, que souvent on écrivoit TIBARANI pour TIBARENI. La contrée qu'habitoient ces peuples est nommée TIBARANIA ou TIBARENIA par Etienne le géographe. C'est encore d'eux dont parle Diodore de Sicile, *l.* 14, sous le nom de TIBARIS-TRIBUS. Ces peuples étoient si fort attachés à l'équité, qu'ils n'auroient pas voulu attaquer leurs ennemis en guerre, sans les avoir avertis du lieu & de l'heure du combat. Quand leurs femmes avoient mis un enfant au monde, elles servoient leurs maris, qui se mettoient au lit, & faisoient les accouchées.

TIBARI, peuples dont parle Eusébe, *Prap. l.* 1, qui dit que leur coutume étoit de précipiter les vieillards. Ces TIBARI sont les mêmes que les TIBARENI. Voyez ce mot.

TIBARITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la conférence de Carthage, où *Victor* est qualifié *episcopus plebis Tibaritanæ*. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 1087.

TIBAS, contrée où croissoit le vin appellé *vinum Tibenum*, selon Galien; mais il ne dit point où étoit cette contrée. Ortélius soupçonne qu'elle pouvoit être dans l'Asie, où il y avoit un peuple appellé TIBII. Voyez ce mot.

TIBELIUS, lieu d'Asie, au voisinage de la Lasique. Agathias, *l.* 4, qui dit qu'il y avoit une garnison dans ce lieu, ajoute qu'il faisoit la borne entre les Misimiens & les Absiliens.

TIBERIA, ville de Thrace, selon Calliste, cité par Ortélius. Elle devoit sa fondation à l'empereur Tibere dont elle portoit le nom.

1. TIBERIACUM, ville d'Italie, au voisinage de Ravenne. Voyez au mot AD, AD-CABALLOS, dans le pays des Ubiens.

2. TIBERIACUM, ville de la basse Germanie, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Colonia-Trajana* à *Colonia Agrippina*, entre *Juliacum* & *Colonia-Agrippina*, à huit milles de la premiere de ces villes, & à dix de la seconde. C'est aujourd'hui *Bercheim*, qui conserve en quelque sorte son ancien nom.

TIBÉRIADE, ville la Galilée, à l'extrémité méridionale du bord occidental du lac de Génézareth, qu'on appelloit aussi mer de Tibériade de son nom. ([a]) On croit que son nom ancien étoit *Cinnereth*, *Chammath*, ou *Emath*, *Raccat*, ou *Recchat*; mais Reland, *Palæst. t.* 2, *p.* 1037, montre assez bien que cela est fort douteux, & n'est fondé que sur ce que la mer de Cinnereth fut depuis nommée mer de Tibériade; ce qui ne prouve point du tout que Cinnereth & Tibériade soient la même chose; de plus, il remarque que le lot de Nephtali ([b]) ne commençoit du côté du midi qu'à Capharnaüm, ([c]) qui est plus septentrionale que Tibériade; & toutefois Cinnereth, Hemath, & Reccath sont du lot de Nephtali. Tibériade n'en peut donc être, puisqu'elle étoit tout au midi du lac de Tibériade. ([a]) *Dom Calmet*, Dict. ([b]) *Matth.* 4, 13. ([c]) *Josué*, 19, 34.

Joseph, *Ant. l.* 18, *c.* 3, *& de Bello*, *l.* 2, *c.* 8, nous apprend que cette ville fut bâtie en l'honneur de Tibere, par le roi Hérode Agrippa, tetrarque de Galilée; il en jetta les fondemens l'an 17 de notre époque, ou l'an 21 de la naissance de *Jesus-Christ*, quatre ans après avoir rétabli la ville

ville de Sephoris, dont il avoit fait la capitale de la Galilée. Il fit la dédicace de Tibériade dix ans après, deux ans environ avant le baptême de Jesus-Christ. Il y avoit, assez près de Tibériade, des bains d'eau chaude, & elle étoit située dans un lieu où il y avoit quantité de tombeaux & de corps morts, ([a]) ce qui étoit tout à-fait contraire aux usages des Juifs. Cette ville se trouvoit à trente stades d'Hippos, à soixante de Gadare, à cent vingt de Scythopolis ([b]) & à trente de Turichée. S. Epiphane, *lib. 1. advers. heres. p. 127 & 128*, remarque que le comte Joseph découvrit du tems du grand Constantin, dans les archives ou dans le trésor de Tibériade, l'évangile de S. Jean & les actes des apôtres traduits en hébreu, & qu'avant ce tems, il n'étoit permis à aucun chrétien de demeurer à Tibériade, ni à Capharnaüm, ni à Nazareth, ni à Diocésarée, & que le comte Joseph ayant obtenu de Constantin la permission d'y bâtir une église au nom de *Jesus-Christ*, il se servit d'un grand temple nommé *Adrianeum*, qui n'avoit jamais été achevé ni consacré; il le fit achever & consacrer pour l'usage des chrétiens. Lampride nous apprend aussi que les empereurs Alexandre, Sévére & Adrien avoient eu dessein de mettre *Jesus-Christ* au rang des dieux, & de lui consacrer des temples : d'où vient qu'encore aujourd'hui, dit cet auteur, on voit dans toutes les villes des temples sans statues, que pour cette raison on appelle *des Adriens*. Dans la suite, Tibériade fut érigée en évêché suffragant de l'archevêque de Nazareth, & cette ville fut le lieu de la naissance de S. Joseph de Palestine. ([a]) *Joseph*, Antiq. l. 18, c. 3. ([b]) *Idem, de vita sua*, p. 1025.

Tibériade, dit le pere Nau, dans son voyage de la Terre-Sainte, *p. 599*, a été une ville fort petite, si l'on en juge par ses murailles d'aujourd'hui, qui sont en bon état, fort élevées & toutes entieres. Il y a en France des monastères aussi vastes, & qui la verroit en Europe par le dehors, pourroit penser que c'en étoit un. Sa figure est presque carrée, les murailles sont sans tours : elles ont seulement leurs créneaux, d'où on pouvoit se défendre. La grande porte qui est du côté d'occident est condamnée, & on n'entre que par une qui est du côté du midi; peu de gens y demeurent, & l'on n'y voit par-tout que des débris. On trouve néanmoins sur le bord de la mer un château qui a été bien fort en son tems, & qui entre beaucoup de bréches a plusieurs choses entieres. Après cette forteresse, il y a des ruines qui semblent être d'une grande église; mais cela est si peu visible & si près de terre, qu'on a peine à s'en appercevoir, à moins d'y faire une particuliere réflexion. L'église qui est ensuite près des murailles qui regardent le septentrion, au bout de la ville & presque sur le rivage, n'est pas de même; elle n'a rien de ruiné, c'est une seule nef assez grande. Le prince Tancrede en est, à ce qu'on croit, le fondateur, &, selon les apparences, c'est de cette église que parle Guillaume de Tyr, *l. 2, c. 13*. Elle fut dédiée à S. Pierre, parce que ce fut là que Notre-Seigneur, selon la tradition, apparut à ce saint, & aux autres disciples qui pêchoient, & leur fit connoître sa puissance par une pêche abondante. Cette église fut d'abord changée en mosquée. A présent elle sert d'étable. Les murailles qui environnent aujourd'hui cette ville, ont été bâties, à ce qu'on prétend, par une veuve Juive qui les fit faire, afin que les Juifs qui y étoient alors en assez grande quantité y demeurassent, mais il y a long-tems que les extorsions & la tyrannie des Turcs les en ont chassés, de sorte qu'il n'y en a pas un aujourd'hui. Entre ces murailles & le bord de la mer, il y a plusieurs palmiers. D'ici l'on a une très-agréable vue sur la mer de Galilée, à côté de laquelle on voit l'Arabie pierreuse; & l'on y remarque aisément l'endroit où le Jourdain se décharge dans cette mer. * *Le Brun*, Voyage du Levant, *t. 2, p. 323*.

Tibériade s'étendoit autrefois plus d'une demi-lieue sur le rivage du lac qui porte son nom. La largeur étoit beaucoup moindre, étant bornée à son occident d'une haute montagne fort escarpée & presque sans talut, qui l'empêchoit de s'accroître de ce côté. Tout est plein de belles ruines, qui font connoître son ancienne beauté. On en voit de continuées jusqu'à un admirable bain d'eau chaude, qui est encore entretenu, & où l'on va se baigner; on sent dedans une chaleur extraordinaire causée par les exhalaisons de l'eau. Il y a dedans deux bassins; l'eau est si chaude dans l'un qu'il est impossible de la souffrir, celle qui est dans l'autre est plus tempérée. La source de cette eau est à six ou sept pas hors de ce bain; elle est si chaude & si bouillante, qu'il n'est non plus possible d'y tenir la main, que dans un pot qui bout sur le feu. Son goût est ensoufré, ferré & salé; elle est médicinale, & les bains en sont tout-à-fait salutaires. Joseph, *l. 4, de Bell. c. 1, & l. 5, antiq. c. 4*, appelle ce lieu *Emaüs*, & il est à croire que ces eaux médicinales d'*Emaüs*, dont parlent Nicéphore & Sozomène, ne sont autres que celles-là, car on n'en trouve point à l'*Emaüs*, où Notre-Seigneur fut invité par deux de ses disciples le lendemain de sa résurrection. Près de cette source d'eau ardente, il y en a une autre qui ne l'est pas tant, elle sert à modérer dans le bain l'ardeur de l'autre.

Le LAC DE TIBÉRIADE, l'ÉTANG DE TIBÉRIADE, la MER DE TIBÉRIADE, tous ces noms signifient la même chose que le LAC DE GENESAR ou GENESARETH, ou la MER DE CINERETH ou de CENNERETH, ou simplement la MER DE GALILÉE. Voyez CENNERETH.

Ce fut aux environs de cette ville que Saladin battit Lusignan, & le fit prisonnier vers l'an 1187.

TIBERIANI-CAMPI. Frontin, *de Coloniis, p. 114 & 120*, donne ce nom à des champs d'Italie, qu'il croit situés entre Rome & Tivoli. Ils avoient pris le nom de l'empereur Tibere, parce que ce prince les avoit fixés à vingt-cinq arpens.

TIBERINA-CASTRA, lieu de la Vindélicie. Lazius, *in sua Vienna*, dit que c'est le village de PERINGEN, au voisinage de Dingelfing, dans la basse Baviere.

TIBERINA-INSULA, isle du Tibre, dans la ville de Rome, selon Vitruve, cité par Ortélius. Suétone la nomme l'isle d'Esculape, *in Claudio*; & selon Plutarque, *in Publicola*, on l'appelloit à Rome *l'isle Sacrée* & *l'isle des deux Ponts*. Voici de quelle maniere il rapporte l'origine du premier nom. Parmi les biens des Tarquins, il se trouvoit une piéce de terre dans le plus bel endroit du champ de Mars; on la consacra à ce dieu, dont on lui donna le nom; les bleds ne venoient que d'être coupés, & les gerbes y étoient encore. On ne crut pas qu'il fût permis d'en profiter, à cause de la consécration qu'on venoit d'en faire; mais on prit les gerbes & on les jetta dans le Tibre avec tous les arbres que l'on coupa, laissant au dieu le terrein tout nud & sans fruit. Les eaux étoient alors fort basses, & ces matieres ne furent pas portées fort loin, par le fil de l'eau, elles s'arrêterent à un endroit découvert, y prirent racine, arrêterent le limon que l'eau charioit, ce qui forma un amas si considérable, qu'il devint une isle qu'on appelle à Rome l'isle Sacrée, où il y a divers temples consacrés aux dieux, & plusieurs portiques. On l'appelle en latin, ajoute Plutarque, l'isle des deux Ponts. Il y a pourtant des écrivains qui prétendent que cela n'arriva pas lorsque cette piéce de terre de Tarquin fut consacrée à Mars, mais plusieurs siécles après, lorsque la Vestale Tarquinie lui dédia un champ qui lui appartenoit & qui touchoit à celui de Tarquin.

TIBERINA-REGIO, contrée de la Cappadoce. Il en est fait mention dans les lettres de S. Grégoire de Nazianze, citées par Ortélius. C'est dans cette contrée qu'étoit le lieu nommé ARIANZUS.

TIBERINI. Voyez TIFERNUM.

1. TIBERIOPOLIS, ville de la grande Phrygie, selon Ptolomée, *l. 5, c. 2*, & Socrate. Le cinquiéme concile de Constantinople l'attribue à la Phrygie Pacatiane, & Sophien l'appelle STROMIZZA.

2. TIBERIOPOLIS, ville de la Bulgarie, sur le bord du Pont-Euxin, selon Leunclavius, qui cite Curopalate. Il ajoute que le nom moderne est VARNA.

TIBERIS. Voyez ALBULA, THYMBRIS & TYBRE.

TIBERON, (cap de) cap de l'Amérique septentrionale, dans la partie occidentale de l'isle de Saint-Domingue, au midi de celui de Dame Marie, ou Donna Maria. Il a pris son nom d'une espéce de poisson qu'on y pêche, & qui est gros comme un chien d'attache.

TIBERTINI. Voyez TIFERNUM & METAURENSES.

TIBERVILLE, bourg de France, dans la Normandie, élection de Lisieux. Il y a droit de foire & de marché.

TIBESIS. Voyez PATHISSUS.

TIBET, THIBET ou TOUBET, ([a]) pays de Tartarie. C'est la partie septentrionale du royaume de Tangut. Le

Tibet à la Chine à l'est, à l'ouest le Mogol, & au sud un coin du Mogol, & les états du roi d'Ava; on l'appelle encore *Barantola*, c'est le nom que différentes nations tartares donnent à tous les pays qui sont depuis la grande riviere *Ya long*, jusqu'à la source du *Gange*, & qui contiennent plus de vingt degrés de l'orient à l'occident, & plus de huit du septentrion au midi. Le pere du Halde, (*) dans sa carte, donne cette étendue au Tibet, & avoue lui-même, qu'il est difficile d'établir des limites bien précises dans ces contrées. Les habitans de Cachemire & des villes situées au-delà du Gange, lui donnerent le nom de *Bouton* ou *Boutan*. Les Chinois l'appellent *Tsan* & *Tsan li*, parce que ses peuples ont donné le nom de *Tsan pou* à la riviere qui le traverse; les uns & les autres le nomment souvent *Lasa*, parce que c'est dans le pays de *Lasa* qu'est situé le Pagode, où réside le grand *lama*, qui, par cette raison, est de tout le Tibet, le canton le plus respectable, le plus habité & le meilleur; on y trouve toutes les commodités de la vie; & l'on y voit grand nombre de *lamas* & de pélerins. L'on ne sait pas bien d'où vient encore le nom de *Tangouth*, qu'on trouve sur quelques cartes d'Asie. Il a paru au pere du Halde, d'après le pere Regis, que c'étoit un nom commun à tous les pays, depuis les terres des Tartares *Kokonor*, contiguës aux terres de *Si ning*, ville de la province de *Chensi*, allant jusqu'à la source du Gange, & qu'ainsi il comprend le Tibet, & les larges plaines & tous les déserts qui sont à son nord & à son ouest.

Les peuples du Tibet vivent de la culture de la terre, & habitent des bourgades ou villages, & des villes, mais elles sont toutes fort petites, & il n'y en a pas une qui soit en état de défense; Lasa même où le grand *lama* tient sa cour, est plutôt un temple célébre qu'une ville. Il y a aussi un très-grand nombre de pagodes, dont la plûpart sont beaux & riches.

D'une infinité de rivieres qui arrosent le Tibet, on ne peut dire quelles sont celles qui fournissent tout l'or qui se transporte à la Chine, & qui y est à meilleur marché que par-tout ailleurs, apparemment que l'on en trouve dans les sables de plusieurs de ces rivieres; il est certain que la grande riviere *Kin cha Kiang*, qui entre dans la province d'*Yun nan*, en charrie beaucoup dans son sable, aussi son nom signifie-t il fleuve à sable d'or.

Il n'y a guères qu'un siécle que le Tibet étoit gouverné par un roi naturel du pays, prince assez puissant, que l'on pourroit croire avoir été le Prêtre-Jean si célébre dans l'histoire; dès lors le grand *Lama* ou *Dalai Lama*, demeuroit à Lasa, mais il n'étoit pas souverain temporel du pays, il étoit seulement reconnu pour chef des *Lamas*, du Tibet & de toute la Tartarie. Les Tartares, qui le reverent comme une divinité sur terre, jugerent que le roi de Tibet ne le traitoit pas assez honorablement, & que c'étoit à eux à venger sa dignité du mépris qu'on en faisoit. Un roi des Tartares Eluths, appellé *Couchi han*, étant à leur tête, vint fondre sur le roi de Tibet, le défit en bataille rangée, le fit prisonnier, & le fit mourir: il donna le royaume de Tibet au *Dalai lama*, se tint même honoré de se dire son vassal, & pour lui assurer cette conquête, il fixa sa demeure auprès de Poutala, montagne dans le pays de Lasa, où est bâti le pagode de ce pontife. Effectivement ce roi, quoiqu'il demeura au cœur des états de Tibet, ne se mêloit en aucune sorte du gouvernement de ce royaume; se contentoit de régner sur les Eluths qui errent çà & là, selon leurs coutumes, dans les terres où il y a de meilleurs pâturages. Le fils & le successeur de *Couchi han* ne se mit pas en peine de retourner dans un pays que son pere avoit abandonné, & protégea encore le grand *lama*. *Talai han*, petit-fils de *Couchi han*, marchoit sur ses traces & sur celles de son pere, lorsque pour défendre le grand *lama*, il eut à faire la guerre avec un prince, neveu du Caldan, roi des Eleuths, & nommé *Tse vang raptan*, qui avoit envie, disoit-il, de remettre les *lamas* sur l'ancien pied, & de les réduire au point de n'avoir d'appui que dans la bonté & dans la puissance des princes du pays. *Talai han* fut défait & tué dans un combat que lui livra l'armée de *Tse vang raptan*, le pays de Lasa fut ravagé, les pagodes pillés; on n'épargna pas celui du grand *lama*, où l'on trouva des richesses immenses; cependant les Thibétains & autres Tartares fidéles dans leur attachement au grand lama, ayant eu le tems de se reconnoître, après quelques combats, & aidés des troupes de l'empereur de la Chine, ont forcé celles de *Tse vang raptan* de se retirer dans leur pays. Depuis cette guerre l'on ne peut rien dire de bien certain sur la forme du gouvernement; mais avant ces troubles le grand *lama* étoit le maître absolu spirituel & temporel de tout le Tibet. Comme il faisoit profession de ne pas s'embarrasser des affaires du siécle, il ne s'occupoit que du gouvernement spirituel & pour le temporel choisissoit un homme du pays, auquel il donnoit le nom de *Tipa*, avec le pouvoir de gouverner les peuples en son nom. Ce *Tipa* ou vice-régent porte l'habit le plus réveré, c'est-à-dire, celui des *lamas*, quoiqu'il ne soit point assujetti aux obligations de cet état, & qu'il soit marié. Cette puissance temporelle, jointe ainsi à la spirituelle, n'a pas peu contribué à porter au plus haut degré le respect que l'on a pour le grand *lama*: il va jusqu'à l'adoration.

Ce pontife demeure dans le plus beau des pagodes, qui sont en grand nombre sur la montagne de *Toutala*, & en occupe l'étage le plus élevé, & qui en est le septiéme; il est placé sur une espéce d'autel assis sur un large & magnifique coussin, les jambes croisées, c'est en cet état qu'il reçoit les adorations des gens du pays, & d'une multitude surprenante d'étrangers, même de l'Indoustan, qui entreprennent de longs & pénibles voyages pour venir à deux genoux lui offrir leurs hommages & recevoir sa bénédiction. Dans le tems que les armées des Eleuths entroient dans les terres du Tibet, il se trouva à *Lasa* une princesse Tartare, avec son fils, dont les terres étoient au nord de la mer Caspienne, car les Tartares après les Tibétains, sont les plus assidus à rendre leurs devoirs au grand *lama*.

Les princes ne sont pas plus dispensés des humiliantes cérémonies que le bas peuple, & ne sont pas plus respectés du grand *lama*; il ne rend le salut à personne, ne se découvre ni ne se leve jamais pour qui que ce soit; il se contente de mettre la main sur la tête de ses adorateurs, qui croyent obtenir par-là la rémission de leurs péchés.

Les princes & les peuples se soumettent sans peine à tous ces devoirs, par l'idée qu'ils ont de la sainteté du grand *lama*; ils sont persuadés que *Foë* vit en lui, qu'il sait tout, qu'il voit tout, qu'il lit dans le fond des cœurs, sans qu'il lui soit nécessaire de faire des questions, ou d'ordonner des informations; qu'il est immortel, & que quand il paroît mourir, il ne fait que changer de demeure en renaissant dans un corps tout neuf, qu'il ne s'agit alors que de chercher en quel lieu il lui a plû de prendre une nouvelle naissance, & qu'il ne manque pas de se faire reconnoitre. Quel bonheur pour le pays de l'avoir trouvé; on a vu des princes Tartares faire eux-mêmes cette recherche, ils sont néanmoins obligés de s'en rapporter à certains *lamas*, qui seuls sont instruits des signes auxquels il peut être reconnu, ou plutôt qui seuls connoissent quel est l'enfant que le précédent grand *lama* a désigné pour être son successeur.

Les prodiges qu'on attribue aux *lamas* & certaines choses surprenantes qu'ils font quelquefois, contribuent à entretenir une superstition si aveugle & si générale; ils les ont même fait connoître dans des siécles reculés, car quoique le Tibet soit une des moins illustres parties de l'Asie, on n'a pas laissé d'en parler il y a fort long-tems. Marc Paul Vénitien, qui écrivoit au XIII[e] siécle, & qui se trouva à la suite des Tartares connus à la Chine, parle assez clairement du chef de ces religieux Tartares nommés *Lamas*.

Ce grand pontife confere divers degrés de pouvoir & de dignité à ses *lamas*, qui sont les religieux & les prêtres, dont le plus éminent est d'être *houtouctou* ou *fo* vivant. Il y a dans le Tibet un grand nombre de pagodes pour eux & pour les *lamas* les plus distingués. Il ne faut pas croire que ce ne soit que les habitans du Tibet qui puissent parvenir à la dignité de *lama*, on voit des Tartares & même des Chinois qui y aspirent, & qui vont à *Lasa* pour le devenir. Ceux qui peuvent être admis au rang des disciples du grand *lama*, qui ne passent pas le nombre de deux cents, regardent ce choix comme un vrai bonheur & comme une grande fortune; c'est parmi eux qu'on choisit les grands *lamas* subalternes; les houtouctous même, quelques marques qu'ils s'imaginent avoir en eux de la présence de *Foë*, ne sont point reconnus pour tels, à moins qu'ils n'ayent demeuré un certain tems dans l'école du grand *lama*; mais ils n'ont pas été plutôt faits houtouctous, qu'ils vivent dans l'honneur & dans l'opulence par la foule des adorateurs qui viennent à eux de toutes les contrées voisines, & par la quantité de présens qu'on leur fait. Les lamas sont les doc-

teurs chargés d'instruire les peuples, comme toute la science des plus savans consiste à savoir lire leurs anciens livres, & que la plûpart ne les savent pas même lire, on peut dire généralement qu'ils sont très-ignorans. La raison pour laquelle ils ne savent pas même lire leurs anciens livres, c'est que la langue dans laquelle ils sont écrits, est une langue morte dont ils ne peuvent faire aucun usage, ni en parlant en public, ni en composant des livres.

On trouve pourtant chez ces peuples d'assez bons médecins; on en voit aussi quelques-uns qui savent supputer le mouvement des astres & prédire les éclipses.

La langue qu'on parle au Tibet est entierement différente de celle des Tartares, elle est presque la même que celle des peuples nommés *Si fan*, & elle n'en differe qu'en certains mots & en quelques prononciations. Le pays des *Si fan* confine avec trois provinces de la Chine; savoir, celle de *Chensi*, celle de *Se tchuen* & celle d'*Yun nan*, depuis le 35ᵈ de latitude nord, jusqu'au 30ᵉ, & s'étend à l'occident jusqu'à la riviere d'*Ta long*. Cette conformité de langage des *Si fan* avec les Tibétains, fait que nonobstant la diversité qui se trouve dans la forme du gouvernement & dans la maniere de vivre & de se vêtir, les Chinois comprennent sous le nom de *Si fan*, ces peuples leurs voisins, & tous ceux du Tibet, & quelquefois même, comme on le voit dans leurs livres, toutes les nations occidentales à leur empire. C'est par cette raison que la langue & l'écriture du Tibet est fort souvent nommée par les Chinois, langue de *Si fan*, écriture des *Si fan*.

On ne sait rien de bien particulier des plantes que fournit le Tibet, ni des avantages qu'on en peut tirer pour le commerce; on pourroit en être instruit par la voie de Bengale, car il y a plusieurs années que le chemin de-là jusqu'au Tibet y est connu. (ᵃ) *Mémoires du P. Gerbillon.* (ᵇ) *Desc. de la Chine*, fol. t. 1 & 4.

Il y a beaucoup de musc dans le Tibet: les habitans en font un commerce considérable. L'animal qui produit ce musc se nomme *cerf du musc*: il ressemble à la gazelle: sa tête approche de celle du cochon ou du sanglier. Il a des défenses comme l'éléphant. On éleve ces animaux, & on les fait paître par troupeaux. Il leur vient tous les ans sous le ventre une tumeur qui croît avec la lune. Lorsque cette tumeur est mûre, elle leur cause de la démangeaison. Pour remédier à cette incommodité, ils se frottent contre les roches, & font crever la tumeur qui l'occasionne. Le sang ou le pus qui en sort, fait le musc. Le jaunâtre est le meilleur. Ces animaux, ne se nourrissant que de nard, produisent un musc excellent, & très-recherché. * *Manuscrits de la Bibl. du roi.*

TIBIANA. Voyez TABIANA.

TIBIGENSE-OPPIDUM, ville de l'Afrique propre, selon Pline, *l.* 5, *c.* 4. C'est la THIGIBA de Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, & la *Tibba* de ses interprétes.

TIBII, peuples d'Asie, aux environs de la grande Arménie, selon Ortélius, qui cite Cédréne & Curopalate, & ajoute que leur métropole se nommoit TIBIUM. Gallien, *l.* 1. *Meth. medendi*, fait aussi mention de ces peuples. Strabon, *lib.* 7, *p.* 304, dit qu'on donnoit le nom de TIBII aux esclaves que l'on tiroit de la Paphlagonie. C'est à quoi fait allusion Lucien dans son Timon, *p.* 73, *ed. Bened.* Selon Suidas toute la Phrygie étoit appellée TIBIA.

TIBILIS. Voyez TIBILITANÆ-AQUÆ.

TIBILITANÆ-AQUÆ, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Cirta*, à *Hippone*, entre *Cirta* & *Villa Serviliana*, à cinquante quatre milles du premier de ces lieux, & à quinze milles du second. Ce lieu est nommé TIBILIS dans la cent vingt-huitiéme lettre de saint Augustin, *ad Donatum*, & c'étoit un siége épiscopal. Voyez TIBILITANUS.

TIBILITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La notice des évêchés d'Afrique nomme son évêque Simplicius.

TIBINA. Voyez TUBUNIS.

TIBIRITANA. Voyez TIBIURA.

TIBISCA, ville de la basse Mœsie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10. Le nom moderne est *Sophia*, à ce que dit Niger.

TIBISCUM, ville de la Dace. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8, la marque au nombre des villes les plus considérables de ce quartier.

TIBISCUS, fleuve de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 7. Ce fleuve se trouve nommé *Tibissus* dans une ancienne inscription rapportée par Gruter, *p.* 448, *n°.* 3. Pline, *l.* 4, *c.* 12, l'appelle PATHISSUS, & l'anonyme de Ravenne TIBISIA. Il a sa source dans les monts Krapack, & son embouchure dans le Danube, un peu au-dessus de celle de la Save. Le nom moderne est TEISSE.

TIBISENA OSTIA. Valerius Flaccus, *l.* 6, nomme ainsi l'embouchure d'un fleuve de Scythie. Comme aucun auteur ne connoît ce fleuve, Ortélius seroit tenté de croire que dans Valerius Flaccus, au lieu de *Tibisenaque juxta Ostia*, il faudroit lire *Borysthenaque juxta Ostia*. Ce qu'il y a de certain, c'est que la fable que rapporte Valerius Flaccus est placée par Hérodote dans une contrée appellée *Hylea*, & qui étoit voisine du Borysthène.

TIBISIA, fleuve de la Sarmatie Européenne, selon Jornandès. C'est le *Tibiscus* de Ptolomée.

TIBIUM, montagne de Phrygie. Etienne le géographe dit qu'elle tiroit son nom d'un certain Tibius, & qu'elle le donnoit aux esclaves appellés *Tibiens*. Voyez TIBII.

TIBIURA, ville de l'Afrique, selon l'acte du martyre de l'évêque S. Felix, cité par Ortélius. Il ajoute que Baronius aime mieux lire TIBARITANA ou TIBARENSIS, que TIBIURA.

TIBRACANA, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres. Au lieu de TIBRACANA, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte THEBARGA.

TIBRE, fleuve d'Italie, en latin TIBERIS, auparavant TYBRIS & premierement ALBULA, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5, Virgile dit la même chose dans le huitiéme livre de l'Enéide, *v.* 330.

Tum reges, asperque immani corpore Tybris,
A quo post Itali fluvium cognomine Tybrim
Diximus: amisit verum vetus Albula nomen.

Ce fleuve que les Italiens nomment *Tevere*, prend sa source à l'Apennin, dans la partie orientale du Florentin, assez près des confins de la Romagne; il coule en serpentant du nord occidental au midi oriental. Il reçoit diverses rivieres; la Souara, d. le Nicone, d. la Paglia, d. la Carpina, g. la Lesa, g. l'Asino, g. le Chiscio joint au Topino, g. la Puglia, g. le Nestore, d. le Chiane, d. Rio-Turbido, d. Rio-Chiaro, d. la Nera, g. le Campano, g. la Friglia, d. l'Himella, g. le Galantino, g. la Farfa, g. le Correse, g. le Teverone, g. la Galera, d.

Les villes qu'il arrose, sont Borgo, g. Citta di Castello, g. Eratta, g. Todi, g. Orta, d. Citta-Castellaria, d. Rome, d. Porto, d. Ostie, g.

Le Tibre, en se jettant dans la mer, se partage en deux bras, dont celui qui est à la droite prend le nom de FIUMECHINO, & celui qui est à la gauche conserve celui de Tibre ou Tevere. Ce dernier, qui court au sud-ouest, étoit l'unique par lequel ce fleuve se déchargeoit autrefois dans la mer, & c'est ce qui avoit fait donner à la ville qui étoit sur son bord oriental, le nom d'OSTIA, comme étant la porte par laquelle le Tibre entroit dans la mer; car on prétend que la mer baignoit autrefois les murailles de cette ville, de sorte qu'on pourroit penser que l'isle Sacrée, appellée aujourd'hui *Isola-Grande*, n'a été composée ou accrue que du limon du Tibre qui s'est ouvert un autre canal dans la partie occidentale de cette terre, & en a fait une isle. Le Tibre se décharge donc à présent dans la mer par deux bouches. On appelle l'ancienne *Foce di Levante* ou *Bocca de la Fiumara*, la bouche du Levant ou de *Fiumara*, c'est-à-dire, du grand fleuve, quoiqu'elle ait à présent si peu d'eau, qu'il n'y a plus que les felouques qui y puissent passer. La bouche du Ponent s'appelle communément *Fiumicino* ou le petit fleuve, quoiqu'il ait beaucoup d'eau, & que ce soit le passage de tous les bâtimens qui vont à Rome. Le *Fiumecino*, dit Michelot dans son portulan de la Méditerranée, se jette dans la mer, au milieu des plages romaines. A l'entrée de cette riviere, principalement du côté du nord-ouest, il y a une longue pointe basse, qui s'avance fort au large, sur laquelle il y a quelques tours & maisons çà & là, & plusieurs arbres, qui, de loin, ressemblent à des voiles ou à des tours. Au bout de cette pointe il y a des pointes de sable sous l'eau, qui vont fort au large, auxquelles il faut prendre garde. Il ne peut entrer dans ce fleuve que des bar-

ques & des tartanes : l'entrée en est assez large ; mais comme il y a plusieurs bancs de sable, il faut y être pratiqué. A trois ou quatre milles, plus au sud-est de son embouchure, il y a proche de la mer, une grosse tour à huit côtés, avec une espéce de pavillon au milieu, qui donne une entiere connoissance de l'embouchure de cette riviere, & qui est d'une grande conséquence: proche de la tour, au sud-est, on voit deux grandes maisons. De la pointe de *Fiumethin* au *cap d'Ancio*, la route est de sud-est, quatre degrés vers le sud, trente-quatre milles entre les deux il y a un peu d'enfoncement, les terres sont fort basses proche la mer, on voit quelques tours & maisons le long de la marine. Presque à moitié chemin de l'un à l'autre, il y a une pointe un peu avancée, sur laquelle on voit une tour qu'on appelle tour de Vayanica, & environ six à sept milles plus au sud-est, on trouve celle de S. Lorenzo, aussi sur une pointe ; il y en a encore une autre entre celle-ci & le cap d'Anchio. Lorsqu'on est par le travers de cette grosse tour où est le pavillon, qui est trois milles au sud-est de l'entrée de la riviere du Tibre, on découvre assez distinctement le haut du dôme de l'église de S. Pierre de Rome. Toute cette côte, depuis la pointe de sainte Marinelle jusqu'au mont Cercelle, l'espace d'environ cent dix milles, est basse & bordée de plages de sable. On les appelle *les Plages Romaines*. Depuis Palo jusqu'au cap d'Ancio, il y a une très-grande plaine & plusieurs marécages & étangs, ce qui fait en partie que les vapeurs y sont très-épaisses, & l'air gras ; & c'est ce qui empêche de reconnoître la terre, & qui rend cette côte plus dangereuse, outre que les mers portent le plus souvent vers la plage, à quoi il faut prendre garde. * *Labat*, Voyage d'Italie, *t.* 8, *p.* 60.

Le Tibre n'a été fameux que parce qu'il arrosoit la capitale du monde. Il est large dans Rome d'environ trois cents pieds : il est assez rapide, & a beaucoup de profondeur. Suétone rapporte qu'Auguste le fit nettoyer, & l'élargir un peu, afin de faciliter son cours. D'autres princes ont fait aussi leurs efforts, pour empêcher les désordres de ses inondations ; mais presque tous leurs soins ont été inutiles. Le *Sirocco-Levante*, qui est le sud-est de la Méditerranée, & qu'on appelle en Italie le vent marin, souffle quelquefois avec une telle violence, qu'il repousse, ou du moins arrête les eaux du Tibre à l'endroit de son embouchure ; mais quand les neiges de l'Apennin, ou une pluie de quelques jours viennent à grossir les torrens qui tombent dans le Tibre, cette riviere cause des inondations, qui sont le fleau de Rome, comme les embrasemens du vésuve sont le fleau de Naples. L'eau du Tibre est toujours trouble & jaunâtre ; mais quand on la laisse reposer du soir au lendemain, elle devient belle & claire, & l'on assure qu'elle est parfaitement bonne ; cependant on a toujours fait des dépenses prodigieuses pour faire venir d'autres eaux à Rome, & ce que l'on faisoit autrefois à cet égard, on le fait encore aujourd'hui. * *Misson*, Voyage d'Italie, *t.* 2, *p.* 176.

TIBRONANUS SALTUS, bois dont il est fait mention dans une ancienne inscription rapportée par G. Mérula, dans sa Gaule Cisalpine. Ce bois devoit être dans le Milanez.

TIBULA, ville de l'isle de Sardaigne. Elle est marquée par Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, sur la côte septentrionale de l'isle, entre *Juliola Civitas* & *Turris-Bissonis civitas*. L'itinéraire d'Antonin, qui écrit TIBULÆ, lui donne un port, d'où il commence trois de ses routes. Cette ville étoit apparemment la capitale des peuples *Tibulatii*, qui habitoient, selon Ptolomée, dans la partie septentrionale de l'isle.

TIBULATII. Voyez TIBULA.

TIBUR, ville d'Italie, dans le Latium, sur le fleuve Aniénus, au pays des *Patini*. Cette ville étoit ancienne, puisqu'Horace, *l.* 2, *Od.* 6, attribue sa fondation aux Grecs :

Tibur, Argeo positum colono.

Le même poëte, *lib.* 1, *Od.* 7, a vanté la beauté de Tibur, qu'il préfere à toutes les villes grecques :

Me nec tam patiens Lacedæmon
Nec tam Larissæ percussit Campus opimæ,
Quam domus Albuneæ resonantis
Et præceps Anio & Tiburni lucus, & uda
Mobilibus pomaria rivis.

Il y avoit à Tibur un temple d'Hercule, dont Strabon, *l.* 5, *p.* 238, & Properce, *lib.* 2, *eleg.* 32, font mention. Le nom national étoit TIBURS & TIBURTINUS. Le nom moderne est *Tivoli*. Voyez TIVOLI.

TIBURI. Voyez TEBURI.

TIBURICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Valerius episcopus sanctæ ecclesiæ Tiburicensis*, souscrivit dans le concile de Latran, sous le pape Martin, la lettre synodique des peres de la province proconsulaire.

TIBURNIA, ville du Norique ou de la Rhétie, selon Eugippe, cité par Ortélius. Quelques-uns croient que ce pourroit être Villach, & d'autres veulent que ce soit *S. Veit in Kernten.*

TIBURNICENSIS, siége épiscopal d'Afrique. Voyez *Tuburnicensis.*

1. TIBURSICENSIS. Voyez TUBURSICENSIS.

2. TIBURSICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Valerius* son évêque souscrivit à la lettre synodique des peres de la province. * *Hardouin.* Collect. conc. *t.* 3, *p.* 749.

TIBURTES, peuples d'Italie, dont la capitale étoit *Tibur*. Voyez TIBUR.

TIBUZABETENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, *num.* 187, où Martinianus est qualifié *episcopus loci Tibuzabetensis*. On ignore de quelle province étoit cet évêché.

TICANA. Voyez TRUCONES.

TICANONA, TACONA, ICACONA ou ICATONA, ville d'Egypte, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque entre *Cene* & *Oxyrynchon*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Simler croit que c'est la ville de Cô de Ptolomée. Voyez Co.

TICAO, isle d'Asie, une des Philippines : elle a huit lieues de circuit ; elle est habitée d'Indiens, qui sont la plûpart sauvages ; a un bon port, de l'eau & du bois en abondance ; & est à quatre lieues de Burias.

TICARIUS, fleuve de l'isle de Corse. Ptolomée, *lib.* 3, *c.* 2, marque l'embouchure de ce fleuve sur la côte occidentale de l'isle, entre *Pauca civitas* & *Titanis portus*. Le nom moderne est *Grosso*, selon Léander.

TICCOTA, ville des Indes, au royaume de Décan, à trois lieues d'Homoware, & à six lieues de Visiapour, selon Corneille, qui cite le voyage des Indes de Mandeslo, *l.* 1. Au lieu de TICCOTA, l'édition de ce voyage, *p.* 240. (*Paris* 1659) porte *Ticco*, & lit *Hounware* pour *Homoware*.

TICELIA, siége épiscopal de la Libye. *Theodulus* son évêque assista au concile de Chalcédoine tenu l'an 451. * *Hardouin*, Collect. conc. *t.* 2, p. 59.

TICENA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée la marque au nombre des villes qui sont entre les fleuves Bagradas & Triton, & au midi de Carthage. Au lieu de TICENA, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TICELIA. Voyez TICENSIS.

TICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé Gallus dans la notice des évêchés d'Afrique, aussi bien que dans la conférence de Carthage, *num.* 121. Ce pourroit être la ville *Tices* de l'anonyme de Ravenne, & la *Ticena* de Ptolomée. La notice épiscopale de la Byzacène parle d'un siége nommé *à Ticibus*, & parmi les signatures de la lettre synodique des peres de la Byzacène, dans le concile de Latran, sous le pape Martin, on trouve ces souscriptions : *Romuli episcopi civitatis à Ticibus & Candidi patriæ Dicensis episcopus.* Si au lieu de *Dicensis*, dit du Pin, il faut lire *Ticensis*, comme le conjecture Baluse, *Tice* sera différente de *Ticibus* : ce qui n'est guères vraisemblable.

TICHASA, ville de l'Afrique propre. Elle est marquée par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes qui sont entre les fleuves Bagradas & Triton, & au midi de Carthage.

TICHEI, lieu de France, dans la Bourgogne, du diocèse de Besançon, à trois lieues de Dôle, & à deux de Seuvre. C'est un pays de bois, de broussailles & de plaines. La riviere de Lauseon passe au bord de l'un des finages, & la Sablonneuse au bord d'une autre.

TICHIOES, lieu fortifié aux environs de Trachina, selon Etienne le géographe. Ortélius soupçonne que ce pourroit être le lieu appellé *Tichius* par Strabon. Voyez TICHIUS.

TICHIS, fleuve de l'Espagne citérieure, au pied des Pyrénées, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3. Voyez TEC.

TICHIUM, ville de la Grece, dans l'Etolie, selon Thucydide, *l.* 3, *p.* 238.

TICHIUS, lieu de la Thessalie, dans le détroit des Thermopiles. Strabon, *l.* 9, *p.* 428, dit que ce lieu avoit été bâti par les Lacédémoniens. Selon Tite-Live, *l.* 36, *c.* 16. TICHIUNTA étoit le nom du sommet d'une montagne : le fort ne subsistoit peut-être plus de son tems.

TICHIUSA, lieu fortifié dans l'Asie mineure, au territoire de la ville de Milet, selon Thucydide, *l.* 8, *p.* 573. Ce lieu est nommé Τειχιόεσσα par Athénée.

TICHON ou TAICHON. Ezéchiel, *cap.* 47, 16, parle de la *maison de Tichon* ou de *Beth Tichon*, qui est sur les confins de l'Auranite. On n'en sait pas, dit dom Calmet, la situation ; mais elle ne devoit pas être loin de Damas, ni de la Trachonite. Pline, *l.* 5, *c.* 23, parle des *Batocemi*, quoique d'autres lisent *Batareni* au lieu de *Batocemi*.

TICHUS ou TICHOS, lieu fortifié dans l'Achaïe propre, aux environs de la ville de Dymen. Polybe, *l.* 4, *n.* 59, & Etienne le géographe en font mention. Le premier dit qu'à en croire la fable, ce lieu avoit été fortifié par Hercule, qui s'y étoit ménagé une retraite lorsqu'il faisoit la guerre aux Eléens.

TICIBUS, ancienne ville épiscopale d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice épiscopale d'Afrique.

TICINUM, ou TICINUS, ville d'Italie, chez les Insubres sur le bord d'un fleuve de même nom. Pline, *l.* 3, *c.* 17, nous apprend qu'elle avoit été bâtie par les Gaulois. Il n'est pas sûr néanmoins qu'elle ait d'abord été environnée de murailles ; car les historiens qui ont décrit la guerre d'Annibal, ne font aucune mention de cette ville, & parlent beaucoup du fleuve. Dans la suite pourtant elle devint un municipe, comme le prouve Cluvier par une ancienne inscription, où on lit ces mots : MUNICIPI PATRONO. Elle fut célébre sous les empereurs. Le nom moderne est PAVIE. Voyez ce mot qui est corrompu de *Pabia* ou *Papia*, nom que les auteurs du moyen âge lui donnent. * *Cellar.* Geogr. ant. l. 2, c. 9.

TICINUS, fleuve d'Italie, dans la Gaule Cisalpine. On le nomme aujourd'hui TESIN. Voyez TÉSIN.

TICKHIL, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

TICLE ou THICLE, riviere de Suisse, dans le comté de Neufchâtel, sort du lac de ce nom, & se jette dans celui de Bienne.

TICOU, ville des Indes, dans l'isle de Sumatra, sur sa côte occidentale, entre Passaman au nord, & Priaman au midi. Cette ville qui n'est qu'à très-peu de minutes de la ligne par le nord, est fort mal bâtie. Elle dépend d'Achem, & fournit beaucoup de poivre.

TICOUTOUS, (les) peuples de l'Amérique septentrionale, dans la France équinoxiale, presque au midi de l'isle de Cayenne vers la riviere des Amazones, à quelques quatre-vingt lieues de l'isle de Cayenne. Ces peuples ont plusieurs carbets. Leurs plus considérables établissemens sont au bord de la riviere d'Yaye. Les Arianes, les Meneious & les Yayes sont leurs voisins.

TICUALTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice d'Afrique fait mention de *Mangentius* son évêque. * *Hardouin*, Collect. conc. tom. 2, p. 873.

TIDÆUM, ville qu'Appien, *in Mithridat.* met au voisinage de l'Attique.

TIDANIUS. Voyez TEDANIUM.

TIDDESWAL, bourg d'Angleterre, dans la province de Derby. On y tient marché public. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

TIDIDITANUS, ou TIDITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice d'Afrique, qui fait mention d'*Abundius* son évêque. * *Hardouin*. Collect. conc. t. 2, p. 870.

1. TIDOR, TIDORE, ou TYDOR, isle des Indes, dans l'Archipel Moluque, à l'orient de l'isle du More ou de Gilolo, au midi oriental de l'isle de Ternate, & au nord de l'isle Motir. Le mot Tidor dans la langue du pays, ou du moins dans celle qu'on y parloit autrefois, signifie *fertilité & beauté*. Les Européens nomment ordinairement cette isle Tidor ; mais le roi de l'isle se dit roi de Tudura, comme il paroît par plusieurs de ses signatures en caractéres arabes & persans. Cette isle n'est pas moins fertile ni moins agréable que celle de Ternate ; mais elle est beaucoup plus grande, & a autant d'habitations, à proportion de la grandeur de l'une & de l'autre. Elle produit les mêmes fruits aromatiques. On avoit eu le soin & la curiosité d'y cultiver les arbres qui portoient le clou, en les arrosant & les taillant dans les tems convenables, & on avoit vu par expérience que la culture ne leur est pas inutile, non plus qu'aux autres plantes. Les arbres en devenoient plus forts & plus vigoureux ; le fruit en étoit aussi plus gros & mieux nourri, & avoit plus de vertu & d'odeur ; mais cette culture a été discontinuée par la raison que je dirai plus bas. Le santal blanc qui croît dans cette isle est meilleur & plus parfait que celui qui vient dans les autres lieux de ces pays orientaux. On y trouve aussi bien que dans les autres Moluques, les oiseaux de paradis que les naturels croient être descendus du ciel. Les Portugais furent obligés en 1575 de rendre au roi le fort de Ternate qu'ils avoient dans cette isle. Il y resta à peu près dix-huit familles : mais ils en sortirent bien-tôt, sentant trop vivement la différence qu'il y a de la domination à la servitude. Le roi de Tidor leur offrit ces isles pour retraite, & leur permettant de s'y établir, & de prendre part au commerce des épiceries. Les Portugais ayant accepté ces offres, ce prince leur envoya un nombre suffisant de carcoas ou vaisseaux pour les passer dans son pays, & leur accorda des lieux commodes pour bâtir leurs maisons & leur église ; cette colonie s'accrut d'un certain nombre de nouveaux habitans que Sanche de Vasconcelos y envoya de Malaca dans le tems qu'il étoit commandant de Goa. Il y en envoya d'autres ensuite d'Amboyne. Enfin il y passa lui-même, & bâtit un fort à un quart de lieue de la ville de Tidor. En 1605 les Hollandois chasserent les Portugais de ce poste, & firent amitié & alliance avec le roi de Tidor, à condition qu'ils pourroient demeurer dans son pays & y établir des comptoirs pour le commerce du clou, comme faisoient auparavant les Portugais. * *Histoire de la conquête des Moluques*, l. 3, p. 198.

Les Hollandois abandonnerent par la suite le fort de Tidor, & sept cents Espagnols allerent s'y établir, y bâtirent trois forts ; celui de Taroula, qui étoit dans la grande ville, où le roi fait sa résidence, & qui étoit plus fort que les deux autres par sa situation sur une hauteur. Le second étoit celui des Portugais, que les Hollandois avoient détruit, & le troisiéme qui se nommoit Marieco, étoit à la vue de Gammalamma, petite ville bien peuplée de naturels de l'isle. Enfin, les Hollandois ont encore chassé les Espagnols, & se sont rendus les maîtres de cette isle par le moyen de leurs forts, qui les en rendent les véritables souverains, quoiqu'elle paroisse avoir un roi.

Les guerres ont un peu dépeuplé l'isle de Tidor. On prétend que ce qu'il y a d'habitans propres à porter les armes ne va pas à plus de mille hommes. Le roi de Tidor a pourtant des sujets de sa dépendance hors de l'isle, qui lui fournissent du sagou & du riz.

L'air de Tidor est plus sain & plus fertile que celui de Ternate. Son circuit est de sept lieues, elle a du côté du sud un volcan plus aigu que celui de Ternate, des côtés duquel coulent plusieurs sources d'eau chaudes & sulphureuses, bonnes pour plusieurs maladies. L'isle est peuplée d'une nation guerriere, qui peut mettre en mer vingt & trente grandes barques, avec six à sept mille hommes. Le roi fait sa résidence à Tidor, ou Hamolamo, qui veut dire grand village, lieu fort par sa situation. Le principal fruit de Tidor est le girofle, que les habitans ne cultivent plus ; parce qu'ils n'en font plus négoce, & que le roi se l'est réservé pour tribut. Quand la récolte du girofle est faite, vient celle de la noix muscade. Les Mores se sont appliqués à cultiver le maïs & le riz ; mais leur principale nourriture est le sagou.* *Gemelli Careri*, Voyage autour du monde, *t.* 5, *p.* 226.

Ils ont trois arbres particuliers ; l'un est l'atiloche, ou bois humide, parce que le tronc, les racines, les branches & les feuilles dégouttent continuellement une eau verdâtre bonne à boire. Le second est l'ap aga ou le bon

arbre, dont l'écorce étant coupée de long, fournit une si grande quantité d'eau, qu'elle supplée au défaut des ruisseaux & des fontaines. Le troisiéme est d'une mauvaise qualité, parce que le vent qui passe au travers de ses feuilles, brule tout ce qu'il rencontre, comme fait aussi son ombre; aucun des trois ne porte fruit; mais leurs feuilles sont toujours vertes.

2. TIDOR, ville des Indes orientales, & la capitale de l'isle à laquelle elle donne son nom. Cette ville est située sur la côte orientale de l'isle de Tidor, & tellement environnée de bois, que lorsqu'on est seulement à une portée de mousquet, à peine en peut-on voir quatre ou cinq maisons. Du côté de la mer, elle est défendue d'un retranchement de cailloux entassés les uns sur les autres, à la hauteur d'un homme pour le moins, & de la longueur de deux fois la portée d'un mousquet, en prenant du nord au sud. A son extrémité méridionale, il y a une montagne ronde, assez haute & fort escarpée. A une petite portée de canon de la montagne étoit le vieux fort des Portugais, si couvert de broussailles, qu'on ne le voyoit point de dessus les vaisseaux. Il y a au devant de la ville de Tidor une chaine étroite de roches, qui est à un jet de pierre du rivage, & qui asséche de basse eau; mais pendant le vif de l'eau, la marée monte en quelques endroits jusqu'à trois pieds au-dessus, & moins en d'autres endroits. Entre les terres & cette chaine qui court au sud depuis la montagne jusques par-delà le fort des Portugais, on trouve quatre, cinq & six pieds d'eau; de sorte qu'il n'y a pas moyen que des chaloupes chargées de gens, s'approchent de la ville pour mettre à terre, si ce n'est en quelques endroits, où il a apparence qu'on pourroit passer en faisant des croupiats pendant que l'eau est haute.* *Hist. de la conquête des Moluques*, l. 11, p. 88.

TIE, riviere de la Chine, dans la province de Xensi. Elle prend sa source au sommet de la montagne appellée Nan, d'où elle tombe avec grand bruit. * *Atlas Sinensis.*

TIEFFENBRUN, lieu d'Allemagne, dans la Suabe, au pays de Wurtenberg sur le Wurm, près de Hagenschies. Ce lieu, dit Zeyler, *Topogr. Suev. p.* 99, appartient à la noble famille de Gemmingen.

TIEIUM. Voyez Tios.

TIEKI, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département d'Iungning, premiere forteresse de la province. Elle est de 13ᵈ 23′ plus occidentale que Pekin, sous les 32ᵈ 15′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TIEL, Thiel, ou Tiele, ville des Pays-Bas, dans la province de Gueldres, au quartier de Nimégue, dans le bas Betau, dont elle est la principale ville. Cette ville fut fondée dans le neuviéme siécle, & il y avoit alors une douane, dont les empereurs & les rois voulurent que l'évêque & les habitans d'Utrecht fussent exempts. Otton *le Grand* donna dans le siécle suivant, l'an 950, le lieu de Tiel, avec ses dépendances, & le monastère qui y étoit situé à Baldric, évêque d'Utrecht. Dans le onziéme siécle, Tiel avec le Betau & le Velau furent inféodés à Godefroi *le Bossu*, duc de Brabant. On voit même que ses prédécesseurs avoient eu un fief à Tiel, relevant de l'église d'Utrecht dès l'an 1019. Les ducs ses successeurs jouirent, pendant long-tems, de Tiel & de son territoire, quoique les comtes de Gueldres fissent leurs efforts pour s'en emparer; & ce fut pour se mettre à couvert de leurs insultes, que les habitans de Tiel firent fermer de murailles leur ville l'an 1305, ce qui n'empêcha pas ceux de Gueldres d'attaquer cette ville avec divers succès. Enfin, par un traité de paix de l'an 1335, Tiel fut cédée à Renaud, comte de Gueldres. Durant les guerres des Pays-Bas, Tiel, après divers évenemens, passa pour la derniere fois au pouvoir des Etats l'an 1588, & leurs troupes taillerent en piéces toute la garnison que le duc de Parme y avoit mise. * *Longuerue*, Descript. de la France, *part.* 2, *p.* 41.

TIELER-WAERT, petite contrée des Pays-Bas, dans la Gueldre, au quartier de Nimégue, dans le Betau. Elle s'étend entre le Wahal & la riviere de Linge. C'est proprement le territoire de Tiel.

TIELING, lieu de la Chine, au royaume de Leaotung, où il a le rang de premier petit lieu. Il est de 5ᵈ 48′ plus oriental que Pekin, sous les 39ᵈ 12′ de latitude.* *Atlas Sinensis.*

TIELLA. Voyez Hybla, *n.* 3°.

1. TIEN, lac de la Chine, dans la province de Xensi, au département de la ville de Cungchang, cinquiéme métropole de la province, au voisinage de la ville de Ven. On donne à ce lac cent vingt stades de circuit.

2. TIEN, lac de la Chine, dans la province de Iunnan, au midi de la ville d'Iunnan, dont il arrose les murailles du côté du couchant. Il a cinq cents stades de circuit, & forme la riviere de Kinxa. * *Atlas Sinensis.*

TIENCANG, montagne de la Chine, dans la province d'Iunnan, au territoire de Tali, seconde métropole de la province, au couchant de cette ville, où elle occupe un espace de plus de trois cents stades; elle s'éleve fort haut, & son sommet est partagé en dix-neuf pointes, au milieu desquelles on voit un lac d'une si grande profondeur, qu'on n'en a jamais pu trouver le fond. Cette montagne donne son nom à une sorte de marbre qu'elle fournit. Ce marbre qui est d'une grande variété de couleurs où la nature se joue, représente des montagnes, des fleuves, des arbres, des fleurs & autres choses semblables, avec leurs couleurs naturelles, & aussi parfaitement que les pourroit représenter le meilleur peintre. Les Chinois en ornent leurs tables, leurs murailles, & l'employent à divers autres ornemens.

TIENCHANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, seconde métropole de la province. Elle est de 1ᵈ 52′ plus orientale que Pekin, sous les 33ᵈ 55′ de latitude.

TIENCHEU, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, où elle a le rang d'onziéme métropole. Elle est de 11ᵈ 30′ plus occidentale que Pekin, sous les 24ᵈ 11′ de latitude. Cette ville & son territoire ont été démembrés de l'empire Chinois, & sont maintenant sous la domination du roi de Tungking. On compte cinq villes dans le département de Tiencheu; savoir,

Tiencheu, Xanglin, Lung, Queite, Cohoa.

TIENCHING, forteresse de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Gueiyven, premiere forteresse de la province. Elle est de 3ᵈ 32′ plus occidentale que Pekin, sous les 40ᵈ 28′ de latitude.

TIENCHO, montagne de la Chine, dans la province de Kiangsi, au territoire de Cancheu, douziéme métropole de la province. On voit la nuit dans cette montagne différentes lumieres qui ressemblent à des charbons ardens. Quelques-uns prétendent que ce sont des serpens qui reluisent ainsi; d'autres disent que ce sont des araignées qui jettent des pierres précieuses qu'elles ont dans la tête; & qui les reprennent aussi tôt. * *Atlas Sinensis.*

TIENCHUNG, montagne de la Chine, dans la province de Honan, au territoire d'Iunnig, huitiéme métropole de la province, du côté du nord. Il y en a qui donnent cette montagne pour le milieu du monde.

TIENCIN, forteresse de la Chine, dans la province de Pekin, où elle a le rang de seconde grande forteresse. Elle est de 0ᵈ 50′ plus orientale que Pekin, sous les 38ᵈ 52′ de latitude. La relation de l'ambassade des Hollandois à la Chine, *ch.* 44, donne à Tiencin le titre de ville, & dit qu'on la nomme ordinairement Tiencienwey. Cette ville, selon la même relation, est située environ à huit lieues de *Singlo*, à l'extrémité, & au coin du bras de mer de Cang, où toutes les rivieres de la province s'assemblent pour se jetter dans l'Océan. Les murailles ont vingt cinq pieds de hauteur, & sont défendues par un grand nombre de batteries. Ce lieu est d'une fort grande étendue, & embelli d'une infinité de superbes bâtimens & de temples magnifiques. Les rues sont fort belles, aussi bien que les maisons des habitans. Tout cela vient du grand commerce, qui se fait par le moyen des vaisseaux, qui se rendent dans son port de tous les endroits du royaume, & qui sont à l'ancre aux deux bords en si grand nombre, qu'on est obligé d'employer deux journées pour les passer.

TIENCIVEN, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département d'Iungning, premier forteresse de la province. Elle est de 14ᵈ 19′ plus occidentale que Pekin, sous les 30ᵈ 50′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TIENHENG, isle de la Chine, sur la côte de la province de Xantung, dans la dépendance de la ville de Tengheng. C'est de cette isle que cinq cents philosophes se

précipiterent dans la mer, ne pouvant supporter la haine que l'empereur Xius avoit pour les lettres.

TIENHO, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Kingyuen, troisiéme métropole de la province. Elle est de 9d 41′ plus occidentale que Pekin, sous les 25d 26′ de latitude.

TIENKIA, cité militaire de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xi, premiere cité militaire de la province. Elle est de 7d 39′ plus occidentale que Pekin, sous les 30d 26′ de latitude.

TIENKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 9d 34′ plus occidentale que Pekin, sous les 31d o′ de latitude.

TIENLU, montagne de la Chine, dans la province de Quantung, au territoire de Chaoking, sixiéme métropole de la province. Cette montagne, qui est haute & escarpée, est creuse & fameuse par ses cavernes. On dit qu'elle contient une fontaine ou un étang inaccessible, & que si on y jette la moindre petite pierre, on entend un mugissement & un bruit aussi fort que le tonnerre; après quoi le ciel se couvre de nuages, & il tombe de la pluie. C'est de là qu'on lui a donné le nom de *fontaine* ou d'*étang du Dragon*.

TIENMO, montagne de la Chine, dans la province de Chekiang, au territoire de Hangcheu, premiere métropole de la province. Il commence au voisinage de la ville de Lingan, & s'étend l'espace de quatre-vingts stades. Son nom, qui veut dire l'*Oeil du ciel*, lui a été donné, parce que sur ces deux sommets, il y a deux lacs, qui sont comme deux yeux qui regardent le ciel. Le mont Tienmo a le trente-quatriéme rang entre les plus célébres montagnes de la Chine. Il est escarpé en quelques endroits; dans d'autres, il est couvert de forêts, & dans les vallées, on trouve des champs où l'on seme du riz. Il y a sur cette montagne une telle quantité de champignons, qu'on les transporte dans toutes les provinces de la Chine. Après qu'on les a confits dans le sel, on les fait secher, & on les conserve ainsi toute l'année. Lorsqu'on veut s'en servir, on les met tremper quelque tems dans l'eau, & ils paroissent alors tout frais.

TIENPE, ville de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Caocheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 5d 25′ plus occidentale que Pekin, sous les 22d 30′ de latitude.

TIENTAI, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Taicheu, dixiéme métropole de la province. Elle est de 4d 7′ plus orientale que Pekin, sous les 28d 55′ de latitude.

TIENUL, montagne de la Chine, dans la province d'Iunnan, au nord de la ville de Munghoa, sixiéme métropole de la province. Tienul veut dire l'*Oreille du ciel*. On a donné ce nom à cette montagne, parce qu'il y a un écho si délicat, qu'il répéte tout, quelque bas que l'on puisse parler.

TIENXEU, montagne de la Chine, dans la province de Pekin, au nord oriental de la ville de Xuntien, dont elle est éloignée de quatre lieues. C'est dans cette montagne que sont les tombeaux des empereurs de la Chine.

TIERACHE. Voyez Thierache.

TIERCEVILLE, bourg de France, dans la Normandie, élection de Gisors.

TIERMAS, en latin Thermæ, village d'Espagne, au royaume d'Aragon, vers les confins de la Navarre, au-dessous de Salviaterra, vis-à-vis de Sanguessa. Il est situé dans une plaine, au bord de la riviere d'Aragon, & au pied des Pyrénées. La récolte du bled & celle du vin y sont passables, & il y croît du chanvre & du lin. Il s'y trouve des bains d'eaux chaudes fort salutaires, & propres pour la guérison de diverses maladies, étant chargées de parties de salpêtre, de nitre, d'alun & de soufre. Cet endroit fut peuplé par l'ordre du roi Pierre II en 1201.* *Silva*, Poblac. de España, p. 142.

TIERPIED, bourg de France, dans la Normandie, élection d'Avranches.

TIERRA DE CAMPOS, contrée d'Espagne, dans la Castille Vieille, & la partie la plus fertile de toute cette province. C'est ce quartier de pays qui est vers le nord, aux environs de Medina-de-Rio Seco & de Palencia. Le vin y est par-tout excellent, & les plaines sont couvertes de grands troupeaux de gros & de menu bétail, & particulierement de brebis, dont la laine est fine, ce qui fait la principale richesse du pays.* *Délices d'Espagne*, t. 1, p. 215.

TIERRA ou Terra dos Fumos, contrée d'Afrique, au pays des Hottentots, sur la côte orientale des Cafres errans. Cette contrée s'étend le long de la mer des Indes, entre la terre de Zauguane au nord, la terre de Natal au midi, & le pays appellé Terra dos Naonetas à l'occident.* *De l'Isle*, Atlas.

TIESA ou Tiasa, fleuve du Péloponnése. Pausanias, *l.* 3, *c.* 18, dit qu'en descendant de Sparte à *Amycla*, on rencontroit le fleuve *Tiesa*, qui tiroit son nom de Tiesa, à ce qu'on croyoit, fille d'Eurotas. C'est le Tiasus d'Athénée, *lib.* 4.

TIESVRES ou Teucera, lieu de France, dans l'Artois, au diocèse d'Arras. Ce lieu, qui a été autrefois de la Picardie, est ancien. Les itinéraires en font mention sous le nom de Teucera.

1. TIFATA, montagne d'Italie, dans la Campanie, près de Capoue. Elle commande cette ville, selon Tite-Live, *lib.* 7, *cap.* 29, *& lib.* 26, *cap.* 5, *Tifata imminentes Capua colles*. Silius Italicus, *l.* 12, *v.* 48, dit, en parlant d'Annibal:

> .... *arduus ipse*
> *Tifata invadit prior, qua mœnibus instat*
> *Collis, & è tumulis subjectam despicit urbem.*

Cette montagne étoit sacrée, & la table de Peutinger y marque deux temples; celui qui étoit à l'occident est désigné par ces mots, Ad-Dianam, & celui qui étoit à l'orient par ceux-ci, Jovis-Tifatinus.

On appelle à présent cette montagne Monte di Caserta.

2. TIFATA, ville d'Italie, dans le Latium, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5.

TIFAUGES ou Tiffauges, petite ville de France, dans le Poitou, élection de Mauléon, sur la Sévie Nantoise, aux confins de l'Anjou & de la Bretagne. Cette ville a titre de vicomté.

1. TIFERNUM, ville d'Italie, dans la partie de l'Umbrie, qui est en-deçà de l'Apennin, sur le bord du Tibre. On la nommoit *Tifernum Tiberinum*, pour la distinguer d'une autre Tifernum, surnommée *Metaurense*. Les habitans de ces deux villes avoient ainsi les mêmes surnoms: car Pline, *l.* 3, *c.* 14, dit: *Tifernates cognomine Tiberini, & alii Metaurenses*. Il est fait mention de la premiere de ces villes dans une ancienne inscription rapportée dans le trésor de Gruter, *p.* 494, *num.* 5, où on lit *Reip. Tif. Tib.* & Holsten, *pag.* 90, prouve par une inscription que le nom de cette ville s'employoit au plurier: C. Julio. C. F. Clu. Proculo Tifernis Tiberinis. Le nom moderne est Citta-di-Castello.

2. TIFERNUM ou Tifernum Metaurum, ville d'Italie, dans le Samnium, selon Tite-Live, *lib.* 9, *c.* 44, *& lib.* 10, *cap.* 14. Dans un autre endroit, *lib.* 10, *c.* 30, il donne ce nom à une montagne. Ce nom étoit encore commun à un fleuve, suivant le témoignage de Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 4, & de Pline, *l.* 3, *c.* 11. Le fleuve se nomme aujourd'hui *il Biferno*; & c'étoit sans doute sur ses bords, ou plutôt vers sa source, qu'on avoit bâti la ville de Tifernum. Cluvier a conjecturé de-là que cette ville étoit dans l'endroit où l'on voit présentement Molise, qui est la capitale du pays; mais Holsten n'en convient pas. Voyez l'article précédent.

TIFERNUS. Voyez Tifernum, n°. 2, & Phiternus.

TIFEX, ville fort ancienne d'Afrique, au royaume de Tunis, sur la frontiere de la Numidie, à trente-cinq lieues de Constantine du côté du midi. Elle est sur la pente d'une montagne, fermée de murailles & de tours fort hautes. Autrefois elle étoit grande & peuplée. Il y avoit de beaux bâtimens, des palais, des colléges. Quand les premiers Arabes entrerent en Afrique, elle tint long-tems pour les Romains, qui l'avoient bâtie; mais les Arabes la prirent à la fin par force, & après l'avoir saccagée, la ruinerent. Elle se rétablit depuis; mais les Arabes la saccagerent une seconde fois sous la conduite de Muça Enacer. Elle fut ensuite repeuplée par les Africains Uled Haroa, qui errent

par la campagne comme les Arabes. Ils ne s'en servoient qu'à resserrer leurs bleds, & à tirer quelques contributions des voisins : ils l'ont possédée long-tems, avec toute sa contrée, malgré les Arabes, à la faveur d'un chef des Azuages, qui, en courant par le pays, tua, dans une bataille, Muley Nocer, fils d'un roi de Tunis, alors seigneur de Constantine. Ce prince, irrité de la mort de son fils, marcha contr'eux, & les ayant vaincus, il acheva de détruire cette place, sans que les Arabes ayent souffert qu'elle se soit rétablie depuis. Il y a seulement un fauxbourg, où demeurent quelques Bérebéres, à cause d'un grand marché qui s'y tient toutes les semaines : les Arabes & les Berebéres y viennent débiter leurs marchandises. * *Marmol*, Royaume de Tunis, liv. 6, chap. 10, p. 441 & 442.

TIFILTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la notice épiscopale de la Mauritanie Césarienfe, où l'évêque de ce siége est nommé *Donatus*. Baluze croit que c'est le même siége qui est appellé *Tididitanus* dans la notice des évêchés de la Numidie, & Holstenius veut que ce soit le même qui est nommé *Tisedítensis* dans la conférence de Carthage, n°. 135 ; mais ces siéges sont différens, selon le sentiment du P. Hardouin.

TIGA, ville de la Mauritanie Césarienfe, sur l'Océan Atlantique, selon Strabon, *l.* 17, *p.* 827.

TIGABITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, selon la notice des évêchés de cette province, où l'évêque de ce siége est appellé *Cresces*. Saint Augustin, *in gestis cum Emerito*, fait mention, *ep.* 228, de Palladius, *episcopus Tigabitanus*, & de son successeur Honoratus. Dans le recueil des canons de l'église d'Afrique, *cap.* 97, il est parlé d'une ville appellée *Civitas Tigannensis*, qui étoit dans la Mauritanie ; & Ptolomée, Pline, l'itinéraire d'Antonin & Ammien Marcellin connoissent la ville *Tigava* ou *Tigavarum*.

TIGAMIBENENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. La notice de cette province nomme l'évêque de ce siége *Maxentius*.

TIGARA, ville de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Il la place dans les terres, entre *Benfitta* & *Nigilgia*.

TIGAUDA, municipe de la Mauritanie Césarienfe. L'itinéraire d'Antonin la place sur la route de *Cala* à *Rusuccurum*, entre *Castellum-Tingitanum* & *Oppidum novum*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à trente-deux milles du second. Les manuscrits varient beaucoup sur l'orthographe de ce mot : les uns portent Tignauas Municipio ; d'autres Tigauta Municipio, & d'autres Tagauda.

TIGAZA, ville de l'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Cuzt. Elle est, dit Marmol, *Royaume de Fez*, *liv.* 4, *ch.* 122, sur une petite riviere, qui sortant de la montagne de Cunai gel-gherben, va se rendre dans le Cébu. Ceux du pays disent qu'elle a été bâtie par les anciens Africains, pour la garde de ce passage : car elle est dans un vallon. Ses habitans sont des Barbares, qui vivent comme des bêtes, sans ordre ni discipline. Ils recueillent de l'orge de quelques héritages d'alentour, & ils ont des enclos de pêchers. Cette place étoit comme la forteresse des Arabes appellés Béni-Hascen. Ils y resserroient leur bled quand ils alloient aux déserts; mais le roi de Fez s'en rendit maître.

TIGENSE OPPIDUM, ville de l'Afrique propre. C'est Pline, *l.* 5, *c.* 4, qui en parle. Le pere Hardouin soupçonne que ce pourroit être la même ville qui est nommée *Tigiensis* ou *Tiziensis* dans la conférence de Carthage. Voyez Tigiensis.

TIGESUS. Voyez Tegessus.

TIGIENSIS ou Tiziensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. L'évêque de ce siége est appellé Honoratus dans la notice des évêchés d'Afrique, & Aptus *episcopus plebis Tigiensis* dans la conférence de Carthage, *num.* 120.

TIGILLAVENSIS ou Tigillabensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique, où son évêque est appellé Junior. Dans la conférence de Carthage, *num.* 133, l'évêque de ce siége est nommé Reginus *episcopus plebis Tigillavensis*.

TIGIMMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, comme nous l'apprend la lettre des évêque de cette province à Paul, patriarche de Constantinople, rapportée dans le concile de Latran, sous le pape Martin. Dans la conférence de Carthage, Rogatianus est qualifié *episcopus plebis Tigimmensis*. Il avoit un adversaire donatiste nommé Victorianus.

TIGIOCA, cap, ou plutôt pointe de l'Amérique méridionale, au Bresil. C'est la partie orientale de l'embouchure de la riviere de Muju ou Para, & éloignée d'un demi-degré du cap de Maguari. Cette pointe est très-dangereuse, à cause des bancs de sable qui s'étendent fort loin au large. * *Voyage en Amérique par M. de la Condamine*.

TIGIS, ville de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Rusuccurum* à *Scalde*, entre *Rusuccurum* & *Badil*, à douze milles du premier de ces lieux, & à vingt-sept milles du second. Peut-être est-ce de cette ville dont le siége épiscopal est appellé Tigisitanus, dans la conférence de Carthage. Voyez l'article suivant.

1. TIGISITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. L'évêque de ce siége est nommé Passitanus, dans la notice de cette province, & Solemnius dans la conférence de Carthage. Il y avoit un autre siége de même nom dans la Numidie.

2. TIGISITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La notice des évêchés de cette province fait mention de *Donnicosus*, & dans la conférence de Carthage, on trouve *Gaudentius Tigisitanus episcopus*. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 871, t. 1, p. 1111.

TIGNÉ, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Saumur.

TIGNES. (Pointe des) Cette pointe est sur la côte de France, à l'embouchure du Rhône. La pointe des Tignes, dit Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 59, est à quarante-un milles à l'est-quart de sud-est du port de Cette, & à treize milles au sud-est-quart de sud de la pointe des Saintes Maries. Il y a entre ces deux pointes un grand enfoncement, dans lequel on peut mouiller dans une nécessité, y ayant cinq à six brasses d'eau, fond de vase molle, & y étant à couvert des vents d'est & sud-est ; mais il faut prendre bien garde de ne pas se laisser surprendre par les vents du large : car on ne pourroit doubler les pointes, ni d'un côté ni d'autre. Ce qu'on appelle ordinairement les Tignes ou Tignaux, sont plusieurs basses pointes de marécages & petits bancs de sable qui sont aux environs, & qui s'avancent le plus au large de tout le golfe de Lyon ; c'est le lieu où se vient jetter la riviere du Rhône, & l'endroit le plus dangereux de toutes ces côtes, à cause des bords de la mer qui y sont fort bas.

TIGNIA. Léander dit que les Latins donnent ce nom à un fleuve d'Italie, dans le *Picenum*, & qui est nommé *Tinea* ou *Tenna* dans le pays. C'est une riviere de la Marche d'Ancone.

TIGNICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Son évêque est qualifié *Aufidius episcopus plebis Tignicensis*, dans la conférence de Carthage, *n°.* 133. La ville s'appelloit Tignica. La table de Peutinger la connoît, & la marque près de Teclata.

TIGNIUM, ville d'Italie, dans le *Picenum*, selon César, *de bell. civ. l.* 1. *c.* 12. Ciacconius a fait voir qu'il falloit lire *Iguvium*, au lieu de *Tignium*. On croit que c'est aujourd'hui *S. Maria in Georgio*.

TIGNONVILLE, village de France en Beausse, au diocèse de Sens, à trois ou quatre lieues d'Etampes, vers le midi. Cette seigneurie a été possédée dès le tems de Philippe Auguste, par une famille qui en portoit le nom. On y voit un Guillaume de Tignonville, le même qui transigea en 1226 avec le chapitre de Notre-Dame d'Etampes, sur la dîme de ce lieu. La famille de Prunelé fit l'acquisition en 1630. Le pouillé imprimé de Sens, marque la cure à la présentation de l'abbé de Morigni. La justice est exercée par un prévôt, qui la tient en plein fief du château d'Etampes. Le reste de la seigneurie releve du château de Mereville, comme on voit par des actes de 1450 & 1540. * *Histoire d'Etampes & autres*.

TIGORUM. Voyez Tigurinus.

TIGRA, ville de la basse Mœsie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Viminacium* à Nicomédie, en prenant le long de la côte. Elle étoit entre *Exantapristis* &

& *Appiaria*, à neuf milles du premier de ces lieux, & à treize milles du second.

TIGRANA, ville de la Médie. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2.

TIGRANAANA, ville de la grande Arménie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, la marque parmi les villes qui sont à l'orient des sources du Tigre. Au lieu de Tigranaana, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TIGRANOAMA.

TIGRANOCERTA, ville de la grande Arménie, bâtie par le roi Tigrane, du tems de la guerre de Mithridate, d'où Appien, en décrivant cette guerre, appelle Tigranocerte une ville toute nouvelle. Elle étoit située au-delà des sources du Tigre, en tirant vers le mont Taurus. C'est la situation que lui donne Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. Pline, *l.* 6, *c.* 9, ajoute qu'elle étoit sur une haute montagne dans la partie méridionale de l'Arménie. Tacite, *Ann. lib.* 15, *c.* 5, la met à trente-sept milles de Nisibis. Tigranocerta, dans la langue du pays, veut dire la ville de Tigrane. Elle étoit bien fortifiée, & défendue par une bonne garnison, selon Tacite, qui nous apprend qu'elle étoit baignée par le fleuve Nicephorius. Plutarque dit que c'étoit une grande & belle ville, & puissamment riche. L'arrivée de Lucullus dans l'Arménie, dit Strabon, *l.* 11, fut cause que cette ville demeura imparfaite; mais dans la suite elle devint une grande ville bien peuplée. * *Cellar.* Geogr. ant. l. 3, c. 11.

Le mot TIGRANOCERTA est du genre neutre, selon Etienne le géographe; & Plutarque, de même que d'autres auteurs, s'en sont servis dans ce sens. Appien, cependant le fait du genre féminin, & Tacite l'employe aux deux genres.

1. TIGRE, grand fleuve d'Asie. Il est du nombre de ceux qui prennent leur source dans l'Arménie, & se jettent dans le golfe Persique. Moïse l'appelle Chidkel. (a) Les anciens le nommoient *Diglito*, & encore aujourd'hui il est appellé *Tégil* ou *Tigil*. Joseph, le paraphraste Chaldéen, les traducteurs Arabes & Persans, le nomment *Diglat*. Pline, *l.* 6, *c.* 27, dit qu'à sa source, & tandis qu'il coule doucement, on l'appelle *Diglito*; mais qu'étant devenu plus rapide, on lui donne le nom de *Tigris*, qui, dans la langue des Médes, signifie *une fleche*. Il ajoute qu'il prend sa source dans la grande Arménie, au milieu d'une campagne nommée Elégosine. Il passe au travers du lac Aréthuse, sans y mêler ses eaux. Après cela, il rencontre le mont Taurus, rentre dans la terre, passe sous la montagne, & va reparoître de l'autre côté. La caverne où il entre, s'appelle Zoroanda; & une preuve que c'est lui-même, & non un nouveau fleuve qui sort au-delà de la montagne, c'est qu'il rend à sa sortie ce qu'on y avoit jetté à l'entrée de la caverne, selon Pline. Ptolomée met aussi la source du Tigre au milieu de l'Arménie, au trente-neuviéme degré & un tiers de latitude; mais Strabon, *l.* 11, *p.* 339, semble avoir pris pour la source du Tigre, la sortie du mont Taurus, puisqu'il la met hors de l'Arménie, & qu'il dit qu'il naît au midi du mont Niphate, qui fait partie du mont Taurus. Le Tigre à l'orient, & l'Euphrate au couchant, bordent la Mésopotamie, qui est entre deux. Après avoir parcouru beaucoup de pays du septentrion au midi, ces deux fameux fleuves se dégorgent dans le golfe Persique. Aujourd'hui ils y tombent par un canal commun, mais autrefois ils y tomboient séparément, comme Pline, *l.* 6, *c.* 27, 28, l'a remarqué, & on voyoit encore de son tems les vestiges des anciens canaux. Le Tigre avoit sa source dans le pays d'Eden, (b) & c'étoit un des quatre fleuves qui sortoient du paradis terrestre. Le Tigre se déborde au commencement du printems, (c) à cause de la fonte des neiges des montagnes d'Arménie. Pline, *l.* 6, *c.* 27, donne le nom de PASTIGRIS à cette partie du Tigre, qui se sépare en deux bras, & qui, après avoir formé une isle, se rejoignent pour couler dans un seul lit. Strabon, *l.* 15, *p.* 729, & Arrien, *in Indic.* n°. 42, donnent aussi le nom de Pasitigris à l'embouchure du Tigre. (a) *Genes.* 11, 14. (b) *Ibid.* (c) *Eccli.* 24, 35.

2. TIGRE, riviere de l'Amérique méridionale, dans le pays des Yameos, à l'est de celui de Maynas. Elle se jette dans la partie septentrionale de l'Amazone, après avoir reçu dans son cours plusieurs autres rivieres.

TIGRÉ, TEGRE ou TIGRA, royaume d'Afrique, compris dans l'Ethiopie ou Abyssinie. C'est un des plus considérables entre ceux qui composent l'empire d'Abyssinie; (a) & le premier qu'on trouve en entrant de l'Egypte dans l'Ethiopie. Il est borné au nord par les royaumes de Sennar & des Balous, (b) à l'orient par la mer Rouge, au midi du royaume d'Angor & de Bagemder, & à l'occident par ceux de Sennar & de Dambea. Le royaume de Tigré a eu autrefois ses rois particuliers, qui faisoient leur demeure à Axum. Sa partie la plus considérable est celle qui regarde la mer Rouge, & se nomme *Bahr*, la Mer, ou *Medra Bahr*, la terre de la Mer, ou la province Maritime. Elle comprend trois toparchies, & son président, appellé bahr-nagash, fait sa résidence à Dobarwa.

Il y a dans le royaume de Tigré vingt-sept préfectures, sans compter celles qui sont soumises au bahr-nagash; savoir:

Abargalé,	Bura-Inferior,	Salawa,
Acsum ou Axum,	Beta-Abba-Garima,	Sanafe,
		Sire,
Adêt,	Doba,	Taderar,
Afa-Macouonen,	Enderta,	Tamben,
	Garalta,	Torat,
Agamja,	Hagaraj,	Tzam-a,
Amba-Sanet,	Memberta,	Tzeta e,
Bora,	Nadêr,	Wâg,
Bura-Superior,	Saharr,	Wajrât.

Ces préfectures sont habitées par différens peuples; mais il n'y a pas autant de préfets que de préfectures, dont quelquefois une, deux ou trois, obéissent au même préfet. Par exemple, Bora, Salawa & Waga n'ont qu'un seul préfet pour elles trois.

Les préfectures soumises au bahr nagash, sont:

Bakla,	Hamaçen,	Marata,	Zangaren.
Egala,	Marjan,	Sarawe,	

(a) *Ludolf*, Hist. Æthiop. l. 1, c. 3. (b) *De l'Isle*, Atlas.

TIGUALENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene. La conférence de Carthage fait mention d'*Asmunius*, évêque de ce lieu, & de *Gaianus*, évêque donatiste. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 1080.

TIGUARE, peuples de l'Amérique méridionale, au Bresil, dans la capitainerie de Parayba. De Laët, *Descript. des Indes occ. l.* 16, *c.* 5, dit que ces peuples different peu des autres Sauvages pour le langage & les mœurs, & qu'ils habitent des lieux voisins d'une baie, que les Portugais appellent *baya de Treyciaon*. Cette baie est à une lieue de l'endroit où la riviere de Monguangape se décharge dans la mer, à sept lieues de Parayba, & à 6d 20′ de la ligne vers le sud. Cette baie est fermée par une pointe basse, d'où part un banc de rochers qui court en mer, qui paroît à marée basse, & ferme la plus grande partie de cette baie comme une barre, rompant l'impétuosité des flots que la mer roule vers le rivage, de sorte que douze ou quinze navires peuvent fort commodément être à l'ancre derriere ces bancs. Le continent est couvert d'un bois épais, entre lequel & le rivage il y a un étang que l'on peut passer à gué dans tout autre tems que celui des pluies. Sa largeur est d'un quart de lieue. Au delà de cet étang, les Portugais ont bâti une petite église & quelques maisons. Ceux qui les occupent s'adonnent au labourage, & nourrissent un grand nombre de vaches. Ce fut les Portugais qui dompterent les Tiguares au commencement du siécle passé. Ceux-ci se joignirent quelque tems après aux Hollandois pour leur faire la guerre; mais les Hollandois qui avoient d'autres desseins, étant partis sans laisser aucunes troupes dans leur pays, les Tiguares furent contraints de s'enfuir en divers quartiers, & les Portugais en tuerent un grand nombre. De l'Isle les place aujourd'hui dans la partie occidentale de la capitainerie de Parayba, au nord des Petiguares. * *De l'Isle*, Atlas.

TIGUIDENT, ville maritime d'Afrique, au royaume d'Alger, au levant de la ville de Sargel, dans une baie que fait la mer, entre le port du Mont & celui des Callines. Marmol, dans sa description de l'Afrique, *tom.* 2, *c.* 34, dit que TIGUIDENT, en langue du pays, signifie Vieille Ville, Selon le même auteur, cette ville est l'ancienne Césa-

rée, en quoi il ne s'accorde pas avec beaucoup de géographes. Voyez CÉSARÉE, nº. 8. Quoi qu'il en soit, cette ville, dit-il, a été bâtie par les anciens Africains, & embellie par les empereurs romains; & Aben Raquiq assure que c'étoit une des places les plus peuplées de l'Afrique. Les vestiges de ses murs ont plus de trois lieues de circuit, & voir encore quelques marques de sa grandeur. Quand les Arabes couroient victorieux par toute l'Afrique, cette ville étoit considérable par ses richesses & par ses académies, d'où sont sortis de grands poëtes & de grands philosophes. Elle tomba, depuis, sous le pouvoir de la maison d'Idris, qui la posséda durant plus de cent cinquante ans; jusqu'à ce que dans la guerre des califes schismatiques de Carouan, l'an neuf cent cinquante-neuf, qui étoit le trois cent cinquante-cinquiéme de l'hégire, ses maisons, ses murailles & ses temples, furent demolis par Abdala, fils de Mahoedin, qui fit mourir cruellement les habitans qui étoient de l'opinion d'Idris. Il reste encore sur pied deux anciens temples, où l'on sacrifioit aux idoles; dans l'un il y a un dôme fort élevé, que les Maures appellent *Coborrumia* ou sépulcre de Romain, & que les chrétiens nomment par corruption *Cabaromia*, ajoutant que la fille du comte Julien y est enterrée. Ce dôme est si élevé, que du faîte on découvre un vaisseau à vingt lieues en mer, & du côté de terre on voit les campagnes de Méticha, qui sont à plus de seize lieues. Il est bâti de grosses pierres, & fermé de toutes parts. En 1555, Salharraès le voulut détruire, croyant y trouver quelque trésor; mais comme les chrétiens captifs ôtoient les pierres, il en sortit une sorte de guêpes noires, & si venimeuses, que leur piquure donnoit la mort sur l'heure; ce qui obligea d'abandonner l'ouvrage. Au devant de cette ville est une forêt appellée la forêt de la mauvaise femme; on y voit de grands arbres comme des cedres, des peupliers, des liéges & des lauriers; & c'est delà que se coupe tout le bois que l'on porte à Alger, pour construire des navires. Près delà est une montagne qui avance dans la mer, & que les mariniers nomment la *Campagne de Tenez*. Personne ne peut abattre de bois sur cette montagne sans la permission des Algériens, qui y font bonne garde. La ville de Tiguident fut ruinée par le calife dont il vient d'être parlé, & ne s'est pu rétablir depuis. D'ailleurs, les Arabes qui jouissent de la contrée ne le permettroient pas. Elle étoit bâtie sur un haut tertre qui entre dans la mer. Il n'y avoit point, ajoute Marmol, d'autre ville maritime dans cette province, & nous n'avons trouvé le nom de Césarée, que dans Aben-Raquiq.

TIGULIA, & SEGESTA TIGULIORUM, ville d'Italie, dans la Ligurie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Tous les géographes ne s'accordent pas sur la position de ces deux villes, dont l'une étoit sur la côte & l'autre dans les terres. Cluvier entr'autres, voudroit faire de TIGULIA une ville maritime, & reculer SEGESTA TIGULIORUM à deux milles dans les terres, à un endroit où l'on voit les ruines d'une ancienne ville. Il fonde son sentiment sur l'autorité de Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, qui compte TIGULIA au nombre des villes maritimes, & qui ne semble faire qu'une ville de TIGULIA & de SEGESTA TIGULIORUM; mais Holstein croit qu'on doit plutôt s'en rapporter aux itinéraires, qui marquent TIGULIA, TEGOLATE ou TEGULATA, sur la voie Aurelienne, & Segeste sur la côte. Cette position paroît d'autant plus préférable, que les itinéraires s'accordent avec Pline, qui fait une ville maritime de TIGULIA, & dit positivement que SEGESTA-TIGULIORUM étoit dans les terres, *intus Segesta Tiguliorum*.

TIGURINA, ville métropole du Norique, selon Ortélius, qui cite la vie de saint Severin. Il ajoute qu'au lieu de TIGURINA, il y en a qui lisent TIBURNIA. Voyez ce mot.

TIGURINUS PAGUS. César, *l.* 1, *c.* 12, donne ce nom à un des quatre cantons qui composoient la société Helvétique. Ce canton pouvoit prendre son nom de la ville TIGURUM, qui fut sans doute une des douze villes que les Helvétiens brûlerent eux-mêmes lorsqu'ils voulurent aller s'établir dans l'intérieur de la Gaule. A la vérité aucun ancien auteur ne nomme la ville TIGURUM; mais malgré ce silence des écrivains, on peut bien supposer que cette ville existoit dès ce tems là. TIGURUM, en effet, se trouve encore aujourd'hui la capitale de ce canton. De TIGURUM, on a fait Zurich comme de *Taberna* Zabern, & de *Tolbiacum* Zulpich. Les auteurs du moyen âge disoient *Turegum*, au lieu de *Tigurum*. Les TIGURINI se joignirent aux Cimbres lorsque ceux-ci entreprirent de passer en Italie. * *Strabon*, *l.* 7, *p.* 293.

TIGURINI. Voyez TIGURINUS PAGUS.

TIGURUM. Voyez TIGURINUS PAGUS.

TIJUCENSIS, ou peut-être TYSICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Dans la conférence de Carthage, nº. 126, Pascasius est appellé *episcopus plebis Tijucensis*. Le nom de ce siége ne se trouve point dans la notice des évêchés d'Afrique, car on ne peut adopter ce que dit Baluse, que c'est le même siége que la notice nomme *Tisiensis*, & place dans la Byzacène, & il n'a pas fait attention lui-même qu'il avoit déja donné plus haut ce siége à Aptus, *episcopus plebis Tigiensis*. Je croirois, dit Dupin, que le *Tysicense Oppidum*, que saint Augustin place dans la province proconsulaire, & dont il dit que Novellus étoit évêque du tems de Cœcilianus, étoit différent de l'évêché appellé *Tisiensis*, & en même tems le même que *Tijucensis*, dont il est ici question.

TIKI, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Tunggin, sixiéme métropole de la province. Elle est de 9^d 26' plus occidentale que Pekin, sous les 28^d 40' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TIKRI, village de la Turquie en Asie, dans le Diarbeck, étoit autrefois une grande ville, comme on le voit par ses ruines: il est bâti sur un rocher fort haut, à cause des inondations du Tigre.

TIL, riviere d'Asie sur les bords de laquelle habitoit la nation nommée SOGOR, selon Nicéphore Callisle, *l.* 18, *c.* 30, cité par Ortélius. Cette nation eut anciennement deux princes, l'un appellé *Ver* & l'autre *Cuni*, qui lui donnerent leur nom.

TILA, nom latin de la petite ville de Tiel, dans les Pays-Bas. Voyez TIEL.

TILAPANI, peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, situé au midi des peuples nommés Tchatchagoula, au bord de la branche la plus considérable du Mississipi.

TILATÆI, peuples de la Thrace, selon Etienne le géographe. Thucydide, *l.* 2, *p.* 166, dit que ce peuple habitoit sur le mont Scomius.

TILAVENTUM MAJUS ET MINUS, noms de deux fleuves que Pline, *l.* 3, *c.* 18, met dans l'Italie au pays des Venetes. Léander dit que ce sont deux fleuves du Frioul, & que TILAVENTUM MAJUS est le *Tagliamento*, ou *Tajamento*, & le TILAVENTUM MINUS la *Stella*. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, ne parle que du premier de ces fleuves qu'il nomme TILAVEMPTUM.

TILBOURG, bourg des Pays-Bas hollandois au pays d'Osterwick, à l'occident méridional du bourg d'Osterwick. Tilbourg est un lieu très-considérable & fort renommé par ses manufactures de draps, & d'autres étoffes de laine. C'est une seigneurie qui a haute, moyenne & basse justice, qui appartenoit ci-devant au comte de Grobbendonck, & qui a été vendue au prince Guillaume de Hesse Cassel. La justice est administrée par un drossard, un bourguemaître, sept échevins & deux décemvirs; il y a aussi un secrétaire & un huissier exploitant. Le drossard, dont l'emploi est assez considérable, & tous les membres de ce tribunal sont établis par le seigneur, qui a dans le bourg un ancien & grand château, & dont les revenus montent à cinq ou six mille florins par an. *Tilbourg* est si peuplé, qu'on y compte plus de quatre mille communians; & il peut mettre quinze cents hommes sous les armes. Il y a tous les samedis un marché, & quatre marchés francs par an, le lendemain de la fête de S. Paul, le lundi après le dimanche des Rameaux, à la S. Jean, & le lundi après la S. Simon. L'église est assez belle, & l'assemblée des réformés est plus nombreuse qu'ailleurs. Le ministre sert aussi celle de Goerle, village voisin dont le tribunal est réuni avec celui de Tilbourg, & le drossard en est le chef. * *Janiçon*, Etat présent de la république des Provinces-Unies, *t.* 2, *p.* 122.

TILBURGUM, lieu d'Angleterre sur le bord de la Tamise, selon Bede, cité par Ortélius. Ce lieu ne seroit-il point *Tilbury*, bourg du comté d'Essex, à quelques milles au dessous de Londres sur la rive septentrionale de la Tamise?

TILBURY. Voyez TILBURGUM.

TILCHATEL, bourg de France, dans la Champa-

gne, diocèse & élection de Langres. Ce bourg est situé sur la riviere de Tille. Il est enclavé dans la Bourgogne; ses habitans l'appellent par corruption TRIE-LE-CHATEAU.

TILEDÆ. Voyez PLADÆ.

TILIUM. Voyez TILLIUM.

TILLABARUM, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Tacapa* à la grande Leptis, en prenant par les limites de la province de Tripoli. Elle étoit entre *Thebelamum* & *Adaugmagdum*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. Il se pourroit faire que *Tillabarum* auroit donné le nom aux limites appellés *Limes Tillibarensis*, dans la notice des dignités de l'empire.

TILLARD, bourg de France, dans le Beauvaisis, à onze lieues de Paris, à cinq de Beauvais, à trois de Mouy & de Beaumont sur l'Oise, dans une campagne fertile en grains. On y tient marché le vendredi de chaque semaine. Les montagnes de Tillard rendent le chemin de Beaumont à Beauvais fort difficile pour les voitures. Le bourg est dans le fond. Loisel rapporte dans ses mémoires sur le Beauvaisis, *pag.* 222, ce qui suit. « Jacques Heluys fut un » exemple singulier d'un jouet de fortune, ou plutôt de la » grace que Dieu fait quelquefois à des personnages de bas » lieu, car il étoit fils de Jean Heluys, laboureur, demeu- » rant à Tillard, près Beauvais, lequel feu M. le prince » de la Roche sur-Yon, ayant vu petit garçon en l'église » du lieu, il le choisit & retint quasi pour son enfant, le » faisant premierement instruire aux bonnes lettres, puis » pourvoir de quelques prieurés & abbayes; & finalement » de l'évêché duché & pairie de Langres, & l'eût avancé » davantage, n'eut été qu'Heluys mourut au milieu de son » âge. » Les auteurs du nouveau *Gallia Christiana*, disent qu'il fut surnommé de la Roche-sur-Yon, & n'adoptent cette tradition du Beauvaisis, qu'en ce qu'ils disent, que probablement ce Jacques étoit fils naturel de Charles, duc de Beaupreau, & qu'ayant été mis en nourrice chez le laboureur Heluys de Tillard, il en eut le nom pendant quelque tems. Ce fut en 1562 qu'il fut fait évêque de Langres.

TILLE, (La) riviere de France, dans la Bourgogne. Elle a sa source à S. Seine, dans le bailliage de Châtillon, passe dans celui de Dijon, prend l'Agnon assez près de la source de la Seine, passe à Sault-le-Due, à Is-sur-Tille & à Tille-Château, où elle se décharge dans la Seine, & se jette dans la Saône, à une lieue au-dessous d'Anxonne. On a plusieurs fois proposé de faire un canal depuis Dijon jusqu'à la Saône, près de S. Jean de Laône, qui par la jonction de ces trois rivieres & de quelques ruisseaux qu'elles reçoivent, augmenteroit considérablement le commerce de cette province, & ne couteroit pas plus de cinq cents mille livres. * *Piganiol*, Description de la France, *t.* 3, *p.* 395.

TILLEMONT, qu'on prononce souvent Tirlemont, ville des Pays-Bas, au duché de Brabant, en flamand *Thienen*. C'est une assez grande ville, qui a été une des principales du Brabant, & où Henri I, duc de Brabant, fonda un collége de chanoines l'an 1221. Aujourd'hui elle est peu considérable, ayant été ruinée par les guerres. Il y a douze ponts sur la riviere de Géete, qui traverse cette ville. (a) On compte trois fontaines publiques, six portes au-dedans & sept places de marché. La ville de Tillemont a été la patrie de Jean Bollandus, qui naquit le 13 d'août 1596, & entra dans la compagnie de Jesus, lorsqu'il eut atteint l'âge de seize ans. Il y acquit une si grande réputation, qu'on jetta les yeux sur lui, pour exécuter le grand dessein que le pere Heribert Rosweide avoit eu de recueillir tout ce qui pourroit servir aux vies des Saints, sous le titre d'*Acta Sanctorum*. Il publia en 1643 les saints du mois de janvier en deux volumes *in-folio*. Il donna quelques années après les saints du mois de février en trois volumes; & leur succès justifia l'heureux choix que l'on avoit fait de lui. Il travailloit à en donner une suite lorsque la mort le surprit le 12 de septembre 1665: on lui nomma des continuateurs, qui ont poursuivi un si utile dessein, & qui, entr'autres, est devenu un véritable thrésor de géographie. (a) *Longuerue*, Description de la France, *part.* 2, *p.* 52. (b) *Corn.* Dict.

TILLETO, abbaye d'hommes, ordre de citeaux, dans le Montferrat, au diocèse d'Acqui sur les frontieres de l'état de Génes.

1. TILLIERS, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers.

2. TILLIERS ou TILLIERES, autrefois TUILLIERS, *Tegularia*, gros bourg de France, dans la Normandie, sur la riviere d'Aure, avec château & titre de comté. Ce bourg est dans le diocèse d'Evreux, entre Verneuil & Nonancourt. On y tient un gros marché, & il y a des moulins à eau. Le château élevé sur le sommet d'une côte est fort logeable, & accompagné de jardins, soutenus de fortes terrasses. Il commande le bourg qui est bâti dans la vallée.

TILLIUM ou TILIUM, ville de l'isle de Sardaigne sur la côte occidentale. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, la marque entre le promontoire *Gorditanum* & le port *Nymphaus*. Molet croit que TILIUM est aujourd'hui *S. Reparata*, & le pere Briet croit que c'est Argentera.

1. TILLY, en latin *Tillium* ou *Tilliacum*, lieu de France, dans le pays Messin, au diocèse de Verdun.

2. TILLY, château de France, dans la haute Normandie, au Roumois, entre Bourg-Theroude & la riviere de Rille, à une lieue ou environ de l'abbaye du Bec, sur la paroisse de SAINT JEAN DE BOISSÉ. La façade de ce château est ornée d'architecture & de sculpture, avec des bas reliefs ouvragés sur la pierre. Deux grosses tours lui tiennent lieu de pavillons aux deux extrémités, & une haute tourelle, où il y a une horloge, qui surmonte le milieu du corps de ce bâtiment, & laisse voir les dehors de la chapelle. La cour est fermée de bonnes murailles soutenues de douze tours, le tout entouré de fossés; & l'on y entre par deux portes où il y a des ponts-levis. Ce château est seigneurial, & plusieurs paroisses en dépendent; on le découvre au milieu d'une belle campagne fertile en bons grains.

TILMOGNUS, lieu de la Cœlésyrie, selon Nicéphore Calliste, *l.* 6, *c.* 27, cité par Ortélius. C'est le TILMOGIUM d'Evagrius, *l.* 3, *c.* 32.

TILOGRAMMON, ville de l'Inde, en-deça du Gange, dans le golfe auquel ce fleuve donne son nom, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Castald dit que le nom moderne est *Catigan*.

TILOTES, bourgade d'Egypte, dans la dépendance d'Héraclée. Suidas dit que c'étoit la patrie d'Héracléon.

TILOX, promontoire de l'isle de Corse. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, le marque sur la côte septentrionale, entre l'embouchure du fleuve Valerius & le rivage appellé *Casia Littus*. Pinet croit que c'est présentement *Cabo-Revelar* ou *Chevelar*.

Il n'y a point de cap dans l'isle de Corse appellé Revelar, mais Revelate, & il ne sauroit être l'ancien *Tilox*, puisqu'il est sur la côte occidentale. Tilox étant dans la partie septentrionale, il vaut mieux dire avec plusieurs que c'est Capo-della-Canella.

TILPHOSSA, fontaine de la Bœotie, selon Aristophane. Strabon, *l.* 9, *p.* 413, dit qu'elle étoit près de la ville de *Tilphosium*, à laquelle elle donnoit son nom. Ce dernier écrit TILPHOSA. Ce fut auprès de cette fontaine que mourut Tiresias. C'est la TILPHUSIA d'Apollodore, *l.* 3, & la TIPHUSA de Pausanias, *l.* 9, *c.* 33; qui place dans ce quartier une montagne nommée TILPHUSIOS, & dit que la fontaine & la montagne étoient tout au plus à cinquante stades de la ville Haliartus. Etienne le géographe connoît aussi une fontaine & une montagne nommées TILPHOSSA. Il ajoute que ce nom est formé de celui de la nymphe Telphusa, fille du fleuve Ladon.

TILPHOSSÆUM, petite contrée de la Thessalie. C'est Etienne le géographe qui en fait mention. Demosthène, cité par Ortélius, fait une ville de TILPHOSSÆUM; ne seroit-ce point la ville TILPHOSIUM de Strabon? Voyez TILPHOSSA.

TILPHUSA, TILPHUSIA & TILPHUSIOS. Voyez TILPHOSSA.

TILSA ou TILSIT, petite ville du royaume de Prusse, sur le bord septentrional de la riviere de Niemen, un peu au-dessus de l'endroit où elle se partage pour se jetter dans le Curisch-Haff. Zeyler, *Topogr. Pruss. p.* 50, dit que cette ville fut bâtie en 1552, il y avoit seulement un château depuis l'année 1289. On y fait un grand commerce de noisettes. Hennenberger, *fol.* 463, assure qu'en 1578, un bourguemestre de cette ville envoya lui seul douze cents

tonneaux de noisettes, dont il retira trois mille six cents florins. * *De l'Isle*, Atlas.

TILTIL, village de l'Amérique méridionale au Chili, dans l'évêché de San Jago. En allant de cette ville à Valparaillo par Tiltil, on allonge la route de deux lieues. Le pays est un peu moins désert que celui de Sapata; on y voit d'espace en espace quelques terres labourées; & quoiqu'on y passe une montagne fort rude, les défilés n'en sont pas fort incommodes. Le petit village Tiltil est situé un peu plus qu'à demi-côte d'une haute montagne toute pleine de mines d'or; mais outre qu'elles ne sont pas fort riches, la pierre de mine, ou le minerai, en est fort dur, & il y a peu d'ouvriers depuis qu'on en a découvert de plus riches ailleurs; soit aussi parce que les eaux manquent aux moulins pendant quatre mois de l'année. * *Freizier*, Voyage de la mer du Sud, t. 1, p. 184.

TILUM, ville de l'Hellespont, selon Ortélius, qui cite le concile de Chalcédoine.

TILURUS Voyez au mot PONS, l'article PONS-TILURI.

TIMACHUS, fleuve de la Mœsie, au pays des Dardaniens, selon Pline, *l. 3, c. 26*. Voyez TIMACUM.

TIMACUM, ville de la haute Mœsie. Ptolomée, *l. 3, c. 9*, dit qu'elle étoit éloignée du Danube. Peut-être étoit-elle bâtie sur le bord du fleuve Timachus. Voyez TIMACHUS.

TIMÆA, ville de la Bithynie. Ptolomée, *l. 5, c. 1*, la marque dans les terres.

TIMÆI, peuples de Sicile, selon Ortélius, qui cite Etienne le géographe, *in Verbo* Σικαρνία. Cependant dans ce dernier il n'est pas question d'un peuple, mais de l'histoire d'un auteur nommé Tinée, ἐν τοῖς λεγομένοις Τιμαίοις; *id est*, dit Berkelius, ἐν τοῖς λεγομένοις τοῦ Τιμαίου ἱστοριῶν βιβλίοις.

TIMAGAMIN, lac de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à l'orient du lac Mistasin. Le premier de ces lacs s'appelle aussi OUTAKOUAMIOIS.

TIMAGENUS, isle du golfe Arabique, selon Ptolomée, *l. 6, c. 6*.

TIMALINUM. Voyez TALAMINA.

1. TIMANA, contrée de l'Amérique méridionale, au Popayan, avec une ville de même nom. Cette contrée est arrosée de rivieres & de bonnes eaux, & est agréable par ses pâturages. Le plus grand profit des habitans est celui qu'ils tirent de toutes sortes de fruits qui y croissent, & qui sont fort bons. Ils les confisent, ou avec du sucre ou avec du miel, qui se trouve en abondance dans le creux des arbres; & ils les portent vendre à la ville d'Almaguer: ils y portent aussi des masse-pains & des macarons qu'ils font de certaines noix, qui ont le goût d'amandes. On a encore dans ce pays une grande quantité de pite, qui est fort estimée par-tout. * *De Laet*, Descr. des Indes occident. l. 9, c. 17.

2. TIMANA, ville de l'Amérique méridionale, au Popayan, dans la contrée à laquelle elle donne son nom, à l'orient méridional de Truxillo, sur le bord d'une petite riviere qui se jette dans celle de Caketa. La ville de Timana, qui est à quarante lieues de celle de Popayan, vers le sud-est, & à soixante lieues de la ville de Santa-Fé de Bogotta, est située, selon de Laet, *Descript. des Indes occident. l. 9, c. 17*, au commencement de la vallée de Neyva, & à l'orient des hautes montagnes des Andes, dans une région fort chaude. L'air y est très sain, & les habitans y vivent long-tems. Le lieutenant du gouvernement de la province y fait sa résidence. Près de la ville est une montagne où l'on prétend avoir trouvé de l'aimant. Les Sauvages, nommés Paëzes, ont fait autrefois beaucoup de mal aux Espagnols de la ville de Timana, qu'ils contraignirent d'abandonner celle de Neyva que les Espagnols avoient bâtie dans leur pays, à vingt lieues de Timan. * *De l'Isle*, Atlas.

TIMANDI, siége épiscopal de la Pisidie, selon des notices grecques. *Eugenius*, son évêque, souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Léon. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 724.

TIMAVUS, fontaine, lac, fleuve & port d'Italie. Virgile parle de la fontaine du Timavus, au premier livre de l'Enéide, *vers* 244.

Antenor potuit . . . .
. . . . . . fontem superare Timavi
Unde per ora novem, & vasto cum murmure montis
It mare proruptum.

Tite-Live, *lib. 41, c. 1*, fait mention du lac: Le consul, dit-il, étant parti d'Aquilée, alla camper sur le bord du lac du Timavus. Ce fleuve sortoit du lac par sept ou par neuf ouvertures, couloit entre *Tergeste* & *Concordia*, & se jettoit dans la mer par une seule embouchure, selon Pomponius Mela, *l. 2, c. 4*. Claudien dit à peu près la même chose:

Mincius, inque novem consurgens ora Timavus.

Par les descriptions que les poëtes donnent de ce fleuve, on s'imagineroit qu'il auroit été auprès de Padoue, chez les Vénetes, ou du moins dans leur voisinage: car Stace, *lib. 4, silv. 7*, donne à Tite-Live, qui étoit de Padoue, l'épithete de *Timavi alumnus*: Sidonius Apollinaris donne au *Timavus* le surnom d'*Euganeus*, à cause des peuples Euganées qui habitoient au couchant des Vénetes; & Lucain, *l. 7, v. 192*, met aussi le Timavus dans le même quartier:

Euganeo, si vera fides memorantibus, augur
Colle sedens, Aponus terris ubi fumifer exit,
Atque Antenorei dispergitur unda Timavi.

* *Carm. 9, v. 196.*

Mais, comme la géographie des poëtes n'est pas toujours fort exacte, il vaut mieux s'en rapporter aux géographes ordinaires, comme Strabon, Polybe & Posidonius, & parmi les Latins, Pomponius Mela, Pline, l'itinéraire d'Antonin & la table de Peutinger, qui tous mettent le Timavus après Aquilée, c'est-à-dire, entre Aquilée & Tergeste. L'itinéraire d'Antonin, qui s'accorde avec la table de Peutinger, marque la source du Timavus sur la route d'Aquilée à *Salona*, en cet ordre:

Aquileia,	
Fontem Timavi,	XII M. Pas.
Tergeste,	XII M. P.

Strabon, qui nous apprend qu'il y avoit dans cet endroit un temple de Diomède appellé *Templum Timavum Diomedis*, un port & un bois fort agréable, ne donne que sept sources au fleuve Timavis, qui, dit-il, après s'être formé un lit vaste & profond, va aussi tôt se perdre dans la mer: *Templum Timavum Diomedis memorabile est; portum habet, & Lucum amœnum, etiam fontes septem aquæ fluvialis, statim lato altoque flumine in mare exeuntis.*

TIMBAS, peuples Sauvages de l'Amérique méridionale, au Popayan. Ils habitent dans de profondes vallées qu'on trouve au-delà de celle de Lilen, en tirant vers la mer du Sud. Ces vallées sont entre de hautes montagnes, rudes & désertes, & elles abondent en maïs & en autres fruits de la terre. Il y a aussi quantité d'arbres fruitiers. Les Timbas qui habitent ces vallées, ont tué autrefois un grand nombre d'Epagnols. * *De Laet*, Description des Indes occ. l. 9, c. 14.

TIMBUES, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, au Paraguay. De Laet dit que ces peuples habitent autour d'un lac qu'on trouve en remontant la riviere de la Plata; & qu'ils vivent le plus souvent de poissons. Quand les Espagnols découvrirent ce pays, sous la conduite de Pedro de Mendoza, ces sauvages les reçurent fort humainement; ce qui fut cause que Mendoza bâtit dans leur canton une bourgade qu'il nomma BONNA-ESPERANCE.

TIMENIUM. Voyez TEMENIUM.

TIMENUTHERENSIS, siége épiscopal de la Phrygie Pacatienne, selon des notices grecques. Parmi ses évêques on trouve nommé *Gregorius Timenutherensis*. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 4, p. 467.

TIMESQUIT, ville d'Afrique, selon Marmol, *Numidie, l. 7, ch. 21, p. 17*, qui en parle ainsi: Timesquit est une des principales villes de la province de Dara; c'est comme une forteresse du côté de Gézula, dont elle est en quelque sorte la frontiere. Il y a environ deux mille habitans, avec un fauxbourg de quatre cents maisons. C'est une habitation de la haute contrée, elle est ancienne, & il y demeure un gouverneur avec quantité de cavalerie & d'infanterie, pour arrêter les courses des Bérebéres de Gézula, &

pour recueillir les contributions du pays, qui rapportent beaucoup de dattes, & abonde en bled, en orge & en troupeaux.

TIMETHUS, fleuve de Sicile. Son embouchure est placée par Ptolomée, *lib.* 3, *c.* 4, sur la côte septentrionale, entre *Tyndarium* & *Agathyrium*. Le nom moderne est *Traina* & *Patti*, selon Fazel, qui dit que ce même fleuve est appellé Symæthus par Strabon & par Pline; mais c'est une erreur : car Ptolomée fait deux fleuves du *Symathus* & du *Timethus*, & leur donne une position bien différente.

TIMICE. Voyez TIMICITANUS.

TIMICITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. L'évêque de ce siége est nommé Honoratus dans la notice de cette province, & Victor dans la conférence de Carthage, *num.* 135. Pline, *lib.* 5, *cap.* 2, connoît une ville appellée *Timici*, & Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, place Timice avec les villes de la Mauritanie.

TIMIDA-REGIA. Voyez TIMIDENSIS.

TIMIDANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. La notice des évêchés de cette province appelle l'évêque de ce siége *Securus*.

TIMIDENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, où Benenatus est qualifié *Timidensis episcopus*. La fête des martyrs *Timidenses* est marquée au XIe des calendes de juin dans un ancien calendrier de l'église de Carthage. Le nom de cette ville étoit TIMIDA-REGIA. Saint Augustin, *lib.* 7, *de Baptismo, contra Donat. cap.* 22, parle de son évêque Faustus, à qui il donne le titre de confesseur, & qui assista au concile de Carthage tenu sous saint Cyprien. Restitutus, qui prenoit le titre d'*episcopus Timidensium Regionum*, se trouva au concile de Carthage, sous Boniface, & la signature de Felix *episcopus ecclesiæ Timidensis*, se trouve parmi celles des évêques de la province proconsulaire, dans le concile de Latran, tenu sous le pape Martin.

TIMII. Voyez OSISMII.

TIMNAS. Voyez HYMNAS.

TIMO, fleuve d'Italie. Il en est parlé dans la vie de saint Corbinien, citée par Ortélius.

TIMOGITTIA, ville de la Scythie, sur la côte du Pont-Euxin. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de *Viminacium*, à Nicomédie, en prenant le long de la côte, & elle est placée entre *Calatis* & *Dionysopolis*, à dix-huit milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre milles de la seconde.

TIMOK, (le) riviere de Turquie, en Europe, dans la Bulgarie, où elle se joint au Danube. On croit que c'est le *Cebrus* dont il est parlé dans l'itinéraire d'Antonin.

TIMOLUS. Voyez TMOLUS.

1. TIMONIUM, lieu fortifié dans la Paphlagonie, selon Etienne le géographe. Elle donnoit son nom à une contrée qui est appellée TIMONITIS, par Strabon, *l.* 12, *p.* 562, & Ptolomée, *l.* 5, *c.* 1. C'étoit la partie de la Paphlagonie, qui étoit limitrophe de la Bithinie. Les peuples de cette contrée sont appellés TIMONIACENSES, par Pline, *l.* 5, *c.* 32.

2. TIMONIUM. Strabon, *l.* 17, *p.* 794, nomme ainsi la maison qu'Antoine bâtit auprès d'Alexandrie d'Egypte, pour sa retraite. Plutarque, *in Antonio*, parle aussi de cette maison. Antoine quittant la ville d'Alexandrie, & renonçant au commerce de ses amis, se fit une retraite maritime auprès du Phare, sur une jettée qu'il fit dans la mer, se tint là, fuyant la compagnie des hommes, & disant qu'il aimoit & vouloit imiter la vie de Timon, parce qu'il avoit éprouvé la même infidélité & la même perfidie : car, comme lui, il n'avoit reçu de ses amis qu'injustice & qu'ingratitude; c'est pourquoi il se défioit de tous les autres, & les haïssoit tous également. C'est l'origine du nom de TIMONIUM, ou de la maison de Timon, qu'il avoit donné à sa petite retraite maritime.

TIMOR, isle de l'Océan oriental, au midi des Moluques, & la plus éloignée de celles qui sont à l'orient de la grande Java. Elle gît à peu près nord-est & sud-est. On lui donne soixante lieues de longueur, & quinze dans sa plus grande largeur. Cette isle fournit beaucoup de bois de santal, de cire & de miel. On y débite bien les marchandises de la Chine, de même que les toiles blanches avec des bordures jaunes, qu'on nomme Fériades; les toiles de Cain-Drogom, semées de bouquets, les toiles rouges de Cusurate pliées en carré, les taffetas du plus bas prix, les perles de verre, les petites pelles de fer carrées, le plomb, l'acier, l'étain, & particulierement le fer. On y vend fort bien aussi un métal fait d'un alliage moitié d'or, moitié d'argent, mis en barres ou en lames d'un empan de longueur & d'un pouce d'épaisseur. Toutes sortes de vivres sont à bon marché dans cette isle, & s'y trouvent en abondance.

Les Hollandois ont un fort dans cette isle; mais il est petit & de peu d'importance. Il est pourtant assez bien situé pour le commerce de la compagnie, qui, dans le fond, n'est pas suffisant pour subvenir à l'entretien du comptoir qu'elle y a établi. On garde cependant ce fort pour débiter des esclaves qu'on y négocie, & à cause du bois de santal qu'on y trouve, & qui est une marchandise dont le débit se fait aussi facilement que profitablement, tant à la Chine que dans les autres états des Indes.* *Recueil des voyages de la compagnie des Indes orient.* t. 4, p. 363. éd. de Rouen.

TIMOTIANI. Voyez GUDUSCANI.

TIMPHADUM. Voyez TINPHADUM.

TIMPORUM, TIMERUM, TIMPIRIS ou TOMPIRIS. C'est ainsi que les divers manuscrits lisent le nom d'un lieu que l'itinéraire d'Antonin marque sur la route de *Dyrrachium* à Byzance, entre *Milolitum* & Trajanapolis, à seize milles de la premiere de ces places, & à neuf milles de la seconde. Ortélius a de la peine à croire que ce soit les TEMPYRUM de Tite-Live; mais Cellarius, *geog. ant. l.* 2, *c.* 15, ne balance pas à dire que c'est le même lieu. Si je ne me trompe, dit-il, il faut lire *Tempyrum*, au lieu de TIMPORUM, dans l'itinéraire d'Antonin, & placer ce lieu près des Aëniens, du côté du septentrion. C'est la position que lui donne Tite-Live, *l.* 38, *c.* 41 : *Inde Aeniorum fines, prater Apollinis (Zerynthum quem vocant incola) templum superant. Alia angustia circa Tempyra excipiunt (hoc loco nomen est) nec minus confragosa.* Cela s'accorde avec ce que dit Ovide, *l.* 1, *Trist. Eleg.* 9.

Idne levi vento Zerynthia litora nactis,
Threiciam tetigit fessa carina Samon.
Saltus ab hac terra brevis est Tempyra petenti.

TIMULA. Voyez SIMYLLA.

TIMUS, ville de l'Asie mineure, selon Nicéphore Callifte, cité par Ortélius. Il ajoute que cette ville fut renversée par un tremblement de terre arrivé sous l'empire de Tibere. Ortélius soupçonne que cette ville *Timus* pourroit être celle que Tacite nomme *Temnos*, & qui est appellée *Temis* dans la chronique d'Eusébe.

1. TIMYRA, ville qu'Etienne le géographe place aux environs de l'Isaurie.

2. TIMYRA, fleuve de l'Inde. C'est Etienne le géographe qui en parle.

1. TIN ou TINO, isle de la mer Méditerranée, sur la côte d'Italie, à l'entrée du golfe de la Specie, au midi oriental de l'isle de Palmaria, selon Magin. Michelot, *Portul de la Medit. pag.* 95, parle ainsi de cette isle : Tout proche de l'isle Palmaria, du côté du sud, il y en a une plus petite qu'on appelle le TIN, qui est aussi fort haute, sur le sommet de laquelle il y a un petit fort abandonné, & un vieux débris d'un monastère : elle est aussi remplie d'arbres de pins. Au sud-ouest de cette isle, environ trois cents toises, il y a un écueil hors de l'eau, & quelques roches sous l'eau, dont il faut s'éloigner. Venant du côté de l'ouest, pour aller mouiller à Porto-Venere, on passe ordinairement entre ces deux isles, où il ne manque pas de fond, ensuite, on fait le tour de l'isle Palmaria, & on entre dans le golfe Specia, rangeant à discrétion un petit fort carré, qui est fait un écueil à fleur d'eau, à l'extrémité de l'isle Palmaria du côté de l'est. On peut aussi passer entre cette isle & le Fortin, approchant plus du fort que de l'isle, ou du moins par le milieu, y ayant trois brasses au moins profond, & il faut prendre garde à quelques rochers, qui sont à fleur d'eau de part & d'autre. Ayant donc doublé ce fortin d'une maniere ou d'autre, on va ensuite mouiller par le milieu d'une anse, qui est du côté du nord-ouest, où il y a quelque peu de plages de grave : elle est remplie d'oliviers jusqu'auprès de la mer : on mouille le premier fer du large, par huit à dix brasses d'eau, vers le

sud est, ensuite on porte une amarre à terre vers le nord-ouest, proche les oliviers, à un grélin & demi loin de la plage, pour lors on sera par quatre à cinq brasses d'eau fond d'herbe vaseux : les autres galéres mouillent aux environs, & quelques uns demeurent affourchées sur deux ancres.

On y peut même venir mouiller avec des vaisseaux, & lorsqu'on vient dans cette rade, il ne faut pas approcher plus de deux longueurs de cables la pointe où est le couvent de saint François, parce que le fond manque tout-à-coup de part & d'autre. On fait de l'eau à un puits qui est hors de la ville, & quelquefois dans le cloître de ce couvent. Le traversier de la grande passe est l'est-sud-est. Celui de la petite passe le sud-ouest; mais ni l'un ni l'autre ne peuvent causer de grosse mer. La latitude est 44d 8'.

2. TIN, riviere de la Russie. Voyez Don.

TINA, riviere d'Angleterre, selon Béde, cité par Ortélius. Le nom moderne de cette riviere est Tine. Voyez Tine.

TINAS, * *La montagne des Figuiers*. C'est ainsi que les Arabes Musulmans appellent une montagne de la Terre-Sainte, qu'ils ont forgée, pour correspondre au nom de celle qu'ils nomment Sina, qui est le mont Sinaï. Mahomet jura dans son alcoran par les montagnes de Tina & de Sina; car ces mots de même cadence lui plaisent extrêmement, & l'on pourroit croire que cette montagne des Figuiers n'est autre que celle des Oliviers, dont parlent les évangélistes, & de laquelle Mahomet avoit appris quelque chose, par le moyen des chrétiens. * *D'Hèrbelot*, Biblioth. orient.

TINCAUSARIS, lieu d'Afrique, dans la Cyrénaïque. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Carthage à Alexandrie, entre *Boreum* & *Atticis*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à vingt-cinq milles du second. Quelques manuscrits, au lieu de Tincausaris, lisent Tinciausaris.

TINCHEBRAY, petite ville de France, dans la Basse-Normandie, au diocèse de Bayeux, entre les villes de Vire, de Mortain, de Domfront & de Condé. Elle a deux paroisses, dont l'une est sous l'invocation de saint Pierre. On y tient un gros marché le lundi, & deux foires dans l'année, l'une à la *Quasimodo* & l'autre à la Magdeléne. Son territoire produit des grains, & on y trouve de bons pâturages. En 1105, Robert, frere de Guillaume *le Roux*, roi d'Angleterre, ayant perdu une bataille à Tinchebray, fut fait prisonnier par son frere, qui eut l'inhumanité de le priver de la vue, en lui faisant mettre devant les yeux un bassin de cuivre tout ardent; & Robert en mourut dans sa prison. * *Corneille*, Diction. *Herman*, Hist. du diocèse de Bayeux.

TINCONTIUM ou Tinconcium, ville de la Gaule Lyonnoise. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin sur la route de Bordeaux à Autun, entre *Avaricum* & *Decida*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux milles du second.

TINDA, ville de Thrace, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11, qui dit qu'elle ne subsistoit plus de son tems. Etienne le géographe met une ville nommée Tinde dans la Chalcidie, contrée de la Thrace. C'est le Stabulum Diomedis de l'itinéraire d'Antonin, & la Turris-Diomedis de Pomponius Mela. Au lieu de Tinda, Martianus Capella lit *Tyrida*, c'est une faute.

TINDIUM, ville de la Lybie, selon Etienne le géographe. Athénée, *l.* 15, la met dans l'Egypte.

TINDUS, ville de l'Angleterre, selon Béde, cité par Ortélius. Il ajoute que ce fleuve couloit près du monastère appellé *Mailta*.

1. TINE, en latin *Tinia* ou *Querca*, petite ville des états du Turc, en Europe, dans la Bosnie, sur le Tis. Les rois de Croatie y firent ériger un évêché, sous Spalatro, vers la fin du onziéme siécle. L'évêque de Tine devoit être l'évêque de la cour, par-tout où elle pourroit aller. * *Commainville*, Table des évêchés, p. 238.

2. TINE, *Thinus*, riviere d'Angleterre. Elle sépare une partie de la province de Durham de celle de Northumberland, & passe auprès de Newcastle, qu'on appelle Newcastle sur la Tine, pour le distinguer de Neucastle sous la Line, dans la province de Stafford. A sept milles au-dessous de Newcastle, la Tine se jette dans la mer du Nord à Tinmouth. Cette riviere est fameuse par son prodigieux négoce de charbon. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1, p. 15.

3. TINE, isle de l'Archipel, & l'une des Cyclades, au midi oriental d'Andros, au couchant de l'isle de Nicaria, au nord de l'isle de Micone, & à l'orient de l'isle Jura. Cette isle fut anciennement nommée *Tenos*, suivant Etienne le géographe, d'un certain Tenos, qui la peupla le premier. Hérodote, *l.* 8, nous apprend qu'elle fit partie de l'empire des Cyclades, que les Naxiotes possédérent dans les premiers tems. Il est parlé des Téniens parmi les peuples de Grece qui avoient fourni des troupes à la bataille de Platée, où Mardonius, général des Perses, fut défait; & les noms de tous ces peuples furent gravés sur la droite d'une base de la statue de Jupiter regardant l'orient : & l'inscription, rapportée par Pausanias, semble annoncer que ces insulaires étoient, pour le moins, aussi puissans que ceux de Naxos. Néanmoins ceux de Tenos, les Andriens & la plûpart des autres insulaires, dont les intérêts étoient communs, effrayés de la puissance formidable des Orientaux, se tournerent de leur côté. Xerxès se servit d'eux & des peuples de l'isle Eubée, pour réparer les pertes qu'il faisoit dans ses armées. Les forces maritimes des Téniens sont marquées sur une médaille fort ancienne, frappée à la tête de Neptune, révéré particulierement dans cette isle; le revers représente le trident de ce dieu, accompagné de deux dauphins. Goltzius a fait aussi mention de deux médailles de Tenos, au même type. Tristan parle d'une médaille d'argent des Teniens à la tête de Neptune, avec un trident au revers. * *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 1, p. 136.

Le bourg de *San Nicolo*, bâti sur les ruines de l'ancienne ville de Tenos, n'a pour port qu'une méchante plage, qui regarde le sud, & d'où l'on découvre l'isle de Syra, au sud-sud-ouest. Quoiqu'il n'y ait dans ce bourg qu'environ cent cinquante maisons, le nom de Polis qu'il porte encore, les médailles & les marbres antiques qu'on y trouve en travaillant la terre, prouve que ç'a été la capitale de l'isle. Strabon assure que cette ville n'étoit pas grande, mais il y avoit un fort beau temple de Neptune dans un bois voisin, où l'on venoit célébrer les fêtes de cette divinité, & où l'on étoit régalé dans des appartemens magnifiques : ce temple avoit un asyle, dont Tibére régla les droits, avec ceux des plus fameux temples du Levant. A l'égard de Neptune, Philocore, cité par Clément d'Alexandrie, rapporte qu'il étoit honoré dans Tenos comme un grand médecin, & cela se confirme par quelques médailles : il y en a une chez le roi, dont Tristan & Patin font mention. La tête est d'Alexandre Sévére; au revers c'est un trident, autour duquel est tortillé un serpent, symbole de la médecine chez les anciens. D'ailleurs, cette isle avoit été appellée l'isle aux Serpens. Hesychius de Milet dit que Neptune les fit exterminer par les Cigales. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on n'y en voit plus.

Elle a soixante milles de tour, & s'étend du nord-nord-ouest au sud-sud-est. Elle est pleine de montagnes pelées : c'est cependant la mieux cultivée de l'Archipel. Tous les fruits y sont excellens : melons, figues, raisins, la vigne y vient admirablement bien, & c'est sans doute depuis long-tems; puisque Vaillant fait mention d'une médaille frappée à sa légende, sur le revers de laquelle est représenté Bacchus tenant un raisin de la main droite & un thyrse de la gauche; la tête est d'Antonin Pie. La médaille que Spon acheta dans la même isle est plus ancienne : d'un côté, c'est la tête de Jupiter Hammon, & de l'autre une grappe de raisin. On seme fort peu de froment dans cette isle; mais on y recueille beaucoup d'orge.

Les figuiers de Tine sont fort bas & fort touffus : les oliviers y viennent fort bien; mais il y en a peu, & leur fruit n'est destiné que pour être salé : on y manqueroit de bois & de moutons, si on ne les tiroit d'Andros : d'ailleurs le pays est agréable & arrosé de beaucoup de fontaines, qui lui avoient attiré chez les anciens le nom d'*Hydrussa*, de même que la plûpart des isles où il y a quelques sources.

La soie fait aujourd'hui la richesse de Tine; chaque année on y en recueille environ seize mille livres pesant : elle vaut quelquefois un sequin la livre, & quelquefois jusqu'à trois écus : quoique ce soit la soie la mieux préparée de toute la Grece, elle n'est pas pourtant assez fine pour faire des étoffes, mais fort propre à coudre & à faire des rubans : on fait de bons bas de soie dans cette isle; rien n'approche de la beauté des gants que l'on y tricote pour les

dames. Ceux qui font embarquer de la soie pour Venise, ne payent aucun droit de sortie à Tine; ils donnent caution, & la caution paye si l'on découvre que la soie ait été conduite autre part; la raison en est, que cette marchandise payant l'entrée à Venise, elle payeroit deux fois sur les terres de la république, si l'on en faisoit payer la sortie à Tine.

La forteresse de Tine est sur la roche dominante du pays, & où la nature a plus travaillé que l'art; la garde en est confiée à quatorze soldats mal vêtus. On y compte environ quarante canons de bronze, & deux ou trois de fer. C'est le séjour des plus honnêtes gens de l'isle, quoiqu'il n'y ait pas plus de cinq cents maisons, que le vent du nord & le froid, aussi âpre qu'à Paris, rendent fort incommodes. Le palais du provéditeur est mal bâti. La grande humidité que les brouillards & les crevasses des terres entretiennent dans cette isle, font cause qu'on n'y peut conserver aucun meuble. Les jésuites y sont assez bien logés; mais leur église est petite. Le fauxbourg, hors la forteresse, n'a qu'environ cent cinquante maisons; mais on a la liberté d'en sortir & d'y entrer quand on veut, au lieu que les portes de la forteresse se ferment de bonne-heure, & ne s'ouvrent que tard.

Outre la forteresse de *San-Nicolo*, les principaux villages de cette isle sont:

Il Campo, *il Terebado*, *Lotra*, *Lazaro*, *Perastra*, *Cumi*, *Carcado*, *Cataclisma*, *Aitofolia*, *Mastro-Mercato*, *Micrado*, *Carea*, *Filipado*, *Comiado*, *Arnado*, *Pergado*, *Cazerado*, *Cuticado*, *Smordea*, *Cozonara*, *Tripotamo*, *Cigalado*, *Agapi*, *Chilia*, *Oxameria*, qui contient cinq bourgades; (savoir, *Pyrgos*, *Vacalado*, *Cozonari*, *Bernardado* & *Platia*.) *Cisternia*, *Cardiani*, *Tisado*, *Mondado*, *Volacos*, *Fallatado*, *Messi*, *Muosulu*, *Stigni*, *Potamia*, *Cacro*, *Triandaro*, *Dous Castelli*, *Diocarea*, *Cicalada*, *Sclavo corio*, *Croio*, *Monasterio*.

Le provéditeur ne retire qu'environ deux mille écus de son gouvernement, aussi le regarde-t-on à Venise comme un lieu de mortification: ce gouverneur a la dixiéme partie des denrées; de dix charges d'orge, par exemple, on lui en paye une: pour la soie, ceux qui en font embarquer pour autre part que pour Venise ne payent que trois écus, & trois quarts pour chaque centaine de livres, le provéditeur n'a rien à voir sur ces droits.

L'évêque de Tine a trois cents écus de revenu fixe, & près de deux cents écus des émolumens de son église; son clergé d'ailleurs est illustre, & composé de plus de cent vingt prêtres. Les Grecs y ont bien deux cents papas, soumis à un protopapas; mais ils n'ont point dans l'isle d'évêque de leur rite, & même ils dépendent de l'évêque latin en plusieurs choses: un Grec ne sauroit être prêtre que cet évêque ne l'ait fait examiner; après que l'aspirant a juré qu'il reconnoît le pape, & l'église apostolique & romaine, l'évêque latin lui fait donner son dimissoire, pourvu qu'il ait vingt-cinq ans, ensuite il est sacré par un évêque grec, venu de quelqu'isle voisine, auquel il ne donne que dix ou douze écus pour son voyage; le jour du sacre, le nouveau prêtre donne trois livres de soie au provéditeur, autant à l'évêque latin, & un écu & demi au protopapas, qui lui a donné son attestation de vie & de mœurs. Dans toutes les fonctions ecclésiastiques le clergé latin a toujours le pas. Quand les prêtres grecs entrent en corps dans les églises latines, ils se découvrent, suivant la coutume des latins, & ne se découvrent pas dans leurs propres églises. Lorsque la messe se dit en présence des deux clergés, après que le soudiacre Latin a chanté l'épître, la seconde dignité du clergé Grec la chante en grec; & lorsque le diacre Latin a chanté l'évangile, la premiere dignité du clergé Grec, ou le chef des prêtres, chante aussi l'évangile en grec. Dans toutes les églises grecques de l'isle, il y a un autel destiné pour les prêtres Latins. On prêche dans les églises grecques avec pleine liberté sur les matieres contestées entre les Latins & les Grecs. Il n'y a dans les églises latines que de simples chapelains amovibles au gré de l'évêque.

Les femmes des bourgeois & contadins, comme on parle dans le pays, sont vêtues à la vénitienne; les autres ont un habit approchant de celui des Candiotes.

Tine est la seule conquête qui soit restée aux Vénitiens de toutes celles qu'ils firent sous les empereurs Latins de Constantinople. André Gizi se rendit maître de Tine vers l'an 1207, & la république en a toujours joui depuis. Peu s'en fallut que Barbe-Rousse, II du nom, dit Chereddin ou Cheriaden, capitan bacha, qui soumit en 1537 presque tout l'Archipel à Soliman II, ne s'empatât aussi de Tine. André Morosini assure que cette isle se rendit sans résistance, mais que peu de tems après, honteuse d'une pareille lâcheté, elle députa vers le provéditeur de Candie, de qui elle reçut assez de secours pour se remettre sous la puissance de ses premiers maîtres. On raconte le fait autrement à Tine: on dit que Barbe-Rousse, pressant extraordinairement la forteresse, obligea la garnison de battre la chamade, mais que la noblesse, voyant qu'il n'y avoit que les habitans des villages d'Arnado, de Triandaro & Dous Castelli disposés à capituler, vint fondre si brusquement sur les Turcs, qu'elle les força de lever le siége; on ajoute même que les soldats de la garnison dans leur furie, firent sauter du haut des remparts l'officier que le capitan bacha avoit envoyé pour régler les articles de la capitulation. Depuis ce tems, pour reprocher aux habitans de ces trois villages leur lâcheté en cette occasion, le premier jour de mai le provéditeur, accompagné des contadins & des feudataires de la république, & suivi de la milice, avec l'étendard de saint Marc, va tous les ans à cheval à l'église de sainte Vénérande, sur la montagne de Cecro, où l'on fait une grande décharge de mousqueterie, après avoir crié trois fois: *Vive saint Marc*, ensuite l'on danse, & la fête finit par un repas. Les feudataires qui manquent de se trouver à cette cérémonie, payent un écu pour la premiere fois, & ils perdent leur fief à la troisiéme. Leunclave, *Supplem. annal. Turc.* assure qu'en 1570, l'empereur Selim fit demander au sénat de Venise la restitution de l'isle de Cypre, & que sur son refus, Pialis, capitan bacha, fit une descente à Tine, où il mit tout à feu & à sang. Morosini, *hist. Venit. l. 9 & 11*, dit que dans la même année les Turcs assiégerent vigoureusement la forteresse de Tine; qu'Eve Mustapha mit à terre huit mille hommes des troupes de la flotte qu'il conduisoit à Chypre, & que cette descente se fit à la sollicitation pressante des Andriens, mais qu'elle échoua, parce que le provéditeur Paruta avoit si bien pourvu à tout, que les Turcs, malgré leur diligence, furent contraints de lever le siége & de se retirer, après avoir brûlé les plus beaux villages de l'isle. Deux ans après, ils la ravagerent pour la troisiéme fois sous le commandement de Cangi-Alis. * *Hist. Venet. l. 5.*

Quoique les Vénitiens n'ayent pas de troupes réglées dans cette isle, on y pourroit pourtant ramasser au premier signal plus de cinq mille hommes; chaque village entretient une compagnie de milice, à laquelle le prince fournit des armes, & que l'on fait exercer & passer en revue fort souvent. Dans la derniere guerre, Mezomorto, capitan bacha, menaça l'isle de la mettre à feu & à sang, si on ne lui payoit pas la capitation; on répondit qu'il n'avoit qu'à venir la recevoir, & lorsqu'il parut avec les galeres, le provéditeur Moro, bon homme de guerre, fit sortir mille ou douze cents hommes des retranchemens de la marine à San Nicolo. Ces troupes repousserent les Turcs, & le capitad bacha fit retirer ses galeres.

Du haut de la forteresse de Tine on découvre facilement les isles voisines.

Joura reste à l'ouest.
Syra au sud-ouest.
Andros entre le nord-ouest & le nord-nord-ouest.
Paros au sud.
Delos entre le sud-sud-est & le sud.
Scio entre le nord-est & le nord-nord-est.
Le cap Carabouron au nord-est.
Scala Nova à l'est-nord-est.
Samos entre l'est & l'est-nord-est.
Nicaria à l'est.
Fourni à l'est-sud-est.
Mycone au sud-est.
Amorgo entre le sud-est & le sud-sud-est.
Naxie entre le sud-est & le sud.

1. TING, montagne de la Chine, dans la province de Quangtung, au territoire de Chaoking, sixiéme métropole de la province, & au nord de cette ville. On dit qu'il y a sur cette montagne une pierre haute de deux cents perches. * *Atlas Sinensis.*

2. TING, ville de la Chine, avec forteresse, dans la

province de Pekin, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle est de $2^{d}\ 26'$ plus occidentale que Pekin, sous les $39^{d}\ 0'$ de latitude.

TINGA. Voyez Tingis.

TINGARIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienſe, selon la notice des évêchés de cette province, où ce siége est dit vacant.

TINGCHEU, ville de la Chine, dans la province de Fokien, où elle a le rang de sixiéme métropole. Elle est de $0^{d}\ 55'$ plus occidentale que Pekin, sous les $25^{d}\ 40'$ de latitude. Le territoire de cette ville dépendoit autrefois des princes de Min. Le roi Cynus lui donna le nom de Sinlo, & la famille Tinga lui donna celui qu'elle porte aujourd'hui. Du tems que régnoit cette derniere famille, Tingcheu n'avoit que le titre de cité; mais la famille Taiminga, sans changer son nom, l'éleva à la dignité de métropole & lui soumit huit villes; savoir,

Tingcheu,	Vuping,	Queioa,
Ninghoa,	Cinglieu,	Jungning.
Xanghang,	Lienching,	

Quoique le territoire de Tingcheu soit presque tout couvert de montagnes, on ne laisse pas d'y trouver toutes les choses nécessaires à la vie; mais l'air qu'on y respire est très mal sain. Dans les endroits les moins cultivés de cette province, & où les montagnes & les forêts sont plus fréquentes, il y a encore une nation sauvage qui n'a point été subjugée. Elle se maintient en liberté à la faveur des montagnes de trois provinces qui se joignent dans ce quartier, & qui forment des vallées profondes & presque inaccessible.

TINGENA. Voyez Tingis.

TINGENE, contrée de la Mésopotamie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18, la marque au midi de la Gausanite. Au lieu de Tingene, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte Ingene.

TINGERI. Voyez Tingri & Tencteri.

TINGES, ville de l'Afrique propre, selon Procope, *Vandalic. l.* 2. Elle étoit au voisinage de *Byzacium*.

TINGEZ, vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, à quatre lieues de la ville de Valverde, du côté de l'orient. Quoique cette vallée n'ait ni rivieres ni ruisseaux, & que même elle ne soit jamais arrosée de pluie, elle porte néanmoins des poids chiches, les meilleurs de tout le Pérou, beaucoup de vin, avec d'autres fruits, & force coton, ce qui fait qu'elle est très-peuplée des naturels du pays, qui y ont leurs cabanes. Le chemin qui mene aux montagnes, passe par cette vallée; on va d'abord à la bourgade de Cordaba, & de-là à Lucanes, province habitée d'Indiens. Ceux qui vont avec beaucoup de marchandises de Lima à Cusco, prennent cette route. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 10, c. 25.

TINGOAN, ville de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Kiuncheu, dixiéme métropole de la province. Elle est de $6^{d}\ 58'$ plus occidentale que Pekin, sous les $19^{d}\ 26'$ de latitude. * *Atlas Sinensis*.

1. TINGHAI, forteresse de la Chine, dans la province de Fokien, au département de P'umuen, premiere forteresse de la province. Elle est de $3^{d}\ 22'$ plus orientale que Pekin, sous les $26^{d}\ 10'$ de latitude.

2. TINGHAI, forteresse de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Chinxan, premiere forteresse de la province. Elle est de $5^{d}\ 38'$ plus orientale que Pekin, sous les $29^{d}\ 56'$ de latitude.

3. TINGHAI, ville de la Chine dans la province de Chekiang, au département de Ning'po, neuviéme métropole de la province. Elle est de $5^{d}\ 18'$ plus orientale que Pekin, sous les $30^{d}\ 0'$ de latitude.

TINGHANG, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Taiyen, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de $4^{d}\ 36'$, par les 39^{d} de latitude. *Atlas Sinensis*.

TINGHING, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est de $1^{d}\ 52'$ plus occidentale que Pekin, sous les $39^{d}\ 42'$ de latitude.

TINGING, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Jungning, seconde grande cité de la province. Elle est de $12^{d}\ 25'$ plus occidentale que Pekin, sous les $24^{d}\ 42'$ de latitude.

TINGIS, ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane, dont elle étoit la capitale, & à laquelle elle donnoit son nom. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 5, & Pline, *l.* 5, *c.* 1, disent que c'est une ville très-ancienne, qu'on disoit avoir été bâtie par Antée. Le dernier ajoute que dans la suite, lorsque l'empereur Claude y transporta une colonie, l'ancien nom fut changé en celui de Traducta-Julia. Le nom de cette ville est différemment écrit par les anciens. Pomponius Mela dit Tinge, Pline Tingi, & Ptolomée Tingis, orthographe qui a été suivie par l'itinéraire d'Antonin, dont quelques manuscrits portent Tingen & Tingi. Dans un endroit de Strabon, *l.* 17, on lit Tiga, mais ce nom est corrompu: car ce même auteur, dans le livre troisiéme, lit τῆς Τίγγιος au génitif. Selon Plutarque, *in Sertorio*, qui nomme cette ville Tingena, ce ne fut pas Antée qui en fut le fondateur. Les habitans de Tingis, dit-il, racontent qu'après la mort d'Antée, sa veuve appellée Tinga, coucha avec Hercule, & en eut un fils nommé Sophax, qui régna dans le pays, & fonda cette ville, à qui il donna le nom de sa mere. Plutarque ajoute que Sertorius ayant pris d'assaut la ville de Tingis, & ne pouvant croire ce que les Africains disoient de la grandeur monstrueuse d'Antée, qui y étoit enterré, il fit ouvrir son tombeau, où ayant trouvé, à ce qu'on dit, un corps de soixante coudées de haut, il fut très-étonné, immola des victimes, fit religieusement renfermer le tombeau, & par-là augmenta beaucoup le respect & la vénération qu'on avoit pour ce géant, aussi-bien que les fables qu'on débitoit sur son compte. Strabon, dans son dernier livre, donne aussi soixante coudées à ce corps d'Antée; mais il fait entendre en même tems que c'est une fable que Gabinius avoit débitée dans son histoire romaine, avec plusieurs autres.

La ville de Tingis étoit située sur le détroit, entre le promontoire, les côtes & l'embouchure du fleuve Valon, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, qui la surnomme *Cæsarea*. L'itinéraire d'Antonin la marque à dix-huit milles du lieu nommé *ad Mercuri*. C'est aujourd'hui la ville de Tanger. Voyez Tanger.

TINGLEAO, lieu de la Chine, au royaume de Leaotung, où il a le rang de huitiéme petit lieu du département de Tieling, premier petit lieu de la province. Il est de $5^{d}\ 20'$ plus oriental que Pekin, sous les $39^{d}\ 44'$ de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TINGNAN, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle est de $2^{d}\ 30'$ plus occidentale que Pekin, sous les $25^{d}\ 20'$ de latitude.

TINGOESY ou Tingoeses, peuples de l'empire Russien, dans la Sibérie; ils habitent le long du fleuve Jéniscea, & leur origine vient du sud-est, quoiqu'on ne sache pas précisément de quel endroit. Ils ont un double menton, c'est-à-dire, une grosseur qui s'étend du menton à la gorge, apparemment ce que nous connoissons sous le nom de *Goitres*. En parlant, ils gloussent comme des coqs d'inde; les Tartares n'entendent point leur langage. Les Samoïedes y comprennent quelque chose, le langage de ceux-ci ayant quelque rapport avec celui des Tingoeses. A l'est de la riviere Jéniscea, il y a, selon la description de la Sibérie, insérée dans le recueil des voyages de la compagnie des Indes, *t.* 1, *p.* 242, *édit. de Rouen*, de hautes montagnes, quatre desquelles jettent du soufre; mais en-deçà vers l'ouest est un pays bas, couvert d'agréables pâcages & de divers arbres fruitiers, & où l'on trouve quantité d'oiseaux. Le Jéniscea se déborde au printems, à peu près comme fait le Nil en Egypte, & couvre plus de soixante-dix lieues de bas pays. Pendant ce tems les Tingoeses passent de l'autre côté du fleuve, & se tiennent sur les montagnes jusqu'à ce que l'eau soit retirée; ils retournent alors dans ce beau pays avec leur bétail. Ces peuples sont paisibles & doux; ils se soumirent volontiers aux gouverneurs de la Sibérie, à quoi ils furent incités par les Samoïedes, qui leur dirent que ces gouverneurs étoient comme des dieux. On ne sait point quelle est la religion de ces gens, les Moscovites étant trop négligens, & ne faisant point à divers égards tout ce qu'ils pourroient faire dans ces pays-là pour leur avantage. Ces peuples peuvent être les mêmes que les Podkamena-Toungoush. Voyez Tongous.

TINGPIEN, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Çuhiung, quatriéme métropole de la province. Elle est de 16d 9' plus occidentale que Pekin, sous les 25d 18' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TINGRI, peuples de la Germanie. C'est Ptolomée, *l.* 1, *c.* 11, qui en fait mention, mais ses interprétes lisent Tencteri, au lieu de Tingri.

TINGRY, petite ville de France, dans le Bassigny, avec titre de principauté. La place est bonne & considérable; elle ressortit à Langres, & est frontiere de la Lorraine. Ceux de la maison de Luxembourg la possédent aujourd'hui, & s'en disent princes & souverains. * *Daviti*, *Champagne.*

TINGTAO, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 1d 20' plus occidentale que Pekin, sous les 35d 50' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

1. TINGYVEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 11d 8' plus occidentale que Pekin, sous les 31d 0' de latitude.

2. TINGYVEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, seconde métropole de la province. Elle est de 0d 30' plus orientale que Pekin, sous les 33d 31' de latitude.

TINGYUEN, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Çuhiung, quatriéme métropole de la province. Elle est de 15d 51' plus occidentale que Pekin, sous les 25d 23' de latitude.

TINIA, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5, & Teneas, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 225, fleuve d'Italie, dans l'Umbrie. Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 454, fait entendre que c'étoit un petit fleuve qui se jettoit dans le Tibre.

... Narque albescentibus undis
In Tybrim properans, Teneaque inglorius humor.

Quelques manuscrits de Silius Italicus, lisent *Tunia*, au lieu de *Tinia*. Parmi les exemplaires imprimés, il y en a qui portent *Tinia*, & d'autres *Teneas*. Le nom moderne, selon Cluvier, *Ital. ant. l.* 2, *c.* 10, est *il Topino.*

TINIAN, isle de l'Océan oriental, & l'une de celles qu'on nomme les isles Marianes. Elle est située à 162d de longitude, & sous les 14d 50 de latitude septentrionale, à l'orient méridional de l'isle de Saypan. Le pere Gobien, jésuite, dans son histoire des isles Marianes, donne à l'isle de Tinian quinze lieues de circuit; il ajoute qu'on lui a donné le nom de *Buena vista Mariana*, parce qu'on prétend que la Vierge s'apparut à Taga, l'un des insulaires, l'exhortant à se faire chrétien, & à donner du secours aux Espagnols, qui venoient de faire naufrage près de cette isle. Taga obéit, assista les Espagnols, se fit instruire & reçut le baptême des mains de dom Marco Fernandez de Torcuera, ce qui attira des missionnaires à Tinian, où ils trouverent les habitans disposés à profiter des instructions qu'ils leur donnerent. La foi y fit de fort grands progrès en peu de tems, & elle s'y est établie solidement. * *De l'Isle*, Atlas.

TINICA. Voyez Tinisa.

TINIORIDI, Timoridi ou Tiniodiri, lieu d'Afrique, dans la Cyrénaïque, sur la route de Carthage à Alexandrie. L'itinéraire d'Antonin le marque entre *Anabucis* & *Boreum*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second.

TINISA, ville d'Afrique, selon Ortélius, qui cite le concile de Carthage sous S. Cyprien. Voyez l'article Tinistensis.

TINISSA, ville de la grande Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. L'édition de Molet lit Tinia, au lieu de Tinissa.

TINISTENSIS ou Tinisensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, à ce qu'on croit. Dans la conférence de Carthage, *n°.* 180, son évêque est nommé Colonicus *episcopus Tinistensis*; & Venantius *à Tinisa*, assista au concile de Carthage sous S. Cyprien. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, fait mention d'une ville nommée Tinissa, qui pourroit être la même.

TINMOUTH, château d'Angleterre, dans le Northumberland, à l'embouchure de la Tine, sur le bord septentrional de cette riviere. Le nom de ce château lui vient de sa situation, car Tinmouth ne veut dire autre chose que l'embouchure de la Tine. En 795, sous le regne d'Ethelred, les Danois étant entrés dans l'embouchure de la Thyne ou Tine, y pillerent le monastère de Tynmouth, fondé par le roi Egfrid. Ils ne purent, pour cette fois, porter plus loin leurs ravages, parce qu'Ethelred, assisté d'Oisaroi de Mercie son beau-pere, les repoussa dans leurs vaisseaux. * *Rapin*, Histoire d'Angleterre, *t.* 1, *p.* 173.

TINNA. Voyez Tinus.

TINNEIA, Tineia ou Thinneia. Servius fait la remarque suivante sur ces vers de Virgile, *Æneid*, *l.* 3, *v.* 399.

Hic & Naritii posuerunt mœnia Locri.

Les Locres Epizéphyriens & Ozoles, furent, dit-il, les compagnons d'Ajax Oiléen; mais ayant été séparés par la tempête, les Epizéphyriens aborderent en Italie, dans le pays des Brutiens, & s'y établirent, tandis que les Ozoles, jettés sur les côtes d'Afrique, s'établissoient dans la Pentapole. On lit encore, par rapport aux Ozoles, ajoute Servius, qu'ayant été portés à Tinneia, ils pénétrerent dans le pays & y bâtirent une ville qu'on nomme aujourd'hui Usalis ou Ozalis.

TINNEN, ville des états de l'empire Russien. La description de la Sibérie, insérée dans les voyages de la compagnie des Indes, *t.* 1, *p.* 234, *éd. de Rouen*, parle ainsi de cette ville: De la riviere de Tœra on entre dans une autre grande riviere qu'on appelle Tabal, à peu près à deux cents lieues de Vergateria, & sur laquelle on va jusqu'à Tinnen, ville peuplée, bâtie depuis vingt-un ans. En hiver il y a beaucoup de gens qui prennent des traîneaux à Saphanim, pour aller en douze jours à Tinnen, place où il se fait présentement un grand trafic de pelleteries entre les Moscovites, les Tartares & les Samoiedes, & ce lieu-là est commode pour ceux qui ne veulent passer que six mois en voyage; mais il y en a qui veulent pénétrer plus avant, & qui passent bien loin au-delà de l'Oby, tant à l'est qu'au sud.

TINNETO, village de la Rhétie. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Bregentz à Milan, en prenant le long du lac; il étoit entre Coire & *Murum*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à quinze milles du second. Scudus, dit Ortélius, veut que ce soit présentement *Tintschen* ou *Tinzen*, & Simler aime mieux le placer à *Tinnezono*; mais Ortélius n'a pas pris garde que *Tinschen* ou *Tinzen*, & *Tinnezono* ou *Tenezono* sont le même lieu. Les Allemands le nomment de la premiere maniere, & les Italiens de la seconde.

Ce lieu est aujourd'hui une bourgade appellée Tenezone. Voyez ce mot.

TINNIS. Le géographe Persien écrit, dans son troisiéme climat, que c'est le nom d'une des isles du Nil, qui étoit autrefois habitée & cultivée; mais qu'elle étoit de son tems entierement ruinée. * *D'Herbelot*, Bibliotheque orientale, *pag.* 889.

TINNISENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, selon la notice des évêchés d'Afrique, qui nomme son évêque Dalmatius.

TINNISENSIS. Voyez Utinisensis.

TINPHADUM ou Timphadum, lieu d'Afrique, dans la Numidie. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Theveste à Sitifis, entre *Thevestе* & *Vegesela*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second.

TINTIBERITANUS-LIMES, contrée d'Afrique, dans la province de Tripoli, selon la notice des dignités de l'empire, *sect.* 55, où on lit ces mots: *Præpositus limitis Tintiberitani.*

TINTILLANT, monastère de France sur le territoire de Vannes en Bretagne. S. Aubin y fut élevé, & il en fut abbé pendant vingt-cinq ans, avant que d'être fait évêque d'Angers. Cette abbaye, qui fut bâtie dès le cinquiéme siécle, avant que les François fussent chrétiens, & qui étoit fort célébre au sixiéme siécle, pour sa régularité, a été ruinée du tems des Normands. * *Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 436.

TINTO, riviere d'Espagne. Voyez Rio Tinto.

TINTON, nation des prairies, dans l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Cette nation est une

des plus considérables d'entre les Siaoux de l'ouest; elle habite le long des bords d'un lac d'une grandeur raisonnable, d'où sort la riviere Saint-Pierre; on les appelle quelquefois Tintonha. Quoiqu'ils soient à plus de sept cens lieues des Iroquois, cependant ces cruels anthropophages font des courses jusques chez eux, pour faire des prisonniers, & contenter leur rage de manger des hommes. Le pere Hennepin dit, qu'ils ont quelques villages près d'un saut du Mississipi, qui est à vingt ou trente lieues de sa source.

TINURTIUM, ville de la Gaule, selon Spartien, qui en parle dans la vie de l'empereur Sévere. Marianus Schotus, *l.* 2, la place dans le territoire de Châlons-sur-Saone; & Grégoire de Tours, *lib. martyr.* dit qu'elle étoit à trente milles de la même ville. Dans l'itinéraire d'Antonin *Tinurtium* est marqué sur la route de Lyon à *Gessoriacum*, entre Mâcon & Châlons, à dix-neuf milles de la premiere de ces villes, & à vingt-un milles de la seconde.

Cette ville est aujourd'hui Tournus. Voyez ce mot.

TINUS, fleuve d'Angleterre, dans la partie septentrionale de ce royaume, selon Ortélius, qui cite Guillaume de Naubrige, & ajoute qu'on appelle ce fleuve *Prudehou*; ce pourroit être le même fleuve que Ptolomée appelle TINNA ou TINA, & qu'il place entre les golfes Taua & Boderia. Dans ce cas le nom moderne seroit la *Tine* ou *Tyne*.

TINZEDA, ville d'Afrique, dans la province de Darha, sur la riviere de ce nom, entre la ville de Darha & celle de Tezerin. Marmol, *tom.* 3, *l.* 7, *c.* 15, dans sa description de la province de Darha, dit que Tinzeda est une ville bâtie sur la riviere entre des palmiers. La contrée est fertile en dattes, en bled & en orge; mais le plus grand commerce du pays est avec le lic, & avec l'indigo qui y est en abondance & très-fin. Il y a dans la place un magasin pour les marchands, où se rendent ceux d'Afrique & d'Europe, avec des draps de laine, des toiles & autres marchandises qu'ils échangent contre l'indigo & du lic. C'est pour cette raison que plusieurs de la chrétienté & de la Barbarie y ont fixé leur demeure. Il y a autant d'ordre & de police dans cette ville qu'en aucune autre province.

TINZULIN, ville d'Afrique, dans la province de Darha, sur la riviere de ce nom, à dix lieues de Taragale du côté du septentrion. Marmol, *description d'Afrique*, *t.* 3, *l.* 7, *c.* 15, dit que c'est la plus grande ville de la province, ayant plus de six mille habitans. Elle est, ajoute-t-il, renfermée de bonnes murailles, avec une grande forteresse nommée Alcaçava, dont le gouverneur est le principal de tous ces quartiers. Il y a dans le pays quantité de bled, d'orge, de dattes & de troupeaux. Les habitans y sont à leur aise, quoiqu'un peu incommodés des courses des montagnards.

TIORA, ville d'Italie. Denys d'Halicarnasse, *l.* 1, *c.* 14, dit qu'on la nommoit aussi MATIENA. Il la place sur la route de Reate à Lista, métropole des Aborigénes, entre Vatia & Lista, à trois cents milles de Reate. Il ajoute qu'il y avoit autrefois dans cette ville un oracle du dieu Mars. Cette ville, selon Ortélius, est appellée par Baronius *Thorana-Ecclesia*, & placée par le même auteur sur le lac *Velinus*. Voyez TUDER.

TIOS, ville de la Paphlagonie, selon Etienne le géographe. Strabon, *l.* 12, *pag.* 542, écrit TIEUM, & Ptolomée TION. Ce dernier la marque sur le bord du Pont-Euxin, entre *Psyllium* & l'embouchure du fleuve Parthénius. Voyez AMASTRIS.

TIPANISSÆ, peuples d'Asie. Etienne le géographe dit qu'ils habitoient près du Caucase.

TIPARENUS, isle de Grece, dans le golfe Argolique. Pline, *l.* 4, *c.* 12, dit qu'elle étoit sur la côte du territoire d'Hermione.

TIPASA, ville de la Mauritanie Césarienfe. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque entre *Julia Cæsarea* & *Via*. Selon l'itinéraire d'Antonin, qui lui donne le titre de colonie, elle se trouvoit sur la route de Tingis à Carthage, entre *Cæsarea Colonia* & *Casæ Caluenti*, à seize milles de la premiere & à quinze milles de la seconde. Ortélius croit que ce pourroit être la *Tipata* d'Ammien Marcellin. On croit que cette ville est aujourd'hui le lieu du royaume d'Alger, qu'on nomme *Saça* ou *Sasa*. Il y eut quelques martyrs en cette ville du tems d'Hunneric, roi des Vandales, entr'autres saint Frumence, marchand; mais ce qui a rendu cette ville célèbre dans l'Eglise, a été la confession glorieuse des catholiques, à qui Hunneric fit couper la langue & la main droite l'an 484, & qui, ayant été bannis ensuite, se répandirent en Europe & en Asie, parlant miraculeusement, comme s'ils eussent eu une langue. * *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 570.

TIPASENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique, qui nomme son évêque Rusticus. Ce siége est différent de celui de Tipasa, ville de la Mauritanie Césarienfe, dont parle saint Optat, *l.* 2, § 18, *p.* 42. Victor d'Utique, *de schism. Donat. l.* 2, *p.* 42, donne de grandes louages à la foi des habitans de cette ville. Firmus, *episcopus ecclesiæ Tipasensis*, & député de la province de Numidie, souscrivit au concile de Carthage sous Boniface en 525, & il assista au cinquiéme concile général.

TIPASITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. La notice des évêchés de cette province appelle l'évêque de ce siége *Reparatus*.

TIPATA. Voyez TIPASA.

TIPENISES, nom d'un fleuve dont il est fait mention dans le grand étymologique.

TIPHA, ville maritime de la Bœotie, selon Pausanias, *l.* 9, *c.* 32. Il y avoit un temple d'Hercule, où tous les ans on célébroit une fête. Ptolomée écrit *Sipha*, & Etienne le géographe SIPHA ou SIPHÆ; de sorte que Tipha dans Pausanias est un dorisme.

TIPHATA. Voyez TIFATA.

TIPHERNUM. Voyez TIFERNUM.

TIPHICENSE OPPIDUM, ville de l'Afrique propre. Pline, *l.* 5, *c.* 4, la met au nombre des trente villes libres, & dit qu'elle étoit dans les terres.

TIPHULEORUM, en grec Τιφυλέων. Il est fait mention de ce peuple sur une médaille d'Auguste, rapportée dans le trésor de Goltzius. Ce peuple n'est point connu d'ailleurs.

TIPPERARY ou SAINTE-CROIX, comté d'Irlande, dans la province de Munster, a le comté de la Reine & Kilkenny à l'est; Limerick & le Shannon qui le sépare de Gallway & de Thomond à l'ouest; le comté du roi au nord-est, & Waterford au sud. Les Irlandois appellent ce comté *Thobruidearum Cunta*. Il est très-fertile dans les quartiers méridionaux, & on y trouve quantité de maisons bien bâties. On le divise en quatorze baronnies, qui sont celles de Lower-Ormond, d'Ormond-Arra, d'Owny, d'Ikerin, d'Ileagh, d'Eliogurty, de Kilnalong, de Kilnamania de Clonwilliam, de Middlethird, de Slewardag, de Comsey, d'Issa & d'Offa. Il y a deux villes qui tiennent des marchés publics; Clonmell & Carick, ou Carick-Mac-Griffen. Clonmell a encore le droit d'envoyer deux députés au parlement, & les villes de Thurles, de Cashel, de Fethard & de Tipperary jouissent du même privilége. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 3, p. 55 & suivantes.

TIPRA, royaume des Indes, dans les états du roi d'Ava. Ce royaume qui est traversé dans sa largeur par le tropique du cancer, & dans sa longueur du nord au midi par la riviere d'Aracan, est borné au nord par le royaume d'Asem ou d'Acham, à l'orient par celui d'Osul, au midi par celui d'Aracan, & à l'orient par celui de Bengale. Sa capitale s'appelle MARBAGAN. Voici ce que Tavernier, *Voyage des Indes l.* 3, *c.* 16, dit de Tipra, sur le rapport de trois marchands de ce royaume, qu'il a vu, l'un à Daca, & les deux autres à Patna. C'étoient des gens qui parloient peu; & tous étoient venus par le royaume d'Aracan, qui est au midi & au couchant de celui de Tipra, que le Pégu borne aussi en partie au couchant d'hiver, à quoi ils avoient employé environ quinze journées. Les voitures du pays sont des bœufs & des chevaux, comme dans les Indes; & ces chevaux sont d'assez petite taille, mais excellens. Le roi & les grands seigneurs vont en *palekis*, & ont leurs éléphans qu'ils font instruire pour la guerre. Ils sont fort sujets aux goîtres; ce qui leur vient des mauvaises eaux. Il n'y a rien dans ce royaume qui soit propre aux étrangers. Il s'y trouve une mine d'or, mais d'un or fort bas, & de la soie qui est fort grosse. Ces deux choses sont le revenu du roi, qui ne tire aucun subside de ses sujets. Ceux qui n'ont aucun rang sont obligés de travailler pour lui six jours tous les ans à la mine d'or ou à la soie. Il envoie vendre l'un &

l'autre à la Chine, & on lui rapporte de l'argent, dont il fait battre des pieces de la valeur de dix sols. Il fait faire aussi de petites pièces, minces comme des aspres de Turquie, & il y en a de deux sortes. Il en faut quatre des unes pour faire un écu, & douze des autres. * *De l'Isle*, Atlas.

TIQUADRA, isle d'Espagne, & l'une des petites isles qui sont aux environs des isles Baléares. Pline, *lib.* 3, *c.* 5, la marque près de la ville Palma. Selon Hermolaüs, il y en a qui, au lieu de TIQUADRA, écrivent TRIQUADRA, & veulent que ce nom lui ait été donné à cause de sa figure triangulaire. Le nom moderne est *Conejera*.

1. TIR, (LE) riviere de France, dans la province de Roussillon: elle sort du haut-Valespir, & a un pont à Cevet.

2. TIR. Voyez TYR.

TIRACIENSES. Voyez TRINACIA.

TIRAGHIRILL, baronnie d'Irlande, dans le comté de Slego, province de Connaugt, au midi de la province de Carbury. Il n'y a aucun lieu remarquable. * *Etat présent de l'Irlande.*

TIRALLIS, ville de la petite Arménie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, la place dans la Cataonie.

TIRALLUM. Voyez IZYRALLA.

TIRANADUM ou TIRINADUM, ville de la Mauritanie Césarienfe. Dans l'itinéraire d'Antonin elle est marquée sur la route de Carthage à Césarée, entre *Rapidum* & *Caputcillanum*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second.

TIRANO, gouvernement dans la Valteline, de la dépendance des Grisons. Il comprend onze communautés, & est partagé en deux archiprêtrés, celui de *Mazo* qui a les six communautés d'en-haut, & celui de *Villa* qui a les cinq communautés d'en-bas. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 141.

TIRANO, capitale du gouvernement de même nom, étoit autrefois sur la rive droite de l'*Adda*, avec le nom de *Villaccia*; mais étant périe, on la rebâtit peu-à-peu dans l'endroit où elle est, qui est fort agréable, sur la rive gauche de la riviere. Elle est fort peuplée, & honorée de la présence du gouverneur & de la régence de son département. On voit près de cette ville un temple magnifique dédié à la *Madona*, bâti de beau marbre qu'on a tiré d'une carriere de la montagne voisine. Il s'y fait beaucoup de pélerinages, & l'on y remarque plusieurs monumens de la dévotion des pélerins, entr'autres une grosse chaine d'or, & il se tient dans ce lieu de grosses foires toutes les années. Les Grisons y envoient vendre quantité de troupeaux qu'on conduit en Italie.

TIRASIA, lieu dont il est parlé dans l'histoire des plantes de Théophraste, *l.* 3, cité par Ortélius. Il paroît que ce lieu étoit dans l'isle de Créte.

TIRATHABA, village de la Palestine. Joseph, *Antiq.* *l.* 18, *c.* 5, qui le donne aux Samaritains, dit qu'il étoit près de la montagne de Garizim.

TIRCA, ville de la province de Vancarah en Afrique. D'Herbelot dit qu'on la trouve à six journées de Ganah, en descendant le Niger.

TIRCANI-CANDGIGAI, village des Indes, au royaume de Caltan, près du fleuve Vacach. Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 5, dit que ce village est situé à 101^{d} 20' de longitude, sous le 38^{d} de latitude.

TIRE'. Petis de la Croix dit, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 6, *c.* 55, que Tiré est le nom d'une ville célébre de l'Anatolie, sur le bord du fleuve Mendouras ou Madré.

TIRETAINE, riviere de France en Auvergne. Davity, *Auvergne*, *p.* 300, en parle ainsi; Près de Clermont & de l'abbaye & du bourg de S. Alyre se voit le ruisseau dit *Tiretaine*, autrefois *Scateon*. Il naît d'une fontaine dont l'eau s'endurcit & se pétrifie; de sorte qu'elle fait un pont sous lequel passe cette riviere. La même eau coulant dans la prairie avoit tellement accru, se convertissant toujours en pierre, que le pont avoit déja huit toises de longueur, & quatre de largeur; de sorte qu'on fut contraint de le couper. Cette eau est alumineuse.

TIRE-JY, isle occidentale d'Ecosse, au sud-ouest de Coll, dont elle est séparée par un petit détroit. Cette isle que l'on met au nombre de celles du second rang, passe pour la plus fertile de toutes, & elle abonde en effet en toutes choses nécessaires à la vie humaine. Sa longueur n'est que de sept milles, & sa largeur de trois. Il y a un lac, une isle dans ce lac, & un vieux château dans cette isle. Le duc d'Argyle en est le propriétaire. Elle a un port commode qui sert de retraite aux vaisseaux que le mauvais tems surprend dans la mer. Elle est à sept milles d'Andros, à dix-huit de Syra & à douze de Micone & des Isdiles. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 2, p. 287.

TIRIA. Voyez TEIRIA.

TIRIANUS-AGER, contrée dont parle Eusebe dans sa chronique. Voici le passage, *M. Cælius Prætor, & C. Annius Milo exul oppressi, res novas in Tiriano Brixioque agro simul molientes.* Ortélius a remarqué qu'au lieu de TIRIANO, il falloit lire THURIANO ou THURINO; & BRUTTIO au lieu de *Brixio*. Il ajoute que le manuscrit d'Eusebe qu'il a consulté portoit *Thyrianus*, *Brutiusque*, pour *Thurianus* & *Bruttianus*, façon de lire qui seroit bonne.

TIRICENSE OPIDUM, ville de l'Afrique propre. Pline, *l.* 5, *c.* 4, la met au nombre des trente villes libres, & dit qu'elle étoit dans les terres.

TIRICIUM. Voyez TRITIUM.

TIRIE, ville des états du Turc en Asie, dans l'Anatolie, sur la route de Smyrne à Coigni. C'est une ville des plus grandes & des mieux peuplées de toute l'Anatolie. Ce qu'il y a même de remarquable, c'est que presque tous les habitans y sont aussi propres à porter les armes qu'à cultiver la terre, & on y en voit, qui après avoir commandé des bannieres, reprennent la charrue, avec la même tranquillité que cet ancien dictateur romain dont l'histoire est si connue. Il y a peu de chrétiens & de juifs dans cette ville; & les Turcs y ont plus de cent mosquées. Les montagnes voisines y fournissent de l'eau en abondance, & la campagne tout ce qui est nécessaire à la vie. Cette grande ville n'offre aucun monument, ni ancien, ni moderne, qui soit digne d'attention. Au sortir de Tirie on trouve une plaine qui peut avoir cent cinquante milles de tour; on croit que ce fut là que Bajazet fut pris par Tamerlan. Il y a une montagne voisine où l'on trouve plusieurs plantes assez curieuses, de la graine, de celle qui se nomme Banbour, a été trouvée très-singuliere par les botanistes. De cette montagne on voit le fleuve Méandre, qui traverse ces vastes campagnes, en serpentant, & qui n'approche qu'à deux lieues de Tirie. Le commerce y consiste en tapis, en laines, en coton, & en toutes sortes de fruits & de denrées. Les manufactures sont pour la plûpart dans le fauxbourg qui est très-grand & aussi peuplé que la ville. Au sortir de ce fauxbourg, on trouve une montagne très-rude. * *Paul Lucas*, Voyage de l'Anatolie en 1714, t. 1, p. 157.

TIRIMENEN, peuple sauvage aux environs du détroit de Magellan. Il habite un pays dans les terres nommé Coin. Olivier de Noort, dans son voyage autour du monde, dit que les hommes chez les Tirimenen, sont grands comme des géans, ayant dix à douze pieds de hauteur. Ils sont plus avant dans les terres que les Kemenéres, les Kemenekas & les Karaykes, avec lesquels ils sont souvent en guerre, & qu'ils appellent par injure Mangeurs d'Autruches; mais, autant qu'on le pouvoit présumer, ajoute Olivier de Noort, ils étoient les uns & les autres anthropophages. * *Voyage de la compagnie des Indes orient.* t. 3, p. 29, édit. de Rouen.

TIRIOLO ou TYRIOLO, en latin *Tiriolum* ou *Tyriolum*, petite ville d'Italie, dans la Calabre ultérieure proche du mont Apennin, est l'ancienne Tyrus, ville de la grande Grece; elle est à trois lieues de Squilace du côté du nord.

TIRIPANGADA, ville de l'Inde, en-deça du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Ses interprétes écrivent TRIPANGALIDA au lieu de TIRIPANGADA.

TIRISCUM, ville de la Dace. Les exemplaires latins de Ptolomée, *l.* 7, *c.* 8, ajoutent que cette ville se nomme présentement Taros: *Quod nunc* TAROS *dicitur*. Lazius dit que le nom moderne est TURO; mais ce nom ne se trouve point dans nos cartes. Baudrand & plusieurs autres géographes soutiennent que c'est aujourd'hui Tergowitz.

TIRISTA, ville de la basse Mysie ou plutôt Mœsie. Ptolomée, *l.* 3 *c.* 10, la marque près du Danube, entre

Tirmanium & *Durasforum Legio*. Je crois, dit Ortélius, que c'est la même ville que Cédrene appelle DRISTA. Il semble aussi que ce soit la SIXIANTA-PRISTIS de l'itinéraire d'Antonin, la SEXAGINTA PRISTA de la notice des dignités de l'Empire, & la Τιζανταπείρα, dont Socrate parle dans son histoire ecclésiastique. Le nom moderne de TIRISTA est TERWISCH, selon Lazius.

TIRISTASIS. Voyez TYRISTASIS.

TIRISTRIA, promontoire de la basse Mœsie, sur le Pont-Euxin. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, la marque entre *Dionysopolis* & *Odessus*. Ses interprétes lisent TIRISTRIS, comme lit aussi Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 2. Ce mot est corrompu dans Strabon, *l.* 7, *p.* 319, qui lit CETERIZIS, au lieu de TIRISTRIS. Il nous apprend qu'il y avoit sur ce promontoire un château fortifié, dans lequel Lysimachus renferma pendant quelque tems ses trésors. Ce même promontoire est nommé TETRISIA par Arrien, 1. *Peripl. p.* 24.

TIRITHIA, ville de la Mésopotamie & dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18. L'édition de Molet porte TIRITHA au lieu de TIRITHIA.

TIRITIRI. Corneille dit, riviere de Perse que les anciens ont nommée *Mosæus* & *Orates*. Il ajoute qu'elle a son cours dans la province de Chusistan, qu'elle traverse, & qu'elle va se jetter dans le golfe Persique. Corneille auroit bien dû nous dire les garants qu'il a pour avancer, que le TIRITIRI puisse être en même tems le *Mosæus* & l'*Orates*; car il seroit curieux de savoir qu'un fleuve se jettât en même tems dans le golfe Persique & dans la mer Noire. Il est sûr, du moins, qu'il n'aura pas le suffrage d'Ovide, qui dit que l'Orates se jettoient dans le Pont-Euxin. Marcien d'Héraclée met pourtant dans la Perside un fleuve nommé OROATIDE, mais non pas ORATES; & ce fleuve pouvoit se jetter dans le golfe Persique. A l'égard du MOSÆUS, Ptolomée en fait un fleuve de la Susianne, qui pouvoit avoir son embouchure dans le golfe Persique. Ortélius, qui cite les tables d'Abulféda, dit que le MOSÆUS y est appellé TRITICIRI & non TIRITIRI.

TIRIZA, ville de la Paphlagonie. Etienne le géographe, qui dit que le nom national est TIRIZI, remarque que Ctesias appelle les habitans de cette ville TIRIZIPHANES.

TIRNAVIA, TIRNAU ou TYRNAU, ville de la haute Hongrie dans le comté de Neitra, (a) aux confins de celui de Poson, (b) à trois lieues de Freichstadt & à huit de Presbourg, sur une petite riviere qui lui donne son nom. La ville de Tirnau est grande, assez belle & fortifiée d'un fossé & d'une bonne muraille. Les rues sont larges, & les maisons bien bâties. Il y a de belles églises entre lesquelles on distingue celle des jésuites, fondée par Nicolas, comte d'Esterhasi & de Galantha, palatin d'Hongrie, qui fit faire aussi le maître autel, qui est d'une superbe sculpture de bois. Il est inhumé au devant, & on voit son épitaphe sur la muraille. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Le Laboureur*, Retour de la maréchale de Guébriant en France.

TIRNSTAIN ou TYRNSTAIN, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, au quartier du haut Manartsberg, sur la rive gauche du Danube, un peu au-dessus de Stain. Cette ville ne consiste qu'en deux belles rues, l'une qui conduit au bord de la riviere, & l'autre qui la traverse. On y voit un grand château, magnifique dans son architecture & dans les appartemens; & il en reste un ancien, dont les ruines font connoître qu'il étoit très fort, & qu'il commandoit toute la ville, étant élevé sur une montagne au pied de laquelle elle est située. En allant de Tirnstein à Vienne, on voit la grande abbaye de Goroveich & le bourg de Hollambourg, où les montagnes commencent à quitter le bord de la riviere, qui fait plusieurs isles, en s'élargissant de telle maniere, qu'en certains endroits elle a plus d'un mille de largeur. * *Jaillot*, Atlas. *Corn.* Dict.

TIROL ou TYROL, comté d'Allemagne, & l'un des pays héréditaires de la maison d'Autriche. (a) Il a la Baviere au septentrion, la Carinthie & l'archevêché de Saltzbourg à l'orient, une partie de l'état de Venise au midi, & les Suisses & les Grisons au couchant. (b) Le Tirol a été ainsi appellé d'un château de ce nom, bâti sur la riviere d'Etsch. Il a autrefois fait partie de la Rhétie: depuis il fit partie du duché de Baviere, dont il fut démembré, & il passa à des seigneurs particuliers: ensuite il tomba au pouvoir des marquis de Meranie; & enfin Elisabeth, comtesse de Tirol, le porta dans la maison d'Autriche vers l'an 1289, par son mariage avec Albert, duc d'Autriche, & depuis empereur.

Ce pays est fort montagneux, ce qui fait qu'il n'est pas des plus fertiles. On y recueille pourtant du bled & du vin; & il abonde en pâturages. Il y a des mines d'argent, de cuivre & de fer; & il y a aussi des eaux minérales & salées. Ses rivieres sont l'Inn, qui le traverse du midi au nord est, & l'Adige qui y prend sa source. On divise le comté de Tirol en quatre parties principales: savoir, le Tirol propre, les pays annexés, l'évêché de Brixen, & l'évêché de Trente. (a) *D'Audifret*, Géographie ancienne & moderne, t. 3, p. 126. (b) *La Forêt de Bourgon*. Géogr. hist. t. 1, p. 328.

LE TIROL propre contient	L'Inn-Thal.	Inspruck, Hall, Schwas, Kuffstain.
	L'Etschland ou pays de l'Adige.	Tyrol, Glurens.
Pays Annexés,	Pludentz, Sonneberg, Feldkirck, Bregentz.	
L'évêché de Brixen,	Brixen, Bruneck.	
L'évêché de Trente,	Trente, Toblino, Madrutzo, Arco, Nago, Torbole, Roveredo, Bolzano.	

1. TIRON, en latin *Tironium*, abbaye de France, dans le diocése de Chartres, de l'ordre de saint Benoît, à huit lieues de cette ville, vers le couchant, dans le Perche, sur le ruisseau de Tiron. Bernard, abbé de saint Cyprien ou saint Cyvran, en Poitou, s'étant démis de son abbaye, s'en alla avec un petit nombre de disciples choisis dans l'isle déserte de Chaussey, sur la côte septentrionale de la Bretagne, où il avoit déja fait autrefois une longue retraite. Les pirates l'obligerent bientôt d'en sortir. Il vint avec sa petite troupe qui augmentoit de jour à autre, s'établir dans les bois de Savigni, en basse Normandie; mais comme le bienheureux Vital, disciple du bienheureux Robert d'Arbrissel, son ami, y étoit déja établi avec sa compagnie, il vint se retirer dans les bois de Tiron, où Rotrou, comte de Perche & de Mortagne, lui donna un fonds pour bâtir un monastère dont les fondemens furent jettés l'an 1109. Tels furent les commencemens de la réformation de l'ordre de S. Benoît de la congrégation de Tiron. Beatrix, épouse de Rotrou, comte du Perche, fit élever l'église dont l'emplacement fut accordé par les chanoines de Chartres. Louis le Gros a aussi passé pour fondateur de cette abbaye, apparemment à cause des grands fonds qu'il lui aura donnés, & parce qu'il la mit en sa sauve-garde en 1120. Bernard y fut le pere ou abbé de cinq cents religieux, qui vivoient dans une très-grande abstinence, se contentant de légumes pour leur nourriture, sans aucun usage du vin. L'abbaye de Tiron a été autrefois chef-d'ordre: elle avoit plusieurs autres abbayes sous sa jurisdiction, & où les abbés & les religieux étoient envoyés par l'abbé de Tiron, & restoient toujours sous cette même jurisdiction, indépendans des ordinaires. Elle a encore aujourd'hui de très-belles, de riches & d'amples collations. * *Baillet*, Topogr. des saints, page 467.

2. TIRON, petite riviere d'Espagne, dans la vieille Castille. Elle a sa source dans les montagnes appellées Sierra-d'Occa. Elle court en serpentant du midi occidental, au nord oriental, & va se jetter dans l'Ebre, sur la rive droite de ce fleuve, au-dessous d'Haro, tout près de Brienes.

TIRONEAU, *Tironellum*, lieu de France, dans le Maine, élection du Mans, sur la riviere de Sarte, à dix lieues du Mans, du côté du nord, vers les confins de la Normandie.

C'est un abbaye de bénédictins réformés, fille de saint André, autre abbaye du même diocèse du Mans. Elle fut fondée par Rayen de Chaources, sire de Clinchant, le 18 des calendes d'octobre 1149, selon d'autres en 1151.

TIROPOLIS. Voyez MAZELLA.

TIRRIF, TIR-RYF ou TYR-RYF, isle d'Ecosse, & l'une des Æbudes, à cinq lieues de l'isle de Mul, du côté d'occident, & voisine de l'isle de Coll, au midi oriental de laquelle est la petite isle de Gunna, entre deux. Tirrif n'a guères que quatre lieues de longueur, & une ou deux de largeur. Il y a dans cette isle cinq principaux lacs, qui sont :

Le lac de Kirkabol,
Le lac de Basbol,
Le lac de Hylebol,
Le lac de Barrabol,
Le lac de Fuil.

* *Blaeu*, Atlas.

TIRSÆ, ville de la Macédoine, dans la Mygdonie. Etienne le géographe dit, d'après Théagène, que cette ville tiroit son nom de Tirse, l'une des femmes du fils de Mygdon.

TIRUS. Voyez TYR.

TIRYNS, ville du Péloponnése, dans l'Argolide, selon Etienne le géographe, qui veut qu'elle dût son nom à Tiryns, fille d'Alôs, qui étoit sœur d'Amphitryon ; & qu'auparavant elle se nommât HALIEIS, à cause que plusieurs pêcheurs d'Hermione s'y étoient établis. TIRYNS existoit du tems d'Homere qui en parle, *Catalog. v.* 559.

Οἳ δ' Ἄργος τ' εἶχον, Τίρυνθά τε τειχιόεσσαν,

Qui Argos incolebant, & bene munitam Tirynthem.

Strabon, l. 7, p. 372, dit que la forteresse de Tiryns fut bâtie par les Cyclopes que Prœtus mit en besogne. Elle fut détruite par les Argiens, selon Pausanias, *Corinth. c.* 17, & elle ne subsistoit plus du tems de Pline, *l.* 4, *c.* 5.

TISA. Voyez TESA.

TISÆUS, montagne de la Thessalie, selon Tite-Live, *l.* 28, *c.* 5, qui dit que c'est une pointe de montagne fort élevée. C'est le TISÆUM de Polybe & de Suidas. Apollonius, *l.* 1, met aussi dans la Thessalie un promontoire nommé TISÆUM ; mais son scholiaste ajoute que ce promontoire étoit dans la Thesprotie.

TISANIENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On ne sait dans quelle province. La conférence de Carthage fait mention de *Liberantius*, évêque donatiste. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 1107.

TISAPATINGA. Voyez SINAPATINGA.

TISARA, ou ANTISARA. Voyez ANTISARA & BIBETA.

TISARCHI, nome & village de Libye, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5.

TISARIA, petite ville de l'Anatolie, dans l'Amasie. Le pere Charles de saint Paul dit que TISARIA & CAISAR sont les noms modernes de l'ancienne Diocésarée. Voyez DIOCÉSARÉE, *n°.* 1. Paul-Lucas écrit CARA-HISSAR ; mais quoiqu'il l'ait reconnue pour une ancienne ville, il n'a pas su que c'étoit Diocésarée de Cappadoce. Voyez CARA-HISSAR.

TISDRUM & TISDRUS. Voyez THYSDRUS.

TISEBARICA, contrée de l'Ethiopie. Elle commençoit près du port de Bérénice, & s'étendoit le long de la mer Rouge jusqu'aux Moschophages, selon Arrien, 2. *Peripl. p.* 1. La partie maritime de cette contrée étoit habitée par des Ichthyophages, qui demeuroient épars sous des chaumieres placées dans des passages étroits. Au-dedans des terres habitoient des peuples barbares.

TISEDITENSIS, *Tisedinatus*, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Dans la conférence de Carthage on trouve *Lampadius*, évêque catholique, & Donatus, évêque donatiste. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, page 1091.

TISIA, ville d'Italie, selon Etienne le géographe, qui dit que le nom national est TISIATES ; mais Appien, *de Bel. Annib. p.* 583, *ed. Amstel.* 1670, nous apprend que Tisia, ville, étoit dans le pays des Bruttiens, & il nomme les habitans *Tisiatæ*.

TISIANUS, fleuve de la Scythie Européenne, selon Jornandès. C'est le TIBISCUS de Ptolomée.

TISIAUS, ville d'Afrique. Strabon, *l.* 17, *p.* 831, la met au nombre de celles qui furent ruinées de fond en comble durant la guerre de César contre Scipion.

TISIDIUM, ville d'Afrique. Salluste, *Bel. Jugurth. edit. Varior.* 1654, dit que Metellus en donna le commandement à Jugurtha. On croit que c'est la même que Ptolomée appelle THISICA. Voyez THISICA.

TISILITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire, à ce que croit Dupin. Ce siége doit être différent de celui qui est nommé *Tibilitanus* dans la conférence de Carthage ; car au chapitre 121, elle dit que *Donatus episcopus Tisilitanus* n'a point d'adversaire, au lieu que dans le chapitre 197, elle fait mention d'un évêque donatiste appellé *Simplicius* & qualifié *Tibilitanus episcopus*. *Florentius episcopus Tisiliensis*, assista au concile de Carthage, tenu en 525, sous Boniface. C'est sans doute le même siége que *Tisilitanus*, & apparemment que la ville est celle que la table de Peutinger appelle TICHILLA, & place dans la province proconsulaire.

TISIS, ville d'Egypte, selon Etienne le géographe.

TISMENIT, ville de la Moldavie.

TISOBIS, fleuve de la Grande Bretagne. Voyez TOESOBIUS.

TISPO, petite ville de l'Amérique septentrionale, sur la côte du golfe du Mexique, dans l'audience de Mexico. Il est dit dans le supplément des voyages de Dampier, *part.* 2, *c.* 5, que Tipso est une assez jolie petite ville, située au bord de la mer, & arrosée par un petit ruisseau ; mais qu'elle n'a aucun commerce du côté de la mer, parce qu'elle n'a point de havre. De l'Isle ne connoît point la ville de Tispo dans sa carte du Mexique : il marque seulement la riviere qu'il nomme TUSPA ; & TUSBA pourroit bien être le véritable nom de la ville comme de la riviere.

De la vieille Vera-Crux jusqu'à Tispo, il y a environ quinze lieues, la côte s'étendant au nord & au sud, & de Tispo jusqu'à la riviere Panuk ou Panuco, il y a vingt lieues ou environ. La côte est nord & sud au plus près.

TISSA, petite ville de Sicile, au pied du mont Ætna, du côté du septentrion, près du fleuve Onobala, suivant la position que lui donne Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4. Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 268, écrit TISSE, & en fait un petit lieu :

. . . . . . *& parvo nomine Tisse.*

On croit que c'est aujourd'hui *Randazzo*, ou du moins que la ville de *Randazzo* est bâtie auprès de l'endroit où étoit TISSA. Les habitans étoient nommés TISSENSES, & non TISSINENSES, comme écrit Pline, *l.* 3, *c.* 8, Cicéron, *Orat. Frumentar. c.* 38, décide pour la premiere orthographe : *A Tissensibus*, dit il, *perparva & tenui civitate, nonne plus lucri nomine eripitur, quam quantum frumenti omnino exaravit.* Voyez TISSÆ.

TISSÆ, petit pays de la Sicile, selon Etienne le géographe. Il est question apparemment du territoire de la petite ville de Tissa, qu'Etienne le géographe ne connoît point, & qui étoit peut-être ruinée de son tems.

TISSUS. Voyez PATHISSUS.

TISSY, bourg de France, dans la Normandie, à sept lieues de Coutances, & à trois de Saint-Lo. Il y a une vicomté ou petite jurisdiction royale ; & on y tient marché tous les samedis, sur-tout pour les veaux qui y sont très-bons.

TISUCIS. Voyez SUSACIS.

TISURUS, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque parmi les villes qui étoient au midi d'Adrumete.

TIT ou TITE, ville d'Afrique, au royaume de Maroc, dans la province de Duguela. Marmol, dans sa description d'Afrique, *t.* 2, *l.* 3, *c.* 55, dit que Tite étoit une ville ancienne. On en voit, ajoute-t-il, les ruines sur le bord de la mer, à quatre lieues de Mazagan, du côté du couchant. Elle doit, à ce qu'on prétend, sa fondation aux premiers habitans de l'Afrique, & elle étoit autrefois très-peuplée, parce que les campagnes d'alentour sont très-fertiles. Quand les Portugais prirent la ville d'Azamor, Tite se rendit par composition, & fut quelque tems tributaire du roi de Portugal ; mais Muley Nacer, frere de Mahamet Oataz, roi de Fez,

étant allé dans cette province, pour affranchir les Mahométans de la servitude des chrétiens, & n'ayant rien fait que pendre un trésorier du roi de Portugal, avec un Juif, qui l'aidoit à recevoir les contributions, en enleva tous les habitans, & les plaça dans un petit bourg qui étoit désert, à trois lieues de Fez, sans que cette ville ait jamais été repeuplée depuis. Les maisons & les tours de la ville sont encore debout. Les Arabes cultivent le pays des environs.

TITACAZENUM VINUM. Galien parle d'un vin ainsi appellé du nom du pays où il croissoit.

TITACIDÆ, municipe de la tribu Antiochide, selon Etienne le géographe. Spon, dans sa liste des bourgs de l'Attique, marque celui de *Titacidæ*, dans la tribu Aeantide. Ce bourg prenoit son nom du héros Titacus, qui livra Apidna à Castor & Pollux, lorsqu'ils vinrent dans l'Attique pour tirer leur sœur Helène des mains de son ravisseur Thésée, comme le rapporte Hérodote.

TITÆRON, nom d'une ville dont parle Isacius, *in Lycophr.* cité par Ortélius.

TITAN, (isle de) ou CABAROS, isle de France, sur les côtes de Provence, dans le diocèse de Toulon. Cette isle est la plus orientale des isles d'Hieres. C'est à cause de cela qu'on lui a donné le nom de Titan, c'est-à-dire, du côté où se leve le soleil. Les Marseillois & les Grecs l'appelloient autrefois *Hypæa*, c'est-à-dire inférieure, parce qu'à l'égard de Marseille, elle est au dessous des autres. Ensuite dans le moyen âge on lui a donné le nom de *Cabaros*. Elle peut avoir quatre mille pas de long, sur mille de large. Elle est peu habitée.

1. TITANA, ville d'Egypte, dont Claudien, *in Phœnic.* fait l'éloge dans ces vers :

Clara per Ægyptum placidis notissima sacris
Urbs Titana colit.

On voit assez que par Titana, ce poëte entend la ville de Diospolis ou la ville du Soleil; car le soleil a été aussi appellé Titan.

2. TITANA, ville du Péloponnése, dans la Sicyonie. Pausanias, *l.* 2, *c.* 11 & 12, la met à soixante stades de Sicyone. On voyoit autrefois dans cette ville un temple d'Esculape, dont la statue étoit couverte d'une robe de laine & d'un manteau; ensorte qu'on ne lui voyoit que le visage, les mains & la pointe des pieds. Celle d'Hygia, sa fille, déesse de la Santé, étoit aussi tellement couverte, ou de ses habits, ou des cheveux que les femmes s'étoient coupés pour les lui offrir, qu'on avoit peine à la voir. Les statues d'Alexanor & d'Examérion étoient aussi dans ce temple; ainsi que celle de Coronis qui étoit de bois. Les habitans portoient cette derniere dans le temple de Minerve & l'adoroient là, brûlant toutes les victimes, à la réserve des oiseaux qu'ils mettoient sur les autels. Quant aux serpens consacrés à Esculape, les hommes n'osoient en approcher, & mettoient seulement la viande à l'entrée du lieu où ils étoient. Près de Titana on voyoit l'autel des Vents, où le prêtre sacrifioit une nuit toutes les années, & faisoit certains mystères en quatre fosses qui leur étoient dédiées, chantant même quelques vers magiques. Entre cette même ville & Sicyone, on trouve le temple des déesses nommées *Sévéres* par les Athéniens, & *Euménides* par les Sicyoniens. On leur sacrifioit tous les ans en un certain jour des brebis pleines, de même qu'aux parques, dont les autels étoient près de-là.

3. TITANA, petite contrée du Péloponnése, dans la Sicyonie. C'est Etienne le géographe qui en fait mention, & il entend parler, sans doute, du territoire de la ville de même nom; il dit que *Titana* est un pluriel, mais qu'on employe aussi ce mot au singulier, & à cette occasion, il cite ce passage d'Homere, *Iliad. B.* v. 735.

. . . . *Τίτανοῖο τε λευκὰ κάρηνα.*
. . . . *Titanique candidi capita.*

TITANIA-TELLUS. Voyez TITENUS.

TITANIS, port de l'isle de Corse. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, le marque sur la côte occidentale de l'isle, entre l'embouchure du fleuve Ticarius & la ville Fisera.

1. TITANUS, fleuve de l'Asie mineure. Pline, *l.* 5, *c.* 30, met son embouchure sur la côte de l'Aeolide, & ajoute qu'il y avoit sur le bord de ce fleuve une ville de même nom. Le scholiaste d'Apollonius place aussi dans ce quartier une ville nommée TITANUM, & Porphyrogenète en connoît une autre dans la Galatie, mais ces trois villes pourroient bien n'en faire qu'une.

2. TITANUS, montagne de l'Asie mineure, selon Ortélius, qui cite Quintus Calaber.

3. TITANUS, montagne de la Thessalie. Hesyche & Eustathe en parlent.

TITARESIUS. Voyez EUROTAS, n°. 2, & TITARESSUS, n°. 2.

1. TITARESSUS, ville de la petite Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7. Il la met dans la Melitene.

2. TITARESSUS, fleuve de la Thessalie. Vibius-Sequester, *p.* 85, qui dit qu'on le nomme aussi Orcus, ajoute qu'il se jette dans le Pénée, sans mêler ses eaux avec celles de ce dernier fleuve, mais en coulant dessus. Lucain, *liv.* 6, *vers.* 375 & *suiv.* dont les meilleures éditions lisent TITARESOS, dit que ce fleuve orgueilleux de sortir du Styx, fleuve respecté même par les dieux, dédaigne de mêler ses eaux avec celles d'une riviere commune.

Solus, in alterius nomen cùm venerit undæ,
Defendit Titaresos aquas, lapsusque superne
Gurgite Penei pro siccis utitur arvis.
Hunc fama est, Stygiis manare paludibus amnem,
Et capitis memorem, fluvii contagia vilis
Nolle pati, superûmque sibi servare timorem.

TITARUM, ville de la Thessalie, selon Etienne le géographe, qui cite Lycophron. Le nom national est *Titaronius.*

TITARUS, montagne de la Thessalie. Strabon, *l.* 9, *p.* 441, dit qu'elle touchoit au mont Olympe, & que le fleuve Titaresius y prenoit sa source; peut-être donnoit-elle le nom à la ville TITARUM, dont parle Etienne le géographe.

TITENUS-FLUVIUS, fleuve de la Sarmatie Asiatique, ou plutôt de la Colchide. Apollonius & son scholiaste disent que ce fleuve se jettoit dans le Pont-Euxin. Il donnoit le nom à une contrée appellée TITENIA, que Valerius-Flaccus nomme TITANIA-TELLUS.

TITHA, ville de l'Arabie, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 22, où on lit: *Cohors prima miliaria Thracum ad Titha.*

TITHONI-REGIA. Voyez TITONI-REGIA.

TITHOREA, ville de la Phocide, sur le mont Parnasse. Hérodote, *l.* 8, *n°.* 32, dit qu'auprès de la ville de Néon, il y avoit une cime du Parnasse appellée TITHOREA; mais Pausanias, *l.* 10, *c.* 32, après avoir rapporté le sentiment d'Hérodote, dit qu'il y a apparence que toute la contrée se nommoit autrefois TITHOREA, & que dans la suite, les habitans des villages voisins, s'étant venus établir dans la ville de Néon, cette ville prit peu à peu le nom de TITHOREA. Le mot est corrompu dans Plutarque, *in Sylla*, qui écrit TITHORA pour TITHOREA. Du tems de Sylla, Tithore n'étoit pas une si grande ville que du tems que Plutarque écrivoit, car ce n'étoit alors, dit il, qu'une forteresse assise sur la pointe d'une roche escarpée de tous côtés, où les peuples de la Phocide, fuyant devant Xerxès, s'étoient retirés autrefois, & y avoient trouvé leur salut.

TITHRAS, bourg de l'Attique, dans la tribu Aegeïde, selon Etienne le géographe. Ce bourg, dit Spon, dans la liste des bourgs de l'Attique, prenoit son nom de Tithras, fils de Pandion. Ce lieu avoit le bruit d'avoir des habitans très-méchans, & des figues très-excellentes, selon le témoignage de Suidas, d'Aristophane & d'Athénée. Il est parlé du bourg de Tithras dans une ancienne inscription qui se trouve à Salamine & rapportée par Spon.

ΚΑΛΛΙΣΤΩ
ΑΝΤΙΔΩΡΟΥ
ΤΕΙΘΡΑΣΙΟΥ.

1. TITHRASUS, ville de la Libye. Les Gorgones y

naissoient, selon Suidas, *in verbo* Τιθρώνη, qui dit que cette ville étoit arrosée d'un fleuve de même nom.

2. TITHRASUS, municipe de l'Attique. Suidas le donne aux Gorgones. C'est le même lieu que Tithras. Voyez TITHRAS.

TITHRONIUM, ville de la Phocide, selon Etienne le géographe. Pausanias, *lib.* 10, *c.* 33, dit qu'elle étoit à quinze stades d'Amphiclea, & située dans une plaine; mais qu'on n'y voyoit rien qui fut digne d'être remarqué.

TITIANI, peuples de l'isle de Corse. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, les marque entre les *Tarrabeni* & les *Balatoni*.

TITICACA, lac de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Charcas. De Laet, dans sa description des Indes orientales, *l.* 11, *c.* 4, dit que ce lac passe pour le plus ample & pour le plus large de tous ceux de l'Amérique méridionale, & qu'il y a plusieurs bourgs situés sur ses rivages. Sa profondeur est très-grande en certains endroits; & lorsqu'il est agité, il éleve des flots pareils à ceux de la mer, de sorte qu'on le prendroit pour un golfe, quoiqu'il soit à quarante lieues de la mer du Sud. Il n'a, selon Acosta, qu'un seul émissaire, qui est fort profond & assez étroit, & on y voit quantité d'isles. La description que de l'Isle donne de ce lac est un peu différente. Selon ce géographe, le lac de TITICACA est composé de deux parties, dont la premiere, la plus grande & la plus septentrionale, reçoit du côté du nord occidental une petite riviere qui passe à Canches; la seconde, qui communique avec la premiere par un détroit, a du côté du midi un émissaire, par le moyen duquel elle communique avec le lac Paria ou de los Aulagas, qui est environ à quarante lieues droit au sud. Cette seconde partie du lac de *Titicaca* renferme cinq isles, au lieu que la premiere ne paroît pas en avoir. Voyez l'article suivant. Les principaux lieux qui se trouvent sur le bord du lac de *Titicaca*, sont:

Sur le bord de la partie septentrionale du lac: Atuncolla, Tiquillaca, Chuquito, Xuli, Pomata, Carabuco, Guancane, Acillo, Orurillo.

Sur le bord de la partie méridionale du lac, Cepita, Tiaguanaco, Laxa, Guatina.

2. TITICACA, isle de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de los Carchas, & dans le lac auquel elle donne son nom. Entre les temples les plus fameux, qui furent dédiés au soleil dans le Pérou, & qui étoient à peu près comparables à celui de Cusco, en richesses & en ornemens d'or & d'argent, il y en eut un fort célébre dans l'isle appellée *Titicaca*, c'est-à-dire, *montagne de Plomb*, car ce mot est composé de TITI, qui signifie *du plomb*, & de CACA, qui veut dire une montagne, pourvu qu'on le prononce du fond du gosier; car si on le prononçoit à la maniere des Espagnols, il signifieroit alors un *oncle maternel*.

L'isle de *Titicaca* est éloignée de la terre ferme de deux portées d'arquebuse & un peu plus, & elle a cinq à six milles de circuit. Ce fut là, selon la tradition des Yncas, que le soleil voulut que s'arrêtassent ses deux enfans, quand il les envoya sur la terre pour instruire les peuples barbares dans les devoirs de la vie civile. Ils disent encore qu'aussitôt après le déluge, les rayons du soleil parurent plutôt en cette isle & dans son lac qu'en tout autre lieu. Ce lac est si profond & si grand, qu'en certains endroits il a quarante-huit brasses de fond & quatre-vingts lieues de circuit. On dit que les bateaux n'y peuvent nager. Le pere Blas Valera attribue cet effet à une certaine pierre qu'on appelle *Himan*, qui est fort commune dans ce lac. Je m'en tiendrai à son opinion, dit Garcillasso, sans l'examiner de plus près.

Le premier Yncan, voyant que la foi qu'on ajoutoit à cette ancienne fable autorisoit sa fourberie, & que les Indiens tenoient pour des lieux sacrés le lac & l'isle, en prit occasion de persuader aux peuples que sa femme & lui étoient enfans du soleil, & ils le confirmerent par les grands avantages qu'ils procurerent; ainsi ces deux fables furent cause que les Yncas regardent l'isle de *Titicaca* comme un lieu sacré; & pour mieux marquer leur vénération, ils y bâtirent, à l'honneur du soleil, un temple qui étoit couvert de lames d'or. Les habitans des provinces sujettes aux Yncas, y alloient faire tous les ans des offrandes d'or, d'argent & de pierreries. On faisoit dans ce temple le même service que dans celui de Cusco. Le pere Blas Valera, en parlant des prodigieuses richesses de ce temple, dit que les Indiens appellés MISMAC, dont on avoit envoyé une colonie à Copa-Cavano, l'avoient assuré que de l'or & de l'argent, qui étoient restés des offrandes faites dans cette isle, on en pouvoit bâtir un autre temple, depuis les fondemens jusqu'au toit, sans mélange d'aucune autre matiere; à quoi il ajoute que les Indiens jetterent tous ces trésors dans le lac, dès qu'ils apprirent que les Espagnols, abordés dans ces contrées, envahissoient tout ce qu'ils trouvoient de richesses.

Outre les magnifiques ornemens de ce temple, les Indiens enrichirent beaucoup l'isle de *Titicaca*. Pour la rendre plus agréable à la vue, ils l'applanirent, en abattirent les rochers, & y firent transporter de loin quantité de terre fertile & grasse, afin d'y faire croître du maïs, parce qu'on n'en cueilloit point dans toute cette contrée, parce que le climat y est trop froid; ils en semerent sur ces piéces de terre, & y firent venir pareillement d'autres légumes. A force de cultiver le terroir on l'obligeoit à produire. Les grains que l'on recueilloit, quoiqu'en petite quantité, étoient envoyés au roi, comme une chose sacrée, & ce prince en portoit une partie au temple du soleil, & envoyoit le reste aux vierges choisies à Cusco; il leur ordonnoit en même tems d'en faire la distribution d'une année à l'autre aux maisons religieuses & aux temples du royaume. On en mettoit aussi dans les greniers du soleil, dans ceux du roi & dans les magasins publics, dans la persuasion où l'on étoit que ces grains, qu'on regardoit comme sacrés, étoient capables de conserver le pain qu'on y gardoit ordinairement pour la nourriture des habitans en cas de famine, ou même capables de l'augmenter dans le besoin. Si un Indien pouvoit avoir un seul grain de ce maïs, ou de telle autre semence qui fut venue de cette isle, il le mettoit dans son grenier, & croyoit, comme une chose certaine, que de sa vie il ne manqueroit de pain. * *Garcillasso de la Vega*, Hist. des Yncas, l. 3, c. 25.

TITIOPOLIS, ville de la seconde Cilicie, ou de l'Isaurie, selon Ortélius, qui cite le concile de Chalcédoine, le premier concile de Constantinople & Porphyrogénete.

La notice de Hiéroclés la met au nombre des vingt-trois villes qui étoient sous le siége de Seleucie. Guillaume de Tyr la nomme *Titopolis*.

TITIUM FLUMEN, fleuve de l'Illyrie. Pline, *lib.* 3, *c.* 21 & 22, fait entendre que ce fleuve se jettoit dans la mer à Scardona, & qu'il servoit de borne entre la Liburnie & la Dalmatie. C'est le TITUS, dont Ptolomée, *lib.* 2, *c.* 17, marque l'embouchure sur la côte, entre *Jadera Colonia* & *Scardona*.

TITMONING, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Saltzbourg, près de la riviere de Saltza, aux confins de l'électorat de Baviere, à six milles de la ville de Saltzbourg. En 1310, la peste fit de tels ravages dans cette petite ville, qu'il y mourut treize cents personnes depuis le 11 de novembre jusqu'au 2 de février. Dans la guerre des empereurs Louis IV & Frédéric III, l'archevêque de Saltzbourg ayant pris le parti de Frédéric, Wolfgang de Goldec, bailli de Dornberg, au nom de Louis IV, enleva à l'archevêque la ville de Titmoning, qui fut rendue à ce prélat trois ans après; savoir, en 1327. Le feu du ciel réduisit en cendres la ville de Titmoning en 1571. Il n'y eut que quelques petites maisons situées sur la hauteur, qui furent garanties de l'incendie. * *Zeyler*, Topog. Bavar. p. 67.

1. TITONEUS, nom d'un fleuve dont parle Lycophron; sur quoi Isacius, son scholiaste, remarque que c'est un fleuve d'Italie, au voisinage du promontoire *Circæum*. C'est, selon Ortélius, le *Titanidos* de Quintus Calaber. Il ne se jette pas dans la mer, il se perd sous terre.

2. TITONEUS, montagne aux confins de la Thrace & de la Macédoine, selon Etienne le géographe & Licophron, cités par Ortélius.

TITONI REGIA, palais fameux de l'Ethiopie, sous

l'Egypte. Quinte-Curse, *l.* 4, *c.* 8, dit que la curiosité de voir le fameux palais de Memnon & de Titon, emporta Alexandre presque au delà des bornes du soleil. Ortélius remarque qu'il faut lire TITHONI-REGIA; & c'est ainsi en effet que lit Diodore de Sicile, *lib.* 2, *pag.* 109, *edit. Wechel.* 1604. Tithonus, selon cet ancien historien, étoit pere de Memnon, général des Ethiopiens & des Suzians, que Teutamus envoya au secours des Troyens. Ce Memnon bâtit un palais superbe dans la forteresse de Suze, & ce palais porta le nom de Memnon jusqu'à l'établissement de la monarchie des Perses; mais, ajoute Diodore de Sicile, les Ethiopiens habitans de l'Egypte, révoquent en doute ce trait d'histoire, & montrent encore chez eux ce fameux palais de Memnon (& de Titon,) qui conservent encore aujourd'hui les noms de leurs fondateurs.

TITOPOLIS, selon Guillaume de Tyr, est la même que TITIOPOLIS.

1. TITSCHEN, ou TITSCHEN LA NEUVE, ville de Bohéme, dans la Moravie, près de Stramberg, au voisinage de la montagne de Rodhost, vers les frontieres de la Silésie. Cette ville est sur la route de Cracovie à Vienne. * *Zeyler*, Topogr. Moraviæ, p. 110.

2. TITSCHEN, ou TITSCHEN LE VIEUX, bourg de Bohéme, dans la Moravie, entre Weiskirch & Freiberg, sur une colline, avec un château.

TITTHI, peuples d'Espagne, dans la Celtibérie. Ils étoient voisins de la ville *Segeda*, selon Appien, dans son histoire des guerres d'Espagne, *l.* 1, *p.* 279.

TITTHION. Voyez MYRTION.

TITTIS, village de la préfecture d'Apamée. Il en est parlé dans Sozomène, *l.* 6, *c.* 34, & dans Calliste, *l.* 11, *c.* 4, cités par Ortélius.

TITTLISBERG, montagne de Suisse, dans le canton d'Underwald. Son sommet est toujours couvert de neiges & de glaces. Il y en a qui prétendent que c'est la montagne la plus haute de toute la Suisse. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 457.

TITTUA, ville de l'Inde, en deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux Caréens, & la place dans les terres, entre *Selur* & *Mantilur*.

1. TITUA, ville de la Pamphylie, selon Ortélius, qui cite le concile de Constantinople, où l'évêque de cette ville est dit *Titnensis episcopus Pamphyliæ*.

2. TITUA. Voyez SITUA.

TITUACIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux Carpétains. Quelques-uns veulent que ce soit aujourd'hui Xetefe, & d'autres Bayonne. Voyez TITULCIA.

TITUENSIS, siége épiscopal de la Pamphylie. *Heraclides* son évêque assista au concile tenu à Constantinople l'an 381. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 816.

1. TITUL. Voyez au mot AD, article AD-TITULOS.

2. TITUL, bourgade de la Haute-Hongrie, dans le comté de Bodrog, sur la rive droite de Teisse, un peu au-dessus de l'endroit où cette riviere se jette dane le Danube. De l'Isle écrit TITEL, au lieu de TITUL. On croit que c'est le *Tibiscum* des anciens.

TITULCIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Emérita à Sarragoce, entre *Toletum* & *Complutum*, à vingt-quatre milles de la premiere de ces places, & à trente milles de la seconde. Ce pourroit être la ville TITUACIA de Ptolomée. Voyez TITUACIA.

TITULITANUS, siége épiscopal d'Afrique. La notice des évêchés d'Afrique la place dans la province Proconsulaire, & nomme son évêque Cresciturus. L'édition de Schelstrate porte néanmoins Titulianus, au lieu de Titulitanus, peut être est ce une faute d'impression. Dans la conférence de Carthage, *num.* 126, Cresconius est qualifié *episcopus plebis Tituli*.

TITURIS. Voyez SUSACIS.

TITUS. Voyez TETUS.

1. TITYRUS, montagne de l'isle de Créte, dans la Cydonie, qui étoit une contrée ou une plage dans la partie occidentale de l'isle, & qui prenoit son nom de la ville Cydonia. Il y avoit sur cette montagne un temple nommé *Dictynnaeum Templum*. Selon quelques exemplaires, la montagne Tityrus & le temple étoient dans la ville Cydonia. * *Strabon*, l. 10, p. 479.

2. TITYRUS, nom d'un peuple ou d'un lieu d'Egypte. C'est Joseph, *contra Appion.* qui en fait mention.

TITZINGEN, lieu d'Allemagne, dans la Suabe, au pays de Wurtemberg, à un mille de Canstatt, près de Gruningen. Quelques-uns en font une ville, & d'autres lui donnent le nom de village. * *Zeyler*, Topogr. Suev. pag. 99.

TIVA, ville d'Espagne, chez les Orétains, selon les exemplaires latins de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Le nom de cette ville ne se trouve point dans le texte grec.

TIVE, TIFE ou TIVIOT. Voyez TIVIOT.

TIVICA, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, & dans la viguerie de Tarragone. Dans la montagne qui est près de cette ville, il y a une carriere d'une espéce de pierre d'onyx, qui est à peu près de la couleur d'un ongle d'homme, avec des veines qui ressemblent au jaspe & à la sardoine.

TIVIOT, TIVE ou TIFE, riviere de l'Ecosse méridionale, dans la province de Tiviotdale qu'elle traverse, & où elle se jette dans la Twede à la droite.

TIVIOTDALE, province de l'Ecosse méridionale, dans les terres, à l'ouest de Northumberland, au midi de la Twede. Elle est fertile en bleds & en pâturages, & nourrit entre autres une grande quantité de brebis. Les habitans ont toujours été bons guerriers, & ont souvent exercé leur valeur contre les Anglois. C'est par-là que les Scots de Buccleugh & les Kers ont élevé leurs familles. Jacques, fils naturel de Charles II, fut créé duc de Buccleugh en 1673. Jacques II lui fit trancher la tête en 1685. De son mariage, avec Anne Scot, sont sortis Henri Scot, comte de Delorain, son fils, & François Scot, comte de Dalketh, son petit-fils. Quant aux Kers, les principales familles de ce nom, sont celles de Cesford & de Farnherst. Le chef de la premiere, est le duc de Roxbourg, & le chef de l'autre, le marquis de Lothian. Elle est située le long de la riviere Tiviot, dont elle tire son nom, entre les provinces de Merch & de Teudale au septentrion, & celles d'Eskedail & de Lidisdail au couchant, & partie au midi, & celle de Northumberland au levant. Sa longueur est d'environ trente milles, & sa largeur moyenne de douze. Cette province est presque toute environnée de montagnes, qui sont pour la plûpart inaccessibles: elle n'a de lieu considérable que Jedburg petite ville, & les bourgs d'Hawick & de Kelso, celui de Roxburg ayant été détruit avec son château. Il y avoit autrefois dans cette province deux célébres abbayes, celle de Driburg & celle de Melrosfe. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 2, p. 234.

TIVIS ou TYVY, riviere d'Angleterre, au pays de Galles. Elle coule d'abord dans Cardiganshire, où elle mouille le bourg de Tregaron, ensuite elle sépare Cardiganshire de Carmardenshire & de Penbrokshire, & va enfin se jetter dans la mer d'Irlande. C'est le *Tuerobis* de Ptolomée, l. 2, c. 3. * *Blaeu*, Atlas.

TIULIT, ville d'Afrique, dans la province de Fez. C'est une ancienne ville bâtie par les Romains sur le sommet de la montagne Zarhon ou Zarahanun. La ville de TIULIT, que de la Croix, dans son histoire d'Afrique, nomme TITULIT, est fermée de bons murs de pierres de taille, qui ont plus de deux lieues de tour. Elle fut autrefois détruite par les habitans du royaume de Méquinez, & rétablie ensuite par Idris, pere du premier fondateur de Fez, qui en fit la capitale de toute la province, qu'on nommoit alors Bulibile; mais lorsque Fez eut été bâtie, & que la puissance de ses princes vint sur son déclin, elle déchut beaucoup de sa premiere splendeur, & fut détruite à la fin par le roi Josef, de la race des Almoravides, sans se repeupler depuis. Les habitans se sont répandus par toute la montagne, où ils se sont établis en divers lieux. Il ne reste donc que quinze ou vingt maisons autour de la mosquée, où demeurent quelques alfaquis, pour honorer une sépulture qui est en grande vénération parmi ces barbares, & où l'on va en pélerinage de toutes les provinces voisines. On croit que c'est le tombeau du premier Idris. Il y a au milieu de la ville deux belles fontaines, qui descendent dans les vallées où les Azuagues ont leurs habitations & leurs héritages. * *Marmol*, Description d'Afrique, *l.* 4, *c.* 29.

TIUM. Voyez TIOS & AMASTRIS.

TIVERNI, village de France en Picardie, au diocèse de Beauvais, dans l'élection de Clermont. Cette terre fut donnée par Charles le Simple en l'an 918, à Robert, abbé

abbé de S. Germain des Prés, & en l'an 1240 sur ce qui fut représenté au légat Jacques, évêque de Palestrine, que les revenus de l'infirmerie de cette abbaye étoient fort diminués, il ordonna que ceux de Tiverni seroient affectés au soulagement des malades. * *Histoire de l'abbaye de saint Germain.*

1. TIVOLI, en latin *Tibur*, ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, à seize milles de la ville de ce nom, à douze de Frascati, & à pareille distanee de Palestrine. Cette ville est située sur le sommet applati d'une montagne, tout auprès des hautes montagnes qui séparent la Sabine de l'Abruzze. Cette ville est plus ancienne que Rome, & étoit très-célébre par ses richesses, son commerce & ses forces; ses peuples étoient fiers & redoutables à leurs voisins. On l'appelloit communément Tibur la superbe, *Superbum Tibur*, & on conserve encore aujourd'hui cette devise autour des armes & du sceau de la ville. Dès l'an 400 de Rome, elle fut soumise par Camille; sa situation qui lui donne un air frais, sain, & la plus belle vue du monde, engagea les Romains d'y bâtir un grand nombre de maisons de plaisance, dont on voit encore bien des restes. La plus belle, la plus grande & la plus fameuse étoit celle de l'empereur Adrien. On appelle encore aujourd'hui le lieu où elle étoit *villa Adriani*. Entre quantité de restes qu'on y trouve sous terre, on admire la hauteur & la solidité des voûtes qui ont resisté au tems. Elles sont couvertes de terres labourables & labourées. Toutes ces voûtes sont en plein ceintre, il y a, en bien des endroits, des restes de petits carreaux vernissés, dont les murs étoient incrustés. On voit dans d'autres des carrés plus grands, qui probablement étoient garnis de marbre. Voyez l'article suivant. En approchant de Tivoli, on passe sur un pont appellé *Ponte-Lucano*, où il y a un beau mausolée avec deux ou trois grandes inscriptions de Plautius Sylvanus consul Romain, l'un des sept intendans du banquet des Dieux, & à qui le sénat avoit accordé le triomphe pour les belles actions qu'il avoit faites dans l'Illyrie. On voit aussi dans la ville quelques inscriptions & quelques masures. Dans la place il y a deux statues parfaitement belles, d'un beau marbre granite rougeâtre, moucheté de grosses taches noires, & dont il ne se trouve guère ailleurs de semblable. Elles représentent toutes deux la déesse Isis adorée dans l'Egypte, d'où l'empereur Adrien les avoit apparemment fait venir pour servir d'ornement à sa maison de plaisance de Tivoli. Tivoli est à présent une ville médiocre, mal percée : les rues sont fort inégales, hautes & bossues, toutes mal pavées, sales, incommodes. Les maisons bourgeoises n'ont ni beauté, ni commodité; mais il y a un petit nombre de maisons à porte cochere appartenantes à des personnes riches de Rome, qui ont quelque apparence. La ville est assez peuplée, parce que la riviere de Teveronne a donné lieu d'y faire des moulins à papier, à valonnée, à cuivre, à forer & blanchir les canons de fusil, à fouler les étoffes. On y compte sept églises paroissiales, une église cathédrale, plusieurs couvens de religieux & de religieuses, deux hôpitaux, un collége de jésuites, un séminaire, un temple de la sibylle Tiburtine, & une forteresse qui consiste en un donjon carré, renfermé en quatre tours rondes. L'évêché de cette ville est de deux mille écus romains de revenu. Il est assez souvent rempli par des cardinaux auxquels le pape donne des bénéfices, s'ils n'ont pas un patrimoine suffisant. Le chapitre est composé de seize chanoines, dont les prébendes se ressentent de la pauvreté de la manse épiscopale. Il y a outre cela quelques bénéficiers & une musique entretenue. L'église cathédrale est dédiée à saint Laurent. Le tableau du grand-autel représente ce saint étendu sur le gril. C'est un ouvrage d'un éleve d'Annibal Carache, que l'on estime avec beaucoup de raison. Cette église n'est pas fort grande : elle n'a point de bas côtés; mais seulement quatre chapelles de chaque côté, & un vestibule soutenu de colonnes de pierres qui lui sert d'entrée; elle est fort propre & assez ornée. Le chœur des chanoines est derriere l'autel qui est à la romaine, de maniere que ce tableau de saint Laurent, n'est pas directement sur l'autel; mais dans le fond du chœur. C'est le cardinal Roma, alors évêque de Tivoli, qui l'a fait bâtir, qui l'a ornée, & qui a fait faire le séminaire. * *Labat*, Voyage d'Italie, t. 3, p. 232 & suiv.

La cascade de Tivoli est ce qui attire le plus de curieux en cette ville. C'est une chute précipitée de la riviere appellée autrefois *Lanius* ou *Lanio*, & à présent *Teverone*, dont le lit, d'une largeur assez médiocre, se rétrecit en cet endroit de maniere, qu'il n'a qu'environ quarante à quarante-cinq pieds de large. L'eau de ce fleuve est claire, nette & pure, quand il ne pleut point; mais pour peu qu'il tombe de la pluie, elle se charge de beaucoup de limon & de bourbe qui l'épaissit, la trouble & la rend malsaine. Sa premiere chute ou cascade est environ à dix toises au-dessus du pont, elle peut avoir cent quarante à cent cinquante pieds de hauteur. Le rocher qui sert de lit à la riviere, & d'où elle tombe en nappe, est coupé à plomb comme un mur; elle se précipite sur des rochers inégaux, divisés en plusieurs pointes qui laissent entr'elles des vuides, & comme des chemins tortus & raboteux fort en pente, où l'eau se partage en une infinité de parcelles, comme une pluie déliée, sur laquelle le soleil dardant ses rayons, fait paroître une espéce d'arc en ciel à ceux qui sont dans une certaine situation. Il y a une autre chute ou cascade au-dessous du pont moins considérable que la premiere, & une troisiéme encore plus petite; la riviere semble se cacher tout-à-fait sous terre entre la seconde & la troisiéme chute. * *Labat*, Voyage d'Italie, t. 3, p. 237 & suiv. t. 4, p. 1 & suiv.

On voit à la gauche de la riviere, sur une hauteur un peu au dessous du pont, les restes d'un petit temple rond, que le vulgaire croit avoir été le lieu de dévotion de la sibylle Tiburtine; des arcades qui sont en partie sous ce temple, & en partie creusées dans le rocher, passent pour les appartemens de cette prophétesse. Le temple étoit petit, rond, d'ordre corinthien : ce qui en reste fait connoître que l'architecture étoit très-correcte; la porte est encore entiere. Il y en a pourtant qui veulent que ce temple ait été dédié à Hercule, à cause d'une inscription qui s'est trouvée dans cette ville, & qui est consacrée à un Hercule Saxanus, c'est-à-dire, un Hercule du rocher, parce que son temple étoit sur le roc. Avant que la riviere se précipite & qu'elle fasse sa premiere chute, on en a tiré par des rigolles l'eau qui est nécessaire pour les besoins de la ville, & pour les différens moulins qui sont aux environs; le premier est une forge où l'on travaille le fer & le cuivre.

Toute la montagne de Tivoli qui regarde la mer, la campagne & la ville de Rome, est couverte de beaux vestiges d'antiquité. On remarque encore sur le chemin, entre les oliviers, plusieurs entrées de canaux, dont la montagne avoit été percée avec un travail inoui, pour porter aux maisons l'eau de fontaine qu'on recueilloit du côté de *Subiaco*, & même beaucoup plus loin, comme il est aisé de le conjecturer par les restes des aqueducs qui sont encore sur pied; il y a des canaux creusés dans la montagne, qui ont près de cinq pieds de hauteur sur trois de largeur. Les jardins aussi-bien que les palais, que le cardinal Hippolyte d'Est fit faire, avec une dépense exorbitante dans le seiziéme siécle à *Tivoli*, y attiroient autrefois les étrangers curieux, mais ils ne méritent plus guères qu'on se donne la peine de les aller voir. Ces jardins sont sur le penchant de la montagne, partagés en trois ou quatre terrasses. On descend de l'une à l'autre par des escaliers ou par des routes en pente douce de différentes figures, soutenues par des murs, qui étoient dans le tems passé ornés de statues & de vases. Dans les parterres il y a quantité de fontaines, de jets d'eau, des girandoles, qui diminuent pourtant tous les jours faute de réparations. Dans le palais qui est sur la hauteur, il n'y reste à voir que quelques peintures à fresque. Ce bâtiment & les jardins se ressentent infiniment de l'absence du duc de Modène.

Il est peu de lieux au monde où l'on trouve aussi aisément, & en si grande abondance, toutes sortes de matériaux pour bâtir. La pierre appellée *Travertine* ou *Travertin*, & qu'on devroit appeller Tiburtine, se trouve par tout le territoire de Tivoli, dans la plaine comme dans les montagnes, de telle grosseur & de telle longueur qu'on en a besoin. Il suffit de découvrir la terre; on la rencontre à six à sept pieds, il n'y a qu'à suivre les veines. L'église de S. Pierre en est bâtie entierement; & tout ce qu'il y a d'édifices de pierre de taille à Rome. Cette pierre est dure, on ne la peut travailler qu'à la pointe du ciseau & à la masse de fer; elle a le grain fin, elle est compacte & pesante, point du tout sujette à se délier, elle est capable de toutes sortes de poids; l'air ne la ronge jamais, il faut pourtant faire choix des lieux d'où on la tire; car il s'en

trouve qui est sujette à des clous & à des trous. Elle est grise pour l'ordinaire, presqu'aussi dure que le marbre, & presqu'aussi belle à la couleur près : quand on veut rendre l'ouvrage poli, on le travaille comme le marbre avec du grès, de l'eau & un morceau de la même pierre. La terre dans une infinité d'endroits est propre à faire des briques; aussi y a-t-il bien des briqueteries. La pouslolane se trouve presque par-tout ; elle est de même espéce que celle de Pouslol, auprès de Naples, qui lui a donné le nom; elle étoit connue & en usage dès le tems des anciens Romains; on ne se sert point d'autre sable, & rien au monde ne fait un meilleur mortier, plus dur & plus tenace, pourvu qu'on ait soin de le bien mouiller, &, pour ainsi dire, de le noyer pendant huit, dix & quinze jours, après qu'il a été mis en œuvre. La chaux est excellente : on en fait de travertin; on en tire de plusieurs terres, & les cailloux du Teverone en font aussi de très bonne.

Le terroir de Tivoli produit des vins excellents, des fruits délicieux & de très-bons grains; la viande y est tendre, grasse & délicate; le gibier d'un fumet exquis, le tout en abondance & à bon marché.

Voilà ce que les étrangers remarquent à Tivoli; mais il y en a peu qui se mettent en peine d'aller voir ce qui est de plus curieux à demi-lieue de-là. C'est un petit lac qui n'a que quatre à cinq cents pas de tour, mais extrêmement profond. L'eau en est fort soufrée, & produit un ruisseau, dont l'eau a la même qualité, & qu'on passe en allant de Rome à Tivoli. Cette eau charrie un limon, qui s'attache & s'endurcit dans le canal, & qui boucheroit bien-tôt le passage, si l'on n'avoit soin de le nettoyer de tems en tems. L'air d'alentour est infecté de cette odeur soufrée, qui fait qu'on lui donne le nom de *Solfatara*, & l'on s'y vient baigner de Rome, pour la guérison de diverses maladies; mais ce n'est pas encore ce qu'il y a de plus remarquable. Sur ce lac, qui est appellé dans la carte de la Campagne de Rome, par le pere Kirker, *le lac des isles flottantes*; il y a, en effet, au milieu une douzaine d'isles qui flottent. Elles sont à fleur d'eau, toutes couvertes de roseaux, & elles ont de la solidité & de l'épaisseur; aussi le lac est-il profond, comme on en peut juger par le tems que demeurent à s'élever les bouillons que les pierres qu'on y jette poussent en haut. La plus grande de ces isles a environ vingt-cinq pas de long & quinze de large : les autres sont un peu moindres. Le peuple de Tivoli appelle ces isles des barquettes, parce qu'elles se peuvent gouverner comme des barques. La raison qu'on peut donner de ces isles flottantes, est, ce me semble, dit Spon, que ce lac étant produit par des sources d'eau soufrée, les bouillons qu'on y remarque, élevent du limon raréfié, par le soufre qui furnageant, & s'attachant avec des joncs & des herbages qui s'amassent dans ce marais, se grossit peu à peu de semblables matieres, & s'augmente par en bas; de sorte que ces isles étant composées d'une terre poreuse & mêlée de ce soufre, cette terre se soutient de cette maniere sous l'eau, & produit des joncs, de même que les autres terres marécageuses. * *Spon*, Voyage d'Italie, *liv.* 1.

Tivoli fut le lieu de la naissance du pape saint Simplice, au cinquiéme siécle; le lieu de la demeure & du martyre de S. Getule, mal nommé Zotique, de sa femme sainte Symphrose, leurs sept fils martyrs, & de S. Amance. Le pape Jean IX devoit aussi sa naissance à Tivoli. * *Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 487.

2. TIVOLI. La maison de plaisance du duc de Modène, qu'on nomme la ville d'Est, bâtie par le cardinal Hippolyte d'Est, est un beau palais : il y a plusieurs chambres peintes à fresque, par les éleves de Raphaël, un grand jardin, de belles eaux & plusieurs statues antiques.

3. TIVOLI-VECCHIO, lieu d'Italie, sur le chemin de Tivoli à Frascati, en se détournant un peu à la gauche. Ce sont les masures de *Villa-Hadriani*, que les paysans de ce quartier appellent TIVOLI-VECCHIO, le *vieux Tivoli*, ignorant que c'étoit seulement une maison de plaisance de l'empereur Hadrien. Les jésuites y ont converti en cellier un temple qui en dépendoit, & qui est encore entier; il est carré par dehors & rond par dedans, & a cinquante pieds seulement de diamétre; mais aux angles il a quatre réduits ménagés dans le mur, qui servoient, ou pour conserver les ornemens du temple, ou pour les y cacher dans la nécessité. On voit encore dans ce lieu deux ou trois temples à demi détruits, & une partie des appartemens du palais, dont le dedans ne répond pas à l'idée d'un bâtiment vaste & magnifique, comme on nous le décrit. Ce sont plusieurs petites chambres voutées de même grandeur, où il ne paroît point de cheminée. Du reste, l'empereur Hadrien, comme Spartian le rapporte, avoit bâti cette maison de campagne d'une maniere si galante, qu'il y avoit imité & donné les noms des lieux les plus célébres du monde, comme du Lycée, de l'Académie, du Prytanée, du Portique, du canope d'Egypte & du Tempé de Thessalie. Ce ne seroit pas un petit embarras que de chercher à débrouiller tous ces lieux-là, aussi-bien que les fondemens de cette muraille, que le même empereur y avoit bâtie, & où l'on avoit le soleil d'un côté & l'ombre de l'autre; ce qui étoit aisé en la disposant du levant au couchant. Le bâtiment paroît tout de brique; mais il pouvoit être revêtu de marbre. Les statues d'Isis de marbre noir qu'on voit au palais de Maximis à Rome, ont été tirées de ce lieu. * *Spon*, Voyage d'Italie, liv. 1.

TIZ & TIIZ, nom d'une place forte du pays d'Iemen, où est la demeure d'un prince particulier, selon le géographe Persien, dans son premier climat. La campagne qui est autour de cette place est verte en toutes les saisons de l'année, chose rare dans ce pays-là. La forteresse est bâtie sur la croupe d'une montagne fort élevée, qui a à son pied un port, vis-à-vis de celui de *Comroum*, qui est sur la rive occidentale du golfe Persique. Il y a des auteurs qui mettent cette place du même côté que *Comroum*, qu'on appelle aujourd'hui *Bender-abassi*, le port d'Abbas, depuis que Schah Abbas l'a rétabli.* *D'Herbelot*, Biblioth. orient. p. 889.

TIZIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene, selon la notice d'Afrique, qui fournit *Honoratus*, son évêque. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 873.

TIZILENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Florentinus* son évêque, souscrivit au concile de Carthage, de l'an 525. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 1082.

TIZIRAN, (Beni) montagne d'Afrique, au royaume de Fez, attachée à celle de Beni-Yerso, & peuplée de Barbares. Il y avoit autrefois des villes & des châteaux qui montrent encore par leurs ruines, qu'ils ont été bâtis par les Romains. Ces pauvres gens qui cherchent des trésors en la montagne de *Tagat*, en viennent encore chercher ici, & l'ont presque creusée par-tout, quoiqu'ils n'ayent pas été plus heureux en cet endroit que dans celui de *Tagat*. Il y a quantité de vignes & de grands bois d'arbres fruitiers, d'où naissent plusieurs fontaines, dont l'eau est très-fraîche. On n'y recueille qu'un peu d'orge, & il y a fort peu de gros bétail, mais quantité de chévres. Les habitans sont pauvres, & payent tribut aux seigneurs de Chéchuan. Ils sont quelques mille combattans fort mal équipés, & tous à pied. * *Marmol*, Desc. d'Afrique, t. 2, l. 4, c. 83.

TLACOLLULA, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Guaxaca. Elle a sa source auprès de Chilsiztlauaca, & ne porte point de navires, si ce n'est deux lieues au-dessus de son embouchure, dans la riviere d'Ometepec, où elle se perd cinq lieues avant que celle-ci se décharge dans la mer du sud au port de Tecuanapa. * *De Laet*, Descript. des Indes occident. l. 5, c. 22.

TLACOMANA, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Guaxaca. Elle naît des montagnes d'Aroyaque & d'Amugan, à quinze lieues de la mer du Sud, & devient presque aussi-tôt capable de porter de petits vaisseaux. Son cours est doux & paisible, & chemin faisant, elle arrose plusieurs bourgades d'Indiens. Elle se perd dans la riviere d'Ometepec, cinq lieues au-dessus de l'endroit où cette derniere va se décharger dans la mer du Sud. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 5, c. 22.

TLAPA, bourgade de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Mexico. Elle est voisine des bourgades de Coautruaguacal, Acapistla, Guastepéque, & Autepéque, qui sont au sud de la ville de Mexico. Elle n'est séparée de ces bourgades que par de fort hautes collines & par de profondes vallées, abondantes en froment & riches en veines d'or, qui fournissent aux habitans, qui en ramassent, de quoi payer leur tribut.

TLASCALA. Voyez TLAXCALLAN, n°. 1 & 2.

1. TLAXCALLAN ou TLASCALA, (a) gouvernement de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & dans l'audience de Mexico. Ce gouvernement, qui s'étend d'une mer à l'autre, est borné au nord oriental par le golfe du Mexique, au midi par le gouvernement de Guaxaca & par la mer du Sud, & au couchant par le gouvernement de Mexico. Le Tlaxcallan avoit anciennement cinquante lieues d'étendue, & sa ville principale étoit bâtie (b) dans un lieu extrêmement fort, environ à vingt degrés au nord de la ligne, dans une montagne entrecoupée de rochers, d'où elle fut nommée TEXCALLAN, qu'on changea depuis en TLASCALA, qui signifie lieu de pain, à cause de la fertilité du pays & de la quantité de vivres, que les collines exposées au soleil & les vallées humides fourmilloient. Il y avoit dans ces vallées une bourgade nommée *Ocotelulco*, où les Espagnols s'étoient placés au commencement, afin de pouvoir être plus aisément défendus de Maxicatzin, leur ami, qui commandoit à tout le pays; mais quand ils se virent en repos, ils descendirent aux bords de la riviere de Zahuatlé, pour être plus à portée d'instruire les naturels des principes de la religion chrétienne. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 5, c. 16.

Les naturels du pays vivoient anciennement épars, ou dans quelques maisons entrecoupées de sentiers étroits & tortus. La plûpart de ces maisons étoient faites de gazons, quelques-unes de bois, & peu de pierres; mais toutes avoient de fort grandes chambres. Aujourd'hui ils imitent la maniere de bâtir des Espagnols: ils usoient du langage mexicain & de celui des OTOMIS, parce qu'ils avoient pris ce peuple sous leur sauvegarde, après qu'il eut secoué le joug des Mexicains.

Quoique ce climat soit si chaux qu'on puisse y aller nud, le côté du nord est cependant un peu froid. Quoiqu'il n'ait pas plus de quatre lieues de largeur & dix de longueur, il est si fertile qu'il suffit non-seulement aux habitans, mais aussi à leurs voisins. Cet espace de pays s'étend de l'est à l'ouest, & est peuplé de plusieurs bourgades. Vers le nord il est couvert de hautes montagnes continues, qui rasent les limites de cette province presque par-tout. Les Espagnols les nomment *Cordillera*, & il n'y en a point de plus hautes dans toute la nouvelle Espagne. On prétend qu'elles traversent presque tout le nouveau monde; elles ont à peu près huit lieues de largeur, & sont si droites qu'on ne les peut habiter en plusieurs endroits. Ces montagnes qui divisent le pays en régions chaudes & en tempérées, & après lesquelles on descend insensiblement dans une plaine qui s'étend jusqu'au golfe du Mexique, sont couvertes d'arbres de tous côtés, & nourrissent des lions, des tigres, des loups, des chiens sauvages, des serpens, des viperes, des bœufs & des vaches, que les Espagnols y ont menées, & qui, à la fin, sont devenues sauvages. On voit aussi dans ces montagnes un nombre infini d'oiseaux, qui tirent vers le nord par bandes en certaine saison de l'année. Il n'y a point de doute que la terre n'y couvre des mines d'argent: on y trouve communément divers autres métaux. Les arbres qui croissent sur ces montagnes, sont des pins, des chênes de diverses sortes, & des arbres qui rendent le *copal* & le *liquidambar*. On y recueille en divers endroits de la manne, mais d'un mauvais goût, & qui n'est pas propre à purger. Il y a dans ces montagnes un grand nombre de bourgades fort agréables, & dont les habitans ne manquent d'aucune des choses nécessaires à la vie. Dans la province de Tlascala, ces montagnes sont environnées de beaux côteaux, couverts jusqu'au sommet de hauts & gros arbres. A les regarder de loin on les croiroit teints d'une couleur bleue; ce qui fait que les Espagnols les nomment *las faldas Azules*. Ils ont dix-huit lieues de circuit. De ces montagnes descendent tous les torrens de la province, & il en sort aussi diverses fontaines dont les eaux sont fort saines.

Les principaux lieux de cette province sont:

Sur le golfe du Mexique,
- Tuspa,
- Ilanos d'Almeria,
- Torre Blanco,
- Villa Rica,
- La Vera-Crux, *capitale*,
- Medellin.

Dans les terres,
- Tlascala,
- Los Angeles ou la Pouebla,
- Xalappa,
- Perota.

2. TLAXCALLAN ou TLASCALA, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, dans le gouvernement auquel elle donne son nom. Voyez l'article précédent. Elle est située sur le bord d'une riviere, qui, sortant de la montagne appellée Atlancapétec, arrose la plus grande partie de la province, & va se rendre dans la mer du Sud par Zacatullan. Il y avoit dans la ville de Tlaxcallan quatre belles rues qu'on appelloit *Tepetiepac*, *Ocotelulco*, *Tizatlan*, *Quiahuiztlan*. La premiere est située sur un côteau, environ à une demi-lieue de la riviere; & ce fut là que commença le premier établissement qui fut fait sur un lieu élevé à cause des guerres, & c'est ce qui ocasionna le nom de *Tepetiepac*, qui veut dire une montagne ou un côteau.* *Thomas Gage*, Relation des Indes occidentales, t. 1, p. 96.

La seconde est sur le côté de la montagne, vers la riviere. Cette rue étoit autrefois fort belle, & la plus habitée de toute la ville, & où étoit la place du principal marché & la maison où demeuroit Maxixca. On la nomma *Ocotelulco*, qui signifie un plant de pommes de pin, parce qu'il y avoit beaucoup de pins dans cet endroit. La troisiéme rue étoit sur le bord de la riviere; Xicotencalt, généralissime de toutes les troupes de la république y demeuroit. Elle s'appelloit *Quiahuiztlan*, à cause des eaux salées qui y étoient; mais depuis que les Espagnols sont venus, tous ces bâtimens ont été changés, embellis & bâtis de pierres. La maison de ville & quelques autres édifices publics sont bâtis dans la plaine, sur le bord de la riviere, à peu près comme ceux de Venise. Il y a plusieurs places où se tiennent les marchés; mais la plus considérable & celle où est le plus grand abord, est dans la rue d'*Ocotelulco*, qui étoit si fameuse autrefois, qu'on y voyoit venir vingt mille personnes dans un jour pour acheter & vendre en troquant une chose pour une autre; car ils n'avoient point l'usage de l'argent monnoyé. La rue de *Tizatlan* est aussi fort habitée. Dans celle d'*Ocotelulco*, il y a un couvent de religieux de saint François, qui sont les prédicateurs de la ville; ils ont une fort belle église qui joint leur couvent. De cette église dépendent environ cinquante Indiens, qui sont tous chantres, organistes, joueurs d'instrumens. Dans les rues de *Tepetiepac* & de *Quiahuiztlan*, il n'y a que deux chapelles où les jours de dimanche & les jours de fête, les religieux de S. François vont dire la messe.

La ville de Tlaxcallan étoit autrefois gouvernée par les plus nobles & par les plus riches habitans. Le gouvernement d'un seul leur paroissoit tyrannique, & delà naissoit leur haine pour Montezuma. En tems de guerre ils avoient quatre capitaines qui gouvernoient chacun une rue; ils choisissoient entre ces quatre celui qui devoit être leur généralissime, & celui-ci avoit encore sous lui d'autres gentilshommes, mais en petit nombre; ils étoient sous capitaines. Ils faisoient porter leur étendard à la queue de l'armée; mais quand il étoit question de donner bataille, ils le plaçoient dans un lieu où il pût être vu de toute l'armée, & celui qui ne se rendoit pas incontinent sous son officier, étoit condamné à une amende. Sur cet étendard il y avoit deux fleches qu'ils révéroient comme des reliques de leurs ancêtres. Deux vieux soldats brâves & du nombre des anciens capitaines, étoient chargés de le porter; ils observoient en cela une espéce de superstition. Pour connoître si le succès du combat leur seroit heureux ou malheureux, ils tiroient une de ces fleches contre le premier des ennemis qu'ils rencontroient, & si la fleche le tuoit ou le blessoit, ils se tenoient assurés de la victoire; au contraire, ils se croyoient vaincus si l'ennemi n'étoit ni tué ni blessé.

La province ou la seigneurie de Tlaxcallan avoit dans sa dépendance vingt-huit bourgades, qui renfermoient cent cinquante mille chefs de famille. Leur dieu principal étoit *Camaxtlo* ou *Mixcoualt*, dont le temple étoit dans la rue d'*Ocotelulco*, & on lui sacrifioit au moins huit cents personnes tous les ans. Comme ils étoient fort portés à l'yvrognerie, ils avoient aussi pour le vin un dieu qu'ils nommoient *Ometochtli*. Le dieu de l'eau étoit appellé *Metalcucie*, d'une montagne ronde de ce nom, située à deux lieues de la ville, de six mille pas de hauteur, de cent quarante mille de cir-

cuit, & sur laquelle il y a toujours de la neige; on la nomme présentement *la montagne de saint Barthelemi*.

On parle trois langues différentes dans Tlaxcallan; la premiere, qui est la langue de la cour & la principale de tout le Mexique, est appellée *Nahuahl*: la seconde *Otoncir*, & l'on s'en sert ordinairement dans les villages. Il n'y a qu'une seule rue où l'on parle *pinomer*, qui est le langage le plus grossier.

La ville est aujourd'hui habitée par des Espagnols & par des Indiens. C'est le siége d'un président ou principal officier de justice, qu'on envoye d'Espagne de trois en trois ans; on l'appelle alcalde-major. Son pouvoir s'étend sur les villes & villages qui sont à vingt lieues à la ronde; il en nomme d'autres tous les ans appellés *alcaldes*, *regidors* & *alguazils*. Ce sont des officiers supérieurs & inférieurs, pour l'administration de la justice: il a soin de les tenir en bride. Il y avoit anciennement, comme il y a encore aujourd'hui, une fort bonne police dans la ville, & diverses sortes d'artisans; on y trouve des orfévres, des plumassiers, des barbiers, des étuvistes & des potiers qui font de très-belle vaisselle de terre. Ces Indiens sont tous bien faits & bons soldats; ils n'ont point d'autres richesses que le gland ou le bled qu'ils appellent *centli*, de la vente duquel ils retirent de quoi s'habiller & les autres choses nécessaires. La terre est grasse & fertile, & propre pour le bled, les fruits & les pâturages; car il croît tant d'herbes parmi les pins, que les Espagnols y font paître leur bétail.

L'ÉVÊCHE DE TLASCALA situé entre l'archevêché de Mexique & l'évêché de Guaxaca, a plus de cent lieues de longueur d'une mer à l'autre; on lui donne quatre-vingts lieues de largeur du côté qui touche la mer du Nord ou le golfe du Mexique, & dix-huit lieues du côté de la mer du Sud. Outre la province de Tlascala, il renferme celles de Tepeaca & de Zempoala. La principale ville de ce diocèse est appellée par les Espagnols *Puebla de los Angeles*, & l'on y a transféré l'église cathédrale, qui, jusqu'en 1550, avoit été à Tlascala. Herrera dit que dans cet évêché on compte plus de deux cents bourgades principales d'Indiens, & plus de mille petits villages, & qu'il y a plus de cent cinquante mille Sauvages qui payent tribut; ces bourgades sont divisées en trente-six classes, dont chacune est gouvernée par quelques prêtres, outre trente maisons de dominicains, de cordeliers & de religieux de l'ordre de saint Augustin. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 2, c. 6.

TLAXCO, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, selon de Laet, *Description des Indes occidentales*, l. 5, c. 5. En tirant, dit-il, de la métropolitaine du Mexique vers Altacabaya & les montagnes, on vient premierement à Alapulco & à Xalataca, à sept lieues de la ville. On rencontre plus loin la province de Tlaxco, où il y a quantité de colonies d'Espagnols auprès d'une riche mine d'argent, & il y a aussi de belles mines de fer. Cette province, ajoute de Laet, est vers le sud-ouest; par-là on va à la mer du Sud, au travers de plusieurs bourgades. De l'Isle ne distingue point cette province, qui doit être dans la partie orientale du Mechoacan.

TLETES, nation de l'Iberie en Europe, c'est-à-dire, de l'Espagne, selon Etienne le géographe. Il ajoute qu'elle habitoit aux environs des Tartessiens. Cet auteur distingue les TLETES des GLETES; mais, comme l'ont fort bien remarqué Is. Vossius, *in Melam. l.* 3, *c.* 1, & Berkelius, *in Steph* Etienne le géographe s'est servi d'un exemplaire corrompu de Théopompe, qu'il cite pour garantir le mot *Tletes*, ou du moins il n'a pas fait attention que les lettres Γ & Τ sont sujettes à être prises l'une pour l'autre par les copistes. La situation qu'il donne à ces peuples, pour peu qu'il y eût fait attention, auroit dû lui faire soupçonner que les GLETES & les TLETES étoient le même peuple; car il donne les premiers pour voisins des Cynetes, & il place les TLETES au voisinage des Tartessiens; or, les Cynetes & les Tartessiens étoient deux peuples limitrophes des GLETES, selon Hérodote, qu'Etienne le géographe lui-même cite au mot ΓΛΗΤΕΣ, & dont le passage en question nous a été conservé par Constantin Porphyrogenète; on y voit que les GLETES habitoient entre les Cynetes & les Tartessiens, du côté du nord. Quelquefois au lieu de GLETES on écrivoit IGLETES, & l'on trouveroit une infinité de noms grecs où la lettre *l* est, ou ajoutée, ou bien ôtée, c'est ainsi qu'on dit: βάλλω & ἰάλλω, γλήτης & ἰγλήτης; & aussi de même *Gletes* & *Igletes*. C'est ce qui empêche qu'on n'admette la correction de Casaubon, qui dit Gletes ou Ἐλῆτες.

1. TLOS, ville de l'Asie mineure, dans la Lycie, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 665, qui la met dans le passage même de la montagne de Lycie, du côté de Cibyra; elle est comptée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3, au nombre des villes méditerranées de la Lycie, & qui se trouvoient au voisinage du mont Cragas. Selon Etienne le géographe, la ville de Tlos tiroit son nom de Tlos, ou plutôt Tlous, fils de Tremyle ou Tremiles, & de la nymphe Praxidice.

Cette ville étoit épiscopale. *Andreas* son évêque, souscrivit au concile de Chalcedoine de l'an 451, & à celui de Rome tenu en 503.* *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 370 & 287.

2. TLOS, ville de Pisidie, selon Etienne le géographe.

TMARIUM, montagne de l'Arcadie. Il en est parlé dans le lexicon de Phavorin.

TMARUS, montagne de l'Epire, dans Thesprotie. Strabon, *l.* 7, *p.* 328, qui dit qu'on la nommoit aussi TAMARUS, TOMARUS, met un temple au pied de cette montagne. Pline & Solin écrivent pareillement TOMARUS. Etienne le géographe nous apprend qu'on disoit encore TOMURUS, ce qui est confirmé par le témoignage d'Eustathe, *ad Odyss.* 11. C'est du nom de cette montagne que Jupiter est surnommé Tmarien par Hésyche. Callimaque, *Hymn. in Cer. v.* 52, fait mention de cette montagne.

Montibus in Tmariis virum aspicit Leæna.

Les cent fontaines qui naissoient au pied du mont Tmarus, sont célébrées par Théopompe, cité par Ortélius.

TMESCHEDE, ville d'Allemagne, dans le comté d'Arensberg, qui appartient aux archevêques de Cologne: elle est sur la riviere de Roer, à deux lieues de la ville d'Arensberg.

TMOLUS, montagne de l'Asie mineure, dans la grande Phrygie, & sur un des côtés de laquelle étoit bâtie la ville de Sardis. Homere, *Catalog. v.* 373, dit que les Méoniens étoient nés au pied du Tmolus.

Οἳ καὶ Μῄονας ἦγον ὑπὸ Τμώλῳ γεγαῶτας.

Qui & Meonas adduxerunt sub Tmolo natos.

Denys le Périgéte, *v.* 830, donne au Tmolus l'épithéte de *Ventosus*. D'autres ont vanté cette montagne comme un excellent vignoble. Virgile, *Georg. l.* 2, *v.* 97, dit:

Sunt etiam Amminea vites, firmissima vina,
Tmolus & adsurgit quibus & rex ipse Phanæus.

Et Ovide, *Metam. l. 6*, *v.* 15, s'exprime ainsi:

Deseruere sibi nymphæ vineta Timoli.

Ovide n'est pas le seul qui ait dit TIMOLUS pour TMOLUS. Pline, *l.* 5, *c.* 29, nous apprend que c'étoit le nom ancien de cette montagne, *qui antea Timolus appellabatur.* Son sommet, selon le même auteur, *l.* 7, *c.* 48, se nommoit TEMPSIS. Galien fait du Tmolus une montagne de Cilicie, & parle du vin *Tmolite*, ainsi appellé de la montagne qui le produisoit. C'est toujours du même TMOLUS, dont il est question, il pouvoit être placé dans la Cilicie, parce qu'on voit dans Strabon, que les Ciliciens habiterent autrefois dans le quartier où est le mont *Tmolus*. Le fameux fleuve Pactole avoit sa source dans cette montagne Bozdag, c'est-à-dire, montagne de Joie. Il y avoit au pied de cette montagne une ville nommée Tmolus, qui fut renversée par un tremblement de terre, qui renversa celles d'Ephése, de Philadelphie & de Temnus, la cinquiéme année du régne de Tibere, & cet empereur les fit rebâtir, comme on le voit par la base de la statue colossale de cet empereur à Pouzzol.

TMORUS. Cédréne donne ce nom à un des sommets des monts Cérauniens, dans l'Epire, & au lieu de TMORUS Gabius, lit IMORUS, dans la version de Curopalate. Il y a apparence que les uns & les autres veulent parler du *Tmarus*.

TNYSSUS, ville de la Carie, selon Etienne le géographe, qui cite Hécatée.

TO, colline de la Chine, dans la province de Quangsi, au territoire de Pinglo, quatriéme métropole de la province, près de la ville de Sieugin. Cette colline qui approche d'une montagne par sa hauteur, est inaccessible au dehors; mais la nature a formé au dedans un escalier en colimaçon, par où l'on peut monter jusqu'au haut. * *Atlas Sinensis*.

TOACE ou TOAX. Voyez GRANIUS.

TOAM ou TUAM & TOWMOND, en latin *Tuama*, *Tuanum*, *Tuvomontium*, *Thuemonia*, ville d'Irlande, dans la province de Connaught, dont elle a été la capitale, au comté de Galway, à sept milles des frontieres de Mayo; on la nommoit autrefois Tuaimda Galand. Cette ville, qui est le siége d'un archevêque, & qui a été célébre autrefois, n'est aujourd'hui qu'un simple bourg, qui donne le titre de vicomte au lord Richard Wenman. Les évêchés de Mayo & d'Enagh-downe lui ont été réunis. Ce bourg fut brulé par les Anglois en 1691, avec l'église cathédrale. Il est à vingt milles de Galloway, au nord. L'archevêché de Toam a pour suffragans les évêques d'Elphin, de Clonfert, de Killala. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 3, p. 29.

L'évêché d'Elphin a été supprimé, ainsi on ne peut pas dire qu'il soit suffragant de Toam, qui a réellement pour suffragans Clonfert, Galloway, Killalo, Killalow & Athlone.

TOANA, ville de l'Inde, en-deçà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la donne aux peuples *Nanicha*, & la marque à l'orient du fleuve.

TOANI, peuple de l'Arabie heureuse. Pline, *l.* 6, *c.* 28, le place aux environs du détroit du golfe Arabique.

TOAUX, peuple errant dans l'Amérique septentrionale de la Louïsiane. Il se trouve entre la riviere sainte Therese, ou la Maligne, & la riviere des Cenis. C'est sans doute le même peuple que la relation de la Salle, dans ces contrées, appelle Tohaha, ou bien les Tohans, qui se trouve sur la même route, & dont le nom differe si peu, qu'apparemment ces trois noms sont d'un seul peuple.

TOB, pays de TOB, de TUBIN, ou des TUBIENIENS, pays situé au delà du Jourdain, dans la partie la plus septentrionale du partage de Manassé. C'est dans le pays de Tob que ([a]) Jephté, chassé par ses freres, se retira. Ce pays est nommé TUBIN, dans le premier livre des Machabées, *c.* 5, 13, & les Juifs de ce canton ([b]) sont appellés TUBIANÆNI ou TUBIANÆNI. ([a]) *Judic. II*, 5, 4. ([b]) *II Mach.* 12, 17.

TOBAR, bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, dans une plaine, aux confins de Castrogeriz, à sept lieues de Burgos. On y recueille quelque peu de bled: on y éleve du bétail, & on y trouve du gibier. Le comte Ferdinand Gonzales peupla ce bourg en 950, après qu'il l'eut gagné sur les Maures; & le roi Ferdinand III le donna à Sanche Fernandez de Tobar.* *Silva*, Poblac. de la España, p. 54.

TOBARIA, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, sur un terrein creux, qui produit du bled, du vin, de l'huile & des fruits. Les mûriers, qui y sont, nourrissent une grande quantité de vers à soie. Il y a dans ce bourg, outre la paroisse, un couvent de cordeliers. On prétend que c'est l'ancienne *Turbula* ou *Tremula*.

TOBAS, nation Indienne du Chaco, dans l'Amérique septentrionale. Elle est fort nombreuse, & occupe un très-grand pays, qui s'étend depuis la frontiere du Tucuman, bien avant à l'orient. Ces Indiens sont aussi les plus braves du Checo, & ont souvent fort incommodé les Espagnols.

TOBAT, nom d'un pays qui s'étend entre les Indes, la Chine & le Turquestan. On l'appelle communément le Tibet. Ogaï Caan, fils de Ginghizkhan & son successeur, envoya Saksin & Ilgar, ses capitaines, pour subjuguer ce pays là. Cette entreprise leur réussit; car les Tartares ou Mogols, pénétrerent de-là jusqu'à la Chine, & la conquirent entierement. * *D'Herbelot*, Bibliotheque orientale, p. 889.

TOBATA, ville de la Paphlagonie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la marque dans les terres.

TOBEL, commanderie de l'ordre de Malte, dans la Suisse, au pays de Thourgau. Elle fut fondée en 1228 par le comte Diethelm de Toggenbourg. Elle se trouve à moitié chemin entre Frawenfeld & Bischofszell.* *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 130.

TOBELICUM. Voyez TRITIUM.

TOBISO, petite ville du Pérou, dans la province de los Charcas.

TOBITSCHAW, petite ville d'Allemagne, dans la Moravie, près de la Morawa, entre Olmutz & Cremsir, au voisinage de Kojetin & Prostnitz. Il y avoit autrefois un château fortifié, que le général suédois Torstensohn fit sauter en l'air en 1643.

TOBIUS, fleuve de la Grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, marque son embouchure sur la côte occidentale entre le promontoire *Octapitarum* & l'embouchure du fleuve *Ratostathybius*. Le nom moderne est Towey, selon Cambden.

1. TOBOL, riviere de l'empire Russien, dans la Sibérie. Elle donne son nom à la ville de Tobolsca, dont elle arrose la partie occidentale. Il se rend dans le Tobol une autre riviere, qui vient du nord, & qui tombe du haut d'une montagne, près des côtes de la mer. Les Sauvages la nomment TAFFA, & les Moscovites ont depuis peu bâti sur ses bords une ville nommée PELUN, selon la nouvelle carte de l'empire Russien. Selon cette même carte, le Tobol a sa source dans les montagnes qui sont aux confins de la Sibérie & de la grande Tartarie. Cette riviere coule d'abord du nord au midi, elle tourne insensiblement du côté de l'orient, & va se perdre dans l'Irtis à Tobolskoi. Les principales rivieres que reçoit le Tobol sont l'Isset, la Nevia, accrues des eaux du Reesch & de la Tura, & le Pelun. Ces rivieres se jettent toutes dans le Tobol à la gauche. Le Brun, dans son voyage du Levant, *tom.* 3, *p.* 332, remarque que le rivage de cette riviere est bas & sujet dans le printems aux inondations; & qu'elle fournit toutes sortes de bon poisson.

2. TOBOL, TOBOLSKE ou TOBOLSKOI, TOBOLSCA, ville de l'empire Russien, dans la Sibérie, dont elle est la capitale, à quatre cents lieues au levant de Petersbourg, & à cent soixante au midi de Beresow. Elle est située, d'un côté, sur la rive droite de la grande riviere nommée Yrtis, qui se jette dans l'Obi; & la riviere Tobol, qui se perd dans l'Yrtis, & qui donne son nom à la ville, la mouille d'un autre côté; de sorte que Tobolsca se trouve au confluent de ces deux rivieres. Cette ville est bâtie sur une montagne, dont le pied, aussi-bien que le rivage de l'Yrtis, sont habités en partie par des Tartares Mahométans, & en partie par des Russiens. C'est à Tobolsca, la résidence du vice-roi, que toutes les villes du pays envoient chaque année leur tribut; & quand ils sont tous payés, on les envoie à Moscou sous une bonne escorte. Le gouvernement est fort sévere, & tous les autres gouverneurs de la Samoïede & de la Sibérie sont obligés d'obéir au vice-roi. Il se fait à Tobolsca un grand trafic de marchandises qu'on apporte de Moscovie. Il y vient même des Tartares du Sud, & du fond de la Tartarie, aussi-bien que divers autres peuples. Cet abord s'augmente de jour en jour; ce qui produit un grand avantage aux Moscovites, qui ayant acquis ce pays sans guerre, & l'ayant incorporé dans leur empire par des voies de douceur, & du consentement des habitans, semblent n'avoir rien à craindre de ce côté-là, les peuples leur étant très-affectionnés. L'expérience a appris aux Moscovites que pour établir une nouvelle domination, & pour civiliser des peuples sauvages, il faut les traiter avec humanité. * *Description de la Sibérie, insérée dans les voyages de la compagnie*, t. 1, p. 236, édit. de Rouen, latitude 50d 5'.

TOBOLSKE, ou TOBOLSKOI. Voyez 2. TOBOL.

TOBRUS, ville de l'Afrique propre. Elle est marquée par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes qui sont entre la ville Thubraca & le fleuve Bagradas. Simler croit que c'est le *Tuburbum* de l'itinéraire d'Antonin; & Velser veut que ce soit le Tubo de la table de Peutinger.

TOBULBA, ville d'Afrique, au royaume de Tunis, sur la côte, à quatre lieues de Monester. Marmol, *Descript. d'Afrique*, t. 2, c. 27, en parle ainsi: Tobulba est une ville bâtie par les Romains. Elle étoit autrefois riche & fort peuplée, parce qu'elle a un grand territoire, avec quantité d'oliviers, qui rapportent beaucoup d'huile. Elle a suivi la fortune de Suze, de Monester & d'Africa, & elle a été à la fin si fort incommodée des guerres & des courses des Arabes, qu'elle s'est presque toute dépeuplée. Aujourd hui

ceux qui y demeurent vivent comme des religieux. Ils reçoivent tous les étrangers qui y arrivent, & leur donnent, dans un grand logis, tout ce qui leur est nécessaire. Par-là, ils se mettent à l'abri des insultes des Arabes, des Tunisiens, & des Turcs, parce qu'ils les reçoivent bien, & les traitent tous également. Ptolomée marque cette ville à 36^d $15'$ de longitude, & à 32^d $40'$ de latitude, sous le nom d'Aphrodisie.

TOCANTINS, riviere considérable de l'Amérique méridionale. Elle descend des mines du Bresil, presque à la même distance que celle de Topayos, & vient se rendre dans le canal formé par les rivieres de Bocas & de Muju, & qui sépare la terre ferme du Pará d'avec l'isle de Joanes. Cette riviere, aussi large que celle de Bocas, se remonte aussi loin que celle de Topayos & de Xingu. Elle apporte des mines du Bresil quelques fragmens parmi son sable. * *Voyage en Amérique par M. de la Condamine.*

TOCAS, ville d'Afrique, selon Diodore de Sicile.

TOCAT ou TOCCAT, ville de la Turquie Asiatique, dans l'Amasie. Elle est dans les terres, sur le bord du fleuve Tosanul, au pied d'une assez haute montagne: elle est beaucoup plus grande & plus agréable qu'Erzeron: ses maisons sont mieux bâties: la plûpart sont même à deux étages. Elles occupent le terrein qui est entre des collines fort escarpées, & la croupe de ces mêmes collines, en maniere d'amphithéâtre; en sorte qu'il n'y a pas de ville au monde dont la situation soit plus singuliere. On n'a pas même négligé deux roches de marbre, qui sont affreuses, hérissées, & taillées à plomb, car on voit un vieux château sur chacune. Les rues de Tocat sont assez bien pavées, ce qui est rare dans le Levant. Je crois que c'est la nécessité qui a obligé les bourgeois à les faire paver, de peur que les eaux de pluie, dans le tems des orages, ne découvrissent les fondemens de leurs maisons, & ne fissent des ravins dans les rues. Les collines sur lesquelles la ville est bâtie, fournissent tant de sources, que chaque maison a sa fontaine. Malgré cette grande quantité d'eau, on ne put éteindre le feu, qui consuma, vers le commencement de ce siécle, la plus belle partie de la ville & des fauxbourgs. Plusieurs marchands en furent ruinés: on l'a rebâtie depuis, & les marques de l'incendie n'y paroissent plus. On trouve assez de bois & de matériaux autour de la ville. * *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 2, p. 173.

Il y a dans Tocat un cadi, un vaivode, un janissaire-aga, qui a sous lui environ mille janissaires, & quelques spahis. On y compte vingt mille familles turques, quatre milles d'Arméniens, trois ou quatre cents de Grecs, douze mosquées à minaret, une infinité de chapelles turques. Les Arméniens y ont sept églises, les Grecs n'ont qu'une méchante chapelle: ils se vantent qu'elle a été bâtie par l'empereur Justinien. Elle est gouvernée par un métropolitain, dépendant de l'archevêque de *Niesara*, ou mieux *Neocæsarea*, ancienne ville, presque ruinée, à deux journées de Tocat. Outre les soies du pays, qui sont assez considérables, on consume tous les ans à Tocat huit ou dix charges de celles de Perse. Toutes ces soies s'emploient en petites étoffes, en soie à coudre, ou à faire des boutons. Ce commerce est assez bon; mais le grand négoce de Tocat est en vaisselle de cuivre, comme marmites, tasses, fanaux & chandeliers, que l'on travaille fort proprement, & que l'on envoie ensuite à Constantinople & en Egypte. Les ouvriers de Tocat tirent leur cuivre des mines de *Gumiscana*, qui sont à trois journées de Trebisonde, & de celles de *Castamboul*, qui sont encore plus abondantes, à dix journées de Tocat, du côté d'Angora. On prépare encore, à Tocat, beaucoup de peaux de maroquin jaune, que l'on porte par terre à Samson, sur la mer Noire, & de-là à Calas, port de la Valachie. On y porte aussi beaucoup de maroquins rouges; mais les marchands de Tocat les tirent du Diarbec & de la Caramanie. Les toiles peintes de Tocat ne sont pas si belles que celles de Perse; mais les Moscovites & les Tartares de la Crimée s'en contentent. Il en passe même en France; ce sont celles qu'on y appelle toiles du Levant. Tocat & Amasia en fournissent plus que tout le reste du pays.

Il faut regarder Tocat comme le centre du commerce de l'Asie mineure. Les caravanes de Diarbequir y viennent en dix-huit jours, & un homme à cheval fait le chemin en douze. Celles de Tocat à Synope en mettent six, & les gens de pied y vont en quatre. De Tocat à Prusse, les caravannes en emploient vingt, & les gens à cheval y arrivent en quinze. Celles qui vont en droiture de Tocat à Smyrne, sans passer par Angora ni par Prusse, sont vingt-sept jours en chemin, avec des mulets & quarante avec des chameaux; mais elles sont exposées à être volées.

Tocat dépend du gouvernement de Sivas, où il y a un bacha & un janissaire-aga. Tous les Grecs du pays prétendent que l'ancien nom de Tocat étoit *Eudoxia* ou *Eutochia*. Ne seroit ce point la ville d'Eudoxiane, que Ptolomée marque dans la Galatie Pontique? Paul Jove appelle Tocat *Tabenda;* apparemment qu'il a cru que c'étoit la ville que cet ancien géographe appelle *Tebenda*. On trouveroit peut-être le véritable nom de Tocat sur quelques-unes des inscriptions qui sont, à ce qu'on dit, dans le château; mais les Turcs n'en permettent pas aisément l'entrée.

La campagne de Tocat produit de fort belles plantes, & sur-tout des végétations de pierres, qui sont d'une beauté surprenante. On trouve, en cassant des cailloux & des morceaux de roches creuses, des crystallisations tout-à-fait ravissantes. Il y en a qui sont semblables à de l'écorce de citron confite: quelques-unes ressemblent si fort à la nacre de perle, qu'on les prendroit pour ces mêmes coquilles pétrifiées. Il y en a de couleur d'or, qui ne différent que par leur dureté, de la confiture que l'on fait avec de l'écorce d'orange coupée en filets.

Tournefort remarque que la riviere qui passe à Tocat n'est pas l'Iris ou le Casalmac, comme les géographes, sans en excepter de l'Isle, le supposent; mais que c'est le Tosanlu, qui passe aussi à Néocésarée; & c'est sans doute le *Lycus* dont Pline a fait mention, & qui va se jetter dans l'Iris. Cette riviere fait de grands ravages dans le tems de pluie, & lorsque les neiges fondent. On assure qu'il y a trois rivieres qui s'unissent avec Amasia, le *Couleisar-sou*, ou la riviere de Chonac, le Tosanlu, ou la riviere de Tocat, & le Casalmac, qui retient son nom jusqu'à la mer.

A deux milles de Tocat, dit Tavernier, il y a un gros village nommé *Charkliquen*, habité par des chrétiens, dont la plûpart sont tanneurs, & à deux milles de ce village, on voit une grosse roche au milieu d'une campagne. Quand on y est arrivé, on monte, du côté du levant, huit ou neuf degrés, qui conduisent à une petite chambre, où il y a un lit, une table & une armoire, le tout taillé dans le roc. Du côté du couchant, l'on monte cinq ou six degrés, qui ménent à une galerie de six pieds de long, & de trois de large, le tout encore taillé dans le roc. Les chrétiens du pays assurent que cette roche a servi de retraite à saint Jean Chrysostôme, pendant son exil; que de cette galerie, il faisoit ses exhortations au peuple, & que dans sa petite chambre, il n'avoit pour matelas & pour chevet que le roc même, où l'on a pratiqué la place d'un homme, pour s'y reposer. Les marchands chrétiens faisant toujours le plus grand corps dans les caravanes, elles s'arrêtent ordinairement deux ou trois jours à *Charkliquen*, pour leur donner le tems d'aller faire leurs dévotions à cette roche, où l'évêque du lieu, suivi de quelques prêtres, chacun un cierge à la main, va dire la messe.

Avant le dernier incendie, entre plusieurs mosquées, il y en avoit une magnifique, qui paroissoit toute neuve, & on voyoit auprès un fort beau caravansera. Les chrétiens avoient douze églises à Tocat, où réside un archevêque, qui a sous lui sept suffragans. Il y a quatre couvens, deux d'hommes & deux de filles. Jusqu'à quatorze ou quinze lieues aux environs, ce sont tous chrétiens Arméniens, parmi lesquels il y a fort peu de Grecs. La plûpart sont gens de métiers, & presque tous forgerons. Tocat, avec ses dépendances, est l'appanage des sultanes meres. On y boit à bon marché, le vin y est excellent, & on y a toutes sortes de fruits en abondance.

TOCAYMA ou TOCAIMA, ville de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au nouveau royaume de Grenade. Elle est bâtie sur le bord de la petite riviere de Pati, un peu au-dessus de l'endroit où elle se jette dans la riviere de la Magdeléne, à l'occident de Santa-Fé. Cette ville, selon de Laet, *Descr des Indes occid. liv.* 9, *ch.* 3, jouit d'un air sain, sec, serein & le plus souvent clair, mais trop chaud pendant le jour, quoique tempéré & un peu frais le matin, du moins la plus grande partie de l'année. Le terroir des environs abonde en oranges, en figues, en dattes & en toutes sortes d'herbes & de plantes de l'Eu-

rope. Il y a beaucoup de vignes, aussi-bien que de cannes de sucre. On y moissonne du froment deux fois l'année aux endroits les plus hauts & les plus froids, & du mais presque par-tout. Les vaches & les jumens y trouvent de bons pâturages; mais le bétail y est souvent exposé aux ours, aux tigres & aux lions. Près de la ville, il y a une vallée, où sont des fontaines, dont les eaux, qui sont salées, laissent, sur les plantes qu'elles arrosent, une espéce de bitume, avec quoi les Sauvages poissent leurs canots. Il y a aussi des bains chauds, qui guérissent plusieurs maladies; &, ce qui est surprenant, ils sont entre deux torrens fort froids. Les sommets des montagnes voisines, qui sont fort hautes, sont couverts d'une neige fort épaisse, qui ne fond jamais. Les naturels de cette contrée sont de la nation des Panchez. Ils ont un petit front, & sont fort redoutés de leurs voisins. Ils vont presque nuds, & mangeoient autrefois de la chair humaine. * *De l'Isle*, Atlas.

TOCHARI, peuple de l'Inde, dont parle Tzetzes, *Chiliad.* 11, *num.* 388. Denys le Périégete, *vers* 752, & Eustathe en font une nation Scythe Pline, *l.* 6, *c* 17, met les TOCHARI dans la Persique, & Ptolomée, *l.* 6, *c.* 11, dans la Bactriane. Les interprétes de ce dernier lisent THOCARI pour TOCHARI, & Festus Aviénus suit la même orthographe. Voyez COLCHATARII.

TOCHEN, montagne de la Chine, dans la province de Xensi, dans le territoire de Jengan, huitiéme métropole de la province, & au voisinage de la ville d'Ienchang. Cette montagne est très escarpée. Une poignée de monde pourroit s'y défendre contre une multitude d'assaillans. Sur le haut de cette montagne, il y a une plaine peuplée de villages. * *Atlas Sinensis.*

TOCKENBOURG, comté de la Suisse, dépendant de l'abbaye de saint Gall. C'est un pays long & étroit, entre de hautes montagnes, faisant à peu près la figure d'une jambe. Ce pays avoit autrefois des seigneurs particuliers, avec titre de comtes, dont le dernier, nommé Frédéric, n'ayant point d'enfans, accorda à ses sujets, avant sa mort, de si grands privilèges, qu'il les rendit, en quelque maniere, un peuple libre. Il leur donna entre autres la liberté de faire des loix municipales, pour leur gouvernement, de choisir leurs magistrats & autres officiers, & d'entrer ensemble dans une association pour leur défense, & tous ceux du pays firent serment de la maintenir. Pour assurer & affermir ces priviléges, il leur permit d'entrer dans un traité de combourgeoisie avec les cantons de Schwitz & de Glaris, afin d'engager ces cantons à les soutenir dans leur droit, en qualité de combourgeois. Par tous ces réglemens, la souveraineté fut tellement diminuée, qu'il n'en resta presque à son successeur que le droit de recueillir les revenus, qui sont partie des régales, avec le droit d'obliger ses sujets à le servir dans ses guerres. C'étoit là l'état de ce pays, lorsque le comte de Tockenbourg mourut, en 1436, sa succession, ayant été recueillie par Hildebrand & Peterman, barons de Raven en Vallais, ses neveux, enfans de Catherine, sa sœur. Hildebrand mourut bien tôt après son oncle, & laissa cet héritage en entier à son frere. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 308.

D'abord après la mort du comte Frédéric de Tockenbourg, tous les réglemens qu'il avoit établis furent mis à exécution, & particulierement le traité de combourgeoisie, qui fut fait avec le canton de Glaris, & ratifié des comtes de Raren; mais l'abbé de saint Gall, voyant Peterman sans enfans, & craignant que cette terre ne tombât entre les mains de quelque seigneur, qui pourroit inquiéter son abbaye, acheta le comté de Tockenbourg pour quatorze mille cinq cents gouldes de Rhin l'an 1469. D'autres disent en 1548. Et c'est pour cette raison que les Tockenbourgeois sont appellés nouveaux sujets de l'abbé.

Le comté de Tockenbourg, dit Scheuchzer, *It. Alp.* 8, *an.* 1710, est considéré dans la Suisse comme un territoire d'une grande importance; soit que l'on regarde sa qualité, sa situation, ses voisins; soit que l'on fasse attention au peuple qui l'habite, & à son grand nombre, je préfére sans peine la description du même auteur, à celle qui se trouve dans les délices de la Suisse, que je suis bien éloigné de croire exacte dans cet endroit.

Au nord du Tockenbourg sont les habitans du canton d'Appenzell qui sont séparés; savoir les catholiques romains par de hautes montagnes presque inaccessibles, & les réformés par des montagnes moins élevées, mais aussi escarpées. A l'orient & au couchant ce comté est borné par le canton de Zurich. Les terres des anciens sujets de l'abbé de saint Gall bornent la partie de ce comté appellée le Thur-Thal, dont elles sont séparées par la Glatt, depuis Ober-Glatt jusqu'à Ober-buren, où se fait la jonction des rivieres de Glatt & de Thour; & depuis ce dernier endroit jusqu'au pont Schwartzenbach, la riviere de Thour sert de séparation. La terre est ici assez douce & basse; mais l'entrée n'en est pas facile, à cause des rivieres qui la coupent. C'est pourquoi les ponts de Brübacher, de Niderglatt, celui qui conduit d'Ober-Glatt à Gossaw, & celui de Schwartzenbach, sont de quelque conséquence. La Thourgaw confine ce comté entre le village de Fisching, & le village de Kilchberg. La séparation est faite par des montagnes & des forêts. Les Grisons, la seigneurie d'Utznach & le pays de Gaster sont également limitrophes de ce comté, & en sont séparés par une longue chaîne de montagnes. Il y a cependant des passages, mais difficiles. Le comté de Sargans, domaine appartenant aux sept vieux cantons, est au midi du haut Tockenbourg, des montagnes inaccessibles entre deux, le comté de Werdenberg, dépendant du canton de Glaris, touche le Tockenbourg du côté de l'orient. Il y a aussi des montagnes entre deux, mais elles ne sont pas inaccessibles. On trouve un passage au village de Wildenhaus. Enfin le bailliage de Gams confine encore au même pays du côté de l'orient.

Le comté de Tockenbourg s'étend du nord vers le midi & l'orient, depuis le pont de Schwartzenbach jusqu'au-delà du village de Wildenhaus, & depuis le commencement de la vallée de Thour jusqu'à l'extrémité du haut Tockenbourg, environ cinq milles d'Allemagne, & sa largeur est communément de trois à quatre heures. On distingue le pays en PROVINCE SUPÉRIEURE & PROVINCE INFÉRIEURE, & chaque province est divisée en divers districts.

Province supérieure.
- Liechtensteig,
- Le Thour-Thal,
- Le Neckerthal ou Neccarthal supérieur.

Province inférieure.
- Le Neckerthal inférieur,
- La justice de Bazentheider,
- La justice de Kirchberg,
- La justice de Mollnang ou Mosslingen,
- La justice de Krynau,
- La justice du Rheinthal,
- La justice de Schwartzenbach & d'Algetshaus,
- La justice d'Ionschwyl,
- La justice d'Ober-Uzweil,
- La justice de Nider-Uzweil,
- La justice de Homburg,
- La justice de Flaweil,
- La justice de Burgau,
- La justice de Togetsheim,
- La justice de Maggneau,
- La justice de Biscweil,
- La justice de Frei Gericht.

Il y a des protestans & des catholiques romains partout: mais les protestans sont en plus grand nombre dans la province supérieure, & les catholiques romains dans l'inférieure. Les habitans catholiques du village de Saint-Jean, & du reste de la province supérieure sont soumis à la jurisdiction ecclésiastique de l'évêque de Coire, les autres dépendent de l'évêché de Constance. Pour les unir, on leur fait prêter serment dans les assemblées solemnelles de vivre dans une union mutuelle. Ce serment précéde même celui où ils jurent le traité d'alliance & de combourgeoisie avec les cantons de Schwitz & de Glaris, alliance qui dure depuis 1440. On compte qu'il peut y avoir dans le Tockenbourg environ neuf mille hommes, dont les deux tiers sont protestans, & l'autre tiers catholique.

A l'égard de la qualité du terroir de Tockenbourg elle est differente dans les deux provinces. L'inférieure est fertile en grains & en fruits, & la supérieure abonde en pâturages. Ces deux provinces sont pourtant, en grande partie, couvertes de montagnes, & l'on trouve la même inégalité pour le terrein dans les vallées; cependant on peut dire générale-

ment que les montagnes de la province supérieure sont plus élevées, & plus rudes que celles de la province inférieure.

La paix de 1712 a apporté quelque changement dans la forme du gouvernement. I. Le grand conseil juge de toutes les affaires communes du Tockenbourg : il est composé de quatre-vingts membres, dont une moitié est réformée, & l'autre catholique romaine. Dans la *Province supérieure* ils sont élus par les communautés, & dans la *Province inférieure* par les paroisses. Chaque communauté fournit un certain nombre de membres, suivant son étendue ou son droit, comme deux, quatre, six. Dans les endroits où il y a exercice des deux religions, les réformés & les catholiques font l'élection conjointement, sans avoir aucun égard à l'alliance ou à la parenté.

Les communautés de la *Province supérieure* sont

Liechteinsteig,	Waſſer,	Hemberg,
Wattwyl,	Saint Jean,	Saint Peterzell.
Thurthal,	Wildhaus,	

Les paroisses de la *Province inférieure* qui ont le droit d'élection, sont

Busenschweil,	Hanau,	Mogelsperg,
Mossnang,	Niderglatt,	Helffenschweil,
Kirchberg,	Oberglatt,	Ganderschweil,
Jonchweil,	Magdenau,	Lütenspurg.

De sorte qu'il y a vingt communautés qui concourent à l'élection des membres du grand conseil. C'est ce grand conseil qui est le conservateur de la liberté publique. Dans les affaires de grande conséquence, il convoque l'assemblée générale du peuple, qui a alors le pouvoir de décider. Le grand conseil a deux secrétaires qui sont nommés par l'assemblée générale, & qui doivent être, l'un de la religion réformée, l'autre de la catholique romaine : il y a aussi deux trésoriers choisis dans les deux religions ; mais ils sont élus par le conseil du pays ; ils administrent alternativement, l'un le fisc, & l'autre les revenus & la dépense ; & ils président au conseil criminel chacun dans les affaires des malfaiteurs de sa religion.

Ce grand conseil choisit dans son propre corps vingt-quatre personnes, savoir, douze de chaque religion, qui forment le conseil du pays, auquel appartient la connoissance des affaires criminelles, & parmi ces vingt-quatre membres, le même grand conseil en élit encore douze, savoir, six de chaque religion pour composer le petit conseil du pays, à qui appartient la connoissance des affaires de peu d'importance, & qui juge les appellations des justices inférieures ; cependant pour qu'il admette un appel, il faut que le demandeur soit réformé, & le défendeur catholique romain, ou, tout au contraire, que le demandeur soit catholique, & le défendeur réformé. Cependant le grand conseil n'est pas absolument tenu de prendre les membres de ce petit conseil dans le conseil du pays ; il a aussi la liberté de les choisir dans son propre corps, & de destiner ces membres à un seul conseil ou aux deux, s'il le juge à propos.

Dans les douze personnes qui forment le petit conseil du pays, le grand conseil en choisit encore six, pareillement trois de chaque religion, qu'on nomme la commission du pays, ou le conseil d'inquisition. Cette commission est chargée d'examiner les affaires criminelles, & les autres causes de conséquence jusqu'à la sentence exclusivement ; elle juge même la compétence, c'est-à dire, si les affaires dont il s'agit doivent être portées devant le grand ou le petit conseil, ou devant le conseil du pays.

Chaque religion préside alternativement dans tous ces conseils ; mais il y a une chose particuliere qui s'observe au sujet de l'élection ou de la déposition des membres des trois derniers conseils ; c'est que si l'une ou l'autre des deux religions forme quelque opposition, & que les trois quarts des voix de cette religion soient du côté des opposans, la décision appartient absolument aux seuls membres de cette religion, & l'autre religion est tenue d'approuver la sentence.

Les justices inférieures répandues dans le pays au nombre des vingt-deux, décident les affaires civiles, & toutes les choses qui se présentent quand elles ne sont pas de grande conséquence. Elles tiennent leurs assises quatre fois l'an, & sont communément composées de l'amman, de douze juges, d'un greffier & d'un appariteur. Il y a quelques communautés qui ont le droit d'élire leur amman. Dans d'autres, les habitans présentent quatre personnes à l'abbé, & l'autre moitié aux habitans ; ce sont ces derniers qui nomment le greffier & l'appariteur ; mais ils sont obligés de les prendre chacun dans leurs corps.

TOCHOA. Voyez THOPO.

TOCIA, ville d'Asie, dans les états du Turc, sur la route de Constantinople à Ispahan, entre le bourg de Cosizar & la ville d'Ozeman. Cette ville, dit Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 1, *c.* 2, est grande, & bâtie sur des collines enchaînées avec de hautes montagnes. Du côté du couchant d'hiver on découvre une large campagne baignée d'une riviere, qui se va perdre dans une autre plus grande appellée GUSELARMAC. Sur la plus haute de ces collines qui regarde le levant, il y a une forteresse où demeure le bacha, & dans la ville on voit un des plus beaux caravanseras de la route. La plûpart des habitans de Tocia sont chrétiens Grecs, qui ont l'avantage de boire de très-bon vin que le terroir leur fournit en abondance.

TOCOLOSIDA, ville de la Mauritanie Tingitane. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, dit qu'elle étoit dans les terres, & l'itinéraire d'Antonin la marque aussi dans les terres, à cent quarante-huit milles de Tingis, & à trois milles de Volubilis. Quelques manuscrits de cet itinéraire au lieu de TOCOLOSIDA lisent PROCOLOSIDA ; & d'autres pour AB-PROCOLOSIDA portent ABDO-COLOSIDA.

TOCORT, ville d'Afrique, selon Marmol, *Desc. d'Afrique*, *t.* 2, *l.* 5, *c.* 47, qui en parle ainsi : Tocort est une ville de la Numidie, à cent lieues d'Alger, & elle a quatre mille habitans, sans compter les villages d'alentour. Cette place s'étoit mise sous la protection des Turcs, à qui elle faisoit tous les ans quelque reconnoissance ; mais comme les Turcs la traitoient rudement, elle se révolta vers le milieu du seiziéme siécle, ne pouvant croire que les Turcs fussent capables de pénétrer si loin dans le fond du pays pour faire cette conquête ; cependant Salharraës, gouverneur d'Alger, vint l'attaquer avec trois mille mousquetaires à pied, tant renégats que Turcs, mille hommes à cheval, & huit mille Arabes. Il étoit secondé des troupes d'Abdelasi, chef des Azuages de la montagne de la Abez ; & sur le refus que la ville de Tocort fit de se rendre, ils la battirent, &, l'ayant prise d'assaut, ils la saccagerent, & tuerent tout ce qui s'y rencontra.

TOCOSANNA, fleuve de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, place l'embouchure de ce fleuve dans le golfe du Gange, au-delà de *Baracura*.

TOCROUR, nom d'une ville de la Nigritie. Elle a un roi particulier qu'on appelle Al Tocrouri. Cette ville est située sur la rive méridionale du Nil des Négres. Elle est plus occidentale & beaucoup plus marchande que celle de Salah qui dépend d'elle, & qui n'en est éloignée que de deux journées, que l'on fait en descendant le Nil des Négres. Les Africains les plus occidentaux apportent en cette isle du cuivre & des coquillages, & en rapportent le tibr, c'est-à-dire, de la poudre d'or & des bracelets qui en sont faits ; cependant les habitans ne vivent que de millet, de poissons & de laitages : car ils ont de fort grands troupeaux de chameaux & de chévres. On compte quarante journées de chemin depuis Tocrour jusqu'à Sugulmesse, ville de la Mauritanie. * *D'Herbelot*, Bibliot. orient. p. 889.

TOCUYO, ville de l'Amérique, dans la terre ferme, au nouveau royaume de Grenade, dans le gouvernement de Vénézuela. Elle est assez avant dans les terres, vers le midi de la nouvelle Ségovie, à l'occident méridional de la montagne de Saint Pierre. Corneille dit que cette ville s'appelle aussi NUESTRA SENORA DE TOCUYO. * *De l'Isle*, Atlas.

1. TODGA, contrée d'Afrique, dans la Barbarie, à vingt lieues au midi du grand Atlas, & à quinze lieues de la province de Sugulmesse. Todga, dit Marmol, est une contrée où il y a quatre villes & dix villages, le long d'une petite riviere qui y passe au travers. Les habitans y sont méchans & grands voleurs, ils sont de la communauté d'Aytgaris. Il y a en ces quartiers quantité de dattes, avec des pêches, des raisins, des figues & d'autres fruits comme en Europe. Cela n'empêche pas que ce ne soient de pauvres gens,

gens, dont les uns sont laboureurs & les autres corroyeurs. Les Arabes d'Uled-Hembrum qui sont fort puissants, & qui occupent les déserts voisins, ravagent assez souvent tout ce pays. Cette contrée & plusieurs autres de la Numidie étoient accoutumées de leur payer de grosses contributions, avant qu'elles fussent dépendantes du chérif. * *Description de l'Afrique*, t. 3, l. 1, c. 32.

2. TODGA, riviere d'Afrique, dans la Barbarie. Elle prend sa source dans le grand Atlas, & coule du nord occidental au midi oriental. Après qu'elle a traversé la province à laquelle elle donne son nom, elle va se perdre dans un lac au midi de la ville de Sugulmesse. * *Samson*, Carte du royaume de Sugulmesse.

TODI est l'ancienne *Tudertum*, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spoléte, sur une colline près du Tibre, entre Pérouse & Narni, à vingt milles de chacune de ces places, avec un siége épiscopal. (a) Cette ville dont l'évêché ne reléve que du saint siége, est la patrie de saint Martin pape, premier de ce nom, & qui fut élevé sur la chaire de saint Pierre vers le milieu du septiéme siécle. Il assembla à Rome un concile de cent cinq évêques, & il y fit condamner l'hérésie des Monothélites. L'empereur Constant, qui avoit fait traiter avec une extrême rigueur les défenseurs de la foi orthodoxe en Orient, donna ordre qu'on arrêtât le pape Martin en Occident; ce qui fut exécuté par l'exarque Théodore Callopias le 19 de juin 653. L'exarque envoya le pape à Constantinople, & l'empereur le relégua dans le Chersonnèse. Ce fut là qu'il finit ses jours dans un long martyre, & accablé de toutes sortes d'incommodités le 16 septembre 655, au commencement de la septiéme année de son pontificat. Saint Philippe Benizi, instituteur de l'ordre des servites, mourut à Todi l'an 1285 dans la maison (b) qu'il y avoit établie pour des religieux de son ordre; il étoit Florentin de naissance. Saint Cassien, dont la fête est marquée au troisiéme jour du mois d'août, passe pour un évêque de la ville de Todi, qui fut martyrisé du tems de l'empereur Dioclétien sous le gouverneur Venustien; mais on ne doit pas le confondre avec le martyr saint Cassien, maître d'école, martyrisé par ses écoliers à Imola, qui est honoré en ce jour, & qui a un culte plus étendu & plus célébre que lui. (a) *Corn.* Dict. sur des mémoires manuscrits. (b) *Baillet*, Top. des Saints, p. 488.

Il y a près de Todi une espéce particuliere de bois qu'on tire du dedans de la terre. Ce bois est veiné comme du papier marbré, & a les qualités du bois ordinaire. On en trouve de gros troncs sans branches ni racines, on les scie pour en faire des tables & divers autres ouvrages. Comme ce bois est dans la terre, on l'appelle *bois fossile*; & on en a vu qui étoit partie bois, partie terre & partie pétrifié.

TODMA, ville de Moscovie, au confluent des rivieres de Suchana & de Todma; elle est au 60d 14' de latitude septentrionale, sur une hauteur; elle est petite, tous ses bâtimens sont de bois; elle est à cent werstes d'Oustiough, & à même distance de Wologda.

TODUCÆ, peuples de la Mauritanie Césariense, selon les exemplaires latins de Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, où ces peuples sont placés vers la source du fleuve Ampsaga. Le texte grec porte DUCÆ, au lieu de TODUCÆ.

TODURE, baronnie de France, dans le Dauphiné, élection de Romans.

TOEDTBERG, montagne de la Suisse, au canton de Glaris. Elle passe pour une des plus hautes de toute la Suisse, & est très-difficile à monter. Il faut pourtant y passer pour aller de là dans la ligne haute des Grisons du côté de Dissentis au côté septentrional de cette montagne, où l'on trouve une mine de crystal; & près de-là, en un endroit nommé *Oehl-Blanken*, on sent en été une odeur forte d'huile de pierre cachée dans les entrailles de la montagne. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 478.

TOELS, village de Suisse, dans le canton de Zurich. C'étoit un monastère de filles; il avoit pour armes la double croix de Hongrie, parce qu'il avoit été enrichi par une reine de Hongrie, fille de l'empereur Albert I. On y voit le tombeau d'Elisabeth, fille d'André III, roi de Hongrie, qui avoit pris l'ordre dans cette maison-là, & qui y mourut l'an 1338.

TOEMPHOEMBIUS, fleuve de la Mauritanie Césariense. Ptolomée dit que ce fleuve mêle ses eaux avec celles du *Savus*. Ses interprétes au lieu de TOEMPHOEMBIUS, lisent PHOEMIUS.

TOENII, peuples de la Germanie, voisin d'un lac commun entre eux, les Rhétiens & les Vindéliciens, selon Strabon, *l.* 7, *p.* 313. Où sont ces *Toenii*, dit Casaubon? & qui est celui des auteurs anciens qui en a parlé? Aussi Casaubon ne balance-t il pas à dire que ce mot est corrompu, & à la place de *Toenios*, il substitue *Boios*. Ce changement n'est pas fait à la légere; c'est Strabon lui-même qui l'a dicté; car en parlant des peuples qui habitoient sur le lac de Bregentz, qui est le lac dont il est ici question, il nomme les Rhétiens, les Vindéliciens & le Boïens.

TOERA, riviere de l'empire Russien, dans la Sibérie. Voici de quelle maniere la description de la Sibérie, insérée dans les voyages de la compagnie des Indes orientales, *t.* 1, *p.* 233, *édit. de Rouen*, parle de cette riviere dans la route qu'il faut tenir en allant de Moscovie à l'est-quart-nord-est. Lorsqu'on est arrivé à Vergateria, il faut y séjourner jusqu'au printems; parce que la riviere Toera qui y passe, a peu d'eau tout le reste de l'année, comme étant proche de sa source; mais au printems les neiges qui fondent, & qui coulent de dessus les montagnes, la grossissent tellement qu'on y peut naviger avec des bateaux & des barques. On la descend pendant cinq jours, & l'on vient dans une ville nommée Japhanim, qui ne fut bâtie & peuplée que dans le dernier siécle. A Japhanim on se rembarque sur la riviere de Toera, qui, après deux jours de chemin, serpente extrêmement; de sorte qu'il faut souvent traverser le pays pour retourner à la riviere, afin de prendre un plus court chemin. Les environs de cette riviere sont habités par des Tartares qu'on appelle Tabab, & qui sont à peu près à deux cents lieues de Vergateria. De Japhanim on va jusqu'à Tinnen sur la même riviere; en hiver néanmoins il y a beaucoup de gens qui prennent des traîneaux à Japhanim, pour aller en douze jours jusqu'à Tinnen, d'où l'on se rend à Tobolsca.

TOESOBIUS, fleuve de la grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, marque son embouchure sur la côte occidentale de l'isle, entre le golfe *Seteia* & le promontoire *Ganganorum*. Cambden croit que le mot Tœsobius est corrompu, & qu'il faut lire Conovius. Les exemplaires latins portent TISOBIS.

Cette riviere est aujourd'hui le Menay. Voyez ce mot, *n°.* 1.

TOGA, ville de la grande Arménie, selon Ptolomée, *lib.* 5, *cap.* 13.

TOGANUS, montagne dont parle Calchondyle, cité par Ortélius, qui soupçonne que cette montagne étoit dans la Thrace.

TOGARMA. Voyez TURCÆ.

TOGAT. Voyez TAGAT.

TOGATA-GALLIA. Voyez l'article GAULE.

TOGENI. Voyez TUGINI.

TOGGEMBOURG. Voyez TOCKENBOURG.

TOGIA, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Victor municipii Togia episcopus* souscrivit à la lettre de Paul, patriarche de Constantinople.* *Hardouin*, Collect. conc. t. 3, p. 749.

TOGIA-VILLA, lieu de France, au voisinage de la Loire. Surius en parle dans la vie de saint Laumar, cité par Ortélius.

TOGIENSES. Voyez COGIENSES.

TOGINGA, village & nation de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Cette nation est une des quatre des Akancea, située au bord du Missisipi.

TOGISONUS, fleuve d'Italie, au pays des Venétes, dans le territoire de Padoue. Pline, *l.* 3, *c.* 16, dit que les eaux de ce fleuve & celles de l'Adige, formoient le port *Brundulus*. Le Togisonus se nomme aujourd'hui *Fossa Pattana* selon Cluvier. Voyez ce mot.

TOGLOCPOUR, ville des Indes, à soixante milles de celles d'Assendi, selon Petis de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 4, *c.* 17. Les habitans de cette ville croyoient que l'univers étoit gouverné par deux principes, dont le premier étoit appellé *Yezdan*, qui est Dieu; & l'autre *Ahrimen*, qui est le diable. Ils expliquoient le premier par *la lumiere*, & le second par *les ténébres*. Ils disent que tout le bien procéde de Dieu, & que tout le mal vient du diable. Ces idolâtres, ajoute Petis de la Croix, sont appellés *Soloun*.

TOGRUL-OTLAC, c'est-à-dire, la *prairie du Faucon*: horde de la Tartarie Asiatique, au royaume de Géré, près du mont Ornac.

TOHAN, petit peuple, dans l'Amérique septentrionale de la Louisiane, sur la route que de la Salle tint pour aller de la baie de Saint-Louis aux Cénis. Voyez TOAUX.

TOHUM, ville d'Egypte, selon la notice des dignités de l'Empire. Ortélius croit que c'est la même ville qui est nommée THOU dans l'itinéraire d'Antonin.

TOICENA, ville d'Egypte. Il en est fait mention dans la lettre des évêques d'Egypte, à l'empereur Léon. Cette lettre se trouve dans le recueil des conciles.

TOIDIS, isle de l'Inde. Pline, *l.* 9, *c.* 35, la met au nombre de celles qui produisent des perles. Dans un autre endroit, ce même auteur, *l.* 6, *c.* 25, lit STOIDIS, au lieu de Toidis; & un manuscrit consulté par Ortélius porte Stoidis dans les deux passages où Pline parle de cette isle.

1. TOIRE & CONTENTOR, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

2. TOIRE, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

TOIREL, bourg de France, dans la Bresse. Il y a un bureau de la justice des traites foraines de Bourg.

TOKAY, place forte de la haute Hongrie, dans le comté de Zemblyn, au confluent du Bodrog & de la Teisse. Cette ville tomba sous la puissance de la maison d'Autriche par la cession que lui en fit le prince Ragotzki après la mort de son pere, & après la perte de la Transylvanie, du comté de Zathmar & des autres lieux cédés autrefois aux Transylvains. Le comte de Souches prit possession de Tokay en 1661, au nom de l'empereur, & y mit garnison impériale. Cette ville est célébre par les vins qui croissent dans son territoire, & qui passent pour les plus délicats de tout le royaume de Hongrie. Les mécontens s'étant saisis de cette place en 1682, le général Caprara la reprit trois ans après. * *De l'Isle*, Atlas. *Corn.* Diction. hist. & *Descript. du royaume de Hongrie*, l. 3, 1688.

TOKIUECHI, (le royaume de) étoit situé aux environs de Tharas, dans la Tartarie orientale. Il fut fondé en 715 par un certain Solan, qui rassembla un grand nombre de Turcs, & se fit appeller Khan. Il alla à la Chine où il reçut des titres d'honneur, suivant l'usage pratiqué alors. Ce royaume ne subsista pas long-tems. Il fut détruit par les Hoeike l'an 752. * *Hist. générale des Huns, par M. de Guignes, l.* 1, *p.* 229.

TOKOESI. Samson & Corneille ont nommé ainsi Saikokf, l'une des isles du Japon. Voyez l'article JAPON.

TOKUSPARACH, (le territoire de) dans le Dagistan, est derriere & au couchant du mont Schalbrus, entre les monts Schak, & est environné de hautes montagnes, du côté du midi & du couchant. Les habitans sont Mahométans Sunni. Ils ont fait alliance avec les territoires d'Altayparah, de Ruthul, d'Achty & de Mischgenscha, en sorte que ces cinq territoires forment comme une espéce de république, &, lorsque quelque puissance veut en attaquer un, ils se réunissent tous pour le secourir. Ils ont toujours été indépendans, excepté du tems de Tamerlan, auquel ils furent soumis; mais ils prétendent que ce ne fut que par amitié qu'ils lui aiderent même à faire ses conquêtes, & que ce fut à sa persuasion qu'ils embrasserent la religion mahométane. Ces cinq territoires sont environnés de rochers très-élevés, & presque inaccessibles, couverts de neiges l'hiver comme l'été; mais les chemins qui conduisent de l'un à l'autre sont très-commodes, ensorte qu'en cas de besoin, ils peuvent se prêter un secours mutuel. Ces territoires consistent en villages: chaque village a son ancien, & tous ces anciens forment un conseil dans chaque territoire; mais on ne leur obéit qu'autant qu'on le juge à propos, parce que chaque particulier est son maître. Leur langage est le lesginien, qui n'a aucune affinité avec les autres langues. Il croît chez eux fort peu de bled, & ils vont en chercher à Cuba, où ils conduisent des bestiaux en échange. Ils sont tous brigands, jusqu'aux prêtres, ils vont enlever les chevaux, les bestiaux, même les hommes & les femmes dans la Georgie, & les vendent ailleurs. Ils ont de bonnes armes à feu, & de bons sabres, sont très hardis à attaquer, & craignent peu les armes à feu. Enfin c'est un peuple très-barbare, & féroce. Lorsque les limites furent reglées entre la Russie & le Turc, les territoires d'Altayparah, de Ruthul, d'Achty & de Michgenscha échurent au Turc, celui d'Altayparah à la Russie: mais ils ne reconnoissent aucune de ces deux puissances, qui se mettent peu en peine de les soumettre, parce qu'on y perdroit plus qu'on n'en pourroit jamais retirer. * *Description des peuples occidentaux de la mer Caspienne, par M. Garber, officier dans ces pays, au service de la Russie.*

TOL-HUYS, lieu des Pays Bas, (a) au duché de Gueldre, dans le Bétaw, sur la rive gauche du Rhin, près du fort de Skenk, du côté du nord. Ce n'étoit autrefois qu'une seule maison (b) pour faire payer les droits aux bateaux qui descendoient le Rhin. Le péage étoit sur le bras droit du Rhin, au-dessous du fort de Skenk, dans un endroit nommé à cause de cela Tol Huys, c'est-à-dire, la maison du péage. C'est là que la cavalerie françoise passa le Rhin à la nage en 1672. Les François étant entrés dans l'isle de Bétaw, pénétrerent ensuite dans les Provinces-Unies, jusqu'à deux lieues d'Amsterdam. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 43.

TOLA, riviere de la grande Tartarie, dans le pays des Mongales orientaux, vient de l'orient se jetter dans la riviere d'Orchon, à environ deux cents cinquante werstes au sud est de la ville de Selingiskoy.

TOLASTA REGIO, Τόλαστα χώρα, contrée de la Galatie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4. Le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TOLASTHACHORA, en un seul mot, & en fait une ville des *Tolibosti*.

TOLBIACUM, ville de la Gaule Belgique, aux confins du territoire de Cologne, selon Tacite, *Hist. l.* 4. Quelques manuscrits lisent *Talbiacum*, & d'autres *Calbiacum* ou *Colbiacum*. La chronique de Réginon écrit *Tulpiacum*, & approche plus par conséquent du nom moderne qui est Zulpich. Voyez ZULPICH. On croit que le TOLBIACUM de Tacite & le TOLPIA de l'itinéraire d'Antonin pourroient être le même lieu.

TOLDER, selon Maty & Corneille, & DOLLER, selon de l'Isle, riviere qui prend sa source au mont de Vauge, & qui coule dans le Suntgaw d'occident en orient. Après avoir baigné Massmunster, elle détache un bras qui va se jetter dans l'Ill à Mulhausen. Le principal canal va ensuite se jetter dans cette derniere riviere un peu audessous de Mulhause, vis-à-vis d'Illzach.

Baudrand appelle en latin cette riviere *Olruna*.

TOLEBRE, (La) petite riviere de France en Provence, passe près de Saint-Chamas, & se rend dans la mer de Martigues.

TOLÉDE, ville d'Espagne, capitale du royaume de Tolède, aujourd'hui de la nouvelle Castille. Cette ville est située avantageusement, le Tage l'environne des deux côtés, & est très-profond sous le château royal, de sorte qu'elle est inaccessible de ce côté. Du côté de la terre elle est fermée d'une muraille ancienne, ouvrage de Bamba, roi Goth, & flanquée de cent cinquante tours.

L'opinion commune est, que des Juifs sortis de la captivité de Babylone, vinrent s'y établir cinq cents quarante ans avant l'incarnation de Jesus-Christ, ils l'appellerent *Toledoth*, qui veut dire *générations*, ou selon quelques-uns, *mere des peuples*. De ce premier nom, en ôtant les deux dernieres lettres, est resté TOLEDO. Les Juifs bâtirent dans leur ville neuve une belle synagogue, qui y est restée jusqu'au tems de S. Vincent Ferrier de Valence, de l'ordre de S. Dominique, car il la consacra & en fit une église; aujourd'hui elle est connue sous le titre de *sainte Marie la Blanche*. La ville de Tolède a été une colonie des Romains, & ils y tenoient la caisse où ils déposoient les trésors qui devoient être envoyés à Rome. Elle étoit la capitale des Carpétaniens, selon Ortélius & le pere Brier. Quelques uns veulent qu'elle fut connue alors sous le nom de *Contrebia*. Jules-César la garda pour une place d'armes & comme une retraite, en cas qu'il eût eu le dessous. Auguste y établit la chambre impériale. Les Goths ayant eu leur résidence à Séville, le roi Leovigilde la transporta à Tolède, d'où elle fut appellée ville royale, & ses successeurs y firent élever des bâtimens superbes, particuliérement Bamba. Les Maures la prirent l'an 714, & Alfonse VI la reprit sur eux le 25 mai l'an 1085. Il se fit alors nommer *l'empereur magnifique de l'empire de Tolède*, & depuis, le nom de Ville impériale lui est resté. Ce roi la fit repeupler de chevaliers & de personnes nobles, & leur

accorda de grands privilèges ; il y mit, pour premier gouvernement, l'invincible Cid-Ruy Diat, & quatre ans après il y bâtit la forteresse de *san Cervantes*. Son neveu Alfonse VIII, confirma à la ville le titre d'impériale, & lui donna l'an 1135, pour ses armes, un empereur assis sur son trône, l'épée à la main droite, & dans la gauche un globe avec la couronne au timbre impérial, & ce sont encore à présent ses armes. * *Silva*, Poblac. de España, p. 11.

La situation de Tolède sur une montagne élevée & assez rude, la rend inégale, de sorte qu'il faut presque toujours monter ou descendre. Les rues sont étroites, mais les maisons sont belles ; on voit un grand nombre de bâtimens superbes, & dix-sept places publiques où l'on tient des marchés. Le Tage, qui coule au pied de la montagne, fertilise toute la vallée voisine, & l'on prétend que dans toute cette montagne, à quinze milles à la ronde, il ne se trouve aucun animal vénimeux. Les deux édifices les plus remarquables, sont le palais ou château royal, & l'église métropolitaine.* *Délices d'Espagne*, t. 2, p. 319.

Le château royal que l'on appelle *Alcaçar*, d'un mot retenu des Maures, est à un coin de la ville, sur un rocher extrêmement escarpé, ayant la vue sur la ville, sur le Tage, qui coule au pied, & sur la campagne voisine. On trouve, en y montant, une grande place publique appellée *Plaça Mayor*, ou *Socodebet*, & qui est fort belle. Sa figure est ronde, on peut s'y promener sous des portiques, & les maisons dont elle est environnée, sont de briques, toutes semblables, & ornées de balcons ; de-là on entre dans le château, qui est un carré de quatre gros corps de logis, avec des aîles & des pavillons. Il est si grand & si vaste, qu'on y a de quoi loger commodément toute la cour d'un grand roi. A l'entrée, on traverse une grande cour carrée, longue de cent soixante pieds, large de cent trente, & environnée de deux rangs de portiques, qui dans la longueur font dix rangs de colonnes, & dans la largeur huit, ce qui fait un bel aspect. Au-dessus des portiques on voit les armes de tous les royaumes qui sont de la dépendance de la couronne d'Espagne, & celles de l'empire au-dessus des colonnes. On monte aux appartemens par un grand escalier qu'on voit au fond de la cour, & qui en tient toute la largeur. Après qu'on a monté quelques marches, il se sépare en deux, & l'on traverse une grande galerie qui conduit à divers appartemens extrêmement vastes. Ce château est élevé de quatre-vingts toises au-dessus du niveau du Tage, & l'on y fait monter l'eau par des pompes ; autrefois on la faisoit monter par une fort belle machine qu'on appelloit *el Ingenio de-Juanello*, du nom d'un Italien natif de Crémone, qui en fut l'inventeur & l'architecte. Elle étoit composée de grandes caisses de fer-blanc, attachées les unes aux autres, & qui formoient une file qui descendoit du château dans le Tage. L'eau entrant dans la premiere, étoit poussée dans la seconde par le moyen de certains rouages, & successivement dans les autres jusqu'au château, où elle tomboit dans un réservoir & se répandoit de-là dans toute la ville, par un canal, ce qui étoit d'une grande commodité. Cette machine est rompue depuis un siécle ou environ, & Tolède étant située sur un roc où l'on ne peut creuser des puits, les habitans sont contraints d'aller de tous les côtés de la ville au bord du Tage, & de descendre plus de trente toises, pour y puiser de l'eau. Cette incommodité n'empêche pas que Tolède ne soit extrêmement peuplée, & qu'il ne s'y fasse un si grand commerce de soie, de laine & de draperie, qu'on y a compté jusqu'à dix mille ouvriers en ces sortes de manufactures. On y fabrique aussi des lames d'épée, dont la trempe est si bonne qu'elles coupent le fer ; aussi sont-elles fort estimées & fort cheres, car elles valent jusqu'à vingt & trente pistoles la piéce.

L'église cathédrale est une des plus riches & des plus considérables de l'Espagne. Elle est située presque au milieu de la ville, joignant une fort belle rue, & elle est ornée d'un beau parvis, de plusieurs portes de bronze fort exhaussées, & d'un superbe clocher extrêmement élevé, deux rangs de pilliers la soutiennent, & on y voit quantité de chapelle dorées & fondées par divers particuliers, qui y ont des tombeaux de marbre. Celle qui sert de sépulture aux archevêques de Tolède, est toute de marbre ; on y voit leurs tombeaux, sur chacun desquels est une inscription qui marque le nom de celui dont le corps y est inhumé. On y trouve aussi le tombeau d'Albert, archiduc d'Autriche, avec cette inscription: BELGARUM REBELLIUM, GALLORUM HOSTIUM PROFLIGATORI. Le chœur est tout de menuiserie en personnages au naturel & parfaitement bien faits ; le fond est orné de figures de marbre en relief, qui représentent la transfiguration de Notre-Seigneur, & l'on y voit suspendues plus de quarante lampes d'argent, avec plusieurs grands encensoirs de même métal. On montre une niche d'où l'on dit qu'il sortit miraculeusement une source d'eau plusieurs jours de suite, dans le tems que les habitans, pressés par un long siége qu'ils soutenoient contre les Maures, étoient à demi-morts de soif, & prêts à se rendre. Les siéges des chanoines sont séparés les uns des autres par des colonnes de marbre ou de jaspe ; il y en a assez pour contenir trois à quatre cents personnes. La porte qu'on appelle de Notre-Dame, est de bronze massif, & on ne l'ouvre qu'aux grandes fêtes. Près de cette porte, on voit un pillier de marbre, où la sainte Vierge apparut à S. Ildefonse, qui mourut en 669. Ce pilier est enfermé d'une grille de fer, hormis du côté par où on le baise ; ces paroles sont écrites au-dessus : *Adorabimus ubi steterunt pedes ejus*. Les chapelles dont l'église est remplie, sont toutes richement ornées & grandes comme des églises ; l'or & les ornemens de la peinture n'y sont pas épargnés. La plus riche de toutes est celle de *Nuestra Segnora del Sagrario* ; elle se voit près de la porte & du pilier dont il vient d'être parlé. Depuis le niveau du pavé jusqu'à la voute, elle est toute incrustée de jaspe. Une grande balustrade d'argent borde par le devant l'autel qu'on a placé dans une grande niche aussi toute de jaspe. On voit sur l'autel la statue de la sainte Vierge de grandeur naturelle, d'argent massif, éclairée par quatorze ou quinze grosses lampes d'argent. Dans la muraille il y a deux tombeaux de jaspe chargés d'une pyramide, & dans lesquels reposent les corps de ceux qui ont fondé la chapelle. Celle *des rois* est ainsi appellée, parce qu'on y a les sépulcres d'un roi nommé Alfonse, & de la reine sa femme. Près de l'autel il y a un autre tombeau, sur lequel le roi & la reine sa femme sont à genoux. Ceux qui desservent cette chapelle sont distingués des chanoines de l'église, & ont mille écus de rente ; ils ont au-dessus d'eux un *capellano-mayor* qui en a douze mille. Les autres chapelles considérables de cette église, sont celles de S. Jacques, de S. Martin, du cardinal Sandoval, du connétable de Luna, & particulierement celle où l'on fait l'office mozarabe dont je parlerai bien-tôt. Les Espagnols donnent à cette église l'épithéte de *Sainte*. Le grand autel est de menuiserie à personnages dorés ; on y voit d'un côté le tombeau du roi dom Juan & de la reine sa femme ; & de l'autre celui d'un roi de Portugal. L'autel est fermé d'un grand treillis de bronze, & à chaque côté paroissent deux chaires de bronze doré, soutenues d'un fort grand pilier de jaspe, & embellies de figures en relief.

J'ai déja dit que cette église est une des plus riches d'Espagne. Le *Sagrario*, ou la principale chapelle, est un véritable trésor ; on y voit quatorze ou quinze grands cabinets pratiqués dans la muraille, remplis d'une quantité prodigieuse d'or & d'argent, comme des croix, des bassins, des vases, des mitres, des crosses & autres choses semblables, & au-dehors se voient douze beaux chandeliers d'argent, plus grands que la hauteur d'un homme. Il y a deux mitres de vermeil toutes parsemées de grosses perles & de pierreries ; trois colliers de pur or, aussi larges que la main, & longs d'un quart d'aune, enrichis de perles & d'autres pierres précieuses : deux bracelets & une couronne de la sainte Vierge à l'impériale ; le tout enrichi de gros diamans & de belles pierreries, avec une grande quantité de perles rondes & extrêmement grosses ; dans la couronne seule il y a quinze livres pesant d'or. La custode ou le tabernacle qui sert à porter le sacrement à la Fête-Dieu, est d'argent doré & de la hauteur d'un homme ; il se termine en plusieurs pointes de clocher, & est couvert d'anges & de chérubins d'un travail très-délicat ; il se démonte en sept mille piéces, & est si pesant qu'il ne faut pas moins de trente hommes pour le porter. Au-dedans de ce tabernacle, il y en a un autre qui est de pur or, du premier qu'on apporta des Indes, & il est enrichi d'une très-grande quantité de pierreries ; c'est là qu'on tient le S. Sacrement. Les paténes, les ciboires, les calices ne sont pas de moins beaux ouvrages, ni moins enrichis de pierreries & de per-

les orientales. On remarque un grand reliquaire donné par S. Louis, roi de France; c'est une grande plaque d'or partagée en quarante petites niches, où l'on a enchassé les reliques de plusieurs saints, & au-dessus de la plaque est une couronne ducale. On montre une grande custode, ou, si l'on veut, un coffre où l'on renferme le S. Sacrement le jeudi-saint; il est fait en maniere de cinq coffres carrés, posés les uns sur les autres, tous d'argent ciselé, & qui vont en diminuant jusqu'au sommet. Dans ces coffres sont les reliques de divers saints, dont les figures s'y voyent au naturel en argent doré. Il y a encore dans ce trésor quantité de navires de crystal avec leur attirail; une chape en broderie de perles aussi grosses que des noisettes; un tableau dont le fond & le cadre sont de jaspe; une Notre-Dame donnant son fils à S. Jean-Baptiste & à S. Joseph, tout cela de pur or; si ce n'est que la Notre-Dame est assise sur un rocher de pierres précieuses, où l'on remarque, entr'autres, un diamant gros comme un œuf de pigeon; enfin une piéce que l'on prise au dessus de tout cela, c'est une ancienne bible écrite sur du parchemin, couverte d'une vieille brocatelle à grands feuillages, & qui est aussi un présent de S. Louis: elle est remplie de figures & enluminée à l'antique fort proprement; cet ouvrage est très-bien conservé, & bien des gens croyent en Espagne qu'il a été fait de la main de S. Luc; on en fait tant de cas, que Philippe II, souhaitant de l'avoir, pour le mettre à l'Escurial, offrit une ville entiere en échange au chapitre de Toléde, sans pouvoir l'obtenir.

Si cette église est si richement & si superbement ornée, elle n'est pas moins bien rentée, pour payer largement ceux qui sont appellés à y faire le service divin, & à prier Dieu pour le peuple. L'archevêque a trois cents cinquante mille écus de revenu; d'autres disent trois cents soixante-six mille, & son clergé en a quatre cents mille. Ce prélat est primat d'Espagne, grand chancelier de Castille, & conseiller d'état. Il a la prérogative de parler le premier après le roi, soit au conseil du roi, soit à l'assemblée des états, & il posséde dix-sept villes, sans compter les bourgs & les villages. L'archevêque de Braga en Portugal, lui dispute le titre de primat d'Espagne. Voici l'origine du différend. Toléde ayant perdu sa primatie par l'invasion des Maures, Alfonse I, roi de Léon & de Castille, lorsqu'il reprit Braga sur les Maures, en 740, transféra cette dignité à son église, & tous les évêques d'Espagne reconnurent l'archevêque de Braga pour leur primat. Trois siécles après, Alfonse VII ayant enlevé Toléde aux Maures en 1039, l'archevêque de Toléde redemanda sa primatie; mais celui de Braga, qui étoit dans une si longue possession, ne voulut pas la lui rendre. Cette dispute a été renouvellée souvent; elle le fut particulierement au concile de Trente; mais les papes n'ont jamais voulu la décider, cependant les évêques Espagnols reconnoissent le métropolitain de Toléde, & les Portugais celui de Braga. La fabrique de l'église a cent mille écus de rente: le grand archidiacre en a quarante mille; & des trois archidiacres qui le suivent, le premier en a quinze mille, le second douze mille & le troisiéme dix mille, aussi-bien que le doyen, & tout le reste à proportion. * *Délices d'Espagne*, t. 2, p. 710.

Près de l'église cathédrale est le palais de l'archevêque. C'est un édifice ancien, vaste, & bâti avec une magnificence convenable à la dignité du prélat qui l'occupe. Quand on a à Toléde un archevêque nouveau, tout le clergé & la bourgeoisie vont à une lieue au devant de lui. On le conduit en cérémonie au vestibule de l'église cathédrale, où il se prosterne devant une partie de la vraie croix du Sauveur, qu'on y garde précieusement, & on lui présente à la porte le livre des droits & des priviléges de l'église, qu'il doit promettre de maintenir & d'observer.

Le cardinal Ximenès, qui fut archevêque de Toléde, au commencement du seiziéme siécle, a beaucoup contribué à l'ornement de cette église. Il entreprit d'aggrandir la cathédrale, de bâtir un cloître tout au tour, où les prébendiers pussent demeurer en retraite; d'orner la salle du chapitre des portraits de tous les archevêques de Toléde, & de faire travailler à des tapisseries d'or & de soie, à une argenterie, plus estimable par la beauté de l'ouvrage, que pour le prix de la matiere, & à d'autres ornemens dont il fit présent à son église. Ces dépenses allerent, à ce qu'on prétend, à cinquante mille ducats. Il fonda la chapelle des *Mozarabes*, & y établit douze chanoines, avec un doyen, pour faire revivre les offices de ce nom, qui étoient presque abolis, & il dépensa cinquante mille écus à faire imprimer des missels & des breviaires pour cet usage. Comme l'événement qui a donné lieu à cet office est curieux, il est bon d'en rendre compte. Après la conversion des Goths ariens à la foi catholique, saint Isidore, archevêque de Séville, régla le culte divin parmi eux, par ordre du quatriéme concile de Toléde, & composa un office pour les psalmodies, les prieres publiques & les messes, qui fut reçu de toutes les églises. Cette discipline dura plus de cent vingt ans; jusqu'au tems auquel les Maures conquirent l'Espagne. Ils laisserent aux chrétiens de Toléde la liberté de conscience, & six églises, dans lesquelles ils conserverent cet office de saint Isidore; & ces chrétiens furent appellés Mistarabes ou Mozarabes, du nom de Moza, chef des Maures. Trois cents ans après, Alfonse VII ayant repris Toléde sur les Maures, en 1039, on parla d'y rétablir le service divin, & le roi & la reine Constance eurent dessein d'abolir cet ancien office, qui étoit en usage à Toléde, & voulurent introduire à la place l'office romain, à quoi ils étoient incités par le ministre du pape; mais le clergé, la noblesse & le peuple s'y opposerent. Il y eut de grandes contestations, & la chose alla si loin, qu'on trouva à propos de décider l'affaire par un duel. Le roi choisit un chevalier, pour soutenir le parti de l'office romain: le peuple & le clergé en prirent un pour défendre le mozarabe. Ce dernier demeura vainqueur; & tout le monde crut que Dieu s'étoit manifestement déclaré pour la bonne cause; mais cela ne fut pas suffisant: le roi, la reine & l'archevêque qui n'y trouvoient pas leur compte, n'y voulurent pas acquiescer. On en vint à une seconde épreuve. Après des jeûnes, des prieres publiques & des processions, on s'assembla dans la grande place de la ville; on y fit allumer un grand feu, & l'on y jetta deux missels, l'un romain, & l'autre mozarabe; cependant le roi & le peuple étoient en prieres, afin qu'il plût à Dieu de manifester sa volonté; mais on rapporte que le missel romain fut brûlé, & que l'autre ne fut nullement endommagé par le feu. Le roi Alfonse, ajoute-t-on, ne se rendit point encore, il persista dans sa résolution, & voulut absolument que l'office romain fut introduit. On obtint seulement que les anciennes paroisses de Toléde garderoient leur office mozarabe. Dans la suite, cet office ayant été insensiblement aboli, le souvenir même en avoit été, en quelque maniere, effacé de l'esprit des hommes, lorsque Ximenès le rétablit, l'ayant trouvé par hazard dans de vieux manuscrits, en caractères gothiques. Ce fut à cette occasion qu'il fonda la chapelle dont il a été parlé, & qu'il y établit douze prêtres, qui disent chaque jour la messe, & font le service divin, selon l'office mozarabe.

Outre la cathédrale, il y a dans Toléde trente-huit maisons religieuses, dont la plûpart méritent d'être remarquées. Celle de saint François, appellée Jean des Rois, tient le premier rang. Ximenès, qui parvint dans la suite à la dignité d'archevêque & de cardinal, fut le premier novice qu'on y reçut. L'église en est belle & grande, & toute pleine d'orangers, de grenadiers, de jasmins & de myrtes fort hauts, posés dans des caisses, & qui forment des allées, jusqu'au grand autel, dont les ornemens sont extrêmement riches. Au travers de ces branches vertes & de ces fleurs, de différentes couleurs, on voit éclater l'or, l'argent & la broderie, dont cet autel est émaillé, & les cierges allumés, joignant la lumiere à cet éclat; toutes ces choses ensemble font un effet tout surprenant, pour les étrangers, dont les yeux ne sont pas accoutumés à de pareils spectacles. Enfin, outre la musique des voix & des instrumens, on a encore dans cette église celle de divers petits oiseaux, comme rossignols, sérins & autres, qu'on y tient renfermés dans des cages peintes & dorées. Il y a, dans cette ville, vingt-sept paroisses & un certain nombre d'hôpitaux; entre autres, celui de *los Nignos*, ou des enfans trouvés; un autre dans le fauxbourg, & dont le bâtiment est carré, composé d'une église & de trois corps de logis, qui renferment une très-grande cour. Au milieu de la nef de l'église se voit le tombeau & la statue, en marbre, d'un archevêque de Toléde, fondateur de l'hôpital. L'archevêque a plusieurs maisons dans la ville; il les donne à des ouvriers en soie, & on les connoît à un carreau de fayance, qui est sur la porte, avec la salutation angélique

& les mots suivans : Maria fue concebida si pecado original, c'est-à-dire, *Marie fut conçue sans péché originel.* Près de l'église cathédrale est la maison de ville, qui a un très-beau frontispice, avec un portique de pierres de taille, revêtu de quelques marbres.

La ville de Toléde est célébre par plusieurs anciens conciles, qui y ont été tenus, & dont on fait monter le nombre jusqu'à dix-sept; pour avoir été pendant plusieurs siécles, avant & après l'invasion des Maures, le siége des rois de Castille, & la capitale d'Espagne; pour avoir été honorée du titre de cité impériale, & par une bonne université assez ancienne, qui a produit plusieurs savans personnages, & fondée en 1475. La bibliotheque de cette université est belle, & a été fort enrichie par le cardinal Ximenès. On dit qu'autrefois on enseignoit ouvertement la magie dans cette université. C'étoit peut être du tems des Maures, ou peut-être y a-t-il à distinguer entre magie & magie. Quoi qu'il en soit, tous les avantages qu'a eu la ville de Toléde ont été cause qu'elle a disputé & dispute encore à celle de Burgos le titre de capitale ou de premiere ville de Castille, & le droit de parler la premiere à l'assemblée des états, par ses députés. Ce différend, entre ces deux villes, n'a jamais été décidé. Le roi Alfonse XI s'avisa d'un expédient, pour ne choquer ni l'une ni l'autre. Dans l'assemblée des états, qu'il avoit convoquée à Alcala, avant qu'on entamât cette affaire, il dit: *Je sçai que ceux de ma bonne ville de Toléde feront de bon cœur tout ce que je leur dirai: que ceux de Burgos parlent;* ainsi, chacune des parties fut contente, se croyant préférée: ceux de Toléde, parce que le roi les avoit nommés les premiers, & ceux de Burgos, parce qu'ils eurent l'honneur de parler les premiers. Depuis ce tems, les rois ont toujours suivi le même style toutes les fois qu'ils ont assemblé les états de la Castille.

Toléde est forte d'assiéte, & munie d'un bon fossé; & comme la pente du côteau sur laquelle elle est bâtie, est tournée vers le Tage, si l'on vouloit un peu travailler, on rendroit ce fleuve navigable; de sorte que les bateaux viendroient au pied de la ville; ce qui contribueroit fort à en faire fleurir le commerce. On traverse ce fleuve en trois endroits, sur trois ponts, dont deux sont fort longs & fort élevés.

La campagne des environs de Toléde est séche & stérile, à la réserve des endroits que le Tage arrose, & qui sont fort fertiles. L'air y est sec & très-pur, & il y pleut rarement. Hors de la ville on voyoit, il n'y a pas encore longtems, les restes d'un ancien amphithéâtre; & on a trouvé un marbre antique, avec l'inscription suivante, dans laquelle le nom des habitans de Toléde se trouve marqué. Cette inscription est faite à l'honneur du roi Philippe.

Imp. Cæs.
M. Julio Philippo
Pio. fel. Aug.
Parthico.
Pont. max. trib. Pott.
P. P. Consuli
Toletani Devotiss.
Numini Maiest. que eius
D. D.

Saint Ildefonse, évêque de cette ville, mourut en *667*. Saint Julien, évêque, successeur de Quirique, qui avoit succédé à saint Ildefonse, mourut en *690*. Saint Eugene, II du nom, succéda, l'an *646*, à Eugene, & mourut en *658*. Sainte Léocadie, vierge & martyre, qui mourut dans les prisons de Toléde, sur la fin de l'an *304*, étoit née dans cette ville; & son corps s'y garde encore, après en avoir été long-tems absent. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 488.

1. TOLEN, ville de l'Egypte. Pline, *l. 6*, *c.* 3, qui cite Aristocréon, dit qu'elle étoit à cinq journées de Méroé, du côté de la Libye, & à douze journées de la ville Esar, autre ville des Egyptiens.

2. TOLEN, *Tola*, isle des Pays-Bas, dans la province de Zélande, près de la côte du Brabant, dont elle est séparée par un canal. Sa capitale, qui est située sur ce canal, porte aussi le nom de Tolen ou Tertole. Elle a pris son nom du péage, qui y avoit été établi, & qu'on nomme en flamand *Tole*. Cette ville est ancienne, & a le troisiéme rang entre celles de Zélande, après Middelbourg & Ziriczée. * *Longuerue*, Description de la France, partie 2, pag. 26.

TOLENTIN, ville d'Italie, dans la Marche d'Ancone, ([a]) dans les terres, sur le Chienio, à la gauche, environ à six milles vers l'orient de San-Severino, à dix milles de Macerata, & à quinze de Camerino. Cette ville avoit un évêché ([b]) dès le cinquiéme siécle; mais il fut uni à Macérata en 1586. Quand on arrive de Foligni à Tolentin, on traverse presque toute la ville, en descendant, pour aller à saint François, qui est l'église épiscopale, dont le clocher fait le principal ornement. La ville de Tolentin n'est pas d'une grande étendue; & elle n'est bien habitée que pendant quelques fêtes & quelques foires, qui s'y tiennent, & qui y attirent un grand concours de peuple, de toutes les parties de l'Italie; mais elle est célébre, pour être dépositaire des reliques de saint Nicolas, hermite de saint Augustin, qui demeura dans cette ville pendant trente ans; ce qui a fait qu'on lui a donné le surnom de Tolentin. ([c]) Le lieu de sa naissance étoit un bourg appellé Saint-Ange, près de la ville de Fermo, dans la même province. L'église, qui est sous son invocation, est bâtie à l'entrée de la ville, dans une fort belle place. Quoique son portail soit magnifique, on admire encore davantage les grands cloîtres, où sont dépeintes les principales actions & les miracles que ce saint a faits pendant sa vie. Le maître autel est remarquable par ses dorures & son marbre, qui est travaillé avec beaucoup de délicatesse. La ville de Tolentin a été la patrie de François Philelphe, philosophe, poëte & orateur, qui vivoit dans le quinziéme siécle, & mourut à Boulogne, dans un âge fort avancé. ([a]) *Magin*, Carte de la Marche d'Ancone. ([b]) *Commainville*, Table des évêchés. ([c]) *Baillet*, Topogr. des saints, p. 489.

TOLENUS, fleuve d'Italie, chez les Marses. Orose, *l.* 5, *c.* 18, cité par Ortélius, dit que ce fut sur le bord de ce fleuve que Rutilius & huit mille Romains qu'il avoit avec lui, furent pris par les Marses. Ortélius ajoute que de deux manuscrits qu'il a consultés, l'un lisoit *Telonius* & l'autre *Telonus*. C'est le *Tolenum* dont parle Ovide, *Fastor, l. 6, v.* 565.

. . . . *Flumenque Tolenum*
Purpureum mistis sanguine fluxit aquis.

Ortélius conjecture que cette déroute de Rutilius ne se passa pas loin du Liris, parce que Plutarque & Appien mettent la même action sur le bord de ce dernier fleuve; mais Ortélius avoit oublié apparemment qu'au mot Thelonus, il avoit remarqué que le *Thelonus* ou *Tolenus* étoit le même que le Liris. On croit que c'est aujourd'hui Turano. Voyez ce mot.

TOLERATES, peuple de Germanie, selon Isidore, cité par Ortélius, qui dit qu'on lisoit à la marge Olbrates, & qu'un manuscrit qu'il a consulté portoit Toleratæ.

TOLERIUM, ville d'Italie, dans l'ancien Latium. Ce fut, selon Plutarque, *in Coriolano*, une des villes que prit Coriolan. Etienne le géographe parle aussi de cette ville, dont Pline, *l.* 3, *c.* 5, nomme les habitans Tolerienses. Ils sont appellés Tolerini par Denys d'Halicarnasse, *l.* 8, *p.* 493 *&* 500. Voyez Tricrini.

TOLETUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise, & la capitale des Carpétains, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3. Cette ville conserve son ancien nom. Voyez Tolede. Ses habitans sont appellés Toletani par Pline, & ce même nom leur est donné dans les anciennes inscriptions. Ptolomée & l'itinéraire d'Antonin ont tellement marqué la situation de Toletum, qu'on ne peut douter que ce ne soit aujourd'hui la ville de Toléde.

TOLESBURG, Tolsberg ou Tolsburg, petite ville de l'empire Russien, dans l'Esthonie, sur le golfe de Finlande, à l'embouchure de la riviere de Semsteback, à la droite. * *De l'Isle*, Atlas.

TOLFA, ville d'Italie, dans le patrimoine de S. Pierre, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Il dit qu'on y trouve quantité d'alun, dont le pape tire un revenu considérable. Magin ne marque point cette prétendue ville dans sa carte du Patrimoine.

TOLHUIS, village des Pays-Bas, dans la Gueldre Hollandoise, sur le Rhin, demi-lieue au-dessous du fort de

Skenc. Il n'est devenu fameux que parce que les François y passerent le Rhin à la Nage en 1672.

TOLI, lieu du duché de Lorraine, au diocèse de Toul, office d'Arches. Son église paroissiale est dédiée à S. Joseph. Cette église fut érigée en cure le 16 décembre 1663, le général des chanoines réguliers en est patron; le curé n'a que le casuel & une rente. Le seigneur est le duc de Lorraine.

TOLIAPIS. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, marque deux isles sur la côte de la grande Bretagne, sur la côte des *Trinoantes*, à l'embouchure de la Tamise, & il nomme ces isles Toliapis & Counos. On croit que la premiere est Schepey & la seconde Canvey. * *Cellar.* Geogr. antiq. l. 2, c. 4.

TOLING, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est de $11^d\ 30'$ plus occidentale que Pekin, sous les $23^d\ 25'$ de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis.*

TOLISTOBOII ou Tolistobogi, peuples de l'Asie mineure, dans la Galatie. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 19, suit la premiere orthographe, comme s'il vouloit faire entendre que ce nom fut formé de celui des Boiens, peuples connus dans les Gaules & dans la Germanie. Strabon, *l.* 12, dans une même page, écrit Tolistobogi & Tolistobogii. Le dernier est corrompu, selon Cellarius, *Geogr. ant. l.* 3, *c.* 4, qui se fonde sur ce que Ptolomée, Florus & Pline écrivent Tolistobogi. Ces peuples, selon Strabon, étoient limitrophes de la Bithynie & de la Phrygie. Epictete & Pline nous apprennent que leur capitale étoit Pessinunte.

TOLKEMIT, appellée par quelques-uns Tolkemit ou Tolmith, petite ville du royaume de Prusse, située au Hokerland, vers le Frischhaff, proche de Neukirch. Elle fut bâtie l'an 1356, & réduite en cendres l'an 1456. Les troupes du grand maître le margrave Albert de Brandebourg, s'en emparerent l'an 1521. * *Zeyler*, Topogr. Pruss. p. 50.

Selon toutes nos cartes, cette ville n'est point comprise dans le Hokerland, mais dans le palatinat de Marienbourg.

TOLLENTINATES, peuples d'Italie, dans le Picenum. Pline, *l.* 3, *c.* 13, les met au nombre des peuples qui habitoient dans les terres. Leur ville, dont le nom est aujourd'hui *Tolentino*, étoit municipale, selon une ancienne inscription rapportée dans le trésor de Gruter, *p.* 194, où on lit: Præf. Fabr. Municip. Tollentin. Le territoire de cette ville est appellé *Ager Tolentinus* par Balbus, *de Limit.*

TOLLET ou Theollet, en latin *Toletum*, petit bourg de France, dans le Berri, diocèse de Limoges, sous l'élection de Blanc. Cette paroisse est située sur la riviere de Benaize, qui la sépare. Elle est sur les finages des diocèses de Poitiers & de Limoges, à quatorze lieues de la derniere. La cure vaut trois cents livres; elle est à la collation de l'abbesse de Notre-Dame, de la régle de Limoges, patrone & décimatrice du lieu. Elle y posséde un prieuré, dont la ferme rapporte sept cents cinquante livres; mais ce revenu est employé à la pension de la cure, au payement des décimes, & à l'entretien des moulins. Il y a deux fiefs, dont l'un releve de cette abbesse; ils partagent avec elle la justice. Les terres sont assez étendues; mais de peu de rapport; il y a quelques seigles & orges, peu de bled, glandée médiocre & selon les années; quelques vignes négligées, à cause de la pauvreté des habitans qui se répandent dans les lieux voisins, pour y gagner du grain pour leur subsistance, & de l'argent pour les tailles, ou qui s'occupent à faire de la toile ou des sabots. Il y avoit autrefois un pont sur la riviere fort nécessaire au commerce; il est rompu. Il y a une fontaine d'eau minéral fort abondante, & quelques mines de fer, dont on fait peu d'usage aujourd'hui.

TOLMEZO, petite ville d'Italie, dans les états de Venise, & dans la contrée appellée Cargna ou Carnia, dont elle est capitale, sur le bord septentrional du Tajamento, un peu au-dessous de l'endroit où cette riviere reçoit celle de Buti.

TOLMIDESSA, ville de la Syrie, dans la petite contrée appellée Chalcidique, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Simler dit que c'est la même ville qui est appellée Salminiada dans l'itinéraire d'Antonin.

1. TOLNA, comté de la basse Hongrie, ainsi nommé de sa capitale. Ce comté est borné au nord par celui d'Albe, à l'orient par le Danube, au midi par le comté de Baranywar, & à l'occident, partie par le comté de Sigeth, partie par celui de Salavar. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TOLNA, ville de la basse Hongrie, sur la rive droite du Danube, dans le comté auquel elle donne son nom. Edouard Brown, *Voyage de Vienne à Larisse*, *p.* 52, appelle cette ville Solna. Il croit, comme quelques autres géographes, que c'est l'ancienne ville *Altinum* ou *Altinium*, près de laquelle les habitans de la Pannonie ayant rassemblé leurs forces, livrerent une seconde bataille, dans laquelle ils gagnerent la victoire, & chasserent les Romains, quoiqu'ils eussent perdu eux-mêmes quarante mille hommes de leurs propres troupes. Tolna étoit autrefois une très-belle place; mais les chrétiens l'ont brûlée. Les Hongrois & les Rasciens qui sont deux nations qui demeurent dans ce quartier, ne s'accordent jamais bien ensemble, & sont toujours en dispute.

TOLNRENSCHOW, forêt de Suéde, dans la Wetrogothie.

TOLO ou Toto, ville de l'isle de Gilolo, une des Moluques.

TOLOBRE, petite riviere de France, dans la Provence. Elle se jette dans l'étang de Martigues, près de Saint-Chamas.

TOLOHA, ville de la Palestine, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 21, où on lit: *Ala Constantiana Toloha.*

TOLOPHON, ville de la Grece. Etienne le géographe & Thucydide, *l.* 3, la donnent aux Locres Ozoles.

1. TOLOSA. Voyez Toulouse.

2. TOLOSA, ville d'Espagne, dans le Guipuscoa (a) dont elle est la capitale. Il est dit dans une épitaphe de Sanche le Grand, roi de Navarre, qu'il étoit *roi des monts Pyrénées & de Tolosa.* Cette ville étoit autrefois une des dépendances du royaume de Navarre; elle est située dans une vallée agréable, formée par deux montagnes (b), sur le bord de la grande riviere Araxes & d'Oria, sur laquelle on a bâti un beau pont avec une tour. Ces deux rivieres unies lavent ses murs & coulent sous deux beaux ponts de pierre. On y fait des lames d'épée fort renommées, & plusieurs sortes d'armes. Il y a une paroisse, un couvent de moines, & un autre de religieuses; le marché s'y tient tous les samedis. Les archives de la province de Guipuscoa y sont gardées. Alfonse *le Sage*, roi de Castille, la fonda; son fils Sanche IV acheva de la peupler l'an 1290, & lui accorda de beaux priviléges. Le terrein produit en abondance des pommes, peu de froment, du millet. La riviere donne de bons poissons. On nomme aussi cette ville *Tolosetta*, pour la distinguer de Toulouse en France; elle est à quatre lieues de la mer de Biscaye, & de Saint-Sébastien au midi en allant vers le mont Saint-Adrien, on y compte quatre cents familles; elle est fermée de murailles avec de bon fossés, ses rues sont belles, ses maisons bien bâties; elle a une belle place. (a) *Longuerue*, Descript. de la France, part. 1, p. 185. (b) *Silva*, Poblac. de España, p. 239.

Il y a dans cet article une contradiction manifeste. Si Sanche III, dit le Grand, mort l'an 1035, a été roi de Tolosa, Alfonse le Sage, qui ne commença à régner que l'an 1252, ne peut pas en avoir été le fondateur.

3. TOLOSA, bourg d'Espagne, dans la partie orientale de l'Andalousie, au nord de Baëça & d'Ubeda, sur le bord d'une petite riviere qui va se perdre dans le Guadalquivir. Ce bourg est près de la Sierra Morena, dont la partie orientale prend le nom de ce bourg; car on l'appelle Navas Tolosa. * *Jaillot*, Atlas.

TOLOTÆ, peuple de la Mauritanie Césariense. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, le place avec d'autres peuples, entre le mont *Durdus* & les monts *Garaphi.*

TOLOUS, lieu de l'Espagne. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de la Gaule, en Espagne, entre *Ilerda* & *Pertusa*, à trente-deux milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second.

TOLPIA, village de la Gaule Belgique, selon l'itinéraire d'Antonin, qui le place sur la route de Tréves à Cologne, entre Belgica & la ville de Cologne. Au lieu de Tolpia les meilleures éditions portent Tolbiacum. Voyez ce mot.

TOLSBOURG. Voyez Tolsburg.

TOLTS, bourg d'Allemagne, dans la haute Baviere, sur le bord de l'Ilar. Il y a dans ce bourg une jurisdiction, qui, avec ses dépendances, ressortit de la régence & de la chambre des finances de Munich. * *Zeyler*, Topogr. Bavar. p. 92.

TOLU, ville de l'Amérique, dans la terre ferme, au gouvernement de Carthagène, à douze lieues de la ville de ce nom vers le sud-ouest, dans une contrée saine, dont le territoire est couvert d'herbes, & produit toutes sortes de plantes & de fruits. Le chemin pour aller par terre de Carthagène à Tolu est très-difficile & presque impénétrable, à cause des montagnes des marais, & des boues qu'on trouve sur la route. C'est de ce lieu-là qu'on apporte en Europe l'excellent beaume nommé *baume de Tolu* : on le tire d'un arbre semblable aux bas pins; il étend ses branches en rond, ses feuilles sont semblables à celles du carougier, & toujours vertes; on estime davantage ces sortes d'arbres quand ils ont été cultivés. Les Indiens recueillent le beaume qui en découle, en incisant l'écorce de l'arbre qui est fort tendre & fort déliée, ils appliquent au-dessous certaines petites cuillers faites de cire noire qu'on trouve dans ce pays. Elles reçoivent cette liqueur que l'on verse ensuite dans les vaisseaux où l'on veut la conserver. Il faut faire cette opération lorsque le soleil est fort ardent, afin que la liqueur puisse couler, car la nuit il ne découle rien à cause du froid. Ce beaume est d'une couleur rouge tirant sur l'or, d'une consistence médiocre, fort glutineux, & il s'attache par-tout où on le met. Il est doux & agréable au goût, & ne provoque point le vomissement quand on le prend par la bouche. Son odeur est excellente, elle approche de celle des limons, & elle est si forte qu'elle manifeste d'abord le lieu où l'on a caché le beaume. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 8, c. 16.

TOLY ou MONASTER, ville de la Turquie Européenne, dans le Comenolitari, sur le bord occidental de la riviere Vardari, au nord du lac de Petriski. * *De l'Isle*, Atlas.

TOM, riviere de Sibérie, se divise en deux bras au-dessus de la ville de Tomskoi, pour se réunir ensuite au-dessous, après quoi elle coule au sud-est & au sud-sud-est, & enfin elle va se jetter dans l'Oby.

TOMABEI, peuple de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l. 6*, *c. 28*.

1. TOMACO, grande riviere de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito. Elle tire son nom d'un village d'Indiens appellé TOMACO, & on dit qu'elle prend sa source dans les riches montagnes qui sont aux environs de la ville de Quito. Il y a sur ses bords quantité d'habitations d'Indiens, il y a même quelques Espagnols qui font commerce avec les Indiens. On trouve peu d'eau à l'embouchure de cette riviere; cependant les barques ne laissent pas d'y entrer, * *Dampier*, Voyage autour du monde, t. 1, p. 218.

2. TOMACO, village de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Quito. Ce village qui est petit, donne son nom à une riviere considérable, de l'embouchure de laquelle il est peu éloigné : il est peuplé d'Indiens, & c'est un lieu pour recevoir les marchands Espagnols qui vont chercher du bois de charpente à GALLO, isle située dans une grande baie, environ à trois lieues de l'embouchure de la riviere Tomaco. Ce même village sert aussi à recevoir les Espagnols qui vont trafiquer en or avec les Indiens. C'est à Tomaco que fut tué en 1680, un certain Doleman, autrefois capitaine de la bande du capitaine Sharp. Sept ou huit autres de ceux qui étoient avec lui eurent le même sort. De la riviere de Sant-Jago à Tomaco, on compte environ cinq lieues. Le pays est bas & plein de bras de mer, de sorte que les canots peuvent entrer dans le pays par-là, & se rendre de-là dans la riviere de Tomaco.

TOMADÆORUM-INSULÆ, isles du golfe Arabique, selon Ptolomée, *l. 4*, *c. 8*, qui dit qu'elles étoient au nombre de deux. Au lieu de *Tomadæorum* le manuscrit de la bibliotheque palatine lit GOMADÆORUM.

TOMÆA. Voyez TOMI.

TOMÆUS, montagne du Péloponnése, dans la Messéne, près du promontoire *Coryphasium*; selon Thucydide, *l. 4*, & Etienne le géographe.

TOMALA, ville de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l. 9*, *c. 8*.

TOMALITZE. Leunclave, cité par Ortélius, donne ce nom au mont Tmolus. Voyez TMOLUS.

TOMANI, royaume d'Afrique, au sud de la riviere de Gambra, borné à l'ouest par celui de Jemarrow, & à l'est par celui de Kantor. Il s'étend l'espace de vingt-six lieues le long de la riviere. Outre la ville capitale appellée *Burdah*, il y a *Tamiamakunda*, *Sutema*, *Bassey* & *Morakunda*. Ce royaume est gouverné par un prince Mandingo. * *Voyage de Moore. Carte de la Gambra par le capitaine Leach*. 1732.

TOMAR, bourg de Portugal, dans l'Estremadoure, sur la route de Coïmbre à Lisbonne, au bord de la riviere de Nabaon, à sept lieues de Santaren. Dans la grande route de Coimbre à Lisbonne, dit l'auteur des délices de Portugal, *p. 738 & suiv.* on fait douze lieues de chemin dans les montagnes : après les traversées on descend dans une belle plaine d'une vaste étendue, & l'on trouve un beau bourg nommé Tomar. Il est situé au pied de ces montagnes sur le bord de la riviere, au milieu d'une forêt d'oliviers. Ce bourg auquel on donne quelquefois le titre de ville, est divisé en deux paroisses collégiales. Il y a en outre trois monastères de religieux, un de religieuses, une maison de charité & un bon hôpital. Il y a un corregidor dont la jurisdiction s'étend sur quarante bourg ou villages. Cette ville ou ce bourg a droit de suffrage dans les assemblées des états. La foire s'y tient toutes les années au 20 d'octobre. Dom Galdin Paez, natif de Brague & grand-maître des Templiers en Portugal, la fonda l'an 1180, il commença à la bâtir par la forteresse dans la même place où on la voit encore à présent. Niramamolin-Aben-Joseph, roi de Marocco, y mit le siége l'an 1190, avec une armée de cinquante mille hommes d'infanterie, & de cinquante mille de cavalerie; mais les chevaliers Templiers se défendirent avec tant de bravoure, qu'il fut contraint d'en lever le siége. Philippe II assembla à Tomar les états du royaume l'an 1581, ils lui prêterent serment de fidélité, & le reconnurent pour roi de Portugal le 17 du mois d'avril de cette même année.

Au-dessus de Tomar on voit un château sur la montagne, il appartenoit autrefois aux Templiers, & il dépend aujourd'hui des chevaliers de l'ordre de Christ. Le roi est grand maître de cet ordre, & le sous-grand maître est ordinairement prieur de la maison de Tomar, qui a le quart du revenu de toutes les commanderies de l'ordre. Cette maison est une des plus grandes & des plus riches; on y voit douze cloîtres, dont le principal est tout de pierres de taille d'une fort belle architecture & enrichi d'une bibliotheque. Le chœur de l'église est orné de huit colonnes peintes & dorées qui s'élevent jusqu'à la voûte. * *Silva*, Poblac. de España, p. 156.

Plusieurs géographes assurent que c'est l'ancienne *Concordia*, & Haubert de Seville veut que ce soit l'ancienne *Bisulcum*.

TOMARA, ville de l'Inde, au delà du Gange, selon Ptolomée, *l. 7*, *c. 2*.

TOMARUS. Voyez TMARUS.

TOMASROW, ville de Pologne, dans le palatinat de Russie, sur la rive gauche, & vers la source du Wiepers, sur les confins du palatinat de Belz. * *Atlas de de l'Isle*.

TOMBE, (la) village de France, dans le diocèse de Sens, sur le rivage gauche de la Seine, à une lieue ou deux de Montereau. Cet endroit est célébre par quelques assemblées qui y ont été tenues. Il y avoit autrefois un prieuré dépendant de Faremoustier, abbaye du diocèse de Meaux; mais Guillaume de Melun, archevêque de Sens, qui vivoit sous le roi Jean, les renvoya à leur abbaye, & établit un prêtre en ce lieu pour en acquiter les fondations, selon Taveau, *Hist. archiep. Senon.* p. 116.

TOMBEAU, (riviere du,) riviere de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Cette riviere vient du nord-nord-est, & se jette dans le Mississipi, à la bande de l'est, au nord du lac des Pleurs; elle est pleine de rapides. On peut aller par cette riviere du Mississipi au lac Supérieur, par la riviere Nimissa-Kouat, qui tombe dans ce lac.

TOMBELAINE ou TOMBELLAINE, petite isle ou rocher de France, sur la côte de Normandie, dans un petit golfe, entre Avranches & Saint-Malo. Cette isle & celle de Saint-Michel qui est dans le voisinage, sont tous les jours terre ferme & isles, selon que la marée croît ou décroît. Les auteurs latins les nomment toutes deux *Ad-Duas*

Tumbas. Les abbés réguliers du mont Saint-Michel avoient fait construire sur le sommet du rocher de Tombelaine une belle chapelle, accompagnée de lieux réguliers, avec un jardin, des citernes & les autres choses nécessaires pour une communauté de dix ou douze religieux qu'ils y entretenoient sous un prévôt ou prieur. On fit fortifier ce même rocher pendant les guerres des François contre les Anglois, sous les rois Charles V & Charles VI. Les ouvrages qu'on y avoit faits en ce tems là ont été détruits par les ordres de Louis le Grand, & on a uni le monastère au mont Saint-Michel.

TOMBI, ville d'Afrique, dans la haute Guinée, sur la rive droite de la Mava ou Massa, près du lac de Piroge. C'étoit autrefois la capitale du pays des Veis, aujourd'hui elle dépend du royaume de Quoja. * *Côte de Guinée par M. Bellin.*

TOMBUT, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, traversé en grande partie par le Niger, & borné au nord par les royaumes de Chinquele & de Goubour, à l'orient par ceux de Gaby & d'Yaourry, au midi par la Guinée, & à l'occident, partie par le pays de Jarra-Saracole, partie par celui des Mandingues. Voici ce qu'en rapporte Jean Léon dans sa description d'Afrique, traduction de 1556, *l. 7*, *p. 324*. Je me contenterai d'ajouter à la fin les nouvelles connoissances qui nous ont été données par les nouvelles relations de ce pays. * *De l'Isle*, Atlas. Voici donc ce que disoit Jean Léon.

Ce nom (de Tombut) a été donné à ce royaume par des modernes, à cause d'une cité qui fut édifiée par un roi nommé Mense Suleiman, en l'an de l'hégire six cent & dix, proche un bras du fleuve Niger d'environ douze milles. Les maisons en sont de torcis platrées & couvertes de paille; il y a un temple de pierres & chaux, & un somptueux palais dans lequel loge le roi. La structure en est fort belle. La cité est bien garnie de boutiques, de marchands & artisans, & de tisseurs de toiles de coton. Les marchands de Barbarie y transportent plusieurs draps d'Europe. Les femmes vont ordinairement le visage couvert, hors les esclaves qui vendent toutes les choses de bouche. Les habitans sont fort opulens, principalement les étrangers, dont deux qui étoient freres, épouserent les deux filles du roi. En cette cité il y a plusieurs puits d'eau douce; combien qu'au débord du Niger elle s'écoule par certains canals tout au plus près de la cité qui est abondante en grains & bétail; au moyen de quoi leur beurre est fort commun; mais le sel rare & chere, parce qu'il s'apporte de Tegaza, distante de cinq milles de Tombut. Le roi est fort opulent en platines & verges d'or, dont les aucunes sont du pois de mille trois cents livres, & tient une cour bien ordonnée & magnifique. Quand il lui vient envie de s'aller ébatre d'une cité à autre, accompagné de ses courtisans, il chevauche des chameaux, & les estafiers menent les chevaux en main; mais en cas qu'il s'achemine en quelque assemblée de guerre, on attache les chameaux & montent lors tous les soldats sur les chevaux. Ceux qui ne feirent jamais la révérence au roi, & qui ont quelque ambassade à lui faire, mettent les genouils en terre; puis prenant de la poussiere, l'épandent sur leur tête, & le saluent en cette sorte-là. Il tient environ trois mille chevaux, & une grande fanterie usant de certains arcs, qui sont faits de bâtons de fenouil sauvage, avec lesquels ils décochent fort dextrement des fléches envenimées. Outre cela, il a coutume de mouvoir guerre contre ses ennemies prochains, & contre tous ceux qui refusent de lui rendre tribut: étant par lui surmontés, il les fait vendre à Tombut, jusqu'aux petits enfans. En ce pays ne naissent nuls chevaux, fors aucunes petites haquenées, que les marchands ont coutume de chevaucher allans par le pays, & aucuns courtisans parmi la cité, mais les bons chevaux qui s'y trouvent, viennent de Barbarie, qui ne sont pas plutôt arrivés avec la caravanne, que le roi envoie savoir & mettre par écrit le nombre d'iceux, & en cas qu'ils excedent le nombre de douze, il retient celui qui lui semble le meilleur & de plus belle taille, en payant ce qu'il est raisonnablement estimé. Ce roi ci est mortel ennemi des Juifs, que ne les endureroit pour rien du monde mettre le pied dans sa cité; & s'il étoit averti que les marchands de Barbarie eussent la moindre familiarité qui soit, ou qu'ils trafiquassent avec eux, il feroit incontinent confisquer leurs biens. Il porte grand honneur à ceux qui font profession des lettres, & pour ce regard on apporte dans cette cité des livres écrits à la main qui viennent de Barbarie, lesquels se vendent fort bien; tellement qu'on en retire plus grand profit que de quelqu'autre marchandise qu'on sache vendre. Il y a plusieurs prêtres & docteurs qui sont tous assez raisonnablement par le roi salariés; & en lieu de monnoie les habitans de ce lieu ont accoutumé d'employer quelques piéces de pur & fin or; & aux choses de petite conséquence emploient de petites conques ou coquilles qui sont apportées de Perse, dont les quatre cents sont le ducat des leurs; auquel entrent six ou deux tiers pour une des onces romaines. Les habitans de cette cité sont tous de plaisante nature, & le plus souvent s'en vont le soir jusqu'à une heure de nuit dansans parmi la cité. Les citoyens se servent de plusieurs esclaves d'un & autre sexe. Cette cité est fort sujette au feu; & à la seconde fois que je m'y retrouvai, je la veys embraser en moins de cinq heures. Il n'y a aucun jardin ni lieu produisant fruits.

Cabra, ajoute Jean Léon, est une grande cité en forme de village au royaume de Tombut, sans qu'elle soit autrement ceinte de murailles. Elle est prochaine de Tombut par l'espace de douze milles sur le fleuve Niger; là où s'embarquent les marchands pour naviger à *Ghinée* & *Melli*; ne différant en rien quam aux habitans & habitations, à la cité susnommée. Il y a diverses nations de Noirs, parce que là est le port, auquel ils viennent aborder avec leurs barquettes de plusieurs lieux. Le roi de Tombut y envoye un sien lieutenant, tant pour faire droit à un chacun, comme pour se soulager, & n'avoir la peine de faire cent douze milles par terre, & du tems que je y fus, il y en avoit un parent du roi nommé Abu-Bacr, & en son surnom *Pargama*, homme noir tant que rien plus; mais d'un grand esprit, très-juste & raisonnable. Les habitans sont sujets à plusieurs maladies, pour cause de la qualité des viandes; comme poisson, beurre, lait & chair tout mêlé ensemble. De cette cité vient la plus grande partie des vivres qui sont transportés à Tombut.

Le pere Labat, *nouvelle relation d'Afrique*, *t. 3*, *p. 661 & suiv.* rapporte que le sieur Brue ayant interrogé des marchands sur la situation du royaume de Tombut ou Tonbouctou, où ils avoient fait divers voyages, ils lui dirent que la ville de ce nom n'étoit point sur le Niger, mais dans les terres; que pour y aller ils suivoient le côté méridional du fleuve pendant plusieurs journées, & que depuis Caignou, dernier village, où la riviere est navigable, il y a cinq journées jusqu'à Jaga; de Jaga à Baiogné une journée, de Baiogné à Congourou une journée; de Congourou à Sabaa une journée; de Sabaa à Boramaja deux journées; de Boramaja à Gouri une journée; de Gouri à Galama une journée; de Galama à Timbi quinze journées; que là on quittoit le bord de la riviere, & qu'en continuant sa marche à l'est-sud-est, on arrivoit en cinq journées à Tonbouctou. Ils l'assurerent qu'on voyoit là tous les ans une grande caravanne de blancs, qui avoient des armes à feu, qui apportoient quantité de marchandises, & en rapportoient d'autres, & particulierement de l'or. Ce sont, selon les apparences, des Maures de la côte de Barbarie. Les trente-deux journées de marche, estimées à dix lieues chacune, font trois cents vingt lieues, qu'on peut compter depuis le rocher Felou jusqu'à cette ville si riche.

Le sieur Brue étant à Tripoli de Barbarie, a vu plusieurs fois des caravannes qui partoient de cette ville pour aller en un pays vers le sud, qu'on disoit être le royaume de Faison, Faisan ou Faisaon, Faizzan, qui est sans contredit *Fasanea regio*, connue des anciens. Ces gens employoient cinquante jours de marche pour s'y rendre. Nous avons de bonnes raisons pour croire que ces caravannes alloient plutôt à Tombut qu'à Faison; car de Tripoli à Faison, il n'y a que cent ou cent vingt lieues, ce qui ne demande pas cinquante journées de marche; d'ailleurs les Mandingues qui ont été à Tombut, disent qu'outre l'or que l'on tire du pays, on y en apporte encore du royaume de Zanfara, & que ces marchands employent cinquante jours de marche pour s'y rendre: ce tems ne seroit pas nécessaire, pour aller de Zanfara à Faison, puisqu'il n'y a pas deux cents lieues de l'un à l'autre. Il faut donc que les caravannes de Tripoli aillent à Tombut. Il y a quatre cents cinquante lieues ou environ entre ces deux villes; voilà de quoi employer cinquante jours de marche. Les marchands de Zanfara employent le même nombre de journées pour s'y rendre, parce qu'ils sont à peu près dans le même éloignement, & il est très-probable que

que les barques mâtées que les marchands Mandingues ont vues sur le Niger, à quelques lieues de Tombut, sont celles qui ont porté les Tripolins depuis l'endroit où ils ont joint ce fleuve, jusqu'au plus voisin de Tombut, qui, selon l'opinion des géographes, n'est éloigné que de six lieues. Ce qui oblige les marchands Mandingues à quitter le bord du Niger à Timbi, c'est que ce fleuve fait un grand arc de cercle vers le nord, qui allongeroit beaucoup le voyage s'ils étoient obligés d'en suivre le contour. Ils abregent leur chemin en quittant le voisinage du fleuve. Les caravannes de Tripoli sont pour l'ordinaire de mille hommes ou environ. Elles sont cinquante jours en marche; mais dans ce nombre il ne faut pas comprendre ceux qu'ils séjournent dans les lieux où l'eau & le fourrage leur donnent la commodité de se rafraîchir, & de faire reposer leurs chevaux & leurs chameaux. Ils portent aux Négres de Tombut des draps ou serges bleues, vertes, violettes, jaunes & rouges; mais beaucoup plus de cette derniere couleur que des autres; ils en portent ordinairement pour vingt mille écus, pour autant de toutes sortes de verroteries qu'on leur apporte de Venise & autres lieux de l'Europe. Du corail travaillé de différentes façons pour douze mille écus, & pour dix mille écus de papier, de bassins de cuivre & autre chose de cette nature; de maniere que le fonds de leur commerce est de soixante-deux mille écus. Ils en rapportent trois mille quintaux de dattes qu'ils vendent chez eux deux écus le quintal. Douze cents quintaux de séné qu'ils vendent quinze écus le quintal. Des plumes d'autruches, pour quinze mille écus. Huit cents ou mille esclaves, & mille marcs d'or. Ce dernier article seul monte à cent mille écus. Ces cinq articles font ensemble cent soixante & dix-neuf mille écus, desquels si on en ôte soixante & deux mille, il reste un profit de cent dix sept mille écus, qu'ils font en moins de cinq mois, & cela sur des marchandises que nous pouvons avoir à meilleur compte qu'eux, & sur lesquelles par conséquent nous pouvons faire un profit encore plus considérable. Il est constant que le royaume de Tombut produit de l'or en quantité; mais on y en apporte des pays de Gago, de Zanfara, ou des environs; ce qui fait que cette ville, déja très-riche par elle-même, devient encore plus considérable par le commerce qui s'y fait de presque tous les endroits de l'Afrique. Le pays est abondant en tout ce qui est nécessaire à la vie, le mil, le riz, & les autres grains y viennent en perfection. Les bestiaux de toute espéce y sont très-communs, on y a presque pour rien des fruits de toute espéce. On y trouve des palmiers de toutes sortes; en un mot, ce pays n'auroit rien à souhaiter s'il avoit du sel, qui y est rare & très-cher, parce qu'il vient de loin. Ce sont les Mandingues qui leur en portent, après qu'eux mêmes l'ont acheté des Européens ou des Maures. C'est dommage que ce pays ne nous soit mieux connu: mais la compagnie a des établissemens à Calam, où il est aisé de pratiquer les marchands Mandingues qui y vont, & les engager d'y conduire quelques-uns de ses commis avec eux; mais il faudroit pour cela que ce fussent des gens sages, fidéles, habiles, & expérimentés dans le commerce, qui sussent lever le plan d'une ville & d'un pays, en prendre la hauteur; qui eussent quelques connoissances de la médecine, de la botanique & de la chirurgie, afin de s'introduire par ces sciences chez ces peuples. Il faudroit encore qu'ils sussent la langue arabe & la mandingue, & qu'on leur fit des conditions assez avantageuses pour les engager à cette entreprise, qui, selon les apparences, ne manquera ni de difficultés ni de périls, & qu'on les assurât d'une récompense proportionnée à leur travail. Par ce moyen on auroit bientôt une connoissance parfaite de ce pays, & peut-être de tout l'intérieur de l'Afrique, dont tous ceux qui en ont parlé ne nous ont débité que des conjectures la plûpart très-mal fondées. On pourroit même faire un établissement au-dessus du rocher de Govina, & y tenir les bâtimens, dont on se serviroit pour remonter le Niger jusques vis-à-vis de Tombut, & s'épargner ainsi plus des trois quarts de la dépense & des fatigues qu'il y a, en faisant le voyage par terre. Par ce moyen on acheteroit sur les lieux à un prix fort modique l'or, l'yvoire & les captifs que les Mandingues nous amenent, & on auroit tout le profit qu'ils font sur nos marchandises, & on priveroit les autres Européens, nos concurrens, de la plus grande partie des marchandises & des esclaves qu'ils tirent de ce pays par le moyen du commerce qu'ils font dans leurs établissemens de la riviere de Gambie. Selon de l'Isle, *carte de l'Afrique en* 1722, le royaume de Tombut renferme plusieurs villes & quelques petits royaumes qui prennent les noms de leurs capitales. Voici celles dont il donne les noms.

Tombut,	Quequia,
Cabra,	Cormaya, royaume,
Cachine,	Teloué, royaume,
Gaby, royaume,	Collega,
Bousa,	Cassaba, royaume,
Cormachy,	Gingiro, royaume.
Bourgou,	

TOME CARTLE, forteresse d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Londonderry, sur le lac Lough Neagh: elle est à vingt-six milles à l'est de Cumber.

TOMEPENDA, village de l'Amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Quito, sur la droite de la riviere de Chinchipé, deux lieues au-dessous de Jaen, au confluent du Chinchipé & du Chachapoyos, avec le Maragnon. C'est la résidence ordinaire du gouverneur de Jaen. * *Voyage de M. de La Condamine*, latitude méridionale 5^d 30'.

TOMEROS, fleuve de la Carmanie, selon Arrien, *in Indic.* n°. 24. Voyez TONDEROS.

TOMES. Voyez TOMI.

TOMEZ, petit peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, situé au confluent des deux rivieres de Chicachas ou Mobile, & des Alibamous, où elles forment la grande & profonde baie de la Mobile.

TOMI, ville de la basse Mœsie, vers l'embouchure du Danube, près du Pont-Euxin. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 2, Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, Pline, *l.* 3, *c.* 11, & Ammien Marcellin, *l.* 22, *c.* 19, écrivent TOMI, au nominatif plurier. Strabon dit dans un endroit, *l.* 7, *p.* 319, TOMIS au singulier, & TOMÆA dans un autre, *l.* 7, *p.* 318. Etienne le géographe lit TOMEUS; & sur une médaille de *Caracalla*, on trouve cette inscription, ΤΡΟΠ. ΠΟΝΤΟΥ ΤΟΜΕΩC. Ovide, dont quelques exemplaires portent TOMIS, d'autres TOMOS & d'autres TOMI, a donné l'origine du nom de cette ville dans son troisiéme livre des Tristes, *Eleg.* 9: en voici la traduction.

Qui croiroit qu'il y a aussi des villes grecques dans ces quartiers, au milieu des noms de la barbarie la plus inhumaine? Une colonie de Miléfiens fut autrefois envoyée ici; & des Grecs établirent leur demeure parmi les Gétes. Il est certain du moins que le nom est ancien, & qu'avant que la ville fût bâtie, le lieu où elle avoit été, fut ainsi appellé du meurtre d'Absyrte: car on dit que l'impie Médée, fuyant son pere, vint aborder sur ces bords avec le vaisseau que lui avoit fait la guerriere Minerve, & qui fut le premier qui courut sur les eaux. D'abord que celui qui avoit été mis en sentinelle sur une éminence, vit venir de loin le pere de Médée: Je découvre, dit-il à ses hôtes, des voiles de Colchos. Tandis qu'à ces mots les Argonautes tombent dans l'effroi, qu'on délie les amarres du vaisseau, & qu'on s'empresse à lever les ancres; la princesse de Colchos, dont la main avoit déja commis divers crimes, & qui étoit à la veille d'en commettre encore d'autres, demeuroit en proie aux remors de sa conscience, & la pâleur paroissoit répandue sur son visage étonné, quoique son esprit ne perdît rien de son audace extrême. Quand elle vit donc approcher le vaisseau de son pere: Nous sommes pris, dit-elle, si nous ne trouvons quelque expédient pour l'arrêter; & comme elle en cherche un, se tournant de côté & d'autre, le hazard voulut qu'elle jettât les yeux sur son frere. Elle n'eut pas plutôt attaché ses regards sur lui, qu'elle dit: Nous voilà hors d'affaire; la mort de celui-ci sera mon salut. En même tems elle plonge une épée dans le sein de cet innocent, qui ignoroit son dessein, & ne s'attendoit à rien de pareil: elle le met en piéces, seme les morceaux dans divers endroits de la campagne, afin qu'il fallût plus de tems pour les rassembler; & pour que son pere en eût connoissance, elle met sur le haut d'un rocher qui se trouvoit au passage, les mains livides de son frere, & sa tête toute sanglante. Elle cherchoit à arrêter son pere par ce nouveau sujet de deuil, & à retarder sa poursuite par le tems qu'il employeroit à rassembler les membres dispersés de son fils. C'est de-là que ce lieu fut appellé Tomes; parce qu'on veut que ce

soit l'endroit où la sœur mit en piéces le corps de son frere.

Les habitans de cette ville sont appellés Tomitæ par le même auteur, *l.* 4. *Pont. ep.* 9, *v.* 21.

Hoc facit, ut misero faveant adsintque Tomitæ.

Et le nom national est Tomitanus, suivant le même poëte, *ibid. l.* 3. *Epist.* 8.

Quæ tibi
Dona Tomitanus mittere posset ager.

Si Tomi étoit peu considérable du tems de Strabon, *l.* 7, *p.* 319, qui ne lui donne que le titre de πολίχνιον, son sort changea bien vîte, puisque sous *Caracalla*, elle étoit la métropole du pays. La table de Peutinger la représente avec toutes les marques des grandes villes, & la notice d'Hiéroclès en fait la métropole de la Scythie. Comme c'étoit l'unique évêché pour toute la nation des Scythes soumis à l'Empire, nation néanmoins fort grande, & pourvue de beaucoup de bonnes villes; c'est ce qui rehaussoit la puissance de l'évêque, & qui lui donnoit un grand crédit. S. Bretannion en étoit évêque au quatriéme siécle, du tems de l'empereur Valens. S. Théotime, philosophe Grec, en fut évêque du tems des empereurs Théodose & Arcade. Il pourroit bien avoir été le successeur immédiat de saint Bretannion. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 489.

Tomi fut le lieu d'exil du poëte Ovide, qui ne put jamais obtenir d'Auguste son retour à Rome.

TOMISA. Voyez Tomissa.

TOMISSA, petite contrée de l'Asie mineure. Etienne le géographe dit qu'elle séparoit la Cappadoce du mont Taurus.

TOMISUM ou Tomisus, village de la grande Arménie, dans la contrée appellée Sophené, selon Strabon, *l.* 14, *p.* 663.

TOMOMIMES ou Tomomini, peuples de l'Amérique méridionale, au Brésil, dans la capitainerie *de Spiritu Sancto*. C'est une nation farouche & cruelle. Leur principale bourgade est *Morogegen*. Ils en ont encore plusieurs autres dans les isles de la riviere de *Paraeina*. Elles sont environnées de grandes pierres plantées en façon de peaux, & munies par derriere d'un rempart de terre ou de pierres. Leurs maisons sont couvertes d'écorces d'arbres, & les parois sont de pieux ou de cannes treillissées, de façon qu'ils peuvent tirer leurs fleches entre deux. Antoine Knivet, Anglois, qui parle de ces Sauvages, dit qu'il se trouva dans l'armée des Portugais, lorsqu'ils allerent assiéger Morogegen. Elle étoit composée de cinq cents Portugais & de trois mille Sauvages de leurs alliés. Les Tomomimes faisoient de si rudes sorties sur eux, qu'ils furent contraints de se retrancher, & d'envoyer chercher du secours à la ville *de Spiritu Santo*. Ces Sauvages se tenant sur leurs remparts, ornés de plumes, & ayant le corps teint de rouge, les attaquoient tous les jours, & allumant une petite roue embellie de plumes, qu'ils tournoient autour de leur tête, ils les menaçoient en leur langue de les bruler de la même sorte; mais quand le secours fut venu, ils commencerent à s'écouler peu à peu de la bourgade. Les Portugais & leurs alliés s'en étant apperçus, se couvrirent de claies faites de longues cannes, qu'on appelle *Pannesses*, & approcherent du rempart où ils firent bréche, ils entrerent dans la bourgade, & environ seize mille des assiégés furent tués ou pris. Les Portugais se rendirent encore maîtres de quelques autres bourgades, où les vieillards & les foibles furent tués. On fit les autres esclaves, & le pays de ces Sauvages fut ravagé pendant sept jours. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, *l.* 15, *c.* 4.

TOMOSKOI ou Tomo, ville de Sibérie, est entre les deux bras de la riviere *Tom*: on y trouve du poisson & du bled en abondance, & de toutes les choses nécessaires à la vie, & de belles fourrures blanches que les Russiens nomment Telarski Bielski. Il y a dans son voisinage des mines de plomb, de fer & de cuivre. On découvre près de cette ville d'anciens tombeaux, d'où l'on a tiré des piéces antiques d'or & d'argent, comme des idoles, des poissons, des oiseaux, des agrafes, des boucles, des selles, des ustensiles de table, des bagues & des boucles d'oreille: ce qui marque que cette ville a été habitée par une nation plus opulente que celle qui l'habite aujourd'hui: il y a aussi du crystal de roche dans son voisinage, & sur les bords de la riviere des pierres de diverses couleurs, semblables aux pierres de Bristol, pour le brillant & la solidité.

TOMPÉQUE, selon Dampier, & Tampico, selon de l'Isle, lac de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de *Guasteca* ou *Panuco*, au sud de la riviere de *Panuco*. Une des branches de cette riviere, dit Dampier, *Voyages divers*, *II part. c.* 5, sort du lac de Tompéque, & se mêle avec ses eaux trois lieues avant que de se jetter dans la mer. C'est pour cela qu'on l'appelle quelquefois la riviere de Tompéque. On trouve dans ce lac quantité de poissons, & sur-tout des chevrettes. Il y a aussi une ville de ce même nom, qui est bâtie sur le bord du lac, & dont la plûpart des habitans sont pêcheurs. Au-delà de ce lac, on en voit un autre d'une grande étendue, dans lequel il y a une isle avec un bourg appellé *Haniago*, dont les habitans sont presque tous pêcheurs, & s'exercent, sur-tout, à prendre des chevrettes. Ils les font bouillir avec de l'eau & du sel dans des grandes chaudieres; ensuite ils les séchent au soleil, ils les empaquetent & les envoyent dans toutes les bonnes villes du pays, sur-tout à Mexique, où l'on en fait beaucoup de cas, quoique ce soit un manger fort maigre.

TOMPORIS. Voyez Timporum.

TOMUREX. Voyez Murex.

TONACIACUM, village dont parle Fortunat, dans la vie de S. Hilaire, cité par Ortélius. Ce dernier croit que *Tonaciacum* étoit un lieu de la Gaule.

TONACHIN, village de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France; il appartient aux Hurons.

TONCAT, ville d'Asie, dans la partie occidentale du Turquestan, sur le bord du fleuve Jaxartes. Elle est située au quarante troisiéme degré de latitude. De l'Isle la place dans sa carte de l'Asie septentrionale au quarante-septième degré de latitude, & à quatre-vingt-neuf de longitude. Elle dépendoit en 1219 de la ville d'Afehasche, & servoit de frontiere à la province d'Ilac, & de rendez-vous aux marchands de ces deux pays, qui y faisoient leur principal commerce. Cette ville se trouve appellée dans Aboulcair *Daralylm*, nom qui veut dire *le palais des sciences*, à cause de l'académie des arts & des sciences qui y étoit établie. Elle étoit plutôt un lieu de plaisir qu'un lieu de défense: des eaux coulantes arrosoient presque toutes les rues; le fauxbourg & les maisons de campagne n'en manquoient pas, & une infinité de jardins remplis d'arbres & de fruits en rendoient le séjour charmant. Ce n'étoient que fontaines jaillissantes & promenades les plus agréables du monde. Enfin, l'on disoit de cette ville, que Dieu n'avoit rien fait de plus délicieux. Elle fut assiégée, prise & pillée par les Ibogols en 1219. * *Petis de la Croix*, Hist. du grand Genghizgan, *l.* 11, *c.* 9.

TONDARBA, ville de Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres. Ses interprétes, au lieu de Tondarba, lisent Tonzarma.

TONDELO, riviere de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la baye de Campéche, entre l'embouchure d'un lac appellé Sainte-Anne & la riviere Guasickwalp. La riviere de Tondelo, dit Dampier, *divers voy. t.* 3, *II part. p.* 181, est assez étroite; cependant elle peut porter des barques de cinquante ou soixante tonneaux: il y a une barre à son entrée, & le canal est plein de détours. A l'ouest de la barre, il y a un monceau de sable, qui paroît au dehors; ainsi pour l'éviter au passage, il faut tenir le côté de l'est à bord; mais lorsqu'on est une fois entré, on peut avancer deux ou trois lieues plus haut. Pour le côté à l'est, à un quart de mille de l'embouchure, on peut mouiller en sureté. Il y a une si grande quantité de cousins sur cette côte, & en particulier sur la riviere, qu'il n'est pas possible d'y dormir. Cette riviere est guéable à quatre ou cinq lieues de son embouchure, & c'est là où passe le grand chemin. Ce fut aussi dans cet endroit que deux canots françois intercepterent la caravanne de mulets qui s'en retournoient à la Vera-Cruz, chargés de cacao, dont ils prirent autant qu'ils en purent emporter.

De Sainte-Anne à Tondelo, il y a cinq lieues. La côte s'étend toujours à l'ouest; le pays est bas, & la baie sablonneuse du côté de la mer. A quelque distance de cette baie, il y a des dunes assez hautes, & couvertes de buis-

sons remplis de piquants. Tout contre la mer, & presqu'au bout occidental de la côte, entre les dunes, le terrein y est plus bas, les forêts n'y sont pas hautes, & l'on y voit quelques morceaux de savanas, où il y a quantité de bêtes à cornes. Ce fut à la chasse des bœufs qu'un François perdit la vie. Ses compagnons s'étoient éloignés de lui, pour chercher du bétail, dont ils mirent en fuite un troupeau fort nombreux, qui le rencontra sur son passage dans les bois, où les arbres étoient d'ailleurs si serrés, qu'il n'y avoit pas moyen de marcher autre part que dans le petit sentier que les bêtes font; de sorte qu'il lui fut impossible de les éviter, & le premier du troupeau le creva, avec ses cornes.

De la riviere de Tondelo jusqu'à celle de Guasickwalp, il y a huit lieues de plus, la côte toujours à l'ouest; la baie est sablonneuse tout du long, & il y a des dunes, de même qu'entre Sainte-Anne & Tondelo; si ce n'est que vers l'ouest le bord est plus bas & les arbres y sont plus hauts.

TONDEREN ou TUNDERN, ville du royaume de Danemarck, au duché de Schleswig, sur le bord méridional de la riviere de Widaw, à quatre grands milles germaniques, au midi de Rypen, à sept d'Hadersleben, à quatre d'Apenrade, à quatre de Flensbourg, à cinq de Schleswig, & à six d'Husum. Son enceinte n'est pas fort grande; elle ne laisse pourtant pas d'être assez bien bâtie. Sa situation est fort avantageuse, car elle est dans un terrein fertile. Elle porte dans ses armes un vaisseau; car autrefois elle avoit un commerce maritime, dont elle est maintenant privée par les sables, qui ont comblé son port. Henri de Rantzow dit que Tundern est une ville très ancienne; & que ce fut de son port que partirent les Angles, qui passerent dans la Grande-Bretagne, & s'en rendirent maîtres. La forteresse qui lui sert de défense est aussi d'une petite étendue, mais ses fortifications sont bonnes & en bon état. Abel, duc de Schleswig, & depuis roi de Danemarck, donna à Tundern le titre de ville en 1243, & lui accorda en même tems divers priviléges. Elle souffrit beaucoup durant les guerres entre les ducs de Schleswig & les rois de Danemarck. Le roi Eric *Plogpenning* l'enleva à Abel, duc de Schleswig, en 1248; le roi Eric Glipping prit la forteresse & la ruina. Adolfe de Holstein s'en empara en 1365, & la veuve de Gerhard, comte de Holstein, l'engagea, avec son bailliage, à la reine Marguerite.

Le BAILLIAGE DE TUNDERN s'étend huit milles en longueur, & quatre en largeur, sans y comprendre les isles qui en dépendent. Tout le bailliage est divisé en neuf hardes ou territoires; savoir,

Hoyers-harde,	Horsbull ou Woldinsharde,
Tonders-harde,	Sylt-harde,
Slaux-harde,	Oster-harde avec l'isle d'Aintoem.
Lundtorft-harde,	
Karr-harde,	
Buekings-harde,	

TONDEROS & TUBERUM, noms de deux fleuves d'Asie, que Pline, *lib. 6*, *cap.* 23, met aux environs de l'Arie; tous les géographes conviennent que c'est le même fleuve, dont Pline fait mention sous deux noms différens. C'est le TUBERON de Pomponius Mela, & le TOMEROS d'Arrien. Ce fleuve couloit entre l'*Indus* & l'*Arabis* ou *Arbis*.

TONDOTA, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, la donne aux peuples *Marunda*, & la marque sur la rive orientale du Gange. Ses interprétes lisent CONDOTA, au lieu de TONDOTA.

TONENSIUM. On trouve ce nom dans Hygin, où il semble employé pour désigner un peuple.

TONGE, riviere de Romanie, entre Ipsalda & Ferré, est si large & si profonde qu'on ne peut la passer qu'en bateau.

TONGELRÉE, village des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, au quartier de Pelland. Il forme, avec trois hameaux, qui en dépendent, un tribunal de sept échevins. Il s'y tient trois marchés par an, le jeudi avant la Pentecôte, le deuxiéme mardi après la saint Denys, le troisiéme mardi après la sainte Lucie. Il y a un château dans ce village, dont le propriétaire a droit de chasse. L'église réformée est desservie par le ministre de Woensel. * *Janiçon*, Etat présent de la république des Provinces-Unies, t. 2, p. 143.

1. TONGERLOO ou TONGRELO, abbaye d'Allemagne, au pays de Liége, à deux lieues de Maseyck, & à une lieue & demie de Brei, sur la petite riviere de Tongerloo.

2. TONGERLOO, abbaye des Pays-Bas, dans le Brabant, au quartier d'Anvers, dans la Campine, à trois lieues d'Arscot. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Prémontré, doit son origine à quelques religieux de l'abbaye de saint Michel à Anvers, qui vinrent s'y établir en 1130, & qui furent dotés par un homme riche nommé Giselbert. On y a vû souvent jusqu'à trois cents religieux, qui sont réduits maintenant à la moitié, par les guerres, & dont une grande partie exerce des fonctions pastorales. Le pape Pie IV unit cette abbaye à l'évêché de Bois-le-Duc; de sorte que les deux premiers évêques, François Sonnius & Laurent Meutsius, en furent abbés: mais en 1590, du tems de l'évêque Clément Crabbeeh, l'abbaye fut séparée de l'évêché, en lui faisant certains revenus annuels.

TONGLING. Voyez TUNGLING.

TONGLOU ou TONGLIEU. Voyez TUNGLIEU.

TONGORIA, petit peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, au pays des Cheraqui. Il habite au bord de la riviere Casquinambaux, à la chute d'une petite riviere à la bande du sud. Il y en a une colonie au bord méridional de la riviere Ohio, dans le pays des Ilinois.

TONGOUS ou TOUNGUSES, peuples Tartares, soumis à l'empire Russien. Ils occupent à présent une grande partie de la Sibérie orientale, & sont divisés, par les Russes, en quatre branches principales. 1°. les *Podkamena Toungousi*, qui habitent entre la riviere de Jenisea & celle de Lena, au nord de la riviere d'Angara. 2°. les *Sabatski Toungousi*, qui habitent entre la Lena & le fond du golfe de Kamtzchatka, vers les 60^d de latitude, au nord de la riviere d'Aldan. 3°. les *Olenni Toungousi*, qui habitent vers les sources de la Lena & de la riviere d'Aldan, au nord de celle d'Amur. 4°. & les *Conni Toungousi*, qui habitent entre le lac Baikal & la ville de Nerzinskoi, & le long de la riviere d'Amur. Il paroît que ces peuples ont la même origine que les Tartares: ils ont à peu près les mêmes inclinations, & la même physionomie; cependant, ils ne sont pas tout-à-fait si basanés & si laids que les Callmoucks, ayant les yeux beaucoup plus ouverts, & le nez moins écrasé que ces derniers. Ils sont, pour la plûpart, d'une taille haute & robuste, & généralement plus actifs que les autres peuples de la Sibérie. Les *Podkamena Toungousi*, & les *Sabatski Toungousi* ne différent guères, en leur maniere de vivre, des Ostiakes & des Samoyedes, leurs voisins à l'ouest & au nord, excepté qu'en été ils vont, hommes & femmes, quasi tout nuds, ne mettant communément qu'une petite ceinture de cuir, d'un empan de largeur, pour couvrir leur nudité, & pour se garantir des moucherons, qu'on trouve en été en quantité dans tous les pays du nord, & principalement dans ceux qui tirent vers l'est. Ils portent toujours au bras un pot, où il y a un morceau de bois pourri allumé, dont la fumée chasse ces insectes. Ils ont des cheveux noirs, & ordinairement fort longs, qu'ils lient ensemble tout près de la tête, & les laissent pendre en cette sorte sur le dos. Dans l'hiver, ils portent des habits de peaux de cerfs, ou de rennes, le poil en dehors, & des culotes, bas, souliers de ces mêmes peaux, & tout d'une piéce; pour orner leurs habits, ils les bordent en bas de peaux de chiens; & au lieu d'un bonnet, ils se couvrent la tête de quelque morceau de pelleterie, qu'ils ajustent à leur fantaisie. Ils ne se servent ni de chanvre, ni de lin: ils font leurs cordes & les gros fils tors, dont ils peuvent avoir besoin dans leurs ménages, de peaux de poissons. Ils vivent, dans l'été, de la pêche, & dans l'hiver de la chasse, ne sçachant ce que c'est de nourrir d'autres bêtes que des rennes & des chiens, qui leur tiennent lieu de chevaux; & comme les *Sabatski Toungousi* se servent ordinairement de chiens devant leurs traineaux, & que la chair de ces mêmes bêtes fait toutes leurs délices, les Russes leur ont donné ce nom, qui veut dire *Toungousi des chiens*. Ils avouent un Dieu créateur de toutes choses, mais c'est tout; car ils ne l'honorent ni le prient, & dans les nécessités de la vie, ils s'adressent à des idoles ressemblant à la créature humaine, que chacun se coupe lui-même, le mieux qu'il peut, d'un morceau de bois, & ils honorent ou maltraitent ces prétendues idoles,

selon qu'ils croient avoir raison de s'en louer ou de s'en plaindre. Ils n'ont point d'autres prêtres que quelques schammans, qu'ils consultent plutôt comme des sorciers, que comme des prêtres; ils exposent leurs morts sur des arbres, jusqu'à ce qu'ils soient tout pourris, après quoi ils en enterrent les os du côté de l'orient; ils se font toutes sortes de marques noires dans le visage & sur les mains, ce qui sert d'embellissement aux femmes & aux hommes de nom. Les *Olenni Toungousi* vivent pareillement de la chasse & de la pêche; mais ils nourrissent en même tems des bestiaux, & s'habillent, tant en été qu'en hiver, de peaux de brebis, ou de jeunes daims; ils portent leurs cheveux comme les autres *Toungousi*, dont on vient de parler, & se servent de bonnets de peaux de renard, qu'ils peuvent abattre à l'entour du cou lorsqu'il fait froid. Lorsqu'ils font un serment, ils prennent un chien, le couchent à terre, lui enfoncent un couteau dans le ventre, sous le pied gauche de devant, & lui sucent, par cette ouverture, tout le sang. Ils croient que ce sang suffoqueroit, à l'instant, celui qui feroit un parjure. Les *Conni Toungousi* sont les moins barbares de tous ces peuples, ils se nourrissent quasi tous de leur bétail, & s'habillent à peu près comme les Moungales, ausquels ils ressemblent beaucoup en toutes choses. Ils coupent leurs cheveux à la façon des Callmoucks & des Moungales, & se servent des mêmes armes qu'eux, au sabre près, dont ils n'ont point l'usage jusqu'ici. Ils ne cultivent point de terres, mais au lieu de pain, ils se servent des oignons de lis jaunes, qui croissent en grande quantité en ces quartiers, dont ils savent faire une sorte de farine, après les avoir séchés, & de cette farine, ils préparent une bouillie, qu'ils trouvent délicieuse; ils mangent aussi, bien souvent, les oignons, lorsqu'ils sont bien séchés, sans en faire de la farine. Ils sont bons hommes de cheval, & leurs femmes & leurs filles montent aussi bien à cheval qu'eux-mêmes, & ne sortent jamais sans être bien armées; aussi ont-elles la réputation de se servir fort bien de leurs armes. Tous les Toungouses en général sont extrêmement braves & robustes; ils habitent tous dans des huttes ou maisons mouvantes; leur religion est à peu près la même par-tout, & ils prennent tous autant de femmes qu'ils en peuvent entretenir. Il n'y a qu'un petit nombre des *Conni Toungousi* qui obéit à la Chine, tout le reste de ce peuple est sous l'obéissance de la Russie, qui en tire les plus belles pelleteries qui viennent de la Sibérie. * *Histoire généalogique des Tatars*, p. 345 & suiv.

TONGRES, en flamand *Tongeren*, ville d'Allemagne, dans l'évêché, ou la principauté de Liége, au pays appellé la Hasbaye. Elle a été autrefois la capitale d'un fort grand pays, & étoit déja célébre du tems de Jules-César: on l'appelloit alors *Aduatuca*. Les Tongriens, ayant occupé le territoire des Eburons, ne changerent point le nom de la capitale; de sorte que Ptolomée met *Atuacutum*, ou plutôt *Atuatucum*, pour la capitale des Tongriens: sur la fin du quatriéme siécle, & dans le cinquiéme, on retrancha une syllabe de ce nom, de sorte que l'itinéraire d'Antonin marque *Aduaco-Tongrorum*, & la carte de Peutinger *Atuaca*. Ce nom fut, par la suite, aboli entierement, & on lui substitua celui du peuple *Tungri*. Cette ville n'a jamais pu réparer le dommage que lui causa Attila, & elle n'a été depuis qu'une ville médiocre. Les François s'en saisirent en 1672, afin qu'elle leur servît d'entrepôt, pour aller de France en Hollande; mais après qu'ils eurent pris Mastricht, en 1673, ils abandonnerent Tongres, qui leur étoit devenue inutile, & la démantelerent, de sorte que ce n'est plus qu'un gros bourg, où il y a une très-ancienne église collégiale dédiée à la sainte Vierge. Tongres est située sur la riviere de Jars, appellée en flamand Jecker, & en latin *Jecora*: elle se décharge dans la Meuse à Mastricht. Tongres appartenoit, il y a près de huit cents ans, à l'évêque de Liége & à son église. Otton II, dans sa patente de 981, met Tongres au nombre des principaux biens de l'église de saint Lambert, *inter capitalissimas possessiones*, comme on le peut voir dans l'histoire du chanoine Anselme. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 126.

Guichardin, *description du Brabant*, *p.* 213, dit que Tongres est la premiere ville de toute la France & de l'Allemagne, qui fut convertie à la foi chrétienne: il en met l'époque à l'an 101, & dit que l'évangile y fut prêché par S. Materne, qui y mourut en 133. On le compte pour premier évêque de Tongres. Saint Servais, qui en fut le neuviéme évêque, transporta le siége épiscopal à Mastricht, d'où le saint évêque Hubert le transféra à Liége.

TONGUÉ, petite riviere de France, dans le Languedoc: elle passe à Gabian, à Ponsoule, & se rend dans la riviere d'Erault, à Saint-Thibery.

TONGUSES ou TONGUSI, peuples de la grande Tartarie, à l'orient des Ostiakes, sont fort vites à la course, vont tout nuds pendant l'été, & ménent une vie misérable. Ils n'enterrent point leurs morts, mais ils les pendent à de grands arbres: ils n'ont point d'habitation fixe, & ils errent d'un lieu à l'autre: ils se défigurent le visage, en se cousant les joues avec du fil noir, pendant leur jeunesse, & ils retirent le fil, qui leur laisse des points noirs sur le visage: ils ne connoissent point de Dieu ni de providence.

TONI, étang de l'Espagne Tarragonnoise, selon Avienus, cité par Ortélius, qui dit que le même auteur fait mention d'un rocher aux environs des Pyrénées, & qu'il nomme TONITA-RUPES.

TONICA, entrepôt d'Afrique, dans le golfe de Barbarie, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 7, qui le marque entre le promontoire de Sérapion & l'embouchure du fleuve *Raptum*. Dans un autre endroit, Ptolomée, *l.* 1, *c.* 17, au lieu de TONICA, écrit NICI. C'est le *Niconis-Dromus* qu'Arrien, *p.* 9, dans son périple de la mer Rouge, marque après le *Serapionis-Dromus*. Le nom moderne est Zazella, selon Ortélius, qui cite Stuckius.

TONICAS, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France: ils habitent le long du Missisipi.

TONIHABA, petite isle d'une demi-lieue de long, dans le fleuve Saint-Laurent, à treize lieues au-dessous du Cataroconi, ou fort Frontenac. En 1721, elle étoit habitée par un sauvage Iroquois, à qui le comte de Frontenac l'avoit concédée, & qui y avoit assemblé dix-huit ou vingt familles de sa nation, qui y cultivoient la terre, laquelle est assez fertile. * *Journal du pere de Charlevoix*.

TONINS. Voyez TONNEINS.

TONITA. Voyez TONI.

TONKAT. Voyez TONCAT.

TONKOUA, lieu de l'empire des Abissins, où quelques uns mettent l'origine du Nil. Ce lieu est dans le pays des Agous, peuples de la partie occidentale du royaume de Goiam. * *Corneille*, Dictionnaire. *Bernier*, Histoire du Mogol.

TONNA, seigneurie d'Allemagne, dans la Thuringe. Cette seigneurie renferme deux petites villes, dont l'une est appellée BURG-TONNA, & l'autre GRAFFIN-TONNA; elles sont situées à un quart de mille l'une de l'autre, proche de Langensalza & d'Unstrult, à trois milles d'Erfurt, & à deux milles de Gotha. A Burg-Tonna, il y a une commanderie de l'ordre teutonique. En 1558, le 17 & le 18 de mai, une tempête inonda tellement cette contrée, qu'il y eut plus de quarante-six personnes de noyées, & entr'autres, un enfant fut emporté par l'eau, avec son berceau, sur un pommier, où on le trouva encore vivant trois jours après, du moins c'est ce que dit Jean Baugé dans la chronique de Thuringe. A Graffin-Tonna, il y a un château, avec des fossés & un pont levis, qui étoit autrefois la résidence des comtes de Gleichen. Cette famille étant éteinte, Chrétien Schenk, seigneur de *Tautenberg*, *Frauen-Priesniz & Nidern*, *Treba*, hérita de cette seigneurie; mais étant aussi décédé sans héritiers, en 1640, elle retourna, en qualité de *fief caduc*, au duc de Saxe-Weimar. En 1375, Frédéric, landgrave de Thuringe, ravagea cette contrée, & en 1631, le général Tilly pilla le château & la ville de Graffin-Tonna, qui étoit le douaire d'une comtesse de Gleichen. * *Zeyler*, Top. Saxon. p. 181.

TONNAY-BOUTONNE, en latin *Thalnayum*, ville de France, dans la Saintonge, au diocèse de Saintes, élection de Saint-Jean d'Angely. Cette ville est située sur la riviere de Boutonne, à trois lieues de Saint-Jean d'Angely à l'occident, & à trois lieues à l'orient de Tonnay-Charente.

TONNAY-CHARENTE, en latin *Talniacum*, *Tauniacum*, *Thalnayum*, ville de France, dans la Saintonge, diocèse de Saintes, élection de Saint-Jean d'Angeli, sur

la Charente, à une lieue au-dessus de Rochefort, à trois à l'occident de Tonnay-Boutonne, & à six de Saintes & de Saint-Jean d'Angely. Cette ville est assez considérable & ancienne; il y a un port, où les vaisseaux du roi se retiroient avant l'établissement de Rochefort; il en reste de grands magasins, dont on se sert quand ceux de Rochefort sont remplis. La seigneurie de Tonnay-Charente appartient depuis long-tems à la maison de Rochechouart, dont le duc de Mortemar est le chef, & son fils porte le titre de prince de Tonnay-Charente. Cette principauté est attachée à un château qui fut donné à la maison de Rochechouart l'an 1400, elle vaut douze mille livres de rente. Il y a aussi une abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, sous le titre de sainte Marie & de S. Hippolyte. Mascelin, seigneur de Taunay ou Tonnay, l'avoit fondée pour des chanoines, qui s'étant dérangés, sans vouloir entendre à aucune réforme, Gaufroi & un seigneur de Tonnay, petit-fils de Mascelin, mirent en leurs places les moines de S. Jean d'Angely l'an 1090. C'est de-là que l'institution de l'abbé de Tonnay-Charente appartenoit autrefois à l'abbé de S. Jean d'Angely, dont il étoit suffragant, & obligé d'assister à l'office divin le jour de saint Jean-Baptiste, en surplis & en aumuce, comme les chanoines de Saintes, portant une espéce de camail fourré & bordé d'une peau grisâtre [*Mozeta leucophaa pelle adornata instructus*,] & précédé d'un de ses moines, il faisoit les encensemens conjointement avec l'abbé de S. Jean d'Angely. La mense abbatiale n'est que de 1000 livres de revenu.

TONNEINS, en latin *Tonensium*, ville de France, dans l'Agenois, diocèse & élection d'Agen, sur la Garonne, à cinq lieues au dessous d'Agen, & à une lieue au-dessous de l'embouchure du Lot dans la Garonne. Elle est composée de deux bourgs presque joints ensemble, qui font environ trois mille cinq cents habitans. Le bourg qui est du côté d'Agen, appartient au duc de la Force, & l'autre au duc de la Vauguion. Le duc d'Elbœuf brûla & démolit presque toute cette ville l'an 1622. Elle est au-dessous d'Agen au couchant d'été, & à huit de Bazas à l'orient. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 550.

TONNENBERG, petite ville d'Allemagne, dans le duché de Saze-Gotha.

TONNERRE, en latin *Tornordus*, petite ville de France, dans la Champagne, autrefois de la Bourgogne, sur l'Armanson, & le chef lieu d'un comté considérable. Cette ville est fort ancienne: Grégoire de Tours en fait mention. Aldreval, moine de Fleury, dit, dans son livre des miracles de saint Benoît, que *Tornoderus* étoit un château de la Bourgogne, sur la riviere d'Armanson, *castrum in Burgundia partibus in latere montis supra fluvium Hermensionem*. Il ajoute que ce lieu avoit donné le nom au pays voisin, *adjacenti regioni nomen indidit; namque à Tornodoro vicina regio Tornodorensis dicitur*. Enfin, il dit que ce pays étoit gouverné alors par un vicomte, *ex officio vicem Comitis agens*. Ce vicomte ou lieutenant devoit être sous le comte de Langres, dont Tonnerre dépendoit, comme il en dépend encore aujourd'hui, tant pour le spirituel & la jurisdiction épiscopale que pour la mouvance. Le comté de Tonnere fut anciennement possédé par les comtes d'Auxerre & de Nevers. Mathilde de Courtenay, héritiere de ces comtés, étant mariée en troisiémes nôces avec Guy de Forez, son mari fit pour elle foi & hommage du comté de Tonnerre à Torote, évêque de Langres, l'an 1232. Cette comtesse fit encore hommage à l'évêque Hugues l'an 1246, elle eut pour héritiere sa petite-fille Mathilde de Bourbon, femme d'Eudes, duc de Bourgogne; il n'y eut que des filles de ce mariage. Alix, une de ces filles, épousa Jean de Chaalons, seigneur de Rochefort; & par ce mariage les comtés d'Auxerre & de Tonnerre entrerent dans la maison de Chaalons. Jean de Chaalons rendit au roi le comté d'Auxerre, & ne laissa que celui de Tonnerre à son fils Louis, qui reconnut Bertrand de la Tour, évêque de Langres, & lui donna son dénombrement l'an 1393. Son fils Louis mourut sans postérité comme tous ses freres, & leurs sœurs Jeanne & Marguerite heriterent d'eux; Marguerite épousa Olivier de Husson, qui fut, à cause de sa femme, seigneur en partie du comté de Tonnerre; mais leurs fils Jean de Husson ayant racheté la portion de sa tante Jeanne, eut ce comté entierement, en exécution d'un arrêt rendu le 18 mai 1453. Son petit-fils Louis de Husson étant mort sans postérité, sa tante Anne de Husson hérita du comté qu'elle apporta à son mari Bernardin de Clermont, comte de Clermont, vicomte de Tallard, premier baron de Dauphiné, qu'elle épousa l'an 1497. Leurs descendans mâles ont joui de ce comté près de deux cents ans. Enfin, le comte de Tonnerre dernier mort, a rendu ce comté au marquis de Louvoy le Tellier, secrétaire d'état & ministre de la guerre sous Louis XIV. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 33.

Il y a dans la ville de Tonnerre un bailliage seigneurial régi par la coutume de Sens, & une gruerie seigneuriale, une élection, un grenier à sel. La ville de Tonnerre est fermée par une vieille muraille fort négligée & par quelques tours rondes à l'antique. L'église de Notre-Dame présente un beau frontispice orné de trois ordres d'architecture l'un sur l'autre, & terminé par un fronton fort élevé. A côté est une très-haute tour carrée, sur la plate-forme de laquelle on peut se promener à la faveur d'une balustrade de pierre qui regne tout à l'entour. La petite coupe ronde qui s'éleve de l'autre côté de l'église, est encore assez ornée d'architecture. Outre cette église il y a celle de saint Pierre qui est une collégiale, celle des minimes, un célébre hôpital qui a autrefois servi de demeure aux comtes de Tonnerre, & un couvent de religieuses ursulines. Dans un des fauxbourgs de cette ville on voit sortir au pied d'un rocher une fontaine si abondante, qu'à vingt toises de là on la passe sur un pont de pierre de deux arches, & qu'au-dessous de ce pont elle fait tourner des moulins fort considérables. Le principal commerce de l'élection de Tonnerre est celui des vins. Elle est partagée pour les aides en trois départemens, Tonnerre, Auxerre & Chablis. On recueille, année commune, dans le département de Tonnerre, trente mille muids de vin. * *Piganiol*, Description de la France, tom. 3, p. 329.

La ville de Tonnerre a pris pour son patron saint Thierry, II du nom, évêque d'Orléans, qui y mourut en 1022, & dont le corps fut enterré dans l'abbaye de saint Michel. Cette abbaye de saint Michel de Tonnerre, possédée par des bénédictins, avoit été fondée quelques années auparavant par le comte Milon, seigneur du lieu, & parent de saint Thierry, quoique l'église fut beaucoup plus ancienne. Saint Ebbes, ou Ebbon, évêque de Sens, étoit né à Tonnerre, & fut gouverneur du pays avant son épiscopat. * *Baillet*, Topog. des saints, p. 490.

TONNERROIS, en latin *Tornodorensis Pagus*, petit pays de France en Champagne, a pris son nom de la ville de Tonnerre, autour duquel il est.

TONNINGEN, ville du royaume de Danemarck, au duché de Schleswig. Elle est située dans la péninsule d'Eyderstad, ainsi nommée de la riviere d'Eyder, qui la sépare des pays des Dithmarses. La ville de Tonningen n'est pas des plus anciennes, & s'augmente de jour en jour par le commerce facilité par le port qu'y forme la riviere d'Eyder, & dans lequel peuvent entrer commodément les vaisseaux de l'Océan. En 1593, Adolphe, duc de Schleswick & d'Holstein y bâtit un beau château sur les bords de la riviere. Le roi de Danemarck en fit démolir les fortifications; le duc de Gottorp les rétablit en 1700, & elle se trouva en état de soutenir un siége que le roi de Danemarck fut obligé de lever; mais elle fut prise une seconde fois en 1707, & on en a rasé les fortifications. Elle est à deux milles d'Allemagne au-dessous de Frédérichstadt au couchant, à six de Schleswick & à quatre de la mer. * *Topogr. circul. infer. Sax.* p. 229.

TONNON. Voyez Thonon.

TONNONENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. *Optatus* est qualifié *episcopus Tonnonensis* dans la conférence de Carthage. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 1082.

TONOSA ou Tonoza, ville de l'Asie mineure, dans la Cappadoce. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Sébaste à Cocuson, entre Sébaste & Ariarathia, à cinquante milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Quelques manuscrits, au lieu de Tonosa lisent Tosona.

TONQUIN. Voyez Tunquin.

TONSA ou Tosa, ville voisine de celle de Caroto & de Jowe, & qui n'est pas éloignée de la ville de Mewari, qu'on trouve à sa droite. Les habitans de Tonsa ne sont pas tout-à-fait vêtus comme les autres Japonnois. Les hom-

mes portent un bonnet pointu, dont la queue leur pend sur le visage : leur robe de dessous est de coton ; & ils ont sur les épaules une grande piéce d'étoffe de soie, qui est une espéce de manteau. Comme ils sont parés d'une ceinture fort belle & délicatement bordée, ils en laissent voir le plus qu'il leur est possible. Les femmes de qualité ont toujours un évantail à la main ; un grand voile de coton qui s'agrafe sur l'estomac, leur descend jusque sur les jambes. Leurs ceintures sont de soie ou de coton, selon le rang qu'elles tiennent. Le reste de leur ajustement est entierement semblable à celui des autres Japonnois. * *Corn.* Diction. *Ambassade des Hollandois au Japon.*

TONSBERG, ville de Norwége, au gouvernement d'Aggeihus, à l'entrée du golfe d'Anslo à la gauche.

TONZARMA, ville de la Médie. Voyez TONDARBA.

TONZI, ville de Thrace. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, la marque sur la côte du Pont-Euxin, entre Apollonie & *Peronticum.*

TONZOS ou TONZUS, ville de Thrace dans les terres, selon Ptolomée.

TOOM, ville de l'empire Russien, dans la Sibérie. La description de la Sibérie, insérée dans le recueil des voyages de la compagnie des Indes orientales, *t.* 1, *p.* 238, *édit. de Rouen*, porte que des voyageurs, sous le regne de Boris Goddenoof, remonterent l'Oby, deux cents lieues au dessus du fort Noxinscoy, & qu'ayant trouvé un climat chaud, & où l'on a peu d'hiver, Boris ordonna que le gouverneur de Sibérie y enverroit des gens pour y bâtir une ville. D'abord on y fit une bonne forteresse & quelques maisons. Depuis on a continué à bâtir, de sorte que maintenant il y a une belle ville nommée Toom, parce qu'on apprit que ce même endroit avoit été habité par des Tartares, qui en faisoient leur lieu de plaisirs, & qui avoient un roi nommé Altyn. Cette nouvelle ville a été souvent attaquée par divers peuples, qui se tiennent à l'entour sous des tentes, ou en rase campagne ; mais aujourd'hui elle est si puissante, qu'elle ne craint plus rien. Entre la forteresse de Noxinscoy & la ville de Toom, on découvre tous les jours en pénétrant dans le pays, divers peuples qui se donnent le nom d'Ostachi, & qui s'unissent volontiers avec les Samoyedes, les Moscovites & les Tartares de Sibérie, & en sont traités avec douceur ; il y en a même qui leur apportent de l'or. Ils ont divers rois qui sont comme les petits rois des Indes orientales. La ville de Toom est au-delà de l'Oby. Les habitans se servent de rennes pour leurs traineaux, & des chiens qui courent fort vîte. La plûpart de ces chiens sont nourris de poisson, parce qu'on croit que cet aliment leur donne de la force. Le poisson qu'on leur donne est le plus souvent de la raie séche.

TOORNÆ, peuples d'Asie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 13, les comprend sous le nom général des *Saca.*

TOOTOMI, province du Japon, sur la côte méridionale de l'isle de Niphon. Elle est bornée au nord par la province de Sinano, à l'orient par celle de Suruga, au midi par la mer, & à l'occident par la province de Micawa. Ses principaux lieux sont

Jammamats, Chagingawa, Maisacca, Cananie.

TOOUC, bourg de Mésopotamie, selon Petis de la Croix, *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 3, *c.* 34, qui les met près de Hartan.

TOPA (les), sont des Tartares orientaux, qui prétendent être descendus de Hoamti, ancien empereur de la Chine, dont quelques enfans ont passé dans la Tartarie. *Topa* signifie prince de la terre dans la langue de ces peuples. La postérité de ces Tartares n'a point eu de commerce avec la Chine pendant plusieurs années. Ces peuples se rapprocherent par la suite de la Chine, & un de leurs kans, nommé Mao, étendit sa domination au point, qu'il devint souverain de trente-six royaumes. Cinq générations après les Topa s'avancerent vers le midi, & camperent sur le grand lac. Au bout de quelque tems ils s'avancerent encore plus au midi, & s'établirent dans le pays des Hiougnon. Il paroît par-là que les anciens Tartares demeuroient dans la Sibérie, vers le lac Pikal. Un de leurs rois transporta encore ses habitations plus au midi, & se cantona dans les environs de La-Tong-Fou, & les Topa y devinrent très-puissans : ils portoient encore le nom de Soteou. L'an 295 de J. C. les Topa diviserent leurs hordes en trois parties, ce qui forma trois royaumes. La premiere habitoit au nord de Chani-ko, vers Pao gantcheou ; elle étoit gouvernée par Loukuou ou Tchaohoamti ; la seconde habitoit dans la province de Toi, aujourd'hui Taitcheou ; elle étoit gouvernée par O-tà ou Huon-hoam-ti. La troisiéme habitoit aux environs de Tim-siam dans le Chensi, & étoit commandée par Aliu ou Moham-ti. Ces trois princes étoient freres, & toutes leurs habitations étoient situées dans le nord de la province du Chansi. O-tà passa au nord du désert, l'an 297, & y fit de grandes conquêtes. Ces trois habitations formerent à la fin un corps de nation, proclamerent un roi, dont la postérité prit le nom de dynastie de Goei. Les Goei eurent de grands démêlés avec les Yen, & les succès furent partagés. Cependant la puissance de Goei augmentoit de jour en jour : ils transporterent à la fin leur cour à Pinc-tching, y firent bâtir des palais & des temples, & prirent le titre d'empereurs l'an 398. Ces empereurs devinrent enfin si puissans, qu'ils partagerent la Chine avec les Sum, & établirent leur cour à Sigan-fou dans le Chensi. Les Goei, comme accablés sous le poids de leur puissance, la laisserent entre les mains des ministres, qui n'en firent usage que pour détrôner leurs maîtres. Ils commencerent par indisposer le peuple contre eux, & à la fin se firent proclamer à leur place. Ainsi s'éteignit la puissance des Goei, qui avoit fait trembler la Chine pendant près de trois siécles. * *Histoire générale de Huns par de Guignes*, t. 1, p. 180.

TOPALIC-CARAC, nom d'une horde Tartare. Petis de la Croix la place près du mont Ournac.

TOPARI. Voyez TAPYRI.

TOPARUM. Voyez TOPIRIS.

TOPAYOS, bourg de l'Amérique méridionale sur le bord méridional de l'Amazone, à l'embouchure de la riviere de même nom, les Portugais y ont un fort. Les habitans sont presque tout ce qui reste de la vaillante nation de Tupinambas, dominante il y a deux siécles dans le Brésil, où ils ont laissé leur langue, de laquelle on trouve des vestiges fort avant dans l'intérieur de ce continent. C'est principalement chez les Topayos qu'on trouve aujourd'hui, plus aisément qu'ailleurs, de ces pierres vertes dont nous avons parlé à l'article de riviere des Amazones.

TOPAYOS, (riviere de) riviere de l'Amérique méridionale. Elle descend des mines du Brésil, en traversant des pays inconnus habités par des nations sauvages & guerrieres, que les missionnaires travaillent à apprivoiser, & va se rendre dans la riviere des Amazones au-dessous du détroit de Pauxis. * *Relation d'un voyage en Amérique par de La Condamine.*

TOPAZA, ville de l'Inde ; elle étoit, selon saint Epiphane, *de duodecim Gemmis*, dans le lieu où se trouve la pierre précieuse appellée Topase. Ortélius croit qu'il y a faute dans cet endroit de saint Epiphane, & qu'il est question de l'isle Topazos & non d'une ville.

TOPAZIUS. Voyez TOPAZOS.

TOPAZOS, isle de la mer Rouge, à trois cents stades du continent, selon Pline, *l.* 37, *c.* 8. Il dit que Juba qui lui donne cette position, est couverte de brouillards ; ce qui a été cause que plusieurs navigateurs l'ont cherchée inutilement, & que c'est ce qui lui a fait donner le nom de Topaze ; parce que *Topazis*, en langue troglodite, signifie *chercher.* Pline, en rapportant le sentiment d'Archélaüs, touchant la découverte des topazes, dit que l'endroit où elles se trouvent est une isle de l'Arabie nommée CHITIS. Ortélius semble douter que cette isle soit la même que celle que Pline, dans un autre endroit, *l.* 6, *c.* 29, appelle *Cytis*, où l'on trouvoit aussi des topazes, & qui étoit dans le golfe Arabique. Selon Strabon, *l.* 16, *p.* 770, l'isle qui produisoit les topazes étoit nommée OPHIODES. Voyez ce mot. Au lieu de Topazos, Etienne le géographe écrit TOPAZIUS, & en fait une isle de l'inde, νῆσος Ἰνδική. Il ajoute qu'auparavant on écrivoit *Topaxius* ; ce qu'il y a de certain, c'est que les anciens ont souvent confondu les lettres ξ & ζ.

TOPETORKAN, place ruinée de la petite Tartarie, sur la côte orientale du golfe de Nigropoli, où il se joint à la mer Noire, environ à dix lieues de Baladava, vers le nord. Elle fut anciennement épiscopale, & ensuite archi-épiscopale, & selon quelques auteurs c'est le lieu où S. Clément fut exilé, & souffrit le martyre l'an de JESUS-CHRIST 101. Topetorkan est prise pour la ville *Cherso*, *Chersonnesus* & *Heraclea* des anciens.

TOPHANA ou TOPANA, fauxbourg de la ville de Constantinople, sur le bord de la mer, au-dessous de *Pera* & de *Galata*, tout à l'entrée du canal de la mer Noire, où la plûpart des gens se rendent pour s'embarquer quand ils veulent aller se promener sur l'eau. On l'appelle *Tophana*, comme qui diroit *arsenal*, ou maison du canon: car *top* en turc, signifie *canon*, & *hana* signifie *maison* ou *lieu de fabrique*. Rien n'est si agréable que l'amphithéâtre que forment les maisons de *Galata*, *de Pera* & *de Topana*, il s'étend du haut des collines jusqu'à la mer. *Topana* est un peu plus élevé que les autres, mais il est plus petit; on voit à cent pas de la mer l'arsenal, où l'on fond l'artillerie; c'est une maison couverte de deux dômes, laquelle a donné le nom à tout le quartier. * *Tournefort*, Voyage du Levant, *t.* 2, *p.* 9.

TOPHET. On croit que *Tophet* étoit la voirie de Jerusalem, (a) située au midi de cette ville, dans la vallée des enfans d'Hennon. On dit qu'on y entretenoit toujours du feu, pour bruler les charognes & les immondices qui s'y apportoient de la ville. C'est au même endroit qu'on jettoit les cendres & les débris des statues des faux dieux, lorsqu'on avoit démoli leurs autels. Isaïe, *c.* 30, 33, paroît faire allusion à la coutume de bruler les cadavres dans Tophet, lorsqu'il dit, en parlant de la défaite de l'armée de Sennacherib: « Il y a déja long-tems que Tophet est » préparée; le roi la tient toute prête, elle est profonde » & étendue, un grand amas de feu & de bois lui doit ser» vir de nourriture, le souffle du Seigneur est comme un » torrent de soufre qui l'embrase. » D'autres croyent que le nom de Tophet est donné à la vallée d'Hennon, à cause des sacrifices qu'on y faisoit au dieu Moloch, en frapant du tambour, nommé en hébreu *toph*. Voici comme se faisoient ces sacrifices. La statue de Moloch étoit de cuivre, creuse par dedans, ayant les bras étendus, & un peu penchés par devant. On allumoit un grand feu au dedans de la statue, & un autre au-devant d'elle. On mettoit sur ses bras l'enfant qu'on vouloit lui immoler, lequel tomboit bientôt dans le feu, qui étoit au pied de la statue, jettant les cris qu'on peut s'imaginer. Pour étouffer le bruit de ces hurlemens, on faisoit autour de l'idole un grand tintamarre de tambours, & d'autres instrumens, afin que les spectateurs ne fussent pas attendris par les clameurs de ces misérables victimes. Voilà, dit-on, quelle sorte de sacrifices on offroit dans Tophet. Jérémie, *c.* 8, 31, reproche aux Israëlites d'avoir bâti des temples à Moloch, dans la vallée d'Hennon à Tophet, pour y bruler leurs enfans par le feu. *Ædificaverunt excelsa Tophet, quæ est in valle filiorum Hennom, ut incenderent filios suos, & filias suas igni.* On voit par le même prophéte que Tophet étoit un lieu souillé, (b) où l'on jettoit les cadavres à qui on ne donnoit pas la sépulture. Le roi Josias fouilla le lieu de Tophet, où étoit le temple de Moloch, (c) afin que personne n'y allât plus sacrifier ses enfans à cette cruelle divinité. (a) *Dom Calmet*, Dict. (b) *Jerem.* 7, 32, 19, 11, 12, 13. (c) *IV Reg*, 23, 10, 11.

TOPIA, province de l'Amérique septentrionale au Mexique, & comprise dans la nouvelle Biscaye. Elle s'étend l'espace de plus de trente lieues entre des montagnes. De Laet, *Descript. des Indes occid. l.* 6, *c.* 9, qui cite Antoine Herrera, dit que ce fut *Francisco de Ybarra*, qui découvrit le premier cette province. Il y alla sur la fin de l'hiver, & prenant son chemin avec ses gens par des montagnes très-hautes & très-difficiles, ils furent contraints de se faire des passages avec le fer, au travers des rochers. Ils eurent d'ailleurs à essuyer de grandes neiges, & une gelée fort rude, qui leur emporta quarante chevaux. Il y en eut que l'excès du froid força à se jetter dans un grand feu qu'avoient allumé ses gens, & quelques autres furent si subitement glacés & roidis par le froid, qu'ils demeurerent long-tems dans les champs comme des statues sans se corrompre. Après avoir enduré ces grandes incommodités, il entra enfin dans la province de Topia, dont les habitans lui résisterent d'abord avec opiniâtreté; mais il vint à bout de les appaiser, en les traitant fort humainement. En se retirant de cette province, Ybarra passa par la province de Cinaloa, pour s'épargner la difficulté des chemins de la montagne.

TOPINANBAZES, peuple sauvage de l'Amérique méridionale, au Brésil. De Laet, *Description des Indes occidentales*, l. 15, c. 4, dit que ce peuple habite depuis la riviere de Saint François jusqu'à la baye de tous les Saints. Il ajoute que les Topinanbazes sont entierement semblables aux Petivares, tant en coutumes qu'en mœurs. De l'Isle écrit TUPINAMBES, au lieu de TOPINANBAZES.

TOPINAQUES, selon de Laet, & TUPINAQUES, selon de l'Isle, peuples sauvages de l'Amérique méridionale au Brésil, au gouvernement de Saint Vincent. Il y a peu d'Indiens qui different autant des autres Sauvages, soit pour le naturel, soit pour les mœurs. Les femmes des Topinaques se peignent le corps de diverses couleurs, pour en paroître plus belles. Ils massacrent leurs prisonniers avec un grand appareil & font des danses publiques trois jours entiers avant que d'en venir à ce massacre. Pendant ce tems là, ils se peignent le corps du suc d'un fruit qu'ils appellent Jampavo, s'ornent la tête de couronnes & de plumes, & branlent avec leurs mains des courges remplies de petites pierres. De l'Isle marque sur sa carte du Brésil, que ce peuple est détruit.

TOPINO, riviere d'Italie, au duché de Spolete, en latin *Tinia*, ou *Teneas*. Elle a sa source dans l'Apennin, passe à Fuligno, & après avoir grossi ses eaux de celles de diverses rivieres, qu'elle reçoit, elle va se jetter dans le Tibre, entre Pontenuovo & Torsciano. * *Magin*, Carte du duché de Spolete.

TOPIRIS, ville de Thrace. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, la marque dans les terres. Ortélius, qui cite le recueil des conciles, dit que cette ville étoit de la premiere Macédoine. Pline écrit aussi TOPIRIS; mais dans une médaille de Geta, cette ville est appellée *Topirus*, avec le surnom d'*Urpia*; & elle est nommée TOPERUS & TOPARON par Procope. Simler croit que c'est le TOPINIUM & l'OTOPISIUM de l'itinéraire d'Antonin; & Ortélius veut que ce soit aussi la ville de Doberus de Thucydide.

TOPISIUM, nom d'un lieu dont il est parlé dans le code Théodosien, *Tit de primicer. & notar.*

1. TOPLITZ, TEPLICE, petite ville de Bohéme, dans le cercle de Leutmeritz, entre Graupen & Toxen, proche de Klostergrap, Osec, Duchzat, Milessow & Bilin, à six milles de Brix. Il y a un bain, dont les eaux sortent toutes chaudes de la terre, & guérissent plusieurs maladies. Ce bain est célébre en Bohéme. * *Zeyler*, Topog Bohem. pag. 81.

2. TOPLITZ, petite ville de Bohéme, dans le cercle de Pilsen, près de Landeck, Deuffing, Wiserub & Memetung. En 1643, le général Suédois Konigsmark la pilla, & emmena l'abbé du monastere de Dopel, prisonnier avec lui. Ce monastère, de l'ordre de prémontré, est à un quart de mille de cette ville, qui appartient à cet abbé.

TOPLITZUM, lieu fortifié dans la Thrace, selon Cédrene, cité par Ortélius, qui ajoute que Gabius lit POPLIZUM pour TOPLITZUM dans Curopalate.

TOPO, bourgade des Indes, à l'extrémité occidentale du cap Comorin, au royaume deTravancor, entre Periapatan au nord, & Couvalam au sud, à la distance d'une lieue du premier. Les jésuites y ont une maison, la plus considérable de toute la côte de Malabar.

TOPOGLIA, bourgade des états du Turc, dans la Livadie. On croit que c'est l'ancienne ville *Copa*, située sur le marais Copaïs. Voyez COPÆ. Topoglia est aujourd'hui environnée d'eau de tous côtés: quant au marais, les Grecs l'appellent *Limnitis Livadias*, & non *Stivo*, comme le prétendent quelques-uns de nos géographes; car *Stivo* seroit plutôt le marais de Thébes. Le marais ou le lac de Topoglia reçoit plusieurs petites rivieres; savoir, le *Cephyssus*, & les autres qui arrosent une belle plaine d'environ quinze lieues de tour, & qui est abondante en bleds & en pâturages, aussi étoit ce autrefois un des quartiers les plus peuplés de la Boétie. L'eau de ce marais s'enfle quelquefois beaucoup par les pluies; & elle inonda anciennement deux cents villages de la plaine. Elle feroit même capable de se déborder réglément toutes les années, si la nature, aidée peut-être de l'art, ne lui avoit procuré une sortie, par cinq grands canaux, sous la montagne voisine de l'Eupire, entre Negrégont & Talanda, par où, l'eau du lac s'engouffre, & va se jetter dans la mer de l'autre côté. Les Grecs appellent ce lieu là *Catabathra*. Voyez CATABATHRA. * *Spon*, Voyage de Grece, l. 4.

TOPOS, lieu de Thrace, selon Curopalate, cité par

Ortélius. C'est le même lieu qui est nommé CHORUM par Cédrene. Voyez CHORUM.

TOPPIA, selon Corneille, & TEPPIA, selon Magin, *Carte de la Campagne de Rome*, riviere d'Italie, dans la Campagne de Rome. Elle a sa source près de *Rocca de Massimo*, & prenant son cours au midi oriental, vers Citerna, elle traverse une partie des marais Pontins, & va se perdre dans le fleuve Sisto.

Selon plusieurs géographes, cette riviere est *l'Amasenus* des anciens.

TOPSHAM, bourg d'Angleterre, dans le comté de Devon, sur la Manche, sert de port à la ville d'Excester, dont il est éloigné d'environ quatre milles.

1. TOR, petite ville de l'Arabie Pétrée, sur le bord de la mer Rouge, à l'entrée du golfe appellé anciennement Heroopolite, à la droite, au midi occidental du mont Sinaï. Thevenot dit, dans son voyage du Levant, *t. 1, p. 316*: Le Tor n'est pas grand'chose, le port néanmoins en est bon pour les vaisseaux & pour les galeres. Il est gardé d'un petit château carré, qui est sur le bord de la mer, avec une tour à chaque coin, & deux petits canons devant la porte, en dehors. Il y a un aga qui commande dans ce château, où il ne loge que des Turcs. Tout auprès, on voit un couvent de Grecs dédié à sainte Catherine, & à l'apparition de Dieu à Moyse dans le buisson ardent. Ce couvent est accompagné de cinq ou six pauvres maisons de Grecs: il est assez beau & spacieux, & on y compte une trentaine de religieux. On trouve, aux environs de Tor, des champignons de pierre, de petits arbrisseaux, aussi de pierre, ou plutôt, de branches de rocher, qu'on appelle corail blanc, & de grosses coquilles: tout cela se tire de la mer Rouge, & est assez beau pour des rochers. On prend, autour de certaines petites isles, qui sont près de Tor, un poisson qu'on appelle homme marin. Il est grand & fort, & n'a d'extraordinaire que deux mains, qui sont effectivement comme celles d'un homme, excepté que les doigts sont joints avec une peau, comme une pate d'oie; mais la peau de ce poisson ressemble à celle du chamois. Quand on le voit, on lui darde dans le dos, comme aux baleines, plusieurs crampons attachés, & on le tue de cette sorte. Sa peau sert pour faire des boucliers, qui sont à l'épreuve du mousquet. Les voyageurs, qui veulent aller de Tor au mont Sinaï, sont obligés de payer un droit de vingt-six maidins par tête; savoir, quatre pour le Tor, & vingt-quatre pour la montagne; le tout pour les Arabes. Le jardin des religieux de Tor est un peu éloigné de leur couvent. Ce jardin est le lieu appellé dans l'écriture sainte *Elim*: lorsque les Israëlites y passerent, il n'y avoit que soixante-dix palmiers, & douze fontaines ameres, que Moyse rendit douces, en y jettant un morceau de bois. Ces fontaines subsistent encore; elles sont proche les unes des autres, & la plûpart se trouvent dans l'enclos du jardin. Les autres en sont assez proches; elles sont toutes chaudes, & ont repris leur amertume, selon le rapport de Thevenot, qui dit avoir goûté de l'eau d'une de ces fontaines, où l'on se baigne; & que les Arabes appellent HAMAM MOUSA, c'est-à-dire, *Bain de Moyse*. Elle est dans une petite caverne obscure. Dans ce jardin, on ne trouve que des palmiers: les religieux en tirent quelque revenu. Les soixante-dix vieux palmiers n'y sont plus. Dans le voisinage, on voit un puits, près duquel les religieux avoient autrefois une église que les Turcs ont abattue, & des pierres de laquelle ils ont construit le château de Tor.

2. TOR, (le) en latin *Taurus*, bourg de France, dans le comtat d'Avignon, avec le titre de baronnie.

1. TORA, ville de la Tartarie Moscovite, sur la petite riviere de Tor.

2. TORA, ancienne ville d'Italie, près du mont Vesuve, est ruinée. Florus en parle.

TORAD-COROS, c'est-à-dire, la montagne de Cyrus. Cette montagne étoit dans la Mésopotamie, selon Masius, *in suo Mose Barcepha*, cité par Ortélius.

TORALBA ou TOR-ALBA, bourgade de l'isle de Sardaigne, dans la province de Bonnicin, environ à quinze milles d'Italie, au levant d'Algeri, & à neuf milles au nord oriental de Cosuini. * *Carte de l'isle de Sardaigne*, chez van Keulen.

TORALLIBA, isle de la mer des Indes, près de l'embouchure du fleuve Indus. Pline, *l. 6, c. 21*, dit qu'elle étoit à neuf mille pas de l'isle de Bibaga. Voyez BIBAGA.

TORBAY, baie d'Angleterre, dans la province de Devonshire. Elle est sur la Manche, à quelques milles au nord de Dartmouth. C'est l'asyle de la flotte royale, quand elle est sur cette côte, & que les vents sont contraires. La pointe qu'on appelle *Start-point* n'en est pas fort éloignée. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1, pag. 57.

Ce fut à Torbay que le prince d'Orange débarqua le 15 novembre 1688.

TORBIA, village d'Italie, près de Monaco, a pris son nom par corruption de Trophea. On y voyoit, il y a environ cinquante ans, un monument des Romains, où l'on croyoit qu'avoit été la célébre inscription des peuples des Alpes vaincus par Auguste. C'est le sentiment de Cluvier & du pere Briet, *in Parall. geog.* Guichenon, *Histoire générale de la maison de Savoye, pag. 25*, veut que cette inscription fut sur l'arc de triomphe de la ville d'Aost, en quoi Bergier, *Histoire des grands chemins*, semble pencher, la plaçant entre le grand & le petit Saint Bernard.

TORBIDO, petite riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Après un très-petit cours, elle se joint au Crate, du côté du couchant, un peu au-dessus de Bisignano. * *Baudrand. Robert*, Atlas.

TORBOLETÆ, peuples d'Espagne. Ils demeuroient au voisinage de Sagunte, selon Appien, *lib. de bell. Hispan. p. 433, varior.* 1670. Leur ville étoit apparemment la *Turbula* de Ptolomée. Voyez TURBA.

TORCE, bourg de France, dans le Maine, diocèse du Mans, élection de Mayenne. Il y a un prieuré régulier sous le vocable de sainte Marie, dépendant de l'abbaye de Marmoutier.

TORCELLO, *Torcellum*, petite ville d'Italie, dans l'état de Venise, environ à six lieues de cette ville du côté du nord. Elle est assez mal peuplée, à cause de la grossiereté de son air. Il y a néanmoins un évêché, qui y fut transféré d'Altino, dès l'an 636, selon Miræus, cité par l'abbé de Commainville, dans sa table alphabétique des archevêchés & évêchés.

TORCESTER ou TOWCESTER, bourg d'Angleterre, dans Northamptonshire. Voyez TOWCESTER.

1. TORCY, ville de France, dans la Brie. André du Chêne en parle ainsi: Les villes de Tournem & de Torcy en Brie ne sont pas autrement recommandables pour leur ancienneté, non plus que pour les rares singularités de leur étendue. La cause même pourquoi nos rois les ayent soumises à la justice du prévôt de Paris, pour en priver les bailliages de cette contré, ne m'est pas assez connue; si ce n'est qu'ils ayent voulu marquer par là quelque rebellion des seigneurs, qui ont autrefois commandé la Brie, ou que les ayant jointes à leur domaine, ils l'ayent voulu signaler de la prérogative & préférence de cette noble jurisdiction.

2. TORCY, en latin *Torciacum*, ou *Torceyum*, paroisse du duché de Bourgogne, diocèse d'Autun, bailliage de Mont-Cenis, à cinq lieues d'Autun, & à quatorze de Dijon. Le territoire est sablonneux, froid, garni de collines & couvert de bois. L'église est sous l'invocation de saint Didier, & est annexe de Mont-Cenis: c'étoit autrefois l'église matrice. Il y a plusieurs hameaux qui dépendent du village de Torcy; savoir, la Villedieu, le Viller, la Chaise, la Couronne, la Barre, le Thielley, les Champs, Redarnay, la Trapoye, les Bourreliers, les Morlins & Bourbon. C'est au-dessus de ce dernier hameau qu'a sa source l'un des deux ruisseaux qui forment la Bourbince, laquelle se réunissant à quelque distance de-là, avec une autre riviere, qui sort de l'une des extrémités du lac de Long-Pendu, arrose d'abord une partie du bailliage de Mont-Cenis, & traversant ensuite le Charolois, baigne les murs de la ville de Paray, &, après un cours d'environ douze lieues, se jette dans l'Arroux. On prétend que c'est du hameau de Bourbon que la Bourbince tire son nom. Il n'y a point, à Torcy, de prieuré de filles, fondé par M. Bernier, & valant huit mille livres par an. C'est une erreur qui s'étoit glissée dans toutes les éditions précédentes de ce dictionnaire. * *Mémoires dressés sur les lieux.*

3. TORCY LE GRAND, bourg de France, dans la Normandie,

Normandie, au diocèse de Rouen. Il est situé dans le pays de Caux, entre Belencomble & Arque, sur la même riviere. On y tient marché, & son territoire produit du bois à bâtir & à brûler. * *Corn.* Dict.

1. TORDA ou THORDA, comté de la Transilvanie. Il est borné au nord par les comtés de Colosvar & de Dobaca; à l'orient par la riviere de Marosch, qui le sépare du comté de Kokelvar, au midi par le comté d'Albe ou de Weissembourg, & à l'occident par les comtés de Colosvar & d'Abrobania. Ses principaux lieux sont:

Torda ou Torenburg, Kecze, Kockart, Toroslo. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TORDA ou TORENBOURG, petite ville de la Transilvanie au comté de Torda, dont elle est le chef-lieu. Elle est située sur la riviere Aranios, à quelques milles au-dessus de l'endroit où cette riviere se jette dans la Marosch. Marius Niger croit que Torda est la *Dierna* de Ptolomée.

TORDERA, riviere d'Espagne en Catalogne. Voyez TARDERA.

TORDESILLAS, en latin *Turris-Sillana*, ville d'Espagne au royaume de Léon sur le Ducro, qu'on passe sur un beau pont à dix arcades. La ville est entourée de bonnes murailles, ses maisons sont belles; il y a six paroisses, deux couvents de moines, deux de religieuses & un hôpital. Elle est ornée d'un grand & magnifique palais, où la reine Jeanne, mere de Charles V, habita depuis l'an 1509 jusqu'à 1555, qu'elle mourut. La campagne est très-fertile en bled & en vin. Il y a des historiens célébres, qui disent que *Lucius Silla*, fameux compétiteur de Marius, fonda cette ville en l'appellant *Turris Sillana*, la *Tour de Silla*, & par corruption *Tordesillas*. Il est vrai que *Silla* n'a jamais été en Espagne; mais c'est peut-être son capitaine *Cajus Anius*, qui l'a fondée en son nom du tems qu'il l'envoya contre Sertorius, l'an 79, avant la naissance de Jesus-Christ. Henri III y tint les assemblées d'état l'an 1401. Henri IV y renouvella le tribunal de la sainte Hermandad l'an 1466, & les rois catholiques assemblerent ici un chapitre général des deux ordres militaires de saint Jacques & Calatrava, ce fut l'an 1494. On y réforma plusieurs choses, & l'on fit des ordonnances utiles pour la conservation & l'aggrandissement des deux ordres.* *Silva*, Poblac. de España, p. 31.

TORDINE, (la) petite riviere de France, vient de la montagne de Tarare, passe à Saint-Symphorien-le-Chatel en Forêts, & à Bresse, & se jette dans l'Azergue.

TORDINO, riviere d'Italie. Voyez TRONTINO, qui est le nom le plus connu.

TOREATÆ. Voyez TORETÆ.

TORECCADÆ, peuples de la Sarmatie Européenne. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, les place près du marais Byce.

TORELLA & TORELLE DE MONGRIS, selon Corneille, & TOROELLA selon Jaillot, bourg d'Espagne, dans la Catalogne, viguerie de Gironne, sur la rive septentrionale du Ter, un peu au-dessus de l'endroit où cette riviere se jette dans la Méditerranée. Ce bourg qui est au pied des montagnes, est connu par la victoire que les François y remporterent sur les Espagnols le 27 de mai 1694. L'armée étoit commandée par le maréchal de Noailles; il passa le Ter à la nage, & attaqua l'armée espagnole campée au delà.

TORETÆ, peuples du Pont, selon Pline, *l.* 6, *c.* 5, & Etienne le géographe. Strabon, *l.* 11, *p.* 495, écrit TOREATÆ, ainsi que Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 19. On lit aussi TORETÆ, dans Denys le Periégete.

TORGALF, riviere de l'empire Russien, dans la Sibérie, au pays des Samoyédes. La description de la Sibérie, insérée dans le recueil des ouvrages de la compagnie des Indes orientales, *t.* 1, *p.* 251, *éd. de Rouen*, dit que cette riviere, qui se jette dans le Jéniscea, est fort propre à naviger, & qu'elle a été découverte par les Samoyédes & par les Tingoeses. Voyez TAAS.

TORGAU, ville d'Allemagne, dans la Saxe, avec une seigneurie qui contient les villes de Belgern & de Schilda, une commanderie de l'ordre Teutonique appellée Dummitsch, & le château de Sizreroda, qui étoit autrefois un couvent. La ville de Torgau est située sur l'Elbe, à cinq milles au dessus de Wittenberg, dans le cercle électoral. Il y en a qui prétendent que c'est la même qu'on appelloit autrefois *Argelia*; mais d'autres soutiennent qu'il n'y avoit point de villes dans ce pays avant l'arrivée des Vandales, & qu'en 960 Torgan étoit encore un village habité par des pêcheurs. Elle avoit au tems passé ses comptes, nommés *Torgani Comites*, jusqu'à ce que les empereurs Adolphe & Albert la confisquerent. Elle fut conquise par Frédéric, margrave de Misnie, & passa à sa postérité. Quoique Peccenstein, *pars II*, *fol.* 26, *theatr. Saxon.* dise que Lutholf & Jean, comtes de Torgau y résiderent encore en 1342; Michel Bojemus dit, dans la vie d'Albert, duc de Saxe, que Reinhard, comte de Torgau sur l'Elbe, se trouva à la bataille donnée contre les Hongrois, près de Mersebourg en 931, ou, selon d'autres, 933, & que la ville de Torgan, prise par le roi Adolphe, fut donnée par l'empereur Louis IV à Waldemar, prince d'Anhalt; mais enfin ayant été reprise par Frédéric, margrave de Misnie, elle fut assurée à sa postérité. Le même auteur dit qu'en 1338, un bourgeois de cette ville, nommé Marcus Otho, faisant planter des vignes, trouva, en fouillant la terre, des vases couverts remplis d'ossemens. il y a un pont sur l'Elbe, qui fut fait en 1491. Avant les dernieres guerres, le commerce de cette ville étoit assez florissant, ce qui contribuoit beaucoup à son aggrandissement, & les électeurs de Saxe y tenoient leurs diettes. Le château bâti par Jean Frédéric, électeur de Saxe, en 1535, & augmenté par le même d'une grande tour en 1544, dans lequel résidoit Frédéric Guillaume, duc de Saxe, administrateur de l'électorat, & tuteur des princes de Saxe, depuis 1591 jusqu'en 1601, est digne d'être vu. Augustin, baron de Morsberg & de Besford, chevalier de l'ordre de saint Jean, dit, dans les mémoires de ses voyages de l'année 1529, que ce château s'appelle *Hartenfels*, parce qu'il est bâti sur des rochers; & il ajoute qu'il y a une salle à manger où l'on peut commodément ranger soixante-dix huit tables, & vingt-neuf dans une autre. Une grande salle très-belle où l'on voit les portraits de divers empereurs, rois, électeurs & princes; une espéce de galerie où l'on trouve la généalogie de la maison de Saxe avec les portraits, les armes & l'abrégé de la vie de chacun de ces princes. Le portrait de l'électeur Jean Frédéric se trouve dans divers endroits de ce château, selon ses divers âges. Celui qu'il fit faire peu de tems avant sa mort, est placé auprès de la grande porte, avec ces paroles: *Deus dedit*, *Deus abstulit*. On y admire particulierement une chambre toute couverte de miroirs, tellement disposés, qu'ils représentent ce qui se passe dans les chambres voisines, dans la ville & sur l'Elbe. Ce château contient, outre ces chambres, beaucoup d'autres salles & appartemens meublés de peintures très-rares, & il est orné d'une très-belle église; mais depuis les dernieres guerres d'Allemagne, cette ville a bien changé de face, les Suédois l'ayant ruinée par diverses fois. En 1626, le général du roi de Suéde la prit & la garda jusqu'à l'année suivante. En 1639, Lesle, colonel de la même nation, y revint avec ses troupes, & exigea de la ville une contribution de vingt mille écus, qui fut réduite à douze mille, dont il se contenta, prenant en ôtage le bourguemaître nommé Vogelhaubt, & un conseiller appellé Stol, jusqu'au payement de la somme accordée. En 1644, Konigsmark, général des Suédois, prit cette ville, & quelque tems après le château, & l'année suivante elle fut envahie par les mêmes troupes; de sorte que ces troubles, & l'incendie qui y fut causé par les Hussites en 1429, l'ont presqu'entierement ruinée. * *Zeyler*, Topogtap. Saxon, p. 182.

TORGAUTS, peuples Tartares, qui sont présentement une branche de Callmoucks, & sont sous l'obéissance de l'Ajuka-cham. Ils habitent dans les landes, entre le Wolga & le Jaick, & ne différent en rien des autres Callmoucks. * *Hist. générale des Tatars*, p. 113.

TORGELOW, bourg d'Allemagne, dans la Poméranie, sur la riviere Ucker, dans une grande forêt. Dans les historiens, on fait mention de vieux & nouveau Torgelow. Il y a un fameux château d'où dépend un bailliage. Cet endroit a beaucoup souffert pendant les guerres qu'il y avoit entre les marcgraves & les ducs de Poméranie, sur quoi on peut voir Micrelius, *l.* 5, *p.* 212. En 1493 Clempenow & Torgelow, avec Stoltenburg, Rammine, Bocke, Jamekow, Cummerow, & tout le pays situé entre les rivieres d'Oder & de Randow, fut cédé par accord aux ducs de Poméranie. Ensuite le bailliage de Torgelow fut engagé l'an 1628, à Antoine Schleifen, natif de Colberg,

colonel au service de l'empereur, qui avoit avancé une somme d'argent au duc de Poméranie, le regarda comme le bien d'un ennemi, & donna ce bailliage, autant que le colonel Schleifen avoit droit dessus, à son secrétaire Philippe Stattler; ce qui causa dans la suite de grandes disputes. * *Zeyler*, Topogr. Pomer. p. 115.

TORIGLIA, bourg d'Italie, dans l'état de Genes, sur la riviere de Levant, a titre de marquisat, & est un fief de l'Empire.

TORIGNÉ, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

TORIGNI, *Toriniacum*, gros bourg ou petite ville de France, dans la basse Normandie, avec titre de comté. Ce bourg qui dépend pour le spirituel du diocèse de Bayeux, est situé à trois lieues au-dessus de Saint-Lo, sur un ruisseau qui tombe dans la Vire à Condé. Sa paroisse primitive porte le titre de saint Amand, & c'est de cette paroisse que dépendent l'église de Notre-Dame & la grande chapelle de saint Laurent. Il y a aussi une abbaye de bernardins réformés, un prieuré de bernardines, & un hôpital avec chapelle. Il se tient aussi à Torigni un marché tous les lundis, & quatre foires dans l'année; savoir, à la saint Mathias, à la saint Pierre, & à la saint Martin d'été & d'hiver. Le château de Torigni est grand, magnifique, & domine sur une vallée. Il y a des fossés larges & profonds, revêtus de pierres, avec une balustrade aussi de pierres à hauteur d'appui. L'avant-cour est grande, & le vestibule est orné de bustes de marbre des plus grands hommes de l'antiquité. Les dedans du château sont enrichis de belles peintures, qui représentent en grand des rois de France, des princes, & les actions les plus remarquables du maréchal de Matignon. Ce même château où sont quelques piéces de canon en batterie, est accompagné d'un parterre, où il y a des galeries couvertes en maniere de corridor, de jardins bien ordonnés, de belles eaux & d'un parc. On démembra cinquante paroisses des siéges relevans du bailliage de Caen pour les joindre à celui de Torigni, en faveur du maréchal de Matignon. Le bourg de Torigni appartient à cette maison depuis l'an 1450, que Bertrand, sire de Matignon, épousa Marguerite de Mauny qui en étoit héritiere. Les habitans jouissent du droit de bourgeoisie. On voit dans la paroisse de ce bourg le mausolée du premier maréchal de Matignon, où il est représenté en marbre blanc. Ce bourg est à huit lieues de Coutances vers le levant.

Torigni est le lieu de la naissance de deux personnes très-connues dans le monde & dans la république des lettres; savoir, de feu François de Callieres de l'académie françoise, secrétaire du cabinet du roi, & plénipotentiaire à la paix de Ryswick, & de Joachim le Grand, qui étoit très-savant dans l'histoire de France, & à qui le public est redevable de l'histoire du divorce de Henri VIII, roi d'Angleterre.

TORIMAS, village & nation de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Cette nation fait une des quatre des Akanceas, située au bord de la riviere des Akanceas, au-dessus des Ossotchoüie.

1. TORINGI, peuples de l'Inde, en-deça du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Quelques exemplaires lisent SORIGI pour TORINGI. Les interprétes de ce géographe varient aussi, & au lieu de TORINGI ils écrivent SORIGI ou SORINGI. Le manuscrit même de la bibliotheque palatine porte SORFTANI.

2. TORINGI. Voyez THURINGI.

TORINI, peuples que Valer Flaccus semble mettre dans la Scythie.

TORMES, en latin *Tormis*, riviere d'Espagne, dans le royaume de Léon, qu'on appelle aussi la riviere de *Salamanque*, prend sa source dans la vieille Castille, au Puerto de Pico, d'où coulant du sud-est au nord est, elle entre dans le royaume de Léon, près d'Alva de Tormes; elle reçoit le Mocodiel, s'accroît du Rialmar, passe à Salamanque, à Ledesma & à Ferno, après avoir reçu dans son cours douze autres petites rivieres.

1. TORNA, fleuve aux environs de la Mésopotamie, du côté de la Perse, selon l'histoire Miscellanée, *lib.* 18. Ortélius soupçonne que ce pourroit être le *Tornadotus* de Pline.

2. TORNA ou TORNAW, *Torna*, comté de la haute Hongrie. Il est borné au nord par le comté de Liptow, à l'orient par celui d'Ungwar, au midi par celui de Borsod, & au couchant par celui de Zoll. Ses principaux lieux sont

Torna,	Rosenau,	Pleisnitz,	Zendro.
Jusvo,	Balog,	Tornulya,	

* *De l'Isle*, Atlas.

3. TORNA, petite ville de la haute Hongrie, au comté de même nom, dont elle est le chef lieu.

TORNACUM. Voyez TOURNAY.

TORNADOTUS, fleuve que Pline, *l.* 6, *c.* 27, met au voisinage de l'Assyrie.

TORNAN, bourg de France, dans la Brie. Voyez TOURNANS.

TORNATES, peuple de la Gaule Aquitanique, selon Pline, *l.* 4, *c.* 19. Ce peuple, selon de Valois, habitoit un lieu nommé encore aujourd'hui Tournay dans le Berri.

TORNAU ou TURNAU, lieu de Bohéme, dans le cercle de Buntzlau, près de Waldstein, aux frontieres de Silésie vers la montagne des géants, pas loin de Hradisst. Il y a dans ses environs plusieurs lieux principaux, comme châteaux de Montagne ou Berg-schlos, Skall, Semile, Troski, Kosti & Woleczow. * *Zeyler*, Top. Boh. p. 83.

1. TORNEA ou TORNO, riviere de la Laponie Suédoise. Elle a sa source aux confins de la Laponie Danoise & de la Laponie de Tornea. Après avoir traversé d'occident en orient le lac de Torno, elle prend sa source de l'occident septentrional au midi oriental, reçoit, chemin faisant, les eaux de divers lacs & de quelques rivieres, dont la plus considérable est celle de Kengis, traverse la Bothnie occidentale, & va se jetter dans le golfe de Bothnie à la ville de Tornea. * *De l'Isle*, Atlas.

2. TORNEA ou TORNO, lac de la Laponie Suédoise, dans la partie septentrionale de la Laponie de Torne, au midi du pays de *Tinguavara*. La riviere de Torne qui lui donne son nom le traverse, & on voit dans sa partie orientale la principale bourgade du pays de *Tinguavara* appellée de ce nom.

3. TORNEA ou TORNO, ville de Suéde, dans la Bothnie occidentale, sur la côte la plus septentrionale du golfe de Bothnie, à l'embouchure de la riviere de Torne qui lui donne son nom. Cette ville, qui a un bon port, fait quelque commerce. Les Lappons entre autres y viennent troquer leurs pelleteries pour des denrées & pour des armes. Cette petite ville éloignée de Stockholm de cent sept milles, ou deux cents quatorze lieues françoises, & dont on ne fait la route que par des chemins très-difficiles, remplis de bois, de lacs, de marais & de montagnes, n'est composée que de soixante-dix maisons. Latitude septentrionale 66 d.

TORNE-LAP-MARCK, contrée de la Laponie Suédoise, est partagée en dix territoires ou biars, qui sont ceux de Seqwara, de Tingwara, de Ronnela, de Swondawara, de Pediersy, de Tenneby, d'Utziioki & d'Enaraby, aux environs du lac Enara & de ceux de Kittalaby & Sodenskyle.

TORNESE ou CASTEL-TORNESE, forteresse de la Morée, dans le Belvedere. Wheler, *t.* 2, *l.* 1, dit dans son voyage de Zante, que cette forteresse est sur une montagne à six lieues de la côte; cependant de l'Isle, dans sa carte de la Grece, marque CASTEL-TORNESE sur le bord de la mer.

TORNODORUM, château de France, dans le pays de Langres. Grégoire de Tours, *Hist.* *l.* 5, n° 5, en parle; il fait aussi mention du territoire qu'il appelle TORNODORENSIS-PAGUS. C'est aujourd'hui la ville & le territoire de Tonnerre. Voyez TONNERRE. * *De glor. Confess.* c. 87.

TORNOMAGENSIS-VICUS, village de la Gaule. Grégoire de Tours, *Hist.* *l.* 10, *ad an.* 371, le met au nombre de ceux où saint Martin renversa les temples des idoles & bâtit des églises. On croit que c'est aujourd'hui Tournon.

TORNOTE ou TORNOVO, ville de la Grece, dans le *Comenolitari*, au pays appellé la *Janna*, sur le bord de *Selampria*, à l'occident de Larisse, (a) au pied des monts Dragoniza; cette ville est à dix milles de Larisse. (b) Les

habitans sont pour la plus grande partie chrétiens. Il y a trois mosquées pour les Turcs, & dix-huit églises pour les Grecs, dont voici les principales ; la cathédrale de saint Jean, l'église de saint Démétrius, celle de saint Côme & de saint Damien, celle de la Nativité de la Vierge, l'église de saint Elie, près de laquelle est un monastère sur le côté d'une montagne, l'église de saint Anastase, celle des douze apôtres, celle de saint Nicolas, avec un autre couvent, & celle de saint Antoine l'hermite. L'évêché de Tornovo dépend de l'archevêché de Larisse. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Edouard Brown*, Voyage de Vienne à Larisse, pag. 97 & suivantes.

Les femmes de quelque chose sont vêtues richement à la mode du pays ; elles ont leurs cheveux frisés qu'elles laissent pendre derriere le dos. Elles portent des souliers peints, & teignent leurs ongles d'une couleur à demi-rouge, avec du cna ou de l'alcanna. Après avoir mis en poudre les feuilles de cette plante, & en avoir fait tremper dans du vin & de l'eau, elles en mettent la nuit sur leurs ongles, & le lendemain matin ils sont d'une couleur à demi-rouge. La campagne des environs de cette ville est fort abondante en vignes, en arbres de coton & en sesamum.

TORNUS. Voyez Tournus.

1. TORO, isle de la mer Méditerranée, sur la côte méridionale de la Sardaigne, dont elle est éloignée de dix milles, à cinq milles de l'isle *Vacca* ou *Buccina*, & environ à quatre milles de l'isle *Boaria*. * *Carte de la Sardaigne, chez van Keulen.*

2. TORO, ville d'Espagne, au royaume de Léon, sur la rive septentrionale du *Duero*, entre *Tordesillas* à l'orient, & *Zamora* à l'occident. Cette ville, située au bout d'une plaine sur un côteau, est renommée pour ses bons vins, pour les grains, & pour les fruits que l'on recueille abondamment dans son territoire. Son enceinte est flanquée de tours, & a sept portes. Il y a dans cette ville vingt-deux paroisses, sept couvens d'hommes, cinq de filles, quatre hôpitaux & six hermitages, avec un bon château. On y tient marché tous les lundis & vendredis, & il y a foire le 24 d'août, jour de saint Barthelemi. C'est le lieu de naissance de don Juan II, roi de Castille. Le roi Ferdinand I la donna à l'infante Elvire sa fille, ce qui fit que plusieurs seigneurs y bâtirent des palais. Elle est gouvernée par un juge de police & par vingt-deux recteurs. L'église collégiale est composée d'un abbé & de seize chanoines, avec un bon nombre de chapelains ; elle étoit autrefois cathédrale. Roderic, dernier roi des Goths, peupla cette ville en 712, & lui donna le nom de *Champ-Gothique*. Elle fut ruinée lorsque les Sarrazins envahirent le royaume ; mais l'infant dom Garcie, fils d'Alfonse III, roi de Léon, & lui-même dans la suite, la fit rebâtir en 904 ; on l'appella alors Tauro ou Taurus, parce qu'on y trouva un taureau de pierre qui étoit une antiquité des Romains. Cette ville est renommée par la bataille qui s'y donna en 1476, & qui fit acquérir à Ferdinand, prince d'Aragon, le royaume de Castille sur Alfonse roi de Portugal. Henri II, roi de Castille, tint à Toro l'assemblée des états en 1371, & l'on y fit entre autres une ordonnance, qui portoit que les Juifs & les Maures auroient sur eux une certaine marque pour les pouvoir distinguer des chrétiens. Le roi Jean II y tint aussi l'assemblée des états en 1426, de même que Ferdinand V en 1505, & il y déclara rois Jeanne sa fille, & Philippe I son époux. Il y établit aussi les loix appellées les *loix de Toro*. * *Sylva*, Poblac. de España, p. 25.

On voit dans cette ville de fort belles femmes, & l'on dit communément qu'elles ont l'air & la taille des anciennes Romaines. * *Délices d'Espagne*, p. 150.

Le comte duc d'Olivarés, fameux ministre de Philippe IV, roi d'Espagne, fut exilé dans cette ville, & y mourut de chagrin.

3. TORO, ville d'Arabie, près de laquelle on voit les restes d'un monastère, elle a été ruinée par Etienne de Gama : elle est à trois milles de Suez, & à soixante-huit de Jambo ; il n'y a qu'une fontaine aux environs de Toro, auprès de laquelle il y a des palmiers ; mais il y a quelques puits que les Arabes prétendent être ceux que Moïse fit creuser pour appaiser la soif des Israëlites.

TOROCCA, ville de la Sarmatie Européenne. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, la marque dans les terres près du fleuve Carcinite.

TOROELLA, bourg d'Espagne. Voyez Torella.

TORON, lac de la Chalcidie, selon Pline, *l.* 18, *c.* 12. Je ne sais, dit Ortélius, en quel endroit étoit le lac, car il y a eu plus d'une Chalcidie. Téophraste parle aussi de ce lac sans désigner davantage sa situation. Je soupçonnerois pourtant, ajoute Ortélius, que ce lac étoit dans la Chalcidie, contrée de la Macédoine.

TORONÆUS ou Toronaicus-Sinus, golfe de la mer Egée, sur la côte de la Macédoine, & séparé des golfes Singitique & Thermée par deux grandes péninsules. Ce golfe avoit pris son nom de la ville Torone qui étoit bâtie sur son rivage. Tacite, *Annal. l.* 5, *c.* 10, est, je pense, le seul qui écrive *Toronæus* ; les autres auteurs disent *Toronaicus*.

TORONAICUS-SINUS. Voyez Toronæus-Sinus.

1. TORONE, ville de l'Epire, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 14. Niger appelle cette ville *Parga*.

2. TORONE, ville de la Macédoine, sur le golfe Toronaïque, auquel elle donna son nom. Le périple de Scylax, Diodore de Sicile, Thucydide & la plûpart des anciens parlent de cette ville. Ptolomée la marque dans la Paranie, entre *Derris-extrema* & *Toronaici Sinus intima* ; cependant Thucydide, *l.* 4, *p.* 325, la met dans la Chalcidie, apparemment parce qu'elle étoit aux confins de cette contrée. Etienne le géographe & Suidas en font une ville de la Thrace.

3. TORONE, ville bâtie après la ruine de Troye, selon Etienne le géographe qui ne dit point en quel endroit elle fut bâtie.

4. TORONE ou Torrhonna. Etienne le géographe met une ville de ce nom dans la Sicile. Il est le seul qui en parle.

TORONET ou Thoronet, en latin *Toronetum*, *Torondum*, ou *Floresia* & *Floregia*, abbaye d'homme en France, ordre de cîteaux, filiation de Mazan. Elle a été fondée le 18 des calendes de mai de l'an 1136, dans la Provence, viguerie de Draguignan, au diocèse de Fréjus, à une lieue & demie de Lorgues. C'étoit Raimond, comte de Barcelone & marquis de Provence, qui la fonda ; il y a une grande dévotion & il s'y fait un grand concours de peuple au tombeau de saint Guillaume qui y étoit religieux & y est mort en odeur de sainteté. La chartre de la fondation de ce monastère n'en parle aucunement sous le nom de Toronet, mais seulement sous celui de Notre-Dame de Florege ; parce qu'il fut bâti d'abord dans ce lieu près de la petite riviere de ce nom ; il étoit distant d'environ six mille pas de Toronet, où il a été transféré ; on en voit les restes auprès du bourg de Tourtour, dans lequel se rendent les abbés de Toronet lorsqu'ils viennent prendre possession. Ce changement étoit déja fait, lorsqu'Ildefonse, roi d'Aragon, comte de Barcelone & marquis de Provence, donna entierement le lieu de Toronet aux religieux. La chartre de cette donation porte, qu'en vertu de cette concession, les religieux pourront aller vendre, acheter, user des pâcages, passer & repasser l'eau par-tout dans cette terre, comme dans un lieu à eux appartenant & sans aucun péage. Cette chartre est datée de l'an de l'incarnation de J. C. *MCXII. Feria IV. XI. cal. luna XII.* Bouche dit que ce roi Ildefonse étoit fils de Raimond Bérenger, surnommé le Vieux (*Senior*) qui étoit comte de Barcelone, prince d'Aragon, marquis de Provence, & cousin d'un autre Bérenger, dit le Jeune, (*Junior*) auquel il succéda dans le comté de Provence. Plusieurs seigneurs ont comblé de bien cette abbaye, qui, selon les donations, devroit être beaucoup plus riche qu'elle ne l'est.

1. TORONTO (lac de) dans l'Amérique septentrionale de la nouvelle France. C'est un petit lac dans l'ancien pays des Hurons ; il se décharge dans le lac des Hurons, & y donne le nom à une grande baie de ce lac. La riviere par laquelle ce lac se décharge, forme plusieurs cataractes impraticables. De ce lac on peut aller à celui de Frontenac, par la riviere de Tanaoutate en faisant un portage.

2. TORONTO, (baie de) de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle France, au lac des Hurons sur la côte orientale, à l'endroit où le lac Toronto se décharge par une petite riviere. Il y avoit autrefois une colonie considérable d'Hurons, qui a été détruite par les Iroquois. Cette baie est au nord-est de la riviere des François, on lui donne vingt-cinq toises de profondeur sur quinze d'ouverture.

1. TOROPECZ, en latin *Toropetia*, ville de Moscovie. Voyez TAROPECZ.

2. TOROPECZ, petite ville de l'empire Ruffien, dans la province de Rzeva, à la fource d'une petite riviere qui fe jette dans la Duna, au midi oriental du monaftère de faint Nicolas, & au nord.

TOROS DE GUISANDO, lieu d'Espagne, dans la nouvelle Caftille, au fud-oueft de l'Efcurial, au midi du bourg de Villa-Caftin, près de Cadahalfo. Ce lieu a pris fon nom de cinq taureaux de pierre, qu'on y a trouvés & qui avoient chacun une inscription latine. La premiere portoit, que ce monument étoit fait *en l'honneur de Cecilius Metellus, vainqueur & deux fois conful.* C'étoit en mémoire de la victoire qu'il remporta fur Hercule, capitaine de Sertorius, où il tua vingt mille hommes des ennemis. La feconde inscription portoit que ce monument étoit dreffé *par Longin, à la mémoire de fon pere Céfone l'ancien.* Dans la troifiéme, on lifoit que *la guerre de Céfar & celle de la patrie étant en grande partie terminée, Cneus & Sextus, fils du grand Pompée, avoient été battus dans le champ de Vatefle.* La quatriéme faifoit mémoire du triomphe de l'armée & de la défaite des ennemis. La cinquiéme difoit, que *les peuples de Vatefte avoient réfolu d'élever ce monument à la mémoire de Lucius Porcia, parce qu'il avoit bien gouverné la province.* De ces cinq inscriptions on en voit encore trois. * *Délices d'Espagne*, p. 300.

TORPATUM, nom latin de la ville de Derpt dans la Livonie.

TORPIDI, peuples de Thrace, au voifinage de la ville de Philippes, du côté de l'orient, dans des détroits de montagnes que les Sapéens & eux occupoient. Appien, *de Bel. civil. l.* 4, qui fait mention de ces peuples, écrit dans un endroit TORPIDI, & dans un autre TURPILI. L'une de ces deux orthographes, dit Ortélius, eft défectueufe. La derniere eft préférée dans l'édition de Tollius.

TORQUEMADA ou TORREQUEMADA, petite ville d'Espagne, au royaume de Léon, fur le bord de la Pizuerga, à trois lieues à l'orient de Palencia. Cette petite ville, à laquelle Silva, *Poblac. gener. de Espana, p.* 52, ne donne que le titre de bourg, eft entourée de murailles. Ses environs font très-fertiles. On prétend qu'Augufte la peupla, & l'appella PORTA-AUGUSTA. Elle eut dans la fuite le nom de TURRIS-CREMATA, ce qui fignifie Torquemada ou Torrequemada, c'eft-à-dire, tour brûlée. L'infante Catherine, fille de Philippe I, & de Jeanne fon époufe, prit naiffance en cette ville. * *Délices d'Espagne*, p. 152.

1. TORRE. Voyez l'article TOUR.

2. TORRE. Voyez TOR.

3. TORRE, riviere d'Italie dans le Frioul, elle a fa fource à quelques milles au nord oriental de Gemona, dans les montagnes. Elle court en ferpentant du nord-oueft au fud-eft, paffe affez près de la ville d'Udine, & après avoir reçu quelques rivieres à la gauche, elle va fe perdre dans le Lizonzo, un peu au-deffous de Gradisca. * *Magin*, Carte du Frioul.

4. TORRE, petite ifle fur la côte feptentrionale d'Irlande, à huit milles du continent, fon terroir eft affez fertile.

TORRE D'ACRI, bourgade d'Italie, au royaume de Naples, dans la Bafilicate, fur la côte occidentale du golfe de Tarente, à l'embouchure de la riviere d'Agri. Léander veut que cette bourgade foit la ville *Aciris* des anciens.

TORRE DELL' ANNUNCIATA, bourgade d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, fur la côte du golfe de Naples, à douze milles de cette capitale du côté du midi oriental, près de l'embouchure du Sarno. Quelques-uns prennent ce lieu pour l'ancienne *Pompeianum*.

TORRE-DO-BOUGIO, autrement le FORT DE SAINT-LAURENT, forterefle du Portugal, à l'embouchure du Tage du côté du midi. Ce fort qui défend la grande paffe du Tage, eft fitué fur un banc de fable, au milieu de la mer, vis-à-vis du fort Saint-Julien. Il eft conftruit fur des pilotis, & ce n'eft proprement qu'une plate-forme ronde, revêtue de pierres de taille. Il y a un gouverneur avec une garnifon d'environ cent cinquante hommes. * *Délices de Portugal*, p. 773.

TORRE DI CERDAGNA, bourgade de la Catalogne, dans la Cerdagne Françoife, à trois lieues de Puicerda, du côté du nord. * *Jaillot*, Atlas.

TORRE CLARA, abbaye réguliere, ordre de faint Benoît, de la congrégation du mont Caffin, dans le Parmefan, au diocèfe de Parme.

TORRE DI GRECO, bourgade d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, fur la côte du golfe de Naples, à fix milles de la ville de ce nom, vers l'orient méridional. Il y en a qui prennent ce lieu pour l'ancienne HERCULANEUM; mais tous les géographes n'en font pas d'accord. * *Magin*, Carte de la terre de Labour.

TORRE-LOPA, village d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, fur la mer de Toscane, aux confins de la Calabre ultérieure. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne TEMESA, que d'autres néanmoins placent ailleurs.

TORRE DE MONCORVO ou MONCORBO, *forum Narbaforum*, ville de Portugal, dans la province de Tra-Los Montes. Elle eft fituée dans une vallée fpacieufe, fur la pente d'une montagne, aux confins du royaume de Léon, à une lieue de la riviere Sabor, qui rend fa campagne fertile en bled, en vin & en fruits; il y a auffi du bétail & du poiffon, & il y croît du lin & du chanvre. La ville n'a qu'une paroiffe, un couvent de cordeliers, une maifon de charité & un hôpital. Elle a droit de fuffrage dans les affemblées d'état, & il y a un corrégidor, dont la jurisdiction s'étend fur neuf bourgs & villages, & fur treize hameaux. L'archevêque de Brague y fait tenir un tribunal par fon vicaire général. Ferdinand premier, roi de Caftille & de Léon, furnommé *le Grand*, la fonda l'an 1040, & l'appella SAINTE CROIX; mais les habitans furent obligés de l'abandonner, par rapport à la quantité de fourmis, dont ils étoient incommodés. Le roi de Portugal, Alfonfe II, leur fixa une nouvelle demeure vers la montagne du Corbeau, l'an 1216, & c'eft d'où lui eft venu le nom qu'elle a à préfent à quoi encore a contribué la tour fameufe que le roi Dionis y avoit fait bâtir. * *Silva*, Poblac. general de España, pag. 183.

TORRE D'OLIVETO, ville du royaume de Sicile, dans le Val Demone; au pied du mont Ætna, vers le midi occidental, felon Maty & Corneille, qui veulent que ce foit l'ancienne *Dymethus*; mais *Dymethus* ou *Symethus*, étoit, felon de l'Ifle, à près de trente-cinq milles du pied du mont Ætna, ce qui ne fauroit convenir avec la pofition que Maty & Corneille donnent à Torre d'Oliveto.

TORRE DI PATRIA, tour d'Italie, fur le golfe de Gaïete, environ à trois lieues de Gaïete, & de l'embouchure du Volturne. On voit, auprès, les ruines de *Linternum*, & un lac qu'on nomme le lac de *Patria*, que les anciens nommoient *Linterna Palus*.

TORRE-PIGNATARRA ou PIGNATARA. On nomme ainfi la place où fut l'ancienne ville *Sub Augufta*, ou *Augufta-Helena*, dans la Campanie, entre Rome & Frascati, & qui étoit évêché vers l'an 490. * *Commainville*, Table des évêchés.

TORREQUEMADA. Voyez AUGUSTA-NOVA dans AUGUSTA, n°. 27.

TORRE DI SAN BASILIO, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la Bafilicate, fur la côte occidentale du golfe de Tarente, à l'embouchure du Sino. Quelques géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Leutarnia*, que d'autres placent ailleurs. * *Magin*, Carte de la Bafilicate.

TORRE DI SANGUINAZZO, bourgade de l'ifle de Candie, fur la côte feptentrionale, à trois lieues de Retino vers le levant. On la prend pour la petite ville qu'on nommoit anciennement *Stella* ou *Stela*. * *Baudrand*, Dict.

TORRE-SICURA, bourgade d'Italie, dans l'Abruzze ultérieure, aux confins de la Marche d'Ancone. Il n'eft féparé de la ville d'Ascoli que par la riviere de Tronto. Quelques-uns croient que Torre-Sicura eft l'ancienne *Truentum*. * *Corneille* rectifié.

TORRENS ÆGYPTI. Voyez SIRBON.

TORRENS, (les) ou les FLEUVES d'ETHAN. Voyez ETHAN. * *Pfalm.* 73.

TORRENT, en latin *Torrens*, en grec *Cheimarros*, en

hébreu *Nachal*. On distingue le Torrent du fleuve, en ce que le fleuve coule toujours, & que le Torrent ne coule que de tems en tems, par exemple, après les grandes pluies, ou la fonte des neiges. Comme le terme hébreu *Nachal*, signifie une *vallée*, aussi-bien qu'un *torrent*, souvent dans l'écriture, on met l'un pour l'autre; par exemple, le torrent de Gérare, pour la vallée de Gérare. L'équivoque, en cela, n'est pas fort dangereuse, puisque les Torrens se trouvent ordinairement dans les vallées; mais il est bon de la remarquer, parce qu'on attribue quelquefois à la vallée, ce qui ne convient qu'au torrent; par exemple, à la vallée de Cédron, ce qui doit s'entendre du torrent de même nom. On n'observe pas toujours, dans l'écriture, la distinction qui se trouve entre le torrent & le fleuve, & souvent on prend l'un pour l'autre, en donnant le nom à de grandes rivieres, comme l'Euphrate, le Nil, le Jourdain; & à des rivieres qui coulent toute l'année, comme le Jabok & l'Arnon. On donne au Nil le nom de *Torrent d'Egypte*, dans les nombres 34, 5, Josué, 15, 4 & 47, Isaie, 27, 12; & à l'Euphrate, Psalm. 123, 5; & dans Isaie, ce fleuve est nommé *le torrent des Saules*, Isaie, 15, 7. * *D. Calmet*, Diction.

TORRENT DE BESOR. On le place ordinairement entre Gaze & Rhinocorure; mais saint Jérôme dit sur le chap. 6 d'Amos, qu'il est entre Rhinocorure & Peluse. Voyez BESOR, & I Reg. 38, 9, 21.

TORRENT CADUMIM. (le) Je pense que c'est le même que *Cison*. Voyez JUDIC. V, vers. 21.

TORRENT DE CARITH, (le) au-delà du Jourdain, vers Socoth. Voyez CARITH, & III Reg. 17, 3.

TORRENT DE CÉDRON, (le) qui coule entre la ville de Jérusalem, au couchant, & le mont des Oliviers à l'orient. Voyez CÉDRON.

TORRENT DE CISON (le) prend sa source au pied du mont Thabor, & tombe dans la Méditerranée, entre le Carmel & Ptolémaïde. Voyez CISON.

TORRENT D'EGYPTE. C'est apparemment le Nil, ou le bras le plus oriental de ce fleuve. Voyez EGYPTE.

TORRENT DES EPINES, (le) marqué dans Joel, *c.* 3, 18, est nommé dans l'hébreu, *le torrent de Sethim*, & dans les Septante, *le torrent des Cordes*. Je crois que ce torrent est le même que celui de Cédron, qui alloit se dégorger dans la mer Morte.

TORRENT DE GAAS, (le) II Reg. 23, 30, & I Par. 11, 32, étoit apparemment dans la tribu d'Ephraïm, au pied du mont *Gaas*, (a) sur lequel étoit la ville de Thamnat-Saraa, & le tombeau de Josué. *Josué*, 24, 38. On montroit encore ce tombeau au mont Gaas du tems (b) d'Eusebe. (a) *Josué*, 24, 30. *Judith*. 2, 9. (b) *Euseb. in locis in Gaas*.

TORRENT, (le) ou LA VALLÉE DE GÉRARE, près de la ville de ce nom, au midi de la terre Promise, dans l'Arabie Pétrée.

TORRENT DE JABOK: c'est plutôt un fleuve qu'un torrent. Voyez JABOK.

TORRENT DE JÉRUEL, (le) ou plutôt le torrent qui est vis-à-vis de la solitude de Jéruel, dans la partie méridionale de Juda. * *II Par.* 20, 16.

TORRENT DE MAMBRÉ: (le) c'est la vallée de Mambré, Genes. 13, 18, & 14, 13, & on a déja remarqué que l'hébreu *Nachal* signifioit également une vallée & un torrent. * *Judith.* 2, 14.

TORRENT DU MIDI, (Le) Psalm. 125, 11. *Sicut torrens in Austro*, marque apparemment les torrens qui sont au midi de la Palestine, ou simplement les écoulemens qu'on voit, lorsque le vent du midi fait fondre les neiges. L'hébreu ne porte pas le nom Nachal, qui signifie un *torrent*; mais *aphikei*, qui signifie des écoulemens, des débordemens.

TORRENT DU RAISIN, ou de la Grappe, en hébreu *Nehel Eschol*, le torrent ou la vallée du Raisin. On croit communément qu'il étoit au midi du lot de Juda & de Siméon, pas loin de la vallée de Sorec.* *Num.* 13, 25. *Torrens* ou *Vallis*, *Botri*. *Num.* 13, 24, 32, 9. *Deut.* 1, 24.

TORRENT DE ZARED, N°. 21, 12. Deut. 2, 13, 14. Il est plus avant vers le midi que le torrent d'Arnon.

TORRENTE, lieu d'Espagne au royaume de Valence, à une lieue de la ville de ce nom. Ce lieu est célébre par ses vins délicieux. Il y a une paroisse & un couvent de cordeliers. On prétend qu'il doit son origine aux Romains, qui l'appellerent Torrens, à cause du torrent de Cataroga qui passe par son territoire. Comme ce lieu étoit tombé en ruine, le roi Jacques I le repeupla en 1248. * *Silva*, Poblac. de España, p. 223.

TORRES, en latin *Lacer*, riviere de Sardaigne, prend sa source des fontaines qui coulent dans la vallée de Bunnari, entre la ville de Sassari & le bourg d'Osile, lesquelles, après avoir arrosé les murailles d'Escala & de Choca, & s'être jointes avec la riviere de Campo, de Mela, & avec les fontaines de Bortu, passent par Mascari, où elles reçoivent les eaux des rivieres d'Usini & d'Iteri, & s'unissent à la Turitaine, au pont de Saint-Grégoire, à deux lieues de Sassari, au-dessus d'Algeri, où, après s'être enflée par la jonction de la riviere d'Ottara & de plusieurs ruisseaux, elle va se jetter dans la mer au-dessous du pont Saint-Gavin de Torres. Quelques auteurs l'ont nommée riviere Turritaine, faisant allusion à la ville de Torres, & d'autres lui ont donné le nom de Flammargiana, qu'ils font dériver de *Flumen* & d'*Argos*, ville du Péloponnése, à cause des Argiens, qui vinrent avec Hercules à la conquête de la Sardaigne.

TORRES-NOVAS, ville de Portugal, dans l'Estremadoure, au nord du Tage, dont elle est éloignée d'une lieue, & à cinq lieues de Sanroren. Elle est située dans une plaine fertile, que la petite riviere d'Almonda traverse par le milieu, & elle est entourée de fortes murailles, avec un château flanqué de neuf tours. C'est de-là qu'elle a pris son nom; elle députe aux assemblées des états, & il y a foire tous les ans le 12 mars. On y compte quatre paroisses, deux couvens d'hommes & un de religieuses, avec un refuge pour les femmes pénitentes, fondé par la reine sainte Elisabeth, outre une maison de charité & un hôpital. On veut que cette ville ait été fondée par les Gaulois 308 ans avant l'ére vulgaire. Le roi Alfonse Enriquès la gagna sur les Maures l'an 1148 & l'an 1190. Selon le sentiment le plus commun, Miramamorin Aben Josephe y mit le siége, avec une armée innombrable de Maures, & la prit d'assaut au bout de six jours; il la ruina de fond en comble. Cette même année, le roi Sanche I la fit rebâtir, & lui accorda les priviléges de la ville de Tomar. Le roi Emmanuel donna le titre de marquis de cette ville à D. Jean de Lencastre, fils de D. George de Lencastre, duc de Coimbre. Le roi Philippe II l'érigea en duché, & en donna le titre aux aînés de la maison des ducs d'Aveyro.

TORRES-VEDRAS, ville de Portugal, dans l'Estremadoure, au nord du Tage, dans le voisinage de l'Océan, à sept lieues de Lisbonne. Elle a un château assez fort & bien bâti; quatre paroisses, trois couvens de moines, une maison de charité & un hôpital. Sa jurisdiction, qui y a été transportée d'Alenquer, s'étend sur dix-sept bourgs & villages. On y recueille en abondance du bled, du vin, de l'huile; & il y a du bétail & du gibier. Le roi Alfonse Enriquès gagna cette ville des Maures l'an 1148, & parce qu'elle étoit restée désolée, il la fit peupler de rechef. Elle a été le douaire des reines de Portugal, & particuliérement de la reine de Portugal sainte Elisabeth. C'est le chef-lieu d'un comté, dont le roi Philippe IV donna le titre à dom Jean Suarez de Alarcon, en le récompensant des fidéles services qu'il lui avoit rendus. * *Silva*, Poblac. de España, p. 169.

TORRHEBUS, ville de Lydie. Etienne le géographe dit qu'elle tiroit son nom de Torrhebus, fils d'Atys, & que les habitans étoient nommés TORRHEBII; Denys d'Halicarnasse les appelle néanmoins TORYBI. Il y a dans la Torrhébide, ajoute Etienne le géographe, une montagne nommée *mons Carius*, & sur cette montagne, on voit le temple de Carius, qui étoit fils de Jupiter & de Torrhebia. Etienne le géographe parle encore d'un marais qui fut appellé TORRHABIA PALUS, du nom du même Torrhebus.

TORRICELLA, bourg d'Italie au royaume de Naples, dans l'Abruzze citérieure, à l'orient de Sulmona. * *Magin*, Carte de l'Abruzze.

TORRIJO, lieu d'Espagne, au royaume d'Aragon, à trois lieues de Calatayud, sur le bord de la riviere de Monubles. Il abonde en vins. On dit qu'il fut peuplé anciennement par les Celtiberes & par les Romains. On le

nomma alors *Turigum* ou *Turigo*, & ensuite on l'appelle *la ville des Sueves*, parce que cette nation la rebâtit en 410. Les habitans de ce lieu honorent, pour leurs patrons, les saints Felix & Regule, qui y souffrirent le martyre le 11 de septembre de l'année 300.

TORRINGTON, bourg d'Angleterre, au comté de Devon sur le Turvidge. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1.

TORRONA ou TORRHONNA. Voyez TORONE, nº. 4.

TORSAS, bourgade de Suéde, dans la Smalande ou Gothie méridionale, aux confins de la Bleckingie, sur le bord d'une petite riviere, qui se jette assez près de-là, dans Calmar-Sond. * *De l'Isle*, Atlas.

TORSILIA, ville de Suéde, dans la Sudermanie, sur le bord méridional du lac Maler, à quelques lieues à l'occident de Stregnes.

TORTA ou TORCOLA, isle du golfe de Venise, sur la côte de la Dalmatie, au midi & assez près de l'isle de Lezina, vis-à-vis l'entrée du golfe de Narenta.

TORTEZAIS, lieu de France dans le Bourbonnois, du diocèse de Bourges, sous l'élection de Montluçon : ce lieu est situé à quatre lieues de Montluçon, contigu à la la forêt d'Oeuil, appartenante au roi. Les terres produisent du seigle, il y a des pâcages & quelques bois. La petite riviere d'Oeuil y passe.

TORTI, ville de l'isle de Cypre. Siméon le Métaphraste en parle dans la vie de S. Epiphane.

TORTO ou TUERTA, riviere d'Espagne, au royaume de Léon. Elle a sa source dans les montagnes des Asturies, près de Fontenies. Son cours est du nord au sud : elle mouille les murs de la ville d'Astorga, après quoi elle va se perdre dans l'Orbega. Le Torto ([b]) nourrit de bons poissons, & particulierement des truites fort délicates. ([a]) *Jaillot*, Atlas. ([b]) *Délices d'Espagne*, p. 147.

TORTOMIUM, ville qu'Etienne le géographe place entre la Syrie & l'Arménie.

TORTONE, ville d'Italie, au duché de Milan, entre Voghera & Novi, située dans une plaine. Elle est mal fortifiée, & n'est guère peuplée. L'ancienne *Tertona* étoit bâtie sur la hauteur, où est à présent la citadelle, qui, quoiqu'irréguliere, est pourtant assez forte à cause de sa situation. L'évêché de Tortone est fort ancien. On peut voir plusieurs inscriptions anciennes dans la cour du palais de l'évêque. Il y a quelque tems qu'on déterra un grand sarcophage, qui se voit dans l'église cathédrale, à l'entrée; il est orné de divers bas-reliefs, entre lesquels on remarque l'histoire de la chute de Phaéton. Sur la fin du douziéme siécle, cette ville fut ruinée par l'empereur Frédéric Barberousse, & rétablie au commencement du siécle suivant par les Milanois. Depuis, elle a été souvent prise & reprise, & a suivi le sort du duché dont elle est devenue une annexe. Par le traité de paix conclu à Vienne le 18 novembre 1738, cette ville & tout le Tortonése ont été cédés au roi de Sardaigne. * *Misson*, Voyage d'Italie, *t. 2, p. 35.*

TORTONESE, (Le) contrée d'Italie, au duché de Milan, entre le Pô au nord, le territoire de Bobbio à l'orient, l'état de Genes au midi, & l'Alexandrin au couchant. Les principaux lieux sont :

Tortone, Castel-Nuovo, Serravalle.

1. TORTOSE, ville d'Espagne, dans la Catalogne sur l'Ebre, dans la viguerie à laquelle elle donne son nom. Cette ville, qui est la premiere place que l'on trouve en venant du royaume de Valence, est ancienne & considérable pour sa grandeur, pour sa force & pour son évêché. Elle est située à quatre lieues des frontieres de Valence, à une pareille distance de la mer, & s'étend le long de la riviere, en partie dans la plaine & en partie sur une colline élevée. On l'a divisée en deux parties, la vieille ville & la ville-neuve. Cette derniere est la plus grande. Elles sont toutes deux ceintes d'une bonne muraille flanquée de bastions, & de divers autres ouvrages à la moderne, & défendue par un vieux château bien fortifié, bâti sur la colline, en façon de citadelle, placé entre les deux parties de la ville, & faisant face à la ville & à l'Ebre. On entre dans cette ville par un grand pont de bateaux jetté sur le fleuve, & dont la tête est défendue par deux demi-bastions & quelques autres ouvrages avancés. * *Délices d'Espagne*, p. 589 & suiv.

Silva, *Poblac. de Espana*, p. 245, dit que la ville de Tortose fut fondée par le roi Ibere, deux mille ans avant la naissance de Notre-Seigneur, & qu'il lui donna le nom d'Ibéra, que Scipion le Romain changea en celui de *Dertosa*, lorsqu'il en fit une ville municipale. *Dertosa* étoit la capitale des Ilercaons, comme on le voit par une médaille de l'empereur Tibere, sur le revers de laquelle on lit : DERT-ILERGAONIA. En 716, les Maures s'en rendirent maîtres, & dom Raymond Béranger, dernier comte de Barcelone & prince d'Aragon, la gagna sur eux le 31 décembre de l'an 1149. Il emprunta pour faire cette conquête de l'église de Barcelone, cinquante livres d'argent; il fit peupler de nouveau la ville, & en prit le titre de marquis : deux ans après, il y remit le siége épiscopal. Les Barbares l'assiégerent de rechef; mais les habitans, aidés de leurs femmes, se défendirent si bien, que les Maures furent contraints d'en lever le siége. On a accordé pour cela, aux femmes, plusieurs prérogatives; entr'autres, qu'elles pussent porter pour devise d'armes une espéce d'ordre militaire, à savoir une hache de couleur cramoisi ou d'écarlate, sur un scapulaire sous le nom de Passetems, & dans les cérémonies des noces, elles ont le pas sur les hommes, fussent-ils les premiers magistrats. S. Paul y prêcha, dit-on, l'évangile l'an 64, & y laissa pour premier évêque S. Rufus, fils de Simon Cyrénéen, célèbre dans la sainte Ecriture, pour avoir aidé Notre-Seigneur à porter la croix, & ils disent avoir son corps. L'église cathédrale qui y fut bâtie l'an 1347, est une des plus belles églises de Catalogne. Son chapitre est composé de douze dignités, de vingt chanoines, & d'autant de bénéficiers. Le diocèse contient cent vingt-cinq paroisses. Adrien VI étoit évêque de cette ville, lorsqu'il fut élu souverain pontife. Il y a quatre paroisses, sept couvens de moines, deux de religieuses, un hôpital & une université fondée l'an 1540, & augmentée en 1573. La ville a de grands priviléges, qui lui furent en dernier lieu confirmés & amplifiés par Philippe IV. Entr'autres, elle peut faire & renouveller des loix & des statuts pour la police de la ville. Plusieurs rois y ont tenu des assemblées d'état.

La ville de Tortose est aujourd'hui le siége d'une petite université, qui appartient aux freres prêcheurs, & d'un évêché suffragant de Tarragone, qui vaut quatorze mille ducats.

La VIGUERIE DE TORTOSE est bornée au nord, partie par le royaume d'Aragon, partie par la viguerie de Lérida, à l'orient par la même viguerie & par celles de Monblanc & de Tarragone, au midi par la mer Méditerranée, & à l'occident, partie par le royaume d'Aragon, partie par celui de Valence. Ses principaux lieux sont :

Tortose, Flix, Mora, Ampostá, Val de-Cena, Alfachs.

Cette viguerie est fertile en grains & en fruits, & on y trouve des mines d'argent & de fer, & des carrieres d'alun, d'albatre, de très-beau jaspe de diverses couleurs; il y a aussi des carrieres de pierres qui ont des veines d'or, & des carrieres de plâtre. On y fait beaucoup de soie & d'huile, de très-beaux ouvrages au tour, & une espéce de porcelaine très-fine. L'Ebre qui lave une partie de ses murailles, est abondant en poissons : on y pêche des saumons & des aloses, particulierement au printems; & comme ce fleuve peut porter de gros bâtimens, il ne contribue pas peu à faire fleurir le commerce de cette ville. Voici de quelle maniere Michelot, dans son portulan de la Méditerranée, décrit l'entrée de cette riviere, qu'il nomme, à la maniere des marins, du nom de la ville où se fait le commerce maritime.

La RIVIERE DE TORTOSE est à la fin des plages du Zoffa. On y peut entrer par des moyennes barques & des tartanes. On reconnoît l'embouchure de cette riviere, premierement par les eaux blanches & troubles qui en sortent, ensuite par quelques cabanes de pêcheurs qui sont sur la droite en entrant, & sur la gauche on voit les tours des salines, & celles de saint Jean un peu au loin. On peut mouiller a l'ouverture de l'embouchure de cette riviere à une petite demi-lieue de terre, où l'on fera par quatre à cinq brasses d'eau, fond de vase molle. Le vent du sud-est donne à plein dans l'embouchure de la riviere : la ville de

Tortose est environ six milles dans la riviere sur la droite. Environ cinq milles vers le nord de l'embouchure de cette riviere il y a une grosse tour ronde, située sur le bord de la mer; entre la riviere & cette tour il y en a deux autres, mais plus petites. Depuis l'entrée de la riviere de Tortose jusqu'à la pointe de Salo, la route est au nord est, environ trente-sept milles entre les deux il y a un grand enfoncement & un bas terrein où l'on voit plusieurs villes, villages & tours de garde, & dans la plûpart de ces côtes il y a des plages de sable; mais avançant dans les terres il y a de hautes montagnes.

2. TORTOSE, petite ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille sur le Henarès, au dessus de Guadalajara. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de Tortose en Catalogne.

3. TORTOSE ou TORTOUSSE, ville de Syrie, autrefois épiscopale, & aujourd'hui presque toute ruinée, en latin TORTOSA, & anciennement du tems du royaume de Jerusalem ANTARADUS & ORTHOSIA. Elle est située sur la côte, à neuf milles de Tripoli vers le nord. Ses murailles, bâties de grosses pierres, sont encore entieres en quelques endroits, & accompagnées d'espace en espace de plusieurs tours carrées. A une petite distance de la ville on voit une grande église, qu'on dit avoir été bâtie par sainte Marthe. Elle a douze piliers de chaque côté, & de grandes voûtes par-dessous qui conduisent à des lieux souterreins. Cette belle église ne sert à présent qu'à retirer des bœufs & des buffles qui sont en grande quantité dans ce pays, & qui font le principal revenu du bacha de Tripoli. De Tortousse à Tripoli il n'y a rien de remarquable que quatre grands ponts sur lesquels on passe, & un très-grand bois d'oliviers qui a plus de deux lieues de longueur. * *Lucas*, Voyage au Levant, t. 1, c. 19.

5. TORTOSE ou TORTOUSSE, isle sur la côte de la Syrie, vis-à-vis la ville de Tortose, avec une forteresse. Voici de quelle maniere Paul Lucas parle de l'isle & de la forteresse. Vis-à-vis de Tortousse est une petite isle, d'un quart de lieue de tour: il y a une forteresse assez belle. Elle est d'une forme carrée, & bâtie sur la roche. On y voit plusieurs tours carrées avec plusieurs piéces de canons de bronze, dont quelques-unes ont les armes de France, d'autres celles de Venise, & ainsi des autres; ce qui fait connoître qu'ils ont été pris sur les chrétiens. On remarque que cette petite ville a eu autrefois quelques édifices considérables: car on y voit des pierres les unes sur les autres d'une prodigieuse grandeur. Il y en a qui ont plus de trente pieds de long, sur dix de large à chaque face. Quoique cette isle soit petite, il ne laisse pas d'y avoir une source d'eau douce qui en fourniroit à toute une armée. Vers la fin du dernier siécle, les corsaires y alloient faire de l'eau, & s'y tenoient en croisiere pour y surprendre les bâtimens des Turcs; c'est ce qui a fait que ces derniers y ont bâti cette forteresse, qui est éloignée de terre ferme d'environ six milles, & elle porte le nom de Tortousse, à cause qu'elle est vis-à-vis de la ville de ce nom, à présent ruinée. Il y a cinquante hommes de garnison, ordinairement peu de munitions. On trouve dans l'isle plusieurs figuiers & quelques oliviers. * *Lucas*, Voyage au Levant, t. 1, c. 18.

1. TORTUE, (isle de la) isle de l'Amérique septentrionale, & l'une des Antilles, au nord de l'isle de Saint-Domingue, dont elle n'est éloignée que de deux petites lieues. Elle en a environ six de longueur, est & ouest, & deux dans sa plus grande largeur, nord & sud.

Le nombre des chasseurs ou boucaniers François s'étant beaucoup augmenté, quelques-uns se retirerent dans l'isle de la Tortue, pour y être à l'abri contre les poursuites des Espagnols, & pour y mettre leurs magasins en sureté. Plusieurs d'entre eux se mirent à défricher cette isle, y planterent du tabac, qui fut trouvé si bon, qu'ils en firent un très-grand trafic, ce qui fit augmenter le nombre de ces boucaniers au point que les Espagnols commencerent à les craindre, & les chasserent entierement de la Grande Terre, (c'est ainsi qu'on nomme Saint-Domingue par rapport à l'isle de la Tortue); & l'amiral de l'armée navale d'Espagne eut ordre de détruire cette retraite des boucaniers, ce qu'il exécuta en 1638. Plusieurs se retirerent dans des lieux de difficile accès, & lorsque les Espagnols, après avoir fait le dégât par-tout où ils purent pénétrer, se furent retirés, ceux qui s'étoient sauvés passerent à la Grande Terre, chercherent leurs compagnons, & s'étant rassemblés au nombre de trois cents, ils retournerent à la Tortue, où ils choisirent pour leur chef un Anglois, qui faisoit depuis long tems le métier de boucanier, & en qui ils avoient remarqué de la prudence & de la valeur.

Cependant le commandeur de Poincy qui étoit arrivé à Saint-Christophle au mois de février 1639, avec la qualité de lieutenant général de toutes les isles de l'Amérique, fut averti de tout ce qui se passoit à la Tortue; il proposa au sieur le Vasseur, homme d'esprit, entreprenant & fort brave, de lui donner le gouvernement de la Tortue; celui-ci accepta l'offre, & partit aussi-tôt de Saint-Christophle: il arriva au port Margot dans l'isle Saint-Domingue, éloigné d'environ sept lieues de la Tortue; il amassa en cet endroit soixante boucaniers François qu'il joignit aux quarante-cinq ou cinquante hommes qu'il avoit amenés avec lui de Saint-Christophle. En cet état il alla mouiller à la Tortue, & envoya dire à l'Anglois nommé Willis qui y commandoit, qu'il eût à sortir sur le champ de l'isle avec ceux de sa nation, ou qu'il alloit venger sur eux la mort de quelque François qu'ils avoient assassinés. Les Anglois tout consternés prirent le parti de s'embarquer aussi tôt, & les laisserent en possession de l'isle. Le sieur le Vasseur ayant présenté la commission qu'il avoit de M. de Poincy, fut reconnu pour gouverneur, & s'appliqua aussi-tôt à construire une forteresse, qui le mit, lui, les habitans & leurs biens hors d'insulte, & en état de résister aux Anglois, s'il leur prenoit fantaisie de revenir, & aux Espagnols, s'ils vouloient les inquiéter & les chasser de ce poste. Il trouva un endroit fort commode & fort aisé à fortifier, inaccessible du côté de la rade qu'il défendoit très-bien, & tellement couvert & environné de précipices & de bois épais, & impraticables du côté de la terre, qu'il le jugea impénétrable de ce côté. C'est ce qu'on nomma dans la suite le fort de la Roche, ou le refuge de la Tortue. Cet asyle & le magasin que le nouveau gouverneur établit dans le bourg qui étoit au pied de la roche, toujours bien rempli de vin, d'eau-de-vie, de toile, d'armes, de munitions & autres marchandises, y attira bien-tôt tous les boucaniers, dont le nombre augmentoit à vue d'œil, & par une suite nécessaire, les dégâts qu'ils faisoient sur les terres des Espagnols croissoient de plus en plus. Cela obligea le président de Saint-Domingue de lever six cents soldats avec un bon nombre de matelots, qu'il mit sur six vaisseaux & qu'il envoya à la Tortue pour détruire entierement l'établissement des François. Ces bâtimens s'étant présentés au port de la Tortue, furent canonnés si vivement, qu'ils furent contraints d'aller mouiller deux lieues sous le vent, en un endroit qu'on nomma depuis l'Anse de la Plaine des Espagnols. Ils y débarquerent leurs troupes, & vinrent attaquer la forteresse avec une extrême vigueur; mais le sieur le Vasseur les reçut & les repoussa avec tant de fermeté & de bravoure, qu'après en avoir tué une bonne partie, il contraignit le reste de s'enfuir du côté de leurs bâtimens, & de se rembarquer en confusion, abandonnant leurs morts, leurs blessés & tout l'attirail qu'ils avoient mis à terre. Ceci arriva au mois de janvier 1645. Cette victoire enfla tellement le sieur le Vasseur, qu'il devint tout d'un coup méconnoissable. Il crut que rien ne lui pouvoit résister, & que les mesures qu'il avoit gardées jusques alors avec ses habitans & les boucaniers de la côte, n'étoient plus de saison; il devint cruel jusqu'à l'excès, & encore plus avare. De Poincy ne manqua pas de ressentir vivement le mauvais procédé du sieur le Vasseur. Il lui venoit de tous côtés des plaintes des excès qu'il commettoit; mais il n'étoit pas en son pouvoir d'y apporter remède. Il tâcha plusieurs fois de l'attirer à Saint-Christophle, & toujours en vain. A la fin, il prit la résolution de le tirer par force de sa forteresse, & de lui faire son procès: il donna la commission au chevalier de Fontenay d'aller attaquer le fort de la Tortue; celui-ci arrivé dans l'isle de Saint-Domingue, apprit que le sieur le Vasseur venoit d'être assassiné par les nommés Thibault & Martin, capitaines de sa garnison, quoiqu'il leur eut fait de grands biens, & qu'il les eut déclaré ses héritiers. Il sut aussi que ces deux officiers étoient maîtres de la forteresse, où il y avoit apparence qu'ils se défendroient jusqu'à l'extrémité. Il ne laissa pourtant pas de se présenter au havre de la Tortue; mais il fut repoussé si vivement à coups de canon, qu'il fut contraint d'aller mouiller en une autre rade sous le vent, où il débarqua environ cinq cents hommes, sans que les habitans y fissent la moindre opposition. En effet, quoiqu'ils

n'eussent pas sujet de regretter le sieur le Vasseur, ils ne pouvoient regarder ses meurtriers qu'avec horreur & indignation, & ceux-ci s'étant apperçus de la mauvaise disposition des habitans à leur égard, rendirent la forteresse aussi-tôt qu'on les en somma. Le chevalier de Fontenay en fut reconnu pour gouverneur avec l'applaudissement & la joie de tous les habitans. Il gouverna ces peuples difficiles avec tant de prudence, de douceur & de fermeté, qu'il s'attira bientôt leur amour & leur estime, & augmenta par ce moyen très-considérablement le nombre des habitans de sa colonie, & celui des boucaniers & des flibustiers. Il arma plusieurs bâtimens pour courir sur les Espagnols; mais, à la fin, les Espagnols lassés des pertes qu'ils faisoient tous les jours sur mer, & des pillages où ils étoient sans cesse exposés, firent un armement considérable au mois de février 1654. Ils firent leur descente dans l'isle, & se posterent dans un endroit avantageux, d'où ils bloquerent la forteresse. Le chevalier de Fontenay qui se flattoit qu'elle étoit inaccessible du côté du nord à cause des bois, des rochers & des précipices dont elle étoit environnée, fut bien étonné de voir que les Espagnols avoient fait monter à force de bras quelques piéces de canon sur une hauteur qui commandoit son réduit, d'où ils le battoient si rudement, qu'après lui avoir tué & estropié bien du monde, ses gens perdirent courage, & le forcerent de rendre la place aux Espagnols à des conditions honorables. Ce fut ainsi que l'isle & le fort de la Tortue revinrent une seconde fois au pouvoir des Espagnols, qui y mirent un commandant avec une garnison.

Vers la fin de 1659, un gentilhomme de Périgord, nommé du Rossey, fort connu & fort aimé des boucaniers, parce qu'il avoit été leur compagnon de chasse & de course pendant plusieurs années, repassa de France à Saint-Domingue dans le dessein de reprendre la Tortue. Il parla à ses anciens camarades, leur proposa son dessein, & les ayant trouvés disposés à le seconder & à le suivre, il en assembla environ six cents, tous bien armés & bien résolus. Leur descente dans la Tortue devoit être extrêmement secrete, parce que la réussite de leur projet consistoit dans la surprise, n'étant point du tout en état de prendre la forteresse d'une autre maniere, parce qu'ils n'avoient aucune des choses nécessaires pour faire un siége. Le jour étant pris, & la forme de l'attaque réglée, ils firent embarquer cent hommes qui prirent la route du nord de l'isle, où ils débarquerent après minuit, & ayant grimpé cette côte si roide & si entrecoupée de précipices, ils surprirent un peu avant le point du jour les Espagnols qui gardoient le fort d'en-haut, où étoit la batterie qui avoit été cause de la perte de la forteresse de la Roche: ils donnerent avis à leurs camarades de leur réussite par quelques coups de fusil. Le gouverneur de la forteresse étonné de ce bruit, fit sortir une partie de sa garnison pour voir de quoi il s'agissoit, & en cas de besoin pour repousser ceux qui attaquoient le fort, ne pouvant s'imaginer qu'il y eut des François si près de lui, & encore moins qu'ils se fussent emparés du fort; mais ceux qui étoient sortis furent presque aussi tôt enveloppés par le gros des boucaniers qui avoient fait leur descente pendant la nuit à l'est de la forteresse, & qui étoient en embuscade sur le chemin du fort d'en-haut. Leur résistance fut des plus petites, ceux qui ne furent pas tués sur la place voulurent reprendre le chemin de la forteresse, les François qui les y suivirent y entrerent pêle-mêle avec eux. On peut juger que le carnage fut grand. Le gouverneur se sauva avec peine dans son donjon & fut obligé quelques momens après de se rendre à discrétion avec le peu de gens qui avoient pu se retirer avec lui. On les garda dans la forteresse pendant quelque tems, après quoi on les transporta en l'isle de Couve. (Cuba) Ce fut ainsi que l'isle & les forts de la Tortue revinrent aux François pour la quatriéme fois. M. du Rossey fut reconnu gouverneur par ceux qui l'avoient aidé à faire cette conquête, dont il eut soin de donner avis en France à ses amis, qui lui procurerent une commission de la cour; & la Tortue recommença tout de nouveau à se repeupler, aussi bien que la côte de la Grande Terre qui lui est opposée, qu'on a depuis appellée le Port de Paix.

On a donné le nom de Tortue à cette isle, parce qu'on prétend qu'étant regardée d'un certain point de vue, elle a la figure de cet animal. Toute la partie qui est au nord est extrêmement haute, hachée, escarpée & environnée de rochers à fleur d'eau, qui la rendent presqu'inaccessible. Il n'y a que des canots conduits par des gens bien expérimentés, & qui connoissent parfaitement bien la côte, qui puissent y aborder. Le côté du sud qui regarde le nord de Saint-Domingue est plus uni. La longue montagne qui fait le milieu & toute la longueur de l'isle, s'abbaisse insensiblement & laisse une étendue de cinq à six lieues d'un très-beau pays, où la terre, quoique de différentes espéces, ne laisse pas d'être très-bonne, & de produire abondamment tout ce qu'on veut lui faire porter, comme tabac, sucre, indigo, coton, gingembre, orangers, citronniers, abricotiers, avocats, pois, bananes, maïs, &c. Les arbres dont les montagnes sont couvertes, sont d'une grosseur & d'une beauté surprenante. On y trouvoit autrefois quantité de cédres, qu'on appelle acajous aux isles du Vent. Les bois d'Inde ou lauriers aromatiques y sont communs & très-gros. Il y a des sangliers ou cochons marons, & dans la saison des graines, & sur-tout de celles de bois d'Inde, on y voit une infinité de ramiers, de perroquets, de grives & autres oiseaux. La côte du sud est très-poissonneuse; le mouillage est bon par toute la même côte, depuis la pointe au Maçon jusqu'à la vallée des Espagnols; le meilleur endroit cependant, & qu'on appelle le havre de la Tortue, est devant le quartier de la basse terre; c'est une baie assez profonde, formée par deux pointes ou langues de terre qui avancent assez en mer, sur l'une desquelles il y avoit une bonne batterie. Le bourg étoit au fond de cet enfoncement sous la forteresse, dont la grande courtine & les deux bastions faisoient face à la mer, & défendoient très-bien l'entrée & le mouillage de la baie. Cette isle, quoique petite, auroit pu être mise au rang des meilleures que les François possédent à l'Amérique, si elle avoit été mieux pourvue d'eau; mais il n'y avoit aucune riviere & les petits ruisseaux qui sortent de quelques sources qu'on trouve dans les pentes des montagnes, sont si foibles, qu'ils se perdent dans les terres & ne vont pas jusqu'à la mer. Il n'y a que la source de la forteresse qui soit assez considérable pour conduire les eaux jusques-là. Les habitans remédioient à ce défaut par des citernes où ils conservoient les eaux de pluie. On comptoit sept quartiers dans cette isle lorsqu'elle étoit habitée. Celui qui étoit le plus à l'est se nommoit la pointe au Maçon, les autres étoient Cayonne, la Basse-terre, la Montagne, le Ringot, le Milplantage & la Cabesterre. Ce dernier qui étoit presqu'aussi grand que tous les autres ensemble, n'étoit quasi plus habité, parce que la mer y étoit trop rude, & l'embarquement trop difficile pour charger les marchandises, & que leur transport à la Basse-terre, au travers des montagnes, étoit trop penible & trop dangereux. Voilà quelle étoit l'isle de la Tortue, cette motte de terre & de rochers qui a tant donné de peine aux Espagnols, qui a été si souvent prise & reprise, & qui, malgré sa petitesse & son peu de valeur, doit être regardée comme la mere des florissantes colonies, que la France a au cap, au port de paix, à Léogane, au petit Goave, à l'isle à Vache, & dans plusieurs autres endroits.

2. TORTUE, (isle de la) isle de l'Amérique septentrionale, dans la mer du nord; on l'appelle aussi l'Isle de la Tortue salée, pour la distinguer de l'Isle des Tortues séches, près du cap de la Floride & de l'Isle de la Tortue, près de l'isle de S. Domingue. Elle est d'une grandeur raisonnable, déserte, abondante en sel, & située à 11^{d} de latitude septentrionale, à l'ouest & tant soit peu au nord de l'isle de Sainte Marguerite, dont elle est éloignée d'environ quatorze lieues, & d'environ dix-sept ou dix-huit du cap Blanc sur le continent. Un vaisseau qui est dans ces isles, un peu du côté du midi, peut voir tout à la fois, quand le tems est clair, la Terre ferme, Sainte-Marguerite & la Tortue. La partie orientale de cette derniere isle est toute pleine de rochers raboteux, découverts & brisés, qui s'étendent assez loin dans la mer. Du côté du sud-est, il y a une assez bonne rade pour les vaisseaux, & qui est fort fréquentée en tems de paix par les vaisseaux marchands, qui y vont charger du sel en mai, juin, juillet & août; car à deux cents pas de la mer du côté de l'orient, il y a un grand marais salant. Le sel commence à grener au mois d'avril, excepté lorsque la saison est séche, car on remarque que la pluie y fait grener le sel. On y a vu plus de vingt vaisseaux tout à la fois en charger, & ces vaisseaux qui viennent des isles Caribes, sont toujours bien pourvus de *Rum*, qui est une boisson forte, composée de

de sucre & de jus de limon, pour faire de la *Ponche*, afin de donner courage à leurs gens quand ils travaillent à tirer le sel & à le porter à bord. Près de l'occident de l'isle, du côté du midi, il y a un petit havre & de l'eau douce. Ce bout de l'isle est plein de petits arbrisseaux; mais le côté oriental est pierreux & sans arbres, ne produisant que de méchantes herbes. On y voit des chevres, mais en petit nombre. Les tortues viennent dans les baies faire leurs œufs sur le sable, & c'est d'elles que l'isle a tiré son nom. On ne peut mouiller que dans la rade où sont les marais salans, ou bien dans le havre. * *Dampier*, Voyage autour du Monde, t. 1, p. 75.

TORTUES ou ISLES DES TORTUES SÈCHES, isle de l'Amérique septentrionale, & que quelques-uns mettent au nombre des Lucayes. Ces isles fort renommées dans les routiers des pilotes, sont au nombre de sept ou de huit; on les trouve au midi occidental du cap de la Floride, environ à 294^d de longitude, entre les 24 & 25^d de latitude nord, à l'occident des isles des Martyrs, vis-à-vis de la pointe occidentale de l'isle de Cuba, dont elles sont éloignées d'environ trente-six lieues. * *De l'Isle*, Atlas.

TORTUNI, peuples du Péloponnése, dans l'Achaïe propre, selon Pline, *l.* 4, *c.* 6.

TORTYRA. Athénée, *l.* 1, *c.* 27, nomme ainsi une des sept villes que le roi Cyrus donna à son favori Pytharcus. Ortélius soupçonne que cette ville étoit aux environs de l'Asie mineure.

TORUS, colline ou montagne de Sicile, entre Héraclée & *Agrigentum*, selon Polybe, *l.* 1, *n*°. 19.

TORYBI. Voyez TORRHEBUS.

TORYNA, lieu de l'Epire, sur la côte. Plutarque, *in Antonio*. dit que pendant qu'Antoine se tenoit à l'ancre près du cap d'Actium, à la droite, où fut depuis bâtie la ville de Nicopolis, César se hâta de traverser la mer d'Ionie & s'empara le premier du poste appellé TORYNE. Antoine fut fort consterné d'apprendre cette nouvelle, car son armée de terre n'étoit pas encore arrivée; mais Cléopatre se moquant & raillant sur ce mot: *Hé bien*, dit-elle, *qu'y a-t-il de si terrible que César soit assis à Toryne?* Dacier remarque, sur cet endroit de Plutarque, qu'il est impossible de conserver dans la langue françoise la grace de cette allusion; ce qu'Amiot, dit-il, avoit fort bien vu. *Toryne*, qui est ici un nom de ville, signifie aussi une cuiller à pot; & c'est sur cette derniere signification que porte toute la plaisanterie de ce mot, comme si Cléopatre avoit dit: *Hé bien, qu'y a-t-il de si terrible que César se tienne près du feu à écumer le pot?*

1. TOSA, bourg de Sicile, dans le Val-Demone, selon Corneille, qui le met à l'embouchure de la Pollina, dans la mer de Toscane, vers le cap de Cefaledi, & pris par quelques-uns pour l'ancienne *Alesa* ou *Halesa*. Autant de fautes que de mots. 1°. On dit TUSA, selon de l'Isle, & non TOSA. 2°. Ce bourg est un fort. 3°. Cette forteresse ne se trouve point à l'embouchure de la Pollina, mais à l'embouchure de la riviere TUSA. 4°. On ne dit point le cap Cefaledi, mais le cap de Cefalu. 5°. Tusa ne peut être l'*Alesa*, ou plutôt l'*Alasa* des anciens, puisque l'*Alasa* étoit à l'embouchure du fleuve *Alasus*, qui est beaucoup plus à l'orient.

2. TOSA, riviere d'Italie. Elle prend sa source au mont Saint-Gottard, & coule dans le Milanez. Son cours est d'abord du nord au sud jusqu'à Ugogna ou Vogogna, où elle tourne tout court vers l'orient, pour aller se jetter dans le lac Majeur, un peu au-dessus de Palanza. Les anciens l'ont connue sous le nom d'*Atiso*. * *Magin*, Carte du duché de Milan.

3. TOSA, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, viguerie de Girone, à l'orient de Blanes, sur le bord septentrional d'un cap auquel elle donne son nom, & qu'on appelloit anciennement *Lunarium promontorium*. Quelques-uns écrivent TOSSA au lieu de TOSA. Voyez TOUSA.* *Jaillot*, Atlas. *Délices d'Espagne*, p. 616.

4. TOSA, province du Japon, dans l'isle de Xicoco. Elle a deux journées de longueur de l'est à l'ouest. Le terroir en est bon, & produit ce qui est nécessaire à la vie. Dans sa partie méridionale, on trouve le port d'Urando, qui est le lieu principal de la province.

TOSALE, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, qui lui donne le titre de métropole, la marque près du Gange.

TOSANA. Voyez TONOSA.

TOSANLU, riviere d'Asie, dans la Natolie à Tocat, à Niesara ou Néocésarée, & se jette dans le Casalmac, près d'Amasia. On croit que c'est le Lycus dont parle Pline.

TOSARENA. Voyez OSSARENA.

TOSCANE, grande contrée d'Italie connue des anciens, sous le nom d'Hétrurie. On lui donne cent trente milles du nord au sud, & près de cent vingt milles de l'est à l'ouest. ([a]) La marche d'Ancone, la Romagne, le Bolonése, le Modénois & le Parmesan, la bornent au septentrion, la mer Méditerranée au midi, le duché d'Urbin, le Pérugin, l'Orviétano, le Patrimoine de S. Pierre & le duché de Castro à l'orient, & la mer avec l'état de la république de Génes à l'occident. Cette grande partie d'Italie, pour renfermer toute l'ancienne Hétrurie, devroit comprendre encore quelques autres domaines, qui sont entre les mains de divers princes particuliers, ([b]) comme on peut le voir, en jettant seulement les yeux sur la table qui suit.

L'Hétrurie comprend	La Carfagnana.	Le domaine du duc de Modéne.			
		Le domaine du grand duc de Toscane.	Dans la vallée de Macra & dans l'Apennin.		*Fila Terra.*
			Entre la Lunégiane & le territoire de Génes.		*Arbiano.*
			Entre la Lunégiane & le territoire de Lucques.		*Pietra-Santa.*
		Le territoire de Sarzane dans la dépendance de Génes.			*Sarzane.*
		La seigneurie de Mala-Spina.			*Fodisnovo* ou *Fornova.*
		Les états de la république de Lucques.	Le territoire de Lucques.		*Lucques.*
			Le vicariat de Minuciano.		*Minuciano.*
			Le vicariat de Castiglione.		*Castiglione.*
	Les états du grand duc, ou l'Hétrurie propre.	L'ancien domaine.	Le Florentin en-deçà de l'Apennin, ou la Toscane propre.		*Florence.*
			Le Florentin au-delà de l'Apennin, ou la Romandiole.		*Citta di Sole.*
			Le Pisan.	Florentine.	
				Le continent.	*Pise.*
				Les isles.	*Melloria & Gorgona.*
		Le nouveau domaine.	Le territoire de Sienne.	Dans les terres.	*Sienne.*
				Sur la côte ou la Maremne.	*Grosseto.*
				Les isles.	*Elbe*, *Giblio*, &c.
		Les petits domaines enclavés dans la Toscane.	Le domaine de *Piombino* avec l'isle d'*Ilua*.		
			L'état de *Gli Presidii*.		*Porto Hercole*, &c.
			Le comté de *Petigliano*.		*Petigliano.*
			Le domaine de *Radicofani*.		*Radicofani.*
			Le patrimoine de S. Pierre, où sont enclavés les duchés de *Castro* & de *Ronciglione*.		

([a]) *La forêt de Bourgon*, Géogr. hist. t. 2, p. 520. ([b]) *Le P. Briet*, Parallel. géogr. 2 part. l. 6.

La Toscane, ou l'Hétrurie, passa de la domination de ses rois à celles des Gaulois Sénonois, qui furent soumis aux

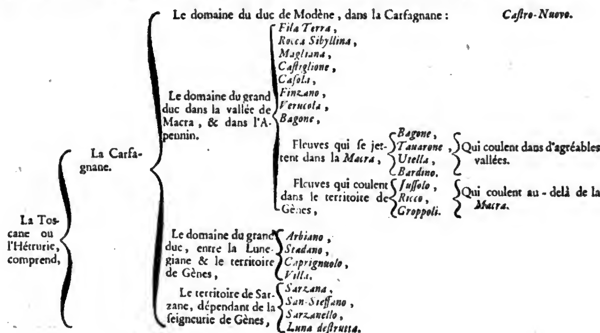
Romains. Après la décadence de l'empire romain, cette province devint la proie des Barbares, qui inonderent l'Italie; ensuite elle fit partie des états des empereurs d'Occident; & enfin, après plusieurs changemens, elle vint aux Médicis, dont la maison, selon quelques-uns, sort d'un seigneur de la cour de Charlemagne, & selon d'autres, d'un grand capitaine qui défendit Alexandre, contre l'empereur Frédéric I. Ce qu'il y a de bien certain, c'est que cette maison peut prouver une succession continue de grands hommes, depuis *Lippo* ou Philippe de Médicis, qui vivoit vers le milieu du treiziéme siécle, & qui donna tant d'affaires aux Gibelins. Il fut bisaïeul d'Everard II, dont les deux fils Juvencus & Clarissime firent chacun une branche. Le Pape Léon X, qui fut élu en 1513, étoit de la premiere. Quant à la seconde, Jean de Médicis, petit-fils de Clarissime, fut la tige de deux autres branches. Côme l'aîné fit la premiere, dont étoit Alexandre, que l'empereur Charles V fit duc de Florence. Laurent le puîné de Jean, est chef de celle qui a fini par la mort de Jean-Gaston de Médicis, arrivée le 9 juillet 1737. Cette maison étoit depuis long tems à la tête de la république de Florence, quand l'empereur Charles V créa duc souverain de cet état, en 1530, Alexandre de Médicis, qui fut tué en 1537, par Laurent de Médicis son parent. Alexandre n'ayant point laissé d'enfans, Jean son frere, fut duc de Florence, & son fils Côme, fut créé grand duc de Toscane, par le pape Pie V, en 1569. Ce pontife avoit résolu d'élever Côme à la dignité royale, mais la crainte que ce titre ne lui attirât des ennemis, fit qu'il se contenta de lui donner celui de grand duc. Les princes qui ont succédé à Côme, ont porté le même titre. Ce titre est fondé sur ce qu'ils possédent la plus grande partie de l'Hétrurie, & l'on a dit comme en proverbe, en parlant du grand duc,

S'il avoit Lucque & Sarzane,
Il seroit roi de Toscane.

Elisabeth Farnése, reine douairiere d'Espagne, étant la plus proche héritiere de Jean-Gaston de Médicis, l'empereur avoit déja donné l'expectative, ou l'investiture éventuelle du grand duché de Toscane à don Carlos, fils de cette reine en 1731, lorsque par le traité de Vienne de l'an 1735, dont Carlos ayant obtenu le royaume des deux Siciles, céda ses droits sur le grand duché de Toscane à François Etienne, duc de Lorraine, qui, de son côté, a cédé la Lorraine au roi Stanislas, & après la mort de ce prince, à la France; en conséquence, François Etienne, auparavant duc de Lorraine, & depuis empereur, fit prendre possession en son nom de ce grand duché le 14 juillet 1737, le lendemain de la mort du grand duc, Jean Gaston. A sa mort, arrivée le 18 août 1765, son second fils Léopold de Lorraine, alla en prendre possession.

La Toscane n'a pas un territoire égal par-tout. Il y a de hautes montagnes où l'on trouve des mines d'airain, d'alun, de fer & même d'argent, & des carrieres de très-beau marbre & de porphyre: dans d'autres quartiers on voit des collines fort agréables, ou l'on recueille quantité de vin, d'oranges, de citrons, d'olives & d'autres fruits; dans d'autres endroits on a des plaines très fertiles en bled & en tout ce qu'on peut souhaiter pour la vie.

Le grand duc de Toscane est absolu. Son conseil est composé d'un petit nombre de personnes. Dans les affaires épineuses, il y ajoute douze consulteurs nobles; les uns choisis entre les docteurs, les autres parmi les sujets qui ont rempli quelque ambassade. Pour les affaires militaires, il consulte les généraux les plus expérimentés. Il renvoye la connoissance des affaires criminelles à son chancelier & aux secrétaires. Du reste, il n'a rien changé aux droits ni aux priviléges dont jouissoient les Florentins, dans le tems qu'ils étoient libres. Ses revenus ordinaires montent à un million trois cents mille ducats, dont il en destine quatre-vingts mille pour l'entretien de ses troupes, tant cavalerie qu'infanterie. Les dépenses pour la marine ne sont pas assignées sur ces fonds, mais sur les décimes du clergé, sur les revenus de l'ordre de S. Etienne, & sur le butin qui se fait sur les ennemis. Dans le besoin, il peut demander à ses sujets une somme par forme d'emprunt, pourvu qu'elle n'excéde pas celle de cinq mille ducats; alors il leur assigne quelque portion de ses revenus pour leur remboursement. Le duc Ferdinand avoit mis, selon quelques-uns, en réserve jusqu'à dix millions, & selon d'autres, jusqu'à vingt, sans y comprendre des pierreries & des bijoux d'un grand prix. Le grand duc posséde, outre cela, dans le royaume de Naples, la principauté de Capistran, qui lui rapporte vingt cinq mille ducats de rente. Il jouit en Espagne de quelques domaines; & il a à Rome quatre palais avec sept mille ducats de revenu. Ses forces de terre consistent en une milice de trente-six à trente-huit mille fantassins, qui ont leurs colonels & leurs capitaines, & qui font l'exercice à certains jours marqués. Personne n'est exempt de la milice que les clercs & les étudians; & ceux qui sont enrollés jouissent de très grands priviléges. Sa garde consiste en cent fusiliers armés de cuirasses & de hallebardes, en cent cuirassiers, & en quatre cents chevaux légers, sans compter un gros corps de noblesse, qui suit toujours le prince. La cavalerie consiste tout au plus en quinze cents chevaux. A l'égard des garnisons, on n'en peut rien dire de fixe; parce que le nombre en augmente ou diminue selon les besoins. Les forces de mer peuvent passer pour considérables. On a vu les grands ducs avoir douze galéres, quelques galeaces & deux galions, qui servoient pour le transport des marchandises. Ce fut dans le dessein de soutenir sa marine, que le duc Côme institua en 1571 l'ordre de S. Etienne, dont les grands ducs sont grands maîtres. Les chevaliers peuvent être naturels du pays & étrangers. Ils ont cent commanderies, dont le revenu monte à trente mille ducats. Nous joindrons ici la description géographique de la Toscane ou de l'Hétrurie, telle que l'a donnée le pere Briet.



- La Toscane ou l'Hetrurie, comprend,
  - La Carfagnane,
    - L'état de *Massa* & de *Carera*, autrement la Lunegiane,
      - *Massa*,
      - *Carera*,
      - *Lauenza*,
      - *Noceto*,
      - *Frigido*,
      - *Orto-Nuovo*,
      - *Gragnana*.
    - L'état de *Malespina*,
      - *Fosdinoue*, *Fornoue*, ou *Fuordinoue*,
      - *Villa-Franca*,
      - *Ula*,
      - *Gragnuola*.
    - Domaine du grand duc, entre la Lunegiane & le Luquois,
      - *Pietra-Santa*,
      - *Le Saut de la Biche*,
      - *Mostrone*,
      - *Lago di Monte ignoso*.
    - La république de Lucques,
      - Le Lucquois,
        - *Lucques*,
        - *La Maggiore*,
        - *Montagnoso*, ou *Mont-Ignoso*,
        - *Colodi*,
        - *Massanicoli*,
        - *Viaregio*.
      - Vicariat ou Viguerie, di Minucciano,
        - *Minucciano*,
        - *Cursigliano*,
        - *Albiano*.
      - Vicariat di Castiglione,
        - *Castiglione*,
        - *San-Pellerino*.
      - Fleuv. dans l'état de Lucques,
        - *Serchio*,
        - *Lima*,
        - *Ozzori*.
  - Le Florentin,
    - Villes & bourgs du territoire de Florence en-deçà de l'Arno,
      - *Florence*,
      - *Ancise*,
      - *Monte-Lupo*,
      - *Empoli*,
      - *Certaldo*,
      - *San-Miniato*,
      - *Poggio-Bontio*,
      - *Poggio Imperiale*,
      - *Castel-Fiorentino*,
      - *San-Gimignano*,
      - *Barberino*,
      - *San-Donato*,
      - *San-Gioanni*,
      - *Camaldoli*,
      - *Seraualle*,
      - *Monte-Aluerno*,
      - *Ponte-San-Steffano*,
      - *Arezzo*,
      - *Castiglione Aretino*,
      - *Angliarth*,
      - *Cortona*,
      - *Monte Pulciano*.
    - Territoire du bourg du S. Sépulchre,
      - *Borgo di San Sepulchro*.
    - Villes & bourgs du territoire de Florence, au-delà de l'Arno,
      - *Pistora* ou *Pistore*,
      - *Banga*,
      - *Monte-Carlo*,
      - *Alto-Pascio*,
      - *Bientina*,
      - *Pescia*,
      - *Carmignano*,
      - *Monte Summano*,
      - *Seraualle*,
      - *Monte-Vetolini*,
      - *Monte-Catino*,
      - *Prato*,
      - *Pratolino*,
      - *Castel-Franco*,
      - *Terra-Nuova*,
      - *Fiesoli*,
      - *Mugello*,
      - *San Martino*,
      - *Scarperia*,
      - *Vall' Ombrosa* ou *Val-Ombreuse*.
    - Villes & Forteresses de la Romandiole Florentine,
      - *Citta di Sole*,
      - *Sasso di Simone*,
      - *Santa-Soffia*,
      - *Castro-Caro*,
      - *Pianeta*,
      - *Duadola*,
      - *Portice*,

La Toscane ou l'Hetrurie, comprend,

- Le Florentin,
  - Villes & forteresses de la Romandiole Florentine.
    - *S. Maria di Bagno*,
    - *San-Petro*,
    - *Fiorenzuola*,
    - *Pietra-Mala*,
    - *Castiglione di Gatte.*
  - Lacs de Florentin,
    - *Bientina* ou *Sesto*,
    - *Fucecbio.*
  - Rivieres de Florentin, qui se jettent dans l'Arno,
    - Au septentrion.
      - *Pesim*,
      - *Ombrone*,
      - *Stella*,
      - *Bisentio*,
      - *Marino*,
      - *Sterzolo*,
      - *Mugnone*,
      - *Siene*,
    - Au midi.
      - *Era*,
      - *Elsa*,
      - *Pesa*,
      - *Ema*,
      - *Grone*,
      - *Ambra*,
- Le Pisan,
  - Villes & bourgs sur la côte.
    - *Pisa* ou *Pise*,
    - *Porto di Livorno* ou *Livourne*,
    - *Il-Salvatore*,
    - *Vadi*,
    - *Bolgari*,
    - *Castagneto*,
    - *Torre a San Vincenzo.*
  - Isles de la dépendance de Pise,
    - *La Corse*,
    - *Melloria*,
    - *Gorgona.*
  - Villes & lieux du Pisan dans les terres,
    - *Volterra*,
    - *Pont à Era*,
    - *Verrucola di Pisa*,
    - *Colle Salviati*,
    - *Monte Catino*,
    - *Resignano*,
    - *Monte Verde*,
    - *Labiano*,
    - *Sillano* ou *Rocca di Sillano*;
    - *Sant-Armazzio.*
  -
    - *Arno*,
    - *Era*,
    - *Cecina.*
- Les Sienois,
  - Villes & lieux du Siennois dans les terres,
    - *Sienna* ou *Sienne*,
    - *Bon Convento*,
    - *Monte-Ilcino*,
    - *Monte-Alcino*,
    - *Pienza*,
    - *Chiusi*,
    - *Paglia*,
    - *Petriuolo*,
    - *San Quirico*,
    - *Massa*,
    - *Soana*,
    - *S. Fiore*,
    - *Montagnata.*
  - Vicariat ou territoire de *Radicofani*:
    - *Radicofano.*
  - Comté de *Petigliano*,
    - *Petigliano.*
  - Les Maremmes,
    - La seigneurie de *Piombino*,
      - *Populonia destrutta*,
      - *Piombino*,
      - *Porto-Barato*,
      - *Scarlino.*
    - Maremma di quà,
      - *Castiglione*,
      - *Buriana*,
      - *Colonna*,
      - *Grosseto*,
      - *Umbrone.*
    - Maremma di là,
      - *Saturnia*,
      - *Sanprugnano*,
      - *Magliano*,
      - *Monte-Jano*,
      - *Monte-Marano*,
      - *Capalbio* ou *Caparbio*,
      - *Ansedonia.*



On appelle MER DE TOSCANE, la partie de la mer Méditerranée renfermée entre la Toscane, l'état de l'Eglise, le royaume de Naples, & les isles de Sicile, de Sardaigne & de Corse. On la nomme aussi mer de TYRRHENE & de THUSQUE, des anciens Thusques ou Tyrrhéniens, peuples de l'ancienne Hétrurie. Enfin, on lui donne le nom de MER INFÉRIEURE, par opposition au golfe de Venise, qu'on appelle MER SUPÉRIEURE. Il y a quinze lacs en Toscane : celui d'Aprile, les petits lacs d'Orbitello, de Pérouse, de Baccano, de Monterose, de Vice, de Braciano, de Bassanello, de Bolsena, de Laghetti au territoire de Riette, & deux qui ne sont éloignés l'un de l'autre que de la portée d'une flèche, entre les territoires de Florence & de Sienne. L'eau de l'un est claire, & il est très-profond ; & l'autre a une eau noire comme l'encre, & on n'en trouve pas le fond ; & quand on y jette du bois, il va à fond, & on ne le revoit plus. On ne trouve aucun poisson ni dans l'un ni dans l'autre.

TOSCANELLA, ville d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au Patrimoine de saint Pierre, selon quelques-uns, au duché de Castro, selon d'autres. Cette petite ville, située sur la Marta, avoit autrefois un évêché, qui a été uni à celui de Viterbe. Voyez TUSCANIENSES. * *La Forêt de Bourgon*, Géogr. hist. t. 2, p. 396.

TOSCOLANO, bourg d'Italie, dans le Bressan, assez près de la rive septentrionale du lac de la Garde, entre Salo, au nord occidental, & Gargnano au midi oriental. On voit, près de ce bourg, les ruines de l'ancienne *Benacus*. * *Magin*, Carte du Bressan.

TOSIOPI, peuples d'Asie, au voisinage de la Galatie, selon Plutarque, *de virtutib. mulier. num.* 44.

TOSMUANASSA, ville de la Bactriane. C'est Ptolomée, *l.* 6, *c.* 11, qui en parle. Le manuscrit de la bibliotheque palatine, au lieu de *Tosmanassa*, porte *Ebusmi Regia*.

TOSPITIDE, (la) contrée de l'Arménie majeure, selon Ptolomée, *lib.* 5, *cap.* 13, qui la place entre les sources du Tigre & de l'Euphrate, vers le midi, avec l'Aretene & la Cotinée.

TOSSA, cap d'Espagne, en Catalogne, se nommoit anciennement *Lunarium Promontorium*. Il est près de la ville de Palamos.

TOSSING ou TASSING. Voyez TASSING.

1. TOST, petite ville d'Allemagne, dans la Silésie, au duché d'Oppelen, entre Nackel & Tarnowitz, près de Strelitz. * *Zeyler*, Topogr. Silesiæ, p. 185.

2. TOST. Voyez TEST.

TOSTAR, ville capitale du Chusistan, qui est entre le Fars ou Farsistan, le golfe Persique, vers Basra & Vafer. Cette ville, dit Petis de la Croix, *liv.* 3, *c.* 22, dans son histoire de Timur-Bec, est située à 84^{d} 30′ de longitude, sous les 31^{d} 30′ de latitude. On la croit la plus ancienne ville du monde.

TOSTES, bourg de France, dans la Haute-Normandie, au pays de Caux, à six lieues de Rouen, & à pareille distance de Dieppe. Comme il se trouve sur la grande route de l'une à l'autre de ces villes, les hôtelleries y sont en assez grand nombre. On y tient marché tous les lundis. Son église paroissiale porte le titre de saint Martin. A une lieue & demie de ce bourg, & un peu moins de Longueville, on trouve un gros village, nommé Gonneville, où il y a deux curés, deux vicaires & d'autres ecclésiastiques. * *Corn.* Dict. sur des mémoires dressés sur les lieux en 1705.

TOSTIENBURG, abbaye de filles, en Allemagne, dans l'Eichsfeld. Le territoire de cette abbaye appartient à l'archevêque de Mayence. * *Zeyler*, Topograph. archiep. Mogunt. Add. p. 35.

TOTA, (isles de) ou isles des PLANTAINS, isles d'Afrique, dans la haute Guinée, au midi de la baie de Sainte-Anne, & à la pointe ouest de l'isle de Scherbro. Elles sont au nombre de trois, & rangées sur la même ligne. Elles sont basses & plates, & environnées de rochers au nord-est. Les Anglois leur ont donné le nom de Plantain, parce que ce fruit y est fort commun. * *Côte de Guinée par M. Bellin, ingénieur de la marine.*

TOTAI. Voyez TOTTAIUM.

TOTANA, village d'Espagne, au royaume de Murcie, (a) à quatre lieues de Lorca, sur la route qui conduit de l'une de ces villes à l'autre. Ce village ou bourg est bien peuplé, (b) & pourvu qu'il pleuve, on y recueille du

bled, de l'huile & du vin. On y fait de la soie. Il y a une paroisse & un couvent de religieux de saint François. Totana est une commanderie qui appartient aux chevaliers de saint Jacques. ([a]) *Délices d'Espagne*, p. 536. ([b]) *Silva*, Poblac. de España, p. 234.

TOTNESS, en latin *Totonesium*, bourg d'Angleterre, dans le comté de Devon, sur la riviere de Dart, à trois lieues au dessus de Darmouth. Il envoie des députés au parlement.

TOTONACA, contrée de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Tlascala. Elle s'étend le long du golfe de Mexique, depuis la Vera Crux, jusqu'à la province de Panuco, & vers les confins du Tutépeque. Du côté du couchant, elle avance jusqu'aux montagnes, d'où la riviere d'Améria tire sa source, à quarante lieues ou environ de la ville de Mexique. * *Baudrand*, Dict. éd. 1705.

TOTONIS-VILLA, lieu de la Gaule Belgique. Paul Diacre dit qu'étant dans ce lieu, vers la fête de Noel, il mesura, à six heures, l'ombre de son corps, & trouva qu'elle étoit de dix neuf pieds & demi. Ortelius croit que TOTONIS-VILLA pourroit être là pour THEONIS-VILLA. * *Longobard*. l. 1, c. 5.

TOTTAIUM, lieu de Bithynie. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Constantinople à Antioche, entre *Oriens-Medio* & *Dablis*, à vingt-huit milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Surita prétend qu'il faut lire *Cottaium*, au lieu de TOTTAIUM; cependant le code Théodosien, 12 *tit. de Decurionib.* fait mention d'une ville de Bithynie appellée TOTAI.

TOUARCE, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers. Ce bourg est considérable.

TOUCHE, (la) riviere & anse de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Elle est de la paroisse du Carbet, sur les confins de celle du Mouillage. Cette riviere tombe du bas de la même montagne nommée Pitons du Carbet, à une lieue au nord du bourg du Carbet. Elle se divise en deux petits bras avant de se jetter dans la mer.

TOUCHES, ET LE CHATEAU DE MONTAIGU, lieu de France, dans la Bourgogne, du diocèse de Châlon, sur le sommet d'une montagne. Il y a des vignes: Montaigu, Bourg neuf, Chaumeitte, Ettoye & Maison Blanche en dépendent.

TOUCHES DE PÉRIGNÉ, (les) bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saint-Jean d'Angely.

TOUCHET, bourg de France, dans la Normandie, élection de Vire.

TOUCHOUACCINTON, nation de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. C'est une de celles des Sioux de l'ouest, située au confluent de la riviere Saint-Pierre & du Missisipi.

TOUCQUE, en latin *Tolca*, riviere de France, en Normandie. Elle baigne Lisieux & Pont-l'Evêque, & se décharge dans la mer, près de l'embouchure de la Seine. * *Maty*, Dict.

TOUCY, (quelquefois mal écrit TOUSCY) petite ville de France, dans le diocèse d'Auxerre, & généralité d'Orléans, à cinq lieues ou environ d'Auxerre, vers le couchant, dans un lieu fort aquatique & sablonneux, est une des terres qui viennent du patrimoine de saint Germain, évêque d'Auxerre, sous le nom de *Tociacus*. C'étoit originairement un pays de forêts. On trouve son clergé nommé dans les statuts de saint Tétrice, évêque d'Auxerre, vers l'an 700. L'évêque Héribert, frere du roi Hugues Capet, y fit bâtir un château, où il avoit coutume de se retirer, après avoir pris le plaisir de la chasse. L'évêque Humbaud rentra, vers l'an 1100, dans plusieurs biens de cette terre, qui avoient été usurpés, & transigea apparemment pour le reste. Il y bâtit aussi une maison épiscopale. Guillaume de Toucy, autre évêque d'Auxerre, augmenta ou rebâtit cette maison, vers l'an 1170, & ajouta une chapelle en l'honneur de Notre-Dame, où Hugues de Noyers & Guillaume de Seignelay, ses successeurs, fonderent des chanoines dans le commencement du trizième siécle. En 1040, les troupes de Thibaud, comte de Champagne, mirent le feu à Toucy. En 1423, les Anglois le brûlerent encore, & l'église paroissiale de saint Pierre, qui avoit été bâtie en 1273, fut si endommagée, qu'on songea depuis à la rebâtir. Elle a été dédiée en 1522. Le premier chanoine de Toucy porte le nom de trésorier; il est en même-tems curé de la paroisse. Toucy est une baronnie, qui releve, en foi & hommage, de l'évêque d'Auxerre, & le baron est l'un des quatre qui doivent le porter à son intronisation. Les seigneurs de Toucy sont célébres dans l'histoire de France, & ont fait beaucoup de fondations. Cette baronnie est, depuis près de deux cents ans, dans la maison de Prye. Un Aymard de Prye a fait démolir l'ancienne tour bâtie par l'évêque Héribert, & bâtit un château en place, lequel a aussi été rebâti depuis à la moderne. Cette ville a donné origine à plusieurs savans. Il y a apparence que Pierre Grognet, poëte vulgaire du commencement du seizième siécle, en étoit. Il parle aussi d'autres écrivains du même lieu. * *Hist. de la prise d'Auxerre*, p. 182.

TOUE, (la) en latin THOEDA, riviere de France, qui prend sa source en Poitou, passe à Thouars, Montreuil-Bellay, & se jette dans la Loire, au-dessous de Saumur. Elle est navigable depuis Montreuil Bellay.

Cette riviere n'est point différente du Thoué.

TOUENISSA. Voyez VATINESSA.

TOUGES, bourg de France, dans l'Armagnac, diocèse d'Ausch, élection d'Armagnac.

On veut sans doute parler de Touget, qui est sur la Gimone, avec un prieuré conventuel, de l'ordre de cluni; mais il est du diocèse de Lombés, & dans le vicomté de Ferensaguet.

1. TOUILLON, baronnie de France, dans la Bourgogne, au diocèse d'Autun. Ce lieu est situé en pays de montagnes: il appartient à l'évêque d'Autun, qui y a un archiprêtré. Malmaison, les métairies de Chassaigne & les granges de Jailly en dépendent.

2. TOUILLON, village de France, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon. Dans un pré, qui est sur le chemin de Pontarlier au village de Touillon, on trouve une fontaine, qui fait un flux & reflux sensible & réglé. Voici la description qu'en fit, l'an 1690, un habile médecin. Elle naît dans un lieu pierreux, & comme elle jette par deux endroits séparés, elle s'est fait deux bassins, dont la figure lui a fait donner le nom de Fontaine ronde. Dans le premier, qui est le plus élevé, & qui a environ sept pas de long, sur six de large, le flux & reflux paroît davantage, & il semble qu'une pierre aiguë, qui est au milieu, y soit mise exprès, pour mieux faire remarquer les mouvemens de l'eau, lorsqu'elle monte & descend. Quand le flux commence, on entend comme un bouillonnement, & l'on voit sortir l'eau de tous côtés, qui, formant plusieurs petites boules, s'éléve toujours peu à peu, jusqu'à la hauteur d'un grand pied. Alors, étant répandue dans toute la capacité du premier bassin, elle regorge un peu à côté du second, où l'on voit de même qu'elle croît avec tant d'abondance, que ce régorgement des deux sources, en s'unissant, fait un ruisseau considérable. Quand ce reflux se fait, l'eau descend petit à petit, & à peu près en aussi peu de tems qu'elle monte. Le période du flux & du reflux dure en tout un peu moins d'un demi quart d'heure, & le repos qui est entre les deux ne dure qu'environ deux minutes. La descente de l'eau est si évidente, que la fontaine tarit presque entierement; cependant l'un des reflux est régulierement toujours différent de l'autre, en ce que la fontaine tarit presqu'entierement une fois, & qu'une autre fois, il reste un peu plus d'eau dans le bassin: ce qui continue toujours alternativement, & sans augmenter ni diminuer. Vers la fin du reflux, & lorsqu'il ne reste presque plus d'eau à rentrer, on entend un petit bruit. Quoiqu'on observe ces mouvemens réguliers dans le second bassin, le reflux y est beaucoup moindre, car il y reste toujours assez d'eau pour entretenir le ruisseau qu'il produit; & dans le premier bassin, le flux & le reflux sont beaucoup plus remarquables, & à moins que l'eau de pluie ne le trouble, ou que les neiges fondues ne l'inondent, ils y paroissent toujours aussi sensiblement qu'on l'a dit. Quoique l'eau de cette fontaine soit claire, fraîche, légere, il semble pourtant qu'elle laisse sur la langue un petit goût de fer; elle teint aussi les pierres du bassin d'une couleur de rouille; & comme aux environs, il y a beaucoup de mines de fer, on pourroit croire aussi aisément qu'elle tient un peu de ce métal; cependant, après l'avoir pesée, distillée & éprouvée de toutes façons, M. Courvoisier ne trouva pas

qu'elle peut être propre aux usages de la médecine.

TOUKICHI, (les) branche des Turcs occidentaux. Ils habitoient à l'occident du fleuve Ili, & possédoient les terres qui s'étendoient jusque sur les frontieres de l'empire romain. Vers l'an 706 de J. C. le grand khan des Turcs s'étant fait haïr de ses sujets, par ses cruautés, Outchele profita de cette conjoncture favorable, pour parvenir à la souveraineté. Un grand nombre de Turcs, dont il avoit gagné l'amitié, se soumirent à lui, & le proclama khan. Ce royaume ne subsista que vingt ans au plus: il fut détruit par les Turcs vers l'an 714.

TOUKOHOEN (les) sont des Tartares originaires de Leaotung, & de la même horde que les Sienpi. Un tanju des Sienpi, nommé Poukuei, avoit deux enfans; le premier nommé Toukohoen, & le second Joulohoei, qui fut le premier roi des Tcieuyen. Toukohoen reçut, de son pere Poukuei, mille sept cents familles; il vivoit avec son frere Hoei, & ils étoient occupés l'un & l'autre du soin de nourrir des chevaux. Quelques blessures, que ces chevaux se firent en se battant, mirent la division entre les deux freres. Le procédé de Hoei obligea Toukohoen de quitter le pays; il passa du côté de l'occident, & vint se camper dans les montagnes qui sont au nord du pays d'Ortous. Dans la suite, profitant des troubles qui arriverent dans la Chine, il descendit davantage du côté du midi, & se cantonna dans les environs de Kong-Tchang-fou, du côté de l'occident, dans le Chensi. Sa postérité s'étendit vers Chatcheou, où elle devint très-puissante. Le commencement de cet empire est fixé à l'an 312. Il fut détruit, vers l'an 700, par les Toufans, qui s'emparerent de leur pays.* *Voyez l'histoire générale des Huns, par de Guignes, t. 1, p. 193.*

TOUKON, ville de Perse. Tavernier, *Voyage de Perse, l. 3*, qui dit que les environs de cette ville sont assez bons, la marque à 82^d 45$'$ de longitude, sous les 43^d 15$'$ de latitude.

TOUL, ville de France, dans la Lorraine, sur le bord de la Moselle, à cinq lieues de Nanci, & à douze de Metz. Quoique cette ville n'ait pas sans doute été fondée par Tullus Hostilius, troisiéme roi de Rome, comme quelques uns l'ont avancé; il est néanmoins constant qu'elle est fort ancienne, puisqu'un savant fait mention d'une médaille antique, sur laquelle on lit TULLO-CIVITAS. Ptolomée, *lib. 2, cap. 9*, la nomme *Tullum*, & la donne aux peuples *Leuci*, qui étoient Belges; & lorsqu'on partage la Belgique en deux provinces, ils furent mis sous la premiere & sous la métropole de Tréves. Leur territoire étoit de fort grande étendue. Voyez TOULOIS.

La ville de Toul, comme sa métropole, Tréves, avec Metz & Verdun, vint au pouvoir des François, au commencement de leur établissement dans les Gaules; elle fut toujours sujette aux rois d'Austrasie, sous les Mérovingiens & sous les Carlovingiens. Elle fut assujettie, du tems de Louis d'Outremer, à Othon I, & reconnut ses successeurs pour souverains.* *Longuerue*, Descript. de la France, part. 2, p. 212.

Les comtes héréditaires s'étoient établis dès l'an 1000, & Alberic nous apprend dans sa chronique, qu'alors un certain Ulric étoit comte de Toul, du tems de l'évêque Berthold. Ils se succéderent durant près de deux cents ans, jusqu'à Frédéric, comte de Toul, qui étoit un seigneur si considérable, que le pape Innocent II s'employa pour faire sa paix avec l'évêque de Toul, Henri, qui étoit frere de Simon I, duc de Lorraine, & fils du duc Thierri & de Gertrude de Flandre, & par conséquent petit-fils de Robert le Frison, comte de Flandre.

Le pape employa, pour négocier cette paix, un cardinal-légat, qui étoit assisté de Simon, duc de Lorraine, de la duchesse Adelaïde sa femme, & de Renaud, comte de Bar.

Le comte confirma le traité, par sa bulle datée de l'an 1136. Ce comte Frédéric n'eut qu'une fille, qui épousa Matthias de Lorraine, fils du duc Mathieu I. Il n'y eut point d'enfans de ce mariage. La race de ces comtes étant éteinte, il n'y eut plus d'autre comte à Toul que l'évêque & les ducs de Lorraine, qui succéderent, en quelque façon, à ces mêmes seigneurs, & ne prirent jamais la qualité de comte, ils se contenterent de l'avouerie de la ville de Toul, de laquelle ils se sont fait investir par les empereurs, jusqu'à Charles III, qui a pris l'investiture de l'avouerie de la cité de Toul, avec celle de ces fiefs impériaux, l'an 1627.

Les ducs, pour leur droit de garde & de protection, levoient par an, sur la ville, mille francs barrois, & y exerçoient d'autres actes de jurisdiction, même depuis l'an 1552, où la protection des rois fut établie. Les officiers royaux s'opposerent aux entreprises du duc, mais inutilement, & elles n'ont cessé que quand le duc Charles III fut chassé de ses états. Il avoit fait ses efforts pour s'approprier la souveraineté des deux fauxbourgs & des abbayes de saint Mansuit & de saint Epvre ou Evre, de l'ordre de saint Benoît, qui sont anciennes & considérables, & les habitans de ces fauxbourgs avoient quelquefois été contraints de reconnoître la jurisdiction du bailli de saint Michel.

Le duc Charles, après la paix des Pyrénées, renouvella les prétentions qu'il avoit soutenues avant de sortir de la Lorraine. On renvoya en général, les difficultés qui se rencontroient, à des commissaires, par le dernier article du traité de Vincennes de 1661, & dans le dixiéme du traité de l'an 1663, on convint que l'on nommeroit, de part & d'autre, des commissaires, pour régler plusieurs différends entre le roi & le duc, entr'autres celui qui concernoit les abbayes de saint Evre & de saint Mansuit, ce qui n'eut aucun effet, & le duc fut dépouillé de ses états l'an 1670.

La restitution de la Lorraine, faite à son petit-neveu Léopold, a encore renouvellé ce différend qui regardoit Toul; mais enfin, par l'article VII du traité de Paris de l'an 1718, le duc a renoncé à ses prétentions sur les abbayes & sur les bans de saint Mansuit & de saint Evre. Il ne pouvoit plus faire valoir son avouerie, qu'il tenoit des empereurs & de l'Empire, puisque la souveraineté de la ville & de l'évêché de Toul a été cédée à perpétuité à la couronne de France, par l'Empire, au traité de Westphalie, & le roi, par l'indult de Clément IX, a les mêmes droits de nomination & de disposition de l'évêché & des autres bénéfices du Toulois, qu'il a à Metz & à Verdun.

On commença à fortifier Toul sous Louis XIV, après que Nanci eut été rendu au duc de Lorraine, en exécution de la paix de Ryswick. Cette ville est située dans un vallon très-fertile. Une chaine de montagnes ([a]) & de côteaux couverts de vignes, l'entoure à moitié. La Moselle coule près de ses murailles, & y reçoit un ruisseau, lequel traversant la ville y fait moudre plusieurs moulins, & fournit les eaux nécessaires aux tanneurs & aux bouchers. Le roi a fait faire sur la Moselle un très-beau pont, dont les extrémités sont terminées par des grandes chaussées, avec des voûtes d'espace en espace, pour donner cours aux eaux qui inondent la prairie dans les débordemens. Les anciens murs de la ville furent rasés en 1700, & l'on forma une nouvelle enceinte, flanquée de neuf bastions royaux, ce qui en a fait une place très-réguliere & beaucoup plus grande qu'elle n'étoit auparavant. Il y a beaucoup de couvens & d'églises dans la ville de Toul. La cathédrale est un fort beau bâtiment. On compte six mille habitans dans Toul, distribués sous quatre paroisses, & sous neuf bannieres ou quartiers. Cette ville a deux fauxbourgs, uniquement considérables par les deux abbayes qui leur ont donné le nom. L'un est appellé le fauxbourg Saint-Evre, & l'autre Saint-Mansuit. Saint Mansuit fut le premier évêque de cette ville. ([b]) On prétend qu'il n'y eut que six évêques entre lui & saint Auspice, qui vivoit sur la fin du cinquiéme siécle. Saint Evre, *Aper*, fut fait évêque de Toul vers l'an 410, & on ne sait de combien fut son épiscopat. Cette opinion suppose que ce soit le même que l'ami de saint Paulin de Nole, de qui nous avons emprunté tout ce que nous avons dit de meilleur & de plus certain de saint Aper. ([a]) *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 369 & suiv. ([b]) *Baillet*, Topogr. des Saints, p. 498 & suiv.

Le B. Bodon, dit saint Leudwin, évêque de Toul au huitiéme siécle, étoit frere de sainte Salaberge. S. Gerard, évêque de Cologne, fut fait évêque de cette ville en 963, après Gozelin, & mourut l'an 994. Saint Léon, pape, IX du nom, appellé auparavant Brunon, fut élevé à Toul, y fit ses études, fut ensuite chanoine de l'église, puis évêque de la ville en 1026. Saint Aloph ou Elof, *Eliphius*, martyr sous Julien l'Apostat, étoit du territoire

ou de la ville de Toul. Il y souffrit la mort & fut enterré dans le diocèse. Il avoit trois sœurs, Menne, Libaire, Susanne, qui vêquirent dans une grande sainteté, aussi-bien que son frere Euchaire, qui, selon quelques uns, fut fait évêque de la ville, & selon d'autres, il le fut de celle de Grand, mais qui peut-être ne l'a été nulle part. Quelques-uns adjugent saint Aloph avec son frere & ses sœurs à la ville de Grand, qu'ils prétendent avoir été un siége épiscopal dans le pays même des Leuques, dont on croit ordinairement que Toul étoit la cité; mais il nous faut de bonnes preuves pour nous persuader que ç'a été un évêché différent de celui de Toul, & qu'on a vu deux siéges & deux évêques en même tems dans un seul pays. Saint Loup, évêque de Troyes & saint Vincent son frere, qui n'est autre que celui de Lérins, selon plusieurs, étoient de Toul. Sainte Salaberge, abbesse de Saint Jean de Laon, étoit du diocèse de Toul; elle y fut mariée au B. Blandin-Bason en secondes noces, & eut sainte Austrade qui fut abbesse après elle à Laon, le B. Baudoin & le B. Eustase. Saint Vaast, évêque d'Arras, avoit été prêtre de l'église de Toul, dans le diocèse duquel il s'étoit retiré d'Aquitaine. Clovis l'avoit pris à Toul pour se faire catéchiser.

Les évêques de Toul n'ont pas eu de grands revenus depuis plusieurs siécles; on n'estime ce siége que parce qu'il a eu des évêques distingués par leur sainteté; aussi dans le pays, lorsqu'on qualifie les trois évêchés, on dit *Toul le Saint*, *Metz le Riche*, parce qu'il a toujours eu de grands revenu, & *Verdun le Noble*, parce que ce siége depuis sept cents ans, a presque toujours été tenu par des princes ou par des prélats d'une extraction fort illustre. L'évêque de Toul qui jouit aujourd'hui de cinquante mille livres de rente, se qualifie évêque de Toul & prince du Saint-Empire. Le chapitre de l'église cathédrale est composé de trente-six canonicats qui valent huit ou neuf cents livres de revenu, & de quatre dignités; savoir, le grand doyenné de cinq mille livres de revenu, la chantrerie de trois mille livres, la tréforerie & l'écolâtrerie, chacune de mille cinq cents livres.

Le diocèse s'étend bien au-delà du gouvernement de Toul & du Toulois, & est un des plus étendus du royaume; il comprend la meilleure partie de la Lorraine, depuis Nanci jusqu'au mont de Vosge. Rambervilliers, Moyen & Baccarat, qui sont du temporel de l'évêché de Metz, quelques villages de Champagne, tout le pays qu'arrose la Meuse au dessus de Saint-Michel, & la Moselle depuis Pont-à-Mousson jusqu'à leur source, & aux montagnes qui sont sur les limites du diocèse de Besançon & de l'Alsace. On compte quatorze cents paroisses dans le diocèse de Toul; il y a même des écrivains qui en compte deux mille, le dernier pouillé n'en compte que neuf cents quatre-vingt-dix huit. Il y a encore dans ce diocèse les chapitres de saint Gengoul, de l'église primatiale de Nanci, de saint George dans la vieille ville de Nanci, de saint Die en Vosge; outre ces chapitres d'hommes, il y en a encore quatre de filles; savoir, Remiremont, Epinal, Poussay & Bouxieres. Les prébendes & les abbayes sont affectées à des filles d'une noblesse épurée, & qui sont obligées de faire des preuves très-rigides. Le revenu des prébendes de ces chapitres est différent; il y en a qui ne valent que deux cents livres, & d'autres valent jusqu'à cinq cents. Dans quelques-unes de ces maisons l'on a ce privilége, que la même personne peut posséder jusqu'à cinq prébendes, à des conditions qui ne nuisent point au service divin. Dans le diocèse de Toul sont renfermées les abbayes de

Saint Evre,	Escure,	Chaumouzey,
Saint Mansuit,	L'isle en Barrois,	S. Léon de Toul,
Moyen moutier,	Beaupré,	Mureau,
S. Pierre de Se-	Haute Seille,	Thabemont,
none,	Sainte Houx,	Janfure,
Saint Léopold,	Benoite-vaux,	Bonfay,
Clairlieu,	L'Etang,	Rangeval.
Vaux en Ornois,	Autrey,	

Le gouvernement civil de Toul est du ressort du parlement de Metz, & le présidial de Toul fut créé en 1685: ce gouvernement est pour les finances de la généralité ou département de Metz. Le magistrat de Toul est composé d'un maire, de trois échevins, dont un est élu tous les ans, d'un procureur du roi, de deux receveurs alternatifs, d'un secrétaire, de six assesseurs & d'un commissaire aux revues & logement des troupes. Le gouvernement militaire a un gouverneur & lieutenant général. Il fut vendu avec l'agrément du roi en 1690, par M. de Choiseul à M. le marquis de l'Hôpital, la somme de cent vingt mille livres. Il a été vendu en 1715, par M. de Melun de Maupertuis à M. de Crecy-Verjus, pour cent trente-cinq mille livres, & il rapporte près de douze mille livres. La lieutenance générale rapporte encore plus que le gouvernement; elle vaut environ dix-huit mille livres par an. La ville de Toul a un gouverneur particulier, un lieutenant de roi, un major.

TOULA. Voyez Tulle, n°. 2.

TOULI, nom d'une isle qu'Albergendi, dans le neuviéme chapitre de sa géographie, dit être située dans le septentrion, au-delà du septiéme climat. C'est apparemment celle que les anciens ont appellée *Ultima Thule*. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient. p. 893.

TOULIGNAN, en latin *Tulliniacum*, bourg de France en Dauphiné.

TOULOIS, ou comté de Toul, *Tullensis Ager*, gouvernement militaire de France, enclavé dans la Lorraine, au septentrion, à l'orient & au midi; il touche un peu à la Champagne à l'occident. C'est le pays des anciens Leuci, dont César, Strabon, Ptolomée & Pline font mention. Voyez Toul. Ce pays étoit autrefois d'une grande étendue, & le diocèse de Toul qui a les mêmes bornes, est le plus grand des Gaules, ou de tous les pays qui sont au deçà du Rhin, mais aujourd'hui le Toulois ou le comté de Toul a des bornes bien plus étroites. Ce gouvernement comprend le temporel de l'évêché de Toul, dont la souveraineté a été unie à la France dès l'an 1552 par Henri II: il renferme le bailliage de Toul qui est composé de six prévôtés, dont les plus considérables sont celles de Liverdun & de Vichery. Le pays est assez abondant; la Moselle est la seule riviere remarquable. Ce gouvernement faisoit autrefois partie de celui de Metz & de Verdun, sous le nom du gouvernement de trois évêchés; il est du parlement, de l'intendance & de la maréchaussée de Metz; il a un gouverneur de province & un lieutenant général, dont les appointemens sont plus considérables que ceux du gouverneur.

1. TOULON, ville & port de mer de France, dans la Provence, avec évêché suffragant d'Arles. Il n'y a aucun géographe, historien ou autre ancien qui ait fait mention de *Toulon* avant l'auteur de l'itinéraire, qui a marqué *Telo Martius* à douze milles de *Tauroente*, ville maritime, autrefois fondée par les Marseillois, de laquelle on ne voit plus de vestige, mais que l'auteur de l'itinéraire distingue bien de Toulon, & réfute par-là invinciblement quelques écrivains modernes qui ont confondu ces deux villes. * *Longuerue*, Description de la France, 1. part. p. 359.

On lit, dans la notice de l'Empire, qu'il y avoit une teinturerie à Toulon qui avoit un intendant impérial, qui est appellé *Procurator Baphiorum*: ainsi cette place étoit célébre dès la fin du quatriéme siécle.

Toulon a été nommé en latin *Telo*, *Telonium* & *Telo-Martius*, d'un tribun de ce nom qui y conduisit une colonie. Ptolomée nomme cette ville *Tauroentium*. Le pere Hardouin conjecture que Toulon pourroit être le *portus Citharista* dont parle Pline. Sa conjecture est d'autant plus vraisemblable, qu'Antonin dit que ce port est éloigné de Marseille de trente milles, & c'est précisément la distance qu'il y a de Marseille à Toulon. Cette ville est dans une situation admirable exposée au midi, & couverte au septentrion par des montagnes élevées jusqu'aux nues, qui rendent son port un des plus grands & un des plus sûrs qui soient au monde. C'est une assez grande ville; le bâtiment de son église cathédrale est peu de chose, mais la chapelle de Notre-Dame est un lieu de dévotion qui y attire un grand concours de peuple. On trouve dans une des rues de la ville une allée d'arbres qui forment une espece de cours. Le port est un des plus connus de l'Europe; il est destiné aux vaisseaux de guerre. On y distingue deux différents ports, le vieux & le nouveau, qui communiquent l'un à l'autre. La ville est généralement très mal propre en beaucoup d'endroits; le quartier neuf est assez bien bâti, sa place est un carré long, elle est bordée d'arbres, & les gardes de la marine

marine y font l'exercice. La maison des jésuites qui étoient dans ce quartier, est assez belle, il y a un séminaire pour les ecclésiastiques qui servent d'aumôniers sur les vaisseaux. Il y a aussi dans cette ville plusieurs couvens de religieux & de religieuses, sans compter la maison des prêtres de l'oratoire, qui ont le collége. L'hôtel de ville est dans le quartier vieux, sa principale entrée est sur le quai qui regne le long du port. Cette maison n'est remarquable que par deux beaux termes de pierre qui sont aux côtés de la grande porte; ils semblent soutenir un balcon & représentent deux hommes qui avoient déplu au sculpteur. Ces termes sont du fameux Pierre Puget, & ont fait l'admiration du cavalier Bernin. Le parc ou l'arsenal est à une des extrémités de ce quai; il est composé de tous les lieux qui sont nécessaires pour la construction & pour l'armement des vaisseaux; on y voit la corderie, qui est un lieu surprenant pour sa longueur; elle est toute voûtée & à perte de vue; on y fait les cables, & dans l'étage de dessus, une infinité d'ouvriers préparent les filasses & les chanvres. Les écoles des gardes de la marine servent à les faire travailler aux mathématiques, au dessein, à voltiger, à faire des armes, &c. La salle d'armes est un grand magasin où se font les mousquets, fusils, pistolets, hallebardes & autres ustensiles des canonniers. L'artillerie est aussi dans un bon ordre; on voit encore les lieux où l'on fait la menuiserie & la tonnelerie, où dans un lieu très-vaste on montre un nombre infini de futailles pour embarquer les vivres & les boissons. On entre dans un autre lieu qui est à côté, où l'on travaille à leur construction. Les maillets font ici un si grand bruit, qu'il est impossible qu'on s'y entende parler. On se rend de-là au parc de l'artillerie, où il y a des canons en piles. On y voit aussi un nombre infini de bombes, de grenades, de mortiers, de boulets à deux têtes de différentes espéces, rangés tous dans un ordre à faire plaisir; les ancres bordent tout le tour du canal qui environne le parc; on découvre de-là les forges qui en sont éloignées. La salle des voiles est fort longue, & les yeux s'égarent par la quantité des choses qu'on y voit; on y trouve tout ce qui est nécessaire à un vaisseau; il y a un nombre infini d'ouvriers qui travaillent; & enfin pour voir tout ce qui compose cet admirable arsenal, on peut monter au-dessus de la salle des voiles, où l'on met le gaudron aux cables. La fonderie des canons mérite d'être vue. La boulangerie royale & les fours, tout cela peut être vu en passant; on doit aller ensuite au chantier de construction; rien n'est si curieux ni si surprenant que de voir lancer à l'eau quelque vaisseau. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 166.

Toulon fut sujette aux mêmes événemens & révolutions que le reste de la Provence; cette ville fut ruinée par les Sarrazins dans le commencement du dixiéme siécle, & on ne voit pas qu'elle ait été rétablie qu'après l'an 1000 par les vicomtes de Marseille qui en étoient seigneurs. Comme les Sarrazins ou Mores étoient puissans sur mer, ils attaquerent dans le douziéme siécle deux fois Toulon, & ils le prirent l'an 1176 & l'an 1197. A toutes les deux fois ils ruinerent la ville, & emmenerent les habitans.

Les Marseillois qui avoient acquis le vicomté de Marseille, céderent à Charle I, ce qui avoit appartenu à ces vicomtes, tant à Toulon qu'aux villes voisines. Depuis ce tems la ville de Toulon se maintint & s'accrut sous la protection de ses princes, les rois de Sicile & de Naples, comtes de Provence. Son port est un des plus assurés de toute la Méditerranée; il est aussi un des plus capables, puisqu'il a neuf mille pas de tour. Son entrée est défendue par plusieurs forts, & ces ouvrages ont été augmentés depuis que la Provence fut envahie l'an 1707 par une grande armée ennemie, commandée par Victor Amédée II, duc de Savoye, & soutenue par une grande flotte. Toulon résista à tant de forces qui se joignirent pour l'attaquer.

Depuis ce tems on a ajouté de nouvelles fortifications aux anciennes, & on y a bâti une citadelle. Son port est un des plus beaux de l'Europe. On entre d'abord dans une grande rade, la plus forte qu'il y ait, & dont l'entrée est défendue par un grand nombre de batteries & de forts, parmi lesquels la grosse tour est le plus considérable. Le port est à une des extrémités de cette rade. L'entrée en est si étroite, que les vaisseaux n'y peuvent entrer qu'un après l'autre, & elle est défendue par plusieurs bonnes batteries, revêtues & bien munies de canons. Au fond de ce golfe est la ville, laquelle embrasse le port. Il est partagé en deux par une grosse jettée de pierres. Il est couvert par une partie de l'enceinte de la ville. On voit quelquefois sur ce port un spectacle assez divertissant: on l'appelle la Targue, c'est une espece de joute. On arme plusieurs bâtimens, sur lesquels on met horizontalement une planche large de neuf à dix pouces, & d'environ quatre pieds de saillie. Le champion qui doit jouter est debout sur l'extrémité de cette planche & en balçon, tenant dans la main droite une lance sans pointe, & de la gauche une espéce de bouclier qu'on nomme Targu, & qui donne le nom à ces joutes. Les bâtimens ayant chacun leurs combattans, vont les uns contre les autres à force de rames & au bruit des trompettes. Les combattans se couvrent de leurs targues, & se présentent leurs lances pour se culbuter. Celui qui renverse davantage sans s'ébranler remportent le prix. Louis Ferrand, avocat au parlement de Paris, & très-savant dans l'antiquité & dans les langues grecque & orientales, étoit né à Toulon en 1645, & mourut à Paris en 1699. Il a donné plusieurs ouvrages, entr'autre, un gros commentaire sur les pseaumes. Toulon a été affligée de la peste au commencement de l'an 1721.

Il n'y a aucun monument certain qui fasse mention de l'église de Toulon & de ses évêques avant le milieu du cinquiéme siécle. Elle avoit alors un évêque appellé Honorat, que saint Léon *le Grand* nomme dans une lettre écrite aux évêques des Gaules. Il est fait mention des évêques de Toulon dans le sixiéme siécle, où ils comparurent & signerent au concile de France. C'est pour lors qu'on commença à alterer le nom Telo en Tolo. Saint Cyprien fut évêque de Toulon après Gratien, vers l'an 516, & il est compté pour le troisiéme ou quatriéme évêque de la ville. Il mourut avant 549, où l'on voit que Pallade, son successeur, a souscrit au cinquiéme concile d'Orléans. Il est le second patron ou titulaire de l'église après la sainte Vierge. On honore encore un martyr de ce nom dans la même ville. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 495.

L'évêché de Toulon est d'une très petite étendue: il n'a que vingt-cinq paroisses, parmi lesquelles Sixfours est collégiale depuis 1650. Cuers & Hiéres le sont aussi; Cuers depuis 1650, & Hiéres en 1572. On croit qu'Honoré ou Honorat fut le premier évêque de Toulon. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un prévôt, d'un archidiacre, d'un sacristain, d'un capiscol & de huit autres chanoines, dont l'un est théologal. Il y a dans ce diocèse une abbaye de filles de l'ordre de cîteaux, fondée l'an 1245, près du château d'Hiéres. Elle fut transférée en l'église de saint Etienne du Pont en 1406. Cette abbaye jouit d'environ neuf ou dix mille livres de rente. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 4, p. 95.

La Baie de Toulon qui a de bons mouillages, dit Michelot, *Portulan de la Medit.* p. 71, est de l'autre côté du cap Sepet, environ deux milles vers l'ouest-nord-ouest de la pointe de ce cap, & au-dedans du cap il y a une petite calanque entre deux grosses pointes, qu'on appelle communément le Creux de Saint George, vis-à-vis duquel on mouille avec les galeres par huit, dix, douze, quinze brasses d'eau, fond d'herbes vaseux, portant une amarre sur la pointe de l'ouest si l'on veut; mais il ne faut pas s'enfoncer dans la calanque de saint George, parce que le fond manque tout-à-coup. Les vaisseaux du roi & autres mouillent un peu plus au large dans la grande rade. On peut mouiller aussi entre les deux tours de Balaguier & de l'Eguillette, ou vers le milieu de la baie: on y a huit & dix brasses d'eau. Entre la pointe du cap Sepet & celle du creux de Saint-George il y a une grande infirmerie qu'on appelle l'hôpital de saint Louis, ou saint Mandri; & lorsqu'on va du cap Sepet à saint George, ou à la grande rade, il faut prendre garde à une madrague qu'on met pendant l'été presque à moitié chemin, vis-à-vis d'une grosse pointe.

Environ à une demi-lieue au nord ouest de la pointe de Saint-George, est une grande tour ronde, revêtue & armée de canons, & située sur le bord de la mer. On l'appelle la Tour de Balaguier. Entre les deux il y a un enfoncement, à l'est duquel on trouve le Lazaret ou l'infirmerie. Ce sont des basses terres, bordées de grandes plages de sable, où ordinairement les vaisseaux en tems de contagion mouillent pour faire quarantaine. A trois cents soixante toises ou environ, au nord quart de nord-est de la tour de

Balaguier, il y a une autre grande tour carrée, revêtue d'une fausse braie, & située sur le bord de la mer. On l'appelle la TOUR de l'EGUILLETTE. On peut mouiller entre ces deux tours à discrétion, par quatre, cinq à six brasses d'eau.

A l'est de la tour de l'Eguillette, environ six cents cinquante toises, il y en a une autre encore sur le bord de la mer, & qu'on appelle LA GRANDE TOUR. Elle est aussi revêtue d'une fausse braie. Toutes ces tours sont bien armées. Elles défendent généralement toutes les rades de la baie, & les approches de Toulon. Il ne faut pas ranger cette tour à plus de deux longueurs de cables pour le moins, d'autant qu'il y a une longue pointe qui s'avance sous l'eau fort au large, & où il y a fort peu d'eau. Environ à quatre cents toises au sud-sud-ouest de la grande Tour, il y a un petit banc de sable, sur lequel on ne trouve que cinq brasses d'eau, & aux environs on en a dix à douze. Il y en a un autre petit au nord-ouest quart d'ouest de la même tour, environ à deux cents cinquante toises. On ne trouve que trois brasses & demie d'eau sur ce banc.

De l'autre côté de ces deux dernieres tours, en allant vers le nord, il y a encore un grand enfoncement, & du côté du nord de la grande Tour, environ un mille & demi est la ville de Toulon. Il y a plusieurs batteries qu'on a faites en différents endroits de cette baie pour en défendre ses approches. Lorsqu'on vient du large, & qu'on veut aller mouiller à la petite rade qui est vis-à-vis de la ville, à l'ouverture du vieux port, ou qu'on veut entrer dans les deux ports, il faut prendre garde à une séche qu'on appelle la Tasse, qui est presque vis-à-vis de la grande Tour sur la droite en entrant, un peu en-dedans, à une bonne longueur de cable, sur laquelle il n'y a qu'un à deux pieds d'eau; c'est pourquoi, soit en entrant ou en sortant, il faut s'en éloigner à discrétion, ensuite gouverner droit par le milieu de la ville, où l'on trouvera huit, sept, six, jusqu'à trois brasses d'eau, fond de vase & herbiés, jusqu'au proche de l'entrée du vieux port qui est du côté de l'est. Ordinairement les galeres mouillent vis-à-vis de cette entrée, comme nous avons dit, par trois à quatre brasses d'eau, la commandante & quelques autres portent des amarres proche l'entrée du port, à des arganaux qui y sont posés exprès, ayant une bonne ancre vers le sud-sud-ouest pour rester affourche, à cause du nord-ouest qui est fort violent.

Les vaisseaux du roi sont ordinairement dans l'un ou l'autre port, qui se ferment à chaine le soir; mais lorsqu'ils arment, ils viennent mouiller à la petite rade dont il a été parlé ci-dessus proche la côte de l'est: on appelle ce lieu le Morillon.

Du côté de l'ouest de la ville de Toulon, environ à quatre milles, on voit un grand enfoncement, au fond duquel est un grand village nommé LA SEINE, situé sur le bord de la mer. On y peut aller mouiller avec des vaisseaux médiocres; mais il faut passer par le milieu pour aller d'une terre à l'autre, parce qu'il y a fort peu d'eau aux côtés, le fond étant vaseux avec de grands herbiés. Il y a pourtant assez proche de la Seine, trois, quatre à cinq brasses d'eau. Le traversier de la petite rade est l'ouest-nord-ouest, & celui de la grande est l'est-nord-est, & le nord-est y est aussi fort rude. La latitude est 43^{d} 9', & la variation 6^{d} nord-ouest.

Environ à un quart de lieue de la grande Tour est le fort des Vignettes. C'est une espece de tour ou ras d'eau qu'on y a fait avec une batterie auprès du côté de l'est, & devant laquelle on peut mouiller au cas qu'on ne puisse gagner la rade. On y est à couvert des vents de nord-ouest, nord & nord-est; & l'on y a douze à quinze brasses d'eau assez proche de terre.

Au nord-est du cap Sepet, environ à quatre ou cinq milles, est la pointe de Sainte-Marguerite qui est fort escarpée. Sur le haut on voit une église & quelques maisons auprès. Entre la grande tour & cette pointe la côte est haute & fort escarpée. Il y a trois à quatre batteries de canons & de mortiers.

Enfin, à trois ou quatre milles vers le sud-est de la pointe de Sainte-Marguerite, il y a une grosse pointe qu'on appelle Querqueragne, qui forme du côté du nord-ouest une petite anse de sable, où l'on peut mouiller avec des galéres dans une nécessité, y ayant cinq à six brasses d'eau, fond d'herbe vaseux. On y est à couvert des vents de sud-ouest, & il n'y a que l'est-nord-ouest qui y donne à plein. La pointe de Querqueragne termine la baie de Toulon de ce côté-là.

TOULON EN CHAROLOIS, bourg de France, dans la Bourgogne, au diocèse d'Autun. Ce bourg est à sept lieues d'Autun, à quatre de Montcénis & à six de Charoles, sur la riviere d'Arroux, qui sépare en cet endroit le Charolois de l'Autunois. Il y a un dépôt & une chambre à sel qui dépend de Baray-le-Monial. C'est la quatriéme communauté qui députe aux états du Charolois. Il y a un prieuré de bénédictines, sous le vocable de Notre-Dame de Champchanoux. L'on pêche dans la riviere des saumons. De l'autre côté de l'Arroux est le village de Toulon en Bourgogne, auquel ce bourg se communique par un pont de treize arcades. La riviere seroit navigable jusqu'à Toulon, si l'on coupoit quelques petits rochers à deux lieues de-là, qui sont à fleur d'eau, ce qui faciliteroit le commerce du Charolois avec Paris. Il y a plusieurs lieux qui dépendent de ce Toulon; savoir, le bois de Toulon, l'Abergement & Rémangé, qui sont trois hameaux; les Grandeurs, la Grange, la Maillotte, Marimban, Aubigny, le Sacq & le Boulet, qui sont dépendans des Granges. Toulon fut la patrie d'Antoine Garreau, procureur au parlement de Dijon, auteur de la description de la Bourgogne. Il mourut le 14 septembre 1738.

TOULONJEON, comté de France, dans la Bourgogne, au diocèse d'Autun.

TOULOUBAN, ville des Indes, dans la province de Multan, à trente-cinq milles de la ville de ce nom, sur le bord de la riviere de Multan. * *Petis de la Croix*, Hist. de Timur-Bec, l. 4, c. 5.

TOULOUSAIN, contrée de France, dans le haut-Languedoc; c'est proprement le pays des environs de Toulouse. Il est composé des diocèses de Toulouse & de Rieux, & de la partie de celui de Montauban qui est dans le Languedoc. C'est ce qui étoit resté au dernier comte de Toulouse après la guerre des Albigeois. Ce pays n'est presque que de plaines, belles & abondantes en bleds, entrecoupées de rivieres & de ruisseaux, qui forment de belles prairies. On y recueille des vins qu'on consomme dans le pays; beaucoup de millet & du pastel. Cette derniere graine qui est beaucoup plus belle que celle de l'indigo, sert particuliérement pour le bleu. Sa ville capitale est Toulouse; les autres villes sont Rieux, évêché, Castel-Sarrasin & Grisolles; sa principale riviere est la Garonne. Le canal royal de Languedoc y prend sa naissance.

TOULOUSE, ville de France, dans le haut Languedoc, dont elle est la capitale, comme de toute la province de Languedoc. Cette ville, située sur le bord oriental de la Garonne, dans le pays des anciens Tectosages, est une des plus anciennes des Gaules, puisque Trogue Pompée & plusieurs autres anciens auteurs assurent qu'elle étoit la patrie des Tectosages, qui ravagerent la Grece du tems de Brennus, près de deux cents quatre-vingts ans avant Jesus-Christ. Elle est nommée *Tolosa* par César, *lib.* 1, *bell. Gall. cap.* 10. *Tolosa Colonia* par Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, *Urbs-Tolosatium* par Sidonius Apollinaris, *l.* 4, *Epist.* 17, & *Civitas Tolosatium*, dans la notice de la Gaule. C'étoit anciennement comme aujourd'hui, une ville d'une grande étendue, & elle étoit divisée en cinq parties, suivant ce vers d'Ausone, *Epist.* 23, *v.* 83.

Quincuplicem socias tibi Martie Narbo Tolosam.

On lui donna l'épithéte de PALLADIA, soit à cause du culte que ses habitans rendoient à Pallas; soit à cause du goût que ses habitans ont toujours eu pour les sciences & pour les belles lettres, selon ces vers de Martial, *lib.* 9, *Epigram.* 101.

Marcus Palladiæ non inficianda Tolosæ
Gloria, quem genuit pacis alumna quies.

Le premier vers de cette épigramme fait voir que Martial entend parler de l'étude des belles lettres:

Marcus amat nostras Antonius, Attice, Musas.

Toulouse étoit encore considérable par sa magnificence; il y avoit un capitole. On y voyoit aussi un temple célé-

bre dans tout le voisinage, & fameux par ses richesses, auxquelles personne n'osoit toucher. Justin & quelques autres historiens ont cru que les Tectosages enleverent le trésor du temple de Delphe, & que pour appaiser la colére d'Apollon qui les désoloit par une cruelle peste, ils jetterent ce trésor dans le lac de Toulouse. * *Strabo*, l. 4.

Cette ville fut prise sur les Tectosages par le consul *Servilius Capion* l'an 648 de Rome, selon l'époque de Varron, cent six ans avant l'ére chrétienne. Ce consul enleva de grands trésors que les habitans y avoient amassés de longue main, & entr'autres celui du temple d'Apollon; tous les historiens & les autres auteurs assurent que *Capion* finit malheureusement, & fut puni avec tous ceux qui avoient eu part à son sacrilége, ou qui dans la suite eurent quelque partie de cet or de Toulouse; c'est de-là qu'est venu le proverbe *Aurum Tolosanum*, dont on s'est servi pour désigner une chose qui attire un très-grand malheur à celui qui l'acquiert. Ce temple d'Apollon, qui étoit à Toulouse, a fait confondre, même dans l'antiquité, cet or de Toulouse avec celui du temple de Delphe; & quelques-uns se sont imaginés que Brennus, général des Gaulois, ayant pillé le temple de Delphe, les Gaulois, & sur-tout les Tectosages, avoient remporté leur butin dans leur pays; mais Strabon dit que le temple de Delphe avoit été pillé par les Phocéens avant la venue des Gaulois, lesquels, bien loin de prendre la ville de Delphe, & de pouvoir piller son temple, furent repoussés avec perte; & ayant été ensuite battus en plusieurs rencontres, ils périrent tous sans qu'il s'en sauvât un seul. Quoique Toulouse fut une des villes des plus célébres de l'empire romain, néanmoins elle ne fut jamais métropole ou capitale de province sous les empereurs. Ce fut sous les rois des Wisigots qui y établirent leur résidence, qu'elle devint une ville royale, reconnoissant toutefois pour métropole ecclésiastique, Narbonne, dont elle n'a été soustraite que l'an 1317, par Jean XXII. Ce pape divisa le grand diocèse de Toulouse en plusieurs, où il mit des évêques, leur donna pour métropolitain le cardinal Jean Raymond de Comminges, premier archevêque de Toulouse. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 228.

La jurisdiction temporelle, après avoir été entre les mains des officiers de l'empire romain, fut assujettie aux Wisigots, lorsque le roi Ataulphe s'établit dans les Gaules au commencement du cinquiéme siécle.

Cent ans après ou environ, Clovis ayant défait Alaric, s'empara de Toulouse, & laissa cette ville à ses successeurs, qui la gouvernerent par des officiers qu'on nommoit comtes. Dagobert la donna l'an 628, à son frere Aribert, qui y établit sa résidence; mais ce prince, ayant à peine regné trois ans, mourut, & son état revint sous la domination de Dagobert, qui laissa la ville de Toulouse à son fils, Clovis II, roi de Neustrie.

Les princes Mérovingiens en ont toujours été les maîtres jusqu'au commencement du huitiéme siécle, que le duc Eudes, qui se rendit absolu dans l'Aquitaine, s'empara de Toulouse, qu'il défendit contre le Sarrazins l'an 721. Onze ans après ils la prirent & la saccagerent avec Bordeaux, & la plûpart des villes d'Aquitaine qu'il ne conserverent point, parce qu'ils furent défaits près de Poitiers par Charles Martel, maire du palais; ainsi Eudes jouit comme auparavant de l'Aquitaine, & laissa cet état à son fils Hunaud, à qui Gaifre son fils succéda. Le roi Pepin, fils de Charles Martel, fit une cruelle guerre à Gaifre, qui perdit enfin tous ses états & la vie.

Pepin s'empara l'an 767, de la ville de Toulouse, que lui & ses successeurs gouvernerent par des comtes qui n'étoient que de simples officiers, jusqu'au tems de Charles *le Simple*, qui perdit presque toute son autorité, & fut déposé & mis en prison, où il mourut; ce fut sur la fin du regne de ce prince, que Régimond ou Raymond se rendit absolu à Toulouse vers l'an 920. Il eut pour héritier son fils Raymond Pons. Ces premiers comtes de Toulouse prenoient la qualité de ducs & marquis d'Aquitaine, quoiqu'ils n'eussent qu'une petite portion d'un si grands pays, n'étant maîtres au commencement que de l'ancien territoire de Toulouse & du Querci, n'ayant aucune autorité sur le reste de la Gothie ou Septimanie, appellée aujourd'hui le Languedoc.

Les comtes descendans du premier Raymond, jouirent de cet état jusqu'à Guillaume, qui vivoit dans le onziéme siécle, & ne laissa qu'une fille nommée Philippia, qui épousa le duc Guillaume, pere du dernier duc d'Aquitaine; elle ne succéda pas à son pere, parce que son oncle Raymond de saint Gilles, comte de Querci & frere de Guillaume, comte de Toulouse, s'empara de cette ville. Il prit ensuite le premier le titre de duc de Narbonne, sans aucun droit, & fit la guerre pour chasser de Provence le comte Gilbert. Raymond en allant à la Terre-Sainte, désigna comte de Toulouse, son fils Bertrand, qu'on croit avoir été bâtard, & qui mourut sans enfans l'an 1114 ou 1115.

Après la mort de Bertrand, Guillaume, duc d'Aquitaine, soutenant les droits de sa femme, prit Toulouse; mais il en fut dépossédé par Alfonse, fils légitime de Raymond de saint Gilles. Le dernier, Guillaume, duc d'Aquitaine, & sa fille Eléonor hériterent des droits de Philippia, qu'Henri II, roi d'Angleterre, mari d'Eleonor, soutint contre Raymond, comte de Toulouse, fils d'Alfonse, & en demanda justice à Louis *le Jeune*, roi de France, qui accorda les parties, à condition, que la propriété du comté de Toulouse demeureroit à Raymond, qui seroit tenu d'en faire foi & hommage au roi d'Angleterre, duc de Guienne, ce qui fut exécuté. Richard, fils d'Henri & d'Eléonor, demanda l'hommage du comté de Toulouse; mais cette affaire fut terminée l'an 1196, lorsque Raymond, dit *le Vieux*, comte de Toulouse, fils d'Alfonse, ayant épousé Jeanne, sœur de Richard, ce roi céda tous ses droits sur le comté de Toulouse au comte Raymond; ce fut le même Raymond, qui, s'étant déclaré protecteur des Albigeois, fut poursuivi par le pape Innocent III, qui donna le comté de Toulouse à Simon de Montfort, général des catholiques, du consentement de Philippe-Auguste; ce qui détermina Raymond, abandonné par le roi, son seigneur féodal, à reconnoître un autre seigneur ou souverain, qui fut Pierre, roi d'Aragon, à qui le comte fit foi & hommage. C'est là l'origine du droit que les Aragonnois prétendoient sur le comté de Toulouse, auquel ils renoncerent par la transaction passée entre saint Louis & Jacques roi d'Aragon l'an 1258.

Simon de Montfort ne put se maintenir dans sa conquête, & son fils Amaury céda ses droits à Louis VIII, pere de saint Louis. Raymond *le Jeune*, fils & successeur de Raymond *le Vieux*, fit sa paix avec le roi de France & avec l'Eglise, & transigea l'an 1228 avec saint Louis. Par ce contrat, la princesse Jeanne, fille de Raymond, fut accordée avec Alfonse, comte de Poitiers & frere du roi. On convint que Jeanne succéderoit aux états de son pere, & qu'en cas qu'elle & son mari vinssent à mourir sans enfans mâles, le tout seroit réuni à la couronne. Raymond mourut l'an 1249, & eut pour successeur sa fille Jeanne & son gendre Alfonse, qui finirent leurs jours l'un & l'autre peu après la mort de saint Louis, l'an 1270, après quoi Philippe *le Hardi* prit possession du comté de Toulouse, & le réunit à la couronne.

Il y avoit dans Toulouse un amphithéâtre, un capitole & plusieurs autres monumens superbes; mais les Wisigots les ruinerent de fond en comble, ensorte qu'il n'en reste que quelques masures de l'amphithéâtre près du château de saint Michel. La ville de Toulouse étoit autrefois divisée en bourg & cité; mais en 1346 le bourg fut enfermé dans la ville. Quoiqu'il n'y ait point de ville dans le royaume plus avantageusement située pour le commerce que Toulouse, il ne s'y en fait cependant presque point. Le génie des habitans n'est pas tourné de ce côté-là, & les porte plus volontiers à jouir de la noblesse que leur donne le capitoulat, ou à entrer dans les charges de robe. C'est le parti que prennent ordinairement les enfans des marchands distingués, & ce qui fait que Toulouse, une des plus grandes villes du royaume, est une des moins riches, & n'est pas même fort peuplée; il y a quelques rues fort longues. En général les maisons n'y sont pas belles, étant toutes de brique: il y en a cependant de remarquables. Le pont est beau & du dessein de François Mansart. Les arches qui le forment sont bien construites. Le cintre est d'un trait fort hardi. A chaque pile est une ouverture en coquille pour donner passage à l'eau lorsque la Garonne est débordée. Il est terminé par un bel arc de triomphe, sur lequel Louis le Grand est représenté. L'église cathédrale n'est pas achevée, le chœur est beau, clair, & élevé; mais la nef ne

répond pas à ces beautés. Le grand autel est du dessein de Gervais Drouet, qui a fait lui-même les figures du lapidement de saint Etienne en 1670 l'architecture est d'ordre corinthien à colonnes, frises, & panneaux de marbre de Languedoc. La cloche appellée la Cardaillac, est d'une grosseur extraordinaire. Elle fut fondée par Jean de Cardaillac, patriarche d'Alexandrie, & administrateur perpétuel de l'eglise & de l'archevêché de Toulouse, qui mourut le 7 octobre 1390. Cette cloche pese cinquante mille livres. Le cloître est fort vaste, & le palais de l'archevêque est d'une structure entendue. Il a été bâti par M. de Colbert, archevêque de cette ville, & frere du grand ministre de ce nom. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 377 & suiv.

Saint Sernin est une église ancienne. L'édifice est grand & majestueux, mais fort sombre. Le clocher est beau & élevé. La tradition veut que cette église ait été bâtie sur un lac, & sur des pilotis. Dans le chœur, à côté de l'évangile, est un endroit, où un canal répond depuis les fondemens de l'édifice jusqu'à hauteur d'homme; en prêtant l'oreille sur cet endroit, l'on entend un certain murmure, que l'on dit être celui des eaux qui coulent dessous. Les corps saints, qui rendent cette église une des plus fameuses du monde chrétien, sont dans des niches, pratiquées dans des chapelles qui sont au pourtour du chœur. On y montre plusieurs châsses remplies de saintes reliques, & jusqu'aux souterreins, tout inspire la sainteté. On y voit des autels, des sépultures, des inscriptions, des lampes, &c. Cette église se vante d'avoir vingt six corps saints, parmi lesquels il y en a sept d'apôtres, qui sont saints Jacques, saint Philippe, saint Barthelemi, saint Simon, saint Jude & saint Barnabé. La châsse qui renferme les reliques de saint Saturnin est grande, & couverte de lames d'argent. On garde, dans cette même église, une autre châsse, qui est d'un prix inestimable; c'est celle de saint George. Elle représente un temple à l'antique, d'ordre corinthien, avec des figures de ronde bosse, dans les entre-colonnes, & quatre autres qui représentent les quatre évangelistes, & sont assises une à chaque coin du socle. Cette châsse est le chef d'œuvre de Bachelier, orfévre très-habile, & frere de ce fameux sculpteur, à qui les Toulousains ont donné une place parmi les illustres qui sont dans la galerie de leur capitole. La maison de ville est grande & bien bâtie. On lui a donné le nom de capitole, d'où l'on a fait celui de capitouls. Ce sont huit échevins, que l'on élit tous les ans. Ils ont l'administration de la justice criminelle & de la police; mais ils ne peuvent rien résoudre sans appeller le conseil de bourgeoisie, qui est composé des habitans qui ont été capitouls. En entrant sous la porte de l'hôtel de ville, est un grand corps-de-garde, où l'on voit quelques armes, & des boucliers ronds des anciens Toulousains. On y lit une inscription en lettres d'or, qui est un magnifique éloge de Louis le Grand.

Deo
OPT. MAX.
D. D. D.
Octoviri Capitolini
P. Q. Tolos.
Ob restitutam Ludovico Magno valetudinem
Et conservatum
Ecclesiæ Defensorem,
Nobilitati Principem,
Magistratibus Legislatorem,
Populo Patrem,
Orbi perpetuum Miraculum.

Un peu plus bas est un soleil d'or, au-dessous duquel sont huit fleurs de soleil ou girasols, inclinées de son côté, & ce vers, *Nous regardons toujours celui qui nous a faites*, qui fait allusion aux capitouls de ce tems-là, & dont les armes sont à côté. Dans une grande sale basse, à main gauche, appellée le grand consistoire, sont les portraits de plusieurs capitouls, & un grand tableau, qui représente l'entrée de Louis XIV, dans Toulouse, le 14 octobre 1659. Sa majesté, accompagnée de la reine, sa mere, & du duc d'Orleans, son frere, tous en carosse, confirme les privilèges des capitouls, qui sont à genoux à la portiere. Vis-à-vis, à main droite, en entrant dans la même sale, est une statue de marbre blanc, qui représente dame Clemence Isaure, qui donna sa maison à la ville, & fonda les jeux floraux. Elle est dans une niche, au-dessus d'une des portes, & sous ses pieds est une inscription. Dans la même sale sont les mesures originales en fer, savoir, l'aune de roi, & la canne de Toulouse. A gauche de cette sale est la chapelle, & au delà le petit consistoire. Dans ce dernier l'on voit de grands registres, ou livres d'histoire écrits sur du velin. Chaque année, l'on y écrit tout ce qui s'est passé de remarquable dans l'état & dans la ville de Toulouse. Cet usage s'observe depuis six ou sept siécles. Les huit capitouls & le chef du consistoire y sont peints en mignature. L'on voit dans ces registres les entrées des rois, des reines, & des dauphins dans la ville de Toulouse. On y remarque entr'autres celle de Charles VII & de Louis XI, qui n'étoit que dauphin, & qui, pour faire donner à la reine, sa mere, le dais, qu'on lui refusoit, la fit entrer en croupe derriere lui. On y voit aussi les entrées de Louis XII, de François I, de Charles IX, de Louis XIII & de Louis le Grand. L'on admire sur ces mignatures la singularité des habits, &c. En haut de la sale, qui est à gauche en entrant, sont les portraits des capitouls, & au-dessus de la porte d'entrée est un tableau, où sont représentés dame Clémence Isaure, & les jeux floraux de Toulouse, sous la figure d'une femme couchée, qui tient un bouquet de souci, & a derriere elle deux enfans qui jouent des instrumens. Dans le lointain est la ville de Toulouse. Ce tableau est d'une beauté parfaite. A l'autre bout de la même sale, & au-dessus de la porte, est une Toulouse guerriere, représentée sous la figure d'une Pallas couchée, qui de la main gauche flate un agneau, & de la droite tient sa javeline, & auprès d'elle son bouclier, où sont les armes de Toulouse. Ce tableau est beau, mais il est bien inférieur à l'autre.

La galerie, qui est contiguë à cette premiere sale, occupe le fond de la cour. L'on y voit les bustes en marbre des plus grands hommes dans les armes & dans les lettres, ausquels Toulouse a donné la naissance. Ces illustres sont:

1°. *Antoine I*, surnommé *Becco* dans son enfance. Il fut, selon Tacite, un des plus grands capitaines de son tems, & son éloquence égaloit sa valeur.

2°. *Statius Surculus*, rhéteur qui vivoit du tems de Néron.

3°. *Æmilius Magnus Arboricus*, rhéteur, qui enseigna, dans Toulouse, les belles lettres aux freres de Constantin. * *Toulouse*, p. 335 & suiv.

4°. *Victorinus*, rhéteur célébre. 5°. *Theodoric*, roi de Toulouse. 6°. *Theodoric II*, roi de Toulouse. 7°. *Raymond de Saint Gilles*, comte de Toulouse. 8°. *Bertrand*, comte de Toulouse. 9°. *Guillaume de Nogaret.* 10° *Jacques Fornyeri* ou *Fournier*, qui fut pape sous le nom de Benoît XII. 11°. *Pierre Bunel*, qui a contribué des premiers au rétablissement de la pureté de la langue latine. 12°. *Joannes Pinus*, évêque de Rieux. 13°. *Nicolas Bachelier*, grand architecte, & grand sculpteur, & éleve de Michel Ange. 14°. *Jean de Nogaret de la Valette*, à qui Charles IX donna le gouvernement de Languedoc. 15°. *Arnoul du Ferrier*, un des plus grands jurisconsultes de son tems, enseigna le droit à Toulouse, fut président aux enquêtes du parlement de Paris, & ambassadeur, pour le roi, au concile de Trente. 16°. *Jacques Cujas*, le plus savant homme que nous ayons eu pour le droit romain. 17°. *Gui du Faur, seigneur de Pibrac*, président au parlement de Paris, & auteur des quatrains qui portent son nom. 18°. *Jean-Etienne Duranti*, avocat du roi, & puis président au parlement de Toulouse. 19°. *Pierre du Faur de Saint-Jory*, mort premier président du parlement de Toulouse. 20°. *Antoine Tolosani*, réformateur & général de l'ordre de saint Antoine de Vienne. 21°. *Auger Ferrier*, médecin de la reine Catherine de Médicis. 22°. *Philippe Bertier*, président au parlement de Toulouse. 23°. *Antoine de Paulo*, grand-maître de Malte. 24°. *Guillaume Maran*, qui préfera la profession d'avocat à une chaire de professeur de droit, aux dignités de la robe & de l'église, qu'on lui offrit. 25°. *Guillaume Catel*, historien. 26°. *Guillaume de Fieubet*, président à mortier au parlement de Toulouse. 27°. *Pierre de Caseneuve.* 28°. *François Maynard*, poëte fort connu, & l'un des quarante de l'académie françoise. 29°. *Goudouli*, connu par ses poësies en langue gasconne.

30°. *Emanuel Maignan*, minime, savant dans la philosophie, la théologie, & les mathématiques. Au fond de cette galerie est le buste de Louis XIV, orné de trophées magnifiques, & ayant cette inscription au-dessous.

Anno salutis MDCLXXIII.
Regnante Ludovico XIV.
Semper invicto.
Senatûs Principe Gasparo de Fieubet
Hanc Porticum instaurari, & illustrium
Tolosatum iconibus ornari curarunt
Octoviri Capitolini.

Bernardus de Jean, *Bernardus* Albert, *Andreas* Maraft, *Paulus* Tiffi, *Guillelmus* Cantuer, *Antonius* Crozat, *Germanicus* de la Faille.

Dans l'autre fond est une inscription qui marque que cette galerie fut commencée en 1673, & achevée en 1677, & les noms des capitouls, par les soins desquels cet ouvrage fut conduit à sa perfection. Au bout de cette galerie est la salle des comptes, où entr'autres tableaux l'on remarque celui qui représente l'entrée de Louis dauphin de France en 1442. Ce prince est à cheval, ayant en croupe Marie d'Anjou, sa mere, sous un poële porté par les capitouls. Cette peinture est une copie en grand de celle que j'ai dit être dans les registres du petit consistoire. Dans une autre sale sont quatre excellens tableaux, dont les sujets sont pris de l'histoire des anciens Toulousains. Il y en a un de Boulogne l'aîné, un de Jouvenet, un de Coypel, & celui du fond est de Jean-Pierre Rivals, & représente le bâtiment d'un temple de Minerve, déesse protectrice des Toulousains. Tout est si naturel dans ce tableau, & la lumiere est distribuée avec tant d'art, que l'on est trompé en le regardant de l'autre bout de la salle, & qu'on le prend pour un bâtiment véritable. Ce tableau a pour inscription, *Tectosages Ancyram condebant.* En commençant la description de cet hôtel, j'ai oublié d'avertir que dans la cour, à main droite en entrant, & à la hauteur du premier étage, l'on voit, sur la muraille, quelques marques, que l'on dit être du sang de M. de Montmorenci, qui eut le cou coupé en cet endroit, sur un échaffaut, élevé à la hauteur d'une fenêtre, par laquelle on le conduisit au supplice. On voit encore, dans l'hôtel de ville, une salle d'opera, finie en 1738, & qui ne le céde en rien à celle de Paris. Le palais est situé au lieu où étoit autrefois le château narbonnois, la plus forte place de tout le pays sous le roi Charles VI. C'est une grosse masse de bâtiment informe.

La dorade est une église ancienne, décorée de colonnes, de figures de patriarches & de saints. La statue de Notre-Dame, qui est dans cette église, est dorée, & a donné le nom à ce temple. On la descend dans les grandes calamités, & on la porte en procession. La maison des bénédictins, qui desservent cette église, est belle, mais resserrée de tous côtés. Ils n'ont presque point de promenade; mais ils ont fait une longue galerie dans le haut de la maison, qu'ils appellent la mirande, où ils se promenent en hiver & dans le mauvais tems.

L'église des carmes est vaste, & la chapelle du Mont-Carmel, superbe pour ses dorures & autres ornemens. L'on voit sur la muraille du cloître de ces religieux une peinture fort ancienne, où un roi de France est représenté à cheval, s'inclinant devant une image de la Vierge; des seigneurs, au nombre de sept, y sont aussi représentés tout armés, hormis la tête, & marchant à pied après le roi. Les armoiries de leurs maisons & leurs noms, sont au bas. Ces noms sont écrits en caractères de ce tems-là; mais il y en a deux qui sont effacés, & l'on n'en peut lire que cinq, qui sont ceux du duc de Touraine, du duc de Bourbon, de Pierre de Navarre, de Henri de Bar & d'Olivier de Clisson. Le fond du tableau est chargé de loups, de sangliers, & au plus haut il a une espéce de frise où sont peints deux anges, qui portent des bandeletes, sur lesquelles est écrit trois fois le mot *espérance*. La tradition veut que Charles VI, étant à la chasse dans la forêt de Bouconne, à quelques lieues de Toulouse, fut surpris de la nuit au milieu du bois, sans savoir où il étoit, & que dans cet embarras, il se voua à la sainte Vierge, & adressa particulierement son vœu à une chapelle qui est dans l'église des carmes, sous le titre *de Notre-Dame de Bonne-Espérance.* A peine eut-il fait ce vœu, qu'il entendit donner du cor & la voix des chiens, ce qui lui fit connoître qu'il n'étoit pas loin de ceux qui l'accompagnoient, & qu'il les rejoignit. Il accomplit son vœu, & distribua aux princes & aux grands qui étoient avec lui à chacun une ceinture d'or, sur laquelle étoit ce mot *espérance.* Il faut remarquer que Charles VI institua cet ordre à l'imitation de celui que Louis, duc de Bourbon, son oncle maternel, avoit institué vingt ans auparavant.

Dans celle de la maison professe qui appartenoit aux jésuites, on voit un tombeau de marbre noir, qui a été érigé pour le cœur du maréchal de Montmorenci, dont le corps fut transporté à Moulins.

L'église des dominicains est belle & grande; mais on trouve la voûte trop élevée, & il a fallu la soutenir par des pilliers qui coupent l'église en deux, & forment une disposition de bâtiment fort extraordinaire. Les colonnes sont belles, mais l'on doit principalement remarquer dans cette église le tombeau de *S. Thomas*, qui est disposé de maniere que quatre prêtres y peuvent dire la messe en même tems, devant les reliques du saint, lesquelles sont dans une magnifique châsse de vermeil doré. Au dessus de la porte de cette église est une orgue double, dont la menuiserie est parfaitement bien coupée & entendue, de même que la sculpture qui en fait l'ornement. La sacristie renferme de beaux ornemens, entr'autres un parement d'autel en broderie, or & argent, avec des fleurs au naturel. Cet ouvrage est un des plus beaux qu'il y ait en ce genre, & a été fait par un frere de ce couvent. La Dalbade est une assez belle église, dont le clocher est le plus élevé de la ville. Elle est desservie depuis 1620 par les peres de l'oratoire. Le couvent des cordeliers, ou la grande observance, a une église grande & vaste. On voit au milieu du chœur le tombeau d'un comte de Toulouse, & au côté droit du maître autel celui d'Etienne Duranti, président au parlement de cette ville, qui fut tué dans une émotion populaire l'an 1589. De l'autre côté est celui de son petit-fils. Le rétable du maître-autel est d'ordre corinthien, à colonnes frisées & paneaux de marbre de Languedoc, & le plus bel ouvrage que l'on puisse voir pour sa simplicité & pour son bon goût. Dans un caveau qui est au-dessus, & que l'on appelle *le charnier*, l'on voit environ soixante-dix cadavres d'hommes & de femmes desséchés, n'ayant que la peau collée sur les os. Ils sont dressés tout à l'entour contre la muraille de ce caveau. Ces corps ainsi desséchés sont ceux qu'on retire des tombes de l'église; cette terre étant ici la seule qui ait la propriété de consumer les chairs sans endommager le reste. Les cloîtres, ni les autres endroits où l'on enterre n'ont point cette vertu. Lorsqu'on inhume dans l'église des corps nouveaux, l'on porte les anciens au clocher, pous dissiper le mauvais air, & de-là on les transporte dans *le charnier*. Parmi ces corps desséchés, l'on a vu pendant long tems celui de la belle Paule, qui fut la plus belle femme de Toulouse. Le prétendu Marville rapporte avoir ouï dire à un de ses amis, que le fils d'un médecin de Toulouse y ayant reconnu le cadavre de son pere, tomba évanoui, & pensa mourir sur la place. Les cloîtres sont beaux & embellis de peintures qui représentent la vie de S. François. L'enclos est spacieux, & la communauté fort nombreuse.

Il y a dans cette église une orgue magnifique, présent qui a été fait par la reine d'Espagne, femme de Philippe Quint.

La compagnie des pénitens bleus de Toulouse, est la plus célébre du royaume. Elle a dans ses registres les noms de plusieurs rois, de plusieurs princes du sang, & de tout ce qu'il y a de plus distingué dans le clergé, dans l'épée & dans la robe. Leur chapelle est une des plus régulieres de toute l'Europe. C'est Louis XIII qui en a posé la premiere pierre.

Il y a dans cette ville un grand nombre de colléges; celui de Narbonne fut fondé en 1343 par Gasbert, archevêque de Narbonne: celui du S. Martial par le pape Innocent VI. Il avoit été professeur de droit dans l'université de Toulouse. Celui de Maguellonne fut fondé en 1370 par le cardinal Audouin, pour l'entretien de dix pauvres étudians en droit. On lui donna le nom de Maguellonne, parce que cette éminence avoit été évêque ou administrateur perpétuel de cet évêché. Le collége de Pé-

rigord fut fondé par le cardinal de Taleyran ; mais étant mort avant de l'achever, le pape Grégoire XI consomma ce pieux dessein. La fondation est pour vingt collégiats, dont quatre doivent être prêtres, pour desservir la chapelle que ce pape voulut être dédiée à S. Fronton. Celui de *sainte Catherine* fut fondé en 1382 par le cardinal de Pampelonne, neveu du pape Innocent VI, pour vingt-quatre boursiers. Il donna sa maison, située dans la rue des Argentiers, où est ce collége, la terre de Verberaub, &c. Celui de *Saint Nicolas* ou de *Mirepoix*, fut fondé par Guillaume du Pui, évêque de Mirepoix, l'an 1416, pour huit collégiats, dont l'un doit être prêtre. Le collége de *Foix* fut fondé en 1457, par Pierre, cardinal de Foix, pour vingt-cinq boursiers. Ce magnifique prélat le dota de grands revenus, & l'enrichit d'une nombreuse & excellente bibliotheque, qui a été dissipée sur la fin du siécle dernier. C'est dans ce collége que M. de Marca, mort archevêque de Paris, & M. de Bosquet, mort évêque de Montpellier, avoient fait leurs études. Celui de S. Raymond fut fondé par Pierre de Saint-André, évêque de Carcassonne, comme il paroît par les armes de Saint-André, qui sont sur la grande porte, & en quelques autres endroits de ce collége. Ces armes sont d'azur à un château sommé de trois tours d'argent, maçonné de sable, & surmonté de trois étoiles d'or.

Outre ces colléges il y en avoit plusieurs autres dans Toulouse ; mais le roi, par ses lettres patentes de 1550, les supprima tous, hormis ceux que je viens de nommer, & voulut que des biens de ces colléges supprimés fussent érigés deux colléges *aux Arts*, où seroient lues les langues hébraïque, grecque & latine. On s'appliqua à pourvoir celui de l'Esquille de bons régens, & l'on compte parmi ceux qui y ont enseigné, Adrien Turnèbe, Tubœuf, Thomas Barclay, Durand, &c. Ce collége, pour l'entretien duquel la ville donne tous les ans quatre mille livres, est présentement régi par les peres de la doctrine chrétienne, qui y enseignent les humanités & la philosophie. Cette maison offre aux yeux une grande & belle façade qui a quarante-cinq toises de long. Jusqu'en 1656, les lettres patentes du roi Henri II n'avoient été exécutées qu'à demi ; mais cette année elles le furent entierement par l'établissement d'un second collége *aux Arts*, dont on avoit donné la direction aux jésuites. Ils occuperent d'abord un couvent qui avoit appartenu aux religieuses augustines ; mais cette maison n'étant pas assez spacieuse pour un collége, la ville accepta les offres que lui firent trois anciens capitouls, de donner pour loger ces peres la maison de Bernuy, à condition qu'elle leur céderoit les colléges de Verdale & de Montlezun, avec leurs dépendances. Ces colléges étoient du nombre de ceux, qui, par les lettres patentes de 1550, avoient été supprimés. C'est aujourd'hui un des plus florissans colléges du royaume, & n'est pas moins le collége de Toulouse, que l'est celui de l'Esquille. Il y a dans ce collége un morceau de sculpture qui est exquis, & de la main de Bachelier. Il représente Hercule, qui s'étant débarrassé de ses langes, étouffe de chaque main un serpent. Les attitudes sont si naturelles & si animées, que les connoisseurs y trouvent quelque chose du Laocoon du Vatican.

La chartreuse est belle & mérite d'être vue. Le cloître fait plaisir à voir à cause de sa longueur. Le long de la Garonne on trouve un quai & un cours qui est une assez belle promenade. Il y a outre cela une terrasse à la porte de Montolieu. Le jardin de Frescati s'étend dans la campagne, & a d'assez belles allées ; mais il est à présent fort négligé. Le moulin du Bazacle a seize meules que la Garonne fait tourner, étant retenue par une digue courte, mais très-forte. Ces seize meules vont toujours, sans qu'on entende, comme par-tout ailleurs, le tintamare des roues, ni des meules. On voit descendre les bâteaux par le pas de la navigation qui est le long de la chaussée près du Bazacle. Ces bâteaux descendent avec une vîtesse infinie, & on les croit engloutis lorsqu'ils sont au pied de la cascade, parce que la rapidité de l'eau y forme de gros bouillons qui s'élévent plus de six pieds par-dessus, & font faire aux bâteaux qui donnent contre, un mouvement extraordinaire. Le moulin du Bazacle est remarquable par sa grandeur & sa fabrique. Les roues qui font tourner les arbres y sont attachées de niveau, & tournent dans des cylindres verticaux, où l'eau tombant, les oblige à se mouvoir. Chaque meule peut moudre quarante ou cinquante septiers de grain par jour. Ce moulin appartient à plusieurs particuliers, & rapporte environ cent vingt mille livres par an. Tout joignant ces meules, mais dans un endroit séparé, sont quatre moulins à foulon qui agissent aussi par la chute des eaux de la Garonne ; les roues du moulin du Bazacle ont environ trois pieds de diametre extérieur, & huit pouces d'épaisseur ; elles sont de bois coupées obliquement & en arrondissant ; l'extérieur est cerclé de fer haut & bas, & les cylindres dans lesquels elles se meuvent, sont composés de plusieurs piéces jointes ensemble, comme les douves d'un muid. Les débordemens de la Garonne ont plusieurs fois emporté ce moulin, entr'autres l'an 1536 & l'an 1712 ; mais son utilité l'a fait rétablir aussi-tôt ; il y a un autre moulin auprès du château, & qui est semblable à celui du Bazacle, mais il n'est pas si clair, & ne rapporte aux propriétaires qu'environ cent mille livres de revenu.

La ville de Toulouse a produit un grand nombre de personnes distinguées dans la république des lettres. Je ne parlerai ici que de ceux dont elle n'a point placé les bustes dans son capitole. Jean Doujat, professeur de droit en la faculté de Paris, Jacques de Tourreil & Jean Galbert Campistron, tous trois de l'académie françoise, étoient de Toulouse, de même que Guillaume Marcel, connu par plusieurs ouvrages d'histoire qu'il a donnés au public ; ce dernier fut commissaire de la marine au département d'Arles, où il mourut le 27 de décembre de l'an 1708, âgé de soixante-un ans. L'on a trouvé parmi ses papiers un dictionnaire pour apprendre plusieurs langues, & un livre de signaux pour les évolutions navales. Le pere Antonin Cloche, général des dominicains, a aussi fait honneur à la ville de Toulouse, sa patrie ; il fut élu général de son ordre l'an 1686, & il a gouverné pendant trente-quatre ans avec beaucoup de régularité & de prudence ; il est mort à Rome au mois de Février 1720, âgé de quatre-vingt-quatorze ans, & a été universellement regretté à cause de ses grandes qualités.

Saint Saturnin envoyé de Rome dans les Gaules, dès l'an 245, vint à Toulouse l'an 250, sous le consulat de Decius & de Gratus, il en fut le premier évêque, & fut martyrisé quelques années après sous Valerien ou Gallien. Saint Papoul, prêtre, compagnon de saint Saturnin, fut martyrisé au territoire de Toulouse dans le Lauraguez, au lieu qui porte son nom. Saint Exupere fut fait évêque après saint Silve, successeur de saint Rhodane, banni par les Ariens sous Constance, & mort en exil avant l'an 1417 ; mais après la prise de Rome par les Goths. Quelques-uns estiment que Rhodane étoit évêque d'Eause, qui étoit la métropole de la troisiéme Aquitaine, maintenant la Gascogne, aux droits de laquelle la ville d'Auch a succédé ; ils se fondent sur quelques exemplaires de Sulpice Severe, où il est appellé *Elosanus*, qui a plus de rapport à *Elusanus* qu'à *Tolosanus*. Saint Germier en fut fait évêque l'an 510 ou 511, jusqu'en 560. Saint Honet, *Honestus*, prêtre de l'église de Toulouse, compagnon de saint Saturnin, fut envoyé par lui au-delà des Pyrénées, & prêcha dans la Navare & la Biscaye, & il mourut dans le cours de ses missions sous le successeur de saint Saturnin. Saint Erembert fut fait évêque de Toulouse en 656, se démit en 668 ou 669, & retourna dans le monastère de Fontenelles ou de saint Wandrille au pays de Caux, où il mourut vers l'an 678. Saint Louis, fils de Charles II, roi de Sicile, & petit-neveu de saint Louis, roi de France, fut fait évêque de Toulouse au mois de décembre 1296, & sacré au mois de février suivant : il mourut au bout de sept mois d'épiscopat ou environ ; vingt ans après sa mort, Toulouse fut érigé en archevêché. Saint Bertrand, évêque de Cominges, étoit fils de la fille de Guillaume Taillefer, comte de Toulouse, il fut chanoine & archidiacre de l'église de Toulouse avant son épiscopat ; il ne quitta ni le canonicat ni l'archidiaconé de Toulouse pendant qu'il fut évêque. Les reliques de saint Thomas d'Aquin furent transportées en cette ville l'an 1369. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 496.

Quoique le pape Jean XXII, dans sa bulle d'érection de l'évêché de Toulouse en archevêché, ne donne à l'archevêque de Toulouse que cinq suffragans ; les évêques de Montauban, de Pamiers, de saint Papoul, de Rieux & de Lombez ; il a cependant encore Lavaur & Mirepoix. Cet archevêché renferme deux cents cinquante paroisses, & rapporte à l'archevêque cinquante-cinq ou soixante mille livres de rente. Le chapitre de la cathédrale est composé

d'un grand archidiacre, d'un archidiacre de l'Auraguais & de vingt-quatre chanoines. Sous Raymond V, comte de Toulouse, l'hérésie des Albigeois donna lieu à l'établissement d'un tribunal d'inquisition à Toulouse, pour achever de détruire les restes de ces hérétiques. Un arrêt du parlement de Paris du 17 de mai de l'an 1331, déclara que ce tribunal étoit une cour royale. Les Albigeois ayant été entierement détruits dans la suite, ce tribunal dont la rigueur faisoit trembler même les plus innocens, eut à peu près la même décadence que l'hérésie qui avoit donné lieu à son établissement; il ne lui resta que quelques légers attributs. Un de ceux qu'il a conservés le plus long-tems, étoit celui de se faire apporter l'élection des capitouls, pour examiner si parmi ceux qui étoient élus, il n'y en avoit point quelqu'un qui fut suspect d'hérésie; mais dans le siécle dernier, M. de Montchal, archevêque de Toulouse, se fit attribuer ce droit, à l'exclusion de l'inquisiteur par arrêt du conseil, parce que, selon les constitutions canoniques, les évêques sont inquisiteurs nés dans leurs diocèses. Quoique l'inquisiteur de Toulouse n'ait aujourd'hui qu'un vain titre sans fonctions, les dominicains ne laissent pas cependant de faire pourvoir par le roi un religieux de leur ordre de cet office, parce qu'il y a quelques gages attachés à cette charge. Les abbayes du diocèse de Toulouse sont

Grand Selve, Le Mas Garnier, La Capelle,
Faunes, S. Saturnin ou S. Sernin, Favas.

* *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 225 & suiv.

Vers l'an 1302 ou 1303, ou même plus tard, car ces dates ne sont pas bien certaines, les états généraux du Languedoc qui étoient assemblés à Toulouse, résolurent de supplier le roi de vouloir établir un parlement qui résidât à Toulouse, & qui jugeât en dernier ressort tous les procès de la province, tant civils que criminels; le roi leur accorda leur demande par son édit donné à Toulouse, & voulut que ce parlement fût pour lors composé de deux présidens lais, de six conseillers lais, de six conseillers clercs, d'un procureur du roi & d'un greffier. Sa majesté choisit & nomma pour remplir ces places, Pierre de Cherchemont & Jacques de Saint-Bonnet présidens. Deodat d'Estaing, Geufroi du Plessis, Geofroi de Pompadour, Gui de Torsai, Yves de Rochecœur & Aubert de Falbuau, conseiller lais; Thibaud d'Espagne, Pierre de Chappes, Bégon de Castelnau, Othon de Pardailhan, Aymeric de Basillac, & Pierre de Savigni conseillers clercs; Antoine de Calmont procureur du roi, & Raymond Galtrand, greffier. Le jeudi 10 de janvier, à huit heures du matin, le roi revêtu d'une robe de douze aulnes, d'un drap d'or frisé sur un fond rouge broché de soie violette, parsemée de fleurs de lis d'or, & fourrée d'hermines, étant accompagné des princes & seigneurs de sa cour, partit du château Narbonnois, où il logeoit, pour se rendre à un grand salon de charpente que la ville avoit fait construire dans la place de saint Etienne, pour y tenir le parlement. Le roi y étant entré, monta sur son trône, & tous ceux qui avoient droit de s'asseoir prirent les places qui leur étoient destinées, le roi dit que le peuple du pays de Languedoc l'ayant humblement supplié d'établir un parlement perpétuel dans la ville de Toulouse, &c. il avoit consenti à ses demandes, aux conditions insérées dans les lettres d'érection, desquelles il commanda qu'on fît la lecture; le chancelier s'étant levé, & ayant fait une profonde révérence au roi, fit une harangue fort éloquente, après laquelle il donna à lire les lettres patentes au grand secrétaire de la chancellerie, puis il lui remit le tableau où étoient écrits les noms de ceux qui devoient composer le parlement de Toulouse; le secrétaire les ayant lus tout haut, le roi fit dire à ces officiers de s'approcher, & ils reçurent des mains des hérauts leurs habits de solemnité; les présidens des manteaux d'écarlate fourrés d'hermines, des bonnets de drap de soie bordés d'un cercle ou tissu d'or, des robes de pourpre violette & des chaperons d'écarlate fourrés d'hermines. Les conseillers lais eurent des robes rouges avec des paremens violets, & une espèce de soutane de soie violette par-dessous la robe, avec des chaperons d'écarlate parés d'hermines. Les conseillers clercs furent revêtus de manteaux de pourpre violette étroits par le haut, où il n'y avoit d'ouverture qu'aux endroits à mettre la tête & les bras; leur soutane étoit d'écarlate & les chaperons aussi. Le procureur du roi étoit vêtu comme les conseillers lais, & le greffier portoit une robe distinguée par bandes d'écarlate & d'hermines. Tous ces officiers ainsi revêtus prêterent leur serment au roi ayant les deux mains sur les évangiles écrits en lettres d'or. Après la prestation du serment, le chancelier fit passer ses magistrats dans les siéges qui leur étoient destinés, & le roi leur fit connoître en quoi consistoit leur devoir, par un discours très-éloquent, dont le texte étoit: *Erudimini qui judicatis terram*; ce discours fini, les hérauts congédierent l'assemblée par le cri accoutumé. ([b]) Peu de jours après, cette compagnie commença ses séances dans le château Narbonnois que le roi leur donna pour rendre la justice, sans en ôter néanmoins le gouvernement au viguier de cette ville, qui continua d'y faire sa demeure avec la garnison ordinaire pour la défense du château. Voyez les annales de Toulouse, par de la Faille. ([a]) *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 264 & suivantes. ([b]) *La Faille*, annales de Toulouse.

Les subsides extraordinaires que le roi faisoit lever en Languedoc, furent la cause d'une révolte presque générale. Le parlement soutint, tant qu'il lui fut possible, l'autorité royale dans Toulouse, mais à la fin il fut contraint de se réfugier à Montauban. Le roi irrité contre les Languedociens, & particulierement contre les Toulousains, supprima par édit de l'an 1312 le parlement de Toulouse, l'unit & en incorpora les officiers à celui de Paris, & le parlement de Toulouse ne fut rétabli qu'en 1419, par lettres-pattentes du dauphin, régent du royaume, datées du mois de mars de cette année. Ce fut le 29 mai suivant, qu'on comptoit 1420 que le parlement fut installé dans Toulouse. Par cette seconde érection il n'y eut qu'un président, qui étoit l'archevêque de Toulouse, onze conseillers & deux greffiers; il n'y eut point pour lors de procureur du roi, aussi n'en étoit-il point parlé dans les lettres d'érection. Vers l'an 1425, le parlement de Toulouse fut transféré à Beziers pour repeupler cette ville, qui avoit soutenu un long siége contre le comte de Clermont, & la récompenser de tous les maux que ce comte lui fit souffrir après qu'il l'eut prise. Le parlement ne demeura pas long-tems à Beziers; puisqu'en 1427, Charles VII le réunit une seconde fois à celui de Paris, duquel il ne fut séparé pour être stable à Toulouse qu'en 1443, par édit de Charles VII, donné à Saumur le 11 d'octobre. Cet édit ne fut même lu & publié à Toulouse que le 4 juin de l'an 1444. Ce parlement ayant donné un arrêt contre quelques habitans de la ville de Montpellier, & Geofroi de Chabanes, lieutenant du duc de Bourbon, gouverneur de Languedoc, en ayant empêché l'exécution, le parlement, par un arrêt, ordonna que Chabanes & trois autres personnes qui lui étoient attachées, seroient pris au corps. Cette conduite déplut si fort au roi, qu'il interdit le parlement, & le transféra à Montpellier au mois d'octobre 1466. Les généraux des aides, qui en ce tems étoient du corps du parlement, furent aussi transférés à Montpellier. Deux ans après, il fut rétabli à Toulouse où il revint avec les généraux des aides; mais ces derniers retournerent peu de tems après à Montpellier: le duc d'Uzès & les autres pairs, dont les pairies étoient situées dans le ressort de ce parlement, lui présentoient des roses, aussi-bien que les comtes de Foix, d'Armagnac, de Bigorre, de Lauraguez, de Rouergue & tous les autres seigneurs des grandes terres de Languedoc. Les archevêques d'Ausch, de Narbonne & de Toulouse n'en étoient point exempts. La qualité de président des états & celle de pere spirituel du parlement, ne dispensoient point les deux derniers de cette redevance; enfin, les rois de Navarre, en qualité de comtes de Foix, d'Armagnac, de Bigorre & de Rodès; Marguerite de France, fille du roi Henri II, sœur de trois rois & reine elle-même, comme comtesse de Lauraguez, &c. lui ont rendu cet hommage.

Le parlement de Toulouse comprend dans son ressort les sénéchaussées du Languedoc, de Rouergue, de Querci, du pays de Foix, & la partie de la Gascogne, qui renferme les sénéchaussées de l'isle Jourdain, d'Ausch, de Leictoure, de Tarbes & de Pamiers. Ce parlement est composé de six chambres, la grand'chambre, la tournelle, trois chambres des enquêtes & celle des requêtes. Les conseillers ont un privilége qui leur est particulier, c'est d'avoir séance au parlement de Paris, selon l'ordre de leur réception, de même que ceux du parlement de Paris

ont séance au parlement de Toulouse, selon la date de la leur.

Les sénéchaux sont les premiers officiers qui ressortissent au parlement; ils sont en Languedoc ce que les baillis sont dans les autres provinces. Il n'y avoit autrefois que trois sénéchaux en Languedoc; savoir, de Toulouse, de Carcassonne & de Nismes; mais à présent il y en a huit, & par conséquent autant de sénéchaussées, dans chacune desquelles il y a un présidial. Ces sénéchaussées sont Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne, Limoux, Beziers, Nimes, Montpellier & le Puy; elles connoissent des appellations des jurisdictions royales de leur ressort, & ces jurisdictions sont appellées en Languedoc vigueries; on en compte vingt-neuf dans cette province.

Dans la sénéchaussée de Toulouse il n'y a aucun bailliage royal, mais seulement la sénéchaussée & présidial, & de simples judicatures; le sénéchal est d'épée. La justice se rend en son nom dans la sénéchaussée seulement, où il a droit de présider, comme aussi au présidial. Ses appointemens sont de trois cents cinquante livres, & payés sur le domaine. Il a aussi droit de commander le ban & arriere-ban, & pour l'élection des capitouls, on lui propose quarante-huit sujets qu'il peut réduire à vingt-quatre. Le parlement de Toulouse suit le droit écrit dans ses jugemens. La cour du petit scel de Montpellier & la cour des conventions de Nimes, ressortissent encore au parlement de Toulouse; enfin, la derniere espéce de jurisdiction qui en releve, est celle des juges d'apeaux, c'est-à dire, des juges qui connoissent de l'appel d'un autre premier juge, & dont les appellations vont au parlement.

L'université de Toulouse est composée de quatre facultés; celles des arts, de théologie & de droits y furent établies en exécution du traité de paix de l'année 1228, par lequel Raymond VII s'obligea de donner quatre cens marcs d'argent pour servir de fonds au payement des gages de deux professeurs en théologie, de deux en droit, de six pour les arts libéraux, & de deux pour la grammaire. Nos rois ont depuis confirmé cet établissement, & ont augmenté le nombre des professeurs. Il y en a actuellement quatre royaux pour la théologie, ils sont nommés par le roi & aux gages de sa majesté; quatre professeurs conventuels pris des quatre ordres mendians, ils participent aux émolumens, mais ils n'ont point de gages; deux professeurs de l'ordre de saint Dominique, dont les chaires ont été fondées par feu l'abbé de Tourreil. Le droit fut enseigné à Toulouse par Accurse, qui donna lieu à l'établissement de cette faculté, qui est aujourd'hui composée de six professeurs; cinq pour le droit civil & canonique, & le sixiéme pour le droit françois. La faculté de médecine est la moins ancienne, elle n'y a été établie pour faire corps avec l'université qu'en l'année 1600, elle est actuellement composée de quatre professeurs, la faculté des arts n'en a que deux. Cette université, par son établissement & par plusieurs bulles, doit jouir des mêmes droits que celle de Paris; elle a envoyé des députés aux conciles généraux & aux états du royaume où elle a été appellée. Le recteur, quoique marié, peut procéder par censures, c'est-à-dire, par interdit & excommunication contre ceux qui violent les statuts, selon les bulles des papes Innocent IV & Benoît XIII, ce qui a été confirmé par plusieurs arrêts du parlement. François I, par ses lettres patentes du mois d'août 1533, donna le droit de chevalerie aux professeurs de cette université, & l'un d'eux, appellé Blaise Auriol, ayant reçu l'anneau d'or, l'épée & les éperons dorés, les professeurs sont depuis enterrés avec ces marques d'honneur. L'académie des belles lettres de Toulouse a été érigée par lettres-patentes du mois de septembre 1694, elle est composée d'un chancelier & de trente-cinq académiciens ordinaires; elle a succédé aux jeux floraux, dont l'origine doit être rapportée à l'an 1323: ce fut alors que sept personnes de condition qui avoient du goût pour la poësie, appellée en vieux langage du pays *Gaye Science*, inviterent tous les poëtes ou *Trouvaires* des environs, de venir à Toulouse le premier jour de mai de cette même année, & promirent de donner une violette d'or à celui qui réciteroit les plus beaux vers. Ce dessein plut aux capitouls, & il fut décidé dans un conseil de ville qu'on l'exécuteroit tous les ans aux dépens du public. Cette compagnie fut composée d'un chancelier, de sept mainteneurs & de plusieurs maîtres. Au prix de la violette on en ajouta dans la suite deux autres, l'églantine & le souci. Vers l'an 1540, une dame de Toulouse appellée Clémence Isaure, laissa la plus grande partie de son bien au corps de ville, à condition qu'il feroit faire tous les ans quatre fleurs de vermeil, qui seroient l'églantine, le souci, la violette & l'œillet; elle institua une fête qui fut appellée les jeux floraux, qu'elle voulut qu'on célébrât le premier & troisiéme jour de mai dans sa maison qu'elle leur donna, & qui est aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Les prix que l'académie distribue à présent, sont une amaranthe d'or, une églantine, une violette & un souci d'argent; au reste, c'est au goût que de Basville avoit pour les belles-lettres, que cette académie doit sa nouvelle forme.

Il y a à Toulouse outre les jeux floreaux, une académie des sciences & belles lettres établie par lettres-patentes en 1740. Elle a soixante-quatorze membres, tant honoraires, qu'associés libres, associés ordinaires, associés étrangers, adjoints, correspondans & officiers. Il y a aussi à Toulouse une académie de peinture, sculpture & architecture, établie par lettres-patentes du 13 janvier 1751.* *Mémoires dressés sur les lieux.*

TOUMAN. On appelle ainsi dans le Maurenehar, selon Petis de la Croix, des terres données à des princes ou à des seigneurs, à la charge de fournir dix mille hommes, &c.

TOUPINAMBAS, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, au Brésil. Ce sont les mêmes que les Topinambes. Voyez TOPINAMBAS.

1. TOUQUES, bourg de France, en Normandie, avec château & port de mer. Il est situé dans le pays d'Auge, diocèse de Lizieux, à trois grandes lieues de Honfleur, & à deux au-dessous de Pont-l'Evêque. Il y a deux paroisses à Touques; l'une sous le titre de saint Pierre, & l'autre sous celui de saint Thomas. Les habitans vont à Pont l'Evêque pour la jurisdiction; mais il y a un siége d'amirauté à Touques, où les plus grosses barques remontent avec le reflux de la mer dans le canal de la riviere qui porte le même nom. Elles y viennent charger des bestiaux, des cidres, du bois à bâtir & à brûler, & l'on fait du sel blanc aux environs dans vingt-quatre salines. Touques est aussi un titre de baronnie appartenant à l'évêque de Lizieux, qui nomme aux deux cures; ceux du pays disent que ce bourg a porté autrefois le titre de ville, & même que les anciens rois d'Angleterre, ducs de Normandie, y ont fait leur séjour pendant quelque tems, & tenu l'échiquier; ils appellent encore certains lieux des paroisses de ce bourg l'échiquier & la justice, & rapportent différens noms des rues, où ils trouvent des restes de ruines & de fondations. On tient à Touques un gros marché le samedi sous des halles couvertes. Le château est ancien & a un gouverneur; il est bâti sur une éminence, & ses murailles flanquées de huit grosses tours, sont accompagnées d'un fossé large & profond.* *Corn. Dict. Mémoires dressés sur les lieux en* 1702.

2. TOUQUES, riviere de France, dans la Normandie: elle prend sa source à une grande lieue au-dessus de Gassey, qu'elle arrose. Elle porte le nom de LEZON, dans son cours qu'elle continue par Pont-Chardon, Ferraque & Lizieux, où elle reçoit la riviere d'Orbec, à la pointe des dominicains, & depuis cette jonction elle porte bateaux & est appellée TOUQUES, en latin *Tulca*; elle reçoit aussi la Calone à Pont-l'évêque, au-dessus de l'église paroissiale de S. Michel, & ensuite le reflux de la mer; & après avoir passé sous le pont de Roncheville & sous celui du bourg de Touques, elle entre dans la mer au gué de Trouville sur mer, à six lieues ou environ à l'opposite du Havre de Grace, chargée de cinq ou six petites rivieres ou ruisseaux. Son cours est de seize lieues.

1. TOUR, mot françois, qui signifie une sorte de bâtiment élevé, rond ou carré, dont on fortifie ordinairement des villes ou des châteaux. Ce mot, qui vient du latin *Turris*, répond au grec Πύργος, à l'hébreu *Migdal*.

On appelle une TOUR ISOLÉE une tour qui est détachée de tout bâtiment, elle sert quelquefois de clocher & quelquefois de fort, comme celle qu'on appelle *Tour-marine*, qui est une tour bâtie sur les côtes de la mer, pour y mettre des soldats, qui donnent avis par un signal, lorsqu'ils découvrent quelques vaisseaux ennemis. Ces sortes de tours sont d'ordinaire sans portes, & on y entre par des fenêtres qui sont au premier ou second étage, avec une échelle que l'on tire en haut, quand on est dedans. L'Ecriture sainte, entr'autres, parle de plusieurs tours, (a) comme de la

TOUR

TOUR DE PHANUEL, de celle de SOCCOTH, de celle de SICHEM, & de quelques autres, qui étoient comme les citadelles & les forteresses de ces villes. Voyez MAGDALUM.

La TOUR DE BABEL, dont nous avons parlé sous le nom de BABEL, devoit être aussi comme la forteresse de Babylone: *Faciamus civitatem & Turrim.* (b) S. Jérôme remarque que les Septante se servent souvent du mot grec BARIS, qui est un terme propre à la Palestine, où l'on appelloit de ce mot les maisons fermées de toutes parts, & faites en forme de tours; & c'est apparemment ce qu'il nous a voulu marquer dans les Paralipoménes, en disant que Josaphat avoit bâti dans Juda des maisons en forme de tours: *Ædificavit in Juda domos ad instar turrium.* L'hébreu porte *Biranioth*; ce qui vient de Chaldéen *Bira*, un palais. (a) *Dom Calmet*, Dictionnaire. (b) *Genes.* 11, 4, 5.

2. TOUR, (La) baronnie de France, dans la Champagne, élection de Rheims, appartient à l'illustre maison de Colligny, qui descend des cadets de la premiere maison de Bourgogne, & qui en justifie la filiation depuis Manassès I du nom, comte & duc de Bourgogne, qui vivoit en 888. Tout le monde sait que cette maison a possédé en France les premieres dignités, & qu'elle y a eu des maréchaux de France, des cardinaux, & sur-tout Gaspard de Colligny, amiral de France. * *Baugier*, Mémoires historiques de Champagne, *t.* 2, *p.* 345.

3. TOUR, (La) bourg de France, dans la Gascogne Toulousaine, au comté de Comminges, élection de ce nom.

TOUR DE BALAGUIER. Voyez TOULON.

TOUR DE BELIZAIRE, tour de la Romanie. En allant par mer du château des Sept Tours au serrail, on rencontre à main gauche une tour carrée, qui est dans la mer à environ vingt pas des murailles de la ville de Constantinople. Les habitans la nomment la tour de Bélizaire, & ils ajoutent que cet illustre général, pour récompense des importans services qu'il avoit rendus à l'empereur Justinien, contre tous ses ennemis, tant en Asie, qu'en Afrique & en Europe, fut renfermé dans cette tour, après avoir été dépouillé de tous ses biens, & réduit à la derniere nécessité; & qu'après qu'on lui eut crevé les yeux, il fut contraint, pour ne pas mourir de faim, de prendre un petit sac au bour d'un bâton, au travers d'une fenêtre, & de crier aux passans: *Donnez, s'il vous plaît, une obole au pauvre Bélizaire, que l'envie, & non aucun crime qu'il ait commis, a réduit au triste état où vous le voyez.* * *Le Bruyn*, Voyage du Levant, t. 1, p. 237.

TOUR-BLANCHE, bourgade de France, dans l'Angoumois, aux confins du Périgord-Noir, sur la route d'Angoulême à Périgueux.

TOUR DE BOSE, tour de France, dans le Piémont, au comté de Nice, sur la côte du golfe de Gênes. A une petite demi-lieue au nord quart de nord-ouest du fort Saint-Hospice ou Saint-Soupir, on voit une petite pointe, de l'autre côté de laquelle il y a une tour carrée & une petite chapelle qu'on appelle la tour de Bose, devant laquelle il y a une petite plage; mais il y a plusieurs roches aux environs de cette pointe. Entre la tour de Bose & Saint-Soupir, il y a un grand enfoncement, dans lequel on peut mouiller avec des vaisseaux & galéres, venant du côté de l'est, & ne pouvant gagner Villefranche, il y a dix, douze à quinze brasses d'eau; il faudroit s'approcher du fort de Saint-Soupir à discrétion, il n'y a que sept à huit brasses. Vis-à-vis la forteresse, environ une longueur de cable, il y a un petit banc de roches à fleur d'eau, qu'il ne faut pas approcher, ce mouillage n'est guères fréquenté, à cause de la proximité de celui de Villefranche. * *Michelot*, Portul. de la Médit. *p.* 85.

TOUR DE BOUC ou D'EMBOUC, petit fort de France, dans la Provence, est bâti sur un rocher, à l'embouchure de l'étang de Martigue, dans la Méditerranée, à six lieues à l'occident de Marseille. On appelloit ci-devant cet endroit *Castel Marseilles.*

TOUR DE CACHIQUE, tour d'Afrique, sur la côte de la baie d'Alger, près de la ville de ce nom. A l'ouest-sud-ouest du cap Cassine, environ dix-huit milles, est la tour de Cachique, qui est sur une pointe un peu avancée vers l'ouest, au bour de laquelle il y a quelques écueils hors de l'eau, & sous l'eau proche la terre. Du côté de l'ouest de cette pointe, il y a un peu d'enfoncement, & une plage de sable, où l'on peut mouiller, & y être à couvert des vents de nord & nord-est; on y mouille par quatre à cinq brasses d'eau.

TOUR DE CORDOUAN. Voyez CORDOUAN.

TOUR DE DERMON, tour de France, dans la Provence, sur la côte du golfe de Gênes, dans l'évêché de Grasse, aux confins de l'évêché de Fréjus, sur un petit cap qui forme l'entrée de l'anse d'Agay. * *De l'Isle*, Atlas.

TOUR DES GARDES. (La) On trouve souvent cette maniere de parler dans l'Ecriture sainte: *depuis la tour des gardes jusqu'à la ville fortifiée*: (a) c'est pour marquer généralement tous les lieux du pays, depuis les plus petits jusqu'aux plus grands. (b) Les tours des Gardes, ou des Bergers, étoient seules au milieu de la campagne, pour loger les bergers & les autres pasteurs qui gardoient les troupeaux, ou pour placer des sentinelles. Le roi Ozias fit bâtir plusieurs tours de bergers dans les déserts, & y fit creuser beaucoup de citernes, parce qu'il avoit grand nombre (c) de troupeaux. La tour du Troupeau, dont il est parlé dans cette liste des tours, & la tour dont parle Isaïe, *c.* 5, *v.* 2, qui fut bâtie au milieu d'une vigne, étoient de cette sorte. (a) *IV Reg.* 17, 9 & 18, 8. (b) *Dom. Calm.* Dict. (c) *II Par.* 26, 10.

TOUR GRISE, bourg de France, dans le Perche, près de Verneueil.

TOUR. (La grande) Voyez TOULON.

TOUR DE LEANDRE, tour ou petite forteresse de la Romanie, sur le canal de Constantinople. On la rencontre dans le passage de Pera à Scutari. On ne sait pas pourquoi on la nomme ainsi. Les Turcs l'appellent Kisf-Kolæ, c'est-à-dire, la tour des Vierges. Elle est entre Scudaret & le Serrail; mais plus près de la côte d'Asie que de celle de l'Europe. Elle est très-forte, pourvue de piéces de canon, qui servent à tenir en sureté les deux canaux de la mer Noire & de la mer Blanche, qui sont des deux côtés du bosphore de Thrace. Il y a un puits dans cette tour, dont l'eau est très-fraîche, excellente à boire, & que la plûpart croyent être une fontaine sous terre, mais il y a apparence que ce n'est qu'une citerne. Elle est sur un écueil qui a deux cents pas de tour, l'empereur Manuel la fit construire, & en fit bâtir une autre du côté d'Europe, au couvent de S. George, pour y tendre une chaîne qui ferma le canal. Cette tour est carrée, & terminée par un comble pointu, garnie de quelques piéces d'artillerie; elle est enfermée dans une enceinte aussi carrée & presque sans défense. * *Le Bruyn*, Voyage au Levant, *p.* 174.



TOUR DU LAY, (La) prieuré en France, au diocèse de Beauvais, à une lieue ou environ de Beaumont sur Oise, dans l'étendue de la paroisse d'Hedouville. Ce prieuré est de l'ordre de S. Benoît, & dépend de l'abbaye du Bec, diocèse de Rouen. Il seroit peu connu sans une ordonnance & une lettre pastorale, que donna à son sujet l'an 1727 M. de Saint-Agnan, alors évêque de Beauvais. Elles furent imprimées séparément, & se débitoient chez François Josse & Briasson. On y lit que ce prieuré avoit primitivement été fondé par un comte de Beaumont, petit-fils de France, sous le titre de Notre-Dame; que par la suite on y donna un second patron que le prélat avoue être inconnu, & qu'il dit être nommé S. Nerlin, dans le titre de fondation qu'il s'en fait exhiber; qu'insensiblement le peuple a changé le nom de ce saint Nerlin en celui de saint Robert, qu'il s'est imaginé être le fils du fondateur; qu'on lui a attribué bien des miracles; qu'on a accouru à un tombeau érigé dans la nef de ce prieuré, & à une fontaine du jardin à laquelle on a donné le nom de ce saint Robert, qu'on a cru devoir honorer le 21 avril. C'est ce culte que M. l'évêque de Beauvais a défendu dans ce prieuré. L'église en est assez vaste, les bâtimens du prieuré sont assez nombreux & bien entretenus, sans religieux cependant. Ce lieu est environné de quelques petits bois sur une élévation. Le tombeau du saint qui a excité le concours étoit encore élevé de plus de deux pieds, avec une figure de prêtre assez antique, l'an 1732. Il est sur six piliers: la retrécissure du mausolée du côté des pieds, semble indiquer qu'il y a au moins quatre cents ans que cela a été dressé. On trouve dans le Berri, en quelques collégiales des martyrologes manuscrits, où au 21 avril on lit, *Item Roberti abbatis*; ce qui marqueroit que le culte de ce saint Robert, qu'on a prétendu être encore plus inconnu que

S. Nerlin, n'a pas été borné au diocèse de Beauvais. * *Mémoire dressé sur le lieu en 1732.*

TOUR DE PATRIA, tour d'Italie au royaume de Naples. Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 113, dit : De la pointe de Gayette au cap de la Mesa, la route est le sud-est quart-de-sud, & la distance de quarante-un milles; & du cap de la Roque au même endroit, la route est le sud-sud est environ vingt-cinq milles. Entre les deux il y a un grand enfoncement, des terres basses & des dunes de sable, bordées de plages. Presque par le milieu de cet enfoncement, on voit une tour sur une haute pointe, & on l'appelle la tour du Patria. Près de cette tour du côté du sud, il passe une riviere; & il en coule une autre entre la tour de Patria & le cap de la Roque. On la reconnoît par quantité de grands arbres dont elle est bordée; dans ce même espace, on voit beaucoup de marécages.

TOUR DE PEIL, petite ville de Suisse au canton de Berne, dans le bailliage de Vevay du pays Romand; elle est située au bord du lac de Geneve, & fait un même corps d'église avec la ville de Vevay, quoiqu'elle en soit séparée, à l'égard du gouvernement civil. On y voit un vieux château à demi démoli, au bord du lac, qui fut bâti l'an 1239, par le comte Pierre de Savoye. Il paroît avoir été fort avant l'usage du canon. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 252.

1. TOUR DU PIN, (La) bourgade de France, dans le Viennois, à deux ou trois lieues du Rhône. Les seigneurs de la Tour du Pin avoient plusieurs terres au delà de cette riviere, tant dans la Bresse que dans le Bugey; & ils étoient également indépendans des deux côtés du fleuve, excepté à Peroge, & en d'autres fiefs de Bresse où ils relevoient des archevêques de Lyon. Le premier de ces seigneurs qu'on trouve, est Berlion, qui vivoit l'an 1107. C'est de lui que descendoit en ligne directe masculine Humbert, seigneur de la Tour du Pin, qui épousa Agnès, héritiere du Dauphiné; il unit à perpétuité sa baronnie libre de la Tour, à la principauté de sa femme, & obtint de l'empereur Albert d'Autriche, la confirmation de cette union. Les rois de France ont aliéné la propriété de la Tour du Pin, qui est sortie de leur domaine, il y a long-tems. * *Longuerue*, Description de la France, *part.* 1, *p.* 323.

2. TOUR DU PIN, petite riviere de France en Dauphiné, a sa source dans un lac, passe par la Verpilliere, sous le pont de la Tour du Pin, & se jette dans le Rhône.

TOUR DE ROUSSILLON, tour de France, ([a]) dans le Roussillon, près de la Tet, à deux milles de Perpignan. Ce sont les restes infortunés de l'ancienne ville de *Ruscino*, qui a donné le nom à tout le pays. Tite-Live nous apprend que c'étoit une ville célèbre du tems d'Annibal, où les petits rois des pays voisins s'assembloient pour conférer & délibérer sur leurs affaires. L'illustre & savant de Marca, ([b]) croit que cette ville fut détruite vers l'an 828, lorsque Louis le Débonnaire châtia ceux auxquels la garde de la frontiere avoit été confiée, & qui l'avoient mal défendue contre les Sarrazins. ([a]) *Piganiol*, Descript. de la France, *t.* 7, *p.* 617. ([b]) *Marca Hispanic. l.* 1, *p.* 20.

TOUR-SANS-VENIN, tour de France, dans le Dauphiné, sur la pointe d'un rocher, à une lieue de Grenoble. Il n'en reste aujourd'hui qu'une muraille. On l'avoit appellée Sans-Venin, parce qu'on n'y a jamais vu d'insectes veneneux, que ceux qu'on y a quelquefois portés, & qui s'en sont aussi tôt éloignés. * *Piganiol*, Descripr. de la Fr. *t.* 4, *p.* 11.

TOUR DE SILOE. (La) C'étoit apparemment une tour voisine de la fontaine de même nom, à l'orient de Jerusalem.

TOUR DE STRATON. C'est le lieu où l'on bâtit depuis la ville de Césarée de Palestine. Voyez STRATON.

TOUR DES SYENES. Ezéchiel parle en deux endroits de la TOUR DE SYENES. *A Turre Syenes usque ad terminos Æthiopiæ.* Mais nous avons fait voir sous l'article SYÉNE, qu'il faut ainsi traduire l'hebreu. Depuis *Migdol* ou *Magdolum*, ville de la basse Egypte, *jusqu'à la ville de Syéne*, située à l'extrémité de l'Egypte, & sur les frontieres de l'Ethiopie. * *Dom. Calmet*, Dict.

TOUR DE TANPAN ou TOUR DE TIMPAN, tour de France, dans la Provence, à l'embouchure du Rhône. Michelot dit : Environ quatre à cinq milles vers le nord de la pointe des Tignes ou l'isle Baudus, il y a une grosse tour carrée, qu'on appelle Tour de Tanpan, située sur un bas terrein, sur le haut de laquelle il y a une espèce de guérite, qui de loin ressemble aux voiles d'un vaisseau. On découvre cette tour bien plutôt que le terrein des environs, qui est, comme nous avons dit, extrêmement bas. Elle est également apperçue, soit qu'on vienne de l'ouest ou de l'est, & c'est en partie ce qui donne la connoissance de cette basse pointe. L'autre entrée du Rhône, qui est du côté du nord-est de l'isle Bandus, est la plus profonde; & c'est par celle là qu'entrent toutes les tartanes & autres petits bâtimens qui vont à Arles; mais parce qu'il y a plusieurs petits bancs de sable à l'entrée, il est nécessaire d'avoir des gens pratiques, parce que ces bancs sont tantôt d'un côté & tantôt de l'autre, suivant les débordemens de la riviere, ou des tempêtes qui remuent les sables par-dessous les eaux; aussi y voit on presque toujours briser la mer, à moins qu'elle ne soit calme, ou que les vents ne soient à la terre. Sur la pointe de la droite en entrant dans le Rhône, il y a plusieurs cabanes de pêcheurs qui en donnent une connoissance, & quelques dunes de sables, qui paroissent de loin comme de petites isles. * *Michelot*, Port. de la mer Méditerranée, *p.* 60.

Remarques.

On reconnoît encore cette pointe de Tignes, par le changement de couleur que produisent les eaux douces, qui paroissent blanches sur la surface de la mer, & s'étendent fort loin, aussi-bien que par les fils des courans, qu'on voit ordinairement par le travers de l'embouchure de cette riviere, dont les eaux vont presque toujours vers le sud-ouest. On peut passer par un beau tems, pendant le jour, fort proche la pointe de Tignes, y ayant à un mille au large cinq à six brasses d'eau. Il est encore à observer, qu'on navigue le long des côtes du golfe de Lyon; il faut avoir égard, autant qu'on le peut, aux différens courans qui y sont fort irréguliers; car on remarque, lorsqu'il a fait de grandes pluies, & que les étangs & les rivieres se dégorgent plus abondamment, que les mers portent plus vivement au large, & qu'au contraire dans le tems des séchéresses que ces mêmes étangs se remplissent, les mers portent alors à terre : outre qu'une longue expérience nous fait connoître que les golfes & les plages attirent toujours les vagues de la mer, à quoi il faut que les pilotes ayent égard. On dira peut-être qu'on ne peut pas savoir, venant de loin avec un vaisseau, les tems qu'il a faits dans le golfe, puisqu'ils ne sont pas universels; mais au moins on sera averti qu'il faut se précautionner à tout évenement, en se tenant plus au large, à moins que le vent ne fût du côté de terre.

TOUR DU TROUPEAU ou LA TOUR D'ADER. On dit que cette tour étoit au voisinage de Bethléem, *Genesis*, 35, 21, & que les pasteurs à qui l'ange annonça la naissance de Notre Sauveur, ([a]) étoient près de cette tour, ([b]) où dans la suite on bâtit une église. Plusieurs interprétes prétendent que le passage de Michée, où il est parlé de la Tour du troupeau, ([c]) *Et tu Turris gregis, nebulosa filia Sion*, désignoit la ville de Bethléem, d'où devoit sortir le Sauveur du Monde. D'autres soutiennent que le prophéte a voulu marquer la ville de Jerusalem. Voyez les commentateurs sur cet endroit. ([a]) *Luc.* 2. 8, 13. ([b]) *Hieron. ep.* 27. ([c]) *Mich.* 4, 8.

TOUR-LA-VILLE, bourg de France, dans la Normandie, du diocèse de Coutances, sous l'élection de Valognes. Ce bourg n'est séparé de la ville de Cherbourg que par la riviere; il y a de très-beaux moulins; la chapelle de saint Maur est dans une lande; il y a aussi deux hermitages très-propres; les hermites sont prêtres & cordeliers, à la nomination du seigneur de ce bourg. On voit encore dans cette paroisse, à l'extrémité dans la forêt, une très-belle glacerie, où l'on fait des glaces de miroir qui sont brutes, & qu'on embarque par mer à Cherbourg pour les porter à Paris, où on les polit. Il y a un directeur, un contrôleur, un payeur, & autres officiers. Il y a plus de cent ouvriers occupés à différens ouvrages. Il y en avoit autrefois deux cents six gentilshommes qui n'avoient soin que de couper les glaces de toutes grandeurs. Ils se relevoient de trois en trois heures, & avoient pour cela douze cents livres d'appoin-

temens; mais depuis l'an 1706 ils ont été supprimés avec grand nombre d'autres souffleurs qui coupent à présent les glaces; ils travaillent la nuit comme le jour, & les fourneaux ne s'éteignent jamais: c'est une chose très-curieuse à voir.

TOURAINE, province de France, séparée en deux par la riviere de Loire. Elle est bornée au septentrion par le Maine, à l'orient elle a l'Orléanois, au midi le Berri, au couchant d'hiver le Poitou, & à l'occident l'Anjou. Tours est sa capitale, & ses peuples appellés Tourangeaux, ont pris leur nom des anciens *Turones* ou *Turoni*, marqués entre les Celtes au dixiéme & au septiéme livre des commentaires de César. Comme les Tourangeaux ont habité un fort bon pays, ils ont passé en tout tems pour ennemis de la guerre; & Tacite, au troisiéme livre de ses annales, les nomme *Turoni imbelles*. Je sais que quelques-uns veulent qu'il faille lire dans Tacite *rebelles*; mais *Sidonius Apollinaris*, qui étoit Gaulois, & dont l'autorité ne peut être rejettée, refute cette leçon, *rebelles*, lorsqu'il dit dans le panégyrique de Majorien, qu'il avoit défendu contre les Goths, les Tourangeaux qui craignoient la guerre, *bella timentes defendit Turones*. C'est pourquoi on doit attribuer, non au mérite du peuple de Tours, mais à sa situation avantageuse & à la bonté de son pays, la préférence que lui donna l'empereur Honorius sur les autres cités de la nouvelle province, ou troisiéme Lyonnoise qu'il institua, y ayant plusieurs de ces cités très-célébres, & entr'autres le Mans & les Manceaux, qui avoient fait des conquêtes en Italie, où ils avoient établi une colonie qui portoit le nom de ce peuple, qui avoit fondé la ville de Verone. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 104.

Lorsque l'empire romain fut entierement détruit en Occident, les Wisigoths s'étant rendus maîtres de toute la partie des Gaules qui est au midi de la Loire, la ville de Tours vint à leur pouvoir sous le regne d'Euric, & Tours étoit encore sous leur domination l'an 506, lorsque Verus, évêque de Tours, comparut par procureur au concile d'Agde, composé des évêques & des députés des églises sujettes aux rois des Goths; mais l'année suivante 507, Clovis ayant vaincu & tué Alaric près de Poitiers, il se rendit maître de tout ce qui est entre la Loire & les Pyrénées, & il assujettit aisément la ville de Tours, où il alla en dévotion au tombeau de saint Martin, qu'on regardoit comme le saint tutelaire des Gaules. Après la mort de Clovis, les villes de Neustrie & d'Aquitaine ayant été partagées entre ses quatre fils, Tours échut à Thierri, roi d'Austrasie: & on voit, par Grégoire de Tours, que les rois qui régnerent à Mets dans la France orientale, posséderent toujours cette ville jusqu'au tems de Clotaire II, qui réunit la monarchie françoise. Depuis ce tems, Tours fut toujours sujette aux rois de Neustrie, tant sous les Mérovingiens, que sous les Carlovingiens. Ceux de cette seconde race perdirent leur pouvoir & leur autorité sous Charles *le Simple*, qui fut dégradé de la dignité royale, & confiné dans une prison perpétuelle.

Ce fut dans ce tems, que Thibaud, surnommé *le Tricheur*, comte de Blois & de Chartres, qui s'étoit rendu absolu dans ces pays, au mépris de l'autorité royale, se rendit maître aussi de Tours, que ses successeurs posséderent long-tems. Ils n'étoient pas néanmoins les maîtres absolus du pays, car on voit dans l'ancienne histoire des seigneurs d'Amboise, que les seigneurs de cette ville, & ceux de Loches ou de Chinon, étoient ennemis du comte de Blois, & dépendoient du comte d'Anjou. Enfin, l'an 1037, Thibaud, comte de Blois, étant avec son frere Etienne, comte de Champagne, rébelle à Henri I, roi de France, & ayant ravagé les terres de Lisoius, seigneur d'Ambroise & de Chaumont, & celles de Roger, seigneur de Monthrésor & de plusieurs autres alliés ou vassaux de Geoffroi Martel, comte d'Anjou. Ce comte Geoffroi Martel alla, avec une puissante armée, au secours de ses amis, & vainquit en bataille les comtes de Champagne & de Blois. Le dernier ayant été fait prisonnier, fut contraint de donner Tours, & de céder ce qu'il avoit en Touraine pour sa rançon à Geoffroi Martel, qui laissa tous ses états à ses neveux, fils de sa sœur, qui furent depuis nommés les Plantégenests, à cause de Geoffroi d'Anjou qui avoit porté ce nom, & dont le petit-fils, Jean Sans-Terre, roi d'Angleterre, fut privé par Philippe-Auguste des états qu'il avoit deça la mer. Ensuite Henri III, fils de Jean, céda, entre autres pays, la Touraine à Saint Louis, par le traité de 1259.

La largeur de la Touraine, dans sa plus grande étendue, du levant au couchant, depuis Valieres-les-Grands, jusqu'à Gande, n'est que de vingt-deux lieues, & sa longueur du midi au septentrion de vingt-quatre. Ce pays est arrosé par dix-sept rivieres, dont les plus connues sont

La Loire,	La Creuse,	La Bresne,
Le Cher,	Le Veude,	La Choisille,
La Vienne,	L'Amasse,	La Branle,
L'Indre,	Le Loir,	La Cisse, &c.

sans compter plusieurs ruisseaux qui arrosent ce pays, & lui donnent beaucoup de commodité pour le commerce, & pour la communication avec les autres provinces. Son climat est tempéré, & cette province en général est délicieuse & agréable, ce qui lui a mérité, à juste titre, la qualité de *Jardin de la France*. La bonté du terroir n'est pas égale par-tout. Les Varennes qui sont le long de la Loire sont des terres sablonneuses, faciles à cultiver, & toujours en labour. Elles rapportent du seigle, de l'orge, du mil, des légumes pour la province, & on en tire la *gaude* pour les teintures. Le Vernon est une contrée à peu près semblable; mais le terroir est plus gras, & dans une situation plus élevée. On y recueille des bleds, des vins & de très-bon fruits, noix, amandes, & sur-tout des prunes, dont les habitans font commerce, de même que ceux de Sainte-Maure, de l'isle Bouchard, & de Sainte-Marguerite. La Champagne est une petite contrée entre le Cher & l'Indre. C'est un pays assez uni, dont les terres sont grasses & fertiles en bled, sur tout en froment. La Brenne est une terre humide, marécageuse & pleine d'étangs. Les côteaux de la Loire & du Cher sont chargés de vignes qui donnent des vins en abondance; ceux du Vouvray sont les plus recherchés. Les forêts les plus considérables sont celles d'Amboise, de Loches, de Chinon, &c. On trouve en quelques endroits de la Touraine des landes, dont quelques-unes servent aux pâturages. La Gastine est un pays sec, dont les terres sont difficiles à cultiver. Enfin, les rivieres donnent des prés, & des pâturages pour la nourriture des bestiaux. On trouve des mines de fer en quelques endroits près de Noyers. Il y en a une de cuivre, dans laquelle on prétend qu'il y a de l'or. On trouve aussi du salpêtre dans les côteaux de la Loire, exposés au midi, & en divers endroits des pierres de moulage, dont on fait commerce avec les étrangers. Il n'y a, de fontaines minérales, que celle de la Roche-Posay qui ait quelque réputation; son eau prise au commencement de l'été, est limpide & sans saveur. Auprès des savonnieres, à deux lieues de Tours, sont ces fameuses caves que l'on a surnommées *gouttieres*, parce qu'il en dégoutte continuellement de l'eau. Elles sont dans le roc, & si sombres, qu'on n'y entre qu'avec de la lumiere. L'eau qui tombe de leurs voûtes forme des ruisseaux qui coulent sans cesse, ou se congele même dans les plus grandes chaleurs de l'été, de maniere qu'elle forme plusieurs corps transparens, & semblables au sucre candi. Elle se convertit aussi en pierres si dures, qu'il est difficile de les rompre à coups de marteau; les plus petites ressemblent si fort à des dragées, que plusieurs personnes s'y sont trompées. Dans ces congélations, où ordinairement chacun voit ce qu'il y veut voir, on prétend que tout le monde y remarque la forme d'un calvaire & une image de saint Martin à cheval, *fides sit penes auctorem*. Dans une plaine qui n'est pas loin de Ligueil, l'on trouve une infinité de coquillages, dont les uns se réduisent en poudre, & les autres sont fort durs. Les premiers servent à fumer les terres. Il y a aussi aux environs de Ligueil un étang, dont on dit que l'eau pétrifie en très-peu de tems le bois qu'on y jette; mais, à parler vrai, elle n'y fait que des appositions pierreuses. * *Piganiol*, Description de la France, t. 7, p. 1 & suiv.

Cette province n'est pas aussi peuplée que celles du voisinage, & on prétend que le Tasse a fort bien peint le caractère de ses bâtimens, *Gierusalemme liberata, canto primo.*

Non è gente robusta, ò faticosa,
Se ben tutta di ferro ella riluce.
La terra molle, e lieta, e dilettosa

Simili à se gli habitator produce:
Impeto fa nelle battaglie prime;
Ma di leggier poi langue, & si reprime.

Ce portrait que fait le Tasse des Tourangeaux, a été élégamment rendu par un Sicilien, qui n'étoit guère moins poëte que le Tasse:

Turba licet Chalybis cataphracta horrore nitentis,
Ægra labore tamen, nec vivida robore: mollis
Blandaque terra sibi similes educit alumnos,
Scilicet: hi sub prima ruunt discrimina pugnæ
Præcipites, sed restincto mox fulgure torpent.

Toute cette province est du ressort du parlement & de la cour des aides de Paris. On y compte deux présidiaux; Tours & Châtillon sur l'Indre; trois siéges royaux, Loches, Chinon & Langeais; & trois bailliages royaux, Amboise, Loudun & Montrichard. Le grand bailli de Touraine est d'épée, & a les mêmes fonctions & prérogatives que ceux des autres provinces. Par édit du mois de novembre 1639, le roi érigea Châtillon en présidial, & créa en même tems un bailli d'épée qui a droit de commander la noblesse de l'arriere-ban de son district. Sa majesté augmenta lors de cette érection l'ancien ressort de Tours, outre lesquelles le roi donna encore le marquisat de Mézieres & la baronnie de Preuilly; mais ayant connu qu'il avoit trop affoibli le présidial de Tours, il y remit Mézieres, composé de douze paroisses, & Preuilly, composé de vingt-quatre, par sa déclaration du mois de mai de l'an 1643. Il y a cependant encore quelques paroisses de Mézieres contestées entre le présidial de Tours & celui de Châtillon. Quoique la ville de Loudun & le Loudunois soient du diocèse de Poitiers, & que la plûpart des géographes les mettent dans le Poitou, l'une & l'autre sont néanmoins du ressort de Tours pour la justice & finance; mais ils ont une coutume particuliere qu'on prétend n'être que locale. Le roi Henri III transféra le parlement & les autres cours supérieures de Paris à Tours l'an 1583, où elles demeurerent jusqu'au mois de février 1594, que le roi Henri *le Grand* les rétablit à Paris. Pendant le séjour que firent ces cours supérieures à Tours, cette ville s'accrut d'un tiers au moins, & cette raison fait ardemment souhaiter aux habitans qu'il plût au roi d'y établir un parlement. Il y a aussi une jurisdiction consulaire établie à Tours. Elle est composée d'un grand juge, de deux consuls, qui sont élus tous les ans par les marchands, & de douze conseillers qui font de Touraine, qui fut rédigée pour la premiere fois en 1460, & en dernier lieu le 8 octobre 1559.

La chambre des monnoies de Tours & celle de Paris sont les plus anciennes de France: car il n'y avoit autrefois que Paris & Tours où l'on battit monnoie. La monnoie frappée au coin des seigneurs particuliers, n'étoit reçue que dans leurs seigneuries, ou dans celles des seigneurs avec qui ils étoient en confédération expresse pour cela. La monnoie de Paris étoit plus forte d'un quart *en sus*, ou d'un cinquiéme au total que celle de Tours; ainsi le sol *Parisis* valoit quinze deniers tournois, & le sol *Tournois* n'en valoit que douze. L'ordonnance de 1667, a abrogé la différence du *Parisis* & du *Tournois*: car on ne peut plus stipuler que la livre *Tournois*. La chambre ou l'hôtel des monnoies de Tours, est composée de deux juges gardes, d'un procureur du roi & d'un greffier. Il y a des monnoyeurs & des taillereſſes qui travaillent à cette fabrique, & nos rois ont accordé ces droits à des familles particulieres. On trouve dans les anciens titres *Parvi Turonenses*, deniers tournois, doubles tournois. *Solidi Turonenses* étoient aussi de cuivre, & c'est ce que nous appellons un sou tournois. *Libera Turonensis* étoit un denier d'or, & souvent appellé *francus aureus* & *scutatus aureus*, & valoit vingt sols. Toutes ces espéces avoient pris leur nom de la ville de Tours, où elles étoient fabriquées, de même qu'on appelloit *sous Parisis*, *livres Parisis*, celles qui avoient été frapées à Paris. Le bureau des finances de Tours a été établi au mois d'octobre 1567, & est composé d'un premier président & de vingt trois trésoriers de France, dont les quatre plus anciens prennent la qualité de contrôleurs généraux des finances, & deux receveurs généraux. La généralité de Tours comprend la Touraine, l'Anjou & le Maine. On y compte seize élections, & mille cinq cents soixante-dix-neuf paroisses taillables, qui, en 1698, payoient deux millions six cents trente-quatre mille six cents livres de taille. Ces élections sont:

Tours,	La Fléche,	Château-Gontier,
Amboise,	Baugé,	Montreuil-Bellay,
Loches,	Saumur,	Château du Loir,
Chinon,	Angers,	& Laval.
Loudun,	Mayenne,	
Richelieu,	Le Mans,	

De toutes ces élections, il n'y a que les cinq premieres qui soient en Touraine, & par conséquent de ce gouvernement. Il y a aussi dans cette province dix greniers à sel, qui sont à

Tours,	Langeais,	La Haye,
Amboise,	Loches,	Montrichard,
Neuvy,	Chinon,	Sainte-Maure & Preuilly.

Par édit du mois de février 1689, le roi créa un grand maître des eaux & forêts, au departement de Touraine. Cette grande maîtrise des eaux & forêts, a une maîtrise particuliere établie à Tours, composée d'un maître particulier, d'un lieutenant, d'un procureur du roi, d'un garde-marteau, d'un greffier & de deux gardes. Sa majesté a trois forêts dans cette province: celle d'Amboise qui contient seize mille arpens de bois, dont il y en a mille trois de haute futaye, & le reste en taillis; celle de Loches contient cinq mille arpens, tous en bois de futaie, & celle de Chinon environ sept mille arpens, tous en bois de futaie. Toutes ces forêts sont plantées de chênes, parmi lesquelles il y a quelques hêtres. Sa majesté avoit aussi huit villes royales, qui faisoient partie de son domaine; savoir,

Tours,	Loches,	Langeais &
Amboise,	Châtillon,	Montrichard.
Loudun,	Chinon,	

Mais le domaine de toutes ces villes est engagé, à l'exception de celui de Tours. Toutes les impositions, tant ordinaires qu'extraordinaires, qui se sont établies dans les autres provinces, ont lieu dans celle-ci.

Le principal commerce de cette province consiste dans le débit des marchandises qui se fabriquent dans les manufactures, dont, selon l'ordre de leur établissement dans cette province, la draperie est la plus ancienne, la tannerie vient ensuite, & enfin la soierie.

On trouve plusieurs réglemens qui concernent la draperie dans la coutume de cette province; mais elle ne fut établie à Tours qu'en vertu des lettres-patentes du roi Charles VII, données à Bourges le 6 mars 1460, avec exemption aux ouvriers pendant dix ans de guet, de garde des portes & d'aides. Les draps qu'on fabriquoit dans cette manufacture étoient autrefois fort estimés, & on y a compté plus de deux cents cinquante métiers, & plus de cent vingt maîtres; mais la guerre, la mortalité & la difficulté des tems, ont presque anéanti en Touraine cette manufacture, qui ne s'est soutenue que dans la seule ville d'Amboise, dont les étamines & les droguets sont fort estimés. La tannerie attiroit autrefois beaucoup d'argent dans la province, & a enrichi plusieurs familles. On tient qu'il y avoit plus de quatre cents tanneries en Touraine; mais il n'en reste aujourd'hui qu'environ cinquante-quatre dans toute cette province.

La soirie est la manufacture la plus considérable & la derniere établie en Touraine. Louis XI envoya chercher à Venise, à Florence, à Gênes & jusque dans la Grece les plus habiles ouvriers qu'il y eût, & les fit venir à Tours en 1470. Il obligea d'abord les habitans de les loger, & de leur fournir l'ustensile; mais en 1480, il leur permit par lettres patentes de faire un établissement, & leur accorda des priviléges. L'industrie de ces ouvriers se perfectionna tellement, que dès le tems du cardinal de Richelieu, cette manufacture égaloit ou surpassoit celle de Gênes & d'Angleterre. On comptoit, pour lors, dans la seule ville de Tours, vingt mille ouvriers en soie, plus de huit mille métiers d'étoffes de soie, sept cents moulins à soie, & plus de quarante mille personnes employées à dévider la soie, à

l'apprêter & à la fabriquer, sans parler de la rubanerie, dont il y a eu autrefois, tant à Tours qu'aux environs, plus de trois mille métiers; il n'en reste pas maintenant soixante : plusieurs choses ont concouru à réduire cette manufacture au point de diminution où elle est à présent. La cessation du commerce avec les étrangers, la sortie des ouvriers hors du royaume, l'obligation qu'on a imposée aux marchands d'acheter à Lyon les soies dont ils ont besoin, &c. Le séjour que le parlement de Paris fit à Tours, la situation de cette ville dans un pays fertile, & la commodité de la riviere de Loire, donnerent lieu au dessein d'y établir une université, qui fut créée par lettres patentes de Henri *le Grand*, données au mois de janvier 1594; mais comme le parlement fut rétabli à Paris un mois après, ces lettres n'ont point eu d'exécution. Les jésuites avoient un collége à Tours, où ils enseignoient jusqu'à la théologie.

Cette province a été érigée en gouvernement général l'an 1545, & aujourd'hui, elle a un gouverneur, un lieutenant général, un lieutenant de roi, & quelques gouverneurs particuliers. Le gouvernement de la ville & du château de Tours est attaché au gouvernement général de la province, & la même personne est revêtue de l'un & de l'autre. La ville de Loches a un gouverneur & un lieutenant de roi. Amboise a aussi un gouverneur particulier, qui est le bailli de la ville & du château, & un lieutenant de roi. Beaulieu n'a qu'un gouverneur, & point de lieutenant de roi. Chinon a un gouverneur pour le roi, & le château en a un autre, qui est à la nomination du duc de Richelieu, lequel en est seigneur; mais il a des provisions du roi.

La maréchaussée générale étoit composée d'un prévôt, de deux lieutenans, d'un assesseur, d'un commissaire aux montres, d'un procureur du roi d'un greffier, de deux exempts & de trente archers. La maréchaussée provinciale avoit un prévôt, deux lieutenans, un assesseur, un commissaire aux montres, deux exemts, un greffier & dix-neuf archers. Par la déclaration du roi, du 9 avril 1720, il n'y a plus pour la Touraine que deux lieutenans du prévôt général d'Angers, établis à Tours, avec un assesseur, un procureur du roi, un greffier, &c.

Il y a deux duchés-pairies dans ce gouvernement, Montbazon & Luynes. On compte dans la Touraine vingt-sept villes, dont il y en a huit royales, ainsi que je l'ai déja remarqué, & les autres appartiennent à de seigneurs particuliers. La plûpart de ces dernieres ne sont, à proprement parler, que des bourgs; mais on leur donne le nom de villes, parce que les seigneurs barons ont droit, par la coutume de Touraine, d'avoir *villes closes*; ou bien parce que ceux du pays les qualifient de villes.

TOURAN. C'est l'ancien nom du pays de Turquestan, qui tire son origine de Tours, fils de Feridoun, roi de Perse, de la premiere dynastie, nommée des Pischdadiens. Tour avoit un frere aîné, nommé Irag', lequel eut, de son pere, la Perse en partage; de sorte que Tour, son cadet, fut contraint de passer le Gihon ou l'Oxus, & d'aller régner dans les provinces Transoxanes. Les successeurs de Tour, dont le plus célébre est Afrasiab, ont toujours donné beaucoup d'affaires aux rois de Perse, sur quoi il faut voir les titres de Afetidoun ou Feridoun, & d'Afrasiab. On se contentera seulement de remarquer ici, que depuis ce tems, les provinces, qui composent aujourd'hui le royaume de Perse, ont porté le nom d'Iran, que l'on prétend avoir été tiré de celui d'Irag', fils de Feridoun, & que toutes celles qui sont au-delà du Gihon ou de l'Oxus, ont pris de Tour, autre fils de Feridoun, celui de Touran, & que dans les traités de paix, qui se faisoient autrefois entre les Persans & les Turcs Orientaux, on mettoit toujours le Gihon ou l'Oxus, pour ligne de séparation entre ces deux grands états, qu'on nommoit l'Iran & le Touran. L'auteur de l'histoire intitulée Moschtarek, écrit que les limites du pays de Touran sont du côté du couchant, la province de Khouarezm, & du côté du midi le fleuve Gihon, depuis le pays de Badalkhschan, qui est à l'orient, jusqu'à celui de Khouarezm, & que ses bornes sont inconnues, tant du côté de l'orient que du côté du septentrion. Le même auteur ajoute que la nation appellée Haïathelah, qui a fait de si grandes irruptions dans la Perse, sous Gobad & Nouschirvan son fils, rois de Perse, étoient sortis du pays de Touran. Ahmed Ben A'rabschad écrit aussi dans son Akhbar-Timour, que tous les pays qui s'étendent au-delà du fleuve Gihon, portent le nom de Touran, d'où les Arabes prétendent, quoique faussement, que celui de Turkestan soit dérivé. Le même auteur ajoute que le partage de l'Iran & du Touran fut fait entre Caicaous, roi de Perse, & Afrasiab, roi des Turcs, conformément à ce qu'en écrivent les historiens de Perse. Mirkhond écrit qu'il y a une ville du Mauaralnahar, située sur la rive orientale du Bahr Khozar, qui est la mer Caspienne, qui fut bâtie par Tour, fils de Feridoun, duquel on vient de parler, & que c'est du nom de cette ville que tout le pays, qui est au-delà du fleuve Gihon, ou de l'Oxus, a tiré celui de Touran. * *D'Herbelot*, Biblioth. or. p. 395.

Selon l'auteur de l'histoire des Tatars, *pag.* 329, ce nom TOURAN est pris quelquefois dans un sens opposé au pays d'Iran, & en cette signification, il désigne tous les pays qui sont au nord de la riviere d'Amû, comme le pays d'Iran désigne tout ce qui est au sud de la même riviere; mais dans sa véritable signification, le pays de *Touran* comprend seulement cette étendue de pays qui est renfermée entre la mer Glaciale, la riviere de Jeniséa & les montagnes du Caucase; ce qui est précisément la Sibérie. Enfin, Petis de la Croix dit, dans son histoire de Timur Bec, *l.* 2, *c.* 30, que le TOURAN est tout ce qui s'appelle la Grande Tartarie, depuis l'Oxus jusqu'en Moscovie, Sibérie & Chine. Timur, ajoute-t il, après avoir absolument réduit sous sa domination les pays & royaumes du Touran, que Genghiz-Kan avoit autrefois partagés entre ses deux enfans Touchi Kan & Zagatai-Kan, il les confia à la garde de ses lieutenans, & résolut de conquérir l'empire de l'Iran ou de Perse.

TOUBALÉ ou TOURBALI, village de la Natolie, au pays de Sarchan, environ à moitié chemin entre Smyrne & Aiasalouk, ou Ephese. Spon, *Voyage du Levant*, *liv.* 3, fait entendre qu'il y a deux routes pour aller de Smyrne à Ephése; savoir, l'une qui est le chemin ordinaire, & qui traverse les rochers du mont Mimas, où il y a un passage dans le roc, que les bonnes gens de ces quartiers disent que saint Paul coupa avec son épée; l'autre route passe par la plaine, & c'est celle que prit Spon, comme la plus sûre. Après avoir passé de grandes plaines, & traversé la petite riviere Halis, qui alloit autrefois à Colophon, il vit à droite & à gauche les ruines d'un aqueduc, qui traversoit le chemin, & alloit vers le village de *Tourbalé*, qui donne quelques marques d'avoir été anciennement une place plus considérable qu'elle n'est présentement, & qui étoit, peut-être, la ville appellée METROPOLIS, dont il pourroit se faire que le nom de *Tourbalé* seroit venu. Voyez METROPOLIS.

TOURBE, riviere de France, dans le Retelois. Elle prend sa source à Somme-Tourbe, passe à Ville-Tourbe, & se jette dans l'Aisne au-dessus du bourg d'Autri. * *Coulon*, Rivieres de France, p. 166.

TOURBILLON ou TURBEL, château du Valais, près de la ville de Sion, sur une montagne. L'évêque de Sion y fait ordinairement sa demeure. * *Longuerue*, Descript. de la France, part. 2, p. 305.

TOURIENNE, montagne de Turquie, dans la Romanie, au pied de laquelle est le village de Tosbourg : il faut deux heures pour la traverser.

TOURILLE, (plage de) plage d'Espagne, sur la côte de la Catalogne, dans la viguerie de Girone. Michelot, *pag.* 47, dit, dans son portulan de la mer Méditerranée : Environ cinq milles vers le nord, cinq degrés vers l'est de la pointe du nord de Bégu, sont les isles de Médes; entre cette pointe & ces isles est une grande anse, bordée d'une plage de sable, qui a deux à trois milles d'enfoncement, appellée communément plage de Tourille, dans laquelle on peut mouiller, lorsqu'on a le vent à la terre; toutefois, il ne faut point trop s'approcher de la plage, sur-tout proche le cap Bégu, vis-à-vis d'un petit vallon, où sont quelques magasins à pêcheurs; pour le reconnoître, on voit au dessus le vieux château & la tour que nous avons dit être au-dessus de Bégu, qui se voit de l'autre côté. On mouille, vis à-vis cette plage, à telle distance que l'on veut; car à la petite portée du canon de terre, il y a dix, douze & quinze brasses d'eau, fond de sable vaseux. Vers le nord ouest du lieu où l'on mouille, il y

a une petite tour de garde & quelques magasins de pêcheurs sur le bord de la mer : ce mouillage n'est propre que lorsqu'on va du côté de l'ouest ; on y est à couvert, par la pointe de Bégu, des vents, depuis le sud-sud-est jusqu'à l'ouest.

TOURMANSINE, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Montreuil-Bellay.

TOURMENTE, riviere de France, dans le Querci. Elle est formée de trois gros ruisseaux, dont deux viennent du côté de la ville de Souillac, & l'autre du Limousin. Elle va se perdre dans la Dordogne à Floriac.* *Coulon*, Rivieres de France, p. 532.

TOURMENTIN. Voyez au mot CAP, l'article CAP TOURMENTIN.

TOURNANS ou TOURNAN, gros bourg de France, dans la Brie, sur un côteau, à trois lieues de Brie-Comte-Robert, à quatre de Rosoy & à huit de Paris, avec une tour, dite DE GANE, qui étoit anciennement destinée pour donner les signaux. L'église paroissiale porte le titre de saint Denys. On fait un commerce de bled dans ce bourg, & tous les lundis on y tient un gros marché. André du Chêne, qui écrit TOURNAN ou TOURNEM, dit que c'est une prévôté & un châtellenie, qui a procureur du roi & autres officiers, pour l'administration de la justice en premier ressort. Près de Tournans est un beau château appellé HARMENVILLIERS. Ce château appartient au marquis de Beringhem, seigneur de Tournans. Il est accompagné d'un grand parc fermé de murailles, & dans l'enceinte du château, on voit un canal fort long formé d'eau de source. * *Corn. Dict. Mémoires dressés sur les lieux en* 1707.

TOURNAY, ville des Pays-Bas sur l'Escaut, qui la coupe en deux. C'est la capitale du Tournesis : elle est située à cinq lieues de Lille, & à sept de Douay & de Mons. Tournay, en latin *Turnacum*, ne se trouve point marquée dans les plus anciens auteurs, comme César, Pline ou Ptolomée, ni dans les historiens qui ont écrit avant Constantin & ses enfans. Saint Jérôme néanmoins, qui a vécu du tems de Constantius, fils de Constantin, & des empereurs ses successeurs, jusqu'au regne d'Honorius, marque Tournay comme une des principales villes des Gaules, ravagée par les Barbares au commencement du cinquiéme siécle. Il en est fait mention aussi dans l'itinéraire d'Antonin & dans la carte de Peutinger, dont les auteurs ont vécu du tems de saint Jérôme. Tournay fut prise, sur les Romains, par Clodion, roi des François. Son petit-fils Childéric y demeuroit, y mourut & y fut enterré. Son tombeau ayant été trouvé au siécle passé dans le fauxbourg de cette ville, lorsque l'archiduc Léopold d'Autriche étoit gouverneur des Pays Bas, ce prince emporta, en Allemagne, le sceau de ce roi, & les autres choses qu'on avoit trouvées dans son tombeau ; mais depuis elles furent envoyées à Louis XIV, qui le fit mettre dans la bibliotheque royale de Paris. Saint Ouen nous apprend, dans la vie de saint Eloi, que Tournay a été autrefois la capitale des rois de France : *Quondam regalis extitit civitas*. Les évêques de Tournay & de Noyon étoient seigneurs de la ville, sous les premiers rois Capétiens, & ils avoient au-dessous d'eux des avoués & des châtelains qui étoient leurs vassaux. Les habitans jouissoient de fort grands priviléges, & vivoient dans une entiere liberté, ne s'étant jamais soumis aux comtes de Flandre, & reconnoissant toujours la souveraineté des rois de France. Ils se soumirent entierement à Philippe Auguste l'an 1187, & depuis ce tems, les évêques ne purent recouvrer leur autorité temporelle. Ils avoient néanmoins la haute-justice de Tournay & du Tournesis, qu'ils conserverent jusqu'en 1320, que Philippe *le Long* acquit, de Gui d'Auvergne, évêque de Tournay, les droits de justice, avec les fiefs qui appartenoient à ce prélat & à son église, le roi ayant donné en échange, à l'évêque, huit villages dans la châtellenie de Lille. Lorsque Charles VII fut contraint de céder tant de places, en Picardie & ailleurs, à Philippe, duc de Bourgogne, par le traité d'Arras, ce roi se réserva, & à sa couronne, la ville de Tournay, dont les habitans se maintinrent en liberté sous la souveraineté de la couronne de France. Aussi Charles VII avoit solemnellement uni Tournay & le Tournesis à perpétuité à sa couronne, par ses lettres patentes données au commencement de son regne en 1422, & confirmées par d'autres lettres dans les années 1426 & 1436. Louis XI, après la mort de Charles, duc de Bourgogne, se rendit maître absolu de Tournay, & y mit garnison en 1477 ; & depuis ce tems, les habitans obéirent au roi comme ses autres sujets jusqu'à l'an 1513 que la ville fut prise sur Louis XII par Henri VIII, roi d'Angleterre. Les Anglois rendirent la ville aux François en 1517 ; mais quatre ans après, la guerre ayant été déclarée entre l'empereur Charles V & François I, la ville fut assiégée & prise par l'armée impériale. L'empereur voulut que le Tournesis fit une province séparée de la Flandre & du Hainaut ; & ensuite, François I ayant été fait prisonnier à la bataille de Pavie, il fut contraint, par le traité de Madrid, de céder, en 1525 & 1526, Tournay, avec ses dépendances & ses annexes, à l'empereur & à ses héritiers successeurs en toute souveraineté ; ce qui fut confirmé par le traité de Cambrai en 1529, par celui de Crepi en Laonois en 1544, & par celui de Cateau Cambresis en 1559. Louis XIV assiégea & prit cette ville en 1667, & elle lui fut cédée l'année suivante, 1668, au traité d'Aix-la-Chapelle ; il augmenta les fortifications de la ville, & y fit bâtir une très-forte citadelle. L'une & l'autre furent assiégées & prises, en 1709, par l'armée des Alliés. Louis XIV céda ensuite ses droits sur cette ville à la maison d'Autriche, par les traités d'Utrecht, de Radstad & de Bade. Les Etats Généraux ont néanmoins la garde de la ville & de la citadelle, par le traité de la Barriere, conclu en 1715 avec l'empereur Charles VI. J'ai dit que l'Escaut coupe Tournay en deux parties, dont l'une s'appelle la *Vieille Ville*, & l'autre la *Neuve*. La vieille est à la gauche de la riviere, du côté de la Flandre, & la neuve est à la droite. Celle-ci est dans le Hainaut, avec sept villages qui en dépendent, & qui appartiennent, depuis plusieurs siécles, au Tournesis ; mais pour le spirituel, cette partie de la ville de Tournay, avec les villages d'au-delà de l'Escaut, sont jusqu'à présent du diocèse de Cambrai. Toute la ville est entourée d'une ancienne muraille, qui fut élevée en 1297, & sur laquelle il y a cinquante-cinq tours rondes. Louis XIV a fait construire, sur cette enceinte, un rempart, garni d'un bon & suffisant parapet. Cette enceinte est défendue par neuf bastions détachés, & par un ouvrage à cornes, avec un bon chemin-couvert, le tout revêtu de maçonnerie. C'est ce qui compose la moitié des fortifications de la ville au nord-est. La plûpart de ces ouvrages sont sur un fond de roche, ce qui rend l'approche de la ville assez difficile. Le grand fossé de ce côté peut être inondé par les écluses qui retiennent l'Escaut au haut de la ville. L'autre moitié de la place, au sud-ouest, est fortifié de six bastions détachés de l'enceinte, d'un fer à cheval, de trois ouvrages à corne, dont deux sont traversés, outre deux pâtés casematés & garnis de galeries, qui ont communication avec la citadelle ; le tout revêtu de maçonnerie, & défendu par un bon chemin-couvert. Le grand fossé est sec, & a plusieurs traverses pour le défendre. On entre par sept portes dans la ville. A l'entrée de l'Escaut, Louis XIV a fait bâtir quatre moulins, qui ont fait subsister une armée de cent mille hommes pendant la derniere guerre. Chaque moulin peut moudre cinq rasieres de bled par heure, & le bâtiment en est des plus solides. On fit, en 1635, sur l'Escaut, un très-beau quai, de treize cents pas géométriques de longueur, de trente de profondeur, & quatre-vingts de largeur ; & les deux rives sont appuyées de très-fortes murailles. Il y a six ponts de pierre, qui ont été construits dans les années 1297, 1315, 1318, 1550 & 1685. Les écluses, dans la basse ville, qui servent à faire descendre les bateaux, furent construites, en 1562, aux dépens des villes voisines. * *Longuerue*, Description de la France, part. 2, p. 77.

La citadelle est beaucoup plus forte que la ville ; c'est un pentagone régulier, dont le diamétre est de deux cents cinquante toises. Elle est environnée d'une bonne fausse-braie. Chaque courtine est défendue par une demi-lune, à contre-gardes coupés ; tous les fossés sont secs, & sous la fausse-braie, il y a, tout autour du corps de la place, une galerie dans l'épaisseur de la muraille, au niveau du fossé, pour conduire les mines sous l'ouvrage capital, avec une autre galerie croisée sous chaque bastion. Les deux bastions du côté de la ville ont des souterreins, qui servent pour l'hôpital & la boulangerie, consistant en quatre four-

neaux. Au milieu de la place, il y a un grand puits, où aboutit une galerie qui coupe la citadelle en deux. Les casernes & les pavillons des officiers sont assez commodes. La maison du commandant est fort propre; mais l'église a été entierement ruinée par le dernier siége. Sous la contrescarpe, dans l'épaisseur de la muraille, regne une galerie au niveau du fossé, & à tous les angles saillans de cette contrescarpe, il y a des créneaux dans la muraille, pour flanquer le fossé capital. Environ à cinquante pieds de cette galerie, il y en a une autre sous le glacis paralléle à la premiere, qui regne aussi tout autour, qui comprend tous les ouvrages extérieurs, & qui a des galeries de communication de distance en distance. De cette galerie paralléle, il y en a d'autres qui avancent sous le glacis bien avant, pour conduire les mines de tous côtés. Les fossés des demi-lunes sont relevés, & défendus par des coffres, où l'on monte de la galerie qui régne sous la contrescarpe. Tous les ouvrages, jusqu'à l'intérieur du parapet & de la banquette, sont revêtus de maçonnerie. Dans plusieurs endroits, il y a des souterreins pour loger la garnison en cas de nécessité. Outre la porte qui conduit dans la ville, il y en a une autre de communication vers la campagne. Cette citadelle est l'ouvrage du fameux ingénieur M. de Mégrigni, qui en étoit gouverneur lorsqu'elle fut prise par les alliés. La garnison fut obligée de se rendre prisonniere de guerre; mais on lui accorda de sortir avec ses armes, tambour battant, & drapeaux déployés. Lorsque cette citadelle fut achevée, Louis XIV vint la visiter. M. de Mégrigni lui ayant demandé s'il la trouvoit à son gré, ce monarque lui répondit, qu'elle lui plaisoit si fort, qu'il voudroit seulement qu'il y eût quatre roues, pour la pouvoir transporter où bon lui sembleroit. Cet ouvrage fut commencé en 1668, & depuis ce tems-là, jusqu'au 24 avril 1674, la dépense montoit à deux millions cinq cents vingt-sept mille soixante dix-sept livres; & ce que ce roi y a fait ajouter depuis, a fait augmenter cette somme jusques à quatre millions. En considération de cette dépense, la ville fit, à deux différentes reprises, un don gratuit de trois cents mille florins à Louis XIV.

La cathédrale, dédiée à Notre-Dame, est d'une très-belle sculpture, & ornée de quatre clochers. On y voit quantité de riches chapelles, & divers tombeaux magnifiques, soit en marbre, soit en airain. Le chapitre est composé d'un doyen, de deux archidiacres, l'un pour Tournay, l'autre pour la Flandre: d'un chantre, de deux trésoriers, d'un grand pénitencier, d'un écolâtre, d'un chancelier & de trente-deux chanoines; ce qui fait en tout quarante-deux prébendes, dont quarante sont à la disposition de l'évêque, & deux, l'écolâtre & le chanoine hôtelier, à la disposition du chapitre. Le chanoine hôtelier est ainsi appellé, parce qu'il est chargé de la direction de l'hôpital de Notre Dame, qui dépend du chapitre pour le temporel & pour le spirituel.

L'abbaye de saint Martin, de l'ordre de saint Benoît, est remarquable par la beauté de ses édifices, & pour la grandeur & la magnificence de son église. Louis XIV & Marie-Thérese d'Autriche, son épouse, y mirent la premiere pierre en 1677. L'abbaye fut commencée vers l'an 656, par S. Eloi, évêque de Tournay & de Noyon, en l'honneur de saint Martin, évêque de Tours, qu'on croit avoir prêché l'évangile en ce lieu, & y avoir ressuscité un mort. Cette abbaye devint dans la suite très-puissante, & les religieux se mirent sous la regle de saint Benoît au commencement du douziéme siécle; ils avoient auparavant suivi celle de saint Augustin.

La ville de Tournay est maintenant divisée en dix paroisses; la cathédrale de Notre-Dame, saint Piat, saint Jacques, saint Quentin, saint Pierre, saint Nicaise, sainte Marie Magdelaine, saint Brice, saint Jean & saint Nicolas. Les sept premieres, qui se trouvent dans la partie la plus considérable de la ville, du côté de l'Escaut, qui regarde la France, sont de l'évêché de Tournay, ainsi que les six cures qu'on nomme suburbicaires: les trois dernieres, situées dans la plus petite partie de la ville, du côté de l'Escaut, qui regarde le Hainaut, sont de l'archevêché de Cambrai; & il y a un doyen *de la chrétienté*, dit de *saint Brice*, qui exerce la jurisdiction de cet archevêque dans la ville de Tournay. Il y a eu encore deux autres paroisses dans la partie de la ville qui reconnoît l'évêque de Tournay; sainte Catherine & sainte Marguerite; mais la premiere fut démolie en 1672, lorsque Louis XIV y fit bâtir la citadelle. Celle de sainte Marguerite fut donnée alors aux chanoines réguliers de l'abbaye de saint Médard, qu'on nomme aussi saint Nicolas des Prés, & qui y avoient perdu leur maison. Cette abbaye fut fondée en 1126, par Simon de Vermandois, dernier évêque de Tournay, résidant à Noyon. Les autres maisons religieuses de Tournay sont, l'abbaye des Prés-Porciens, qui appartiennent à des religieuses de saint Augustin, fondées par Waulier de Marvis, cinquante & uniéme évêque, les trinitaires, les croisiers, les carmes chaussés & déchaussés, & les recollets, les dominicains, les Augustins, les capucins, une maison de prêtres Irlandois, les carmelites, les sœurs-grises, les repenties & autres. Les jésuites y ont deux maisons; l'une où ils enseignent les humanités, l'autre où ils tiennent le noviciat de la Flandre Gallicane. Cette derniere a été dotée du revenu du prieuré d'Englos, de l'ordre de saint Benoît. Ce prieuré avoit été abandonné à cause des révolutions du pays. Il y a encore le collége de saint Paul, où des prêtres séculiers enseignent les humanités; & le séminaire de l'évêque, où les peres jésuites enseignent la théologie depuis 1705.

La foi chrétienne a été reçue plus tard dans le diocèse de Tournay que dans la plus grande partie de la Gaule Belgique. Grégoire de Tours fait mention de S. Piat qui prêcha l'évangile dans ce pays, & y fut martyrisé; mais il ne dit rien de S. Eleuthére, que la tradition du pays met du tems de Clovis entre les apôtres de cette ville. Les légendaires qui en parlent dans sa vie, & dans celle de saint Médard, ne méritent aucune créance, ayant écrit cinq cents ans après ces deux saints, & donnant des marques de leur ignorance dans l'histoire. Ce qui est certain, c'est que saint Médard, évêque de Noyon, fut aussi pasteur de l'église de Tournay, & qu'il prêcha & établit l'évangile dans ce pays, comme firent ses successeurs jusqu'à S. Eloi. C'est pour cela que les évêques de Noyon conserverent toujours l'évêché de Tournay, dans lequel plusieurs grandes villes furent fondées, comme Gand, Bruges & Lille: ce qui engagea saint Bernard à travailler à la séparation de ces deux églises jointes depuis le tems de saint Médard. S. Bernard obtint en 1148, du pape Eugene III, qui avoit été son disciple, la désunion de ces siéges; de sorte qu'Anselme, moine bénédictin, abbé de saint Vincent de Laon, fut créé cette année premier évêque de Tournay, & que cet évêché se trouva d'une fort grande étendue jusqu'à l'érection des siéges de Gand & de Bruges. En 1559 l'évêché de Tournay fut fait suffragant de la nouvelle métropole de Cambrai. Cette ville étoit retournée presque entierement à l'idolatrie, après la mort de saint Piat, sur-tout lorsqu'elle fut tombée entre les mains des Barbares. * *Baillet*, Topograph. des saints, page 497.

Le diocèse de Tournay est divisé aujourd'hui en huit doyennés, & contient deux cents vingt-trois cures, dont cinq ou six sont unies à d'autres sous un même curé. Les doyennés sont:

Tournay,	Saint-Amand,	Courtray,
Lille,	Helchin-Wallon,	Werwick.
Seclin,	Helchin-Flamand,	

Le gouvernement civil & politique de la ville de Tournay consiste en deux corps, dont le premier est le bailliage ayant à la tête un grand-bailli pour le Tournesis. Le second corps est divisé en deux tribunaux; l'un composé du prévôt & des jurés qui décident les affaires criminelles; l'autre formé du mayeur & des échevins qui gouvernent les affaires civiles, & la police de la ville. Du tems que cette ville étoit soumise aux Espagnols, le magistrat seul y exerçoit toute la jurisdiction; il étoit renouvellé tous les ans par des commissaires du roi, & les causes alloient par appel au conseil provincial de Flandre, & de là au parlement de Malines; mais lorsque Louis XIV s'en fut rendu maître, il y érigea au mois d'avril 1668, un conseil souverain, qui étoit composé de deux présidens, de sept conseillers, d'un procureur général, d'un greffier & de cinq huissiers. Le roi créa aussi deux chevaliers d'honneur, avec droit d'entrée, de rang & de séance dans ce conseil, immédiatement après les présidens & avant les conseillers.

En 1680, le roi, pour autoriser & faire respecter davantage ce conseil, lui donna le titre de parlement. En

1709, lorsque la ville se rendit aux alliés, commandés par le prince Eugene, le parlement se retira à Cambrai, & l'année suivante il eut ordre d'aller s'établir à Douai, où il s'est toujours tenu depuis.

Louis XV prit Tournay en 1745, fit démolir la plus grande partie de la citadelle, & des fortifications de la ville. Il la rendit à la reine de Hongerie, par le traité d'Aix la-Chapelle.

2. TOURNAY, bourg de France, dans le bas Armagnac, élection d'Astarac, sur l'Arroz, aux confins du comté de Bigorre, à quatre lieues de Tarbes, au sud-est. Il y a dans ce bourg une justice royale. Ce bourg n'est pas dans le bas Armagnac, mais dans le pays de riviere haute.

TOURNE, ville de Macédoine. Elle a un grand commerce & de belles foires; & est à trois lieues de Larisse.

TOURNEBU, lieu de France, dans la basse Normandie, entre Thuri & Falaise, à cinq lieues de Caen. C'est une ancienne baronnie qui appartient à la maison de Tournebu, l'une des plus considérables de la province.

TOURNECOUPE, bourg de France, dans le bas Armagnac, élection de Lomagne. Il y en a qui lui donnent le nom de ville.

TOURNESIS, (Le) petit pays de Flandre, & qui prend son nom de la ville de Tournay, sa capitale. Le Tournesis n'est autre chose que la châtellenie de Tournay, qui est d'une assez grande étendue; car elle renferme environ cinquante villages ou bourgs, dont la justice ressortit au conseil provincial de Flandre, d'où l'on peut appeller au parlement de Malines. Les rois de France ayant institué le bailliage de Vermandois y avoient joint Tournay & le Tournesis; mais en 1383, Charles VI érigea un bailliage royal à Tournay, auquel il soumit cette ville & le Tournesis, avec les terres de Mortagne & de Saint Amand, qui relevoient auparavant du bailliage de Vermandois; & l'union de ces terres à ce bailliage a duré jusqu'au tems de la paix d'Utrecht, par laquelle tout la terre de Saint-Amand a été séparée du bailliage de Tournesis, & laissée à la France; mais les neuf villages, qui dépendoient de Mortagne, ont été laissés à la maison d'Autriche. * *Longuerue*, Descript. de la France, part. 2, p. 78.

TOURNHOUT ou TURNHOUT, petite ville des Pays-Bas, dans la Campine, avec seigneurie. Elle a été bâtie par Henri IV, duc de Brabant, vers l'an 1212. On y voit une église collégiale dédiée à S. Pierre, & dont le chapitre fut fondé en 1398, par Marie de Brabant, duchesse de Gueldre. Il est composé d'un doyen & de douze chanoines. Des chanoines réguliers du prieuré de Corsendonck y enseignent les humanités depuis 1644. On voit encore à Tournhout un couvent de recollets & un beguignage.

L'empereur Charles V donna cette ville en 1545, à Marie, reine de Hongrie, sa sœur, pour en jouir sa vie durant. En 1648, & après la paix de Westphalie, le roi Philippe IV donna la même ville à la princesse Amélie de Solms, veuve de Frédéric Henri de Nassau; & c'est par-là que cette seigneurie est entrée dans la maison d'Orange. Après la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre, cette seigneurie fut adjugée en 1708, par arrêt de la cour souveraine de Brabant au roi de Prusse, moyennant cent mille florins qu'il a dû donner à Jean Guillaume de Frise, prince d'Orange.

En 1596, le comte de Varax, général de l'artillerie d'Espagne, fut défait près de cette ville par le prince Maurice de Nassau. Les Espagnols y perdirent deux mille cinq cents hommes avec leur général. Le prince n'avoit que huit cents chevaux, & le comte de Varax en avoit six mille; nonobstant cette inégalité, un mouvement fait à contre-tems fut cause de la perte de l'armée du comte.

Le QUARTIER DE TOURNHOUT est de la dépendance de la ville d'Anvers, & il comprend quinze villages.

TOURNI, village de France, dans le Vexin Normand. Voyez TOURNY.

1. TOURNON, ville de France, dans le haut Vivarais, sur la rive droite du Rhône, vis-à-vis de Thain, à trois lieues de Valence & à quatre d'Annonay. Elle est petite & peu considérable; mais elle est ancienne. Tournon est bâtie sur le penchant d'une montagne au haut de laquelle il y a un château. Le collége où étoient les jésuites est fameux, & un des plus beaux du royaume. Le couvent des carmes est une assez belle maison. Il y a encore un couvent de capucins, de cordeliers & de religieuses. Corneille étoit mal informé lorsqu'il a dit dans son dictionnaire géographique, qu'il y avoit une université à Tournon. Il y en avoit une autrefois fondée par le cardinal de Tournon, mais elle n'existe plus. Pierre d'Avity, auteur d'une description du monde, en six volumes *in folio*, étoit né dans cette ville l'an 1592, & mourut à Paris en 1655. La ville & terre de Tournon a appartenu à une maison de même nom jusqu'en 1644, qu'elle fut éteinte. Elle passa dans celle de Montmorenci, puis dans celle de Levi-Ventadour, & enfin dans celle de Rohan-Soubise. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 401.

2. TOURNON, bourg de France, dans le Berri, élection de le Blanc.

3. TOURNON, petite ville de France, dans l'Agenois, élection d'Agen, avec justice royale. Cette justice comprend les trois paroisses de S. Jean de Carabese, de S. Jean de Suman, & de S. Basile du Toureil.

TOURNOUX ou TORNOSCO, *castrum de Torone*, lieu de France, dans le Dauphiné, au diocèse d'Ambrun. C'est la plus ancienne paroisse de la vallée de Barcelonette. On croit qu'il y avoit autrefois un temple dédié à Jupiter.

1. TOURNUS, ville de la Gaule Celtique, dans le pays des Eduens, qui avoient Autun pour leur capitale, étoit comprise dans l'ancienne province lyonnoise, & faisoit partie de l'ancien royaume de Bourgogne. Cette ville est située sur le bord, à la droite & au couchant, de la riviere de Saône, entre Mâcon & Châlon, 46d 34' de latitude septentrionale, & 22d 30' de longitude. Elle a toujours été du diocèse de Châlon, & dépendoit autrefois du comté de la même ville; mais aujourd'hui elle est du comté de Mâcon, au bailliage & présidial duquel ses causes ressortissent, & par appel au parlement de Paris. Le territoire des environs abonde en bled, en vin, en pâturages & en arbres fruitiers. La situation de Tournus est agréable. L'origine de cette ville est inconnue; on n'en voit rien dans l'histoire jusqu'à l'arrivée de saint Valerien, qui y souffrit le martyre sous l'empire de Marc-Aurele, l'an de Jesus-Christ 177. Les actes de ce saint nous apprennent qu'en ce tems Tournus étoit un magasin de provisions pour les troupes romaines, *horreum castrense*. Les anciens ont donné à Tournus le nom de *castrum*, qui ne signifioit pas chez eux un château, mais une petite ville ou un bourg fortifié. Les anciens appelloient un château *castellum*. Paris, Dijon, Châlon, Mâcon, &c. ont porté le titre de *castrum*. Quant au nom propre qu'ils ajoutoient à celui de *castrum*, en parlant de Tournus, ils l'ont écrit différemment, aussi-bien que les écrivains du moyen âge. César, Strabon & Ptolomée n'en parlent point. L'itinéraire romain la nomme *Tinurtium*; la table de Peutinger, *Tenurtio*; un martyrologe attribué à saint Jérôme, *Ternocium*; saint Grégoire de Tours, *Trinurcium*; Bede ou Flore & Adon dans leurs martyrologes, *Trinorchium* & *Trenorcium*. On trouve encore *Turnocium*, *Tenocium*, *Tornocium*, *Turnucum*, &c. Dès le neuviéme siécle, & long-tems après on a donné des noms différens au château, à la ville & à l'abbaye. *Castrum Trenorcium*, dit Charles le Chauve dans sa donation, & *Toruncium villam*. Quant à l'abbaye, il la nomme *abbatiam sancti Valeriani martyris*. Les prélats de la province, en confirmant la donation, l'appellent *monasterium Tornucium*, aussi-bien que le pape Jean VIII dans ses bulles. Aujourd'hui l'on ne se sert plus guères que du nom latin *Trenorchium* ou *Trenorcium*, qui étoit celui du château, & en françois du mot *Tournus*, qui s'est formé du nom de la ville, *Turnucium*. Ce qui est compris maintenant sous le nom & dans l'enceinte de Tournus, étoit autrefois divisé en trois parties; l'une étoit l'ancien château situé au midi, vers la porte de la ville, par laquelle on entre du côté de Mâcon, & que l'on appelle encore *la porte du châtel*. Il occupoit presque toute cette partie de la ville qui fait à présent la paroisse de sainte Magdelaine. On y voit encore des vestiges de murailles & de tours, & une citerne qui étoit, sans doute, à l'usage de cet ancien château. La deuxiéme étoit cette partie de la ville qui fait à présent la paroisse de saint André. La troisiéme étoit le monastère, & auparavant l'église de saint Valerien. Aujourd'hui que le château ne subsiste plus, & que la place en a été renfermée dans l'enceinte de la ville, rien n'est plus distingué de celle-ci que l'abbaye dont elle dépend, & dont nous parlerons. La ville est divisée en deux paroisses, celle de saint André, qui est la plus considérable, & celle de la Magdelaine. L'une & l'autre est desservie

desservie par un curé & une société de prêtres qui doivent tous être nés dans la ville. Il y a à Tournus un hôtel-de-ville, composé d'un maire perpétuel, de quatre échevins choisis & nommés par l'abbé, entre douze que le corps de la ville lui présente, d'un procureur du roi & d'un secrétaire. Paul Merula, Paradin, de Rubis & Casaubon croyent que la bataille entre l'empereur Severe & Albin, son competiteur à l'empire, se donna auprès de Tournus, parce que Spartien, dans la vie de Severe, dit qu'elle fut donnée *apud Tinurtium*; mais comme Dion & Herodien, contemporains de Severe, assurent qu'elle se donna près de Lyon, dont Tournus est éloigné de quinze grandes lieues, il y a plus d'apparence que ce fut du côté de Trévoux, comme le veut le pere Chifflet, qui traite plus au long cette difficulté dans le chapitre 2 de son histoire, où il fait voir que, selon Herodien, il n'y eut qu'une bataille entre les competiteurs, quoique, selon Dion, il y ait eu deux chocs.

2. TOURNUS, abbaye célébre, hors l'enceinte, & à l'extrémité de la ville du même nom, du côté du septentrion; elle n'en est pourtant séparée du côté qu'elle la touche, que par ses propres murailles. Elle est située dans le lieu le plus élevé de Tournus; elle est bâtie en forme ronde, avec ses murs, ses crénaux, ses tours, ses fossés qui sont déja presque tous comblés, & elle ressemble plutôt à un fort qu'à une abbaye. Il n'y avoit autrefois qu'une grande porte avec un pont-levis & un ravelin du côté de la campagne, & du côté de la ville une autre porte que l'on nommoit *la Poterne* anciennement *la porte Orbe*; mais celle-ci fut murée en 1656, après que l'abbé Louis de Chandenier eut fait faire une autre grande porte, & ouvrir la rue qui conduit à S. Valerien. L'abbaye doit son origine au tombeau de ce saint qui y souffrit le martyre, & sur le tombeau duquel on bâtit d'abord une église, laquelle fut depuis érigée en abbaye, que le roi Charles le Chauvre donna en 875, avec le château, la ville & tous les habitans aux religieux bénédictins de S. Philibert ou de Noirmoutier. Ceux-ci l'ont possédée jusqu'à l'an 1623, qu'elle fut sécularisée & changée en collégiale; elle est à présent composée d'un abbé titulaire & d'un collége de douze chanoines, dont trois sont en titre de dignité, le doyen, le chantre & le trésorier. Il y a outre cela six demi-chanoines & six enfans de chœur. Le chapitre est soumis à la jurisdiction de l'évêque de Châlons, mais l'abbé a été conservé dans tous ses anciens privileges & dans son indépendance de l'évêque; il releve immédiatement du saint siége; il est à la nomination du roi; il n'est point obligé à résider. Quoique la simple tonsure suffise pour rendre habile à posséder ce bénéfice, l'abbé a droit d'user de la crosse, de la mitre & des autres ornemens pontificaux, non-seulement dans l'abbaye, mais aussi dans la ville. Il a sa mense séparée de celle du chapitre, auquel il est obligé de faire livrer annuellement une certaine quantité de bled, de vin & d'argent. Il est seigneur haut justicier de la ville de Tournus & des villages d'Huchisi, Plotes, Presti, la Crot, S. Romain, Azé, Champagne, &c. Sa justice est exercée dans l'enclos de l'abbaye, qui a son auditoire & ses prisons établies. Le chapitre jouit encore des terres, des dîmes & des autres droits qui dépendoient des offices réguliers avant la sécularisation. Le doyen en est institué par l'abbé sur l'élection du chapitre. L'abbé seul nomme & institue les autres chanoines, & le chapitre seul les demi-chanoines. Il y en a qui prétendent que les abbés de Tournus faisoient autrefois battre leur monnoie dans la tour des Echelles, appellée aussi *tour de la Monnoie*. Autrefois les habitans ne pouvoient convoquer aucune assemblée sans la permission expresse de l'abbé & du couvent, & ils les tenoient alors dans l'abbaye. Depuis l'an 1660, l'abbé leur a permis de s'assembler dans la maison de la prévôté, qui est aujourd'hui l'hôtel-de-ville. Quatre auteurs ont écrit sur l'histoire de Tournus, outre Machoud & les auteurs des trois Gaules chrétiennes, Falcon, moine de l'abbaye de Tournus dans l'XI[e] siécle, Pierre de Saint Julien de la maison de Baleurre, gentilhomme du voisinage de Tournus dans le XVI[e] siécle, le pere Pierre-François Chifflet, jésuite, & Pierre Juénin, chanoine de l'abbaye de Tournus. M. le cardinal de Fleury étoit abbé de Tournus.

TOURNY, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Rouen, avec château & titre de marquisat. Il est dans le Vexin-Normand, au milieu d'une très-belle campagne, fertile en bons bleds, chanvres & autres denrées, à neuf lieues de Rouen, & à deux de Vernon, d'Andely & de Saint-Clair sur Epte, entre les paroisses de Mezieres, Forêt, Guitry, Fontenay, Fours, Civiere, Escos, Haricourt & Panilleuse. L'église paroissiale, dédiée à Notre-Dame, est assez bien bâtie & assez propre. Le prieuré simple, situé au hameau de la Troudiere, en dépend, & a sa part sur les dixmes, aussi bien que le prieuré claustral des chanoines réguliers de Sausseuse, qui est dans le voisinage. Il y a dix-sept fiefs nobles, & six en roture, qui relevent du marquisat de Tourny; & l'an 1702, le roi accorda ses lettres patentes pour l'établissement d'un siége de justice royale en ce lieu-là. Le commerce y consiste en grains & en toiles blanches qu'on y fabrique. On y tient foire le jour de la fête de saint Matthieu. Le château est flanqué de quatre tours aux quatre angles. * *Corn.* Dict. *Mémoires dressés sur les lieux en* 1703.

TOUROBIN ou TUROBIN, petite ville de Pologne, dans le palatinat de Lublin, selon Corneille, qui cite les mémoires du chevalier de Beaujeu, & dans le palatinat de Russie, selon de l'Isle. Cette ville, ajoutent les mémoires du chevalier de Beaujeu, est située à trois lieues de Chebrechin, elle a ses portes, & plusieurs maisons bâties de briques, avec une espéce de rempart de gazon, pallissadé de planches en haut en forme de parapet. Elle a aussi une place & des églises exhaussées, qui la font remarquer de loin. Cette ville est des dépendances de Zamosch.

TOUROTTE ou TOROTE, village de France, en Picardie, au diocèse de Soissons, & néanmoins sur le rivage droit de la riviere d'Oise, où les autres paroisses sont du diocèse de Noyon & de Beauvais. Les seigneurs de ce lieu sont célébres dans l'histoire. Alberic parle, dans sa chronique, d'un Jean de Thorote, châtelain de Noyon, qui épousa la veuve d'un comte à Soissons; de ces Tourote descendit Jean de Torote, archidiacre de Soissons, qui, au commencement du treiziéme siécle fonda un chapitre en l'église de Notre-Dame de ce lieu, du consentement de Nevelon de Cherisy, alors évêque de Soissons. Ce chapitre fut composé de six chanoines, & la présentation aux prébendes fut donnée au doyen de la cathédrale; cependant, sur les remontrances d'un chapelain de saint Pierre, nommé Roger, que le même Nevelon lui avoit accordé un beau droit sur cette église, le chapitre de la cathédrale accorda que ce chapelain & ses successeurs nommeroient à une de ces six prébendes, un clerc de leur chœur, & que le même chapitre recevroit huit livres annuelles de l'église de Torote. Aujourd'hui il ne réside aucun chanoine à Torote, vu la modicité des revenus. La maison de Torote a donné des évêques aux églises de Lyon, de Langres, de Verdun & de Liége. Les seigneurs de ce lieu quitterent ce qu'ils avoient de bâtimens à Paris devant le portail de Notre-Dame, à Maurice de Sulli, évêque au douziéme siécle, pour y former une rue, qu'on a appellé depuis la rue Neuve Notre-Dame. On dit qu'il y a, dans l'église de Notre-Dame de Torote, des reliques de saint Denys. Ce lieu n'a environ que quarante feux.

TOUROUVRE, en latin *Torrum Robur*, bourg de France, dans le Perche, du diocèse & de l'élection de Chartres, a mille deux cents habitans. Il y a eu anciennement, dans l'étendue de la paroisse de ce nom, qui est très-vaste, une ville nommée Mezieres, dans les vestiges de laquelle on trouve encore très fréquemment des médailles d'or, d'argent & de cuivre du bas empire. Cette terre, qui a été érigée en marquisat, appartient, depuis plus de trois cents ans, à la maison de la Vove, dans laquelle elle est entrée par mariage.

TOURS, ville de France, dans la Touraine, à laquelle elle donne son nom, & dont elle est la capitale. Elle est située au midi de la Loire, entre ce fleuve & la riviere de Cher, nommé en latin *Carus* ou *Caris*, qui passe au midi de la ville, & va ensuite se jetter dans la Loire. L'ancien nom de Tours est *Cæsarodunum*, comme on voit dans Ptolomée & dans la carte de Peutinger; le mot *Dun*, signifiant, dans la langue gauloise, une montagne ou colline, *Cæsarodunum* veut dire montagne de César. Il n'y a néanmoins à Tours aucune montagne, ni apparence qu'il y en ait eu, la ville étant située dans une grande plaine, en lieu fort bas, entre deux rivieres, de sorte que ce mot *Dun* doit avoir signifié une montagne & une forteresse, comme parmi les François & les Italiens, le mot *Roc* ou *Rocca*, signifie, non-seulement un rocher

mais une forteresse. Tours, sous la domination des Romains & des rois Mérovingiens, étoit beaucoup moins grande qu'elle n'est aujourd'hui, puisque Grégoire de Tours assure que l'église de saint Martin étoit éloignée de la ville de cinq cents trente pas, & ce ne fut que dans le neuviéme siécle qu'on enferma de murailles cette église & le bourg voisin, pour le garantir des ravages des Normands. On appelloit encore, au commencement du douziéme siécle, ce quartier *Castrum Novum*, Châteauneuf, comme le témoigne l'auteur de l'histoire des comtes d'Anjou. Le nom de CHATEAUNEUF lui fut apparemment donné, à cause du château ou fort que Richard, roi d'Angleterre, y fit bâtir, malgré Philippe-Auguste, & qui, selon Froissard, donna lieu à la guerre sanglante qui se fit entre ces deux rois. Deux villes si proches l'une de l'autre, se joignirent enfin par l'accroissement qu'elles prirent, & cette jonction fut approuvée par des lettres patentes du roi Jean de l'an 1354. Tours, à ce que l'on prétend, est la premiere ville du royaume qui ait eu des priviléges, & en faveur de laquelle les rois de la premiere race ont donné les premieres lettres patentes. Ce fut aussi la premiere qui envoya des députés au roi Henri III, après les barricades de Paris, & ce fut en cette considération que ce prince y transféra le parlement & les autres cours supérieures de Paris l'an 1583. Pendant le séjour que ces tribunaux firent à Tours, cette ville s'accrut d'un tiers, & l'on y joignit les fauxbourgs, par une nouvelle enceinte que l'on fit en vertu de lettre patentes de Henri IV, du mois d'avril 1591. Aujourd'hui on entre dans Tours par douze grandes portes, & on y remarque cinq fauxbourgs, qui sont ceux *de la Riche*, *de Saint Eloi*, *de Saint Etienne*, *de Saint-Pierre*, *des Corps & de Saint Symphorien*. Les maisons sont bâties d'une pierre extrêmement blanche, qui leur donne beaucoup d'apparence, & toutes couvertes d'ardoises. Les rues y sont assez belles & fort nettes, à cause des différens ruisseaux que forment six fontaines publiques. J'ai déja insinué qu'une des portes de la ville s'appelle la porte *Hugon*, que le peuple, par corruption, nomme la porte *Fourgon*, pour dire la porte de *feu Hugon*. Hugon, selon Eginhard, dans la vie de Charlemagne, & selon quelques autres historiens, étoit comte de Tours. Il y a apparence, que s'étant rendu redoutable par sa méchanceté, & par la férocité de ses mœurs, on en a fait, après sa mort, l'épouvantail des enfans & des femmelettes, & le canevas de beaucoup de fables. De Thou, malgré sa gravité, n'a pas dédaigné d'en parler dans son histoire, *l. 24*, *Cæsaroduni*, dit ce célébre historien, *Hugo rex celebratur, qui noctu pomæria civitatis, obequitare & obvios homines pulsare & rapere dicitur.* Ainsi on menace à Tours du roi Hugon, comme à Paris du moine Bourru, à Orleans du mulet Oder & à Blois du Loup-garou. D'Avila & quelques autres historiens ont cru que les calvinistes ont été appellés huguenots, parce que les premiers qui embrasserent cette croyance dans la ville de Tours, s'assembloient la nuit dans des caves qui étoient auprès de la porte Hugon. Dans le tems que les manufactures de Tours étoient dans leur plus grande réputation, on a compté dans cette ville jusqu'à soixante mille habitans, mais ce nombre est aujourd'hui réduit à environ trente-trois mille. Cette ville est franche, & ne paye point de taille. La maison de ville est composée d'un maire, érigé en titre d'office par lettres patentes de Louis XIV, du 5 de février 1696, en vertu de l'édit de création de 1692, de douze échevins, de deux assesseurs, d'un procureur du roi, d'un substitut, d'un receveur, d'un greffier en titre d'office, & de quatre élus de ville. * *Longuerue*, Descript. de la France, 1 partie, pag. 105.

L'église cathédrale a un beau portail, accompagné de deux belles tours, & orné au milieu d'une rose très-délicatement travaillée. Cette église a été premierement bâtie par saint Martin, & dédiée à saint Maurice, dont elle a long tems porté le nom, & qu'elle n'a quitté que pour prendre celui de saint Gatien, son premier évêque. L'an 1096, on l'appelloit encore l'église de saint Maurice. La bibliotheque de cette église occupe toute la longueur du côté du cloître. Elle est remplie de manuscrits enchaînés sur des pupitres. Les deux plus curieux sont *un pentateuque* de mille ans, écrit en lettres majuscules, & *les quatre évangiles* écrits en lettres saxoniques. On croit ici que ce dernier a douze cents ans d'antiquité, & qu'il a été écrit par saint Hilaire, évêque de Poitiers; mais le savant auteur du voyage liturgique croit qu'on se trompe, & que ce manuscrit ne passe point mille ans.

L'église de saint Martin est une des plus vastes du royaume; elle est flanquée, du côté du nord, par une grande tour appellée *Tour de Charlemagne*, & du côté du midi par celle de l'horloge; on les voit de plus de dix lieues à la ronde. Le tombeau de saint Martin est derriere le grand autel; il est de marbre noir, blanc & jaspé, & n'est élevé de terre qu'environ de trois pieds. Le quai royal sur la riviere est le plus bel endroit de la ville, & fort spacieux. Le château est près du grand pont de la riviere de Loire, & son donjon étoit autrefois très-fort. C'est dans ce château que fut mis le duc de Guise, & d'où il trouva les moyens de s'évader au mois d'août de l'an 1591.

L'abbaye de Marmoutier est dans le fauxbourg de Saint-Symphorien, & est fameuse par saint Martin son fondateur, & par la sainte Ampoule qu'on y garde. Sulpice Sévére, qui avoit été disciple de saint Martin, & qui a écrit sa vie, dit que ce saint s'étant froissé & blessé à mort, par une chute violente qu'il avoit faite, un ange vint la nuit essuyer ses plaies & les oindre d'un beaume céleste, qui le guérit si parfaitement, que saint Martin se trouva le lendemain aussi sain que s'il n'avoit jamais eu aucune incommodité. Il est parlé de cette sainte Ampoule dans les canons quarante-quatre & quarante-cinq du second concile de Châlons, & c'est avec son beaume que le roi *Henri le Grand* fut sacré dans l'église cathédrale de Chartres, le 27 février de l'an 1594.

Le mail passe pour être le plus beau du royaume; il a plus de mille pas de longueur, & est orné de deux allées d'ormes de chaque côté. La ville de Tours est si jalouse de cet ornement, que les magistrats ont défendu d'y jouer & de s'y promener, lorsqu'il a plu, jusqu'à ce qu'il soit sec, sous peine de dix livres d'amende.

Nos rois ont convoqué plusieurs fois les états à Tours, Louis XI en 1470, Charles VIII en 1484, & Louis XII en 1506, pour le mariage de madame Claude de France sa fille, avec François de Valois, duc d'Angoulême. On a aussi assemblé plusieurs conciles dans cette ville. Messire Jean le Meingre, dit Boucicaut, maréchal de France sous Charles V & Charles VI, reçut les honneurs de cette dignité dans la ville de Tours, pendant que le roi Charles V étoit logé dans la maison paternelle de ce seigneur. Christophle Plantin, fameux imprimeur, & le pere Rapin, jésuite, étoient nés à Tours.

Le Plessis-les-Tours est une maison royale bâtie par Louis XII, dans un lieu appellé auparavant *les Montils*. Ce prince en trouva le séjour si agréable, qu'il y passa une partie de sa vie, & y mourut l'an 1483. Ce château est de briques, & a de beaux appartemens pour ce tems-là; il est situé entre un grand parc & de beaux jardins. Louis XI fonda en ce lieu une église collégiale & un couvent de minimes, qui est le premier que ces religieux ayent eu en France. La situation de ce couvent est d'autant plus belle, qu'il est sur un canal de la riviere du Cher, que le roi même fit faire.

L'isle de Saint Côme est aux portes de Tours, & est formée par deux bras de la riviere de Cher. C'est ici que Berenger & Ronsard ont été inhumés; le premier étoit natif de Tours, fut trésorier & écolâtre de l'église de saint Martin, puis archidiacre d'Angers. Ce fut dans cette derniere ville qu'il commença à dogmatiser & à soutenir, *que le sacrement de l'Eucharistie n'étoit que la figure du corps de Jesus Christ.* Il fut condamné dans plusieurs conciles; mais ayant comparu dans celui qui fut tenu à Rome en 1078, il y signa une nouvelle profession de foi. Il y a apparence qu'il retomba dans son erreur, car il fut encore accusé au concile de Bordeaux, en 1080, & obligé d'y rendre compte de sa foi. Depuis, il passa le reste de ses jours dans l'isle de Saint-Côme, où il mourut le 6 janvier 1088, catholique, selon les uns, & hérétique, selon les autres.

L'archevêché de Tours a eu des prélats dès l'an 250. Saint Gatien en fut le premier évêque, & mourut vers la fin du troisiéme siécle. Saint Lidoire lui succéda en 338, après une interruption de plusieurs années. Saint Martin fut fait évêque l'an 371, & mourut l'an 397. Saint Brice

succéda à saint Martin, & mourut l'an 444. La ville de Tours fut long tems dans la dépendance de la métropole de Rouen. Elle fut érigée en métropole civile du tems de l'empereur Honorius, vers les commencemens du cinquiéme siécle, lorsqu'on divisa la Gaule Celtique ou Lyonnoise en cinq provinces. Quelques-uns estiment qu'elle ne fut pas long-tems sans devenir ensuite métropole ecclésiastique. Cela n'empêcha point que S. Martin ne fût de son tems regardé comme le maître des évêques, & S. Victrice de Rouen lui déféroit en toutes rencontres. Il paroît que ce fut sous Valentinien III, & durant l'épiscopat de S. Brice, qu'elle devint métropole ecclésiastique. * *Baillet*, Topogr. des saints, *p.* 499.

L'archevêque de Tours a pour suffragans les évêques du Mans, d'Angers & les neuf de Bretagne. Vers l'an 844, l'évêque de Dole voulut faire ériger son siége en métropole, prétendant que la Bretagne formant un état séparé de la France, les évêques ne devoient pas être soumis à une domination étrangere, & que son siége étant le plus ancien, il devoit jouir des droits de métropolitain. Ce différend dura jusqu'au pontificat d'Innocent III. L'archevêque de Tours consentit pour lors à l'érection de Dole en métropole, pourvu qu'il en eût la primatie; mais cette condition n'ayant point été du goût du pape Innocent III, il décida l'an 1199, & soumit tous les évêques de Bretagne à la métropole de Tours. Le revenu de cet archevêché est de seize mille livres. Ce diocèse est composé de trois cents paroisses, de douze chapitres, de dix-sept abbayes, de quatre-vingt-dix huit prieurés simples, & de 191 chapelles, sans y comprendre celles qui dépendent des chapitres. Le chapitre de la cathédrale de Tours est un des plus illustres du royaume. On y compte jusqu'à cent quatre-vingt-treize bénéficiers qui desservent cette église. Les huit dignités sont le doyenné, le grand archidiaconé, la tresorerie, la chantrerie, la chancellerie, l'archidiaconé d'au-delà de la Loire, l'archidiaconé d'au-delà de la Vienne, & le grand archiprêtré. Outre ces dignités, il y a quarante-neuf canonicats, dont quatre ont été unis pour divers établissemens pieux. Il y a encore un secrétaire, huit personats, seize vicaires, deux diacres, deux marguilliers clercs & plus de cent chapelains, sans compter un officier qu'ils appellent maître de sallette, un sou-maître & dix enfans de chœur, qui forment tous ensemble un des plus nombreux & des plus beaux clergés du royaume. Le doyen est élu par le chapitre, l'archiprêtré est à la collation du grand archidiacre, les autres dignités & les canonicats sont à la collation de l'archevêque.

Le chapitre de saint Martin est si nombreux, si riche & si noble, qu'il mérite bien que j'en donne ici une histoire abrégée. Les miracles que Dieu avoit opérés à la priere de saint Martin pendant sa vie, éclaterent encore après sa mort. Saint Brice, successeur de saint Martin, éleva une petite chapelle sur son tombeau; mais vers le milieu du cinquième siécle, saint Perpete, second successeur de saint Martin, fit bâtir au même endroit un temple magnifique des sommes considérables dont les habitans de Tours & les peuples qui venoient en foule implorer le secours de saint Martin, l'avoient rendu dépositaire. Grégoire de Tours dit que cette église fut brûlée du tems de Clotaire, & que ce roi donna à saint Euphrône de quoi la réparer & la couvrir d'étain. Dès le tems de saint Perpete il se forma dans ce lieu une communauté de moines gouvernés par un abbé, laquelle devint bientôt nombreuse & florissante, & que nos premiers rois chrétiens comblerent de libéralités. Ce temple étoit un asyle inviolable, & les rois venoient jurer sur le tombeau du saint les traités qu'ils faisoient avec les princes étrangers. Clovis partagea avec l'église & les moines de saint Martin, les dépouilles qu'il avoit remportées sur Alaric. Outre le nombre considérable de moines qui desservoient cette église au commencement du sixiéme siécle, il se forma aux environs plusieurs autres communautés, comme saint Venant, saint Pierre-le-Puellier, saint Eloi, & une des vierges qui avoient soin des linges & des ornemens, & auxquelles on doit rapporter les commencemens de l'abbaye, qui, dans la suite a été transférée à Beaumont près de Tours. Il y avoit aussi des hôpitaux pour les pélerins & les malades, & toutes ces communautés étoient sous la direction de l'abbé & des moines de saint Martin. Il se fit même plusieurs établissemens hors de cette province sous la dépendance de cette abbaye, tels que le chapitre de saint Irier en Limousin, celui de Montier-Roseil dans la Marche, de Chablis en Champagne, de Leré dans le Berri, & différens autres dans la Lombardie. Cropter, archevêque de Tours au milieu du septiéme siécle, par dévotion pour saint Martin, & pour illustrer son église, déja si vénérable dans toute la chrétienté, accorda à l'abbé & aux moines de saint Martin & à toutes les dépendances l'exemption de la jurisdiction épiscopale, ne se réservant que *le droit d'ordonner les prêtres & les lévites, & de consacrer les saintes huiles*. Cet acte souscrit par tous les évêques du royaume, fut approuvé par le roi régnant, & porté à Rome par l'abbé Egéric, qui en demanda la confirmation au pape Adeodat, & l'obtint. Ibbo, autre archevêque de Tours, confirma la concession de Cropter, & se soumit à la bulle du pape Adeodat. Cette abbaye fut sécularisée quelque tems après, & le roi Charles *le Chauve* par ses lettres patentes de 849, fixa à deux cents le nombre des chanoines qui servoient cette église. Plus de cent bulles des papes ont dans la suite affermi l'indépendance du chapitre de saint Martin. Hugues Capet étoit abbé de saint Martin, lorsqu'il parvint à la couronne & y unit ce titre. C'est depuis cette union que nos rois sont devenus chefs & premiers chanoines de cette église, & non pas à cause de la réunion de l'Anjou à la couronne, comme quelques-uns le prétendent. Le serment que font nos rois en qualité d'abbés de saint Martin mérite d'être rapporté ici. *Ego, annuente Domino, Francorum rex, abbas & canonicus hujus ecclesiæ beati Martini Turonensis, juro Deo & beato Martino, me de cætero protectorem & defensorem fore hujus ecclesiæ, in omnibus necessitatibus suis, custodiendo & conservando possessiones, honores, jura, privilegia, libertates, franchisias, & immunitates ejusdem ecclesiæ, quantum divino fultus adjutorio secundum posse meum, recta & pura fide: sic me Deus adjuvet.* Les arrêts du parlement de Paris ont détruit depuis quelques années l'immédiation du saint siége, & ont donné à cette église en la personne de l'archevêque de Tours un supérieur ecclésiastique dans le royaume, tout le reste subsistant & demeurant dans son entier.

Le chapitre de saint Martin de Tours est composé, 1°. d'un abbé qui est le *roi*, la dignité abbatiale ayant été unie à la couronne en la personne de Hugues Capet, qui avoit succédé en cette abbaye à Hugues *le Grand*, son pere, à Robert II son aieul, & à Robert *le Fort* son bisaieul. 2°. De chanoines d'honneur ecclésiastiques, qui sont le patriarche de Jerusalem, l'archevêque de Mayence, l'archevêque de Cologne, l'archevêque de saint Jacques de Compostelle, l'archevêque de Sens, l'archevêque de Bourges, l'évêque de Liége, l'évêque de Strasbourg, l'évêque d'Angers, l'évêque d'Auxerre, l'évêque de Quebec en Canada, l'abbé de Marmoutier & l'abbé de saint Julien de Tours. 3°. De chanoines d'honneur laïques, qui sont les dauphins de France, les ducs de Bourgogne, les ducs d'Anjou, les ducs de Bretagne, les ducs de Bourbon, les ducs de Vendôme, les ducs de Nevers, les comtes de Flandre, les comtes de Dunois, les comtes d'Angoulême, les comtes de Douglas en Ecosse, les barons de Preuilli en Touraine & les barons de Partenay en Poitou. 4°. D'onze dignitaires, qui sont le doyen, le trésorier, le chantre, le maître d'école, le sous-doyen, le cellerier, le granger, le chambrier, l'aumônier, l'abbé de Cormeri & le prieur de saint Côme-les Tours. Le doyen & le trésorier sont à la présentation du roi, comme abbé de saint Martin, & à la collation du chapitre. Le chantre, le maître d'école, le sous-doyen, le cellerier & le granger sont à la présentation du doyen & à la collation du chapitre; le chambrier & l'aumônier à la présentation du trésorier & à la collation du chapitre. Quant à l'abbé de Cormeri & au prieur de saint Côme, ils reçoivent du chapitre l'investiture de l'abbaye & du prieuré. 5°. De quinze prévôtés qui ont droit de châtellenie, & ceux qui en sont pourvus ont la présentation à plusieurs bénéfices. Ces prévôtés sont de Maher, de Saint-Espain, d'Oé, de Chablis, de Leré, de Milcey, de la Varenne, de Suévre, de Courfay, de Chalautre, de Braslay, de Restigni, d'Antoni, d'Anjou & de Vallieres. Elles sont toutes à la présentation du doyen & à la collation du chapitre. 6°. De cinquante un titres de chanoines à la pleine collation du chapitre, compris les huit sémi-prébendes. 7°. De sept officiers ou dignitaires inférieurs en titre, qui sont le sous-chantre, le sous-pelier, le sous écolâtre, le sénéchal, le prestimoine de Morignan, le prestimoine de Châtillon & le prestimoine de Milan. Le sous-chantre & le

fous-peltier sont à la nomination du chantre & à la collation du chapitre. Le sénéchal est à la présention du doyen; le sous-écolâtre à celle du maître d'école & à la collation du chapitre; les trois prestimoines, comme le sénéchal, à la présentation du doyen & à la collation du chapitre. 8°. De 56 vicaires en titre à la présentation & collation des dignitaires & des chanoines. 9°. De six aumôniers à la présentation du sous-doyen, dont les fonctions sont de porter le bénitier aux processions, assister spirituellement les dignitaires, prévôts & chanoines dans leurs maladies, & garder leurs corps après leur décès jusqu'à la sépulture. De trois clercs d'aumône en titre à la présentation de l'aumônier dignitaire pour répondre les messes, & garder le corps de l'abbesse de Beaumont après son décès, jusqu'à la sépulture. 11°. De quatre marguilliers en titre, à la présentation des chambriers, & chefcier pour parer le grand autel, garder le tombeau de saint Martin, dire les évangiles aux pèlerins, prendre soin des reliques, & sonner le premier coup de matines. 12°. De deux incepteurs en titre, à la nomination & institution du chapitre pour chanter aux fêtes semi-doubles, simples & féries, le *Venite, exultemus*, les premieres antiennes & répons de l'office, & remplir les fonctions de sous-chantre & de sous-peltier à la messe. 13°. De deux pénitenciers & de deux sacristains à la nomination du chapitre. 14°. D'un oblatier chargé de fournir le pain pour le saint sacrifice & pour la sainte communion, à la présentation du doyen. 15. De quatre-vingts chapelains, dont quelques-uns sont à la présentation du roi, & en patronage laïque; les autres à la présentation des chanoines, & tous à la collation du chapitre. 16°. De dix enfans de chœur, d'un maître de musique, d'un maître de latin pour les instruire, non compris les musiciens gagistes. 17°. Du pauvre de S. Martin fondé par Louis XI, & de plusieurs officiers laïques pour le service de l'église. Ce pauvre de saint Martin est élu par le chapitre à la pluralité des voix, & pour être élu il faut qu'il ne lui paroisse aucun bien. Il est logé, vêtu, nourri & entretenu de toutes choses, sain & malade, aux frais du chapitre, & il ne peut être destitué que pour déréglemens des mœurs. Il assiste aux processions solemnelles & à l'office des jours solemnels vêtu d'une robe mi-partie de rouge & de blanc.

Les autres chapitres du diocèse sont celui de

La Besoche,	Saint-Mesme,
Saint Venant,	Cande,
S. Pierre le Puellier,	La Ste chapelle de Champigni,
Plessis lès-Tours,	Monthrésor,
Amboise,	Langeais,
Loches,	Precigni.

TOURTERON, LA SABOTTERIE, bourg de France, dans la Champagne, du diocèse de Rheims, de l'élection de Retel. Ce bourg est situé entre deux côtes dans le Retelois, à deux lieues d'Attigni & de l'Aisne.

TOURTOIRAC, *Turturiacum*, abbaye d'hommes en France, de l'ordre de saint Benoît, dans le Périgord, au diocèse, & à cinq lieues au levant de Perigueux, sur la haute Vezere. Elle fut fondée en 1025. On trouve que vers l'an 1564 ce monastère faisoit vivre un prieur claustral, un sacristain, un camerier ou cellerier, & trente religieux, mais présentement il n'y a plus personne.

TOURTOUR, bourg de France, dans la Provence, au diocèse de Fréjus. On veut deriver son nom des tourmens violens que certains coupables de quelques grands crimes, à ce qu'on dit, y avoient soufferts. Il y avoit dans le territoire de ce bourg un monastère nommé Notre-Dame de Florege, & transféré aujourd'hui à l'abbaye de Toronet. Voyez ce mot.

TOURVES, lieu de France, dans la Provence, au diocèse d'Aix. C'est une baronnie qui a été érigée en 1678, en faveur du marquis de Valbelle, & qui appartient à la maison de Ventimille. On croit que c'est le lieu *ad Turrem* de la voie Aurelienne.

TOURVILLE, lieu de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutance, élection de Valogne. Il y a un prieuré de prémontré, dépendant de la Luzerne; le prieur a sa chapelle dédiée à saint Germain au bout de la paroisse. Le seigneur porte le nom de cette paroisse.

TOURY, bourg de France, dans l'Orléanois, sur la route de Paris à Orléans, entre cette derniere ville & celle d'Etampes, dans l'élection de Petiviers, diocèse d'Orléans, en plat pays, on le nomme en latin *Tauriacum*. Ce lieu appartient à l'abbaye de saint Denys en France, & est fameux par la défense que Suger qui en étoit prévôt sous l'abbé Adam l'an 1111, fit de son château contre les forces de Hugues du Puiset, ennemi du roi Louis le Gros. La tour, comme dit Suger lui-même, étoit à trois étages, & bâtie par l'abbé ci-dessus nommé. Le même prince voulant conserver cette place dans un tems si fâcheux, accorda en 1114 à cet abbé d'y faire tenir un marché tous les vendredis au profit de son église. Suger étant devenu abbé continua à affectionner cette terre, il en ôta l'avouerie des mains des seigneurs de la Ferté-Baudouin. Cette terre fut beaucoup endommagée en 1360 par les Anglois & Navarrois qui en brûlerent les maisons & le château. L'église du lieu est aussi à la nomination de l'abbaye. * *Hist. de saint Denys.*

TOUS, ville d'Asie, dans la Corassane, au midi de Nichabour dont elle est éloignée d'environ une lieue. Danville, carte de Perse 1751, la met au nord & à vingt lieues de cette derniere. Elle est à 37^d de latitude, & à 76^d & demi de longitude. Cette ville fut ruinée par les Mogols en 1221, mais elle fut rebâtie peu d'années après, & est devenue une des plus belles & des plus célébres villes de l'empire de Perse. Ismael Sefevi, premier roi de la maison des Sefevi, c'est-à-dire, des descendans de Schec-Sefi, qui regnent présentement en Perse, la fit entourer de fortes murailles & de trois cents tours. Ce roi en fit alors la capitale de la Corassane sous le nom de Meschehed; & comme plusieurs princes avant lui y avoient eu leurs tombeaux, il voulut y avoir le sien, & plusieurs de ses successeurs à son exemple y ont été inhumés. Voyez MESCHED. * *Petis de la Croix*, Histoire du grand Genghizcan, l. 4, c. 2.

TOUSE, bourgade d'Espagne, dans la Catalogne, viguerie de Girone, sur la côte de la Méditerranée. Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 44, en parle ainsi: Environ quatre à cinq milles à l'est quart de nord-est de l'Eoret, se voit le village de Touse, qui est environné de murailles; il est situé dans un petit enfoncement derriere une grosse pointe qui forme une petite anse de sable du côté de l'ouest, où l'on peut mouiller deux ou trois galeres avec les vents à la terre; la pointe du nord-est de cette anse il y a quelques petits écueils hors de l'eau. On ne voit point ce village du côté de l'est ni de l'ouest, à moins que d'être par le travers de cette anse. Sur la pointe de Touse qui s'avance un peu en mer, il y a une espéce de fort carré avec une tour & quelques fortifications qu'on découvre de fort loin d'un côté & d'autre, cette pointe paroît de loin comme une péninsule lorsqu'on range la côte. Depuis l'Eoret jusqu'à Touse, la côte est fort haute & presque droite, on y trouve quelques rochers hors de l'eau près de terre: mais point de mouillage. Tout le long de ces côtes pendant la nuit on y voit plusieurs feux dans les bâteaux des pêcheurs, qui vont de côté & d'autre; c'est une maniere de prendre les anchois & les sardines: j'ai jugé à propos d'en avertir, afin qu'on ne croye pas que ces feux soient à terre, ce qui pourroit fausser la route. On voit aussi de fort loin plusieurs feux de charboniers dans les montagnes.

TOUSKACHE, petite riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle vient se joindre à celle de Talatatchina, auprès de l'ancien fort Sainte-Marie, dans le pays ancien des Apalaches, & ensuite se jette dans le golfe du Mexique par une embouchure fort large.

1. TOUSSAINTS, abbaye de France, en Champagne, dans une île de la riviere de Marne, à la porte de la ville de Châlons. Cette abbaye est de l'ordre des chanoines réguliers de saint Augustin de la congrégation de sainte Geneviéve de Paris, & fut fondée par Roger II du nom, évêque de Châlons, décédé en 1062. Cette abbaye étoit alors hors & proche de la ville, en un lieu où il ne reste plus qu'une maison de fermier, qui porte encore le nom de TOUSSAINTS DEHORS. Elle fut démolie en 1544, pendant les guerres entre François I, roi de France, & l'empereur Charles Quint, & transférée à Châlons au lieu où elle est aujourd'hui, par Lambesson, abbé régulier qui commença de la rebâtir, & elle fut achevée vingt ans après avec la maison abbatiale. L'église en l'état qu'on la voit aujourd'hui, est l'ouvrage de Claude Godet successeur & neveu de Lambesson,

Il n'y a que le chœur & ses collatéraux qui soient achevés. C'est un ouvrage d'une architecture fort hardie, & qui a un air de grandeur & de beauté. Les lieux réguliers sont fort agréables. La réforme fut mise dans cette abbaye en 1644. Elle valoit ci-devant six mille livres de rente à l'abbé, & deux mille cinq cents livres aux religieux, qui y sont au nombre de sept. Il y a dans l'église de cette abbaye une belle & grande châsse d'argent, dans laquelle repose le corps de saint Lumier, dix-huitiéme évêque de Châlons, qui est au-dessus du grand autel, & proche la porte du chœur qui conduit à la sacristie. On y a fait mettre cette inscription sur un marbre noir en lettres d'or :

SANCTUS LUDOMIRUS
GENERE LEMOVIX
CATALAUNI SEDEM EPISCOPALEM
POST FRATREM ELAPHIUM INGRESSUS,
EJUSDEM DIGNITATIS SUCCESSOR,
ET IMITATOR VIRTUTIS.
HUIC LAUDIS ARGUMENTUM INGENS SUPPEDITAVIT.
IMPIA REGINA BRUNECHILDIS,
CASTUM PRÆSULEM
NEFARIAS ILLECEBRAS REJICIENTEM
MULIER IMPUDICA QUÆSIVIT AD NECEM,
HORRENDUM SCELUS FRUSTRA CONATA
EIDEM EXILIUM IMPERAVIT.
SED NE LUX TANTO SUB MODIO LATERET,
IN SEDEM A LOTHARIO RESTITUTUS,
PIE APUD SUOS DIEM OBIIT,
ANNO 626. ÆTATIS 75.
POSUIT EDMUNDUS BAUGIER, IN CURIA PRÆSIDIALI CONSILIARIUS, URBIS SENATOR,
ET PRIMUS JUDEX SCABINUS ANNO SALUTIS 1709.

* *Baugier*, Mémoires historiques de Champagne, t. 2, p. 123.

1. TOUSSAINTS, *cella omnium Sanctorum*, abbaye d'hommes, ordre de prémontré, dans la Suabe, au diocèse de Strasbourg dans l'Ortnau, & dans une solitude près d'Oberkirck. Ce n'étoit d'abord qu'une prévôté qui fut ensuite érigée en abbaye.

TOUSSEA, autrement LOUSSEK, ville de Perse. Tavernier, *voyage de Perse*, *l.* 3, dit qu'elle est située à $85^d\ 40'$ de longitude, sous les $37^d\ 50'$ de latitude. Il ajoute que le terroir des environs produit quantité de bled & de très-bons fruits.

TOUSSI. Voyez TOUCY.

TOUSTER, nom de la ville capitale de l'Ahuaz, & du Khouzistan qui porte aussi le nom de Schouschter, & qui apparemment est l'ancienne ville de Suze, capitale de la Perse. Le géographe Persien, dans son troisiéme climat, dit que Schabour ou Sapor, roi de Perse, y éleva une digue d'une prodigieuse hauteur, jusqu'à laquelle il fit monter la riviere de Choaspès. Mahammed-Ben-Cassem écrit que Touster est la premiere ville qui ait été enfermée de murailles après le déluge, & que la digue d'une si prodigieuse hauteur que Schabour avoit fait élever n'avoit été bâtie que pour empêcher l'inondation d'un second déluge. Voyez Tostar, & Suze la capitale du Chusistan. * *D'Herbelot*, Bibl. or. p. 896.

TOUVOIS, baronnie de France, dans le Maine, avec un château qui appartient à l'évêque du Mans. Sa jurisdiction s'étend sur trente paroisses. Le château fut bâti par Guillaume, trente-huitiéme évêque, & ensuite il fut augmenté par Geofroi de Loudun.

TOUVRE, (la) riviere de France, dans l'Angoumois. Elle a sa source au pied d'un rocher escarpé, sur lequel étoit un vieux château qui appartenoit aux comtes d'Angoulême, & qui fut détruit par les Anglois. Cette source est une des plus belles qu'il y ait en France. Elle a plus de douze brasses d'eau de profondeur, & porte par conséquent des bateaux dès sa naissance, sans être néanmoins navigable dans son cours. Les eaux de la Touvre sont claires & froides, & produisent une prodigieuse quantité de truites. Cette riviere se jette dans la Charente à une lieue & demie de sa source, au lieu appellé le Gou, à un quart de lieue au-dessus d'Angoulême. * *Piganiol de la Force*, Description de la France, t. 5, p. 4.

TOWCESTER, ville d'Angleterre, dans la province de Northamptonshire. Suivant l'opinion de Cambden c'est le *Tripontium* des anciens qu'on appelloit ainsi à cause de ses trois ponts. Ç'a été autrefois une ville forte, laquelle résista aux Danois, qui, après plusieurs assauts, furent contraints de l'abandonner. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1, p. 93.

TOWY, riviere d'Angleterre, au pays de Galles, dans Caermartenshire. Elle arrose la ville de Caermarthen, & va se jetter dans la mer, à trois ou quatre lieues au-dessous de cette ville. Cette riviere, selon Cambden, est le *Tobius* des anciens.

TOUZA, bourg de France, dans l'Angoumois, élection de Cognac.

TOUZAR ou TOUZER, nom d'une ville de la province d'Afrique, proprement dite, abondante en palmiers & en campagnes fertiles en grains, & arrosée de très-belles eaux, selon le géographe Persien dans son troisiéme climat.

TOUZI, bourg de l'évêché de Toul ; il s'y tint autrefois un concile national.

TOXAN, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Queicheu, au département de Tucho, huitiéme métropole de la province. Elle est de $9^d\ 19'$ plus occidentale que Pekin, sous les $25^d\ 55'$ de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TOXANDRI, peuples de la Gaule Belgique. Leur nom est fort connu des anciens ; mais il y a quelque difficulté à marquer leur situation précise. Pline, *l.* 4, *c.* 17, est le premier qui les ait nommés ; & il met leur demeure au-delà de l'Escaut : *A Scaldi incolunt extera Toxandri pluribus nominibus.* Cluvier recule les TOXANDRI jusque dans la Zéelande, comme si ces peuples étoient ceux dont César, *de bell. Gall. l.* 6, *c.* 31, parle sans les nommer, qui habitoient près des Ménapiens, sur le bord de l'Océan, & qui, lorsque T. Labienus marcha contre eux avec trois légions, se cacherent dans les isles que la mer avoit coutume de former dans ces quartiers. Cluvier prend ces isles pour la Zéelande, & croit que ce lieu *Toxiandria*, où Ammien-Marcellin dit que les Saliens-François oserent fixer leur demeure, n'étoit autre chose que la Zéelande : *Ausos olim in Romano solo apud Texiandriam locum habitacula sibi figere prælicenter.* Cependant divers auteurs de nom sont d'un sentiment contraire, & on ne sait point même, dit Cellarius, *Geograph. ant. l.* 2, *c.* 3, quel étoit anciennement l'état de la Zéelande, ni celui des isles, & des canaux qui les formoient, parce que les inondations de la mer & les débordemens de l'Escaut ont changé la face des lieux. César, ajoute-t-il, décrit certainement le lit de ce fleuve, bien différemment de ce qu'il est aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, Pontanus, *Discept.* 3, Browerus, *Ad Venantii Fortunati*, *l.* 3, *carm.* 12, & de Valois, *Notit. Gall. p.* 551, mettent les TOXANDRI en-deçà de la Zéelande, & vers la Meuse, & ils s'accordent en ce qu'ils reconnoissent des vestiges de la demeure des *Toxandri* dans TESSENDERLO, village de l'évêché de Liége. Alting paroît incliner pour le sentiment de Cluvier : il ne veut pas néanmoins l'adopter absolument, parce qu'il ne voudroit pas nier que les *Toxandri* n'ayent habité quelque canton du pays des Ménapiens & même de celui des *Morini*. Cellarius dit : J'aimerois mieux chercher les *Toxandri* quelque part dans les terres, que de les placer dans les isles de Zéelande, dont on ne connoît point l'ancien état, l'embouchure de l'Escaut, sur tout, ayant changé de situation ; ce que tout le monde pourtant ne lui accorderoit pas. De plus, ajoute-t-il, les anciens, comme Pline & Ammien-Marcellin, qui ont parlé des *Toxandri*, n'ont rien dit qui puisse nous faire conjecturer que ces peuples habitoient dans des isles. Au contraire, comme Pline dit qu'ils étoient connus sous divers noms ; c'est-à-dire, qu'ils étoient divisés en différens petits peuples, il est probable que leur pays étoit d'une grande étendue, & pouvoit aller jusques dans les isles de Zéelande, de façon néanmoins que la plus grande partie habitoit dans les terres & vers la Meuse. Les auteurs du moyen âge mettent aussi la Toxandrie dans les terres. De Valois cite à cette occasion la vie de saint Lambert, apôtre des peuples *Toxandri*. On y lit que la Toxandrie étoit à peine éloignée de trois milles de la ville de Mastricht du côté du nord.

TOXANDRIA, TEXANDRIA ou TOSSANDRIA. Voyez TOXANDRI.

TOXILI, TAXILI ou TAXILÆ, peuples de l'Inde, se-

lon Denys le Périégète, *vers* 1141, qui les met au nombre des peuples qui habitoient entre les fleuves Cophes, Indus, Hydaspe & Acesine. Leur ville se nommoit Taxila, & leur roi est appellé Taxilus par Quinte-Curse, *l.* 8, qui dit que ce nom étoit affecté à tous ceux qui succédoient au royaume, & place ces états entre les fleuves Indus & Hydaspe. Quant à la ville de Taxila, Strabon, Ptolomée & Quinte-Curse nous apprennent qu'elle n'étoit pas éloignée de la rive orientale de l'Indus.

TOXIGNY, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches.

TOYUNG, montagne de la Chine, dans la province de Suchuen, au territoire de Chingtu, premiere métropole de la province, près de la ville de Cungking. On trouve sur cette montagne des singes qui approchent de l'homme pour la grandeur & pour la figure, & qui ont une grande passion pour les femmes. * *Atlas Sinensis.*

TRA-LOS MONTES, province du Portugal. On lui a donné le nom de TRA-LOS-MONTES, qui veut dire *au-delà des montagnes*, parce qu'elle est en effet située au-delà des montagnes, à l'égard du reste du royaume. Elle s'étend en long du nord au sud, & confine dans toute sa longueur au royaume de Léon, comprenant tout ce quartier du Portugal qui est entre le Douere & la Galice, à l'orient de la province d'Entre-Douro & Minho; elle renferme encore une langue de terre, longue & étroite, au midi du Douere, depuis une ligne tirée à Castanheira, sur le bord de ce fleuve, jusques vers la source de la Coa; ayant à l'occident la province de Beira & de hautes montagnes qui l'enferment, & qu'on nomme Marano, Jutesso, Muro & Soaio; ce sont des branches du mont *Vinduus* ou *Vindius*. Ce mont est cette chaine de montagnes, qui, se détachant des Pyrénées, traverse la Biscaye & l'Asturie, & forme à l'entrée de la Galice deux branches, dont l'une s'étend tout du long jusqu'au cap de *Finis Terra*, l'autre, tournant au midi, traverse le pays des anciens *Bracares*, & sépare la province de *Tra-los-Montes*, de celles qui sont à son couchant. Cette province est arrosée de quelques rivieres; le Douere la traverse dans sa largeur du levant au couchant, la partageant en deux parties presque égales, & lui sert de bornes à l'orient dans sa partie septentrionale. Dans cette même partie elle a la riviere de Tamaga, celle de Pinhaon, celle de Tuelo, & celle de Sabor. Dans la partie qui est au midi du Douere, elle est arrosée par la riviere de Coa. Cette province peut avoir environ trente lieues de long sur vingt de large; elle comprend deux cités, & quatre comarcas; celles de Miranda, de Moncorvo, de Villa-Real & de Pinhel. Les trois premieres sont au nord du Douere, & la derniere est au midi. La province de *Tra-los-Montes* est fertile en vin & en huile, & riche en troupeaux. * *Delices de Portugal*, p. 712 & suivantes.

1. TRAABURG, bourg d'Allemagne, aux confins de la Carinthie & de la Carniole. Il y a un château & une prévôté. * *Zeyler*, Topogr. Carinth. p. 102.

2. TRAABURG, bourg de la Carinthie, sur la riviere Traa, à trois milles au-dessous de Lientz, sur les confins du comté de Tirol. Ce bourg avec le château a appartenu autrefois aux comtes d'Ortenburg.

TRABA, bourgade de l'isle de Candie, sur la côte méridionale, près du cap Crio. On croit que c'est l'ancienne TARBA de Ptolomée. Voyez TARBA n°. 1.

TRABALA, ville de l'Asie mineure, dans la Lycie, selon Etienne le géographe.

TRABAY, riviere d'Espagne, au royaume de Grenade. Son cours est le même que celui du Guadalmacar, & se rend dans la mer, à Muscacra.

TRABUCO, bourg d'Afrique, sur la côte du royaume de Barca, à cinquante lieues de Bonandreo, du côté de l'orient. Mercator prend ce bourg pour l'ancienne BATHRACUS.

TRABUNACTUM, ville de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin la marque entre *Tacapa* & la grande Leptis, en prenant le long des limites de la province de Tripoli. Elle étoit entre *Adaumagdum* & *Tramusdusis*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Les manuscrits varient sur l'orthographe de ce nom: les uns au lieu de TRABUNACTUM lisent THRABUNACTUM, & les autres portent TABLONAGDUM ou TABUNATUM.

TRACANA, ville de la Sarmatie Européene. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, la place dans les terres, & la met au nombre des villes voisines du fleuve Careinite.

TRACHÆ, nom qu'Ovide, *Metam. l.* 15, donne à la ville d'Anxur. Voyez ANXUR.

TRACHE, isle de la mer Ionienne. Pline *l.* 4, *c.* 12, la nomme avec diverses autres isles qu'il met auprès de l'isle de Corcyre, *Corfou*, & qui ne sont point connues des auteurs géographes.

TRACHEA. C'est l'un des surnoms que Pline, *l.* 5, *c.* 29, donne à la ville d'Ephèse.

1. TRACHENBERG, baronnie d'Allemagne, dans la Silésie, aux confins de la Pologne, qui la borne du côté du nord: elle a à l'orient la baronnie de Militsch, au midi la principauté d'Olsse, & à l'occident partie de cette principauté & partie de celle de Wolau. Ses principaux lieux sont:

Trachenberg & Prausnitz.

* *Jaillot*, Atlas.

2. TRACHENBERG, petite ville d'Allemagne, dans la Silésie, aux confins de la Pologne, dans la baronnie de même nom, dont elle est le chef-lieu. Cette petite ville est située sur le bord de la riviere de Bartsch, entre Zulauff & Hernstad.

TRACHIA. Etienne le géographe dit qu'on donnoit ce nom à toute l'Isaurie. La raison en est que son terrein étoit montueux & inégal.

TRACHIA-ACTE, c'est-à dire, rivage raboteux & inégal. Ortélius qui cite Isacius, *in Lycophr.* dit que ce lieu est entre Sestus & Abydos.

TRACHIN. Voyez HÉRACLÉE, n°. 17, & TRACHINIA.

TRACHINA, TRISMIS ou TRESMIS, place de la Turquie, en Europe, dans la basse Bulgarie, sur le bord du Danube, bien plus bas que Nicopoli.

TRACHINIA, canton de la Macédoine, dans la Phthiotide, autour de la ville d'Héraclée qui en prenoit le nom d'HERACLEA TRACHINIÆ, selon Thucydide, *l.* 3. Ce canton s'étendoit apparemment entre le fleuve Sperchius au nord, le golfe de Maliacus à l'orient, le fleuve Asopus au midi, & la Parasopiade au couchant. Sophocle, *Philoctetes*, cité par Ortélius, place dans ce canton un lieu nommé TRACHINIUM, & des montagnes qu'il appelle TRACHINIÆ ou TRECHINIÆ-PETRÆ. Hérodote, *l.* 7, *n°.* 199, y met aussi une ville TRACHIS; mais il pourroit être question de la ville d'Héraclée, à laquelle on donna le surnom de TRACHIS. Voyez HÉRACLÉE, *n°.* 17.

TRACHINIUM, ville d'Etolie, selon Strabon, *l.* 10, *p.* 450. Ce nom, dit Paulmier, me paroît fort suspect; car outre qu'aucun autre ancien auteur ne met une ville de *Trachinium* dans l'Etolie, ce nom d'autre part ne conviendroit absolument point à une ville située dans un terrein uni, gras & fertile, mais à une ville qui seroit dans un terrein montueux & inégal. Paulmier soupçonne que dans cet endroit de Strabon, au lieu de TRACHINIUM, il faut lire TRICHONIUM, parce que Polybe, *l.* 5, Pausanias, *in Corinth.* & Etienne le géographe mettent une ville de ce nom dans l'Etolie.

TRACHIOTÆ. Voyez CILICIE, *n°.* 1.

TRACHIRIS, fleuve de la Libye intérieure. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, marque son embouchure dans le golfe Hespérien, au-dessus du port *Perphosius*. Ses interprétes, au lieu de TRACHIRIS, lisent STACHIDIS, & ce pourroit bien être la véritable orthographe; car le texte grec porte que le fleuve STACHIR prend sa source dans le mont Ryssadius, & il n'est guères possible de douter que par TRACHIRIS, & par STACHIR, Ptolomée n'entende le même fleuve.

TRACHIS, ville de la Thessalie, au pied du mont Oeta, selon Etienne le géographe, qui dit qu'elle fut bâtie par Hercule, & qu'on lui donna le nom de *Trachis*, à cause de l'inégalité de son terrein, qui est tout montueux. Thucydide, *l.* 3, *p.* 235, la met aux confins des peuples *Oeta*. L'étymologie du nom de cette ville est confirmée par ces vers de Sénéque, *in Hercule Oetao*, *act.* 1, *v.* 135.

Ad Trachina vocor, Saxa rigentia,
Et dumeta jugis horrida torridis,
Vix gratum pecori montivago nemus.

Cette ville est la même qu'Homere appelle TRECHIS & Pline TRACHIN, & c'est la même qu'Héraclée de Trachinie. Voyez HÉRACLÉE, nº. 17.

TRACHON, lieu dont parle Lucien, *in Toxari.* Ce lieu devoit borner les états du roi du Bosphore Cimmérien, car les Schytes lui demandent que ses pasteurs n'avancent point jusque dans la plaine, mais se contentent de faire paître leurs troupeaux au-dedans du lieu nommé Trachon.

TRACHONES. Strabon, *l.* 16, *p.* 756, nomme ainsi deux collines de Syrie, au-delà de la ville de Damas. Ortélius, qui cite W. Wissenburgius, dit que ces collines sont la montagne HIPPUS de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, & celle de GILEAD des Hébreux.

TRACHONITÆ ARABES, peuples Arabes, dans la Saccée, au pied du mont Alsadamus, selon Ptolomée. Voyez TRACHONITIDE.

TRACHONITIDE, contrée de l'Arabie, au midi de la ville de Damas, & à laquelle les Arabes Trachonites avoient donné leur nom. Je n'oserois, dit Reland, *Palæst. l.* 1, *c.* 23, renfermer tout le pays des Arabes Trachonites dans des limites de la terre promise que Moïse & Josué assignerent aux douze tribus. Eusebe & l'interpréte Chaldéen mettent cependant dans la Trachonitide, quelques-unes des villes que les Israëlites possédoient au-delà du Jourdain. Mais, ajoute Reland, les témoignages d'un grand nombre d'auteurs prouvent que la Trachonitide doit être plutôt mise au nombre des contrées voisines de la Palestine, que considérées comme en faisant partie.

Joseph est celui qui fournit le plus de lumiere, pour fixer la véritable situation de la Trachonitide; il dit qu'elle est située entre la Palestine & la Cœle-Syrie; dans un endroit il l'appelle Τραχωνῖτις, & dans un autre Τράχων. La Trachonitide ne touchoit pas à la Galilée, ce qui se voit par ce qu'on lit dans Joseph, que tout le pays qui se trouvoit entre Trachon & la Galilée, fut le partage d'Hérode. Il est dit, dans le même endroit, que la Batanée fut jointe à la Trachonitide; & comme la Gaulonitide s'étendoit depuis la mer de Tibériade jusqu'aux sources du Jourdain, il s'ensuit que la Batanée étoit à l'orient de la Gaulonitide, l'Iturée ou l'Auranitide, à l'orient de la Batanée, & la Trachonitide au nord de la Batanée; car tout ce que les Israëlites possédoient au nord de la Pérée, se rapporte à ces quatre contrées, la Gamalitique, la Gaulonitide, la Batanée & la Trachonitide; quelquefois pourtant la Gamalitique se trouve renfermée dans la Gaulonitide. Quant à la Trachonitide, elle paroît s'être étendue au nord de la Batanée; car Joseph dit que le lac Phiala, qui étoit à cent vingt stades de Panéas, se trouvoit sur le chemin par où l'on montoit à la Trachonitide. Il écrit encore que Panéas & Matha étoient entre la Galilée & la Trachonitide, que cette derniere contrée étoit pleine de retraites de voleurs, qui se sauverent en Arabie, & qu'on envoya dans la Trachonitide trois mille Iduméens, pour empêcher leurs brigandages.

Voici les témoignages des autres auteurs, qui ont parlé de la Trachonitide. Canatha, selon Eusébe, *in voce* Κανάθ étoit dans la Trachonitide, près de Bostra. Le même auteur, *ad vocem* Ἰτουραία, a cru que l'Iturée & la Trachonitide étoient la même chose; car il dit qu'on appelloit Trachonitide le pays qui joignoit le désert voisin de Bostra, ville de l'Arabie. S. Jérôme, *in Onomast. ad vocem Trachon*, dit de même que la Trachonitide est au-delà de Bostra, ville d'Arabie, dans le désert, au midi de Damas. Tout cela s'accorde avec le Talmud, qui étend la Trachonitide jusqu'à Bostra. Voyez Ligtfoot, dans ses remarques chorographiques, sur S. Luc, *sect.* 4. On peut ajouter à tout cela qu'Aurelius Victor, en parlant de l'empereur Philippe, qui étoit né à Bostra, l'appelle Arabe Trachonite: *M. Julius Philippus Arabs Trachonites.* Ptolomée connoît aussi des *Arabes Trachonites*, ce qui empêche de mettre la Trachonitide dans les montagnes du Liban, ni dans celles de l'Anti-Liban; car alors ses habitans n'auroient pas été Arabes, mais Syriens.

Le nom de Trachonitide venoit, sans doute, des deux collines TRACHONES, que Strabon met au voisinage de la ville de Damas. Il ajoute, qu'en tirant de-là vers l'Arabie & l'Iturée, on trouve des montagnes peu praticables, où il y a des cavernes profondes, dont une pourroit contenir quatre mille hommes. Guillaume de Tyr, *hist. l.* 15, *c.* 10, rapporte que des voyageurs qui passoient par cette contrée, appercevant des ouvertures de citernes, & s'imaginant y pouvoir puiser de l'eau aisément, y perdoient les vaisseaux dont ils vouloient se servir pour puiser, parce que les hommes qui étoient cachés dans ces cavernes, coupoient la corde & retenoient les vaisseaux. Ces cavernes étoient entre Adraa & Bozra, selon le même historien, qui ajoute que la Trachonitide faisoit une partie considérable du diocèse de Bostra, & que cette contrée dont Bostra étoit la métropole, étoit aride & sans eau, n'ayant ni rivieres, ni ruisseaux, ni fontaines, de sorte que l'hiver on étoit obligé de ramasser l'eau de pluie, & de la conserver dans des trous pour l'usage de toute l'année. Les habitans conservoient aussi leurs grains dans des cavernes qui leur servoient de greniers.

TRACHSELWALD, bailliage de Suisse, au canton de Berne, dans le pays allemand. Son chef-lieu est un village de même nom, avec un château fort par sa situation avantageuse. Ce bailliage est passablement grand, contenant huit grandes paroisses. C'est là qu'est le quartier du pays qu'on nomme proprement *Emmethal*, c'est-à-dire, Val d'Emme. Là, sont la plûpart des anabaptistes du canton de Berne, & comme ils sont au voisinage du canton de Lucerne, & qu'ils ne peuvent point porter les armes (ce qui est un des articles de leur secte) c'est pour cette raison que les Bernois ne les veulent pas souffrir, ne pouvant point compter sur eux, au cas que les Lucernois fissent quelque irruption de ce côté-là. Il y avoit autrefois dans ce bailliage un monastère de chartreux nommé Trub, auprès d'un village du même nom; les Bernois y entretiennent un receveur. Dans ce bailliage est la petite ville d'Hutwyl, aux frontieres de Lucerne. C'est là que les paysans rébelles tenoient leurs assemblées l'an 1653. Après y avoir comploté sur les opérations de leur armée, ils allerent assiéger Berne avec des canons de bois garnis de cercles de fer. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 204.

TRACHYS, montagne de l'Arcadie. Pausanias, *l.* 8, *c.* 13.

TRACTARI, peuples du Chersonnèse Taurique, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12. Les manuscrits que le pere Hardouin a consultés, portent STACTARI, au lieu de TRACTARI.

TRACY ou TRASSY, village de France, dans le Nivernois, au diocèse d'Auxerre, sur le rivage droit de la Loire, entre Pouilly & Cône. C'est une des trente-sept anciennes paroisses de ce diocèse, puisque S. Aunaire en fait mention dans son réglement de l'année 580 ou environ. Elle y est connue sous le nom de *Draptiacus*, qui paroît dérivé de ces anciens noms *Drapes*, *Drapetes*, des commentaires de César, *lib.* 8. L'église de S. Syphorien de Tracy, fut une de celles que Humbaud, évêque d'Auxerre, retira de la main des laïques vers l'an 1100, & qu'il donna à la nouvelle abbaye de S. Laurent, chanoines réguliers.

TRACY-LE-MONT ou TRACY LE HAUT, lieu de France, dans la Picardie, élection de Noyon.

TRACY-LE-VAL, ou TRACY LE BAS, lieu de France, dans la Picardie, élection de Noyon: il dépend de Tracy-le-Mont.

TRADATE, bourg d'Italie, dans le Milanez, sur la rive gauche de la riviere d'Olona, assez près & au midi de Gastion. * *Magin*, Carte du Milanez.

TRÆMENOTHURITÆ, peuples de la Troade. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, leur donne la ville de Trajanopolis. Quelques exemplaires portent TRIMENOTHURITÆ pour TRÆMENOTHURITÆ, & Tzetzès appelle ces peuples GRIMENOTHURITÆ.

TRAEN, riviere d'Allemagne, dans l'électorat de Tréves. Cette petite riviere se jette dans la Moselle à demi-lieue au-dessous, du même côté.

C'est la riviere appellée par Ausone, *Draconus.*

TRÆRBACH. TRARBACH.

1. TRAFALGAR, (le cap de) cap d'Espagne, sur la côte occidentale de l'Andalousie. Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 6, dit: Le cap de Trafalgar est une longue pointe basse, sur laquelle est une tour carrée, appellée tour de la Meca, armée de deux petits canons, qui de loin paroît isolée, parce que le terrein qui est entre cette tour & une grosse pointe, qui est au nord-est est fort bas; tellement que lorsqu'on range cette côte elle paroît isolée, principale-

ment lorsqu'on vient du côté de l'est, elle semble même à la tour & isle S. Pedro. On découvre aussi, venant de l'est, par-dessus cette pointe, la ville de Médine, sur une haute montagne fort élevée.

Il ne faut pas approcher la pointe de Trafalgar, parce qu'il y a beaucoup de roches sous l'eau & hors de l'eau, qui s'avancent un demi-mille en mer.

2. TRAFALGAR, (séche de) vis-à-vis de cette pointe de Trafalgar, droit au sud-ouest quart d'ouest, environ cinq milles, il y a une roche sous l'eau fort dangereuse, qu'on appelle la Seitere de Trafalgar, sur laquelle il n'y a que cinq pieds d'eau, où la mer brise presque toujours. De cette roche, tirant vers le nord-nord-ouest, il y a un grand banc de roches sous l'eau, qui continue le long de la côte, jusques par travers de la pointe du nord-ouest de Connil, sur lequel il n'y a que cinq à six brasses d'eau, à une grande lieue de la côte, ce qui fait que l'on résiste plus facilement à la rade de Connil, parce que ces rochers empêchent que la mer n'y entre avec tant de violence.

3. TRAFALGAR, (mouillage de) environ une demi-lieue à l'est-quart-de-sud-est du cap de Trafalgar, il y a une grosse pointe escarpée & unie, avec un écueil auprès, sur laquelle est une tour de garde qui est ronde. Entre ces deux pointes est une anse de sable, dans laquelle on peut mouiller par cinq, sept ou neuf brasses d'eau, fond de sable vaseux, lorsqu'on est éloigné de la tour de Trafalgar d'une petite portée de canon, mais il ne faut pas approcher de cette pointe plus d'un quart de lieue.

Remarques.

On peut passer à terre de la séche de Trafalgar & du banc de roche que nous avons ci-devant dit, en rangeant à un quart de lieue ladite pointe; on y trouve, dans cette distance, quatre, cinq & six brasses d'eau, à demi-portée de canon de la tour. Depuis cette pointe jusqu'à la séche de Trafalgar, il y a un autre banc de roches sous l'eau, où la mer bouillonne extrêmement, & les courans, qui y sont fort violens, portent au sud-est, lorsqu'il est flot ou mer montante, & au nord-ouest, lorsque la mer baisse ou qu'il est jussant, jusqu'à la pointe de Trafalgar, la situation des marées y est presque est & ouest, c'est-à-dire, six heures les jours de la pleine & nouvelle lune.

1. TRAGÆA, isle voisine des Cyclades. C'étoit, selon Etienne le géographe, la patrie de Theogiton le Péripatéticien, ami d'Aristote. Voyez TRAGIA.

2. TRAGÆA, ville de l'isle de Naxos. Etienne le géographe qui en parle, dit qu'on y rendoit un culte particulier à Apollon Tragien, & qu'Eupolis, au lieu de TRAGÆA, écrivoit TRAGEA.

TRAGASÆ, contrée de l'Epire. Etienne le géographe dit qu'elle tiroit son nom de Tragasus, en faveur de qui Neptune condensa le sel. Il ajoute que dans cette contrée il y avoit une campagne où l'on faisoit du sel, & que l'on nommoit CAMPUS HALSIUS ou CAMPUS ALESIUS. Voyez l'article suivant.

TRAGASÆÆ-SALINÆ, salines de la Troade, près d'Hamaxitum, selon Strabon, *l.* 13, *p.* 605. Le sel Tragaséen, dit Pline, *l.* 31, *c.* 7, ne fait point de bruit, & ne saute point quand on le jette dans le feu. Les habitans de la Troade pouvoient user librement de ce sel; mais lorsque Lysimachus eut mis dessus un impôt, le sel cessa de se congeler; ce changement ayant étonné Lysimachus, il abolit l'impôt, & aussi-tôt le sel recommença à se former comme de coutume. Le pere Hardouin remarque qu'un manuscrit de Pline dit TRAGESÆUS, au lieu de TRAGASÆUS, & Strabon est pour la même orthographe que Casaubon a cru devoir être changée. Je lis, dit-il, Τραγασαῖον, au lieu de Τραγαιαῖον, il se détermine pour l'orthographe que suivent Athénée, Pline & Etienne le géographe. Ce dernier se trompe en mettant TRAGASÆ dans l'Epire. * *Athenæus*, l. 3, p. 73.

TRAGARETE, village d'Espagne, dans la nouvelle Castille, près de la source du Xucar. Il n'est remarquable que parce que quelques géographes croyent y trouver la *Laxta* des Celtibériens.

TRAGIA, isle de la mer Ægée, & l'une des Sporades, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12, & Plutarque, *in Pericle*. Elle est nommée TRAGÆA par Etienne le géographe, qui la met au nombre des Cyclades; mais sous le nom de Cyclades il comprend aussi les Sporades. Voyez TRAGÆA.

TRAGIÆ, isle d'Asie, sur la côte de l'Ionie. C'est Pline, *l.* 5, *c.* 31, qui en fait mention. Quelques exemplaires portent ÆGEÆ pour TRAGIÆ; mais le pere Hardouin préfere cette derniere orthographe, parce qu'aucun auteur ne met dans ce quartier des isles nommées Ægées; au lieu que Thucydide, *l.* 1, *p.* 75, y en connoît une appellée TRACHIA.

TRAGILUS, ville de Thrace. Etienne le géographe dit qu'elle étoit du nombre des villes qui se trouvent près du Chersonnése & de la Macédoine, πρὸς τῇ Χερρονήσῳ καὶ Μακεδονίᾳ, c'est-à dire, apparemment que cette ville se trouvoit entre le Chersonnése & la Macédoine; car il ne seroit pas possible qu'elle eut été voisine de ces deux contrées.

TRAGIUM. Voyez NEDUS.

TRAGODITÆ, peuples dont fait mention Isidore, cité par Ortélius. Il dit que ces peuples étoient d'une si grande légereté, qu'ils atteignoient les bêtes à la course; mais, ajoute Ortélius, au lieu de TRAGODITÆ, il faut lire TROGLODYTÆ, comme Solin.

TRAGOEDIA. Pline le jeune, qui étoit de Côme, avoit plusieurs maisons de campagne auprès du lac de Côme. Il donne entr'autres la description de deux de ces maisons: L'une, dit-il, *l.* 9, *ep.* 7, *ad Rom.* bâtie à la façon de celles qu'on voit du côté de Baies, s'éleve sur des rochers, & domine le lac: l'autre, bâtie de la même maniere, le touche. Il appelloit la premiere TRAGEDIE, & la seconde COMÉDIE: celle-là, parce qu'elle avoit comme chaussé le cothurne; celle-ci, parce qu'elle n'avoit que de simple brodequins. Elles ont, ajoute-t-il, chacune leurs agrémens, & leur diversité même en augmente la beauté, pour celui qui les posséde toutes deux. L'une jouit du lac de plus près, l'autre en a la vue plus étendue. Celle-là bâtie comme en demi-cercle, embrasse le port; celle-ci forme comme deux ports différens, par sa hauteur, qui s'avance dans le lac. Là, vous avez une promenade unie, qui, par une longue allée, s'étend le long du rivage; ici un parterre très-spacieux, mais qui descend par une pente douce. Les flots n'approchent point de la premiere de ces maisons; ils viennent se briser contre la seconde. De celle là, vous voyez pêcher; de celle-ci, vous pouvez pêcher vous-même, sans sortir de votre chambre, & presque sans sortir de votre lit, d'où vous jettez vos hameçons comme d'un bateau.

TRAGONICE, ville de la Perside. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4, la marque dans les terres. Ammien Marcellin fait aussi mention de cette ville.

TRAGRIA. Voyez TRACHE.

TRAGURIUM, ville de la Dalmatie. Pline, *lib.* 3, *cap.* 22, dit qu'elle étoit connue par son marbre, & Ptolomée, *lib.* 2, *cap.* 17, donne le nom de TRAGURIUM, non-seulement à la ville, mais encore à l'isle sur laquelle elle étoit située. Tout le monde convient que c'est aujourd'hui la ville de TRAU. Quant à l'isle, il y en a qui la nomment *Bua*.

TRAGUS, fleuve du Péloponnése, dans l'Arcadie. Ce fleuve, selon Pausanias, *lib.* 8, *cap.* 32, prenoit naissance d'un gros ruisseau, qui, après avoir coulé près de la ville de Caphyes, & fait un certain chemin, se déroboit sous terre, puis reparoissoit à Nases, près d'un village nommé le REUNUS, & commençoit là à s'appeller TRAGUS.

1. TRAHONA, gouvernement dans la Valteline, de la dépendance des Grisons, est partagé en dix communautés, dont chacune est composée de deux, trois ou plusieurs villages. Ces communautés sont, y compris Trahona, Buglio, Ardenno, Dario, Clivio, Mel, Civo, Camp, Mantello & Dublino. *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p 145.

2. TRAHONA, joli bourg du gouvernement de même nom, dans la Valteline, près de la rive droite de l'Adda. C'est où réside le gouverneur. *Somagna*, *Sufingo* & d'autres village font une communauté avec le bourg de Trahona.

TRAIA-CAPITA, lieu de l'Espagne Tarragonnoise, chez les Ilercaones. L'itinéraire d'Antonin la marque entre *Oleastrum* & *Dertosa*, à vingt-quatre milles de la premiere de ces places, & à dix sept milles de la seconde. Au lieu de

de TRAIA-CAPITA, quelques manuscrits portent TRAIE-CAPITE, & d'autres TRAIANA-CAPITA; mais, dit Surita, comme ce lieu se trouve nécessairement chez les Ilercaones, dans le pays desquels Ptolomée place Dertosa, aussi-bien que TIAR-JULIA; & comme Pline y met pareillement les TEARI, surnommés JULIENSES; il reste à savoir s'il faut lire TRAIA, TIARA ou TEARA-CAPITA.

TRAJANA, ville d'Italie, dans le Picenum, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, qui la marque dans les terres. C'est la ville TREA de l'itinéraire d'Antonin. Voyez TREA.

TRAJANA-COLONIA. Voyez au mot COLONIA l'article COLONIA-TRAIANA.

TRAJANA-LEGIO, ville de la Gaule Belgique. Ptolomée, *lib.* 2, *cap.* 9, la marque entre Bonn & Mayence. Il y en a qui veulent que ce soit aujourd'hui *Coblentz*, & d'autres *Drechthausen*, place sur le Rhin. Cette ville pourroit bien être la même que LEG. XXX. ULPIA. Voyez au mot COLONIA, l'article COLONIA-TRAIANA.

TRAJANA-VIA. Le chemin de Benevent à Brindes est ainsi appellé dans une ancienne inscription rapportée dans le recueil de Smetius. Ce chemin conserve encore aujourd'hui son ancien nom, & conduit de Brindes jusqu'à Otrante.

TRAJANI-FORUM, ou plutôt FORUM-TRAIANI; car c'est ainsi qu'écrit l'itinéraire d'Antonin, qui en fait un lieu de l'isle de Sardaigne, à seize milles d'Othoca. C'est tout ce qu'on fait de sa position; car on ignore de quel endroit partoit la route sur laquelle ces deux lieux se trouvoient. Surita & Ortélius soupçonnent que *Trajani Forum* pourroit être la ville que Procope, *Ædif. lib.* 6, *cap.* 7, nomme le FORT DE TRAIAN, où il n'y avoit point de murailles, & où l'empereur Justinien en fit faire.

TRAJANI-MUNIMENTUM. Ammien Marcellin dit que Trajan fit bâtir une forteresse de ce nom sur le territoire des Allemands. Rhenanus croit que c'est aujourd'hui une bourgade appellée CRONBURG, aux environs de Mayence, & qu'on a dit *Cronburg* au lieu de *Tranburg*, pour *Trajani-Burgum*; mais Goropius veut que ce soit un village appellé RASTEL, sur le bord du Rhin, vis-à-vis de Mayence. Cluvier trouve que l'un de ces auteurs éloigne trop cette forteresse du Rhin, & que l'autre la place trop près de ce fleuve. Selon lui, *German. ant. lib.* 3, *cap.* 7, elle pouvoir être au dessus de Wysbaden.

TRAJANI PONS. Les anciennes inscriptions, dit Ortélius, paroissent donner ce nom à une ville d'Espagne située sur le Tage, & qu'on appelle aujourd'hui PONTE DE ALCANTARA, selon Cluvier.

TRAJANI PORTUS. Voyez au mot PORTUS, l'article PORTUS-TRAIANI.

TRAJANI-PRÆSIDIUM. Voyez ci-devant l'article TRAIANI-FORUM.

TRAJANI-TRIBUNAL. Voyez OZOGARDANA.

1. TRAJANOPOLIS, ville de Thrace, sur le fleuve Hebrus. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, la marque dans les terres. La notice d'Hiéroclès la met dans la province de Rhodope, & la notice de Nilus Doxopatrius en fait une métropole avec sept suffragans. Selon l'itinéraire d'Antonin, elle étoit entre Bricizès & Cypsela, à trente-sept milles du premier de ces lieux, & vingt neuf milles du second. On la nomme aujourd'hui *Trajanopolis*. C'est une ville de la Romanie sur la rive gauche de la Mariza, entre Andrinople & Enos, à peu près à égale distance de ces deux lieux. Cette ville, quoique petite & mal peuplée, est encore le siége d'un archevêque.

2. TRAJANOPOLIS. La table d'Agathodæmon marque dans la Mysie, entre Antandrus & Adramytte, mais plus près d'Antandrus, & à une petite distance de la mer, une ville nommée Trajanopolis. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 1, met aussi une ville de ce nom dans la grande Mysie. Cellarius prétend que cette position est fausse, & qu'au lieu de mettre cette ville dans la Mysie, il faut l'avancer tellement à l'orient, qu'elle se trouve dans la grande Phrygie.

3. TRAJANOPOLIS ou TRANOPOLIS, ville de l'Asie mineure, dans la grande Phrygie. Le pere Charles de Saint-Paul, *Geogr. sacr. p.* 140, croit qu'on a dit TRANOPOLIS par contraction pour TRAIANOPOLIS; & il met cette ville dans la Phrygie Capatiane. Afignius, évêque de *Trajanopolis*, souscrivit au cinquiéme concile général, & la notice de Léon le Sage met pareillement *Tranopolis* dans la Phrygie *Pacatiane*. Tristan & Lucas Holstenius, croyent que cette ville est la même qu'AUGUSTA TRAIANA, dont Baudrand dit qu'aucun géographe ne parle, & que beaucoup de médailles font connoître.

4. TRAJANOPOLIS, ville de la Cilicie trachée ou âpre. C'est la même que Selinunte, où mourut l'empereur Trajan. Dion Cassius ou Xiphilin, dit, en parlant de ce prince: *Selinuntem Ciliciæ veniens, quam nos Trajanopolim adpellamus illico expiravit.*

TRAJANUS, fleuve d'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, dit qu'il passoit par la ville des Héros & par celle de Babylone.

1. TRAJANUS-PORTUS, port d'Italie sur la côte de Toscane. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la marque entre le port de Livorne & le promontoire Telamone. Je m'étonne de ce que Cluvier, *Ital. antiq. l.* 2, *c.* 2, n'a point fait de difficulté d'admettre que ce port fût le même que celui de *Centum Cellæ*, qui étoit beaucoup au-dessous de Telamone, en tirant vers le midi oriental, & qui cependant devoit être au-dessus, suivant la position que Ptolomée donne au port de *Trajan*; mais peut-être y avoit-il trois ports qui portoient le nom de *Trajan*.

2. TRAJANUS-PORTUS, port d'Italie sur la côte de l'Etrurie, entre *Alga* & *Castrum-Novum*. Ce port qui se trouvoit le plus considérable de toute la côte, depuis Livorne jusqu'à Naples, s'appella d'abord CENTUM-CELLÆ, & prit ensuite le nom de *Trajan*, lorsque cet empereur y eut fait de grandes réparations. Pline le jeune est le seul qui parle de ce port, s'il est vrai qu'il soit différent de celui que Ptolomée place entre le port de Livorne & le promontoire Telamone. La maison de *Centum-Cellæ*, dit Pline, *l.* 6. *epist.* 31, est magnifique, & se trouve environnée de vertes campagnes: elle commande la mer dont le rivage ouvre en cet endroit un très grand port en forme d'amphithéâtre. Le côté gauche de ce port, ajoute-t-il, est soutenu d'un ouvrage fort solide; & l'on travaille actuellement au côté droit. Au-devant est une isle qui rompt l'impétuosité des flots que les vents pourroient y pousser: des deux côtés, elle assure & facilite l'entrée aux vaisseaux. C'est une merveille que cette isle, on l'éleve d'une maniere surprenante. De grands bâtimens portent en cet endroit des rochers presque entiers: on en jette continuellement les uns sur les autres, & leur propre poids qui les affermit & les lie, en fait une espéce de digue. Déja la digue paroît, brise & jette fort haut les vagues qui la viennent heurter. On ajoute à ces rochers des monceaux de pierres, qui, par la suite des tems, feront assez ressembler cet ouvrage à une isle naturelle. Ce port s'appellera du nom de celui qui l'a construit, & il sera infiniment commode; car c'est une retraite sur une côte qui s'étend fort loin, & dans laquelle il n'y en avoit aucune.

Telle est la description que Pline le jeune donne de ce port de *Trajan*. Le nom du fondateur ne subsista pas néanmoins long-tems. Le port reprit son ancien nom, peut-être parce qu'il y avoit dans le voisinage d'autres ports aussi appellés ports de *Trajan*; peut-être aussi parce que le nom de la ville de *Centum-Cellæ*, que l'on y bâtit, & qui devint célébre, fit éclipser le nom du port. Le nom de *Centum Cellæ* est aujourd'hui corrompu en celui de *Cincelle*, quoique la ville soit plus généralement connue sous celui de *Civita Vecchia*.

3. TRAJANUS-PORTUS, port d'Italie, à l'embouchure du Tibre. Jule César avoit pensé à construire un port à l'embouchure droite du Tibre. Suetone, *in Claudio*, *c.* 20, nous apprend que ce dessein fut exécuté par l'empereur Claude, & ce port est appellé par les auteurs anciens le Port, le port de Rome, le port de la Ville, le port de la ville de Rome, le port Romain, ou le port d'Auguste, non pour avoir été bâti par l'empereur Auguste, mais parce que le nom d'Auguste étoit devenu commun aux empereurs. Dans la suite l'empereur *Trajan* répara ce port, & en bâtit un autre beaucoup plus commode & plus sûr, auquel il donna son nom; de sorte qu'il y eut alors deux ports à l'embouchure droite du Tibre; l'un extérieur, appellé le port d'Auguste; l'autre intérieur, nommé le port de *Trajan*. Tout cela, dit Cluvier, est appuyé sur les témoignage de Juvénal & de son scholiaste, sur une vieille inscription & sur une ancienne médaille. Le port extérieur ou le port d'Auguste, est aujourd'hui comblé par les sa-

bles; mais le port intérieur ou le port de *Trajan* conserve encore en partie son ancienne forme. On y voit les ruines des églises & des édifices publics; & on le nomme encore aujourd'hui *il Porto*. Voyez PORTO.

1. TRAJECTUM ou TRAJECTUS, mot latin qui signifie le passage d'un bras de mer ou d'une riviere, & dont on a fait en françois le mot *Trajet*, qui y répond. L'itinéraire d'Antonin donne ce nom entr'autres au passage du Bosphore de Constantinople, à celui qui est entre l'Italie & la Sicile, & au passage du Rhin, dans l'endroit où est aujourd'hui la ville d'Utrecht. Il le donne aussi au passage de l'Italie, dans la Dalmatie.

2. TRAJECTUM ou TRAJECTUS, lieu de la Germanie inférieure, selon l'itinéraire d'Antonin, qui le marque entre *Albiniana* & *Mannaritium*, à dix-sept milles au-dessus du premier de ces lieux, & à quinze milles au-dessous du second. Ce n'étoit d'abord qu'un château; il s'y forma dans la suite une ville qui devint considérable. Du tems de Charlemagne, ([a]) on appelloit ce lieu *Vetus Trajectus*, d'où on fit dans la langue du pays *Olt Trecht*, qui signifie la même chose, & qui a depuis été corrompu en Utrecht. Quelques-uns qui ont voulu latiniser ce nom, ont dit *Ultrajectum*; mais le vrai nom latin est *Trajectus Rheni* ou *Trajectus ad Rhenum*. Voyez UTRECHT. Dans les annales d'Utrecht, cette ville ([b]) est appellée TRAJECTUM BATAVORUM, & quelquefois *Trajectum inferius*, pour la distinguer de Mastricht, appellé TRAJECTUM SUPERIUS. Enfin, dans le diplome de l'empereur Conrad, de l'an 1145, elle est nommée TRAJECTUM ULTERIUS, pour la distinguer de TRAJECTUM-CITERIUS, nom que l'on donnoit encore à la ville de Mastricht. ([a]) *V. Diploma Caroli R. apud Hedam in Albrico.* ([b]) *Hadr. Valesii Not. Gall.* p. 559.

3. TRAJECTUM ou TRAJECTUM SUPERIUS AD MOSAM, c'est-à-dire, *le passage de la Meuse*, ville de la seconde Germanie sur la Meuse, aujourd'hui MASTRICHT. Voyez ce mot. Attila, roi des Huns, ayant ruiné en 451 la ville de Tongres, les évêques de cette ville transporterent leur siége à *Trajectum ad Mosam*, & en prirent le nom de *Trajactenses episcopi*, comme nous l'apprenons de leurs vies. Grégoire de Tours, *hist. l.* 2, *c.* 5, qui est le plus ancien auteur qui parle de cette ville, l'appelle *Trajectensis urbs*. Ce nom fut dans la suite corrompu en différentes façons. ([a]) L'auteur de la vie de saint Lambert, évêque de Mastricht, & qui passe pour contemporain de ce prélat, au lieu de *Trajectum*, écrit *Trijectum, opidum Trijectense & provincia Trijectensis*. L'auteur de la vie de S. Amand, aussi écrivain contemporain, dit *Trijectensium ecclesia*, orthographe qui a du rapport à celle qui est observée dans les capitulaires de Charles *le Chauve*, ([b]) & dans les annales de l'abbaye de saint Bertin, ([c]) où on lit *municipium Trejectum*. Ce nom est encore plus corrompu dans l'acte de partage du royaume de Lothaire, où en parlant du district de cette ville, on l'appelle *Districtum Trectis*. Enfin, on trouve cette ville appellée *Triectum* sur cinq médailles des anciens rois de France, recueillies par Boratorius. Elles ont toutes cinq cette inscription TRIECTO FIT. ([a]) *Hadr. Valesii Not. Gall.* p. 560. ([b]) *Anno* 847. ([c]) *Anno* 871.

Les autres auteurs latins écrivent ordinairement TRAJECTUM ou TRAJECTUM AD MOSAM, & quelquefois TRAJECTUM TUNGRORUM, TRAJECTUM SUPERIUS ou TRAJECTUM CITERIUS, pour distinguer cette ville de TRAJECTUM BATAVORUM, Utrecht, qu'on appelle aussi TRAJECTUM INFERIUS & TRAJECTUM ULTERIUS.

1. TRAJECTUS. Voyez TRAJECTUM.

2. TRAJECTUS, lieu de la Grande-Bretagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Isca* à *Calleva*, entre *Abon* & *Aqua Solis*, à neuf mille pas du premier de ces lieux, & à six milles du second.

TRAJETTO, petite ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près du Garigliano, & à une petite distance de l'endroit où ce fleuve se jette dans la mer Méditerranée. Elle a été bâtie des ruines de la ville *Minturna*. Elle est sur une côte, au lieu que l'ancienne ville étoit dans le vallon; ce qu'on peut juger aisément par les ruines de l'amphithéâtre & de l'aqueduc. Sa véritable situation étoit à la droite du fleuve Liris, aujourd'hui le Garigliano; & l'on voit encore dans cet endroit les restes du pont qui continuoit la voie Appienne. * *Magin*, Carte de la terre de Labour.

TRAIGUERA, petite ville d'Espagne, aux confins de la Catalogne, du côté de Tortose. Elle est entourée d'une muraille flanquée de plusieurs tours. Les environs sont très-fertiles: on y recueille du bled, du vin & de l'huile, & on y éleve du bétail. On fait à Traiguera des ouvrages de fayence. Le roi Jacques I peupla cet endroit en 1259. La reine Marie, en 1440, lui accorda le droit de tenir une foire dans le mois d'octobre, & Arnaud de Soler, second grand maître de Montosa, lui donna divers autres franchises. * *Silva*, Poblac. de España, p. 293.

1. TRAINA, riviere de Sicile, dans le Val-Demone. Elle naît de deux sources; l'une est dans le marquisat de Capizzi, & l'autre dans la principauté de Cerame près de la petite ville de ce nom. Son cours est d'abord de l'occident à l'orient jusqu'à Bronti, qu'elle mouille, & où elle commence à courir vers le midi, pour aller se jetter dans le Dittaino. * *De l'Isle*, Atlas.

On croit que c'est le *Cyamosorus* des anciens.

2. TRAINA ou TRAHINA, ville de Sicile, dans le Val-Demone, sur une hauteur, au nord oriental de Nicosia, près de la riviere de Traina au midi. Il paroît, par la carte de la Sicile, par de l'Isle, que cette ville n'a pas toujours été dans cette place; car il marque environ à un mille plus au midi des ruines qu'il nomme BAGLIO DI CASTELLO ou TRAHINA-VECCHIO. Il n'y a plus aujourd'hui dans ce dernier lieu qu'une chapelle appellée SAINT SILVESTRO.

TRAIRU, bourgade de l'Anatolie, sur le bord de la mer de Marmora, entre Nicomédie & Chalcédoine. On croit que ce pourroit être l'ancien *Trarium* de Strabon.

TRAISMAUR ou TRASMAUR, bourg d'Allemagne, dans la basse Autriche, près de la riviere de Drasam, au-dessous d'Hertzogenbourg, vis-à-vis de Tuln. Ce bourg & son château appartiennent à l'archevêché de Saltzbourg. * *Zeyler*, Topogr. Aust. p. 58.

TRAIT ou TEDIA, petite ville de Turquie, en Europe, dans la Romanie, sur la petite Marize, à quatre lieues de Philippopoli, du côté de l'occident méridional.

TRAIT-YAINVILLE, paroisse de France, au pays de Caux, diocèse de Rouen, formée de deux villages; savoir, le Trait & Yainville qui ont chacun leur église. Anciennement il y avoit deux chapelles au Trait, saint Martin & saint Nicolas, mais elles ne formoient qu'un seul titre de bénéfice, lorsque Simon, comte d'Evreux, & Mathilde son épouse, les donnerent à l'abbaye de Jumiéges, à condition de les faire desservir par un prêtre. Le Trait n'étoit alors que succursale d'Yainville. En 1514 il n'y avoit plus au Trait que la chapelle de saint Nicolas, qui obtint cette année-là d'avoir des fonts baptismaux & un cimetiere. Depuis elle est devenue l'église principale; ensorte que l'église saint André d'Yainville n'est plus que succursale.

TRALAGE, lieu de France, dans le Limousin, diocèse & élection de Limoges. Ce lieu appartenoit à M. de Laterie, de la maison des Nicolas, dont étoit M. de Tralage, l'un des plus grands amateurs de la géographie du siécle passé, & qui avoit formé la bibliotheque la plus complette dans cette science; il l'a laissée à MM. de Saint Victor de Paris, avec une rente pour l'augmenter. Il y a auprès de ce lieu une mine de plomb & une d'étain à une lieue de Saint-Hilaire; on en tire considérablement.

TRALEY, TRAILY ou TRAYLEY, ville d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Kerry, à cinq milles ou environ au sud-est d'Ardfeart, & à quatre milles de la mer. Cette petite ville ne seroit d'aucune considération sans le droit qu'elle a d'envoyer deux députés au parlement. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 3, p. 51.

TRALITÆ, peuples de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8: ses interprétes, au lieu de TRALITÆ, lisent TRALLITÆ.

TRALLES. Voyez TRALLIS.

TRALLIA, contrée de l'Illyrie. Etienne le géographe dit qu'on la nommoit aussi TROALICIDA, ou plutôt TRALLIÆ; car Saumaise a fait voir que cet endroit d'Etienne le géographe étoit corrompu, & qu'au lieu de λέγεται, καὶ Τροαλλικίδα, καὶ Τράλλα, il falloit lire λέγεται, καὶ Τραλλικὴ εἰς καὶ Τράλλα. Les habitans de cette contrée sont appellés TRALLI.

par Tite-Live, *l.* 27, *c.* 32. Plutarque, *in Agesilao*, qui écrit TRALLES, met ces peuples dans la Thrace. C'est toujours le même peuple sous une orthographe différente. Voyez TRALLIS.

TRALLICON, ville de l'Asie mineure, au voisinage de la Carie. Pline, *l.* 5, *c.* 29, nous apprend, que lorsque cette ville subsistoit, elle étoit arrosée par le fleuve Harpasus.

TRALLIS ou TRALLES, car on trouve ce mot employé plus souvent au plurier qu'au singulier. Tralles étoit une ville de l'Asie mineure, dans la Lydie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, la marque dans les terres. Cet auteur, aussi bien que Pline & Etienne le géographe, écrivent TRALLIS, & tous les autres anciens lisent TRALLES. Strabon dit que sur le chemin qui conduit de Magnésie sur le Méandre à TRALLES, on trouve à la gauche la montagne Mesogis, & à la droite la campagne du Méandre. Il fait ensuite l'éloge de la situation de Tralles qui se trouvoit fortifiée de tous côtés par la nature, & il dit qu'elle étoit riche & bien peuplée. César. *l.* 3, *Bell. civ. c.* 105, Plutarque, *in Cæsare*, & Valere-Maxime, *l.* 1, *c.* 6, ont rapporté le prodige qui arriva à Tralles avant la bataille de Pharsale : Dans le temple de la déesse de la victoire, il y avoit une statue de César, toute la place d'alentour étoit une terre fort dure d'elle-même, & d'ailleurs elle étoit pavée d'une pierre aussi dure que le marbre ; cependant de cette terre & de ce pavé il s'éleva tout d'un coup une palme joignant le piédestal de la statue.

Les anciens ne paroissent pas entierement d'accord sur la situation de cette ville. Etienne le géographe dit que Trallis est une ville de la Lydie sur le Méandre : Τραλλις πόλις Λυδίας πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ ποταμῷ ; c'est-à-dire, *Trallis urbs Lydiæ ad Mæandrum fluvium*. On pourroit néanmoins douter que le Méandre la baignât, parce que Strabon, en décrivant assez au long cette ville & ses environs, ne dit pas un mot du fleuve ; il fait même entendre que la campagne, ou la plaine de Méandre, est entre ce fleuve & le chemin qui conduisoit de Magnésie à Tralles ; cependant on pourroit excuser Etienne le géographe, en disant que par πρὸς τῷ Μαιάνδρῳ, il a voulu dire près du Méandre. En effet, Wheler, *Voyage de l'Anatolie*, t. 1, p. 337, nous apprend que Trallis n'étoit pas éloignée de ce fleuve. J'ai vu, dit-il, deux médailles de la ville de Trallis ; l'une de l'empereur.... sous le consulat de Modestus : le revers est une riviere avec ces lettres : ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, *des Nalliens*. Ce qui fait voir que cette ville étoit située sur une riviere ou proche d'une riviere ; & cette riviere étoit le Méandre, quoi qu'en dise Strabon. Trallis, continue Wheler, étoit une grande ville où s'assembloient ceux qui étoient employés au gouvernement de l'Asie. Smith assure qu'elle est aujourd'hui absolument détruite ; il en reste pourtant les ruines, que les Turcs appellent SULTAN-HESSER ou *la forteresse du Sultan*. On les voit sur une montagne à demi-lieue du Méandre, sur le chemin de Laodicée à Ephèse, à vingt heures de chemin de la premiere, près d'un village appellé TEKE-QUI. L'autre médaille est de l'empereur Gallien : elle a sur le revers une Diane qui chasse, & on lit autour : ΤΡΑΛΛΙΑΝΩΝ, c'est-à-dire, *des Trallicus*.

Cette description s'accorde assez avec celle de Strabon, qui met Tralles sur une éminence, & comme cette ville n'étoit qu'à une demi-lieue du Méandre, la distance n'étoit pas assez grande pour empêcher qu'elle ne pût être mise au nombre des villes bâties sur ce fleuve.

La ville de Trallis eut divers autres noms ou surnoms. Pline, *l.* 5, *c.* 29, lui donne ceux d'EUANTHIA, de SELEUCIA & d'ANTIOCHIA. Etienne le géographe dit, qu'on la nomma auparavant ANTHEIA, à cause de la quantité de fleurs qui croissoient aux environs. Il ajoute qu'elle fut appellée Εὐρομενία ; mais ce nom a paru suspect à Berkelius, qui aimeroit mieux lire Εὐμενία, *Eumenia* ; parce que les Romains donnerent cette ville au roi Eumène.

La notice d'Hiéroclès marque la ville de Trallis dans la province proconsulaire d'Asie, sous la métropole d'Ephèse.

TRALLIUM, peuple de Bithynie, sur le golfe Astacène, selon Etienne le géographe.

TRALLY, ville d'Irlande, dans la province de Munster. Voyez TRALEY.

TRALYGORRA. Voyez TURSAMBICA.

TRAMARICIUM, lieu d'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Carthage à Alexandrie, entre *Scina* & *Aubureum*, à trente-un milles du premier de ces lieux, & à vingt-cinq milles du second. L'orthographe de ce nom varie beaucoup dans les manuscrits. Les uns écrivent TRAMARICIUM, & les autres TRAMARICIOIUM TRAMARICIANUM, TRAMARITIUM, TRAMARITIONUM.

TRAMBLOWA, ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Polodie. André Cellarius dit que la riviere de Kerizen traverse cette ville de l'orient à l'occident avant que de se jetter dans le Seret. Tramblowa donne son nom au territoire des environs.

TRAMEN, bourg d'Italie, dans le Trentin, sur la rive droite d'une riviere qui se jette un peu au-dessous dans l'Adige à More. Ce bourg qui appartient à l'évêque de Trente a un excellent vignoble sur ses collines. * *Magin*, Carte du Trentin.

TRAMONTI, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté citérieure, à trois milles de la mer, selon Davity, *royaume de Naples*, *p.* 519, qui lui donne l'épithète de grande. Il ajoute que cette ville a un château nommé SANTA MARIA DELLA NUOVA, fortifié tout autour de douze boulevards ronds à l'antique, ou grosses tours avec terre plein, & qu'on appelle *Terrions*. Cette ville est de tous côtés peu sujette à être attaquée des ennemis, à cause des passages étroits par où l'on y peut aller, & qu'un petit nombre de gens est capable de garder. L'air de Tramonti est fort bon ; on y voit quantité de belles fontaines & quatorze paroisses.

Cette grande ville, selon Léander, *Descr. di tutta Italia*, *p.* 193, se trouve réduite à un bourg situé dans les montagnes au-dessus de Nocera, & qui tire son nom de sa situation. Il n'en dit pas davantage.

TRAMPE, ville de l'Asie mineure, dans l'Ionie, selon Etienne le géographe. Ortélius, qui cite Philip. Winghius, dit qu'il est aussi parlé de cette ville dans une ancienne inscription.

TRAMPYA, ville de l'Epire. Etienne le géographe dit qu'elle étoit près de *Bunimos* ; mais Saumaise croit qu'il faut lire *Bulimos* ou *Bulinos*.

TRAN, village d'Espagne, dans le Guipuscoa, entre Fontarabie & Iron ou Iran, à un quart de lieue du bord de la riviere de Bidassoa. * *Délices d'Espagne*, *p.* 79.

TRANADUCTA, ville de l'Espagne Bétique. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, la donne aux Bastules, & la marque entre Menralia & Barbesola. Les exemplaires latins lisent TRANSDUCTA, au lieu de TRANADUCTA.

TRANCAUT, village de France, dans la Champagne, au diocèse de Troyes, à neuf lieues de cette ville au couchant d'été, sur la petite riviere de Serme, qui, après avoir passé à Trainel, va se jetter dans la Seine, entre Nogent & Bray. La carte du diocèse de Troyes, marque Trancaut simplement au rivage gauche de ce ruisseau ; & Trancaut-le-Châtel sur le rivage droit. Ce lieu a produit de grands saints & un grand scélérat. La vie de saint Evre, évêque de Toul au quatriéme siécle, marque qu'il étoit né en ce village, aussi bien que sa sœur sainte Evronie. Glabre Radulfe, marque que le fameux Hastingue, paysan, qui se joignit aux Normands, & qui leur aida à ravager la France, étoit aussi d'un lieu proche de Troyes nommé *Tranquillus*. Il y a cependant de la difficulté à entendre par le Trancaut, puisque cet écrivain, *l.* 1, *c.* 5, dit que ce village n'étoit qu'à trois milles de la ville de Troyes. Il faut s'assurer de la bonté des chifres, ou trouver à une lieue de Troyes ou environ un lieu auquel le nom latin de *Tranquillus* puisse convenir. Camuzat & Deguetrois ne se sont pas trouvés embarrassés de cette difficulté. Fauchet avoit aussi écrit avant eux qu'Hastingue étoit natif de Trancaut. C'est dans son livre de la poësie françoise, p. 70. * *Mémoire de M. l'abbé Lebeuf*.

TRANCHE, (La) petit port de mer en France, sur la côte du Poitou, au diocèse de Luçon.

1. TRANCHIN, TRENSCHIN ou TRANCZIN, comté de la haute Hongrie. Il confine au nord à la Moravie & au comté de Thurocz ; à l'orient partie à ce même comté, partie à celui de Zoll ; du côté du midi au comté de Neitra & du côté de l'occident encore à la Moravie. Il est traversé du nord oriental au midi occidental, par une

riviere appellée le Vag. Ses principaux lieux sont :

Tranczin, Bistritza, Raicz, Kasza.

* *De l'Isle*, Atlas.

2. TRANCHIN ou TRANCZIN, petite ville de la haute Hongrie, au comté de même nom, dont elle est le chef-lieu. Elle est située au bord du Vag à la gauche, & elle a un pont de bois sur cette riviere. La place publique est très belle, & les jésuites y ont une fort jolie église. On voit de loin son château, qui est extrêmement élevé. Il y a deux bains chauds à un mille & demi de la ville, de même qu'un très-grand nombre d'eaux minérales dans tout le pays aux environs. * *Edit. de Brown*, Voyage de Komara, p. 162.

TRANCOSO, ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes, à trois lieues de Pinhel, avec un beau château, qui lui sert autant pour l'ornement que pour la défense. Cette ville est située dans une vaste & délicieuse campagne, dont la verdure réjouit pendant toute l'année. La ville est entourée de murailles, & on y entre par cinq portes ; il y a six paroisses, un couvent de cordeliers, un autre de religieuses du même ordre, une maison de charité & un hôpital. Elle a droit de suffrage dans les assemblées d'état, & tient une foire le jour de S. Barthelemi, 24 d'aout ; il y a marché chaque jeudi. Le pays est abondant en bled, vin, bétail, gibier, volaille & verdures. Sa fondation n'est pas certaine. Elle fleurissoit & étoit fort opulente l'an 930. Ferdinand I, surnommé *le Grand*, roi de Castille, la gagna sur les Maures, l'an 1033, & la fit peupler de nouveau. En 1122, ou, selon Baudrand, en 1131, Albocaçan, roi de Badajoz, mit le siége devant Trancose, & le continua avec beaucoup d'opiniâtreté, les habitans se défendirent très-bien jusqu'à l'extrémité. Le roi Alphonse Enriquez, accompagné d'Egas Munis, vint à leur secours ; il défit les Maures, & remporta un riche butin. Ceux-ci piqués, retournerent devant la place en 1155, & l'endommagerent beaucoup : le roi Alphonse la fit réparer. Le roi Jean III la donna à son frere l'infant dom Ferdinand, avec le titre de duché. * *Rod. Mend. Silva*, Poblac. gener. de España, p. 191.

TRANGABAR. Voyez TRANGUEBAR.

TRANGUEBAR, petite ville de la presqu'isle de l'Inde, sur la côte de Coromandel, au royaume de Tanjaour, à l'embouchure de la riviere de *Caveri*, sur la gauche en entrant. Les Danois, qui trafiquent dans ce pays-là, y occupent la forteresse de Dannebourg, pour la sureté de leur commerce. Cette ville (b) que les Indiens appellent TARANGANBOURI, c'est-à-dire, *la ville des ondes de la mer*, est éloignée d'environ vingt-cinq ou trente lieues de Pondicheri. Elle appartient, ainsi que la forteresse, aux Danois. Les rues en sont étroites ; on y voit de belles maisons, & la forteresse dont la forme est quadrangulaire, paroît très-agréable, quand on la voit du côté de la mer. Quand les Européens y abordent, le gouvernenr envoye de beaux chevaux & des soldats, pour les recevoir à la descente ; & on les conduit avec toutes les marques d'honneur à la forteresse, où une partie de la garnison se trouve sous les armes. Les Portugais y sont établis en assez grand nombre ; & il se présenta au commencement de ce siécle une occasion où ils ne contribuerent pas peu à conserver cette forteresse aux Danois, qui n'étoient pas en état de la défendre. Le roi de Tanjaor assiégea cette place, mais ses efforts furent inutiles, & il fut contraint de lever le siége. (a) *De l'Isle*, Atlas. * (b) *Lettres édifiantes*, t. 15, p. 30.

TRANI, *Tranum*, ville d'Italie, (a) au royaume de Naples, dans la terre de Bari, sur le golfe de Venise, à vingt-quatre milles de la ville de ce nom, entre Barlette & Biseglie. Cette ville fut érigée en archevêché (b) dans le neuviéme ou dixiéme siécle : ce qui paroît confirmé pour le rit latin par Innocent III, vers l'an 1200 Elle étoit évêché dès les premiers siécles. On voit à Trani de belles maisons avec un château bâti par l'empereur Frédéric II, qui fit aussi faire le port, bouché aujourd'hui par les sables. Cette ville royale a quatre siéges divisés comme à Naples, entre quelques familles nobles. Celles de Palagano, Passafepe, Stanga, Eliezatti, Sansone & Mandrico, appartiennent au siége de *Porte-neuve* ; le siége de l'archevêché a les familles de Mondelli, Bon, Sumino, Crispi & Campanille ; celui de S. Marc à celle de Sifoli, Berlingiero, Campinelli & Ventura ; & celui *du Champ* ou *del Campo*, a les familles d'Angeli, Staffa, Cunio & Arcamone. L'archevêque de cette ville prend le titre d'archevêque de Trani & de Salpe. (a) *Magin*, Carte d'Italie. (b) *Commainville*, Table des évêchés.

TRANIA. Voyez TYRRHENIA.

TRANIPSI. Voyez THRANIPSÆ.

TRANOMONTANI, peuples de la Sarmatie Européenne, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5.

TRANOPOLIS. Voyez TRAIANOPOLIS, n°. 3.

1. TRANS, bourg de France, dans le Maine, élection & diocèse du Mans. Ce lieu est mentionné sous le nom de *Tridens* dans la vie latine de saint Domnole, évêque du Mans, & est dit situé dans la contrée Diablentique, qui est aujourd'hui le pays qui environne la bourgade de Jublent, comme le prouve Lebeuf en son recueil de 1739. On y lit qne Trans fut enlevé à l'église du Mans par un seigneur du tems de saint Domnole, c'est-à-dire, au sixiéme siécle.

2. TRANS, lieu de France, dans la Provence, au diocèse de Frejus. C'est le deuxiéme marquisat de France. Il a été érigé par le roi Louis XII, en février 1506, par les lettres données à Blois en faveur de Louis de Villeneuve, en considération de ses services. Cette maison possède depuis long-tems la préséance sur tout le reste de la noblesse de Provence à cause du marquisat de Trans qui lui donnoit la premiere voix aux états du pays. Ses dépendances sont, Puy-Brisson, Valnasque, Selance, Montferrat, Châteaudouble & Brunet. Il y a des mines de fer dans son territoire.

TRANSACCO, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure, environ à deux milles au midi du lac de Celano. C'est le TRANSAQUÆ des anciens. * *Magin*, Carte de l'Abruzze ultérieure.

TRANSACINCUM, ville de la Valerie Ripense. Il en est parlé dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 57, où l'on lit, *præfectus legionis Transacinco*.

TRANSALBA, ville de la Dace Ripense, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 31.

TRANSALIACENSIS-VICUS. Grégoire de Tours parle plusieurs fois de ce lieu, & n'observe pas par-tout la même orthographe. Dans un endroit, *in vitis Patrum*, *c.* 13, il écrit TRANSALIACENSIS, dans un autre TRANSALICENSIS, & dans un troisiéme, *l.* 2, *de mirac. sancti Martini*, TRANSALIENSIS. Il met ce lieu dans l'Auvergne, & dom Thierri Ruinart conjecture que ce pourroit être l'église de TREZAT ou TRESEL, (*ecclesia Tresselliaci*,) dont il est parlé dans un ancien catalogue des bénéfices dépendans du diocèse de Clermont. Cependant comme il y a dans le Berry un lieu nommé TRANSAULX, il ne veut pas décider duquel de ces deux lieux veut parler Grégoire de Tours.

TRANSAQUÆ, lieu d'Italie, au pays des Marses, près du lac Fucinus, selon le martyrologe romain.

TRANSCELLENSIS-MONS, montagne qu'Ammien Marcellin met en Afrique, près d'un municipe nommé *Sugabarritanum*.

TRANSCUDANI. Voyez LANCIENSES.

TRANSDANUVIANI. On trouve ce nom dans une ancienne inscription conservée à Tivoli. *Transdanuviani* est là pour désigner des peuples qui habitoient au-delà du Danube. Ortélius croit qu'il est question des peuples voisins de la Mœsie.

TRANSDIERNUM, ville de la Dace Ripense, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 31, où on lit, *auxilium Milarensium Daciæ*. Cette ville pouvoit être près de la ville Dierna, selon Ortélius.

TRANSDROBETA, ville de la Dace Ripense. Il en est parlé dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 31, en ces termes, *præfectura legionis tertia-decima Geminia Transdrobeta*. Elle étoit apparemment au-delà de la ville de Drobeta, d'où elle prenoit son nom.

TRANSDUCTA, ancienne ville d'Espagne, dans la Betique. Voyez TRANADUCTA.

TRANSISALANA REGIO. Les évêque d'Utrecht étant parvenus à étendre leur puissance temporelle bien loin au-delà de l'Yssel, partagerent leur domaine en province citérieure ou inférieure, & en province ultérieure ou supérieure, par rapport aux fosses de Drusus, (Alting, *notit. Germ.*

infer. part. 2, p. 182, qui les séparoient.) La province ultérieure fut appellée *Transisalana*, du nom de la riviere *Sala*, aujourd'hui l'*Yssel*, dont l'ancien lit fut aggrandi par Drusus; ainsi, c'est mal-à-propos que les anciens ont appellé les habitans de cette province *Transiselani*, *Transiselenses*, & *Transiselini*; on dit aujourd'hui *Transisulani* & *Transisulania*, ce qui n'est pas mieux fondé, quoique l'usage l'ait emporté. Ce province se nomme présentement l'Over-Yssel. Voyez Over-Yssel.

TRANSILVANIE, principauté d'Europe, ([a]) aujourd'hui l'une des annexes de la Hongrie. Elle est bornée au nord par la haute Hongrie, partie par la Pologne, partie par la Moldavie; au midi par la Valaquie; & à l'occident, partie par la haute, partie par la basse Hongrie. Ce pays est la portion de l'ancienne Dace, que le fleuve Chrysius séparoit de la Hongrie, ([b]) & que l'on nommoit communément la Dace Méditerranée. C'étoit un royaume avant que les Romains s'en fussent rendus maîtres. Les lettres & les loix des Grecs s'y étoient introduites depuis long-tems. Elles s'y conserverent jusqu'à l'arivée de Trajan qui pénétra dans ce pays, dont la situation & les défilés des montagnes qui l'entourent sembloient rendre l'accès impossible. Lorsque les Romains eurent conquis ce pays, ils y établirent plusieurs colonies qui y introduisirent la langue latine, & firent du pays une province consulaire. On a une ancienne inscription conçue en ces termes: Colonia Ulpia Traiana Augusta Dacia Zarmis. Quoique la Dace Alpense & Ripense eussent leurs chefs, elles dépendoient néanmoins de la consulaire, & toutes trois ensemble étoient soumises au préfet de Macédoine qui résidoit à Thessalonique. C'est à lui qu'on envoyoit l'or & l'argent qui se tiroit des mines & les deniers publics. La Dace appartenoit à l'Orient, & surtout à l'Illyrie orientale. Elle fut soumise aux empereurs romains jusqu'à Gallien, qu'elle commença à se mettre en liberté. L'empereur Aurelien voyant les troubles continuels qui s'excitoient dans le pays, & désespérant de pouvoir le contenir dans l'obéissance, en retira les troupes romaines, & abandonna le droit que Trajan avoit acquis, & que ses successeurs, au nombre de dix-huit, avoient conservé avec soin. On voit encore aujourd'hui des marques du séjour que les Romains ont fait dans ce pays. Une infinité d'inscriptions, les chemins publics, les restes du pont de Trajan, & d'autres anciens monumens en font des preuves incontestables. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Schurfleichii disput. hist.* 47.

Les empereurs de Constantinople, après le partage de l'Empire, furent maîtres de la Dace; mais les Huns firent des irruptions dans la Dace & dans la Pannonie. Leur licence & leur cruauté les firent bientôt chasser, & les Hongrois leur succéderent. Leur roi Geysa II permit aux Germains & aux Saxons de s'établir dans la Transilvanie; il leur accorda sept villes, qu'eux & leurs descendans ont habitées, embellies & rendues fameuses. Ces peuples ont conservé les coutumes & les loix des Germains & des Saxons qu'ils avoient apportées avec eux, & ils les ont toujours conservées malgré toutes les révolutions du pays, & les divers changemens de gouvernement.

Saint Etienne, premier roi de Hongrie, conquit la Transilvanie vers l'an 1001, sur Guila, son oncle, qui fut fait prisonnier dans cette guerre qu'il avoit commencée luimême en haine de la religion chrétienne que ce saint roi professoit. Elle fut jointe depuis au royaume de Hongrie, & a toujours été sous le commandement d'un waivode ou viceroi. Plusieurs de ces vice-rois se sont rendus fameux dans l'histoire, sur-tout Etienne, qui, pour se venger de ce que Louis I n'avoit pas récompensé ses services dans la guerre de Naples, fut le premier qui attira les Turcs dans la Hongrie. Jean Corvin, nommé Huniades, à cause qu'il étoit né dans une ville de Transilvanie qui portoit ce nom, & Jean Zapoli n'ont pas été moins fameux. Le premier se rendit si redoutable aux infidéles, s'étant signalé contre eux en plusieurs occasions, que les meres qui entendoient crier leurs enfans, n'avoient point, à ce qu'on dit, de moyen plus sûr pour les faire taire, que de les menacer de l'arrivée d'Huniades. Sa piété fut égale à sa valeur. Prêt à mourir des blessures qu'il avoit reçues à la défense de Belgrade, il se fit conduire dans l'église, où, après s'être confessé, il communia & expira entre les bras des prêtres qui le soutenoient. Jean Zapoli, comte de Scepuze, monta sur le trône de Hongrie, après la défaite de Louis II, le dernier de ses rois, à qui la Transilvanie ait obéi, comme faisant partie de leur royaume. Les démêlés qui survinrent après sa mort entre Isabelle, sa veuve, & l'archiduc Ferdinand, frere de l'empereur Charles V, attirerent Soliman II en Hongrie. Ce sultant, s'étant emparé de Bude & des autres villes principales, laissa la Transilvanie en principauté à Isabelle, qui, voyant que Ferdinand n'observoit pas les conditions sous lesquelles elle avoit voulu la lui remettre, en prit possession appuyée du Turc. Jean Etienne Sigismond, son fils, en fut ensuite reconnu souverain, & se fit même couronner roi de Hongrie lorsque Ferdinand fut mort; ce qui excita entre l'empereur Maximilien & lui une guerre qui fut cause qu'on lui céda par accommodement quelques comtés de la haute Hongrie. Comme il n'avoit point d'enfans, il laissa la Transilvanie par testament à Maximilien. Les grands du pays, n'osant se donner à cet empereur, de peur d'irriter les Turcs, choisirent Etienne Battori, Hongrois d'origine, qui ayant été élu roi de Pologne peu de tems après par la retraite d'Henri de Valois, depuis roi de France, sous le nom d'Henri III, remit l'état de Transilvanie à Christophle Battori, son frere. Celui-ci eut pour successeur Sigismond Battori, son fils, qui rendit cet état entierement libre par la prise de toutes les villes dont les infidéles s'étoient emparés. Le cardinal Battori, à qui il avoit remis son état dans ses dernieres années, contre l'engagement qu'il avoit pris avec l'empereur Rodolphe, fut mal soutenu par Mahomet III. Ainsi sa défaite par Michel, prince de Valaquie, ayant obligé Sigismond de reprendre le gouvernement, celui-ci céda de nouveau la Transilvanie à l'empereur, & alla mourir à Prague. Le prétexte de religion ayant entraîné dans ce tems les Transilvains à une révolte générale, ceux qui ont depuis gouverné la Transilvanie, partie par l'élection des états, partie par usurpation, ont eu recours pour se maintenir, les uns au Turc, & les autres à l'empereur, selon qu'ils ont espéré un plus fort appui de l'une ou de l'autre. Les noms de ces princes sont, Etienne Boskay, Sigismond Ragoski, Chimi Janos & Michel Abaffi, après la mort duquel la Transilvanie se vit obligée de reconnoître le pouvoir de l'empereur.

On peut dire en général que les Transilvains ne sont pas moins belliqueux que remuans. Les Siculiens plus barbares que les autres, ne font aucune distinction du noble & du roturier. Les Saxons plus polis ont retenu les coutumes & la langue des anciens Allemans dont ils se disent issus: il n'y a que les Hongrois avec qui ils s'accommodent peu, ne leur voulant point permettre de bâtir dans leurs villes. La religion est dans une grande confusion parmi tous ces peuples. Les uns sont ariens, les autres anabaptistes, & d'autres Sociniens, calvinistes & luthériens. George Blandrata, médecin du prince Jean Scepuze, l'entraîna dès sa jeunesse dans les erreurs du luthéranisme. Denys Alexis, que ce médecin introduisit à la cour, mit auprès du prince un autre docteur appellé François David, qui, de luthérien, le fit calviniste, & lui enseigna ensuite la doctrine d'Arius. François Srancardo, autre médecin Italien, contribua encore beaucoup à le pervertir, après quoi David étant monté en chaire en présence de Jean de Scepuze & des états assemblés à Segeswar, prêcha publiquement contre la sainte Trinité & contre la Divinité de Jesus-Christ dans l'église de S. Pierre de cette ville. Une grande dispute s'étant élevée là-dessus entre les calvinistes & les ariens, on assigna une assemblée à Waradin pour voir si on pourroit les mettre d'accord. Le prince, ayant entendu les uns & les autres, se déclara pour David, & son jugement prévalut de telle sorte, que le progrès de l'arianisme surpassa celui de toutes les autres sectes. Pour enseigner ces erreurs, on fit venir d'Allemagne Jean Somer & Matthias Bolonois, à qui on donna la direction d'un collége qui fut établi à Clausembourg. Par ce moyen elles passerent de Transilvanie en Hongrie & en Pologne. Etienne Battori, qui tâcha d'y rétablir la religion catholique, fut tellement traversé dans ce dessein, qu'il se vit souvent contraint d'entendre la messe dans des lieux secrets, où il alloit sous prétexte de chasser. Quand il eut affermi son autorité, il fit venir des missionnaires de Rome & de Vienne, & Christophle Battori, son frere, établit dans la même ville des jésuites à Clausembourg, ce qui rompit en quelque façon le cours des hérésies. Sigismond Battori, qui succéda à Christophle, ne se montra pas si ferme que lui. Les hérétiques n'oserent pourtant rien entreprendre

pendant la vie d'Etienne qu'on avoit élu roi de Pologne; mais dès qu'il fut mort, les Transilvains se liguerent pour obliger Sigismond à chasser les jésuites de ses états, sous prétexte qu'ils y vouloient introduire l'inquisition. Ils le résolurent de cette sorte dans une diete qui se tint à Megeswar le jour de saint Etienne en 1588 : cependant la religion catholique diminuant tous les jours, Sigismond rappella ces peres deux ans après. Ils firent des conversions sans nombre dans cette principauté. Ce fut par leurs savantes exhortations que Christianus Franken, qui avoit changé de religion jusqu'à treize fois, abjura ses erreurs dans Weissembourg en présence du prince & d'un grand concours de peuple. Il déchira de ses propres mains les livres qu'il avoit composés pour prouver sa fausse doctrine; mais ces grands progrès n'eurent pas de suite sous les autres regnes. Les hérétiques se rendirent si puissans, qu'on fut contraint d'accorder la liberté de conscience ; ce qui éteignit presqu'entierement la religion catholique dans la Transilvanie.

L'air de ce pays est extrêmement tempéré, & en été la chaleur y est excessive, & le froit violent en hiver. Le terroir, qui est très fertile, produit entr'autres le meilleur froment de l'Europe. Les vins que l'on y recueille ne cédent guères en force & en délicatesse à ceux de Hongrie, & les montagnes renferment des mines d'or, d'argent de fer & de sel. On en tire aussi un certain bitume, dont la partie la plus solide sert à faire une cire brune propre à éclairer, comme celle des abeilles. Les bois sont remplis de cerfs, de daims, d'ours, de busles & de chevaux sauvages, dont le crin traîne jusqu'à terre. Les rivieres y sont fort poissonneuses; mais comme leurs eaux passent par des mines d'alun & de mercure qui leur communiquent une qualité maligne, elles ne sont pas meilleures à boire que celles de Hongrie. Il y en a qui ont des grains d'or mêlés parmi leur sable. Les principales sont la Chrisio, le grand & le petit Samos, & l'Alt ou l'Olt.

Quelques-uns divisent la Transilvanie par ses comtés, & les autres par les trois sortes de peuples qui l'habitent; les Saxons, les Siculiens & les Hongrois. Ces derniers sont particulierement établis sur les bords de la Marisch. Les Siculiens descendus des anciens Scythes ou Huns, ayant été chassés de la Pannonie où ils s'étoient établis, changerent de nom pour se dérober à la fureur des autres nations déchaînées contre eux. Ils habitent la partie qui est contiguë à la Moldavie & à la Russie nommée Siculie, & les Saxons occupent le reste. Voici les noms des comtés de la Transilvanie, avec leurs principaux lieux :

Comtés de la Transilvanie.

- Bistritz aux Saxons.
  - Bistritz, Radna, Matar, Bas-Borgo, Haut-Borgo, Cose, Petit Sajo, Grand Sajo.
- Neubania.
  - Kozorvar, Haut Kosel, Bas Kosel, Sosmezo.
- Marosck.
  - Marus Orlosfalu, Hot-Maros, Filehaza, Gorgini.
- Zolnok intérieur.
  - Sibo, Deez ou Burglos, Haut Iskolo, Bas Iskolo, Magiar-Egregi, Zombor.
- Maros-Vasarhel.
  - Saunosvivar, Bethlen, Tekendorf, Matisfalva, Bonezida, Vecs, Beghen, Kosma, Nanansalva, Vasarheli.

Comtés de la Transilvanie.

- Utvarhel.
  - Utvarhel, Petelie, Sofalva, Kerestur, Gerni, S. Abram, Bikfalva.
- Ciorcio.
  - S. Miklos, Toplocza, Halfalu, Ursalu, Vaslob.
- Chik.
  - Chilk, S. Lelek, Seritia, S. Miklos, Somtio, Csogod.
- Vasarhel.
  - Vasarhel, Visalo, Kaszon.
- Colosvar ou Clausenbourg.
  - Colosvar ou Clausenbourg, Berend, Sebes, Nagypatak, Giula.
- Dobaca.
  - Malomsalva, Mikes, Panith, Band.
- Chesbourg.
  - Chesbourg ou Segesvar, Korod, Kerestur, Romiha, Radnoth, Keizt.
- Reps.
  - Reps, Olosteiek, Streitfort.
- Haramsek.
  - Kesdi, Perecz, Osdi, Osterlam, Orbay, Zagon, Nien, Les sept villages des Sicules.
- Abrobania.
  - Abrobania, Gial, Bistra.
- Torda.
  - Torenburg ou Torda, Keeze, Koczart, Wintz, Torosso.
- Kokelvar.
  - Kekelvar, Czintos, Ebersdorf, Naglak.
- Gros Schink.
  - Gros-Schink, Birthelm, Hünderbühl, Agnetlen, Leskirch.
- Cronstat.
  - Cronstat ou Braso, Kalnok, Miklosvar, Itfalo, Marienbourg, Rosenau, Tersbourg, Czernest.
- La partie orientale du comté de Zarand.
  - Keresbanja, Brad.

Comtés de la Transilvanie.		
	Albe-Julie.	Albe-Julie ou Weissembourg, Tovis, Zalakna, Rapold, Aranivar.
	Albaniem	Cracfaneft, Szam, Ilye, Branska.
	Saffebes.	Saffebes ou Millenbach, Enied, Ohaba, Reismarck, Takova.
	Megdies.	Megdies, Meschen, Schelken le petit.
	Ceben.	Ceben ou Hermanstat, Schelken le grand, Soltzenbourg, Schellenberg, Talmech, Boicza.
	Fogaras.	Fogaras, Pojana, Schor, Sebischel.
	Sasvaros.	Sasvaros, Martineft.
	Huniad.	Huniad, Dobra, Arki, Kitid.
	Haczag.	Hatzag, Domsas.

TRANSLUCANUS-PAGUS, bourgade d'Espagne; il en est fait mention dans une ancienne inscription qui se trouve dans l'Estremadoure, au territoire de Léon, selon Amb. Moralès, cité par Ortélius.

TRANSLUCUM, lieu de la Dace Ripense. Il en est parlé dans la notice des dignités de l'Empire. Si je ne me trompe, dit Ortélius, ce doit être aujourd'hui LANDTUBERWALD, nom qui signifie la même chose que *Translucum*.

TRANSMARISCA, ville de la basse ou de la seconde Mœsie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Viminacium* à Nicomédie, entre *Appiaria* & *Candidiana*, à seize mille pas du premier de ces lieux, & à treize mille du second. Il est parlé de cette ville dans la notice des dignités de l'Empire. C'est la même que Ptolomée, *l.* 8, *c.* 10, nomme TROMARISCA, & le nom moderne est MARICE, selon Lazius.

TRANSMONTANI. Voyez ASTURES.

TRANSTHEBAITANI. Ortélius, qui cite Trebonius-Pollion, nomme ainsi des peuples d'Egypte, qui habitoient au-delà de la ville de Thébes, ou au-delà de la Thébaïde.

TRANTANAW, ville du royaume de Bohéme, dans le cercle de Konigingratz. C'est la patrie de Riska, chef des Hussites; elle est encore remarquable par la victoire que le roi de Prusse y remporta sur les Autrichiens en 1745.

TRAOU, ville des états de la république de Venise, dans la Dalmatie, & connue des anciens sous le nom de *Tragurium* Ptolomée & Strabon en parle comme d'une isle; mais Jean Lucius a montré que ce n'étoit qu'une péninsule, & que le canal qui la sépare du continent, est un ouvrage de l'art & non de la nature. Ce Lucius, dit Spon, *voyage d'Italie*, *l.* 2, est un gentilhomme de ce pays-la, établi à Rome; sa patrie lui est obligée de l'avoir tirée des ténébres de l'antiquité, par l'histoire qu'il en a donnée. Il a fait aussi imprimer les inscriptions de Dalmatie & d'autres savans traités. Il quitta Traou par un désagrément qu'il y essuya. Un général de Dalmatie, qui étant venu à Traou, lui fit savoir qu'il vouloit loger dans sa maison. Le gentilhomme s'apprêtoit à le recevoir, & se réservoit seulement un appartement médiocre; mais le provéditeur, tranchant du souverain, envoya, incontinent après, des gens pour mettre tous les meubles dehors. Cette incivilité le fâcha tellement, qu'il partit aussitôt de ce pays là, & qu'il n'y voulut jamais retourner. La ville de Traou est dans un assez bel aspect, principalement le fauxbourg qui est sur l'isle de Bua; elle peut renfermer environ quatre mille ames. Le dôme n'est pas laid, & la porte a été tirée des dépouilles de la ville de Salone, qui est à douze milles de-là. Il y a dans cette église quelques statues d'assez bonne main. On ne connoît point à Traou les hôtelleries; les voyageurs y sont obligés de se pourvoir comme ils l'entendent, pour leur logement & pour leur nourriture.

On y trouva, dans le dernier siécle, un fragment de Pétrone. On le regarda d'abord comme suspect; mais Lucius & l'abbé Gradi, de Rome, la regardoient comme authentique, & comme s'il eût été question de reconnoître un prince, l'Europe étoit divisée en trois partis. L'Italie & la Dalmatie l'adoptoient, la France & la Hollande la rejettoient, & l'Allemagne se tenoit neutre, car le docteur Reinesius fit un commentaire sur ce manuscrit, sans oser néanmoins rien prononcer sur son antiquité. Le docteur Statilius, dans la bibliotheque duquel cet original se trouvoit, lorsque Spon fit son voyage de Dalmatie, étoit un homme de mérite, qui en auroit pu parler pertinemment, si ses maladies ne l'en eussent empêché; & de Valois a eu tort de le prendre pour un jeune homme. Voici les remarques que Spon a faites sur ce manuscrit: C'est un *in folio* épais de deux doigts, contenant plusieurs traités écrits sur du papier qui a beaucoup de corps. Tibulle & Properce sont au commencement, & non pas Horace, comme l'a dit, par errreur, l'auteur de la préface imprimée à Padoue; Pétrone suit de la même main, & de la maniere que nous l'avons dans nos éditions; après on voit cette piéce dont il est question, intitulée: *Fragmentum Petronii arbitri ex libro decimo quinto & sexto decimo*, & c'est où est contenu le souper de Trimalcion, comme il a depuis été imprimé sur cet original. De Salas, Espagnol, qui a commenté cet auteur, fait mention d'un quinziéme & d'un seiziéme livre, mais il n'a pas dit où il l'avoit vu. Le manuscrit est par-tout bien lisible, & les commencemens des chapitres & des poëmes sont en caractères bleus & rouges. Pour ce qui est de l'antiquité de cette piéce, il ne faut que s'y connoître & le voir pour n'en pas douter. On doit, dans cette rencontre, ajouter plus de foi aux yeux qu'au raisonnement. Sous la page 179, l'année que cette piéce a été écrite est marquée de cette maniere: 1423, 20 novemb. Ce siécle-la n'avoit pas des esprits si bien faits que celui de Pétrone, pour pouvoir se déguiser sous son nom.

1. TRAPANI ou TRAPANIO, ville de Sicile, sur la côte occidentale de l'isle, dans le val de Mazzara. Cette ville, nommée anciennement *Drepanum*, est située sur une péninsule, ou langue de terre, qui entre dans la mer, vers le Ponant; elle est renommée par son grand trafic, par le nombre des nobles qui l'habitent, par la quantité de vaisseaux qu'on y voit, par ses salines & par la pêche des tons & du corail; du côté du midi, elle a un château carré. Son port est grand, mais fort exposé au vent de midi, & semé de bas fonds. A l'entrée du port, on trouve le château de Columbara, qui consiste en une tour antique, fort haute, posée sur un écueil, environnée de la mer, avec un ouvrage à l'entour, fourni de canons du côté du port. Derriere le château, il y a plusieurs écueils; du côté de la Tramontane, les grands bâtimens ne peuvent pas approcher, à cause du peu de fond qu'il y a & des écueils qu'on y trouve dans l'espace de deux milles. La ville est par-tout fermée de murailles ordinaires, suivant le terrein. Ses salines sont du côté de l'orient.

En sortant de Marsala, par le canal de Saint-Todar, on passe les plages de la riviere de Brugia & d'Algagruesca, & la pointe de Travia; & avant que d'arriver au port de Trapani, on trouve quelques bancs de sable fort longs, avec un canal de huit, jusqu'à dix pieds de fond, entre les isles de Sainte-Marguerite & celle des Salines, ensuite on entre dans le port de Trapani. En sortant de son port, côtoyant le rivage, vers la Tramontane, on voit la côte toute couverte de maisons particulieres, & plus avant, il y a un écueil sous l'eau appellé Asnel, & qui est fort dangereux, principalement de nuit. On rencon-

tre ensuite les pointes del Yerro & de Capellar, & le golfe de Cofano, où l'on voit une montagne seule vers le rivage, qui paroît isolée. On rencontre ensuite un autre grand écueil, & l'on arrive enfin au *cap San Vito*.

Saint Albert, carme, naquit en cette ville l'an 1212: il se fit religieux, l'an 1220, au mont Trapano, dans le territoire de la même ville, & mourut, près de Messine, l'an 1242. Une partie de ses reliques, dans la suite, fut transportée au mont Trapano. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 501.

1. TRAPANO ou DREPANO, nom moderne du cap de l'isle de Candie, appellé par les anciens *Drepanum promontorium*; on lui donne encore d'autres noms. Voyez DREPANUM.

2. TRAPANO, selon Corneille; & Drepano, selon de l'Isle, cap de l'isle de Candie, sur la côte septentrionale, entre la Suda & Retimo. C'est le DREPANUM PROMONTORIUM de Ptolomée.

3. TRAPANO, petite isle de la mer Ionienne, sur la côte méridionale de la côte de Céphalonie, à l'entrée du port d'Argostoli. C'est Niger qui donne à cette isle le nom de TRAPANO. Le pere Coronelli l'appelle GAUARDIANI. Cette petite isle est la *Letoa* ou *Letoia* des anciens.

TRAPERA, ville ou lieu de l'Inde, près du golfe Barygazène, selon Arrien, 2 *Peripl. p.* 24.

1. TRAPEZA, ville de l'Arcadie. Etienne le géographe dit qu'elle étoit près de *Tricolonum*. Cette ville est nommée TRAPEZUS par Pausanias, *lib.* 8, *cap.* 3, qui nous apprend qu'elle devoit son nom à Trapezeus, fils de Lycaon.

2. TRAPEZA, promontoire de la Troade, à dix-huit milles de la petite ville de *Dardanium*, selon Pline, *l.* 5, *c.* 30. Il étoit à l'entrée de l'Hellespont, & on le nomme présentement *capo de Janisseri*.

TRAPEZAS. Voyez TRAPEZUSA.

TRAPEZOPOLIS, ville de l'Asie mineure, dans la Carie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, qui la marque dans les terres. Pline, *l.* 5, *c.* 29, nomme ses habitans TRAPEZOPOLITÆ. La notice épiscopale range la ville de TRAPEZOPOLIS parmi les évêchés de la Phrygie Capatiane. Nicéphore Calliste met aussi une ville de ce nom dans la Phrygie, mais il écrit TRAPEZONTOPOLIS pour TRAPEZOPOLIS, ce qui est sans doute une faute de copiste.

TRAPEZUM, colline de Syrie, au voisinage de la ville d'Antioche. Strabon, *l.* 16, *p.* 751, dit qu'on avoit nommé cette colline *Trapezum*, à cause qu'elle avoit la figure d'une table.

TRAPEZUNTII. Voyez ARCADIE.

1. TRAPEZUS, montagne du Chersonnèse Taurique; c'est Strabon, *l.* 7, *p.* 309, qui en parle; il fait aussi mention d'une ville de même nom, qui, dit il, est voisine de la Tibarénie & de la Colchide.

2. TRAPEZUS, ville de la Cappadoce. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, la marque sur la côte du Pont Cappadocien, près de Pharnacia. C'étoit, selon Etienne le géographe, une colonie des habitans de Sinope, & on la nommoit aussi OEZENIS. Voyez TRÉBISONDE.

3. TRAPEZUS, montagne sur le bord du golfe Arabique, selon Ortélius, qui cite Etienne le géographe. Je ne trouve point dans ce dernier de montagne nommée TRAPEZUS, mais seulement une ville de ce nom. Après avoir parlé de la ville de Trapezunte de l'Arcadie, il ajoute: Ἔστι καὶ ἄλλη πλησίον τοῦ Ἀραβίου τοῦ Ἀραβικοῦ κόλπου, c'est-à-dire, *est etiam alia* (urbs) *juxta Arabicum sinum*.

4. TRAPEZUS. Voyez TRAPEZA.

TRAPEZUSA, ville du Pont Cappadocien. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, la marque dans les terres. Ortélius croit que ce pourroit être la même ville nommée TRAPEZAS dans la vie de S. Théodore l'Archimandrite.

TRAPHE, ville située aux environs du Pont, selon Etienne le géographe.

TRAPHIA, ville de la Bœotie. Etienne le géographe dit qu'on y élevoit beaucoup de bétail.

TRAPONTIUM. Voyez SUESSA.

TRAPOR, TRAPOUR ou TARAPOR, ville des Indes, sur la côte de Malabar, au Concan, entre Daman & Baçaim. Cette ville est assez bien habitée, & les habitans en sont riches. La riviere n'y porte que des bateaux & des barques médiocres, qui n'y entrent qu'avec peine. Il y a, à Trapor, une paroisse, une chapelle de la miséricorde & une église de dominicains. Dellon, qui se trouva dans cette église un soir du vendredi Saint, y entendit un sermon sur la passion, dans lequel, dit-il, on fit plusieurs pauses, pour montrer au peuple tous les points de ses sacrés mystères. Les femmes sont séparées des hommes par une balustrade cachée d'un rideau; mais si on ne les voit pas, ajoute Dellon, on entend leurs cris, & les coups qu'elles se donnent toutes les fois que le prédicateur dit quelque chose qui excite à la compassion. La procession se fit après le sermon; elle étoit précédée de plusieurs pénitens, qui avoient le visage découvert & le dos tout nud, & qui se fouettoient si violemment, que leur sang rejaillissoit par-tout où ils passoient. Les bourgeois marchoient ensuite, chacun un flambeau à la main, & l'on portoit, après les prêtres, l'image de Jesus-Christ, représenté tel qu'il étoit à la descente de la croix. Une vingtaine de petits Négres, masqués armés de lances, & ayant à leur tête un centurion, précédé de tambours & de trompettes, accompagnoient cette figure. Après avoir fait le tour de la ville, la figure fut posée dans le sépulcre qu'on avoit préparé.

TRAPPE, (la) abbaye de France, ordre de citeaux. Elle est située dans le Perche, diocèse de Séez, entre les villes de Séez, de Mortagne, de Verneuil & de l'Aigle; on l'appelle aussi NOTRE-DAME DE LA MAISON-DIEU. Elle est dans un grand vallon, & les collines & les forêts qui l'environnent, sont disposées de telle sorte, qu'elles semblent la vouloir cacher au reste de la terre; elles enferment des terres labourables, des plants d'arbres fruitiers, des pâturages & neuf étangs, qui sont autour de l'abbaye, & qui en rendent les approches si difficiles, que l'on a besoin d'un guide pour y arriver. Cette abbaye fut fondée en 1140, par Rotrou, comte du Perche, & consacrée sous l'invocation de la Ste Vierge, en 1214, par Robert, archevêque de Rouen, Raoul, évêque d'Evreux, & Sylvestre, évêque de Séez. Le relâchement où elle étoit tombée, depuis un fort grand nombre d'années, porta Armand Jean Bouthilier de Rancé, qui en étoit abbé commendataire, & qui se sentit vivement touché de l'amour de Dieu, à exhorter les religieux de demander eux-mêmes qu'elle fût mise entre les mains des peres de l'étroite observance de l'ordre de citeaux, pour y rétablir la premiere & la véritable pratique de la régle, ce qui fut fait par un concordat passé avec l'abbé & les anciens religieux de la Trappe, le 17 d'août 1662. Ce fut en vertu de ce concordat que ceux de l'étroite observance entrerent dans ce monastère & en prirent possession. Lorsqu'ils commençoient à y faire revivre l'esprit des peres & des saints, qui en ont été les premiers fondateurs, l'abbé de Rancé, qui s'étoit retiré du monde depuis quelque tems, obtint du roi la permission de tenir cette abbaye en régle, & prit l'habit religieux en 1663, dans le couvent de Notre-Dame de Perseigne, où il fut admis au noviciat & où il fit profession le 26 de juin 1664. Lorsqu'il eut reçu de la cour de Rome ses expéditions, pour tenir l'abbaye de la Trappe en régle, il s'y rendit le 14 de juillet suivant, & ne songea plus qu'à inspirer, par son exemple, aux religieux, le desir de reprendre toutes les austérités qui étoient en usage dans l'établissement de cette sainte régle. Sa conduite toute édifiante, & l'éloquence qui lui étoit naturelle, l'en firent venir aisément à bout, & il n'y eut aucun d'eux qui ne voulût l'imiter & s'abstenir comme lui de boire du vin, de manger des œufs & du poisson, ajoutant à cela le travail des mains chaque jour pendant trois heures. Il mourut le 26 d'octobre 1700.

On découvre cette abbaye au sortir de la forêt du Perche, lorsqu'on vient du côté du midi; & quoiqu'il semble qu'on en soit fort proche, on fait encore près d'une lieue avant d'y arriver; enfin, après avoir descendu la montagne, traversé des bruyeres, & marché quelque tems entre des haies & des chemins couverts, on trouve la premiere cour où loge le receveur. On y a, depuis quelques années, bâti une hôtellerie, sous le nom d'hospice, où les voyageurs descendent ordinairement. Elle est séparée de celle des religieux par une forte palissade de pieux & d'épines. C'est là, qu'ayant sonné à la porte, un frere lai vient ouvrir; on entre dans une grande cour plantée d'arbres fruitiers, dans laquelle, à main droite, il y a un colombier,

colombier, & à main gauche une autre basse-cour, où sont les greniers, les celliers, les écuries, les étables & les autres lieux nécessaires pour la commodité du couvent. Tout près de cette basse-cour est un moulin que fait tourner un ruisseau qui vient des étangs, & qui après avoir séparé la grande cour d'avec le jardin des religieux du côté de l'église, traverse sous terre une autre partie de la même cour, pour se rendre dans un réservoir; on trouve ensuite la porte du monastère, où un religieux de la maison fait l'office de portier. Quand il a ouvert, on descend dans une espéce de vestibule, qui n'a que quatre toises de long & neuf à dix pieds de large. A main droite est une chambre pour recevoir les hôtes, & à main gauche une salle où ils mangent. Depuis que l'hôtellerie est construite, on ne donne plus à manger qu'à ceux qui en demandent. Pendant que le religieux, qui a ouvert, va donner avis à l'abbé ou au prieur de l'arrivée de ceux qui sont entrés, on demeure dans la chambre, où par ce qui est écrit dans de petits tableaux attachés à la muraille, on peut s'instruire de quelle maniere il faut se comporter dans ce saint lieu. On peut aussi lire quelques passages de l'Ecriture sainte. On lit d'abord en entrant ces paroles de Jérémie, écrites sur la porte du cloître: *Sedebit solitarius & tacebit.* Au-dessous est ce passage de Job: *In nidulo meo moriar, & sicut palma multiplicabo dies meos* A l'un des côtés de ce vestibule est écrit: *Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quam habitare in tabernaculis peccatorum.* De l'autre côté de ce vestibule on lit ces autres paroles: *Melior est dies una in atriis tuis super millia.* Le pere prieur, ou quelqu'autre religieux, étant venu recevoir les nouveaux hôtes, qu'il salue avec beaucoup d'humilité, il les conduit ou dans la salle où mangent les hôtes, ou leur montre la maison, selon ce qu'ils demandent. Ce qu'on sert à la table des hôtes est pareil à ce qu'on donne aux religieux, c'est-à-dire, qu'on n'y mange que des mêmes légumes & du même pain, & qu'on y boit du cidre comme au réfectoire. Les mets ordinaires sont un potage, deux ou trois plats de légumes & un plat d'œufs, qui est la portion extraordinaire des étrangers, car on ne leur sert point de poisson, quoique les étangs en soyent fort remplis. Pendant tout le repas on lit des chapitres de l'imitation. L'église n'a rien de considérable que la sainteté du lieu; elle est bâtie d'une maniere gothique, & le bout du côté du chœur semble représenter la poupe d'un vaisseau. Tout l'ouvrage en est grossier & même contre les régles de l'architecture. L'église ne laisse pas d'avoir quelque chose d'auguste & de divin. Elle n'est ni trop sombre ni trop éclairée. Sa grandeur est de vingt-deux toises de long sur neuf de large ou environ. Les ailes qui tournent à l'entour ont deux toises de largeur. Une haute balustrade qui sépare l'église en deux, empêche que personne n'entre par la nef du côté du chœur. Dans la clôture de cette balustrade, au-dessous du crucifix, sont deux autels où l'on dit des messes pour les hommes de dehors, qui demeurent au bas de l'église, où les femmes n'entrent point. Il y a une chapelle dans l'avant-cour où elles entendent la messe qui s'y dit les dimanches & les fêtes. La clôture qui est devant le crucifix, sert de chœur pour les freres convers; & entre celle-là & le chœur des religieux, il y a un autre espace qui tient lieu de chœur pour les malades. Celui des religieux est garni de trente-six chaises hautes, & de trente basses. L'autel principal est fort simple: il n'y a qu'un contre-autel de pierre, où est taillée d'une maniere fort antique la figure de Notre-Seigneur en croix, avec celles des douze apôtres. Dans le milieu de la plate-bande qui regne en haut, & qui sert de frise, est représenté un autel avec du feu allumé, & deux anges sont prosternés des deux côtés. Au-dessus est l'image de la Vierge dans toute sa hauteur, tenant son Fils sur le bras gauche, & de la main droite un petit pavillon, sous lequel est suspendu le saint Sacrement, selon l'ancien usage de l'église. Il n'y a sur l'autel qu'un petit crucifix d'ébéne; & aux deux extrémités du contre-autel, on voit deux plaques de bois, d'où sortent deux cierges qu'on allume pendant la messe. Aux jours de fêtes, on met doubles branches; & ainsi, au lieu de deux cierges, il y en a quatre, avec deux autres qui sont contre les piliers les plus proches, & qu'on allume à l'élévation.

Toutes les actions de ces saints anachorétes sont des prieres continuelles à Dieu. En été ils se couchent à huit heures, & en hiver à sept. Il se levent la nuit à deux heures pour aller à matines, qui durent ordinairement jusqu'à quatre heures & demie, parce qu'outre le grand office, ils disent aussi celui de la Vierge; & entre les deux ils font une méditation de demi-heure. Les jours où l'église ne solemnise la fête d'aucun saint, ils récitent encore l'office des morts. Au sortir de matines, si c'est en été, ils peuvent s'aller reposer dans leurs cellules jusqu'à prime, mais en hiver ils vont dans une chambre commune proche du chauffoir, où chacun lit en particulier. Les prêtres prennent d'ordinaire ce tems pour dire la messe. A cinq heures & demie ils disent prime, & vont ensuite au chapitre, où ils sont environ une demi-heure, excepté certains jours, où ils y demeurent plus long-tems à entendre les prédications que leur fait l'abbé ou le prieur. Sur les sept heures ils vont travailler; c'est-à-dire, que chacun quittant son habit de dessus, qu'ils appellent *une coule*, & retroussant celui de dessous, ils se mettent les uns à labourer la terre, les autres à la cribler, d'autres à porter des pierres, chacun recevant sa tâche, sans choisir ce qu'ils doivent faire. L'abbé lui-même est le premier au travail, & s'emploie souvent à ce qu'il y a de plus abject. Quand le tems ne permet pas de sortir, ils nettoient l'église, balaient les cloîtres, écurent la vaisselle, font des lessives, épluchent des légumes; & quelquefois ils sont deux ou trois assis contre terre les uns auprès des autres à ratisser des racines, sans jamais parler ensemble. Il y a aussi des lieux destinés à travailler à couvert, où plusieurs religieux s'occupent les uns à écrire des livres d'église, les autres à en relier, quelques-uns à des ouvrages de menuiserie & d'autres à tourner, & ainsi à différens travaux utiles, n'y ayant guères de choses nécessaires à la maison & à leur usage qu'ils ne fassent eux-mêmes. Quand ils ont travaillé une heure & demie, ils vont à l'office qui commence à huit heures & demie. On dit tierce & ensuite la messe & sexte, après quoi ils se retirent dans leurs chambres, où ils s'appliquent à quelque lecture. Cela fait, ils vont chanter none, si ce n'est aux jours de jeûne de l'église que l'office est retardé & qu'on ne dit none qu'un peu avant midi. De-là ils se rendent au réfectoire qui est fort grand. Il y a un long rang de tables de chaque côté: celle de l'abbé est en face au milieu des autres, & contient les places de six ou sept personnes. Il se met à un bout, ayant auprès de lui à sa gauche le prieur, & à sa droite les étrangers, lorsqu'il y en a qui mangent au réfectoire; ce qui arrive très-rarement. Ces tables sont nues & sans nappes, mais fort propres. Chaque religieux a sa serviette, sa tasse de fayence, son couteau, sa cuiller & sa fourchette de buis, qui demeurent toujours dans la même place. Ils ont devant eux du pain plus qu'ils n'en peuvent manger; un pot d'eau; un autre pot d'environ chopine de Paris, un peu plus qu'à moitié plein de cidre; parce qu'on garde pour leur collation ce qu'il en faudroit pour achever de le remplir. Leur pain est fort bis & gros, à cause qu'on ne sasse point la farine, & qu'elle est seulement passée par le crible; ce qui fait que la plus grande partie du son y demeure, on leur sert un potage quelquefois aux herbes, d'autrefois aux pois ou aux lentilles, & ainsi différemment d'herbes & de légumes; mais toujours sans beurre & sans huile, avec deux petites portions aux jours de jeûne; savoir, un petit plat de lentilles & un autre d'épinars ou de féves, ou de boulie, ou de gruau, ou de carottes, ou quelques autres racines, selon la saison. Leurs sausses ordinaires sont faites avec du sel & de l'eau épaissie avec un peu de gruau & quelquefois un peu de lait. Au dessert on leur donne deux pommes ou deux poires cuites ou crues. Après le repas ils rendent graces à Dieu, & vont achever leurs prieres à l'église, au sortir de laquelle ils se retirent dans leurs cellules, où ils peuvent s'appliquer à la lecture & à la contemplation. A une heure ou environ ils retournent au travail, reprenant celui qu'ils ont quitté le matin, ou en commençant un autre. Ce second travail dure encore une heure & demie, ou deux heures quelquefois. La retraite étant sonnée, chacun quitte ses sabots, remet ses outils dans un lieu destiné à cela, reprend sa coule, & se retire dans sa chambre, où il lit & médite jusqu'à vêpres qu'on dit à quatre heures. A cinq on va au réfectoire, où chaque religieux trouve pour sa collation un morceau de pain de quatre onces, le reste de sa chopine de cidre avec deux poires ou deux pommes, ou quelques noix aux jeûnes de la régle; mais aux jeûnes d'église ils n'ont que deux onces de pain & une fois à boire. Les jours qu'ils ne jeûnent pas on leur donne pour leur sou-

per le reste de leur cidre, une portion de racines & du pain comme à dîner, avec quelque pomme ou poire au dessert; mais aussi dans ce premier repas on ne leur présente qu'une portion de légumes avec leur potage. Quand ils ne font que la collation, un quart d'heure leur suffit, & il leur reste encore une demi heure pour se retirer, après laquelle ils se rendent dans le chapitre, où l'on fait lecture de quelque livre de piété, jusqu'à six heures que l'on dit complies: ensuite on fait une méditation de demi-heure. Au sortir de l'église on entre au dortoir, après avoir reçu de l'eau bénite des mains de l'abbé. A sept heures on sonne la retraite, afin que chacun se couche. Ils ne se deshabillent point, non pas même quand ils sont malades: se couchent sur des ais, où il y a une paillasse piquée, un oreiller rempli de paille & une couverture. A côté de ce lit est un prie-Dieu sur lequel est une tête de mort & un chapelet. Toute la douceur qu'ils ont à l'infirmerie, c'est que leurs paillasses ne sont pas piquées. Il arrive rarement, quelque malades qu'ils soient, qu'on leur donne du linge, à moins que la maladie ne soit extraordinaire. Ils ne laissent pas d'y être gouverné avec grand soin. Il mangent des œufs & de la viande de boucherie; mais on ne leur donne ni volailles, ni fruits confits ou sucrés; & lorsqu'un malade paroît en danger de mort, l'infirmier prépare de la paille & de la cendre, sur quoi on le met quand il est prêt d'expirer.

Le nombre de ces solitaires s'est beaucoup augmenté depuis la réforme; & la réputation de leur sainteté a inspiré au grand duc de Toscane l'envie d'établir une maison de cette même réforme dans l'abbaye de *Buon Solasso* dans ses états. Le pape lui ayant accordé ce qu'il souhaitoit, il fit demander au roi de France dix-huit religieux de la Trappe, qui en partirent au mois de février 1705, pour se rendre en Italie. Un de ces religieux connu dans le monde sous le nom de comte d'Aria, Piémontois de naissance, & qui avoit fait autrefois une grande figure à la cour de Savoie, fut nommé abbé de cette mission. Le frere Arsene, frere aîné du marquis de Janson & de l'abbé de Janson, & qui avoit porté dans le monde le nom de comte de Rosenberg, fut du nombre des dix-huit religieux. * *Félibien*, Descript. de l'abbaye de la Trappe.

TRAQUATOA, bourgade de l'Amérique méridionale, sur le bord méridional de l'Amazone, à l'est d'Eviratoha, & presque à l'embouchure de l'Yutay. C'est une des six missions desservies par des missionnaires carmes Portugais.

TRARBACH, petite ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhin. Elle est située à l'extrémité du Hundfruck au bord de la Meuse, & à huit milles de Coblentz, & à neuf de Trèves. Elle fait partie du comté de Spanheim. Le vin qui y croît est fort estimé. On tire des ardoises de ses montagnes. C'est une ville d'importance à cause de sa forteresse située sur une montagne, dont le canon domine le passage de cet endroit sur la Meuse, pour entrer dans le palatinat. Ce fort fut pris par le comte de Bellisle le 2 may 1734. * *Zeyler*, Topogr. Pal. Rhen. p. 52.

TRARIUM. Voyez TRARON.

TRARON, montagne dont parle Lycophron. Isacius dit qu'elle étoit dans la Troade; & Ortélius remarque que Scaliger au lieu de TRARON lit TRERON, que Canterus suit cette derniere orthographe, & que Jean Tzetzès est pour la premiere. Strabon, *l.* 13, *p.* 607, décideroit si l'on étoit sûr que la bourgade TRARIUM, qu'il place dans la Troade, eût quelque rapport avec cette montagne.

TRASELLIS, siége épiscopal d'Asie. Dorothée, *Biblioth. Patrum. t.* 3, *p.* 148, dit que Philippe, l'un des sept diacres qui baptisa Simon le Magicien & l'eunuque, fut évêque de cette ville.

TRASIMENUS-LACUS, lac d'Italie, dans la Toscane, fatal aux Romains du tems de la guerre Punique; car c'est où Annibal vainquit le consul Flaminius. Polybe, *l.* 3, *c.* 82, dit Θρασυμένην λίμνην; mais Strabon, *l.* 5, comme la plûpart des auteurs latins, écrit Τρασυμένην par un T simple; mais ces deux anciens se trompent dans la pénultième, que les poëtes latins font longue, *Ovide*, *l.* 6, *Fast.* *v.* 765.

. . . . . . *Trasimenaque litora testes.*

Silius Italicus, *l.* 4, *v.* 740, en use de même:

. . . . . . *Stagnis Trasimenus opacis.*

Et Stace, *l.* 1. *Silvar. car.* 4, *v.* 86.

. . . . . . *gaudet Trasimenus, & Alpes,*
Cannensesque animæ.

Le nom moderne de ce lac est *Lago di Perugia.*

TRASMAUR, petite ville d'Allemagne, dans la basse Autriche, sur la rive droite du Drasain, environ à une lieue au-dessus de l'embouchure de cette riviére dans le Danube. * *Jaillot*, Atlas.

TRASP, en latin *Tarasptum*, château & village du Tirol, dépendans de la ligue haute des Grisons, sous la jurisdiction de Schuls, dans la communauté de la basse Engadine, sur la rive droite de l'Inn. Il dépend de la jurisdiction de Schuls pour les affaires civiles, criminelles & matrimoniales, & il y a une fontaine d'eau salée. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 65.

TRAU, *Tragurium*, ville de la Dalmatie, sur la côte, & si voisine de l'isle Bui, qu'un de ses fauxbourgs est dans cette isle, à laquelle elle communique par des ponts. * *Coronelli*, *Isolario*, p. 151.

TRAVANCA, (S. Sauveur de) abbaye d'hommes, ordre de saint Benoît, dans la province entre Duero & Minho, au diocèse de Porto.

TRAVANCOR, royaume de la presqu'isle de l'Inde, sur la côte de Malabar. Il est borné au nord par les états du Samorin, à l'orient par le royaume de Maduré, au midi & à l'occident par la mer. Nos cartes, dit le pere Tachard, *lettres édifiantes*, *t.* 3, *p.* 202, marquent des isles sur la côte de Travancor: mais on n'y en trouve point. Depuis Calecut jusqu'au cap de Comorin, il n'y en a qu'une seule, à deux lieues de Calecut, & que les cartes ne marquent pas, peut être parce qu'elle est trop proche de la terre. Les jésuites missionnaires de ce royaume en arrosent tous les jours de leurs sueurs les sables brûlans, à l'exemple de saint François Xavier, qui souffrit sur cette côte tant de persécutions; mais il s'en faut de beaucoup que le fruit réponde à leurs travaux, & si on en excepte les chrétiens de Reytoura & de quelques autres églises, tous les autres font souvent gémir les ouvriers évangéliques par leur indocilité ou par leurs entêtemens. Quoique l'idolatrie soit fort enracinée dans le royaume de Travancor, on ne laisse pas d'y voir le long de la côte des croix plantées sur le rivage, & un grand nombre d'églises où Jesus-Christ est adoré. Les principales sont:

Mampoulain,	Culechy,
Reytoura,	Cabripatan,
Poudoutourey,	Le Topo,
Cuvalan.	

* *Lettres édifiantes*, *t.* 5, *p.* 30 *& suiv.*

Outre ces églises, il y en a plusieurs autres qui sont comme des succursales qui en dépendent. La ville de Cotate termine le royaume de Travancor du côté du sud. Voyez COTATI. Elle n'est pas plus à couvert que le reste du pays des courses des Badages, qui viennent presque tous les ans du royaume de Maduré faire le dégât dans les terres du roi de Travancor. La plaine où saint François Xavier, le crucifix à la main, arrêta lui seul une grande armée de ces barbares, n'est qu'à deux lieues de Cotate du côté du nord. Je ne sais, dit le pere Martin, si, lorsque le saint fit ce prodige, les rois de Travancor étoient différens de ce qu'ils sont aujourd'hui; mais à moins que leur puissance n'ait étrangement diminué, celui en faveur duquel saint François Xavier mit en fuite les Barbares, n'avoit assurément nulle raison de prendre la qualité de grand roi, puisqu'il est un des plus petits princes des Indes, & qu'il est tributaire du royaume de Maduré: mais comme il ne paye ce tribut que malgré lui, les Badages sont obligés d'entrer quelquefois à main armée dans ses terres pour l'exiger. Il lui seroit cependant assez facile de s'y mettre à couvert de leurs incursions, en faisant fermer par de bonnes murailles, un défilé qui est le seul endroit par où les Badages entrent dans ses états, & en y mettant un petit corps de troupes, qui pourroit, par la situation du lieu, arrêter les plus nom-

breuses armées. Le roi, qui avoit plus de ruse que n'en ont ordinairement les Indiens, se servit des Badages même pour recouvrer sa puissance que ses ministres avoient usurpée. Un jour que les premiers s'étoient avancé jusqu'à Corculam, capitale du Travancor, il leur promit de leur livrer plusieurs places, à condition qu'ils le délivreroient de ses ministres. En conséquence le prince les met en possession de la place : ils font, selon leur promesse, périr les ministres : quelques-uns cependant prirent la fuite & échaperent à la mort. Pendant que les Badages sont occupés à piller, le prince avec des troupes qu'il avoit toutes prêtes, fonde sur eux, les taille en piéces, & rentre en possession de ses états : mais il n'en jouit pas longtems ; ceux des ministres, qui avoient échapé aux Badages, le firent massacrer. Il fut fort regreté de ses sujets, & particulierement des chrétiens qu'il aimoit & qu'il favorisoit en tout. Les ministres qui avoient été les auteurs de la conspiration, se saisirent de rechef du gouvernement, & pour conserver quelque idée de la royauté, mirent sur le trône une sœur du roi, dont ils firent un phantôme de reine. Voici les principaux lieux du royaume de Travancor, selon de l'Isle.

Sur la côte de Malabar.	Coilan, fort des Hollandois, Manpulim, Reytoura, Padufurey, Tangapatam aux Hollandois, Injam, Culechy.
Sur la côte du cap Comorin.	Periapatan, Topo ou Toppo, Couvalam.
Dans les terres.	Carcolam ou Corculam, Cotate.

TRAUASA, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres. Les exemplaires latins, au lieu de Trauasa, lisent Trauaxa.

TRAVAUX, golfe de l'Amérique méridionale sur la côte de la terre Magellanique, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Il ajoute que ce golfe est situé proche du port Désiré, & nommé par les Espagnols *baya de los Marabaios*, & que d'autres géographes appellent ce golfe, *le golfe Blanc* & de Saint-George. Comme entre le port Desiré au midi, & le cap Blanc, ou *de Barreiras blancas* au nord, il se trouve effectivement un golfe ou une grande baie, c'est apparemment ce que Corneille nomme le golfe des Travaux, *Sinus laborum*. * *De l'Isle*, Atlas.

TRAUCHENII, peuples qui habitoient aux environs du Pont-Euxin, selon Etienne le géographe.

TRAVE, *Chalusus*, riviere d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Holstein. Elle sort d'un lac assez grand, qui est dans la préfecture de Segeberg. Son cours est d'abord du nord au midi en serpentant ; & après avoir mouillé Segeberg & Oldesloe, elle tourne tout court vers l'orient, arrose la ville de Lubec, & va se perdre dans la mer Baltique, à Travemunde.

TRAVECTUS. Voyez Diolindum.

TRAVEMUNDE, ville d'Allemagne, dans la basse Saxe, au duché de Holstein, sur le bord de la mer Baltique, dans l'endroit où la riviere de Trave, qui lui donne son nom, a son embouchure. Le comte Gerhard de Holstein, surnommé *le Benigne*, vendit en 1320 cette ville aux habitans de Lubec pour quatre mille marcs de Lubec. Il y a à Trevemunde un fanal, où l'on allume du feu pendant la nuit pour guider les bâtimens qui sont en mer. La régence de Lubec a fait fortifier cette ville ([a]) pour s'assurer de l'entrée de la riviere : on y tient ordinairement une garnison de trois ou quatre cents hommes commandés par un capitaine, bourgeois de Lubec, qui reçoit ses ordres des bourguemestres, & ne laisse entrer personne dans la ville sans passeport. Vis-à-vis de Travemunde il y a une péninsule d'un quart de lieue de circonférence ; elle est du duché de Mecklenbourg. ([a]) *Zeyler*, Topog. Saxon. inf. pag. 231. ([b]) *Corn. Dict. Voyages de Desbayes, en Danemarck.*

TRAVENTHAL, chef-lieu d'un bailliage d'Allemagne, dans la Wagrie, au territoire de Ploen. Il contient seize villages.

1. TRAUN, riviere d'Allemagne, dans la haute Autriche, au quartier de Traun. Elle sort du lac de Traun-Sée & prend son cours vers le midi en serpentant. Elle reçoit presque aussi-tôt l'Aeger à la gauche, & l'Alm à la droite ; après avoir mouillé Leembach, g. Wels, g. Neupaw, g. & Ebersperg, d. elle va se perdre dans le Danube, entre Lintz & l'embouchure de l'Ens. * *Jaillot*, Atlas.

2. TRAUN, (quartier de) contrée de l'Allemagne, dans la haute Autriche. Ce quartier qui prend son nom de la riviere de Traun, qui le traverse du midi au septentrion, est borné au nord par le quartier de Hausff ; au nord oriental par le quartier du haut Vienner-Wald ; à l'orient méridional par le duché de Baviere. Ses principaux lieux sont :

Steyr, Wels, Weyr, Vocklapruck, Gmunden.

Et il renferme deux grands lacs ; savoir,

Astersée & Traunsée.

3. TRAUN, petite riviere d'Allemagne, dans la haute Baviere, vers les confins du Tirol. Son cours est du midi au nord en serpentant. Elle mouille la ville de Traunstein & celles de Petchstein & de Holstein, au-dessous de laquelle elle va se perdre dans l'Achza, un peu au-dessus de Trosperg.

TLAUN-SÉE, grand lac d'Allemagne, dans la haute Autriche, au quartier de Traun. Il reçoit plusieurs petites rivieres, & il donne naissance à une seule, qui en prend le nom de Traun. Ce lac s'étend en longueur du nord au midi. La petite ville de Gmunden est bâtie sur sa rive septentrionale. Aux deux tiers de ce lac, en tirant vers le nord & plus près de la rive occidentale que de l'orientale, on voit une isle assez haute, au sommet de laquelle est un château nommé Ortt.

1. TRAUNSTEIN ou Draunstein, montagne d'Allemagne, dans la haute Autriche, au quartier de Traun, près du lac de Traun-Sée, du côté de l'orient.

2. TRAUNSTEIN, ville d'Allemagne, dans la haute Baviere, sur la petite riviere de Traun, au-dessus de Perchstein, entre le lac de Chiemsée & l'archevêché de Saltzbourg. Cette petite ville a une jurisdiction d'où dépendent un château, deux terres nobles & quelques villages. Il y a près de Trannstein des sources d'eau salée, & à une lieue on trouve le bain de Aendlholtzen, propre pour la guérison de diverses maladies ; ses eaux sont mêlées de souffre, d'alun & de salpêtre. * *Zeyler*, Topograph. Bavar. p. 67.

TRUASI, peuples de Thrace, au voisinage du mont Hemus. Hérodote, *l.* 5, dit que ces peuples ne différoient point des Thraces, si ce n'est dans un usage qu'ils observoient à la naissance & à la mort de leurs proches. Quand un enfant venoit au monde, les parens s'assembloient, se rangeoient autour de lui, se mettoient à pleurer, & faisoient un détail de toutes les miseres auxquelles il alloit être exposé : au contraire lorsque quelqu'un d'entr'eux étoit mort, ils se réjouissoient, & en le mettant en terre, ils racontoient le bonheur qu'il avoit d'être délivré des maux de ce monde. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 41, qui écrit Trausi, dit aussi que c'étoit un peuple de Thrace ; & Etienne le géographe fait de Trausi une ville des Celtes ; & les habitans, ajoute-t-il, sont nommés Agathyrsi par les Grecs. Ce qu'il y a de certain, c'est que les Agathyrsi étoient un peuple de Thrace, aux environs du mont Hemus.

TRAUSIUS-CAMPUS, campagne où, selon Diodore de Sicile, *l.* 14, *c.* 118, les Gaulois qui s'étoient avancés jusqu'au promontoire *Japygium*, furent massacrés par les *Cerii* dans le tems qu'ils cherchoient à repasser sur les terres des Romains. Ainsi *Trausius-Campus* devoit être dans la Toscane.

TRAUSSAN, bourg de France, dans le Languedoc, au diocèse de Narbonne. Il y en a qui lui donnent le titre de ville.

TRAUSUS, peuple Scythe, selon Hésyche, cité par Ortélius, qui croit que c'est le même peuple que les Trausi. Voyez Trausi.

TRAUTENAU, ville de Bohéme, dans le cercle de Konig-Gratz, sur la riviere Upawa, vers le Riesengebürg ou la montagne des Géans. En 1647, les Suédois prirent cette

ville d'assaut sur les Impériaux, & le château fut obligé de se rendre à discrétion; les murailles & les portes de la ville furent abattues, & le château fut brulé. * *Zeyler*, Topogr. Bohem. pag. 83.

TRAVUS, fleuve de Thrace. C'est Hérodote qui en parle.

TRAXITÆ, peuples d'entre les Goths. Ils habitoient au-delà du pays des Antes, selon Ortélius, qui cite Procope.

TRAXT, bourg d'Asie, dans le Diarbeck, sur le Tigre, à quarante-deux lieues au-dessus de Bagdat. On le prend pour l'ancienne *Apamia* qui étoit sur ce même fleuve, dans la Mésopotamie, & différente d'une autre *Apamia* sur l'Euphrate. * *Baudrand*, éd. 1705.

TRAYGUERA, bourg d'Espagne, au royaume de Valence, sur la riviere de Servol, aux confins de la Catalogne, à trois lieues de Peniscola, du côté du nord, & à neuf lieues de Tortose, du côté de l'occident. Il y en a qui veulent que TRAYGUERA soit l'ancienne *Tiara Julia* ou l'*Indibilis*: tout le monde n'en convient pas. C'est le même lieu que Traiguera. Voyez ce mot.

TREA, ville d'Italie, dans le Picenum. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Rome à Ancone, en prenant par le Picenum. Elle étoit entre *Septempeda* & *Auximum*, à neuf milles de la premiere de ces places, & à dix huit milles de la seconde. Ortélius dit que, selon Franc Pamphyle, qui écrit *Treia*, cette ville fut ruinée par les Goths. Voyez TRAJANA. Les habitans de cette ville sont nommés Troyens par Pline, *l.* 3, *c.* 13, aussi-bien que dans une inscription qui se trouve dans le trésor de Gruter, *pag.* 446. COL. AUXIM ET MUTICIP. NUMANAT. ORDO ET PLEBS. TREIENSES. Holsten, *p.* 739, remarque qu'on voit les ruines de cette ville sur le bord de la riviere Porentia, au-dessous de San-Severino. Au lieu de *Tretenses*, les anciennes éditions portent TRIACENSES.

TREBA, ville d'Italie, dans le Latium. Ptolomée, *lib.* 3, *c.* 1, la place dans les terres. Frontin, *l.* 2, *Aqueduct.* qui la nomme *Treba-Augusta*, dit qu'elle étoit près de la source de l'Anio. Voyez TREVI 2.

TREBBIN, petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, située entre Zosten & Uckermunde, dans la Marche-Moyenne, sur la riviere Ucker, pas beaucoup éloignée du Mittewald, sur les confins de Lausnitz. Ç'a été ci-devant une retraite de voleurs de grand chemin, & l'électeur Frédéric la ruina en 1413. * *Zeyler*, Topogr. elect. Brand. pag. 115.

TREBELLICA-VINA, vins ainsi nommés du territoire où ils croissoient. Athénée, *l.* 1, fait l'éloge de ces vins. Pline, *l.* 14, *c.* 6, en parle aussi, & dit que l'endroit où on le recueilloit étoit en Italie, dans la Campanie, à quatre milles de Naples. Quelques manuscrits, au lieu de TREBELLICA, lisent TREBELLIANA.

TREBENDA, ville d'Asie, dans la Lycie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3. Il la place dans les terres.

TREBES, petite ville de France, dans le haut Languedoc, au diocèse de Carcassonne. C'est une des huit maîtresses du diocèse.

1. TREBIA, fleuve de la Gaule Cispadane. Pline, *l.* 3, *c.* 16, le surnomme PLACENTINUS, parce qu'il coule dans le territoire de *Placentia*. C'est aujourd'hui le TREBBIA. Les Romains, que commandoit le consul Sempronius, ayant été mis, par Annibal, dans une entiere déroute, se noyerent la plûpart dans cette riviere, & leur malheur la rendit célébre.

2. TREBIA. Voyez MUTUSCÆ.

TREBIATES, peuples d'Italie, dans l'Umbrie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 14. Les TREBIATES étoient les habitans de la ville TREBIA, aujourd'hui Trevi. Voyez MUTUSCÆ & TREVI.

TREBIGNA ou TREBIGNO, en latin *Tribulium*, ville de la Dalmatie sur la riviere de Trebinska, à cinq lieues de Raguse vers le levant. Voyez ce mot. Les Turcs l'ont enlevée à la république de Raguse, dont le métropolitain en a encore l'évêque pour suffragant. Autrefois l'évêché de Trebigno fut soumis à Antivari par Alexandre II. * *Corn.* Dict. *Hist. & descr. du Royaume de Hongrie*, tom. 4, an 1688.

TREBISACCIA, bourg d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur la côte du golfe de Tarente, assez près de l'embouchure de la riviere Saraceno, environ à huit milles à l'orient septentrional de Cassano. On prend ce bourg pour le VICENSIMUM de l'itinéraire d'Antonin. Voyez VICENSIMUM. * *Magin*, Carte de la Calabre citérieure.

TRÉBISONDE, anciennement *Trapezus*, ville des états du Turc, dans la Natolie, sur le bord de la mer Noire, & la capitale de la province de Genic ou Jenich, au pied d'une montagne qui regarde le septentrion. Cette ville, que les Turcs appellent TARABOSAN, étoit regardée anciennement comme une colonie de Sinope, à laquelle même elle payoit tribut, comme nous l'apprenons par Xénophon, qui passa par Trébisonde, en reconduisant le reste des dix mille, & qui rapporte l'aventure qui leur arriva, pour avoir trop mangé de miel. Comme il y avoit plusieurs ruches d'abeilles, dit cet auteur, les soldats n'en épargnerent pas le miel: il leur prit un dévoiment par haut & par bas, suivi de rêveries, ensorte que les moins malades ressembloient à des ivrognes, & les autres à des personnes furieuses ou moribondes. On voyoit la terre jonchée de corps, comme après une bataille; personne néanmoins n'en mourut, & le mal cessa le lendemain environ à la même heure qu'il avoit commencé; de sorte que les soldats se leverent le troisiéme & le quatriéme jour; mais en l'état qu'on est après avoir pris une forte médecine. Voyez les remarques de Tournefort, *Voyage du Levant*, *t.* 2, *p.* 99 *& suiv.* sur cette sorte de miel, & sur les fleurs dont il devoit être composé.

Les dix mille furent reçus à Trébisonde, avec toutes les marques d'amitié que l'on donne à des gens de son pays, lorsqu'ils reviennent de bien loin: car Diodore de Sicile remarque que Trébisonde étoit une ville grecque, fondée par ceux de Sinope, qui descendoient des Milésiens. Le même assure que les dix mille séjournerent un mois à Trébisonde, qu'ils y sacrifierent à Jupiter & à Hercule, & qu'ils y célébrerent des jeux.

Trébisonde apparemment tomba sous la puissance des Romains, dès que Mithridate se trouva dans l'impuissance de leur résister. Il feroit inutile de rapporter de quelle maniere elle fut prise sous Valerien par les Scythes ou Tartares, si l'historien qui en parle n'avoit décrit l'état de la place. Zozime remarque que c'étoit une grande ville bien peuplée, fortifiée d'une double muraille. Les peuples voisins s'y étoient réfugiés avec leurs richesses, comme dans un lieu assuré. Outre la garnison ordinaire, on y avoit fait entrer dix mille hommes de troupes; mais ces soldats se laisserent surprendre la nuit par les Barbares, qui, ayant entassé des facines tout contre les murailles, entrerent dans la place, tuerent une partie des troupes, renverserent les temples & tous les plus beaux édifices, emporterent des richesses immenses, & emmenerent un grand nombre de captifs. Les empereurs Grecs ont possédé Trébisonde à leur tour. Du tems de Jean Comnène, empereur de Constantinople, Constantin Gabras s'y étoit érigé en petit tyran. L'empereur vouloit l'en chasser; mais l'envie qu'il avoit d'ôter Antioche aux croisés l'en détourna. Enfin, Trébisonde fut la capitale d'un duché ou d'une principauté dont les empereurs de Constantinople disposoient; car Alexis Comnène, surnommé *le Grand*, en prit possession en 1204, avec le titre de duc, lorsque les François & les Vénitiens se rendirent maîtres de Constantinople, sous Baudouin, comte de Flandre. L'éloignement de Constantinople & les nouvelles affaires qui survinrent aux Latins, favoriserent l'établissement de Comnène; mais Nicetas remarque qu'on ne lui donna que le nom de duc, & que ce fut Jean Comnène, qui souffrit que les Grecs l'appellassent empereur de Trébisonde, comme s'ils eussent voulu faire connoître que c'étoit Comnène qui étoit leur véritable empereur; puisque Michel Paléologue, qui faisoit sa résidence à Constantinople, avoit quitté le rit grec pour suivre celui de Rome. Il est bien certain que Vincent de Beauvais appelle simplement Alexis Comnène, *seigneur de Trébisonde*. Quoi qu'il en soit, la souveraineté de cette ville, si l'on ne veut pas se servir du nom d'*Empire*, commença en 1204, sous Alexis Comnène, & finit en 1461, lorsque Mahomet II dépouilla David Comnène.

Les murailles de Trébisonde sont presque carrées, hautes, crenelées, & quoiqu'elles ne soient pas des premiers tems, il y a beaucoup d'apparence qu'elles sont sur les fondemens de l'ancienne enceinte, laquelle avoit fait don-

ner le nom de Trepaze à cette ville. Tout le monde sait que Trepaze, en grec, signifie une table, & que le plan de cette ville est un carré long, assez semblable à une table. Les murailles ne sont pas les mêmes qui sont décrites par Zozime; celles d'aujourd'hui ont été bâties des débris des anciens édifices, comme il paroît par les vieux marbres qu'on y a enclavés en plusieurs endroits, & dont les inscriptions ne sont pas lisibles, parce qu'elles sont trop hautes. La ville est grande, mais mal peuplée. On y voit plus de bois & de jardins que de maisons, qui, quoique bien bâties, n'ont qu'un simple étage. Le château, qui est assez grand & fort négligé, est situé sur un rocher plat & dominé; mais les fossés en sont très-beaux, taillés la plûpart dans le roc. L'inscription que l'on lit sur la porte de ce château, dont le centre est en demi-cercle, marque que l'empereur Justinien renouvella les édifices de la ville. Il est surprenant que Procope n'en ait pas fait mention, lui qui a employé trois livres entiers à décrire jusqu'aux moindres bâtimens que ce prince avoit fait élever dans tous les coins de son empire. Cet historien nous apprend seulement que Justinien fit bâtir un aqueduc à Trébisonde, sous le nom de l'aqueduc de S. Eugène le martyr.

Quant à l'inscription dont il vient d'être parlé, les caractères en sont beaux & bien conservés; mais comme la pierre est encastrée dans la muraille, & enfoncée de près d'un pied & demi, on n'en sauroit lire la derniere ligne à cause de l'ombre. Voici ce que Tournefort y lut:

ΕΝ ΩΝΟΜΑΤΙ ΤΟΥ ΔΕϹΠΟΤΟΥ ΗΜΩΝ ΙΗϹΟΥ ΧΡΙΣΤΟΥ ΘΕΟΥ ΗΜΩΝ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ ΚΑΙ ϹΑΡ ΦΛ ΙΟΥϹΤΙΝΙΑΝΟϹ ΑΛΑΜΑΝΙΚΟϹ ΓΟΘΙΚΟϹ ΦΡΑΓΙΚΟϹ ΓΕΡΜΑΝΙΚΟϹ ΠΑΡΤΙΚΟϹ ΑΔΑΝΙΚΟϹ ΟΥΑΝΔΑΛΙΚΟϹ. ΑΦΡΙΚΟϹ ΕΥϹΕΒΗϹ ΕΥΤΙΧΗϹ ΕΝΔΟΞΟϹ ΝΙΚΗΤΗϹ ΠΡΟΠΕΟΥΧΟϹ ΑΕΙ ϹΕΒΑϹΤΟϹ ΑΥΤΟΥϹ ΑΝΕΝΕΩϹΕΝ ΦΙΛΟΤΙΜΙΑ ΤΑΔΗΜΟϹ ΚΤΙϹΜΑΤΑ ΤΗϹ ΠΟΛΕΟϹ ΕΠΟΥΔΗΚΑ ΑΠΙΜΕΛΙΑ ΟΥΡΑΝΙΟΥ ΤΟΝ ΘΕΟΦΙΛΕΟ. . . .
ΧϹ ΥΠ Γ

Dans le vestibule d'un couvent de religieuses Grecques, il y a un christ très-mal peint, avec deux figures à ses côtés; & on y lu les paroles suivantes en très-mauvais caractères peints, & en grec corrompu:

ΑΣΕΞΙΟϹ ΕΝ ΧΩ ΤΟ ΘΟΠΙΣΤΟΣ ΒΑΣΙΛΕΥΚΕ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΩΣ ΠΑϹΙϹ ΑΝΑΤΟΛΗϹ Ο ΜΕΓΑϹ ΚΟΜΝΗΝΟϹ

ΘΕΟΔΟΡΑ ΧΥ ΧΑΡΗΤΙ ΕΥϹΕΒΕϹΤΑΤΗ ΔΕϹΠΗΓΑ ΚΕ ΑΥΤΟΧΡΑΤΟ ΗϹΑ ΠΑϹΙϹ ΑΝΑΤΟΛΗϹ

ΙΡΙΝΗ ΧΥ ΜΗΤΗΡ ΑΕΤΟΥ ΕΥϹΕΒΕϹΤΑΤΟΥ ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΚΥΡΙΟΥ ΑΣΕΞΟΥ ΤΟΥ ΜΕΓΑΛΟΥ ΚΟΜΝΗΝΟΥ.

Le port de Trébisonde appellé *Platana*, est à l'est de la ville. L'empereur Adrien le fit réparer, comme nous l'apprenons par Arrien. Il paroît, par les médailles de la ville, que le port y avoit attiré un grand commerce. Goltzius en rapporte deux à la tête d'Apollon. On sait que ce dieu étoit adoré en Cappadoce, dont Trébisonde n'étoit pas la moindre ville. Sur le revers d'une de ces médailles est une ancre, & sur le revers de l'autre la proue d'un navire. Ce port n'est bon présentement que pour des saïques. Le mole que les Génois, à ce qu'on prétend, y avoient fait bâtir, est presque détruit. Peut-être que ce qui en reste est le débris du port d'Adrien: car de la maniere qu'Arrien s'explique, cet empereur y avoit fait faire une jettée considérable, pour y mettre à couvert les navires, qui, auparavant, n'y pouvoient mouiller que dans certain tems de l'année, & encore étoit-ce sur le sable.

Quoique la campagne de Trébisonde soit fertile en belles plantes, elle n'est pourtant pas comparable, pour ces sortes de recherches, à ces belles montagnes où est bâti le grand couvent de S. Jean, à vingt-cinq milles de la ville du côté du sud-est. Il n'y a pas de plus belles forêts dans les Alpes. Les montagnes qui sont autour de ce couvent, produisent des hêtres, des chênes, des charmes, des guaiacs, des frênes & des sapins d'une hauteur prodigieuse. La maison des religieux n'est bâtie que de bois, tout contre une roche fort escarpée, au fond de la plus belle solitude du monde. La vue de ce couvent n'est bornée que par des paysages merveilleux. On n'y trouve que des solitaires occupés de leurs affaires temporelles & spirituelles, qui n'ont ni cuisine, ni science, ni politesse, ni livres. On monte à la maison par un escalier très-rude, & d'une structure fort singuliere. Ce sont deux troncs de sapin gros comme des mats de navire, inclinés contre le mur & alignés, de même que les montans d'une échelle; au lieu des planches ou des échelons, que l'on met ordinairement au travers des échelles, on y a taillé des marches d'espace en espace à grands coups de hache, & l'on a mis des perches sur les côtés, pour servir de garde-foux; & sans ce secours, il seroit presqu'impossible d'y monter. Tous les environs de ce couvent sont une image parfaite de la pure nature: une infinité de sources y forment un beau ruisseau plein d'excellentes truites, & qui coule entre des tapis verds & des bosquets. Les moines sont environ au nombre de quarante. Leur maison est comme une tanniere, où ces bonnes gens se retirent pour éviter les insultes des Turcs, & pour prier Dieu à leur aise; cependant ces anachorètes possédent tout le pays à plus de six milles à la ronde. Ils ont plusieurs fermes dans ces montagnes, & même plusieurs maisons dans Trébisonde; mais ils n'en peuvent pas jouir. Ils n'oseroient faire bâtir une belle église, ni un beau couvent, de crainte que les Turcs n'exigeassent d'eux les sommes destinées pour ces bâtimens, quand l'ouvrage seroit commencé.

La ville de Trébisonde, qui jouit encore aujourd'hui du titre d'archevêché, est célébre par le martyre des quarante soldats que l'empereur Licinius fit mourir dans un lac gelé, & par la naissance de saint Dorothée *le jeune*, abbé de Chilicome, entre la Paphlagonie & la Bythinie. George de Trébisonde & le cardinal de Bessarion sont sortis de Trébisonde. On convient pourtant que George n'étoit qu'originaire de Trébisonde, & qu'il étoit né à Candie. Quoi qu'il en soit, il fleurissoit dans le quinziéme siécle, sous le pontificat de Nicolas V, de qui il fut secrétaire. George avoit, auparavant, enseigné la rhétorique & la philosophie à Rome; mais son entêtement pour Aristote lui attira de grosses querelles avec Bessarion, qui ne juroit que par Platon. Bessarion fut un savant homme aussi; mais ses ambassades le dissiperent trop. Cela ne l'empêcha pourtant pas d'écrire plusieurs traités, & sur-tout de faire une très-belle bibliotheque, qu'il laissa par son testament au sénat de Venise. On la conserve avec tant de soin, qu'on n'en veut communiquer les manuscrits à personne; & il faut regarder ce beau recueil comme un trésor enfoui.

A deux milles de la ville, près du bord de la mer, on trouve une ancienne église grecque nommée *sainte Sophie*. On a converti une partie de ce bâtiment en mosquée; le reste est ruiné. On n'y voit que quatre colonnes de marbre cendré. Je ne sai si cette église a été bâtie par Justinien, comme celle de sainte Sophie de Constantinople: c'est assez la tradition du pays; on ne sauroit le prouver par aucune inscription. Procope même n'en fait pas mention.

TREBITZ ou TREBICZ, ville dans la Moravie, près la riviere Igla, entre la ville Iglau & le bourg Namiest, vers la Bohéme. Il y a une manufacture de draps, à la façon des draps d'Angleterre, pour lesquels on les vend quelquefois, & le débit s'en fait même dans plusieurs pays étrangers. * *Zeyler*, Topogr. Morav. p. 111.

1. TREBNITZ, petite ville de Bohéme, près de Leutmaritz, Kostnblat, Milessow & Bilin. En 1571, le tonnerre tomba dans le château de Kostolow, situé au-dessus de la ville, & emporta, au burgrave Albert Slawietin & à sa femme, les pointes de leurs souliers, faites en forme de bec de cigogne, sans leur endommager les pieds. * *Zeyler*, Topogr. Bohem. p. 83.

2. TREBNITZ, petite ville de la Silésie, au duché d'Olss, proche la seigneurie de Trachenberg. (a) Aux environs de cette ville, il y a une colline appellée Toppelberg, d'où l'on tire des vases & des pots de terre tous formés, qu'on expose à l'air, afin qu'ils s'endurcissent. On s'en sert après comme des vases cuits au feu. Sainte Hedwige, duchesse de Pologne & de Silésie, (b) fit bâtir à Trebnitz, une grande abbaye pour des filles, de l'ordre de cîteaux. Elle s'y enferma, étant veuve, & y mourut en 1243. Sa fille, sainte Gertrude, y fut abbesse. (a) *Zeyler*, Topog. Sil. pag. 186. (b) *Baillet*, Topogr. des saints, pag. 502.

1. TREBULA, ville d'Italie. Denys d'Halicarnasse la donne aux Aborigénes, & la met à soixante stades de Reate. C'est la même que TREBULA MUTUSCÆ & TREBIA. Voyez MUTUSCÆ.

2. TREBULA, ville d'Italie, dans la Campanie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la marque dans les terres. Tite-Live, *l.* 23, *c.* 39, la met au nombre des villes que Fabius emporta de force, & nomme son territoire TREBULANUS AGER. On ne sait point précisément l'endroit où elle étoit. Voyez MUTUSCÆ.

3. TREBULA, colonie romaine, selon Ortélius, qui cite Frontin. Cette ville étoit en Italie, dans la Sabine, s'il est vrai que ce soit aujourd'hui *Monte-Leone*.

TREBULANUM, lieu d'Italie. Il en est fait mention dans plusieurs endroits des épitres de Cicéron à Atticus. C'étoit, selon les apparences, quelque maison de campagne dans le territoire d'une des villes nommées TREBULA.

TREBULIUM, selon Corneille & Maty, ou plutôt selon Baudrand, qu'ils copient sans le dire; & TREBILIUM, selon Ortélius, qui cite Leunclavius. Ce dernier dit qu'il y en a qui croient que *Trebilium* est la *Gerua* des anciens. Cette ville de TREBILIUM, ajoute Baudrand, est placée aujourd'hui dans la Turcomanie, aux confins de la Perse.

TREBUR, en latin *Triburium*, *Triburia*, bourg d'Allemagne, dans le pays de Hesse, au comté Catzenelenbogen, dans la contrée appellée Rid, pas loin de la rive du Rin. Ce bourg est enfermé d'une muraille, & étoit autrefois une très-grande ville, dont le circuit contenoit presque deux lieues d'Allemagne, où l'on tint, l'an 895, un fameux concile, & ensuite, c'étoit le rendez-vous des congrès publics, des dietes de l'Empire & des noces des souverains. De toute son ancienne grandeur, il n'y a point d'autre reste aujourd'hui que les noms d'une prairie & d'un vivier, joignant le bourg. La premiere est appellée la ville capitale, & l'autre le vivier de l'empereur. On dit que de ses marbres & pierres de taille on a aggrandi & orné les villes de Mayence & d'Oppenheim. Ce bourg fut presque tout ruiné par le feu l'an 1540: son terroir est très-fertile. * *Zeyler*, Topogr. Hass. p. 80.

TREBUXENA, bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, sur une montagne, à la gauche du Guadalquivir, au midi de la Maresma, & au nord oriental de Saint-Lucar de Barrameda. Il y en a qui veulent que Trebuxena soit la *Colobana* des anciens. * *Jaillot*, Atlas.

TRECA, ou TRECATO ou TERCATO, bourgade d'Italie, au duché de Milan, au Novareze, à cinq milles de Novare, du côté de Vigevano. Baudrand, *éd.* 1681, dit que le nom latin est TRES-CASÆ; mais il ne cite aucun garant.

TRECÆ. Voyez TROYES.

TRECASSES. Voyez TRICASSINI & TROYES.

TRECASSIANI & CIVITAS, ou URBS TRECASSIANORUM, peuple & ville de la Gaule Narbonnoise. Voyez AUGUSTA TRICASTRINORUM, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX & TRICASTRINI.

TRECASSINUM, (*Oppidum*) Saint-Paul-Trois-Châteaux. Voyez ce mot.

TRECASTINI & CIVITAS, ou URBS TRECASTINORUM, peuple & ville de la Gaule Narbonnoise. Voyez AUGUSTA TRICASTINORUM, SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX & TRICASTRINI.

1. TRÉ-CHATEAU, bourg de France, dans la Bourgogne, du diocèse de Langres. Une partie de ce bourg est située dans la Champagne, dans l'intendance de Châlons; c'est une des baronnies qui relevent du duché de Langres. Voyez l'article suivant.

2. TRÉ-CHATEAU, bourg de France, dans la Champagne, vers la frontiere de Bourgogne, à quatre lieues de Dijon. L'église paroissiale porte le titre de saint Florent, & en possède les reliques, qui sont dans une très-belle châsse. Il y a un prieuré & un hôpital, où l'on distribue beaucoup d'aumônes. Ce bourg, au pied duquel passe la riviere de Tille, est sur le penchant d'une éminence, au haut de laquelle on voit un fort château. Le territoire produit des vins excellens. * *Corn.* Dict. sur des mémoires dressés sur les lieux.

TRECHIA. Athénée paroît donner ce nom à une partie de la ville d'Ephése, ou même à la ville entiere. Son interpréte écrit TRACHIA, & Pline TRACHEA: ce dernier en fait un des surnoms de la ville d'Ephése. Etienne le géographe dit Τρηχία, *Trichia*; mais la véritable orthographe est Τρηχεῖα, *Trachea*; c'est ainsi du moins que lit Eustathe, *ad Dionysii*, *v.*827.

TRECHIN ou TERECHIS. Voyez TRACHIS.

TRECHINIA ou TRACHINIA, contrée du Péloponnése, à ce que croit Ortélius, qui cite Hérodote; mais Ortélius se trompe. Hérodote ne met point la Trechinie dans le Péloponnése. Il dit, *lib.* 7, *num.* 201, que Xerxès avoit son camp dans la Trechinie de la Mélide; or la Mélide étoit dans la Thessalie, & non pas dans le Péloponnése. Voyez TRACHINIA, qui est la même contrée.

TRECHIS ou THRACHIS, ville de la Thessalie, dans la Trechinie. Hérodote la met à cinq stades du fleuve Mélas. Ortélius croit que c'est la THRACIS de Pausanias; mais il ne connoît qu'une Trachide, au lieu qu'il y en avoit deux.

TRECINA ou TREZINA. Voyez TROEZENA.

TRECORENSIUM-CIVITAS, nom que Cenalis donne à la ville de TRÉGUIER. Voyez TRÉGUIER.

TREDACH. Voyez DROGHEDA.

TREENSIS-AGER, territoire d'Italie, dans le Picenum, selon Frontin, *de limitib. pag.* 108. Il tiroit son nom de la ville TREA.

TREFFORT, ville & marquisat de France, dans la Basse-Bresse, au diocèse de Lyon. C'est le chef-lieu d'un mandement. Elle a une mairie, & elle députe aux assemblées de la Bresse.

1. TREFONTANE ou TREFONTI. Voyez COSTRUS.

2. TREFONTANE, abbaye d'Italie, dans la Campagne de Rome, à trois milles au-dessous de cette ville, près de la rive gauche du Tibre. Voyez au mot AQUÆ, l'article AQUÆ-SALVÆ. * *Magin*, Carte de la Campagne de Rome.

TREFORT. Voyez TREFFORT.

TREFURT, en latin *Drivordia*, petite ville d'Allemagne, dans le pays de Hesse, située près la riviere Werra, dans le voisinage de Wanfried: elle appartient à l'électeur de Mayence, à celui de Saxe, & au landgrave de Hesse. Trefurt avoit autrefois ses propres seigneurs, qui causerent, l'an 1329, beaucoup de désordres dans les pays de Thuringe & de Hesse. Brouwer, *l.* 2, *antiq. Fuld. c.* 11, *p.* 148, en fait mention; mais l'électeur de Mayence, & les landgraves de Thuringe & de Hesse unirent leurs troupes, mirent le siége devant cette ville, & contraignirent les seigneurs de se rendre, & de la leur céder avec le château & la seigneurie. * *Zeyler*, Topogr. Hass. pag. 31.

TREGARON, bourg ou petite ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans Cardiganshire, au confluent des rivieres de Tyvy & de Brennyg. * *Blaeu*, Atlas.

TREGAU, ou plutôt TERGOU. Voyez GOUDA.

TREGONY, bourg d'Angleterre, dans la province de Cornouailles. Il a droit de tenir marché public. * *Etat prés. de la Gr. Bret. t.* 1.

TREGUIER, en latin *Trecorium*, ville de France, en Bretagne, dans une presqu'isle, nommée autrefois *Trecor*. Cette ville s'appella premierement *Lantriguier*; elle fut détruite par Hastan pirate Danois. En 836, *Néomene* ou *Numenoius* la fit rebâtir dans la vallée de *Trecor*, & voulut qu'on la nommât *Treguier*. Cette ville est au milieu des eaux, & a un petit port. L'évêque est seigneur & comte de Treguier. Quelques géographes disent que Lantriguier étoit la premiere cité des *Osismiens*, qui l'appelloient *Vorganium*; mais le savant de Valois n'ose décider si c'est Lantriguier, Saint-Paul de Léon, ou même quelqu'autre ville de ce canton.

L'évêché de Treguier est dans une situation à peu près pareille à celle de l'évêché de Léon; il occupe toute l'étendue de la côte, depuis la riviere de Morlaix jusqu'auprès de la ville de Saint-Brieu. Les villes de cet évêché sont Treguier, Morlaix, Guingamp, Lannion & Lanmeurs. Cet évêché reconnoît saint Tugdual pour son premier évêque: l'époque de l'érection de cet évêché, de même que celle de plusieurs autres, est très-incertaine. De Longuerue dit pourtant que l'on établit à Treguier, dans le dixiéme siécle, le siége épiscopal que le prince *Numenoius* avoit fondé dans le monastère de saint Rabutual, ruiné par les courses des Barbares. Le chapitre de la cathédrale est composé de cinq dignités & de quinze canonicats; son revenu est de quatorze mille livres. Le commerce qui se fait dans l'évêché de Treguier est fort mêlé & très-utile au pays: celui des chevaux est un des plus

considérables ; ils sont plus forts que ceux de l'évêché de Léon, mais aussi ils sont en moindre quantité, car on compte que les deux tiers des chevaux, qui sortent de Bretagne, viennent de Léon ; & le tiers de Treguier. On recueille beaucoup de bled dans ce pays, de sorte que Brest & Saint-Malo y prennent presque toutes leurs fournitures. Le chanvre & le lin produisent beaucoup d'argent dans cet évêché. Louis XIV a fait enlever, pendant plusieurs années, environ trois millions de livres de chanvre par an, pour les magasins de Brest. Quant au lin, il passe dans l'évêché de Léon, pour la fabrique des toiles. Le papier est encore un commerce important de cet évêché, il s'y en fait quantité qui passe en Angleterre.

Saint Yves, official & curé en Bretagne, naquit l'an 1253, à Ker-Martin, dans la paroisse de Menehi, à un quart de lieue de Treguier. Il fut curé de Tresdretz, & ensuite de Lohanec jusqu'à sa mort. Son corps fut porté de Lohanec dans la cathédrale de Treguier. * *Piganiol de la Force*, Description de la France, t. 5, p. 246.

TREIA. Voyez TREA & TRAJANA.

1. TREIDEN, riviere de l'empire Russien, dans la Livonie, au pays de Letten ou Lettie. Elle est formée de diverses sources, dont les ruisseaux, qui viennent du midi & de l'orient, se réunissent dans un même lit, alors la riviere de Treiden commence à courir du nord oriental au midi occidental, & après avoir mouillé la ville de Wolmar, g. celle de Rop, d. & la forteresse de Treiden, d. elle va se jetter dans le golfe de Livonie, près de Semikon.

2. TREIDEN, en latin *Tridam*, bonne forteresse de Livonie, située dans le territoire de Riga, du comté de Lemsel ; les Moscovites en étoient les maîtres l'an 1576, lorsque les Polonois s'en emparerent par une ruse ; ils firent déguiser des soldats comme paysans du pays, & les y envoyerent avec des traineaux chargés de bois, on leur ouvrit inconsidérément la porte ; ils entrerent & occuperent la place l'an 1579. Ceux de Riga battirent, près de cette forteresse, les chevaliers de l'ordre Teutonique. * *Zeyler*, Topogr. p. 28.

TREIENS, ordre & peuple dont il est parlé dans une ancienne inscription rapportée dans le trésor de Goltzius, & qui, selon Lazius, *Reip. Rom. l.* 4, se trouve dans la ville de Bergame en Italie.

TREIGNAC, ville de France, dans le Limosin, du diocèse & de l'élection de Tulles, est située dans le bas Limosin, entre Limoges & Tulles, au bord de la Vezere.

TREIGNY, village de France, au diocèse d'Auxerre, à huit lieues de cette ville du côté du couchant d'hiver. C'est peut-être la paroisse la plus étendue de tout ce diocèse. L'église, du titre de saint Syphorien, est fort belle. La cure fut unie à l'archidiaconé de Puisaie, dans l'église d'Auxerre, au treiziéme siécle, lorsque cet archidiocané fut érigé par démembrement du grand archidiaconé en 1249. Le lieu est un peu aquatique.

TRELLEBOURG, bourgade de Suéde, dans la Schonen ou la Scanie, sur la côte méridionale de cette province, entre Falsterbo & Ysted. * *De l'Isle*, Atlas.

TRELLIN, petite ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans Montgomerishire, dans l'endroit où la Saverne reçoit la petite riviere de Lleding. Les Anglois l'appellent WELSHE POOLE. * *Blaeu*, Atlas.

TREMBLADE, (la) bourg de France, ([a]) dans la Saintonge, sur la rive gauche de la Seudre, près de son embouchure dans la mer. Ce bourg, situé dans l'élection de Marennes, est très-bien bâti, très-peuplé, ([b]) & une dépendance de la paroisse d'Arvert. C'étoit le port le plus considérable de la province, avant l'établissement de Rochefort, & les vaisseaux du roi y étoient armés ; il n'y reste à présent que des marchands & des matelots. On y fait encore un assez gros commerce. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Piganiol*, Description de la France, t. 5, p. 63.

TREMBLAI, (le) poste françois de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France. Il est situé à deux lieues au sud de Montreal.

TREMBLEUR, (le) lieu des Pays-Bas, dans le Limbourg Hollandois, au comté de Daelem. Le Trembleur n'est plus qu'un hameau à une petite demi-lieue de *Daelem* ; il y avoit autrefois une espéce de maison de ville, dans laquelle la justice se rendoit, mais qui a été ruinée par la guerre. C'est présentement à BLEGNI que réside ce tribunal. Ce village contient environ cinquante maisons, & il y a une maison de ville assez jolie. L'église n'est qu'une chapelle dépendante de *Mortier*, qui est l'église paroissiale. *Saint-André* est aussi de la dépendance du *Trembleur* ; il y a une église paroissiale assez belle, & uniquement occupée par les catholiques romains. Celle de *Bleigni* est également aux catholiques & aux réformés ; elle est desservie par un ministre François, établi par le conseil d'état, mais il n'y a qu'environ vingt communians. Le curé de *Saint-André* dépend de l'évêque de *Liege*. Le banc, en général, contient environ quatre cents familles, qui font de trois différentes paroisses. Le principal commerce des habitans consiste en platines de fusil & en quelques étoffes de laine ; le terroir est fertile & d'un grand rapport. Le tribunal est composé du mayeur, qui est en même tems l'officier criminel, & de sept échevins, sans le greffier & le sergent exploitant. C'est le seigneur qui confere toutes ces charges. * *Janiçon*, Etat présent de la république des Provinces-unies.

TREMECEN, royaume d'Afrique, dans la Barbarie, connu anciennement sous le nom de Mauritanie Césariense. Marmol, *description d'Afrique*, *t.* 2, *l.* 5, *c.* 1, le borne au nord par la mer Méditerranée ; à l'orient par la province appellée particulierement l'Afrique, dont il est séparé par la riviere Sufegemar, anciennement Amsaga ; au midi par les déserts de la Barbarie ; & au couchant par le royaume de Fez, dont il est séparé par deux rivieres ; l'une appellée Ziz, qui naît des montagnes de Zénégues, & passant près de la ville de Gaceluyn, & par les états de Quinena, de Matagara & de Reteb, se va rendre à Sulgumesse, & de-là dans les déserts, où elle se convertit en un lac ; l'autre riviere est nommée Muluyes, & descend du grand Atlas, & courant vers le septentrion, se va rendre dans la mer Méditerranée, près de la ville d'One. Ce royaume, ajoute Marmol, est long & étroit, car il a plus de cent cinquante lieues de longueur, du levant au couchant, & n'en a pas, en quelques endroits, plus de vingt de largeur, depuis le mont Atlas jusqu'à la mer ; mais dans d'autres il y en a jusqu'à cinquante.

Ce royaume, depuis la décadence de l'empire romain, a été possédé par divers princes étrangers, auparavant il étoit tenu par les Abduluates. C'étoit une branche d'entre les Zénétes, qui venoit des Magaraos, qui ont dominé toute l'Afrique. Ceux-là furent chassés par les Romains, & reprirent l'empire depuis, à la faveur des Goths, en leur payant un certain tribut, jusqu'à ce que les successeurs de Mahomet s'emparerent de l'Afrique ; car après la conquête d'Espagne, toutes les provinces d'Afrique furent sujettes aux califes d'Arabie, jusqu'à ce que leur puissance venant à diminuer par leurs divisions, les Africains, qui s'étoient sauvés dans les déserts de la Libye, commencerent à se rapprocher, & les Abduluates, qui n'attendoient que l'occasion, rentrerent dans le royaume de Trémecen, où ils furent reçus à bras ouverts, & régnerent plus de trois cents ans ; depuis ils furent assujettis par les Almoravides, ou Almohades, qui tantôt les chassoient, tantôt se contentoient de les rendre tributaires. Les Almohades furent dépossédés par les Bénimerins de la nation ou tribu de Zénétes, sous la conduite d'Abdulac ; gouverneur de Fez, & ceux ci furent subjugués & dépossédés par les Benivates, autre branche des Zénétes. Ces derniers furent vaincus dans le treiziéme siécle par les chérifs d'Hescein, descendans des princes Arabes. Ils diviserent le royaume de Trémecen en quatre provinces ; la premiere & la principale, est celle qui porte le nom du royaume de Trémecen ; la seconde celle de Tenez ; la troisiéme, celle d'Alger, qui est proprement la Mauritanie Césarienfe ; & la derniere, celle de Bugi, que quelques-uns donnent au royaume de Tunis. Ce fut du tems de Rabmitis que ce pays fut ainsi partagé entre lui & trois autres princes. Comme il étoit le plus puissant, il choisit la province dont la ville capitale étoit TELEMICEN, appellée ensuite TELENSIN & aujourd'hui TREMECEN ; il y établit son siége & sa résidence, & promit de reconnoître les autres pour souverains dans leurs provinces, ce qui fit que les princes de Tenez, d'Alger & de Bugie, prirent aussi le titre de rois. * *Laugier de Tassy*, Histoire du royaume d'Alger, p. 7 & suivantes.

Les choses resterent dans cet état pendant quelques siécles, que chaque roi suivoit les regles que ses prédecesseurs avoient établies ; mais le roi de Trémecen ayant voulu les violer, Albuferiz, roi de Tenez, prince puissant & ambitieux, profita de cette occasion pour prendre les armes : il s'empara de la ville de Bugeya ou Bugie, & poussant ses conquêtes il obligea le roi de Trémecen de lui demander la paix ; ils convinrent que le roi de Tenez garderoit ce qu'il avoit conquis, & que celui de Trémecen lui payeroit tribut, ce qui s'exécuta jusqu'à la mort du premier qui partagea ses états entre ses trois enfans ; l'aîné eut le royaume de Tenez, le second celui de Gigeri, & le plus jeune nommé Abdalnasiz, eut celui de Bugie. Ce dernier rompit avec le roi de Trémecen & lui fit la guerre avec succès. Alors les Algériens qui avoient toujours été tributaires du roi de Trémecen voyant sa protection trop foible, se rendirent tributaires de celui de Bugie.

Du tems des conquêtes rapides d'Auruch Barberousse en Afrique, les habitans du royaume de Trémecen, mécontens de leur roi Abuzijen, appellerent le tyran, & lui offrirent le royaume. Barberousse profitant de si belles dispositions pour agrandir son pouvoir, manda à Cheredin son frere, à Alger, de lui envoyer incessamment quelques piéces d'artillerie & d'autres munitions de guerre ; & quand il les eut reçues il marcha à grandes journées vers Trémecen, avec grand nombre de chevaux chargés des provisions. Le roi de Trémecen ignoroit l'infidélité de ses sujets ; mais sachant que Barberousse s'avançoit dans son pays avec des troupes il marcha à sa rencontre : ils se joignirent dans la plaine d'Aghad des dépendances d'Oran, & se livrerent bataille. L'artillerie & la mosqueterie de Barberousse lui donnerent bientôt la victoire sur le roi de Trémecen, qui fut contraint de se retirer. Ses sujets lui firent trancher la tête, & l'envoyerent au vainqueur avec les clefs de la ville, & lui prêterent serment de fidélité par leurs députés. Barberousse fit fortifier Trémecen, jugeant bien que le pays d'Oran, n'aimeroit pas son voisinage : en effet, le marquis de Comarès, gouverneur de cette derniere place, étant passé en Espagne en 1517, & ayant mené avec lui le prince Abuchen-Men ou Buhamu, héritier légitime du royaume de Trémecen, qui s'étoit réfugié à Oran, obtint des troupes de Charles V, pour chasser l'usurpateur. Il repassa aussi tôt en Afrique à la tête de dix mille hommes, & marcha vers Trémecen, guidé par Abuchen Men, auquel le jeune prince Selim & plusieurs Arabes & Maures de la campagne se joignirent. Barberousse aux premieres nouvelles de cette expédition, sortit avec quinze cents Turcs armés d'arquebuses, & cinq mille Maures à cheval. A peine fut-il sorti hors des portes de la ville, que son conseil fut d'avis d'y rentrer & de s'y retrancher ; mais s'appercevant que les habitans de Trémecen avoient quelque mauvais dessein contre lui, il prit le parti de se retirer à la faveur de la nuit avec tous ses soldats Turcs, & de prendre la route d'Alger. Le général Espagnol, averti de son évasion, lui coupa chemin, & le joignit au passage de la riviere Huexda, à huit lieues de Trémecen. Barberousse se voyant perdu, fit semer dans le chemin tout son or & son argent, ses bijoux & sa vaisselle, pour amuser les Espagnols & avoir le tems de passer la riviere avec ses troupes ; mais les Espagnols méprisant ces richesses, chargerent vigoureusement les Turcs, qui faisoient l'arriere garde. Barberousse repassa aussi tôt la riviere avec son avant garde, & après avoir tous combattu comme des lions, ils cedérent au nombre, & Barberousse fut massacré avec toute ses troupes. Le marquis de Comarez après cette victoire, marcha vers Trémecen & y entra, faisant porter la tête du tyran au bout d'une pique ; il mit Abuchen-Men en possession du royaume.

Abuchen-Men paya toute sa vie le tribu qu'il avoit promis aux Espagnols. Après sa mort, son frere Abdala, flaté de l'appui des Algériens, ne voulut rien payer, & depuis ce ne furent que de continuelles révolutions dans ce royaume, les Espagnols dépossédant celui que les Algériens mettoient sur le trône, & ceux ci chassant réciproquement les princes que les Espagnols soutenoient. Pendant ce tems, le chérif Mahamet, après s'être rendu maître du royaume de Fez, essaya de s'emparer de celui de Trémecen, mais les Algériens le chasserent, & à la fin cet état demeura au pouvoir de ces derniers, qui le possédent encore actuellement, du moins pour la plus grande partie.

Les rois de Trémecen vivoient autrefois avec beaucoup de magnificence, & étoient les plus anciens princes & les plus considérables de l'Afrique. Ils ne se montroient guères que les vendredis pour aller à la mosquée, & ne donnoient audience qu'à ceux de leur conseil, & aux officiers de leur maison, par les mains desquels toutes les affaires passoient. La principale charge de l'état étoit celle de mezuar, qui, comme viceroi ou connétable, levoit les troupes, les payoit, les licencioit, & donnoit les charges de la maison du roi. La seconde charge étoit celle de chancelier ou secrétaire d'état, qui tenoit le sceau, & faisoit les expéditions avec le roi. Le troisiéme officier étoit le grand trésorier ou sur-intendant, qui avoit la charge de tous les revenus & du trésor, & avec un mandement signé du roi, fournissoit au trésorier ou payeur général, qui étoit le quatriéme officier de l'état, tout ce qu'il falloit pour la dépense, tant ordinaire qu'extraordinaire. Le cinquiéme officier étoit celui de gouverneur du palais royal, qui avoit la garde du roi. Il y avoit outre cela le grand écuyer, & ceux qui avoient la direction des estafiers, des chameaux & des tentes, & autres semblables emplois qui obligeoient à servir en personne. Tous ces gens avoient sous eux des officiers & des compagnies de cavalerie qui en dépendoient. Ils s'habilloient magnifiquement, & se piquoient de donner de riches harnois à leurs chevaux. Quand le roi montoit à cheval, sa garde ordinaire étoit de douze ou treize cents chevaux ; & lorsqu'il s'agissoit de quelque entreprise, il mandoit les chefs des Arabes, les communautés de Bérebéres, & quelques compagnies d'habitans qu'il n'entretenoit que durant la guerre ; il partageoit entre les gouverneurs & les principaux chefs tous les sujets & toutes ses places comme des commanderies. Les Turcs ne donnent pas maintenant dans cette magnificence ; car celui que le dey d'Alger envoie commander dans le royaume, n'a pas un équipage royal ; & comme il ne se fie pas aux habitans, toute sa garde est composée de Turcs & de renégats.

Les campagnes de Trémecen sont arides, montueuses, & les environs de la ville sont des plaines presque toutes désertes. Les campagnes qui sont vers le septentrion du côté de la mer sont fertiles en bleds & en pâturages, & rapportent beaucoup de fruits. Il y a dans ce royaume un nombre d'Arabes très-belliqueux qu'on nomme les Galands de Mélione. Ils sont divisés en cinq tribus, qui sont Uled Abdala, Uled Mussa, Uled Hacix, Uled Suleyman, & Uled Amar. Elles dominent sur les Bérebéres. Dans toutes les quatre provinces il y a vers le couchant plusieurs montagnes qui abondent en bled & en bétail ; elles sont peuplées de nations très-vaillantes. Il y a peu de villes en ce royaume ; mais elles sont bien situées, & les habitans en sont à leur aise, se traitant bien à la mode du pays ; ils font un grand commerce en Guinée, en Numidie & ailleurs. Les Arabes des déserts y sont en grand nombre, & se soucient fort peu des rois de Trémecen, parce qu'ils se retirent, quand la fantaisie leur en prend, dans les déserts de la Numidie, où l'on n'a garde de les suivre. Ils reçoivent au contraire des pensions de la part des rois pour maintenir le calme dans le pays ; ils se soulevent quand il leur plaît, & prennent le parti de celui qui les paye le mieux. Ceux qui demeurent sur les montagnes sont les Bérebéres, les Zénétes, les Hoares, les Cinhagiens & les Azuages, tous braves gens. Ils s'habillent & vivent mieux que ceux de la Mauritanie Tingitane ; ils sont aussi mieux armés qu'eux, & savent manier le fusil avec plus d'adresse ; ils ne sont pas fort ennemis des chrétiens, parce qu'ils ont beaucoup de commerce avec eux ; enfin, ils ne sont pas si opiniâtres, ni de si mauvaise humeur que ceux du royaume de Maroc.

TREMECEN, TELEMICEN & TELENSIN, ville d'Afrique, dans la Barbarie, capitale du royaume auquel elle donne son nom, à douze lieues de la mer Méditerranée. Cette ville, que les anciens appelloient *Timisi*, & que Ptolomée met à 13^d 50' de longitude, & à 33^d 10' de latitude, est fort grande. Elle est à sept lieues de la mer Méditerranée du côté du midi. Elle doit sa fondation aux Magaroas d'entre les Zénétes ; mais ce n'étoit alors qu'une petite place qui servoit comme d'une forteresse contre les Africains des déserts. Elle s'accrut depuis des ruines de Haresgel, & devint tous les jours plus illustre par la résidence des rois de Trémecen, qui en firent leur capitale, à cause de sa situation avantageuse dans une belle plaine. Le dessein des places & des rues y est d'un fort bel ordre, & les boutiques dès

des artisans & des marchands y sont rangées comme dans Fez; mais les maisons n'y sont pas si bien bâties, ni avec tant de dépenses. Il y a par toute la ville quantité de superbes mosquées qui ont de grands revenus, & très-bien pourvues de tout ce qui est nécessaire. Il y a outre cela cinq principaux colléges d'une belle architecture, bâtis par quelques rois d'entre les Zénétes, & rentés pour l'entretien d'un certain nombre d'écoliers qui y demeurent, & qui y ont des maîtres pour leur enseigner toutes les sciences naturelles, & les instruire dans les matieres qui concernent leur religion. Il y a aussi beaucoup de bains & des hôtelleries à la mode du pays, pour la commodité des marchands qui y trafiquent. Le quartier de la ville le plus peuplé est celui où demeurent les Juifs, qui étoient autrefois fort riches; mais qui ayant été pillés à diverses reprises, sont restés fort pauvres, quoique les Turcs & le Maures les traitent mieux, que le chérif ne traite ceux de Fez, car ils leur laissent plus de liberté à trafiquer. La ville est embellie de plusieurs fontaines, dont les eaux sont conduites par des canaux souterreins l'espace de trente lieues de Numidie. Les rois de Trémecen ont toujours donné ordre de n'en point laisser découvrir les conduits, de peur qu'on ne la détournât si la ville venoit à être assiégée. Les murailles de la ville sont belles & hautes, garnies de plusieurs tours. Il y a cinq portes principales, dans lesquelles il y a, des corps de garde, & des maisons pour les fermiers des entrées. Hors de la ville, du côté du midi, est le palais du roi, bâti comme une forteresse, où sont divers corps de logis avec leurs jardins & leurs fontaines. Ce palais a deux portes, l'une pour sortir à la campagne, & l'autre pour entrer dans la ville. Autour de la ville il y a de beaux jardins & des maisons de plaisance, où durant la paix, les habitans qui sont à leur aise vont demeurer l'été, parce qu'outre que ce sont des lieux agréables, il y a des sources dont l'eau est très fraiche. Ajoutez à cela de grandes contrées remplies de vergers & d'oliviers, où l'on recueille quantité d'huile & toutes sortes de fruits comme en Europe. On y voit encore de grandes treilles qui portent du raisin délicieux; on le fait sécher au soleil, & il se garde toute l'année. A une lieue de la ville sont plusieurs moulins sur le bord de la riviere Cessif. Cette ville est gouvernée comme celle de Fez, il y a des juges, des sergens, des notaires, des avocats & des procureurs pour les causes civiles & criminelles, qui sont jugées suivant le droit de Fez. Le peuple y est divisé en trois corps: celui des marchands, l'autre des artisans & le troisiéme de la noblesse, qui comprend les courtisans & les gens de guerre. Les premiers sont bonnes gens, fidéles en leur commerce, qui vivent avec beaucoup d'ordre & de police; ils sont faciles à être gouvernés. Les étrangers se louent de leur civilité: leur principal négoce se fait dans la Guinée, où ils vont porter leurs marchandises tous les ans; ils en rapportent de l'or de Tibar, de l'ambre gris, du musc, de la civette, des négres, &c. Ce trafic se fait par change avec tant d'avantage du côté de ceux de Trémecen, qu'il ne faut que deux ou trois voyages à un marchand pour l'enrichir; & c'est ce gain aussi qui les détermine à traverser avec mille dangers les déserts de la Libye. Les artisans sont gens simples & doux, dont le plus grand soin est de travailler poliment, & de faire des ouvrages achevés. On y fait des casaques, de riches tapis, des sayes & des mantes si fines, qu'il s'en trouve qui ne pesent pas dix onces; outre cela de riches harnois à la génète avec de beaux étriers, des mors, des éperons & des têtieres de la meilleure façon d'Afrique; les artisans sont presque tous à leur aise. Les gentilshommes & les gens de guerre se piquent fort de noblesse & de valeur, ils ont plusieurs droits & prérogatives qui les distinguent des artisans. Ils s'habillent communément d'assez bon goût, de serge, de toile, de soie. Les femmes sont belles, & s'habillent comme à Maroc; mais les fêtes, les noces & les festins se font de la même sorte que dans Fez, quoique ceux de Trémecen ne soient pas si voluptueux ni si délicats. Telle est la description que Marmol donne de cette ancienne ville; les choses sont beaucoup changées depuis le tems où il écrivoit. Les murailles de Trémecen sont encore assez bonnes & flanquées de tours. Il y a cinq portes avec des ponts-levis & quelques fortifications suffisantes pour la défendre contre les rois voisins du royaume d'Alger; mais on ne reconnoît plus que de tristes restes de cette ville, dont les anciens historiens & même les modernes, parlent avec tant d'éclat & de distinction, & où les sciences & les arts fleurissoient. Elle est peuplée comme les autres villes du royaume d'Alger, de pauvres Arabes, de Maures & de Juifs. Il y a toujours une bonne garnison. Le bey du Ponent y fait sa résidence dans le tems que la ville d'Oran se trouve entre les mains des Espagnols. La ville de Trémecen est très-recommandable aux Maures, à cause d'un sépulchre qui est auprès; c'est celui d'un morabou, appellé Cidiben-Médian, réputé pour saint, & auquel on attribue des miracles. Il y avoit autrefois, dans son district, de grandes & belles villes, qui ne sont à présent que de misérables villages. Elle a été épiscopale; son territoire confine avec le mont Atlas, qui sépare le royaume de Fez de celui d'Alger.

TREMILLE, nom qu'on donnoit anciennement à la Lycie, selon Etienne le géographe.

TREMITHUS, village de l'isle de Chypre, selon Etienne le géographe. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 14, en fait une ville qu'il place dans les terres. Elle devint épiscopale, & son évêque est nommé Théopompe dans le premier concile de Constantinople. Cette ville est appellée TREMITHOPOLIS, dans une médaille qui se trouve dans le recueil de Goltzius. Ortélius, qui cite Lusignan, dit que c'est aujourd'hui un village appellé TREMIIUNGHE. * *Conc. gener. p.* 365.

TREMITI ou les ISLES DE TREMITI, isles du golfe de Venise, sur la côte d'Italie, de la dépendance du royaume de Naples. Elles sont à quelques lieues de distance de la côte de la Capitanate du côté du nord. Les anciens les nommoient DIOMEDEÆ INSULÆ. Voyez cet article. Pline, *l.* 10, *c.* 44, parle d'une sorte d'oiseaux nommés Dioméдéens, qu'on voyoit dans celles de ces isles où étoit le tombeau de Diomède. Ces oiseaux, que Juba appelle *Cataractæ*, sans doute à cause de l'impétuosité avec laquelle ils fondoient de haut en bas sur leur proie, ne se trouvent point ailleurs. Ils ont des dents, leurs yeux sont de la couleur du feu, & pour le reste, ils sont tout blancs. Ils ont toujours deux chefs, l'un qui conduit la troupe, l'autre qui la rassemble; mais ce qu'il y a de plus remarquable, ajoute Pline, c'est que ces oiseaux ont l'instint de discerner les personnes; car ils fatiguent par leurs cris les Barbares qui arrivent dans cette isle, & caressent au contraire les Grecs.

TREMON. Eustathe, *in Dionysium*, dit qu'on nommoit ainsi un lieu voisin de l'isle de Delos, & que l'origine de ce nom venoit des fréquens tremblemens de terre auxquels cette isle est sujette. Lycophron fait aussi mention de ce lieu; & Isacius, qui remarque que c'étoit l'endroit où Ajax avoit été enterré, ajoute qu'il étoit situé près de Tenos & de Mycone.

TREMONT, lieu de France, au duché de Bar, dans le diocèse de Toul. Son église paroissiale est dédiée à saint Menge. Le chapitre de Liverdun en est patron. Cette église fut érigée par M. de Bissy. La cure perçoit le tiers des grosses & menues dîmes, & l'abbé de Montiers en Argone, ordre de cîteaux, les deux autres tiers. Le château de Renesson, où il y a une chapelle dédiée à Notre-Dame, en dépend.

TREMOUILLE (La) ou LA TRIMOUILLE, ville de France dans le Poitou, diocèse & élection de Poitiers, sur la riviere de Benaise, à douze lieues de Poitiers, à l'orient, aux confins de la Marche. Cette ville a été érigée en duché, & donne le nom à l'illustre maison de la Tremouille.

TREMP, petite ville d'Espagne, dans la Catalogne, au marquisat de Noguera, sur le Noguera-Pallaresa. Cette ville est remarquable par la grande quantité de noblesse qui s'y trouve; car bien qu'elle ait à peine deux cents feux, il y demeure plus de vingt maisons nobles qui possédent des terres seigneuriales. * *Delices d'Espagne*, p. 627.

1. TREMULA, ville de la Mauritanie Tingitane. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Ptocolosida* à *Tingis*, à douze milles au-dessus d'*Oppidum-novum*.

2. TREMULA, ville d'Espagne, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6: il la donne aux Bastitains, & on croit que c'est la même que la *Turba* de Tite Live. Voyez ce mot.

TRENT ou TRENTE, riviere d'Angleterre. Elle a sa source en Staffordshire, passe par les provinces de Darby, Nottingham & Lincoln, où elle se décharge dans l'Humber. Elle arrose en passant Nottingham, Newarck &

Ganesborough. C'est cette riviere qui divise l'Angleterre en deux parties, l'une septentrionale & l'autre méridionale. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1, p. 16.

TRENTE, ville d'Italie, dans la marche Trévisane au Trentin, dont elle est la capitale. Elle est située au bas des Alpes, à quatre milles du lac de Garde, à six de Bolzen, à huit de Verone, & à vingt-quatre d'Inspruck. Cette ville bâtie sur la riviere d'Etsch ou Adige, se trouve dans une belle vallée, sur un rocher plat, d'une espéce de marbre blanc & rougeâtre. La vallée ou la plaine est environnée de montagnes, presque toute l'année couvertes de neiges. La ville de Trente est fort ancienne. Strabon, Pline & Ptolomée en font mention. Elle dérive son nom de trois ruisseaux, qui des montagnes voisines entrent dans la ville, & sa fondation est attribuée aux anciens Toscans. Après ceux-ci, les Cénomans la doivent avoir réparée & élargie. Elle a obéi successivement aux Romains, aux Goths & aux Lombards. Ensuite elle a fait partie du domaine des ducs de Baviere. Aujourd'hui l'évêque de Trente en est le seigneur, pour le temporel & le spirituel. Il est prince de l'Empire, & posséde toute la comté de Trente avec plusieurs autres villes, bourgs & seigneuries, en vertu de la donation qui lui en fut faite l'an 1027, par l'empereur Conrad II, & confirmée par les empereurs Frédéric I & II. Il reconnoît pourtant pour son protecteur le comte de Tirol, qui, pendant la vacance du siége, envoye à Trente un gouverneur, qui commande jusqu'à ce que l'évêque soit élu.

Le circuit de la ville, qui est d'un simple mur, n'est guères que d'un mille d'Italie. Ses rues sont larges & bien pavées, & ses maisons sont assez agréables & solidement bâties. La cathédrale mérite d'être vue, elle est dédiée à saint Vigile, évêque & martyr, dont le corps y est conservé avec celui de sainte Maxence, sa mere. Le chapitre est composé de nobles & de lettrés, qui ont droit d'élire leur évêque. On montre dans une chapelle de la cathédrale le crucifix miraculeux, *sub quo jurata & promulgata fuit synodus*. L'église où ce concile a tenu ses assemblées, s'appelle sainte Marie Majeure; elle est petite & bâtie d'un vilain marbre, dont les carreaux ne sont que dégrossis. Les orgues de cette église sont d'une extraordinaire grosseur. On y voit dans un grand tableau le concile représenté. Dans l'église de saint Pierre est le corps du petit saint Simonin. Son histoire dit que l'an 1276, les Juifs déroberent l'enfant d'un cordonnier nommé Simon, & qu'après lui avoir tiré tout son sang, d'une maniere extrêmement cruelle, pour s'en servir dans la célébration d'une de leurs fêtes, ils jetterent le cadavre dans un canal, qui passe encore présentement dans la maison où la chose est arrivée, & où s'assembloit alors leur synagogue. Le corps fut porté par le ruisseau dans la riviere, & rapporté par des pêcheurs. L'affaire fut découverte, & les Juifs furent convaincus; on en pendit trenteneuf, & les autres furent bannis de la ville à perpétuité. Sixte IV, qui étoit pape alors, ayant été informé de tout le fait, canonisa l'enfant; & il lui laissa le nom de Simonin qu'il portoit, & qui est le diminutif de celui de Simon, le nom de son pere. Il n'avoit que vingt-huit mois quand il fut martyrisé. On voit le corps dans une châsse, qui est sur l'autel de la chapelle qu'on lui a dédiée. On garde aussi dans une armoire qui est à côté, un couteau, des tenailles, quatre grandes aiguilles de fer, dont ses bourreaux le tourmenterent, & deux gobelets d'argent, dans lesquels on dit qu'ils burent son sang.

Les trois églises dont il vient d'être parlé, sont paroissiales; & il y en a encore une quatriéme qui porte le nom de sainte Marie Magdelaine. Il y a deux maisons religieuses, l'une d'hommes, de l'ordre de saint Augustin, & l'autre de filles de l'ordre de la sainte Trinité. Dans les fauxbourgs on compte cinq autres églises; saint Dominique, saint François, saint Laurent, saint Bernard & sainte Claire. Outre cela, il y a quatre hôpitaux. Les portes de la ville de Trente sont au nombre de quatre; celle de Saint-Martin, celle de Saint-Laurent, celle de Sainte-Croix & celle d'Aquilée. On vante le pont qui est sur la riviere sans qu'on puisse dire ce qu'il y a d'admirable. On représente de même le palais de l'évêque comme un édifice grand & superbe, quoique réellement cette maison soit basse & de médiocre grandeur, pour un évêque seigneur spirituel & temporel d'un évêché, qui est d'une assez grande étendue. Ce prince étoit autrefois fort riche, mais cela a changé. Par un traité fait avec les Vénitiens, il condamne ses sujets aux galeres pour le service de la république, sur les terres de laquelle il peut faire passer une certaine quantité d'huile sans payer d'impôts.

Cette ville a été désolée plusieurs fois par les inondations. La riviere se déborde souvent, & les torrens de Levis & de Fersène tombent quelquefois des montagnes, avec une impétuosité si terrible, qu'ils entraînent de gros rochers, & les roulent jusques dans la ville. L'air de la ville de Trente est fort sain, quoique dans l'été il y ait de grandes chaleurs, & que pendant l'hiver il y fasse un froid excessif. La ville est séparée en deux quartiers: le plus grand est habité par les Italiens, & l'autre par les Allemands. Ces deux langues sont communes dans cette ville. (*) *Mémoires divers.*

TRENTIN, (Le) pays d'Italie, borné au nord par le Tirol, au levant par le Feltrin & le Bellunois du Trevisan Vénitien, au midi par le Vicentin, le Veronèse, le Bressan & le lac de Garde; & au couchant encore par le Bressan & par une partie du lac de Garde. Ses anciens habitans sont les TRIDENTINI de Pline, que les François nomment aujourd'hui *Trentins*, les Italiens *Trentini*, & les Allemands *Trienter*. Quelques-uns veulent mettre le Trentin en Allemagne, prétendant qu'il fait partie du Tirol; c'est une erreur. La ville de Trente étoit dans la dixiéme région de l'ancienne Italie; & l'Italien est encore le langage vulgaire du pays. Généralement parlant, le pays est assez fertile. Il produit du grain, beaucoup de vin & de l'huile. Ses principaux lieux sont:

Trente,	Nago,	Madrutzo,	Boveredo,
Toblino,	Torbolé,	Arco,	Bolzano.

TRÉON, bourg de France, dans la Normandie, près de Dreux. M. le prince y campa en 1562, avant la bataille de Dreux.

TREPORT, bourg de France, dans la Normandie, au pays de Caux, avec un port de mer & une abbaye de l'ordre de S. Benoît, en latin *Ulterior Portus*, quoique le nouvel historien du pays de Caux paroisse mieux fondé à croire que c'est *Treiz Port* du celtique *Treiz*, qui signifie *sable grevé*. Ce bourg est à six lieues de Dieppe & d'Abbeville, à trois quarts de lieue au dessous de la ville d'Eu, & séparé de la Picardie & du diocèse d'Amiens par le canal de la riviere de Bresle, qui se jette dans la mer en sortant du port de Treport. Le quai est pavé, très-bien terrassé & revêtu de bonnes pierres; & le canal d'entrée est accompagné de deux longues jettées de bois; afin que les grosses barques puissent aborder facilement. L'église paroissiale de ce bourg est dédiée à saint Jacques; elle est sur le penchant de la côte, & très-bien bâtie, d'une moyenne grandeur, avec une tour sur le portail. Les cinq culs de lampes qui dépendent des traverses de la voûte de la nef, sont très-grands, & des plus beaux que l'on voye dans le diocèse de Rouen. L'église de l'abbaye consacrée à saint Michel, est bâtie vers le plus haut de la côte, ainsi que la maison des religieux. Le chœur est grand, & un large corridor y regne tout autour; la croisée est assez vaste, mais la nef a été détruite. Cette abbaye fut fondée en 1036, par Robert, comte d'Eu, & réformée en 1660, par les bénédictins de la congrégation de saint Maur. Ramerus & Drego en ont été les premiers abbés. Les habitans de Treport s'occupent fort à la pêche qui est assez bonne à leur côte; ils labourent aussi des terres, & les filles travaillent à la dentelle. Ils vont à la ville d'Eu pour la justice, mais ils ont un maire & deux échevins pour la police. La grande rue de ce bourg est vaste & bien pavée; on y voit plusieurs hôtelleries, & il y a une douzaine de chassemarées qui voiturent du poisson à Paris; on y tient marché le mardi & le samedi, & une foire à la saint Michel. * *Corn.* Dict *sur des mémoires dressés sur les lieux en* 1701.

TREPSEDI, peuple de l'Asie mineure. Ce peuple ne subsistoit plus du tems de Pline, *l.* 5, *c.* 30, ni même du tems d'Eratosthène qu'il cite.

1. TREPTOW, en latin *Treptovia*, ville d'Allemagne, dans la Pomeranie, dont l'une est appellée TREPTOW SUR LE REGA ou nouveau TREPTOW, & l'autre TREPTOW SUR LE LAC DE TOLL; les anciens les ont nommées TRIBETOW. La ville située sur la riviere Rega fut, avec le village Krechhausen l'an 1285, entourée d'une muraille, après que le duc Boleslas IV l'eut achetée de l'abbé de Belbock, à qui

elle appartenoit par libéralité des anciens ducs, & il lui accorda les droits des villes d'Allemagne. On fait pourtant déja mention de cette ville dans la matricule de Pudglaw l'an 1175. Anastasie, veuve de Boleslas II, y fonda un couvent de religieuses l'an 1223, appellé aujourd'hui *cour de Cuisine*. Les bourgeois peuvent trafiquer sur mer par le moyen de la riviere Rega. Il y a foire ici le jour de S. Pierre & S. Paul, & après le dimanche *Esto mihi*. Les Impériaux voulurent surprendre cette ville en 1630, & firent tous leurs efforts pendant la nuit pour en ouvrir par force deux portes, mais on leur fit si bonne résistance, qu'ils furent contraints de se retirer. Proche de la ville on voit les ruines du monastère de Belbock ou Bialbuck, qui veut dire *Dieu-blanc*, de l'ordre des prémontrés; il avoit été richement fondé par Bogislas I, & Casimir I, ducs de Poméranie. * *Zeyler*, Top. Pomer. p. 116.

2. TREPTOW, SUR LE LAC DE TOLL, dit aussi VIEUX TREPTOW, parce que c'est une ville fort ancienne, est situé aux confins du duché de Meckelbourg. Elle étoit autrefois plus forte & mieux peuplée qu'aujourd'hui; il y avoit aussi un monastère. Elle tient trois foires par an, & elle a de petites rivieres fort saines, dont la campagne est arrosée. L'évêque Othon de Bamberg fit convertir par ses prêtres les habitans à la foi chrétienne. L'an 1468, les ducs de Meckelbourg assiégerent cette ville, & l'obligerent par le feu de se rendre. Après avoir réduit la moitié de la ville en cendres, ils y mirent une garnison de deux cents hommes; mais le duc Wartislas qui s'étoit engagé de défendre les places de la Poméranie antérieure, reprit la ville par stratagême; il avoit envoyé au-devant un chariot accommodé d'une façon qu'étant au milieu de la porte il se rompit; là-dessus les Poméraniens qui étoient tout proche en embuscade, sortirent en foule, entrerent par force dans la ville, & se rendirent maîtres de la garnison de Meckelbourg. L'an 1631, les Impériaux en sortirent, ne trouvant pas à propos d'y attendre le roi de Suéde, qui s'empara de la ville sans peine.

TRERES. Voyez TRERUS.

TRERIENSES, peuples dont parle Pline, *l.* 8, d'après Théophraste. Quelques exemplaires lisent ETRERIENSES; mais le pere Hardouin aime mieux lire RHOETIENSES avec Ælien, *hist. anim. l.* 11, *c.* 8, qui dit comme Pline, que ces peuples furent chassés de leur ville par les Cloporties. Dans un endroit Ælien écrit [illegible], & dans un autre [illegible]; cette derniere façon de lire est la mauvaise, selon le pere Hardouin. Quoi qu'il en soit, elles appuyent toutes deux la correction qu'il a faite. *Rhytium*, selon Pline & Etienne le géographe, est une ville de l'isle de Créte, & RHOETIUM est une ville de la Troade, au lieu que les *Trerienses* & les ETRERIENSES sont absolument inconnus.

TRERO, riviere d'Italie, dans la Campagne de Rome, en latin *Trerus*. Elle naît proche d'Agnani, & prenant son cours vers l'orient méridional, elle mouille Montollaneco, Gavignano, Frosinone, Ceccano, Posi, Ceperano, & dans cette course s'étant grossie des eaux de la riviere de Cosa & de quelques autres, elle va se rendre dans le Garigliano, à Isoletta, aux confins de la terre de Labour. Magin ne nomme point cette riviere, il décrit seulement son cours. * *Magin*, Carte de la Campagne de Rome. *Baudrand*, Dict.

TRERON. Voyez TRARON.

TRERONES, peuples qui faisoient souvent des courses à la droite du Pont-Euxin, dans les pays voisins, & jusques dans la Paphlagonie & dans la Phrygie. Ces peuples, dit Strabon, *l.* 1, *p.* 61, étoient les mêmes que les Cimmériens, ou du moins quelque peuple d'entr'eux.

1. TRERUS, petite contrée de la Thrace, selon Etienne le géographe, qui nomme ses habitans TRERES. Ces peuples, selon Pline, *l.* 4, *c.* 10, habitoient aux environs de la Dardanie, de la Macédoine & de la Piérie. Thucydide, *l.* 2, *p.* 166, les met sur le mont *Scomius*, appellé *Scopius* par Pline, *l.* 4, *c.* 10, & qui tient au mont Rhodope. Strabon, *l.* 1, *p.* 61, *& l.* 14, *p.* 647, dit qu'ils étoient Cimmériens d'origine, que comme ceux-ci ils firent des courses dans divers pays, & que la fortune les favorisa pendant long-tems.

2. TRERUS, fleuve d'Italie, dans le Latium. Strabon, *l.* 5, *p.* 237, dit que ce fleuve mouilloit la ville de Fabrateria qui étoit sur la voie Latine.

1. TRES-TABERNÆ. Voyez TABERNÆ.

2. TRES-TABERNÆ ou TABERNA, ville d'Italie, dans le *Bruttium*, aujourd'hui dans la Calabre ultérieure, au vicariat romain, sur le Simari. C'étoit, selon l'abbé de Commainville, une ville épiscopale, dont le siége fut transféré à Catanzaro l'an 1122.

3. TRES-TABERNÆ, lieu d'Italie, dans la Campagne de Rome, & où l'histoire Miscellanée, & Zozime, *l.* 2, disent que l'empereur Sévére fut tué par Maxence. Ciceron, *lib.* 2, *Attic. ep.* 10, qui parle de ce lieu, fait entendre qu'il n'étoit pas éloigné de la voie Appienne, & un peu plus loin que le marché d'Appius. Les chrétiens qui étoient à Rome allerent au-devant de saint Paul jusqu'au lieu nommé LES TROIS LOGES (*Tres Tabernæ.*) L'itinéraire d'Antonin marque ce lieu sur la route de Rome à la Colomne, en suivant la voie Appienne, entre *Aricia* & *Appii Forum*, à dix-sept milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Le nom moderne est CISTERNA. Voyez ce mot. * *Act.* 28, 15.

Langlet du Fresnoy s'est trompé en disant que c'est Cisterna; mais Holstenius dit *Trium Tabernarum vestigia haud procul inde in ipsa viâ appiâ conspiciuntur*, & cela est vrai, dit D. Matheo Egitio, lettre à cet abbé.

Cette ville a été épiscopale. L'évêché fut transféré à Veletri, & de Veletri à Ostie. On trouve *Decius Triumtabernensis* parmi les souscriptions du concile tenu à Rome l'an 487. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 877.

4. TRES-TABERNÆ, lieu de la Macédoine. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Dyrrachium*, à Byzance, entre *Scampis* & *Lychnidum*, à vingt-huit milles du premier de ces lieux, & à vingt-sept milles du second.

TRES-TURRES. Voyez TRIPYRGA.

TRESEN, selon Corneille, & TROSA, selon de l'Isle, bourg de Suéde, dans la Sudermanie, avec un port sur la côte de la mer Baltique, à dix lieues de Stockholm vers l'orient méridional, & à quatre ou cinq lieues de Nykoping, vers le nord oriental.

TRESMES, duché-prairie de France, dans la Brie, du diocèse & de l'élection de Meaux. C'étoit ci-devant un comté qui a été érigé en duché-prairie sous le nom de Gesvres, en faveur de René Potier, comte de Tresmes en 1663.

TRESNEL, bourg & marquisat de France, dans la Champagne, diocèse & élection de Sens. Cette terre appartient au marquis du même nom, de la maison de Harville. Elle vaut quatre mille cinq cents livres de rente, releve du roi à cause de la grosse tour de Troyes, & a de très-belles mouvances. Le seigneur a la nomination de six canonicats qui composent un petit chapitre dans ce lieu.

TRESOR, (Le) abbaye de France, dans le Vexin Normand, au diocèse de Rouen. Cette abbaye, qui est de l'ordre de cîteaux, & bâtie pour des filles, est située sur la paroisse de Bus, à deux lieues de Saint-Clair sur Epte & de Vernon, près de Baudemont. L'église de l'abbaye est assez grande, & les bâtimens des religieuses sont fort commodes. Le tout est fermé d'un enclos très-vaste & bien planté au pied d'une côte, à quelque distance des maisons de la paroisse de Bus, dont l'église, construite près du château ou maison seigneuriale, flanquée de quatre bonnes tours aux quatre angles, porte le titre de Notre-Dame. M. Chastelain, chanoine de Paris, observa en y passant l'an 1685, que ces religieuses étoient alors les seules qui n'eussent pas encore cessé de chanter tout à notes, même les ténébres fériales, & que ce n'étoit que depuis 1683, qu'elles avoient cessé de dire ténébres à cinq heures du matin. Le nouvel historien du Vexin dit que cette abbaye est de la filiation de Clairvaux, & de la dépendance des Vaux-de-Cernay; il met la fondation en 1228, sous le titre de Notre-Dame, par Raoul du Bu, sur son fief du Bu dans la vallée de Chantepie. Les religieuses furent tirées de l'abbaye d'Espagne, près d'Abbeville. Maurice, archevêque de Rouen, fit la dédicace de l'église en 1232. Saint Louis en est le principal bienfaiteur. * *Corneille*, Dict. *sur mémoires manuscrits.*

TRESPORTAS, lieu de France, dans la Marche, du diocèse de Limoges, sous l'élection de Gueret. Les terres y sont assez fertiles en seigle & bled noire, aveines & raves; les pâcages & les foins sont assez bons. Il s'y fait un com-

merce de bestiaux dans les foires du Limousin ; il y a quelques menus fruits.

TRETA, ville de l'isle de Cypre. Strabon, *l.* 14, *p.* 683, la place entre *Boosura* & le promontoire, d'où l'on précipitoit ceux qui avoient touché l'autel d'Apollon.

TRETE, isle de la mer Rouge, sur la côte de l'Arabie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Ses interprétes au lieu de TRETE, lisent TRITE.

TRETHYMIROW, petite ville de Pologne, dans l'Ukraine, au palatinat de Kiovie, sur la rive droite du Borysthene, dix ou douze lieues au-dessous de Kiovie. Etienne Battori, roi de Pologne, donna cette ville aux Cosaques pour être leur place d'armes, le siége de leur conseil de guerre & la résidence de leur général. Elle leur fut ensuite ôtée par les Polonois, & après de longues guerres, les Cosaques en sont enfin demeurés les maîtres. * *De l'Isle*, Atlas.

1. TRETUM, promontoire de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, le marque sur la côte du golfe de Numidie, entre *Rusiccada* & *Uzicath*. Strabon, *l.* 17, *p.* 830, qui nomme ce promontoire TRITUM, dit qu'il étoit à six mille stades de celui de *Metagonium*. Le nom moderne est *Cabo Ferrato*, selon Castald, & *Brucramel*, selon Mercator.

2. TRETUM, lieu du Péloponnése, dans l'Argolide. Pausanias, *l.* 2, *c.* 15, dit que l'un des chemins qui conduit de Cléone à Argos, passe à TRETUM, & que quoique étroit & serré dans les montagnes, il étoit néanmoins le plus facile pour les voitures. C'est dans ces montagnes que l'on montroit la caverne du Lion Neméen, & delà à la ville de Nemée il n'y avoit pas plus de quinze stades.

3. TRETUM ou TRITUM, lieu de Syrie, aux environs de Daphné, l'un des fauxbourgs de la ville d'Antioche. Ce lieu, dit Procope, *Persic l.* 2, *c.* 11, est tout plein de rochers, & on y avoit bâti l'église de saint Michel, selon le dessein qu'Evaride en avoit donné. Après la prise & la ruine d'Antioche, par Cosroez, un cavalier de Perse, fort estimé dans l'armée, & qui avoit l'honneur d'être connu du roi, étant allé avec quelques-uns de ses compagnons à Trite, & y ayant apperçu un jeune homme d'Antioche qui étoit seul à pied, & qui se cachoit, il se sépara de ses compagnons pour le poursuivre. Ce jeune homme, qui étoit un boucher nommé Aimaque, se voyant à la veille d'être pris, se retourna & jetta au soldat une pierre de telle roideur, que l'ayant frappé au visage, il en tomba par terre. Aimaque courut aussi tôt à lui, & comme il n'avoit point d'armes, il se servit de son poignard pour le tuer ; il prit ensuite son argent, ses armes & ses habits, monta sur son cheval, & soit par un bonheur extraordinaire, soit par la connoissance qu'il avoit du pays, il s'enfuit sans que l'on pût savoir ce qu'il étoit devenu. Cosroez conçut un tel dépit de la mort de ce soldat, qu'il commanda aux gens de sa suite de mettre le feu à l'église de saint Michel, & ils le mirent, non seulement à l'église, mais encore aux maisons d'alentour.

TRETUS, port de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, le marque dans le pays des Adramites, entre le village *Embolum* & la ville *Thialemath*.

1 TREVA, ville que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, marque dans le climat le plus septentrional de la Germanie. Molet veut que ce soit Hambourg, & Cluvier, *Geogr. antiq. l.* 3, *c.* 27, conclud pour Lubec. Ce dernier a raison.

2. TREVA, ville d'Italie, dans la Flaminie ; elle étoit arrosée par le fleuve *Clytumnus*, selon la remarque d'un ancien glossaire de Juvénal ; & dont voici les paroles : *Clytumnus fluvius, qui Trevis civitatem Flaminiæ interluit.*

TREVENTINATES, peuples d'Italie, que Pline, *l.* 3, *c.* 12, place dans la quatriéme région. Leur ville est nommée *Tereventum* par Frontin, *p.* 89, qui lui donne le titre de colonie. Quelques manuscrits de ce dernier portent *Terebentum* ou *Treventum* C'est aujourd'hui *Trivento*, sur le Trigno, dans le comté de Molisse.

TREVER, TREVERI, TREVERICA (*Urbs*) } Treves. Voyez ces mots, TREVIRI & AUGUSTA TREVIRORUM.

1. TREVES, en allemand TRIER, ville d'Allemagne, en-deçà du Rhin, la capitale de l'archevêché de même nom, sur la Moselle, à treize lieues de Metz & à dix-sept de Mayence & de Cologne, au 49^{d} 25$'$ de latitude, & au 24^{d} 10$'$ de longitude.

Si l'on en croit les anciennes traditions du pays, rapportées par Zeyler, *Topogr. archiep. Trevir. p.* 2, Treves est la plus ancienne ville du monde, & fondée douze cents cinquante ans avant Rome, la seiziéme année de l'âge d'Abraham, &c. tems auquel il n'est pas bien sûr que cette partie de l'Europe eut des habitans. Guillaume Kyriander, syndic de cette ville, en a composé l'histoire, qu'il commence à l'an du monde 1966, & conduit jusqu'à son tems. Mais les fables que Zeyler & lui débitent, ne sont pas plus dignes de foi, pour les trouver dans plusieurs auteurs, qui ne méritent, à cet égard, aucune créance.

Treves, anciennement connue sous les noms de NOVIOMAGUS & CIVITAS TREVIRORUM, fut appellée ensuite AUGUSTA TREVIRORUM, & enfin TREVIRI, du nom des peuples dont elle étoit la capitale. (Voyez TREVIRI.) C'étoit une ville très-célébre dans la Gaule Belgique lorsque César y vint. Elle prit le nom d'*Augusta Trevirorum*, & le titre de *colonie*, lorsqu'Auguste, vraisemblablement au voyage qu'il fit dans les Gaules, l'érigea en métropole de la premiere Belgique, & qu'il y établit une colonie de soldats vétérans. Une médaille de Vespasien porte : COL. AUG. PAT. TREVIRORUM, c'est-à-dire, *colonia Augusta paterna Trevirorum.* Cette colonie est dite *Paterna*, vraisemblablement par allusion au titre de *Pater Patriæ* que l'on avoit donné à Auguste. Tacite fait souvent mention de cette ville ; & Ammien Marcellin l'appelle une seconde Rome, à cause de son autorité dans les Gaules, de sa puissance, & de la magnificence de ses bâtimens ; & pour avoir été la plus grande ville en deçà des Alpes, & la résidence de plusieurs empereurs. C'est pour cette derniere raison qu'on voit dans Ausone : *Treverieaque urbis solium.* Il dit dans le même endroit que Treves, *Imperii vires alit, vestit & armat*, nourrit les forces de l'Empire, les habille & les arme. C'est qu'il y avoit à Treves des greniers de bled, pour la nourriture des troupes ; que c'étoit une des huit villes des Gaules où l'on fabriquoit des boucliers, sous l'inspection du maître des offices ; & qu'il y avoit une manufacture d'étoffes, qui servoient à l'habillement des soldats. Elle étoit aussi la résidence d'un des quatre trésoriers des Gaules, subordonnés au comte des sacrées largesses ; & d'un des trois commissaires chargés de la direction des monnoies dans les Gaules. Cette ville avoit aussi un sénat, dont les membres se trouvent appellés *decuriones*, *curiales*, *nobiles*, *senatores* ; & leurs femmes, *senatrices*. Elle étoit célébre d'ailleurs par ses écoles, dont la réputation s'est soutenue jusqu'au septiéme siécle.

On y voit plusieurs beaux restes d'antiquité, échappés au dernier sac qu'elle a souffert des Normands, au neuviéme siécle, comme la Porte blanche, ou Albe porte, proche de laquelle a été l'ancien château appellé *Arx alba* ; le beau pont sur la Moselle, avec des pilliers & des colonnes très antiques ; deux tours fort élevées d'une structure admirable, proche l'église de sainte Barbe ; le reste d'un amphithéâtre près de la Porte blanche, nommé communément *Catholdi solium*. C'est où Constantin le Grand fit exposer aux bêtes les rois Ascurick & Régaise. Il y avoit anciennement un cirque qui, suivant Eumenius, ne le cédoit point à celui de Rome. Quoiqu'elle ne soit plus si fameuse qu'elle l'étoit, lorsque cinq des principales villes situées sur le Rhin, avec les pays adjacens, lui étoient soumises, elle tient pourtant encore son rang parmi les villes célébres & bien peuplées ; à quoi la fertilité de son terrein, son vignoble, & ses rivieres contribuent beaucoup. Sa situation est belle ; elle est au bord de la Moselle, entre deux montagnes, dont celle du côté d'orient est appellée montagne de Mars ; & le bourg qui est au-dessous a le même nom. L'autre montagne, qui est à l'occident, s'appelle la montagne d'Apollon. La petite riviere *Olebia*, ou Weberbach, passe au milieu de la ville, dont la figure est presque carrée. Elle s'étend néanmoins un peu plus du côté de la Moselle que du côté de la campagne. Elle est toute entourée d'une muraille fort haute. Son église cathédrale, ou de saint Pierre, est bâtie sur une hauteur. C'est un bâtiment vaste & fort ; & les pierres en sont si prodigieusement grandes, que le peuple croit

que c'est le diable qui les a mises en œuvres. Le chapitre de cette église est composé de seize chanoines capitulaires & de vingt-quatre domiciliés. Il y a dix dignités; savoir, le prévôt, le doyen, le trésorier, le chantre, l'écolâtre, le grand-archidiacre, & les archidiacres de Dietrich, de Cardone, de Longuion & de Tholey. Les cinq premieres sont électives, & les cinq autres à la nomination de l'archevêque. Le chapitre se maintient inviolablement dans la coutume de n'admettre dans son corps aucun prince, ni même aucun compte. Outre la cathédrale, il y a dans Treves deux églises collégiales; celle de Notre-Dame, & celle de saint Siméon: cinq paroisses, & l'abbaye de saint Martin, dont la bibliotheque est très-ancienne. On y conserve une vie manuscrite de saint Martin, que l'on croit presque de son tems. Il y a aussi, dans cette ville, plusieurs autres maisons religieuses de l'un & de l'autre sexe. Le monastère de filles de sainte Marie aux Greniers, *ad horrea*, a été fait des greniers où l'on amassoit autrefois le bled pour la provision des troupes. Les jésuites ont dans Treves un college, & les ordres Teutonique & de Malte chacun une maison, avec une église. Hors de la ville, mais tout auprès, il y a encore quatre paroisses; la belle église collégiale de saint Paulin, deux couvents de religieuses, la grande chartreuse, & trois abbayes principales, de saint Matthias, de sainte Marie aux Martyrs, laquelle étoit autrefois le capitole, & de saint Maximin. Cette derniere est fort célébre & fort riche. C'est une fondation, selon Kyriander, de Constantin *le Grand*, & de sa mere Helene. Le monastère ayant été ruiné, par le feu qui y prit, ceux de Treves n'ont pas voulu permettre qu'on le rebâtit, de crainte que dans un siége les ennemis ne s'en pussent prévaloir. Les archevêques de Treves, ayant eu plusieurs démêlés avec les abbés, ont à la fin obtenu du pape cette abbaye en titre de commende, *sine onere*. Les abbés avoient des prérogatives particulieres. Ils dépendoient, uniquement pour le spirituel, du pape; & pour le temporel de l'empereur. Ils étoient les doyens des sept premieres églises de l'archevêché de Treves, & les archi-aumôniers de l'impératrice. Saint Athanase doit avoir été caché pendant huit ans dans cette abbaye, & y avoir écrit son symbole. Plusieurs martyrs & plusieurs saints évêques ont été enterrés dans l'église, ainsi qu'une sœur de Charlemagne, laquelle avoit donné à cette maison les quatre évangiles écrits en lettres d'or. On prétend que le christianisme s'établit à Treves dès le premier siecle; & que saint Euchaire, l'un des vingt-sept disciples, y fut envoyé de Rome, par saint Pierre, avec saint Valere & saint Materne, qui furent évêques successivement après lui: mais cette chronologie n'est pas fort exacte. Saint Materne, qui constamment fut le troisiéme évêque de Treves, se démit, au commencement du quatriéme siécle, de son évêché, pour aller prêcher la foi aux peuples de Cologne & de Tongres. On trouve dans l'histoire ecclésiastique de Treves, jusqu'à la fin du dixiéme siécle, une foule d'évêques, recommandables par la sainteté de leurs mœurs, par leur zéle vraiment apostolique, ou par l'étendue & la pureté de leur doctrine. Comme la ville de Treves étoit une métropole dans l'Empire, son évêque fut nécessairement métropolitain, & se qualifia de droit archevêque, lorsque ce titre fut en usage. Il n'eut pas besoin, pour établir les prérogatives de son siége, des fausses bulles de quelques papes, citées par les historiens de Treves. Quant au titre de primat des Gaules & de Germanie, que prend cet archevêque, il le portoit dès le neuviéme siécle: mais il est ridicule de prétendre qu'il le tenoit du pape saint Silvestre, contemporain de Constantin le Grand. Les papes ont commencé beaucoup plus tard à conferer de pareils titres. Jean XIII confirma, aux archevêques de Treves, celui dont il s'agit, par une bulle du 11 de février 969, par laquelle il régloit que l'archevêque auroit rang immédiatement après le légat du pape: que quand il n'y auroit point de légat en Germanie, il marcheroit immédiatement après le roi, ou l'empereur, comme disent les Allemands, & qu'il auroit le droit de convoquer les conciles, & d'y présider comme vicaire du saint siége; mais il faut observer que cela ne pouvoit avoir lieu que dans la partie de l'ancienne Belgique, qui faisoit partie du royaume de Germanie. L'archevêque de Mayence étoit, comme il l'est encore, primat de toute l'Allemagne. * *Had. Valois*, Notit. Gall. p. 58. *Zeyler*, Topogr. archiep. Trevir. *Kyriander*, Hist. Trevir.

L'ARCHEVÊCHÉ DE TREVES est un des électorats de l'Empire. Il est borné par celui de Cologne au septentrion, par la Wetteravie à l'orient, par le palatinat du Rhin & par la Lorraine au midi; & par le Luxembourg à l'occident. Pepin, Charlemagne & Louis le Débonnaire ayant enrichi considérablement l'église de Treves, les archevêques commencerent sous le régne d'Otton II, vers l'an 975, à se gouverner en princes souverains, & vers ce tems-là les chanoines, las de vivre régulierement & en commun, partagerent les biens du chapitre en prébendes, & vécurent dans des maisons séparées. Henri II fit donation de Coblentz à l'archevêque Adelbert de Franconie, l'an 1018. Hillin, qui succéda à Adelbert, incorpora au domaine de Treves le château de Nassau, avec une étendue de dix milles de pays le long de la riviere de Lohn, & donna en échange la seigneurie de Partentheim à l'évêque de Worms. Il acheta les bourgs de Billich & de Broch des seigneurs Thierri & Fredelon, & acquit le château de Scheur, près de Witlich de Matthieu, duc de Lorraine. Baudouin de Luxembourg, frere de l'empereur Henri VII, rendit feudataire de son église Ulrich landgrave de Leuchtenberg, l'an 1316, pour la somme de mille livres, & les seigneurs de Sternberg, de Wellenstein, près de Creutznach & de Nevenbourg. L'empereur Henri VII lui donna en engagement les villes de Boppart & d'Oberwesel, dont il acquit ensuite la propriété. Eloi, seigneur de Dhaun, lui vendit l'advocatie de Crewen. Il acheta Kilpalatz, Dalheim & Weltzbilich, des seigneurs de Spielberg; S. Vendel de Jean, seigneur de Sarbruck, & une partie de la seigneurie de Limbourg de Jean, seigneur de Limbourg, pour la somme de vingt sept mille florins. Jean, roi de Bohéme, son neveu, lui céda les droits de féodalité sur les palatins de Simmeren; & le comte de Henneberg se soumit à un cens annuel, moyennant soixante-un marcs d'argent. Boemond, comte de Sarbruck, qui succéda à Baudouin, mit au nombre de ses vassaux les comtes de Hanau, de Manderscheid, d'Isenbourg & de Banckenheim, aussi-bien que les Rheingraves; & il obtint de l'empereur Charles IV, que ceux qui avoient été jusqu'alors vassaux de l'empereur & des archevêques de Tréves, ne le seroient dorénavant que de ceux-ci. Cunon de Vitnenberg acheta des comtes Cunon & Gerlac, ses freres, la moitié du château & de la seigneurie de Beilstein. Jacques d'Elz acquit en 1578, l'administration de l'abbaye de Prum, dont il transmit le droit perpétuel à ses successeurs, & soumit deux ans après sous son obéissance la ville de Treves, qui prétendoit être libre & impériale; & Philippe Christophle de Soteren réunit à son domaine l'abbaye de saint Maximin, dont les moines soutenoient qu'elle relevoit immédiatement de l'empire. * *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. *t. 3, p. 229 & suiv.*

L'étendue de l'archevêché de Treves n'est pas fort grande; mais le pays est extrêmement fertile, sur-tout en vins. La Moselle le coupe en deux parties: la septentrionale confine avec le haut diocèse de Cologne & le pays d'Eyffel; elle est beaucoup plus agréable & mieux peuplée que la méridionale, qui est du côté de la Lorraine & du Palatinat, où il n'y a presque que des bois. Il est composé de vingt-cinq bailliages, qui sont, 1°. *Treves*, 2°. *Sarbourg*, 3°. *Veltzbilich*, 4°. *Saint-Vendel*, 5°. *Grimbourg*, 6°. *Kilbourg*, 7°. *Witlich*, 8°. *Baldenaw*, 9°. *Schonecken*, 10°. *Dhaun*, 11°. *Ulmen*, 12°. *Berncastel*, 13°. *Honstein*, 14°. *Zell*, 15°. *Cocheim*, 16°. *Munster-Eyfeld*, 17°. *Hillesheim*, 18°. *Meyen*, 19°. *Coblentz*, 20°. *Boppart*, 21°. *Ober Wesel*, 22°. *Montbabor*, 23°. *Limpourg*, 24°. *Weitheim*, 25°. *Herpasch*.

Les empereurs de la maison de Saxe, soumirent la ville de Treves aux archevêques; & les empereurs de la maison de Franconie, l'affranchirent de la domination de ces prélats, qui s'y opposerent, & ne laisserent pas de reprendre quelquefois leur autorité, selon que les diverses factions de la ville leur étoient favorables. Ce différend donna lieu à de grandes contestations entr'eux & les habitans. Les archevêques prétendoient que cette ville leur devoit le serment de fidélité, que la jurisdiction leur appartenoit, & que c'étoient à eux d'établir les magistrats, de mettre les impositions, de garder les clefs des portes, & de rendre la justice criminelle. Ceux de Tréves opposoient à ces

prétentions les concessions des empereurs de la maison de Franconie, confirmées par ceux de la maison de Suabe. Enfin, l'électeur Jacques d'Elz voyant qu'il n'y avoit pas de meilleur moyen pour la réduire que la force, l'assiégea en 1569, & l'auroit emportée, si l'empereur Maximilien II & les électeurs ne se fussent entremis de l'accommodement. Il fut arrêté que l'archevêque leveroit le siége; qu'il entreroit dans la ville avec quelques troupes; qu'on y logeroit l'état-major & sa garde, & qu'à l'égard du fond du différend, il s'en remettroit à leur jugement. L'empereur Rodolphe II prononça là-dessus en 1580, & déclara la ville déchue de ses priviléges; & depuis ce tems-là les électeurs en ont été les maîtres. L'électeur de Treves possède encore quelques autres villes, comme Coblentz, Boppart, Oberwesel, Cocheim & Witlich. Comme archevêque, il a pour suffragans les évêques de Metz, de Toul & de Verdun; & comme électeur, il prend la qualité d'archi-chancelier de l'Empire pour les Gaules; mais cette dignité n'est qu'un titre imaginaire, inventé par les Allemands, pour marquer la prétendue dépendance du royaume d'Arles à l'égard de l'Empire. L'électeur de Treves donne le premier son suffrage à l'élection de l'empereur. Il a séance vis-à-vis de lui dans les assemblées, & il alterne pour la seconde place avec l'électeur de Cologne dans le collége électoral. Il jouit de plusieurs beaux priviléges, il peut réunir à son domaine les fiefs impériaux, situés dans ses états, faute d'hommage rendu dans le tems porté par les constitutions impériales; il peut user du même droit que l'empereur & l'Empire à l'égard des fiefs qui relevent de lui, & qui se trouvent vacans faute d'hoirs mâles, à moins que les héritiers ne produisent un privilége qui déroge à ce droit; il met au ban ceux qu'il a excommuniés, s'ils ne se reconcilient dans l'année; & cette proscription a autant de force que si elle étoit faite par les électeurs de l'Empire; il a dans la ville de Treves la garde-noble de tous les mineurs. On peut appeller de sa justice à la chambre impériale, parce que l'électeur Charles Gaspar de la Leyen ne fit pas confirmer, par l'empereur, le droit qu'ont les électeurs, d'empêcher qu'on ne puisse appeller de leur justice. * *Had. Valois*, Notit. Gall. p. 58. *Zeyler*, Topogr. archiep. Trevir. *Kyriander*, Histor. Trevir. *Mercenius*, Epit. ann. Trevir. *Baillet*, Topogr. des saints, p. 503.

2. TREVES, petite ville de France, dans l'Anjou, élection de Saumur, avec titre de baronnie & château. Foulque Nerra fit bâtir ce château en un lieu qui s'appelloit pour lors *Clementiné*, & ce comte lui donna le nom de *Tréves*, ou parce que la tréve qu'il venoit de conclure avec Gédouin de Saumur, avoit été faite en ce lieu-là, ou parce qu'il avoit été bâti pendant cette tréve. Cette ville est sur la Loire, & à main gauche de cette riviere; on y voit le tombeau de Robert le Maçon, autrement *Robertus Latomus*, qui fut maître des requêtes, & ensuite chancelier de France, & qui étoit seigneur de cette ville, l'ayant acheté par décret le 31 août de l'an 1417, sur Jacques de Montberon. Ce chancelier mourut l'an 1442. Tréves appartient aujourd'hui à M. le duc de Bourbon, & c'est une des plus petites villes d'Anjou. Il s'y tient quatre foires par an, où l'on fait un assez grand commerce de porcs, de pruneaux & d'aveine. * *Piganiol*, Descrip. de la France, *t. 7*, *p.* 120.

3. TREVES & CUNAULT, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers.

1. TREVI, bourg d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete, près du Clitumno à la droite, environ à cinq milles au midi oriental de Fuligno. On croit que c'est la ville Trebia des anciens. * Voyez MUTUSCÆ. Cette ville étoit épiscopale dans le cinquiéme siécle. Elle ne l'est plus. * *Magin*, Carte du duché de Spolete.

2. TREVI, en latin *Treba*, ville d'Italie, dans la Campagne de Rome, à la source du Téverone. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village. Il y eut autrefois dans ce lieu un évêché érigé par Pascal II, vers l'an 1000. Il a été uni à Anagni par Alexandre IV, vers l'an 1260. * *Commainville*, Table des évêchés.

TREVICO, petite ville d'Italie au royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure, en latin *Trevicum* ou *Vicus*. Il y a dans cette ville un évêché suffragant de Bénévent. Le pere Hardouin fait mention d'un nommé *Benedictus*, évêque de cette ville l'an 964. * *Hardouin*, Collect. conc. *t. 6*, *p.* 632.

TREVIDON, lieu de la Gaule, au voisinage du pays des peuples *Ruteni*, selon Sidonius Apollinaris, *in Propentico ad Libel. vers.* 32.

Ibis Trevidon, & calumniosis
Vicinum nimis heu jugum Rutenis.

TREVIERES, bourg de France, dans la Normandie, au pays du Bessin, sous le diocèse & élection de Bayeux, sur la rive gauche de l'Aure. On estime le veau & le beurre de Trevieres: il y a haute justice. Cette terre a été érigée en comté, en faveur de M. le président de Pellot. Il s'y tient de gros marchés.

TREVIGNO, ville d'Espagne, dans la Biscaye & dans la petite province d'Alava. Elle est située sur une colline proche de la riviere Ayuda, & est entourée de fortes murailles avec une citadelle. Il y a une fontaine renommée pour être miraculeusement sortie à l'endroit où le cheval de S. Firmin frapa du pied, lorsque les habitans avoient grande disette d'eau. Il y a trois paroisses. Sa fondation est attribuée à don Lopes Lainez; ensuite Sanche VIII, roi de Navarre, l'agrandit & y bâtit la forteresse l'an 1194. Elle est chef lieu d'un comté que Jean II, roi de Castille, donna à don Diégue Gomez Manrique, grand sénéchal de Léon. Ce comté est passé dans la maison des ducs de Nagéra. Le terrein abonde en bled, fruits & verdures. * *Rodr. Mend. Silv.* Pobl. gen. de España, p. 242.

TREVIRI ou TREVERI, peuples de la Germanie, endeça du Rhin. Ces peuples avoient habité d'abord au-delà du Rhin: mais on ne sait pas quel nom ils y portoient, ni dans quel canton ils habitoient. TREVIRI, nom qui ne se trouve nulle part dans la Germanie, doit être un nom de ligue. Tacite, *Germ.* 1, *c.* 28, en parlant de ces peuples & des *Nervii*, dit qu'ils avoient l'ambition d'affecter une origine germanique, comme si la gloire de cette origine les faisoit différer de la figure & de l'humeur fainéante des Gaules. César, Cicéron, Ptolomée & les poëtes disent TREVIRI; & presque tous les autres auteurs écrivent TREVERI. Cependant l'itinéraire d'Antonin porte TRIVERI, & la notice de l'Empire TRIBERI. Depuis qu'ils furent en-deça du Rhin, on les considéra comme Belges. Pomponius Méla, *l.* 2, *c.* 2, leur donne la gloire d'en être le peuple le plus célébre. César, *de bell. Gall. l.* 5, *c.* 3, dit que leur cavalerie étoit infiniment supérieure à celle des Gaules, & qu'ils avoient une infanterie nombreuse. Selon Hirtius, *l.* 8, *c.* 25, le voisinage de la Germanie leur donnant occasion d'avoir continuellement les armes à la main, ils ne différoient guères des Germains, ni pour les mœurs, ni pour la férocité. Ces mœurs les distinguerent des Gaulois, & les maintinrent libres depuis le tems de Jule-César, jusqu'à celui de Vespasien. Durant cet intervalle ils furent seulement alliés & amis des Romains; mais ayant pris part à la révolte de Civilis, Vespasien les en punit par la perte de leur liberté. Ils furent depuis sujets de l'empire romain jusqu'à sa chute; qu'ils se liguerent avec les François. (a) *Spener*, Not. Germ. ant. l. 6, c. 5. (b) *Tacit.* Hist. l. 4, c. 66.

Du côté du couchant & du côté du midi, la Meuse séparoit les RHEMI & les NERVII des TREVIRI, comme nous l'apprennent César, Ptolomée & tous les autres auteurs. Du côté du midi, les TREVIRI confinoient aux MEDIOMATRICI, de façon néanmoins qu'il n'est pas possible de marquer les bornes précises des deux peuples, non plus que celles qui les séparoient des VANGIONES & des TRIBOCCI. Du côté de l'orient & du côté du septentrion, les limites des *Treviri* paroissent avoir changé en différens tems. Lorsque César, *l.* 6, *c.* 32, faisoit la guerre dans les Gaules, les SEGNI, les CONDRUSI, les *Caræsi* & les *Pæmani* habitoient au nord des *Treviri*, de qui ils dépendoient, & leurs pays à cause de cela se trouvent souvent compris dans celui des TREVIRI. Quant aux bornes du côté de l'orient, le Rhin leur en servoit, du moins en partie; car, selon César, *l.* 4, *c.* 6 & 10, & les auteurs de son tems, les TREVIRI habitoient sur ce fleuve; mais on ignore quel espace du rivage ils occupoient, & celui qu'ils conserverent dans la suite, lorsqu'Agrippa du tems d'Auguste, transporta les Ubiens dans la Gaule, & les plaça dans le pays des SEGNI & des CONDRUSI, qui faisoit partie de celui des TREVIRI. La situation des peuples se trouva alors changée. Les TREVIRI eurent au septentrion

les Ubiens & les Tungres; les premiers en tirant vers l'orient & les derniers vers le couchant. Malgré ces changemens, il paroît sur que les TREVIRI demeurerent toujours sur le Rhin. En effet, Suétone, *in Caligula*, en parlant du lieu de la naissance de Caligula, dit que Pline le naturaliste vouloit que cet empereur fut né dans le village d'*Ambitarinum*, au pays des *Treviri*, au-dessus du confluent de la Moselle & du Rhin, & qui devoit être par conséquent près de ce fleuve. Il peut se faire que les Ubiens occuperent le long du Rhin la partie du pays des *Treviri*, où avoient demeuré les *Segni* & les *Condrusi*, mais la partie supérieure demeura toujours à ses anciens possesseurs. Il n'est pas plus possible de démontrer en quoi consistoit cet espace du rivage supérieur, que de dire jusqu'où s'étendoit auparavant le pays entier des *Treviri* le long du Rhin. Il y a néanmoins quelque apparence, qu'après l'établissement des Ubiens, sur la rive gauche de ce fleuve, le pays des TREVIRI s'étendit encore depuis le confluent de l'*Abrinca*, jusqu'à celui de la *Nave*: du moins est-il certain qu'on ne connoît point d'autre peuple, à qui on puisse attribuer cette étendue de pays. Voyez TREVES & AUGUSTA TREVIRORUM, TREVIRIS, Treves, ce mot & AUGUSTA TREVIRORUM.

TREVISO, TREVISI ou TREVISIO (a) ville d'Italie, dans la seigneurie de Venise, au Trévisan, dont elle est la capitale, en latin *Tarvisium* ou *Tarvesium*. Cette ville, située sur la petite riviere de Sile, à quinze milles au sud-ouest d'Oderzo, à dix-huit milles au nord-ouest de Venise, à vingt milles au nord-est de Padoue, & à vingt-cinq milles à l'est de Bassano, est ancienne, & se vante même d'avoir pour fondateur Osiris, troisiéme roi des Argiens, qu'on dit avoir regné dix ans en Italie. Ce prince ayant hérité du royaume d'Egypte après la mort de Denis qui l'avoit adopté, alla en prendre possession & ne revint plus en Italie. Cet Osiris étant mort, les Egyptiens l'adorerent comme un dieu sous la figure d'un bœuf ou d'un taureau, qu'ils appellerent Apis ou Serapis. Du mot Taurus on fit TAURISIUM & par corruption TARVISIUM ou TREVISIUM. Voilà la tradition, ou, si l'on veut, la fable; car supposé que *Treviso* ait été bâtie par Osiris, a-t-il pu lui donner un nom qu'il n'a eu lui-même qu'après sa mort? Voici quelque chose de plus raisonnable. Treviso est une ville ancienne, dont on ne connoît point l'origine. Elle fut sous la puissance des Goths, (b) puisqu'après la réduction de Ravenne par Bélisaire, & la détention de Vitigis, cette ville fut une de celles qu'ils remirent au vainqueur. Peut-être retomba-t-elle encore sous leur puissance, lorsqu'Ildibad eut vaincu & mis en fuite Vitalius, qui lui avoit livré bataille près de cette même ville. Les Lombards s'en emparerent dans la suite: Paul-Diacre, *l.* 4, *c.* 3, & Cassiodore, *l.* 10, *ep.* 27, parlent de cette ville. Enfin, il est constant que Tarvisio subsistoit du tems de l'empire romain; (c) car on y a découvert une inscription où on lit ces mots: MUN-TAR, & une autre où l'on voit celui-ci: DECURION. C'en est assez pour la regarder comme un ancien municipe. Tarvisio tomba dans la suite au pouvoir des Hongrois, puis appartint aux Carrares & aux Scaligers, jusqu'à ce qu'enfin elle se donna aux Vénitiens en 1331, selon quelques-uns, & en 1388, selon d'autres. Depuis ce tems elle est toujours demeurée attachée à cette république. On remarque même qu'en 1509, toutes les autres villes de ces quartiers s'étant rendues à l'empereur ou au roi de France, Treviso resta seule fidèle aux Vénitiens. (a) *Délices d'Italie*, t. 1, p. 46. (b) *Procop.* Lib. 2. Bell. Goth. cap. 29. (c) *Cellar.* Geogr. ant. lib. 2, c. 9.

La ville de Treviso est assez bien bâtie: on y voit un grand nombre de beaux & de magnifiques édifices; & elle contient une si grande quantité de familles nobles, que l'on a compté autrefois jusqu'à cinquante-cinq princes qui en étoient sortis. Elle a donné entre autres, naissance à Totila, roi des Goths, au pape Benoît XI, & à plusieurs autres personnages illustres. La riviere de Silé passe au travers de la ville, qui en outre est pourvue de plusieurs fontaines. Elle avoit autrefois une université qu'on a transférée à Padoue. Le territoire de Treviso est fertile. On y voit la terre toute couverte de vignes, de pêchers, de figuiers, de muriers & autres arbres fruitiers. La diversité des jardins, des prairies, des côteaux, forme un pays des plus riants. Cette ville donne son nom à une contrée appellée la Marche-Trevisane. Elle a long-tems disputé ses droits & ses privileges aux villes de Padoue & d'Altino; & quoiqu'elle soit tellement entourée d'eau, qu'elle semble être une isle, & par conséquent à couvert des courses des ennemis; cependant on ne laissa pas de l'entourer de bonnes murailles flanquées de plusieurs tours, pour pouvoir découvrir les ennemis de loin, & aller à leur rencontre. Après que les Lombards se furent établis en Italie, ils firent de Treviso le siége d'un marquisat ou d'une marche, sous la dépendance de laquelle étoient six villes.

L'évêché de Treviso (a) suffragant d'Aquilée, & des premiers siécles. Saint Paris de l'ordre des camaldules, natif de Boulogne, fut chapelain des religieuses de sainte Christine de Treviso, & y mourut en 1297, âgé de cent seize ans. Fortunat, qui est honoré comme saint à Poitiers, d'où il a été évêque étoit de ce pays; c'est pour cela qu'il l'appelle (b) *Mea Tarvisus.* (a) *Baillet*, Topogr. des saints, p. 505. (b) *De Martino*, l. 4.

Le TREVISAN, ou la MARCHE TRÉVISANE, avoit autrefois beaucoup plus d'étendue qu'à présent. Il est renfermé entre le Feltrin & le Bellunése vers le nord; le Padouan vers le sud; le Frioul & le Dogado à l'est, & le Vicentin à l'ouest. Il est assez fertile en bleds & en vins; mais sa plus grande richesse consiste en mâts de vaisseaux & en bois de chauffage, qui se transportent à Venise. La marche Trévisane rend pour le moins, dit Amelot de la Houssaye, deux cents quatre-vingt mille ducats par an à la république. Ses principaux lieux sont:

Treviso,	Conegliano,
Castel-Franco,	Ceneda,
Colatto,	Serra-Valle.

TRÉVOUX, petite ville de France, dans la principauté de Dombes, dont elle est la capitale. Elle est bâtie sur le penchant d'une colline, & sur le bord oriental de la Saone. Cette ville est très-ancienne, & c'est là où l'empereur Sévére défit en bataille rangée, son compétiteur Albinus, comme nous l'apprenons de Spartien. Il est vrai qu'on lit dans cet auteur *Timurtium*, mais il faut corriger *Tivurtium*, Trévoux, parce qu'il est près de Lyon, où la bataille fut donnée, selon le témoignage de deux historiens contemporains, Dion Cassius & Hérodien. L'itinéraire d'Antonin marque *Tivurtium* entre Lyon & Mâcon, & ce lieu, dont parle Spartien, ne peut être Tournus, qui est à treize grandes lieues de Lyon, entre Mâcon & Châlons sur Saone, où la carte de Peutinger marque *Tenurtium.* * *Longuerue*, Description de la France, partie premiere, p. 305.

Selon Piganiol de la Force, *Description de la France*, *p.* 131, la ville de Trévoux a pris ce nom pour avoir été bâtie dans l'endroit où l'un des grands chemins qu'Agrippa avoit fait faire dans les Gaules se partageoit en trois, & que pour cette raison on appelloit *Tres Viæ*, *Trivium.* Trévoux est la capitale de la souveraineté de Dombes, & est située sur une colline qui s'abaisse jusqu'au bord de la Saone. Le pape Clément VII y érigea un chapitre en 1523. Il est composé d'un doyen qui est conseiller-né du parlement, d'un chantre, d'un sacristain & de dix chanoines, tous concurés de la ville. Le doyenné est à la nomination du souverain. Il y a aussi dans cette ville un couvent de religieux du tiers ordre de saint François, un de carmelites, un d'ursulines, & un hôpital bâti & fondé par feu Anne-Marie-Louise d'Orléans, souveraine de Dombes. Le parlement tenoit ses séances à Lyon; mais en 1696, monseigneur le duc du Maine le transféra à Trévoux, où il fit bâtir un beau palais pour le siége de la justice. Le parlement est composé de trois présidens, d'un chevalier d'honneur, de douze conseillers, dont il y en a deux de clercs, de trois maîtres de requêtes, d'un procureur général, de deux avocats généraux, & de quatre secrétaires. Le feu roi, Louis XIV, a accordé dans son royaume aux officiers de ce parlement les mêmes privileges & avantages dont jouissent les officiers des autres parlemens de France. Ce même prince a fait établir une imprimerie dans la même ville, & a fait tracer le plan d'un grand collége. La chambre du trésor, l'hôtel de la monnoie, & le palais du gouverneur sont les autres édifices les plus remarquables de cette ville. Ce lieu est encore connu par le dictionnaire qui en porte le nom, & par les journaux qui y furent imprimés pour la premiere fois en 1701. * *Le pere Menestrier.*

Le 30 octobre 1762, le parlement de Dombes enregistra une déclaration du roi, portant réunion de cette principauté à la couronne de France, le comte d'Eu ayant fait le 28 mars l'échange de cette principauté, contre le duché de Gisors, & autres terres.

TREYSA ou TREISEN, ville d'Allemagne, dans le pays de Hesse, la capitale du comté de Ziegenhain, sur une colline au bord de la riviere de Schwalm. Frédéric, comte de Ziegenhain, fils du landgrave Louis *de Fer*, la fit bâtir l'an 1173. Les Impériaux la brûlerent avec les villages circonvoisins en 1640, au mois de novembre, & peu de jours après se donna une bataille proche de cette ville dans un bois entre le baron de Bredau velt-maréchal, lieutenant commandant les troupes de l'empereur, & le colonel de Weimar Reinal de Rosen, où celui-ci gagna la victoire, & le baron de Bredau fut tué. Cette ville a donné le jour à Nicolas Rodingus, à Jean Schroder, deux fameux théologiens, & au célébre jurisconsulte Nicolas Vigelius. * *Zeyler*, Topogr. Hass. p. 82.

TREZ, *Castrum de Tritis*, bourg & baronnie de France, dans la Provence, au diocèse d'Aix. C'est un bourg fort considérable où il y a un couvent de cordeliers. Il étoit ci-devant chef de vallée; & en cette qualité il a droit de députer aux assemblées de la province. Quelques-uns croient, que c'est l'ancienne *Tegulata*, dont l'itinéraire d'Antonin fait mention dans la voie Aureliene. Voyez TIGULIA.

TREZZO, ville d'Italie, dans le Milanès, sur le bord occidental de l'Adda, aux confins du Bergamasque, près de Castello. * *Magin*, Carte du Milanès.

TRIA CAPITA. Voyez QUERCUS-CAPITA.

TRIACENSES, peuples d'Italie, dans le Picenum, selon Pline, *l.* 3, *c.* 13. Au lieu de TRIACENSES, Pintaut voudroit lire TRIANENSES. Le P. Hardouin lit TRETENSES.

TRIACONTA-SCHŒNUM, c'est-à-dire, *Trente, Schœnes*. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8, donne ce nom à une contrée de l'Egypte, entre les montagnes des Ethiopiens & le Nil.

TRIÆNA On trouve ce nom dans Euripide, *in Phœnissis*, sur quoi Ortélius remarque que l'interpréte d'Euripide dit que TRIÆNA est un lieu de l'Argie; mais que Stiblin croit que c'est le poëte Amymon qu'Euripide entend sous ce nom.

TRIAMAMMIUM. Voyez TRIMMANIUM.

TRIANA, nom d'un fauxbourg de la ville de Séville. Voyez SÉVILLE.

TRIANGLES ou TRIANGULO, isle de l'Amérique septentrionale, dans le golfe du Mexique, à l'entrée de la baie de Campêche. Ce sont trois petites isles basses & sablonneuses, à quelques lieues du cap de Desconosida, en tirant vers le couchant. Dampier, *supplément des voyages*, 2. *part. c.* 2, les met à vingt-cinq lieues de Hina vers le nord, & environ à trente lieues de la ville de Campêche. On leur a donné le nom de Triangles, à cause qu'elles forment cette figure par leur situation. On trouve un fort bon ancrage au sud de ces isles; mais il n'y a ni bois ni eau. On n'y voit pour tous animaux qu'un nombre prodigieux de gros rats, & quantité d'oiseaux qu'on appelle baubies ou guerriers. * *De l'Isle*, Atlas.

TRIANGULO, isles de l'Amérique septentrionale, dans la mer du Nord, & que l'on compte au nombre des Lucaies. Elles sont aussi au nombre de trois, & représentent par leur situation la figure d'un triangle, d'où elles ont pris leur nom. Ces trois isles se trouvent à l'entrée du détroit d'Euxuma, du côté de l'orient, entre l'isle de Guana-Hani ou Catt, au nord, & celle d'Yumeta ou Long-Iland au midi. * *De l'Isle*, Atlas.

1. TRIANON, maison royale en France, dans le parc de Versailles, à l'un des bouts du canal, qui traverse le grand canal de Versailles, vis à vis de la ménagerie. Ce petit palais est également galant & magnifique, & la structure & les ornemens sont d'un goût & d'un dessein exquis. La face extérieure de cette maison n'est que d'environ soixante quatre toises. La cour est ornée en face d'un beau péristile soutenu par des colonnes & des pilastres de marbre. Les deux aîles du bâtiment sont terminées par deux pavillons, & sur tout l'édifice regne une balustrade, le long de laquelle sont des statues, des corbeilles, des urnes & des cassolettes. L'appartement de feu monseigneur est orné de beaux tableaux, & d'une table de porphyre de grand prix. Celui du roi a des tableaux choisis, & des meubles magnifiques. La galerie est fort ornée, & on y voit, avec plaisir, les morceaux des vues les plus remarquables, qui sont dans les jardins de Versailles. Les jardins de Trianon sont agréables & délicieux. Le goût & la propreté y regnent par-tout. Les bassins y sont distribués à proportion, & ornés de grouppes bien choisis; les statues, les urnes & autres embellissemens y sont aussi parfaitement bien employés. On remarque sur-tout la cascade & le groupe de Laocoon. Ce dernier a été sculpté par Baptiste Tuby d'après l'antique. On trouve aussi parmi les statues de ces jardins quelques antiques, & un grand nombre d'autres choses curieuses, qu'on peut voir dans la description de Versailles & de Marly. * *Piganiol*, Descript. de la France, t. 2, seconde part. p. 608.

2. TRIANON, petite habitation de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, située à la Cabesterre de la Guadeloupe, auprès du fief d'Armouville. M. Auger, gouverneur de la Guadeloupe, & depuis de Saint-Domingue l'ayant acheté, lui a donné ce nom.

TRIARATHIA, ville de la petite Arménie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Sébaste à Cocuson, entre Tonosa & Coduzabala, à cinquante milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Les manuscrits varient par rapport à l'orthographe du nom de cette ville. Les uns portent TRIARATHIA, les autres ARVARATHIA, TRIARITHIA ou TRIATRACHIA. Il y a apparence qu'on doit préférer *Ariarathia*; car Etienne le géographe dit qu'Ariarathe lui avoit donné son nom.

TRIARE, contrée d'Asie, dans l'Ibérie. Pline, *l.* 6, *c.* 10, dit que la contrée de Thalie & celle de Triare s'étendoient jusqu'aux monts *Paryadra*.

TRIBALLI, peuples de la basse Mœsie. Strabon, *lib.* 7, *p.* 301, les met sur le bord du Danube, & dit qu'ils s'étendoient jusques dans l'isle de Peuce. Il ajoute qu'Alexandre le Grand ne put s'emparer de cette isle faute d'un nombre suffisant de vaisseaux, & que Syrmus, roi des *Triballi* qui s'y étoit retiré, en défendit courageusement l'entrée. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, & Pline, *l.* 3, *c.* 26, font aussi mention de ces peuples. Ce dernier dit, *l.* 7, *c.* 2, que parmi eux il y avoit des gens qui ensorceloient par leur regard, & qu'ils tuoient ceux sur qui ils tenoient long-tems les yeux attachés, sur-tout lorsqu'ils étoient en colere.

TRIBANTA, ville de l'Asie mineure, dans la grande Phrygie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2.

TRIBAU, *Tribow*, ville de la Moravie, proche d'une riviere sans nom, entre Zwitta & Muglitz, pas loin de Tyrnau, sur les confins de Bohéme. Les Suédois la prirent en 1643. Ils accepterent pour sa rançon six mille florins, & la pillerent après pendant un jour & une nuit. * *Zeyler*, Topogr. Mor. p. 111.

TRIBAZINA ou TRIBASINA, ville ou bourg de l'Arie. C'est Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, qui en parle.

TRRIBBESÉES, ville d'Allemagne, dans la Poméranie. C'est une frontiere d'importance, située aux confins de Mechlenbourg, près de la riviere Trebel, entre Rostock & Grypswalde. Elle est ancienne; il y a un château avec un bailliage. Cette ville fut, dans le siécle passé, prise & reprise par les Impériaux & par les Suédois; & ceux-ci, à la fin en demeurerent les maîtres. Ratibor, duc de Poméranie, qui mourut l'an 1191, l'avoit enlevé aux Rugiens ses ennemis, & en avoit converti les habitans à la foi chrétienne; mais peu de tems après, Jaromar, prince de Rugen, l'ayant emporté avec l'assistance des Danois, ce prince & ses successeurs la garderent jusqu'en 1325, que le dernier prince de Rugen Witzlaf mourut sans hoirs mâles. Ce pays échut alors aux ducs de Poméranie, avec la ville de Tribbesées, cependant le duc de Mechlenbourg, Henri, surnommé *le Lion*, & les deux princes Werle, Herman & Jean, la lui prirent, tachant ainsi d'attraper au moins une portion de cette succession. Les ducs de Poméranie la regagnerent bientôt après, & elle leur demeura. * *Zeyler*, Topogr. Pomer. p. 117.

TRIBER, Treves. Voyez ce mot & AUGUSTA TREVIRORUM.

TRIBERI. Voyez TREVIRI.

TRIBERINUM, lieu dont il est parlé dans le code Théodosien, VI. *Tit. de privil. in Palatio Militantium.*

TRIBIGNA. Voyez TREBIGNA.

TRIBOCCI

TRIBOCCI, peuples de la Germanie, en-deçà du Rhin. Le nom de ces peuples est écrit sous différentes orthographes dans les anciens. César lit TRIBOCI & TRIBOCES. Pline & Strabon TRIBOCI ; Tacite TREBOCI & TRIBOCI, Ptolomée TRIBOCCI. On conjecture que ces peuples avoient eu leur nom de trois hêtres, auxquels peut-être ils rendoient un culte divin : on trouve encore dans leur ancienne demeure un village nommé ZUN DREGEN BUCHEN, c'est-à-dire, *aux trois Hêtres* ; & peut-être dans le nom de ce village a-t-on des traces de l'ancienne superstition de ses premiers habitans, & l'origine de leur nom. César, *Bell. Gal. l.* 4, *c.* 10, & Strabon, *l.* 4, *c.* 194, mettent les TRIBOCCI sur le Rhin, entre les MEDIOMATRICI & les TREVIRI : ainsi dès ce tems-là ces peuples étoient établis dans la Gaule, & leur migration précéda celles des *Vangiones* & des *Nemetes*, qui devinrent dans la suite leurs voisins. Quant aux bornes du pays des *Triboci*, il seroit bien difficile de les fixer, puisque les anciens mêmes ne s'accordent pas par rapport à l'ordre dans lequel ils rangent les peuples de ce quartier. Voyez Cluvier dans son ancienne Germanie, *l.* 2, *c.* 10. * *Spener*, Not. Germ. antiq. l. 6, c. 5.

TRIBOLA, ville d'Espagne, selon Appien, *in Ibericis*, cité par Ortélius.

TRIBONI. Voyez TRIBOCCI.

TRIBORI. Voyez TREVIRI.

TRIBU. Ce mot signifie, en général, un partie d'un peuple : mais il paroît qu'il ne présente pas la même idée à l'égard de toutes les nations. Par exemple, lorsqu'on parle des Juifs, le mot *Tribu* signifie race, ou lignée. Tout le monde sait que Jacob eut douze fils, qui furent chefs de douze nombreuses familles qui formerent le peuple juif, & chacune de ces familles fut nommée Tribu. Ces Tribus étoient *Juda*, *Simeon*, *Levi*, *Benjamin*, *Dan*, *Ephraim*, *Manassé*, *Ruben*, *Gad*, *Aser*, *Zabulon*, *Isachar* & *Nephtali*. Pour ce qui les concerne, voyez leur article en particulier.

Lorsqu'on parle de Rome ou d'Athénes, le mot de *tribu* signifie à peu près la même chose que classe ; parce que le peuple de ces deux villes étoit divisé par tribus ou classes. Pour ce qui regarde les Tribus d'Athénes, voyez Toureil sur la harangue d'Eschine, t. 4, p. 295. Pour les tribus romaines, voyez la célébre dissertation de Boindin, sur les tribus romaines.

TRIBULA. Voyez MUTUSCÆ.

TRIBULIUM, lieu fortifié, dans la Liburnie. Pline le met au nombre des lieux de cette contrée, qui étoit fameux par les batailles que le peuple romain y avoit données. Le pere Hardouin remarque qu'au lieu de TRIBULIUM, les manuscrits portent TRIBURIUM.

TRIBUR, TRIBURIÆ, mais plus communément TRIBUR, maison royale, dans la Franconie, au voisinage de Mayence, sur le bord du Rhin. Ortélius, qui cite Trithéme, dit que cette maison royale étoit entre Mayence & Oppenheim, & qu'en descendant le Rhin on l'avoit à la droite. C'est dans ce lieu, aujourd'hui désert, que se tint la diéte où les Allemands déposerent l'empereur Charles le Gras ; & se séparant de la monarchie françoise, déférerent la couronne de Germanie ou de la France orientale, au prince Arnoul, fils naturel du roi Carloman, frere aîné de Charles le Gras. Il est souvent mention de Tribur dans les écrivains du IXe & du Xe siécle, parce qu'il s'y tint des conciles & plusieurs dietes.

TRICA, ville d'Italie, dans la Pouille. Pline, *l.* 3, *c.* 11, dit qu'elle fut détruite par Dioméde.

TRICADIBA, isle de l'Inde, en-deça du Gange. Elle est remarquée par Ptolomée, non dans le golfe Colchique, comme le dit Ortélius, mais sur la côte, en allant du golfe Canticolpe au golfe Colchique, au midi de l'isle d'Heptanesia.

1. TRICALA, ville des états du Turc, en Europe, dans la province de Janna, sur le bord de la riviere de Selampria, entre Janna ou Jannina & Larisse, avec évêché suffragant de cette derniere métropole. C'est de cette ville qu'étoit évêque Héliodore, auteur du beau roman de Theagene & Cariclée, & qui, étant repris sur ce livre, aima mieux, dit-on, perdre son évêché que de brûler son ouvrage. C'est l'ancienne TRICCA. Voyez TRICCA.

2. TRICALA. Voyez TRICALUM.

TRICALUM ou TRICALA, ville de Sicile, selon Etienne le géographe. C'est la même ville que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, appelle Triocla, & qu'il place dans les terres. Ces deux auteurs, quoiqu'ils employent une différente orthographe, ne font le nom de cette ville que de trois syllabes. Les autres le font de quatre. Diodore de Sicile, *in Eglog. pag.* 913, & Silius Italicus, *lib.* 14, *vers.* 271, entr'autres écrivent TRIOCALA :

———— *Servili vastata Triocala bello.*

Et c'est conformément à cette derniere orthographe que Pline, *l.* 3, *c.* 8, appelle les habitans de cette ville TRIOCALINI. Cicéron, 7 *Verr.* 10, dit TRICALINUM. Le nom moderne est *Troccoli*, selon le pere Hardouin.

TRICAMARUM, lieu d'Afrique, à cent quarante stades de Carthage, selon Procope, *Hist. des Wandal. l.* 2, *c.* 2, *de la trad. de Cousin.* C'est le lieu où les Romains rencontrerent les Wandales campés, & près duquel les deux armées en vinrent à une bataille, dont le succès fut désavantageux aux Barbares. Il y avoit tout proche un petit fleuve dont l'eau étoit vive & coulante, quoique son cours fût si foible, qu'il n'avoit point de nom, & qu'il n'étoit mis qu'au nombre des ruisseaux par les gens du pays. Ortélius, qui cite aussi Procope, dit que le lieu *Tricamarum* étoit à cent quatre-vingt-dix stades de Carthage. Seroit-ce une faute d'imprimeur ?

TRICARANA, lieu fortifié au Péloponnése, dans la Phliasie, selon Etienne le géographe. C'est apparemment le même lieu que Xénophon, Démosthéne & Suidas nomment *Tricanon*, & que ce dernier place dans l'Argie.

TRICARENIA, c'est-à-dire, *Ville Triple*. Ortélius, qui cite Palephatus, *in Geryone & Cerbero*, dit que c'est où commandoit Géryon.

TRICARICO, en latin TRICARICUM, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate, près du bord septentrional du Basiento. Cette ville est petite, mais jolie. Elle étoit évêché sous Acerensa avant l'an 1060. * *Commainville*, Table des évêchés.

TRICASII. Voyez TRICASSINI.

TRICASSINI, peuples de la Gaule Celtique ou Lyonnoise, & dont le pays étoit presque renfermé entre la Seine & la Marne. Ce sont les TRECASSES de Pline, *l.* 4, *c.* 18, & les TRICASII de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8. Le nom de ces peuples se trouve encore sous différentes orthographes, comme TRICASSES, TRICASES & TRECASES. Une ancienne inscription rapportée par Gruter, *pag.* 371, *num.* 8, fait mention de ces peuples :

AETE. MEMORIÆ AURELI
DEMETRI ADIUTORI
PROCC. CIVITATIS SENONUM.
TRICASSINORUM. MELDO-
RUM. PARISIORUM. ET. CI-
VITATIS ÆDUORUM.

Dans la suite on a dit TRECÆ ou TRECI, d'où l'on a fait le nom moderne de leur capitale. Voyez TROYES.

TRICASTENI. Voyez TRICASTINI.

TRICASTIN ou TRICASTINOIS, pays de France, dans le bas Dauphiné. Il est borné au septentrion par le Valentinois & le Diois ; à l'orient & au midi par le comtat Venaissin, & à l'occident par le Rhône. Ce pays, qu'occupoient autrefois les *Tricastini*, peuples de la Gaule Narbonnoise, n'a point d'autre ville que Saint-Paul-trois-Châteaux.

TRICASTINI, peuples de la Gaule Narbonnoise. Tite-Live, *l.* 21, *c.* 31, dit qu'Annibal, pour aller aux Alpes, ne prit pas le droit chemin : mais que, se détournant à gauche, il traversa le pays des *Tricastini*, d'où passant par les confins des *Vocontii*, il vint chez les *Tricorii*, & arriva à la Durance. Plutarque, *in Hannibale*, dit que ce général se rendit à la Durance, par les pays des *Allobroges*, des *Tricastini* & des *Vocontii*. De la maniere que le poëte Silius Italicus, *l.* 3, s'exprime, il semble qu'Annibal passa sur les confins des *Tricastini*, & traversa le pays des *Vocontii* : mais on ne sauroit prendre des phrases poëtiques à la rigueur.

Les TRICASTINI habitoient sur la rive gauche du Rhone, entre les SEGATANNI & les CAVARES. Leur ville se nommoit anciennement NOVIOMAGUS, & depuis AUGUSTA TRICASTINORUM. Voyez SAINT-PAUL-TROIS

CHÂTEAUX & AUGUSTA TRICASTINORUM. Ptolomée, *l. 2, c. 10*, nomme ces peuples TRISCASTINI, & les place plus à l'orient que les *Segalauni*. Tite-Live, *l. 21, c. 31*, & Silius Italicus, *l. 3, v. 466*, écrivent TRICASTINI. Ammien Marcellin écrit TRICASTINI & TRECASTINI. Quelques notices disent TRECASSIANI & VOGASINI: mais ce sont des fautes. Voyez AUGUSTA TRICASTINORUM & SAINT PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.

TRICASTRINI. Voyez l'article précédent.

TRICCA, ville de Macédoine, dans l'Estiotide, selon Ptolomée, *l. 3, c. 13*. Homere, *Iliad. B. v. 236*, a connu cette ville. Strabon, *l. 8, p. 360*, la met dans la Thessalie, ce qui revient au même, puisque l'Estiotide étoit une contrée de la Thessalie. Elle étoit sur le fleuve Lethæus, *l. 14, p. 647*, sur le bord duquel on disoit qu'Esculape étoit né. Le nom moderne de cette ville est TRICALA. Voyez ce mot. Puisque le nom moderne de Tricca est Tricala, il faut que le fleuve Penée ait aussi été appellé des anciens *Lethæus*, puisque Tricala est sur la Selampria, qui est l'ancien Penée.

TRICCIANA, ville de la Pannonie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Sirmium* à *Carnuntum*, entre *Pons Mansuetianus* & *Cimbriana*, à trente milles du premier de ces lieux, & à vingt-cinq milles du second.

TRICESIMÆ. Voyez au mot COLONIA, l'article COLONIA TRAJANA.

TRICESIMUM. Voyez au mot AD, l'article AD TRICESIMUM.

TRICHAICES, peuples de l'isle de Créte, selon Ortélius, qui cite Homere & Strabon, mais c'est plutôt le surnom que le nom d'un peuple. Homere dit, *Odyss. v. 177*, Δωριέες τε τριχάϊκες; *Dorienfesque Trichaices*; sur quoi Strabon, *lib. 10, p. 477*, remarque que les Doriens, voisins du Parnasse, étant passés dans l'isle de Créte, y bâtirent trois villes, qu'ils appellerent *Erineum*, *Boeum* & *Cytinium*, ce qui fait qu'Homere les nomme *Trichaices*, parce qu'ils étoient comme divisés en trois peuples.

TRICHATEL ou VILLE-CHATEL, baronnie de France en Champagne, dans l'élection de Langres, l'une des anciennes baronnies dépendantes du duché de Langres.* *Baugier*, Mém. hist de Champagne, *t. 2, p. 348*.

TRICHENEN, c'est-à-dire, *Trois Loges*, ville d'Italie, dans la Calabre, au commencement de la forêt Sila, selon Gabriel Barri, qui dit qu'on la nomme aujourd'hui *Taberna* ou *Taverna*.

TRICHIRAPALI, ville d'Asie, dans les Indes, au royaume de Maduré, dans sa partie septentrionale, sur la rive droite du Caveri. Près de cette ville est le fameux pagode de Chirangam, entre Tanjaour à l'est, & Maissour à l'ouest. Longitude 98, latitude 11, 40.

Cette ville est devenue la capitale du royaume depuis l'irruption du roi de Mayssur dans ce royaume, qui s'empara de Maduré, & causa de grands dégats.

Elle est fort peuplée & d'une grande étendue: elle contient plus de trois cents mille ames; c'est la plus grande forteresse qui soit depuis le cap de Comorin jusqu'à Golconde. De nombreuses armées l'ont souvent assiégée & toujours inutilement, aussi les Indiens, disent-ils, qu'elle est imprenable. Elle a une double enceinte de murailles, fortifiées chacune de soixante tours carrées, éloignées les unes des autres de quatre-vingts ou de cent pas. La seconde enceinte est plus élevée que la premiere, & est garnie de cent trente piéces de canon d'un assez gros calibre. Cette seconde enceinte est encore partagée en deux forteresses, qu'ils appellent la forteresse du nord & la forteresse du sud: celle-ci a la muraille intérieure plus basse que l'autre: on y voit une haute montagne, qui sert à découvrir l'ennemi. Vers le milieu de la montagne est l'arsenal, & au bas est le palais du prince. Le dedans de la forteresse intérieure est assez agréable: c'est un grand amphithéâtre carré, avec ses degrés de tout côté, pour monter sur les remparts. Le dernier degré le plus voisin de la terre est à hauteur d'appui. Outre les tours qui accompagnent la double enceinte de muraille, il y en a dix-huit autres plus grandes où l'on met les provisions de bouche & les munitions de guerre, qui n'ont pû entrer dans l'arsenal. On renouvelle tous les ans les provisions de ris, & celui qu'on tire des greniers est livré aux soldats pour une partie de leur solde. La garnison est d'environ six mille hommes, & quelquefois davantage.

Le fossé qui environne la forteresse est large & profond: il est plein d'eau, & il y a quelques crocodiles. On a été obligé de creuser ce fossé dons le roc en plusieurs endroits, ce qui n'a pû se faire sans de grandes dépenses. Trichirapali a quatre grandes portes, qui répondent aux quatre principales parties du monde: il n'y en a maintenant que deux, savoir celle du septentrion & celle du midi qui soient ouvertes. Celle d'orient qu'on appelle aussi la porte de Tanjaor, a été long tems murée; celle d'occident n'est libre qu'aux femmes du palais. Toutes les nuits on fait trois rondes dans la place: la premiere au son des tambours & des trompetes, lorsque le jour baisse: la seconde vers neuf heures avec le haut-bois, & quelques autres instrumens: la troisiéme se fait en silence vers minuit, on en fait quelquefois une quatriéme à trois heures après minuit.

La riviere de Caveri va de l'ouest à l'est de la forteresse. Au-dessus de Trichirapali, on a construit un canal large & profond, qui porte l'eau autour de la ville de ce grand canal, sortent plusieurs autres canaux, qui vont se rendre dans de grands étangs qu'on trouve au dedans & au-dehors de la ville. On y voit plusieurs places publiques & plusieurs bazars: il y en a deux considérables, qui sont placés aux deux principales portes. Celui du nord s'étend jusques sur les bords du Caveri. Au-delà du Caveri, on trouve un autre bras du fleuve Coloran, & c'est au milieu de ces deux grandes rivieres qu'on a bâti le pagode de Chirangam.

Le palais de Trichirapali n'est pas si beau que celui de Maduré. Il consiste en un amas de salles, de galeries & d'appartemens intérieurs.

On compte environ quarante lieues de Trichirapali à Maduré, à cause des détours qu'on est obligé de prendre, pour éviter les bois qui sont infestés de voleurs, mais on va continuellement dans une allée de beaux arbres, qui commence au sortir de la ville jusqu'aux portes de Maduré.* *Lett. éd. rec. 15*.

TRICHIS, ville d'Egypte, selon Etienne le géographe. Ce mot pourroit être regardé comme suspect; car Etienne le géographe n'observe pas l'ordre alphabétique dans cet endroit.

TRICHONE. Voyez TRICHONIUM.

TRICHONIUM, ville de l'Etolie, Pausanias, *l. 2, c. 37*, & Etienne le géographe en font mention; le premier dit, que Atriphon étoit originaire de cette ville; sur quoi il remarque que cet Arriphon étoit un savant homme, fort estimé des Lyciens, parmi lesquels il vivoit; critique judicieux qui découvroit bien des choses à quoi les autres n'avoient pas pensé. C'est lui, ajoute Pausanias, qui a remarqué le premier que tout ce qui concerne ces mystères de Lerna, vers, prose ou mélange de l'un & de l'autre, étoit écrit en langue dorique. Or, avant l'arrivée des Héraclides, dans le Péloponnése, les Argiens parloient la même langue que les Athéniens, & du tems de Philammon, le nom de Dorien étoit encore inconnu à la plûpart des Grecs. Telle est la découverte dont on étoit redevable à Arriphon. Ortélius croit que le TRICHONIUM de Pausanias & d'Etienne le géographe, est le TRICHONE de Pline, *l. 4, c. 3*; mais le pere Hardouin lit TITHRONE pour TRICHONE, & soutient que ce ne peut être le TRICHONIUM en question, qui étoit dans l'Etolie, au lieu que le *Trichone* de Pline étoit dans la Locride. Il fonde sa correction sur Pausanias même, qui met dans la Locride une ville nommée TITHRONIUM, & sur Hérodote, *l. 8, n°. 33*, qui nomme cette derniere ville TETHRONIUM.

TRICIUM. Voyez TRITIUM.

TRICOLLORI, peuples de la Gaule Narbonnoise. Pline, *l. 3, c. 4*, éloigne ce peuple de la côte de la mer. Leur pays est aujourd'hui, selon le pere Hardouin, le diocèse de Sisteron, & la capitale étoit ALARANTE, dont la table de Peutinger fait mention, & qu'on nomme présentement *Talard*, lieu du Dauphiné, sur la route de Sisteron à Gap. C'est du moins le sentiment de Nic. Bouche, dans son histoire de Provence, *l. 3, c. 7*.

TRICOLONI, ville de l'Arcadie. Pausanias, *l. 8, c. 35*, qui dit qu'elle étoit à dix stades des ruines de *Charisium*, ajoute que la ville *Tricoloni* ne subsistoit plus de son tems, qu'il ne s'étoit conservé qu'un temple de Neptune, sur une colline, avec une statue du dieu de figure carrée, & un bois sacré qui environnoit le temple. Cette ville avoit été bâtie par les enfans de Lycaon. En prenant

la gauche, on arrivoit à Zœtée, qui étoit à quinze stades de là. En prenant à la droite, on trouvoit un chemin qui alloit en descendant, & qui conduisoit à une fontaine nommée CROUNES.

1. TRICOMIA, ville de l'Asie mineure, dans la grande Phrygie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2.

2. TRICOMIA, ville de l'Arabie heureuse. Il en est parlé dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 22, où on lit: *Equites promoti Illyricani Tricomia*. Un manuscrit, consulté par Ortélius, portoit TRIGONIA pour TRICOMIA.

TRICOMIS, lieu de la Palestine. Cédréne dit que c'est où les Scythes bâtirent la ville de Scythopolis: mais, dit Ortélius, j'aime mieux m'en rapporter à Egesipe, *l.* 3, qui dit que cette ville ne fut appellée Scythopolis, pour avoir été bâtie par des Scythes, parce qu'on l'avoit consacrée à Diane Scythique.

TRICON, montagne aux environs de la Propontide, à ce qu'il paroît par les dialogues de Palladius, cité par Baronius, *Annal. l.* 5.

TRICONIENSIS, siége épiscopal, sous la métropole de Césarée de Straton, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortélius.

TRICONIUM. Voyez TRICHONIUM.

TRICONVILLE, en latin *Triconis villa*, lieu dans le duché de Lorraine, au diocèse de Toul. Son église paroissiale est dédiée à saint Michel. Le chapitre de Liverdun, par cession des religieuses de saint Maur de Verdun, est patron de cette cure. L'abbaye de saint Maur de Verdun perçoit les deux tiers des dîmes, & le curé l'autre tiers. Le seigneur est le duc de Bar.

TRICORES, peuples dont parle Lucain au premier livre de sa Pharsale, *v.* 36.

.... nec ultra
Instabiles Tricores circumsita castra coërcent.

Au lieu de *Tricores*, Turnébe lit *Turones*, & Schrevelius *Turonas*. J'aimerois mieux, dit Ortélius, retenir l'ancienne leçon; car Strabon, *l.* 4, *p.* 185 *&* *p.* 203, connoît un peuple nommé TRICORII, Pline, *l.* 3, *c.* 4, un pays qu'il nomme TRICORIUM REGIO, & Tite-Live, *l.* 21, une ville appellée TRICORIUM, & Ammien Marcellin, *l.* 15, un bois auquel il donne le nom de SALTUS-TRICORII. Ce peuple, ce pays, cette ville & ce bois, tout cela a rapport à un quartier de la Gaule Narbonnoise, aux environs de Marseille, d'Aix & d'Apt.

TRICORNESII, peuples de la haute Mœsie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 9, les place aux confins de la Dalmatie. Le nom moderne de leur pays est TOPLIZA, selon Castald.

TRICORNIUM, ville de la haute Mœsie. Ptolomée la marque près du Danube. C'est aujourd'hui *Glumbatz*, selon Niger, & *Coruscene*, selon Lazius. Cette ville TRICORNIUM est, à ce que croit Simler, la ville Turium ou Dorium d'Antonin.

TRICORYPHOS, montagne de l'Arabie heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28. Le nom de cette montagne lui avoit été donné à cause de ses trois sommets, sur chacun desquels il y avoit un temple d'une hauteur prodigieuse, à ce que nous apprend Diodore de Sicile, *l.* 3, *p.* 178.

TRICORYTHOS. Voyez TETRAPOLIS.

TRICORYTHUS, bourg de l'Attique, sous la tribu Æantide; il étoit proche de Marathon, sur le bord du marais des champs Marathoniens, où périt une partie de l'armée des Perses, dans cette célébre bataille qui préserva les Grecs de l'esclavage des Barbares. Il n'y a plus, dans cet endroit, qu'un méchant hameau appellé *Calyvi s'to Soully*. Cependant il a été un tems qu'on comptoit ce lieu pour une des quatre villes de l'Attique, qui donnoit le nom de TETRAPOLIS à ce quartier, & ces quatre villes étoient *Oenoé*, *Tricorythus*, *Probalinthus* & *Marathon*, où faisoit sa résidence Xuthus, gendre du roi Erechthée. On voit à Athénes, proche l'église d'Agia Kyra, cette inscription:

ΕΣΤΙΑ ΚΑΙ ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΚΑΙ ΘΕΟΙΣ ΣΕΒΑΣΤΟΙΣ ΚΑΙ ΤΗΙ ΒΟΥΛΗΙ ΤΗΙ ΕΞ ΑΡΕΙΟΥΠΑΓΟΥ ΚΑΙ ΤΗΙ ΒΟΥΛΗΙ ΤΩΝ ΕΞΑΚΟΣΙΩΝ ΚΑΙ ΤΩΙ ΔΗΜΩΙ ΦΙΛΟΞΕΝΟΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ ΦΛΥΕΥΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙΩΝ ΠΟΙΗΣΑΝΤΟΣ ΤΟΥ ΠΑΤΡΟΣ ΑΓΑΘΟΚΛΕΟΥΣ ΤΟΥ ΦΙΛΟΞΕΝΟΥ ΦΛΥΕΩΣ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΝΤΟΣ ΕΠΙ ΤΟΥΣ Ο ΠΛΕΙΤΑΣ ΤΙ ΚΛΑΥΔΙΟΥ ΘΕΟΓΕΝΟΥΣ ΠΑΙΑΝΙΕΩΣ ΚΑΙ ΕΠΙΜΕΛΗΤΟΥ ΤΗΣ ΠΟΛΕΩΣ...... ΤΡΙΚΟΡΥ.....

C'est-à-dire,

A l'honneur de la déesse Vesta & des dieux Augustes, du conseil de l'aréopage & du conseil des six-cens, & du peuple, Philoxenus, fils d'Agathoclès de Phlya, a consacré ce monument à ses propres dépens. Agathoclès, fils de Philoxenus, ayant eu le soin de le faire dans le tems que Tibérius Claudius Théogénes Pæanien étoit gouverneur de la milice & pourvoyeur de la ville........ Tricorithus........ * *Spon*, Liste de l'Attique, p. 389 & suiv.

TRICOT, bourg de France, dans la Picardie, au diocèse d'Amiens, élection de Mont-Didier. Ce lieu, qui est à dix lieues d'Amiens, a une manufacture de serges drapées.

TRICRANA, isle de l'Argie. Pausanias, *l.* 2, *c.* 34, dit: Quand on a passé le cap Bucéphale, les isles *Haliousse*, *Pityousse* & *Aristere*, on trouve un autre promontoire qui joint le continent, & que l'on n'appelle point autrement qu'Acra; bientôt après vous voyez l'isle de Tricrane, & ensuite une montagne du Péloponnése, qui donne sur la mer, & qui a nom *Buporthmos*.

TRICRANUM. Voyez TRICARANA.

TRICRENA, lieu de l'Arcadie. A la gauche du mont Géronte, dit Pausanias, *l.* 8, *c.* 16, les Phénéates sont bornés par un lieu qu'on nomme TRICRENE, à cause de trois fontaines qui sont là, & où l'on dit que les nymphes laverent Mercure lorsqu'il vint au monde; c'est pour cela que ce lieu étoit consacré à Mercure. Ce lieu étoit voisin du mont Sépia.

TRICRINI, peuples d'Italie, selon Denys d'Halicarnasse, *l.* 1. Ortélius remarque que Gelenius rend ce nom par celui de TREBIANI, & que Sylburge aime mieux le rendre par celui de TOLERINI.

TRIDENTE, ville d'Italie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la donne aux Cénomans. Le manuscrit de la bibliotheque palatine, au lieu de TRIDENTE, lit TRIDENTUM. Les habitans de cette ville sont appellés TRIDENTINI par Pline, *l.* 3, *c.* 9. C'est aujourd'hui la ville de Trente, appellée *Trento* par les Italiens & *Triendt* par les Allemands. Le territoire de Trente est nommé TRIDENTINA REGIO par Cassiodore, *Variar.* 5, *ad Feltrinos*.

1. TRIE, bourg de France, au Vexin-Normand, avec haute-justice & château; il est situé près de Gisors, & a titre de baronnie. Cette baronnie comprend les paroisses de Trie, d'Eragny, de Bertichères, d'Enancourt-Liage, de Boutancourt, de Saint-Brice, de Lorin-Ville & de Frêne-l'Eguillon. * *Corn.* Dict. *sur des mémoires dressés sur les lieux en* 1702.

2. TRIE, petite ville de France, dans le bas Armagnac, au diocèse d'Auch, élection de Riviere-Verdun. Il y a une église collégiale, & un couvent de carmes. Cette ville est remarquable par ses marchés, & un grand passage pour les troupes.

TRIEIX, petite riviere de France, en basse Bretagne, passe près de Tréguier.

Cette riviere ne s'appelle pas Trieix, mais Trieu. Voyez ce mot.

TRIE-LE-BARDOUL, en latin *Trajectum Bardulfi*, village de France, au diocèse de Meaux, dans le doyenné de Claye, sur le rivage droit de la riviere de Marne, à une lieue de Meaux, vers le couchant d'hiver. On trouve dans des annales du tems de Charles le Chauve, que ce roi donnant la chasse aux Normands, fit rétablir, en ce lieu, le pont que ces barbares avoient rompu, & qu'il passa ensuite d'un côté à l'autre. Il est aussi fait mention de Trie-le-Bardoul dans l'histoire du transport du corps de sainte Geneviéve de Marisy, au diocèse de Soissons, en son église de Paris. La sainte y fit éclater tant de miracles, qu'elle est devenue patrone de l'église. La cure, cependant, est à la nomination de l'abbé de saint Faron, aussi-bien que le prieuré. Ce lieu s'appelloit alors simplement Trie, il n'eut qu'au onziéme siécle le surnom de Bardulf, qui étoit celui de Hugues, fils de Barthelemi de Broyes. Il y a, dans l'église paroissiale, une chapelle de saint Nicaise, à la collation pleine de l'évêque. Le vidame de Trie-le-Bardoul est un des quatre vassaux qui sont te-

nus de porter l'évêque de Meaux à sa nouvelle entrée, & ce vidame est encore obligé d'offrir un cierge, le jour de saint Etienne 26 décembre, au grand-autel de la cathédrale, à l'entrée de l'offertoire, suivant la nomination qui s'en fait à haute voix. * *Histoire de l'église de Meaux*.

TRIE-LA-VILLE & TRIE-LE-CHATEAU, bourg de France, dans le Vexin-François, du diocèse de Rouen, sous l'élection de Gisors, dont il est à une lieue, & à treize de Paris; ce sont deux paroisses contiguës. Il y a un monastère de religieux de l'ordre de saint François, & un château, avec haute-justice.

TRIEL, en latin *Triellum*, lieu dans l'isle de France, au Vexin François, dans le diocèse de Rouen, élection de Paris. On lui donne deux mille habitans, y compris ses hameaux & annexes. Ce lieu est situé sur la Seine, à une lieue de Poissy, à deux de Meullant, à trois de Pontoise. C'est le siége d'une prévôté royale, ressortissante de la vicomté de Paris. La taille y est personnelle; la cure vaut quatre mille livres. L'abbé de Fécamp en est collateur. Les terres y sont légeres & de peu de rapport. Il y a des vignes, dont le vin, qui est très-estimé, se vend pour Rouen & pour la Picardie; des carrierres de plâtre & des pierres de meules. Le prince de Condé y fonda, en 1695, un hôpital des malades & une communauté de filles ursulines. Il y a, dans l'église paroissiale, un tableau original du Poussin, représentant l'adoration des Mages à Bethléem, lequel a été donné, par le pape, à la reine de Suéde, étant alors à Rome. Sa hauteur est de dix-huit pieds, sa largeur de douze: les figures y sont de grandeur naturelle; ce tableau est fort estimé; il fut envoyé, à cette église, par le sieur Poiltenet, natif de Triel, valet-de-chambre de cette reine. L'église de la paroisse est du titre de saint Martin; le chœur paroît bâti sous François I ou Henri II. Il y a, dans la frise, les douze apôtres, qui sortent à mi-corps. Ce qui est extraordinaire, une rue passe sous le chœur, par le moyen d'une voûte qui le supporte. L'entrée de ce bourg est la petite église dite sainte Mille, *de sancta Millia*, au neutre, comme on dit sainte Bible, *sancta Biblia*; ce sont les saints Innocens qui en sont le titre. L'auteur du pouillé de Rouen de 1738, lui a mal donné le nom de saint Miel, & a trompé l'auteur de la nouvelle description du Vexin, qui a cru que c'étoit saint Michel. Ce prieuré étoit de l'exemption de Fécamp, & est maintenant uni à l'hôpital du lieu. Le territoire est toujours compris dans l'exemption: sur le territoire de Triel est encore le prieuré de saint Blaise, qui a été uni, en 1716, à la mense conventuelle de Marché-Raoul, ordre de prémontrés, à laquelle il avoit été donné au douziéme siécle. Entre Triel & Vaux, près d'un lieu qu'on nomme le *Temple*, est l'église & la fontaine de saint Nigaise, où il commença à baptiser les idolâtres, accompagné de saint Egobille, *Scubiculus*. C'est pourqui on dit là que c'est le lieu d'où il chassa le dragon.

TRIELISCUS-MONS, montagne d'Italie. Ortélius, qui cite Sigonius, *l.* 5, *regni Italiæ*, dit que c'est le nom de la montagne sur laquelle la ville de Capoue a été bâtie, & il soupçonne que le nom moderne pourroit être TIEFATA.

La montagne sur laquelle Capoue est bâtie ne s'appelle point Tiefata, mais monte di Caserta. *Tifata*, & non pas Tiefata, est le nom que Tite-Live, & Silius Italicus ont donné à cette montagne.

TRIENSES, peuples de la Macédoine, selon Pline, *l.* 4, *c.* 10. Le pere Hardouin, au lieu de TRIENSES, lit ÆSTRÆENSES.

TRIENTIO, fleuve dont il est parlé dans la vie de saint Aubert. Ortélius croit que ce fleuve étoit au voisinage de Tetouenne.

TRIENTIUS-AGER, terre d'Italie, à cinquante milles de Rome. Tite-Live, *l.* 3, *c.* 13, dit qu'on lui donna ce nom à cause qu'elle fut partagée à divers particuliers, en payement de la troisiéme partie de l'argent qu'ils avoient avancé à la république, pour les frais de la guerre de Carthage.

TRIER, nom allemand de la ville de Treves. Voyez ce mot.

1. TRIERES, peuple de la Bithynie, selon Memnon, cité par Ortélius. Etienne le géographe, qui connoît aussi ce peuple, dit qu'il avoit pris son nom de Trierus, fils d'Ombrareus, & de Thracia, selon le témoignage d'Arrien, *in Bithyniacis*.

2. TRIERES, ville de Syrie. Polybe, *l.* 5, *n°.* 68, rapporte que cette ville fut brulée par Antiochus. Etienne le géographe, qui parle aussi de la ville de TRIERES, nomme ses habitans TRIERETES.

TRIERIS, ville de Phénicie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 18. C'est la même ville qui est nommée TRIERES par Polybe & par Etienne le géographe. Voyez TRIERES, n°. 2.

TRIERON, promontoire de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, le marque à l'extrémité de la petite Cyrte, près de *Cisterna*. Voyez CEPHALAS.

TRIESTE, ville d'Italie, dans la haute Karstie ou *Carso*, au fond de la mer Adriatique, sur la côte du golfe auquel elle donne son nom, environ à dix milles au nord de Capo d'Istria, vers le 45^d 50′ de latitude. Cette ville, qui a été bâtie des ruines de *Tergeste* ou *Tergestum*, est toute de pierres, sur un rivage tout pierreux, sur la pente d'un grand rocher ou montagne de pierres. Elle est petite, mais assez bien peuplée, & fortifiée d'une citadelle bâtie depuis peu. L'impératrice reine de Hongrie l'a embellie, & en a fait augmenter les fortifications, aggrandir, & assurer le port, à cause que le mouillage n'étoit pas bon; elle a rendu le port franc, & y a établi des chantiers, pour la construction des vaisseaux. Elle y a établi une compagnie de commerce, afin de la rendre plus florissante. L'empereur Charles VI, son pere, y avoit établi une foire en 1731. Les habitans ont fait faire une grande place près du port, mais au dedans des murailles, & ont élevé deux belles colonnes de pierres, sur l'une desquelles est l'image de la sainte Vierge, & sur l'autre une statue de l'empereur, avec des inscriptions sur les bases, où ils expriment leur dévotion pour la mere de Dieu, & leur fidélité pour leur souverain. Sur cette même place, ils ont bâti une maison de ville ou de conseil, & qui est un assez beau bâtiment. Tout au haut de la ville est l'église cathédrale, édifice ancien, qui, ainsi que tous ses autels, se ressent de la simplicité & de la pauvreté du vieux tems. Les jésuites y ont un collége & une église, le tout bien bâti. Sur un rocher voisin, & contigu à la ville, il y a un vieux château soigneusement gardé.

Les Vénitiens se rendirent maîtres de Trieste au commencement du treiziéme siécle, sous le dogat de Henri Dandulo, à cause des pirateries des habitans. Ceux-ci se remirent en liberté l'an 1507, pendant la guerre que les Vénitiens eurent avec l'empereur Maximilien I; mais il fallut ensuite se rendre. Depuis, elle est passée sous la puissance de la maison d'Autriche.

La ville de Trieste étoit évêché dès le sixiéme siécle, sous Aquilée. * *Magin*, Carte de l'Istrie & du Frioul.

TRIEU ou TRIEUX, riviere de France, en Bretagne. Elle prend sa source à l'extrémité du diocèse de Treguier, du côté du midi, d'où coulant vers le septentrion, elle passe à Guincamp, à Pontrieux, d'où elle se rend dans la Manche, au nord-est, & à trois lieues de Treguier.

TRIFANUM, lieu d'Italie, dans la Campanie. Tite-Live, *l.* 8, *c.* 11, dit que ce lieu étoit entre *Sinuessa* & *Minturnæ*; & Cellarius, *geogr. antiq. lib.* 2, *c.* 9, croit qu'il devoit être plus près de la premiere de ces villes que de la seconde, parce que Diodore de Sicile, *l.* 16, *c.* 91, en parlant de la même bataille que décrit Tite-Live, dit qu'elle se donna près de Sinuesse.

TRIFOLINUS. Voyez TRIPHOLINUS.

TRIGABOLI, peuples Toscans. Léander, *Descr. di tutta Ital. p.* 344, dit qu'ils habiterent anciennement entre les deux bouches du Pô, appellées Magna-Vacca & Volana. Il ajoute qu'on les nomma ensuite TESALGI, & qu'ils furent chassés par les Boïens Polybe, *l.* 2, *n°.* 16, place les TRIGABOLI à l'embouchure du Pô; mais je ne connois point d'auteur ancien qui fasse mention des TESALGI.

TRIGÆCINI, peuples d'Espagne, selon Florus *l.* 4, *c.* 12. Ils devoient habiter au voisinage de l'Asturie; car il est dit que les TRIGÆCINI trahirent les Asturiens, & avertirent Carisius du dessein que ceux-ci avoient d'attaquer les trois camps des Romains. Vinet lit BRIGACINI pour TRIGÆCINI.

TRIGASTRINI & CIVITAS TRIGASTRINORUM, peuple & ville de la Gaule Narbonnoise. Voyez SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX.

TRIGLYPTON, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, en fait la ville royale du pays appellé *Randamarcotta*. Au lieu de TRIGLYPTON, le manuscrit de la bibliotheque palatine porte TRIGLYPHON, & ajoute qu'on la nommoit aussi TRILINGUM. Le nom moderne est PEGU, selon Castald, cité par Ortélius.

TRIGNO, riviere d'Italie, au royaume de Naples, où elle prend sa source dans le comté de Molise, près de Guardia Girardo, d'où courant vers le midi, elle se recourbe vers le nord-est, passe à Trivento, & après avoir arrosé des lieux moins considérables, elle se rend dans le golfe de Venise, au sud-est de Guasto di Amone, dans l'Abruzze.* *Magin*, Carte de l'Abruzze.

TRIGUERRE, bourg de France, dans le Gâtinois, au diocèse de Sens, élection de Montargis. La justice de ce lieu reléve de la châtellenie de Château-Regnard.

TRILEUCI SCOPULI, écueils de l'Océan Cantabrique. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, les marque à l'embouchure du fleuve Mearus.

TRILEUCUM, promontoire d'Espagne, nommé autrement *Lapacia Cory* par Ptolomée, qui le marque sur la côte septentrionale, entre *Flavium Brigantium* & l'embouchure du fleuve Mearus ou Mearus.

TRILINGUM. Voyez TRIGLYPTON.

TRIM, ville d'Irlande, dans la provinde de Leinster, au comté d'Astmeath, sur la Boyne. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 38.

TRIMACHI, peuples de la Mœsie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 26. Le pere Hardouin lit TIMACHI, & c'est la véritable orthographe; car leur ville se nommoit TIMACUM. Voyez ce mot.

TRIMAMMIUM. Voyez TRIMMANIUM.

TRIMERUS. Voyez DIOMEDEÆ INSULÆ.

TRIMETHUS. Voyez TREMITHUS.

TRIMITARIA. Ce surnom est donné, dans le concile de Chalcédoine, à la ville de Laodicée, qui y est appellée LAODICEA-TRIMITARIA. Ortélius juge que TRIMITARIA est le nom d'une contrée de la Phrygie Pacatiane, dans laquelle étoit cette Laodicée.

TRIMMANIUM, ville de la basse Mœsie, sur le Danube, selon Ptolomée, *l.* 3. *c.* 10. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit TRIMANIUM. C'est la même ville que l'itinéraire d'Antonin appelle *Triamammion*, & qu'il place sur la route de *Viminacium* à *Nicodémie*, entre *Scaidava* & *Exantapristis*, à sept milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. C'est aussi la même ville qui est nommée *Trimammium* dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 29. Ortélius dit que *Drimago* semble aujourd'hui occuper la place de cette ville.

TRIMMIS, *Trimontium*, bourg des Grisons, dans la Ligue Maison-de-Dieu, dans la communauté des quatre villages, entre Coire & Zizers. Il tire son nom de trois montagnes, dont il est environné. Cet endroit est sujet aux goîtres, ce qu'on attribue aux mauvaises eaux qu'on y boit; mais les habitans y sont tellement accoutumés, qu'ils les regardent comme une beauté. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 48.

1. TRIMONTIUM, ville de la Grande Bretagne. Ptolomée la donne aux peuples *Selgova*. Cambden croit que c'est présentement Atterith en Ecosse, & d'Audifret Dunfreys.

2. TRIMONTIUM. C'est l'un des noms que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, donne à la ville de Philippopolis en Thrace. Voyez PHILIPPOPOLIS.

TRIN. Voyez TRINO.

TRINACIA, ville de Sicile, & qui n'est connue sous ce nom que par Diodore de Sicile, *l.* 12, *c.* 29, dont quelques exemplaires même lisent TRINACRIA. Ces deux noms ayant été ceux de l'isle de Sicile, on pourroit soupçonner que le nom de cette ville, qui étoit TIRACIA, se corrompit dans la suite des tems, & que de TIRACIA on fit TRINACIA & TRINACRIA. Cluvier, *Sicil. ant. l.* 2, *c.* 13, dit que le vrai nom de la ville étoit *Tiracia*, parce que Pline, *l.* 3, *c.* 8, appelle ses habitans TIRACIENSES. Il ne seroit pas aisé de décider si cette ville est celle qu'Etienne le géographe appelle TYRACINÆ, & dont il fait une ville, petite à la vérité, mais opulente. La ville, dont parle Diodore de Sicile, étoit riche, puissante, & considerée comme la premiere de l'isle. Elle tint toujours tête à celle de Syracuse; & lorsque celle-ci eut réduit sous sa puissance toutes les autres villes de l'isle, les habitans de Tiracia, quoique seuls à défendre leur liberté, ne laisserent pas d'en venir à une bataille contre ceux de Syracuse. Ces derniers remporterent la victoire; ils firent leurs ennemis esclaves, pillerent toutes leurs richesses, & raserent leur ville. Comme il y a apparence qu'elle fut rétablie dans la suite, ne se pourroit-il point que l'ancienne auroit été appellée TRINACIA ou TRINACRIA, du nom de l'isle, dont elle étoit la capitale, & que la nouvelle auroit eu le nom de TIRACIA? Par-là tout seroit concilié.

TRINACIOTÆ, peuples de Bithynie, selon Pachymère, qui dit qu'ils habitoient au voisinage de la ville de Nicée.

TRINACRIA ou TRINACIA, noms que les anciens ont donnés à la Sicile, à cause de ses trois pointes ou promontoires.

TRINASI-MŒNIA, Pausanias, *l.* 3, *c.* 22, dit: A la gauche de Gythée, en avançant quelques trente stades dans les terres, on trouve les murs de Trinase. Je crois que c'étoit autrefois, non une ville, mais un château, qui avoit pris son nom de trois petites isles, qui sont de ce côté-là, près du rivage. Environ quatre-vingts stades plus loin étoient les ruines de la ville d'Hélos. Ptolomée, *l* 3, *c.* 16, au lieu de TRINASUS écrit TRINASSUS, & en fait un port dans le golfe Laconique.

TRINASSUS. Voyez TRINASI-MOENIA.

TRINCOLY, ville d'Asie, dans l'isle de Ceylan, à son couchant, & au midi de Batecalo, avec une pagode sur le bord de la mer.

TRINEMEIS, bourg de l'Attique, sous la tribu Cécropide, donnoit la naissance à la petite riviere de Cephissus, dont Strabon parle, & qu'il semble confondre avec celle que d'autres appellent Eridan. * *Spon*, Liste de l'Attique, p. 391.

TRINEMII, peuples de l'Attique. Strabon, *l.* 9, *p.* 400, dit que le fleuve Céphise prenoit sa source chez eux. Etienne le géographe qui écrit TRINEMEIS en fait un peuple de la tribu Cécropide.

TRINESIA, isle de l'Inde, en-deça du Gange. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la marque dans le golfe Colchique, & Castald veut que le nom moderne soit RHESIPHE.

TRINESSA, ville de l'Asie mineure, dans la Phrygie, selon Etienne le géographe, qui cite Théopompe.

TRING, bourg d'Angleterre, dans la province d'Hertford. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1.

TRINGENSTEIN, château d'Allemagne, dans le pays de Hesse. Il appartient aux comtes de Nassau, & est situé sur une montagne, d'où on le découvre à quelques milles de loin. Le comte Henri de Nassau Dillenburg le fit bâtir l'an 1323, contre Otton, landgrave de Hesse. * *Zeyler*, Topogr. Hass. p. 82.

TRINIDAD. Voyez TRINITÉ.

1. TRINITÉ, (FORT DE LA) ou BOUTON DE ROSE, fort d'Espagne, dans la Catalogne, viguerie de Girone, sur le bord de la mer Méditerranée, à un mille de la citadelle de Rose. Michelot, *Portul. de la mer Médit. p* 49, dit: Environ quatre à cinq milles vers l'ouest de la pointe de Calafiguiere, qui est la pointe du nord de la baie de Rose, il y a une autre pointe un peu avancée en mer, sur laquelle est un petit fort à étoile, qu'on appelle le bouton de Rose, autrement le fort de la Trinité: entre ces deux pointes il y en a une troisiéme qui s'avance un peu en mer, & quelques petits enfoncemens & plages, avec quelques maisons de pêcheurs.

2. TRINITÉ, (LA) bourg & paroisse de l'Amérique septentrionale, dans l'isle de la Martinique, au fond du cul-de-sac du même nom, desservie par les jacobins, à la bande du nord. Elle est éloignée de deux lieues du fond Saint-Jacques, il y a un juge royal. Cette paroisse comprenoit autrefois tout le terrein, jusqu'à la pointe des Salines, qui tenoit plus de quinze lieues d'étendue; on l'a depuis partagé en trois paroisses, qui sont celles du cul-de-sac Robert, du cul-de-sac François, & du Ravelin. Il n'étoit composé en 1694, que d'environ quatre-vingts maisons, construites partie de bois, & partie de roseaux, couvertes de paille, & toutes bâties sur une ligne courbe, qui suivoit la figure du port. La quantité de sucre, de cacao & de coton qu'on fabrique dans ces cantons, a été cause que ce bourg s'est peuplé & augmenté considérablement. Le commerce

de ces choses y attire quantité de vaisseaux, particulierement ceux de Nantes, qui y font un commerce considérable, tous les lieux des environs aimant mieux s'y fournir des choses nécessaires, que de les faire venir de la basse-terre. D'ailleurs son port est l'un des meilleurs de l'isle, & les vaisseaux y sont en sûreté pendant la saison des ouragans, le port étant bien clos, & le fond d'une bonne tenue; de plus, les vaisseaux y trouvent l'avantage pour leur retour en Europe, d'être au vent de toutes ces isles, & par-là de s'épargner plus de trois cents lieues de chemin, qu'il leur faudroit faire, pour aller chercher le débouchement ordinaire de saint Domingue ou de Portoric. * **Labat**, Voyage de l'Amérique, tom. 2, p. 112.

Le port de la TRINITÉ est un grand enfoncement qui forme une longue pointe, appellée la POINTE DE LA CARAVELLE, qui a plus de deux lieues de long. Elle le couvre du côté du sud-est, l'autre est fermé par un morne assez haut, & d'environ trois cents cinquante à quatre cents pas de longueur, qui ne tient à la terre ferme de l'isle que par un isthme ou langue de terre de trente-cinq à quarante toises de largeur. Le côté de l'est, opposé au fond du golfe, est fermé par une chaîne de rochers ou récifs, qui paroissent à fleur d'eau quand la mer est basse, sur lesquels on pourroit faire quelque redoute ou batterie fermée: je dis quand la mer est basse, car ceux qui prétendent qu'il n'y a ni flux ni reflux entre les deux tropiques, ou du moins qu'il est imperceptible, se trompent. Le flux ordinaire à la Martinique & à la Guadaloupe, va à quinze ou dix-huit pouces de hauteur, & dans les sizygies, c'est-à-dire, dans les nouvelles pleines lunes, il passe de beaucoup deux pieds. L'entrée du port est à l'ouest de ces récifs, entr'eux & la pointe du Morne. Cette pointe est plus basse que le reste, & naturellement arrondie & plate, comme pour y placer une batterie très-propre pour défendre l'entrée du port, puisque les vaisseaux qui veulent y entrer, sont obligés d'en passer à la portée du pistolet. On a mis dans la suite quelques canons sur cette pointe.

3. TRINITÉ ou TRINIDAD, ville ou bourgade de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte de la mer du Sud, au gouvernement de Guatimala. De l'Isle la nomme la TRINIDAD ou CONZONALE, apparemment pour son Sonate qui est le nom que lui donnent les Indiens, ainsi qu'à toute la province, selon de Laet, *Desc. des Indes occident. l. 7, c. 13.* Ce dernier ajoute que la Trinidad est à vingt six lieues de Sant-Jago de Guatimala, & à quatre du port d'Acaxutla, vers le sud-ouest. Elle est située dans un terroir fertile & abondant, sur-tout en cacao. C'est le seul lieu de trafic de toute la province, & où toutes les marchandises qui viennent du Pérou & de la nouvelle Espagne sont transportées. Les dominicains y ont une maison, mais les Indiens qui habitent dans la campagne, sont sujets du diocèse de Guatimala.

4. TRINITÉ ou TRINIDAD, ville de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme, au nouveau royaume de Grenade, sur le bord oriental de la riviere *la Madalena*, à vingt-quatre lieues de la métropolitaine Santa-Fé, vers le nord-ouest, & à six vers l'ouest des montagnes de Neige du nouveau royaume. Herrera écrit que cette ville est à sept degrés de la ligne vers le nord; mais si l'on prend garde à la distance qui est entre cette ville & la métropolitaine, on jugera qu'elle doit être plutôt sur le cinquième degré de la hauteur du pole du nord. Les Espagnols s'établirent premierement dans les provinces des Musos & des Colymas, & y bâtirent la bourgade de Tudela, sur le bord de la riviere de Zarbi; mais la proximité des montagnes, la férocité des Sauvages & la difficulté des vivres, les obligerent de l'abandonner peu de tems après. La plus grande partie suivit le capitaine *Pedro de Orsua* vers les provinces qu'on nomme vulgairement *el Dorado*, à cause de l'or qu'on dit qui s'y trouve. Peu de tems après ils bâtirent proche de ce lieu la ville de la Trinidad; mais elle ne subsista pas long-tems, à cause de l'incommodité du lieu. On la transporta au lieu où elle est maintenant, & dont la situation est fort commode. Cependant les habitans ont eu beaucoup de guerres à soutenir, à cause du naturel remuant des Indiens du voisinage. * *De Laet*, Descript. des Indes occident. l. 9, c. 5.

5. TRINITÉ ou TRINIDAD, isle de l'Amérique méridionale, dans la mer du Nord, sur la côte de la terre ferme, au nord de l'embouchure de l'Orenoque. Le 31 juillet 1498, un matelot nommé Perez, qui étoit à la hune du navire de Christophle Colomb, apperçut la terre à treize lieues au sud-est. Colomb ne balança pas à porter sur cette terre, laquelle paroissant d'abord comme une montagne à trois têtes il lui donna le nom de la Trinité. Quelques uns ont écrit qu'il avoit fait vœu de nommer ainsi la premiere terre qu'il découvriroit. Comme il approchoit de celle-ci, il apperçut un cap, à côté duquel il y avoit un port, formé en partie par un rocher, qui, de loin, avoit la figure d'une galere; il donna au cap le nom de Galera, & voulut entrer dans le port, qui paroissoit fort joli; mais il ne s'y trouva pas assez d'eau. Il tourna au sud vers le premier cap qu'il avoit apperçu, mais il ne s'y rencontra point de port. Il continua à ranger la côte, & le lendemain ayant fait environ cinq lieues à l'ouest, il mouilla derriere une langue de terre, où il fit de l'eau & du bois, & qu'il nomma *Punta de la Playa*. Le 2 d'août ayant appareillé de nouveau & fait la même route, il aborda au cap occidental de la Trinité, qu'il appella *Punta del Arenal*. Il ne douta plus alors que la Trinité ne fût une isle; & comme il trouva ce mouillage assez sûr, il permit à ses équipages d'aller à terre. Il y fut lui-même, & à peine y étoit-il arrivé, qu'il vit venir un Indien de bonne mine, lequel avoit sur sa tête une espéce de couronne d'or. Il l'aborda, & remarquant que cet homme avoit envie d'une toque de velours cramoisi, qu'il portoit, il la lui offrit. L'insulaire qui étoit apparemment le cacique du lieu, l'accepta & lui donna en échange sa couronne d'or. D. Barthelemi de las Casas, loue fort les habitans de cette isle, à cause de leur douceur. Elle est beaucoup plus grande que toutes celles qui sont dans ce quartier de l'Amérique méridionale qu'on nomme *Sotovento*, parce que les flottes qui vont à la terre ferme, passant par le milieu des isles des Caribes, les laissent à main gauche. Elle est éloignée de la ligne vers le nord de huit degrés ou environ, selon la situation de ses quartiers. Vers l'ouest, elle est séparée du continent de Paria, par un passage étroit, auquel Christophle Colomb donna dès le commencement le nom de Bouche de Dragon, *Boca del Drago*. Il a conservé jusqu'à présent ce nom, & il lui convient assez, parce qu'il est très-dangereux. Cette isle forme entr'elle & la terre une baie, dans laquelle la riviere de l'Orenoque se décharge par plusieurs embouchures. Oviedo, distinguant avec plus de soin la hauteur de cette isle, dit, que sa côte méridionale est éloignée de la ligne de neuf degrés, & la côte septentrionale de dix; ce qui s'accorde mieux avec les observations, quoique Ralegh mette à huit degrés la pointe qu'on appelle ordinairement *Punta del Gallo* ou *Curiapan*. Les Hollandois, selon leurs remarques, placent le cap oriental & la côte du nord à $10^{d}\ 30'$ ou un peu plus. Ceux qui navigent de la riviere d'Amagore vers le nord quart à l'ouest, arrivent à une pointe de cette isle appellée *Punta Blanca*. De-là la côte court cinq ou six lieues vers l'ouest-sud-ouest, jusqu'à la pointe *del Gallo*, qui est basse & presque aussi rase que la mer, & d'où s'étend en mer un banc de rocher, sur lequel il n'y a pas plus d'onze ou douze pieds d'eau. De cette pointe jusqu'au passage, on compte quatorze ou quinze lieues. Le détroit qui est entre le continent & la pointe occidentale de l'isle, a trois lieues environ de largeur; mais il y a quatre ou cinq isles qui l'étrécissent, & n'y laissent que de petits passages, par lesquels l'eau court d'une grande furie. Des quatre ouvertures qu'il y a, on n'en pratique guères que deux; l'une desquelles, nommée la *petite Embouchure*, est si profonde, que la sonde n'en peut trouver le fond. * *De Laet*, Descript. des Indes occident. *l. 17. c. 27.*

Les Espagnols estiment que l'isle de la Trinité est à deux cents lieues de l'isle Hispaniola, à soixante de la Dominique, nord & sud, & à quarante de la Marguerite & de Cubagua. Elle a, selon Herrera, cinquante lieues de longueur, ou trente-cinq & plus, comme il dit ailleurs, & trente lieues de largeur. Selon Oviedo, elle est longue de vingt-cinq lieues, & large de dix-huit ou vingt; ce qui est plus vraisemblable. Sa forme est triangulaire. L'air passe pour y être mal sain; parce qu'elle est très-souvent couverte d'épais brouillards & de vapeurs. Les auteurs ne s'accordent guères sur la qualité de son terroir. Herrera dit qu'il n'est ni fertile ni propre à être cultivé. Ralegh, qui, en 1595, y fut quelque tems à l'ancre & la visita, écrit que sa partie septentrionale est couverte de montagnes;

mais qu'ailleurs la terre est assez féconde, qu'elle produit les grains du pays, & pourroit nourrir des cannes de sucre; qu'elle abonde en maïs, en cassave, &c. & en divers fruits. Dans les forêts il y a un grand nombre de bêtes sauvages, sur-tout des sangliers, & une espéce d'animal qui ne se trouve que rarement, de sorte qu'elle seroit suffisante pour nourrir un grand nombre d'habitans. Quelques-uns veulent qu'il y ait des mines, même d'or, ce qui n'est pas encore bien constaté.

Les habitans de l'isle de la Trinité, s'appellent d'un nom commun CAIRI, & selon d'autres Carni: delà quelques-uns veulent qu'elle ait autrefois été divisée en deux provinces, l'une desquelles se nommoit CAMUCARAS & l'autre CHACOMARIES. Il y est passé de la terre ferme d'autres nations; savoir, les JAOS, qui se sont placés auprès de Porico; les ARWAQUES, qui sont près de la pointe de Carao; les SEBAYS ou SALVAIS, près de Curiapan; les NEPOYS, au voisinage du cap de la Galera, & les CARINEPAGOTES, vers la colonie des Espagnols. Ces Sauvages ne différent en rien des autres. Ils vont tout nuds & se peignent le corps de rouge. La petite ville des Espagnols, qui porte le nom de S. JOSEPH, est située dans la partie méridionale de l'isle.

On met entre les choses remarquables de cette isle une pointe de terre que les Sauvages nomment *Pichen*, & les Espagnols *Terra de Brea*. Tout auprès, on trouve dans la terre une sorte de poix en si grande abondance, qu'on en pourroit charger un nombre infini de navires; mais de Laet ne croit pas qu'elle vaille la peine qu'on l'aille prendre, parce qu'elle n'est pas propre pour les vaisseaux, se ramollissant trop au soleil.

6. TRINITÉ, (LA) petite ville de l'isle de Cuba en Amérique; elle est sur une belle riviere fort poissonneuse; elle a un assez beau port, fort accessible & fort commode pour beaucoup de vaisseaux. Tout son négoce consiste en tabac, qui est très-bon. * *Du Lignon*, Mémoires manuscrits.

7. TRINITÉ DE VENDÔME, (la) abbaye de France, de l'ordre de S. Benoît, dans la ville de Vendôme, diocèse de Blois, fondée en 1032, par Géofroy Martel, comte d'Anjou & du Vendomois. Il enrichit cette abbaye de la sainte Larme, qu'il avoit apportée d'Outremer. Elle rapporte quinze mille livres.

TRINIUM, fleuve d'Italie. Pline, *l.* 3, *c.* 12, le marque dans le pays des *Frentani*. On la nomme présentement TRIGNO.

TRINO, ville d'Italie, dans le Montferrat, à un mille au nord du Pô, à deux milles au nord occidental de Ponte-Stura, & à sept ou huit milles au couchant de Casal. Cette petite ville fortifiée à la moderne, est arrosée de deux petites rivieres. Elle appartenoit au duc de Mantoue, & elle dépend aujourd'hui du Piémont. Elle fut cédée au duc de Savoie en 1631, par le traité de Quierasque. Les guerres de Piémont, durant lesquelles elle fut prise & reprise plusieurs fois, la firent beaucoup souffrir. * *Magin*, Carte du Montferrat.

TRINOBANTES. Selon César, *Bell. Gall. l.* 5, *c.* 20, TRINOUANTES, selon Tacite, & TRINOANTES, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, peuples de la grande Bretagne. Ils habitoient, selon quelques-uns, aux environs de Londres; d'autres les mettent dans le pays, appellé depuis Essex; & d'autres veulent qu'ils ayent habité le Middelsex. Les Trinobantes voyant que César s'approchoit de leur pays, lui envoyerent des députés pour lui demander la paix. En même tems ils le supplierent de prendre sous sa protection Mandrubatius leur roi, qui s'étoit retiré dans les Gaules, après la mort d'Immanuantius son pere, à qui Cassivellaunus avoit ôté la vie, après lui avoir enlevé ses états. César promit de leur envoyer Mandrubatius, à condition qu'ils lui fourniroient des vivres, & qu'ils lui livreroient quarante otages, à quoi ils obéirent sur le champ. Les Trinobantes furent des premiers qui se souleverent contre les Romains, du tems de l'empereur Néron.

TRINQUETAILLE, bourgade de France, dans la Provence & dans la Camargue, à la droite & sur le bord occidental du bras du Rhône, sur lequel est située la ville d'Arles. Cette ville étoit anciennement des deux côtés de la riviere, mais il y a long-tems que celle qui étoit à la droite est détruite. On n'y voit plus aujourd'hui qu'une petite bourgade appellée Trinquetaille. C'étoit autrefois une forteresse, qui, après avoir été long-tems tenue par les seigneurs des Baux, fut prise & rasée en 1161, par Raymond Berenger, comte de Barcelone & de Provence. * *Longuerue*, Descr. de la Fr. *part.* 1, *p.* 356.

TRINQUILIMALE, forteresse de l'isle de Ceylan, dans la partie orientale de l'isle, à l'entrée de la baie de Trinquilimale, ou de *Los Arcos*, sur une pointe, qui avance dans la mer du côté du nord, selon de l'Isle, *Carte de l'isle de Ceylan*. L'abbé le Grand, dans sa traduction de l'histoire de l'isle de Ceylan, *l.* 1, *c.* 12, par Jean Ribeyro, écrit Trinquinimale, & dit que cette forteresse est faite en triangle, avec trois bastions & dix piéces de canons de fer. Elle est, ajoute-t-il, sur une éminence qui avance dans la mer, & qui commande l'anse d'Arcos. Les Portugais y entretenoient autrefois un capitaine avec cinquante soldats, un aumônier & un canonnier, & il y avoit environ seize habitans.

TRINYTHIS, ville d'Egypte, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 29, où on lit *Ala prima Quadorum Oasi minore Trinytheos*.

TRIOBRIS, fleuve de la Gaule Aquitanique. C'est Sidonius Apollinaris, *in suo Propemptico ad libel. v.* 22, qui parle de ce fleuve. Vinet lit TRIORBIS, & Ortélius croit que c'est l'ORBIS de Strabon.

TRIOCLA. Voyez TRICALUM.

TRIODUS. Les Grecs donnoient ce nom à un lieu où aboutissoient trois chemins. C'est ce que les Latins appellent TRIVIA. Pausanias, *l.* 8, *c.* 36, parle d'un de ces lieux, qui étoit dans l'Arcadie sur le mont Ménalien. Ce fut dans ce lieu que les Mantinéens, par le conseil de l'oracle de Delphes, enleverent les os d'Arcas, fils de Callisto.

TRIOMPA, ou TRIOPA-VALÉE, ou TROPPIA, petit pays d'Italie, dans les états de la république de Venise, au Bressan. Il s'étend le long de la riviere Mela, qui le traverse de l'orient à l'occident. Il a en quelque façon retenu le nom de ses anciens habitans appellés TRIUMPILINI. Voyez ce mot. On trouve dans cette vallée une belle mine de fer. * *Magin*, Carte du Bressan.

TRION. Voyez TRIUM.

TRIONTO, petite riviere d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure. Elle a sa source près du bourg d'Acri, elle mouille celui de Longo-Buco, & reçoit divers ruisseaux à la droite, entre lesquels le Loreto est le plus considérable; après quoi elle va se perdre dans le golfe de Tarente, près du cap de Trionto. Cette riviere est l'Hylias des anciens.

TRIONTO, cap d'Italie au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur le golfe de Tarente, près de l'embouchure de la riviere de Trionto.

TRIOPALA, nom d'un fleuve dont parle Vibius Sequester. Voici le passage, *Triopala, qui & Assorus, juncta Albo Megarensium*.

TRIOPIA. Voyez GNIDE.

TRIOPIDÆ. C'est le nom d'un des tribus de l'isle de Co, selon le scholiaste de Théocrite cité par Ortélius.

TRIOPIUM. Voyez GNIDE.

TRIOPS, promontoire de Gnide, selon Théocrite. Wintemius son interpréte en fait une ville de la Carie. C'est la même chose que Triopia. Voyez GNIDE.

TRIORBIS. Voyez TRIOBRIS.

TRIPALDA, bourg d'Italie, au royaume de Naples, dans la principauté ultérieure, avec titre de duché. Ce bourg est situé sur le fleuve Sabbaro, à la droite, près & presque vis à vis de la petite ville d'Avellino. * *Magin*, Carte de la principauté ultérieure.

TRIPANTE, lieu des Indes, sur la route de Gandicot à Golconda, entre Doupar & Mamili, à quatre lieues du premier de ces gîtes, & à huit du second. On voit à Tripanté, dit Tavernier dans son voyage des Indes, *l.* 1, *c.* 19, une grande pagode sur une colline, dont tout le tour fait un escalier, & est revêtu de pierres de taille. La moindre marche de cet escalier a dix pieds de long & trois de large, & dans la pagode il y a plusieurs figures de démons. Il y en a une entr'autres qui ressemble à une venus toute droite, avec plusieurs démons sur elle dans des postures affreuses. Ils sont faits, ainsi que la venus, d'une seule pierre de marbre, mais dont la sculpture est fort grossiere.

TRIPARADISUS, ville de la haute Syrie, selon Diodore de Sicile, *l.* 18, *c.* 39. Voyez PARADISUS.

TRIPPETI, pagode des Indes, dans la province de Carnatica, sur la côte de Coromandel. Les idolâtres y vont en pélerinage. Elle est fort remarquable pour la quantité de ses bâtimens, & des étangs qui sont aux environs. * *Gemelli Careri*, t. 3, p. 282.

TRIPHOLINUS MONS, montagne d'Italie, dans la Campanie. Ortélius qui cite Galien, *l.* 1, *de Antidotis*, fait entendre que cette montagne est dans la ville de Naples, près de la fontaine de saint Martin, & dit qu'il n'y croît que des tréfles. D'autres marquent cette montagne ou colline hors de Naples, mais dans le voisinage de cette ville, & lui donnent le nom de saint Martin ou SAN MARTINO. Cette montagne donnoit autrefois son nom aux vins qu'elle produisoit ou que l'on recueilloit aux environs. Pline, *l.* 14, *c.* 6, les appelle TRIFOLINA-VINA. Juvenal, *sat.* 9, *v.* 56, appelle TRIFOLINUS AGER le territoire où ils croissoient, & il devoit être au voisinage de Cumes.

Te Trifolinus ager fecundis vitibus implet,
Suspectumque jugum Cumis.

Martial, *l.* 13, *Epigr.* 114, parle aussi de ces mêmes vins.

Non sum de primò, fateor, Trifolina Lyæo,
Inter vina tamen septima vitis ero.

TRIPHULUM, ville de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, c. 8. Ce pourroit être le même que l'histoire Miscellanée, *l.* 19, nomme TRIPLUM. Si nous en croyons Lazius, le nom moderne est *Filosia*.

TRIPHYLIA ou TRIPHALIA, contrée du Péloponnése, dans l'Elide. Polybe, *l.* 4, *c.* 77, qui écrit TRYPHALIA, la met sur la côte du Péloponnése, entre l'Elide & la Messénie, & y marque entr'autres les villes *Samicum*, *Lepreum* & *Hypana*; & comme Pausanias, *l.* 1, *c.* 5, met *Samicum* & *Lepreum* dans la Triphylie, on peut conclure que la Triphylie & la Trypalie étoient la même contrée. Strabon, *l.* 8, & Tite-Live, *l.* 32, *c.* 5, disent aussi TRIPHYLIA, & Denys le Périégete, *vers* 409, écrit Triphylis; ce qui revient au même. De toutes les villes de la Triphylie il n'y avoit que celle de *Samicum*, qui fut maritime, les autres étoient dans les terres.

TRIPHYLIACUS. Voyez PYLUS.

TRIPIO, bourg de Sicile, dans le Val Demone, à dix lieues de Messine, du côté de l'occident, sur un roc escarpé. On le prend pour l'ancienne *Abacana* ou *Abacanum*. * *Baudrand*, Dict. édit. 1705.

TRIPODISCUS, village du Péloponnése, dans l'Attique, sur le mont Géranien, avec un temple dédié à Apollon. Pausanias, *l.* 1, *c.* 42, rapporte ainsi la fondation de l'un & de l'autre, & l'origine du nom. Sous le regne de Crotopus, roi d'Argos, Psamathé sa fille accoucha d'un fils qu'elle avoit eu d'Apollon; & pour cacher sa faute à son pere qu'elle craignoit, elle exposa cet enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du roi ayant trouvé cet enfant, le dévorassent. Apollon irrité, suscita contre les Argiens le monstre *Pœne*, monstre vengeur, qui arrachoit les enfans du sein de leurs meres & les dévoroit. On dit que Corœbus, touché du malheur des Argiens, tua ce monstre; mais la colere du dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peste cruelle désolant la ville d'Argos, Corœbus se transporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monstre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échapperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-même sa demeure. Corœbus s'étant mis en chemin, quand il fut au mont Géranien, sentit tomber son trépied, & là il bâtit un temple à Apollon, avec un village qui de cette particularité fut nommé le Tripodisque.

TRIPODUS. Voyez TRIPOLUS.

1. TRIPOLI, ou TRIPOLI DE BARBARIE, (a) ville d'Afrique, dans la Barbarie, sur la côte de la mer Méditerranée dans le royaume ou dans la province de même nom, entre Zoara & Lebda. La ville de Tripoli (b) a le titre de royaume, quoique ce n'en soit point un à présent. Cette qualification lui vient de ce que quelques seigneurs, après l'avoir envahi, prirent le titre de rois; les Turcs ont continué de l'appeller royaume, afin d'augmenter le nombre des titres de leur sultan. C'étoit autrefois le nom d'un canton où il y avoit trois villes, d'où lui vient le nom de *Tripoli*. Ce pays fut nommé la Tripolitaine du tems des Romains, & les Vandales continuerent de le lui donner. Les Arabes passerent en Afrique sous les califes, assiégerent & prirent la ville de Tripoli, après un siége de six mois. (a) *De l'Isle*, Atlas. (b) *Introduct. à l'histoire de l'Afrique.*

Long-tems après, les naturels du pays bâtirent une nouvelle ville qu'ils appellerent TARABLIS, & les écrivains latins TRIPOLIS. Elle est dans une plaine sablonneuse, enfermée de hautes murailles, mais peu fortes. Il y a aux environs plusieurs palmiers, mais on n'y recueille point de bled, parce que ce sont tout sablons, ce qui fait que le pain y est fort cher. Quelques historiens disent, qu'on y cultivoit autrefois plusieurs bonnes terres à froment du côté du midi, que la mer a inondées. Ils soutiennent que tous ces bancs de sables qu'on trouve maintenant étoient de plaines labourées. Il y a eu de tout tems un grand commerce en cette ville, à cause du voisinage de la Numidie & de Tunis; outre qu'elle n'a point sa pareille le long de la côte jusqu'à Alexandrie, & que les marchands de Malte, de Venise & de la Sicile avoient coutume d'y aborder. Les galeasses mêmes s'y venoient rendre, de sorte qu'il y avoit de bons marchands, & la ville étoit embellie de mosquées, de colléges, & d'hôpitaux, les places & les rues y étant mieux ordonnées que dans la ville de Tunis. Il n'y avoit pourtant ni puits ni fontaines; seulement de grandes citernes pour recevoir les eaux de pluie. Elle a été sujette aux rois de Tunis, & quelque tems à ceux de Fez, lorsqu'ils avoient uni cette couronne à la leur. Bucamen, un de ces rois, étant devenu insupportable par sa tyrannie, les habitans mirent en sa place un des principaux de la ville, lequel gouverna assez doucement d'abord. Le roi dépossédé envoya contre lui une armée sous le commandement d'un général fort attaché à lui. Ce général ayant été empoisonné par l'entremise des principaux habitans de la ville, son armée s'en retourna sans rien faire. Ce succès fit dégénérer le nouveau prince, il devint tyran à son tour, ceux de la ville conjurerent contre lui, & il fut tué par un de ses beaux-freres. Le peuple mit en sa place Abubarc, qui avoit été autrefois un de ses officiers, & qui s'étoit retiré en un hermitage; il gouvernoit la ville lorsque dom Pedre de Navarre, général du roi d'Espagne, y arriva avec une flotte où il y avoit près de quinze mille combattans. Il y avoit plus d'un mois que des marchands de Gênes avoient donné avis à ceux de Tripoli de cette entreprise, & leur avoient conseillé de mettre leurs biens à couvert. Ils avoient donc fait venir des troupes de tous côtés, & pris toutes les mesures nécessaires pour se bien défendre. Le comte Pierre de Navarre débarqua ses troupes, les rangea en bataille, repoussa, par le moyen de son artillerie, les habitans qui s'étoient réunis pour l'empêcher de débarquer: ensuite il partagea ses troupes en quatre corps; il en donna un, composé de quatre mille hommes, à dom Diego Pacheco, avec ordre de s'opposer à ceux du pays pendant qu'on donneroit l'assaut à la place, & il promit de donner à ce corps les esclaves & les marchandises, le reste du pillage étant pour les autres. On attaqua la ville à neuf heures du matin avec environ onze mille hommes. Les Maures se défendirent bien, il y en eut beaucoup de tués & de blessés de part & d'autre; mais on serra ces barbares de si près, qu'avant les onze heures, plusieurs soldats chrétiens étoient déja sur les murailles. Là, se renouvella le combat, les Turcs & les Maures se défendirent en désespérés, & jetterent en bas tous ceux qui se présenterent; cependant les portes de la ville étoient fermées de maniere, que ceux qui étoient montés ne pouvant être secourus, furent maltraités. Il mourut plus de cent chrétiens dans les rues, parmi lesquels il y avoit plusieurs personnes de marque. Enfin, le combat dura si long-tems dans la ville, & les uns & les autres étoient si las, qu'ils se reposoient tour à tour. Sur ces entrefaites quelques soldats coururent aux portes, & les ayant ouvertes, firent entrer le reste des troupes; alors les Maures abandonnerent leur défense, & le cheque se retira au château avec sa famille & ses alliés, & tout le reste en la grande mosquée, à la réserve de quelques-uns qui se renfermerent dans les tours & s'y défendirent vaillamment. La nuit venue on força la mosquée, où l'on tua plus de deux mille hommes; après quoi

quoi ceux qui s'étoient renfermés dans les tours se rendirent, à condition qu'on leur sauveroit la vie. Le chéque accepta la même condition, & le comte de Navarre étant entré dans le château, le fit prisonnier avec sa femme, ses deux fils & un de ses oncles; on fit un riche butin d'or, d'argent, de meubles & de pierreries, quoique les Maures eussent enlevé de leurs richesses la charge de plus de cinq mille chameaux. Il périt dans tous ces combats six mille Maures; plus de quinze mille furent pris, & on donna la liberté à plus de cent quatre-vingts Italiens prisonniers. La ville fut ruinée. On laissa le château, aussi-bien qu'un autre petit qui étoit près du port. On y mit des soldats en garnison avec quelque artillerie. Depuis, le chéque, qui avoit été seigneur de la ville, la repeupla de ses alliés au nom de l'empereur. Dans ce tems, l'isle de Rhodes s'étant perdue & les chevaliers s'étant retirés dans la ville de Syracuse en Sicile, l'empereur leur donna, en 1528, l'isle de Malte, & ensuite cette place qui étoit frontiere de leur isle; ils s'en emparerent donc, & y mirent un chevalier pour gouverneur, avec une garnison qu'ils payoient; ce qui, étant venu à la connoissance de Soliman, il y envoya son armée navale, composée de cent dix galeres royales, deux galeasses, trente voiles, avec plusieurs autres navires qui portoient douze mille hommes de combat, sous le commandement de Cénan, bacha, accompagné de Salharraes & de Dragut: ce bacha débarqua ses troupes, son artillerie & ses munitions à la pointe d'Angil; il fit sommer la place, offrant à la garnison la liberté, & menaça qu'en cas de refus il ne donneroit quartier à personne après la prise; le gouverneur lui fit répondre courageusement, qu'il avoit été mis dans la place par le grand maître, & qu'il ne la rendroit point qu'à ses ordres. Sur cette réponse le bacha fit attaquer la principale forteresse où étoit le gouverneur, & commença à la battre avec quarante piéces de canon du côté le plus fort, où il étoit presqu'impossible de la prendre; mais un traître descendant le long du mur, fut trouver le bacha, & lui montra l'endroit le plus foible, & par où il la falloit attaquer. Le bacha changeant aussi-tôt de batterie, fit pointer le canon contre les tours qu'on lui avoit marquées: au bout de deux jours toutes les défenses étoient déja abattues, & quatre canonniers avec plusieurs soldats avoient été tués par le canon. Le gouverneur se voyant par-là hors d'état de faire une longue résistance, fut obligé de rendre la place; il fut conduit à Malte avec une partie de la garnison sur deux galeres, mais on en retint le plus grand nombre pour esclaves. Le bacha remit cette ville entre les mains du seigneur de Tachora, qui l'étoit venu servir pendant le siége avec deux cents chevaux & six cents mousquetaires, à condition de la tenir au nom du grand seigneur, & de la rendre à celui qui lui seroit ordonné. Dragut fit ensuite deux forts du côté de la mer, l'un à la pointe de la terre, & l'autre plus en dedans. Il fortifia encore la muraille de quelques tours & de boulevards. Depuis ce tems les Turcs en firent un gouvernement, sous les ordres d'un bacha ou beglierbey, qui y faisoit reconnoître la puissance de la porte; mais avant le tems quelques soldats & officiers de la milice s'étant accrédités dans la ville & dans le pays, l'autorité du bacha diminua peu à peu, & enfin Mamet-Bey, renégat grec de l'ancienne maison des Justiniani, acheta la banniere du grand seigneur, se rendit maître du château, chassa le bacha, & y commanda en souverain. Depuis ce tems-là, Tripoli & son district se gouvernent en république; elle a pour chef un dey, qui est comme le chef & le général de la nation, sous la protection du grand seigneur, à qui l'on envoie une espece de tribut. * *Marmol*, Description du royaume de Tunis, l. 6, c. 44.

La principale forteresse s'appelle MANDRI; elle avance dans la mer: c'est une grosse tour garnie de canons & bien bâtie; on en voit aussi quelques autres au bord de la mer. Le port de la place est caché par deux grands bastions assez forts: on y compte soixante-quatre piéces de canon en batterie. Il n'y a de curieux à Tripoli qu'un ancien monument qui est un arc de triomphe tout de marbre blanc, élevé de trois toises, & qui est enseveli, pour le moins autant dans la terre; l'architecture & le bas-relief en sont admirables; il y a quatre bustes de consuls romains tous mutilés. Les ornemens des quatre coins sont des pilastres ornés de feuilles de vignes. On voit quatre portes, au-dessus desquelles est un char de triomphe avec une figure d'Alexandre tirée par deux sphinx, au-dessous sont des esclaves. Il y avoit des inscriptions latines au-dessus des portes: mais il n'en reste qu'une du côté du nord. La voûte en est bien conservée, elle est ronde, avec de très-beaux ornemens en relief, & tout l'édifice est bâti sans chaux ni ciment. Les pierres de marbre de cinq à six pieds d'épaisseur en carré, sont assises sur des platines de plomb, & liées avec des crampons de fer. Près des murailles de la ville on trouve des tombeaux creusés dans la pierre, & de trois toises de profondeur dans la roche; ils sont faits en maniere de four, mais plus grands & plus élevés, avec plusieurs niches; on trouve dans chacun une grande urne de verre. Toutes ces ruines sont remplies d'ossemens de corps humain, & d'une eau roussâtre & insipide. L'auteur du mémoire cité ci-dessous, dit qu'il trouva un de ces tombeaux parmi les ossemens, deux petites lames d'argent, minces comme du papier, de la largeur de deux doigts & de la longueur de trois pouces. Dans le même tombeau étoit un cercueil de bois garni d'une lame de plomb dentelée, & des ossemens de corps humain presque tous consumés. Au pied du cercueil il y avoit une grande urne de terre, pointue par le bout & plantée dans le rocher; à côté & autour du cercueil étoient plusieurs plats de terre de différentes grandeurs, remplies de plusieurs sortes de viandes dont on voyoit encore les ossemens. Il y avoit aussi des tasses, des gobelets de terre, des verres très-bien faits, des bouteilles & de petites urnes de verre, une ventouse comme celles qu'on fait aujourd'hui, & une lampe de cuivre que le tems a presque consumée. L'arc de triomphe dont j'ai parlé, ne subsisteroit plus il y a long-tems, si les habitans n'avoient la foiblesse de croire qu'il arriveroit de grands malheurs s'ils y touchoient pour le démolir. Ils assurent qu'un prince, en voulant ôter quelques pierres, il se fit un tremblement de terre épouvantable, & que comme, malgré l'avertissement du ciel, les ouvriers continuoient à travailler à la démolition, il vint une pluie de sable qui les ensevelit. On y montre une pierre comme hors d'œuvre & à demi tirée, dont on n'ose seulement approcher. Il est vraisemblable qu'à quelques pas de cet arc de triomphe, il y a eu quelque édifice magnifique; car pour peu qu'on y fouille, on y trouve de très-grosses piéces de marbre. * *Lucas*, Voyage d'Afrique, t. 2, p. 100. *Mémoire d'un voyage dans les montagnes de Derne.*

Les religieux de l'ordre de saint François ont à Tripoli une fort belle église; leur maison qui y est jointe est aussi fort commode, & il y a un hôpital pour y mettre les esclaves chrétiens lorsqu'ils sont malades; il consiste en deux belles sales l'une sur l'autre, où l'on peut mettre plus de deux cents lits. Un hôpital est d'un grand secours à Tripoli, sur-tout dans le tems de la peste, qui y est bien plus fréquente qu'ailleurs, & qui y fait ordinairement de grands ravages.

Tripoli dans sa splendeur le disputoit à Tunis en richesses, & plusieurs assurent que celle-ci, comme plus grande, étoit plus riche en meubles & en équipages; mais que Tripoli l'emportoit en or, en argent, en perles & en autres marchandises, à cause du commerce qui y fleurissoit. Il y avoit d'ordinaire dans la ville cent cinquante métiers à faire des étoffes de soie, plusieurs autres pour la fabrique des camelots & autres étoffes riches. Il y avoit des marchands en grand nombre, & sur-tout des épiciers fort riches. On nommoit cette ville Tripoli la nouvelle, pour la distinguer de l'ancienne qui avoit été bâtie par les Romains, ou selon d'autres, par quelques peuples de la Phénicie, en mémoire d'une autre ville de Syrie de même nom.

L'état de Tripoli est borné au nord par la mer Méditerranée, à l'orient par l'Egypte, au midi par le pays des Bérebéres, & à l'occident partie par le royaume de Tunis, partie par le Beladulgerid ou pays des dattes, & partie par le pays de Gadamis. Cet état est divisé en divers pays ou quartiers, dont je marquerai les principaux lieux. * *De l'Isle*, Atlas.

L'état de Tripoli comprend

- Sur la côte,
  - La province de Tripoli.
    - Bibane,
    - Zoara,
    - Zaviagarbia,
    - Zouaga ou vieux Tripoli,
    - Tripoli,
    - Lebeda.
  - Le pays de Mserata.
    - Tabia,
    - Ziliten,
    - Mserata.
  - Le golfe de la Sidre.
    - Colbene,
    - Smeida,
    - Sbica,
    - L'Arcadia,
    - Serte,
    - Naim,
    - Tini,
    - Port de Sabia,
    - Stagno,
    - Zoara,
    - Samera,
    - Carcoura,
    - Millier,
    - Bernich,
    - Bengasi,
    - Tolometa.
  - La côte de Derne.
    - Souza,
    - Laranca,
    - Ladouera,
    - Bonandrea,
    - Favara,
    - Derne,
    - Patriarcha,
    - Trabuc,
    - Port de Salomon.
- Dans les terres,
  - La province de Tripoli.
    - Le mont Riaina,
    - Le mont Fissato,
    - Le mont Gefren,
    - Tarhona bourg.
    - Ibni-Valid,
    - Mesda,
    - Le mont Atlas.
  - Le pays de Haicha. . . . . .
  - Le désert d'Ezzab.
    - Sukna,
    - Le mont Atlas ou Guibet.
  - Le pays de Benolete. Benolete.
  - Le désert de Serte. . . . . . .
  - Le désert de Barca. . . . . . .
  - Les Arabes de Derne. . . . . . .
  - Le désert d'Ouguela.
    - Ougela ou Augela,
    - Si Wah ou Sant-Rie,
    - Les monts Meies.

* *De l'Isle*, Atlas.

La république de Tripoli subsiste par son commerce d'étoffes & de safran, qui se tire de la montagne de Garian, située au midi de la ville de Tripoli; c'est là qu'il croît plus beau & meilleur qu'en aucun autre lieu; mais la principale richesse des habitans vient de leurs pirateries; la France n'en a pas toujours été respectée. Le marquis du Quesne, chargé de châtier ces corsaires, trouva leurs vaisseaux refugiés dans le port de Scio, qui appartient au grand-seigneur, le 23 juillet 1681, il les canonna, les coula à fond, & endommagea même le château de cette place qui se trouvoit à l'opposite de son canon. Le grand seigneur s'intéressa en faveur de cette nation, & lui ménagea une paix dont le même marquis fut plénipotentiaire. Ils rendirent un vaisseau de France qu'ils avoient pris, le canon, les armes, tout l'équipage, & un très-grand nombre d'esclaves chrétiens. Ce traité fut exécuté l'année suivante: mais ces corsaires violerent bien-tôt ce traité: ils enleverent quelques vaisseaux marchands françois. Le maréchal d'Estrés, vice-amiral, bombarda cette ville: il se disposa même à faire une descente, ce qui les intimida au point qu'ils demanderent la paix, qu'on leur accorda, à condition de rendre quatre cents esclaves qui étoient sur les vaisseaux qu'ils avoient envoyés à Constantinople. Pour l'exécution, ils donnerent vingt otages, plus de deux cents esclaves chrétiens qui étoient dans la ville, & qu'ils envoyerent à la flote de France; trois vaisseaux de Marseille qu'ils avoient pris & qu'ils rendirent; & enfin s'obligerent de payer cinq cents mille livres en argent. * *Introduction à l'histoire de l'Afrique*, p. 38.

2. TRIPOLI, ville d'Asie, dans la Sourie, au canton que les anciens ont nommé Phénicie, sur la mer Méditerranée, entre Botrys au midi, & Arca au septentrion, & sur le bord d'une riviere qui descend du Liban. Il est dit dans le second livre des Machabées, XIV, 1, que trois jours après la mort d'Antiochus Epiphanes, Démétrius, fils de Séleucus, à qui le royaume de Syrie appartenoit de droit, s'enfuit de Rome, & vint aborder à Tripoli. ([a]) Le nom de *Tripolis* en grec signifie trois villes, parce qu'en effet elle étoit composée de trois villes éloignées l'une de l'autre de la longueur d'un stade. L'une de ces villes étoit aux Aradiens, l'autre aux Sidoniens, & la troisiéme aux Tyriens. ([b]) Il y a grande apparence qu'avec le tems ces trois villes n'en formerent plus qu'une par le moyen des maisons que l'on bâtit entre les espaces qui les séparoient. On a plusieurs médailles d'Antoine avec Cléopatre, d'Auguste, de Néron, de Trajan, de Sévére & d'Eliogabale, avec ce mot: ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ, & une de Julie Soæmie, où on lit: ΤΡΙΠΟΛΙΤΩΝ. ([a]) *An. du monde* 3642, *avant Jesus-Christ*, 358. ([b]) *Diodor. Sicul.* l. 16, c. 41. *Strab.* l. 16, p. 519.

Cette ville est encore aujourd'hui considérable par son commerce. Lucas dit, dans son voyage du Levant, *p.* 144, qu'elle est éloignée d'environ trois quarts de lieue de la marine; c'est une jolie ville partagée en deux, la haute & la basse; elle est ceinte de murailles de pierres de taille, par-

ticulierement vers la mer, sur le bord de laquelle il y a plusieurs tours carrées, avec quelques piéces de canon. Quand on voit quelque vaisseau en mer que l'on juge être un corsaire, on allume des feux dans ces tours pour avertir les bâtimens du pays de venir dans le port. La ville de Tripoli est plus longue que large; elle est fort peuplée; & il y a bien sept à huit mille maisons. On fait monter le nombre de ses habitans jusqu'à cinquante à soixante mille, tant Turcs que chrétiens & Juifs. L'air est très-bon; la riviere qui y passe fait tourner plusieurs moulins; il y a sur cette riviere un pont de pierres. La grande mosquée est un très-beau bâtiment; c'étoit autrefois une église chrétienne. La plûpart des habitans demeurent l'été dans les jardins, qui sont hors de la ville, du côté de la mer. Ils en usent ainsi pour veiller à leurs vers à soie; aussi est-ce le plus grand négoce qu'on y fasse. Toutes les maisons ont des fontaines, & même des jets d'eau jusques dans les chambres. Il y a quatre maisons de religieux francs. Les capucins ont une très-belle église, aussi sont-ils les curés de la nation françoise. Les jésuites y tiennent un collége. Les peres de terre-sainte y sont assez bien logés, & les carmes n'ont qu'une petite maison.

3. TRIPOLI, village d'Asie, dans la Natolie, est à trois milles de la mer Noire, & à trente-six de Cerasonte. Arrien & Polybe en parlent, & la riviere qui se jette dans la mer Noire, au-dessous de ce village, portoit apparemment le même nom que la ville, qui y subsistoit du tems de Pline. * *Tournefort*, Lettre 17.

1. TRIPOLIS, province & ville d'Afrique. Quant à la province, voyez l'article TRIPOLITANA PROVINCIA; pour ce qui est de la ville, voici à quoi on doit s'en tenir. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, marque dans cette partie de l'Afrique qui fut nommée depuis TRIPOLITAINE ou PROVINCE DE TRIPOLI, une ville appellée Neapolis, & qui étoit voisine du fleuve Cinyphus. Les exemplaires imprimés ajoutent que cette ville est aussi appellée TRIPOLIS, mais cette addition est sans doute une faute d'ignorance des premiers éditeurs ou des copistes, qui, ne connoissant pas bien ce quartier d'Afrique, ont cru que la ville appellée TRIPOLIS de leur tems, étoit l'ancienne Leptis. Cette faute ne se trouve point dans le manuscrit de la bibliotheque palatine, qui porte seulement que la ville Neapolis est aussi appellée grande Leptis. Cela est juste, & Strabon remarque la même chose. D'ailleurs, la ville Neapolis, selon Ptolomée, étoit entre la ville *Abrotonum* & le fleuve *Cinyphe*, situation qui ne convient ni à la ville de Tripoli d'aujourd'hui, ni à celle qu'on nomme Tripoli Vecchio, & qui est aujourd'hui détruite. Il s'en faut beaucoup que ces deux villes soient aussi près du Cinyphus que la grande Leptis. L'ancienne & la nouvelle Tripoli sont beaucoup plus vers l'occident. Voyez TRIPOLI.

2. TRIPOLIS, ville d'Asie, dans la Sourie. Voyez TRIPOLI, n°. 2.

3. TRIPOLIS, contrée du Péloponnése, dans l'Arcadie. Elle fut ainsi appellée à cause des trois villes qui s'y trouvoient, savoir, *Callia*, *Dipœna* & *Nomacris*. * *Pausanias*, Arcad. c. 27.

4. TRIPOLIS, contrée ou ville du Péloponnése, dans la Laconie, selon Tite-Live, *l.* 35, *c.* 27: il ne dit point si c'étoit une seule ville ou une petite contrée, dans laquelle il se trouvoit trois villes comme dans la Tripolis de l'Arcadie. Il semble néanmoins que c'étoit une petite contrée formée de trois villes ou bourgs; car Tite-Live dit qu'on y enleva une grande quantité d'hommes, & beaucoup de bétail. Aucun autre auteur ne connoît cette Tripolis.

5. TRIPOLIS, contrée de la Thessalie, selon Tite-Live, *l.* 42, *c.* 53. Elle prenoit ce nom des trois villes *Azorum*, *Pythium* & *Doliche* qui s'y trouvoient. C'est la Tripolis qu'Etienne le géographe met dans la Perrhébie; mais de quelle Perrhébie entend-t-il parler? Il y en avoit une au pied de l'Olympe, une autre au pied du Pinde, y en avoit-il une aussi au pied des monts Cambuniens? C'est ce qu'il faudroit pour pouvoir tout concilier. Cette TRIPOLIS est surnommée SCEA par Tite-Live, *c.* 65, à moins qu'il n'entende parler d'une autre TRIPOLIS qui nous seroit inconnue.

6. TRIPOLIS, ville de l'Asie mineure, sur le Méandre, & la premiere ville de la Carie, selon Ptolomée, *lib.* 5, *cap.* 2. Etienne le géographe la met aussi dans la Carie; mais les notices épiscopales & celles des provinces de l'Empire la marquent dans la Lydie. C'est aussi où la place Pline, *l.* 5, *c.* 29, qui nomme ses habitans TRIPOLITANI. Ezech. Spanheim, *p.* 888, rapporte l'inscription d'une ancienne médaille, qui prouve que cette ville étoit sur le Méandre: ΤΡΙΠΟΛΕΙΤΩΝ ΜΑΙΑΝΔΡ, c'est-à-dire, *ces Tripolitains du Méandre* ou *sur le Méandre*.

7. TRIPOLIS, lieu fortifié, dans le Pont, selon Pline, *l.* 6, *c.* 4, qui y met un fleuve de même nom. Ce lieu est placé par Arrien, 1 *Peripl. p.* 17, sur le bord du Pont-Euxin, entre *Zephirium Argyria*, à quatre-vingt-dix stades de *Zephyrium*, & à vingt stades d'*Argyria*.

TRIPOLISSI, peuple de l'Epire, dans la Thesprotie, selon Etienne le géographe, qui dit, *l.* 15, que Rhianus les nomme aussi TRIPOLISSII.

TRIPOLITANA REGIO ou TRIPOLIS, contrée d'Afrique, sur la côte de la mer Méditerranée, qui la baignoit au nord. Elle avoit à l'orient le fleuve Cinyps ou Cinyphus, la Libye intérieure au midi, & le fleuve Triton à l'occident. Solin, comme on l'a vu au mot TRIPOLIS, n°. 1, est le premier qui ait fait mention d'une Tripolis en Afrique: on a vu aussi qu'il n'en faisoit pas une ville, mais une contrée où il se trouvoit trois villes. *Achai*, dit-il, *Tripolin Lingua sua signant de trium urbium numero Oea, Sabrata, Leptis-Magna*. Isidore de Séville a répété la même chose, mais au lieu de TRIPOLIS, il dit TRIPOLITANA-REGIO; ce qui revient au même. Sextus Rufus & divers autres auteurs, qui ne sont pas plus anciens, font aussi de Tripolis une province. Procope, *Vandal. l.* 2, *c.* 10, dit que Sergius en fut établi gouverneur par l'empereur Justinien; & dans un autre endroit il dit, *Ædif. l.* 6, *c.* 3, que le rivage sert de limite à la province de Tripoli, habitée par des Maures qui descendent des Phéniciens. Ils ont, poursuit-il, une ville nommée *Cidame*. Il y a long-tems qu'ils sont alliés des Romains: ils ont embrassé la religion chrétienne à la persuasion de Justinien. On les appelle alliés, parce qu'ils entretiennent fidélement la paix avec nous. Enfin, Procope ajoute que Tripolis est éloignée de Pentapolis de vingt journées d'un homme de pied. Comme Pline donne quelquefois à la Pentapole le nom de province Pentapolitaine: *Provincia Pentapolitana*; de même de TRIPOLIS on a fait le nom de province Tripolitaine. Il paroît que cette province n'a commencé à être appellée du nom de ces trois villes que depuis Ptolomée; car tous ceux qui ont employé le nom de Tripolis, par rapport à l'Afrique, ont écrit depuis lui. Dans la suite le nom de la province fut communiqué à l'une de ses principales villes. Voyez OEA & TRIPOLI, n°. 1.

La Tripolitaine est connue comme une province dans les auteurs ecclésiastiques. Elle renfermoit quelques évêchés. Voici ceux que fournit la notice épiscopale d'Afrique. Nous y joindrons les noms des évêques tels qu'ils y sont marqués.

NOTICE DES ÉVÊQUES DE LA TRIPOLITAINE.

Calipides Leptimagnensis,
Leo Sabratensis,
Faustinus Girbitanus,
Cresconius Oensis,
Servilius Tacapitanus.

TRIPOLUS, lieu de l'isle de Créte, selon Hésiode, *in Theogonia*, cité par Ortélius. C'étoit la patrie de Plutus. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 77, dit la même chose.

TRIPONTIO, bourg d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au duché de Spolete, sur la Néra, dans l'endroit où elle reçoit la Freddara & le Corno joints ensemble, environ à deux milles au-dessus de Ceretto. Ce bourg a pris son nom de trois ponts qu'il a, l'un sur la Néra, l'autre sur la Freddara, & le troisiéme sur ces deux dernieres rivieres jointes ensemble. * *Magin*, Carte du duché de Spoléte.

TRIPONTIUM, lieu d'Angleterre. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Londres à *Lincoln*, entre *Isanavatia* & *Vennona*, à douze milles du premier de ces lieux & à neuf milles du second. Cambden veut que TRIPONTIUM soit *Towcester*, (Torcester) & que ce lieu soit déplacé dans l'itinéraire d'Antonin; Mais Thomas Gale, *Brit. p.* 99, a fait voir que TRIPONTIUM ne pouvoit être autre chose que *Dowbridge*, près de Lilburne.

TRIPYLUM, lieu de la Carie, selon Arrien, *l.* 1. *Vita Alexandri*, cité par Ortélius, qui croit que ce pourroit être une partie de la ville d'Halicarnasse.

TRIPYRGA, nom que les habitans d'Athènes donnent aujourd'hui à un lac marécageux de la Morée, environ à une lieue d'Athènes. Ce lac ou marais étoit nommé, selon Xénophon, *Phalaraa Palus*, & il y avoit auprès un lieu nommé *Tripyrgia*, à cause de trois tours qui y étoient bâties. Du nom de ce lieu on a formé celui du lac, & de *Tripyrgia* on a fait par corruption *Tripyrga*. Wheler, *Voyage d'Athènes*, *l.* 5, *p.* 207, croit que ces trois tours pouvoient être des restes de la ville *Limes*. Du reste, ajoute-t il, ce lac s'étend en long du moins une lieue & demie sur la côte, & il sort de son extrémité orientale un petit ruisseau qui se jette dans la mer, assez proche de la pointe de la baie de Phalara, où il y a une petite église ruinée, appellée *S. Nicholo*. C'est apparemment ce lieu qui s'appelloit autrefois *Colias promontorium*.

TRIPYRGIA. Voyez Tripyrga.

TRIQUADRA. Voyez Tiquadra.

TRIQUETRA. Voyez Sicile.

TRIQUIER, ancienne ville de France en Bretagne, étoit près de la petite riviere de Loquez, dans l'endroit qu'on nomme aujourd'hui *Cosquéoudet*, qui signifie en breton *vieille cité*. Cette ville eut des évêques jusqu'en 836, qu'Hastan, roi des Danois, la prit & la ruina, & son siége épiscopal fut transféré à Tréguier.

TRISANTO, fleuve de la grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, marque son embouchure sur la côte méridionale de l'isle, entre *Magnus Portus* & *Novus Portus*. C'est présentement *Hampton-Water*, autrement le port de Southampton, à l'embouchure du Test ou Tost.

TRISARCHI, village de la Marmarique. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, le place sur la côte du nome de Lybie, entre le port *Selinus* & *Apis*.

TRISAY. Voyez Trizay.

TRISCHENE, ancienne ville de la grande Grece, au bord de la mer, sur le bord du fleuve Squillace. Cette ville, qui étoit épiscopale, fut détruite par les Sarrazins, & de ses ruines on bâtit, mais plus loin de la mer, la ville de Taverna, selon Gabriel Bari.

TRISIDIS, ville de la Mauritanie Tingitane. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1. Marmol la nomme Tenzert, & dit que les écrivains arabes lui donnent le nom de *Theârt*.

TRISIPENSIS, Trisipellis, ou Trisipellensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. L'évêque de ce siége est nommé Victor, *episcopus plebis Trisipensis*, dans la conférence de Carthage, n°. 128. Il n'en est point fait mention ailleurs, si ce n'est dans la lettre que les évêques de la province Proconsulaire, assemblés au concile de Latran, écrivirent à Paul, patriarche de Constantinople. Parmi les suscriptions de cette lettre est celle de Félix, *episcopus sanctæ ecclesiæ Trisipellis* ou *Trisipelis*, comme porte le manuscrit de Beauvais.

TRISITIDES. Voyez Oristides.

TRISMACRIA, forteresse de la basse Mœsie. Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 7, dit qu'elle étoit sur le Danube, près du fort Cenion, vis-à vis de celui de Daphné. Cousin, dans sa traduction de Procope, rend ce mot Trismacaria par Tramacarisque.

TRISMIS, ville de la basse Mœsie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, la nomme entre les villes qui étoient au voisinage du Danube. C'est la ville *Troesmis* de l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Viminacium* à Nicomédie, entre *Biroen* & *Arrubium*, à dix milles du premier de ces lieux, & à neuf milles du second.

TRISPLÆ, peuple de Thrace, selon Etienne le géographe, qui cite Hécatée.

TRISSUM, ville que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 7, donne aux Jazyges Metanastes.

TRIST ou Tris, isle de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte méridionale de la baie de Campêche, à l'ouest de l'isle de Port-Royal, dont elle n'est séparée que par une crique si étroite, qu'à peine un canot y peut nâger. L'isle de Trist est petite & basse, large de trois milles en quelques endroits, & longue de quatre, au plus, s'étendant vers l'est & l'ouest : sa partie orientale est marécageuse, & pleine de mangles blancs ; son sud est presque de même. L'ouest est sec & sablonneux, & produit une sorte d'herbe longue, qui vient en touffes assez minces. C'est une espéce de savana, où il croît quelques palmiers, qui sont gros, & peu élevés. Le nord de l'ouest est rempli de buissons de prunes de coco, & de quelques arbres qui portent des raisins. Le tronc de ces derniers arbres a deux ou trois pieds de circonférence, sept ou huit de hauteur, & pousse ensuite plusieurs branches, qui s'étendent de chaque côté ; l'écorce en est noire & unie ; ses feuilles sont assez grandes & ovales, & d'un verd foncé. Le fruit est à peu près de la grosseur d'une prune, mais rond ; sa couleur est noire, blanche ou rougeâtre ; la peau de ce fruit est très-mince & unie ; le dedans est blanc, mou, spongieux, plus propre à être sucé que mordu, & il y a un gros noyau mou dans le milieu. Ce fruit croît le plus souvent sur le sable auprès de la mer, ce qui fait que quelques unes de ces prunes sont salées ; mais ordinairement elles sont douces, assez agréables & fort saines. Le tronc de l'arbre qui porte des raisins peut avoir deux ou trois pieds de circonférence : il monte jusqu'à sept ou huit pieds de haut ; & pousse ensuite quantité de branches, dont les rejettons sont gros & épais. Ses feuilles approchent assez de celles du liere, mais elles sont plus larges & plus fermes. Le fruit est de la grosseur des raisins ordinaires, & il y a quantité de grappes qui croissent par tout l'arbre. Ce fruit devient noir quand il est mûr. Le dedans est rougeâtre, & il y a un gros noyau dur au milieu. Il est agréable & fort sain ; mais il a peu de substance, à cause de la grosseur du noyau. Le corps & les branches de cet arbre fournissent un bon chauffage ; le feu en est clair & ardent ; aussi les boucaniers s'en servent d'ordinaire pour durcir les canons de leurs fusils, lorsqu'ils y trouvent quelques défauts. Les animaux que nourrit cette isle, sont des lézards, des guanos, des serpens & des dains. Outre les petits lézards ordinaires il y en a de gros, qu'on appelle lézards lions. Ils sont faits à peu près comme les autres ; mais presque aussi gros que le bras d'un homme. Ils ont une grande crête sur la tête, qu'ils dressent, lorsqu'on les attaque ; mais autrement elle est abattue. Il y a deux ou trois sortes de serpens, dont quelques-uns sont fort gros.

A l'ouest de l'isle de Trist, tout près de la mer, on peut creuser cinq ou six pieds dans le sable, où l'on trouve de très-bonne eau douce. Il y a d'ordinaire des puits tout faits, que les mariniers ont creusés, pour faire aiguade ; mais ils sont bientôt comblés, si l'on n'a soin de les nettoyer. Il y avoit toujours quelques personnes qui résidoient dans cette isle, lorsque les Anglois fréquentoient la baie de Campêche, & les plus gros vaisseaux mouilloient toujours dans cet endroit, à six ou sept brasses de fond, tout près du rivage ; mais les petits navires poussoient trois lieues plus haut, jusqu'à l'*isle d'un Buisson*.

TRISTAN D'ACUGNA, isles de l'Océan Ethiopique. On les trouve à 4 ou 5^d de longitude, sous les 36 & 37^d de latitude. Tristan d'Acugna, général des vaisseaux que le roi de Portugal envoya aux Indes en 1506, fit la découverte de ces isles, auxquels il donna son nom, qu'elles portent encore. Cette découverte se fit, parce que Tristan s'étoit trop élevé dans sa route. * *De l'Isle*, Atlas. *Conquêtes des Portugais dans le nouveau monde*, l. 4, p. 333.

1. TRISTENA, bourg de la Morée, dans la Sacanie, anciennement *Nemea*. Il est à quinze ou seize milles au midi de Corinthe, à l'entrée & au nord de la forêt de Tristena, autrefois la forêt Némée. Voyez Nemée. * *De Wit*, Atlas.

2. TRISTENA, (forêt de) forêt de la Morée, dans la Sacanie, au midi de l'ancien territoire de Corinthe. C'est la forêt Némée des anciens. Voyez Nemea.

TRISTIACENSIS-SILVA, forêt dont il est parlé dans la vie de saint Richer, citée par Ortélius, qui croit que cette forêt pouvoit être dans la Gaule Belgique.

TRISTOLUS, ville de la Macédoine. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la range parmi les villes de la Sintique. Baudrand croit que c'est aujourd'hui Tamoriza.

TRITÆA, ville du Péloponnése, dans l'Achaïe propre, selon Strabon, *l.* 8, *p.* 341. Hérodote, Plutarque, Polybe, Thucydide & Etienne le géographe font aussi mention de cette ville. Pausanias, *l.* 7, *c.* 22, qui écrit Tritia, dit qu'elle étoit en terre ferme, à cent vingt stades de *Phera*, & qu'elle étoit de la dépendance de *Patras*, parce qu'Auguste l'avoit voulu ainsi. Avant que

d'entrer dans la ville, ajoute-t-il, on voit un magnifique tombeau de marbre blanc, plus précieux encore par les peintures de Nicias que par les ouvrages de sculpture dont il est orné. Une jeune personne d'une grande beauté est représentée assise dans une chaise d'yvoire: à côté d'elle est une de ses femmes, qui lui tient une espéce de parasol sur la tête; de l'autre côté, c'est un jeune garçon, qui n'a point encore de barbe; il est vêtu d'une tunique, & d'un manteau de pourpre par-dessus; près de lui est un esclave, qui d'une main tient des javelots, & de l'autre des chiens de chasse, qu'il méne en lesse. Les auteurs ne s'accordoient pas sur la fondation de cette ville. Les uns lui donnoient pour fondateur Celbidas, originaire de Cumes en Opique; d'autres Tritia, fille du fleuve Triton, laquelle, après avoir été prêtresse de Minerve, fut aimée du dieu Mars, & que de ce commerce naquit Melanippus, qui bâtit une ville, & du nom de sa mere l'appella TRITIA. On voyoit, dans cette ville, un temple que les gens du pays nommoient le temple des plus grands Dieux. Leurs statues n'étoient que de terre; on célébroit leur fête tous les ans, avec toutes les mêmes cérémonies que les Grecs avoient coutume de pratiquer à la fête de Bacchus. Minerve avoit aussi son temple à Tritia, avec une statue de marbre, & qui étoit d'un gout moderne, du tems de Pausanias; les habitans prétendoient qu'anciennement il y en avoit une autre, qui avoit été portée à Rome. Ces peuples observoient religieusement de sacrifier tous les ans au dieu Mars & à Tritia.

On ne connoît, dit Pausanias, *l.* 6, *c.* 12, dans toute la Grece d'autre ville du nom de Tritée, que celle qui est en Achaïe. Il se peut faire néanmoins, ajoute-t-il, que du tems d'Hégésarque Tritée fut une ville d'Arcadie, & qu'elle en ait été démembrée, comme quelques autres que nous connoissons, & qui sont soumises au gouvernement d'Argos. Pausanias fait cette remarque, parce que dans une ancienne inscription, les habitans de Tritée étoient qualifiés Arcadiens; ce qui pouvoit être vrai dans le tems que cette inscription avoit été faite.

TRITE, ville qu'Etienne le géographe place au voisinage des colonnes d'Hercule.

TRITEA ou TRITEIA, ville de la Phocide, selon Pline, *l.* 4, *c.* 3. Etienne le géographe la place entre la Phocide & le pays des Locres Ozoles; c'est-à-dire, aux confins de ces deux pays.

2. TRITEA ou TRITIA, ville de la Troade. Etienne le géographe, qui en parle, dit qu'elle avoit été bâtie par les Arisbæens.

TRITIA. Voyez TRITEA & TRITÆA.

TRITIUM METALLUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux peuples *Berones*, qui dépendoient des *Autrigones*; ce qui pourroit faire croire que c'est la même ville que Pline, *l.* 3, *c.* 3, place chez ces derniers, & qu'il nomme simplement TRITIUM. Il se pourroit faire aussi que ce seroit la même que l'itinéraire d'Antonin nomme de même simplement TRITIUM, qu'il met sur la route d'Asturica à Tarragone & d'Asturica à Bourdeaux, & qu'il marque, dans les deux routes, entre *Deobrigula* & *Virovesca*, à vingt-un milles de la premiere de ces places, & à onze milles de la seconde. Voyez l'article suivant.

TRITIUM-TUBORICUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la donne aux *Varduli*. Il y a grande apparence que c'est le TITIUM-TOBOLICUM de Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 1, & il ne seroit pas impossible que ce fut la ville *Tritium* que l'itinéraire d'Antonin marque entre *Varia* & *Olbia*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Dans cette route, l'itinéraire d'Antonin met *Tritium* à trente-six milles de *Virovesca*, & dans les deux autres routes, rapportées dans l'article précédent, *Tritium* est seulement à onze milles de *Virovesca*; ce qui oblige de dire qu'il y avoit deux villes du nom de TRITIUM; & cette opinion est soutenue du témoignage de Ptolomée, qui les distingue par les peuples à qui elles appartenoient & par leurs surnoms. La question seroit maintenant de savoir de laquelle de ces deux villes il est parlé dans les decrets du pape Hilaire, *p.* 252, où on lit *Verovescensium & Tritensium civitas*, pour *Tritiensium civitas*, aussi bien que dans une ancienne inscription, rapportée par Ambr. Moralès, *fol.* 65, où l'on trouve ce mot TRITIENSI; mais comme on ne s'est pas encore accordé sur la juste position d'une de ces villes, il est difficile que l'on convienne sitôt, par rapport à ce qui peut convenir à chacune d'elles en particulier.

TRITOLINUS-MONS, montagne d'Italie, dans la Campanie, près de Naples, entre Baies & Pouzzol, selon George Fabricius, qui dit qu'on la nommoit vulgairement *Salviati*. Ortélius croit que *Tritolinus* est une faute d'imprimeur, & qu'il faut lire TRIFOLINUS.

1 TRITON, marais de l'Afrique propre. Pline, *l.* 5, *c.* 4, qui cite Callimaque, dit que ce marais fut surnommé *Pallantias*, & Solin, *c.* 27, ajoute que ce surnom lui fut donné, parce qu'on vouloit que la déesse Minerve se fût regardée dans l'eau de ce marais. La déesse fut réciproquement appellée *Tritonia*, du nom du fleuve Triton, qui sort de ce marais, & va se jetter dans la mer Méditerranée. La raison que Festus en donne, c'est que ce fut sur le rivage de ce fleuve qu'on la vit pour la premiere fois. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 7, dit plus; car il veut que Minerve y soit née. Hérodote, *l.* 4, *n°.* 179, & Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, reconnoissent dans ce quartier un fleuve nommé Triton. Ptolomée marque son embouchure dans le golfe de la petite Syrte, entre *Macodama* & *Tacapa*; & le pere Hardouin dit que c'est aujourd'hui le Melelus.

2. TRITON, riviere de l'Afrique propre. Voyez l'article précédent.

3. TRITON, marais au pied du mont Atlas, près de la côte de l'Océan Atlantique, selon Diodore de Sicile, *l.* 3, *c.* 55, qui dit que ce marais fut desséché par un tremblement de terre.

4. TRITON, fleuve de l'isle de Créte. Une tradition fabuleuse vouloit que Minerve fut née de Jupiter, près de la source de ce fleuve, & qu'elle en eut pris le surnom de *Tritogénie*. Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 72, qui donne cette tradition pour une fable, dit qu'il y avoit de son tems, à la source de ce fleuve, un petit temple dédié à cette déesse.

5. TRITON, marais de la Thrace, selon Vibius Sequester, qui rapporte que ceux qui s'y plongeoient neuf fois étoient changés en oiseaux. Voyez PALLENA.

6. TRITON, marais de la Cyrénaïque. Strabon, *lib.* 17, *pag.* 836, qui en parle, le place près du promontoire Pleudopenias, où la ville de Bérénice étoit bâtie. Il y avoit, dans ce marais, une isle, avec un temple dédié à Vénus.

7. TRITON, ville de la Libye, selon le scholiaste d'Apollonius, *l.* 4.

8. TRITON, lieu de l'Asie mineure. Constantin Porphyrogénéte le marque sur le bord de la Propontide.

9. TRITON, ville de la Bœotie. C'est le scholiaste d'Apollonius qui en parle.

10. TRITON, torrent de la Bœotie, selon Pausanias, *l.* 9, *c.* 33, qui dit qu'il passoit près du village d'Alalcomène. Les gens du pays lui avoient donné le nom de Triton, parce qu'ils avoient oui dire que Minerve étoit née sur les bords du Triton; comme s'ils ignoroient, ajoute Pausanias, que cela doit s'entendre non d'un fleuve de la Bœotie, mais du Triton fleuve d'Afrique, qui est formé par les eaux du lac nommé Triton, & qui va se jetter dans la mer de Libye.

11. TRITON, fontaine de l'Arcadie, dans la ville d'Aliphère, ou dans son territoire. Les habitans de cette ville avoient, dit Pausanias, *l.* 8, *c.* 36, une dévotion singuliere pour Minerve, persuadés qu'ils étoient que cette déesse avoit pris naissance chez eux, & qu'elle y avoit été nourrie. C'est dans cette idée qu'ils avoient érigé un autel à Jupiter *Locheate*; c'est-à-dire, à Jupiter qui accouche de Minerve, & ils avoient donné le nom de TRITON ou TRITONIS à une fontaine à laquelle ils attribuoient tout ce qu'on disoit du fleuve Triton d'Afrique.

TRITONIACA PALUS. Voyez PALLENA.

TRITONICE. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 2, mettoit une ville de ce nom dans la basse Mœsie, & passoit sous silence la ville TOMI, l'une des plus considérables de ce quartier. On s'est apperçu qu'il y avoit faute dans cet endroit, & qu'au lieu de Tritonice, il falloit lire *tum Toma* ou *Tomi*; & c'est ainsi que lisent les dernieres éditions. Voyez TOMI.

1. TRITONOS, petite ville de la Macédoine, selon Etienne le géographe. Voyez TRITONOS, *n°.* 2.

2. TRITONOS, petite ville de la Doride. Tite Live, *l.* 28, *c.* 7, dit qu'elle fut prise par Philippe de Macédoine. C'est apparemment la même qu'Etienne le géographe met dans la Macédoine.

TRITTAU, château d'Allemagne, dans la basse Saxe, au pays de Vagrie, près de la riviere de Bille, entre Hambourg & Lubec. Jean, comte de Vagrie, commença à le bâtir en 1342. * *Zeyler*, Topogr. Saxon. inf. p. 231.

Tous les géographes s'accordent à mettre Trittau dans la Stormarie, & non dans la Vagrie.

TRITTEA, ville de l'Achaïe, selon Etienne le géographe. Ce pourroit bien être la même que Tritea, dont cet auteur feroit deux articles sous deux orthographes différentes.

TRITTENHEIM, bourg d'Allemagne, dans l'archevêché de Treves, *Trevir. El. p.* 38, entre Treves & Numayen. C'est la patrie de Jean Trithéme, abbé de l'ordre de S. Benoît, fameux par ses écrits, principalement pour l'histoire, & mort en 1516.

TRITTENSES, peuples du Péloponnése, dans l'Achaïe propre. Pline, *l.* 4, *c.* 6, entend par ce mot les habitans de la ville TRITÆA ou TRITIA. Voyez TRITÆA.

TRITTIA. Voyez TRITIA.

TRITUM. Voyez TRETUM.

TRITURITA, maison de campagne en Italie, dans la Toscane, sur le bord de la mer, près d'un port fort fréquenté, qui pourroit être celui de Livourne. Voici la description que Rutilius, *itiner. l.* 1, *v.* 527, donne de la maison & du port qui étoit contigu,

Inde Triturritam petimus, sic villa vocatur,
Quæ latet expulsis insula pene fretis.
Namque manu junctis procedit in æquora saxis,
Quique domum posuit condidit ante solum.
Continuum stupui portum, quem fama frequentant
Pisarum Emporio divitiisque maris.

TRIVENTO, ville d'Italie au royaume de Naples, dans le comté de Molisse, sur le *Trigno*, en latin TREVENTUM. Voyez *Treventinates*. Cette petite ville se prétend évêché dès les premiers siécles, mais avec peu de fondement. Cependant cet évêché est exempt, par concession d'Alexandre III, & quoiqu'il fût dans la province de Benevent, il s'est choisi celle de Lanciano. *Crescentius* est l'évêque le plus ancien que je trouve; il assista au concile tenu à Rome l'an 853. * *Hardouin*, Collect. conc. *t.* 5, *p.* 79. *Commainville*, Table des évêchés.

TRIVER, Treves. Voyez ce mot, & AUGUSTA TREVIRORUM.

TRIVIÆ LUCUS & NEMUS. Voyez ARICIE.

TRIVICUM, ville d'Italie, dans la Campanie, selon quelques-uns, & dans l'Apouille, selon d'autres, chez les *Hirpini*, à l'orient d'hiver d'Ariano, mais de l'autre côté de l'Apennin. Horace en fait mention dans ses satyres, *l.* 1, *sat.* 5, *v.* 79, où il ne lui donne pourtant que le titre de *Villa*. Quoi qu'il en soit, TRIVICUM devint dans la suite une ville & même un siége épiscopal. Le nom moderne est TREVICO. Voyec ce mot. * *Cluverius*, Ital. ant. l. 4, c. 9.

TRIULATTI, peuples des Alpes, & que Pline, *l.* 3, *c.* 20, met au nombre de ceux qui furent subjugués par Auguste. Le pere Hardouin les met dans le diocèse de Senès, vers le bourg d'Alloz.

TRIUMPHALE. Voyez IPASTURGI.

TRIUMPILINI, peuples d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 20, qui nous apprend qu'ils faisoient partie des *Euganei*. Ils habitoient la vallée que l'on appella de leur nom TROMPLA, ensuite TROMPIA, que l'on connoît aujourd'hui sous le nom de TROPPIA. Voyez ce mot. Pline, un peu plus bas, nomme les TRIUMPILINI, au nombre des nations des Alpes, dont Auguste triompha.

TRIVY, lieu de France, dans la Bourgogne, au diocèse d'Autun. Il est situé en pays montueux, & tout le finage est de même, c'est pays de vallons. Les fiefs de l'abbaye de Cluni, Sevignon & Boissan en dépendent, comme aussi les hameaux de Château, Forge, Trivi & Villiers.

TRIZAY, en latin *Trisagium*, *Trizaïum*, *Trigesium*, lieu de France, dans le Poitou, au diocèse de Luçon, sur la riviere appellée le Lay. Il y a une abbaye d'hommes de l'ordre de cîteaux, de filiation de Pontigny, & qu'on tient avoir été fondée l'an 1145, & unie à la congrégation de cîteaux l'an 1195, sous Guichard, abbé de Pontigny. Elle a eu pour fondateurs des seigneurs de Poitou, nommés Arvée ou Hervée de Mareuil & Géofroi de Tiffauger. Elle vaut six mille livres de rente. L'église est sous le vocable de l'Assomption. Il n'y reste plus qu'un religieux, à qui l'abbé commendataire donne une portion congrue.

TRIZEN. Voyez TROEZENE.

TRIZI, peuples voisins du Danube, au nord de ce fleuve, selon Etienne le géographe, qui cite Hécatée.

1. TROADE, contrée de l'Asie mineure, ainsi nommée de la fameuse ville de Troye sa capitale. Si on prend le nom de Troade pour tout le pays soumis aux Troyens, ou pour le royaume de Priam, il se trouvera qu'elle comprenoit presque toute l'étendue du pays que l'on entend sous le nom des deux Mysies, & sous celui de petite Phrygie; mais si on la restreint à la province où étoit la ville de Troye, & qui étoit la Troade propre, elle se trouvera ne comprendre que le pays qui est entre la Dardanie au nord, & au nord oriental le pays des Leleges, à l'orient méridional l'Hellespont & la mer Egée au couchant. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, qui renferme la Troade dans la petite Phrygie, y met les lieux suivans,

Sur le bord de la mer Ægée.	*Alexandria Troas,* *Lectum promontorium,* *Assum.*
Dans le terres.	*Ilium.*

2. TROADE, en latin *Troas*, ville de l'Asie mineure, dans la Troade ou dans la petite Phrygie, sur la côte de l'Hellespont, vis-à-vis de l'isle de Tenedos. Cette ville fut aussi quelquefois appellée *Antigonia* & *Alexandria*: *Ipsa Troas Antigonia dicta nunc Alexandria*, dit Pline, *l.* 5, *c.* 30. Quelquefois on joint les deux *Alexandria-Troas*. Saint Paul étant allé à Troade en l'an de l'ére vulgaire 52, eut la nuit cette vision. Un homme de Macédoine se présenta devant lui, & lui fit cette priere: Passez en Macédoine, & venez nous secourir. Il s'embarqua donc à Troade & passa en Macédoine. On croit que cet homme qui lui apparut étoit l'ange de la Macédoine, qui l'invitoit à venir prêcher dans ce royaume. L'apôtre fut encore quelques autres fois à Troade; mais on ne sait rien de particulier de ce qu'il y fit. Voyez *Act.* 20, 5, 6; & *II Cor.* 2, 14. Il avoit laissé à Troade chez un nommé Carpe quelques habits & quelques livres, qu'il pria Timothée de lui apporter à Rome en l'an 65 de l'ére vulgaire, peu de tems avant sa mort arrivée en l'an 66. Voyez *II Timoth.* 4, 13. * *Act.* 16, 8 *& suiv.*

TROAKI, village de l'Anatolie, sur le cap de Janissari. Ce village dont le nom signifie *petite Troye*, est habité par des chrétiens Grecs; ce qui est cause que les Turcs le nomment *Giaourkioi*, c'est-à dire, village d'infidéles, parce qu'ils appellent ainsi tous les lieux où les Mahométans n'ont point de temples, & qu'ils donnent le nom de *Giaours* à tous les chrétiens. Les voyageurs trouvent à Troaki beaucoup de rafraîchissement & à bon marché. On y a une douzaine de poulets pour quinze sols, & le baril du tonneau de vin muscat de l'isle de Tenedos n'y vaut qu'un écu.

TROALICIDA. Voyez TRALLIA.

TROARN, *Troarnum*, bourg de France, dans la basse Normandie, au diocèse de Bayeux, à trois lieues au levant de Caen, sur la Méance, entre Saint-Pierre sur Dive & la mer, une lieue au-dessous d'Argences. Il y a une église sous la vocation de saint Martin. C'étoit autrefois une collégiale que Roger, comte d'Hiesme érigea en abbaye. Au lieu de douze chanoines que son pere, ou son oncle, appellé aussi Roger, y avoit mis, il fit venir l'abbé de Conches, nommé Gilbert, qui, ayant été suivi de quelques moines, y établit l'étroite observance de saint Benoît. On compte pour premier abbé de ce monastère, Durand, religieux de l'abbaye de Fécamp. Quelques-uns mettent son élection en 1058, & d'autres en 1070. Odon, ou Eudes I, trente uniéme évêque de Bayeux, confirma l'érection de cette abbaye, qui est à présent possédée par les grands bénédictins. * *Corn.* Diction. *Hermant*, Hist. du diocèse de Bayeux, t. 1.

TROAS. Voyez TROADE.

TROCALITANUS, siége épiscopal d'Italie, à ce qu'il paroît par le recueil des conciles cités par Ortélius.

TROCHOIDES, nom d'un lac de l'isle de Delos, selon Ortélius, qui cite Athenagoras, *in Legat.*

TROCHOS, village du Péloponnése, sur le chemin d'Argos à Tégée. A la gauche de ce village on trouvoit le fort CENCHRÉE, ainsi nommé, à ce que croit Pausanias, *l.* 2, *c.* 24, de Cenchreus, qui étoit fils de Piréne. C'est là que l'on voyoit la sépulture commune de ces Argiens, qui défirent l'armée de Lacédémone auprès d'Hysies. Ce combat fut donné du tems que Pisistrate étoit archonte à Athenes.

TROCHMI. C'est le nom d'un des trois peuples gaulois qui allerent s'établir dans la Galatie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 32. Les TROCHMI fixerent leur demeure à l'orient de la Galatie près du fleuve Halys, ou, comme Strabon dit, ils possédèrent la partie de cette contrée qui regarde le Pont-Euxin, & celle qui touche la Cappadoce. Ce dernier ajoute qu'ils avoient trois bonnes forteresses; savoir,

Tavium, *Mithridatium*, *Danala.*

TROCHTELFINGEN, petite ville d'Allemagne, dans la Suabe, près de la riviere Schmeslha. La contrée est rude, montagneuse & pleine de pierres. Cette ville appartient aux comtes de Furstenberg, qui y tiennent un bailli. * *Zeyler*, Topogr Suev. p. 74.

TROCLAR, ancienne abbaye de France, dans le haut Languedoc, au diocèse d'Albi, dans le lieu appellé la Grave. Ce monastere, qui n'existe plus, a eu pour abbesse dans le sixiéme siécle sainte Sigolene.

TROESOS, village de la Carmanie, sur le bord de la mer, selon Arrien, *de Indicis*, *p.* 343.

TROEZEN ou TROEZENE, ville du Péloponnése, dans l'Argolide, sur la côte orientale, un peu au-delà du promontoire *Scyllaum*, à l'entrée du golfe Saronique. Le périple de Scyllax nous apprend que le promontoire *Scyllaum* étoit dans le territoire de Troezène, & ce territoire est nommé Troezénide par Thucydide, *l.* 2, *p.* 136. La ville est appellée Τροιζὴν, *Troezen*, par la plûpart des Grecs & des Latins. Ptolomée cependant écrit Τροιζηνὴ, *Troezène*, Polybe Τροιζῆνα. Dans la place de Troezène, dit Pausanias, *l.* 2, *c.* 31, 32, on voit un temple & une statue de Diane conservatrice : les Troezéniens assuroient que ce temple avoit été consacré par Thésée, & que l'on avoit donné ce surnom à la déesse, lorsque ce héros se sauva si heureusement de Créte, après avoir tué Astérion, fils de Minos Dans ce temple il y a des autels consacrés aux dieux infernaux. Ces autels cachoient, à ce qu'on disoit, deux ouvertures; par l'une desquelles Bacchus retira Sémelé des enfers; & par l'autre, Hercule emmena avec lui le Cerbére. Derriere le temple étoit le tombeau de Pitthée, sur lequel il y avoit trois siéges de marbre blanc, où l'on dit qu'il rendoit la justice avec deux hommes de mérite, qui étoient comme ses assesseurs. Près de-là on voyoit une chapelle consacrée aux muses; c'étoit un ouvrage d'Ardalus, fils de Vulcain, que les Troezéniens disoient avoir inventé la flute; & de son nom on appella les muses Ardalides. Ils assuroient que Pitthée enseignoit dans ce lieu l'art de bien parler, & on voyoit un livre composé par cet ancien roi. Au-delà de cette chapelle il y avoit un hôtel fort ancien; la tradition vouloit qu'il eût été consacré par Ardalus. On y sacrifioit aux muses & au sommeil; car de tous les dieux, disoient-ils, c'est le sommeil qui est le plus ami des muses. Auprès du théâtre on voyoit un temple de Diane Lycea, bâti par Hippolyte. Pausanias juge que ce surnom de Diane venoit, ou de ce qu'Hippolyte avoit purgé le pays des loups, dont il étoit infesté, ou de ce que par sa mere il descendoit des Amazones, qui avoient dans leur pays un temple de Diane de même nom. Devant la porte du temple étoit une grosse pierre appellée la *pierre sacrée*, & sur laquelle on prétendoit qu'Oreste avoit été purifié du meurtre de sa mere par d'illustres personnages de Troezène, au nombre de neuf. Assez près de là, on trouvoit plusieurs autels peu éloignés les uns des autres : l'un consacré à Bacchus Sauveur, en conséquence d'un certain oracle; un autre à Themis, & que Pitthée lui-même avoit consacré; un troisiéme avoit été consacré au soleil le libérateur par les Troezéniens, lorsqu'ils se virent délivrés de la crainte qu'ils avoient eue de tomber sous l'esclavage de Xerxès & des Perses. On y voyoit aussi un temple d'Apollon Theorius, & qui passoit pour avoir été rétabli & décoré par Pitthée. C'étoit le plus ancien des temples que connût Pausanias. La statue qu'on y voyoit étoit un présent d'Auliscus, & un ouvrage du statuaire Hermon, natif du pays; on y voyoit encore les deux statues des Dioscures; elles étoient de bois, & aussi de la main d'Auliscus. Dans la même place, il y avoit un portique orné de plusieurs statues de femmes & d'enfans, toutes de marbre : c'étoient ces femmes que les Athéniens confiérent avec leurs enfans aux Troezéniens, lorsqu'ils prirent la résolution d'abandonner Athènes, dans l'impossibilité où ils étoient de la défendre contre les Perses, avec le peu de forces qu'ils avoient sur terre. On n'érigea des statues qu'aux plus considérables d'entr'elles. Devant le temple d'Apollon on remarquoit un vieil édifice, appellé *le logis d'Oreste*, où il demeura comme separé des autres hommes, jusqu'à ce qu'il fut lavé de la tache qu'il avoit contractée en trempant ses mains dans le sang de sa mere; car on disoit que jusques-là aucun Troezénien n'avoit voulu le recevoir chez lui; de sorte qu'il fut obligé de passer quelque tems dans cette solitude, où l'on prenoit soin de le nourrir & de le purifier, jusqu'à ce que son crime fut entiérement expié; & même encore du tems de Pausanias, les descendans de ceux qui avoient été commis à sa purification, mangeoient tous les ans à certains jours dans cette maison. Les Troezéniens disoient qu'auprès de cette maison, dans le lieu où l'on avoit enterré les choses qui avoient servi à cette purification, un laurier avoit poussé, & s'étoit toujours conservé. Les Troezéniens avoient aussi une fontaine Hippocrène, au sujet de laquelle ils avoient une tradition différente de celle des Bœotiens : car ils disoient bien comme eux, que Pégase ayant frappé du pied contre terre, il en sortit une fontaine; mais ils ajoutoient que Belléro-phon étoit venu à Troezène pour demander à Pitthée sa fille Ethra en mariage, & qu'avant que de la pouvoir épouser, il fut banni de Corinthe. On voit aussi au même lieu une statue de Mercure Polygius, devant laquelle ils assuroient qu'Hercule avoit consacré sa massue faite de bois d'olivier. Quant à ce qu'ils ajoutent, dit Pausanias, que cette massue prit racine & poussa des branches, c'est une merveille que le lecteur aura peine à croire. Quoi qu'il en soit, ils montrent encore aujourd'hui cet arbre miraculeux; & à l'égard de la massue d'Hercule, ils tiennent que c'étoit un tronc d'olivier qu'Hercule avoit trouvé auprès du marais saronique. On voyoit encore à Troezène un temple de Jupiter Sauveur, bâti, à ce qu'on disoit, par Aëtius, lorsqu'il avoit pris possession du royaume après la mort de son pere Antha.

Les Troezéniens donnoient, comme une merveille, leur fleuve Chrysorrhoès, qui, durant une sécheresse de neuf années qu'il ne tomba pas une goutte de pluie, & que tous les autres tarirent, fut le seul qui conserva toujours ses eaux, & coula à l'ordinaire. Ils avoient un fort beau bois consacré à Hippolyte, fils de Thésée, avec un temple où l'on voyoit une statue d'un goût très-ancien. Ils croyoient que ce temple avoit été bâti par Diomède, qui, le premier, avoit rendu des honneurs divins à Hippolyte. Ils honoroient donc Hippolyte comme un dieu. Le prêtre chargé de son culte étoit perpétuel, & la fête du dieu se célébroit tous les ans. Entre autres cérémonies, les jeunes filles coupoient leur chevelure & la lui consacroient dans son temple. Au reste, ils ne convenoient point qu'Hippolyte fût mort, emporté & traîné par ses chevaux, mais ils vouloient persuader que les dieux l'avoient mis dans le ciel au nombre des constellations, & que c'étoit celle qu'on nommoit le conducteur du chariot. Dans le même bois il y avoit un temple d'Apollon Epibaterius, & qu'ils tenoient avoir été dédié sous ce nom par Diomède, après qu'il se fut sauvé de la tempête qui accueillit les Grecs, lorsqu'ils revenoient du siége de Troye. Ils disoient même que Diomède avoit institué le premier les jeux pythiques en l'honneur d'Apollon. Ils rendoient un culte à Auxesia & à Lamia, aussi bien que les Epidauriens & les Eginetes; mais ils racontoient différemment l'histoire de ces divinités. Selon eux, c'étoient deux jeunes filles qui vinrent de Créte à Troezène, dans le tems que cette ville étoit divisée par des partis contraires; elles furent les victimes de la sédition, & le peuple qui ne

respectoit rien, les assomma à coups de pierre; c'est pourquoi on célébroit tous les ans un jour de fête qu'on appelloit *la Lapidation*. De l'autre côté c'étoit un stade, nommé le stade d'Hippolyte, & au-dessus il y avoit un temple de Venus, surnommée *la Regardante*; parce que c'étoit de-là que Phèdre, épris d'amour pour Hippolyte, le regardoit toutes les fois qu'il venoit s'exercer dans la carriere; c'est aussi là que l'on voyoit le myrte qui avoit les feuilles toutes criblées; car la malheureuse Phèdre, possédée de sa passion, & ne trouvant aucun soulagement, trompoit son ennui, en s'amusant à percer les feuilles de ce myrte avec son aiguille de cheveux. Là, se voyoit la sépulture de Phèdre, & un peu plus loin celle d'Hippolyte; mais le tombeau de Phèdre étoit plus près du myrte. On y remarquoit aussi la statue d'Esculape faite par Timothée; & l'on croyoit à Troezène que c'étoit la statue d'Hippolyte. Pour la maison où il demeuroit, je l'ai vue, dit Pausanias; il y avoit devant la porte la fontaine d'Hercule, qu'on disoit avoir été découverte par Hercule.

Dans la citadelle on trouvoit un temple de Minerve Sthéniade, la déesse étoit représentée en bois. C'étoit un ouvrage de Callon, statuaire de l'isle d'Egine. En descendant de la citadelle, on rencontroit une chapelle dédiée à Pan le libérateur, en mémoire du bienfait que les Troezéniens reçurent de lui, lorsque par des songes favorables, il montra aux magistrats de Troezène le moyen de remédier à la famine, qui affligeoit le pays & encore plus l'Attique. En allant dans la plaine, on voyoit sur le chemin un temple d'Isis, & au-dessus un autre temple de Venus Acrea; le premier avoit été bâti par les habitans d'Halicarnasse, qui avoient voulu rendre cet honneur à la ville de Troezène, comme à leur mere. Pour la statue d'Isis, c'étoit le peuple de Troezène qui l'avoit fait faire. Dans les montagnes du côté d'Hermione, on rencontroit premierement la source du fleuve Hylycus, qui s'étoit appellé autrefois Taurius; en second lieu une roche qui avoit pris le nom de Théfée, depuis que ce héros, tout jeune encore, la remua pour prendre la chaussure & l'épée de son pere, qui les avoit cachées dessous; car auparavant elle se nommoit l'autel de Jupiter Sthénius. Près delà on montroit la chapelle de Venus, surnommée Nymphé, bâtie par Théfée, lorsqu'il épousa Heléne. Hors des murs de la ville il y avoit un temple de Neptune Phytalmius, surnom dont la raison est que ce dieu, dans sa colere, inonda tout le pays des eaux salées de la mer, fit périr tous les fruits de la terre, & ne cessa d'affliger de ce fleau les Troezéniens, jusqu'à ce qu'ils l'eussent appaisé par des vœux & des sacrifices. Au-dessus étoit le temple de Cérès, législatrice, consacré, disoit-on, par Althippus. En allant au port, situé dans le bourg nommé Celendris, on voyoit un lieu appellé le Berceau de Théfée, parce que c'étoit là que Théfée étoit né. Vis-à-vis on avoit bâti un temple au dieu Mars, dans le lieu même où Théfée défit les Amazones. C'étoit apparemment un reste de celles qui avoient combattu dans l'Attique, contre les Athéniens, commandé par ce héros. En avançant vers la mer Psephée, on trouvoit un olivier sauvage nommé le *Rhachos*, tortu: car ils donnoient le nom de *rhachos* à tous les oliviers qui ne portoient point de fruit; & ils appelloient celui-ci *tortu*, parce que c'étoit autour de cet arbre que les rênes des chevaux d'Hippolyte s'étoient embarrassées, ce qui avoit fait renverser son char.

Il y avoit deux isles qui dépendoient de Troezène; savoir l'isle de Sphérie, depuis nommée l'isle sacrée, & celle de Calaurée. Une bonne partie du pays de Troezène, étoit, à proprement parler, un isthme qui avançoit considérablement dans la mer, & s'étendoit jusqu'à Hermione.

Les Troezéniens faisoient tout ce qu'ils pouvoient pour donner d'eux une grande idée. Ils disoient que leur premier roi s'appelloit Orus, & qu'il étoit originaire du pays; mais je crois, dit Pausanias, *l.* 2 *c.* 30, que le nom d'Orus est plutôt égyptien que grec. Quoi qu'il en soit, ils assuroient que de son nom le pays avoit été appellé l'Orée; qu'ensuite Althepus, fils de Neptune & de Léis, qui étoit fille d'Orus, ayant succédé à son aïeul, toute la contrée prit le nom d'Althépie. Ce fut sous son regne que Bacchus & Minerve disputerent à qui auroit le pays sous sa protection, & que Jupiter les mit d'accord en partageant cet honneur entre l'un & l'autre. C'est pour cela qu'ils honoroient Minerve & Poliade, & Minerve Sthéniade, donnant deux noms différens à la même divinité, & qu'ils révéroient Neptune sous le titre de roi; même l'ancienne monnoie de ce peuple avoit d'un côté un trident & de l'autre une tête de Minerve. A Althépus succéda Saron; celui-ci, suivant la tradition, bâtit un temple à Diane Saronide, dans un lieu où les eaux de la mer forment un marécage; aussi l'appelloit-on le marais Phœbéen. Depuis Saron, on ignoroit la suite des rois jusqu'à Hypérétés & à Antha, fils de Neptune & d'Alcyone, fille d'Atlas. Ce furent eux qui bâtirent dans le pays les villes d'Hypérée & d'Anthée. Ensuite Aëtius, fils d'Antha, ayant succédé à son pere & à son oncle, changea le nom d'une de ces villes, & voulut qu'elle s'appellât Posidonia; mais Troezen & Pitthée étant venus chez Aëtius, le pays eut trois rois; & bientôt les deux fils de Pelops devinrent les plus puissans. Ce qui le prouve, c'est que Pitthée, après la mort de Troezen, joignant ensemble Hypérée & Anthée, de ces deux villes n'en fit qu'une seule, qu'il appella Troezène du nom de son frere. Plusieurs années après, les descendans d'Aëtius, fils d'Antha, ayant eu ordre de conduire des colonies en divers lieux, allerent fonder Mynde & Halicarnasse dans la Carie. Pour les fils de Troezen, Anaphlystus & Sphettus, ils se transplanterent en Attique, où ils donnerent leurs noms à deux bourgades. Après le retour des Héraclides dans le Péloponnése, les Troezéniens reçurent les Doriens dans Troezène, je veux dire ceux des Argiens, qui y voulurent venir demeurer; ils se souvenoient qu'ils avoient été soumis eux-mêmes à la domination d'Argos; car Homere, dans son dénombrement, dit qu'ils obéissoient à Dioméde. Or Dioméde & Euryalus, fils de Mecistée, après avoir pris la tutelle de Cyanippe, fils d'Egialée, conduisirent les Argiens à Troye. Quant à Sthénelus, il étoit d'une naissance beaucoup plus illustre, & de la race de ceux qu'on nommoit Anaxagorides; c'est pourquoi l'empire d'Argos lui appartenoit. Voilà ce que l'histoire nous apprend des Troezéniens. On pourroit ajouter qu'ils ont envoyé plusieurs autres colonies en différens lieux.

2. TROEZEN, ville du Péloponnése, dans la Messénie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, la marque dans les terres. Ortélius dit que cette ville est nommée Trezina par Niger, & Trizen par Plethon.

3. TROEZEN, ville dont parle Stace, au livre quatriéme de sa Thébaïde. Ortélius dit que Placidus en fait une ville de la Thessalie, & soupçonne que ce pourroit être une erreur. Il n'y a point de doute à cela; l'erreur est manifeste. Stace nomme Troezen avec d'autres villes du Péloponnése, & la surnomme Theseïa; c'en est assez pour dire qu'il entend parler de la ville de Troezen dans l'Argolide:

> *.... Dederat nec non socer ipse regendas.*
> *Ægion, Aranenque & quas Theseia Troezen.*
> *Addit opes, ne rura movens inglorius iret*
> *Agmina, neu raptos Patria sentiret honores.*

TROEZENA. Voyez TROEZEN, *n°.* 1.

TROEZENE, ville de l'Asie mineure, dans la Carie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 29. Elle avoit pris son nom des Troezéniens, qui, à ce que dit Strabon, *l.* 14, *p.* 656, habiterent autrefois dans la Carie.

TROFFELACH, bourg d'Allemagne, dans la haute Stirie, près de la riviere de Gouff, à un mille de Leubin. * *Zeyler*, Topog. Stir. p. 85.

TROFINIANENSIS ou TROFIMIANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé Hilarinus dans la notice des évêchés d'Afrique, & Probantius dans la conférence de Carthage, *n°.* 133.

TROGILIA MICALES ou TROGILION, lieu dont parle Etienne le géographe. Ortélius croit que c'est le promontoire MYCALE, qu'Hérodote, *l.* 9, *n°.* 89, met dans l'Ionie. Il croit aussi que c'est le promontoire *Trogilium* ou *Trogylium*, que Ptolomée, *l.* 5, *c.* 2, marque entre Ephése & l'embouchure du Méandre, & devant lequel Strabon, *l.* 14, *p.* 636, dit qu'il y avoit une isle de même nom. S. Luc, *act. c.* 20, parle de ce promontoire. Pline dit qu'il y avoit trois isles Trogiles, Pison, Argennon & Sanation.

TROGILORUM-PORTUS, port de la Sicile, près de la ville de Syracuse. Il en est parlé dans Tite-Live, *l.* 25, *c.* 23.

c. 23. Il y avoit, dit Cluvier, un village sur le bord de la mer nommé TROGYLUS, & ses habitans étoient appellés TROGILII. Thucydide, *l.* 6, *p.* 413 & 485, & *l.* 7, *p.* 490, parle du lieu nommé Trogylus qu'il place aussi au voisinage de la ville de Syracuse. Je ne sais ce qui a porté Etienne le géographe à faire de TROGILUS une contrée de la Sicile.

TROGILUS, contrée de la Macédoine, selon Etienne le géographe.

TROGITIS, marais de la Lycaonie. Strabon, *l.* 12, *p.* 568, l'appelle petit en comparaison de celui de *Coralis*, & le met au voisinage de la ville d'*Iconium*.

TROGLODYTES, peuples ainsi nommés à cause des cavernes où ils faisoient leur demeure. Leur nom étoit formé de τρώγη, *foramen*, & de δύω ou δύμι, *subeo*. On trouve des peuples de ce nom dans l'Egypte, sur le golfe Arabique, dans la Palestine, dans l'Ammoniaque, canton de la Marmarique, dans l'Orient & dans la Scythie. Ceux néanmoins qui habitoient sur le golfe Arabique étoient les plus considérables, & ce sont ceux-là que l'on entend le plus ordinairement sous le nom de Troglodytes. Les auteurs anciens ne conviennent pas sur les bornes de leur pays. Strabon, *l.* 16, commence la Troglodytique dans la partie la plus enfoncée du golfe: *Ab Heroum urbe navigantibus juxta Troglodyticam.* Ptolomée, *l.* 4, *c.* 8, appelle Troglodytique tout le rivage le long des golfes Arabique & Avalite. Pline, *l.* 6, *c.* 29, paroît avoir été du même sentiment; car il dit que Ptolomée Philadelphe, qui, le premier subjugua la Troglodytique, y bâtit la ville d'Arsinoé, qu'il appella ainsi du nom de sa sœur, & donna le nom de Ptolomée au fleuve qui arrose cette ville, ce que Pline n'auroit pas dit s'il n'avoit cru qu'Arsinoé qui étoit au fond du golfe, fût dans la Troglodytique; cependant il y en a qui reculent les Troglodytes au-delà du tropique du cancer, & qui les mettent au nombre des peuples qui ont leur ombre des deux côtés; car, selon Pline, *l.* 2, *c.* 74, Eratosthène dit que, dans toute la Troglodytique, les peuples ont trois mois de l'année leur ombre contraire à ce qu'ils ont coutume de l'avoir dans le reste du tems; & une ancienne carte dressée sur les degrés de longitude & de latitude marqués par Ptolomée, étend la Troglodytique depuis le Tropique jusqu'au golfe Avalite & au-delà. Pour accorder tout, il faut dire que dans un sens étendu, le pays des Troglodytes comprenoit toute la côte occidentale du golfe Arabique, & que dans un sens plus étroit, il ne comprenoit que la partie de cette côte, depuis la ville de Bérénice que Pline, *l.* 2, *c.* 73, appelle ville des Troglodytes ou depuis le Tropique jusqu'au détroit, ou jusqu'au golfe Avalite.* *Cellar.* Geogr. ant. l. 4, c. 1.

L'Ecriture sainte ne parle des Troglodytes qu'au second livre des Paralipoménes, *c.* 12, *v.* 3. *Lybies & Troglodytæ & Æthiopes*, l'hébreu: *Les Lubims, les Suchims & les Chuschims.* La plûpart des interprétes, dit dom Calmet, *Dict.* sont persuadés que *Suchim* signifie véritablement les Troglodytes. On peut voir à ce sujet Bochart, *l.* 4, *c.* 29. *Phaleg*, où il montre que Sucha en hébreu signifie un trou ou une caverne, & que Pline place la ville de Sucha sur le bord de la mer Rouge, dans le pays des Troglodytes. Grotius & quelques autres aiment mieux croire que les *Suchims* dont parlent les Paralipoménes, & qui étoient dans l'armée de Sesac, roi d'Egypte, signifient des peuples qui demeuroient sous des tentes comme les Arabes Scénites. Il y avoit beaucoup de ces Arabes dans l'Arabie Pétrée, & aux environs de l'Egypte; ils ne prenoient pas la peine de cultiver la terre, ni de bâtir des maisons.

Les Troglodytes, selon Strabon, *l.* 16, *p.* 775, s'appliquoient à élever du bétail; ils avoient plusieurs tyrans parmi eux. Leurs femmes & leurs enfans étoient en commun, si ce n'est les femmes des tyrans; & celui qui en corrompoit une étoit condamné à l'amende d'une brebis. Les Troglodytes combattoient souvent pour les pâturages; ils commençoient d'abord le combat avec les mains, en venoient ensuite aux pierres; & lorsqu'il y avoit quelqu'un de blessé, ils avoient recours aux fleches & aux épées; alors les femmes s'avançoient au milieu d'eux, & par leurs prieres les engageoient à faire la paix. Ils se nourrissoient de chair qu'ils piloient avec les os, enveloppant le tout dans une peau & le faisant rôtir. Ils vivoient aussi de sang & de lait mêlés ensemble. Pline dit qu'ils se nourrissoient encore de serpens. Ils alloient tout nuds, portant seulement une peau qui leur couvroit le milieu du corps, & pratiquoient la circoncision comme les Egyptiens. Quelques-uns d'entre eux enterroient leurs morts avec des cérémonies extraordinaires; ils lioient la tête du mort à ses pieds & le portoient, ainsi ramassé, joyeux & riants, sur quelque colline, où chacun lui jettoit des pierres jusqu'à ce qu'ils ne vissent plus de figure d'homme; ils partoient ensuite, après avoir mis la corne d'une chevre au-dessus du lieu où le mort étoit enseveli. Quand ils marchoient la nuit, ils attachoient des clochettes au cou de leurs animaux mâles, afin d'épouvanter les bêtes farouches par ce bruit. Quand ils s'arrêtoient, ils allumoient du feu, veilloient autour de leurs troupeaux & chantoient à leur mode des chansons de leur pays.

TROGMADORUM, ville dont il est parlé dans le concile de Chalcédoine, où son évêque est nommé Cyriaque. Ortélius croit que cette ville étoit dans l'Asie mineure, & que ce pourroit être celle des *Trocmi*, appellés par quelques-uns *Trogmi.*

TROGNON, prévôté dans le duché de Lorraine, du diocèse de Verdun, au sud-est de cette ville, & au midi d'Hatton le-Chatel. Cette prévôté étoit autrefois un fief lige de l'église & de l'évêque de Verdun, dont les comtes de Bar leur faisoient hommage d'hoirs en hoirs. Le dernier hommage qu'ils ont fait est de l'an 1399; depuis ce tems, ni les ducs de Bar, ni les ducs de Lorraine ne se sont plus soumis à ce devoir.

TROGYLIUM. Voyez TROGILIA-MICALES.

TROI. Voyez TAURISCI.

1. TROIA. Voyez TROYE.

2. TROIA, village de l'Attique. Etienne le géographe dit qu'on le nommoit de son tems XYPETA.

3. TROIA, ville de la Chaonie, dans la Cestrie, selon Etienne le géographe. Virgile, *Æneid. l.* 3, *v.* 349, parle de cette ville & la surnomme la petite.

4. TROIA, ville d'Egypte, selon Etienne le géographe. Strabon, *l.* 17, *p.* 809, ne lui donne que le titre de village, & le place au voisinage du mont Troïcus; il dit que c'étoit l'ancienne habitation des Troyens, qui suivirent Ménélaüs dans sa captivité, & qui s'établirent dans ce lieu.

5. TROIA, ville de la Cilicie. C'est Etienne le géographe qui en fait mention au mot *Thebe.*

6. TROIA, ville d'Italie. Etienne le géographe la met au fond du golfe Adriatique, chez les Venétes. Tite-Live, *l.* 1, *c.* 1, n'en fait pas une ville, il dit seulement qu'on donna le nom de TROIA au lieu où Antenor & ses compagnons débarquerent dans ce quartier.

7. TROIA, lieu d'Italie, dans le territoire de la ville de *Laurentum*, selon Tite-Live, qui dit qu'on donna ce nom à l'endroit où Enée prit terre en arrivant en Italie. Festus, *l.* 1, *voc. Troia*, dit aussi la même chose. Denis d'Halicarnasse met ce lieu à quatre stades de la mer; & si nous en croyons Isacius, *in Lycoph.* ce lieu nommé *Troja* & *Laurentum* sont deux mots synonymes.

8. TROIA, ville d'Italie, ([a]) au royaume de Naples, dans la Capitanate, sur le Chilaro, près de l'Apennin, environ à dix milles au nord occidental de Bovino. Corneille dit que cette ville est bordée de la mer de deux côtés; il ne lui en auroit guères plus couté de dire de quatre côtés; à la vérité les bordures seroient un peu grandes; car la côte dont Troja approche le plus en est à plus de vingt-cinq milles. Si Corneille appelle cela être bordé de la mer, il y auroit à ce compte bien des villes maritimes. La ville de Troia ([b]) fut bâtie l'an 1008, des ruines d'*Aeca* ou d'*Aecanum*, ou peut-être *Eclanum*, ville de l'Apouille qu'on voit dès l'an 500. L'évêché de Troia est dans la province de Manfredonia, mais exemt. ([a]) *Magin*, Carte de la Capitanate. ([b]) *Commainville*, Table des évêchés.

9. TROIA, isle d'Italie, sur la côte de Toscane, à l'entrée du golfe de Piombino, à la droite, au nord oriental de l'isle d'Elbe, & à l'orient méridional de Piombino.

TROIAS, village de la Natolie, dans le pays d'Aidinzie ou petite Aidine, près du cap Janisseri, où étoit l'ancienne ville Sigée. Ce sont les Grecs qui nomment ainsi ce village; il conserve en quelque maniere le nom de l'ancienne ville de Troye, qui n'étoit pas fort éloignée de ce lieu. Le village Troias peut contenir environ trois cents feux; tous ses habitans sont Grecs, & vivent de la vente de leurs denrées, qui sont bleds, vins, safrans, melons & autres fruits; ils élevent beaucoup de volaille, & tout se donne à fort bon compte.* *Spon*, Voyage de l'Archipel, l. 2, p. 20.

TROICUS MONS, montagne d'Egypte, selon Etienne le géographe. Strabon, *l.* 17, *p.* 809, dit que cette montagne qui est assez pierreuse, & sous laquelle il y a des cavernes, se trouve au voisinage du lieu où l'on avoit tiré les pierres dont les pyramides avoient été faites, & c'est auprès de cette montagne qu'étoit le village Troia. Cette montagne est la même que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, nomme TROICI LAPIDIS MONS. C'est aussi la même qu'Hérodote, *l.* 2, n°. 8, appelle ARABICUS MONS ou ARABIÆ MONS.

TROILIUM, ville de l'Etrurie, selon Tite-Live, *l.* 10, *c.* 46, qui dit qu'elle fut prise par Carvilius. Au lieu de TROILIUM, Annius voudroit lire TROITUM, & Sigonius lit TROSSULUM.

TROIS, islets de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à la côte de la Martinique, vis-à-vis le fort Royal de cette isle, & à l'entrée du cul de sac Royal, tout près du bourg du Lamentin.

TROIS-EGLISES, lieu de Perse. C'est le premier lieu digne de remarque, qu'on rencontre en entrant dans ce royaume par l'Arménie Il est à trois lieues de la ville d'Erivan, à six heures de chemin d'Yagovar. Les Arméniens appellent ce bourg *Isthmiadzin*, c'est-à dire, la descente du fils unique. Il y a un célébre monastère composé de quatre corps de logis, bâtis en maniere de cloîtres, disposés sur un carré fort long. Les cellules des religieux & les chambres que l'on donne aux étrangers, sont toutes de même figure, terminées par un petit dôme en forme de calotte, dans la longueur de ces quatre cloîtres; ainsi cette maison doit être regardée comme un grand caravanserai où les moines ont leur logement. L'appartement du patriarche, qui est à droite en entrant dans la cour, est un corps de logis plus élevé & de plus belle apparence que les autres. Les jardins en sont agréables, & bien entretenus. L'enceinte des jardins du patriarche, de même que la plûpart des maisons du bourg, n'est que de boue séchée au soleil, & coupée en grands & gros quartiers que l'on pose les uns sur les autres, & que l'on joint ensemble avec de la terre détrempée, au lieu de mortier.

L'église patriarchale est bâtie au milieu de la grande cour, & dédiée à S. Grégoire l'*Illuminateur*, qui en fut le premier patriarche du tems de Tiridate, roi d'Arménie, sous le grand Constantin. Les Arméniens croyent que le palais de ce roi étoit à la place du couvent, & que Jesus-Christ se manifesta à S. Grégoire, dans l'endroit où est l'église. Ils y conservent un bras de ce saint, un doigt de S. Pierre, deux doigts de S. Jean-Baptiste, une côte de S. Jacques. C'est un bâtiment très-solide & de belles pierres de taille; les pilliers & les voutes sont fort solides, mais tout l'édifice est obscur & mal percé, terminé en-dedans par trois chapelles, dont la seule du milieu est ornée d'un autel, les autres servent de sacristie & de trésor. Ces deux piéces sont remplies de riches ornemens d'églises & de belle vaisselle. Les Arméniens qui ne se piquent de magnificence que dans les églises, n'ont rien épargné pour enrichir celle-ci. On y voit les plus riches étoffes qui se fassent en Europe. Les vases sacrés, les lampes, les chandeliers sont d'argent, d'or ou de vermeil; le pavé de la nef & celui du presbytere sont couverts de beaux tapis. Les marchands Arméniens, qui commercent en Europe, & qui font de gros gains, font des présens magnifiques dans cette église, ce qui l'enrichit beaucoup: mais il est surprenant que les Persans y souffrent tant de richesses. Les moines des Trois-Eglises se font honneur de montrer les richesses qu'ils ont reçues de Rome, & font des souris moqueurs quand on leur parle de la réunion. Plusieurs papes leur ont envoyé des chapelles entieres d'argent, sans qu'elles ayent encore rien opéré. Les patriarches ont amusé jusqu'ici les missionnaires. Les schismatiques, par leur crédit & leur argent, feroient déposer un patriarche qui donneroit les mains à la réunion. La haine qu'ils ont pour les Latins, paroît irréconciliable; enfin, soit par envie, soit par intérêt, les prêtres schismatiques, Arméniens ou Grecs, veulent commander absolument chez eux, & les patriarches sont obligés de leur céder, de peur que la populace ne se souleve. * *Tournefort*, Voyage du Levant, *t.* 3, *p.* 138.

L'architecte qui a donné le dessein de l'église patriarchale, étoit Jesus-Christ lui-même; suivant je ne sais quelle tradition des Arméniens, ils prétendent qu'il en traça le plan en présence de S. Grégoire, & qu'il lui ordonna de l'exécuter. Au lieu de crayon, à ce qu'ils disent, Jesus-Christ se servit d'un rayon de lumiere, au centre duquel S. Grégoire faisoit sa priere sur une grande pierre carrée, d'environ trois pieds de diamétre, que l'on montre encore aujourd'hui au milieu de l'église.

Les deux autres églises sont hors du monastère; mais elles tombent en ruine, & l'on n'y fait plus le service depuis long-tems.

La campagne qui est autour de Trois-Eglises est admirable, & peut donner une idée du paradis terrestre. On n'y voit que ruisseaux qui la rendent extrêmement fertile, & on peut dire qu'il n'y a point de pays sur la terre, où l'on recueille autant de denrées tout à la fois. Outre la grande quantité de toutes sortes de grains qu'on en retire, on y trouve des champs d'une étendue prodigieuse, tout couverts de tabac. Le reste de la campagne de Trois-Eglises est plein de ris, de coton, de lin, de melons, de pastéques, & de beaux vignobles; il n'y manque que des oliviers. On cultive aussi beaucoup de *ricinus* autour du monastère, pour en tirer de l'huile à bruler, celle de lin est employée pour la cuisine. C'est peut-être pour cette raison que la pleuresie est assez rare en Arménie, quoique le climat soit inégal, & par conséquent propre à causer cette maladie.

A l'égard des melons, il n'y en a pas de meilleurs dans tout le Levant, que ceux de Trois-Eglises & des environs; ils engraissent & ne font jamais de mal: plus on en mange & mieux on se porte. Ceux qu'on appelle melons d'eau ou pastéques, sont dans la plus forte chaleur du jour, comme à la glace, quoique couchés au milieu des champs, où la terre est très-chaude. On éleve les meilleurs melons d'eau dans ces terres salées, qui sont entre Trois-Eglises & l'Aras. Après les pluies, on voit le sel marin tout crystallisé dans les champs, & qui craque même sous les pieds. A trois ou quatre lieues de Trois Eglises, sur le chemin de Teflis, il y a des carrieres de sel fossile, lesquelles, sans être épuisées, en fourniroient suffisamment à toute la Perse.

1. TROIS FONTAINES, *tres fontes*, abbaye d'hommes en France de l'ordre de cîteaux, filiation de clairvaux, en Champagne, au diocèse de Châlons sur Marne, sur les confins du Barois, à cinq lieues au sud-est de Bar-le Duc. Elle fut fondée par Hugues, comte de Champagne, l'an 1120. Elle posséde dix-sept mille arpens, tant de bois que de terre; il y avoit auparavant des chanoines réguliers. Du tems de Guillaume de Champeaux, évêque de Châlons, S. Bernard étant venu prêcher à Châlons, emmena avec lui un nombre considérable de personnes, tant ecclésiastiques que séculieres, qui, touchées par les prédications de ce saint, se firent religieux de son ordre: il fit bâtir cette abbaye pour les y loger, après l'avoir obtenue de ces chanoines par l'entremise de l'évêque qui avoit béni S. Bernard, & qui étoit son ami particulier. Plusieurs personnes contribuerent de leurs biens à cette nouvelle fondation, conjointement avec le comte de Champagne; & entr'autres les religieux de l'abbaye de S. Pierre de Châlons, de Clugni & de S. Claude, en augmenterent considérablement le fonds. Cette abbaye n'est pas réformée; elle a été rebâtie depuis peu. Cette maison est devenue plus célébre dans l'histoire que plusieurs autres, à raison du moine Alberic, qui en étoit religieux au treiziéme siécle, duquel on a une chronique très-étendue, qui va jusqu'à son tems, & qui est très-curieuse, publiée à Hanover, *in*-4°. l'an 1698, par Leibnitz. * *Baugier*, Mémoires historiques de Champagne, *tom.* 2, *p.* 162.

2. TROIS-FONTAINES. Voyez TRE-FONTANE.

3. TROIS-FONTAINES, abbaye de Hongrie, ordre de cîteaux, au diocèse d'Egher. Elle fut fondée en 1232, pour des moines tirés de l'abbaye de *Pelisium*.

TROIS-MARIES, (Les) bourg de France, dans la Provence, au pays appellé la Camargue, sur l'embouchure du Rhône, nommée le *Gras d'Orgon*, au midi de la ville d'Arles. On tient que ce bourg est l'endroit où les Marseillois bâtirent anciennement un temple à Apollon, & que l'on nomma *templum Delphicum*. On ajoute que les trois Maries, Magdelene, Jacobé & Salomé, avec Lazare & quelques chrétiens, ayant été exposés à la mer dans un vaisseau, sans voiles & sans rames, vinrent aborder en ce lieu, auquel cet évenement fit donner le nom qu'il

porte. Les corps de ces trois saintes y ayant été enterrés, selon la tradition du pays, furent ensuite cachés sous l'église, de crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des Barbares qui firent de grands ravages dans le pays. En 1448, René, roi de Jerusalem & de Sicile, comte de Provence, trouva ces reliques qu'il fit transférer solemnellement, les ayant fait mettre dans une belle châsse. * *Corn.* Dict. *Bouchu*, Chron. de Provence.

1. TROIS-RIVIERES, (les) petite ville de la nouvelle France, à vingt-sept lieues de Quebec, & presque à égale distance de cette capitale à Montreal. Elle est bâtie sur un côteau de sable, qui n'a guères de stérile que l'espace qu'elle peut occuper, si elle devient jamais une grande ville. Le fleuve de Saint-Laurent, large de près d'une demi-lieue, est à ses pieds : au delà, on voit de belles campagnes cultivées, fertiles, & couronnées des plus belles forêts du monde. Du reste, cette ville est environnée de tout ce qui peut la rendre agréable & opulente. Un peu au-dessous, & du même côté, le fleuve reçoit une assez belle riviere, qui, avant que de s'y décharger, en reçoit en même tems deux autres, l'une à sa droite & l'autre à sa gauche; & c'est ce qui a fait donner à cette ville le nom de *Trois-Rivieres*. Au-dessus, & presqu'à la même distance, commence le lac de Saint-Pierre, qui a environ trois lieues de large, & sept de long. C'est le fleuve même qui s'élargit ainsi, & qui, dans cet espace, reçoit plusieurs rivieres. Ce lac n'est navigable, pour les barques, que dans son milieu, où le courant du fleuve conserve toute sa profondeur : mais il est par-tout fort poissonneux.

En 1721, on ne comptoit, aux Trois-Rivieres, que sept à huit cents personnes; mais cette ville a dans son voisinage dequoi enrichir une grande ville. Ce sont des mines de fer très-abondantes, & d'une très-bonne espéce. Dès les premiers tems de la colonie, il y a eu dans ce poste un gouverneur, & un état major. On y voit aujourd'hui un couvent de récolets, & une église paroissiale, desservie par un de ces religieux, avec un très-bel hôpital, fondé par M. de Saint-Valier, évêque de Quebec, & gouverné par des religieuses ursulines. Dès l'année 1650, le sénéchal de la nouvelle France, dont la jurisdiction a été absorbée par le conseil supérieur de Quebec, & par l'intendant, avoit un lieutenant aux Trois-Rivieres. Aujourd'hui, cette ville a une justice ordinaire, dont le chef est un lieutenant général. Ce qui a donné lieu à l'établissement de cette ville, est le grand abord qui s'y faisoient des Sauvages du Nord, pour y vendre leurs pelleteries; mais on y en voit aujourd'hui très-peu. Les mines de fer qu'on a trouvées sur le bord même des Trois Rivieres, qui ont donné le nom à la ville, au cap de la Magdelaine, qui est une lieue plus bas, & où il y a aussi des eaux minérales, & en plusieurs endroits, jusqu'au bord du lac Saint-Pierre, peuvent bien dédommager la ville de la diminution du commerce des pelleteries. * *Journ. du P. de Charlev.*

2. TROIS-RIVIERES, (les) dans l'Amérique septentrionale, à la Martinique. Ce sont trois petites rivieres, qui arrosent le bourg ou la paroisse du Diamant, à la bande du sud de l'isle.

3. TROIS-RIVIERES, (les) paroisse dans l'Amérique septentrionale, à la Guadeloupe, desservie par les jésuites. Ce quartier est à trois lieues de l'église de Marigot; il peut avoir quatre mille pas de large. C'est une belle plaine, partagée en deux par la pente d'un gros morne. La terre y est bonne, & les cannes de sucre y viennent parfaitement bien. L'église paroissiale est moitié de maçonnerie & moitié de bois.

1. TROISSY, baronnie de France, en Champagne, élection d'Epernay.

2. TROISSY ou TROUSSY, lieu de France, au diocèse de Beauvais, sur le rivage gauche de la riviere d'Oise, presque vis-à-vis Saint-Leu d'Esservant, au nord de la ville de Senlis & de Chantilli. Simon, conseiller au présidial de Beauvais, dit, dans ses additions de l'histoire de Beauvoisis, que ce Troissy est le lieu même de Saint-Maximin, monastère bâti par Charderic, abbé de saint Denys, à la fin du septiéme siécle; que le pere Mabillon croit aussi avoir été de Beauvais, avant l'évêque Constantin.

TROITUM PHALISCORUM, ville d'Italie, au voisinage de l'Etrurie, selon le livre appellé les origines de Caton. Voyez TROILIUM.

TROITZKOY, village de l'empire Russien, dans la Moscovie, au duché de Moskow, sur la route de Moskow à Rostove, entre Romanova & Rogatsova. Ce lieu, fameux par un monastère de même nom, est entouré d'une haute & belle muraille de pierres, dont tout l'édifice est bâti. Les coins de la muraille, qui est carrée, sont garnis de grandes tours rondes, entre lesquelles il y en a d'autres carrées. On en voit deux des dernieres, sur le devant, qui sont les plus belles, & à côté desquelles est le grand chemin. Ce monastère, qui a trois portes par devant, est à un bon quart de lieue du village, sur la droite en allant à Moscow. Celle du milieu a deux arcades, sous lesquelles il y a un petit corps-de-garde, où il y a des soldats, aussi-bien qu'à celle du dehors. Ayant passé cette porte, on voit au milieu la principale église, détachée du reste du bâtiment. L'appartement du czar paroît magnifique par dehors. Il est à droite, & on y monte par deux escaliers différens, le front en étant fort étendu. Ce bâtiment a plusieurs étages; mais le dedans ne répond pas à la beauté du dehors. Le réfectoire des moines, autre grand bâtiment, est vis-à-vis de celui ci, & lui ressemble. Toutes les fenêtres en sont ornées de petites colonnes, & les pierres peintes de diverses couleurs. L'église est entre ces deux bâtimens. Il s'y en trouve quatre autres considérables, & cinq plus petites. Ce monastère ressemble par dehors à une forteresse, & l'archimander ou l'abbé y a la principale autorité. Il s'y trouve ordinairement deux à trois cents moines. Les revenus de ce monastère, qui sont fort considérables, se tirent sur soixante mille paysans qui en dépendent; des enterremens de plusieurs grands seigneurs qui y ont leurs sépulchres; des messes qu'on y dit pour les morts, & de plusieurs autres droits. Le village de *Troitzkoi* est assez long, & rempli de boutiques de maréchaux, avec des piliers pour ferrer les chevaux. * *Le Bruyn*, Voyage de Moscovie, *t. 3*, *p. 64*.

1. TROKI, palatinat de Pologne, dans la Lithuanie. Il confine à l'orient & au nord avec le palatinat de Vilna, & vers l'occident il est enfermé par la Prusse & la Podlaquie. Ce palatinat envoye aux diétes du royaume deux sénateurs, l'un en est palatin & l'autre châtelain. Il comprend sous sa jurisdiction la terre de Grodno, avec le territoire de Wolcowisch; elle est pourtant gouvernée par ses propres magistrats, & son pays est d'une plus grande étendue que celui de Troki. * *Andr. Cellar.* Regn. Pol. descr. *p.* 288 *& seq.*

2. TROKI, ville capitale du palatinat de ce nom, à quatre milles de Vilna, au milieu de marais inaccessibles, qui durant les plus grandes rigueurs de l'hiver ne gelent point. Il en sort un ruisseau nommé Brésala, qui entre dans la riviere Wilia. Cette ville doit son origine à Gedimin, grand duc de Lithuanie, qui étant retourné de la guerre de Russie, la bâtit en 1321, & en fit sa résidence à la place de Kiovie. L'an 1655, les Moscovites la ruinerent de fond en comble, & la raserent jusqu'aux fondemens. Toute la campagne resta couverte des cadavres des hommes, & on emmena les femmes comme des bêtes captives en Moscovie. * *Andr. Cellar.* Regn. Pol. descr. *p.* 288 *& seq.*

TROLEC, lieu de France, dans la Picardie, sur la riviere d'Aisne, entre Soissons & Compiegne. Herbert, comte de Vermandois, & premier comte de Champagne, y assembla un concile de l'église Gallicane, en 927.

TROLHETTA, bourgade de Suéde, dans la Dalie, près de la rive gauche de Gothelba, entre le commencement de cette riviere & Sachute. Quelques-uns donnent le nom de cette bourgade à la riviere de Gothelba.* *De l'Isle*, Atlas.

TROMARISCA. Voyez TRANSMARISCA.

TROMELIA, ville de l'Achaïe, selon Athénée, cité par Ortélius. Cette ville donnoit son nom à un excellent fromage qui s'y faisoit, & que les anciens nommoient *Tromelicus caseus*.

TROMENTUS-CAMPUS, campagne d'Italie. Festus dit qu'elle avoit donné son nom à la tribu Tromentine. Plusieurs anciennes inscriptions font mention de cette tribu. Elle fut, selon Tite-Live, *l. 6*, *c. 5*, une des quatre tribus qui furent ajoutées aux vingt-une anciennes, l'an 368, de la fondation de Rome. On croit que TROMENTUS-CAMPUS étoit dans l'Etrurie.

TRON, village dans le pays des Grisons, dans la haute Ligue, dans la communauté de Disentis & dans la jurisdiction de Tron. Il est situé au-dessous de Disentis, au bord du bas Rhin, & célébre à cause des assemblées de la ligue qui s'y tiennent quelquefois. Il y a dans sa jurisdiction divers châteaux ruinés. Elle comprend quelques villages, entr'autres Sonvix, *Summus Vicus* & Rinckenberg, où il y a des mines d'argent & de cuivre. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 13.

TRONCHET, (La) en latin *Tronchetum*, abbaye d'hommes, de l'ordre de S. Benoit, en France, dans la haute Bretagne, au diocèse de Dol. Elle a eu pour fondateur Alain, fils de Jourdain, sénéchal de Dol. Ce ne fut d'abord qu'une celle, *cella*, ou dépendance de l'abbaye de Tiron au Perche. Elle fut érigée ensuite en abbaye l'an 1170. Elle a dépendu de Tiron pendant trois siécles.

TRONDE, en latin *Trondola*, lieu de France, dans la Lorraine, au diocèse de Toul. Le chapitre de cette cathédrale est seigneur de la paroisse, il est aussi patron de la cure pendant six mois, & le pape pendant le reste de l'année. Son église est dédiée à S. Eliphe.

TRONIA. Voyez TRIBOCCI.

TRONIS, contrée de la Phocide au pays des Dauliens, selon Pausanias, *l.* 10, *c.* 4. Tronis, dit-il, est un petit canton du territoire des Dauliens. On y voit le tombeau d'un héros que ces peuple regardent comme leur fondateur. Les uns disent que c'est Xantipe, homme de réputation à la guerre, & les autres que c'est Phocus, fils d'Ornytion, & petit-fils de Sisyphe. Ce héros, quel qu'il fût, étoit honoré tous les jours par des sacrifices; on faisoit couler le sang des victimes dans son tombeau, par une ouverture destinée à cet usage; & les chairs de ces victimes étoient consumées par le feu.

TRONODERUM, ville de France, dans la Bourgogne, selon Ortélius, qui cite Aimoin. C'est aujourd'hui, à ce qu'on croit, la ville de Tonnerre.

TRONSO, bourgade de la Norwege, au gouvernement de Wardhus, sur la côte méridionale de la plus grande des isles, connues sous le nom de Tromsond. Elle est située vis-à-vis du cap de Tromsond, dont elle est séparée par un détroit assez large. * *De l'Isle*, Atlas.

1. TRONSOND ou TROMSOND, contrée de la Norwege, dans sa partie septentrionale, au gouvernement de Wardhus. Elle comprend une partie du continent qui forme le cap de Tromsond & trois isles paralleles, situées au nord de ce cap, & qui ne sont séparées que par des détroits.

2. TRONSOND ou TROMSOND, cap de la Norwege, dans sa partie septentrionale, au gouvernement de Wardhus. Il est couvert de plusieurs isles; savoir, de celles de Sallero à l'occident, de celles de Tromsond au nord, & de celle d'Ulloe à l'orient.

3. TRONSOND ou TROMSOND, détroit au nord de la Norwege, dans le gouvernement de Wardhus. C'est le bras de mer qui se trouve entre la plus orientale des isles de Tromsond, & celles de Loppen-Calf & de Skrisoe ou Skerseu.

TRONTINO, riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Son cours est du midi occidental au nord oriental. Elle arrose Teramo, & va se perdre dans le golfe de Venise, entre Giulia-Nuova & Monte Pagano. On croit que c'est le *Batinus* & le *Juvantius* des anciens. * *Magin*, Carte de l'Abruzze ultérieure.

TRONTO, riviere d'Italie, au royaume de Naples. Elle a sa source dans l'Abruzze ultérieure, au-dessus d'Amatri. Son cours est du midi au nord oriental, & après avoir arrosé la ville d'Ascoli, elle va se jetter dans le golfe de Venise, où à son embouchure elle forme le port d'Ascoli. Cette riviere sert de borne entre l'Abruzze ultérieure & la Marche d'Ancone. * C'est le *Truentus* des anciens.

TRONUM, ville de la Dalmatie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Salone* à *Dyrrachium*, entre *Pons Tiluri* & *Biludium*, à douze milles du premier de ces lieux & à treize milles du second.

TROODE, montagne de l'isle de Chypre: on l'appelle aussi OLYMPE. Elle est fort haute, & on y voit une grande pierre verte. Le peuple a beaucoup de vénération pour cette pierre, persuadé que l'arche de Noé s'arrêta premierement dessus au tems du déluge. Cela est cause qu'on la porte en cérémonie comme une châsse, pour obtenir de la pluie dans les grandes sécheresses. * *Corn.* Dict. *Hist. de l'isle de Chypre.*

1. TROPÆA. Voyez TROPHÉES.

2. TROPÆA, village de l'Arcadie, selon Pausanias, *l.* 8, *c.* 25, qui le place sur la route de Psophide à Telphusa, à la gauche du Ladon, près du bois nommé *Aphrodisium*.

3. TROPÆA ou AD TROPÆA, ville d'Italie, chez les Brutiens, au voisinage du port d'Hercule. Etienne le géographe place cette ville dans la Sicile: cela vient de ce que de son tems les auteurs donnoient à cette partie d'Italie le nom de Sicile. Dans les actes des conciles, cette ville est simplement nommée TROPÆA, nom qu'elle conserve encore aujourd'hui. Voyez TROPEA. Hobsten, dans ses remarques sur Cluvier, insinue que le nom de cette ville pourroit lui avoir été occasionné par la victoire de Sextus Pompée.

TROPÆA AUGUSTI, ville de la Ligurie. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la donne aux Marseillois, & la met entre le port d'Hercule & celui de Monœchus. Quelques uns veulent que ce soit aujourd'hui *Torbia* ou *Turbia*, & d'autres *Villa-Franca*.

TROPÆA DRUSI, ville de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Elle étoit à moitié chemin entre la Sala & le Rhin, dans l'endroit où Drusus mourut, selon Ortélius, qui a cru que c'étoit de cette ville dont Dion-Cassius a voulu parler sous le nom de trophées de Drusus. Cependant Dion-Cassius, *l.* 55, *initio*, dit positivement que Drusus ne mourut pas dans l'endroit où ses trophées avoient été élevés; mais après qu'il eut recommencé à retourner sur ses pas, & avant pourtant que d'être arrivé jusqu'au Rhin. C'est aussi l'endroit où Tibere fut salué empereur par l'armée romaine. Il n'étoit point question alors de ville dans ce lieu-là. Les Romains, après leur victoire, y firent un retranchement, où ils éleverent une trophée des armes vaincus, & mirent au bas les noms de toutes les nations qui avoient eu part à la défaite. Dans la suite il put s'y former une ville, puisque Ptolomée y en marque une. * *Tacit.* Ann. l. 2.

TROPAS, ville d'Italie. Curopalate & Cédrène disent que Nicéphore l'enleva aux Sarrazins. Ortélius juge qu'elle étoit vers la Calabre, & soupçonne que ce pourroit être *Tropiana*. Voyez POSTROPÆA.

TROPATENE, contrée d'Asie, dans la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, l'étend depuis le pays des *Geli-Margasi*, jusqu'à celui des *Amariaci*. Ce mot Tropatene est corrompu d'Atropaténe ou Atropatie. Voyez ATROPATENE.

TROPEA, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre ultérieure, en latin *Trophæa*, *Tropæa* ou *ad Tropæa*. Cette ville située à douze milles de Mileto & à quarante-cinq milles de Reggio, est bâtie ([a]) dans une petite plaine au sommet d'un roc, d'où on a le plaisir de découvrir d'un côté les fertiles côtes de la Calabre, & de l'autre la pleine mer à perte de vue. On monte à Tropea par une longue rue bordée de jardins qui fait le fauxbourg; & ensuite on trouve un grand nombre de petites rues étroites, dont la plus grande, qui passe par le milieu, divise la ville en deux parties. ([b]) Tropea a une place d'une grandeur médiocre; & plus avant est l'église cathédrale, qui n'est remarquable que par son antiquité. Les capucins ont un très beau jardin & une vue agréable sur la pleine mer. La porte par laquelle on sort pour y aller, a quelques tours & d'autres fortifications pour défense. Après cette porte on trouve une belle plate forme, au pied de laquelle sont deux rochers en façon de petites isles. Sur l'un de ces rochers il y a une petite chapelle, faite à l'imitation du mont Calvaire. Tropea ([c]) étoit évêché sous les Grecs, dans le huitiéme ou le neuviéme siécle, dans la province de Reggio, dont il est encore à présent. On y a uni ou transféré l'évêché d'*Amantia*. Voyez TROPÆA, n°. 3. Les nobles, à l'exclusion du peuple, jouissent du privilége de gouverner cette ville. ([a]) *Gemelli Careri*, Voyage autour du monde, *t.* 5, *p.* 6. ([b]) *Corn.* Dict. ([c]) *Commainville*, Table des évêchés.

TROPHÆA. Voyez TROPÆA & TROPHÉES.

TROPHÉES. Ce mot vient du grec τρόπαιον, tiré du

verbe Τρέπω, je mets en fuite. Les Latins en firent leur mot *Trophæum*, les François en ont fait celui de Trophée, les Italiens & les Espagnols celui de *Trofeo*.

On entend par ce mot les dépouilles d'un ennemi vaincu. Les Grecs, qui semblent avoir été les inventeurs des trophées, ôtoient toutes les branches du premier arbre qu'ils rencontroient, après avoir gagné une bataille, y attachoient les boucliers, les casques, les cuirasses, &c. des vaincus. Les Romains, plus jaloux de leur gloire, en firent des monumens plus durables : ils élevoient des édifices solides, sous le titre d'*arcs de triomphe*, & y faisoient sculpter les armes des vaincus. Cet usage a passé chez nous. Les historiens & les géographes nous ont conservé un certain nombre des anciens trophées des Romains, dont voici la liste.

TROPHÉES D'AUGUSTE. Voyez au mot Tropæa, l'article Tropæa-Augusti.

TROPHÉES DES BRUTIENS Voyez au mot Tropæa, l'article Tropæa, n°. 3.

TROPHÉES D'ÉMILIEN, en latin *Tropæum Q. Fabii Maximi Æmiliani*. Strabon, *l.* 4, *p.* 185, nous apprend que près du lieu où l'Isere se jette dans le Rhône, Q. Fabius Maximus Æmilien, dont l'armée n'étoit pas de trente mille hommes, défit deux cents mille Gaulois, & éleva sur le champ de bataille un trophée de pierre blanche. Comme Strabon, dans cet endroit, décrit la rive gauche du Rhône, il sembleroit que le champ de bataille & le trophée dont il est question, auroient été de ce côté là; mais un peu plus bas il dit que ce combat se donna chez les Arvernes, près de l'endroit où le Rhône reçoit l'Isere, & dans le canton où le mont Gebenna s'approche du Rhône; par où il désigne la rive droite de ce fleuve. C'est ce qui a engagé Ortélius à marquer ce trophée dans sa carte de l'ancienne Gaule, aux confins des Helviens & des Arvernes, près du Rhône à la droite.

TROPHÉES DE POLLUX. Ces trophées étoient dans la ville de Sparte. Quand on a passé le temple d'Esculape, dit Pausanias, on voit les trophées que Pollux, à ce qu'on dit, érigea lui-même après la victoire qu'il remporta sur Lyncée.

TROPHÉES DE POMPÉE. Voyez Pompeia Trophæa.

TROPHÉES DES ROMAINS & de Sylla. Dans la plaine de Chéronée en Bœotie, dit Pausanias, *l.* 9, *c.* 39, on voit deux trophées qui ont été érigés par les Romains & par Sylla, pour une victoire remportée sur Taxile, général de l'armée de Mithridate.

TROPHÉES DE SEXTUS-POMPEIUS. Voyez Tropæa.

TROPHONIUS. (Le bois sacré de) Il étoit dans la Bœotie, à une petite distance de la ville de Lébadée. On disoit, selon Pausanias, *l.* 9, *c.* 39, *de la traduction de l'abbé Gédoyn*, qu'un jour, Hercine jouant en ce lieu avec la fille de Cérès, laissa échapper une oie qui faisoit tout son amusement; cette oie alla se cacher dans un antre sous une grosse pierre. Proserpine ayant couru après, l'attrapa, & de dessous la pierre où étoit l'animal, on vit aussi-tôt couler une source d'eau, d'où se forma un fleuve, qui, à cause de cette aventure, eut aussi le nom Hercine. On voyoit encore du tems de Pausanias, sur le bord de ce fleuve, un temple dédié à Hercine, & dans ce temple la statue d'une jeune fille qui tenoit une oie avec ses deux mains. L'antre où ce fleuve avoit sa source, étoit orné de deux statues debout, tenant une espece de sceptre avec des serpens entortillés à l'entour, de sorte qu'on les auroit pris pour Esculape & Hygéia; mais peut-être que c'étoit Trophonius & Hercine, car les serpens ne sont pas moins consacrés à Trophonius qu'à Esculape. On voyoit aussi sur le bord du fleuve le tombeau d'Arcésilas, dont on disoit que les cendres avoient été apportées de Troye par Leitus.

Ce qu'on trouvoit digne d'attention dans le bois sacré, étoit, 1°. le temple de Trophonius avec sa statue, ouvrage de Praxitèle. Cette statue, aussi bien que la premiere dont il a été parlé, ressembloit à celle d'Esculape; 2°. le temple de Cérès surnommée Europe, & une statue de Jupiter le Pluvieux, qui étoit exposée aux injures du tems. En descendant, & sur le chemin qui conduisoit à l'oracle, on trouvoit deux temples, l'un de Proserpine, conservatrice, l'autre de Jupiter, roi; ce dernier étoit demeuré imparfait, soit à cause de son excessive grandeur, soit à cause des guerres qui étoient survenues & qui n'avoient pas permis de l'achever; dans l'autre on voyoit un Saturne, un Jupiter & une Junon; Apollon avoit aussi son temple dans ce bois.

Quiconque vouloit descendre dans l'antre de Trophonius, étoit obligé de passer quelques jours dans une chapelle dédiée au bon génie & à la fortune; il employoit ce tems à se purifier par l'abstinence de toutes les choses illicites & par l'usage du bain froid, car le bain chaud lui étoit interdit, & il ne pouvoit se laver que dans l'eau du fleuve Hercine; il se nourrissoit de la chair des victimes dont il faisoit lui-même les frais, car il étoit obligé de sacrifier à Trophonius & à ses enfans; à Apollon, à Saturne, à Jupiter, roi, à Junon Heniocha & à Cerès surnommée Europe, qu'on disoit avoir été la nourrice de Trophonius. Un devin, sur l'inspection des entrailles, jugeoit si Trophonius agréoit le sacrifice, & s'il étoit disposé à rendre ses oracles; mais les entrailles les plus sures étoient celles d'un bélier, que l'on immoloit sur la fosse d'Agamède, la nuit même qu'on vouloit descendre dans l'antre. Les autres victimes, quelque espérance qu'on en eût conçue, étoient comptées pour rien, si le bélier n'étoit tel que l'on en pût tirer un augure aussi favorable; alors on descendoit sans crainte & l'on se promettoit un heureux succès. Voici néanmoins quelques cérémonies qui se pratiquoient auparavant. Cette même nuit on étoit conduit sur le bord du fleuve Hercine. Là on étoit frotté d'huile, & nettoyé par deux enfans de la ville, âgés de treize ans, qu'on nommoit des Mercures. On étoit ensuite conduit par des prêtres auprès de deux fontaines, l'une nommée Léthé, l'autre Mnémosyne; elles étoient proche l'une de l'autre. Après ces préparations on vous montroit la statue du dieu faite par Dédale, car c'étoit un privilége réservé uniquement à ceux qui venoient consulter l'oracle. On faisoit ses prieres devant cette statue, & ensuite on marchoit vers l'antre vêtu d'une tunique de lin, ornée de bandelettes, & chaussé à la maniere du pays. Cet antre étoit dans une montagne au-dessus du bois sacré; une balustrade de marbre blanc régnoit autour. Cette balustrade n'avoit pas deux coudées de haut, & l'espace contenu au-dedans formoit une très-petite place. On avoit élevé sur la balustrade des obélisques de bronze qui étoient comme attachés par un cordon de même métal; la porte d'entrée étoit au milieu de ces obélisques. Au-dedans de l'enceinte il y avoit une ouverture que l'art avoit pratiqué avec beaucoup d'industrie & avec une sorte de proportion; car on l'auroit prise pour un four creusé sous terre. Cette espece de four pouvoit avoir environ quatre coudées de largeur, & huit de hauteur, mais il n'y avoit point de marches pour y descendre. Quand on y vouloit entrer, on apportoit une échelle fort légere; l'on descendoit premierement dans une fosse qui étoit entre le rez-de-chaussée & la caverne. Cette fosse avoit deux empans de largeur & un de hauteur; on tenoit à la main une espece de pâte pêtrie avec du miel, & on glissoit dans la fosse, en y passant d'abord les pieds, puis les genoux; & lorsqu'on avoit passé tout le corps, on se sentoit emporter au fond de l'antre avec autant de rapidité, que si c'eût été un grand fleuve qui eût entraîné. C'est alors que l'avenir étoit revelé en plus d'une maniere; car on voyoit, ou l'on entendoit. Lorsque la curiosité étoit satisfaite, on remontoit par le même chemin & avec la même peine, en passant les pieds les premiers, comme on avoit fait pour descendre. On disoit que de tous ceux qui étoient descendus dans l'antre de Trophonius, aucun n'y étoit mort, si ce n'est un satellite de Démétrius, qui avoit négligé les cérémonies usitées en l'honneur du dieu, & qui étoit venu, moins pour consulter l'oracle, que pour emporter l'or & l'argent qu'il croyoit trouver en ce lieu. Son corps fut jetté hors de l'antre, non par cette ouverture sacrée par laquelle on descendoit, mais par une autre issue. Quand on étoit sorti de l'antre, les prêtres faisoient asseoir sur le trône de Mnémosyne qui étoit auprès; ils demandoient ce qu'on avoit vu ou entendu, & après qu'on leur en avoit rendu compte, ils mettoient entre les mains de gens qui reportoient dans la chapelle de la bonne fortune & du bon génie. On étoit là quelque tems à reprendre ses esprits; car au sortir de l'antre on étoit si troublé, qu'il sembloit qu'on eût perdu connoissance; mais peu à peu on revenoit & on se trouvoit dans son état naturel.

L'oracle de Trophonius étoit autrefois ignoré dans la Bœotie; voici comment il devint célébre. Le pays fut affligé

d'une si grande sécheresse, qu'en deux ans il n'y étoit pas tombé une goutte de pluie. Dans cette calamité, les Bœotiens envoyerent des députés de chaque ville pour consulter l'oracle d'Apollon. Ces députés ayant demandé du reméde à leurs maux, la Pythie leur répondit que c'étoit de Trophonius qu'il en falloit attendre, & qu'ils allassent le chercher à Lébadée; ils obéirent : mais comme ils ne pouvoient trouver d'oracle dans cette ville, Saon le plus âgé d'entr'eux, apperçut un essaim de mouches à miel, & observa de quel côté il tournoit; il vit que ces abeilles voloient vers un antre, il les suivit & découvrit ainsi l'oracle. On disoit que Trophonius l'avoit instruit lui-même de toutes les cérémonies de son culte & de la maniere dont il vouloit être honoré.

TROPIANA, ville d'Italie, dans la Calabre. Il en est parlé dans le sixiéme concile de Constantinople, tenu sous l'empereur Constantin. Ortélius croit que c'est la même que Postropæa, & que le nom moderne est *Tropea*. Voyez Tropas, Postropæa, & Tropea.

TROPINA, lieu de l'Inde, selon Pline, *l. 6, c. 20*.

TROPIQUE. (le) Terme de la géographie astronomique. Il vient du grec Τροπή, *Conversio*, en françois *retour* : du verbe Τρέπειν, *tourner*, *changer*, *retourner*, &c. On appelle Tropiques, dans la sphére, deux cercles paralleles à l'équateur dont ils sont éloignés de 23^d & demi. On les marque sur les cartes par un cercle de deux lignes, afin d'en faire mieux remarquer le trait.

L'un de ces Tropiques est septentrional, & passe par le point solstitial de l'écrevisse ou du *cancer*, d'où on le nomme Tropique du Cancer, où de l'écrevisse. Le soleil le décrit quand il entre au premier degré de l'écrevisse, c'est-à-dire le plus long jour d'été pour nous, & pour tous ceux qui sont situés au nord du même Tropique. Ainsi on le nomme aussi par cette raison Tropique d'été, mais Tropique d'hiver pour les peuples qui sont au midi de l'équateur. Comme le soleil arrive au Tropique au point solstitial de l'écrevisse, & qu'il retourne de là vers l'équateur, il s'ensuit que, se reculant de nous chaque jour, les jours diminuent à proportion de son éloignement jusqu'à ce qu'il soit arrivé de l'autre côté de l'équateur à la même distance de 23^d 30'. Alors il passe par le solstitial du capricorne, & ce Tropique est nommé pour cela le Tropique du Capricorne. Le soleil le décrit lorsqu'il entre au commencement du capricorne, c'est-à-dire le plus court jour de l'hiver; par cette raison on le nomme aussi le Tropique d'hiver, ce qui ne doit s'entendre que par rapport à nous & aux autres peuples situés au nord de l'équateur, car pour ceux qui sont au midi c'est leur Tropique d'été.

Chaque Tropique peut être nommé cercle du solstice, parce que le soleil étant au tropique du cancer ou du capricorne, retourne aussi-tôt en s'approchant de l'équateur.

Au solstice d'été, le soleil étant au Tropique du *cancer*, est à midi par rapport à nous, dans sa plus haute élévation au-dessus de l'horizon, d'où ce Tropique septentrional peut être appellé le cercle du Haut Solstice.

Au solstice d'hiver, le soleil étant au Tropique du capricorne, est à midi, par rapport à nous, dans la plus basse situation & dans la plus grande proximité de l'horizon; ce qui est cause que ce Tropique méridional peut être appellé le Cercle du bas Solstice. J'explique le mot de Solstice en son lieu.

Ces deux cercles sont les bornes que Dieu a posées au chemin annuel que le soleil fait, ou semble faire, du midi au septentrion, depuis le solstice d'hiver jusqu'au solstice d'été & du septentrion au midi, depuis le solstice d'été jusqu'au solstice d'hiver. Ces cercles semblent des barrieres qui l'enferment dans une carriere, & qui l'obligent, quand il y est arrivé, à reprendre la route par laquelle il s'est avancé jusques là. C'est pour cela qu'ils sont appellés *Tropiques*, du mot grec que nous avons déja expliqué.

La distance de chaque Tropique à l'équateur est d'environ 23^d 30', parce que l'obliquité de l'écliptique à l'égard de l'équateur, n'étant pas plus de 23^d 30', le soleil qui ne quitte jamais l'écliptique, ne peut ni plus ni moins s'écarter de l'équateur, ou, pour parler comme les astronomes, ne peut ni plus ni moins *decliner*, ce qui fait que cette distance de 23^d 30' est appellée *la plus grande déclinaison du soleil*.

Les deux Tropiques étant à distance égale de l'équateur, sont par conséquent égaux l'un à l'autre. L'équateur étant le plus grand cercle que le soleil décrive sur le globe terrestre, & tous les cercles qui sont paralleles à l'équateur étant plus petits à mesure qu'ils s'éloignent de l'équateur, il s'ensuit que les Tropiques qui sont paralleles à l'équateur, comme il est aisé de le voir dans une mappemonde, sont les plus petits cercles que le soleil décrive par son mouvement diurne. Ceux qui suivent l'ancien système de Ptolomée, en concluent que le soleil étant dans les Tropiques, se meut avec moins de vitesse que lorsqu'il est dans l'équateur, puisqu'en vingt-quatre heures, ou environ, il ne parcourt qu'un cercle moins grand, auquel il emploie néanmoins autant de tems que pour parcourir le plus grand cercle; cela étant, il fait donc ces circonvolutions inégales en tems égaux; ce qu'on ne peut expliquer que par un mouvement plus lent ou plus vite; mais ceux qui préférent le système de Copernic, & qui tiennent que la terre fait elle-même par son mouvement les apparences que les autres attribuent au cours du soleil, ont une explication plus commode. On suppose un corps sphérique attaché par deux pivots à deux extrémités diamétralement opposées, de sorte que ce corps sphérique puisse tourner librement autour de ces deux pivots; si ce corps, d'un pivot à l'autre, est marqué au milieu par une ligne qui le divise en deux parties égales, & que de chaque côté il y ait entre cette ligne & les pivots d'autres lignes marquées paralleles à celle du milieu, il est certain que la ligne du milieu a le plus de circonférence, & que les autres en ont moins à proportion qu'elles s'écartent davantage des deux pivots. Cependant lorsque le corps sphérique fait un tour, chacune de ces lignes parcourt un cercle inégal, quoiqu'elles y emploient un tems égal. Je passe divers usages astronomiques des Tropiques, ce seroit sortir de la géographie. Le Tropique du cancer ou de l'écrevisse coupe le premier méridien entre les Canaries & les isles du Cap-Verd, & passe à l'entrée d'une anse qui est entre le cap Bojador & le cap Blanc, & y partage en deux l'isle aux Hérons. Il traverse ensuite le Sara ou désert de Barbarie, passe au midi de Tesset, au pays de Berdoa, partage l'Egypte, passe sur la fontaine alumineuse de Cheb, sur la montagne d'Elhad, sur le Nil, un peu plus haut que la grande cataracte, arrive à la mer Rouge assez près & au midi du cap de Ramos; coupe l'Arabie heureuse dans l'état du chérif de la Mecque, passe à Alféré, quitte l'Arabie heureuse à Mascate, traverse la mer des Indes jusqu'à l'embouchure de la riviere de Paddar, traverse les pays de Guzurat, de Chitor, de Malva, le royaume de Bengale, qui sont de l'Indostan, coupe le royaume de Tipra & la province d'Osul, qui sont du royaume d'Ava, le petit Laos, le Tonquin, & enfin la Chine, par les provinces de Quansi & de Quanton. Il partage l'isle de Formose environ par le milieu : de-là traversant toute la grande mer du sud il passe à la pointe méridionale de la Californie, coupe le nouveau Méxique dans les provinces de Chiametlan & de Panuco. Il sépare le golfe du Méxique en deux parties, passe entre la presqu'isle de la Floride & l'isle de Cuba, coupe le grand banc de Bahama, rase la partie septentrionale de l'isle d'Yumeta, l'une des Lucayes, & vient enfin à travers la mer du Nord à l'endroit de l'Afrique où j'ai commencé d'en décrire le circuit.

Le Tropique du capricorne passe à l'isle Dos Picos près du premier méridien pris à l'isle de Fer, partage l'Afrique, dont elle laisse la pointe méridionale entre *Angra do Ilheo*, l'anse de l'Islot & le cap Rostro da Piedra, & court de-là au royaume d'Inhambane, passe à la baie de Saint-Augustin dans l'isle de Madagascar qu'il coupe de même, par la mer des Indes, il arrive aussi dans la nouvelle Hollande, vers les terres de Wit & d'Eudracht; passe au midi des isles de Salomon assez près de l'isle des Negretes; & par la mer du Sud il gagne la côte du Pérou à son extrémité méridionale entre Morro Moreno & le Morne de Saint-George : de-là passant au désert d'Atacama, au pays de Chaco & de Guayra dans le Paraguai, au petit état de Saint-Paul, & dans la capitainie de Saint-Vincent au Bréfil.

Le point où le soleil se leve à notre égard, lorsqu'il est au Tropique du cancer, est notre orient d'été : celui où il se couche le même jour est notre occident d'été.

Le point où le soleil se leve à notre égard, lorsqu'il est

au Tropique du capricorne, est notre orient d'hiver; & celui où il se couche dans la même saison, est notre occident d'hiver.

Ce point est toujours le même, & à la même distance de l'équateur; ou s'il y a quelque différence, ce n'est qu'une minutie astronomique qui n'a aucun effet sensible pour la géographie.

Ce point étant fixé à un petit permanent de l'horizon, il s'ensuit que tous les hommes placés sur un même méridien ne voient pas tous l'orient d'été ou l'occident d'été sur le même rumb de la boussole, quand même il n'y auroit aucune variation de l'aimant dans toute l'étendue de ce méridien, depuis le pole arctique jusqu'à l'équateur.

TROPIS, isle dont parle Etienne le géographe, qui cite Artémidore.

TROPPAU, *Oppavia*, ville d'Allemagne, dans la haute Silésie, & la capitale du duché de ce nom. Elle est grande & bien bâtie, enfermée d'une forte muraille, proche de laquelle passent d'un côté la riviere d'Oppa, & de l'autre celle de Mohr. Ses fauxbourgs sont fort spacieux. Elle est située dans une plaine agréable & divertissante. Entre les églises de cette ville, la grande paroisse de saint George est la plus belle, elle a plusieurs ornemens au-dedans; entr'autres le chœur, les autels, le baptistere, & la chaire méritent d'être vus. Il y a trois cloîtres, & une commanderie de Malte. La maison de ville est un grand bâtiment, & les maisons des bourgeois sont presque toutes bâties de pierres propres & élevées. Le terroir y est fertile en bled & en fruits; les pâturages y sont excellens. L'ancienne famille des ducs de Troppau s'est éteinte l'an 1480. Ce duché ayant été dévolu après leur mort à la couronne de Bohême, l'empereur Matthias en donna l'investiture l'an 1614, au prince Charles de Lichtenstein. En 1620 il se donna ici un combat en l'air entre des corneilles qui se battirent de telle façon, que les paysans en porterent plusieurs sacs remplis dans la ville. Ce fut un présage des désastres qui y arriverent les années suivantes. Les Danois prirent la ville de Troppau en 1626. Les Impériaux la reprirent en 1627; elle fut alors fort endommagée par le canon. En 1642, les Suédois s'en rendirent maîtres, & bien-tôt après les Impériaux la regagnerent sur eux. Enfin le général Suédois Wirtenberg l'attaqua encore l'an 1646, mais sans succès. * *Zeyler*, Topog. Sil. p. 186.

TROPPIA. Voyez TRIOMPA.

TROSLEIUM, lieu de France, en Picardie, célébre par les assemblées qui y ont été tenues. Voyez TROSLY.

TROSLY ou TROLY, en latin *Trosleium*, village de France, au diocèse de Soissons, où se sont tenus plusieurs conciles. Sa véritable position a paru incertaine aux auteurs du traité des palais de nos rois inséré dans la diplomatique. On s'est trouvé embarrassé à choisir dans les deux Trosly qui sont situés au diocèse de Soissons. Valois, en sa notice des Gaules, a cru que c'étoit Trosly sur le rivage gauche de la riviere d'Aisne, en allant de Soissons à Compiegne, mais plus près de Compiegne que de Soissons. Dom Mabillon & dom Germain se sont déterminés pour l'autre Trosly, qui est voisin de Coucy, & à l'extrémité du diocèse de Soissons en allant à Blerencour, à distance à peu près égale de Soissons & de Noyon. Le pere Sirmond leur a paru avoir eu en vue ce dernier Trosly. Ils ont vu le premier sans y rien remarquer ce qui indiqua une maison royale; dans le second, au contraire, on y trouve un double Trosly; le Trosly le haut, & Trosly le bas, comme dans un grand nombre d'autres terres royales. Il y a deux églises paroissiales, l'une dédiée à saint Pierre, l'autre à saint Martin, & entre les deux on voit les vestiges de l'ancien château. Il y a outre cela plus d'apparence que ce dernier Trosly est celui des conciles, parce que les routes, les forêts, & la supériorité de ce domaine au-dessus des autres lieux du voisinage, indiquent que cette terre a été autrefois particulierement distinguée. Les conciles qu'on dit avoir été tenus à Trosly, sont des années 909, 921, 924, & 927. Zuentibold, roi d'Austrasie, se trouva aussi en ce lieu l'an 895, & y accorda un diplôme à l'abbaye de saint Mihel sur Meuse, pour désigner le Trosly dont il est question; le chancelier ou notaire de la suite de ce prince, mit *Actum in vico Drosleijuxta Noviomam civitatem*. C'est ce qui prouve qu'il ne faut aucunement penser à Trosly sur Aisne pour la tenue des conciles. Quoique Trosly ne soit pas plus proche de Noyon que de Soissons, on le nomme Noyon dans cet acte, parce que le prince étranger étoit venu apparemment à Trosly par la route de Noyon qui est très-belle & facile, & non par celle de Soissons. M. le duc d'Orléans est seigneur de Trosly-saint-Pierre; les hameaux qui en dépendent, se nomment Cenay, Loire, Carlin, Presle. Le nom de Carlin paroît tenir quelque chose de nos rois de la seconde race. Le vrai nom de l'autre Trosly, voisin de Compiegne, est Breuil. Trosly n'est que le nom d'un hameau. S. Hilaire est patron de l'église. * *Mém. de Lebœuf.*

TROSMIS. Voyez TRISMIS.

TROSSULUM, ville d'Italie, dans l'Etrurie, au voisinage du pays des Volsques, selon un ancien commentateur de Perse. Un corps de cavalerie romaine s'étant emparé de cette ville, on donna aux cavaliers le nom de *Trossuli*; mais selon Pline, *l.* 33, *c.* 2, qui rapporte la même chose, ce titre d'honneur devint bien-tôt un titre d'ignominie, dont les cavaliers eurent honte, à cause de l'équivoque du mot; car dans ce tems-là *Trossulus* signifioit un homme délicat & efféminé. Festus met la ville de *Trossulum* dans la Toscane, & rapporte le même trait d'histoire. Le nom moderne est *Trossulo*, selon Léandre. Voyez TROILIUM.

TROSTBERG ou TRONSPERG, bourg d'Allemagne, dans la Baviere, sur la riviere d'Altza, à quatre milles de Rosenheim, & à trois de Burckhausen, dans le ressort de laquelle il est. Ce bourg a une jurisdiction dont dépendent un monastère, un château, trois maisons seigneuriales, quatre bourgades & quelques autres terres. Quelques-uns donnent à Trostberg le titre de ville. * *Zeyler*, Topogr. Bavar. p. 82.

TROTEBEC, petite riviere de France, dans la basse Normandie, au Cotantin. Elle a sa source dans la forêt de Brix, & tombe dans les Miéles, près de Cherbourg. * *Corn.* Dict. *Vaudome*, MS. géogr.

TROTILUS ou TROGILUS. Voyez TROGILUS.

TROU, (Le petit) lieu de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à la côte méridionale du quartier du sud, dans l'isle de S. Domingue, à moitié chemin du fond de l'isle à Vache, au cap Altavela ou de Mongon.

TROU-BORDÉ, paroisse françoise de l'Amérique septentrionale, dans l'isle de S. Domingue, située à une lieue du fond du cul de-sac de Saragua.

TROU-CHARLES-BONBON, lieu de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à la côte occidentale du quartier du sud de l'isle de S. Domingue, à huit ou dix lieues à l'occident du petit Goave.

TROU-AU-CHAT, habitation dans l'Amérique septentrionale de la Martinique, dans la paroisse du bourg du fort Royal. Ce lieu est situé à un quart de lieue de la mer, au fond du cul-de-sac-Royal; c'est un passage à travers les montagnes pour aller au cul de-sac-Robert, à l'anse du Gallion, & au cul de-sac à Vache.

TROU-DU-DIABLE. On appelle ainsi un endroit du Danube, à six milles de la ville de Lintz, & que des rochers qui traversent cette riviere dans ce lieu-là, rendent extrêmement dangereux. * *Corn.* Dict.

TROU-JÉRÉMIE, lieu de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à la côte occidentale du quartier du sud de l'isle de S. Domingue, vis-à vis les Caymites.

TROUBRIDGE, bourg d'Angleterre, dans la province de Wilts. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1.

TROUCEY ou TROUSSEY, village de France, dans la Lorraine, au diocèse de Toul. Ce lieu est assez considérable; il est situé sur le rivage gauche de la Meuse, à deux lieues de Toul. C'étoit autrefois le chef-lieu d'une prévôté du domaine de l'église de Toul, & qui étoit du pays de Blois, contrée de ce diocèse, dite en latin *pagus Blesensis*. On lit que Viard de Gondrecourt ayant déclaré la guerre au chapitre de Toul, il brûla l'église de Troucey où la plûpart des habitans s'étoient réfugiés, & y fit périr deux cents cinquante personnes. Le chapitre de la cathédrale de Toul est seigneur de cette terre. Il est aussi patron de la cure pendant six mois, & le pape pendant les autres six mois. L'église est sous le titre de saint Laurent. * *Hist. de Toul*, p. 80.

TROUS (Les trois) de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle France, à la basse-terre de la Guadeloupe; ce

sont trois ravines d'eau salée & bleuâtre ; elles passent entre les gorges des montagnes qui soutiennent la soufriere d'où ces eaux descendent. Le premier est en venant de la riviere des grands-Bananiers, & se nomme le Trou Madame ; le second le Trou-au-Chien, & le troisiéme le Trou-au-Chat.

TROUVILLE-SUR-SEINE, paroisse de France, dans la Normandie, au Roumois, avec titre de baronnie. Elle est située à deux lieues au-dessus de Quillebœuf ; son église paroissiale & les maisons sont bâties sur la côte. On y recueille quantité de fruits pour les boissons, & des grains dans les campagnes qui s'étendent jusqu'à S. Ouen des Champs, S. Thurien, Sainte Opportune & autres. Les paroisses de Quillebœuf, de S. Aubin, de Vieux-Port & de Trouville, forment cette baronnie qui appartient à l'abbaye de Jumiége. * *Corn.* Dict. *Memoires dressés sur les lieux.*

1. TROYA, cap d'Italie, sur la côte de Toscane, à l'entrée du golfe de Piombino à la droite. Du cap de Piombino, dit Michelot, *Portulan de la Méditerranée, p.* 104, au cap de Troya, il y a environ vingt milles vers le sud-est. Entre les deux on trouve une espéce de golfe ou grand enfoncement d'environ treize milles en certains endroits, avec plages & un bas terrein rempli de marécages & d'étangs. On appelle ce lieu-là *la plaine de Calva Vetleta* ; il y en a un autre du côté du sud-est dans un autre enfoncement nommé *Scalino*. Au bout de l'ouest du cap de la Troya est une petite isle assez haute, sur laquelle il y a une tour de garde ronde, éloignée de la côte d'environ un quart de lieue ; entre cette isle & la terre sont quelques écueils hors de l'eau. Sur cette pointe il y a une tour carrée, il y en a une autre un peu plus sur le terrein proche de la précédente, & un village dans le fond de la plage nommé l'Isle.

2. TROYA ou Troia, bourg d'Allemagne, dans la basse Carniole, sur le bord d'une petite riviere qui se jette dans la Saw. Ce bourg qui est situé au midi de Saaneck, est pris par Lazius pour le *Metulum* des anciens. * *Jaillot*, Atlas.

TROYE ; en latin *Troia* ou *Ilium*, ville de l'Asie, la capitale de la Troade. Voyez Ilion. On tient que cette ville qui étoit située sur le fleuve Scamandre ou Xanthus, à trois milles de la mer Egée, fut bâtie par Dardanus, venu de Créte ou d'Italie, qui fut le premier roi des Troyens. Troye est fort célébrée par les poëtes, à cause du siége que les Grecs mirent devant cette ville ; ils la brûlerent. Dardanus fonda cette ville l'an du monde 2524, & régna trente & un an ; Erichthonius en régna soixante-cinq ; Tros soixante & dix ; c'est de lui que cette ville prit le nom de Troye ; elle se nommoit auparavant Dardanie. Iulus, qui lui succéda, régna cinquante-quatre ans ; c'est de son nom que la forteresse de Troye s'appella *Ilium*. Laomédon régna trente-six ans ; il bâtit les murailles de Troye des trésors de Neptune & d'Apollon. Priam régna quarante ans. L'an du monde 2794, Paris, fils de Priam, enleva Héléne, femme de Ménélaüs, roi de Lacédémone. Les Grecs, après avoir demandé plusieurs fois qu'on rendît Héléne, déclarerent la guerre aux Troyens, & commencerent le siége de Troye, qui fut prise & brûlée dix ans après, l'an du monde 2820, avant l'ére vulgaire 1184.

On prétend que cette guerre si cruelle prenoit son origine de plus haut. On dit qu'il y avoit une guerre héréditaire entre la maison de Priam & celle d'Agamemnon. Tantale, roi de Phrygie, pere de Pélops, & bisaïeul d'Agamemnon & de Ménélaüs, avoit enlevé, il y avoit longtems, Ganyméde, frere d'Ilus. Cet Ilus, grand-pere de Priam, pour se venger d'une injure qui le touchoit de si près, dépouilla Tantale de ses états, & l'obligea de se réfugier en Grece, où s'établirent les Pélopides qui donnerent le nom au Péloponnése. Paris, arriere-petit-fils d'Ilus, enleva Héléne par une espéce de représailles, contre Ménélaüs, arriere-petit-fils du ravisseur de Ganyméde. Il faut cependant convenir qu'il y a beaucoup de fables mêlées dans tout ce que les poëtes nous disent du siége de Troye & des premiers héros de cette guerre, & qu'ainsi il ne faut pas trop compter sur ce qu'ils débitent d'Achille, d'Ajax, d'Ulysse, de Paris, d'Hector, d'Enée & de tant d'autres, aussi-bien que du fameux cheval de bois, dont ils disent que les Grecs se servirent pour surprendre les Troyens qu'ils n'avoient pas pu réduire par la force. Le fameux cheval de bois, dit Pausanias, *l.* 1, *c.* 23, étoit certainement une machine de guerre inventée par Epéus, & propre à renverser les murs, telle que celles auxquelles on donna dans la suite le nom de Belier ; ou, continue Pausanias, il faut croire que les Troyens étoient des insensés, qui n'avoient pas ombre de raison.

Il ne reste aucun vestige assuré de cette ancienne ville ; on voit à la vérité, dans le quartier où elle étoit, des ruines considérables ; mais, quoi qu'en disent certains voyageurs, ce sont plutôt les ruines de la nouvelle Troye, que celles de l'ancienne. On y trouve quantité de colonnes de marbres rompues, & une partie des murailles & des fondemens le long de la côte. Il n'y a rien d'entier ; ce qui est le moins ruiné se trouve sur le bord de la mer. Un peu plus loin on voit le bassin du port, avec une grande & épaisse muraille sur la côte : elle étoit, sans doute, ornée de plusieurs colonnes de marbre qui sont à présent toutes brisées sur la terre, & dont les pieds, qui restent autour, font juger que le circuit du port étoit d'environ quinze cents pas. L'entrée de ce port est aujourd'hui bouchée de sable, & il n'y reste presque pas d'eau. On ne sauroit dire que ce soit le port de l'ancienne Troye, ni que les antiquités que l'on voit soient de plus vieille date que le tems des Romains. Belon & Pietro della Valle assurent avec beaucoup de confiance, que ce sont les ruines de la fameuse Troye ; mais c'est l'Ilium moderne qu'Alexandre le Grand commença à bâtir, & que Lysimaque acheva & appella Alexandrie, & qui fut ensuite une colonie des Romains. * *Wheler*, Voyage du Levant, tom. 1, p. 118. *Spon*, Voyage du Levant, t. 1, p. 118.

Un peu au-delà du port on trouve divers tombeaux de marbre, avec la tête d'Apollon sur quelques-uns, & sur d'autres des boucliers sans aucune inscription. Spon a remarqué que ces tombeaux sont de la même forme que ceux des Romains qui sont en France, dans la ville d'Arles, ce qui fait juger que ce ne sont pas les tombeaux des premiers Troyens, comme Pietro della Valle se l'est imaginé. Un peu plus au midi du port, il y a deux colonnes couchées par terre ; elles ont chacune trente pieds de long ; une troisiéme en a trente-cinq ; celle-ci, qui est rompue en trois morceaux, est de marbre granite d'Egypte, & a un diametre de quatre pieds neuf pouces. Le grand seigneur (Mahomet IV) fit enlever de ce lieu une grande quantité de colonnes pour la fabrique de la mosquée neuve de la sultane mere.

En allant encore plus le long de la côte, on trouve les débris d'un aqueduc qui conduisoit l'eau au port. A quelque distance de-là est un canal ou fossé, long, étroit & profond, fait apparemment pour laisser entrer la mer, afin que les vaisseaux allassent jusqu'à la ville ; mais il est aujourd'hui à sec. Droit au dessus, un peu à la droite, on voit d'autres masures très-considérables qui découvrent la grandeur de la ville. Il y a un théâtre, des fondemens de temples & de palais, avec des arcades autour, & des voûtes sous terre. On y trouve encore debout une partie d'un petit temple rond, qui a une corniche de marbre au dedans. Tout proche sont trois carreaux de marbre faits en façon d'autel ou de piédestal, avec des inscriptions qui ne different que dans les derniers caractères, comme vic. vii. vic. viii. & vic. ix. Il suffit de rapporter l'une des trois.

Divi Juli Flamini
C. Antonio. M. F.
Volt. Rufo Flamini.
Divi Aug. Col. Cl. Aprens
Et Col. Jul. Philippens
Eorundem et Principi item
Col. Jul. Parianæ trib.
Milit. Coh. xxxii. Volun-
tarior. trib. mil. Leg. xiii.
Germ. Præf. Eqit. alæ I
Scubulorum vic vii.

Ces inscriptions sont à l'honneur de Caius Antonius Rufus, fils de Marcus, de la tribu Voltinie, prêtre de Jule & d'Auguste César, fait chef de la colonie d'Apri, par Claudius, & de Philippi par Julius, comme aussi de la colonie Parium par Julius, & mestre de camp de la cohorte XXXII, des volontaires, commandant de la légion XIII, appellée Gemina, & capitaine de la premiere aîle de cavalerie

valerie des Scubuli. La derniere ligne de chacune de ces inscriptions n'est pas aisée à expliquer. Spon a cru pourtant que VIC. VII. VIC. VIII. & VIC. IX. signifioient VICUS SEPTIMUS, VICUS OCTAVUS & VICUS NONUS, c'est-à-dire, *la septiéme*, *la huitiéme* & *la neuviéme rue* où ces statues avoient été placées, à l'imitation des rues de Rome. Troye, colonie des Romains, fondée par Auguste, & qui en avoit pris le nom de *Colonia Augusti Troas*, avoit apparemment ses quartiers & ses tribus, comme la ville de Rome.

Selon les apparences, le quartier le plus habité de la ville étoit sur le plus haut d'une colline que l'on monte insensiblement depuis le rivage, environ à deux milles de la mer. On voit en cet endroit quantité de masures, de temples, de voûtes & un théâtre, mais particulierement trois arcades & des pans de murailles qui restent d'un bâtiment superbe, dont la situation avantageuse & l'étendue font connoître que c'étoit le palais le plus considérable de la ville. Je ne crois pas, dit Spon, comme le disent ceux des environs de Troyes que c'étoit le château de Priam; car je ne le tiens pas plus ancien que le tems des premiers empereurs romains. Ce bâtiment étoit presque tout de marbre, & les murailles ont douze pieds d'épaisseur. Au-devant de ces arcades, qui paroissent avoir soutenu une voûte, il y a une si prodigieuse quantité de quartiers de marbre entassés les uns sur les autres, qu'on peut aisément juger par-là de la hauteur & de la beauté de ce palais.

Le terroir des environs de Troye est inculte, à la réserve de quelques endroits où il croît du coton. Le reste n'est que broussailles, ronces, épines & chênes verds, & on peut dire aujourd'hui ce que Lucain disoit de son tems:

> *Jam sylva steriles & putres robore trunci*
> *Assaraci pressere domos, & templa Deorum*
> *Jam lassa radice tenent, ac tota teguntur*
> *Pergama dumetis.*

On y trouve des lievres, des cailles & des perdrix en abondance. On y voit aussi un oiseau de la grosseur de la grive, ayant la tête & la gorge d'un jaune éclatant, le dos & les ailes d'un verd gai, comme un verdrier, le bec & la tête comme la grive, & aussi gras que les ortolans en France. On y trouve encore un autre oiseau à peu près de même grosseur; mais il est fait comme un héron, & tacheté comme un épervier, avec un long bec, de longues jambes, des griffes & une crête de longues plumes sur la tête.

TROYEN ou t'HUYS VAN TROYEN, c'est-à-dire, *la maison de Troyen*. Stokius, *ad ann* 1300, donne ce nom à un château de la province de Zéelande, sans dire dans quelle isle de cette province il étoit. Stokius ajoute que les ennemis abandonnerent ce château à l'arrivée du fils de Jean de Hanau, comte de Hollande. * *Alting*. Not. Germ. inf. part. II. p. 185.

TROYES, *Tricassium*, ville de France, dans la Champagne, la capitale & le plus ancien titre des comtes de Champagne, & qui est estimée encore aujourd'hui la premiere ville de la province, quoiqu'elle n'ait à présent aucune prérogative au-dessus de plusieurs autres villes. Elle a pris son nom des peuples Celtes Tricasses ou Trecasses, que César n'a point connus, mais qu'Auguste a dû établir en corps de peuple ou de cité, puisque c'est lui qui est le fondateur de leur principale place qu'il appella *Augustomana* ou *Augustobona*, nom qui a été en usage jusqu'au cinquiéme siécle. Pline fait mention des Tricasses parmi les Celtes, sans nommer leur ville *Augustobona*, que Ptolomée a marquée; en quoi il a été suivi des autres anciens jusqu'à l'an 450, après quoi le nom du peuple a prévalu comme ailleurs, & a été corrompu dans le sixieme siécle de *Tricasses* en *Treca*; ce qui se voit, parce que Grégoire de Tours emploie l'un & l'autre; & les écrivains qui sont venus après lui appellent toujours Troyes *Treca*. Durant la dissipation de l'empire romain, cette ville passa au pouvoir des François, & après la division de la France en Austrasie & Neustrie, Troyes fut de la Neustrie; ensorte que les rois de la Neustrie en ont toujours eu la propriété ou la souveraineté.

Lorsqu'on institua une quatriéme Lyonnoise, sur le déclin de l'empire romain, la ville de Troyes fut mise sous cette province; de sorte que les évêques de Troyes ont toujours, jusqu'à présent, reconnu celui de Sens pour leur métropolitain. * *Longuerue*, Description de la France, I part. p. 32.

La ville de Troyes est située sur la riviere de Seine, & environnée de belle & grandes prairies, entrecoupées de canaux, que le comte Henri I fit tirer de la riviere: ces canaux, outre l'utilité qu'en reçoivent les ouvriers de différens métiers & manufactures qui sont en cette ville, ne contribuent pas peu à en rendre la situation agréable. C'étoit autrefois une des principales & des plus riches villes du royaume, à cause du grand commerce qu'elle avoit avec les étrangers, particulierement les Allemands. Le roi y est seul seigneur, comme étoient autrefois les comtes de Champagne. Le nom de Troye est en latin *Tricassium* ou *Treces*, comme qui diroit *Tres Arces*, trois Châteaux; en effet, on y voit encore les restes de ces trois châteaux, dont le plus considérable subsiste en partie, & il ne reste presque que les ruines des deux autres. Le premier étoit le lieu le plus ordinaire de la résidence des comtes, & sert aujourd'hui de palais où l'on rend la justice. L'église de saint Etienne, qui joint ce palais, en étoit la sainte chapelle, ainsi qu'il est énoncé dans la bulle du pape Alexandre III, qui révoque les priviléges de cette église. Il y a, derriere, un hôpital appellé l'Hôtel Dieu-le-Comte, qui faisoit partie de ce château, où l'on voit encore une motte de terre assez élevée, d'où les comtes pouvoient voir au-dessus de tous les bâtimens de la ville. Ils ne permettoient à personne d'en élever de plus hauts que cette motte, que pour des hommes considérables: ce qui a fait dire que ces princes vendoient l'air. Le second de ces châteaux est presqu'entierement abattu, & on n'y voit plus que les restes d'une tour, & quelques murailles, qui font un cercle derriere le couvent des cordeliers, & la prison qui faisoit autrefois partie de ce château; sur quoi on peut faire cette remarque, que s'il y avoit de belles prisons, celle ci tiendroit sans doute un rang considérable parmi elles. On voyoit encore, dans l'une de ces chambres, une très-ancienne cheminée, qui a été détruite depuis peu, sur laquelle il y avoit pour armes, dans un écusson à l'antique, trois crapauds, sur quoi les curieux & les critiques feront telles observations qu'il leur plaira. L'église de saint Blaise, que l'on nommoit autrefois saint Jean le Châtel, servoit à ce château de chapelle: elle étoit desservie par des bénédictins. Le troisiéme château étoit entre l'église de saint Nicolas au Marché & la porte de Belfroy, aujourd'hui la place de la Vicomté. Ce fut dans ce château que, vers l'an 878, Louis le Bégue, roi de France, régala le pape Jean VIII, après avoir reçu de sa main la couronne impériale, dans un synode tenu dans l'église de Troyes, où se trouverent la plus grande partie des évêques de France. L'église de saint Nicolas s'appelloit, en ce tems, *sanctus Nicolaus in Castro*, parce qu'elle servoit de chapelle à ce troisiéme château. Il fut ruiné par un incendie en 1524. Les jardins des comtes de Champagne étoient grands & bien ornés. * *Baugier*, Mém. hist. de Champagne, t. 1, p. 239 & suiv.

Les murailles de Troyes sont assez bonnes, & de grande étendue, mais mal entretenues. Cette ville n'est environnée d'aucune montagne, l'air y est bon. Son terroir produit toutes sortes de grains, des vins, des fruits en abondance, & toutes les choses nécessaires à la vie; mais elle manque de bonne eau, & celle dont usent les habitans cause les écrouelles. Ceux qui sont un peu aisés en font apporter de la Seine. L'utilité du public demanderoit qu'on y fit des fontaines. La source d'eau vive, qui forme le ruisseau nommé la Vienne, seroit d'un grand secours pour cette entreprise.

Les sept pairs de Champagne avoient leurs hôtels à Troyes, où ils logeoient, lorsque les comtes tenoient leurs états, ou qu'ils venoient lui faire leur cour. Cette ville a donné la naissance au pape Urbain IV, qui fut baptisé dans l'église de Notre-Dame-aux-Nonains. Il étoit fils d'un cordonnier nommé Jacques Pantaléon, qui fut inhumé dans la même église, & sa mere dans celle de Notre-Dame-des-Prés, ordre de cîteaux. Lui-même a reconnu la bassesse de son extraction dans une lettre qu'il écrivit, à son avénement au souverain pontificat, à l'abbesse de Notre-Dame de Troyes, où il dit que la providence l'a tiré de la poussiere, pour l'élever au plus haut degré d'honneur où un homme puisse monter. On voyoit

ci-devant, sur le tapis de la chaire du prédicateur, en l'église de saint Urbain, qu'il a fait bâtir, les marques de sa naissance. Ce tapis représentoit un cordonnier travaillant de son métier; mais on l'a supprimé.

On ne souffre à Troyes aucun hérétique; l'un de ses évêques nommé Antoine Caraccioli, de la maison des princes de Melphe en Italie, y ayant prêché la doctrine de Luther, les habitans le chasserent de la ville, & aucun hérétique ne s'y est depuis présenté pour y faire sa demeure. Après que Louis XIV eut interdit l'exercice de la religion protestante dans son royaume, cette ville lui fit ériger une statue qu'on voit au-dessus de la porte de l'hôtel de ville. La victoire y paroît, avec plusieurs couronnes de laurier, qu'elle met sur la tête du héros: on remarque, aux pieds de la statue, une hydre terrassée, qui est le symbole de l'hérésie, & on lit ces quatre vers gravés sur un marbre.

Ille est quem totis ambit Victoria pennis,
Hic pelago, hic terris, hic sibi jura dedit.
Per quem Religio tot ab hostibus una triumphat,
Urbs dicat antiqua Religionis amans.

Il y a dans cette ville une singularité remarquable, & qui paroîtra fabuleuse à ceux qui n'ont point été à Troyes, ou qui n'y ont point fait d'attention: elle est néanmoins très-certaine; c'est qu'il n'entre point de mouches dans la boucherie, quoiqu'elle soit fort grande, & qu'aux environs de ce lieu, il y en ait, dans la saison, une très-grande quantité. Quelques uns attribuent cette merveille à un talisman, d'autres aux prieres de l'évêque saint Loup. Ce fut à Troyes que se fit le mariage de Catherine de France avec Henri V, roi d'Angleterre. L'évêché de Troyes est borné au septentrion par les diocèses de Châlons & de Soissons, au midi par ceux de Langres & de Sens, au levant par ceux de Châlons & de Langres, & au couchant par l'archevêché de Sens, dont il est suffragant. Il a vingt-cinq lieues de long, sur vingt-deux de large, dans sa plus grande étendue. Il est composé de trois cents soixante-douze paroisses, & de quatre-vingt-dix-huit annexes, divisé en huit doyennés, sous cinq archidiacres. Outre la ville de Troyes, qui est la principale, les autres lieux les plus considérables de ce diocèse, sont:

Sezanne,	Mery-sur-Seine,
Anglure,	Arcies,
Barbonne,	Beaufort,
Brienne-le-Château,	Brienne-la Ville,
Le Mont-Pont,	Rameru,
Rosnay,	Ville Maure & Ville Noce.

Parmi le grand nombre d'évêques qui ont gouverné ce diocèse, on compte dix-huit saints. Cet évêché ne vaut que huit mille livres de revenu; l'église cathédrale est dédiée à saint Pierre; son chapitre est composé de huit dignités: le doyen, le chantre, le sous-chantre, qui est nommé par le chantre, cinq archidiacres, & trente-sept chanoines. Il y a encore quatre autres chanoines, dits de la chapelle Notre-Dame, dont les prébendes ne valent pas plus de deux cents cinquante livres par an, & qui, outre l'assistance qu'ils doivent à l'office de cette église, sont encore obligés de dire tous les jours une messe de la Vierge, dans la chapelle qui lui est consacrée. Les autres canonicats sont à la collation du roi & de l'évêque alternativement, & sont environ de six cents livres chacun. Le titulaire du prieuré de saint George, dont le revenu est de douze cents livres, dépendant de l'abbé de saint Quentin de Beauvais, a séance, du jour de sa réception, avec les chanoines de cette église; mais il n'a point de voix au chapitre. Il y a encore, dans saint Pierre, deux marguilliers prêtres, qui ont la charge du trésor des reliques, qui sont considérables, & qui ont été apportées de Constantinople au retour de la croisade de 1204; mais les reliquaires ont été vendus pour aider à payer la rançon des rois Jean & François I. En l'an 878, le pape Jean VIII y couronna le roi Louis *le Bégue*, & y tint un concile, où se trouverent presque tous les prélats des Gaules. Les chanoines de cette église ont vécu en commun avec leur évêque, depuis saint Alderal, & le bienheureux Manassès, quarante-septiéme évêque de Troyes, environ l'an 985 ou 993, jusqu'au pontificat de Philippe, cinquante-quatriéme évêque de Troyes, avec lequel ils firent mense à part, ce qui dura environ cent ans; cet évêque ayant commencé son pontificat en 1082. Néanmoins, pour conserver une idée de cette vie commune, l'évêque traitoit les chanoines quatre fois l'an; à Pâques, à la Pentecôte, à la Toussaint, & à Noël; mais cet usage est fini, moyennant la somme de dix livres que l'évêque donne tous les ans au chapitre. Environ l'an 870, sous le regne de Charles *le Chauve*, cette église, étant tombée en ruine, fut rebâtie; & en 1167, on supprima la dignité de prévôt, qui étoit la premiere. * *Baugier*, Mém. hist. de Champagne, tom. 1, p. 186 & suiv.

Troyes fut brûlée par un accident le 19 juillet 1188. L'église de saint Pierre étoit couverte de plomb. L'église de saint Etienne, que le comte Henri avoit fait bâtir, eut le même sort, avec tous les ornemens & vaisseaux d'or & d'argent: cette perte fut inestimable. Le chœur fut rétabli en 1208, & en 1227 un vent impétueux le renversa par terre. Le pape Grégoire IX, par sa bulle du 10 septembre 1229, donnée à Pérouse, invita tous les chrétiens de contribuer à sa réparation. Après qu'elle eut été réparée, de grands vents & tourbillons jetterent en bas le clocher, qui étoit fort élevé & beau, ce qui endommagea beaucoup cette église. Cet accident arriva le mercredi avant l'Assomption 1355. Cette église n'a été enfin rebâtie, en l'état où elle est aujourd'hui, que sous le regne de François I. C'est un vaisseau des plus grands, des plus éclairés & des plus beaux qui soient en France: son portail est d'un fort beau dessein; mais on a laissé imparfaite la tour du côté gauche de ce portail. On y conserve plusieurs reliques considérables, dont les principales sont, un morceau de la vraie croix, de dix pouces de longueur; un bassin dont on prétend que Jesus-Christ se servit pour laver les pieds à ses apôtres; le crâne de saint Philippe apôtre, au-dessus duquel est la couronne d'or d'Henri *le Libéral*, comte de Champagne; un reliquaire d'or, dans lequel est un des pieds de sainte Marguerite, en chair & en os, très-palpable, avec plusieurs corps de saints. L'église collégiale de saint Etienne étoit autrefois desservie par dix dignités & cent chanoines, dont il n'en reste plus que cinquante-sept, qui sont à la collation du roi: ainsi que huit des dignités de cette église, le doyen en étant excepté, parce qu'il est électif, & doit être confirmé par l'évêque de Troyes; les autres dignités sont, le prévôt, le soudoyen, le trésorier, le chantre, le célerier, le chevecier & le scholastique: toutes ces dignités ont chacune le double d'un chanoine, excepté le trésorier & le chevecier, qui ont davantage; les canonicats peuvent avoir environ cinq cents livres de rente. Ce chapitre est de la jurisdiction de l'archevêque de Sens. En une vitre de cette église est écrit:

L'an de grace mille neuf vingt ans,
Du mois de Mars le dix sept jour,
Henri, comte, fondateur de céans,
Lors trépassa sans plus faire séjour.

Le titre de fondation de ces chanoines est de l'an 1157, par Henri I du nom, comte de Champagne; ils vivoient en commun, & chantoient les matines la nuit. Ce comte assistoit souvent à l'office, & portoit sa gibeciere de velours rouge & sa toque de même étoffe, couverte de pierreries que l'on voit encore dans le trésor de cette église. Son tombeau est le plus proche de l'aigle dans le chœur. Il a six pieds de longueur, & deux & demi de largeur. La base, qui est posée sur un piédestal, est garnie de cuivre, ornée de feuillages, & enrichie de plusieurs piéces très-riches & parfaitement émaillées, dont les desseins sont tout différens. On voit, au pied de ce tombeau, celui de Thibault III, comte de Champagne; sa femme Blanche de Navarre le fit élever, il est de même hauteur, longueur & largeur que le précédent, & sur le même piédestal; mais il est plus beau, & enrichi d'un grand nombre de pierreries, d'émaux rares, & de plusieurs figures d'argent qui représentent la famille des comtes de Champagne. Le jubé de cette église est estimé des connoisseurs. On y remarque quatre figures d'un travail exquis: & il y a peu de trésors en France qui approchent de la richesse & de la beauté de celui qu'on admire dans cette église.

L'église collégiale de saint Urbain, qui dépend immé-

diatement du saint siége, est fondée par le pape Urbain IV, & bâtie au même endroit où ce pontife prit naissance: elle fut achevée par le cardinal de sainte Praxède, son neveu, & consacrée en l'an 1389, par Pierre d'Arcies, soixante-quatorziéme évêque de Troyes. Son chapitre est composé d'un doyen, d'un trésorier, d'un chantre & de neuf chanoines, dont les prébendes ne valent pas à présent plus de cent cinquante livres chacune. Le doyen, qui est électif, & qui doit être confirmé par le pape, a le double, & les deux autres dignités ont chacune une prébende & demie: elles sont à la collation du roi & du doyen alternativement. Il y a aussi quatre chapelains de Notre-Dame & de saint Nicolas, pour faire l'office, & d'autres chapelains, qui sont nommés par le doyen seul.

La ville de Troyes a quatorze paroisses, deux abbayes d'hommes & une de filles. L'abbaye de saint Loup, de l'ordre de saint Augustin, étoit en réputation dès l'année 690, & avoit alors pour abbé Theudecaire. Le 26 mai 724, l'église fut consacrée en l'honneur de la Vierge. En 870, Charles *le Chauve* y donna plusieurs biens, & la fit rebâtir. Suivant le sentiment de l'abbé Guitere, qui vivoit l'an 1154, cette abbaye étoit au fauxbourg de Troyes, où est maintenant saint Martin ès Aires, laquelle ayant été ruinée par les Normands en 892, les religieux se retirerent dans la ville, où ils sont à présent, & y apporterent le corps de saint Loup. On appelloit alors l'église, qui n'étoit qu'une chapelle, Notre-Dame de la Cité, *Maria de Civitate*. Cette abbaye a été autrefois desservie par un collége de chanoines régis par un prévôt. Le 29 de novembre 1135, cette abbaye prit la régle de saint Augustin, par la conduite d'Hatton, cinquante-sixiéme évêque de Troyes, & de saint Bernard, & par l'autorité de Thibault II du nom, comte de Champagne, qui, charmé de la vie exemplaire des religieux de saint Martin ès Aires, & prenant occasion de ce que le service divin languissoit dans l'abbaye de saint Loup, y établit cette régle, par l'avis de plusieurs prélats & de saint Bernard, du consentement des chanoines, avec cette condition, qu'ils ne sortiroient point de leur église, qu'ils y resteroient pendant leur vie, qu'arrivant le décès de l'un d'eux, sa place seroit remplie par un régulier de saint Augustin: ce qui fut accordé. Il n'y eut point d'abbé établi d'abord; mais Guillaume, abbé de saint Martin, gouverna cette maison pendant dix-huit mois, après lesquels le pape Innocent II, à la priere de Thibault, comte de Champagne, écrivit à cet abbé Guillaume de continuer à gouverner les chanoines de saint Loup, & qu'en la place de ceux qui viendroient à mourir, il n'y mit que des réguliers; & que si cette abbaye venoit à perdre sa discipline réguliere, elle seroit réformée par celle de saint Martin, & respectivement celle de saint Martin par l'abbaye de saint Loup; & que si la régularité venoit à manquer à toutes les deux, les abbés de Clairvaux & de Pontigny les réformeroient: c'est ce qui se lit en la bulle de ce pape de l'an 1136. Le 12 juin 1137, on fit Gerard, prieur de saint Martin, abbé de saint Loup. En 1153 ou 1163, Henri I du nom, comte de Champagne, donna plusieurs biens à cette abbaye, avec une prébende de l'église de saint Etienne, & un livre des évangiles, couvert de lames d'argent & de pierreries, dans lequel cette donation est écrite, avec défense de le vendre pour quelque cause que ce soit. On voit, dans ce même livre, le portrait d'Henri, fils de ce comte, qui est représenté fort jeune, afin de conserver la mémoire de la naissance de ce prince, arrivée le jour de saint Loup, & du don fait, par le comte son pere, en action de graces de la naissance de ce prince. En 1184, le comte Henri II du nom, confirma les donations que ses prédécesseurs avoient faites à cette abbaye, lui donna encore de nouveaux biens, & lui accorda de nouveaux droits. L'église de saint Loup est en forme de croix, & tous les croissants sont de même forme & grandeur; son autel est superbe & magnifique. On prétend que le reliquaire, en forme de chef, qui renferme la tête de saint Loup, vaut plus de deux cents mille livres; on y admire les figures de l'autel de saint Augustin & de sainte Monique, & le tombeau de Nicolas Fréjot, abbé régulier de cette maison. Cette abbaye vaut six mille livres de rente à l'abbé, & trois mille livres aux religieux, qui sont au nombre de huit, y compris deux religieux de l'abbaye de Chante-Merle, dont le monastère fut supprimé en 1690. Il a été uni à la mense conventuelle de l'abbaye de saint Loup, à condition de recevoir deux religieux, qui porteroient le nom de religieux de Chante-Merle, pour lesquels l'abbé de ce lieu doit donner, aux religieux de saint Loup, sept cents livres par chacune année. Cette abbaye de Chante-Merle étoit dans un bourg fermé de murailles, entre Ville-Noce & Barbonne; elle étoit autrefois fort belle & fort agréable. Ces deux abbayes ont toujours eu entr'elles une alliance spirituelle, comme il se voit dans le livre des obits de l'abbaye de saint Loup.

L'abbaye de saint Martin ès Aires, en latin *in Areis*, est de l'ordre de saint Augustin. En 427, saint Loup fut enterré dans une chapelle basse & obscure de l'église de cette abbaye, dite de saint Vorle. On prétend que ce saint, qui fut le huitiéme évêque de Troyes, fit bâtir cette abbaye en 523. Elle étoit, en ce tems, hors de la ville, depuis, ayant été renfermée dans son enceinte, on la nomma Notre-Dame de la Cité, ensuite saint Martin ès Aires, qui est le nom qu'elle porte aujourd'hui.

Elle fut ruinée par les Normands en 892. Cette abbaye vaut deux mille livres de rente à l'abbé, & aux religieux, au nombre de quatre, douze cents livres.

On voit dans l'église de saint Nicolas un sépulcre de Notre-Seigneur; il est d'un beau travail, & fait avec toutes les dimensions de celui de Jerusalem. Les vitres de l'église de saint Pantaléon sont très-belles & d'un grand prix, ainsi que les tableaux & les figures dont elle est remplie.

L'abbaye de filles, sous le titre de Notre-Dame, est de l'ordre de saint Benoît; on croit qu'elle a été fondée environ l'an 681 par saint Leuçon, dix-huitiéme évêque de Troyes, qui y mit des femmes & des filles idolâtres qu'il avoit converties à la foi. Il paroît par une chartre de l'an 1185, donnée par Gertrude, abbesse de ce monastère, en faveur des chanoines de saint Nicolas de Sezanne, qu'il y avoit alors dans cette abbaye, outre les religieuses, des chanoines, des convers ou oblats qui portoient l'habit de religieux & des servans de la maison; qu'il y avoit aussi un prévôt qui rendoit la justice, & deux évangélistes qui y chantoient l'évangile. Il y a à présent dans ce monastère, outre l'abbesse, quarante religieuses, dont le revenu est de dix mille livres.

Les chevaliers de Malthe ont dans cette ville une commanderie, dont le revenu est de douze mille livres.

Il y a en outre, dans cette ville, un prieuré de saint Quentin, de l'ordre de saint Benoît, qui vaut sept cents livres de rente. Un séminaire dans l'un des fauxbourgs pour l'instruction des jeunes ecclésiastiques, gouverné par les prêtres de la mission; son revenu est de quarante-cinq mille livres, dont trois mille s'imposent sur le clergé de Troyes. François Bouthilier, ancien évêque de Troyes, a fait bâtir à ses dépens un autre petit séminaire pour y élever de jeunes gens qui marquent avoir de l'inclination pour l'état ecclésiastique, & qui n'ont pas le moyen d'étudier à leurs dépens. Ce prélat a obtenu la permission du roi de faire cet établissement en 1695.

Une maison des prêtres de l'oratoire de Jesus, au nombre de sept ou huit, qui arriverent à Troyes le 27 février 1618, ils furent logés pendant quelques jours dans l'évêché, & ensuite dans une maison acquise en leur nom le 4 novembre 1619. Ils entrerent dans l'hôpital du saint Esprit qu'ils eurent par échange d'une prébende de saint Honoré de Paris. Cet hopital fut uni à leur congrégation du consentement du grand aumônier de France & des habitans de la ville. Cette maison n'a que sept cents livres de revenu, outre les pensions que payent ceux qui y demeurent. Ces peres de l'oratoire enseignent les humanités, la philosophie & la théologie dans un collége fondé en partie par M. de Pithou.

Il y a encore dans Troyes, un couvent de dominicains où il y a douze religieux; ils ont été établis par Thibault IV du nom, comte de Champagne, qui leur donna la maison de Guy de Chappes, située auprès de son verger de Troyes. La chartre est datée du mois de juin 1232. En l'année 1237, Agnès, dame de Plancy, donna à ces religieux, du consentement de ses enfans, sa maison qui étoit proche de leur couvent. Le roi Philippe *le Long* leur donna un fossé venant de la Seine, proche de leur maison, & quelques maisons de tanneurs. Le titre de cette donation est

daré de Chaours en Champagne, au mois de novembre 1319. On admire la statue de saint Dominique qui est à l'entrée de l'église, & les chaises du choeur qui sont d'un travail exquis. On y voit des bustes & des piéces de sculpture achevées dans les embrasemens, & des vitres admirables dans la bibliotheque.

Un couvent de cordeliers qui est très-bien bâti, où il y a vingt religieux; ils ont été établis en 1237 par le même comte Thibault, qui leur donna une belle maison hors de la ville, proche la porte César, que l'on nomme *Comporté*, dans laquelle ils demeurerent l'espace de vingt ans, jusqu'à ce que ce comte leur en donna une plus grande & plus belle dans l'enceinte de la ville, & mit en la premiere des religieux de la trinité. La bibliotheque des cordeliers est publique trois fois la semaine. Ce vaisseau qui contient cinq arcades voûtées, est grand & bien éclairé, il est au dessus d'une large galerie voûtée & vitrée, ensuite de laquelle est le cloître qui est aussi voûté.

Les religieux de la trinité, dits Mathurins, ont été établis à Troyes en 1263 par le même comte Thibault, qui leur donna la maison où étoient auparavant les cordeliers, & le comte Thibault V leur donna six muids de froment à la grande mesure de Troyes, & cinquante livres, monnoie de Provins, avec exemption de toutes entrées, péages, gabelle & autres. La chartre est du mois d'avril 1250, il leur donna aussi la même année le droit de pêcher dans les fossés de Troyes, depuis la porte de *Comporté*, jusqu'au cours de la Seine, avec permission de faire un petit ruisseau pour avoir de l'eau. En 1263, ce comte leur donna encore deux cents arpens de bois en fonds assis dans le commun usage d'isles. Au mois d'avril 1590, le comte de Saint-Paul qui commandoit dans Troyes pour la ligue, fit abattre l'église de ces religieux, qui furent établis dans un prieuré de Clugni dépendant de Gaye, situé au fauxbourg Saint-Jacques. Il y a six religieux qui ont trois mille livres de rente. Un couvent de capucins de trente religieux; ils ont été établis & reçus en 1610 par le soins & sous la protection de Charles de Gonzague, gouverneur de Champagne & de Brie. Une chartreuse établie environ deux cents vingt-neuf ans après la grande chartreuse de Grenoble; ainsi il y a apparence que cet établissement se fit en 1315, elle est éloigné de la ville d'une demi-lieue. Son fondateur fut Pierre de Moussey. Il paroît par une chartre du mois de mars 1326 du roi Charles IV, datée de Vincennes, que ce prince confirma alors cette fondation. Après la mort de Pierre de Moussey, Jean Garnier, chanoine de saint Etienne, & depuis doyen de saint Urbain, donna à ces religieux une place qu'il avoit achetée à une demi-lieue de Troyes, nommée Laprée; ce qu'ils accepterent le vendredi avant la Pentecôte 1332. Le mardi après la Toussaints 1341, Jean d'Aubigny, soixante-neuviéme évêque de Troyes, donna par testament à ces solitaires la moitié de ses meubles, & au mois de novembre 1389, Jeanne d'Evreux, reine de France, veuve de Philippe VI, dit de Valois, leur donna sa maison, dite de Blanc-fossé, proche l'église de Notre-Dame de Laprée, avec toute jurisdiction & seigneurie. En 1622, ce lieu de Laprée où étoient les chartreux, fut érigé en prieuré de l'ordre de saint Benoît, sous le titre de sainte Scholastique, & les chartreux furent transférés proche l'Echerelle, où ils ont commencé de faire bâtir une chartreuse: il n'y a que six religieux qui ont six mille livres de rente.

Deux couvens de carmélites; l'un, dans la ville, fondé par la mere Marie de Megrigny qui n'a que quinze cents livres de revenu; l'autre, dans un fauxbourg qui a deux mille livres de rente. Il y a peu de religieuses dans ces deux maisons qui sont pauvres. Ces religieuses qui ont été reçues à Troyes au mois de septembre 1621, se sont appauvries encore davantage en faisant bâtir de trop grandes églises.

Les religieuses ursulines se présenterent à Troyes le 2 juillet 1628, avec des lettres du roi, où après quelques difficultés elles furent reçues; elles sont au nombre de quarante, & ont trois mille cinq cents livres de rente.

Celles de la congrégation ont été reçues le 22 décembre de la même année. Elles n'ont que quinze cents livres de revenu, & sont au nombre de cinquante, qui ne pourroient subsister sans les charités qu'on leur fait.

Les religieuses de la visitation ont été reçues en 1631, elles furent mises en la maison dite de saint Abraham, qui étoit aux filles pénitentes, & elles ont pris le même institut.

Il paroît que le testament de Pierre d'Arcies, soixante-quatorziéme évêque de Troyes, qui mourut en 1395, qu'il avoit à Troyes un monastère de religieuses nommées *Filles-Dieu* qui ne subsiste plus, & qui ne peut être le même que la Maison-Dieu de saint Abraham, puisqu'il les distingue par son testament; ainsi il y a lieu de croire que ce monastère de Filles-Dieu a été ruiné par les guerres des Anglois ou par quelque autre accident. On prétend à Troyes que ce monastère étoit dans la petite rue appellée encore aujourd'hui la *ruelle des Filles-Dieu*. On a même trouvé plusieurs sépultures dans les jardins qui en sont proches, & on croit que ces religieuses furent transférées à Jouare.

Tous les dimanches, à l'issue de la messe de paroisse, on distribue dans l'église de la Magdelaine de Troyes, cent soixante petits pains du poids de dix onces chacun, à autant de pauvres qui sont appellés les uns après les autres, & aux quatre-tems de l'année on en donne encore quatre-vingts, ce qui a été fondé en 1534 par Nicolas Fay & Isabeau son épouse. Cette fondation est gravée sur une lame de cuivre proche de leur sépulture, & sur les fonts baptismaux de cuivre de cette église qu'ils ont fait faire.

Il y avoit à Troyes plusieurs hôpitaux qui ont été unis en un par lettres patentes de Louis XIII, du mois d'avril 1630.

L'hôtel de ville est un bâtiment assez considérable; c'est un grand corps de logis qui a deux aîles en retour. La statue de marbre blanc qui est sur la porte, représente Louis *le Grand*, & est un des présens & un des chefs-d'œuvre de Girardon. Saint Patrocle, dit saint Parre, fut martyrisé à Troyes dans le troisiéme siécle, soit sous Valerien, soit sous Maximien Hercule. Saint Sabinien ou Savinien, martyr de Troyes au troisiéme siécle. Saint Loup fut fait évêque l'an 426, après saint Ours, & mourut en 478. Saint Aventin, solitaire du diocèse de Troyes, dont le corps repose dans la ville. Saint Vinebaud du monastère de saint Loup-lès-Troyes, qui ayant été ruiné par les Normands, fut rebâti ensuite dans l'enceinte de la ville. Ce saint vivoit aux sixiéme & septiéme siécles. Saint Prudence, évêque de Troyes au neuviéme siécle, sous Charles *le Chauve*. Saint Victor ou saint Victre d'Arcis sur-Aube, au diocèse de Troyes, dont le corps est dans l'abbaye de Montirame. Saint Fale, abbé de l'isle, à deux lieues de Troyes, disciple de saint Aventin, dont le corps est à Montier-la-Celle. Sainte Maure, vierge, née à Troyes, & morte au même lieu du tems de l'évêque saint Prudence, vers le milieu du neuviéme siécle. Saint Godon ou saint Gon, dit saint Gan, neveu de saint Wandrille, ayant quitté le monastère de son oncle au pays de Caux, vint demeurer dans l'hermitage d'Oye, au diocèse de Troyes, où il mourut vers la fin du septiéme siécle. Sa chapelle & sa cellule furent ruinées deux cents ans après; mais au siécle dixiéme ou onziéme, une dame fit rebâtir sur son tombeau une grande église, avec un monastère, qui fut réduit, l'an 1344, en prieuré, mis sous la dépendance de Montier-la-Celle. C'est ce qui s'appelle aujourd'hui le prieuré de saint Gan, à deux lieues de Sezanne en Brie, sur la riviere de Morin. Le corps de sainte Hoylde ou sainte Hou, vierge, fut apporté du pays de Pertois à Troyes, l'an 1159, & mis dans l'église de saint Etienne. Saint Frobert, né à Troyes, y bâtit le monastère appellé depuis Montier-la-Celle, vers l'an 653, & en fut le premier abbé. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 507.

Troyes a été la patrie de Jean Passerat, de Nicolas Caussin, jésuite, de Pierre Pithou, de Jean Pithou son frere; d'Edmond Merille, mort professeur de droit à Bourges l'an 1647, âgé de soixante-huit ans; du pere le Cointe, prêtre de l'oratoire, & auteur des annales ecclésiastiques de France; de Pierre Mignard, mort premier peintre du roi le 30 mai 1695; de François Girardon, sculpteur comparable aux plus habiles de l'antiquité, & de feu le Noble, qui avoit été procureur général au parlement de Metz. Ce dernier est plus connu par le nombre de ses ouvrages, que par leur excellence. Il y a peu de genres d'écrire dans lesquels il ne se soit exercé, & peu de sciences sur lesquelles il n'ait écrit. Prose, poësie, sérieux,

burlesque, histoire, politique, philosophie, théologie, jurisprudence, &c. ont tour à tour occupé sa plume. Sa traduction des cent cinquante pseaumes passe pour le meilleur de ses ouvrages.

Il y a à Troyes un lieutenant de maréchaussée, un assesseur, un procureur du roi, un greffier, un brigadier, un sous-brigadier & huit archers. Il y a encore un siége présidial & une direction des gabelles, & qui comprend neuf greniers à sel & deux chambres. L'élection de Troyes est bornée au midi par la Bourgogne, au septentrion par l'élection de Châlons, au levant par l'élection de Bar-sur-Aube, & au couchant par l'élection de Sezanne & de Nogent-sur-Seine. Sa figure est très-inégale, elle est composée de deux cents quarante-sept paroisses.

Le commerce a été si considérable autrefois dans cette ville, que plusieurs princes étrangers n'ont point voulu d'autres cautions, pour les sommes qu'on leur vouloit payer, que les marchands de Troyes. Les eaux ont une propriété singuliere pour dégorger les étoffes, & pour toutes les teintures de soies, laines, fils & autres, & pour la tannerie de toutes sortes de cuirs, même passés en cuirs de Hongrie. On ne peut s'empêcher de remarquer en cet endroit, que l'une des choses qui a le plus affoibli le commerce de Troyes, sont les procès que les communautés des arts & métiers entreprennent les unes contre les autres, les emprunts qu'elles font souvent, dont la meilleure partie est employée en buvettes, & les sommes exorbitantes qu'elles exigent des aspirans à ces maîtrises pour les y recevoir. Les buvettes que les jurés & les principaux maîtres de ces communautés exigent de ces aspirans, & celles qu'ils pratiquent, sous prétexte de visites ou de redditions de leurs comptes, ruinent la plûpart des particuliers qui les composent, & les mettent hors d'état de porter les charges publiques, lesquelles étant rejettées sur les plus riches & sur les médiocres bourgeois, affoiblissent considérablement la fortune des premiers, & causent la ruine des autres. Le commerce de toiles est toujours très-considérable dans Troyes, où il y a une manufacture de toiles de lin, chanvre, coton, futaines & basins. Il y a au moins six cents ouvriers qui travaillent à ces sortes d'ouvrages. Les mêmes eaux, qui sont si propres pour les teintures, sont aussi merveilleuses pour le blanchissage de toiles que les marchands d'ici achetent de toutes parts, pour les y faire blanchir dans les belles & agréables prairies de cette ville, qui sont arrosées d'une très-grande quantité de canaux de la riviere de Seine qui servent encore à blanchir des futaines, des basins, du coton, du lin & du chanvre, que les marchands de Troyes font ensuite mener à Paris, Lyon, Rouen, Rheims & autres grandes villes du royaume, même en Lorraine & en Allemagne; les marchands de ces grandes villes viennent souvent les acheter jusqu'à Troyes. Les mêmes eaux servent encore à blanchir la cire, dont les ouvriers font ensuite des bougies: de sorte qu'on ne peut rien désirer à cet égard qu'un grand nombre d'ouvriers, comme il y en avoit ci-devant pour travailler à ces manufactures, & pour employer les lins & chanvres qui croissent en abondance dans toute l'étendue de l'élection de Troyes. Il y a encore à Troyes une manufacture de serges drapées, dont la largeur doit être de deux tiers de l'aune de Paris. Les ouvriers employent le plus gros & le rebut des laines à faire des droguets, qui ont une demi-aune de Paris de largeur. On fabrique aussi des serges dans l'hôpital de saint Nicolas à Troyes; ce qui leur a fait donner le nom de serges de saint Nicolas. Il y a, dans cet hôpital, un entrepreneur qui fait travailler un bon nombre de pauvres à la décharge des hôpitaux, qui fabriquent aussi des droguets de laine & de fil. On fait encore à Troyes, des satins dits façon de Turin, d'Hollande, de Bruges & de la Chine. Il y a un débit assez considérable de ces marchandises. Il y a à Troyes un plus grand nombre d'épingliers que d'autres artisans à proportion. Le débit qu'ils en font est grand, aussi-bien que celui de la chandelle, qui est très-blanche, & excellente, à cause de la bonne qualité des suifs.

Il y a peu de terres inutiles dans l'élection de Troyes; les habitans de la campagne sont plus laborieux que ceux de la ville. La huitiéme partie des terres est propre à porter du froment, dans les autres on n'y recueille que du seigle & de l'aveine, même, dans quelques-unes, du sarrazin seulement; mais en récompense elles sont bien plus aisées à labourer que les terres qui portent du froment. Elles sont aussi très-propres à la nourriture des moutons & autres bêtes blanches. Il y a plusieurs gros vignobles dans cette élection, où les vignes tiennent les trois quarts des finages, & occupent un tiers des paroisses. Les vins y sont bons & assez agréables.

Il y a aussi, dans l'élection de Troyes, plusieurs petits vignobles dont les vins sont médiocres. Outre les bêtes blanches, on nourrit encore, dans l'étendue de cette élection, beaucoup de bêtes à cornes, parce que l'usage de la plûpart des communautés consistent en pâturages & bruyeres destinées à la nourriture des gros bestiaux, qui contribuent beaucoup à engraisser la terre.

TRUBICE, riviere de Pologne, dans le palatinat de Kiovie. Son cours est du nord au midi. Elle entre dans le Borysthène, à deux milles d'Allemagne, au dessous de Pereslaw. * *Andr. Cellar.* Desc. Pol. p. 399.

TRUBRIDGE ou TROUBRIDGE, bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire. Il a droit de marché, & il est renommé par ses ouvrages de laine.* *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1, p. 123.

TRUCCIACUM, ancien lieu de France, aujourd'hui le village de Droissi, à cinq lieues au midi de Soissons, près de Nanteuil sur Muret, dans une vaste campagne. Il est connu par la victoire que Landri, maire du palais, y remporta l'an 594, sous la régence & les ordres de Fredegonde, mere de Clotaire II, roi de Soissons, sur Childebert, roi d'Austrasie. Voyez *Valois*, *Cordemoi*, *Daniel*, *Velly*, Hist. de France.

TRUCONES, isle de la mer d'Illyrie, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7. Quelques manuscrits lisent *Titana* au lieu de Trucones, & d'autres portent *Citana* ou *Tituna*. Isaac Vossius prétend qu'il faut lire *Pityia*, & se fonde sur Apollonius. Cependant les éditions des Aldes & des Juntes lisent TRUCONES. Hermolaüs dit qu'il y en a qui appellent cette isle *Trucula*, & il la place entre celles de *Lesina* & de *Curzoli*. Le nom moderne, selon quelques-uns, est *Torcola*.

TRUDEN, *S. Trudonis urbs*, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie. Voyez SAINT-TRON.

TRUEBERTHAL, vallée de Suisse, dans le canton de Berne, au bailliage de Trachsellwaldt, prend son nom de la riviere de Truob, qui la traverse. Il y avoit autrefois une abbaye dans le village paroissial de Truob.

TRUEIRE ou TRIEURE, riviere de France. Elle prend sa source au pied d'une montagne du Gevaudan, nommée la Marguerite: elle se jette dans le Lot à Entragues. Castel l'appelle TROVEYRE.

TRUENTUS, riviere d'Italie, dans le Picenum. La ville *Asculum Picenum* (*Ascoli*) capitale du pays, étoit bâtie sur ses bords, dans l'endroit où elle reçoit le fleuve *Castellanum*. A son embouchure étoit un lieu fortifié nommé *Castrum Truentinum*, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4. Pline, *l.* 3, *c.* 13, qui nomme le château *Truentum*, parle aussi de la riviere qui lui donnoit son nom. Strabon, *l.* 5, *p.* 241, fait mention de la riviere sous le nom de Τρύεντῖνος ποταμὸς, *Truentinus amnis*, & y met une ville de même nom. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, ne connoît ni ville ni château dans cet endroit, à moins qu'il ne comprenne l'un ou l'autre sous la dénomination de Τρυεντίνου ποταμοῦ ἐκβολαί, *Truentini fluminis ostia*. Le nom moderne de cette riviere est TRONTO. Voyez ce mot.

TRUGHENACKMY, baronnie d'Irlande, dans la province de Munster. C'est une des huit qui composent le comté de Kerry. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 50.

TRULLA, port de l'Arabie heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, le place dans le pays des Adramites. Arrien, 2 *Peripl. p.* 15, marque dans ce quartier deux isles désertes, l'une appellée l'*Isle des Oiseaux*, & l'autre *Trullas*.

TRULLE ou TROUILLE, petite riviere des Pays-Bas, dans le Hainaut. Elle prend une de ses sources près du village de Mérieux, & l'autre au voisinage de Grandeng. Ces deux branches s'étant réunies dans un même lit, un peu au-dessous du village de TROUILLE, ne forment plus qu'une riviere, qui, coulant en serpentant du nord au midi, se rend à Mons, qu'elle traverse, & va ensuite se perdre un peu plus bas dans la Haine, au-dessus de saint Guillain. * *Jaillot*, Atlas.

TRULLUM, nom d'une basilique de la ville de Constantinople, selon Ortélius, qui cite le recueil des conciles.

TRUN SUR-DIVE, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Sées, avec vicomté. Ce bourg est situé entre *Falaise*, *Argentan*, *Vimonstier* & *Livarot*. On y tient un marché toutes les semaines.

TRUOB, petite riviere de Suisse, dans le canton de Berne, au bailliage de Trachsellwald, nommée Truberthal, sépare le canton de Berne de celui de Lucerne, & se jette dans l'Emme.

TRURO, bourg d'Angleterre, dans la province de Cornouailles. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la grande Bretagne*, t. 1.

TRUTULENSIS PORTUS, port de la Grande Bretagne. Tacite en fait mention dans la vie d'Agricola. Quelques exemplaires portent *Tutulensis-Portus* pour *Trutulensis Portus*. Comme on ne sait point la situation de ce port, il y a des auteurs qui veulent, qu'au lieu de *Trutulensis*, on lise *Rhutupensis*, & ils prétendent que c'est Richborough dans la province de Kent.

TRUXILLANOS, village d'Espagne, dans l'Estramadoure, à une lieue de Mérida. Le terroir des environs abonde en bled, en vin, en gibier & en betail. Ce fut dom Garcie Fernandès de Truxillo, grand-maître de l'ordre de saint Jacques, qui fit peupler ce lieu en 1320, selon le rapport de Vargas; & lui donna son nom. * *Silva*, Poblac. d'España, p. 84.

1. TRUXILLO, ville d'Espagne, dans l'Estramadoure, à dix lieues de Mérida. Elle est située dans les montagnes, sur le penchant d'une colline, dont le sommet, qui est tout de roc, se trouve occupé par une bonne citadelle. On tient que Jules César fonda cette ville, & l'appella *Turris Julia*, dont par corruption est dérivé Truxillo. Pline l'appelle *Castra Julia*: elle étoit alors une colonie de l'ancienne Lusitanie, du ressort de *Norba Cæsarea*, aujourd'hui *Alcantara*. Les grands maîtres, dom Pierre Gonzalès Mengo, de l'ordre de saint-Jacques, & dom Arias Perès Gallego, de celui d'Alcantara, la prirent sur les Maures, la peuplerent, & y mirent de nouvelles fortifications l'an 1232, & le roi de Castille, Jean II, l'érigea en ville l'an 1431, à la priere d'Alfonse Garcie de Truxillo, fils de Sanche Ximenès, chef de la famille de Vargas. Dans la suite cette ville acquit un nouveau lustre en donnant naissance au fameux François Pizarre, marquis *de las Charcas*, qui, aidé de ses freres, découvrit & conquit le royaume du Pérou. Il y a à Truxillo six paroisses & dix maisons religieuses; savoir quatre d'hommes, & six de filles. Cette ville est gouvernée par un juge de police, & par des corregidors. Elle a jurisdiction sur dix-sept bourgs. On y tient tous les ans deux foires, l'une le premier jeudi après le 15 mai; l'autre le 25 de juillet, jour de saint Jacques. Le terroir des environs produit beaucoup de bled, & les prairies y nourrissent quantité de brebis, dont la laine est très-fine.

2. TRUXILLO, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, & dans la vallée de Chimo, qui est d'une grande étendue. Les rois du Pérou y faisoient autrefois leur séjour, comme on le voit par les ruines de plusieurs palais. Cette ville est située près de la mer du Sud, à la hauteur de 8d 6' de latitude méridionale, à quatre-vingts lieues de Lima, au bord d'une petite riviere, auprès de quelques côteaux pierreux. Les Sauvages viennent par bande dans cette ville pour y servir ses habitans, ou pour leur fournir les choses dont ils ont besoin. Truxillo est à juste titre mise au nombre des premieres villes du Pérou. Il y a cent ans qu'on y comptoit plus de cinq cents maisons & quatre couvents. Les officiers royaux y demeurent. Cette ville a dans son ressort cinquante mille Sauvages tributaires. Tout le sucre qui se fait dans ce quartier croît principalement dans la vallée de Chacama ou Chicama. Le port, qu'on nomme *el Arrecife de Trugillo*, est à deux lieues de la ville, dans une baie ouverte, qui n'est point garantie contre les vents, & où même l'ancrage n'est pas bon. La ville de Truxillo est fort marchande & riche, à quoi contribue la grande fertilité des terres voisines. Les habitans ont détourné un bonne partie de l'eau de la riviere dans des canaux ou fossés pour arroser leurs jardins; ils la conduisent même par des aqueducs jusqu'à la ville. L'air de ce quartier passe pour être très sain. De tous côtés on voit des métairies où les Espagnols nourrissent des brebis, & sement des grains. Les vignes y sont communes, & il y a grande abondance de figues, de pommes, de grenades, d'orangers & de diverses autres sortes de fruits. La ville de Truxillo fut fondée en 1553 par Pizarro, premier gouverneur du Pérou. * *De Laet*, Descript. des Indes occid. l. 10, c. 20.

3. TRUXILLO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement des Honduras, sur la côte du golfe de ce nom, au fond d'une baie fort assurée contre les vents. Cette ville est bâtie sur un tertre entre deux rivieres claires & poissonneuses, & dans une contrée tempérée été & hiver. Le terroir des environs est fertile en froment, & abonde en toutes sortes de fruits. On y a quantité de miel & de cire. Le bétail y profite fort, & l'on dit que les vaches surpassent en grandeur & en bonté celles d'Espagne; on y éleve beaucoup de brebis. Les vignes portent deux fois l'an. Après qu'on a vendangé, on les taille de nouveau, elles repoussent; & les seconds fruits sont mûrs autour de Noël. Les arbres étrangers, comme orangers, limoniers & semblables, y portent des fruits excellens. Cette ville fut prise par les Anglois en 1576. Ils l'attaquerent ensuite en 1596, sous la conduite d'Antoine Sherlei & de Willams Paker; mais la tentative fut inutile, parce que les sentinelles donnerent l'alarme à la ville. Cette place est tellement fortifiée par la nature, qu'il n'est pas aisé de la prendre de force; car elle est bâtie sur un tertre droit, coupé de tous côtés, & environné d'épais bocages, où il n'y a nul passage pour approcher de la ville; si ce n'est un sentier étroit au-devant duquel il y a une porte assez forte & bien munie, de façon que si on ne surprend les sentinelles, on ne sauroit prendre la ville. Le port nommé San-Gil est au fond de la baie, & fort assuré contre les vents. * *De Laet*, Descript. des Indes occid. l. 7, c. 7.

4. TRUXILLO, ville de l'Amérique, dans la terre-ferme, au gouvernement de Venezuela, à quelques lieues au midi de Mérida, au nord oriental de la Grita. On l'appelle aussi N. Senora de la Paz. De Laet, *Description des Indes orientales*, l. 18, c. 13, dit que cette ville est éloignée de la métropolitaine Coro, d'environ quatre-vingts lieues droit vers le midi; qu'elle est à vingt-cinq lieues de la ville de Tucuyo, vers l'occident, & à dix-huit lieues du grand Maracaybo. Sur le bord de ce lac il y a un village qui dépend de Truxillo, & où les bourgeois ont coutume de mener leurs denrées, comme farine, biscuit, lard & autres choses, où ils les embarquent pour en faire un riche trafic en diverses provinces de l'Amérique méridionale. Cet embarquement se fait deux fois l'an; savoir, dans les mois de mai & de novembre. * *De l'Isle*, Atlas.

TRUYE, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches. On fait cas de ses fromages, qui portent le nom de fromages de Truye.

TRYBACTRA, village de la Sogdiane, selon Ptolemée, *l.* 6, *c.* 12. Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 6, écrit Tribatra, mais de Valois, au lieu de *Tribatra* lit *Cyreschata*.

TRYCHÆ, ville de l'Eubée, selon Etienne le géographe, qui dit que Lycophron l'appelle Trychamia.

TRYCHATA, montagne de l'Eubée, selon Isacius, cité par Ortélius.

TRYE, lieu de France, dans la Normandie, élection de Gisors.

TRYGEN, nom d'un lieu dont parle Siméon le métaphraste, *in vita SS. Manuelis, Sabelis, &c.* Il paroît que ce lieu étoit aux environs de Chalcédoine.

TRYLISIA, bourg de Pologne, dans le palatinat de Kiovie, sur le bord de la riviere Kamineza. Ce bourg est fortifié. En 1651, le 24 d'août, le général Polonois Prisimsky le prit d'assaut, & le brûla. Tout y fut passé au fil de l'épée, sans épargner ni enfans, ni femmes; celles-ci s'étoient défendues plus que les hommes durant le siége, & avoient tué beaucoup de Polonois. * *Andre Cellar*. Reg. Pol. des. p. 386.

TRIMALIA, lieu que Cédréne, cité par Ortélius, met au voisinage de Servie.

TRYME ou Trym, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté d'Est-Meath, dont elle est la capitale. Elle est située à six milles presque au sud-est d'Athboy, sur la Boyne. Il s'y fait un assez bon commerce. Elle a droit de tenir un marché public, & elle envoye deux députés au parlement. * *Etat présent de la Gr. Bretagne*, t. 3, p. 39.

TRYPHALIA, contrée maritime du Péloponnése, selon Polybe, *l.* 4, qui la place entre l'Elide & la Messénie. C'est la même que la TRIPHYLIE. Voyez TRIPHYLIA.

TRYPHONII ou SANCTI TRIPHONII INSULA, isle de la Propontide, & dont il est parlé dans les constitutions de l'empereur Emanuel Comnène.

TRYPIA : Gemiste dit que de son tems on donnoit ce nom à l'ancienne HELICE, ville du Péloponnése, dans l'Achaie propre.

TSANPOU, grande riviere qui traverse le Tibet d'occident en orient, selon les nouvelles cartes chinoises. Elle paroît prendre sa source auprès de celles du Gange, & l'on croit qu'elle coule ensuite, vers le midi, à travers le royaume d'Ava, où elle s'appelle *Menankion*, & se décharge dans le golfe de Bengale.

TSCHAROS, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, au Paraguay. Le pere Antoine Sepp, missionnaire de la compagnie de Jesus, parle de ces peuples dans une de ses lettres. Ces peuples, dit-il, sont aussi féroces que les bêtes parmi lesquelles ils vivent : ils vont presque tout nuds, & ils n'ont guère de l'homme que la figure. Il ne faudroit point d'autre preuve de leur barbarie, que la bizarre coutume qu'ils observent à la mort de leurs proches. Quand quelqu'un vient à mourir, chacun de ses parens doit se couper l'extrémité des doigts de la main, ou même un doigt tout entier, pour mieux témoigner sa douleur : s'il arrive qu'il meure assez de personnes pour que leurs mains soient entierement mutilées, ils vont aux pieds, dont ils se font pareillement couper les doigts, à mesure que la mort leur enléve quelque parent. On a songé à civiliser ces Barbares, & à leur annoncer l'évangile. La premiere tentative que l'on a faite n'a pas eu le succès que l'on en espéroit. Le tems de leur conversion n'étoit pas encore venu. * *Lettres édifiantes*, t. 11, p. 392.

TSCHERNEMBL, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Carniole, près d'une petite riviere qui se jette dans celle de Kulp. * *Zeyler*, Topogr. Carn. p. 125.

TSEE-POUSSONE, maison royale du roi de Siam, à une lieue de Louvo. Elle est bâtie sur le bord d'un étang, à l'entrée d'une forêt; où l'on peut chasser aux éléphans. * *Lettres édifiantes*, t. 7, p. 84.

TSEPEHOEN, petit peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, aux environs de la route que de la Salle tint pour aller de la baie de Saint-Louis aux Cenis.

TSERU, petit peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, aux environs de la route que tint de la Salle, pour aller de la baie de Saint-Louis aux Cenis.

TSICUNGO, province du Japon, dans l'isle de Ximo, au midi de celle de Chicugen. Elle a cinq journées de longueur du nord au sud, & on la divise en dix districts, qui abondent en riz & en bled.

TSIERIBON, petit royaume dans l'isle de Java, vers le milieu de la côte septentrionale, entre Batavia & Javara. Il est arrosé par le fleuve Indramaia. Le roi est allié des Hollandois.

TSIKETO, lac de l'Amérique septentrionale, dans le nouvelle France. Il est entre le lac Huron, au nord, & le lac Erié au midi, avec lesquels il communique par deux émissaires. De l'Isle le nomme le *Lac Ganathio* ou *Sainte-Claire.*

TSIOMPA, royaume d'Asie, borné au nord par le désert de la Cochinchine, à l'orient & au midi par la mer, & à l'occident par le royaume de Camboge. Ce royaume est tributaire du roi de la Cochinchine, qui l'est lui-même de l'empereur de la Chine. Il en est des habitans de *Tsiompa* comme de ceux de la Cochinchine & de Camboge : ils sont très-peu policés. Ces nations, qui n'ont presque aucun commerce avec leurs voisins, sont très-peu unies entr'elles. Les grands, comme autant de petits tyrans, pillent les peuples à toute main : les rois exercent encore une tyrannie plus cruelle sur les grands pour leur faire rendre gorge. C'est un malheur, pour ceux qui navigent, d'être dans la nécessité d'aborder ces côtes. Le vaisseau françois, qui fut obligé d'y relâcher en 1721, en est un exemple. Les officiers, qui descendirent à terre pour y acheter des vivres, furent d'abord assez bien reçus : on tâcha même, par des invitations, & des amitiés feintes, d'engager le capitaine à sortir de son bord. Leur vue étoit d'avoir une plus forte rançon : les habitans du pays en vinrent même jusqu'à former le dessein d'enlever le vaisseau : ils envoyerent plusieurs fois l'examiner, mais ne se trouvant pas assez forts, ils se vengerent sur ceux qu'ils tenoient à terre : ils les lierent, les maltraiterent, & il y en eut qui leverent la hache sur eux; & ce ne fut qu'aux instantes prieres des missionnaires, qui furent avertis de ce barbare procédé, qu'ils leur laisserent la vie sauve; mais on fut obligé de payer une somme considérable pour les racheter. Les villes de ces Barbares ne sont qu'un amas de misérables cases de bois sans ordre. Les mœurs & les coutumes de ces peuples approchent, en certaines choses, des coutumes indiennes, & en beaucoup d'autres de celles des Chinois. Ils croient la métempsychose, comme les Indiens; ce qui ne les empêche pas de manger toutes sortes d'animaux. Ils sont pleins de vénération pour le cheval & l'éléphant, dont ils ont des peintures dans leurs maisons. La plus belle récompense, selon eux, que puisse avoir un grand homme, après sa mort; c'est que son ame passe dans le corps d'une de ces bêtes. Ils regardent Confucius comme le premier docteur de l'univers; ils rendent de grands honneurs à leurs ancêtres morts, & à ceux de leur nation qui se sont distingués durant leur vie; ils ont, pour cela, chez eux, & hors de chez eux, plusieurs petits oratoires, où ils brûlent des pastilles; mais le lieu le plus sacré parmi eux est une place publique, au milieu de laquelle est élevée une longue poutre, qui a vers le haut un traversier, tant soit peu incliné, apparemment qu'ils y arborent un pavillon; ils l'appellent *Touvo.* Tout à l'entour sont placés divers oratoires : c'est là qu'ils vont faire leurs profondes inclinations, qu'ils brûlent quantité de petites chandelles, qu'ils offrent du riz, immolent des victimes, & sur-tout des chévres. Les fêtes publiques finissent par un grand repas, où l'on ne manque pas de s'enyvrer de raque, sorte d'eau-de vie faite de riz : viennent ensuite les danses, la comédie, souvent les querelles & les coups. * *Lettres édifiantes*, t. 16, p. 30.

C'est le même royaume que d'autres nomment *Ciampa.* Voyez CIAMPA.

TSISANG, ville de la Chine, dans la province de Nanking, sur le bord septentrional de la riviere Jaune, à la droite en remontant cette riviere. Cette ville, bâtie dans un lieu agréable, au pied d'une colline, est située à quatre-vingts lys de Tanjenjeen. Elle n'a point de murailles, elle est seulement défendue par un château; & comme elle est privée des priviléges des villes, il y en a qui ne lui donnent que le titre de bourg. D'ailleurs, ce lieu est bien peuplé, & fréquenté par ceux qui navigent sur le fleuve Jaune; ce qui fait qu'il pourroit le disputer, pour la richesse, à plusieurs grandes villes. Sur son port, on voit une pagode fort belle. * *Legatio Batavica, ad Sina Chamum*, part. 2, p. 110.

TSONNONTHOUANS. C'est le plus occidental des cinq cantons Iroquois, & le plus étendu : il occupe toute l'extrémité du lac Ontario, jusqu'à la riviere de Niagara, & en suivant cette riviere, tout ce qu'on laisse à gauche, jusqu'au Sault. Tout ce pays est en général fort bon, surtout les environs de la baye des Tsonnonthouans, qui se décharge dans le lac Ontario; elle reçoit une fort jolie riviere, & il n'est guères possible de voir un lieu plus charmant. Un peu plus loin, en approchant de la riviere de Niagara, on trouve *le Grand Marais*, qui forme aussi une baye, & qui est aussi un lieu délicieux. Les terres y sont même meilleures que dans la baye des Tsonnonthouans. * *Journal & Hist. de la nouvelle France, du P. de Charlevoix.*

TSULIVAN, riviere de l'isle de Java; elle a dix toises de large en quelques endroits, & deux en d'autres.

TUABO, ville d'Afrique, au royaume de Galam, sur le bord méridional du Senegal, vis-à-vis de Ghilda. Cette ville, si on peut lui donner ce nom, est la résidence ordinaire du roi, & renommée par quelques carrieres de marbre. * *Voyage de Labat en Afrique.*

TUÆSIS, golfe de la Grande-Bretagne, sur la côte orientale. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, le marque entre le golfe Varar & l'embouchure du *Celnius.*

TUAM. Voyez TOAM.

TUAT, bourg de la haute Egypte, sur le Nil, à la

droite, entre Estenai, qui est de l'autre côté du fleuve, & Bella de Mousé; suivant le pere Protais, à onze lieues d'Isne, ou Essenay ou Estenai, & à douze d'Arment ou Belad Mouse, & à deux lieues de Luxor le vieux. Paul-Lucas dit que Tuat est un assez gros lieu, qu'on y voit un beau temple des anciens Egyptiens, que les pierres en sont belles, & chargées de quantité de figures en bas-relief, & entremêlées d'hiéroglyphes. Il ajoute que la curiosité le porta à voir, au sortir de Tuat, quelques-unes de ces grottes que l'on trouve en grand nombre de l'autre côté du Nil, dans une grande montagne, qu'on dit longue de six cents milles. Les portes de la plûpart de ces grottes sont de pierre, d'une seule piéce de la même roche, & s'ouvrent & se ferment sur deux pivots. Elles ont ordinairement deux ou trois fenêtres taillées dans la roche, & l'on y voit des peintures aussi fraîches que si elles étoient nouvelles. Les puits qu'on y trouve donnent lieu de croire qu'elles ont servi de sépulture aux gens du pays, & que ces peintures représentoient ce qui leur étoit arrivé de particulier pendant leur vie. Au-dessous du rang de peinture, qui marque ces divers événemens, le cours du Nil est représenté autour de la grotte; un grand nombre de bateaux, qui ont la poupe & la proue fort hautes, paroît sur le fleuve. Au milieu est un tombeau, qui semble couvert d'étoffe fort riche, & chaque bateau a deux conducteurs, dont l'un est devant & l'autre derriere. On en voit plusieurs au milieu du Nil, & d'autres de chaque côté du fleuve. Dans ceux qui sont du côté opposé à la montagne, il paroît qu'on y embarque les corps morts, & dans ceux de l'autre bord on y remarque des prêtres & des bieres qu'on débarque pour les porter à ces grottes. Le nombre des puits n'est pas égal dans chacune, & il y en a qui en ont jusqu'à six. Ces puits sont carrés, avec des entailles de chaque côté, qui servent de marches pour y descendre. Les plus belles de ces grottes ont des représentations de momies, de pierre, de marbre, de pierre de touche, & quelquefois faites du même rocher, pour servir d'embellissement au lieu, où plusieurs appartemens vont l'un dans l'autre suivant leur grandeur.

TUBAL ou DUBAL, comme écrivent Annius de Viterbe & François Taraffa, qui ajoutent qu'il est fait mention de cette ville dans Pomponius Mela; mais, dit Ortélius, on ne trouve ce nom, ni dans Pomponius Méla, ni dans aucun auteur de poids. On veut que ce soit une ville de l'Espagne Bétique, & que le nom moderne soit *Setubal*. D'autres soutiennent que c'est *Tudela*, autre ville d'Espagne sur l'Ebre; & Ortelius demande si ce ne seroit point la *Tutela* de Martial. Voyez SETUBAL, TUDELA & TUTELA.

TUBAN ou TUBAON, ville des Indes orientales, dans l'isle de *Java*, sur la côte septentrionale, assez près de Bantam. C'est la plus belle & la plus forte de toutes les villes de cette isle. ([a]) Ses portes sont très-bien faites, mais à la maniere du pays, & elles sont flanquées par des tours. Les murailles qui forment l'enceinte sont hautes; & au-dedans, on trouve plusieurs grandes maisons & des places spacieuses, qui servent pour le commerce & pour y étaler les marchandises. Le roi de Tuban passe pour le plus puissant de toute l'isle. ([b]) Il peut en vingt-quatre heures mettre plusieurs milliers d'hommes sur pied, tant cavalerie qu'infanterie; il fait une grande figure; sa cour est nombreuse, parce qu'il a beaucoup de noblesse dans ses états. Dans les fêtes publiques, il paroît à cheval, vêtu avec magnificence; ses vêtemens sont alors ceints & rattachés, & son turban est garni de plumes. Tous les nobles le suivent, vêtus à peu près comme lui, & montés sur de très-beaux chevaux. ([a]) *Hist de la conquête des isles Moluques*, tom. 2, pag. 99 & suiv. ([b]) *Voyages des Hollandois aux Indes orient.* tom. 2, p. 171 & 179 de l'édition de Rouen.

Entre les autres habitans de la ville de Tuban, il y a beaucoup de noblesse qui fait trafic de soie, de camelots, de toiles de coton & de certains petits vêtemens qui se fabriquent dans ce lieu. Ils chargent leurs jonques de poivre, & les ménent à Bali, où ils les troquent, ainsi que leurs autres marchandises, pour des habits de chétive & grossiere toile de coton, dont il y a une manufacture dans cette isle. Ce trafic étant fait, ils s'en vont à Banda, à Ternate, aux isles Philippines & dans les autres pays voisins, où ils troquent ces chétifs vêtemens pour de la fleur de muscade, pour des noix muscades & pour du clou de girofle. Le commun peuple s'entretient par le moyen de la pêche & du bétail qu'il nourrit; car on en éléve beaucoup à Tuban & aux environs. Le commun des habitans a un vêtement autour du corps: ils vont nuds de la ceinture en haut, & portent un poignard à leur ceinture. Les gentilshommes portent souvent un petit juste au-corps de camelot, & en font une grande parade, aussi-bien que de leurs armes. Ceux qui se distinguent le plus ont beaucoup d'esclaves, qui se tiennent toujours auprès d'eux; à peine les verra-t-on quelques pas au-delà de leur porte, sans avoir dix ou douze domestiques à leur suite. Quelque part qu'ils aillent, ils font porter après eux un coffre où il y a de la bétel, qu'ils mâchent avec de la chaux & des noix vertes tout ensemble; & quand ils en ont exprimé tout le suc, ils en jettent le marc. Ils prenent beaucoup de plaisir à posséder des chevaux, & ceux qui en ont en font fort fiers. Ils leur mettent de riches selles, les unes de velours, les autres de cuir d'Espagne, & ils y font peindre d'affreuses figures de dragons & de diables. La plûpart de ces selles sont dorées, & faites à peu près comme celles dont on se sert en Europe, si ce n'est qu'elles ne sont pas si hautes par derriere. Les brides sont garnies de pierreries, & blanches comme de l'albâtre; les mors ne sont pas moins précieux à proportion. Les bossettes sont ordinairement d'argent, & quelques-unes sont dorées: il y en a aussi de cuivre, chacun se réglant suivant sa condition. Ils vont souvent hors de la ville à cheval deux ou trois de compagnie, ou davantage, se provoquant les uns les autres à la course, & à faire faire des voltes à leurs chevaux, afin de voir lequel d'entr'eux a plus d'adresse à les manier. Ils ont ordinairement une javeline d'un bois fort mince & fort léger, dont ils savent se servir fort adroitement dans leurs tournois & carrousels, où ils paroissent si vifs, qu'il semble qu'ils ayent effectivement querelle ensemble. Quand celui qui est derriere peut approcher celui qui est devant lui, & le devancer dans une course, il baille sa javeline & passe; puis il donne de l'éperon à son cheval & le fait courir de toute sa force. Un autre, qui étoit derriere, survient, & fait, ou tâche de faire de même à l'égard de celui qui a avancé: ce manége dure jusqu'à ce que les chevaux soient entierement las.

Le palais du roi est grand, & formé de divers appartemens; d'abord, on monte par un degré de sept marches, & on passe par une porte étroite, quoique plus large que les portes communes; car, en ce pays, elles sont toutes basses & étroites. On entre de là dans le principal palais dont les murailles sont de brique & le pavé de carreau commun, tel que celui de Hollande. Avant que d'entrer dans ce principal palais, on voit les éléphans du roi, qui sont chacun sous un petit toit particulier, soutenu par quatre piliers; au milieu de l'espace qui est sous ce toit, il y a un grand pieu auquel l'éléphant est attaché par une chaine qui tient à l'un de ses pieds de devant. Tous les jours ces éléphans sont menés, chacun en particulier, dans un canal proche du palais, où on les lave. Lorsqu'on est entré au palais, on voit d'abord l'appartement où est le bagage du roi; il est tenu dans des caisses entassées les unes sur les autres, jusqu'au toit; tout l'appartement en est plein; & quand ce prince va quelque part, tout ce bagage le suit. Tout près de cet appartement est celui des coqs de joute, dont chacun est dans une cage; il y a des gens commis pour leur donner à manger & les faire battre ensemble. Cette maniere de les tenir ainsi enfermés à part, les rend encore plus vifs & plus coleres; après cela, on trouve les perroquets, qui ne sont pas comme ceux que nous voyons communément en Europe; mais beaucoup plus beaux, quoiqu'ils ne soient pas fort grands. Les Portugais les nomment noiras. Ils ont un rouge vif & lustré sous la gorge & sous tout le corps, & comme une belle plaque d'une belle couleur d'or sur le dos. Leurs aîles sont mêlées de verd & de bleu, & sous les aîles on leur voit un bel incarnat. Ils sont si recherchés dans toutes les Indes, qu'ils valent depuis huit jusqu'à dix réales. Jean Huygens a écrit que les Portugais ont souvent entrepris d'en transporter en Europe, sans avoir pu y réussir, à cause de la délicatesse de ces oiseaux; ils sont familiers & caressans, reconnoissent si bien leurs maîtres, & savent tellement les flater, que cela est digne d'admiration,

ration ; ils leur nettoient la tête, cheveu à cheveu, & la barbe poil à poil ; ils leur mettent le bec dans la bouche & dans les oreilles, sans leur faire aucun mal ; mais si les étrangers s'approchent d'eux, ces animaux les piquent & les mordent, comme feroient des chiens en colere. On voit ensuite le chenil où les chiens sont attachés chacun à part, & chacun a son maître particulier qui l'instruit, soit pour la chasse, soit pour d'autres exercices. En sortant de l'appartement du palais par une porte étroite, & sur un pont de pierres, on va à la ménagerie, où il y a une grande quantité de canards, semblables à ceux de Hollande, hormis qu'ils sont un peu plus gros & blancs pour la plûpart. De ce lieu, on passe, par une porte étroite, dans l'appartement des quatre femmes légitimes, qui sont toutes servies par des vieilles esclaves. En passant par une autre petite porte, on entre dans un lieu séparé par une muraille, qui est l'appartement des concubines du roi ; leurs chambres sont autour de cette muraille de séparation, & les moindres servent celles qui sont les plus considérables, c'est-à-dire, selon la part qu'elles ont dans les bonnes graces du roi. De cet appartement, on passe encore dans un autre, qui est aussi occupé par des concubines, car il peut bien y en avoir trois cents. Il est permis à peu de personnes d'entrer dans la chambre des tourterelles, où couche le roi. Le lit, ou ce qui tient lieu de lit, est en forme d'autel, de pierres grises, qui sont taillées & ornées de sculpture en dehors. Le haut est un peu plus large que le bas & de la même pierre, afin d'être plus frais. Par-dessus on étend une coite ou matelas d'étoffe de soie rempli d'ouate, avec des coussins de même. Les tourterelles, qui donnent le nom à la chambre, sont dans des cages suspendues, & les perchoirs sont des boules de verre de diverses couleurs, enfilées dans des batons, ce qui forme un objet assez agréable. Le lit du roi est tout entouré de ces cages. Quant aux écuries, elles sont au nombre de sept, dans chacune desquelles il n'y a qu'un seul cheval attaché ; elles ne sont fermées, par les côtés, que par des batons ou perches, qui prennent du haut en bas, & au-dessous, il y a des treillis par où passe l'ordure des chevaux, qu'on emporte aussi-tôt, de sorte qu'il y a bien des maisons dans la ville qui ne sont pas tenues si proprement que ces écuries.

TUBANTES, peuples de la basse Germanie, au-delà du Rhin, connus de Strabon, *l.* 7 sous le nom de TUBANTII, & de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, sous celui de TUBANTI. Alting, *Notit. Bataviæ & Frisiæ ant. p.* 125, croit que le nom germain étoit *Tho Benten*, & qu'il leur avoit été donné, parce que c'étoit une troupe de gens qui changeoient souvent de demeure, ce qu'on appelle encore aujourd'hui *Bende* ou *Bande*. Cluvier, *Geogr. ant. l.* 3, *c.* 12, a prouvé que les TUBANTES avoient habité d'abord dans les pays appellés aujourd'hui les comtés de Ravensberg & de Lippe, & le village de Bentdorp pourroit bien retenir le nom de ces anciens habitans. De ce pays-là, ils passerent dans les terres qui sont entre le Rhin & la Sala, & que les Romains, avec le secours des *Tencteri* & des *Usipii*, enleverent aux Ménapiens & abandonnerent à leurs soldats. Ces terres étoient sans doute alors vacantes ; car Tacite, *ann. l.* 3, *c.* 11 & 56, dit que les Chamaves, qui ne faisoient que de les occuper, les avoient aussi tôt laissées. On pourroit ajouter comme une nouvelle preuve, que le village de Bentkamp conserve la mémoire de leur nom. La raison que donne Cluvier, pour révoquer en doute cette migration des *Tubantes*, n'est d'aucune solidité. Il prétend que Tacite ne fait chasser les Ménapiens par les Usipiens, qu'après que les *Tubantes* eurent habité ces terres ; mais il est aisé de répondre que Tacite, dans cet endroit, n'entend point parler de ce qui se passa avant César, & qu'il raconte seulement ce qui se passa dans ce quartier, après qu'il eut été abandonné aux soldats romains, & toutes les fois qu'ils s'en éloignerent. En effet, il donne entendre que la premiere fois le pays fut occupé par les Chamaves, ensuite par les Tubantes, puis par les Usipiens, après cela par les Frisons, & enfin par les Ampsibatiens. Ainsi Cluvier a eu grand tort de croire que Tacite s'étoit trompé en cette occasion. Nous voyons encore dans cet ancien historien, que les Tubantes, contraints de quitter ce pays, furent chercher une nouvelle demeure chez les Usipiens & les Cattes, vers les sources de la Lippe, où l'on trouve des traces de leur nom dans le village de *Bentelô*. Il est à croire qu'après la défaite des Marses & des Bructeres, les Tubantes allerent occuper une partie de leur pays sur les deux bords de la riviere de Wecht, avant que les Chamaves & les Ampsibatiens s'y fussent établis. Trop de lieux portent dans ce quartier le nom de ces peuples, pour qu'on puisse douter qu'ils y ayent fait quelque demeure. On y voit BENTLAGE, qui signifie *le camp des Tubantes*, BENTHEM, *la demeure des Tubantes*, outre BENTLÔ, BENTINGE, BENTS, & peut-être encore quelques autres. Tout cela porte Alting à conclure que les Tubantes ont habité tout le pays qui est entre l'Ems & le comté de Bentheim, y compris ce comté & la seconde Salique (Salland) ou cette partie de l'Ovel-Issel, appellée aujourd'hui Twente, du nom de ces peuples. C'est peut-être la raison pourquoi, dans la notice des dignités de l'Empire, *De Mag. Ped. occ. & de com. Illyr.* les Tubantes sont joints avec les Saliens. Du reste, on ne trouve point que les Tubantes se soient depuis transportés ailleurs, à moins qu'ils ne soient entrés dans l'alliance des Francs, alliance qui a pu faire perdre leur nom comme ceux de tant d'autres peuples. D'Audifret a cru, sur les anciens itinéraires, que Zuql devoit être leur demeure, & sur ce qu'Appien en dit, Cluvier a cru que c'étoit Doesbourg.

TUBERNIS, ancienne ville d'Afrique, dans la Mauritanie Tingitane.

TUBERO, fleuve d'Asie, selon Pomponius Mela, *l* 3, *c.* 7. Voyez TONDEROS.

TUBERY, abbaye de France, dans le Languedoc, au diocèse d'Agde, sous la régle de saint Benoît. Elle porte le nom du martyr saint Tibere, qui fut martyrisé & enterré dans ce lieu, avec quelques compagnons, du tems de l'empereur Dioclétien. Le lieu s'appelloit auparavant *Cesseron* ou *Cessarion*. Cette abbaye est située entre Agde & Pezenas, à cinq lieues de Beziers. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 508.

TUBIANÉENS ou TUBIÉNIENS. Ce sont les mêmes que les TUBINS dont il est parlé dans le premier livre des Machabées, *cap.* 5, 13, & les mêmes que les peuples du pays de Tob, au nord de la Batanée. Voyez l'article TOB.

TUBIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, où Felix est qualifié *episcopus Tubiensis*. Cet évêché étoit dans la Mauritanie Sitifense ; car, selon le recueil des canons de l'église d'Afrique, les députés de la Mauritanie Sitifense se plaignirent au concile de Carthage, tenu en 397, de Cresconius, évêque de *Villa Regia*, dans la Numidie, qui s'étoit emparé de l'évêché dont il est ici question. Ce siége étoit donc dans la Mauritanie Sitifense & aux confins de la Numidie.

TUBIN. Voyez TUBIANÉENS.

TUBINGEN, ville d'Allemagne, dans le duché de Wirtenberg. C'étoit autrefois AUGUSTA, ville de Germanie, dans la Souabe. On ignore le nom de l'endroit. Ce fut Antonin Caracalla qui lui donna le nom d'*Augusta*, qu'elle porte encore en latin. C'est par une ancienne inscription qu'on a connu la premiere antiquité de cette ville. Ayant été détruite, elle fut rebâtie en 499, à ce que l'on croit. Située sur un terrein inégal, proche le Necker, qu'on y passe sur un pont de pierres, elle est à un mille d'Allemagne de Rotembourg ; à deux de Rentlingen, au couchant ; à douze d'Ulm, au couchant aussi ; & à cinq milles de Stutgard au midi. Elle a eu, pendant plusieurs siécles, des comtes ; mais l'an 1301, ou selon d'autres 1342, les freres Godefroi & Guillaume, comtes de Tubingue, la vendirent, avec le château & toutes les dépendances, à la maison de Wirtenberg, pour cinq mille huit cents cinquante-sept florins & quatre sols. L'an 1482, elle fut agrandie de beaucoup, & mieux bâtie, à cause de l'université que le duc de Wirtenberg, Ewerard *le Barbu*, y avoit établie en 1477, & à laquelle il avoit accordé de beaux priviléges. Le chancelier exerce la jurisdiction sur les habitans des terres & village de l'université, même sur ceux de la ville, qui ont du rapport à l'université, comme libraires, relieurs de livres, &c. & son pouvoir s'étend sur la vie comme sur les biens ; elle a toujours eu des professeurs célébres. Son premier recteur fut le fameux historien Jean Naucler. La ville de Tubingen est gouvernée par deux baillis, le grand

& le petit. Après eux, il y a deux bourgmestres, puis les juges receveurs, & dix curateurs; ce qui constitue le magistrat. Le temple principal est grand. Treize tombeaux de pierre, des anciens ducs & duchesses, sont ce qu'on y voit de plus remarquable: il y en a deux fort élevés, & enrichis de statues & de bas-reliefs; les autres sont plus bas & moins magnifiques. En sortant de la ville, on passe par la grande place, où il y a une fontaine. Du milieu du bassin s'éleve une aiguille de pierre, ornée de plusieurs figures, aussi de pierre, qui sont fort bien travaillées, & qui ont chacune leur jet d'eau. La maison de ville borde un des côtés de la place. On y voit une horloge, qui mérite les regards des curieux. Le territoire de Tubingen est diversifié par des vignobles, des jardins, des prés, des terres labourables, des montagnes & des vallées. * *Baudrand*, édit. 1682. *Zeyler*, Topogr. Suev. p. 74 & seq. *Corn.* Dict. *Mémoires & plans géographiques.*

TUBINIENSIS ou Tubuniensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique, qui nomme l'évêque de ce siége Reparatus. Dans la conférence de Carthage, Cresconius est qualifié *episcopus ecclesiæ Tubiniensis*; & entre les signatures des évêques qui assisterent au concile de Carthage sous saint Cyprien, on trouve celle de Nemesianus *à Tabunis.* Saint Augustin *epist.* 220, eut, à *Tabuna*, une conférence avec le comte Boniface, qui souhaitoit d'embrasser la vie monastique.

TUBORICUM. Voyez Tritium.

TUBULBACENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé Terentianus, dans la notice des évêchés d'Afrique, & Januarius, dans la conférence de Carthage, n°. 126.

TUBUNENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense. La notice des évêchés de cette province dit que ce siége étoit vacant. C'est sans doute la même ville que Ptolomée appelle *Thubuna.*

TUBUNIS, Tubuniensis ou Tubiniensis. Voyez Tubiniensis.

TUBURBITANORUM-MAJORUM, siége épiscopal d'Afrique, apparemment dans la province Proconsulaire, comme le siége est appellé *Tuburbitanorum Minorum*; car les villes de même nom, dont l'une est appellée grande & l'autre petite, sont ordinairement voisines. Dans la conférence de Carthage, Cyprianus est qualifié *episcopus plebis Tuburbitanorum Majorum.* Voyez l'article suivant. Parmi les souscriptions des évêques d'Afrique, qui assisterent au premier concile d'Arles, on trouve celle de Faustus *episcopus de civitate Tuborbitana.* Dans le concile de Latran, tenu sous le pape Martin, Germanus *episcopus sanctæ ecclesiæ Ciumtuturbo* souscrivit la lettre synodique des peres de la province Proconsulaire. Il y avoit sur l'original *Civ. M. Tuturbo*, c'est-à-dire, *civitatis Majoris Tuturbitanæ.* Le copiste, par ignorance ou par abstraction, n'en a fait qu'un seul mot *Ciumtuturbo.* Elle étoit épiscopale dès le tems de saint Cyprien, qui étoit fort uni avec son évêque Sedatus. Elle étoit surnommée *Lucernaria*, pour être distinguée d'une autre ville qu'on appelloit *Tuburbo Minus*, ou la petite Tuburbe, dans la même province. Sainte Perpétue & sainte Félicité, avec les compagnons de leur martyre, étoient de cette ville, du tems de l'empereur Sévere, cinquante ans avant saint Cyprien. Les martyres Tuburbitaines ont pris leur nom de cette ville; c'étoit sainte Maxime, sainte Donatille & sainte Seconde. Saint Fauste, évêque de Tuburbe, travailla beaucoup contre les donatistes sous Constantin. Il assista au concile d'Arles en 314. Saint Serf ou Serve, martyr au cinquiéme siécle, sous Huneric, roi des Vandales, étoit de la grande Tuburbe. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 509.

TUBURBITANORUM MINORUM, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Son évêque est nommé Victor, dans la conférence de Carthage, n°. 135.

Il y avoit en Afrique deux villes appellées Tuburbium; l'une surnommée la grande, & l'autre la petite. Ces deux villes étoient de la province Proconsulaire. La notice des évêchés d'Afrique n'en connoît qu'une, dont elle nomme l'évêque Benenatus Tuburbitensis.

TUBURNICENSIS, siége épiscopal d'Afrique. La notice des évêchés d'Afrique nomme son évêque Æneas. La conférence de Carthage, n°. 205, donne le même nom à l'évêque de ce siége, & le qualifie *episcopus à Tuburnice.* Cet évêché étoit dans la province Proconsulaire, car Crescens *Dei gratia, Dei episcopus sanctæ ecclesiæ Tiburnicensis*, souscrivit à la lettre synodique des peres de cette province, dans le concile de Latran, sous le pape Martin. Il y a apparence que c'est cette ville qui est nommée *Tiburnica* par Ptolomée; il la place pourtant dans la Numidie.

TUBURSICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique, qui nomme son évêque Frumentius. Dans la conférence de Carthage, n°. 143, l'évêque de ce siége est appellé *Maurentius episcopus ecclesiæ Tubursicensis.* Cette ville étoit voisine de Tagaste, comme on le voit dans la cent soixante-troisiéme lettre de S. Augustin.

TUBURSICUBURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province proconsulaire. Son évêque est nommé Servus Dei, *episcopus plebis Tubursicuburensis.* Saint Augustin, *l.* 3, *contr. Cresc.* en fait aussi mention en ces termes: *Episcopus catholicus à Tibursicubure Servus nomine*; & il paroit, par le concile de Carthage, tenu sous Boniface, que cette ville étoit de la province Proconsulaire. Reparatus, *episcopus Tubursicuburensis*, souscrivit à ce concile, avec les autres évêques de la même province.

TUBUSICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêques de cette province, qui fournit *Frumentius*, évêque de ce lieu. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 870.

TUBUSUBDITANUS, à Tubusubtu ou Thugusubditanus, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense. La notice des évêchés de cette province appelle l'évêque de ce siége Maximus, & dans la conférence de Carthage, Florentinus est qualifié *episcopus à Tubusubtu.*

TUCA, ville que Dion Cassius, *l.* 48, *p.* 369, semble mettre dans l'Afrique. Ortélius soupçonne que ce pourroit être la même que Tucca. Voyez ce mot.

TUCABATH, ville de la Lybie intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6.

TUCABORENSIS, siége épiscopal d'Afrique; il étoit de la province Proconsulaire, car la signature de *Stephanus episcopus Tucaborensis*, se trouve parmi celle des peres de cette province, au bas de leur lettre synodique, dans le concile de Latran. L'évêque Fortunatus, à *Tuccabori*, assista au concile de Carthage, tenu sous saint Cyprien, & Megasius, *episcopus Tucaborensis*, souscrivit dans la conférence de Carthage, n°. 208.

TUCANG, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Chingan, dixiéme métropole de la province. Elle est de 12^d 10' plus occidentale que Pekin, sous les 24^d 0' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUCCA ou Tuccæ. Voyez Tuccensis.

TUCCABEL, ville de l'Amérique méridionale, entre les isles de la Mocha & de Sainte-Marie, dans le continent du Chili. Olivier de Noort, dans son voyage autour du monde, dit qu'il y a très-peu de rade devant cette ville; mais que comme la côte est unie, on y peut aisément ancrer. Les Indiens, ajoute-t-il, sont demeurés en possession de cette place, & la gardent avec tant de courage & de soin, qu'aucun Espagnol ne peut y avoir accès. * *Voyage de la compagnie des Indes orientales*, t. 3, p. 65, édit. de Rouen.

1. TUCCENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Il en est fait mention dans la conférence de Carthage, n°. 130, où Sabinus est qualifié *episcopus Tuccensis.* Il ne faut pas confondre ce lieu avec la ville *Tuccà* de la Mauritanie Sitifense, ni avec une autre ville de même nom dans la Byzacène.

2. TUCCENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Son évêque est appellé Sabinus *episcopus Tuccensis* dans la conférence de Carthage, n°. 130. Le nom de la ville étoit Tuccæ. Il ne faut pas la confondre avec Tuccæ ville de la Mauritanie Sitifense, ni avec une autre ville de même nom dans la Byzacène. Celle dont nous parlons, avant que d'être épiscopale, étoit du diocèse de Mila.

3. TUCCENSIS ou Thuccensis, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la notice des évêchés de cette province, où son évêque est nommé Uzulus.

TUCCI, ancienne ville de l'Espagne Bétique, que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, place dans le pays des Turdules. C'est la même à laquelle Pline, *l.* 3, *c.* 1, donne le surnom de GEMELLA AUGUSTA. On en a la preuve dans une ancienne inscription, qui porte : COL. AUG. GEMELLA TUCCITANA. Elle est nommée, dans une médaille rapportée par Goltzius : COL. AUG. GEMELLA LEG. XXV. Quelques-uns veulent que ce soit MARTOS. Strabon, *l.* 3, *c.* 141, la place dans la Bétique, & la nomme simplement TUCIS. Voyez MARTOS & AUGUSTA GEMELLA. * *Baudrand*, éd. 1682.

TUCCITORA, village que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, place dans le nome de la Libye.

TUCCKELHAUSEN, chartreuse d'Allemagne, dans la Franconie, au diocèse & à trois lieues de Wurtzbourg.

TUCHAN, petite ville de France, dans le Languedoc, au diocèse de Narbonne, dans le pays de Termenois.

TUCHANG, ville la Chine, dans la province de Kiansi, au département de Nankang, quatriéme métropole de la province. Elle est de $0^d\ 54'$ plus occidentale que Pekin, sous les $30^d\ 5'$ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUCHO, ville la Chine, dans la province de Queicheu, où elle a le rang de huitiéme métropole. Elle est de $10^d\ 3'$ plus occidentale que Pekin, sous les $25^d\ 55'$ de latitude. Le territoire de cette ville est voisin de la province de Quangsi, dont les Chinois le disent être les dents & les lévres, à cause que, par ses montagnes & par ses fortifications naturelles, il entoure & défend une partie de cette province. La ville de Tucho est bâtie sur la rive occidentale du fleuve Co. Les montagnards de ces quartiers sont beaucoup plus traitables que les autres ; cependant, ils feroient de dangereux ennemis, car il n'y a pas d'hommes plus braves ni plus intrépides. On compte, dans le département de Tucho, trois villes & neuf forteresses, qui sont ;

Tucho,	Pangxui,	Hokiang,
Toxan, ⊖	Pinglang,	Toping,
Maho, ⊖	Pingcheu,	Pingting,
Cingping,	Lotung,	Fungning.

TUCIS Voyez TUCCI.

TUCKEN ou TUGGEN, bourg de Suisse, au canton de Schwitz, sur le bord de la riviere Lint. Il paroît, par la vie de saint Gall, écrite par Walafridus Strabo, moine de saint Gall, & écrivain du neuviéme siécle, que dans le septiéme siécle ce bourg étoit au bord du lac de Zurich ; le lac, par la suite des tems, s'est tellement retiré, qu'aujourd'hui Tucken en est éloignée de deux milles d'Italie. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 2, p. 437.

TUCO, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de $6^d\ 35'$, par les $39^d\ 17'$ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUCUBI, selon l'Itinéraire d'Antonin, ancienne ville de la Lusitanie. C'est la même que Tacubis de Ptolomée. Voyez ce mot.

TUCULULA, bourgade de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans le gouvernement de Guaxaca. Elle est à deux lieues au midi oriental du bourg de Castla, & passe pour être riche en veines d'or. Elle ne manque pas non plus de fruits ; mais elle est si sujette aux tremblemens de terre, que les habitans sont contraints de demeurer dans des cases basses, qu'ils nomment *Bobios*, faites de gazon & couvertes de paille. Ils sont près de la mer du Sud, & ils peuvent entendre facilement le bruit de ses flots. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 5, c. 5.

TUCULUS, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Carthage à Alexandrie, entre Digdica & Banadedari, à vingt quatre milles du premier de ces lieux, & à vingt cinq milles du second. Quelques manuscrits, au lieu de TUCULUS, lisent TUGULUS.

TUCUMAN, province de l'Amérique méridionale, située entre les 23 & les 32^d de latitude australe. Elle est bornée à l'orient par la province de Chaco, à l'occident par les montagnes du Pérou & du Chili, au sud-ouest, par la province de Cuyo, qui est du royaume de Chili, au nord & au nord-ouest par les provinces des Chicas & des Chercas, au nord & au nord-est par la province de Santa Cruz de la Sierra, & par le pays des Chiquites : au midi, elle n'a point de limites réglées. Sa figure approche de celle d'un cône, dont la pointe est sous le tropique. Plus on y approche du tropique, & plus il y fait froid, ce qui vient qu'il y a, de ce côté là, une très-longue chaîne de montagnes, dont la plûpart sont très-hautes. Le nom, que porte cette province, est celui des premiers de ses habitans naturels, que les Espagnols rencontrerent en venant du Pérou. Les autres peuples les plus connus, qu'on y a trouvés, sont les Diaguites, au midi, & les Calchaquis, habitans d'une vallée qui porte leur nom, & qui est au bas de la Cordilliere du Pérou. Ceux qui occupent la partie septentrionale, sont au milieu de marais, qui leur fournissent beaucoup de poissons : les nations méridionales sont errantes dans de vastes campagnes, où la chasse leur fournit de quoi vivre. Dans le milieu des terres, & vers le nord, il y a des nations qui n'ont point d'autres retraites que des grottes creusées sous terre, où l'on ne voit presque jamais la lumiere du jour. Les plus voisines du Pérou ont des bourgades, & ne paroissoient pas si dénuées des commodités de la vie : quelques-unes avoient du cuivre & de l'argent, qu'ils tiroient de la province des Chercas ; mais dont elles paroissoient faire assez peu de cas.

Il y a, dans cette province, des brebis, de la grandeur d'un petit chameau, & qui servent de bêtes de charge : leur laine est très-fine, & on en fait des étoffes qu'on prendroit pour des étoffes de soie. Les lions & les tigres y sont fort communs en quelques endroits ; mais les premiers sont petits, & peu à craindre : pour les tigres, ils ne sont nulle part plus féroces.

Trois rivieres principales traversent cette province ; l'une est appellée communément *Rio Selado*, l'autre *Rio dolce*, & la troisiéme est *Rio Tercero*. Quoique ces deux premieres reçoivent plusieurs petites rivieres, elles n'ont, que par intervalles, assez d'eau pour porter des pirogues. Leurs sources est dans les montagnes du Pérou. Il y en a une infinité d'autres, qui rentrent dans le sein de la terre, comme elles en sont sorties ; la plûpart même ont assez peu de cours, & n'ont point de nom. Quelques unes en changent à chaque bourgade qu'elles rencontrent. Il sort aussi des montagnes, & l'on trouve dans les forêts beaucoup de fontaines ; & en bien des endroits, on trouve des lacs & des marais ou lagunes, qui ne sont jamais à sec. Toutes ces eaux rafraîchissent l'air & fertilisent la terre ; de sorte qu'encore que pendant six mois il ne pleuve jamais, la terre, imbibée d'ailleurs par les débordemens que causent les pluies continuelles, pendant les six autres mois, y porte toutes sortes de grains & de légumes.

Le Tucuman étoit assez peuplé, lorsque les Espagnols entrerent dans le Pérou ; & les nations les plus voisines de ce royaume, étoient soumises à l'empire des Incas. D'autres avoient des caciques, qui ne dépendoient de personne. Les peuples errans étoient séparés par familles, dont les chefs étoient souverains.

Entre *Rio dolce* & *Rio Salado*, on pourroit recueillir beaucoup de cire & de miel, du carouge, de la cochenille & du pastel : le carouge y dure toute l'année, & quelques nations en font leur nouriture ordinaire ; mais la principale richesse de ce pays, dans les premiers tems, étoit les toiles de coton ; elles leur servoient même de commerce, & on en faisoit un assez grand commerce avec le Potosi. Les Espagnols nourrissoient aussi beaucoup de gros & de menu bétail, & avoient laissé devenir sauvages quelques bœufs & quelques chevaux, qui y avoient fort multiplié. Les guerres qu'ils ont eu, & qu'ils ont encore, avec les peuples du Chaco, les a réduits à une très-grande pauvreté.

Le froid est excessif, pendant l'hiver, en quelques endroits du Tucuman, & il n'est point rare d'y trouver des animaux qui en sont morts. Non-seulement il n'y pleut point, dans cette saison, mais on n'y voit presque jamais aucun nuage. L'approche du printems est annoncée par des pluies si fortes, que dans les villes, les rues sont comme des rivieres, & qu'à la campagne, les eaux ramassées dans les fonds, y couvrent une grande étendue de terrein. Ces pluies sont accompagnées de tonnerres, d'éclairs,

& d'une grêle, qui est quelquefois de la grosseur d'un œuf de poule. L'été, on y est si fort incommodé des punaises, que pour s'en garantir, on est obligé de coucher en plein air. Cependant, en général, le climat de cette province est assez sain. * *Histoire du Paraguay du pere de Charlevoix.*

TUCUYO, ville de l'Amérique, dans la terre-ferme, au gouvernement de Venezuela, à cinquante lieues de la mer du Nord, à onze de Nova Segovia, & à quatre-vingt-cinq de la métropolitaine Coro. Elle a pris son nom de la vallée de Tucuyo, dans laquelle elle est bâtie. Cette vallée est environnée de toutes parts de montagnes : elle s'étend du nord au sud, & n'a guere qu'environ une demi-lieue de longueur & de largeur. Une riviere de même nom la partage presque par le milieu ; & elle est sur-tout prisée, pour la bonté de son air, comme pour l'abondance des vivres & des fruits qu'elle fournit. Les cannes de sucre y viennent fort bien, & on y cueille force coton, dont les Indiens se font des habits. La terre porte fort bien le froment & les autres grains étrangers. On trouve, dans les champs & dans les bois, grand nombre de bêtes de chasse, & sur-tout des cerfs. Les habitans de Tucuyo s'adonnent à nourrir des vaches & des brebis, & particulierement des chevaux. Les sauvages de cette province sont de la nation de Cuicas, quoiqu'il y ait quelque différence dans le langage. C'est un peuple qui aime à combattre. Ils se servent d'arcs, de fléches, de massues & de pierres, & la plûpart sont mangeurs de chair humaine. Quelques-uns, qui ont été domptés par les Espagnols, vivent plus humainement, & pour tribut leur payent du maïs, qu'ils portent à la ville. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 18, c. 13.

TUDÆ, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux peuples *Gravii.* Voyez TUDE.

TUDBURY, bourg d'Angleterre, dans la province de Stafford. On y tient marché public. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

TUDDERT, bourg d'Allemagne, au duché de Juliers, sur le Rebecq, près de la petite ville de Sittard. On croit que c'est le THEUDURUM des anciens.

TUDE ou TUDES, ville d'Espagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Bracara* à *Asturica*, entre *Limia* & *Burbida*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second. Ce n'est pas là, dit Ortélius, la TUDÆ de Ptolomée.

TUDELA, ville d'Espagne, dans la Navarre, & la capitale d'une mérindale, qui s'étend sur la droite de l'Ebre, comprenant deux cités & vingt-deux bourgs ou villages. La ville de Tudela est située sur l'Ebre, dans l'angle que fait le Queiles en se jettant dans ce fleuve. Cette ville est jolie, habitée par un bon nombre de noblesse, ornée de quelques beaux édifices, entourée de murailles & défendue par un château. On y compte dix paroisses, dont l'une est une église collégiale ; elle a six couvens de religieux & deux de religieuses ; avec un riche hôpital. C'est le chef-lieu d'une jurisdiction, qui s'étend sur deux villes & sur vingt-deux bourgs. Le patriarche Tubal la fonda, dit on, l'an du monde 1840, & l'appella de son nom Tubella. Après avoir essuyé plusieurs revers de fortune, elle vint au pouvoir des Maures, sur qui le roi Sanche Abarca la prit, & la perdit bien-tôt après. Enfin, Alfonse, roi de Navarre, & d'Aragon I & de Castille VII, en fit la conquête ; il la rétablit en la peuplant, & lui accordant les priviléges de Sobrarve : il la donna après, contre le gré des Aragonnois, à Roton, comte d'Alperche, François de nation, qui l'avoit aidé dans cette expédition ; elle retourna bien-tôt après à la couronne. L'an 1194, le roi Sanche VII, surnommé *le Fort*, y fit bâtir la grande église, & fit construire ce fameux pont sur l'Ebre, que l'on voit encore aujourd'hui. On y tint un concile, l'an 638, contre les hérétiques Arriens. L'an 1551, on y reconnut, dans une assemblée d'état, Philippe II pour roi d'Espagne. Une inondation, arrivée le 18 de février l'an 1643, lui causa beaucoup de dommage, & renversa trois arches du pont. Cette ville a produit plusieurs hommes fort renommés par leur savoir & par leur bravoure. Son terrein est fertile. On y recueille d'excellent vin : elle est à quinze lieues de Sarragosse à l'occident, à quatre de Tarragone au levant d'été, & à quatre de Corella. * *Rodr. Mend. Silva*, Poblac, de España, p. 197.

TUDELASCA, fleuve de la Ligurie, aux environs de la ville de Gênes, selon Ortélius, qui cite une ancienne inscription sur cuivre, conservée dans cette ville.

TUDELLA, bourgade de l'Amérique, dans la terre-ferme, au nouveau royaume de Grenade, sur le bord de la riviere de Zarbi. Ce fut la premiere bourgade qu'habiterent les Espagnols dans les provinces des Musos & des Colymas. La proximité des montagnes, jointe à la trop grande férocité des Sauvages & à la disette des vivres, les obligea de l'abandonner peu de tems après ; & la plûpart d'entr'eux suivit le capitaine Pedro d'Orsua au voyage qu'il fit dans les provinces appellées *Eldorado*, à cause des mines d'or qu'on y trouve. * *De Laet*, Descript. des Indes occid. l. 9, c. 5.

TUDER, ville d'Italie, dans l'Umbrie citérieure, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 227. Pline, *l.* 3, *c.* 14, & Silius Italicus, *l.* 6, *v.* 645, Paul diacre, *l.* 4, *c.* 8, & quelques autres auteurs du moyen âge, écrivent TUDERTUM. Ses habitans sont appellés *Tudertes* par Pline, *l.* 2, *c.* 57, & *Tudertini*, dans une ancienne inscription rapportée par Spon, *p.* 183. Le nom moderne de cette ville est *Todi.* Frontin lui donne le titre de FIDA COLONIA TUDER.

TUDERNUM, ville d'Italie, dans la Toscane, selon Ortélius, qui cite un fragment de l'itinéraire d'Antonin. Voyez SUDERNUM.

TUDERTUM. Voyez TUDER.

TUDROMIUM, nom d'un lieu que l'histoire Miscellanée, *l.* 22 & 23, semble placer aux environs de la Bulgarie.

TUELO, riviere de Portugal, dans la province de Tra los Montes.

1. TUER, ville de l'empire russien, capitale de la province de même nom, dans la Russie Moscovite, au duché de Tuer, au confluent de la Tuertza & du Volga, qui est déja si large, dans cet endroit, qu'on est obligé de le passer dans un bac. Cette ville est bâtie sur la pente d'une colline, & prend son nom de la riviere Tuertza, qui se jette dans le Volga, à cinquante mille pas au-dessous de sa source. Elle a un château ancien bien fortifié, où demeure le gouverneur. Cette ville a environ deux mille maisons, dix églises & quelques couvens. Elle a été bâtie par Jeroslas Svelodus, grand duc de Moscovie. Cette ville avoit autrefois sa monnoie d'argent particuliere, de même valeur que celle de Moscou. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Olearius*, Voyage de Moscovie, l. 1.

2. TUER, duché de l'empire russien, dans la Russie Moscovite. Il est borné au nord & au couchant par le duché de la grande Novogorod, à l'orient par le duché de Rostow, au midi par le duché de Moscou & par la province de Rzeva. Il prend le nom de sa capitale, qui prend le sien de la riviere de Tuertza. Ses principaux lieux sont :

Tuer,	Cossin,
Tuerjock,	Satrite,
Volkofkoi,	Gorodna ou Gerodin,
Starica,	Clin,
Prezysta,	Maigrova,
Oleschna,	Czornaia Sloboda, Mitre.

Cette province a eu long tems ses princes particuliers, qui portoient le titre de duc de Tuer, mais l'an 1486, czar Jean-Basile l'aveugle en dépouilla le duc Michel, dont il avoit épousé la sœur, & la réunit à ses états. Il n'y a de ville un peu considérable que Tuer.

TUERJOCK ou TERSOK, ville de Moscovie, dans le duché de Tuer, près de la riviere de Tuertza, à dix milles polonois de la ville de Tuer : anciennement la moitié de cette ville étoit du duché de Novogorod, & l'autre de celui de Tuer : il y a une trentaine d'églises, ou de chapelles, dont une est bâtie de pierres.

TUEROBIUS, fleuve de la Grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, marque son embouchure sur la côte occidentale, entre celle du fleuve *Stuccia* & le promontoire *Octapitarum.* Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit *Tuerobis*, au lieu de *Tuerobius.* Le nom moderne de ce fleuve est *Tivy*, selon Cambden.

TUERTA, riviere d'Espagne, au royaume de Léon. Elle a sa source près de Fontenies, dans les montagnes des Asturies. Son cours est du nord au sud en serpentant,

Après avoir arrosé Astorga, elle reçoit l'Obergna, g. la Tera, d. l'Ezla, g. après quoi elle va se perdre dans le Duero, au-dessous de Zamora. Quelques-uns lui donnent le nom d'Orbega, ou Orbegna depuis l'endroit où elle reçoit cette riviere jusqu'à son embouchure dans le Duero. * *Jaillot*, Atlas.

TUERTZA, riviere de l'empire russien, dans la Russie Moscovite. Elle a sa source dans le duché de la grande Novogorod, près de Vedrapnsk, d'où prenant son cours au midi oriental, elle entre dans le duché de Tuer, où elle va se jetter dans le Volga, près de la ville à laquelle elle donne son nom. Les principaux lieux qu'elle mouille, sont Tuerjock, Ofloga & Tuer. * *De l'Isle*, Atlas.

* TUESIS, ville de la Grande Bretagne, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, qui la donne aux *Vocomagi*. On croit que c'est aujourd'hui la ville de Barwick, dans le Northumberland.

TUFFE, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

TUFICUM, ville d'Italie. Il en est parlé dans Frontin, *lib. de limit. p.* 108. Pline, *lib.* 3, *cap.* 14, nomme ses habitans TUFICANI. Holstein prétend qu'elle étoit entre Matelica & Fabriano, dans la marche d'Ancone. C'est la même ville que Ptolomée, *lib.* 3, *c.* 1, nomme *Juficum*.

TUGANI-MONTES. C'est ainsi que Leunclavius voudroit écrire le nom des montagnes de Thrace, que d'autres appellent GANI-MONTES. Voyez GANI-MONTES.

TUGENI, ancien peuple d'entre les Helvétiens. Il habitoit la contrée qui, de son nom, étoit appellée *Tugenus pagus*. Cette contrée confinoit avec le pays des Ambrons, des Tigurins & des Rhetiens. Leur ville s'appelloit *Tugium*, aujourd'hui Zug; & le canton porte le même nom.

TUGERAS, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes.

TUGGENSIS ou MUNICIPIUM TOGIÆ, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire; car Victor *episcopus municipii Togiæ*, souscrivit la lettre synodique des évêques de cette province dans le concile de Latran. Dans la conférence de Carthage, n°. 187, Pascasius est nommé *episcopus Tuggensis*.

TUGIA, ville d'Espagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Castulo* à *Malaca*, entre Castulo & *Traxinum*, à trente-cinq milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second. Cette ville donnoit son nom à la montagne appellée par Pline, *lib.* 3, *cap.* 1, TUGIENSIS SALTUS, & qu'on appelle présentement *Sierra di Alcaraz*.

TUGMA, ville de l'Inde, au-delà du Gange. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, qui lui donne le titre de métropole, la place près du Gange.

TUILE, bourg des états de Savoye, dans le val d'Aoste, sur le bord d'une petite riviere qui se jette dans la Doria, près du Pilon, à l'orient du petit Saint-Bernard. On croit que c'est *l'Arebrigum* des anciens; cependant, Cluvier, Sanson & Labbe pensent que c'est *l'Artolica* de l'itinéraire d'Antonin. * *De l'Isle*, Atlas.

TUILLIERES, *Tegularia*, lieu du duché de Lorraine, au diocèse de Toul. Son église paroissiale est dédiée à saint Valere. Les seigneurs du lieu en sont patrons. Le curé perçoit le tiers de la grosse & menue dîme, & le chapitre de Remiremont les deux autres tiers. L'ancien château de Gesil, & l'hermitage de Notre-Dame de Consolation en dépendent.

TUISI, peuple d'Espagne, dans le pays des Cantabres, selon Strabon, *lib.* 3, *p.* 156, qui les place vers la source de l'Ebre.

TUK, petite ville du pays de Charasm, située à six lieues nord-est de la ville d'Urgeus, à une petite distance de la rive méridionale de la riviere de Khefeli. * *Hist. généalogique des Tatars*, p. 592.

TUKIE, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est de 12d 0' plus occidentale que Pekin, sous les 23d 52' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TULANENSIS, siége épiscopal d'Afrique. La notice des évêchés d'Afrique le place dans la province Proconsulaire, & nomme son évêque Paschasius *Tulanensis*.

TULBING, bourg d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, à deux milles au-dessous de Saint-Hippolyte, & à un mille au-dessous de la fameuse chartreuse de Maurbach. * *Zeyler*, Topogr. Austr. p. 58.

TULCIS, petite riviere d'Espagne. Elle mouilloit la ville de *Tarragona*, selon Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 6. Son nom moderne est *Francolin* ou *Franceli*.

TULEDON, montagne d'Italie, dans la Ligurie, aux environs de la ville de Gênes, selon une ancienne inscription sur cuivre, conservée dans cette ville, & citée par Ortélius.

TULEUS ou THULEUS, lieu de la Thrace, dans la province de Rhodope. Procope, *l.* 4, *c.* 11, le met au nombre des forts que l'empereur Justinien éleva dans cette province. Ortélius croit que c'est le TULIS de Polybe.

TULINGI, peuples de l'ancienne Gaule. César, *l.* 1, *c.* 5, les met dans le voisinage des Helvétiens. Ils habitoient, selon quelques-uns, le pays nommé aujourd'hui la Lorraine, &, selon d'autres, c'étoient les habitans des comtés de Stulingen & de Nellenburg.

TULINS ou TUYLLENS, en latin *Tulinum*, bourg de France, dans le Dauphiné, au diocèse de Vienne, élection de Romans. Il y a un prieuré de filles, de l'ordre & de la filiation de cîteaux.

TULINSII, peuples de la Mauritanie Césarienfe. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, les place entre les *Machurebi* & les *Banivri*.

TULIPHURDUM, ville de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Ortélius croit que ce pourroit être aujourd'hui *Dreckfurde*, dans la Westphalie.

TULISURGIUM, ville de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11. On croit que c'est présentement *Brunswick*.

TULLAGH, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaugh. C'est une de celles qui composent le comté de Thomond. * *Etat prés. de la Grande Bretagne*, t. 3.

1. TULLE, en latin *Tutela*, ville de France, dans le Bas-Limousin, ([a]) dont elle est la capitale. Elle est située au confluent des rivieres de Corrèse & de Solan, partie au pied, & partie sur le penchant d'une montagne, à quinze lieues de Limoges. Cette ville est située dans un pays affreux par ses montagnes & ses précipices. C'est pour cela que d'anciens moines s'y établirent pour faire pénitence. ([b]) Il s'y forma un grand & célèbre monastère, dont saint Eudes, abbé de cluni, fait mention dans la vie de saint Géraud d'Aurillac. Ce monastère donna occasion à la fondation de la ville de Tulle, dont les princes, qui ont possédé le Limousin, ont eu le haut domaine, & les rois de France leur ont succédé. Cette ville étoit nommée, il n'y a guères que deux cents cinquante ans, Tuelle. Cela paroît entr'autres par des lettres de 1445, dans lesquelles on lit: *Devant le fenéchal de Limousin, ou son lieutenant dans la ville de Tuelle*. Le circuit de cette ville est d'une bonne demi-lieue, & on y compte environ mille deux cents feux, & cinq mille personnes. Cette ville porte le titre de vicomté, & l'évêque en est seigneur. Elle est décorée d'un évêché, d'un présidial, d'une élection. Le comté de Ventadour ayant été érigé en duché par Henri III, l'an 1578, les habitans de Tulle y formerent opposition, & ne s'en désisterent qu'à condition que le duc fonderoit, en leur ville, un collége de jésuites. ([a]) *Piganiol*, Description de la France, t. 6, p. 377. ([b]) *Longuerue*, Description de la France, part. I, p. 142. ([c]) *Piganiol*, Ibid.

L'évêché de Tulle n'est ni d'une grande étendue, ni d'un grand revenu. Ce diocèse n'a qu'environ huit lieues, & le revenu de l'évêque ne monte pas au-delà de huit mille livres. Il fut érigé par le pape Jean XXII, en 1317, & ce n'étoit auparavant qu'une abbaye connue sous le nom de saint Martin, laquelle avoit été fondée, dans le septiéme siécle, par saint Chafre. Arnauld de saint Asten fut le dernier abbé, & le premier évêque de Tulle, en 1018. Le chapitre de l'église cathédrale fut toujours rempli par des moines bénédictins jusqu'en 1514, que le pape Léon X les sécularisa; & depuis ce tems, ils ont formé un chapitre, composé d'un doyen, d'un chantre, d'un prévôt, d'un trésorier & d'onze chanoines. L'église cathédrale est dédiée à saint Martin. La condition de fonder un collége de jésuites ne fut accomplie qu'en 1620, & l'église ne fut même achevée de bâtir qu'en 1701. Les cordeliers

furent établis à Tulle en 1491, & les recollets introduits en leur place, en 1601. Les feuillans furent reçus dans cette ville en 1615, & les carmes déchaussés en 1644. Les religieuses de la visitation de sainte Claire & les ursulines y ont aussi des monastères. La fidélité des habitans de Tulle détermina Charles V, en 1370, à leur accorder les mêmes priviléges qu'à ceux de Cahors & de Montauban, avec une exemption générale de tous impôts. L'an 1566, Charles IX leur permit d'avoir un maire & quatre échevins. L'an 1463, Louis XI établit un siége de sénéchaussée à Tulle, pour le Bas-Limousin; mais comme ce siége avoit été auparavant dans la ville de Brive, elle y forma de grandes oppositions, & ces deux villes se le disputerent à force d'offres & d'argent, & l'emporterent alternativement l'une sur l'autre; enfin, le différend fut partagé en 1554, & la sénéchaussée fut divisée entr'elles. Le présidial de Tulle fut créé en 1635, & s'étend sur cent quarante petites villes, bourgs ou paroisses. Les principales jurisdictions de ce ressort, sont la sénéchaussée d'Userche, le siége ducal de Ventadour, & partie de la sénéchaussée de Martel.

Il y a dans ce diocèse deux abbayes. Celle de Notre-Dame de Valette, d'hommes, de l'ordre de cîteaux, & celle de saint Bernard, de filles, de même ordre, & environ cinquante paroisses. L'élection de Tulle renferme cent soixante-onze paroisses.

2. TULLE ou TOULA, riviere de l'empire russien, dans la Russie Moscovite, au duché de Rezan. Elle prend sa source un peu au dessous de Crapicina, qu'elle mouille; son cours est du midi au nord, au couchant de la forêt d'Okonitzlies ou d'Episanovlies. Elle se jette dans la riviere d'Occa, à vingt milles d'Allemagne au-dessus de Vortin, dans l'endroit où est la ville de Tulle, à laquelle elle donne son nom. * *De l'Isle*, Atlas.

3. TULLE, selon Corneille, & TOULA, selon de l'Isle, ville de l'empire russien, dans la Russie Moscovite, au duché de Rezan. Cette petite ville, qui est accompagnée d'un château de pierres, est bâtie au confluent des rivieres de Toula & d'Uppa. Corneille dit que cette ville est à trente-six milles de Moscou au midi, & à quarante de Rezan. Cette ville & son territoire avoit son prince particulier, jusqu'au tems du czar Basile, pere du czar Jean, qui bâtit son château.

4. TULLE, petite ville d'Asie, dans la Tartarie. Petis de la Croix, *Hist. de Timur-Bec*, *l.* 4, *c.* 5, la met dans le Bedacchan.

TULLET, lieu de France, dans le Dauphiné, du diocèse de Vaison, sous l'élection de Gap.

TULLEY, abbaye de France, au diocèse de Dijon. Voyez THEULLEY.

TULLICA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la marque dans les terres, la donne aux peuples *Caristi*.

TULLIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. *Marianus*, son évêque, souscrivit au concile de Carthage l'an 525. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 1081.

1. TULLUM, montagne de l'Illyrie, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 207. Lazius, *Rep. Rom. l.* 12, *sect.* 6, dit que le nom moderne est *Delex*, & que les habitans du pays la nomment *Telez*.

2. TULLUM. Voyez LEUCI.

TULLYCASTLE, petite ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté de Fermanagh, au nord-est d'Eniskilling, sur le bord du lac Carne. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 62.

1. TULN, riviere d'Allemagne, dans la Basse-Autriche. Elle a sa source au quartier du Bas-Vienner-Wald, près de Potenstein. A quelques milles de là, elle mouille Altinmarck, après quoi elle se jette dans un lac, qu'elle traverse du midi au nord. Quand elle est sortie de ce lac, elle coule encore du même côté l'espace de quelques milles, puis tournant tout-à-coup vers l'occident, elle se rend à Murften, d'où elle recommence à courir vers le nord, pour aller se jetter dans le Danube, après avoir mouillé la ville de Tuln. Son embouchure, dans le Danube, est entre celles des rivieres de Prusfing & d'Anizespach. Ces trois rivieres ont un cours à peu près paralléle. * *Jaillot*, Atlas.

2. TULN, en latin *Tulna*, ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, proche la riviere du même nom, à six milles au-dessous de Crems, & à quatre au-dessus de Vienne. Cette ville est renommée par la pureté de son air, & par la fertilité de son terroir, qui produit en quantité du bled & du vin. L'empereur Rodolphe I y a fondé une abbaye de filles: son fils Herman en a achevé les bâtimens. Il y est enterré, avec son frere Frédéric. * *Zeyler*, Topogr. Austr. p. 36.

Lazius croit que cette ville est ancienne, & que c'est la *Catulina Castra*.

TULONIUM ou TULLONIUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, qui la marque dans les terres, la donne aux *Varduli*. L'itinéraire d'Antonin la met sur la route de l'Espagne dans l'Aquitaine, ou d'Asturica à Bourdeaux, entre *Suissatium* & *Alba*, à sept milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second.

TULPIACUM. Voyez TOLBIACUM.

TULSK, petite ville d'Irlande, dans la province de Connaughr, au comté de Roscomon, est environ à trois milles au sud-ouest d'Elphin, & à treize milles au sud de Roscomon. Elle envoie deux députés au parlement.

TUJULAS ou TOLUIAS, château de France, dans le Roussillon, sur une branche de la Tet, à une lieue au-dessus de Perpignan. Ce lieu est connu principalement par un concile qu'on y tint en 1050, selon Baluze. Il en est aussi parlé dans le testament de Guillaume, vicomte de Château-neuf, & archidiacre de l'église d'Elne, daté de l'an 1091, & rapporté par de Marca, *Appendix*, *Marc. Hisp.* *p.* 1188; mais au lieu de TULUIAS, ce testament porte Tulages.* *Baudrand*, éd. 1681.

TULUPENSIS, siége archiépiscopal que la notice de l'Abbé place sous le patriarchat d'Antioche: elle ajoute que ce siége se nommoit aussi *Elyespolitanus*. TULUPA, selon Ortélius, qui cite Guillaume de Tyr, place cette ville vers la Syrie, au voisinage de l'Euphrate.

TULUPHAN ou TURPHAN, selon Corneille, & TURFAN, selon de l'Isle, ville de la grande Tartarie, au royaume de Cialis, sur la route de Casgar à la grande muraille de la Chine, entre Cialis & Camul.

TULZA ou TULCA, bourg de la Bulgarie, sur la branche méridionale du Danube, selon Niger, qui le prend pour l'ancienne SITIOTENTA.

TUMANNUNA, municipe de la Mauritanie Césariense. Ortélius en fait mention, & cite un fragment de la table de Peutinger.

TUMAR, lieu d'Afrique, dans le mont Aurase. Procope, *Wandal. l.* 2, *c.* 17 *&* 20, dit que c'est un endroit plein de rochers & bordé de précipices. Jabdas s'y étoit réfugié, comme dans un poste avantageux, dont l'accès étoit presqu'impossible. Les Romains ne laisserent pas de forcer ces difficultés, & de se rendre maîtres de ce lieu, qu'ils résolurent de ne plus abandonner, à cause de son importance.

TUMARRA, ville de la Mauritanie Césariense, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

TUMATS, (les) peuple Tartare. Ils étoient une branche des Virats, & habitoient contre la Selinga & la riviere d'Argoun, au nord de la tribu des Cunachmars, & s'étendoient jusque sur les frontieres des Turkaks. Gengis Kan envoya contr'eux un de ses généraux, qui les extermina presque tous, vers l'an 1216, parce qu'ils avoient fait des incursions sur ses terres, lorsqu'il étoit occupé à soumettre le Kitai.* *Hist. généalogique des Tatars*, p. 229.

TUMBA, rocher de France, sur la côte de la Basse-Normandie. Ce lieu s'appelloit déja *Ad duas Tumbas*, avant la fin du neuviéme siécle, à cause d'un autre rocher voisin nommé TUMBELLA ou TOMBELLAINE. Un des évêques d'Avranches, nommé Aubert, fonda, dans le huitiéme siécle, sur le rocher appellé *Tumba*, l'église de saint Michel, qui donna son nom au rocher ou à la montagne appellée depuis le mont Saint-Michel. Voyez au mot MONT, l'article MONT SAINT-MICHEL.* *Longuerue*, Descript. de la France, part. 1, p. 79.

1. TUMBEZ, vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le gouvernement de Quito. C'est à cette vallée que commence la plaine du Pérou qu'on appelle Los LLANOS. Elle est traversée par une riviere qui lui donne son nom. Le terroir de cette vallée est très-sec & peu fertile; parce que le long de la côte de la mer, dans l'espace

de quelques lieues de largeur, il n'y pleut jamais, & qu'il pleut très-rarement au pied des montagnes qui couvrent cette vallée du côté de l'orient. Elle étoit néanmoins fort bien peuplée anciennement, à cause que l'eau de la riviere, détournée dans divers canaux & aqueducs, arrosoit les semences; ce qui étoit cause que les habitans faisoient une abondante moisson de maïs. Ils alloient vêtus, ne manquoient pas d'industrie, & supportoient facilement le travail. Ils étoient aussi beaucoup plus civilisés que les habitans des montagnes. Les rois du Pérou y avoient autrefois une forteresse, avec une garnison, pour contenir les peuples voisins dans leur devoir, & particulierement ceux de l'isle de Puna. * *De Laet*, Descript. des Indes occident. l. 10, c. 15.

C'est au port de Tumbez que les Espagnols firent leur premiere descente au delà de la ligne, lors de la conquête du Pérou.

2. TUMBEZ, riviere de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans le gouvernement de Quito. Elle prend sa source dans la province de Paltas, traverse la vallée à laquelle elle donne son nom, & va se jetter dans la mer du Sud, entre l'embouchure de la riviere de Guayaquil & le Cap-Blanc.

TUMEJUS, château de France, au duché de Bar, diocèse de Toul, dépendant du village de Bulligni, & de la paroisse de Blenod. Ce château, qui a titre de comté, a appartenu long-tems à la maison de Ligneville.

TUMEN, ville de l'empire russien, dans la Sibérie, sur une riviere de même nom, appellée aussi *Tura*, environ à cinquante lieues de la ville de Tobolskoy, au sud ouest. Cette ville, dit Adam Brand, cité par Corneille, est d'un assez grand circuit, & environnée de remparts & de murailles. Les habitans sont, pour la plûpart, des Tartares, qui s'y sont établis, & qui, à cause du grand négoce qu'ils font en d'autres pays, sont obligés de payer tribut au grand-duc. C'est un peuple dont les manieres sont fort honnêtes, & qui a le talent de s'accommoder à l'humeur des diverses nations avec lesquelle il a établi commerce. * *Carte de l'empire russien.*

TUMET, (le) pays de la Tartarie, dans le Petcheli, proche la grande muraille de la Chine. Il est divisé en deux banieres, sous autant de princes. Sa partie la plus habitée est au-delà du Subathan, où l'on voit les ruines de Modun-Hotun. Ce pays s'étend, au sud, jusqu'à la grande muraille, & vers l'est, jusqu'à la palissade qui renferme le Leao-Tong. Au nord, il y a pour bornes Halba, ou Hatapai-Chang. * *Hist. générale des Huns, par de Guignes*, t. 4, p. 237.

TUMETS, (les) peuple Tartare, dont une partie descend des prisonniers que firent les Mantcheous, lorsqu'ils se rendirent maîtres de plusieurs territoires mogols; l'autre est un mélange de plusieurs nations Tartares, qui reçoivent leurs chefs de l'empereur de la Chine. Ils habitent le territoire de Koukou Hotun, qui est près de la grande muraille de la Chine. * *Hist. générale des Huns, par de Guignes*, t. 4, p. 239.

TUMIDA. Voyez TIMIDA.

TUMLECSCH, vallée du pays des Grisons, dans la Ligue Grise, est fertile en froment & en vin.

TUMMARA, lieu de Perse, aux environs du Tigre, selon Zozime, cité par Ortélius.

TUMULOS. Voyez TURMULOS.

TUNAS. (l'isle de) Voyez MAUG.

TUNBRIDGE, bourg d'Angleterre, dans le comté de Kent, à quinze milles de Rochester, & à vingt-cinq milles de Londres, sur la Medway. Ce bourg a un château, (a) qui fut bâti par Richard de Clare, qui avoit eu Tunbridge, par échange, pour Brion en Normandie. Godefroi son aïeul, fils naturel de Richard I, duc de Normandie, étoit comte d'Aux & de Brion, & après qu'on eut long-tems débattu la possession de cette derniere place, Richard, au lieu du château qu'il demandoit, comme lui appartenant, eut en Angleterre le bourg de Tunbridge. On tient que l'étendue de Brion, qui étoit d'une lieue, fut mesurée avec un cordeau, & qu'on mesura un pareil espace à Tunbridge, pour le donner en échange. Toutefois le fonds de ce bourg ne laissa pas d'être tenu à hommage, par ses successeurs, comtes de Glocester, à condition que les sénéchaux & leurs enfans prêteroient assistance aux archevêques de Cantorberi, quand ils en seroient requis. Ce bourg (b) est remarquable par ses eaux minérales, où plusieurs personnes de qualité & autres, vont vers la fin de l'été, pour prendre les eaux & pour se divertir. (a) *Blaeu*, Atlas, p. 155. (b) *Etat prés. de la Gr. Bretagne*, t. 1, p. 76.

TUNCASSI, ancien peuple Scythe, dont parle Jornandès, *De reb. Get. c. 23*, qui dit qu'il fut du nombre des nations vaincues par les Huns.

TUNCENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. On trouve, dans la conférence de Carthage, *Sabinus Tuncensis epis.* * *Hardouin*, Coll. conc. t. 1, p. 1084.

TUNCHAM. Voyez TUNGCHANG.

TUNCKERBRUNN, fontaine d'eau minérale, dans la Suisse, au canton de Soleure, du bailliage d'Olten, près de Dulliken; elle est bonne principalement contre la dyssenterie. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 83.

TUNDEREN. Voyez TONDEREN.

TUNEBRIUM, promontoire d'Espagne, dans le royaume de Valence, entre les villes *Altea* & *Denia*, à trois lieues de celle-ci. Les anciens l'appelloient *Artemisium*, du nom de la ville la plus célébre du voisinage, *Tunebrium* & *Feraria*, à cause des mines de fer qui s'y trouvoient. Ce nom d'*Artemisium* est encore demeuré, en quelque maniere, chez les naturels du pays, qui appellent ce promontoire *Artemus*. D'autres lui donnent le nom de Cap-Martin ou Punta de l'Emperador.

TUNEYENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Son évêque est appellé Lucianus *episcopus plebis Tuneiensis*, dans la conférence de Carthage, n°. 128. La ville de TUNES est célébre dans Polybe, *l.* 1, *c.* 80, qui la met à cent vingt stades de Carthage, d'où, ajoute-t-il, on peut la voir presque de tous côtés. C'est aujourd'hui la ville de Tunis. Dans le cinquiéme concile général, Sextilianus *Tuneiensis* ou *Tuniensis episcopus*, représenta Primosus, évêque de Carthage. Cette ville est appellée TUNIS par Strabon, *l.* 17; mais on croit que c'est une faute de copiste, & qu'il faut lire *Tunes*, comme dans les auteurs anciens. Voyez TUNIS.

1. TUNG, lac de la Chine, dans la province de Huquang, au territoire de Kingcheu, sixiéme métropole de la province, à l'orient de cette ville. Ce lac a quarante stades de longueur. * *Atlas Sinensis.*

2. TUNG, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Pekin, au département de Xuntien, premiere métropole de la province. Elle est de $0^d\ 8'$ plus orientale que Pekin, sous les $39^d\ 54'$ de latitude.

3. TUNG, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est de $7^d\ 40'$ plus occidentale que Pekin, sous les $36^d\ 14'$ de latitude.

4. TUNG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département d'Yangcheu, septiéme métropole de la province. Elle est de $3^d\ 38'$ plus orientale que Pekin, sous les $32^d\ 58'$ de latitude.

5. TUNG, forteresse de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Taching, premiere forteresse de la province. Elle est de $1^d\ 22'$ plus occidentale que Pekin, sous les $24^d 17'$ de latitude.

TUNG-CHANG, ville de la Chine, dans la province de Chantong, où elle a le rang de troisiéme métropole. Elle est de $0^d\ 52'$ plus occidentale que Pekin, sous les $37^d\ 3'$ de latitude. Du tems de l'empereur Yvus, le territoire de cette ville dépendoit de la province d'Iencheu. Du tems des rois, il étoit partagé en trois portions, dont une appartenoit aux rois Ci, l'autre aux rois Guei, & la troisiéme aux rois Caho. La famille Han lui donna le nom de CIYN: celle de Tang le nomma Pop'ing, & la famille Sung l'appella Pocheu. Ce fut la famille Iven qui lui donna le nom qu'il porte aujourd'hui. Le terroit est uni & fertile; il produit une grande quantité de fruits, &, généralement parlant, on y trouve toutes les choses nécessaires à la vie, outre que l'on y fait beaucoup de soie. La ville de Tungchang est célébre & bien bâtie. Elle a sous sa métropole dix-huit villes, qui sont:

Tungchang,	Cingp'ing,	Hiacin,
Tangye,	Keu,	Vuching,
Pop'ing,	Lincing, ⊕	Po, ⊕
Choangp'ing,	Quont'ao,	Fan,
Kieu,	Caot'ang, ⊕	Quonching,
Sin,	Gen,	Choaching.

TUNGCHI, forteresse de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Chinxan, premiere forteresse de la province. Elle est de 4d 57′ plus orientale que Pekin, sous les 27d 56′ de latitude.

1. TUNGCHING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Ganking, dixiéme métropole de la province. Elle est sous le même méridien que Pekin, & sous les 31d 40′ de latitude.

2. TUNGCHING, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Vuch'ang, premiere métropole de la province. Elle est de 4d 10′ plus occidentale que Pekin, sous les 29d 39′ de latitude.

TUNGCHUEN, ville militaire de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle est plus occidentale que Pekin de 14d, par les 27d 30′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

1. TUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Xuntien, premiere métropole de la province. Elle est de 0d 4′ plus orientale que Pekin, sous les 39d 33′ de latitude.

2. TUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département d'Iungcheu, treiziéme métropole de la province. Elle est de 6d 14′ plus occidentale que Pekin, sous les 26d 35′ de latitude.

3. TUNGGAN, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Civencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 1d 30′ plus orientale que Pekin, sous les 24d 50′ de latitude.

4. TUNGGAN, grande cité de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Loting, premiere grande cité de la province. Elle est de 4d 56′ plus occidentale que Pekin, sous les 23d 20′ de latitude.

TUNGGIN, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, où elle a le rang de sixiéme métropole. Elle est de 8d 45′ de latitude plus occidentale que Pekin, sous les 28d 20′ de latitude. Le territoire de Tunggin est situé dans la partie septentrionale de la province de Queicheu, en tirant vers l'orient. Il avoit autrefois le nom de Kiman. La famille d'Iuen commença par y bâtir une forteresse, qui fut augmentée par la famille Taiming, & reçut alors le titre de ville, dans le département de laquelle furent mises sept autres forteresses. On trouve, dans le territoire de cette ville, beaucoup d'or, principalement du côté de Tiki. Il y a aussi une grande quantité de cuivre. Les habitans de ce pays étoient autrefois cruels, sauvages, orgueilleux, jaloux de leur liberté, & ils tuoient un homme, dès qu'il étoit vieux; mais le commerce des Chinois les a peu à peu civilisés. Les places du département de Tunggin sont au nombre de huit; savoir,

Tunggin,	Tiki,	Ulo,	Pingnan,
Sengki,	Tavanxan,	Pingten,	Pinchai.

TUNGGUEI, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Cungchang, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 11d 20′ plus occidentale que Pekin, par les 36d 52′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUNGHAI, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Lingan, troisiéme métropole de la province. Elle est de 14d 10′ plus occidentale que Pekin, sous les 24d 14′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUNGHIANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Vucheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 0d 51′ plus occidentale que Pekin, sous les 28d 52′ de latitude.

2. TUNGHIANG, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kiahing, seconde métropole de la province. Elle en de 3d 41′ plus orientale que Pekin, sous les 31d 9′ de latitude.

3. TUNGHIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Queicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est de 9d 9′ plus occidentale que Pekin, sous les 32d 10′ de latitude.

TUNGHIU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est de 2d 50′ plus occidentale que Pekin, sous les 35d 34′ de latitude.

TUNGKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Paoning, seconde métropole de la province. Elle est de 10d 0′ plus occidentale que Pekin, sous les 33d 0′ de latitude.

TUNGLAN, ville de la Chine, avec forteresse, dans la province de Quangsi, au département de Kingyven, troisiéme métropole de la province. Elle est de 10d 58′ plus occidentale que Pekin, sous les 24d 5′ de latitude.

TUNGLEANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 11d 28′ plus occidentale que Pekin, sous les 30d 15′ de latitude.

TUNGLIEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Chicheu, treiziéme métropole de la province. Elle est de 0d 32′ plus occidentale que Pekin, sous les 31d 8′ de latitude.

TUNGLING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Chicheu, treiziéme métropole de la province. Elle est de 0d 30′ plus occidentale que Pekin, sous les 31d 45′ de latitude. Cette petite ville est dans une agréable situation. Elle est environnée de montagnes, & bâtie de façon que son plan a la figure d'une feuille de trefle : son circuit est d'environ une demi-heure de chemin. On y aborde par la grande riviere de Kiam, après avoir passé devant un petit château, situé au fond d'une baie, où les jonques sont couvertes de la force de l'eau : sur la cime des hautes montagnes, qui paroissent au-dessus de la ville, on entend un bruit extraordinaire. Ce petit château s'appelle Upon, & est situé sur le bord de la riviere. Il est fermé d'une bonne muraille de vingt pieds de haut, & d'environ mille deux cents pas de tour; au milieu de la plaine est une pagode, dont la couverture, qui finit en pointe, est fort agréable. * *Ambassade des Hollandois à Pekin*, p. 10.

T'UNGLIU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Niencheu, quatriéme métropole de la province. Elle est de 2d 35′ plus orientale que Pekin, sous les 29d 43′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUNGLO, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 2d 10′, par les 38d 50′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUNGMING, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Taming, septiéme métropole de la province. Elle est de 2d 2′ plus occidentale que Pekin, sous les 36d 7′ de latitude.

T'UNGO, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 0d 12′ plus occidentale que Pekin, sous les 36d 45′ de latitude.

TUNGPE, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Nanyang, septiéme métropole de la province. Elle est de 3d 55′ plus occidentale que Pekin, sous les 33d 44′ de latitude.

TUNGPING, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 5′ plus occidentale que Pekin, sous les 36d 34′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUNGQUANG, ville de la Chine, dans la province de Pekin, au département de Hokien, troisiéme métropole de la province. Elle est sous le même méridien que Pekin, sous les 38d 10′ de latitude.

1. TUNGQUON, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est de 7d 59′ plus occidentale que Pekin, sous les 36d 39′ de latitude.

2. TUNGQUON, montagne de la Chine, dans la province de Suchuen, au territoire de Tungchuen, premiere grande cité de la province, au voisinage de la cité de Ghungkiang. Il y a une mine de cuivre dans cette montagne.

TUNGRI, peuples de la Gaule Belgique, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 9, qui leur donne *Atuatucum* pour capitale. Tacite, *hist. l.* 4, & 5, fait aussi mention de ces peuples. Ce sont les mêmes que les *Eburones*, ce qui fait que César ne fait point mention des Tongres, parce qu'il ne les connoît que sous le nom d'Eburons; & Pline, *l.* 4, *c.* 17, au contraire, ne met point les Eburons au nombre des peuples de la Gaule Belgique, parce qu'il y met les Tongres. Voyez Eburones, & Tongres.

TUNGRORUM FONS, eaux minérales, dans la Gaule Belgique, au pays de Tongres, selon Pline, *l.* 31, *c.* 2, qui en parle en ces termes : *Tungri civitas Galliæ, fontem habet insignem plurimis bullis stillantem, ferruginei saporis :*

ris : quod ipsum non nisi in fine potus intelligitur. Purgat hic corpora, tertianas febres discutit, calculorumque vitia. Eadem aqua igni admota turbida fit, ac postremo rubescit. Personne ne doute que Pline ne parle de la fontaine si connue aujourd'hui sous le nom d'*eaux de Spa*, & qui se trouve dans le diocèse de Liége, pays qu'habitoient les anciens Tongres.

TUNGTAO, cité de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chingchieu, premiere grande cité de la province. Elle est de 7ᵈ 16′ plus occidentale que Pekin, sous les 27ᵈ 30′ de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUNGTING, lac de la Chine, dans la province de Huquang, au territoire d'Yocheu, septiéme métropole de la province, à l'occident de cette ville. On dit que ce grand lac s'est formé par une inondation; aussi y voit-on une assez grande quantité d'isles très-peuplées, & où sont divers temples magnifiques, avec des monastères. Il y a une de ces isles qui est flottante, & qui contient entr'autres un monastère : les racines des arbres & celles des roseaux sont tellement entrelacées les unes dans les autres, & de plus en plus s'entrelacent tous les jours de telle maniere, qu'il n'y a aucun danger que les terres s'éboulent, ni qu'aucune partie de l'isle se sépare.

2. TUNGTING, montagne de la Chine, dans la province de Kiangnan, au territoire de Sucheu, troisiéme métropole de la province. C'est une haute montagne qui se trouve dans le lac de Tai, où elle forme une isle, dans laquelle sont bâtis plusieurs célébres monastères.

TUNGUON, ville de la Chine, dans la province de Quangtung, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle est de 3ᵈ 12′ plus occidentale que Pekin, sous les 22ᵈ 50′ de latitude.

TUNGUSES. Voyez Tongous.

1. TUNGXAN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Vuchang, premiere métropole de la province. Elle est de 3ᵈ 10′ plus occidentale que Pekin, sous les 30ᵈ 13′ de latitude.

2. TUNGXAN, forteresse de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Pumuen, premiere forteresse de la province. Elle est de 0ᵈ 57′ plus orientale que Pekin, sous les 24ᵈ 15′ de latitude.

TUNGXING, forteresse de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Gueiyven, premiere forteresse de la province. Elle est de 6ᵈ 0′ plus occidentale que Pekin, sous les 39ᵈ 56′ de latitude.

TUNGYANG, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kinhoa, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 3ᵈ 12′ plus orientale que Pekin, sous les 29ᵈ 15′ de latitude.

1. TUNJA, province de l'Amérique, dans la terre-ferme, au nouveau royaume de Grenade. Cette province surpasse celle de Bogota en veines d'or, & par la quantité des émeraudes qu'elle fournit. L'air y est sain & tempéré, & l'on n'y sent presque point de différence entre l'été & l'hiver, & fort peu entre le jour & la nuit, à cause de la proximité de l'équateur. Cette contrée est voisine des sauvages qu'on appelle Panches. Son terroir est abondant en froment, & produit la plûpart des choses nécessaire à la vie. La capitale prend le nom de la province. Voyez l'article suivant. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, l. 9, c. 6.

2. TUNJA, ville de l'Amérique, dans la terre-ferme, au nouveau royaume de Grenade, & la capitale de la province qui lui donne son nom. Elle est située à vingt lieues de Santa-Fé, sur le haut d'une montagne, & sert de défense contre les courses des sauvages d'alentour. C'est la principale ville marchande de ce pays-là. Les habitans peuvent fournir plus de deux cents chevaux propres pour la guerre. Les dominicains ont une maison dans Tunja, & les cordeliers une autre.

TUNIDRUMENSE. Voyez Tynidrumense.

TUNIENSIS. Voyez Toneiensis.

1. TUNIS, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tunis, dont elle est la capitale, & auquel elle donne son nom. Elle s'appelloit anciennement Tunes. Voyez Tuneyensis. Quelques voyageurs disent qu'il y a trois cents mosquées. Cette ville est située dans une plaine, sur le lac de la Goulette, à quatre lieues de la mer. Elle est ancienne, & le pays qui en dépend répond à l'Afrique proconsulaire des anciens. Elle fut possédée par les Carthaginois, par les Romains & par les Vandales, qui la saccagerent du tems de saint Augustin. Les Arabes s'en emparerent à leur tour, & après que Ferdinand & Isabelle eurent chassé les Maures d'Espagne, une partie se retira à Tunis & aux environs. Les Espagnols conquirent ensuite une partie de ce pays; Barberousse le reprit sur eux, & les Turcs s'en rendirent maîtres en 1574. C'est en ce tems qu'on jetta les fondemens du gouvernement qui dure encore aujourd'hui, comme je le dirai à l'article de l'état de Tunis. Voyez nº. 3. Les Arabes, qui vinrent de l'Arabie heureuse en Afrique, sous leur roi Melec Ifriqui, commencerent à faire de Tunis une ville considérable. C'étoit peu de chose auparavant; mais elle s'accrut des ruines de Carthage, car les Arabes Mahométans de l'armée d'Occuba, ne se sentant pas assurés dans cette place, & craignant un nouveau secours de l'Europe, abandonnerent Carthage, pour s'établir à Tunis, qu'ils embellirent de plusieurs édifices, quoiqu'ils n'y demeurassent pas fort long-tems, étant allés fixer leur demeure trente lieues plus loin, vers le levant, dans le pays où ils bâtirent Carvan. A l'endroit le plus relevé de Tunis, du côté du couchant, il y a un beau château, & une superbe mosquée, avec une tour fort haute & d'une belle architecture. Il y a deux grands fauxbourgs, l'un appellé Bebçuei, de plus de deux mille maisons, à la porte du septentrion; l'autre nommé Bebel Menara, d'environ mille maisons, du côté du midi, où, lorsque Charles-Quint prit cette ville, demeuroient les chrétiens Rabatins, dès le tems de Jacob Almansor, roi & pontife de Maroc, de la lignée des Almohades. C'étoient des Musarabes, & parce qu'ils demeuroient dans le fauxbourg que les Maures appellent en leur langue Rabat, on les nommoit Rabatins. Outre ces deux fauxbourgs, il y en a un troisiéme hors de la porte de la mer, environ à la portée du mousquet du lac. C'est là que sont les magasins & les maisons des marchands chrétiens qui viennent trafiquer à Tunis. Ce fauxbourg n'est que de trois cents maisons fort petites; mais généralement, il y a plus de vingt mille maisons habitées dans la ville & dans les fauxbourgs. Les rues & les places sont fort bien ordonnées : le grand nombre des habitans de cette ville en fait presque toute la force. Ce sont pour la plûpart des artisans, parmi lesquels se distinguent les tisserans par leur nombre : ils font la meilleure toile d'Afrique, parce que le fil est plus fin & mieux tordu qu'ailleurs; c'est de cette toile qu'on fait ces riches turbans qu'on nomme tunecis, qui sont fort estimées entre les Maures. Au milieu de la ville est une grande place environnée de boutiques, la foule y est toujours grande, & celles des parfumeurs sont ouvertes jusqu'après minuit. Le peuple de Tunis est doux & civil, & les principaux s'accommodent superbement à leur mode; mais il y en a peu qui soient riches. Le bled y est cher & vient de loin. On n'en recueille pas beaucoup dans les environs, à cause de la paresse du peuple. D'ailleurs, ils n'oseroient semer les terres un peu éloignées de peur des Arabes; de maniere qu'on ne laboure qu'autour de la ville, dans quelques champs enclos, qu'on arrose par le moyen des roues : les maîtres de ces champs n'en recueillent pas de quoi se nourrir quatre mois de l'année. Le pain qu'on y mange est blanc & beau, parce qu'il est fait de fleur de farine, qu'on repasse, après qu'elle a été moulue, dans des moulins à bras; c'est le manger le plus ordinaire des gens de condition : car le peuple se fait un manger de farine d'orge, pétrie & cuite dans de l'eau & du sel, qu'on trempe, en mangeant, dans de l'huile ou du beurre. Les pauvres gens se nourrissent de farine d'orge crue, trempée dans de l'eau & de l'huile, qu'on brouille ensemble, & dont on sert ensuite, avec quelque jus-d'orange ou de citron : ce manger passe pour très-sain & très-rafraîchissant. Les hommes, qui sont à leur aise, usent encore d'une certaine confection d'herbes fort chere, qu'on nomme harix, qui réjouit toute la personne; de sorte qu'en ayant mangé une seule once, on est gai le reste du jour, & l'on ne redoute aucun péril. Ce sont les Turcs, à ce qu'ils disent, qui leur ont appris ce secret. Au reste, ni dans la ville, ni aux environs, il n'y a aucun moulin à vent ni à eau, point de fontaines, ni puits, ni ruisseaux, mais seulement de grandes citernes. Il est vrai qu'il y a dehors un puits d'eau vive, que l'on vend par les rues; on la tient plus saine que celle des citernes. La principale mosquée de Tunis est grande, & de très-grand revenu;

elle a une tour fort haute, où sont trois pommes de cuivre doré, comme celles de Maroc. Il y a encore plusieurs autres mosquées beaucoup moindres, & d'anciens colléges, la plûpart ruinés, & dans quelques-uns desquels on enseigne pourtant encore la théologie mahométane : ces colléges sont entretenus d'aumônes. La plûpart des maisons de la ville sont bâties de pierres ou de briques, avec de la chaux : elles sont toutes en terrasse, afin de faire mieux couler l'eau de la pluie dans les citernes. Les plat-fonds sont de plâtre, embellis d'or & de différentes couleurs, parce qu'on trouve peu de bois dans la ville pour faire des ais. Le plancher des chambres est par petits carreaux de ciment ou de marqueterie, & les maisons n'ont ordinairement qu'un étage ; les vestibules sont frais & propres, parce que les hommes y demeurent la plûpart du tems à s'entretenir & à faire leur négoce, pour empêcher leurs amis ou leurs gens d'entrer dans l'appartement où se tiennent leurs femmes. Il y a, dans la ville, plusieurs bains, où l'on est mieux accommodé que dans Fez, quoiqu'ils ne soient ni si grands, ni si beaux, & qu'il n'y ait point d'eau courante. On rencontre, hors de la ville, d'amples vergers, qui rapportent de fort bons fruits, & plusieurs citrons & oranges, qui sont soigneusement cultivés, sur-tout dans les jardins du prince. Autour de la ville, à une ou deux lieues à la ronde, il y a de grandes contrées d'oliviers, où l'on recueille assez d'huile pour la provision des habitans, & on en porte vendre jusques près de l'Egypte. Comme le bois commun est rare à Tunis, on emploie celui d'olivier à faire du charbon. Les femmes y sont belles & fort parées, elle se couvrent le visage quand elles sortent. Ces peuples sont si crédules, qu'ils tiennent pour saints les foux qui vont par les rues, & leur font du bien, & à leurs parens. Cette ville n'est pas forte, & n'est enceinte que d'une muraille fort basse, particulierement du côté du midi & du couchant. Près du lac est un arsenal, où il y a de quoi construire plusieurs galeres. De l'autre côté du lac, sur le bord de la mer, est la forteresse de la Goulette, & le canal par où l'eau entre dans le lac.* *Marmol*, Royaume de Tunis, l. *6*, c. *16*.

Un Africain nommé Abelchit, fit soulever la ville de Carvan, sous le calif Caim. Celui-ci envoya contre lui des armées d'Arabie, qui le défirent & le tuerent. Ses deux fils, après sa mort, se dérobant à la cruauté des Arabes, se sauverent, l'un à Tunis, l'autre à Bugie. Josef Abu Téchifien, roi des Almoravides, marcha contre eux, & après s'être emparé des provinces du couchant, voyant que bien loin de lui résister ils s'humilioient devant lui, il leur laissa leurs états, à la charge de quelque reconnoissance ; de sorte qu'ils régnerent paisiblement, eux & leurs successeurs, pendant tout le regne des Almoravides ; mais les Almohades étant ensuite devenus les maitres, Jacob Almansor attaqua leurs descendans, & leur ôta les royaumes de Tunis & de Bugie. Sur le déclin de l'empire des Almohades, les Arabes du royaume de Tunis s'étant soulevés, assiégerent le gouverneur que le roi de Maroc tenoit dans la ville de Tunis, & le presserent à la fin de si près, qu'il fut contraint de demander du secours. Le roi de Maroc y envoya vingt gros navires chargés de troupes, sous la conduite d'un grand capitaine de Séville, nommé Abduledi, qui étoit descendu de la tribu de Muçamuda. Il aborda à Tunis, où trouvant la ville à demi ruinée des courses des Arabes, pour les appaiser, il leur accorda une partie du revenu de l'état, & fit en sorte qu'ils laisserent depuis les villes de ce royaume en repos, dont il demeura le maître. Il laissa pour successeur un fils nommé Buzacharias, qui ne fut pas moins sage & moins vaillant que son pere, & qui jouit de cet état pendant les troubles des Bénimérinis & des Almohades, bâtissant un château au lieu le plus élevé de la ville de Tunis. Il étendit même ses conquêtes jusqu'à Tripoli, puis tournant la Numidie & la Libie, il mit à contribution tout ce pays, jusqu'aux Négres ; de sorte qu'en mourant, il laissa, à son fils Abu Ferez, un grand trésor. Ce prince, se voyant riche & puissant, songea à s'emparer de toute l'Afrique, qu'il voyoit alors déchirée par les guerres civiles. Maître du royaume de Tunis, il marcha contre celui de Trémecen, & fit ce roi tributaire. Celui de Fez, qui assiégeoit alors Maroc, lui envoya de grands présens, & le reconnut même pour son souverain. Il retourna donc à Tunis, avec le titre de roi d'Afrique, qu'il prit. Après son retour, il s'occupa du soin d'établir l'ordre dans sa maison, & établit dans sa cour les mêmes charges & les mêmes cérémonies que pratiquoient les rois & pontifes de Maroc : il prit le premier le titre de roi de Tunis. Il y avoit onze principales charges dans sa cour ; la premiere étoit celle de munafit, qui donnoit ordre à tout, comme un vice-roi ; car il rendoit compte de tout ce qu'il avoit fait, & pourvoyoit, par l'ordre du prince, aux charges de la guerre & du gouvernement. La seconde étoit celle de mézuar, qui commandoit à tous les gens de guerre, & à la garde du roi ; par son ordre toutes les charges se payoient. La troisiéme étoit celle de gouverneur ou de grand-maître, sur lequel on se reposoit pour la garde du palais, & de la structure de tous les ouvrages que le roi entreprenoit ; il avoit jurisdiction civile & criminelle, comme la propre personne du souverain. La quatriéme étoit celle de sahab tunes : il avoit charge de la police & de la justice : quand les Arabes faisoient quelques dommages dans les contrées, il alloit contr'eux : de nuit, il faisoit la ronde, avec plus de deux cents archers, par les rues de Tunis ; il faisoit prendre les malfaiteurs & les châtioit. La cinquiéme étoit celle de secrétaire d'état ; il écrivoit & répondoit pour le roi, & avoit autorité d'ouvrir toutes les dépêches, pourvu qu'elles ne fussent pas du munafit ou du mézuar. La sixiéme charge étoit celle de grand écuyer, qui étoit en la présence du roi : lorsqu'il tenoit conseil, il assignoit à chacun sa place, & envoyoit les huissiers où il étoit besoin ; c'étoit le favori du roi qui exerçoit cette charge, car il avoit droit de lui parler à toute heure. La septiéme étoit celle de sur-intendant, qu'ils appelloient zahab el hareta ; c'étoit lui qui avoit le soin de tout le revenu, & qui le distribuoit, par ordre du roi, signé du munafit & du mézuar. La huitiéme étoit celle de trésorier de l'épargne, qui recevoit tous les revenus des entrées, tant par mer que par terre, qui étoit de deux & demi pour cent des marchandises des Maures, & dix pour cent des chrétiens plus ou moins, selon la volonté du roi. La neuviéme étoit celle du grand douanier, qui recevoit tous les deniers de la douane des marchandises qui sortoient hors du royaume par mer. La dixiéme étoit celle de grand pourvoyeur ou commissaire général des vivres, qui avoit soin de fournir la maison royale de tout ce qui étoit nécessaire, & étoit comme le maître d'hôtel. L'onziéme enfin, étoit la charge de grand trésorier, à qui on rendoit compte de tout le domaine ; c'étoit une charge importante, parce qu'il assistoit au compte, avec le munafit & le mézuar. Ce prince étoit servi dans son palais par des filles & des eunuques. La cour de ses descendans étoit, dans la suite des tems, devenue encore plus éclatante & plus nombreuse : car ces rois entretenoient quinze cents cavaliers pour la garde de leurs personnes, dont la plûpart étoient Musarabes ou renégats, à qui ils donnoient de grands appointemens. Ils étoient commandés par un chef Musarabe, qui avoit grande autorité dans l'état. Il y avoit aussi cent cinquante vieux gentilshommes expérimentés dans les choses de la guerre & du gouvernement, de qui le roi prenoit conseil dans les choses importantes, & qui servoient, dans les armées, comme des maréchaux de camp. Ils avoient aussi cent arquebusiers renégats, qui servoient de gardes du corps à pied, & étoient autour de la personne du roi, tant à la ville qu'aux armées, quoique les cavaliers musarabes l'approchassent de plus près. Il y avoit d'autres gardes à pied, qui marchoient devant lui, & c'étoient des archers turcs. Au côté droit du roi, quand il sortoit, étoit le grand estafier, qui portoit une lance droite, & ne quittoit point son étrier ; à sa gauche étoit un qui portoit sa rondache, & un troisiéme derriere lui, avec un cheval & une arbalête. Tous ceux-là étoient à cheval, environnés d'autres officiers & maîtres de cérémonies. La monnoie que battoient ces princes, étoit des piéces d'or, qui valoient cinq quarts d'écus, & des petites piéces d'argent, de la valeur de six maravedis, dont il en faut trente-deux pour un écu.

Les rois de Tunis eurent par la suite de longues & cruelles guerres à soutenir contre ceux de Fez, & les succès de ces deux rivaux furent toujours alternatifs. Enfin, Barberousse se rendit maître de Tunis, & obligea les habitans de reconnoître, pour leur souverain, le grand seigneur. Le roi de Tunis recourut à Charles-Quint, & pour l'engager à le remettre dans ses états, il lui promit d'être son vassal, & de le joindre, avec quantité de ses parens &

de ses amis, lorsqu'il seroit passé en Barbarie, de fournir son armée de vivres, & de donner quelque paye à ses troupes. L'empereur, résolu d'aller en personne à cette entreprise, donna ordre secretement qu'on tint prêtes ses galeres, & les gros navires qui se trouvoient dans tous les ports d'Espagne, de Gênes, de Naples & de Sicile; qu'on fit provision de vivres, de munitions & de toutes sortes d'équipages de guerre; mais cela ne put se faire si secretement que Barberousse n'en eut avis; & comme il étoit brave & généreux, il se mit en état de défense le mieux qui lui fut possible; il se pourvut d'armes, de munitions & de vivres, manda tous les corsaires du Levant, & tous les gens d'Alger & des autres places de la Barbarie, dépêcha vers tous les rois d'Afrique, pour implorer leur secours contre leur commun ennemi, en leur représentant que la perte de Tunis entraîneroit infailliblement celle de toute la Barbarie. Il fit travailler en toute diligence aux fortifications de la Goulette: enfin, il prépara tout ce qui étoit nécessaire pour faire une vigoureuse défense. L'empereur ayant assemblé une flotte de quatre cents voiles, entre lesquelles on comptoit quatre-vingt-dix galeres royales, partit en 1535, vers la fin de juin, du port de Cagliari en Sardaigne; il avoit fait embarquer vingt quatre mille fantassins de différentes nations, outre quinze cents chevaux. Cette armée navale rasa le cap de Carthage & toute la côte de Marsa; & après avoir doublé le cap, on commença à descendre en bon ordre; toutes les troupes furent débarquées, sans que les Turcs ni les Maures s'opposassent à cette descente. On forma le camp dans les environs de Carthage, & on dressa la tente de l'empereur sur une colline, entre Carthage & la tour de l'Eau. Saint Louis se campa là quand il assiégea Tunis. Barberousse voyant que toute l'armée avoit pris terre, fit bonne mine, quoiqu'il redoutât une si grande puissance: il avoit pris à sa solde quinze mille Arabes, tous gens de cheval, à qui il donnoit quelque chose, outre leurs appointemens, pour les contenter; il les envoya, après avoir pris serment de fidélité de leurs chefs, escarmoucher contre les Chrétiens, ce qu'ils firent d'abord avec quelque succès; mais ayant été ensuite repoussés vivement, ils se ralentirent beaucoup de leur premiere ardeur; cependant l'empereur avoit tenu conseil, pour savoir si l'on iroit à Tunis avant que d'attaquer la Goulette; on y résolut à la fin, de ne pas laisser une place si forte derriere; & l'on ouvrit la tranchée: bien-tôt on battit la ville en breche: Charles-quint animoit tout par sa présence, l'on monta à l'assaut, l'on renversa tout ce qui s'opposoit au passage, & l'empereur fut maître de la Goulette. Il y périt quinze cents Turcs & cinquante Chrétiens seulement. Après que l'armée chrétienne eut reposé huit jours, elle décampa, & commença à marcher vers la ville de Tunis, toujours en ordre de bataille, sans que personne pût quitter son rang. L'empereur lui-même, accompagné de Muley Hascen, roi de Tunis, qui étoit venu le trouver durant le siége de la Goulette, marchoit à la tête d'un escadron de quatre cents seigneurs & gentilshommes de marque, tous fort bien armés. Cependant Barberousse qui se voyoit perdu dans la perte de la Goulette & de son armée navale, à cause qu'il n'avoit point d'autre ressource, ne laissoit pas, comme un homme de grand cœur, de vouloir sauver ce qui lui restoit & défendre la ville de Tunis, sur l'espérance de quelque favorable changement. Ayant donc appris par ses espions l'état des forces de son ennemi, il fit assembler tous les chefs, tant Turcs qu'Arabes, avec les principaux de la ville; & leur représentant le peu de troupes de l'empereur en comparaison des siennes, les encouragea par de beaux discours à témoigner leur valeur pour la défense de leur bien, de leur prince & de leur patrie, & leur dit beaucoup de choses à leur avantage & au désavantage des Chrétiens; pour conclusion il leur fit jurer de nouveau de lui être fidéles. Il n'eut pas plutôt achevé de leur parler, qu'il se fit des cris de joie dans l'assemblée avec de grands pronostics d'une prochaine victoire, & le serment fut renouvellé; mais comme Barberousse étoit extrêmement défiant, pour prévenir tous les accidens, il envoya querir pendant la nuit dans le château tous les chefs Turcs, & leur découvrit le danger où ils étoient entre deux ennemis; il les avertit de ne se fier ni à ceux de Tunis ni aux Arabes, & que ce seroit pour eux le meilleur parti de se sauver tous ensemble. Son avis étoit de tuer auparavant tous les Chrétiens esclaves, qu'on tenoit renfermés dans les cachots du château. Deux braves corsaires Chéfut-Cenan & Cenan-Bey, s'opposerent à ce dessein, en disant qu'une action si noire les rendroit odieux à tout le monde, outre qu'ils s'appauvriroient par-là, puisque c'étoit leur principal butin; ils ajouterent à cela qu'il leur restoit encore du tems pour en délibérer, & qu'il falloit laisser cela pour un coup de désespoir. Barberousse y consentit, donna ordre de pourvoir à leur sureté, & employa tout le reste de la nuit à ordonner ce qu'on feroit le lendemain. Après avoir rallié toutes ses forces, il sortit le 21 juillet à la pointe du jour, avec quatre-vingt-dix mille combattans, Turcs, Maures, Arabes & Bérébéres, & plusieurs piéces d'artillerie; il se vint camper à une lieue de Tunis, dans une plaine appellée Caçar Mexévi, où il y a des vergers & des puits d'eau vive; il rangea là ses troupes en bataille. En cet état il attendit l'armée chrétienne avec plus de résolution que d'espérance; car Muley Hascen avoit envoyé secretement dans Tunis quelques Maures pour semer des billets qui portoient: *Chassez les Turcs qui sont vos tyrans, & recevez votre roi qui vous aime & qui vous fait bien du bien.* Ces billets avoient ému les habitans, qui s'étoient emportés à des paroles qui ne plaisoient pas à Barberousse, & qui l'avoient déterminé à sortir avec ses troupes hors de la ville. Charles-Quint ayant appris sa sortie, partit avec quelques-uns des siens, & son guidon rouge qui servoit à le faire remarquer, pour reconnoître les ennemis; ayant vu leur poste, il retourna à son armée, courut par-tout encourager les soldats, disant: Que c'étoit là le jour que Dieu avoit destiné pour prendre vengeance des infidéles, qui avoient causé tant de maux & fait tant d'outrages à la chrétienté; il leur recommanda sur-tout de bien garder leur rangs, & fit marcher ses troupes. Barberousse voyant que l'armée ennemie s'approchoit, commanda aux Arabes de l'attaquer de tous côtés, ce qu'ils firent avec beaucoup de furie & de bruit; mais la mousqueterie des aîles fit sa décharge si à propos, qu'elle les obligea de reculer aussi vîte qu'ils s'étoient avancés, sans qu'ils osassent plus s'approcher. Comme l'empereur se vit délivré de l'importunité de leurs attaques, & que les Turcs n'abandonnoient point le poste où étoit l'eau, dont ses gens avoient grand besoin, il fit avancer l'artillerie, & donnant pour mot Jesus-Christ: son avant-garde marcha contre les ennemis; aussi-tôt l'artillerie joua de part & d'autre, mais avec peu d'effet. La mousqueterie turque fit sa décharge, celle des Chrétiens de plus près; en même tems ceux-ci mirent l'épée à la main, & les Turcs lâcherent le pied, abandonnant leur poste avec sept piéces d'artillerie. Barberousse, avec les autres chefs, courant par-tout, tâcha en vain de leur faire tourner tête. Pour couvrir son deshonneur, il fit sonner la retraite & marcher au pas vers la ville; il fit alte près des murailles, pour observer la contenance des victorieux; mais la soif & l'ardeur du jour avoient fait débander les Chrétiens autant que les Turcs. On couroit autour des puits buvant l'eau & le sang tout ensemble, car les ennemis y avoient jetté des corps morts dedans. Cette bataille ne fut pas sanglante, il n'y eut que trois cents Turcs ou Maures de tués, & dix-huit Chrétiens seulement. La nuit venue, l'empereur craignant quelque nouvelle entreprise d'un rusé ennemi qui ne s'étoit pas encore retiré, fit rallier toutes les troupes sous leurs drapeaux, & les tint en ordre de bataille, faisant faire bonne garde toute la nuit.

Barberousse en fit autant sous les murs de la ville, mais ayant appris que la plus grande partie du peuple s'étoit retirée vers les montagnes, & que chacun plioit bagage, aussi bien les Arabes que les Maures, il remonta promptement à cheval, & arrivant à l'endroit où il avoit laissé les Turcs & les Arabes, il fit assembler tous leurs chefs. Comme il délibéroit avec eux s'il étoit plus avantageux de livrer une autre bataille que de défendre la ville, les Turcs qu'il avoit laissés au château arriverent. Ceux-ci faisant réflexion que Barberousse avoit donné ordre à ses gens de charger le trésor & les autres choses de prix, de se tenir prêts & de mettre quelques barils de poudre sous les grandes voûtes où étoient enfermés les esclaves chrétiens, afin de les faire sauter en l'air; ils crurent qu'il se disposoit à partir & le suivirent. Dès qu'il les vit arriver, il s'écria qu'il étoit perdu, que son château & son trésor étoient pris, & que les esclaves chrétiens étoient en liberté: en même tems

il piqua de ce côté-là avec quelques-uns des siens, sans dire mot à personne, & arrivant à la porte du château, lorsqu'il étoit déja grand jour, il la trouva fermée; alors il commença à se désespérer, à s'arracher la barbe; & d'un œil allumé de colére, il appella par leurs noms quelques renégats de ses amis pour les obliger à ouvrir, mais la fortune étoit changée; car les Turcs ne furent pas plutôt partis, que les renégats qu'il avoit laissés pour mettre le feu aux poudres, rompirent les chaînes des chrétiens & les mirent en liberté. Ceux-ci commencerent à jetter des pierres sur Barberousse, & montant aux créneaux, firent signe aux chrétiens avec de la fumée de poudre à canon, & avec une enseigne que les Turcs avoient gagnée sur les Espagnols avant la prise de la Goulette pour faire avancer l'armée, & tirerent même quelques coups de canon; cependant l'empereur marchoit en bataille droit à la ville avec l'artillerie à la tête, & n'appercevant personne, il ne savoit à quoi s'en tenir. Quelques Maures vinrent avertir que les chrétiens s'étoient rendus maîtres du château, que Barberousse s'étoit campé de l'autre côté de la ville, attendant que les chrétiens y fussent entrés, pour s'enfuir avec plus de sureté. Aussi-tôt Charles-Quint fit marcher au château le marquis de Guast à la tête des mousquetaires Espagnols. Barberousse, voyant les chrétiens approcher, se retira avec son armée. Le marquis de Guast fut reçu avec joie dans le château. Alors les Espagnols commencerent à grimper en divers endroits le long de leurs piques sur les murailles, & ouvrirent la porte à leurs compagnons. La ville fut saccagée avec toute la licence & la cruauté dont on a coutume d'user en cette rencontre. Le roi de Tunis considérant ce désordre, pria l'empereur de commander qu'on ne fit captif pas un habitant, ce qui, ayant été divulgué, chacun tuoit ceux qu'il rencontroit. Le roi fut donc contraint de faire une autre demande, & de prier qu'on se contentât du butin, & qu'on fit les hommes prisonniers, ce qui fut ordonné. Il mourut peu de chrétiens par la main des ennemis, mais plusieurs s'entretuerent pour s'arracher le butin, & plusieurs des pauvres captifs qui s'étoient soulevés dans le château, furent massacrés pour avoir les richesses qu'ils emportoient.

Du côté des Maures, on assure qu'il en mourut plus de soixante-dix mille personnes, & on voyoit à la campagne par-tout de grands monceaux de femmes & d'enfans suffoqués & morts de soif; on avoit fait plus de quarante mille prisonniers, hommes, femmes ou enfans. Après que le sac eut duré trois jours, comme on vit que les soldats faisoient tomber les maisons à force de fouiller dans la terre pour y trouver des trésors, on commanda à tous d'en sortir, & les soldats chargés de dépouilles & d'esclaves, vinrent au camp près des fauxbourgs; ensuite l'empereur remit la ville de Tunis au pouvoir du roi, à ces conditions: premierement, que tous les chrétiens captifs, de quelque nation qu'ils puissent être, en arrivant là, seroient mis en liberté sans payer aucune rançon; que le commerce seroit libre aux chrétiens dans tout le royaume, & qu'ils pourroient s'y établir & bâtir des églises & des monastères pour y vivre selon leur religion; qu'on ne recevroit dans Tunis aucun corsaire, ni Turc, ni Maure; qu'on ne leur fourniroit point de vivres, & qu'on ne les assisteroit en rien; que la Goulette demeureroit à l'empereur & à ses successeurs pour jamais, & que le roi & les siens payeroient douze mille écus d'or par an pour l'entretien de la garnison, puisque c'étoit la sureté de l'état; que toute la pêche du corail seroit pour toujours à l'empereur; que les rois de Tunis en reconnoissance de la faveur qu'on leur avoit faite, & pour marque de dépendance, envetroient tous les ans au roi d'Espagne six chevaux & douze faucons, moyennant quoi ils seroient obligés de les défendre contre leurs ennemis. Après que ces articles eurent été jurés & signés de part & d'autre, l'empereur laissa pour la sureté de Muley Hascen, jusqu'à ce que le pays fut paisible, deux cents soldats qui devoient garder le château & sa personne; ensuite il vint se rendre avec l'armée dans son vieux camp au milieu des ruines de Carthage, & ayant fait embarquer toutes les troupes après en avoir renvoyé une partie en Espagne, avec le reste il prit la route de Mehédie que les chrétiens appellent Afrique; mais il s'éleva la nuit une tempête qui écarta les vaisseaux & les galeres, les dissipant par toutes ces mers. L'empereur aborda avec les galeres à Trapani en Sicile, ce qui fit avorter le reste de l'entreprise.

Il y eut plusieurs révolutions dans Tunis depuis; car Barberousse, pour rétablir sa réputation, avoit rassemblé une autre flotte, & tirant vers Minorque, surprit la ville de Mahon & la saccagea; de-là courant les côtes de la chrétienté, il fit de grands dégats par-tout, emmenant quantité de biens & d'esclaves sans aucun obstacle. Au bruit de ces victoires plusieurs places du royaume de Tunis se souleverent & reçurent garnison turque, ce qui engagea Muley à implorer de rechef l'assistance de l'empereur, & à l'aller trouver. Etant arrivé à Naples, il apprit que son fils Muley Humida avoit fait accroire au peuple que son pere étoit allé en Europe pour embrasser la religion des chrétiens, & qu'en même tems s'étant emparé du château & de la ville de Tunis, il en avoit pris le titre de roi. A cette nouvelle, il pria le vice-roi de lui donner quelques troupes pour aller venger cette perfidie. Il s'embarqua donc avec deux mille Italiens: étant arrivé à Tunis, il alla jusqu'aux portes de la ville, croyant que son fils ne l'attendroit pas, & que les habitans l'auroient d'abord reçu; mais ceux-ci vinrent fondre sur son armée composée de ces Italiens & de quelques Maures, en tuerent ou prirent la plus grande partie, & du nombre de ces derniers fut Muley Hascen. On le mena dans Tunis, & on le mit en prison; son fils lui donna le choix deux jours après, de la mort ou de l'aveuglement, & comme il eut accepté celui-ci, on lui fit perdre la vue avec un bassin ardent qu'on lui mit devant les yeux. Peu de tems après, Abdulmalic, frere de Muley Hascen, entra déguisé dans la ville, un jour de fête que ceux de Tunis ne pensoient à rien, & avec plusieurs de sa faction répandus en différens endroits, il entra dans le château, tua les gardes qui étoient à la porte, & s'en rendit le maître. Alors se saisissant du Sayd, fils aîné d'Humida, il lui fit perdre la vue, il remit son frere Hascen en liberté, il se fit déclarer roi de Tunis, & ne régna que trente-six jours. Après sa mort, Mahomet son fils fut reçu avec l'applaudissement du peuple, & ne régna que quatre mois; car Humida qui avoit été occupé au siége de Biserte, pendant que ces révolutions & changemens étoient arrivés à Tunis, se voyant tout d'un coup exclu de la capitale & presque de tout l'état, qui avoit suivi l'exemple de Tunis, alla d'un lieu à l'autre demander du secours aux Arabes & aux autres peuples; mais comme il étoit à Gelves, quelques habitans de Tunis, mécontens du gouvernement, le rappellerent; il s'embarqua d'abord; & étant descendu dans la ville de Monester, il assembla des Arabes, & avec le plus de gens qu'il put, il surprit Tunis, Mahomet ayant pu à peine se sauver à la Goulette; il s'empara de la ville & du château, il fit mourir cruellement tous ceux du parti contraire, demeura ensuite paisible possesseur de Tunis jusqu'en l'an 1570, que Aluch Ali, gouverneur d'Alger, se saisit de la place en trahison par l'entremise de quelques habitans. Il en prit possession au nom du grand seigneur; mais bientôt après, les Turcs furent chassés de Tunis par dom Juan d'Autriche, qui établit pour roi, Mahomet, frere d'Humida, & pour gouverneur de la part de l'empereur, Gabriel Villon, Milanois. Petro-Carrero, Espagnol, eut le commandement de la garnison de la Goulette; dans le même tems, Villon fit construire dans Tunis un château sur le modéle de la citadelle d'Anvers. Mais l'empereur Amurat, que l'accroissement des Espagnols inquiétoit, équipa une flotte de cent soixante galeres, outre plusieurs vaisseaux montés de quarante mille hommes, tant Maures que Turcs, sous la conduite de l'Amiral Ochiali, & leva de plus une puissante armée de terre, dont le bacha Sinan étoit le général; cependant don Juan, amiral d'Espagne, étoit au-dessous de la Sicile avec trente galeres, & les princes d'Italie, tâchoient d'en équiper d'autres. On mit sur les galeres tous ceux qui avoient abandonné l'église romaine, & plusieurs sortes de criminels qu'on promit d'absoudre, si l'un d'eux seulement pouvoit mouiller à la Goulette. Les Turcs qui leur avoient fermé le passage, firent si grand feu & sur la Goulette & sur la citadelle de Tunis, qu'enfin ils les emporterent; on fit main basse sur les chrétiens, & l'on n'en réserva que quatorze qui furent envoyés à Constantinople pour y servir de trophée; on démolit les murs & la citadelle de la ville, & on fit bâtir une autre forteresse près du port. Depuis ce tems les Turcs sont demeurés en possession de Tunis & de ses dépendances, ce qui a mis fin au royaume, qui avoit duré trois cents soixante-dix ans, depuis que les fondemens en avoient été jettés par

Abu-Ferez. Quant au nouveau gouvernement que les Turcs ont établi à Tunis, *voyez* Tunis, n°. 3.

Muley Hascen assuroit qu'il étoit le trente-cinquiéme roi de sa famille, qui avoit regné l'un après l'autre dans Tunis, par l'espace de quatre cents cinquante ans, & qu'ils étoient venus en droite ligne de Melchior, l'un des trois Mages. Il portoit pour armes en son écu, une lance entre deux épées, qui avoient la pointe en haut, avec trois croissans au-dessus, le tout couronné, avec une étoile sur la couronne, pour marque de leur descendance; mais quelques-uns des auteurs Africains disent que ces rois de Tunis viennent des Henteres, qui est une branche de la tige de Muçamuda, l'une des cinq principales de l'Afrique. D'autres rapportent qu'ils sont descendus d'Omar, second calife; c'est pourquoi ils prennent le titre d'Amir, & prétendent être les successeurs légitimes de Mahomet. Ces rois de Tunis ont régné long-tems en Sicile, & depuis ont été tributaires des Normands sur le déclin de l'empire des Arabes, du tems que Roger troisiéme gouvernoit, environ l'an 1145, ensuite ils l'ont été des rois de France en 1276; car saint Louis étant mort au siége de Tunis, son frere Charles, roi de Sicile, accourut au secours des chrétiens, & contraignit le roi Muley Moztança à lui payer tribut.

2. TUNIS, royaume d'Afrique, dans la Barbarie, dont il étoit le quatriéme & le dernier du côté de l'orient. Il comprenoit autrefois les provinces de Constantine, de Bugie, de Tunis, de Tripoli & d'Essab; c'est-à-dire, la plus grande partie du gouvernement de l'Afrique, & avoit plus de cent vingt lieues de longueur le long de la mer; mais Essab n'est plus aujourd'hui de ses dépendances. Tripoli fait un royaume à part, & Bugie & Constantine sont incorporées au royaume d'Alger; ainsi Tunis a conservé seulement les villes du ressort de la province. Voyez l'article précédent.

3. TUNIS, état d'Afrique, dans la Barbarie, sur la côte de la mer Méditerranée, qui le baigne au nord & à l'orient. Il a au midi divers peuples Arabes, & au couchant le royaume d'Alger & le pays d'Ezab. Cet état répond à peu près à l'ancien état de Carthage, tel qu'il étoit avant les grandes conquêtes qu'il fit dans la suite. Le peuple est un mélange de Vandales, de Maures, de Turcs & de renégats de toutes nations.

Cet état a été plus grand qu'il n'est, on le divise à présent en huit provinces ou contrées, dont chacune prend le nom du chef-lieu. Voici leurs noms:

Tunis,	Kairvan,
El Media,	Hamamete ou Mahometa,
Souffe ou Sousa,	Biserte,
Byrrsa,	Porto Farine.

L'état de Tunis, selon de l'Isle, comprend plusieurs villes & diverses bourgades; mais la plûpart ont été ruinées par les Arabes, qui ne souffrent pas qu'on les rétablisse. Ils cherchent par-là à errer librement avec leurs troupeaux, & à jouir des richesses de la campagne. Les principaux lieux qui subsistent aujourd'hui sont:

Sur la côte; Tabarca, Biserte, Port Farine, La Goulette, Tunis, Hamamet, Herguela, Monaster, Sousa, Africa, ruinée, Caboudia, Esfakes, El-Hama, Gabes.

Dans les terres; Begie, La Gemme, Kairevan, Jorbus, Tebesse, Sobaitele, Cafsa.

Dans le Bilédulgerid ou pays des dattes, Tousera.

Le gouvernement & l'air dans l'état de Tunis sont à peu près les mêmes qu'à Tripoli; mais le terroir y est un peu plus fertile, sur-tout vers l'occident, parce qu'il n'est pas si sec que vers l'orient. Outre les huit provinces dont nous avons parlé, il y a des isles qui dépendent de l'état de Tunis; savoir, Lampedouse, Linosa, Gamelera & Querquenes. Malte & Pentalarée en étoient aussi, avant qu'elles fussent prises par les Espagnols, qui les ont cédées aux chevaliers de saint Jean de Jérusalem. * *Introduct. à l'histoire de l'Afrique*, c. 2, p. 769.

A parler généralement, l'état de Tunis n'est nullement propre à faire de grandes conquêtes. Les dignités de *Dey*, de *Bey* & de *Bacha*, partagent trop l'autorité quand elles sont divisées; & si quelqu'un les réunit, il peut compter d'attirer sur lui l'envie de tous ses sujets. Le gouvernement, tel qu'il est établi, est exposé à un flux & reflux perpétuel, & à des orages qui renversent les plus hautes fortunes.

Sinan bacha de la famille des Cigalles de Gênes, après avoir fait la conquête de Tunis, vit bien qu'un état composé de sujets, de mœurs, de coutumes & d'intérêts différens, ne pouvoit subsister sans un grand ordre, des loix séveres & l'autorité de quelque grand prince, sous la protection duquel il pût gouverner un corps si monstrueux. Il le mit sous celle du grand-seigneur, & y établit une milice, composée d'abord de cinq mille Turcs, divisés en deux cents pavillons; c'est-à-dire, en autant de compagnies de vingt-cinq hommes chacune; c'est ce qu'on nomme *oldak*, & chacune sous un capitaine ou *oldak-bachi*. Les deux cents *oldak-bachi* étoient pris des Oldacks. C'étoient les soldats les plus anciens, & ils avoient le commandement par ancienneté, à moins que quelque exploit éclatant n'en eût avancé quelqu'un plus promptement que les autres. Les plus anciens *oldak-bachis* montoient à la dignité d'*oldak*: c'étoit une espéce d'exemts du bacha. Ils passoient ensuite à celle de *bachi-odolar*, ou conseillers du divan, qui, après six mois de service, devenoient *boulouk-bachis*: ce sont ceux qu'on envoye en garnison dans les places de l'état, avec le titre d'Aga. On en faisoit quatre par an, Sinan ordonna aussi que parmi les *boulouk bachis*, on prît tous les six mois le plus ancien pour la dignité de *bachaoux* ou *chaoux-bachi*; ainsi l'espoir des dignités entretenoit le soldat dans le devoir. Il établit de plus le divan, à qui il donna une grande autorité; il n'étoit presque composé que de gens de guerre; le bacha y assistoit au nom du grand-seigneur, qu'il représentoit; un aga y présidoit; avec un *kya* ou lieutenant-général. Huit *chaoux* ou huissiers, deux *cogias* ou écrivains, quatre boulouk-bachis, & vingt *bachis odolar* composoient ce conseil, qui terminoit toutes les affaires, tant publiques que particulieres, avec une autorité sans bornes. * *Introduct. à l'histoire de l'Afrique*, c. 2, p. 39.

La charge de *bey*, qui étoit le grand trésorier, fut créée en même tems. Cette charge se donnoit à l'enchere de six mois en six mois, & ne pouvoit être conservée qu'un an au plus. C'étoit le receveur des deniers publics, destiné à recevoir le carage ou tribut des Maures, qui sont comme les paysans. Pour les y contraindre, il marchoit à la tête d'un nombre de troupes qu'on lui donnoit. L'argent que les beys ont eu occasion d'amasser, & l'autorité que leur charge leur donnoit sur les troupes qu'ils ont eu soin de ménager, a été l'origine de leur accroissement & de l'abaissement des *bachas*, du *divan* & du *dey*.

Le bacha étoit d'abord souverain dans l'état de Tunis, dont toutes les parties n'avoient de mouvement que celui qu'il leur communiquoit. Il nomma pour son successeur *Kilic-Ali-Bacha*, qui mourut après avoir régné deux ans. Comme c'étoit un homme d'un petit génie, haï de la milice & du divan, l'autorité de bacha qu'on lui donna, fut transférée à l'aga du divan, & depuis ce tems, les bachas n'ont plus eu de puissance dans Tunis. Ils y demeurent néanmoins pour faire ressouvenir les Tunisiens qu'ils se sont mis autrefois sous la protection du grand-seigneur. Ils jouissent d'une pension fort modique, & font très-peu de figure dans le gouvernement.

Les agas gouvernerent l'état à la tête du divan d'une maniere assez paisible l'espace de quinze ou seize années, se succédant l'un à l'autre, jusqu'à ce que la *taifé* ou milice se souleva contre les *boulouk-bachis*, dont elle massacra la plus grande partie, & transféra l'autorité à *Kalif*, qui régna le premier sous le nom de Dey.

Le *deilik* ou la dignité de dey, ayant eu un fondement si ruineux, a été un théâtre, où depuis cette premiere époque, les deys ne sont entrés sur la scène, que pour y faire le personnage de rois malheureux, sur qui tomboit toute la catastrophe des intrigues qui naissoient, ou entre le divan & les beys, ou entre les beys mêmes lorsqu'il y en avoit plusieurs en même tems.

Le divan a eu le même sort que les deys: quelque tems après Sinan bacha, il se vit au plus haut point de son autorité par l'élection des *agas* ou chefs du divan, dont la charge ne duroit que six mois, & qui ne faisoit rien qu'avec la délibération de tout le divan; mais les précautions que ces républicains prirent pour se maintenir dans l'espèce de gouvernement qu'ils regardoient comme le plus doux, leur devint à charge. Les *boulouk-bachis*, d'entre lesquels on devoit choisir l'*aga*, devinrent si fiers par la fréquente élection qu'on faisoit d'eux, que chacun commençoit à trancher du souverain. Ainsi au lieu d'un maitre, dont ils avoient secoué le joug en détruisant l'autorité du bacha, ils s'étoient donné plusieurs petits tyrans, qu'ils se lasserent enfin de souffrir. La milice, qui en fut la premiere mécontente, commença par élire Kalif, premier dey; le divan le fit massacrer & élut Ibrahim. A Ibrahim succéda Cara-Osman, troisiéme dey, sous lequel s'introduisit la nouvelle autorité des beys en la personne de Morat I. Ce fut sous ce bey & ses descendans que le divan déchut peu à peu. Le divan s'apperçut bien dès le commencement quel ombrage il devoit prendre du grand pouvoir que les beys usurpoient, en rendant leur autorité héréditaire dans leur maison, & en se fortifiant par les alliances qu'ils contractoient avec les sultans-Arabes, voisins de ce royaume. Cette république fit plusieurs efforts pour secouer le joug qui s'appésantissoit de jour en jour, & c'est ce qui a donné lieu à un grand nombre de révolutions.

TUNLIEU, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Lugan, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin de 4^d $16'$ par les 37^d $28'$ de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TUNNOCELUM, ville de la grande Bretagne. Il en est parlé dans la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 63, où on lit *Tribunus cohortis primæ Aeliæ classicæ Tunnocelo*. Cambden dit que c'est présentement *Tinnmouth*.

TUNQUIN, royaume de l'Asie, borné au nord & à l'orient par les terres de la Chine; au midi, partie par le golfe de Cochinchine, partie par le royaume de ce nom; au couchant par le royaume de Laos. Ce royaume est un des plus beaux & des plus considérables de l'Orient, soit que l'on considére son étendue, le nombre de ses habitans & la quantité de ses gouvernemens; soit que l'on fasse attention aux richesses que lui procure le commerce, à l'abondance des choses nécessaires à la vie, à la magnificence de la cour, & aux armées que le roi entretient tant sur mer que sur terre. A la vérité, il ne paroîtra pas d'une fort grande étendue, si on le compare avec la vaste monarchie de la Chine, dont il étoit même autrefois une des seize provinces. Cependant si l'on considere tout le pays que ce royaume comprenoit autrefois, où l'on parloit une même langue, & où les mœurs & les loix étoient semblables, on lui trouvera quinze cents milles de longueur depuis l'extrémité de la province de Canton, jusqu'aux frontieres du royaume de Ciampa. Quoique ces deux lieux, dont le Tunquin est borné, soient renfermés dans la latitude de onze degrés, parce que néanmoins l'espace qui joint ces deux extrémités se courbe fort en-dedans, en maniere de croissant, où la mer forme un grand golfe, il se trouve qu'en mesurant le circuit depuis une extrémité jusqu'à l'autre, la longueur est de quinze cents milles, & la largeur seulement de six cents milles. Les Tunquinois, qui, pour mesurer, se servent de journées au lieu de milles, disent que leur royaume a cinquante journées d'un homme de pied en longueur, & vingt en largeur. Dans cet espace il y a plusieurs princes; & comme l'empire de la Chine a été divisé en seize royaumes, celui-ci l'est en un pareil nombre des provinces. Cette division a été changée depuis, selon le caprice de ceux qui ont gouverné, & qui en possédoient tantôt plus, tantôt moins; de sorte que selon le nombre des gouvernemens qui subsistent à présent, on y peut compter cinq princes qui en sont comme les souverains; & si on y veut comprendre certains peuples, qui demeurent sur les montagnes les plus reculées, & qui obéissent à deux petits rois; l'un appellé *le roi de l'Eau*, & l'autre *le roi du Feu*; on en trouvera sept. Le premier est le roi de Tunquin; le second de la Cochinchine, quoique pour des raisons particulieres, il n'en porte pas le nom, & se fasse appeller *Gnà Ga*, c'est-à-dire, maison illustre & ancienne; le troisiéme est le roi de Ciucanghe, qui jouit immédiatement de la province de Quiangsi, dans la Chine; le quatriéme est connu sous le nom de Petit roi de Baò; le cinquiéme est celui du Petit Lao, distingué de celui du grand Lao, qui n'est pas du Tunquin; le sixiéme & le septiéme sont compris dans *Rumoi*, où demeurent des peuples sauvages, dont une partie obéir aux petits rois du Feu & de l'Eau. Ceux qui excluent le Lao du Tunquin, mais non de sa dépendance ni de l'obligation qu'il a de payer tribut, y substituent le peuple Ay, où la langue tunquine est aussi en usage, quoique l'on s'y serve ordinairement d'un dialecte qui lui est particulier. Les Tunquinois font une autre division de leur royaume. Ils le partagent en trois parties; savoir Tunquin, Cochinchine, & Ciucanghe. Les principales provinces & les plus renommées sont au nombre de six. Il y en a deux qu'on appelle Guiaom & Thing Hoâ; les autres quatre se divisent selon les quatre vents principaux en égard à la ville royale. On les nomme la province du Levant, du Couchant, du Nord & du Sud. On y compte huit mille six cents quarante-cinq bourgs ou villages, sans y comprendre quantité de hameaux qu'on appelle *Thôn*, & dont le nombre est presque infini. * *Le pere Marigni*, Relat. du royaume de Tunquin, c. 2.

Les commencemens du royaume de Tunquin sont assez incertains. Voici ce qui paroît le plus vraisemblable. Ce royaume a reçu autant de noms différens, qu'il a été connu de différentes nations. Ses noms les plus ordinaires sont AN NAM, c'est à dire, *Repos Austral*: TUN KINH, *Cour-Orientale*; CAO CI; *Peuple aux doigts tortus*. Ce dernier est un surnom que les Chinois donnerent aux Tunquinois en les menant prisonniers à la Chine, parce qu'ils avoient remarqué ce défaut dans la plûpart d'entr'eux, lequel s'est conservé jusqu'à présent en quelques familles. Ce nom a aussi été en usage depuis, pour désigner la partie de la monarchie de la Chine, appellée aujourd'hui Cochinchine, & qui passe à présent pour un royaume séparé. D'autres ayant égard aux lévres de ce peuple, qui sont extraordinairement rouges, à cause de la béiel dont ils usent, leur donnerent depuis le nom de XI'C-QUI, c'est-à-dire, *Démon rouge*; mais ceux-ci appellerent leur royaume en leur langue DAY-VIET, nom que les Chinois donnent à leur empire, à l'exclusion des autres; car dans leur langue DAY-MINH, veut dire la même chose que DAY-VIET en tunquinois; c'est-à-dire, grande clarté. On peut inférer de cette diversité de noms que le Tunquin fut autrefois une province de la dépendance de la Chine, lorsque ses limites s'étendoient au-delà du royaume de Siam, où les empereurs faisoient leur séjour; c'est ce qui fit donner au Tunquin le nom qui ne lui conviendroit pas aujourd'hui, ce royaume se trouvant au midi & à l'occident de la Chine, & non pas à son orient.

Il semble que le Tunquin n'ait commencé à prendre la forme d'un royaume que lorsque le neveu, ou le fils du second empereur de la Chine, s'en mit en possession. Les Tunquinois nomment cet empereur *Than-Noù*, c'est-à-dire, celui qui a inventé la charrue & l'usage de cultiver la terre. On en place l'époque plusieurs siécles avant la naissance de Jesus-Christ. Le peuple vivoit sans loix & sans police, lorsque le neveu, ou le fils de *Than-Noù*, entreprit de les soumettre & de les civiliser. Ce peuple qui avoit toujours vécu dans l'indépendance, eut peine à subir le joug. Le prince fut néanmoins si bien ménager leurs esprits, qu'il les engagea à le reconnoître pour leur souverain. Il quitta alors son premier nom, & se fit appeller Kinh-Dûong; il changea aussi le nom de sa femme en celui de Thân-Laô, & ajouta au sien le titre de Vôung, qui signifie roi. Cette monarchie subsista pendant plusieurs siécles, au bout desquels l'empereur de la Chine y envoya douze de ses plus fameux capitaines qui le soumirent bien tôt: mais ils le garderent pour eux. Le Tunquin fut alors partagé en douze provinces ou royaumes, chacun de ces capitaines ayant affecté de prendre ce titre dans la portion du pays qui lui étoit échue. Un jeune Tunquinois de basse naissance, & berger de sa profession, remit sa patrie en liberté, & pour récompense de ses services, il fut élevé sur le trône par ses compatriotes. Au bout de douze ans, ce héros ayant été assassiné, les

Chinois se rendirent maîtres une seconde fois du Tunquin ; & en jouirent pendant plusieurs années. Ce ne fut depuis, durant plusieurs siécles, que révolutions continuelles ; tantôt les Chinois étoient chassés du pays, tantôt ils s'en remettoient en possession ; & quelquefois les peuples, eux-mêmes inconstans dans leur choix, faisoient descendre du trône le prince qu'ils y avoient élevé.

La plus grande partie du Tunquin consiste en de spacieuses plaines, auxquelles on donne cent milles d'étendue, avec des montagnes tout autour qui lui servent de murailles. On trouve de petites collines fort agréables dans les provinces du nord & du levant. Il y a aussi des montagnes assez hautes ; mais ce ne sont que des grandes esplanades à perte de vue, qui ont donné le nom au royaume de *Ciucanghe*, ou *Cao-Bang*, c'est-à-dire, plaines élevées. Du reste le pays habité est tout uni, car le nombre de ceux qui demeurent dans les montagnes est bien petit. Ces hautes montagnes produisent de l'eau en abondance ; & il y a des eaux qui viennent de plus loin, & qui forment ou grossissent diverses rivieres. Ces eaux temperent les ardeurs brûlantes du climat, qui est tout entier sous la zone torride : autrement tout périroit, & la campagne, qu'on ne pourroit habiter, seroit stérile. Les vaisseaux à voiles rondes peuvent entrer par diverses embouchures dans ces rivieres, dont le nombre est de trente-cinq. Ils peuvent les remonter l'espace de plusieurs jours de navigation , & jusqu'à la ville royale, auprès de laquelle passe le plus grand de tous les fleuves, sur lequel il est seulement permis aux étrangers de naviger. Ces rivieres ont aussi divers canaux pratiqués, tant pour la facilité du commerce, que pour empêcher les inondations. On trouve aussi divers lacs & étangs, & une si grande quantité de petits viviers, qu'il n'y a presque point de maison qui n'ait le sien. Enfin, le pays est entrecoupé de quantité de petites rivieres, qui contribuent à la récolte du riz, qui ne croît & ne parvient à sa maturité qu'à force d'eau. Les voyages que l'on entreprend sur ces rivieres, sont très-agréables, principalement quand les vents du nord soufflent. Etant frais, ils temperent les ardeurs excessives du soleil. Les bords de ces rivieres sont revêtus d'une belle & agréable verdure, & ornés des deux côtés, l'espace de plusieurs lieues, de quantité de belles maisons les unes auprès des autres, qui, dans l'occasion servent de retraites aux voyageurs : car on court les mêmes risques sur mer, principalement lorsqu'on se rencontre dans des solitudes, qui ne sont habitées que par une sorte de corsaires, qui font profession de dévaliser les voyageurs, & qui ne leur font guères de quartier, s'ils se mettent en défense. Pour se précautionner contre ce danger, ceux qui entreprennent de longs voyages, ne partent qu'en bonne compagnie. On y essuie quelquefois des tempêtes terribles. On a encore à craindre les crues d'eau extraordinaires, qui naissent quelquefois des pluies abondantes, & quelquefois sont causées par le flux de la mer, qui, sur-tout dans les grandes marées, entre dans les rivieres avec tant d'impétuosité, qu'elle arrête le cours ordinaire de leurs eaux. Il est très facile néanmoins d'éviter ces dangers : il n'y a qu'à prendre terre promptement jusqu'à ce que la tempête soit passée. Outre ces inondations accidentelles, il y en a d'annuelles, & qui arrivent dans un tems réglé : le pays devient alors une espéce de mer. Les rivieres se débordent comme le Nil en Egypte, avec cette différence que les inondations de ce dernier arrivent dans la lune de mars, au lieu que celles des rivieres du Tunquin sont dans les trois mois suivans jusqu'à la fin d'août. La crue des eaux est si grande en ce tems, que toutes les plaines en sont inondées. La même chose arrive aussi quand le vent d'est souffle avec violence, & qu'il continue quelques jours, sur-tout dans le tems des grandes marées. Les eaux trouvant leur cours ordinaire arrêté, se débordent, & couvrent en peu de tems la surface de la terre. On en espere une abondante récolte, si les eaux n'y demeurent que quelques jours ; mais le pays est ruiné si elles y font un trop long séjour. L'inconvénient de ces inondations est mis en quelque sorte à profit par les Tunquinois. Comme elles font toujours de grands dégats, entraînant avec elles des denrées, des hardes, des piéces de bois, des meubles, du bétail & d'autres choses semblables ; & le roi ayant ordonné que tout ce qu'on pêcheroit alors seroit de bonne prise, c'est un spectacle agréable de voir l'empressement des Tunquinois à mettre leurs barques à l'eau, & à voguer de côté & d'autre pour pêcher à l'envi les choses que l'eau entraîne. Le roi & toute la cour prennent part ordinairement à ce spectacle, qui a tout à la fois quelque chose de plaisant & d'affreux.

La multitude innombrable des habitans de ce royaume suffit pour prouver sa fertilité & l'abondance de toutes les choses nécessaires à la vie, puisque les Tunquinois ne se contentent pas de prendre de la nourriture pour le besoin : car ils ne se levent jamais de table que quand ils ne peuvent plus manger. Ils font ordinairement quatre forts repas par jour, sans prendre leurs provisions ailleurs que dans les récoltes que chacun fait sur son propre terrein. Aussi dans un pays si fertile le peuple est très-fainéant & peu industrieux. Il n'y en a que très-peu qui s'adonnent au trafic ou aux arts: c'est pourquoi ce royaume nous a été inconnu si long-tems. Il est vrai que depuis que les Portugais, les Hollandois & les habitans des pays voisins y trafiquent, les Tunquinois sont devenus un peu plus ingénieux & plus adroits. Les principales marchandises qu'on tire de ce pays sont des soies, du musc, du bois d'aloès. Les Hollandois y portent en échange de ces marchandises, des épiceries, du vif-argent, du vermillon, de l'ambre, des draps & d'autres étoffes. Il y a des mines de toutes sortes de métaux ; mais le roi ne permet pas qu'on ouvre celles d'or. On a seulement commencé à fouiller dans vingt-cinq ou trente d'argent. On avoit autrefois la pêche des perles ; mais les sujets s'en sont dégoûtés par l'avarice des loix qui s'en réservoient la meilleure portion.

La maniere de bâtir des Tunquinois est fort simple, & leurs maisons sont toujours mal conçues & sans dessein ; aussi n'y appellent-ils ni architectes, ni maîtres maçons. tout y est de bois & de chaume. Le menu peuple se contente seulement d'élever quatre piliers en forme de colonnes, plus ou moins façonnés. Ils les posent sur autant de pierres rondes & larges à proportion, qui leur servent de fondement. On éleve sur ces piliers d'autres piéces de bois, & quand on a besoin de plusieurs chambres on dresse d'autres colonnes. Les cloisons sont de planches ou de roseaux qu'ils appellent *Bambu* : ils sont gaudronnés & mêlés ensemble ; & on fait un enduit fort propre avec une poudre déliée d'un azur clair. Le plancher est de terre bien battue. Le toit est couvert de paille ou de chaume. Les maisons de la capitale, appellée *Ké-Cio* ou *Checo*, ou simplement la Cour, ne sont pas plus magnifiques. Voyez Checo.

Les Tunquinois sont de toutes tailles, grands, petits & médiocres ; mais du reste tous biens proportionnés & d'un bon tempérament, avec les traits du visage assez réguliers & agréables. Ceux qui demeurent dans les villes sont plus blancs que bruns ; mais les paysans sont presque tous d'une couleur olivâtre. Ils ont l'esprit bon, apprennent facilement & n'oublient rien. Ils s'engagent volontiers dans l'exercice des armes, à cause des charges, des gouvernemens & des honneurs qui sont partagés ordinairement entre les mandarins d'épée & les mandarins de lettres. Ils sont fort sensibles aux injures : quand ils ne se peuvent venger surement, parce que leur partie a trop de crédit, ils écrivent tous les maux qu'ils lui souhaitent dans une feuille de papier qu'ils offrent au démon sur son autel ; après quoi ils brûlent le papier en le conjurant d'anéantir de la même sorte celui qui les a offensés. Ils caressent fort les étrangers, & souhaitent passionnément de voir des choses curieuses, & plus encore de les posséder quand ils les ont vues. Les femmes sont très-simples dans leurs habits. Elles vont nuds pieds ainsi que les hommes, & la coutume en est établie, parce que le terroir est doux & facile. Du reste, à la réserve des mains & du visage qu'elles ont découvert, elles marchent dans une grande modestie sous un long habit, de la forme à peu près d'une soutane, fort étroit vers le cou, & qui les couvrent depuis les pieds jusqu'aux épaules, & elles portent un chapeau dont les bords sont extrêmement larges. Ce chapeau qui leur sert de parasol contre les ardeurs du soleil, est fait de feuilles d'arbres ajustées fort proprement pour cet usage. Le dedans en est orné d'un ouvrage de fil à réseaux fort délicat, qu'on tire d'une espece de cannes qui croissent dans le pays, & qu'on y estime fort. Elles l'attachent par-dessous le menton avec un ruban entrelacé de la même canne. Elles prennent leurs plus beaux habits les jours de fête, avec de riches pendans d'oreille, plusieurs rangs de perles au cou, & des bracelets aux bras, mais jamais d'anneaux aux doigts. Ces habits sont ou

d'une très-fine toile de coton ou de soie, ou d'une espéce de lin appellé Bos, qui vient de la Chine. Ils sont toujours fort légers, parce qu'à la réserve de très peu de jours où le froid est violent, la chaleur de ce climat est excessive. Les hommes comme les femmes portoient autrefois leurs cheveux retroussés à la maniere des Chinois, ausquels ils étoient soumis; mais lorsqu'ils se furent affranchis de leur domination, pour marque de leur liberté, ils les laisserent flotter & allerent nuds pieds. Les bonzes qui sont leurs prêtres, se rasent la tête, & disent que les séculiers dont les actions sont mortes & sans nul mérite, doivent porter les cheveux longs, afin que l'idole les puisse tirer plus aisément dans le ciel; mais que pour eux leurs propres mérites leur servent d'ailes pour les y élever. Les séculiers ne laissent pas de relever & de cordonner leurs cheveux quand ils travaillent pour n'en être point embarrassés; mais s'ils se trouvent avec quelque personne de distinction, ils les délient aussi-tôt & les laissent tomber sur leurs épaules pour marque de leur respect. La chevelure noire, déliée & négligée est celle qu'on estime davantage. Les hommes font peu de dépense en leurs habits. Le peuple va presque nud la plus grande partie de l'année. Les plus riches, & ceux qui sont en quelque considération, portent ordinairement au lieu de chemise, une soutanelle de soie qui leur va jusqu'aux genoux, & par-dessus une longue robe, dont l'extrémité bat sur le coup de pied, avec des manches de la largeur d'une demi-aune, & de la longueur de la robe; & pour se distinguer des Chinois, qui, des deux lez du devant, mettent le droit sur le gauche, les Tunquinois qui portent comme eux leur robe ouverte, font passer le gauche sur le droit, & au lieu que les Chinois lient avec un ruban le lez du côté droit sur la hanche gauche, afin qu'en marchant leur robe ne s'ouvre pas; ceux-ci la lient à quatre doigts au dessus de la hanche droite. A l'endroit où ils attachent leur ceinture, il y a trois ou quatre plis de plus, qui, régnant jusqu'au bas, mettent de la différence entre les personnes; mais ils ne se servent de robes plissées que dans les cérémonies. L'habit des bonzes n'est différent de celui des séculiers qu'en ce qu'il est plus large, & d'une plus riche étoffe. Leur bonnet, qu'ils appellent Mû ny, & dont la forme est ronde & haute de deux ou trois doigts, est orné par derriere d'un morceau d'étoffe de la même couleur, qui leur couvre la moitié des épaules. Les couleurs qu'ils affectent le plus sont le violet, le chatain clair & obscur, l'incarnat, le noir, & quelques-uns le verd, le jaune & un rouge brun. Il y a des bonzes qui portent, par magnificence, une sorte de pourpoint, dont le tissu à réseaux qui couvre quantité de grains de verre ou de crystal de différentes couleurs, enfilés avec quelque symmétrie, forme à travers ces mailles une couleur changeante qui n'est pas désagréable à la vue. Les femmes bonzes en usent de la même sorte, si ce n'est qu'au lieu de bonnet elles ont une demi-mitre, ornée à l'entour d'un rang de gros grains, comme de petites balles.

Tout est réglé chez les Tunquinois, jusqu'aux civilités qu'ils se doivent les uns aux autres, & à la maniere dont il faut qu'ils en usent quand ils ont l'honneur de paroître devant le roi. Ils ne le peuvent sans être revêtus d'un habit de cérémonie, qui doit être de soie & de couleur violette, ou d'un bleu obscur, & sans avoir la tête couverte. Ceux qui n'ont pas le titre de mandarins ont un bonnet noir haut de demi-pied, qu'ils laissent tomber sur le derriere de la tête. Ceux qui sont mandarins lettrés en portent un fait de crin de chevaux noirs, de la hauteur d'un demi-pied, de figure hexagone, bordé & plat par-dessus, ce qui les distingue de celui des autres qui est pointu. Les criminels seuls sont découverts en la présence du roi. Ce seroit un crime d'y aller chaussé. Il ne faut avoir ni souliers, ni chausses, & lui seul se sert des pantoufles, dont il ne permet l'usage, par une grace très-particuliere, qu'à quelqu'une de ses femmes. Il ne dispense pas même ses propres enfans de cette pratique; cependant celui qui est destiné pour lui succéder, peut être chaussé dans le palais où il demeure, & quand il va à la campagne; mais s'il veut aller chez le roi son pere, il faut qu'il se déchausse à la porte, où il trouve un page avec de l'eau qui lui lave les pieds. On défend aussi dans ce lieu à qui que ce soit, quoique la chaleur soit extrême, de se servir de son éventail : il faut tenir les mains en repos, l'une dans la manche de l'autre, & toutes deux couvertes & sur la poitrine. Lorsqu'on entre dans la grande sale des audiences, avant que de joindre le roi pour le saluer, on est obligé de faire quatre génuflexions, les deux genoux en terre, le gauche le premier, ensuite le droit, avec une profonde inclination de la tête jusqu'à terre. On commence cette cérémonie dès la porte de la sale, ou de l'endroit d'où l'on part pour avoir audience du roi; en sorte qu'on soit à ses pieds à la quatriéme révérence. Alors celui que l'on y admet se leve, & joignant les mains avec les doigts entrelacés l'un dans l'autre, & couverte de grandes manches de la robe de dessus, ils les porte en cette posture jusque sur sa tête; & après une médiocre inclination, qui est la derniere, il le salue en disant : *Vive le roi l'espace de deux mille ans.* Lorsque les grands mandarins, après avoir eu audience, prennent congé de ce prince, ils sortent avec empressement de sa chambre & s'en retournent chez eux en courant. S'ils en usoient autrement, ce seroit une incivilité inexcusable.

Tous les cavaliers, de quelque qualité qu'ils soient, doivent descendre de leurs chevaux, ou de dessus leurs éléphans quand ils passent devant le palais royal. C'est à quoi l'on n'oblige point les femmes : mais quand la qualité des personnes qu'elles rencontrent est au-dessus du rang qu'elles tiennent, alors elles cessent d'avancer, & s'asseyent sur leurs genoux. Dans cette posture elles joignent les mains & font une profonde inclination jusqu'à toucher cinq fois la terre avec le front. On ne se sert point de siéges dans le Tunquin pour la conversation, on s'y contente d'une natte que l'on étend sur la terre. Les personnes distinguées s'entretiennent sur une espéce d'estrade élevée d'un pied, & couverte d'une belle natte au lieu de tapis. Si quelqu'un de leur même condition leur rend visite, ils lui donnent place sur la même estrade, & s'il est inférieur, ils le font asseoir plus bas sur une natte double, la donnant simple aux personnes de médiocre condition, & ne laissant que la terre sans natte à ceux qui sont de la populace. Ils ne traitent jamais d'affaires en se promenant, mais toujours assis ou debout, sans remuer les mains. Si un Tunquinois en rencontre un autre, qui lui soit égal, il le salue en disant : *Je me réjouis avec vous*; & s'il le regarde comme étant d'un rang au-dessus de lui, il lui donne la main gauche par honneur, pour lui témoigner que s'il se conserve la liberté de la droite, c'est pour le défendre contre ceux qui le voudroient insulter.

Les Tunquinois se régalent souvent; mais ils ne mangent & ne boivent jamais qu'avec excès; de sorte que celui qui s'en acquitte le mieux est le plus considéré. Au lieu de pain ils usent du riz, qui est cuit sans sel, à quoi ils ajoutent du poisson de diverses espéces, de la chair de buffle, de bœuf, de coqs, de poules & de porc; & comme si tout cela ne suffisoit pas pour rassasier leur gourmandise, ils multiplient les mets & chargent les tables, qui sont préparées à terre sur une natte pour ceux du commun, ou rondes comme un tambour pour les gens de qualité. Cette sorte de table est pourtant si basse, que pour y manger commodément il faut être assis à terre, & avoir les jambes croisées. Celle des princes & des grands seigneurs sont disposées avec quelques nattes de jonc sur une pierre plate. On sert quelquefois la chair des jeunes éléphans sur la table du roi, comme quelque chose de très-délicat; mais sur-tout la trompe, qui passe dans ce pays pour un manger délicieux. La chair de cheval ne leur déplait pas, non plus que celle du tigre, du chien, du chat, de la taupe, de la couleuvre, de la chauve-souris, de la civette & autres. Ils mangent indifféremment les œufs de canes, d'oies, de poules, sans s'embarrasser s'ils sont couvés ou frais. Ils sont fort sales dans leurs repas, & ne se lavent jamais les mains avant, ni après, à cause que tout ce qu'on sert sur leurs tables est coupé par morceaux, & que pour les prendre ils ont deux petites baguettes d'yvoire ou de quelque espéce de bois solides de la longueur d'un demi pied; ils s'en servent au lieu de cuillers & de fourchettes. C'est pour cela que l'on n'y voit ni serviettes, ni nappes, & qu'il leur suffit que leurs tables rondes soient peintes de ces beaux vernis rouges ou noirs, que l'on tâche inutilement d'imiter ailleurs. Ils boivent beaucoup; & quoique leur vin ne se fasse ordinairement que de riz, il est aussi violent que l'eau-de-vie. L'yvrognerie ne passe chez eux que pour une galanterie, pourvu

pourvu que celui qui en a pris l'habitude ne se porte à aucune violence.

Ces peuples sont continuellement exercés à la discipline militaire. Le roi a toujours trois cents mille hommes prêts à marcher à ses ordres. Ils sont toujours exercés au maniment des armes, par les soins des officiers les plus expérimentés. Il y a dans le royaume de la poudre en quantité, & il s'y fait des mousquets en si grand nombre, qu'en tems de guerre on en pourroit armer cinq cents mille hommes. Il y a aussi des lances, des piques, des javelots, des épées à deux mains, dont les poignées ont plus d'un pied de longueur, & dont les lames sont faites comme celles des cimeterres. On les porte d'ordinaire toutes nues & élevées comme des hallebardes. Ils se servent aussi d'arcs, de flêches & d'arbalêtres; & ils ont aussi l'usage des canons & des grenades. A l'exception du soufre qu'on apporte en partie de dehors, on trouve dans le Tunquin du plomb, du fer & d'autres métaux que l'on tire en fort grande quantité des mines.

Quant aux forces maritimes, le roi de Tunquin met en mer deux mille galéres, sans compter un nombre infini d'autres petits bâtimens. Ces galeres ont environ trente-cinq pieds de longueur sur quinze de largeur. Elles n'ont rien sur les côtés qui avance au dehors, & sont sans éperon à la proue. Quelques-unes, comme toutes celles de la flotte royale, ont trente rames de chaque côté, d'autres n'en ont que vingt-cinq, & d'autres dix-huit ou vingt, mais il n'y a qu'un seul homme à chaque rame; de sorte que d'ordinaire toute la chiourme n'est que de cinquante ou soixante hommes, qui sont aussi bons soldats que bons matelots, quand il faut quitter la rame pour le mousquet. On ne conduit pas ces sortes de vaisseaux à coups de sifflet. Le pilote, qui est sur un lieu de la poupe, élevé en forme de loge, en frapant d'un petit bâton sur un autre qu'il tient à la main, marque le mouvement qu'il leur faut donner, suivant qu'il frape avec vitesse ou avec lenteur; & les rameurs le suivent avec tant de justesse qu'ils se trouvent toujours d'accord, de quelque façon qu'ils voguent. Toute la chiourme de la galere royale doit être de jeunes gens adroits, de même âge & d'une même hauteur. Ils sont presque toujours nuds jusqu'à la ceinture, leurs habits & leurs bonnets ne sont que de toile, & de la même couleur. Le lieu le plus honorable est à la proue, où il y a une chambre proportionnée à la grandeur du vaisseau, ornée par dehors de plusieurs sculptures enchassées dans de l'or, & pavées par dedans de lames d'or, d'exquises peintures & de draps de soie. Le plancher est toujours couvert de tapis de nattes de jonc, avec une balustrade & de petites colonnes tout à l'entour en forme de galerie : où sont quelques piéces d'artillerie de huit livres de balles sur leurs affuts. Elles ont chacune leur tillac. La poupe & la proue, qui sont d'une forme ronde, paroissent également relevées hors de l'eau à la hauteur de quatre ou cinq pieds, & sont ornées de divers figures de relief & de grands feuillages arabesques, rehaussés d'or & de couleurs fines. Les flancs où l'on appuye les rames, sont enrichis de la même sorte avec une fraise qui régne à l'entour sur tous les ornemens qui sont attachés au corps de la galére. Ils ne les gaudronnent ni de poix ni de suif, mais seulement d'un vernis, qui est une mixtion semblable à celle que nous appellons cire d'Espagne. Cela leur donne un éclat si vif, que la vue est trop foible pour le supporter quand le soleil darde ses rayons dessus.

Chacun contribue dans le tems aux provisions de riz, de vin, d'huile, de gibier de toute sorte, de poisson, de salines & de fruits pour le roi, & on lui en fait présent, sans en espérer de récompense; ainsi il peut épargner presque tout l'or & l'argent qu'il leve sur ses sujets. L'amas qui s'en fait va dans son trésor, qu'il garde pour les besoins qu'il croit en pouvoir avoir après sa mort dans le nouveau pays où il doit aller. Il en commet la garde à celui de ses eunuques dont il connoît mieux la fidélité; de sorte que cet eunuque & les soldats qu'il y fait veiller continuellement, savent seuls le lieu où sont les richesses du royaume. Cette conduite superstitieuse est un des articles les plus sacrés de leur foi; ainsi les enfans passeroient pour sacriléges s'ils épuisoient le trésor du roi leur pere & de ses prédécesseurs, pour s'en servir indifféremment. Il faut que ce soit pour des affaires extraordinaires qu'on en tire quelques sommes; & alors il y a de grandes cérémonies à observer. On peut aussi s'en servir après la mort du roi, pour fournir aux frais des guerres qu'il faut soutenir ou entreprendre; mais avant que son successeur puisse tirer du fonds du trésor les sommes dont il peut avoir besoin, il est obligé de sacrifier solemnellement aux idoles, & de faire de grandes offrandes, avec d'amples prieres aux défunts ses prédécesseurs, pour qu'ils ne désapprouvent pas l'usage qu'il en veut faire, promettant d'ailleurs de restituer au double ce qu'il est contraint de prendre pour subvenir aux nécessités pressantes de l'état.

Quand le roi sort avec cérémonie, en certains jours de l'année, tous les principaux mandarins le doivent accompagner, chacun avec les devises des lieux de sa dépendance, & une escorte considérable sous ses livrées ordinaires. Il s'y trouve aussi une infinité d'autres mandarins avec leurs devises, & parmi lesquels on distingue ceux qu'on n'a point encore admis à servir le prince, & qui font leur cour pour s'avancer. La livrée des pages & des soldats, forme un spectacle magnifique. Chaque compagnie a sa devise particuliere, avec un habit d'une couleur différente de celui des autres. Les armes qu'ils portent dans une pareille occasion; savoir, les uns des piques, les autres des lances, des flêches, des mousquets, des javelots & des espadons, pour s'en servir à deux mains, sont si polies & si éclatantes, sans parler de l'or, de l'argent & de l'yvoire qu'elles ont pour ornement, qu'on ne peut rien imaginer de plus beau. La magnificence du roi paroît de la même sorte, à l'exception de l'ambassadeur de l'empereur de la Chine, au-devant duquel il est obligé d'aller. Il doit alors être vêtu à la chinoise, & chaussé; mais avec des souliers relevés par le bout en forme de petites barques, & un chapeau sur la tête d'une façon extraordinaire. Il le salue, le premier, de quatre génuflexions & d'une profonde révérence, en vue de la lettre de créance qu'il porte & qu'il produit de la part de son empereur. Il lui donne la droite par-tout, & en cet état l'ambassadeur, comme représentant la personne du souverain, reçoit les civilités de toute la cour; mais la cérémonie étant achevée, il est traité en personne privée, quoique toujours avec le respect qu'on doit aux grands mandarins, à cause de sa qualité d'étranger. Un des honneurs qu'on lui rend en le recevant, c'est de ranger les galeres cinq à cinq, dans une égale distance de file, sous des ornemens particuliers. On voit sur les bords du fleuve des antennes qu'on y a plantées dans un espace de plusieurs lieues, & qui sont chargées chacune d'un pavillon de différentes couleurs. Les bataillons d'infanterie s'y trouvent postés différemment : les uns y battent la caisse, d'autres les tymbales, & les autres répondent au son des hautbois, & aux fanfares des trompettes. Aux approches de l'ambassadeur, ces troupes lui marquent par de grandes acclamations la joie qu'elles ont de son arrivée, & le saluent par une décharge de mousquets & de canons. Quand il quitte le vaisseau pour prendre terre, la chiourme laisse la rame, pour prendre le mousquet, & après que les galeres ont tiré toutes leurs piéces de batterie, elle fait aussi sa décharge en signe de réjouissance.

La loi du royaume exige que la vertu soit récompensée, & qu'on punisse le vice sans exception de personne. Il y a pour ce sujet des tribunaux, où la justice se rend devant le roi, & où les procès sont examinés avec grand soin. On ne distribue les charges qu'à ceux qui ont fait preuve de leur science dans les académies, ou de leur valeur à la guerre. Les mandarins lettrés ont le pas sur ceux d'épée & sont en grande réputation. On les fait conseillers d'états, juges souverains, gouverneurs de provinces & ambassadeurs. Le roi tâche aussi de contenter les mandarins d'épée; mais les dignités auxquelles les uns & les autres peuvent aspirer ne sont qu'au nombre de trente. Il y a six sortes de gouverneurs qui vivent dans quelque subordination des uns aux autres. La moins estimée est de ceux qu'ils nomment *lang*, c'est-à-dire, qui ne sont seigneurs que d'une ville. La seconde est des *xà-lang*; ceux-ci ont dans leur ressort quatre de ces petits seigneurs, qui leur doivent foi & hommage. La troisiéme est des *toù xà*, qui ont dix *xà* dans leur district. La quatriéme appellée *huien*, est de ceux qui sont seigneurs de trente bourgs ou villages, plus ou moins, & desquels tous les *lang*, les *xà* & les *toù* de ces villages dépendent. La cinquiéme est des *phù*, qui ont plusieurs *huien* soumis à leurs ordres. La sixiéme & la plus considérable est des *xù*. C'est le vice-roi & le gouvernement de toute

la province : il ne reconnoît d'autre supérieur que le roi, & tous les autres sont obligés de lui obéir. Dans tous ces gouvernemens il y a des tribunaux, où l'on rend la justice avec la même subordination des uns aux autres. *Gna ty* est le premier tribunal des docteurs ; & *gna-bien* est le tribunal subordonné, comme une justice subalterne. On peut appeller de toutes ces justices subalternes à un tribunal supérieur, jusqu'au premier, qui est celui du roi. Il y en a toujours plusieurs d'ouverts à la cour. Les mandarins qui sont parvenus à la qualité de docteurs, font toutes les procédures. Ce sont eux aussi qui font le rapport des affaires devant les conseillers du roi, pour avoir leurs avis ; parce que ceux-ci prononcent définitivement, après en avoir informé le prince, qui approuve ou condamne leur sentiment, sans s'assujettir à la formalité des loix, parce qu'il prétend être au dessus. Quoique l'on puisse appeller des grands tribunaux au tribunal de la cour, on en exclut ceux que des crimes énormes font condamner à la mort, comme d'avoir assassiné, ou volé, ou commis adultere. A l'égard des adulteres, la loi défend au mari de tuer sa femme s'il la surprend dans le crime : elle lui permet seulement de lui couper les cheveux. Dans cet état il la méne au mandarin, qui après l'avoir convaincue, la fait livrer à un éléphant, dressé à faire la fonction de bourreau. Cet animal l'ayant enlevée avec sa trompe, la jette par terre avec une violence qui la tue ; & s'il s'apperçoit qu'elle ne soit pas encore morte, il la foule aux pieds jusqu'à ce qu'il l'ait entierement écrasée. Les formalités des procédures criminelles consistent d'abord à citer les parties. Si l'accusation est sans preuve, l'accusé est obligé de jurer qu'il est innocent ; après quoi ils demandent aux dieux qu'ils le préservent de tout malheur, ou de maladie pendant trois mois ; & si dans ce tems il tomboit malade, le témoignage seroit reçu contre lui. La maison du mandarin supplée aux prisons publiques dans les provinces. Il s'y trouve des chaînes, des menotes, & d'autres semblables instrumens de fer. Le supplice le plus commun est de mettre le cou du prisonnier entre deux perches de bois fort grosses & fort longues, en forme d'échelle, que l'on arrête avec deux autres morceaux de bois, qu'on y accommode de travers comme deux échelons ; de sorte que ne pouvant dégager sa tête, il demeure en cette posture jusqu'à ce que la sentence soit prononcée. Dans la ville royale où il y a des prisons, quand le criminel est condamné à la mort, les parens lui en vont porter la nouvelle, & s'assemblent tous pour le conduire au lieu du supplice. Il y trouve un grand repas préparé, & sans s'étonner il se remplit des viandes qui lui sont servies. L'heure de l'exécution étant venue, celui qui est chargé de la faire, lui lie les mains par derriere, & après lui avoir noué les cheveux sur le sommet de la tête, il la lui coupe d'un revers de coutelas. Comme la loi défend de repandre le sang des princes du sang ou des nobles, lorsqu'il s'en trouve quelqu'un digne de mort, on lui décharge sur la tête un coup de bâton d'un bois précieux, qu'on nomme sandal, & qui a trois pieds de longs. Pour les nobles on les étrangle, ou on les pend ; c'est dans le Tunquin le genre de mort le moins infâme. Les plus ignominieuses des peines sont celles dont on punit les voleurs. On les expose trois jours durant à la risée du peuple, assis sur une charrette, au milieu d'une place publique, sans aucun abri & aux ardeurs du soleil. On mene de-là le criminel au supplice par de longs détours, en le maltraitant incessamment ; & de rue en rue le prévôt fait sonner un timbre, au bruit duquel on s'arrête quelque tems pour lire la sentence. Alors l'exécuteur prenant un rasoir, coupe un morceau de chair à ce misérable ; & cette inhumanité se renouvelle autant de fois que le prévôt fait sonner le timbre & lire la sentence. Quand on est arrivé au lieu de l'exécution, on descend le criminel tout couvert de plaies, & après qu'on lui a coupé la tête, on divise son corps en plusieurs piéces, que l'on expose en divers quartiers. S'il arrive que quelqu'un du sang royal se soit révolté, on lui met le cou entre deux bâtons, que l'on serre avec tant de violence, qu'on lui fait perdre la respiration. Pour s'assurer s'il est mort, on allume deux flambeaux ; & si aux approches de ce feu, il montre encore quelque sentiment, on le serre davantage, jusqu'à ce qu'il ne donne plus aucune marque de vie. On coupe le nez à un soldat qui a déserté, & s'il est capitaine, on lui coupe aussi les pieds. Pour punir les querelleurs, on leur donne sur les doigts ; &, selon la qualité de la faute, on leur en coupe un, ou tous ensemble. Les homicides sont condamnés à la peine du talion, avec ce surcroît, que celui qui a tué est obligé d'acquitter le mort envers l'épargne, du tribut qu'il auroit payé depuis l'âge de vingt ans jusqu'à soixante qu'il auroit pu vivre ; & afin que la chambre royale ne perde rien de ses droits, si le meurtrier n'a pas de quoi satisfaire, la justice y oblige toute la famille. Que s'il n'a point de parens, ou qu'ils soient sans bien, la ville d'où il est natif en est responsable.

La façon de contracter mariage chez les Tunquinois, commence par les fiançailles. Les parens du futur époux se rendent chez la future épouse, & lui font quelque présent de peu de valeur. Si elle le reçoit, le consentement est supposé donné. Selon la loi du royaume, le mari est obligé de porter à la femme la dot qu'on a stipulée, avant qu'on passe au mariage ; & cette coutume qui la dispense de rien apporter à la communauté, lui est d'autant plus désavantageuse, qu'étant regardée comme si on l'achetoit, elle devient en quelque façon l'esclave de son mari, qui est obligé, au jour fixé pour les noces, de faire un grand festin aux parens des deux familles ; & d'envoyer aux mandarins & aux conseillers du lieu quelque argent, & une certaine quantité de riz, de vin & de viande, afin que tout le bourg puisse être ce même jour dans la bonne chere & dans la joie. Le festin se fait le plus souvent chez la mariée, que les parens accompagnent le soir au logis du marié, en chantant & au son des instrumens. Sitôt qu'elle y est entrée, elle va dans la cuisine où elle adore le trépié qui est sur le foyer. Cette superstitieuse cérémonie s'observe en mémoire d'une femme, qui ayant épousé deux maris en même tems, vécut parfaitement unie avec eux dans une même maison représentée par la cuisine, comme ces trois personnes le sont par le trépié ; ce qui leur fit mériter d'être au rang des dieux. Les nouveaux mariés ont coutume de leur adresser des vœux, afin qu'ils les fassent jouir de la même paix. La mariée, après avoir adoré le dieu du foyer, va faire compliment à ses aïeux & bisaïeux, vivans ou non, & leur fait plusieurs révérences, comme s'ils étoient présens ; & enfin elle se prosterne en terre, protestant qu'elle veut être soumise à son mari tant qu'elle vivra. Ces cérémonies sont observées toutes les fois qu'un mari, qui n'est pas content de la premiere femme qu'il a épousée, en recherche d'autres ; mais les dépenses ne sont pas si grandes aux secondes noces. Si cette premiere femme est stérile, ce qui est pour elle une espéce d'infamie, elle presse son mari d'en prendre une autre ; & s'il en a des enfans, ou d'une troisiéme, ou d'une quatriéme, ou de quelqu'autre que ce soit, ils appellent du nom de mere, non pas celle dont ils sont nés, qu'ils nomment leur sœur, mais la premiere, quoique stérile. Les répudiations sont permises ; mais le seul mari est en pouvoir de répudier sa femme, & la femme n'a pas la liberté de demander le divorce. Voici la cérémonie de la répudiation. Le mari prend devant des témoins la fourchette de bois dont il a coutume de se servir dans ses repas, & il la rompt en deux ; il fait la même chose d'une petite monnoie de cuivre, dont il garde la moitié, & donne l'autre à la femme qu'il répudie.

Les médecins Tunquinois sont tous dans ce principe, que les maladies doivent être guéries par leurs contraires, de sorte que s'ils conjecturent que l'infirmité, dont un malade se plaint, vient d'une chaleur intempérée, ils ordonnent aussi tôt des remedes froids ; & s'ils jugent qu'elle soit causée par quelque humeur froide, ils ont recours aux remedes chauds. Ils se servent ordinairement de la saignée, & plus rarement de ventouses qu'ils appliquent sur la partie affligée. Si la douleur continue, ils ordonnent la diéte, qui consiste à ne manger que du riz cuit dans de l'eau avec un peu de poisson sec & salé, ou un œuf de cane sauvage. Les lancettes ne sont point en usage parmi eux, & ils se servent, pour ouvrir la veine, d'un fragment de porcelaine fine. Si le mal s'irrite contre les remedes, le malade se met entre les mains du magicien, qui, après avoir consulté ses livres, invoque le secours du démon, ou des parens défunts du malade, & il l'oblige de leur offrir quelques sacrifices pour les avoir favorables. On immole plusieurs animaux dont le magicien prend toujours la meilleure part, & tant qu'on espere quelque amendement, les sacrifices sont toujours continués. Lorsque le magicien abandonne le malade, parce que son art ne sauroit vaincre le mal, les parens ont recours au dernier remede, qui

eſt de prier quelque forciere d'en prendre ſoin. Cette femme prend un grand miroir de bronze, & au bruit d'un tambour qu'elle frappe pluſieurs fois avec de certaines imprécations, elle fait paroître dans ce miroir des perſonnes mortes que les parens du malade qui ſont aſſemblés, ont connues durant leur vie, leur faiſant croire que ces morts lui diſent ſecretement ce qu'il faut faire pour ſa guériſon. Les parens lui accordent volontiers tout ce qu'elle leur demande de la part des morts, & ſi le mal ne diminue point, alors ils ſe mettent ſous les armes & courent par tout le logis le cimeterre à la main. On les voit s'eſcrimer en l'air comme des gladiateurs, & porter cent coups d'eſtramaçon dans chaque recoin, perſuadés qu'ils bleſſeront les eſprits qui s'y ſont cachés, & qu'ils ſuppoſent être la cauſe de la maladie & empêcher l'effet des remédes.

Pour ce qui regarde les morts, les parens leur ayant fermé les yeux, chargent une table de toutes ſortes de viandes & d'excellent vin, & l'approchent du lit où le mort eſt étendu. Ils l'invitent à boire & à manger avec eux, & emploient quelque tems à cette ridicule cérémonie, pour faire connoître que les choſes néceſſaires ne lui ont point manqué tant qu'il a vécu, puiſqu'ils ne lui épargnent rien, même après ſa mort. Après cette cérémonie, les prêtres des idoles viennent réciter leurs prieres d'un ton triſte & languiſſant, & en même tems ſi rude, qu'on croiroit entendre des démons qui hurlent. Ces prieres faites, on conſulte les devins pour ſavoir d'eux l'heure la plus favorable pour rendre au défunt les derniers devoirs, & en quel endroit ils pourront l'enterrer. Lorſqu'on eſt d'accord du lieu & du jour, ils prient quelqu'un de ceux qui ont ſoin d'enſevelir les morts, de revêtir le défunt de ſes plus riches habits, après avoir employé des eaux de ſenteur à le laver; & afin que perſonne n'ait la hardieſſe de le dépouiller, ils renferment dans le cercueil avec le corps, quelques figures horribles de bois peint, comme autant de ſentinelles pour empêcher les voleurs d'en approcher. Ils laiſſent le cercueil ouvert & ne le ferment qu'au ſeptiéme jour, pour obſerver ſi l'ame ne retournera point dans le corps; mais quand la corruption leur en a ôté l'eſpérance, ils font publier dans le bourg, le jour qu'ils doivent enterrer le mort, afin que les concours du peuple ſoit plus grand, & ils commencent la cérémonie par une longue proceſſion, précédée de quantité de drapeaux & de bannieres avec pluſieurs inſtrumens. Les uns touchent diverſes ſortes de tambours, & les autres ont des hautbois, des corne-muſes & des trompettes, au ſon deſquelles il y en a qui ſautent & qui danſent ſons divers habits de comédiens & de pantalons. D'autres marchent à cette proceſſion le cimeterre au côté avec un bouclier & certains bâtons pleins de nœuds, & ferrés par les deux bouts. D'autres y portent des armes à feu, dont ils font inceſſamment des décharges, pour donner de la terreur au démon, & dans cette même vue, ils accompagnent tous ces ſons confus de tons de voix horribles & épouvantables. Les parens ſuivent immédiatement le cercueil, & ne s'en éloignent point: ils n'ordonnent jamais de leur ſépulture dans les temples des idoles, mais ſeulement dans leurs héritages au milieu de la campagne, pour pouvoir jouir du revenu & en diſpoſer en l'autre vie. La dépenſe de ces enterremens eſt incroyable; ils conſument en feſtins ſeuls une grande partie de leur bien, pour témoigner leur reconnoiſſance, le mari envers ſa femme, la femme envers ſon mari, & les enfans envers leur pere & mere. Ceux qui ſe piquent d'être plus magnifiques que les autres, font conſtruire au milieu d'une grande place, par où doit paſſer l'enterrement, une maiſon de charpente, dont tout le bois eſt doré, & qui eſt ornée de figures d'hommes, de chevaux & d'éléphans, couverts de morceaux de papier doré, au lieu d'étofe, & ils y mettent le feu, dans la penſée qu'auſſi-tôt que toutes ces choſes ſont réduites en cendres, elles ſe métamorphoſent par la vertu des idoles, & prennent un corps réel & véritable, ce qui fait avoir aux morts de quoi régaler les géoliers de l'enfer, ſans quoi ils exerceroient ſur eux toutes ſortes d'inhumanités. C'eſt par la même ſuperſtition que les plus riches invitent toute la famille en leur maiſon; après leur avoir fait prendre place ſelon leur degré d'affinité, ils ſe diſpoſent de telle ſorte, qu'ils forment une figure circulaire, preſque comme un arc, ſous pluſieurs piéces de ſoie, qui ſont étendues dans l'air, & auxquelles ils ſemblent ſervir de colonnes pour les ſoutenir. Ils diſent que c'eſt par-là que l'idole doit paſſer, pour accompagner le défunt en l'autre monde. Ils lui font la même offrande, & dans les mêmes cérémonies le ſeptiéme jour, le trentiéme & le centiéme; outre le ſeptiéme mois qui eſt conſacré à la mémoire des morts, & auquel commence un annuel qu'ils renouvellent pendant trois ans que dure le deuil. Dans tout ce tems les parens au premier degré ne s'habillent point de ſoie, mais ſeulement de groſſe toile blanche, avec cette circonſtance, que leurs robes ne ſont point bordées par le bas, & qu'ils portent ſur les épaules un morceau d'étoffe de forme carrée, qu'ils couſent vers le milieu de ces mêmes robes. Pour marquer le reſpect qu'ils ont pour leurs ancêtres défunts, ils ſe coupent une partie de leurs cheveux, & n'aſſiſtent ni aux fêtes ni aux aſſemblées. Ils ceſſent en ce tems-là de ſolliciter le jugement des procès qu'ils ont, & les juges mêmes dans une ſemblable occaſion de la mort de leur pere ou de leur mere, font retraite dans leurs maiſons. Ils jeûnent l'eſpace de pluſieurs jours, & couchent ſur la paille; s'ils ſont mariés, ils ſe ſéparent, & vivent mari & femme comme frere & ſœur. Si la femme, pendant ces trois mois devient groſſe, il faut qu'elle ſubiſſe une peine impoſée par la loi. De même, il n'eſt point permis aux enfans de ſe marier pendant tout ce tems, & ſi quelqu'un contracte mariage en ſecret, outre l'amende pécuniaire à laquelle il eſt condamné par le juge qui en a connoiſſance, le mariage eſt déclaré nul. Ceux qui meurent hors du pays ou dans la campagne, y reſtent ſans ſépulture, ſi ce n'eſt qu'on les couvre de quelques mottes de terres. Si les parens qui ont reçu la nouvelle de leur mort ne peuvent faire tranſporter le corps en leur maiſon, ils écrivent ſon nom ſur une petite planche qu'ils appellent *than-vy*, & lui font les mêmes cérémonies que ſi on leur avoit apporté le corps. Quand le pere & la mere ignorent le lieu où leurs enfans meurent, ils conſultent les magiciens, qui, avec de certains miroirs & au ſon de quelques tambours, évoquent l'ame du mort; ſi elle ne paroît point, ces magiciens font une ſtatue de plâtre, qu'ils mettent dans une biere, & continuant toujours leurs prieres, ils font croire que l'ame y eſt entrée, & que ce fantôme en eſt animé.

Les obſeques des rois de Tunquin ſe font avec beaucoup de magnificence. Celles du roi *Tha Thà Ty-Tùong*, qui mourut le 26 mai 1675, ſont remarquables. La nouvelle de ſa mort ayant été portée au prince, héritier du royaume, il prit auſſi-tôt le deuil, & ſe rendit avec ſes freres dans la grande ſale des cérémonies, au milieu de laquelle ils virent le roi étendu ſur un ſuperbe brancard d'un bois odoriferent, garni par dedans d'un drap d'or, dont les extrémités relevées couvroient entierement le corps. Les princes ſes fils, ſes neveux & les parens de la famille royale, revêtus de ſacs & de cordes, avec un petit cordon ſur la tête, après de profondes révérences, pleurerent le mort en exaltant les faveurs qu'ils en avoient reçues pendant ſon regne. La reine vêtue auſſi de deuil, qui conſiſte en un habit blanc avec un grand voile, attendoit qu'un des principaux mandarins lui eût coupé les cheveux pour ordonner la cérémonie qu'elle fixa au 28 du même mois. Ce jour arrivé, le prince retourna au palais avec toute la famille royale, & s'étant rendus dans la ſale où le roi étoit expoſé, ils le tranſporterent dans une maiſon deſtinée pour une autre cérémonie. Le cercueil ayant été mis ſur une table toute dorée & chargée d'une infinité de fleurs, dont l'odeur jointe à d'autres ſenteurs de paſtilles très-exquiſes, parfumoit la ſale, parmi une infinité de flambeaux de cire blanche, dont elle étoit éclairée; on commença peu de tems après la marche de l'enterrement dans la province de *Tingn-Ho'a*, d'où cette famille royale étoit originaire. Trois des principaux mandarins furent nommés d'office pour accompagner le corps à quatre journées de la ville royale, après avoir fait ferment qu'ils cacheroient ſi bien à tout le monde le lieu où l'on devoit l'enterrer, qu'il ne ſeroit connu que d'eux trois. Ces formalités ayant été obſervées, on entendit un bruit de tambours démontés, ce qui étoit le ſignal de la marche. Elle fut ſi longue qu'elle occupoit près d'une lieue de chemin, depuis le palais juſqu'à la riviere. Les ſoldats des gardes parurent tous vêtus d'une grande robe de toile fine, d'un bleu obſcur, avec une eſpéce de toque ſur la tête de la même étoffe & de la même couleur. Quinze mille, tant hallebardiers que mouſquetaires, doublerent leurs rangs des deux côtés de la rue, & s'y rangerent en haie pour empêcher le déſordre. Une compagnie de ſoldats

vêtus de blanc avec de grandes cannes peintes à la main, en fermoit les avenues, & il n'étoit permis d'y passer qu'à ceux qui avoient quelque commandement. La premiere figure qu'on vit sortir du palais fut une colonne de six palmes de diametre, haute de soixante, & chargée de trois globes sur l'extrémité. Le corps de cette colonne étoit couvert d'une riche étoffe de soie; & on y lisoit en caractères d'or & d'argent, l'âge, les vertus & les plus belles actions du roi. Cette grande machine avançoit par le moyen de certaines roues, & afin qu'elle ne penchât pas plus d'un côté que d'autre, plusieurs personnes qui lâchoient ou tiroient les cordes la conduisoient toujours si droite, qu'elle sembloit plutôt être sur un piédestal solide que sur un charriot mouvant. Après cette colonne, on vit une ville de relief avec ses murailles, environnées de boulevards & de bastions sur un autre charriot presque tout d'or. Celui-là étoit suivi d'un troisiéme sur lequel paroissoit un trône royal d'or & d'yvoire, & qui n'étoit chargé que de la couronne royale. Toutes ces choses ainsi disposées, les musiciens commencerent leur symphonie avec diverses sortes d'instrumens sans chanter; mais l'accompagnant de larmes & de soupirs. Ils étoient suivis de mandarins & des princes du sang, vêtus simplement d'étoffes faites d'écorce & de feuilles d'arbres, à la maniere des paysans. Les eunuques & les plus considérables officiers du roi marchoient auprès de la maison portative où étoit le corps, & d'autres mandarins & princes du sang précédoient immédiatement le brancard que le prince & ses autres freres suivoient nuds pieds, avec de faux cheveux, une barbe blanche contrefaite, & un bourdon à la main, sur lequel chacun sembloit s'appuyer, comme autant de vieillards courbés d'années, & n'ayant plus de support. Les mandarins de la famille royale, qui accompagnoient le corps, n'étoient guères moins de mille, précédant les reines & les autres dames du palais, au nombre de huit ou neuf cents, toutes en habit blanc & couvertes d'un grand voile. Quatre mille hommes sous les armes pour la garde du prince héritier de la couronne, terminoient ce grand cortége. Ceux qui le formoient s'étant rendus sur le bord du fleuve, s'y reposerent jusqu'à ce qu'on eût transporté le corps dans la galere royale qui étoit à l'ancre, & ornée superbement. Il y fut reçu au bruit de tout leur canon & de leur mousqueterie. L'étendard de la galere étoit de toile d'or. On avoit couvert le plancher de la chiourme de riches tapis de Perse, & les rameurs avoient des habits d'étoffes curieuses. Deux autres galeres dorées dedans & dehors, depuis la poupe jusqu'à la proue, quitterent la rade pour s'avancer vers le port; l'une pour recevoir la ville, & l'autre le mausolée, s'en étant mises en possession, elles accompagnerent la galere où l'on avoit mis le corps, & chacune prit la rame quand le signal en fut donné. Peu de tems après on ralentit le mouvement des rames que l'on remuoit en cadence pour donner le tems au prince & à ses freres de terminer ce devoir de piété par les dernieres marques de leur douleur. Ils demeurerent tous en cet endroit, & les pieds dans l'eau, jusqu'à ce que le fleuve qui serpente fort, leur eût caché les galeres; après quoi le prince retourna au palais dans une contenance fort mélancolique, sans parler ni à ses freres, ni aux mandarins qui l'accompagnoient. Tous les vassaux du royaume furent obligés de porter le deuil l'espace de vingt-sept jours, avec défense de plaider, de faire des noces & des festins. Il fut défendu de même pendant trois ans d'accompagner aucune fête, non pas même les plus solemnelles, d'instrumens, de chansons, de danses & d'autres choses semblables.

Le prince, pour mieux honorer les obseques du roi son pere, résolut de faire encore quelque chose de plus pompeux que ce qui avoit paru. On choisit pour ce sujet une petite isle, située au milieu de la riviere, & qui a trois milles de longueur du septentrion au midi, de largeur un peu plus d'un mille, & de tour environ sept ou huit milles. On y traça sur le sable le plan des trophées qu'on y devoit élever, & dont le travail fut partagé entre divers ouvriers. Il s'agissoit de représenter au naturel une nouvelle ville & une nouvelle cour. Cette entreprise occupa jusqu'au 28 de décembre une infinité d'ouvriers, qui n'en voulurent point d'autre récompense que la gloire d'avoir épuisé leur art au service de leur roi. Ce grand dessein étant achevé, on convint du jour où se devoient faire les cérémonies, & afin que le peuple pût jouir d'un spectacle si superbe, on permit l'entrée de cette nouvelle ville dès la veille à tous ceux qui se présenterent pour la voir. Elle étoit bâtie sur le sable le long de la riviere qui l'environnoit: elle avoit quatre portes. Du côté du midi on voyoit une colonne extrêmement haute, sur un piédestal revêtu de lames d'or & d'une grosseur prodigieuse. Sur l'extrémité de cette colonne étoient trois globes aussi d'or; & pour la rendre encore plus brillante, on l'avoit couverte de toile d'or, & ornée de plusieurs riches étoffes, chargées de lames d'or & d'argent. Sur ces piéces d'étoffes on lisoit en caractères percés à jour, les plus belles actions du roi défunt. Les côtés étoient ornés de deux statues de géans, qui avoient chacun un arc & des fléches. A quelque distance de-là on entroit dans une rue où plusieurs escadrons étoient rangés en bataille, avec plusieurs éléphans couverts de superbes housses & chargés sur le dos de tours dorées, & remplies d'hommes armés qui avoient tous des habits d'une étoffe précieuse. Vers le milieu de la ville on avoit élevé vingt tours en trois endroits différens, sans compter celle du milieu, qui surpassoit toutes les autres en hauteur, en grosseur, en délicatesse de sculpture & en ornemens d'or & d'argent. La forme en étoit carrée; elle avoit au moins douze brasses de hauteur, & chaque face en avoit deux & demie de largeur. Tout l'assemblage de cet édifice ne subsistoit que par l'union de quelques poutres ornées de papier peint & découpé par morceaux, qui formoient autant de figures différentes. Chaque tour avoit sept étages, percés de chaque côté d'une grande croisée pour éclairer le dedans, afin que l'on pût y observer un grand nombre de statues, qui représentoient les différens officiers qui servoient le roi dans son palais; elles avoient toutes de fort beaux habits. Au-delà des tours on voyoit deux magnifiques palais, dont les ornemens étoient de relief; l'un étoit beaucoup plus riche que l'autre, parce que le toit, de même que les murailles, étoit revêtu de brocard d'or sur l'extrémité des quatre encognures, & qu'il y avoit sur le comble cinq grands globes d'or. L'autre palais, quoiqu'inférieur & moins superbe, ne lui cédoit pas en beauté d'architecture; on y voyoit cent jolies figures, tant de papier doré que de toiles teintes de différentes couleurs, que ceux du métier ayant coupées par bandes en différens morceaux, avoient rejointes ensemble. Des fauxbourgs on entroit dans la nouvelle ville par trois grandes portes. Il y avoit environ quatre cents maisons toutes de bois, les unes dorées & les autres peintes; elles étoient séparées les unes des autres, & on en voyoit plusieurs dans une égale distance, l'une avant l'autre, qui formoient la principale rue, au bout de laquelle le palais royal faisoit une très-agréable perspective. D'autres maisons composoient un labyrinthe de chemins, qui représentoient parfaitement bien les divers départemens de la cour royale. L'ornement du dedans étoit ou d'étoffe, ou de soie toute pure, ou enrichie de fleurons d'or. La maison de l'infant surpassoit toutes les autres; il regnoit une grande galerie, dont les balustrades étoient d'un métal qui avoit la forme d'une monnoie du pays; & afin que cet ouvrage ne parût pas simplement de bronze, on avoit entrelacé vers le milieu quantité de cercles d'argent. Tout le toit étoit couvert de cette monnoie, & sans de grosses colonnes qui appuyoient cet ouvrage, il n'auroit pu subsister long-tems sous la pésanteur d'un si grand fardeau. On estima fort une autre maison qu'un des principaux eunuques avoit fait bâtir près de celle-ci, à cause des riches étoffes de soie à fleurons & figures d'or dont il l'avoit fait orner. A l'entrée de chaque maison, il y avoit dans de certains retranchemens quantité de riz, jusqu'au nombre de quatre ou cinq cents sacs du poids de cent ou cent vingt de nos livres. Les mandarins qui demeuroient dans leurs gouvernemens y envoyerent, les uns des chevaux très-bien équipés, les autres des bœufs & des bufles en quantité. Ceux qui demeuroient vers les montagnes y envoyerent des chevres sauvages, des cerfs, des daims, des sangliers; & d'autres des tigres, des loups, des chiens & des chats sauvages, outre des oiseaux de toutes espéces, & tous ces animaux étoient en vie. On reçut tous ces présens dans le palais de la nouvelle ville, où l'on assigna un lieu séparé à chaque espéce de ces animaux. La derniere chose que l'on vit, fut le grand palais que le prince avoit fait élever à la mémoire du feu roi son pere, au milieu d'une grande place, qui, étant fermée de murailles, servoit de cour assez ample pour contenir tout le peuple que ce spectacle attiroit de toutes parts. Au-dedans des portiques qui formoient une espéce de galerie, il y avoit une

infinité de colonnes, sur lesquelles on avoit appliqué plusieurs emblêmes en caractères chinois. A quelque distance de là étoit une table en forme d'autel, couverte d'or, & parsemée de diverses fleurs, accompagnées de parfums exquis qui brûloient incessamment. On avoit élevé sur cette table un trône impérial, fait d'or pur & d'yvoire. Le manteau royal fait d'un ouvrage extrêmement curieux, y paroissoit étendu jusque sur le plancher, & la couronne étoit dessus.

Toutes ces choses étant disposées de la sorte, trente mille hommes en habit de deuil sortirent du palais du prince, cinq à cinq, la nuit du 29 de décembre, & marcherent en cet ordre, les uns avec le mousqueton, les autres avec la lance sur l'épaule. Lorsqu'ils furent arrivés à la nouvelle ville, ils se diviserent en autant d'escadrons qu'il en fut besoin pour l'investir; & si tôt que le jour parut, le prince avec ses quatre freres, après avoir été reçu sous vingt-quatre dais de riches étoffes d'or & de soie, passa sur un pont qui s'étendoit depuis le palais jusqu'à la plage de l'isle. Tous les mandarins de la famille royale, tous les eunuques, les reines & les dames du palais, avec une escorte de quatre mille soldats des gardes, ayant tous des espadons dont les poignées étoient d'argent, accompagnerent le prince & ses freres. Il n'eut pas plutôt commencé à s'approcher de la principale tour, que ses freres & ses mandarins se retirerent par respect, formant comme deux aîles en demi-cercle pour lui ouvrir le passage. Le prince s'étant avancé au milieu des gardes, tous dans un profond silence, alla heurter à la porte, pendant qu'un jeune homme disoit, en chantant d'une façon triste, au seigneur de cette tour, qu'il supposoit y être enfermé, que le bruit couroit qu'un roi très-puissant ayant quitté cette vie pour aller jouir de l'immortalité en l'autre, étoit comme solitaire dans un pays étranger, sans soldats qui le gardassent, sans chevaux, ni éléphans pour se défendre, sans équipages pour garder son rang, & sans palais où il pût se retirer; que la réputation de ce superbe édifice les avoit attirés pour en traiter, & que s'il vouloit consentir à s'en défaire, on étoit prêt à lui donner tout ce qu'il demanderoit. La chanson finie, celui qui étoit dans cette tour, répondit: Que la ville ayant été bâtie pour le grand roi dont on lui parloit, il consentoit qu'elle fût vendue, si les trois autres qui y demeuroient avec lui, en vouloient tomber d'accord. Alors le prince & ses freres se rendirent aux trois autres portes, qui étoient à l'orient, au midi & au couchant, & les mêmes cérémonies ayant été observées, on remit la place au pouvoir du prince, qui se rendit au palais au bruit du canon & de la mousqueterie. La grande porte de la cour lui ayant été ouverte, il entra dans la sale des cérémonies où l'on devoit faire les obseques, & où ayant pris place au milieu de deux de ses conseillers, il entendit la lecture que l'on y fit de la vie & des grandes actions du feu roi son pere; pendant ce tems il se tenoit à genoux. Le prince & ses freres s'étant acquittés de tous leurs devoir de piété envers le feu roi, aux fanfares des trompettes & au bruit confus des tambours, des fifres & des bassins, les mandarins du sang, au nombre de quatre mille, couchés par terre, & accompagnés de six cents autres mandarins qualifiés, s'acquitterent à leur tour, de leurs devoirs: le prince ne put rentrer en son palais qu'entre une heure & deux après midi, à cause des ambassadeurs des rois de Bao, & de Ciuanghe & d'Ava, qui, avec de riches présens d'or, d'argent & de cire, lui vinrent faire des complimens de condoléance de la part de leurs maîtres, comme tributaires du feu roi. On mit ensuite le feu à cette ville, parce que les Tunquinois sont persuadés qu'on ne restitue en cette vie que ce qui a été réduit en cendres. Le prince distribua aux soldats qui étoient sous les armes, une partie de l'or, de l'argent & des étoffes précieuses que le feu ne put détruire; il donna l'autre à ses courtisans, & la troisiéme à de pauvres officiers. On tient que les frais de cette pompe funebre monterent à plus d'un million d'or.

La plus solemnelle des fêtes qu'observent les Tunquinois, est celle qu'ils nomment de *la nouvelle année*. Sur le soir du dernier jour qui finit la précédente, chacun plante devant sa maison une longue perche, au haut de laquelle ils attachent un petit papier qu'ils ornent tout à l'entour de papier doré, persuadés que ce papier aura la vertu d'éloigner les démons de leurs maisons. Après minuit, lorsque la nouvelle année commence, ils sont obligés d'ouvrir leurs portes, sans quoi ils croiroient insulter les morts, qui, disent-ils, retournent dans ce tems-là dans ses maisons; on leur prépare des lits, & on couvre le plancher d'une belle natte de jonc. Alors comme il leur paroît que les morts sont long-tems à venir, ils supposent qu'ils sont arrivés invisiblement, ce qui les oblige à leur en marquer leur joie; pour cela ils allument des cierges sur un autel qu'ils ont chez eux; ils y brûlent des pastilles & leur font de profondes révérences, les priant de se souvenir d'eux dans cette nouvelle année, & de leur obtenir de leurs dieux les forces, la santé & une longue vie accompagnée de prospérité. Les trois jours suivans on ne nettoie point la maison, quelque sale qu'elle soit, de peur d'élever de la poussiere dans un lieu où leurs morts font leur séjour. Pour voir quelque chose de plus curieux, il faut être à la cour en ce tems-là; on y entend des quatre coins de la ville & des lieux voisins, la décharge de trois piéces de canon dès le matin du premier jour de l'année. A ce bruit le roi va se laver dans de l'eau fraîche, & se rend vêtu d'un habit superbe dans la sale d'audience, où il se place sur son trône. Chacun, selon son rang, lui vient souhaiter une heureuse année; il va ensuite dans des chambres reculées, où la reine, sa principale femme, accompagnée des autres, vient à genoux lui faire ses complimens; cela est suivi des sacrifices qu'il offre en pleine campagne avec ses gardes & toute sa cour. Un des principaux sacrifices consiste en une tasse de vin qu'il présente aux dieux avec beaucoup de respect, & qu'il boit ensuite. En même tems les mandarins de lettres lisent dans des livres remplis de prieres superstitieuses, pour demander qu'en chacune des quatre saisons de l'année, le ciel daigne les favoriser de ses meilleures influences. Le roi fait aussi quelques oraisons en particulier, après lesquelles, comme s'il prenoit congé du ciel, il lui fait une profonde révérence; & afin que la terre n'ait pas sujet de se plaindre, il prend une charrue bien dorée qu'on lui met entre les mains. Après avoir fait quelques sillons, il la prie de se souvenir, comme mere bienfaisante, d'être libérale à son égard, & de porter à une grande récolte les semences qui lui seront confiées. Cependant le temple est rempli tout à l'entour de cierges & de flambeaux allumés, avec quantité de parfums très-agréables, contre la mauvaise odeur d'une infinité de papier doré que les bonzes réduisent en cendres, & qu'ils considerent comme autant de cellules pour l'autre vie. Ce sont eux qui finissent les divertissemens du commencement de l'année par une nombreuse procession. Leur chef y assiste avec un habit modeste qui lui est particulier, & ordinairement d'une couleur noire, mais fort éclatante. Il est porté, la mitre en tête, dans un trône, sur les épaules de quelques-uns de ses domestiques, revêtus de ses livrées. Les bonzes le suivent vêtus de leurs plus beaux habits. La veille de cette procession, une troupe fort nombreuse de gens armés se rend dans une spacieuse plaine, où elle demeure jusqu'à la fin des sacrifices. On y éleve des autels en différens endroits, à l'honneur des anciens capitaines qui sont morts pour la patrie; & dès les matin du dernier jour de l'année, on y envoye tous les animaux qu'on a engraissés pour les immoler. Les bonzes suivent deux à deux, accompagnés des mandarins magnifiquement vêtus & montés sur des chevaux, ou sur des éléphans, avec le grand-prêtre, général des bonzes. Le roi assiste lui-même à cette cérémonie, & après quatre révérences qu'il fait aux ames des capitaines morts pour la défense du pays, il prend un arc & cinq fléches qu'il décoche contre les princes défunts de la famille de Miac, qui, autrefois, usurperent la couronne; après quoi on commence à sacrifier sur tous ces autels, qu'on parfume de différentes odeurs, à l'honneur de ces fameux capitaines, les conjurant de vouloir être leurs protecteurs, & de les défendre dans l'occasion. Ces prieres sont suivies du bruit de l'artillerie, après quoi la mousqueterie se fait entendre jusqu'à trois fois. Les autres mois de l'année ont aussi leurs fêtes, toutes accompagnées de festins.

TUNTOBRIGA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l. 2, c. 6*, la donne aux Callaïques Bracariens; & l'on croit que c'est aujourd'hui le village de *Bargua de Regoa*, dans la province de *Tra-los-Montes* en Portugal.

TUNTZDORF, beau bourg d'Allemagne, dans la Suabe, à une heure & demie de Geislingen; la moitié de ce lieu appartient à la famille de Rechberg, & l'autre moitié avec le château à celle de Wernau. * *Zeyler*, Topogr. Suev. p. 99.

TUNUDENSIS. Voyez Tunusudensis.

TUNUGABENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, n°. 129, où Niventius est qualifié *episcopus Tunugabensis*. Il n'avoit point d'adversaire donatiste. On ignore de quelle province étoit cet évêché.

TUNUSUDENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, n°. 120, où Januarius est qualifié *episcopus plebis Tunusudensis*. Dans un autre endroit de la même conférence de Carthage ancien manuscrit on lit *Tunudensis* pour *Tunusudensis*, mais dans un autre endroit de la même conférence de Carthage, n°. 121, Victorianus, évêque de ce siége, de la part des Donatistes, est appellé *episcopus Tunusudensis*. Pline, *l.* 5, *c.* 4, place *oppidum Thunudisense* entre les places romaines en Afrique. C'est la même ville qui est appellée *Thunusda* par Ptolomée, & apparemment la même que la table de Peutinger nomme *Thuna*. Il y en a qui confondent cet évêché avec celui de la province proconsulaire appellé *Timidensis*. C'est une erreur : *Tunusudensis* & *Timidensis* sont deux siéges différens.

TUNZA, petite riviere de la Turquie, dans la Romanie. Elle se décharge dans l'Archipel près de la ville d'Eno, du côté de l'orient. Tunza est le nom moderne du fleuve *Tænarum* des anciens. Voyez Tænarum.

TUOLA ou Tuole, fleuve de l'isle de Corse. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, marque son embouchure sur la côte orientale de l'isle, entre *Tutela-Ara* & la ville *Mariana*. C'est aujourd'hui le *Golo*.

TUPATA, ville d'Asie. Ortélius qui cite Siméon Sethi, dit que cette ville étoit plus orientale que *Choraffe* ou *Chorafa*.

TUPAX, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Tlascala. De Laet, *Description des Indes occidentales*, *l.* 5, *chap.* 5, dit que cette province a pris son nom de la riviere de Tupax ou Tukpa, qui, après l'avoir traversée, va se décharger dans le golfe du Mexique, vis-à-vis d'une isle appellée *de Lobos*, à cause des loups marins qui y sont. L'air de la province de Tupax est mal sain; ce qui vient de l'excessive chaleur, & de ce que la côte de la mer y est fort basse & fort plate. De l'Isle, au lieu de Tupax écrit Tuspa; & c'est ainsi qu'écrit la carte qui accompagne dans de Laet, la description de cette province.

TUPHIUM, ville d'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, la marque dans le nôme de Thebes.

TUPIGUAS, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, au Bresil. Ils occupent dans les terres, selon de Laet, *Description des Indes occidentales*, *l.* 15, *ch.* 3, le pays qui s'étend depuis la capitainie de Saint-Vincent jusqu'à celle de Fernambuc. C'étoit anciennement une nation puissante; mais les guerres qu'elle a eues avec les Espagnols & avec les Portugais, l'ont fort diminuée. Les Apiapitanges, les Mariapigtanges & les Guaracayos sont leurs voisins. Les Tupiguas ne sont autre chose que la nation des Tupinaques. Voyez Tupinaques.

TUPINAMBAS, nation de l'Amérique méridionale, autrefois fort nombreuse, & dominante dans une bonne partie du Brésil, d'où elle a été chassée par les Portugais : elle s'étoit d'abord réfugiée dans une grande isle à l'embouchure de la riviere de Madere, & elle est aujourd'hui réduite à une poignée d'hommes sous le nom de Topayos, sur le bord d'une grande riviere, qui vient du Brésil, & se décharge dans l'Amazone à plus de cent quatre-vingts lieues de la mer. C'est la même nation que l'on a mal à propos nommée en France *Topinamboux*. * *De la Condamine, relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique.*

TUPINAQUES, peuples sauvages de l'Amérique méridionale au Brésil, dans la capitainie de Portoseguro. Ils sont aujourd'hui réduits à un petit nombre. Les Tupinaques sont apparemment les mêmes que les Tupinaquins, qui, selon de Laet, *Description des Indes occidentales*, *l.* 15, *ch.* 3, ont été s'établir depuis plusieurs siécles le long des limites de Fernambuc. Ils étoient, dit-il, fort enclins autrefois à la vengeance, & épousoient plusieurs femmes; mais la plûpart d'entr'eux ont embrassé le christianisme, & on dit qu'ils y persévérent. * *De l'Isle*, Atlas.

TUPIS, nation errante du Brésil, aux environs du port de San Pedro, formé par l'embouchure de la grande riviere de Tebiqueri, laquelle se décharge sur la côte orientale du Brésil, par les 32^d de latitude australe. Les Tupis se disent chrétiens, mais ils ne font aucun exercice de cette religion, ils sont fort débordés & se sont joints aux Mamelus du Brésil, pour aller par-tout enlever des Indiens, & les vendre comme esclaves au Brésil & ailleurs. * *Hist. du Paraguay du pere Charlevoix.*

TUQUESME, vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, au gouvernement de Lima. On trouve cette vallée, dit de Laet, *l.* 10, *c.* 19, après celle de Motupe. Elle est fort agréable & couverte d'arbres, & l'on y voyoit autrefois plusieurs villages, dont les masures paroissent encore. De cette vallée à celle de Cinto, il n'y a que pour une journée de chemin; mais il est fort difficile, parce que ce ne sont que mottes de sable & pierres séches, sans arbres, sans herbes & sans aucuns animaux. Ainsi c'est un pur désert, où il est fort aisé de s'égarer quand on y marche sans guide.

TURA, riviere de Sibérie, dans l'empire russien. Elle a sa source dans cette partie du mont Caucase, qui sépare la Sibérie de la Russie, à 59^d $30'$ de latitude, au nord du royaume de Casan, & courant de-là à l'est-sud-est, elle va se joindre à la riviere de Tobol, à 57^d $40'$ de latitude, à quelque distance de la ville de Tumeen; cette riviere est fort poissonneuse, & ses rives sont très-agréables & abondent en toutes sortes de gibier. C'est des environs de la riviere de *Tura* que viennent les plus beaux petits gris de toute la Sibérie; aussi n'est-il pas permis aux habitans du pays de les vendre à d'autres qu'aux commis du trésor de la Sibérie. Tout le pays aux environs de cette riviere, depuis les susdites montagnes jusqu'à la riviere d'Irtis, en tirant du côté de Samareff, est habité par une nation que les Russes appellent *Wogulitzi*. On prétend communément que cette nation est une branche des Tartares; mais comme les *Wogulitzes* sont païens & des plus grossiers, & que tous les autres Tartares qui habitent de ce côté, soit dans la Sibérie, soit dans les royaumes de Casan & d'Astracan, font profession du culte mahométan, on les peut plutôt compter parmi les peuples païens de la Sibérie, que parmi les peuples qu'on appelle présentement Tartares. * *Histoire générale des Tatars*, p. 365.

TURANIANA, ville d'Espagne, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la place sur la route de *Castulo* à *Malacca*, entre *Urci* & *Murgi*, à seize milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second.

TURANO, riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Elle a sa source près de Tagliacozzo, & va se jetter dans le Velino, un peu au-dessous de Riéti. On prend cette riviere pour le *Telonus* des anciens.

TURAPHILUM, ville de la Mauritanie Césariense, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

TURA-ZAHOIO, c'est-à-dire, *montagne aride*. Ortélius qui cite Masius, *in Præfat. libelli Mosis Barcepha*, *de Paradiso*, dit que c'est un lieu au voisinage de la ville de Balat sur le bord du Tigre.

TURBA, ville d'Espagne, selon Tite-Live, *l.* 33, *c.* 44. Ce pourroit bien être la même que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, nomme *Turbula*, & qu'il donne aux Bastitans. Turbula étoit dans les terres. Voyez Torboletæ & Tursambica.

TURBANIA, fontaine de la Palestine. Guillaume de Tyr, cité par Ortélius, dit que cette fontaine est au pied du mont Gelboé. Dans un autre endroit Guillaume de Tyr écrit *Tubania*, au lieu de *Turbania*.

TURBESSEL, lieu fortifié dans la Mésopotamie, selon Ortélius, qui cite Guillaume de Tyr. Ce lieu, ajoute-t-il, étoit au voisinage de l'Euphrate, à vingt-quatre milles de la ville d'Edesse.

TURBULA. Voyez Turba.

TURCÆ, peuples qui habitoient aux environs des Palus Méotides, selon Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 19, & Pline, *l.* 6, *c.* 7. Dans l'histoire Miscellanée ils sont placés au voisinage des portes caspiennes. Les Huns, dit Eustathe, sont appellés *Turcæ* par les Perses. Il y en a qui veulent que ces peuples soient les *Cyrtii* de Strabon. On convient assez généralement qu'ils tiroient leur origine des Scythes qui habitoient les monts Caucases, entre le Pont-Euxin & la mer Caspienne. Si nous nous en rapportons à Chalcondyle, leur nom signifie des hommes qui menent une vie champêtre. Ainsi ce pourroit être là l'origine

du nom de TURCS & des TURCOMANS. Voyez ces deux articles.

1. TURCAL, bourg d'Asie, dans la Natolie, est situé autour & sur la pente d'une colline fort escarpée, séparée des autres, & terminée par un vieux château au pied, par la riviere de Tonsalu; il est éloigné d'Angara de quinze milles d'Italie.

2. TURCAL, gros bourg de Perse, sur la route de Constantinople à Ispahan, à quinze milles d'Agara. Il est situé autour & sur la pente d'une colline escarpée, séparée des autres, terminée par un vieux château, & mouillée au pied par la riviere de Tocat. Tout ce quartier est plein de beaux vignobles, les champs y sont bien cultivés, les villages fréquens, & les bouts des colonnes antiques assez communs dans les cimetieres, ce qui marque bien que le pays étoit autrefois peuplé par des gens aisés. * *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 1, p. 175.

TURCHEIM, en latin *Turcheimum*, ville de France, dans la haute Alsace, est située au pied des montagnes sur la riviere de Fach, à une lieue de Colmar & à quatre de Brisach. * *Jerôme Gebwiler.*

TURCI, peuples dont fait mention Suidas. Ce pourroient être les mêmes que Pomponius Mela & Pline appellent *Turcæ*. Voyez TURCÆ.

TURCILINGI, peuples de la Scythie en Europe, selon Jornandès, *de reb. Get. c. 46 & 57*, & l'histoire Miscellanée. Ce sont les mêmes que les Goths.

TURCKHEIM, petite ville de France, dans la haute Alsace près de Colmar. Jerôme Gebwiler l'appelle *oppidulum Thuringi*, sans dire la raison pourquoi. (a) Cette ville qui n'a jamais été forte, a été néanmoins libre dès le commencement, & mise (b) sous le commandement des préfets impériaux, & taxée pour les frais de l'Empire & de la chambre impériale. L'électeur palatin l'a possédée par engagement, après quoi elle passa sous l'obéissance des archiducs d'Autriche, comme dépendante du grand bailliage d'Haguenau. (c) Elle fut cédée à la France en 1648, par le traité de Munster. Turckheim est principalement connue par la victoire qu'y remporta M. de Turenne sur les Impériaux en 1675. (a) *Zeyler*, Top. Alsat. pag. 64. (b) *Longuerue*, Description de la France, partie 2, p. 240. (c) *D'Audifret*, Géographie ancienne & moderne, t. 2.

TURCKMANNS (les) ou *Turcomanns*. Plusieurs écrivains les nomment *Gozz*, & les historiens Grecs du bas empire les appellent *Uzes*. *Histoire générale des Huns par de Guignes*. Ces peuples issus des anciens habitans du pays du Turquestan, quitterent leur patrie vers le onzième siécle, dans l'intention de chercher fortune ailleurs. Il se partagerent d'abord en deux parties, dont l'une passa au nord de la mer Caspienne, & vint s'établir dans la partie occidentale de l'Arménie, qu'on appelle encore présentement le pays des *Turcomanns*. C'est de cette branche de la nation turque, que les sujets de la porte ottomane doivent prouver qu'ils tirent leur origine, s'ils prétendent avoir droit au nom de Turcs qu'ils portent. Les descendans de cette partie des *Turckmans*, qu'on peut appeller les *Turckmanns occidentaux*, s'étoient rendus dans les siécles passés fort puissants. Ils furent même pendant quelque tems les maîtres de toute la Perse, après en avoir chassé les enfans de Tamerlan, peu de tems après la mort de ce conquérant, & on prétend que le grand Ussum-Cassan tiroit son origine d'une branche de ces *Turckmanns*; mais les sofis s'étant emparés du trône de Perse, & les Turcs s'étant rendus maîtres de tout le pays qui est à l'occident de la riviere de Tigre, ils ont réduit les *Turckmanns occidentaux* sur un fort petit pied; cependant ils occupent encore les plus belles campagnes aux environs de l'Euphrate; mais les Turcs ne leur ont laissé qu'une petite ombre de liberté, & c'est de là que vient cette grande aversion qu'ils ont pour les Turcs. Ils ont toujours conservé leur ancienne maniere de vivre, n'ont aucune demeure fixe; vivent toujours sous des tentes d'un gros feutre, à la maniere de la plus grande partie de la nation turque. Il ne subsistent que de leur bétail, & ont des troupeaux sans nombre. Ils sont tous d'une taille haute & robuste, ayant le teint basané & le tour du visage assez carré & plat; mais le sexe parmi eux est fort beau & a la taille très avantageuse. Ils portent en hiver de longues robes de peaux de moutons avec des bonnets pointus de la même peau, & dans l'été des vestes de toile de coton à la façon des cafians des Turcs; ils sont bons hommes de cheval & braves. Ils sont mahométans, mais ne s'acquittent guères des devoirs de leur religion. Ils ont leurs chefs particuliers qui les gouvernent selon leurs loix; cependant ils doivent payer tribut à la porte ottomane, & sont obligés de fournir un certain nombre de gens à cheval toutes les fois que la porte le demande. Dans l'hiver ils viennent chercher les pâturages le long de l'Euphrate, du côté de la Mésopotamie & de la Natolie, & dans l'été ils vont camper dans les vallons qui sont enclavés dans les montagnes de l'Arménie, vers les sources de l'Euphrate & du Tigre; ils sont naturellement grands brigands, mais les bachas Turcs qui commandent aux environs de l'Euphrate & du Tigre, ont soin de leur donner la chasse parce qu'ils sont intéressés à la fureté des chemins, à cause que le passage fréquent des voyageurs & des caravanes, fait un article considérable de leur revenu. Les *Turckmans occidentaux* peuvent armer environ quarante mille hommes; ils sont toujours aux prises avec les Curdes, qui sont leurs voisins à l'orient, & avec les Arabes qui confinent avec eux au sud, parce que ces deux nations voisines viennent fort souvent écorner leurs troupeaux & enlever leurs femmes & leurs filles.

La seconde partie des *Turckmanns* tourna tout droit au sud, & vint s'établir vers les bords de la riviere d'Amù, proche la mer Caspienne, où ils occupent encore, à l'heure qu'il est, un grand nombre de villes & de villages dans les pays d'Astrabath & de Charass'm. Cette branche des *Turckmans* ou *Turcomanns*, a été inconnue jusqu'ici à nos historiens & géographes, quoique bien plus nombreuse, à l'heure qu'il est, que celle des *Turckmanns occidentaux* qui habitent dans l'Arménie. Les *Turckmanns* de cette derniere branche, qu'on peut appeller les *Turckmanns orientaux*, sont à peu près du même extérieur que les premiers, à l'exception qu'ils sont beaucup plus basanés & qu'ils ressemblent plus aux Tartares. Ils portent en été de longues robes de toile de coton ou d'un gros drap, & en hiver de semblables robes de peau de mouton; le bétail & l'agriculture fournissent à leur entretien, selon les différens quartiers qu'ils occupent. Dans l'hiver ils habitent dans les villes & villages, aux environs de la riviere d'Amù & vers le rivage de la mer Caspienne, & dans l'été ils vont camper où ils trouvent les meilleurs pâturages & de la bonne eau. Ceux d'entr'eux qui sont établis dans le pays d'Astrabath, suivent pour la plûpart, la secte d'Ali; mais ceux qui habitent dans le pays de Charass'm, ont des sentimens conformes à ceux des Tartares Usbecks sur la religion; cependant les uns & les autres s'en mettent fort peu en peine. Ils sont extrêmement remuans, & ont bien de la peine à s'accoutumer au joug des Tartares & des Persans; ils sont braves & du moins aussi bons hommes de cheval que les Tartares Usbecks; mais ils sont moins brigands. Comme les Tartares du pays de Charass'm traitent les *Turckmanns* en sujets conquis, ils sont obligés de leur payer tribut & de souffrir bien d'autres avanies de ces maîtres incommodes; mais les *Turckmans* qui habitent dans la province d'Astrabath sous la domination des Persans, sont bien mieux traités. Les uns & les autres peuvent faire environ cent mille familles. Les *Turckmanns occidentaux*, aussi bien que les *orientaux*, sont encore présentement partagés en diverses tribus, à la maniere de toutes les autres branches de la nation turque; & le chef de chaque tribu jouit des mêmes prérogatives chez les *Turckmanns* que chez tous les autres Tartares. Une partie de ce peuple habite le mont Liban, & a l'usage des armes à feu depuis long tems. Ce peuple n'aime point la rencontre des chrétiens, par une bizarrerie de leur religion.

TURCOCHORI, lieu de la Livadie, au nord du mont Parnasse, & où il y a un kan. Avant que d'arriver à Turcochori, en venant de Livadia, on passe trois rivieres qui se joignent & se rendent dans le marais Copaïde, appellé présentement étang de Livadia ou de Topoglia. Une de ces rivieres est le Cephissus, qui prenoit sa source vers Lilæa; ces rivieres arrosoient le territoire d'Elatée, dont il ne reste pas même le nom. TURCOCHORI paroît néanmoins avoir été anciennement quelque chose d'assez considerable; car on y voit beaucoup de fragmens de colonnes & de marbres antiques. Ce lieu n'est presque habité que par des Turcs qui y ont une mosquée, & il y a hors du village une chapelle pour les Grecs. * *Spon*, Voyage de Gréce, l. 6.

TURCOING, bourg de France, dans la Flandre wallonne, au diocèse de Tournay. Ce bourg ne contient pas moins de douze mille ames, il s'y fabrique beaucoup d'étoffes mêlées de soie & de laine. La commodité qu'ont les habitans de joindre le labour au travail de leurs métiers, leur donne le moyen d'y subsister plus aisément que dans les villes fermées; cela même contribue à faire fleurir davantage les manufactures; mais de peur qu'elles ne nuisent à celles des villes, il y a de certaines fabriques qui sont interdites à la campagne.* *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, t. 7, p. 243.

TURCOMANS. Voyez TURKMANNS.

TURCOPULI, nom d'un peuple dont parle Grégoras, cité par Ortélius.

TURCS. L'origine de ces peuples est fort incertaine: ils ont, comme les Grecs, les Romains, les Chinois, leurs tems fabuleux.

Les nations connues sous le nom de *Huns*, de *Tartares*, *Mogols*, &c. sont des nations turques, si nous en croyons les historiens Tartares, Persans, &c. qui font remonter leur origine jusqu'à Turk, fils aîné de Japhet; & cette variété de noms, attribués au même peuple, vient de ce que chez les Tartares, la horde ou tribu, qui parvient à l'empire, donne son nom à toute la nation. Ainsi lorsque la *horde* des *Huns* a régné, on a appellé tous ces peuples *Huns*. Ils ont porté, par la même raison, successivement ceux de Turcs, de Mogols & de Tartares, & c'est sous ce dernier que les auteurs occidentaux les ont tous désignés: mais ces peuples ont toujours continué de se nommer entr'eux Turcs, pour conserver la mémoire du fils de Japhet, dont ils se prétendent descendus.

Ce qu'on peut dire de plus certain sur leur histoire, c'est qu'ils habitoient vers l'an 2000 avant Jesus-Christ, dans les plaines & les vallées qui sont au nord du *Chensi*, du *Chansy* & du *Petchely*. Ils en sortirent d'abord, sous le nom de Huns, qui, comme il est dit à leur article, conquirent la Tartarie, envahirent la Chine & ravagerent une partie de l'Europe. L'empire des Huns fut détruit vers l'an 93 de Jesus-Christ, par les Geou-gen, que nous connoissons sous le nom d'Awares. Voyez leur article. Quelques hordes de Huns, pour se dérober à la fureur des Awares, se retirerent dans des vallées inaccessibles du mont Altai, ou mont d'Or, qui est un rameau du Caucase. Ils donnerent à cette vallée le nom d'*Erkené-Kom*, ou *Irgana Kom*, c'est-à-dire, *vallon inaccessible*. Là ils se nourrissoient de leurs troupeaux, & travailloient aux forges pour les kans des Awares.

Vers l'an 545, ils sortirent de la vallée d'*Irgana Kam*, reparurent dans la Tartarie sous le nom des Turcs. Leur chef, nommé Tou-muen, soumit plusieurs petites hordes voisines. Bientôt les Huns dispersés vinrent se joindre aux Turcs: Tou-muen attaqua les Awares, les défit entierement. Alors il prit le titre de kan, sous le nom d'Il kan, établit sa cour à la montagne de Tou-kin, vers les sources de l'Irtisch. Son trône étoit sous une tente, toujours tourné du côté de l'orient, & devant la principale entrée de la tente on voyoit un drapeau, dont l'extrémité étoit une tête de loup en or. Ce pays prit le nom de Torkestan. Les Turcs adoroient alors un Dieu, qu'ils regardoient comme l'auteur de l'univers: ils lui sacrifioient des chameaux, des bœufs, des moutons. Ils avoient beaucoup de respect pour le feu, l'air, l'eau & la terre. Une partie d'entr'eux embrassa la religion de Zoroastre. Le fils d'Il-kan, nommé Y-sie-ki-kan ne fit que paroître sur le trône qu'il laissa à son frere Mo kan-kan. Ce dernier força les Awares de lui abandonner leur pays & de se refugier dans la Chine: il conquit ensuite les Maouarennahar sur les Getes, & se rendit maître de toute la partie occidentale de la Tartarie, jusqu'à la mer Caspienne. Il attaqua les Tartares orientaux, poussa ses conquêtes jusqu'à la Corée, remonta au nord & subjugua presque toute la Sibérie: de là il alla forcer les Chinois à lui livrer les Awares qui s'étoient réfugiés chez eux. La guerre ne fixa pas seule toute l'attention du kan des Turcs, il voulut établir le commerce dans ses vastes états, envoya des ambassadeurs à Constantinople, pour proposer aux Romains de faire le commerce de la soie avec les Turcs. Justin II, qui étoit alors empereur des Romains, reçut les ambassadeurs Turcs avec tout l'accueil possible, & pour former un traité d'alliance avec le kan, il lui en envoya aussi. Le kan fit le même accueil aux ambassadeurs Romains, & eut la vanité d'étaler à leurs yeux ses richesses, qui étoient immenses. Mo-kan-kan eut pour successeur son frere To-po kan, lequel divisa l'empire des Turcs en deux parties, l'une d'orient, l'autre d'occident; elles étoient gouvernées chacune par un kan, qui relevoit de lui. Il introduisit dans ses états la religion de Fo, que plusieurs auteurs croient être le christianisme, & fit bâtir des temples ou églises. Ce kan fit plusieurs invasions dans la Chine. Pour son successeur Cha-po lio-kan, l'empire turc fut divisé entre plusieurs kans qui se disperserent dans différentes contrées en avançant toujours du côté de l'occident: mais Cha po-lio-kam étoit toujours regardé comme le chef de toute la nation. Tibere II, empereur des Romains, envoya des ambassadeurs aux Turcs qui étoient le plus près de ses états, pour engager ces barbares à faire la guerre aux Perses: mais il ne put y réussir.

Le nombre des kans ou souverains parmi les Turcs étoit trop considérable pour qu'ils restassent unis: ils prirent les armes les uns contre les autres, s'affoiblirent réciproquement, & la politique des Chinois fomentoit toujours cette division. Le kan d'occident se sépara du reste de la nation, refusa de reconnoître le grand kan, & fonda l'empire des Turcs d'occident. Celui d'orient après avoir chancelé pendant plusieurs siécles fut détruit par les Tartares *Hoci ke* vers l'an 744 de Jesus-Christ.

Il y avoit dans cet empire huit charges principales. La taxe ou l'imposition des tributs étoit indiquée par des hoches qu'on faisoit sur un baton. Une fléche, dont la pointe étoit d'or, & sur laquelle on avoit mis une empreinte de cire, annonçoit que cela faisoit par l'ordre du kan. Les rebelles & les assassins étoient punis de mort, les adulteres coupés par le milieu du corps, après qu'on leur avoit ôté ce qui avoit occasionné le crime. Un œil crevé dans une dispute étoit racheté par la fille ou la femme, que celui qui avoit fait le mal, étoit obligé de ceder: le voleur étoit condamné à payer dix fois autant qu'il avoit pris. Dans les funérailles on plaçoit le cadavre dans une tente, où toute la famille du mort se rassembloit, sacrifioient des moutons & des chevaux: on se coupoit sept fois le visage avec des couteaux, afin que le sang se mêlât avec les larmes. On gardoit le cadavre de ceux qui mouroient au printems ou pendant l'été, & on ne le mettoit en terre qu'à la chute des feuilles; ceux qui mouroient pendant l'automne ou l'hiver, n'étoient enterrés qu'au printems. Le nombre des pierres que l'on mettoit sur la sépulture indiquoit le nombre d'ennemis que le mort avoit tués. Ces funérailles étoient suivies de fêtes: on se paroit de ses plus beaux habits, & un garçon obtenoit facilement dans ces occasions une fille quand il la demandoit en mariage.

Le kan d'occident, qui, comme on l'a dit, s'étoit séparé du reste de la nation turque, s'établit le long de la riviere d'I-li, dans l'ancien pays des Ou siun. Ses états, bornés à l'orient par ceux des Turcs orientaux, & par la riviere d'Irtisch, s'étendoient du côté de l'occident jusqu'aux Palus Méotides: le pays de Kaschgar les bornoit au midi. Le kan tenoit sa cour pendant l'hiver à sept journées de marche au nord-ouest d'Yen-tchi ou Haraschar; c'est ce qu'on appelloit cour du midi; pendant l'été il la tenoit dans un pays plus au nord de huit jours, lequel étoit situé au nord de Turphan. La forme du gouvernement, & les mœurs des Turcs occidentaux étoient précisément les mêmes que celles des Turcs orientaux.

Pendant que les Turcs orientaux étoient occupés contre les Chinois, les Turcs occidentaux l'étoient contre les Perses, dont ils étoient tantôt vainqueurs, tantôt vaincus. Ces derniers eurent aussi quelques démêlés avec les Chinois: mais ces deux nations étoient séparées par une trop vaste étendue de pays, pour qu'ils pussent se faire réciproquement beaucoup de mal. Enfin les Turcs occidentaux, toujours divisés entre eux, se partagerent en une infinité de principautés, dont une partie remonta à l'orient de la Tartarie, s'en empara, & soumit même la Chine, une autre pénétra dans l'empire romain, & donna naissance aux Hongrois, aux Uzes ou Turkomans, aux Parzinaces, aux Bulgares, Valaques, &c. Plusieurs autres hordes turques entrerent dans la Perse sous le nom de Seljoucides, & étendirent leurs conquêtes jusqu'au détroit de Constantinople. Ces Seljoucides se partagerent ensuite en plusieurs branches, dont l'une resta en Perse, l'autre passa à Iconium, une troisiéme à Damas, une quatriéme à Alep,

&

& une cinquiéme dans le Kerman. Plusieurs officiers des princes Seljoucides profiterent de la foiblesse de leurs maîtres pour établir de nouveaux empires ; de là l'origine des sultans du Kharisme & des Attabeks qui ont régné dans la Syrie. Auparavant des esclaves Turcs, que les Arabes avoient enlevé du Turkestan, se révolterent contre les kalifs, & formerent de puissans empires, en Egypte & en Syrie.

Il ne nous reste plus qu'à voir d'où sont sortis les Turcs ou Ottomans qui ont détruit l'empire grec. Au travers des ténébres, dont leur histoire est enveloppée, on apperçoit un auteur Arabe, contemporain, qui nous apprend que lorsque Gengis kan & ses successeurs se furent emparés de cette partie de l'Asie mineure, que possédoient les Seljoucides d'Iconium, la plûpart des émirs Turcs se retirerent dans les montagnes où ils resterent indépendans, & formerent différentes petites principautés : elles sont peu connues dans l'histoire. Parmi ces émirs il s'en trouva un que les historiens Arabes, contemporains, nomment Thaman ou Athman : c'est celui que nous connoissons sous le nom d'Othman, duquel l'empire des Turcs a pris le nom d'empire ottoman. Othman se joignit avec plusieurs autres émirs pour ravager les provinces orientales de l'empire grec. Il vainquit plusieurs émirs, & soumit leurs hordes : son fils Orkan acheva de les soumettre tous, & se rendit maître de l'Asie entiere. Amurat I étendit les bornes de l'empire ottoman. Bajafet, fils d'Amurat, envoya des ambassadeurs en Egypte, & se fit nommer sultan du pays de Rum. C'est ainsi que les Tartares appellent le pays que les Romains ont possédé en Asie. Tous les successeurs d'Othman étendirent les bornes de l'empire turc, au dépens de l'empire grec, jusqu'au regne de Mahomet II, qui détruisit entierement ce dernier, & établit Constantinople la capitale de l'empire turc. * *Tiré de l'histoire générale des Huns par de Guignes.*

TURDE. C'est ainsi que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, appelle une ville d'Italie qu'il donne aux *Vilumbri*, & que les autres géographes appellent *Tuder* ou *Tudertum*. Voyez ce mot.

TURDETANI, peuples d'Espagne. Leur pays, selon Strabon, *l.* 3, *p.* 139, s'appelloit Bétique, du nom du fleuve Bétis qui l'arrosoit : on le nommoit aussi TURDETANIE, du nom des peuples qui l'habitoient. Strabon dit que les habitans s'appelloient TURDETANI & TURDULI, dont quelques-uns ne faisoient qu'un seul peuple ; mais que d'autres distinguoient les TURDETANI des TURDULI, & que Polybe entr'autres mettoit les TURDETANI au nord des TURDULI. Du tems de Strabon les Turdétains & les Turdules étoient regardés comme le même peuple, & il ne paroissoit aucune distinction entr'eux. Cependant Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4 & 5, en fait deux peuples differens, mais qui habitoient le même pays; savoir, la Bétique, quoiqu'il entende le pays des Turdétains au delà de l'Anas. Voici de quelle maniere ce dernier divise le pays des Turdétains.

A l'orient de l'embouchure du fleuve Anas.
- *Onoba æstuaria*,
- L'embouchure orientale du fleuve *Bétis*,
- Les sources du fleuve,
- Le golfe voisin d'*Asta*.

A l'occident de l'embouchure du fleuve Anas.
- *Balsa*,
- *Ossonaba*,
- Le promontoire *Sacrum*,
- L'embouchure du fleuve *Calipodes*,
- *Salacia*,
- *Caetobrix*.

Dans les terres.
- *Canaca*,
- *Seria*,
- *Osca*,
- *Caeriana*,
- *Urium*,
- *Illipula*,
- *Setida*,
- *Ptucci*,
- *Sala*,
- *Nabrissa*,
- *Ugia*,
- *Asta*,
- *Corticata*,
- *Laelia*,
- *Italica*,

Dans les terres.
- *Maxilua*,
- *Ucia*,
- *Carissa*,
- *Calduba*,
- *Pasula*,
- *Saguntia*,
- *Asindum*,
- *Nertobriga*,
- *Contributa*,
- *Regina*,
- *Cursus*,
- *Mirobriga*,
- *Spoletinum*,
- *Lapa-Magna*,
- *Ispalis*,
- *Obulcola*,
- *Calicula*,
- *Oleastrum*,
- *Urbona*,
- *Basilippo*,
- *Fornacis*;
- *Arsa*,
- *Asyla*,
- *Astygis*,
- *Charmonia*.

Les Turdétains passoient pour être les plus éclairés d'entre les Espagnols : ils s'appliquoient à l'étude de leur langue, ils avoient d'anciennes histoires & des loix écrites en vers. On les regardoit aussi comme les plus polis de toute la province, à cause du commerce qu'ils avoient avec les étrangers, & particulierement avec les Phéniciens. Ceux-ci, lorsqu'ils y aborderent la premiere fois, trouverent l'argent si commun parmi les *Turdétains*, que tous les meubles les plus vils de ce peuple, étoient de ce métal, jusqu'aux créches & aux tonneaux ; ils leur donnerent de petites bagatelles, de la clinquaillerie de peu de prix, que ces peuples estimoient plus que leurs métaux, & ils en reçurent en échange une quantité si prodigieuse d'argent, que leurs vaisseaux ne furent pas assez grands pour contenir tout ce qu'ils en avoient ramassé. Ils furent obligés, pour ne pas perdre le reste, d'en forger des ancres. On dit que cette abondance d'argent si surprenante, venoit d'un embrasement des Pyrénées, arrivé un peu avant que les Phéniciens connussent l'Espagne. Des bergers avoient mis le feu à une forêt de ces montagnes, qui s'étoit répandu par-tout avec une si grande force, qu'il avoit consumé les arbres jusqu'à la racine, & fondu les mines qui étoient cachées dans la terre, tellement qu'on avoit vu couler des ruisseaux d'or & d'argent dans les campagnes. Les Phéniciens ayant fait alliance avec les Hébreux, du tems d'Hiram, roi de Tyr, ami de David & de Salomon, ils leur découvrirent les richesses de l'Espagne, & dans la suite les rois d'Israël & de Juda y envoyoient de tems en tems des flottes. L'écriture appelle ce pays Tarsis, du nom de l'une de ses principales villes, nommée Tarsis, qui étoit près de la mer & entre les deux bras du Bætis ou du Guadalquivir. C'est là où étoit le plus grand abord de monde, & où par conséquent se faisoit le plus grand commerce. Les Turdétains, dit Strabon, *l.* 3, *c.* 139 *& suiv.* étoient d'une humeur douce, & civilisés ; & quand ils furent sous l'obéissance des Romains, ils prirent les mœurs de leurs vainqueurs, & même oublierent leur propre langage, tant ils aimerent celui des Romains. Leur province surpassoit les autres, en richesses & en propreté d'habits, & en honnêteté & en zéle de religion. On portoit de leur pays dans les autres quantité de froment, de vin & d'huile, des pois, du miel, de la cire, du safran, du vermillon, & même on emportoit de-là à Rome grand nombre d'habits, avec des laines très-fines.

TURDETANORUM URBS, ville d'Espagne, dans la Bétique, chez les Turdétains. Tite-Live, *l.* 21, *c.* 6, & *l.* 24, *c.* 42, qui parle de cette ville, dit qu'elle fut ruinée par les Romains. On prétend qu'elle étoit dans le même endroit où est aujourd'hui la ville de *Teruel.*

TURDETIA. Voyez TUDER.

TURDITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. *Benerius* son évêque souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Constantin. * *Hardouin*, Collect. conc. *t.* 3, *p.* 739.

TURDULI. Il y a eu anciennement plusieurs peuples de ce nom en Espagne. Pline, *l.* 3, *c.* 1, dans un endroit, dit que les Turdules habitoient la Lusitanie & l'Espagne Tarragonnoise, & dans un autre endroit, il les met seulement dans la Lusitanie. Selon Strabon, *l.* 3, *c.* 139, les Turdules étoient les mêmes que les Turdétains, & habitoient la Bétique. Voyez TURDETANI. Ptolomée, qui fait deux peuples des Turdétains & des Turdules, divise ainsi le pays de ces derniers :

Sur la côte, { *Maneſthei portus*, *Junonis templum*, *Belonis fluvii Oſtia*, *Belon civit.*

Dans les terres, { *Setia*, *Ilurgis*, *Vogia*, *Calpurniana*, *Cæcilia*, *Cinniana*, *Corduba*, *Julia*, *Obulcum*, *Arcilacis*, *Detunda*, *Murgis*, *Salduba*, *Tucci*, *Sala*, *Balda*, *Ebora*, *Onoba*, *Illipula magna*, *Selia*, *Vescis*, *Escua*, *Artigis*, *Calicula*, *Lacibis*, *Sactlis*, *Lacippos*, *Illiberis*.

TURENNE, en latin *Torinna Caſtrum*, *Torenna*, *Torena*, *Turena*, ville de France, dans le Bas-Limousin, sénéchaussée de Brive, à deux lieues de la ville de ce nom, à quatre de Tule, & à égale distance de Sarlat, avec titre de vicomté, & château. C'étoit déja une place forte dans le huitiéme siécle, lorsque le roi Pepin la prit sur le duc Gaifre, l'an 767. Elle eut, dans le dixiéme siécle, des seigneurs héréditaires. Bernard, seigneur de Turenne, avoit, sur la fin de ce même siécle, la qualité de vicomte de Turenne. Ce vicomte étoit subordonné aux comtes de Limoges, qui étoient ceux de Poitiers, ducs d'Aquitaine; c'est pourquoi ce comté est quelquefois nommé vicariat en latin, ce qui marque sa dépendance d'un seigneur dominant. Après Bernard, Archambaud, vicomte de Comborn, ou par mariage ou autrement, s'empara de Turenne, avant l'an 1000, & laissa cette seigneurie à sa postérité, laquelle a continué toujours de mâle en mâle, jusqu'à Raimond, qui mourut sous Philippe *le Bel*, l'an 1304, & ne laissa qu'une fille nommée Marguerite, qui épousa Bernard, comte de Comminges, & lui apporta, en mariage, son vicomté. Leur postérité masculine fut éteinte, par la mort de leur fils Jean, comte de Comminges, dont la sœur aînée nommée Cécile, hérita du vicomté de Turenne. Elle épousa Jacques d'Aragon, comte d'Urgel. Alienor, sœur cadette de Cécile, épousa Guillaume Roger, comte de Beaufort, neveu du pape Clément VI, & frere de Grégoire XI. Guillaume Roger acheta, de sa belle-sœur Cécile, comtesse d'Urgel, le vicomté de Turenne. La postérité masculine de Guillaume, comte de Beaufort & vicomte de Turenne, qui mourut sans enfans mâles, l'an 1482 : Anne de Beaufort, sa fille aînée, épousa, l'an 1444, Agne de la Tour, seigneur d'Auliergues en Auvergne, cadet de la maison de la Tour; & par ce mariage, le vicomté de Turenne est passé dans cette illustre maison, où il est demeuré jusqu'à présent. Ce lieu de Turenne est très fameux, pour avoir, dans le dix-septiéme siécle, donné le nom au célébre maréchal & général Henri de la Tour, qui étoit comte de Negrepelisse & baron d'Auliergues; mais qui portoit le titre de vicomte de Turenne, quoiqu'il n'en fut ni propriétaire ni usufruitier, ce vicomté étant possédé par les ducs de Bouillon son frere aîné & son neveu. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 142.

Le vicomté de Turenne s'étend entre le Querci, le Limousin & le Périgord, & à huit lieues de long & sept de large. Il renferme les villes de

Turenne,	Argentac,	Martel,
Beaulieu,	Saint-Céré,	Coulonges.

On y compte, outre cela, quatre-vingt-dix bourgs ou paroisses, dont la plus grande partie est dans le Bas-Limousin. La seigneurie de Turenne a été autrefois possédée en toute souveraineté, & ce ne fut qu'au commencement du dixiéme siécle, qu'un vicomte de Turenne rendit hommage au roi, à condition que ce vicomté ne pourroit être mis hors de la main du roi, & que le vicomte & ses successeurs continueroient à jouir de tous les *droits régaliens*. La clause portée par cet hommage, n'empêcha pas que saint Louis, ayant cédé le duché de Guienne à Henri III, roi d'Angleterre, n'écrivit à Raymond, vicomte de Turenne, de ne pas faire difficulté de rendre hommage à Henri. Ce vicomte obéit, mais avec la même réserve des *droits régaliens*. Au moyen de l'hommage de fidélité que les vicomtes de Turenne ont rendu à la couronne, nos rois les ont toujours confirmés dans la jouissance de tous les *droits régaliens*. Les lettres patentes de confirmation de Louis *le Grand* sont du 12 mai 1656. Il ne se leve aucun droit, pour le roi, dans ce vicomté, mais le seigneur, qui est aujourd'hui M. le duc de Bouillon, y leve presque tous les droits que sa majesté a établis dans le royaume. Les impositions, sur le vicomté, sont départies par les états du pays, qui sont convoqués par le vicomte. Outre les droits & les revenus de ce vicomté, il y a une grande quantité de terres & de fiefs qui en relevent. Rodolphe ou Raoul, comte de Cahors & de Turenne, est le plus ancien seigneur de Turenne, dont le nom soit venu jusqu'à nous. Il vivoit vers l'an 788, & prenoit la qualité de comte, non que Turenne fut un comté, mais parce qu'il étoit comte bénéficiaire de Cahors. * *Piganiol*, Descript. de la France, t. 6, p. 382.

La vicomté de Turenne a été vendue, par Charles-Godefroy, duc de Bouillon, en 1738, au roi, qui l'a réunie à la couronne.

1. TURENSIS ou TURRENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé *Maximianus*, dans la notice des évêchés de l'Afrique, & il a le même nom dans la conférence de Carthage, n°. 121.

2. TURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dont il est parlé dans la conférence de Carthage, qui dit que ce siége étoit occupé par *Donatus Turenſis*, évêque donatiste, & l'un des adversaires de Victorianus, *episcopus plebis Mustitana*. Il y a apparence que ce siége *Turenſis* étoit différent d'un ville de même nom, située dans la Byzacène; car il étoit voisin de la ville *Muſtitana*, qui étoit dans la province Proconsulaire. Je croirois que Samsucius, dont parle saint Augustin, *Epiſt.* 34 & 83, étoit évêque de ce siége.

3. TURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, qui qualifie son évêque *Paschasius episcopus Turenſis*. On ignore de quelle province il étoit.

TURGALLIENSIS. Voyez MULLICIENSIS.

TURGANA, isle de l'Arabie heureuse. Ammien Marcellin, *l.* 23, nous apprend qu'il y avoit, dans cette isle, un fort grand temple de Serapis. Cette circonstance, dit Ortélius, feroit croire que ce feroit l'isle de *Sarapis* dont parle Ptolomée.

TURGOUW. Voyez THOURGAU.

TURGUT & DURGUT, en latin *Turguteli*. C'est ainsi que les Turcs appellent une partie de la Natolie, fort proche de Dulgadir, que les anciens ont appellée Phrygie. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient. p. 897.

TURHOLT ou TUROUT, abbaye des Pays Bas, dans la Flandre. Louis *le Débonnaire* donna cette abbaye, l'an 832, à saint Anschaire, pour l'unir à son nouvel archevêché de Hambourg. Charles *le Chauve* ne laissa pas de la

donner à un autre de son vivant, même vers l'an 846. Elle lui fut rendue depuis, & il la posséda sans la réunir à l'archevêché de Hambourg. Il éleva, dans cette abbaye, saint Rembert, qui fut son successeur à l'archevêché de Hambourg & à l'évêché de Breme. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 509.

TURI, bourg d'Italie, dans la terre de Bari, environ à cinq milles de Conversano du côté du midi. * *Magin*, Carte de la terre de Barri.

1. TURIAS, riviere d'Espagne, selon Salluste, *in Fragment. hist. l.* 2, qui dit qu'elle arrosoit la ville de Valence. C'est par conséquent aujourd'hui le Guadalaviar, & non le Guadalquivir, comme le veut Corneille.

2. TURIAS, riviere ou ruisseau d'Italie. Cette riviere n'est guère connue que de Silius Italicus, *l.* 13, *v.* 5, qui en parle ainsi :

> .... *Nulla ladens ubi gramina ripa*
> *Turia deducit tenuem sine nomine rivum*,
> *Et tacite Tuscis inglorius affluit undis.*

On croit que c'est la même riviere que Tite-Live, *l.* 26, *c.* 11, met à six milles de Rome; mais Sigonius & Gronovius, au lieu d'*ad Turiam fluvium*, lisent *ad Tutiam fluvium*. Comme les manuscrits de Tite-Live varient, & que quelques-uns de ceux de Silius Italicus portent *Tucia* ou *Tutcia*, pour *Turia*, il seroit difficile de décider laquelle de ces orthographes est la meilleure.

TURIASO, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux Celtibéres. Le manuscrit de la bibliotheque palatine lit TURIASSO; & Pline, *l.* 34, *c.* 14, suit cette orthographe; cependant les anciennes inscriptions que l'on conserve à *Taraçona*, qui est la même ville, lisent TURIASO.

TURICK, isle du Volga, au-dessus de la ville de Sabakzar.

TURIGA, ville de l'Espagne Bétique, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1. C'est la même que *Ucultiniacum*. Voyez ce mot.

TURII. Voyez THURINUM & TURINUM.

1. TURIN, ville d'Italie, la capitale du Piémont, dans une plaine, au pied des montagnes, sur le bord du Pô, dans l'endroit où la riviere de Doria-Riparia se jette dans ce fleuve.

C'étoit anciennement la principale place des peuples appellés *Taurini*, qui descendoient des anciens Liguriens, & qui pouvoient avoir pris leur nom du taureau qu'ils portoient dans leurs enseignes. Baudrand dit que Tite-Live & Appien d'Alexandrie nomment cette place *Taurasia*. Il se trompe, du moins à l'égard de Tite-Live, qui ne la nomme nulle part. Annibal la ruina, parce que ces peuples avoient refusé de faire alliance avec lui; & comme c'étoit la place la plus forte de ce quartier, sa ruine jetta une telle crainte dans l'esprit des peuples voisins, qu'ils se soumirent d'abord qu'Annibal parut. Dans la suite, Jules-César y établit une colonie romaine, & l'appella *Colonia Julia*. Auguste changea ce nom en celui d'*Augusta Taurinorum*, nom sous lequel l'a connue Ptolomée: Pline & d'autres auteurs en parlent sous ce nom. C'est de Pline que nous tenons l'origine de ces peuples. D'anciennes inscriptions parlent de cette ville sous les deux noms que les Romains lui donnerent. Elle eut ensuite celui de son peuple, & s'appella TAURINI.

Après avoir été long-tems soumise aux Romains, elle tomba, dans le tems de la décadence de l'Empire, sous la puissance des Barbares, qui s'établirent en Italie. Les Herules & les Ostrogoths la possédérent. Le patrice Narsés, après avoir détruit le royaume de ces derniers, la fit rentrer sous la domination de l'Empire. Depuis, elle fut du domaine des Lombards; mais ce ne fut pas avant le regne d'Antharik, leur troisiéme roi en Italie. Elle fit alors un des trente-six duchés de leur royaume. * *Philib. Pingon.* fol. 95, 96. *Gruter.* fol. 160 & 168. *Blaeu*, Atlas.

Lorsque Charlemagne eut détruit le royaume des Lombards en Italie, il paroît qu'il soumit Turin aux comtes ou marquis de Suze, qu'il chargea de garder le passage des Alpes, & de contenir les peuples voisins dans l'obéissance. Sous ses successeurs, les comtes ou marquis devinrent propriétaires de leur gouvernement, & le possédérent en fief souverain, relevant de l'empire d'Occident ou du royaume d'Italie. Ulric Mainfroi, dernier des marquis de Suze, étant mort, vers l'an 1032, Turin & Suze passerent sous la puissance des comtes de Savoye, par le mariage d'Adeleïde, fille de Ulric Mainfroi, avec Oddon, comte de Maurienne & de Savoye. Leurs descendans en ont toujours joui depuis; si ce n'est durant quelques tems de troubles: car, quoique Otton de Frisingen donne, en 1147, à Amédée III, comte de Savoye, le titre de marquis de Turin; cependant, s'étant élevé, peu de tems après, quelques démêlés entre l'empereur Frédéric I & Umbert III, comte de Savoye, le premier, dans le feu de la colere, donna à l'évêque de Turin, non-seulement le domaine temporel de la ville de Turin, mais encore celui de presque tout le diocèse. Cette donation occasionna des guerres cruelles, parce que l'évêque trouva moyen de se faire appuyer par les habitans & par le marquis de Montferrat. A la fin néanmoins Thomas III, comte de Savoye, ayant fait prisonnier Guillaume de Montferrat, à son retour d'Espagne, dans le tems qu'il passoit par le Dauphiné, les choses changerent de face, & Thomas rentra en possession de Turin, qu'il transmit à ses descendans. Les François le prirent en 1536, sous Charles *le Bon*, duc de Savoye, & le garderent jusqu'à la paix, qui se fit en 1562. Ils le remirent alors au duc Philibert, qui le choisit pour sa résidence, & qui en fit la capitale de ses états. Le comte d'Harcourt, général de l'armée françoise, le prit encore en 1640. Dans la derniere guerre, il étoit prêt à se rendre au duc d'Orléans, qui avoit relevé, en Italie, le duc de Vendôme, lorsque le prince Eugêne fit lever le siége.

Turin autrefois étoit environnée d'une ancienne muraille de pierres de taille, flanquée d'espace en espace de bonnes tours. A la place, qui étoit au milieu, répondoient quatre rues, dont chacune aboutissoit à une des portes de la ville. La porte qui regardoit l'occident s'appelloit premierement la porte du Pô: depuis, le château, qui fut bâti auprès, lui donna son nom. Celle qui étoit à l'orient, appellée d'abord *Turrianica porta*, s'appella ensuite la porte de Suze. La porte Palatine, ainsi nommée à cause du palais d'Auguste, dont on voit encore les ruines dans ce quartier, fut aussi appellée la porte de Doria, riviere qui coule dans le voisinage; & la quatriéme porte, qui regardoit le midi, étoit appellée la porte de marbre. De ces quatre portes il n'en reste plus que deux; la porte de Suze & la porte Palatine. Les deux autres ont été abattues, lorsqu'on démolit les murailles pour agrandir la ville. On voyoit, au dehors, quatre grands fauxbourgs, où il y avoit des églises & des maisons assez bien bâties, qui furent ruinées dans le tems du siége, en 1536. Le duc Philibert rétablit le tout, embellit & fortifia de plus en plus la ville, & fit élever, du côté de l'occident, une citadelle à cinq bastions, au milieu de laquelle on creusa un puits extrêmement profond, & d'une structure admirable; car non-seulement les hommes, mais même les chevaux peuvent y descendre pour y aller boire, & remonter sans se rencontrer en remontant. C'est un double escalier sans degrés, & qui tourne tant de fois que la pente en devient aisée. Les ducs Charles Emmanuel I & Victor Amédée I augmenterent la ville de Turin, en faisant une nouvelle enceinte de murailles du côté du midi, où l'on plaça la porte de la Victoire, appellée communément la porte Neuve. Charles Emmanuel l'agrandit encore davantage. Il fit faire, dans tous ses états, quantité d'ouvrages, pour la commodité, pour l'ornement, pour la défense, & fit bâtir quantité de palais & d'églises. Il renferma, dans la ville, un fort grand espace du côté de l'orient; & poussant la muraille presque jusqu'à la rive du Pô, il la flanqua de cinq grand bastions royaux; ouvrage qui fut fait dans l'espace d'une année. La mort l'empêcha d'orner la porte du Pô. Sa veuve y fit faire un édifice superbe. Outre la citadelle, qui est du côté de l'occident, on voit, du côté de l'orient, le palais du prince, flanqué de quatre grosses tours rondes, bâties par Thomas II, comte de Savoye, augmenté par Louis, prince d'Achaïe & de Piémont, & orné par le duc Charles Emmanuel I, & par la duchesse Christine de France, régente, pendant la minorité de son fils Charles Emmanuel II. Ce palais ayant, en partie, été brûlé l'an 1659, le duc Charles Emmanuel II le répara, l'embellit & l'augmenta considérablement. Il fait face à une grande place. On entre, par un pont-levis, dans une grande cour bordée d'un bâtiment presque sans symétrie. La sale est grande & enrichie de peintures rares. L'escalier est aussi

fort beau, & il y a une vieille galerie longue de cent pas, dont les murailles sont couvertes des portraits des princes & des princesses de la maison de Savoye, avec des statues de marbre d'empereurs & de philosophes. On y voit aussi plusieurs piéces rares, entre lesquelles on remarque un petit chariot d'or, attelé de six chevaux, tout couvert de pierreries; un petit château de même matiere, avec son artillerie & toutes ses fortifications, très-bien représentées; & deux armes à feu, qui se démontent, qui se chargent & qui se tirent d'une maniere très-ingénieuse, sans parler d'une excellente bibliotheque, qui est enfermée à la clef dans de grandes armoires. De-là, on passe au palais neuf, qui commence la ville. Quatre pavillons, & autant de corps de logis, qui les joignent, entourent une grande cour, dont l'enceinte est une longue galerie, avec une balustrade, ornée de plusieurs figures de marbre, qui représentent, pour la plûpart, les derniers ducs de Savoye. Cette balustrade, que soutiennent de hautes colonnes, fait face à la grande place de ce palais. Au pied de son grand degré est la figure en bronze d'un duc de Savoye, sur un cheval de marbre; & plus avant, on trouve un fort beau parterre, dans un jardin rempli de plusieurs statues de diverses matieres, des plus habiles sculpteurs, & une fontaine, qui s'éléve au milieu d'un bassin. Ce jardin occupe un bastion de la ville, appellé *Bastion verd*. De ce palais, il y a une grande & large rue, qui fait la plus considérable partie de la ville neuve, séparée de la vieille ville par deux grandes places, bordées d'autant de palais qu'il y a de bâtimens, soutenus d'arcades propres à se mettre à couvert contre les injures du tems. A cette grande rue se viennent rendre presque toutes les plus belles de la vieille ville. Il y a encore, près de l'église métropolitaine, un autre palais, où l'on élevoit, autrefois, les filles des comtes & des ducs de Savoye.

On compte à Turin dix églises paroissiales. Celle de la métropolitaine est la premiere. Elle fut consacrée dès le tems des Lombards: elle fut entierement rebâtie en 1498. On y remarque la magnifique chapelle du saint Suaire, de l'architecture du pere Guarini. On honore principalement, dans cette église, les saints Maurice, Octave, Solutor & Adventor, martyrs; le premier tribun, les autres soldats de la légion thébaine; saint Secundus, patron de la ville; saint Maxime, qui en fut évêque, vers la fin du regne d'Honorius, & ne mourut que vers l'an 466, après un épiscopat de plus de quarante-cinq ans. Cette ville étoit évêché dès l'an 380, & fut érigée en métropole par Sixte IV; ce qui fut confirmé par Léon X, en 1515. Ses suffragans sont Yvrée, Saluces, Fossano & Mondovi. Le chapitre est composé de vingt-cinq chanoines, dont cinq sont les premieres dignités; savoir, le prévôt, l'archidiacre, le trésorier, l'archiprêtre & le chantre. Il y a encore le chapitre de la sainte Trinité, composé de six chanoines, & fondé, en grande partie, par Adélaïde, derniere marquise de Suze. La plus ancienne des autres paroisses est celle de saint Eusébe, évêque de Verceil, administrée par des prêtres de l'oratoire. Les autres sont l'église paroissiale de saint Thomas, desservie par des cordeliers; celle de sainte Marie de la Place, desservie par des carmes; celle de saint Jacques & de saint Philippe, desservie par des augustins; celle de saint Dalmace, desservie par des barnabites. Les autres paroisses, saint Paul, saint Etienne, saint Grégoire, saint Martin, & saint Simon & saint Jude, sont affectées à des prêtres séculiers. Turin a d'ailleurs un grand nombre de maisons religieuses, des dominicains, des cordeliers, des bernardins, des jésuites, des cordeliers de l'étroite observance, des carmes déchaussés, des augustins déchaussés, des théatins, des minimes, à quoi on peut ajouter les freres de saint Antoine de Vienne, qui prennent soin des malades, & qu'on nomme vulgairement *Fate ben fratelli*; enfin, des peres de la sainte Trinité, ou de la rédemption des captifs, de l'étroite observance. Hors de la ville, on trouve deux couvents de capucins; l'un au-delà du Pô, sur une colline. L'église, bâtie par le duc Charles Emmanuel I, est peut-être la plus magnifique que ces religieux ayent en Europe: l'autre couvent, plus ancien, est dans la plaine, au delà de la Doria. On l'appelle *la Madona di Campagna*. Les maisons des filles religieuses, sont celles des filles de la congrégation de latran, des clairistes, des carmélites, des capucines, des filles de la visitation & de l'annonciation; outre deux maisons de filles repenties: l'une sous le nom de sainte Magdeléne; l'autre sous celui de sainte Pélagie. On ne finiroit point, si on vouloit détailler toutes les églises paroissiales & les couvents, qui sont dans les fauxbourgs & dans les environs de Turin. Il y a encore, dans la ville, divers hôpitaux & plusieurs confréries. L'université, fondée en 1505, est sur un très-bon pied, depuis que le feu roi Victor l'a réformée. * *Misson*, Voyage d'Italie, t. 3, p. 51. *Baillet*, Topographie des saints, p. 510. *Commanville*, Table des évêchés, p. 230 & p. 52.

Turin l'emporte sur presque toutes les villes d'Italie, par sa situation, par ses avenues, par la magnificence de ses édifices, par la beauté de ses rues & de ses places, par toutes les commodités de la vie, & par le nombre & les manieres libres & sociables de ses habitans. On vit à Turin comme on vit en France, la langue françoise y est aussi commune que l'italienne. Le monde y est bien fait, & la cour du souverain est une des plus lestes de l'Europe. L'ancien Turin n'est que médiocrement beau; mais le nouveau est tout autrement bâti. Les rues en sont larges & tirées au cordeau; les maisons grandes, hautes, & presque toutes uniformes. Les remparts de la ville sont garnis de belles allées de chênes. La vue est aussi fort belle, particulierement du côté des rivieres; mais le plus grand cours se fait dans les avenues du Valentin, maison de plaisance du prince, sur le bord du Pô, à un mille de Turin. Il en a plusieurs autres, toutes bien meublées & bien entretenues. Les principales sont, Montcallier, Mille-Fleurs, Rivoli & la Vénerie, qui n'est qu'à deux lieues. Il y a, dans Turin, une commodité qui ne se voit guères ailleurs, & qui récompense, en quelque façon, le mauvais pavé. Par le moyen d'une riviere, qui coule dans le plus haut quartier de la ville, on peut tirer un petit ruisseau dans toutes les rues, & emporter toutes les ordures. Le directeur ouvre l'écluse toutes les nuits, & distribue l'eau dans tous les quartiers de la ville, comme il veut. En cas d'incendie, cette riviere est d'une grande utilité. * *Adisson*, Voyage d'Italie, p. 281.

2. TURIN, *Taurinensis ager*. C'est la contrée où est Turin, & une province particuliere du Piémont. C'étoit, du tems des Lombards, selon Paul Diacre, un duché, qui s'étendoit plus loin que ne fait aujourd'hui cette contrée.

TURINGI & TORINGI. C'est ainsi que Sidonius Apollinaire & Vegetius appellent les peuples de la Germanie, connus aujourd'hui sous le nom de Thuringiens; & Cassiodore, *l.* 4, *Variar. ad Herminafrid.* nomme leur pays *Thoringia*. Voyez THURINGE.

TURINI. Voyez TURONES.

TURINUM, lieu d'Italie dont parle César, *Bell. Civ. l.* 3, *c.* 21 *&* 22, qui dit que la ville *Cosa*, ou plutôt *Compsa*, étoit dans son territoire. Il nomme les habitans *Turii* ou *Thurii*. TURINUM ne peut être autre chose que la ville THURIUM. Voyez ce mot.

TURIO, petite riviere d'Espagne, au royaume de Léon. Elle reçoit, dit Corneille, la petite riviere de Vernesga, en passant par la ville de Léon, & va ensuite mêler ses eaux à celles de l'Ezla, proche de Campo. Ces rivieres Turio & Vernesga, entre lesquelles la ville de Léon est située, ne font autre chose, selon l'auteur des délices d'Espagne, *p.* 154, que les sources de l'Ezla.

TURISSA, ancienne ville d'Espagne, selon Antonin, qui la met à vingt-deux mille pas de Pampelune, & à dix-huit mille pas de la haute Pyrenée. Plusieurs géographes ont cru que c'étoit la même que l'*Iturissa* de Ptolomée: de Marca cependant les distingue, & prétend que *Turissa* est aujourd'hui le village de Subiri, entre Burguette & Pampelune; au lieu que l'*Iturissa* est Tolosa, dans le Guipuscoa.

TURITANI, peuples d'Espagne, dans la Bœtique, selon Etienne le géographe, *in voce*, Βουρίταια; mais c'est une faute, qui a été remarquée par Cluvier, & corrigée par Berckelius. Au lieu de TURITANI, il faut lire TURDITANI.

TURIVA, satrapie des Bactriens. Les Grecs, dit Strabon, *l.* 11, *p.* 517, s'étant rendus maîtres de la Bactriane, la diviserent en satrapies, du nombre desquelles l'Asponie & la Turive leur furent enlevées par les Parthes Eucratides.

1. TURIUM. Voyez TRICORNIUM.

2. TURIUM. Pline, *l.* 3, *c.* 3, nomme ainsi une riviere d'Espagne, qui arrose la ville de Valence, & que Salluste appelle TURIA. Voyez TURIA & VALENCE.

TURKESTAN. Voyez TURQUESTAN.

TURMEDA. Voyez AMPHIPOLIS, 2.

TURMENTINI, peuples d'Italie. Pline, *l.* 3, *c.* 11, les place dans la seconde région & dans les terres.

TURMODIGI, peuples d'Espagne. Pline, *l.* 3, *c.* 3, dit qu'ils étoient de l'assemblée générale de Clunia, & qu'ils y menoient avec eux quatre peuples, entre lesquels il nomme les *Segisamonenses* & les *Segisamejulienses*. Comme le nom de TURMODIGI n'est point connu des autres anciens géographes, le pere Hardouin soupçonne que ce sont les *Murbogi* de Ptolomée.

TURMOGUM, ville de la Lusitanie. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5.

TURMULOS, lieu d'Espagne. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Mérida à Sarragosse, entre *Castra-Cæcilia* & *Rusticiana*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux milles du second. Delgado, au lieu de TURMULOS, lit TUMULOS, & dit que ce lieu se nomme aujourd'hui *Rocha-Frida*.

TURMUS. Voyez TURNUS.

TURN ou THURN, village de la Croatie, entre Tersacz & Segna. C'étoit anciennement une ville de la Liburnie, connue, dans l'itinéraire d'Antonin, sous le nom de *Turres*. * *Baudrand*, Dict.

TURNA ou TURNO. Voyez JUTURNA.

TURNI, ville d'Italie, dans la Calabre. Ptolomée, *lib.* 3, *cap.* 1, la marque dans les terres, & le manuscrit de la bibliotheque palatine, au lieu de TURNI, lit STURNI.

TURNI-LACUS, lac d'Italie. Columelle, *de cultu Hortor. l.* 10, en parle dans ce vers:

Et Turni lacus & pomosi Tyburis arva.

Je croirois que Columelle entend parler du lac JUTURNA. Voyez ce mot.

TURNINUM. Voyez DOERNE.

TURNUS, fleuve d'Italie, dans l'Umbrie, selon Vibius Sequester. Plusieurs exemplaires portent TURMUS, au lieu de TURNUS.

TUROBOLIS, TUROBOLIS MINOR ou TURUBLUMMINUS, lieu de l'isle de Sardaigne. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route du port *Tibula* à *Caralis*, entre *Tibula* & *Elephantaria*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à quinze milles du second.

TUROBRICA, ville de l'Espagne Bœtique, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1: on croit qu'elle étoit au voisinage d'Alcantara.

TUROCELO, ville d'Italie, dans l'Umbrie. Pline, *l.* 3, *c.* 14, la surnomme *Netriolum*, ou *Vetriolum*, selon quelques exemplaires.

TURODI, peuples de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, leur donne une ville nommée *Aqua-Lea*.

TURONES ou TURONI, anciens peuples de la Gaule, sur le bord de la Loire. César, *l.* 8, *c.* 46, dit qu'il mit deux légions *in Treveris*, *ad fines Carnutum*, *ut omnem regionem conjunctam Oceano continerent*. Il faut lire, comme lisent effectivement les meilleures éditions, *Turonis*, c'est-à-dire, dans le pays des *Turoni*, voisins des Chartrains d'un côté, & de l'autre voisins des cités Armoriques ou Maritimes. Lucain, *l.* 1, *v.* 437, leur donne l'épithète d'*Instabiles*:

Instabiles Turonos circumsita castra coercent.

Ils avoient une ville, que Ptolomée appelle *Cæsarodunum*; mais qui prit dans la suite le nom du peuple: car Sulpice Sévére, *Dialog.* 3, *c.* 8, & Grégoire de Tours, *l.* 10. *c.* 29, la nomment TURONI. Les TURONI sont les peuples du diocèse de Tours. Voyez TOURS.

1. TURONI. Voyez TURONES.

2. TURONI, peuples de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11.

TUROQUA, ville d'Espagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Bracara* à *Asturica*, entre *Burbida* & *Aqua-Celenia*, à seize milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second.

TURPENAY, *Turpeniacum*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de S. Benoît, congrégation de S. Maur, dans la Touraine, au diocèse & à six lieues de Tours, vers le couchant d'hiver, dans la forêt de Chinon, à trois lieues de l'isle Bouchard. Elle fut fondée l'an 1208 par les seigneurs de l'isle Bouchard, sur la fin du douziéme siécle. Le revenu total de cette abbaye est de trois mille livres.

TURQUESTAIN, seigneurie de France, au pays de l'évêché de Metz, dans les montagnes de Vosge, qui la sépare de l'Alsace. Cette seigneurie est d'une grande étendue. L'évêque Jean d'Apremont la reunit au domaine de son évêché, vers l'an 1240. Elle a été plusieurs fois engagée pour le tout ou en partie. L'engagement fait à Raoul, duc de Lorraine, par Adhemar de Monteil, évêque de Metz, est de l'an 1344, mais cette seigneurie n'a point été aliénée à perpétuité. * *Longuerue*, Description de la France, part. II, pag. 174.

1. TURQUESTAN ou TURKESTAN, grand pays d'Asie. Le Turquestan, dit d'Herbelot, dans sa bibliotheque orientale, est le pays des Turcs, comme l'Indostan est celui des Indiens. Ce nom a deux significations; l'une aussi générale que celle de Touran, qui comprend tous les pays qui sont au delà du fleuve Gihon ou Oxus, à l'égard de la Perse; l'autre plus particuliere, & qui comprend le pays qui est au-delà du fleuve Sihon ou Jaxartes: car tout ce qui est depuis le Gihon jusqu'au Sihon, porte le nom particulier de Maouaralnahar, ou de province Transoxane. Albergendi écrit dans son cinquiéme climat, que la province de Turquestan, qu'il appelle Belad Turk, a pour ville royale & capitale, les villes de Belengiar, de Hestkhan & de Cariat Alhaditha, qui est éloignée de cinquante parasanges, ou cent de nos lieues de la ville de Cath, qui appartient à la Khouarezmie, & située à l'orient du fleuve Gihon. Afrasiab, qui étoit de la race de Tour, fils de Feridoun, étoit roi du Turquestan, dans le tems que régnoit Caïcaous II, roi de Perse, de la seconde dynastie, surnommée des Caïaniens ou Caïanides. Ce prince Turc, qui avoit été chassé de la Perse, sur la fin de la premiere dynastie, fut poursuivi dans ses états par Rostam, qui ravagea jusqu'à mille parasanges entieres de son pays, c'est-à-dire, que ce héros de la Perse pénétra jusqu'au fond de la Tartarie, & peut-être jusqu'à la Chine. Les Musulmans devinrent maîtres du Turquestan, sous le regne de Valide, sixiéme kalif de la race des Ommiades. Ce fut Caribah, fils de Moslemah, qui, après avoir pris les villes de Bokhara, de Samarcande & de Farganah, pénétra jusques dans le Turquestan, en prit la capitale & le fort château, nommé Rouindiz, la forteresse d'Airain. On compte aussi, entre les principales villes de ce pays-là, Gend Khogend ou Schahrokhiah, Farial ou Otrar, Isfigiab, Tharaz, Schalg', Caracoum & Khotan. Quelques-uns y ajoutent Cassan & Tchighil: car, pour les villes de Caramoran, Almalig & Pischbalig, elles appartiennent plutôt au pays des Mogols, qui ne peuvent être compris dans le Turquestan, si ce n'est dans sa signification la plus ample.

Suivant l'auteur de l'histoire généalogique des Tatars, le Turquestan est borné au nord par la riviere de Jemba & les montagnes des Aigles, qui ne sont plus que des côteaux en cet endroit, à l'est par les états du Contaisch, grand kan des Callmoucks, au sud par le pays de Charasf'm & la grande Boucharie, à l'ouest par la mer Caspienne. Il peut avoir environ soixante-dix lieues d'Allemagne en sa plus grande longueur, & autant à peu près en largeur; mais ses limites ont été bien plus étendues dans le tems passé, avant que Zingis-kan se rendît le maître de toute la grande Tartarie. Dans l'état où ce pays est à présent, il est partagé entre deux kans des Tartares; dont l'un, qui réside à Taschkant, occupe la partie orientale; & l'autre, qui fait sa résidence dans la ville de Turquestan, occupe la partie occidentale de ce pays. Ils sont tous deux Mahométans, avec tous leurs sujets, & le dernier est communément appellé le kan des Cara-Kalpakks, à cause que ces Tartares, qui font une horde particuliere, & qui campent d'ordinaire entre la riviere de Sirr & la mer Caspienne, le reconnoissent pour leur kan; & c'est aussi tout ce qu'il en a: car pour de l'obéissance il n'en doit pas beaucoup

attendre d'eux, attendu que comme ils sont assez forts en nombre pour pouvoir faire tête au kan, & que leurs murses particuliers ont beaucoup de pouvoir sur eux, ceux-ci les ont accoutumés de longue-main, à n'obéir aux ordres du kan, qu'autant qu'ils le trouvent à propos. Ces Cara-Kalpakks, sont de vrais voleurs, qui ne vivent absolument que de ce qu'ils volent, tantôt sur les Callmouks & tantôt sur les sujets de la Russie. Ils passent même fort souvent les montagnes des Aigles, en compagnie de ceux de la Casatschia Horda, & vont faire des courses bien avant dans la Sibérie, du côté des rivieres de Tobol, Isset & Ischim; ce qui incommode extrêmement les Russes, qui habitent dans les bourgades & les villages le long de ces rivieres.

La situation du Turquestan, selon les bornes qu'il a aujourd'hui, est entre le 42^d de latitude & le 47, & depuis le 72 de longitude jusques vers le 90, il est traversé du sud-ouest au nord-ouest, par le fleuve de Sihon. Par là, on voit combien est excessive la longitude qu'on donne ici à la ville capitale.

2. TURQUESTAN ou TURKESTAN, ville d'Asie, dans le Turquestan. Elle est située à $45^d\ 30'$ de latitude, & 896 de longitude, sur la rive droite d'une petite riviere qui vient du nord-est se jetter dans la riviere de Sirr, à une petite distance de cette ville. Elle est la résidence d'un kan des Tartares, c'est-à-dire, pour l'hiver seulement; car dans l'été, il va camper vers les bords de la mer Caspienne, & aux environs de l'embouchure de la riviere de Sirr, dans le lac d'Arall. Quoique Turquestan soit toute bâtie de briques, elle ne laisse pas d'être un fort méchant trou, & il n'y a que sa situation agréable qui mérite quelque attention; ce qui la fait passer encore aujourd'hui pour la capitale du pays de ce nom.

TURQUEVILLE, lieu de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutance, élection de Carentan. Le seigneur qui en porte le nom y a un château.

TURQUIE, grand état qui s'étend en Europe, en Asie & en Afrique. C'est l'un des plus vastes empires qu'il y ait sur la terre; car on lui donne communément huit cens lieues d'étendue d'orient en occident, & environ sept cents du septentrion au midi.

Othman, comme il est dit à l'article des Turcs, est le fondateur de l'empire ottoman. Il établit sa résidence à Bruse, dont il fit la capitale de son empire. Ses successeurs firent plusieurs conquêtes sur les Grecs: Mahomet II renversa enfin leur empire en 1453, & établit le siége des empereurs Turcs à Constantinople où il est toujours demeuré depuis. Les descendans de Mahomet, tous princes guerriers & ambitieux, firent aussi des conquêtes rapides, & l'empire ottoman devint un des plus vastes du monde. Son circuit, dans sa plus grande étendue en 1680, alloit à l'occident, des deux côtés du Danube, jusqu'à seize petites lieues de Vienne. Il étoit borné par le Vag & le Rabe, rivieres étroites & guéables en beaucoup d'endroits, & qui ne faisoient point une assez forte barriere pour la sureté d'une aussi grande capitale que Vienne. Depuis le Rab les frontieres étoient vers le couchant d'été, au pied des montagnes de la Stirie, & tournant vers le sud elles alloient jusqu'à la riviere du Culp, qui, en quelques endroits séparoient les deux empires, & plus avant jusqu'à la riviere de Corana, où elles laissoient à l'empereur un petit canton de la Croatie. La ligne passoit un peu au-dessus de Segna, & alloit aboutir au rivage de la mer Adriatique, sur les confins des états de la république de Venise, ou du côté de l'est jusqu'à Almissa, il y avoit une lisiere qui renfermoit un petit espace de terrein, & reprenoit ensuite à Cattaro & Budoa, & le reste de la mer jusqu'à Constantinople étoit entierement soumis à la Porte. L'autre ligne prenoit vers le nord, depuis Constantinople jusqu'à l'embouchure du Don qui sépare l'Europe de l'Asie, & où l'empire ottoman possède Azow; & du côté de l'ouest elle alloit aboutir aux forts du Boristhène. Prenant à la droite du Niester, elle remontoit le long de la riviere, autant que le permettoit les dépendances de Caminietz dans la Podolie, & de Bender dans l'Ukraine. Elle couroit le long des sommets de cette branche du mont Crapack qui borne la Moldavie & la Transilvanie, & suivant ces montagnes elle s'avançoit jusqu'au bout de la vallée de Marmaros qui dépend de Zatmar. Cette même ligne s'étendoit encore jusqu'à la riviere de Beringiù, qui se perd dans la Teisse, & formoit les limites de deux empires dans les parties de la Hongrie, qui sont au-delà de cette riviere. De-là, tournant entre l'ouest & le nord jusqu'à celle de Sajo, qui se perd aussi dans la Teisse, elle alloit chercher le Vag dans les dépendances d'Agria & de Naisel. Telles étoient les bornes de l'empire ottoman en Europe, sans compter les isles de l'Archipel qui lui étoient toutes soumises. Pour suivre dans le même ordre le circuit des limites d'Asie & d'Afrique, il faut reprendre la ligne dont je viens de parler aux bords du Don, sous le canon d'Asof, & commencer de-là celles de l'Asie. Elle suivoit le long des rivages des Palus Méotides jusques au détroit de Caffa, & renfermoit par ce moyen la forteresse de Taman. Cette ligne alloit gagner dans le voisinage de Taman les montagnes qui environnent les provinces tributaires; savoir, la Circassie, l'Abassée & la Mingrélie, & côtoyant la partie occidentale de la Géorgie, elle commençoit à séparer l'empire ottoman de celui des Perses par le sommet d'une partie du mont Caucase jusqu'aux rivages ultérieurs du Tigre, & au-delà du même fleuve, aussi loin que s'étendoient les dépendances de Babylone. Elle en faisoit le tour, & passant à Bassora elle alloit jusqu'au golfe Persique. Là, elle s'étendoit le long du bras de l'Euphrate, qui, tombant dans le Tigre, va se perdre dans ce golfe proche de Catif, & tournoit du côté de l'est vers les montagnes de l'Arabie heureuse. Elle alloit ensuite gagner la mer Rouge, & renfermant le pays de la Mecque, elle traversoit cette mer à peu près vis-à-vis de Suaquen, forteresse où les Turcs ont garnison, quoiqu'elle soit sur le rivage appartenant à l'empire d'Abyssinie. Cette même ligne avançoit encore jusqu'au Nil, au-dessous des cataractes, & prenant les montagnes qui sont à la gauche en descendant, & qui enferment la fertile vallée qu'arrose ce fleuve, elle se terminoit à peu de distance & à l'ouest d'Alexandrie d'Egypte. Elle alloit joindre de-là celle qui borne la Barbarie le long des côtes de la Méditerranée par les principautés de Tripoli, de Tunis & d'Alger. Ces limites sont marquées d'une ligne rouge, qui montre en un coup d'œil dans sa circonférence l'Archipel, la mer de Marmara, le Bosphore de Thrace, la mer Noire, le détroit de Caffa, les Palus Méotides & quantité d'isles, dont quelques-unes sont mises au rang des royaumes, à cause de leur grandeur & de leur fertilité. Voilà la plus grande étendue qu'ait jamais eu l'empire Ottoman; cependant ces bornes ne seroient pas demeurées dans cette situation, si Sultan Mahomet IV & son visir Cara Mustafa plein d'orgueil & de présomption, ne se fussent pas acharnés au siége de Vienne, & s'ils eussent suivi cette fois-là le conseil d'Ibrahim, bacha de Bude. Celui-ci prédisant le mauvais succès d'une entreprise aussi téméraire, exhortoit le visir à faire le siége de Javarin, en bloquant Gomorrhe, à envoyer attaquer Léopolstat par un corps de troupes, & à faire courir les Tartares & les Hongrois rébelles dans l'Autriche, & de-là dans la Moravie; mais cet avis fut mal récompensé, & le pauvre bacha fut étranglé par ordre du visir, après la déroute de Vienne.

Si l'on vient à faire un paralléle de l'empire turc avec l'ancien empire romain, on sera surpris de voir l'espace qu'il occupe sur la carte; mais si on examine ensuite les différentes circonstances des états qui le composent, on connoîtra que le sultan n'est point maître absolu d'une partie; qu'une autre est tout à-fait stérile & inhabitée; que d'un côté des bandes de voleurs sont à charge au trésor public, & qu'il en coute beaucoup d'argent pour entretenir les convois, & faire escorter les voitures publiques qui traversent l'Arabie déserte, & que d'autres provinces sont plutôt sujettes de nom que de fait. De ce nombre sont la Mecque & le pays d'Iemen, qui sont cependant ce qu'il y a de meilleur dans l'Arabie heureuse. Ces pays tirent de l'argent de la Porte, & ne lui fournissent que des Sangiacs, & même la porte paye les garnisons de la mer Rouge, pour la sureté des pélerins qui s'embarquent, & pour garantir ceux qui vont par terre, des courses des Arabes. Outre cela, l'empire entretient des hôpitaux, & ce grand nombre d'officiers de la mosquée, où est le tombeau de Mahomet; ainsi tout le vaste terrein de l'Arabie déserte & de l'Arabie heureuse qui contribue tant à la grandeur de l'empire, ne fait aucunement partie de ses forces, mais plutôt sert à les diminuer & à les dissiper.

Les trois républiques de Tripoli, de Tunis & d'Alger n'ont rien de commun avec la Porte, qui est très-éloignée de leurs états; & c'est par un motif de vanité que ces ré-

publiques se disent dépendantes du sultan. Ce monarque en fait plus de cas qu'elles ne méritent, parce que leurs pirateries tiennent principalement en sujétion l'isle de Malte. D'ailleurs, si elles envoient leurs vaisseaux pour grossir la flotte ottomane, elles sont bien payées. Encore arrive-t-il qu'ayant reçu l'argent, leurs escadres ne sortent point de la Méditerranée, ce qui n'augmente pas le trésor public.

Tout le pays qui est aux bords de la mer Noire, depuis Azac jusques presque à Trébisonde, ne procure d'autre avantage à sa hautesse que celui de jouir de quelques ports, de recouvrer les bâtimens qui échouent sur ces plages, & par le moyen du fort de Taman, d'être maître du détroit de Caffa, pour entrer dans les Palus Méotides, & de-là passer à Azac. Depuis ce fort jusqu'à celui de Taman en-delà, d'où commence la ligne du Caucase, la plaine est habitée par les Tartares Nogais, les plus cruels de toute la Tartarie. Ceux-ci ne reconnoissent en aucune maniere le kan de Crimée, & quand il a besoin d'eux, il est obligé de les enroller à force d'argent que la Porte lui fournit. Les Circassiens sont ensuite plus voisins du Caucase. On trouve de plus la mer Noire & le sommet de cette haute montagne couverte de forêts de buis, les provinces de l'Abassée qui confinent à la Mingrelie, subdivisée dans les principautés d'Iméréte & de Guriel. A cause du peu de soin qu'on a de cultiver ces contrées, des coutumes barbares des peuples qui les habitent, de la difficulté d'arriver dans les endroits les plus affreux du Caucase où sont leurs retraites, & de la proximité de la Géorgie, dont partie est sujette, & partie tributaire de la Perse, elles ne laissent au Turc d'autres avantages, comme on vient de le dire, que de côtoyer la mer Noire depuis Azac jusqu'à Trébisonde. Ils ont même l'incommodité, sur-tout la nuit, de se tenir toujours sur leurs gardes, pour ne pas être surpris dans les forêts par les habitans du pays. Ces peuples font un trafic considérable en esclaves, tant hommes que femmes d'une extrême beauté; & les Turcs les achétent à beaux deniers comptans des mains des freres & des peres de ces malheureux. La contrée d'Azac jusques aux forts du Boristhène est un véritable désert, entre la Moscovie & la Tartarie-Crimée. On n'y trouve d'autre habitation que celle du château d'or, situé au bout de l'isthme de la presqu'isle de Crimée habitée par les Tartares, qui, loin de payer un tribut, reçoivent des sommes assez fortes, pour servir dans les troupes du grand seigneur, quoiqu'ils soient obligés de lui fournir dix mille hommes pour les terres dont ils jouissent. Comme ces Tartares ont cependant l'esprit séditieux, le sultan entretient des garnisons en plusieurs places pour les tenir en respect, & il les paye de l'argent de l'épargne.

Les pays de l'Ukraine de la dépendance de Bender, & Caminietz, dans la Polodie, jusqu'à la riviere de Bog, sont totalement ruinés. La Porte y entretient cependant de fortes garnisons, quoiqu'elle n'en tire aucun secours. Car, par exemple, dans l'angle inférieur que forment dans le Budziack, le Danube, le Niester & le Bog jusqu'à la Moldavie, ce sont des terres habitées par les Tartares qui relevent de la Crimée, & ainsi elles n'apportent rien à l'épargne de Constantinople; au contraire, les garnisons d'Oczakow & d'Ismaël, destinées à tenir ces Tartares dans leur devoir, pour rendre libre & assurée la communication avec ceux de la Crimée, sont payées de l'argent de ce trésor. Les provinces tributaires de la Moldavie & de la Valachie sont gouvernées par des sujets du rit grec. Le tribut qu'on en tire est plutôt au profit des ministres de la Porte que du trésor public, & elle est obligé d'y avoir des garnisons pour contenir ces peuples, puisqu'il est arrivé qu'ils ont souvent pris les armes contre le sultan.

L'exercice des loix & de la justice est confié à des juges de différens ordres, dont les moins considérables sont les cadis, ensuite les mullas, & enfin les cadilesquers, dont les jugemens sont portés devant le mufti en derniere instance. Ces juges sont distribués dans tout l'empire par départemens, qui portent le nom de judicature; & la haute dignité de cadilesquer est partagée en deux; l'une pour l'Europe, & l'autre pour l'Asie. Ce corps de juges, qui a le mufti pour président, est nommé ulama; & les affaires considérables, qui regardent la religion & l'état, sont de son ressort. On parvient au grade de cadilesquer après avoir passé par les offices subalternes de la judicature. Le mufti est choisi parmi les cadilesquers, par la faveur du sultan, & encore plus par celle du visir; & lorsque ces deux grands officiers sont unis, ils peuvent faire la loi au grand seigneur même. L'ordre pour le maniement des finances est si bien établi, soit pour les charges, soit pour les régistres, que quelque puissance chrétienne que ce soit trouveroit de quoi s'instruire, en retranchant quantité d'abus qui s'y glissent. Le gouvernement militaire politique est divisé en deux parties principales; savoir, l'Europe & l'Asie, sous le nom de Romélie & de Natolie, & même d'Obecada, c'est-à-dire, de de-là, par rapport à Constantinople qui est en-deçà de la mer. On a conservé dans chacune de ces deux parties du monde les mêmes divisions qu'elles avoient lorsque la Porte les conquit. Ce qui étoit royaume l'est encore; ce qui n'étoit que province, que département, est encore aujourd'hui sur le même pied. Ces grands gouvernemens ont le titre de bachalas, dont quelques-uns portent nécessairement le caractère de visir, d'autres de simples bachas, qui peuvent quelquefois être du rang des visirs ou des beglerbegs, qui, tant qu'ils sont en charge, prennent le nom de la capitale où est leur résidence, & qui est ordinairement la même que du tems des chrétiens. Ces royaumes & ces provinces sont partagés en plusieurs départemens gouvernés par un officier qu'on nomme beg ou sangiac, & ceux-ci ont sous eux un certain nombre de zaims & de timariots; ils sont tous également subordonnés au bacha de la province, aux beglerbergs, ou aux visirs des royaumes, qui donnent audience publique une fois la semaine, accompagnés des premiers officiers de la judicature, des finances & de la milice, pour entendre les plaintes, principalement des zaims & des timariots, des autres soldats, de quelque rang qu'ils soient, & des sujets chrétiens, qu'on nomme indifféremment raja, c'est-à-dire, sujets, & des Juifs qu'on appelle Gifrir.

C'est un embarras pour un empire d'avoir à gouverner un peuple composé de nations différentes, & par rapport au langage, & par rapport à la religion. Cet embarras est beaucoup plus grand dans l'empire ottoman qu'il ne le seroit encore ailleurs. Le mahométisme a pour maxime fondamentale la destruction du christianisme. Les Turcs n'appellent les chrétiens que par le nom de Giaur, c'est-à-dire, infidéles; cependant ce sont ces derniers qui peuplent l'empire. On pourra facilement comprendre que de ce grand nombre de nations différentes, on ne sauroit tirer des milices pour défendre solidement l'empire, à moins qu'à chaque fois les bachas n'enrollent dans leurs départemens la plus vile populace, & tout ce qu'ils peuvent trouver à bas prix, prenant même des chrétiens faute d'autre monde. Pour ce qui est des troupes de la Moldavie & de la Valachie, les Turcs ne s'en servent qu'à grossir leur armée, & à dispenser les braves soldats de certains emplois désagréables, & même pour conserver l'ancien usage d'avoir ces troupes d'infidéles hors de leurs pays sous les yeux d'une armée, lorsque la Porte est en guerre avec les puissances chrétiennes.

Les Turcs qui étoient au timon des affaires, virent bien qu'il falloit déroger à la sévérité de l'alcoran. Ils comprirent la nécessité de laisser vivre les chrétiens, & reçurent même les Juifs, qui, chassés de l'Espagne, se réfugioient dans l'empire ottoman. La liberté de s'établir fut de même accordée à toute autre nation, pour en tirer un service utile à l'empire; car les Turcs n'auroient jamais pu suffire seuls à peupler les villes & à faire la guerre en même tems. Mahomet II, conquérant de Constantinople, après s'être placé sur le trône des empereurs Grecs, commença le premier à changer les loix & les privilèges des Grecs. Cette entreprise avoit été touchée par les sultans ses prédécesseurs, dans le tems qu'ils régnoient à Burse. Ils modérerent un peu les réglemens barbares qui avoient été faits d'abord; & enfin Soliman *le Grand* y mit la derniere main, & servit de modèle à ses successeurs. Quoique l'avarice des sultans, & bien plus encore celle des visirs, ait enfreint ces réglemens, les sages Turcs ont toujours détesté cette conduite. Tant de peuples différens opposés au gouvernement des Turcs, obligerent les empereurs d'en changer la forme. Selon les plans de Mahomet II & de Soliman *le Grand*, ils ne se sont jamais mêlés de religion; & le seul réglement qu'ils ayent fait sur ce sujet, est que si le feu prend à une église, elle soit convertie en mosquée, ou qu'on paye une somme fort considérable, si on veut s'en servir comme auparavant. Les Turcs n'usent d'aucune violence envers les femmes des chré-

tiens & des Juifs. Les impôts ordinaires & extraordinaires sont fort supportables chez eux. Les élections des dignités ecclésiastiques sont très libres en apparence, & on observe fort religieusement l'exemption à leur égard; les revenus des églises & ce que produisent les impositions, que les patriarches & les archevêques mettent sur le peuple; tout ce détail est contenu dans les patentes que le sultan accorde, & qu'on nomme Berat. On y voit un réglement politique très-entendu, & bien différent des préceptes de l'alcoran, qui ordonne l'entiere destruction des chrétiens. Les principaux tributaires, même les sujets qui sont dans la Valachie, la Moldavie & la Tartarie Crimée sont environnés par des forteresses, dont les Turcs sont les maîtres. Quoique libres dans l'intérieur de leurs états, ces peuples sont cependant toujours renfermés au milieu des garnisons des places fortes de l'empire. Tous les villages qu'on donne à ceux qui s'en sont rendus dignes, sous le titre de ziamets & des timars, soit que leur valeur ou la faveur les leur fassent obtenir, sont autant de gardes qui veillent à la conservation de l'obéissance & de la fidélité due au sultan, & à l'entretien de ces mêmes villages, sauvegardes & petits gouvernemens. Outre cela, un grand nombre de Turcs ont fait bâtir des maisons dans les endroits les plus considérables, où ces différentes nations font leur demeure. Ces peuples ne peuvent porter des armes, sans une permission particuliere, encore n'est-ce qu'à l'occasion de quelque voyage, & on les veut modestes dans leur habillement. Enfin, ce fut à l'instance des timariots, des zaims, des begs & des beglerbegs qu'on leva ce cruel tribut, pour lequel ces nations chrétiennes devoient donner un certain nombre d'enfans. Ceux qui étoient chargés d'en faire la levée les menoient à Constantinople, où ils étoient distribués par ordre du sultan, entre les mains des Turcs les plus opulens; ceux-ci en devoient prendre soin jusqu'à un certain âge; ils les habilloient tous de rouge, pour les distinguer, & les mettoient ensuite dans le corps des agemoglans, d'où ils les faisoient passer dans celui des janissaires.

On peut s'imaginer quelle doit être la crainte de la Porte, malgré les précautions qu'elle prend, ayant sous sa domination tant de peuples différens, qui ont chacun leur religion & leur langue particuliere; elle en a eu des preuves à l'égard des Esclavons, qu'on nomme aujourd'hui Rasciens; & si elle en vouloit agir autrement, elle risqueroit d'avoir la guerre avec les puissances voisines, & même avec ses propres sujets; de voir les terres incultes, & de ne pouvoir exiger les tributs qui remplissent son trésor. En Turquie on ne voit guères de paysans Turcs, si ce n'est quelques-uns dans la Bosnie, & dans les plaines de Dobra, pays situé entre le Danube, la mer Noire, le mont Hémus & la riviere de Jantra, & où les Turcs ont envoyé d'Asie des paysans pour le peupler, de peur que les Tartares de Budziack ne s'en emparassent. Toutes ces considérations ont rendu le gouvernement des provinces, aristocratique.

Le sultan, comme tous les despotes qui ne tiennent leur puissance que de la force, est toujours exposé à perdre le trône, même la vie. La milice, qui est auprès de sa personne, & qu'on nomme capiculy, a le pouvoir de le mettre en prison, de le faire mourir, & de lui donner pour successeur un de ses freres ou de ses enfans. Lorsque tout le corps de cette milice de Constantinople est réuni sous les ordres de l'Ulama, le sultan, ce monarque despotique, passe du trône au fond d'un cachot, si on ne l'étrangle pas lui & son visir.

La nation turque en général est fort sobre dans le manger. Les loix obligent les Turcs à faire leur priere dès le point du jour, & par conséquent à se lever matin; après cette priere ils déjeûnent fort légerement; à midi ils mangent quelques fruits; trois heures avant le coucher du soleil ils goûtent, & avant une heure & demie de nuit ils soupent. Ils ont ainsi réglé les heures des repas, parce que les autres sont employées à la priere & aux exercices de leurs professions, soit qu'ils regardent leur commerce ou d'autres affaires à la Porte, & à différens divans. Les Turcs mangent du pain sans levain, qui est rond, & tout au plus épais d'un demi-pouce. Le mouton est leur viande ordinaire: ils ne mangent que fort peu de bœuf, point de veau, & très rarement du poisson; mais le riz, le froment mondé, les pois, les lentilles, le miel, le sucre & toutes sortes d'épiceries, particulierement le poivre, sont leur commune nourriture; ils mangent beaucoup de fruits, tant nouveaux que secs, & sur-tout du jardinage. Il n'entre dans leurs cuisines que la chair des animaux qui ont été égorgés avec de certaines cérémonies. Ils apprêtent en général leurs viandes, ou en les faisant simplement bouillir, ou en les taillant par morceaux & les mettant étuver, ou les faisant rôtir. C'est de cette derniere façon qu'ils mangent principalement les poules & les agneaux qu'ils laissent entiers, les farcissant d'autre chair hachée avec quantité d'épiceries. Ils font aussi une espéce de tourtes feuilletées; ils font bouillir dans l'eau le riz & le froment mondé, le faisant égouter lorsqu'il est cuit, & l'accommodant ensuite avec du beurre; c'est la véritable nourriture des soldats, elle est bonne, légere, facile à digérer & fort aisée à apprêter; enfin ils mangent tous les mêmes viandes, toutes très nourrissantes, & le rôti n'est guères en usage que chez les grands. Leurs tables sont bien-tôt dressées, tout le monde fait qu'ils mangent à terre.

Après le repas chacun se remet à sa place autour de la chambre, pour rendre graces à Dieu, & on se salue ensuite mutuellement; c'est alors qu'ils boivent, car ils ne le font point pendant le repas, & ils y suppléent par les viandes liquides & les fruits cuits. Lorsque quelque chrétien, qui n'est point sujet du sultan, mange chez eux, on lui sert à boire, s'il le veut, ou de l'eau ou du vin. Les Turcs usent de différentes boissons pour compenser le vin qui leur est défendu par l'alcoran, quoique nonobstant cette défense plusieurs en boivent en secret. Ces boissons sont l'eau de puits, de riviere & de fontaine ou du laitage de plusieurs animaux & des liqueurs froides & chaudes; les plus ordinaires de celle-ci sont le caffé & le saleppe qu'ils font avec de la racine de satirion. Leur plus exquise boisson froide est le sorbec, composé du suc de cerises & d'autres fruits. Ils boivent toujours assis, à moins que la nécessité ne les oblige à se tenir debout. Ils mettent en été l'eau commune à la glace, lorsqu'ils peuvent en avoir, ou en jettent dans les vases de verre & de porcelaine, dans lesquels ils boivent. Il croyent beaucoup mériter auprès de Dieu, lorsqu'ils pratiquent des fontaines sur le grand chemin, & qu'ils font conduire des eaux dans les villes, soit pour boire, soit pour se laver avant leurs prieres. C'est sur ce préjugé que Soliman fit rétablir le grand aqueduc qui conduit l'eau à Constantinople, & qui se partage en neuf cents quarante-sept fontaines.

Les Turcs sont dans le fond plus portés au repos qu'à l'activité; cependant ce naturel fait plus ou moins d'impression sur eux, à mesure qu'ils habitent sous de différens climats. Les Turcs Asiatiques aiment sur-tout beaucoup leurs commodités. Au contraire, ceux de l'Albanie & de quelques autres parties de l'Illyrie, trouvent une vie active & laborieuse plus à leur goût. Ceux de Constantinople se plaisent à avoir quantité de coussins pour s'y asseoir & pour s'appuyer; ils sont fort paresseux, languissans dans cette molle oisiveté. La plus grande partie des Turcs se repose ainsi la nuit & la meilleure partie du jour; les artisans même vivent de cette maniere, & tâchent à se procurer la commodité de travailler assis. Ils n'agissent que par pure nécessité; la chasse est fort peu en usage parmi eux, encore ne consiste-t-elle qu'à faire courre le lievre par des chiens; ils ne savent point tirer en vol. Ils montent à cheval lorsque la nécessité l'exige, & se rasseyent ensuite le plutôt qu'ils peuvent. Les grosses fatigues sont pour ces misérables qui sont réduits à une extrême pauvreté, comme les Grecs & les paysans Arméniens qui viennent de la campagne chercher à gagner leur vie dans les villes, & enfin pour les esclaves. Les jeunes gens, sur tout ceux qui veulent embrasser le genre de vie des janissaires, se divertissent à la lutte & à se défier entr'eux à qui portera sur la paume de la main une pierre plus pésante, & courant quelques pas, à qui la jettera plus loin. Les enfans s'exercent dans les places de Constantinople, à se lancer avec la main les uns contre les autres, des dards qu'ils nomment *gerit*, longs de deux pieds & demi; ils font paroître leur adresse à en parer les coups. Cet exercice se fait quelquefois à cheval dans le serrail, parmi les pages du sultan, comme encore parmi des bachas, pour divertir leurs maîtres, & ils représentent alors, quoique très-imparfaitement & assez mal en ordre, nos carrousels. Leurs larges étriers sont attachés fort courts, afin qu'ils puissent se lever debout & lancer le dard avec plus de force & de dextérité, & parer en même tems le coup que l'adversaire porte.

Le

Le sommeil est réglé parmi eux, de même que les veilles, par la distribution des heures pour les prieres. Après la priere du soir, qu'on nomme *jaczi*, & qu'on fait un peu après la premiere heure de la nuit, chacun a la liberté d'aller reposer jusqu'à demi-heure avant le jour, & en hiver jusqu'à deux heures. Ils se retirent pendant ce tems d'auprès des femmes avec lesquelles ils ont passé la nuit, & se lavent pour se préparer à la priere; on les y appelle du haut des tours des *mosquées*, & on employe ordinairement à cet office des jeunes gens qui ont la voix forte; ces crieurs s'appellent *movedins* ou *movezzins*. Quoiqu'ils cherchent toute leur commodité pour dormir, ils ne se deshabillent pourtant jamais tout-à-fait; ils gardent leur habillement de dessous, & se couvrent la tête avec une écharpe plus grosse que celle qu'ils portent de jour. Ils veillent facilement, leur frugalité dans le boire & le manger y contribue. Ils dorment quelquefois durant le jour un quart-d'heure en été; mais ils auroient honte de passer l'heure, & on les regarderoit comme des ivrognes ou comme des gens qui ont le défaut de prendre des pilules d'opium préparé. Ce vice est fort commun aux maîtres des langues dans les *mosquées*, & cette sorte d'ivrognerie les rend fous, & leur donne une couleur pâle & jaunâtre, qui les fait d'abord reconnoître; cependant rien n'est plus commun parmi les Turcs de Constantinople, qui abregent par-là leur vie, parce qu'ils mangent peu, & qu'ils contractent l'habitude de ne pouvoir dormir sans ce remède.

Les Turcs ne croyent pas, que pour conserver la santé, il y ait de meilleurs remedes que ceux qui procurent la transpiration. Ils font usage des bains sudorifiques, les uns trois, les autres quatre fois la semaine, & joignent le motif de leur santé à celui de la préparation qu'exige la priere parfaite, quoique pour s'y préparer, il ne soit pas nécessaire de se procurer une sueur violente. Il y a dans Constantinople trente-trois bains somptueusement bâtis, & qui pendant le jour ont des heures marquées pour les hommes, & d'autres pour les femmes; ainsi on peut juger si l'usage de se baigner n'est pas excessif parmi les Turcs. Des bains si fréquens ne peuvent qu'affoiblir & efféminer le tempérament des hommes, en tenant les pores ouverts. De-là vient le fréquent usage des pélisses, & même la nécessité de s'en servir; il faut qu'ils soient toujours bien couverts, tant de nuit que de jour, & ils aiment mieux souffrir le chaud que le froid. Lorsqu'ils se sentent la moindre incommodité, ils vont chez le chirurgien pour se faire saigner, & ne font pas difficulté de se faire ouvrir la veine au milieu de la rue; ils se font appliquer des ventouses, & veulent des purgatifs & des vomitifs très-violens. Plus le remède opere, plus on vante l'habileté du médecin, qui, pour les contenter, doit pousser les choses à l'excès. Si le malade meurt, le médecin ne perd jamais, tout au plus, que son salaire; du reste les héritiers se consolent aisément, attribuant toutes choses à la destinée & à la volonté de Dieu. Ils n'épargnent rien pour fomenter chez eux la lubricité; ils se servent sans discrétion des remedes violens. Ils fument tellement du tabac, qu'ils s'endorment la pipe à la bouche. Ils ne crachent jamais & avalent toute leur salive, ce qui leur cause à la barbe, à la tête, aux sourcils & aux autres parties du corps où il croît du poil, certains feux volages qui s'étendant peu à peu, font tomber le poil, sans qu'il puisse ensuite revenir. Il est inouï que les Turcs lâchent des vents, ce seroit pour eux une extrême honte, & la compagnie prendroit cette action pour un outrage; mais en récompense ils rotent sans aucun égard; & quoique cela ne soit pas fort honnête, cependant ils ne le tiennent pas pour indécent, puisqu'un Turc ne pourroit pas faire sa priere sans s'être auparavant purifié. L'hypocrisie regne beaucoup parmi eux; on ne les entend parler que de la grandeur & de l'unité de Dieu, à qui ils rendent de continuelles actions de graces; mais excepté un petit nombre, qui avec une foi sincere mêlent les larmes à leurs prieres, la plus grande partie ne prie que du bout des levres, pour plaire à la populace, & s'acquérir par-là la réputation d'homme pieux, quoique dans le fond ils n'ayent point de foi. Les grands & les courtisans sont ordinairement de ce nombre. Ils ont coutume, lorsqu'ils en ont le moyen, de faire bâtir des mosquées, des fontaines sur le grand chemin, des ponts, des hôtelleries publiques qu'on nomme *kans* ou *caravanserais*, & ils assignent des fonds pour leur subsistance. Ils établissent dans les villes des séminaires & des écoles, pour y instruire la jeunesse; ils font ces établissemens de maniere, qu'ils puissent apporter un certain revenu à leurs descendans. Ce qui les détermine le plus d'en agir ainsi, c'est que si le capital qu'ils employent pour cela, restoit entre leurs mains, il seroit confisqué au plus tard après leur mort, au lieu que dès qu'il est consacré à Dieu, ni aucune loi, ni tout le pouvoir du sultan ne sauroient l'aliéner. Dans Constantinople, il y a pour la grande priere du vendredi quatre cents quatre-vingt-cinq mosquées, dont sept sont nommées impériales, parce qu'elles ont été bâties par des empereurs Turcs à grands frais. Toutes ces mosquées ont des revenus très-considérables; il y a de plus dans chaque quartier des endroits particuliers, appellés *meschites* ou mosquées ordinaires pour la priere, outre celle du vendredi. On en compte quatre mille quatre cents quatre-vingt-quinze, fréquentées uniquement par les Turcs. Les *marets*, espéces d'hôpitaux où l'on donne à manger aux pauvres, selon l'ordre prescrit par les fondateurs, sont au nombre de cent, & il y a cinq cents quinze écoles publiques. Les Turcs sont au reste fort charitables envers les étrangers, de quelque religion qu'ils soient. Ceux qui demeurent dans les villages, proche des grands chemins, vont se promener avant midi & vers le soir, pour découvrir s'il ne paroît point de passager: en trouvent-ils quelqu'un, ils l'invitent à loger chez eux, & même ils disputent souvent à qui le recevra.

L'étude fait une de leurs principales occupations, & c'est à tort que le vulgaire les accuse de ne savoir pas lire, & d'entendre à peine l'alcoran. Il n'y a pas un savant parmi eux, qui ne sache à fond ces trois langues; le turc, le persan & l'arabe: la langue turque est un composé des deux autres. On étudie premierement, dans les écoles, les élémens de leur fausse religion; on s'y instruit des matieres de la foi, & on s'y forme le jugement. Ceux qui veulent ensuite faire des progrès dans les belles lettres, s'exercent continuellement à bien écrire en prose & en vers, & écrivent ensuite leurs histoires, avec beaucoup d'esprit, & une scrupuleuse exactitude, s'attachant à détailler jusqu'aux moindres circonstances. Ils s'appliquent beaucoup à la logique, & à toutes les autres parties de l'ancienne philosophie, & sur-tout à la médecine. L'*alcoran* ne leur défend que les dissections anatomiques, dans la croyance que l'ame ne sort pas entiere, en un instant, du corps d'un Mahométan. Elle passe, selon eux, de membre en membre, jusqu'à la poitrine, d'où enfin, elle l'abandonne, & par conséquent, disent-ils, en disséquant un corps, on tourmenteroit le patient.

L'alchymie leur déplaît infiniment; ils composent leurs remèdes suivant les anciennes recettes d'*Avicenne* & de *Dioscoride*, & ont quelque connoissance de la botanique. Ils s'appliquent beaucoup à la géométrie, à l'astronomie, à la géographie & à la morale. Ils ne font point imprimer leurs ouvrages; mais ce n'est pas, comme on le croit communément, parce que l'imprimerie leur est défendue, ou que leurs ouvrages ne méritent pas l'impression. Ils ne veulent pas empêcher tant de copistes, qui dans la seule ville de Constantinople, sont à peu près au nombre de quatre-vingt-dix mille, de gagner leur vie; & c'est ce que les Turcs ont dit eux-mêmes aux Chrétiens & aux Juifs, qui vouloient l'imprimerie dans l'empire, pour en faire leur profit.

On peut dire qu'il n'y a point de gouvernement, dans l'univers, qui ait des regiftres aussi exacts que les Turcs, en tout ce qui concerne les traités avec les puissances étrangeres; les domaines; le cérémonial qu'on y observe; l'expédition des ordres; les arrêts; les officiers actuellement à son service; enfin, des finances. D'un autre côté, on peut les blâmer par rapport au luxe, qu'ils poussent à l'excès. Prennent-ils possession d'une charge, que la faveur leur a fait obtenir, ou que quelque belle action leur a procurée? On leur voit aussi-tôt un certain air de gravité & d'autorité, qui les fait paroître ou être nés, ou avoir vieilli dans les emplois. Ont-ils quelque heureux succès? leur orgueil monte à son dernier période: ils se moquent de toutes les autre nations, & disent que la terre est trop bornée pour étendre leurs conquêtes. Ont-ils au contraire quelque échec? ils paroissent entierement abattus. Si l'événement n'avoit pas fait connoître jusqu'où va leur consternation, on auroit de la peine à se l'imaginer. Lorsqu'après leurs disgraces, ils voient une lueur de fortune, ils repren-

nent leur premiere hauteur ; elle devient même plus insupportable qu'auparavant. Leur constance à supporter, chacun en son particulier, les revers de la fortune, est sans exemple parmi toute autre nation. Si celui qui étoit hier visir se trouve aujourd'hui réduit à n'avoir que deux ou trois domestiques, il regarde sa disgrace avec une indifférence extraordinaire, & n'attribue son malheur qu'à la volonté de Dieu, & à son mauvais destin. S'il rentre dans son premier poste, ce qui arrive très-souvent, il reprend aussi-tôt son ancien faste, comme s'il n'avoit jamais essuyé aucune disgrace. Les Turcs sont fort adonnés aux femmes ; mais ils ne perdent pas leur tems avec elles ; ils leur commandent en maîtres. L'intérêt est une passion que les Turcs ont fort à cœur ; les uns brûlent d'envie d'amasser & de jouir de beaucoup de biens ; d'autres ont l'ambition de vouloir donner des festins, & satisfaire à leur luxe & à leur lubricité. Cela les oblige à faire des dépenses excessives, pour avoir un grand nombre de femmes chez eux. L'avarice est cause qu'il y a des trésors immenses, en argent & en joyaux, cachés à Constantinople. La plûpart de ceux à qui ils appartiennent, se laissent souvent manquer du nécessaire, plutôt que d'y toucher, & meurent, sans en donner connoissance à leurs héritiers. La dissimulation leur est presque naturelle ; ils trouvent facilement le moyen de se défaire d'une personne qui leur est suspecte, soit par le fer, soit par le poison. Ils ne s'ouvrent jamais à qui que ce soit, & ne font paroître aucun ressentiment, afin qu'on ne puisse deviner leurs intentions. S'ils sont menteurs, ils ne peuvent souffrir le mensonge chez les autres. On les voit rarement rire ; leur conversation est très-sérieuse ; ils sont fort laconiques, en traitant de leurs affaires, & veulent qu'on s'explique avec eux en peu de mots. Ils sont encore très-artificieux, & s'expriment toujours problématiquement, soit de vive voix, soit par écrit, afin de laisser matiere à de nouvelles contestations. Lorsque leur commerce ne regarde point la cour, ils sont fort honnêtes, & se contentent d'un profit médiocre. Ils sont religieux dans leur parole, & s'ils jurent qu'une chose vaut tant, ce seroit un affront pour eux de les convaincre du contraire ; mais pour ce qui est des gens de cour, la franchise leur est encore inconnue. Ils s'attachent facilement à la moindre apparence de promesse, quand même elle auroit été faite par maniere de parler ; & si la chose est à leur avantage, ils font tenir parole au tems échu, comme d'une promesse effective. Les belles paroles dont ils usent dans les affaires, contre leur naturel, sont plus à craindre que les mauvaises. Ils emploient ces dernieres pour observer le maintien de celui avec qui ils traitent, avant que de passer aux premieres, qu'ils avoient dessein de donner pour la conclusion d'une affaire. Il n'y a point de nation qui se laisse plus facilement éblouir, par l'espérance d'un changement favorable, que les Turcs. Ils veulent bien un nom fameux, mais ils ne le cherchent pas parmi les chrétiens ; ainsi ils ne se font point de scrupule de leur manquer de parole. Rien n'est plus difficile que de leur faire conclure un traité de paix qui fasse mention de leurs disgraces, ou qui les oblige à céder quelques places. Il sera toujours plus aisé de leur faire la guerre, que de conclure avec eux une paix sujette à mille dédits ; ou si elle est conclue, on ne pourra guère se garantir de quelque tour de leur part. S'il manque quelque chose à l'exécution ; par exemple, le réglement des limites, l'échange ou la démolition des places, ils tâcheront toujours d'en empêcher la fin, pour qu'ils puissent, avec le tems, trouver un prétexte de recommencer la guerre. Si les puissances chrétiennes terminent aisément avec les Turcs mille petits différends, qui peuvent arriver chaque jour, elles ne doivent pas pour cela s'imaginer qu'ils en ont perdu la mémoire, au contraire, ils s'en souviendront en tems & lieu. L'opinion commune est que les Turcs font tout pour de l'argent ; on se trompe ; quelque avares qu'ils puissent être, on n'achete pas d'eux les services d'une grande importance, & leur offrir en ce cas de l'argent, c'est les rendre plus insolens & soupçonneux. Un ministre, qui voudroit à la porte ottomane se servir de cette voie, pour réussir dans ses négociations, n'y avanceroit pas trop ; cependant, si on veut se rendre les choses faciles, il n'y a qu'à leur faire quelque petit présent, dont ils se contentent.

La monnoie particuliere de l'empire commença de paroître l'an de l'hégire 65 : Abdilmelik, roi de Damas, fut le premier de tous les Mahométans qui fit battre monnoie ; on ne se servoit, auparavant, que de monnoies étrangeres. La monnoie est de trois sortes de métaux, d'or, d'argent & de cuivre. Elle n'a point d'autre marque que certains caractères, qui désignent le nom du sultan régnant, de son pere, & de quelques mots à sa louange, ou un passage de l'alcoran. La grande vénération que les Turcs ont pour le grand-seigneur, est cause qu'on ne met point son effigie sur la monnoie. Ils ont un si profond respect pour le portrait du sultan, qu'ils le placent immédiatement après celui de leur prophéte ; & jugent qu'il ne convient pas de le voir sur la monnoie, à cause qu'elle passe par les mains de tout le monde. Les villes où l'on bat ordinairement monnoie, sont :

Le grand Caire,	Alep,
Constantinople,	Bagri-Serai.

Les Turcs, en général, savent bien le commerce. Le gouvernement leur donne toute la protection nécessaire, & ne charge point les marchandises de droits exorbitans. Il prend même soin qu'il y ait des ponts dans les grands chemins, où il en est besoin, & sur-tout qu'ils soient sûrs ; cependant cette commission, qui est donnée à des officiers militaires très-éloignés, & en particulier à ceux du département d'Asie, est mal exécutée, & il se commet très-fréquemment des vols. La Turquie fournit quantité de soie, de laine, de poil de chévre & de chameau, de coton brut & filé, de lin, de cire, d'huile de séné, de bétail, de cendres de toute sorte de bois, pour les manufactures, & de bois même pour la construction des bâtimens. Toutes ces marchandises y sont en si grande quantité, qu'outre ce qui se consomme dans l'empire, on en fournit encore beaucoup aux autres nations. La situation de l'empire, qui du côté de l'Asie confine avec la Perse & l'Arabie heureuse, est fort avantageuse au commerce. Les Turcs tirent, de ces pays là, beaucoup de marchandises ; ils les apportent dans les ports de l'Archipel, & de-là les distribuent aux autres nations de l'Europe, après qu'ils en ont rempli leurs magasins. Ces marchandises sont d'un côté des soies, des toiles de Perse & des Indes ; des draps d'or, des pierreries & des drogues médicinales ; de l'autre ce sont toutes sortes de parfums, du baume, du caffé, qu'ils font venir de l'Arabie heureuse, par la mer Rouge. Avant que les Hollandois se rendissent maîtres des isles des épiceries, toute l'Europe alloit faire ses provisions au Caire en Egypte. A ce premier commerce, il faut ajouter les tanneries, les pelleteries, pour toutes sortes d'usage, & les chagrins, qu'on fait passer en Europe. La teinture, soit pour les soies, soit pour les laines, soit même pour les peaux, y est dans sa derniere perfection, sur-tout pour l'éclat & la durée des couleurs. C'est de ces laines dont ils font leurs tapisseries, & s'ils avoient des desseins bien entendus, on ne pourroit rien voir au monde de plus beau que ces sortes d'ouvrages. On y a introduit depuis peu des fabriques de taffetas, par le moyen desquels les Turcs consomment maintenant leurs soies. Ils font aussi d'autres étoffes, sur des desseins conformes à leur goût, de même que du brocart d'or & d'argent, principalement à Chio. Quoiqu'il y ait peu de fourrures dans le pays ; car on les tire du Nord, sur-tout de la Moscovie, on ne laisse pas de les y parer en perfection. L'Italie ne leur fournit guère que des marchandises tirées des manufactures de Venise ; savoir, des draps d'or & de laine, du papier & des verres. Les François leur apportent toutes sortes d'étoffes de laine, du papier & de la mercerie. Les Hollandois leurs fournissent aussi des étoffes de laine, des épiceries & leur monnoie. Les Anglois leur apportent des étoffes de laine, du plomb & de l'étaim. Les Turcs tirent, de l'Allemagne, du laiton, du clinquant & de toutes sortes de merceries. Les marchandises que les nations européennes fournissent aux Turcs, ne sont point d'un assez grand prix, pour pouvoir être échangées avec les leurs ; aussi sont elles obligées de donner du retour en argent comptant, & même assez considérablement. De là vient que les Turcs tirent de grosses sommes d'argent de la chrétienté, & quoiqu'ils employent grande quantité de plomb & d'étaim d'Angleterre, les Anglois, qui ont ces métaux en plus grande abondance que toutes les autres nations, conviennent cependant qu'ils sont encore obligés de leur donner bien du comptant, & même beaucoup plus que les autres, pour les marchandises qu'ils prennent d'eux,

attendu qu'ils ne vient point de soie en Angleterre. Ces marchandises sont des soies, du poil de chévre & de chameau, & du coton, dont ils ne peuvent se passer pour leurs manufactures, dont les ouvrages ont par-tout un grand débit. Enfin, on peut dire que la Turquie fait un commerce plus considérable avec l'Europe, qu'avec toutes les autres parties du monde. D'ailleurs, les manufactures auxquelles ils emploient les pauvres gens, sont la maxime fondamentale du gouvernement. Les Hollandois y ont affoibli le commerce de leurs étoffes de laine, parce qu'ils ont recours aux manufactures de France & d'Angleterre. Les François ont besoin des mêmes marchandises que les Anglois achetent des Turcs, nonobstant leurs manufactures de draps & autres étoffes. Ils font leur grande provision de caffé en Egypte, & le font transporter sur la mer Rouge. Ce caffé est bien meilleur que celui qu'on tire des autres lieux où il croît, parce qu'en restant trop sur la mer, il perd beaucoup de sa qualité, en comparaison de celui qu'on embarque en Egypte, & qu'on apporte des ports de la mer Rouge, qui reste peu de tems sur la mer. D'ailleurs, ils dépensent de grandes sommes en Turquie, pour avoir du bled, lorsqu'il se trouve cher en France. Ils en dépensent encore beaucoup pour avoir des huiles communes, qu'on emploie dans les manufactures d'étoffes de laine, & pour des cendres, qui sont aussi nécessaires dans les manufactures, pour du séné & de la cire. Tout cela ensemble rapporte aux Turcs des sommes très-considérables. Les Vénitiens y achetent aussi toutes ces différentes sortes de marchandises, & encore une grande quantité de bétail en vie, qu'on prend en Dalmatie, & qu'on apporte à Venise, où la plus grande partie de la viande de boucherie vient de Turquie. Les pierreries sont aussi devenues une sorte de marchandise. Les Arméniens en font le premier trafic; ils les tirent de cette partie de la Perse qui confine aux états du Mogol, & les portent dans les différens ports de l'Asie, où ils embarquent les plus belles pour l'Europe, & laissent les moins parfaites pour Constantinople, où on n'étoit autrefois curieux que de la grosseur; cependant, les chrétiens ont mis les Turcs dans le goût des pierreries de belle eau. La porte, ayant reconnu l'avantage qu'il y avoit à tirer tant d'argent des nations de l'Europe, a tâché de faciliter le commerce de ses sujets avec ces nations. Dans cette vue, elle a accordé des priviléges, par les traités qu'elle a faits avec leurs souverains, qui depuis tiennent des ambassadeurs à Constantinople, pour veiller à l'observation de leur contenu. Ces ambassadeurs ont sous eux des consuls de leur nation dans les Echelles, principalement de l'Asie, & depuis le Caire jusqu'à Alep, aussi-bien dans les villes Méditerranées que dans les ports de mer, comme à Smyrne, à Tripoli de Sourie, à Saïde, à Alexandrie & autres. Les droits d'entrée, pour les marchandises d'Europe, sont fort petits: ils n'excédent point les trois pour cent. Lorsqu'ils sont une fois payés, on peut envoyer les marchandises, de quelque nature qu'elles soient, dans toute l'étendue de l'empire, on n'est plus obligé qu'à de petites sommes en certains endroits, où l'on demande la reconnoissance de la douane, dans laquelle les droits ont été acquittés. La porte veut par-là faciliter de plus en plus l'entrée de l'argent qui vient dans l'Empire, & qui passe par les mains des Turcs de tout état, & des chrétiens de toute nation. En effet, lorsqu'elle n'empêche pas la levée des grains & des huiles, les provinces maritimes amassent de grandes sommes. Le trésor de Constantinople se remplit facilement des contributions des sujets, & la porte trouveroit encore bien d'autres moyens de l'augmenter, si la politique ne demandoit qu'elle ménage ses sujets chrétiens. Elle craint qu'ils ne viennent à reconnoître leurs forces & la foiblesse des Turcs; & que se trouvant dans l'oppression, ils ne viennent à secouer le joug.

La sévérité, la violence & la cruauté sont naturelles au gouvernement politique des Turcs: ce peuple ne s'étant presque jamais occupé qu'à la guerre, il n'est pas étonnant si les loix sont sévéres, & si pour la plupart elles dépendent de la volonté de ceux qui commandent. On ne doit pas s'étonner non plus de voir que leur empereur soit absolu & au-dessus des loix. Toute l'étendue du vaste empire de la Turquie appartient en propre au grand seigneur. Il est le maître absolu des terres & des maisons, aussi bien que des châteaux & des armes; de sorte qu'il en peut disposer comme il lui plaît. Il n'y a que les terres destinées à des usages religieux qui ne lui appartiennent point. Cela s'observe si exactement, que quand un bacha meurt, après même avoir été convaincu de crime de lése-majesté, s'il donne des terres ou des rentes à une mosquée, quelque considérable que puisse être cette donation, elle ne laisse pas d'être valable. Les terres appartenantes ainsi de droit au sultan, les conquêtes n'en furent pas plutôt assurées, qu'il fit le partage des maisons & des métairies entre les soldats, pour les récompenser de leurs travaux & de leurs peines. Ils appellent ces récompenses TIMARS; & ceux qui les obtiennent sont obligés, à proportion du revenu qu'ils ont, d'entretenir des hommes & des chevaux, pour être prêts en tout tems à servir le grand-seigneur à la guerre partout où il voudra les envoyer. Par ce moyen tout le pays étant entre les mains des soldats, les places sont mieux gardées, & les peuples subjugués sont plus aisément retenus dans le devoir. La puissance absolue de ce monarque se fait encore mieux remarquer par les titres qu'il se donne: *de Dieu en terre*, *d'ombre de Dieu*, *de frere du soleil & de la lune*, *de distributeur des couronnes du monde*, *& autres*. Il est vrai qu'assez souvent il consulte le mufti par forme pour s'accommoder à la coutume; mais lorsque les sentences de ce pontife ne s'accordent pas avec les desseins du prince, il le prive de son pontificat, & donne cette charge à un autre, qui fait mieux faire répondre ses oracles aux intentions de son maître. Toutes les fois qu'il y a un nouvel empereur, on le conduit avec pompe à un endroit des fauxbourgs de Constantinople appellé Job, où l'on voit un sépulcre ancien d'un prétendu saint de leur religion. On y fait des prieres solemnelles pour demander à Dieu qu'il veuille fortifier le nouveau sultan, & le remplir de la sagesse qui lui est nécessaire pour exercer une charge si importante. Alors le mufti l'embrasse, & après lui avoir donné sa bénédiction, le grand seigneur promet & jure solemnellement de défendre la religion des Musulmans & les loix du prophéte Mahomet. Aussi-tôt les visirs du banc & les bachas font une profonde inclination, & ayant baisé la terre & le bas de sa veste avec un respect extraordinaire, ils le reconnoissent pour leur véritable empereur. * *Ricaut*, Etat présent de l'empire ottoman, l. 1, c. 1.

Le premier visir est appellé par les Turcs *vizir-azem*; *vizir* ou *vezir*, est un mot arabe qui signifie un conseiller, un homme qui administre les affaires de la république ou de l'empire, ou premier ministre d'état, comme qui diroit celui qui porte le faix de toutes les affaires; car *vazar* ou *rezar* signifie *porter*, & *azem* est le comparatif & le superlatif tout ensemble du mot arabe *adim* ou *azim*, qui veut dire *grand*, & *adem* ou *azem* signifie *très-grand*. On l'appelle quelquefois le lieutenant du grand seigneur ou le vicaire de l'empire, parce que toute l'autorité du sultan lui est communiquée. On n'observe point, je crois, d'autre solemnité pour le créer grand visir, que de lui mettre entre les mains le sceau du prince, qu'il porte toujours dans son sein. Il vit avec un éclat qui répond à la grandeur du maître qu'il représente. Il a ordinairement dans sa cour deux mille officiers ou domestiques. Quand il paroît dans quelque solemnité publique, il porte sur le devant de son turban deux aigrettes enchâssées dans des basses toutes couvertes de diamans & autres pierres de grand prix, à peu près aussi riches que celles du grand-seigneur, si ce n'est que le sultan en porte trois. On porte au-devant du grand visir trois queues de cheval attachées chacune au haut d'un long bâton; où il y a un bouton d'or qui brille au-dessus. Il n'y a que trois bachas qui ayent le privilége de se servir de cette marque d'honneur dans l'étendue de leur gouvernement; savoir le bacha de Babylone, celui du grand Caire & celui de Bude. Les autres ne peuvent faire porter qu'une seule queue de cheval. Ces trois bachas dont il vient d'être parlé, ont aussi le privilége d'être visir du banc, & peuvent prendre séance dans le divan, lorsque le tems de leur charge est expiré, & qu'ils ne sont pas mal avec la cour.

Outre le premier visir, il y en a six autres que l'on appelle ordinairement les visirs du banc; ils n'ont aucune autorité dans le gouvernement de l'empire. Ce sont des personnes graves qui ont exercé quelque charge, & qui sont savans dans les loix. Ils ont leur séance avant le premier visir dans le divan ou conseil, lorsqu'on examine les procès; mais ils ne parlent point, & ne peuvent dire leurs avis

sur aucune chose, s'il ne plaît au grand visir de leur demander ce qu'ils en pensent; ce qui lui arrive rarement, & seulement lorsqu'il s'agit de quelque chose qui regarde la loi; car il affecte de décider tout lui-même. Ces visirs ont des gages qui leur sont payés du trésor du grand-seigneur; mais ces gages ne passent pas deux mille écus par an. Chacun de ces six visirs a le pouvoir d'écrire le nom du grand seigneur au haut des ordonnances & des commandemens qui viennent de sa part. Ils ne sont pas sujets aux révolutions & aux changemens de fortune, parce que leurs richesses ne sont pas excessives, & que leurs charges ne les obligent pas à se mêler des affaires dangereuses de l'état. Quand il faut néanmoins délibérer sur quelque affaire de grande importance, on les admet dans le conseil du cabinet, avec le premier visir, le mufti & les *cadilesquers*, c'est-à-dire, les chefs de la justice. La place de grand visir est tout autrement scabreuse, plus elle est considérable, plus elle est exposée à la jalousie. On a vu quantité de personnes, sans mérite, qui ont été élevées à la dignité de grand visir, sans avoir passé par les degrés ordinaires, qui y conduisent les autres, & qui en ont été précipitées aussi vîte, pour servir de victimes à la rage des peuples. Quelques-uns n'ont possédé cette charge qu'un jour ou deux, d'autres un mois, d'autres un an, & quelques autres deux ou trois ans. Enfin, il y en a peu qui soient morts dans le visirat.

Outre le visir azem ou le grand visir, il y a divers beglerbegs, que l'on peut assez bien comparer aux archiducs de quelques endroits de la chrétienté. Ils ont, sous leur jurisdiction, divers sangiacs ou gouvernemens, & des begs, des agas & plusieurs autres officiers. Le sultan donne, pour marque d'honneur, à chacun de ces beglerbegs, trois enseignes, que les Turcs appellent *tug*. Ce sont des bâtons, au haut desquels il y a une queue de cheval attachée, & un bouton d'or par-dessus. Cela les distingue d'avec les bachas, qui n'ont que deux de ces enseignes, & d'avec les sangiacs, qui portent aussi le nom de bachas, mais qui n'en ont qu'une. Toute la cérémonie qui s'observe à la proclamation d'un bacha, c'est qu'on fait porter devant lui une enseigne, & il est accompagné, au son des instrumens & des chansons, par le *miralem*, qui est un officier, qui ne sert qu'à cela. Les gouvernemens des beglerbegs, qui ont sous eux diverses provinces nommées sangiacs, sont de deux sortes. Les premiers sont appellés *hasile beglerbeglic*, dont le beglerbeg a un certain revenu assigné sur les villes, sur les bourgs & sur les villages qui relévent de son gouvernement. Les seconds sont appellés *saliane beglerbeglic*, & ont, pour appointement, une certaine rente, qui est levée par les officiers du grand seigneur, avec le revenu de tout le gouvernement, sur quoi on paye aussi les sangiacbeglers ou seigneurs de diverses comtés, provinces ou villes, aussi bien que la milice du pays. On compte vingt-deux beglerbegs de la premiere sorte, c'est-à-dire, qui ont leur revenu assigné sur le gouvernement, & qui le font lever par leurs propres officiers. Le premier est celui de la Natolie, autrefois l'Asie mineure, & qui a pris le nom de Natolie ou d'Anatolie, à cause qu'elle est située à l'orient de la Gréce; car ἀνατολή, *Anatolé* ou *Anatoli*, en grec, signifie l'orient. Le revenu de ce beglerbeg, comme il paroît par le registre du grand seigneur, qu'on appelle le vieux canon, est d'un million d'aspres tous les ans. Il a quatorze sangiacs sous sa jurisdiction; Kiotahi, où le beglerbeg fait sa résidence, dans la grande Phrygie, Sarahan, Aidin, Castamoni, Hudanendighiar, Boli, Menteſche, Angora, autrement Ancyre, Cara-Hisar, Tekeili, Kiangri, Hamid, Sultan-Ughi, Caresi; il y a, en outre, vingt-neuf châteaux qui dépendent de ce gouvernement.

Le second est celui de Caramanie, qui étoit autrefois appellée Cilicie. Cette province appartenoit aux princes Caramaniens, & ce fut la derniere qui se défendit, pendant que toutes les autres se soumettoient aux armes des Ottomans. Le revenu de ce beglerbeg est de six cens soixante mille soixante-quatorze aspres. Il a sous sa jurisdiction sept sangiacs; Iconium en Cappadoce, où il fait sa résidence, Nigkde, Caisari, autrement Cesanea, Jenifchehri, Cyrschehri, Akschehri, Ak-Serai. Il y a trois châteaux dans cette principauté, un à Iconium, un à Larende, & un à Mendui, qui relevent immédiatement du bacha, & dix-sept autres dans différents sangiacs.

Le troisiéme est celui de Diarbekir, autrement Mésopotamie. Il a un million deux cents mille six cents soixante aspres de revenu, & dix neuf sangiacs sous sa jurisdiction, avec cinq autres gouvernemens, qui s'appellent, en turc, Hukinmet. De ces dix-neuf sangiacs, il y en a onze qui appartiennent, en propre, aux empereurs ottomans, les huit autres sont des provinces des Curdes: car, lorsque le pays des Curdes fut conquis, on le divisa en sangiacs; mais, avec cette différence, que les enfans succédent à leurs peres & héritent de leurs biens, & même de quelques petits gouvernemens: dans les autres sangiacs ou timars, ceux qui les possédent payent une redevance au grand seigneur, & tiennent leurs terres à condition de servir, avec un certain nombre de cavaliers ou de piétons, & de suivre leur commandant à la guerre, toutes les fois qu'ils y sont appellés par l'ordre du grand seigneur. Ceux qui sont enregistrés en qualité de Hukinmet, n'ont point de timariots ou de seigneurs qui leur commandent, ils ne payent point de redevances, ni d'impôts, & sont maîtres absolus de leurs terres. Les sangiacs qui appartiennent en propre au grand seigneur, sont Etiarpurt, Ezani, Nizibin, Sivrek, Chaengil, Tchemischekrek, Seared, Musarkin, Akihié, Kala, Habur, Sangiar, autrement Diarbekir, qui est la demeure du beglerbeg. Les sangiacs héréditaires sont, Sagman, Kulab, Mechrani, Tergil, Ataek, Pertek, Tihisakichur, Tchirmek.

Le quatriéme est celui de Scham ou de Damas. Son revenu est d'un million d'aspres: Il a sous lui sept sangiacs, avec has, dont les contributions sont levées par les officiers du beglerbeg; savoir, Cadsscherif, autrement Jerusalem, Gaza, Sifadi, Nabolos, autrement Naples de Syrie, Aglan, Bahura & Damas, qui sert de demeure au beglerbeg. Il y a trois autres sangiacs, qui sont avec saliane, pour lesquels il est payé par les officiers du sultan; savoir, Cadmar, Seida, Beru, Kiurk & Schubek, où il n'y a point de timariots; mais où les habitans sont maîtres de leurs biens, comme les Curdes. Les châteaux sont démolis, pour la plûpart, & ne méritent pas qu'on en parle.

Le cinquiéme est celui de Sivas, qui est une ville de la grande Arménie, il a neuf cents mille aspres de revenu, & a six sangiacs sous sa jurisdiction, savoir, Amasie, Tchurum, Buradic, Demurki, Gianic, Arebkir, & dix-neuf châteaux.

Le sixiéme est celui d'Erzerum, sur les frontieres de Géorgie; il a un million deux cens mille six cens soixante aspres de revenu, & onze sangiacs sous son gouvernement, qui sont Cara Hisar, Scharki, Kicisi, Pasin, Esber, Hanes, Tecman, Tortum, Meyen-Kerd, Mameuan, Kyzutchan, Melaz Kerd, avec treize châteaux.

Le septiéme est le beglerbeg de Van, qui est une ville de Médie; il a un million cent trente-deux mille deux cents neuf aspres de revenu, & quatorze sangiacs sous sa jurisdiction; savoir, Adilgivar, Ergisch, Musch, Barkiri, Kiarkian, Kisari, Espaird, Agakis, Ecrad, Benikutur, Calaibaierid, Berdeâ & Edegic.

Le huitiéme est le bacha de Tchildir, sur les frontieres de Géorgie; il a neuf cens vingt mille aspres de revenu, & sous lui neuf sangiacs: Olti, Hartus, Arnug, Erdehamburec, Hagrec, Pusenhaf ou Pusenhal, Machgil, Igiate, Penbec-Pertenec.

Le neuviéme est le bacha de Scheherezul, en Assyrie, qui a un milion d'aspres de revenu, & vingt sangiacs sous lui; savoir, Surutchuc, Erbel, Kiuschaf, Schehribazar, Chabkiule, Gebihamrin, Hezurd-Merd, Dulchuran, Merghiave, Haninudevin, Agiur, Neituari, Sepenzengire, Ebruvan, Tanudan, Badeberend, Belcas, Vicheni, Garikalo, Renghene.

Le dixiéme est le bacha d'Alep ou Halep; il a huit cents dix-sept mille sept cents soixante-douze aspres de revenu, & a sous lui sept sangiacs, avec Has, & deux avec Saliane; les premiers sont Adana, Ekrad, Kelis, Beregec, Mearre, Gazir, Balis; les autres sont Matic & Turkman, qui est la Turcomanie. Le revenu de ces derniers est baillé à ferme, & on ne les appelle pas sangiacs, mais agaliks, parce qu'ils n'ont point de timariots, & que chacun y est maître de son bien. Il y a cinq châteaux dans ce gouvernement.

L'onziéme est le bacha de Marasch, proche de l'Euphrate, entre la Mésopotamie & Alep, les Turcs l'ap-

pellent autrement Zulcadrie ; il a six cents vingt-huit mille quatre cents cinquante aspres de revenu, & a sous lui quatre sangiacs seulement ; savoir, Malatia, Asab, Cars & Samsad, & quatre châteaux.

Le douziéme est le beglerbec de Kibros, autrement Chypre ; il a de revenu cinq cents mille six cents cinquante aspres & sept sangiacs sous lui, quatre avec Has, qui sont Itchili, Tarsus, Alanie, Schis, & trois avec Saliane, qui sont Kenine, Baf-Mausa, Lefcuscha ou Larnica, qui est la demeure du bacha ; il y a aussi quatorze châteaux sous lui.

Le treiziéme est le beglerbeg de Tarabolos Scham, autrement Tripoli de Syrie ; il a de revenu huit cents mille aspres. Il fait sa résidence à Tyr, & a sous lui quatre sangiacs ; savoir, Hams, Hama, Gemelé & Selemie. Il y a aussi un château dans le sangiac de Hams.

Le quatorziéme est le beglerbec de Terbozan, autrement Trebisonde, qui est environné de tous côtés de hautes montagnes, comme le représente le poëte qui est né dans cette ville.

Vertice montano Trapezus inclusa recessit.

Ses plus grandes richesses consistent dans la pêche, de laquelle & de quelques autres droits, le bacha tire tous les ans sept cents trente-quatre mille huit cents cinquante aspres. Il n'y a point de sangiacs dans ce gouvernement, mais il y a huit châteaux qui servent de défense à la ville & au pays d'alentour.

Le quinziéme est le bacha de Cars, qui est une ville proche d'Erzerum ; il a de revenu huit cents vingt mille six cents cinquante aspres, & sous sa jurisdiction six sangiacs ; savoir, Erdehakniutchuc, Gingevan, Zaruschan, Ghegran, Cughizman, Pasin.

Le seiziéme est le bacha de Musul, autrement Ninive, dans l'Assyrie ; il a de revenu huit cents quatre-vingt-un mille cinquante-six aspres ; il y a cinq sangiacs sous lui, ce sont Bagivanlu, Tecrit, Zerbit, Eski Musul ou vieille Ninive, & Hutun.

Le dix-septiéme est le bacha de Rika ; il a de revenu six cents quatre-vingts mille aspres, & a sous lui sept sangiacs ; savoir, Ghemasche, Chabur, Dizirzebé, Benirabve, Seruc, Biregec, Ane.

Voilà tous les gouvernemens de l'Asie qui sont avec Has, passons à ceux de l'Europe.

Le dix-huitiéme est le bacha de Rumelie, autrement Romanie, qui est le plus considérable gouvernement des Turcs dans l'Europe ; il fournit au bacha un million cent mille aspres de revenu. Ce bacha fait sa résidence à Sofie, il a sous lui vingt-quatre sangiacs, qui sont Kiostendil, autrement Justiniana, Mora, autrement Morea, Skenderi, Tirhala, Silistra, Nigheboli, Uchri, Aulona, Jania, Ilbazan, Tchirmen, Salonica, Wise, Delvina, Uskiup, Kirkkelisa, Ducakin, Wedin, Alagehisar, Serzerin, Walthcharin, Bender, Akkerman, Ozi, Azak.

Le dix-neuviéme est le capoutan ou capitaine bacha, ou comme les Turcs l'appellent, l'amiral de la mer Blanche ; il a de revenu huit cents quatre-vingt-cinq mille aspres. C'est l'amiral de la flotte du grand seigneur ; il commande par-tout où le pouvoir du Turc s'étend par mer ; il a sous lui treize sangiacs ; savoir, Gallipoli où il réside, Egribuz, autrement Négrepont, Karlieli, Ainebathi, Rhodes, Midillu ou Mitylène, Kogia-bli, Berga, Sisla, Mezestra, Sakis ou l'isle de Chio, Beneksche ou Malvasia, quelques-uns ajoutent Nicomédie, Lemnos & Nixia.

Le vingtiéme est le bacha de Budon ou de Bude en Hongrie ; il a de revenu..... & a sous lui vingt sangiacs ; savoir, Agri, Canisia, Semendria, Petchui, Ustunubilgrad ou Stuhlweissenburg, Ostrogon ou Strigonium, Sekdin, Chatuan, Seernutum, Sirem, Cupan, Filek, Sckitwar, Setches, Setchre, Novigrad, Belgrade ou Alba Regalis.

Le vingt-uniéme est le bacha de Temiswar, en Hongrie ; il a de revenu..... & a sous lui six sangiacs ; ce sont Lipona, Tchanad, Ghiola, Mudava, Varadin & Janova.

Le vingt-deuxiéme est le bacha de Bosnie ou de Bossine, en Mésie, qui étoit auparavant divisée en Liburnie & en Dalmatie, qu'on appelle aujourd'hui Sclavonie ; il a de revenu..... & a sous lui huit sangiacs, qui sont Hersch, Kelis, Ezdernik, Puzga, Feragine, Zagine, Kirka, Rahuige.

On pourroit encore trouver quelques autres bachas, comme celui de Cossa, autrement Theodosia dans la Chersonnèse Taurique, mais parce qu'ils n'ont ni sangiacs, ni timars, ni ziamets, mais seulement quelques pauvres villages, on les passe sous silence.

Voilà les bachas qui ont un revenu assigné sur leurs gouvernemens, & qui se leve par leurs propres officiers. Voici ceux qui sont payés du trésor du grand-seigneur.

1. Le bacha du Grand Caire que les Turcs appellent Misr ; il a de revenu six cents mille scherifs ou sequins par an, & les peut lever légitimement. C'est aussi le même tribut que ce gouvernement-là paye au grand seigneur tous les ans, & qui est ordinairement porté par terre à Constantinople sur des chameaux, avec une escorte de cinq cents hommes, pour ne point exposer ce trésor au hazard d'être pris sur la mer. On employe aussi une pareille somme de six cents mille sequins tous les ans, pour le payement des gens de guerre en Egypte. Le bacha contraint les habitans du pays à lui payer des sommes prodigieuses, & il les exige avec une tyrannie & une avarice insupportables pendant les trois ans de son gouvernement ; cela l'enrichit de telle sorte, qu'il est en état à son retour de faire couler un fleuve d'or dans les coffres du grand seigneur. Il a seize sangiacs sous lui, mais ils ne sont pas marqués dans les registres du sultan.

2. Le bacha de Bagdad, autrement Babylone ; il a de revenu un million sept cents mille aspres, & a sous lui vingt-deux sangiacs ; savoir, Derten, Gezan, Gevazir, Renc, Aiadiic, Gelle, Semwat, Remalhie, Bejare, Derne, Debare, Wasit, Gebkinle, Gedide, Kesend, Kasrschirin, Ghilan, Catag, Anne, Alsebah, Demurcapa, Deirbehiie, Caranie.

3. Le bacha d'Yemen, dans l'Arabie heureuse ; il fait sa résidence à Aden, sur la mer Rouge ; mais cette place ayant été reprise par les Arabes sur les Turcs, avec la plûpart du pays ; il n'est pas nécessaire de faire mention du revenu de ce bacha, ni des sangiacs qu'il avoit autrefois sous lui.

4. Le bacha d'Habesch, sur les frontieres des Abissins, en Ethiopie ; les Turcs l'appellent autrement Hustzebit. Ce gouvernement étant fort éloigné du secours des Ottomans, il est tout-à-fait perdu pour le Turc ; de sorte qu'il n'est plus question de son revenu ni de ses sangiacs.

5. Le bacha de Bosra, sur les frontieres de Perse ; c'est une ville maritime située sur le golfe Persique, proche de Byblis, en Phénicie. On comptoit autrefois six sangiacs sous ce gouvernement, mais le Turc ne le posséde plus, & n'en retire point d'autre avantage que des prieres qu'on y fait continuellement pour le sultan.

6. On compte six sangiacs dans le gouvernement de Labsa, sur les frontieres d'Ormus, en Perse ; savoir, Aiwen, Sakul, Neguiie, Netif, Benderasir, Griz ; mais ces lieux sont si pauvres, qu'à peine sont-ils marqués sur les registres du grand seigneur. L'usage de ces registres est de faire voir la grandeur & la puissance de l'empire des Ottomans, qui contient un si grand nombre de gouvernemens considérables. Ce dénombrement peut aussi servir à faire un compte exact des troupes que le grand seigneur peut lever dans ses états ; car chaque bacha est obligé d'entretenir un soldat pour chaque cinq mille aspres de son revenu ; mais assez souvent, soit par ostentation, soit pour gagner les bonnes graces du sultan, ils en fournissent bien plus qu'ils ne sont obligés, & on a l'exemple, que le beglerbeg de Romanie seul ait amené en tems de guerre dix mille hommes effectifs à l'armée. Il y a cinq de ces beglerbegs qui portent le titre de visirs, c'est-à-dire, conseillers. Ce sont le bacha de Natolie, celui de Babylone, celui du Caire, celui de Romanie & celui de Bude, qui sont les gouvernemens les plus riches & les plus considérables de l'empire ; les autres ont leur rang, selon le tems qu'il y a que les lieux de leurs gouvernemens ont été conquis par les Turcs ; car la possession la plus ancienne fait aussi le plus honorable gouvernement. Dans chacun de ces grands gouvernemens il y a trois principaux officiers ; le mufti, le reis effendi, qu'on appelle autrement reis kitab, qui est chancelier & secrétaire d'état, & le defterdar bacha ou grand trésorier. Ces trois officiers sont les principaux conseillers & les principaux ministres des bachas des provinces, aussi-bien que du premier visir ; mais avec cette différence, que le mufti, le reis effendi & le defterdar du premier visir sont beaucoup au-dessus des autres.

J'ai parlé du mufti à l'article de la religion.

Le reis effendi veut dire le chef des écrivains ou des gens de lettres, & de ceux qui manient les livres; car les Turcs donnent ce titre à tous les prêtres de paroisses; il est toujours auprès du premier visir, pour expédier les ordres, les arrêts, les lettres patentes & les commissions pour tous les différens endroits de l'empire. On ne sauroit croire combien il se fait tous les jours de dépêches, parce que le gouvernement des Turcs étant plutôt arbitraire que fondé sur des régles fixes & certaines, chaque affaire demande un ordre exprès à part, même la plûpart des cours de justice ne se conduisent que par des ordres qu'elles reçoivent d'en-haut. Cette multitude d'affaire oblige le reis effendi à employer un grand nombre d'écrivains, ce qui fait qu'il remplit tellement ses coffres d'or & d'argent, que lorsqu'il se trouve quelque reis effendi, qui, par son esprit & son adresse, acquiert du crédit & de l'autorité dans cette charge, il amasse des richesses si excessives, qu'elles peuvent aller de pair avec les trésors des princes; témoin le reis effendi Samozade, fort fameux parmi les Turcs pour sa prudence & ses richesses, qui fut exécuté pendant les dernieres guerres d'Allemagne, pour avoir conspiré contre le premier visir; & ses biens ayant été confisqués, on trouva chez lui un trésor immense. L'autre grand officier est le defterdar ou grand trésorier; c'est lui qui reçoit le revenu du grand seigneur, qui paye les soldats, & fournit tout ce qui est nécessaire pour les affaires publiques. Cette charge est différente de celle de trésorier du serrail, car ce dernier n'a point d'autre soin que de fournir ce qu'il faut pour la dépense de la cour, & de recevoir les profits casuels & les présens qu'on fait au grand seigneur; ils sont en si grand nombre & si considérables, que la plûpart des sultans amassent un trésor particulier qui est enfermé après leur mort dans une chambre à part, qui a une porte de fer, & dont la serrure est bouchée avec un plomb. Au-dessus de la porte on voit écrit en lettres d'or : ***Le trésor d'un tel sultan.***

Il y a un nombre prodigieux de soldats dans ce vaste empire : ce qu'on en va dire est fondé sur le rapport d'un des principaux & des plus expérimentés commissaires des armées des Turcs.

Il y a deux sortes de gens qui composent la milice des Turcs. La premiere est entretenue du revenu de certaines terres & de certaines fermes que le grand seigneur leur donne. La seconde est payée en argent. La principale force de l'empire consiste dans la premiere, qui est encore divisée en deux parties, l'une de zaims, qui sont comme des barons en de certains pays, & de timariots qui peuvent être comparés à ceux que les Romains appelloient *decumani.* Ceux qui sont payés en argent du trésor du grand seigneur, sont les spahis, les janissaires, les armuriers, les canonniers & les soldats de mer appellés levents; mais ces derniers n'ont pas une paye réglée, & ne sont pas mis au nombre des ordres militaires; ils reçoivent seulement cinq ou six mille aspres pour chaque voyage, & lorsqu'ils sont de retour on les casse. Les zaims & les timariots sont de même nature, ayant été établis pour la même fin. Toute la différence qui est entr'eux, consiste dans leurs lettres-patentes qui réglent le revenu des terres qu'ils tiennent du grand seigneur. La rente d'un zaim est depuis vingt mille aspres jusqu'à quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-neuf, & rien plus; car s'il y avoit encore un aspre, ce seroit le revenu d'un sangiacbeg, qu'on appelle un bacha, qui est de cent mille aspres, jusqu'à cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-neuf; car si on y ajoutoit aussi une aspre davantage, cela feroit le revenu d'un beglerbeg. Il y a deux sortes de timariots. Les premiers sont appellés teskerelu, & reçoivent les provisions de leurs terres de la cour du grand seigneur. Leur revenu est depuis cinq ou six mille aspres jusqu'à dix-neuf mille neuf cents quatre-vingt-dix-neuf; car si on y ajoutoit encore une aspre, ce seroit le revenu d'un zaim. Les autres s'appellent tesketetis, qui obtiennent leurs provisions du beglerbeg de leur pays, & leur revenu est de trois mille aspres jusqu'à six mille. Les zaims sont obligés de servir dans toutes les expédition de guerre avec leurs tentes, où il y doit avoir des cuisines, des écuries, & d'autres appartemens proportionnés à leur bien & à leur qualité, & pour chaque somme de cinq mille aspres de revenu qu'ils reçoivent du grand-seigneur, ils sont obligés de mener avec eux à l'armée un cavalier qui porte le nom de gebelu. Chaque zaim prend le titre de kilitch, c'est-à-dire, épée. C'est pourquoi lorsque les Turcs font le détail des forces que les beglerbegs peuvent mener à l'armée pour le service de leur prince, ils ne s'arrêtent qu'aux zaims & aux timariots seuls, qu'ils appellent autant d'épées, sans compter ceux qui les doivent accompagner. Les timariots sont obligés de servir avec des tentes plus petites que les zaims, & d'être fournis de trois ou quatre corbeilles, pour en donner une à chaque homme qui les accompagne, parce qu'outre qu'ils doivent combattre aussi-bien que les zaims & les spahis, il faut encore qu'ils portent de la terre & des pierres pour faire des batteries & des tranchées, pendant que les janissaires combattent. Les timariots sont obligés de mener un cavalier avec eux pour chaque somme de trois mille aspres de revenu qu'ils ont, de même que les zaims pour chaque somme de cinq mille. Les zaims & les timariots sont disposés par régimens, dont les colonels sont appellés alai-begler. Lorsqu'ils marchent ils ont des drapeaux que les Turcs appellent alem, & des tymbales qu'ils nomment tabl. Ces colonels sont soumis à un bacha ou sangiac beg, & celui-là a un beglerbeg. Lorsque toutes ces troupes sont rassemblées en corps, elles se trouvent au rendez-vous qui est marqué par le général, que les Turcs appellent serasker. Assez souvent c'est le grand-seigneur qui commande en personne, quelquefois c'est le visir azem, ou quelqu'autre seigneur considérable qui porte le nom de visir. Ces deux ordres de soldats ne sont pas seulement destinés à servir sur terre, mais on les oblige quelquefois à servir dans l'armée navale, où on les appelle deria kaleminde, & où ils sont sous le commandement du capoutan bacha ou amiral. Il est vrai que les zaims sont souvent dispensés de servir sur mer en personne, moyennant la somme à laquelle ils sont taxés sur les livres des seigneurs, & de cet argent on leve d'autres soldats qui sont enrollés dans les regiſtres de l'arsenal; mais les timariots ne se peuvent jamais exempter de servir en personne avec toute la suite que le revenu de leurs terres les oblige de mener avec eux, non plus que les zaims, lorsqu'ils sont commandés d'aller servir par terre. Il n'y a point d'excuse qui puisse passer pour légitime à cet égard; s'il y en a de malades, il faut qu'ils se fassent porter en litiere ou en brancard; s'ils sont enfans, on les porte dans des corbeilles ou dans des paniers, & on les accoutume ainsi dès le berceau à la fatigue, au péril & à la discipline militaire; & c'est pour cela qu'ils sont la meilleure partie de l'armée des Turcs. Ils restent compris sous le nom général de spahis. Pour faire le plus juste calcul de leur nombre, il suffit de remarquer qu'un zaim ne peut mener avec lui moins de quatre cavaliers, & que c'est le plus grand nombre qu'un timariot est obligé de mener. Le moindre timariot est obligé de mener un homme à la guerre, & le plus considérable zaim dix-neuf. En prenant dans ce calcul un certain milieu entre le plus & le moins, on pourroit venir à bout d'en stipuler le nombre : mais les commissaires que le grand-seigneur envoie pour faire les montres, sont aussi intéressés & aussi peu exacts que les nôtres. D'ailleurs les zaims, comme nos capitaines, ont beaucoup de passe-volans pour faire nombre les jours de montre. La mort des zaims & des timariots cause beaucoup de variété dans le nombre des soldats du grand-seigneur. Quelques-uns ont leur revenu à vie seulement, & les autres meurent sans enfans; car en ces cas-là leurs terres retournent à la couronne : de sorte que comme ceux qui les possédoient les ont cultivées, & en ont augmenté le revenu par leurs soins & par leur travail, le grand-seigneur les donne à d'autres, non pas sur le pied qu'elles avoient été données aux premiers, mais sur le revenu qu'elles font après leur mort, qui est assez souvent le double de la premiere valeur. Par ce moyen le sultan augmente le nombre de ses soldats, & c'est une chose digne d'être remarquée, qu'au lieu que les autres princes perdent à la mort de leurs sujets, il en profite; car plus il y en a de tués dans une bataille, & plus il lui en revient de bien, dont il dispose de telle sorte, qu'il gratifie ordinairement plusieurs personnes de ce qui ne faisoit auparavant que le partage d'un seul; mais pour venir présentement au compte particulier des ziamets & des timats qui se trouvent dans l'empire du grand-seigneur, en voici un extrait qui a été tiré des regiſtres de ce monarque.

Dans le gouvernement de la Natolie, on compte les ziamets & les timars suivans.

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Kiotahia,	39	948
Saruhan,	41	674
Aidin,	19	572
Castamoni,	24	570
Hudavendighiar,	42	1005
Boli,	14	551
Menteſché,	52	381
Angura,	10	257
Carahiſar,	10	615
Tekeili,	7	257
Kiangri,	7	381
Hamid,	9	385
Sultan Ughi,	7	390
Careſi,	7	242
Jenigehiſar.	7	12
Total des Ziamets	295.	des Timars 7440.

Ainſi en comptant la plus baſſe eſtimation, quatre gebelus pour chaque zaim, ils peuvent monter, avec ceux qui les accompagnent, au nombre de 1180
En doublant le nombre des timariots, ſelon l'eſtimation la plus baſſe, ils font 14880
En tout 16060
Pour l'entretien de cette armée, le revenu, ſuivant l'état du grand-ſeigneur, eſt de 37310700 aſpres.

Outre ces cavaliers on entretenoit autrefois environ ſix mille neuf cents hommes pour nettoyer les chemins, pour porter des proviſions, & pour le ſervice de l'artillerie. Il y avoit encore un fonds pour douze cents quatre-vingts ſutlers ou vivandiers, & pour cent vingt-huit trompettes & tambours qui étoient Egyptiens; mais cela n'a été en uſage que lorſque la Natolie étoit frontiere des chrétiens; car en ce tems elle étoit mieux fournie & mieux fortifiée qu'aujourd'hui. Depuis qu'elle eſt devenue une des provinces les plus tranquilles & les moins expoſées aux attaques des ennemis, on a donné ce revenu aux zaims & aux timariots; de ſorte qu'on a augmenté leur nombre de trois cents trente ziamets, & de onze cents trente-ſix timars.

On compte dans le gouvernement de Caramanie.

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Iconium,	18	512
Nighdé,	11	355
Caiſari,	12	144
Jeni-Scheher,	13	244
Ak-Scheher,	6	122
Kyr-Scheher,	4	430
Ak-Serai,	9	358
Cela fait	73 Ziamets & 2165 Timars.	

Les gebelus & les zaims, ſelon le moindre calcul font 292
Des timariots de même 4600
Qui font en tout 4392
Le revenu pour leur entretien, ſuivant l'état du grand-ſeigneur, eſt de 10500175 aſpres.

On compte dans le gouvernement de Diar-Bekir douze ſangiacs, outre ceux de Curdiſtan & de Gurdia, qui font dix-huit cents mille hommes; mais il n'y a que neuf ſangiacs marqués dans les regiſtres pour les ziamets & pour les timars; ſavoir,

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Amed,	9	176
Charpurt,	70	163
Ezani,	10	122
Sipurec,	0	1
Niſibin,	1	5
Chaſengif,	5	30
Tchemeſcherec,	2	7
Culeb,	3	24
Sangiar.	6	21
Cela fait	106 Ziamets & 540 Timars.	

Les gebelus des zaims, ſelon le plus bas calcul, font 244
Les gebelus des timariots font 1080
En tout 1504
Le revenu des zaims & des timariots ne ſe trouve point dans les regiſtres du grand-ſeigneur.

Dans le gouvernement du beglerbeg de Damas, que les Turcs appellent Scham, il y a ſept ſangiacs.

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Damas,	87	337
Jeruſalem,	9	161
Aglum,	4	61
Bahura,	9	39
Sifad,	5	129
Gaza,	7	108
Nabolos,	7	44
Cela fait	128 Ziamets & 873 Timars.	

Les gebelus des zaims, ſelon le compte précédent font 512
Ceux des timariots 1746
En tout 2558

Dans le gouvernement du beglerbeg de Livas.

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Livas,	48	928
Amaſia,	19	249
Tchurum,	16	310
Buzadic,	15	731
Demurki,	1	310
Gianic,	7	348
Arebkir,	2	153
Cela fait	108 Ziamets & 3029 Timars.	

Les gebelus des zaims, ſelon le calcul précédent, font 432
Les timariots & les gebelus font 6058
En tout 6490
Le revenu pour leur entretien fait 13087327 aſpres.

Dans le gouvernement du beglerbeg d'Erzerum il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Erzerum,	56	2214
Cara-hisarscharcki,	32	904
Kiesi,	8	229
Pasin,	9	654
Hanes-Esber,	3	435
Tortum,	10	491
Mamervan,	4	96
Melazkerd,	0	272
Tecman,	1	253
Cela fait	122 Ziamets & 5548 Timars.	

Les gebelus des zaims font	488
Ceux des timariots	11096
En tout	11584

Dans le gouvernement du beglerbeg de Van il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Van,	48	147
Adilgevar,	29	101
Ergisch,	0	14
Senureghiul,	32	203
Tchobanlu,	2	36
Ghiokiche,	36	160
Derecgher,	27	79
Ghiorluc,	7	61
Fanijazi,	4	25
Cela fait	185 Ziamets & 826 Timars.	

Les gebelus des zaims, selon le calcul précédent, font	740
Ceux des timariots	1652
En tout	2392

Dans le gouvernement du beglerbeg de Marasch il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Marasch,	10	118
Malatia,	8	276
Asab,	9	118
Cela fait	27 Ziamets & 512 Timars.	

Les gebelus des zaims font	108
Ceux des timariots	1024
En tout	1132
Pour leur entretien	9420317 aspres.

Dans le gouvernement de Chypre il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Itchili,	16	60
Alaine,	0	115
Chypre,	9	308
Schis,	2	156
Tarse,	13	428
Cela fait	40 Ziamets & 1067 Timars.	

Les gebelus des zaims font	160
Ceux des timariots	2134
En tout	2294

Dans le gouvernement du beglerbeg de Tripoli en Syrie, il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Tripoli,	12	87
Hams,	14	169
Gebelé,	9	91
Selemié,	4	52
Hama,	23	171
Cela fait	63 Ziamets & 570 Timars.	

Les gebelus des zaims font	250
Ceux des timariots	1140
En tout	139[illegible]

Dans le gouvernement du beglerbeg de Rika il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Rika,	30	143
Seruc,	9	291
Biregec,	15	109
Ane,	6	123
Cela fait	60 Ziamets & 666 Timars.	

Les gebelus des zaims font	240
Ceux des timariots	1332
En tout	1572

Dans le gouvernement du beglerbeg de Trébisonde, il n'y a point de sangiacs. Il y a 56 ziamets & 398 timars sous la jurisdiction de cette ville. Ainsi le nombre des cavaliers fait en tout....

Dans le gouvernement du Beglerbeg d'Alep il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Alep,	73	295
Adana,	11	191
Kelis,	17	295
Azir,	2	91
Balis,	7	86
Mearré,	7	86
Cela fait	117 Ziamets & 1044 Timars.	

Les gebelus des zaims font	468
Ceux des timariots	2088
En tout	2556

Dans

Dans le gouvernement du Beglerbeg de Tchilder il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Olu,	3	123
Erdebamburec,	9	86
Hagret,	2	23
Ardnug,	4	149
Pusenhaf,	11	18
Penbec,	8	54
Tarchir,	2	4
Luri,	9	10
Ustucha,	1	7
Achankiule,	11	37
Achtala,	8	6
Asin,	4	24
Penbec,	14	86
Pertekrec,	9	0
Cela fait	106 Ziamets & 650 Timars.	

Les gebelus des zaims font	424
Ceux des timariots	1318
En tout	1742

Dans le gouvernement du Capoutan, bacha ou amiral, il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Négrepont,	12	188
Mitylène,	4	83
Cogia-Ilé,	25	187
Sifla,	32	235
Carli-Ili,	11	119
Gailipoli,	14	32
Rhodes,	5	71
Bergai,	5	146
Mezestra,	16	91
Cela fait	124 Ziamets & 1152 Timars.	

Les gebelus des zaims, selon le calcul ordinaire, font	500
Ceux des timariots	2304
En tout	2804

Dans le gouvernement de Beglerbeg de Remilie ou autrement de Romanie, il y a

Sangiacs.	*Ziamets.*	*Timars.*
Sophia,	237	1788
Kiostendil,	48	1017
Morea,	100	242
Alexandrie d'Epire,	19	205
Tirhala,	26	523
Silistra,	75	432
Nigheboli,	60	344
Uchri,	60	342
Aulona,	68	489
Jania,	62	345
Ilbasan,	18	138
Tchirmen,	20	130
Salonica,	36	262
Vizé,	20	79
Delunia,	24	165
Uskiup,	20	344
Kerclesa,	1	18
Dukakin,	10	53
Vidin,	17	225
Alahegizar,	27	509
Serzerin,	17	225
Valtcarin,	10	317
Cela fait	1075 Ziamets & 8194 Timars.	

Les gebelus des zaims font	4300
Ceux des timariots font	16388
En tout	20688
Mais le nombre ordinaire des zaims & des timariots, avec leurs gebelus, est environ de trente mille deux cens hommes	30200
A quoi il faut ajouter les soldats du Beblerbeg, des Sangiacsbegs & des autres officiers qui sont ordinairement	2500

Et ainsi la milice entretenue de ce pays-là peut être de 32700 ou 33000 hommes.

Outre cette milice de Romanie, il y en a une autre sorte, qu'on appelle jureghian ou juracler; ceux qui la composent possédent leurs terres en fief de pere en fils, & sont environ douze cents quatre vingt-quatorze familles. Il y en a encore une autre sorte dans la province de Dobridge, qu'on appelle Ogiaks; ceux-là sont environ quatre cents maisons. Il y en a de la même espéce deux cents maisons dans la province de Kizilgé, & dans celle de Tchirmen trois cents cinquante-un cingani; c'est une espéce d'Egyptiens, & dans Vizé cent soixante-dix. Ainsi le nombre des Ogiaks peut aller à quatre mille sept cents vingt-un, ou au plus à cinq mille. Ceux-là sont obligés de prendre cinq personnes de trente, qu'on appelle akingi ou volontaires, & qui se joignent avec les Tartares, pour faire des courses dans la Pologne & ailleurs; & ainsi ils se relevent tous les ans. Ceux qui demeurent au logis sont appellés jamac, & ne sont point obligés de servir en personne, lorsque le grand-seigneur les veut employer; mais pour chaque somme de cinq mille aspres qu'ils possédent de revenu des terres du grand-seigneur, ils doivent fournir un homme, qui est obligé de servir, outre ceux qui accompagnent les Tartares dans leurs courses cette année là. Le principal office de ceux-là, est d'accompagner l'artillerie, le bagage & les provisions de l'armée. On les occupe aussi à nettoyer les chemins & à raccommoder les ponts, pour faciliter le passage des troupes. Il y a aussi des familles de Bulgariens, qui sont destinées au même service, & à porter du foin, ou à couper de l'herbe pour les chevaux, selon la saison de l'année. Le nombre des zaims & des timariots dans les gouvernemens des beglerbegs de Bude, de Temiswar & de Bosnie, ne se trouve point marqué exactement dans les registres du grand-seigneur; mais selon le rapport de ceux qui en sont bien informés, cette milice des frontieres de l'Empire, qu'on appelle Serhadli, ne fait pas moins de soixante-dix mille hommes, qui sont payés du revenu des sangiacs de ces pays; mais quoique la milice de Bude ne soit pas comprise dans les anciens registres de Constantinople, parce que ce gouvernement, à cause de sa vaste étendue &

de son grand revenu, passe comme pour une principauté indépendante; néanmoins on ne laisse pas de tenir dans Bude même un registre exact de toutes les forces qu'on en peut tirer. Cela se fait avec d'autant plus de soin, que les Turcs regardent ce gouvernement comme un des plus considérables de l'Empire, à cause qu'il est comme la clef de Hongrie. Pendant que j'y étois, il y avoit, comme je l'appris des officiers les mieux informés, le nombre que voici, lequel se rapporte précisément à celui que je viens de remarquer. Douze mille janissaires; quinze cents spahis; deux mille deux cents zaims & timariots; dix-huit cents azapes, qui sont les moindres soldats. Dans le château de Bude douze cents; dix neuf cents gebegis ou armuriers; cinq cents à la garde de la porte, appellée Coutchouc Capi; cinq cents cannoniers; trois cents martolois, qui sont une espéce de fantassins; deux cens quatre-vingts soldats pour garder le magasin des poudres; trois mille soldats qui servent le bacha; cela fait en tout vingt-cinq mille cent quatre vingts, à quoi, si on ajoute la milice de Bosnie & des autres provinces de l'Esclavonie, & celle qui est le long des frontieres, dont l'étendue est de huit cens lieues angloises ou environ, le nombre ne pourra pas aller à moins de soixante-dix mille combattans, mais on ne parle ici que des zaims & des timariots, dont le nombre peut aller à dix mille neuf cents quarante-huit zaims, & à soixante-douze mille quatre cents trente-six timariots, qui font en tout quatre-vingt-trois mille trois cents quatre-vingts, selon la moindre estimation, & qui peut être aisément plus grand d'un tiers, outre la milice du grand caire, & les autres ordres de soldats, dont on parlera aux chapitres suivans.

Ces partages & ces divisions furent faites autrefois par Soliman *le Magnifique*, comme un des meilleurs moyens de tenir en ordre la milice, qui est le plus puissant appui de l'empire des Ottomans. Mais comme avec le tems la corruption se glisse par-tout, l'avarice & l'ambition des officiers ont trouvé le moyen d'apporter quelque altération dans ce bel ordre, & les beglerbegs, les bachas & les trésoriers, au lieu de donner des récompenses aux soldats, selon leur mérite & leurs services, réservent ces ziamets & ces timars, pour récompenser leurs domestiques, & pour en tirer divers services. Les seigneurs qui demeurent à Constantinople, ou proche de la mer, obligent ces domestiques à entretenir les bateaux qui apportent les provisions nécessaires pour leur maison. Ceux qui demeurent dans des lieux plus éloignés de la mer s'accommodent avec le trésorier des soldats, & sans avoir égard aux véritables héritiers, mettent en vente le revenu des fermes, & le donnent à ceux qui en offrent le plus. De sorte que dans le tems de la moisson le bacha envoye ses officiers pour recevoir les droits de ces pauvres timariots, ce qui se fait avec une si grande violence, qu'il naît une infinité de procès de ces actions; mais comme ils se passent tous devant des juges intéressés, la sentence est toujours prononcée en faveur de celui qui a le plus de pouvoir & le plus d'argent. Le calcul qu'on vient de faire des zaims & des timariots, est le plus raisonnable qu'on peut faire; mais comme il est fait sur la plus basse estimation, on peut dire, en ajoutant quelque chose aux quatre vingt trois mille trois cents quatre-vingts, que cette milice va jusqu'à cent mille combattans, qui est, à ce qu'on dit, le plus grand nombre qu'on puisse mettre ensemble.

Les Turcs se persuadent que leurs loix civiles leur ayant été données par leur prophéte, aussi bien que les préceptes de leur religion, elles viennent également de Dieu, & qu'ils sont également obligés à y obéir. Leurs cérémonies, leur doctrine, les loix de leur religion sont renfermées dans trois livres qu'on peut appeller proprement le code & les pandectes de la religion des Mahométans. Le premier est l'*alcoran*; le second *assonach*, ou la tradition, avec les sentimens des sages; le troisiéme comprend les conséquences que l'on en tire. Mahomet a écrit l'alcoran, & a fait quelques loix pour le gouvernement civil, le reste a été composé par ses quatres premiers successeurs Abubeker, Omar, Osman & Aly. Les califes de Babylone & d'Egypte, ont aussi été des docteurs & des interprétes de la loi de Mahomet, & leurs décisions étoient regardées comme d'autorité divine; mais l'opinion que l'on avoit de leur autorité infaillible s'étant perdue avec leur puissance temporelle, elle a été transportée au *mufti*. Cependant quoiqu'il y ait une grande diversité entre les docteurs, dans l'explication de leur loi, quiconque néanmoins observe les cinq articles fondamentaux de leur religion, est regardé en Turquie comme véritable fidéle. Le premier de ces articles regarde la pureté extérieure de leurs corps & de leurs habits. Le second consiste à faire leurs prieres cinq fois le jour. Le troisiéme oblige à jeûner le mois de ramazan. Le quatriéme ordonne de donner de bonne fois la *zecat*, c'est-à-dire l'aumône. Le cinquiéme oblige à faire le voyage de la Mecque quand la chose est possible; mais ils n'ont qu'un seul article de foi qu'ils doivent croire, savoir, *Qu'il n'y a qu'un seul Dieu, & que Mahomet est son prophéte.* Les autres cérémonies, comme la circoncision, l'observation du vendredi pour un jour de dévotion, l'abstinence de la chair de pourceau & du sang des animaux, ne sont pas comprises dans les cinq principaux articles, & n'ont été commandées que pour servir de marques & de preuve de l'obéissance des hommes dans les choses les plus nécessaires de la loi.

Le mufti est le chef principal de la religion des Turcs, & l'oracle de tous les doutes & de toutes les difficultés qui peuvent naître sur l'explication de leur loi. Il est extrêmement consideré, & les Turcs ont tout le respect imaginable pour sa personne. Son élection dépend absolument de la volonté du grand seigneur, qui choisit toujours pour cet office un homme de grand savoir, d'une probité reconnue, & d'une austérité exemplaire pour les mœurs. Son autorité est si grande, que le grand seigneur même ne le contredit jamais, & ne s'oppose à aucune des sentences qu'il a prononcées; sa puissance ne s'étend pas néanmoins jusqu'à contraindre dans les affaires d'etat & dans les causes civiles & criminelles, il se contente de dire son sentiment & d'employer des raisons pour l'appuyer; il les donne par écrit après que la question lui a été proposée en peu de mots aussi par écrit, & il se contente d'écrire au bas un *oui* ou un *non*, & cela s'appelle *fetfa*, après quoi il ajoute ces mots: *Dieu fait ce qui est meilleur.* Lorsque ce papier est porté au *cadi* ou juge, il y conforme toujours son jugement, & par ce moyen les procès de la plus grande importance sont terminés dans une heure; la sentence s'exécute sans délai & sans appel. Pour ce qui regarde les affaires d'état, le sultan lui demande son avis sur les choses les plus importantes, comme lorsqu'il veut faire mourir quelque personne considérable, ou lorsqu'il s'agit de faire la paix ou la guerre, ce qu'il fait pour paroître plus équitable & plus dévot, ou pour obliger son peuple à lui rendre une obéissance plus volontaire. Si le grand-seigneur consulte le mufti sur des choses que celui-ci ne peut décider en bonne conscience comme le souverain le souhaiteroit, il arrive alors du retardement & du désordre dans les affaires; dans ce cas le mufti est privé de sa charge, on établit un autre oracle qui puisse résoudre les difficultés d'une maniere plus conforme aux intentions du sultan; s'il ne le fait pas, il perd son office comme le premier, & il en arrive de même de tous les autres, jusqu'à ce qu'il s'en rencontre quelqu'un dont les réponses s'accommodent aux desseins & aux intérêts de son prince. Cette charge étoit beaucoup plus considérable autrefois qu'elle ne l'est présentement; on n'entreprenoit aucune guerre ni aucune affaire considérable, sans avoir auparavant consulté cet oracle; mais aujourd'hui on est beaucoup plus réservé à cet égard. On le consulte quelquefois pour la forme; mais la maniere d'agir la plus commune, est que le grand visir se contentant de sa capacité, décide lui-même les affaires, & exécute même souvent ce qu'il a résolu, après quoi il demande l'approbation du mufti & le sens de la loi; alors le mufti a un vaste champ pour trouver des interprétations; car leur loi s'accommode aux tems & aux conjonctures.

Après la charge de mufti, celle de *cadilesker* ou juge de la milice, & que l'on appelle autrement juge avocat, est la plus considérable. Quoique l'étymologie de *cadilesker* semble restreindre cette charge aux soldats, elle ne laisse pas pourtant de s'étendre généralement sur toutes sortes de personnes, & les cadisleskers peuvent connoître de toutes sortes de causes & juger toutes sortes de procès; mais comme les soldats ont le privilége de ne pouvoir être soumis qu'à leurs officiers, il faut que les juges qui connoissent de leurs différends soient établis juges de l'armée, avant que de pouvoir exercer aucune jurisdiction sur eux.

Cette charge est un degré à celle de mufti, & il faut nécessairement avoir exercé la charge de cadilesker avec approbation, avant que de pouvoir être élevé à celle de souverain pontife.

La charge de molla est ensuite la plus considérable. Il y a de deux sortes de mollas, les uns ont trois cents aspres de pension par jour, & les autres cinq cents, car on les distingue par cette différence de gages. Les mollas de trois cents aspres sont les principaux juges des petites provinces, & commandent aux cadis des villes pauvres & de peu de considération. Ceux de cinq cents aspres exercent leur jurisdiction sur une province entiere du *beglerbeg*, & ont sous eux les cadis de toutes les places riches & considérables qui dépendent de leur gouvernement. Ceux-ci sont souvent élevés à la charge de mufti, mais ils n'y montent que par plusieurs degrés, & il faut qu'ils ayent auparavant exercé leur charge dans quelqu'une des villes qui ont autrefois servi de siége à l'empire. Ils sont donc premierement mollas de Pruse, d'Andrinople: ensuite ils deviennent cadileskers, & lorsque la charge de mufti est vacante, on les y appelle.

Les *imams*, ou prêtres de paroisse, doivent être assez instruits pour pouvoir lire dans l'alcoran, & il faut que leur conduite soit irréprochable pour être appellés à cette charge, il faut encore qu'ils ayent été du nombre de ceux qui ont accoutumé d'appeller le peuple à la priere du haut du clocher, & qu'on nomme *meveddins ou movezzins*. La fonction des imams consiste à appeller le peuple aux prieres, & à lui servir de guides dans les mosquées aux heures prescrites. Ils sont aussi obligés de lire tous les vendredis des sentences ou des versets de l'alcoran. Il y en a peu qui osent entreprendre de prêcher, à moins qu'ils n'ayent bien de la vanité, ou qu'ils ne croyent avoir bien du talent; ils laissent ce soin aux *scheichs* & à ceux qui font profession de prêcher, & qui passent ordinairement leur vie dans les monasteres. Le mufti n'a point de jurisdiction sur les imams pour ce qui regarde le gouvernement de leur paroisse, car il n'y a à cet égard-là nulle supériorité, nulle hiérarchie entr'eux, chacun étant indépendant & absolu dans sa paroisse, mais ils sont sujets aux magistrats dans les causes civiles & criminelles. Les gens d'église & les jurisconsultes sont en grande considération parmi les Turcs, comme il paroît par ces titres que leur donne le sultan lorsqu'il leur écrit pour leur envoyer ses ordres: *Vous qui êtes la gloire des juges & des hommes sages, & les profonds trésors de l'éloquence & de l'excellence, votre sagesse & votre capacité puissent être augmentées.*

On peut mettre les émirs, qu'on appelle autrement *enlad rasoul*, au nombre des ecclésiastiques, parce qu'ils sont de la race de Mahomet. Pour marque de cette illustre origine, ils portent le *turban verd*, qui est la couleur de ce prétendu prophéte. La vénération que les Turcs ont pour le sang de cet imposteur, a engagé les magistrats à accorder de grands priviléges à ces émirs; ils ont un supérieur qu'on appelle *nakib-escheref*, qui a ses sergens & ses officiers, & qui est si absolu sur les émirs, qu'il a pouvoir de vie & de mort sur eux. Quoiqu'il y en ait peu d'entr'eux qui puissent prouver clairement qu'ils descendent de Mahomet; ceux néanmoins qui peuvent tant soit peu prétendre à cet avantage, trouvant souvent du secours pour prouver leur généalogie, & lorsque le *nakib* souhaite favoriser quelqu'un, ou qu'il a dessein d'acquérir un nouveau sujet il lui donne un arbre généalogique, qui prouve qu'il est des descendans du prophéte, & personne alors ne peut en douter. Le deuxiéme officier s'appelle alemdar & port l'enseigne verte de Mahomet lorsque le grand-seigneur se montre en public.

C'est une opinion commune que les Turcs ont dans leur religion soixante-douze sectes, & il y a même apparence qu'il s'en trouveroit davantage si l'on connoissoit parfaitement les divers sentimens des auteurs, qui sont en crédit & qui ont des sectateurs parmi eux; mais il y a deux grandes sectes qui divisent les Mahométans; savoir, celle qui est suivie par des Turcs, & celle des Persans. La secte des Turcs tient *Mahomet* pour le plus considérable & le dernier des prophétes; celle des Perses estime qu'*Aly* lui doit être préféré; car quoiqu'il ait été son disciple, & qu'il lui ait enfin succédé, ils croient néanmoins qu'il a eu de plus fréquentes & de plus considérables inspirations que Mahomet, & que les interprétations qu'il donne à l'alcoran doivent passer pour très-parfaites & pour divine. Les Turcs reprochent aux Persans qu'ils ont corrompu l'alcoran, qu'ils ont changé des mots, & qu'ils ont mal placé les virgules; d'autre part, les Persans s'éloignent, autant qu'ils peuvent, des cérémonies des Turcs & de leur doctrine, & rejettent ces trois grands docteurs de la loi de Mahomet; savoir, Abu-Beker, Othman & Omar, comme des usurpateurs de l'autorité souveraine.

Presque tout le monde sait que la religion des Turcs est un ridicule composé de la religion chrétienne & de celle des Juifs; & il n'y a pas de doute que leurs monastères ont été formés sur le modèle de ceux des chrétiens, & que c'est à leur imitation que ces infidéles ont introduit diverses sortes de religieux chez eux; la plûpart de ces religieux s'attachent à une austérité de vie & à des mortifications extraordinaires; ils font profession d'être pauvres & de renoncer aux délices du monde. Les docteurs Mahométans assurent que leurs monastères & les ordres de leurs religieux sont aussi anciens que Mahomet, & que c'est de lui qu'Aly a reçu de lui les instructions de tout ce qui regarde leurs régles & leur discipline; mais l'histoire des Turcs ni les autres mémoires ou monumens que nous avons, ne font aucune mention de ces monastères que depuis quatre cents ans ou environ. Quoi qu'il en soit, les premiers Mahométans qui ont établi des régles & des préceptes pour ces religieux, sont *Chalwetti* & *Nakschibendi*. Les Turcs les tiennent après Mahomet, pour les deux sources d'où sont sortis les ordres qui suivent.

De CHALWETTI sont sortis	Les *Nimetulabites*,	De *Nimetulah*,	Fondateurs de ces ordres.
	Les *Cadrites*,	De *Cadri*,	
	Les *Calenders*,	De *Calender*,	
	Les *Edbemites*,	D'*Edbem*,	
	Les *Hizrevites*,	De *Hizr*,	
	Les *Bectaschites*.	De *Bectasch*.	
De NAKSCHIBENDI sont sortis	Les *Ebrbubarites*,	D'*Ebrbubar*,	Fondateurs de ces ordres.
	Les *Mevelavites*.	De *Mevelava*.	

TABLE DE LA TURQUIE PAR SAMSON.

- L'empire des Turcs comprend
  - En Europe les provinces de
    - Romanie,
    - Bulgarie,
    - Bessarabie,
    - Podolie en partie,
    - Servie,
    - Hongrie,
    - Croatie,
    - Bosnie,
    - Dalmatie,
    - Albanie,
    - Macédoine,
    - Thessalie,
    - Epire,
    - Achaïe,
    - Péloponnése.
  - En Asie les provinces de
    - Anatolie,
    - Turcomanie,
    - Dierbeck,
    - Syrie,
    - Arabie en partie.
  - En Afrique les provinces de
    - Egypte,
    - Coste d'Habec,
    - Barca.
  - Plusieurs Isles dont les plus considérables
    - Pré's de l'Europe sont
      - Candie,
      - Négrepont,
      - Les Cyclades.
    - Pré's de l'Asie sont
      - Metelin,
      - Scio,
      - Rhodes,
      - Cypres.
  - Les Tributaires les plus considérables sont
    - En Europe les principautés de
      - Transylvanie,
      - Moldavie,
      - Valaquie,
      - Petite Tartarie,
      - La république de Raguse.
    - En Afrique les Royaumes de
      - Tripoli,
      - Tunis,
      - Alger.

- La Turquie en Europe comprend
  - Vers le Septentrion
    - La Romanie
      - Constantinopoli,
      - Andrinopoli,
      - Philippopoli,
      - Trajanopoli,
      - Kirclisse,
      - Bulzier,
      - Sélivrée,
      - Gallipoli.
    - La Bulgarie
      - Sophia,
      - Silistria,
      - Nicopoli,
      - Giustendil,
      - Viddin,
      - Uscopia.
    - La Bessarabie
      - Tekin,
      - Kilia,
      - Oczakow.
    - La Podolie en partie
      - Kamieniek.
    - La Servie
      - Belgrade,
      - Semendria,
      - Ilwornick,
      - Orack,
      - Pistremo.
    - La Hongrie en partie
      - Buda,
      - Temeswar,
      - Gran,
      - Newhausel,
      - Agria,
      - Kanysia,
      - Stulweissenburg,
      - Koppan,
      - Symonthorna,
      - Petsch,

- La Turquie en Europe comprend
  - Vers le Septentrion
    - La Hongrie en partie
      - Zygeth,
      - Posega,
      - Szerem,
      - Zolnock,
      - Chonad,
      - Waradin,
      - Gyula,
      - Vilaoswar.
    - La Croatie en partie
      - Wihits.
    - La Bosnie
      - Bagnialuch,
      - Jaicza,
      - Saraio,
      - Warbozain.
    - La Dalmatie
      - Narenza,
      - Castel Nuovo,
      - Dolcigno.
  - Vers le Midi
    - L'Albanie
      - Durazzo,
      - La Valona,
      - Duccagini,
      - Alessio,
      - Ocrida,
      - Elbassan.
    - La Macédoine
      - Salonichi,
      - Cavala,
      - Contessa,
      - Ajomama,
      - Zuchria.
    - La Thessalie
      - Tricala,
      - Larissa,
      - Demetriade,
      - L'Armiro,
      - Zeiton.
    - L'Epire
      - Preueza,
      - Perga,
      - Larta,
      - Canina,
      - Chimera.
    - L'Achaie
      - Lepante,
      - Setines,
      - Delphi,
      - Corone,
      - Megra,
      - Santa Maura.
    - La Morée ou Péloponnese
      - Misistra,
      - Napoli,
      - Matuasia,
      - Coranto,
      - Argo,
      - Patra,
      - Clarenza,
      - Arcadia,
      - Navarino,
      - Coron,
      - Maina,
      - Colochina,
      - Belvedere.

- La Turquie en Asie se divise en
  - L'Anatolie, où sont
    - Chiutaje,
    - Angouri,
    - Swas,
    - Torrabosan,
    - Marasch,
    - Malatiyah,
    - Cogni,
    - Bursa,
    - Cizico,
    - Marmora,
    - Ismir,
    - Efeso,
    - Milet,
    - Sardes,
    - Apanis,
    - Halicarnasse,
    - Patera,

- LA TURQUIE EN ASIE se divise en
  - L'ANATOLIE, où sont: Satalia, Tarasus, Caisairiyah, Simiso, Amasia, Camch, Sinopoli, Nicomidia, Heraclia.
  - LA TURCOMANIE qui comprend
    - LA TURCOMANIE: Erzerum, Achlat, Erzis, Addrzis.
    - LE CURDISTAN: Wan, Bitlis, Manuscute.
  - LE DIARBECK, où sont
    - LE DIARBECK: Sanjar, Afanchiuf, Caramid, Merdin, Orpha, Nasibin, Harran, Racca, Alchabur.
    - L'ARZERUM: Mosul, Tecrit, Schiaherrisur, Scherb.
    - L'YERACK: Bagdet, Wasit, Kufa, Bassora, Quorna.
  - LA SORIE comprend
    - LA SORIE ou SORISTAN: Alep, Samosat, Alexandrette, Antachia, Hamath, Hemz, Tayd, Laudichia.
    - LA PHÉNICIE: Damas, Tripoli, Bayrut, Sayd, Sor, Acre, Giblet.
    - LA TERRE-SAINTE: Jerusalem, Gazera, Naplouze, Samarie, Caisairiyah, Tabariyah, Jaffa.
  - DANS LA PARTIE D'ARABIE *qui appartient au Turc*, sont: Aden, Zidden, Zibit, Laghi, Mocca, Elcatif, Labsa, Ahsa.

- LA TURQUIE EN AFRIQUE comprend
  - L'EGYPTE: Alexandria, Damiette, Rosette, Tenexa, Faramida, Bourles, Caffir, Suez, Buge, Zibid, Dacaii, Grodel, Cairo, Said, Mansoura, Giza, Fium, Benesuef, Aziotha, Manselout, Minio, Chana, Girgio.
  - LE BARCA: Barca, Caircan, Tolomeia, Bonandrea, Alberton, Roxa, Trabuch, Salcna, Patriarcha.
  - LA CÔTE D'HABEX: Suaquem, Ercoco.

- Les isles les plus considérables de la Turquie sont
  - PRÈS DE L'EUROPE
    - L'ISLE DE CANDIE: Candia, Canea, Rettimo, Settia.
    - L'ISLE DE NÉGREPONT: Négrepont.
    - Les isles Cyclades dont les plus considérables sont
      - NACSIA: Nacsia.
      - MILO: Milo.
      - ANDRO . . . . . .
      - SERINI . . . . . .
    - L'ISLE DE SCIRO: Sciro.
    - L'ISLE DE STALIMÈNE: Stalimène.
  - PRÈS DE L'ASIE
    - L'ISLE DE METELIN: Metelino.
    - L'ISLE DE SCIO: Scio.
    - L'ISLE DE SAMO: Samo.
    - L'ISLE DE LANGO: Lango.
    - L'ISLE DE STAMPALIA: Stampalia.
    - L'ISLE DE RHODES: Rhodes.
    - L'ISLE DE CYPRE: Nicosia, Famagosta, Baptlo.

- Les tributaires les plus considérables sont
  - EN EUROPE LES PRINCIPAUTÉS DE
    - TRANSILVANIE: Clausenburg, Weissenburg, Hermanstat, Cronstat, Kysdi, Vsuarhel, Megies, Nosenstat, Neumarck, Zatmarbania, Schespierg.
    - VALAQUIE: Tarwis, Braislow, Ermstat, Rebnicz, Jolonice, Dambrouitza, Ris, Buchoresk, Brackilaw.
    - MOLDAVIE: Soczoura, Choctzyn, Stepanoste, Lapuczna, Trescott, Romaniwasar, Jalas.
    - LA PETITE TARTARIE: Capha, Baciesaray, Sultanlavay, Or als Perecop.



TURREBLANDENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé Paulus *Turreblandinus*, dans la notice des évêchés d'Afrique, & Maximus *episcopus Turreblandensis*, dans la conférence de Carthage, n°. 208. Datianus, *episcopus ecclesiæ Turreblandis*, souscrivit la lettre synodique des évêques de la Byzacène, dans le concile de Latran, sous le pape Martin.

TURRENA AUGUSTALIS, ville d'Italie, dans la Toscane, selon Ortélius, qui cite les prétendues origines de Caton. Il ajoute que cette ville est nommée *Burnea* par Leander.

TURRETAMALLIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. *Gaudentius*, son évêque, assista au concile de Carthage, tenu l'an 348. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 685.

TURRETAMALLUMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. On trouve, dans la conférence de Carthage, que *Sabratius* en étoit évêque; & *Pentasius* souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Constantin. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 1082, t. 3, p. 740.

TURRES. Voyez au mot Ad, les articles Ad-Turres.

TURRES-ALBÆ, lieu de la Lusitanie. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, le donne aux peuples *Celtici*.

TURRES AMMENIARUM, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice d'Afrique, qui fait mention de *Victor*, son évêque. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 873.

TURRES-ANNIBALIS. Pline, *l.* 2, *c.* 71, connoît deux lieux de ce nom, l'un en Espagne, l'autre en Afrique. Tite Live, *l.* 33, *c.* 48, nous apprend que le dernier de ces lieux étoit entre Acholla & Thapsus.

TURRES AURELIANÆ, lieu d'Italie, sur la route d'*Odrontum* à *Aquilonia*, entre *Leonatia* & *Turres-Julianæ*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à neuf milles du second. * *Iter Hierosolymit.*

TURRES-JULIANÆ, lieu d'Italie, sur la route d'*Odrontum* à *Aquilonia*, entre *Turres Aureliana* & *Beroes*; à neuf milles du premier de ces lieux, & à onze milles du second.

TURRIDGE ou Towridge, riviere d'Angleterre, prend sa source dans le comté de Devon, dont elle traverse une partie, passe à Bedfort, & après s'être jointe au Taw, à trois milles de la mer d'Irlande, elles s'y jettent ensemble dans un même lit.

1. TURRIS. Voyez au mot Ad, les articles Ad Turrem & Ad Turres.

2. TURRIS, ancienne ville bâtie par Trajan, sur le Danube. L'empereur Justinien envoya une ambassade aux Antes & aux Sclavons, pour les prier d'aller dans cette ancienne ville appellée la Tour, selon Procope, *Gothic. l.* 3, *c.* 14, & qui depuis long-tems étoit destituée d'habitans. Il leur promit de leur donner cette ville & les terres qui en dépendoient, & d'entretenir leur amitié par une suite continuelle de présens & de largesses, s'ils se vouloient opposer aux fréquentes irruptions que les Huns faisoient sur les terres de l'Empire. Ortélius soupçonne, sans grande raison, que cette ville pourroit être la même que celle qui est appellée *Turris-Ferrata*, par Eusebe, Aurelius-Victor & Vopiscus. Voyez plus bas l'article Turris-Ferrata.

3. TURRIS, lieu ou ville de la Mœsie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route du mont d'Or à Byzance, entre *Remisiana* & *Meldia*, à ving-huit milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. Ortélius croit que ce pourroit être la même ville que celle que Trajan avoit bâtie. Voyez Turris, n°. 2.

4. TURRIS ou Turris Libysonis. Voyez Libysonis-Turris.

1. TURRIS-ALBA, lieu de Perse, aux environs de la ville de Suze, selon Pline, *l.* 2, *c.* 106.

2. TURRIS-ALBA ou Turre-Alba, siége épiscopal d'Afrique, selon la conférence de Carthage, n°. 197, où son évêque est qualifié Verianus *episcopus à Turre-Alba*. C'est peut-être la même chose qu'*Aqua-Albensis*, dans la Mauritanie Sitifense.

TURRIS-AUGUSTI, lieu d'Espagne, selon Pomponius-Mela, *l.* 3, *c.* 1, qui la met près de la riviere Sars. Je ne sais pourquoi Ortélius a voulu que Turris-Augusti & Aræ-Sextianæ fussent le même lieu. Il n'a pas pris garde, apparemment, que Pomponius-Mela connoissoit ces deux lieux, & qu'il les éloignoit fort l'un de l'autre.

1. TURRIS-CÆSARIS, lieu d'Italie, dans la Pouille. La table de Peutinger place ce lieu entre *Barium* & *Egnatia*, à vingt milles de la premiere de ces places.

2. TURRIS CÆSARIS, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin le marque à quinze milles de *Sugus*, & à quarante milles de *Cirta*.

TURRIS-CALARNEA, lieu de la Macédoine. Pomponius Mela le place entre le fleuve Strymon & le mont Athos. Ce pourroit être la ville Calarna d'Etienne le géographe.

TURRIS-CONCORDIENSIS ou Ad Turres-Concordiæ, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique, où l'évêque de ce siége est appellé Quod-vult-Deus.

TURRIS-CREMATA, nom latin de Torrequemada. Voyez Torrequemada.

TURRIS-FERRATA, lieu de la Pannonie, aux environs de *Sirmium*. C'est l'endroit où l'empereur Probus fut assassiné. * *Aurel. Victor*, p. 52.

TURRIS-JULIA, nom latin de la ville de Truxillo. Voyez Truxillo.

TURRIS-LAPIDEA, lieu d'Asie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 13, le place chez les peuples *Sacæ*.

TURRIS-ROTUNDA ou A Turre-Rotunda, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Son évêque est nommé Donatus, *episcopus à Turre rotunda*, dans la conférence de Carthage, n°. 208. On croit que cette ville est celle que Ptolomée appelle Robunda. La situation convient assez.

TURRIS STRATONIS. Voyez au mot Cesarée, l'article Cesarée de Palestine.

TURRIS SYLLANA, nom latin de la ville de Tordesillas. Voyez Tordesillas. Je ne sais si aucun ancien auteur a connu le nom de Turris-Syllana.

TURRIS-TAMALLENI, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Tacapa* à la grande Leptis, entre *Agariaba* & *ad Templum*, à trente milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. C'est apparemment le même lieu que la conférence de Carthage appelle TURRE-TAMALLUMENSIS. Voyez ce mot.

TURRUS, fleuve d'Italie, dans le Frioul, selon Pline, *l.* 3, *c.* 18. Quelques manuscrits lisent TARRUS pour TURRUS; & Leander dit que le nom moderne est *Turro*. Il se trompe, on l'appelle TORRE. Voyez ce mot.

TURSAMBICA-TRALAGORRA, ville de la Gaule, dans la Novempopulanie, selon la notice des provinces de la Gaule, où ce mot est corrompu. Au lieu de TURSAMBICA-TRALAGORRA, une des notices publiées par Schelstrate porte CIVITAS TURBA UBI CASTRUM BIGORRA, & une autre notice, publiée par le même, lit CIVITAS TURBA UBI CASTRUM BOGORRA. On l'appelloit ainsi l'ancienne ville de Bigorre. Voyez BIGORRE.

TURSAN, pays de France, dans la Gascogne. Il a les Lannes au nord, le bas Armagnac à l'orient, le Béarn au midi, & le Chaloſſe au couchant. Le Turſan est pris, par plusieurs savans, pour le territoire des anciens *Tarusates*. De Longuerue, *description de la France*, *part. premiere*, *pag.* 189, trouve que cette conjecture n'a aucun fondement que dans la ressemblance des noms; ce qui est une raison peu considérable. On appelle en latin ce pays *Taursanum*; & il a toujours eu les mêmes vicomtes que ceux de Marsan. Il vint au pouvoir des seigneurs de Béarn, comme plusieurs autres vicomtés du voisinage. Dans le Tursan, sont situées la ville épiscopale d'Aire & celle de Saint-Sever, surnommée cap de Gascogne. Les évêques d'Aire n'ont pourtant jamais reconnu les seigneurs du Tursan au temporel, mais seulement les ducs de Guienne & de Gascogne & les rois de France. Le Chaloſſe est joint au pays de Tursan.

TURSENA, lieu d'Italie, selon un fragment de l'itinéraire d'Antonin, qui le place sur la voie Aurélienne. L'édition de Bertius porte TURSENUM pour TURSENA.

TURSI, ville d'Italie, ([a]) au royaume de Naples, dans la Basilicate, près du Sino, environ à huit milles de l'embouchure de ce fleuve dans le golfe de Tarente, en latin *Tursia*. ([b]) On transféra dans cette ville, l'an 1546, l'évêché d'Anglona, qui en est à douze milles. Tursi a titre de duché; son terroir est bon, & produit abondamment de l'huile, de l'anis, de la coriande, du safran & du coton. ([a]) *Magin*, Carte de la Basilicate. ([b]) *Commanville*, Table des évêchés.

TURTA, nom d'un lieu dont il est parlé dans les prétendues origines de Caton.

TURTI, TURTUTANI & TURTUTANIA. Voyez TURDETANI.

TURUCHAN, pays de la grande Tartarie, frontiere de la Sibérie & du Camshatki.

TURUDENSIS, ou peut-être TURUSENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Dans la conférence de Carthage, n°. 126, Venustus est qualifié *episcopus plebis Turudensis*.

TURULIS, fleuve de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, marque son embouchure dans le pays des Edetains, entre l'embouchure du *Pallantia* & la ville *Dianium*.

TURULLUS, ville de Thrace, selon Suidas. Ortélius croit que c'est le *Tzurulum* de Cedrene. Voyez ce mot.

TURUM, ville du Norique. L'itinéraire d'Antonin la place sur la route de *Pons-Oeni*, à un lieu nommé *ad Castra*, entre *Pons Oeni* & *Jovisura*, à quarante-quatre milles du premier de ces lieux, & à soixante-quatre milles du second.

TURUNTUS, fleuve de la Sarmatie Européenne, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, qui marque son embouchure entre celle du *Rubo* & celle du *Chesinus*. Cellarius, *geog. antiq. l.* 2, *c.* 6, croit que c'est aujourd'hui la riviere de Nerva, appellée Welikarzeca par les Moscovites.

TURUPII, peuple de la Gaule Lyonnoise, sur le bord de la Loire. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8, leur donne la ville de *Cæsarodunum*. La plûpart des exemplaires, au lieu de TURUPII, lisent TURONI, Voyez TURONI & CÆSARODUNUM.

TURUPTIANA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la marque dans le pays de *Callaici-Lucensii*.

TURUSENSIS. Voyez TURUDENSIS.

TURUSITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Son évêque est nommé Serotinus, *episcopus plebis Turuzitana*, dans la conférence de Carthage, n°. 133. Il ne faut pas confondre cette ville TURUZUS, avec celle de TUZURU, dont la même conférence de Carthage, n°. 187, dit qu'Aptus étoit évêque.

1. TURY, bourg de France, ([a]) dans la Normandie, dans la partie occidentale de la campagne de Caen, sur un petit ruiſſeau qui se jette dans l'Orne, au dessous de ce bourg, environ à cinq lieues communes de France au midi de Caen. Ce bourg, qui avoit le titre de marquisat, ([b]) fut érigé en duché, sous le nom d'Harcourt, en faveur de Henri d'Harcourt, le 19 mars 1701, & en pairie, le 9 d'aout 1710, en faveur du même Henri d'Harcourt, duc, pair & maréchal de France. ([a]) *De l'Isle*, Atlas. ([b]) *Piganiol*, Description de la France, t. 5, p. 356.

2. TURY, bourg de France, dans le diocèse d'Auxerre, sur les limites de Nivernois: ce lieu est très ancien. Saint Aunaire, évêque, l'appelle *Taurjacus*, en sa description diocèsaine faite vers l'an 580. Nithard nous apprend que ce fut proche ce lieu que les armées de Lothaire, Louis le Germanique & Charles les Chauve, se réunirent pour le combat l'an 841. L'église est du titre de saint Julien, martyr de Brioude. Elle étoit possédée, dès le douziéme siécle, par les chanoines réguliers de l'abbaye de saint Laurent du même diocèse.

TURZO, ville de l'Afrique propre. Elle est comptée par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes qui sont au midi d'Adrumete. Quelques exemplaires portent TURZA pour TURZO.

TUSA, fort de Sicile, dans la vallée de Demona, à l'embouchure de la riviere de même nom, sur la côte septentrionale. * *De l'Isle*, Carte de Sicile.

TUSCA, fleuve d'Afrique, aux confins de la Numidie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 3. Le nom moderne est *Guad il barbar*, selon Jean Leon. Ce fleuve séparoit la Numidie de l'Afrique propre, où commence aujourd'hui l'état de Tunis.

TUSCAMIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense. La notice des évêchés de cette province appelle l'évêque de cette province Maximus.

TUSCANENSES, peuples d'Italie, dans l'Etrurie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. On croit qu'ils habitoient dans le lieu présentement nommé Toscanella, au duché de Castro.

1. TUSCI, peuples de la Sarmatie Asiatique. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, dit qu'ils habitoient entre le mont Caucase & les monts Cérauniens. Il y en a qui voudroient lire TURCI au lieu de TUSCI. Ils prétendent que ce sont les TURCÆ de Pline.

2. TUSCI. Pline, *lib.* 5, *epist.* 6, nomme ainsi la maison de campagne qu'il avoit dans la Toscane. Elle étoit vers la source du Tibre. Cluvier la place à la gauche de ce fleuve, mais il semble que le nom de *Tusci* veut dire qu'elle étoit dans la Toscane; par conséquent, elle devoit être à la droite du fleuve, qui faisoit la borne de la Toscane de ce côté-là. Il y en a qui croyent que c'est aujourd'hui Citta di Castello.

3. TUSCI & TUSCIA. Voyez HETRURIE.

TUSCULUM, ville d'Italie, dans le Latium, au nord de la ville d'Albe, sur une colline, selon Strabon, *l.* 5, ce qui a fait qu'Horace lui a donné le surnom de *Supernum*:

..... *superni villa candens Tusculi.*

Les masures de Tusculum, selon Spon, *Voyage d'Italie*, *l.* 1, sont à deux milles de Frescati ou Frascati, au-dessus de la montagne. On y voit des ruines peu considérables, & un bâtiment presque entier au-dessus du grand chemin appellé *le chemin vieux*. La tradition assure que ce bâtiment étoit la maison de Cicéron. C'est une des plus belles vues qui soient au voisinage de Rome; car on est à la cime de la montagne, & l'on découvre de-là Castel Gandolphe, le lac d'Albano, la mer & toute la Campagne de Rome. Cellarius, *geogr. ant. l.* 2, *c.* 9, ne convient pas avec Spon sur la situation de *Tusculum*. Il ne veut pas que cette ville ait été au-dessus de la montagne, parce

que les masures que l'on y voit sont plutôt celles d'une maison de campagne que celles d'une ville ; remarque qu'il dit avoir été faite par Holsten. Il ajoute qu'il est bien plus naturel de dire que la ville de *Tusculum* étoit dans le lieu même où est aujourd'hui *Frascati*.

La plûpart des Grecs ne font le nom de cette ville que de deux syllabes. Strabon & Plutarque écrivent Τύσκλον, Denys d'Halicarnasse Τούσκλον, & Etienne le géographe Τύσκλον. Tous les Latins le font de trois syllabes, TUSCULUM : & Ptolomée a suivi cette ortographe, car il lit Τύσκουλον. C'étoit un municipe, auquel Cicéron, *pro Fonteio*, *c.* 14, donne l'épithéte de *Clarissimum*. Denys d'Halicarnasse, *l.* 10, *p.* 646, nous apprend que la distance de *Tusculum* à Rome n'étoit pas moindre de cent stades. Joseph, *l.* 22, *c.* 8, dit la même chose, quoiqu'il paroisse parler plutôt de la maison de campagne de Tibere que de la ville de Tusculum ; mais cette maison de campagne étoit dans le voisinage de la ville. Le territoire des environs est fort agréable, & sa beauté fut cause que les Romains y bâtirent diverses maisons de plaisance.

TUSCUM ou THUSUM MARE. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 3, donne ce nom à cette partie de la mer Méditerranée qui mouille les côtes de la Toscane ; & il l'étend jusques sur les côtes de Sicile, car il dit que le fleuve Himera se jette dans la mer de Toscane : *alio* (ore) *In Thuscum mare devenit*. Voyez TYRRHENUM MARE.

TUSCUS. Voyez THUSCUS.

TUSDRITANUM & THUSDRUM. Voyez THUSDRITANUS.

TUSEY, *Tussiacum*, lieu de France, dans la Champagne, au diocèse de Toul. Ce lieu est une annexe de Vaucouleurs. Son église est dédiée à saint Remi ; nos rois y avoient autrefois un château, où il s'est tenu un concile.

TUSIAGATH, ville de la Mauritanie Césariense. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Quelques exemplaires latins lisent THUSIATHAT, & d'autres TUSIATATH.

TUSIS, bourg du pays des Grisons, dans la ligue Grise, dans la vallée de Tumlesch, proche d'une branche du Rhin, est ancien, & fut bâti par les Toscans qui vinrent dans la Rhétie.

1. TUSO, fleuve de l'Inde, en deçà du Gange, dans lequel il se jette, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. Au lieu de *Tuso*, les exemplaires latins portent *Soa* ; & ce pourroit être le SONUS d'Arrien, *in Indic.*

2. TUSO, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sucheu, seconde métropole de la province. Elle est de 8d 20' plus occidentale que Pekin, sous les 27d 51' de latitude. * *Atlas Sinensis.*

TUSSA. Voyez THUSSA.

TUSSÉ, baronnie de France, dans la Touraine, à trois lieues du Mans : elle a été possédée par une famille du même nom, fondue en celle de Champagne & de Beaumanoir, par le mariage de Jeanne de Tussé avec Baudouin de Champagne, bailli de Touraine, & François de Beaumanoir. La paroisse contient plus de mille deux cents habitans. Cette baronnie appartient aujourd'hui à la maison de Lavardin.

TUSSII. Voyez STURII.

TUTAPUS, fleuve de l'Inde. Arrien, *in Indic.* n°. 4, dit que c'est un grand fleuve qui se perd dans l'Acesinès, l'un des fleuves qui se jettent dans l'Indus.

TUTATIO, lieu du Norique. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route d'Aquilée à *Lauriacum*, entre *Gabromagus* & *Ovilabis*, à vingt milles de chacun de ces lieux.

1. TUTELA, nom latin de la ville de Tulle, dans le Limousin.

2. TUTELA, ville d'Espagne, dans la Celtibérie. Martial en parle dans le quatriéme livre de ses épigrammes, *ad Lucium epig.* 55, *v.* 16.

TUTHOA, riviere de Péloponnése dans l'Arcadie. Le Ladon, dit Pausanias, *l.* 8, *c.* 25, reçoit la riviere de Tuthoa, auprès d'Hérée sur les confins de Thelphusiens ; & la campagne voisine du confluent des deux rivieres, s'appelle par excellence *la Plaine*.

TUTIA, ville de l'Espagne citérieure. Ce fut, selon Florus, *l.* 3, *c.* 22, une des villes que les Romains reprirent après que Sertorius eut été assassiné, & que Perpenna eut été vaincu & livré à Pompée. Plutarque, *in Sertorio*, qui écrit TUTTIA, dit qu'un des lieutenans de Sertorius perdit une bataille auprès de cette ville contre Pompée & Metellus joints ensemble.

TUTICUM, ville d'Italie dans le pays des Samnites, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1. C'est l'AEQUUS-TUTICUS de l'itinéraire d'Antonin. Voyez AEQUUS-TUTICUS, & EQUUS-TUTICUS.

TUTIENSES, peuples d'Italie, dans le Latium, & dans la premiere région, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Ortélius soupçonne qu'ils pouvoient tirer leur nom de la ville Equus-Tuticus.

TUTILA. Voyez au mot ARA, l'article ARA-TUTILA.

TUTING, montagne de la Chine, dans la province de Huquang, au territoire de Tegan, quatriéme métropole de la province, au nord du lac de Tungmung. Cette montagne qui est très-élevée, est presque toute couverte d'arbres fort épais & très-anciens ; & dans quelques endroits on voit des champs très-fertiles où l'on seme du riz. * *Atlas Sinensis.*

TUTINI, peuples d'Italie, dans la Calabre, selon Pline, *l.* 3, *c.* 11.

TUTLINGEN, ville d'Allemagne, dans la Suabe, près du Danube, & du domaine des ducs de Wirtenberg. Elle fut entourée de murailles en 1274. Cette ville appartenoit autrefois aux seigneurs de Wartenberg. Louis, abbé de Reichenau, de la maison des comtes de Phullendorf en Suabe, fut tué en 1364, dans l'église de cette ville par ses propres domestiques. * *Zeyler*, Topog. Sueviæ, p. 76.

TUTTENDORP, petit bourg du Sud Jutland, dans le bailliage de Christianopolis au duc de Holstein-Gottorp.

TUTTIA. Voyez TUTIA.

TUTUCURIN, TUTUCORIN, ou TUTUCORY, ville de la presqu'isle de l'Inde, sur la côte de la Pêcherie, & la principale ou plutôt l'unique qui soit sur cette côte, le reste ne consistant qu'en de grosses bourgades & quelques villages. De loin on prendroit Tutucurin pour une ville, ornée de magnifiques maisons ; mais quoiqu'elle soit fort peuplée (car on n'y compte pas moins de cinquante mille habitans, partie chrétiens, partie gentils,) on trouve en arrivant qu'elle n'est en rien supérieure aux autres villes des Indes. Les Hollandois à qui elle appartient, y ont fait bâtir une petite forteresse. Il y a quelques bâtimens assez élevés dans les deux isles qui couvrent la ville, & plusieurs grands magasins bâtis sur le bord de l'eau qui font un assez bel effet. Le reste n'est presque tout bâti que de palhotes. On remarque que Tutucurin est presque à une égale distance du cap de Comorin & du passage de Ramancor. Toute la côte de la Pêcherie est inabordable aux vaisseaux d'Europe, parce que la mer y brise terriblement. Il n'y a que Tutucurin où les navires puissent passer l'hiver, cette rade étant couverte par deux isles qui en font la sureté. La hauteur du pôle Tutucurin est, suivant les observations du pere Noël, de 8d 52'. * *Lettres édifiantes.* t. 15, p. 36.

TUTULENSIS. Voyez TEUTULENSIS.

TUTUNCRUS ou plutôt TUNCRUS ; car c'est ainsi que les dernieres éditions lisent ces vers de Sidonius Apollinaris, *ad Consentium*, *carm.* 20, *v.* 244.

Tu Tuncrum, & Vachalim, Visurgin, Albin, &c.

Tuncrus est, à ce qu'il paroît, un fleuve ; mais il seroit difficile d'en donner la position, Sidonius Apollinaris ne l'ayant point marquée. Je ne connois aucun autre auteur qui fasse mention d'un fleuve de ce nom.

TUTZIS, ville d'Egypte. L'itinéraire d'Antonin la marque entre *Talma* & *Pselcis*, à vingt milles du premier de ces lieux & à douze milles du second.

TWEDALE, province de l'Ecosse méridionale, située au nord de Tiviotdale, & qui prend son nom de la riviere de Twede, qui la traverse. Elle a environ vingt-huit milles en longueur sur dix-huit en largeur. L'air y est assez serein & tempéré. Il y a des montagnes, mais qui sont verdoyantes, & qui nourrissent une infinité de brebis, dont la laine est très-bonne. Ses vallées ne sont pas moins fertiles en bled & en pâturages. Ses lacs & ses rivieres abondent en poisson de diverses sortes, & celles-ci sur-tout en saumon, qui est

est excellent. Le lac qu'on appelle Weltwater Lake est tellement rempli d'anguilles & d'autres poissons au mois d'août, que le nombre prodigieux qui en sort par une petite riviere, lorsque le vent d'ouest regne, renverse quelquefois les petits bâteaux de ceux qui y vont pour les prendre. *Twedale* donne le titre de marquis à une branche de l'ancienne & noble famille de Hay, comte d'Errol. Les autres principales familles sont celles de Murray, de Philiphaugh, des Scots & des Pringle. Péebles, sa capitale, est située agréablement entre la Twede & le Peebles, & se distingue par ses trois rues, trois ponts, trois églises & trois portes. Le comté de Selkirk dans cette province, est un pays de bois & de montagnes, mais qui produit beaucoup de pâturages. * *Etat présent de la grande Bretagne*, tom. 2, p. 235.

TWEDE, riviere qui sépare l'Angleterre de l'Ecosse. Elle se jette dans la mer auprès de Berwick, sur les frontieres d'Ecosse.

TWENTE, *Tuventia*, quartier des Pays-Bas, dans la province d'Over-Issel, aux confins de la Westphalie. On croit que ce nom de Twente vient des peuples nommés *Tubantes*, dont parlent Tacite & Ptolomée, & qui habitoient dans ce pays-là. Le comté de Twente fut donné à l'église d'Utrecht & à son évêque Bernold en 1046, par l'empereur Henri *le Noir*. Sa capitale est Oldenzel, qui étoit déja fondée du tems de cet empereur, qui donna en 1049, à l'évêque Bernold le droit d'y tenir marché toutes les semaines, & cet empereur appelle ce lieu *Aldenzele in Pago Tuvent.* * *Longuerue*, Descript. de la France, part. 2, p. 35.

TWER, ville & duché de l'empire russien. Voyez Tuer.

TUX, petite ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Mayence. C'est proprement un corps-de-garde avancé pour couvrir les terres de cet électorat. Le poste n'est pas mauvais, quoique les ouvrages ne soient que de terre & en assez mauvais ordre; mais le terrein étant bon par-tout, il seroit aisé de les rétablir.

TUXFORD, bourg d'Angleterre, dans la provice de Nottingham. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 1.

TUXIUM, ville d'Italie & la capitale des Samnites, selon Plutarque, *Parall. p.* 315. Il dit que Fabius Fabricianus, en pillant cette ville, en enleva la *Venus Victorieuse* qui y étoit adorée, & la fit porter à Rome. Ortélius croit que ce pourroit être la ville Tuticum de Ptolomée.

TUXUM, ville de la Chine, au royaume de Leaotung, dans le département de Leaoyang, métropole du royaume. Elle est de 6^d 8' plus orientale que Pekin, sous les 39^d 56' de latitude. * *Atlas Sinensis*.

TUY, *Tude*, *Tyde*, ville d'Espagne, dans la Galice, sur une montagne dont le Minho mouille le pied, au-dessous de Salvatierra, avec titre de cité. Cette ville, qui a de bons remparts & de fortes murailles, est munie d'une nombreuse artillerie. On y tient toujours garnison, parce que c'est une place frontiere opposée à la ville de Valence, en Portugal. Ces deux villes sont si proches l'une de l'autre, qu'elles peuvent se battre à coups de canon. C'est dans cette derniere ville que les milices de la province ont leur rendez-vous général, lorsqu'on a la guerre avec les Portugais. L'évêque de Tuy est seigneur spirituel & temporel, & jouit de quatre mille ducats de revenu, ou de dix mille, selon quelques-uns. Il est suffragant de l'archevêché de Compostelle, & en est à vingt lieues au midi, à six de l'embouchure du Minho, & à huit de Bragâ. Cette ville est ancienne, & est une colonie grecque. La campagne est très agréable, très-fertile & très cultivée. On y voit des champs, des jardins, des vergers & des vignes qui rapportent d'excellent vin, & généralement on y a toutes les commodités que l'on peut souhaiter pour la vie; outre cela l'air y est fort tempéré. * *Délices d'Espagne*, p. 130.

Le B. Pierre Gonçales, dominicain, natif d'Astorga, mourut dans la ville de Tuy en 1240, son corps y est toujours gardé depuis, & son culte s'y est établi comme dans l'ordre des dominicains. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 510.

TUZUDRUMES, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. *Octavianus* son évêque, souscrivit au concile tenu à Carthage l'an 525. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 1082.

TUZURITANUS, *Tusuritanus*, ou *Tuziritanus*, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. Son évêque est nommé *Assellicus* dans la notice des évêchés d'Afrique, & la conférence de Carthage fait mention d'*Aptus*, évêque donatiste. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 1, p. 1078.

TYAKAPPAN, peuple de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane, sur la route que tint de la Salle pour aller aux Cenis; ils avoient des chevaux; ils sont voisins des Taraha.

TYAN, ville d'Irlande, dans la province d'Ulster, au comté d'Armagh, sur les frontieres du comté de Tyrone & de Monaghan.

1. TYANA, ville de la Cappadoce, dans la préfecture Tyanitide, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Strabon, *l.* 12, *p.* 537, en fait la seule ville de cette préfecture. Pline, *l.* 6, *c.* 3, & Arrien, 1. *Peripl.* connoissent aussi cette ville. Ce dernier dit qu'on la nommoit Thyana pour Thoana, nom qui lui avoit été donné par Thoas, roi du Chersonnèse Taurique. Cette ville est principalement connue pour avoir été la patrie d'Apollonius de Tyane, *Philost. in Vit. Apollonii*, *l.* 1, *c.* 4. Dans le concile d'Ephèse elle est attribuée à la seconde Cappadoce.

2. TYANA, ville d'Egypte, selon Etienne le géographe.

TYANITÆ. Voyez Teanum.

TYANITIS, préfecture d'Asie, dans la Cappadoce. Strabon, *l.* 12, *p.* 537, qui la place au pied du mont *Taurus*, près des portes Ciliciennes, qui lui facilitoient la communication avec la Cilicie & avec la Syrie, dit qu'on la nommoit aussi *Eusebia ad Taurum*: qu'elle étoit fertile, & consistoit en plaines pour la plus grande partie. Il ne lui donne qu'une ville nommée Tyana. Voyez ce mot, n°. 1, mais Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, en marque quatre; savoir,

Drata, *Tyana*, *Bazis*, *Syala*.

TYARA, isle dans laquelle l'empereur Néron relégua Musonius, selon Philostrate, *in vit. Apollonii*, *l.* 7, qui ajoute que cette isle manquoit d'eau; mais que Musonius y fit la découverte d'une fontaine; mais il n'y a pas de doute que *Tyara* est une faute, comme l'a remarqué Juste-Lipse; & il faut lire dans Philostrate *Gyara*, au lieu de *Tyara*. C'est de l'isle de *Gyaros* ou *Gyara*, dont il est question. Voyez Gyaros.

TYBA, lieu d'Asie, au-delà de l'Euphrate. C'est Cicéron, *l.* 15, *epist.* 1, qui en parle.

TYBERIM, ancien nom d'un lieu de la Syrie, selon Guillaume de Tyr, *l.* 11, *c.* 5, dit que de son tems ce lieu se nommoit Toronum Castrum.

TYBIACÆ. Voyez Scythæ.

TYBRESTUS, ville de l'Arabie. Vibius Sequester qui en parle, la met sur le fleuve Cyrbuès.

TYBUR. Voyez Tibur.

TYCHÆUM, montagne de la Grèce. Etienne le géographe dit qu'elle étoit entre la Bœotie & l'Eretrie.

TYCHE. Voyez Siracusæ.

TYCOKZIN, ville de Pologne, dans la Podlaquie, sur la riviere de Narew, entre Sarasi & Wizna. Elle est accompagnée d'un beau château bien fortifié, environné de marais, & qui fut bâti par Christophle Viesiolovitz, grand maréchal du grand duché de Lithuanie. On bat monnoie à Tycokzin. * *De l'Isle*, Atlas. *Andr. Cellar.* Polon. descr. p. 602.

TYDE, lieu fortifié en Espagne, selon Pline, *l.* 4, *c.* 20, & Silius Italicus, *l.* 3, qui le donnent aux Gravii. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, écrit Tude pour Tyde. Ce lieu est dans la Galice, & se nomme aujourd'hui *Tuy*.

TYDÉE. (le tombeau de) Ce tombeau étoit dans la Bœotie, entre Thébes & Chalcis. Près du tombeau de Melanippus, dit Pausanias, *l.* 9, *c.* 18, on voit trois grosses pierres. Ceux qui croient connoître les antiquités du pays disent que c'est le lieu de la sépulture de Tydée, qui fut inhumé dans ce lieu par Méon, & ils se fondent sur un vers de l'iliade d'Homére, qui dit que ce guerrier trouva sa sépulture dans les campagnes de Thébes. Tydée fut tué de la main de Melanippus, quand les Argiens assiégeoient la ville de Thébes.

TYDII, peuple de la Sarmatie Asiatique. Pline, *l.* 6, *c.* 7, le nomme parmi les peuples qui habitoient sur le mont Caucase.

TYENIS, fleuve & ville de la Colchide, selon Etienne le géographe.

TYGRINUM VINUM, nom d'un vin ainsi appellé du lieu où il croissoit, & qu'Alexandre Trallian, *l.* 8, *c.* 7, conseille de donner à ceux qui sont attaqués de la fiévre. Ortélius soupçonne que ce vin pouvoit croître en Italie; mais comme je n'ai pas vu, dit-il, le texte grec, je ne puis rien assurer, par rapport à l'orthographe de ce mot.

TYHON, en latin *Tyhonia*, petite isle située au milieu du lac Balton, dans la basse Hongrie.

TYLANGIUM, ville du Péloponnése, dans la Triphylie, selon Polybe, *l.* 4, qui, dans le même endroit, appelle cette ville Στυλάγγιον, *Stylangium*, qui est, selon les apparences, la véritable orthographe. La méprise peut être venue dans Polybe, de ce que le mot qui précéde, finissant par une *s*, le copiste n'aura pas remarqué en écoutant celui qui lui dictoit, que le mot qui suivoit commençoit par la même lettre. Etienne le géographe confirme en quelque maniere cette opinion, quoiqu'il écrive *Styllagium* au lieu de *Stylangium*.

TYLESSUS. Voyez TYLLESII.

TYLIS, ville de Thrace, près du mont Hemus. Polybe & Etienne le géographe en parlent, & le dernier dit que *Tylis* fait *Tylcos* au génitif. Voyez TULEUS.

1. TYLLESII, montagnes d'Italie, dans la grande Gréce, selon Lycophron, cité par Ortélius. Ce dernier ajoute, que selon Isacius, TILLESII est le nom d'une montagne, d'une ville & d'une forêt. Etienne le géographe, qui cite le même Lycophron, écrit TYLESSOS, & en fait une montagne d'Italie. Si nous en croyons Gabriel Barri, on a appellé TYLLESIUM, un cap de la Calabre, nommé aujourd'hui *Corica*; & on a donné le même nom de *Tyllesium* à la ville d'Agello.

2. TYLLESII, montages de la Thessalie, selon Canterus, *in Lycophron. annot.* cité par Ortélius. On ne connoît point d'autre auteur qui ait parlé de ces montagnes.

1. TYLUS, ville du Péloponnése, sur le golfe de Messénie, entre les isles Tyrides & la ville de Leuctrum, selon Strabon, *l.* 8, *p.* 360, qui dit que quelques uns la nommoient OETYLUS. Quelques-uns, au lieu de TYLUS, ont voulu lire PYLUS & BÆTILUS, pour OETYLUS. Ce sont deux fautes insignes. Strabon a lu Tylus, Τύλον, dans Homére, *Iliad. B. v.* 586.

Οἵτε Λάαν εἶχον, ἠδ᾽ οἱ Τύλον ἀμφινέμοντο.

Oetylus est aussi fondé sur ce même vers d'Homére que quelques-uns lisent de la sorte.

Οἵτε Λάαν εἶχον ἠδ᾽ Οἴτυλον ἀμφινέμοντο.

Pausanias, *l.* 3, *c.* 26 & 25, peut encore être allégué en preuve. Il nomme cette ville Oetyle, & la place, comme Strabon, sur la côte orientale du golfe de Messénie, entre le port de Messa & Talama, à cent cinquante stades du premier de ce lieu, & à quatre-vingts stades du second.

2. TYLUS, isle du golfe Persique. Arrien, *de exped. Alex. l.* 7, *p.* 488, *ed. Blancardi* 1668, la place vers l'embouchure de l'Euphrate, mais à un jour & une nuit de navigation toujours le vent en poupe. Cette isle, dit-il, est grande, & n'est ni trop hérissée de rochers, ni trop couverte de forêts; mais elle est propre à produire de bons fruits & à les porter à une juste maturité. Voyez l'article suivant.

3. TYLUS, isle du golfe Persique, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, qui la marque à l'occident de celle d'Arathos du côté de l'occident. C'est apparemment la même dont parle Arrien, quoique Ptolomée l'éloigne davantage de l'embouchure de l'Euphrate. Eratosthène, qui, selon Strabon, *l.* 16, *p.* 766, nomme cette isle Tyros, & Artémidore cité par Etienne le géographe, éloignent aussi cette isle beaucoup plus qu'Arrien de l'embouchure de l'Euphrate; car ils la mettent à dix jours de navigation de l'embouchure de ce fleuve, & à une journée seulement de l'entrée du golfe Persique. Le nom moderne de cette isle est BAHREIM 3. Voyez TYLUS, nº. 2.

4. TYLUS ou TYLUS-MINOR, isle du golfe Persique, selon Pline, *l.* 12, *c.* 10, qui la met à dix milles de la grande Tylos. Cette isle est nommée Arados par Strabon, & Arathos par Ptolomée. Sur quoi Bochart, *Geogr. p.* 2, *l.* 1, *c.* 45, remarque que dans le golfe Persique, d'où les Phéniciens étoient venus, il y avoit, comme dans la Phénicie, deux isles considérables; l'une nommée *Tylus* & l'autre *Aradus*, & d'où étoit apparemment parties les colonies qui allerent s'établir dans la Phénicie. Le nom moderne est Kismich.

TYMANDENUS, siége épiscopal de la Pisidie, selon des notices grecques, qui appellent cette ville *Timandinos*. *Longinus* son évêque assista au concile de Constantinople de l'an 449. * *Hardouin*, Collect. conc. t. 2, p. 174.

TYMAVI. On trouve ce nom dans quelques exemplaires de Valérius Flaccus, *Ed. Lud. Carrion. l.* 5, *v.* 147.

TYMBRA, ville de l'Asie mineure, dans la Pisidie. Il en est parlé dans le sixiéme concile de Constantinople. Voyez TYMBRIANI.

TYMBRIANI, peuples de l'Asie mineure, aux environs de la Lycaonie, selon Pline, *l.* 5, *c.* 27. Au lieu de TYMBRIANI, dit le pere Hardouin, les manuscrits portent TIMBRIANI, & il y a apparence qu'on doit lire TIBRIANI, car ils tiroient sans doute leur nom de la ville Τιβεριάς. Constantin, évêque de cette ville, τῆς Τιβεριάδων πόλεως, souscrivit au troisiéme concile général de Constantinople, où dans un autre endroit on lit Τιβεριάδων pour Τιβεριάδων. L'ancienne version latine ajoute que c'étoit un siége épiscopal de la Pisidie. Les notices ecclésiastiques marquent aussi ce siége dans la Pisidie; mais une lit Τυμβριάδων; une autre ὁ Τιμβριάδων, & une troisiéme ὁ Τιβεριάδων. Le pere Hardouin croit que ce nom est encore plus corrompu dans Leunclavius, qui écrit Τιμανδριάδων. *Act.* 18, p. 1068.

TYMENÆUM, montagne qu'Etienne le géographe place dans l'Asie mineure, au voisinage de la Phrygie, & dont il dit que les habitans sont nommés TYMENÆI.

TYMENNA, village de la Lycie. C'est Etienne le géographe qui en parle.

TYMES, ville de la Libye, selon Etienne le géographe. C'est la même que TUNES, dont cet auteur fait deux articles sous deux orthographes différentes. Voyez TUNES.

TYMIUM, petite ville de Phrygie, selon Ortélius, qui cite Eusébe & Nicéphore Calliste. Haymon ajoute que cette ville a été appellée JERUSALEM par l'hérésiarque Montanus.

TYMNISSUS, ville de la Carie, selon Etienne le géographe. C'est la TISANUSA, THYSIAMISA, TISSAMISA ou TISSANUSA de Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 16.

TYMNUS, ville de la Carie. Cette ville, dont parle Etienne le géographe, tiroit son nom du golfe ou promontoire THYMNIAS, dont Pomponius Méla fait mention.

TYMOLUS. Voyez TMOLUS.

TYMPANIA, ville du Péloponnése, dans l'Elide: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, la marque dans les terres. Les habitans de cette ville sont appellés TYPANEI, par Pline, *l.* 4, *c.* 6; mais il les place dans l'Achaie. Ce pourroit être la même ville que Polybe, *l.* 4, nomme TYMPANÆA, & qu'il met dans la Triphylie, & il y a apparence aussi que c'est la ville TYPANEAE d'Etienne le géographe, qui la met pareillement dans la Triphylie. Castaldus croit que c'est aujourd'hui Vardogna, bourg de la Morée.

TYMPHÆA, ville de la Thesprotie, selon Etienne le géographe. Strabon, *l.* 7, *p.* 326 & 327, ne connoît que les peuples qu'il nomme TYMPHÆI, & qu'il place vers les sources du Pénée. Selon Pline, *lib.* 4, *cap.* 2, les peuples TYMPHÆI étoient du nombre de ceux qui habitoient l'Etolie; mais, *l.* 4, *c.* 10, il met encore des TYMPHÆI dans la Bisaltie, ou, du moins, entre le Strymon & l'Anius; ce qui oblige d'en faire deux peuples différens.

TYMPHÆI. Voyez TYMPHÆA.

TYMPHE, montagne de la Thesprotie, selon Etienne le géographe.

TYMPHRESTUS, montagne de la Thessalie. Strabon, *l.* 9, *p.* 433, la met au voisinage du pays des Dolopes, & comme Phœnix régna sur ses peuples, c'est ce qui a donné occasion à Lycophron, *vers.* 420, de dire, en parlant du retour de ce prince dans sa patrie:

Κρύψει πρὶν Τυμφρηστὸν αὐγάσαι λέπας.

Abscondet antequam Tymphrestum spectaverit collem.

TYNDARIDES ou TYNDARIDÆ, lieu qu'Arrien, 1 *Peripl. p.* 14, marque dans la Bithynie, sur le bord du Pont-Euxin, entre *Posideum & Nymphæum*, à quarante cinq stades du premier de ces lieux, & à quinze du second. Denys le Périégete, *vers.* 688, marque la terre des Tyndarides près de la Colchide, sur le bord du Pont-Euxin.

TYNDARIS. Voyez TYNDARIUM.

TYNDARIUM, ville de Sicile, sur la côte septentrionale. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, la marque entre les embouchures des fleuves Hélicon & Tymethus. Elle est nommée TYNDARIS par Strabon, *l.* 6, *p* 266, & par Pline, *l.* 3, *c.* 8, qui lui donne le titre de colonie. Dans une ancienne inscription, ses habitans sont nommés Τυνδαρῖς, *Tyndarienses*, & dans plus d'un endroit des verrines de Cicéron *Tyndaritani*. Diodore de Sicile, *Excep. Leg. ex lib.* 22, dit que Denys le Tyran donna ce terrein aux Messéniens, qui y bâtirent la ville de Tyndaris. Cicéron, *Verr.* 3, l'appelle *nobilissima civitas* : en divers endroits, *Action.* 2, 3 & 4, il la met au nombre des plus considérables de la Sicile, & il ajoute : Ses habitans étoient les amis & les alliés du peuple romain. Pline, *l.* 2, *c.* 92, nous apprend que la mer avoit englouti la moitié de cette ville. Le reste est aujourd'hui détruit : on n'y voit plus qu'une église appellée *sancta Maria in Tindaro.*

TYNDARIUM PROMONTORIUM, promontoire de l'isle de Sicile, sur la côte septentrionale, selon Zonare, *bell. Punic. l.* 1, qui dit qu'en l'année 495, sous le consulat d'Atilius Calatinus & de Caius Sulpitius, la flotte des Carthaginois se mit en embuscade à l'abri de ce promontoire. Il tiroit son nom de la ville de *Tyndarium*, qui y étoit bâtie.

TYNDENSES, nom d'un peuple dont fait mention Ammien Marcellin, *l.* 29, *c.* 5. C'étoit un peuple de l'Afrique, aux environs de la Mauritanie Sitifense.

1. TYNDIS, village de l'Inde, en-deçà du Gange, dans la Limyrique. Arrien, 2 *Peripl. p.* 30, en fait un entrepôt considérable. Selon Ptolomée, *lib.* 7, *cap.* 1, Tyndis étoit une ville.

2. TYNDIS, fleuve de l'Inde. Ptolomée marque son embouchure dans le golfe du Gange, entre *Sippara & Mapura.*

TYNDRARII SCOPULI, écueils de la mer d'Egypte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, les met au nombre de trois.

TYNE, riviere d'Angleterre, dans le comté de Nortumberland. Voyez TINE, 2.

TYNES, ville de Sicile, selon Etienne le géographe ; mais il y a grande apparence que c'est une erreur, & qu'au lieu de dire ville de Sicile, il devoit dire ville de l'Afrique propre. Voyez TYMES & TUNES.

TYNIDRIMENSE OPPIDUM. Voyez THUNUDRONUM.

TYNIEC, ancien monastère de Pologne, à un mille de Cracovie, sur les bords de la Wistule. ([a]) Casimir I, roi de Pologne, qui avoit été profès à Clugni, par reconnoissance pour ses anciens maîtres, & pour l'intérêt de ses peuples, demanda des religieux de cet ordre. Il en vint douze dans ses états. Casimir fonda, pour eux, deux monastères l'an 1044, celui dont nous parlons, & celui de Leubus. Le premier abbé de Tyniec étoit un François, nommé ([b]) Aaron, qui parvint ensuite au siége épiscopal de Cracovie. ([a]) *Sarnic. annal. Pol.* p. 1054. ([b]) *Dlugoss*, pag. 230.

TYNIS. Voyez TUNES.

1. TYNNA, ville d'Asie, dans la petite Arménie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, la marque parmi les villes de la préfecture de Cataonie.

2. TYNNA, fleuve de l'Inde, en-deçà du Gange. Son embouchure est placée par Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, dans le pays des Arvares, entre *Malange & Cottis.* Quelques exemplaires écrivent TYNA pour TYNNA.

TYPÆUM. Voyez TYPÉE.

TYPANEÆ & TYPANEI. Voyez TYMPANIA.

TYPASA. Voyez TIPASA.

TYPÉE, montagne du Péloponnése, dans l'Elide. En allant de Scillunte à Olympie, dit Pausanias, *l.* 5, *c.* 6, avant que d'arriver au fleuve Alphée, on trouve un rocher fort escarpé & fort haut, qu'on appelle le mont Typée. Les Eléens, ajoute-t-il, ont une loi, par laquelle il est ordonné de précipiter, du haut de ce rocher, toute femme qui seroit surprise assister aux jeux olympiques, ou qui même auroit passé l'Alphée les jours défendus ; ce qui n'étoit jamais arrivé qu'à une seule femme nommée Callipatire, selon quelques-uns, & Phérenice, selon d'autres. Cette femme, étant devenue veuve, s'habilla à la façon des maîtres d'exercice, & conduisit elle-même son fils Pisidore à Olympie. Il arriva que le jeune homme fut déclaré vainqueur : aussi-tôt sa mere, transportée de joie, jette son habit d'homme & saute par-dessus la barriere qui la tenoit enfermée avec les autres maîtres. Elle fut connue pour ce qu'elle étoit ; mais on ne laissa pas de l'absoudre, en considération de son pere, de ses freres & de son fils, qui tous avoient été couronnés aux jeux olympiques. Depuis cette aventure, il fut défendu aux maîtres d'exercice de paroître autrement que nuds à ces spectacles.

TYPHAONIA PETRA. Apollonius, *lib.* 2, donne ce nom à un lieu du mont Caucase.

TYPHAONIUM, montagne dont fait mention Hésiode, *in Scuto Herculis.* Tzetzès dit que cette montagne étoit dans la Bœtie.

TYPHIUM, montagne de la Bœtie, selon Hésyche, cité par Ortélius. TYPHIUM pourroit bien être corrompu de TYPHONIUM.

TYPHOEUS, nom que Silius Italicus, *l.* 14, *v.* 197, donne au mont Aetna, parce que quelques-uns vouloient que Typhaon ou Typhon eut été enfoui sous cette montagne. Il y en a pourtant qui mettent la sépulture de ce géant en différens endroits. Voyez ARIMA & INARIME.

TYPHON. Voyez ORONTES.

TYPHONIS-INSULA, isle de la mer Méditerranée, aux environs de la Troade, & que quelques-uns nomment CALYDNA, selon Q. Smyrneus, *lib.* 1. *Ilii excidii*, cité par Ortélius. Ce pourroit être la même isle que Lycophron appelle *les rochers* ou *les écueils de Typhon*, TYPHONIS SCOPULI ; cependant, son commentateur Isacius veut que ce soient des montagnes de Cilicie appellées *Arimi.* Pomponius Méla, *l.* 1, *c.* 13, marque dans la Cilicie une caverne nommée TYPHONEUM SPECUS.

TYPHRESTUS, montagne & ville de la Trachine, selon Etienne le géographe. Le grand Etymologique les met dans la Ménalie. Ortélius croit que c'est la ville TYMPHRESTUS de Strabon.

1. TYR, ville d'Asie, dans la Phénicie, sur le bord de la mer, au midi de Sidon. Cette ville, célébre dans l'histoire sacrée & prophane, est des plus anciennes, quoique bâtie depuis Sidon : car, selon Justin, *lib.* 18, *cap.* 3, les Sidoniens en furent les fondateurs. Quinte-Curse veut que Tyr & Sidon soient de la même ancienneté, & qu'elles ayent été bâties par Agénor, fils de Cadmus ; mais il y a grande apparence que Sidon est plus ancienne ; car elle subsistoit du tems des patriarches, au lieu que nous ne voyons pas même que Tyr existât du tems de David. Strabon, *l.* 16, confirme ce sentiment, quand il dit que les poëtes parlent davantage de Sidon que de Tyr, & qu'Homére ne fait aucune mention de cette derniere ; mais qu'il parle de Sidon & des Sidoniens. La ville de Tyr fut pourtant attribuée à la tribu d'Aser, de même que les autres villes maritimes du même canton ; mais outre qu'il ne paroît pas que les Asérites en ayent jamais chassé les Chananéens, il y a de fort habiles gens qui soutiennent que Tyr n'étoit pas encore fondée du tems de Josué, & que *Mibzarzor*, que l'auteur de la Vulgate a traduit par *urbem munitissimam Tyrum*, n'est point la ville de Tyr. Isaïe, *cap.* 23, *vers.* 12, d'un autre côté, nomme Sidon la fille de Tyr, c'est-à-dire, sa colonie. Joseph, *ant. l.* 8, *c.* 2, dit que Tyr ne fut bâtie que deux cents quarante ans avant le temple de Salomon ; ce qui revient à l'an du monde 2760, & à deux cents ans depuis Josué. Hérodote, *l.* 2, *c.* 44, a écrit que les prêtres de Tyr disoient que le temple d'Hercule, de cette ville, avoit été bâti, avec la ville, deux mille trois cents ans avant le tems auquel il écrivoit, c'est-à-dire, avant l'an 3596. En sorte que Tyr auroit été fondée en l'an du monde 1296, & six cents cinquante-six ans avant le déluge ; ce qui est insoutenable. * *Josué*, 19, 29.

Mais il semble, dit dom Calmet, qu'on peut concilier ces diversités en reconnoissant deux villes de Tyr ; l'une connue des anciens sous le nom de *Pala-Tyros*, & l'autre nouvelle, nommée simplement *Zor* ou *Tyr.* La premiere étoit bâtie sur le continent, à trente stades de la seconde, & du côté du midi, selon Strabon, *lib.* 16. C'est dans la premiere qu'étoit le temple d'Hercule, dont les prêtres de

Tyr vantoient, avec exagération, l'antiquité à Hérodote, & c'est dans ce temple que les Tyriens répondirent à Alexandre qu'il pouvoit aller sacrifier, lorsqu'il leur fit dire qu'il souhaitoit aller dans leur ville, pour offrir des sacrifices à Hercule : *Tyrum se ire velle ad vota Herculi reddenda dixit. Legati responderunt esse templum Herculis extra urbem, in ea sede quam Pala Tyron, sive veterem Tyrum ipsi vocant, ibique in antiquiore templo rectius id eum esse facturum, &c.* L'autre Tyr étoit dans une isle, vis-à-vis de l'ancienne, dont elle n'étoit séparée que par un bras de mer assez étroit. Pline, *l.* 5, *c.* 19, dit qu'il n'y avoit que sept cents pas de distance de l'isle à la terre-ferme. Alexandre le Grand combla tout cet espace pour prendre la ville, & l'isle étoit encore jointe à la terre-ferme du tems de cet auteur : *Tyrus quondam insula, præ alto mari septingentis passibus divisa; nunc verò Alexandri oppugnantis operibus continens.* Dans le même chapitre, Pline donne dix-neuf mille pas de circuit au territoire de Tyr, & y renferme la vieille Tyr : *intra Pala-Tyro inclusa.* * Q. Curt. *l.* 4, *c.* 2, *& l.* 11, *c.* 10.

C'est donc de l'ancienne Tyr dont parle Josué. La nouvelle n'étoit pas encore bâtie du tems de Salomon. Il n'y avoit, dans l'isle, qu'un temple dédié à Jupiter Olympien. Dius & Ménandre Ephesien, ([a]) qui avoient écrit l'histoire phénicienne, racontent que Hiram, ami de Salomon, avoit joint, à la ville de Tyr, le temple d'Hercule, qui étoit seul dans l'isle, par une levée qu'il fit, en jettant dans la mer beaucoup de terre & d'autres matieres. Il est vrai que Hiram écrivant à Salomon, lui demanda du bled ; parce, dit-il, que nous en avons besoin, demeurant dans une isle, où notre ville est bâtie, mais il y a beaucoup d'apparence que cette circonstance a été ajoutée par Joseph, ([b]) puisqu'on lit les mêmes lettres dans Eupolême, d'un stile assez différent, ([c]) & où cette circonstance ne se trouve point. On voit encore aujourd'hui quelques vestiges de l'ancienne Tyr, comme de grandes citernes, & des restes d'un aqueduc, qui conduisoit l'eau depuis la terre ferme jusques dans l'isle. Cette isle avoit vingt-deux stades ou trois mille cent quatre-vingt-dix pas de tour, & l'ancienne Tyr avoit dix neuf mille pas. Ménandre d'Ephése raconte que Salmanasar, roi d'Assyrie, subjugua toute la Phénicie : ([d]) car les habitans de Sidon, d'Ace & de quelques autres villes de ce pays, s'étant séparés de l'alliance des Tyriens, & donnés au roi d'Assyrie, Salmanasar marcha contre ces derniers, qui ne vouloient pas se soumettre à sa domination, avec une flotte de soixante vaisseaux & de huit cents rameurs. Les Tyriens, n'ayant que douze vaisseaux, lui livrerent bataille, dissiperent sa flotte, lui prirent cinq cents prisonniers : il s'en retourna à Ninive ; mais il laissa, au siége de Tyr, son armée de terre, qui se saisit des eaux du fleuve & des aqueducs : ce qui ayant duré cinq ans, les Tyriens furent obligés de creuser des puits dans leur ville. Ezéchiel, *Ezech.* 27, 28, nous décrit assez au long le siége de Tyr, formé par Nabuchodonosor l'an du monde 3419, avant Jesus-Christ 381, avant l'ére vulgaire 385. Les savans sont partagés, savoir s'il parle de l'ancienne Tyr ou de la nouvelle. Saint Jérôme croit ([e]) que c'est de la nouvelle, puisqu'il dit que Nabuchodonosor joignit l'isle au continent par la terre, les pierres & le bois qu'il jetta dans l'eau. Marsham, ([f]) Périzonius, ([g]) & quelques autres croient au contraire que c'est l'ancienne. Il faut convenir qu'il y a des expressions dans Ezéchiel qui favorisent l'un & l'autre sentiment. Quoi qu'il en soit, Nabuchodonosor ruina la ville de Tyr ; & les prophétes marquent assez clairement qu'elle ne fut jamais rétablie : ([h]) ce qui ne peut s'entendre à la rigueur que de l'ancienne Tyr ; car on sait que la nouvelle fut très-florissante depuis Nabuchodonosor. Elle se releva même de sa chute depuis Alexandre. Isaïe, *cap.* 23, 15, 17, dit que Tyr demeurera en oubli pendant soixante-dix ans, & qu'après cela le Seigneur la visitera, qu'il la mettra en état de recommencer son premier trafic, & qu'elle se prostituera, comme autrefois, à tous les royaumes qui sont sur la terre ; mais enfin, que tout le gain qui reviendra de son commerce sera consacré au Seigneur & à l'entretien de ses ministres. Il n'est pas aisé de fixer le commencement, ni la fin de ces soixante dix ans de l'oubli de la ville de Tyr, car si l'on en met le commencement à sa prise sous Nabuchodonosor ou sous Alexandre le Grand, il faudra prendre le mot d'oubli dans un sens exagéré, puisque nous lisons que Nabuchodonosor laissa Ithobale, pour roi, à Tyr, ([i]) & qu'Alexandre y laissa Abdolonyme, ou Ballonyme, ou Straton : car on trouve tous ces noms dans les anciens, ([k]) & que ces princes & leurs successeurs y ont régné long tems ; & nous ne voyons pas que les Tyriens, avant le tems de Jesus-Christ, ayent fait paroître aucun zéle pour le Seigneur, ni pour son culte. Pour concilier donc les prophéties entre elles, il faut dire que lorsque les prophétes parlent de la ruine totale de Tyr, ils l'entendent de l'ancienne Tyr, qui ne s'est jamais rétablie ; & que quand ils prédisent le rétablissement de la même ville, il faut l'entendre de la nouvelle, qui devint très-florissante, se releva toujours de ses malheurs, & qui, ayant enfin embrassé la religion chrétienne, offrit au Seigneur le fruit de ses travaux & de son commerce. ([a]) *Apud Joseph.* lib. 1, *contra Appion*, p. 1042, & lib. 8, p. 267. ([b]) *Antiq.* lib. 8, c. 2, p. 258. ([c]) *Euseb. Prapar.* lib. 10, c. 33, 34. ([d]) *Joseph* Antiq lib. 9, c. ult. ([e]) *Hieron. in Ezech.* 26 & 28, & *in Amos* 1. ([f]) *Marsham Canon. Chron. Sæcul.* 18, pag. 578. ([g]) *Orig. Babylon.* ([h]) *Isaï.* 23, *Jérem* 27, 3 & 47, 4. *Ezech* 26, 27 & 28. ([i]) *Joseph.* lib. 1, *contra Appion.* ([k]) *Diodor. Sicul. Justin*, &c.

Les Tyriens sont sur-tout renommés dans l'histoire par leur industrie. Ils faisoient un gain considérable sur l'écarlate & sur la pourpre, dont ils passoient pour être les inventeurs, aussi bien que du commerce & de la navigation. Ulpien, fameux jurisconsulte & natif de cette ville, assure que l'empereur Sévére leur donna les priviléges de se servir du droit écrit des Romains, & en fit une colonie. Pline dit qu'il y avoit à Tyr un si grand nombre d'habitans, qu'ils furent suffisans pour peupler les villes de Biserte, de Tripoli, de Barbarie, de Carthage & l'isle de Calis près du détroit de Gibraltar ; & pour parler de plus loin, nous voyons dans l'écriture sainte qu'elle est appellée ville couronnée de gloire & de majesté, remplie de princes & de nobles, qui avoient tant d'or & d'argent, que ces métaux y étoient aussi communs que la terre ; mais elle a bien changé de face. On ne trouve aujourd'hui dans ses ruines que de foibles traces de son ancienne splendeur parmi le grand nombre de ses palais abattus, de ses pyramides renversées, de ses colonnes de jaspe & de porphyre rompues & presque toutes ensevelies dans le sable. Ses fortes murailles sont détruites, ses boulevards applanis, & les débris qui en restent ne servent plus qu'à étendre & à sécher les filets de quelques pauvres pêcheurs. On remarque auprès d'une petite chapelle des Grecs une colonne, contre laquelle les matelots vont se frotter le dos, & prétendent que cette colonne a la vertu de faire passer toutes les douleurs des reins & des autres parties voisines. Ce qu'il y a de plus considérable entre ces ruines, c'est le reste d'un temple, qui, d'un côté est encore presque tout entier, avec un beau degré qui y tient, & qui n'a point été gâté. Devant ce batiment il y a une colonne qui est faite de maniere, qu'il semble qu'elle soit composée de trois autres colonnes qui tiennent ensemble. Elle est d'une grandeur & d'une fabrique extraordinaire. Aujourd'hui toute la magnificence de Tyr est ensevelie, & on ne trouve parmi ses masures qu'une douzaine de maisons où habitent quelques Turcs & quelques Arabes, au lieu qu'autrefois cette ville étoit la capitale de Phénicie. * *Doubdan*, Voyage de la Terre Sainte, p. 563.

Les habitans de Tyr adoroient Baal & Hercule. Ils reçurent les premiers la lumiere de l'évangile. On voit que Jesus-Christ a prêché & fait quelques miracles aux environs de Tyr. On y montroit autrefois une pierre, sur laquelle on tenoit qu'il s'étoit quelquefois reposé ; mais il n'entra jamais dans la ville à cause qu'elle n'étoit habitée que par des gentils, & il avoit même défendu à ses apôtres d'y entrer. Il y a néanmois apparence que l'évangile y fut annoncé par quelques-uns de ses disciples : car saint Paul y trouva un bon nombre de familles chrétiennes. La véritable religion y fit de si grands progrès, que du tems des empereurs romains les habitans de Tyr étoient toujours disposés au martyre. On dit qu'Origéne s'étant rencontré à Jérusalem après sa chute, fut prié par les prêtres de leur faire quelques conférences sur l'écriture sainte, & qu'après qu'il eut commencé à lire ces paroles du pseaume 49, *Dieu a dit au pécheur : Pourquoi annonces-tu mes loix, & profanes-tu*

par ta bouche mes sacrés mystères! il fut tellement frappé de ces paroles, qu'il en demeura tout interdit. Il ferma le livre, s'assit, se tut & se mit à pleurer sa faute. Peu de tems après il alla mourir à Tyr, où l'on voyoit encore son tombeau l'an 1100.

La ville de Tyr a eu le titre de métropole, & celui de premier siége archiépiscopal sous le patriarchat d'Antioche; ce qui fait qu'on l'a appellée *Protothronos*, ou premier siége. La notice de Doxapatrius ne lui donne que treize suffragans; cependant celle de Léon *le Sage* lui en marque quinze; savoir,

Tyrus, métr.	*Aradus*,	*Orthosias*,
Sidon,	*Antaradus*,	*Botrys*,
Ptolemaïs,	*Paneas*,	*Vicus Gegarta*,
Berythus,	*Tripolis*,	*Gonaftiti Saltus*,
Biblus,	*Arca*,	*Villa Politiana & Villa Trieris.*

Tyr a été assiégée deux fois par les chrétiens; la premiere en 1112, par Baudouin I, qui, après un siége de quatre mois, fut obligé de se retirer; & la seconde en 1124, pendant la captivité de Baudouin II, par les princes chrétiens, qui, prenant l'occasion du duc de Venise arrivé à la Terre Sainte avec une puissante flotte chargée de quantité de soldats, l'assiégea par mer & par terre. La place étoit extrêmement forte, étant presque toute environnée de la mer, de rochers & d'écueils qui sont à fleur d'eau. De ce côté elle étoit ceinte d'un double mur & de fortes tours, & à l'orient du côté de la terre, trois bonnes murailles la fermoient, avec plusieurs hautes tours & un large & profond fossé. Deux tours imprenables gardoient l'entrée de son port, & de tous côtés elle étoit flanquée de boulevards, avec tant d'avantage qu'on l'estimoit la plus forte place du Levant. Elle étoit d'ailleurs gardée au-dedans par les troupes du calife d'Egypte, qui en avoit deux parties, & par celles du soudan de Damas qui possédoit la troisiéme. Quatre mois & demi de siége s'étant écoulés, les chrétiens la prirent. Saladin l'attaqua en 1192, mais il ne put la prendre. En 1291, Khalil, sultan des Mameluçs, la prit par capitulation, & en rasa les forts: depuis ce tems elle a toujours diminué, & est enfin tombée dans l'état où elle est à présent.

Il y a deux ports à Tyr. Le plus petit étoit autrefois tout entier au-dedans de l'enceinte de la ville, & se fermoit avec des chaînes de fer; présentement il est tellement gâté qu'il ne peut plus recevoir que de petits bateaux. Il y a une muraille à son entrée, où l'on voit de grands morceaux de colonnes, employées pour des pierres dans la maçonnerie. L'autre port, qui est fort vaste, est au septentrion de la ville, qui le couvre de tous les vents du midi. Il a la côte de Phénicie au levant, & vers le ponant une petite isle de rochers, qui, quoique fort basse, ne laisse pas de lui rompre la mer entierement. Il demeure ouvert à la Tramontane; mais sa tenue est très-bonne, & son fond extrêmement net. Il y a d'ailleurs une grande facilité pour faire de l'eau. * *Chopin*, Voyage de Phénicie, chap. 7.

Saint Tyrannion étoit évêque de Tyr lorsqu'il fut martyrisé à Antioche l'an 310. Il y eut dans le même tems plusieurs martyrs à Tyr, & en d'autres endroits de la Phénicie. Saint Ulpien, jeune homme de la ville de Tyr, au-dessous de vingt ans, y avoit souffert le martyre quatre ans auparavant. Sainte Théodose, vierge de dix-huit ans, étoit aussi de la ville de Tyr; mais elle souffrit le martyre à Césarée de Palestine l'an 308. Ainsi l'on voit qu'Ulpien & Théodose avoient été les disciples de saint Tyrannion. On ne connoît point de saint Dorotée évêque de Tyr, martyr; mais saint Dorothée, natif de Tyr, prêtre de l'église d'Antioche. Saint Méthode passa de l'évêché d'Olympe en Lycie, à celui de Tyr, après la mort de saint Tyrannion; mais on ne sait pas si ce fut immédiatement. * *Baillet*, Topograph. des saints, p. 512.

Le nom de cette ville en hébreu est *Zor* ou *Sor*; suivant un autre dialecte c'est *Syr* ou *Sar*; les Araméens qui ont coutume de changer la lettre *s* en *t*, disent *Tor*, *Tur* ou *Tyr*, & en ajoutant la terminaison grecque on a fait Τύρος, *Tyrus*. De *Sar* a été formé le nom national *Sarranus*, qui, dans les poëtes, signifie la même chose que *Tyrius*. Virgile, *l.* 2, *Georg. v.* 506, s'en est servi dans ce sens.

Aulu-Gelle, *l.* 14, *c.* 6, en parlant des villes & des pays qui ont changé de nom, dit que le nom de Sarra fut changé en celui de *Tyros*. Servius a fait la même remarque sur le vers de Virgile que nous venons de citer: *Quæ nunc Tyros dicitur olim Sarra vocabatur*; mais il ajoute que le nom de *Sarra* venoit de celui d'un poisson nommé *sar* dans la langue du pays, & qui étoit fort commun sur cette côte. Saumaise ni Cellarius ne peuvent gouter cette étymologie. En effet, il est bien plus naturel de dire qu'on aura formé *Sar*, c'est-à-dire, *Tyrus*, de Sor, que de le dériver du nom d'un poisson. * *Cellarius*, Geog. antiq. l. 3, c. 12.

2. TYR, *Tyrus*, étoit une petite ville d'Italie, dans la Toscane, près du lac de Bolsene, dans lequel on dit qu'elle fut depuis toute fondue & entierement abysmée; de sorte qu'il n'en est point resté d'autres vestiges qu'un monceau de terre mêlée de pierres qu'on appelle aujourd'hui *isola Bisentina*, ou l'isle de *Bisento*, dans le lac même de Bolsene. Tyr a été le lieu de la naissance, & peut-être de la mort de sainte Christine, vierge & martyre. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 511.

TYRA, peuple d'Egypte. Il habitoit, selon Pline, *l.* 6, *c.* 29, au voisinage de la ville des Héros.

TYRACA, Vibius Sequester nomme ainsi un marais de Sicile près de Syracuse.

TYRACINE, TYRACINÆ ou TYRACINUM, ville de Sicile, selon Etienne le géographe. Ortélius croit que c'est la TRINACIA de Diodore de Sicile. Voyez TRINACIA.

TYRAGETÆ & TYRANGITÆ. Voyez TYRITÆ.

1. TYRAMBE, ville de la Sarmatie Asiatique. Du fleuve Rhombitès, appellé le Petit, dit Strabon, *l.* 11, *p.* 493, jusqu'à Tyrambe, il y a six cents stades. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, marque cette ville entre *Azabites mitra*, & l'embouchure du fleuve *Atticitus*.

2. TYRAMBE, peuple de la Sarmatie Asiatique, selon Ptolomée.

TYRANNOSBOAS, lieu de l'Inde, en-deça du Gange. Arrien, *peripl. p.* 30, en fait un lieu d'entrepôt.

TYRAS, fleuve de la Sarmatie Européenne. Hérodote, *l.* 4, *c.* 51, met sept fleuves entre le Danube & le Tanaïs. Le premier est le *Tyres*; car c'est ainsi qu'il écrit. Pomponius-Méla, Ptolomée, Scymnus de Chio, & Ovide, *l.* 4, *ex Ponto, epist.* 10, *v.* 50, disent TYRAS.

....nullo tardior amne Tyras.

Selon Strabon, du fleuve *Tyras* à la derniere embouchure du Danube, il y avoit environ trois cents stades; ce qui fait conclure que c'est aujourd'hui le *Niester* ou *Deniester*, nom qui paroît avoir été formé de celui de *Danaster*, dont se sert Jornandès, *de reb. Getic. c.* 5. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, nous apprend que le fleuve *Tyras* servoit de borne entre la Dace & la Sarmatie. Sur le bord de ce fleuve il y avoit une ville de même nom, appellée auparavant OPHIUSA, selon Pline, *l.* 4, *c.* 12, ce qui est confirmé par le témoignage d'Etienne le géographe. Ptolomée a donc eu tort de séparer *Ophiusa* de *Tyra*, comme si c'étoient deux villes différentes. Strabon, *l.* 7, nous a donné la juste position de la ville de *Tyra*. A cent quarante stades, dit-il, de l'embouchure du *Tyra* & de la tour qui y est bâtie, on trouve en remontant ce fleuve deux villes sur ses bords; savoir, *Niconia* à la droite, & *Ophiusa* à la gauche; d'où Cellarius, *geog. ant. l.* 2, *c.* 6, conclud qu'en descendant le fleuve *Tyra*, *Ophiusa* étoit à la droite. De Valois se mocque d'Ammien-Marcellin, *l.* 22, *c.* 8, qui dit que cette ville étoit une colonie des Phéniciens, & qui, à cause de cela, écrit TYRUS pour TYRAS. *Proxima* (Achilleos dromo,) dit-il, *est civitas Tyrus, colonia Phœnicum quam præstingit fluvius Tyras.* Cette ville tiroit son nom du fleuve qui l'arrosoit, & non de ses fondateurs, *clarus amnis Tyra*, dit Pline, *l.* 4, *c.* 12, *oppido nomen imponens.* Si cette ville étoit une colonie, il seroit bien plus naturel de la donner aux Milésiens, qui en fonderent plusieurs aux environs du Pont-Euxin.

Comme Hérodote, *l.* 4, *c.* 51, dit que les peuples TYRITÆ qui habitoient à l'embouchure de ce fleuve, étoient Grecs d'origine, c'est un autre moyen d'appuyer le sentiment de ceux qui font de Tyras une colonie de Milésiens. Ces peuples sont appellés TYRIGETÆ par Strabon, & TYRAGETÆ par Pline.

TYRATABA, bourgade près de la montagne de Garizim, où plusieurs Samaritains s'étant assemblés en armes à

la fuite d'un imposteur, qui leur promettoit de leur découvrir des vases sacrés, que Moïse y avoit autrefois enfouis. Pilate, qui en fut averti, marcha contre eux, leur livra bataille, les mit en fuite, en tua un grand nombre, & prit plusieurs prisonniers, dont il fit ensuite décapiter les plus considérables. Cela arriva l'an de Jesus-Christ 36. * *Diction. histor. de la Bible*, t. 2, p. 450. *Joseph*, Antiq. l. 18, c. 5, p. 623.

TYRAWLY, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaught. C'est une des neuf baronnies du comté de Mayo. * *Etat présent de la Gr. Bret.* t. 3.

TYRCÆUS, montagne sur le bord de la côte du golfe Arabique. Elle est, selon Diodore de Sicile, *l.* 3, *c.* 38, dans l'endroit où ce golfe a plus de largeur.

TYRCONEL, comté d'Irlande. Voyez DUNGHALL.

TYREA. Voyez THYREA.

TYREDIZA, ville de Thrace. Etienne le géographe dit qu'elle étoit derriere le promontoire *Serrhium*, & ajoute qu'*Hellanicus* la nomme TYRORIZA. Hérodote, *l.* 7, qui écrit Tyrodiza, la place sur la côte des Perinthiens.

TYREN, lieu du pays des Clazoméniens, selon Hesyche, cité par Ortélius.

TYRENIA. Voyez TYRUS.

TYRERAGH, baronnie d'Irlande, dans la province de Connaugh, au comté de Slego, au couchant de la baronnie de Tiraghrill. Cast-le-Connor en est le lieu le plus considérable. * *Etat de la Gr. Bret.* t. 3, p. 33.

TYRES. Voyez TYRAS.

TYRIA. Voyez EUROPA.

TYRIÆUM, ville de l'Asie mineure, dans la Phrygie, selon Xénophon, *l.* 1, *de exped. Cyri.* Ortélius croit que c'est la ville TYRIARIUM de Strabon, *l.* 14, *p.* 663, qui la met aux confins de la Lycaonie. Comme les manuscrits de ce dernier varient, les uns lisant TYRICION & d'autres TYRIAÏON, Paulmier soupçonne qu'on pourroit lire *Tetradion*, & que ce seroit la ville de ce nom que Ptolomée place dans le même quartier.

TYRIARIUM. Voyez TYRIÆUM.

TYRIAS. Voyez TERIAS.

TYRICHÆ. Voyez HYLACTES.

TYRICIUM ou TYRICION. Voyez TYRIÆUM.

TIRICTACE, ville du Chersonnèse Taurique. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, la marque sur le Bosphore Cimmérien, quelques exemplaires portent TYRICTATA pour TYRICTACE. Voyez TYRITACITE.

TYRIGETÆ. Voyez TIRITÆ.

TYRII. Strabon, *l.* 3, *p.* 158, dit qu'on nommoit ainsi anciennement les *Verones*, peuples de l'Espagne Tarragonnoise. Voyez BERONNES.

Je pense qu'il faut mieux dire *Tritii*, nom qui vient de *Tritium*, ville qui appartenoit aux *Berones*.

TYRINI, siége épiscopal, dont l'évêque est nommé Zenon par Sozomène, *l.* 6, *c.* 12. Ortélius juge que cet évêché étoit en Asie.

TYRIS, selon les anciennes éditions de Pline, *l.* 3, *c.* 10, & TIRIS, selon celle du pere Hardouin, isle d'Italie, sur la côte du pays des Locres. Il y en avoit deux autres au voisinage, savoir *Eranusa* & *Meloessa*; les trois ne subsistent plus, la mer les a submergées. Voyez ERANUSA.

TYRISSA, ville de la Macédoine. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la marque dans l'Emathie. Le nom moderne est *Cerefi*, selon Mercator. Les peuples sont appellés TYRISSÆI par Pline, *l.* 4, *c.* 10.

TYRISTASIS, ville du Chersonnése de Thrace, vers la Propontide, selon Pline, *l.* 4, *c.* 11. Le pere Hardouin écrit TIRISTASIS, & c'est l'orthographe que suit Demosthène dans la lettre de Philippe aux Athéniens. Cette lettre nous apprend que Tiristase étoit au voisinage de celle de Crobyle.

TYRITACITE, ville du Pont. Etienne le géographe la met sur le bord du Phase. C'est, dit Ortélius, la ville de TIRITACE de Pline, *l.* 6, *c.* 4. On trouvoit en effet ce nom dans les anciennes éditions de Pline; mais le pere Hardouin l'a fait disparoître, parce que, dit-il, les autres anciens auteurs ne connoissent point cette ville, si ce n'est Etienne le géographe, qui place dans ce quartier une ville nommée TYRITACITE. Comme plusieurs manuscrits de Pline portent TYNDARIDACEUM au lieu de TIRITACE, le pere Hardouin a cru en devoir faire deux villes, savoir TYNDARIDA & CIRCÆUM. Cette correction n'est pas témérairement avancée; car Denys le Périégete, *vers.* 688, met le pays des Tyndarides & le champ Circéen sur le bord du Phase, près de Colchos. N'en déplaise pourtant au pere Hardouin, Ptolomée fournit le nom d'une ville qui approche encore plus du nom de *Tiritace*, que celle d'Etienne le géographe. Je veux parler de *Tyrictace* que Ptolomée place sur le Bosphore Cimmérien; mais d'un autre côté il faut avouer que ce Bosphore est assez éloigné du Phase & de Colchos.

TYRITÆ. Voyez TYRAS.

TYRITANI. Voyez TURITANI.

TYRIUM, ville d'Italie, dans la grande Grece, selon Ortélius, qui cite Plutarque, *in Nicia*, à qui il attribue d'avoir écrit que c'étoit une colonie dont Hiéron avoit été le conducteur. Il reprend Gabriel Barri d'avoir dit qu'on lisoit THURIUM dans Plutarque, parce que *Thurium* étoit une colonie dont Périclès, selon Plutarque même, avoit été le conducteur. Je crains bien qu'il n'y ait trois fautes dans ce seul article. Premierement, il ne fait Hiéron conducteur d'aucune colonie; mais tout au plus il le dit fils du conducteur de la colonie en question. Voici le passage en entier: Καὶ ὁ μάλιστα ταῦτα συντραγῳδῶν, καὶ συμπεριτιθεὶς ὄγκον αὐτῷ καὶ δόξαν, Ἱέρων ἀνὴρ τεθραμμένος ἐπὶ τῆς οἰκίας τοῦ Νικίου, περί τε γράμματα καὶ μουσικὴν ἐξησκημένος ἐπὶ αὐτοῦ προσποιούμενος δ' υἱὸς τοῦ Διονυσίου τοῦ Χαλκοῦ προσαγορευθέντος, οὗ καὶ ποιήματα σώζεται, καὶ τῆς εἰς Ἰταλίαν ἀποικίας ἡγεμὼν γενόμενος ἔκτισε Θουρίους. C'est à dire, selon la traduction de Dacier: *Celui qui lui aidoit le plus à jouer cette comédie, & qui contribuoit plus que personne à lui donner cette réputation d'homme grave & surchargé d'affaires, c'étoit un certain Hiéron, qui avoit été nourri dans la maison de Nicias, à qui il avoit fait apprendre les lettres & la musique. Il vouloit passer pour fils d'un certain Dionysius, qui fut surnommé Chalcus, dont on conserve encore aujourd'hui quelques poësies, & qui ayant été élu capitaine d'une colonie qu'on envoya en Italie, y fonda la ville de Thuries.* En second lieu, tous les exemplaires de Plutarque que j'ai consultés, tant grecs que latins, écrivent le nom de cette colonie par un Θ. En troisiéme lieu, Plutarque ne dit point que Périclès mena une colonie à *Thurium* ou *Thurii*; il dit seulement qu'il envoya une nombreuse colonie en Italie, quand on eut bâti Sibaris qui fut appellée *Thurii*, ou la ville des Thuriens; ainsi c'est en vain qu'Ortélius a voulu faire une distinction entre *Tyrium* & *Thurium*. Rien ne nous engage à croire qu'il y ait eu une ville de Tyrium; & tout ce qu'on dit de cette prétendue ville convient parfaitement à celle de THYRIUM ou THURII.

TYRIUS, fleuve d'Italie. Sextus Avienus, *Ora Marit.* *v.* 481, donne ce nom à la riviere Turia qui arrosoit la ville Thurium qu'il nomme Tyris.

TYRMENII. Voyez SCYTHÆ.

TYRMIDÆ. Etienne le géographe & Suidas donnent ce nom à une partie de la tribu Oeneïde; & la liste de l'Attique publiée par Spon en fait un bourg de cette même tribu. Il en est fait mention dans une ancienne inscription, avec cette différence qu'il y a un *e* à la seconde syllabe; aussi ce nom s'écrivoit-il de plus d'une maniere, puisqu'Harpocration l'écrit avec un *ei*. L'inscription dont il vient d'être parlé se trouve à Florence: voici ce qu'elle porte:

ΙΣΙΔΙ ΧΡΕΣΤΗ ΕΠΙΚΟΩΙ
ΣΕΛΕΥΚΟΣ ΣΟΚΡΑΤΟΥ ΕΥΧΕΝ
ΕΠΙ ΙΕΡΕΩΣ ΔΙΟΚΛΕΟΥΣ
ΤΟΥ ΔΙΟΚΛΕΟΥ ΤΥΜΕΔΟΥ.

C'est-à-dire, *Isidi concidenti obsequenti Seleucus Socratis filius votum posuit sub pontifice Diocle, Dioclis filio Turmedo.*

TYRNAU, ville de la haute Hongrie. Voyez TIRNAVIA.

TYRO ou TYRUS. Voyez TYRUS.

TYROCNESTIS, nom d'une ville dont parle le grand étymologique.

TYRODIZA. Voyez TIREDIZA.

TYRONE ou TIR-OWEN, appellé aussi quelquefois TIR-EOGAIN, comté d'Irlande, dans la province d'Ulster. Il a Lough-Neagh & Armagh à l'est; Londonderry au nord & nord-ouest; Monaghan & Femanagh au sud & sud-ouest. Il a quarante-sept milles de long sur trente-trois de large. Quoique le pays soit montagneux, il est d'ailleurs assez fertile; il donne le titre de comte à l'ancienne famille des Powers; on le divise en quarante baronnies, qui sont

celles de Strabane, d'Omagh, de Clogher & de Dunganon. Il n'y a point de ville qui ait droit de tenir un marché public; mais il y en a quatre qui envoyent leurs députés au Parlement. Ce sont Strabane, Omagh, Dunganon & Agher. Il y a plus d'un siécle qu'on en a tiré la partie occidentale, comprise présentement sous le comté de Londonderry; les Oneals en ont été autrefois seigneurs. * *Etat présent de la Gr. Bret.* tom. 3 p. 68.

TYROPŒCIA, ville très-forte, dont fait mention Curopalate. Ortélius juge qu'elle pouvoit être quelque part dans la Cappadoce.

TYROPŒUM, lieu fortifié quelque part dans la Thrace ou dans l'Asie, selon Cédrène, Curopalate & Zonare, cites par Ortélius.

TYROPOLIS. Voyez Macella.

TYRORIZA. Voyez Tyrediza.

TYROS ou Tyrus. Voyez Tyrus.

TYRRHA, ville de l'Asie mineure, dans la Lycie. C'est le grand étymologique qui en parle.

TYRRHENE, lieu de la Macédoine, selon Ortélius, qui cite Strabon, *Epitom*.

1. TYRRHENIA. Voyez Hetruria.

2. TYRRHENIA ou Tyrrhenes, ville d'Italie, selon Etienne le géographe.

TYRRHENICA STAGNA. On trouve ce nom sur une ancienne inscription; & on croit qu'il est question de la partie de la mer Méditerranée vers l'embouchure de l'Ebre. Ausonne, *Ad Paulin. epist.* 23, appuie ce sentiment; car il donne à la ville de Tarragone le surnom de *Tyrrhenica*:

> .... *Thyrrenica propter*
> *Tarraco, & Ostrifero super addita Barcino ponto.*

TYRRHENICA-VADA. Ortélius dit que Silius Italicus appelle ainsi le lac de Trasumène. Silius Italicus dit Tyrrhena-Vada & non Tyrrhenica.

TYRRHENUM MARE. Voyez Hetrurie & Toscane.

TYRRHENUS-SINUS, golfe d'Italie, sur la côte de Toscane. Dion Cassius, *l.* 48, l'étend depuis le promontoire Misenus jusqu'à Pouzzol. On l'appelloit autrefois *Ausonius Sinus*, selon Denys d'Halicarnasse, *l.* 1.

TYRRHEUM, ville de l'Acarnanie, selon Tite-Live, *l.* 38, *c.* 9. Ce pourroit être la même ville que *Thyrium*. Voyez Thyrium.

TYRRHINA. Voyez Organa.

TYRRIA, lieu de l'isle de Cypre. Aristote, *in Mirabilib.* dit qu'il y avoit une mine de fer dans ce lieu.

TYRRIUM. Voyez Thyrium.

TYRSENIA. Isacius donne ce nom à l'Italie, & il le dérive de Tyrsenus fils de Télephe.

TYRSETA, ville de la Japygie, chez les Saunites, selon Etienne le géographe. Quelques manuscrits, au lieu de *Saunites*, lisent Taunites Ταυνιτῶν.

TYRSIS. Homére & Pindare donnent ce nom à la ville & au palais de Saturne dans les isles des Bienheureux, apparemment dans les isles Fortunées, où les poëtes ont placé les champs Elysiens.

TYRSUS, fleuve que l'histoire Miscellanée semble placer aux environs de la Mœsie.

1. TYRUS. Voyez Tyr, n°. 1.

2. TYRUS, isle que Strabon, *l.* 6, *p.* 776, met dans le golfe Persique. Eustathe & Etienne le géographe connoissent cette isle, & le dernier dit, qu'Artémidore la nomme Tylos. Plutarque fait mention dans plusieurs endroits d'une isle nommée Tylus, & qu'il place dans la mer Rouge, qui s'étendoit jusque dans le golfe Persique; de cette façon *Tyrus* & *Tylus* ou *Tylos*, sont la même isle. Voyez Tylus. Peut-être aussi que l'isle de Tyrrina du Néarque, & dont parle Strabon, est la même que Tyrus.

3. TYRUS, isle sur la côte de la Syrie, tout près du continent, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15. Ortélius qui dit qu'elle étoit au devant de la ville de Tyr, croit que c'est aujourd'hui l'isle de *Pendoli*.

4. TYRUS, ville de la Laconie, selon Etienne le géographe.

5. TYRUS, ville de l'Asie mineure, dans la Lydie. C'est Etienne le géographe qui en parle.

6. TYRUS. Etienne le géographe met aussi une ville de ce nom dans la Pisidie.

7. TYRUS, lieu fortifié au-delà du Jourdain. Joseph, *antiq. l.* 12, le place aux confins de l'Arabie & de la Judée, aux environs de l'Essebonitide.

8. TYRUS. Voyez Tyr, n°. 2.

TYSCA, contrée de l'Afrique, ou grande campagne, dans laquelle se trouvoient cinquante villes. Appien, *de bellis Pun. p.* 37, dit qu'il y eut un différend entre Massinissa & les Carthaginois pour la possession de cette contrée, & que l'affaire fut portée devant le sénat de Rome. Les habitans de cette contrée n'avoient aucune idée de la Divinité, & cependant ne laissoient pas de vivre en société & plus ou moins heureusement, selon l'habileté plus ou moins grande de leur Législateur.

TYSCON, village de l'Asie mineure, aux environs de la Phrygie. Tite Live, *l.* 38, fait entendre que ce village n'étoit pas éloigné du fleuve Alandrus.

TYSDRUM. Voyez Thysdrus.

TYSIA, fleuve de la Scythie Européenne, selon Jornandès, *de reb Get. c.* 34.

TYSTED ou Thysdet, petite ville de Danemarck, dans le Nord Jutland, au diocèse d'Alborg, dans le Hundborg, à trois lieues de la mer, sur le bord du Lymfiord. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

TYZICA, ville d'Afrique, selon Ortélius, qui cite S. Augustin.

TZACHATÆ, peuples voisins des Schytes, selon Chalcondyle.

TZACONIAS, nom que Gemiste donne au mont Cronium. Voyez Cronium.

TZACONIE. Voyez Sacanie.

TZADURILE, petite bourgade des états du Turc, en Asie, dans l'Anatolie, près du Sangar ou Ascu, environ à vingt cinq lieues de Nicée, vers le midi. Leunclavius veut que ce soit le *Dorylaium* ou *Doryleum* des anciens.

TZAMANDUS, ville d'Asie, aux environs de la petite Arménie. Porphyrogénete, Cédrène & Zonare en parlent. Elle étoit bâtie sur un rocher escarpé selon Strabon, qui l'appelle aussi *Dasmenon*. Il est probable que ces deux dénominations se conservent encore dans celle de *Tzamaneni*. Les habitans de cette ville, jadis en grand nombre & fort riches, forment aujourd'hui une peuplade de cinquante cabanes couvertes de chaumes & remplies de misere.

TZANI, peuples voisins de l'Arménie. Procope, *Ædif. l.* 3, *c.* 6, *traduct. de Cousin*, dit que ces peuples étoient autrefois indépendans, qu'ils menoient une vie sauvage, & adoroient des bois, des oiseaux & d'autres bêtes. Ils habitoient des montagnes couvertes de forêts épaisses & sombres. Ils ne vivoient que de larcin. Ils n'étoient point accoutumés à l'agriculture. Aux endroits où leurs pays n'est pas couvert de montagnes fort hautes, il l'est au moins d'une chaîne de collines pierreuses & stériles. La terre ne peut être labourée, & ne produit jamais de bled; on n'y voit ni prairies, ni pâturages; il n'y croît que des arbres sauvages; il n'y a point de variété dans les saisons. L hyver y est continuel, & la terre y est toujours couverte de neiges. Voilà la raison pour laquelle les Tzaniens vivoient autrefois dans une entiere liberté; mais ils la perdirent sous le regne de Justinien; & comme ils virent qu'ils ne pouvoient résister à Tzita, capitaine de ses troupes, ils se rendirent volontairement; ils changerent à l'heure même de sentiment, & firent profession du christianisme. En embrassant la religion chrétienne, ils quitterent leur ancienne maniere de vivre, & renoncerent aux brigandages pour servir les Romains dans leurs armées. Justinien, pour les retenir sous son obéissance, fit abattre les forêts qui les environnoient, applanir leurs montagnes, combler leurs vallées. Il fit ensuite bâtir une église dans un lieu nommé Scanalnique, pour faire leurs prieres; & eut soin qu'ils y célébrassent les saints mystères. Il fit aussi bâtir divers forts, pour donner moyen aux Tzaniens d'entretenir corres-

pondance avec les autres nations. Voici les endroits où ces forts furent bâtis.

Il y a, dit Procope, trois chemins, qui, par leur rencontre, font le commencement des limites de trois peuples, des Romains, des Persarméniens & des Tzaniens. Justinien fit bâtir en cet endroit un château extrêmement fort, nommé ORONON, duquel en jettant les fondemens, il jetta en même-tems ceux de la paix; car ce fut par là que les Romains entrerent la premiere fois dans le pays des Tzaniens. Il y établit aussi un commandant, que les Romains appellent duc, c'est-à-dire, capitaine. Il y avoit à deux journées d'Oronon, auprès des limites des TZANIENS, surnommés OCÉNITES (car ces peuples étoient divisés en plusieurs cantons) un fort nommé CARTON, qui, par une longue négligence de ceux du pays, étoit presque tombé en ruine. Justinien le fit réparer, & y établit une garnison pour la défense du pays d'alentour. Quand de-là on avance vers l'orient, on rencontre une vallée fort profonde, qui s'étend du côté du septentrion, où il fit bâtir un autre fort qu'il nomma BARCON. Un peu au delà, au pied d'une montagne, il y a quantité d'étables, où les Tzaniens Océnites nourrissent des bœufs & des vaches, non pour s'en servir à labourer la terre, mais pour se nourrir de leur lait & de leurs chairs. Justinien fit encore réparer un autre fort nommé SISILISSE, que le tems avoit ruiné, dans un lieu nommé CENA, au milieu d'une rase campagne, en tirant vers l'occident, & mit une bonne garnison. Il fit encore bâtir à gauche vers le septentrion un autre fort qu'il appella le BOURG DE NOE, dans un endroit qui a été nommé le FOSSÉ DE LONGIN, à cause que ce capitaine, qui étoit Isaurien, y campa autrefois avec les Romains qu'il commandoit, lorsqu'il faisoit la guerre aux Tzaniens. Enfin, ce même prince fit construire sur les frontieres des TZANIENS-COXYLINTENS deux autres forts, dont l'un s'appelloit SCIMALINIQUE, & l'autre TZANZAQUE, & il mit un gouverneur. Les mémoires du prince Demetrius nous apprennent que les Tzani ne sont aujourd'hui d'aucune religion. Ils n'ont ni temples, ni autels, ni sacrifices, ni prêtres, ils ont seulement chez eux quelques fourbes qui prédisent l'avenir, & croyent, comme les Caraïbes, que le premier homme nommé *Hel bié*, avoit créé la terre sans montagne, qui, selon eux, furent l'ouvrage d'un déluge. L'envie fut une des premieres créatures; elle répandit beaucoup de maux sur la terre: elle se croyoit très belle, mais ayant vu le soleil, elle alla se cacher & ne parut plus que de nuit. Les Tzani ne reconnoissent aucun être distinct de la matiere, & n'ont pas même, dans leur langue, de mot pour exprimer cette idée.

TZARITZA, selon Corneille; LARIZA, selon Samson, & CZARITZIN, selon de l'Isle. Voyez CZARITZIN.

TZAVAT, village de Perse, dans le Schirvan, à 39ᵈ 50′ d'élévation. Davity, *Schirvan*, dit que ce village est remarquable par la jonction du Cyr & de l'Araxe, qui se fait un quart de lieue au-dessus, le Cyr venant de l'est-nord est, & l'Araxe du sud-ouest. Le lit de ces deux rivieres a dans cet endroit environ cent quarante pas de large; leurs eaux sont noires & profondes, & leurs bords assez relevés. Les maisons du village sont bâties de cannes de roseaux, & couvertes de terre. Les habitans de ce village & des environs ne donnent aucun secours aux malades; ils guérissent comme ils peuvent: & lorsqu'ils sont rétablis, ils n'en vivent pas moins cordialement avec ceux qui les ont ainsi abandonnés. Lorsque les prêtres ou magiciens ont prédit la santé ou la mort d'un malade, c'est un crime au malade d'en revenir. Dans sa convalescence chacun le fuit & l'injurie. S'il eût été bon, disent les prêtres, Dieu l'eût reçu en sa compagnie.

TZCHALATZKI [Les] & les *Tzukztchi* Ces deux peuples barbares & alliés habitent dans la Sibérie, précisément dans la pointe du nord-est de l'Asie, & vers le cap Suetoi Nos. Ils sont les plus féroces de tout le nord de l'Asie; ils ne veulent absolument point avoir de commerce avec les Russes, dont ils tuent inhumainement tout autant qu'ils en peuvent attraper; & lorsque quelques-uns d'eux tombent entre les mains des Russes, ils se tuent eux-mêmes. Pour cette raison les Russes ont été obligés jusqu'ici de suivre les bords du golfe de *Kamtzchatka* pour entrer en ce pays, afin d'éviter la rencontre des partis de ces peuples; mais depuis quelques années ils ont commencé d'y aller par eau, en passant de la riviere d'*Ochota* vers les 55ᵈ de latitude, à la pointe la plus proche du pays de *Kamtzchatka*, ce qui leur épargne beaucoup de chemin & de fatigue. * *Hist. générale des Tatars*, p. 110.

TZCHOPPAU ou ZSCHOPA, petite ville & château d'Allemagne, dans la Misnie, sur la riviere Tzschoppau dont elle porte le nom, proche d'Annaberg, Chemnitz & Ravenstein, dans une contrée très fertile. En 1632 cette ville & les autres endroits voisins souffrirent beaucoup de la part des troupes impériales, & en 1634, les mêmes troupes, après avoir défait quelques régimens saxons, la brûlerent, à la réserve du château & d'un petit nombre de maisons. * *Zeyler*, Topogr. Sax. p. 184.

TZELLENSIS. Voyez ZELLENSIS.

TZEMBA, monastère d'Ethiopie, au royaume de Gondar, sur la riviere de Reb, à demi lieue de la ville de Gondar. Il y a de Tzemba aux sources du Nil, environ soixante lieues de France. Ce grand intervalle est un véritable desert; il n'y pleut jamais, des sables brûlans en couvrent toute la surface. Le vol est permis dans tous ces environs, l'on n'y punit que la maladresse du voleur surpris. On ne connoît qu'un seul crime, c'est de refuser aux Moines les prémices de sa récolte. * *Lettres édifiantes*, t. 4, p. 104 & 108.

TZENOGAR, ville de l'empire russien (ᵃ) au royaume d'Astracan. Cette ville est à trois werstes d'Astracan, sur une montagne à la droite de la riviere Wolga; elle est petite & ceinte d'une muraille de bois, flanquée de tours. Il n'y a rien de remarquable au dedans, & elle n'est habitée que par des soldats qu'on y tient, pour s'opposer aux courses des Tartares Kalmucks, qui viennent quelquefois enlever le bétail, & courent jusqu'à Samara. Le grand duc la fit bâtir en 1627, à l'occasion d'une caravanne (ᵇ) de quinze cens Moscovistes qui fut enlevée par les Cosaques, après avoir tué sept ou huit cents hommes, avant que l'escorte qui avoit pris le devant, & que les soldats que les Cosaques avoient laissé passer sans être sortis de leur embuscade, la pussent joindre. Tzenogar fut d'abord bâtie une demi-lieue plus bas qu'elle n'est présentement; mais les grosses eaux ayant fait ébouler la terre le long du bord en si grande quantité, qu'il sembloit que le cours du Wolga en fût en quelque façon détourné, & qu'on auroit peine à aborder la ville, on la transféra au lieu où on la voit aujourd'hui. Elle est située sur un endroit de la rive qui est fort élevé. La ville est carrée, & à chaque coin il y a une guérite posée sur quatre grosses planches pour les sentinelles, qui découvrent de-là une grande plaine à perte de vue, sans bois & sans aucune éminence. Olearius nomme cette ville TZORNOGAR, & dit qu'on l'appelle aussi TZERNOYAR & MICHAELO-NOVOGROD. (ᵃ) *Le Bruyn*, Voyage en Moscovie, t. 3, p. 273. (ᵇ) *Olearius*, Voyage de Moscovie, l. 4.

TZERNA. Voyez ZERNA.

TZETLAN, isle de la mer Caspienne, à huit lieues de Terki; c'est la seule qu'on rencontre en allant à Kilan, vers l'ouest de la route ordinaire. Le nom de Tzetlan lui est donné par les Moscovites; les Perses l'appellent TZENZENI, elle est située à 43ᵈ 5′ d'élévation, & s'étend de la longueur de trois lieues d'Allemagne du nord-est au sud-est. La plus grande partie de la terre de cette isle est sablonneuse & stérile, & vers le rivage elle est ou couverte de coquilles ou marécageuse. Dans cette isle, la vache est réputée sainte & sacrée. Il n'est point d'Etre qui ait plus de réputation de sainteté: il paroît que la coutume de manger, par pénitence, de la fiente de vache est fort ancienne en Asie.

TZETZENZI, (le territoire de) est situé près celui d'André, aux environs des monts Taulintzi. Autrefois ils dépendoient du Schamchall, auquel ils payoient un tribut en brebis; ne vivoient que de brigandages & de leurs bestiaux, & voloient continuellement les chevaux & les bestiaux des Cosaques Grebenskie & Terkie. Ces derniers, n'étant pas en état de leur résister, demanderent, du secours à la Russie, qui leur envoya plusieurs mille

Cosaques Donski, qui ruinerent le territoire des Tzetzenzi, en tuerent un grand nombre, ce qui les effraya au point qu'ils n'oserent plus faire d'invasions sur les terres de leurs voisins, & se contenterent du provenu de leurs bestiaux. Enfin en 1722 ils se soumirent à la Russie, qui n'exige d'eux aucun tribut. On a remarqué que lorsque les guerriers de ce canton vont à l'ennemi, s'ils rencontrent dans leur marche un lievre, une corneille ou quelqu'autre animal timide, c'est, disent-ils, le génie de l'ennemi qui vient les avertir de sa frayeur: ils le combattent alors avec intrépidité; mais s'ils ont entendu le chant du coq à quelqu'autre heure que l'heure ordinaire, ce chant, disent-ils, est le présage certain d'une défaite, à laquelle ils ne s'exposent jamais. Si le chant du coq est à la fois entendu des deux champs, il n'est point de courage qui y tienne, les deux armées se débandent & fuyent. Les peuples de Tzetzenzi parlent tous la langue tartare, & sont Mahométans sunni. Ils sont gouvernés par leurs anciens dont le principal auquel les autres même obéissent, s'appelle kasbulath. * *Description des bords occidentaux de la mer Caspienne, par M. Garber, officier dans ce pays, au service de la Russie.*

TZIDRAMA, nom d'un rocher escarpé, dans la Galatie. Siméon le métaphraste en parle dans la vie de saint Théodore.

TZILI, riviere de Perse, dans le Moughan, se jette dans la mer Caspienne.

TZOMUS, riviere de Perse, dans le Ghisan.

TZOPHANENE. Voyez SOPHENE.

TZOR. Voyez TYRUS.

TZORNOGAR. Voyez TZENOGAR.

TZUDADER, lieu fortifié aux confins de la Perse & des Indes, selon Ortélius, qui cite Cédrène. Ce lieu est nommé TZUNDADAER par Nicéphore Calliste.

TZUMINA. Voyez BYZANT.

TZUNDADAER. Voyez TZUDADER.

TZURULUM, ville de Thrace, selon Cédrène, cité par Ortélius. Choniates & l'histoire Miscellanée écrivent ZURULUM. Zonare n'en fait qu'un château, ce pourroit être le *Turullus* de Suidas. Crusius place ce lieu environ à moitié chemin, entre Constantinople & Andrinople, & dit que le nom moderne est *Ciorlo*; mais Leunclavius & Corneille Sceper l'appellent *Zorli*. Voyez IZIRALLA.

V

U. On donne ce nom, à la Chine, à cinq petits lacs de la province de Quantung, & qui environnent la cité de King. * *Atlas Sinensis.*

VAAS, *Vadacium*. Abbaye d'hommes en France, de l'Ordre de S. Augustin, dans le Maine, diocèse du Mans, sur la rive droite du Loir, à une lieue au dessous du château du Loir, dans la petite ville de même nom, dont l'abbé est seigneur, & jouit de trois mille livres, on ignore le tems de sa fondation.

VABAR, ville de la Mauritanie Césarienfe, Ptolomée, l. 4, c. 2, la marque sur la côte, entre *Ruzazus* & *Solda Colonia*. Elle est nommée *Bismeo* par Castald.

VABBA, ville de la Mauritanie Tingitane. Elle étoit surnommée jadis *Julia Campestris*, & on croit reconnoître sa position à un gros bourg appellé Naranja, situé entre *Lixus* ou Lucos, & *Volubilis*, aujourd'hui Gualili. Voyez BABBA.

1. VABRENSE CASTRUM, château, ou lieu fortifié dans la France, selon Grégoire de Tours, l. 9, p. 428. Ce lieu avoit donné le nom à un canton, situé entre la Meuse & la Moselle, qui comprenoit deux ou trois comtés, & qu'on appelle encore présentement le *pays de Vaivre*, VABRENSIS PAGUS. Voyez VAIVRE.

2. VABRENSE CASTRUM. Voyez VABRES.

VABRENSIS-PAGUS. Voyez VABRENSE CASTRUM.

VABRES, ville de France dans le Rouergue, à la jonction de deux petites rivieres, qui vont se jetter un peu plus bas dans le Tarn, & dont l'une se nomme Dourdan. Cette ville, appellée en latin *Vabrincum* & *Vabrense-Castrum*, doit son origine à un monastere de Bénédictins, qui, selon de Longuerue, *Description de la France*, p. 173, part. 1, fut fondée par Raymond I, comte héréditaire de Toulouse, l'an 862, sous le regne de Charles le Chauve. Piganiol de la Force, *Description de la France*, t. 4, p. 497, attribue, sans raison, la fondation de cette abbaye à Bernard II, comte de Toulouse, fils de Raymond I. On peut assurer que c'est Raymond, & non pas Bernard, qui fonda cette abbaye, puisqu'Aribert, quatrieme fils de Raymond, prit l'habit religieux dans ce monastere, du vivant de son pere. Elle fut érigée en évêché l'an 1317, par le Pape Jean XXII. Les moines composerent le chapitre de l'Eglise cathédrale durant deux cens soixante ans: car ils ne furent sécularisés qu'en 1577, sous le pontificat de Gregoire XIII, & sous le regne de Henri III. Ce nouvel évêché fut suffragant de Bourges, jusqu'au tems de l'érection d'Albi en archevêché, qu'il devint suffragant de cette derniere métropole. L'Evêque prend la qualité de comte de Vabres, & jouit d'environ vingt mille livres de revenu. Son diocèse n'a que soixante-neuf paroisses. Le chapitre de la cathédrale est composé d'un Prévôt, d'un Archidiacre, d'un Chantre & de dix Chanoines. Les canonicats sont de huit cents livres.

On ne doit pas s'attendre à trouver ici une description détaillée de la ville de Vabres, qui ne doit le nom de ville qu'au siége épiscopal, dont elle est honorée. Du reste, il n'y a point de petit village dans la province, qui ne soit plus peuplé que cette chétive ville.

Outre le chapitre de Vabres, il y en a trois autres dans ce diocèse, sçavoir celui de saint Afrique, composé de douze canonicats, qui valent trois cents livres de revenu chacun; celui de Beaumont de dix canonicats, chacun de cinq cents livres; & celui de S. Saturnin, ou Sernin, qui a un Prévôt & douze Chanoines, qui n'ont que quinze mille livres de revenu.

VACALLINEUS-PAGUS, village de la Gaule Belgique. Il en est parlé dans une ancienne inscription; & Antoine Morillon, *in Smetii volumine*, remarque que ce village se nomme encore aujourd'hui *Vaclendorff*. Il le place au voisinage d'Arweyler, lieu situé à six milles au dessus de Cologne.

VACALOS. Voyez VAHALIS.

VACARI ou VACARES, étang de France dans la Provence, dans la Camargue, en latin *Volcarum Stagna*. On le trouve entre les deux bras qui forment l'embouchure du Rhône. Il y a dans cet étang un grand nombre d'isles, sur tout dans sa partie méridionale; & au fonds vers le nord on voit la tour de Méjane.

VACARIA, AUACARIA, ou CLUACARIA, lieu de l'Afrique propre: l'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route d'Hippone à Carthage, entre *Vicus-Augusti* & *Tuburbo minus*, à trente milles du premier de ces lieux, & à quinze milles du second. Velser, dit Ortelius, croit qu'il faut lire, *à Vacaria*, & que c'est le lieu nommé *Vacca* dans la Table de Peutinger. Voyez VACCA. 3.

VACATUM ou VACCATUM, forteresse quelque part au voisinage de la Perse. C'est Ammien Marcellin, l. 25, c. 6, qui en parle.

1. VACCA, ou VACUA, fleuve de la Lusitanie, selon Pline, l. 4, c. 21. C'est, dit le Pere Hardouin, le même fleuve que Martian d'Héraclée, p. 74, appelle Οὐακὰ ποταμός; & c'est aujourd'hui le *Vouga*, qui se jette dans l'Océan près d'Aveiro. Le Vacca arrosoit jadis une ville romaine appellée *Talabriga*, dont on reconnoît aujourd'hui la position dans celle de Torocas. Voyez VACUA.

2. VACCA, ville d'Espagne, dans les monts Pyrénées, selon Isidore, cité par Ortélius. Il ajoute que cette ville donna son nom aux *Vaccai*, qu'il appelle aussi *Vascones*; de sorte que de *Vaccai* on aura fait *Vaccones*, & de *Vaccones*, *Vascones*.

3. VACCA, ville de la Numidie: Salluste, *Bel. Jug. p.* 255, *ed. Varior.* dit que cette ville appartenoit à Jugurtha, & à la page 292, il en fait l'entrepôt le plus fameux des états de ce prince; & dit que plusieurs Italiens y avoient leur demeure & y commerçoient.

A

4. VACCA, ou BUCCINA, isle de la mer Méditerranée, non, comme dit Corneille, sur la côte orientale de la Sardaigne, mais sur la côte méridionale, entre l'isle de saint Antioche au nord, & celle de Toro au midi.

5. VACCA, nom que les Espagnols donnent à l'isle aux Vaches. Voyez l'article VACHE.

VACCAS, VACHAS, ou CAP DAS VACHAS.

VACCÆI, peuples de l'Espagne Tarragonnoise. Ils habitoient à l'orient des *Gallaci*. Tite-Live, *Epitom. Livii*, 48, les met au nombre des peuples que L. Lucullus, Cl. Marcellus subjuguerent. Pline, l. 3, c. 3, fait mention de ces peuples, & il en est parlé dans une ancienne inscription rapportée par Gruter, p. 324. n. 10. en cette maniere: *Modestus Intercat. ex gente Vaccaorum uxori pientissima.* Ces peuples sont nommés Οὐακκαῖοι, par Strabon Βακκαῖοι, par Etienne le Géographe, parce que les Grecs, au lieu de la lettre υ employoient quelquefois la lettre β, ou la dipthongue ου. Entre les villes mentionnées dans l'antiquité, *Pallantia* est la position qui se fait le mieux connoître dans le nom existant de Palencia. Une riviere qui traverse ce canton du nord au midi, a tiré du nom de *Pisoraca* celui de Pisuerga. On n'est point trop assuré, que la situation de Valladolid, vers le bas de cette riviere, réponde précisément à celui d'une ville ancienne nommée *Pintia*. Au centre de la contrée existoient jadis entre les montagnes, les deux villes de Sarabris & de Sentica, dont nous ignorons aujourd'hui l'emplacement.

1. VACHE. Voyez L'ISLE A VACHE.

2. VACHE, (le cul de sac à) paroisse de l'Amérique septentrionale, dans l'isle de la Martinique. Elle est située entre les deux rivieres salées du fond du Cul de Sac Royal, à la séparation du chemin pour le Cul de Sac François, & pour le Lamentin. Les Capucins desservent cette paroisse.

VACHTENDONCK, ville du duché de Gueldres, appartenante à la maison d'Autriche. Elle n'est pas bien grande, mais assez bien bâtie dans une vaste & belle plaine arrosée par quantité de ruisseaux & par le Niers. Celui-ci, par ses fréquentes inondations, rend les campagnes voisines un peu marécageuses, mais d'une étonnante fécondité. C'est à Venloo, à quatre lieues de Vachtendonck vers l'ouest, que commence la *fosse Eugenienne*, si connue des Géographes.

VACOMAGI, peuples de la Grande Bretagne, selon Ptolomée, l. 2, c. 3, qui les place au midi des Calédoniens. Il y en a qui croyent qu'ils habitoient la province de Sterling en Ecosse.

VACONTIUM, ville de la Basse-Pannonie. Ptolomée, l. 2, c. 16, la marque parmi les villes qui étoient éloignées du Danube.

VACORIUM, ville de Norique. Elle étoit, selon Ptolomée, l. 2, c. 13, au midi du Danube. Quelques-uns veulent que ce soit aujourd'hui Villac, dans la Carinthie, sur le Drave. Lazius veut que ce soit Altechosen; mais dans la carte de la Carinthie, il met *Vacorium* à Strasburg, sur le Gurck. Cluvier n'adopte aucun de ces sentimens, & prétend que *Vacorium* est aujourd'hui Vagram.

VACTENDONCK. Voyez VACHTENDONCK.

VACUA, Οὐακούα, selon Stabon, & VACUS, Οὔακος, selon Ptolomée, fleuve de la Lusitanie. C'est le même qui est nommé *Vacca* par Pline. Voyez VACCA, n. 1.

VACUAC, nom d'un pays, qui confine avec celui qui porte le nom de *Sofalataltibr*, la campagne & vallée, où se trouve l'or en poudre. Il y a dans ce pays deux villes célebres nommées Daduah & Iananah, & une grande bourgade nommée Dagdagah. Cette province, dont tous les habitans sont noirs, n'est éloignée de l'isle nommée *Langialous*, que de deux journées de chemin, selon le *Scherif Al-Edrissi*.

Les isles de Vacuac GEZAIR AL VACUAC sont, selon le même Auteur, dans la partie la plus orientale de la mer de la Chine, au-delà desquelles il n'y a rien de connu; & l'isle de *Dhabat*, ou *Dhabi*, qui a donné son nom à la mer de la Chine, est une des isles de *Vacuac*. Le même *Edrissi* dit que la longueur de la mer des Indes se mesure depuis l'embouchure de la mer Rouge, jusqu'aux isles de Vacuac, & que cette étendue est de quatre mille cinq cents lieues ou parasanges.

VACUATÆ, peuple de la Mauritanie Tingitane. Ptolomée, l. 3, c. 1, en fait mention.

VACUNÆ-FANUM, temple d'Italie, consacré à la Déesse Vacuna. Horace, l. 1, Epist. *ad Fuscum Aristium*, qui parle de ce temple, l'appelle *Fanum putre Vacuna*, sans doute parce qu'il étoit tombé en ruine. Peut-être ce temple étoit-il dans la forêt de Vacuna, au voisinage de Reate, au pays des Sabins. Voyez l'article suivant.

VACUNÆ-NEMORA, forêt d'Italie, dans le territoire de Réate, selon Pline, l. 3, c. 12. Cette forêt étoit sur le mont Fiscellus.

VACUNTIUS, riviere de la Pannonie. Elle est appellée aujourd'hui Bozzeut, & détermine par sa jonction avec la Save, l'emplacement qui occupoit jadis la ville de *Sirmium*, qui sous les regnes postérieurs au siecle d'Auguste, figure comme une des plus considérables de l'Empire. Voyez BACUNTIUS.

VACUS. Voyez VACUA.

1. VADA, village de la Belgique, dans l'isle des Bataves. Tacite, *Hist. l.* 5, *c.* 20 & 21, qui est le seul des anciens qui en parle, dit que c'est un des quatre petits villages où les Romains avoient mis des garnisons, & que Civilis, Verax, Classicus & Tutor, attaquerent en même-temps. Les modernes ne conviennent pas sur la situation précise de ce lieu; cependant Baudrand, & quelques autres, croyent que c'est Wageningen.

2. VADA, (Séche de) Séche en Italie, sur la côte de Toscane. De la pointe de Mont-Négre au cap Baratte, dit Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 100, la route est le sud-sud-est, cinq degrés vers le sud. Entre les deux il y a un grand enfoncement, & presque par le milieu, & dans la même ligne d'un cap à l'autre, il y a une Séche, qu'on dit être l'ancienne ville de Vada, & qui en a pris son nom. La ville est présentement abymée, & on ne trouve au-dessus que trois à quatre pieds d'eau. Elle est à l'ouest de la tour de Vade, qui se voit dans le fond de ce Golfe, environ à huit milles. La tour de Vade est proche de la mer, dans un terrein bas. On voit près de la tour un village, une autre tour au-dessus de ce village, & un gros terrein qui en donne la connoissance. En observant de ne point entrer en dedans de l'alignement du cap Mont-Négre, & de celui de Baratte, on évite entierement cette Séche. Tout le long de ce golfe la terre est fort haute, excepté près du cap Baratte; & il y a plusieurs villes & villages. Le premier qu'on trouve après le cap Mont-Négre, s'appelle Castillonchelle, & on y trouve un petit fort; ensuite viennent Vade, Populonia, Monte-rufoli, S. Vincenzo & Baratte.

3. VADA. Voyez VOLATERRANA-VADA.

VADA-SABATIA. Voyez SABATA, 1.

VADALCABIR, nom que les Maures, après s'être emparés de l'Espagne, donnerent au fleuve, nommé anciennement *Bætis*, & que les Espagnols appelloient *Perca*. La Bétique a tiré de ce fleuve sa dénomination. Il traverse deux grandes & belles villes, Cordova & Sevilla: au-dessous de celle-ci, le Vadalcabir, auquel on ne connoît aujourd'hui qu'une seule embouchure, se divisoit en deux bras jusqu'à la mer, embrassant une isle, qui dans la haute antiquité étoit célèbre sous le nom de *Tartessus*. De *Valdacabir*, on a fait par corruption *Guadalquivir*. Voyez ce mot. Guadi-al-Kibir, en arabe, veut dire un grand fleuve. C'est en effet un des plus grands de l'Espagne. * *Delices d'Espagne*, p. 19.

VADATA, ville de la Cappadoce: Ptolomée, l. 5, c. 6, la marque dans la Préfecture Chamane.

VADAVERO, montagne d'Espagne, dans la

Celtiberie

Celtibérie. Martial, l. 1. Epig. 50. *ad Licianum*, est le seul des anciens qui en fasse mention :

Sterilemque Caunum nivibus, & fractis sacrum
Vadaveronem montibus.

Il y en a, qui, au lieu de *Vadaveronem*, lisent *Vada-veronem*. Jérôme Paul de Barcelone, dans son Livre des fleuves & des montagnes d'Espagne, dit en parlant de la montagne de *Vadavero*, que quelques-uns croyent, avec assez de fondement, que c'est une montagne de la Celtibérie : qu'elle est séparée des autres, dont on diroit qu'elle a été arrachée : qu'elle forme comme une Isle, & qu'on la nomme présentement, par corruption, VADAVICORE : *Quidam non temerè Celtiberiæ Montem esse existimant ab aliis effractum, atque in insulam positum, quem nunc Vadavicorem corruptè vocant.*

VADDASI, Peuple de la Médie : Ptolomée, l. 6. c. 2. le place au pied du Mont Jasonius. Le Manuscrit de la Bibliothéque Palatine écrit *Vadasci*, & quelques exemplaires imprimés portent *Vadassi*.

VADELORGE, (Ance) Ance de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la Guadeloupe, dans la Paroisse des Habitans. Cette Ance est formée au pied d'un petit valon, renfermé entre deux mornes.

VADENI, Peuples de l'Arabie Heureuse; Ptolomée, l. 6. c. 7. les place avec les *Masxmanes*, sur le Mont *Zametus*. Le Manuscrit de la Bibliothéque Palatine porte *Udeni*, pour *Vadeni*.

VADENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evêchés de cette Province, où on trouve *Proficius Vadensis*, Siége Episcopal dans la Numidie. La Notice fait mention de *Rufinianus Vadensis*. Harduin, collect. conc. t. 2. p. 870. Ortelius croit que le nom de la Ville étoit *Bada*.

VADENTINIANENSIS, ou VALENTINIANENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la Notice des Evêchés de cette Province, qui fait mention de *Rogatianus*, son Evêque.

VADESITANUS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la Notice des Evêchés de cette Province. L'Evêque de ce Siége est nommé dans la Conférence de Carthage, n. 126. *Anibonius Episcopus Ecclesiæ Undesitanæ*; mais il faut lire *Vadesitanæ*.

VADHAR, nom d'une Bourgade située à quatre Parasanges de Samarcande. On y voit un très-beau Château, & une Mosquée considérable, selon *Abulfeda*.

VADI *habib gebel alnathroun*. C'est le nom du Désert de Nitrie, où plusieurs anciens Peres Hermites d'Egypte ont eu des Monasteres.

☞ Ce mot VADI & VAD, signifie en Arabe un valon, & même un Lac, un étang, une riviere.

VADIELKEBIR, vulgairement appellé *Guadalquivir*. C'est le fleuve nommé par les anciens Bætis, dans l'Andalousie. Les rivieres de Guadalaiar & de Guadiana, &c. ont tiré leur nom du même mot.

VADIALREMEL, c'est-à-dire la valée des Sablons. C'est ainsi qu'on appelle la côte de la Mer Méditerranée, qui joint l'Egypte à la Syrie.

VADI ALSCHASCH v ALSILAK, c'est-à-dire la valée où sont situées les Villes de Schasch & d'Ilak, dans la Province de Mavaralnahar, ou Transoxane.

VADI-GAMUS, valée d'Egypte. Elle est étroite, entre deux montagnes, qui sont aussi hautes l'une que l'autre, & plates au sommet. Cette valée ressemble à un busle, d'où je crois qu'elle a pris son nom; le mot de *Vadi-gamus*, ne voulant dire autre chose que la valée du busle. Elle a à son commencement une large ouverture, qui répond à une grande plaine sablonneuse, à côté du Monastere d'Abuhennis. Elle s'étend vers le Sud-Est jusqu'à une demie-heure de chemin ou environ, puis elle s'éleve peu à peu entre les deux montagnes jusqu'à leur sommet, où elle est unie, & fait une espece de cul-de-sac.

Il y a à chaque côté de ces deux montagnes, qui s'entre-regardent, deux rangs de grottes les unes sur les autres. Chaque rang est de cinquante grottes sur chaque face de montagnes. Parmi ces grotes, il y en a de si hautes, que trois piques, attachées l'une au bout de l'autre, ne pourroient atteindre au haut. Elles sont très-vastes, mais très-irrégulières en dedans; & même elles ne sont pas bien unies, ni parfaitement carrées.

On ne peut assez admirer le dessein capricieux des anciens Egyptiens, de faire des grottes si vastes, si élevées, en si grand nombre, & néanmoins si peu commodes à ceux qui devoient y demeurer; car elles sont faites sur des montagnes escarpées & sablonneuses, fort éloignées de l'eau & des Villes, & creusées dans des rochers affreux & obscurs. Saïd Ibn Patrick, dit que les Rois Pharaons employoient les Israëlites à creuser des montagnes, & à faire des cavernes. Il paroit que c'est de celles-ci dont il veut parler; elles sont si singulieres, qu'un voyageur qui n'a pas vu ces montages & ces grottes de la Thébaïde, quand il auroit remarqué tout ce qu'il y a de curieux dans les Villes d'Egypte, pourroit véritablement dire qu'il n'a presque rien vu.

VADI-SOGD, c'est-à-dire, *la Valée de Sogd*, ou *la Sogdiane*. C'est ainsi qu'on nomme le terroir de la Ville de Samarcande, de même que les valées de Schasch, d'Ilak & de Farganah.

VADICASSII, Peuples de la Gaule-Celtique ou Lyonnoise, selon Ptolomée, l. 2 c. 8. Ce sont les *Vadicasses* de Pline, l. 4. c. 18. Le Pere Briet, p. 355. dit que ces Peuples faisoient partie des *Ædui*, & il leur donne pour Ville *Noviodunum Æduorum*, ou *Nivernum*, aujourd'hui *Nevers*. Le mal qu'il y a, c'est que ce Prêtre ne rapporte pas la moindre preuve pour appuyer son sentiment. Depuis l'Edition de Pline par Hermolaüs, on avoit lû dans cet ancien, l. 4. c. 18. *Viducasses*, *Vadicasses*, & l'on en faisoit deux Peuples differens. Le Pere Hardouin admet aussi ces deux Peuples; mais au lieu de *Vadicasses*, il lit avec tous les Manuscrits *Bodiocasses*, & ne marque point leur situation. Ptolomé place le *Vadicassii* après les *Meldi*, aux confins de la Gaule Belgique πρὸς τῇ Βελγικῇ; de sorte que leur demeure devoit être sur le bord de la Marne. Mais personne ne connoit de *Vadicasses* en cet endroit, ni la Ville nommée *Neomagus*, ou *Noviomagus*, que Ptolomée leur donne. de Valois, *Not.-Galliar.* croit que les *Catalauni*, ou *Durocatelauni* d'Antonin, sont les *Vadicassii* de Ptolomée, & les *Vadicasses* de Pline, & que leur Ville avant de prendre le nom du Peuple, fut appellée *Noviomagus*. En effet, Pline met dans la Gaule Lyonnoise les *Vadicasses*, ou, comme lit le Pere Hardouin, les *Bodiocasses*, mot corrompu, à ce qu'il semble, de *Vadicasses*, & Ptolomée place pareillement les *Vadicassii*, dans la même Province. Pour confirmer son sentiment, Valois ajoute que la Ville *Durocatelauni*, de l'Itinetaire d'Antonin, étant marquée à vingt-sept milles de *Durocortorum*, & la Table de Peutinger plaçant *Noviomagus* à vingt-cinq milles de cette derniere : malgré cette légere difference, on pouvoit conclure que *Catalauni*, ou *Durocatelauni*, est la même Ville que *Noviomagus*. Cela seroit fort bien, dit Cellarius, *Géogr. Antiq. l. 2. c. 3.* si la Table de Peutinger ne mettoit pas *Noviomagus* en deçà de *Durocortorum*, en tirant vers la Meuse, au lieu que l'Itinéraire d'Antonin marque *Durocatelauni* au-delà de *Durocortorum*, en tirant vers les *Tricasses*. On trouve bien dans l'Itinéraire d'Antonin une Ville nommée *Noviomagus*, & on y trouve aussi *Durocortorum*; mais cette *Noviomagus* est entre Soissons & Amiens; ensorte que ce seroit plutôt Noyon que Châlons.

VADIMONIS-LACUS, Lac d'Italie, dans l'Hétrurie, au voisinage d'*Ameria*, & près de la terre de Calpurnius Fabatus, appellé *Amerine-Prædia*. Pline le jeune, *l. 8. Epist.* 20. dit qu'il est dans un fond, & qu'il a la figure d'une roue couchée. Il est partout égal, sans aucun recoin, sans aucun angle; tout y est uni, compassé, & comme tiré au cordeau. Sa couleur tire sur le blanc & sur le verd, & est moins claire. Ses eaux sentent le souffre; elles ont un goût d'eaux minérales, & sont fort propres à consolider

les fractures. Il n'est pas fort grand, mais il l'est assez pour être agité & gonflé de vagues, quand les vents soufflent. On n'y trouve point de bâteaux, parce qu'il est consacré; mais au lieu de bâteaux, vous y voyez floter au gré de l'eau plusieurs Isles chargées d'herbages, couvertes de joncs, & de tout ce qu'on a coutume de trouver dans les meilleurs marais, & aux extrémités d'un Lac. Chacune a sa figure & sa grandeur particuliere; chacune a ses bords absolument secs & dégarnis, parce que souvent elles se heurtent l'une l'autre, ou heurtent le rivage. Elles ont toutes une égale légereté, une égale profondeur; car elles sont taillées par-dessous à peu près comme la quille d'un vaisseau. Quelquefois détachées, elles se montrent également de tous côtés, & sortent autant hors de l'eau qu'elles y entrent. Quelquefois elles se rassemblent, se joignent toutes, & forment une espece de continent. Tantôt le vent les écarte : tantôt elles flottent séparément dans le lieu où le calme les a surprises; souvent les plus petites suivent les plus grandes, & s'y attachent comme de petites barques aux vaisseaux de charge. Quelquefois vous diriez que les grandes & les petites lutent ensemble, & se livrent combat. Une autrefois, poussées toutes au même rivage, elles se réunissent & l'accroissent; tantôt elles chassent le Lac d'un endroit, tantôt elles l'y ramenent, sans lui rien ôter quand elles reviennenent au milieu. Il est certain que les bestiaux, suivant le pâturage, entrent dans ces Isles, comme si elles faisoient partie de la rive, & qu'ils ne s'apperçoivent que le terrein est mouvant, que lorsque le rivage, s'éloignant d'eux, la frayeur de se voir emportés, & enlevés dans l'eau qu'ils voyent autour d'eux, les saisit. Peu après ils abordent où il plait au vend de les porter, & ne sentent pas plus qu'ils reprennent terre, qu'ils avoient senti qu'ils la quittoient. Ce même Lac, continuë Pline, se décharge dans un fleuve, qui, après s'être montré quelque-temps, se précipite dans un profond abime. Il continuë son cours sous terre, mais avec tant de liberté, que si, avant qu'il y entre, on y jette quelque chose, il la conserve, & la rend quand il en sort.

Divers autres Auteurs anciens ont parlé de ce Lac, entr'autres Polybe, *l.* 2. *c.* 20. qui le nomme Ὀάδμων, Tite-Live, *l.* 9. *c.* 39 Florus, *l.* 1. *c.* 13. & Pline, *l.* 2. *c.* 95. On le nomme aujourd'hui *Lago di Bassano*, ou *Bassanello*, selon le Pere Hardouin, qui le met dans le patrimoine de Saint Pierre, environ à trois milles du Tibre.

VADNIA, Ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Ptolomée, *l.* 2. *c.* 6. qui la donne aux Cantabres. Au lieu de *Vadnia*, quelques exemplaires lisent *Vadinia*.

VADO, ou VADI, Port d'Italie, sur la côte de Gênes, à trois milles de Savonne, du côté de l'Occident méridional, & à cinq milles au Nord oriental de *Noli*. Corneille dit que ce Port se nomme aussi *Vai*, & il ajoute que cette Place, que plusieurs Géographes croyent être l'ancienne Ville nommée *Vada Sabatia*, étoit autrefois défenduë par deux Forteresses, qui furent abattuës dans le dernier siécle. L'une avoit été élevée dans les marais, à l'Orient du Port, & l'autre sur la côte, au couchant du même Port. * *De l'Isle* Atlas

VADOMARII, Bourg ou Canton de la Germanie. Ammien-Marcellin, *l.* 21. *c.* 3. le donne aux *Alamanni*, & le place au voisinage de la Rhétie.

VADONVILLE, Bourgade du Duché de Lorraine, au Diocèse de Toul. Son Eglise Paroissiale est sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le Chapitre de Commerci est le Patron de la Cure, qui lui fut unie en 1186. Elle a pour annexe le Village de Malaumont.

VADSTEN. Voyez WASTENA.

VADUM-MAJUS, & VADUM-MINUS. Voyez VÉ.

VADUZ, Seigneurie d'Allemagne, dans le Comté d'Hoen-Ems. Elle a été ainsi appellée d'un Bourg de même nom, qui est à un mille de Feldkirch, sur une montagne, au pied de laquelle le Rhin passe. *Vadus*, dit d'Audifret, *Géogr. t.* 3. est une branche des Comtes de Hoen-Ems, qui possédent aussi les Seigneuries de Schellenberg, de Dorenbeurn, & de Lustenau.

VAENA, petite Ville d'Espagne dans l'Andalousie, à l'Orient, de la Ville de Castro. Elle fut érigée en Duché par Philippe II. pour ceux de la Maison de Cordoue. Quelques-uns ont voulu que ce fût l'ancienne *Ulia*, que d'autres placent à Mont-Major.

VÆRIACA, Ville de la Phénicie, selon la Notice des Dignités de l'Empire.

VÆSAPA, Ville de la petite Arménie. Ptolomée. *l* 5. *c.* 7. la marque parmi les Villes qui étoient éloignées de l'Euphrate, & situées vers les montagnes. Au lieu de *Vaespa*, les Interprétes lisent *Varsapa*.

VAFERINE, ou plutôt VAL-SERENE, riviere qui sépare la Savoye d'avec le Pays de Michaille. Elle sort de la valée de Chezery, ou Chizery, dans le Bugey; &, après avoir passé sous le Pont des Onles, au-dessous de Châtillon, de Michailles, & au pied de la montagne du Credo, elle coule sous le Pont de Bellegarde, d'où elle va se jetter dans le Rhône, en deça du Pont de Lucey. * *Cor.* Dict. *Guichenon*, Histoire de Bresse.

VAG, riviere de la Haute Hongrie. Elle a sa source dans le mont Rabahora, aux confins de la Pologne, & traverse le Comté d'*Arwa*, du Nord au Midi; celui de *Thurocz*, de l'Est à l'Ouest; celui de *Tranchin*, du Nord oriental au Midi occidental: elle coule ensuite du Nord au Midi, en serpentant; & après avoir traversé les Comtés de *Netra* & de *Comore*, elle va se perdre dans le Danube, au-dessus de la Ville de *Comore*. * *de l'Isle*, Atlas.

VAG, ou VAGIAT, nom d'un Pays que les Géographes Orientaux comprennent dans l'Egypte. C'est cependant une contrée qui en est entierement séparée, & qui s'étend entre l'Egypte & le Pays de *Barca*, en Afrique. En un mot, c'est la *Pentapolis* des anciens, qui reçut des Evêques du Patriarche d'Alexandrie, l'an 233. de l'hégire, selon Ebn-Amid. Le Livre intitulé *Sciar alabe albathareka*, qui contient les Vies des Patriarches d'Alexandrie, fait mention de cinq Villes du Pays de Vag, qui ont donné lieu aux Grecs de l'appeller *Pentapolis*. Ces cinq Villes sont Barcah, Faran, Cairouan, ou Cyrène, Tharabolos Garb, ou Tripoli de Barbarie, & Afrikiah, Ville qui donne le nom à la Province d'Afrique proprement dite, d'où l'Afrique entiére a tiré le sien. d'Herbelot. Bibliot. orient.

1. VAGA, nom Latin d'une riviere d'Angleterre, appellée *Gowy* par les Bretons, & *Vuy*, ou *Wuye*, par les Anglois.

2. VAGA, Ville d'Afrique. Ptolomée, *l.* 4. *c.* 3. qui sépare de sa nouvelle Numidie le Pays voisin de la Ville Cirta, & lui donne le nom de contrée des Cirtésiens, y met entr'autres la Ville de *Vaga*, qui étoit située dans les terres, à l'Orient de la Ville Cirta. C'est de cette Ville dont parle Silius Italicus, *l.* 3. *v.* 259. dans ces vers :

Tum Vaga, & antiquis dilectus Regibus Hippo.

Ptolomée écrit Οὐάγα, *Vaga*; & Plutarque, *in Mario*, Βάγα, *Baga*. Ce que ce dernier en dit, fait voir que c'est la même Ville que Saluste nomme VACCA. Voyez ce mot. C'étoit un Siége Episcopal de la Numidie, selon la Notice des Evêchez de cette Province. Crescens *Vagensis* se trouva au Concile de la même Ville, sous Gratus; & S. Augustin, *ad Macrob. Epist.* 255. parle d'un Concile de cette Ville, & le nomme *Vagense Concilium*.

3. VAGA, Province de l'Empire Russien, & qui fait aujourd'hui partie de celle d'Archangel, dont elle occupe la partie méridionale, & qui a 150 wertes d'étenduë du Midi au Nord, & 120 du levant au couchant. La riviere de Vaga, qui la traverse du Midi au Nord, lui donne son nom. Elle est remplie de Forêts.

VAGÆ, Ville d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense. Ptolomée, *l.* 4. *c.* 2. la marque dans les terres.

Cette Ville est nommée *Vagense Oppidum* par Pline, *l.* 5. *c.* 4. Elle étoit différente de *Vaga* dans la Numidie.

VAGABANTA, lieu au voisinage de la Perside, selon Ammien-Marcellin, *l.* 29. *c.* 1. qui dit que ce lieu étoit avantageux pour y ranger en bataille des Légions.

VAGADENSIS, Siége Episcopal d'Afrique dans la Numidie. La Notice d'Afrique fournit *Fulgentius Vagadensis Episcopus.* Harduin. Collect. Conc. t. 2. p. 872.

VAGAL, Ville d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Calama* à *Rusucurrum*, entre *Gadaum Castra* & *Castellum Tingith*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. C'étoit un Siége Episcopal. Voyez VAGALITANUS.

VAGALITANUS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, selon la Notice des Evêchés de cette Province. L'Evêque de ce Siége est appellé Miggin *Episcopus Vagalitanus* par la Conférence de Carthage, *n.* 208. L'Itinéraire d'Antonin marque *Vagal* au nombre des Villes de la Mauritanie.

VAGEATENSIS, Siége Episcopal d'Afrique; on ne sait dans quelle Province. *Donatus* son Evêque, est nommé dans la Conférence de Carthage. *Harduin. Collect. Conc. t.* 1. *p.* 1098.

VAGENSIS. Voyez VAGA, n. 2. & VAGÆ.

VAGENI, VAGENNI, BAGENI, ou VAGIENNI, Peuples de la Ligurie, vers la source du Pô. Pline les nomme *Vagienni Ligures*, & les surnomme *Montani.* Leur Capitale s'appelloit *Augusta Vagiennorum.* Voyez, au mot AUGUSTA, l'article AUGUSTA-VAGIENNORUM. C'est de ce Peuple que parle Sillius Italicus dans ces vers, *l.* 8. *v.* 607.

Tùm pernix Ligus, & sparsi per saxa Vagenni
In decus Annibalis duros misere nepotes.

Selon Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1. *c.* 9. les *Vageni* habitoient à la source du Pô, entre la rive droite de ce fleuve & la riviere Stura; aussi l'Itinéraire d'Antonin les met au voisinage des *Taurini* & du fleuve *Varus*; mais cet Itinéraire corrompt le nom de ces Peuples, en écrivant *Begitenni* pour *Bagenni.*

VAGENINGEN. Voyez WAGENINGEN.

VAGIENNI. Voyez VAGENI.

VAGNIACÆ, lieu de la Grande Bretagne. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Vallum* à *Portus Rutupis*, entre *Noviomagum* & *Durobrivæ*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à huit milles du second. Plusieurs mettent ce lieu à *Maidstone*, d'autres à *Wrotham*, & d'autres à *Northfleet.*

VAGNEY, Bourgade du Duché de Lorraine, au Duché de Toul, Prevôté d'Arches. C'est une grosse Paroisse, qui a plusieurs Hameaux & Cens dans sa dépendance. Les principaux sont Roschon & Zainviller. Son Eglise Paroissiale est dédiée à Saint Lambert. Le Chapitre de Remiremont est Patron de la Cure, pour laquelle il y a concours. Ce Chapitre a les deux tiers des dixmes & le Curé l'autre. Les Seigneurs sont le Roi & le Chapitre. Il y a deux Chapelles; celle de Saint Thiebau, qui est à trois cens pas de l'Eglise, & celle de Notre-Dame.

VAGORITUM, Ville de la Gaule Lyonnoise. Ptolomée, *l.* 2. *c.* 8. la donne aux Peuples *Aruvii*, ou *Arubii.* Les meilleurs Géographes croyent que c'est aujourd'hui Séez.

VAGOSOLA, fleuve de Scythie, selon Jornandès, cité par Ortelius.

VAGOTH. Ce nom se trouve entre ceux de divers Peuples Barbares de la Scandinavie, rapportés par Jornandès, *de Reb. Getic. c.* 3.

VAGRAM, Bourgade d'Allemagne, dans l'Archevêché de Saltzbourg, à deux lieues de la Ville de ce nom, vers le Midi, sur la riviere appellée le *Petit Arel.* Cluvier croit que c'est le *Vacorium* de Ptolomée.

VAGRAUTENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire, selon la Notice des Evêques de cette Province qui fournit *Marcellinus Vagrautensis.* Harduin. Collect. Conc. t. 2 p. 871

VAGUM, Promontoire de l'Isle de Corse. Ptolomée, *l.* 3. *c.* 2. le marque sur la côte orientale de l'Isle, entre *Mariana Civitas*, & *Mantinum Civitas.* C'est, selon Cluvier, *Corsic. Ant. n.* 31. le Promontoire qui est à l'entrée de l'étang de Brigaglia, à la droite.

VAGUS, fleuve que Jornandès *de Reb. Getic. c.* 3. met aux environs de la Scandinavie.

VAHALIS, VALIS, VACHALIS, & VACHALUS, fleuve du Pays des Bataves. De tout temps le Rhin, à l'entrée de leur Pays, s'est partagé en deux bras, dont le gauche coula vers la Gaule, & le droit, après avoir servi de borne entre les Bataves & les Germains, se rendit dans l'Océan. Le bras gauche fut appellé dès le commencement *Vahalis.* La Meuse, dit César, *l.* 4 *c.* 10. prend sa source au mont *Vogesus*, aux confins des *Lingones*, & après avoir reçu une certaine partie du Rhin, appellée le Vahal, elle forme l'Isle des Bataves. Quelques-uns lisent dans César *Vualis*, ou *Walis*; mais comme les Romains ne connoissoient point le double W; la derniere de ces ortographes n'est pas supportable. On aura moins de peine à la passer à Théodulphe d'Orléans, *in Paranensi ad Judices*, *v.* 103. qui écrit *Walis.*

Cui parent Walis, Rhodanus, Mosa, Rhenus & Oenus.

Latinus Pacatus, dans le panégyric de Théodose, *c.* 5. dit, comme Tacite, *Vahalis.* D'autres soutiennent, & Joachim Camerarus est de ce nombre, que César n'a prétendu écrire que *Vahalis*, ou *Vahalos*; & que si on trouve *Vacalos* dans quelques Manuscrits, & B[illegible] dans son Interpréte Grec, on doit le regarder comme une faute de Copiste; à moins que l'on ne dise que dans la suite on vint à écrire Vachalos pour Vahalos, comme on écrivit *Michi* pour *Mihi.* C'est ce que confirmeroit Sidonius Apollinaris, qui n'écrit pas *Vahalis* comme Tacite, mais *Vachalis*:

Detonsus Vachalim bibat Sicamber.

Dans un autre endroit il dit:

Tu Tuncrum & Vachalim, Visurgin, Albin
Francorum & penitissimas paludes intrares.

On croit que le nom de ce fleuve venoit du Germain *Waalen*, qui signifie *détourner*, & qu'on l'aura appellé *Waal*, parce que cette branche du Rhin se détournoit vers la Gaule. Comme il arrosoit le Pays des Bataves depuis un bout jusqu'à l'autre, la Table de Peutinger l'appelle *Batavus* ou *Patabus.* Il y a eu une dispute entre plusieurs modernes, pour savoir si le Wahal se joignoit autrefois à la Meuse, plus haut que dans l'endroit où il paroit avoir une embouchure commune avec cette riviere. Pontanus est pour l'affirmative. Cluvier & quelques-autres le nient. Cependant César, *l.* 4. *c.* 10. semble décider la question, lorsqu'il dit: *Mosa profluit ex Monte Vogeso, qui est in finibus Lingonum, & parte quadam Rheni recepta, quæ appellatur Valis, insulam efficit Batavorum.* Car comment auroit-on pu dire que la Meuse formoit l'Isle des Bataves, si elle n'eût touché cette Isle pour ainsi dire, que dans un point à son embouchure?

VAIANENSIS, Siége Episcopal d'Afrique, dans la Numidie. Voyez BIANENSIS.

VAIAROU, ou VAIGHEIRU, riviere des Indes. Elle a sa source au Royaume de Maduré, qu'elle traverse en partie. Elle tombe ensuite dans la Marava, où quand elle remplit bien son lit, (ce qui arrive ordinairement pendant un mois entier chaque année,) elle est aussi grosse que la Seine. Cependant, par le moyen des canaux que creusent les gens du Pays, & qui vont aboutir fort loin à leurs étangs, ils saignent tellement cette riviere de tous côtés, qu'en peu de temps elle est entiérement à sec. Les étangs où l'on conduit l'eau de cette riviere, ont communément un quart de lieuë, où demi-lieuë de levée. Il y en a quelques-uns qui en ont une lieuë & davantage. Un seul

de ces étangs fournit assez d'eau pour arroser les campagnes de plus de soixante Peuplades. Comme le riz veut toujours avoir le pied dans l'eau, jusqu'à ce qu'il ait acquis sa parfaite maturité, lorsqu'après la premiere récolte il reste encore de l'eau dans les étangs, on fume les terre, & on les ensemence de nouveau. Tout le temps de l'année est propre à faire croitre le riz, pourvû que l'eau ne lui manque pas. * *Lettre édif. t. 13. p. 4.*

VAIHING, Voyez BAIENNI.

VAILLY, Baronnie & Châtellenie de France, dans le Berry, au Nord, & Election de Bourges. Cette Terre a eu des Seigneurs particuliers, qui en portoient le nom avant l'an 1275. Elle passa ensuite dans la Maison de Sancerre, puis dans celle de Beuil, Comtes de Sancerre. Elle appartient aujourd'hui à la Maison de Bourbon-Condé. Il y a à Vailly un Prieuré & des eaux minérales.

VAINEN, Ville d'Allemagne, dans la dépendance de l'Electeur Palatin. Voyez VEINHEM.

VAIPICOTA. Voyez VAYPICOTA.

VAIPIN. Voyez VAYPIN.

VAIRE, Bourgade d'Italie; dans l'Etat de Gênes, selon Corneille. Il ajoute que ce lieu est dans l'Apennin, à trois lieuës de la Ville de Gênes, & que les Latins le nomment *Vaira* & *Vallis-Regia*. Baudran, de qui, sans doute, Corneille a emprunté cet article, ne cite aucun garant. Ce sont, je crois, les seuls Géographes qui en font mention. Peut-être est-ce Varagio qu'ils ont voulu habiller à la françoise.

VAIRON, petit Pays de France, dans la Touraine. C'est dans ce Pays fertile & agréable qu'est située la Ville de Chinon. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1. p. 107.

VAISON, ou VASIO, Ville de France, dans la Provence, au Comté Venaissin, dans la dépendance du Pape. Cette Ville, dit Piganiol de la Force, *Description de la France, t. 4. p.* 198. est sur Loveze; & du Verdier s'est lourdement trompé, quand il a dit que Vaison étoit arrosé par la Sorgue. Corneille se trompe aussi en nommant cette riviére Louvèse. Vaison, autrefois la Capitale des Vocontiens, a été une des plus grandes Villes des Gaules, & du nombre de celles qu'on appelloit *Fœderatæ*, c'est-à-dire alliées des Romains, comme nous l'aprenons de Pline. Elle est dans une plaine & dans une belle situation, comme on le voit par ses ruines, qui s'étendent l'espace d'une lieuë. Son Eglise a été fondée dès que la Religion Chrétienne fut prêchée en ce Pays-là. Son Evêque Daphnus envoya un Député au Concile d'Arles l'an 314. & il est appellé *Episcopus Vasensis*, au lieu de *Vasiensis*. Ses Evêques sont depuis nommés en plusieurs actes & monumens Ecclésiastiques. On a tenu en ce même lieu deux Conciles dans le sixiéme siécle : ensuite cette Ville a été ruinée par les Barbares : on ne sait pas en quelle année ni comment cela s'est fait, à cause du silence que gardent sur cela les anciens Ecrivains. On attribue la ruine de cette Ville aux Lombards d'Italie, qui, sur la fin du sixiéme siécle, ayant passé par les Monts, ravagerent cruellement les Pays qui sont entre le Rhône & les Alpes : il y en a qui assurent que ce sont les Sarazins qui ont achevé de détruire cette Ville. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1. p. 380.

A la place de l'ancienne Ville de Vaison, on a bâti la nouvelle sur une montagne; mais ce n'est qu'une méchante bicoque, qui n'est ni peuplée ni fortifiée, & dont l'Evêque a si peu de revenus, qu'il y a plusieurs Curés qui en ont davantage. Les Comtes Géofroy & Bertrand, donnerent cependant dans le dixieme siécle la moitié de la Seigneurie de Vaison à l'Eglise Cathédrale de cette Ville, sous le regne de Conrad *le Pacifique*. Le Pape Paschal II. au commencement du douziéme siécle a fait mention de cette donation dans une Bulle accordée à cette Eglise l'an 1108. dont les Evêques ont eu long-temps la Seigneurie entiere; mais les Papes en ont la moitié, ayant succédé au Comte de Toulouse, qui avoit uni au Comté de Venisse la moitié de la Seigneurie de Vaison, dont ils étoient les maitres; & c'est eux qui ont fait bâtir le Château qui est au haut de la montagne sur laquelle est le nouveau Vaison.

VAISSEAUX, (l'Isle aux) Isles de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la Louisiane. Cette Isle est située dans le Golfe compris entre les embouchures du Mississipi & de la Mobile, & vis-à-vis de l'ancien Fort de Biloxi. Il y a un Port qui a servi dans les premiers temps de l'établissement de la colonie, & lorsque le principal Fort des François étoit à Biloxi. Ce Port a quatre ou cinq brasses de profondeur. On l'avoit abandonné dans la suite, tant à cause que les terres voisines sont toutes noyées, que parce que le trajet de ce Port à la Terre-ferme étoit trop long; mais depuis que le Port de l'Isle Dauphine s'est bouché, on a été obligé de revenir au premier. Buache & Delisle, dans leur nouvelle Carte ne la nomment pas; mais ils la désignent fort bien.

VAISSY, *Vallis Sana*, Abbaye de Filles, Ordre de Citeaux, dans la basse Auvergne, au Diocèse de Clermont.

VAISURE ou VOISURE. Corneille appelle ainsi le Pays de Vaivre. Voyez VAIVRE.

VAIVRE ou VOIVRE, *Valvensis Pagus*, Pays de France, au Duché de Bar, entre les rivieres de Meuse & de Moselle, & traversé par les petites rivieres d'Yron, d'Hatton & de Maid. Les lieux principaux de ce Pays sont Hatton-le-Châtel, Trognon-le Chaussé, l'Abbaye de Saint Benoit, la Tour de Voire, &c.

VAKHSCH, nom d'une Ville nommée autrement KHOTLAN. C'est aussi le nom particulier d'une Bourgade de la Transoxane, de laquelle, ou de la Ville du même nom, étoit natif l'Auteur surnommé Varkschi.

VAKHSCHAB, nom d'une riviere de la Province de Transoxane, & qui tire son nom de la Ville de Khotlan, nommée aussi Vakschach, par où elle passe. La Ville Khotl ou de Khotlan est située entre cette riviere, que l'on appelle Nahar Vakhschab, & celle de Badakschan, nommée Nahar Badakschan.

VAKEBARO, Valée du Royaume d'Espagne; dans l'Asturie. C'est une des cinq valées qui composent la petite Province de Liebana. Elle est fertile en froment & en vin, & on y éleve beaucoup de bétail. * *Délices d'Espagne*, p. 115.

1. VAL. Voyez VALLÉE.

2. VAL ou SAINT GERMAIN DU VAL, Bourg de France, dans l'Anjou, Election de la Fleche.

3. VAL, (le) Abbaye de France, au Diocèse de Bauvais. On attribuë sa fondation à Autel de l'Isle, Seigneur de l'Isle-Adam & de Villiers. Elle est présentement unie aux Feuillans de Paris. Son revenu est de trois milles livres.

4. VAL, (le) Abbaye de France, dans la Normandie, au Diocèse de Bayeux, en Latin *Vallis*, ou *S. Mariæ de Valle Abbatia*. Cette Abbaye, située sur la riviere d'Orne, près la Ville de Tury, à cinq lieuës au Midi, de Caen, fut fondée vers l'an 1155. par une Héroïne nommée Pétronille, & selon d'autres, par Gosselin de la Pomeraye. Ce qu'il y a de constant, c'est que Richard II. trente-troisiéme Evêque de Bayeux, ratifia la donation qu'un Seigneur nommé Gosselin de la Pomeraye fit à l'Abbaye du Val de plusieurs Terres, Patronages & autres revenus considérables. C'est une Abbaye de Chanoines Réguliers de l'Ordre de Saint Augustin. * *Corn.* Dict. *Hermant*, Histoire du Diocèse de Bayeux, t. 1.

VAL AVERSA, Jurisdiction du Pays des Grisons, dans la Ligue de la Maison de Dieu, & l'une des dépendances de la Communauté de Stallen. Cette valée est située au pied du Mont Septimer, comme celle de Stallen, & dans un lieu rude & sauvage. On y compte sept Paroisses, dont les principales sont *Madris*, *Crotto*, *Platta* & *Cafale*. Les Habitans ont eu des Seigneurs particuliers, Vassaux de l'Evêque de Coire; mais ils ont acheté leur liberté depuis long-temps. Les valées d'Aversa & de Stallen sont séparées par un bras de Mont Septimer. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4. p. 53.

VAL D'AOUSTE. Voyez AOSTE.

VAL DE BAGNES, valon de Suisse, dans le Bas-Valais, au Gouvernement d'Entremont. C'est un des deux valons qui partagent la valée d'Entremont. Il tire son nom de son principal Village, qui a une belle Eglise dédiée à Saint Maurice. On voit dans ce valon une petite riviere qui donne l'origine à la Dranse, & qui se joint à une autre près de S. Branscheïr.

VAL-BELVIGIO, contrée de la Valteline, au Gouvernement de Teglio. On y voit une bonne fonderie de fer.

VAL-BENOITE, *Vallis Benedicta*. Abbaye d'Hommes en France, de l'Ordre de Citeaux, filiation de Bonnevaux, dans le Forez, Diocèse de Lyon, sur la riviere de Furans, à une lieuë & demi au-dessus de Saint Etienne. Elle fut fondée le 28 Octobre 1184, elle vaut deux mille livres.

VAL-BRENNA, ou VAL-BREGNA, qu'on devroit plutôt appeller VAL-BREUNA, Bailliage d'Italie, dans la dépendance des petits Cantons de la Suisse; c'est le troisiéme de leurs Bailliages. Il est long, étroit, & enclavé entre le Leviner-Thal du Canton d'Ury, & le Galanker-Thal du Pays des Grisons. Les Latins l'appellent *Vallis-Plenia*, & les Allemans le nomment *Palenzer-Thal*, & *Breuner-Thal*. Ce dernier nom lui vient des *Breunes*, ancien Peuple, dont Pline fait mention entre les Habitans des Alpes, ou de la riviére nommée *Breuna*, qui l'arrose, & non *Brenna* comme l'écrivent communément les Cartes par erreur. Cette riviere prend sa source vers l'extrémité du Pays, dans le Vogel-Berg, la même montagne qui donne naissance à la branche haute du Rhin. Le Bailliage de Val-Brenna est le moins étendu des trois que les petits Cantons possédent en Italie. Ce n'est qu'une valée, qui contient un petit nombre de Villages, dont les principaux sont: Palenza, Marvalia, Abeliasca, en Allemand Abloesch. Auprès de ce dernier, dans les rochers des montagnes qui séparent cette valée du Canton d'Ury, on tiroit autrefois des escarboucles, qui ne le cédoient en rien à celles qui viennent de l'Orient; mais comme la dépense qu'il falloit faire surpassoit le profit qu'on en tiroit, on a abandonné la recherche de cette sorte de pierres. Il se trouve aussi dans la même valée des mines de cuivre & de plomb, ausquelles on travaille. * *Etat & Délices de la Suisse, t. 3, p. 227.*

VAL-BROSSIERE, VAL-BRESSIERE, ou VAL-BRISSIAC, *Vallis Briciaci*. Abbaye de Filles en France, de l'Ordre de Citeaux, filiation de Bonnevaux, dans le Dauphiné, au Diocèse, & au Sud-Est de Vienne. Elle fut fondée & bâtie sous Brissiac, d'où elle a été transférée à la côte de Saint André.

VAL-DE BUENTAS, Village d'Espagne, dans la vieille Castille, à quelques lieuës au dessus de Burgos, en tirant vers l'Orient. Ce Village est remarquable par ses eaux médicinales. Il est situé au pied d'un rocher fort élevé, d'où découle une fontaine, qui, tombant dans la campagne, arrose le Village, & entre dans deux petits Lacs, ausquels elle communique une vertu si admirable, que tous ceux qui sont tourmentés du flux de sang en sont guéris en se baignant dans leur eau. * *Délices d'Espagne, p.* 182.

VAL-CARLOS, c'est-à-dire, la *Valée de Charlemagne*, valée d'Espagne, dans la basse Navarre, aux confins de la Cize. C'est dans cette valée qu'une partie de l'Armée de Charlemagne, qui revenoit d'Espagne, fut taillée en piéce par les Basques & les Navarrois l'an 778. Cette valée, qui est aujourd'hui sujette de l'Espagne, dépendoit autrefois de la Guyenne. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1, p. 213.

VAL DE CHIMARA, valée d'Italie, dans la Sabine. C'est une valée d'une beauté & d'une fertilité merveilleuse. Elle regne depuis Narni, jusqu'au lieu appellé VAL DI CHIMARA. Ce ne sont que prairies & pâturages coupés de ruisseaux; que jardinages ombragés de toutes sortes d'arbres fruitiers; que plaines plantées d'oliviers; que vignes sur les côteaux; que maisons de plaisance sur les bords du grand chemin. Sa bonté l'a rendue tellement peuplée, qu'en moins de quatorze milles, on y compte plusieurs grandes Villes & dix ou douze Villages. Les Villes sont:

Spolette,	Folligny,
Terni,	Narni,
Monte Fiascone,	
Assise.	

VAL-CHRETIEN, *Vallis Christiana*. Abbaye d'Hommes en France, de l'Ordre de Prémontré, dans le Soissonnois, Gouvernement de l'Isle de France, Diocèse de Soissons, sur la riviere d'Ourque, à une lieue au couchant de la Fere en Tardenois, & à pareille distance de Coincy au Nord. Elle fut fondée l'an 1134, par Rodolphe, Seigneur de Cramaille. L'Abbé jouit de trois milles livres.

VAL-CLAIR, Prieuré de l'Ordre du Val des Choux, dans la Bourgogne, au Diocèse de Langres, Bailliage de la Montagne * *Garreau*, Descr. de la Bourgogne.

1. VAL-CROISSANT, *Vallis Crescens*. Abbaye d'hommes en France, de l'Ordre de Citeaux, filiation de Bonnevaux, dans le Dauphiné, au Diocèse de Die, fondée l'an 1188. L'Abbé jouit de trois mille cinq cens livres.

VAL-CROISSANT, Prieuré de France, dans la Bourgogne, premiere Fille du Val des Choux, au Diocèse d'Autun, Bailliage de Semur, au levant d'été, de Saulieu. * *Garreau*. Descr. de la Bourgogne.

VAL-DES-CHOUX, *Vallis Caulium*. Grand Prieuré, Chef de son Ordre, Monastere de France, dans la Bourgogne, au Diocèse de Langres, Bailliage de Chatillon, à deux lieues au levant d'Hyver, de Chatillon-sur-Seine. Ce Chef d'Ordre est peu considerable, ce n'est qu'une branche de celui de Saint Benoit. Il doit sa fondation à Eudes, Duc de Bourgogne.

VAL-CHRIST, belle Chartreuse d'Espagne, au Royaume de Valence, proche la Ville de Segorbe.

1. VAL-DIEU, Abbaye réguliere, Ordre de Prémontré, en Champagne, au Diocèse de Troyes, à l'embouchure de la Semoy, dans la Meuse, une lieue au Nord de Château-Renaud, fondée en 1130, par Gauthier, Comte de Rethel.

2. VAL-DIEU, Prieuré de France, dans la Champagne, à une lieuë au-dessus de Sezanne. C'étoit anciennement un beau Monastére de l'Ordre des Chartreux du Val des Choux. Il a été ruiné & abandonné pendant les guerres: il n'y a plus aujourd'hui qu'une petite Chapelle, où on dit une Messe chaque semaine. Le Prieuré est en commande, & vaut dix mille livres de rente. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 238.

VAL-DIGNA, Abbaye d'Hommes, Ordre de Citeaux, en Espagne, dans le Royaume, & au Diocèse de Valence, dont elle est à sept lieues.

VAL DE DIOS, Abbaye d'Hommes, Ordre de Citeaux de la Congrégation de Castille, en Espagne, dans la Galice, au Diocèse d'Oviedo.

VAL DES ECOLIERS, *Vallis Scholarium*, Abbaye de France dans la Champagne, au Diocèse de Langres sur la Marne, à une lieuë au Midi de Chaumont en Bassigny. C'est une Abbaye de l'Ordre des Chanoines Réguliers de Saint Augustin, l'une des plus célébres de France, & qui a été Chef d'Ordre. Guillaume III, soixante-deuxiéme Evêque de Langres, élû en 1209, confirma la régle de ces Chanoines, & bâtit leur Maison, qui n'étoit alors qu'un Prieuré, fondé dans un lieu désert par quatre Docteurs de l'Université de Paris, qui s'y retirerent en 1212, & y furent suivis par Fréderic, qui avoit été élû Evêque de Châlons en 1201. Il devoit être sacré à Langres, & le jour étoit pris; mais il méprisa la Mitre & la Crosse pour se faire Religieux, & pour suivre l'exemple de ces quatre Docteurs nommés Guillaume, Richard, Evrad & Manassés, qui se trouverent à Langres, dans le temps que Fréderic devoit être sacré, pour demander permission à Guillaume de Joinville, qui en étoit Evêque, de l'établir dans son Diocèse. Quelques années après Robert de Torote,

Evêque de Langres, transféra ces Chanoines Réguliers au lieu où ils sont à présent. On nomma leur Maison le Val des Ecoliers, parce que plusieurs Ecoliers, quittant les Universités, vinrent s'y établir. Il y eut depuis plusieurs monasteres fondés selon cet Institut. Leur chef n'avoit que le nom de Prieur, jusqu'à ceque Paul III donna vers l'an 1540 & 1539, selon Baugier, au Général du Val des Ecoliers, la dignité d'Abbé. Ce dernier dit que le Val des Ecoliers a été chef d'ordre jusqu'en 1636, qu'il fut uni à la Congrégation de Sainte Geneviéve de Paris. Mais, selon de Longueruë, le dernier Abbé Titulaire a été Laurent Michel, qui, en 1653, fit démission de sa Jurisdiction & de sa Dignité en faveur du Supérieur Général de la Congrégation des Chanoines Réguliers de France, à laquelle cet Ordre du Val des Ecoliers a été uni à perpétuité, sous le Gouvernement de l'Abbé triennal de Sainte Geneviéve du Mont à Paris. Le titre Abbatial du Val a été suprimé; & ce Monastére est gouverné par un Supérieur qui a le nom d'Abbé, & qu'on établit tous les trois ans dans le Chapitre Général de la Congrégation. Il y a neuf Religieux dans cette Maison, dont le revenu est de quatre mille livres. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1, p. 38.

VAL-EGINE, valée de Suisse, dans le haut Vallais, au Département de Goms. Cette valée a deux lieues de longueur, & s'étend entre de hautes montagnes, d'où l'on a deux chemins pour passer en Italie, l'un par le Mont Nisy, du côté d'Airol, dans le *Leviner-Thal*; & l'autre par le Mont Grieff, du côté de Bommatt, dans le Val d'Oscella. * *Etat & Délices de la Suisse. t. 4, p. 173.*

VAL DE GALILÉE, valée du Duché de Lorraine, au Bailliage de Nancy. C'est la valée où la Ville de Saint Diey est située: elle est entre de fort hautes montagnes; & le lieu où la Ville a été bâtie s'appelle *Junctura*, ou les JOINTURES. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 2, p. 148.

VAL-HASEL. Voyez HASLI.

VAL-HONNETE, Abbaye. Voyez Ferieres.

VAL-MADIA. C'est le nom du quatriéme Bailliage d'Italie, dans la dependance des douze anciens Cantons Suisses. Ce Bailliage VAL-MADIA, ou VAL-MAGIA, que les Allemans appellent *Meyn-Thal*, est situé au Nord & à l'Ouest du Bailliage de Locarno; & il confine d'un côté au Milanez, & de l'autre au Haut Vallais & au Canton d'Ury. Ce Bailliage est petit: ce n'est qu'une longue valée étroite, serrée entre de hautes montagnes, & arrosée dans toute sa longueur par une riviere qui lui donne son nom, & qui de là passe à Locarno. Les principaux endroits du Bailliage sont:

Magia,	Bugnasco,
Laizera,	Prolio,
Rouana.	

* *Etat & délices de la Suisse, t. 3, p. 216.*

Le Bailliage de Val-Madia faisoit autrefois partie de celui de Locarno, & les deux ensemble composoient une belle Terre, que les Nobles Rusca de Côme possédoient avec titre de Comté. Dans la suite ce Comté fut partagé: le Val-Madia fut détaché de Locano, & ces deux Terres passérent sous la puissance des Ducs de Milan, dans le quinziéme siécle.

VAL-DE-MUNSTER. Voyez MUNSER-THAL.

VAL-OMBROSA, Monastere d'Italie, en Toscane, dans les montagnes de l'Apennin, à six lieuës de Florence, du côté de l'Orient. C'est un Chef d'ordre, dont Saint Jean Gualbert fut le Fondateur dans l'onziéme siécle. Ce Saint personnage embrassa premiérement la vie Monastique dans l'Abbaye de Saint Minial, près de Florence, ordre de Saint Benoit, congrégation de Cluni. Il quitta ensuite son Monastere, ne voulant point obéir à un Abbé qui n'avoit point été élû canoniquement. Il se retira auprès de Saint Romuald; mais comme on y vivoit en solitude & non en communauté, il ne se sentit point porté à y demeurer, & il forma le dessein d'instituer une nouvelle Congrégation de l'ordre de Saint Benoit. Il choisit le lieu de VAL-OMBREUSE, pour y établir sa premiére Maison en 1051, & cette Maison a donné le nom à l'Institut. La valée s'appelloit ainsi à cause de l'épaisseur des arbres dont elle étoit toute couverte. Deux Religieux qui y étoient déja dans un petit Hermitage, le reçurent lui & son compagnon, lequel étoit un bon Hermite de Florence, nommé Tenzo, qui lui avoit conseillé de quitter son Monastere, & de chercher un Supérieur légitimement élû. Sa réputation y attira bien-tôt plusieurs autres personnes; & malgré sa profonde humilité, il fut élû d'un commun consentement Abbé de Val-Ombreuse. Un de ses premiers soins fut d'y observer la régle de Saint Benoit, selon l'esprit & selon la lettre. Il vouloit que ses Religieux n'eussent que des habits de vile étoffe, qu'il faisoit faire de la laine des troupeaux du Monastere: il les exhortoit même à porter continuellement le cilice pour dompter leur chair, & la soumettre à l'esprit. Il ne leur permettoit de sortir du Monastere que pour des nécessités indispensables. Il ordonna qu'il y auroit toujours une lampe allumée la nuit dans le dortoir; ce qui a été établi par d'autres Fondateurs d'Ordre, & depuis a été ordonné par le Pape Clément VIII. pour toutes les Maisons Réguliéres. Celles de Val-Ombreuse se multipliérent beaucoup en peu de temps. Les Religieux sont habillés de brun, & ont une robe, un scapulaire, un capuchon, & une coule différente de celle des Bénédictins, parce qu'elle n'est point froncée. Lorsqu'ils sortent hors du Monastere, il se servent d'un manteau semblable à celui des Camaldules. Les femmes n'entrent que quatre fois l'année dans l'Eglise du Monastere; mais celles qui demeurent dans le voisinage peuvent tous les jours entendre la Messe à la Chapelle de l'Hospice du Procureur de la Maison. Cet Hospice est situé à l'appartement extérieur de l'Abbaye. Il est très-propre, & on y voit de belles peintures. On conserve dans l'Eglise de Val-Ombreuse des Reliques de Saint Jean Gualbert, dont le Corps est à Passignano, sur le Lac de Pérouse, dans un autre Monastere de l'Ordre. On garde aussi dans la même Eglise la pointe d'un des clous avec lesquels Notre Seigneur fut attaché à la Croix, & les Religieux assurent que c'est un présent de Saint Louis. Sur les colines d'alentour sont des Hermitages habités par des Religieux de l'Ordre. Il y avoit autrefois à Val-Ombreuse un Abbé Général perpétuel; mais depuis 1540, cet Ordre est gouverné par un Président qui est triennal. *Hist. du Clergé Sécul. & Régul. t. 2, p. 334.*

VAL-DE-PACE, Prieuré de Lorraine, Ordre de Saint Benoit, & présentement uni à l'Abbaye de S. Mansuit. Ce Prieuré est situé dans la Paroisse de Saint Germain, & son revenu est considérable. Les Métairies qui en dépendent en sont séparées par un ruisseau, & sont de la Paroisse de Choloi, dont le Curé a les deux tiers des dixmes, & les Religieux de l'Abbaye de S. Evre l'autre tiers.

VAL-DE-PORRAS, valée d'Espagne, dans la vieille Castille, au Septentrion du Douere. Les montagnes de Burgos sont entrecoupées de plusieurs valées fort agréables, dont la plus considérable est celle de Val-de-Porras; aussi fait-elle une des Mérindales de la Castille-Vieille. Cette valée est fertile en fruits, & en bleds, & propre à nourir du bétail. Les Habitans ont de grands priviléges, qui leur ont été accordés par les Rois de Castille, & par les Princes de Biscaye. C'est une Seigneurie appartenante à une Maison illustre d'Espagne, qui en est originaire, & qui en porte le nom. * *Délices d'Espagne, p. 182.*

VAL-DE-PRADO, valée d'Espagne, dans l'Asturie. C'est une des cinq valées qui composent la petite Province de Liebana. Elle est fertile en froment & en vin, & on y éleve du bétail.

VAL-PARAISO, Port de l'Isle Espagnole, sur la côte septentrionale, & vis-à-vis l'Isle de la Tortuë. Ce fut Christophe Colomb, qui lui donna ce nom, lorsqu'il le découvrit à son premier voyage en 1492, on l'appelle aujourd'hui *le Port de Paix*. Voyez ce mot.

VAL-PROFONDE, Chartreuse de France, en Champagne, au Diocèse de Sens, dans l'Election de Joigny.

VAL-DE-RICHER;

VAL-DE-RICHER, bourg de France, dans la Basse-Normandie, au diocèse de Bayeux, à cinq lieues de Caen, & à deux ou environ de S. Pierre sur Dive, au nord-est. Il y a dans ce bourg une abbaye de l'Ordre de S. Bernard, & en régle. Cette abbaye qui est assez bien bâtie, fut transférée ou plutôt fondée de nouveau en 1145 ou 1147, dans le lieu où elle est présentement, par Philippe de Harcourt, trente-cinquiéme Evêque de Bayeux. Elle avoit d'abord été bâtie, entre Vire & Torigny, par les soins de S. Bernard. * *Corn.* Dict. *Hermant.* Hist. du Diocèse de Bayeux.

VALROY, abbaye de France, dans le diocèse de Rheims, à sept lieues de la ville de ce nom. Elle est de l'Ordre de Citeaux, & fut fondée l'an 1149, par Jean, Comte de Roussi, qui fut inhumé en ce lieu. Plusieurs seigneurs de cette maison y ont eu leur sépulture.

VAL-DE-RUZ, ou VAL-DE-ROUZ, valée de Suisse, au Comté de Valengin, immédiatement au-dessus du bourg de ce nom, en Latin *Vallis-Rodolfi*, & en Allemand *Rudolffs-Thal.* Le Val-de-Ruz est une grande & belle plaine dans les montagnes, & si peuplée, qu'on y compte dans l'espace de deux lieues de longueur, sur une de largeur, une vingtaine de villages. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 245.

VAL-SAINT, Chartreuse de Suisse, au Canton de Fribourg, dans le Bailliage de Gruyere.

VAL SAINT-BENOIST, prieuré de France, en Bourgogne, dans le diocèse & le bailliage d'Autun, dédié à Notre-Dame, & uni au séminaire d'Autun. * *Garreau*, Descript. de la Bourgogne.

VAL SAINT-ESPRIT DE GOSNAY, Chartreuse de France, dans l'Artois, à une lieue au Sud Ouest de Bethune. Elle fut fondée l'an 1328.

VAL SAINT-IMIER, valée de Suisse, au Pays Romand, & l'une des dépendances de l'Evêque de Bâle. Cette valée, qui est fort belle, se trouve au voisinage du Comté de Neuf-Châtel. Elle tire son nom du principal village, qui avoit autrefois une abbaye & une Eglise collégiale de chanoines réguliers, dédiée à Saint Imier, célébre hermite du septiéme siécle. On appelle aussi cette valée la seigneurie d'Arguel. On y voit plusieurs beaux villages, comme

Saint-Imier;	Courgemont;
Courtelari,	Peni, &c.

Les habitans de cette seigneurie dépendent, à certains égards, de la ville de Bienne, & sont obligés de marcher en guerre sous ses Enseignes.

VAL-SAINT-LAMBERT, abbaye de l'Ordre de Citeaux, fondée l'an 1201, par Hugues, Evêque de Liege. Elle est à une lieue de la ville de ce nom, à la droite de la Meuse, entre Hui & Liege.

VAL-SAINT-PIERRE, valon de Suisse, dans le Bas-Vallais, au gouvernement d'Entremont. C'est un des deux valons qui partage la valée d'Entremont. Il s'étend depuis le Saint-Bernard jusqu'à Saint Branscheir, l'espace de quatre lieues en longueur. Il tire son nom du bourg de Saint-Pierre, qui est au pied des Alpes, & l'endroit où l'on commence à grimper la montagne de Saint-Bernard. De Saint-Pierre au sommet de la montagne, on compte trois lieues de chemin.

VAL-SAINTE, *Vallis-Sancta*, abbaye d'hommes, de l'Ordre de Citeaux, en Provence, au diocèse, & à trois lieues au nord de la ville d'Apt, fondée en 1188 par un seigneur du pays, nommé Rambaud.

VAL-SAN-GIACOMO, ou la VALÉE DE S. JACQUES, valée d'Italie, dans le Comté de Chiavenne, de la dépendance des Grisons. Elle est partagée en douze quartiers, qui ont chacun un ou deux villages. Les principaux sont: *Capdolein*, en Allemand *Gampolschun*, au pied du Mont Splugen, sur la grande route de cette montagne à Chiavenne, qui est à trois lieues delà; *Frazitio*, *Madesio*, anciennement *Tarvezede*, *Torvæ Ædes*; *Planuzo*, *Lisola*, &c. Cette valée a sa Jurisdiction particuliere, avec un conseil de douze personnes.

VAL-SAUVE, *Vallis Sauva*, abbaye de filles, de l'Ordre de Citeaux, en France, dans le bas Languedoc, au diocèse d'Usez, dans la ville de Bagnols. Elle vaut trois mille livres.

VAL-SECRET, abbaye de France, dans la Champagne, à un quart de lieue de Château-Thierri, vers l'Orient d'Eté. Elle est de l'Ordre de Prémontré, & Chef de cet Ordre. Il est sorti plusieurs colonies de cette abbaye, pour en fonder d'autres. L'Eglise de Notre-Dame de Château-Thierry, ayant été pendant quelque-temps une abbaye de Prémontré, les moines furent transferés à Val-Secret en 1140.

VAL-DE-SIBEN. Voyez SIBEN-THAL.

VAL-SPIR, valée de France, dans le Roussillon; en latin *Vallis-Asperia.* C'est aujourd'hui une dépendance & une Sou-Viguerie de Perpignan ou du Roussillon. La riviere de Tec arrose cette valée, qui est environnée des Pyrénées de tous côtés, excepté à l'Orient. Le Val-Spir étoit autrefois un comté, qui vint au pouvoir des comtes de Cerdagne, qui fonderent dans le dixieme siécle l'abbaye d'Arles, en latin, *Arularum Monasterium.* Les principaux lieux de cette valée sont:

Prats de Molo,	Le Fort des Bains;
L'Abbaye d'Arles,	Le Col-Pertus.

* *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1, p. 224.

VAL-TELLINE, seigneurie des Grisons, à l'entrée de l'Italie, au pied des Alpes, près du comté de Bormio. La Val-Telline, selon quelques-uns, tire son nom d'un ancien château très-élevé, nommé Teglio (*Tilium* en latin, & en allemand *Thell*) & qui en étoit autrefois la principale place. D'autres le font venir d'une ville nommée *Volturena*, (*Vallis Thyrrhena*) située au bas de la valée, sur le bord du Lac de Côme, & bâtie par les Thyrrhéniens. Quoi qu'il en soit, les écrivains latins l'appellent *Vallis-Telina*, & nomment les habitans *Voltureni.* Les Allemans ont corrompu le nom de *Vallis-Telina* en celui de *Veltlyn*, qu'ils prononcent *Feltlyn.* Cette valée est fort longue; mais elle n'est pas large par-tout à proportion. L'Adda la partage en deux parties. Pour ce qui regarde le gouvernement, elle est divisée en trois tiers; le premier tiers, qui est celui d'en haut, & qui a Tirano pour capitale; le second, dont la capitale est Sondrio; le troisieme, qui est partagé en deux gouvernemens, savoir Trahona & Morbegno. Outre cela, il y a le Territoire de Teglio, qui fait un gouvernement à part entre le premier & le second tiers. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 140. & suiv.

Les cinq gouvernemens de cette valée ont chacun leur conseil & leur chef, qui sont élus par toute la communauté. Ils ont aussi leurs officiers militaires, comme capitaines & autres, qui commandent trois mille hommes choisis; leurs défenseurs & syndics, qui ont soin de l'observation des Loix; leurs consuls de Justice, qui ont soin des orphelins. Outre cela, ils ont le droit de faire des assemblées générales de toute la valée, pour les affaires qui regardent les habitans. Ces assemblées sont composées des agens ou députés de la valée, & se tiennent à Sondrio, sous la présidence du gouverneur, ou de son assesseur. On y élit un chancelier pour toute la valée. Sa charge est de garder les archives du pays; de convoquer les assemblées générales pour régler les contributions, s'il y en a à faire, ou pour d'autres sujets qui intéressent le public. Malgré la douceur de leur gouvernement, & les grands priviléges des habitans de la Val-Telline, ils voulurent en 1620. massacrer tous les Protestans qui étoient parmi eux, & se soumettre aux Espagnols. Il y eut environ cinq cens personnes d'égorgées. Le reste s'enfuit ou changea de Religion, pour garantir sa vie. La fureur de quelques-uns de ces bourreaux alla jusqu'à massacrer des gens de leur propre Religion, mais, qui ayant la conscience plus droite qu'eux, blâmoient leur violence. Cette affaire attira aux Grisons des troubles qui durerent bien des années, & l'on connut bientôt que les intrigues de la maison d'Autriche étoient l'unique source de tous ces maux. Il n'en fallut

pas d'autre preuve que son avidité à profiter de la conjoncture. Au lieu de se joindre aux Grisons, pour faire une punition exemplaire des rebelles, tandis que les Espagnols d'un côté s'emparoient de la Val-Telline, & l'année suivante du comté & de la ville de Chiavenne, d'où ils chassoient les Protestans; l'Archiduc Léopold, de l'autre côté, envoya des troupes dans la valée de Munster, sous la conduite de Rodolphe Planta, qui, trahissant sa Patrie, s'étoit vendu à la maison d'Autriche. En 1624, les Grisons ayant reçu du secours de la France, de Zurich, de Berne, & du Vallais, reprirent tout ce que les Autrichiens avoient enlevé; allerent ensuite remettre leurs sujets sous leur obéïssance. Ceux de Bormio se rendirent aisément: mais ceux de la Val-Telline & ceux de Chiavenne se jetterent entre les bras de la France. Les François remirent les comtés de Bormio & de Chiavenne entre les mains des Grisons; mais ils retinrent la Val-Telline. Les Espagnols la leur reprirent quelque-temps après; mais les premiers la leur arracherent de nouveau, & la rendirent aux Grisons en 1635. à condition que la Religion Protestante feroit absolument interdite dans ces trois Pays. Cette clause ne fut pas du goût des Grisons; de sorte que considérant d'une part qu'ils avoient un allié, qui leur faisoit la loi, & de l'autre que leur pays étoit le théatre de la guerre, ils conclurent que l'amitié de la maison d'Autriche leur conviendroit mieux que celle de la France, & firent alliance avec l'Empereur. Ils prirent le prétexte de quelques excès que les François commirent en 1637, & les chasserent des forts qu'ils occupoient dans le pays des Grisons, dans la Val-Telline, & dans les comtés de Chiavenne & de Bormio; la fameuse capitulation fut conclue en 1639. à Milan. Quoique la Religion Protestante en soit entiérement bannie depuis le massacre de l'an 1620, il est cependant permis aux Protestans anciens habitans du pays, qui y ont encore des biens, d'y demeurer six semaines de suite, purvu qu'ils l'aillent déclarer à la magistrature.

On voit assez par ce qui vient d'être rapporté que les habitans de la Val-Telline, aussi-bien que ceux des comtés de Bormio & de Chiavenne, sont zélés Catholiques. Il suffit donc de dire que comme ils sont à l'entrée de l'Italie, ils sont Italiens de Religion, de mœurs & de langue. Voici de quelle maniere ces trois pays sont tombés sous la puissance des Grisons: Barnabé, vicomte de Milan, ayant été chassé par Jean Galeas, Mastin, l'un des fils de Barnabé, se sauva chez les Grisons, & demeura quelque temps, comme en exil, auprès d'Harteman, Evêque de Coire; en reconnoissance dequoi il fit présent en 1404, par son testament, à l'Evêque & à l'Eglise de Coire, de la Val-Telline, & des comtés de Chiavenne & de Bormio. Mais comme ils étoient entre les mains de Jean Galeas, il sembloit que ce fût un don en peinture. Cependant par la suite cette donation ne laissa pas d'avoir son effet. Les François & les Espagnols se faisant la guerre en Italie, l'alliance des Grisons fut recherchée par les deux Couronnes; parce qu'étant maitres des passages qui conduisoient dans ce pays-là, les Allemans & les Suisses ne pouvoient s'y rendre que par leur moyen. Les Ligues profitérent de cette occasion pour faire leurs affaires. Elles engagerent l'Evêque de Coire à leur vendre le droit qu'il avoit sur la Val-Telline, & sur les deux comtés de Chiavenne & de Bormio, moyennant un certain revenu qu'elles lui assignerent. Le Prélat qui sentoit qu'il ne seroit jamais en état de faire valoir par lui-même ses droits, n'eut pas de peine à en traiter. Enfin en 1512, les François s'étant emparés de ce pays-là; & le Pape Jules II, leur ennemi mortel, ayant sollicité les Suisses & les Grisons de leur faire la guerre, les premiers chasserent les François du duché de Milan, & rétablirent Maximilien Sforce, fils de Ludovic, dans ce duché, & dans le même temps les Grisons firent la conquête de la Val-Telline, & des comtés de Chiavenne & de Bormio. Le duc, par reconnoissance, & pour les payer des frais de la guerre, leur céda solemnellement ces pays par un traité de l'an 1513, François I. Roi de France, s'étant remis en possession du duché de Milan en 1516, fit une paix à Fribourg avec les Suisses & les Grisons, & leur céda pour lui & pour ses successeurs, ducs de Milan, toutes ses prétentions sur ces trois seigneuries. Ce fut une bonne acquisition pour les Grisons; car ce pays vaut, sans contredit, beaucoup plus que leurs meilleures valées. Quelque bon qu'il soit néanmois, ils ne quittent point leur Pays pour aller s'établir dans la Val-Telline, ou dans les comtés de Chiavenne & de Bormio.

VAL-VANERE, abbaye d'Espagne, dans la vieille Castille, au diocèse de la Calahora, dans les monts Disterces. L'Histoire de l'Ordre de Saint Benoit, dit que Yépes rapporte à l'an 574. la fondation de l'abbaye de Val-Vanere, où les fideles honorent d'autant plus dévotement la Sainte Vierge, qu'ils y sont excités par une anciene & célebre Image qui la représente. Ce monastere doit son origine à la conversion de Munio, hermite, qui s'étant retiré en ce lieu pour faire pénitence, y passa ses jours avec plusieurs autres personnes qui l'imiterent. Ils servoient Dieu sous la direction de Dominique, prêtre, qui fut depuis enterré dans ce monastere. On dit que ce fut ce solitaire Munio qui trouva l'Image dont nous venons de parler. Mais Yépes avoue qu'on ne sait poit en quel temps il vivoit. Il y a dans ce monastere une regle de saint Benoît, écrite l'an 954, & c'est peut-être un peu avant ce temps-là que le monastere fut bâti. Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, y est en si grande vénération, qu'on en dit l'Office le mardi de chaque semaine, qui n'est point consacré à la mémoire de quelqu'autre saint. Si on en croit ce qu'on appelle la tradition de cette abbaye, le fondement & la cause de cette dévotion, est que ce saint Docteur se réfugia autrefois en ce pays-là, lorsqu'il étoit perfécuté par les Arriens. Mais il n'y a point de preuve qu'il ait été en Espagne. Il est seulement vrai qu'après le Concile de Sardique, tenu l'an 347. Osius, Evêque de Corduë, dit aux ennemis du saint, que s'ils persistoient à ne le vouloir point reconnoître pour Evêque, quoiqu'il fût innocent, il tâcheroit de lui persuader de venir avec lui en Espagne; mais cette proposition n'eut point de suite. Le saint alla demeurer à Aquilée, & après la mort du faux Patriarche Grégoire, qu'on avoit mis en sa place, il repassa en Orient, & retourna à Alexandrie. Aussi d'autres tiennent plus vraisemblablement que ce S. Athanase qu'on révere à Val-Vanere, est quelque S. Athanase, Evêque ou religieux d'Espagne, qu'on a confondu avec le grand Athanase, défenseur de la Divinité de Jesus-Christ. * *Abregé de l'Histoire de l'Ordre de Saint Benoît, l. 2, c. 36.*

VAL-VERDE, bourgade d'Espagne, dans l'Estramadoure, au midi de Badajos, près des frontieres de Portugal. Ce n'étoit autrefois qu'un simple village, qui fut érigé en bourgade l'an 1630. Val-Verde est situé dans un valon fort agréable, fertile en fleurs & en fruits, & arrosé de plusieurs belles fontaines. * *Délices d'Espagne, p. 388.*

VAL-DE-VIRE. Voyez VIRE. 2.

VAL-URSEREN. Voyez URSEREN-THAL.

1. VALA, ville de Trace: Ptolomée, *l 3, c. 11*; la marque dans les terres. Quelques exemplaires au lieu de VALA, lisent VALLA.

2. VALA, ville de la Mauritanie Tingitane. Elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, *l. 3, c. 1.*

VALACHIA, ancienne ville de l'Afrique propre, assez près de Carthage. On la nomme aujourd'hui Cammart. Voyez CAMMART.

VALACHIE ou VALAQUIE, principauté de l'Europe, possédée aujourd'ui, partie par l'Empereur d'Allemagne, des Etats héréditaires duquel elle fait portion; partie par le Turc, à qui en appartient la plus grande portion. Cette province fut anciennement nommée *Flaccie* du nom de *Flaccus*, qui y fut envoyé par Trajan, avec une colonie de trente mille hommes, pour cultiver le pays, qui fournit à l'Armée Romaine une bonne partie des vivres, pendant la guerre contre les Scythes & les Sarmates. Les Turcs nomment cette province *Carabogdana*, qui veut dire *Terre de bled noir*, parce quelle en produit beaucoup.

Elle s'étend d'orient en occident plus de 90. lieues; & du midi au septentrion plus de cinquante, distances qui ne sont pourtant pas égales par-tout, parce que la Valachie a à peu près la figure d'un triangle sphérique. Elle est bornée au nord, partie par la Moldavie, partie par la Transilvanie; à l'orient & au midi par le Danube; & à l'occident par la Transilvanie. Par le Traité de Passarowitz, il fut réglé que la riviere Alaut, depuis l'endroit où elle sort de la Transilvanie jusqu'à son entrée dans le Danube, feroit la séparation des deux Empires de ce côté. On y trouve auprès de Suverain, ou Severin, les restes du Pont de Trajan. La partie de cette province, qui dépend de l'Empire Turc, est possédée par un hospodar ou vaivode, qui est tellement soumis au Grand Seigneur, qu'il est déposé souvent par la seule raison qu'un autre promet de payer un tribut plus considérable. La Valachie & la Moldavie ne composoient autrefois qu'une seule province des Daces, nommée simplement Valachie; mais ayant ensuite été divisée en Haute & Basse, à cause de la riviere qui la partageoit, la derniere a toujours retenu le nom de Valachie, & l'autre a pris celui de Moldavie. * *Etat présent de la Hongrie*, p. 112, & suiv.

Les plaines de la Valachie seroient très-fertiles, si elles étoient cultivées; mais les habitans sont si paresseux, qu'ils laissent la plus grande partie en friche. Cette province est si déserte, que les terres sont au premier qui veut les labourer & ensemencer, n'y ayant point de possession déterminée comme ailleurs. Il n'y a presque point de bois dans cette province, & l'on est contraint de faire du feu avec du chanvre, ou avec de la bouse de vache séche. Le sable des rivieres est fort mêlé de grains d'or, & les mines, qui sont dans les montagnes, rapporteroient beaucoup, si elles étoient travaillées.

La Valachie est divisée en treize comtés, qui sont habités indifféremment par les Saxons, par les Hongrois & par les naturels du Pays. L'Hospodar qui la gouverne, tire cent mille écus de la dixme de la cire & du miel, dont les peuples font leur principal trafic. Les principales villes sont Tergowits, Suchereſt, Branilous & Severin. La Province est en plusieurs endroits, traversée de forêts très-épaisses: elle nourrit quantité de chevaux de grand prix, des bœufs & des bêtes à laine, qu'on envoye par grands troupeaux en divers lieux de l'Europe. On y trouve des mines de toutes sortes de métaux. Il y a un certain sel de mine, dur comme du marbre, & dont la couleur tire sur le violet; mais quand il est bien broyé, il devient blanc. Les peuples passent pour être inconstans & farouches; & leurs maisons ne sont pour la plûpart que de bois & de paille, liée avec de la terre grasse, & couvertes de roseaux, qui se trouvent en grande quantité dans le pays. Le trafic consiste en bled & en vin, qu'on porte en Russie & en Pologne, en cuirs, capots, en cire, miel, en certains flacons, faits de racine de tillau, & dont les veines de différentes couleurs sont fort agréables à la vûe: l'on envoye à Constantinople du bœuf séché au Soleil, des légumes & du beurre. Ils se servent pour ce négoce d'Arméniens, de Juifs, de Saxons, de Hongrois & de Ragusiens; & ils font payer un droit à la malvoisie de Candie, lorsqu'elle passe par leur pays pour être transportée en Allemagne & en Podolie. Le vaivode tire un grand revenu de cette imposition. La langue du pays a un grand rapport avec la latine, ce qui confirme que les habitans tirent leur origine des Romains. Ils nomment l'eau *Apa*, & le Pain *Pa*. Dans les cérémonies de leur Religion, qui est celle des Grecs schismatiques, ils se servent de la Langue franque, qui est en usage dans tout l'Orient. L'hospodar paye ordinairement soixante & dix mille ducats de tribut à la Porte.

La Valachie a eu autrefois ses princes particuliers, dépendans & tributaires des rois de Hongrie. Bajazet voulut y porter ses armes, après la Bataille qu'il gagna sur les Chrétiens, proche de Nicopolis; mais le vaivode qui la gouvernoit, tailla en piéces une partie de ses gens. Les Sultans Mahomet I. & Amurat II, firent aussi de très-rudes guerres aux Valaques. Ces peuples étoient alors gouvernés par un duc, qu'on appelloit Dracula, & qui exerça les cruautés les plus inouies. Amurath lui ayant envoyé des Ambassadeurs, qui le saluerent à leur maniere, sans ôter leur Turban, il commanda qu'on l'attachât sur leur tête avec un clou, afin qu'il tint mieux. On le vit quelquefois manger au milieu d'un cercle de Turcs empalés; & quand il en tenoit quelqu'un prisonnier, il lui faisoit écorcher la plante des pieds, qu'on lui frottoit ensuite avec du sel. Ce prince cruel fut tué dans un combat contre les Turcs, & l'on porta sa tête au Sultan Mahomet II, par les forces duquel Uladus fut élevé peu de temps après à la principauté de Valaquie. Mais il ne se fut pas plutôt affermi dans la possession de cet Etat, qu'il traita les Turcs avec autant d'inhumanité que Dracula avoit fait. Paul Jove, rapporte que Pierre, qui gouvernoit la Transilvanie du temps de Solyman, fut chassé par ses sujets pour ses cruautés, & qu'il eut besoin pour se rétablir de tout l'appui du Sultan. Le Turc étant déja fort puissant dans la Valaquie, Selim II. acheva de la soumettre en 1574, Michel, de la maison des anciens vaivodes de Moldavie, ayant été établi prince dans la Valaquie, sous Amurat & Mahomet III, fit alliance avec le vaivode de Moldavie, & ils formerent le dessein de se délivrer de la servitude Ottomane, dans l'espérance que leur entreprise seroit appuyée de l'empereur & du roi de Pologne. Elle réussit par la valeur de Sigismond, prince de Transilvanie, dont ils chercherent la protection. Le même Michel défit les Troupes de Sigismond Battori, qui le vouloit chasser de ces terres; mais la Valachie & la Moldavie retournerent sous la puissance du Turc, au commencement du dernier siécle, par le moyen de Boskay, qui, avec le secours d'Ahmed, les fit soulever en même-temps que la Transilvanie. Il n'en fut pas le maître longtemps, puisqu'en 1608, après la mort de Jerôme, vaivode de Valaquie, quelques-uns de ses sujets secourus des Turcs, ayant refusé d'obéir à son fils, âgé de 13. ans, & pris les armes pour se donner un autre souverain, la mere de ce jeune prince mit sur pied une armée de dix mille hommes, défit les rebelles, & conserva la principauté à son fils, qu'on appella Radul, & qui fut chassé de ses Etats en 1611, par Gabriël Battori, Prince de Transilvanie. Radul ayant joint ses forces à celles de Constantin Mohila, Prince de Moldavie, se rétablit dans la Valachie, après avoir défait l'Armée du Transilvain à Cronstat. Les Chefs ou vaivodes, qui ont gouverné la Valaquie depuis ce temps-là, ont été contraints de se rendre entierement Tributaires des Turcs, & de joindre leurs forces à leur armée dans les temps de guerre. * *Corn.* Dict. *Histoire & Description du royaume de Hongrie*, *l.* 4, 1688.

La principauté de Valachie étoit ordinairement héréditaire, & selon les loix du pays, il n'y avoit que le défaut de nez qui empêchât les enfans de succéder à leur pere. Ce fut par cette raison, que la veuve de Basile, vaivode de Valaquie, en 1655, n'appréhenda rien tant, pour son fils, que ce honteux traitement, dans la guerre qu'Etienne, chancelier de son mari, avoit allumée, sur l'appui des Polonois & de quelques autres peuples. Elle alla à Saczaw, où elle se défendit jusqu'à ce que Timothée son gendre, fils de Kmienilski, général des Cosaques, avec lequel elle s'étoit retirée dans cette place, eût été tué de l'éclat d'une rouë cassée par le canon: & en la rendant, l'histoire remarque qu'elle ne se montra sensible à cette perte, que parce qu'elle craignoit qu'Etienne ne fit couper le nez à son fils; ce qui l'eût mis hors d'état de rentrer jamais dans la dignité de son pere.

VALAIS. Voyez VALLAIS.

VALANGIN. Voyez VALENGIN.

VALAQUIE. Voyez VALACHIE.

VALASSE (la) Abbaye de France. Voyez VALLASSE.

VALATA. Voyez VALLATA.

VALATHA, lieu de Syrie, près de la ville d'Antioche, voisine du bourg de Daphné. Ce lieu, qui étoit fortifié, avoit été donné par le président Saturnius à un Juif de Babylone, qui avoit passé l'Euphrate avec quinze cens archets, & environ une

centaine de ses parens. * *Joseph*, Ant. l. 17, c. 2.

VALAYE, Isle de la mer d'Ecosse, l'une des Hebrides. Elle est située au Nord de celle d'Eust. Sa longueur est de deux milles, & sa largeur d'un mille. * *Corn.* Dict. *Davity*, Isles Hébrides.

VALBACH, village de la basse Hongrie, sur le Danube, près de Srrigonie. On croit que c'est la *Valena* des anciens. Voyez VALENA.

VALBING, ville d'Allemagne, au Duché de Wurtemberg, sur l'Ents, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Ce pourroit être la petite ville VAIBING, que Zeyler, *Topograph. Ducat. Wirtemb.* marque entre Pfortsheim & Rixbing.

1. VALBONNE, *Bona Vallis*, petit pays de France dans la Bresse. Corneille, qui cite Guichenon, dit que ce pays s'étend vers le Rhône, près de Montluel.

2. VALBONNE, chartreuse de France, dans le bas Languedoc, au Diocèse d'Usez, à une lieue au couchant du Pont du Saint-Esprit.

3. VAL-BONNE, *Vallis Bona*, abbaye d'hommes en France, de l'Ordre de Cîteaux, dans le Roussillon, diocèse de Perpignan, proche Colioure, dans un fonds. Il n'y a n'y religieux, n'y couvent, on n'y voit qu'un reste d'Eglise. L'abbé jouit de 500 liv.

VALBUENA, abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, en Espagne, dans la vieille Castille au diocèse de Valladolid.

VALCA (la) riviere d'Italie, dans le patrimoine de Saint Pierre. Elle prend sa source dans le Lac de Bracciano, &, courant vers le levant, elle passe au Nord d'Isola, & va se rendre dans le Tibre, à cinq milles au-dessus de Rome. C'est la *Cremera* des anciens, & si connue par la défaite des Fabius.

VALCHEREN. Voyez WALCHEREN.

VALCKENBOURG, bourgade des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, sur le bord du Rhin, environ une lieue au-dessous de Leyde. Valckenbourg a titre de comté, & est célebre par les grandes foires de chevaux qu'on y tient tous les ans.

VALCOURT. Voyez WALCOURT.

VALCOVAR. Voyez WALPON.

VALCUM, lieu de la basse Pannonie. Il est marqué dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de la Pannonie, dans les Gaules, entre *Silacensis* & *Mogetiana*, à vingt-huit milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. L'ordre de la route empêche de croire que ce soit Wolcowar sur le Danube, comme l'a prétendu Lazius.

VALDA, (la) village d'Espagne, dans la Catalogne, sur le bord de la Méditerranée. Michelot. *Portul. de la Médit. p.* 45, décrit ainsi sa position: environ un mille & demi, vers le nord-est de la longue pointe de Saint Filiou, est une longue pointe de moyenne hauteur, qui est celle du sud-ouest de l'ance de Palamos; au bout de cette pointe il y a une séche, qui est à fleur d'eau, où l'on voit quelquefois briser la mer, & elle est à une longueur de cable de la terre. De cette pointe à une autre, qui est vers l'ouest de *Palamos*, il y a environ trois milles au nord-nord-est. On voit sur cette derniere pointe une tour ronde, & quelques maisons auprès. Entre ces deux pointes, il y a une grande plage de sable, un peu enfoncée, & une très-belle plaine, où l'on voit le village appellé la *Valda:* ce village est grand.

VALDANUS, ou VALDASUS, fleuve de la Pannonie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 25, qui met son embouchure dans le Danube, au-dessus de la Save. On l'appelle présentement *Valpo*, ou *Walpo*. Cette riviere a sa source dans l'Esclavonie; & après avoir arrosé la ville de *Valpo*, elle se rend dans le Danube, un peu au-dessous de l'embouchure de la Drave. * *De l'Isle*, Atlas.

VALDARADVE, riviere d'Espagne, au Royaume de Leon. Elle passe, dit Corneille, à *Villalpando* & à *Zamora:* &, grossie du *Rio Sees*, qu'elle reçoit dans son cours, elle va mêler ses eaux à celles du *Duero*. Cette description s'accorde mal avec la Carte de Jaillot, & aussi mal, je pense, avec la vérité: car Corneille suppose que *Zamora* n'est point sur le *Duero;* ce qui est une faute grossiere. Selon Jaillot, il passe un ruisseau à *Villalpando*, & ce ruisseau va quelques lieues plus bas se perdre dans le *Duero*, près de la Ville de *Toro*. Par le *Rio Sees*, Corneille entend, ou *Rio Seco*, ou la riviere *Cea;* le premier est un ruisseau, qui, selon Jaillot, & non d'autres, passe à *Villalpando;* la riviere *Cea* en est éloignée au levant

VALDAU, abbaye de filles, Ordre de Cîteaux, dans les Pays-Bas, au quartier de Louvain, fondée l'an 1230, par Henri IV, duc de Brabant.

VALDAVIA. Corneille nomme ainsi une petite riviere d'Espagne, qui a sa source dans la vieille Castile, & qui se perd dans celle de *Pisuerga*, au-dessous de *Melgar* de *Herramental*, ou *Ramental*.

VALDECONA, bourgade de l'Espagne, dans la Catalogne, aux confins du Royaume de Valence, sur la rive gauche de la riviere *Cenia*, assez près de son embouchure dans la Mer. * *Jaillot*, Atlas.

VALDERAS, valée de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte de la mer du Sud, au fond d'une profonde baie, qui regne du côté du sud-est, entre le cap Corrientes, & la pointe de Pontique, du côté du nord-ouest, endroits éloignés environ de dix lieuës l'un de l'autre. Le valon a autour de trois lieuës de largeur. Près de la mer il y a une baie sabloneuse de bonne hauteur, pour y descendre commodément: au milieu du fond de cette baie, se jette une belle riviere, où les bateaux peuvent entrer: mais l'eau a un petit goût de sel vers la fin de la sécheresse, qui est en Février, Mars, & une partie d'Avril. La valée de Valderas est bornée par une petite montagne verte avancée dans le pays, qui forme un agréable penchant, & présente un très-bel aspect du côté de la mer. On trouve dans cette valée de gras pâturages, entrecoupés de bois formés d'arbres propres à toutes sortes d'usages. On y trouve aussi des fruits en abondance, comme des guavas, des oranges, des limons, de sorte qu'on diroit que la nature a voulu faire de cette valée, un lieu de délices. Les pâcages sont pleins de bœufs & de vaches, & on y voit aussi quelques chevaux. Ce sont-là les seuls habitans de cette belle valée, où personne ne s'est encore établi. * *Dampier*, Voyage autour du monde, t. 1, p. 330.

VALDERFANGE. Voyez VAUDREVANGE.

VALDESIE, village de France, dans la Basse Normandie, au diocèse de Coutances. Ce village est remarquable, dit Corneille, pour avoir été la patrie du savant Jean de Launoy.

VALDIGLESIAS, abbaye d'hommes, Ordre de Cîteaux, de la Congrégation de Leon, en Espagne, dans la vieille Castille, au diocèse d'Avila.

VALDSHUT. Voyez WALDSHUT.

VALDIVIA, ou BALDIVIA, ville de l'Amérique méridionale, au Chili, sur la côte de la mer du Sud, avec un port de même nom, entre Impérial au nord, & Chiloé au midi. Cette ville, qui porte le nom de son fondateur, Pierre Baldivia, ou Valdivia, fut commencée en 1552. On la plaça dans une plaine élevée de quatre à cinq toises sur le niveau de la mer. Près de là étoit une forteresse, pour tenir en bride les Indiens. Mais ces Peuples lassés du gouvernement des Espagnols, qui les faisoient travailler aux mines d'or, qui y sont très-abondantes, & qui, à ce qu'on dit, exigeoient d'eux la valeur de vingt-cinq à trente écus par jour, pour chaque homme, secouerent enfin le joug, tuerent Baldivia, suivant le Pere Ovalle, d'un coup de masse, & selon d'autres, ils lui jetterent de l'or fondu dans la bouche, lui disant de se rassasier de cet or dont il avoit eu si grande soif. Après quoi ils raserent la forteresse, & saccagerent la ville. Aujourd'hui elle est rebâtie un peu plus avant sur la riviere de Baldivia. Elle s'est repeuplée en grande partie de gens exilés. On y compte environ deux mille ames. Elle est fermée de murailles de terre, & défendue par douze piéces de canon de seize livres de balle. Il y a une paroisse & une maison de Jésuites. * *Frezier*, Voyage de la Mer du Sud, t. 1, p. 79.

Le port de Valdivia, par sa situation, & les fortifications qu'on y a faites, est le plus beau & le plus fort

de toute la côte de la mer du Sud. A trois lieues vers l'est de la pointe de la Galere est un morne, appellé *Morro Gonzales*, sur lequel il y a une baterie : au nord-est quart du nord de ce morne, il y en a un autre nommé *Morro Bonifacio*. A ces deux mornes commence l'embouchure de la riviere de Baldivia, qui peut avoir environ quatre lieues de largeur en cet endroit; mais les deux côtés venant à se rapprocher vers le sud-sud-est, ne forment plus qu'un goulet d'environ demi-lieue de large, & dont l'entrée est défendue par quatre forts, deux de chaque côté; & particulierement par le premier de *babord*, appellé le FORT DE NIEBLE, qu'il faut ranger de fort près pour éviter des bancs de sable, qui s'avancent à tiers canal depuis le pied de la MARGUE, qui est celui de *tribord*. Si l'on veut ensuite mouiller au port de CORRAL, on vient en arondissant le *tribord*, jusqu'au pied du fort de même nom, mouiller sur quatre brasses d'eau; si on veut aller devant la ville, c'est-à-dire au lieu le plus près, on passe entre le fort de *Nieble* & celui de *Mansera*, qui est sur l'isle de *Constantino Perez*, en rangeant la côte du sud d'une grande Isle, derriere laquelle, en terre ferme, est un port si commode, qu'on y débarque les marchandises sur un ponton, sans le secours des chaloupes.

Depuis le Port du CORRAL, les chaloupes ont un chemin la moitié plus court, par le canal que forme la grande isle & la terre de babord. Les navires n'y passent pas de crainte des bancs qu'il y a vers le milieu. En quelque endroit qu'on soit mouillé, on est toujours en sûreté de tous vents, parce que la tenue y est bonne, sur un fond de vase dure, & qu'il n'y a point de mer, excepté auprès du port du Corral au vent de Nord. On y fait par-tout de l'eau commodément: le bois y est en abondance, tant pour brûler, que pour construire des navires, le terrein y étant cultivé & très-fertile en grains & légumes. Les raisins n'y mûrissent pas; mais on peut suppléer au défaut de vin par le cidre; car il y a une si grande quantité de pommiers, qu'il s'en trouve de petites forêts.

Les avantages de ce port ont engagé les Espagnols à faire plusieurs forts pour en défendre l'entrée aux Nations étrangeres, parce qu'ils le regardent comme la clef de la mer du Sud. Les Hollandois ont voulu s'y établir, pour s'assurer une retraite qui pût leur faciliter l'entrée dans cette mer. En 1643, ils s'en rendirent maitres; mais la disette, les maladies, & particulierement la mort de leur Général les ayant affoiblis, ils furent contraints de se retirer & d'abandonner leur bagage, avec trente piéces de canon, parce qu'ils avoient été informés du secours qu'envoyoit le Marquis de Mansera, Viceroi du Pérou. Aujourd'hui il y a plus de cent piéces de canon, qui se croisent à l'entrée. Le fort de Mansera en a quarante; celui de Nieble trente, celui de Margue vingt, celui du Corral dix-huit; & la plûpart sont de fonte.

Pour ne pas laisser ce port dépourvu, on y envoye les blancs du Pérou & du Chili, condamnés à l'exil pour quelque crime; de sorte que c'est une espece de Galere. On les occupe aux fortifications, & aux besoins de la garnison, qui n'est composée que de ces sortes de gens, qu'on fait Soldats & Officiers, même pendant le temps de leur punition. Le Viceroi doit envoyer tous les ans trois cens mille écus pour l'entretien des fortifications & des Troupes. Cette somme n'est pas toujours bien exactement fournie; aussi le Président du Chilli ne manque point d'envoyer tous les ans un bon secours, dont les Gouverneurs profitent; de sorte que ce poste est le plus recherché de toute la côte pour le revenu, quoiqu'il doive être désagréable par la mauvaise compagnie qu'on y trouve, & fort ennuyant pendant près de six mois de pluies continuelles tous les Hivers.

VALDONE, Prieuré de Filles, en France, dans la Champagne, à deux lieues au nord de Joinville, & à trois au Levant de Vassy, dans un valon fort étroit, & entouré de hautes montagnes. Quelques-uns donnent mal à propos à ce Prieuré le titre d'Abbaye. Il est de l'Ordre de Saint Benoît, de la dépendance de Molême. Il fut érigé en titre de Prieuré à l'honneur de la Sainte Vierge & de Saint Robert, environ l'an 1116. ou 1140, par Geofroi, ou Godefroi, Seigneur de Joinville, Félicité de Brienne son épouse, son fils Guy, Archidiacre de Langres, & son frere Robert, comme il paroit par le titre de fondation, qui est sans date. Hugues de Grex donna ensuite la moitié de la Terre du Monastere, l'autre moitié ayant été donnée par Geofroi. Ce Monastere a été plusieurs fois pillé & brûlé pendant les guerres. Les montagnes dont il est environné l'incommodent extrêmement lorsque les neiges viennent à fondre. Cet inconvénient avoit fait prendre la résolution de le transférer à Vassy; mais on transféra en 1702, les Religieuses au Village de Charenton, à deux lieues de Paris, une personne charitable ayant acheté pour cet effet, de la Communauté des nouvelles Catholiques de Paris le 2. Octobre 1700, la place où étoit le Temple des Réformés, à condition d'y établir à perpétuité une Confrairie de l'adoration perpétuelle du Saint Sacrement. Il y avoit dans ce Monastere, au temps de leur translation, trente-cinq Religieuses sous une Prieure titulaire, & le revenu étoit d'environ quatre mille livres. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 177.

VALDORÉ, valée de France dans la basse Picardie, entre la ville d'Ardres, & le château de Guines. Elle est remarquable par l'entrevue que le Roi François premier eut avec Henri VIII, Roi d'Angleterre, l'an 1520. On y montra de part & d'autre tant de magnificence, qu'on donna à cette valée le nom de camp du drap d'or. *Mém. du Temps.*

VALENA, ville de la Haute Pannonie. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15, la met au nombre des villes qui étoient éloignées du Danube. Cependant Villeneuve & Mollet veulent que ce soit aujourd'hui la ville de *Gran*; selon Lazius, c'est *Valbach*. Quelques exemplaires de Ptoomée, au lieu de *Valena*, lisent *Valina*.

VALENÇAY. Voyez VALENCÉ.

1. VALENCE, Royaume d'Espagne : il tire son nom de la Capitale, & s'étend du nord au sud de la longueur d'environ soixante-six lieues, sur vingt-cinq dans sa plus grande largeur; de sorte qu'il est long & étroit. La mer méditerranée le borne à l'orient & au midi, ce qui lui donne près de soixante lieues de côtes; au nor-est, il est borné par un coin de la Catalogne; au nord, par l'Aragon; & au couchant, par la Castille nouvelle, & par le Royaume de Murcie. C'est le Pays qu'habitoient anciennement les Celtibériens, les Contestains & les Lusons. * *Délices d'Espagne*, *p.* 544.

Le Royaume de Valence a trente-cinq rivieres, tant grandes que petites; elles coulent à l'orient ou au sud-est. Les principales sont, en commençant par l'occident, la Segura, qui baigne deux Royaumes, celui de Murcie, qu'elle traverse, & celui de Valence, où elle mouille Origuela, & se décharge dans la mer près de Guardamar: le Xucar, qui prend sa source de la nouvelle Castille, y traverse la petite Province de la Sierra, où il reçoit deux petites rivieres, le Cabriel & l'Algarra, après quoi il vient arroser le Royaume de Valence en largeur de l'occident à l'orient, & va se perdre dans la mer, près d'une petite place nommée Cullera, qui donne son nom à un cap voisin: le Guadalaviar, ainsi appellé par les Maures d'un mot qui veut dire eau pure, naît aux confins de l'Aragon & de la Castille nouvelle, à quelques milles de la ville d'Albarrazin, près de la source du Tage: il arrose le Royaume d'Aragon, traverse celui de Valence, de l'occident à l'orient, & se jette dans la Méditerranée, au-dessous de la capitale: le Morvedro, qui traverse le Royaume de Valence de l'occident au sud-est, & se perd dans la mer, au-dessous d'une ville dont il porte le nom; & enfin le Millas, Miglias, ou Millares, qui passe à Onda, & entre dans la mer, au-dessous de Villa-Real.

A trois lieues de Murcie se trouvent les confins du royaume de Valence, & l'on voit dans cet endroit une grosse pierre, mise sur une hauteur, pour marquer la borne des deux royaumes. Cet endroit

étoit autrefois dangereux, rempli de bandits, à cause de la facilité qu'ils avoient de passer d'un Royaume à l'autre, d'abord qu'ils avoient fait quelque méchant coup.

On convient que le Royaume de Valence est l'un des mieux peuplés de toute l'Espagne. On y compte sept cités, soixante-quatre villes murées, grandes ou petites, mille villages, & quatre bons ports de mer, dont le plus considérable est Alicante. C'est aussi l'un des plus agréables Pays de la Monarchie. L'air y est doux, & si temperé, qu'on y jouit presque d'un printems continuel. La grande quantité de rivieres & de ruisseaux, dont il est arrosé, le rend extrêmement fertile, particulierement en vins & en fruits. Les valées & les plaines sont couvertes de toutes sortes d'arbres fruitiers, qu'on voit en toutes saisons chargés de fruits, ou parés de fleurs. On y recueille aussi du riz, du lin fort précieux, du chanvre, de la soie, du miel & du sucre. Il est vrai que le pays est entrecoupé de montagnes fort rudes, & la plûpart stériles. On y nourrit cependant des troupeaux; & il y a des mines d'alun, de fer, comme autour du cap Martin. On en trouve aussi quelques-unes d'argent & d'or, de même que des carrieres d'albâtre, de chaux, de plâtre, de calamine, d'argile, dont on fait de très-beaux vases, & de pierre de lapis. La mer y fournit diverses especes de bons poissons, particulierement des alloses & des tons.

Ce pays fut érigé en Royaume l'an 788, par Abdalla, gouverneur de Valence, qui se tira de la sujection du Roi de Cordouë, auquel néanmoins il fut contraint de payer annuellement un tribut de dix-sept mille maravedis. Le dernier Roi de Valence fut Zahen, qui fut dépossédé de sa capitale dans le treiziéme siécle, & contraint de se retirer, avec cinquante mille Maures.

Quoique le Royaume de Valence soit un des mieux peuplés de l'Espagne, il l'étoit encore davantage autrefois. C'est-là qu'étoit la plus grande partie des Maures, qui furent chassés de l'Espagne en 1610. Aujourd'hui encore les Habitans sont fort mêlés de Chrétiens vieux, & de nouveaux, comme on parle en Espagne: de là vient que le langage y est très-impur, & plus mêlé d'Arabe que par tout ailleurs. Les descendans des Maures, sont bons Laboureurs, appliqués au travail, & fort sobres.

2. VALENCE, ville d'Espagne, & la Capitale d'un Royaume, auquel elle donne son nom. Cette ville est fort ancienne. Elle fut donnée l'an de Rome 616, près de cent quarante ans avant Jesus-Christ, à de vieux Soldats, qui avoient servi sous le fameux Viriatus: de là vient que les habitans prenoient le nom de *Veteres*, ou de *Veterani*, comme il paroît par l'inscription suivante, qu'on a trouvée dans la ville:

C. VALENTI HOSTILLIANO.
MESSIO. QUINCTIO.
NOBILISSIMO. CÆS.
PRINCIPI JUVENTUTIS
VALENTINI.
VETERA. ET. VETERES.

Pompée détruisit cette ville dans le temps de la guerre de Sertorius; mais elle fut rétablie dans la suite. Les Maures, qui s'en étoient saisis, la perdirent dans le onziéme siécle, par la valeur du fameux Héros Rodrigue, surnommé *le Cid*. Ils la reprirent après sa mort, & s'y maintinrent jusqu'en 1238, que Jacques I. Roi d'Aragon, la leur enleva pour toujours. * *Delices d'Espagne, p. 558. & suiv.*

Cette ville est située à trois milles de la mer, au bord du Guadalaviar, dans une campagne extrêmement agréable & fertile. On y jouit d'un air si doux, & si temperé, qu'on n'y sent jamais d'hiver, & l'on y trouve en abondance toutes les choses qui servent aux besoins & aux délices de la vie. La ville est grande: elle contient environ douze mille feux dans son enceinte, sans compter les fauxbourgs & les jardins de plaisance, qu'on voit au tour, & qui en font bien encore un pareil nombre. Elle est le siége d'une Université & d'un Archevêché, qui y fut fondé en 1492, par le Pape Innocent VIII, à la priere des Rois catholiques & du Cardinal Roderic Borgia. L'Archevêque a trente à quarante mille ducats de rente.

Valence ayant été reprise par les chrétiens dans le treiziéme siécle, & abandonnée des Maures, qui furent contraints de la leur céder, on y envoya une peuplade d'Espagnols, prise de l'Aragon & de la Catalogne, jusqu'au nombre de huit cens quatre-vingt-quatre chefs de familles, qui se sont multipliés avec le temps. Les Habitans sont fort civils & fort gais. Les femmes y passent pour les plus belles, & le plus galantes du Royaume. La ville est fort belle, très-agréable, & ornée de très-beaux édifices: de là vient qu'en Espagne on la nomma VALENCIA HERMOSA, *Valence la Belle*. On y remarque l'Eglise cathédrale, dont le clocher est élevé de cent trente pieds. L'un des côtés du chœur est tout incrusté d'albâtre, & orné de très-belles peintures; dont les sujets sont tirés des histoires de la bible. Le grand autel, qui est tout couvert d'argent, est éclairé de quatorze lampes de même métal, suspendues au devant. Il y a un riche trésor dans cette Eglise. L'Archevêque est vêtu comme un Cardinal, & les Chanoines portent l'habit violet, & ont le rochet & le camail dans les cérémonies de l'Eglise. Les canonicats valent chacun trois mille écus.

On pourroit dire qu'il y a autant de palais que de maisons à Valence, tant les bâtimens y sont magnifiques. La Maison de ville, le palais de la *Ciuta*, & celui de la Députation, sont les plus beaux. On traite dans ce dernier des affaires qui regardent le royaume. Le palais du viceroi, appellé *la Real de su Eccellencia*, est de l'autre côté de la riviere. Son architecture fait voir qu'il a été bâti du temps des Maures. Ses tours sont bordées de creneaux, comme les murailles qui le ferment. Les jardins sont admirés pour la diversité de leurs grottes, de leurs bocages, & des lieux remplis d'eau, qui les rendent toujours verdoyans.

Toutes les rues de Valence sont longues & belles, à l'exception de celles qui sont du côté du marché au poisson, où est la rue des orfévres. La grande, appellée *Calle de la Mar*, commence à la Porte de Saint Vincent. C'est dans cette ruë qu'on trouve l'Eglise de Saint Martin, ornée d'une haute tour carrée, & voisine du grand marché. La *Longa de la Seda*, autrement la bourse, est dans cette place. C'est un grand palais où s'assemblent les marchands pour parler de leurs affaires, dans une sale soutenue de plusieurs hautes colonnes très-bien travaillées. On voit de là la belle Eglise des Jésuites, qui est couverte d'un dôme, & celle de Saint Jean qui est près d'une autre place. Il y aussi dans cette ville plusieurs colléges: ceux de Saint Thomas de *Villanova*, de *Philippueri* & *del Patriarcha* sont les plus considérables, avec le collége de l'Université, où sont les classes des écoliers, qui y viennent de tous les autres Colléges. Celui du patriarche est une congrégation de trente prêtres, fondée par un Archevêque de la Maison de Guevara. C'est un très-beau bâtiment, avec une grande cour carrée, au milieu de laquelle est une fontaine qui passe pour une des plus belles de toute l'Espagne, à cause de son bassin de marbre, & des figures qui l'environnent. On chante tous les jours le Service en musique dans l'Eglise de ce collége, où il y a un beau Crucifix, qu'on ne découvre que les vendredis, avec beaucoup de cérémonie. On voit dans les chapelles plusieurs tombeaux d'Archevêques & de Cardinaux; & on admire de tous côtés les peintures & les dorures, principalement celles du maître autel. Le Couvent royal de l'Ordre de Saint Jerôme est hors de la Ville. On l'appelle *San Miguel del Rey*, à cause que Philippe III. le fit bâtir, & le dota d'un grand revenu. Cette Eglise est un lieu de dévotion pour les bourgeois, & ses grands cloîtres, & ses jardins en font une de promenade.

Lorsque Jacques I. roi d'Aragon, conquit la ville de Valence sur les Maures, elle avoit seulement mille pas de tour, & quatre portes, savoir, la Boatel-

lane, la Baldine, la Templaire, ou la Porte des Templiers, & la Xareane; mais dans la suite on l'agrandit de beaucoup, & de ronde on la fit carrée. Présentement il y a douze portes, dont les principales sont celles du Réal, des Juifs, de Rusafe, des Innocens, de los Saranos, & de los Tintes. Il y a dix mille puits ou fontaines d'eau vive, & cinq grands ponts sur la riviere de Guadalaviar; entre lesquels celui qu'on appelle *Réal* est le plus beau. Celui de la porte Serance, qui est ensuite, mene au palais du Viceroi. Ces ponts ont quinze pas de largeur & trois cens de longueur.

Valence n'est pas une Place forte. On y fait de très-bonnes draperies, qui sont fortes, d'un bon usage, & propres à résister à la pluie. On y fait aussi quantité d'étoffes de soie: de-là vient que les mûriers y sont d'un gros revenu pour les habitans. La beauté du lieu, les agrémens de sa situation, la fertilité du terroir, la douceur de l'air, le voisinage de la Mer, tout cela ensemble fait que Valence est habitée par la plus grande partie de la Noblesse du Royaume, & par un très-grand nombre de Marchands qui y font fleurir le commerce. L'Université y attire aussi beaucoup de gens d'étude.

Cette ville a l'honneur d'avoir produit deux Papes de la Maison de Borgia, savoir Alfonse & Roderic: le premier prit le nom de Calixte III, & le second celui d'Alexandre VI. Le savant Louis Vivès étoit aussi de Valence. Les Rois y tenoient ci-devant un Viceroi, commandant de leur part, & qui régloit les affaires de ce Royaume avec douze Conseillers qu'on lui donnoit pour Assesseurs. Le Roi pouvoit disposer de cette Charge en faveur de qui il vouloit: mais il étoit obligé d'aller à Valence, & d'y présenter son fils aux Etats pour Prince. Cet usage ne subsiste plus. Philippe V. dépouilla en 1705. ce Royaume de ses priviléges, pour avoir tenu le parti de l'Archiduc, & il a réuni le Royaume de Valence à celui de Castille, dont il doit être désormais une Province. La ville a un gouverneur pour ses affaires particulieres, & il se nomme *Corregidor*. La Noblesse fait un corps à part, & a de même une Chambre particuliere, qu'on appelle la *Casa de la Diputacion*. Il ne faut pas oublier qu'on trouve à Valence un grand nombre de monumens d'antiquités, & que cette Ville a eu l'honneur de voir célébrer un Concile dans son enceinte l'an 524.

Tout près de cette ville, au midi, la mer forme un lac de trois lieuës de long, & d'une de large. Les habitans l'appellent *Albufera*, d'un nom retenu des Maures; les Romains le nommoient *amœnum Stagnum*. Il est fécond en divers poissons fort délicats: on y pêche entr'autres des thons, des aloses & des anguilles.

LE GOLFE DE VALENCE est formé par la partie de la mer méditerranée qui baigne les côtes du royaume de Valence. Il s'étend depuis l'embouchure de l'Ebre, jusqu'au Cap nommé *la Punta del Emperador.*

3. VALENCE, ville de France dans le Dauphiné, & la capitale du Valentinois, auquel elle donne son nom. Elle est située sur le bord oriental du Rhône, à sept lieuës de Die, à neuf de Viviers, & à onze de Vienne, entre ces deux dernieres villes. C'est une des plus anciennes villes des Gaules, puisqu'elle étoit déja colonie Romaine du temps de Pline l'ancien qui vivoit sous Neron & Vespasien.

* *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1, p. 330.

Après l'inistution des nouvelles provinces, Valence demeura sous la premiere Viennoise, & après la ruine de l'Empire Romain, elle fut soumise aux Bourguignons, & ensuite aux François Mérovingiens. Sous les Carlovingiens, elle fut du Royaume de Bourgogne & d'Arles, & reconnut ceux qui, n'étant pas de la race de Charlemagne, jouirent de ce Royaume.

Cette Ville n'étoit point sujette aux comtes de Valentinois. Les Evêques y étoient fort puissans; mais elle ne reconnoissoit pour véritable souverain que l'Empereur Roi de Bourgogne & d'Arles. Frederic Barberousse, étant dans la ville de Besançon, donna la propriété & la seigneurie absoluë de la ville de Valence à l'Evêque nommé Eudes, & par ses Lettres, il voulut que tous les Monasteres & autres Eglises fussent, pour la Jurisdiction temporelle, assujettis à ce Prélat, qui ne devoit reconnoitre au-dessus de lui, pour la ville de Valence, & pour tout ce qui appartenoit à son Evêché, que l'Empereur seul. Depuis ce temps les Evêques prirent le titre de comtes de Valence, qu'ils conservent encore aujourd'hui. Ils ont eu le haut domaine de leur ville, jusqu'à l'an 1449, que l'Evêque, Louis de Poitiers, reconnut la souveraineté de Louis, Dauphin de Viennois, Comte de Valantinois & Diois, à qui il fit hommage, ayant suivi l'exemple de Jean Gerard, Archevêque de Vienne, son Métropolitain; de sorte qu'il n'est resté à l'Evêque que la seigneurie utile, & le Roi y établit un siége Royal, & un présidial.

Hofman dit que la ville de Valence a été ainsi appellée, à cause qu'elle étoit très-forte, *Valentia à viribus & robore*. Cette ville est d'une médiocre grandeur. Sa cathédrale est un assez joli bâtiment. Le chœur est plus élevé que la nef. La place des clercs, qui est vis-à-vis de cette Eglise, est assez grande; mais les maisons qui sont autour n'en sont pas belles. Il y a encore quelques autres Places dans la ville, entr'autres celle de la Pierre où se tient le marché. L'Evêché est une belle maison. Les vûes du jardin donnent sur le Rhône, & sont fort étendues. La citadelle fut bâtie sous François I, & est peu de chose. Dans le cloitre des Cordeliers on voit la représentation d'un squelette de Géant, qui avoit quinze coudées de haut. Une inscription latine, qu'on fit mettre au même endroit en 1648, nous apprend que ce Géant s'appelloit Buardus, & que c'étoit un tyran du Vivarez, dont les os ayant été trouvés en 1456, furent enterrés dans ce cloitre. Les murailles de la ville sont fort bonnes, & le mail est dans les fossés. On a tenu trois Conciles à Valence; le premier en 374; le second en 584, & le troisiéme en 855.

* *Piganiol*, Descr. de la France, t. 4, p. 58.

Il y a aujourd'hui dans la ville de Valence l'Abbaye de Saint Ruf, qui est chef d'Ordre, & dont les religieux sont chanoines réguliers de Saint Augustin. Cet institut eut son premier commencement à Avignon par certains prêtres, qui voyant la vie licentieuse du Clergé de ce temps-là instituerent un Ordre de clercs, lesquels (sans abandonner leur profession,) joignirent à la vie cléricale une partie des austérités des moines, en s'engageant par des vœux à la vie religieuse. Benoit, Evêque d'Avignon, leur donna l'ancienne Eglise de Saint Ruf, qui étoit sur la Durance; ils y demeurerent cent dix ans, après quoi l'Abbé Raimond transfera l'an 1162, ce monastere près de la ville de Valence, dans une isle du Rhône, nommée l'Esparviere. Les réformés ayant ruiné de fond en comble cette Abbaye, sous Charles IX, l'Abbé & les religieux se retirerent dans la ville de Valence.

L'Evêché de Valence est fort ancien, puisque dès l'an 300, il y avoit un Evêque, appellé Emilien, dont il est parlé dans la vie de Saint Marcellin. Cet Evêché vaut environ quatorze mille livres, & a dans son diocèse cent une paroisses, soixante & six desquels sont en Dauphiné, trente-cinq en Vivarez. L'Eglise Cathédrale fut consacrée en 1096, par le Pape Urbain II, en l'honneur de Saint Corneille & de Saint Cyprien, quoiqu'elle porte aujourd'hui le nom de Saint Apollinaire. Son Chapitre est composé d'un Doyen, d'un Prevôt, de l'Abbé de Saint Felix, & d'un Archidiacre, qui sont les quatre Dignités. Il y a un Précenteur & un Sacristain, qui ont rang avant les Chanoines, mais qui ne sont que personnats. Les Chanoines sont au nombre de quatorze. Leur revenu est différent suivant leur ancienneté. On les estime depuis trois cens livres jusqu'à onze cens cinquante. Le Chapitre de Saint Pierre du Bourg, est aussi dans Valence, & est composé de huit Chanoines, dont le premier est appellé *le Prieur*, & jouit de quatre cens livres de rente. Le revenu des autres dépend aussi de l'ancienneté, & va depuis cent cinquante livres jusqu'à six ou sept cens. Il n'y a dans ce diocèse que

deux Abbayes d'hommes, qui sont celles de Saint Ruf, & celle de Saint Thiers de Saou, & deux de filles, celles de Vernaison, & de Soyon.

Les environs de Valence sont agréables & arrosés par des fontaines, dont les eaux sont très-pures. On monte sur un petit côteau qui fait un demi-cercle autour de la ville, & qui lui sert, pour ainsi dire, de cirque naturel, aussi exactement fait que si c'étoit un ouvrage de l'art.

A l'accasion du portrait du squelette gigantesque, qu'on voit aux Cordeliers de Valence, Spon, *Voyage de Provence*, *l.* 1, remarque qu'on en a transporté quelques os au cabinet du Roi, & qu'on en montre au Couvent de Sainr Ruf, qui sont d'une grandeur prodigieuse. On est encore plus infatué de ces os de Géans à Soyons & à Charmes : ce sont deux Villages près de Valence, au-delà du Rhône. On y montre de ces grands os, & dans la campagne on voit des pierres à peu près comme des pierres de moulin trouées au milieu, dont les femmes de ces Géans, à ce que disent les bonne gens de ce pays-là, se servoient pour mettre au bout de leurs fuseaux. Près de Charmes il y a une petite montagne, à la cime de laquelle se trouve un tombeau antique, avec une inscriprion. Le peuple entêté d'une dévotion indiscrette, va souvent visiter ce sépulcre, prétendant qu'il est de quelque Saint inconnu. Spon assure pourtant qu'il ne put y observer aucune marque de christianisme, comme sont les Croix, les figures de la Bible, l'*Alpha* ou l'*Omega*. De dix vers qui y sont gravés, on n'en peut lire que deux entiers, qui semblent être plutôt des productions d'un siécle payen, que d'un siécle chrétien. Le temps a effacé de la pierre le nom de celui qui y étoit enséveli. Dans la ville de Valence on fait voir un tombeau qu'on prétend être de l'Impératrice Justine, parce qu'on y lit dessus, D. JUSTINAM, ce que Golnitz dans son Itinéraire explique très-mal, *Diva Justina Mater ;* au lieu de *Diis Manibus Justina ;* car la premiere & la derniere lettre vont ensemble, étant d'un caractere plus gros que le mot du milieu : c'est-à-dire que l'on recommandoit aux Dieux manes cette Justine, pour qui étoit fait ce tombeau. Comme le tombeau est petit, sans ornemens, il paroit que ce n'étoit qu'une jeune fille, dont les parens étoient pauvres, non une Impératrice Romaine. A côté de la porte de Saint Félix, on voit une tour ronde, qui avance beaucoup plus en haut qu'en bas ; de sorte qu'étant au pied on se trouve à couvert de la muraille. Quelques-uns croyent que c'est un chef-d'œuvre d'architecture, comme la tour panchante de Pise, & celle de Boulogne, avec lesquelles elle n'est pas à comparer, ni pour la grandeur, ni pour la fabrique. Mais le peuple, à qui d'ordinaire tout ce qui est difficile à pénétrer, passe pour miracle, dit que cette tour s'est courbée de la sorte, lorsque Saint Félix & deux autres Martyrs entrerent dans la ville, comme pour se prosterner devant eux.

L'Université fondée à Grenoble par le Dauphin Humbert II, fut tranferée l'an 1454. à Valence, par Louis XI. Dauphin, & depuis Roi de France. Elle est composée de trois facultés, Théologie, Droit Civil & Canon, & Médecine. Il y a deux Professeurs en Théologie, quatre en Droit Civil & Canon, cinq Aggregés en Théologie, neuf en Droit, & cinq en Médecine. On compte parmi les Suppôts de cette Université Philippe Décius, Jean de Coras, Antoine Duman, Jacques Cujas, François Hotman, Jules Pacius, & plusieurs célebres Jurisconsultes.

4. VALENCE, ville de France, dans l'Agénois, Election d'Agen, sur le bord septentrional de la Garonne, vis-à-vis d'Aurignac, à trois lieuës au-dessous de Moissac. C'est une fort petite Ville.

5. VALENCE, ville de France, dans l'Armagnac, Election de ce nom, sur la Blaise, à cinq lieuës au Septentrion de la Ville d'Auch. Elle vaut à peine un bon bourg.

6. Valence, ville de France, dans le haut Languedoc, Recette d'Alby. Cette petite ville, située dans une plaine, est entourée de fossés pleins d'eau. C'est le Siége d'une Préfecture, & l'une des douze principales préfectures du diocèse d'Alby.

7. VALENCE, *Valentia.* Abbaye d'hommes en France, de l'Ordre de Citeaux, filiation de Clairvaux, dans le Poitou, au diocèse de Poitiers, sur la petite riviere de Boulaye, à deux lieues au midi de Vivonne. Il paroit par quelques vestiges que c'étoit autrefois une magnifique maison. Elle fut commencée le huitiéme des Ides d'Août 1230. par Hugues de Lusignan, Comte de la Marche & d'Angoulême, qui lui céda neuf années après le droit de foires, avec péage & rente. Cette Abbaye est sous le titre de Notre-Dame, & l'Abbé jouit de deux mille cinq cens livres de revenu.

8. VALENCE, ou VALENÇA D'ALICANTARA, ville d'Espagne, dans l'Estramadoure, au sud-ouest d'Alcantara, aux frontieres du Portugal. Cette Ville, passablement grande, est ceinte d'une muraille antique, flanquée de quatre ou cinq petits bastions bâtis sur le roc, avec quelques tours, & un vieux Château au dedans, aussi bâti sur le roc. * *Délices d'Espagne, p.* 370.

9. VALENCE, ou VALENÇA DO MINHO, ville de Portugal, dans la province d'Entre Douro Minho, aux frontieres de la Galice, à l'Occident de Monçaon, vis-à-vis de Tuy. Cette place est située sur une hauteur, dont la pointe s'étend jusqu'au bord du Minho, & fortifiée de cinq bastions qui ne sont pas revêtus. Valença do Minho est le chef-lieu d'un Comté qui appartient aux Marquis de Villaréal, de la maison de Menesés. * *Délices de Portugal, p.* 701.

10. VALENCE, ou VALENZA, ville forte d'Italie, dans le Duché de Milan, Capitale de la Laumeline, sur la rive droite du Pô, au-dessus de sa jonction avec le Tanaro. Cette ville est ancienne, puisque tous les géographes conviennent que c'est le *Forum Fulvii*, dont il est parlé dans la Notice de l'Empire, & le *Forum Valentinum* de Pline. Elle a souvent été prise, & reprise : en 1656. le Duc de Modene, & le Duc de Mercœur, s'en rendirent les maitres le 16 Septembre. *Delisle*, *Jaillot*, *Baudrand.*

VALENCÉ, VALENÇEY ou VALENÇAY, ville de France, dans le Berry, au midi de Selles, sur la rive gauche du Nahon ; les seigneurs du lieu écrivent VALENCÉ, à cause, disent-ils, que le château de ce nom est situé sur une éminence dont la valée ressemble à un C. Elle est du ressort de Blois, quant à la Justice & à la féodalité. Elle est formée par trois gros bourgs, au milieu desquels le château est situé. Cette maison a été bâtie sur un dessein donné par Philibert de Lorme, Architecte fameux sous le regne de François I. quoiqu'il n'y ait que la moitié de ce bâtiment qui soit achevée, elle peut être regardée comme une des plus belles maisons de France. Voici la description qu'en a fait un écrivain qui avoit été sur les lieux. On y arrive par trois avenues qui conduisent à quatre différentes cours faites en ovale, au côté desquelles sont les pressoirs & les ménageries. De ces cours, qui sont une agréable simétrie, on entre dans le château, entouré de grands fossés à fond de cuve. L'entrée est décorée d'un fort grand pavillon, aux deux côtés duquel sont deux grosses tours, l'une desquelles communique à un grand corps de logis double. Les tours & le Pavillon sont bordés de Machicoulis sculptés de beaux ornemens, de même que le corps de logis. La cour est carrée, & vis-à-vis du pavillon d'entrée, il y a une muraille à jour, qui a vûe sur un valon en forme de C. Le côté qui ferme la cour, vers le Nord, est un bâtiment qui a ses usages particuliers. La face du grand pavillon, & celle du grand corps de logis, ont du côté de la cour trois galeries les unes sur les autres, qui communiquent à tous les appartemens, & dont les Arcades sont ornées de fort beaux trophées d'armes de bas relief. Sous ces galeries il y on a une souterraine qui conduit aux offices, qui sont sous le grand corps de logis. Le dedans du château a un beau vestibule, & un bel escalier qui se communique à une grande salle, où il y a des ouvrages de peinture & de sculpture. Quelques-uns sont de Pierre de Cortonne, & les autres de Jean Mosnier. On va du corps de logis par un Pont de pierre,

pierre, qui traverse le fossé, sur une grande terrasse ornée de beaux ouvrages de sculpture, laquelle présente à la vûe du côté gauche une perspective de prairies, de côteaux & de forêts, qui la bornent agréablemet; & à la droite est un grand verger, & un clos de vignes, séparés de la terrasse, par une longue allée d'ormes femelles, au bout de laquelle est une sortie qui mene dans une agréable campagne. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 480. * *Bernier*, Hist. de Blois, p. 224.

VALENCIENNES, ville de France, dans le Hainaut, entre Condé & Bouchain, sur les deux bords de l'Escaut, qui y devient navigable. Cette ville, dit Longuerue, Descr. de la France, part. 2, pag. 103. est fort ancienne; elle étoit déja bâtie dans le commencement du cinquieme siecle, sous l'Empereur Honorius; & il y avoit des troupes qui prenoient le nom de cette Ville, & qui sont marquées à la quarantieme section de la Notice de l'Empire, sous le nom de *Placidi Valentinianici felices*, & *Valentinianenses felices*. Ces mêmes *Valentinianenses* sont marqués sous le général de la cavalerie des Gaules, *tum viro illustri Magistro Equitum Galliarum*; ce qui fait voir que cette place doit son origine à un *Valentinien*, & non à *Valens*, qui n'a jamais eu aucun pouvoir dans les Gaules; & comme *Valentinianæ* étoit déjà un lieu connu & célebre avant la mort d'Honorius, on doit attribuer son origine à Valentinien I, ou à son plus jeune fils, qui regna trois ou quatre ans dans les Gaules, & non pas à Valentinien III, successeur d'Honorius. Pour connoître ce qu'il y a de foible dans ce raisonnement. Voyez l'article VALENTINIANÆ.

Les rois de France avoient un Palais à Valenciennes, comme on le voit par une patente de Clovis III, qui y tint une assemblée des grands du royaume dans la troisieme année de son regne, *Valentianis in Palatio nostro*. Ainsi dès-lors le nom de *Valentinianæ* avoit été corrompu en *Valentianæ*. On trouve néanmoins une patente de l'empereur Lothaire, fils de Louis *le Débonnaire*, donnée en la cinquieme année de son regne, Indiction VIII, c'est-à-dire, l'an 845, où on lit *actum Valentinianis*, *Palatio regio*. Dans ce temps-là, quoique Valenciennes eût un palais royal, ce n'étoit qu'une fort petite ville ou bourgade, puisqu'Eginard, dans la relation qu'il a faite de la translation des corps des martyrs Marcellin & Pierre, l'appelle *Pagi Fanomartensis Vicum*, & Lothaire, dans sa patente dit, que Valenciennes étoit *in Pago Panomartense*. Ce lieu Farnomarte, qui est aujourd'hui un village nommé FANMARS, peu éloigné de Valenciennes, & qui a pris son nom de quelque temple de Mars, est aussi marqué dans la Patente de Lothaire, qui dit que Valenciennes étoit *in Pago Fanomartense*; & ce village de Fanmars ayant donné le nom au Pays d'alentour, a dû être un lieu plus considérable que Valenciennes. Mais la situation avantageuse de celle-ci l'a fait devenir une ville puissante & riche. L'Escaut qui la coupe par le milieu, & où il y a de belles écluses, y porte bateau. Comme cette riviere la divise en deux, la ville est aussi des deux diocèses, de Cambrai & d'Arras. C'est ce qui fait qu'elle a été attribuée par quelques auteurs au Hainaut, & par d'autres à la Flandre. Les empereurs, de qui Cambrai & le Hainaut relevoient, prétendoient avoir la Souveraineté de toute la ville; ce qui leur a été disputé par les comtes de Flandre, & les rois de France, de qui ces comtes relevoient.

Sous le regne de Lothaire, roi de France, un seigneur, nommé Garnier, qui étoit comte de Valenciennes, prit le parti de l'empereur Othon *le Grand*. Brunon, archevêque de Cologne, frere de l'empereur, donna à Garnier Mons & tout le Hainaut, parce que cet archevêque avoit la sur-intendance de tout le royaume de Lorraine, & il en dépouilla le comte Reinier au *long cou*. Après la mort de ce comte, son fils Reinier, fut rétabli en possession du comté de Mons, & Garnier lui vendit l'an 973, son comté de Valenciennes; celui-ci le laissa aussi à son fils: mais il en fut dépouillé par Godefroi, parent de Garnier, qui prétendoit que la vente de Valenciennes étoit nulle. Il eut pour successeur Arnoul ou Arnold, qui fut chassé de ce comté en 1002, par Baudouin *le Barbu*, comte de Flandre. Ce comte investit du comté de Valenciennes, Reinier, qui fut le dernier mâle de sa race, & à qui Baudouin céda, ou vendit les droits qu'il avoit eus de l'empereur Saint Henri. Ce comte & sa fille Richilde furent troublés dans la possession de Valenciennes, par Herman, de la race des anciens seigneurs de cette ville, qui s'en mit en possession. Et ce ne fut qu'après sa mort que la comtesse Richilde & son mari Baudouin, dit de *Mons*, comte de Flandres, prirent possession de Valenciennes, & en jouirent paisiblement, comme ont fait tous ses successeurs comtes de Hainaut, jusqu'à Charles II, roi d'Espagne, qui perdit cette ville en 1677. Le feu roi Louis XIV, qui avoit assiégé en personne cette importante place, s'en rendit maître; & elle lui fut cédée l'année suivante 1678, par le traité de Nimegue.

Outre le comte qui étoit le haut seigneur à Valenciennes, il y en avoit encore un autre, qui étoit le châtelain héréditaire, & ce châtelain étoit propriétaire de Bouchain, & de la plus grande partie de l'Ostrevand. Le premier châtelain héréditaire que l'on trouve se nommoit Hugues, & vivoit vers l'an 1038. C'est de lui que descendoit, par mâles, Godefroy, III du nom, châtelain de Valenciennes; & ce fut lui qui vendit en 1160 sa châtellenie & tous ses biens à Baudoüin, dit *le Bâtisseur*, comte de Hainaut.

La situation de Valenciennes est extrêmement commode, à cause de l'abondance des eaux qui sont portées par de petits canaux dans plusieurs maisons particulieres: cette ville est d'ailleurs sur un terrein un peu panchant: elle peut renfermer quatre ou cinq mille maisons, & environ vingt-cinq mille habitans; les rues sont étroites, mal percées, & toutes tortues, ensorte que c'est plutôt un labyrinte qu'une ville. Son enceinte est fort irréguliere, & composée en partie d'une vieille enceinte qu'on a réparée, & sur laquelle le maréchal de Vauban a fait construire plusieurs grands bastions. Quelques-uns de ces bastions sont surmontés de grands cavaliers, & même il y en a qui en contiennent d'eux l'un sur l'autre; le maréchal de Vauban a fait encore construire deux grandes contre-gardes, l'une desquelles sert de retranchement à un ouvrage à corne, qui est lui-même couvert d'une demi-lune; plusieurs autres demi-lunes sont placées en différens endroits de la ville, surtout vis-à-vis des portes. Il reste encore deux anciens ouvrages à corne, que le maréchal de Vauban a fait réparer & couvrir chacun d'une demi-lune. La citadelle est une des plus irrégulieres qu'on puisse voir, & est divisée en trois parties; l'ancienne citadelle, elle-même très-irréguliere, a été réparée par le même Ingénieur. Tout autour regne un fossé plein d'eau. A mi-côte de la hauteur qui commande cette citadelle, s'éleve un grand ouvrage, qui fait la seconde partie, & qui est retranché d'un pâté environné d'un fossé plein d'eau. Cet ouvroge est couvert par la troisieme partie de la citadelle, laquelle est un grand ouvrage à couronne, qui est tout-à-fait sur la hauteur, & aussi de la construction du maréchal de Vauban. Ces trois parties se commandent l'une l'autre. Les deux fronts de l'ouvrage à couronne sont couverts chacun d'une demi-lune, le tout environné d'un fossé sec, aussi-bien que les ouvrages qui l'accompagnent, & qui consistent en une demi-contregarde, couverte d'une petite lunette. Tout cela est accompagné de son chemin couvert & de son glacis. Plusieurs redoutes carrées & pentagonales sont placées aux environs de cette place. Elles sont belles & bien revêtues, entr'autres celle qui est dans l'Escaut & à laquelle on a donné une figure circulaire. * *Piganiol*, Desc. de la France, t. 7, p. 257.

Il se fait à Valenciennes une cérémonie qui n'est point en usage dans les autres provinces de France. Si-tôt qu'un Religieux a vécu cinquante ans en religion, on célebre son *Jubilé*, & on l'appelle *le Pere Jubilaire*. On met une couronne sur sa tête, un sceptre entre ses mains, & on prie à haute voix, *qu'il puisse*

s'en servir pour passer le fleuve du Jourdain. On présente à ses plus proches parens une couronne pareille à la sienne. On chante le *Te Deum*, & on conduit le moine ainsi couronné à la sacristie, après quoi on régale la famille du pere jubilaire & les religieux.

La ville de Valenciennes est du diocèse de Cambrai & de celui d'Arras. C'est l'Escaut qui sépare ces deux évêchés. La partie de Valenciennes, qui est à droite de l'Escaut, est du diocèse de Cambrai; & il y a un chapitre nommé Saint Gery, ou de la Salle, qui est composé d'un doyen & de quinze chanoines, & dont les prébendes sont fort peu de chose pour le revenu.

Il y a dans la ville de Valenciennnes une justice royale appellée la Prevôté-le-Comte, un magistrat, la justice de l'abbaye de Saint Jean, une justice des Traites, le magistrat de la Halle-Basse, un conseil particulier, & un conseil général.

La Prevôté-le-Comte, c'est-à-dire, la Prevôté ou Justice du comte de Valenciennes, est une justice royale, composée d'un lieutenant général, de quatre conseillers, d'un avocat & d'un procureur du roi, dont les charges ont été érigées en offices héréditaires par édit du mois de Mars 1693. La jurisdiction de ce tribunal s'étend sur les vingt-quatre villages de la prevôté, & connoît des cas royaux dans la ville de Valenciennes. L'appel des jugemens de ces officiers est porté au parlement de Douay; le prevôt est outre cela chef de la Justice criminelle dans la ville, où il fait les fonctions de semonceur, & en son absence son lieutenant tient sa place.

Le magistrat est composé d'un prevôt, d'un lieutenant & d'ouze échevins, qui sont nommés tous les ans par le gouverneur de la ville, & par l'intendant de la province, de deux conseillers-pensionnaires, d'un greffier civil, d'un greffier-criminel, qui est aussi procureur de la ville, & d'un greffier des werps ou nantissemens. Les offices de ces derniers ont été créés héréditaires, ainsi que celui de trésorier ou massard de cette ville, qui ont tous été vendus au profit du roi. Le magistrat connoît en premiere instance de toutes les affaires contentieuses civiles, & de la police de la ville, & par appel des jugemens rendus par le magistrat de la halle-basse. Ce dernier magistrat est composé d'un prevôt, d'un mayeur, de treize échevins, & de vingt hommes de condition, qui tous ensemble décident de tout ce qui regarde la draperie, & sont nommés tous les ans par le magistrat de la ville. Le magistrat de Valenciennes nomme aussi les cinq *Apaiseurs* ou pacificateurs de querelles particulieres, qui ne méritent point de peine afflictive; car quant aux autres affaires criminelles, c'est le magistrat qui en prend connoissance. Il en jugeoit autrefois en dernier ressort; mais aujourd'hui on en appelle au parlemement de Douay. Le conseil particulier a l'administration des affaires de la ville qui ne regardent point la justice. Il est composé d'un magistrat & de vingt-cinq bourgeois. Le conseil général, ou grand conseil, est composé de deux cens personnes, & il ne s'y peut rien décider qu'il n'y en ait cent au moins, & que les affaires n'ayent passé auparavant au conseil: c'est le magistrat de la ville qui a le droit de l'assembler, ce qu'il ne fait que pour des affaires extraordinaires, qui regardent le bien public. La justice de l'abbaye de Saint Jean est composée d'un mayeur, de sept échevins & d'un greffier. Cette jurisdiction, qui n'est que fonciere, féodale, & pour le cas de haute justice, s'étend sur le quartier de la ville de Valenciennnes, nommé *la Tannerie*.

Il est à remarquer que la ville de Valenciennes est le chef de la châtellenie de Bouchain, de plusieurs villages, de celle d'Ath, de la prevôté du Quesnoy, & de quelques terres enclavées dans la châtellenie de Lille, & dans le Cambresis. La justice dans tous ces endroits appartenoit autrefois au magistrat de Valenciennes, qui y conserve encore le droit d'y faire des réglemens, & de juger. l'appel des jugemens rendus dans les justices des lieux qui sont actuellement sous la domination du roi.

Il y a à Valenciennes des manufactures d'étoffes de laine, camelots & bouracans; de toiles fines, qu'on nomme batiste. Ces étoffes & ces toiles passent en France, en Espagne & jusques dans les Indes.

Valenciennes a un gouverneur, un lieutenant de roi, un major, deux aides-majors & un capitaine des portes. La citadelle a son gouverneur particulier, un lieutenant particulier, un major, un aide-major, & un capitaine des portes.

VALENDAS, *Valendanum*, village du pays des Grisons, dans la Haute-Ligue, & de la dépendance de la communauté d'Ilantz, au bord oriental du Bas-Rhin. Il y a près de Valendas une fontaine d'eau bitumineuse.* *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 17.

1. VALENGIN, comté joint à celui de Neuchâtel, compris parmi les alliés de la Suisse, dont ces deux comtés occupent une partie des quartiers occidentaux. C'étoit autrefois un fief mouvant du comté de Neuchâtel, & il a eu ses seigneurs de différentes maisons. Après plusieurs révolutions, il fut vendu à Marie de Bourbon, veuve de Léonor, Duc de Longueville, pour la somme de soixante & dix mille écus d'or. Ce comté tire son nom d'une ville, selon de Longuerue; mais plutôt d'un petit bourg d'une vingtaine de maisons, qui est dans une situation extraordinaire, dans un vallon étroit & raboteux, entre de hautes montagnes & des rochers, à une lieue au-dessus de Neuchâtel, par un chemin extrêmement rude, où en divers endroits on marche au bord d'un précipice, au pied duquel coule le Seyron, ou Syon, torrent qui passe à Neuchâtel. Les anciens comtes de Valengin avoient dans ce bourg un château bâti sur un rocher, & il subsiste encore en partie. Les dépendances de ce comté consistent en cinq grandes vallées, savoir:

Le Val de Ruz,	La Sagne,
Le Locle,	Les Brenets,
Chaude-Fond.	

* *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 3, *p.* 244.

2. VALENGIN, bourg de Suisse, & le chef-lieu du comté auquel il donne son nom. Voyez l'article précédent.

VALENSES, ou VIOMENSES, Peuple d'Italie, dont il est fait mention dans la vie MS. du Pape Zacharie, citée par Ortelius. Ce peuple étoit entre Rome & Ravenne.

VALENSOLE, bourg de France, dans la provence, viguerie de Moustiers, au couchant de Riez. Ce bourg a droit de députer aux assemblées générales de la province. Il y a un couvent d'Augustins établi depuis l'an 1600. & un couvent d'Ursulines. On croit que Saint Mayeur, abbé de Cluni, étoit né à Valensole.

VALENTANO, bourg d'Italie, au duché de Castro, environ à deux milles au midi occidental du lac de Bolsena. C'étoit autrefois une ville épiscopale appellée *Verentanum*, ou *Verentum*. De là vient *Verentani populi*, de Pline.* *Magin*, carte du duché de Castro.

1. VALENTIA, colonie de la gaule Narbonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10. la donne aux peuples *Segalauni*. Pline, *l.* 3. *c.* 4, la met chez les *Cavares*. Mais Cellarius, *Géogr. antiq. l.* 2, *c.* 2. croit que la ponctuation est fautive dans cet endroit de Pline, & qu'au lieu de *in Mediterraneo Coloniæ Arelate Sextanorum*, *Beterræ Septimanorum*, *Arausio Secundanorum. In agro Cavarum Valentia*, *Vienna Allobrogum*, il faut lire avec de Valois, p. 581. *Arausio Secundanorum in agro Cavarum*, *Valentia*, *Vienna Allobrogum*. En effet on ne sauroit donner au pays des *Cavares* une si grande étendue. L'Itinéraire d'Antonin marque cette ville sur la route de Milan à Lyon, entre *Augusta* & *Ursolæ*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. C'est aujourd'hui la ville de Valence. Saint Ambroise, *Epist.* 27. pour la distinguer des autres villes de même nom, l'appelle VALENTIA GALLORUM.

2. VALENTIA, contrée de la grande Bretagne, selon Ammien Marcellin, *l.* 28, *c.* 3. Les Pictes, les Ecossois & quelques autres peuples s'étant jettés sur

la province Romaine, sous l'empire de Valentinien I, ce prince envoya contre eux Théodose l'ancien, qui repoussa ces peuples, s'empara d'une partie de leurs terres, & fit construire deux forts sur l'Isthme, qui sépare les deux mers, afin de les tenir plus éloignés. Par là les terres des Romains se trouverent augmentées d'un grand pays, dont Théodose fit une cinquieme province à laquelle il donna le nom de *Valentia*, pour faire honneur à Valentinien. Ce pays faisoit partie du royaume des Pictes, qui par ce moyen se trouva considérablement diminué. Cette province comprenoit la meilleure partie de l'Ecosse: aussi cette invasion nouvelle irrita tellement les Calédoniens, que jamais ils ne cesserent depuis de harceler les Romains & les Bretons leurs sujets. Tant que l'empire Romain eut assez de force pour se soutenir, leurs efforts furent inutiles; mais d'abord qu'il vint à chanceler, c'est-à-dire, dès le commencement du cinquieme siecle, les Calédoniens, revenant à la charge, avec une nouvelle fureur, franchirent toutes les barrieres qu'on leur avoit opposées, & firent de grands ravages dans la province des Romains. Ceux-ci les repousserent quelquefois; mais ayant assez à faire chez eux, il se retirerent dans la province de Valence, & bâtirent de grosses pierres la muraille que l'empereur Severe avoit élevées deux cent trente ans auparavant, entre l'embouchure de la Tyne & celle de l'Eden.

3. VALENTIA, ville du Pont, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 27, où on lit, *Cohors prima Theodosiana Valentiæ*.

4. VALENTIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. qui la donne aux Contestains, la marque dans les terres. Cependant Pline, *l.* 3, *c.* 3. la met dans le pays des Edetains, à trois milles de la mer, & lui donne le titre de colonie. C'est aujourd'hui la ville de Valence, capitale d'un royaume de même nom. Ortelius cite deux auteurs, qui disent que cette ville fut d'abord appellée ROMA, d'un ancien roi d'Espagne appellé Romus. Il y a dans le trésor de Goltzius une médaille avec ces mots. COL. JUL. VAL. qui pourroient s'entendre de cette ville, en les expliquant par COLONIA JULIA VALENTIA. * *Annius in Manethon. P. Ant. Beuterus in Hisp. Chron.*

5. VALENTIA, ville d'Espagne. Le consul Junius donna cette ville avec des terres aux soldats qui avoient combattu sous Viriatus. Cette Ville, selon Mariana, étoit sur le Minho; & son nom s'est conservé jusqu'à présent. C'est aujourd'hui Valença, ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, sur la rive gauche du Minho, vis-à-vis de Thuy. * *T. Livii Epit. l.* 55, *de reb. Hisp.* l. 3, c. 7.

6. VALENTIA, Voyez VIBO.

7. VALENTIA, ville d'Italie, dans la Messapie, ou la Calabre. L'itinéraire de Jérusalem la marque entre *Clipiæ* & *Civitas Brindisi*, à treize milles du premier de ces lieux, & à onze milles du second. Au lieu de VALENTIA, un Manuscrit porte VALENTIO; car c'est apparemment le *Balentium* de la Table de Peutinger, le *Baletium* de l'Anonyme de Ravenne, le *Balesium* de Pline, *l.* 3, *c.* 11. & le *Valetium* de Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4. Ce lieu auquel quelques-uns donnent le nom de ville, étoit à l'embouchure du fleuve Pactius, à la droite, selon la table de Peutinger, & à la gauche, selon Cluvier.

8. VALENTIA, ville de l'isle de Sardaigne. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3. marque dans les terres une ville nommée VALERIA Οὐαλερία; mais il rend lui-même ce nom suspect, en plaçant dans le même quartier un peuple appellé VALENTINI Οὐαλεντῖνοι; & d'ailleurs le nom de Valentia subsiste encore présentement dans l'isle, au milieu des terres, en tirant un peu vers l'orient. C'en est assez pour faire conjecturer que le nom de cette ville étoit VALENTIA & non VALERIA. Les habitans de cette ville étoient sans doute les VALENTINI de Pline, *l.* 3, *c.* 7.

VALENTIANÆ, nom de la ville de Valenciennes, dans le Hainaut, sur le bord de l'Escaut. Cluvier a écrit VALENTINIANÆ, au lieu de VALENTIANÆ, parce qu'il s'étoit imaginé que les soldats nommés VALENTINIANENSES, dans la notice des dignités de l'empire, tiroient leur nom de cette ville pour y avoir été en garnison. Mais Cellarius, *Geogr. ant. l.* 2, *c.* 3. prétend que c'est une erreur. Ces soldats, dit-il, ne prirent pas le nom du lieu où ils étoient en garnison, mais celui du prince Valentinien qui les avoit établis. Pour confirmer son sentiment, il ajoute que dans la même notice, ces soldats surnommés *Valentianenses*, sont joints avec les *Gratianenses* & les *Honoriani*, qu'on ne peut pas dire avoir été ainsi nommés d'aucun lieu où ils ayent été en garnison. Le nom de cette ville dans l'histoire, du moyen âge (car Cellarius regarde son origine comme fort incertaine) n'étoit pas VALENTINIANÆ, mais VALENTIANÆ; & il lui avoit été donné par un fondateur nommé Valens. Sigebert dit *ad an.* 1006. que l'empereur Henri assiégea *Castrum Valentianis, situm in* Marchia *Franciæ* & *Lotharingiæ*. De Valois rapporte les lettres du Roi Clovis III. données à Valenciennes, *Valentianis*. Eginhard, *ad an.* 771, dit que le roi Charles tint une assemblée générale *in Villa Valentiana*. Longueruë n'est pas du sentiment de Cellarius: il veut, comme Cluvier, que les Soldats nommés *Valentinianenses* ayent pris leur surnom de cette ville: que le fondateur de Valenciennes soit Valentinien I, ou son plus jeune fils; & que le nom de VALENTIANÆ soit corrompu de VALENTINIANÆ. Voyez VALENCIENNES.

1. VALENTIN, maison de plaisance du roi de Sardaigne, dans le Piémont, sur le bord du Pô, au-dessus de Turin. On y va de cette ville par une grande allée couverte & longue d'un demi-mille. La maison est située sur une éminence voisine de la riviere, quoiqu'elle paroisse en plaine du côté de Turin. L'endroit qui regarde le Pô, a une vue admirable. On entre à droite & à gauche dans une très-longue enfilade de chambres, qui toutes sont ornées de tableaux des plus fameux maitres d'Italie. On monte au second étage par un fort beau degré, qui conduit d'abord dans un grand sallon enrichi de peintures, & l'on va encore de là dans un grand nombre d'autres chambres de plein pied, garnies comme les premieres. Des deux côtés de la cour sont deux jardins assez beaux, de l'un desquels on entre dans un grand parc, coupé d'allées, & où l'on voit une grande quantité de daims blancs. * *Corn. Dict.* Mém. & plans géographiques.

A l'opposite du Valentin, sur l'autre bord du Pô, il y a une vigne qu'on appelle VIGNE DE MADAME. Ce n'est qu'un grand corps de logis, double, fort commode, que madame royale Christine de France a fait bâtir. On descend ensuite dans la VIGNE DE LA PRINCESSE MARIE: cell-ci est petite, mais fort enjolivée. Les jardins sur-tout en sont très-beaux.

2. VALENTIN, (le) Maison de plaisance, dans le Dauphiné, près de la ville de Valence. Il y a un très-beau parc, fort propre pour la chasse. Le château est situé au milieu du parc. L'escalier est beau, & conduit dans un grand appartement, dont les voûtes sont charmantes. * *Piganiol*, Desc. de la France, t. 4, p. 59.

VALENTINE, ville de France, dans le haut Languedoc, près de la rive droite de la Garonne, vis-à-vis Saint Gaudens, au diocèse de Cominges, élection de ce nom. On croit que Philippe *le Bel* ayant acheté plusieurs terres du comte de Lomagne, fit bâtir la ville de Valentine, joignit toutes ses terres ensemble, les mit de la province de Languedoc, & les sépara de la Guienne qui étoit occupée par les Anglois. C'est de là que ces paroisses, quoiqu'éloignées du Languedoc, en font partie; c'est aussi par la même raison, que l'évêque de Cominge a droit d'entrer aux états du Languedoc. On voit à Valentine un reste de colonne de marbre qui prouve que du temps des Romains, ce lieu étoit un poste considérable. Il ne l'est pas moins aujourd'hui, puisque c'est un passage pour entrer en Catalogne & en Aragon.

Je ne sai sur quel fondement Hubner, géographe d'ailleurs estimable, s'est avisé de mettre un évêché à Valentine.

1. VALENTINI. Voyez VALENTIA. N 8.

2. VALENTINI, peuple d'Italie, dans la Calabre, selon la plûpart des édit. de Pline, *l. 3, c. 11.* Ortelius s'étoit imaginé que ce Peuple avoit pris son nom de la ville, *Vibo Valentia.* Mais le pere Hardouin ayant vû que les manuscrits portoient *Valentini*, a jugé qu'il falloit lire *Uxentini*, parce que Ptolomée place dans ce quartier une ville nommée *Uxentum.*

VALENTINIANOPOLIS. Il est fait mention de cette ville dans le concile de Chalcédoine, dans celui d'Ephèse, & dans le quatrieme synode Romain. Ortelius croit qu'elle étoit dans l'Asie mineure. Il est parlé aussi de cette ville dans la vie de Saint Chrisostome, *scripta per Georg. Alex. Patriarch.* où Eusebe est dit évêque de Valentinianopolis, & des lieux appellés CELUIANÆ, ou peut-être CILBIANÆ. Voyez CILBANUM.

VALENTINOIS, pay de France, dans le Dauphiné, borné au septentrion par le Viennois, à l'orient par le Diois, & par le bailliage des baronnies, au midi par le Tricastinois, & à l'occident par le Rhône, qui le sépare du Languedoc, comme l'Isere le sépare du Viennois. Les peuples du Valentinois sont appellés par Pline, *Segovellauni*, par Ptolomée, *Segalauni*, & dans la notice de l'Empire, *Segolauni.* Quelques-uns croyent que Plancus, dans une lettre à Ciceron, a fait mention de ces peuples, en parlant de Gellius & de ses freres, qu'il dit être *Segauviani*, qui est le nom d'un peuple, qu'on soutient avoir été corrompu, & qu'on corrige *Segolauni*; ce qui paroît assez probable, parce que les gens dont il est fait mention en cet endroit, étoient Gaulois, & de la province Romaine.

Du temps des rois, Conrad & Rodolphe, les premiers comtes de Provence, se rendirent propriétaires du Valentinois, & de tous les pays qui sont au midi de l'Isere jusqu'à la Méditerranée. Du temps de Rodolphe, tout ce qui est entre l'Isere & la Durance vint au pouvoir du comte de Toulouse, qui portoit le titre de marquis de Provence; & les villes avoient leurs comtes qui relevoient de ce marquis.

On ne ne sait pas les noms des premiers comtes du Valentinois & du Diois; mais on assure seulement, que sous le regne de Phillippe Auguste, & vers la fin du douzieme siecle, une femme nommée Philippe, étoit Comtesse du Valentinois. Dans ce temps-là, Raymond V, comte de Toulouse, & marquis de Provence, donna le Diois l'an 1189. à un seigneur nommé Aymar de Poitiers, dont on ne sçait pas l'origine. Il obtint du même comte Raymond le comté de Valentinois, ce qui l'obligea à tenir fidélement son parti durant la guerre des Albigeois. L'historien Pierre de Vaux de Cernay, fait plusieurs fois mention de ce comte Aymar, qui eut pour héritier son fils Guillaume. Les mâles de cette race jouirent toujours des comtés de Valentinois & de Diois, jusqu'à Louis de Poitiers, qui les vendit l'an 1404. à Charles VI, roi de France & dauphin, moyennant cent mille écus d'or; & charles de Poitiers consentit au transport qu'on avoit fait au roi de ces comtés, sur lesquelles ce seigneur de Poitiers avoit des prétentions.

. Louis, seigneur de Saint Vallier, fils de Charles de Poitiers, renouvella ses prétentions, & força à main armée le vieux comte Louis de Valentinois, à l'instituer son héritier universel l'an 1416. Le seigneur de Saint Vallier força le dauphin Charles, de lui remettre les comtés de Valentinois & de Diois; mais les Dauphinois s'étant opposés avec tous les officiers royaux, à l'ordonnance du dauphin, le seigneur de Saint Vallier céda l'année 1423, toutes ses prétentions, moyennant sept. mille florins de rente, qui furent réduits l'an 1426, à cinq mille livres de rente en fonds de terre.

Le duc de Savoye avoit aussi des prétentions sur le Valentinois, fondées sur le testament du comte Louis de Poitiers. Le duc les ceda à Louis, alors dauphin, l'an 1446, & le dauphin quitta au Duc l'hommage de la baronnie de Faucigny, qui relevoit du Dauphiné. Ainsi ces comtés de Valentinois & de Diois furent incorporées au Dauphiné. Louis XII, l'an 1498, au commencement de son regne, démembra du Dauphiné le Valentinois & le Diois; il en fit un duché qu'il donna en pleine propriété à César Borgia, fils naturel du Pape Alexandre VI, tant pour lui que pour ses héritiers; mais César ayant embrassé le parti des ennemis de la France, le même roi, révoqua son don. César avoit laissé une fille nommée Louise, qui avoit épousé claude de Bourbon, baron de Busset, qui prétendit que le duché de Valentinois lui appartenoit, & fit diverses poursuites, qui furent terminées par une transaction passée sous Charles IX. en 1573, par laquelle le baron de Busset renonça à son droit, moyennant quarante mille francs qui lui furent payez.

Henri II. donna à Diane de Poitiers sa maîtresse, le titre de duchesse de Valentinois, avec le revenu du duché, durant sa vie.

Louis XIII. donna en pleine propriété, au prince de Monaco, qui s'étoit déclaré du parti de la France, & avoit reçu, garnison françoise, plusieurs grands domaines, & entr'autres le duché de Valentinois érigé en Pairie. Cette donation fut faite, parce que le roi d'Espagne confisquoit, ou devoit confisquer sur Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, des terres qui lui appartenoient dans le royaume de Naples, & dans le duché de Milan.

Le duché de Valentinois fut déclaré duché femelle, par une déclaration donnée à S. Germain-en-Laye le 26 de Janv. 1643, regiſtrée le 6 Fév. suivant. Louise-Hippolyte Grimaldi, fille ainée d'Antoine, prince de Monaco, & de Marie de Lorraine, ayant été mariée en 1715. à François-Léonor Goyon de Matignon, le duché-pairie lui a été cedé; & ce seigneur a obtenu des lettres patentes du mois de Décembre 1715, enregistrées le deux de Septembre 1716, par lesquelles il lui a été permis de se faire recevoir pair de France au parlement de Paris, où il préta serment le 14. Décembre 1716.

Il y a dans le duché de Valentinois une sénéchaussée divisée en vice-sénéchaussée de Valence, vice-sénéchaussée de Crest, & vice-sénéchaussée de Montelimart. Les villes les plus considérables de ce duché sont:

Valence,	Montelimart;
Crest,	Donzere.

VALENTINS-BAY, baie de l'Amérique méridionale, sur la côte orientale de la terre de Feu, selon Corneille, qui cite Mary. Voyez baie de Valentin.

VALENTINUM-FORUM. Voyez FORUM FULVII.

VALENTIUM, siége épiscopal d'Asie, sous la métropole d'Amida, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius. Ce siége est nommé *Valemini*, dans la notice du patriarchat d'Antioche, publiée par Schelstrate.

VALEPONGA, ville d'Espagne: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Laminium* à Tolede, entre *ad Putea* & *Urbiaca*, à quarante milles du premier de ces lieux; & à vingt milles du second. Un manuscrit porte *Valebunga*, & un autre *Valle longa.* Ortelius soupçonne que ce pourroit être le lieu nommé *Vallis-Ibana*, dont il est parlé dans la vie de l'empereur Louis *le Débonnaire*; mais Wesseling n'en convient pas.

VALERA, village d'Espagne, dans la Castille nouvelle, au voisinage de Mérida, à une lieue de Frexenal. C'est près de Valera que sont les ruines de l'ancienne *Nertobriga.* * *Délices d'Espagne*, p. 115.

1. VALERIA, ville de l'Isle de Sardaigne. Voyez. VALENTIA, n. 8.

2. VALERIA, ville de l'isle de Corse, selon les exemplaires latins de Ptolomée, l. 3, c. 2, qui lui donnent le titre de colonie; mais le texte grec porte Αλήρια, *Alteria.* Voyez ce mot.

3. VALERIA, contrée de la Germanie, & qui comprenoit une portion de la Panonie. Elle est appellée *Valeria Panonia*, par Ammien Marcellin, l. 28, c. 4. & *Valeria Pannoniorum* par S. Ambroise, l. 2, *de Fide*, & on lui donne ordinairement un de ces deux surnoms pour la distinguer d'une autre province,

appellée aussi Valerie en Italie. Galere Maximien, ayant abattu des forêts immenses, & fait écouler le lac Peiso (Neusidler-zée) dans le Danube, donna à cette province le nom de sa femme Valerie, fille de l'empereur Dioclétien, comme nous l'apprennent Aurelius Victor, & Ammien Marcellin. La Valerie de Pannonie étoit renfermée, entre le Danube & la Drave, selon Sextus-Rufus.

4. VALERIA, ou VALERIA-CELTIBERORUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise. C'étoit, selon Ptolomée, l. 2, c. 6. une des villes des Celtiberes. Ses habitans sont nommés *Valerienses*, par Pline, l. 3, c. 3. qui les met au nombre des colonies. Ortelius, fondé, je ne sai sur quelle médaille, veut donner à cette ville le titre de *Colonia Julia Valeria*. Mais outre que ni le P. Hardouin, ni Vaillant ne connoissent point cette médaille, il y a grande apparence que l'inscription *Col. Jul. Val.* est la même qu'il a expliquée dans un autre endroit, par *Colonia Julia Valentia*. Vasæus cependant, dit que cette Ville fut anciennement appellée *Colonia Julia Valeria*, & que c'est aujourd'hui la ville de *Cuença*, sur le Xucar; mais, selon Saint Ambroise Moralès, *Valeria* n'est pas Cuença même, mais un bourg nommé aujourd'hui *Valera la Veja*, sur le même fleuve, à sept lieues de Cuença. Dans le neuvieme concile de Tolede, Stephanus se qualifie *Valerianus Episcopus*. Elle étoit bâtie sur une coline. Du temps des rois Goths, cette ville étoit riche & puissante; mais elle fut ruinée par les Maures, & Cuença s'est élevée de ses débris. D'autres disent que ses ruines ont servi à construire les trois Villages appellés *Valera Quemada*, *Valera de Suzo*, & *Valera la Veja*. Ils sont dans la nouvelle Castille, sur le Xucar, à six lieues de Cuença, où l'on a transferé l'évêché de l'ancienne *Valeria*. * *Délices d'Espagne*, p. 354.

5. VALERIA, province d'Italie: Paul diacre, *De Gestis Longob.* c. 20, dit que la Valerie étoit la treizieme province d'Italie, que la Nursie lui étoit annéxée, & qu'elle étoit entre l'Umbrie, la Campanie & le Picenum. Il ajoute qu'il croit qu'elle comprenoit aussi le pays des Marses, & leur lac appellé Fucinus. Ce qui fonde, dit-il, cette conjecture, c'est que les anciens n'ont point fait mention du pays de ces peuples, en donnant le nom des provinces de l'Italie.

6. VALERIA, ville d'Italie: Strabon, l. 5, p. 238. la place dans le Pays Latin, sur la voie Valérienne.

7. VALERIA, château du Vallais, près de la ville de Sion, sur une montagne. C'est la demeure des chanoines de Sion, qui ont tout auprès l'église de S. Pierre, où ils font plus souvent l'office, qu'à la cathédrale de Notre-Dame. Sur la même montagne est le château Turbel ou Tourbillon, dans lequel l'évêque fait sa demeure en Eté. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2. p. 305.

8. VALERIA, ville d'Italie, dans l'Abbruzze ultérieure, au duché de Marsi. Elle est remarquable pour avoir été la patrie du pape Boniface IV, qui obtint de l'empereur Phocas le Pantheon de Rome, & le changea en une église, appellée présentement Notre-Dame de la Rotonde. Il fut élevée au pontificat le 18. de Septembre 607, & mourut le 7. de Mai 615. On voit son épitaphe dans l'Eglise de S. Pierre, où il fut enterré.

VALERIA-AUGUSTA, Voyez au mot AUGUSTA, l'article AUGUSTA-VALERIA.

VALERIA-BACCARUM, lieu de la seconde Mœsie. La notice des dignités de l'Empire, *Sect.* 29, le compte au nombre des garnisons de cette province.

VALERIA-ZABDENORUM, lieu de la Mésopotamie, selon la notice des dignités de l'Empire, *Sect.* 26, qui le compte au nombre des garnisons de cette province.

VALERIA-VIA. Voyez, au mot VIA, l'article VIA VALERIA.

VALERIANA-VILLA, Vopiscus parle de cette maison de campagne, *in Aureliano*. C'est la même que Ciceron appelle *P. Valerii Villa*. Gabriel Barri dit qu'elle étoit dans le *Brutium*, auprès de la ville de *Rhegium*.

VALERY, ou VALLORI, *Valeriacum*; château de France, dans le Gatinois, à deux lieues de la riviere d'Yone, au couchant, & à cinq lieues de Montereau, au midi. Ce fut Catherine de Lustrac, veuve du maréchal de Saint-André, qui dans l'esperance d'épouser Louis de Bourbon, premier du nom, prince de Condé, lui donna la terre de Valleri, avec les meubles magnifiques, dont le château étoit orné. Depuis ce temps-là les princes de Bourbon-Condé, ont choisi Valery pour le lieu de leur sépulture. Il y a près de ce château un bourg de même nom, & qui est assez considérable. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 3, p. 102.

VALETIUM. Voyez BALESIUM.

1. VALETTE, (la) *Valetta*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Citeaux, dans le Limousin, au diocèse de Tulles, sur la rive gauche de la Dordogne, quatre lieues au-dessus d'Argentac, & à six lieues de Tulles, au levant d'hiver, entre Maurillac, qui n'est pas loin de la Dordogne, & Argentac. Le monastere, nommé vulgairement *le Prestre*, & autrement *Doumus soutro*; c'est-à-dire en patois Auvergnac, *la Maison d'au-dessous*, n'est éloignée que de deux lieues de la Valette, qui y est soumise. Begon fut le pere Abbé des religieux du prestre; mais à la sollicitation de Geraud, évêque de l'église de Limoges, il passa à la Valette en 1145. Cette abbaye fut fondée en 1143. l'abbé jouit de deux mille cinq cens livres de revenu, & les religieux de quinze cens livres.

2 VALETTE, (la) ville de France, dans l'Angoumois, à quatre lieues au midi d'Agoulême. Cette petite ville est le chef-lieu d'un duché-pairie, érigé en 1622. en faveur du duc d'Epernon. Il y a treize paroisses & quarante siefs, qui en dépendent. Cette terre appartient aujourd'hui à madame la maréchale de Noailles; mais le titre de duc est éteint. Ce lieu s'appelloit auparavant Villebois.

3. VALETTE. (la cité de la) C'est la plus grande des trois parties, qu'on entend communément sous le nom général de ville de Malte. Les Italiens l'appellent *Terra nuova*, & les François *Villeneuve*. Elle tient le premier nom de son fondateur. Jean de la Valette, grand-maître de Malte, après que les Turcs eurent levé le siege de l'isle, résolut d'en rétablir les fortifications, & de construire une nouvelle Forteresse dans la presqu'isle qui sépare les deux forts. On avoit remarqué durant le siege, que la mieux située de toutes les fortifications de Malte, étoit le fort de Saint Elme: il étoit comme la clef des deux ports; le grand-maître, sans abandonner le soin des autres places, forma le dessein d'agrandir ce fort, d'y ajouter de nouveaux ouvrages, & de construire sur la même langue de terre une ville revêtue de toutes les fortifications que l'art pourroit inventer, & d'y transporter ensuite le couvent & la résidence des chevaliers. Pour réussir dans cette entreprise, il falloit de grands secours, qu'on ne pouvoit esperer que des principaux souverains de la Chrétienté. Le grand-maître envoya des ambassadeurs au pape, aux rois de France, d'Espagne & de Portugal, & à différens potentats d'Italie, pour leur représenter que ce n'étoit pas assez d'avoir sauvé Malte dans la derniere occasion, par une courageuse résistance, si, pour se maintenir dans l'isle, on ne rétablissoit promptement les fortifications des places que l'artillerie des infideles avoit ruinées. Ces ministres étoient chargés de leur communiquer le dessein de la Valette, pour la construction d'une nouvelle ville, & de leur demander en même-temps les secours nécessaires pour commencer un si grand ouvrage. Le pape promit quinze mille écus; le roi de France cent quarante mille livres, dont il assigna le payement sur les dixmes de son royaume; Philippe II, roi d'Espagne, quatre-vingt-dix mille livres; le roi de Portugal trente milles Cruzades; & la plûpart des commandeurs de l'ordre, par un autre désintéressement, se dépouillerent de leurs biens, & même de leurs meubles, les plus précieux, dont ils firent passer la valeur à Malte.

Le grand-maitre, soutenu de ces secours, fit venir des ingénieurs & des ouvriers de différens endroits de l'Italie; & après qu'on eut pris les alignemens nécessaires, ce prince, en habit de cérémonie, accompagné du conseil, & suivi de tous les chevaliers, se rendit au mont Sceberras, où il mit la premiere pierre de la cité nouvelle, & sur laquelle on avoit gravé en latin le décret du conseil, conçu à peu près en ces temes : *L'Illustrissime & Révérendissime Seigneur, Frere Jean de la Valette, Grand-Maître de l'Ordre Hospitalier, & Militaire de Saint Jean de Jerusalem, considérant tous les périls ausquels ses Chevaliers & son peuple de Malte ont été exposés par les infideles au dernier siecle, de concert avec le Chef de l'Ordre, & pour s'opposer à de nouvelles entreprises de la part des barbares, ayant formé le dessein de construire une ville sur le Mont Sceberras, aujourd'hui Jeudi vingt-huit du mois de Mars 1566, après avoir invoqué le Saint nom de Dieu, & demandé l'intercession de la Sainte Vierge sa mere, & de Saint Jean-Baptiste, Patron titulaire de l'Ordre, pour attirer la bénédiction du Ciel sur un ouvrage si important, le Seigneur Grand-Maître en a posé la premiere pierre, sur laquelle on a gravé ses armes, qui sont de gueule au lion d'or, & la nouvelle ville, par son ordre, a été nommée la Cité de la Valette.* * *De Vertot*, Histoire de l'Ordre de Malte, l. 14.

Pour conserver à la postérité la mémoire d'un événement si considérable, on jetta dans les fondemens un grand nombre de médailles d'or & d'argent, qui représentoient cette nouvelle ville, avec cette inscription : MELITA RENASCENS, *Malte renaissante* ; & à l'exergue, on avoit mis l'année & le jour de sa fondation.

L'on vit tout le monde s'empresser à l'envi de travailler à ce grand ouvrage; le chevalier au milieu d'un riche & d'un pauvre habitant rangeoit les pierres, & fournissoit du secours aux ouvriers : le grand-maître les animoit tous par sa présence, & souvent par son exemple. Lorsque l'argent manquoit pour payer les ouvriers ; il faisoit frapper de la monnoie de cuivre, à laquelle il attachoit une différente valeur, selon la grandeur différente dont elle étoit taillée. D'un côté on voyoit deux mains entrelassées, qui se touchoient, & de l'autre les armes de la Valette écartelées, avec celles de la religion, & pour légende ces mots latins : NON AES SED FIDES ; *Faites moins attention au métal qu'à la parole inviolable qu'on vous donne de le reprendre.* En effet, on ne manquoit jamais, si-tôt qu'on avoit reçu de l'argent, de retirer cette monnoie ; & par cette exactitude la confiance parmi le peuple s'établit si solidement, que le travail ne fut jamais, ni discontinué, ni même ralenti.

La cité de la Valette est bâtie sur un roc, dans un lieu assez rude & élevé, qui sépare le port de *Marsa Musseto*, du grand port, ou *Marza*. Elle est située sur une presqu'isle, ou péninsule battue des flots de la mer par trois endroits, & comme séparée du reste de l'isle par un grand fossé taillé dans le roc. Sur la pointe ou l'extrémité du même rocher, est placé le château appellé Saint Elme. C'est une belle & forte place, entourée de fossés taillés dans le roc, & défendue de bons bastions, & par plusieurs autres ouvrages à la moderne. Le dedans est orné de rues belles, grandes, longues & droites. Les principales sont *Strata Réale*, ou la grande rue, & *Strata Mercanti*, la rue des marchands. Les maisons sont hautes & bâties de pierres de taille, au nombre d'environ deux mille ; & leurs toits sont en plate-forme, à la maniere des orientaux. Chaque maison étoit autrefois pourvue d'une bonne citerne, pour recevoir l'eau de pluie ; mais les étrangers se servent aujourd'hui pour la plus grande partie, de l'eau d'une fort belle fontaine, située près de la porte *del Monte*, au bord de la mer, où elle est portée par des aqueducs de huit lieues de longueur. Cet ouvrage est dû aux soins du grand-maitre Alof de Vignacour, qui trouva heureusement cette invention, & y fit travailler au grand avantage, tant des habitans que des étrangers, dont les vaisseaux sont à la rade devant la ville ; car en ouvrant dans la cité un robinet, l'eau fort tout près du rivage ; & par le moyen d'un tuyau, ou conduit, on la peut faire couler pardessus le bord des vaisseaux, jusques dans les futailles, qu'on remplit ainsi en peu de temps.

Cette ville a trois portes, dont l'une a son issue vers le bord de la mer & sur le port : on l'appelle *porta del Monte*. Les deux autres sont du côté de terre ; l'une s'appelle *porta Réale* ; & l'autre *porta Boucheria* ; à cause qu'elle est tout près de la boucherie. Il y a sept Eglises. La principale ou la cathédrale, est celle de saint Jean, patron & protecteur de l'Ordre, & on y garde la main droite de ce Saint. Les autres Eglises sont celles de *saint Augustin*, de *saint Dominique*, de *Sancta Maria Jesus*, de *San-Paulo*, de la *Madona de Carmine*, le *Collegio de Jesu*, & de la *Madama de la Vittoria*.

Il y a sept palais qu'on nomme *auberges*, & où peuvent manger tous les religieux, soit chevaliers, ou freres servans, tant les profès que novices des sept langues. Les commandeurs qu'on suppose assez riches pour subsister des revenus de leurs commanderies ne s'y présentent guere : chaque chef ou pilier de l'auberge y occupe un appartement considérable. Le trésor de l'Ordre lui fournit une somme, soit en argent, soit en grains, ou en huile, pour les alimens des religieux de son auberge : mais comme il ne tire pas suffisamment du trésor pour subvenir à cette dépense, il y supplée de ses propres fonds, & cela toujours avec honneur, parce que ceux qui tiennent auberge ont droit à la premiere dignité vacante dans sa langue. Si l'auberge est vacante par la mort, ou la promotion du pilier à une dignité supérieure, le plus ancien chevalier de la langue y entre à sa place. Il est indifférent s'il est commandeur ou simple chevalier, il suffit qu'il soit le plus ancien de sa langue, qu'il ne doive rien au trésor ; & en cas qu'il possede des biens de l'ordre, qu'il ait fait ses améliorissemens & le papier terrier, qu'il ait dix ans de résidence au couvent, enfin, qu'en vertu de son droit d'ancienneté, il ait requis la dignité vacante, qui, toute onéreuse qu'elle est, ne laisse pas d'être recherchée, parce qu'elle sert toujours de passage à une autre, qui par ses revenus dédommage amplement des frais qu'on a faits. Ces auberges sont :

Bergia di Provence,	L'auberge de Provence.
Bergia de Auvergne, ou	L'auberge d'Auvergne.
Alvernia,	L'auberge de France.
Bergia de France,	L'auberge d'Italie.
Bergia di Italia,	L'auberge d'Aragon.
Bergia di Aragon,	L'auberge d'Allemagne.
Bergia di Alemagna,	L'auberge de Castille.
Bergia di Castilia,	

Il y avoit autrefois l'auberge d'Angleterre, *Bergia di Angliterra* ; mais elle est présentement abolie.

On voit outre cela plusieurs couvens, comme ceux de sainte Ursule, de sainte Catherine & des Repenties. Le palais du grand-maître, est entre le château de S. Elme & l'église de saint Jean. On y remarque une grande & belle salle, où le Grand-maître tient ordinairement son conseil, & où s'assemblent ses conseillers, ou chevaliers grand-croix, pour déliberer des affaires : on l'appelle pour cette raison la salle des assemblées. Sur le derriere du palais on remarque deux têtes de marbre de demi bas relief, placées dans la muraille, & plus grandes que le naturel. Sur l'une on lit ces mots : ZENOBIA ORIENTALIS DOMINA, & sur l'autre PENTESILEA. Elles furent trouvées à Malte l'an 276. Il y a dans ce quartier une place ou marché, où les paysans portent vendre sur leurs ânes toutes sortes de fruits & de grains, des oiseaux, des moutons, des chevres, des pourceaux, &c. En été à cause des grandes chaleurs, on tient le marché avant le lever du soleil, & il commence aussi à finir à mesure que le soleil se couche.

Près du château saint Elme, est un hôpital, ou Hôtel-Dieu. C'est un bâtiment d'une structure magnifique, sur-tout depuis l'agrandissement qui y fut fait en 1664. Chaque malade y a sa petite chambre à part, dans une grande sale de trente pas de long, & de dix de large, où elles sont rangées l'une à côté de

l'autre, & il y en a vingt-cinq de chaque côté. Les malades y sont servis fort proprement, & en très-bon ordre, par les chevaliers même, en vaisselle d'argent, comme assiettes, plats, écuelles & tasses, & l'on apporte à chacun devant son lit la portion des alimens qu'il doit prendre, suivant que l'ordonnent les médecins, qui sont au nombre de quatre, & font régulierement deux fois le jour leurs visites.

L'arsenal n'est pas éloigné du palais du grand-maître. Il est sous l'inspection d'un des chevaliers de l'ordre. On y voit une belle & grande salle garnie de toutes sortes d'armes dans un bel ordre. Au milieu sont cinq machines de bois carrées, d'où pendent de tous côtés des armes de toute espece, comme cuirasses, harnois, casques, pots en tête, boucliers, épées de combat, hallebardes, piques, demi-piques, mousquets, épées, poignards, pistolets, arquebuses, dagues, fusils & autres. Les murailles en sont aussi tapissées, de même que les poutres qui traversent de côté & d'autre; & du haut pendent plusieurs arcs, & autres armes à l'antique, dont se servoient les chevaliers dans l'isle de Rhodes. On y voit quelques doubles arquebuses longues, à croc & à vent, qu'on charge par derriere, avec un cartouche, & on les ouvre & ferme, monte & démonte, par le moyen d'un ressort caché. De grandes armoires, fermées de treillis de fil de fer, sont pleines de charges ou cartouches, de poignards & de pistolets. Cet arsenal est si bien pourvu de toutes sortes d'armes, qu'on en peut tirer pour pourvoir un armée de trente mille hommes. On y fait parade de trois ou quatre cuirasses ou armures toutes entieres, dont une est la cuirasse que le Grand-maître Jean de la Valette portoit pendant le siege de 1565. On y montre aussi une piece de canon faite de cuir, placée sur son affut, & si proprement travaillée, qu'on la prendroit pour être de fer. Dans une autre salle voisine, on voit encore toutes sortes d'armes qu'on a fait venir de Hollande, & dont le grand-maître Lascaris fit présent à l'ordre: il y a de quoi armer quatre cens trente ou quatre cens quarante hommes. toutes ces armes sont tenues dans une grande proprieté Outre cela, chaque chevalier a ses armes & tout son équipage dans l'endroit où il loge; & les bourgeois & les paysans en ont aussi chez eux.

Parmi les autres bâtimens publics, on remarque la douane, la tresorerie, la chancellerie, un magasin à bled, un autre à vin, une châtellenie ou cour de justice.

Le château saint Elme est aussi bâti sur un rocher du mont Sceberras, & sur la pointe de la cité de la Valette, qui avance dans la mer, & il n'est séparé de la cité que par un fossé taillé dans le roc. Il est placé à l'embouchure de huit grands & beaux ports, dont il y en a trois au côté droit de saint Elme, & cinq au côté gauche; & ils sont défendus d'un côté par le château *Sant-Angelo*, bâti sur la pointe du bourg, & de l'autre par la cité Valette, ou ville neuve. Entre la cité Valette & le château saint Elme, il y a des magasins à bled taillés dans le roc.

VALEUGE L'EGLISE, bourg de France, dans l'Auvergne, au diocèse de saint Flour.

VALEUGE LE HAUT, bourg de France, dans l'Auvergne, élection de saint Flour.

VALEURE, bourg de France dans la Bourgogne, élection de Bar-sur-Seine. C'est une commanderie de l'ordre de Malte, dépendante du grand-prieuré de Champagne.

VALEYRE, village de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage d'Yverdun. On trouve dans ce village un petit monument d'antiquité. C'est une voûte souterraine fort bien faite, large de quatre pas, & de la hauteur d'un homme. Le village de Valeyre est situé dans le meilleur vignoble du bailliage. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 332.

VALFRACOUR, *Vulferii-Curtis*, bourgade de Lorraine, au diocèse de Toul, dans le bailliage de Vauge. C'est le chef-lieu d'une prevôté dépendante de l'office de Dompere. Son église paroissiale est sous le titre de l'Assomption de Notre-Dame. Le chapitre de Remiremont est le patron de la cure, pour laquelle il y a concours. Ce chapitre perçoit les deux tiers de la grosse dixme & toute la menue. Les hameaux de du Fresnois & de du Voide des Saux en dépendent.

VALHEY, *Valheium*, bourgade du duché de Lorraine, au diocèse de Toul, office d'Einville. Son église paroissiale est sous le titre de sainte Marie Madeleine. Elle fut érigée en paroisse l'an 1576. Le seigneur du lieu est collateur de la cure. C'étoit la patrie de M. de Porcelet de Maillanne, évêque de Toul. Il étoit fils du seigneur de Valhey.

VALI, peuple d'Asie. Pline, l. 6, c. 7, le nomme au nombre de ceux qui habitoient le lac Méotide. Voyez ARBALI.

VALIERE, bourg de France, dans la Marche, élection de Gueret. Ce bourg est situé dans une plaine, dont les terres produisent du seigle, du bled noir, de l'avoine & des raves. Les pâcages & les foins y sont bons & très-abondans, & les habitans font un commerce de bestiaux aux foires d'Ahun, de Feltin, de Chenerailles, de Jarnage & de Gouzon, sans compter les foires de leur propre bourg, qui sont très-fréquentées. Les habitans sont laborieux & très-aisez.

VALII, peuples de l'Ethiopie, selon Pline, l. 6, c. 30, qui les met à cinq journées des Oecalices.

VALINCOURT, bourg de France, dans le Cambresis, recette de Cambrai. Il y a dans ce lieu un chapitre peu considerable, composé d'un doyen & de sept chanoines.

VALINSA, petite contrée des Alpes, selon une ancienne inscription trouvée dans le pays, dont les habitans sont nommés VALLENSES dans la notice des dignités de l'empire, & VALINSANI, dans le concile national d'Epaune. Cette contrée est dans les Alpes, & se nomme présentement le Vallais; ses anciens habitans étoient les *Viberi*, les *Veragri*, & les *Seduni*.

VALKENBOURG, ville des pays-bas. Voyez FAUQUEMONT, 2.

1. VALLADOLID, ville d'Espagne, dans la vieille castille, sur la riviere *Pisuerga*, un peu au-dessus de l'endroit où elle se jette dans le *Duero*. C'est une belle & grande ville, & l'une des plus considérables de l'Espagne. Elle est située à deux journées, au Sud-Ouest de *Burgos*, dans une belle & vaste plaine, que la *Pisuerga* traverse, environnée de bonnes murailles, ornée de bâtimens, de belles grandes places publiques, de portiques & de fontaines. Le grand commerce de cette ville, la noblesse qui y demeure, & la chancellerie qui y a été transferée de *Medina del Campo*, la rendent fleurissante. Il n'y a guere de villes dans le royaume plus grande & mieux peuplée. On y compte onze mille maisons grandes, hautes, & toutes ornées de balcons. Les rues y sont belles, longues & larges. La petite riviere d'Escueva, qui coule au travers, est assez agréable; mais elle ne produit point de poisson de bon goût. On la passe sur un pont de pierre de dix à douze arcades très-bien faites. * *Délices d'Espagne*, p. 193.

L'une des choses les plus considérables de cette ville est la place du marché nommée *el Campo*. Elle est si longue & si large, qu'on lui donne sept cens pas de circuit. C'est l'endroit où se tiennent les foires Elle est environnée d'un grand nombre de couvents; & on la trouve quand on va aux fauxbourgs, du côté de Salamanque. Il y a une autre place au milieu de la ville, & on la tient aussi belle que la place royale à Paris. Elle est environnée de tous côtés de fort belles maisons, bâties de brique, au-dessous desquelles on peut se promener à couvert dans les allées que forment de beaux piliers qui les soutiennent pardevant; c'est-là que les marchands ont leurs boutiques. Ce qui augmente la beauté de cette place, c'est que toutes les maisons sont égales, toutes à quatre étages, & toutes ont leurs fenêtres ornées de balcons de fer.

On compte dans cette ville soixante & dix couvens de l'un & de l'autre sexe. Le plus beau est celui des Dominicains, qui portent le nom de S. Paul; & il est sur-tout remarquable par son Eglise, l'une des plus belles de la ville. Elle est fermée tout autour d'un enclos de piliers entrelacés de chaînes; & cet enclos est un asyle pour les meurtriers. Le portail de l'Eglise est superbe: il est orné d'un très-grand nombre de figures

en bosse & de bas reliefs, & d'une croix d'or qu'on voit au-dessus. Au dedans elle est toute dorée depuis le bas jusqu'à la voûte. A côté du grand autel, on voit douze chandeliers d'argent rangés à terre de la hauteur d'un homme. De tous côtés se montrent les armes des ducs de Lerma, qui ont fondé cette église. De l'église on entre dans le cloître, qui est d'une beauté singuliere, & orné dans son enceinte de beaux & grands tableaux. On y remarque le duc de Lerma représenté de toute sa hauteur ; & on y voit aussi la vie de saint Dominique. La voûte est toute azurée & dorée, avec de très-belles figures. On y voit les portraits des martyrs de l'ordre. De l'autre côté du cloître, vers le jardin, il y a un beau morceau d'architecture formé en voûte, soutenue de plusieurs piliers dorés, à chacun desquels il y a un Saint de l'ordre. La sacristie est aussi fort belle, dorée, azurée, & remplie de tableaux, dont une partie représente tous les papes au naturel. Mais la plus belle piece est le trésor, où l'on conserve des reliques en nombre, & diverses antiquités qu'on a ramassées depuis long-temps.

Les Rois, qui ont fait long-temps leur séjour à Valladolid, y ont un beau palais, qui fut réparé par Philippe IV. Il est tout joignant le couvent des Dominicains, & l'on peut aller de ce palais à leur Eglise par une galerie couverte, sans être vû. Il est tout de brique, & d'une fort grande étendue ; mais il n'a que deux étages. On y compte entr'autres seize chambres ornées de beaux & riches tableaux, parmi lesquels on remarque ceux d'Henri IV, & celui du duc de Lerma à cheval, & armé. Dans l'une des sales, qui est la plus belle & la plus magnifique de toute, on ne voit que dorure & que pierreries de toutes parts. Au milieu s'éleve un superbe trône royal, tout doré, & à côté sont suspendus six ou sept grands lustres d'argent. De cette salle on passe dans une allée où l'on voit quelques tableaux d'une beauté achevée, dont les uns sont des portraits d'hommes, & les autres représentent des villes. On y remarque entr'autres la prise de la ville de Saint Quentin. A un coin est une fort belle horloge, qui a été faite à Strasbourg, sur le modele de celle qu'on y voyoit autrefois. Elle supporte un Pelican qui tient une sphere & un globe entre ses serres, avec ce distique latin.

Omnia metitur tempus, sed metior ipsum
Artificis fragili machina facta manu.

Dans une autre salle, on voit six ou sept tables de pieces rapportées ; l'une est d'yvoire, & les autres de pierreries, comme d'émeraudes, de saphirs, de turquoises jointes par de petits harpons d'argent & d'ébene. Du palais on descend dans le jardin royal, qui est composé de quatre parterres, au milieu desquels est une belle fontaine, à l'endroit où ils se joignent tous quatre ; & chacun a aussi sa fontaine particuliere qui l'arrose. Du jardin on va dans la ménagerie, où l'on nourrit quelques oiseaux de Canarie, & d'autres animaux rares. Derriere ce palais est une grande place, destinée à la course des taureaux. On y voit aussi la maison de Charles V, qui est au bord de l'eau.

Outre le palais du roi, on y remarque entr'autres celui du comte de Salinas. Il y a aussi plusieurs maisons des plus riches bourgeois, qui peuvent passer pour belles.

Les Dominicains ont tout près de leur couvent un beau college, qui porte le nom de saint Grégoire. On y voit deux grands cloîtres très-bien faits & parsemés de fleurs de lys. Les voûtes de ce bâtiment sont toutes de menuiserie fort bien travaillée, dorée & azurée : l'or sur-tout brille par-tout. Le grand autel est aussi d'une menuiserie dorée, & dont le travail est extrêment délicat ; à côté de l'autel est une grande chaire de pierre, suspendue en l'air. La maison des Jésuites est aussi magnifique ; leur église est ornée de beaux tableaux posés sur des niches, entre des piliers, le tout doré & azuré. Le bâtiment de l'Inquisition est d'une structure particuliere : il n'a point de fenêtres, & le jour n'y entre que par des trous, faits comme le soupirail d'une taupiére. Le monastére des religieuses de sainte Claire est remarquable par la singularité du tombeau d'un seigneur Castillan, enséveli dans le chœur de leur Eglise. On prérend qu'il en sort de temps en temps des cris plaintifs, qui sont le présage de la mort de quelqu'un de la famille. On voit dans l'église de saint Benoit trois treillis de fer, très-bien travaillés & coupés fort délicatement en feuillages & en fleurs au naturel. La grandeur des places publiques est étonnante. Il y en a une, qui, dans son enceinte, contient cent trente & quelques églises, chapelles, couvens, ou hôpitaux. A un autre quartier de la ville, est l'université, fondée l'an 1346, par le pape Clément VI : elle est assez bien entretenue, & composée de quelques colléges. Tout cela dédommageoit avantageusement Valladolid du titre de cité qui lui manquoit autrefois ; mais elle l'obtint en 1595, lorsqu'on y fonda un évêché suffragant de Tolède. Le revenu de cet évêché est de quinze mille ducats.

Le roi établit dans cette ville une académie de belles-lettres en 1752. Plusieurs croyent que Valladolid est de l'ancienne *Pintia*, ou qu'elle a été bâtie des ruines d'une ville de ce nom, différente d'une autre *Pintia*, qui étoit dans la Galice, & qui s'appelle aujourd'hui *Chiroga*. L'air est bon à Valladolid : il seroit très-pur, si ce n'étoit que la riviere y cause de temps en temps des brouillards incommodes. Tous les dehors de la ville sont charmans. C'est une belle plaine, couverte de jardins, de vergers, de parterres, de prés & de champs.

2. VALLADOLID, ville de l'amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Mechoacan, dont elle est la principale ville. Les Indiens la nomment *Guyangareo*. Le siége épiscopal, qui avoit été d'abord placé à *Zintzontza*, fut ensuite transferé à Pascuaro, ou *Fatzta*, par Vasco de Quirogo, premier évêque ; mais enfin on le transporta à Valladolid, ou Vallisoleto, en 1544. Cette ville est éloignée de Pascuaro de sept lieues vers l'est. Au nord de Valladolid il y a un lac, beaucoup plus grand que celui du Méxique. La moindre tempête éleve ses flots fort haut ; & il s'y prend plusieurs sortes de poissons, principalement une sorte de fort petits poissons, que ceux du pays séchent au soleil, & qu'ils vont vendre en plusieurs provinces, avec beaucoup de profit. On voit sur ce lac beaucoup de canots & de bâteaux.* *De l'Isle*, Atlas. *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 5, c. 25.

Corneille dit, en citant de Laet, que de Pascuaro l'évêché fut transferé à *Vallisoleto*, & de *Vallisoleto* à Valladolid. De Laet ne dit point cela : il ne fait point deux lieux différens de Vallisoleto & de Valladolid. C'est une distraction de Corneille, qui n'a pas pris garde que *Vallisolitani* étoit le nom latin de Valladolid : je dis une distraction, car Corneille, trois articles plus bas, fait lui-même cette remarque.

3. VALLADOLID, ville de l'amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au Yucatan, environ à trente lieues au midi oriental de Mérida, près de la côte du golfe de Honduras. On y voit un couvent de Cordeliers, qui peut passer pour somptueux. Dans le territoire de cette ville, il y a plus de cinquante mille sauvages, qui payent tribut aux Espagnols. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 5, c. 28.

4. VALLADOLID, ville de l'amérique méridionale, au Perou, dans l'Audience de Quito, entre Loxa au nord, & Loyola, au midi, sur la riviere de Chinchipe. Cette ville, autrefois opulente, & peuplée d'Espagnols, n'est plus qu'un chétif village habité par quelquelques Indiens. Voyage dans l'amérique, par de la Condamine.

5. VALLADOLID, ville de l'amérique septentrionale, au gouvernement de Honduras, dans les terres, aux confins de l'Audience de Nicaragua. Elle est environ à quarante lieues de la mer du Nord, dans une belle & agréable vallée, où l'air est tempéré & fort sain. Les campagnes sont couvertes de troupeaux de brebis & de vaches, qui y trouvent de fort bons pâturages. On a découvert quantité de mines d'argent dans le voisinage. Le gouverneur de la province, le receveur du roi & les autres officiers royaux demeurent ordinairement dans cette ville, où les métaux que l'on tire aux environs se transportent pour y être

être fondus. On y transfera en 1558, le siége épiscopal de Truxillo ; & l'on y voit une maison de religieux de la Merced. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. *l. 7*, *c.* 16.

VALLÆ, ville de la Macédoine : Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13, la marque dans la Piérie. Ses habitans son nommés *Vallæ*, par Pline, *l.* 4, *c.* 10.

VALLÆI. Voyez VALLÆ.

VALLAGE, (le) petit pays de France. Il fait partie de la province & du gouvernement militaire de Champagne. Il est borné au nord par le Châlonnois & le Pertois : à l'orient, par le Barrois : au midi, par le Bassigny : & à l'occident, par la Champagne propre. Il tire son origine de ses belles vallées, abondantes particulierement en prairies, où l'on nourrit quantité de bestiaux. Elles pourroient être propres à élever des haras, dont les chevaux feroient meilleurs que ceux de Frise. On fabrique beaucoup de munitions de guerre dans les bois du pays de Vallage, dont Vassi est la capitale. Les autres villes sont Joinville & Bar-sur-Aube. Le pays est arrosé par plusieurs rivieres, dont les plus considérables sont la Marne & l'Aube.

VALLAIS, pays voisin & allié des Suisses. C'est une vallée longue & étroite, qui s'étend de l'orient à l'occident, entre les terres de Berne au nord, le duché de Milan, & le Val d'Aoste au midi. Il est borné à l'orient par les montagnes de la Fourche, qui le séparent du canton d'Uri ; & delà il va toujours s'élargissant jusqu'au pont de saint Mauris, sur le Rhône. A l'occident il est séparé du canton de Berne par le Rhône qui sert de barriere commune. De ce même côté il fait face à la Savoie, s'étendant le long du Rhône jusqu'au lac de Genève. Sa longueur est de 33 ou 34 lieues : sa largeur est fort inégale. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 167. & suiv.

Il est divisé en haut & bas Vallais. Le haut, où est la source du Rhône, étoit autrefois occupé par les *Seduni*, qui ont laissé leur nom à la ville de Sion (appellée en latin *Sedunum* ;) & le bas par les *Veragri*, dont la situation est exactement marquée dans les commentaires de César, *l.* 3, où il nomme par ordre les *Nantuates*, les *Veragri* & les *Seduni*, qui occupoient le pays depuis les Allobroges, le lac Leman, & le Rhône jusqu'aux hautes Alpes, *usque ad summas Alpes*, où est la source du Rhône. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, *p.* 302.

Pline rapporte, au troisiéme livre, une inscription à l'honneur d'Auguste, où entre les peuples vaincus dans les Alpes, on marque de suite *Seduni*, *Veragri*, *Nantuates*.

Ces *Nantuates*, qui touchoient aux Allobroges, occupoient les bords du lac Leman, du côté de l'orient. Ils étoient contigus aux *Veragri*, qui habitoient le bas Vallais, ou la basse vallée Pennine, & les *Seduni* la haute vallée, jusqu'à la source du Rhône. La vallée étoit nommée Pennine, à cause du dieu *Penninus* ou *Pennus*, que l'on y adoroit, & non pas à cause des Carthaginois ou *Pœni*, qui avoient seulement passé là, sans s'y arrêter, lorsqu'Annibal entra dans l'Italie ; car Tite-Live, troisieme décade, dit que les Véragres qui étoient les naturels du pays, n'avoient aucune connoissance de l'origine du nom des Alpes Pennines, tirée du passage des *Pœni* ou Carthaginois ; mais ils étoient persuadés que ces Alpes avoient été ainsi appellées du dieu *Penninus*, dont le sanctuaire étoit au haut de la montagne. *Ab transitu Pœnorum ullo Veragri incolæ jugi ejus non norunt nomen inditum, sed ab eo, quem in summo sacratum vertice Penninum montem adpellant.* Il paroît que le vrai nom de ce dieu étoit *Pennus*, & non pas *Penninus*, qui est un adjectif, & non un substantif.

Néanmoins comme cette erreur étoit commune, les anciens ont quelquefois appellé Pœnines ces Alpes, & la vallée qu'elles enfermoient. Le mot de *Vallis Pœnina*, se trouve dans une inscription antique qui est dans le recueil de Gruter, où l'on voit VALLE POENIN. Ce mot de *Vallis* se trouve dans Marius Aventicensis, qui vivoit dans le sixieme siécle ; en parlant de l'invasion que firent les Lombards en ce pays dans la septieme indiction, c'est-à-dire l'an 574, il dit : *Longobardi in Valle ingressi sunt* ; ils entrerent dans la vallée, & se posterent au monastere d'Agane. Et plus haut dans l'onzieme indiction, il dit que le mont *Tauretun in Vallensi Territorio*, (c'est-à-dire dans le Vallais) tomba & accabla une place qui étoit au pied avec ses habitans. Depuis ce temps, le mot *Vallensis*, le Vallais (en Allemand *Wallisserland*) a été en usage pour celui de *Varagri* ; on ne le trouve plus depuis la ruine de l'empire Romain occidental.

Quant aux *Seduni*, leur ville capitale a porté leur nom jusqu'à présent ; & Frédegaire, au septieme siécle, fait mention du territoire Sionnois, *Sionnensis Ager*.

Les François, s'étant rendus maîtres du royaume de Bourgogne, eurent souvent la guerre avec les Lombards pour la possession de ce pays & de la Tarentaise ; c'est-à-dire, pour la province que les Romains nommoient les Alpes Graiennes & Pennines, qui s'étend des deux côtés des montagnes. Mais quant au Vallais, il fit partie du royaume de Bourgogne sous les Mérovingiens & les Carlovingiens.

Après la déposition de Charles *le Gros*, ceux de la Bourgogne transjurane & septentrionale élurent roi l'an 888. Rodolphe I. fils de Conrad, qui avoit été comte de Paris, & il fut proclamé dans l'abbaye de saint Maurice. Ses successeurs jouirent paisiblement de ce même pays jusqu'à Rodolphe III, sous lequel les officiers, nommés *Comtes*, & les évêques s'érigerent en princes ; ce qu'ils avoient commencé à faire dès le temps du roi Conrad *le Pacifique*, pere & prédécesseur de Rodolphe, nommé *le Lâche*, parce qu'il souffrit & autorisa ces usurpations.

Les empereurs Allemands, qui succéderent à Rodolphe, mirent le gouvernement de la Bourgogne transjurane entre les mains des ducs de Zeringue, qui attaquerent les Vallaisans, mais avec divers événemens, & ils furent obligés enfin de les laisser vivre dans leurs montagnes en liberté.

La république de Vallais fut comprise dans le traité de François I, roi de France, avec les Ligues, fait en 1516, avec celui d'Henri II, de 1549 ; & celui de Charles IX, de 1565, ils n'ont pas été nommés dans celui d'Henri IV, de 1602, ni dans l'alliance faite par Louis XIV. dans les années 1658. & 1663, néanmoins on les a toujours reconnus pour alliés de la couronne, ayant été nommément compris aux traités de Câteau-Cambresis & de Vervins ; & ils l'ont été depuis peu au traité de Bade, conclu avec l'empereur & l'empire.

Le Rhône traverse le Vallais dans toute sa longueur, & en occupe une portion ; les montagnes en occupent aussi une considérable. Il ne reste après cela que le peu d'espace qu'il y a entre le Rhône & les montagnes, qui s'élargissent plus ou moins, selon la différence des lieux. Les plus grandes vallées ont cinq, huit, & jusqu'à dix lieues de longueur. Cependant ce pays est très-peuplé, & contient jusqu'à 55. grandes paroisses. On le partage en deux parties égales, le HAUT & le BAS VALLAIS. Le haut s'étend depuis le mont de la Fourche jusqu'à la riviere de la Morge, au-dessus de Sion. C'est proprement le territoire des anciens *Seduni*. Ils avoient une ville de leur nom dès le temps d'Auguste, comme le montre l'inscription qui est à la porte de l'Eglise de Notre-Dame, où l'on voit que la cité des *Seduni* (Sion) reconnoissoit cet empereur pour son bienfaiteur & son patron : *Civitas Sedunorum patrono.* Le bas Vallais s'étend depuis la Morge jusqu'à saint Mauris, & delà jusqu'à saint Gingo, au bord du lac de Geneve.

Le partage que la nature a fait de ses peuples a été suivi dans le gouvernement. Le haut & le bas Vallais sont comme deux provinces : les habitans du premier sont les maitres, & les autres les sujets. L'évêque de Sion étoit autrefois souverain d'une bonne partie du pays : mais il s'y est formé insensiblement une république. Dans le temps de la décadence du pouvoir de ce prélat, les habitans du haut & bas Vallais s'étant brouillés ensemble, au sujet de la souveraineté, ceux du haut Vallais l'emporterent par les armes ; & depuis ce temps ils ont été souverains, non pas absolus néanmoins, ni indépendans,

comme le dit l'auteur de la relation de la Suisse; mais co-souverains avec l'évêque de Sion, qui préside dans tous leurs conseils. Car la souveraineté réside entre les mains de ce prélat; & des sept communautés qui composent le haut Vallais; & tous ensemble le nomment le gouverneur du bas Vallais.

Le HAUT VALLAIS est partagé en sept communautés, départemens ou jurisdictions, que l'on nomme *Dixaine* en françois, & *Zebnden* en allemand, savoir

Communautés du HAUT VALLAIS: Goms ou Gambs, Brieg ou Bryg, Visp ou Vischbach, Raron ou Raren, Leuck, Siders, Sion.

Le bas Vallais est divisé en six gouvernemens ou bannieres, qui sont:

Gouvernement du BAS VALLAIS. Gundes ou Gonthey, Arden, Saillon ou Sallion, Entremont, Martigny, Saint Mauris.

Sous les empereurs d'Allemagne, les hauts & les bas Vallaisans vécurent dans une égale liberté. Dans la suite les premiers furent soumis à l'évêque de Sion, & les autres aux princes de Savoie, depuis les premiers comtes de Maurienne, & la fin de l'onzieme siecle. Ces comtes étoient ou seigneurs, ou avoués & défenseurs de ce pays, qui faisoient en quelque sorte partie du Chablais. Dans le quinzieme siecle ces peuples, comme je l'ai déja insinué, se firent une cruelle guerre: & après bien des chocs, des combats & des désolations de part & d'autres, les hauts Vallaisans subjuguerent leurs ennemis, firent une province de leur pays, & y envoyerent des baillifs ou gouverneurs, pour administrer la justice.

Le langage des hauts & bas Vallaisans n'est pas le même: les premiers parlent allemand, & les bas parlent romand.

En général les Vallaisans ont été de tout temps aussi courageux que les Suisses leurs alliés, ils sont endurcis au froid, au chaud & au travail, graves, courageux & hardis. Ils ont pratiqué depuis longtemps une façon singuliere de réprimer les grands, dont la puissance leur a été suspecte. C'est ce qu'ils appellent *la Masse*, en allemand *Matzen*, & qui a quelque chose de ce qu'on nommoit *Ostracisme* parmi les Athéniens, On prend un tronc d'arbre ou de vigne, avec ses racines entortillées, sur lequel on met une laide figure de tête d'homme, semblable à une tête de méduse. Quand le peuple en veut à quelqu'un, tous les conjurés plantent chacun un clou à cette masse, & lorsque par le nombre des clous, ils jugent qu'ils sont en assez grande quantité, ils vont mettre cette *Matzen* ou masse à la porte de cet homme. Cela veut dire que le peuple demande qu'il soit banni & chassé du lieu, & que ses biens soient confisqués. Souvent cette méthode barbare de faire la justice, a causé de grands troubles parmi eux.

La plus ancienne alliance, que les Vallaisans ayent faite avec quelques cantons de la Suisse, est celle qu'ils contracterent pour dix ans avec les Bernois: l'an 1250, qu'ils renouvellerent en 1448, & qu'ils déclarerent stable & éternelle en 1475, ils avoient fait une pareille alliance en 1473, avec les cantons de Lucerne, d'Ury & d'Underwald; & en 1529, ils furent admis par tous les cantons dans l'alliance Helvétique Il fut cependant ajouté dans l'acte une clause, qui portoit que cette alliance seroit renouvellée tous les vingt-cinq ans. Enfin, en 1533, l'évêque & la république de Vallais renouvellerent leur alliance avec les trois cantons catholiques, Lucerne, Ury & Underwald, & ceux de Schwitz, de Zong, de Fribourg & de Soleure y entrerent; enfin tous les cantons, peu à près en firent autant.

Il n'y a peut-être point dans la Suisse de contrée si bien entourée de montagnes que le Vallais, ni qui soit si bien fortifiée par la nature contre les aproches de l'ennemi. Mais quoique ce pays soit une vallée environnée de toutes parts de hautes montagnes, couvertes de néges, même dans le plus fort de l'été; c'est, cependant sans contredit, le quartier le plus chaud & le plus fertile de la Suisse. Comme il s'étend en long de l'orient à l'occident, il a tout le jour la chaleur du soleil. Aussi rapporte-t-il toutes sortes de bons vins, & particuliérement un vin muscat qui est exquis. Le vignoble s'étend depuis le département de Brieg jusqu'à saint Mauris. La plûpart des vignes sont sur des rochers, où elles n'ont qu'un peu de terre, qui dans plusieurs endroits y a été portée; & c'est ce qui fait la bonté du vin. On en voiture sur des bêtes de charge dans le canton d'Ury, & dans les vallées du canton de Berne, qui sont le long des frontieres. Le bas Vallais a plus de vignes que le haut; & le haut en récompense a plus de fruits d'été que le bas. Tout le pays en général rapporte suffisamment du froment, du seigle & de l'orge, pour la nourriture des habitans. Le terroir est si fertile, que même dans les endroits du pays les plus élevés, comme dans le quartier de Goms, les champs rapportent ordinairement toutes les années; de sorte qu'après la moisson on peut labourer & semer de nouveau. Dans plusieurs endroits on arrose les terres, & on fait aller l'eau dans les champs & dans les vignes: on la fait adroitement conduire sur les montagnes & sur les rochers, par le moyen des canaux que l'on conduit quelquefois jusqu'à la distance de deux milles. Les premiers champs sont mûrs au mois de Mai dans les endroits les plus fertiles: ainsi dans le Vallais la moisson dure depuis le printems jusqu'en automne, commençant dans les lieux bas au mois de Mai, & finissant au mois d'Octobre dans les montagnes. En plusieurs endroits les eaux sont mauvaises & causent le goître; de sorte qu'on y voit des villages entiers où les hommes & les femmes ont sous le menton une espéce de sac de chair qui les défigure beaucoup, & leur change même le ton de la voix. Cependant cela n'est pas universel: il y a des villages où l'on ne voit absolument aucun goitre, & d'autres où l'on n'en voit que peu. Le pays est planté par-tout d'arbres fruitiers, & rapporte toutes sortes de fruits communs au pays du nord, comme pommes, poires, noix, prunes, cerises, châtaignes, & autres. Il y a quelques endroits aux environs de Sion, où l'on recueille des amandes, des figues, des grenades, & d'autres fruits étrangers. On trouve aussi dans ces lieux-là beaucoup de safran.

Comme l'air est bon & pur dans le Vallais, & que les habitans vivent frugalement, s'accommodant à la fatigue, & s'endurcissant an travail, il est assez ordinaire d'y voir des gens qui parviennent à un âge fort avancé. Il y a pourtant des écrivains qui taxent les Vallaisans de paresse, parce qu'il va tous les ans des étrangers dans leur pays, pour y semer les grains, & pour y cultiver les vignes.

Suivant le rapport d'un voyageur moderne, on voit dans le Vallais, sur-tout dans la capitale, une espece d'hommes assez singuliere qu'on appelle des Cretins: ils sont sourds, muets, imbéciles, & presque insensibles aux coups. Ils ont des goitres qui leur pendent jusqu'à la ceinture: on n'apperçoit en eux aucune trace de raisonnement - & ils ont en revanche une activité surprenante pour tout ce qui regarde les besoins corporels. Les familles qui ont des Cretins, les regardent comme leurs anges tutélaires. *Mercure de Janvier* 1753, *p.* 91.

VALLASSE, VALASSE, VALACE (la) *Valescia.* Abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Citeaux, filiation de Mortemer, sous le titre de Notre-Dame du Vœu, dans la Normandie, au pays de Caux, dans le diocèse de Rouen, à trois quarts de lieues au-dessus de Lillebonne, & autant au-dessous de Boslbec, sur la même petite riviere, au pied des bois qui couvrent la côte. La maison abbatiale, le cloitre, le chapitre, le refectoire & les autres bâtimens de cette abbaye sont assez grands & fort bien entretenus. L'enceinte du jardin est vaste, & les tourelles qui flanquent

ses murailles, là font regarder de la côte de Lillebonne, comme une petite ville. L'église, bâtie en croix, est grande, belle & achevée dans son dessein. Sa nef est accompagnée de bas côtés, & dans chaque croisillon sont trois chapelles tournées à l'orient, de même que le grand autel. Il y a un gros & fort bon clocher de pierres, porté sur une tour ouverte, en maniere de lanterne, élevée sur le milieu de la croisée de cette église. Deux hautes tourelles servent d'ornement au grand portail, où l'on voit une vitre en forme de rose assez bien ouvragée. * *Corn.* Dict. *Mémoires dressés sur les lieux en* 1703.

Cette abbaye a haute justice pour le petit village de Vallasse, où il y a deux moulins à eau. Elle fut fondée en 1157, par Valleran, comte de Meulan, & beaucoup augmentée par Mathilde, mere de Henri II, roi d'Angleterre, & duc de Normandie. Elle jouit d'environ trente mille livres de revenu. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 5, p. 288.

VALLATA, ville de l'Espagne Tarragonoise. Elle est placée par l'itinéraire d'Antonin, sur la route d'*Asturica*, à *Taragone*, entre *Asturica* & *Interamnium*, à seize milles de la premiere de ces places, & à treize milles de la seconde. Personne ne doute que ce ne soit aujourd'hui *Vaneza*. Un ancien MS. de l'itinéraire d'Antonin, consulté par Ortelius, porte VABATUM, pour VALLATA. Voyez VANEZA.

VALLATUM, lieu de la Vindelicie. L'itinéraire d'Antonin le place entre *Abusina* & *Submuntorium*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second. Quelques-uns mettent ce lieu dans la Rhétie. Lazius croit que c'est Feillenbach, village de la basse Baviere, & Chariergeisenfeld, bourg de la haute, sur l'Ilm.

1. VALLE, ville d'Italie, dans l'Istrie. Elle est située dans les terres, environ à sept milles de la mer, & à quatorze milles au nord de *Pola*. Cette petite ville, qui jouit d'un air fort sain, est environnée de bonnes murailles. Moncalvo est de son ressort. Elle se soumit aux Vénitiens en 1331. * *Magin*, Carte de l'Istrie.

2. VALLE, ou VAL CAMONICA. *V.* CAMONICA.

VALLE DEL SOLE, vallée d'Italie, dans l'Etat de Venise, au Bressan. Elle a vingt milles de longueur, & s'étend en plusieurs rameaux & colines, où l'on cultive quantité de vignes, qui produisent du vin excellent. La riviere de Chiesa traverse cette vallee, qui est habitée par un grand nombre de Forgerons.* *Corn.* Dict. *De Seine*, nouv. voyage d'Italie.

VALLE SERENA, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le Parmesan, au diocèse, & à cinq milles de Parme.

VALLE TREMOLA, vallée de Suisse, dans le canton d'Ury. En descendant le mont saint Gothard, on trouve, vers le milieu de la descente, un vallon; c'est ce qu'on appelle VALLE-TREMOLA, ou la VALLÉE TREMBLANTE. On y passe par-dessus un terrein, qui est une espece de pont, que la nature a formé de nége & & de glace durcie, & sous lequel on entend couler le Tesin avec un grand bruit. On peut bien juger que le pont, n'étant pas des plus solides, tremble un peu sous les pieds des passans, & les fait trembler à leur tour dans leur cœur. C'est de là que lui vient son nom. On trouve dans les montagnes de ces quartiers-là quantité de crystaux, & diverses pierres rares & curieuses de différentes couleurs. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 2 *p.* 421.

VALLE-ALTORA, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans le Bergamasque, au diocèse de Bergame.

VALLEBANA, nom d'un lieu de la Gaule. C'est Ausone, *Epigr.* 68. qui en parle; & Vinet croit qu'il faut diviser ce mot, & lire VALLE-BANA.

1. VALLÉE, mot françois, qui signifie la descente d'une montagne rude, escarpée, roide: il signifie aussi un espace de terre ou de pays, situé au pied de quelque montagne ou côte. On disoit autrefois Val; mais il n'est plus en usage que dans les noms propres: *le Val de Calie*, *le Val des Choux*, *le Val-Suson*. L'un & l'autre est formé du latin *Vallis*, dont les Italiens ont fait leur mot *Val* ou *Valle*, & les Espagnols le mot *Valle*. On entend ordinairement par une vallée, une espece de plaine, le plus souvent traversée par une riviere, bornée à ses côtés par des colines ou des montagnes, & qui a une longueur plus ou moins grande, sans largeur considérable. Il y a des pays fort vastes nommés VALLÉES, comme dans la Sicile, qui est divisée en trois vallées, *valle di Mazzara*, *valle di Demona*, & *valle di Noto*. Comme, selon le proverbe commun, il n'y a point de montagnes sans vallées, le mot de vallée, est commun dans les pays de montagnes, comme dans la Suisse, chez les Grisons, dans une partie de la Lombardie, & dans les Pyrenées.

2. VALLÉE, ou la VALLÉE, *Beatæ Mariæ de valle abbatia*, abbaye de France, dans la Normandie, diocèse d'Evreux. C'est une abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux. On rapporte sa fondation à l'année 1137, Aujourd'hui elle ne subsiste plus; on ignore même dans quel lieu elle étoit située.

VALLÉE d'ACHOR, vallée de la Palestine, au septentrion de Jéricho, selon saint Jerôme. C'est où le malheureux Achan fut lapidé. Voyez ACHOR. * *Josué*, 7, 24 & 26, *Isaïe*, 65, 10. *Osée*, 2, 15.

VALLÉE D'AIALON, vallée de la Palestine, duns la tribu de Dan, entre Thammath & Bethsamès. Elle tiroit son nom de la ville d'Aïalon, & c'est de cette vallée dont Josué parloit, lorsqu'il dit à la lune: *arrête-toi sur la valée d'Aïalon*.

VALLÉE D'ARAN, vallée d'Espagne; mais dans le diocèse de Comminge. Voyez ARAN, 3.

VALLÉE DE BENEDICTION, vallée de la Palestine, de la tribu de Juda, à l'occident de la mer Morte, 2. *Par.* 20, 26.

VALLÉE DU BOIS, *Vallis Silvestris*, vallée de la Palestine. C'est dans cette vallée qu'étoient bâties Sodome & Gomorre, & où se forma depuis le lac Asphaltite, ou la mer Morte. L'Hébreu porte la *vallée d'Hassidim*, que quelques-uns traduisent la *vallée des champs*; d'autres la *vallée de la Chaux*; les Septante, la *vallée Salée*. * Genes. 14, 3.

VALLÉE DES CADAVRES, *vallis Cadaverum*. C'est la même vallée que *Tophet*, c'étoit la voirie de Jérusalem. * *Jérem.* 31, 40.

VALLÉE DU CARNAGE, (la) *vallis Infectionis*. C'est le nom que Jéremie prédit qu'on donnera à la vallée d'Hennon, ou de Tophet. Voyez TOPHET, & *Jérém.* 7, 32, 19, 6, 31, 40. Elle est nommée *vallis concisionis* dans Joël, *c.* 3, 14; & dans le même chapitre, *vallée de Josaphat*, ou *du Jugement* de Dieu.

VALLÉE DE CASIS, vallée de la Palestine, dans la tribu de Benjamin. On ne sait pas au juste sa situation. Quelques-uns traduisent l'Hebreu par la *vallée de l'Incision*. Ils conjecturent qu'on peut lui donner ce nom, parce que peut-être on y cultivoit le baume, qui se tiroit par incision. Mais, dit Dom Calmet, y cultivoit-on cette plante du temps de Josué? Je ne le crois pas.

VALLÉE DE CLUYD, vallée d'Angleterre, dans le comté de Denbig. Ce comté n'est presque autre chose qu'une chaine perpétuelle de hautes montagnes, entrecoupées d'un petit nombre de vallées, dont la plus grande est le long de la rivierre de Cluyd, qui lui donne son nom. Anciennement on l'appelloit Strad-Cluyd, & aujourd'hui les Gallois la nomment Diffryn-Cluyd; c'est-à-dire, la vallée de Cluyd. Cette vallée s'étend du Sud-Est au Nord-ouest jusqu'à l'océan, de la longueur de dix-sept milles, sur cinq de largeur. Elle est de toutes parts environnée de hautes montagnes, excepté le long des côtes, où elle est toute ouverte. La riviere de la Cluyd la traverse par le milieu, depuis sa source jusqu'à son embouchure. * *Délices de la Gr. Br.* t. 2, p. 419.

VALLÉE d'ENNON, ou la VALLÉE DES ENFANS d'ENNON. Voyez HENNON, ou TOPHET.

VALLÉE DE FORBA. Voyez BORMIO.

VALLÉE DE GAD, vallée de la Palestine, au-delà du Jourdain, dans le partage de Gad, & apparemment, dit Dom Calmet, le long de l'Arnon. * 2. *Reg.* 24. 5.

VALLÉE DE GIHON, (La) vallée de la Palestine, à l'Occident de la ville de Jérusalem. Elle

prenoit son nom de la fontaine de Gehon, qui a sa source en cet endroit, & qui coule de l'Occident au Midi, pour aller se jetter dans le torrent de Cédron. * 2 *Par.* 33, 14.

VALLÉE GRASSE, (La) *Vallis Pinguium.* C'est la vallée qui est au pied & aux environs de la ville de Samarie. Ce pays étoit fort gras & fort fertile. Samarie étoit assise sur la hauteur qui commandoit cette vallée: *In vertice vallis pinguissimæ.* * *Isài.* 28, 1, 4.

VALLÉE DE JEPHTAEL, vallée de la Palestine. Elle prenoit apparemment son nom de la ville de Jephtael, frontiere de Zabulon. On n'en sait pas au vrai la situation. * *Josué*, 19, 14, 27.

VALLÉE DE JEZRAEL. C'est la même que la VALLÉE D'ESDRELON, ou le GRAND-CHAMP, qui s'étend de l'Orient à l'Occident depuis Scythopolis jusqu'au pied du mont Carmel.

VALLÉE ILLUSTRE, (La) vallée de la Palestine, près de Sichem. C'est la même que la vallée de Moré. L'Hébreu porte Elon-Moré; c'est-à-dire, le Chêne, ou la Chenaye de Moré. * *Genes.* 12, 6.

VALLÉE INFÉRIEURE. Voyez BORMIO.

VALLÉE INTERIEURE. Voyez BORMIO.

VALLÉE DE JOSAPHAT. On l'entend ordinairement de la vallée où coule le torrent de Cédron, à l'Orient & au Midi de Jérusalem. Voyez JOSAPHAT.

VALLÉE DU LAC DE JOUX. Le mont Jura s'élargit considérablement en certains endroits, & renferme dans son sein diverses vallées, qui sont censées être de la Suisse. Il y en a trois entre autres, qui font partie du bailliage de Romain-Motier, dans le canton de Berne, savoir celle du *lac de Joux*, celle de *Vaulion*, & celle de *Vallorbe*. La premiere est la plus grande. Elle tire son nom d'un Lac de deux lieues de longueur, & de demi-lieue de largeur, lequel en occupe le milieu. Elle a environ quatre lieues de long, & deux de large. Elle est bordée de toutes parts; mais sur-tout du côté de la Bourgogne, de grands bois & de hautes montagnes, avec des défilés, qui en font le rempart le plus assuré. Cette vallée est fort peuplée, & renferme huit ou dix villages, qui font trois grandes paroisses, dont les noms sont:

L'Abbaye, Le Chenit, Le Lieu.

Celle qui porte le nom d'abbaye doit son nom & son origine à une ancienne abbaye, qui étoit bâtie au bord du lac, dont l'église subsiste encore, & qu'on croit avoir été fondée dans le sixieme siecle par saint Loup, hermite. *Etat & délices de la Suisse*, t. 2. p. 300. *& suiv.*

Cette vallée, étant fort élevée, & dans le sein des montagnes, ne peut être très-fertile. Il n'y vient aucun fruit, & l'on n'y peut semer que de l'orge & de l'avoine; mais le lac fournit du poisson en abondance. La montagne donne abondamment du pâturage, & les habitans suppléent au reste par leur industrie. En général on remarque, que les gens des montagnes sont plus actifs & plus industrieux, & par-là plus à leur aise que ceux du plat pays, qui semblent avoir plus d'avantage. Il n'y avoit autrefois qu'une seule paroisse & un seul ministre dans toute cette vallée; mais les habitans s'étant multipliés considérablement, les Bernois ont aussi multiplié les églises, & ont établi trois ministres. Dans ces quartiers du mont Jura, comme dans tous les autres de la même montagne, qui dépendent du canton de Berne, les hommes vont en tout temps au temple, avec le fusil & la bayonnette, comme prêts incessamment à combattre; & pendant le service Divin, ils ont leurs fusils entre les jambes, ou bien ils les mettent à des rateliers plantés exprès dans un coin du temple. Ils en usent ainsi, parce qu'ils sont sur la frontiere de Bourgogne, & qu'ils se défient des Bourguignons, qui se sont déclarés souvent ennemis des Bernois & de leurs sujets, & entr'autres dans la guerre de 1712.

Il y a diverses choses dans cette vallée qu méritent l'attention des curieux. A une portée de canon du village de l'abbaye on voit sortir, du pied d'un rocher, une riviere toute formée, large d'une toise, & profonde d'un pied ou deux, selon les temps, & qui, après avoir fait jouer les marteaux d'une orge, va se perdre dans le lac. A une lieue du même village, dans un coin de la montagne, on voit une profonde caverne d'une toise ou deux de diametre, & au fond de laquelle on entend une riviere souterraine couler avec un grand bruit. Au reste, quand je parle de toise, j'entens celle de Suisse, qui est de dix pieds. Mais ce qui est le plus remarquable, c'est le lac même. On ne voit ni d'où il vient, ni où il va. Il est comme partagé en deux lacs par un canal étroit, que l'on passe sur un grand pont de bois; & à demi-lieue au-dessous de ce pont, le lac se perd dans la terre, par un grand trou qu'on peut voir. On croit communément qu'il va par des souterrains jusqu'à Vallorbe, où il sort une grosse riviere, toute formée, d'un rocher, & que c'est-là l'origine de l'Orbe.

VALLÉES DES LARMES. C'étoit apparemment, dit Dom Calmet, la même que la VALLÉE DES PLEURES, ou DES PLEURANS ou DE BOCHIM. Voyez *Judic.* 2, 1. & 2, & 2. *Reg.* 5, 23. & les articles BOCHIM ou CLOTHMON. Cette vallée étoit au midi de Jérusalem. * *Psalm.* 83, 7.

VALLÉE LEVONTINA. Voyez LEVONTINA.

VALLÉE LUVINO. Voyez BORMIO.

VALLÉE DE MAMBRÉ, près d'Hébron. Voyez HÉBRON.

VALLÉE DE MATTEN, vallée de Suisse, dans le haut Vallais, au département de Fischbach. Elle aboutit aux frontieres du duché de Milan, à quatre ou cinq lieues de Fisp où elle commence. On y trouve deux chemins pour passer dans ce duché, & on y voit quelques bons villages, entr'autres:

Matt, Gassen,
Test ou Dæsch, Stalden
Terminem.

* *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 183.

VALLÉE DES MONTAGNES, (LA) *Vallis Montium.* C'est ainsi que le prophete Zacharie appelle les vallées qui étoient autour de Jérusalem, & où les habitans de cette ville se sauverent dans leur dernier malheur, lorsque la ville fut assiégée par les Romains. * *Zach.* 14, 3.

VALLÉE DE MORÉ, près de Sichem. Elle est aussi nommée la VALLÉE ILLUSTRE, dans la Genese, *c.* 12, *v.* 6.

VALLÉE DE LA MULTITUDE DE GOG, (La) ou le CIMETIERE DE L'ARMÉE DE GOG; c'étoit apparemment, dit Dom Calmet, la vallée de Jezrael, dans laquelle nous croyons que l'armée de Cambyse fut défaite, après la mort de ce Prince. Voyez l'article GOG, & le commentaire de Dom Calmet sur Ezechiel, *c.* 39, 11, 15.

VALLÉE DES OUVRIERS, *vallis Artificum*, vallée de la Palestine, en Hebreu, *Ge-harasim.* On la place sur le Jourdain, dans la tribu de Benjamin. * 1. *Par.* 4, 14. & 2. *Esdr.* 11, 35.

VALLÉE DU RAISIN, *vallis Botri*: voyez NEHEL-ESCHOL.

VALLÉE DES RAPHAIM ou VALLÉE DES GEANS. Voyez RAPHAÏM.

VALLÉE DU ROI. Voyez SAVÉ.

VALLÉE DES ROSEAUX, *vallis Arundinis*, vallée de la Palestine: l'hébreu lit la *vallée* ou *le torrent de Kanna.* Elle n'étoit pas loin de la mer Morte ou de Taphna. * *Josué*, 16, 8. & 17, 9.

VALLÉE DE SALINES. Voyez SALINES, 4.

VALLÉE DE SASS, vallée de Suisse, dans le haut Vallais. Voyez l'article FISCHBACH. 3.

VALLÉE DE SAVÉ, autrement la VALLÉE ROYALE. Voyez SAVÉ.

VALLÉE DE SEBOIM. Seboïm étoit une des quatre villes qui furent consumées avec Sodome par le feu du ciel. La vallée de Seboïm, dit Dom Calmet, *Dict.* étoit donc sur la mer Morte; mais

on n'en sait pas la situation. Peut-être que dans la suite on rétablit Seboim. Voyez 2, *Esdras*, 11, 34. ainsi que Sodome. Quelques-uns prennent Seboim ou Tzeboim, dans un sens générique, pour des serpens, des basilics ou des hyenes. * *Reg.* 13, 18. *Genes.* 10, 18, 19. *Ita. Chald. Heb. Vatab.*

VALLÉE DE SENNIM, (La) où demeuroit Haber ou Heber le Cinéen. Cette vallée étoit dans la Galilée, aux environs de Sennaa & de Cadès de Nepthali. * *Judic.* 4, 11.

VALLÉE DES TENTES, (La) *convallem Tabernaculorum.* L'Hébreu, dit Dom Calmet, porte la vallée de Socoth. Cette vallée étoit au-delà du Jourdain, & aux environs de la ville de Socoth. Le Psalmiste met la vallée de Socoth pour tout le pays au-delà du Jourdain. * *Psalm.* 59, 6, & 107, 8.

VALLÉE DE TEREBINTHE, (la) ou Saül étoit campé avec l'armée d'Israel, lorsque le géant Goliath vint insulter les troupes des Hébreux. Cette vallée étoit au midi de Jérusalem, vers Soco & Azeca. On peut aussi donner le nom de vallée de Térébinthe à la vallée de Mambré, à cause du Térébinthe sous lequel Abraham reçut les trois Anges. Voyez TEREBINTHUS. * 1 *Reg.* 17, 2.

VALLÉE DE VISION, (la) dans le style prophétique & figuré, signifie Jérusalem. Elle est nommée vallée par antiphrase, parce qu'elle est située sur une montagne; & on lui donne le surnom de vision, parce qu'elle est le sujet de la prophétie d'Isaïe, ou parce que le temple de Jerusalem fut bâti sur le mont Moria, qui est la montagne de Vision. * *Isai*, 22, 1, 5. *Genes.* 22, 14.

VALLÉE DES VOYAGEURS ou DES PELERINS, *vallis Viatorum ad orientem maris.* Nous croyons, dit Dom Calmet, que cela marque le grand chemin qui étoit au pied du mont Carmel, pour aller de la Judée, de l'Egypte & du pays des Philistins, dans la Phénicie; & réciproquement de la Phénicie, dans le pays des Philistins, dans la Judée & dans l'Egypte. Ce chemin étoit à l'orient de la Méditerranée. * *Ezech.* 39, 11.

VALLÉES (les quatre) pays de France en Gascogne, généralité d'Auch. Il contient les vallées de Magnoac, Aure, Neste & Barousse. Castelnan de Magnoac en est la Capitale, & le lieu où se tiennent les assemblées générales du pays. Il est de subvention, fait un médiocre Don gratuit tous les ans au Roi, & jouit de beaucoup de privileges. Ce pays étoit libre autrefois, & se donna au roi de France, à condition qu'il le maintiendroit dans ses privileges, & qu'il ne pourroit l'aliéner à moindre Seigneur qu'à lui, à moins que ce ne fût au Pape. Il y a environ 40. ans que le Roi ceda le pays des quatre vallées à M. le duc d'Antin, en échange de quelques terres. Les habitans de ce pays se plaignirent : mais on leur répondit que le Roi ne les avoit point aliénés eux, mais seulement leur domaine. Ce pays est entre le Comminges, le Bigorre, & les Pyrenées, sur la frontiere d'Espagne. Sa partie qui est dans les Pyrenées fournit les plus beaux marbres que nous ayons en France, & toutes ses rivieres roulent de l'or. * *Mémoires dressés sur les lieux.*

VALLEMAGNE, *vallis magna*, bourg de France, dans le bas Languedoc, recette de Montpellier. Il y a dans ce lieu une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, fondée en 1150. Elle est sous le titre de Notre-Dame, & l'Abbé jouit de dix mille livres de rente.

VALLEMONT. Voyez VALMONT.

VALLENSES, peuples de l'Helvétie, selon la notice des dignités de l'Empire. Ils habitoient le pays qu'on nomme aujourd'hui le VALLAIS. Voyez ce mot.

VALLERAYE, lieu de France, dans la Champagne, élection de Joinville, à une lieue de Vassy. Ce lieu n'est pas considérable par le nombre de ses habitans; mais seulement par sa situation sur une petite hauteur, remplie de sources d'eaux. François I. a eu autrefois dessein d'y faire construire une Forteresse. Jaillot, écrit VALÈRET.

VALLERNE, *castrum de Valerna*, vicomté de France, dans la Provence, viguerie & recette de Sisteron, sur la rive gauche de la Durance.

VALLERS, bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours, au sud-ouest, duquel il est situé. Il y a à Vallers des eaux minérales. C'est une paroisse qui dépend de l'archidiacre de Tours. On y voit une chapelle dédiée à Notre-Dame, pour laquelle les Tourangeaux ont beaucoup de dévotion.

VALLI, peuples d'Asie. Pline, *l.* 6, *c.* 11, dit qu'ils habitoient sur les monts Gordiens, près des portes Caucasiennes, qui étoient dans ces montagnes.

VALLIERE, (la) duché de France, dans l'Anjou, élection de Baugé, près d'un étang, dont se forme la riviere de Fare, qui tombe dans le Loir, aux confins de l'Anjou & de la Touraine. Voyez VAUJOUR.

VALLIS, lieu de l'Afrique propre. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Carthage à *Cirta*, entre *Sicilibra* & *Coreva*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Son nom lui pouvoit venir de sa situation auprès de quelque retranchement. Holsten a cru que cette ville étoit le même siege episcopal que la notice des évêchés d'Afrique appellé *Ulltanus* ou *Villitanus*; mais il n'y a nulle apparence à cela. Le siege *Ulltanus* étoit dans la Numidie, & *Vallis* ou *Vallitanus* dans la Proconsulaire. Voyez VALLITANUS.

VALLIS-ALBA, lieu de la Phénicie, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 23. où on lit : *Cohors prima Julia lectorum valle Alba.*

VALLIS-CARINIANA, lieu de la Pannonie: l'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Sopiana* à *Acincum*, entre *Ponte Sociorum* & *Corsium* ou *Gorsium*, à trente milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Lazius, *l.* 12, *reip. Rom.* au lieu de *Cariniana*, lit *Carmiana*, & dit que ce lieu se nomme aujourdhui *babiloza Carettina.*

VALLIS DOMITIANA, lieu de la basse Moesie: l'itineraire d'Antonin le marque sur la route d'Arrubium à Nicomédie, entre *Salmorude* & *ad Salices*, à dix-sept milles du premier de ces lieux, & à vingt-six milles du second.

VALLIS-REGIA. Voyez SAVÉ.

VALLITANUS, siege épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Bonifacius est qualifié *episcopus plebis Vallitanæ* par la conférence de Carthage, No. 135. Surquoi Dupin remarque que S. Optat, *l.* 2, fait mention d'un autre Boniface, évêque des Donatistes à Rome, & qu'il nomme *Billitanus episcopus*. L'itinéraire d'Antonin & la table de Peutinger marquent *vallis* dans la Proconsulaire. Dupin ajoute que Restitutus, appellé *episcopus plebis Vallitanæ*, souscrivit en 525. au concile de Carthage sous Boniface. Voyez VALLIS.

VALLORBE ou VAL-ORBE, vallée de Suisse, dans le canton de Berne, dans le mont Jura, près de la vallée du lac de Joux, dont elle est séparée par une haute montagne. Il y a dans cette vallée un village aussi appellé VALLORBE. L'un & l'autre tirent leur nom de la riviere d'Orbe qui y sort d'un rocher toute formée. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 304.

VALLUM ANTONINI PII, retranchement ou muraille élevée par l'empereur Antonin Pie, dans la Grande-Bretagne, pour arrêter les incursions des Calédoniens. On n'est pas d'accord sur l'endroit où fut fait ce retranchement. Camden prétend qu'il passoit par la ville de *Bramenium*, aujourd'hui Brampton: & selon la carte du pere Briet, il commençoit auprès de Berwick, à l'embouchure de la Twede, & entroit dans les terres vers le sud-ouest, en suivant à peu près les mêmes limites qui séparoient l'Ecosse de l'Angleterre.

VALLUM ou MURUS ADRIANI. Dans la cent vingt-quatriéme année de JESUS-CHRIST, l'empereur Hadrien passa dans la Grande-Bretagne, pour y appaiser un soulevement, & après avoir battu les rebelles, il y fit tirer pour la premiere fois, dit Spartian, *in Hadriani vita*, c. 11. une muraille de qua-

tre-vingt milles de longueur, pour empêcher les peuples sauvages du Nord de se jetter sur les sujets des Romains. Cette muraille ou ce retranchement tenoit toute la largeur de l'Isle, depuis une mer jusqu'à l'autre; c'est-à-dire, depuis le bord de la Tyne, au voisinage de New-Castle, jusqu'au bord de l'Eden, près de Carlisle, dans le Cumberland, & de Carlisle jusqu'à la mer. L'auteur des délices de la Grand-Bretagne, p. 1140, dit: l'historien qui nous apprend cette circonstance, ne marque pas en quel endroit étoit cette muraille; mais les Ecossois ne doutent nullement que ce ne fût entre les golfes de *Glotta* & de *Bodotria*, dans les mêmes endroits où Agricola avoit mis des garnisons quarante ans auparavant; & ils sont persuadés que c'est la même muraille, dont il reste des vestiges assez considerables, entre les golfes dont il vient d'être parlé, qui sont ceux de la Cluyd & du Forth. Mais n'en déplaise à cet auteur, & même aux Ecossois, il paroit que c'est le mur de Severe, qui doit être placé entre ces deux golfes, & non celui d'Adrien; car Spartien, *in Hadriani vita*, c. 11. dit positivement que le mur de Severe fut bâti bien loin au-delà de celui d'Adrien. D'ailleurs, si le mur de ce dernier avoit été entre les golfes de Cluyd & de Forth, il n'auroit pas eu quatre-vingt mille pas de longueur, mais seulement trente deux mille, mesure qu'Aurelius Victor, *epitom. hist. Augustæ*, & Eutrope, *in Severo*, l. 7, c. 19, donnent au mur de Severe. Quoiqu'il en soit, les restes de ce grand & merveilleux ouvrage font voir qu'il étoit digne véritablement de la puissance des Romains. D'abord Adrien ne le fit faire que de gazon; mais dans la suite on l'a bâti de gros quartiers de pierre. Cette muraille étoit haute de quinze pieds, & en quelques endroits large de neuf, comme on le peut encore voir par les débris qui en restent. Elle comprenoit un espace d'environ cent mille de longueur à travers des plaines, des vallées, des montagnes & des forêts: de sorte qu'elle devoit avoir coûté des peines & des dépenses infinies. Elle étoit flanquée de tours, à la distance de mille pas, les unes des autres; & tout du long on avoit bâti une infinité de bourgs & de châteaux. Les Anglois l'appellent *the Picts wall*, c'est-à-dire la muraille des Pictes. A Walvic, que l'on croit être l'ancienne *Gallana*, on voit des vestiges d'anciennes fortifications, & particulierement les ruines d'une grande forteresse. Près de cet endroit la Tyne coupe la muraille, passant par une voûte qu'on eut soin d'y construire, & à quelque distance de la muraille les deux Tynes se joignent, pour ne faire plus qu'une seule riviere.

VALLUM SEVERI. L'empereur Sévere étant aussi passé dans la Grande-Bretagne avec ses deux fils, environ l'an deux cent sept de *Jesus-Christ*, repoussa les Calédoniens; & pour les empêcher de revenir dans la province des Romains, il fit élever une muraille qui tenoit toute la largeur de l'isle, d'une mer à l'autre, entre les golfes de Glotta & de Bodotria, aujourd'hui les golfes de Cluyd & de Forth. Cette muraille, ou plutôt ce retranchement, puisque Spartien & les autres auteurs anciens lui donnent le nom VALLUM, fut apparemment forcée par les Calédoniens; car sous l'empire de Dioclétien, Carausius, qui dans la suite se fit proclamer empereur, dépouilla les Calédoniens de leurs terres, & alla rétablir les bornes de l'empire Romain entre les golfes de la Cluyd & du Forth; & soixante ans après, ou environ, Théodose, pere de l'empereur Théodose *le Grand*, réduisit en forme de province tout le pays qui est entre l'Angleterre & les deux golfes en question. Il l'appella *Valentia*, du nom de l'empereur; & pour en assurer la possession aux Romains, il rétablit la muraille de l'empereur Sévere, entre les mêmes golfes. Ce pays est la meilleure partie de l'Ecosse: aussi cette invasion nouvelle irrita tellement les Calédoniens, qu'ils ne cesserent de harceler les Romains & les Bretons leurs sujets. Tant que l'empire Romain eut assez de force pour se soutenir, les efforts des Calédoniens furent inutiles; mais d'abord qu'il vint à chanceler, ces peuples franchirent la barriere qu'on leur avoit opposée, & firent de grands ravages dans la province des Romains; de sorte que ceux-ci bâtirent de pierre le *mur d'Adrien*, & abandonerent à l'ennemi la Province *Valentia*. Voyez l'article précedent.

On apperçoit encore aujourd'hui des restes de cette muraille, appellée communément la muraille de Sévere, & on en voit le commencement entre Abercorn & Queensberry, dans le voisinage d'Edimbourg. Elle paroit derriere Abercorn, & s'étendoit de là vers l'occident par les provinces de Sterling & de Lenox, jusqu'au golfe de la Cluyd: il en reste encore des vestiges en plusieurs endroits; & les habitans l'appellent *Grames-Dik*. Elle coupoit le Kelwin, près de Bridstoun, & s'avançoit de là droit à l'occident l'espace de neuf à dix milles, jusqu'à Kilpatrick, sur la Cluyd. Elle étoit bordée d'un fossé à fond de cuve, qu'on avoit tiré tout du long sur le côté du Nord. Les Romains s'étoient contentés de la pousser jusqu'à Kilpatrick, parce qu'en cet endroit le canal de la Cluyd pouvoit servir d'un assez bon rempart, ayant un mille de largeur. * *Délices de la Gr. Br. p.* 1214. *& suiv.*

VALLUM-STILICONIS, ou MURUS-STILICONIS, nom d'une muraille, ou d'un retranchement, qu'on croit que Stilicon fit tirer dans la Grande-Bretagne, le long du rivage, dans un espace d'environ quatre milles, depuis l'embouchure du Darwent, jusqu'à celle de l'Elne, pour défendre ces côtes, contre les irruptions des Scots ou Ecossois, qui sortoient de l'Irlande, pour se jetter sur ce pays-là. On rapporte à ce sujet ces vers de Claudien, où il fait parler la Grande-Bretagne en ces termes:

Me quoque vincis pereuntem Gentibus...
Munivit Stilico, totam cum Scotus Hibernam
Movit, & infesto spumavit remige Thetis.

En effet, on voit encore dans ce quartier quelques pans de murailles anciennes.

VALMONT, bourg de France, dans la Normandie, au pays de Caux, avec château, châtellenie, haute justice & abbaye. Ce bourg est situé sur une riviere de son même nom, à dix lieues de Rouen, au nord-ouest, entre le Havre & saint Valeri. C'est le titre d'une grande & riche seigneurie. Le château, élevé sur la croupe d'une montagne, est grand, très-bien bâti, flanqué de six grosses, logeables, & hautes tours, avec fossés & pont-levis. Au-dedans il y a une cour, de grands bâtimens logeables, dont la façade du fond, portée sur un corridor, est ornée de de différens écussons, au milieu desquels on voit celui de la Salamandre du roi François I, avec des FF. & des HH. On y trouve une belle chapelle. Une agréable avenue d'arbres, plantés sur la côte, se termine à ce château assis près d'un bois. L'abbaye des grands Bénédictins de Valmont, où il n'y a plus que trois religieux, fut fondée en 1161. ou 1169, par Nicolas d'Estouteville. Le chœur de son église, dédiée à Notre-Dame, est beau & bien orné; mais la nef n'a rien que de commun. La croisée du milieu de cette église, & la chapelle de la Vierge, derriere le chœur, sont assez propres. Le bourg, l'abbaye, & l'église paroissiale, qui est sous l'invocation de Notre-Dame, sont fort resserrés entre deux côtes couvertes de bois. On y tient marché le mercredi, & deux Foires par année; l'une à la saint Jacques, & l'autre à la saint Nicolas. Le commerce des habitans consiste en toiles; & la petite riviere qui coule par le bourg, y fait tourner deux moulins. * *Corn. Dict. sur des mém. dressés sur les lieux en* 1703.

Cette petite riviere a sa source à un demi quart de lieue au-dessus de l'abbaye, au pied d'une côte couverte d'un bois, un peu au-dessous de la petite église paroissiale de saint Ouen au Bosc, & arrose les paroisses de Roumesnil, Bec-Cauchois, Vast-Crist, Colville, saint Valeri & saint Benoit. Au-dessus de saint Valeri, elle reçoit une autre riviere, qui a sa source très-abondante au pied de l'église paroissiale du Bec de Mortagne, & qui prend ensuite son cours par les paroisses de Bigneville, Memoulins, Granceville & Saint-Ouen; & après que cette riviere s'est

mêlée à celle de Valmont; ces deux rivieres, qui n'en font plus qu'une, entrent dans le gros bourg de Fescamp, qu'elles traversent, aussi-bien que le marais, qui est au-dessous, avant que de passer par les écluses de la chaussée du port, au sortir duquel elles vont se décharger dans la mer.

VALMONTONE, bourg d'Italie, dans la campagne de Rome, avec château. Il est bâti sur une montagne, à sept milles au midi de Palestrine. Quelques-uns ont cru que c'étoit la *Labicum* des anciens; mais j'aime mieux croire, avec Holstenius, que c'est la Colonna.* *Magin*, carte de la campagne de Rome.

VALNA, ou VAENA, ville d'Espagne, au royaume de Cordoue, au midi du Guadalquivir, dans le voisinage de la commanderie de Porcunna. Cette ville, peu considérable, quoiqu'assez grande, appartient aux ducs de Sexi. Elle est bâtie sur une haute montagne. A un quart de lieue de Valna, on voit une très-belle forêt plantée de citronniers, d'orangers, de datiers & d'oliviers. Comme des voyageurs Allemands passoient autrefois par cette ville, les habitans ayant appris de quelle nation ils étoient, allerent courant après eux, & criant qu'ils feroient rencherir le vin. Bandrand croit que Valna a été appellée *Ulia*, par les anciens.* *Délices d'Espagne*, *p.* 411.

VALOGNE, ou VALOGNES, ville de France, dans la basse Normandie, au diocèse de Coutances, sur un petit ruisseau, à trois lieues de la mer. Ce lieu, qu'on appelle en latin *Valoniæ*, dit de Longuerue, *Descr. de la France, part.* 1, *p.* 79, n'est pas fort ancien, & son origine est très-incertaine. Cependant Piganiol de la Force, assure dans sa description de la France, t. 5, p. 416, qu'on dit qu'elle a été bâtie sur les ruines de l'ancienne ville d'*Alauna*, & ajoute qu'on y voit encore les vestiges d'un grand amphithéâtre, & ceux de plusieurs bains publics. Valogne avoit un château, ou une forteresse qui fut démolie en 1689. Il y a deux paroisses dans cette ville, & plusieurs jurisdictions. On y trouve bailliage, vicomté, mairie, sénéchaussée, siége des traites, & maitrises des eaux & forêts. La collégiale de cette ville se nomme saint Malo, & est un chapitre assez distingué. Le couvent des Cordeliers est remarquable à cause du tombeau de Louis de Bourbon, comte de Roussillon, amiral de France. On voit encore dans cette ville un couvent de Capucins, une abbaye de Bénédictines, un hôpital général, ou Hôtel-Dieu, d'ancienne fondation, & un séminaire.

Le commerce de l'élection de Valogne est aujourd'hui très-peu de chose. Il y avoit autrefois dans cette ville une manufacture de draps, & on y trafiquoit même plusieurs autres marchandises; mais les marchands ayant été surchargés de taille, se sont presque tous retirés ailleurs, & le commerce est tombé.

1. VALOIRE, abbaye de France, dans la Picardie. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Citeaux, fut fondée par Guy, comte de Ponthieu, en 1138. Quatre ans après les religieux furent transférés à Balance, d'où ils sont venus s'établir à Valoire sur l'Authie. Jeanne, reine de castille, de Tolède & de Léon, a été enterrée dans cette abbaye.

2. VALOIRE, vallée de France, dans le Dauphiné, en latin *Vallis aurea*. Le nom de vallée d'or lui a été donné à cause de sa grande fertilité. Elle s'étend d'orient en occident, du côté du Rhône, quatre lieues plus bas que la ville de Vienne.

1. VALOIS, pays de France, dans la Picardie, mais dans le gouvernement militaire de l'isle de France. Il est borné au nord, par le Soissonnois, à l'orient par la champagne, au midi par la Brie, & par l'isle de France, & à l'occident par le Beauvoisis. Ce pays de Valois, autrefois comté, & aujourd'hui duché, ne s'appelloit pas en latin *Comitatus Valesiensis*, comme le nomment les modernes, mais *Comitatus Vadensis*, à cause d'un lieu ou château nommé *Vadum*, en françois *Vé*, où demeuroient ses comtes, & qui est situé entre Crespy & Villers-Cotteretz. Le comté de Valois a eu toujours ses seigneurs depuis le dixieme siecle; & étant tombé en quenouille, il vint au comte de Vermandois, dont la fille épousa Hugues, fils de Henri I, roi de France. Cent ans après, ces comtés de Vermandois & de Valois étant encore tombés en quenouille, Elisabeth épousa Philippe d'Alsace, comte de Flandre, qui n'ayant pas eu d'enfans de cette princesse, ces comtés furent réunis à la couronne par Philippe Auguste. Le roi Philippe *le Hardi* donna ce comté en partage à son fils Charles, pere de Philippe VI, dit de Valois, qui réunit son patrimoine à la couronne. Aujourd'hui le duché de Valois est possédé par la maison d'Orléans, Monsieur, frere unique du roi Louis XIV, l'ayant eu en apanage. Le Valois est un pays assez uni, il abonde en grains; mais il a principalement beaucoup de bois & de belles forêts.* *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 21.

2. VALOIS, *Valesiæ*, bourgade du duché de Lorraine, au diocèse de Toul. C'est un anexe de Mattexey. Son église est sous le titre de saint Léonard. Il y a une chapelle sous le nom de Sainte Croix, & un hermitage, sous l'invocation de sainte Barbe.

3. VALOIS, (les trois) *tres Valesii*: ce sont trois hameaux du Duché de Lorraine, au diocèse de Toul, office de Darney. Ces trois hameaux forment une paroisse, dont l'église est dédiée à saint Michel. Le chapitre de Remiremont est patron de la cure, qui se donne au concours. Le curé a toute la menue dixme, & un tiers de la grosse. Le chapitre a le reste. Le hameau du Pont dépend de cette paroisse.

1. VALON, fleuve de la Mauritanie Tingitane: Ptolomée, l. 3, c. 1, place son embouchure entre les villes *Tingis* & *Exilissa*, c'est-à-dire, environ au milieu de la côte du détroit de Gibraltar.

2. VALON, bourg de France, dans le bas Languedoc, diocèse de Viviers.

VALONE, (la) ville de l'empire Turc, dans l'Albanie, avec un château & un grand port ou golfe, près des montagnes de la Chimere. Elle fut prise en 1690. par les Vénitiens, qui l'abandonnerent quelque temps après, & ruinerent ses deux châteaux, qui servoient de défense au petit golfe de cette ville. La Valone est à soixante & dix milles d'Otrante, vers l'Orient; & elle a un archevêque grec. On croit que c'est *l'Aulon*, dont parle Ptolomée, l. 3, c. 13.

VALPARAYSO, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, en Espagne, dans le royaume de Léon, au diocèse de Zamora.

VALPARISSO, ou VALPARAISO, bourgade, ou ville de l'Amérique méridionale, au Chili, sur la côte de la mer du sud, dans une coulée assez petite, avec un port célebre.

Le pere Feuillée parle ainsi de Valparisso: cette ville est située dans un vallon au fond d'un golfe, & au pied de hautes montagnes, qui contribuent aux grandes chaleurs qu'on y ressent. Elle est divisée en haute & basse ville; la basse est sur le bord de la mer, où l'on voit plusieurs magasins qui servent à renfermer toutes les denrées qu'on apporte du dedans des terres, pour en charger les navires, qui viennent de Lima, & d'autres endroits de la côte, & pour y décharger les marchandises qu'on y transporte de Lima, qui consistent en toiles, étoffes, & plusieurs autres choses qu'on y transporte d'Europe à Porto-Bello, & qu'on fait passer sur des mules par terre à Panama, où les vaisseaux de Lima les vont prendre. Ces vaisseaux les distribuent dans tous les ports du Pérou & du Chily, ce qui est nécessaire à ceux qui habitent dans les terres, n'ayant chez eux ni toile, ni soie, etant défendu, sous peine de la vie, de semer ni chanvre, ni lin, ni planter de mûriers: défense qu'ont fait les Rois d'Espagne pour assujettir ces peuples; car s'ils avoient tout ce qui leur est nécessaire à la vie, ils pourroient facilement se révolter, & secouer le joug. Vers le milieu de la basse ville, on voit un couvent d'Augustins, & deux petites rivieres, qui descendent des montagnes: les eaux en sont excellentes; leur équilibre avec mon aréometre, dit Frefier, étoit de deux onces, trois drag. dix-sept grains, poids des meilleures eaux. Dans la haute ville est la paroisse, desservie par quelques prêtres. A l'extrémité de la ville, du côté de l'est, on voit le couvent des religieux de l'ordre de S. François, dont l'église est assez belle. Les habitans de la ville ne sont pas riches,

& le commerce leur est d'un grand secours pour les besoins de la vie. De cent cinquante familles qu'il peut y avoir, à peine s'en trouve-t-il trente de blancs; le reste n'est que de noirs, de mulâtres & de métifs.

François Dracq, Anglois de nation, dit dans son voyage autour du monde, qu'étant entré dans la mer du sud, il aborda premierement à Vilparisso, où il surprit un navire Espagnol chargé de riches marchandises, parmi lesquelles il trouva, dit-on, douze mille cinq cens liv. d'or de Baldivia. Ses soldats y brûlerent dix à douze maisons, & un chapelle, que les premiers fondateurs de cette ville y avoient bâtie. Elle essuia le même malheur quelque-temps après; George Spilbergue, vice-amiral de la flotte des Provinces-Unies, étant entré dans la baie de Valparisso, où il ne trouva qu'un seul navire, les habitans eux-mêmes y mirent le feu, ainsi qu'à leurs cabanes qu'ils avoient nouvellement construites, & se retirerent dans les campagnes.

Pour entrer dans le PORT DE VALPARISSO, il faut, en doublant la pointe de ce nom, ranger de près une basse, qui se fait appercevoir en dedans, à demi-cablure de terre, afin de gagner au vent; cette basse est fort saine; car un vaisseau Espagnol en approche à la longueur d'une chaloupe près, sans toucher. Lorsqu'on s'en éloigne trop, on est obligé de louvoyer long-temps pour gagner le mouillage. En donnant fond avant la pointe de Valparisso, au nord-ouest quart de nord, la batterie blanche à l'ouest-sud-ouest, & le cap de Concon, au nord quart de nord-est, on a vingt-sept brasses d'eau, fond de vase grise, tirant sur la couleur d'olive. Les vaisseaux Espagnols, qui chargent ou déchargent à Valparisso, se mettent ordinairement si près de terre, qu'ils ont trois ancres à sec, amarrées à des pierres, ou à des *corps* morts: & à cette distance, ils ont encore huit à dix brasses d'eau. Cette maniere de mouiller est très-bonne, parce qu'en été, régulierement tous les jours, il vient sur le midi des bises de sud-ouest, & de sud, si fortes, qu'elles font dérader les meilleures ancres. Il faut néanmoins prendre garde à une basse, qui est à une cablure de terre, assez près de la batterie qu'on appelle Castillo-Blanco, sur laquelle il n'y a que treize à quatorze pieds d'eau de basse mer, outre que la mer marne jusqu'à six ou sept pieds. Au reste la baie est fort saine: on peut louvoyer & mouiller par-tout depuis cinquante brasses jusqu'à huit. Il faut seulement prendre garde en portant la bordée du côté des *Siete Hermanas*, c'est-à-dire, de l'est, de ne pas s'approcher de terre plus de deux cablures & demie, vis-à-vis une coulée traversée par un grand chemin rougeâtre; il y a dans cet endroit une basse sur laquelle il ne reste que deux brasses & demie d'eau. On ne mouille ordinairement que dans le coin de la rade, qui est au-devant de la forteresse, pour la commodité du commerce, & pour la sûreté des navires. Cette rade ne vaut rien du tout, en hyver, parce que les vents du nord, qui entrent sans résistance par l'ouverture, y rendent la mer si mâle, qu'on y a vu quelquefois des navires jettés à la côte. Les vents de sud n'y font guere moins forts en été; mais comme ils vient par-dessus les terres, il n'y a point de mer, & en cas qu'ils fassent dérader les navires, ils ne les jettent qu'au large.

Il y a dans la forteresse un gouverneur d'armes; c'est ainsi qu'on distingue cet officier du président du Chili, qu'on appelle simplement gouverneur. Quoique le gouverneur d'armes releve du président, il ne le reconnoit que sous le nom de capitaine général du Chili. Le fort qu'il commande est de peu de conséquence, soit pour être mal fait, soit parce que la rade qu'il défend est voisine d'autres anses, qui ont les mêmes commodités que celle-ci. Telle est celle de *Quintero*, qui est sans défense, & n'en est éloignée que de cinq lieues. Il est vrai que celle de Valparisso, comme la plus près de la capitale, est aussi la plus fréquentée du Chili; & c'est pour cette raison qu'on a voulu la mettre à couvert des insultes des Anglois & des Hollandois, qui ont souvent fait des courses sur ces côtes. Autrefois il n'y avoit qu'une petite batterie à fleur d'eau; mais depuis environ cinquante ans, on a bâti la grande forteresse, au pied de la haute montagne. Elle est située sur une éminence de moyenne hauteur, coupée vers le sud-est & le nord-est, par deux coulées qui forment deux fossés naturels de vingt à vingt-cinq toises de profondeur, abaissée presqu'au milieu de la mer: aussi est-elle tout-à fait séparée des éminences voisines, qui sont un peu plus hautes. Du côté de la mer, elle est naturellement escarpée a n'y pouvoir monter que très-difficilement, & du côté de la terre, ou de la haute montagne, elle est défendue par un fossé, qui traverse d'une coulée à l'autre, & retranche ainsi l'enceinte de la forteresse, approchant un peu du carré. La situation du terrein n'a pas permis qu'on y fit une fortification réguliere: ce ne sont proprement que des murs de retranchement, qui suivent le contour de la hauteur, qui ne se flanquent que peu, & souvent point du tout. Sur le milieu du pan, qui est au-dessus de la bourgade, il y a un petit redan de sept toises de face avec sa guérite. Le côté opposé, qui est au-dessus de la coulée saint Augustin, n'est défendu que par le flanc d'un demi-bastion, qui fait un angle mort, & dont la face tire une défense trop oblique. Le côté de la montagne est composé d'une courtine de vingt-six toises, & de deux demi-bastions de vingt toises de face, & d'onze de flanc; de sorte que la ligne de défense n'est que de quarante-six toises. Toute cette partie est bâtie de briques, & élevée de ving-cinq pieds de haut, sur une berme. La profondeur du fossé est d'environ dix pieds, & sa largeur de trois toises vers les angles saillans, d'où il tire sa défense à l'angle de l'épaule. Il est creusé dans du rocher pourri, que l'on a un peu escarpé aux deux bouts pour le rendre inaccessible par les coulées. Les parapets n'ont que deux pieds & demi d'épaisseur; & le reste du contour de la place n'est que d'une maçonnerie de moilon aussi foible. Il n'y a de rempart que du côté de terre pour couvrir la forteresse, & l'empêcher d'être vue de la montagne, qui s'éleve en pente douce; mais malheureusement les flancs sont batus à revers: la courtine & les faces, en enfilades, par les éminences voisines, à la portée du mousquet; de sorte qu'il est très-aisé de les rendre inutiles. Au pied du haut fort joignant la bourgade, est une batterie de neuf piéces de canon, élevée de treize, sur un quai de même hauteur, d'où l'on peut le battre, mouillage à fleur d'eau; mais outre qu'elle ne tire aucune défense par son plan, elle est foudroyée de tous les environs. On l'appelle *Castillo-Blanco*, parce qu'on l'a blanchie pour la faire voir de loin. Derriere cette batterie, sont la porte, l'escalier & la rampe, qui conduit de la bourgade à la forteresse, par un chemin couvert d'un pan de mur, & plus haut par un boyau, dont l'épaulement ne couvre point la porte du corps de la place, qu'on découvre entiérement de la rade. Du côté de la montagne, au milieu de la courtine est une autre porte, où faute de pont-levis & dormant, on monte en grimpant du fossé. C'est par-là qu'on fait passer le canal, qui conduit l'eau qu'on tire de la coulée de saint Augustin, pour le haut fort. On peut le couper facilement, & la garnison ne pourroit en avoir d'autre que celle d'un ruisseau qui coule, du fond de la coulée de saint François, par le milieu de la bourgade. On voit par-là combien peu seroit redoutable la forteresse de Valparisso, dès qu'on auroit mis pied à terre, comme on le peut faire de beau temps à cette plage, qui est au fond de la rade, dans le lieu nommé l'*Almendrad*, où l'artillerie ne peut presque point incommoder.

Sur la batterie basse, il y a neuf piéces de canon de fonte, à dix-huit livres de balle, poids d'Espagne, & il n'y en a que deux qui puissent battre à l'embarquement de l'*Almendrad* qui en est éloigné de près de demi-lieue. Sur le haut fort il y en a cinq de six à douze livres de balle, & deux petits obus, qui font en tout seize piéces de fonte.

Selon le capitaine Woodes Rogers, dans son voyage autour du monde, tome 2. supplément, page 67; on peut compter dix lieues du pont de Concon à celui de Valparisso. Dans le premier, on trouve un banc sur lequel la mer brise; & pour y entrer, on doit

doit courir entre ce banc & la pointe qu'il faut ranger de près. Du port de Quintero à celui de Valparisso, il y a cinq lieues cours sud-est. Le dernier se trouve au sud-est quart à l'est de la pointe de la couronne, & à trois lieues au sud de la riviere de Chili. Entre Quintero & cette riviere il y a un bas-fond. Le royaume de Chili commence à cette hauteur. De la riviere de Chili au port de Valparisso ou de San-Jago, qui est sous le 33. d. de lat. mérid., il y a deux lieues. Dans cette route on voit trois éminences, & au milieu la riviere de Minas ou de Margamorga. La jonction de la derniere éminence, avec la terre au-dessus du vent, forme le port de Valparisso, où l'on voit une ouverture & un petit rivage élevé. Il en sort une pointe pierreuse, derriere laquelle on peut mouiller tout auprès du petit rivage. De ce port, à la pointe de la couronne, il y a deux lieues, cours ouest sud-ouest, avec un banc dont il faut s'éloigner à quelque distance; mais la rade est bonne près de la pointe, qui court sud-est avec Coquimbo, Capiapo, & le cap Morin.

On voit au fond de la baie, à une petite lieue de la ville, une petite plaine & quelques maisons de campagne embellies de très-beaux jardins, dans lesquels on trouve toutes sortes d'herbages potageres, & quantité de fruits. Ce que j'y admirai le plus fut la grosseur des coins; il n'y a point de tête d'homme, quelque grosse qu'elle soit, qui puisse les égaler; &, ce qui me surprit davantage, fut le peu de cas qu'en font ces peuples, les laissant pourrir à terre sans se donner la peine de les ramasser.

VALPUESTA, bourg d'Espagne, dans la vieille Castille. Il y a une collégiale : elle a été épiscopale; son évêché fut transferé à Burgos.

VALREAS, ou VAUREAS, petite ville de France dans le comtat Venescin, au nord-ouest de Nions, & l'une des dépendances du pape; cette petite ville est la plus considérable partie du comtat qui confine avec le Dauphiné. Elle est aussi le siége du Juge du même quartier, dont il y a appel au Juge supérieur de Carpentras. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 380.

VALROMEY, pays de France, dans le Bugey, entre les mandemens de Seyssel & de Rossillon. Il n'a que dix-huit paroisses, dont Château-Neuf est la plus considérable. On prétend que l'étymologie de son nom vient des cytoyens Romains, qu'on y exiloit. Ce pays est mis par le traité de Lyon de l'an 1601, entre les pays cédés à la France, en échange du marquisat de Saluffes.

Les comtes de Savoie en furent propriétaires dès qu'ils commencerent à s'étendre dans le Bugey : ils l'aliénerent, & le donnerent en fief au seigneur de Beaujeu, qui leur en fit hommage. Louis, seigneur de Beaujeu, céda le Valromey à Amédée IV, comte de Savoie. Les successeurs de ce prince en jouirent jusqu'à l'an 1582. Ce fut dans ce temps-là que Charles Emmanuel, duc de Savoie, le donna en échange de Rivoli, en Piémont, à Renée de Savoie, marquise de Beaugé, femme du seigneur d'Urfé en Forez. C'est ainsi que Château-Neuf & la seigneurie utile du Valromey vinrent à cette maison. Louis XIII. érigea l'an 1612, cette terre en marquisat de Valromey, en faveur d'Honorée d'Urfé; mais, après sa mort, le sieur Zamet saisir réellement cette terre; & se l'étant fair ajuger, & à la veuve du marquis d'Urfé, qui étoient créanciers du défunt, Jean-Claude de Levis, marquis de Château-Morand, comme héritier de la marquise d'Urfé, & subrogé aux droits du sieur Zamet, prit possession de ce marquisat.

1. VALS, bourg de France, dans le Languedoc, à cinq lieues du Rhône, dans le Vivarais, & près du torrent de la Volane, au fond d'un vallon. Ce petit bourg, qui est muré, est environné presque de tous côtés de côteaux fertiles en bleds & en vignes. On aborde au *Pousin*, ou au *Teil*; & quoique les chemins soient mauvais, les litieres y peuvent aller. Les fontaines minérales sont à deux portées du mousquet du bourg, près du torrent. La Marie est du côté de Vals; mais la marquise, la St. Jean, la Camuse & la Dominique sont de l'autre côté du ruisseau. L'eau de *la Marie* est froide, limpide, aigrelette, & purge par les urines, ce qui fait qu'on l'ordonne pour les chaleurs de reins & pour la gravelle. Elle donne une teinture orange à la noix de galle, & une couleur de vin rouge à la teinture de tournesol. Le sel de tartre la fait revenir dans son premier état. Le sel qu'on en tire par évaporation est nitreux; il fermente avec les acides; on en tire environ vingt-cinq grains d'une chopine d'eau. L'eau de *la Marquise* est froide, limpide, & plutôt salée qu'acide. La teinture qu'elle donne à la noix de galle approche assez de celle que lui donne *la Marie*; mais elle donne la teinture de vin plus paillet à l'eau colorée par le tournesol, & le sel de tartre fait de même revenir la couleur pourprée du tournesol. La résidence est de même nature que celle de *la Marie*; mais elle est en plus grande quantité. C'est de cet eau que l'on boit le plus fréquemment, quoique la source en soit très-petite entre des fentes de rocher. L'eau de *la saint Jean* a moins d'acidité que les autres, & on la tient meilleure pour la poitrine. On trouve en été, sur les rochers des environs de ces fontaines, un sel de même nature que celui qu'on tire par évaporation, mais plus blac & plus subtil. La *Camuse*, découverte par un médecin, nommé le Camus, est assez approchante de la Marquise, & semble avoir même plus de salure, & point d'acidité. La rouille qui est dans son canal d'écoulement est plus rougeâtre que celle des autres; aussi a-t-elle un peu plus de résidence que *la Marquise*. Elle fait les mêmes teintures & changemens avec la noix de galle & la teinture de tournesol que *la Marquise*. Comme elle a plus d'élevation, elle n'est point exposée au débordement de la riviere, qui ne peut aller jusques-là. Les sels de ces fontaines, soit le naturel qui se trouve sur les rochers, soit l'artificiel qui se tire par l'évaporation, étant dissous avec un peu d'eau, font une grande effervescence avec l'esprit de vitriol. Ils ne pétillent point sur les charbons allumés, & ne changent point de couleur; mais jettés dans le syrop violat, ils le rendent fort verd, comme le sel de tartre; & l'esprit de vitriol l'ayant rougi, ces sels le font revenir verd. *La Dominique* est un peu plus avant en montant le côteau. C'est la moins abondante de toutes. Elle est âpre, stiptique, désagréable & pesante à l'estomac; c'est un Jacobin qui en a fait la découverte, & c'est pour cela qu'elle a été nommée *la Dominique*. La résidence qu'on en tire est en fort petite quantité; une chopine d'eau n'en produit pas plus de quatre ou cinq grains. Cette résidence est grisâtre, & semble un vitriol légérement calciné. La noix de galle donne à l'eau une couleur bleuâtre fort peu foncée. Elle rougit la teinture du tournesol d'un rouge beaucoup plus obscur & plus opâque que les autres; & le sel de tartre a peine à faire revenir cette teinture dans sa couleur de pourpre. Cet eau agit presque uniquement par les vomissemens, ce qui la rend propre à guérir les fiévres intermittentes, les jaunisses, & les embarras des entrailles à ceux qui sont robustes, & qui supportent bien le vomissement. Les eaux de Vals sont fréquentées dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août. On y est assez bien logé & assez bien traité; mais le chemin jusqu'aux fontaines n'est pas trop beau, & auroit besoin de réparation, aussi-bien que les réservoirs des fontaines. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 4, p. 210.

2. VALS, *Vallis Sti. Petri*, vallée du pays des Grisons, dans la ligue haute, où elle fait la troisieme communauté avec la vallée de Lugnitz, qui donne son nom à la communauté. La vallée de Vals est presque à moitié chemin de l'une des branches du Rhin à l'autre. On y trouve les villages suivans :

Zur-Kirchen,	Cap,
Cumbels-Baiden,	Fale,
Leiser.	

* *Etat & délices de la Suisse*, t. 4, p. 16.

VALSEIN, *Vallis-Sana*, village du pays des

Grisons, dans la ligue des Jurisdictions, & l'une des dépendances de la communauté de Schiers. Ce village situé sur la rive gauche du Lanquart, est le lieu où réside la Régence de la Communauté.

VAL-SERENE, riviere. Voyez VAFERINE.

VALSERY, *Vallis-Serena*, lieu de France, dans la Picardie, élection de Soissons. Il y a dans ce lieu une abbaye réguliere d'hommes, de l'ordre de Prémontré, située à trois lieues à l'ou-est de la ville de Soissons. Elle fut fondée en 1122. Le titre abbatial a été supprimé, & sa manse a été unie à l'évéché de Soissons.

VALTELINE. Voyez au mot VAL, l'article VAL-TELLINE.

VALTHA, ville de l'Arabie, selon la notice des Dignités de l'Empire, où on lit : *Cohors octova voluntaria Valthæ*.

VALU, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département d'Iungning, onziéme Métropole de la province. Elle est de 16 d. 38' plus occidentale que Peking, sous les 27 d. 49' de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VALVA, montagne de la mauritanie Césarienfe : Ptolomée *l.* 4, *c.* 2, la marque au nombre des montagnes les plus considérables de la province.

VALVANARA (Notre-Dame) abbaye d'hommes, ordre de saint Benoit, de la congrégation de Valladolid en Espagne, dans la vieille Castille, au diocèse de Calahorra.

VALUENSIS, siege épiscopal d'Italie, selon Ortelius, qui cite le sixieme concile de Constantinople, sous Constantin le grand. Sigonius, *de regno Italiæ*, le fait suffragant de l'archevêché de Milan. Il y a dans le recueil des conciles un autre évêque qualifié *Valuensis*, ou *Pennensis* de la ville Pinna, qui étoit dans le voisinage, & qui dépendoit de l'évêque de Sulmo, aujourd'hui *Sulmona*. Le mot national VALUENSIS venoit du nom du territoire appellé *ager Valua*, dans lequel la ville de Sulmo étoit pareillement située.

VALUINUM, BARBINUM, ou BALBINUM. Voyez BABIA.

VALVANERA. Voyez au mot VAL, l'article VAL-VANERE.

VALVERDE. Voyez au mot VAL, l'article VAL-VERDE.

VALVERDE, ou VAL-VERDE, ville de l'amérique méridionale au Pérou, dans l'audience de Lima. Elle a été ainsi appellée d'une vallée de même nom, plantée de vignes, de six lieues de longueur, & qui portent du vin en grande abondance. La ville est belle, riche & habitée d'environ cinq cents Espagnols Il y a une grande Eglise, trois monasteres de religieux, & un hôpital. L'air y est serain, & fort sain, & les femmes y sont estimées les plus belles du Péron. Cette ville, qui est éloigné de Lima de 35 lieues, selon Herrera, & de douze de Pisco, a un Lieutenant établi par le roi d'Espagne même, & cette lieutenance est d'un revenu très-considérable. Valverde a un port sur la mer du sud, à six lieues de-là, & que les Espagnols appellent *Puerto Quemado*. C'est où l'on mene le vin qui se recueille dans la vallée d'Yca, qui est jointe à celle de Valverde; on le transporte de-là aux autres provinces, sur-tout à Lima. Au milieu des douze lieues, qui sont entre Valverde & Pisco, on trouve plusieurs prairies avec de l'eau pour les bêtes de charge; & ce qui est surprenant, c'est que la riviere qui coupe la valée d'Yca, venant à s'enfler, l'eau de ces prairies diminue & tarit, & au contraire, si la riviere est fort basse, l'eau abonde dans ces prairies. * *De Laet.* Descr. des indes occ. *l.* 10, *c.* 25.

1. VAMA, fleuve de l'Inde : Pline, *l.* 6, *c.* 18. le met au nombre des fleuves navigables, qui se jettoient dans le Gange. Comme aucun des manuscrits qu'a consultés le pere Hardouin, ne connoissent ce fleuve, au lieu de *Canucam vamam*, comme portoient les éditions qui l'ont précédé, il a cru devoir de ces deux noms n'en faire qu'un, ou plutôt les supprimer, & leur substituer celui de *Condochatem*, Κονδόχατην; parce qu'Arien, *in Indic.* p. 514, donne un fleuve de ce nom parmi ceux qui se jettent dans le Gange, & dont Pline fait mention.

2. VAMA, ville de l'Espagne Bétique : Ptolomée, l. 2, c. 4, la donne aux peuples appellés *Bætica-Celtici*.

VAMACURES, peuples de l'Afrique propre, selon Pline, l. 5, c. 4. Peut-être, dit le pere Hardouin, sont-ce les mêmes peuples que Ptolomée, l. 4, c. 2, appelle *Astacures*, ou les *Mochusii*, qu'il place dans la partie orientale de la Mauritanie Césarienfe, ou les *Machures* qu'il met à peu près dans le même quartier. Il y avoit un siége épiscopal, dont l'évêque *Cassianus* est nommé dans la conférence de Carthage, ainsi que *Donatus*, évêque donatiste.

VAMALLENSIS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la notice des évêchés de la province, qui fait mention de *Flavianus*. Harduin. collect. conc. t. 2, p. 876.

VAMICELA, ville de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, l. 4, c. 2.

1. VAN, ville de la Chine, dans la Province de Suchuen, au département de Queicheu, sixieme métropole de la province. Elle est de 8. d. 42', plus occidentale que Peking, sous les 31. d. o'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

2. VAN, ville de la Chine, dans la province de Quantung, au département de Kiuncheu, dixieme métropole de la province. Elle est de 6. d. 23', plus occidentale que Peking, sous les 18. d. 52'. de latitude septentrionale.

3. VAN, nom d'une ville & château, situés dans la grande Arménie, vers les sources de l'Euphrate, à 70 lieues au sud-est d'Erzerom. Cette place, qui est sur les confins des empires des Turcs & des Perses, a été prise & reprise à diverses fois. Selon Petit de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 2, *c.* 58. Van est la même chose qu'Avenic. Lorsque les troupes de Timur y passerent, Meser, fils de Cara Mehemet, y faisoit sa résidence, & elle fut pillée par les Tartares. Van est aujourd'hui sous la domination du Grand-Seigneur. Elle a une bonne forteresse, sur une montagne détachée de toutes les autres; ensorte qu'il n'y en a aucune qui la puisse commander. La ville est bâtie au bas de la forteresse, du côté qui regarde le midi. Les habitans sont en fort grand nombre, & la plûpart Arméniens. Le lac de Van, qu'on nomme aussi Actamar, & qui est le *Mantiana Palus* de Strabon, est un des plus grands lacs de l'Asie. Il a environ cinquante lieues de tour, & il ne s'y trouve qu'une sorte de poisson, qui est un peu plus gros que nos sardines. On en pêche tous les ans une grande quantité au mois d'Avril, & il s'en fait un négoce considérable en Perse & en Arménie. Une assez grande riviere appellée BENDMAHI, qui vient des montagnes d'Arménie, entre dans le lac à une lieue de la ville de Van; & au mois de Mars, quand la riviere commence à grossir par les neiges, ces poissons ne manquent pas d'y entrer; ce qui oblige les pêcheurs à faire une digue à son embouchure, le plus promptement qu'il est possible, afin que le poisson ne puisse plus rentrer dans le lac, où, sans cela, il ne manqueroit pas de retourner au bout de quarante jours. C'est dans ce temps-là qu'on le prend avec des mannequins, auprès de la digue; & il est permis à chacun d'y aller pêcher. On trouve dans le lac de Van deux isles principales du côté du midi : l'une s'appelle ADARETONS, & l'autre LIMADASI. Il y a deux couvens d'Arméniens dans la premiere, l'un nommé *Sourphague*, & l'autre *Sourpkara*; & dans la seconde il y a un couvent d'Arméniens nommé *Limquiasi*. Ces moines vivent fort austerement. A une portée de canon du lac du Van, est un Village nommé TADOUAN, dans l'endroit où la nature a fait un bon havre à couvert de tous les vents. Ce havre est fermé de toutes parts par de hauts rochers; & son entrée, quoique fort étroite, est très-aisée. Il peut contenir vigt ou trente grosses barques. Quand les marchands voyent que le temps est beau & le vent favorable, ils font embarquer dans ce lieu leurs marchandises pour Van. On s'y peut rendre en vingt-quatre heures, plus ou moins, & la navigation n'est

point dangereuse, au lieu que par terre de Tadouan à Van, il y a près de huit journées de cheval. En venant de Perse, on peut s'embarquer à Van pour Tadouan de la même sorte. * *Corn.* Dict. *Taverner*, Voyage de Perse, l. 3, c. 3.

VANA. Voyez VASAMA.

VANACENI, peuples de l'isle de Corse, Ptolomée, *l.* 3, c. 2, les places dans le nord de l'isle : quelques exemplaires lisent VANACINI.

VANARIONENSIS, siége épiscopal d'Afrique : son évêque est nommé Pelagius *Episcopus Vanarionensis*, par la conférence de Carthage, n°. 186. Dupin soupçonne que ce pourroit être le même siege qui est appellé PANATORIENSIS par la notice des évêchés d'Afrique, & qui y est placé dans la Mauritanie Césariense.

VANCARAH, nom d'une des provinces des Soudans, ou négres, située à l'orient de celle de Ganah. Ce pays est proprement ce que les Arabes appellent *Baladaltebr*, le pays de l'or qui se trouve dans les sables. Vancarah est proprement une isle; car elle est entourée des eaux du fleuve Niger, que les Arabes appellent Nil al Soudan, le Nil des Negres. Elle a trois cens milles de longueur, & cent cinquante de largeur, & se couvre entiérement de l'eau de ce fleuve dans le mois d'Août; ce qui oblige les habitans de la quitter pendant ce temps-là, après lequel ils y retournent & y ramassent l'or que le fleuve a porté sur le sable. Les habitans de Vancarah portent vendre cet or dans le pays de Varkelan & de Magreb Alacsa, qui est la partie de l'Afrique la plus occidentale. Ce pays a, pour villes principales, Tirca, à six journées de Ganah, en descendant le Niger, Marassa, Socmara, Samghenda, Ragbih, & Ganara, lesquelles dépendent toutes du Roi de Ganah. Le Scherif al Edrisi, met la province de Lamland à l'occident de celle de Vancarah.

VANÇAI, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département d'Ivenchen, onzieme métropole de la province. Elle est de 3. d. 3'. plus occidentale que Peking, sous le 28. d. 42'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VANCHING, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitieme métropole de la province. Elle est de 11. d. 44'. plus occidentale que Peking, sous les 23. d. 35'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

VANCIVEN DEXTERUM, petite forteresse de la Chine, dans la province de Peking, au département de Vuning, premiere petite forteresse de la province. Elle est de 2. d. 36'. plus occidentale que Peking, sous les 40. d. 25'. de latit. septentrionale.

VANCIVEN-SINISTRUM, petite forteresse de la Chine, dans la province de Peking, au département de Vuning, premiere petite forteresse de la province. Elle est d'un d. 56'. plus occidentale que Peking, sous les 40. d. 29'. de latitude septentrionale.

VANCIVEN, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est de 7. d. o'. plus occidentale que Peking, sous les 36. d. 28'. de latitude septentrionale. Auprès de cette ville on voit couler une source, qui tombe des montagnes, & dont l'eau est très-chaude en hyver, & fort froide en été.

VANDABANDA, contrée de la Sogdiane. Elle est placée par Ptolomée, *l.* 6, *c.* 12, entre le mont Caucase & le mont Imaüs.

VANDALES, peuple ancien de la Germanie, qui habitoit le long de la mer Baltique, entre la Vistule, l'Elbe, & la Trave, & qui avoit au midi les Istævons, les Hermions, & au nord les Ingævons. On comprenoit divers peuples sous le nom de Vandales, savoir les Angles, les Varins, les Cavions, les Deuvingiens, les Eudoses, les Sidiniens, les Suardoniens, les Mithons, les Vardons, les Rugiens, les Hérules, les Lemoviens, les Carins, les Guttons, les Lombards, & les Bourguignons; de sorte qu'ils occupoient la partie de la Pologne, qui est au couchant de la Vistule, l'électorat de Brandebourg, la Pomeranie, & le duché de Meckelbourg. Il arriva dans la suite que les Eudoses, les Sidiniens, les Suardoniens, & les Mithons, qui demeuroient au couchant de l'embouchure de l'Elbe, firent un ligue ensemble, & prirent plus particulierement le nom de Vandales.

Le premier roi des Vandales qui nous soit connu, s'appelle Godigisele, ou Godisele. Il fut tué dans un combat contre les Francs, l'an 406. C'en étoit fait de tous les Vandales, si Respendiol, chef des Alains, ne fût venu à leur secours, & n'eût empêché les Francs de les exterminer entiérement. Gonderic succéda à son pere Godigisele, & forma le projet de conquérir les Gaules. Il reçut de grands échecs en tentant d'y pénétrer; mais cela ne l'empêcha pas de poursuivre sa pointe; il y entra, ravagea tout le pays, & passa en Espagne l'an 409. Il s'empara de la Galice l'an 411, étendit ses conquêtes, & établit une nouvelle monarchie. Idace rapporte que ce roi barbare, ayant étendu la main contre l'église de Séville, après la prise de cette ville, fut tout d'un coup saisi du démon, & qu'il mourut dans cet état. Gonderic eut pour successeur son frere Genseric. C'étoit, selon quelques-uns, un apostat, qui, de catholique étoit devenu Arien. L'an 429, Genseric, appellé par le comte Boniface, passa en Afrique. (Saint Prosper place cette invasion des Vandales l'an 427; Baronius suivi de plusieurs autres, en 428; mais le pere Pagi, à qui cette époque paroit des plus importantes pour l'histoire de ce temps, l'a fixe à l'an 429.) Genseric s'empara en peu de temps de toutes les villes d'Afrique, à l'exception de Carthage, Cirthe, & Hyppone qui tomberent dans la suite au pouvoir des Vandales. Envain le comte Boniface, qui étoit rentré dans son devoir, voulut s'opposer aux progrès des Vandales. Il fut défait l'an 430, & assiégé dans Hyppone sur la fin de Mai, trois mois avant la mort de saint Augustin. L'an 431, vers le mois de Juillet les Vandales leverent le siége d'Hyppone, qui duroit depuis 14. mois; mais ils gagnerent peu après une bataille sur les Romains. L'an 432 ils brûlerent la ville d'Hyppone que ses habitans avoient abandonnée. L'an 435 Genseric fit la paix avec l'empereur Valentinien III. L'an 437. il persécuta les catholiques : c'est la premiere persécution des Vandales. L'an 439, le 19 Oct. les Vandales prirent & brûlerent Carthage. Genseric datoit les années de son regne de cette époque l'an 455, Genseric entra dans Rome, où l'imperatrice Eudoxie, femme de Maxime, l'avoit appellé pour venger la mort de Valentinien III. son premier mari. Saint Léon sauva le feu & le fer à Rome; mais elle fut pillée pendant quatorze jours. L'imperatrice, & ses deux filles Placidie, & Eudoxie furent transportées en Afrique en 462. Genseric mourut en 477, après 37. ans 3 mois 6 jours de regne depuis la prise de Carthage. Son fils Hunneric lui succéda, & fut d'abord plus moderé à l'égard des catholiques. L'an 479 il permit d'élire un évêque pour l'église de Carthage, qui étoit sans pasteur depuis l'an 455. L'an 483. il commença à persécuter les catholiques. Cette persécution, une des plus cruelles que les chrétiens ayent souffertes, ne dura pas deux ans entiers. Hunneric mourut l'an 484, le 11 décembre, après avoir regné 7 ans 10 mois 10 jours. Gunthamond succéda à Hunneric, & ne regna que onze ans. La dixieme année de son regne, il rappella les évêques exilés, & permit d'ouvrir les églises d'Afrique qui etoient fermées depuis plus de 10 ans. Trasamond succéda à son frere l'an 496 : ce fut un des plus cruels persécuteurs des catholiques. Il relegua jusqu'à 12 évêques l'an 504. S. Fulgence fut du nombre. Ce prince mourut l'an 523, dans la 27 année de son regne. Hilderic succéda à Trasamond son cousin-germain. Il rappella aussi-tôt les évêques catholiques. Il fut détrôné par Gelimer l'an 530, & enfermé dans une prison. L'empereur Justinien lié d'amitié avec Hilderic, ayant appris qu'il avoit été détrôné, fit la paix avec les Perses pour tourner ses armes contre l'Afrique. Belisaire fut chargé de cette guerre, qu'il termina au bout de deux ans, par la conquête de tous les pays qui étoient sous la domination des Vandales, tant en Afrique qu'en Sicile, en Sardaigne, & sur les côtes d'Italie;

& Gelimer lui-même fut obligé de se rendre l'an 534. au général Phara, que Belisaire avoit envoyé contre lui. Ainsi finit la domination des Vandales en Afrique, après avoir duré 105. ans. *Procope de Bello Vandal.*

VANDALICI-MONTES, Dion Cassius, *l.* 55, *ineunte*; donne ce nom aux montagnes, dans lesquelles l'Elbe prend sa source. Par conséquent ce sont les montagnes qui séparent la Bohéme de la Lusace & de la Silésie.

VANDALORUM-CASTRUM, lieu fortifié dans la Sicile, selon l'histoire Miscellanée.

VANDALUS. Voyez VISTULA.

VADANESSE, paroisse de France, dans le Nivernois, élection de Nevers. Elle est a cinq lieues de la Loire, dans un pays couvert de bois. Les terres produisent du froment, du seigle: le pâcage en est bon & étendu; & il y a un bon commerce de bestiaux, avec beaucoup de bois.

2. VANDENESSE, paroisse de France, dans la Bourgogne, recette d'Arnay-le-Duc. Elle est située dans une plaine, & il y a un petit ruisseau; c'est le passage d'Arnay-le-Duc à Dijon. Le chapitre de saint Nazaire d'Autun est collateur de la cure.

VANDENESSE-SUR-L'ARROUX, paroisse de France dans la Bourgogne, recette d'Autun. C'est une paroisse située pour la plus grande partie en plaine, sur la riviere d'Arroux, qui passe au milieu, & qui est navigable. Plusieurs hameaux composent cette paroisse, qui est partie en Bourgogne, partie en Charolois. De ce qui est de Bourgogne, dépendent les hameaux de Vandenesse, Condène, Beaudesir, Valette, Echassaux, Mondemot, Chassigneux, & Magnaux, & une partie d'Aureschy, l'autre partie étant du Charolois. De ce qui est du Charolois, dépendent les hameaux de Vandenesse, Altessy, partie de Mandemot, de Valette, & de Condène, ainsi que partie des métairies de Beaudesir, de Chassigneux, & celle de Monceaux.

VANDENESSE-LES-CHAROLLES paroisse de France, dans la Bourgogne, recette de Charolles, sur le chemin de Charolles à Clugni. Il y passe un ruisseau appellé la Semence. C'est un pays de collines. La paroisse est composée des hameaux de Vandenesse, Biévres, Sermaize, Pommé, Chesnes-Collanges, S. Branché, Chappandy, Chastonnard, & plein de Chassagne. Le fief de Collanges & les métairies des Landes en dépendent aussi.

1. VANDEVRE, paroisse ou prieuré de France, dans le Maine. Un saint personnage, appellé Léonard, quitta vers le milieu du sixieme siécle le pays de Liége, où il étoit né, & passa dans le diocèse du Mans. Il s'établit à VANDEVRE, lieu fort désert, & y bâtit un monastere, par le secours du saint évêque du Mans, nommé Innocent. Comme il avoit bien étudié, & qu'il étoit fort intelligent dans les choses Saintes, sa charité l'obligea d'en être le supérieur, & son humilité y consentit; mais ce fut à condition qu'il se regarderoit sans cesse comme le dernier de tous, qu'il seroit le plus mal vêtu, qu'il ne chercheroit point d'être appellé prieur ou abbé, & que l'unique changement que produiroit en lui sa charge, seroit qu'il auroit plus de soin & plus de peine qu'auparavant. Il mourut vers l'an 570, & fut enséveli par saint Domnole, évêque du diocèse. Son monastere fut depuis réduit en une paroisse ou prieuré dépendant de l'abbaye de saint Vincent du Mans. * *Abregé de l'histoire de l'ordre de saint Benoît*, l. 2, c. 30.

2. VANDEVRE. Voyez VANDEUVRES.

VANDLAINVILLE, bourgade de France, au duché de Bar, diocèse de Toul, comté de Vaudemont. Son église paroissiale est sous le titre de sainte Marie-Madeleine & de saint Leger. L'abbé de saint Leon de Toul est patron de la cure, qui est desservie par un chanoine régulier de l'ordre de saint Augustin. C'est aussi un prieuré fondé dans l'onzieme siécle, par l'évêque Pibon. Le prieur a toute la dixme; sa maison est un franc-aleu. Il y a à Vandlainville une chapelle en titre, & qui a deux cens cinquante livres de revenu.

VAMDOEUVRE, marquisat de France, en Champagne. Voyez VANDEUVRES.

VANDUARA, ville de la grande Bretagne: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, la donne aux peuples *Damnii.*

VANER, lac de Suede. Voyez VENER.

VANEZA, ou VANNESEA, bourgade d'Espagne, au royaume de Léon, sur la riviere d'*Orbega*, à deux lieues d'*Astorga*, vers lorient méridional. Quelques-uns le prennent pour l'ancienne *Vallata.*

VANGALIA. Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4, nomme ainsi une des isles qu'il place au-devant de celle de Taprobane. Quelques exemplaires latins portent *Vangana*, au lieu de *Vangalia.*

1. VANGAN, forteresse de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Plumuen, premiere forteresse de la province. Elle est de 3. d. 34'. plus orientale que Peking, sous les 25. d. 29'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis.*

2. VANGAN, ville de la Chine, dans la Province de Kiangsi, au département de Kiagan, neuvieme métropole de la province. Elle est de 2. d. 48'. plus occidentale que Peking, sous les 27. d. 28'. de latitude septentrionale. Cette ville, située à douze ou treize lieues de Kancheu, est arrosée des eaux de la riviere de Can, au côté droit, & environnée de belles campagnes, où l'on fait deux fois par an la récolte. Elle jouit de plusieurs exemptions considérables, qui la rendroient plus célebre qu'un grand nombre d'autres villes, si les Tartares n'y avoient laissé de grandes marques de leur fureur. A une demi-lieue de cette ville sont des montagnes très-riches en mines d'argent, & dans lesquelles il n'est pas permis aux Chinois de fouiller. Du côté de l'orient il y en a une appellée *Chao*: elle est d'une hauteur extraordinaire; & depuis la cime jusqu'au pied elle est couverte d'herbes, d'arbres & de fruits. * *Ambassada des Hollandois à la Chine*, c. 28.

VANGIONES, peuples de la gaule Belgique, & originaires de la Germanie. César, comment. *Bel. Gal* l. 1, dit qu'ils étoient dans l'armée d'Arioviste, avec les *Tribocci* & les *Nemetes*; & Pline, *l.* 4, *c.* 16. nous apprend qu'ils s'emparerent de la partie du pays des *Mediomatrices* le long du rivage du Rhin. Cluvier, *Germ. Ant. l.* 2, *c.* 10, croit que ces peuples étoient établis dans les Gaules avant la guerre d'Arioviste, parce que les Marcomans, les Sédusiens, les Harudes & les Sueves, que ce prince avoit amenés avec lui, ou qui l'avoient joint depuis son arrivée, furent tous chassés de la Gaule, après que César les eut battus; au lieu que les Nemetes, les Vangions & le *Tribocci* demeurerent toujours dans leurs terres, sur la rive gauche du Rhin. Il paroît que ces trois nations n'étoient point soumises à Arioviste, puisqu'elles demeuroient dans la Gaule Belgique. Elles pouvoient être seulement en alliance avec lui, ou peut-être même sous sa protection; ce qui les engagea à lui donner du secours contre les Romains. On ne sait point en quel temps les Vangions passerent le Rhin pour s'établir dans les Gaules. Cluvier met leur migration une peu avant la guerre d'Arioviste, parce que l'expulsion des *Mediomatrices* étoit si récente, que César lui-même les nomme au nombre des peuples qui habitoient sur le Rhin, ce qui n'étoit plus néanmoins; les *Tribocci*, les *Nemetes* & les *Vangions*, leur ayant enlevé cette portion de leur pays. Spener, *Notit. Germ. Ant. l.* 4, *c.* 5. est du même sentiment. Les bords du Rhin, dit-il, étoient si bien munis du temps d'Auguste, qu'il n'étoit pas possible aux Germains de passer le Rhin, pour venir s'établir dans les Gaules: d'ailleurs César les ayant nommés avec les *Triboeci* & les *Nemetes*, en parlant des troupes qui étoient dans l'armée d'Arioviste, il est à croire qu'ils habitoient dans le même quartier, où ils se trouvoient du temps de Pline, *l.* 4, *c.* 18. L'autorité de Strabon, qui place les *Mediomatrices* sur le Rhin, n'embarrasse ni Cluvier, ni Spener, parce que ce géographe s'en rapporte ordinairement à César pour ce qui regarde les Gaules. Cependant Spener pense qu'il seroit encore plus sûr de dire que les *Tribocci* furent d'abord les seuls qui habiterent sur le Rhin; que du temps de César les *Mediomatrices* possédoient encore une partie du rivage; & que dans la suite les *Vangiones* & les *Nemetes* les forcerent de s'en éloi-

gner. Selon Cluvier, les VANGIONES étoient bornés au nord & à l'orient par le Rhin : au midi par les *Nemetes*, & à l'occident par les *Mediomatrices*. Ptolomée, *l. 2, c. 9.* leur donne pour villes *Borbetomagus* & *Argentoratum*; mais il devoit leur donner pareillement *Moconti acum*, qu'il met mal à propos dans la Germanie inférieure, puisque cette ville étoit la capitale de la Germanie superieure.

VANGKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Ganking, dixiéme métropole de la province. Elle est d'un o'. plus occidentale que Peking, sous les 31. d. 15'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

VANGLING, forteresse de la Chine, dans la province de Vangkiang, au département de Gueiyven, premiere forteresse de la province. Elle est de 5. d. 25'. plus occidentale que Peking, sous les 40. d. 28'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VANGLUNG, forteresse de la Chine, dans la province de Iunnan; au département de Lingan troisieme métropole de la province. Elle est de 14. d. 5. minutes plus occidentale que Peking, sous 23. d. 34'. de latitude. * *Atlas Sinensis*.

VANGUO, montagne de la Chine, dans la province de Honan. On la prendroit pour un palais situé au milieu d'une forêt & orné d'arbres. La riviere Ki prend sa source dans cette montagne.

VANHU, montagne de la Chine, dans la province de Xansi, au couchant de la ville de Fuencheu. C'est la plus haute montagne de ce quartier. Son nom lui a été donné en mémoire de dix mille hommes, qui, dans une grande inondation, s'y retirerent, & éviterent par là de périr dans les eaux.

VANIA. Voyez VARIA, nº. 2.

VANIUS, ville de la Libye intérieure : Ptolomée, *l. 4, c. 6.* la place vers la source du fleuve *Cinyphus*.

VANKING, lac de la Chine, dans la province de Suchuen, au voisinage de la ville de Ta. Ses bords sont ornés de bois, de terres labourées, de fleurs & d'arbres fruitiers : aussi y voit-on divers villages. * *Atlas Sinens.*

VANNAIRE, village de France, dans la Bourgogne. Il dépend de Chaumont-le-Bois, & est situé au pied de deux montagnes. La riviere de Seine passe à un demi-quart de lieue de Vannaire. C'est un grand chemin, & le passage ordinaire en Hyver. Dans les environs ce ne sont que montagnes & vallons ; mais on y trouve de fort bonnes vignes.

1. VANNE, riviere de France, dans la Provence. Elle sort de la montagne de la sainte Baume, & arrose ensuite le territoire de Marseille.

2. VANNE (Saint) abbaye de France. Voyez l'article de Verdun.

3. VANNE, riviere de France dans le Senonnois. Elle prend sa source à Fon-Vanne, à trois lieues de Troyes, & après avoir passé à saint Liébaut, à Villeneuve-l'Archevêque, à Foissy, à Chigy, à Pont-sur-Vanne, & Massey-le-Vicomte, à une lieue de Sens, elle se jette dans l'Yonne, près de l'abbaye de saint Paul, au fauxbourg de Sens. Il y en a une partie qui entre dans la ville, & qui se distribue par toutes les rues. Elle seroit beaucoup plus utile si elle pouvoit porter bateau. On entreprit de la rendre navigable en 1639; mais on trouva que le terrein de son lit étoit mouvant.

1. VANNES, ville de France, dans la Bretagne, à vingt lieues au nord occidental de Nantes, à vingt-deux, sud-est de Quimper, & à deux de la mer qui y a son flux & reflux, par un canal, dit le Morbihan, qui est une baie fort large. Vannes, aujourd'hui le chef-lieu d'une recette, d'un présidial, d'une amirauté, d'une lieutenance de la maréchaussée de la province, d'une maitrise des eaux & forêts, & d'une jurisdiction de Juges Consuls, tire son nom des anciens Peuples *Veneti*, qui étoient des plus célebres des Gaules, du temps de Jules César, comme on le voit au troisieme livre de la guerre des Gaules, où il dit que ces peuples étoient dès-lors puissans sur mer. Quelques-uns ont cru que c'étoit le *Dariorigum*, dont Ptolomée parle au huitieme chapitre du second livre de sa géographie en ces termes : *Occidentale autem littorale latus sub Osismis tenent Veneti, quorum civitas Dariorigum* : mais Vannes n'est pas environnée de la mer, comme l'étoit *Dariorigum*; d'ailleurs les ruines d'une grande ville qu'on trouve au bourg de Locmariaker, semblent annoncer que c'est-là qu'étoit le *Dariorigum* de Ptolomée. Lorsque les Bretons s'établirent dans l'Armorique, il n'occuperent pas cette ville, qui demeura à ses anciens habitans Romains ou Gaulois. Elle vint au pouvoir des François, lorsqu'ils se rendirent les maîtres de cette partie des Gaules : ce fut seulement l'an 577. que Varoc, Prince des Bretons, s'en empara sur Gontran, l'un des rois François, les habitans protestant toujours qu'ils étoient fidéles aux rois de France. Depuis ce temps on voit par les annales d'Eginhard, que Pepin se rendit maître de la ville de Vannes l'an 753 : elle demeura à ses successeurs jusqu'au temps de Numenoius, prince des Bretons, qui s'en empara aussi bien que de Nantes & de Rennes. On a encore appellé cette ville *Civitas Venetum* & *Civitas Venetica*. Corneille prétend que les latins l'ont nommée *Venetia*, à cause de quelques petites isles, qui sont devant, & qui ont quelque ressemblance avec celles sur lesquelles la ville de Venise, a été bâtie. Bien-loin que Vannes ait pris son nom de la ville de Venise, quelques anciens géographes ont cru que cette derniere ville avoit pris son nom des Vénétes. Strabon le dit, & ajoute en même-temps qu'il ne donneroit pas cela pour certain, mais que dans ces matieres il falloit se contenter de la probabilité. Audiffred traite *d'ignorans* tous ceux qui ont pris les Vénétes pour les fondateurs de Venise ; mais s'il avoit lû ce passage de Strabon, peut-être qu'il auroit été plus retenu. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 92.

La ville de Vannes, qui est d'un petit circuit, est arrosée d'un côté par deux petites rivieres qui s'y assemblent, & qui rendent le port capable de renfermer plusieurs vaisseaux & des barques de deux cens tonneaux, qui se rangent le long du quai. Ce quai est revêtu de grosses pierres de taille, ainsi que le mole qui s'avance au milieu d'un petit marais près duquel on voit plusieurs magasins & de belles maisons, où demeurent de riches marchands, qui occupent cette partie du grand fauxbourg du marché, qui surpasse en étendue la ville même. Il en est séparé par des murailles munies de très-fortes tours, & par un large fossé; & il a ses paroisses, ses couvens, ses rues & ses places. Il y en a une grande où les Jésuites avoient leur college, & une belle église bâtie depuis quelques années en l'honneur de saint Joseph. Il y a aussi dans ce fauxbourg un mail, avec un couvent de Capucins dans le voisinage. L'église paroissiale du fauxbourg, appellé saint Paterne, où sont le grand hôpital & la maison des Dominicains, est très-belle & ornée d'un haut clocher. La riviere fait la séparation de ce fauxbourg d'avec la ville, où elle coule dans les fossés jusqu'à ce qu'étant proche du château du Lis, elle y entre pour servir à le fortifier, quoiqu'il soit presque abandonné. Cependant un haut donjon & quelques grosses tours, qui y restent, font connoitre qu'il étoit très-fort, étant environné de cette petite riviere, qui passe ensuite dans la ville, où elle fait tourner plusieurs moulins dans une grande place qui lui a servi de place d'armes, & qui aujourd'hui sert d'ornement à la porte de la mer, au haut de laquelle on voit la figure de saint Vincent. La ville est entre le fauxbourg du marché & celui de saint Parterne, & n'est composée que de petites rues étroites & remplies de quantité de peuple, si on en excepte celle qui va de la porte de la mer à la maison de ville, ornée d'une tour d'horloge, & celle qui monte à l'église cathédrale. Quant au port, il est entre deux autres petits, dont l'un est du côté des Capucins, & sert de demeure aux gens de mer; l'autre a les magasins des marchandises étrangeres, & plusieurs couvens, entre lesquels celui des Ursulines tient le premier rang.

Cette ville fut érigée en comté par ses anciens Souverains, & réunie à leur domaine par Alain *le Grand*. Aujourd'hui l'évêque est en partie seigneur de Vannes.

Saint Paterne est le premier évêque connu de Vannes. Cet évêché vaut environ seize mille livres de re-

venu. On compte dans son diocèse cent soixante paroisses & plusieurs succursales. L'église cathédrale est dédiée à saint Pierre, & le chapitre est composé d'un archidiacre, d'un trésorier, d'un chantre, d'un écolatre, d'un pénitencier, & de quinze chanoines. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 5. p. 146.

Le commerce le plus considérable de ce pays, est celui des bleds, & le pays est riche lorsque la vente en est facile & à bon prix; il s'y recueille ordinairement jusqu'à six mille tonneaux de bled, & jusqu'à neuf mille de seigle. Ces bleds sont portés à S. Sébastien, & quelquefois en Portugal, sur la côte du golfe de Gascogne à Bayonne, à Bordeaux & à la Rochelle. Les retours des bâtimens qui ont porté ces grains en Espagne sont fort avantageux, parce qu'ils consistent principalement en especes. Les marchands de Vannes font aussi quelque commerce de fer en verges, qu'ils tirent des forges de la Province. Ils font aussi commerce de sardines & de congres qui se débitent fort bien, même à Bordeaux, à la Rochelle, à Nantes, & à saint Malo. On dit que la seule ville de Port-Louis débite tous les ans quatre mille bariques de sardines aux marchands de saint Malo, qui sont en possession d'en faire le débit par toute l'Espagne & la méditerranée. Les Habitans de Belle-Isle font aussi un commerce de sardines qui leur est très-avantageux. On prétend que la pêche qu'ils en font leur produit tous les ans mille ou douze cens bariques. Les bâtimens qui font cette pêche, sont de deux ou trois tonneaux, & montés de cinq hommes qui vont à voile & à rames. Chaque bateau porte au moins douze filets de vingt à trente brasses, pour en changer, selon la quantité de poisson qu'il prend. Les marchands achetent les sardines au bord de la mer, les salent & les arrangent dans des barriques, où on les presse pour en tirer l'huile qui les feroit corrompre. Il faut ordinairement neuf à dix milliers de sardines pour remplir une barrique; & de trente ou quarante barriques de ce poisson, on n'en fait qu'une barrique d'huile.

2. VANNES, *Vennæ*, bourgade du duché de Lorraine, au diocèse de Toul, dans la prevôté de Gondreville. Son église paroissiale est sous l'invocation de saint Martin, & l'évêque de Toul est patron de la cure. Le chapitre de Briey perçoit les deux tiers des dixmes, & le curé l'autre tiers. Il y a à un quart de lieue un château qui appartient aux Seigneurs de Ligneville, qui sont aussi seigneurs de Vannes, & dont les ancêtres ont fondé une chapelle sous l'invocation de saint Jacques & de sainte Marguerite.

VANNIA, ville d'Italie: Ptolomée, l. 3, c. 1, la donne aux *Bechuni*. Le MS. de la bibliothéque Palatine lit *Vaunia* au lieu de *Vannia*. Cluvier, suivi par Baudrand, croit que c'est aujourd'hui FANNA, bourg de l'état de Venise.

VANNIANUM-REGNUM, royaume de la Sarmatie Européenne, dont Pline, l. 4, c, 12, fait mention. C'est le royaume de Vannius, que Drusus César avoit donné aux Suéves; non à toute la nation des Suéves, mais à ceux de ces peuples que Drusus avoit envoyés fixer leur demeure au-delà du Danube, entre le *Marus* & le *Cusus*. Ce royaume ne fut pas de longue durée. Vannius lui-même fut chassé de ses états par Jubilius, roi des Hermunduriens, & par Vangion & Sidon, fils de sa sœur. Ces deux derniers partagerent entr'eux le royaume de leur oncle qui alla s'établir dans la Pannonie, avec ceux de ses sujets qui lui étoient demeurés fideles. * *Tacit*, An. l. 12.

VANNIDENSIS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense, selon la notice des évêchés de cette province, qui fait mention de *Rogatianus*, son évêque.

VANNIEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département d'Iaocheu, seconde métropole de la province. Elle est de 0. d. 22'. plus occidentale que Peking, sous les 29. d. 14'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VANNIENSES. Voyez FLAMONIENSES.

VANNUNGAN, ville de la Chine, sur la route de Canton à Peking, à la droite de la riviere Kiam, entre Kanchen, & Pekitsiven. Cette ville, située dans une plaine unie & fertile, n'est pas bien grande. Elle étoit autrefois bien bâtie & fort propre, comme on le peut encore voir par ses ruines, & par un portail fort superbe. Mais les Tartares y ont fait de grands ravages; l'herbe est si haute par tout, & les maisons sont tellement ruinées qu'on ne sauroit trouver les vestiges des rues. Un peu plus loin, en suivant la même route, on trouve la bourgade appellée Pektisiven, où les maitres des navires ont coutume de se fournir de voiles, & de tout ce qu'ils ont besoin pour leurs vaisseaux. Son enceinte est grande. On trouve en y entrant des grottes faites de main d'homme; mais que la guerre a ruinées pour la plûpart. La plus considérable peut avoir autour de quarante pieds de hauteur. Elle est large à proportion, & elle a deux voûtes où l'on peut monter par un degré, dont les marches sont basses & larges de quatre enjambées. Tout cet ouvrage est de terre glaise, mais si bien travaillé, qu'on prendroit cette grotte pour une chose que l'eau auroit faite, en se faisant chemin au travers d'une roche. * *Voyage des Hollandois à Peking, p.* 5.

VANS, ville de France, dans le bas Languedoc, diocèse & recette d'Usez. On ne donne à cette petite ville que quinze cens soixante & dix-huit habitans.

VANSUI, petit lac de la Chine, dans la province de Kiangsi, au voisinage de la ville de Nansung. * *Atlas Sinens.*

VANTADOUR. Voyez VENDATOUR,

VANTENA, ville d'Egypte, selon Ortelius, qui cite la lettre des évêques de cette province à l'empereur Leon. Cette lettre se trouve dans le recueil des conciles.

VANTIEN, petite cité de la chine, dans la province d'Iunnan, au département de Lungchuen, premiere petite cité de la province. Elle est de 17. d. 36'. plus occidentale que Peking, sous les 24. d. 31'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VANVEY, bourg de France, dans la bourgogne, bailliage de châtillon, sur la riviere d'Ourse. Il y a dans ce bourg un prieuré de l'ordre de saint Benoit, sous le titre de saint Barthelemi. Vanvey est une châtellenie royale. Jaillot écrit Vanney.

VANVRES, *Vinvæ*, village de l'isle de France, à une lieue au midi de Paris. Ce lieu est fameux par la bonté de son beurre. On dérive son nom de *Venna* ou *Benna*, qui, en vieux françois, signifioit *Pêche*, parce qu'il n'étoit habité que de pêcheurs de la riviere de Seine. M. le Prince de Condé y a une fort belle maison, qui appartenoit ci-devant à M. de Montargis.

VANXIN, montagne de la Chine, dans la province de Queicheu, au midi de la ville de Sunan. Elle est extrêmement escarpée de tous côtés. Il n'y a qu'un sentier fort étroit, par lequel on peut y monter. Dans le temps de guerre, les habitans de Sunan se retirent sur cette montagne, où ils sont hors de toute insulte.

VAOR, commanderie de Malte, dans le haut Languedoc, au diocèse d'Alby.

VAPANES, lieu de l'isle de Corse, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 224. Il ne dit pas dans quelle partie de l'isle il étoit situé.

VAPINCUM, VAPINQUUM & VAPINGUM, ville de la gaule Narbonnoise. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Milan à Arles, entre *Caturigæ* & *Alabons*, à dix-sept milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. C'est le nom ancien de la ville de Gap. Voyez GAP.

VAPLUARII, peuples qui habitoient vers l'embouchure du Rhin, selon B. Rhenanus, qui se fonde sur un ancien fragment de la table de Peutinger. Velser a substitué APSUARII pour VAPLUARII, & il entend par-là les ANSUARII.

VAQUEVILLE, *Episcopi Villa*, bourg de France, dans le pays Messin, au bailliage de Vic. Son église paroissiale est sous le titre de l'Invention de S. Etienne. Le hameau de Venay dépend de Vaqueville, dont l'évêque de Metz est seigneur.

VAR, (le) riviere qui fait la séparation de l'Italie & de la France. Voyez VARUS. Elle prend sa source au mont Cemélione, dans les Alpes, traverse une

après quelques douze lieues de cours du sud au nord, partie des dépendances du comté de Nice, passe par Entrevaux auprès de Glandeves, & vient vers son embouchure séparer le comté de Nice de la Provence, où elle se jette dans la mer Méditerranée, à une demi-lieue à l'occident de Nice.

1. VARA. Voyez VARAR.

2. VARA; ce mot signifie, en Arabe, derriere & au-delà.

VARA-GIHOUN, c'est-à-dire, ce qui est au-delà du Gihon & de Loxus. C'est la Transoxane que les Arabes appellent aussi Maouarannahar ce qui est au-delà du fleuve; car ils qualifient du nom de fleuve par excellence le Gihon, que les Persans nomment aussi en leur langue Roud, & Roud-Khaneb, qui signifie absolument & généralement le fleuve.

VARA-SIHOUN, c'est-à-dire, ce qui est au-delà du Sihon, qui est le *Jaxartes* des anciens. C'est proprement le Turquestan, appellé aussi pour la même raison Vara-Khogend, à cause qu'il s'étend au-delà de la ville de Khogend, qui est bâtie sur le fleuve Sihon.

VARADA, ville de l'Espagne Tarragonoise: Ptolomée, l. 2, c. 6. la donne aux Carpetains.

VARADANUS. Voyez ACHARDEUS.

VARADE, bourg de France, dans la Bretagne, recette de Nantes. C'est le premier bourg qu'on trouve en passant de l'Anjou dans la Bretagne, lorsqu'on descend de la Loire. Il est situé sur cette riviere à l'opposite de saint Florent le vieux.

VARADETUM, ville des Gaules, selon un fragment de la table de Peutinger, cité par Ortelius.

VARADIN. Voyez WARADIN.

VARAGIO, VARAGGIO, bourg d'Italie, dans l'état de Genes, sur le bord de la mer, à deux lieues de Savone, au nord-est. On le trouve diversement nommé par les anciens. Les uns écrivent *Varagium*, & les autres, *Varago*, *Voragium*, ou *Vorago*.

VARAISE, ville de France, dans la Saintonge, selon Corneille, qui la met sur la riviere de Char, environ à une lieue de saint Jean d'Angely. Varaise n'est qu'un village.

VARALII, peuples de la Dalmatie, & qui furent d'abord nommés ARDIÆI. Voyez ARDIÉENS. On croit que ce sont les VARDEI de Ptolomée, l. 2, c. 17. & les VARDÆI de Pline, l. 3, c. 22. qui les appelle *Populatores Italiæ*.

VARALLO, ou VARAL, ville d'Italie, au duché de Milan, dans le Val de *Sessia*, sur la riviere qui donne son nom à cette vallée. Merula, l. 2, c. 11. appelle cette ville *Varalle Alpinarum gentium celebris præfecturæ municipium*. A demi-lieue de Varallo, sur une montagne délicieuse, qu'on nomme la montagne de Varal, est un lieu d'une grande dévotion, appellé *la nouvelle Jérusalem*.

VARAMBON, ville de France, au pays de Bresse. Voyez VAREMBON.

VARAMUS, fleuve d'Italie, chez les Venetes: Pline, l. 3, c. 18, dit que ce fleuve se jettoit dans l'Anassus. Le pere Hardouin, au lieu de VARAMUS écrit VARRAMUS, & croit que c'est Muzonella qui se jette dans des marais, près de Marano au Frioul.

VARANO, *Varanus-Lacus*, lac d'Italie, au royaume de Naples, dans la Capitanate, près de la côte septentrionale. Son circuit est de cinq lieues, & il se décharge par un petit canal dans le golfe de Rodia, à deux lieues à l'occident de la ville de Rodia. * *Magin*, carte de la Capitanate.

VARAR, golfe de la Grande Bretagne: Ptolomée, l. 2, c. 3. le marque sur la côte orientale, entre l'embouchure du fleuve Loxa & le golfe *Tuæsis*. Au lieu de VARAR, le grec porte VARA. C'est aujourd'hui le golfe de Murray en Ecosse, *Murray-Firth*. Buchanan croit que la province de Murray, qui est baignée par ce golfe, a été aussi autrefois appellée VARAR, nom que la riviere de Farray, qui se jette dans ce golfe, a, en quelque sorte, retenu. * *Délices de la Grande Bretagne*, t. 6, p. 1372.

VARARITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice des évêchés de cette province, qui fournit *Julianus*, un de ses évêques.

VARAS, ou SAINT PAUL DE VARAS, bourg de France, dans la Bresse, & le chef-lieu d'un mandement, avec titre de comté, au sud-ouest de Bourg. Il députe aux assemblées de Bresse.

VARBOSANYEN, selon Corneille, & VERBOSANIE, selon de l'Isle, qui la marque à la source de la riviere Bosna. Corneille, qui ne cite aucun garant, dit qu'elle a été quelque-temps la capitale de la Bosnie, qu'elle est dans l'Hersegovine, ou haute Bosnie, & partagée en deux par la riviere de Melietzka, & qu'elle n'a point de murailles.

VARCAONENSIS, ou VIRGAONENSIS. Voyez au mot ALBA, l'article ALBA-VIRGANOENSIS.

VARCEVO, petit bourg de la Dalmatie, sur le chemin de Zarra à Scardona. On le prend pour le *Collentum* des anciens.

VARCIA, ville de la Gaule Belgique: l'itinéraire d'Atonin la marque sur la route d'*Andematunum*, à *Cambaie*, entre *Andematunum* & *Vesontio*, à seize milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre milles de la seconde. Alting croit que VARCIA est présentement *Vercar*, village sur la Sône.

VARCIANI, peuples de la haute Pannonie: Ptolomée, l. 2, c. 15. les place dans la partie orientale de cette province. Pline, l. 3, c. 25. fait aussi mention de ces peuples.

VARCOSSOS, siége archiépiscopal d'Asie, selon la notice du patriarchat d'Antioche, publiée par Schelstrate.

VARDÆI & VARDEI. Voyez VARALII.

VARDARI, *Bardarus*, *Bardarius*, *Axius*, riviere de la Turquie européenne, dans la Macédoine. Elle a sa source dans les montagnes qui sont aux confins de la Servie, de la Bulgarie & de la Macédoine. Elle coule d'abord du nord au midi, & arrose Scopia ou Uscopia; quand elle est arrivée vers Starachino qu'elle mouille, elle commence à courir du nord occidental au midi oriental, &, après avoir arrosé Toly ou Monaster, elle va se jetter dans le golfe de Salonique. Les principales rivieres qu'elle reçoit, sont Jesovo, d. Psinia, g. & Vistriza, d. * *De l'Isle*, Atlas.

VARDBERGA, ou VARDBURGUM, noms que les auteurs latins donnent à la ville de Warberg, petite ville du royaume de Suede, dans la province de Halland.

VARDIMISSENSIS. Voyez BARTIMISIENSIS.

VARDOGNA, bourgade de la Morée, dans la Zacanie, au couchant du lac de Feno. Ce que de Wit appelle Vardogna, est sans doute le même lieu que De l'Isle appelle Vulsi, auprès d'un lac de même nom, & qu'on appelle ici Feno, nom que je ne trouve dans aucun autre géographe; ce doit être aussi le même lieu que Baudrand nomme Stovisi. *De Wit*, Atlas.

VARDULI, peuples de l'Espagne Taragonoise, sur l'océan Cantabrique; Ptolomée, l. 2, c. 6. leur donne une ville nommée *Menosca*. Pomponius Méla, l. 3, c. 1. & Pline, l. 2, c. 3, parlent aussi de ces peuples. Ce dernier, l. 4, c. 20, nomme leurs villes *Alarosgi*; *Menosca*, *Vesperies* & *Amanum Portus*, où étoit *Flaviobriga-Colonia*. On convient que le pays des Vardules est aujourd'hui le *Guipuscoa*.

VAREMBON, ville de France, dans la Bresse, sur la rive droite du Saran, qu'on y passe sur un pont, & qui au-dessous se joint à l'Ain. Cette petite ville n'est remarquable que par son église collégiale, au milieu du chœur de laquelle on voit un tombeau de marbre. C'est celui du fondateur de ce chapitre. Voici l'épitaphe qu'on y lit: *Hic jacet reverendissimus in Christo Pater & Dominus Ludovicus titulo S. Anastasiæ S. R. E. cardinalis de Varembono vulgariter nuncupatus, episcopus Maurianensis, qui obiit XXII. mensis Septembris anno Domini M. CCCCLI.* Le véritable nom de ce cardinal étoit *la Palue*. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 3, p. 539.

La paroisse de Varembon est une annexe de Priay. Il y a un hôpital. La justice ressortit au bailliage de Bourg. Varembon est le chef lieu d'un mandement, & une communauté qui députe aux assemblées de la Bresse. Voyez VARAMBON.

VAREN, riviere de l'Amérique méridionale, dans la France équinoxiale. C'est une petite riviere, qui,

va se décharger dans le canal naturel, qui sépare au sud l'isle de Cayenne du continent, depuis la riviere de Wia, jusqu'à celle de Cayenne.

VARENDORPH, ou VARNDORP, *Varendorpium*, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, à cinq lieues de Munster, sur l'Ems, qui en cet endroit n'est guere plus gros que la riviere d'Aa, sur laquelle la ville de Munster est située. L'Ems passe sous une des portes de Varendorph, qu'il fortifie assez bien de ce côté-là, & qui a de bons fossés ailleurs. Cette ville est mal-propre, à cause des fumiers que les habitans mettent devant leurs portes, comme presque par-tout en Westphalie, & même dans les grosses villes. Varendorph est remarquable, en ce que Varus, capitaine Romain, sous Auguste, se retrancha dans son voisinage. On voit encore autour de la ville les vestiges du fossé qui environnoit son camp. Ce fossé est présentement à demi-comblé, & presque rempli de bois & de broussailles. Il ne seroit pas impossible que cette Ville eût pris son nom de Varus, *Varendorph*, pouvant signifier le bourg de Varus. Varendorph appartient à l'évêque de Munster, qui y tient garnison. *Corn.* Dict. Voyage d'Osnabrug.

VARENGUEBEC, marquisat de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutances. On y voit un ancien château. Plusieurs paroisses relevent de ce marquisat, & il y a à Varenguebec un bailli, devant lequel se portent les procès. Le bois de Limor, qui est très-grand, dépend de cette paroisse, & le prieuré de saint Michel de Bose y est en partie enclavé.

1. VARENNE, (La) bourg de France dans l'Anjou, élection d'Angers, il est considérable.

2. VARENNE, lieu de France, dans la Bourgogne, recette de Châlon. Sa situation est belle. La Sône passe auprès. Le grand chemin de Châlon à Lyon y passe. C'est un petit vignoble.

3. VARENNE, lieu de France, dans la Bourgogne, recette de Beaune. Ce lieu situé dans une grande plaine est de la paroisse de Ruffey. Il y passe une petite riviere sur laquelle il y a un pont. Elle vient de l'abbaye de Serrigny. Il y a peu de vignes, & c'est un petit passage.

4. VARENNE, riviere de France, en basse Normandie, dans le petit pays appellé le Houlme, où elle prend sa source au lieu appellé Chanu, d'où elle court en serpentant vers le midi, passe à Domfront, & va se joindre à la Mayenne. *Corn.* Dict. *de l'Isle*, *Robert Atlas*.

VARENNES-LES-GRANDES, bourgade de France, dans la Bourgogne, prieuré de l'ordre de S. Benoît, & paroisse du diocèse de Langres, bailliage & recette de Châlons.

VARENNE-SAINT-MAUR, (La) lieu de l'Isle de France, élection de Paris. Il donne le nom à la plaine des environs, & il a pris le sien de ce que c'étoit un endroit où les rois prenoient autrefois le plaisir de la chasse.

1. VARENNES, paroisse de France, dans la Bourgogne, au bailliage & recette de Mâcon. Elle est située sur de petites montagnes éloignées des villes. Il y passe une petite riviere nommée Cernin, & qui se déborde souvent, à cause des eaux qui découlent des montagnes. Vaux-la-Montagne, les Galines, les Thuileries & les Noyers en dépendent.

2. VARENNES, ville de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins, près de l'Allier, aux frontieres de la basse-Auvergne. C'est une petite ville ruinée par les grands passages des gens de guerre, qui ont fait déserter la plûpart des habitans, dont il ne reste plus qu'environ quatre cens. Elle est bâtie sur une éminence, qui s'abaisse doucement du côté de la riviere, qui en lave le pied. Cette ville est du domaine du roi, mais engagée; aussi dans son présidial, on ne rend justice que sous le nom du roi, & non pas sous celui de l'engagiste. Il n'y a qu'une grande rue qui soit remarquable. La petite riviere de Vallenson, qui prend sa source en Auvergne, passe à l'extrémité du fauxbourg. Il n'y a qu'une seule église qui appartient aux chanoines réguliers de Sainte-Croix, sous la regle de saint Augustin. Cette église, ainsi que la maison religieuse, fut fondée en 1390, par le duc Robert de Bourbon, petit-fils de saint Louis. Ce prince allant à Rome, mena avec lui deux religieux de Sainte-Croix de Paris, & à son retour, il les établit dans la ville de Varennes, leur donnant entr'autres reliques un morceau de la vraie Croix. Ces religieux possédent aussi une épine de la couronne de Notre-Seigneur, avec des reliques de saint Roch & de saint Sébastien. * *Corn.* Dict. Journal d'un voyage de France & d'Italie. *Le P. Boussingaut*, nouveau théâtre du monde, 1. part.

3. VARENNES, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Saumur.

4. VARENNES, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches.

5. VARENNES, lieu de France, dans la Champagne, à quatre lieues de Langres. C'est un lieu renommé par la naissance de saint Gengoul, connétable de France, & par le prieuré qui y a été établi en son honneur. On y voit une fontaine, qu'on dit y avoir été transportée par ce Saint, & dans laquelle il convainquit sa femme d'infidélité. Il y fit bâtir & dota l'église paroissiale, qui depuis a été changée en prieuré, sous le titre de saint Pierre & de saint Gengoul, à la requisition & par la fondation de Regnier, ainsi qu'il paroit par la charte de Regnault, évêque de Langres, de l'avis des chanoines de sa cathédrale. Cette charte est conservée dans les archives de l'abbaye de Molesme, à laquelle ce prieuré a été donné par cette charte, qui, quoique sans date, doit être rapportée entre l'an 1080. & l'an 1081. D'autres néanmoins la rapportent à l'an 1084. Ce prieuré vaut six mille livres de rente. * *Baugier*, mémoire de Champagne, t. 2, p. 90.

6. VARENNES, paroisse de France, dans le Nivernois, élection de la Charité. Le seigneur de ce lieu a un château qui est des plus anciens du royaume, & d'une construction singuliere. On voit dans cette paroisse une chapelle appellée saint Silvain: l'ancienneté du bâtiment fait croire que c'étoit un monastere, comme saint Annaire, évêque d'Auxerre, le rapporte en 580, *monasterium quod dicitur Varennia*. Il y a dans le territoire de cette paroisse des mines de fer.

7. VARENNES, prieuré de France, dans le diocèse de Meaux. Il est de trois cens livres.

8. VARENNES, lieu de France, dans la Bourgogne, recette de Mâcon. Les rivieres de Grosne & de Sône y passent. C'est un passage de Mâcon à Lyon. Il y a un pont ruiné.

9. VARENNES, châtellenie de France, dans le Berry, élection de la Charité-sur-Loire.

10. VARENNES, abbaye de France, au diocèse de Bourges, dans la paroisse de Fougerolles, à deux lieues au couchant de la Châtre, dans l'archiprêtré de Cluys. C'est une abbaye d'hommes de l'ordre de Cîteaux, & filles de Valuisant. Elle fut fondée par les libéralités de Guy de Chauvigny, en 1148, selon quelques-uns, & en 1155. ou 1162, selon d'autres. Ebon de Dols, *Ebo de Dols*, en jetta les premiers fondemens. Les seigneurs de Cluys, ne le souffrant qu'avec peine, Henri, roi d'Angleterre, ôta la premiere pierre du fondement, puis la remit, & voulut en être le fondateur, & le gardien ou conservateur. Elle retenoit pour ses principaux bienfaiteurs les seigneurs de Dols & de Cluys.

11. VARENNES, (La) contrée de France, dans la Touraine, sur le bord de la Loire. Les Varennes, qui sont le long de la Loire, sont des terres sablonneuses, faciles à cultiver, & toujours en labour. Elles rapportent du seigle, de l'orge, du mil, des légumes pour la province, & on en tire la gaude pour les teintures. * *Piganiol*, Description de la France, t. 7.

VARENNES-BOURREAU, bourg de France, dans le Maine, élection de Château-Gontier.

VARENNES DE REUILLON, paroisse de France, dans la Bourgogne, recette de Semur en Brionnois. Elle est composée de plusieurs hameaux & autres dépendances. Il y a deux collectes dans cette paroisse, l'une du Brionnois, l'autre du Charolois. Les habitans de la côte du Brionnois sont de la recette

&

& du bailliage de Semur; ceux de la côte de Charollois sont du bailliage & recette de Charolles. Tous ces lieux sont situés sur la riviere de Loire & sur une éminence. La riviere de Reconse en est proche aussi.

VARENNES SAINT SAUVEUR, paroisse de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins, entre la riviere de Soulevan, & des terres de bruyeres & des bois. Targeat, Cervillas & la Graniere en dépendent.

VARENSIS-LIMES, lieu d'Afrique. Il en est parlé dans la notice des dignités de l'empire, *sect.* 2, & dans le décret de Gratian, *Causâ* 13. Il est fait mention d'un concile tenu dans ce lieu, & appellé *Varense concilium*.

VARENTANUM, VARENTUM ou VERENTUM, ville de Toscane, selon l'itinéraire d'Antonin. Léander croit que c'est aujourd'hui *Valentano*, bourgade de la Toscane.

VARENUS, siege épiscopal de l'Hellespont, sous la métropole de Cyrique. *Domninus*, son évêque, souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Léon. *Harduin*, collect. conc. t. 2, p. 741.

VARESE ou VARESIO, *Baretium*, bourg d'Italie, au duché de Milan, sur la riviere d'Olona, environ à trois lieues du lac de Como, du côté de l'occident, & à deux lieues du lac de Ghivira ou Ghiura. * *Magin*, carte du duché de Milan.

VARESE, bourg d'Italie, sur la côte orientale de Genes.

VARETATÆ, peuple de l'Inde, selon Pline, *l.* 6. *c.* 20. Le Pere Hardouin remarque que le manuscrit de la bibliotheque Colbertine, au lieu de *Varetatæ*, porte *Suataratæ*.

VARETUM, fleuve de la Cappadoce, selon quelques exemplaires de Pline, *l.* 6, *c.* 20; mais le Pere Hardouin a prouvé qu'au lieu de VARETUM, il falloit lire EVARCHUM. Il s'appuie sur le témoignage de Marcian d'Héraclée, *Perip.* p. 106, & sur celui d'Etienne le géographe. Voyez EVARCHUS.

VARGIONES, peuples de la Germanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, Scudus croit que ces peuples habitoient vers les sources du Danube, dans le comté de Barr, *Barr Landtgrafschaft*.

VARHEL ou VECZEL, bourg de la Transilvanie, à douze lieues d'Hermanstad, vers le midi occidental. On le prend pour l'ancienne *Ulpia Trajana*.

1. VARIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Strabon, *l.* 3, *c.* 162, & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Ce dernier la donne aux *Berones*. Pline, *l.* 3, *c.* 3, dit qu'elle étoit sur le bord de l'Ebre, dans l'endroit où ce fleuve commence à être navigable. On croit que la ville de *Logrogne* s'est élevée de ses ruines.

2. VARIA ou VANIA, ville d'Italie, dans la Pouille: L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Equotuticum* à *Tarentum*, entre *Butuntus* & *Turres*, à douze milles du premier de ces lieux, & à vingt & un milles du second. Simler a cru qu'au lieu de *Varia* ou *Vania*, on devoit lire *Barium*; ce qui est très-vraisemblable, car il est question de la ville de Bari. Voyez BARI.

VARIANA, ville de la basse-Moesie: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Viminacium à Nicomédie, entre *Augustæ* & *Valeriana*, à douze milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 6, nous apprend que l'empereur Justinien releva cette ville, qui étoit tombée en ruine. Le nom moderne est BRANNICERO, selon Lazius; mais dans un autre endroit il dit que c'est VARADIN.

VARIANÆ, ville de la Pannonie, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Œmona* à *Sirmium*, entre *Siscia* & *Menneianæ*, à vingt-trois milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second; mais dans la route d'Italie, dans la Dalmatie, en passant par l'Istrie, le même itinéraire met VARIANÆ à vingt-quatre milles de *Siscia*. Cellarius, *Geogr. ant. l.* 2, *c.* 8, croit que *Varianæ* est la même chose que *Castra-Variana*, &, selon Ortelius, le nom moderne est *Wara* sur Drave.

VARIANUS-VICUS, lieu d'Italie. Voyez *Vicus Varianus*.

VARIATION. Ce mot a divers usages; mais je me bornerai à celui qu'il a dans la géographie. On appelle ainsi la différence qu'il y a entre le vrai nord, & le nord indiqué par la boussole.

Cet instrument, si connu depuis peu de siécles, a été inconnu aux anciens. Ils connoissoient dans l'aimant cette vertu attractive, qui surprend ceux qui en voyent l'effet pour la premiere fois; mais ils en ignoroient la plus utile propriété. Ils ne s'aviserent point de soupçonner cette pierre d'avoir deux pôles, qui semblent répondre à ceux de notre globe, & qu'une aiguille dont les bouts sont touchés à ces deux poles, acquiert la vertu de se tourner d'elle-même vers les pôles dont elle a été touchée; c'est-à-dire, que la partie frottée au pôle septentrional de l'aimant, cherche le nord, & celle qui a été frottée au pôle méridional, cherche le midi.

Cette découverte, que les Chinois ont eue longtemps avant les Européens, est d'une grande ressource pour les voyages de long cours. Les navigateurs dans un temps obscur, ne voyant ni étoiles, ni soleil, ne savent où prendre le nord: l'aiguille aimantée le leur montre; mais cet avantage n'est pas aussi parfait, qu'il le seroit, si l'aiguille montroit toujours le même nord. Elle varie; & bien loin qu'elle soit également conforme aux vrais pôles du monde, elle n'est pas toujours d'accord avec elle-même. C'est ce manque de conformité que nous appellons VARIATION. Quelquefois, ou en quelques endroits, elle décline à l'orient, ailleurs à l'occident. C'est ce que l'on appelle DÉCLINAISON ou VARIATION ORIENTALE, ou OCCIDENTALE, selon que l'aiguille est *nord-est*, ou *nord-ouest*. Ces mots NORD-ESTER, ou NORD-OUESTER, sont des termes de navigation inventés, pour exprimer cette variation.

Cette aiguille est appliquée à une rose de carton, sur laquelle sont marqués les trente-deux-vents. Celui du nord est distingué par une fleur de lis. On fut long-temps à s'appercevoir de sa variation ou déclinaison. Elle fut publiée la premiere fois en 1549, par un nommé Caboto, navigateur Vénitien; mais de l'Isle a eu entre les mains le manuscrit d'un pilote dieppois, nommé Crignon, dédié à l'amiral Chabot en 1534, où il est fait mention de la déclinaison de l'aimant. Cette nouveauté révolta les philosophes, dont elle dérangeoit trop les idées. Ils la nierent fierement, parce qu'elle n'accommodoit pas leur systême: mais enfin elle devint incontestable, & il fallut s'y rendre.

On observa que sous le méridien des Açores il n'y avoit point de déclinaison, & l'on crut avoir trouvé un principe naturel pour y fixer le premier méridien; ce qui jusques-là n'auroit pû être fait qu'arbitrairement, & par conséquent n'auroit pas été au gré de tout le monde. Comme on voyoit par la direction de l'aimant qu'il avoit des poles, & par sa déclinaison qu'ils n'étoient pas les mêmes que ceux de la terre, on les plaça où l'on voulut, avec une assez grande liberté, qui étoit l'effet du manque d'observations.

On vint ensuite à s'appercevoir de deux nouveaux méridiens exempts de déclinaison, l'un qui passoit par un cap situé proche du cap de Bonne-Esperance, & que l'on nomma pour cette raison le cap des Aiguilles aimantées, parce qu'en ce lieu les aiguilles aimantées marquoient le vrai nord: l'autre qui passoit à Canton dans la Chine. On détermina les angles d'intersection de ces méridiens, que l'on croyoit fixes, parce que la présomption est toujours pour l'immobilité. On remplit leurs intervales d'autres méridiens, sous lesquels il y avoit déclinaison, arrangés proportionnellement.

On découvrit, (& Gassendi fut le principal auteur de cette découverte) que la déclinaison de l'aimant avoit une variation, c'est-à-dire, que dans un même lieu elle changeoit d'un temps à un autre, & changeoit perpétuellement. Ce phénomene essentiel renversa tout.

Jusqu'ici j'ai emprunté de Fontenelle, *histoire de l'Académie des Sciences*, *année* 1712, *p.* 22, la plus grande partie de ce que je viens de dire. Ecoutons ce que dit le P. Gouie sur cette matiere qu'il possédoit

parfaitement. Il a eu en main d'excellens mémoires, & il étoit l'homme du monde le plus propre à les mettre en œuvre.

Il y a, dit-il, peu de matieres sur lesquelles on se soit plus détrompé que sur celle de la déclinaison & de la variation de l'aimant. Car dès que Chabot & Oviedo eurent avancé que l'aiguille aimantée déclinoit tantôt vers l'orient, & tantôt vers l'occident, les philosophes & les géographes prévenus en faveur de la vertu directrice de l'aimant, & de l'attraction des poles du monde, se récrierent contre cette nouvelle découverte, disant que ces deux pilotes étoient des ignorans, qui, s'étant trompés, vouloient tromper les autres. Mais une infinité d'observations, que l'on fit ensuite, presque dans toutes les parties du monde, prouverent si bien la déclinaison de l'aimant, qu'il ne fut plus permis d'en douter. Chacun raisonna à sa maniere sur les experiences qui lui tomberent entre les mains. Les physiciens en chercherent la cause & donnerent leurs conjectures pour des vérités. Les mathématiciens, après avoir donné aux pilotes des régles sûres pour observer la déclinaison de l'aimant, & pour corriger leur route, que l'infidélité de la boussole rendoit souvent mauvaise, essayerent de trouver par ce moyen les longitudes si nécessaires à la navigation. Mais les systêmes qu'ils en firent se trouverent tous faux dans la suite, aussi-bien que les raisonnemens des philosophes, qui n'avoient tout au plus qu'un rapport apparent. * *Observat. physiq & mathémat. à la suite des Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, à l'année* 1692, *p.* 408.

Le fameux Simon Stevin fit imprimer en 1608, sur les observations d'un certain géographe nommé *Plancius*, un traité qu'il intitula *de Limenheuretica*, parce qu'il y enseigne la maniere de trouver un port par la seule hauteur du pole, & la déclinaison de l'aimant; son systême est appuyé sur les principes suivans.

1. Sous un même méridien, dans le même hémisphere, la déclinaison est par-tout la même.

2. Il y a des méridiens que l'on peut appeller magnétiques, sous lesquels il n'y a nulle déclinaison.

3. Le premier méridien magnétique passe par Corvo, l'une des Açores. Le second à 60 d. de longit. par Helmshudam, à l'orient du nord cap de Finmarchie. Le troisieme à 160. d. de longit. par l'embouchure de la riviere de Canton dans la Chine.

4. Dans le premier intervalle, c'est-à-dire, entre les deux premiers méridiens magnétiques, la déclinaison est au nord-est; dans le second, elle est au nord-ouest.

5. Entre deux méridiens magnétiques, à une égale distance de l'un & de l'autre, il y a un méridien, que l'on peut appeller le méridien de la plus grande déclinaison, parce que la déclinaison croit toujours également depuis le méridien magnétique jusqu'à ce méridien-là, & qu'ensuite elle décroit dans la même proportion jusqu'au méridien magnétique suivant.

6. La plus grande déclinaison du premier intervalle est de 13. d. 24'. dans l'hémisphere septentrional, & de 19. d. dans l'hémisphere méridional. La plus grande déclinaison du second intervalle est de 33. d. dans l'hémisphere septentrional, & de 22. dans l'hémisphere méridional. Il ne dit rien de l'hémisphere occidental, parce qu'il n'avoit pas trouvé d'observations sur lesquelles il pût fonder son raisonnement.

Metius ajouta au systême de Stevin un méridien magnétique, & deux intervalles, chacun de 100. d, en longit., l'un de 160. d. jusqu'à 260, dans lequel la déclinaison est au nord-ouest; & l'autre depuis 260. d. jusqu'à 360, dans lequel la déclinaison est au nord-ouest

Le systême de Bartolomeo Crescentio, que l'on trouve dans le livre second, chap. 9. *De Nautica Mediterranea*, imprimé en 1607, est plus simple. Il n'y a qu'un méridien magnétique qui passe par la pointe orientale de l'isle de saint Michel, & par le milieu de l'isle de sainte Marie des Açores: ce méridien est coupé à angles droits aux poles du monde, par le méridien de la plus grande déclinaison, laquelle n'est que de 22. d. 30'. La déclinaison est toujours au nord-est dans l'hémisphere oriental, & toujours au nord-ouest dans l'occidental, croissant également, & d'une maniere proportionnée à la longitude dans la premiere moitié de chaque hémisphere, & décroissant de même dans l'autre moitié.

Pour trouver la longitude dans ce systême, il ne faut qu'une regle de proportion: Si 22. d. 30'. de déclinaison font 90. d. de longitude, les degrés de la déclinaison observée, par exemple, 11. d. un quatriéme, feront 45. d. de longit. Crescentio assure que par cette méthode la longit. est aussi certaine, que par l'observation des éclipses de lune, & que toutes les cartes sont fausses, dans lesquelles le cap de Bonne-Esperance n'est pas éloigné de 90. d. du méridien des Açores. Si Crescentio avoit observé à Rome, comme il dit, vers l'année 1607, la déclinaison de 11. d. un quatriéme, il faut qu'elle ait bien changé; car les PP. Clavius & Blancanus l'y ont observée de près de 6. d. les PP. Giatinus & Kircher, Jésuites, d'environ 3. d. & le P. Niceron, Minime, de 2. d. au nord-ouest, ce qui s'accorde assez avec ce que l'on a observé près de Londres; car en 1580. la déclinaison étoit au nord-est environ 11. d. 30', en 1612, d'environ 6. d. 10', en 1633, d'environ 4. d., & en 1667, il n'y a eu aucune déclinaison. Elle y est présentement, (c'est-à-dire vers l'an 1692.) de plusieurs d. au nord-ouest. On a remarqué la même chose à Paris, où la déclinaison a été en 1660. de 7. d. & demi nord-est, en 1640. de 3. d. nord-est, en 1666. 0, en 1682. de 2. d. & demi nord-ouest, en 1685. de 4. d. 10'. nord-ouest, en 1687. de 4. d. 30', en 1691. de 4. d. 40'.

Emmanuel Figueroa fit un autre systême sur les observations de Vincent Rodrigue, premier pilote de la flote des Indes. Il y a dans son systême deux méridiens magnétiques, & deux de la plus grande déclinaison. Les magnétiques se coupent aux poles du monde à angles droits, & ceux de la plus grande déclinaison y font avec eux des angles de 45. d. Le premier méridien magnétique passe à 50 lieues à l'ouest de Flores une des Açores. La plus grande déclinaison est de 22. d. 36'. Elle est au nord-est dans le premier & dans le troisiéme intervalle; au nord-ouest dans le second & dans le quatriéme, croissant d'une maniere uniforme dans la premiere moitié de chaque intervalle, & décroissant à proportion dans la seconde.

Le capitaine le Bon, de Dieppe, ayant vu que ses observations ne s'accordoient pas avec les principes de Figueroa, crut que les méridiens magnétiques, & ceux de la plus grande déclinaison, ne se coupoient point aux poles du monde, mais aux poles du Zodiaque.

Comme cette matiere parut d'une fort grande conséquence pour la navigation, les pilotes eurent ordre d'observer par-tout, avec beaucoup de soin. Les Espagnols & les Portugais se distinguerent: ceux-ci dans l'hémisphere oriental, & ceux-là dans l'occidental; & parmi les François deux pilotes de Dieppe, l'un nommé Guerart, l'autre Tellier; & l'on reconnut, en examinant & en comparant toutes les observations, qu'il n'y avoit nul méridien que l'on pût appeller proprement magnétique, n'y en ayant aucun sous lequel l'aiguille ne déclinât en certains endroits; qu'on ne pouvoit donner de regle générale pour tout un méridien, comme avoient fait Crescentio & Figueroa, ni pour un demi méridien, comme avoit fait Stevin; que dans les intervalles, que l'on avoit appellés magnétiques, la déclinaison augmentoit ou diminuoit sans aucune proportion à la longit. & qu'il n'étoit pas possible de faire des regles générales sur des observations particulieres, ni de raisonner, pour ainsi dire, de proche en proche.

Ainsi l'on abandonna les systêmes, & on se contenta de marquer dans les routes, & sur les cartes marines, la déclinaison que les plus habiles pilotes avoient observée en certains lieux, afin que les autres, trouvant la même chose sur leur boussole, reconnussent qu'ils étoient arrivés aux mêmes lieux. C'est ce que fit Dudlé au chap. 8. du premier livre, *dell' Arcano del Mare*, & sur toutes les cartes marines dont ce livre est rempli.

Riccioli examina Dudlé, & fit, au huitiéme livre de sa *géographie réformée*, l'histoire de la déclinaison; après quoi il assura que de son temps, depuis le méridien du pic des Açores, jusqu'à celui du cap de Matapan, dans la Morée, & du cap des Aiguilles, dans l'Afrique, la déclinaison étoit au nord-est, tant

en deçà qu'au delà de l'équateur; que depuis ce méridien, jusqu'à celui de Canton, elle étoit au nord-ouest, excepté en un ou deux endroits au deçà de l'équateur, trois ou quatre au-delà. Que depuis le méridien de Canton, qui passe par le milieu du golfe de Méxique, à 290 d. de longit., elle étoit au nord-ouest, excepté en un endroit; & qu'entre ce meridien, & celui du Pic, elle étoit au nord-ouest, excepté en huit endroits en deçà de l'équateur, & douze au-delà; que la plus grande déclinaison au nord-est étoit de 30 d. au détroit de Davis, & la plus grande au nord-ouest de 33. d. dans la nouvelle Zemble; qu'après ces deux déclinaisons, il n'y en avoit point qui passât 26. degrés.

La plûpart des observations que rapporte Riccioli avoient été faites long-temps avant qu'il en fit l'histoire, qu'il n'imprima qu'en 1661, car les plus récentes sont celles de Dudlé & de Kircher, dont l'un avoit été imprimé en 1645, l'autre en 1646, sur des mémoires déja vieux. Ainsi à en juger par ce qui est arrivé depuis, les choses n'étoient plus de son temps, comme il les croyoit; car l'aiguille, qui étoit sur la ligne méridienne, au cap des Aiguilles, a commencé à varier & à décliner au nord-est d'environ 9. & demi par an, selon le rapport de tous les pilotes Portugais; & l'on a commencé à ne trouver plus de déclinaison à l'occident du cap des Aiguilles, comme si le méridien magnétique se fût éloigné de ce cap vers l'occident, à mesure que la déclinaison au nord-ouest croissoit à ce cap. On a de plus remarqué que la déclinaison, qui étoit au nord-ouest, entre le cap des Aiguilles & Canton, & au nord-est, entre ce cap & le premier méridien, diminuoit à proportion qu'elle croissoit au cap; qu'en diminuant de la sorte, il y avoit eu une année sans déclinaison en plusieurs endroits, & qu'ensuite elle avoit changé de côté, étant présentement au nord-ouest en des lieux où elle avoit été auparavant au nord-est. Par exemple, elle étoit à Lisbonne de 7. d. 30'. au nord-est, lorsqu'il n'y avoit point de déclinaison au cap des Aiguilles; elle y est présentement de plusieurs degrés au nord-est, augmentant par an d'environ 9. d. & demi, comme elle fait à Paris. J'ai déja fait observer que *présentement*, dans l'ouvrage cité, signifie 1692.

Le P. Noël, allant à la Chine sur les vaisseaux Portugais en 1684, observa 10 d. de déclinaison au nord-ouest au cap des Aiguilles, n'ayant trouvé aucune déclinaison à 215. lieues à l'ouest de ce cap. Les pilotes Portugais disent que depuis le cap des Aiguilles, jusqu'à Madagascar, la déclinaison au nord-ouest croît de 13. d., ensorte que si elle est de 2. d. au cap, elle sera de 15. d. à la vûe de Madagascar; que de Madagascar à Mozambique elle diminue de 3. d. que de Mozambique à Zocotora elle ne croît presque point; que de Zocotora à Goa elle diminue, étant à Goa, autant au-dessous de 15. d. au nord-ouest, qu'elle est de degrés au nord-ouest au cap des Aiguilles.

A mesure que ces systêmes se détruisoient, par des observations imprévues, il étoit naturel de se rebuter de cette recherche. Cependant l'importance des avantages qui en devoient être le fruit, soutint le courage de plusieurs hommes illustres. On continua d'observer la variation de l'aimant, non-seulement sur mer, pour régler sa route, & pour avoir quelque confirmation de son estime, par le raport des variations, mais encore sur terre, où on le peut faire avec beaucoup plus d'exactitude que sur mer, afin de voir si, par la comparaison des observations faites en même-temps en des lieux éloignés, & dans les mêmes lieux en des temps éloignés les uns des autres, on ne pourroit pas trouver quelque période de la variation, qui pût servir à déterminer les longit.

Le changement de déclinaison, qui s'est fait en même-temps, avec quelque sorte de proportion, dans un hémisphere presque tout entier, semble venir d'une cause universelle, qui agiroit par-tout avec analogie, si les causes particulieres ne s'opposoient à la régularité de son action. Mais qui pourroit démêler dans la nature tout ce qui agit sur l'aimant, & la maniere dont il le fait? Il est certain que les mines d'aimant, de fer & d'acier, & d'autres semblables matieres répandues presque par-tout, attirent l'aiguille aimantée, lorsqu'elles sont à son égard dans une certaine situation, & la repoussent lorsqu'elles sont dans un autre, & se font plus ou moins fortement suivant leurs distances, leurs forces, leurs combinaisons; mais ces choses sont dans un mouvement continuel, & nous sont presque toujours inconnues. D'ailleurs il arrive peu de changemens considérables dans les élémens, & même dans le ciel, que l'aimant ne s'en ressente, & que l'on ait remarqué quelque changement dans sa déclinaison.

De la Hire, ayant remarqué du changement dans le pole d'une pierre d'aimant sphérique de trois pouces de diametre, & jugé que ce changement pouvoit être analogue au changement des poles magnétiques de la terre, proposa dans une lettre imprimée en 1687, une nouvelle façon de boussole, dans laquelle, suivant cette hypothèse, la fleur de lis devoit toujours rester sur la ligne méridienne, quelque déclinaison & quelque variation qu'il arrivât aux autres boussoles.

C'étoit un anneau d'acier aimanté de trois pouces de diamétre, soutenu en équilibre sur un pivot, & tournant librement autour de son centre immobile: on avoit attaché une fleur de lis de laiton à l'endroit de la circonférence, qui montroit exactement le septentrion lorsqu'il étoit bien en repos. La maniere de l'aimanter étoit aisée; car on ne fait que présenter à un de ses points le pole boréal d'une pierre d'aimant, & le pole austral, au pole opposé. De la Hire ne proposa pas ce systême comme une vérité incontestable, mais comme une conjecture qui paroissoit assez probable pour être examinée, sur-tout dans une matiere si utile à la navigation. Cette conjecture est fondée sur les principes suivans.

1. Il y a sur la terre deux poles de la vertu magnétique: ces poles changent, & font différens de la révolution journaliere.

2. Chaque pierre d'aimant a des poles de sa vertu. Ces poles qui ont changé de place dans une pierre, pourroient bien aussi en changer dans les autres, & peut-être que leur changement est analogue au changement des poles magnétiques de la terre.

3. Si cette analogie est vraie, il n'y a point de doute qu'une pierre sphérique d'aimant, librement suspendue, demeurera immobile, & qu'elle aura toujours un point tourné vers le pole de la terre. Ce point s'appellera le pole de la pierre, pendant que les poles de la vertu passeront successivement en différens endroits, à mesure que les poles magnétiques changeront de place sur la terre.

4. Les expériences que de la Hire a faites, & qu'il rapporte dans sa lettre, font voir qu'il n'y a presque aucun sujet de douter que l'anneau aimanté, dont il s'agit, ne fasse la même chose qu'un globe d'aimant, librement suspendu, & qu'un de ses points ne marque constamment le septentrion, tandis que les poles de la vertu magnétique auront dans sa circonférence une révolution semblable à celle des poles magnétiques de la terre.

Comme on ne pouvoit s'assurer de la vérité de ces hypothèses, que par un grand nombre d'expériences, qu'une personne seule ne peut faire, de la Hire excita, par sa proposition, les savans & les curieux à en faire qui pussent être utiles au public, les avertissant au commencement d'avoir peu d'égard aux observations faites par les pilotes, ou rapportées dans les livres qui ont traité de cette matiere, à cause des erreurs grossieres qu'ils n'ont pû éviter. On lui fit des objections contre son systême; cela lui donna lieu d'écrire cette lettre au P. Gouye.

« Il faudroit que je fusse bien certain des objections de la variation de l'aimant, pour croire toutes les irrégularités que nous trouvons dans les livres de ceux qui nous en donnent des relations; car il faut bien distinguer entre la quantité de la variation & son changement, par exemple, d'une année à l'autre, qui doit suivre une espece de progression; car la quantité de la variation dans un pays dépend ordinairement des matieres magnétiques ou ferrugineuses, qui sont cachées dans la terre, les-

» quelles détournent toûjours d'une certaine maniere
» l'aiguille aimantée, ou la pierre d'aimant suspendue
» en liberté ; mais pour le changement des varia-
» tions, il est très-difficile d'en connoitre la cause.
» On peut dire seulement que si les poles de la vertu
» magnétique changent de place, la déclinaison
» augmente ou diminue d'autant plus dans un mê-
» me lieu par cette même cause, suivant que le pole
» le plus proche de ce lieu, en est plus proche ou
» plus éloigné.

» Enfin, il est possible que les corps magnétiques
» ou ferrugineux, qui sont dans la terre, puissent
» aussi détourner l'anneau aimanté de sa véritable
» position ; mais il faut regarder ces effets comme
» des accidens semblables à ceux que l'on voit arri-
» ver à une pierre d'aimant suspendue, laquelle se
» détourne de sa véritable position, si on l'approche
» de quelque lieu où il y ait du fer ; & comme il
» n'est pas possible de remédier à ces accidens, on
» ne doit pas s'étonner s'il arrive quelques irrégula-
» rités dans l'anneau aimanté, qui ne peut faire que
» les mêmes effets de l'aimant sphérique. Ainsi on
» ne peut attendre de cet anneau que de recevoir
» les mêmes impressions que le globe de la terre en
» général, consideré comme un gros aimant, qui di-
» rige d'une certaine façon la matiere magnétique
» qui environne la terre, & sans avoir égard aux ma-
» tieres magnétiques particulieres, répandues d'un
» côté & d'autre dans la masse de la terre, à peu
» près de la même maniere, que si sur un aimant
» sphérique, d'un pied de diametre, & très-foible,
» il y avoit en quelques endroits de petits grains,
» comme de millet, d'un fort aimant, dont les poles
» ne s'accordassent pas parfaitement avec les poles
» de la pierre sphérique ; car il arriveroit que, à une
» distance d'un pied de cette pierre, une petite ai-
» guille aimantée seroit mue seulemeut par la vertu
» de toute la pierre, & que, lorsque cette aiguille
» seroit fort proche de la pierre, & qu'elle touche-
» roit presque les petits grains d'aimant qui y sont
» mêlés, elle en seroit fortemenr détournée par la
» vertu de ces petits grains, qui l'emportent par-
» dessus celle de la pierre.

» Que s'il se rencontre dans quelques sphéres d'ai-
» mant des parties irrégulieres, & comme des vei-
» nes longues qui les traversent toutes ou en partie,
» & que ces veines soient d'un aimant plus fort que
» le reste de la pierre, il n'arrivera pas plus de chan-
» gement à ces boules qu'à une pierre qui seroit d'u-
» ne figure longue, & dont les poles seroient diri-
» gés suivant sa longueur ; ainsi quand on trouvera
» des spheres d'aimant, dont les poles n'auront pas
» changé, on n'en pourra rien conclure contre cel-
» les dont les poles auront changé, ni contre ce
» système «.

Cassini fit ses réflexions & ses expériences à l'occasion de la proposition de de la Hire : en voici l'extrait dressé par le P. Goye, à qui il les communiqua.

1. S'il y a deux poles magnétiques sur la terre, différens des poles de la révolution journaliere, où les lignes de la direction des aiguilles aimantées aillent concourir, on peut trouver la longitude & la latitude de ces poles par des observations exactes de la déclinaison de l'aimant, faites en deux pays éloignés l'un de l'autre, dont on connoît la latit. & la longit.

La latitude de Kebec est de	46. d. 55' 0".
La longitude de	310. d. 17'.
La latitude de Paris à l'Observatoire est de	48. d. 50'.
La longitude de	22. d. 30'.
En 1686. Deshayes observa exactement à Kebec la déclinaison de l'aimant.	
Elle étoit de	15. d. 30'. N. O.
On l'observa la même anné à l'observatoire de Paris.	
Elle étoit de	4. d. 30'. N. O.
D'où l'on peut conclure par la trigonométrie la distance du pole boréal magnétique au pole arctique de la terre de	10. d. 41'. 0".
La distance de Kebec au pole boréal magnétique de	43. d. 51'.
La distance de Paris au pole boréal magnétique de	51. d. 21'.
La longitude du pole boréal magnétique de	221. d. 47'.
La longitude du méridien opposé, où est le pole austral magnétique de	41. d. 47'.

2. On devroit conclure la même latitude & la même longitude de ces poles par des observations exactes faites ailleurs qu'à Paris & à Kebec, à peu près dans un même temps. Cependant lorsqu'on calcule sur les observations faites par les peres Jésuites la même année à Louvo, à Macao, & au cap de Bonne-Espérance, on ne trouve plus la même position ; ce qui fait voir que les lignes de la direction magnétique de divers lieux de la terre ne concourent pas en deux points que l'on puisse prendre universellement pour poles magnétiques de la terre.

On pourroit cependant considérer les points où concourent les lignes de la direction magnétique de deux différens lieux de la terre, comme des poles particuliers à l'égard de ces deux lieux, & de tous les autres qui se rencontrent dans les mêmes lignes.

3. Si les poles magnétiques particuliers changent avec quelque proportion à la variation de la déclinaison, leur mouvement se fait sur la circonférence, ou d'un grand, ou d'un petit cercle de la terre. S'il se fait sur la circonférence d'un grand cercle, il n'y aura nulle variation dans tous les lieux qui seront sur ce grand cercle, qui touche le petit à l'endroit où est le pole magnétique. C'est pourquoi l'on peut dire qu'un lieu est dans la ligne du mouvement du pole magnétique, ou dans la circonférence du grand cercle, qui la touche à l'endroit où est présentement le pole, si depuis un long-temps on n'y a point observé de variation sensible, quelque grande qu'elle ait été ailleurs.

Le P. Bressan, Jésuite, avoit observé à Kebec en 1649.

La déclinaison de l'aimant de	16. d. N. O.
Deshayes l'observa en 1686. de	15. d. 30'. N. O.

Par conséquent elle n'avoit changé en trente-sept ans à Kebec que de 30. minutes, au lieu qu'à Paris elle a changé dans cet espace de temps de 6. d. 10' ; donc la ligne du mouvement des poles magnétiques particuliers à Paris & à Kebec, ou le grand cercle qui la touche à l'endroit où sont présentement les poles magnétiques, passe proche de Kebec. Ces poles doivent être, suivant le premier article, à 10. d. 41'. des poles de la terre, & Kebec doit être éloigné du pole boréal magnétique d'environ 44. d.

4. Cette détermination de la ligne du mouvement des poles magnétiques, jointe à la variation de la déclinaison de l'aimant, observée à Paris, sert à determiner le mouvement annuel de ces poles ; car ayant supposé que depuis 1649 jusqu'à 1686, la déclinaison ait changé à Paris de 6. d. 10', on trouve par la trigonométrie que le pole magnérique a dû s'approcher du pole de la terre de 2. d. 18', augmenter en longitude de 23. d. 28', & s'approcher plus près de Kebec qu'en 1644. de 4. d. 32'. qui est le mouvement qui convient à trente-sept années, à raison de 9. par an, supposé que ce mouvement soit égal.

5. Ce mouvement doit causer une plus grande variation dans les lieux qui sont proches du pole magnétique, & qui sont avec lui dans la ligne perpendiculaire à la ligne de son mouvement.

6. De tous les lieux où l'on a observé exactement dans la variation, la Cayenne est le plus proche de la ligne du mouvement des poles magnétiques, ou du grand cercle qui la touche à l'endroit où ses poles sont présentement.

La latitude de la Cayenne est méridionale de	5. d.
La longitude de	327.

Si la Cayenne avoit les mêmes poles magnétiques

que Paris & Kebec, on trouveroit par leur situation, & par leur mouvement de la ligne magnétique de Kebec, & par l'époque de 1686, que la déclinaison de l'aimant devoit y être 1672. de 10. d. 30'. N. O.
Cependant Richer l'y a observée pendant l'année 1673. presque toute entiere de 11. d. N. E.
La différence est de 21. d. 30'.

Ce qui fait voir que s'il y a des poles de la vertu magnétique sur la terre qui changent, & qui soient différens des poles de la révolution journaliere, ce ne sont pas des poles universels qui conviennent à tous les lieux de la terre, ou du moins que leur action est tellement troublée par celle des causes particulieres, qu'elle est presque toute comme si elle n'étoit pas.

7. Quoique le changement de la déclinaison de l'aimant ait été de 9. ou 10. degrés en soixante ans, Cassini a trouvé que le pole de la vertu n'avoit point changé depuis trente ans dans un globe d'aimant de trois pouces & un tiers de diametre, sur lequel Petit, assez connu parmi les savans, l'avoit marqué avec beaucoup d'exactitude. Il a de plus reconnu que le pole de sa vertu n'avoit point changé depuis plus de quarante ans dans un gros aimant qui est au college de Louis *le Grand*, dont le Pere Grandami s'étoit servi pour les expériences rapportées dans son *Traité de l'immobilité de la terre*, imprimé à la Fleche en 1645, ce qui donne un juste sujet de douter que les poles de la vertu magnétique changent dans les globes d'aimant, & dans les anneaux aimantés, à proportion du changement de déclinaison dans les boussoles.

Tous les systêmes s'écrouloient à mesure qu'on les bâtissoit. Halley, savant Anglois & navigateur expert, en proposa un qui effaça tous les autres. Entre les richesses philosophiques qu'il rapporta d'un voyage aux terres australes, on peut mettre le systême général de la déclinaison de l'aimant qu'il dressa en 1700.

Dans cette mer, qui sépare l'Europe & l'Afrique d'avec l'Amérique, il trouva en quatre endroits différens que l'aiguille ne déclinoit point.

Le premier à 18. d. 30'. de longitude occidentale, à 2. d. de latitude septentrionale.
Le second à 4. d. de longit. occidentale, à 37. d. 30'. de latitude méridionale.
Le troisieme à 10. d. 30'. de longit. occidentale, à 16. d. 45'. de latitude méridionale.
Le quatrieme à 64. d. de longit. occidentale, à 31. d. 30'. de latitude septentrionale.
Il faut remarquer qu'il prend les longitudes du méridien de Londres.
* *Hist. de l'Académie royale des Sciences*, 1702, *p.* 11.

Ayant ces quatre points, il conçut qu'ils pouvoient être compris dans une ligne courbe qui embrasseroit le globe terrestre, sous laquelle l'aiguille n'auroit point de déclinaison, & qui auroit à un de ses côtés les lieux où la déclinaison seroit orientale. Il traça cette ligne sur une carte. Elle embrasse le globe, & est exempte de déclinaison. Ce n'est ni un méridien, ni un cercle; mais une courbe assez irréguliere. La variation de la déclinaison demandoit que cette ligne fût mobile, & l'on voit déja très-sensiblement qu'elle l'est. Il y a bien de l'apparence aussi qu'elle change de figure, parce que les variations de déclinaison dans un lieu ne seront pas toujours proportionnelles à celles d'un autre. Cette ligne de Halley passe d'un côté dans la mer du nord par les Bermudes, & de l'autre par la Chine, à cent lieues de Canton à l'est.

Une idée si nouvelle & si agréable à l'esprit, par l'ordre qu'elle établit dans une matiere, où jusques-là il en paroissoit assez peu, seroit extrêmement utile pour les navigations de long cours, où il est fort incommode d'être dans une perpétuelle défiance de l'aiguille aimantée, & de n'oser entierement s'assurer sur les calculs qui en dépendent.

Halley eut la satisfaction de voir que toutes ses autres observations, pendant son voyage, convenoient à son idée; c'est-à-dire, que la déclinaison étoit ou orientale ou occidentale, & plus ou moins grande, selon que les lieux étoient de l'un ou de l'autre côté de cette ligne courbe, exempte de déclinaison, & qu'ils en étoient plus ou moins éloignés.

Cassini le fils, qui, en travaillant, dans les provinces méridionales de la France, à la prolongation de la méridienne, de laquelle nous parlons en son lieu, avoit en même-temps observé les différentes déclinaisons de l'aimant en différens lieux, ne les trouva pas telles qu'il eût dû les trouver en suivant Halley, & en prolongeant dans les terres & dans la méditerranée, les lignes que l'auteur Anglois avoit tracées sur l'océan par ses observations. La déclinaison dans le golfe de Lyon, par exemple, est plus grande de deux degrés, que ne la donnoit cette nouvelle hypotèse. Mais selon la remarque de Fontenelle, *Hist. de l'Académie royale des Sciences*, 1701, *p.* 13, peut-être de l'océan aux grands continens, & aux mers qui y sont enfermées, les regles de la déclinaison changent-elles; ce seroit une chose à observer avec soin que ce défaut d'uniformité, & la mesure de cette variation dans le systême de Halley, supposé que ce soit d'ailleurs un systême. Il est toujours certain qu'il faut, autant que la nature le permettra, favoriser une si belle découverte, & n'y renoncer que le plus tard qu'on pourra.

Si elle est vraie, la ligne sans déclinaison sera mobile sur la face de la terre, puisque dans les mêmes lieux la déclinaison change de onze à douze minutes par an. Mais aussi comme cette variation paroit devoir être renfermée entre des bornes; car pendant tout le temps qu'on a connu la direction de l'aiguille vers le nord, sans connoître sa déclinaison, elle a assez peu varié pour laisser les observateurs dans l'erreur de la croire dirigée précisément au nord; il y a apparence que le mouvement de la ligne sans déclinaison de Halley, sera compris entre des especes de tropiques.

C'est ainsi que les savans de Paris raisonnoient à la premiere vûe du systême de Halley. L'académie en trouva néanmoins l'idée très-belle & digne d'être suivie avec beaucoup d'attention. Les occasions que l'on eut ensuite de l'examiner & de la vérifier ne furent pas négligées. Cassini le fils ayant entre les mains des observations sur la déclinaison faite par May, missionnaire, pendant le voyage qu'il fit à la Chine en 1703, avec le Légat du Pape, & les ayant rapportées sur la carte générale des déclinaisons, dressée par Halley pour l'année 1700, il y trouva tant de conformité ou de si légeres différences, que le systême en est extrêmement confirmé. Il y a plus, ajoutoit alors de Fontenelle, *Histoire de l'Académie royale des Sciences*, 1701, *p.* 12. Supposé que par d'autres ce systême continuât à être aussi heureux & aussi juste, Cassini le fils lui donne un usage auquel on ne sait si Halley a pensé. C'est la déterminaison des longitudes, du moins en quelques endroits du globe terrestre où les cercles de déclinaison de Halley différent peu de méridiens. Car les déclinaisons étant posées sur tout le globe, on sauroit en ces lieux-là, par la déclinaison que l'on trouveroit, sous quel méridien on seroit arrivé. Il est vrai que les déclinaisons changent toûjours; mais on commence à savoir, & on saura un jour encore mieux, quel changement répond à chaque année. Enfin il paroit que nous sommes à cet égard sur de bonnes voies; mais il n'y a point de chemin qui se puisse faire qu'en un certain temps.

Cassini ne fut pas le seul qui s'appliqua à la vérification du systême. De l'Isle ayant eu entre les mains dix journaux de voyages de long cours, faits en 1706, 7, 8 & 9, trouva par les variations de l'aiguille qui y avoient été observées, que cette ligne courbe, exempte de variation, tracée par Halley, avance toujours vers l'ouest à notre égard. Cela suit évidemment de ce que les vaisseaux qui vont de France en Amérique, observent en deça de cette ligne que la variation qui est nord-ouest, est plus grande que celle de Halley; & plus petite au-delà où elle

est nord-est, & d'autant plus différente que l'année où se fait la navigation est plus éloignée de 1700, époque de la carte de Halley. Ce n'est pas que toutes les observations particulieres donnent une régularité si parfaite; elle ne résulte que du gros des observations. Il n'est pas possible qu'il n'y en ait de fautives, & d'ailleurs le mouvement de cette ligne supposée, pourroit bien lui-même n'être pas fort régulier.

Par les voyages que de l'Isle a vûs, les variations observées du cap de Bonne-Espérace aux Indes orientales different si peu de Halley, que l'on peut compter que de ce côté-là tout est presque dans le même état; ce qui pourroit faire naitre quelque difficulté dans le systême général, car il seroit bon que les changemens de l'orient répondissent à ceux de l'occident.

Ce que Cassini avoit déja commencé à l'égard de la mer du sud, de l'Isle le continua en recueillant de nouvelles observations de la variation de l'aiguille sur cette mer. Il confirma ce qu'avoit remarqué Cassini le fils, que dans ces parages la variation augmentoit avec la latitude méridionale, & il ajouta que sous une même latit. la variation diminuoit à mesure qu'on s'éloignoit en longit. vers l'occident. Il ne manqua pas d'examiner avec grand soin les observations d'un vaisseau, qui, pour la premiere fois que l'on sache, a été du détroit de Magellan au cap de Bonne-Espérance: ce qui en résulte commence par s'éloigner assez de la carte de Halley, & y revient ensuite; mais dans une matiere aussi nouvelle & aussi délicate, il ne faut pas s'attendre que toutes les observations se réunissent si promptement à prouver le systême.

De l'Isle avoit déja travaillé sur cette matiere dès 1706. Ayant entre les mains un journal exact fait par de Marchais dans un voyage de Guinée & d'Amérique en 1704, 5 & 6, il prit soin de comparer à la carte de Halley les observations qui regardoient la déclinaison de l'aiguille. J'ai déja dit que cette carte étoit faite par son auteur pour l'année 1700, ainsi dans les années suivantes on ne doit plus trouver les déclinaisons qu'il a marquées; elles doivent être plus ou moins différentes à proportion des tems, & ce peu de différence, pourvu qu'il suive le systême de Halley, en est une pleine confirmation. C'est aussi ce que de l'Isle trouva. La ligne courbe exempte de déclinaison, tracée par Halley autour du globe de la terre, ne differe de celle que donne le journal de Marchais, qu'en ce qu'elle est peut-être d'un demi degré plus à l'ouest; mais on s'étoit toujours bien attendu à voir quelque mouvement dans cette ligne. De ce terme les déclinaisons observées par de Marchais, augmentent toutes vers l'orient, & diminuent vers l'occident, par rapport à celles de la carte de Halley; & la plus grande différence, qui, même ne se trouve qu'une fois ou deux si forte, ne va qu'à deux degrés à peu près en quatre ou cinq ans. On voit par-là, ce que l'on savoit déja d'ailleurs, que la déclinaison ne varie pas également & uniformément par toute la terre.

De l'Isle ne se borna pas à ces recherches. Il examina encore les observations d'un vaisseau François, qui alla à la Chine en 1710. par la mer du sud, & fut le premier de la nation qui y soit allé par cette route. Il trouva une autre ligne exempte de déclinaison qui traverse la mer du sud du septentrion au midi, à peu près comme un méridien. C'est-là une addition très-considérable au systême & à la carte de Halley, où la mer du sud manquoit entierement.

Il y a une différence remarquable entre les deux lignes, ou portions de ligne de Halley, & celles de de l'Isle comparées les unes aux autres. A l'orient de la ligne, sans déclinaison, qui passe par les Bermudes, la déclinaison est nord-ouest & nord-est à son occident. C'est le contraire pour la ligne qui passe par la Chine; & à l'égard de celle de la mer du sud, la déclinaison est nord-est des deux côtés. Cette différence apperçue par de l'Isle, leur donne à chacune un caractere, qui, s'il est invariable, servira à les distinguer toûjours, quelque chemin qu'elles fassent.

De l'Isle ayant cherché avec soin à démêler quelques traces du mouvement que doivent avoir eu les trois lignes, pour venir à la position qu'elles avoient en 1712, se persuade que celle qui passoit alors par les Bermudes, est la même, qui, vers l'an 1600, passoit par le cap des Aiguilles; elle s'est donc mûe d'orient en occident, mais non pas parallelement à elle-même. En 1600. elle étoit à peu près un méridien qui passoit par le cap des Aiguilles, par la Morée, & par le cap du nord; mais depuis ce temps-là, jusqu'à 1712, elle a fait 1400. lieues par sa partie septentrionale, & 500. seulement pour la méridionale; de sorte qu'elle étoit située nord-ouest sud-est.

Sa partie septentrionale passa par Vienne en Autriche en 1638. par Paris en 1666, par Londres en 1667, car ces lieux furent exempts de déclinaison dans les années marquées. De l'Isle pensa de même que la ligne, qui en 1712. étoit cent lieues à l'est de Canton, est celle qui en 1600. passoit par cette ville, d'où il suit qu'elle a cheminé d'occident en orient au contraire de l'autre, & fort lentement par raport à elle. Si ces deux lignes continuent leur chemin, elles vont à la rencontre l'une de l'autre, & il ne seroit pas aisé de prévoir ce qui en arrivera.

Comme on n'a point d'observations anciennes de la mer du sud, il seroit téméraire de rien avancer sur la ligne qui y passe. Seulement ne pourroit-on pas soupçonner que c'est la même qui passoit autrefois par les Açores, & qui s'est mûe d'orient en occident.

En différens lieux, les différences de la déclinaison ne sont point du tout proportionnelles aux distances de ces lieux, à leur ligne exempte de déclinaison; ou, ce qui est la même chose, à un degré de différence de la déclinaison de l'aiguille, répondent des distances très-différentes sur la surface de la terre. Dans la carte de Halley, la plus grande de ces distances est de 130 lieues, & la plus petite de 15; mais il n'a poussé sa carte que jusqu'au soixantieme degré de latit. septent.; & de l'Isle, qui a des observations faites 20. d. plus au nord, trouve qu'il y a tel dégré de différence dans la déclinaison qui ne donne que 8. d. de distance.

Dans un même lieu la déclinaison ne varie pas également en temps égaux. Cassini trouvoit, qu'à Kebec elle n'avoit varié que d'un demi-degré en 37 ans; & par d'autres observations, que de l'Isle a eues entre les mains, elle a varié d'un degré en onze ans.

Le savant géographe déja nommé tant de fois, (de l'Isle) ne se contenta pas des observations faites sur l'océan, il s'en procura de divers endroits de France; des personnes intelligentes, & capables d'en faire de bonnes, lui en envoyerent. Il en résulte que la déclinaison est toujours plus grande à l'orient de Paris, & plus petite à l'occident: que de saint Malo à Geneve, qui peuvent être pris pour les deux extrémités de la France en longit., il n'y a au plus qu'un degré & demi de différence de déclinaison, qui est présentement au nord-ouest, & qui augmente d'année en année, a augmenté à Geneve, à peu près de même qu'à Paris, depuis 1703. jusqu'en 1711, c'est-à-dire, d'environ 15'. par an, & que même une irrégularité qui s'est trouvée à Paris, en ce que la déclinaison n'augmenta que de 5'. de 1710. à 1711. s'est trouvée aussi à Genève; que depuis 1706. jusqu'en 1711. la déclinaison a augmenté en plusieurs villes de France, à peu près comme à Paris.

On a vû ci-devant que de la Hire, le pere, avoit représenté le globe sur une pierre d'aimant sphérique de trois pouces de diametre. Son fils, qui étoit aussi de l'académie, le seconda dans ces recherches sur l'aimant, & donna sur ce sujet d'excellentes choses au Public; mais pour nous tenir à ce qui regarde la variation, ces Messieurs avoient entre les mains une pierre d'aimant médiocrement bonne, ils en firent un globe terrestre, du poids d'environ cent livres, & de près d'un pied de diametre, après avoir trouvé ses poles, ils tracerent sur sa surface un équateur & des méridiens. Une aiguille de boussole, placée sur ces différens méridiens, a tantôt une déclinaison vers l'est, tantôt vers l'ouest, & tantôt elle n'en a point, ce qui est tout-à-fait conforme au systéme de Halley, & en donne une image sensible.

Il est plus que vraisemblable que la variation & l'inégalité des déclinaisons sur l'aimant de Mrs, de la Hire, viennent de ce que les parties véritablement magnétiques de cette pierre sont mêlées avec d'autres parties héterogenes, irréguliérement sémées & répandues. Il en va de même de la terre, qui est un aimant encore plus mêlé. Mais il se fait dans la terre des générations nouvelles, & non pas dans la pierre d'aimant; de là vient que les déclinaisons, qui seront toûjours les mêmes aux mêmes endroits de cette pierre, sont changeantes sur le globe terrestre.

La lenteur des générations, qui se font dans le sein de la terre, & celles des changemens de déclinaison, qui ne sont gueres que de douze minutes par an dans un même lieu, conviennent assez ensemble; mais il paroit que, quand quelqu'une de ces générations, qui dans le temps qu'elle se formoit & se perfectionnoit, détournoit toûjours de plus en plus l'aiguille du nord vers l'ouest, par exemple, est enfin parvenue à sa derniere perfection, l'aiguille devroit être quelque-temps stationnaire & arrêtée au même point de déclinaison, parce qu'il n'est guere vraisemblable qu'il se fasse aussi-tôt dans la terre une autre génération qui donne à l'aiguille un mouvement contraire, & la rappelle de l'ouest au nord, & de là à l'est. Cependant on ne voit pas que l'aiguille ait de ces sortes de stations; mais il est vrai aussi qu'il n'y a pas beaucoup plus de cent trente ans que l'on observe les déclinaisons, & dans un temps si court, par rapport à la lenteur de ce mouvement, on n'a pas encore des observations en assez grand nombre. De toutes ces remarques, on peut conclure qu'il y a trop d'observations favorables au système de Halley, pour le rejetter entierement; mais aussi il faut avouer qu'il n'y en a pas encore assez pour tirer ce système au clair, & lever toutes les difficultés qu'on lui peut opposer.

Outre la simple boussole, que l'on appelle COMPAS ROUTE, on a une boussole plus composée, qui sert à rectifier la simple, & que l'on appelle COMPAS DE VARIATION. De la Hire a donné dans les Mémoires de l'Académie, à l'année 1716. *La construction des Boussoles, dont on se sert pour observer la déclinaison de l'aiguille aimantée.* La méthode de l'observer est une partie essentielle de l'art de la navigation, appliqué aux grands voyages sur l'océan.

VARICA, ville de l'Ibérie Asiatique, selon Ptolomée, l. 5, c. 11.

VARIDH, nom d'un lieu de l'Arabie, appartenant au pays nommé Thaï, où l'on voit le sépulcre de Khatem Thaï, personnage le plus estimé des Arabes pour sa générosité. * *D'Herbelot*, Biblioth. Or.

VARIGOUSTE, village d'Italie, sur la côte de Gênes. Il est bâti sur un rocher environ à un mille vers l'ouest du cap de Noli: entre les deux il y a une petite plage de sable. * *Michelot*, Portul. de la Médit. p. 90.

VARINA, ville de la Dace Ripense, selon la notice des dignités de l'empire, *Sect.* 31. C'est, à ce qu'on croit, la ville *Variana* de l'itinéraire d'Antonin.

VARINI, peuples de la Germanie, qui, selon Pline, l. 4, c. 14, faisoient partie des Vandales. Spener, *not. Germ. ant. l.* 5, *c.* 4, remarque que ces peuples sont appellés VARNI par quelques-uns, VARRI par d'autres, VIRUNI par Ptolomée, & il soupçonne même que les VIRUNI & les PHARODENI de ce dernier pourroient être le même peuple connu sous deux noms differens. Il n'y a point de difficulté à dire qu'ils avoient pris leur nom de la riviere *Varna*, sur les bords de laquelle ils avoient leur demeure; & il est probable que ce sont ces mêmes peuples qu'on trouve nommés avec les *Angli*, dans une ancienne loi des Germains.

Peut-être, dit Spener, qu'une partie de ces peuples vint s'établir en deçà de l'Elbe, & entra dans l'alliance des Thuringiens; car dans la loi dont il vient d'être parlé, ils sont nommés immédiatement avant les Thuringiens. Il se pourroit faire aussi que le nouveau nom de *Warini* auroit été occasionné par celui de la riviere, sur le bord de laquelle ils fixerent leur nouvelle demeure; & que comme le nom de la *Varna* leur avoit fait donner le nom de *Varini*; celui de la riviere *Werra* les fit appeller *Werrini*. Ce n'est pourtant-là qu'une conjecture, & il ne seroit pas impossible que deux rivieres eussent chacune donné le nom à un peuple différent.

VARIS, lieu de la Grande-Bretagne. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Segoncium* à *Deva*, entre *Conovium* & *Deva*, à dix-neuf milles du premier de ces lieux, & à trente-deux milles du second. Varis étoit près de la Cluyd. Le lieu s'appelle encore aujourd'hui *Bod-Vari*, & ses ruines se voyent sur une hauteur nommée dans le pays MOYLY-CAER, c'est-à-dire, *la montagne de la Ville.* * *Délices de la Gr. Bret. p.* 414.

VARISTI, selon Ptolomée, & NARISCI, selon Tacite, peuples de Germanie. Voyez NARISCI.

VARKA. Voyez WARKA.

VARKELAN. C'est ainsi qu'on appelle un lieu; ou bien les habitans de la province déserte d'Afrique, appellée par les Arabes Sahra, & par les nôtres Saara, qui est entre la Mauritanie & la Numidie, & confine avec la Nigritie. On nomme les habitans de ce pays-là en Arabe, Ahel Varkelan al Sahra. Ils font ordinairement le trafic de porter des fruits de Segelmesse & de Zab dans la Nigritie, d'où ils rapportent de l'or en poudre, qu'ils fondent & battent. Les villes principales où ils trafiquent, sont Tirca, Ganah & Vancarah.

VARMICUS, nom latin de la riviere d'Allemagne, appellée Worms, & qui a son cours dans le duché de Juliers.

VARMO, riviere d'Italie, dans l'état de Venise. Elle a sa source dans le Frioul, près de Codropio; & après avoir arrosé Belgrade, Varmo & Madrisio, elle va se jetter dans le Tajamento, une lieue audessus de Latisana à la gauche. * *Magin*, carte du Frioul.

1. VARNA, Ville de la Médie: Ptolomée, l. 6, c. 2, la marque dans les terres.

2. VARNA. Voyez VARNE.

VARNAH. Voyez 1. VARNE.

VARNALIS, ou VARUALIS, siege épiscopal de Syrie, sous la métropole d'Hiéropolis, selon la notice du patriarchat d'Antioche, publiée par Schelstrate.

VARNAVAL, ville d'Egypte, sur le bord du Nil, vers le levant, selon Marmol, *Egypte*, *l.* 11, *c.* 18, qui dit que c'est une ancienne ville bâtie au commencement du christianisme. Ce lieu, ajoute-t-il, est fort beau, & la contrée produit abondamment du bled & du ris, ce qui fait son principal revenu. Il y a plus de quatre cens maisons où l'on bat du ris; & la plupart des habitans sont étrangers, venus de la province de Barbarie. Ils sont fort vicieux & débauchés, du reste assez sociables.

VARNDORP, ville d'Allemagne, dans la Westphalie. Voyez VARENDORPH.

1. VARNE, ou VARNA, ville des états du Turc, en europe, dans la Bulgarie, & la capitale du pays de Drobugie, près du lac de Dewina, presqu'à l'embouchure d'une riviere qui se jette dans la mer noire. Cette ville, située à seize milles de Rosito, du côté du nord, est prise par quelques-uns pour la *Tiberiopolis* du Curopalate, & par d'autres, pour *Dionysiopolis.* Il y en a même qui veulent que ce soit l'ancienne *Odessus.* Quoiqu'il en soit, Ladislas, roi de Hongrie, qui commandoit l'armée chrétienne à Varne, y fut tué par les Turcs en 1444, & c'est dans la même place, que le cardinal Césarini, qui avoit persuadé le combat, fut assommé par les Hongrois. Les Cosaques la pillerent & la brûlerent en 1610. Ils y trouverent trois mille chrétiens qu'ils mirent en liberté. * *De l'Isle*, Atlas.

2. VARNE, ou VARNA, riviere des états du Turc, en Europe, anciennement *Zyras.* Elle a sa source dans les montagnes qui sont vers la Romanie; & prenant son cours au levant d'été, elle va se jetter dans la mer noire, près du lac de Dewina.

VARNETON, ville des pays bas, sur la Lis dans le quartier d'Ypres. Voyez WARNETON.

VARNEY, *Varneium*, village de France, au duché de Bar, & au bailliage de ce nom. Son église paroissiale est sous le titre de saint Martin. Le chapitre de la cathédrale de Toul est patron de la cure. Il dépend de cette paroisse un hameau nommé Rambercourt, où il y a une chapelle sous l'Invocation de saint Nicolas.

VARNI, peuple de la Bactriane, selon Ptolomée, l. 6, c. 11.

VARNON, ou VATNON, siege épiscopal d'Asie, sous la métropole d'Edesse, selon la notice du patriarchat d'Antioche, publiée par Schelstrate.

VARNUS-AGER, territoire d'Italie, dans la Calabre. Il étoit ainsi appellé d'une ville de même nom qui y étoit située. * *Lib. de Limitib.*

VARODOPA, ou VERODOPA, Province aux environs de la Macédoine. C'est Eutrope, l. 5, qui en parle. Je retranche, dit Ortelius, les deux premieres lettres, & je lis RODOPA. C'est une contrée de la Thrace.

VARPNA, ville de l'Asie. C'est Ptolomée, l. 6, c. 17, qui en parle.

VARRAMUS. Voyez VARAMUS.

VARRINI, Voyez VARINI.

VARROUIL, bourg de l'isle de Candie, au voisinage de la Canée. C'étoit autrefois, dit de Tournefort, *Voyage du Levant, lettre* 1, *p.* 9, le plus beau bourg de l'isle. Les Turcs la brûlerent pendant le dernier siege de la Canée, de peur que les Vénitiens ne s'y établissent. Les Grecs, soit artisans, soit habitans de la Canée, étoient obligés d'aller coucher toutes les nuits à ce bourg, qui étoit un fauxbourg de la ville, dans laquelle ils revenoient le matin à l'ouverture de la porte de terre. On n'y voit plus que de pitoyables restes de l'incendie. Personne n'a profité de la destruction de Varrouil, que les François qui s'y ruinoient en plaisirs. C'est dans ce bourg qu'est le jardin du gouverneur de la ville, & l'on en parle, comme d'un Paradis terrestre. Voici la description que de Tournefort en donne: Le jardin du gouverneur est un petit bois d'orangers, de limons & de cédres, mêlés de pruniers, de poiriers & de cerisiers. Les orangers y sont pour le moins aussi forts que dans les plus beaux vergers de Lisbonne, quoiqu'ils y soient encore plus négligés : malgré cette négligence ils donnent des fleurs avec profusion, entassées par gros bouquets, les unes sur les autres. Dans ce pays, chacun se contente de ce qu'il a trouvé dans son jardin, & de tout ce qui y croît sans culture ; aussi tout y est sauvageon. L'orange ordinairement du levant, est la grosse orange douce, ou plutôt fade, couverte d'une écorce épaisse, amere, & comme spongieuse. On y éleve des bigarrades & des cédres, ou poncires ; ces poncires sont de beaux fruits ; mais on n'en sauroit guere manger, s'ils ne sont confits, & les Candidots n'ont pas l'esprit de les faire confire. Du reste, ajoute de Tournefort, le jardin du gouverneur étoit entretenu, ou plutôt négligé par un malheureux moine Grec, qui n'avoit pas seulement une chemise, & qui ne savoit ni lire ni écrire, non plus que trois ou quatre de ses confreres que la gratelle dévoroit. En revenant de Varrouil à la Canée, on est incommodé de l'horrible puanteur des cimetieres. Tout le monde sait que les Turcs enterrent leurs morts sur les grands chemins. Cette pratique seroit excellente, s'ils faisoient les fosses assez profondes. Comme la Candie est un pays fort chaud, on sent de très-mauvaises odeurs quand on est au-dessous du vent ; les Turcs élevent une pierre à chaque bout de la fosse ; quelquefois c'est un pilier de marbre, orné d'un turban, au lieu de chapiteau ; on distingue par-là les endroits où l'on a enterré des personnes de quelque considération.

VARSAK, & VARSAR ILI, ville & petit pays de la Cilicie, appellée aujourd'hui Caramanie, & dont Mahomet I, fils de Baiazid Ildirim, fit la conquête l'an 816. de l'hégire, après qu'il eut défait son frere Mousa qui lui disputoit l'empire.

VARSAPA. Voyez VÆSAPA.

VARSOVIE, en Polonois WARSAW, ville de Pologne, la capitale de la Masovie, & en quelque maniere celle du royaume. Elle est située sur la Vistule, à vingt-quatre milles de Lencici, de Lublin & de Sendormir, à vingt-neuf milles de Thorn, à trente-trois de Gnesne, à quarante de Posnanie & de Cracovie, à cinquante de Léopol, de Dantzig & de Breslau, à soixante & dix de Vilna & de Berlin, à quatre-vingt de Kaminieck, & à cent de Kiow.

Les rois de Pologne ont fait depuis long-temps leur résidence à Varsovie, & la République en a fait le lieu de la convocation des diétes & de l'élection des rois. On l'a choisie, parce qu'elle est au milieu de la Pologne, presque à égale distance de toutes les frontieres, outre qu'elle est sous une bonne température d'air, & à portée de recevoir les denrées du royaume, que la Vistule lui amene, tant du côté de la Hongrie, de la Russie & des autres provinces méridionales, que des bords de la mer Baltique, en remontant cette riviere depuis la ville de Dantzig. Quoique Varsovie soit la capitale du duché de Masovie, elle n'a point d'évêché ; il y a seulement une église collégiale, qui dépend de la cathédrale de Posnanie. Cette ville est située à l'extrémité d'une vaste campagne fort agréable, qui regne comme une terrasse au-dessus de la Vistule ; & ce fleuve coule au pied de la hauteur où est Varsovie. Il y a vis-à-vis, sur la rive droite, deux gros villages contigus, qui n'en font qu'un, & qu'on nomme PRAGUE & SCARICHOUF ; le premier est fameux par une bataille donnée aux environs, entre le roi de Suéde, Charles Gustave, & le roi de Pologne Casimir, qui commandoient leurs armées en personne. La riviere entre Varsovie & Prague a près de huit cens pas ordinaires de largeur, mais sa profondeur n'est pas grande, & en été les grands bateaux ont peine à y passer. Il y a à Varsovie un château de brique assez bien construit, quoique d'architecture fort commune. C'est proprement le palais de la République, où elle loge les rois ; car le Sénat y a une salle, & les Nonces ou la petite Noblesse une autre, pour s'y assembler dans le temps de la diéte générale. C'est où se tiennent les conseils & les conférences avec les ambassadeurs, où se rendent les jugemens des parties. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu*, *l.* 1, *c.* 4.

Les dehors de Varsovie sont ornés de quelques jolies maisons de campagne, de couvens assez bien bâtis, & de fauxbourgs qui ont de l'étendue, mais tous ces bâtimens sont bas & d'un ordre fort commun, sans régularité, sans ornemens d'architecture, sans beauté de dessein.

Elle est entourée en croissant de grands fauxbourgs plus considérables que la ville ; car tous les grands seigneurs y ont leurs palais, & les moines leurs couvens. Les rues en sont larges, bien alignées, mais sans pavé : & en hyver, ce sont des abîmes de boue. Varsovie, ainsi entourée de cet amas de maisons, a plus d'enceinte qu'Orléans : mais la ville n'est pas plus grande que saint Denis. Elle est toute de briques, & assez bien bâtie. On trouve une place au milieu d'où partent cinq ou six rues étroites qui font toute la ville ; aussi n'est-elle habitée que par des Marchands, des artisans, des gens de police & de justice. Elle est fermée d'une simple enceinte de basses murailles, flanquées de méchantes tours, & à demi éboulées, sans fossé, avec trois portes sans ornemens. Joignez à cela un couvent d'Augustins, un collége da Jésuites, & une église collégiale qui tient au château ou au palais des rois, par une longue galerie couverte ; & voilà Varsovie. Elle n'a rien de remarquable, point de bâtimens de conséquence, ni de tombeaux. On ne sauroit guere voir de capitale plus dénuée. On trouve seulement hors de la porte principale qui touche au château, une colonne ronde d'une piece de jaspe, ou de marbre rare, sur un piédestal assez bien exécuté, & qui porte la statue en bronze doré, de Sigismond III, revêtu des habits royaux, tenant un sabre d'une main, & une grande croix de l'autre. Ce monument, quoique par lui-même fort beau, ne paroit rien ; parce qu'il est mal placé, & comme enterré dans un recoin, environné d'une méchante levée de terre qui ressemble à un ravelin éboulé.

Le *Kolo* qui n'est qu'un champ, relevé de tous côtés,

tés, ayant au milieu une espece de toit, comme celui d'une halle de village, est cependant le lieu le plus considérable de Varsovie : c'est-là qu'on fait l'élection des rois de Pologne. Il est à un quart de lieue de Varsovie, sur la gauche du grand chemin de Dantzig, près de la Visrule. Ce lieu est un carré long, partagé en deux ouvertures à la levée qui l'enferme, pour communiquer de l'un à l'autre. Le mot *Kolo* veut dire en Polonois tout ce qui a une figure ronde, & on l'a donné à ce lieu, à cause que la Noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel est enfermé le lieu destiné pour les Sénateurs. C'est ce lieu qui a un toit comme le couvert d'une Halle. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. On l'appelle la diéte de l'élection : le Sénat, la chambre des Nonces y assistent, toute la Noblesse du royaume, y a voix délibérative ; au lieu que dans les autres diétes il n'y a que les députés ordinaires des Palatinats avec le Sénat. Celle de l'élection se tient à cheval, & doit être approuvée comme les autres, généralement de toute la Noblesse, & un seul Gentilhomme peut en suspendre l'exécution : ainsi, quoiqu'elle ne puisse être cassée, parce qu'il n'y auroit jamais de Roi que par miracle, il faut néanmoins que dans la suite tout le monde se range & consente à l'élection faite par le plus grand nombre. Cette affaire se décide donc à la pluralité des voix, souvent à coups de sabre, & ainsi par les suffrages des plus forts ; car la petite Noblesse force quelquefois le Sénat & les Ministres de consentir, malgré eux, à l'élection proposée. Cependant les dernieres élections ont fait voir que les suffrages du plus grand nombre ne disposoient pas toujours de la couronne, quand un Candidat qui n'avoit qu'un petit nombre de voix se trouvoit à portée de se faire reconnoitre par la force.

Varsovie a une Starostie considérable, tant par son revenu que par sa jurisdiction. Le seul passage du Bac, sur la Vistule, rapporte plus de dix mille francs chaque année.

VARTA. Voyez WARTA.

VARTANENSIS. Voyez BARNATENSIS.

VARTENBERG. Voyez WARTENBERG.

VARUANI, peuple de l'Italie Transpadane, selon quelques éditions de Pline, *l.* 3, *c.* 19 ; celle du Pere Hardouin porte VARBARI, au lieu de VARUANI.

VARVAR, Voyez VARUBARINI.

VARUBARINI, peuples de la Liburnie, selon Pline, *l.* 2, *c.* 21. Le Pere Hardouin soutient qu'il faut lire VARVARINI, à quoi il n'y a pas de doute ; car outre que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17, fait mention d'une ville de la Liburnie, située dans les terres, & nommée VARUARIA, on trouvé cette même ville dans le code 8, *tit.* 38, & l'on voit à Ravenne une pierre ancienne, avec cette inscription LIBURN. VAVAR.

VARUCA. Voyez VATUCA.

VARUS, fleuve des Alpes, aux confins de la Ligurie & de la Gaule. Son nom lui vient de son cours oblique & serpentant. Ce fleuve, dit Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, est fort connu, parce qu'il finit l'Italie du côté de la Gaule. On trouve la même chose dans Pline, *l.* 3, *c.* 4. La province de Narbonne, dit-il, est séparée de l'Italie par le fleuve Varus ; & on lit dans Lucain, *l.* 1, *v.* 404.

Finis & Hesperiæ promoto limite Varus.

On ne sait pas néanmoins pourquoi Lucain se sert de l'expression *promoto limite*, comme s'il n'y avoit pas long-temps que ce fleuve fût devenu la borne de l'Italie. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'outre les auteurs déja cités, Strabon, Ptolomée, & divers autres s'accordent à dire que le Varus séparoit la Gaule Narbonnoise de l'Italie. On l'appelle présentement le *Var.*

VARUTHA, ville de la grande Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13.

1. VARZY, petite ville de France, à cinq lieues sud-ouest de la ville d'Auxerre. Le château de Varzy a été bâti par Gaudry, quarante-quatrieme évêque d'Auxerre. Le chapitre est composé d'un chantre ; d'un trésorier & de douze chanoines. Son église collégiale se vante d'avoir été honorée des reliques de saint Regnobert ou Renobert, dès l'an 938. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 3, p. 425.

2. VARZY, bourg de France, dans le Nivernois, recette de Clamecy. Ce bourg est fort considérable.

VASADENSIS, siege épiscopal de l'Isaurie. Il en est parlé dans le concile d'Antioche ; & Ortelius croit que c'est la ville VASATA de Ptolomée.

VASÆDA, ville de l'Ibérie Asiatique. C'est Ptolomée, *l.* 5, *c.* 11, qui en fait mention.

VASAGADA, ville de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Quelques exemplaires lisent VAZAGADA.

VASALETUS, VASALÆTUS, ou USALETUS, montagne de l'Afrique propre, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3.

VASAMA, ville de l'Espagne Tarragonnoise : l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Asturica à Saragosse, entre *Rauda* & *Voluce*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à vingt-cinq milles du second. Les Manuscrits different beaucoup sur l'ortographe de ce nom. Les uns écrivent *Vasama*, & d'autres portent *Vana*, *Vesana*, & *Vasania* ; & ce qu'il y a de particulier, c'est qu'aucune de ces ortographes n'est la véritable. Il faut lire *Uxama*, & c'est la ville de ce nom que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, & Pline, *l.* 3, *c.* 3, donnent aux *Arevaci*. On en voit encore aujourd'hui les ruines dans la Castille vieille, près d'un château nommé *Castro*, au voisinage de la ville d'Osma.

VASANA, ville de la Mauritanie Césarienfe : Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque dans les terres.

VASAREL, comté de la Transilvanie, sur la riviere de Marisch, au couchant, de celui de Dobacen, & au nord, d'Albe Julie. Ses principaux lieux sont :

Vasarel, ou Newmarck, Visalo, & Kaszon.

VASARII, peuples de la Gaule Aquitanique. Ils sont placés par Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, au midi des *Iticbriges* ; ainsi ils devoient habiter vers l'Armagnac. Scaliger les place dans les Landes, & Vinet croit que ce sont les *Vassates* & *Vasatæ*, d'Ammien Marcellin, de Sidonius Apollinaris & d'Ausone. Quelques exemplaires de Ptolomée lisent *Vassarii* au lieu de *Vasarii*. C'est aujourd'hui le Bazadois.

VASATA. Voyez VASADENSIS.

VASATÆ. Voyez VASARII & VASSATES.

VASATICA URBS, ville de la Novempopulanie, selon la notice des provinces des Gaules. Cenalis croit que c'est la ville de Bazas ; ainsi ce seroit la même que VASATÆ.

VASBARIA, ville de la Mauritanie Césarienfe : Ptolomée, *l* 4, *c.* 2, la place dans les terres.

VASCHGERD, nom d'une ville du Turquestan, située sous le 92. degré de longitude, & dont la latitude est inconnue. Les géographes orientaux, comme Ebn Haucal, & Samani, écrivent que cette ville est comprise dans le terroir de Saganian, sur les confins de celui de Termed, & qu'on transporte une très-grande quantité de safran de ce pays-là dans toutes les parties de l'Asie. On compte depuis Vaschgerd, jusqu'au fort château de Rassch, six Parasanges. Il s'est donné dans ce pays-là de fort grandes batailles au commencement du Mahométisme.

VASCO, Ville de la Gaule Narbonnoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 4. Le Pere Hardouin lit *Vasio*, au lieu de *Vasco* ; & c'est la véritable ortographe ; car il est question de la ville de VAISON dans le Comtat Venaissin, ville que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, appelle *Vasiorum-Civitas*. Voyez VOCONTII.

VASCONES, peuples de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée les borne au nord, partie par l'océan Cantabrique, partie par les Pyrénées : à l'orient par le pays des *Suessitani* : au midi par le fleuve Ibérus ; & à l'occident par le pays des Vardules. Pline, *l.* 3, *c.* 3, les met auprès des *Cerretani*. Ils habitoient la Navarre. Lorsqu'ils eurent passé les Pyrénées pour s'établir dans la Gaule, ils furent appellés Gascons. Voyez ce mot. Voyez les principaux lieux que

Ptolomée marque dans le pays des Vascones.

Sur l'océan Cantabrique.	*Manlasci fluvii Ostia*, *Easo Civit.* *Easo Promont.*
Dans les terres.	*Iturissa*, *Pompelon*, *Bituris*, *Andelus*, *Nemanturista*; *Curnonium*, *Iacca*, *Gracuris*, *Calagorina*, *Bascontum*, *Ergavia*, *Tarraga*, *Muscaria*, *Setia*. *Alavona*.

VASCONIÆ-SALTUS, selon Ausone, *epist.* 15, & VASCONUM-SALTUS, selon Pline, *l.* 4, *c.* 20, contrée de l'Espagne Tarragonnoise, entre les Pyrénées & l'océan Cantabrique. Ce doit être quelque canton de la basse Navarre ou du Guipuscoa.

VASENSIS, Voyez VESENSIS.

VASES-CORAIL, (Les) colonie Françoise, dans l'isle de saint Domingue, à la côte occidentale de cette isle, vis-à-vis de l'isle de Guanabes, entre la riviere de Monrouy & le poste d'Arcachay, à l'entrée du cul-de-sac de Saragua.

VASGAU, contrée de France, dans la basse Alsace. Voyez WASGAU.

VASILICA, selon Spon, *voyage de Corinthe*, & BASILICO, selon de l'Isle, lieu de la Morée, aux environs du Golfe de Lepante, à l'occident de Corinthe, anciennement *Sicyone*. Vasilica étoit une petite ville du temps que les Vénitiens étoient maîtres du pays; maintenant il n'y a que des maisons démolies, & trois familles de Turcs & autant de Grecs. On a de là une belle vûe sur le golfe de Lepante; car Vasilica est dans un lieu fort élevé, à trois ou quatre milles de la mer. Avant que d'y monter, on passe à l'orient un ruisseau, qui pourroit bien être l'ancien *Asopus*, & entre ce ruisseau & Corinthe, il y en a encore deux autres qui arrosent la plaine, qui est fertile en oliviers.

VASILIGOROD. Voyez BASILIGOROD.

VASILIPOTAMOS, ou BASILIPOTAMO, riviere de Grece, dans la Morée. Elle coule dans la province de Brazzo di Maina, baigne Misitra, & va se jetter dans le golfe de Colochine, entre Paleopoli & *Castro-Rampano*. Son cours est du nord au midi en serpentant. Cette riviere est *l'Eurotas* des anciens; ils l'ont aussi appellée *Hemerus*. Les Lacédémoniens publioient que la déesse Venus, après avoir passé ce fleuve, y avoit jetté ses bracelets & les autres ornemens de femme dont elle étoit parée, & avoit pris ensuite la lance & le bouclier pour se montrer en cet état à Lycurge, & se conformer à la magnanimité des dames de Sparte. La riviere y est encore tellement semée de roseaux si droits & si beaux, qu'il n'y a pas à s'étonner si Euripide, dans son Hélene, surnomme ce fleuve *Callidonax*, pour exprimer la beauté des roseaux qu'il produit. On voit aussi sur ce fleuve une grande quantité de cignes d'une blancheur étonnante. Les Turcs, lorsqu'ils en rencontrent au passage de cette riviere, ne manquent pas de leur jetter du pain ou de l'avoine; car la piété Mahométane veut qu'on exerce particulierement la charité envers ces oiseaux. Le Vasilipotamos, en été, n'est pas plus gros que la riviere des Gobelins à Paris; mais en hyver, il est comme le bras de la Seine, qui passe devant les Augustins. Les grosses pluies & la fonte des neiges le font souvent déborder. Baudrand dit que cette riviere en reçoit deux autres petites: l'une de celle-ci porte le nom de MISITRA, & se jette dans le Vasilipotamos, près de la ville de Misitra, après avoir roulé ses ondes au tour d'une montagne appellée aussi Misitra. * *La Guilletiere*, Lacédémone ancienne & nouvelle, p. 140. & 215.

VASINABRONCÆ, peuple d'entre les Goths, vaincu par les Vandales, selon Jorandès, *de reb. getic. c.* 23.

VASIO, VASIORUM. Voyez VASCO & VASSIONENSE.

VASIR, (La ville de) est située dans le pays de Charasm, vers la rive septentrionale de la riviere d'Aune, à 39. d. 45. m. de latit. & à 88. d. 30. minut. de longit. Elle est fort peu considérable à présent, comme toutes les villes de ce pays. * *Hist. générale des Tatars*, p. 657.

VASIZA, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Elle se jette dans le golfe du Méxique, après un cours d'environ trente lieues, dans lequel elle arrose le pays fréquenté par les Tocopata.

VASLON, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

VASLOY, ancien nom de l'abbaye de Beaulieu, au diocèse de Verdun. Voyez BEAULIEU, 4.

VASSADIUM, ou *Usadium*, Promontoire de la Mauritanie Tingitane. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, le marque entre *Tamusiga* & *Suriga*. Quelques Interpretes lisent *Ryssadirum*, pour *Vassadium*. Voyez USADIUM.

VASSAH, nom d'une ville, qui est des dépendances de celle de Fariab, ou Otrar, dans le Turquestan.

VASSATES, ville de la Gaule Aquitanique, selon Ausone, *in Epiced. de vita sua*, qui ailleurs, *epist.* 34, *lectori & in parental*, écrit VASATÆ; & Paulin, *ad Ausonium*, joint à Vasatæ l'épithéte d'*Arenosæ*. Belleforêt dit que c'est *Bazas*; ce seroit plutôt, dit Ortelius, *le Bazadois*; car il est plutôt question du pays que de la ville. Voyez VASARII.

VASSÉ, marquisat de France, dans le Maine, près de Silley-le-Guillaume & de l'abbaye d'Evron. Il fut érigé en faveur de Henri-François Grogner, baron de la Rochemabile, La jurisdiction de ce marquisat s'étend sur quatre paroisses.

VASSEI, peuples de la Gaule Aquitanique, selon Pline, *l.* 4, *c.* 19. Ortelius & le Pere Hardouin croyent que ce sont les *Vasarii* de Ptolomée. Voyez VASARII.

VASSELAY, paroisse de France, dans le Berry, élection de Bourges, sur la riviere de Moulon. Cette paroisse appartient à l'abbaye de saint Sulpice de Bourges, à qui elle fut restituée en 983. On trouve dans le district de Vasselay le Château de Puy-Valée, situé sur une coline agréable. Le commerce de cette paroisse consiste en vin.

VASSELONE. Voyez WASSELONE.

VASSETH, ou VASSITH, ville d'Asie, dans l'Iraque Babylonienne, sur le Tigre. Elle est située sous les 81. d. 30'. de longitude, & sous les 32. d. 20'. de latitude septentrionale, entre les villes de Coufah & de Bassorah, dont elle est éloignée d'environ cinquante lieues, aussi-bien que d'Ahuaz, & de Bagdar. D'Herbelot, dans sa bibliothéque orientale, dit que cette ville est moderne, & qu'elle fut bâtie l'an 83. de l'hégire, par Hegiah, gouverneur de l'Iraque, sous le regne d'Abdal Maleck, cinquieme caliphe de la race des Ommiades. Les Arabes nomment son territoire *Alabar*, mot qui veut dire *des Puits*, à cause qu'il y en a grand nombre dans ses environs; il y a même un lieu qui en est peu éloigné, qu'on appelle *Abar-Al-Arab*; ce qui signifie le Puits des Arabes.

VASSI, ville de France, dans la champagne, & la principale place du pays de Vallage, au milieu duquel elle est située, sur une petite riviere, appellée la Blaise. Cette ville est renommée à cause du massacre des Réformés, qu'on attribua au duc de Guise, & par où commencerent les grandes guerres civiles, en France, pour la religion. Vassi, qu'on nomme en latin *Vassiacus*, ou *Vasiacus*, est un lieu fort ancien, & c'étoit un domaine royal, *Fiscus regius*, dès le milieu du septieme siecle, sous le regne de Clovis II, comme on le voit par la vie de saint Bercaire, abbé, écrite dans le dixieme siecle, par Adson, abbé de Der ou de Montirendé. Le siege royal de Vassi avoit

un assez grand ressort, avant que Henri II, pour gratifier le duc de Guise, eût séparé de cette jurisdiction Joinville, avec quarante villages qui en dépendent. Vassi est environnée de tous côtés de bois & de forêts de haute futaye. Les belles fontaines de cette ville, celle de Mouscevallez-Vassi, celle de l'hôpital du Donjon & autres la rendent fort agréable. * *Baugier*, Mémoire de Champagne, t. 1, p. 345. *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 40.

VASSINASSENSIS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice des évêchés de cette province, qui ne donne pas le nom de l'évêque de ce siege.

VASSINCOURT, *Vassinturia*, village de France, au duché de Bar, bailliage de ce nom. L'abbé de Jendure est patron de la cure. De cette paroisse dépendent les censes de Sairainval & saint Jean de Gravierre.

VASSIONENSE-OPPIDUM. Sidonius Apollinaris, *l.* 5, *epist. ad Apollinar.* & *l.* 7, *ad Fontenellum*, fait mention d'une ville de ce nom. Il pourroit se faire, dit Ortelius, que ce seroit la VASIORUM CIVITAS de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, dans la Gaule Narbonnoise, que Varrerius prend pour la VASIO VOCONTIORUM de Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. Ortelius ajoute que ce pourroit être encore le FORUM VOCONTIUM, dont parle Ciceron dans la derniere épître du dixieme Livre, & la ville VASCO ou VASIO de Pline. Voyez VOCONTII & VAISON.

VASTA. Voyez BASTA.

VASTAN, ville de la basse Arménie, au sud-est de Van, dont elle est éloignée d'une journée de six lieues de chemin. Elle est située sur le bord du lac de Van, à 77 d. 50'. de longitude, sous les 37 d. 50'. de latitude. * *Petit de la Croix*, histoire de Timur-Bec, l. 2, c. 59.

VASTE, bourgade du royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, entre Castro & Otrante. Il y en a qui la prennent pour l'ancienne *Basta*.

VASTETANI. Voyez BASTETANI.

VATA, ville d'Afrique: Strabon, *l.* 17, *p.* 831, la met au nombre des villes qui furent détruites durant la guerre de César contre Scipion. Voyez BADA, 2.

VATAN, *Vastinum*, ville de France, dans le Berri, élection de Romorentin, dans une belle plaine, qu'on appelle la Champagne du Berry, à trois lieues d'Issoudun, & à égale distance de Levroux, entre Bourges au levant, & Loches au couchant. Il y a une collégiale dédiée à saint Laurian, archevêque de Séville. Son chapitre est composé de vingt canonicats. Il fut fondé par Guy de Châtillon, premier du nom, comte de Blois. La terre de Vatan fut donnée à la Sainte Chapelle de Bourges, par Jean de Berry, en 1404, la châtellenie ressortit au bailliage de Blois. Elle est d'une grande étendue. Autrefois elle appartenoit aux Seigneurs d'Issoudun, d'où elle passa dans les maisons de Culan, de saint Palais, du Puy, & enfin dans la maison d'Aubry.

VATARBENSIS, siege épiscopal d'Afrique. Son évêque est nommé Martialis, *episcopus Vatarbensis*, dans la conférence de Carthage, No. 198. On ne sait de quelle province étoit ce siege.

VATASTICA. Voyez MONA.

VATERNUS. Voyez VATRENUS.

VATERSA, isle à l'occident de l'Ecosse. Elle est mise au rang des plus petites isles. Entr'autres avantages, il y a un havre pour les plus gros vaisseaux. Un grand nombre de pêcheurs y viennent régulierement dans la saison de la pêche. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 3, p. 293.

VATIA, ou BATIA. Voyez BATIA. 2.

1. VATICA, grande baie de la Morée, sur la côte de Brazzo di Maina, entre le cap Saint Ange & l'isle de Cervi. Cette baie qui a quarante brasses d'eau à son entrée, pourroit contenir mille vaisseaux. Il n'y a point de risques à s'y engager de nuit à la faveur des lampes, qui sont toujours allumées dans un vieux monastere, qui est sur le continent au nord-ouest; mais lorsqu'on y a fait environ deux milles, il faut courir nord-ouest quart à l'ouest, & l'on peut approcher du bord tant qu'on veut. La marque même dont il vient d'être parlé est assez inutile, puisque la côte est saine par-tour, & que l'on y pourroit mouiller depuis quarante brasses d'eau jusqu'à dix insensiblement, ou à moins, si l'on vouloit. Cependant il faut prendre garde que dans le passage qui est entre l'isle & le continent, il n'y a que trois pieds d'eau tout au plus. Du reste on est en sûreté dans cette baie: on y peut faire de l'eau & du bois sans qu'il en coûte rien; & il n'y a que huit ou dix familles de pauvres Grecs, dispersées au tour du monastere. * *Robert*, voyage du Levant, p. 330.

2. VATICA, bourg de la Morée. Voyez BATICA.

1. VATICAN, coline de Rome, voisine du Tibre: on tient qu'elle a reçu son nom du mot latin *Vaticinia*, qui veut dire oracles, à cause des oracles que le peuple Romain y recevoit. Ce lieu est joignant le Janicule; & le Vatican est aujourd'hui un palais où les Papes font ordinairement leur demeure. On va, de l'église de S. Pierre, au Vatican, par un escalier en perspective, ou plus de dix personnes de front peuvent monter du retz de chaussée; mais à mesure qu'on monte, l'escalier se rétressit, & l'ordre d'architecture diminue à proportion: il est du dessein du chevalier Bernin. On entre ensuite dans une salle ornée de belles peintures à fresque. On y voit entr'autres l'empereur Frederic Barberousse, prosterné aux pieds du pape, à la porte de l'église de saint Marc: un tableau représentant la bataille de Lepante; un autre où l'empereur Charlemagne est dépeint, signant la donation de l'Exarchat de Ravenne qu'il fit à l'église, & un portrait de la Foi. Aux deux côtés de cette salle sont deux chapelles, la Pauline & celle de Sixte. La derniere est magnifique, & le pape y tient chapelle. Dans le fond, du côté de l'autel, il y a sur la muraille une peinture à fresque, du jugement dernier, fort estimée: elle est de Michel Ange. En sortant de cette salle, on en trouve une autre où le pape fait le Jeudi Saint la cérémonie de laver les pieds à douze pélerins: ce sont communément des prêtres. Il y a au Vatican trois grandes galeries, qui regnent autour de la principale cour. L'histoire du vieux & du nouveau testament, représentée à fresque sur les murs & les voûtes, par Raphaël, fait l'ornement de celle de dessous, & dans la plus haute, les peintures sont pareillement à fresque, & ce sont des Arabesques parfaitement belles. L'appartement à côté des galeries, dites les loges, est rempli de peintures à fresque, de Raphael; elles sont d'une beauté parfaite. Ces trois galeries, qui sont les principales, introduisent dans la plûpart des appartemens, comme dans celui de sa sainteté, dans l'appartement doré & dans la bibliothéque. L'appartement doré est celui où le pape traite les princes qui viennent à Rome. Quant à la bibliothéque, c'est le lieu où on conserve les anciens registres de l'église, avec un nombre considérable de manuscrits de tous âges & de toutes langues. Il y a un si grand nombre de chambres logeables, qu'il est difficile d'en fixer le nombre. On voit dans plusieurs beaucoup de statues & de rares antiquités. A une des extrémités on trouve une galerie décorée de tous les plans, peints à fresque, des places & des villes, qui composent l'état ecclésiastique; cette derniere conduit à un autre bâtiment, nommé le Belvedere, qui est un appartement du même palais, c'est un lieu un peu élevé, & d'une fort belle vûe, & c'est de-là qu'il a pris son nom; il y a une cour à côté, dans laquelle sont de grandes niches & des statues fort rares, entre lesquelles on estime particulierement celle d'Antinous, favori de l'empereur Adrien, celle d'Apollon, celle de Laocoon: il y en a plusieurs autres qui sont aussi très-belles, mais sur lesquelles les curieux & les connoisseurs ne paroissent pas si d'accord. Celle de Laocoon passe pour un chef-d'œuvre, de même qu'un tronc ou torse, selon plusieurs gens d'art, qui n'a ni bras ni jambes, qu'on croit être un reste de la statue d'Hercule. On y va encore par une grande galerie, au bout de laquelle on voit la statue de Cléopatre mourant. En descendant delà, on voit une salle d'armes. Le jardin du Vatican est admirable pour

ses belles promenades, ses grands orangers, ses fontaines & ses autres agrémens. Dans un grand bassin est un navire de cuivre doré, qui jette de l'eau de la plûpart des parties qui le composent, & près delà sont des Paons de bronze, qui étoient sur le tombeau de Scipion l'Africain. Il est bon d'observer que cette idée est extrêmement sommaire; il faudroit plus d'un volume, si on entroit dans le détail de tout ce qui mérite d'être admiré dans un édifice de cette importance. Les curieux pourront consulter les descriptions en langue Italienne qui en ont été faites.

2. VATICAN, ou CAPO VATICANO, cap d'Italie, au royaume de Naples, sur la côte de la Calabre ultérieure. Il s'avance dans la mer inférieure, entre Tropea & Nicotera. * *Magin*, carte de la Calabre ultérieure.

VATIEN, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Picie, premiere forteresse, sous Lungli, quatrieme ville militaire de la province. Elle est de 13. d. 36'. plus occidentale que Peking, sous les 26. d. 42'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis.*

VATINESSA. On lit dans Martial ces mots: *Et parvæ unda pura Vatinessæ.* Sur quoi Domitius Calderin remarque qu'il y avoit une ville & un fleuve de ce nom. Mais les manuscrits varient par rapport à l'ortographe de ce nom. Au lieu de *Vatinessæ*, les uns lisent *Touenessæ*, & d'autres *Tuetinessæ*.

VATIZA, bourgade de l'Anatolie, un peu au levant du fleuve Pormon, appellé par les anciens *Thermodon.* Niger veut que *Vatiza* soit l'ancienne POLEMONIUM. Voyez ce mot.

VATONE, petite riviere de Normandie qui arrose le Cotentin. Elle passe par Fourcarville, forme une canardiere vers saint Marcou, & tombe par les greves dans la mer, à la bouque de Ranenaville. *Vaudome*, manusc. géog.

VATRACHITES. Voyez OROATES.

VATRENUS, riviere d'Italie, dans la Gaule Cispadane, où, selon Pline, elle arrosoit la ville appellée *Forum-Cornelii.* Au lieu de Vatrenus, quelques exemplaires de Martial, *l.* 3, *epigr.* 67, lisent Vaternus:

Vaterno Eridanoque pigriores.

Ce fleuve, selon Léander & Cluvier, *Ital. ant. l.* 1, *c. ult.* se nomme aujourd'hui *Santerno*, & il coule lentement au-dessous de la ville d'Imola, pour aller se perdre dans le Pô. Voyez RASINA.

VATTEMANAHON, province de l'isle de Madagascar. C'est, selon Flacourt, *hist. de l'isle de Madagascar*, *c.* 5, le pays, qui du côté de l'orient, du côté du nord & du nord-est joint le pays d'Icondre, & confine aux sources d'Itomampo & de Mandrerei, d'où sort la riviere de Maropia, qui se jette dans celle de Mandrerei. Du côté du couchant, & du côté du midi, le pays de Vattemanahon est contigu à celui des Machicores. C'est un pays désert & ruiné par les guerres.

VATUCA, VARRUCA, RATUCA & ADUAGA, noms corrompus d'Aduatuca, d'ATUATUCA ou d'ATUACA. Voyez ATUACA.

VATUECAS, vallée d'Espagne, au royaume de Léon. Elle n'est connue, dit Davity, *royaume de Léon*, *p.* 130, que depuis quelques années, n'ayant été découverte que de notre temps. Les habitans n'avoient osé sortir de leur vallée depuis le débordement des Maures. Davity ajoute que, selon les relation d'Espagne, ce peuple n'adoroit qu'une croix & le soleil.

VATULCO, port de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte de la mer du sud. C'est ainsi que Corneille appelle le port que tous les géographes nomment *Aguatulco.*

VATURANUS. Voyez VULTURNUS.

VATUSICUM CASEUM. Pline, *l.* 11, *c.* 44, fait mention d'un fromage ainsi nommé du lieu où on le faisoit. Ce lieu étoit chez les *Centrones*, & par conséquent dans les Alpes Graïennes. Quelques exemplaires au lieu de *Vatusicum* lisent *Natusicum.*

VAVAINCOURT, paroisse de France, au duché & bailliage de Bar. Son église paroissiale est sous le titre de saint Martin. Le chapitre de saint Maxe en est patron, & perçoit les deux tiers & un sixieme des grosses dixmes. Le chapitre de saint Pierre jouit du sixieme restant: la menue dixme se partage en neuf parts. Le curé en prend quatre, le chapitre de S. Maxe quatre, & les religieux de saint Antoine de Bar une. L'hermitage de saint Christophe-aux-Bois dépend de cette paroisse.

VAUBECOURT, comté de France, dans la Champagne, élection de sainte Menehould. Il est situé entre les villes de sainte Menehould & de Bar, & est mouvant du duché de Bar. Il fut érigé en comté par lettres patentes du roi Louis XIII, du 26 Avril 1635, regitrées au Parlement de Metz le 26 de Novembre de la même année, en faveur de Jean de Nettancourt, chevalier des ordres du roi, maréchal de ses camps & armées, & son lieutenant général en la ville & comté de Verdun, gouverneur de Châlons, & depuis lieutenant général dans les armées de Flandre & de Champagne. Cette terre vaut sept mille livres de rente. * *Baugier*, Mémoire de Champagne, t. 2, p. 340.

1. VAUCÉ, bourg de France, dans le Maine, élection de Mayenne. Ce bourg est fort considérable.

2. VAUCÉ, lieu de France, dans la Bourgogne, recette d'Avalon. Il y a dans ce lieu un prieuré de l'ordre du Val-des-Choux.

VAUCELLES, abbaye de France, dans le Cambresis, sur la droite de l'Escaut, à deux lieues au midi de Cambrai. C'est une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux. Huges d'Oisy, seigneur de Crevecœur, & vicomte de Cambrai, en fut le fondateur en 1131. Il la dota de grands revenus, & pria saint Bernard, premier abbé de Clervaux, d'y établir des moines de son Ordre; ce qu'il fit l'année suivante en lui en emmenant douze d'une très-sainte vie: pour la réception desquels Hugues assembla ses plus proches parens, & la noblesse du Cambresis. La charte de cette solemnelle réception est signée de Geliarde de Baudour sa femme, de son fils Simon, & de ses cinq filles; de Raoul de Rumilly, de Gerard de Saint-Aubert, Sire de Rusignie, & d'un grand nombre d'autres seigneurs. L'an 1149, Samson de Mauvoisin, fils de Raoul, seigneur de Mauvoisin & de Rhosny, archevêque de Rheims, consacra la nouvelle église en présence de Nicolas, évêque de Cambrai, de Gerard, évêque de Tournai, & de quantité d'autres évêques & chevaliers de grande distinction. Nicolas, évêque de Cambrai, y fut inhumé l'an 1167. Alard l'an 1178. On lit cette inscription sur son tombeau: *Alardus Dei gratia episcopus Cameracensis.* Jean de Bethune y choisit aussi sa sépulture l'an 1218. Le marbre qui se voit devant le maitre autel, comme le précédent, porte ces mots: *Joannes Dei gratia Cameracensis episcopus, qui obiit apud Tholosam.* D'autres évêques & seigneurs de plusieurs maisons de la premiere noblesse y ont aussi choisi leur sépulture. Cette abbaye est de quarante mille liv. de revenu. * *Le Carpentier*, hist. de Cambrai, p. 2, c. 13. *Piganiol*, Description de la France, t. 6, p. 162.

On prétend qu'il y a eu autrefois dans cette abbaye jusqu'à sept cens religieux. La maison est belle & magnifique, & on peut dire la même chose de l'église qui a quatre cens pieds de longueur. Il y a dans le réfectoire un écho qui répond quatorze fois. L'archevêque de Cambrai tire une grosse pension de cette abbaye, qui est unie à son archevêché, quoique les religieux ayent toujours un abbé régulier.

On conclut en 1556, une tréve dans cette abbaye, entre l'empereur Charles V. & son fils Philippe II, & Henri II, roi de France. Le comte de Lalain, chevalier de la toison d'or, & grand bailli du Hainaut, Simon Renard, Charles Tisnac, Philibert de Brœxelles, & Jean-Baptiste Scotio, sénateur de Milan, la signerent au nom de l'empereur & du roi Philippe; Gaspard de Coligny, amiral de France, & Sébastien de l'Aubespine, abbé de Basse-Fontaine, & depuis évêque de Vence, la signerent au nom du roi de France.

VAUCHASSIS, bourg de France, dans

la Champagne, élection de Troyes.

1. VAUCLAIN, paroisse de l'Amérique septentrionale, dans la Martinique, à l'est de cette isle, entre les pointes du Vauclain & du Macabon, entre lesquelles il y a plusieurs bas-fonds. Cette paroisse est desservie par les Dominicains.

2. VAUCLAIN, pointe de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la Martinique, à l'est de cette isle, dans la paroisse de même nom. Elle ferme le cul-de-sac Simon; & son abord est dangereux, à cause de plusieurs bas-fonds.

VAUCLAIR, *Vallis Clara*, abbaye de France, dans la Picardie, au diocèse de Laon, à trois lieues de cette ville, au sud-est. C'est une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, congrégation de Clairvaux. Elle fut fondée en 1134. Plusieurs en attribuent la fondation à Barthelemi, évêque de Laon, & d'autres à un comte de Roucy. Cette abbaye est réguliere. On y a conservé l'étroite observance. Elle jouit de seize mille livres de revenu, dont l'abbé a la moitié.

1. VAUCLUSE, prieuré de France, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon. C'est un prieuré d'hommes, de l'ordre de saint Benoit, de la congrégation de Cluny. Il y a six religieux, en y comprenant le prieur.

2. VAUCLUSE, fontaine de France, dans le comtat Venaissin, assez près de la ville d'Apt. Cette fontaine, qui forme, dès qu'elle paroit hors de terre, une riviere capable de porter bateau, sort d'un antre profond, au pied d'un rocher d'une très-grande hauteur, coupé a plomb comme un mur.

Cet antre, où la main de l'homme n'a point été employée, paroit avoir cent pieds de large, & environ autant de profondeur. On peut dire que c'est une double caverne, dont l'extérieure a plus de soixante pieds de hauteur, sous l'arc qui en forme l'entrée, & l'intérieure n'en a pas tout-à-fait la moitié. C'est de cette seconde que sort cette abondante fontaine sans jet, sans bouillons; on ne voit qu'une nappe d'eau, dont la crue est imperceptible, & qui fournit sans cesse & sans s'épuiser une quantité prodigieuse d'une très-belle eau claire, nette, pure, qui ne teint en aucune façon les rochers entre lesquels elle passe, & n'y produit ni mousse ni rouille. On a marqué au fond de la caverne un endroit jusqu'au niveau duquel l'eau s'est élevée une fois. La superficie de cette eau paroît noire; ce qui vient de sa grande profondeur & de l'obscurité qui regne dans ce lieu. On prétend qu'on a été en bateau au fond de l'antre, & qu'on a voulu sonder la profondeur de la source, sans avoir pû sentir le fond. Si le fait est vrai, cela marque une profondeur très-considérable, ou que la force de l'eau, qui pousse avec violence du fond à la superficie, a repoussé le plomb & la corde qui le tenoit attaché, & ne lui a pas permis d'arriver jusqu'au fond. Cependant il ne paroit aucun mouvement sur la superficie, aucune agitation, aucun jet, pas le moindre bouillon. Ce n'est qu'à quelques pas hors de la premiere caverne, que l'eau trouvant une pente considérable, se précipite avec force entre des rochers, écume & fait du bruit, jusqu'à ce qu'étant arrivée à un endroit plus uni & plus profond, elle coule tranquillement, & forme une riviere qui se partage en plusieurs bras, qui, après avoir reçu d'autres ruisseaux, se réunissent & vont se jetter dans le Rhône, environ à deux lieues au-dessus d'Avignon, sous le nom de riviere de Sorgue, qu'elle a porté dès sa naissance dans l'antre, dont il vient d'être parlé. * *Labat*, voyage d'Italie, t. 2, p. 90.

Pétrarque, qui vivoit vers l'an 1300, & qui étoit amant passionné de la belle Laure, avoit sa maison sur la pointe d'un rocher à quelques cens pas au dessous de la caverne de Vaucluse. La belle Laure avoit la sienne sur une autre pointe de rocher, assez près de son amant; mais séparée par un vallon profond. On voit encore les masures de ces deux édifices, & on les appelle les *Châteaux des Amans*.

VAUCOULEURS, ville de France, dans la Champagne, au Bassigny, sur le bord de la Meuse. Cette ville étoit autrefois une souveraineté possédée par les princes de la maison de Lorraine; & à cause de l'importance de son passage, Philippe de Vallois l'acquit de Jean de Joinville en 1335. Il lui donna en échange les prevôtés de Sudron & de Ville-Seneux, qui faisoient alors partie de la châtellenie de Verlus. Vaucouleurs étoit anciennement ceinte de murailles. La vûe de ce lieu étant fort belle, & donnant sur une vallée, ornée dans la saison de fleurs de diverses couleurs, on l'a nommée la vallée des couleurs, ou Vaucouleurs. On voit dans ce lieu un vieux château peu considérable, & un reste d'une grosse tour bâtie par les Anglois.

Il y a encore près de Vaucouleurs de grosses pierres qui y avoient été plantées par les ordres des empereurs & des rois de France, pour servir de bornes à leurs états. Les premieres furent mises par l'ordre de l'empereur Albert, & du roi Philippe *le Bel*, qui se rendirent pour ce sujet en même-temps à Vaucouleurs en 1299, & il y fut en même-temps traité du mariage de Rodolphe, fils de l'empereur, & de Blanche, fille du roi. Ce qu'il y eut de plus remarquable, c'est que cela se fit dans le même temps que le pape Boniface VIII. avoit mis le royaume de France en interdit, & donné à l'empereur, au cas qu'il pût s'en emparer. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 1, p. 380.

On voit à Vaucouleurs une collégiale, dont le chapitre est composé d'un Doyen & de dix chanoines qui ont chacun trois cens cinquante livres de revenu. Ce chapitre fut fondé par Geofroi de Joinville. Le roi nomme au doyenné & à huit canonicats. Il y a encore, outre un couvent de religieux du Tiers-Ordre de saint François, & un monastere d'Annonciade, un prieuré dédié à saint Thibaut. Il fut fondé par le même Geofroi de Joinville, & vaut douze cens livres de rente.

Vaucouleurs est le siége d'une prevôté, composée de vingt-deux paroisses, qui sont du diocèse de Toul. Les habitans sont peu laborieux, & leur principale occupation est de nourrir du bétail dans les belles prairies qui environnent cette ville.

Cette contrée est connue pour avoir donné la naissance à cette fameuse fille, nommée Jeanne d'Arc, & surnommée la *Pucelle d'Orléans*, dans un de ses villages, appellé Dom-Remy, près de Vaucouleurs. En considération des grands services qu'elle rendit à la France, ce pays jouit encore de plusieurs beaux priviléges; & entr'autres on n'y paye ni taile, ni droit d'aides; & le sel y est à très-bon marché.

VAUCROISSANT, prieuré de Frane. Voyez VALCROISSANT, 2.

VAUD, ou PAYS DE VAUD, contrée de la Suisse, dans la dépendance du canton de Berne. Ce pays, où le peuple parle Romand, & non pas Allemand, est le plus beau & le plus fertile de toute la Suisse. Il s'étend depuis le lac de Genève jusqu'à ceux d'Yverdun & de Morat. Au couchant d'hiver, il est borné par le pays de Gex, qui est du gouvernement de Bourgogne, & le Mont Jura le sépare de la Franche-Comté, vers l'occident. Il est fort probable que ce pays a, à peu près, les mêmes bornes que le pays des Helvétiens, nommé *Pagus Urbigenus*, dont la ville d'Orbe, en latin *Urba*, retient le nom. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 263.

Le territoire de Nyon est comme celui de Gex, du diocèse de Geneve, & par conséquent fut mis sous la métropole de Vienne, & dans la premiere Viennoise, quoique ces territoires eussent appartenu aux Helvétiens qui s'étendoient jusqu'au Rhône. César dit dans le premier livre de ses commentaires, que le lac Leman, (qui prend aujourd'hui le nom de Geneve) & le Rhône séparoient les Helvétiens de la province Romaine, ou la Gaule Narbonnoise: *Lacu Lemano, & flumine Rhodano, qui provinciam nostram ab Helvetiis dividit*. Dans la suite tout cela fut changé; mais il est certain que la plûpart de ce pays fit partie de la province nommée *Maxima Sequanorum*; sous les Bourguignons & les François, après la ruine de l'empire Romain, le pays de Vaud fut de la Bourgogne transjurane.

Après le partage des états de Louis *le Débonnaire*,

il échut à l'empereur Lothaire, & fut tenu par ses fils Charles & Lothaire. Ensuite il vint à la branche de Louis *le Germanique*. Après la déposition de son fils Charles *le Gros*, il fit partie du royaume de Rodolphe I, qui le laissa à Rodolphe II, qui eut pour successeur Conrad *le Pacifique*. Rodolphe III, dit *le Lâche*, succéda à son pere Conrad, & il étoit maitre du pays de Vaud; car sa tante, l'impératrice Adelaïs, obtint de lui l'abbaye appellée Roman-Moustier, fondée à l'honneur de saint Pierre, avec pouvoir d'en disposer en faveur de tel de ses héritiers qu'il lui plairoit.

La charte de ce roi, donnée l'an 988, tirée du cartulaire de Cluni, & rapportée par du Chesne, dans ses notes, sur la bibliothéque de Cluni, porte que cette abbaye de Roman-Moustier, *Romanii monasterii*, étoit *in comitatu Waldensi*, dans le comté de Vaud. Un long usage a ôté la lettre L à ce mot, non-seulement en François, *Vaud*, mais en Allemand: car en cette langue ce pays est appellé *Wath*.

Ce nom *Waldensis comitatus* étoit en usage dans le siécle précédent, puisque la chronique de saint Bertin en fait mention à l'an 839, & marque que ce comté s'étendoit jusqu'au lac Leman, qu'il appelle la mer du Rhône, à cause de la grandeur de ce lac, au travers duquel le Rhône passe.

Les empereurs Allemands succéderent aux rois de Bourgogne, & le pays de Vaud fut tenu par les princes de Zeringen, ducs de la Bourgogne transjurane. Leur race ayant été éteinte, les empereurs rentrerent en possession de leurs droits, mais pour peu de temps; car, dans le troisieme siecle, le prince Pierre, depuis comte de Savoie, fut Seigneur de Vaud, maître de la ville de Berne, & quelques-uns de ses descendans en jouirent. Le pays de Vaud se trouva, avec le temps, partagé entre trois Seigneurs; l'évêque de Lausane, le duc de Savoie, & les deux cantons de Berne & de Fribourg, comptés pour un seigneur. Le premier étoit seigneur de la ville de Lausanne, des quatre paroisses de la Vaux, d'une partie du Vevay, d'Avenche, de Lucens & de Bulle. Les cantons de Berne & de Fribourg possédoient en commun les trois bailliages d'Orbe, de Granson & de Morat. Le duc de Savoie possédoit tout le reste, qu'il gouvernoit par le moyen d'un grand bailli ou gouverneur, qui faisoit sa résidence à Moudon, & par le moyen des états du pays, qui s'assembloient dans la même ville. Ces états étoient composés des nobles & des députés des quatorze villes & bourgs, qui étoient:

Moudon,	Payerne,
Yverdun,	Estavayer,
Morges,	Crudefin,
Nyon	Rue,
Romont,	Cossonay,
Grand-Court,	Les Clées,
Sainte-Croix,	Saint-Denis.

Les disputes de religion ont été cause que cet état est passé entiérement sous la puissance des Bernois. Le duc de Savoie chagrinoit, principalement les Genevois, parce qu'ils avoient changé de religion. La ville de Berne lui envoya des députés, pour le prier de leur laisser le libre exercice de celle qu'ils avoient choisie. Les députés n'ayant pû rien obtenir, les Bernois leverent des troupes, entrerent sur les terres du duc, & dans moins de cinq semaines s'emparérent de ce qu'il possédoit dans le pays de Vaud, & pénétrerent dans l'intérieur de la Savoie. Cette conquête se fit en 1536. sur Charles, duc de Savoie, qui avoit été dépouillé de ses états par François I. Le duc Philibert Emanuel ayant, en exécution du traité de Câteau Cambresis, été mis en possession des états dont le duc son pere avoit été dépouillé, demanda aux Bernois ce qu'ils tenoient de son pays. Cette contestation dura jusqu'en 1564, que les autres Suisses s'étant rendus médiateurs, les Bernois remirent au duc tout ce qui étoit au-de-là du lac de Geneve, avec un certain nombre de places, à condition qu'ils demeureroient à perpétuité possesseurs du reste, dont ils sont encore aujourd'hui souverains. L'empereur Maximilien II, eut beau interposer son autorité, les Bernois demeurerent inflexibles; de sorte que le duc s'obligea de leur en laisser la possession paisible, sans néanmoins renoncer à ses prétentions: ensorte que depuis ce temps il a continué aussi-bien que ses successeurs, à prendre la qualité de baron de Vaud, & de comte de Romont. Les Bernois s'étoient emparés en même-temps de la ville & de l'évêché de Lausanne, dont ils chasserent l'évêque, & ils abolirent le culte de l'église Romaine dans toutes leurs conquêtes.

Le pays de Vaud est très-bon & très-agréable; mais il y a plusieurs endroits remplis de montagnes, qui ne produisent presque rien. On ne doit appeller proprement un beau & agréable pays que la partie qui est située proche du lac de Geneve, & les deux quartiers qui sont à droite & à gauche du lac de Zurich, qui forment dans leur étendue comme une ville continuelle. Plusieurs personnes qui connoissent parfaitement la partie du pays qui est le long du lac de Geneve, donnent cependant la préférence pour la beauté & pour la fertilité, à celle qui est aux environs du lac de Zurich, en venant du côté de Berne. Cependant si la premiere n'est pas la plus belle, elle est la meilleure; car c'est où croit le meilleur vin, & elle en produit abondamment.

Les habitans du pays de Vaud sont généralement robustes, bons soldats, & capables de toutes les sciences, s'ils vouloient s'y appliquer; mais ils n'aiment pas le travail, & le pays se remplit tous les jours de paysans Allemans, qui y vont travailler les terres, prenant des fermes, où en servant bien leurs maitres, ils ne font pas mal leurs affaires. Aussi la seigneurie de Berne, pour encourager ces especes de colonies Allemandes, & pour y introduire leur langue, a fondé depuis une quarantaine d'années cinq églises Allemandes dans le pays: la premiere à l'Aigle, la seconde à Lausanne, la troisieme à Yverdun, la quatrieme à Moudon, la cinquieme dans la côte; & la résidence est à la discrétion du ministre. La colonie d'Yverdun a été établie en 1703, celle de Moudon en 1708, celle de la Côte en 1710.

VAUDAN, bois de France, dans la Normandie, maîtrise des eaux & forêts d'Alençon. Il comprend soixante & sept arpens.

VAUDELNAY (le) bourg de France, dans le Poitou. Il est fort considérable.

VAUDEMONT, *Vaudemontum*, ou *Vadi Mons*, bourg du duché de Lorraine, au département du Barrois, & chef-lieu d'un bailliage de même nom. Ce bourg a commencé par le château de Vaudemont bâti par Gerard d'Alsace, duc de Lorraine. Il a été longtemps chef-lieu du comté; mais il a depuis cédé cet honneur à la petite ville de Vezelize. Son église paroissiale est dédiée à saint Gengoul. Le chapitre de saint Gengoul est patron de la cure, perçoit toute la menue dixme, & un tiers de la grosse, & le chapitre les deux autres tiers. Ce chapitre fut fondé en 1325, par Henri III, comte de Vaudemont. Il est composé de huit chanoines & d'un prevôt qui a double prébende. La prébende est de trois cens livres. Le duc de Lorraine est seigneur & patron du chapitre de Vaudemont, où il y a un petit hôpital fort mal renté.

Après la mort de Gérard d'Alsace, arrivée en 1070, ses deux fils Thierry & Gérard, partagerent sa succession. Gérard eut Vaudemont, que l'empereur Henri IV. érigea en comté, lequel devint par la suite un fief des comtés de Monçon ou de Bar. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 194.

Hugues, l'un des descendans de Gérard, & qui possédoit ce comté l'an 1200, reconnut, par un acte enregistré au cartulaire de Champagne, qu'il étoit devenu homme lige de Blanche, comtesse de Troyes, & de Thibaud son fils; mais sauf la fidélité ou ligeance dûe au comte de Bar, dont il avone qu'il étoit homme lige.

Cent ans après, une guerre s'étant allumée entre Ferri II, duc de Lorraine, & Edouard, comte de Bar, le comte fut fait prisonnier; & après six ans de prison, Louis, roi de Navarre, depuis roi de France, sous le nom de Louis Hutin, obtint la délivrance du comte pour 90000 liv. de rançon. Celui-ci pour

s'acquitter d'une partie de cette somme, engagea au duc Ferri la mouvance de Vaudemont pour 20000 liv. lesquelles le comte de Bar promit de payer dans deux ans, sinon que la mouvance de Vaudemont demeureroit en propre au duc Ferri. Cet accord fut fait le 20 Mai 1314.

Le comté de Vaudemont étoit alors occupé par Henri, qui fut le dernier mâle de la race de Gérard : il mourut sans enfans, & eut pour héritiere sa sœur, nommée Marguerite, qui épousa Anseau, sire de Joinville : ils eurent pour héritier Henri de Joinville, comte de Vaudemont, & sire de Joinville, qui n'eut qu'une fille, nommée Marguerite. Le comte de Bar dégagea la mouvance de Vaudemont sur la fin de l'an 1316. Marguerite de Joinville, étant dans le château de Bar-le-Duc, rendit ses devoirs & son aveu à Robert, duc de Bar, l'an 1393. Ensuite Ferri de Lorraine, frere du duc Charles I, & mari de Marguerite, rendit les mêmes devoirs au duc de Bar, sur la fin de 1394, & reconnut que Vaudemont avec Vezelize & leurs dépendances, étoient tenus en fief lige des comtes & ducs de Bar.

Le duché de bar ayant passé à la maison d'Anjou, René envoya ses baillis de Bar & de saint-Mihel, afin de se faire reconnoitre pour seigneur suzerain, par Antoine de Lorraine, comte de Vaudemont, l'an 1431. Le duc voulut avoir pleine ouverture & obéissance des places, à peine de commise, du comté qui étoit tenu en fief des ducs de Bar, de tel temps qu'il n'étoit mémoire du contraire, ainsi que porte l'acte, où il est exprimé que les prédécesseurs d'Antoine avoient rendu hommage aux ducs de Bar, & les autres devoirs, sans aucune difficulté ni contredit.

Ferri, fils d'Antoine, épousa Yoland d'Anjou, héritiere des duchés de Lorraine & de Bar; & leur fils René réunit les deux duchés avec le comté de Vaudemont, dont les ducs de Lorraine ont depuis ce temps donné le titre à leurs cadets : le duc Charles III, le donna à son fils naturel Charles Henri, appellé le prince de Vaudemont. Aujourd'hui la principale place du comté de Vaudemont est Vezelize, où est le siége du bailli & juge du comté, qui ressortit à la cour souveraine de Nancy.

VAUDRET, village du Hainaut, dans la prevôté, & au couchant de Binche. Il n'est remarquable, que parce qu'on croit que c'est le *Vodgoriacum* de l'itinéraire d'Antonin.

VAUDREVRANGE, ou VALDEVRANGE, en Allemand *Valderfringen*, ville de Lorraine, dans le bailliage Allemand, sur la rive gauche de la Saare, dans un terroir fertile, où il y a beaucoup de belles prairies; mais ce pays ayant été le plus exposé aux fureurs de la guerre, qui ont désolé la Lorraine depuis l'an 1631, est aussi le plus ruiné & le plus désert. Vaudevrange, qui n'étoit pas bien fortifiée, ayant été occupée par les différens partis, étoit fort diminuée l'an 1680, lorsque le roi Louis XIV. étant demeuré paisible possesseur de toute la Lorraine, après le traité de Nimegue, que le feu duc Charles n'avoit point voulu accepter, fit ruiner cette ville, dont il n'est resté que peu de bâtimens, & au-dessus de ce lieu-là il fit construire une très-belle forteresse du même côté de la Saare, qu'il nomma Saar-Louis, qui est de ce côté-là le boulevart de la France. Quoique tout l'état de Lorraine ait été rendu au duc Léopold, fils du duc Charles, en exécution du traité de Ryswic, néanmoins Saar-Louis, par l'article 32, a été réservé au roi de France, avec une demi-lieue de terrein autour de la place; mais comme cette forteresse étoit trop resserrée, & que cela incommodoit la garnison, le duc de Lorraine a cédé à la France cinq villages voisins de Saar-Louis, & l'emplacement de la ville de Vaudevrange, avec les bâtimens qui y restent, par le traité du mois de Janvier 1718, moyennant un dédommagement qui lui a été donné.

VAUGE. Voyez VOSGE.

VAUGIEN, château de France, dans le Hurepoix, près de Chevreuse & de l'Abbaye de Gif. Ce château, situé dans un vallon, est d'une architecture très-réguliere. Ses jardins sont du dessein de le Nôtre. Il y a au voisinage un bois d'une hauteur extraordinaire. Au bout de ce bois est un étang qui reçoit toutes les eaux des montagnes voisines. A la porte du château on remarque deux enfans de pierre dure, montés sur des dauphins, & qui font deux especes de cascades, dont la chûte fait jouer deux bassins à l'entrée de la cour du château, qui est fermé par deux grands étangs, avec une avenue qui les sépare. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 2, p. 664.

VAUGIRARD, village de l'isle de France, tout près de Paris. Il n'est presque composé que de Guinguettes & de Tavernes. On est surpris du grand concours du petit peuple de Paris que l'on y voit les Fêtes & les Dimanches, sur-tout le jour de saint Lambert. Ce village a pris son nom de Girard de Moret, abbé de saint Germain des Prés, qui vivoit en 1266. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 2, p. 657.

VAUJOUR, lieu de France, en Anjou, dans la paroisse de Châteaux, élection de Baugé. Ce lieu fut érigé en duché pairie le 13 de mai 1667, en faveur de Louise-Françoise de la Baume, le Blanc de la Valliere, & de Marie-Anne légitimée de France sa fille, qui épousa dans la suite le prince de Conti. Cette terre avoit été achetée par décret sur les héritiers de la maison de Beuil Sancerre, & s'appelloit autrefois *la Baronie de château Angour*; aujourd'hui elle porte le nom *de la Valliere*.

VAULION, vallée de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Romain-Motier. C'est pour ainsi dire une longue gaine fort profonde, entre de hautes montagnes, à une lieue au-dessus de Romain-Motier. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2, p. 304.

1. VAULUISANT, *Vallis lucida*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Citaux, filiation de Prévilly, dans la Champagne, au diocèse, & à quatre lieues de Sens, vers le levant, à six au sud-est de Bray-sur-Seine, à demi-lieue au nord de Villeneuve-l'Archevêque. Elle fut fondée le 5. des calendes d'Octobre 1129, & selon d'autres en 1127, par Artaud, premier abbé de Preuilly. Il y a apparence qu'elle fut dotée par Ursolle, Seigneur de Triangle. On y a mis la réforme. Son revenu est de seize mille livres.

2. VAULUISANT. Ancien nom de l'abbaye du Bouchet. Voyez ce mot.

VAULX, bourg de France, dans la Bourgogne, recette de Bugey. Ce bourg est assez considérable.

VAUMARCUS, baronie de Suisse, dans le comté de Neuf-Châtel, en latin *Vallis Mercurii*. Elle appartient à la famille des Buren de Berne. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 3, p. 242.

VAUNIA, ville d'Italie; c'est une de celles que Ptolomée, l. 3, c. 1, donne aux *Bochuni*. Voyez VANNIA.

VAUREY, *Vallis Regia*, monastere de Bénédictines, dans le Velai, au diocèse du Puy. Il dépend de l'abbaye de la Chaise-Dieu.

VAUSSAY, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers. Il a douze à treize cens habitans.

1. VAUVERT, petite ville de France, dans le bas Languedoc, recette de Nismes. Elle n'a guere plus de dix-huit cens habitans.

2. VAUVERT, qu'on appellé aussi Pasquieres, n'est qu'un bourg. C'est une baronnie.

VAUVILLERS, bourgade de France, dans la Franche-Comté, sur les confins de la Lorraine, avec un ancien château, dont on ne voit plus que les vestiges. Ce lieu est situé au pied d'une montagne, à cinq lieues de Bourbon-les-Bains, & à six au nord de Vesoul. Il a haute, moyenne & basse justice, droit de foire, & il s'y tient un marché une fois la semaine. * *Corn.* Dict. sur des Mémoires manuscrits.

1. VAUX, (La) pays de Suisse, dans le canton de Berne. C'est le quartier de pays, qui se trouve entre Lausanne & Vevay. Il a trois lieues de longueur, & une de largeur. Ce pays est fort raboteux. C'est proprement une chaîne de colines, dont la pente est fort rude, & qui s'éleve dès le bord du lac de Geneve l'espace d'une lieue de largeur. Au-dessus de ces colines, on se trouve dans un pays sauvage & solitaire, entrecoupé de bois, de champs, & de prés. C'est l'extrémité

du *Jorat*, qui est une forêt de trois à quatre lieues de longueur, sur deux lieues de largeur, sur une montagne, entre Lausanne & Moudon; on la traverse dans sa largeur, quand on va de l'une de ces deux villes à l'autre. C'est-là la grande route de France en Allemagne. Il paroit par l'histoire que cette forêt a été autrefois d'une bien plus grande étendue; mais l'on en défriche tous les jours quelque quartier, particulierement depuis qu'un certain nombre de réfugiés de France se sont habitués dans ce quartier. Pour le pays de *la Vaux*, ce n'est, pour ainsi dire, qu'un seul vignoble, qui produit le meilleur vin du canton de Berne. Ce pays est partagé en quatre grandes paroisses, qui dépendoient autrefois du temporel des évêques de Lausanne. Ces paroisses sont:

Lutry,	Saint Saphorin,
Cully,	Corsier.

Lutry est une petite ville au bord du lac, à l'extrémité d'une jolie plaine. Il y avoit autrefois un prieuré, qui fut réuni dans le quinzieme siecle à la manse épiscopale. Cully est une autre petite ville, mais plus belle, & mieux bâtie que Lutry, aussi au bord du lac, dans le meilleur vignoble de toute la Vaux. Elle fait une seule paroisse avec Vilette, qui n'est aujourd'hui qu'un hameau; mais qui étoit autrefois plus considérable. Le ministre réside à Vilette; mais il prêche tour à tour à Cully & à Vilette. Cette paroisse est d'une très-grande étendue,& comprend plusieurs villages, qui sont éparts dans le vignoble, audessus de Cully. Un évêque de Lausanne ferma cette ville de murailles,& la fortifia vers le milieu du quinzieme siecle. Au-dessus de Cully, & au milieu de cette campagne sauvage & solitaire, dont j'ai déja parlé, paroit un monticule fort élevé, couvert d'une forêt épaisse de sapins; au sommet de ce monticule, & au plus épais de la forêt, on trouve une vieille tour forte,à demi ruinée, qu'on nomme la *tour de Gourze*, ou *Gauze*. La tradition du pays, est que cette tour a été bâtie pour se mettre à couvert des irruptions des Sarrasins, qui, dans le dixieme siecle s'étoient emparés de certaines forteresses de la Savoye, d'où ils se répandoient dans les pays voisins. A une lieue delà, du côté de l'orient, & dans la même campagne, on voit un petit lac, nommé le *lac de Brot*, ou *de Bré*. Il a une lieue de tour, & nourrit les plus grosses écrevisses que l'on voye en Suisse. Du reste, il est dangereux pour ceux qui s'y baignent, & on prétend qu'en quelques endroits il n'a point de fond. Saint Saphorin est un petit bourg fermé de murailles, situé dans un endroit élevé & raboteux, au bord du lac. On voit dans le temple une colonne antique, avec l'inscription suivante, faite à l'honneur de l'empereur Claude:

TIT. CLAUDIUS DRUSI F.
CÆS. AUG. GERM.
PONT. MAX. TRIB. POT. VII.
IMP. XII. P. P. COS. IIII.
F. A.
XXXVII.

Proche de saint Saphorin est le château de Glérole, situé sur des rochers, au bord du lac, & bâti par l'un des derniers Evêques de Lausanne. Guilliman trompé par la ressemblance du nom, s'est imaginé que ce château est le *Cularo* des anciens. Mais *Cularo* est Grenoble. Ce château n'est habité que par un concierge que les Bernois y tiennent. La derniere paroisse de la Vaux est Corsier, beau village à demilieue de Vevay. Il y a quelques autres villages qui en dépendent. Ces quatre paroisses suivent le droit Ecrit de Lausanne, qui differe en quelque article de la coutume du pays de Vaud. Les habitans y sont pour la plûpart fort à leur aise, robustes, & accoutumés à travailler. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 269.

2. VAUX, (La) lieu du duché de Lorraine, au bailliage de Vauges. C'est une dépendance de la paroisse de Brantigny. Il y a une chapelle sous le titre de saint Césaire. Elle fut fondée le 27. Septembre 1622. On y dit trois Messes par semaine, & toutes les Fêtes & Dimanches, on y joint les vêpres & le catéchisme.

3. VAUX, bourg de France, dans le Beaujollois, élection de Ville-Franche.

4. VAUX, bourg de France, dans l'Angoumois, élection de Cognac.

5. VAUX, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes. Il y avoit dans ce bourg une abbaye de l'ordre de saint Benoit, fondée en 1075. Elle est dédiée à saint Etienne. Dans les tems des troubles les Calvinistes détruisirent l'église & le monastere, & en usurperent les biens.

6. VAUX, terre de France, au diocèse de Sisteron. Elle fut érigée en marquisat l'an 1552, en faveur du sieur de Valavoir, depuis lieutenant-général.

7. VAUX, (La) paroisse de France, dans le Périgord, élection de Sarlat.

8. VAUX, *Vallis*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de Citeaux, filiation de la Creste, au diocèse de Toul, dans le Barrois, sur la riviere d'Orney, à quatre lieues au sud-est de Vaucouleurs, L'abbé jouit de 5000 livres.

VAUX-BENOIST, abbaye de filles, ordre de Citeaux, dans le pays de Liege, & à une lieue de Liege, au confluent de la riviere d'Ourt, & de la Meuse.

VAUX-BEXEY, lieu du duché de Lorraine, dans la province de Vauges, & dans la dépendance de la paroisse de Jorsey. Il y avoit aurefois dans ce lieu un château.

VAUX-BONES, *Vallis Bonesis*, prieuré de France. C'est un prieuré d'hommes de l'ordre de saint Benoit, congrégation de Cluny. Il est pour sept religieux, y compris le prieur.

VAUX DE CERNAY, *Vallis Cernensis*, abbaye de France, au diocèse de Paris, frontiere de celui de Chartres, à une lieue & demie au couchant de Chevreuse, sur la droite d'un petit ruisseau, en latin *Valles Cernaii*. C'est une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, fille de Savigny, & réformée. Elle fut fondée en 1128, par Simon de Nausle-le-Chastel, qui devint conétable de France, & par Eve sa femme. Les comtes de Montfort, ceux de Dreux, les seigneurs de Chevreuse & ceux de Rambouillet, augmenterent dans la suite par leurs bienfaits les biens de cette abbaye, comme il paroit par les lettres de confirmation de Louis VII, roi de France, & duc d'Aquitaine. Cette abbaye vaut à l'abbé huit mille livres de rente; & il y a dix mille cinq cens livres pour les religieux, qui sont au nombre de treize ou de quatorze. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 2, p. 23.

Saint-Thibaud, étoit abbé de Vaux de Cernay en 1234.

VAUX-DIEU, Voyez au mot VAL, l'article VAL-DIEU.

VAUX LA DOUCE, *Vallis Dulcis*, abbaye d'hommes en France, de l'ordre de Citeaux, filiation de Claire-Fontaine, sous Morimond, dans la Champagne, au diocèse, & à quatre lieues au levant de Langres. Cette abbaye fut fondée, selon quelques-uns, en 1152, par Manassés, alors doyen, & depuis évêque de Langres. L'Auteur des annales de Citeaux, met sa fondation en 1168. Une chose certaine, c'est que le plus ancien titre de sa fondation, donné par Godefroi, évêque de Langres, est sans date. Il paroit par ce titre, que ce lieu avoit été habité par des chanoines, qui vivoient en regle; que ses premiers bienfaiteurs ont été les seigneurs de Rausauniere, de la Ferté sur Amance,& autres qui y sont dénommés par un titre de l'an 1178,& que le premier abbé s'appelloit Norbert. Par un autre titre de l'an 1189, Manassés, évêque de Langres, ratifie le don fait par Gérard d'Oggey; & par un autre titre de l'an 1241, Thibault IV, comte de Champagne, prit cette abbaye sous sa protection, à laquelle Jean, comte de Bourgogne, fit don de dix livres de sel par an, à prendre sur ses revenus de Salins; la charte de cette donation est du mois de Février 1253. L'abbé qui est régulier n'a que deux religieux avec lui. Ils ont environ

ron cinq mille livres de rente. * *Baugier*, Mémoires de Champagne, t. 2, p. 86.

VAUX, ou les VAUX DE NEVERS : on appelle ainsi un des cantons de Nivernois. C'est celui où se trouve la ville de Nevers. Il est abondant en vin, en bled, en bois & en fourages. Il y a aussi plusieurs mines de fer que l'on fond, par le moyen d'une matiere qu'on nomme Castine. On y trouve aussi plusieurs mines de charbon de terre.

VAUX SUR POLIGNY, prieuré de France, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon. C'est un prieuré d'hommes de l'ordre de saint Benoît, congrégation de Cluny. Les religieux sont au nombre de seize.

VAUX-LE-VICOMTE, Voyez VAUX-LE-VILLARS.

VAUX-LE-VILLARS, château de France, dans le Hurpoix, à une lieue de Melun. Cette belle maison est l'ouvrage de M. Fouquet, dernier Surintendant des finances. Il n'avoit rien épargné pour lui donner toute la perfection possible. M. le Maréchal Duc de Villars, l'ayant acquise, changea l'ancien nom de *Veaux-le-Vicomte*, en celui de *Veaux-le-Villars*. La situation de cette maison est très-belle, & très-avantageuse. Le bâtiment est beau & magnifique, & les appartemens sont enrichis de peintures de le Brun. Les jardins sont spacieux & agréables, & les eaux charmantes. La grande cascade commence à une grande terrasse revêtue de trois côtés, & accompagnée d'un fossé plein d'eau, d'où s'élevent des gerbes d'espace en espace. Dix-huit corps, avancés sur le devant de la terrasse, occupent la principale face de cette belle cascade. Ils ont la forme d'un piédestal : au-dessus sont des bassins carrés, qui donnent des gerbes, & tombent dans le grand bassin, chacune par un masque & par une coquille. Entre chacun de ces piédestaux est une chûte d'eau, qui tombe par trois différentes reprises, ou nappes d'eau, dans le grand bassin. Ce bassin est un carré d'eau fort étendu & spacieux, au milieu duquel s'élevent plusieurs jets d'eau, sur une même ligne, qui forment avec tout le reste une très-belle perspective. Les petites cascades sont un réduit fort gracieux, formé par trois terrasses l'une sur l'autre. La plus haute a dix jets d'eau, cinq de chaque côté. On descend de-là sur la seconde, par quelques marches de pierre, à côté desquelles sont deux bassins carrés, remplis par l'eau que jettent six masques. Sur le devant s'avancent deux autres bassins carrés, d'où s'élevent dix jets d'eau, qui sont accompagnés chacun d'un sphinx d'une belle sculpture. Au milieu est un degré de plusieurs marches de pierre, par lequel on descend dans la troisieme terrasse. Six masques rendent une grande quantité d'eau dans autant de coquilles, qui forment par une seconde chûte deux bassins, l'un à droite & l'autre à gauche. Sur le devant sont encore deux autres bassins, d'où s'élevent plusieurs jets d'eau rangés des deux côtés sur une même ligne, & d'une hauteur considérable. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 2, p. 652.

La grotte est un des beaux endroits de toute la maison. En haut on voit une très-grosse gerbe d'eau avec un bassin. La terrasse est ornée sur le devant d'une balustrade, interrompue par huit piédestaux chargés d'autant de statues bien sculptées. Au-dessous sont autant de figures en relief, montées sur des pilastres. Dans chaque entre-pilastre est une niche, dans laquelle est un rocher, qui jette de l'eau de tous côtés dans un grand bassin, qui occupe toute la face de la cascade. A côté sont les marches par lesquelles on monte sur la terrasse. Elles sont accompagnées de deux girandoles d'eau, qui forment des bassins & des sphinx bien sculptés.

Le canal est grand, & à la tête, qui est vers la grotte, s'éleve un rocher sur lequel est placée une statue de Neptune, le trident à la main, & accompagnée de tritons, qui jettent de l'eau de tous côtés. Depuis la mort du Maréchal de Villars, ce château n'étant pas habité, les jardins sont beaucoup négligés. On ne voit dans les appartemens que quelques tableaux qui représentent les exploits de ce guerrier.

VAUX-NOTRE-DAME, abbaye de religieuses, ordre de Citeaux, dans le pays de Liége, à demi-lieue au nord d'huy.

VAX-VILLA REPENTINA, lieu de l'Afrique propre. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Carthage à Alexandrie, entre *Sabrata Colonia*, & *Occa Colonia*, à vingt-sept milles du premier de ces lieux, & à vingt-huit milles du second. *Vax-Villa Repentina*, tiroit sans doute son nom de son fondateur nommé *Repentinus*. On trouve dans le trésor de Gruter, p. 390, n. 2, l'inscription suivante, P. CLAUDII PALLANTI HONORAT REPENTINI LEC. PR. PR. PROVINCIÆ AFRICÆ. Peut-être ce Repentinus étoit-il fondateur du lieu en question.

VAX HOLM, petite Ville de Suede, à trois lieues du port de Stockolm. Il y a sur cette isle un fort avec une garnison, pour visiter les vaisseaux qui veulent entrer dans cette fameuse ville, ou qui en sortent. Ce fort est une grosse tour ronde, défendue de quelques bastions, qui occupent presque toute l'isle ou le rocher. * *Corn.* Dict. Voyage de Danemarck & de Suede, par *Jovin de Rochefort*.

VAXONCOURT, *Vaxuncuria*, paroisse du duché de Lorraine, au bailliage d'Epinal. Son église paroissiale est dédiée à saint Martin. Les religieux de Belchamp sont patrons de la cure. Le curé a un tiers des dixmes ; l'abbaye de Belchamp a les deux autres tiers, à l'exception d'une petite portion qu'elle rend au chapitre d'Epinal. Xaincourt est une annexe de Vaxoncourt.

VAXY, village du duché de Lorraine, ci-devant l'une des dépendances de la prevôté d'Amance, & aujourd'hui le chef-lieu de la vallée de ce nom. Il a été cédé, avec les villages qui composent cette vallée, au duc de Lorraine, par le traité de Paris de 1718.

VAY. Voyez VÉ.

VAYE, (La rade de) rade d'Italie, sur la côte de Genes. C'est, dit Michelot, *Portul. de la Méd. p.* 90, une grande anse de sable, qui se forme au moyen d'une grosse pointe, qu'on appelle le *Cap de Vaye*, qui s'avance en mer, paroissant de loin fort blanchâtre, & sur le sommet de laquelle il y a de vieilles ruines de fortifications. On en voit d'autres aussi démolies, au-dessous, du côté du mouillage. Sur le bord de la mer, dans le fond de la rade, qui est de l'autre côté du cap de Vaye, il y a quelques maisons le long de la côte, avec une petite chapelle devant laquelle on mouille ; & du côté du nord-ouest de la chapelle, il y a un petit fort armé de six à sept canons, pour la sûreté des bâtimens qui y mouillent. Le meilleur endroit pour des Galeres est vis-à-vis de cette chapelle. C'est où ordinairement se met la commandante. Elle y porte une amare, & est éloignée presque de deux grelins ; les autres Galeres mouillent aux environs, entre la chapelle & la pointe de Vaye. La plûpart portent des amarres à terre. On y est par cinq à six brasses d'eau, fond d'herbes vaseux ; ayant un fer en mer vers le nord-ouest, par neuf à dix brasses d'eau. Il ne faut pas s'approcher du petit fort, à cause de quelques roches qui y sont sous l'eau. Les vaisseaux peuvent aussi mouiller dans cette rade ; mais un peu plus au large, les vents d'est & sud-est, qui y sont traversiers, y amenent ordinairement une grosse mer ; mais comme le fond y est bon, il n'y a rien à craindre : de même lorsque les vents sont au sud-est, il s'y fait un gros ressac de la mer. Il faut aussi se précautionner contre les vents du nord-ouest qui y sont rudes. Tout proche de Vaye, vers le nord-ouest, il y a une grande ravine d'eau, principalement pendant l'hyver ; par-delà la ravine est le village de S. Jean de Vaye, aussi sur le bord de la mer, dans une plage. La reconnoissance de la rade de Vaye est assez facile par le cap de Noli, en venant de l'ouest : on la reconnoit aussi par l'isle Brazili, & par la blancheur de ces ruines, qui sont sur le haut du cap de Vaye. De même, lorsqu'on vient du côté de l'est, on voit aussi le cap de Noli & le cap de Vaye, qui forment cette grande anse, où sont les deux villes, & le fortin au milieu : outre qu'on voit encore la ville de Savone, & sa forteresse proche de la mer.

VAYPICOTA, ou CHANOTA, ville des Indes,

au royaume de Cochin, à une lieue de Cranganor. C'est dans ce lieu, dit Davity, *rayaume de Cochin*, *p.* 599, que le viceroi des Indes fonda en 1587, avec la permission du roi de Cohin un collége de Jésuites, où l'on enseigne les langues Syriaque & Chaldaïque, avec la latine, & les sciences nécessaires à un prêtre & à un prédicateur.

VAYPYN, isle des Indes, sur la côte de Malabar, au royaume de Cochin. Elle est, selon Davity, vis-à-vis de la ville de Cochin, du côté du nord. Cette isle est très-forte d'assiette, & renferme la belle & superbe maison de l'évêque de Cochin.

VAYRAON, (Saint-Sauveur de) abbaye de filles, ordre de saint Benoît, en Portugal, dans la province, entre Duerse Minho, à quatre lieues au nord de Porto. Cette abbaye, fondée l'an 1100, est habitée par plus de cent religieuses.

VAZEUM, ou GAZETUM. Voyez GAZETUM VINUM.

VAZUA, ville de l'Afrique propre: Ptolomée, l. 4, c. 3, la marque au nombre des villes situées entre la ville Thabraca, & le fleuve Bagradas. C'étoit un siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la conférence de Carthage, où on trouve *Victor Vazuensis*. Harduin, collect. conc. t. 1, p. 1081.

UBABENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense, selon la notice des évêchés de cette province, où *Ingenuus* est qualifié *episcopus Ubabensis*.

UBANECTI. Voyez ULBANECTES.

UBARA, lieu fortifié, dans l'Isaurie, selon Ortelius, qui cite Cédrène. Il semble que ce soit le même lieu, qui est nommé *Papyrium*, par Jornandès, & par Nicéphore Calliste.

UBATA, ville d'Afrique: Ptolomée, l. 4, c. 3, la marque parmi les villes qui étoient au midi d'Adrumete.

UBAYE, *Sanctio*, riviere de France, dans la Provence. Elle prend sa source près de l'Arche & de l'Argentiére; elle traverse la vallée de Barcelonnette, & se rend dans la Durance, au-dessous d'Embrun.

UBAYE, bourgade de France, dans la Provence, viguerie & recette de Seine, proche la riviere de même nom. Honoré Bouche croit que c'est où il faut placer les *Ebusiani*, dont il est fait mention dans le trophée des Alpes.

UBEDA, cité d'Espagne, au royaume de Jaen, à une lieue au nord-est de Baeça, & au nord-ouest de Caçorla. Cette ville est bâtie dans une campagne très-fertile, & abondante en vin, en bled, en huile & en fruits, sur-tout en figues. Ses habitans sont exempts de tout impôt par toute l'Espagne, excepté dans les royaumes de Tolède, de Séville, & de Murcie. Ils obtinrent ce privilege, dans le troisieme siecle, de Sanche IV, roi de Castille, en récompense de ce qu'ils bâtirent à leurs dépens les murailles de leur ville. * *Délices d'Espagne*, p. 397.

A une lieue de cette ville, on trouve un village nommé *Ubeda la Veja*, que l'on croit être l'ancienne *Betulo*. Il est situé sur le Guadalquivir, à une lieue de son embouchure, & à six de Jaen. Le roi Ferdinand le prit sur les Maures en 1234.

UBERLINGEN, ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur cette partie du lac de Constance, qu'on appelle le bas Lac, à 5 lieues au nord-est de Lindaw. Cette petite ville qui obéissoit autrefois aux ducs de Suabe, & qui étoit leur résidence, fut mise en 1267, sous la protection de l'empire; sa jurisdiction s'étend aujourd'hui assez loin. A une lieue au levant de cette ville, on voit l'abbaye de Salmansweiler, où l'on garde de grands tonneaux pleins de vin, & dont quelques-uns ont plus de vingt-cinq pieds de longueur. Le pays des environs est chargé de vignes, & produit la plûpart des choses nécessaires à la vie. Il se fait à Uberlingen un grand commerce de bled. La plus grande partie des habitans sont catholiques. * *D'Audifret*, géogr. anc. & mod. t. 3. *Corn.* Dict.

UBERNONT, abbaye de filles. Voyez ROBERMONT.

UBEXEY, lieu du Duché de Lorraine, office de Charmes. C'est une dépendance du village de Caumartin, & de la paroisse de Brantigny, dont il est présentement une annexe. Il y a à Ubexey un château avec une chapelle.

UBIECZ, ou DUBICA, riviere de l'empire Russien, dans la Séverie. Elle prend sa source vers le nord, un peu au-dessus de la ville de Poczop qu'elle arrose au couchant, delà elle passe à Novoserspkoy, d'où elle se rend dans la Deszna, aux confins du duché de Gzernikou. * *Atlas*, *De l'Isle*.

UBII, peuples de la Germanie, compris originairement sous le nom général des *Isthævones*. Ils habitoient premierement au-delà du Rhin. Leur pays confinoit du côté du nord au pays des Sicambres, ce qui est prouvé par la premiere expédition de César, dans la Germanie transrhénane; car lorsqu'il fut arrivé aux confins des Ubiens, il entra dans le pays des Sicambres; & le Segus pouvoit servir de borne entre ces deux peuples. Du côté de l'orient les Ubiens touchoient au pays des Cattes, comme le prouvent encore les expéditions que César, *l.* 4, *c.* 16 & 19, *l.* 6, *c.* 9 & 10, fit au-delà du Rhin, & il est à croire que les sources de l'Adrana & de la Longana étoient aux confins des deux peuples. Au midi ils étoient bornés par le Mein, qui séparoit les Helvétiens des Marcomans, & des Sédusiens. Enfin on ne peut douter que les Ubiens, du côté du couchant, ne fussent bornés par le Rhin; car aux deux fois que César passa le Rhin il entra d'abord dans le pays des Ubiens; outre que le pont qu'il fit à sa seconde expédition, joignoit le pays de ces peuples à celui des *Treviri*. * *Spener*, notit. Germ. ant. l. 4, c. 1, & l. 4, c. 3.

Les Ubiens vivoient dans une perpétuelle inimitié avec les Cattes, dont ils devinrent même tributaires; ce qui fit que les Ubiens furent les premiers des peubles au-delà du Rhin, qui rechercherent l'alliance & la protection des Romains. Mais ils ne trouverent pas dans cette alliance & dans cette protection tout le secours dont ils avoient besoin pour se défendre contre des peuples à qui cette démarche les rendit odieux; & ils couroient risque d'être entiérement exterminés, si le consul Vipsanius Agrippa, ne les eût transférés sur la rive gauche du Rhin, où ils prirent le nom du fondateur de leur colonie, qui, l'an 716. de Rome, & 35. ans avant *Jesus-Christ*, leur bâtit une ville, qui fut appellée COLONIA AGRIPPINA, & Tacite donne le nom d'AGRIPPINENSES à toute la nation. * *César*, l. 4, c. 3.

Il ne paroit pas que les Ubiens eussent des ducs ou des rois, pour les commander. Le commerce qu'ils avoient avec les Gaulois leur en avoit fait prendre quelques manieres; & à l'exemple de ces peuples, ils avoient un Sénat, qui prenoit soin des affaires générales; du moins voyons-nous que les ambassadeurs des Tenčteres s'adresserent au Sénat de la colonie, pour exposer la commission dont ils étoient chargés, & non à aucun prince ni duc. Lorsqu'ils eurent passé le Rhin, ils ne changerent point la forme de leur gouvernement, du moins n'en a-t-on aucune preuve. Quant aux bornes du pays qu'ils occuperent, en deça du Rhin, aucun ancien ne les a déterminées. Cluvier prétend qu'ils avoient le Rhin à l'orient; du côté du nord ils étoient bornés par une ligne tirée depuis l'embouchure du Roer, dans la Meuse, jusqu'à l'endroit où une autre riviere, appellée aussi Roer, se jette dans le Rhin; ils confinoient de ce côté-là au pays des *Menapii* & des *Gugerni*. Le Roer, qui se jette dans la Meuse, les bornoit au couchant, & les séparoit du pays des Tongres; & du côté du midi l'Aar faisoit la borne entre leur pays & celui des *Treviri*. Les principaux lieux de leur pays étoient

Sur le bord du Rhin:
- *Colonia Agrippina*,
- *Ara Ubiorum*,
- *Bonna*,
- *Novesium*,
- *Gelduba*.

Dans les terres : { *Tolbiacum*, *Marcodurum*, ou *Marcomagum*, *Juliacum*.

* *Tacit.* Hist. l. 4, c. 44.

UBIMUM, ville de la Gaule, selon Ortelius, qui cite le troisieme fragment de la table de Peutinger, que Velser lui avoit communiquée en manuscrit.

UBISCI. Voyez BITURIGES.

UBRIX, ville de la Lybie intérieure. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, la nomme au nombre des villes qui étoient sur la côte, & la place entre *Magura* & *Jarzetha*.

UBY, ou PULO-UBY, isle de la mer des Indes, à quarante lieues ou environ à l'ouest du Pulo Condor, précisément à l'entrée de la baie de Siam, près de la pointe de terre, qui forme la baie du côté du sud-ouest, & qu'on nomme la pointe de Camboge. Cette isle a environ huit lieues de circuit, & le pays en est plus élevé que celui de toutes les autres isles de Pulo-Condor. Vis-à-vis de la partie méridionale de cette isle, il y en a une autre petite éloignée d'une grande longueur de cable. L'isle d'Uby est pleine de bois, & a de bonnes eaux du côté du septentrion, où l'on peut mouiller. Mais le meilleur ancrage est du côté de l'orient, vis-à-vis d'une petite baie. Dans cette isle, comme dans les isles voisines, on ne se nourrit en général que de riz, & on le transporte d'un lieu à l'autre, à cause qu'il y a des Pays qui en produisent plus qu'il n'en faut aux habitans.* *Dampier*, voyage autour du monde, t. 2, c. 14, p. 90.

UCA, ville de la Medie : elle est placée dans les terres par Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2.

UCAYALE, riviere de l'Amérique méridionale. Voyez XAUXA.

UCCARI. Voyez UTTARI.

UCECENSIS, siége épiscopal de la Gaule, & dont l'évêque est nommé Ferréol, par Grégoire de Tours. C'est sans doute le *Castrum Ucecense*, ou *Ucense*, qu'on voit dans la notice de la premiere ; & c'est aujourd'hui UZEZ. Voyez UZEZ.

UCENA, ville de la Galatie : Ptolomée la donne aux *Trochmi*. Quelques exemplaires lisent *Ucane*, au lieu d'*Ucena*.

UCENNI. Voyez VOCONTII.

UCESIA. Voyez NOEGA.

UCECIENSE. Voyez UTICENSIS.

1. UCETIA, ou UCECIA, ville de la Gaule Narbonnoise. Dans la notice des villes de la premiere Narbonnoise, on trouve CASTRUM UCECENSE, aujourd'hui UZEZ. Voyez UZEZ. De Valois croit que c'est la ville VINDOMACUS de Ptolomée.

2. UCETIA, ville de la Gaule Cisalpine, dans la Transpadane, selon Strabon, *l.* 5, *p.* 214. Casaubon lit VICETIA, & c'est ainsi qu'il faut lire, quoiqu'en dise Ortelius. Voyez VICETIA.

UCHALICCES, peuple de la Libye intérieure, selon Ortelius, qui cite Ptolomée. Au lieu d'*Uchalicces*, Bertius lit *Achalicces* ; & le manuscrit de la bibliothéque Palatine porte *Alchalinces*.

UCHANG. Voyez VUCHANG.

UCHON, baronnie de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Montcenis : cette baronnie, qui releve du duché de Nevers, est unie aux marquisats de la Tour du Bois & de la Boulaye. Il y a à Uchon un prieuré de l'ordre du Val-des-Choux.

UCHRI, ou UNCRANI, peuples de la Germanie orientale, compris sous le nom général de VENEDI. Ils habiterent avec les *Lini* & les *Redarii*, sur le bord de l'Oder. Spener, *notit. Germ. Med. c.* 4, ne fait aucune difficulté de croire que ces peuples prirent leur nom de la riviere Ucker, qui se jette dans l'Oder : ainsi ils auroient habité particulierement le pays qu'on nomme aujourd'hui l'Uckermarck. Si les UCHRI sont les mêmes que les *Uncrani*, ils souffrirent beaucoup de la part de l'empereur Henri.* *Reginon, cont. ad ann.* 934.

UCHT, bourg d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté d'Hoye. C'est le chef-lieu d'un bailliage, dont le Landgrave de Hesse-Cassel a investi les comtes de Bentheim. Le Landgrave avoit eu ce bailliage avec celui de Freudenberg de la succession du dernier comte d'Hoye.

UCIA. Voyez URGIA.

UCIACENSE. Voyez UTICENSIS.

UCIBI, ville de l'Afrique propre : Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque dans la nouvelle Numidie.

UCIENSE. Voyez VEIENSE.

UCIMATH, ville de la Libye intérieure. Elle est placée par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, sur la rive septentrionale du fleuve Gir. Quelques interprétes de Ptolomée, au lieu d'*Ucimath*, lisent *Thucimath*, & d'autres *Thycimach*.

UCIENJEN, ville de la Chine, près du lac Poyang & de la riviere de Can. Les bâtimens de cette ville sont admirables & fort réguliers. La ville elle-même est longue de plus d'une lieue, & si fréquentée en tout temps, à cause du grand commerce qui s'y fait de porcelaine, qu'on a peine à se tirer de la presse, tant les rues sont pleines de monde. La foule n'est pas moins grande sur la riviere, qui est toûjours couverte d'une infinité de barques qu'on charge de porcelaines, pour la transporter en toutes sortes de lieux. La terre dont on la fait se tire des montagnes qui sont auprès de Hoeicheu, ville capitale de la province de Nanquin. Cette terre ressemble mieux à du sable extrêment fin qu'à de la terre, quelle qu'elle soit. Elle n'est propre qu'à cet usage ; ce qui fait qu'on la recherche avec plus de soin qu'aucune autre. Pour n'y être point trompé, si-tôt qu'on l'a paitrie en masse, on la cachette des armes de l'empereur, à un prix limité, & ensuite on l'envoye à un village appellé *Synktesimo*, dont les eaux ont la vertu de lui donner la netteté, & la transparence qu'on lui admire. Ce sont d'ordinaire des paysans, élevés à ce travail dès leur enfance, qui la façonnent. En la recevant d'Hoeicheu, ils la paitrissent comme nos potiers font la terre commune, & la laissent parvenir à la dureté d'une pierre ; après quoi ils la mettent en poudre, & l'ayant passée par un tamis fin, ils en font une pâte qu'ils jettent dans des moules de métal, où ils la façonnent comme ils veulent. Quand cela est fait, ils la laissent quelque temps à l'air, & la mettent dans un four fort chaud, où ils la font cuire pendant quinze jours, au bout desquels ils la laissent refroidir autant de temps, empêchant que l'air n'y entre, ce qui la feroit casser. Ces trente jours expirez, on ouvre le four en présence d'un officier de l'empereur, qui regarde avec soin chaque piece l'une après l'autre. Il en prend la cinquieme partie pour l'empereur, & on vend le reste à Ucienjen. Au côté droit d'une montagne, qui est contiguë à cette ville, il y a un magnifique temple, dont les murailles sont embellies d'une infinité de statues, d'images & de marmousets. Les Chinois, ni les Tartares n'osent s'engager sur le lac de Poyang, sans avoir été auparavant saluer l'image de ce temple, qu'ils croyent avoir une puissance absolue sur les eaux de ce lac. Il y a quantité de lampes ardentes, qui conservent perpétuellement le feu par le moyen de petits ressorts flexibles qui y portent l'huile.* *Ambassade des Hollandois à la Chine*, c. 31.

UCIN, ou UCHING, ville de la Chine, dans la dépendance de Tungchang, troisieme métropole de la Province de Xantung. Elle est située sur le bord méridional du fleuve de Guei, dans une plaine carrée, à huit lieues de la ville de Lincing. Ses murailles sont très-fortes. Son fauxbourg septentrional est fort rempli de maisons, & a un grand nombre d'habitans. Cette ville a perdu beaucoup de sa premiere splendeur par le ravage des guerres. Le territoire qui l'environne est fort agréable, & abonde en toutes sortes de grains & de fruits. Les marais, les étangs & les canaux ont des poissons de bon goût & en abondance. Ce fut dans le voisinage d'Ucin que se donna un très-furieux combat entre les Chinois & les Tartares. Le carnage y fut si grand, que le petit fleuve de Chinki se trouva comblé de corps morts.

UCIQUES, ou UTIQUES. On donne ce nom, selon Dapper, *Descr. des isles d'Afrique*, *p.* 485, à plusieurs isles grandes, & petites, situées sur la côte de *Sofala*, vers le septentrion, à 24 d. de latitude méridionale, & à neuf lieues de la terre-ferme, vis-à-vis du pays de *Matuca*, & qui sont à huit, dix & douze lieues l'une de l'autre. Les petites isles sont formées par des rivieres qui viennent de *Sofala*, & sont plus au nord que les grandes. Elles sont toutes plus environnées d'eau douce que d'eau salée, à cause du voisinage de la terre-ferme. Ces isles produisent du riz, du millet, & grande quantité de bétail. On trouve au bord de la mer beaucoup d'ambre gris, que les Maures portent en d'autres lieux pour le vendre. On y trouve aussi de grandes & de petites perles dans de certains coquillages, qui se pêchent & qu'on fait cuire, ce qui est cause que les perles deviennent rougeâtres, & perdent beaucoup par ce moyen de leur prix & de leur beauté. Les habitans font négoce avec ceux de la terre ferme, & sont tous Mahométans.

UCITANA. Voyez UZITA.

UCKER, ou UKER, lac d'Allemagne, dans la Marche de Brandebourg, au quartier appellé Uckermarck, du nom de ce lac. Voyez UKER. * *Jaillot*, Atlas.

UCKERMUNDE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie, au duché de Stettin, sur le bord du Grosse Hast, dans l'endroit où la riviere d'Ucker s'y perd. Voyez UCKERMUNDE.

UCLES, bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille, sur la riviere de *Bedija*, à dix-huit lieues de Tolède, du côté de l'orient. Ce bourg, dans lequel il y a un prieuré de l'ordre de saint Jacques, est pris par quelques Géographes pour l'ancienne *Urcesa*.

UCRATIS, ville capitale de la Sarmatie blanche, vers l'océan septentrional, selon Chalcondyle, cité par Ortelius.

UCRI. Voyez SUCCI.

UCUBIS, ville de l'Espagne Bétique, selon Hirtius, *de Bel. Hisp. c.* 8.

UCULENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Cericius est qualifié *episcopus plebis Uculensis*, par la conférence de Carthage, *n.* 128. On conjecture que ce siége étoit dans la Proconsulaire, parce que Crisconius, *episcopus plebis Uculensis*, souscrivit, dans le concile de Latran, sous le pape Martin, la Lettre des Peres de cette province.

UCULTINIACUM, ou UCULTUNIACUM, ville de l'Espagne Bétique, selon Pline *l.* 3, *c.* 1, qui dit que de son temps on la nommoit *Turiga*. Au lieu d'*Ucultuniacum*, dit le pere Hardouin, les manuscrits portent *Mucultumacum*; mais j'aimerois mieux lire *Mucultuni item*, dit ce pere; ensorte que Pline donneroit à la ville *Mucultunum*, le même surnom qu'aux villes qui précédent, savoir celui de *Julia*. Baudrand donne à cette ville, pour nom moderne, celui de la Calera, lieu de l'Andalousie, près de la montagne de Sierra Morena.

UD. Voyez JUD.

UDA, nom latin de l'OUDON, riviere de France, dans la Normandie, au diocèse de Bayeux.

UDAN, ou UDEN, nom d'une ville, qui est des dépendances de celle de *Bokhara*, dans le *Mavaralnahar*. C'est de cette ville que Daoud ben Mohammed Al Fakih, le jurisconsulte, a pris le surnom de *Udeni*.

UDACEPSIS. Voyez TAURUS.

UDENHEIM, ville d'Allemagne, dans l'évêché de Spire, à la droite du Rhin. Elle fut fortifiée très-exactement durant les troubles qui arriverent au commencement du dernier siecle, afin de servir de bride au Palatin & à l'évêque de Spire.

On l'a appellée Philisbourg depuis ce temps-là. Voyez PHILISBOURG.

UDENI. Voyez VADENI.

UDESSE, Province des Indes, au royaume de Bengale, à l'orient de *Daca*, au nord de *Chatignan*, & aux frontieres du royaume de *Tipra*. * *De l'Isle*, Atlas.

Corneille, qui cite Maty, écrit *Udessa*, & dit que c'est un royaume de l'empire du Mogol, qui a Jekanak pour sa ville capitale. Ce pays, ajoute-t-il, est au-delà du *Gange* & de *Persely*, entre le lac de *Chiamay*, & les royaumes de *Kanduana*, de *Patna*, de *Jesuat* & de *Udiba*.

UDINE, ville d'Italie, dans l'état de Venise, & la capitale du Frioul, en latin *Utina*, *Utinum*, & *Udinum*. Elle est située entre les rives du *Tajamento*, & du *Lisonzo*, au milieu d'une grande plaine, à huit milles au sud-ouest de *Cividad di Friuli*, à onze milles au nord-ouest de la forteresse de *Palma*, & à vingt milles de *Goritz*, du golfe de Venise & d'Aquilée. Quelques-uns croyent qu'elle a été fondée par les Huns. Les peintures des orgues de la principale église sont du Pordenone, aussi-bien qu'un tableau de l'Annonciation, qui est d'un grand prix. A S. Pierre, martyr, chez les Dominicains, il y a plusieurs peintures du même Pordenone, de Martin Pelegrin, de saint Daniel, & de Jean Dendire, éleve de Rapahël. L'empereur Othon I, donna cette ville au patriarche d'Aquilée, qui n'en prit possession qu'en 1222, sous l'empire de Fréderic II. Le patriarche Raimond de la Tour, Milanois, aggrandit considérablement Udine, l'entoura de murailles, percées de douze portes, & y fit conduire de l'eau du Torre par deux aqueducs. Les Vénitiens la conquirent en 1420. On y voit un beau château, & plusieurs églises & palais. Cette ville a eu autrefois son évêque particulier; mais elle cessa d'en avoir lorsqu'elle devint la résidence du patriarche d'Aquilée, & depuis ce temps-là elle n'en a plus eu. L'air y est tempéré, & son territoire est assez étendu. On y recueille quantité de grains. Il y a des vignobles, des prairies & des bois, avec plusieurs minieres, & des carrieres de marbre. Les fruits de ce pays-là sont délicieux. * *Commainville*, table des évêchés.

La principale église de cette ville, qui n'étoit qu'une collégiale, a été érigée en 1752 en cathédrale par la suppression du patriarchat d'Aquilée, & la division de son diocèse en deux archevêchés, l'un pour la partie du Frioul, qui appartient à la maison d'Autriche, & l'autre pour ce qui appartient aux Vénitiens. L'un a été érigé à Gorice, & l'autre à Udine. La république a fait pour le nouvel archevêque d'Udine, un fonds de 8000 ducats de rente, & de 16000 pour 24 chanoines, & dix bénéficiers qui composent le chapitre.

UDINI, ancien peuple de la Scythie. Pline, *l.* 6, *c.* 12, qui en parle, le met à la droite, à l'entrée du détroit, par lequel on croyoit anciennement que la mer Caspienne communiquoit avec la mer Chronienne. Les *Udini* de Pline, dit le pere Hardouin, ne sont pas les *Vidini* d'Ammien Marcellin, *l.* 31, *p.* 438. Ortelius auroit presque été d'un sentiment différent. Voyez VIDINI.

UDIOA. Voyez VIDUA.

UDISSUS. Voyez ODYSSUS.

UDITTA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la place parmi les villes qui étoient entre les deux Syrtes. Au lieu d'*Uditta*, quelques exemplaires lisent *Uddita*.

UDON, fleuve de la Sarmatie Asiatique. Son embouchure dans la mer Caspienne est marquée par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, entre les embouchures de l'*Alontas* & du *Rha*.

UDONOE. Voyez ISTUS.

UDSI, petite ville du Japon, dans la grande isle Nipon, & assez proche de Meaco, au sud-ouest. C'est au pied de cette ville que croît le meilleur thé du Japon, & il s'y cultive avec un très-grand soin pour l'empereur.

UDSTET, ou YSTED, ville de Suede, dans la Scanie, sur la côte méridionale de cette province, à neuf lieues de Lunden, à deux de Malmoe, & à trois de Christianstade. * *De l'Isle*, Atlas.

UDUBA. Voyez IDUBEDA, n. 2.

UDURA, ville de l'Espagne Tarragonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux *Jaecetani*.

1. VE, ou VAY, *Vadum*. On donne ce nom à des

gués qui sont à l'embouchure des rivieres de Vire, d'Aure & de Taute, dans la Manche.

2. VÉ, (Le grand) ou VÉ DE SAINT CLÉMENT, passage renommé sur la côte de la basse Normandie, à l'embouchure de la riviere de Vire, à une lieue de la côte, à cinq de Saint Lo, & à une de la ville de Carentan, entre le Bessin & le Cotentin. Ce passage est proprement un gué. Il est extrêmement dangereux à cause des sables mouvans, qui se trouvent à l'embouchure des rivieres de Vire, d'Aure & de Taute. Il dure une lieue & demie, & comprend les gués de Vire, d'Isigni, de Brevan & de Carentan.

3. VÉ, (Le petit) passage sur la côte de Normandie, à l'embouchure de la Vire, dans la Manche. Comme il n'est pas, à beaucoup près, aussi grand que le précédent, c'est ce qui fait qu'on le nomme le petit Vé. Il ne sert que pour passer la Vire.

4. VÉ, *Vadum*, château de France, dans le Valois, entre Crespy & Villers-Cotterêts. C'est un ancien château, où demeuroient les comtes de Valois; & c'est lui qui a donné le nom au comté de Valois, *Comitatus Vadensis*.

VEAMINI, peuples des Alpes. Pline, *l.* 3, *c.* 20, les met au nombre de ceux qui furent subjugués par Auguste. Leur nom se trouve dans l'inscription du trophée des Alpes. Selon le pere Hardouin, les *Veamini* occupoient le pays qui forme aujourd'hui le diocèse de Senez.

VEAS, bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la route de Beja à Séville, au bord de l'Oder, à quatre lieues au dessus de l'embouchure de cette riviere. Quelques Géographes prennent ce bourg pour l'ancienne *Urium*. * *Jaillot*, Atlas.

VEASCIUM, ville d'Italie, selon Diodore de Sicile, *l.* 14, *c.* 118, qui dit que les Gaulois, après être sortis de Rome, attaquerent cette ville, qui étoit alliée des Romains, mais que Camille, étant survenu, les défit entierement. Ortelius, qui dit mal-à-propos que cette ville fut pillée par les Gaulois, n'est pas mieux fondé à croire qu'elle étoit dans l'Etrurie. Plutarque, *in Camillo*, nous apprend que les Gaulois avoient pris une route toute opposée, puisqu'ils avoient été camper à huit milles de Rome, sur le chemin de Gabies, par conséquent dans le Latium, & à l'orient de Rome. Cela donne lieu de soupçonner que la ville *Veascium* de Diodore de Sicile pourroit bien être la ville de Gabies, *Gabii*.

VECA, contrée de l'Espagne citérieure, selon Pline, *l.* 4, *c.* 20, où on lit: *Portus eorum Vesci, Veca regio Asturum, Noega Oppidum in Peninsula Pesici*. Mais Pintaut, & le pere Hardouin, ont remarqué que ce passage étoit corrompu; & que, suivant les manuscrits, on devoit lire *Portus eorum Vereasueca, Regio Asturum, Noega Oppidum*. Ainsi il n'y a ni *Vesci*, ni *Veca*, mais *Vereasueca*, qui étoit une ville appellée aujourd'hui *Villa-Viciosa*, & située au confluent de l'*Astario*, & d'une autre petite riviere, sur la côte des Asturies. Je ne crois pas l'observation du pere Hardouin juste, aucun auteur ne parlant de Vereasueca; mais tous parlent de Veca, aujourd'hui Villa-Viciosa, sur l'Asta, & non pas sur l'Astario; on a joint ici mal-à-propos Asta avec Rio, dont on n'a fait qu'un mot.

VECASSINUS-TRACTUS, nom que les auteurs latins donnent au Vexin, pays de France. Ils l'appellent aussi *Vulcinum*.

VECCHIO-MARINO, ou VECCHI-MARINI, isle d'Afrique. Elle est située autour des Canaries, entre *Lancerote* & *Fortaventure*. Elle mériteroit plutôt le nom de rocher que celui d'isle. * *Dapper*, Descr. des isles d'Afrique, *p.* 511.

VECHEL, village des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier de Peelland, sur la petite riviere d'Aa. Ce village, qui est assez considérable, a un tribunal, & un assez beau château, mais qui n'a aucun droit seigneurial. * *Janiçon*, état présent des Provinces-Unies, t. 2, p. 141.

1. VECHT. On nomme ainsi cette riviere, ou cette partie du Rhin, qui, sortant d'Utrecht, passe à Bethlem, g. à Suylen, d. à Marsen, g. à Berestein g. à Cromwick, d. à Nieuwenrode, g. à Breukelen, g. à Nieuwersluis, d. à Loenen, g. à Berch, d. à Nichtewecht, g. à Wesop, g. à Muyden, & se perd dans le Zuiderzée. * *Dict. géog. des Pays-Bas*.

2. VECHT, riviere d'Allemagne, dans la Westphalie. Elle a sa source dans l'évêché de Munster, à cinq milles de la ville de ce nom; & après avoir passé à Northorn, dans le comté de Bentem, elle entre dans l'Over-Yssel, où elle passe à Gransberge, d. à Hardenberch, d. à Ommen, g. à Versen, d. à Vilsteren, g. à Brockuisen, d. à Hasselt, g. à Swartesluis, g. à Geelmuyden, d. enfin elle se perd dans le Zuiderzée.

3. VECHT, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, & dans l'évêché de Munster, à deux ou trois lieues de la ville de Diepholt, vers le nord occidental. Cette petite ville, qui est fortifiée, étoit autrefois la capitale d'une Seigneurie, qui avoit ses seigneurs particuliers, & qui comprenoit les bailliages de Vecht, de Kloppenborg & Wildeshusen. Les comtes de Lippe, à qui cette ville appartenoit, la vendirent en 1247, à l'évêque de Munster, qui en est demeuré le maitre depuis ce temps-là.

VECILIUS-MONS, montagne d'Italie, dans le Latium. Tite-Live, *l.* 3, *c.* 50, qui en parle, semble insinuer qu'elle étoit au voisinage d'*Algidum*.

VECTERI. Voyez VELIATES.

VECTIS, isles de la mer Britannique. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, la marque au midi du grand Port; mais quelques exemplaires, au lieu de Vectis, lisent VICTESIS, *Ουηκτις*. Pline, *l.* 4, *c.* 16, la connoit aussi sous le nom de VECTIS; & Eutrope, aussi-bien que le panégyriste de Maximilien, écrivent VECTA. Je jugerois, dit Ortelius, que ce seroit l'Icta de Diodore de Sicile; mais je n'adopterois pas les fables qu'il débite par rapport aux reflux de la mer. Le nom moderne de cette isle est WIGHT. Voyez ce mot.

VECTONES, Peuples d'Espagne. Voyez VETTONES.

VECTURII. Voyez VITÆ.

VECTURIONES, Voyez ÉCOSSE.

VEDE, riviere de France, dans la Touraine. Elle passe à Richelieu, & se jette dans la Vienne près de Chinon.

VEDÉE, riviere de France, dans le Poitou, selon Corneille, qui cite Atlas, & dit qu'elle a sa source près des bois du Puy de Serre, & se décharge dans la mer, vis-à-vis de Marans. On voit par-là qu'il veut parler de la VENDÉE.

VEDIANTII, peuples d'Italie, dans les Alpes, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5, qui nomme leur ville *Cemelium Vediantiorum civitas*. Ces peuples, dit le pere Hardouin, faisoient partie des Liguriens *Capillati*. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, nomme leur ville *Cemelium Vediantiorum*, & la place dans les Alpes maritimes. C'est aujourd'hui *Cimiez*, près de Nice.

VEDRA, fleuve de la Grande Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, marque l'embouchure de ce fleuve entre celle de l'*Alaunus* & *Dunum Sinus*, sur la côte orientale de l'isle. Cette riviere se nomme présentement WERE. Voyez ce mot.

VEEN, ou HUENE. Voyez HUESNE.

VEERE, TERVEERE, TERVERE, *Campoveria*, ville des provinces Unies, dans l'isle de Walcheren, en Zelande, avec un bon port, à une lieue au nord-est de Middelbourg. Elle a titre de marquisat.

VEFABULA. Voyez VEROFABULA.

VEG, ou VETCH, que l'on prononce aussi BETCH. C'est ainsi que les Turcs appellent la ville de Vienne en Autriche, & même la province entiere d'Autriche. C'est aussi de-là que les Turcs appellent ordinairement l'empereur Vetch, ou Betch Kirali. * *D'Herbelot*, Biblioth. orient.

1. VEGA, bourgade d'Espagne, dans la Galice, à huit lieues de Lugo, vers l'orient méridional. On la prend pour l'ancienne *Talamina*.

2. VEGA, (La) ville de la Jamaïque: au temps que les Espagnols possédoient cette isle, elle fut érigée

en marquisat en faveur de dom Louis Colomb, petit-fils du fameux Christophe Colomb; mais peu à peu les héritiers de ce seigneur ont substitué au titre de marquis de la Vega, celui de marquis de la Jamaïque. Il faut que la Ville de la Véga n'ait pas subsisté long-temps, puisque Antonio de Herena, dans sa description de l'Inde occidentale, dont la traduction latine fut imprimée à Amsterdam en 1622, déclare qu'il n'en a pû avoir aucune notice.

VEGA de GRANDA, (La) plaine d'Espagne, au royaume de Grenade, au couchant de la ville de ce nom. C'est une grande & belle plaine, de huit lieues de longueur, sur quatre de largeur, environnée de petites montagnes, couverte d'un assez grand nombre de villages, plantée de toutes sortes de beaux arbres fruitiers & de vignes, & entre-coupées de champs très-fertiles. * *Délices d'Espagne*, p. 514.

VEGA-REAL, grande plaine de l'isle Espagnole, qui a quatre-vingt lieues de long du nord au sud, & dix dans sa plus grande largeur. Dom Barthelemi de las Casas, qui a demeuré long-temps dans cette isle, prétend que cette plaine est arrosée de plus de trente mille rivieres, parmi lesquelles il y en douze aussi larges que l'Ebre & le Guadalquivir, ce qui est sans doute exageré, à moins qu'on ne prenne ces deux rivieres assez près de leur source. Les autres ne sont que de petits ruisseaux, dont l'eau est extrêmement pure & fraiche: il y en a vingt-cinq mille qui sortent d'une longue chaine de montagnes, laquelle termine la plaine à l'occident, & la plûpart roulent de l'or avec le sable, ce qui vient du voisinage des fameuses mines de Cibao, découvertes par Christophe Colomb à son second voyage.

La Vega Real, ou du moins la meilleure & la plus grande partie de cette plaine, formoit le royaume de *Magua*, un des cinq qui partageoient l'isle Espagnole, lorsqu'elle fut découverte. Sa capitale étoit au même lieu, où les Castillans bâtirent depuis la ville de *la Conception de la Vega*. Voyez ce mot. La plaine du Cap François est l'extrêmité septentrionale de cette grande plaine, laquelle produit toutes les especes de fruits & de denrées que l'on connoit dans les Antilles. * *Le P. de Charlevoix*, hist. de S. Domingue.

VEGEL, ou VEGER, petite ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à l'entrée du détroit de Gibraltar, au midi de Barbate. Cette petite ville appellée BEGE, ou BEGER, sur quelques cartes, est située près du rivage de l'océan, à sept lieues de Cadix, sur une colline élevée. Elle jouit d'un très-bel aspect. On découvre de là tous les lieux d'alentour, aussi loin que la vûe peut s'étendre: d'un côté on voit l'océan, & les côtes d'Afrique, & de l'autre les campagnes voisines, qui sont dans le continent de l'Espagne. Les habitans s'y nourrissent principalement de la pêche. Le terroir des environs y est sec, & l'on n'y voit guere autre chose que des pâturages. * *Délices d'Espagne*, p. 474.

VEGER DE LA MIEL, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la côte, près du détroit de Gibraltar. Quelques Géographes prennent ce lieu pour l'ancienne *Mellaria*.

VEGESATUM, ville de la Gaule Belgique, selon l'auteur de la vie de l'empereur Henri IV, cité par Divæus. Le nom de cette ville se trouve corrompu dans divers auteurs, qui écrivent *Vinsacum*, *Vinsatum*, *Guegesar*, ou *Wegesar*. Le nom moderne est *Viset*, ou *Weset*. Voyez VISET.

1. VEGESELA, ville d'Afrique, dans la Numidie. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Theveste à Sitifis, en passant par la Lambese. Elle étoit entre *Timphadis* & *Mascula*, à vingt-milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Voyez VELESITANUS.

2. VEGESELA, ville d'Afrique, dans la Byzacène. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Thenæ* à Theveste, entre *Sufetula* & *Menegeses*, à trente milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Le manuscrit de la bibliothéque royale porte *Vegersala*: mais tous les autres manuscrits, & tous les exemplaires imprimés, lisent *Vegesela*. Il y en a qui ont crû que cette ville étoit la même que celle dont il est parlé dans l'article précédent; mais Mrs. Baluze, Dupin & Wesseling, sont d'un sentiment opposé. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'itinéraire d'Antonin met une *Vegesela* dans la Byzacène, & une autre dans la Numidie. Voyez VELESITANUS.

VEGESELITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice des évêchés de cette provovince. Voyez VELESITANUS.

VEGETI, peuple de l'Asie, selon Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 1. Quelques manuscrits portent VARGETI. Mais comme Pomponius Mela déclare dans cet endroit qu'il ne rapporte que les noms des peuples les plus connus, Isaac Vossius a crû qu'il falloit lire VENETI. D'autres, entr'autres Pintaut, sont pour HENETI.

VEGGIA, ou VEGLIA, isle du golfe de Venise, sur la côte de la Morlaquie, dont elle est séparée par le canal *della Montagna*. Elle a pour voisine l'isle de Cherzo & celle d'Arbe. Son circuit peut être d'environ cent milles; & c'est la plus belle isle & la mieux habitée de tout ce quartier. Elle produit beaucoup de bois, beaucoup de vin, beaucoup de soie; & l'on y trouve une race de petits chevaux, fort estimés pour leur vivacité & pour leur beauté. Elle a une seule ville, avec titre de cité, qui porte comme elle le nom de Veggia, ou *Veglia*, & qui a un mille de tour. Elle est située sur le bord de la mer du côté du midi, & bâtie en partie sur une colline, mais commandée par deux montagnes, ce qui empêche qu'on n'en puisse faire une place forte. Le port, qui pourroit contenir huit ou dix galeres, & quelques vaisseaux de moindre grandeur, est défendu par un château. Cette ville est honorée d'un siége épiscopal. * *Cronelli*, Isolar. t. 1, p. 143.

L'isle de Veggia est nommée Kark par les Esclavons, & ce pourroit être la *Curica* de Ptolomée, & la Curicta des latins. Après la décadence de l'empire elle se gouverna quelque-temps par ses propres loix, comme les autres isles du voisinage; & elle eut ses princes particuliers, dépendans des rois de Dalmatie. On ne convient pas sur le temps où elle passa sous la puissance des Vénitiens. Les uns veulent qu'elle fut subjuguée en 829. D'autres soutiennent que les habitans de cette isle, se voyant perpétuellement inquiettés par les corsaires, se rendirent tributaires de la république jusqu'en 1133. Enfin d'autres disent qu'en 1260. la république la donna en fief à la famille de Schinet, dont un des descendans, ne se trouvant pas en état de résister au roi de Hongrie, céda cette isle à la république en 1480. Depuis ce temps les Vénitiens en ont joui tranquillement. Ils y envoyent un noble, avec titre de Provéditeur, outre le Castellan & le Camerlingue. La communauté des habitans de cette isle a un privilege, qui consiste à élire tous les ans quatre Vicomtes, qui sont partagés dans les châteaux de Dobrigno, de Besca, de Verbenico, & de Dobasnizza, pour y connoître des causes de peu d'importance.

VEGHERA, selon Corneille, & Voghera, selon Magin, *carte du territoire de Pavie*, ville d'Italie, dans le territoire de Pavie, au bord de la riviere de Staffora, sur le chemin de Pavie à Tortone. Voyez VOGHERA.

VEGIA. Voyez VEGIUM.

VEGIATES. Voyez REGIATES.

VEGISTUM, ville de la Galatie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la donne aux *Tolistobogi*, ou *Tolibosti*. Les exemplaires latins lisent *Vetestum* pour *Vegistum*.

VEGIUM, ville maritime de la Liburnie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 21. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17. qui la marque entre *Ortopla* & *Argyrutum*, la nomme *Vega*.

VEGRE, ou VESGRE, riviere de France, dans le Hurepoix. Elle a sa source au-dessus de Houdan, où elle passe, & reçoit la riviere d'Obton. Elle va ensuite se perdre dans la riviere d'Eure, à la droite, un peu au dessus d'Yvry. * *De l'Isle*, Atlas.

VEHRA. Voyez WESER.

VEIENS. Voyez LARTHENIANUM.

VEIENSE OPPIDUM, ville d'Espagne. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Cordouë à Castulo, entre *Epora* & *Castulo*, à dix-huit milles de la premiere de ces places, & à trente-deux milles de la seconde. Quelques manuscrits portent UCIENSE pour VEIENSE, & il y en a même qui lisent UTICENSE.

VEIENTANUM, maison de campagne, en Italie, au bord du Tibre, sur la voie Flaminienne. Cette maison, dont parle Suétonne, *l. 7, in Galba, c. 1*, appartenoit à Livie, femme d'Auguste, & elle fut nommée *Ad-Gallinas*. Voyez au mot AD, l'article AD GALLINAS.

VEIENTANUS, & VIGLENSIS, siége épiscopal dont parle Sigonus, *de Regno Ital. æ*, qui le dit suffragant d'Aquilée, Ortelius soupçonne que le nom de la ville pouvoit être *Vegium*.

VEIENTES, & VEIENTANI. Voyez VEII.

VEII, ville d'Italie, dans l'Etrurie, près du Tibre, à environ cent stades de Rome. C'étoit une ville puissante, riche & forte; du moins les historiens nous la représentent comme une ville aussi étendue & aussi peuplée qu'Athènes. L'art & la nature s'étoient réunis pour la fortifier. Depuis long-temps les Veiens & les Romains vivoient dans une perpétuelle mésintelligence, & commettoient à toute heure des hostilités sur les terres les uns des autres; jusques-là que Florus, *l. 1. c. 13*, nomme les Veiens *assidui & anniversarii Romanis hostes*. Enfin dans l'année 348. de la fondation de Rome, les Romains prirent la résolution de réduire cette puissante Ville. Ils commencerent alors ce siege si fameux, que l'histoire compare, pour la difficulté & pour la longueur, à celui de Troye. Ce ne fut que dans l'année 357. qu'ils emporterent cettte ville. Comme l'armée Romaine étoit extrêmement nombreuse, elle donna l'assaut de tous côtés. Les Veïens, occupés par-tout, ne firent point attention à une mine qu'on creusoit sous leur ville, & ne furent pas en état de repousser l'ennemi, lorsqu'il entra chez eux par le souterrain qui fut ouvert dans le temple de Junon, lequel étoit situé dans la haute ville. Les Romains, sortis de la mine, eurent encore différents combats à livrer; mais ils furent vainqueurs par-tout: ils pillerent les maisons, & mirent le feu en différens quartiers. On vendit à l'enchere tous les prisonniers de condition libre; & l'argent que l'on en tira fut attribué au fisc. Camille, après le partage du butin fait dans les maisons, ordonna le dépouillement des temples, & forma le dessein de faire transporter à Rome la statue de Junon, avec des marques de piété & de religion. Pour cet effet, il choisit dans son armée des jeunes gens bienfaits, à qui il ordonna de se purifier par des ablutions, & de se revêtir d'habits blancs. Ce fut à eux qu'il confia le soin de transporter à Rome le simulacre de la Déesse, avec les offrandes qu'on lui avoit faites de tout temps. La jeune troupe entra dans son temple, avec un grand air de modestie & de vénération. D'abord Camille toucha la statue, liberté qui n'étoit permise, parmi les Etruriens, qu'à un seul prêtre d'une famille marquée. Elle fut placée à Rome sur le mont Aventin, où elle demeura long-temps dans un temple. Ainsi périt la fameuse ville de Veies, qui fut dépouillée tout à la fois de ses richesses, de ses habitans & de ses dieux. On peut juger de sa grandeur & de sa force, par la difficulté que Rome eut à la soumettre. Dix ans suffirent à peine à la réduire. On n'en discontinua le siége, ni pendant l'hiver, ni pendant l'été. Elle fit répandre bien du sang aux Romains. L'artifice eut plus de part que la force à sa reddition. * *Plutarchus, in Camillo.*

Les Habitans de Veïes sont appellés *Veïennes*, par Ciceron, *l. 1, de Divinat. c. 44.* & *Veïentani*, par Pline, *l. 3, c. 5.* C'étoit une colonie Greque, venue en Italie d'Argos, où Junon étoit particulierement adorée. Les Romains ne détruisirent pas entierement la ville de Veïes. Tite-Live, *l. 39, c. 9*, fait entendre qu'elle subsistoit encore après la guerre Punique; & Rome envoya une colonie, que Frontin nomme *Colonia Vejus*. Depuis elle tomba tellement en ruine qu'on n'en reconnoissoit plus la place; & Holsten a eu beaucoup de peine à en trouver quelques vestiges sur une coline escarpée, vis-à-vis *Isola*; & cette position s'accorde avec celle que Denis d'Halicarnasse donne à lad ville de Veies.

VEILLANE, *ad fines*, ville du Piémont, au marquisat de Suze, à quatorze milles de la ville de Turin. Elle est appellée dans le pays *Vigliana*, & située sur une hauteur, près de la petite Doire, appellée *Doria riparia*. Elle est renommée dans l'histoire par la victoire que les François y remporterent en 1630, sur les Piémontois, assistez des Espagnols.

VEIROS, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, au bord de la riviere d'*Anhaloura*, près de *Fonteira*. Veiros est défendue par un bon château, très-bien fortifiée, & capable de faire une longue résistance. Ce château fut bâti par Laurent Alonçon, neuviéme Grand-Maître des chevaliers de l'ordre d Avis, * *Délices de Portugal*, p. 794.

VEITURII, peuples d'Italie, dans la Ligurie, selon Ortelius, qui cite une ancienne inscription sur cuivre. Il ajoute qu'Augustin Justiniani a cru que ces peuples habitoient le lieu nommé présentement *Voltaggio*, dans l'état de Genes.

VEITZEN. Voyez WEITZEN.

VEIUS. Voyez VEII.

VEL, ville de l'Afrique intérieure: Plin, *l. 5, c. 5*, la marque au nombre des villes subjugées par Cornelius Balbus. Si l'on suit la maniere de lire du Pere Hardouin, VEL, au lieu d'être un nom de ville, ne devient qu'une simple conjonction. Voici le passage, suivant les anciennes éditions: *Niteris Natio, Neglegemela Oppidum, Bubeium Natio, Vel Oppidum*, &c. & le P. Hardouin lit: *Bubeium Natio. Vel Oppidum.*

VELA: (Le cap de la) c'est la pointe la plus avancée au nord de la province de Sainte Marthe, dans l'Amérique méridionale, par le 12. d. 20. min. de latitude boréale. Il fut découvert, & ainsi nommé, par Alphonse de Ojeda en 1499.

VELABORI, peuples de l'Hibernie, selon le texte grec de Ptolomée, *l. 2, c. 2*, qui les place sur la côte occidentale de l'isle, au midi des *Gangani*. Il ajoute qu'un manuscrit qu'il a consulté, portoit WELLABRI. Quelques éditions latines lisent VELLAGORI.

VELAS, port de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, sur la côte de la mer du sud, entre la pointe de sainte Catherine & le cap Guiones.

La pointe d sainte Catherine, dit Woode Rogers, *t. 2, Supplém. p. 13*, dans son voyage autour du monde, est sous les deux degrés de latitude. A la hauteur de cette pointe, il y a un gros rocher qui en couvre divers autres plus petits; & de cette même pointe au cap de Guiones, il y a trente-deux lieues nord-ouest & sud-est, & au port de Velas huit lieues est, quart au sud-est, & ouest quart au nord-ouest. Au-dessus de ce port on voit deux grandes montagnes, avec une profonde ouverture entre-deux; & à une lieue ou plus au sud-est, il y a certains rochers qui ressemblent à des navires sous les voiles. Du port de Velas au cap Hermoso, il y a douze lieues nord-ouest, quart au nord, & sud-est quart au sud: du cap Hermoso au cap Guiones, on trouve douze lieues nord-ouest & sud-est. Le fond est de sable & la côte saine.

VELATABI. Voyez WINIDÆ.

VELATUDORUM, ville des Séquaniens: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Milan à Strasbourg, en prenant par les Alpes Graïennes. Elle est entre *Vesontio* & *Epamanduodurum*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. Il y a des manuscrits qui lisent *Vetatudurum*, d'autres *Velatudurum*, & d'autres *Velatudarum*. La table de Peutinger met entre *Vesontio* & *Epamanduodurum* un lieu nommé VELEROT, qui pourroit bien être le VELATUDORUM de l'itinéraire d'Antonin. On ignore le nom moderne de cet ville.

VELAW, ou VELUWE, quartier de la province de Gueldre. Il contient cette partie de la Gueldre Hollandoise, renfermée entre le Rhin, l'Issel & le Zuiderzée, & confine au couchant à la province d'U-

trecht. C'est un pays de landes & de Bruyeres. * *Dict. Géogr. des Pays-Bas.*

Le Welaw, qui faisoit partie de l'ancien comté de Theysterband, appartenoit à l'Eglise d'Utrecht, comme le reste de ce comté, & fut donné en fief par l'évêque vers l'an 1070, à Godrefroi *le Bossu*, Duc de la basse Lorraine ou du Brabant. Godefroi de Bouillon, neveu *du Bossu*, allant à la Terre-Sainte, vendit ce pays à Otthon, comte de Gueldre, en s'en réservant néanmoins l'hommage, sans préjudice du haut domaine, qui appartenoit à l'évêque d'Utrech : de sorte que le Welaw fut un arriere-fief de cette église. Cela dura jusqu'en 1311, car alors Jean, Duc de Brabant, ayant négligé de rendre les devoirs ausquels il étoit tenu envers l'église d'Utrech, Guy de Hainaut, évêque d'Utrech, investit du comté de Welaw, Regnaud, comte de Gueldre, comme son Vassal, sans qu'à l'avenir il fut tenu de reconnoître le duc de Brabant. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 40.

Ce droit de l'église d'Utrech n'étoit pas encore aboli en 1363, lorsqu'Edouard, duc de Gueldre, reconnut, par ses Lettres, que les évêques d'Utrech avoient alors dans le Welaw un grand nombre de vassaux & de fiefs servans, sur lesquels ces prélats pouvoient imposer telles tailles & tributs qu'ils jugeoient à propos, sans que le duc y pût rien lever. Mais dans la suite le duché de Gueldre étant tombé entre les mains de princes très-puissans, les évêques n'eurent plus aucune seigneurie ni directe, ni utile dans ce pays ; & on ne voit point qu'il y en ait eu aucune cession par les évêques ni par le chapitre.

Les principales places du Velaw sont :

Arnheim,	Elbourg,
Harderwick,	Hattem,
Waguenīngue.	

VELAW-ZOOM, ou VELUWE-ZOOM. On appelle ainsi cette partie du quartier de Velaw, qui s'étend des environs de Wagueningue jusqu'auprès de Zutphen, où sont les bois de Rhede & de Loonen.

VELAY, (Le) contrée de France, bornée au nord par le Forez, à l'occident par la haute Auvergne, au midi par le Gevaudan, & à l'orient par le Vivarez. Ce pays, qui fait partie de la lieutenance générale des Sevennes, dans le gouvernement militaire de Languedoc, a pris son nom des peuples *Velavi*, que César, dans ses commentaires, dit avoir été dans la dépendance des Auvergnats, *in clientela Arvernorum*, dont il reste encore aujourd'hui une tradition populaire, puisqu'on dit communément le Puy en Auvergne, quoique cette capitale du Velay soit du gouvernement du Languedoc, & du ressort de Toulouse.

Ceux du Velay étoient du nombre des Celtes qui furent joints, par Auguste, à l'Aquitaine. Mela & Pline ont omis ces peuples ; mais Strabon & Ptolomée les ont marqués entre les Aquitains. Ptolomée semble avoir écrit ce mot ΟΥΕΛΑΥΝΟΙ qu'on a mis en latin *Velauni* ; mais on le doit écrire *Vellavi*, comme il se trouve par-tout ailleurs, dans les monumens de la premiere & de la moyenne antiquité.

Le Velay, après la division de l'Aquitaine en deux provinces, fut mis sous la premiere, dans le quatrieme siecle. Il vint dans le cinquieme au pouvoir des Wisigots, & des François dans le sixieme, après la mort d'Alaric. Ceux de Velay étoient, comme les Auvergnats leurs voisins, sujets des rois d'Austrasie, qui tenoient une partie de l'Aquitaine.

Le duc Eudes se rendit maître du Velay ; & son petit-fils Gaifre en fut dépouillé par Pepin, dont les descendans jouirent de ce pays jusqu'à Louis d'Outremer. Ce fut ce roi qui donna le Velay à Guillaume *tête d'étoupes*, comte de Poitiers, duc d'Aquitaine, comme nous l'apprenons de la chronique de Mailzais & de celle d'Aimar, moine d'Angoulême. Ces ducs donnerent le comté d'Auvergne en fief, avec une partie du Velay, laquelle est aujourd'hui du gouvernement d'Auvergne. Le reste fut donné à l'évêque de la ville du Puy, où on avoit établi le siége épiscopal, du Velay ; ces prélats ne tenoient leur temporel que des rois de France, qui leur avoient donné les mêmes droits qu'aux grands princes. Ils étoient seulement tenus de remettre leurs châteaux à la garde du roi, quand il le leur demandoit. On voit aussi que Raymond de Saint-Gilles, qui avoit anticipé sur tous ses voisins, s'étoit mis en possession d'un droit de supériorité sur le Velay : mais les usurpations de ce prince n'établissent aucun droit certain & bien fondé, ou pour lui, ou pour ses successeurs.

Le Velay est un petit pays de montagnes très-froides & couvertes de neiges plus de six mois l'année. On y recueille cependant plus de bled qu'il n'en faut pour la nourriture des habitans. Les bestiaux qu'on y nourrit font la plus grande richesse de ce canton. On fait au Puy des dentelles qui y attirent des sommes considérables. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 312.

Les états particuliers du Velay sont composés de l'évêque du Puy, qui y préside, du commissaire principal, du sénéchal, du vicomte de Polignac, qui préside en l'absence de l'évêque, de huit députés du clergé, de seize barons du pays, & de neuf consuls.

La capitale du Velai étoit autrefois *Rovesio* ou *Rovessio*, marquée par Ptolomée, & qu'on trouve encore dans la carte de Peutinger. Elle quitta ce nom peu après, pour prendre celui des peuples *Vellavi*. Cette ville *Rovesio* étoit différente de celle d'Anis, (qu'on nomme aujourd'hui le Puy) comme on voit par l'autorité de Grégoire de Tours, au livre X, chap. XXV, où, parlant d'un imposteur qui couroit avec une prétendue prophéteſſe nommée Marie, il alla à la cité de Velay, *civatem Vellavorum*, & ensuite à un lieu nommé *Anicium*. Le moine Falco, auteur de la chronique de Tournus, dit que ce fut dans cette ancienne ville qu'il nomme *civitatem Vetulam*, que saint Barnard, archevêque de Vienne, assembla un concile dans le neuvieme siecle. Il y a plusieurs actes dans le pays qui font voir que le siege épiscopal a été transferé à Anis, *è civitate Vetula*. Le pere Mabillon, bénédictin, dans une dissertation qui est à la fin de la premiere partie du quatrieme siecle, a bien prouvé que cette *civitas Vetula* est la même que la bourgade de saint Paulien en Auvergne ; il rapporte les inscriptions Romaines qu'on y trouve, lesquelles marquent l'antiquité de ce lieu, qui a pris son nom du Saint qui y a été enterré, & qui est honoré comme l'apôtre du pays. Plusieurs ont écrit que c'est Evodius, successeur de Paulien, qui a transferé le siége épiscopal de la cité de Velay à Anis ; ce que l'autorité de Grégoire de Tours détruit ; & il n'est fait mention d'aucun évêque d'Anis, mais seulement *Vellavorum*, de Velay, jusqu'au dixieme siecle. C'est depuis ce temps que l'évêque a été appellé *Aniciensis*, & que ce nom a succédé à *Vellavensis*. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 266.

Il est certain que le Velay est du gouvernement du Languedoc, & non de celui d'Auvergne.

VELCERA, ville de l'Illyrie : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 17, la marque sur la côte, entre l'embouchure du fleuve *Oeneus* & la ville *Senia*. Thevenet dit que le nom moderne est *Buconiza* ; & qu'on nomme aussi ce lieu *Neuchasteau*, apparemment pour *Castel-nuovo*.

VELDBACH, monastere de filles, en France, dans l'Alsace, au comté de Pfirdt. Les comtes de ce nom l'ont fondé, & on y voit treize tombeaux des comtes & des comtesses. * *Zeyler*, Topogr. d'Alsace, p. 64.

VELDENTZ, château d'Allemagne, près de la Moselle, à deux lieues au dessus de Traerbach, & le chef-lieu d'un comté enclavé dans l'archevêché de Treves. C'est un fief de l'évêché de Verdun, comme en font preuve plusieurs investitures données par les empereurs aux évêques de Verdun, & par différentes reprises, dans lesquelles les comtes de Veldentz se qualifient les hommes liges de ces évêques. Etienne, comte Palatin du Rhin, acquit ce comté en épousant Anne, fille unique & héritiere de Frederic, comte de Veldentz. Louis le Noir l'eut en partage avec le duché de Deux-Ponts, & la moitié du comté de Sponheim, & le donna à Robert, son fils puiné, qui est le chef

chef de la branche de ce nom, & qui fut pere de George Jean. Ce dernier partagea ses états entre ses deux fils George Gustave & George Jean. L'aîné eut la principauté de Lautreck, avec voix & séance à la diéte. Il épousa en secondes noces Marie-Elizabeth, fille de Jean, duc de Deux-Ponts; & de ce mariage fortit en 1625. Léopold-Louis, qui succéda aux états de son oncle George-Jean, mort sans enfans, qui avoit eu en partage le comté de Veldentz & la principauté de Lutzelstein. Ce prince ayant refusé de rendre hommage pour ce comté, en fut privé par arrêt de la chambre royale de Metz du 19 Décembre 1680. Ce Palatin, qui fut le dernier de sa branche, étant mort sans héritiers mâles, ses domaines retournerent à l'électeur Palatin. Le comté de Veldentz renferme l'avocatie de Veldentz, le Ban de la cour du Moulin, Wolforsveiler, Bomkoldric, & la Cour de saint Médard. * *D'Audifret*, géogr. ancienne & moderne, t. 2.

VELDIDENA, lieu de la Germanie. Il y a une route dans l'itinéraire d'Antonin qui part de *Lauriacum*, & se rend à *Veldidena*, & dans laquelle *Veldidena* est marquée à vingt-trois milles de *Parthanum*, Dans une autre route qui prend de *Pons Æni* à *Veldidena*, ce dernier lieu est placé à vingt-six milles de *Masciacum* Dans une troisieme route, qui va d'Ausbourg à Verone, *Veldidena* paroît à trente milles de *Parthanum*, & dans une quatrieme route qui va d'Aquilée à Veldidena, ce même lieu est marqué à trente-trois-milles de *Vipitenum*. Simler, au lieu de VELDIDENA, lit VELDIDANA. Tout le monde convient que c'est aujourd'hui *Wilten*, abbaye de l'ordre de Prémontré, au voisinage d'Inspruck.

VELEATES. Voyez VELIATES.

VELEGIA, ville de la Libye intérieure: Ptolomée, *l.* 4, c. 6, la marque parmi les villes qui étoient au nord du fleuve Niger, & sur le bord de ce fleuve. Quelques exemplaires écrivent VELLEGIA.

VELEIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon la notice des dignités de l'empire. Ce pourroit être la ville *Velia* de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6. Voyez VELIA, 1.

VELESITANUS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice de cette province. La conférence de Carthage, n. 132, écrit *Vegeselitanus*; mais il y avoit en Afrique deux villes nommées *Vegesela*; car Privatianus qualifié *episcopus plebis Vegeselitanæ* par la conférence de Carthage, étoit différent de Reginus, que Valentinus *Vaianensis* appelle dans la même conférence de Carthage, n. 135, son *Consacerdos ecclesiæ Vegelelitanæ*. Une de ces villes nommée *Vegesela*, dit Dupin, étoit dans la Numidie. Son évêque Januarius souscrivit au concile de Carthage sous Boniface, tant pour lui que pour Januarius *Masculitanus*; & il n'y a point à douter que ce ne soit la ville *Megesela* que l'itineraire d'Antonin marque auprès de *Mascula*. Baluze met l'autre *Vegesela* dans la Byzacène, parce que l'itinéraire d'Antonin marque *Vegesela*, ou *Vergesalla*, entre les villes de cette province. A la vérité, la notice des évêchés d'Afrique place dans la Numidie deux siéges à peu près de même nom; savoir *Veselitanus* & *Velesitanus*; mais il y a grande apparence que cette *Vegesela*, dont Fortunarianus est dit évêque, étoit un bourg de la Byzacène; car dans la conférence de Garthage, Donatus *episcopus Cillitanus* soutient que *Vegesela* étoit de son diocèse, qui se trouvoit dans la Byzacène, comme nous l'apprennent la notice des évêchés d'Afrique, l'itinéraire d'Antonin, & la lettre des évêques de la Byzacène dans le concile de Latran.

VELETRI. Voyez VELLETRI.

VELEZ. (Le Penon de) Voyez l'article PENNON DE VELLEZ.

VELEZE DE GOMÉRE, ville d'Afrique, dans les états du roi de Maroc, au royaume de Fez. Marmol, *Description du royaume de Fez*, *l.* 4, *c.* 67, dit Velez de Gomére est une ville de sept cens feux, sur la côte de la mer méditerranée, à la hauteur de Malaga, dont elle est éloignée de quarante lieues. Quelques-uns attribuent sa fondation aux Goths, d'autres aux habitans du pays. Elle est bâtie entre deux hautes montagnes, près d'un grand valon, que traverse un ruisseau qui s'enfle tellement par les pluyes, qu'on le prendroit alors pour une riviere considérable. Il n'y a point d'autres eaux dans le voisinage qu'un puits hors de la ville, près de la sépulture d'un Morabite, nommé Cidi-Buaza, & qui est en grande vénération. Mais il est dangereux de boire de cette eau la nuit, à cause qu'elle est toute pleine de sangsuës. Il y a dans Velez une place où sont plusieurs boutiques, & une grande Mosquée ceinte de vieux murs, avec un château plus beau que fort. C'est-là qu'est le palais du gouverneur, quoiqu'il en ait encore un autre au-dehors de la ville, accompagné de beaux jardins. Les habitans s'enrichissoient, durant leur prospérité, de la pêche des sardines qu'ils vendoient aux barbares, qui y accouroient de toutes les montagnes voisines, & de la piraterie que leur facilitoit le port qui peut contenir trente petits vaisseaux. Ils armoient des fustes & des galiotes; & tiroient les bois des montagnes voisines, où il y a quantité de chênes, de liéges & de cedres. Le pays est si stérile qu'on n'y recueille que très-peu d'orge, & encore moins de froment, parce que ce ne sont par-tout que rochers. Les habitans sont de la tribu de Gomére, & ils aiment fort à boire. Il y avoit autrefois dans Velez plus de cent maisons de Juifs, où l'on vendoit d'excellent vin; & tout le plaisir des habitans consistoit à entrer dans des barques sur mer, où ils bûvoient & mangeoienr. Il y a sur le bord de la mer un arsenal pour les navires. C'est-là qu'on avoit coutume de construire ceux que le gouverneur & les habitans faisoient équipper. La force de la place consiste dans le courage des montagnards de la contrée, gens braves, & qui combattent en désespérés: aussi les habitans se sont-ils toûjours retirés vers eux quand ils ont vû paroitre quelques flotes de chrétiens. Velez de Gomére est le port de la mer Méditerranée le plus prôche de Fez. Don Pedre, amiral du roi de Castille, pour leur ôter cette retraite, bâtit en 1508. un fort sur un roc qui est vis-à-vis, à sept cens pas de distance, & que la mer environne de tous côtés. On le nomme le Pennon de Velez. Voyez, au mot PEZNON, l'article LE PENNON DE VELEX.

VELEZ-MALAGA, ville d'Espagne, au royaume de Grenade, dans l'enfoncement que forment la pointe de l'ouest, & celle de l'est de Velez-Malaga. Elle est située dans une grande plaine, environ à deux milles du bord de la mer, d'où on apperçoit du milieu de la ville deux grands clochers, & sur la droite une espèce de château sur une éminence, au milieu d'une très-belle plaine où sont plusieurs jardins.

Environ quatorze milles à l'est de la pointe de Malaga, dit Michelot, *Portulan de la médit.* p. 12, est celle de l'ouest de Velez-Malaga. Entre ces deux pointes il paroit une côte unie. On y voit cinq à six tours de garde, situées sur des pointes le long de la marine. Sur la pointe de l'ouest de Velez-Malaga, il y a une tour carrée & une maison auprès, & par derriere est un petit boccage qui en donne la connoissance. De la pointe de l'ouest à celle de Velez-Malaga, la côte court presque est & ouest, environ huit à neuf milles: entre ces deux pointes il y a un assez grand enfoncement, dans le fond duquel on voit la ville de Velez-Malaga. Presqu'au milieu, vis-à-vis de la ville, il y a un petit fort armé de quatre à cinq canons, proche la mer, au pied de deux monticules, & quelques magasins de pêcheurs sur le rivage. On mouille dans cet endroit par huit, dix, douze, ou quinze brasses d'eau. La pointe de l'est de Velez-Malaga est assez basse & unie, & tout auprès de cette pointe est une tour de garde.

VELEZ-EL-RUBIO, bourg d'Espagne, au royaume de Grenade, près du confluent des rivieres de Guadadard, & de Guadalentin, entre Lorca au levant, & Baça au couchant. C'étoit autrefois une ville forte, où les Maures avoient toûjours une bonne garnison pour garder leurs frontieres de ce côté-là. On voit encore un reste de l'ancienne muraille sur la coline. Son terroir est assez fertile; mais plus loin, en tirant du côté de Baça, dont Velez-el-Rubio est éloigné d'onze lieues, on ne trouve dans toute la route jusqu'à cette ville, qu'un misérable venta ou hôtellerie qui est à moitié chemin, où souvent il n'y a ni pain

ni vin. Velez-el-Rubio est une commanderie de l'ordre de Saint Jacques. Il ne faut pas confondre ce lieu avec Velez-Malaga, au royaume de Grenade, à demi-lieue de la mer Méditerranée.* *Délices d'Espagne*, p. 356.

1. VELIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la place dans les terres, la donne aux *Caristi*. Ortelius croit que ce pourroit être la ville BELEIA, que l'itinéraire d'Antonin met sur la route d'Asturica à Bordeaux, entre *Deobriga* & *Suissatio*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à sept milles du second. Il ne paroit cependant pas que *Vela* soit la même que *Beleia*, ou *Belia*, puisque Ptolomée, qui fait mention de l'une & de l'autre, donne celle-ci aux *Edetani*. Le P. Briet croit que *Velia* est aujourd'hui Trevigno.

2. VELIA, ville d'Italie, dans la Lucanie, près du fleuve *Heles*, *Hales*, ou *Haletes*. Les Grecs la nommoient ELEA, Ἐλέα, & d'abord qu'elle fut fondée par les Phocéens, elle s'appella Ὑέλη *Hylea*. Strabon, *l.* 6, *ineunte*, dit qu'auprès du golfe *Pæstanus*, il y en a un autre qui lui est contigu, où l'on voit une ville qui fut appellée *Hyela*, par les Phocéens ses fondateurs, *Elia* par d'autres, d'un nom d'une certaine fontaine, & que de son temps on la nommoit ELEA. Selon Etienne le géographe, la ville d'ELEA avoit pris son nom d'une riviere qui la baignoit, & de son temps cette même ville se nommoit VELEA. Cette riviere est l'*Heles*, d'où on appella la ville *Helea* ou *Ela*; & dans la suite l'aspiration fut changée en la lettre V. Pline, *l.* 3, *c.* 5. Ciceron, *l.* 7, *Epist.* 19; & Velleius Paterculus, *l.* 2, *c.* 79, écrivent VELIA. Cependant dans un endroit, Ciceron, *de Nat. Deor.* *l.* 3, *c.* 33, se sert du nom ELEA. Le nom des habitans varie comme celui de la ville. Les anciens écrivent quelquefois ELEATES, & quelquefois VELIENSES; & Virgile, *Æneid. l.* 6, *v.* 366, dit:

. . . . . *Portusque require Velinos.*

Cette ville a été la patrie de Zenon Eleate. Ses médailles se connoissent par ce mot ΥΕΛΗΤΩΝ. * *Herodot.* l. 1, c. 167. Cluvier croit que *Velia* est aujourd'hui Pisciota, & l'*Haletes*, Halente.

3. VELIA, canton d'Italie, au voisinage de Cutilia. Ce canton étoit pour la plus grande partie marécageux, & c'est celui que les *Aborigènes* céderent aux *Pelasgi*, après avoir fait alliance avec eux. * *Dionys. Halic.* l. 1, c. 20.

4. VELIA, lieu de la ville de Rome, selon Denys d'Halicarnasse, *l.* 5, *c.* 19. C'étoit une éminence assez élevée, escarpée, & qui commandoit la place publique, ou le marché de Rome & les comices. Selon d'autres, s'étoit la croupe du mont Palatin, du côté où cette montage dominoit le marché de Rome.

VELIARUM-LUCI, bois d'Italie, dont fait mention Symaque, *l.* 2, *Epist.* 12. Peut-être ce bois étoit-il dans la Lucanie, au voisinage de la ville Velia, qui pouvoit lui donner son nom.

VELIATES, peuples d'Italie. Pline, *l.* 3, *c.* 15, qui les met dans la huitieme région, les surnomme VECTERI. Ce sont les mêmes Veliates qu'il place dans la Ligurie; car la Ligurie étoit dans la huitieme région; & ce sont les *Veleates* de Valerius Flaccus. Le Pere Hardouin soupçonne qu'il y a faute dans l'endroit où Pline parle du surnom des VELIATES. Voici le passage: *Tanetani*, *Veliates cognomine Vecteri: Regiates: Urbanates.* Le Pere Hardouin pense qu'il seroit peut-être mieux de lire: *Tanetani*, *Veliates*, *cognomine veteri Regiates*, *Urbanates.* La raison qu'il en donne, est que l'ordre alphabétique seroit suivi.

VELIBORI. Voyez VELABORI.

VELICER, fleuve de la Germanie. Sidonius Apollinaris, *in Panegyr. ad Socerum*, en parle ainsi:

Bructerus ulnosa quem Velicer abluit unda.

Sur quoi Goropius dit que par VELICER Sidonius Apollinaris veut désigner une riviere de la Westphalie, dont la source est un peu au-dessus du village de **Velen**, dans une forêt, & qui se rend dans l'Issel. Si cela est, dit Ortelius, ce sera présentement la riviere d'Aa.

VELICHI, riviere des états du Turc, en Europe, dans la basse Albanie, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Il ajoute que cette petite riviere se rend dans le golfe de Larta.

1. VELIENSES, peuples d'Espagne, selon Pline, *l* 3, *c.* 3, qui dit qu'ils formoient une des cinq cités des peuples *Vennenses*. La ville des VELIENSES se nommoit *Velia*. Voyez VELIA, n. 1.

2. VELIENSES, peuples d'Italie: Pline, *l.* 3, *c* 5, les place dans le Latium.

VELIENSIS. Voyez VELITIÆ.

1. VELIKA, ou VELICA, riviere de Hongrie, dans l'Esclavonie. Elle prend sa source dans la partie septentrionale du comté de Creutz, traverse ce comté, ainsi que celui de Zagrab du nord au sud; &, grossie des eaux, des rivieres de Czernets, d. de Blanja, d. & de Pakra, g. elle va se perdre dans la Save, à quelques lieues au-dessous de Sissek. * *De l'Isle*, Atlas.

2. VELIKA, ou VELICA, bourgade de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la riviere de même nom, à l'orient méridional de Creutz.

3. VELICA, ou KRALJOVA-VELIKA, ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, entre les rivieres Velika & Pakra, un peu au-dessus de l'endroit où elles se joignent. Il y en a qui prennent cette ville pour l'ancienne *Variana*.

4. VELICA. Voyez VILLUZKA.

VELILLA. Voyez VILILLA.

VELINO, riviere d'Italie: elle a sa source au royaume de Naples, dans l'Apennin, environ à quarante-cinq milles de l'endroit où elle se jette dans la Nera, à quatre milles au-dessus de Terni. Misson, dit le Pere Labat, *Voyage d'Ital e*, *t* 7, *p* 99, s'est trompé, lorsqu'il a dit que cette riviere avoit ses sources à douze ou quinze milles du lieu, où elle se jette dans la Nera. L'erreur est considérable: cette riviere, après avoir passé à Civita Ducale, derniere place du royaume de Naples, à l'occident, arrose les murs de Rieti, ville épiscopale de l'état de l'église, dans le duché de Spolete, & reçoit à deux milles plus bas le Tourano, riviere médiocre, qui a sa source auprès du lac de Celano, dans la partie occidentale du royaume de Naples. Une autre petite riviere se joint un peu plus bas au Velino, qui, ainsi augmenté, passe dans celui *delle Marmore*. Cette riviere grossie de toutes ces eaux différentes, court avec rapidité à un rocher uni & large de plus de soixante pas, taillé à plomb par la nature, & élevé de plus de trois cens pieds au-dessus d'un autre rocher, que la chûte continuelle des eaux a creusé comme un vaste gouffre, semé de pointes inégales, où l'eau qui tombe de si haut, se brise en une infinité de parties, qui, jaillissant en l'air, fait comme une pluie déliée, ou un bruine, sur laquelle les rayons du soleil se réfléchissant diversement, forment des milliers d'arc-en-ciel, qui changent & succédent les uns aux autres d'une maniere admirable. Je préfere sans peine, ajoute le Pere Labat, cette cascade à celle de Trivoli; mais je dois préférer celle de Nicaraga, dans l'Amérique septentrionale, à ces deux, puisqu'on ne petu passer en aucune façon sous celles-ci, au lieu qu'on trouve un chemin assuré, d'un bord d'un très-grand fleuve à l'autre sans être mouillé, quoiqu'on passe sous une prodigieuse masse d'eau. Les gens du pays nomment *cascata del Marmore*, cette chûte du Velino, à cause que ce fleuve passe par trois lacs, dont le plus proche de la cascade se nomme le lac *del Marmore*: il semble néamoins qu'il y auroit plus de raison à l'appeller la cascade du Velino, qui est le nom de la riviere qui s'y précipite.

1. VELINUS-LACUS, lac d'Italie, chez les Sabins, au nord de *Casperia*, & présentement appellé *Lago di Rieti*. Lorsque l'on assembla à Rome les députés des villes & des colonies qui avoient intérêt au projet que l'on avoit proposé de détourner le cours des rivieres & des lacs qui causoient les inondations du Tibre, les habitans de Réates empêcherent, selon Tacite, *An. l.* 1, *c.* 79, qu'on ne bouchât le passage par où le lac Velinus se décharge

dans la Nera. Pline, *l.* 3, *c.* 12, dit que les Sabins habitoient sur les bords des lacs *Velini*, parce que ce lac est divisé en plusieurs parties, qui sont formées par le fleuve VELINUS, dont parle Virgile dans ce vers, *Æneid. l.* 7, *v.* 517.

Sulfureâ Nar albus aquâ, fontesque Velini.

Ce fleuve VELINUS étoit accru de la riviere TELONIA, fameuse par la défaite de Rutilius, selon Orose, *l.* 5, *c.* 18, à moins qu'on ne lise TOLENUS ou TOLENIUS, avec Ovide, *l.* 6, *Fastor. v.* 565.

. . . . . Flumenque Tolenum
Purpureo mistis sanguine fluxit aquis.

Autour du lac VELINUS, on voyoit des champs très-fertiles, & de gras pâturages, que Virgile, *Æneid. l.* 5, *v.* 712, appelle :

. . . . . Rosea rura Velini.

2. VELINUS, fleuve d'Italie, chez les Sabins. Voyez l'article qui précéde.

3. VELINUS. Vibius Sequester donne ce nom à l'une des sept montagnes de Rome.

4. VELINUS-PORTUS. Voyez VELIA, n. 2.

VELISCUM, lieu de la Mauritanie Césarienſe : L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Celama* à *Rusuccurum*, entre *Susasar* & *Taranamusacastra*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second. Les exemplaires varient dans l'orthographe de ce nom; les uns écrivent VELISCI, & les autres VELESCUM, VELESCI ou VELESTI.

VELITERNI, peuples d'Italie. On appelloit ainsi les habitans de la ville VELITRÆ. Voyez VELITRÆ.

VELITIÆ, ville d'Italie. Festus, *de Verbor. signif.* en fait mention au mot NOVÆ CURIÆ, en ces termes : *Velitiæ res divinæ fiunt in veteribus curiis.* Elle tiroit son nom des peuples *Velitienses* dont parle Pline, quoique la plûpart des exemplaires imprimés de cet ancien lisent *Vellicenses*, au lieu de *Velitienses*.

VELITRÆ, ville d'Italie dans le Latium. Voyez VELLETRI.

VELITRANI; c'est ainsi que quelques éditions de Denys d'Halycarnasse nomment les habitans de la ville de VELITRÆ; les autres portent VELITERNI. Voyez VELITRÆ.

1. VELLA, ou VERRA, riviere d'Italie, dans la partie orientale de l'état de Gènes. Elle prend sa source dans l'Apennin, arrose Brugneto, & se jette dans la Magra, à une grande lieue au-dessus de Sarzana. Cluvier, suivi de Baudrand, donne le nom de Brignole à cette riviere. On croit que c'est le BOACTUS des anciens.

2. VELLA, ville de la haute Ethiopie, au royaume de Dancali, à vingt lieues du détroit de Babelmandel, à 77. du premier méridien, & à trois degrés de latitude septentrionale. C'est un port de la mer rouge, & selon Davity, c'est le même que Zeila, dont les lettres de 1617. font mention, comme d'un port où devoient aborder les prêtres qu'on demandoit pour l'Ethiopie.

VELLADA, ville d'Espagne, au royaume de Valence, près de Montesa. On voit auprès de cette petite ville deux fontaines, dont l'une jette de l'eau douce, & l'autre de l'eau salée.* *Délices d'Espagne*, p. 557.

VELLADIS, ville de la Lusitanie, selon quelques éditions latines de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5. Il y en a qui lisent BELLADIS, au lieu de VELLADIS. Ni l'un ni l'autre de ces noms ne se trouve dans le texte Grec.

VELLANIS, ville de la haute Mœsie : Ptolomée, *l.* 3, *c.* 10, la marque parmi les villes qui étoient éloignées du Danube. Si nous en croyons Lazius, le nom moderne est LARZII, dans la Servie.

VELLATES, peuples de la Gaule Aquitanique, selon Pline, *l.* 4, *c.* 19. Ces peuples, dit le Pere Hardouin, sont les *Velauni* de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, & ils habitoient entre les *Auscii* & les *Rhuteni*. Voyez VELLAVI.

VELLAVI, ou VELAUNI, peuples de la Gaule Celtique. Strabon, *l.* 4, *p.* 190, est pour la premiere orthographe, & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, pour la seconde. Les manuscrits de César, *l.* 2, *c.* 7, varient dans l'orthographe de ce nom. Il y en a qui lisent *Velavi*, & d'autres portent *Velaunii*. Ptolomée donne aux *Velauni* une ville nommée *Ruesium* ou *Ruessium*. De Valois, *notit. Gal.* aimeroit mieux lire *Ruesio* ou *Ruessio*, parce qu'on trouve *Ruessione* dans la table de Peutinger. Quelques-uns, dit Cellarius, *Géogr. ant. l.* 2, *c.* 2, veulent que cette ville soit la même qu'*Anicium* ou *Podium*, le PUY EN VELAY; mais, ajoute-t-il, la ville *Vellava* de Grégoire de Tours, ou *Vellavorum civitas* de la notice des villes de la Gaule, étoit à quelque distance d'*Anicium*; car Grégoire de Tours dit, *l.* 10, *c.* 25. *Ingressus Vellavæ urbis terminum, ad locum quem Anicium vocitant, accedit.*

VELLAUNODUNUM, ville de la Gaule Celtique ou Lyonnoise. César, *de Bel. Gal. l.* 7, dit que c'étoit une ville des Senones : *Altero die, quam ad Oppidum Senonum Vellaunodunum venisset, oppugnare instituit.* On ne s'accorde pas sur le nom moderne de cette ville. Les uns veulent que ce soit *Villeneuve* en Lorraine; d'autres *Auxerre*, *Vezelay*, ou *Château-Landon*; mais le plus grand nombre est pour *Château-Landon*. Quoi qu'il en soit, il est certain que VELLAUNODUNUM, n'étoit pas fort éloigné d'*Agendicum*, Sens, puisque César, en partant de cette derniere, se rendit devant VELLAUNODUNUM le lendemain. André du Chêne, dans ses antiquités de France, témoigne qu'il croiroit assez volontiers que VELLAUDUNUM seroit aujourd'hui Ville-Neuve-le-Roi, lieu dépendant du ressort de Sens; car César dit que VELLAUDUNUM, est des dépendances de la ville de Sens. Du Chêne ajoute que l'opinion de Vigenere est que Château-Landon est l'ancien VELLAUDUNUM; & il fait parler Vigenere de la sorte. » Et moi » j'estimerois que ce VELLAUDUNUM fut ce que nous » appellons Château-Landon, à quatre lieues de Montargis, sur le grand chemin de Paris à Lyon, pour » l'affinité des vocables; car il n'y a pas beaucoup » de distance de l'un à l'autre, ayant été mangé la » premiere syllabe *Ve*, & au lieu de cela, ajouté » ce mot de *Château*, comme c'est chose fort com- » mune en France, pour raison de la forteresse qui y » pourroit depuis avoir été bâtie. Et de vrai en ce » lieu-là, il y a maintes marques & vestiges de l'an- » tiquité, & a été autrefois une bien grande chose. » Au reste, il n'y a pas beaucoup d'affaire en notre » écriture de lire un *N.* pour un *V*, outre que ce » pourroit avoir été pour éviter la cacophonie qu'on » auroit mis *N.* pour *V.* & écrit *Lando*, après *Château* pour *Laudunum*; car en ces deux syllabes se » suivans l'une l'autre *au*, *Lau*, sonneroient un peu » dur. Et si l'assiette pour le regard des journées de » César y convient du tout, d'autant qu'il y a huit » bonnes lieues de Milly à ce *Château-Landon*, & » encore toute Beausse, qui est fort éfrondée en » temps d'hiver, d'urant lequel César y passa lors, & » de *Château-Landon*, il y a douze lieues jusqu'à » *Gien*, qui est l'ancienne *Genabum* qui furent ses » deux autres journées, mais de plus beau pays. Du » Chêne se trompe, en disant que Gien est l'ancienne *Genabum*. Tous les Géographes s'accordent à » dire que c'est Orléans. Voyez GENABUM.

VELLE. Voyez VESLE.

VELLEGIA. Voyez VELEGIA.

VELLEIACIUM, ville d'Italie, dans la Gaule Cispadane, aux environs de Plaisance, au milieu des colines. Pline, l. 7, c. 49, dit qu'on y avoit vu six hommes de cent dix ans, quatre de six-vingt ans, & un de cent quarante ans. Phlegon Trallian, *de Longævis*, rapporte des exemples de divers hommes qui ont vécu long-temps dans la ville de VELIA ... ; mais il n'est pas sûr que cette ville VELIA soit la même que Pline nomme ici VELLEIACIUM.

VELLETRI, VELETRI, VELITRES, ou VELITRI, en latin *Velitræ*, ville d'Italie, dans la campagne de Rome, près de la mer, sur une hauteur, entre Albano & Riccia, à six milles de chacune de ces places, à huit milles de Marino, à quatorze de Segni, & à vingt de Rome. Cette ville étoit consi-

dérable, dans le temps que Rome l'étoit encore peu; c'est-à-dire sous les premiers rois. Elle fut assiegée & prise par Ancus Martius, quatrieme roi des Romains, & reprise par Coriolan, général de l'armée des Volsques. Les Romains la reprirent ensuite, & en firent une colonie, après en avoir transporté les habitans au-deça du Tibre, parce que leurs fréquentes révoltes forçoient à les traiter durement. Les murailles de la ville furent abatues; le sénat fut dissipé, & on condamna à la prison, & à une grosse amende ceux qui se trouveroient à l'est du Tibre. Un oracle leur ayant annoncé qu'un de leurs citoyens seroit un jour maître du monde; ils crurent pouvoir s'opposer à l'agrandissement de Rome, & en furent la dupe. Cependant l'oracle se vérifia dans la personne d'Auguste, dont la famille étoit originaire de Velletri. * *Labat*, voyage d'Italie, t. 8, p. 52.

Cette ville reçut la foi du temps de saint Pierre, par le ministere d'Epaphrodite son disciple, que cet apôtre y envoya, après qu'il eut fondé l'église de Terracine. On tient pour constant qu'on y bâtit une église au Sauveur du monde, l'an 100. de *Jesus-Christ*. L'évêque étoit si considérable, qu'il étoit un des sept suffragans de l'église de Rome. Mais la ville d'Ostie ayant été ruinée par les barbares, & ses habitans contraints de se sauver ailleurs, Eugene III, résolut vers l'an 1146, d'unir l'évêché de Velletri à celui d'Ostie, afin que le premier suffragant de Rome eût des diocèsains. Depuis ce temps, Velletri a cessé d'être regardée autrement que comme l'évêché d'Ostie, & l'évêque, aussi-bien que le chapitre, sont regardés comme l'évêque & le chapitre d'Ostie résidens à Velletri. Le chapitre est composé de quatorze chanoines & d'un doyen, avec quelques chantres. L'église cathédrale est dédiée à saint Clément, pape & martyr. Elle est vaste, & quoique bâtie dans le goût gothique, elle a de la beauté, de la grandeur, & de justes proportions. Elle est accompagnée d'une haute tour, qui lui sert de clocher. La place, qui est devant l'église, est grande, & ornée d'une très-belle fontaine. Il y a plusieurs autres places dans la ville, toutes accompagnées de fontaines, celle de la place principale est magnifique. Il y a de très-belles statues, & un peu plus loin est la statue en bronze du pape Clément VIII, revêtu de ses ornemens pontificaux. L'évêque, par une concession particuliere des papes, a tout le domaine spirituel & temporel dans la ville, & la collation de tous les bénéfices. Le cardinal Guillaume d'Estouteville, Normand, qu'on appelloit communément le cardinal de Rouen, parce qu'il en étoit archevêque, & qui étoit aussi évêque d'Ostie & de Velletri, vers l'an 1479, a fait bâtir le palais épiscopal de Velletri, avec la magnificence presque royale qui accompagnoit toutes les actions de ce grand cardinal.

Quoique Velletri ait infiniment souffert dans les révolutions de l'empire, & dans les guerres civiles, qui ont mis tant de fois l'Italie en feu, elle ne laisseroit pas d'être considérable aujourd'hui, si elle étoit mieux peuplée, & que ses habitans voulussent tirer de leurs fonds de quoi faire le commerce que la fertilité de leurs terres leur offre. La ville est ceinte de murailles assez bien entretenues. Les rues sont belles, & il y a nombre de maisons qui ont de l'apparence, & qui méritent d'être habitées. Le peuple est civil. L'air y est bon; & il paroît y avoir beaucoup d'enfans; mais ce qui empêche que la ville ne soit peuplée, c'est le trop grand nombre de maisons religieuses de l'un & l'autre sexe. La plus belle maison de Velletri appartient aux Seigneurs Ginetti; c'est plutôt un palais qu'une maison; il occupe toute une face de la grande place.

Le cardinal Ginetti l'a fait faire par le fameux architecte Martin Lunghi. On dit qu'il y a dépensé plus de cinq cens mille écus romains. Ce palais est à trois étages: il a un escalier de marbre, qu'on regarde comme le plus beau qui soit en Italie. Les appartemens sont bien entendus: ils ont de la grandeur & de la noblesse. On n'a rien épargné pour les orner: les stucs, les statues, les tableaux, les dorures y brillent de toutes parts. Les meubles sont riches & magnifiques, quoiqu'ils ne soient pas dans le goût moderne françois. Le jardin est si grand, qu'il passe beaucoup au-delà des murailles de la ville. Il a tous les ornemens qu'on peut donner à un jardin. L'abondance d'eau qu'on y voit, y est conduite par un aqueduc de cinq à six milles de longueur, & qui, à ce qu'on assure, passe au travers d'une montagne.

VELLEVA. Voyez VELLAVI.

VELLICA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée, l. 2, c. 6, qui la marque dans les terres, la donne aux *Cantabri*. Auguste, selon Florus, l. 4, c. 12, battit les Cantabres sous les murailles de VELLICA; car c'est ainsi qu'il faut lire, & non *Belgica*, comme portent quelques exemplaires. Il n'y eut jamais de ville BELGICA, en Espagne. On croit communément que VELLICA est présentement *Vittoria*.

VELLOCASSES, VELOCASSES, ou VELIOCASSES, peuples de la Gaule Belgique, selon César, *Bel. Gal. l. 2, c.* 12, qui écrit VELOCASSES. Hirtius, l. 8, c. 7, les nomme BELLIOCASSES; mais les dernieres éditions portent VELLOCASSES. Cette derniere orthographe est celle de Pline, l. 4, c. 18, qui met les Vellocasses dans la Gaule Lyonnoise: *Lugdunensis Gallia habet Lexovios, Vellocasses, Galetos, Venetos.* En effet, Auguste tira ces quatre peuples de la Gaule Belgique, pour les mettre dans la Gaule Lyonnoise. Ptolomée, l. 2, c. 8, les marque pareillement dans la Gaule Lyonnoise: Οὐενελιοκάσιοι, ὧν Πόλις Ῥατόμαγος; *Veneliocasii, quorum oppidum Rhothomagus.* Mais de Valois croit qu'il y a une syllabe de trop dans le mot Οὐενελιοκάσιοι VENELOCASSII, & il juge qu'on doit lire Οὐελιοκάσιοι VELIOCASII. Voyez ROUEN.

VELOVOCORUM CIVITAS. Il est fait mention d'une ville de ce nom dans le code Théodosien. Ortelius, *Tit. de Veteranis*, soupçonne que *Velovocorum* est corrompu de BELLOVACORUM. Voyez BELLOVACI.

VELOUR, grande ville des Indes, au Carnate, à l'ouest de Cangivouran, & d'Alcatile. Il y a toûjours un gouverneur, & la forteresse est une des principales du pays. Elle a été bâtie pour tenir en respect les Maures qui infestent tout ce pays, & qui font souvent des courses jusqu'aux portes de Velour. * *Sixieme recueil des Lettres éd. f. p.* 28.

VELSBILLICH, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Tréves, environ à deux lieues au nord occidental de cette capitale, sur une petite riviere, qui, à une lieue au-dessous, se jette dans le Kyll. L'Empereur Rodolphe I. fit cette petite ville libre & impériale: mais elle a été tirée depuis ce temps de la matricule de l'empire. * *Jaillot*, Atlas.

VELPI, montagnes de la Cyrénaïque, aux confins de l'Afrique propre: Ptolomée, l. 4, c. 4, dit que les *Macatutæ* habitoient sur ces montagnes.

VELTÆ, peuples de la Sarmatie Européenne: Ptolomée, l. 3, c. 5, les place sur l'océan, dans une partie du golfe Vénédique.

VELTKIRCHEN, village du pays des Grisons. Il n'est remarquable, que parce qu'il a été la patrie de George Joachim, célebre Mathématicien, qui du lieu de sa naissance, situé dans la Rhétie, a été surnommé *Rheticus*.

VELTZ, bourgade de Hongrie, dans l'Esclavonie. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Valcum*.

VELUCA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée, l. 2, c. 6, la donne aux *Arevaci*. On croit que c'est la ville *Voluce* de l'itinéraire d'Antonin. Voyez VOLUCE.

VELUWE. Voyez VELAW.

VEMANIA, lieu de la Rhétie: l'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de la Pannonie, dans les Gaules, c'est-à-dire, de Sirmium à Tréves, en passant par *Sopianæ*. Elle étoit entre *Campodunum* & *Brigantia*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. L'orthographe de ce nom varie beaucoup dans les manuscrits. Les uns lisent VEMANIA, d'autres VENIANA, ou VÆMANIA. C'est la VIANA de Ptolomée; la VINIANA de la notice des dignités de l'empire, & la Vimania de la

notice de l'empire d'occident, de l'édition de Pancirole. Voyez VIANA 1.

VEMPSUM, ville d'Italie, dans le Latium, selon Ptolomée, l. 3, c. 1. Quelques-uns veulent que ce soit présentement *Val-Montone*. Holstenius veut que Valmontone soit l'ancienne *Lavicum*.

VEMUE, (La) abbaye de France, dans le Berry. Cette abbaye, qui est de l'ordre de saint Augustin, étoit fondée avant l'année 1145, son revenu est de trois mille livres. Il n'y a dans le Berry, ni ailleurs aucune abbaye de ce nom.

1. VEN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Hoaiking, cinquieme métropole de la province. Elle est de 23 d. 23'. plus occidentale que Peking, sous les 36 d. 7'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

2. VEN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Chungch'ang, cinquieme métropole de la province. Elle est de 12. d. 14'. plus occidentale que Peking, sous les 34. d. 40'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

VENA, ou MONTI DELLA VENA, montagnes qui séparent la Carniole de l'Istrie. * *Magin*, carte de l'Istrie.

VENAFRUM, ville d'Italie, dans la Campanie, sur le Vulturnus, & la derniere ville de cette province, vers le nord. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Rome à Bénévent, en prenant par la voye Prænestine, & il la place entre *Casinum* & *Teanum*, à seize milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Cette ville qui retient son ancien nom, car on la nomme aujourd'hui *Venafro*, se trouve appellée *Castrum Benafranum*, (a) *Civitas Benafrana*, (b) *Urbs Benafro* (c) *Venabris*; & dans le livre second de la chronique du Mont-Cassin, on voit des comtes appellés *Benafrani*. Venafrum, selon Pline, l. 3, c. 5, eut le titre de colonie Romaine. Elle étoit célebre anciennement par la bonté de son huile; ce qui a fait dire à Horace: *l. 2, Od. 6,*

. . . . Ubi non Hymetto
Mella decedunt: viridique certat
Bacca Venafro.

Pline, l. 13, c. 2, après avoir dit que l'Italie l'emporte sur tout le reste du monde, pour la bonté de l'huile, ajoute que l'Isle de Venafrum l'emporte sur celle du reste de l'Italie. C'est de-là que parmi les Romains, pour dire de l'huile excellente, on disoit simplement *Venafranum*. On lit dans Juvenal, *Satyr.* 5, *v.* 86.

Ipse Venefrano piscem perfundit.

*(a) *Erchempert.* Hist. Longob. c. 29. (b) *In chronic. Vulturnens.* p. 376. & 377. (c) *Cod. Theod. de Cursu publ.*

VENAFRE, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près du Volturno, à quelques milles des confins du comté de Molisse, & à vingt milles au nord de Capouë, dont son évêché est suffragant. Cette ville a un siége épiscopal dès le cinquieme siecle, & elle a aussi titre de principauté. * *Magin*, carte de la terre de Labour. *Commainville*, table des évêchés.

VENAISCIN, le COMTAT VENAISCIN, ou le COMTÉ VENAISSIN, autrement VENISSE, pays situé entre la Provence, le Dauphiné, la Durance & le Rhône, & qui dépend du Saint Siége. On l'appelle en latin *Vendascensis* ou *Vendauscensis comitatus*, & il a pris son nom de la ville *Vendausca*, *Vindasca* ou *Vendasca*, aujourd'hui Venasque. Voyez ce mot.

Le comté Venaissin ou de Venisse, possédé depuis le onzieme siecle par les comtes de Toulouse, fut confisqué & conquis dans le treisieme siecle sur le Comte Raimond le Vieux, durant la guerre des Albigeois.

Les papes prétendoient qu'ils avoient eu la souveraineté du comté de Venaissin, depuis le temps du comte Raimond de Saint Gilles, quoique les empereurs, comme les rois d'Arles, eussent joui ce de droit, & eussent exercé dans ce comté des actes de souverains. L'empereur Fréderic II, donna l'an 1234, à Raimond le *Jeune*, les droits qui appartenoient à l'empire, dans les villes de l'Isle & de Carpentras, & en d'autres lieux du comté Venaissin ou de Venisse, & le pape se vit obligé de remettre le même comté de Venaissin à Raimond le *Jeune*, qui le laissa à sa fille Jeanne & à son gendre Alphonse, qui en jouirent jusqu'à leur mort qui arriva l'an 1270. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 378.

Philippe le *Hardi*, roi de France, héritier de son oncle Alphonse & de la comtesse de Toulouse, remit l'an 1273. au pape Grégoire X. le comté de Venaissin, comme étant un propre de l'église Romaine: depuis ce temps-là les papes ont gouverné par des officiers nommés *Recteurs*, le comté de Venaissin, dont ces pontifes ont été mis en possession soixante & quinze ans avant l'acquisition d'Avignon.

VENALES. Voyez CASTULO.

VENAMI, peuples de la Gaule Aquitanique. Comme Pline, l. 4, c. 19, est le seul des anciens qui parle de ces peuples, & qui ne donc point leur situation précise, on ignore où ils habitoient.

VENANTODUNUM, c'est-à-dire, *la montagne des chasseurs*, selon Lelan, qui donne ce nom à la bourgade d'Angleterre appellé HUNTENDUNE, c'est aujourd'hui HUNTINGTON.

VENARIA, isle de la mer de Tyrrhene, selon Pline, l. 3, c. 6. Martian d'Héraclée, l. 6, p. 207, qui fait mention de cette isle, écrit Veneria. Cette isle doit être entre l'isle d'Elbe & Piombino.

VENASII, peuple de la Cappadoce, selon Ortelius qui cite Strabon, l. 12, p. 537, dont voici le passage: E δέ τὶ Μοριμένη το ιερο τε͂ν Οὐενάσιος Διὸς: c'est-à-dire: *In Morimena templum est Jovis Venasis culti*; de sorte que Strabon par *Venasis*, pourroit entendre un lieu nommé VENASIÆ.

1. VENASQUE, *Vendasca*, ville des états du pape, dans le comté Venaissin, dont elle fut autrefois la capitale, & auquel elle a donné son nom. Voyez VENAISCIN. Cette ville qui est sur la rive gauche de la Nasque, commença à être connue dans le sixieme siecle, & les évêques de Carpentras, après le milieu de ce siecle, y transférerent leur siege; de sorte qu'ils sont appellés *episcopi Vindascenses*, évêques de Venasque, dans les souscriptions des conciles. Venasque a été célebre jusqu'à l'an 1000, puisqu'elle a donné son nom au comtat Venaissin, qui commença alors d'être connu sous ce nom; mais elle est aujourd'hui petite & peu considérable. Carpentras lui a enlevé ses prérogatives. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1. p. 378.

2. VENASQUE, ou *Benasce*, ville d'Espagne, au royaume d'Aragon, la principale ville de la vallée, à laquelle elle donne son nom, sur l'Essera, un peu au-dessous de la source de cette riviere, dans la seigneurie de Ribagorza, vers les frontieres de la France. Cette ville étant place frontiere, on y tient ordinairement garnison, dans un beau château dont elle est défendue, & où l'on voit de grosses pierres sur les murailles au lieu de canon. On boit à Venasque de bon vin, & on y mange d'excellentes truites. * *Délices d'Espagne*, *p.* 659.

A deux lieues de Graus, marchant le long de l'*Essera*, on trouve *Sant-Quilez*, joli bourg situé aux pieds des Pyrénées. Au sortir du bourg, on entre dans ces vastes montages, où l'on trouve un chemin pierreux, & si étroit, qu'il n'y peut passer qu'un animal à la fois, & en hiver, il est absolument impraticable. On va toûjours en montant, & de ces hauteurs affreuses, on voit en bas la riviere d'*Essera* qui court parmi les rochers avec un bruit épouventable. En côtoyant toûjours cette riviere, on passe à une petite ville nommée *Campo*: & de-là passant plusieurs fois la même riviere sur divers ponts, à cause des courbures qu'elle fait, on arrive à un beau bourg nommé *Serra* ou *Cera*. De-là on continue à monter marchant dans les Pyrénées, qui s'élevent toûjours davantage. On cotoye encore la riviere d'*Essera*, & l'on marche dans un chemin aussi étroit & aussi dangereux que le pre-

mier. Quand on est parvenu au lieu le plus haut, on voit de-là entre ces montagnes de belles vallées, particulierement celle de Venasque, où il y a un grand nombre de petites villes, de bourgs & de villages, & qui est très-bien cultivée. De Venasque on continue à côtoyer l'*Essera*, & à marcher dans les Pyrénées. On voit en passant de belles forêts, de hauts & gros arbres qui servent à faire des mâts de navire. Après deux lieues de chemin, on trouve une hôtellerie nommée *Hospitalet*, où il faut attendre qu'on se trouve vingt-quatre personnes ensemble pour pouvoir passer. On commence-là de nouveau à grimper sur la montagne par un très-méchant chemin, & l'on arrive au *Puerto*, port ou lieu de passage, où l'on quitte l'Espagne pour entrer en France. Ce passage est fermé de deux pointes de rochers, qui venant à se rencontrer, le rendent si étroit & si scabreux, qu'avec une poigné de monde on en peut défendre l'entrée à toute une armée. Quand on regarde de haut en bas du côté de la France, il ne semble pas possible d'y descendre; & en effet la montagne est si roide, qu'il a fallu qu'on y ait taillé un chemin dans le roc. De-là on compte environ dix lieues jusqu'à saint Bertrand de Cominges.

VENACIA. Voyez VERNACIA.

VENAXAMODURUM, ville de la Rhétie, selon la notice des dignités de l'empire.

VENCE, ville de France, dans la Provence, à deux lieues au nord d'Antibes, & à trois de Grasse, avec évêché suffragant d'Ambrun. VENCE, *Vincium*, est une ancienne ville des peuples Nérusiens. Ptolomée en fait mention. Elle fut attribuée par les Romains à la province des Alpes maritimes. Cette ville a eu des évêques dans les premiers siecles de l'église, on n'en connoit néanmoins aucun certainement avant Arcadius qui assista dans le cinquiéme siecle au concile de Riez, & dont le pape Célestin fait mention dans une lettre. Dans le siecle suivant Deuterius assista au quatriéme concile d'Orléans, & il envoya un député à celui de Macon. Grégoire de Tours parle aussi de Fronymius, successeur de Deuterius. Cet évêché est de fort petite étendue; & à cause de cela, on a tenté plusieurs fois de l'unir avec celui de Grasse, mais inutilement, à cause de la forte opposition que le clergé & le peuple de Vence y ont formée, ce qui contraignit l'évêque Antoine Godeau de renoncer à cette entreprise, & à se contenter de l'évêché de Vence, en abandonnant celui de Grasse. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 368.

La seigneurie temporelle de la ville de Vence appartient moitié à l'évêque, & moitié à un seigneur laïc de la maison de Villeneuve, qui a le titre de Baron; l'un & l'autre ont toûjours relevé des comtes de Provence, qui ont mis cette ville sous la viguerie de Grasse.

L'Eglise cathédrale de Vence est dédiée à Notre-Dame: & son chapitre est composé d'un capiscol, d'un sacristain, de cinq chanoines, & de huit bénéficiers, deux desquels font les fonctions de Curé. Le premier évêque de Vence, dont on ait connoissanc, est saint Eusebe qui vivoit en 374. Il n'a que vingt-trois paroisses, dont vingt sont en Provence, & trois dans le comté de Nice. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 4, p. 91.

VENCEY, *Venciacus*, paroisse du duché de Lorraine, au bailliage de Vosges. L'église de cette paroisse est sous l'invocation de saint Etienne, & située au milieu des champs. L'abbesse d'Epinal a le patronage de la cure, & jouit des deux tiers des grosses & menues dixmes; & le curé a l'autre tiers. La haute seigneurie appartient au duc de Lorraine, & la seigneurie fonciere à l'abbesse d'épinal; comme l'église est éloignée du village, on a bâti, pour la commodité des paroissiens, une chapelle dans le village: elle est dédiée à la sainte Trinité, & l'on y fait le service ordinaire. Il y a encore deux autres chapelles, l'une sous l'invocation de saint Didier, & l'autre sous celle de saint Clément.

VENCHANG, ville de la Chine, dans la Province de Quanton, au département de Kiuncheu, dixiéme métropole de la province. Elle est de 6. d. 20'. plus occidentale que Peking, sous les 19 d. 20'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*

VENCHEU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang où elle a le rang d'onzieme métropole. Elle est de 4. d. 4'. plus orientale que Peking, sous les 27. d. 38'. de latitude septentrionale. La ville de Vencheu est située près de la mer à l'extrémité de la province; & comme elle est dans un terrein marécageux, & que d'ailleurs elle est considérable par sa grandeur & par la beauté de ses édifices, on l'appelle communément la petite *Hangcheu*. Il y a toûjours devant cette ville un grand nombre de vaisseaux, ce qui cause une affluence de monde extraordinaire. Le fleuve Jungkia, qui est fort large dans cet endroit, sert de port, & les vaisseaux y sont en sûreté. Cette métropole a dans son département cinq villes qui sont:

Vencheu,	Locing,
Xuigan,	Pingyang,
Taixun.	

La plus grande partie du territoire de Vencheu est embarrassée de montagnes du côté du midi; néanmoins avant que d'arriver aux affreuses montagnes de Fokien, on trouve une vaste plaine très-fertile. Ce pays fit partie autrefois du royaume de Jue: les rois *U* s'en emparerent ensuite. Le roi Leangus lui donna le nom de *Junkia*: la famille de *Tanga* lui donna premierement celui de *Tunkia*, & ensuite celui de Vencheu. Il fut appellé Xuigan par la famille *Sunga*, & il reprit le nom de Vencheu, sous la famille *Taiminga*.

VENCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de la province: elle est de 13. d. 36'. plus occidentale que Peking, sous les 31. d. 22'. de latitude.

VENCHUNG, nom d'un temple de la Chine, dans la province de Xansi, au midi de la cité de Sin, premiere grande cité de la province. Ce temple est très-célebre; on y voit une grande bibliothéque & un cabinet royal; car les anciens rois féquentoient beaucoup ce temple, où ils s'appliquoient à l'étude.

VENDA (S. Jean-Baptiste de) Abbaye d'Olivetains, en Italie, au diocèse de Padoue.

VENDEE, (La) riviere de France, dans le bas Poitou. Elle prend sa source près du lieu où la Sevre Nantoise prend la sienne. Son cours est du nord au sud, &, après avoir passé à Fontenai-le-Comte, elle se rend dans la mer auprès de Marans. Corneille l'appelle Vedée, c'est une faute.

VENDELIA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée la donne aux Autrigones. C'est peut-être la VINDELEIA de l'itinéraire d'Antonin.

VENDENIS, ville de la haute Mœsie. Elle est marquée par Ptolomée, l. 3, c. 9, au nombre des villes qui étoient éloignées du Danube. Le nom moderne est *Ravenitzen*, dans la Servie, selon Lazius.

VENDEUIL, bourg de France, dans la Picardie, élection de Noyon.

1. VENDEUVRE, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers. Ce bourg est fort considérable.

2. VENDEUVRE, *Vendopera*, paroisse du duché de Lorraine, dans la prevôté de Nanci, avec un prieuré de l'ordre de Cluny. L'église paroissiale est sous le titre de saint Melain; & le chapitre de saint George de Nanci est collateur de la cure, parce que le prieuré lui fut réuni en 1603 par Clément VIII. Cette terre, qui est très-ancienne, donna le nom à un comte de Toul dans le dixieme siecle. Le prieuré a été fondé par les anciens seigneurs du lieu; & il a été long-temps desservi par des religieux de l'ordre de Cluny, qui desservoient aussi la cure. Il devint ensuite commendataire, & depuis il a été uni au chapitre de saint George. Les villages de Houdemont & de Brabois, aussi-bien que le château de Montet, dépendent de Vandeuvres.

VENDEUVRES, ou VENDŒUVRE, marquisat de France, dans la Champagne, sur la riviere de Barse, à six lieues au levant de Troyes. Il fut érigé

en 1640. ou en 1647, en faveur de M. de Mégriny, conseiller d'état, qui avoit acheté cette terre de la maison de Luxembourg. C'étoit auparavant une ancienne baronnie. Il y a à Vendeuvres un château & une tour, qu'on dit être l'ouvrage des Vandales, qui dans le cinquieme siécle se jetterent dans les Gaules. * *Baugier*, mém. de Champagne, t. 2, p. 328.

VENDIERES, *Venderiæ* paroisse du duché de Lorraine, au bailliage de Nanci, dans la prevôté de Perny. Son église paroissiale est dédiée à saint Géréon, & l'abbesse de saint Pierre de Metz est patrone & seule décimatrice. Le duc de Lorraine est seigneur haut-justicier, & un particulier est seigneur foncier. Vendieres étoit autrefois un palais royal. La Cure se fait honneur d'avoir été desservie par le bienheureux Jean de Gorze. Il y a une chapelle, qu'on appelle la chapelle des seigneurs fonciers : elle est de cinq cens livres de rente, & n'est chargée que de six Messes par an.

VENDOME, *Vindocinum*, ville de France, dans la Beauce, & capitale d'un pays auquel elle donne son nom, chef-lieu d'une élection, siége d'un bailliage, d'un grenier à sel, & d'une maréchaussée. Cette ville située sur le Loir, à neuf lieues de Châteaudun, & à sept de Blois, est une des plus connues du royaume, par les augustes seigneurs qu'elle a eûs, & qui sont montés sur le thrône des François en la personne du roi Henri le Grand. On trouve à Vendôme l'église collégiale de S. George, où l'on voit les tombeaux des seigneurs de Vendôme, depuis Bouchard I. jusqu'à Bouchard IV. inclusivement, & ceux des princes de la maison de Bourbon. Il y a aussi dans cette ville un college dirigé par les peres de l'Oratoire, des Cordeliers, des Capucins, des Ursulines, des filles du Calvaire, & des Sœurs Grises. L'hôpital a quarante-six lits, n'a qu'un seul administrateur, qui est notable bourgeois nommé par le seigneur. Les réformés s'emparerent de Vendôme l'an 1562, & y firent beaucoup de dégât, sur-tout dans les églises. Vendôme se déclara ensuite pour les Ligueurs ; & Henri IV. étant à Chateaudun en 1586, fit sommer cette ville de se rendre ; sur son refus, il s'en rendit le maitre, & les soldats y étant entrés, la ville fut pillée ; mais le lendemain ce grand prince ayant fait sortir tous les gens de guerre, il donna à cette ville une tranquillité qu'elle n'avoit pas eue pendant qu'elle avoit été dans le parti des Ligueurs. Pierre Ronsard, l'un de nos premiers poetes, étoit né l'an 1524, au château de la Poissonnierè, dans le Vendômois. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 115.

Le BAILLIAGE DE VENDOME comprend le haut & bas Vendômois, & est divisé en quatre châtellenies, ou siéges particuliers, qui sont à Vendôme, à Montoire, à Savigny, & à saint Calés. Celui de Vendôme est le principal ; il a dans son ressort la ville de Vendôme & tout le haut Vendômois, composé de quarante-cinq paroisses, dans lesquelles il y a plusieurs hautes justices. Celle de la Roche-Turpin, quoique dans le bas Vendômois, est aussi de son ressort. Les autres siéges établis à Montoire, à Savigny & à saint Calés, partagent le bas Vendômois, qui est composé de trois petites villes, & de quarante-deux paroisses. De ces trois siéges, celui de Montoire est le plus considérable : toutes les hautes justices du bas Vendômois y ressortissent, excepté celles du Sentier, des Hermites, & de Ville-Dieu, qui vont à Baugé ; celles de Ferrieres & d'Espeigne, qui vont à Tours ; celle de la Flotte qui va à Savigny ; & celle de Mezangé & de Riveroles, qui vont à saint Calés. Le bailli de Vendôme est ordinairement appellé Lieutenant-Général. Il a droit de tenir des assises à Montoire, à Savigny, & à saint Calés, dont les Juges sont qualifiés Lieutenans-particuliers. Les appellations de tous ces siéges sont également portées au siége des grands jours, établi dans la ville de Vendôme, & dont les Juges servent au bailliage. L'établissement de cette jurisdiction fut accordé à Charles I, Duc de Vendôme en 1515, peu de temps après que François I. eut érigé Vendôme en duché-pairie en sa faveur. Ce bailliage a une coutume particuliere, qui regle l'état des personnes qui y demeurent, & celui des biens qui y sont situés. Pour le reste, il suit la coutume d'Anjou, excepté Mezangé, la Ville-aux-Cleres, & l'Isle, paroisse du haut Vendomois, où les procès sont décidés conformément à la coutume de Chartres. Une partie des fauxbourgs de Vendôme, & quelques paroisses les plus voisines du Blaisois, suivent aussi celle de Blois, en conséquence d'une ancienne transaction passée entre les comtes de Blois, & les ducs de Vendôme. Quoique ce soit une disposition générale de la coutume d'Anjou, que les cadets nobles n'ont pas l'usufruit de leurs portions héréditaires dans les successions de leurs peres & meres nobles, & que le mari ou la femme qui survit, doive jouir par usufruit de la moitié des conquêts de la communauté qui appartient à l'un d'eux ; cependant dans les châtellenies de Vendôme & de Montoire, les cadets nobles sont propriétaires des biens qui leur viennent des successions de leurs peres & meres ; & par une disposition particuliere à la châtellenie de Vendôme, le mari, ou la femme survivant, n'y a pas l'usufruit des conquêts de la communauté.

La draperie, la tannerie, la ganterie & la broderie, font presque tout le commerce de Vendôme ; mais la ganterie est le plus considérable. Les peaux qu'on y employe viennent du Poitou & de la Saintonge ; & les gands sont envoyez à Paris. Dans les années abondantes en vin & en bled, ce qui ne peut pas être consumé dans le pays, est porté dans la Touraine, le Maine, le Perche & la Normandie. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 74.

VENDOMOIS, pays de France, borné au nord par le Perche, au levant par le Blaisois, au midi par la Touraine, & à l'occident par le Maine. Il étoit ci-devant de l'évêché de Chartres, comme il avoit été autrefois de la dépendance des anciens Chartrains ou *Carnutes* ; mais aujourd'hui il est de l'évêché de Blois. Il faisoit dès le temps de Charles *le Chauve* un pays séparé, qu'on nommoit *Pagus Vindusnisus*, corrompu de *Vindocinensis* ; son véritable nom ancien étant *Vindocinum*, comme on le voit par Grégoire de Tours, du temps duquel cette place étoit considérable. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1. p. 114.

Le Vendômois a eu dès la fin du dixieme siecle ses comtes héréditaires, & on ne voit point qu'ils ayent eu aucune dépendance des comtes de Chartres & de blois. Le premier des comtes de Vendôme, dont il est fait mention, est Bouchard, dit *le Vieux*, qui étoit aussi comte de Melun : il n'eut que deux enfans, Renaud, qui lui succéda au comté de Vendôme, qui fut évêque de Paris, & chancelier du roi Robert : Adèle, sa sœur, épousa Foulque de Nerre, comte d'Anjou. De ce mariage il n'y eut qu'une fille nommée Adèle d'Anjou, mariée à Bodon, fils puîné de Landry, comte de Nevers. De ce mariage il y eut trois fils ; Bouchard, Foulques, & Guy. Bouchard fut mis sous la garde de Geofroy-Martel, comte d'Anjou, & il lui fit hommage de ce comté du consentement d'Henri I, roi de France. A Bouchard succéda son frere Foulques, qui fut surnommé l'*Oison*, par dérision, à cause de sa mauvaise conduite, qui contraignit sa mere Adèle à vendre la moitié de son comté de Vendôme à Geofroi-Martel, qui fonda en cette ville un monastere en l'honneur de la Trinité, & lui donna des biens qu'il avoit dans ce pays. Sur la fin de ce siecle, Urbain II. par sa bulle, établit le comte de Vendôme defenseur de ce monastere, avec le comte d'Anjou, & le comte de Poitiers, duc d'Aquitaine.

Pour revenir à Foulques l'*Oison*, il entreprit une guerre contre le comte d'Anjou, qui le priva de tout ce qu'il avoit dans le Vendômois, à cause de sa félonie ; mais à la priere d'Henri I, Geofroy-Martel remit le comte Foulques en possession de tout le comté de Vendôme, ne se réservant que la garde & protection de l'abbaye de la Trinité ; ainsi Foulques redevint propriétaire de ce comté, & laissa un fils en bas âge, nommé Bouchard ; ce qui donna occasion à Guy de Nevers, frere du défunt, de s'emparer du comté de Vendôme, dont Bouchard ne jouit qu'après la mort de Guy ; & Bouchard étant mort sans enfans, le comté échut à

sa sœur Euphrosine, & à son mari Geofroi Jourdain, fils du seigneur de Preuilly en Touraine, dont le fils Geofroi, dit *Grise-Gonnelle*, fut comte après la mort de sa mere. Enfin le dernier comte de Vendôme nommé Bouchard, étant mort sans enfans mâles, & sa fille unique Jeanne n'ayant point eu d'enfans, eut pour héritiere sa tante Catherine de Vendôme, fille du comte Jean II, laquelle avoit épousé Jean de Bourbon, comte de la Marche. C'est d'eux que descendoit en ligne directe masculine Charles de Bourbon, créé duc de Vendôme par François I. Antoine de Bourbon, fils de Charles, épousa l'héritiere de Navarre & laissa son fils unique Henri, qui fut premierement roi de Navarre, & ensuite de France, & donna le duché de Vendôme, son ancien patrimoine, à César son fils naturel, qu'il avoit eu de Gabrielle d'estrés, qui épousa Françoise de Lorraine; Louis, leur fils, duc de Vendôme, posséda ce duché après la mort de César son pere. Il avoit épousé en 1652, avant que d'être cardinal, Victoire Mancini, niéce du cardinal Mazarin, de laquelle il laissa Louis-Joseph duc de Venme, & Philippe, chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem, & grand prieur de France. Louis-Joseph fut marié le 15. de Mai 1710, avec Marie-Anne de Bourbon-Condé, & mourut à Vinaros en Catalogne le 10. de Juin 1712, sans laisser de postérité.

On divise ce pays en haut & bas Vendômois. Le haut comprend Vendôme & quatante-cinq paroisses. Le bas renferme Montoire, Savigny, Saint-Calés, & quarante-deux paroisses.

· S. Calais est du Maine, & non pas du Vendômois.

VENDONENSE. Voyez VINDONISSA.

1. VENDRE, bourg de France, dans le bas Languedoc, recette de Besiers, avec seigneurie royale. Ce lieu est situé à l'embouchure de la riviere d'Aude, entre Narbonne & Besiers, auprès d'un étant nommé l'*étang de Vendre*, & qui se décharge dans la mer Méditerranée, par une embouchure appellée le *Grau de Vendre*.

2. VENDRE, (Port de) port de France, dans le Roussillon, sur la côte de la mer Méditerranée, entre un mille & demi vers le nord-ouest du cap d'Esbiére, au pied de plusieurs montagnes. On le reconnoit par un gros écueil, qui est sur la gauche en entrant, & qui est séparé de la pointe du cap d'Esbiére d'environ trente à quarante toises. On voit aussi sur la pointe de la droite un petit fortin, armé de quelques canons, au milieu duquel il y a une petite tour carrée, qu'on appelle le fanal. * *Michelot*, Portul. de la Méditerranée p. 53.

Le port de Vendre est une espece de calanque, d'environ quatre cens toises de longueur, & de cent de largeur en certains endroits. C'étoit un très-bon port du temps qu'il étoit à l'Espagne: les galeres alloient dans le fond, d'où on ne voyoit point l'entrée du port; de sorte qu'on y étoit comme dans une darse; mais présentement il s'est comblé en plusieurs endroits. Quand on veut entrer dans ce port, il faut passer entre ce gos écueil qu'on laisse sur la gauche, & le fanal qui est sur la droite: il y a environ cent toises de distance, & neuf à dix brasses d'eau: on peut ranger d'un côté & d'autre. Il y a cinq à six brasses tout proche. Il vaut pourtant mieux ranger l'écueil, pour pouvoir mieux tourner la galere, & lui faire prendre son poste. On voit sur une hauteur à gauche une redoute de pierre; & un peu plus en dedans, sur la droite, il y a deux petites maisons, ou magasins, sur une autre pointe, au-dessus desquelles est une autre redoute semblable à la précédente. Le mouillage ordinaire est depuis le fanal jusqu'au dedans de ces magasins; mais il ne faut pas les passer, parce que le fond manque tout d'un coup. On y range les galeres par andanes, la prouë en mer, ayant un fer du côté de l'est, & trois amarres à terre de côté & d'autre, & alors on est par quatre, trois & deux brasses d'eau, fond d'herbe & de vase. Présentement il y a des pontons entretenus, qui donnent du fond jusqu'au bout du port du côté de la droite. Dans le fond de ce port, sur une basse pointe, qui envisage l'entrée, il y a une espece de forteresse, derriere laquelle on trouve dans un jardin une source de bonne eau facile à faire. Mais lorsqu'on est plusieurs galeres, une partie la va faire à Collioure, qui n'en est éloignée que d'une petite demi-lieue. Un peu au-dedans des deux maisons, qui sont sur la droite, il y a une petite chapelle, où les galeres d'Espagne faisoient dire la Messe lorsqu'elles étoient dans ce port. Par tout le fond du port, principalement sur la gauche, il n'y a point d'eau: le plus profond est du côté de la droire. On a pour traversiers les vents de nord-est, & d'est-nord-est, qui causent quelquefois une grosse mer. Les vents de sud-ouest, de nord-ouest, qui viennent entre deux hautes montagnes, y sont aussi fort rudes; ainsi il faut y prendre garde. Dans un besoin on pourroit, avec une galere, passer entre le gros écueil de l'entrée, & la pointe du sud, près de laquelle on voit quelques petits écueils hors de l'eau. Il y a dans le milieu de ce passage trois, quatre & cinq brasses d'eau. On pourroit aussi mouiller, en dedans de cet écueil, dans une grande ance, si l'on ne pouvoit pas entrer dans le port. Latitude de ce port est 42. d. 30', & la variation 6. d. nord-ouest.

VENDUM, ville que Strabon, *l.* 4, *p.* 207, & *l.* 7, *p.* 314, nomme au nombre des quatre que possédoient les Japodes, dont les terres s'étendoient depuis les Pannonies, & même le Danube, jusqu'à la mer Adriatique. Lazius, *l.* 6, *Migrationum*, veut que la ville VENDUM, ou VENDUS de Strabon, soit Windischgratz; mais dans un autre endroit il dit que c'est Vienne en Autriche.

VENDUPALIS, fleuve de la Ligurie, selon une ancienne inscription, citée par Ortelius.

VENEBENDOS, ou BENEBENDOS. Voyez BENEBENDOS.

VENECA, ville de la Médie: elle est mise dans les terres par Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2.

VENEDI. Ce sont des peuples originaires de la Sarmatie, qui passerent, avec les Slaves, dans la Germanie, où ils occuperent les terres que les Germains avoient abandonnées pour aller chercher d'autres demeures. Ils s'établirent entre l'Elbe & la Vistule. Le temps de cette migration est incertain. On la place communément à la fin du cinquieme siecle ou au commencement du sixieme. Ils sont nommés VENEDÆ par Ptolomée, VINIDÆ & VENETI par Jornandès, & par d'autres VINIDI. Tacite est repris par Spener, *Not. Germ. Ant. l.* 6, *c.* 1, d'avoir mis, quoique d'une maniere assez ambiguë, les Venebes au nombre des Germains. C'étoit une nation Sarmate; & réputée telle par tous les bons auteurs. Elle habita d'abord sur le golfe Vénédique, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, & elle occupoit toute la côte de ce golfe. C'est de-là qu'ils passerent dans la Germanie, où ils occuperent presque tout le pays qui est au-delà de l'Elbe. Jornandès, *de Reb. Get. c.* nous apprend qu'avant cette migration, les Venedes furent vaincus, & soumis par Hermanricus, roi des Goths. Le même auteur ajoute que ce peuple étoit divisé en trois cités, connues sous les noms de *Slaves*, d'*Antes*, & de *Venedes*. Ils se diviserent encore en grand nombre de cités, qui prirent des noms différens, suivant les lieux où ils s'étendirent. On appella *Behémi* ceux qui s'emparerent de la Bohême; *Maharenses* ceux qui habiterent sur le bord du *Marus*, ou *Maharus*; les *Sorabi* se fixerent sur la Sala; les *Poloni* sur la Vistule; les *Dalemincii* sur l'Elbe; les *Haveli* sur le *Havel*; les *Lini*, les *Uchri* & les *Redarii*, au voisinage de l'Oder; les *Luitici* & les *Wagrii* s'établirent, à ce qu'on croit, au-delà de l'Oder. Sur la côte, en deçà de la Vistule, étoient les *Cassubi* & les *Pomerani*; & en deçà de l'Oder les *Wiltzi*, appellés *Velatai* & *Luditi*; & les *Obotriti* se mirent près des Saxons au-delà de l'Elbe.

VENEDICI-MONTES, montagnes de la Sarmatie Européenne, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5. Elles sont, dit Spener, *notit. Germ. Ant. l.* 2, *c.* 13, dans le quartier où habiterent d'abord les Venedes, & où demeuroient les *Aestii* du tems de Tacite, *Germ. c.* 46, qui ne nomme pourtant pas ces montagnes, mais se contente de les indiquer.

VENEDICUS-SINUS. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, donne ce nom à cette partie de la côte de la mer Baltique

tique, qui est au-dessus de la Vistule, & où le *Chronus*, le *Rubo*, le *Turuntue* & le *Chesinus*, ont leur embouchure. Voyez CLYLIPENUS.

VENELI, peuples de la Gaule Lyonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8, leur donne un port nommé *Crociatonum*, & place dans leur pays l'embouchure du fleuve *Olina*. Pline, *l.* 4, *c.* 18, écrit *Venelli*; mais le Pere Hardouin lit *Unelli*. Cette derniere orthographe est celle de César, *Bel. Gal. l.* 34, *l.* 3, *c.* 1, & *l.* 7, *c.* 75, qui nomme les *Unelli*, avec les *Osismii*, les *Veneti* & les *Rhedones*; & qui fait entendre par-là que les *Unelli* habitoient quelque part dans la province de Bretagne.

Quoique César nomme les *Veneli* avec les *Rhedones*, & les *Veneti*; on ne doit pas conclure de-là qu'ils habitoient la province de Bretagne. On voit fort bien qu'il nomme indifféremment les peuples de Bretagne, & de Normandie. La preuve que les *Veneli* habitoient cette derniere province, c'est que Ptolomée met dans leur pays l'embouchure de *l'Olina*, aujourd'hui l'Orne. Sanson & le P. Briet, prétendent que les *Veneli* étoient où est à présent le Cotentin.

VENELIOCASII. Voyez VELLOCASSES.

VENENI, peuples de la Ligurie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. On ignore leur véritable situation.

VENER ou VANER, lac de Suede, le plus grand de tous ceux de ce royaume : il s'étend entre la province de Gothie, qui la termine au sud & au levant; celle de Vermeland au nord, & la Dalie au couchant. Sa longueur est de vingt-cinq milles, & sa largeur de quatorze, à l'exception d'un endroit au milieu, entre Luro & Lako, où il n'a guere que cinq milles de large. Il reçoit jusqu'à vingt-quatre rivieres, tant grandes que petites; & il renferme plusieurs isles, parmi lesquelles celles de Luro & de Lako sont les plus considérables. Les lieux les plus remarquables qu'on trouve sur ses bords sont,

Brette,	Carlostad.
Daleborg, *ruiné*,	Christineham,
AMol,	Marienstad,
Agn-Hammar,	Lindkoping,
Wanesborg.	

c'est à l'endroit où la ville de Wenerburg est située que ce lac se décharge dans la riviere de Gothelba, qui va porter ses eaux dans la Manche de Danemarck. * *De l'Isle*, Atlas.

VENERBOURG. Voyez WENERBURG.

VENERIA. Voyez SICCA.

VENERIE-ROYALE, maison de plaisance du roi de Sardaigne, à trois milles de Turin, entre les rivieres du Pô, de la Sture & de la Doire, qui font une situation fort propre pour les canaux, les étangs, les fontaines & les ruisseaux, qui rendent ce lieu un des plus agréables du pays. Tout le bâtiment consiste presque en un seul pavillon, avec plusieurs cours palissadées de plus de deux mille cornes de cerf. Les chambres sont ornées de belles peintures : & dans la salle sont les portraits de plusieurs dames, toutes à cheval, comme pour aller à la chasse. En 1693, un détachement de troupes françoises brûla & ravagea une partie de cette belle maison, tandis que le duc de Savoye étoit devant Pignerol.

VENERIS-AENEADIS-ARA. Voyez PARTHENICUM-VENERIS.

1. VENERIS-AENEADIS-TEMPLUM. Denis d'Halicarnasse, *l.* 1, *c.* 50, dit qu'on nommoit ainsi le temple que les Troyens bâtirent à l'honneur de Vénus, lorsqu'ils furent arrivés sur la côte de l'Epire, & qu'ils eurent pris terre dans la Péninsule, appellée *Leucas*. Du temps de Denis d'Halicarnasse ce temple étoit dans une petite isle, entre la ville & l'isthme de cette Péninsule, qui avoit été creusé.

2. VENERIS-AENEADIS-TEMPLUM, temple que les Troyens éleverent dans l'Epire, sur le promontoire d'Actium, selon Denis d'Halicarnasse. Ils bâtirent aussi le temple des grands Dieux; & ces deux temples subsistoient du temps de Denis d'Halicarnasse.

VENERIS-ARSINOES-FANUM, temple d'Egypte, sur le promontoire Zephyrium, entre Canope & Alexandrie, selon Strabon, *l.* 17, *p.* 800.

VENERIS-AUREÆ-CAMPUS, champ d'Egypte. Diodore de Sicile, *l.* 1, *c.* 97, le met dans le territoire de Memphis.

VENERIS-FANUM. Voyez, au mot APHRODISIUM, l'article *Aphrodisium promontorium*, n. 3.

1. VENERIS-INSULA. Voyez APHRODISIAS 6.

2. VENERIS-INSULA, isle du golfe Arabique, sur la côte de l'Egypte, selon Pline, *l.* 6 *c.* 29.

VENERIS-LACUS. Pline, *l.* 32, *c.* 2, fait mention d'un lac de ce nom, qu'il place à Hierapolis de Syrie. C'etoit, selon Lucien, *lib. de Dea Syria*, un étang fort poissonneux, dans la ville même, près du temple de Junon. On y voyoit de grands poissons, qui avoient chacun leur nom, & qui venoient quand on les appelloit. J'en ai vû un plusieurs fois, dit Lucien, qui avoit sur l'aileron de l'épine du dos un petit ouvrage d'or qu'on y avoit appliqué. On dit, ajoute-t-il, mais je ne l'ai pas éprouvé, que cet étang a deux cens brasses de profondeur; & il y a au milieu un autel de pierre, qu'on diroit qui se remue, & plusieurs le croyent; mais je pense qu'il est porté sur des colonnes, qui sont au fond de l'eau. Cet autel étoit toûjours couronné, & encensé par des personnes qui y abordoient à toute heure à la nage, pour faire leurs dévotions. On y faisoit aussi de grandes fêtes, qu'on appelloit *les descentes du Lac* On y portoit tous les Dieux, & Junon toute la premiere, de peur que Jupiter n'envisageât devant elle les poissons; car on tenoit que cela les auroit tous fait mourir. Elle le devançoit donc, & le prioit de se retirer; ce qu'il faisoit à la fin, après quelques contestations.

VENERIS-MONS, montagne d'Espagne. Appien, *de Bel. Hisp. p.* 290, fait entendre qu'elle étoit au voisinage du pays des Carpétains, mais au midi du Tage. Il ajoute que cette montagne étoit toute plantée d'oliviers.

1. VENERIS-PORTUS, port de la Gaule Narbonnoise, sur la côte de la mer méditerranée. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5, le marque entre les promontoires des Pyrénées, au voisinage & au nord de Cervaria. Ce port étoit fameux à cause du temple de Vénus, qui y étoit bâti. C'est aujourd'hui le port de Vendre. Ce port étoit différent de PYRENEA-VENUS. Voyez APHRODISIUM, n. 3.

2. VENERIS-PORTUS, port d'Italie, dans la Ligurie. L'itinéraire d'Antonin le met entre *Segesta* & *Portus Delphini*, ou *Delphini Portus*, à trente milles du premier de ces lieux, & dix-huit milles du second. Ce port, qui étoit aux confins de l'Etrurie, conserve encore présentement son ancien nom : on l'appelle PORTO-VENERE.

3. VENERIS-PORTUS, port d'Egypte, sur la côte du golfe Arabique. Après le promontoire *Drepanum* vient, selon Ptolomée, l. 4, c. 5, *Myoshormos*, autrement *Muris-Statio*, fameux entrepôt, qui fut appellé ensuite, *Magnus-Portus*, enfin *Portus-Veneris*. Strabon, l. 16, fait aussi mention de ces différens noms. Après cela, dit-il, on trouve le grand port qu'on nomme *Muris-Statio* & *Veneris*.* *Agatarchides*, p. 54.

VENERIS-URBS. Voyez APHRODITES.

VENERON, riviere des Indes orientales, au royaume de Golconde : elle prend sa source dans les montagnes d'Orixa, &, prenant son cours du nord-ouest au sud-est, elle se rend dans le golfe de Bengale, près du cap de Gudavari, ou Godvarin. * *Robert*, *De l'Isle*, *Atlas*.

VENERSBOUG, ou WANERSBOURG, ville de Suede, dans la Westrogothie, sur la rive méridionale du lac Vener, en tirant vers le couchant, près de l'endroit par où la riviere Gothelba sort de ce lac. * *De l'Isle*, Atlas.

VENESI, *Venezeium*, paroisse de Lorraine au Marquisat de Gerbevillier : son église est sous le titre de la Nativité de Notre-Dame. Le commandeur de saint Jean de Viélâtre, & l'abbaye de Chaumousey, se contestent la collation de cette cure. Les religieux de cette abbaye perçoivent la moitié des grosses & menues dixmes, & le curé a l'autre moitié avec les novales. Le marquis de Gerbevillier posséde la haute

justice, & le commandeur la basse. Il y a deux chapelles, dont l'une est sous le titre de sainte Catherine; on y dit la Messe tous les vendredis: l'autre est sous l'invocation de saint Nicolas & de saint Sébastien: elle fut fondée en 1521. par Remi Cunin, curé de Venesy, dont Essey est une annexe.

VENETES. Voyez VENETI.

VENETHAL, siége épiscopal, sous la métropole de Sergiopolis. La notice du patriarchat d'Antioche publiée par Schelstrate, écrit VENOTKALA, au lieu de VENETHAL.

1. VENETI, peuples de la Gaule Celtique, ou Lionnoise, dans l'Armorique. Ils habitoient dans la Péninsule, au-dessus des *Namnetes*. César, *l.* 3, *Bel. Gal. c* 8, leur donne la gloire d'être les plus puissans de tous les peuples établis sur ces côtes; & ils devoient cette prérogative à la grande quantité de vaisseaux qu'ils avoient, à la science & à la pratique de la navigation. Dans un autre endroit, César, *c.* 10, appelle leur pays *Venetia*, & ne leur donne point de ville. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8, nous apprend qu'ils en avoient une nommée *Dariorigum*, qui pouvoit être leur capitale; car ce Géographe ne nomme guere que la principale place de chaque peuple. Voyez *Dariorigum* & *Vannes*. Voici ce que dit Sanson, *remarque sur la carte de l'ancienne Gaule*, touchant ces peuples.

Les *Veneti*, sont les peuples du diocèse de Vannes en Bretagne, & ce peuple a été un des plus fameux de toute la Gaule: *Hujus civitatis est longè amplissima autoritas, omnis oræ maritimæ, regionum earum*, (comme dit César, l. 3,) *quod & naves habent Veneti plurimas, quibus in Britaniam navigare consueverunt; & scientia atque usu nauticarum rerum cæteros antecedunt, & in magno impetu maris, atque aperto, paucis portubus interjectis, quos tenent ipsi, omnes ferè, qui eodem uti mari consueverunt, habent vectigales*. C'est-à-dire, cette cité a un grand avantage & une grande autorité sur toutes les côtes des cités Armoriques, parce que les Venétes ont un grand nombre de vaisseaux qui ont coutume de naviger dans la Grande Bretagne, & surpassent tous les autres dans la connoissance, dans l'art & l'usage de la navigation. Ce qui fait que dans cette mer vaste & impétueuse, n'y ayant que peu de bons ports qu'ils tiennent, ils tirent des droits & des péages de presque tous ceux qui y négocient.

César ajoûte un peu après, touchant l'assiette des bourgades des Vénetes: *Erat ejusmodi ferè situs Oppidorum, ut posita in extremis lingulis promontoriisque, neque pedibus aditum haberent, cum ex alto se æstus incitavisset, quod bis semper accidit horarum 12. spatio; neque navibus, quod rursus minuente æstu, naves in vadis afflictarentur: ita utrâque re Oppidorum oppugnatio impediebatur*. C'est-à-dire, la situation de leurs bourgades, étoit pour laplûpart de telle sorte, qu'étant sur les extrémités des promontoires ou des petites langues de terres avancées dans la mer, on n'en pouvoit approcher ni par terre, quand le flux de la haute mer venoit à s'enfler sur la côte, ce qui arrive tous les jours deux fois en douze heures, ni par mer, parce que le flux se retirant, laissoit les vaisseaux embarrassés sur les vases & sur les sables; de sorte que ces deux difficultés empêchoient d'assiéger ces bourgades.

Encore aujourd'hui il y a plusieurs villes en Bretagne dans cette situation; comme Vannes, Hennebont, Blavet, Quimperlay, Concarneau, Brest, &c. que le flux de la mer baigne en partie lorsqu'elle est haute, & laisse à sec quand elle est basse. Au reste, long-temps avant César, ces peuples *Veneti* avoient fait une puissante colonie en Italie, vers les embouchures du Pô. Car quoique les poëtes & la plûpart des historiens ayent voulu faire descendre ces *Veneti* en Italie, *ab Henetis Paphlagonix populis*, des *Henetes* de la Paphlagonie, Strabon montre assez qu'il ne se trouve point de peuple *Veneti* en Paphlagonie, ni aux environs. Strabon croit aussi ces *Veneti*, (Gaulois,) auteur des *Veneti*, sur le golfe Adriatique, vû que tous leurs voisins sont venus de la Gaule Transalpine en Italie, comme les *Boii*, & les *Senones*, (les Boulenois & la Romagne) Voyez l'article suivant.

2. VENETI, ancien peuple d'Italie. Il habitoit à l'orient des Euganéens, & s'étendoit jusqu'à la mer, depuis la derniere embouchure du Pô, près de Ravenne, jusqu'aux confins des *Carni*. Du côté du septentrion, les limites des Venetes ne furent pas toûjours les mêmes. D'abord ils s'étendirent jusqu'à l'Histrie, suivant le Périple de Scylax, où on lit: *Post Venetos est gens Histrorum*; & Marcian d'Héraclée dit: *Venetis contermini sunt Thraces, qui Histri vocantur*. Dans la suite les *Carni* occuperent la partie de la côte voisine de l'Histrie, & ils s'en emparerent par la force, ou les Romains la leur céderent après avoir vaincu les Vénetes. Le pays de ces derniers est appellé *Venetia*, par Tite-Live, l. 39, c. 22, par Pline, l. 2, c. 72, & par Ptolomée, l. 3, c. 1, qui y met les villes qui suivent:

Vicentia,	*Ateste*,
Belunum,	*Patavium*,
Acedum,	*Alginnum*,
Opitergium,	*Atria*.

* *Cellar*, Géogr. l. 2, c. 9.

Il y a deux sentimens sur l'origine des Vénetes. Les uns les font venir d'Asie; Tite-Live, l. 1, c. 1, entr'autres dit: on sait assez qu'Anténor, accompagné d'une multitude d'Hénetes, qui, chassés de la Paphlagonie, par une sédition, cherchoient une retraite & un chef, après avoir perdu leur roi Pylæmen devant Troye, vint au fond du golfe Adriatique, & qu'ayant déposé les Euganéens, qui habitoient entre les Alpes & la mer, les Hénetes & les Troyens habiterent ce terrein.... Toute la nation, ajoute Tite-Live, fut appellée *Veneti* Strabon, l. 4, fait venir les Vénetes de la Gaule. Après avoir parlé de la guerre de César contre les Vénetes, qui habitoient dans la partie occidentale de la Gaule, sur le bord de l'océan, il ajoute: je crois que ce sont-là les fondateurs de la colonie des Vénetes qui habitent sur le bord de la mer Adriatique. Dans un autre endroit, Strabon, l. 5, parle moins affirmativement, ou plutôt il se contente de rapporter les deux sentimens, dont l'un fait les Vénetes Gaulois, & l'autre les fait Paphlagoniens. Mais le sentiment de Polybe, l. 2, a quelque chose de plus décisif: en effet, dit-il, les Vénetes étoient semblables par les mœurs, par les coutumes & par l'habillement aux autres Gaulois, & n'en différoient que parce qu'ils parloient une langue différente.

VENETICÆ INSULÆ, ou VENETORUM INSULÆ, isles sur la côte occidentale de la Gaule Lyonnoise. Pline, l. 4, c. 19, dit qu'elles sont en grand nombre. On ne doute point qu'il ne veuille parler des isles qui sont sur la côte de la province de Bretagne. On y en compte près de deux cens, la plûpart désertes & incultes. La plus considérable est Belle-Isle. On les a aussi appellées *Nesiades*.

VENETULANI, peuple d'Italie, dans l'ancien Latium. Pline, l. 3, c. 5, qui nomme ce peuple, dit qu'il ne subsistoit plus de son temps.

VENETUS LACUS, Pomponius Mela, l. 5, c. 2, nomme ainsi un des deux lacs qu'il dit que le Rhin forme vers sa source. Ce lac est appellé *Celle-cée* par Munsterus, & *Underssée* par Scudus. C'est le lac de Zell. Voyez ce mot.

VENEZARES, peuples des Indes, au royaume de Cuncam. Mandeslo, *voyage des Indes*, *l.* 2, *p.* 245. nous apprend que ces peuples vont acheter le bled & le riz, que l'on porte au marché, dans les villes, une fois la semaine, pour le revendre dans l'Indostan & dans les autres provinces voisines, où ils se rendent avec des caffilas ou caravanes de cinq ou six, & quelquefois de neuf ou dix milles bêtes de somme, avec lesquelles ils emmenent leurs familles, & particuliérement leurs femmes, qui manient l'arc & la fléche aussi adroitement que les hommes. Par ce moyen, ils deviennent redoutables aux Rasboutes, qui ne les ont jamais osé attaquer, non plus que les Coulieres qui volent impunément les passans, parce que les Rajas, qui devroient faire punir ces voleurs, les protégent.

VENEZUELA, province de l'Amérique méridionale, qui a la mer du nord au septentrion, la nouvelle Grenade an midi, la province de Rio de la Hacha à l'occident, & celle de Cumana à l'orient, & dont le côté de Caraque est la partie orientale. En 1499. Alphonse de Ojeda, qui avoit sur son bord Americ Vespuce, en qualité de bourgeois, entra dans le golfe de Venezuela, & lui donna ce nom, parce qu'il y trouva un village bâti sur pilotis, dans de petites isles, avec des ponts de communication de l'une à l'autre, ce qui la lui fit regarder comme une petite Venize. En 1527, Jean d'Ampuy y bâtit une ville, qu'il appella *Cozo*, d'où le pays prit le nom de *Coziane*: il y a bien de l'apparence que ces noms étoient ceux que les Indiens donnoient à la bourgade, & à tout le canton. La ville de Cozo fut d'abord très-florissante, parce que l'air y est fort sain, que la situation en étoit avantageuse; mais elle est présentement réduite à peu de chose, & le siége épiscopal en a été transferé à Caraque: elle a cependant deux ports, l'un où la mer est toûjours tranquille; mais ce port a peu d'eau: l'autre est à l'ouest, & assez profond; mais la mer y est toûjours agitée. Curaçao, & les autres petites isles voisines, n'en sont qu'à 14. lieues au nord-est. * *Le P. de Charlevoix*, hist. de S. Domingue, l. 3, 5, 6, 7.

En 1528. Jean d'Ampuy, qui commençoit à s'établir dans ce pays, fut obligé de céder la place aux Velsers, bourgeois d'Ausbourg, qui ayant fait de grandes avances à l'empereur Charles-quint, & ayant oui parler de Venezuela, comme d'un pays abondant en or, le lui demanderent en payement, & l'obtinrent, à condition de l'établir & de le peupler. Ils y envoyerent deux officiers, qui arriverent à Cozo au commencement de 1529; mais au lieu de faire un établissemsnt, ils commirent des cruautés inouies, & périrent de fatiques dans l'année même, en cherchant de l'or. La nouvelle en étant venue à l'isle Espagnole, l'audience royale de saint Domingue fit prendre possession de la province de Venezuela, par Jean de Carrajal, qui ne se comporta pas mieux que n'avoient fait les deux officiers Allemands; l'audience royale lui fit son procès, & il eut la tête coupée.

Cette province est terminée à l'ouest par le cap de la Vela, & le gouvernement de Rio de la Hacha; & à l'orient par la riviere d'Unaza, qui est très-poissonneuse. La terre y est communément fertile en grains, & en quelques endroits on y fait deux récoltes par an: on y trove aussi d'excellens pâturages. Elle a beaucoup de lions; mais qui ne sont point méchans, un homme avec un chien leur donne aisément la chasse; & des tigres qui sont fort mauvais: il n'est point rare de les voir entrer dans une habitation, & y enlever un homme aussi aisément qu'un chat emporte une souris.

La capitale de la province est Maracaïbo, ville située à l'entrée du lac de ce nom, & dans le fond du golfe de Venezuela. Voyez MARACAÏBO. Ses autres villes sont Cozo, ou Venezuela, Gibraltar, sur le même lac; Turcillo, Varinas, d'où vient le meilleur tabac, Tucuyo, Xerez, Merida, Baraquicimato, Valencia, Postillo de Caroza, Leon de Caraca, où est le siége de l'évêché, & San Sebastien de los Reyes: on trouve ces villes différemment nommées dans quelques auteurs. Voyez MARACAÏBO.

Le golfe de Venezuela a environ 20. lieues d'ouverture au nord, entre le cap de S. Romain & celui de Coquibocoa; il communique avec le lac Macaïbo; mais la communicarion en est fort étroite, & fort dangereuse pour les raisons que j'ai dites, en parlant de Maracaïbo.

VENGADICIA, abbaye d'hommes, de l'ordre des Camaldules, dans le Polesin de Rovigo, au diocèse d'Adria. Elle a dix paroisses sous sa dépendance.

VENGAN, ville de la Chine, dans la province de Péking, au département de Xuntien, premiere métropole de la province. Elle est de o. d. plus orientale que Péking, sous les 39. d. 5'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VENGEONS, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Seez, élection de Mortain. Ce bourg est bien peuplé.

VENHI, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est de 6. d. 16'. plus occidentale que Péking, sous 36. d. 30'. de latitude septentrionale.

VENICIUM. ville de l'isle de Corse: Ptolomée, l. 3, c. 2, la marque dans les terres.

VENICNIUM PROMONTORIUM, promontoire de l'Hibernie; Ptolomée, l. 2, c. 2, la marque sur la côte septentrionale de l'isle, entre le promontoire *Boreum*, & l'embouchure de la riviere *Vidua*. Ortelius dit que ce promontoire est appellé *Ligra*, par Niger, & *Rameshead*, par Camden.

VENICNII, peuples de l'Hibernie: Ptolomée, l. 2, c. 2, dit qu'ils habitoient sur la côte occidentale. On croit que c'étoit une partie de Dunnegall.

VENICONTES. Voyez TAIZALI.

VENIDATES, peuples d'Italie, dans la Transpadane, selon Pline, l. 3, c. 19. Un manuscrit consulté par Ortelius, au lieu de *Venidates*, portoit *Nedinates*. Le Pere Hardouin est pour cette derniere ortographe. L'ordre alphabétique qui se trouve observé par-là le détermine.

VENIEZ, bourg de France, dans la Touraine; élection de Loudun.

VENISE, ville d'Italie, la capitale des états des Vénitiens, sur le golfe auquel elle donne son nom, à une lieue de la terre ferme, à trente-trois de Ravenne, à cinquante de Milan, à quatre-vingt-sept de Rome, à quatre-vingt-quinze de Vienne en Autriche. Cette ville, l'une des plus riches & des plus puissantes de l'univers, a été d'abord très-peu de chose. Elle doit sa naissance aux malheurs dont l'Italie fut affligée dans le cinquieme siecle. Quelques familles de Padoue, voulant éviter la fureur des Gots, chercherent un asyle au milieu des eaux, & allerent s'établir dans les isles des Lagunes, & commencerent à peupler celle de *Rialto* ou *Rivalta*. Les autres isles devinrent peu de temps après l'asyle de ceux qui se déroberent à la cruauté d'Attila, dans le sac d'Aquilée, & de quelques autres villes des environs que ce prince, qui se disoit le fleau de Dieu, ruina de fond en comble. Ces pauvres gens bâtirent d'abord quelques maisonnettes, qui furent, pour ainsi dire, les fondemens de cette superbe ville.

De quelqu'endroit qu'on aborde à Venise, soit du côté de la terre-ferme, soit du côté de la mer, l'aspect en est toûjours également singulier & majestueux. On en découvre cependant le plus bel endroit, lorsqu'on y arrive de Chiosa par les Lagunes. On commence à l'appercevoir de plus de dix milles de loin, comme si elle flottoit sur la surface de la mer, & environnée d'une forêt de mâts de vaisseaux & de barques, qui laissent peu à peu distinguer les magnifiques bâtimens du palais & de la place saint Marc, & quelques-uns des beaux édifices, qui sont sur le grand canal que l'on voit à main gauche. * *S. Disdier*, Descr. de la ville & de la république de Venise, p. 13 & suiv.

Le plan de Venise a la figure d'un turbot: l'extrêmité orientale, où est l'arsenal, en représente la queue. Cette ville est toute bâtie sur pilotis, & a été fondée non-seulement dans les endroits où la mer parut au commencement découverte, mais encore où l'eau avoit beaucoup de profondeur, afin qu'en rapprochant par ce moyen un grand nombre de petites isles qui environnoient celle de Réalte, qui étoit la principale, & les joignant par des ponts, on pût en former le vaste corps de la ville, dont la grandeur, la situation & la majesté extérieure, jointes au grand nombre de ses habitans, au concours des étrangers, & à la forme de son gouvernement, la font admirer de tout le monde. Sannazar fit autrefois ces six vers, qui donnent à Venise une si glorieuse préférence, qu'on les y a gravés sur le marbre:

Viderat Adriacis Venetam Neptunus in undis
Stare Urbem, & toto dicere Jura Mari.
I nunc Tarpeias, quantumvis Jupiter Arces
Objice, & illa tui mœnia Martis ait.

Si Tiberrim Pelago confers, Urbem aspice utramque.
Illam homines dices, hanc posuisse Deos.

On compte dans Venise environ cent quatre-vingt mille habitans ; & quoiqu'elle soit ouverte de toutes parts, sans portes & sans murailles, n'ayant pour remparts que ses maisons & ses palais, sans fortifications, sans citadelle, & sans garnison, elle est une des plus fortes villes de l'Europe.

Quoique l'isle de la ZUEQUE soit entierement détachée de Venise, elle ne laisse pas d'en être une partie. Il semble que ce soit une grande demi-lune, & une contregardre, qui couvre plus de la moitié de la ville du côté du midi, en s'étendant depuis la hauteur de la place de saint Marc, jusqu'à l'extrémité occidentale, laissant un canal de plus de trois cens pas de large. Cette isle étoit autrefois habitée par les Juifs, qui lui donnerent le nom de *Judeque*, & ensuite par corruption *Zueque*. Elle est d'une largeur égale par-tout d'environ trois cens pas; & du côté qui regarde la ville, elle a un quai fort spacieux, bordé de plusieurs églises magnifiques, & de quantité de belles maisons, qui ont des jardins sur le derriere. Comme cette isle est coupée par sept ou huit canaux qui la traversent, il y a autant de grands ponts qui en continuent le quai, d'où l'aspect de la ville n'est pas moins beau que celui de la Zueque du côté de la ville; & si le moindre vent n'empêchoit les gondoles de traverser à toute heure en sûreté son grand canal, la Zueque seroit sans doute le plus agréable séjour de Venise.

Un très-grand nombre de canaux, qui donnent de toutes parts entrée dans la ville, & la traversent de tous les sens, la divisent aussi en une si grande quantité d'isles, qu'il y a des maisons seules, qui ont de l'eau des quatre côtés. Delà vient qu'il n'y a point d'endroit à Venise où l'on ne puisse aborder en barque, comme il n'y en a guere où l'on ne puisse aller à pied, par le moyen de près de cinq cens ponts, qui en donnent la communication ; d'un grand nombre de petites rues, qui percent toute la ville, & de plusieurs quais, dont la plûpart des canaux sont bordés. Presque tous les canaux, qui sont au centre de la ville, sont fort étroits, & n'ont aucun quai, parce que les premiers fondateurs de Venise ménagerent le terrein, n'ayant pas l'idée d'une aussi belle ville qu'elle est devenue dans la suite. Quelques-uns des autres canaux ont un seul quai, & d'autres en ont deux ; mais ils sont la plûpart si peu larges, que deux personnes ont de la peine à passer de front. On en voit néanmoins de très-spacieux ; mais ils n'ont ni appui, ni balustrades, & sont coupés vis-à-vis de chaque maison par des marches qui descendent dans les canaux, afin de pouvoir commodément entrer dans les gondoles & en sortir. Par le moyen de ces fréquentes descentes, qu'on appelle *des Rives*, ces quais sont si étrecis, que les passans sont obligés, sur-tout pendant la nuit, de se ranger près des maisons, pour ne pas s'exposer à tomber dans l'eau. La profondeur des canaux est différente ; mais lorsque par le flux l'eau est à sa plus grande hauteur, elle est dans la plûpart de cinq à six pieds, excepté dans le grand canal où la profondeur est très-considérable.

Presque tous les ponts de Venise sont de pierre & de brique, & si délicatement bâtis, que l'arche n'a ordinnirement que huit pouces d'épaisseur. Les bords & le milieu sont faits de chaines de pierre dure; & sont assez élevés pour donner passage aux gondoles & aux grandes barques, qui vont incessamment par les canaux. On y monte de chaque côté par quatre ou cinq marches faites d'une pierre blanche, qui approche de la nature du marbre, & qui, avec le temps, devient si polie & si glissante, que pendant la pluie & la gelée, il est fort difficile de s'empêcher de tomber ; & comme ces ponts n'ont point de garde-foux, la chûte n'est pas peu dangereuse ; aussi les pierres sont une des trois choses, dont le proverbe Vénitien avertit les étrangers de se donner de garde.

Rien ne contribue davantage à la beauté de Venise que son grand canal, qui, commençant près de la place de saint Marc, passe en serpentant par le centre de la ville, & va sortir vers l'occident, vis-à-vis de Fucine, où la Brente entroit autrefois dans les Lagunes ; ce qui fait aisément juger que le grand canal a été anciennement le véritable cours de cette riviere, & que la partie de la ville où est le pont de Rialte, étoit effectivement le principal port que les Padouans eussent dans les Lagunes. Ce canal a près de deux milles de longueur, & 50 ou 60 de largeur. Comme il fait plusieurs retours dans le milieu de la ville, on la traverse souvent trois fois pour aller en Gondole, par le chemin le plus court, d'un côté de la ville à l'autre. Il est bordé des plus beaux palais ; mais outre qu'il manque à sa beauté un quai qui continue d'un bout à l'autre, on voit parmi ces palais un si grand nombre de petites maisons, que cela diminue une bonne partie du bel effet que feroient ces magnifiques bâtimens. On voit, en plusieurs autres endroits de la ville, des maisons & des palais très-superbes; mais sans entrer dans leur détail, je me contenterai de dire que les façades de ceux de Cornaro, & de Grimani, qui sont sur le grand canal, peuvent servir de modele pour les édifices des plus grands princes. On en voit sur le grand canal, comme par-tout ailleurs, un très-grand nombre d'une architecture antique, dont les façades ornées de grands balcons de marbre, au premier & au second étage, sont des marques évidentes de l'ancienne puissance de la république. L'eau du grand canal est toûjours belle, & toûjours claire, soit qu'elle soit haute, ou qu'elle soit basse, parce qu'elle a beaucoup de profondeur ; aussi le courant dans le flux & le reflux n'y est guere moins grand que celui d'une riviere. Les galeres & les plus grandes barques chargées y trouvent assez de fond.

Ce grand canal qui sépare Venise en deux parties, presque égales, n'a que le seul pont de Rialte qui se trouve au centre de la ville, dans le quartier qui lui donne son nom. Ce pont n'avoit été que de bois jusqu'à l'annnée 1587, que la république, sous le doge Paschal Cigogne, le fit bâtir de pierre. Il est d'une seule arche, si grande, qu'une galere, dont le mât est abaissé, y peut passer les rames étendues. Les fondemens furent posés sur deux milles pilotis d'ormes, après avoir soutenu l'eau, & creusé seize pieds en terre pour rendre l'ouvrage plus solide. Le ceintre de l'arche n'est qu'une moyenne portion d'un grand cercle. On ne voulut pas l'élever à proportion du diamétre, afin de monter sur le pont avec moins d'incommodité ; mais il est fort large, & tout bâti de grandes pierres de taille dure comme le marbre. Il soutient sur ses deux penchans un rang de boutiques de chaque côté, & dont la charpente faite en berceau & couverte de plomb, fait un agréable effet. Il reste entre ce double rang de boutiqnes un passage assez large dans le milieu, où l'on monte par plusieurs marches jusqu'au haut, qui est percé des deux côtés en forme d'un portique. On découvre de-là à droite & à gauche le grand canal, & on y trouve une entrée dans les deux corridors, qui regnent d'un bout à l'autre de chaque côté du pont derriere les deux rangs de boutiques. Une grosse balustrade, soutenue par une corniche, fait l'appui des deux corridors; & le tout est d'une architecture fort réguliere. Ce pont a coûté deux cens cinquante mille ducats. Pour la commodité de ceux qui veulent promptement passer d'un côté de la ville à l'autre, on trouve en dix-huit ou vingt endroits différens dans toute la longueur du grand canal, des trajets établis ; c'est-à-dire, plusieurs gondoliers, toûjours prêts à porter les passans dans leurs gondoles d'un bord à l'autre. Il y a de semblables trajets dans plusieurs autres endroits de la ville, où faute de ponts, le détour seroit trop grand. Les gondoliers publics sont obligés aussi de conduire les personnes qui entrent dans leurs gondoles, quelque part qu'elles veuillent aller. La taxe est de quinze sols, monnoie du pays, par heure.

Le terrein est si précieux à Venise, qu'il n'y a pas à s'étonner, si presque toutes les rues y sont si étroites, que dans la plûpart des plus passantes, on ne

peut y tenir que deux personnes de front. Cependant comme elles sont toutes pavées de briques mises sur le côté, & qu'on n'y voit ni carrosses, ni chevaux, ni charettes, ni traineaux, on y marche fort commodément. Les bouts de rues ont été tenues assez larges, & on a ménagé un grand nombre de petites places, outre celles que chaque église a devant son portail. Elles sont pour la plûpart assez vastes. Le besoin qu'on a d'eau douce a obligé de pratiquer toutes ces places, pour y faire au milieu de chacune une citerne publique, qu'on appelle improprement des puits; car elles ne se remplissent que d'eau de pluye, qui se ramasse toutes dans des goutieres de pierre, qui sont au haut des maisons, & qui la jettent dans les éponges des citernes par des tuyaux qui sont enchassés dans l'épaisseur des murailles. On assure cependant qu'on voit des sources d'eau vive dans quelques-uns de ces puits. Ceux qui veulent avoir de meilleure eau, en envoyent prendre de pleins bâteaux dans la Brente, & la font jetter dans ces citernes, où elle se purifie.

La place de saint Marc est une des plus magnifiques de l'Europe, tant par sa grandeur, que par la somptuosité des bâtimens dont elle est environnée, & par le concours continuel de toutes sortes de nations. Cette place est faite en potence; ou bien ce sont deux places différentes, dont la premiere, qui est la moins grande, est tournée vers le midi & regarde sur la mer; & elle fait, sans difficulté, le plus bel aspect de Venise. La mer bat contre cette place dont la rive est bordée de grandes pierres de taille avec plusieurs marches. C'est sur ce quai que sont dressées deux fort hautes colonnes de marbre tout d'une piece, éloignées l'une de l'autre de plus de soixante pas. Sur celle qui est à main droite, on voit le lion ailé de saint Marc, fait de bronze; & sur l'autre, la statue de saint Théodore, premier patron de Venise. L'architecte qui éleva ces deux colonnes, après qu'elles eurent été fort long-temps sur cette rive, sans qu'aucun ingénieur eût osé faire cette entreprise, démanda pour toute récompense à la république, qu'il fût permis de jouer à toutes sortes de jeux de hazard sur les marches qui environnent le piédestal de chaque colonne; ce qui lui fut accordé, avec une pension honnête pour le reste de sa vie. Parmi une grande quantité de navires que l'on voit vis-à-vis de cette place, il y a toûjours une galere armée, ayant la proue entre les deux colonnes, & prête à défendre le palais dans quelque émotion populaire. Elle sert aussi à faire faire l'apprentissage aux forçats, dont on équippe les galeres de la république.

Cette place est fermée à main droite du côté de l'orient par le palais ducal de saint Marc; & du côté opposé par une aile des superbes procuraties neuves, qui n'ont à cet endroit qu'un étage terminé au-dessus par une balustrade, avec plusieurs statues. Ce magnifique bâtiment, qui est l'architecture de Samsouin, fait un retour à angle droit à main gauche, & fait voir une façade trois fois plus longue, & double en hauteur, fermant tout un côté de la grande place saint Marc. Un retour des mêmes procuraties, qui se joint au portail de la petite église de saint Geminien, en fait le fond; & l'ancien édifice des procuraties vieilles opposées aux neuves, continuant avec la même symétrie jusqu'à une fort belle horloge, qui a vûe sur la mer, & sur la premiere place, en fait le troisieme côté; mais le portail de l'église de saint Marc, qui avance dans la place, plus que le palais auquel elle est contigue, & qui est opposé à celui de saint Geminien, sert de quatrieme côté & d'une agréable perspective à toute la place. Sous les deux ailes des procuraties neuves, regne un grand portique à arcades, soutenues par de grandes colonnes, & enrichies dans leurs ceintres & les angles d'ornemens & de bas reliefs d'une beauté singuliere. Les procuraties vieilles ont aussi un portique, le long de l'autre côté de la place; de sorte qu'on en peut faire presque tour le tour à couvert. L'affluence du monde, & la diversité des marchandises qu'on étale dans les boutiques, qui sont sous ces portiques, ne contribuent pas peu à la beauté de la place, dans laquelle on voit vis-à-vis le portail de l'église de saint Marc, trois grands & riches piédestaux de bronze, sur lesquels son dressés trois mâts fort hauts, où l'on attache les anciens étendards de la république les jours de solemnité.

On appelle Broglio à Venise, toutes les sollicitations qui se font pour venir à bout d'une affaire; mais ce nom se donne plus particulierement aux brigues que la noblesse Vénitienne fait pour obtenir les dignités; & on appelle aussi *il Broglio*, l'endroit où se font ces brigues. La premiere place de saint Marc est comme divisée en trois parties par deux enfoncemens du pavé, qui forment comme deux ruisseaux. Lorsque les nobles s'assemblent le matin, ils occupent le portique, qui est sous le palais de saint Marc, & un tiers de la place du même côté; & lorsqu'ils vont au Broglio l'après midi, ils se tiennent sous le portique de la premiere aile des procuraties neuves, & dans l'autre tiers de la place, à cause que le premier côté est à couvert du soleil levant, & que l'autre l'est du soleil couchant. Pendant que les nobles sont au Broglio, les deux tiers de la place demeurent libres pour toutes sortes de personnes qui sont-là pour affaires, ou seulement pour y contenter leur curiosité, sans se mêler parmi la noblesse. Ce n'est pas une des moindres curiosités de Venise, que de voir là dès le matin, dans la belle saison, un grand nombre de nobles Vénitiens se promener, s'entretenir, & de voir même les premiers Sénateurs se briguer quelquefois les suffrages des derniers nobles, avec une soumission surprenante. L'après midi, les étrangers s'y rendent, les nouvellistes, les nobles, & une foule de divers autres personnes, qui s'amusent tous également à voir les bateleurs, les charlatans, les faiseurs de tours de passe-passe, & les arracheurs de dents, dont les harangues sur-tout divertissent extrêmement.

Le palais de saint Marc est un gros bâtiment carré, dont une des deux faces principales regarde sur la rive de la mer, & l'autre sur la premiere place, dont il vient d'être parlé. Elles sont enrichies de deux portiques l'un sur l'autre, dont les colonnes & les arcades, travaillées à jour, sont de marbre commun, & d'un ordre d'architecture antique, mais riche. Le reste des murailles est tout uni; mais diversifié en maniere de briques peintes, qui, par leur arrangement, composent de grandes lozanges de couleurs différentes jusqu'aux creneaux, qui sont de pierre de taille tout d'une piece, & diversement figurés. La couverture est fort basse; mais elle est toute de plomb; & si l'on considere cet édifice de près, on y verra éclater de toutes parts la magnificence de la république. La troisieme face du palais, qui est opposée à celle qui regarde sur la place, donne sur un petit canal. Elle est d'une architecture plus moderne, & depuis le *fleur d'eau* jusqu'à la hauteur de deux toises, elle est d'une pierre très-dure, taillée en pointe de diamant. On y arrive en gondole, & on y entre par six grandes portes, dont les marches sont couvertes d'eau; & tout le reste de cette face, qui est d'une hauteur & d'une longueur extraordinaire, avec les deux longs balcons, qui sont aux deux étages, est fait de marbre commun, taillé en bas reliefs. La principale porte est sur la place, dans le coin qui touche à l'église de saint Marc: elle est d'une architecture fort antique, ornée de plusieurs figures. Elle donne entrée dans un long portique, qui communique à main droite dans la cour, à gauche dans l'église de saint Marc, & dont l'extrémité aboutit à un escalier qui est à découvert. La cour est raisonnablement grande; trois corps de logis en font les trois côtés dont il est parlé; & le portique de l'entrée, qui soutient un seul étage magnifiquement bâti, & contigu à l'église, en fait le quatrieme côté. Tout autour de la cour, regne un fort large portique, dont les colonnes sont de marbre, taillées à pans, & à panneaux enfoncés. Il soutient un second portique, qui est au premier étage de plein-pied à celui du dehors, qui regarde sur la place. Mais rien n'égale la beauté de la face du corps de logis qu'on voit en entrant du côté de la place, & qui répond à celui qui donne sur le canal. Ce bâtiment, moins ancien que le reste du palais, paroit avoir été fait dans la plus grande opulence

de la république. Toute la hauteur qui est au-dessus du second portique est ornée de cadres, de demi colonnes, de festons, d'arabesques, & d'autres bas reliefs d'une beauté singuliere. Ce qu'il y a de plus riche dans la cour du palais, pour le marbre & pour la sculture, est contre le portique par où l'on entre. On y voit de belles figures antiques; mais l'Adam & l'Eve, qui sont au portail de ce portique, qui est opposé à l'escalier, sont deux figures excellentes. L'escalier est de marbre, & d'une seule rampe à découvert. Il conduit au portique du premier étage, & il est terminé par deux belles statues colossades du Samsouin. Au premier étage du palais, il y a un fort grand nombre de chambres, tant sur la cour que sur la place, toutes de plein pied aux galeries du dedans & du dehors, & dans lesquelles s'assemblent autant de différens magistrats pour y rendre la justice. Un très-magnifique escalier, qui commence au second étage, dans le milieu du plus grand corps de logis, conduit par la premiere rampe aux appartemens du Doge, qui sont à main gauche, & par la seconde, on monte aux salles du college du Prégadi, du scrutin, du conseil des dix, des inquisiteurs d'état, à la grande salle du grand conseil; enfin, par un labyrinthe de communications, on passe dans toutes les chambres du palais, d'où l'on descend par un autre grand escalier qui n'est pas éloigné du premier. On ne voit dans toutes ces pieces que lambris & plafonds magnifiques en dorure & en peinture. Les murailles, au lieu de tapisseries, sont couvertes de grands tableaux très-exquis. Les plus grands peintres de l'école Lombarde, Georgeon, Titien, Paul Veronèse, Palme, Tintoret, & plusieurs autres célebres peintres, se sont efforcés, à l'envi, pour y conduire des chef-d'œuvres de leur art.

L'église de saint Marc est proprement la chapelle du Doge, & on y fait toutes les cérémonies solemnelles. Cette église est collégiale, & n'a aucune jurisdiction au-dehors. Mais comme elle dépend entierement du Doge, c'est lui qui en nomme le primicier, qui est le doyen du chapitre, officiant avec la mitre & la crosse, & faisant toutes les fonctions épiscopales; aussi est-ce toûjours un noble Vénitien qui est pourvû de cette dignité, dont le revenu est d'environ cinq mille ducats, sans une abbaye qu'on y joint ordinairement. Ce prélat est à la tête de vingt-six chanoines, tous à la nomination du Doge. Il y a outre cela un séminaire de plusieurs jeunes gens destinés à faire le service de cette église. Dans les principales solemnités de l'année, & sur-tout dans la semaine Sainte, on y suit un rituel conforme à celui d'Alexandrie, à cause que le corps de saint Marc, suivant une ancienne tradition, a été apporté de cette ville à Venise. On y observe des cérémonies très-particulieres; une des plus remarquables est la procession du saint Sacrement, qu'on porte le Vendredi Saint à neuf heures du soir, tout autour de la place, dans un cercueil couvert de velours noir. Il n'a jamais été au pouvoir du pape d'abolir cette coutume; mais au lieu qu'elle se pratiquoit autrefois dans tout l'état, la république en a laissé l'usage aux seules églises de Venise, qui font toutes le même soir une semblable procession. Rien au monde n'est plus beau que Venise pendant cette nuit, qui est éclairée d'un million de flambeaux. La place de saint Marc est pour lors un charmant spectacle. Il y a deux grands flambeaux de cire blanche à chaque fenêtre des procuraties. Ce double rang de flambeaux disposés avec ordre, & ceux qu'on allume sur le portail de l'église, font un très-bel effet, & éclairent toutes les processions des confrairie & des paroisses voisines qui passent exprès dans cette place. Pendant ce temps toute la ville est comme en feu, on épargne si peu la cire blanche, qu'on croit que ce soir-là il s'en brûle autant à Venise, que pendant un an entier dans tout le reste de l'Italie. C'est encore un privilege singulier de l'église de saint Marc, de dire la Messe à six heures du soir, la veille de Noël. Les désordres qu'on voyoit arriver à cette cérémonie, lorsqu'elle se faisoit à minuit, ont donné occasion au changement qui a été introduit. Le bâtiment de l'église est à l'antique, solide & massif, avec cinq dômes fort bas, couverts de plomb, & percés d'un rang de petites lucarnes au-dessus de la corniche. Le devant, & les deux côtés de l'église, sont une espece de portique fermé & séparé du reste. La façade extérieure a cinq grandes portes enrichies de quantité de colonnes de porphyre & de plusieurs autres sortes de marbres fins. Au-dessus du ceintre des portes, il y a un corridor fermé d'une balustrade, qui regne sur toute la face de l'église; & sur quatre piedestaux, qui sont au-dessus de la plus grande porte, sont placés quatre superbes chevaux de bronze doré, d'une beauté sans égale, & qui, avec toutes les peintures de mosaique à fond d'or, qui sont dans les ceintres des portes, & jusqu'au plus haut du reste de l'édifice, font le plus riche ornement du portail. On tient que ces chevaux sont les mémes qui furent donnés à Néron, lorsqu'il triompha des Parthes, & qui furent mis au char du soleil, sur l'arc de triomphe qui lui fut consacré à Rome. Constantin le Grand les fit porter à Constantinople, & les plaça dans l'Hippodrome, ou, comme disent quelques-uns, sur le portail de sainte Sophie. Lorsque les Vénitiens, joints à l'armée navalle des princes François, eurent assisté à la prise de Constantinople, Marin Zen, qui fut le premier podestat ou gouverneur, que la république y envoya pour commander dans la part qu'elle avoit eue à cette conquête, fit transporter ces chevaux à Venise, où après avoir été long-temps gardés, sans qu'on en connût le prix & la beauté, ils furent posés sur le portail de l'église de saint Marc. Cette église est faite en croix, sans aucun ornement d'architecture au-dedans: les murailles & les gros pilastres, qui soutiennent la nef, sont revêtus d'un marbre gris-blanc, ondé de noir, dont les grandes piéces, rapportées & jointes avec industrie, forment des ondes si bien proportionnées, qu'elles semblent faites au pinceau. Depuis l'ouverture des plus basses arcades, jusqu'aux voûtes & aux dômes, tout est couvert de belles mosaiques anciennes & modernes à fond d'or; & l'on voit en plusieurs endroits de grands tableaux de mosaique du dessein de divers habiles peintres. Enfin on ne voit que marbre & riches colonnes dans toute l'église, au maitre autel, à la fermeture du chœur, & aux trois portes intérieures de l'église, qui sont enfermées dans le portique. Je ne m'arrêterai point à faire un plus grand détail: il suffit de dire qu'en voyant le marbre, les colonnes, les tables d'or & d'argent enrichies de pierreries qui font le devant & le fond de l'autel, les richesses qu'on y expose dans les solemnités, le pavé de toute l'église, qui est partie en grotesques de mosaique, partie en divers compartimens faits de petites pieces de rapport de marbre fin de toutes couleurs, qui forment de très-agréables figures; enfin les grandes portes toutes de bronze, à jour & en relief, qui étoient autrefois à sainte Sophie; on tombe aisément d'accord que la république a eu besoin des dépouilles de Constantinople, pour amasser tant de précieuses choses ensemble.

Il y a encore de plus grandes richesses dans le trésor, dont une partie est à l'église, & l'autre à la république. Les reliques en font la premiere partie, & une quantité prodigieuse de pierres précieuses, de vases & de couronnes, font l'autre. Le tout est très-soigneusement conservé dans un endroit de l'église, & les clefs sont entre les mains d'un procurateur de saint Marc. Celle de toutes les reliques que la république & le peuple estiment & honorent davantage, est le précieux sang qu'on y conserve dans une ampoule, & qu'on expose trois ou quatre fois l'année, avec des cérémonies très-particulieres, à cause des fréquens miracles qui se font à ces expositions. On ne voit dans le trésor, pour toutes reliques de saint Marc, que le pouce qu'il se coupa pour n'être pas fait prêtre, s'en croyant indigne; & l'Evangile, qu'on croit être le vrai original écrit de la main de ce Saint. Mais on ne montre que la riche châsse dans laquelle on dit qu'il est enfermé. Cependant, comme la tradition du pays veut que tout le corps de S. Marc ait été apporté à Venise, il est étonnant qu'on en ait si peu de reste.

Dans un lieu joignant celui où l'on garde les reliques, on voit toutes les richesses du trésor, arrangées

sur les tablettes d'une grande armoire, dont le fond est de velours noir, pour les faire éclater davantage. Une balustrade, dans laquelle se tient le procurateur qui en a les clefs, empêche qu'on ne puisse approcher assez près pous y atteindre de la main. Les piéces de ce trésor, qui paroissent les plus considérables, sont douze corselets d'or, faits comme de petits devans de cuirasse, tous couverts de grosses perles, & d'un nombre infini de pierres précieuses, de toutes especes & de toutes grandeurs; & douze couronnes d'or étendues de plat, qui sont de la même fabrique & de la même richesse que les corselets, qui ne pesent guere moins que s'ils étoient de fer, à l'épreuve du mousquet. On dit que douze dames d'honneur de l'Impératrice de Constantinople portoient devant elles & sur leurs têtes, ces riches ornemens, dans les cérémonies solemnelles, & présentement on en pare les gradins de l'autel aux jours de grandes fêtes. On y voit six gros rubis, qui, sans être taillés, ne laissent pas d'avoir un fort bel éclat. Ils n'ont d'autre enchâssure qu'une broche d'or qui les traverse. On assure que le plus gros pese six onces. Il y en a qui veulent que la corne ducale, qui est la couronne qu'on met au Doge dans la cérémonie de son couronnement, soit la plus précieuse piece du trésor. C'est une calotte de velours cramoisi, dont le derriere, élevé en une pointe arrondie, lui a fait donner le nom de corne. Les bandes d'or, larges de deux doigts, qui en font le frontal, & la croisée qui la ferme par-dessus, comme une couronne royale, sont couvertes de très-grandes pierres précieuses, aussi-bien que le milieu des quatre angles de la croisée. On y voit sur la pointe un diamant de médiocre grandeur, mais fort élevé, dont Henri III, roi de France, fit présent à la république à son retour de Pologne. Mais ce qui surpasse beaucoup le prix de ces pierreries, c'est un rang de grosses perles en poire, qui sont dressées tout autour du frontal de cette couronne, & dont la beauté & la grosseur peuvent bien faire regarder cette couronne ducale, comme la plus riche piece du trésor. On admire encore une tasse faite d'une seule turquoise, & qui surpasse en grandeur une fort grande écuelle; en-dehors elle a un feuillage de vigne en relief, taillé dans son épaisseur. On y voit aussi un petit sceau d'un seul rubis, & plus grand qu'une éguiere ordinaire; des croix garnies de perles & de diamans, des plaques & des sceptres de grand prix, & quantité de vases de diverses figures d'agate, de cornalines, & de plusieurs autres sortes de pierres précieuses, tout d'une piece, d'une grandeur extraordinaire, & en assez grand nombre pour en faire un service entier; ce qui fait connoître qu'elle étoit la magnificence des empereurs de Constantinople, d'où presque toutes ces précieuses raretés ont été apportées. La république avoit autrefois dans son trésor une chaîne d'or d'une grosseur & d'une longueur si extraordinaire, qu'il falloit quarante crocheteurs pour la porter, & avec cela on voyoit douze ou quinze millions d'or monnoyé, à quoi on ne touchoit jamais que pour étaler ces grandes richesses aux yeux du peuple & des étrangers à certains jours de solemnité. On faisoit tendre cette chaîne d'or le long du portique du palais qui est sur la place, dont elle tenoit les deux faces, & on y joignoit des tas de monnoie d'or, qu'on plaçoit entre chaque colonne. Mais la guerre de Candie a épuisé ce trésor, & la chaîne a été convertie en sequins dans les pressans besoins de l'état.

On remarque encore dans la place de saint Marc le clocher, que les Vénitiens regardent comme un des principaux ornemens de leur ville, quoiqu'il fasse en quelque sorte obstacle & embarras sur la place. Cette tour est bâtie près de l'angle que font les deux aîles des procuraties neuves; de sorte que l'église avançant dans la place de l'autre côté, le clocher occupe la plus grande partie de l'espace qui est entre les deux places de saint Marc; & de plus, comme il se trouve vis-à-vis de la grande porte du palais, il en borne la vûe. Cet édifice est cependant très-hardi, tout isolé, carré & bâti de briques, n'ayant qu'environ vingt-cinq pieds sur chaque face, & cent quatre-vingt jusqu'à une grande corniche de marbre, où commence l'étage des cloches. Depuis cet étage jusqu'à la pointe du clocher, il y a encore cent soixante pieds de hauteur, & le tout est soutenu par des colonnes qui portent une autre corniche & une pyramide au-dessus, couverte de lames de cuivre doré, que le temps a rendues de couleur de bronze, aussi-bien qu'un ange qui a près de trois toises de hauteur, & qui étant placé sur l'extrémité de la pointe, les aîles étendues, montre de la main le côté d'où vient le vent. Les murailles de cette tour sont doubles en dedans; entre les deux on monte insensiblement jusqu'aux cloches, en tournant, & sans qu'il y ait de marches. Il est constant, que pour élever sur un fond aussi peu solide, un bâtiment de la hauteur de celui-là, d'où l'on découvre presque tout l'état de la terre-ferme, & même certains endroits au-delà de la mer, il n'a guere fallu faire moins de dépense dans la terre, qu'on en a fait au-dehors.

On voit peu de villes qui soient plus remplies d'églises que Venise; car on y compte soixante & douze paroisses, toutes desservies par plusieurs prêtres habitués; plus de trente couvens de religieux, & plus de trente-cinq monasteres de religieuses; outre plusieurs chapelles, un grand nombre de confrairies de Pénitens, qu'on appelle *Ecoles*. Les églises des paroisses sont presque toutes petites, & ne sont pas les plus riches, ni les mieux ornées; celles de religieux & religieuses sont les plus belles & les plus propres. Mais quelques-unes des églises des grandes confrairies sont incomparablement plus magnifiques en bâtimens, & plus riches en excellens tableaux, & en belle argenterie. Il n'y a cependant pas une église à Venise où l'on ne puisse trouver quelque chose de rare en peinture ou en architecture. Ceux qui connoissent bien Venise, sont persuadés qu'elle contient elle seule autant de beaux tableaux que presque toute l'Italie ensemble. Il y a d'excellentes peintures chez la plûpart des nobles, chez divers particuliers, & la plus grande partie des églises & des édifices publics ont leurs plafonds & leurs murailles couvertes de tableaux de prix. L'école de saint Roch tient le premier rang pour les richesses, pour la beauté de l'architecture, & pour la quantité surprenante des ouvrages du Tintoret. Celle de saint Marc ne lui céde guere: la façade est de marbre, enrichie de bas-reliefs; & au-dedans elle est toute peinte par le même maître, qui a produit une si grande quantité de beaux ouvrages, que la vie d'un autre peintre ne suffiroit pas pour exécuter ce qu'il a fait en deux ans. L'église de saint Sébastien est admirable pour la beauté & pour le grand nombre de tableaux de Paul Veronèse, qui y est enterré. Celle de sainte Marie majeure a plusieurs ouvrages du Bassan. Pour l'architecture, entre les églises modernes, celle de Notre-Dame *della-Salute*, que la république a fait bâtir ensuite d'un vœu, pour être délivrée de la peste, tient le premier rang. Le dessein en est singulier, & sa situation, à l'entrée du grand canal, est admirable. C'est un grand octogone qui en renferme un plus petit, dont les huit pilastres qui sont aux angles, soutiennent un fort beau dôme. Le maître-autel est dans l'enfoncemeut d'un grand ovale, & il est enrichi de très-belles figures de marbre blanc, représentant la peste chassée par le zéle & par la piété de la république. Il y a six chapelles enfoncées dans les six autres faces de l'octogone, avec des autels & des balustrades de marbre. Le portail, & tout le dehors de cet édifice, n'est guere moins embelli que le dedans. L'église & le couvent del'abbaye de S. George, majeur, ordre de saint Benoît, qui occupent une isle vis-à-vis de la place de saint Marc, dont elle n'est éloignée que d'une portée de mousquet, sont de très-superbes bâtimens. On y voit l'admirable tableau des nôces de cana, qui tient tout le font du réfectoire, & qui passe pour le chef-d'œuvre de Paul Véronèse: le jardin est la plus charmante promenade de Venise. Il est environné de terrasses revêtues en forme de remparts, d'où l'on découvre tout ce qu'il a de beau das les Lagunes. Le couvent de saint Jean & de saint-Paul, qui est dans la ville, a les plus magnifiques dortoirs qui se puissent voir. L'église est des plus gran-

des ; & le tableau de saint Pierre, martyr, du Titien, en fait le plus bel ornement : c'est le chef-d'œuvre de ce grand maître, & un des quatre beaux tableaux du monde ; mais il se gâte beaucoup, tant à cause qu'il est dans une mauvaise exposition, que parce que les peintres, qui le copient incessamment, ont déja passé si souvent l'éponge sur le visage du Saint, que le coloris est tout éteint. On voit aussi à Venise plusieurs petites églises d'une beauté singuliere. Elles sont du Sansouin & du Palladio. Mais ce dernier n'a rien fait de si beau que l'église du *Redemptor*, située à la Zuéque. Elle est comme Notre-Dame *della-Salute*, l'effet d'un pareil vœu de la république ; & comme elle étoit destinée, aux Capucins, qui ne la vouloient pas accepter aussi magnifique qu'on l'avoit projettée ; il semble que le Palladio ait su tromper les yeux, & faire consister la beauté de cette église dans une simplicité apparente du bâtiment, & dans les justes proportions de l'art, plutôt que dans la pompeuse richesse de l'architecture, qui y est cependant admirable. On trouve néanmoins que la voûte, qui est faite en berceau, & toute unie, est un peu trop surbaissée. Dans la plûpart des églises, on voit de magnifiques mausolées. On en a dressé presqu'à tous les Doges & aux premiers Sénateurs.

Après la place de saint Marc, les deux endroits de Venise les plus riches, les plus peuplés & les plus agréables, sont *la mercerie*, & *Rialte*. Tout le chemin, qu'on trouve entre la place & le pont de *Rialte*, s'appelle la Mercerie. Il consiste en cinq ou six rues assez étroites, les unes au bout des autres. Sur les boutiques des principaux marchands sont étalées toutes sortes de belles étoffes de soie & de laine, des draps d'or, des points de Venise, des rubans, des dentelles d'or & d'argent, des velours, des damas, des brocards : tout cela, joint aux étalages de plusieurs autres especes de marchandises, fait de la mercerie une des plus agréables choses que l'on voie à Venise. La petite place de saint Barthelemi, qui joint la mercerie au pont de *Rialte*, est toute occupée par de riches marchands droguistes. Le quartier de *Rialte*, qui est le plus ancien de Venise, contient une assez grande isle, qui est de l'autre côté du pont, au pied duquel, à main gauche, est une longue galerie, sous laquelle sont des marchands de draps & d'autres étoffes, dont les magasins sont au-dessus. A main droite est la place de *Rialte*, dont la petite église de saint Jacques, qui fut la premiere qu'on bâtit dans les isles, fait un des côtés proche du pont. Les deux autres sont fermés par des portiques, sous lesquels les Négocians s'assemblent tous les jours à midi pour leur commerce. Derriere l'église de saint Jacques, sur le bord du grand canal, on voit un bâtiment presque tout de marbre, & fort ancien. Il y a au-dessous d'affreuses prisons. C'étoit autrefois le palais de la justice de toute la ville, & divers magistrats y tiennnent encore les tribunaux civils & criminels de *Rialte*. Il y a sur le même bord du grand canal de longs bâtimens publics, soutenus par des portiques, sous lesquels se vendent toutes sortes de provisions de bouche, & au bout de la rue qui est vis-à-vis du Pont, on trouve une quantité prodigieuse de boutiques d'Orféyres & de Jouailliers, chez lesquels on voit les plus belles pierreries de l'Europe.

L'arsenal de Venise fait le sujet de l'admiration des étrangers, & est le fondement de toutes les forces de l'état. Son enceinte est très-vaste. On ne lui donne pas moins de deux milles de circuit. Il occupe toute l'extrémité orientale de la ville, dont il n'est séparé que par un canal qui l'environne de trois côtés, & il a les Lagunes vers le nord. Il est fermé de murailles très-hautes, flanquées de plusieurs petites tours, où l'on fait une garde exacte, particulierement pendant la nuit, afin que les sentinelles, par le moyen des cloches qui sont à ces tours, puissent promptement avertir les corps-de-garde, soit dans les surprises qui sont à craindre, soit en cas d'accident de feu. Dans un grand nombre de salles, on voit une quantité prodigieuse de toutes sortes d'armes pour l'Infanterie, pour la Cavalerie, pour les Vaisseaux, & pour les Galeres. Il y en a, dans une salle, pour dix milles hommes, dans une autre, pour vingt mille, dans une autre, pour trente mille, & dans une autre, pour quarante mille. Il en est de même pour les armemens de mer ; une salle tient de quoi armer vingt galeres ; une autre pour en armer trente, & une autre quarante. La république traita le roi de France, Henri III, dans la plus grande de ces salles, & le plaisir qu'elle lui donna de voir faire & monter une galere toute entiere, pendant le temps de son dîner, ne fut pas le moindre divertissement dont elle le régala. Sous ces mêmes salles, il y a des magasins séparés pour toutes sortes d'attirails & d'équipages de guerre. On y compte plus de huit cens pieces de canon, & des boulets, des mortiers, des bombes, des grenades à l'infini. Les mâts, les antennes, les avirons, les voiles, les cordages, les ancres, les clous & tous les ferremens, qui entrent dans la construction des bâtimens, y sont conservés chacun dans des lieux séparés. Tout y est dans une telle quantité, qu'on y pourroit aisément équipper cent galeres ou galéasses, & armer cent mille combattans, s'il y avoit assez d'hommes & d'argent pour l'exécution. Il y a dans l'arsenal trois vastes carrés d'eau, qui communiquent avec les Lagunes, & tout autour sont quantité de loges ou remises assez grandes pour contenir deux bâtimens à couvert. C'est-là qu'on fabrique les vaisseaux, les galeres, & les galéasses. Ces derniers bâtimens égalent les plus grands vaisseaux en longueur & en largeur. Leur équipage est de mille à douze cens hommes, & de quarante à cinquante pieces de canon. Ils ne peuvent jamais être commandés que par des nobles Vénitiens, qui s'obligent par serment, & répondent sur leur tete, qu'ils ne refuseront pas de combattre contre vingt-cinq galeres ennemies. L'arsenal se gouverne comme une petite république. On y fait bonne garde, & les ouvriers y travaillent sous l'autorité de trois nobles Vénitiens, qui font leur résidence dans l'arsenal, & qu'on ne change que tous les trois ans. Les ouvriers sont outre cela soumis à un directeur général des ouvrages, appellé le grand amiral. Il porte la robe de satin rouge, la veste pardessus, & la toque de Damas violet, avec un cordon d'or. Ce n'est cependant qu'un maître ouvrier ; mais dont l'habileté est reconnue. La plus illustre de ses fonctions est de conduire le Bucentaure, lorsque le Doge, accompagné des ambassadeurs & de la seigneurie, va épouser la mer le jour de l'Ascension. Cet officier est le pilote de ce magnifique bâtiment, dont tous les artisans de l'arsenal composent la Chiourme ; & par une formalité singuliere, il s'oblige, sous peine de la vie, de ramener le Bucentaure, sans le laisser surprendre à la tempête ; aussi quand le temps est douteux, ne passe-t-il guere au-de-là des bouches du Libo, ou bien il fait remettre la cérémonie à un autre jour. Il y a encore dans l'arsenal un Intendant des machines militaires, & de toutes les inventions méchaniques qui peuvent servir à la guerre, ou au nétoyement des Lagunes. C'est toûjours un habile Mathématicien. La république n'entretient ordinairement que cinq cens ouvriers dans l'arsenal pendant la paix ; mais en temps de guerre, elle les augmente jusqu à deux mille.

Outre les avantages qui sont communs à la ville de Venise, avec toutes les villes maritimes, elle en retire encore un tout particulier de sa situation au milieu der Lagunes, qui sont comme le centre où aboutissent diverses rivieres, entr'autres le Pô, l'Adige, la Brente, la Piave, & quantité de grands canaux que la république a fait creuser dans une partie de ses états pour la commodité des voitures. Cette situation donne tant de facilité à Venise pour y exercer un grand commerce, que depuis la fondation de la république jusqu'à présent, il n'y a point eu de ville en Europe qui en ait eu un plus grand. Les Vénitiens étoient autrefois les seuls qui fissent le commerce des mers du levant & des Indes orientales. Leurs vaisseaux alloient charger à Alep & à Alexandrie les marchandises qu'on apportoit en Syrie & en Egypte, & ils les transportoient ensuite dans la plûpart des ports de l'Europe. Mais depuis que diverses nations ont eu le courage de passer la ligne & de doubler le cap de Bonne-Espérance,

Espérance ; il ne reste plus guere aux Vénitiens que le commerce de Constantinople & d'Allemagne ; aussi comme le débit de leurs riches étoffes & de leurs principales manufactures leur est d'une extrême conséquence, entretiennent-ils ces commerces avec une grande application. Ils distribuent en outre leurs miroirs & leurs cristaux en Allemagne, en Italie, & en Espagne ; leurs velours & leurs brocatelles en France, & leurs points de Venise presque par-tout, excepté dans la France, depuis que l'entrée en a été interdite. Il seroit difficile de dire la grande quantité de brocarts, de damas & de draps d'or, que les Turcs & les Arméniens enlevent incessamment pour Constantinople ou pour la Perse. Afin d'entretenir cet important commerce, la république a de très-grands égards pour les sujets du Grand Seigneur qui résident à Venise. Elle leur a donné un vieux palais sur le grand canal. Tous les Turcs y logent ensemble, & y font l'entrepôt des marchandises qu'ils envoyent, & de celles qu'ils reçoivent. S'il arrive quelque démêlé entre ces Turcs & des sujets de la république, & que les premiers prétendent avoir été offensés, ils en vont demander si hautement la satisfaction, & l'obtiennent si promptement, qu'il semble qu'on n'oseroit la leur refuser. Pour rendre ce commerce plus facile & plus assuré, on a construit un vaisseau, qui est proprement une demi-galéasse, & qu'on appelle la galere des marchandises. Elle porte à Spalatro, en Dalmatie, pour un écu la piece, tous les balots des négocians de Venise, & à Spalatro on les charge sur des chameaux qui les portent à Constantinople & en Asie. Le commerce d'Allemagne est le premier & le plus ancien qu'ait eu la ville de Venise ; &, comme il n'est guere moins avantageux à l'état que celui du Levant, on n'a rien oublié de tout ce qui pouvoit contribuer à l'entretenir. Dans cette vûe la république a accordé aux marchands Allemands un beau & ancien palais, près du pont de Rialte où est le magasin des Allemands. Les négocians de cette nation y sont très-commodément logés, à un prix fort médiocre, & jouissent de plusieurs beaux privileges qui facilitent beaucoup le commerce. Ce palais fut peint au-dehors à fresque par Géorgeon & par le Titien ; & quoique cette peinture soit beaucoup effacée présentement, il en reste pourtant encore de beaux morceaux. Mais ce qu'il y a de plus précieux dans ce magasin, c'est une tapisserie de cuir doré, avec des figures toutes peintes, par Paul Véronèse, & c'est un des plus beaux ouvrages que ce peintre ait jamais faits.

Il y a à Venise une fameuse banque appellée *Il banco del Giro*. C'est un dépôt que les négocians ont fait de leur argent entre les mains du prince ; c'est ainsi qu'ils appellent ordinairement la république, qui en demeure garante, & qui paye outre cela les appointemens des officiers qui en tiennent les registres. La sûreté de cette banque est d'un grand avantage pour les marchands, & d'une grande commodité pour le commerce ; car sans débourser aucune somme, il s'y fait à tous momens des payemens, en changeant seulement les parties de noms. Si quelqu'un des intéressés a besoin de son fond, il y a toujours dans les coffres de la banque du comptant tout prêt pour l'acquitter.

Mais comme on estime beaucoup plus ces sortes d'effets que l'argent, il se trouve des personnes toûjours prêtes à y acheter des sommes à intérêt, quoique la banque n'en donne aucun. Le font de cette banque est fixé à cinq millions de ducats.

Enfin Venise est une des plus belles villes, des plus peuplées, des plus marchandes, & des plus riches de l'Europe. On la surnomme la riche.

On auroit de la peine à se persuader que l'air soit aussi bon à Venise qu'il est en effet, si l'expérience n'en avoit convaincu tous ceux qui y ont demeuré pendant les diverses saisons de l'année. Il sembleroit que la grande humidité du lieu, jointe à l'inconstance du temps, qui passe en un moment d'une extrémité à l'autre, en hyver comme en été, devroit causer de fréquentes indispositions. Les brouillards qui s'élevent ordinairement au commencement de l'hyver, & qui durent souvent plusieurs jours de suite, sont si épais & si froids, qu'en tout autre pays que Venise, on ne pourroit les supporter sans de fâcheuses incommodités ; & en été, les tempêtes sont si fréquentes, & l'extrême chaleur est si souvent & si subitement interrompue par des vents froids, & par des orages, qu'il y a sujet de s'étonner que dans une ville où l'on n'est pas accoutumé d'avoir trois jours de suite un temps bien égal, on jouisse cependant d'un air incomparablement plus doux & plus sain que dans les climats les plus tempérés.

L'invasion des Gots & des Huns, fut cause, comme nous l'avons dit ci-dessus, de la fondation de Venise. Les habitans des villes que ces barbares avoient ravagées, se retirerent dans les isles des Lagunes. Padoue, qui s'étoit rétablie, envoya des Tribuns pour gouverner les habitans de ces isles. Mais dans la suite, les personnes les plus puissantes & les plus riches dans chacune des isles, furent reconnues pour les protecteurs des peuples ; chaque isle eut ainsi des Tribuns particuliers, qui augmentant peu à peu leur autorité par la force, plutôt que par la soumission volontaire de ces peuples, qui étoient fort mutins, devinrent enfin de petits souverains.

En 709, les Tribuns des douze principales isles des Lagunes, jugeant qu'il étoit nécessaire de donner une nouvelle forme au gouvernement des isles, qui s'étoient extraordinairement peuplées, résolurent de se mettre en république, & d'élire quelqu'un d'entr'eux pour en être le chef ; mais, comme ils reconnoissoient qu'ils ne pouvoient en user de la sorte contre le droit que la ville de Padoue avoit dans ces lieux où ils avoient été chercher leur sûreté, ils députerent à l'empereur Léon, qui étoit souverain dans tout le pays, & au pape Jean V, pour obtenir la permission d'élire leur prince, auquel ils donnerent le nom de Duc ou de Doge. Cette demande leur ayant été accordée, les Tribuns s'assemblerent dans Héraclée, ville des Lagunes, & dont il ne reste aujourd'hui que quelques ruines, près de l'embouchure de la Piave. Ils y élurent Paul-Luce Anafeste pour leur premier Doge en 709, qui fut la 288. année après que Rialte eût été proclamée ville de refuge. Mais quoiqu'il semble que l'on ne doive compter le commencement de la république que du jour de cette élection, les Vénitiens cependant le comptent du jour de la proclamation, qui fut faite à Rialte par les Padouans, le 25. de Mars 421, & ils en font la fête tous les ans à pareil jour, prétendant que leur république a trois avantages singuliers au-dessus de tous les autres états ; savoir d'être née libre, chrétienne, & en même-temps que le royaume de France.

Il n'y avoit point encore de ville de Venise ; Héraclée fut le premier siége de la république jusqu'à la mort du troisieme Doge, que le peuple massacra à cause de sa cruauté, ne voulant plus avoir de prince dont le pouvoir absolu dégénéroit facilement en tyrannie ; ce qui causa un interregne de cinq ans, pendant lesquels la république fut gouvernée par des maitres, des chevaliers électifs & annuels. Le peuple, se lassant ensuite de cette sorte de gouvernement, voulut bien-tôt avoir un Doge qui fut élu au Lido du vieux Malamoque, qui étoit une demi-lieue plus avant en mer, que n'est le Malamoque d'aujourd'hui, & qui a été entierement submergé. Les Doges résiderent à Malamoque jusqu'à Obelerio, onzieme prince de cette république, lequel, contraint d'abandonner la dignité ducale, se retira vers Pepin, que Charlemagne son pere avoit établi roi d'Italie, & à qui la république payoit un tribut annuel. Ce prince alors voulut visiter les isles maritimes qui étoient du ressort de son domaine, le Doge, élu à la place d'Obelerio, lui refusa l'entrée ; mais Pepin indigné de ce refus, prit les armes, ruina Héraclée, & passa à Rialte, où il fut reçu en vainqueur généreux. Il y exerça tout acte de souveraineté, & laissa des marques de sa libéralité au Doge & au public, remettant à la république le tribut qu'elle lui payoit, & lui donnant en terre ferme cinq milles d'étendue, le long des bords des Lagunes, avec une pleine liberté de trafiquer par mer & par terre. On dit que Pepin voyant

que le Doge ne portoit sur lui aucune marque de sa dignité, détacha la manche d'une veste, & la mit sur la tête du Doge en forme de bonnet, & que c'est de-là que la corne ducale tire son origine. C'est alors proprement que Venise prit naissance, puisque Pepin voulut que l'isle de Rialte, jointe aux isles voisines, portât le nom de Venise, *Venetia*, qui étoit alors celui de toute la provice voisine des Lagunes. Voilà quels ont été les commencemens & les premiers progrès de la république de Venise, qui reconnoit qu'elle doit son principal établissement & sa premiere grandeur à la générosité d'un roi François.

Depuis la premiere élection, qui fut faite à Héraclée de Paul-Luce Anafeste en 709, jusqu'à celle de Sébastien Ziani, en 1172, les Doges régnerent avec une autorité absolue. Le peuple élisoit par proclamation celui qu'il trouvoit le plus digne d'être élevé à la dignité dogale; mais le Doge étoit le maître de son conseil, ne rendoit compte à personne, & avoit un pouvoir absolu pendant la paix & pendant la guerre. L'histoire nous fournit même des exemples de plusieurs Doges qui firent élire leurs freres ou leurs enfans pour leurs collégues & pour leurs successeurs.

Comme l'autorité absoluë du prince avoit souvent exposé l'état à de fâcheux accidens, & que l'élection tumultuaire qui se faisoit par le peuple avoit eu plusieurs fois des suites très-dangereuses, les principaux citoyens s'étant assemblés après la mort du prince Vital Micheli, pour trouver moyen d'obvier aux désordres, avant que de faire l'élection du nouveau Doge, on choisit onze personnes, qui, s'étant retirées dans l'église de saint Marc, élurent Sébastien Ziani; &, tant pour ôter à l'avenir au peuple le droit qu'il avoit de faire le Doge, que pour modérer l'autorité du prince, on établit un conseil entiérement indépendant, & auquel on tiroit par élection les électeurs du Doge. Il étoit à craindre qu'un si grand changement, qui établissoit une forme de gouvernement toute nouvelle, ne causât quelque révolution dans l'état; pour contenter le peuple, on lui donna en échange le droit de créer douze Tribuns, qui pourroient s'opposer aux ordonnances du prince. Ces Tribuns, qui étoient au nombre de deux dans chacun des six quartiers de la ville, eurent encore le droit d'élire tous les ans, le jour de saint Michel, quarante personnes par quartier, pour composer le grand conseil qu'on venoit d'établir, de sorte qu'il étoit de deux cens quarante citoyens, choisis indifféremment & sans distinction, dans tous les différens états, de la noblesse, des bourgeois & des artisans; & comme ce conseil se renouvelloit tous les ans, chacun y entroit à son tour, ou du moins avoit droit d'y prétendre.

L'ordre de ce gouvernement dura jusqu en 1289, que le Doge, Pierre Gradenigue, entreprit de changer entierement la face de la république, & d'établir une véritable aristocratie, en fixant a perpétuité le grand conseil à un nombre de citoyens, & à leurs descendans. Il fit passer à la Quarantie criminelle, qui est une chambre souveraine de quarante juges, un décret, portant que tous ceux qui avoient composé le grand conseil des quatre années précédentes, seroient balotés dans cette chambre, & que ceux, qui auroient douze balles favorables, composeroient eux & leurs descendans le grand conseil à perpétuité. Cette entreprise fut injuste à l'égard de plusieurs familles considérables; mais la république lui doit l'établissement du plus parfait gouvernement qu'elle ait jamais eu, & qui a heureusement continué jusqu'à présent. On peut bien s'imaginer qu'un pareil changement ne se fit point, sans exciter de grands troubles dans la république; mais on les calma bien-tôt, en châtiant les plus foibles, & en appaisant les plus puissans par des privileges qui les tiroient du nombre des exclus. Plusieurs familles nobles qui ne prévoyoient pas alors l'extrême conséquence de cette exclusion, indignées alors de s'en voir préférer d'autres qui leur étoient inférieures, ne témoignerent pas s'en mettre beaucoup en peine. Cependant par cette fixation, qui s'appella *il Serrar del Consiglio*, les familles qui en étoient, devenoient les maîtres, & celles qui étoient exclues demeuroient sujettes. Cependant Bayamonte Tiepolo, chef des premieres & des plus anciennes maisons de la république, appuyé de quelques autres familles illustres, entreprit de se venger du Doge Gradenigue, & de le massacrer avec tous ses partisans; mais il périt lui-même dans cette entreprise, qui donna occasion à de nouveaux réglemens, qui ont maintenu la république dans l'union & la vigueur où on la voit encore aujourd'hui.

La noblesse Vénitienne est divisée en différentes classes. La premiere comprend les familles des douze Tribuns qui furent les électeurs du premier Doge, & qui se sont toutes conservées jusqu'à présent. Ces douze maisons, qu'on appelle électorales, sont les

Contarini,	Gradenighi,
Morosini,	Memmi,
Badouari,	Falieri,
Tiepoli,	Dardoli,
Micheli,	Polani,
Sanudi,	Barozzi.

Cette ancienneté ne donne cependant aucune prérogative, sinon une considération générale, qui la fait préférer aux autres pour les emplois & pour les alliances, lorsque le mérite se trouve joint à la naissance.

Après ces douze maisons électorales, il y en a quatre, qui ne lui cédent pas beaucoup en ancienneté, car elles ont signé l'an huit cens l'acte de fondation de l'abbaye de saint George-majeur, avec les douze maisons électorales, & c'est pour cela qu'on nomme celles-ci *les douze Apôtres*, les autres, *les quatre Evangélistes*. Ces quatre familles sont les

Justiniani,	Bragadini,
Cornari,	Bembi.

On compte aussi dans la premiere classe de la noblesse huit autres maisons, dont l'ancienneté va presque de pair avec les douze premieres, parce que long-temps avant le *Serrar del Consiglio*, elles étoient très-considérables, & particulierement les

Quirini,	Soranci,
Delphini,	Zorzi,
Marcelli.	

Ces familles se font encore distinguer dans la république; mais les autres sont déchues de leur premier éclat par l'extrême pauvreté où elles ont été réduites.

Après que le général Tiepolo eut entierement détruit la ville d'Acre, en Syrie, pour s'être plusieurs fois révoltée contre la république, qui l'avoit conquise, un certain nombre d'illustres maisons de cette ville se retirerent à Venise, & comme elles tenoient quelque rang avant la fixation du grand conseil où elles furent comprises, elles sont aussi nombre parmi la noblesse d'ancienne origine.

Comme *Serrar del Consiglio*, en perpétuant le gouvernement de la république dans les seules familles qui l'ont composé depuis, annoblit en même-temps toutes celles qui y furent comprises, la seconde classe de la noblesse Vénitienne se trouve composée de ces nobles, qui n'ont point de titre plus ancien que cette fixation du grand conseil, & que d'être écrites dès ce temps dans le livre d'or, qui est le catalogue qu'on commença de faire alors de toutes les familles de la noblesse Vénitienne. Cette noblesse qui a présentement plus de quatre cens cinquante ans d'ancienneté est aujourd'hui fort considérée, sur-tout depuis que les nécessités de l'état en ont fait recevoir de nouvelles dans deux occasions différentes.

On met au rang de cette noblesse du second ordre, trente familles qui furent aggregées à la noblesse Vénitienne, quatre-vingt-onze ans après le *Serral del Consiglio*, c'est-à-dire, en 1380, que fut terminée la guerre des Gênois, pendant laquelle ces trente maisons de Citadins & de Bourgeois, de toutes sortes de professions, avoient secouru la république par des sommes si considérables, que le Sénat les

jugea dignes d'une pareille reconnoissance.

Dans la troisiéme classe de la noblesse Vénitienne, on comprend environ quatre-vingt familles qui ont acheté la noblesse, moyennant cent mille ducats, dans le besoin d'argent où la république se trouva réduite par la derniere guerre de Candie. On ne fit aucune distinction entre les personnes qui se présenterent. Cette troisieme sorte de noblesse Vénitienne ne fut point d'abord employée dans les grandes charges de la république. On lui préféroit les nobles d'ancienne origine.

Le corps de la noblesse Vénitienne est si illustre, que plusieurs têtes couronnées n'ont pas dédaigné de s'y faire aggréger. Cette noblesse aggrégée forme une quatrieme classe qui avoit à sa tête la maison de Valois, qui fut reçue dans le corps de la noblesse Vénitienne, en la personne d'Henri III, roi de France & de Pologne, qui se trouva présent lui-même au grand conseil, où il fut reçu d'une commune voix. La maison de Bourbon a fait le même honneur à la république; Henri *le Grand* voulut donner au Sénat de Venise ce témoignage particulier de son affection, en reconnoissance de ce qu'elle s'étoit déclarée la premiere en sa faveur, & de ce qu'elle l'avoit assisté de sommes considérables dans ses plus pressans besoins. Les maisons de presque tous les princes d'Italie ont souhaité d'être admises dans le corps de la noblesse Vénitienne. Celle de tous les neveux des papes depuis Innocent VIII. y ont été reçues, ainsi que quantité de maisons considérables de divers pays.

Il y a à Venise un second état, entre la noblesse & le peuple, & c'est ce qu'on entend par le nom de *Citadins*, qui sont toutes les bonnes familles des citoyens Vénitiens. On distingue deux sortes de Citadins : les premiers le sont de naissance & d'origine, étant issus de ces familles, qui, avant la fixation du grand conseil, par le Doge Gradenigo, en 1289, avoient part au gouvernement présent. La noblesse Vénitienne, comme le second ordre des Citadins est composée de ceux qui ont, par mérite ou par argent, obtenu ce rang dans la république. Les uns & les autres jouissent des mêmes privileges : ils peuvent, comme les nobles, porter la veste : ils entrent dans les charges & dans les emplois que la république a destinés aux Citadins, & lorsqu'ils sont en terre-ferme, leur qualité les égale à la noblesse du pays, & leur donne, comme à ces nobles, l'entrée dans les conseils des villes. Ceux-ci en échange ont à Venise les mêmes privileges que les Citadins; mais comme la plûpart ne s'estiment guere moins que les nobles Vénitiens mêmes, ils tiennent infiniment au-dessous de leur qualité tous les privileges de la Citadinance, dont le corps comprend les médecins, les avocats, les marchands, & les ouvriers d'étoffes d'or ou de soie, aussi-bien que les verriers de Mouran, qui se disent tous annoblis par le roi de France, Henri III. La république honore beaucoup, ou du moins elle fait semblant d'honorer les vrais Citadins. Elle leur confére les charges de sécretaires du sénat, & de tous les tribunaux par où passent les affaires d'état. On en fait aussi des sécrétaires d'ambassade, de résidens auprès des princes étrangers. En un mot, on leur donne toutes les charges qu'on tient au-dessous d'un noble Vénitien. La dignité de grand chancelier, est le plus haut dégré d'élévation où puisse prétendre un Citadin. Le rang & la grandeur de cette charge en rendroit la fonction digne des premiers sénateurs, si la république, jalouse de son autorité, n'avoit réduit ce grand emploi au seul exercice des choses où la charge l'oblige, sans lui donner ni voix ni crédit dans les tribunaux où il a la liberté d'entrer.

Tout ce qu'il y a de gentilshommes hors de Venise, & dans tout l'état de la république, est compris sous le nom de nobles de terre-ferme. Quelque ancienne que puisse être la noblesse de ces gentilshommes, les nobles Vénitiens ne font point de comparaison avec eux, & veulent qu'il y ait la même différence qui se trouve entre le souverain & le sujet. Les gentilshommes de terre-ferme composent les conseils des villes dont ils sont. Ils peuvent régler plusieurs choses, qui regardent la police & les intérêts publics; mais qui n'ont rien de commun avec le gouvernement politique, dont la république ne fait part qu'aux seuls nobles Vénitiens. Cependant lorsque quelques-uns de ces gentilshommes s'attachent au service de la république, dans les armes, elle leur donne des emplois considérables, & souvent des gouvernemens de places, & de citadelle, dans les provinces; mais elle ne les traite pas en cela plus favorablement que les étrangers qui sont à son service.

La dignité de procurateur de S. Marc, & celle de grand chancelier, avec celle de Doge, sont les seules qui se donnent à vie. Un noble Vénitien ne peut prétendre à l'honneur de la veste de procurateur, que par les services importans qu'il aura rendus à la république, dans plusieurs ambassades, ou dans le commandement des armées de mer, ou dans un long exercice des premieres charges de la république. Cette dignité donne entrée au sénat, & le pas, en même-temps, au-dessus de toute la noblesse Vénitienne, parce que les procurateurs sont censés les premiers sénateurs; & en cette qualité, ils sont exempts de toutes les charges publiques, qui obligent à faire de grandes dépenses, excepté les ambassades extraordinaires, & les commissions les plus importantes. Cette charge subsistoit déja il y a plus de six cens ans. Il y avoit un procurateur de saint Marc, qui prenoit soin du bâtiment de cette église, en administroit le revenu, & en étoit comme le grand marguillier. La république créa un second procurateur de saint Marc, plus de quatre-vingt ans après; & comme dans la suite le biens de cette église s'accrurent beaucoup, on fit trois procurateurs, à chacun desquels elle dona enfin deux collegues; de sorte qu'il y a plus de deux cens cinquante ans que le nombre fut fixé à neuf. Ils sont divisés en trois procuraties ou chambres, dont la premiere s'appelle celle d'en haut, & elle a soin de tout ce qui regarde l'église; la seconde a la direction de tous les biens laissés aux pauvres, par les personnes qui demeurent en deça du grand canal; & la troisieme prend soin des mêmes biens laissés par ceux qui demeurent au-delà du même canal; aussi ces procuraties sont distinguées en procuratie *di Sopra*, *di Citra*, *di Ultra*. Ces Seigneurs sont les exécuteurs de tous les legs pieux, les tuteurs des orphelins, & les protecteurs des veuves. Ils distribuent tous les ans des bourses pour marier de pauvres filles, & donnent pour rien les habitations de plusieurs maisons, qui dépendent de leurs procuraties. Le rang que cette dignité donne dans la république, a été de tout temps si recherché de la noblesse Vénitienne, que dans le besoin le sénat en a sçu se faire une puissante ressource, en vendant la veste de procurateur. Ceux qui remplissent les neuf places des anciens procurateurs, sont appellés procurateurs par mérite, afin de les distinguer des autres qui ont acheté cette dignité. Ils jouissent néanmoins tous des mêmes privileges, n'y ayant aucune différence entr'eux, sinon, que lors qu'un procurateur par mérite meurt, le grand conseil en élit un autre, avant que le défunt soit enterré, & qu'on ne remplace point ceux qui le sont par argent, afin de les réduire avec le temps au nombre de leur fixation. Les nobles qui ont acheté la veste de procurateur, l'ont payée trente milles ducats; mais ceux qui, après avoir acheté la noblesse, vouloient encore monter à ce haut dégré d'honneur, payoient deux fois davantage. Tous les procurateurs portent la veste ducale, c'est-à-dire, à grandes manches jusqu'à terre : & suivant le rang de leur ancienneté, ils ont leur demeure dans les superbes procuraties neuves; mais comme la bibliotéque de saint Marc, dont ils sont maitres, la chambre des archives de la république, dont ils sont les gardiens, & celle où ils tiennent ordinairement leurs conseils trois fois la semaine, occupent une partie de ce grand bâtiment, il ne reste du logement que pour six procurateurs; & la république donne aux autres une médiocre pension jusqu'à ce qu'ils entrent dans les procuraties.

Les avantages qui sont attachés à la dignité de grand chancelier, égalent en apparence celui qui la posséde aux premiers sénateurs de la république; & même, à plusieurs égards, ils l'élevent beaucoup au-

dessus ; car si l'on excepte les conseillers de la Seigneurie, & les procurateurs de saint Marc, il a la préséance sur tous les autres magistrats. Il porte la veste ducale de pourpre, il a le titre d'excellence; les portes lui sont ouvertes dans tous les conseils ; il tient les sceaux de la république ; il en a le secret ; il assiste à la lecture des dépêches & des réponses des ambassadeurs ; il est présent à tout ce qui se traite dans le sénat ; il lit dans le grand conseil tout ce qui s'y doit baloter, & il est le chef des Citadins, comme le Doge est celui de la noblesse. L'élection du grand chancelier se fait par le grand conseil ; & lorsqu'il prend possession de sa charge, il fait une entrée au college, avec un cortége de plusieurs procurateurs, d'un grand nombre de sénateurs & de nobles, qui pour faire honneur en cette occasion à l'ordre des Citadins, n'accompagnent pas seulement chacun un des parens ou des amis du chancelier, mais encore leur donnent la main ; & tant les Nobles que les Citadins, qui assistent à cette cérémonie, portent tous la veste ducale de pourpre. Afin que rien ne manque à la grandeur extérieure du chancelier, la république lui fait à sa mort des obséques aux dépens du public, & avec la même pompe qu'au Doge ; & s'il y a quelque différence, c'est que la république assiste à ses obséques en vestes noires, pour témoigner le regret qu'elle a de sa perte, au lieu qu'elle porte la veste ducale aux funérailles du Doge. Le grand chancelier n'est pourtant qu'un serviteur honoraire, qui entre dans la confidence de ses supérieurs, qui le payent bien de ses services.

La république a voulu conserver dans l'ordre extérieur de son gouvernement une image de la monarchie, de l'aristocratie, & de la démocratie, & elle a sçu trouver les moyens de jouir des véritables avantages de ces trois différentes formes de gouvernement. Elle fait éclater la majesté du prince souverain dans la personne du Doge, au nom duquel se font les ordonnances, les dépêches & les négociations. Le Prégadi, qui est le sénat, représente une parfaite aristocratie, où les plus sages têtes de la république réglent avec un pouvoir absolu les plus importantes affaires de l'état ; & le grand conseil, qui est l'assemblée de toute la noblesse, distribuant la plus grande partie des dignités à ceux qui s'en rendent dignes, est la véritable image d'une démocratie, où les plus puissans sont obligés de briguer les suffrages, & n'ont d'autorité qu'autant qu'il plaît à ce grand corps, qu'il est presque impossible de gagner & de corrompre.

Une des choses à quoi le sénat s'est appliqué avec plus de soin, a été d'empêcher que les princes étrangers n'eussent aucune connoissance de ses délibérations, ni de ses maximes particulieres ; & comme il eût été plus facile à la cour de Rome, qu'à aucune autre, d'en venir à bout, & même de former un parti considérable dans le sénat, par le moyen des ecclésiastiques, la république leur en a interdit entierement l'entrée, & n'a même jamais souffert que la jurisdiction ecclésiastique ordinaire se soit établie dans ses états, avec la même autorité que la plûpart des princes lui ont laissé prendre; elle a même exclu tous les ecclésiastiques, quand même ils seroient nobles Vénitiens, de tous les conseils, & de tous les emplois publics.

L'église de Venise, c'est-à-dire de tout l'état de la république, reconnoît deux patriarches, qui sont celui d'Aquilée, & celui de Venise. Ce dernier n'étoit autrefois qu'un fort petit évêque, par rapport à son revenu. Il prenoit le titre d'évêque de Castel, qui est le quartier de Venise, où est située son église. Mais comme depuis le grand accroissement de la république, il naissoit souvent des contestations pour la jurisdiction, entre cet évêque & le patriarche de Grade, ou *Grado*, qui étoit primat de la Dalmatie & de Venise, le sénat demanda au pape que le patriarchat & l'évêché fussent unis en la personne de celui des deux prélats, qui survivroit à l'autre. Par ce moyen le patriarchat de Grade fut dévolu en 1450, à l'évêque de Castel, en la personne de Laurens Justiniani, que l'église a canonisé. Ainsi le patriarche de Venise est primat de Dalmatie, & d'une partie des états de la république, en terre-ferme. Les évêques de Candie, de Corfou, & de quelques isles voisines, sont ses suffragans. Cette dignité ne peut être possédée que par un noble Vénitien, & la république s'en est conservé la nomination. Mais les prêtres & les religieux déclinent également sa jurisdiction à la faveur de deux ou trois magistratures, où les premiers sénateurs de la république, s'attribuant la connoissance de tout ce qui regarde les ecclésiastiques, réduisent à peu de chose tout le pouvoir du patriarche ; & comme ce prélat n'a point la nomination des cures de Venise, ni des autres bénéfices de son église, à l'exception de deux dignités, son crédit n'est pas plus considérable que son autorité.

De tout temps la république avoit soutenu le patriarche de Grade, contre celui d'Aquilée, & avoit tâché d'agrandir la jurisdiction du 1er. aux dépens de celle du second ; mais depuis que le patriarchat de Grade a été transféré à Venise, sa dignité est dans une plus grande considération. Le patriarchat d'Aquilée est néanmoins le premier & le plus ancien. Depuis que la république trouva le moyen de nommer à ce patriarchat, elle a sçu se perpétuer la possession de ce droit, par le pouvoir qu'elle a donné au patriarche d'élire son coadjuteur ; dès qu'il est monté à cette dignité, qui de cette sorte ne peut jamais échapper à la république, & à laquelle on n'éleve que des nobles Vénitiens des premieres familles. Le sénat en use ainsi, de peur que ce patriarchat ne retourne à la nomination de l'empereur ; car, comme la plus grande partie du clergé de tout l'état de Venise en dépend, il arriveroit qu'un patriarche qui ne seroit pas sujet de la république, donneroit lieu à de fâcheux inconvéniens. Voyez AQUILÉE.

La république, pour maintenir l'ancien usage, a laissé l'élection des curés à la disposition des paroissiens, qui doivent choisir celui des prêtres habitués de la même paroisse, qui leur paroît le plus digne. Tous ceux qui possédent des maisons en propre dans l'étendue de la paroisse, Nobles, Citadins, & artisans, s'assemblent dans l'église, dans le terme de trois jours après la mort du curé, & procédent à l'élection par la pluralité des voix, faute de quoi la république nomme un curé d'office.

Quand on connoît l'esprit avec lequel la république se gouverne, on s'étonne de voir l'inquisition établie à Venise ; mais l'étonnement cesse, lorsqu'on voit sous quelles conditions elle y a été reçue. Le S. Office est composé du Nonce du pape, du patriarche de Venise, du pere inquisiteur, toûjours de l'ordre de saint François, & de deux principaux sénateurs, qui sont assistans, & sans la présence & le consentement desquels toutes les procédures sont nulles, & les sentences hors d'état d'être mises à exécution.

L'hérésie expresse est presque la seule matiere dont l'inquisition de Venise ait droit de connoître ; car la plûpart des désordres qui suivent l'hérésie, ou qui peuvent la faire naître ou l'entretenir, ont des juges séculiers, qui prennent connoissance de ces matieres. Tous ceux qui font profession d'une autre religion que de la catholique, ne sont point soumis à l'inquisition ; & depuis le catalogue des livres défendus, qui fut dressé lorsque la république reçut l'inquisition, il n'est point permis au S. Office d'en censurer d'autres que ceux que la république elle-même censure. Outre cela, le sénat entretient deux docteurs, qu'on appelle consulteurs d'état, l'un religieux, & l'autre séculier, qui sont chargés d'examiner les bulles, les brefs & les excommunications qui viennent de Rome, & que l'on ne reçoit jamais que ces deux docteurs n'ayent assuré qu'ils ne contiennent rien de contraire aux loix & à la liberté de l'état.

Le college, le prégadi, & le grand conseil, sont les trois principaux ressorts qui font mouvoir l'état ; & comme la perfection de la république n'est appuyée que sur leur accord, il est nécessaire de les faire connoître.

Le college est le tribunal où réside toute la majesté du prince : les ambassadeurs y vont à l'audience ; on y lit les lettres des affaires étrangeres ; on y présente toutes les requêtes; on y plaide les causes privilégiées; on y juge les procès entre les parens ; on y regle la compétence des juges ; en un mot, le college est la

porte par où il faut que toutes les affaires du dehors entrent ; & c'est où se préparent les matieres qui doivent être agitées & réglées au prégadi, qui est le sénat de la république. Ce college est composé du Doge, de ses six conseillers, des trois chefs de la quarantie criminelle, des six sages-grands, des cinq sages de terre ferme, & des cinq sages des ordres ; en tout vingt-six personnes, différentes en âge & en dignité, forment une assemblée, qui représente tout le corps de l'état.

Le sénat, qui connoît parfaitement que la liberté de la république est incompatible avec un prince qui seroit au-dessus des loix, y a assujetti le Doge, sans aucune réserve, & en a encore fait à son égard de particulieres, qui l'ont rendu en plusieurs choses inférieur à la condition d'un simple sénateur, & qui de prince de la république qu'il étoit autrefois, l'ont fait devenir une vaine image & un véritable fantôme de la majesté, dont le sénat a retenu toute l'autorité. On n'éleve cependant à cette dignité que des sénateurs d'un mérite particulier. On choisit ordinairement un des procurateurs de S. Marc, ou un sénateur, qui ait servi l'état dans les ambassades, dans le commandement de la flotte, ou dans l'exercice des premiers emplois de la république. Mais comme le sénat ne le met dans ce haut rang que pour gouverner en son nom, les plus habiles sénateurs ne sont pas toûjours les plus propres à occuper cette place. L'âge avancé, l'humeur aisée, & la naissance illustre, sont les trois qualités ausquelles on s'attache davantage. Le dogeat est également à charge à la famille & à la personne du Doge. Ses freres, ses enfans, & ses petits-fils, ne peuvent avoir aucun emploi considérable, qui ait rapport au gouvernement ; & s'ils en ont quelqu'un, ou s'ils sont ambassadeurs, ils doivent s'en démettre aussi-tôt après l'élection. Si le Doge est marié, sa femme n'est point traitée en princesse, le sénat n'en ayant point voulu couronner depuis le seizieme siecle, soit pour modérer l'ambition des femmes, soit pour éviter les frais immenses qui se firent au couronnement de la derniere princesse, femme du Doge Marin Grimani. Toutes ces circonstances, jointes à la grande sujétion dans laquelle il faut que les Doges vivent, n'empêchent pas les familles qui n'ont encore point donné de Doge à la république, de faire leur possible pour arriver à cet honneur, afin de se mettre en plus grande considération, outre qu'elles espérent quelquefois de mieux établir leur fortune, par le bien qu'on peut amasser, si le Doge est assez heureux pour vivre longtemps dans cette dignité. Le Doge préside à tous les conseils ; mais il n'est reconnu prince de la république qu'à la tête du sénat, dans les tribunaux où il assiste, & dans le palais ducal de saint Marc. Hors de là, il a beaucoup moins d'autorité qu'un particulier, puisqu'il n'oseroit se mêler d'aucune affaire. Quelques-uns ont écrit qu'il étoit permis de le tuer, ou de lui faire insulte, si on le trouvoit hors de la ville, & qu'il n'avoit pas la permission de sortir de son palais. Il est vrai qu'il y a eu autrefois à ce sujet de très-séveres réglemens ; mais les choses ne vont pas jusqu'à ces extrémités. Il ne quitte pas néanmoins la ville sans en demander une espece de permission à ses conseillers. Lorsqu'il sort de la ville, il ne porte aucune marque extérieure, qui le puisse faire distinguer des autres nobles ; & si quelque noble le rencontre, il ne fait pas semblant de le reconnoitre, pour ne lui pas rendre les respects qui ne lui sont dûs que lorsqu'il est avec la république. Quand il va par la ville en visites particulieres, il n'a, comme les autres nobles, que deux gondoliers, avec un valet de chambre, & n'est reconnoissable que par un tapis & deux carreaux de satin cramoisi, qui sont sur le dossier ; mais, bien-loin de faire paroitre cette légere marque de sa dignité, les gondoliers la cachent presque toute avec les rideaux noirs de la gondole. Il est vêtu dans ces occasions comme les conseillers, c'est-à-dire, de pourpre ; mais il porte un bonnet de général de la même couleur que la veste. Ce bonnet est rond, fait de carte en dedans, & n'a que quatre doigts de haut, & la partie supérieure, platte comme une grande assiette, a le double plus de circonférence qu'à l'entrée de la tête. On donne au Doge le titre de sérénité ; mais pour lui faire sentir que cette qualité n'est pas attachée à sa personne, les ambassadeurs ne laissent pas en son absence d'user des mêmes termes lorsqu'ils parlent au college, & ne prononcent guere le mot de votre sérénité, sans y joindre celui de vos excellences. Quoique les dépêches se fassent au nom du prince, & que toutes les réponses des ambassadeurs lui soient adressées, il ne peut cependant les ouvrir ; & néanmoins on peut les ouvrir, & même y répondre sans lui. Pour le faire ressouvenir qu'il ne fait que prêter son non au sénat, on ne délibere, & l'on ne prend aucune résolution sur les propositions que les ambassadeurs & les autres ministres vont faire au college, qu'il ne se soit retiré avec ses conseillers. On examine alors la chose ; on prend les avis des sages, & l'on dresse la délibération par écrit, pour être portée à la premiere assemblée du sénat, où le Doge, se trouvant avec ses conseillers, n'a, comme les autres sénateurs, que sa voix, pour approuver ou désapprouver les résolutions qu'on a prises en son absence. La Monnoie de Venise porte le nom du Doge ; mais elle n'est pas battue à son coin, comme elle l'étoit lorsqu'il avoit un pouvoir absolu dans le gouvernement. La république lui donne quatorze mille ducats d'appointement pour l'entretien de sa maison, & pour les frais qu'il fait, à traiter quatre fois l'année les ambassadeurs, la seigneurie & tous les sénateurs qui assistent aux fonctions de ce jour. Le train ordinaire du Doge consiste en deux valets de chambre, quatre gondoliers, & quelques autres serviteurs. La république paye tous les autres officiers, qui ne le servent que dans les cérémonies publiques. Il peut vendre les charges de commandeurs du palais, qui sont les huissiers de la justice, & celles des écuyers, qui sont au nombre de vingt-cinq. C'est en cela, & dans la collation de tous les bénéfices de saint Marc, que consistent ses principales prérogatives. Comme la république n'a pas seulement revêtu son prince de toutes les apparences d'une dignité souveraine, mais qu'elle lui a encore fait accorder par les papes & par les rois les véritables prérogatives de la majesté royale, & la préséance au-dessus des autres princes, il est surprenant qu'elle l'ait abaissé au rang des autres princes d'Italie à l'égard des cardinaux ; car lorsqu'un cardinal va à l'audience, il s'assied à la droite du Doge, dans sa propre chaise, qu'on élargit exprès en ces rencontres ; & dans une visite particuliere, le Doge va recevoir le Cardinal à sa gondole : ces visites particulieres, & celles que les ambassadeurs font quelquefois au Doge, dans des occasions extraordinaires, ne se font qu'avec la permission du sénat ; car le Doge n'est pas maître de recevoir qui il lui plait. Il vit chez lui d'une maniere si retirée, qu'on peut dire que la solitude & la dépendance sont les qualités les plus essentielles à sa condition : aussi ces visites ne plaisent-elles pas beaucoup au sénat, qui n'en accorde la permission que lorsqu'il manque de prétexte honnête pour la refuser. Avant que de procéder à l'élection d'un nouveau Doge, on rend les derniers devoirs au défunt, avec toute la pompe digne du rang qu'il a tenu pendant sa vie. On embaume son corps, & on l'expose pendant trois jours dans une salle, sur un lit de drap d'or, avec l'épée & les éperons, que, par un usage assez singulier, on lui met à la renverse. Le temps de cette exposition n'est pas seulement pour donner lieu au peuple d'aller rendre les derniers devoirs à leur prince ; mais il est particuliement destiné à recevoir les plaintes qu'on pourroit faire contre sa conduite & contre son administration, & pour donner le temps à ses créanciers de demander leur payement, auquel l'on oblige ses héritiers de satisfaire incessamment, sans quoi il seroit privé des honneurs funebres, qui se font aux dépens de la république. La premiere chose que l'on fait après la mort du Doge, c'est d'élire trois Inquisiteurs, pour rechercher sa conduite, pour écouter toutes les plaintes qu'on peut faire contre sa maniere de vivre, & pour faire justice sur les moindres choses, aux dépens de sa succession. Les obséques du

Doge ne sont pas plutôt finies, que toute la noblesse, au-dessus de trente ans, s'assemble dans le grand conseil, où l'on élit cinq correcteurs, qui doivent corriger les promesses du Doge, c'est-à-dire, les statuts, dont il doit jurer solemnellement l'observation. Le sort & le merite concourent également dans le choix que l'on fait du prince. Par un long circuit de balotations, & d'élections réciproques, on rompt l'effet que les brigues auroient sans cela, & on laisse jouir les familles de la satisfaction qu'elles trouvent à contribuer presque toutes à l'élection du Prince; car tous les nobles, qui sont au grand conseil, tirent chacun une balle d'une urne, où il y en a trente qui sont dorées : ceux qui ont les balles dorées sont réduits à neuf par le sort. Ces neuf en élisent quarante, que le sort réduit à douze : ces douze en nomment vingt-cinq, qui, par le sort, reviennent à neuf : ces neuf choisissent quarante-cinq nobles, dont on en tire onze au sort, qui nomment les quarante & un véritables électeurs du Doge. Après que tous ces électeurs ont été approuvés dans le grand conseil, ils s'enferment dans le palais de saint Marc, d'où ils ne sortent point qu'ils n'ayent élu le Doge; & quoique, pour l'ordinaire, cette élection ne tire pas en longueur, les électeurs ont été néanmoins quelquefois cinq ou six mois sans pouvoir s'accorder, à cause que des quarante & une voix, il en faut avoir 25 pour être fait Doge. Pendant tout le temps que les électeurs sont enfermés, ils sont gardés soigneusement, & traités à peu près de la même maniere que les cardinaux dans le conclave. Le Doge, après son élection, & après avoir prêté serment, & juré l'observation des statuts, se fait voir au peuple. Mais comme la république ne lui laisse jamais goûter une joie toute pure, sans la mêler de quelque amertume, qui lui fasse ressentir le poids de la servitude à laquelle sa condition l'engage, on le fait passer, en descendant, par la salle où son corps doit être exposé après sa mort. C'est-là qu'il reçoit, par la bouche du grand chancelier, les complimens sur son exaltation. Le Doge monte ensuite dans une machine, qu'on appelle le puits, & qui est conservée dans l'arsenal pour cette cérémonie. Elle a effectivement la figure extérieure d'un puits, soutenu sur un brancart, qui est d'une longueur extraordinaire, & dont les deux bras se joignent ensemble. Environ deux cens hommes portent cette machine sur leurs épaules. Le Doge est assis dans cette espece de puits, avec un de ses enfans, ou de ses plus prophes parens, tout debout derriere lui; il a deux bassins remplis de monnoie d or & d'argent, battue tout exprès pour cette cérémonie, avec telle figure & telle inscription qu'il lui plaît; & il la jette au peuple pendant qu'on le porte ainsi autour de la place de saint Marc.

Comme la dignité de conseiller du prince apporte plus d'honneur qu'elle ne donne de part aux affaires importantes, ce ne sont pas, pour l'ordinaire, les meilleures têtes de la république qui occupent ces postes; mais on éleve toujours à ce rang de vieux sénateurs de la premiere noblesse. Ils sont un an conseillers, & n'assistent que huit mois au college; pendant les autres quatre mois ils président à la quarantie criminelle, de même que les trois chefs de cette chambre ont séance au college pendant deux mois. Le Doge, les six conseillers, avec les trois chefs de la quarantie criminelle, qu'on appelle vice-conseillers, représentent la seigneurie, & jugent les causes privilégiées, qui se plaident au college. Il y a autant de conseillers qu'il y a de quartiers dans la ville; & un noble, qui demeure dans un quartier, ne peut être conseiller dans un autre, chaque conseiller étant le chef de son quartier. Quoiqu'on ne les appelle que conseillers du Doge, ils sont véritablement conseillers de la seigneurie; aussi ont-ils plus de crédit que le Doge, puisqu'ils peuvent faire, sans lui, tout ce qu'il ne peut faire qu'avec eux. Ils sont vêtus de rouge, avec la veste ducale à manches, durant le temps qu'ils sont en charge, & les chefs de la quarantie criminelle ne portent que la veste violette, de la maniere ordinaire, à manches étroites. On fait choix des meilleurs sujets de la république pour remplir les places des six sages-grands; car comme il doivent manier les plus grandes affaires de l'état, ils doivent avoit acquis une prudence consommée, & une parfaite connoissance des intérêts de la république. Ces six nobles sont la partie intellectuelle de l'ame de l'état; aussi les procurateurs de saint Marc se font-ils honneur d'occuper ces postes; & en effet, les sages-grands sont les maîtres du gouvernement durant les six mois qu'ils sont en charge. Ce sont ceux qui consultent toutes les matieres qui doivent être agitées au Prégadi. C'est aussi le sénat qui les élit; mais comme on ne change que trois conseillers du Doge à la fois, on ne change aussi que trois sages-grands tous les six mois, afin de ne pas remplir ces places importantes de six sujets nouveaux. Ils portent la veste ducale de drap violet; & la république n'envoye point d'ambassadeur à l'empereur, au Pape, ni au Grand Seigneur, qu'il n'ait eu, ou qu'elle ne lui donne la qualité de sage-grand. Comme les six sages-grands roûlent par semaine pendant leur six mois, on peut dire que le sage de semaine est le chef de la république; car c'est lui qui reçoit tous les mémoires & toutes les requêtes; c'est lui qui propose les affaires au Prégadi, où son sentiment donne ordinairement le branle aux résolutions du sénat.

Les sages de terre-ferme n'ont guere moins d'autorité dans le college que les sages-grands. Ils portent la veste ducale violette; ils sont traités d'excellence, & la république donne la qualité de sages de terre-ferme à tous les ambassadeurs qu'elle envoye aux rois & aux princes souverains. Ces sages ne sont que six mois en charge. Le premier est le sage de l'écriture, & c'est proprement le sécretaire d'état pour la guerre : les officiers & les soldats dépendent absolument de lui; il peut les casser, & les condamner même à la mort, sans appel, étant juge des uns & des autres dans toute l'étendue des terres de la république. Le second sage est le caissier ou le trésorier des guerres : il ordonne le payement des troupes, des officiers & des pensionnaires de l'état. Le troisieme sage est le sage des ordonnances : il a la direction des milices de terre-ferme. Les deux autres sages ne sont que pour supléer au défaut des précédens, si par indisposition, ou par quelqu'autre cause, ils ne pouvoient vaquer à leurs emplois. C'est le Prégadi qui élit les cinq sages de terre-ferme, qui n'ont point de voix délibérative dans l'assemblée du sénat, où ils assistent, & où on agite les mêmes matieres qu'ils ont déja examinées & dirigées au college dans leurs consultations.

La république a su se faire une pépiniere de grands hommes, en établissant les cinq sages des ordres, ou petits sages. C'est comme une magistrature sans jurisdiction, & qui devient une excellente école pour la jeunesse, qui s'instruit par-là dans les affaires, & se rend capable d'exercer les premieres charges de l'état. Les places de petits sages sont destinées aux jeunes nobles d'ancienne origine, qui commencent à doner des marques de prudence, par une conduite plus sage, ou moins déréglée, que celle de la plûpart de la jeunesse de Venise, qui vit dans un grand libertinage. Pendant les six mois qu'ils sont en charge, ils ont part au sécret de l'état, puisqu'ils assistent aux consultations du college, & qu'ils entrent au sénat. Ils n'ont à la vérité voix délibérative ni dans l'une ni dans l'autre de ces assemblées; mais ils peuvent dire leur avis à la consultation des sages-grands, en parlant debout & découverts; & afin que rien ne manque à leur instruction, la chambre sécrette, où se conservent toutes les dépêches importantes des ambassadeurs, & tous les registres des affaires de l'état, leur est ouverte quand il leur plaît.

Toute l'autorité de la république réside dans le prégadi ou sénat. On y prend les résolutions de la paix ou de la guerre, des ligues & des alliances; on y élit les capitaines généraux, les provéditeurs des armées, & tous les officiers qui ont un commandement considérable dans les troupes; on y nomme les ambassadeurs; on y régle les impositions; on y élit tous ceux qui composent le college; on y examine les résolutions que les sages prennent dans les consultations

du college, sur lesquelles le sénat se détermine, à la pluralité des voix de ceux qui ont droit d'opiner dans cette assemblée, qui est l'ame de l'état, & par conséquent le principe de toutes les actions de la république. L'origine du nom de prégadi vient de ce qu'autrefois le sénat ne s'assemblant que dans des occasions extraordinaires, on alloit prier les principaux citoyens de s'y trouver, lorsque quelque affaire importante méritoit qu'on prit leur avis. Aujourd'hui le sénat s'assemble les mercredis & samedis; mais le sage de semaine peut faire tenir extraordinairement le prégadi, lorsque les affaires qu'on y doit porter demandent une prompte délibération. Le Prégadi fut composé de soixante sénateurs dans sa premiere institution, c'est ce qu'on appelle le prégadi ordinaire. Mais comme on étoit obligé d'en joindre souvent plusieurs autres dans les affaires importantes, on en créa encore soixante, ce qu'on appelle *la Giunta*. Ces six-vingt places sont toûjours remplies par des nobles d'un âge avancé, d'un mérite connu, & de la premiere noblesse. Tous les membres du college, ceux du conseil des dix, les quarante juges de la quarantie criminelle, & tous les procurateurs de saint Marc, entrent aussi au prégadi, avec la plus grande partie des magistrats de la ville; de sorte que l'assemblée du sénat est d'environ deux cens quatre-vingt nobles, dont une partie a voix délibérative, & le reste n'y est que pour écouter, & pour se former aux affaires. Le Doge, les conseillers de la seigneurie, & les sages-grands, sont les seuls dont les avis peuvent être balotés, pour éviter la confusion qui naîtroit de la diversité des sentimens dans une si grande assemblée, où les avis ne peuvent passer qu'ils n'ayent la moitié des voix. Cependant ceux qui n'ont pas le droit de suffrage peuvent haranguer, pour approuver, ou pour contredire les opinions que l'on propose. Comme les six-vingt sénateurs ordinaires & extraordinaires sont tous les ans balotés au grand conseil, pour être changés ou continués, comme il plaît à cette assemblée, cela fait que le desir qu'ils ont tous d'être maintenus dans ce rang, qui leur donne un si grand crédit, & la crainte d'en être privés par le grand conseil, qui n'épargne jamais personne, les attachent inviolablement au devoir de leur emploi, & les empêchent d'user mal de leur autorité.

Toute l'autorité de la république est partagée entre le sénat & le grand conseil; & si le premier régle souverainement les affaires d'état, le second dispose absolument de toutes les magistratures, dont dépend l'ordre du gouvernement. Il a droit de faire de nouvelles loix, d'élire les sénateurs, de confirmer les élections du sénat, de nommer à toutes les charges, de créer les procurateurs de saint Marc, les prodestats, les gouverneurs & les commandans qu'on envoye dans les province. Enfin le grand conseil corrige toutes les erreurs publiques, & redresse les fausses démarches des particuliers qui n'usent pas de leur autorité au gré de la noblesse; de sorte que comme le grand conseil est l'assemblée générale des nobles, il est aussi le tribunal, la base & le soutien de la république. Tous les nobles Vénitiens qui ont vingt-cinq ans, & qui ont pris la veste, entrent au grand conseil, avec le droit de suffrage. Cependant pour gratifier une partie de la jeune noblesse, qui a atteint l'âge de vingt ans, on en tire tous les ans trente au sort, qui ont le même privilége que ceux de vingt-cinq; & comme cette cérémonie se fait le jour de sainte Barbe; on appelle *Barbarini*, les trente que le sort favorise entre tous ceux dont les noms sont mis dans l'urne. La république a souvent fait servir ce privilége de récompense pour les enfans des nobles qui avoient rendu des services importans à l'état; & pendant la guerre elle a vendu pour deux cens ducats la dispense d'âge. Le grand conseil s'assemble les Dimanches & les Fêtes, excepté les jours de la sainte Vierge & de saint Marc. Pendant l'été, c'est depuis huit heures du matin jusqu'à midi; & en hiver, depuis midi jusqu'au coucher du soleil, n'étant pas permis de finir après ce temps aucune affaire dans le grand conseil; & celles mêmes qui se trouvent commencées, sans pouvoir être terminées, sont rebalotées dans la séance suivante, comme si l'on n'en avoit point parlé. Cette assemblée se tient dans la plus grande salle du palais, qui a dans le fond une espece de trône, où le Doge & les conseillers de la seigneurie prennent leurs places: les chefs du conseil des dix, les avogadors, & les censeurs, sont assis autour de la salle, sur des bancs élevés, parce que c'est à eux à prendre garde que les nobles ne fassent rien contre les statuts. Les plus grandes assemblées du grand conseil ne sont ordinairement que de six cens nobles; mais il y en a environ un pareil nombre, qui sont, ou employés dans les provinces, ou qui, pour d'autres raisons, ne se trouvent pas au conseil. Comme les sages peuvent assembler extraordinairement le sénat, de même les conseillers de la seigneurie sont maîtres de convoquer le grand conseil toutes les fois que la multitude des emplois à distribuer, ou quelqu'affaire pressante le demandent. On sonne pour cet effet une cloche, qui s'appelle *la Trotiére*, à laquelle répondent celles des principaux clochers des autres cinq quartiers de la ville; & à ce signal, la noblesse ne manque point de se rendre au grand conseil, où il est défendu de porter des armes, sous peine de la vie, ou d'être jetté par les fenêtres. Pour la sûreté de cette assemblée, contre laquelle on a fait autrefois plusieurs conspirations, qui tendoient à faire périr toute la noblesse d'un seul coup; on met des gardes aux principales entrées du palais, & on tient les autres fermées. On se sert pour cet effet de la maîtrise de l'arsenal; & comme ce conseil ne se tient que les jours de Fête, afin que tous les magistrats de la ville s'y puissent trouver, les ouvrages de l'arsenal n'en sont point retardés. Toute cette milice est sous le commandement de quelques procurateurs de saint Marc, qui ne vont point au grand conseil, étant comme au-dessus des magistratures qu'on y distribue. Les procurateurs qui sont de garde se tiennent dans une très-magnifique loge, bâtie pour ce sujet au pied du clocher de saint Marc, vis-à-vis de la grande porte du palais. Elle est toute de marbre, enrichie de fort belles statues, & d'excellens bas-reliefs de bronze, qui sont du Sansouin, aussi-bien que l'architecture de ce bâtiment, qui a un parvis élevé de quelques marches, & fermé d'une balustrade de marbre, & qui sert de corps de garde au palais.

Le conseil de dix prend connoissance des affaires criminelles qui arrivent entre les nobles, tant dans la ville que dans le reste de l'état; il juge les crimes de leze-majesté publique; il a droit d'examiner la conduite de tous les podestats, commandans & officiers qui gouvernent les provinces, & de recevoir les plaintes que les sujets pourroient faire contr'eux. Il a soin de la tranquillité publique; ce qui fait que ce tribunal est le maître des Fêtes & divertissemens publics. Il procéde contre ceux qui font profession de quelque secte particuliere, contre les sodomistes, contre les faux-monnoyeurs; en un mot, il a une jurisdiction si étendue, que son autorité est redoutable à tout le monde, même aux nobles. Il fut créé, pour la premiere fois, en mil trois cens dix, pour redonner à la ville la tranquillité & la sûreté qu'elle avoit perdue après l'entreprise de Bayamonte Tiepolo, pour s'opposer aux changemens que le Doge Pierre Gradenigue avoit introduits dans le gouvernement. Mais comme on s'apperçut que ce tribunal avoit produit des effets très-avantageux pour l'établissement du nouveau gouvernement, il fut rétabli en plusieurs rencontres; & enfin, il fut confirmé pour toûjours, vingt-cinq ans après sa premiere création. Le Doge entre dans le conseil avec ses six conseillers, & il y préside; mais les dix sénateurs qui le composent, ont un égal pouvoir dans son absence. Ils doivent être tous de dix différentes familles, & sont élus tous les ans par le grand conseil; mais ils élisent trois de leurs corps pour en être les chefs, & les changent tous les trois mois, pendant lesquels ces chefs roûlent par semaine. Celui qui est de semaine reçoit les mémoires, les accusations, les rapports des espions, & les communique à ses collegues, qui, sur les déposition des témoins, & les réponses des accusés, qu'ils tiennent dans de rudes cachots, font le procès aux

coupables, à qui il n'est pas permis de se défendre, ni par eux-mêmes, ni par avocat.

Le tribunal des Inquisiteurs d'état est encore plus formidable. Il n'est composé que de trois membres, qui sont deux sénateurs du conseil des dix, & un des conseillers du Doge. Ces trois seigneurs ont un pouvoir absolu sur la vie du Doge & sur celle des Nobles, des étrangers, & de tous les sujets de la république, sans être tenus d'en rendre compte à qui que ce soit, ni d'en communiquer avec le conseil des dix, s'ils se trouvent tous trois de même avis. Les exécutions de ce tribunal ne sont pat moins secretes que leurs jugemens, à moins qu'il ne s'agisse d'un crime public; car pour ne pas donner lieu de crier contre une si grande sévérité, qui punit quelquefois de mort une parole qui aura échapé à un misérable contre un si rigoureux gouvernement, on envoye la nuit noyer le coupable, sans autre formalité que la confrontation de deux témois, s'il y en a, ou bien sur le rapport des espions, dont la ville est remplie. Comme une pareille procédure a donné lieu quelquefois à de fâcheux inconvéniens, il a été ordonné que les Inquisiteurs d'état ne pourront plus faire mourir un noble Vénitien, sans l'entendre pour sa justification.

On appelle à Venise *Avocadors*, deux magistrats, dont la fonction a quelque chose de semblable à celle des avocats & des procureurs généraux. Comme ils instruisent les procès, & plaident contre les criminels pour l'observation des loix, on les appelle avocats de la commune; *Avocadors del commun*; mais ils jugent en outre les procès qui naissent entre les sujets pour des coups donnés, pour des enlevemens de filles, pour des injures qui font tort à la réputation: cependant ils portent les affaires de conséquence aux tribunaux qui en doivent connoitre. La plus grande autorité de ces deux magistrats consiste à pouvoir suspendre pour trois jours les jugemens de tous les tribunaux, du collége, du grand conseil, du conseil de dix, & même des inquisiteurs d'état, lorsqu'il ne s'agit point d'un crime positif; mais seulement de l'exécution des ordonnances qu'ils peuvent faire sur la matiere d'état. Mais ils sont obligés de dire dans trois jours les raisons de leur interposition. Ils portent la veste ducale violette, avec l'étole rouge, dans leurs fonctions ordinaires; mais dans le grand conseil, dont les délibérations seroient nulles, s'il n'y assistoit un des avocadors, ils portent la veste de pourpre.

Quoiqu'il y ait trois quaranties, c'est-à-dire, trois chambres, composées de quarante juges chacune, il suffit de parler de la quarantie criminelle, qui est le tribunal le plus considérable de la république, après ceux où l'on traite des affaires d'état. Il est même le plus ancien de tous. Avant la création des deux quaranties, la vieille & la nouvelle, cette chambre jugeoit les affaires civiles, comme les criminelles; & avant que le conseil des dix fût établi, elle prenoit aussi connoissance des crimes d'état, & de tous ceux de la noblesse; mais quoique la jurisdiction de ce tribunal ait été considérablement diminuée; cela n'empêche pas qu'il ne soit encore en grande considération, parce que les quarante juges dont il est composé, entrent au sénat avec voix délibérative, & que les trois chefs, qui en sont les présidens, ont séance au college pendant les deux derniers mois qu'ils sont en charge. Le Doge, avec les six conseillers de la seigneurie, présidoit autrefois à la quarantie criminelle; mais on s'est contenté d'y faire présider trois des conseillers de la seigneurie pendant les quatre derniers mois de leur année, afin de faire toûjours voir le rapport que le college & la quarantie criminelle ont ensemble. C'est à cette chambre que les avogadors font souvent, par leur interposition, renvoyer les décisions du college, du sénat, & des autres conseils souverains, touchant les affaires civilles & criminelles des particuliers, pour y être de nouveau examinées, & même quelquefois cassées & annullées.

Pour prévenir les désordres du luxe, la république a établi trois magistrats des pompes, appellés *sopraproveditori alle pompe*. Ce sont des sénateurs du premier ordre, qui, par des ordonnances très-séveres; ont réglé la table, le train & les habits de la noblesse Vénitienne.

La république prend aussi une entiere connoissance des affaires générales & particulieres des religieux & religieuses. Elle a établi à cet effet trois magistrats, choisis dans le corps des sénateurs, & qui ont une autorité fort étendue pour maintenir l'ordre & la paix dans les couvens, & pour empêcher que les religieuses n'entretiennent un trop grand commerce avec les séculiers. Ils peuvent ordonner tout ce qu'ils jugent nécessaire à cet égard. Il est défendu, entr'autres, aux religieux & aux ecclésiastiques d'aller aux parloirs des religieuses, sans la permission expresse d'un de ces magistrats. Pour veiller à l'exécution de toutes les ordonnances qui sont faites touchant la discipline extérieure des couvens de filles, ces trois magistrats ont un capitaine de Sbirres qui visite les parloirs, & quantité d'espions gagés, qui leur rapportent quelles sont les personnes qui ont de trop grandes habitudes aux couvens. Mais la jeune noblesse Vénitienne, qui fait un de ses plus grands divertissemens du commerce qu'elle entretient avec les religieuses, tient ces capitaines & ces espions dans une telle crainte, que leur rapport ne peut tomber que sur des personnes de peu de considération; outre que cette rigueur apparente est plutôt pour faire ostentation d'un gouvernement exact, & pour empêcher les supérieurs ecclésiastiques de s'en mêler, que pour guérir un mal qui ne leur paroit pas moins nécessaire que peu capable de remede.

Les états que la république posséde en terre-ferme, & au-delà de la mer Adriatique, sont administrés en la maniere suivante. Elle envoie deux nobles, l'un avec la qualité de podestat, & l'autre avec le titre de capitaine des armes, dans les plus considérables villes de terre-ferme, & ces deux officiers qui représentent également la majesté publique, le premier étant pour administrer la justice aux sujets, & le second pour commander aux gens de guerre, & les tenir dans le devoir, sont toujours des nobles du premier ou du second ordre. Il arrive souvent des démélés entre le podestat & le capitaine touchant leur jurisdiction; mais ils sont obligés d'en rendre compte au sénat sans rien entreprendre. Cependant le podestat a la préséance dans les fonctions publiques, où ils sont obligés de se trouver ensemble; aussi est-ce sur le podestat que roûle le poids des plus importantes affaires; car il a la connoissance des causes civiles & criminelles, & de tout ce qui regarde la police, la paix & le repos des peuples. Le capitaine des armes, outre le commandement sur les soldats & sur tous les gens de guerre qui sont dans l'étendue de sa jurisdiction, prend aussi connoissance des crimes qui se commettent de nuit, & a le soin du payement des deniers publics, par le moyen des receveurs qui lui en rendent compte. Les villes de Padoue, de Vicence, de Verone, de Bresse, de Bergame, de Crême & de Trevise, comme capitales des provinces, ont chacune un podestat & un capitaine des armes. Dans les autres, ces deux charges sont unies en la personne du podestat. Les emplois des uns & des autres durent seize mois, & les gages que la république donne à ces officiers ne sont que depuis dix jusqu'à quarante ducats par mois. C'est pour cela qu'elle envoye dans les grandes villes des nobles fort riches, afin qu'ils puissent faire une dépense conforme à leur dignité; dans les petites podestairies, elle envoye des nobles pauvres, qui n'étant obligés de faire aucuns frais, trouvent de quoi subsister honnêtement. La république envoye un noble du premier rang, dans la province de Frioul, avec le titre de providiteur général de *Palma-Nova*. A Udine, qui est le lieu de la résidence du patriarche d'Aquilée, il y a un lieutenant & quelques subalternes. Dans l'Istrie, dont *Capo d'Istria* est la capitale, il y a quatre villes épiscopales, & cinq moins considérables, & qui ont toutes leur podestat. Les magistratures du Frioul & de l'Istrie durent deux années, comme celles de Dalmatie & des isles du Levant; parce qu'elles sont trop éloignées pour les renouveller plus souvent. La république donna

donne le titre de provéditeurs, de comtes, de gouverneurs, de capitaines, ou de châtelains, aux nobles qu'elle envoye dans les villes de Dalmatie, pour administrer la justice. Les magistrats des principales, comme sont les comtes de Zara & de Spalatro, qui sont deux archevêchés, sont assistés d'un conseil de trois nobles Vénitiens, sans lesquels ils ne peuvent rien déterminer; mais ces officiers obéissent au provéditeur général de la province, qui y a un commandement absolu dans les affaires de la paix, comme dans celles de la guerre. Les troupes que la république entretient dans cette province, qui confine aux états du Grand Seigneur, sont néanmoins sous le commandement d'un général étranger, qui ne peut pourtant rien entreprendre que par l'ordre du provéditeur général. Les isles de Corfou, de Zante, & de Céphalonie, sont gouvernées chacune par un provéditeur, assisté d'un conseil de trois nobles Vénitiens. Il y a outre cela un général de ces trois isles, auxquels les provéditeurs particuliers obéissent, de même que les magistrats des villes de Dalmatie sont soumis au provéditeur général de cette province.

La république envoye ordinairement tous les cinq ans tenir les grands jours dans les provinces: elle choisit pour cet effet trois des premiers sénateurs, auxquels elle donne le nom d'Inquisiteurs de terre-ferme, pour les distinguer des Inquisiteurs d'état. Mais comme cette commission n'est pas agréable, on ne l'accepte, que parce qu'on n'ose la refuser. Ces inquisiteurs sont chargés de rechercher l'administration des podestats, des capitaines, & autres officiers publics: d'écouter les plaintes que les sujets font contr'eux, & de leur rendre justice, par rapport aux torts qu'ils ont pû souffrir. Mais, si l'on en excepte la concussion & la malversation, touchant les deniers publics, les nobles Vénitiens n'ont guere à craindre le châtiment que mériteroit une administration peu réguliere. Ces inquisiteurs marchent avec une compagnie de cavalerie, des officiers, & un bourreau, afin qu'ayant l'autorité & la force en main, ils puissent rendre une prompte & rigoureuse justice. Mais quelque bruit que fassent ces inquisiteurs, c'est une tempête qui ne tombe le plus souvent que sur quelque misérable, ou sur quelque gentilhomme de terre-ferme. Cette noblesse ayant plus à craindre dans ces occasions, que qui que ce soit, parce qu'on en fait volontiers des exemples. Au reste, cette sévérité contient les magistrats dans leur devoir, fait vivre la noblesse de la campagne dans la crainte & dans la soumission, & persuade les peuples de la douceur & de l'équité du gouvernement. Ce seroit au-delà de la mer Adriatique, dans les gouvernemens de Dalmatie, & les isles du Levant, qu'une pareille recherche produiroit des effets salutaires pour le bien des peuples; mais lorsqu'on y a voulu envoyer les inquisiteurs, on n'a pas seulement trouvé de la difficulté à y procéder, comme en terre-ferme, contre les magistrats; les inquisiteurs même n'ont pas cru qu'il y eût de la sûreté pour leurs personnes, s'ils entreprenoient d'exécuter leur commission avec la sévérité ordinaire; de sorte qu'il ne se trouve presque plus de sénateurs qui veuillent aller exercer ces sortes d'emplois au-delà de la mer.

L'état de la république de Venise se partage en quatorze provinces, dont on en trouve six vers le midi d'orient en occident; savoir le Dogado, le Padouan, le Vicentin, le Véronois, le Bressan, & le Bergamasc. Le Cremasque est au midi du Bressan, & la Polesine de Rovigo, au sud du Vicentin. Les quatre suivantes sont à son nord du mid au septentrion: savoir la Marche Trevisane, le Feltrin, le Bellunese & le Cadorin. A l'orient de celle-ci sont le Frioul, qui lui est contigu, & l'Istrie sur le golfe de Venise, presque vis-à-vis le Ferrarois.

Le Dogado, ou duché de Venise, s'étend en long, depuis l'embouchure du Lisonzo, jusqu'à celle de l'Adige, & comprend les isles des Lagunes, de Venise, de Maran, & tout le quartier qui est vers la côte du golfe, depuis Carvazere jusqu'à Grado, & plusieurs isles qui sont aux environs de la capitale. Les principales sont au nombre de neuf, dont les cinq premieres se trouvent au nord & au nord-est de Venise; les quatre autres sont vers le midi. Leur nom est:

Lido,	Gradò,
Murano;	Malamoceo;
Torcello,	Chiosa,
Caorle,	Brondolo,
Loredo.	

Les principaux lieux du Dogado sont:

Venise,	Malamocho *ou* Malamocco,
Lido,	Brondolo,
Murano;	Loredo *ou* Loreo;
Torcello,	Fusine,
Caorle,	Marghera,
Grado,	Mestre.
Chiosa *ou* Chiozza,	

VENITTA-VILLA, lieu de France, dans le territoire de Beauvais, sur l'Oise. Il en est parlé dans la vie de saint Ansebert, citée par Ortelius.

VENKIANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au gouvernement de Chingtu, premiere métropole de la provice. Elle est de 12. d. 55'. plus occidentale que Pekin, sous les 30 d. 45'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis.*

VENLEE, riviere de France, dans la Normandie, au Cotentin. Elle a sa source dans le bois d'Outot, & porte ses eaux en la mer aux Hogues, dans le petit havre de Cingreville. * *Corn.* Dict. *Vaudome*, manuscr. géog.

VENLO, ville des Pays-Bas, dans la partie de la province du Gueldre, appellée le Haut-Quartier, sur la rive droite de la Meuse, à quatre lieues au-dessous de Ruremonde. Venlo tire son nom de ces deux mots Flamands, *Veen* & *Loo*, qui signifient une terre marécageuse & basse. Ce n'étoit autrefois qu'un bourg, que Renaud III, duc de Gueldre, fit aggrandir en 1343, & qu'il entoura de murailles, après lui avoir donné le titre & les privileges d'une ville. En 1372, Arnou de Horn, évêque d'Utrecht, & un seigneur de Brederode s'emparerent de cette ville, au nom du comte de Blois & de Mathilde de Gueldre sa femme. Charles, duc de Bourgogne, la prit en 1473, & l'archiduc Maximilien, ensuite empereur, l'enleva en 1481, au duc de Gueldre, qui s'en étoit remis en possession. Les habitans ayant pris en 1512, le parti de Charles d'Egmont, duc de Gueldre, contre l'empereur Charles V. Marguerite d'Autriche, duchesse douairiere de Savoye, tante de ce Monarque, fit assiéger, mais inutilement, cette ville. En 1543, Charles V. assiégea cette ville en personne, & la contraignit enfin de se rendre à des conditions honorables, & par un accord, qui fut appellé le traité de Venlo. Elle ne resta pas long-temps sous la domination de l'Espagne; car les confédérés s'en emparerent en 1568; mais le prince de Parme la leur reprit le 28. Juin 1586, après sept ou huit jours d'attaque. Le prince Maurice l'assiégea inutilement en 1606, & elle resta au pouvoir des Espagnols jusqu'au mois de Juin 1632, que Fréderic Henri, prince d'Orange, la prit en trois ou quatre jours d'attaque. Le cardinal Infant la reprit au mois d'Août 1637, aussi en trois jours d'attaque, par la lâcheté du gouverneur. Depuis ce temps, Venlo resta au pouvoir de l'Espagne, jusqu'au traité de Munster, qu'il fut stipulé par l'article VII, que tout le haut-quartier de Gueldre seroit échangé pour un équivalent; mais cet article n'eût point son exécution. Enfin, la ville de Venlo fut prise le 23 Septembre 1702, par l'armée des Alliés, en cinq jours de tranchée ouverte: & par le traité de Barriere, l'empereur l'a cédée aux Etats Généraux en toute propriété & souveraineté, avec les forts de saint Michel & de Stevenswaert, & l'Ammanie ou bailliage de Montfort. * *Janiçon*, état présent des Provinces-Unies, t. 2, p. 400, & suiv.

C'est dans la ville de Venlo, que Guillaume, duc de Clèves, demanda pardon à genoux à l'empereur Charles V, pour s'être révolté contre lui en 1543. C'est aussi dans cette même place qu'on fit le premier

essai des bombes. Il y a encore un autre événement digne de remarque, par rapport à Venlo ; c'est que les Espagnols, dans le dessein de détruire le commerce que les Hollandois entretenoient avec l'Allemagne, par le Rhin, entreprirent en 1627. de faire un canal pour détourner ce fleuve & le joindre à la Meuse. Le canal commençoit au-dessous de Rheinberg, passoit à l'abbaye de Campen, ensuite à Gueldre; puis après avoir coupé la petite riviere du Niers, il devoit se rendre dans la Meuse à Venlo. Il auroit eu dix-huit lieues de cours, & on l'avoit déja appellé le nouveau Rhin, ou la fosse Eugenienne, du nom de l'Infante Isabelle Eugénie. On commença à y travailler le 21. Septembre ; mais cet ouvrage fut abandonné la même année.

La ville de Venlo n'est pas assez bien fortifiée pour pouvoir soutenir un bon siége. Son rempart a environ une petite lieue de circuit, & consiste du côté de la Meuse en une muraille, où il y avoit plusieurs tours, dont la plûpart ont été démolies. De l'autre côté le rempart n'est qu'une terrasse, & depuis quelques années il est planté d'une double rangée d'arbres, qui forme une agréable promenade tout autour de la ville. Ce rempart est entouré d'un bon fossé, & défendu par trois bastions, deux à l'orient, & & un du côté de la riviere. Du côté de l'eau le rempart est défendu par une tenaille & par un ravelin, outre une demi-lune qui est assez près de la Meuse. Il y a plusieurs ouvrages détachés pour défendre l'approche de la ville. Les portes, au nombre de quatre, sont celles de la Meuse, de Tegele, ou de Ruremonde, de Hel, ou de Gueldre, & de Laer ou Cologne. Vis-à-vis de la porte de la Meuse, il y a dans la riviere une isle, qu'on nomme le WAERT, & qui forme un havre très-commode, où les bateaux sont en toute sûreté, en hyver, contre les glaces. Au milieu de cette isle il y avoit autrefois une demi-lune qu'on a laissé dépérir, & qui sert aujourd'hui de jardin au commandant de la ville ; mais depuis quelques années on a construit sur la pointe, à la gauche de cette isle, un bastion revêtu de maçonnerie & casematé. Vis-à-vis de cette isle, au-delà de la Meuse, il y a une plaine, qui conduit au fort saint Michel, situé environ à deux portées de fusil de Venlo. Il n'y a qu'une seule porte qui fait face à la ville, & le rempart est entouré d'un fossé. Ce fort ne renferme que la maison du commandant, celle du major, une maison du vivandier, & quatre ou cinq casernes. Il y monte tous les jours un détachement de 24 hommes de la garnison, avec un subalterne & un sergent. Il n'y a point aujourd'hui de commandant dans ce fort ; & quand il y en a un, il dépend de celui de la ville.

La ville de Venlo est carrée, assez grande & percée d'un bon nombre de rues. Il y a deux places ; celle où la maison de ville est située, & où se tient le marché tous les Lundis, Jeudis & Samedis ; l'autre est la place d'armes où se fait la parade. On compte dans Venlo huit à neuf cens maisons, & environ quatre mille habitans, presque tous catholiques, & qui jouissent de l'exercice public de leur religion, en vertu du traité de Baviere. Il n'y a qu'une église paroissiale, sous l'invocation de saint Jean. Elle est desservie par un curé & par deux chapelains, religieux de l'abbaye d'Everbode, en Brabant, ordre de saint Norbert. Cette église n'a rien de remarquable. Il y a un couvent de freres croisés, & un autre de Récollets, qui furent admis en 1610. Il y a trois couvens de religieuses : des Annonciades, des religieuses de saint Augustin, & des religieuses du saint Esprit, ou du tiers-ordre de saint François. L'église paroissiale, & toutes les maisons religieuses, sont sous la jurisdiction spirituelle de l'évêque de Ruremonde. Cependant ce prélat n'a pas la collation des bénéfices, elle appartient à des particuliers, qui ont le droit de patronage ; mais il faut le *Visa* de l'évêque, & l'agrément des états généraux pour l'installation. Les protestans ont une jolie église, desservie par deux pasteurs Flamands, de la classe de Nimegue. C'est de toutes les places frontieres la seule où il n'y ait point de ministre françois.

La maison de ville est un assez bon bâtiment. Celle du commandant est bien située & assez commode. L'état en loue une pour les députés, qui sont envoyés à Venlo alternativement par leurs Hautes Puissances, & par le conseil d'état. En général, il y a très-peu de particuliers bien logés, & les habitans sont si pauvres, que la plûpart laissent dépérir leurs maisons, faute de pouvoir les faire réparer. La maison des orphelins & celle des vieilles gens, se ressentent de la pauvreté de la ville. Il y a deux magasins sous la direction d'un commis établi & entretenu par le conseil d'état. La prison civile est sous la maison de ville, & celle des gens de guerre, dans une tour à la porte de Gueldre. Cette derniere est sous la direction d'un prevôt établi par le conseil d'état. Il n'y a point de casernes, la garnison est logée par billets chez les bourgeois.

La régence est composée d'un schout ou escouet, d'un bourguemestre, de sept échevins, & de trois conseillers, avec deux sécretaires. L'escouet est le chef de la justice. Il fait publier & exécuter les ordonnances des états généraux, qui lui sont envoyées, & exécute les sentences des échevins, tant civiles que criminelles. Il fait arrêter les personnes soupçonnées de quelque crime de malversations, qui ne dépendent pas du conseil supérieur, ou qui ne sont point militaires ; & il reçoit tous les ans le serment du nouveau bourguemestre. L'escouet, quoiqu'à la tête des magistrats, n'a voix, ni dans leurs assemblées de police, ni dans les affaires civiles ou criminelles. Cependant, en cas de nécessité, il peut convoquer extraordinairement les échevins, & en ordonner le banc ou tribunal. Le bourguemestre est le chef de la Police, & le président des échevins. Il est changé ou continué tous les ans par les états généraux, sur une nomination de trois personnes du corps des échevins, faite par les trois conseillers de la ville, & que ceux-ci envoyent sécretement à leurs Hautes Puissances. La police de cette ville a été réglée par une ordonnance de 1579, & une autre du 11. Septembre 1584; ensuite par une résolution de L. H. P. du 25. Mai 1726, & par quelques autres. Dans des cas extraordinaires qui concernent la police, le bourguemestre peut convoquer les magistrats. Les échevins sont établis à vie par les états généraux. Ils jugent définitivement & sommairement tous les différens au-dessous de cinquante florins ; mais les affaires, qui regardent des sommes plus fortes, sont instruites par des avocats & des procureurs, suivant les réglemens établis par les loix du pays, qu'on nomme *Stadt en Landtregt*; c'est-à-dire, droit de la ville & du pays. On appelle de leurs sentences dans les causes civiles, par voie de révision, au conseil supérieur, dont nous parlerons plus bas ; mais il faut que la somme principale monte à deux cens florins. Cependant en cas d'amende ou de nullité, leurs jugemens sont décisifs, & ils suivent les mêmes loix & coutumes qui s'observoient avant le partage, dans tout le haut quartier de Gueldre ; du moins autant que les édits & les ordonnances des états généraux n'y ont point dérogé. Les sentences dans les causes criminelles sont sans appel, de même que dans toutes les villes & dans les tribunaux supérieurs de la généralité. Les trois conseillers qu'on nomme *Raeds-Werwanten*, c'est-à-dire, alliés du conseil, sont établis à vie par le bourguemestre & par les échevins. Leurs fonctions ne regardent que la police & la nomination du bourguemestre. Ces deux sécretaires, l'un est pour la police, & l'autre pour la justice. Le receveur est changé ou continué tous les 3 ans par les magistrats. Il y a deux officiers qu'on nomme *Biljetteer-Meesters*, pour avoir soin des logemens ou de la garnison, un garde de la chambre du conseil de ville, trois bodens ou messagers, & un adjudant des bourgeois. Tous ces petits emplois sont à la disposition des magistrats, sans l'intervention de l'escouet. La jurisdiction des magistrats s'étend jusqu'à environ une lieue & demie en longueur du nord-est au sud-ouest, & une lieue en largeur du sud-est au nord-ouest. Elle ne comprend aucun village, mais seulement quelques hameaux. Les magistrats sont obligés, dans toute l'étendue de leur jurisdiction de faire la visite des chemins, & de

les réparer aussi-bien que ceux qui sont du territoire de leurs Hautes Puissances. L'escouet doit donner une attestation de cette visite au *Monboir* ou fiscal du conseil supérieur, qui a le droit de faire une seconde visite, & d'intenter action contre ceux qui se trouvent en défaut.

Les habitans de Venlo sont pour la plûpart marchands, bateliers, voituriers, porteurs de facs, & de semblables professions. Ils ont le droit de chasse dans tout le territoire de la ville, & sont partagés en plusieurs corps de métiers peu considérables. Outre ces corps de métiers, il y a trois principaux *Gildens*, qui sont ceux des *Sackedragers*, des *Huyrvaerders*, & des *Ackermans*, & qui ont chacun des chefs qu'on nomme *Gildee Meesters*. Ces chefs ont le droit d'assister à la reddition annuelle des comptes de la ville, & de les contredire, ou de les approuver. Le commerce étoit autrefois très-florissant à Venlo; mais depuis quelques années, il y est extrêmement déchû, sur-tout depuis le partage du haut quartier de Gueldre, entre quatre différentes puissances. Ce partage a donné lieu à l'établissement de plusieurs bureaux ou péages sur la Meuse, où il faut payer des droits immenses. Aussi la plus grande partie des marchandises de Liége & d'ailleurs se transportent présentement par terre. Il y a néanmoins encore un bateau marchand, qui part régulierement toutes les semaines de Venlo pour Mook, village du pays de Clèves, à 2 lieues de Nimegue, & qui en revient aussi toutes les semaines. Il y en avoit ci-devant un autre qui dépendoit du roi de Prusse, mais dont le peu de négoce a interrompu la navigation. Il est à remarquer que cette ville & celle de Ruremonde entrerent en 1481. dans l'alliance des villes Anséatiques, sous le département de Cologne. Elles ont eu autrefois des manufactures de draps, & un grand débit de serrures, & d'autres petits ouvrages de fer qu'elles envoyoient en Hollande; mais cette fabrique a passé depuis long-temps dans les pays de Juliers & d'outre-Meuse. Il se faisoit, sur-tout à Venlo, un grand commerce de marchandises qu'on y apportoit de Liége & de Hollande. Son havre, sa situation, au milieu du haut quartier de Gueldre, & divers privilege dont elle jouit, faisoient qu'elle servoit de magasin & d'entrepôt aux marchandises qu'on y apportoit de Hollande, des pays de Juliers & d'outre-Meuse, d'Aix-la-Chapelle, de Liége & de divers autres endroits. Les bourgeois faisoient aussi un grand trafic de grains, qu'ils achetoient dans tout le plat pays, & qu'ils envoyoient par terre & par eau, avec le cuivre, le fer, & les autres marchandises qu'ils avoient reçues en commission. Ce commerce faisoit subsister abondamment les habitans; mais la multiplicité des péages & l'augmentation des droits, ont presque entierement ruiné le commerce de la Meuse, sur laquelle on paye au moins un tiers plus de droits que sur le Rhin & sur l'Escaut. Pendant les révolutions des Pays-Bas, les magistrats de Venlo exigerent un certain droit par terre & par eau, en forme de licence ou de permission de passage libre devant leur ville. Ils furent maintenus en possession de ce droit par une ordonnance du duc de Parme, donnée au camp devant Rheinberg le 16. d'Août 1586. Cette ordonnance fut confirmée ensuite par un octroi formel de Philippe II, du 24. Janvier 1587, à condition que ce revenu serviroit à l'entretien des fortifications & de la garnison. Mais dans la suite le roi s'appropria ce revenu, & ne laissa à la ville que la dixieme partie de ce droit, qu'on nomme *Superplus*, & dont elle jouit encore aujourd'hui. La monnoie de Clèves, Juliers & d'Allemagne, a cours, & la même valeur à Venlo. Trente sols de cette monnoie, font environ vingt sols d'Hollande; & c'est sur ce pied qu'on y reçoit toutes les especes de Hollande, de Brabant & de France. Cependant sous le gouvernement espagnol, les subsides, les droits d'entrée & de sortie, ceux des juges & des avocats devoient se payer, comme on les paye encore aujourd'hui en monnoie de Brabant, sur le pied de quarante-huit sols la risdale; ce qui, à l'égard du subside, a été changé en 1703, par les états généraux. Ils l'ont réglé en argent de Hollande, que l'on peut payer sur ce pied en autres especes, parce qu'on voit très-peu d'argent dans ce pays. Le poids est moindre que celui d'Amsterdam, de cinq ou six pour cent; mais la mesure est plus grande de quatre pour cent. Les grains se mesurent par *Mallers*, dont huit font un last. Les terres se mesurent par *Morgent*, ou arpens de cent cinquante toises; la toise est de seize pieds, & le pied d'onze pouces.

L'état entretient à Venlo un receveur pour la perception du Verponding & des droits de consommation, qui rend ses comptes au receveur général à la Haye. L'amirauté de Rotterdam y a aussi un receveur des convois & licences, deux controlleurs, trois commis des recherches par eau & deux par terre. Les bureaux de Stevenswaert, de Vlodrop & de Roosteren, dépendent de celui de Venlo. Dans le premier, il y a un receveur & un commis des recherches, & dans chacun des deux autres un commis collecteur. On paye au bureau de Venlo les droits des marchandises, qui viennent de Hollande par eau, suivant le tarif qui étoit suivi sous le gouvernement espagnol.

Comme les habitans de Venlo, & des autres territoires du haut quartier de Gueldre, cédés à la république, ne pouvoient plus s'adresser à la cour de Ruremonde, les Etats-Généraux établirent en 1717. un conseil supérieur à Venlo, pour juger les causes civiles qui y seroient portées par révision, ou en premiere instance, tant de la ville que de tout le district, sous leur domination. Ce conseil, formé sur le même pied, & sur la même instruction de la chancellerie de Ruremonde, est composé de cinq conseillers, compris le fiscal, qu'on nomme autrement *Manboir*, & il y a un greffier. Celui des conseillers qui préside n'a que le titre de premier conseiller président, & n'a pas plus d'appointemens que les autres. C'est à ce conseil qu'on s'adresse de tous les tribunaux de la ville, & des autres endroits du quartier du ressort des États-Généraux, par voie de révision dans les causes civiles. Cependant si la partie déboutée se croit lézée, elle peut demander une grande révision du procès, en s'adressant, par requête, au conseil même, qui l'accode ordinairement, sous le grand sceau, suivant l'ordre prescrit par un placard rendu à ce sujet. Ensuite elle s'adresse aux États-Généraux, leur demande des adjoints, qui doivent être d'un ou de deux en plus petit nombre que ceux du conseil. Quand les adjoints sont nommés, la partie présente une autre requête au conseil, pour lui demander qu'il fixe les frais de ces adjoints, qui doivent être consignés avant l'ouverture du procès. L'affaire est décidée par le conseil uni aux adjoints, & ce jugement est décisif, sans aucun appel, ni révision. Les grands frais que cette révision coûte, sont cause qu'on y a rarement recours. Ainsi les arrêts du conseil sont souvent en dernier ressort. Ce conseil est aussi une cour féodale, qui juge souverainement des fiefs mouvans de leurs Hautes-Puissances, dont nul autre juge ne peut prendre connoissance. Il juge aussi de divers autres cas, comme en matiere des domaines du souverain, des différens entre les communautés, des droits de possession, des disputes sur les testamens, des affaires qui concernent ses suppôts, & de plusieurs cas spécifiés dans son instruction. C'est à ce conseil qu'appartient la connoissance de toutes sortes de crimes de lèze-majesté, de trahison, de péculat, de concussion, de fausse monnoie, & autres pareils crimes; & il accorde souverainement, au nom des Etats-Généraux, des octrois d'émancipation, de légitimation, de rémission & autres. Le fiscal, quoique conseiller, n'a pas tant d'appointemens que les autres. Sa fonction est de maintenir les droits de domaines, & les prérogatives du souverain; mais il ne peut intenter aucune action fiscale, de quelque nature qu'elle puisse être, sans en avoir obtenu la permission du conseil; & il est obligé de la demander par requête. Dans toutes les actions fiscales, il n'a que voix délibérative; mais dans les causes civiles, il a voix conclusive comme les autres conseillers. Il a le pouvoir de faire arrêter tous les criminels, &

d'intenter action contre ceux qui contreviennent aux ordonnances du souverain. Il peut aussi attaquer les officiers subalternes, qui se trouvent dans ce cas, ou qui ont prévariqué dans les fonctions de leurs charges. Tous les membres de ce conseil, y compris l'huissier, & les deux messagers, aussi-bien que les trois plus anciens avocats, sont exempts des tailles ordinaires, & du logement des gens de guerre.

VENLOON, ou LOON-OP-HET-STAND, village des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier d'Oosterwyck. Ce village est grand, & a titre de seigneurie, qui appartient au comte de Boeckhove. Il y a un très-beau château, avec une église pour les protestans, & un tribunal composé de sept échevins.

VENNEGIES-AUX-BOIS, seigneurie de France, dans le Hainaut, & dans la subdélégation de Landrecies. Cette simple seigneurie est de neuf cens mencaudées de pâtures, vergers ou prairies. La cure a pour secours la paroisse de Baurain. Les habitans, les uns tisserans, les autres mulquiniers, travaillent aux toilles de batiste; d'autres travaillent dans les bois & à la terre, ou au labourage. Il y a un bois appellé le *bois de Vennegies*, contenant trois cens vingt mencaudées ou environ. On voit aussi dans cette même seigneurie un autre petit bois, appellé le *Bois-le-Duc*; celui-ci est de trente mencaudées. Il passe dans le village de Vennegies un petit ruisseau, nommé *le ruisseau de Vennegies*.

VENNENSES, peuples d'Espagne, selon Pline, l. 3, c. 3, qui dit qu'ils étoient, ainsi que les *Carietes*, de l'assemblée générale de Clunia. Comme une ancienne inscription qui se trouve dans la ville de Bresce, en Italie, fait mention de ces peuples, sous une différente ortographe, car on lit *Carietum, Venæsum, in quæsitis per epistol.* on a cru qu'on devoit lire dans Pline, *Veniæses*, au lieu de *Vennenses*. Il n'y a aucune raison d'y substituer, *Veniæses*, à *Vennenses*. Ces peuples sont mis par Pline & Ptolomée, parmi les Vaccéens, voisins des *Callæci*, & Pinet croit qu'ils occupoient la ville de Duegnas, au royaume de Léon.

VENNES. Voyez VANNES.

VENNONÆ, ville de la Grande-Bretagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de la muraille à *Portus Rutupis*, entre *Manduessedum*, & *Bennavenna*, à douze milles du premier de ces lieux, & à dix-sept milles du second. Sur cela Wesseling remarque que les Anglois conviennent que *Vennonæ*, ou *Venonæ*, doit être cherchée aux environs de *Cleycester*, lieu où deux chemins milliaires se joignoient, & par où on alloit de *Lindum* à Londres. On prétend que le terrein des environs est le plus élevé de toute la Grande-Bretagne, & qu'on y voit des sources d'où naissent des rivieres qui coulent de différens côtés. Cambden, qui lit *Vennonæ* & *Bennones*, veut que le nom moderne soit BENSFORDERIDGE, ou plutôt Highcrosse, village qui en est voisin. * *Cl. Stukelius, Itin. Curios*, p. 104.

VENNONII, ou VENII, peuples de la Rhétie: Dion Cassius, l. 54, p. 534, les met au nombre des peuples des Alpes, qui prirent les armes contre les Romains, & furent vaincus par Publius Silius. Ce sont les *Vinnones* de Ptolomée, l. 2, c. 12, les *Vennones* de Strabon, l. 4, p. 204, qui les place avec les *Rhæti*, à l'orient de la ville de Côme. Ce sont aussi les *Vennonetes* de Pline, l. 3, c. 20, qui les nomme parmi les peuples que subjuga Auguste. On confond ici les *Vennonii*, avec les *Vennonetes*, que les géographes cependant distinguent. Les premiers occupoient l'Engadine, vallée au pays des Grisons, & les autres la Valteline. Les *Vennonetes* étoient entre les *Euganeos*, & les *Vennones*, selon Pline, ce qui prouve que ce n'étoit pas le même peuple.

VENOSA, *Venusia*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la Basilicate, avec titre de principauté, d'évêché suffragant de Matera, selon Corneille, qui ajoute que cette ville est située sur la riviere d'Ofanto. Cependant Magin, *Carte de la Basilicate*, marque Venosa à environ dix milles de ce fleuve, & sur le bord d'une riviere, qui se jette dans l'Ofanto. Selon l'Abbé de Commainville, *table des évêchés*, Venosa n'est pas sous Matera, qui n'est qu'évêché, mais sous Acerenza. Cette ville étoit évêché dès l'an 500.

VENOSTES, peuples des Alpes, selon Pline, l. 3, c. 20. Ils furent du nombre de ceux que subjugua Auguste, & leur nom se trouve dans l'inscription du trophée des Alpes. Ils habitoient, selon le Pere Hardouin, dans la vallée, ou l'Adige prend sa source, & qu'on nomme présentement *Val-Venosca*.

VENPI, montagne de la Chine, dans la province de Quincheu, au midi de la ville de Queilyang. Cette montagne, entierement isolée, a un sommet qui finit en une pointe fort aiguë, & qui a la figure d'un triangle isoscèle. * *Atlas Sinensis*.

VENSANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Dans la conférence de Carthage, *Fortunatus* est qualifié *episcopus Vensanensis*. * Hardouin. collect. conc. t. 1, p. 1106.

VENSIENSIUM CIVITAS, ville des Alpes maritimes, selon la notice des provinces des Gaules, qui ajoute que c'est la ville *Ventia*. Simler prend cette ville, pour celle que Ptolomée nomme *Vintium*, & que l'on croit être présentement la ville de Vence.

1. VENTA. Ce mot, dans la géographie, signifie une taverne, ou une hôtellerie de la campagne. Il y en a un prodigieux nombre en Espagne, & sur-tout dans la Castille, où elles sont situées sur les grands chemins, & généralement très-mauvaises.

2. VENTA, château célebre en Espagne, à sept ou huit lieues de la ville de Tolede. C'est le lieu où les Maures renfermoient autrefois les cent filles chrétiennes, que Mauregat, roi de Léon, & quelques-uns de ses successeurs, ont été obligés de leur livrer pour tribut. Il falloit qu'il y en eût cinquante nobles, & cinquante roturieres. Après que les Maures eurent été chassés d'Espagne, le cardinal Zirizeo, archevêque de Tolède, acquit ce château, avec ses appartenances, en 1573, & il y fonda un couvent de cent filles, qui doivent prouver qu'elles sortent d'une famille chrétienne de temps immémorial. Il doit aussi y en avoir cinquante nobles, & cinquante roturieres. Ces filles depuis ce temps-là ont été transférées dans la ville de Tolède, où leur revenu a été encore augmenté. Elles y sont élevées dès l'âge de sept ans, & celles qui veulent se faire religieuses y demeurent. Les autres, qui ont dessein de se marier, ont la liberté de sortir, & on leur donne à chacune mille écus, plus ou moins, du fonds de cette maison, qui est fort riche, & qui tire de la seule terre de Venta quinze mille ducats de rente. Cette terre a cinq grandes lieues d'étendue, avec droit de justice sur beaucoup de bourgs & de villages des environs. Bertault, dans son journal d'un voyage d'Espagne, dit que l'histoire de cette fondation est écrite sur une grande pierre qu'on trouve à l'entrée & à la sortie de la forêt de Venta. * *Corn.* Dict.

VENTA-BELGARUM, ville de la Grande-Bretagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Regnum à Londres, entre *Clausentum* & *Calleva Atrebatum*, à dix milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux milles du second. Ptolomée, l. 2, c. 3, qui a connu cette ville, la donne aussi aux Belges. César, l. 5. *Bel. Gal.* c. 12, nous apprend pourquoi on trouve des Belges, des Atrebates, &c. dans la grande-Bretagne. La partie intérieure de la Bretagne, dit-il, est habitée par des peuples, qui y étant passés du pays des Belges, ou dans le dessein de faire du butin, ou de faire la guerre, s'appellent presque tous des noms des cités, où ils ont pris naissance, & après avoir fait la guerre dans le pays, sont demeurés, & y ont commencé à cultiver les terres. Venta fut la capitale des Belges, établis dans la Grande-Bretagne; & c'est aujourd'hui la ville de Winchester. Son évêque se trouve appellé *Wentanus*, parce que la ville est nommée *Wenta*, par Osberne, *in vita S. Elphegi*, c. 2, & par divers autres Ecrivains.

VENTA-DE-CRUZES, village de l'Amérique, assez près de Panama, sur le bord méridional de la riviere de Chagre, qui se dégorge dans la mer du

nord. Ce village est rempli d'hôtelleries & de magasins. On y transporte de Panama les marchandises sur des mules, pour y être embarquées sur la riviere dans des canots, & dans des pirogues ; mais les lingots sont voiturés par terre jusqu'à Portobello. Le pays du côté de Venta de Cruzes est entremêlé de savanes, de bois, & de grosses montagnes de peu d'étendue, sur-tout vers Panama. * *Wafer*, Voyage, c. 2.

VENTA-ICENORUM, ville de la Grande Bretagne. Il y a dans l'itinéraire d'Antonin une route, qui conduit de *Venta-Icenorum* à Londres, qui en étoit à cent trente-huit milles; & on y compte 32 milles de *Venta-Icenorum* à *Sitomagum*. Ptolomée, l. 2, c. 3, nomme cette ville *Venta Simenorum*; mais il faut, sans doute, lire *Icenorum*; car il est constant que les *Iceni* ont été une nation puissante dans la Grande-Bretagne. En effet Tacite, *an.* l. 12, c. 31, l'appelle *valida gens*; de sorte qu'il ne seroit pas naturel que Ptolomée, qui donne jusqu'aux noms des bourgs de la Grande-Bretagne, eût passé sous silence celui d'un peuple considérable. Comme le manuscrit de Ptolomée de la bibliotéque palatine a Ἰκηνῶν au lieu de Σιμένων; c'est une nouvelle raison qui autorise le changement de Σιμένων en Ἰκηνῶν. Un manuscrit de l'itinéraire d'Atonin, au lieu de *Vena-Icenorum*, lit *Venta-Iciorum*; & d'autres portent *Ventacinorum*, ou *Venta-Cenomum*. On voit aujourd'hui les ruines de cette ville dans Nordfolkshire, sur le bord de la riviere *Wentsar*, près d'un lieu nommé *Caster*. Ces ruines occupent trente acres d'étendue ; & l'on y a déterré quelques médailles. Un peu plus haut, il y a vers la source de la riviere un vieux retranchement carré de vingt-quatre acres d'étendue, qu'on croit être les restes de quelques ouvrages des Romains.

VENTA-SILURUM, ville de la Grande-Bretagne. Il en est fait mention dans l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route d'*Isca* à *Calleva*, entre *Isca* & *Abone*, à 9 milles du premier de ces lieux, & à pareille distance du second. Quoique cette ville ait beaucoup perdu de sa premiere splendeur, puisqu'on n'en découvre que les ruines, elle ne laisse pas de conserver encore son ancien nom. On l'appelle *Caer-Went*, c'est-à-dire, *Urbs-Venta; Caer*, & *Cair*, dans la langue Bretonne, signifioit *une ville*, ou *un château*. On croit avec beaucoup de vraisemblance, que Chepstow, dans le comté de Monmouth, s'est aggrandi des ruines de la ville de *Venta-Silurum*, qui étoit la capitale de la province, & qui lui donnoit même son nom ; car ce pays a été long-temps appellé *Guent*, & *Wentsland*. Elle étoit située à quatre milles de Chepstow, en tirant vers le sud-ouest. On y voit encore les restes des murailles, qui avoient environ mille pas de tour, quelques vestiges de remparts & de portes ; & l'on y a déterré divers monumens d'antiquité, comme des pavés à la mosaïque, & des médailles. On trouve dans l'histoire, qu'il y a eu dans cette ville une académie, où saint Tathay, Breton, fut appellé pour enseigner.

VENTABRENS, bourgade de France, dans la Provence, viguerie & recette d'Aix. Il y a dans son territoire un prieuré dépendant de Mont-Majeur, & qu'on nomme saint Honoré de Roc-Faveur.

VENTADOUR, château de France, dans le Limousin, à quelques lieues de la ville d'Ussel, Ventadour fut érigé en duché simple l'an 1578, & les lettres furent vérifiées au Parlement la même année. En 1589, la même terre fut érigée en pairie, & les lettres en furent enregistrées le 4 de Janvier 1594. La petite ville d'Ussel est le chef-lieu de cette duché-pairie, dont le château est situé à quelques lieues de de la ville. Il y a beaucoup de seigneuries qui en dépendent, & cette terre peut valoir quinze mille livres de rente. Les habitans de Tulle formerent opposition à la premiere érection de Ventadour en duché, & ils ne s'en désisterent, qu'à condition que le duc fonderoit dans leur ville un college de Jésuites. Cette condition ne fut accomplie qu'en 1620, & l'église ne fut même achevée de bâtir qu'en 1701. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 378.

VENTAVON, selon Corneille, village de France, dans le Dauphiné, à trois lieues de Sisteron, vers le nord. On voit sur la Durance, à demi-lieue de-là, un vieux château ruiné. Selon Bouche, c'est l'ancienne, *Alabuns*.

VENTENG, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tengcheu, cinquieme métropole de la province. Elle est de 4 d. 51'. plus orientale que Pekin, sous les 36. d. 57'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

VENTIA, ville de la Gaule Narbonnoise, selon Dion Cassius, l. 37, *sub. an. U. C.* 693. Voyez VENSIENSIUM, VINCIUM, & VINTIUM.

VENTIMILLE. Voyez VINTEMILLE.

VENTISPONTE, ville d'Espagne. Hirtius, *de Bel. Hisp.* est le seul qui en fasse mention. Comme il fait entendre qu'elle étoit voisine de *Caracca*, elle devoit être dans la Bétique.

VENTOTENE, petite isle de la mer Tyrrhenienne, endeça de Terracin, & à côté de l'isle Ponza; c'est la Pandataria des anciens : elle n'est point du royaume de Naples. * *D. Mattheo Egitio*, lettre à Lengler du Fresnoy.

VENTRÆ, ville d'Italie, selon Diodore de Sicile, *l.* 14, *c.* 35, qui dit que les Romains y envoyerent une colonie vers l'an 351, de la fondation de Rome. Il y en a qui veulent lire *Velitræ*, au lieu de *Ventræ*.

VENTS : (les) ce terme est si essentiel à la géographie, qu'il mérite bien un article. Je me servirai d'une lettre insérée dans le septieme entretien Physique du P. Regnault. Ce savant Jésuite a traité cette matiere d'une maniere si satisfaisante, que je me ferois scrupule d'en rien changer. J'ajouterai, tout au plus quelques mots, pour plus de clarté. Il se propose six questions auxquelles il répond dans le même ordre.

Les questions sont celles-ci. Qu'est-ce que le vent? Combien compte-t-on de vents? Quelle est en abregé l'histoire des vents? Quelles sont les causes générales des vents? D'où vient la direction différente, la diversité des vents? D'où viennent les différentes qualités des vents?

I. Question. *Qu'est-ce que le vent?* C'est une agitation sensible de l'air; un transport sensible de l'air d'un lieu dans un autre.

II. Question. *Combien compte-t-on de vents?* On peut en compter autant qu'il y a de points dans l'horison, puisqu'il en vient de chaque point de l'horison. Cependant on n'en compte que 32, parce que ce nombre suffit pour déterminer ceux qui servent à la navigation. En voici les noms, tels qu'ils sont nommés sur la boussole.

NORD, SUD, EST, OUEST : NORD-EST, NORD-OUEST, SUD-EST, SUD-OUEST : NORD-NORD-EST, NORD-NORD-OUEST, SUD-SUD-EST, SUD-SUD-OUEST : EST-NORD-EST, EST-SUD-EST, OUEST-NORD-EST, OUEST-SUD-EST : NORT-QUART DE NORD-EST., *nord-est quart de nord-est*, nord-est quart à l'est, est quart au nord-est.

Les quatre premiers, *nord*, *est*, *sud*, *ouest*, s'appellent *vents cardinaux*, parce qu'ils viennent des points cardinaux de l'horison.

Les quatre suivans, *nord-est*, *nord-ouest*, *sud-est*, *sud-ouest*, se nomment *vents collatéraux*, parce qu'ils sont entre les premiers à égale distance. Chacun des vents collatéraux se trouve précisément au milieu de deux vents cardinaux, ayant son nom composé des deux vents au milieu desquels il se trouve. Est-il entre le nord & l'est, il s'appelle *nord-est*, entre le nord & l'ouest, *nord-ouest*, entre le sud & l'est-sud-est, entre le sud & l'ouest-sud-ouest.

Les huit vents suivans, dont chacun est situé au milieu d'un vent cardinal, & d'un collatéral, ont un nom composé des noms de tous les deux. Un vent est-il précisément au milieu du nord & du nord-est, on l'appelle *nord-nord-est*, au milieu du nord & du nord-ouest, on le nomme *nord-nord-ouest*, & ainsi des autres.

Les seize derniers tirent leur nom d'un vent cardinal, & d'un vent collatéral, à quoi on ajoute *quart*. Le nom de chacun commence par celui du vent auprès duquel il se trouve, & finit par le nom du vent qui

en est le plus éloigné : par exemple, le vent qui est le plus proche du nord, allant vers le nord-ouest, se nomme *Nord quart de Nord-ouest*, ou *nord quart au nord-ouest*, ou parce qu'il est le quatrieme, à compter du nord-ouest au nord ; ou parce que si l'on divise l'intervale, qui est entre le nord & le nord-ouest, en quatre parties égales ou quarts, le premier quart de cet intervale, en commençant par le nord, se trouve terminé par ce vent-là. Si ce même intervale étant divisé, comme nous avons dit, en quatre quarts, on cherche le nom du vent qui termine le premier quart, en commençant par le nord-est, il n'y a qu'à nommer ce vent collatéral, le premier, & dire nord-est quart au nord, & ainsi des autres.

III. Question. *Quelle est en peu de mots l'histoire des vents ?* Il regne entre les Tropiques, un vent continuel, qui souffle sans cesse de l'orient à l'occident. Il y a d'autres vents remarquables entre les Tropiques, & qu'on appelle vents *Alizez*. Ce sont les vents de nord-est & de sud-est, qui se font sentir entre les Tropiques. Hors des tropiques, depuis le 23. d. latitude, on sent un vent d'occident assez constant. L'orient a ses *Mouссons*, qui sont des *vents périodiques*, ou qui soufflent régulierement de divers endroits, selon la diversité des saisons. Tels sont ces vents qui regnent dans les mers de l'Inde & de l'Arabie, & qui soufflent pendant six mois d'un côté de l'horison, & pendant les autres six mois, de l'autre côté de l'horison. Il y a des *Moussons d'hiver*, & des *Moussons d'été* On appelle *Moussons d'hiver*, les vents qui viennent pendant six mois, environ d'entre le nord & l'est; & moussons d'été, les vents qui viennent pendant six mois, environ d'entre le nord & l'ouest.

Il y a peu de vents réguliers & périodiques, en comparaison des vents variables. Les *vents variables* sont ceux, qui, tantôt soufflent, & tantôt ne soufflent point, qui soufflent tantôt d'un côté, & tantôt de l'autre. Les vents qui se font sentir dans ces contrées, sont presque tous des vents variables.

Les OURAGANS sont des vents, qui portent le ravage dans le pays qu'ils traversent. Le vent d'est, est ordinairement sec, par rapport à nous : le vent d'ouest pluvieux ; le vent du sud chaud, & le vent du nord froid. Enfin les vents sont tantôt nuisibles, tantôt salutaires.

IV. Question. *Quelles sont les causes générales des vents ?* L'éruption violente des vapeurs, & des exhalaisons causées par les fermentations souterraines : la raréfaction de l'air par les fermentations souterraines, ou par la chaleur du soleil, la chûte des nuées.

L'éruption violente des vapeurs & des exhalaisons. On ne peut douter qu'il n'en sorte de la terre & des eaux ; il en sort des antres, des gouffres, des abimes. Il en naît un en Provence, de la montagne de *Malignon*, lequel ne s'étend pas plus loin que le panchant de cette montagne. Il en naît un autre dans le Dauphiné, près de *Nilsonce*, lequel s'étend assez peu. On voit quelquefois en plein calme les eaux de la mer, se friser tout d'un coup autour d'un navire, avant que les voiles s'enflent ; les flots se former en sillons, & se pousser les uns les autres, vers un certain côté, puis vous sentez le souffle du vent.

Pour comprendre comment se forment les vents, on peut comparer les creux souterrains à la cavité d'un éolipile, les chaleurs souterraines à celles du feu, sur quoi l'on met l'éolipile & les fentes de la terre, les antres, les ouvertures par où les vapeurs peuvent s'échapper, au trou de l'éolipile. Mettez sur le feu l'éolipile qui contienne un peu d'eau ; bien-tôt l'eau s'évapore, les vapeurs sortent rapidement, forcées de passer en peu de temps d'un grand espace par un petit, pousse l'air, & cette impression rapide fait sentir un espece de vent. La fermentation des vapeurs souterraines font aussi sortir brusquement de certains endroits de la terre, & des eaux, comme autant d'éolipiles, de grands amas de vapeurs ou d'exhalaisons. Ces exhalaisons & ces vapeurs, élancées violemment, chassent l'air, selon la direction qu'elles ont reçues en sortant de la terre ou des eaux. L'air chassé violemment, communique son mouvement à l'air antérieur. De-là ce courant sensible d'air, en quoi consiste le vent ; de-là ce flux, ce coulement successif d'air, qui semble imiter le mouvement des flots, & fait les bouffées. En effet, quelquefois lorsque le temps est sérein, & l'air tranquille, sur la Garonne, proche de Bordeaux, dans le lac de Genève, & dans la mer, on voit des endroits bouillonner tout-à-coup : les bouillonnemens sont suivis de vents impétueux, de furieuses tempêtes ; & Fienus dit que se promenant un jour au bord de la mer, il vit sortir des eaux un brouillard, comme une espece de fumée, & que ce brouillard fut suivi d'une tourmente des plus terribles. Et qu'est-ce qui produit les TYPHONS, ces vents si redoutables dans les mers des Indes ? Les vapeurs & les exhalaisons souterraines ; car avant les Typhons, les eaux de la mer deviennent tiédes ; on sent une odeur de soufre, & le Ciel s'obscurcit.

La raréfaction de l'air. L'air raréfié, soit par les fermentations souterraines, soit par la chaleur du soleil, ne peut occuper un plus grand espace, sans chasser l'air voisin ; l'air chassé coule vers l'endroit où il trouve moins d'obstacle, & si ce coulement est sensible, c'est un vent. Ainsi l'air de la cheminée raréfié par la chaleur, produit dans l'air qui l'environne un petit vent, dont le mouvement s'accélere & se fait entendre dans les interstices de la porte ou des fenêtres de la chambre où l'on fait du feu. Pourquoi pendant l'été le soleil levant est-il souvent accompagné d'un petit vent ? C'est apparemment l'effet de la raréfaction de l'air, causée par la chaleur du soleil, & dont l'impression se fait sentir jusqu'à nous. Après cela, faut-il s'étonner, s'il regne entre les Tropiques un vent qui souffle sans cesse de l'orient vers l'occident ? La raréfaction que la chaleur du soleil cause dans l'air, dans les vapeurs, dans les exhalaisons, avec une direction de l'orient à l'occident, peut causer ce phénoméne. Aussi les mariniers observent que ce vent est plus fort le jour que la nuit.

La chûte des nuées. La chûte des nuées fondues par la chaleur de l'air, & devenues plus pésantes, agite fort l'air inférieur, & cette agitation violente est un vent peu durable, mais impétueux. Ces sortes de vents sont suivis ordinairement de la pluie ; parce que les nuées, dont la chûte les produit, se résolvent en goutes dans leur chûte. Quelquefois les mariniers apperçoivent au-dessus d'eux une nuée, qui paroit d'abord fort petite, parce qu'elle est fort élevée, mais qui semble s'élargir peu à peu, parce qu'elle descend & s'approche, & dont la chûte sur la mer est accompagnée de pluie, d'orage & de tempête.

Enfin, la hauteur, la largeur, la situation des montagnes rétrecit quelquefois le passage des vapeurs & de l'air agité, & cause par-là de l'accélération dans leur mouvement. Ce mouvement devient sensible, & c'est un vent réel. aussi quand les vaisseaux passent le long des côtes de Gênes, où il y a de hautes montagnes, & qu'ils sont vis-à-vis de quelque vallée, dont la direction regarde la mer, on sent un vent considérable, qui vient des terres.

V. Question. *D'où vient la direction, différente, ou la diversité des vents ?* De la situation diverse des principes, ou des endroits d'où part l'impétuosité de l'air, & de ceux qui la réfléchissent. Les corps qui partent d'un endroit, suivent la direction qu'ils ont reçue d'abord, jusqu'à ce que quelque obstacle leur donne une direction nouvelle. Le goulet d'une éolipile regarde-t-il le sud ? Il en sort un vent, qui vient du côté du nord. Ce goulet regarde-t-il le nord ? Il en sort un vent du côté du sud. De même la direction d'un vent qui sort de la terre ou des eaux, répond à la direction de l'issue par laquelle il sort. Il y a en Provence une montagne percée au septentrion & au midi : de ces deux ouvertures opposées sortent deux vents opposés. Suivant le même principe, se fait-il dans l'air quelque raréfaction considérable du côté du midi ? L'air latéral, poussé par la force de l'air raréfié, coule vers le nord où la résistance est moindre, & c'est un vent du midi. La raréfaction se fait-elle du côté du nord ? L'air poussé coule vers le midi, & c'est un vent du nord. Un vent rencontre-t-il des hau-

teurs, des nuages? Il se réfléchit, faisant un angle de réflexion à peu près égal à l'angle d'incidence. De-là un vent de midi devient un vent de nord; un vent de nord devient un vent de midi, &c. Si des vents, partis de divers endroits, viennent à se rencontrer, le plus foible doit céder à la direction du plus fort. Qu'un vent de nord ou de sud, rencontre un vent d'occident ou d'orient, le plus foible pirouette, s'absorbe, & c'est une espece de tourbillon.

On peut maintenant comprendre aisément ce qui regarde le vent d'est, qui régne entre les Tropiques. Ce vent n'est point causé, ce semble, par le mouvement journalier de la terre sur son axe, de l'occident vers l'orient, car on trouve des calmes dans la mer Atlantique, proche de l'équateur, & des vents périodiques d'Ouest sous l'équateur même. D'où vient donc le vent d'est, qui regne entre les Tropiques? A mesure que le soleil avance d'orient en occident, il dilate l'air inférieur. L'air dilaté pousse l'air qui le précéde. L'air épais & grossier, qui suit l'air dilaté, se mêle avec lui rapidement à proportion que le soleil se retire. De-là le vent d'est, qui ramene nos vaisseaux chargés de richesses de l'orient.

On peut comprendre, avec la même facilité, les vents alizés, le vent constant d'occident entre le 13. & le 40. d. de latit. nord, les moussons des Indes, & les vents variables & les ouragans.

1. Les vents alizés, ou les vents de nord-est & de sud-est, qui soufflent entre les Tropiques, dépendent de la différente situation du soleil, qui produit de plus grandes raréfactions sous les tropiques, que sous l'équateur; parce que vers les tropiques, il est plus long-temps sur l'orison.

2. Les vents alizés, réfléchis obliquement par les côtes montagneuses de l'Amérique, font la constance du vent d'occident, qui souffle hors des tropiques.

3. Les moussons des Indes dépendent, comme les vents alizés, de la différente situation du soleil, qui raréfie plus l'air, éleve plus de vapeurs & d'exhalaisons, quand il est plus à plomb sur un pays, & leur donne différentes directions, selon qu'il est différemment situé.

4. Les fermentations irrégulieres produisent les vents variables.

5. L'action de quelque sourerrain, ou de quelque fermentation violente, lance-t-elle obliquement en l'air une grande quantité de vapeurs & d'exhalaisons? Un nuage épais vient-il à tomber obliquement? L'air chargé d'exhalaisons, & de vapeurs, & poussé par une force extraordinaire, se répand, coule rapidement, suivant la direction qu'il à reçue, agite, renverse ce qu'il rencontre, les arbres, les toits, les maisons; & c'est un *Ouragan*. Les TROMPES sont causées, apparemment comme plusieurs ouragans, par les fermentations souterraines. Ces trompes sont des colonnes de fumées, qui sortent de la mer. On voit d'abord l'eau bouillonner; puis une fumée noire s'élance & s'éleve avec un bruit sourd, comme celui d'un torrent. S'il se rencontre un vaisseau, la violence de la colonne obscure brise les voiles, souleve quelquefois le vaisseau même. Le vaisseau soulevé retombe bientôt par son poids & son mouvement accéléré dans sa chûte, l'ensévelit dans les eaux, tandis que la colonne continue de s'élever, en tournant rapidement, & va se perdre dans les nuées. Quand les mariniers apperçoivent le péril, ils tirent quelques coups de canon chargés de barres de fer, afin d'éloigner par l'impulsion de l'air la colonne redoutable, ou de la couper & de la dissiper, en dissipant l'eau qui la compose.

VI. Question. *Pourquoi les vents sont-ils secs ou humides, chauds ou froids, nuisibles ou salutaires? D'où viennent les différentes qualités des vents?* La plûpart viennent des divers corpuscules qu'ils emportent avec eux, selon les lieux où ils naissent, ou qu'ils traversent. Les vents sont-ils peu chargés de vapeurs? Ils sont secs; de-là les vents d'orient, qui traversent beaucoup de terres, peu de mers, sont ordinairement secs. Les vents portent-ils beaucoup de vapeurs? ils sont humides. De-là les vents d'occident, qui traversent beaucoup de mers, sont ordinairement pluvieux. Les vents viennent-ils des pays chauds? Ils sont ordinairement chauds, parce qu'ils apportent des vapeurs, des exhalaisons, ou des particules d'air agitées de ce mouvement, en tout sens, qui fait la chaleur. De-là les vents du midi sont ordinairent chauds. Le froid, en 1709, qui parut être plusieurs jours l'effet d'un vent de sud, pouvoit n'être qu'un reflux d'un vent de nord, qui avoit précédé. Les vents viennent-ils des pays froids? Ils sont d'ordinaire froids; parce qu'ils apportent des particules, qui n'ont qu'un mouvement direct, ou qui portent beaucoup de sels, de nitre, de glaçons, ce qui contribue certainement à rendre les vents froids. En effet, mettez de petits glaçons à l'issue d'un soufflet, il en sort un vent plus froid. De-là le vent du nord est ordinairement froid. Enfin les vents sont nuisibles ou salutaires, selon que les corpuscules dont ils se chargent en divers endroits, sont salutaires ou nuisibles. Voyez l'article ANEMOGRAPHIE.

VENTZA, bourgade d'Albanie. Voyez VONISSA.

VENUS-PYRENEA. Voyez APHRODISIUM-PROMONTORIUM, & PYRENE.

VENUSIA, ville d'Italie, aux confins de la Pouille & de la Lucanie: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la donne aux *Peucentini*, & Pline, *l.* 3, *c.* 11, aux *Dauni*. Ce dernier, & Velleïus Paterculus, *l.* 3, *c.* 14, lui donnent le titre de colonie. Elle étoit dans les terres; & l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Milan à la Colomne. Il la place entre *in Honoratianum* & *Opinum*, à vingt-huit milles du premier de ces lieux, & quinze milles du second. Au lieu de VENUSIA, quelques manuscrits de cet itinéraire portent VENUSIUM; & d'autres VENUTIUM, VENUSIO, VENUSTO, VENUSTÆ, ou VENUSIDA. Horace *l.* 2, *Serm. Sat. I*, 35, dont VENUSIA étoit la patrie laisse en doute si elle étoit dans la Lucanie, ou dans la Pouille:

... Sequor hunc, Lucanus an Appulus, anceps:
Nam Venusinus arat finem sub utrumque Colonus.

On voit par-là, que le nom National étoit VENUSINUS; & Tite-Live, *l.* 22, *c.* 54, l'a pareillement employé. Les Grecs, savoir, Polybe, Strabon & Ptolomée, ne différent point des Latins pour l'ortographe de ce nom: ils écrivent Οὐενουσία. Plutarque cependant dit Βενουσία. Le nom moderne est *Venosa*.

VENXANG, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 0. d. 10'. plus occidentale que Pekin, sous les 36. d. 20'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

VENXUI, ville de la Chine, dans la province de Chansi, au département de Taiven, premiere métropole de la province. Elle est de 5. d. 47'. plus occidentale que Pekin, sous les 38. d. 25'. de latitude septentrional.

VENZONE, petite ville d'Italie, dans le Frioul, au pays de Carnica, près de la montagne appellée *Monte di Vezone*, sur la rive gauche du Tajamento, auprès de son confluent, avec la Fella. * *Magin*, carte du Frioul, Jaillot, de l'Isle.

VEPICUS, Ortelius met une ville de ce nom en Italie, & croit devoir la placer dans le Picenum. Il se fonde sur ce passage de Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 441.

Vepicus, quondam nomen memorabile ab alto
Saturno, statuit genitor, quem carmine Circe
Exutum formæ volitare per æthera jussit;
Et sparsit plumis croceum fugientis honorem.

Mais il est à remarquer que tous les commentateurs conviennent qu'il y a faute dans ce passage de Silius

Italicus. Quelques manuscrits portent *Vepicus*, d'autres *Vopicus*, & d'autres, *ut Picus*. Barthius, *l.* 1. *Adverf. c.* 5, a voulu soutenir qu'il falloit lire *vos Picus?* Mais N. Heinsius est pour *Hoc Picus*; & cette correction a été suivie par Drakenborch; de sorte qu'il n'est aucunement question d'une ville appellée *Vepicus*; mais de Picus qui fut métamorphosé par Circé.

VEPILLUM, ville de l'Afrique propre: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque au nombre des villes, qui étoient au midi de Carthage, entre les fleuves Bagradas & Triton.

VER. Voyez TIL.

1. VERA, ville de Médie. Strabon, *l.* 11, *p.* 523, dit qu'elle étoit bâtie dans un lieu élevé, & fort par sa situation, & qu'Antoine la prit dans son expédition contre les Parthes.

2. VERA: Ortelius, dit colonie d'Italie, dans la Toscane, selon Q. Fabius Pictor, *l.* 2, qui en fait venir les habitans de Verone. Je ne trouve rien de cela dans Fabius Pictor; je vois seulement dans la division de l'Italie, par C. Sempronius, que Vera étoit une famille de la Toscane, qui donna son nom à la ville de Verone.

3. VERA, fleuve de la Gaule, selon Ortelius, qui cite l'auteur de la vie de saint Eliphe, martyr.

4. VERA, ville d'Espagne, au royaume de Grenade, vers les confins du royaume de Murcie, près de la riviere de Guadalmaçar. C'est une ancienne ville, connue autrefois sous le nom de Virgi; d'où vient que le golfe ou parage, qui est à la hauteur de Murcie & de Grenade, portoit le nom de *Virgitanus Sinus*. Isaac Vossius ne convient pas pourtant que VERA soit la *Virgi* des anciens. Voyez VIRGI. * *Délices d'Espagne, p.* 530.

5. VERA, vallée d'Espagne, dans la Navarre. C'est la plus septentrionale de toutes les vallées qui divisent la Navarre. Elle est fertile, elle abonde en bons pâturages, & elle est arrosée par la riviere de Bidassoa. Il s'y trouve quantité d'animaux domestiques & sauvages.

6. VERA, riviere des états du Turc, en Europe. Elle prend sa source vers les confins de la Bulgarie, & court dans la Macédoine du nord au sud, en serpentant. Elle baigne Seres, & se décharge dans le golfe de Salonique, entre la ville de ce nom & l'embouchure du Vardar. Cette riviere, que de l'isle nomme CALICO, & qu'on appelle aussi VERATASER, est prise pour le *Chidorus* des anciens.

1. VERA-CRUX. En 1519, Fernand Cortez, allant à la conquête du Méxique, prit terre à la petite isle de saint Jean d'Ulua, ou Culua, découverte quelque-temps auparavant par Jean de Grijalva, & bâtit à la côte du continent, à trois lieues, vers le nord, une ville, qu'il nomma *villa rica de la Vera-Crux*, parce qu'il arriva le jour du Vendredi Saint; & il y créa un conseil qui lui confirma la charge de capitaine général, laquelle Velasqués lui avoit donnée & ôtée; mais cette ville ne subsista pas long-temps, & on l'a rapprochée de l'isle Saint Jean, qui ferme actuellement son port. Elle est située au sud du golfe du Méxique, environ par les 18. d. & demi de latit. nord, & vers les 277. de longit. Elle n'a jamais été ni belle, ni bien bâtie, & on n'y voit point de noblesse. Elle est de figure un peu allongée d'orient en occident: son circuit a environ une demi-lieue d'Espagne. Elle est située dans une plaine environnée de bois fort épais, où il y a quantité de bêtes sauvages. L'air n'y est pas sain, sur-tout en été, lorsque le vent du nord y regne, ce qui arrive souvent. Le terroir est stérile & sablonneux, & on est obligé d'y faire venir les vivres de fort loin; cependant il n'en est guere dans le monde par où il passe tant de richesses. Elle est l'embarquadaire du México; & on peut même la considérer comme le magasin de tout ce qui sort de la nouvelle Espagne, pour passer en Europe. Les vaisseaux y mouillent entre la ville & l'isle Saint-Jean qu'ils approchent assez pour être amarrés à terre, sous le canon d'un bon fort. * *Le P. de Charlevoix, hist. de Saint Domingue, l.* 5.

Jean Hawkin, amiral Anglois, entra dans ce port au mois de Septembre 1598, & y trouva douze navires d'Espagne, chargés de riches marchandises, qui se préparoient à faire voile. Il ne leur fit aucun tort, demanda seulement des vivres pour son escadre, en payant. Le lendemain, comme il arriva une flotte d'Espagne de treize navires, chargés de riches marchandises, avec le nouveau vice-roi, & dont il pouvoit aisément se rendre maître avant qu'elle fût entrée dans le port, on fit un accord avec lui, & il laissa entrer ces vaisseaux. Mais dans le temps qu'il y pensoit le moins, il fut attaqué par les Espagnols, & ayant perdu dans le combat les meilleurs de ses gens, il sortit du port avec deux vaisseaux seulement. Après avoir été agité par les vents durant quatorze jours, dans le golfe du Méxique, les vivres lui manquerent, & il se vit contraint de mettre à terre cent hommes de son équipage pour en en aller chercher. Ces cent hommes périrent presque tous misérablement, ou par les mains des Sauvages, ou celles des Espagnols, qui les menerent à Panuco, & de-là à México. Un fort petit nombre échapa assez extraordinairement.

En 1683, il n'y avoit à la ville aucune fortification du côté de terre; mais elle étoit commandée par une espece de fort, où il y avoit douze pieces de canon. Ce fort servoit également, & à le tenir en respect, & à le défendre contre les ennemis. Outre cela elle avoit toujours une garnison nombreuse, & pouvoit en peu de temps être secourue de toutes les forces de la nouvelle Espagne. Cependant cette même année douze cens Flibustiers François de Saint Domingue, la surprirent pendant la nuit, la pillerent, emmenerent quantité de prisonniers, avec tous les Noirs & les Mulâtress qui tomberent entre leurs mains, ce qui montoit à quinze cens personnes.

Le port de la Vera-Crux est naturellement fort par quantité de rochers que l'on trouve à l'entrée de part & d'autre, & sur lesquels touchent les vaisseaux qui ne connoissent pas bien l'endroit. Quoique toutes les flottes, ou tous les simples navires qui viennent d'Europe à la nouvelle Espagne, arrivent dans ce port. Cette ville est cependant presque toujours déserte, il n'y reste que des Noirs & des Mulâtres qui sont presque tous mariniers ou facteurs.. On n'y voit des blancs, que lorsque la flotte arrive. A peine est-elle partie, que les personnes, qui ont quelque bien, se retirerent dans les terres, sans doute parce que l'air est mauvais dans la ville, & qu'on y est d'ailleurs fort exposé. En 1742, le 19 Octobre, la mer fut si agitée au port de la Vera-Crux, qu'elle abbatit une partie des murailles de la ville, & mit en danger tous les vaisseaux qui étoient en rade. Le lendemain le rivage se trouva couvert de poissons morts. La même chose fut observée quinze ou vingt lieues nord & & sud. * *Hist. de l'Académie des Sciences, en* 1746.

2. VERA-CRUX, ou la VIEILLE VERA-CRUX, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Tlascala, à 19. d. de latitude septentrionale, à un quart de lieue du golfe du Méxique, à soixante ou soixante-cinq lieues de la ville México, selon le chemin que l'on prend pour y aller, & à cinq lieues du port de S. Jean d'Ullua. Voyez l'article précédent.

VERA DE PLACENCIA, bourgade d'Espagne, dans l'Estremadoure, près de la ville de Placentia. Quelques-uns la prennent pour l'*Ambracia* des anciens. Cette bourgade, qui tire son nom de la ville de Placentia, le donne à un petit quartier de pays de la partie septentrionale de l'Estramadoure. Voyez PLACENTIA.

1. VERA-PAZ, province de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Elle formoit autrefois un diocèse particulier, où il y avoit un évêque; mais aujourd'hui l'évêché est uni à Guatimala. Le nom de Vera-Paz fut donné à cette province, parce que les anciens de ce pays, ayant appris comment les Espagnols avoient conquis Guatimala, & tout le pays des environs, se soumirent, sans la moindre résistance. La province de Vera-Paz est gouvernée par un alcade-major, ou président qu'on envoye d'Espagne, & qui dépend de la chambre de justice,

justice, ou de l'audience royale de Guatimala. Cette province est entiérement méditerranée. Ses bornes sont au nord, le Yucatan; à l'est, las Honduras, & Guatimala, proprement dite; au midi, Soconusco, & au couchant, la province de Chiapa. Sa longueur & sa largeur sont de trente lieues ou environ. Ses habitans, qui, pour la plûpart, ont embrassé la religion chrétienne, sont assemblés dans un petit nombre de bourgades. Le reste du pays est habité par des sauvages infideles; savoir, les Lecandones & les Prochuthéques, peuples cruels, qu'on a peine à dompter. * *Th. Gage*, relation des Indes occidentales, part. 3, c. 5. *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 7, c. 7.

Il y a fort peu de plaines dans cette province : le pays est affreux par ses hautes montagnes, par ses vallées profondes, par ses précipices, & par ses épaisses forêts. Il est coupé de quantité de rivieres & de fontaines. L'air est assez tempéré dans le milieu de la province, quoiqu'il y pleuve presque neuf mois sans cesser. Les extrémités en sont brûlées, & très-sujettes aux moucherons. On y trouve de bons fruits, de bons poissons, & diverses autres choses nécessaires à la vie. Les Espagnols y ont seulement quatorze bourgades, où ils sont mêlés avec les sauvages chrétiens, & dans l'une desquelles les Domicains ont bâti un couvent. Cette derniere s'appelle *Coban :* elle est la résidence de l'alcade-major ; & Thomas Gage lui donne à cause de cela le titre de capitale de la province.

Les naturels du pays différoient anciennement de langage, comme la plûpart des Américains; mais depuis qu'on les a accoutumés d'habiter en société, ils ont tous pris la même langue. Ils sont de moyenne taille, & de mœurs aisées. Leurs principales richesses sont des plumages de divers oiseaux, dont ils composent différens ouvrages. Ils ont appris d'autres arts méchaniques depuis l'arrivée des Espagnols. Il y a dans cette province plus d'hommes que de femmes, qu'on a remarqué n'y vivre pas si longtemps. Elles accouchent presque sans travail, & souvent seules, & sur les chemins: elles se lavent aussi-tôt après, avec leurs enfans, dans quelque riviere. Le terroir, étant trop humide, n'est pas bon pour le froment; mais il porte du mahis deux fois l'année. Les forêts sont toutes remplies de cédres blancs & rouges, & de plusieurs arbres aromatiques. Il y a aussi une agréable variété de fleurs odoriférentes. Les abeilles qui en vivent sont de diverses especes; les unes, sans aiguillon, font leur miel fort clair; d'autres sont avec des aiguillons; d'autres font du miel sauvage, qui trouble le cerveau aux hommes; & toutes font leur miel sous l'écorce, ou au pied des arbres, dans des trous en terre, mais sans faire de rayons. Cette province nourrit des lions, qui dorment tout le jour dans des cavernes, ou au haut des arbres, d'où ils descendent la nuit pour chercher leur nourriture. Ils sont légers, mais timides. Les sauvages les tuent, & mangent leur chair, qui est blanche & assez bonne. Il y a aussi des tigres, mais grands, & fort dangereux. Entre les animaux à quatre pieds qu'on y voit, le plus grand est celui que les Espagnols appellent *Danta*, & les Sauvages *Beori*. Il est semblable à un veau, si ce n'est qu'il a les jambes plus courtes, & les pieds articulés comme l'éléphant. Ceux de devant ont cinq orteils, & ceux de derriere quatre. Il a la tête longue, le front étroit, les yeux petits, le museau pendant, & long d'une palme, les oreilles aiguës, le cou retiré, la queue couverte d'un peu de poil, & la peau extrêmement épaisse. Quand il est irrité, il se dresse, ouvre sa gueule, & montre ses dents, qui sont comme celles d'un pourceau. Il vit d'herbes sauvages, & sa chair n'est pas mauvaise à manger.

Le côté de la province, qui regarde l'orient, est entrecoupé d'un nombre presque infini de ruisseaux & de torrens, qui descendent du haut des montagnes, s'assemblent dans des canaux, font plusieurs rivieres navigables, qui vont se jetter dans un golfe large & long, lequel se termine vers le nord ou le nord-ouest, en la baie de Honduras. On l'appelle *golpho Dolce*, à cause que ses eaux sont douces, quoique limonneuses.

2. VERA-PAZ, ou SANTA MARIA DE LA VERA-PAZ, ancienne ville de l'isle Espagnole, qui fut bâtie en 1504, par le grand commandeur D. Nicolas Ovando, à demi-lieue de la côte occidentale, & assez près du lac Xaragua; mais dans la suite on la rapprocha de la mer, sous le nom de *Santa Maria del Puerto*. Voyez ce nom.

VERADA. Voyez VERALA.

VERAGLASCA, fleuve de Ligurie, aux environs de la ville de Gènes, selon une ancienne inscription, citée par Ortelius.

VERAGRANUS. Voyez BEREGRANT.

VERAGRI, peuples des Alpes, dont le chef-lieu est nommé *Octodurus*, ou *Octodorus*, par César, *l.* 3, *Bel. Gal. c.* 1, d'où Pline, *l.* 3, *c.* 30, donne à tout le peuple, ou du moins à une partie, le nom d'*Octurenses*. Octodurus, qui, selon le sentiment de la plûpart des Géographes, est aujourd'hui *Martigni*, ou *Martignach*, se trouvoit dans la vallée Pennine, qui dans la suite donna son nom aux VERAGRI de César & de Pline; car ils sont appellés VALLENSES dans la notice de la province des Alpes Graïennes & Pennines. Cellarius, *Géogr. Ant. l.* 2, *c.* 3, croit qu'on doit placer les *Veragri* dans la Gaule Narbonnoise, ainsi que les *Seduni* & les *Nantuates :* premierement, parce que César, au commencement du troisiéme Livre de ses commentaires, les joints avec les Allobroges, depuis les confins desquels ils s'étendoient jusqu'aux plus hautes Alpes : secondement, parce que Ptolomée marque tous ces peuples dans l'Italie, quoiqu'ils habitassent au-delà des Alpes Pennines. Si donc, ajoute Cellarius, ils étoient placés entre les Allobroges & les Alpes Pennines, de façon qu'ils pouvoient, en quelque maniere, être regardés comme habitans d'Italie, on ne peut les joindre avec les Helvétiens, & les comprendre dans la Gaule Belgique, mais on doit les laisser dans la Narbonnoise, qui étoit entre l'Italie & la Belgique, du côté des Helvétiens.

VERAGUA, province de l'Amérique septentrionale, & selon toutes les nouvelles cartes de l'Amérique méridionale, à l'orient de celle de Costarica, & au couchant de celle de Panama. Elle est lavée par la mer du nord, & par la mer du sud. Sa longueur de l'est à l'ouest est de cinquante lieues, & sa largeur de vingt-quatre du nord au sud, aux endroits où elle est plus étroite. Le pays est montueux, & en quelque sorte impénétrable, par l'épaisseur extraordinaire de ses bois. Il est riche en mines d'or. Le terroir ne porte ni froment ni orge ; mais il est assez fertile en mahis, & en herbes potageres. Il y a fort peu de pâturages, ce qui fait que le bétail y manque. Christophe Colomb découvrit cette province en 1502, en revenant du cap Gracias à Dios, à l'est de la province de Honduras. Il descendit d'abord dans l'isle de Quiribi, qu'il trouva couverte d'herbes & d'arbres, & ayant passé de-là dans le continent, il vint à Cariari, village situé sur le bord d'une riviere, & fort peuplé de Sauvages, qui, accourant armés d'arcs, de fléches & d'épées de bois, s'efforcerent de chasser les Espagnols, qui les adoucirent par quelques présens, & traiterent avec eux. De-là Colomb, s'avançant toûjours vers l'est, arriva à Carravaro, baie fort poissonneuse, de trois lieues de largeur, & de six de longueur. A son embouchure étoient des isles, dans l'une desquelles étant descendu, il y trouva quelques carcans d'or, que les Sauvages échangerent volontiers pour des sonnettes, & firent entendre qu'il y avoit de l'or en abondance dans la terre ferme. Ces Sauvages alloient nuds, à l'exception des femmes. Colomb étant parti de-là, & ayant visité la contrée d'Aburena, & Catiba, passa à Urira, dont les habitans faisoient si peu de cas de l'or, que les Espagnols racontent que ces Sauvages leur en donnerent quatre-vingt-dix marcs pour trente-six sonnettes. D'Urira, il entra dans Cubiga, où il ne trouva point d'or ; & ayant passé Portobello, le vent, qui se roidit du côté de l'est, l'obligea de prendre son cours vers l'ouest. Il y fut battu neuf jours d'une violente tempête, ce qui fit appeller toute cette côte *costa de los Contrastes*

Enfin au commencement de l'an 1503, il trouva une riviere, appellée par les Sauvages *Yebra*, & il la nomma *Béthléem*. A une lieue de cette riviere il y en avoit un autre, que les Indiens appelloient *Veragua*; & ce nom demeura ensuite à la province. Les Sauvages qui demeuroient sur l'*Yebra*, assuroient qu'il y avoit quantité d'or dans *Veragua*; mais ayant sondé l'embouchure de l'une & de l'autre riviere, Colomb trouva plus à propos d'entrer dans celle de Béthléem, dont le canal étoit profond. * *De Laet*, descr. des Indes occidentales, l. 7, c. 23.

Depuis ce temps les Espagnols ont mené des colonies dans la province de Veragua, où ils ont bâti plusieurs villes. Le gouverneur, & les autres officiers du roi, demeurent dans celle de la Conception. On fond & on rafine l'or dans la ville de Santa Fé; & les officiers du roi y ont leurs commis.

La province de Veragua n'a aucun port remarquable; elle a seulement sur la côte de la mer du nord la baie de Carabayco, ou de saint Jérôme, & plus vers l'orient les rivieres de la Trinidad, de la Conception & de Belen. Sur la côte de la mer du sud, elle a le cap de saint Martin, la pointe de Guerra vers l'est, & le cap de Borica vers l'ouest, Dom Louis Colomb, petit-fils de Christophle Colomb, fut créé duc de Veragua, & cette qualité, avec celle d'Amiral des Indes, & de marquis de la Jamaïque, ont passé, par une sœur de D. Louis, dans une branche de la maison de Bragance, d'où elle vient d'entrer dans celle de Liria Barvich.

VERALA, ville de l'espagne citérieure. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Italie, dans les Espagnes, entre *Calagurris* & *Tritium*, à dix-huit milles de chacun de ces lieux. L'ortographe du nom de cette ville varie beaucoup dans les manuscrits. Les uns lisent VERALA, & les autres portent VARALA, VERAZA, VERADA, VERELÆ, ou VEROLA. Moralès & Surita jugent qu'il faut lire VARIA; que c'est la ville de ce nom dont il est parlé dans Strabon & dans Pline, & qu'on l'appelle encore aujourd'hui VAREA.

VERANOCA, ville de Phénicie, selon la notice des dignités de l'Empire, *Sect.* 23.

1. VERANULA, isle des Indes.

2. VERANULA, ville des Indes, dans l'isle de même nom. Elle est bâtie le long de la plage, sur un rocher haut & escarpé, dont les pointes ressemblent en quelques endroits à des tours. Les maisons y sont hautes, & couvertes en plate-forme, ensorte qu'on peut se promener dessus. Il y a une grande mosquée, où l'on voit trois nefs spacieuses, & un lieu séparé pour la lecture de l'Alcoran. Cette ville est bien peuplée, & le terroir d'alentour est un des plus fertiles en clous de gérofle qui soit dans tout ce pays. Audedans de la ville, dans une situation avantageuse, on voyoit le fort des Hollandois qui étoit rond, bien couvert, & bâti de pierre. Un peu plus loin, il y avoit aussi un autre fort, bâti tout de même de pierre, avec plusieurs ravelins & guérites. Ce dernier étoit au roi de Ternate, qui étoit maître de cette partie de Veranula. * *Hist. de la conquête des Moluques*, *t.* 2. *p.* 179.

VERANUS-AGER, champ du territoire de Rome, sur la voie Tiburtine, selon Platine, *in Xisto II*, qui dit que c'est dans ce champ qu'a été bâtie la Basilique de saint Laurent.

VERBALIS, lieu de l'Afrique, selon saint Augustin, *Epist.* 240, citée par Ortelius.

VERBANUS-LACUS, lac d'Italie, dans la Transpadane. Strabon, *l.* 4, *p.* 209, lui donne quatre cens stades de longueur, & un peu moins de cent cinquante stades de largeur. Il ajoute que le fleuve Ticinus le traverse; & Pline *l.* 2, *c.* 103, dit la même chose. C'en est assez pour faire voir qu'ils entendent parler du lac appellé présentement *Lago-maggiore*, au travers duquel passe le Tesin.

VERBERIE, bourg de France, dans la Picardie, élection de Compiegne, sur le bord de l'Oise, au bas d'une côte, à quatre lieues de Senlis, & à autant de Compiegne, dans le pays de Valois. Ce bourg, auquel quelques-uns donnent le titre de ville, est assez considérable. Il a une église paroissiale, desservie par un religieux de la Trinité. On y voit une fontaine d'eau minérales froides & insipides, & qui participent d'un sel semblable au sel commun. Verberie est connu dans les auteurs latins sous les noms de *Verimbrea villa publica*, *Verimbria*, *Vermeria*, ou *Venrembria*. On y tint un concile, sous le regne de Pepin, l'an 853; on y en tint un autre en 863, & un troisieme en 869. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 3, p. 69.

VERBICÆ, peuples de la Mauritanie Tingitane, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1.

VERBIGENUS-PAGUS. Voyez URBIGENUS-PAGUS.

VERBINUM, ville de la Gaule Belgique, dans le pays de *Veromandui*. L'itinéraire d'Antonin la place sur la route de *Bagacum-Nerviorum* à *Durocortorum Remorum*, entre *Duronum* & *Catusiacum*, à dix milles de la premiere de ces places, & à six milles de la seconde. Dans la table de Peutinger, cette ville est appellée *Vironum*; & Wesseling remarque que de Valois a confondu mal-à-propos *Vironum* avec *Verodunum*, ce qui est contre l'ordre de la route. Le nom moderne de *Verbinum* est *Vervins*.

VERCEIL, ville d'Italie, dans le Piémont, aux confins du Milanez, dans l'endroit où la Sessia reçoit la Cerva, jointe à l'Elva & le vieux canal, vers le 45. degré 12. m. de latitude. Cette ville, capitale d'une province & d'une seigneurie, est épiscopale & fort ancienne. Voyez VERCELLÆ. Sa cathédrale est dédiée à saint Eusebe, évêque de cette même ville, & dont le corps repose en son église, ainsi que celui du bien heureux Amédée, duc de Savoye. Cette église est soutenue de quarante colonnes de marbre, & on y conserve un Evangile de saint Matthieu & de saint Marc, écrit de la main de saint Eusebe, qui vivoit dans le quatrieme siécle. Il est couvert de lames d'argent historiées, & données par Béringer, roi d'Italie, il y a plus de huit cens ans. On voit aussi dans Verceil plusieurs couvens de l'un & de l'autre sexe, & les Jésuites y ont une fort belle maison. Le pavé de sainte Marie Majeure est de mosaique, représentant l'histoire de Judith. L'hôpital est un des plus beaux & des mieux servis d'Italie. L'église de saint André, des chanoines réguliers, a deux beaux clochers. Toutes les rues de Verceil sont belles & larges: il y a une grande place, dont les maisons sont soutenues de portiques. La maison de ville, la fontaine du milieu, & le palais du gouverneur, sont ses plus beaux ornemens. La grande quantité de clochers que l'on apperçoit en y arrivant, la fait paroitre beaucoup; mais elle n'est pas peuplée à proportion de sa grandeur. * Atlas *Rob. de Vaugondy*.

La ville de Verceil est une des places les plus régulieres de l'Italie. Elle a quatorze bastions tous revêtus. Il y en a onze du côté de la terre: ils sont égaux, avec une fausse-braye, qui prend à chaque angle de l'épaule, & couvre les deux flancs & la courtine. Cette fausse-braye est construite d'une façon toute singuliere. La muraille en est mince, soutenue pourtant par des éperons d'espace en espace, & toute vuide. Les connoisseurs y remarquent un défaut de conséquence; c'est que le chemin ou la banquette, qui regne le long de son parapet, n'a que neuf à dix pouces d'épaisseur, & est si étroit, qu'à peine un Soldat y pourroit manier ses armes. Les cavaliers, qu'on a laissés à quelques bastions, étranglent aussi beaucoup le chemin le long des parapets, & dans quelques-uns, il n'y a de l'espace que pour deux soldats de front. On a voulu s'acquerir deux faces par-là, le rasant & le fichant. Le côté des deux rivieres est le plus foible, tant pour la grande prolongation de ses lignes de défense, qu'à cause qu'il n'y a aucuns dehors qui en empêchent l'approche. On trouve aussi un défaut considérable aux deux bastions qui voyent ce côté, dont les flancs sont perdus, & ne voyent point les faces opposées. On remarque encore une chose, qu'on croit qui embarrasseroit la défense qu'on pourroit attendre de la fausse-braye; c'est que commençant à l'angle de l'épaule, par une ligne continuée, qui prolonge la face du bastion; & cette ligne étant composée d'une simple muraille, sans terrasse, nullement à l'épreuve du canon, la batterie, qui ver-

roit la face des deux bastions attaqués, pourroit voir aisément le bout de la ligne attachée à ces deux faces, le ruiner sans beaucoup de peine, & de-là empêcher absolument le secours qu'on pourroit attendre de ces flancs enfilés & ouverts. Ce qu'il y a de fort particulier, & que l'on voit peu ailleurs, c'est que plus de deux milles, autour de la place, on ne sauroit se poster qu'on ne soit vû de cinq bastions à la fois, & autant de demi-lunes. Cette ville fut prise en 1704 par les françois, sous les ordres du duc de Vendôme. * *Mémoires & plans géographiques*, 1698.

Justin attribue la fondation de Verceil à Bellovese, que le roi Ambigate, selon Tite-Live, envoya en Italie, 613. ans avant Jesus-Christ; elle a fleuri sous les Romains, & depuis cette ville a eu différens maitres. Elle a été république, elle a passé ensuite sous la domination des ducs de Milan, & enfin sous celle des ducs de Savoye.

La seigneurie de Verceil, dans laquelle on comprend la principauté de Masseran, & le territoire de Bielle, est au septentrion du duché de Montferrat, & à l'occident.

VERCELLÆ, ville d'Italie, dans la Transpadane: Ptolomée, l. 3, c. 1, la donne aux peuples *Libici*; Pline, l. 3, c. 17, dit qu'elle devoit son origine aux *Salyi*, ou *Saluvii*; Tacite, hist. l. 1, c. 70, la met au nombre des Municipes les mieux fortifiés de la Transpadane. Selon l'Itinéraire d'Antonin, qui la nomme *Vercellis* & *Vergellensium*, elle étoit sur la route de Milan à Vienne, en passant les Alpes Graïennes, entre Novare & Ivrée, à seize milles de la premiere de ces places, & à trente-trois milles de la seconde. Saint Jérôme, epist. 17, écrit aussi *Vercellis*. Il la place dans la Ligurie, au pied des Alpes, & dit qu'elle étoit puissante autrefois, mais que de son temps elle étoit à demi-ruinée, & n'avoit qu'un petit nombre d'Habitans. On voit par les annalles de saint Bertin, que le nom *Vercellis* étoit indéclinable; car on y lit ces mots: *Quibus obviam mittens inter Vercellis & Epredia*. Cette ville conserve encore son ancien nom: on l'appelle présentement Verceil. Voyez VERCEIL.

VERCHERES, seigneurie de l'Amérique septentrionale, au Canada, le long du fleuve de saint Laurent, à quatre lieues au-dessus de la seigneurie de saint Ours, dans le gouvernement de Montreal. Les Iroquois en enleverent vingt-deux habitans, pendant qu'ils travailloient aux terres, en 1692. Le fort qu'on y bâtit est bon, & il y a une redoute qui en est à cinquante pas. Ce fort auroit été pris d'assaut par les Iroquois en 1690, sans la dame du lieu qui en défendit la redoute avec beaucoup de valeur, jusqu'à ce qu'elle fut secourue. En 1692, la demoiselle de Vercheres, sa fille, étant échappée des mains des Iroquois, & s'étant sauvée dans le fort où il n'y avoit que des femmes & un soldat, elle soutint deux jours de siége, avec tant de fermeté, qu'elle obligea les Sauvages de se retirer, après avoir tiré sur eux un coup de canon. Elle n'avoit alors que quatorze ans.

VERDALLE, seigneurie de France, dans le haut Languedoc, recette de Lavaur.

VERDE, ou VERDES, bourgade de France, dans la Beauce, élection de Châteaudun. Ce lieu a pris son nom d'un étang, auprès duquel il est situé. L'étang de Verde a deux lieues de long, & deux cens cinquante pas de large. Aimoind rapporte, que quand on empoisonna le roi Childebert & la reine sa femme, les eaux de cet étang s'échaufferent tellement, qu'elles devinrent bouillantes, & jetterent sur les bords quantité de poissons cuits.

1. VERDEN. Voyez FERDIN.

2. VERDEN, ou WERDEN, ville d'Allemagne. Voyez WERDEN.

1. VERDIER, vicomté de France, dans le Limousin. Il appartient au marquis de même nom, de la famille de Gréen Saint-Marsault.

2. VERDIER, bourg de France, dans le Berry, élection de Bourges. Il y a dans ce lieu une prevôté indivise, entre le chapitre de saint Pierre-le-Puellier de Bourges, & le chapitre de Sancerre.

3. VERDIER, (le) *Viridarium*, bourg de France, dans le haut Languedoc, recette d'Alby.

VERDILLE, bourg de France, dans l'Angoumois, élection de Cognac.

VERDISO, ou VERDUIT, petite ville de la Romanie, sur la mer Noire, entre Sisopoli & Stagnara. On la prend pour l'ancienne *Peronticum*.

VERDON, riviere de France, dans la Provence. Elle prend sa source dans les Alpes, au lac Alloz, sur une montagne, aux confins de la vallée de Barcelonette, passe a Colmar, Castellâne, Greoux & Vinon, & se jette dans la Durance à Pertuis. Il y en a qui veulent que cette riviere ait pris son nom de la verdure de ses eaux.

VERDONNAY, bourgade de France, dans la Bourgogne, recette de Semur. Cette paroisse est située dans les montagnes. Il y a quelques belles plaines. Le hameau de Cêtre, la métairie de Beauregard & celle de l'abbaye du Puits d'Orbe, en dépendent. Cette abbaye est dans l'étendue de la paroisse; mais les Religieuses ont été transferées à Chatillon sur Seine; l'abbesse est collatrice de de la cure de Verdonnay.

1. VERDUN, ville de France, l'un des trois évêchés de Lorraine, sur la Meuse, avec titre de Comté, siége présidial, bailliage, recette & siége de traites-foraines; en latin *Verunum*, *Veronum*, *Virunum*, *Verodunum*, *Verodunensium Civitas*, *Civitas Veredunensium*, *Civitas Verudunensium*, *Civitas Verodonensium*, *Civitas Verdunensium*, *Verodonum*, *Verdunum*, *Veredunum*, *Urbs Vereduna*, *Viridunum* ou *Virdunum*. De Saumaise, dans la quarante-neuvieme de ses lettres imprimées prétend, que Verdun a pris son nom du mot Celtique *Ver*, qui signifie *Gué*, ou *Passage*. Quoi qu'il en soit, cette ville riche & ancienne, est située sur la Meuse, qui la coupe en deux parties. Elle est partagée en ville-haute, ville-basse, & ville-neuve. On y compte neuf paroisses, & environ dix-huit mille habitans. C'est un poste important, soit pour défendre l'entrée du royaume, du côté de la Champagne, soit pour servir de place d'armes au haut de la Meuse: aussi l'a-t-on fortifiée avec soin. Sa muraille flanquée de dix bastions, est défendue d'ailleurs par une bonne citadelle à cinq bastions, & qui fut construite sous les ordres du maréchal de Marillac, pour lors gouverneur de Verdun. Le maréchal de Vauban en a fait une place réguliere. L'ancienne partie ne sert que de retranchement. On y remarque l'église & l'abbaye de S. Vanne, & plusieurs édifices, tant pour le gouverneur & la garnison, que pour les magasins. L'enceinte est composée de cinq bastions, dont trois sont du chevalier de ville, & deux à la Vauban. Elle a une fausse-braye, qui regne presque tout autour, excepté au front, & c'est le maréchal de Vauban qui l'a fait construire. La partie de l'ancienne citadelle compose un retranchement, qui forme deux fronts de fortifications, qui ont un bastion & 2 demi-bastions. Ce retranchement a été réparé par le maréchal de Vauban, & est couvert d'un fossé sec. Le côté de cette citadelle, qui donne sur la riviere, est une grande ligne, au milieu de laquelle est un bastion plat. Le front est couvert par un grand quai formé, & une tour ronde à l'antique. Les dehors consistent en cinq demi-lunes, qui sont dans le fossé, qui est accompagné d'un chemin couvert, de places d'armes & de glacis.

Verdun, avec le Verdunois, est enclavé dans les terres qui dépendent du Barrois, dont quelques-unes ont été cédées à la France. Ce pays, qui s'étend le long de la Meuse, est fort peuplé & rempli de gros bourgs & villages. César, dans ses commentaires, n'a fait aucune mention des Verdunois; mais il y avoit de son temps plusieurs autres peuples dans les Gaules, dont il ne dit rien. Les géographes, Strabon, & Ptolomée, ont aussi obmis les Verdunois. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 209.

L'Itinéraire d'Antonin place *Virodunum* sur une route militaire. La table de Putinger la marque sous le nom de *Vironum*. Il y en a qui ont voulu trouver *Verunum* ou *Virunum*, dans Pline; mais au dix-septieme chapitre du quatrieme livre, où il nomme les peuples de la Gaule Belgique, on voit seulement

Treviri & *Leuci*, mais nullement *Verini* ou *Virunum*, que Pline place au troisieme livre, entre les villes de la province Norique, dans l'Illyrie occidentale.

On voit, dans les actes d'un concile tenu à cologne en 346, la souscription de Saintin, évêque de la ville des Claves, *urbis Clavorum*, elle fut presque détruite par Attila. Verdun a toûjoujours reconnu Tréves pour sa métropole; ainsi elle a été dans la premiere Belgique. Elle a aussi fait toûjours partie du royaume d'Austrasie, tant sous les Mérovingiens, que sous le Carlovingiens. Le dernier roi de cette race, qui a regné en Germanie, & dans le royaume de Lorraine, a été le jeune Louis, fils d'Arnoul.

Charles *le Simple*, roi de la France occidentale, lui succéda au royaume de Lorraine, & après sa déposition & sa prison, son successeur Raoul jouit d'une partie de ce royaume, & il tint Metz, Toul & Verdun, & d'autres villes, qui reconnurent Louis d'Outremer, après Raoul; mais elles furent conquises, avec le reste du royaume de Lorraine, par Othon I. Ce Prince & ses successeurs établirent des comtes à Verdun, qui relevoient des empereurs, & eurent souvent la guerre avec Lothaire, roi de France, fils de Louis d'Outremer, qui fit prisonnier Godefroi, comte de Verdun, l'an 984, & obligea la ville à se rendre; mais il la rendit l'an 985, & remit en liberté le comte Godefroi.

Fréderic, fils de Godefroi, lui succéda au comté de Verdun, qu'il donna aussi-tôt à l'évêque Haimon, & à son église de Verdun; ce qui fut confirmé par Othon II, qui investit, par autorité impériale, l'évêque & son église à perpétuité, du comté & marquisat de Verdun, selon la chronique de Laurent de Liége. Néanmoins les ducs de Lorraine, de la maison d'Ardenne, Godefroi, Gothelon, Godefroi *le Barbu*, & Godefroi *le Bossu*, ne voulurent point consentir à cette donation, & se rendirent maitres par force de Verdun, ce qui excita de grandes guerres jusqu'au temps de Godefroi de Bouillon, héritier de la maison d'Ardenne, à cause de sa mere Ide, femme d'Eustache, comte de Boulogne.

Le duc Godefroi, qui avoit pris de force Verdun, le donna à son frere Baudouin, qui l'accompagna à la Terre Sainte, & lui succéda au royaume de Jérusalem.

Baudouin, avant que de partir de son pays, vendit à l'évêque Richer, & à son église, Verdun. Ce Prélat donna à Thierry, comte de Monçon & de Bar, l'administration du comté de Verdun, pour le tenir sous l'autorité de l'évêque, seigneur dominant, ensorte que Thierri n'étoit que vicomte; mais Thierri abusa de son pouvoir, comme fit son fils & successeur Thibaud, avec son fils Hugues; ce qui obligea l'évêque de Verdun à aliéner ou engager Stenai au comte de Luxembourg, nommé Guillaume.

Après des guerres cruelles & de grands ravages, enfin le comte Renaud céda Verdun à l'évêque Alberon de Chisni, & à son église de Verdun, & l'évêque donna au comte, Clermont en Argone, avec les fiefs de Hans & de Vienne, pour lesquels les comtes & les ducs de Bar ont été long-temps vassaux de l'église de Verdun. Cet échange se fit l'an 1131, comme on voit dans la chronique d'Alberic; & trois ans après la paix perpétuelle, entre l'évêque & le comte, fut faite par l'entremise d'Etienne de Bar, évêque de Metz.

Alberon de Chisni ayant quitté l'évêché de Verdun, Albert, son successeur, obtint l'an 1156 de l'empereur Frédereric *Barberousse*, la confirmation du comté & marquisat de Verdun. L'empereur Fréderic ordonna par ses Lettres, qu'à l'avenir le comte ne seroit point héréditaire, mais un simple officier.

L'évêque Alberon de Chisni ayant retiré le comté de Verdun des mains du comte de Bar, fit administrer la charge de vicomte, par quatre citoyens de la ville, qui devoient être changés tous les ans; mais quelques-temps après les principaux citoyens s'étant plaints de la mauvaise administration de la justice, l'évêque Raoul permit aux citoyens, moyennant 2000 livres, d'élire leurs officiers.

L'évêque Louis d'Apremont retira le vicomté des mains des habitans; mais il ne le garda guere, & l'engagea de nouveau pour 2000. francs Barrois; & les citoyens s'obligerent à employer le revenu à la réparation des murailles. La communauté des habitans jouit ensuite paisiblement de la justice & des droits de la vicomté, les évêques se contentant de recevoir leur serment tous les ans le jour de la saint Jean.

Le prince Louis de Lorraine, quatrieme fils du duc René, & frere du duc Antoine, poursuivit l'an 1520. le dégagement du vicomté, & des droits qui y étoient annexés; mais il quitta son évêché de Verdun, & renonça à l'état ecclésiastique l'an 1522.

Les habitans se mirent sous la protection du roi Henri II. l'an 1552, & le pouvoir des évêques diminua encore. François de Lorraine, fils du comte de Chaligni, & neveu du duc de Mercœur, voulut maintenir son autorité, lorsque le maréchal de Marillac fit batir à Verdun une citadelle, par l'ordre de Louis XIII; il fit afficher une excommunication le 3 de Janvier 1627, contre tous ceux qui travailloient à cette citadelle; mais elle fut déclarée abusive par le président royal de Metz.

L'évêque se plaignit de ce procédé à l'empereur, attendu qu'il étoit prince & vassal de l'empire. Il se retira ensuite en Allemagne, & on lui confisqua le temporel de l'évêché de Verdun, & ses autres bénéfices; mais par la paix de Munster, il fut rétabli dans la possession paisible de son évêché, dont il fit serment de fidélité à Louis XIV.

Clément IX. donna un indult perpétuel, l'an 1669, aux rois de France, pour nommer à l'évêché de Verdun, & aux bénéfices consistoriaux, qui étoient sous la domination du roi en cette année.

Le comté de VERDUNOIS est composé de plusieurs prevôtés, où il n'y a aucune ville, mais des bourgs & des villages. Le Marquisat de Hatton Chastel, qui appartenoit aux évêques de Verdun, a été acquis par les ducs de Lorraine.

ils ont eu aussi la seigneur de Sampigni, sur la Meuse, qui appartenoit à l'église de Verdun, audessus de Saint-Mihiel; & les évêques ont aussi perdu le droit féodal sur le comté de Clermont, Vienne, & Varenne, auquel droit ils ont renoncé.

Avant que la ville de Verdun passât sous la puissance de la France, la forme de son gouvernement & de ses dépendances, étoit presque la même que celle de Metz & du pays Messin, si ce n'est que le peuple y étoit moins puissant, & que l'évêque & le chapitre y avoient conservé plus d'autorité. Ce petit pays avoit encore entretenu plus de liaison avec la France qu'avec l'Allemagne; & on voit même des marques de la protection qu'il recevoit de cette couronne, par les redevances & les droits de sauve-garde, qu'il payoit au domaine de Vitry.

L'évêché de Verdun est sous la métropole de Tréves dès l'an 410, & vaut environ cinquante mille livres de rente; savoir quarante mille livres de son domaine temporel, & neuf à dix mille livres de la manse abbatiale de saint Vanne, qui a été unie à cet évêché. L'évêque prend les titres de comte de Verdun & de prince du saint Empire. Le diocèse de cet évêché est divisé en neuf doyennés, & renferme trois cens cinquante paroisses, dont il y en a neuf dans la ville de Verdun, cent six, dans le pays appellé l'Evêché, & les autres dans la Lorraine ou le Barrois. L'église cathédrale porte le nom de Notre-Dame, & son chapitre, est composé de sept dignités, & de quarante-deux prébendes. Le revenu de ces dernieres est, année commune, de mille deux cens livres; mais dans le temps de la cherté du bled, elles rapportent plus de trois mille livres chacune. Le chapitre choisit tous les ans à la saint Jean trois Présidens, un célerier & cinq prevôts pour régir les biens de cette église.

L'église collégiale de la Magdeleine est composée d'un grand-prevôt, d'un grand-doyen, d'un grand-chantre, & de vingt prébendes de quatre à cinq cens livres de revenu chacune. Les chapitres de Hatton-Châtel & d'Aspremont, sont aussi dans ce diocèse. L'abbaye de saint Vanne est de l'ordre de saint Benoit. On ignore le temps de sa fondation: on sait seulement que saint Maldeve en étoit abbé en 750,

& que pour lors elle portoit le nom de saint Pierre. Elle prit ensuite le nom de saint Vanne, qui fut fait évêque de Verdun vers l'an 498. L'abbaye de saint Vanne étoit autrefois située dans un des fauxbourgs de Verdun; mais aujourd'hui elle est au milieu de six bastions de la citadelle. C'est dans ce monastere que la derniere réforme de l'ordre de S. Benoit a été conçue, & d'abord introduite par Dom Didier de la Cour, religieux & prieur de cette même abbaye, qui devint peu de temps après le chef-lieu d'une nouvelle congrégation, appellée de saint Vanne & de saint Hydulphe, parce qu'elle commença par l'union du monastere de saint Vanne, & de celui de Moyen-Moustier, en Vosge, dédié à saint Hydulphe. La manse abbatiale de saint Vanne fut unie à l'évêché de Verdun en 1572, & les religieux jouissent d'environ neuf à dix mille livres de revenu. Saint Agry ou Ayric, autre abbaye de l'ordre de saint Benoit, est située dans la ville de Verdun. Elle fut fondée vers l'an 1037, par Rembert, évêque de Verdun, & l'empereur Henry III. confirma la donation que ce prélat avoit faite en 1089. Elle est en regle. L'abbé, & cinq ou six religieux, dont la communauté est composée, jouissent de cinq ou six mille livres de rente. saint Maur de Verdun, est une abbaye de filles, fondée par l'évêque Haimo. Elle embrassa la réforme de saint Vanne en 1609. Cette abbaye est aujourd'hui composée de quarante religieuses, & bien bâtie. L'abbaye de saint Nicolas des Prez de Verdun, est de l'ordre de saint Augustin, & de la réforme du pere Matincour. Elle ne jouit que de cinq ou six mille livres de revenu, tant pour l'abbé commandataire, que pour les religieux. L'abbaye de saint Paul de Verdun étoit autrefois de l'ordre de saint Benoit; mais depuis 1136, elle est de l'ordre de Prémontré, ces religieux y ayant été établis cette année par Adalberon. Le revenu de l'abbé est de neuf à dix mille livres; & celui des religieux d'autant. Le college de cette ville étoit dirigé par les Jésuites. Ils ont environ huit mille livres de revenu.

Le gouverneur du Metz commande aussi à Verdun, où il y a pourtant un gouverneur particulier, qui est aussi gouverneur de la citadelle, & jouit de dix mille livres d'appointemens. Le maréchal de Marillac étoit revêtu de ce gouvernement, & les exactions qu'on prétendit qu'il avoit faites pour la construction de la citadelle, servirent de prétexte à la jalousie du cardinal de Richelieu qui le fit périr. Cette ville a aussi un lieutenant de roi, qui a trois milles six cens livres; un major qui a douze cens livres, un ayde-major, qui en a trois cens soixante, & un capitaine des portes. La citadelle de Verdun a son état major séparé: il est composé d'un lieutenant de roi, avec trois mille six cens livres d'appointemens, d'un major & d'un ayde-major, qui ont des appointemens pareils à ceux des officiers majors de la ville.

2. VERDUN, ville de France, dans la Bourgogne, au confinent du Doux & de la Sône, à trois lieues de Châlon, de Beaune & de Seurre, en latin *Viridunum Castrum*, *Viridunus*, *Viredunum Castellum*. Elle a pris son nom, selon de Saumaise, des mots Celtiques *Ver* & *dunum*, dont le premier signifie *gué* ou *passage*. Cette petite ville, qui est honorée du titre de comté, & d'une mairie, a 450 pas communs de longueur, sur cent soixante& dix de largeur. Le fauxbourg de S. Jean est grand, plus beau & plus fréquenté que la ville, à cause de l'abord. Il n'y a à Verdun qu'une paroisse, pour la ville & pour le fauxbourg. Sa justice appartient au seigneur qui nomme & institue les officiers. Les appellations se relevent au bailliage & siége présidial de Châlons. Il se fait à Verdun un commerce considérable; & tous les ans le vingt-neuf octobre, on y tient une foire qui dure quinze jours, & où il vient des marchands de tous côtés. Cette petite ville députe aux états de la province alternativement avec les villes de la Bresse Châlonoise. Tous ses environs sont fort bas, ce qui a obligé de faire des digues pour arrêter les inondations. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 3, p. 489.

3. VERDUN, ville de France, dans la Gascogne Toulousaine, sur la Garonne, à cinq lieues au-dessous de Toulouse, Election de Riviere-Verdun. Cette petite Ville a une Seigneurie & un Ressort; auquel elle donne le nom. Elle étoit considérable du temps des Albigeois, & on la qualifioit alors du titre de *nobile Castrum*.

4. VERDUN, (le pays de) autrement nommé RIVIERE DE VERDUN. C'est un Canton de la Basse-Gasgogne, situé entre la Garonne & l'Armagnac. Il prend son nom de la ville de Verdun, qui est le siége de sa justice. Il y a encore celle de Grenade, où est le siége de son élection ou recette. On appelle ce pays Riviere de Verdun, parce qu'il est situé & compris entre les trois rivieres de Garonne, de Save, & de Gimone. Ce pays appartenoit aux comtes de Toulouse & dépend encore de la maréchaussée de Toulouse. Il avoit autrefois ses souverains particuliers.

VERDUNOIS, pays, ou petite province de France, dans la Lorraine. Il touche à la Champagne, du côté de l'Occident, & se trouve enclavé de tous les autres côtés dans la Lorraine. Il s'étend le long de la Meuse. Il est fort peuplé & rempli de gros bourgs & villages; mais il n'a point d'autres villes que Verdun sa capitale, qui lui donne son nom. Ce pays relevoit autrefois de l'empire d'Allemagne; mais depuis que Verdun s'est mise sous la protection de la France en 1152, les environs ont suivi son sort. Le tout a été cedé à la France, par la paix de Munster. Voyez VERDUN, n. 1. Cette province fait partie du gouvernement militaire de la province de Metz & Verdun.

VERE. Voyez WERE.

VEREA, siége archiépiscopal d'Asie. La notice du patriarchat d'Antioche, publiée par Schelstrate, le met au nombre des archevêchés indépendans.

VEREBAGAN, lieu de la Bulgarie, selon l'histoire Miscellanée, l. 22.

VEREGABORI. L'histoire Miscellanée, l. 19, porte que des peuples de ce nom habitoient autrefois au voisinage de la Sarmatie Européenne.

VEREGRANI. Voyez BEREGRANI.

VEREI, ville de la Pannonie. L'Itinéraire d'Antonin la marque, entre *Marin anæ* & *Mursa Civitas*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à vingt-six milles du second. Au lieu de *Verei*, quelques manuscrits portent *Verici* & *Borevi*. C'est le lieu nommé *Berebis*, dans la table de Peutinger, & il y a apparence que c'est aussi le même lieu que Ptolomée appelle *Berbis*.

VERELA. Voyez VERALA.

VERENSIS. Siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. La notice d'Afrique fait mention de *Extricosus episcopus Verensis*, & *quod vult Deus* assista, l'an 419 au concile de Carthage. * Hardouin. collect. conc. t. 2, p. 870, t. 1, p. 1251.

VERENTUM. Voyez VARENTANUM.

VERESIS, fleuve d'Italie, dans le Latium: Strabon, l. 5, p. 239, dit qu'il couloit aux environs de Preneste.

VERET, Château de France, dans la Touraine; sur le Cher. Ce château peut passer pour beau, tant par sa situation, que par la commodité de ses appartemens, & par la propreté de ses meubles. Les quatre angles du bâtiment sont occupés par autant de tours rondes à l'antique. Les dedans sont commodes & logeables. La cour est carrée, spacieuse & belle. Sur la porte est la figure équestre à demi-bosse du roi François I. La Sale du billard à droite est très-belle, & superbement meublée, ornée d'un côté d'un balcon, dont les vues sont charmantes, & donnent sur la riviere. A gauche est la cuisine, parfaitement bien construite & voûtée d'un grand goût. Ce qu'on appelle *la salle des Saints*, est un endroit propre & passablement beau, où l'on a représenté en peinture tous les saints guerriers, illustres dans l'histoire. Ces morceaux ne sont pas d'une trop belle exécution; mais ils marquent du moins le goût saint & pieux du feu duc de Mazarin, à qui cette maison appartenoit. Le salon, qui est en haut, est parfait dans ses proportions. Les peintures du plafond avoient été commencées par Jouvenet; mais elles n'ont pas été finies: ce qui en est fait est d'une grande beauté; cette belle

peinture représente le ciel, & une cour céleste. Les pans du mur sont peints de figures en grand de tous les rois de l'Europe chrétienne, & d'un assez mauvais goût. Les appartemens à droite & à gauche sont beaux & logeables. Le parterre est orné de plusieurs figures de divers papes mal exécutées; & S. Pierre est placé sur un piédestal, au milieu de ce parterre. Ce goût de statues est tout-à-fait singulier; & répond à la sainteté du Seigneur de la maison. Le parc est sur une éminence. Il est grand, & peut avoir une bonne demi-lieue de tour. Il est bien percé: les allées & les étoiles en sont entendues & bien disposées; & on a pratiqué d'espace en espace des impériales ou berceaux, qui font un agréable effet. Ce château a été bâti par Jean de la Barre, comte d'Estampes, premier gentilhomme de la chambre du roi, & prévôt de Paris. La paroisse ne contient que deux cens quarante-neuf feux. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 53.

VERETINUS. Voyez VARNUS.

VERETUM, ville d'Italie, dans la Messapie ou Calabre. Strabon, l. 6, p. 281, qui la place aux confins des *Salentini*, dit qu'on la nommoit auparavant Baris. Je crois, dit Xylander, que c'est la ville *Varia Apulæ* de Pline, l. 3, c. 11. Il ne faut pas confondre cette ville avec *Barium*. On la nomme aujourd'hui *Santa Maria de Vereto*. Elle étoit à quelque distance de la côte; ce qui fait que Ptolomée, qui écrit Οὐῆρετον la place dans les terres.

VERFEIL, *Viride Folium*, petite ville de France, dans le haut Languedoc, à quatre lieues au levant de Toulouse, dans lequel diocèse elle est comprise avec titre d'archiprêtre.

VERGÆ, ville d'Italie: Tite-Live, l. 20, c. 19, la met chez les Brutiens. Gabriel Barri & Holsten, conjecturent que c'est aujourd'hui *Rogiano*.

VERGAMUM, ou BERGOMUM, noms latins de la ville de Bergame. Voyez BERGAME.

VERGARA, petite ville d'Espagne, dans le *Guipuscoa*, au bord de la *Deva*, entre *Placentia* & *Mondragon*. Elle est célèbre par le commerce qui s'y fait du fer, & des armes qu'on y fabrique: ce qui fait qu'on l'a appellée *la boutique de Mars*. Il y a un college de Jésuites. * *Délices d'Espagne*, p. 88.

VERGATUR, ou VERGOTUR, petite ville de la Tartarie Moscovite, à soixante lieues de Kioumenie, & à soixante & dix de Solikanska, sur les bords de la riviere de Toira, qui se jette au-dessous, dans celle de Tolbo. On permet aux Tartares de loger dans cette ville, quoique ce soit un lieu où l'on relégue les Moscovites qu'on punit par l'exil, & qu'on destine à cultiver la terre des environs. Sanson dans ses cartes place cette ville à 50 lieues de Tumen, du côté de l'Occident. Witsen la met au couchant fort méridional, entre des montagnes qu'il nomme les montagnes de Vergoture, ou de Semino Poyas, & qu'il prend pour les monts Riphées des anciens.

VERGAVILLE, *Vargavilla*. Abbaye de filles en France, au diocèse de Metz, sur la riviere de Seille, proche la ville de Dieuze. Elle est de l'ordre de S. Benoit, & fut fondée l'an 966, par Sigeric, comte de Salins, & sa femme Berthe. Elle vaut à l'abbesse 6000 livres.

VERGELLUS, torrent ou fleuve d'Italie, dans la Pouille, au voisinage du lieu, où se donna la bataille de Cannes. Ce torent est fameux dans l'histoire à cause du pont qu'Annibal y fit avec les corps des Romains, pour faire passer son armée. Valere Maxime, l. 9, c. 2 & Florus, l. 2, c. 6, rapportent cette circonstance. Silius Italicus, l. 8, v. 670, a parlé de ce pont, & en même-temps du fleuve Aufidus; non qu'il veuille dire, comme Cluvier semble l'interpréter, que ce pont fut fait sur l'Aufidus, ce que sa grandeur n'auroit pas permis; mais parce qu'on y jetta aussi divers cadavres Romains.

.... Pons ecce cadentum
Corporibus struitur; tacitusque cadavera fundit
Aufidus.

Au lieu de *in flumine Vergello*, quelques exemplaires de Valere-Maxime lisent *Gello*, d'autres *Gallo*, *Sigello*, ou *Cerbalo*; mais Florus écrivant *Vergello* semble décider pour cette ortographe.

VERGEMINUM, petite ville de la Gaule Cispadane, sur le bord du Ticinus, selon Gaud. Merula, cité par Ortelius. Cette ville, qu'Hermolaüs Barbarus appelle *Viglebanum*, n'est pas éloignée de Milan; selon Sigonius. *Vergeminum* & *Viglebanum*, sont deux noms modernes: l'un fabriqué pour signifier la beauté du lieu, & l'autre pour désigner sa stérilité. On nomme présentement cette ville *Vigevano*. Voyez ce mot.

VERGENTUM, ville de l'Espagne Bétique: Pline, l. 3, c. 1, dit qu'elle étoit surnommé *Julii-Genius*, sans doute parce que les habitans la mirent sous la protection du génie de Jules César. Il y a des exemplaires, qui au lieu de *Julii-Genius*, lisent *Julii-Genitor*; c'est une faute, selon le pere Hardouin, qui ajoute que Vergentum est aujourd'hui *Gelves* ou *Guelva* dans l'Andalousie, entre la Guadiana & le Guadalquivir, vers l'embouchure d'une petite riviere, qui se jette dans l'Océan. Gelves est un village de l'Andalousie, sur le Guadalquivir, au-dessous de Seville, selon de l'Isle. Sanson le met à l'embouchure Detio-Tinto, & en fait un bourg. Baudrand est du premier sentiment.

1. VERGER, ou NOTRE DAME DU VERGIER, *Virgultum*, *Viridarium*. Abbaye de France, dans l'Artois, entre Douay & Cambray, près de l'Escaut, & de la seigneurie d'Oisy, au diocèse de Cambray. C'est une abbaye de filles de l'Ordre de Citeaux, fondée en 1227, par Guy-Hugues, seigneur d'Oisy & de Coucy. Les diocèses de Cambray & d'Arras se disputent la jurisdiction spirituelle sur cette abbaye.

2. VERGER, (le) château de France, en Anjou. C'est un château des plus réguliers, qui a servi de demeure ordinaire aux princes de Guemené, de la maison de Rohan. Il consiste en deux grandes cours carrées, qui sont formées par six corps de logis. Les angles sont coupés par autant de tours rondes à l'antique. Tout est entouré d'un fossé fort haut, revêtu de brique, sur lequel est un pont qui donne l'entrée du château. La face, de ce côté-là, est fermée par un mur à crénaux. La porte est accompagnée de deux tours, sur lesquelles il y a une terrasse. Des deux côtés du château, sont les parterres fermés par sept pavillons, joints par un mur couvert de charmilles. * *Piganiol*, descr. de la France, t. 7, p. 107.

VERGILIA, Οὐεργιλία. ville de l'Espagne Tarragonnoise: elle étoit dans les terres, selon Ptolomée, l. 2, c. 6, qui la donne aux Bastitains.

VERGINIUS OCEANUS, Οὐεργιόνιος. Ptolomée donne ce nom à la partie de l'océan, qui baigne la côte méridionale de l'Irlande, & les provinces de l'ouest de l'Angleterre. Il ne s'étend point entre la côte orientale de l'Irlande, & la côte occidentale de la Grande-Bretagne. Ce détroit, selon Ptolomée, est l'océan Hibernique, ou la mer d'Irlande. Cependant presque tous les géographes modernes, font deux synonymes de l'océan Verginien, & de la mer d'Irlande. Cette mer, de tout tems, a passé pour être fort orageuse, & cette réputation n'est pas absolument sans fondement; car la mer d'Irlande sent deux marées opposées, dont l'une vient du sud, & l'autre du nord; & elles se rencontrent à la hauteur de la baie de Carlingford. Ces deux marées contraires, se choquant avec violence, doivent émouvoir considérablement la mer, & empêcher qu'elle ne soit tranquille dans le temps que le choc se fait; & lorsqu'on navige d'un bout du détroit à l'autre, si, dans la premiere partie, on a eu une marée favorable, on en rencontre enfin une autre qui est opposée, & qui doit tout au moins retarder le cours du vaisseau. Cependant il est certain que cette mer n'est ni si orageuse, ni, par conséquent, aussi périlleuse qu'on voudroit le persuader. On n'y remarque point de tempêtes, qu'on ne sente en même-temps les vents qui les causent; & il ne s'y fait pas plus de naufrages qu'ailleurs. C'est l'ordinaire, par tout pays, que durant l'hiver, la mer soit dangereuse près des côtes, parce qu'on y est exposé à de grands coups de

vent d'autant plus fâcheux, que les nuits sont longues & obscures. Ainsi cela n'est pas particulier à la mer d'Irlande. Le fond de cette mer n'est que sable partout, excepté dans quelques endroits où il est limoneux, & dans la baie de Wicklo, où tout est rocher. La marée se fait sentir le long des terres, au sud & au nord; mais du côté de l'orient, près des terres, elle se fait sentir de l'ouest à l'est, & le reflux descend de l'est à l'ouest. La mer d'Irlande, selon Ortelius, qui cite H. Lhuydus, est appellée *Mor-Weridh*, dans la langue Bretonne, *canal de Saint George*, par les Anglois. Cependant de l'Isle ne donne le nom de *canal de Saint George*, qu'au golfe qui forme l'embouchure de la Saverne. * *Délices de la Gr. B.* p. 1483.

VERGISTANI. Voyez VERGIUM.

VERGIUM CASTRUM, lieu fortifié en Espagne, selon Tite-Live, l. 34, c. 21, qui dit que c'étoit une retraite de brigands. Ce pourroit être le *Bergidum* de Ptolomée. Voyez BERGIDUM & BERGISTANI. Baudrand croit que c'est VIERCO.

VERGNE, (La) bourg de France dans la Saintonge, élection de Saint Jean d'Angely.

VERGOANUM, petite ville de l'isle de Lerins, l'une des Stœchades. Pline, l. 3, c. 5, fait entendre que de son temps, on voyoit seulement des traces de cette ville dans l'isle, *Lerina*, dit-il, *adversum Antipolom, in qua Vergoani oppidi memoria*.

VERGONES Voyez VETTONES.

VERGONNE, bourg de France dans l'Anjou, élection d'Angers.

VERGONS, bourgade de France, dans la Provence, viguerie & recette de Castellane. La ressemblance des noms fait croire à Bouche, que c'est l'endroit où étoit l'ancien peuple *Vergunni*, dont il est parlé dans l'Inscription du trophée des Alpes.

VERGUELLIERE, vallée de France dans le comté de Foix. Elle est traversée par la riviere du Larget, & renommée par les fromages qu'on y fait.

VERGUNNI, peuple des Alpes, du nombre de ceux qui furent subjugués par Auguste. Ils sont nommez dans l'Inscription, qui fut mise sur le trophée des Alpes, & que Pline, l. 3, c. 20, nous a conservée. On trouve des traces du nom de ce peuple, dans *Vergons*, au diocèse de Senez.

VERGY, lieu de France, dans la Bourgogne, au Bailliage de Nuits. C'est le chef-lieu d'une châtellenie. Il a donné autrefois le nom à une maison illustre, qu'on appelloit *les nobles de Vergy*. Ils ont été comtes de Dijon, de Châlons & de Beaune. On voit dans l'histoire des ducs de Bourgogne, qu'ils ont été souvent en guerre avec les Seigneurs de Vergi. Cette querelle fut terminée l'an 1197, par le duc Eudes III, qui épousa Alix, fille du seigneur de Vergi. Henri IV, fit raser une forteresse, qui s'étoit conservée dans ce lieu.

1. VERIA, petite ville d'Espagne, au royaume de Grenade, aux environs de Motril. On l'appelloit autrefois *Baria*, & quelques-uns la nomment encore aujourd'hui *Beria*. Elle a été célebre parce qu'elle faisoit anciennement la séparation, entre la Bétique & la Tarragonnoise. * *Délices d'Espagne*, p. 529.

2. VERIA, contrée des états du Turc, en Europe, dans la Macédoine, au nord de la Janna. Elle s'étend d'orient en occident, depuis le golfe de Salonique, jusqu'aux confins de l'Albanie, & prend son nom de sa capitale, appellée *Cara-Veria*.* Atl. *R. de Vaugondy*.

3. VERIA, ville de la Macédoine, dans le Comenolitari, & la même que l'Isle appelle Cara-Veria, & les Turcs, Boor. Elle a un métropolitain grec, & est peu considérable. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Berrhœ*. Voyez ce mot, n°. 3.

VERINE, village de l'Amérique méridionale, dans la province de Venezuela, au voisinage de la ville de Caracos. Les Espagnols ont une plantation dans ce village, fameux pour son tabac, qui passe pour le meilleur du monde. * *Dampier*, voyage autour du monde, t. 1, p. 85.

VERINES, bourg de France dans le pays d'Aunis, élection de la Rochelle.

VERINOPOLEOS, ville épiscopale de la Galatie, selon des notices greques. *Sisinnius*, son évêque, souscrivit au concile de Constantinople, tenu l'an 870. * *Harduin. collect. conc.* t. 5, p. 926.

VERJON, bourg & baronnie de France, dans la Bresse, recette de Bourg.

VERISA, ville de l'Arménie, selon le sixieme concile de Constantinople, tenu sous Constantin le grand, & cité par Ortelius, qui croit que cette ville étoit dans la petite Arménie. L'Itinéraire d'Antonin semble la mettre dans la Cappadoce, que Ptolomée renferme dans la petite Arménie. Elle se trouve sur la route de Tavia à Sebastia, en passant par Sebastopolis, entre cette derniere ville & Phiarasis, à vingt-quatre milles de la premiere, & à douze milles de la seconde. Au lieu de *Verisa*, quelques manuscrits lisent *Virisa*. Cette ville se trouve aussi appellée *Berissa*. Dans la premiere conférence du second concile, de Constantinople, Thomas est qualifié *Berissæ episcopus*.

VERLANGA, ou BERLANGA, petite ville d'Espagne, dans la Castille vieille, près de la rive droite du Duero, au-dessous d'Almazan. Verlanga est le chef-lieu d'un marquisat, auquel elle donne son nom. * *Délices d'Espagne*, p. 188.

VERLIA, bourg des états du Turc, en Asie, dans l'Anatolie, sur la côte de la mer de Marmora: Sophien croit que c'est l'ancienne Olbia.

VERLOT, abbaye de France, de l'ordre de Cîteaux, en Bretagne, diocèse de Quimpert.

VERLUCIO, ville de la Grande-Bretagne. L'Itinéraire d'Antonin la place sur la route d'*Isca* à *Calleva*; entre *Aquæ Solis* & *Cunetio*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. On veut que cette place subsiste encore aujourd'hui; mais on ne s'accorde pas sur sa situation. Les uns prétendent que c'est *Westbury*, d'autres disent *Hedington*, d'autres *Leckham*, & d'autres *Warmister*. C'est le sentiment le plus reçu.

VERMA, royaume des Indes, dans la terre-ferme; au-delà du Gange, avec une ville de même nom, selon Davity. Ce pays, ajoute-t-il, a quantité de mines & de pierres précieuses. Ses habitans ont le teint fort basanné, & vont nuds, couvrant seulement ce que la pudeur oblige à cacher, & ils se servent pour cela de petites piéces de coton, en maniere de tablier. De l'Isle ne connoit ni ce royaume ni sa capitale.

VERMAND, bourg de France, dans la Picardie, élection de Saint Quentin, à trois lieues de la ville de ce nom, & à quatre de Péronne, au couchant, dans le diocèse de Noyon. Ce bourg qui est situé sur l'Oumignon, a une belle abbaye de Prémontrés, dédiée à Notre-Dame, & qui rapporte à l'Abbé 4000 liv. Son nom est, un grand préjugé en faveur de l'opinion de ceux qui prétendent que ce bourg est un reste d'*Augusta Veromanduorum*, ancienne capitale du peuple de ce pays. Quand cette ville, résidence de l'évêque des *Veromandui*, eut été ruinée par les barbares vers 531, & que saint Médard eût transféré son siége à *Novio Magnus*, Noyon, il est naturel de penser que le lieu a conservé son nom, & que des ruines de la ville s'est formé le bourg, qui subsiste aujourd'hui. Les habitans de S. Quentin prétendent cependant que leur ville est l'ancienne *Augusta*, & leur prétention a pour elle beaucoup de savans, entre lesquels Hadrien Valois, & l'abbé de Longuerue, sont d'une grande autorité. Ils s'appuyent principalement sur Grégoire de Tours, qui dit que le corps de S. Quentin repose *in oppido Veromanduorum*; & sur l'ancien auteur de la vie de saint Quentin, lequel dit que le corps de ce Saint fut mis dans le lieu qu'on appelloit *Augusta Veromanduorum*.

Toutes les anciennes chroniques s'accordent en ce point avec ces deux auteurs, &, le corps de saint Quentin est dans la ville de son nom: mais tout cela ne prouve pas que cette ville soit *Augusta Veromanduorum*: & n'a pas empêché Robert Cenulis d'avancer que d'*Augusta*, entierement détruite, il ne reste que le bourg & l'abbaye de *Vermand*, Cluvier l'a dit après lui. Hadrien Valois a cru détruire l'autorité de Cenulis, par une foule d'autorités contraires: mais de quel poids est cette foule d'écrivains qui ne font que se copier l'un l'autre; Nicolas Sansom, dit le sa-

vant pere Sanadon, *Notes manuscrites sur ce Diction.* après s'être exprès transporté sur les lieux, après avoir examiné les distances & les grands chemins, après avoir lû avec attention la vie de saint Quentin, se déclare absolument pour Vermand. Voyez *in Pharum Galliæ disquisitiones géographicæ; index alphabeticus, & exercitationes geographometicæ ad utrumque Itinerarium Romanum per Gallias.* Jusqu'à ce qu'on ait détruit ce qui résulte de l'examen attentif de Nicolas Samson, il doit rester pour constant que *Vermand* est *Augusta Veromanduorum*; & l'on ne peut rien conclure, au contraire, de ce que la ville de S. Quentin posséde le corps du Saint, dont elle porte le nom. Cela ne dit pas que S. Quentin ait été martirisé & enterré dans ce lieu. Lorsqu'*Augusta* fut détruite par les barbares en 531, l'évêque S. Médard s'enfuit à Noyon; & cette ville étant trop petite pour recevoir les habitans d'*Augusta*; ceux-ci se retirerent & se fortifierent dans l'endroit, où depuis ils bâtirent une ville, à laquelle on donna dans la suite le nom de S. Quentin, parce que vraisemblablement ils y avoient porté avec eux le corps de ce S. martyr. Comme cette ville étoit l'ouvrage & la demeure des anciens habitans d'*Augusta.* Gregoire de Tours n'a pas fait difficulté de l'appeller *Oppidum Veromanduorum*; & l'ancien auteur de la vie de S. Quentin, en disant que le corps de ce martyr fut mis dans le lieu appellé *Augusta Veromanduorum*, ne prouve rien autre chose, s'il est postérieur à la ruine de l'anciene *Augusta*, si ce n'est que les habitans de cette ville s'étoient efforcés de transporter à leur nouvelle ville le nom de leur ancienne patrie.

VERMANDOIS, pays de France, faisant partie de la province & du gouvernement militaire de Picardie. Il est borné au nord par le Cambresis, à l'orient par la Thierasche, au midi par le Noyonnois, & à l'occident par le Santerre. Sa capitale est la ville de S. Quentin sur la Somme. Ce pays comprend une partie du terrein occupé autrefois par les *Veromandui*, dont il a emprunté le nom. Il étoit beaucoup plus étendu sous les célébres comtes de Vermandois, qui étoient les plus puissans vassaux de la couronne, à la fin de la seconde race, & au commencement de la troisiéme. Ils descendoient de Bernard, roi d'Italie, petit-fils naturel de Charlemagne. Ils étoient encore comtes de Troyes, de Meaux, & de Roucy. Cette illustre maison etant tombée en quenouille, Philippe Auguste réunit le Vermandois à la couronne, & donna des terres en échange à Eléonor, comtesse de S. Quentin. Cet acte fut confirmé par un autre de l'an 1194. Et par un autre acte de l'an 1213, le Vermandois fut affranchi de la redevance de l'Évêque de Noyon, pour les terres de Sacenac & de Cuy. Ce pays est très-abondant en grains, & produit sur-tout du lin excellent, dont on fait une grande quantité de toiles. La riviere de Somme, qui y prend sa source, le traverse. C'est un des premiers bailliage du royaume, établi à saint Quentin, dont les habitans ont refusé de le changer en présidial. Noyon est proprement du Vermandois, aussi-bien que Laon. La province de Vermandois aux derniers états du royaume, suivoit immédiatement l'Isle de France, & ce qui marque son étendue, c'est que le maire de Châlons sur Marne en étoit député pour le tiers-état.

VERMANTES, bourg de France, dans l'Anjou, à deux lieues & demie de Bourgueil, au nord-ouest, à un peu moins de Longue, & à trois, au nord, de la ville de Saumur. Ce bourg, qui est gros, & assez bien bâti, a une assez belle église, avec un haut clocher de pierre. Il est renommé, à cause que c'est un grand passage de Saumur à la Fleche. On y tient marché & foire, & son territoire produit des grains, des vins, des fruits & des chanvres. L'abbaye de Loroux, de l'ordre de Citeaux, en est à peu de distance. * *Corn. Dict.* Mémoires dressés sur les lieux en 1707.

VERMANTON, petite ville de France, dans la Bourgogne, recette d'Auxerre, sur la riviere de Cure, à une lieue de Crevant, & à cinq, au midi, d'Auxerre. Cette ville, qui est une prevôté royale ressortissante au bailliage d'Auxerre, a une mairie. Elle députe aux états de Bourgogne alternativement avec les autres villes de l'Auxerrois. Ses vins sont estimés. C'est un passage du Nivernois en Champagne & en Bourgogne. Le pays des environs a plus de montagnes que de plaines. La paroisse est composée de deux hameaux, qui sont le Vaux-Saint-Martin, & le Vaux du Puits de Vermanton: les métairies de Courtenay, la Loge, Gresfot, & le fief des moulins de Vermanton en dépendent aussi.

VERMEJO, ou BERMEO, petite ville d'Espagne, dans la Biscaye propre, sur le bord de l'Océan. En revenant de Guipuscoa, dans la Biscaye, on trouve Vermejo, qui a un fort bon port. Son terroir est fertile en oranges. *Délices d'Espagne*, p. 99. C'est le même que Vermeo.

VERMELAND, ou WERMELAND, province de Suede, dans les terres. Elle est bornée au nord par la Dalekarlie, à l'orient par la Westmanie & la Néricie, au midi par le lac Vener; & du côté du couchant, elle confine à la Norwege. Sa longueur peut être d'environ quarante lieues d'orient en occident, & de vingt lieues du septentrion au midi. C'est un pays coupé d'un grand nombre de lacs & de marais. Ses principaux lieux sont:

Philipstad,	Elwedal,
Carlostad,	Koln,
Christinehamn,	Arvik.

VERMENTON. Voyez VERMANTON.

VERMEO, ou PUERTO-VERMEO, port d'Espagne, sur la côte de la Biscaye, au midi oriental du cap de Machicaco, & au nord oriental de Bilbao. Il y en a qui écrivent Vermejo, au lieu de Vermeo. Mariana, hist. hisp. l. 4, c. 4, croit que c'est la *Flaviobriga* des Anciens. * *Jaillot*, Atlas.

VERMERIA. Dans la seconde partie du décret de Gratien, *causa*, 29, *quæst.* 2, il est fait mention d'un concile tenu *apud vermeriam*; & il est dit que le roi Pepin y assista. C'est aujourd'hui Verberie. Voyez ce mot.

VERN, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers: il est assez considérable.

VERNACIA, VENACIA, VENEATIA, VENIATIA, VERNATIA, & VENIANÆ, ville d'Espagne, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Bracara* à *Asturica*, entre *Complutica* & *Petavonium*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à vingt-huit milles du second.

VERNANTES, château de France, dans l'Anjou, élection de Baugé. Il y a auprès de ce château un bourg de même nom. C'est la même chose que Vermantes.

VERNE, (La) chartreuse de France, dans la Provence, viguerie & recette d'Hieres. Elle est située au milieu d'une grande forêt, consacrée autrefois à Diane, la déesse des bois.

VERNEGUES, bourgade de France, dans la Provence, viguerie & recette d'Aix. Il y avoit autrefois dans ce lieu un beau mausolée, avec quelques autres monumens, & quelques inscriptions du tems des Romains. Il y en a qui croient que c'est l'*ernaginum* des anciens. Cependant Adrien de Valois, croit que c'est Eragnac & son sentiment, eu égard aux distances, est le plus vraisemblable.

1. VERNEIL, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fleche.

2. VERNEIL, château de France, dans l'Anjou, élection de Baugé.

VERNEMETES, lieu de la Gaule, aux environs de Bordeaux, selon Fortunat, cité par Ortelius. Vinet soupçonne que ce pourroit être présentement *Verines*.

VERNEMETUM. Voyez VEROMETUM.

1. VERNEUIL, *Vernogilum*, *Vernoilum*, *Vernolium*, ville de France, dans la Normandie, aux confins du Perche, dans le diocèse d'Evreux, sur la rive gauche de l'Aure. Son origine est obscure dans l'antiquité; mais cette ville est assez célebre dans l'histoire, depuis plus de cinq cens ans. Elle fut prise par le roi Philippe Auguste, sur Jean *Sans-terre*, duc de Normandie, & roi d'Angleterre, qui la céda à la France,

France, par un traité, avant la conquête du reste de la province. Elle demeura ensuite unie au domaine royal, jusqu'en 1335, que Philippe de Valois la donna à son frere Charles, comte d'Alençon. Elle étoit défendue par un château qui a été démoli; mais la tour grise qui étoit de l'autre côté de la riviere, subsiste encore. Cette place étant tombée depuis entre les mains des Anglois, le duc d'Alençon la prit en 1424, à la réserve de la tour, qui lui fut ensuite remise. Les Anglois s'en saisirent encore quelque tems après: mais le 19 de juillet 1449, un meunier, dont le moulin étoit près des murs de la ville, dressa des échelles contre les murs de la place, dans laquelle il introduisit, par ce moyen, les troupes du roi Charles VII. les Anglois ainsi surpris, abandonnerent la ville, & se retirerent dans le château, où ils furent bloqués par le comte de Dunois, & enfin contraints de se rendre. Verneuil depuis ce tems a fait partie du duché d'Alençon. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 75. *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 394.

La principale paroisse de cette ville est la Magdeleine, où il y a une musique entretenue. Les autres sont Notre-Dame, saint Pierre, saint Jacques, saint Jean, saint Laurent, & saint Nicolas. Les Cordeliers y ont un couvent, & on en trouve un autre de religieuses. Il y a un collége. Le commerce des habitans consiste principalement en draperies, en bonneteries, & en grains. L'élection de Verneuil comprend cent trente-deux paroisses.

2. VERNEUIL, ville de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins, à six lieues de la ville de ce nom, & à une lieue de l'Allier. Cette petite ville est une châtellenie royale, ressortissante au bailliage de Moulins. Elle a un chapitre composé d'un doyen, & de onze chanoines, qui ont chacun cent cinquante livres de revenu. M. le Duc y nomme. Les environs ne sont que monticules & côteaux. Ce sont terres fortes à froment, orge & avoine, de bon rapport; & il y a beaucoup de vignes. Les habitans sont cependant peu riches.

3. VERNEUIL, château de l'Isle de France, à douze lieues de Paris, élection de Senlis, sur le bord de l'Oyse, en latin *Vernogilum*, *Vernoilum* ou *Vernolium*. C'étoit une des maisons de plaisance du roi Henri IV, & elle fut donnée à Henri de Bourbon, duc de Verneuil, un des fils naturels de ce prince; mais depuis la mort de ce Duc, arrivée en 1682, Verneuil a passé dans la maison de Bourbon-Condé. Ce château est entouré d'un large fossé, revêtu de pierres de taille, & flanqué aux quatre coins, d'autant de petites plates-formes qui s'avancent comme des bastions. La cour est fermée par quatre corps de bâtimens, qui en occupent les quatre faces. Chacun de ces corps est terminé par deux pavillons; ensorte que cette maison a huit différens pavillons, tous ornés de frontons, & chargés de trophées d'armes & de figures. La principale entrée consiste en un vestibule, qui s'avance sur le devant, & est formé par quatre hautes arcades, soutenues par des colonnes & des pilastres, & ornée de six niches, remplies d'autant de statues. Sur ce premier vestibule s'en éleve un autre, ouvert de quatre côtés, qui communique à droite & à gauche à une gallerie découverte, ornée d'une balustrade de pierre. Au-dessus, enfin, s'éleve une coupe ronde, bien percée, & dont le comble est terminé par une lanterne. Les jardins sont gracieux & en bon air. La face du château du côté du parterre, a aussi un corps avancé au milieu, terminé par un grand fronton en demi-cercle, orné de trophées, & dont le comble est chargé d'un petit pavillon, qui couronne tout l'édifice.

Cette terre fut érigée en marquisat en 1600, par Henri *le Grand*, en faveur de la dame d'Entragues, & depuis en duché-pairie, par Louis *le Grand*, en 1652, en faveur de Henri de Bourbon, qui mourut sans postérité en 1682, & par-là cette duché-pairie fut éteinte.

4. VERNEUIL, bourg de France, dans le Limousin, élection de Limoges.

5. VERNEUIL, bourg & châtellenie de France, dans la Touraine, élection de Loches.

6. VERNEUIL, justice royale de France, dans le Nivernois, élection de Nevers.

7. VERNEUIL, haut & bas, bourg de France, dans la Champagne, élection d'Epernay. Il y a un prieuré de l'ordre de saint Augustin, nommé Enclan. Il vaut 600 liv.

VERNIA, Οὐερνία. Eustathe donne ce nom à l'une des isles Britanniques, & Ortelius juge qu'il entend par ce mot l'Hibernie. Voyez HIBERNIA.

VERNICONES. Voyez THEZALI

VERNIE, bourg de France, dans le Maine élection du Mans.

VERNIETTE, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

VERNIGERODE, comté d'Allemagne, au duché de Brunswig, mais dans la dépendance de Brandebourg. Il appartient aux comtes de Stolberg. * *Hubner*, geogr.

VERNISSON, riviere de France, dans l'Orléanois. Elle a sa source auprès de Gien, & prenant son cours du midi au nord en serpentant, elle mouille Novén, Précigny, Correrat, Villemandeur, après quoi elle va se perdre dans le Loing, un peu au-dessus de Montargis. * *Jaillot*, Atlas.

VERNODURUM, fleuve de la gaule Narbonnoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 4. Quelques éditions portent VERNEDUBRUM, & le pere Hardouin lit *Vernodubrum*. Il remarque que c'est la riviere appellée présentement *le Tet*, qui arrose Perpignan; il écrit *Latet* pour *le Tet*; mais c'est une faute de copiste.

1. VERNON, ou VERNON-SUR-SEINE, ville de France, dans la Normandie, au diocèse d'Evreux, sur le bord méridional de la Seine, élection, maîtrise des eaux & forêts, & siége d'un des bailliages de Gisors. Cette ville située dans une plaine, à six lieues à l'orient d'Evreux, à sept au sud-ouest de Gisors, & à dix au-dessus de Rouen, a eu ses seigneurs particuliers, jusqu à ce que Philippe Auguste l'acquit de Richard, qui en étoit seigneur châtelain. Les rois ont plusieurs fois donné Vernon en appanage aux reines; il a ensuite fait partie du bailliage de Gisors, qui fut cédé, avec toutes ses dépendances, à Renée de France, duchesse de Ferrare, par François I, avec le duché de Chartres, & plusieurs autres terres. Le tout passa à la fille de la duchesse Renée-Anne d'Est, qui épousa en secondes nôces le duc de Nemours, & le comté de Gisors vint à cette maison de Savoie-Nemours. Les rois néanmoins avoient toûjours la faculté de pouvoir retirer ce domaine, ce qu'a fait le feu roi Louis XIV. Plusieurs années après il donna Gisors & ses dépendances en appanage, avec le titre de Vicomté, à son petit-fils, le duc de Berry, qui mourut sans enfans avant le roi son aieul l'an 1714. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 72.

Il y a à Vernon une église collégiale & paroissiale, sous le titre de Notre-Dame. Son chapitre est composé de douze chanoines, de douze vicaires, de quatre chapelains, de quatre clercs de chaise, &c. C'est le comte de Gisors qui nomme aux canonicats, qui valent, année commune 800 liv. Le Doyen est le premier, & n'a pas plus de revenu que les autres. De ces chanoines, il y en a un qui fait les fonctions de Curé, & un autre qui est le principal du collége de la ville. Chaque chanoine nomme son vicaire, qui a environ trois cens trente livres de revenu. Des quatre chapelains, il n'y en a que deux qui résident. Sainte Geneviéve est une église paroissiale de Vernon. Le monastere de saint Louis est occupé par des chanoinesses hospitalieres de saint Augustin, qui gouvernent l'Hôtel-Dieu. Il y a aussi dans cette ville un hôpital pour les pauvres, un couvent de cordeliers, un d'Ursulines, un de filles de la congrégation de N. D. un de capucins, un de bénédictins, & un de pénitens. Ces trois derniers sont hors de la ville, & celui des pénitens en est le plus éloigné. Vernon est une bonne ville, bien peuplée, bien policée, & avec de belles rues. Elle a six portes, de bonnes murailles & des fossés profonds, un gouverneur, un maire, d'autres officiers de ville, & un collége où l'on enseigne les

humanités. On voit encore dans le château d'anciennes fortifications, & sur-tout une tour de pierres de taille, d'une élévation, & d'une grosseur très-considérable. Il y a au bout du pont une ancienne forteresse, dans laquelle on voit une médaille en pierre, avec l'inscription de Jules-César : on voit encore des fossés sur une hauteur, qui, selon une ancienne tradition, est appellée *le camp de César*. Un ruisseau d'eau de fontaine passe par le milieu de la ville ; & ce ruisseau, après l'avoir arrosée, va faire moudre un moulin, ensuite il se jette dans la Seine. * *Piganiol*, Description de la France, t. 5, p. 302. *Corn.* Dict. *Mémoires dressés sur les lieux.*

Le roi Charles IX. alloit assez souvent à la chasse dans une forêt royale qui est voisine de cette ville, & dans laquelle il avoit fait couper de très-belles routes. Le commerce de Vernon consiste principalement en bleds, vins, toiles, & couvertures de laine. On y tient marché le mardi, le jeudi & le samedi ; & ce dernier peut passer pour une espece de foire. Son bailliage est dans le ressort du présidial d'Andely. Le marquisat de Blaru, & la belle maison de Bissy, sont dans le voisinage de Vernon. Fleury, & le pere le Cointe, croyent que c'est à Vernon qu'a été tenu un concile national en 755, appellé *Vernum* en latin, sous le regne de Pepin, pour la discipline ecclésiastique, pour les droits de l'église, & pour les immunités, en faveur des pélerins. Le P. Pagi, appuyé de l'autorité du P. Mabillon, & de Valois, place ce *Vernum* sur l'Oyse, dans le Beauvoisis, dans une forêt de même nom ; il ajoute que c'étoit un château royal dès le temps de Clotaire III, & que c'est dans ce château où a été tenu le concile. Le Bœuf, dans une dissertation sur la position du palais *Vernum*, soutient que ce n'est ni Vernon-sur-Seine, ni Verneuil-sur Oyse, mais Ver, ou Vern, château royal entre Paris & Compiégne, & qui servoit comme de station à nos rois, pour aller de l'un à l'autre.

2. VERNON, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers.

3. VERNON, bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours.

VERNOSOLA, lieu de la Gaule Aquitanique. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Tarbes à Toulouse, entre *Aquæ-Siccæ*, & *Toulouse*, à quinze milles de chacun de ces lieux.

VERNOUX, bourg de France, élection de Cominges, à une lieue de la Garonne, entre Rieux & Toulouse. De Marca croit que c'est l'ancienne *Vernosola*.

VERNOUX EN CHALENÇON, bourg de France, dans le haut Vivarais, recette de Viviers.

VERNOUX EN VOCANCE, bourg de France, dans le haut Vivarais, recette de Viviers.

VERNOY, ou VERNOU, bourg de France, dans la Touraine, élection d'Amboise. Ce bourg est situé entre deux belles collines. L'archevêque de Tours en est seigneur temporel & spirituel, & ce Prélat y a un beau château.

VERNUSOUBRE, riviere de France, au diocèse de Saint-Pons. Cette petite riviere passe à saint Chignan, & se jette ensuite dans la riviere d'Orbe, à un quart de lieue de Cessenon.

VERNUCE, *Vernutia*, abbaye d'hommes, en France, de l'ordre de saint Augustin réforme de Bourgachard, dans le Berry, au diocèse de Bourges, élection d'Issoudun, entre Graçay, & Valençay. Elle fut fondée l'an 1145 : l'abbé jouit de 2000 liv.

VERNY, Baronnie de France, dans la Touraine, près de Sillé-le-Guillaume. Il y a six paroisses qui en dépendent.

VERO, fleuve d'Espagne, dans la Celtibérie, selon la remarque de Nicolas Pérot, sur ces vers de Martial, *l.* 1. *épigr.* 50. *v.* 6.

Vadaveronem montibus:

Pérot ajoute que ce fleuve donnoit son nom aux peuples *Verones*, par où il entend peut-être les *Berones* de Ptolomée. Voyez VADAVERO.

VEROCASSES. Voyez VELOCASSES.

VERODOPA. Voyez VARODOPA.

VERODUNUM, ville de la Gaule Belgique. Elle est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de *Durocoriorum* à *Divodurum*, entre *Axuenna* & *ad Fines* ; à 17 milles du premier de ces lieux, & à 18 milles du second. Quelques manuscrits, au lieu de VERODUNUM, lisent VIRODUNUM ; & Fortunat, *l.* 3, *Carm.* 2, l'appelle URBS VEREDUNA. C'est aujourd'hui la ville de Verdun. Voyez VERDUN.

VEROFABULA, ville de Phénicie, selon la notice des dignités de l'empire. Un manuscrit consulté par Ortelius, portoit *Vefabula* pour *Verofabula*.

VEROLA, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, en Espagne, dans le royaume d'Arragon, au diocèse de Sarragosse, & près de cette ville.

VEROLAMIUM, VELOLAMIUM, VELOVANIUM, ou VERULAMIUM, ville de la Grande-Bretagne. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route du retranchement à *Portus Rutupis*, entre *Durocobrivæ* & *Sulloniacæ*, à douze milles du premier de ces lieux, & à neuf milles du second. Tout le monde convient que cette ancienne ville étoit près de la ville de saint Albans, qui s'est accrue de ses ruines. Tacite, *An. l.* 14, *c.* 33, donne à VEROLAMIUM le titre de Municipe. C'étoit, selon Dion Cassius, *l.* 60, p. 779, la capitale des *Catuellani*, que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, appelle *Catyeuchlani*, & auxquels il donne la ville *Vrolanium*, qui est la même que *Verolamium*. Cette ville, l'une des premieres & des plus grandes colonies Romaines dans la Grande-Bretagne, fut premierement ruinée par les Bretons, dans le soulevement de la reine Boodicia ; mais elle se rétablit bien-tôt, & elle devint plus grande & plus puissante que jamais. Elle fut ruinée une seconde fois, durant les guerres des Saxons & des Bretons, & elle ne se releva pas de cette chûte. On voit encore des vestiges des anciennes murailles, & des fossés qui ont douze cens soixante & dix pas de circuit. On a trouvé dans ces mazures quantité de monumens anciens, comme des médailles, de petites figures d'or & d'argent, des colonnes, des pavés de Mosaïque, des souterrains, & autres choses semblables. Il paroit, outre cela, qu'elle étoit située sur une grande route pavée autrefois par les légions Romaines, & que les Saxons nommerent *Watling-Streat*. Ces peuples s'étant rendus maitres de *Verolamium*, l'appellerent *Wætlingacester*, à cause du grand chemin dont il vient d'être parlé. Depuis on lui donna le nom de *Werlam-Cester*, & delà vient qu'encore aujourd'hui on lui donne communément celui de *Werlam*. En 429, on tint à *Verolamium* un concile, où saint Germain, évêque d'Auxerre, & saint Loup, évêque de Troyes, furent appellés de France pour aider à éteindre l'hérésie Pélagienne, qui recommençoit à infecter les églises de la Grande-Bretagne. Ce fut auprès de *Verolamium*, selon le vénérable Béde, *Histoire Ecclesf. l.* 1, *c.* 7, que saint Albans ou saint Albin, souffrit le martyre le 10. des calendes de Juillet. Dans la suite les habitans s'étant convertis, fonderent un magnifique monastere à l'honneur de ce Saint ; & c'est ce monastere qui a donné l'origine & le nom au Bourg DE SAINT ALBANS.

VEROLI, ville d'Italie, dans la campagne de Rome, à seize milles de cette capitale, vers les confins du royaume de Naples, en latin *Verulæ*. Cette ville, selon l'abbé de Commainville (*table des évêchés*) est évêché dès les premiers siecles, & son siége épiscopal est immédiatement soumis au pape.

VEROMANDUI, peuple de la Gaule Belgique. Ils habitoient au midi des *Nervii*, au nord des *Suessones*, dont ils étoient séparés par la riviere d'Oyse, à l'orient des *Ambiani*, & au couchant de la forêt d'Ardenne. Leur pays étoit d'une petite étendue, puisque César, *Bel. Gal. l.* 2, *c.* 4, dit qu'ils ne promirent que mille hommes pour la guerre commune contre les Romains, tandis que les *Suessones* & les *Nervii* promirent de fournir chacun cinquante mille hommes. Cet écrivain & Pline, *l.* 4, *c.* 17, nomment ces peuples VEROMANDUI. Quelques éditions de Tite-Live, *épitom.* 104, portent VIROMANDUI. L'Itinéraire d'Antonin dit VEROMANDI, & nomme leur

capitale AUGUSTA VIROMANDORUM. Ptolomée appelle ces peuples ROMANDUES. On lit, *l.* 2, *c.* 9, Ῥωμανδυὲς, ὧν πόλις Αὐγοῦστα Ῥωμανδυῶν; c'est-à-dire, *Rhomandues quorum civitas Augusta Rhomanduum.* Le pays conserve encore présentement le nom de ses peuples. On l'appelle le Vermandois. Voyez VERMANDOIS.

VEROMETUM, ville de la Grande-Bretagne. Elle est placée par l'Itinéraire d'Antonin sur la route de Londres à *Lindum*, entre *Ratæ* & *Maridunum*, à 13 milles de chacun de ces lieux. Cette même ville, dans la route d'York à Londres est nommée *Vernemetum*. Quelques-uns ont voulu que ce fût présentement *Willoughby*; mais Camden & d'autres géographes soutiennent que c'est *Burrow-hill*. L'auteur des délices d'Angleterre dit, *p.* 376. A deux ou trois milles au midi de *Bortun-Lazers*, entre *Burrow-hill* & *Ead-Burrow*, s'éleve une colline fort roide, & escarpée de toutes parts, à la réserve du côté du sud-est, où elle est accessible. On y voit au sommet les débris d'une ville ancienne, qu'on juge être *Vernemetum*. Il y a un double fossé, & une enceinte de murailles, qui occupe environ dix-huit acres d'étendue. On pourroit croire qu'il y avoit dans ce lieu quelque temple fameux, dédié à quelque Divinité payenne, parce que *Vernemetum* en vieux Gaulois, signifie un grand temple; il y a long-temps que cette remarque est faite. On la doit à Fortunat, *l.* 1, *Carm.* 9, qui explique ainsi le nom *Vernemetum*.

Nomine Vernemetis voluit vocitare vetustas,
Quod quasi Fanum ingens Gallia lingua refert.

VERON, bourgade de France, dans la Champagne, élection de Sens, à quatre lieues de la ville de ce nom. Il y a dans ce lieu une fontaine, dont l'eau est très-vive & très-claire. Elle a la qualité de pétrifier la mousse & la bourbe: on lui attribue même celle de produire des pierres de ponce.

1. VERONE, *Verona*, ville d'Italie, dans l'état de Venise, sur l'Adige. C'est une des plus anciennes villes d'Italie. Selon C. Sempronius, elle doit son origine à des Toscans, de la famille Vera, de laquelle elle tire son nom. Voyez *Vera*. Selon Pline, l. 3, c. 19, elle fut fondée par les Rhétiens & les Euganéens. Tite-Live, l. 5, c. 35, fait entendre, au contraire, qu'elle fut bâtie par une troupe de Gaulois, qui passerent les Alpes & s'établirent, *ubi nunc*, dit-il, *Brixia ac Verona urbes sunt.* Il paroit, de-là, que Verone doit ses commencemens, ou à la famille Vera, ou aux Rhétiens & aux Euganéens, & que les Gaulois s'emparerent, par la suite, du Veronese. Tacite, qui lui donne le nom de colonie Romaine, fait l'éloge de sa beauté & de son opulence. Cette colonie fut renouvellée sous Gallien, & honorée du titre de *colonia Augusta*, selon une inscription qu'on lit sur un double arc de triomphe, qui a été autrefois une des portes de la ville. Les anciens appelloient les habitans de cette ville, *Veronenses*, ils sont cependant nommés sur d'anciennes inscriptions, *Verones*.

Cette ville, dont la situation est si agréable, que plusieurs empereurs l'ont choisie pour leur demeure, est traversée par la riviere d'Adige, sur laquelle il y a trois grands ponts, sans compter ceux qui servent à passer dans la petite isle de Saint Thomas, habitée par quantité d'ouvriers qui travaillent à la soie. Il y a trois châteaux, dont l'un appellé *la citadelle*, & situé au bord de l'eau, est flanqué de quelques vieilles tours carrées; un autre, nommé le château de Saint Felix, est au plus haut de la montagne, sur laquelle est aussi celui de Saint Pierre, qui est le plus fort par son assiette & par ses fortifications, étant élevé sur le rocher, que la riviere d'Adige lave par le pied. Ce dernier château commande pleinement sur toute la ville, & c'est de-là qu'on en peut connoître la grandeur & la beauté. Les remparts de Verone ont été élevés avec beaucoup d'artifice. Ses murailles, prodigieuses en épaisseur, sont garnies de tours & de bastions pleins de canons & de munitions, & de larges fossés profonds, & remplis de l'eau de l'Adige; en sorte que l'art & la nature concourent également à en faire une des plus fortes places de l'Italie. Le même nombre de trois, se trouve dans ses ponts & dans ses places. Le pont, qui est au pied du château de Saint Pierre, est le plus remarquable, tant pour son architecture & ses belles pierres, qui lui servent aussi de pavé, à cause qu'il porte un aqueduc, que parce que du côté de la ville, il y a un grand portail fort ancien, orné de quelques pieces de sculpture, qu'on croit être une partie du théâtre, qu'on dit avoir été bâti au pied du même château. Ce théâtre fait l'une des trois belles antiquités qui se trouvent dans Verone. L'autre est un arc de triomphe, & le troisiéme est un amphithéâtre, que le consul Flaminius fit bâtir autrefois, & qui est le plus entier de tous ceux qui se voyent en Europe. Il est de forme ovale, de moyenne grandeur, fait de pierres carrées, & d'une hauteur excessive. On comptoit dans cet amphithéâtre, quatre rangées de portiques & de colonnes, entremêlées de statues de nymphes. Dix-huit grandes portes y donnoient entrée, & il y avoit quarante-deux rangs de degrés, où plus de vingt-quatre mille personnes pouvoient demeurer assises fort à leur aise. La ceinture, le mur de face, ou le mur extérieur, est tout désolé. Il n'en reste que sept tremeaux. Panvinus rapporte qu'il fut abattu par un tremblement de terre, en 1583. Mais on a eu soin de réparer les bancs, à mesure que le tems les a voulu détruire. Il y en a, selon Misson, *voyage d'Italie, t.* 1, *p.* 155, quarante-quatre, & il ajoute qu'il a compté cinq cens trente pas dans le tour du plus élevé, & deux cens cinquante au plus bas. Antoine Desgodetz, habile architecte, a écrit que le diamêtre de l'arêne, sur la longueur, est de deux cens trente-trois pieds, mesure de France; que l'autre diamêtre, sur la largeur, est de cent trente-six pieds huit pouces: que l'épaisseur du bâtiment, sans le corridor extérieur, est de cent pieds quatre pouces, & qu'avec chaque épaisseur du mur & du corridor, aux deux bouts de l'amphithéâtre, il est de cent vingt pieds dix pouces; de sorte que la longueur du tout, est de quatre cens soixante & quatorze pieds huit pouces. Chaque degré a près d'un pied & demi de haut, & à peu près vingt-six pouces de large. L'élevation du tout est de quatre-vingt-treize pieds sept pouces & demi. * *Corneille*, diction.

La place des bœufs, où l'on tient plusieurs foires célébres, est proche de cet amphithéâtre. Il y a une autre place près de saint Procul, ornée d'une fort belle fontaine; & la troisiéme est la place des marchands, appellée ainsi, à cause des maisons de riches marchands dont elle est toute bordée. Sa fontaine est embellie de plusieurs figures de tritons, qui jettent l'eau dans trois bassins, les uns sur les autres, par différens endroits de leurs corps. La façade de la maison de ville, qui regarde cette place, est enrichie de figures des plus illustres & plus savans hommes qui sont sortis de Verone. Ce palais est magnifique dans sa structure. Trois grandes ailes en font le dessein, avec une cour au milieu. Ses salles & ses grandes chambres, ont des peintures fort estimées. Sa grande porte regarde une place, où sont deux grands palais, l'un des nobles, & l'autre où demeure le gouverneur.

L'église de saint Anastase, desservie par des Dominicains, est l'une des trois qui soient remarquables dans Verone. La cathédrale, dédiée sous l'invocation de l'assomption de la Vierge, est une église fort ancienne, mais petite & obscure. Le chapitre est composé de vingt-quatre chanoines, exempts de la jurisdiction de l'évêque. La haute tour de cette église se fait admirer pour sa structure, comme celle de la maison de ville pour sa hauteur, & celle du donjon à la fin des vieilles murailles, pour sa force. La troisiéme église, est celle de saint François. Il y a encore celle de saint Barthelemi, de sainte Cécile, de sainte Catherine de Sienne, de sainte Luce, de sait Laurent, de saint Etienne & du saint Esprit. Dans le couvent de saint Grégoire, on voit un tableau fort rare, de la main de Paul Veronèse, dont un marchand Anglois voulut donner deux mille pistoles. Les seigneurs de la Scala, étoient autrefois seigneurs de Verone, & on voit encore auprès d'une petite église, appellée *santa Maria antica*, plusieurs de leurs tombeaux, qui

font eſtimés pour leur ſtructure. Joſeph & Jules Scaliger, prétendoient être deſcendus de cette maiſon.

Miſſon, p. 154, dit que ce qu'on voit en entrant dans cette ville, fait juger qu'elle eſt mal peuplée. Il y a de grands endroits vuides : l'herbe y croit dans les rues, & pluſieurs de ces rues ne ſont point pavées. Il eſt vrai que le reſte de la ville n'eſt pas fait de la même maniere ; mais à mettre le tout enſemble, Verone a l'air pauvre. En effet, il y a peu de commerce ; & ceux qui vivent de leurs rentes, y font petite figure. S'il y a quelques beaux bâtimens, il eſt certain qu'en général, les maiſons ſont baſſes & inégales. La plûpart ont des balcons de bois, ſi chargés de petits jardins, dans des pots & dans des caiſſes, qu'il n'y a pas trop de sûreté à paſſer deſſous. Les rues ſont ſales & presque toutes étroites. En un mot, quand on ſe promene dans cette ville, elle ne plait pas. Cependant elle eſt fort grande, dans un bon air & dans une ſituation merveilleuſe. Autant qu'elle ſatisfait peu, quand on la regarde de près & en détail, autant l'admire-t-on quand on la voit de quelque hauteur.

Il y a cinq Portes à Verone, ornées de ſculptures, de ſtatues, de colonnes & d'autres ouvrages de marbre. Outre l'amphithéâtre, on y voit quantité d'anciens monumens de l'antiquité, comme étuves, bains, aquéducs, temples, colonnes, &c. On fait grand cas à Verone d'une groſſe cloche, qui eſt dans la principale tour de la ville, & on n'eſtime pas moins la bourſe, ou la place où s'aſſemblent les marchands, & le pré, qu'on appelle *le champ de Mars*, où la jeuneſſe & les ſoldats s'exercent. Les Dominicains ont dans leur jardin, les ruines d'une naumachie, ou de quelque lieu qui ſervoit à faire des combats ſur l'eau. Il y avoit proche de l'Arène, un endroit où s'exerçoient les gladiateurs, & on y voit encore les veſtiges d'un arc de triomphe, érigé en l'honneur de Marius, après la victoire qu'il remporta dans le territoire de Verone. C'eſt en cet endroit, ſelon la commune opinion, que paſſoit la voie Emilienne, qui conduiſoit d'Arimini à Plaiſance, à Verone & à Aquilée. Il y reſte encore un arc de marbre, qui fut autrefois conſacré à Jupiter, & tout proche, les débris d'un temple, qui paroit avoir été fort beau.

Le cabinet du comte Mascardo, eſt très-curieux. Il eſt composé d'une galerie & de ſix chambres, toutes remplies de ce que l'art & la nature peuvent produire de plus merveilleux. On y voit des tableaux, des livres, des anneaux, des animaux, des plantes, des fruits, des métaux, des productions monſtrueuſes ou extravagantes, & des ouvrages de toutes façons ; en un mot, tout ce qui ſe peut imaginer de curieux, ſoit pour l'antiquité, ſoit pour la rareté, ſoit pour la délicateſſe & l'excellence de l'ouvrage. Il y a entre autres pluſieurs inſtrumens & uſtenciles qui ſervoient aux ſacrifices des payens ; des figures de bronze, qui repréſentent pluſieurs ſortes de choſes, & que l'on appendoit dans les temples des dieux, quand on croyoit en avoir reçu quelques ſecours. On voit pluſieurs ouvrages de la pierre d'Amianthe, qui eſt l'Ἄσβεϛος, dont les naturaliſtes ont tant parlé ; toutes ſortes de matieres pétrifiées, pluſieurs de ces écorces d'arbres, ſur lesquelles les anciens écrivoient ; deux arbres de corail noir, hauts de trois pieds chacun ; des amethystes, des perles, des ſaphirs & autres pierres précieuſes ; une infinité de coquillages, d'animaux, de foſſiles, de plantes, de fruits & de métaux ; toutes ſortes de médailles, & des peintures des plus excellens maîtres.

La ville de Verone a une académie de ſavans, ſous le titre de *gli philarmonici*.

Les denrées ſont en abondance dans cette ville. Le fruit y eſt d'une bonté merveilleuſe ainſi que le poiſſon. La viande, le vin, l'air, l'eau, tout y eſt doux, ſain & agréable. Le négoce particulier de cette fameuſe ville, conſiſte en ouvrages de ſoie & de laine, enſorte qu'il y a plus de vingt mille de ſes habitans, qui ne ſubſiſtent que par ce moyen.

Il y a dans les fauxbourgs de Bresce, une fort belle abbaye de l'ordre de ſaint Benoit. Elle eſt en commande ; & comme les religieux, qui ſont presque tous nobles Vénitiens, n'ont point la réforme, ils ne vivent point en communauté. L'égliſe eſt fort belle ; mais les figures qui ſont ſur la façade, ſont pitoyables. C'eſt un monument de la piété de Pepin, fils de Charlemagne, qui la mit ſous l'invocation de ſaint Zenon, évêque de Verone, & qui la dota de douze livres d'or de rente. Le maître-autel eſt fort beau, & au-deſſous, eſt une cave, dans laquelle repoſe le corps de ce ſaint évêque, dans un tombeau de marbre. Les portes de cette égliſe ſont d'airain, relevées en bas reliefs, & auprès de la principale, il y a un bénitier de porphyre, qui a vingt-ſix pieds de circonférence, & qui eſt un vaſe fort ancien. Pepin, fondateur de l'abbaye, a ſon tombeau dans une cave du cimetiere de ſaint Procul, qui en eſt proche. Dans ce cimetiere, ſont quelques autres tombeaux ; & il y en a un entr'autres composé de pierres aſſez informes. Il eſt couvert d'un petit toit, ſoutenu de quatre colonnes : mais ce toit eſt fait de maniere, qu'il n'empêche pas l'eau de la pluie d'aller dans le tombeau. Lorsqu'il s'y en trouve, les habitans la viennent prendre & la font boire aux malades.

La ville de Verone a produit de grands perſonnages, entre lesquels on diſtingue Catulle, Vitruve, Pline l'ancien, Fracaſtor, Onuphre & Paul Veroneſe.

2. VERONE, ancienne ville, & port fameux de Hollande, dans la Weſtfriſe, au voiſinage d'Alcmaer. Elle fut détruite au commencement du huitiéme ſiécle, par Jean ſire de Hainaut.

VERONESE ou VERONOIS, contrée d'Italie, dans l'état de Veniſe, bornée au nord par le Trentin, à l'orient par le Vicentin & le Padouan, au midi par le Mantouan, & à l'occident par le Breſſan. Son étendue du nord au ſud, eſt de près de quarante milles, & celle de l'eſt à l'oueſt, d'environ trente-deux milles. C'eſt une des plus fertiles provinces de l'état de terre-ferme, tant en bled qu'en vin, fruits & huile. Elle abonde auſſi en bétail. Ses principales villes ſont Verone, Peschiera & Garde. Il peut y avoir dans tout le pays, trois cens ſix villages. Il comprend auſſi la belle vallée de Poliſella, le lac de Garde, & le mont Baldo. Du côté du Padouan, il y a trente milles d'une plaine très-fertile. De l'oueſt au nord-eſt, il eſt montueux l'eſpace de vingt-cinq milles, & ſes terres ſont très-bonnes du côté du ſud-eſt, dans l'étendue de trente autres milles ; mais en tirant de Padoue à Verone, il y a vingt milles d'un terroir inculte & pierreux. Les plaines & les prairies ſont arroſées de quantité de ruiſſeaux & de ſources d'eau claire, qui font tourner pluſieurs moulins, ſans parler de ſes eaux médicinales, entre lesquelles on eſtime particulierement celles de la vallée de Poliſella, & les bains de Caldero. * *La Forêt de Bourgon*, géogr. hist. t. 2, p. 453.

VERONIS, ville de l'empire Ruſſien, au duché de Rezan, ſur une petite riviere de même nom, qui ſe jette un peu au-deſſous dans le Don, à la gauche. Le Brun, *voyages*, *t.* 3, *p.* 195, dit que cette ville eſt ſituée au 52 d. 30' de latit. ſeptent. & de l'Isle, qui, au lieu de VERONIS, écrit VERONECZ, la place ſous les 53 d. 15'. Cette ville ſituée ſur le haut d'une montagne, eſt ceinte d'une muraille de bois toute pourrie. Elle eſt diviſée en trois parties. Les principaux marchands Ruſſiens habitent un des quartiers, qu'on nomme JAKATOF. Il y a une grande corderie dans la ville, & les magaſins à poudre y ſont hors des murailles dans des caves. On voit pluſieurs maiſons ſur le penchant de la montagne, le long de la riviere. Par derriere, il y a des rues où demeurent ceux qui travaillent à la conſtruction des vaiſſeaux. Cette ville eſt à l'oueſt de la riviere Veronis, dont elle porte le nom. La citadelle eſt de l'autre côté ; & on s'y rend par un grand pont de communication, parce que les foſſés ſont remplis de l'eau de la riviere, dont le canal eſt à préſent un peu éloigné. C'eſt un bâtiment carré, qui a des tours aux quatre coins, de grands appartemens, & qui paroît beaucoup par dehors. Les ſables des dunes rempliſſent tellement la nouvelle riviere, qu'elle n'eſt pas navigable ; & les vaiſſeaux ſont obligés de paſſer par la vieille. Cette citadelle eſt le principal magaſin ; & c'eſt auſſi le nom qu'on lui donne,

Cette citadelle est garnie de palissades en plusieurs endroits, & pourvue d'une assez bonne garnison, aussi-bien que les environs de la ville, pour s'opposer aux incursions des barbares. Les chantiers, pour la construction des vaisseaux sont à côté de la citadelle, au lieu qu'ils étoient autrefois par-tout. Le magasin est de l'autre côté. C'est un grand bâtiment à trois étages, dont les deux premiers sont de pierre, & le troisiéme & le plus élevé, de bois. Il est divisé en plusieurs appartemens, remplis de toutes les choses nécessaires pour la marine: chaque sorte est dans un endroit particulier, jusqu'aux habits & jusqu'aux moindres choses qu'il faut aux matelots. La maison où l'on travaille aux voiles, est à côté de ce magasin. On compte qu'il y a près de dix mille personnes dans cette ville & aux environs. On voit deux ou trois villages dans la plaine. Il y a à Veronis quelques églises.

Sur une montagne, auprès de Veronis, on voit de vieux tombeaux. La montagne est ruinée par les injures du tems, & entre ouverte en plusieurs endroits, où la terre s'est éboulée; de sorte que ce cimetiere n'est plus qu'une petite montagne détachée, où l'on trouve encore, du haut jusqu'en bas, des cranes & des ossemens, avec des piéces de cercueils. On voit deux arbres & deux tombeaux sur le sommet: l'un de ces tombeaux n'est gueres endommagé, & l'autre est tout rompu. Le terrein, qui est devant le cimetiere, y a été joint autrefois. Le passage, qui y conduit en deçà de la riviere, est au-dessous de cette montagne à gauche; & on trouve SIESOFSKIE à la droite, dans le fond, près de la riviere, avec quelques moulins. A quelque distance de Veronis, on voit un moulin, d'une forme extraordinaire, fait par un Circassien. Sa figure est octogone. Il y a au-dedans quatre moulins, qui vont en même-tems, sans qu'il y ait des ailes, ni quoique ce soit par dehors, pour donner prise au vent; mais il y a sept voiles en-dedans, semblables à celles d'une barque, & il se ferme en-dehors par de grandes fenêtres ou portes. Lorsque le vent est favorable, on ouvre, du côté d'où il vient, deux ou trois de ces portes, au travers desquelles le vent donne dans les voiles, & fait tourner la machine avec violence.

VERONUM. Voyez VERBINUM.

VEROVICUUM, nom latin que Leland donne à la ville de Warwik, en Angleterre. * *Ortel.* Thesaur.

VERRA, ou VELLA, riviere d'Italie, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Voyez VELLA, 1.

VERRAH, ou WERRA. On donne ce nom au Weser, depuis sa source jusqu'à Minden.

VERRE, ou VERE, cap d'Italie, au royaume de Naples, dans la Calabre citérieure, sur la côte de la mer inférieure, entre *Fiume Freddo* & *Fiume Oliva*. Il se jette dans la mer, près de ce cap, une petite riviere, appellée aussi Verre ou Vere. * *Magin*, carte de la Calabre citérieure. Ce cap a été appellé par les anciens, *Lini promontorium*.

VERREGINIS-VILLA, maison de campagne, dans la Gaule, dans le territoire de Bourdeaux. Fortunat, *l.* 1, en parle dans ces termes:

Inter opima ferax quà volvitur unda Garumnæ
Verreginis ripis vernat amœnus Ager.

Vinet croit que c'est présentement *Borechs*; mais au lieu de *Verregis*, il lit *Verreginum*.

VERREGINUM, ou VERRUGO, ville d'Italie, dans le latium, au pays des Volsques, selon Diodore de Sicile, *l.* 4, *c.* 100. Tite-Live, *l.* 4, *c.* 41. & Valere Maxime, *l.* 3, *c.* 2. On ne sait pas au juste la situation de cette ville. Tite-Live dit que le consul Sempronius, après avoir livré bataille aux Volsques avec quelque désavantage, ramena son armée par la voie Lavicane; & Valere Maxime écrit que cette bataille fut donnée auprès de *Verrugo*; mais comme Tite-Live, *l.* 4, *c.* 39, ajoute que le consul, en se retirant, ne prit pas le plus court chemin, il n'est pas possible de fixer la vraie situation de cette ville. On sait seulement qu'elle ne devoit pas être éloignée du pays des Æques, parce que de la forteresse de Carvente, que les Æques avoient envahie, l'armée fut ramenée à Verrugo. Cette derniere place avoit été fortifiée par les Romains, pour servir de barriere contre les courses des Volsques, par qui elle fut prise plus d'une fois.

VERRETES, plaine de l'isle Espagnole, près d'une bourgade, presqu'au milieu de la côte occidentale, appellée le cul-de-sac. Cette plaine, dans sa longueur, qui est de quatre lieues, est bordée de montagnes, & sa largeur, qui est de trois lieues, sépare l'étang du cul-de-sac d'un autre, que les Espagnols nomment Riquille, & les François l'Etang salé.

VERRIERE, boug de France dans l'Angoumois, élection de Cognac.

VERRON, (Le) contrée de France dans la Touraine. Cette contrée est à peu près semblable à celle des Varennes, si ce n'est que son terroir est plus gras, & dans une situation plus élevée. On y recueille des bleds, des vins, & de très-bons fruits, entr'autres des noix, des amandes, & sur-tout des prunes, dont les habitans font commerce. * *Piganiol*, Description de la France, t. 7, p. 2.

VERRON, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

VERRONENSIS, siége épiscopal d'Afrique. Dans la conférence de Carthage, *n.* 198. Æmilianus est appellé *episcopus Verronensis*. On ignore de quelle province étoit ce siége.

VERRUE, bourg de France, avec un château dans le Berry, élection de Richelieu.

VERRUGO. Voyez VERREGINUM.

VERSAILLES, ville, château, & bailliage royal, prevôté dans l'isle de France, & dans l'élection de Paris, à quatre lieues à l'occident de cette capitale. Ce n'étoit autrefois qu'une paroisse & un prieuré dépendant de saint Magloire de Paris. Ce lieu avoit ses seigneurs particuliers, vassaux des évêques de Paris. Louis XIII. acheta cette terre, & y fit bâtir un château pour loger ses équipages de chasse. Ce n'étoit encore proprement qu'une maison de campagne, que Bassompierre appelle toûjours le *chétif château de Versailles*. Louis XIV. le trouva agréable pour la chasse, & fit du village une ville, & du château un palais dont la magnificence fut si grande, qu'elle mérita l'admiration du regnicole & de l'étranger.

On y arrive par trois longues & spacieuses avenues: celle du milieu, qui est la plus grande, sur le chemin de Paris, commence au pied de la hauteur, qui conduit au parc de Chaville, & continue jusqu'au coude qu'elle fait à Porchefontaine, d'où elle va, en droite ligne aboutir à la place d'armes.

Cette avenue est plantée de quatre rangs d'arbres, dont l'allée du milieu a vingt-cinq toises, & les deux contre-allées chacune dix: le village du petit Montreuil est à son midi; & à son nord est le grand Montreuil, qui forme une paroisse. De ce même côté on voit la Venerie, & de l'autre l'hôtel du grand-maitre de la maison du Roi, avec tous les accompagnemens en bâtimens, jardins & cours, qui rendent ces deux maisons très-considérables: ensuite on apperçoit, à droite & à gauche, la grande & petite écurie, qui aboutissent sur la place d'armes. Les derrieres de ces vastes édifices sont occupés par des maisons particulieres qui sont de la ville.

Les deux autres avenues sont celles de Seaux, du côté du midi; celle de saint Cloud, du côté du nord: elles prennent leurs noms des endroits d'où elles viennent; elles sont tirées sur des alignemens obliques, dont le point, qui fixe l'attention à mesure qu'on avance vers la ville, est la principale porte du château, d'où on les voit d'un coup d'œil toutes trois en patte d'oye. Ces deux avenues sont, comme celle du milieu, plantées de quatre rangs d'arbres, qui forment des allées & des contre-allées de moindre largeur que la grande. Elles se partagent de ce côté-là en deux parties, d'une assez grande éten-

due, percées par des rues remplies de maisons & d'hôtels, capables de loger commodément les personnes de distinction de la cour, & celles qui concourent au commerce.

La place d'armes s'étend en se rétrécissant de chaque côté, suivant les lignes obliques des deux avenues qui la bordent, jusqu'à l'avant-cour où elle a plus de cent toises de largeur, sur plus de cent dix de profondeur, à prendre de l'alignement des pavillons des écuries jusqu'à ceux du bout des ailes de l'avant-cour. Elle partage pareillement la ville en deux parties. Cette place d'armes est bordée par des hôtels bâtis par ordre symétrique, appartenant à différens Seigneurs. Le roi y fait souvent les revues de quelques troupes de sa maison.

Dans la partie méridionale de la ville, appellée le vieux Versailles, parce que c'étoit anciennement le bourg de ce nom, il y a une paroisse, sous le titre de saint Louis : elle est située du côté du parc au cerf; elle est assez belle & assez considérable; elle est desservie par les Prêtres de la mission, dont les logemens sont achevés.

En passant par la rue des Récollets, on y trouve le couvent des religieux de même nom; leur église, quoique simple, est d'une bonne ordonnance; elle est ornée de quelques tableaux de Jouvenet & de Bertin, peintres de l'académie royale. Les bâtiments suffisent pour y loger un bon nombre de religieux pour y faire l'office. De ce même côté il y a plusieurs places qui servent à des marchés & à d'autres usages.

Du côté du nord, appellé la ville neuve, les rues sont plus larges & mieux bâties : on y remarque la grande église, qui en est la principale paroisse: elle est dédiée à la Ste Vierge; Louis XIV. la fit bâtir avec la communauté des Prêtres de la mission qui la desservent.

A côté de l'église, Louis XIV. a fait bâtir un grand édifice pour loger les Peres de la mission.

C'est à l'extrémité de cette partie de la ville, qui s'étend jusqu'à l'avenue de saint Cloud, au bas de la montagne de Picardie, chemin de Paris, qu'on voit un superbe & magnifique palais, appellé Clagny. Voyez ce mot.

Avant d'aller plus loin, il ne sera pas hors de propos de décrire les choses remarquables qui se rencontrent sur la route des avenues. Le long de la grande du milieu, du côté du nord, on découvre un grand espace élevé, qu'on appelle la butte de Monboron. Cette montagne a été applanie à son sommet, pour y placer quatre grands réservoirs, qui devoient recevoir les eaux qu'on avoit projetté de faire venir de la riviere d'Eure, près de Maintenon, à douze lieues de distance, & dont les travaux ont cessé à cause de la guerre. Le roi y avoit employé 25000. hommes de troupes pendant deux années. Il n'y a eu que deux de ses réservoir de finis, ils reçoivent actuellement d'autres eaux, qui viennent par des aquéducs d'un nombre de grands étangs qu'on a pratiqués dans différentes plaines supérieures à Versailles, & ils remplissent ces réservoirs élevés, pour être distribués à tous les effets d'eau du jardin : il y a partie de ces aqueducs à quatre-vingt pieds sous terre, d'où il est facile de comprendre ce que ces travaux ont coûté.

Vis-à-vis de cette butte, il y en avoit une autre qu'on a escarpée dans le bas, pour y construire de grandes maisons : une des plus remarquables, & qui est très-spacieuse, est celle des Gendarmes de la Garde, qui sont sur le guet avec tous leurs chevaux & leurs équipages : de l'autre côté, qui lui est opposé, est le chenil : du même côté des Gendarmes de la Garde, est l'hôtel du grand-maître de la maison du roi : ce sont deux grands corps de bâtiments semblables en dispositions & en décorations. Celui du chenil est destiné pour le grand Veneur, & l'autre pour le grand-maitre.

La grande & petite écurie, qui se présente ensuite, sont du dessein de Mansart. La premiere entre la grande avenue & celle de S. Cloud : la seconde, entre la grande avenue & celle de Seaux : elles ont leur face & leur principale entrée sur la place d'armes qui précéde l'avant-cours du château. Les faces de ces deux écuries sur la place d'armes, sont terminées par deux gros pavillons de neuf toises chacun; elles sont séparées par une grille de fer qui ferme chaque cour de trente-deux toises, ce qui fait cinquante toises de face pour chaque écurie, qui, en y joignant les largeurs des trois avenues, forment un tour de ligne circulaire de plus de deux cents toises au fond de la place, à l'aspect du château. Ces pavillons carrés flanquent deux grandes ailes de 37 toises de longueur terminées par d'autres pavillons qui en forment les extrémités. Ces deux ailes renferment les principales cours, dont les bâtiments du fond, qui sont en face de la grille, ont deux pavillons dans les angles en retour de ceux des ailes, ce qui donne naissance à des décorations circulaires, qui finissent à l'avant-corps du milieu. Les pavillons angulaires, & les flancs circulaires du fond, sont percés par des passages qui conduisent dans des cours particulieres pour différents corps d'écuries. Il y a deux de ces cours qui ont leurs sorties par les avenues qui les flanquent. Chaque avant-corps du milieu est ouvert par une grande porte, dont celle de la grande écurie entre dans un manége couvert de vingt-six toises de longueur, sur sept & demie de largeur. Les sorties sont trois grandes portes en arcade, qui donnent dans un grand espace, appellé le manége découvert. La grande & petite écurie ont trente pieds de hauteur, sous la clef des voûtes qui sont de pierre, avec des panneaux en brique; elles sont garnies de tout ce qui convient à un bel établissement pour les chevaux; le sallon à pan, qui en est le point central, est voûté de pierre en cul de four : il est éclairé par le haut; dans quatre des pans, il y a en haut des ouvertures avec des balcons, où aboutissent les greniers pour les fourages. C'est par ces balcons qu'on descend le foin dans la place, pour le distribuer à chaque écurie. Les dispositions & les décorations des bâtiments sont semblables à la grande & à la petite écurie;& toutes les décorations en sculpture sont des plus grands maitres de ce temps, comme de Morin, Gravier, Raon, Mazure, l'Arcis, Lencompte & de Dieu. Ces bâtiments sont élevés à la hauteur de deux étages, dont un au rez-de-chaussée, & l'autre d'ordre attique au-dessus est couronné d'entablements & de combles en mansarde, partagés en logements & en greniers.

En sortant des écuries, on passe par la place dont on a parlé. On arrive dans l'avant-cour par une pente douce qui continue pendant toute la longueur de cette avant-cour jusqu'à la cour du château. L'avantage qu'on retire de cette pente insensible pour le coup d'œil, en arrivant par les avenues, c'est de voir le sol du château. L'écoulement des eaux qui descendent d'en haut se fait sur les côtés, & tombent ainsi dans la ville, du côté du nord & du côté du midi. Cette avant-cour commande à toute la ville par des terrasses à droite & à gauche, le long des bâtiments, & par des vues qui sont sur les côtés. Elle descend sur la place d'armes par ces terrasses revêtues en partie circulaire, en commençant aux encoignures des pavillons des deux ailes, & se joignent dans le milieu à une ligne droite sur laquelle est l'entrée principale. Cette ligne s'étend sur trente-deux toises, dont les extrémités sont terminées par des guerites destinées pour mettre les sentinelles à couvert des injures du temps; ces guérites ont la forme de piédestaux couronnés d'une plinte, sur laquelle s'éleve un amortissement en dalles, qui se recouvrent. Sur le haut on y a représenté deux grouppes de figures & de trophées d'armes, travaillez par Marsy & par Girardon. L'intervalle, qui se trouve entre les deux guerites, est fermé par une grille de fer, avec des pilastres richement ornés, divisés en symétrie des deux côtés : les barreaux sont entrelassés d'ornements. La principale porte de fer, qui est au milieu, est décorée d'un chambranle, avec des entre-las renfermant des fleurons. Les deux ventaux ont entre les barreaux les mêmes ornements que la grille. Ce chambranle porte une corniche, sur laquelle s'éleve un couronnement dessiné par compartiments, qui accompagnent & renferment un cartouche, dans lequel sont des L. fleuronnées, lesquelles forment le

chiffre du Roi terminé par une couronne royale. Tous les ornements de cette grille sont dorés en plein. La longueur de l'avant-cour est de quatre-vingt-dix-sept toises, depuis la ligne droite de l'entrée, jusqu'aux pavillons des ailes du château, & s'étend sur 66. toises de largeur, entre les deux ailes qui sont des deux côtés.

Les terrasses, revêtues de la partie avancée jusqu'aux guerites, sont voûtées par-dessous, & destinées pour les corps-de-garde, dont l'entrée se trouve par les rues qui sont plus basses; les Gardes-Françoises occupent le côté droit, & les Gardes-Suisses le gauche. Les revêtements, qui sont sur les rues, s'ouvrent par des arcades de pierre, avec des parements de brique. Le couronnement est un cordon avec des balustrades de pierre. Les deux ailes, qui aboutissent de chaque côté jusqu'à ces terrasses, ont cinquante toises de longueur, en comprenant les deux pavillons qui sont aux extrémités de chacune, sur un double de neuf toises au-delà des faces, d'où on a pris la largeur de l'avant-cour. Les pavillons ont dix toises en carré, & le long de chaque face, qui donne sur l'avant-cour, il y a des terrasses, qui ne font que racheter les pentes, qu'on monte par des perrons fermés de barrieres de fer, avec des tourniquets, qui ne laissent de liberté de passer qu'aux gens de pied; ces terrasses regnent le long des appartements qui occupent le rez-de-chaussée de ces ailes: toute l'élévation ne consiste qu'en un étage au-dessus. Le dessous du rez-de-chaussée est occupé par un autre étage qui conduit à des bureaux qui tirent leur jour par les rues de la ville, & à des offices & des souterrains qui sont éclairés par des soupiraux. Messieurs les quatre secretaires d'Etat sont logés dans les deux parties de ces ailes, qui sont entre les pavillons; & ceux qui sont leurs secretaires, peuvent monter de leurs bureaux par un degré de communication, pour travailler chacun, suivant le département du secretaire d'état auquel il est attaché. Les deux pavillons, qui commandent sur la place d'armes, servent à loger les officiers qui sont à la tête des troupes qui montent chaque jour la garde chez le roi, & d'autres officiers qui sont de service auprès de S. M. Les pavillons qui sont les plus près du château, ont deux destinations, dont l'une pour les bas, qui sont de plein-pied avec les rues, sont les offices pour le roi, & l'autre est pour loger quelques grands officiers de la maison. Les décorations de ces bâtiments sont de pierre de taille, avec des panneaux de brique dans les tremeaux, & couronnées par des combles en mansarde, qui sont percés par des lucarnes de pierre bien ornées. Les quatre pavillons sont terminés au-dessus des cordons de la mansarde, par de grands amortissements revêtus de plomb, & dont les angles sont garnis de grandes consoles sculptées & dorées, qui soutiennent des terrasses de plomb qui occupent le haut.

Entre les pavillons du côté du château, & les bâtiments qui en dépendent, il y a des grilles de chaque côté, ornées de pilastres, & de grandes portes de fer, comme celles de l'entrée par où on descend entre deux rampes dans deux grandes rues, celle de la surintendance, & celle des réservoirs.

Delà on passe dans l'avant-cour, où le château se présente par deux gros pavillons qui sont à la tête des deux ailes qui sont sur les côtés de la cour; ces pavillons ont chacun dix toises & demie de face. La cour fait une avance sur l'avant-cour par deux lignes circulaires, qui prennent depuis les angles des péristils de ces pavillons, & se terminent aux deux guerites, qui appuyent l'intervalle du milieu, où se trouve la porte principale.

La cour dont nous venons de parler, a trente-deux toises trois pieds de largeur entre les deux ailes, qui ont chacune trente toises de longueur, jusqu'à deux angles, où se trouvent deux pavillons, qui, en avançant sur la largeur de la cour, d'environ quatre toises & demie chacun, terminent deux autres petites ailes, entre lesquelles il ne reste plus de largeur que vingt-trois toises trois pieds. Ces deux dernieres petites ailes se prolongent sur treize toises chacune, jusqu'à deux autres angles, où on voit encore d'autres pavillons qui avancent, ensorte que depuis la grille qui s'offre à la vue, en sortant des avenues, jusqu'à ces derniers pavillons, tout le corps du bâtiment du château va en retrécissant dans toutes les distances dont nous avons marqué les différents alignements; ainsi on ne compte plus que quatorze toises trois pieds de largeur, entre chacun des deux derniers pavillons, dont les angles des encoigures commencent un perron de cinq marches, qui forme ce qu'on appelle la cour de marbre, parce qu'elle en est pavée: elle est bornée par les deux ailes de ces deux derniers pavillons, & en face par le corps du château, à travers duquel on passe pour entrer dans les jardins: nous avons parlé de la largeur; sa profondeur est de quinze toises trois pieds, celle de la cour entiere, depuis la porte d'entrée jusqu'au fond de la cour de marbre, s'étend sur environ soixante & onze toises. Il est bon d'observer que la partie, qu'on appelle la cour de marbre, étoit le petit château de Versailles, bâti par Louis XIII, qui n'avoit alors qu'environ vingt-cinq toises de face, & qui étoit entouré de fossés. La partie en avant de cette grande cour, où sont les autres bâtiments, en étoit l'avant-cour.

On voit par cette gradation de bâtiments, jointe à celle des deux ailes de l'avant-cour, qui sont encore à une plus grande distance que ce vaste objet qui se présente à la vue d'un seul coup d'œil, figure une espece de décoration de théatre en perspective, ce qui fait un aspect très-agréable.

Le corps de bâtiment construit sous Louis XIII, a été conservé & augmenté par Louis XIV. par d'autres plus superbes, dont la face domine sur les jardins. Le corps de bâtiment qu'on a adopté à la partie du fond de la cour de marbre, a 50 toises de face sur le jardin. Ceux qui sont en retour, soit au midi, soit au nord, dont les faces sont sur les parties de côté des jardins, ont chacun quarante-trois toises. Il y a de petites cours d'espace en espace, qui ont toute leur utilité: les bâtiments des ailes de la cour de marbre servent à éclairer les pieces du double. Les angles de ces retours sont distribués par deux grands corps de bâtiment, dont l'un s'appelle l'aile des Princes, & l'autre l'aile de la Chapelle: ils ont chacun quatre-vingt-cinq toises de longueur, sur la même exposition que la face du château; ensorte qu'on voit d'un coup d'œil une longueur de deux cent vingt toises de superbes bâtiments, ce qui fait un magnifique aspect.

Derriere les deux premieres ailes de la grande cour il y a deux autres cours séparées, dans lesquelles on entre en sortant de l'avant-cour, par des grilles de neuf toises & demie de largeur, sur vingt de profondeur, en terminant au derriere des grandes ailes sur le jardin. Ces cours servent aux carrosses qui n'ont pas les entrées du Louvre.

La grande aile, du côté du midi, appellée de l'orangerie, a trois cours entourées de bâtiments qui y communiquent, & se joignent à une double aile sur la rue de la surintendance: on y descend de l'avant-cour; elle est de la même étendue que celle qui est sur le jardin. L'autre aile, du côté du nord, n'a que deux cours, au milieu desquelles est un gros corps de bâtiment qui communique à la double aile sur la rue des réservoirs; c'étoit dans le bout en retour du pavillon, du côté du nord qui la termine, que devoit être la salle des ballets qu'on a commencée: mais aujourd'hui on la destine à d'autres bâtiments, qui augmenteront les logements de la cour.

La Chapelle, dans laquelle on arrive par un sallon de cette grande aile, est entre la cour particuliere par où on vient de l'avant cour.

Voilà le plan du château: voyons la destination de ses différentes parties, ses décorations intérieures & extérieures.

L'avance qu'on remarque sur l'avant-cour, laquelle est partagée en lignes circulaires & droites, est fermée de grilles de fer, richement ornées, de même que la principale porte. Les deux guerites où se terminent les lignes circulaires sont en amortissement par le haut, & portent chacune un grouppe de figures, dont l'un représente la paix par Tuby, & l'autre l'abondance par Coizevos.

Les décorations des bâtiments de la grande cour font sur le même principe que le petit château de Louis XIII. Louis XIV. y a ajouté beaucoup d'ornements.

Les pavillons, à la tête des deux ailes de la cour, sont décorés en face par de grands pilastres d'ordre dorique, qui s'élevent à la hauteur des deux étages, dont deux sont couplez aux encoignures, les autres sont simples dans les tremeaux : à douze pieds de distance du parement du mur, sont des colonnes isolées portées sur des piédestaux, qui forment un péristil, lequel sert de passage pour communiquer aux petites cours des côtés ; ces colonnes portent des plates-bandes de la hauteur de l'entablement de l'ordre d'architecture, & des terrasses pratiquées sur ces péristils, entourées de balustrades, avec des statues sur des piédestaux, qui sont le couronnement des colonnes ; les retours de ses pavillons sur la cour, & les autres des bouts de ces ailes joignant les angles flanquants : les encoignures sont garnies de pilastres, entre lesquels sont de riches balcons de fer saillants & dorés, lesquels sont portés sur de grandes consoles de pierres : la distance des ailes, qui est entre ces corps, est décorée avec de simples tables de brique dans les tremeaux.

Le reste des décorations, depuis les angles de ces ailes, sont de pareils pilastres dans toutes les encoignures qui flanquent, & les croisées sont décorées de cantalabres, renfermant des panneaux de brique, lesquels sont couronnés du même entablement de l'ordre, & qui portent des balustrades de pierre dans tout le pourtour : on y voit des figures assises sur des piédestaux, qui couronnent les angles, & des vases posés sur chacun des tremeaux.

Les têtes des petites ailes des côtés de la cour de marbre, & des autres qui sont au-dessous, en joignant les angles des premieres ailes, forment des pavillons, au milieu de chacun desquels sont des avant-corps de quatre colonnes d'un plus petit diametre, qui sont aussi d'ordre dorique, lesquels ne s'élevent que jusqu'à la premiere plinte, le tout couronné d'une plate-bande, portant une corniche architravée en dalles de pierre, qui forment un balcon saillant comme les autres, par lequel on sort des appartements.

L'avant-corps du fond de la cour de marbre est percé par trois ouvertures pour descendre dans les jardins, & il est décoré par de grandes pilastres dans les angles, & de huit petites colonnes de marbre, dont deux à chaque piédroit des ouvertures sont couronnées d'une corniche architravée, qui portent un riche balcon de fer, qui s'étend sur toute la longueur de la face. Le dessus qu'on remarque entre les pilastres des angles est percé de trois arcades, ornées d'impostes, archivoltes, & clefs travaillées de sculpture. A cette hauteur l'avant-corps est couronné d'un entablement d'ordre dorique, qui regne le long du pourtour des bâtiments, sur lequel est élevé un attique avec des pilastres coeffés de chapiteaux aux angles à plomb sur les grands pilastres d'ordre dorique du dessous. Entre ces pilastres d'angles sont trois croisées, sur celles en arcades d'en bas, ornées de cantalabres qui renferment des tables de brique. L'attique de l'avant-corps est couronné d'une corniche sur laquelle est posé un socle, portant des trophées dans les encoignures, & au milieu un grand morceau de sculpture qui en forme le couronnement en amortissement, par un cadre ovale qui renferme le cadran d'une horloge terminée en tête de cartouche, & accompagnée de grandes figures assises sur des amas d'attributs convenables.

Tous ces bâtiments, qui décorent la grande cour, sont couronnés de combles d'ardoises en mansardes, élevées au-dessus des balustrades, garnis de lucarnes ajustés sur les croisées d'en bas, lesquelles sont revêtues de plomb, & se terminent en frontons, soutenus sur les côtés par des consoles, qui portent les corniches entourées de cantalabres, avec des moulures sculptées, ayant des agraphes avec des clefs, d'où se répandent des festons & des morceaux de trophées posés sur le milieu des corniches qui couronnent les frontons. Les boursaults sont ornés de rinseaux en feuilles, de refend rampante de distance en distance, d'où pendent de belles campanes en entrelas, fleuronnées avec de gros glands, & sur le haut des faitages de ces combles, regnent des ornements entrelassés, découpés & mêlés de couronnes & de manieres de trophés. Le tout est en plomb, & doré en plein. Il y a aussi des balcons très-riches, & dorés à toutes les croisées du premier étage de la cour de marbre, & des deux petites ailes qui la joignent.

Les faces des corps de bâtiments du côté des jardins, qui renferment toutes les parties du château, du côté des cours, contiennent trois cents six toises de pourtour, & sont élevées de trois étages : celui du bas, qui est le rez-de-chaussée : celui au-dessus, qui est le plain-pied des grands appartements du Roi & de la Reine, qui regnent au même niveau, dans toute l'étendue de ce circuit ; & le troisiéme au-dessus, qui est l'attique, ce qui fait de hauteur depuis le sol des terrasses jusqu'au dernier entablement, soixante-deux pieds.

Les façades en sont décorées d'une architecture, suivie par arcades dans le bas, jusqu'à une premiere corniche ; ces arcades sont avec des refends & des têtes sculptées aux clefs de chacune : il y en a d'ouvertes, d'autres renfoncées, qui renferment des croisées.

Ce bas paroit comme le soubassement ou piédestal d'un ordre ionique, par pilastres & colonnes, qui regnent dans l'étendue du grand étage, qui est au plain-pied des grands appartements, couronné de son architrave, frise & entablement : les ouvertures, dans les intervalles des pilastres & des colonnes, sont en arcades, avec des impostes & des archivoltes ; il y a des morceaux de sculpture aux clefs, jusques sous l'architrave de l'ordre, d'où pendent différents trophées de guerre, de musique, & des autres arts ; mêlés de festons, qui se couchent le long du cintre des archivoltes. Dans le vuide de chacune de ces arcades, sont des balustrades de pierre qui servent d'appui.

Au-dessus, s'éleve l'étage d'attique, avec des pilastres sur ceux de l'ordre ionique au-dessous, couronné d'un dernier entablement, qui termine l'élévation : ces pilastres ont des chapiteaux avec des tailloirs & des feuilles de refente : les croisées, qui sont dans les intervalles, ont une figure carrée, entourée de cantalabres, & à mi-bandeaux, couronnés d'une astragale, qui regne à celle des chapiteaux, & d'une frise, qui est entre le dessous de l'entablement : elle est taillée de feuilles de refente & de canneaux.

Le corps du château, adossé à la partie qui est sur la cour, au fond de la cour de marbre, a cinquante toises de longueur ; il est percé de vingt-trois ouvertures, & a un grand avant-corps au milieu de six colonnes, élevées à la hauteur du grand étage, lequel porte sur celui d'en bas, qui lui sert de soubassement. Il y a deux colonnes à chaque angle, entre lesquelles paroit une niche qui s'éleve jusques sous l'imposte des arcades, qui se trouvent dans leur intervalle ; au-dessus, jusqu'à la plate-bande, sont des tables renfoncées, qui renferment des trophées en bas-relief. Les deux autres colonnnes sont au droit des tremeaux, qui séparent les arcades de l'avant-corps. Depuis ces encoignures, jusqu'à celles de cette face, sont deux autres petits avant-corps, à six arcades de distance, qui ont chacun quatre colonnes, deux à chaque côté de l'ouverture, qui en fait le milieu. Trois autres arcades ensuite de chaque côté, décorées de pilastres simples, aux tremeaux, terminent cette face par deux pilastres grouppés aux encoignures.

Les deux retours, exposés aux parterres du nord & du midi, jusqu'aux deux grandes ailes, percées de treize ouvertures chacun, ont trois petits avant-corps de colonnes ; & après un corps qu'ils font au-delà de la treiziéme croisée, qui termine leurs décorations ; ce qui composoit le château avant que les deux grandes ailes y fussent ajoutées, est un espace percé de quatre arcades plus grandes, & décorées de même sans pilastre dans les tremeaux.

Aux angles de ces espaces, en sont d'autres de trois croisées en retour de pareilles décorations, jusqu'aux grandes ailes dont nous avons parlé. Ces grandes ailes ont chacune soixante & dix-huit toises d'après ces trois

trois arcades en retour d'angle, sur le même alignement. Ces grandes ailes sont percées chacune de trente & une croisées en arcades, & elles sont encore décorées de trois avant-corps de huit colonnes, un au milieu, & les deux autres à chaque bout. Les huit colonnes sont distribuées par deux à chaque encoignure, & deux à chaque tremeaux, qui séparent les trois croisées. Les parties dans les intervalles sont avec des pilastres simples dans les tremeaux. Les deux retours du bout de ces ailes, qui en forment les pignons, & les terminent; ont à celui sur l'orangerie, environ quatorze toises de face, & il est percé de trois arcades, & décoré de dix colonnes, dont huit forment deux avant-corps aux deux encoignures, de quatre à chacune, deux autres colonnes en arriere-corps, sont aux côtés de la croisée du milieu, parce que cette partie est renfoncée. Le retour de l'autre aile, sur les réservoirs, est percé pareillement de trois croisées, & n'a qu'environ onze toises de face. Cette aile, ayant moins d'épaisseur que l'autre, n'est décorée que de huit colonnes, dont deux à chaque encoignure, & aux tremeaux, comme les avant-corps du côté du jardin.

L'attique, qui regne au-dessus de toute cette étendue, est décoré de pilastres comme celui du château, & le fait faillir d'un demi pilastre aux encoignures des avant-corps, ce qui en donne une grande, aux entablements qui couronnent sur les plates-bandes, portées par les colonnes, au-dessus desquelles sont placées des figures en pied, de huit à neuf pieds de proportion, sur des socles qui sont au-dessus de chaque colonne. Il y a cent quatre figures, tant aux faces du château, qu'à celles des deux grandes ailes. Leurs faces, qui sont sur les cours de derriere, & les doubles sur les rues, ont un étage de plus, attendu que les cours sont enfoncées de cette hauteur, parce que l'entrée du côté des rues est beaucoup plus basse que le plain-pied des jardins: elles sont percées dans la hauteur de trois étages, par de grandes arcades, de douze pieds d'ouverture, qui éclairent trois galeries voûtées, une à chaque étage. Ces faces sont décorées simplement, sans aucun ordre d'architecture. L'attique au-dessus, est de même hauteur que celui du côté du jardin, & décoré de la même maniere; mais sans pilastre, pour s'accorder à la symétrie du dessous.

Sur cette attique, dans toute l'étendue du pourtour des bâtiments, tant du château que des deux grandes ailes, regne une balustrade de pierre, dont tous les piedestaux de toutes les encoignures des faces & des corps qu'il forme, sont ornées de grands trophées d'armes, avec des corselets, des casques, des carquois, des enseignes, des drapeaux, & d'autres, mêlés de différentes manieres; & sur ceux qui sont à plomb, des pilastres simples, il y a des vases. Tous ces ouvrages & leurs ornements, sont des chefs-d'œuvre des plus grands maitres d'alors.

Ces bâtiments immenses sur les jardins, sont couverts en terrasse de plomb, sans qu'il y paroisse de combles. On s'y promene par-tout. Comme cette maniere decouvrir les palais, les fait paroitre comme n'étant pas finis, Louis XIV eut l'idée de les couronner de grands & beaux combles, & en fit faire les modeles, qui ont été long-temps exposés dans une galerie du potager. Les guerres qui suivirent, empêcherent l'exécution de ce projet.

Les deux doubles grandes ailes, sur les rues, sont décorées avec des pavillons aux extrémités, & au milieu, avec un ordre d'architecture dorique, semblable à celui de la cour du château, avec un étage d'attique au-dessus & dans les intervalles, en architecture simple, de pierre, renfermant des panneaux de brique dans les tremeaux. Les faces, sur les cours, entre ces doubles ailes sur les rues, & celles sur le jardin, sont décorées comme les intervalles.

Voyons la magnificence intérieure de ce superbe édifice.

Nous commençons par le sallon qui est au bout de la cour de marbre: il est bas, a vingt-huit pieds de largeur, sur vingt-quatre de profondeur: son pourtour est entiérement décoré de marbre, avec des pilastres, des chambranles, des postes, des chapiteaux, des ornements de métal doré: au-dessus des postes, & de quatre rangs de quatre colonnes de marbre, dont deux le long des murs des côtés, les deux autres isolées, séparant la largeur en trois parties, qui répondent aux trois ouvertures par lesquelles on entre; ces trois ouvertures conduisent à trois autres qui leur sont opposées; par où on arrive à des galeries voûtées. On descend cinq marches pour y entrer, ce défaut a été fait avec réflexion, afin de donner plus de hauteur sous les voûtes. Ce sallon étant de l'ancien château, on a voulu réparer ce qui avoit échappé à la science de l'architecte.

Ces galeries basses sur le jardin, ont dix-sept toises de longueur, sur vingt-neuf pieds de largeur: elles sont séparées en deux parties; une qui est en forme de peristile, a neuf pieds, & est percée d'onze arcades dans le mur, par lequel elle est séparée de l'autre, qui a dix-neuf pieds de large; c'est de cette seconde, qu'on passe dans les jardins, par neuf arcades dans le mur de face. Elles sont toutes fermées de grilles richement ornées & dorées. Dans les deux bouts de cette galerie, sont des portes qui sortent de deux grands appartemens bas, qui s'étendent dans le reste de la face du jardin, des deux côtés & dans les deux retours des grands bâtiments exposés au midi & au nord.

Au côté du nord, qui est le droit, est celui des bains: on y entre de l'aile, sur la cour de marbre, par une galerie percée de trois arcades de chaque côté: on traverse une petite cour entre cette aile & le bâtiment, où est l'appartement qui est partagé en deux parties, dans un sallon de quarante-huit pieds de longueur, sur trente-un de largeur, avec deux rangs de chacun quatre colonnes doriques, de marbre de Rance, ce qui le divise en trois espaces, aboutissant à trois croisées dans la face, dont celle du milieu sert pour entrer dans le jardin; on y descend par un grand péron. Ce sallon est décoré de pilastres, de chambranles, de postes & de croisées de marbre, avec quatre niches, deux à chaque bout, dans lesquelles sont des statues de marbre; savoir la Vénus antique de Florence, copiée par Clairion; un Mercure antique; un Bacchus, d'après l'antique, qui est aussi à Florence; & un Apollon, dont le corps est antique & la tête moderne. La seconde piece, appellée le sallon de Diane, est décorée de douze colonnes, d'ordre ionique, dont huit de marbre de breche violette, & quatre de marbre de Charlemont, distribuées dans les quatre faces du pourtour: les murs sont aussi revêtus de décorations de marbres différents, avec des glaces dans deux parties opposées aux croisées; ensuite on passe dans un grand sallon qui est à l'encoignure du bâtiment: il est percé de six croisées, dont trois sur le parterre du nord, & les trois autres, dans la grande face du château: il est pareillement revêtu d'une belle décoration de marbre, avec douze gaines ingénieuses, ayant des ornements de bronze, partagés en parties, qui portent aussi des figures de bronze doré, représentant les douze mois de l'année: Janvier & Mars ont été sculptés par Marsy; Février, par Mutinot; Avril, par Tuby; Mai & Décembre, par Regnaudin; Juin & Juillet, par Legros; Août & Septembre, par le Hongre; Octobre, par Houzeau; Novembre, par Erard: ces figures portent de riches torches, aussi de bronze, destinées à des lumieres pour éclairer. Il y a sur la cheminée, dans un cadre de marbre, accompagné de morceaux de sculture de bronze; un tableau qui représente Apollon qui poursuit Daphné: ce morceau a été peint par Houasse.

De ce sallon, on entre dans la chambre des bains, revêtue de pareils marbres, avec six colonnes; quatre dans un côté, le long du mur, avec de simples pilastres, à celui opposé où est la cheminée; on en agit ainsi, parce que le côté où sont les colonnes a un angle plus large, depuis la croisée de la face, que l'autre: ce moyen a réussi pour rendre le platfond régulier: les deux autres colonnes sont dans le fond opposé aux croisées, & forment une alcove où se met le lit. Toutes ces colonnes & ces pilastres, ont leurs bases & leurs chapiteaux, de bronze doré d or moulu: la cheminée est d'un riche marbre, ornée de bronze. De cette chambre, on entre dans le cabinet qui étoit celui des bains, dont la sortie est sur la galerie

basse qui passe aux jardins ; il est aussi decoré de marbre richement accompagné d'ornements de bronze ; dans le fond, vis-à-vis des croisées, étoit une strade où on montoit de deux marches, sur laquelle étoit la baignoire, composée d'un seul morceau de marbre d'une grandeur extraordinaire, avec tous les accompagnements à l'usage du bain : derriere ces piéces, étoient celles pour les fourneaux, & toutes celles qui sont nécessaires pour le service.

De l'autre côté du premier sallon, qui entre à l'appartement des bains, sont d'autres piéces, qui étoient peintes à fresque sur les murs, & servoient pour les personnes qui accompagnoient le Roi : on en a fait un double appartement.

Dans le retour de ce grand corps de bâtiment du Château, qui regarde le midi, est l'appartement de M. le Dauphin : il a la même étendue que celui des bains, il est presque disposé en piéces pareilles : il y en a une dans le bout qui a la face sur le jardin, & sa sortie sur la galerie basse. Cet appartement n'est pas revêtu de marbre, ni décoré si magnifiquement que celui des bains ; sa singularité consiste dans deux cabinets, dont l'un est revêtu dans son pourtour, d'une marqueterie bien dessinée, & il est orné de glaces, avec de riches consolles, disposées pour y placer des bronzes, des vases précieux & des porcelaines : le parquet est aussi de marqueterie, le tout par compartiment : il y a des glaces représentantes ceux qui marchent la tête en bas. Le second n'est décoré que de lambris très-riches, dorés en plein, qui renferment, en symétrie, des tableaux originaux des différents grands Maitres anciens ; le tout mélé de consoles qui portoient aussi des porcelaines : le plafond de ce cabinet, étoit peint par Lafosse : on a été obligé de l'abattre pour refaire les planchers.

Après être sorti des appartements qui sont au rez-de-chaussée, il faut monter à ceux du Roi & de la Reine ; lesquels occupent au-dessus, les trois faces de bâtiment sur les jardins. Ces deux appartements ont cent trente-cinq toises de pourtour, & sont percés de cinquante-cinq croisées : on y arrive par deux grands degrés : le principal est à droite, on l'appelle des Ambassadeurs ; en quittant la grande cour, on y entre par trois arcades percées dans la face d'une des petites ailes : il est précédé par un vestibule dans lequel on entre pareillement par trois arcades : ce grand escalier a soixante & douze pieds de longueur sur trente & un de largeur : comme les bâtiments lui ôtent la lumiere, il est éclairé par une grande ouverture dans le ceintre, qui monte jusqu'au plus haut des combles ; cette ouverture est fermée par deux pentes, en maniere de toit, avec des chassis de bronze doré.

Aux trois arcades du vestibule, se présente une rampe, au milieu de l'espace, en forme de perron de onze marches, qui montent à un premier palier ; lequel divise deux autres rampes de dix pieds de largeur & de vingt & une marches chacune, qui conduisent sur deux autres paliers, dont un à chaque bout, par où on arrive au plein pied de l'appartement du Roi.

Tout ce degré & le vestibule, sont revêtus de marbres différents, qui forment des décorations singulieres, mêlées de pilastres & de colonnes ioniques, dont les bases & les chapiteaux, sont de bronze doré ; toutes les marches sont pareillement de marbre, ainsi que les pavés & les paliers, par des compartiments de formes agréables ; les balustrades des rampes & des paliers d'en haut, sont par piedestaux, socles & appuis de marbre, & renferment de très-riches balustres de bronze doré. Sur le premier palier, qui divise les deux rampes, il y a un renfoncement en forme de niche, dans laquelle est posée, sur une espece de grande coquille de bronze, une figure antique de marbre blanc, représentant un Dieu marin, accompagné de deux Dauphins qui sont de bronze, avec des roseaux, le tout doré : ces Dauphins jettent dans la coquille, de l'eau qui se répand en nappe dans un bassin de marbre qui est au niveau du pavé du palier.

Depuis le plainpied de l'appartement, s'éleve l'ordre d'architecture de marbre, jusqu'à la corniche sous le ceintre ; les piedestaux en sont portés sur une plinte qui regne le long du pourtour des décorations basses : les deux grandes faces sont décorées chacune par sept intervalles divisés par des pilastres : il y en a deux aux angles du palier, qui sont percés par les portes : celui du milieu l'est à un côté par un buste de Louis XIV, en marbre, porté sur des trophées, avec l'écusson des armes de France en bronze doré. Ce morceau entier est de Coizevox : au milieu opposé sont des trophées d'armes, mêlés avec d'autres des arts pareillement de bronze : les autres intervalles paroissent percés, comme s'il y avoit des galeries dont les croisées fussent décorées de chambranles de marbre : les fonds en sont peints à fresque ; il y en a quatre dans les deux faces qui représentent des rideaux relevés en haut par des figures qui les soutiennent : au-dessous on y remarque des personnages de différentes nations étrangeres.

Dans les petites faces des deux bouts où regnent les deux paliers d'en haut, sont des portes semblables aux autres, il y en a une dans chaque angle, le reste de ces faces est divisé par pilastres, avec un intervalle dans le milieu, lequel est garni de trophées de bronze doré, comme le milieu des grandes faces. La corniche, qui couronne cet ordre d'architecture sous le ceintre d'en haut, est richement sculptée & dorée en plein. Le ceintre, qui renferme la grande ouverture, par où la lumiere entre du comble pour éclairer, est dans tout son pourtour d'une belle composition : elle figure une espece d'attique percé, comme s'il régnoit le long d'une galerie, avec différentes figures de coloris, des bas reliefs, & des ornements de rehaussé d'or : dans les quatre angles on voit des poupes de vaisseau accompagnées de figures & d'attributs de marine qui sont aussi de coloris. Toutes les peintures & les décorations de ce grand degré sont des desseins & en partie du pinceau de Lebrun.

L'autre grand degré par où on monte à l'appartement de la reine, a son entrée par l'autre aile qui est de l'autre côté de la grande cour, on passe pareillement par trois arcades pour y arriver ; il est aussi précédé par un vestibule en galerie, dans le bout duquel on trouve sur la droite une arcade qui y communique : ce degré monte en deux rampes, dont l'une qui est en face de l'arcade se termine à un premier palier qui occupe toute la largeur ; l'autre rampe commence à ce premier palier, & se termine à un second qui est de même longeur : il est éclairé par trois croisées qui donnent sur une petite cour pratiquée dans le double des ailes de la grande, & par une grande ouverture dans le ceintre qui tire son jour par le comble : tous les murs du pourtour sont revêtus d'une décoration de marbre. Le bas est couronné d'une plinte à la hauteur du second palier, sur laquelle s'éleve un ordre d'architecture de pilastres ioniques, avec des bases, des chapiteaux de bronze doré, & des chambranles aux portes & au pourtour des croisées avec beaucoup de symétrie. Au milieu de la face du fond qui regne le long du palier, & qui est opposé aux croisées, il y a une niche dans l'intervalle des pilastres, dans laquelle est un grouppe d'enfants de bronze doré soutenant un trophée. A une des grandes faces des côtés, il y a au milieu une grande arcade ouverte qui prend son jour d'un vestibule sur la grande cour : il y a une balustrade d'appui de marbre pour symétriser ; de l'autre côté opposé, on en a fait une feinte, dans laquelle est un grand tableau qui représente un sallon en perspective, avec des figures chinoises, auprès de vases remplis de fleurs ; ce tableau est de Meunier pour la perspective, & de Fontenay pour les fleurs. Les balustrades d'appui pour les rampes, sont de marbre, les paliers en sont pavés par compartiment ; les marches des rampes, qui ont dix pieds de largeur, ne sont que de pierre. La corniche qui couronne l'ordre sous le cintre est orné de sculpture dorée ; le cintre n'a aucune peinture.

Sur le grand palier, qui est au haut de ce degré, il y a quatre portes, dont une donne l'entrée à une grande salle des Gardes, qui joint celle de l'appartement de la Reine ; elle a cinquante & un pieds de

longueur, sur quarante de largeur. Elle comprend en hauteur le grand étage & celui d'attique. Cette salle est éclairée par trois grandes croisées en arcades sur le parterre du midi, elle paroit hors d'œuvre, n'étant point à la tête de l'appartement du roi qui est de l'autre côté mais c'est le dépôt des Gardes qui sont sur le guet.

Entrons à présent dans les appartements du roi & de la reine : on y arrive, par ces deux grands degrés, à celui du roi, qui est exposé au parterre du nord, par deux portes, dont une sur chaque palier; à celui de la Reine, qui est exposé au parterre du midi, par deux autres, dont une sur le palier du même côté, & l'autre, dans un vestibule qui précéde la salle des gardes dont nous venons de parler. La premiere des piéces de celui du Roi, n'est pas celle qui le commence; il y en a une au-delà, avec un grand salon, par lequel on devroit commencer pour y entrer. Ce défaut vient de ce que les deux retours du château, sur les parterres du nord & du midi, se terminoient en cet endroit : ce n'a été que depuis que Louis XIV a fait ajouter les deux grandes ailes, qui regnent le long des parterres, que le grand & maqnifique escalier, a été fait & placé par rapport à ce projet du château, moins étendu, qu'on a augmenté les deux salles suivantes, pour joindre une des ailes de ce coté-là. Louis XIV, fut tenté de changer ce superbe dégré, pour le placer ailleurs; afin de prendre l'appartement par le bout où est le grand & magnifique sallon dont nous allons parler. Ce changement a été réservé à notre auguste monarque regnant, qui, ayant un goût supérieur & naturel pour les belles dispositions, en a déjà formé les projets.

Nous décrivons d'abord le salon qui joint l'aile près celui de la chapelle : il a cinquante-six pieds de long sur cinquante de large; il est décoré dans tout son pourtour, de marbres rares, par pilastres d'ordre corinthien, avec des bases de bronze & des chapiteaux de métal doré; il est éclairé par sept grandes croisées en arcades, dont trois sur le jardin, & quatre à la face opposée sur une des cours. La partie du côté du jardin, qui auroit pû servir pour percer une quatrieme croisée, est renfoncée : on y a pris une porte d'entrée, qui forme l'enfilade du reste de l'appartement : la face d'un des bouts du côté de la chapelle, est divisée en trois parties par des pilastres; les deux angles sont avec de pareilles arcades que celles des croisées : il y a de riches portes dans leur renfoncement : dans le milieu, il y a une grande cheminée de marbre d'Antin, venant des nouvelles carrieres ouvertes dans les Pyrénées depuis quelques années; dont le travers, qui est d'une seule piece, a dix pieds de longueur; les jambages sont en grosses consoles, qui portent la fermeture de la cheminée, en ceintre surbaissé, entourée de la même corniche, qui couronne les consoles; lesquelles sont ornées de grosses têtes de lion, avec des pattes entrelassées, qui tombent au-dessous : au milieu du ceintre, qui forme le travers, on voit une tête d'Hercule sur un cartouche, d'où naissent des especes de cornets, qui répandent des plantes & des fruits; on remarque au-dessus, un attique avec deux consoles qui supportent un grand tableau; on apperçoit dans le milieu, un trophée de carquois & d'une rondache, sur laquelle on a exprimé un des travaux d'Hercule : on peut être satisfait du bon goût de ces différents ornements de bronze doré au feu, qui sont du Vassé, sculpteur très-habile en or nements. Le tableau qui est au-dessus de l'attique, est de Paul Véronese : il représente Suzanne dans le bain, avec les vieillards qui veulent la surprendre.

De l'autre côté opposé, il n'y a que de simples pilastres dans les angles, & dans l'intervalle qui occupe toute la largeur de cette face, on a posé un lambris d'appui, qui regne à la hauteur des piedestaux de l'ordre : le dessus porte un grand tableau, de Paul Véronèze, qui remplit le tout en hauteur & en largeur; on y admire Notre-Seigneur au festin de Simon le Pharisien.

La corniche qui couronnne l'ordre d'architecture sous le cintre, répond à la magnificence de ce sallon en sculpture & en dorure. Le cintre est peint sur toile marouflée, par le Moine : le sujet est une apothéose d'Hercule qui monte à la gloire où est Jupiter qui le reçoit au nombre des Dieux; toute cette étendue est remplie de nombre de figures qui représentent Junon & d'autres Déesses.

Pour éviter de répeter dans chaque piéce la richesse des décorations, nous nous contenterons de dire qu'elles sont toutes, soit dans l'appartement du roi, soit dans celui de la reine, en beaux chambranles, de postes, d'embrasemens, de croisées, de lambris d'appui, & de parties de tremeaux de marbre de différentes couleurs assorties : au-dessus des lambris d'appui on tend de magnifiques tapisseries de hautelisse pendant l'hyver, quelquefois ce sont des tentures de velours avec des galons & des crépines d'or. Pendant l'été on les change pour y mettre différentes étoffes brochées d'or, sur lesquelles on place des tableaux des plus grands maitres. La galerie & les deux sallons des bouts qui font la communication pour la cour d'un appartement à l'autre, son entiérement décorés en marbre sans aucune tapisserie.

De ce grand sallon, on entre dans une piéce médiocre, qui n'a qu'une croisée sur le jardin; on doit la supprimer pour n'en faire qu'une avec la suivante dans le projet que le Roi veut faire exécuter. Le platfond, qui représente l'abondance, est peint par Houasse. Dans le fond de cette piéce, vis-à-vis la croisée, on monte trois marches de marbre sous une arcade renfoncée où est la porte du cabinet des curiosités qui est dans le double sur la grande cour. Ce cabinet magnifiquement décoré, n'est qu'un modele de ce qu'on vouloit faire en marqueterie & en ornemens de Bronze doré au feu, les angles en sont à pans, il est orné par des pilastres montant avec des glaces, sur lesquelles il y a des consoles espacées; entre les pilastres il y a des parties renfoncées avec des glace dans les fonds, & des tablettes sur lesquelles sont rangées par ordre toutes les choses rares dont il est rempli, comme les agathes, les crystaux, les petites figures de bronze antiques & d'autres d'or couvertes de pierreries. Sur la cheminée, on voit une magnifique nef d'or qui pese cent cinquante marcs, dont on admire le travail des ornemens qui sont cizelés. Au milieu de ce cabinet on y voit un très-beau bureau garni de tiroirs au-dessous de sa table; dans tout son pourtour on y conserve une infinité de pierres gravées, de médailles antiques & modernes admirables par leur suite & par leur beauté; on y voit encore un bassin d'argent appellé le médaillon, qui fut trouvé dans le Rhône en 1736. Son bas relief représente la continence de Scipion : il a deux pieds de longueur, & est d'une forme ovale; un savant de nos jours prétend que, c'étoit un bouclier votif, en expliquant les lettres majuscules C. L. V. qu'on y voit, il veut qu'elles signifient *Clipeus votivus*, ou *Clipeum vovit*. Mais pourquoi ces trois lettres signifioient-elles plutôt deux mots que trois? Il y a dans des parties de la décoration de ce cabinet plusieurs tableaux rares & curieux.

Ce cabinet n'ayant point d'autre issuë que par la piéce d'abondance, on y repasse pour entrer dans le sallon suivant, qui est le premier & qui a une porte sur un des paliers du grand degré. Il est percé de trois croisées en arcade. Dans la face opposée il est orné de quatre colonnes de marbre, deux au côté de chaque porte dans les angles qui sont dans le renfoncement sous le sophite des colonnes : l'une des portes est celle qui se trouve sur le grand degré, & l'autre est feinte pour la symétrie; on remarque dans le milieu une grande niche dans laquelle on voit une figure de marbre antique sur un piedestal représentant Quintus Cincinnatus, qui quite la charruë pour prendre ses sandales, afin d'aller commander les armées. Le platfond de cette piéce est ceintré & orné de compartimens de stuc avec des ornemens dorés qui renferment cinq grands tableaux peints sur toile marouflée. Celui du milieu qui est le plus grand, représente une Venus qui a donné le nom à la piéce; cette Déesse est sur son char tiré par des colombes : les Dieux & les Héros, qui dans la fable l'ont rendue plus célébre, ornent son triomphe. Dans les côtés sont quatre autres tableaux dont le premier, vis-à-vis les fenêtres, représente Nabuchodonosor faisant élever les jardins

de Babylone; le second, qui est à l'autre côté opposé au-dessus des fenêtres, représente Alexandre qui épouse Roxane; le troisiéme, qui est dans le bout joignant la piéce de l'abondance, représente Auguste qui donne au Peuple Romain le plaisir des courses de chariots dans le cirque; le quatriéme vis-à-vis, est Cyrus qui fait passer ses troupes en revue. Toutes ces peintures sont en partie de Houasse. Dans les faces des deux bouts sont deux excellens tableaux de perspective peints sur les murs par Rousseau.

La piéce qui suit, est percée de deux croisées; elle a une de ses portes sur un palier du grand degré; dans le fond, vis-à-vis les fenêtres, entre les deux portes, on voit un buste de Louis XIV, par le chevalier Bernin, élevé sur un piedestal de marbre, orné de bronze doré, au-dessus duquel est une corniche cientrée, portée par des consoles aux angles, sur laquelle sont les armes du roi, accompagnées de trophées; le tout aussi de bronze doré. Le plafond ceintré, est de la même maniere que la piéce précédente. Le tableau du milieu représente la lune, sous la figure de Diane, sur un char tiré par deux biches, accompagnées des heures pour la navigation & pour la chasse: le platfond a été peint par Blanchard; les sujets des quatre tableaux des côtés, sont, dans le premier, César qui envoye une colonie à Carthage, par Audran; le second, Cyrus qui attaque un sanglier, sorti du même pinceau; le troisiéme, est Jason abordant à Colchos, par la Fosse; le quatriéme, Alexandre qui chasse aux lions. Au-dessus de la cheminée, qui est dans le côté opposé à l'entrée, il y a un autre tableau, qui représente le sacrifice d'Iphigénie. Vis-à-vis, est un tableau du Fety, qui répresente un Ange avec un jeune homme, auquel il montre de la main droite le chemin du Ciel. On passe ensuite dans un grand salon de cinquante pieds de longueur sur vingt huit de largeur: on l'appelle le salon de Mars; il est percé de trois croisées; on y voit deux grandes tribunes renfoncées aux angles, élevés de quatre à cinq pieds au-dessus du parqu t, par un revêtement de marbre décoré de panneaux & de cadres couronnés d'un appui; les ouvertures de ces renfoncemens sont avec des pilastres & des colonnes; il y en a une à chaque côté. Ces tribunes servent à placer de la Musique, pour y donnner des concerts & quelquefois des bals. Le ceintre du platfond est décoré comme les précédens. On voit au milieu un grand tableau représentant Mars sur un char tiré par des loups, accompagné de diverses autres figures, comme des génies de la guerre, qui se chargent d'armes pour le suivre; il y en a deux autres sur la même ligne, dans l'un desquels on voit la terreur accompagnée de la fureur & de l'ire, qui poussent la crainte & la pâleur: dans l'autre la Victoire soutenue par Hercule; le grand est de Houasse; les deux derniers sont de Jouvenet; les six autres tableaux en camayeux rehaussés d'or, regnent dans les compartimens des côtés. Deux représentent César qui range son armée en bataille, & Marc-Antoine avec le Consul Albinius, de Jouvenet; deux de Houasse, dans l'un desquels Alexandre Sévere dégrade un officier en présence de son armée, & dans l'autre le triomphe de Constantin: les cinquiéme & sixiéme sont, l'un Cyrus qui range son armée en bataille, & l'autre Démetrius Poliorcetes qui force une ville, par Audran.

A côté de ce sallon est la chambre du lit; dans le fond de laquelle il y a une estrade de marqueterie, sur laquelle le lit est tendu en face des croisées. On y met rarement des tableaux: le ceintre de cette piéce est décoré d'un platfond de peinture, représentant Mercure sur un char tiré par deux coqs; il est accompagné de la vigilance, du Point du jour, des Arts & des Sciences: dans les quatre parties sont d'autres sujets, comme celle qui est au-dessus des fenêtres représente Alexandre le Grand, qui fait apporter plusieurs animaux pour qu'Aristote compose l'Histoire naturelle qui est sortie de sa plume; celle du côté du sallon de Mars est encore Alexandre le Grand, qui donne audience aux Gymnosophistes, la troisiéme, vis-à-vis les fenêtres, représente Ptolomée qui s'entretient avec des savans dans une bibliothéque; & la derniere est Auguste qui reçoit les ambassadeurs des Indes à Samos. Toutes ces peintures sont de Champagne.

Dans les temps seulement qu'on tend en velours ou en étoffes d'or richement brodées, on y place des tableaux des plus grands maitres.

Cette derniere conduit à la piéce du trône, dans le fond de laquelle il y a une estrade qui éleve un fauteuil figuré exprès pour les audiences qui s'y donnent à certains Ambassadeurs & à des Princes étrangers: le ceintre est pareillement décoré, dans le milieu du platfond, d'un Apollon sur un char, tiré par quatre coursiers, accompagné des quatre saisons; la France, la magnanimité & la magnificence sont près du char; dans les angles, au-dessus de la corniche, sont les quatre parties du monde: entre ces angles, sont Auguste qui fait un port à Micéne, Vespasien qui fait bâtir le Colisée, Coriolan qui se laisse fléchir par les prieres de sa mere, & leve le siége qu'il avoit mis devant Rome; enfin l'entrevûe d'Alexandre & de Porus; toutes ces peintures sont de la Fosse: dans certains temps, on voit sur la cheminée, Louis XIV, par Rigault, & vis-à-vis Louis XV, par le même. Lorsqu'on place des tableaux sur les tapisseries, on y voit plusieurs portraits & tableaux de la plus grande beauté.

Cette enfilade, du côté du parterre du nord, se termine par le sallon de la guerre, qui est à l'encoignure de la grande face du jardin: il a trente-deux pieds en carré, & il est percé de six croisées en arcades, trois dans chaque retour, avec quatre portes dans les deux autres faces, dont une est ouverte, pour y entrer par la piéce du trône; les trois autres sont feintes pour symétriser: les chambranles en renferment des glaces; c'est entre les deux en entrant, qu'on a placé la cheminée, qui est très-grande, & qui est garnie d'un chambranle; au milieu de la traverse duquel est une grosse tête d'Hercule, & sur cette traverse, deux grandes figures d'esclaves assises, qui supportent un grand cadre ovale, qui monte presque sous la corniche d'en haut, & qui contient un grand bas-relief de douze pieds de hauteur, sur dix de large, lequel représente le passage du Rhein par Louis XIV. Au-dessus du cadre, on apperçoit deux renommées le long du ceintre avec leurs trompettes. Tous les morceaux de sculpture qui décorent cette partie, ne sont qu'en modéles; le bas relief qui est d'un seul bloc de marbre blanc, représente le Roi debout, ayant la figure du fleuve à ses pieds, effrayé de le voir sur ses bords commander à ses soldats de passer; quelques-uns paroissoient le traverser à la nage; d'autres sont prêts d'y entrer; on y voit à l'autre bord le fort de Tolus dans le lointain; au-dessus de la tête du Roi paroit la victoire dans l'air, qui tient une palme d'une main, & une couronne de l'autre. Ce morceau a été commencé par Costou l'aîné, & achevé par le cadet: on se dispose à faire en bronze, qui sera doré au feu, les esclaves, les renommées, & les autres qui seront du même Auteur, on posera ensuite le tout.

Entre les deux portes de l'autre face opposée aux croisées, on a percé une grande arcade semblable à celles des croisées: elle entre à la grande galerie qui fait la communication au sallon de la paix qui est à l'autre bout, & qui est de pareille grandeur que le précédent; les quatre portes sont ornées au milieu des têtes des quatre saisons, avec des festons qui leur conviennent, par de grands trophées d'armes, le tout de métal doré; ces ornemens signifient que Louis XIV. a été un vainqueur de toutes les saisons; d'autres têtes & d'autres festons ornent les clefs de ces arcades des croisées & de celle qui entre à la galerie; les tremeaux entre les arcades, sont remplis de riches chutes de trophées de bronze doré au feu, sur des panneaux de marbre, jusqu'à l'imposte, & d'autres au-dessus, entre les ceintres; ce sallon, très-élevé, est couronné en son portour d'une corniche garnie de consoles & de métopes dans la frise, lesquelles, comme il est consacré à Bellone, sont de trophées, de foudres, de boucliers & d'autres attributs. Le ceintre qui s'éleve au-dessus jusqu'à la hauteur du plancher, sur l'attique du Château, a une coupole dans le milieu, entourée d'un gros cadre taillé d'orne-

mens ; & doré comme la corniche ; on a peint dans cette coupole la France tenant d'une main la foudre, de l'autre un bouclier avec des figures effrayées & renversées : dans les quatre parties du ceintre, au-dessous sont peintes Bellone en fureur, ensuite l'Allemagne, qui fait de vains efforts pour défendre la couronne Impériale : l'Espagne qui semble menacer la France, mais dont les soldats sont mis en fuite, & la Hollande renversée sur son lion : aux tremaux au-dessous il y a des trophées de bronze, & des bustes d'Empereurs Romains en porphire, lesquels sont ornés de draperies de bronze doré au feu, & sont posés sur des scabellons d'albâtre oriental.

Venons à présent à la grande galerie qui a trente-six toises de long en dedans, sur trente & un pieds de large ; c'est un des plus beaux morceaux qu'il y ait au monde dans ce genre. Elle est éclairée par dix-sept grandes croisées en arcade, ausquelles répondent dix-sept arcades feintes remplies dans toute la hauteur de glaces qui répetent les objets. Les fenêtres & les arcades sont séparées de chaque côté par vingt-quatre pilastres portés sur des piédestaux, dont les bazes sont de bronze doré au feu, & les chapitaux, d'ordre Corinthien, disposé en ordre François différent des autres, avec des feuilles en maniere de palmes & de volutes, avec des têtes de coqs, simbole de la France, qui sont de métal doré. Chaque fond est décoré de son pilastre, dont deux angles à deux faces accompagnent deux colonnes qui forment un renfoncement au milieu de la face, de la largeur du sophite, sous la corniche, dans laquelle est la grande arcade, qui entre de chaque côté au salon des bouts ; toutes ces arcades tant vraies que feintes, sont ornées à leurs clefs de têtes différentes & de festons. Dans les grands tremaux où il y a des pilastres doubles, on voit de grandes chutes de trophées de bronze doré au feu, de même que dans les panneaux de marbre au dessous de l'imposte qui y passe, & plusieurs autres de métail doré, qui sont au-dessus. Dans les grands tremaux, au droit de l'avant-corps du milieu, sont des niches dans les intervalles des Pilastres, dont deux de chaque côté : on y a placé quatre figures de marbre blanc ; dans les fonds, qui sont entre les pilastres, il y a des piédestaux faillants, qui portent d'autres figures, dont deux à chacun. Ces huit figures sont antiques & des plus belles. Au fond, du côté du salon de la guerre, on regarde avec plaisir la Venus d'Arles, restaurée par Girardon à l'autre opposé, c'est une Vestale & la Muse Uranie dans deux niches. Au milieu de la galerie sont le Germanicus & une Vestale de Praxitelle ; dans les deux autres on remarque la pudicité & une Dianne chasseresse. La corniche qui couronne cet ordre est de stuc dans tout le pourtour, avec un gros cordon orné dans la frise des consoles distribuées, qui séparent différentes métopes d'attributs à la gloire du Roi, & convenables aux sujets représentés. Cette galerie est voûtée en forme de berceau en plein ceintre un peu surmonté ; la voûte est peinte dans toute son étendue par le Brun ; il y a représenté sous des figures allégoriques l'histoire de Louis XIV. qu'il a mis dans un des tableaux, donnant ses ordres avec le grand Prince de Condé, M. de Turenne & d'autres généraux peints au naturel ; cette histoire comprend le tems depuis la paix des Pyrénées jusqu'à celle de Nimégue ; la disposition consiste en neuf parties principales, dont sept dans le grand ceintre, & deux aux pignons des bouts ; les sujets de ces neufs grands tableaux, peints sur toile marouflée, sont renfermés dans des riches bordures de sculpture dorée de forme gracieuse en symétrie. Les dix-huit petits tableaux, qui sont placés dans le reste de la voûte, entre les grands, sont accompagnés de figures & de termes. Tout est enrichi de differens attributs & d'ornemens enrehaussés d'or. Je n'entre point dans le détail de tous les sujets de peinture qui ornent cette superbe piéce, pour éviter d'être trop long : les curieux pourront consulter les Estampes que Macé a commencé à en graver.

Cette galerie, la plus belle & la plus magnifique qui soit au monde, est enrichie de marbres, de glaces, de peintures, de statues antiques, de tables de porphire & de bustes, de même sur des scabellons, des vases & des navicelles d'albâtre & de granite, artistement travaillés, de grands & hauts guéridons, richement sculptés & dorés ; des portes, des girandoles de crystal pour y mettre des bougies : on a percé des trous dans la voûte d'où pendent des cordons avec des houpes, qui soutiennent deux rangs de beaux lustres de crystal ; ce qui produit un bel effet, lorsque le tout est allumé, dans les fêtes que le Roi donne dans ses grands appartemens. Le milieu de la galerie est alors entiérement libre.

Le salon de la paix est décoré comme celui de la guerre, à l'exception de la cheminée, dont le tableau qui est au-dessus, renfermé dans une grande bordure de forme ovale, représente Louis XV. qui donne la paix à l'Europe, sous la figure d'une femme à laquelle il présente une branche d'olivier : les génies des arts & de la piété sont à côté. Dans le haut à gauche Minerve ordonne à Mercure de fermer le temple de Janus : ce tableau est de le Moyne : la corniche est ornée dans la frise de métopes entre des consoles, meslés d'épis de bled, de bouquets & de couronnes de fleurs : sur les quatre portes il y a des bas reliefs d'enfans. Dans les côtés on voit des vases enrichis de guirlandes de fleur en métal doré ; & les tremaux sont décorés avec des chutes de trophées de bronze doré au feu, qui ont relation à la paix. La coupe du milieu du ceintre, est entourée d'un grand cadre sculpté & doré : la France y est représentée assise sur un globe, dans un char, posté sur un nuage, accompagné de la gloire, de la paix, de l'abondance, de l'hymen, de la joie, de la religion, de l'innocence & de la magnificence. Dans le ceintre du côté de l'appartement de la Reine, où est la cheminée, on apperçoit l'Europe chrétienne en paix, sous la figure d'une femme assise, & accompagnée de la justice & de la piété ; en continuant on remarque, au-dessus des croisées qui sont face à la galerie, l'Allemagne appuyée sur un globe, regardant la religion, & tendant la main à un enfant qui lui apporte une branche d'olivier & de laurier. Au-dessus de l'arcade, qui entre à la galerie, l'Espagne y est représentée, levant les yeux & les mains au Ciel, d'où elle reçoit une branche d'olivier par les mains d'un amour. Au-dessus trois autres croisées, qui font face à l'appartement de la Reine, on y a peint la Hollande à genoux, recevant des fléches & des branches d'olivier qu'un amour lui apporte. Ce salon est orné ainsi que celui de la guerre, de six bustes antiques de porphire, qui représentent des Empereurs : les draperies en sont de bronze doré au feu, & ont été jointes par Girardon. Ces curiosités sont portées sur des scabellons de marbre rare.

Pour conserver un ordre à l'appartement de la Reine, qui en fasse connoître la disposition, il faut abandonner ce sallon, qui en est la derniere piéce, & revenir à son entrée par le grand degré qui est de ce côté. On passe par la salle des gardes, qui en est le dépôt pour le guet, d'où on arrive à celle qui est particuliere pour monter la garde dans l'appartement de la Reine : cette salle est décorée avec des lambris de marbre, comme les autres piéces, & couronnée d'une corniche dorée ; il y a deux tableaux sur la cheminée, dont l'un représente le sacrifice qu'on faisoit à Jupiter sur le Mont Licée, l'autre vis-à-vis Jupiter alaité par les Corybantes. Le ceintre au-dessus de la corniche est orné de quatre tableaux dans les angles : le premier est la justice qui récompense : le second la justice qui punit : le troisieme représente des esclaves afranchis : dans le quatriéme on voit deux figures atténuées par la faim, à qui les enfans de la piété présentent des fruits. Les autres parties figurent une espece de galerie, où plusieurs personnes semblent se promener. Sur tout le reste de l'espace du platfond on a peint un Jupiter, accompagné de la justice & de la piété. Dans le côté qui est au-dessus des fenêtres, on remarque Solon, qui soutient l'équité des Loix qu'il a données aux Athéniens. Dans le tableau qui est en face de la cheminée, on y apperçoit Trajan, qui reçoit des placets de toutes les nations du monde. Dans le troisiéme, c'est Ptolomée Philadelphe, qui donne la liberté aux esclaves

juifs ; & le dernier est l'Empereur Sévere, qui fait distribuer du bled au Peuple Romain pendant une grande famine. Toutes ces peintures & tous ces tableaux sont de Coypel le pere.

En sortant de cette piéce on entre dans une premiere antichambre, en forme de salle, éclairée de trois croisées : elle a quarante-six pieds de longueur, sur vingt-sept de large. Cette antichambre est tendue de tapisserie, au-dessus des lambris d'apui de marbre. Son plafond ceintré est peint au milieu, & le tableau représente un Mars avec deux signes du zodiaque, le capricorne & le scorpion. Les autres parties du ceintre sont décorées par compartiment : on y voit six tableaux en camayeu, rehaussés d'or. Le premier représente Rodogune, lorsqu'elle apprend la mort de son mari : le second Harpalice, fille de Lycurgue, qui délivre son pere ; le troisiéme Bellone, qui avec un flambeau brûle le visage de Cybelle. Ces trois tableaux avec celui du milieu sont de Vignon : les trois autres de même génie sont de Paillette, dont l'un est Clelie, qui, ayant été donnée en otage à Porsenna, trouva le moyen de se sauver : le second est Ypsicrate à cheval ; & le tioisieme Zenobie, qui combat l'Empereur Aurélien. Il y en a encore deux du même : l'un est la fureur, & le dernier est Artémise, Reine de Carie.

Après cette antichambre on passe dans une seconde, qui est éclairée de deux croisées. Son plafond est divisé en cinq parties : dans chacune desquelles on voit de magnifiques tableaux renfermés dans de riches compartimens, avec des bordures de stuc doré. Toutes ces peintures sont de Corneille ; les trophées qu'on voit au-dessus des portes, sont de mademoiselle Boulogne.

Cette piéce conduit dans la chambre où est le lit de la Reine ; il n'y a aussi que deux croisées. La Reine en a fait changer les décorations depuis quelques années. De tous les ornemens en marbre on n'a laissé que la cheminée. Tous les lambris au pourtour sont de menuiserie très-richement ornée en sculpture dorée. Le fond & les côtés jusqu'à la balustrade, qui est au pied du lit, sont revêtus de magnifiques tapisseries. La cheminée est de beau marbre Dantin, aussi-bien que les jambages en consoles & le travers, le chantourné, taillés d'ornemens sculptés sur le marbre même, a un tremeau de grandes glaces : au-dessus il y a des palmiers qui s'élevent aux côtés, lesquels sont mêlés de festons de fleurs qui y roulent, dont les têtes se recourbent en haut, & soutiennent une bordure taillée aussi de fleurs, dans laquelle est un portrait du roi en forme de buste. Le haut de la bordure est couronné d'un cartouche ailé, dans lequel sont les armes du Roi ; il y a vis-à-vis un tremeau de glaces pareilles, dans lequel est le portrait de la Reine. Entre les deux croisées on voit celui du Roi de Pologne son pere. Sur les deux portes on remarque dans de riches bordures, de forme singuliere, deux tableaux dont les sujets ont rapport à cette décoration, lesquels sont Monsieur le Dauphin, Monsieur le duc d'Anjou, qui étoit pour lors vivant, quelques-unes de Mesdames de France : le tout peint au naturel. L'un de ces tableaux sort du pinceau de Troye, & l'autre de Natoire. Le plafond ceintré étoit divisé en cinq parties comme les autres, par compartimens : les cadres de stuc avoient dans les angles des especes de sphinx, qui soutenoient un globe aux armes de France. Les cinq tableaux qui étoient dans ce plafond étoient peints par de Seve l'aîné. La peinture en étoit extrêmement noircie, ce qui rendoit cette chambre sombre & triste. La Reine fit ôter ces tableaux sans changer la disposition des ornemens : on a redoré le tout : & dans le haut du plafond on a figuré une coupole qui s'éleve en perspective : elle est remplie d'une mosaïque tournante, garnie de roses fleuronnées, avec un écusson des armes du Roi & de la Reine, qui en font la pointe. Dans les quatres autres parties où étoient les autres tableaux, on a placé dans chaque milieu deux enfans de carton sculptés, assis sur la corniche, avee des palmes & des festons qui s'étendent. Ces enfans soutiennent une bordure de forme chantournée ovale, couronnée d'un cartouche avec une tête au-dessus. Ces bordures renferment chacune une belle figure, peinte en grisaille par Boucher. Pour remplir les espaces dans les côtés, jusqu'aux bordures, on y a peint des Mosaïques, pareilles à celles de la coupole. Le tout est bien doré sur des fonds blancs. Les mosaïques sont rehaussés d'or. La magnificence de ce plafond s'accorde assez avec celle des décorations qui sont au-dessous. Cette chambre n'a point de cabinet, le sallon de la paix en sert : son arcade est ornée d'une décoration sur des chassis peints des deux côtés : on y a fait une porte fermante, pour en empêcher l'entrée. La Reine y tient sa cour, le jeu, & y donne des concerts. Cette séparation peut s'ôter en une demie heure, pour laisser dans les grandes cérémonies les deux sallons ne faire qu'un avec la galerie.

Outre ces grandes piéces, il y en a d'autres derriere, qui tirent leurs jours des petites cours : elles sont pour l'usage & la commodité de la Reine : l'une est son oratoire, l'autre une petite galerie qui communique à une chambre pour les bains : dans son renfoncement on voit les cuves environnées de compartimens, qui renferment des carreaux de fayance, arrangés en panneaux ; ensuite on trouve un cabinet qui sert de retraite, lequel est orné de riches lambris, avec des fleurs taillées sur les moulures, peintes en coloris au naturel. Le plafond est ceintré en calotte : la peinture en est en maniere de treillages en perspective, avec différentes fleurs & feuillages mêlés d'oiseaux. Il y a sur les cheminées qui sont d'un très-beau marbre, des tremaux de glaces ; & vis-à-vis il y en a aussi d'autres dans les lambris. On y remarque des tableaux de paysages & des sujets champêtres au-dessus des portes, lesquels sont de Boucher.

Le Roi a aussi son appartement de service, sans compter le grand, qui est sur les jardins, lequel y communique aussi-bien qu'à la grande galerie. Il a toutes ses vues sur la grande cour du château, & d'autres pour les piéces doublées sur les petites cours entre les ailes de la cour de marbre & les grands bâtiments. On y entre par un des paliers de l'escalier de la Reine, dans le vestibule décoré de marbre que nous avons déja dit avoir une grande arcade ouverte sur l'escalier avec une balustrade d'appui : on passe ensuite dans la salle des gardes particuliere au Roi : elle a quaranre-cinq pieds de long, sur trente de large. La corniche en est ornée de trigilphes, de métopes, de sujets de guerre. Sur la cheminée il y a un tableau de Parocel, représentant un combat où l'on voit des gardes du corps. Ensuite de cette salle des gardes est la premiere antichambre, où le Roi mange à son grand couvert, quand il ne le tient pas chez la Reine. Cette piéce a trente-six pieds de longueur, sur vingt-huit de largeur, elle est éclairée des deux côtés par cinq croisées. Les lambris de menuiserie, & les corniches, ont leurs cadres & leurs moulures dorées. Dans cette seconde piéce il y a douze tableaux dans des cadres, ce sont des batailles & des combats. Celui qui est sur la cheminée est de Bourguignon : les onze autres sont de Parocel.

De cette piéce on passe dans la seconde antichambre, qui est longue de cinquante-huit pieds, & large de vingt-cinq. Cette piéce en faisoit deux autrefois. Elle communique à la grande galerie par un des longs côtés vis-àvis de celui de son entrée. Sa hauteur est prise jusques dans le brisis du comble & du dessus de la corniche. Les pourtours sont rampants suivant la pente du brisis ; ils sont ornés de grandes mosaïques, remplies de roses avec plusieurs figures, & beaucoup de jeux d'enfans de stuc. Cet attique est couronné d'une seconde corniche, laquelle renferme le milieu du plafond, qui est ceintré en calotte. Les lambris de menuiserie, au-dessous de la corniche, & le dessus des portes sont taillés de sculpture sur le bois. Ce qui est en stuc artistement travaillé, est de Cortou, de Flamand, de Vancleve, de l'Espingola & de Poirier. Ce qui est en bois est de Taupin, de Dugoulon & de Goupil. On voit de très-beaux tableaux sur les portes & dans les grandes parties des lambris. Tous les cadres des lambris & tous les ornemens jusques dans le plafond d'en haut sont dorés, ce qui rend cette piéce riche & brillante.

Delà on entre dans la chambre du Roi ; elle est

placée à l'avant-corps de la face du fond de la cour de marbre : elle est éclairée par trois croisées en arcade. C'étoit autrefois un sallon qui avoit trois ouvertures disposées aussi en arcades, qui communiquoient à la grande galerie. La chambre du Roi occupoit une partie de la seconde antichambre, d'où nous venons de sortir. On a bouché les trois ouvertures pour y adosser le lit, vis-à-vis les croisées. Cette nouvelle chambre a vingt-neuf pieds de largeur sur vingt-sept de profondeur ; elle est très-exaucée, son platfond s'éleve dans l'attique : les trois croisées, qui sont au-dessus de celles en arcades, l'éclairent encore. Elle est décorée de pilastres d'ordre corinthien, dans trois des faces, couronnées d'un architrave, d'une frise & d'une corniche, avec des modillons qui regnent à la hauteur en bas des croisées de l'attique jusques aux angles de la face du fond, où sont deux corps ornés de chutes de trophées, sur lesquels l'architrave, la frise & la corniche dominent de chaque côté : ces ornemens servent d'impostes à une grande arcade renfoncée & baissée, dont le ceintre s'éleve dans la hauteur de l'attique. Deux renommées sont assises sur l'archivolte ; & dans le fond du renfoncement, qui est au-dessus du chevet du lit du Roi, on voit la France assise, accompagnée de génies : elle paroit veiller à la conservation du monarque. Ces morceaux en stuc sont de Coustoux. Les autres faces de l'attique, qui regne au-dessus de la corniche, d'ordre corinthien, sont décorées de pilastres sur ceux du dessous, aussi-bien que les intervalles entre les tableaux, renfermés dans de riches cadres. Cet attique dans tout le pourtour est couronné d'une seconde corniche sous le platfond d'en haut. Il y a quatre portes dans cette chambre, dont deux aux côtés de la cheminée, & les deux autres aux côtés du tremeau opposé avec des dessus : on y voit des petites figures assises sur des amortissemens, lesquels sont sur le chambranle qui soutient des cadres ovales, dans lesquels il y a des tableaux. La cheminée est d'un beau marbre de Serancolin, ornée de bronze doré au feu ; elle a un dessus avec des pilastres aux angles, avant des consoles en haut, qui portent une corniche contournée en ceintre, sur laquelle sont assis des anfans en relief, au côté d'un vase qui est au-dessus du milieu. Dans une bordure de bronze doré sont renfermées des glaces qui occupent toute la largeur & la hauteur. Le tremeau vis-à-vis est de la même décoration. Il n'y a de tapisserie que dans le fond de l'arcade, renfoncée aux deux côtés du lit : ce sont ordinairement de riches étoffes, & de broderies sur lesquelles on place deux grands tableaux, l'un de saint Jean l'évangéliste, de Raphael : l'autre de David chantant les louanges de Dieu, & tenant sa harpe, du Dominicain. Pour renfermer l'espace où est le lit, on l'a fermé d'une balustrade de bois, très-richement ornée de sculpture, on y a observé deux ouvertures : une à chaque ruelle. Les autres tableaux qu'on voit dans cette piéce sont dans chacun des dessus des portes.

Après cette chambre on va dans un cabinet où le Roi tient ses conseils : il a vingt-huit pieds de long sur vingt-six : il est éclairé par deux croisées sur la cour de marbre, fermées en arriere voussures dedans ; il y a une troisiéme croisée feinte, remplie de glaces pour figurer avec les autres. Il y a quatre portes, l'une pour venir de la chambre : l'autre vis-à-vis à côté de la cheminée ; la troisiéme qui est de l'autre côté de la cheminée, est feinte & sert d'armoire ; la quatriéme symétrise avec celle de l'entrée, & s'ouvre dans la ruelle du lit du Roi pour que sa majesté puisse entendre la messe qui se dit dans le cabinet, sur un autel postiche, les jours que le Roi garde sa chambre. Le fond opposé aux croisées est décoré de deux grands panneaux dans les angles : ils sont taillés dans toute la hauteur d'ornemens arabesque : ces panneaux sont coupés par une grande bordure, ceintrée en ance de panier par le haut : elle contient des glaces qui remplissent tout cet espace. La cheminée est de marbre de Gruyotte, avec des consoles aux angles, & un travers ceintré orné de bronze doré au feu ; il y a un grand tremeau de glaces dessus, & dans le côté opposé on en voit un autre qui fait la symétrie : tout le reste du pourtour, hors les quatre portes & les croisées, est aussi rempli de glaces. La corniche sous le ceintre est richement ornée de consoles & de métopes : & le ceintre qui s'éleve au-dessus de la corniche, a un grand cadre ovale dans son milieu, en forme de cordon taillé de fleurs, & d'autres ornemens convenables qui renferme une calotte. Il y a quatre tableaux qui servent de dessus de porte, dont trois du Pousfin, & un de Lanfranc. La porte à côté de la cheminée conduit à une petite piéce qui tire son jour de la petite cour. Lorsque le Roi va à la messe, il passe par cette piéce pour en sortir par une porte qui le mene droit dans la galerie. Cette petite piéce communique encore à de petits cabinets particuliers & commodes par où on va à une des piéces du grand appartement sur le jardin. Elle est décorée avec de riches lambris qui renferment six tremaux de glaces. Il y a des tableaux du Bassau sur trois portes.

En 1738, le Roi voulant avoir une suite de piéces à cet appartement qui ne fussent point sujettes au public, & dans lesquelles il pût être en particulier, changea ce qui suivoit en retour dans l'aile sur la cour de marbre. Ces piéces anciennes étoient le cabinet du billard, une antichambre de dégagement qui avoit sa sortie sur un escalier séparé, & qui communiquoit à des doubles cabinets, dans lesquels on mettoit des tableaux & des bijoux. Ces doubles cabinets conduisoient à une galerie derriere le grand degré : elle étoit peinte par Mignard. On voit à présent une chambre à coucher, dans laquelle on entre du cabinet du Conseil par la porte de glaces, qui symétrise avec des croisées : cette piéce en a trois qui l'éclairent dans la face de l'aile sur la cour de marbre. Dans le fond qui leur est opposé, il y a une alcove renfoncée, dans laquelle est le lit : cette alcove est ouverte entre deux pilastres. Elle est fermée par une balustrade richement ornée. Le reste de la chambre est décoré de lambris, qui montent jusques sous la corniche. En entrant par le cabinet du Conseil on a pratiqué au milieu des lambris la cheminée qui est d'un beau marbre de breche d'Alep : au-dessus on y a placé un tremeau de glace, renformé dans un battis d'une sculpture singuliere : de l'autre côté opposé, il y a un tremeau semblable. La face des croisées est pareillement ornée de glaces. Les pilastres & les panneaux varient plusieurs parties par des ornemens de grand goût. La corniche sous le platfond se couronne en ceintre, & s'unit à un cadre, qui forme des milieux & des angles, avec des chantournemens, dans lesquels sont placés des manieres, de cartouches, qui renferment des chifres & de petits bas reliefs assortis aux autres décorations. Sur les quatre portes, dont deux à chaque côté de la cheminée, deux à côté du tremeau opposé, sont des tableaux renfermés dans de riches cadres. Le Roi couche ordinairement dans cette chambre ; & lorsqu'il se leve le matin, il passe en robe par le cabinet du Conseil, dans la premiere où se fait son levé avec les cérémonies accoutumées.

On continue de parcourir l'appartement par un grand cabinet, éclairé de trois croisées, ouvertes sur la cour de marbre : la cheminée est dans le milieu du côté opposé : elle est ornée de glaces, qui sont au-dessus du chambranle de marbre de brêche violette, avec des ornemens travaillés dans le marbre même : dans la face de l'entrée il y a un pareil tremeau de glaces. Il y a plusieurs portes entre deux : on en voit une d'une partie circulaire, arrêtée par des pilastres aux angles à celles des croisées : quatre tremaux garnissent les espaces entre les chambranles : toutes les décorations sont aussi richement ornées que celles de la chambre d'où nous sortons. Sur les cinq portes, vrayes ou fausses, il y a cinq tableaux, dont quatre sont du Pousfin, & le cinquiéme est le mariage de sainte Catherine par Alexandre Véronese : dans les deux grands tableaux qui décorent les parties circulaires aux côtes du fond, il y a une curiosité particuliere dans son espece, qui consiste dans des cadrans ingénieusement ajustés dans les ornemens : ces cadrans marquent par des mouvemens placés derriere les lambris, l'un le lever & le coucher du soleil, l'autre le

lever & le coucher de la lune de tous les jours. Ils sont du prieur de Saint Cyr, qui a fait plusieurs beaux ouvrages de cette nature pour le Roi.

A un des côtés de la cheminée il y a une porte par où on entre dans une antichambre de dégagement, qui conduit sur un degré particulier, qui monte depuis le bas, & qui a son entrée par un vestibule qu'on prend sur la cour de marbre. Cette antichambre est éclairée sur la petite cour intérieure, & sa croisée sort sur un balcon autour de cette petite cour, pour la commodité du service, & afin d'éviter de passer par le grand cabinet & par la chambre du Roi. C'est par ce degré que le roi sort ordinairement pour monter en carrosse dans la grande cour, sans traverser tout l'appartement pour venir au degré de la Reine. Il y a même une petite sale de gardes au bas, près le vestibule, pour que les deux côtés par lesquels on entre chez le Roi soient gardés.

Rentrons dans le grand cabinet pour en sortir par une porte prise dans la ligne circulaire du fond, afin d'en examiner un second, qui est à l'encoignure du pavillon du bout de l'aile sur la grande cour. Ce cabinet a une croisée en face de la porte, & une autre dans le retour. Il y a deux pans dans les angles de la face qui lui est opposée: c'est dans l'un de ces pans qu'on a placé la cheminée de marbre de gruyotte, ornée de sculpture, comme les autres, les glaces sont renfermées dans de riches bordures; l'autre pan est décoré d'un tremeau de glaces, avec une magnifique commode dessous. Ces pans sont coupés par une grande porte, qui entre dans un sallon ovale. Ce second cabinet n'a que des lambris d'appui, ornés de pilastres & de panneaux richement sculptés. La corniche qui est dans le platfond est du même goût de toutes celles dont nous avons déja parlé. On y voit ordinairement des tableaux des plus grands maitres, tant de l'école italienne, que de la françoise.

La porte entre les pans nous introduit dans le sallon ovale: vis-à-vis de cette porte il y a une croisée sur la petite cour, & deux portes dans les bouts: l'une conduit à la petite galerie qui est à droite; l'autre à de petits cabinets particuliers. Ce sallon est décoré de pilastres, d'ordre corinthien, couronné d'une corniche avec des modillons. On remarque quatre niches dans les lignes circulaires, dans trois desquelles il y a des grouppes de bronze, portés sur des riches piedestaux en guêne: dans la quatriéme niche on y a placé un poele, qui a la même forme des piédestaux des grouppes, & qui est richement orné: on y met le feu pour échaufer cette piéce par derriere la niche. Ces quatre groupes sont l'enlevement de Proserpine, l'enlevement d'Orithie par Borée; Jupiter monté sur un aigle, au-dessus d'une Mappemonde, portée par trois Géants; & le dernier, Junon montée sur un paon, au-dessus d'une Mappemonde, portée par trois Cyclopes. Ces morceaux sont de Girardon.

La petite galerie, dans laquelle on entre en sortant de ce sallon, a été démolie dans sa partie intérieure, aussi-bien que le ceintre qui avoit été peint par Mignard: on y fait une décoration nouvelle: elle a soixante & seize pieds de longueur: elle est divisée en trois parties; les deux, qui enferment celle du milieu forment des especes de sallons, lesquels ne sont séparés de la partie du milieu que par des corniches & des platfonds: le bas en est ouvert à chaque séparation, afin que les trois piéces ne paroissent en faire qu'une seule.

Celle du bout, qu'on trouve en sortant du sallon ovale, n'a qu'une croisée sur la cour: la porte d'entrée de la face du fond est renfoncée dans une arcade qui monte jusques sous la corniche, dans le ceintre de laquelle, au-dessus du chambranle de la porte on voit un bas-relief d'enfans, assis auprès d'un vase chargé de richesses. L'autre extrémité de la galerie, qui est aussi en espece de sallon, est percée par deux croisées, dont une la termine, & dont la sortie est sur un balcon saillant: dans le bout du pavillon de cette aile. Les deux séparations sont marquées par des pilastres qui font corps & piedroits de chaque ouverture: les flancs sont garnis de deux palmiers qui s'élevent, & dont les têtes se recourbent sous la plate-bande d'en haut, & se terminent au milieu par un riche cartouche, d'où sortent des festons de fleurs, soutenus par des enfans assis sur les têtes recourbées des palmiers, & les laissent tomber en s'entrelassant le long de leurs tiges.

La partie du milieu entre ces deux especes de sallons a trois croisées sur la cour, auxquelles trois pareilles, renfoncées dans le mur, répondent de l'autre côté opposé: toutes les croisées & les renfoncemens, qui leur sont opposés, sont en ceintre par le haut, lequel est formé par des arrieres voussures, le tout avec des chambranles taillés avec des arrieres-corps qui s'élevent en guêne, & se terminent en haut par de petites figures à mi-corps, lesquelles se recourbent en s'appuyant sur les ceintres de ces chambranles, dont le milieu est orné d'une tête sur une agraphe.

Les deux grands tremeaux des especes de sallons des bouts sont décorés de cadres qui renferment les glaces avec des arrieres-corps, qui se terminent comme ceux dont nous venons de parler dans la partie du mileu. Dans tout le reste des intervalles il n'y a que des lambris d'appui très-richement ornés, au-dessus desquels on a travaillé des bordures en forme de galons, dans lesquelles sont encadrées des tapisseries de damas cramoisi: on y arrange d'une maniere symétrique des tableaux des plus grands maitres: on en compte quarante-quatre.

Les corniches, qui ornent le pourtout de chacune des parties de la petite galerie, en renferment les trois platfonds ceintrés, qui sont avec des consoles & des métopes de différens sujets; chacun des platfonds des especes de sallons a aux angles du ceintre des grouppes d'enfans en bas relief qui sont accompagnés d'attributs: au milieu de chaque pan il y a des cartouches dans lesquelles on voit des chifres: ces ornemens s'étendent presque à un cadre de forme ronde autour d'une calotte renfoncée au milieu du platfond, dont le ceintre est décoré d'une rose de compartimens, avec des mosaïques tournantes garnies de fleurons: la partie du milieu entre les deux especes de sallons est avec un ceintre au pourtour qui s'étend jusqu'à un cadre, lequel renferme une calotte de forme longue: ce ceintre est orné dans ses angles & dans ses milieux de grouppes de petites figures assises sur des chantournemens que forme le haut de la corniche dans lesquels il y a de petits bas-reliefs: les intervalles sont variés par des ornemens arabesques mêlés d'animaux & d'oiseaux sur des fonds de mosaïques: le cordon au pourtour taillé d'ornemens, renferme la calotte qui est toute unie avec des roses seulement vis-à-vis des croisées pour y suspendre des lustres: toutes ces décorations en sculpture, soit en bois, soit en stuc, sont d'un goût très-recherché sur des modèles faits exprès par du Goulon & Verbereck, nos plus excellens sculpteurs en ce genre: toute cette partie de l'appartement du roi, depuis la troisiéme piéce qui sert de seconde antichambre à celle qui précéde la premiere chambre, étant dorée d'or bruni, est magnifique.

Montons à présent dans ce qu'on appelle les petits appartemens que le roi a fait construire dans les combles en mansarde pour s'y délasser quelquefois après la chasse; on y monte par un petit degré ovale particulier, il y en a un autre de dégagement pour le service. Toutes les piéces de ces petits appartemens n'ont que neuf à dix pieds de hauteur, & forment, dans une suite assez étendue, plusieurs cabinets de différentes configurations: les uns servent à des bibliothéques, les autres de salles à manger, d'autres sont destinés pour le jeu. Il y en a un en galerie, le roi y a un tour; dans un bout séparé on trouve une cuisine; il y a des piéces séparées qui sont destinées pour distiller, avec un grand laboratoire.

La plus grande partie de ces piéces est décorée de lambris de menuiserie ornés de sculpture d'un goût

goût délicat proportionné au peu de hauteur : le travail en est exquis : les cheminées de marbre rare sont de forme singuliere avec des glaces au-dessus ainsi qu'à d'autres tremeaux en différentes parties : la principale des piéces, qui servent à la bibliothéque, est distribuée par armoires au pourtour : les cadres des vantaux qui s'ouvrent renferment des glaces blanches, à travers lesquelles on voit les livres. Il y a une piece en petite galerie qui communique à celle que nous quittons ; elle est construite avec des compartimens d'armoires sans portes, au fond desquelles sont de très-belles cartes qui se développent avec des rouleaux montés sur des ressorts : rien n'est doré que les moulures des glaces, les ornemens de dessus les cheminées, ceux des tremeaux, & les bordures de plusieurs tableaux ; tout le reste des lambris est peint de différentes couleurs tendres appliquées avec un vernis particulier fait exprès, qui se polit & se rend brillant par le mélange de huit ou dix couches les unes sur les autres : il y a de fort beaux tableaux faits par différens maitres.

Descendons des petits appartemens pour examiner les aîles, & commençons par celle que l'on appelle des princes, qui est exposée au midi : on y arrive en bas par une des petites cours de côté : une grille sur l'avant-cour en ferme l'entrée, & dans le fond on monte par un degré au bout du bâtiment de l'aîle. Ce degré a soixante & un pieds de longueur sur trente-cinq de largeur, il est éclairé par quatre grandes croisées, dont deux sont sur le jardin dans l'avant-corps du pavillon, les deux autres sont sur la petite cour ; deux rampes conduisent au grand étage : la premiere est prise au milieu de la largeur, elle commence par les premieres marches arrondies en perron sur le palier d'en bas qui a dix-huit pieds de largeur. Ce palier enfile une galerie voûtée de toute la longueur de l'aîle qui regne sur les cours basses, il dégage les grands appartemens qui ont leurs vues sur le jardin. La premiere rampe finit au palier qui divise la moitié de la hauteur de l'étage : la seconde qui la suit depuis ce palier, regne le long du mur de refend, opposé à la face sur la petite cour, & se termine au palier du plein pied des appartemens, & d'un côté il communique par une grande arcade percée dans la galerie voûtée qui dégage les appartemens qui ont leurs vues sur le jardin ; & de l'autre, en tournant sur la gauche, il s'étend en deux autres faces pour entrer dans les grands appartemens.

Les marches des rampes & les paliers ont dix pieds de largeur : le dedans de la cage est de pierres de taille ; le dessous des paliers est bien voûté, le haut depuis le plein pied du grand étage est décoré en son pourtour d'un ordre corinthien en vingt-quatre pilastres compris les pliés des angles avec douze arcades dans les intervalles, dont huit servent aux croisées & aux portes ; les autres sont faites en symétrie & ornées de leurs impostes, de leurs archivoltes, de leurs agraphes aux clefs de leur ceintre, & de chûtes de trophées dans les flancs ; les portes qui ne s'élevent que jusqu'aux impostes, ont au-dessus des chambranles de leurs fenêtres de bas reliefs d'enfans avec des attributs. L'architrave, frize & corniche de l'ordre qui couronne les pilastres, en tout le pourtour, sont taillés d'ornemens sur les principales moulures avec des modillons & des roses. Le ceintre qui monte dans la hauteur de l'étage d'attique, s'éleve sur la corniche, d'où ce degré tire une grande élévation. Les balustrades des rampes & des paliers sont de pierres de liais distribuées en piedestaux, socles & appuis : ce qui donne une très-belle forme aux balustres : les marches sont de la même pierre : les paliers & les galeries voûtées sont parés de grands carreaux de marbre blanc & noir : au bout des galeries on trouve un autre degré qui monte depuis le bas jusqu'à l'attique, dont les piliers, les marches & les voûtes sont entiérement de pierres.

Toute l'étendue de cette aîle est percée par vingt-six croisées sur le jardin depuis le degré, dans la grande face, & de trois dans le bout en retour sur l'orangerie ; dans le bas on compte sept appartemens séparés dans l'avant-corps du milieu, par un sallon de cinquante pieds de longueur sur quarante de largeur : on y entre par la galerie basse qui est voûtée, & on en descend sur le parterre du midi par trois arcades qui l'éclairent. Ce sallon distribue à un appartement de chaque côté ; il est décoré de vingt colonnes de pierre d'ordre dorique, dont seize partagent le pourtour des murs, & quatre ornent & soutiennent le milieu, les solives du platfond, qui forme par les plates-bandes, y posent : les chapitaux, les plates-bandes sont de pierre, avec des moulures : l'architrave & les sophites sont taillés avec des ornemens : les quatre portes dans les deux faces sont décorées de consoles sur des arriere-corps de têtes aux clefs, & sont couronnés d'un fronton sur lequel sont assis deux enfans : dans le milieu de chaque face il y a une niche pour y placer une figure entre deux colonnes : on y a pratiqué une cheminée.

On entre dans les autres appartemens par les paliers des degrés des bouts, & par la galerie qui communique à tous : cette galerie éclaire & dégage les petites piéces : toutes les grandes ont leurs croisées ouvertes jusqu'en bas, & servent pour aller dans le jardin.

Remontons dans la galerie qui est au-dessus : elle est divisée par un sallon semblable à celui qui est au-dessous, il a trois croisées avec des balcons entre les colonnes de l'avant-corps : son intérieur est décoré en pierre par seize colonnes d'ordre corinthien portées sur des piedestaux, derriere lesquelles il y a des pilastres & des arcades dans les intervalles : sur les archivoltes des arcades on a placé des figures assises, avec des attributs convenables : les deux cheminées sont le long des murs de refend. A l'égard des portes, elles sont renfoncées dans de bas reliefs, avec des sommiers de bois formans des plates-bandes sur la saillier des colonnes sur lesquels porte la corniche de l'ordre qui les couronne au pourtour : cette corniche est de plâtre, toutes les moulures sont travaillées en ornemens de stuc, aussi bien que les modillons & les roses : dans la frise, au-dessus de chaque colonne, il y a des trophées mêlés de guirlandes : le ceintre s'éleve sur cette corniche à la hauteur de l'attique, & il est coupé par un cadre de forme ronde, le milieu qui renferme une calotte renfoncée est très-richement sculptée.

Ce sallon servoit autrefois de salle des gardes à monseigneur le dauphin, fils de Louis XIV : il occupoit les appartemens de la droite jusqu'au grand degré. On y entroit par le palier du grand degré, & on y communiquoit par des cabinets qui étoient dans le milieu.



Les appartemens à gauche jusqu'au pavillon du bout, étoient pour Monsieur, frere unique de Louis XIV : le pavillon du bout, qui a son retour sur l'orangerie, étoit destiné pour une princesse du sang. Louis XV y a placé les enfans de France. Mesdames leurs gouvernantes, & tout ce qui est attaché à leur service. On a pratiqué des entresols dans la hauteur de l'étage pour multiplier les logemens, sans néanmoins rien déranger des principales parties qui décorent ces appartemens : en sorte qu'on peut, quand on voudra, les remettre dans leur ancien état : toutes ces petites piéces nouvelles tirent le jour des arcades de douze pieds de largeur percées sur les cours qui ont leur sortie par la rue de la surintendance : ces arcades sont sans vitraux avec des balustrades de pierre.

Retournons au nord pour en parcourir l'aîle ; on y communique de la grande cour du château par un sallon bas, qui est percé de trois arcades, d'où on entre dans un second par trois arcades pareilles. Ce second sallon est percé par quatre sur le jardin & par quatre opposées, dont trois sont ouvertes sur la petite cour, & une feinte, on y arrive encore de l'avant cour par une grille : on passe en carosse à travers de ce sallon pour aller dans le parc par un chemin en pente, soutenu le long de l'aîle par une terrasse, qui regne le long du parterre du nord.

On passe par trois arcades, qui sont face à celle dont nous venons de parler, dans un troisiéme sallon

qui est dans le pavillon du bout de la grande aile : ce sallon précede la chapelle du roi dans le bas : les trois arcades dont il est percé sont fermées de grilles sur le jardin : on y descend par un perron : tous ces sallons sont ornés de colonnes de pierre au pourtour de leurs murs & dans le milieu : celles du milieu portent des plates-bandes ornées d'architraves sur lesquelles sont posées les solives des différentes parties de platfonds : ces sallons sont pavés de marbre par compartimens, à l'exception de celui par où passent les carrosses.

Ce dernier sallon est séparé des appartemens de l'aile, par une arcade qui est à l'angle du mur de refend ; c'est par cet endroit qu'on arrive à la galerie basse voûtée, qui est éclairée comme l'autre par le jour qu'elle tire des cours de derriere. Au milieu de cette galerie il y a un grand degré de pierre, éclairé par une seule croisée ouverte sur le jardin ; ce degré monte jusqu'à l'étage d'attique, & conduit à droite & à gauche aux appartemens d'en haut & d'en bas : ces apartemens sont occupés, comme ceux de l'autre aile par des princes du sang & par les grands officiers de la couronne : on n'y entre que par des galeries voûtées : les grandes piéces donnent sur le jardin, qui est beaucoup plus bas : nous ne les décrivons point pour éviter de répeter ce que nous avons dit dans l'aile des princes ; c'est assez de dire qu'ils sont décorés de même : les petites piéces, qui sont dans le demi-double, prennent le jour par les galeries des deux étages : ce degré communique encore à tous les logemens des bâtimens, qui sont sur les petites cours du derriere, & à ceux qui sont dans la double aile sur la rue des réservoirs.

C'est par ce même dernier sallon qu'est l'entrée de la chapelle : elle est placée entre la petite cour de ce côté à laquelle on entre del'avant-cour par une grille, & la premiere des cours basses entre la grande aile & la double aile qui est le long de la rue des réservoirs.

Ce monument de la piété de Louis XIV. fut d'abord élevé avec des massifs de pierre, pour être entiérement revêtu de marbre jusqu'à la voûte : on en avoit fait une forte provision : les colonnes devoient être pareillement en marbre. Le roi au mois de Mars 1699. fit réflexion qu'un bâtiment en marbre causeroit une trop grande fraicheur & une trop grande humidité : il fit démolir ce qu'on avoit commencé pour être construit dans l'état où on la voit aujourd'hui : cet ouvrage est des dessein du grand Mansard, alors surintendant des bâtimens, & premier architecte.

Cette chapelle s'étend depuis le dernier sallon, dont nous venons de parler jusques sur le bout de l'avant-cour où elle se termine par un rond point, qui en fait le chevet : elle a cent vingt pieds de longueur sur soixante & deux de largeur, compris les côtés qui regnent autour de la nef & du chevet dans œuvre : entre les murs des faces, sa disposition est d'une espece de vestibule d'entrée dans l'intérieur : cette espece de vestibule est sous la grande tribune, qui est au-dessus : il est ouvert par une grande arcade surbaissée de vingt-quatre pieds d'ouverture : on y passe pour arriver à la nef. La grande porte d'entrée en arcade par le sallon est au milieu : cette porte a neuf pieds de largeur ; & dans les bouts du porche on trouve deux autres portes qui conduisent à des degrés en vices pratiqués dans les angles : ils ont encore d'autres portes sur le sallon pour les prendre depuis le bas jusqu'aux tribunes où ils se terminent.

La nef séparée par la grande arcade a trente-deux pieds de largeur, & soixante & dix-huit pieds & demi de longueur jusqu'aux angles des corps qui forment la partie circulaire du fond où est le principal autel : cette nef est percée à droite & à gauche par cinq arcades, & par trois dans le circuit du chevet, qui la séparent des bas côtés qui regnent tout le long : le pourtour du fond circulaire a dix pieds de largeur, en prenant du dedans des piliers des arcades de la nef ; ces piliers ont trois pieds d'épaisseur : ceux qui sont adossés aux murs de face forment d'autres arcades renfoncées, dans lesquelles sont les vitraux avec des petits autels au-dessous, accompagnés de confessionnaux : du côté de l'Evangile on voit une chapelle particuliere dédiée à saint Louis ; elle s'avance en saillie dans la cour voisine : elle a onze pieds en carré.

La hauteur depuis le pavé de la nef, jusques sous la clef de la voûte, est de quatre-vingt & un pieds partagée en trois parties : la premiere, où sont les arcades & les piliers, est couronnée d'une plinte : elle a vingt & un pied de hauteur au plein pied des tribunes, qui conduit aux grands appartemens : la seconde a trente-huit pieds au-dessus : c'est la hauteur de l'ordre corinthien avec son socle & son entablement ; la troisieme & la derniere a vingt-deux pieds d'élévation ; c'est celle du mur des vitraux par où le ceintre de la voûte est éclairé : cette seconde hauteur est celle des tribunes pour placer les personnes de la cour, qui ne descendent point en bas : ces tribunes regnent dans toute l'étendue du pourtour comme les côtés de dessous : elles sont ouvertes sur le dedans de la nef par des colonnes isolées sur chacun des piliers entre les arcades d'en bas : au droit de chacune il y en a d'autres de deux tiers au dedans des murs de face du pourtour aux côtés des vitraux qui sont vis-à-vis les ouvertures, entre les colonnes du devant : ces tribunes ont des extrémités par lesquelles on entre en arrivant par les escaliers à vice, lesquels ont d'autres portes dans les côtés de la grande tribune du roi ; cette tribune est en face de l'autel ; elle n'a qu'une simple balustrade d'appui, sur le devant de toute la largeur de la nef : son entrée principale se trouve par un grand sallon dans l'avant corps ; il est au-dessus de celui qui est en bas : & nous en parlerons dans un moment. Près de la tribune, du côté de l'Evangile est la chapelle de la Vierge en saillie au dessus de celle de S. Louis : nous les décrirons à leur rang.

Les colonnes isolées, & celles qui sont adaptées contre les murs de face, portent des plates-bandes de pierre, dont celles du devant regnent au pourtour du dedans avec l'architrave, la frise & la corniche de l'ordre : les autres qui sont en travers, & sur les colonnes des deux tiers, le long des faces, ne portent que l'architrave renfermant des petites voûtes renfoncées & peintes dans chaque partie : le pourtour des tribunes ne s'éleve qu'à cette hauteur, parce qu'il n'est couvert que par des dales en terrasse : au-dessus de la corniche de l'ordre sur la plate-bande du pourtour de la nef, s'élevent les murs des vitraux, qui forment une lunette dans la voûte, avec des piliers butans en dehors, & des arcs rampans au-dessus des terrasses qui couvrent les tribunes.

Les faces de ce superbe édifice, sur les petites cours, sont décorées extérieurement dans le bas par des corps, dans les tremeaux, sous les pilastres de l'ordre d'en haut, & par deux grands doubles corps aux encoignures du rond point du chevet avec deux autres plus petits tremeaux : ces derniers sont saillans comme des piliers butans : les corps sont avec des tables ornées de moulures, d'astragales & d'un chapiteau taillé de feuilles d'acante, & des caneaux au-dessus desquels regne une corniche dans toute l'étendue du pourtour extérieur de la chapelle, à la hauteur du plein pied des tribunes : les vitraux dans les intervales sont entourés de cantalabres d'architecture, avec des consoles aux clefs, & des festons étendus qui se relevent aux angles.

L'ordre d'architecture, qui regne dans toute l'étendue du pourtour au-dessus de la corniche, est formé de pilastres corinthiens couplés à des parties, & qui sont simples à chaque tremeau de deux pieds huit pouces de largeur, lesquels sont portés sur un socle de trois pieds de haut ; ils sont tous ornés de leurs bazes & de leurs chapitaux couronnés de l'entablement, avec une architrave, une frise & une corniche : c'est entre les pilastres que sont les vitraux en arcades de huit pieds & demi de largeur, & de vingt-deux pieds de hauteur sous les clefs du ceintre ; ces vitraux naissent avec des impostes & des archivoltes, sur lesquels sont assis des grouppes d'enfans avec des attributs convenables : les grands corps saillans du chevet ont chacun deux pilastres couplés aux encoignures : sous l'im-

poste qui y regne, on voit des chûtes de trophées d'Eglise dans un panneau : dans le haut, il y a un cadre ovale, qui renferme des L fleuronnées & la couronne royale, avec une agraphe dans le haut, d'où tombent des festons : les autres plus petits corps, qui sont dans les tremeaux du chevet, n'ont que des pilastres simples aux encoignures ; & dans les intervalles où sont les vitraux, il y en a d'autres, qui ont chacun une balustrade d'appui de pierre dans le bas, à la même hauteur que le socle.

L'entablement de l'ordre dans toute l'étendue du pourtour, qui couronne les corps saillans, est orné de ses modillons & de roses : dans la frise on voit une tête de soleil, qui marque le milieu des arcades, avec une grande fleur de lys sur chaque pilastre de dessous: à la hauteur de l'architrave, on a placé de distance en distance, des grenouilles de pierre saillantes en consoles par dessous, pour jetter les eaux qui coulent sur les dales, dont le dessus des tribunes est couvert : au dessus de la corniche de l'entablement, on a construit une balustrade le long des terrasses de dales, avec des piedestaux sur tous les pilastres de dessous, sur lesquels sont vingt-huit statues de pierre de Tonnerre, qui ont huit pieds & demi de proportion : ces statues représentent les Apôtres, les Evangélistes, & les Peres de l'Eglise. La Chapelle de la Vierge, qui est en saillie sur une cour, est décorée de même architecture, à l'exception des ovales dans les intervalles des pilastres sur lesquels on voit une tête de Christ d'un côté, & une de la Vierge de l'autre, en profil, comme les médailles.

L'attique, ou mur qui soutient la grande voûte, & qui s'éleve au dessus des terrasses qui couvrent les tribunes est décoré en dehors, au haut des consoles qui butent la voûte, de chapiteaux attiques avec des tailloirs & des feuilles refendues avec des têtes de chérubins au dessous desquels tombent des chutes de festons renfermées par une moulure, qui forme un panneau sur les rampans des piliers butans : dans les intervalles les vitraux, qui éclairent la voûte, y font une lunette, & sont dans des renfoncements d'arcades, qui se terminent en arriere voussures par le haut, lesquelles sont ornées de cantalabres & de consoles avec des festons couchés sur le ceintre : cet attique est couronné d'une corniche architravée, au-dessus de laquelle il y a un socle de deux pieds & un quart en forme de cheneau, avec des moulures par le haut, & des ornements de postes au dessous : ces postes portent vingt-six vases enflamés: ils ont environ huit à neuf pieds de hauteur : ils sont sur les pilastres butans du dessous : derriere le socle, regne le cheneau de plomb, au bas du comble, pour recevoir toutes les eaux & les rendre par des descentes sur les dales des terrasses.

Cet attique monte au-dessus des balustrades du pavillon de la grande aile sur le jardin : il est décoré dans ce retour de deux gros pilastres aux encoignures d'un grand vitrail oval dans le milieu & couronné d'un fronton, dans lequel sont les armes du roi avec les attributs : & sur le rampan qui est au-dessus, on voit deux figures à demi couchées.

Le comble s'éleve sur l'attique, avec deux croupes, l'une sur le jardin, & l'autre au chevet. Ce comble a vingt-huit pieds de hauteur jusqu'au faitage: il est couvert d'ardoise, & orné de plusieurs parties d'ornements très-riches & bien travaillés en plomb, dont six arêtiers & quatre noués, qui sont aux angles des avant-corps des faces, avec des entrelas fleuronnés. Les cinq lucarnes ovales sont entourées de cadres avec des enfans sur les côtés, dont les corps se terminent en guênes, en consoles par le bas, lesquelles s'entrelassent par dessous. Ces lucarnes sont couronnées d'une corniche circulaire, sur laquelle on a posé une couronne royale. Le boursaut, qui fait face des deux côtés à la pointe du faitage, est orné de feuilles refendues tournantes de distance en distance; & dans la frise il y a des fleurs de lys espacées pareillement entre la moulure des lambrequins. Au dessous de ces ornements regne une riche campagne découpée, laquelle est remplie de têtes de chérubins & de fleurons, avec des glands dans le bas. Le tout depuis le dessus du boursaut a bien huit à neuf pieds de hauteur.

La lanterne, qui est au milieu des avant-corps des faces, a quatorze pieds de diamétre, & trente-six de haut jusqu'à la boule qui porte la croix. Depuis le pavé jusqu'à l'extrémité de la croix, on peut compter cent cinquante pieds & plus. Le boursaut fait le contour de la lanterne, & lui sert de baze ; les saillies qu'il fait de chaque côté sont soutenues par des especes de culs de lampe, où sont les armes du roi dans un grand cartouche, avec les coliers des ordres & la couronne accompagnée de quatre Anges à chaque face, dont deux suportent les armes du roi, & les deux autres, qui sont dans les angles, soutiennent toute cette masse saillante. Ces Anges ne sont qu'à mi-corps, & se terminent par le bas en consoles, auxquelles on a attaché un grand trophée d'instrumens de musique, mêlé de palmes qui tombent au dessous du cartouche sur le rampant de la couverture. La lanterne s'éleve au dessus ; elle est posée sur des piedestaux, avec des balustrades d'appui divisées dans la circonférence. Il y a huit colonnes avec leurs bazes & leurs chapitaux qui servent d'impostes à autant de ceintres d'arcades ornées d'archivoltes & de têtes de chérubins à leurs clefs. La corniche architravée est au dessus ; elle fait tout le contour sur laquelle s'éleve le dôme qui s'amortit dans le haut sous un cordon qui se termine en pied d'ouche, & porte la boule & la croix. Le dôme est recouvert par dehors de côtes en consoles, au droit de chaque colonne de dessous, & de plusieurs autres ornements. Le dessous du dôme est peint de mosaïques qui renferment des roses enrehaussées d'or. La boule est de bronze doré au feu, ainsi que la croix, laquelle est percée à jour dans ses faces, avec des fleurs de lys au bout de ses branches. Aux deux côtés de cette lanterne s'élevent sur les cordons du faite du grand comble des entrelas découpés par parties hautes & basses, garnies de fleurs de lys. Tous ces différens revêtissements de plomb si richement ornés, tant du grand comble que de la lanterne, sont dorés en plein.

Passons à présent dans l'intérieur de ce superbe édifice, pour en admirer la magnificence. Les piliers entre les treize arcades du pourtour intérieur de la nef, qui séparent les bas côtés, ont des impostes à la naissance des ceintres; dans les quatre faces du pilier au dessous des impostes, on voit à chacune un trophée d'Eglise renfermé dans un panneau entouré d'une moulure. Au-dessus des impostes sont les archivoltes des ceintres, avec deux têtes de chérubins à leurs clefs. Les trois faces des deux dosserets, qui soutiennent la grande arcade de la tribune du roi, ont de pareils trophées au dessous de l'imposte, & une archivolte avec de pareilles têtes de Chérubins au milieu. Entre les deux archivoltes, au-dessus de chaque pilier du pourtour de la nef, on voit des bas reliefs d'Anges, au nombre de dix-huit, tenants les différents instrumens de la passion. Les autres piliers des arcades renfoncées des bas côtés adaptés aux murs de face, où sont les petits autels & les confessionnaux, ont de pareilles chûtes de trophées d'Eglise sous les impostes, chacun en trois faces. Les dessous des ceintres des arcades, ainsi que ceux des arcs doubleaux des voûtes des bas côtés, sont taillés d'ornements arabesques, entrelassés & mêlés de guirlandes avec une rose à chaque milieu. Ces arcs séparent en quatre sens autant de parties de voûtes que d'arcades. Les parties qui sont de chaque côté, vis-à-vis celles qui sont sur la nef, ont de petites panaches ornés de cartouche, avec des L fleuronnées rachetantes un cadre circulaire en platfond, qui renferme une calotte très-plate décorée au milieu d'une grande rose de compartimens & de mosaïques tournantes dans les trois parties du rond point du chevet, qui ne peuvent être sur un plan carré. Les arcades du sanctuaire, & les opposées qui sont renfoncées, font dans la voûte des lunettes, dans lesquelles, aussi bien que dans leurs intervalles, sont taillés de riches ornements convenables à leur figure. Le dessous de la voûte de la tribune du roi, est décoré de la même façon. Dans toute l'étendue du pourtour intérieur de la nef,

& au devant de la grande arcade, sous la tribune du roi, regne une plinte, dont les membres sont taillés de sculpture.

Le principal autel est dans l'arcade du milieu du rond point, qui est bouchée : on y monte par trois marches de marbre blanc, du dessus du pavé du sanctuaire, auquel on monte par une premiere marche de marbre rouge de Languedoc. Le pavé est dessiné par compartiments, divisé en trois parties. Celle du milieu est ronde ; les armes du roi y sont dans un cartouche avec les coliers des ordres & la couronne royale sur un fond de marbre blanc ; les deux côtés sont des panneaux contournés, remplis de mosaiques qui renferment des fleurons. Le marchepied de l'autel est en marqueterie de vinceaux entrelassés & mêlés de différens ornements, le tout rapporté en marbres de couleurs encastrés qui imitent la peinture. Le retable de marbre blanc a 13 pieds, compris les deux arrieres-corps, sur trois pieds trois pouces de hauteur ; la partie du milieu a neuf pieds ; elle est arrondie par les angles, avec deux consoles qui descendent jusqu'au socle. Dans le milieu on voit un grand bas relief qui représente Jesus-Christ qu'on porte au tombeau, entouré d'une bordure cizelée. Dans les arriéres-corps il y a des têtes de chérubins qui soutiennent un socle au-dessus du retable, sur lequel sont deux Anges adorateurs prosternés devant le tabernacle qui est au milieu ; il est élevé sur un gradin de marbre avec des ornements courants pardevant ; la croix est posée sur son amortissement. Le renfoncement de l'arcade au-dessus est revêtu de marbre blanc comme le reste ; dans le haut on voit le simbole de la Trinité par un triangle, avec l'inscription en langue Hébraique יהוה au milieu d'une gloire éclatante accompagnée d'Anges, de têtes de chérubins sur des nuées traversées par de grands rayons en relief qui descendent jusqu'en bas. Au milieu du haut du ceintre de l'arcade en dehors paroit un Ange en l'air, avec des nuages qui s'élevent jusqu'au dessus de la plinte. Cet Ange tient une inscription dont les paroles sont *Gloria in excelsis Deo*. Tous ces différens morceaux de sculpture sont en bronze doré au feu. C'est un ouvrage de Vancleve.

Derriere cet autel on a construit, dans le renfoncement de l'arcade bouchée, l'autel du Saint Sacrement, dont le retable en tombeau est de verd d'Egypte : il est orné de consoles aux angles, & dans la face d'un bas relief de Francin, représentant les trois Maries. Le tabernacle très-orné de marbre de Gruyot, est pratiqué dans une attique, & couronné d'un fronton circulaire, avec deux petites têtes de Chérubins, & deux consoles sur les pilastres. La porte du tabernacle est de bronze doré au feu, comme le reste, ainsi que les fleurs de lys en mosaique dans deux panneaux de différent marbre, qui sont aux deux côtés. On voit au-dessus un grand cadre doré, dans lequel il y a un tableau par Silvestre, qui représente la Cêne. Le marchepied est de marqueterie de marbre par dessus, & en forme circulaire par devant. C'est sur ce marchepied qu'est posé l'appui pour les communiants, avec des balustrades plats de bronze doré au feu, percés à jour, très-richement travaillés.

Les deux arcades du rond point des deux côtés de l'autel, & les deux premieres aux angles de la nef, sont fermées avec de fortes balustrades d'appui de bronze doré au feu, dont deux sont ouvrantes pour entrer des bas côtés dans la nef ; elles sont ornées de pilastres, avec un grand panneau dans le milieu ; les ornements sont percés à jour. Les stales, pour les prêtres qui font l'Office, sont placées dans l'arcade suivante de chaque côté. Cette partie forme comme une espece de chœur, parce qu'il n'y a point de séparation : c'est-là que le roi & la reine se mettent à genoux sur un prie-Dieu : & on garde cet endroit, lorsque leurs Majestés descendent pour les grandes cérémonies, ou pour le sermon & l'office divin.

Les cinq petits autels, qui sont dans les bas cotés, ne s'élevent que jusqu'à l'appui des vitraux où ils sont adossés ; ils sont tous de marbre : le retable de chacun est arrondi aux angles, avec des ornemens qui forment des pilastres ; la face se présente avec des cadres & des panneaux ; celui du milieu est rond & couvert d'une croix avec un S. Esprit ; il y a deux consoles à l'attique au-dessus, avec des volutes par le haut, qui se renflent par le bas, & sur le renflement desquelles sont de grandes feuilles refendues : les volutes sont ornées de fleurons dans le haut. Et c'est dans leur milieu qu'on voit une bordure taillée, renfermant un bas relief, qui représente un sujet d'histoire du saint sous l'invocation duquel l'autel est dédié à Dieu : au milieu, sous la corniche qui couronne cet attique, il y a deux têtes de chérubins. L'attique se termine par un amortissement en console, qui porte deux petits anges à genoux aux côtés d'une croix qui s'éleve entre les deux enroulemens. Toutes ces parties de sculpture sont de bronze doré en feuilles. Les sujets des bas reliefs sont saint Charles Borromée par Bouchardon ; saint Philipe par Ladatte, sainte Adélaide par Adam l'aîné ; sainte Victoire par Adam le jeune, & sainte Anne par Verbereik. Ce sont de très-bons morceaux.

La chapelle de saint Louis est richement décorée dans son intérieur sur la pierre, comme le reste ; l'autel est dans le fond renfermé dans une arcade renfoncée circulairement aux angles, & elle est en arriere voussure par le haut. Les parties circulaires jusqu'au bord de l'autel & de l'arriere voussure, sont revêtues de marbre bleu turquin, sur lequel sont des fleurs de lys en échiquier de bronze doré. L'autel est de marbre comme les autres, avec un retable orné de consoles aux angles, le bas-relief entouré d'une bordure taillée représente le roi saint Louis servant des pauvres à table. Dans les arriéres-corps qui sont aux deux côtés, il y a deux autres petits bas-reliefs d actions de saint Louis renfermés dans des bordures ovales, avec des agraphes dans le haut : ces trois morceaux sont de Selods. Au-dessus on voit un attique, au milieu duquel on a construit une niche de marbre très-ornée, de bronze doré au feu, au lieu de tabernacle, pour y mettre un très-riche reliquaire de saint Onezime, que le pape a envoyé de Rome à la reine.

Le pavé, tant de la nef que des bas côtés & de la chapelle de saint Louis, est de différens marbres par compartimens, d'un très-beau dessein qui se rapporte à toutes les parties : les unes sont en forme ronde ; d'autres sont octogones : celle du milieu renferme les armes du roi sur un grand cartouche entouré des colliers des ordres, avec de grandes palmes très-étendues, le tout terminé par la couronne royale. Dans d'autres parties on voit des L fleuronnées & entrelassées de branches d'olivier : il y a aussi d'autres parties en rayons d'étoiles qui aboutissent à un centre. Le tout est rapporté & encastré de couleurs qui reviennent à ce qui est exprimé.

Parlons à présent du haut, à commencer par les tribunes. Les socles sous les colonnes & les pilastres, du côté de la nef, sont avec de petits trophées convenables pour le service de l'église. Il y a des balustrades à chaque intervale vuide entre les socles, dont le bas est orné de moulures, qui avec l'appui sont de marbre de breche violette. Chaque balustrade est composée de quatorze balustres de bronze doré au feu, coeffés de petits chapiteaux avec des volutes & des feuilles refendues en relief, & ciselées sur la panse. Toutes les bases sont taillées sur les deux grostores d'ornemens courans des plus riches. Les cannelures de toutes les colonnes des pilastres dans leurs cavités sont remplies au tiers de la hauteur de petites tiges avec des feuillages ; les chapiteaux Corinthiens sont de la plus belle proportion de l'ordre, & des mieux travaillés : tous les membres de l'architrave & de la corniche sont taillés, ainsi que les modillons & les roses. Dans la frise, sur le milieu des colonnes, des pilastres & des travées il y a des chiffres d'L fleuronnées & entrelassées avec une L seule, alternativement avec la couronne au-dessus.

Les colonnes de deux tiers aux côtés des vitreaux

des tribunes sont ornées de même, & les vitreaux ont des impostes avec des archivoltes sur lesquels sont assises des figures en bas-relief qui représentent des vertus & des attributs. Les dessous des plates-bandes, tant droites que traversantes, sont avec des entrelas garnis de roses. Les portes d'entrée au bout des tribunes sont ornées de consoles sur des corps aux côtés des chambranles qui portent une corniche, au-dessus de laquelle est un grand bas-relief d'un ange comme dans la partie circulaire du chevet; il y a des intervalles pleins le long des murs entre les colonnes : on y a taillé de grandes chûtes de trophées de différens instrumens qui ont rapport à la musique. C'est dans cet endroit que les musiciens du roi se placent pour chanter. Le buffet d'orgues est des plus magnifiques pour les décorations : les jeux en sont très-bien ordonnés pour les accords : toute la sculpture en est dorée, il occupe toute la partie du fond.

La tribune du roi est en face; sa principale porte est prise dans le mur de séparation du sallon & de la chapelle. Cette porte a neuf pieds de largeur, elle est ornée d'un chambranle taillé de sculpture avec des arrieres-corps aux côtés sur lesquels sont des consoles qui portent une corniche avec deux têtes de chérubins au milieu : au-dessus sont les armes du roi avec deux grands anges qui en sont les supports. Entre les pilastres, il y a des décorations avec des chûtes de trophées d'église dans l'espace qui auroit fait un trop grand vuide. Les deux autres portes qui communiquent aux degrés circulaires sont comme celles du bout des tribunes, avec cette seule différence, qu'au-dessus des corniches on voit deux grands bas-reliefs travaillés sur la pierre.

Sur la tête de la grande arcade de dessous, il y a une pareille balustrade avec des piedestaux, un appui & un socle de marbre de brêche violette; les balustres sont de bronze doré. Dans les deux angles il y a une petite tribune fermée, de forme ovale de cinq à six pieds; les lignes circulaires qui saillent en dehors sont ornées d'un cordon sculpté qui se raccorde avec la plinte, laquelle porte deux oratoires de menuiserie décorée dehors & dedans d'un goût singulier : toutes les parties en sont enrichies d'ornemens de sculpture. Les trois ouvertures de chacune, par lesquelles on peut voir officier, sont ceintrées par le haut : on peut entendre de là la messe à différens autels : ces oratoires s'ouvrent & se ferment par des chassis de bronze doré qui contiennent de très-belles glaces. Au-dessus de la corniche qui les couronne, s'éleve un amortissement dont la pointe se termine par des têtes de chérubins sur lesquelles pose une couronne royale : le tout est richement doré. L'un de ces oratoires sert à la reine, l'autre à madame, l'aînée des dames de France; les princesses du sang se placent à la travée, à côté de la tribune du roi, lorsque sa majesté entend l'office en haut : les dames de la cour & les seigneurs occupent les autres travées à droite & à gauche,

Dans la tribune du côté de l'évangile il y a un petit autel sous l'invocation de sainte Thérèse : il est fort bien décoré.

Les plates-bandes, sur les colonnes & les pilastres, renferment différentes parties de voûtes sur ces tribunes peu ceintrées : on en compte treize dans chaque côté, dont trois plus grandes dans la tribune du rond point, & dix plus petites à droite & à gauche. Elles sont toutes remplies de tableaux faits par les plus grands maitres.

La grande voûte de la chapelle, dans la partie sur la nef, entre le chevet & la tribune du roi, est peinte toute entiere par Coypel le pere; il a composé tout ce grand morceau de piédestaux richement ornés sur la corniche de l'ordre : ils sont au nombre de 12, un au-dessus de chaque colonne des tribunes, huit à droite & à gauche, & quatre dans les angles; ils portent chacun un prophête avec un cartouche au-dessous, où est écrit un passage de l'ancien testament : tout le reste de la voûte est peint tant autour des vitreaux qui l'éclairent que dans les lunetes qu'ils forment de corps d'architecture & d'ornemens mêlés de bas-relief dans des parties, le tout enrehaussé d'or avec des guirlandes de fleurs. Dans le milieu, au haut du platfond de la voûte, ce peintre a représenté le Pere Eternel dans sa gloire, avec des anges & des chérubins dans les nuées, accompagnées de rayons : dans deux autres parties on voit des anges sur un fond de ciel très-éclairé.

Au-dessus de la tribune du roi on a peint la descente du Saint Esprit; ce morceau est de Jouvenet, le plus grand & le plus beau qu'il ait fait. Dans le cul de four du chevet, au-dessus de l'autel, c'est la Résurrection du Sauveur : ce morceau est de la Fosse & de sa bonne maniere.

Finissons cette description de la chapelle du roi, par celle de la Vierge qui est au-dessus de celle de saint Louis : on y entre de la tribune, du côté de l'évangile, par une grande arcade semblable à celle des vitreaux : elle est à pan dans les angles qui rachetent au-dessus des impostes quatre panaches qui se racordent à un cadre rond, orné & doré, qui renferme une coupole dans laquelle est peinte l'Assomption de la Vierge. Dans chaque panache on a représenté un ange qui porte un des attributs qu'on donne à la Mere de Dieu dans les litanies. On a traité les trois vertus; l'amour divin, la pureté & l'humilité, dans les ceintres des trois arcades qui ne sont pas ouvertes comme celle d'entrée; ces vertus conviennent très-particulierement à la Vierge.

L'autel est dans l'arcade du fond, & ne monte que jusqu'à l'imposte. Son marchepied, son retable & son attique au-dessus sont de marbres différens, travaillés comme les autres, ainsi que le pavé : le retable est orné de bronze doré. Dans l'attique, il y a un grand bas-relief aussi de bronze, qui représente la Visitation; il est de Coustou le jeune : le reste est terminé par un cadre doré, dans lequel il y a un tableau de l'Annonciation : ces peintures sont de Boulogne le cadet, mort premier peintre du roi.

Les deux degrés circulaires, pratiqués dans les angles, ont treize pieds de diamétre; les marches ont quatre pieds & demi de longueur, & portent chacune le chef rampant, & laissent un des ronds de trois pieds dans le milieu : le tout est de pierre de liais, travaillée avec tant d'art, que les rampes se soutiennent en l'air sans voûtes dessous la balustrade de fer, laquelle circule en rampant; elle est des plus riches & toute dorée.

Sortons dans le grand sallon haut, par lequel le roi & la cour viennent du sallon d'Hercule : ce sallon est décoré de seize colonnes d'ordre Corinthien au pourtour de ses murs : dix sont entieres, avec des pilastres derriere; elles sont distribuées par trois de face, deux sur les côtés, & la troisiéme dans l'avant-corps; les six autres sont de deux tiers adoptées au mur qui le sépare de la grande tribune : ces colonnes sont cannelées & traitées comme celle de la chapelle. Les huit arcades, qui servent de croisées ou de portes, sont entourées de chambranles, taillés d'ornemens sur la pierre, avec des figures assises sur leurs ceintres, dont les sujets sont les vertus : les deux autres, dont l'une sert de croisée au milieu de la face sur le jardin, sont fermées en plates-bandes droites par le haut, avec des cartouches sur le milieu des traverses de chambranles, ornées d'L fleuronnées; l'autre, opposée à celle qui est sur le jardin, renferme la grande porte qui entre à la tribune du roi : cette porte est garnie de serrures de bronze, ciselées & dorées au feu. Aux deux faces des côtés, entre les colonnes, sont deux niches de six pieds, élevées au milieu sur un premier piedestal qui occupe la largeur. On voit deux petits pilastres couronnés de l'imposte, qui porte les archivoltes sur lesquels sont deux enfans assis. Dans chacune des niches il y a un second piedestal de marbre blanc, taillé en consoles aux angles, avec un cartouche au milieu, dans chacune de ces niches on a posé une figure de marbre de sept à huit pieds de proportion : l'une

représente la foi, l'autre la piété, elles sont de Bourfault, & de ses derniers & de ses plus beaux ouvrages ; toutes ces décorations sont de belles pierres blanches, comme celles de l'intérieur de la chapelle.

Sur les chapitaux de ces colonnes faillantes regnent des sommiers de bois, revêtus de plâtre, qui forment des plates-bandes dans toute l'étendue du pourtour, sur lesquelles portent l'architrave, la frise & la corniche de l'ordre, ornées sur tous les membres d'architecture, avec les modillons & les roses divisés avec des L entrelassées dans la frise, posant à plomb sur les colonnes & au milieu des intervalles. Les sophites du dessous des plates-bandes sont distribués par entrelas, qui renferment des roses & des fleurs de lys. Sur la grande corniche on voit le ceintre à la hauteur de l'attique, qui a un grand cartouche convexe à cet angle : ce cartouche s'étend sur les côtés & en hauteur ; il est entouré d'une bordure qui renferme un bas-relief de sujets convenables ; il se termine dans le haut par des ornemens qui s'amortissent avec deux figures sur les côtés, assises sur un espece de socle, avec des attributs mêlés de festons : le tout est de stuc. Le milieu du platfond est un cadre, d'un large profil, richement orné, qui renferme une grande calote renfoncée. Le pavé est de différens marbres en compartimens, comme celui des tribunes.

Passons à présent aux jardins. Ils occupent un terrein d'environ deux cens quatre-vingt arpens, de la mesure de neuf cens toises superficielles ; ils sont enfermés par une ceinture de murs, qui enveloppe une premiere partie décorée de tout ce qui peut produire de magnifiques objets en ce genre : cette premiere partie est séparée d'une seconde qu'on appelle le petit parc, qui est destiné à de grandes & belles promenades en calêche & à cheval.

Cette premiere partie contient les jardins peignés dans l'espace de cinq cens toises de longueur, depuis la face du château jusqu'au bord du canal, sur quatre cens cinquante de largeur, entre le chemin qui conduit à Trianon, & un autre qui passe au bout de l'orangerie, & conduit du côté de saint Cyr. On ne comprend point dans cette étendue les deux parterres du midi & du nord, qui regnent au-devant des deux grandes ailes, & se présentent aux deux retours des faces du château. L'éminence qu'on monte du côté des cours, depuis la tête des avenues, donne une pente au terrein des jardins d'environ soixante & dix pieds, depuis le pied du château, jusqu'à la tablette de la tête du canal ; elle en produit d'autres, dont l'une du côté du midi, l'autre du côté du nord ; ce qui a contribué à former de belles dégradations par des terrasses & des rampes ingénieuses.

Entrons par la principale face du château, en passant par une galerie basse, où sont les grilles qui séparent le bâtiment d'avec le jardin : en sortant de là, on descend sur une premiere terrasse, de dix toises de largeur, bordée par un perron de cinq marches. En se tournant sur cette terrasse pour regarder la face du château : on y voit quatre figures de bronze, moulées à Rome sur les antiques & fondues en France, élevées chacune sur un piedestal de marbre blanc : ces quatre figures sont le vieux Silene, Antinous, Appollon & Bacchus. Aux deux angles de ce perron on a placé deux grands vases de marbre blanc, posés sur un socle de même : ces vases sont ornés de sculpture, avec des bas-reliefs tournant sous la gorge d'en haut : l'un est de Coizevox, l'autre est de Tuby.

Après avoir descendu ces cinq marches, on trouve un grand espace de soixante & dix toises de longueur, sur quatre vingt-cinq de largeur : entre la tête du parterre du nord d'un côté, & celle du parterre du midi de l'autre. La partie vis-à-vis la principale face présente deux grandes pieces, appellées parterre d'eau : elles sont séparées par une allée au milieu : elles ont chacune quarante-quatre toises de longueur, sur dix-neuf de largeur, bordées d'un gros cordon de marbre blanc, avec de grands socles, à quatre angles & à quatre autres parties des grands côtés de chaque piéce, qui sont en forme de demi-ronds. On a posé sur ces socles des morceaux de sculpture en bronze ; lesquels représentent des fleuves, des rivieres & des nymphes assises sur des terrasses, travaillées de plantes, de fleurs, & d'attributs convenables aux pays qu'elles arrosent. Les sujets sont la Dordogne & la Garonne, par Coizevaux ; la Seine & la Marne, par le Hongre ; la Loire & l'Allier, par Regnaudin ; le Rhône & la Sône, par Tuby ; deux rivieres affluentes, par le Gros ; deux par Raon ; deux par Maniere ; deux par le Hongre. Les huit plus petits socles aux angles, des demi-ronds, des têtes de ces pieces, sont ornées de grouppes de nymphes & d'amours debout, tenant des attributs travaillés par les mêmes sculpteurs. Les fleuves & les rivieres ont été fondues par les Kellers ; & les autres grouppes par Aubry & Roger. Dans des espaces on voit encore quatre autres socles, sur lesquels il y a des grouppes d'enfans debout, qui tiennent des attributs distinctifs. Dans le milieu de ces pieces s'éleve une grosse gerbe d'eau, jusques à la hauteur de vingt-cinq pieds, autour de laquelle il y a huit autres effets d'eau, qui s'élancent en se courbant dans la piece. Ces gerbes doivent sortir d'entre des figures à moitié dans l'eau : à chaque effet de la ceinture il devoit y avoir un animal marin, le tout en bronze doré, dont les modeles ont été faits sans avoir encore été exécutés.

Au bout des allées en terrasse, en se promenant du côté des pieces qui regnent le long des têtes des parterres du midi & du nord, il y a deux autres bassins carrés, entourés de grands espicias & de charmilles, en forme de cabinets de verdure, élevées de quatre pieds au-dessus du terrein, revêtus dans leurs faces, ouvertes d'une architecture de marbre, couronnée d'une cimaise. Du milieu de ces bassins élevés sort une grosse gerbe d'eau, qui se répand en nappe dans un second bas, à fleur du terrein entouré de marbre. Les deux côtés de l'ouverture de la nappe sont décorés de deux combats, d'animaux grouppés, qui lancent par leurs gueules des eaux dans le bassin bas. Ces animaux sont de Vancleve & de Houseau.

Il faut descendre du côté du midi par un perron qui a sept marches de marbre blanc, soutenues de deux piédestaux aux angles, sur lesquels on voit deux sphinx de marbre blanc, lesquels portent chacun un enfant de bronze. Ce perron est vis-à-vis l'allée du milieu du parterre du midi ; il est accompagné de deux terrasses, dont l'une regne le long de la grande aile des princes, dont les angles sont ornés de deux perrons circulaires à chaque extrémité : on en trouve deux autres qui menent dans l'allée qui est au bout de ce parterre, lequel regne le long de la balustrade qu'on apperçoit au-dessus de la serre de l'orangerie. Ces quatre perrons sont de marbre. Les murs qui soutiennent ces terrasses, sont couronnés d'une pareille tablette. Les angles de ces dernieres sont décorés de huit vases de marbre blanc, ornés de sculpture & de bas-reliefs, sur des piédestaux. On y voit de plus d'autres moyens vases de bronze, espacés sur la tablette, dans lesquels on met des arbustes à fleur en Eté.

Le parterre a quatre-vingt toises de largeur, entre les terrasses des côtés, sur soixante & cinq de longueur, depuis le bas du perron du milieu jusques à la balustrade sur l'orangerie ; il est séparé en deux pieces par une allée au milieu, qui a douze toises de largeur : les autres du tour n'ont que cinq toises : ces pieces sont d'un dessein particulier, traversées chacune par deux allées diagonales, dirigées au principal perron & à ceux des angles : on a placé un bassin dans le milieu, lequel a douze toises de diamétre, & est entouré d'une grosse bordure de marbre : une grosse gerbe, qui s'éleve jusqu'à la hauteur de quarante pieds, sort de son centre. Les divisions du parterre sont par enroulemens, avec des bandes de gazons qui renferment

différentes broderies figurées par le buis.

Les yeux, trouvant dans ces jardins des objets extrêmement variés, s'occupent de nouvelles découvertes à mesure qu'on avance ; ainsi de la terrasse du bout, terminée par la balustrade de l'orangerie, on découvre le parterre qui est au-dessous. Son milieu est orné d'un bassin rond, de quinze toises de diamètre, avec une bordure de marbre ; la gerbe d'eau principale est fournie par les décharges des deux qui sont au-dessus, ce qui la rend considérable. C'est au de-là de ce parterre bas, qui finit à un fossé, bordant le chemin par où l'on va à la ménagerie, qu'on voit la grande piece d'eau appellée des Suisses, parce que ces troupes en furent les ouvriers : elle a trois cens vingt toises de longueur, sur cent quinze de largeur : elle est environnée d'allées, avec des glacis de gazon, qui servent à en soutenir d'autres plus élevées, plantées de quatre rangs d'arbres, qui se terminent au haut par des rampes, pour gagner le pied de la côte. Cette disposition forme un grand vertugadin, dans le fond duquel on voit au milieu Mutius Scœvola à cheval, passant sur des flammes : il est sur un grand piedestal ; le tout est de marbre blanc : ce morceau est du Chevalier Bernin, pendant qu'il étoit à Rome.

La côte qui est en face remonte à la plaine qui est au-dessus de ce fond. Cette porte est garnie de grands bois. Louis XIV avoit eu dessein de l'ouvrir & de faire sur le rampant, au milieu d'une grande ouverture, une superbe cascade, qui fût le terme de cet objet. Les réservoirs, pour y donner les eaux, tirées de la riviere d'Eure, près Maintenon, en ont été faits & subsistent encore : on n'a point exécuté ce projet.

Le bâtiment de l'orangerie est adossé à la terrasse qui soutient le parterre du midi ; il a cent quatre toises de longueur, hors œuvre, en prenant du dehors des deux grandes rampes au bout des deux ailes en retour ; lesquelles descendent de la terrasse haute dans les jardins bas de l'orangerie. La grande serre, & les deux en retours jusques aux grandes rampes, ont trente-huit pieds de largeur, sur trente-six de hauteur, jusques sous la clef des voûtes. Les murs tant de face que ceux qui sont contre les terres ou qui soutiennent les voûtes, ont douze à quinze pieds d'épaisseur. Toutes les ouvertures sont bien fermées & calfeutrées, dans une très-grosse épaisseur de bois, en sorte que pendant les plus fortes gelées on n'y a jamais fait de feu, & on n'a pas perdu un seul oranger.

La face sur le parterre, entre les deux ailes, a quatre-vingt-deux toises de largeur, sur trente-neuf pieds de hauteur, jusques sur l'entablement qui est au plein pied de la terrasse d'en haut : cet entablement est couronné d'une balustrade de quatre pieds : cette face forme des demi-ronds dans les angles, à la jonction des ailes, qui ont chacune quarante toises de longueur jusques aux têtes des deux grandes rampes des côtés.

Les décorations de cet édifice sont d'un ordre Toscan, avec de simples colonnes de quatre pieds de diamètre, sans aucun pilastre aux trois avant-corps. Celui du milieu de la grande face est orné de huit colonnes ; les deux autres avant-corps des deux aîles en retour n'ont chacun que quatre colonnes. L'entablement qui les couronne regne en tout le pourtour des faces, lesquelles sont percées de trente & une croisées, de onze pieds d'ouverture : ces croisées sont renfoncées dans des arcades de quinze pieds. Tous les tremeaux & les ceintres des arcades sont taillés de refends en bossage, divisés jusques sous l'architrave de l'entablement : ces faces, sans aucune sculpture, sont traitées avec une architecture mâle, du meilleur goût dans ce genre. Les balustrades sont de pierre de liais à balustres carrés, convenable à l'ordre Toscan.

A chaque bout des aîles, il y a une rampe de soixante pieds de largeur entre les balustrades ; ces rampes descendent en trois parties, chacune de vingt-sept marches, divisées par deux paliers : les rampes portent sur des voûtes où on place aussi des orangers. Le bas des rampes arrive à deux chemins de même largeur, bordés des deux côtés de piliers de pierre, entre lesquels sont des grilles terminées au haut par des pointes de piques & des houpes. Ces grilles ferment le parterre de l'orangerie & des allées qui les bordent. Les piliers sont couronnés de plintes, qui portent de grands paniers de fleurs, faits par Pinot. Au bout il y a deux gros piliers élevés & décorés chacun de deux colonnes d'ordre Toscan, de moindre diamètre, couronnés de leur entablement. On y a posé quatre grouppes, chacun de deux figures, avec des attributs qui leur conviennent. Les deux qui sont du côté de la ménagerie représentent ; l'un Zéphire & Flore ; l'autre Venus & Adonis, par le Comte : les deux du côté de Versailles, sont l'Aurore & Céphale, Vertumne & Pomone, par le Gros. Chaque partie est ornée d'une grille de fer, avec des ornemens très-riches, & un couronnement au-dessus de la porte qui est au milieu où sont les armes du roi dans un cartouche, avec le collier des ordres, la couronne royale, des palmes & des enroulemens. Ces grilles & ces portes conduisent dans le dehors à un chemin qui sépare l orangerie de la piéce des Suisses. L'intervale entre ces parties est fermé d'un mur de terrasse, couronné d'une balustrade, & défendu par un fossé qui est au bas.

Dans l'intérieur de l'orangerie, vis-à-vis l'arcade du milieu de la grande face, il y en a une autre sous les voûtes, laquelle est renfoncée en niche dans le mur de la terrasse : on y a placé la statue de Louis XIV ; elle est en marbre blanc, haute de neuf pieds dix pouces. M. le Maréchal de la Feuillade l'avoit fait travailler par Desjardins pour être à la place des Victoires à Paris. Au bout de la grande serre, du côté où est une grande porte qui sort dans le petit parc près le labyrinte, il y a un sallon voûté, dans lequel il y a des niches avec des statues, dont une de pierre de touche, qui a huit pieds de hauteur : on croit que c'est une divinité d'Egypte ; elle a été restaurée par Bertin qui y a mis un pied de marbre noir.

Le parterre se divise en six grands compartimens de gazon par enroulement : au milieu est un grand bassin, & la grosse gerbe. Dans deux des piéces de gazon sont deux grouppes de marbre blanc, élevés sur des piedestaux : l'un est l'enlevement de Cibelle par Saturne, de Regnaudin : l'autre l'enlevement de la Nymphe Orithie, fille d'Erectée, par le vent Borée ; elle a été commencée par Gaspard de Marsi, & achevée après sa mort par Anselme, Flamant, l'un de ses éleves.

On peut dire que tout ce qui concerne cette orangerie est le plus beau morceau d'architecture de ce genre qu'il y ait au monde. Il est de Jules Hardouin Mansard.

Remontons à présent à la terrasse, où sont les deux piéces d'eau, au-devant de la principale face du château, avant que de descendre à la gauche du petit jardin qui s'étend jusqu'au bord du canal : cette terrasse est bordée, du côté du nord, par une autre qui regne le long de la tête du parterre qui porte ce nom. Le mur de ce parterre est couronné, ainsi que deux autres rampans qui le renferment par les côtés d'une tablette de marbre blanc. C'est au milieu, en face de l'allée & du grand perron, qui est au-devant de la principale face du château, qu'on trouve un autre grand perron placé comme celui du parterre du midi, d'où on descend par onze marches dans le parterre au-dessous, qui a soixante-cinq toises de longueur depuis la terrasse de la tête, jusques aux palissades des bosquets qui le terminent, sur quatre-vingt toises de largeur entre les murs de terrasse rampans des côtés.

Le grand perron, qui a soixante-six pieds d'ouverture, est appuyé aux angles par deux piedestaux bas de marbre blanc, sur l'un desquels est une Venus accroupie, appellée la pudique, avec une tortue près d'elle, pour marquer que les femmes vertueu-

ses doivent être retirées dans leurs maisons : elle a été copiée d'après l'antique à la Vigne Borghesse à Rome, par Coysevox : sur l'autre piedestal on voit Milicus affranchi de Sevinus, qui aiguise un couteau de sacrifice : cette figure est copiée d'après l'antique à Florence, par Fog, sculpteur Florentin.

Le parterre est divisé en deux parties, partagées par une allée au milieu, de la largeur du perron : chacune de ces parties est distribuée en cinq piéces, qui sont encore divisées par des allées diagonales, & des traverses abontissantes presque dans le bout, à un bassin de fontaine de quarante-huit pieds de diamétre. Au milieu de ce bassin il y a des tritons & des Syrenes, qui soutiennent une couronne de laurier, à travers laquelle s'éleve une gerbe d'eau. Ces figures sont de Tuby & de le Hongre : tous ces différens compartimens sont entourés de plates-bandes à fleur, qui renferment des tapis de gazon. A la tête des piéces du parterre on voit un beau profil de six vases de marbre blanc, de cinq pieds huit pouces de haut, & de trois pieds de diamétre, richement ornés, mêlés de pampre, de vignes & de branches de chêne. Ces morceaux sont de Bertin & de Cornu.

Au bas de ce parterre, vis-à-vis l'allée du milieu, on avance dans une place de forme circulaire, de vingt-quatre toises de diamétre, au milieu de laquelle on arrête auprès de la fontaine de la piramide, dans un bassin rond de soixante-six pieds, entouré d'une bordure de marbre blanc : la fontaine qui est au milieu s'appelle la piramide, parce qu'elle en a la figure. Elle est composée de quatre bassins les uns sur les autres. Celui du bas a douze pieds de diamétre ; il est porté par des griffes de lions, posés sur des socles de marbre : le second est soutenu par quatre tritons, qui semblent jouer. Le dessus se termine par d'autres morceaux à un dernier bassin, d'où sort une gerbe d'eau, qui s'évase & fournit de quoi former des nappes successives, qui tombent autour de ces gradins jusqu'en bas. Le tout est du fameux Girardon, fondu en métal, ainsi que les figures des deux autres bassins. Tout est bien bronzé en couleur d'or.

Près de ce bassin, il y a deux grands vases de marbre blanc, faits à Rome, sur l'un desquels est représenté en bas-relief un mariage antique, avec une femme voilée, accompagnée d'autres qui la servent & préparent ce qui est nécessaire : l'autre vase représente une Bacchanale & le vieux Sylene enyvré ; on y remarque de plus un bouc que l'on égorge pour avoir gâté la vigne.

Contre les palissades des deux bosquets, qui terminent ce parterre, il y a huit statues de marbre sur des piedestaux, dans des renfoncemens : il y en a quatre de chaque côté : l'une représente le Poëme Héroïque, par Drouilly ; l'autre le Flegmatique, par l'Espagnandelle ; la troisiéme, l'Asie, par Roger ; la quatriéme, le Poëme Satirique, par Buister ; la cinquiéme, l'Hyver, sous la figure d'un vieillard, par Girardon ; la siximée, l'Eté, sous la figure de Cérés, tenant des épis de bled, par Hutinot ; la septiéme, l'Amérique, sous la figure d'une femme Maure, par Guerin ; la derniere, l'Automne, sous la figure d'un Bacchus couronné de raisins, par Regnaudin.

Et aux angles du carrefour de l'allée qui remonte d'en bas à celle en terrasse rampante d'un des côtés du même parterre, on regarde cinq termes en guêne par le bas, aussi de marbre : le premier représente Ulisse, par Magniere : le second Lysias, orateur Grec, par de Dieu : le troisiéme, Théophraste, philosophe de Lesbos, par Hutrel : le quatrieme, Isocrate, orateur Grec, par Granier : & le cinquiéme, Apollonius, précepteur de Marc-Aurele, par Melo.

A l'extrémité de cette figure circulaire où est le bassin de la piramide, commence la tête de l'allée d'eau par un bassin carré de quarante-cinq pieds, dont les deux côtés sont en rampe douce, revêtus ainsi que la tête, de pilastres, de cadres & de panneaux de marbre de différentes couleurs, couronnés d'une plinte en tablette de marbre blanc. On voit à la tête de la piéce en haut des rampes quatre pilastres, avec des masques qui lancent des eaux dans le carré d'eaux : entre ces masques on voit un grand bas-relief de plusieurs Nymphes qui se baignent sous une grande nappe d'eau, qui se penche du dessous de la plinte qui couronne cette tête, dans le bassin du bas : le tout est de Girardon. Dans les deux côtés rampans sont d'autres bas-reliefs de Fleuves, de Nymphes & d'Enfans, de le Hongre & de le Gros. Tous ces bas-reliefs & ces masques sont de métal bronzé en couleur d'or.

Dans les angles de la tête de l'allée d'eau, audessous du carré de la nappe, il y a deux statues de marbre blanc sur des piedestaux, dont l'une représente le Sanguin, couronné de raisins, qui semble jouer de la flûte, ayant pour simbole un bouc près de lui, qui broute des raisins ; il est de Jouvenet : l'autre est le Colérique qui a un lion pour simbole, par Honzeau.

L'allée d'eau descend en rampe douce, sur soixante toises de longueur, jusques à la tête de l'immense partie où est la fontaine du dragon, & la piéce de Neptune, qui termine ce côté ; elle a douze toises de largeur entre les palissades des bosquets, à droite & à gauche : cette allée a deux grandes plates-bandes de gazon, séparées des palissades par de petites contr'allées, pour laisser plus de largeur à la partie du milieu. Sur ces plates-bandes on a divisé quatorze grouppes de trois enfans de bronze, sept de chaque côté. Ce sont de petits tritons, des amours & de petits satyres ; ils sont debout, dans un bassin de marbre blanc, & soutiennent d'autres bassins de marbre rouge de Languedoc, au milieu desquels s'éleve à chacun un bouillon d'eau, qui se répand en nappe dans le bassin d'en bas ; il y en a six de le Gros, six autres de Lerembest, & deux de le Hongre. Dans le retour de la tête, vis-à-vis la fontaine du dragon, on y voit huit autres figures, dont quatre de chaque côté, avec divers attributs de chasse & de pêche : Mazeline en a travaillé quatre, & Buivet quatre autres.

Au sortir de l allée d'eau on découvre la piéce du dragon, qu'on peut dire le plus grand & le plus magnifique morceau qui soit au monde : il a cent vingt-cinq toises d'étendue en largeur, sur cent dix de longueur. A l'extrémité de l'allée d'eau, sa tête forme deux parties circulaires ; ensuite regnent les palissades qui terminent les bosquets, & laissent une allée de dix-huit toises de largeur, qui abboutit à la tête de la piéce de Neptune qui est au-dessous. Au milieu de cette allée, en face de celle d'eau, est un grand bassin de vingt toises de diamétre, au milieu duquel on voit un fort dragon, qui lance dans l'air un effet d'eau à la hauteur de trente-cinq pieds à l'ordinaire, & à plus de quatre-vingt à la grande maniere. Ce dragon est entouré de quatre dauphins, & d'autant de cignes, qui portent de petits amours, armés de fleches & d'arcs, qui semblent vouloir tirer sur lui, & jettent tout autant d'effets d'eau dans le bassin. Tout cet ouvrage est de métal bronzé en couleur d'or, de Gaspard Mar y. Cette fontaine se trouve dans l'alignement de deux allées : l une de la ceinture du jardin ; l'autre oblique & en debors, fermée d'une grande grille, qui conduit au Palais de Trianon, d'où on la voit.

La piéce de Neptue, qui est soutenue le long de l'allée du dragon, par un mur de quatre-vingt-deux toises, distribué en avant & arriere-corps différens de dix à onze pieds de hauteur au-dessus de l'eau. Ce mur est revêtu extérieurement d'une architecture de belle pierre, avec des pilastres divisés par de grands panneaux dans les intervalles : tout est taillé en glaçons par tables, couronné d'une grosse plinte. Le long de cette tablette que forme la plinte, regne un chêneau de huit pieds de largeur, revêtu de plomb, bordé d'une autre tablette, qui retient le sable de l'allée haute. Ce chêneau reçoit

reçoit les eaux de vingt-deux jets, qui s'élevent d'autant de grands vases de métal bronzé, de couleur d'or, enrichis de différens ornemens bien travaillés : il y a huit vases aux angles de la tablette, qui tombent dans des coquilles aussi de métal, & retombent en nappe dans cette vaste piéce. Au milieu du chêneau il y a une division de quarante-deux autres jets, qui s'élevent à une très-grande hauteur. Toute cette longueur est occupée par soixante-quatre lances d'eau.

Dans la piéce même au-dessous de la plinte du mur du revêtement, plusieurs pilastres sont ornés de gros masques qui lancent d'autres effets d'eau dans le bassin de dessous. Ce bassin se forme aux extrémités du grand revêtement par deux rampes, qui se terminent chacune à un gros socle de quatorze pieds de longueur, sur six à sept de largeur, sur lequel est couché un gros monstre, d'une figure singuliére, avec un enfant de six pieds au moins de proportion, assis dessus, & qui semble le vouloir arrêter : ce qui fait que ce monstre leve la tête sa gueule ouverte, lance un gros effet d'eau dans la piéce. Ces deux morceaux sont de Bouchardon.

Les rampes de cette piéce descendent dans une allée basse, qui en fait la ceinture, laquelle a deux pans d'après les socles où sont les grouppes : elle se ferme vis-à-vis le mur de revêtement, qui soutient l'allée du grand dragon, à la distance de vingt-huit toises, par deux oreilles qui donnent naissance à une ligne circulaire de quarante toises de diamétre : l'allée, qui fait les mêmes contours que la tablette, est bordée d'un glacis de gazons qui soutient une allée plus haute, plantée de deux rangs d'arbres, circulant de même maniere ; & dans un renfoncement qu'elle fait au milieu, on a placé sur un grand pied de marbre blanc une statue de la renommée, qui écrit l'histoire de Louis le Grand : elle tient de la main gauche une médaille où est le portrait de ce Prince : elle est soutenue par le Temps ; & l'Envie est sous ses pieds, la tirant par la draperie, & déchirant un cœur de l'autre main : dans les trophées, sur lesquels elle est assise, on y voit les médailles d'Alexandre, de César, de Trajan, & d'autres Héros. Ce grouppe a été fait à Rome par Dominico Guidi, d'après un dessein de le Brun. Dans des angles que font les arbres, on voit sur des piedestaux deux autres figures, dont une représente Faustine, fille de l'empereur Antonin, copiée à Rome d'après l'antique, par Fremery : l'autre est Bérénice, tenant de la main gauche un rouleau qu'elle éleve, pour marquer l'action du commandement : elle a été copiée à Rome, d'après l'antique, par l'Espingola.

Dans la piéce d'eau contre le mur de revêtement de la tête, sont trois grouppes, dont les figures, les animaux & les accompagnemens sont de métal bronzé en couleur d'or : celui du milieu représente le triomphe de Neptune, & a trente pieds de longueur ; il est posé sur une masse de rochers, sortant du fond des eaux. Ce dieu est assis dans une grande conque, tenant son trident d'une main, & commandant de l'autre ; la déesse Thétis est auprès de lui : du côté du dieu sont des Tritons à mi-corps, avec des jambes de chevaux marins : du côté de la déesse sont des syrennes ou des nymphes de la mer, qui lui présentent des curiosités tirées de cet élément : du milieu des rochers sort, à fleur d'eau, un triton à moitié corps, ayant un cornet à la bouche ; & d'entre d'autres parties sortent des monstres différens, d'une maniere ingénieuse. Les eaux, qui tombent dans la conque marine, se répandent entre les roches ; & ces différens monstres y lancent avec rapidité des effets d'eau dans la piéce. Les figures de Neptune & de Thétis ont douze à treize pieds de proportion ; les autres figures, & ce qui compose le tout est convenable au sujet. Cet ouvrage est des deux Adam freres.

Les deux autres grouppes, partagés en deux parties différentes, occupent un espace de vingt-deux pieds, & sont pareillement sur des masses de roches mêlées de roseaux : l'un représente Prothée, assis les jambes étendues, appuyé sur un grand monstre marin, la tête en forme de licorne. Entre les séparations des roches, ou bouillonnement des eaux, sortent d'autres especes d'animaux marins, qui lancent aussi des effets d'eau avec une grande rapidité. Ce morceau est de Bouchardon.

L'autre grouppe est aussi posé sur des rochers, & représente l'Océan, pere de Thetis, assis & étendu de même, appuyé sur un grand monstre. D'autres monstre sortent d'entre les roches en lançant de pareils effets d'eau : ce morceau est de le Moyne le jeune.

Dans le bassin de cette piéce sont six effets d'eau de deux jets chacun, qui s'élevent du milieu de sujets marins ; il y en a deux à chacun : la moitié joue à l'ordinaire, & le tout lorsqu'on donne les eaux à la grande maniere, en s'élevant aussi haut que le jet du dragon. On ne peut rien voir de plus surprenant que l'immense quantité d'eau que les effets élevent & lancent lorsque le tout joue : ces jeux seroient capables d'épuiser une forte riviere.

Comme nous gardons l'ordre de la marche qu'on observe lorsqu'on fait voir les jardins, remontons par l'allée, le long du bosquet de la droite, pour aller à la rampante, qui regne de ce côté, le long du parterre du nord, pour y voir cinq statues sur des piédestaux, posés contre les palissades qui la bordent du côté des bois. Ces statues sont le Poëme pastoral, sous la figure d'une jeune bergere, couronnée de fleurs, tenant un fifflet à sept tuyaux, & un bâton de Pâtre : cette figure est de Gravier. La seconde est la Terre, sous la figure d'une femme, couronnée de fleurs, tenant de la main gauche une corne d'abondance : elle est de Masson. La troisiéme est la Nuit, couronnée de pavots, la robe semée d'étoiles, tenant un pavot, & ayant un hibou à ses pieds : elle est de Raon. La quatriéme est l'Afrique, coeffée de la peau d'une tête d'éléphant, avec un lion couché qui lui lêche le pied gauche : elle est de Cornu. La derniere est l'Europe, tenant d'une main un écu, sur lequel est un cheval avec des trophées à ses pieds : elle est de Mazeline.

Arrivé sur l'allée en terrasse, au bout du parterre d'eau, on voit deux figures au côté d'une des fontaines qui retombent en nappe à l'extrémité de cette allée, du côté du nord : l'une représente le Midi, sous la figure d'une Venus, ayant un petit amour près d'elle qui s'éleve sur le bout de ses pieds : elle est de Marsy. L'autre est le Soir, sous la figure d'une Diane, portant un carquois, & ayant auprès d'elle une levrette élancée : elle est de Desjardins. Aux côtés de cette même fontaine, à son extrémité vers le midi, il y a deux autres statues, dont l'une est le Printems qui porte un pannier de fleurs ; elle est de Magniere : l'autre est l'Eau, sous la figure d'une feme, tenant une urne, & ayant un Dauphin à ses pieds ; elle est de le Gros.

Aux extrémités d'un espace de soixante toises, entre les deux fontaines, on voit de chaque côté, contre les palisades qui les renferment, une statue sur un piédestal de marbre ; celle à droite représente l'Air, sous la figure d'une femme, posée sur des nuées, portant un caméléon qu'on prétend ne vivre que de l'air ; elle a un aigle à ses pieds : elle est de le Hongre, & passe pour une des plus belles statues modernes de notre siécle. L'outre à gauche représente le Point du jour, qui a pour symbole une étoile sur la tête, & un coq à ses pieds : elle est de Baltazard Marsy, sur le dessein de le Brun.

C'est de cet espace qui termine le bout de la terrasse devant le château, qu'on découvre l'immense morceau appellé le Parterre de Latone, l'allée royale à son extrémité avec le bassin d'Apollon, & le grand canal.

Cette partie a cent dix toises de longueur, depuis le perron qui descend de la tête au bout du parterre d'eau jusqu'à celle de l'allée royale. Le perron du milieu a soixante-six pieds entre les deux

échifs en matelas qui arrêtent les marches : elles sont partagées en deux rampes de neuf chacune, séparées par un repos de douze pieds des deux côtés de la tête de cette piéce, pour descendre & remonter facilement les carioles des promenades, tirées par des hommes, il y a deux allées d'une pente douce en lignes circulaires à leur naissance, & droites dans le restant de la longueur, elles aboutissent à l'allée au bout des parterres ; elles sont bordées de palissades le long des bosquets, plantés en futayes qui les joignent, avec un rang d'épicias très-hauts, taillés en piramides & isolés : elles ont plus de soixante pieds de largeur, sont soutenues aux côtés du perron & dans leur rampant par des murs de terrasse, couronnés d'une tablette ; ils aboutissent au bas des rampes à de grands socles de marbre, ornés d'architecture, sur l'un desquels, du côté droit, est posée la Nymphe à la coquille à demi couchée, s'appuyant avec nonchalance sur la main gauche, vêtue d'une chemise mouillée, qui paroit collée sur sa peau, & tenant de l'autre main une coquille : elle a été copiée d'après l'antique, qui est au Palais Borghese à Rome, par Coysevox. Du côté gauche on voit le Mirmillon ou le Gladiateur mourant, dont l'expression est des mieux représentée : cette piéce a été aussi copiée à Rome d'après l'antique, qui étoit à la vigne Ludovisir, par de Mosnier.

En descendant ces deux allées rampantes, on voit dix-huit figures placées sur des piedestaux, dont neuf de chaque côté. Celles à droite en commençant par le bout, vis-à-vis la Nymphe à la coquille, sont 1. un Ganiméde & Jupiter, métamorphosé en aigle, qui se caressent mutuellement ; il est de Laviron, d'après l'antique qui est au Palais de Médicis. 2°. La muse Uranie, tenant une lunette d'approche d'une main, & de l'autre un papier roulé, avec des figures du zodiaque, pour marquer qu'elle préside à l'Astronomie : elle est copiée par Fremery, d'après l'antique au Capitole. 3°. Commode, fils de Marc-Aurele, représenté sous la figure d'un Hercule, ayant une peau de lion, & tenant une massue : elle est de Coustou l'ainé, d'après l'antique qui est au Vatican. 4°. Faustine sous la figure d'une Cérès, qui tient des épis de bled, parce qu'elle faisoit nourrir & élever de jeunes filles sans bien, copiée par Regnaudin, au palais Borghese à Rome. 5. Un Bacchus, tenant de sa main droite une grappe de raisin, & de la gauche une peau qui est pleine, avec une Panthere du même côté, copiée par Gravier, au palais Borghese. 6°. Un jeune Faune jouant de la flûte, copiée d'après l'antique au même palais, par Hutrel. 7°. Tigrane, roi d'Arménie, qui avoit épousé Cléopatre, fille de Mitridate, représenté sous la figure d'un homme triste, ayant ses mains attachées ; il est vêtu en habit de Parthe, coëffé d'un bonnet à la Phrigienne : cette figure est copiée d'après l'antique, au palais Farnese, par l'Espagnandel. 8°. Antinous, ou le Latin, copié à Rome par la Croix, d'après l'antique qui fut trouvé dans les termes de l'empereur Adrien, & qui est au Belvedere. 9°. Au haut de la rampe, c'est le Mélancolique, tenant un livre & une bourse, & ayant un bandeau sur la bouche : il est de la Perdrix.

Du côté gauche, en remontant vis-à-vis le Gladiateur mourant, on voit, 1°. l'Apollon Pythien, avec un carquois rempli de fleches, étendant les bras comme s'il vouloit tirer de l'arc. Cette figure est de Mazeline d'après l'antique qui est au Vatican. 2°. Uranie, qui est un double de celle de l'autre côté, copiée par Carlier. 3°. Un Mercure d'après l'antique qui est à la vigne Ludovisir, par Melo. 4. Un Antinous, double de celui du Belvedere, par le Gros. 5°. Le vieux Silene, tenant le petit Bacchus entre ses bras, s'appuyant sur un tronc d'arbre, copié à Rome d'après l'antique, au palais Borghese, par Maziere. 6°. La Venus Callipiga, appellée aux belles fesses, copiée d'après l'antique, par Clavion. 7°. Tiridate, roi d'Arménie, vaincu par Corbulon, & rétabli dans ses états par Néron, copié par André, au palais Farnese. 8°. Le Feu, sous la figure d'une femme, portant un vase plein de feu, & ayant une salamandre à ses pieds : cette statue est moderne par d'Ozier, d'après le dessein de le Brun. La derniere qui est au haut de la rampe, représente le Poëme Lyrique, par Baptiste Tuby, d'après les desseins du même.

Du grand perron du milieu, on descend sur une seconde terrasse, revêtue & couronnée d'une tablette comme la premiere : elle a cinquante toises de longueur, sur douze de largeur : à chaque bout, joignant les revêtemens des allées rampantes des côtés, on trouve une rampe de soixante pieds de largeur entre les deux matelas, laquelle descend par seize marches sur une troisiéme où est le bassin : elle forme une ligne circulaire, rentrante au milieu, qui par une autre ligne, convexe au mur de la troisiéme terrasse, décrit la place ovale où est le bassin. Il a cent vingt pieds à son grand diamétre, & quatre-vingt-quatre à l'autre, entouré d'une tablette. Dans son contour ovale on voit la fontaine figurée par trois gradins, revêtus de marbre avec des panneaux de différentes couleurs, couronnés d'une cimaise pour dégorger des nappes d'eau en tout leur pourtour. Sur le troisiéme s'éleve une espece de piedestal, sur lequel est posée une figure de Latone élevant les bras en haut, pour implorer Jupiter : Apollon & Diane, ses enfans sont près d'elle : sur les trois gradins & dans le bassin, autour du premier, sont divisés en symétrie plus de cinquante effets d'eau par des grenouilles entieres & figurées avec corps d'hommes, têtes & pattes de grenouilles de métal bronzé, de couleur d'or, représentans les paysans de Lycie, qui lancent des eaux sur le groupe de Latone, sans s'entremêler ni faire de confusion. Ces figures, tant de marbre que de métal, sont de Marsys. Au-delà des gradins s'éleve à chaque bout une grosse gerbe d'eau à trente pieds de hauteur.

Cette troisiéme terrasse a quatre à cinq pieds d'élévation sur le parterre qui est au-dessous, & cinquante de largeur : elle se termine à des socles vis-à-vis ceux des extrémités des côtés de la Nymphe à la coquille & du Gladiateur. On y descend par le milieu de la ligne circulaire, qui forme l'ovale où est le bassin, par une rampe douce de la largeur de l'allée du milieu, qui a soixante-six pieds, & divise les deux parties du parterre en quarante-cinq toises chacune, sur vingt-cinq. Ces parties sont à l'Angloise par compartimens de tapis de gazon, avec des enroulemens, palmettes & d'autres piéces figurées : au milieu il y a un bassin rond de douze toises de diamétre, ayant un grouppe de paysans de Lycie de la métamorphose, d'où sort une gerbe d'eau de même hauteur que celles du bassin de Latone ; le tout est orné de quatorze vases de marbre blanc, sur des socles de même. Les deux premiers, aux angles du perron qui descend du parterre d'eau, sont d'un excellent dessein, par du Goulon & de Drouilly. Les quatre autres, sur la seconde terrasse, ont été faites à Rome d'après l'antique, par Grimault, & autres étudians capables. Les quatre, aux angles de la place ovale du bassin de Latone, sont copiés d'après des vases antiques de la vigne Borghese & de celle de Médicis. Les deux autres, aux côtés de l'allée du milieu des parterres, sont de Cornu : l'un représentant un sacrifice de Diane ; l'autre une Bacchanale. Et les deux derniers, aux angles d'en bas de la même allée, sont l'un de Hardy, orné dans le bas-relief d'un jeune Mars sur un char tiré par des loups & des génies de guerre ; l'autre de Prou, aussi d'un Mars assis sur des trophées, couronné par des génies de guerre.

Toute cette grande partie de jardin se termine par une allée de treize toises de largeur, entre les bouts des piéces de parterre & les palissades des bosquets Dauphin & de la girandole, qui sont au-delà. La partie du milieu, ouverte de quarante-cinq toises, & renfoncée de seize, forme une place

qui fait la tête de l'allée royale de vingt-deux toises d'ouverture : dans les angles il y a des pans formés par les palissades. Contre celles de l'allée traversante d'après les angles de la place, faisant face aux parterres, on voit dix termes, dont cinq de chaque côté. Le premier, à droite de la place, est un Hercule, tenant des pommes de la main gauche, par le Compte. Le second est une Bacchante, tenant un tambour de basque, par de Dieu. Le troisiéme est un Faune, couronné de pampre de vigne, tenant une grappe de raisin, dont il fait sortir du vin qu'il reçoit dans une tasse, par Housseau. Le quatriéme est Diogène, fameux Philophe, par l'Espagnandel : & le dernier qui termine ce côté, est une Cérès couronnée de fleurs champêtres, tenant d'une main une guirlande, de l'autre une gerbe de bled : elle est de Poulletier.

A gauche, près l'angle de l'allée royale, est une Circé, par Magniere : Platon tenant la médaille de Socrate son maitre, qui a une flâme sur sa tête, par Rayolée : un Mercure, tenant de la main gauche une bourse, de l'autre un caducée, par Vaucleve : le quatriéme une Pandore, par le Gros : le dernier est le fleuve Achelous, par Maziere.

Dans la place, au bout de cette grande étendue qui fait la tête de l'allée royale, on voit quatre grouppes sur des piedestaux larges & élevés, dont deux de chaque côté : le premier à droite représente Cinna, Petus & Aria sa femme mourante, en présentant à son mari, qui la soutient, le poignard qu'elle s'est enfoncé dans le sein, copiée d'après l'antique qui est dans la vigne Ludovisir, par l'Espingola. L'autre dans le fond, à l'angle du pan coupé, représente Persée, qui délivre Androméde : il a des ailes sur la tête, & d'autres à ses pieds, qui lui furent données par Mercure : on le voit qui la détache du rocher, accompagné de petits amours, qui désignent le motif de l'entreprise ; il est du célébre Puget. A l'autre angle, du côté gauche, c'est Milon de Crotone ; il est debout, près d'un tronc de chêne, faisant des efforts pour retirer sa main prise dans la fente qu'il avoit faite en le voulant séparer en deux ; les deux côtés s'étoit resserrés, les coins étant tombés : un lion l'attaque & le dévore : ce morceau est de Puget. Le quatriéme est Castor & Pollux, freres ; ils sont représentés faisant un sacrifice à la Terre. On voit la Terre dans un coin, ayant une couronne murale sur la tête, tenant un œuf dans la main, désignant que Castor & Pollux en étoient sortis. Ce grouppe a été copié par Coisevox, d'après un marbre antique. Il y a deux grands vases de chaque côté, placés entre les grouppes, ornés de festons & de fleurs champêtres : ils sont de Herpin.

L'allée royale, de vingt-deux toises entre les bosquets, a cent soixante & dix toises de longueur jusques à la tête de la place d'Apollon : elle est plantée de deux rangs d'arbres très-hauts, à douze pieds des palissades : dans le milieu il y a un grand tapis de gazon, de douze toises de largeur : on voit six figures & six grands vases sur des piedestaux, & de grands socles qui décorent chaque côté. Ces ornemens de sculpture sont placés entre les arbres suivant leur alignement. En descendant par le côté droit on trouve d'abord un vase enrichi de fleurs, par Herpin : ensuite une statue, représentant la Fourberie, tenant un masque d'une de ses mains, avec un renard à ses pieds ; par le Compte, sur un dessein de Mignard : un Jupiter antique, trouvé à Smirne, restauré par Granier : ensuite deux vases, dont le premier est orné de cornes d'abondance, par Barrois : l'autre est décoré de pampre, de lierre, par Drouilly. On voit après l'empereur Commode en Hercule, tenant un petit enfant dans ses bras, par Jouvenet. La Vénus de Médicis, copiée d'après l'antique, par Fremery : deux autres vases suivent le premier uni, orné de fleurs de soleil, par Legeret. Le second uni sans ornemens, par Arcis. Deux figures, dont l'une représente Cyparisse, qui caresse un cerf qu'il aimoit : elle est de Flamand : l'autre est Artémise, reine de Carie, tenant la coupe où étoient les cendres de son mari, qu'elle est prête d'avaler. Cette figure fut commencée par le Fevre, & finie par Desjardins. Un vase orné de branches de laurier & de chêne, par Hardy, termine ce côté.

En remontant le côté gauche par le bas, il y a un pareil vase opposé, par Hardy : ensuite deux figures ; la premiere est Achille, dans le moment qu'il est reconnu par Ulisse, par Vigier ; la seconde est une Amazone, tenant une hache d'armes, par Buret. La premiere des deux figures qui sont après, est une Didon, par Poulletier : la seconde un Faune qui porte un chevreuil sur ses épaules, copiée par Flamand d'après l'antique, dans le palais de la reine Christine à Rome. Les deux figures suivantes représentent, l'une Vénus sortant du bain, avec une drapperie qui lui couvre la moitié du corps : elle a été faite par le Gros d'après le Torse, qui est à Richelieu. La seconde est la Fidélité, qui tient un cœur dans sa main, & a un chien à ses pieds, par le Fevre.

Cette grande allée royale est terminée par une demi-lune, qui fait la tête de cette vaste étendue, où est le grand bassin d'Apollon, qui a cent cinq toises de largeur, sur cent de longueur, depuis le bout de l'allée jusqu'au bord du grand canal qui est en face. Au-devant de cette demi-lune, formée par les charmilles, sont de gros marronniers très-élevés, depuis les angles de l'ouverture de l'allée où l'on voit deux grouppes de marbre sur de grands piedestaux. Celui qui est à droite, en entrant dans la place, représente Aristée qui lie Prothée, tenant un bâton de berger, & ayant deux veaux marins près de lui, comme Pasteur de Neptune ; il est de Selods : l'autre qui est à gauche est Ino & Melicerte son fils, debout, sur des flots : elle tient un aviron ; ce grouppe est de Gravier : & dans les intervalles des marronniers il y a huit termes, dont quatre de chaque côté. Ceux qui sont après le grouppe de Prothée sont la nymphe Sirinx, qui tient des roseaux, par Maziare : un Jupiter, par Clairon : Junon, par le même : enfin Vertumne, Dieu du Printems, par le Hongre ; il y a aussi la statue d'un Sénateur, ayant près de lui un petit coffre appellé Capsa : on trouva cette figure à Langres, sans tête : on y en a rapporté une qui se trouva chez M. de la Vrilliere : elle lui convient fort ; on ne sçauroit assûrer si c'est celle de la statue. Les quatre autres termes du côté d'Ino sont Pomone, par le Hongre : un Bacchus, qui porte des raisins, par Raon : le Printems, par Arcis & Maziere, tenant une guirlande de fleurs, d'une beauté singuliere : enfin le dieu Pan, portant une peau de Panthere & tenant un filet d'une main & un bâton de Pâtre de l'autre ; il est de Maziere : ensuite c'est une statue antique de Brutus, qui symétrise avec le Sénateur de l'autre côté.

Le bassin d'Apollon dans cette place, dont le centre est à trente-trois toises du bout de l'allée royale, est dans l'allignement d'une grande allée, de quinze toises de largeur, le long du mur qui fait la clôture de ce qu'on appelle le jardin décoré, & qui le traverse de chaque côté de la demi-lune, jusqu'au chemin du côté de Trianon à droite, & jusqu'à celui de la la Ménagerie ; ces allées sont fermées à chaque bout par des grilles de toute la largeur. Le bassin a soixante-cinq toises sur quarante-cinq : il forme un carré long par des angles qui rachetent des parties circulaires dans les quatre faces ; au milieu est un massif qui figure une Isle travaillée de terrasses & de flots ; dans le centre on voit Apollon monté sur un char attelé de quatre fiers coursiers qu'il guide : la proportion de la figure est de onze à douze pieds : il y a quatre Dauphins, quelques Baleines, & quatre Tritons, disposés sur les bords qui s'élancent vers l'eau, & y jettent avec rapidité des effets qui accompagnent une grosse gerbe, qui s'éleve de la tête du char à cinquante-sept pieds de hauteur : on en voit deux autres plus petites dans le bassin qui montent jusqu'à la hauteur de quarante-sept pieds : tout ce

morceau eſt de métal bronzé en couleur d'or, par Baptiſte Tuby, d'après les deſſeins de le Brun.

Des deux côtés de la place, jusqu'à la tête du canal, entre de gros marronniers, devant les paliſſades de charmilles, ſont douze ſtatues de marbre, dont ſix de chaque côté. La premiere, à droite, eſt Auguſte, belle & antique : la ſeconde un Orphée jouant du violon, ayant le chien Cerbere à ſes pieds ; c'eſt une moderne de Franqueville : la troiſiéme eſt un Apollon antique : la quatriéme, une femme, auſſi antique, qui repréſente l'abondance : la cinquiéme, Antinous qui a été restauré : & la ſixiéme, un Titus antique. Du côté gauche, ſont un Sénateur, enſuite une Agrippine, une Junon, trouvée à Smirne, une Victoire ; la cinquiéme, Titus ; & la derniere, un Hercule : ces ſix ſtatues ſont antiques.

Le jardin décoré, ſervant aux promenades, ſe termine au bout de cette place d'Apollon, & y eſt fermé par de grandes grilles, depuis la tête des murs de la ceinture qui aboutiſſent à cette place, jusqu'à la tablette de la piéce qui fait la tête du canal, derriere les marronniers & les paliſſades de la droite. Au-delà du mur, qui ferme ce côté, eſt un grand espace clos avec pluſieurs bâtimens bas qui ne ſe voyent point ; ils ſont deſtinés pour les Matelots, les Gondoliers, les Calfats, Constructeurs, & autres perſonnes affectées au ſervice & entretien des petits bâtimens qui ſervent aux promenades & aux fêtes qui ſe donnent ſur le canal. Il y a même un grand magaſin où on tient tous les ornemens très-riches de ces petits bâtimens marins, les habits des Matelots & des Gondoliers, qui ſont magnifiques, &c.

Pour ſuivre l'ordre que nous nous ſommes propoſé, nous paſſons dans une allée qui prend du baſſin de la piramide au parterre du nord, en s'étendant jusqu'à la pareille allée de ceinture, de l'autre côté de la tête du canal. Ces deux allées ſont coupées par deux autres qui traverſent le jardin en largeur, avec des grilles aux extrémités ; l'une eſt ſur le chemin de Trianon, l'autre ſur celui de la Ménagerie. La premiere traverſe à l'alignement du bout du parterre, l'autre paſſe dans le milieu de l'allée royale, vis-à-vis la chauſſée qui ſépare les deux piéces d'eau de l'Iſle royale ; il y a quatre baſſins aux carrefours de ces allées en longueur : on les appelle les quatre ſaiſons ; ils ſont entourés de gros cordons de marbre rouge de Languedoc. Le premier de l'allée à droite, en deſcendant, eſt de forme octogone, & il y a un maſſif au milieu, ſur lequel eſt une Cérès, repréſentant l'Eté, aſſiſe ſur des gerbes, tenant la faucille, & autour des enfans qui ſe jouent avec des fleurs qui croiſſent dans les bleds, la terraſſe en eſt pleine ; le tout eſt de Regnaudin. Dans le ſecond, de forme ronde, on voit une Flore ou le Printems ; la figure eſt à demi-couchée, avec de pareils accompagnemens qui ſont des effets d'eau, par Baptiſte Tuby. Dans l'allée gauche, eſt le troiſiéme baſſin de forme octogone ; la troiſiéme ſaiſon y eſt repréſentée ſous la figure de Saturne, environné d'enfans, qui portent tous les attributs qui conviennent à l'Hiver, il eſt de Girardon. Le quatriéme baſſin eſt rond ; on y voit un Bacchus repréſentant l'Automne au milieu de petits Satyres portant les attributs, par Marſy. Toutes ces figures & ces ornemens, avec les attributs, ſont de métal bronzé en couleur d'or, d'après les deſſeins de le Brun. De chaque baſſin s'éleve une gerbe d'eau de dix-huit à vingt pieds de hauteur.

Le premier bosquet, qu'on voit en commençant la marche, eſt le labyrinthe, il y a quatre grilles aux angles pour y entrer & en ſortir ; il eſt compoſé d'une infinité d'allées entrelaſſées, bordées de petits treillages d'appui, renfermant les bois. En entrant par la porte de l'Orangerie, on voit dans une grande niche de treillages, garnie de rocailles, dans le bas pluſieurs effets d'eau ; & aux côtés ſur des piedeſtaux de pareille rocaille. Deux ſtatues repréſentant, l'une, le fameux Eſope ; l'autre, l'amour tenant entre ſes mains un peloton de fil, auquel Eſope ſemble remontrer que le peloton eſt inutile ſans la ſageſſe, pour ſortir du labyrinthe d'inconvéniens qu'il cauſe. La premiere de ces deux figures est de le Gros ; la ſeconde de Tuby, peintes avec des carnations & des draperies au naturel. En ſe promenant dans toutes ces différentes allées, on rencontre dans les angles & dans d'autres places, trente-neuf fontaines, repréſentant chacune une des fables. Dans un rond, vers le milieu de ce bosquet, on voit un grand cabinet de treillage, orné d'architecture, chargé de pluſieurs oiſeaux de toute eſpéce, qui jettent de l'eau ſur un rocher de rocailles, qui s'éleve du milieu du baſſin ; le long de ce rocher on voit quantité d'animaux à quatre pieds, qui jettent auſſi de l'eau contre les oiſeaux. Dans le dernier baſſin qu'on voit à la porte de ſortie, du côté du mail, il y a pluſieurs cannes ſur un tuyau tournant qui circulent pouſſées par les eaux ; elles ſont ſuivies par un chien barbet qui abboye.

En ſortant de ce bosquet par la porte, vis-à-vis la fontaine de Saturne, on entre dans celui de la ſalle du bal qui joint la fontaine de Latone ; il a quelquefois ſervi à cet uſage dans les belles ſaiſons ; il eſt de forme ovale & de vingt-cinq toiſes de longueur, ſur vingt de largeur ; il eſt bordé, en entrant dans une eſpece d'amphithéâtre, de pluſieurs rangs de banquettes de gazon les unes ſur les autres, au haut desquelles on a pratiqué pluſieurs niches dans la charmille, dans l'une desquelles on voit un beau grouppe de marbre qui repréſente Papire & ſa mere, ſculpté par Carlier, d'après l'antique qui eſt à la vigne Ludoviſir à Rome. Cet amphithéâtre, diviſé en trois parties, eſt ſoutenu par quatre rampes de marbre de Languedoc, au droit des paſſages qui ſervent d'entrée : on a mis dans le haut quatre vaſes de métal doré, ornés de bas-reliefs qui repréſentent des bacchanales, avec le triomphe de Neptune & de Tetis. Le fond eſt occupé par un amphithéâtre, compoſé de pluſieurs baſſins de coquillages, qui ſe ſuccédent en nappes les uns aux autres, interrompus d'eſpace en eſpace, par quatre goulettes de marbre de Languedoc, avec des bouillons en gradations ; dans le haut de ces goulettes il y a autant de vaſes de métal doré, ornés de têtes de bacchantes ; de mufles de lion, avec des feſtons. Toutes ces eaux tombent dans le bas, dans un baſſin en chêneau, formant pluſieurs contours, entourés de rocailles & bordés de gazon.

On paſſe enſuite dans le bosquet de la girandole, qui ſymétriſe avec le Dauphin ; ils ſont tous deux aux côtés de l'allée royale, ſont chacun traverſés d'une allée diagonale, qui prend depuis un des des pans de la place, au bout des parterres de Latone ; l'une eſt dirigée au baſſin de Bacchus, l'autre à celui de Flore. Dans le milieu de chaque bosquet il y a un baſſin rond de vingt-quatre pieds de diamétre, avec une gerbe qui s'éleve à vingt-ſept pieds. Le reſte eſt par allées, diviſant pluſieurs formes ; on y voit à chacun un Faune antique, & douze termes différens.

De ce bosquet on va à l'iſle royale, qui a pris ce nom d'une petite iſle qui étoit autrefois au milieu de la grande piéce d'eau. L'eſpace, renfermé par les paliſſades des bois qui l'environnent, a cent cinquante toiſes de longueur, ſur ſoixante-dix-huit de largeur ; diviſé ſur la largeur par une chauſſée de huit toiſes qui la traverſe au droit de l'allée où eſt la fontaine de Bacchus, & ſépare les deux piéces d'eau qui y ſont. Celle, au-deſſous de la chauſſée, a quatre vingt-dix toiſes, ſur ſoixante, & ſe termine par le bout, en portion circulaire. Les allées des côtés de cette grande piéce ſont plantées d'arbres, dans les intervalles desquels ſont des charmilles, formant des tremeaux & des arcades, dont le haut monte à la tête des arbres ; elles ſont fermées par des paliſſades d'appui, dans le bas. Ces arcades laiſſent une contre-allée derriere ; elles ſont, outre les lignes des côtés, le contour de la

portion circulaire d'en bas. La tête de la grande piéce d'eau, le long de la chaussée, est en glacis de gazon, pour gagner la hauteur à laquelle on arrive des allées par des rampes douces. Toute la partie au-dessus se termine pareillement par une autre portion circulaire, formée par les charmilles sans arbres ni arcades ; on y a percé cinq allées qui rendent à celles du pourtour. Dans cette partie haute on voit l'autre piéce d'eau de quarante-huit toises le long de la chaussée, sur trente de profondeur, terminée pareillement par une portion circulaire, comme les charmilles. On apperçoit au bas, dans les angles de la grande partie, deux statues de marbre blanc, de huit à neuf pieds de proportion ; l'une de l'Hercule Farneze, copiée à Rome par Cornu, & la Flore, par Raon, d'après les antiques. Sur des piedestaux, proportionnés à ceux de la tête d'enhaut, on a placé deux grands vases portés sur des socles de marbre ; l'un de le Fevre, l'autre de Legret. Dans les charmilles circulaires il y a, dans des niches renfoncées, quatre statues antiques ; la premiere, de Julia Méza, sœur de Julie, femme de l'Empereur Severe ; la seconde, une Venus sortant du bain ; la troisiéme est de Jupiter Stator ; & la quatriéme, Julia Domna, fille de Bassien, Prêtre du Soleil. Dans la grande piéce d'eau s'élevent cinq gerbes, dont celle du milieu est plus forte que les autres ; il y en a quatre à distance convenable, qui montent jusqu'à quarante-sept pieds de hauteur. Il y en a deux autres dans la piéce supérieure, qui montent à quarante-deux.

On passe ensuite à la galerie appellée des marronniers ; il faut observer qu'elle a été changée ; c'étoit autrefois deux lignes de statues sur des piedestaux, avec des jets d'eau entre deux, qui se déchargeoient dans les bouts des deux bassins, comme dans des gouffres ; à présent ce sont deux lignes de marronniers de chaque côté, qui se terminent dans les extrémités en demi-cercle. Dans des niches renfoncées dans des charmilles, derriere les lignes des marronniers, sont deux statues antiques de marbre blanc sur des piedestaux, dont l'une représente Antinous, l'autre Méléagre, avec huit bustes de chaque côté, élevés sur des guênes de marbre, sçavoir Hercule, Déjanire, Alexandre, Cléopatre, Cesar, Numa, Marc-Aurele & Venus : ces morceaux sont aussi dans des renfoncemens. A côté de quatre bancs, aux extrémités de la piéce, on trouve deux bassins ronds avec des bordures de marbre ; ils ont chacun un pied en consoles, richement orné, qui porte un basfin d'une piéce aussi de marbre, sur lequel est placée une statue antique debout, dont l'une représente une Muse, l'autre une Dame Romaine, avec un bouillonnement qui sort de dessous leurs pieds, lequel remplit le bassin supérieur, & se décharge en nappe tout au pourtour dans le bassin bas.

En sortant de cette galerie, on va par une allée qui conduit à la fontaine de la colonnade, qui est dans le même bosquet, ou à un angle qu'elle fait vis-à-vis l'entrée ; dans un renfoncement en niche, il y a une statue antique de Bacchus des mieux conservée, & bien restaurée. Cette fontaine de la colonnade est un rond parfait de vingt-six toises de diamétre, entouré de palissades avec des treillages qui renferment une maniere de péristile circulaire ; il a quatre entrées ; il est décoré de trente-deux colonnes, dont huit dans chaque quart de cercle, sçavoir deux de brêche violette à chaque entrée, douze de marbre rouge de Languedoc, douze autres de bleu Turquin, divisées également dans chaque partie ; elles ont vingt pouces de diamétre, sur quatorze pieds de hauteur : elles sont portées sur des socles, & leurs chapiteaux sont ioniques de marbre blanc ; sur ces chapiteaux s'élevent des ceintres d'arcades à chaque intervalle, ornés de leurs archivoltes, avec des têtes de Nymphes, de Nayades ou de Silvains à leurs clefs : entre les archivoltes, dans les triangles qu'elles forment, sont de petits bas-reliefs d'enfans grouppés, représentans les jeux & les amours, qui sont de Maziere, de Gravier, de le Hongre, de Coisevox, & de le Comte. Toute cette face circulaire, au-dessus des arcades, est couronnée d'une corniche architravée du même ordre, au-dessus de laquelle est un socle taillé d'ornemens de postes, ayant de petits pilastres à l'applomb de chaque colonne, qui porte chacun un vase terminé par une pomme de pin.

A un module & demi de distance du socle des colonnes, sont derriere autant de pilastres carrés de marbre de Languedoc, avec les mêmes bases & les mêmes chapiteaux, couronnés chacun d'un imposte comme une corniche qui reçoit un amortissement en forme de piliers butant au droit & derriere chaque dessus de colonne. Toute cette architecture, la plus belle & la plus étudiée qui se puisse faire dans ce genre, est de marbre blanc, excepté les colonnes & les pilastres. Entre les socles des pilastres de derriere regne la bordure du chaineau refouillée dans le marbre qui s'étend en largeur du même module & demi en saillie au-delà des socles des colonnes, entouré d'une pareille bordure sur l'allée circulaire, sablée au-dedans de la piéce. Au milieu de ce chaineau à l'applomb de chaque arcade, sont vingt-huit basfins élevés sur des pieds ornés de trois consoles, d'où sortent autant de jets qui s'élevent à seize pieds ; en retombant ils forment des nappes qui se répandent dans le chaineau : le tout est aussi de marbre blanc.

De cette sablée au-dedans de la colonnade, on descend cinq marches de même marbre, dans un platfond au-dessus, dans le centre duquel est un piedestal rond de cinq pieds de diamétre, élevé sur deux gradins : on y voit un grouppe de trois figures, qui représente l'enlevement de Proserpine par Pluton, que Cyanne sa chere compagne veut retenir. Dans le corps de ce piedestal, entre la corniche & la base, regne un bas-relief des sujets de cette fable. Ce grouppe & ce bas-relief sont de Girardon.

De la fontaine de la colonnade, on traverse l'allée royale pour entrer dans celles des dômes. La forme de cette piéce est circulaire ; elle a seize toises de diamétre entre les palissades soutenues de treillages, une allée haute circule parallelement, & dans les deux côtés il y a des renfoncemens que forment la charmille où on voit à chacun un petit Temple de quinze pieds carrés en dedans, ouvert dans les quatre faces, avec deux colonnes d'ordre ionique sur des piedestaux à chaque ouverture, qui en sont huit, dont quatre de marbre de Ginet, & quatre de Rance. Les pilastres grouppés, avec intervalles aux encoignures extérieures, se retournent en dedans, & forment quatre pans aux angles ; le tout est couronné d'un entablement de l'ordre avec architrave, frize & corniche, passant en platebande sur les colonnes. La principale face est ornée d'un fronton ; le tout est de marbre blanc veiné : les bases & les chapiteaux des colonnes & des pilastres sont de bronze doré au feu, ainsi que les armes de France posées sur des trophées dans le timpan : il y a aussi des chûtes de trophées, représentant les armes de diverses nations entre les pilastres des encoignures du dehors, & aux quatre pans des angles du dedans ; l'intérieur de ce temple est décoré dans le haut d'une corniche avec un ceintre en coupole. Au-dessus de l'entablement, par dehors, il y a un socle aussi de marbre par pilastres & compartimens portant le dôme, qui se réduit en amortissement, enrichi de plusieurs ornemens, & terminé par un grouppe d'enfans posé sur des trophées, le tout de métal doré ; & dans les renfoncemens des trois parties formées, entre les piedestaux des colonnes. L'allée circulaire, le long des palissades, est bordée d'une balustrade, dont les pilastres, les appuis & les socles sont de marbre blanc ; les balustres sont de marbre de Languedoc. Comme cette allée est plus haute qu'une seconde au-dessous, à laquelle on descend par des marches ; cette hauteur en dedans est revêtue de marbre blanc

par des panneaux & des pilastres ornés de moulures couronnés de cimaise, dans lesquels & aux pilastres de la balustrade on voit quarante-quatre bas-reliefs, taillés & sculptés par Girardon & Mazelines. Dans des niches, observées dans les treillages de la charmille de la ceinture d'en haut, il y a huit statues sur des piedestaux. La premiere en entrant à droite est une Nymphe de Diane, qui porte ses filets & caresse sa levrette, par Flamand; Flore par Magniere; Amphytrite ayant une écrevisse sur sa main, faite d'après le modele d'Anguier; Avion jouant de la lyre, par Raon; Ino, tenant un aviron, par Rayol; le point du jour, sous la figure d'un jeune homme tenant un flambeau, ayant un hibou à ses pieds, par le Gros; Galathée, figure gracieuse, par Baptiste Tuby; & la derniere, le berger Arcis, du même.

Descendu au-dessous est le bassin octogone de la fontaine, entouré d'une balustrade, qui regne le long de la petite terrasse au pourtour; le socle & l'appui sont de marbre de Languedoc : les pilastres & les balustres sont de marbre blanc. On a pratiqué sur l'appui une goulette interrompue de distance en distance par des bouillons d'eau bas, qui forment de petites nappes. Au milieu du bassin il y en a un rond de marbre blanc d'une piéce posté sur un pied orné de trois consoles, du centre duquel s'éleve un fort jet à soixante & dix pieds, lequel se trouvant noyé par un gros bouillon au pied, retombe, en produisant une eau qui ressemble à des perles, ce qui est un effet produit par le bouillon noyé qui divise les parties; cette eau se répand en nappe autour du bassin où est le jet : cette fontaine est très-magnifique.

Dans le même bosquet est Lancelade, de figure octogone, sur un carré de vingt-six toises; elle est environnée d'une ceinture de palissades, le long de laquelle regne une allée haute de trois toises de largeur, avec un glacis de gazon pour descendre dans le platfond renfoncé en miroir, dans le milieu du platfond on voit un bassin rond de soixante-dix pieds de diamétre, entouré d une allée basse. Le Géant y paroit accablé dans une masse de roches, que lui & ses compagnons avoient amassé sur le mont Pelion; ce qui paroit de la figure, en métal doré, est d'une grandeur extraordinaire : la tête en est très-belle; & de sa bouche ouverte sort un gros jet, qui s'éleve à soixante & dix-huit pieds de hauteur; d'entre les doigts des mains, & de plusieurs séparations des rochers, s'élancent des effets d'eau qui bouillonnent & se répandent dans le bassin.

En sortant par le bas de ce bosquet, on entre, en traversant l'allée de Flore & de Cérès, dans un autre où est la fontaine de l'Obélisque; elle est dans un espace de cinquante-cinq toises de long, sur trente-six de large : c'étoit autrefois la salle du Conseil ou des festins. Elle étoit arrangée par des fontaines dans des bassins ronds, avec un petit canal peuplé de bouillons d'eau, qui renfermoit une planimerie avec des compartimens de plates-bandes à fleur. On laissoit au milieu une place où on dressoit des tables; on traversoit ce petit canal en deux endroits par des pontons de cuivre, que la force des eaux faisoit avancer & retirer par le moyen des ressorts; il n'en reste plus présentement que des palissade du pourtour de la même forme. Dans le milieu il y a un carré de vingt-six toises à pans dans les angles, bordé d un petit canal de neuf pieds, au-delà duquel sont des glacis de gazon, qui entourent une partie élevée où est le bassin de la fontaine qui a environ dix-huit toises.

Dans le milieu, on voit le monstrueux effet d'eau, qui a bien quinze pieds de diamétre par le bas, & s'éleve en pointe à soixante-quinze pieds: il forme en retombant une piramide réguliere.

Dans les quatre faces des gazons rampans on voit des cascades de cinq toises par le haut, qui s'évasent circulairement dans le bas avec des gradins, les uns sur les autres, revêtus de plomb, & peints de couleur blanche, qui se répandent en nappes qui bouillonnent en murmurant dans le petit canal du bas.

De ce bosquet on traverse celui de l'étoile, par une allée qui passe au milieu, dirigée à celui du théâtre : ce bosquet est coupé par différentes autres allées, dont quatre aux angles, menent à une tournante circulairement, & de là à une seconde à cinq pans, dont les angles conduisent à une place ronde, au milieu de laquelle étoit un bassin où on voyoit autrefois une fontaine appellée la montagne d'eau, dirigée aux cinq allées des angles des pans, ce qui formoit l'étoile qui a donné le nom à ce bosquet; la cinquiéme branche servoit d'entrée, & les quatre autres étoient ornées au bout chacune d'un jet d'eau dans un bassin, contre la palissade, qui s'élevoit d'un petit grouppe d'enfans. Toutes ces fontaines ont été supprimées; il n'y en a plus dans ce bosquet : on y a placé dans la premiere un buste de Jupiter, dont la tête est antique; on la croit de Phidias, le reste est de Girardon : il est posé sur une colonne d'albâtre oriental d ordre ionique. Les trois autres sont un Ganimede, copié d'après l'antique par Joly; une Venus *de Medicis*; une Livie femme d'Auguste, pareillement copiées.

On passe de là au bosquet du théâtre, par une ouverture vis-à-vis l'allée qui traverse le bosquet de l'étoile; on y trouve un bassin renfoncé de trente pieds de diamétre, au milieu duquel on voit une terrasse en forme d'isle, chargée de plantes d'eau, avec quatre enfans jouants ensemble; sur les côtés il y en a deux autres qui semblent nager; le tout de métal doré : entre les enfans s'éleve un gros bouillon d'eau à la hauteur de quarante-six pieds. On tourne ensuite à gauche dans une allée qui conduit à une autre dans la salle qui fait l'espace du théâtre en s'étendant sur trente toises de profondeur sur vingt-cinq de largeur. L'entrée est en ligne circulaire; on y abborde dans un parterre sablé, environné de banquettes de gazon les unes sur les autres, au haut desquelles sont des arbustes formant des arcades comme des loges où il y a des bassins de rocailles sur des socles de même, avec des bouillons d'eau. Cette partie est terminée par un chaineau avec une bordure de rocaille : au-delà de sa largeur on voit un revêtement d'autres rocailles fines, élevé pour soutenir la tête du théâtre qui est au-dessus, d'où tombe une nappe d'eau dans le chaineau d'en bas, qui paroit marquer un orchestre : ce chaineau reçoit la décharge de toutes les eaux supérieures. La place du théâtre se termine circulairement dans trois parties du cercle; trois rayons d'allées s'enfoncent dans les bois, en se rétrecissant dans le fond, pour marquer la perspective: le point pour les voir d'un coup d'œil, avec le théâtre qui est sur le devant, c'est dans le parterre au-dessous de l'orchestre. Aux côtés de ces quatre allées, enfoncées en perspective, on trouve quatre niches, dans lesquelles il y a quatre fontaines rustiquement travaillées de rocailles, sur lesquelles on voit des grouppes de deux enfans chacun, de métal doré, dont deux jouent avec une écrevisse, deux avec un griffon; ils sont de Honseau : deux autres se jouent avec un cigne, & les deux derniers avec une lire; ils sont de le Hongre. Dans les bouts de ces allées renfoncées, qui semblent faire la décoration, on apperçoit trois autres grouppes entre des rocailles; celui du milieu représente Jupiter assis sur un aigle posé sur un globe, il est de le Gros; celui qui est à droite est un jeune Mars posé sur un lion qui terrasse un loup, il est de Desjardin; & le troisiéme, à gauche, est Plutus sur un Cerbere assis sur des cassettes renversées; il est de Masson. Ces allées sont en pentes; on y trouve dans le milieu des rigoles bordées de rocailles, & traversées par d'autres qui arrêtent l'eau qui y coule, & forment de petites nappes qui bouillonnent: de ces rigoles, revêtues de plomb, sortent différens effets d'eau.

En sortant par la même entrée, & en parcourant les allées à pans de la ceinture, on rencontre plusieurs grouppes & plusieurs figures de marbre blanc;

comme le satyre Marsias, qui montre à Olimpe à jouer du sifflet à sept tuyaux, copié à Rome d'après l'antique au Palais Ludovisir, par Goy; un Bacchus par Coustou le jeune; un buste de Junon, qui fut trouvé à Besançon. Vis-à-vis le bout d'allée, par lequel on sort à l'angle du bosquet de la piramide, on voit un beau terme, représentant Jupiter; cette piéce avoit été transportée en 1546 à Besançon, par les ordres du cardinal Granvelle, Louis XIV, après avoir conquis la Franche-Comté, le fit apporter à Versailles dans ce bosquet; il a été restauré par Drouilly, qui en a fait la gaine, la drapperie, & un aigle qui est au-dessus de la base.

En venant du bosquet, du côté du parterre du nord, on entre dans les bains d'Apollon; c'est une espece de salle d'environ vingt toises en carré, entouré de treillages & de palissades: le fond en est occupé par trois grandes niches, formées par les treillages. Dans celle du milieu, sur une masse élevée, revêtue de marbre, recouverte d'un terrein mêlé de plantes, travaillées pardevant en panneaux de glaçon, on a posé le groupe d'Apollon chez Thetis, assis au milieu de six Nymphes de cette Déesse, lesquelles s'empressent de le servir: des trois qui sont sur le devant il y en a deux à ses pieds, qui s'apprêtent à les lui laver, & à les essuyer; la troisiéme est debout, dans une attitude noble & gracieuse, d'une main elle tient un bassin, & de l'autre un petit vase avec lequel elle verse des eaux de senteur sur les mains d'Apollon; les drapperies de ces Nymphes sont d'une légereté sans égale, & d'une finesse qui laisse voir au travers tous les charmes & toutes les graces de la nudité: les figures d'Apollon & de ces trois nymphes sont de Girardon. Les trois qui sont derriere sont debout; celle du milieu prend soin des cheveux d'Apollon, & les deux autres tiennent des vases remplis d'essences; ces trois figures, qui sont de Regnaudin, sont entierement vêtues, mais d'une drapperie légere qui laisse voir le corps. Ces sept figures sont si bien concertées, qu'on n'y peut rien desirer, & qu'elles forment un tout ensemble parfait.

A droite, sur une masse revêtue de même & en terrasse, il y a un grouppe de deux des coursiers d'Apollon, qui sont abbreuvés par deux Tritons, dont l'un baisse la tête pour boire; ils sont de Guerin. Au côté gauche sont deux autres chevaux de Marsy; rien n'est au-dessus de ce grouppe que la nature même: L'un des chevaux serre les oreilles & mord la croupe de l'autre qui se cabre, & un des Tritons leve un bras plein de force & de mouvement. Ils sont couverts de baldaquin pour les garantir des influences de l'air; celui du milieu est plus grand que les autres: ils sont portés chacun sur quatre colonnes en forme de balustres ronds, très-ornées, avec des chapiteaux.

Dans des renfoncemens, que forment les treillages sur les côtés, on a mis des bancs de marbre blanc; dans le fond, en entrant vis-à-vis les grouppes, il y a des marches de gazon qui montent à une estrade circulaire, dans le milieu de laquelle est une grande table ronde de marbre blanc, d'une seule piéce, portée sur des pieds en consoles, qui sont aussi de marbre entourés dans la moitié supérieure d'un banc aussi de marbre porté sur des consoles.

Des bains d'Apollon on arrive au bosquet des trois fontaines, qui est le long de l'allée d'eau; il a pris ce nom de sa division en trois parties: à faire jouer ces effets d'eau séparément, ils formeroient chacun ailleurs une magnifique fontaine, & le tout ensemble fournit un grand objet: c'est de tous, celui qui doit le plus à l'art: l'espace contient soixante toises en longueur sur quinze de largeur; il n'est entouré que de palissades avec des treillages, & au pied des banquettes de gazon. On y voit un bassin rond à la tête d'en haut dans un carré de dix toises, d'où sort une gerbe par plus de trois cent tuyaux qui s'éleve à vingt-deux pieds; comme elle est la plus élevée, on descend dans le dessous par deux rampes, entre lesquelles il y a une cascade par nappes, qui retombent les unes dans les autres. Dans une autre partie il y a un bassin carré, dont les jets forment par les côtés un berceau. Entre les jets on voit toute la partie qui est au-dessus; il est terminé par une autre rampe au milieu, qui sépare deux autres cascades en bassins, qui retombent les uns dans les autres avec des bouillons d'eau. Lorsqu'on est descendu dans le bas on trouve un bassin octogone de dix toises en carré, au milieu duquel on voit un effet qu'on appelle la fleur de lys: le jet du milieu s'élance à soixante & quinze pieds, & les huit autres s'élevent en se recourbant comme pour en faire les branches; c'est dans cette partie basse qu'il faut voir la fontaine à cause des dégradations les unes sur les autres: tous les bassins sont entourés de rocailles fines.

C'est du bas qu'on va par une allée qui conduit à la place du Dragon, pour passer devant l'allée d'eau, d'où par un autre côté opposé on entre dans le bosquet de l'Arc de triomphe: il a cinquante toises de longueur. A l'entrée dans un renfoncement circulaire, on trouve une belle fontaine où est la France, figurée par une statue vêtue d'une mante royale, ayant un coq sur son casque, & un soleil, qui étoit la devise de Louis XIV sur son bouclier; elle est assise dans un char posé sur des gradins de marbre blanc, ornés d'architecture, & couronnés de cimaise, environnée d'attributs & de trophées d'armes. Elle est accompagnée de deux figures, dont l'une est appuyée sur un lion qui représente l'Espagne; & l'autre, assise sur un aigle, qui représente l'Empire: on voit au milieu un Dragon à trois têtes sur le dernier degré, qui semble expirer, pour marquer la désunion de la triple alliance. Tous ces ornemens & toutes ces figures, de métal doré, sont de Tuby, Coysevox & Prou: le Dragon jette un grand effet d'eau, lequel avec d'autres, tombe de gradins en gradins dans un bassin bas entouré d'une bordure de marbre.

Dans cette place du bas, à droite & à gauche, on trouve deux fontaines, dont l'une de la victoire, parce qu'elle y est représentée sur un globe, orné de trois fleurs de lys, entre des trophées d'armes, & les attributs des quatre parties du monde; elle tient une couronne de laurier d'une main, & de l'autre une palme; presque à ses pieds est une coquille, du milieu de laquelle s'éleve un jet d'eau passant à travers la couronne, lequel en retombant forme une nappe qui se répand dans une parfaitement belle cuve de marbre d'Egypte, d'où s'éleve un gros bouillon, qui forme une seconde nappe qui la couvre entierement & retombe en bas dans un bassin entouré d'une bordure de marbre: la figure & les ornemens sont de métal doré, par Mazelines. L'autre fontaine à gauche représente la gloire, avec les attributs convenables, de la même ordonnance, par Coysevox: elles sont toutes deux des desseins de le Brun. Au côté de chacune contre les palissades, il y a deux piedestaux de marbre noir, sur lesquels sont les chiffres du Roi, entourés de guirlandes de laurier: ils portent des scabellons de marbre blanc, ornées de bas-reliefs d'une grande beauté, avec des bassins au-dessus, d'où sortent des bouillons d'eau.

De cette partie, on monte à une seconde par trois marches de marbre, dont la partie du milieu est arrondie dans une espace de dix toises au-dessus: à droite & à gauche, on s'assied sur deux bancs, aux côtés desquels on a posé des piedestaux avec de pareils scabellons & de pareils bassins; & comme cette partie est rampante, on y a pratiqué deux goulettes de marbre blanc, arrêtées de distance en distance par des chûtes, pour que l'eau qui y entre du haut, fasse de petites nappes dans le bas: & se dégorge par des têtes de Dauphin dans un gouffre.

Ensuite on trouve une place qui s'élargit à quatre pans dans les angles, au droit desquels sont des piramides à trois faces, posées sur des piedestaux de marbre de Languedoc: elles sont garnies aux encoignures avec des armures de fer, revêtues

de métal doré. Sur la hauteur on découvre plusieurs petits bassins horisontaux, armés par le devant d'une bande de métal aussi doré, à travers lesquels passe au milieu un tuyau, qui s'éleve jusqu'à la pointe, & produit un bouillon, lequel tombe de bassin en bassin, en formant des nappes rampantes qui se succédent en s'élargissant; ce qui produit un effet piramidal, dont l'eau paroit en beau crystal. Entre deux piramides il y a, au milieu de chaque côté, un buffet avec un scabellon de marbre blanc, qui porte un bassin, d'où releve un bouillon: chaque buffet, en forme de table à une certaine hauteur, a au-dessus huit gradins en piramide, bordés d'ornemens de métal doré à jour, d'où descendent des nappes successives, dont la derniere tombe dans un bassin bas, entouré d'une bordure de marbre.

C'est dans un renfoncement, à l'endroit le plus élevé de la piéce, qu'est l'arc de triomphe, dans un chaîneau en forme de bassin, arrondi pardevant vis-à-vis chaque portique: il est soutenu d'un revêtement de marbre de différentes couleurs dans toute la face: on y a placé plusieurs attributs de métal doré. Cet arc triomphal s'éleve de ce bassin en trois portiques, séparés par des pilastres carrés d'ordre ionique, couronnés d'un entablement & d'un grand fronton au-dessus. Toute cette décoration est percée à jour par des fers, revêtus d'ornemens de métal doré, qui en font la richesse: sur les rampants du fronton on voit sept bassins, un au milieu, accompagné de trois à droite & à gauche, à chacun desquels il y a un bouillon: ils se dégradent suivant la pente, & l'eau en retombe dans des coquilles qui forment des nappes; & en passant à travers tous les fers & les métaux de la décoration, forme l'arc en eau telle qu'elle est. Sous chacun des portiques s'éleve un jet, qui, en retombant dans le bassin, forme avec les autres eaux une grande nappe par-dessus le revêtement, & plusieurs autres, qui se succedent de gradins en gradins, dont la derniere retombe dans un bassin qui occupe toute la face, & qui est entouré d'une bordure de marbre. Les gradins inférieurs sont garnis de plusieurs bouillons d'eau divisés en symétrie. C'est la derniere fontaine qu'on montre lorsque le Roi ordonne de faire jouer les eaux.

Ces jardins sont du fameux M. le Nôtre. La décoration de la colonnade, le changement de l'obélisque, celle des bains d'Apollon, & toutes les belles formes de piedestaux, aussi bien que des vases modernes, sont de M. Mansard, premier Architecte.

Comme le grand canal est une suite du jardin, & s'y présente sans en faire partie, étant dans ce qu'on appelle le petit parc, séparé du jardin par une clôture, nous le décrivons en entrant dans le détail de ce petit parc, destiné pour les promenades en caléches & à cheval, ou lorsque le Roi veut se délasser à tirer du gibier.

A l'extrémité de la grande place où est le bassin d'Apollon, on a pratiqué une piece d'eau qui sert de port pour ranger les chaloupes, voiles, gondolles, &c. Cette piéce a soixante toises en carré: elle est fermée de trois côtés, qui ont les quatre angles coupés par des lignes circulaires. Deux de ces angles réduisent le côté ouvert à trente-deux toises, qui sont la largeur du canal dans cette partie: le bout se termine en face par une grande piéce d'eau de cent quatre-vingt toises de longueur, sur quatre-vingt-dix de largeur: deux pans en joignent l'entrée pour s'élargir, & elle finit par deux lignes circulaires, avec des oreilles, pour laisser la tête droite de la largeur du canal.

Depuis la tablette de la premiere piéce d'eau, au bout de la derniere, on compte huit cent toises de largeur: vers le milieu deux branches d'un autre canal, de quarante toises de largeur sur quatre cent soixante-quatre de longueur, d'une extrémité à l'autre, le traversent à droite & à gauche. Les quatre angles, avec les oreilles dans le milieu, où se fait le partage, forment des portions circulaires, qui font un espace d'eau carré de cent toises. Les deux bouts de ces branches se terminent en demi-cercles.

Tout ce pourtour est bordé d'une tablette de pierre en cordon à fleur de terrain. On entre ensuite dans une allée de treize toises, soutenue par une autre de six, plantée de deux lignes de grands arbres: elle fait les mêmes contours jusques aux pans de la grande piéce du bout; & depuis ces pans elle regne dans les côtés de cette grande piece avec quatre rangs de grands arbres, décrivant au dessus ou bout qui la termine deux portions circulaires, paralleles à celles de la tête, jusques à une grande avenue au milieu, qui a trente-deux toises de largeur comme le canal: la contre-allée de chaque côté se prolonge jusques à trois cent toises à la grande grille, où aboutissent les murs de la clôture du petit parc. Cette même avenue se continue dans le grand parc jusques auprès de Villepreux, qui est à plus d'une lieue de distance. Toutes ces allées, qui bordent le canal, en reçoivent d'autres, qui traversent des bois qui le joignent, & s'étendent dans le petit parc.

Au bout de la branche du canal à droite, au-delà du chemin qui y passe, on voit un bassin, dont la face est entre quatre pilliers, qui portent des vases à côté de deux grilles, lesquelles forment deux rampes douces pour monter aux jardins de Trianon: il y a vingt-huit toises de longueur de l'une à l'autre des rampes. Le bassin est placé dans un renfoncement circulaire en fer à cheval: la décoration est en pierre rampante le long des degrés, ornée de pilastres & de grandes tables taillées en glaçons, & couronnée d'une plinte d'architecture, avec une balustrade aussi de pierre: dans ce bassin il y a une fontaine de six effets d'eau, dont trois gerbes s'élevent au-dessus des balustrades.

Au bout de l'autre branche du canal, en prenant à gauche, au-delà de l'allée tournante, on trouve un grand glacis pour monter à un terrain plus haut, qui a soixante & dix-huit toises de largeur, sur quatre-vingt de profondeur, jusques à une entrée de la Ménagerie par ce côté, qui est fermé par les allées de grands arbres qui accompagnent les flancs du canal. Au-dessus du premier glacis de gason on arrive sur une place revêtue de murs de terrasse, qui se terminent en portion circulaire dans le fond, pour soutenir la partie au-dessus. Dans le centre de cette place on trouve un grand bassin rond de vingt-quatre toises de diametre; la gerbe du milieu s'éleve à plus de trente pieds.

La principale entrée de la Ménagerie n'est pas par le bout de cette branche du canal, mais par l'avenue du chemin qui vient de Versailles, le long des murs de la clôture des jardins: on traverse ensuite une place plantée d'arbres, qui conduit à une grille, entre deux pavillons, par où on arrive dans la cour, qui a vingt toises de longueur, sur quatorze de largeur.

Le bâtiment n'a rien que de simple: il y a deux pavillons saillans, chacun de deux croisées. Dans un renfoncement, entre deux autres croisées, on trouve une ouverture de neuf pieds de largeur, aux côtés de laquelle on voit deux grandes urnes de marbre posées sur des socles: elles ont été sculptées par Jouvenet.

Par cette ouverture on monte une rampe de seize degrés, qui mene à un palier, d'où on entre dans deux petits appartements hauts, & dans un sallon octogone, qui est au milieu d'une seconde cour pareille, de vingt-quatre toises de diametre: on communique à ce sallon par une petite galerie.

Les sept côtés de cette cour octogone sont fermés avec des grilles: le bâtiment est dans le huitiéme: chaque angle est orné d'un pilier de pierre dans chaque intervalle: il y en a deux taillés en gaînes, terminées par des corps de termes à deux faces, qui représentent différens sujets de la métamorphose. Au droit de six de ces grilles, on entre dans autant d'autres cours de différentes formes: elles sont fermées de murs qui tendent aux rayons de l'octogone, avec des treillages couverts de verdure, & des allées qui partagent des piéces de gazon, entre lesquelles on voit un bassin où il y a un jet à chacun: ces petites piéces d'eau sont pour l'usage des oiseaux ou des animaux que l'on tient dans ces

cours

court. Les loges pour les enfermer sont dans le fond ou dans d'autres cours derriere.

La septiéme grille donne l'entrée à une grande basse-cour de cinquante-six toises de longueur, sur trent-deux de largeur : la sortie en est sur le chemin : elle est entourée de bâtimens pour un ménage de campagne, avec le logement du Concierge & des différentes personnes qui servent à l'entretien de cette Ménagerie.

Venons au petit bâtiment à l'usage du Roi : le bas n'est appliqué qu'à des salles, pour tenir les Gardes, quand Sa Majesté ou Monsieur le Dauphin y viennent. Lorsqu'on est monté sur le palier qui est au haut de la rampe, on trouve deux portes à droit & à gauche, qui conduisent à deux petits appartemens, dont l'un est pour l'été, & l'autre pour l'hiver. En face de la rampe il y a une autre grande porte, par où on entre dans une petite galerie, qui communique au sallon octogone.

Ces deux petits appartemens ont été ainsi arrangés en 1698 pour Madame la Duchesse de Bourgogne, après qu'elle fut arrivée en France, & avant son mariage. Ils sont composés chacun de cinq piéces, dont la plus grande n'a que quize pieds de largeur : elles sont toutes revêtues de menuiserie délicate, avec des ornemens de sculpture, & proportionnés à la grandeur de ces piéces. La plus grande partie est dorée à fond d'or bruni, brillant. Le dedans des panneaux & les platfonds sont peints de grotesques en coloris, & de rehaussé d'or de sujets différens & particuliers à chaque piéce, sur les desseins & sous la conduite d'Audran, par les plus habiles en ce genre. Les cheminées sont des marbres les plus rares, ornés de bronzes dorés au feu, avec des glaces. Il y a aussi des tremeaux avec des glaces dans des parties de lambris. On ne met point de lits dans aucune de ces piéces. Tous les meubles sont proportionnés & convenables aux places, & d'une magnificence qui répond aux décorations. On y voit des tableaux des plus grands maitres.

Ces deux appartemens ont chacun un petit degré particulier qui monte à des logemens dans la mansarde : un des deux est ovale, percé à jour au milieu, & tout de pierre de liais, très-artistement travaillé : les rampes circulaires se soutiennent en l'air, & sont ornées de sculpture. Il y a une balustrade de fer doré : elle passe pour un chef-d'œuvre.

Le sallon octogone qui est au milieu de la seconde cour, est au plein-pied des appartemens : il a vingt-huit pieds de diametre, & il est percé de sept croisées, dont une dans chaque pan : elles sortent toutes sur un balcon en saillie, qui tourne dans l'étendue de son pourtour. On voit les sept cours fermées de grilles, où sont les oiseaux & les animaux rares. Ce sallon devoit être décoré, ainsi que sa communication, dans le même goût, & avec la même magnificence que le reste. Les desseins en ont été faits par Hardouin Mansard, premier architecte : l'exécution en fut interrompue par les guerres qui sont survenues. On l'a blanchi, & on y a fait une corniche au pourtour, sous un cintre en calotte. Le comble, en forme de dôme, est terminé par une lanterne. Dans les tremeaux des angles on a attaché beaucoup de tableaux dans des cadres, où sont peints au naturel différens animaux curieux par les plus excellens peintres dans ce genre.

On a pratiqué sous ce sallon une grotte voûtée, revêtue dans tout son pourtour, & à sa voûte, de rocailles fines, employées avec art : elles sont distribuées par panneaux & par contours de formes différentes : on y monte plusieurs effets d'eau ingénieux. Elle est percée à son pavé, ainsi que dans toutes ses parties, de petits tuyaux imperceptibles, qui font comme une pluie fine, qui surprend ceux qui s'y trouvent enfermés. Tous les pavés de la cour octogone sont garnis de jets, qui s'élancent pareillement en vapeurs d'eau. Le tout est fort amusant.

Parlons à présent du potager du Roi, qui est enfermé dans le petit parc. Ce potager est isolé. Sur deux de ses côtés il est séparé de la ville par deux rues. Les deux autres sont le long de l'allée, à quatre rangs d'arbres, de la ceinture de la piéce des Suisses & le bout sur des terres vagues. Ce potager a cent cinquante-huit toises de longueur d'un sens, sur cent trente-cinq de l'autre, qui font quatre cens arpens dans une clôture. Son entrée principale, par où le Roi y arrive, est sur l'allée à quatre rangs d'arbres. Il y a une grille entre deux pilliers de pierre, dont la porte est des plus richement ornée, avec un couronnement, où sont les armes de France : elle conduit à une petite avenue de trente pieds de largeur. Le grand jardin, qui est au milieu de l'espace, a cent toises de longueur, sur quatre-vingt-cinq de largeur : il est entouré d'une terrasse de six toises, revêtue de murs, couronnés d'une tablette de pierre : on en descend dans le jardin par quatre grands perrons. Les murs qui environnent cette grande partie, & qui la séparent des autres jardins qui l'environnent, sont garnis avec des treillages pour des espaliers. Le jardin bas est divisé en seize carrés plantés de légumes, avec des plates-bandes d'arbres fruitiers en buissons. Il y a dans le milieu un grand bassin, de vingt toises de diametre, avec une grosse gerbe.

Les quatre côtés sont entourés de vingt-trois autres jardins, séparés les uns des autres par des murs, & avec des portes de communication : les terrasses de la grande partie ont des rampes d'escaliers qui y descendent. Deux de ces jardins, qui en occupent six petits, sont destinés à une figuerie & à une meloniere. Ils sont tous garnis de treillages & d'espaliers autour des murs. Les petits sont aussi cultivés en légumes : dans un de ces jardins il y a des retraites couvertes, à l'abri des injures du temps, où on éleve des fruits & des légumes précoces, par le moyen de degrés de chaleur qu'on y procure, pour donner au Roi des nouveautés dans les saisons qui ne les produisent pas.

Au bout de la rue qui en porte le nom, du côté de la piéce des Suisses, on voit une maison assez grande, avec une basse-cour; le tout sert à loger le maître-Jardinier, & ceux qui travaillent sous ses ordres. Il y a auprès un petit jardin, dans lequel on éleve des fleurs curieuses, dont on garnit les corbeilles dans lesquelles on porte les fruits au Roi.

Le long de cette maison est la serre de la figuerie : elle a sa face sur le jardin où on range les caisses quand on les expose au grand air : elle a vingt-quatre toises de long, sur cinq de largeur : comme ce jardin est bas, la serre, qui est à son plein-pied, est voûtée. Au-dessus on trouve une galerie de pareille grandeur : on y monte de la terrasse du grand jardin par un perron. Cette galerie est ornée d'une corniche & ceintrée par le haut.

Quoique le bâtiment du grand commun du Roi ne soit pas du corps du château, il est néanmoins à propos d'en donner une idée, comme servant à loger un très-grand nombre des Officiers de la Maison du Roi. Ce bâtiment est isolé de quatre rues, par lesquelles on peut y entrer; mais la principale face est sur la rue de la Surintendance : celle à droite est sur la rue qui conduit au portail des Recollets; celle à gauche, vis-à-vis le derriere de l'avant-cour; la quatriémme est sur la rue des Recollets, à la place d'armes. Deux des faces ont quarante-deux toises; les deux autres en ont chacune quarante. Tout le bas est employé pour les cuisines & les Officiers qui ont bouche à cour. Il y a une fontaine dans le milieu de la cour. La chapelle qui y est, a ses chapelains particuliers, qui la desservent. Outre ces appartemens, il y a un très-grand nombre de logemens. Les décorations extérieures sont en pierres de taille, & les panneaux sont de brique dans les tremeaux : les combles sont décorés de lucarnes revêtues de plomb.

Le grand parc renferme tout par une clôture de murs, qui ont près de dix lieues communes de tour, & qui forment la derniere enceinte. Ce parc s'étend jusques à près de deux lieues en quelques endroits; on y trouve sept à huit villages, avec des chemins publics qui ont des portes & des pavillons pour loger les Suisses qui les gardent, afin d'ouvrir le passage. On y voit aussi des châteaux, qui appartiennent

au Roi & à des particuliers : on n'y fait point de chasse de grand fauve : il est rempli de buissons & de remises à gibiers. Les terres qui appartiennent au Roi, y sont ensemencées pour la nourriture des bêtes. Tant dans le petit que dans le grand parc il y a une abondance de gibier surprenante. Le Roi y court quelquefois le liévre. Outre la chasse à tirer, on y fait celle du vol avec les équipages entretenus par Sa Majesté. Il y a dans cette enceinte plusieurs étangs considérables, un desquels est celui de Trappes, soutenu par une chaussée de plus de trois cens toises de longueur, qui retient environ trois cens cinquante arpens de superficie d'eau, ramassée à dix-neuf pieds de hauteur à la chaussée. L'étang du bois d'Arcy, entouré d'allées à quatre rangs, contient environ soixante arpens de superficie d'eau dans toute son étendue. L'étang de la queue d'Arcy en contient quarante qu'on ne peut compter que de six pieds réduits. L'étang de Villeroi a environ cent quarante arpens d'eau, qui peuvent rendre aussi six pieds réduits, avec une retenue de dix-sept à dix-huit arpens. Cet amas d'eau seroit peu de chose pour fournir à l'immensité des eaux qui se consomment aux fontaines des Versailles ; mais il y a d'autres étangs beaucoup plus grands en dehors du parc, & même assez éloignés, qui suppléent à tout ce qu'on peut souhaiter, comme les étangs de Saclay, d'Orsigny, du Menil, des Breviaires, du Perray & de Poras : c'est de ces derniers qu'on tire les eaux qui s'y amassent pendant les hivers, pour fournir aux premiers à mesure qu'ils se consomment. Pour communiquer toutes ces eaux, & les recueillir des écoulemens de la campagne, il y a des rigolles pratiqués suivant les pentes, & même des aqueducs sous terre dans des parties en plus de trente lieues de cours. Près de Buc, qui est un château appartenant au Roi, dans le parc, il y a un fond considérable : on l'a rempli dans une très-grande longueur, & comblé d'une maçonnerie, avec des talus des deux côtés, pour établir dessus un aqueduc de maçonnerie très-élevé, portant le nom de Buc : il est percé d'arcades, construites en pierres de taille, avec un canal au-dessus de pierre & de ciment, bordé de parapets, pour passer les eaux qui sont de ce côté d'une hauteur à l'autre.

VERSAONENSIUM-CIVITAS. Voyez URSO.

1. VERSCHE-REVIER, ou RIVIERE FRAICHE, riviere qui prend sa source dans le lac de Pajerswi, dans la partie orientale de la Laponie Suédoise : elle entre aussitôt dans la Laponie Moscovite, & prenant son cours du midi occidental au nord oriental, elle va mouiller Kovada, & se jetter en même temps dans la Mer Blanche. * *De l'Isle*. Atlas.

2. VERSCHE-REVIER, RIVIERE FRAICHE, riviere de la Laponie Moscovite. Elle prend sa source dans les montagnes de la partie occidentale de cette province, & courant à peu près du couchant au levant, elle va mouiller Keretti, où elle se perd dans la Mer Blanche.

VERSETO, lieu de la Gaule, chez les *Arverni*. Surius en parle dans la Vie de S. Preject, évêque & martyr. * *Ortel*. Thes.

VERSILLAC, bourg de France dans le Berry, élection de Blanc. Ce bourg est assez peuplé.

VERSINE, (la) bourgade de France dans la Picardie, élection de Beauvais. Le roi François I. fit bâtir dans ce lieu un petit château, avec un parc pour la comtesse de la Suze.

1. VERSOIX, ou VERSOY, riviere de France, au pays de Gex. Elle a sa source dans la montagne de Gex, & va de-là se jetter, non dans le Rhône, comme le dit Corneille, mais dans le lac de Genève à Versoy qu'elle baigne de ses eaux. Cette riviere qui reçoit celle de Gex à la droite, court du nord au sud, & serpente beaucoup. * *Scheuchzer*, Carte de la Suisse.

2. VERSOIX, ou VERSOY, bourgade de France, au pays de Gex, sur le bord du lac de Genève, à deux lieues au nord de la ville de ce nom. Ce lieu, qui a titre ds marquisat, est situé au bord de la riviere de Versoy. Les Génevois le surprirent en 1589. sur le duc de Savoye, & le démantelerent. Depuis, il a été cédé à la France avec le pays de Gex ; & en 1601. Louis XIII. le donna à la Maison de Condé.

VERSICINIA, ou VERSINICIA, ville que l'Histoire Miscellanée, *l.* 23. & 24. semble mettre au voisinage de la Thrace.

1. VERT, (le) riviere de France, dans le Béarn. Elle nait dans la vallée de Barretons, & traverse cette vallée par le milieu, à l'endroit où est assis Aramit, où elle reçoit une autre petite riviere à la droite. Un peu plus bas elle en reçoit une autre à la gauche ; & coulant toujours du midi occidental au nord oriental, en serpentant, elle va enfin se perdre dans le Gave, environ à une lieue au-dessous d'Oleron. On trouve dans cette riviere d'excellentes truites, & en grande quantité. * *De l'Isle*, Atlas.

2. VERT, riviere de France, dans le Quercy. Elle prend son nom d'un village où elle a sa source, & qui est au nord de Cahors, après quoi elle lave les murailles de la petite ville de Catus, & grossie enfin des eaux de la petite riviere de Masse, elle va se perdre dans le Lot, à la droite, entre Cahors & Durevels.

3. VERT, châtellenie de France, dans la Beauce, élection de Chartres.

VERTACOMACORI, peuple de la Gaule Narbonnoise. Il faisoit partie des *Vocontii* : & on trouve encore présentement des traces de son nom dans le territoire appellé VERCORS, dans le Dauphiné, selon Nicolas Chorier, *l.* 1. *p.* 11. Pline, *l.* 3. *c.* 17. dit que les VERTACOMACORI fonderent la ville de Novare, en Italie, au duché de Milan.

VERTÆ, ancien peuple d'Asie, alliédes Perses, & qui se trouva au siege d'Amida, selon Ammien Marcellin, *l.* 19. *c.* 2. dont voici le passage : *Vertæ meridiano lateri sunt destinati*. M. de Vallois remarque que c'est ainsi que lisent les Manuscrits, à l'exception de celui de la bibliotheque Colbertine qui porte : *Cujus mer, lateri sunt destinati*, & au lieu de *Cujus*, peut-être faut-il lire *Cuni*, ou *Chuni* ; de sorte qu'Ammien Marcellin auroit voulu parler, des Huns, qui, selon les Historiens, étoient voisins des Perses.

VERTAISON, bourg de France, dans l'Auvergne, au diocèse de Clermont & au nord d'Issoire. Il y a un Chapitre dans la paroisse qui est dédié à Notre-Dame.

VERTÉ, (l'Isle) isle de France, sur la côte de Provence, environ trois cent toises à l'est du cap de l'Aigle. Cette isle, qu'on appelle aussi l'ISLE DE LA CIOTAT, est assez haute. Il y a presqu'au milieu du trajet, entre le cap & l'isle, une roche sur laquelle on ne trouve que cinq pieds d'eau. Elle est un peu plus proche de l'isle que du cap de l'Aigle. On passe néanmoins ordinairement avec des galeres entre cette isle & le cap, rangeant près du cap pour éviter la roche. Il y a tout proche de la pointe du cap huit à dix brasses d'eau. On y pourroit passer avec un vaisseau ayant le vent favorable. * *Michelot*, Portul de la Médit. *p.* 69.

VERTERIS, ville de la Grande-Bretagne. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Blatum-Bulgium* à *Castra-Exploratorum*, entre *Brovonacis* & *Lavatris*, à treize milles du premier de ces lieux, & à quatorze milles du second. C'étoit la résidence d'un Préfet, selon la notice des dignités de l'Empire ; mais ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, à deux milles de l'Eden, & connu sous le nom de *Burgh*, autrement *Burghupon Stenemore*, selon Camden.

1. VERTEIUL, ou S. MEARD DE VERTEUIL, petite ville de France, dans l'Angoumois, élection d'Angoulême, avec titre de Baronnie. Cette ville située sur la Charente, est dans une situation fort agréable. La riviere y forme un grand demi-cercle qui entoure le parc & les jardins d'un magnifique Château qui y est bâti. Sa Justice s'étend sur douze Paroisses, & il y a outre cela un grand nombre de mouvances.

2. VERTEUIL, Bourg de France dans l'Agenois, élection d'Agen.

3. VERTEUIL, *Vertolium*. Petite ville de France dans la Guienne, au diocèse de Bordeaux dans le pays de Medoc entre l'embouchure de la Garonne, appellée la Gironde, & la mer, une lieue

au midi de l'Esparre. Il y a une Abbaye d'hommes de l'ordre de saint Augustin, sous le titre de saint Pierre, & qui rapporte à l'abbé 5000 liv.

VERTHES, montagne de la Basse-Hongrie, connue autrefois sous le nom de *Mons Clipeorum*. Elle est entre Gran & Albe royale; & les Allemands l'appellent *Schiltperg*. * Descr. du Royaume de Hongrie, l. 1, 1688.

VERTILLAC, bourg de France dans la Marche, élection de Gueret, auprès de la Souteraine. On y conserve un bâtiment de figure octogone, de la hauteur d'environ vingt pieds, & qui servoit, selon toute apparence, aux anciens Payens à faire consumer par le feu ce qui avoit été offert sur l'autel.

VERTINÆ, ville d'Italie, dans la Lucanie. Strabon, *l.* 6, *p.* 254, la met au nombre de quelques petites villes, situées dans les terres. Casaubon croit que c'est l'URSENTINORUM OPPIDUM de Pline, *l.* 3, *c.* 11, qui compte les URSENTINI parmi les peuples de la Lucanie, qui habitoient dans les terres. Cluvier croit que c'est aujourd'hui VETRI, ou VIETRI, bourgade de la Basilicate.

VERTOBRIGE, ville de l'Espagne Bétique, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1. Moralès & le pere Hardouin lisent NERTOBRIGÆ, & distinguent cette ville d'une autre de même nom, chez les Celtibéres. Le nom moderne de VERTOBRIGE, ou NERTOBRIGA, qui est le véritable nom, est *Valera la Vieja*, près de *Frexenal*. Rod. Carus, l. 3, c. 66.

VERTON, comté de France, dans la Picardie, au diocèse de Boulogne, dans le gouvernement de Montreuil.

VERTOU, prieuré de l'ordre de saint Benoît, en Bretagne, diocèse & au sud-est de Nantes. Cette abbaye est ancienne puisque saint Martin en étoit abbé l'an 574; ce n'est plus qu'un prieuré conventuel.

VERTUS, ville de France, dans la Champagne, élection de Chalons, à six lieues au sud-ouest de cette derniere, sur le chemin de Paris, avec titre de comté-pairie & justice royale. Vertus étoit déja le chef-lieu d'un pays, dans le neuviéme siécle, comme on le voit dans les capitulaires de Charles *le Chauve*, où l'on trouve PAGUS VIRTUDISUS. Ce pays est au midi de la Marne, sur les confins du territoire d'Epernay. La ville de Vertus étoit de l'ancien patrimoine de l'église de Rheims, elle y fut réunie par l'archevêque Foulque, avec plusieurs autres domaines; ce qui fut confirmé par les lettres du pape Formose, données l'an 892, comme on peut lire dans Flodoard au chapitre II, du quatriéme livre de son histoire. Cette terre de Vertus fut depuis attribuée au chapitre de l'église métropolitaine. L'auteur du supplément de Flodoard rapporte les lettres de Leudon, prevôt de cette église, dans lesquelles il déclare, que du consentement de tout le chapitre, il avoit donné à cens la terre de Vertus à Heribert III, comte de Troyes, pour en jouir pendant sa vie seulement, en excluant sa veuve, ses enfans & ses héritiers. Adalberon étoit alors archevêque de Rheims, & ce Traité a été passé l'an 980 ou environ. Après la mort d'Heribert, les comtes de Troyes, ses successeurs, retinrent la terre de Vertus, dont ils firent hommage lige aux archevêques de Rheims; ce qui a duré jusqu'à la réunion de la Champagne à la couronne: & Vertus est entré dans le domaine où il a demeuré jusqu'à l'an 1361, que le roi Jean donna en pleine propriété à Jean Galeace Visconti, pour dot de sa femme Isabelle, fille du Roi, toute la terre de Vertus, qui fut érigée en Comté. Jean Galeace, mariant sa fille Valentine avec Louis, fils de France, duc d'Orléans, lui donna en dot ce comté. Philippe, un des plus jeune fils du duc Louis, fut comte de Vertus; qui, mourant sans enfans, laissa ce comté à sa sœur Marguerite, femme de Richard de Bretagne, comte d'Estampes. Leur fils, François fut duc de Bretagne, & fit don du comté de Vertus à son bâtard François, qui en jouit, sans que sa sœur la reine de France s'y opposât; mais, après la mort de la reine, les Procureurs-généraux intenterent plusieurs actions contre les Seigneurs d'Avaugour, descendans de ce bâtard; mais le Parlement, par plusieurs Arrêts, a maintenu ces Seigneurs en possession; & jusqu'à présent leurs descendans mâles, jouissent du comté de Vertus. Ce comté est de grande étendue, & renferme un pays beau & fertile. La ville est assez considérable, ayant dans son enceinte une collégiale & deux abbayes; l'une de Bénédictins de la congrégation de saint Vanne, sous le nom de saint Sauveur, & qui vaut douze cent livres à l'abbé, & autant aux Religieux; l'autre abbaye, qui est de chanoines réguliers, sous le titre de Nôtre-Dame, a un chapitre composé d'un doyen & de six chanoines, qui ont chacun deux cent livres de revenu: l'abbé jouit de trois mille livres. * *Longuerue*, description de la France, part. 1, p. 43.

La ville de Vertus est située dans une plaine, au pied d'une montagne, sur laquelle il croît d'assez bon vin. On voit à une demi-lieue de cette ville, sur une montagne, les ruines d'une Forteresse, nommée *la Montaine*. Il n'en reste que le pan d'une tour & les enceintes, qui font juger que c'étoit autrefois une place très-forte. Elle fut détruite sous le regne de Charles VII, par les villes & les communautés voisines. * *Piganiol*, descr. de la France, t. 3, p. 345.

VERUCA. La ville de ce nom, dont parle Cassiodore, *l.* 3, *Variar.* est placée par Sabellicus, Blondo, Candidus, Niger & Leandre, dans le Frioul; & selon eux, c'est présentement *Monte-Falcone*; mais, dit Ortelius, comme Cassiodor donne une belle description de cette ville, & la place sur l'Adige, je ne vois pas comment ce pourroit être aujourd'hui *Monte-Falcone*, qui est sur le golfe de Trieste: ou ces auteurs modernes, ajoute-t-il, se sont trompés grossierement, ou il faudroit lire dans Cassiodore *Natiso*, au lieu d'*Athesis*. Mais Niger paroit avoir reconnu sa faute; car après avoir dit que *Monte-Falcone* étoit l'ancienne *Veruca*, il veut ensuite que cette derniere ville soit *Clusæ* ou *Chiusa*. Voyez CHIUSA.

VERUCINI, ou VERRUCINI, peuples de la Gaule Narbonnoise: Pline, *l.* 3, *c.* 4, les met audessus des *Suelteri*; & le pere Hardouin croit qu'ils habitoient le quartier de la Provence, où se trouvent aujourd'hui *Verignon*, & *Barjols*.

VERUCOLA, bourgade d'Italie dans la Toscane, dans la vallée de Macra, à quatre lieues de Massa, vers le nord. Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Biracelum*. Cet article est tiré de Baudrand qui cite à faux Cluvier; car dans ce dernier on trouve *Vericola*, & non pas *Verucolo*, dont aucune bonne carte ne fait mention: quant au nom de *Biracelum*, Leander & les autres s'accordent à dire que c'est aujourd'hui *Vicarello*.

VERUDA, Isle d'Italie, sur la côte d'Istrie, au midi de la ville de Pola, près du golfe Garnerer. La terre, & quelques écueils qu'on voit aux environs, y font un bon port. On révere dans ce lieu-là la Sainte Vierge, avec beaucoup de dévotion, sous le nom de Nôtre-Dame de la Veruda. L'église & le monastere appartiennent aux Minimes. * *Wheler*, voyage de Dalmatie, l. 1.

VERUE, *Veruca*, ville d'Italie, dans le Piémont, au comté d'Ast, sur une coline, près du Pô, entre Casal & Turin, environ à cinq lieues de chacune de ces villes. Cette ville, qui est sur les frontieres du Montferrat, & très-bien fortifiée, a produit de grands hommes, & donné occasion à plusieurs disputes touchant son origine. Politien y a fait quelque séjour, & le fameux Torquato Tasso y alla passer quelques mois, après qu'il fut sorti de sa prison de Ferrare. On dit que pendant qu'il y séjourna, il revit son *Aminte*, à laquelle il fit quelque changement. On voyoit autrefois sur la porte du château un cochon qui ouvroit la gueule, pour engloutir une grappe de raisin qui lui pendoit sur la tête, & ces mots pour Inscription:

Quando questo porco pigliara l'uva,
Il Marquese di Monferraro pigliar a Verua.

Cette inscription avoit été mise dans ce lieu-là pendant les guerres des Piémontois & des Ferrarois; & lorsque le duc de Feria assiégea cette ville, en 1625, pour le roi d'Espagne, ce qu'il fit inutilement, les Habitans de Verue mirent son nom dans l'inscription, au lieu de celui du marquis de Montferrat. Quoique cette place parût imprenable, à cause que ses fortifications étoient en grand nombre, & qu'on ne pouvoit l'investir du côté du Pô, le duc de Vendôme, général des armées Françoises, en Italie, l'assiégea dans le mois d'Octobre 1704, & serra si bien la place durant tout l'Hyver, que le gouverneur, ayant perdu la plus grande partie de sa garnison, fut contraint de se rendre à discrétion le 9 avril de l'année suivante, après avoir fait sauter les fortifications. * *Corn.* Dict. *Mémoires du tems.*

VERUES, peuples de la Mauritanie Tingitane. Ils sont placés par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, au midi des *Succossii* & des *Macanitæ*.

VERVIC, petite ville de Flandre, sur la Lys, dans la châtellenie d'Ypres. Elle passe pour ancienne. Il y a trois cents ans qu'elle étoit encore considérable par ses manufactures de draps; mais les dommages qu'elle a soufferts quatre ou cinq fois depuis ce tems-là, l'ont fait beaucoup décheoir de ce qu'on l'a vue. Elle perdit jusqu'à deux mille deux cent soixante maisons dans un seul incendie; de sorte qu'elle n'en a plus à présent qu'environ deux cent cinquante. Il ne paroit pas qu'elle ait jamais été environnée de murailles, mais seulement de remparts & de fossés.

VERVIERS, ville d'Allemagne, dans l'évêché de Liége, aux confins du duché de Limbourg, sur la riviere de Weze, environ à six lieues de Liége, vers le levant. * *De l'Isle* Atlas.

VERVINS, ville de France, dans la Picardie en Thiérache, entre la Capelle au nord, & Marle au midi, dans le voisinage de Laon. Cette petite ville, située sur une hauteur, est connue dans l'histoire par le traité de paix qui y fut conclu le 2 de mai 1598, entre Henri IV, roi de France, & Philippe II, roi d'Espagne. Il se fait à Vervins un grand commerce de bleds qu'on transporte dans le Hainaut & ailleurs. Cette petite ville a titre de châtellenie & de marquisat. * *Piganiol*, descr. de la France, t. 3, p. 204.

VERULÆ ou VERULE, ville d'Italie, dans le Latium, au pays des Herniques. Florus, *l.* 1, *c.* 11, qui fait mention de cette ville, dit: *de Verulis & Bovillis, pudet, sed triumphavimus.* Frontin, *de Coloniis*, la met au nombre des colonies Romaines. C'est la ville VERULANUM de Tite Live, *l.* 9, *c.* 42. Elle conserve encore présentement son ancien nom. On l'appelle VEROLI: ses habitans sont nommés VERULANI, par Pline, *l.* 3, *c.* 5.

VERULAMIUM. Voyez VEROLAMIUM.

VERULANUM. Voyez VERULÆ.

VERURIUM, ville de la Lusitanie, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, qui la marque dans les terres.

VERUSI. Voyez NERUSII.

VERUVIUM. Voyez BERUBIUM.

VERZASCHA, vallée d'Italie, dans la dépendance des douze anciens cantons Suisses, au bailliage de Locarno, du côté du nord-est. Elle est arrosée par une riviere de même nom, & elle fait une communauté, qui a son gouvernement à part. * *Etat & Délices de la Suisse, t.* 3, *p.* 215.

VERZAT, petite ville de France dans le Limosin, diocèse de Limoges, élection de Tulles. Elle a titre de comté.

VESANA. Voyez VASAMA.

VESAPPE, ville de Médie: Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres. Au lieu de VESAPPE, le manuscrit de la bibliothéque Palatine porte VESASPHE.

VESATIS. Voyez VISURGIS.

VESBIUS. Voyez VESUVE.

VESBOLA, ville d'Italie, au voisinage des monts Cérauniens. Denis d'Halicarnasse, *l.* 1, *c.* 14, qui la donne aux Aborigènes, dit qu'elle étoit environ à soixante stades de *Trebula*, & à quarante de *Suna*. Sylburge soupçonne que ce pourroit être la ville *Suessula*.

VESCELIA, lieu fortifié en Espagne: Tite-Live, *l.* 35, *c.* 22, dit que ce lieu fut pris par le proconsul M. Fluvius. Selon le pere Briet c'est la même chose que *Vergilia*, ancien nom de la ville de Murcie.

VESCELLANI, peuples d'Italie; ils habitoient dans la seconde région, selon Pline, *l.* 3, *c.* 11.

VESCETHER, ville de la Mauritanie Césariense, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. Ce fut dans la suite un siege épiscopal. Voyez VESCERITANUS.

VESCERITANUS ou BERCERITANUS, siege épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés d'Afrique. L'évêque de ce siege est nommé Optatus *Episcopus plebis Vesceritanæ* par la conférence de Carthage, N°. 120. M. Baluze conjecture que cet Optat est le même à qui est écrite la cent quatre-vingt-dixieme lettre de saint Augustin.

VESCI, port de l'Espagne Citérieure, selon Pline, *l.* 4, *c.* 20, dont voici le passage: *Portus eorum Vesci, Veca regio Asturum.* Pintaut, après avoir consulté d'anciens manuscrits, crut qu'au lieu de VESCI, VECA, il falloit lire en un seul mot VESCIVESCA. Le pere Hardouin, sur la foi d'un plus grand nombre de manuscrits, a fait une nouvelle correction, & rétablit ainsi ce passage: *Portus eorum Vereasueca regio Asturum*, &c. Il ajoute que VEREASUECA est aujourd'hui VILLA-VICIOSA, au confluent de l'Astario, & d'une autre petite riviere sur la côte de l'Asturie. Aucun auteur ancien ne fait mention de *Vereasueca*, mais de *Veca*, aujourd'hui *Villa-Viciosa* sur l'Asta, & non pas l'Astario.

VESCIA, ville d'Italie, dans l'Ausonie, selon Etienne le Géographe. Cluvier, *Ital. ant. l.* 3, *c.* 10, place la ville *Vescia* & le territoire *Vescinus*, entre le mont Massicus & le fleuve Liris. Tite-Live, *l.* 8, *c.* 11, & *l.* 10, *c.* 21, fait mention de cette ville & de son territoire en plusieurs endroits. Le nom du peuple, dit Etienne le Géographe, est VESCIATES, & le nom national VESCIANUS: cela pouvoit être vrai par rapport aux Grecs; mais les Latins, comme Cicéron & Tite-Live, disent VESCINI & VESCINUS.

VESCIANO, village d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, près de la ville de Nole. Il y en a qui prennnent ce village pour l'ancienne VESCIA. Etienne le Géographe l'appelle *Bescia*.

VESCIANUM. On trouve ce nom dans Ciceron, *ad Atticum*, *l.* 15, *Epist.* 2, où on lit: *cùm dedissem ad te litteras, diverissemque à Cumis in Vesciano accepi à Tabellario tuo litteras.* Ortelius croit que c'étoit une maison de campagne dans le territoire de VESCIA. Quelques exemplaires de Ciceron au lieu de *in Vesciano*, portent *in Vescino*, & d'autres *in Vestino*.

VESCIS, ville d'Espagne Bétique: Ptolomée, qui la donne aux Turdules, la place dans les terres, au pied du mont Illipula. Pline, *l.* 3, *c.* 1, qui écrit VESCI, la surnomme FAVENTIA.

VESCITANIA REGIO, contrée de l'Espagne Tarragonnoise, & qui faisoit partie du pays des Ilergetes, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3. Les Oscenses habitoient une partie de cette contrée.

VESCIVESCA. Voyez VESCI.

VESCOVIO ou VESCOVIO DI SABINA; bourg d'Italie, dans la Sabine, sur l'Aia, à quatre lieues de Narni, du côté du sud. Il y en a qui veulent que ce lieu ait été la résidence des évêques de Sabine, & que ce soit ce qui a occasionné son nom.

VESDINATES. Voyez VEDIANTII.

VESELISE, *Veselium*, ville & prevôté du duché de Lorraine, sur la riviere de Brenon, & le chef-lieu du département du comté de Vaudemont. Son

église paroissiale est dédiée à saint Côme & à saint Damien. Le chapitre de Bouxieres est patron de la cure, qui se donne au concours. Le curé prend un tiers des grosses & menues dîmes, & le chapitre a les deux autres tiers Le duc de Lorraine est seigneur en titre de Veselise. Il y a six chapelles en titre; la plus grande est celle de Notre-Dame. Il y a outre cela à Veselise un Hôpital, qui a cinq cent livres de revenu : un couvent de Capucins, fondé en 1692; un couvent de Minimes, fondé en 1614; & un autre de Religieuses de la congrégation de Notre-Dame : ces dames y furent reçues en 1629. Le hameau d'Ogneville dépend de Veselise.

VESELITANUS. Siége épiscopal d'Afrique dans la Numidie. Dans la notice des évêques de cette province on trouve *Donatianus*. * Harduin, *Collect. Conc. t. 2. p.* 871.

VESENTINI; peuple d'Italie dans la Toscane, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Ils habitoient sur le bord du lac Volsinien, appellé présentement *Lago di Bolsena*. Il n'y a pas de doute que leur ville ou leur Bourgade se nommoit autrefois VESENTIUM ou VISENTIUM, & que ce nom se conserve encore aujourd'hui dans celui de *Bisentio*, où l'on a trouvé une ancienne Inscription, avec ces mots VIRTUTI VISENT. SACR.

VESENUM ou VOSENUM. Voyez COSENUM.

VESERIS. Les anciens nomment ainsi le lieu où fut donnée la fameuse bataille des Romains contre les Latins, où P. Decius Mus se dévoua aux Manes, pour le salut de l'armée Romaine. Ce lieu étoit dans la Campanie, dans les plaines qui sont au pied du mont Vesuve. Aurelius Victor, *in P. Decio patre & in Manlio Torquato*, dit que VESERIS étoit un fleuve : mais comme il est seul pour cette dénomination, les autres historiens se contentant de dire *ad Veserim* ou *apud Veserim*, cela n'a pas empêché Cluvier & quelques autres modernes de dire que Veseris étoit une bourgade, outre qu'on ne trouve dans ce quartier aucun autre fleuve considérable que le *Sebethum*, le *Sarnum*, & le *Vestinum*, qui, selon Vibius, se jette dans le *Sarnum*. Un autre passage de Tite-Live, *l.* 8, *c.* 8, donne lieu pourtant de douter si VESERIS étoit une bourgade; car après avoir dit que la bataille se donna assez près du mont Vesuve, il ajoute : *qua via ad Veserim ferebat*, & il semble que s'il eût voulu parler d'une bourgade, il eût dit *qua via Veserim ferebat*. Cellarius, *Geogr. ant. l.* 2, *c.* 9, de qui est cette remarque, avoue néanmoins que l'argument n'est pas absolument concluant, parce que Ciceron, l. 3, *Epist.* 6, dit bien : *ad Sinam navigassem*, & au livre 9, *Epist.* 2, *Te nolo ad Bajas venire*; de sorte qu'il seroit bien difficile de décider si VESERIS étoit un fleuve ou une bourgade. * *Cicero*, l. 3, Off. c. 30, *Tite-Live*, l. 10, c. 38, *Valer. Max.* l. 6, c. 3.

VESEVUS. Voyez VESUVIUS.

VESICCHIO, forteresse de la Dalmatie, selon Corneille qui cite Davity. Elle est, ajoute-t-il, à trois milles de Starigrad, vers le rivage de la mer, sur une montagne; & elle appartient aux Vénitiens.

VESILLY, Baronie de France, dans la Champagne, élection de Rheims.

VESIOCONATES, peuples d'Italie, dans l'Umbrie, selon Ortelius qui cite Pline, *l.* 3, *c.* 14. Je trouve bien que Pline met dans l'Umbrie un peuple nommé VESIONICATES; mais je n'y vois point de VESIOCONATES.

VESIRE (la), petite riviere de France dans le Forès. Elle prend sa source au couchant de Montbrison qu'elle arrose, & va se rendre dans le Lignon un peu au-dessus de l'endroit où elle se jette dans la Loire.

1. VESLE, riviere de France, dans la Champagne, en latin *Vidula*. Elle prend sa source à 2 lieues de l'orient de Châlons, passe à Rheims, à Braine, à Fismes, & se rend dans l'Aîne, vis-à-vis de Vesly.

2. VESLE, riviere de France, dans la Bresse, qu'elle traverse toute entiere. Elle a sa source dans le mandement de Varambon, d'où prenant son cours vers le nord, elle arrose Lans; après quoi elle traverse le mandement de Bourg, où elle tourne du côté de l'occident : ensuite elle entre dans le mandement de Vesle, où ayant reçu l'Yrance, elle va baigner la ville de Pont-de-Vesle, pour s'aller jetter enfin dans la Sône, par deux embouchures, à quelques lieues au-dessous de Macon, vis-à-vis de Varennes. * *Jaillot*, Atlas.

1. VESLY ou VEILLY, ville de l'Isle de France, sur la riviere d'Aisne, à quatre lieues au-dessous de Soissons, & à huit de Rheims, dont elle fait partie du duché. Elle se trouve nommée en latin *Vellacum*, *Valliacum* & *Villiacum*. En 1379, le roi Charles V donna cette ville à l'église de Rheims, en échange de Mouzon.

2. VESLY, bourg de France dans la Normandie, élection de Gisors.

VESONNA. Voyez VESUNA.

VESONTIO ou VISONTIO, ville de la Gaule Belgique, chez les Séquaniens. Elle étoit déja très-considérable du tems de César, *Bel. Gal. l.* 1, *c.* 38, qui l'appelle *Oppidum maximum Sequanorum*. Dion-Cassius, *l.* 38, *p.* 8, & l'itinéraire d'Antonin, connoissent aussi cette ville sous le nom de VISONTIO. Elle est marquée dans cet Itinéraire sur la route de Milan à Strasbourg, en prenant par les Alpes Graiennes, entre *Ariorica* & *Velatudurum*, à seize milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux milles du second. Cette ville est nommée Οὐισόντιον *Visontium* par Ptolomée, *l.* 2, *c.* 19, & *Visontii*, ou *Bisontii* par Ammien Marcellin, *l.* 15, *c.* 2, qui dans un autre passage écrit *Vesuntium*, & au livre 20, c. 10, *Bisantio*, d'où l'on a fait le nom moderne BESANÇON. Voyez ce mot. Ausone, *Paneg. p.* 713, nous apprend que VISONTIO avoit une école municipale, & des Professeurs de Rhétorique. On a des médailles d'Auguste & de Galba, sur lesquelles on lit : MUN. VISONTIUM. Mais le pere Hardouin & Cellarius jugent que c'est une médaille de la ville de VISONTIUM, en Espagne, dans le pays des *Pelendones*. Dans la notice des Gaules, la ville VISONTIO a le titre de métropole, & est appellée CIVITAS VESONTIENSIUM.

VESOP. Voyez WESOP.

VESOTS, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

VESOUL, ville de France, dans la Franche-Comté, au bailliage d'Amont, à sept lieues au nord de Besançon, & à deux de la Sône, en latin *Vesolum*, *Vesullum*, ou *Castrum Vesolense*. Cette ville ne se trouve point marquée avant l'onziéme siécle, & le tems de Renaud I, comte de Bourgogne, qui donna aux religieux de saint Benigne certains domaines qu'il avoit aux environs. Les successeurs de Renaud acquirent dans le douziéme siécle ce que les archevêques de Besançon avoient à Vesoul. Elle est située en pente, au pied d'une montagne, appellée la MOTTE DE VESOUL, & au bas de laquelle passe la petite riviere de Durgeon. Elle a été autrefois assez considérable : mais, ayant été plusieurs fois prise, reprise & saccagée, elle est aujourd'hui fort déchue. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 311. *Piganiol*, Description de la France, t. 7, p. 558.

La ville de Vesoul n'a qu'une Paroisse, sous le titre de saint George, déservie par un Doyen & quelques chanoines qui portent l'aumusse sur le bras. Le service s'y fait ordinairement en musique dans les bonnes Fêtes. On y trouve aussi un college, & deux monasteres de filles, l'un de la Visitation, & l'autre des Annonciades. Les Espagnols céderent cette place à la France par le Traité de Nimégue en 1679. C'est à Vesoul que se tient le siege du bailliage d'Amont, auquel on a uni un présidial & une maréchaussée. * *Corn. Dict. Mémoires dressés sur les lieux.*

A une lieue de Vesoul, au village de Frotey, se trouve une source fort remarquable, qu'on nomme le FRAIS PUITS. Elle est faite comme un trou, ayant environ quinze toises de largeur, & vingt de

profondeur. Ce puits va en diminuant en maniere d'entonnoir, depuis le haut jusqu'au bas, à la largeur de deux toises dans le rocher qui est creux. Il n'y a qu'une fente dans le puits, & l'eau en sort quelquefois en si grande abondance, qu'elle inonde toute la campagne de Vesoul; ce qui arriva un jour très à propos lorsque la ville étoit assiegée. La plûpart des assiégeans furent noyés, & on en passa grand nombre au fil de l'épée. Cette grande abondance d'eau ne sort ordinairement qu'après de longues pluyes; c'est ce qui a fait croire à ceux du pays qu'elle provenoit de quelque riviere cachée sous terre.

VESOUL, (motte de) montagne de France, dans la Franche-Comté, au bailliage d'Amont, près la ville de Vesoul, qui est située au pied. Cette montagne, qui est faite en pain de sucre, avoit autrefois à sa cime un fort très-considérable, qui ne pouvoit être pris que par famine, & qui mettoit à couvert non-seulement la ville, mais encore toute la contrée. Cette montagne peut avoir une demi-lieue de circuit par le bas; & on auroit peine à la monter en une heure. Sur le sommet est une croix de bois, haute à peu près de trente pieds, & qu'on a tevêtue de feuilles de fer blanc, attachées avec des clous, afin de la conserver. On la découvre de cinq à six lieues à la ronde. Il y a plus des trois quarts de cette motte en vignobles excellens: l'autre partie donne de l'herbe ou du bled; c'est le côté de l'Occident.

VESPASIÆ, lieu d'Italie, au haut d'une montagne, à six milles de Nursia, sur le chemin de cette ville à Spolete. Suétone, *l.* 7, dit qu'on y voyoit divers monumens, qui étoient des preuves de l'ancienneté & de la noblesse de la famille Vespasienne.

VESPERIES, ville de l'Espagne citérieure. Pline, *l.* 4, *c.* 20, la nomme au nombre des villes des *Varduli*.

VESPERUM-MARE. Voyez OCEANUS.

1. VESPRIM, comté de la Basse-Hongrie, entre le Danube & la Drave. Il est borné au nord par le comté de Javarin: à l'orient par ceux de Pelyss & d'Albe: au midi, partie par le lac de Balaton, partie par le comté de Simig; & à l'occident par le comté de Sarwar ou de Castel Ferrat. Il tire son nom de sa capitale qui fait l'article suivant. * *De l'Isle*, Atlas.

2. VESPRIM, en Allemand *Weisbrun*, ville de la Basse-Hongrie, au nord du lac Balaton, vers la source de la Sarwiza, à onze milles de Gran, au midi; & à cinq d'Albe-Royale, au couchant: c'est le siége d'un évêché suffragant de Strigonie. La ville de Vesprim, qui est défendue par un fort élevé sur une coline, ouvrit au commencement de la campagne de 1683, ses portes au comte Tekeli; mais sur la fin les mécontens & les Turcs en furent chassés par le baron de Mercy. L'évêque de Vesprim est chancelier des reines de Hongrie, & a droit de les couronner. * *Histoire & Description du royaume de Hongrie*, *p.* 206.

VESSA, ville de Sicile, selon Poliænus, *l.* 5, qui dit qu'elle étoit très-grande & très-florissante, que son prince s'appelloit Teutus, & que Phalaris s'en empara par stratagême. Ortelius soupçonne qu'il y a faute dans cette endroit de Poliænus, & que VESSA pouvoit avoir été mis pour INESSA.

VESSALIENSES, peuples de la Mauritanie, selon Ammien Marcellin, de l'édition d'Accurse. Voyez les articles JESSALENI & ISAFLENTIUM GENS.

VESSANUM FORUM, lieu d'Italie, & où Obséquens dit qu'il naquit un Hermaphrodite, qui fut jetté dans la Mer. Ortelius croit qu'il faut lire SUESSANUM avec Tite-Live, *l.* 27, *c.* 37, qui rapporte le même fait; mais je trouve SINUESSÆ dans Tite-Live, & non SUESSANUM.

VESSÉ, bourg de France, dans la basse Normandie, diocèse & élection d'Avranches.

VESSONES. Voyez SUESSIONES.

VESSEM, village des Pays-Bas, dans la Mairie de Bois-le-Duc, au quartier de Kempenland, sur la petite riviere d'Aa, le long de laquelle il y a de bonnes prairies. Vessem, Knechtsel & Winterle n'ont qu'un seul tribunal, formé de sept échevins, trois du premier de ces villages, & deux de chacun des autres. Il se fait à Vessem un assez grand commerce de moutons & de laine. Tous les habitans sont propriétaires des maisons qu'ils habitent, & des terres qu'ils cultivent. Il y a une église Protestante, dont le ministre prêche à Vessem & à Hoogloon. * *Janiçon*, Etat prés. des Pr. Un. t. 2, p. 133.

VESSY (la) ou VAISSYE. Abbaye de filles, en France, de l'ordre de Citeaux, dans la basse-Auvergne au diocèse de Clermont, à trois lieues au sud-ouest du mont d'Or. Elle fut fondée par Bertrand, seigneur de la Tour: elle rapporte 8000 l.

VESTERREICH. Voyez WESTERREICH.

VESTIANUM. Voyez VESCIANUM.

1. VESTINI, peuples d'Italie: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, dit qu'ils étoient plus à l'orient que les *Pragutii*, & il leur donne les villes suivantes:

Pinna.	*Amiternum.*
Avia,	*Angulus.*

Pline, *l.* 3, *c.* 12, met les *Vestini* dans la quatriéme région. Ils habitoient dans l'Abbruze, sur les deux bords de l'Aternus, depuis la source de ce fleuve jusqu'à la mer, Tite-Live, *l.* 8, *c.* 29, & Polybe, *l.* 2, *c.* 24, font aussi mention de ces peuples.

2. VESTINI. Quelques éditions de Tite-Live écrivent ainsi le nom des habitans de VESCIA. Voyez VESCIA.

VESTINUS-MONS, montagne d'Italie, aux environs de Minturne, selon Hygin, *de Limitibus*, cité par Ortelius.

VESTINUS, fleuve d'Italie, dans la Campanie. Vibius Sequester, *de Fluminib.* dit que ce fleuve se perdoit dans le Sarnus, aujourd'hui le *Sarno*.

VESTIPOLIS. Onuphre met une colonie de ce nom dans l'isle de Corse, & cite Ptolomée; mais il seroit question de sçavoir de quel manuscrit de Ptolomée il s'est servi; car ceux que nous avons présentement ne connoissent point une colonie de ce nom, ni d'aucun nom qui en approche. * *Ortel.* Thes.

VESUBIUM. Voyez USSUBIUM.

1. VESULUS-MONS, montagne d'Italie, & l'une de celles qui forment les Alpes. C'est dans cette montagne, selon Pomponius-Mela, *l.* 2, *c.* 4, & Pline, *l.* 3, *c.* 16, que le Pô prend sa source. Elle s'éleve extrêmement haut, & elle conserve encore son ancien nom; car on la nomme le *Mont-Visoul*, voyez *Viso*. Servius dit que Virgile, *Géorg. l.* 2, *v.* 224, a voulu parler de cette montagne dans ces vers, sous le nom de VESEVUS:

Talem dives arat Capua, & vicina Vesevo.
Ora jugo, & vacuis Clanius non æquus Acerris.

Mais n'en déplaise à Servius, son sentiment ne peut se soutenir; car outre que Virgile ne parle dans cet endroit que des lieux de la Campanie, on ne trouvera pas que le mont Vesulus ait été jamais appellé VESEVUS; au lieu que Virgile n'est pas le seul qui ait donné au mont Vesuve celui de VESEVUS. Voyez VESUVIUS.

2. VESULUS-MONS, montagne d'Italie, dans la Pouille, selon Vibius Sequester. Ortelius croit que c'est cette montagne que Virgile surnomme *Pinnifer*, au dixiéme livre de l'Énéide.

VESUNA ou VESSUNA, ville de la Gaule Celtique: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, la donne aux *Petrocorii*. Elle est appellée VESUNNA dans l'Itinéraire d'Antonin, qui la place sur la route de Bordeaux à *Argantomagum*, entre *Trajectus* & *ad Fines*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à vingt & un milles du second. La table de Peutinger appelle cette ville VESONNA. C'est aujourd'hui la ville de Périgueux. Voyez PERIGUEUX. On trouve

dans le trésor de Goltzius, *p.* 105, *n.* 1, une ancienne inscription où il est parlé de la ville de VESUNNA. Elle est conçue de la sorte :

TUTELÆ AUG.
VESUNNÆ
SECUNDUS SOTER.
D. S. D.

VESUNI, peuple de la Mauritanie Tingitane, selon Pline, *l.* 5, *c.* 2. Quelques manuscrits, au lieu de VESUNI, portent NESUNI.

1. VESURE, bourgade de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Semur en Auxois. C'est une paroisse située en pays moitié côteaux & moitié montagnes. Il y passe un petit ruisseau, & il y a quelques vignes.

2. VESURE, bois de France, dans la Bourgogne. Il dépend de la maîtrise des Eaux & Forêts de Châlon, & il est de trois cents trente-quatre arpens.

VESUS, nom d'un peuple barbare, dont parle Sidonius Apollinaris, *in Panegir. Majorani*. VESUS est là, selon Rhenanus, pour VESIGOTHUS ou VISIGOTHUS, qui veut dire Goth occidental.

VESUVIUS. Voyez VESUVE.

VESUVE, montagne d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, environ à huit milles de la ville de Naples, en tirant vers le midi oriental, fameuse par les feux & les cendres qu'elle jette en abondance. On l'appelle présentement dans le pays *Vesuvio* & *Monte di Summa*, à cause d'un château de ce nom qui étoit bâti tout auprès. On le nomme en François le mont Vesuve. Dans les auteurs anciens cette montagne est ordinairement nommée VESUVIUS ; mais dans les poëtes elle est quelquefois nommée VESUJUS, ou VESBIUS. Silius Italicus dit, *l.* 17, *v.* 597.

Sic ubi cæca tandem devictus ad astra
Evomuit pastos per sæcula Vesbius ignes,
Et pelago & terris fusa est Vulcania pestis ;
Videre Eoi monstrum admirabile Seres,
Lanigeros cinere Ausonio canescere lucos.

On lit dans Stace, *Silv. l.* 4. *Carm.* 4, *v.* 79.

. . . . . . *Chalcidicis*
Littoribus, fractas ubi Vesbius erigit iras.

Lucréce, *l.* 6, *v.* 744, écrit VESEVUS :

Qualis apud Cumas locus est, Montemque
Vesevum.

Virgile, *l.* 2, *Georg. v.* 224, employe la même expression :

Talem dives arat Capua, & vicina Vesevo
Ora jugo.

Et Martial use d'une orthographe encore différente ; car on trouve au quatriéme livre de ses Epigrammes :

Hic est Pampineis viridis modo Vesvius umbris.

Suétone, *in Tito*, c. 8, dit VESEVUS. Pomponius Mela, Pline, Tite-Live, Tacite, Pline le jeune, Valere Maxime, & autres, écrivent tous VESUVIUS.

Il ne paroit pas absolument que le Mont Vesuve ait toujours été Volcan, ou du moins il jetoit du feu si rarement, que l'éruption du feu & de la cendre passoit pour un prodige. Ce n'est que depuis le regne de la famille Flavienne, que le Mont Vesuve a été apellé l'Emule du Mont Ætna. Tous les écrivains qui en ont parlé auparavant font l'éloge de sa beauté, de la fertilité de ses campagnes, & de la magnificence des maisons de plaisance bâties aux environs : ceux qui sont venus depuis l'ont dépeint comme un goufre de feu capable d'embraser l'Europe entiere. C'est ce qu'on peut voir par les passages des Poëtes que je viens de raporter. J'y ajouterai les témoignages de Tacite & de Pline le jeune. Le premier dit, *annal. l.* 4. *c.* 67, qu'avant que le mont Vesuve s'embrasant eût changé la face des lieux, l'Isle de Caprée avoit la vûe sur un très-beau Golfe : le second, *l.* 6. *epist.* 16. en décrivant cet embrasement fatal à son oncle, dit, que son oncle a péri par une fatalité qui a désolé de très-beaux Pays, & que sa perte a été causée par un accident mémorable, qui ayant envelopé des Villes & des Peuples entiers, doit éterniser sa mémoire.

On compte huit milles des Naples, au plus haut du Vesuve. Les quatre premiers milles se font entre plusieurs bons Villages, en suivant le bord de la Mer : ces endroits sont bien cultivés, & ne paroissent pas avoir jamais été exeposés aux ravages de la montagne, encore que cela soit souvent arrivé ; il y a seulement de lieu en lieu, quelques grosses pierres qui ont été roulées jusques-là. * *Misson*, Voyage d'Italie, t. 2. p. 54.

Au sortir du dernier Village appellé RESINA, on prend sur la gauche, on commence à monter, & on peut encore aller à cheval pendant deux milles & demi. On est toujours parmi les roches détachées, & les masses de terre cuite. Plus on avance, plus on trouve le terrein crevassé, sec, brûlé, & couvert de diverses sortes de pierres calcinées. On remarque aussi en divers endroits, les lits des torrens de soufre & de bitume, qui ont plusieurs fois découlé de cette montagne. Enfin, moitié de vient si rude & si difficile, qu'il faut nécessairement mettre pied à terre.

Il y a beaucoup de travail à monter sur ce prodigieux fourneau ; on est presque toujours bien avant dans les cendres. Quelquefois on recule au lieu d'avancer, parce que ces cendres obéissent sous les pieds : & enfin on arrive sur le bord de l'ancien goufre : je dis l'ancien, parce que les choses ont bien changé depuis un certain tems. Cette premiere hauteur sur laquelle on se trouve, fait un cercle autour du goufre, selon ce qu'on en peut juger, cette fondriere a près d'un mille de diametre : on y peut descendre par quelques endroits, jusqu'à environ cent pas au dessous du cercle escarpé du bord de la montagne, ce qui est toute la profondeur de cette ancienne ouverture. Par un dégorgement extraordinaire, dit Misson, ce vaste abime s'étoit presque rempli, dans un des derniers efforts, d'un mélange de soufre, de bitume, de minéraux, d'alun, de nitre, de salpêtre, de terres vitrifiées. Toutes ces matiéres avoient formé une croûte épaisse, une espèce d'écume endurcie, qui faisoit un niveau dans le goufre, à cent pas au dessous de ses bords. Un furieux tremblement de la montagne a depuis brisé cette croûte. La superficie raboteuse, mais égale dans son inégalité, est toute parsemée de soupiraux ardens d'où s'exhalent des fumées perpétuelles : en quelques endroits on sent la chaleur au travers du soulier, en passant seulement. Ce n'est pas tout : au milieu de cette étendue, qui est à peu près ronde, une irruption furieuse s'est ouverte un passage, & a formé une nouvelle montagne. Cette montagne ets ronde aussi, & a bien un quart de mille de haut. Il n'est pas possible d'en compter les pas, parce qu'il est impossible de les faire égaux, à cause des cendres qui incommodent, & qui font quelquefois reculer.

Après avoir traversé ces manieres de glaces rompues, qui sont comme un fossé plat & large d'environ trois cens pas, entre les bords de la grande montagne nouvelle, on monte celle-ci avec autant de peine pour le moins, qu'on avoit monté la premiere. Elle est toute pleine de crevasses fumantes : en divers endroits on voit le soufre presque de toutes parts, & comme une maniere de sel armoniac tirant sur le citron : en d'autres, c'est une matiere roussâtre & poreuse, il y en a de toutes couleurs, de toutes façons, & de toute pesanteur. Le sommet de la petite montagne a aussi son ouverture ; & c'est là qu'est aujourd'hui la gueule du profond abime. Il est environ large de cent pas. Il en sortoit, quand M. Misson le vit, un torrent de fumée, qui en remplissoit presque toute la

capacité; mais il venoit quelquefois de coups de vents d'en haut qui chassoient tout d'un coup cette fumée, tantôt d'un côté & tantôt d'une autre; ce qui permettoit de voir le haut de l'ouverture assez clairement, quoiqu'à divers tems.

Le bord est escarpé tout autour en dedans, excepté dans un seul endroit, où il y a assez de talus pour y pouvoir descendre. Notre guide y ayant descendu le premier, continue Mr. Misson, soixante ou quatre-vingt pas avant, nous l'avons suivi; & nous avons été tous sur le bord de cet épouvantable précipice, où nous avons fait rouler plusieurs pierres, ou autres masses dures que nous avons détachées tout autour de nous. Quelquefois cela s'arrête à la premiere ou à la seconde chûte; & d'autres fois, il se fait une longue continuation de cascades, avec assez de ressentiment.

Nous ne nous sommes pas aperçus, que ce que nous avons fait tomber dans ce goufre ait fait augmenter la fumée. Il y en a qui portent de la poudre à canon, & qui font des mines, pour avoir le plaisir de faire sauter de plus gros rochers; mais j'estime qu'il y a de l'imprudence à pousser si loin sa curiosité, dans un endroit si dangereux, & je crois même que c'est sagement fait, de ne s'amuser pas là trop long tems. Le prompt dégorgement des flammes n'est pas ce qu'il y a de plus à craindre; mais le tremblement de la montagne en précede les grands éclats, & cela est presque toujours subit. Plusieurs y ont été surpris.

Voici une Inscription qu'on a mise dans un des Villages qui sont sur le chemin de la montagne, à trois milles de Naples.

Posteri, posteri, vestra res agitur, dies facem præfert diei: nudius perendino. Advertite. Vicies ab satu solis, ni fabulatur historia arsit Vesuvius, immani semper clade hæsitantium: ne posthac incertos occupet, moneo. Uterum gerit mons hic bitumine, alumine ferro, auro, argento, nitro, aquarum fontibus gravem. Serius, ocius, ignescet, pelagoque influente pariet: sed ante parturit, concutitur, concutit solum: fumigat, coruscat, flammigerat, quatit aerem horrendum immugit, boat, tonat, arcet finibus accolas. Emigra dum licet, jam jam enititur, erumpit, mixtum igne lacum evomit, præcipiti ruit ille lapsu, seramque fugam prævertit. Si corripit, actum est, periisti. Anno salutis 1631. &c..... Tu si sapis, audi clamantem lapidem. Sperne larem, sperne sarcinulas; mora nulla, fuge.

A trois milles plus loin, c'est-à-dire à six milles de Naples, près de *la Torre del Greco*, on voit cette autre Inscription.

Viam à Neapoli ad Rhegiam perpetuis anteà latrociniis infamem, & conflagrati Vesuvii saxis impeditam, purgato insidiis loco ex æquata planitie, latam rectamque dixit aere Provinciali Perafanus Ribera Ascalano Dux Prorex. An. Dom. CIↃ. IↃ. LXIII.

At ô!

VIII.° & LX°. post anno XVII. Calend. Januarii Philippo IV. Rege, fumo, flammis, boatu, concussu, cinere, irruptione, horrificus si unquam Vesuvius, nec nomen, nec fasces tanti Viri extimuit. Quippe exardescente cavis specubus igne, ignitus, furens, irrugiens, exitum eluctans coercitus aer, disjecto violenter montis culmine, immani erupit hiatu postridie ejaculatus trans Hellespontum cinerem, propè trahens explendam viam Pelagus, immite Pelagus, fluvios sulphureos, flammatum, bitumen, fætas alumine cautes, informe cujusque metalli rudus, mixtum aquarum voluminibus ignem, ferventemque undante fumo cinerem, seseque, funestamque colluvieni jugo montis exonerans; Pompeios, Herculanum, Octavianum, perstrictis Reatina & Porticu, Sylvasque, Villasque, Aedesque momento stravit, ussit; diruit: luctuosam præ se prædam agens, vastumque triumphum. Perierat hoc quoque Marmor alte sepultum, consultissimi Monumentum Proregis. Ne pereat Emanuel Fonseca & Zunica Com. Mont. Reg. Pror. qua animi magnitudine publicæ calamitati & privatæ consuluit, extractum funditus gentilis sui lapidem cælo restituit, viam restauravit, fumante adhuc & indignante Vesevo. An. Sal. CIↃ. IↃC. XXXIV. *Præfecto viarum Antonio Suarez Messia March. vici.*

Tout le monde sait ce que Baronius, après plusieurs anciens Auteurs, a rapporté des embrasemens de cette montagne; que les éclats en ont sauté jusqu'à Rome & jusqu'en Egypte; que l'épaisseur de sa fumée a fait comme éclipser le Soleil, & a causé dans les environs des nuits obscures en plein midi; que les torrens de soufre en ont couru jusques dans la mer, & que cette même mer a bouilloné & bouilli de chaleur. Mais sans avoir recours aux anciennes histoires, il n'y a qu'à consulter les Relations des divers embrasemens arrivés dans ces derniers siécles, & on conviendra que rien n'est plus terrible que les éruptions de ce Volcan.

Si le Mont Vésuve & ses approches sont en quelques endroits un spectacle affreux, le territoire à peu de distance est très-bon, & du côté de l'orient, sur tout, la montagne même est chargée de vignes qui s'élevent sur de grands peupliers, & donnent abondamment des vins excellens. C'est delà que viennent ces fameux vins *Greco*, *Malatesta*, *Lachrima Christi*. Plusieurs prétendent que ces espéces de cendres qui sont poussées par les dégorgemens, & parsemées dans la plaine, venant à se disfoudre peu à peu, & à s'incorporer avec le terroir, qui est naturellement bon, l'engraissent encore & contribuent beaucoup à sa fertilité, outre que les feux souterrains dont toute cette contrée est remplie, entretiennent les sucs de la terre; & l'air dont elle est environnée dans un heureux degré de chaleur, qui la défend des Hyvers. Si donc d'un côté ce mont affreux fait de grands dégats dans cette belle province, il ne laisse pas de les réparer par la fertilité qu'il y répand.

On a observé que quand les feux souterrains, qui causent tous ces désordres, peuvent faire effort par l'ouverture de la montagne, les tremblemens de terre ne sont pas fort grands, mais qu'au contraire les secousses sont terribles, quand les matiéres enflammées ne trouvent point d'issue.

Voici ce que dit Michelot touchant cette montagne, dans son Portula de la Méditerranée, p. 121. Cette montagne est dans une grande plaine, fort haute, & écartée du bord de la mer d'environ une lieue. Elle jette continuellement une quantité de feu qu'on voit de nuit & de jour: il ne paroit qu'une grosse fumée, qui sort par son sommet, & par plusieurs petits trous qui ressemblent à des soupiraux. Au-dessus de cette montagne du côté de la mer, il y a un grand Monastére de Religieuses, & quelques maisons auprès. Le Monastére s'appelle San Archangelo; il est bâti sur une coline.

Le mont Vésuve a deux sommets différens connus de toute l'antiquité. La petite ville de *Somma*, qui est du diocèse de Nole, est vers le sommet qui regarde le nord, & a donné son nom à toute la montagne qu'on appelle ajourdhui *monte di Somma*. Ce sommet du nord ne jette rien. On pretend que *veseris* étoit une ville au pied de la montagne, mais on n'en voit aucun vestige. Cluvier se trompe lorsqu'il assure que le tombeau de Virgile étoit au pied du mont Vesuve à deux milles de Naples. Donatus cité par Cluvier même, dit que Virgile fut inhumé par ordre d'Auguste *via puteslana ad lapidem secundum*, ce qui convient parfaitement à un petit bâtiment de briques qu'on nomme de temps immemorial, *il sepulcro di Virgilio*. Il est sur le penchant du mont de Posilipo, du côté qui regarde la ville, presqu'à plomb sur le chemin-couvert pratiqué dans le rocher, pour aller à Pourrol. On y voit sur un marbre ces vers si connus:

Mantua me genuit, &c.

D. Mathæo Egitio, Lettre à M. Langlet du Fresnoy.

VESUVIANÆ-AQUÆ. Tacite nomme ainsi une petite riviere qui arrose la ville de Naples; & qu'on appelle présentement la riviére de la Madelein. C'est la même chose que *sebetus*. Voyez ce mot.

VESUVIUS, montague d'Italie, dans la Campanie.

VETANA

VETANA. Voyez OROPITUM.

VETAONIA, BETAONIA & PETOANIA, Monastére de Portugal. Il en est fait mention dans le Concile tenu à Lugo en Espagne en 569, non à Lucques comme l'ont cru quelques-uns, trompés par ces mots *Lucense Concilium*, cité par Ortelius, qui dit que ce Monastére se nomme présentement *Vandoma*.

VETERA, ville de la Gaule Belgique: Ptolomée, *l.* 2. *c.* 9, qui l'attribue aux *Gugerni*, la place dans les terres, à la gauche du Rhin, entre *Batavodurum*, & *Legio trigesima Ulpia*, au midi de la premiére de ces Places, & au nord de la seconde. Cette position s'acorde avec celle de l'Itinéraire d'Antonin, qui place VETERA entre *Colonia Trajana* & *Colone*, à un mille du premier de ces lieux, & à dit-huit milles du second. La Table de Peutinger met, à la vérité, quarante milles entre *Colonia Trajana* & *Vetera*, mais c'est une faute qui saute aux yeux. On croit que VETERA est aujourd'hui Santen. Ce mot VETERA sousentend nécessairement celui de CASTRA; il ne peut avoir été donné à ce lieu, que parce que dans la suite on établit un nouveau camp dans le même quartier; & il paroit par Tacite, *An. l.* 1, *c.* 45, *Hist. l.* 4, *c.* 18 *&* 21. que ce lieu étoit déja ainsi nommé dès le tems d'Auguste. * *Cluvier*. Germ. Ant. l. 2. p. 291. *Alting*. Notit Batav. p. 36.

VETERA-CASTRA. Aventinus nomme ainsi un lieu d'Allemagne, sur le Danube, à quinze milles de Ratisbonne du côté de l'orient, & qu'on appelle aujourd'hui PFETER. Je ne sçai, dit Ortelius, si cet Auteur se fonde sur quelque Inscription ou sur quelque autre ancien monument.

VETERENSIS. Columelle surnomme da la sorte un certain Græcinus, qui avoit composé un livre sur les vignes, & auquel ce surnom pouvoit avoit été donné du lieu de sa naissance. Pline fait mention de ce Græcinus; mais il ne parle point de son surnom.

VETERES. Voyez ARETINI.

VETERES, Peuple d'Afrique, dans la Guinée, sur la côte d'Or. Leur Pays est borné au nord par celui des Kompas, qui forment une espéce de République: il y a du côté de l'est le royaume de Ghiomray, le grand ou le vieux Issini, & le cap Apollonia; la mer le borne au midi, & le pays des Quaquas à l'ouest. Ce sont les bornes que donne aux Veteres le chevalier des Marchais, dans son voyage de Guinée, *t.* 1, *p.* 108 *& suiv.* Il ajoute qu'ils ont toutes leurs cases bâties sur pilotis dans la riviére, assez élevées au dessus de la surface de l'eau, pour n'en pas craindre les débordemens; & qu'ils mettent leurs canots à couvert sous leurs cases. Ils en ont de fort grands faits d'un seul tronc d'abre, & assez bien travaillés: comme ils sont toujours sur l'eau ils sont devenus d'excellens Canoteurs d'eau douce; car ils ne se hasardent pas sur mer. Au contraire, les Issinois leurs voisins se servent en perfection de leurs canots sur mer; mais ils sont bien inférieurs aux Veteres sur la riviére. Les Veteres laissent croitre leurs cheveux, & se font honneur de les avoir longs, pendans sur leurs épaules, & natés en plusieurs tresses, & ils s'arrachent la barbe. Les Issinois, au contraire, se font souvent raser la tête; & quand ils sont d'âge à avoir de la barbe, ils aiment à la porter longue & bien tressée. Les premiers vont presque toujours nuds, ou n'ont tout au plus que de méchantes & très-petites pagnes d'écorce d'abres, ou d'herbes battues; les autres en ont de toile de coton & d'autres étoffes. Le commerce, que les Issinois ont avec les Blancs, les a rendus assez civils: les Veteres qui ne voyent que des Négres, & rarement des blancs, sont plus sauvages, & n'aiment guere que les gens de leur couleur. Les femmes des deux Nations sont encore plus différentes entre elles que les hommes.

La pierre d'Aigris sert de monnoie courante dans ce Pays, où on la regarde comme une pierre précieuse. Elle est d'un bleu verdâtre, sans éclat; elle a assez de dureté, mais se polit mal: peut-être néanmoins que cela vient de ce que ces peuples n'ont pas l'esprit de les mieux polir. Quand ils l'achêtent, ils la pesent poids pour poids avec l'or. On en fait de petits morceaux appellés bétiquets, percés dans le milieu, afin de pouvoir être enfilés dans de petits filets d'écorce. Il faut qu'ils soient bien petits, puisque les deux ne valent qu'un sou, monnoie de France. Ils en taillent en cylindre, de la longueur d'un pouce, & qui sont percés dans leur longueur. Ceux qui sont taillés de cette façon, servent d'ornement à la barbe des Rois & des grands seigneurs, en les enfilant dans les tresses que l'on fait avec leurs poils. Akasini, roi d'Issini, en avoit soixante morceaux dans les vingt tresses de sa barbe; & ils valoient au moins vingt mille écus. Le chevalier des Marchais, *t.* 1, *p.* 201, seroit porté a croire que l'Aigris est du Jade, ou une espece de pierre qui en approche, & qui n'est pas bien polie dans ce pays, par le peu d'adresse des ouvriers.

Les Veteres se servent d'écorces d'arbres, comme on se sert de celle du mahot aux isles de l'Amérique, & de certaines herbes longues & souples, dont ils font de la ficelle pour composer leurs filets, qui sont d'un fort bon usage; ils se servent aussi d'hameçons & de dards, dont ils percent le poisson, à cinq à six pieds sous l'eau, avec une adresse merveilleuse. Leurs grandes pêches se font la nuit, à la nouvelle & à la pleine lune. Comme ce sont des pêcheurs habiles, & que leur riviere est extrêmement poissonneuse, ils remplissent leurs canots, en moins de 10 ou 12 heures, de toutes sortes de poissons, & sur tout de mulets qui sont fort grands, fort gras, & d'une délicatesse qu'on trouve en fort peu d'endroits. Les femmes le portent tous les jours au marché d'Assoko, & chez les Kompas, de qui elles tirent, en échange de leur poisson, le ris, le mil, le mahis, les ignames, les patates, l'huile de palme, & autres denrées que les Veteres consument, ou qu'ils font vendre à Assoko; car excepté le poisson & le sel, que les femmes font pendant que les maris vont à la pêche, ou qu'ils se reposent, ils n'ont presque rien dont ils puissent trafiquer avec leurs voisins. Leur pays, quoique bon & aisé à cultiver, est presque par tout en friche, soit par la paresse des habitans, soit parce qu'étant tous accoutumés au métier de pêcheurs, ils ne peuvent, ou ne veulent rien entreprendre au-delà, soit parce qu'ils n'entendent pas la culture, soit enfin parce qu'ils sont accoutumés, de tout tems, à se reposer sur les Kompas du soin de leur fournir leur nécessaire. *Loyer*, voyage en Afrique 1701, 2, 3; *des Marchais*, v. 1, p. 196 *& suiv.*

VETERES-CAMPI, champs d'Italie, dans la Lucanie. C'est dans ces champs que périt Gracchus, selon Tite-Live, *l.* 25, *c.* 16.

VETERNENSIS. Voyez MASSA, 3.

VETESTUM. Voyez VEGISTUM.

VETEUIL, bourg de France, dans le Vexin François, à une lieue de la Rocheguyon, & à deux ou trois de Mante. Son église Paroissiale est dédiée à S. Maximin; & on y tient Marché le Lundi & le Vendredi, & une Foire le jour de la saint Fiacre.

VETONIA. Voyez VETTONIANA.

VETRALLA, bourgade d'Italie, dans l'état de l'église, au patrimoine de saint Pierre, à neuf milles au midi de Viterbe, & à quatre milles au couchant de Ronciglione. On croit communément que c'est l'ancien *Forum-Cassii*. * *Magin*, Carte du Patrimoine.

VETRI, ou VIETRI, bourgade d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Basilicate, sur la riviere de Brandano, entre Venosa & Oppido. Il y en a qui prennent ce lieu pour l'ancienne VERTINÆ.

VETRIOLUM. Voyez TUROCELO.

VETTAPOUR, selon Corneille; FETIPOUR, selon Thevenot; & FETAPOUR, selon de l'Isle. Voyez FETIPOUR.

VETTENHAUSEN, abbaye d'Allemagne, dans la Suabe au marquisat de Burgau, entre Augsbourg au couchant, & Ulm au levant. C'est un monastere des chanoines réguliers de l'ordre de

saint Augustin. Les comtes Conrad & Gautier de Rockenstein fonderent cette abbaye en 582, à la sollicitation de Gertrude leur mere, qui n'exigea d'eux qu'autant de terrein qu'elle en pourroit marquer dans un jour avec une charrue. Lorsqu'ils eurent consenti à ce qu'elle demandoit, elle fit faire une petite charrue qu'elle mit dans sa main, & parcourut à cheval un fort grand enclos qui lui fut accordé. *D'Audifret*, Géogr. t. 3.

VETTII, peuples que Tite-Live, *l.* 45, *c.* 30, met dans la troisiéme Macédoine; il dit que c'étoit un peuple belliqueux, *Vettiorum bellicosam Gentem.*

VETTIONENSES, peuple d'Italie, dans l'Umbrie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 14. Le pere Hardouin lit VETTONENSES; & il y a apparence que c'est la véritable ortographe; car on lit dans une ancienne inscription, rapportée par Grutter, *p.* 487, R. P. VETTONENSIUM.

VETTONES, peuples de la Lusitanie; Ptolomée *l.* 2, *c.* 5, les place dans les terres, à l'orient des Lusitaniens. La plûpart des exemplaires latins portent VERGONES, pour VETTONES: c'est une faute. Appien, *de Bel. Hisp.* Strabon, *l.* 3, *p.* 139, & Pline, *l.* 4, *c.* 22, écrivent tous VETTONES. Prudence, *Hymno* 9, *in Eulal.* v. 186, appelle le pays de ces peuples VETTONIA, & il donne à AUGUSTA EMERITA, le titre de *Clara Vettoniæ Colonia*:

> *Nunc Locus Emerita est tumulo*
> *Clara colonia Vettoniæ,*
> *Quam memorabilis amnis Ana*
> *Præterit*, &c.

Ptolomée donne aux *Vettones* les villes qui suivent:

Lancia oppidana,	*Capara*,
Cottæobriga,	*Manliana*,
Salmantica,	*Laconimurgium*,
Augustobriga,	*Deobriga*,
Ocellum,	*Obila*,
Lama.	

Les Vettons habitoient au milieu du pays, le long des frontieres de la Lusitanie. Ils étoient si simples, qu'ayant vu des officiers Romains faire quelques tours de promenade, ils crurent qu'ils étoient hors de leur bon sens. Ils ne pouvoient s'imaginer qu'il y eût du délassement à un pareil exercice; & ils allerent civilement leur offrir leurs bras pour les conduire en leurs tentes.

VETTONIANA, ville de la Vindelicie, selon Baudrand, *Dict.* édit. 1681, qui cite l'itinéraire d'Antonin. Cluvier veut que ce soit aujourd'hui, Winten, bourgade de la Baviere, sur le Danube, près d'Ingolstad.

VETULONIUM, ville d'Italie, dans la Toscane: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la marque dans les terres; Silius Italicus la nomme VETULONIA; & Pline, *l.* 2, *c.* 103, appelle ses habitans VETULONII & VETULONIENSES, *l.* 3, *c.* 5. Les ruines de cette ville retiennent l'ancien nom; car on les appelle encore aujourd'hui VETULIA.

VETURI. Voyez VOTURI.

VETUS-CARIA. Voyez SABURA.

VETUSSALINA, VETUSALINÆ, ou VETUSSALINÆ, ville de la Valerie Ripense, selon la notice des dignités de l'Empire, *Sect.* 57. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Taurunum dans les Gaules, en suivant le rivage de la Pannonie. Elle étoit entre *Anamatia* & *Campona*, à vingt-six milles du premier de ces lieux, & à vingt-trois du second. S'il faut en croire Lazius & Simler, c'est aujourd'hui Adom, ville de la basse Hongrie.

VEU, riviere de la Chine, dans la province de Xantung. Elle a sa source près de la ville de Taignan, & elle mouille celles de Ningyang & de Venxang. * *Atlas Sinens.*

VEVAISE, ou VEVAYSE. Voyez VEVAY.

1. VEVAY, bailliage de Suisse, au canton de Berne, dans le pays-Romand, près du lac de Genève. En sortant du gouvernement d'Aigle, on entre dans le bailliage de Vevay. On y trouve d'abord la petite ville de Villeneuve, anciennement *Penne-Locus.* A demi-lieue de Villeneuve est le château de Chillon; un peu au-dessus de Chillon on voit la paroisse de Montreux ou Montfreux. On y trouve aussi les baronnies de Blonay & de Chaterald, la ville de Vevay, celle de la Tour de Peil, & un vieux château à demi-démoli au bord du lac; il fut bâti en 1230 par le comte Pierre de Savoie, & il paroit avoir été fort avant l'usage du canon. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2. p. 244.

2. VEVAY, ville de Suisse, au canton de Berne, dans le pays-Romand, sur le bord du lac de Genève, dans le bailliage auquel elle donne son nom. On l'appelle en latin *Vibiscus*, & en allemand *Vivis.* Vevay est une ville passablement grande & fort jolie, bâtie en long sur le bord du lac, à demi-lieue du pied des Alpes. Il s'y fait un grand commerce: les Savoyards, les Vallaisans & les Montagnards y vont vendre leurs denrées. Cette ville est ancienne. Il en est fait mention dans l'Itinéraire d'Antonin. Cependant on n'y trouve point de monument d'antiquité. Elle souffrit un terrible incendie en 1687. Il consuma des rues entieres. On y voit présentement une grande quantité de belles maisons, une grande place au bord du lac, pour tenir le marché, & deux temples, dont l'un est dans la ville, & l'autre hors des murailles, sur une hauteur. Les habitans sont la plûpart fort à leur aise, gens d'esprit, polis, & d'un commerce fort agréable. Il y en a même plusieurs qui sont amateurs des belles-lettres, & des savans. On y voit un joli collége pour l'instruction de la jeunesse; c'est le plus considérable de tout le pays de Vaud, après celui de Lausanne. Comme le pays est beau, l'air fort doux, l'aspect fort agréable, & qu'il y a bonne compagnie, plusieurs personnes considérables se sont établies dans cette ville. C'est là que le chevalier Edmond Ludlow, l'un des juges du roi Charles I. d'Angleterre, s'étoit réfugié pour éviter le ressentiment de Charles II. Tout le terrein des environs de Vevay est très-fertile. Ce sont par-tout des colines qui s'élevent les unes au-dessus des autres, en forme d'amphithéâtre, parsemées de villages & entrecoupées de vignobles & de champs. Le fauxbourg de Vevay est bordé par une riviere, ou plutôt par un torrent impétueux, qui, descendant des montagnes, coule dans le fauxbourg, sous un beau & grand pont de pierre. Ce torrent s'appelle la VEVAYSE. Elle fait de grands ravages aux environs de Vevay, changeant de temps en temps son lit, & rongeant les terres de son voisinage. Pour arrêter son impétuosité, on l'a bordée, dans un long espace, d'une bonne & épaisse muraille faite en maniere de redan, dont les divers angles servent à rompre la violence de son cours. En 1701 au mois de juillet, elle se déborda tellement, qu'elle passoit par-dessus les deux bouts du pont: elle renversa les murailles qui bordoient les jardins depuis le pont jusqu'au lac; elle inonda tous ces jardins, & enveloppa même l'un des Ministres de la ville, qui étoit dans son jardin, & que l'on n'a plus vu depuis. Les murailles de ces jardins tomberent, comme si on les avoit sappées par les fondemens. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2. p. 247.

VEUDRE, ville de France, dans le Bourbonnois, recette de Moulins, à sept lieues de la ville de ce nom, sur le bord de l'Allier. Quelques habitans de cette petite ville sont à leur aise & commerçans: le reste est pauvre. La paroisse renferme des plaines & quelques hauteurs. Les terres qui sont fortes, rapportent du froment. Comme les pacages sont assez étendus, on éleve du bétail. Il y a, outre cela, plusieurs bois modernes & futaies, des vignes & plusieurs étangs.

VEUFVES, bourg de France, dans la Touraine, élection d'Amboise.

VEULEROT, ou VELEROT, selon Gareau, Description de la Bourgogne, village de France, dans la

Bourgogne, au diocèse d'Autun, recette d'Arnay-le-duc, de la paroisse de saint Pierre-en-Vaux. Ce lieu est situé dans le Morvant. Le pays est montueux & semé de bois.

VEULLES, bourg de France, dans la haute Normandie, au diocèse de Rouen, sur la côte du pays de Caux, au bord de la mer, à cinq petites lieues de Dieppe, & à une grande lieue de S. Valery. Ce bourg est fort resserré entre deux côtes, & séparé en deux par un gros ruisseau, qui prend sa source à l'entrée de ce lieu-là, & qui, après avoir fait tourner quelques moulins, va se rendre dans la mer. Il renferme sur le diocèse de Rouen, la paroisse de S. Nicolas, la chapelle de S. Pierre, & un couvent de Pénitens, avec une autre paroisse dédiée à S. Martin, qui est de l'exemption de Fécamp. Une partie de ses habitans sont pêcheurs; d'autres, qui sont charpentiers, travaillent aux vaisseaux & aux ouvrages que l'on fait à Dieppe. Quelques-uns labourent les terres, & recueillent des bleds, des lins & de la rabette, dont ils font de l'huile à brûler. On tient marché à Veulles le mercredi & le samedi, & il y a deux foires pendant l'année, l'une à la S. Maur, & l'autre le 9 de Septembre. * *Corn. Dict. Mémoires dressés sur les lieux.*

VEXALA, golfe de la Grande-Bretagne: Ptolomée, *l.* 2. *c.* 3. le marque sur la côte occidentale, entre le golfe *Sabriana* & le promontoire d'Hercule. C'est présentement *Juelmouth*, selon Camden.

VEXAMINA, riviere de l'Amérique méridionale, dans la terre ferme. La Relation de la grande riviere des Amazones par le P. Christophe d'Acugna, (*Traduct. de M. de Gomberville, c.* 72.) en parle ainsi. Après avoir traversé l'embouchure de la véritable riviere des Amazones, nous descendimes vingt-quatre lieues sur notre grande riviere, & en trouvâmes du même côté du nord une autre petite nommée VEXAMINA, qui s'y joint dans cet endroit où notre incomparable riviere s'étrécit, ou plutôt est si resserrée par les terres, qu'elle n'a guère plus d'un quart de lieue de large. La situation est très-favorable pour y bâtir deux forts, un de chaque côté, qui empêcheroient, non-seulement le passage aux ennemis qui voudroient y entrer par la mer; mais qui serviroient encore de bureaux de douanne, pour y enregistrer tout ce qui descendroit du Pérou par cette voie, si jamais elle venoit à être peuplée de nos gens. Quoiqu'il y ait trois cens soixante lieues de distance de ce détroit à la mer, on ne laisse pas d'y appercevoir le changement des marées; mais il est moins sensible qu'à quelques lieues au-dessus.

VEXII, peuples d'Italie, selon Diodore de Sicile, *l.* 14, *c.* 117. Amiot a rendu ce mot VEXII par VEIENTES; d'autres le rendent par VEII. C'est des Veïens qu'il est question.

VEXIN, pays de France, avec titre de comté. On le divise en VEXIN FRANÇOIS & en VEXIN NORMAND: le premier est dans la province de l'Isle de France, & le second dans la Normandie.

Le VEXIN FRANÇOIS est ainsi nommé pour le distinguer du Vexin Normand, qui en fut démembré par le roi Louis IV. Ce pays est borné à l'orient par la riviere d'Oise, au midi par celle de Seine, au couchant par celle d'Epte, qui le sépare du Vexin Normand, & au septentrion par le Beauvoisis. On y remarque Pontoise, Magny, Chaumont, Mante, Meulan, Poissy, S. Germain, Monfort-l'Amaury, Dreux, & autres lieux. Le premier comte du Vexin François s'appelloit Louis. Il vivoit sous le regne de Louis d'Outremer, & épousa Eldegarde de Flandre, qui le fit pere de Gautier I. Celui-ci fut aïeul de Dreux I. qui s'allia avec Edith sœur de S. Edoard, roi d'Angleterre. Sa postérité étant éteinte, le Vexin fut uni à la Couronne. Depuis ce temps-là Louis le *Jeune* le donna en dot à Marguerite sa fille, en la mariant avec Henri fils de Henri II, second roi d'Angleterre; mais après que Richard II eût répudié Alix, sœur de Philippe Auguste, ce pays fut incorporé de nouveau à la Couronne. * *Piganiol*, Descr. de la France, *t.* 3. *p.* 87.

Le VEXIN NORMAND surpasse le pays de Caux en fertilité. Le roi Louis IV le démembra de la couronne de France en faveur des Normands. Geoffroi & Henri II, roi d'Angleterre, le donnerent au roi Louis *le Jeune*, pour les frais de la guerre qu'il avoit faite à Étienne, comte de Boulogne. Marguerite de France, fille du roi Louis, le porta en dot au fils ainé de Henri II, roi d'Angleterre; mais ce Prince étant mort sans enfans, Henri II son pere ne voulut point rendre le Vexin au Roi, prétendant qu'il étoit de l'ancien domaine du duché de Normandie. Ce fut sur ce refus que Philippe Auguste lui déclara la guerre en 1198; mais par le traité qui fut conclu entr'eux, le Vexin fut rendu à Philippe. Les villes principales du Vexin Normand sont:

Rouen,	Andely,
Gisors,	Ecouy.

La séparation du Vexin, en Normand & en François n'apporta aucun changement à la jurisdiction des archevêques de Rouen. Voyez PONTOISE. * *Piganiol*, Descr. de la France, *t.* 5. *p.* 371.

VEXIO. Voyez WEXIO.

VEYA, isles de l'Amérique septentrionale dans la mer du nord, & comprises au nombre des Lucayes. Ce sont, selon Herrera, de petites isles situées à la hauteur de 28 degrés de latitude septentrionale. Elles sont entre des bancs & des rochers, & les Espagnols les appellent *los Baixos de Babucca.* * *De Laët*, Descr. des Indes occid. *l.* 1, *c.* 16.

VEYNES, bourg de France, dans le Dauphiné, élection de Gap. On y tient plusieurs foires.

Il y a dans ce bourg une prevôté ou commanderie de l'Ordre de S. Antoine.

VEYRAC, bourg de France, dans la Guienne, élection de Bordeaux.

VEYRAC, & LA SUDRIE, bourg de France, dans le Rouergue, élection de Rhodez.

VEYZAMA, bourgade d'Espagne, dans la vieile Castille. Il y en a qui prennent ce lieu pour l'ancienne *Segesama.*

VEZELA. Voyez VERALA.

VEZELAY, *Vezeliacum*, *Viceliacum*, *Virzelaum*, *Verziliacum*, *Viziliacum*, *Vidiliacum*, ville de France dans le Morvand, près de la rive gauche de la cure, sur les confins du Nivernois & de l'Auxerrois, à quatre lieues au couchant d'Avalon, & à pareille distance au levant de Clamecy, à cinq au nord de Corbigny, & à dix au sud-est d'Auxerre, dans le diocèse d'Autun: elle est située sur la croupe d'une montagne, dont l'abord est assez difficile. Vezelay doit ses commencemens à une abbaye qui y fut bâtie par Gerard, dit de Roussillon, sous le regne de Pepin, & qui fut sécularisée en 1571. Cela ne s'accorde pas trop avec ce que dit M. de Longuerue dans la Descr. de la France, *part. I*, *pag.* 122. où on lit que cette abbaye fut fondée au neuviéme siécle, sous Charles *le Chauve*, & qu'elle fut sécularisée en 1538, sous le regne de François I. L'abbé est seigneur de la ville, & la justice ordinaire y est rendue en son nom. Outre le Bailliage seigneurial, il y a à Vezelay Election, Grenier à sel & Maréchaussée. Les Cordeliers y ont un couvent. On tint un Concile à Vezelay en 1146, pour le recouvrement de la Terre-Sainte. Charles IX donna ordre en 1569 à Sansac d'enlever cette ville aux Calvinistes; mais ce général fut obligé de lever le siege, après avoir perdu quinze cens hommes. On a toujours parlé chez les grands buveurs de la mesure de Vezelay, comme de la plus ample qu'il y ait dans le royaume. * *Piganiol*, Descr. de la France, *t.* 6, *p.* 168.

Vezelay étoit la patrie de Théodose ou Théodore de Beze qui y naquit le 24 juin 1519. Il fut le successeur de Calvin à Genève, & mourut le 13 d'octobre 1605, dans une grande réputation parmi les Protestans.

Il n'y a point à Vezelay d'élection, quoique Mrs. Piganiol & la Martiniere y en mettent une.

VEZELIZE, ville de Lorraine. Voyez VESELIZE.

1. VEZERE, (la haute) petite riviere, dans le Périgord. Elle passe à l'abbaye de Tourtoirac, & se rend dans celle de Lille, un peu au-dessus de Périgueux.

2. VEZERE, (la) riviere de France. Elle prend sa source aux confins du bas-Limousin & de la Marche, & passe à Treignac & à Uzerche. Elle n'est pas navigable dans le Limousin, & ne commence à l'être qu'à Terrasson, à trois lieues de Brives, dans l'élection de Périgueux. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 350.

1. VEZINS, bourg de France, dans le Rouergue, élection de Milhaud.

2. VEZINS, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Montreuil-Belay. Elle a été possédée consécutivement par deux familles du nom de la Porte. Elle a sept fiefs dans sa mouvance. Outre la paroisse, il y a quatre chapelles, de 150 liv. chacune, & un hôpital de la Charité, fondé pour quatre Religieux par les seigneurs de Vezins.

VEZOUZE, petite riviere du duché de Lorraine. Elle prend sa source dans les montagnes de Vosges, au-dessus de Turquestain; & après avoir arrosé Saint-Sauveur & haute-Seille, les villes de Blamont & de Lunéville, elle se rend dans la riviere de Meurte à Adomesnil, une lieue au-dessous de Lunéville.

UFARAN, villes d'Afrique, dans la Barbarie, au quartier de Zahara. Ce sont, dit Marmol, *Numidie*, *l.* 7, *c.* 7, quatre villes fermées de murailles, & bâties par les anciens Numides, à une lieue l'une de l'autre, sur une petite riviere qui ne coule qu'en hiver. Elles regardent le midi vers la ville de Tagaost. On trouve entre ces places plusieurs villages, & des contrées de palmiers. On y observe quelque police, à cause du commerce des marchands chrétiens qui vont au port du Carguesse trafiquer des draps, des toiles, & d'autres marchandises, qu'ils portent vendre à Gualata, à Tombut, & aux autres lieux de la Nigritie, & prennent en échange des cuirs, de la cire, du riz & du sucre. Il y a plusieurs artisans dans ces villes: ils font de fort beaux vases de cuivre & de laiton, qui vient d'une montagne du grand Atlas, nommé Icin, du côté qui regarde le midi. C'est là que sont les mines de cuivre, avec lequel on fait le *ciny*, qui est un laiton très-fin. Le chérif y a un château, appellé Afensu. Le gouverneur est chargé de recevoir le métal, & de le distribuer par compte. Les habitans de ce quartier sont Bérébéres. Il se tient toutes les semaines un marché dans chacune des quatre villes d'Ufaran: les peuples de Hiléla, & les Arabes de Zenéga, y viennent acheter toutes les choses dont ils ont besoin: c'est ce qui fait que les habitans de ces villes sont à leur aise; mais ils manquent toujours de bled. Ils sont noirs comme ceux de Guaden & de Tagaost. Dans l'une des villes d'Ufaran il y a un beau temple, à leur façon, & on y voit aussi des juges & des alfaquis; car tous les habitans de ces villes se gouvernent avec quelque sorte de police.

1. UFENS, fleuve d'Italie, dans le nouveau Latium. Au lieu d'Ufens, Festus écrit OUFENS, & dit qu'il donna le nom à la tribu *Oufentina*. Il coule à l'orient des marais Pomptines, & se jette dans la mer; ce que Virgile, *Æneid. l.* 7. *v.* 802. explique de la sorte:

. . . . . Gelidusque per imas
Quærit iter valles, atque in mare conditur Ufens.

Les eaux d'un fleuve qui coule dans des marais ne peuvent pas être bien claires; aussi Silius Italicus, *l.* 8, *v.* 381, dit-il:

. . . . Et atro
Liventes cœno per squallida turbidus arva
Cogit aquas Ufens, atque inficit æquora limo.

Claudien, *in Probini & Olybrii Conf. v.* 257, nous fait entendre que ce fleuve serpente beaucoup.

. . . Tardatusque suis erroribus Ufens,

Quelques-uns l'appellent présentement *Baldino*, ou *Baudino*; mais on le nomme plus communément AUFENTE.

2. UFENS, fleuve d'Italie, dans la Gaule Cispadane, selon Tite-Live, *l.* 5, *c.* 35. Les anciennes éditions, aussi bien que quelques-unes des modernes, portent *Utens* au lieu de UFENS. Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1, *c.* 22, est pour la premiere de ces deux manieres d'écrire. Il ajoute que ce fleuve arrose la ville de Ravenne du côté du nord, & qu'on le nomme aujourd'hui *Montone*.

UFFENHEIM, ville d'Allemagne, dans la Franconie, au marquisat d'Anspach, sur la riviere de Golach, à quatre lieues de Rotenboug vers le nord, & à deux lieues de Vinsheim. * *Jaillot*, Atlas.

UFFHOLTZ, bourg de France, dans la haute Alsace, au bailliage de Gebweiler.

UFFUGUM, ville d'Italie, chez les Brutiens. Tite-Live, *l.* 30, *c.* 19, fait entendre qu'elle n'étoit pas bien considérable. Baudrand, après plusieurs géographes, soutient que le nom moderne est *Monte alto*, ville de la Calabre citérieure.

UFU. Voyez VUHU.

UGENTO, *Uxentum*, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre d'Otrante, à dix milles au midi oriental de Gallipoli, & à douze milles au midi occidental de Castro. Cette ville étoit évêché avant le onziéme siécle; elle est sous la métropole d'Otrante. Autrefois elle pouvoit passer pour peuplée; mais les ravages que les corsaires Turcs y ont faits deux fois ont fort diminué le nombre des Habitans; en sorte qu'elle n'a plus aujourd'hui que l'apparence d'un village.

UGERNUM, château de la Gaule Narbonnoise. La Table de Peutinger le marque à quinze milles de Nimes, & à huit milles d'Arles. Quelques-uns veulent que ce soit le lieu nommé *Mutatio ponte ærarium* dans l'Itinéraire d'Antonin; tout le monde n'en convient pas. Grégoire de Tours, *l.* 2, appelle ce château *Castrum Arelatense*, apparemment parce qu'il dépendoit du territoire de la ville d'Arles. Bouche dit, dans son histoire de Provence, que le château UGERNUM étoit dans le lieu où l'on voit aujourd'hui BELLEGARDE: selon d'autres *Ugernum* étoit au même lieu où est *Beaucaire*.

UGGADE, lieu de la Gaule. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Rouen à Paris, entre Rouen & Évreux, à neuf milles de la premiere de ces villes, & à quatorze milles de la seconde. Voyez YGGADE.

UGIA, ville de l'Espagne Bétique, chez les Turdetains, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, qui la place dans les terres. Elle est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin sur la route de Cadix à Cordouë, entre *Asta* & *Orippo*, à vingt-sept milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Au lieu d'UGIA, quelques manuscrits portent UGIE. Ce pourroit être la ville URGIA de Pline. Voyez ce mot. On croit que c'est aujourd'hui *Las Cabecas*, village de l'Andalousie.

UGLITS, ville de l'empire Russien, au duché de Rostow, sur le Volga, à la droite. Cette ville est renommée par le malheur de Démétrius, fils du Czar Jean Basile. Ce jeune prince, âgé seulement de neuf ans, y fut tué par les ordres de Boris, son beaufrere, dans la confusion d'un incendie, qui consuma une partie de la ville. Deux imposteurs dans la suite prient l'un après l'autre le nom de Démétrius, & se dirent fils de Jean Basile, ce qui causa de grands troubles dans l'État. * *De l'Isle*, Atlas.

UGNICI EQUI. Isidore, allégué par Ortélius, fait mention d'une espece de chevaux, ainsi nommés du lieu où ils naissoient; & il ajoute qu'ils vivoient très-long-tems. Tout cela ne nous apprend point dans quelle contrée étoit ce lieu.

1. UGOCZ, comté de la haute Hongrie, au midi de la Teisse, qui le sépare du comté de Peregsaz du côté du nord: le comté de Marmaros

le borne à l'orient & au nord : il a celui de Zatmar au midi & au couchant. * *De l'Isle*, Atlas.

2. UGOCZ, ville de la haute Hongrie, au comté de même nom, dont elle est la capitale. Elle est située dans la partie orientale du comté, sur une petite riviere qui se jette dans la Teisse.

UGOGNA, ville d'Italie, au duché de Milan, à dix milles à l'occident du Lac majeur, sur le Tosa. * *Magin*, carte du Milanois. Cette ville qu'on appelle ici *Ugogna*, est la même que *Vogogna*. Voyez ce mot.

UGRA, riviere de l'empire Russien. Elle prend sa source dans le grand duché de Smolensco, assez près & au midi de Bogloveſtine. En sortant de ce duché elle coule aux confins de celui de Moskou, qu'elle sépare du duché de Severie & de la principauté de Vorotinsk, & enfin elle va se jetter dans l'Occa à la droite, entre Vorotinskou & Colouga. Cette riviere, qui est bourbeuse, servoit autrefois de limites entre la Lithuanie & la Moscovie. * *De l'Isle*, Atlas.

UGRI. Voyez HUNS.

UHEU, grand lac de la Chine, dans la province de Huquang, au voisinage de la ville de Hoangmui. * *Atlas Sinensis*.

UHO, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Fungyang, seconde métropole de la province. Elle est de 0. d. 43'. plus orientale que Pékin, sous les 34 d. 10'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

1. VI, ville de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Laicheu, sixiéme métropole de la province. Elle est de 2 d. 6'. plus orientale que Péking, sous les 36 d. 50'. de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

2. VI, riviere de la Chine, dans la province de Xantung. Elle passe auprès de la ville de Caomie, & va ensuite se jetter dans le golfe de Cang. C'est cette riviere dont Hanſinius arrêta le cours avec des sacs pleins de sable, ce qui lui facilita le moyen de battre ses ennemis, qu'il tailla en piéces. * *Atlas Sinensis*.

1. VIA. Voyez VOYE.

2. VIA, ville de la Mauritanie Césarienſe. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque sur la côte, entre *Tipasa* & *le fium.* Simier remarque que c'est la vraie position du lieu nommé AD GALLUM GALLINACEUM dans l'itinéraire d'Antonin.

3. VIA, fleuve de l'Espagne Tarragonnoise, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui le place chez les *Callaici Lucenses*, & marque son embouchure entre le promontoire Orubium & l'embouchure du Tamara. Il y a apparence que ce pourroit être aujourd'hui la riviere Ulla, dans la Galice.

VIA-CŒLI, belle chartreuse d'Espagne, au royaume de Murcie, sur la côte.

VIA-MALA. Voyez SCHAMS.

VIA-VETUS, c'est-à-dire *vieux chemin*, chemin de Trace. Il en est parlé dans la chronique d'Eusébe. Elle dit que *Canophurium* étoit bâti sur ce chemin, qui est nommé STRATA VETUS dans l'histoire Miscellanée.

VIACIENSES ou VIATIENSES, Peuples de l'Espagne citérieure, selon Pline, *l.* 3, *c.* 3, ils étoient compris sous le nom général d'Orétains; car Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, place chez ces derniers la ville Beatia.

VIADANA, ville d'Italie, dans le Mantouan, sur la rive gauche du Pô, environ à sept milles au-dessous de Casalmaggiore, presque vis-à-vis de Bersello. Cette ville faisoit autrefois partie du Crémonois : mais elle fut unie au Mantouan l'an 1415, pendant que François Gonzague étoit seigneur de Mantoue. Gaud, Mérula & Alciat prennent Viadana pour l'ancienne *Vitellianum.* * *Magin*, carte du Mantuan.

VIADUS, VIADRUS, selon Ptolomée, GUTTALUS, selon Pline, VIADER ou ODERA, aujourd'hui l'ODER, fleuve de la Germanie, qui prenoit sa source dans l'ancienne Suévie, & se perdoit dans la mer Suévique, appellée autrement le golfe Codanus. Les anciens Romains connoissoient peu la Germanie au-delà de l'Elbe, ce qui fait qu'on ne doit pas s'étonner si les descriptions qu'ils nous en ont données sont un peu confuses. Pomponius Mela ne connoît au-delà de l'Elbe qu'un fleuve nommé Visula, c'est-à-dire la Vistule. Pline en fournit deux, sçavoir la Vistule & le *Guttalus.* Ptolomée double le nombre, & marque le *Chasulus*, le *Suevus*, le *Viadrus* & la Vistule. Par le mot *Viadrus* ou *Viadus*, il faut entendre le même fleuve, sçavoir l'Oder, que les Sarmates, qui ont habité durant plusieurs siécles sur ses bords, appelloient *Odora*, ou *Odera*, nom qui est employé par Helmold, dans sa chronique des Slaves. La difficulté est de sçavoir si le *Suevus* de Ptolomée, & le *Guttalus* de Pline & de Solin, sont le même fleuve que le *Viadus* ou *Viadrus*, ce qui est très-probable. L'Oder, comme on sçait, a trois embouchures, formées par les isles de Wolin & d'Usedom, & dont celle qui est du côté de l'occident sert aussi d'embouchure à la *Pene*, qui lui donne son nom : celle du milieu s'appelle *Suine* ou *Suène*, nom qui approche assez de celui de SUEVUS ; & la troisiéme, qui est à l'orient, est appellée *Diwenow.* On pourroit fort bien dire que la *Swine* est le SUEVUS de Ptolomée, qui aura fait de cette embouchure un fleuve différent du VIADRUS. Quant au GUTTALUS de Pline, si l'on regarde l'ordre dans lequel il est nommé, on sera tenté de croire que c'est une riviere de Prusse ; car il dit, liv. 4, ch. 14, *Amnes clari in Oceanum defluunt, Guttalus, Vistillus, sive Vistula, Albis, Visurgis, Amisius, Rhenus, Mosa.* Mais Solin, qui a coutume de suivre Pline pas à pas, nomme ces fleuves dans un autre ordre, qui est le véritable. En effet, outre qu'on ne trouve point dans la Prusse de riviere fort considérable, on ne sçauroit se persuader que Pline ait voulu passer sous silence un fleuve tel que le *Viadrus* ; de sorte que le VIADUS ou VIADRUS, le SUEVUS, le GUTTALUS, & l'Odora, sont la même riviere. Voyez ODER. * *Spener*, Notit. Germ. Ant. l. 2, c. 2.

VIADRUS. Voyez VIADUS.

VIALOSCENSIS. Voyez VIOLASCENSIS.

VIAMATA. La Notice des dignités de l'Empire, *sect.* 20, semble donner ce nom à une montagne de Thrace.

1. VIANA, ville de la Rhétie. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 12, la marque dans les terres, parmi les villes qui étoient au midi du Danube. Elle est appellée VEMANIA, VÆMANIA & VENIANA dans les différens manuscrits de l'Itinéraire d'Antonin, qui la place sur la route de *Sirmium* à Trèves, en passant par *Sopianæ*, elle est entre *Campodunum* & *Brigantia* ; à quinze milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Ortelius la confond mal à propos avec une autre VIANA, que Pline met dans le Norique. Voyez l'article suivant ; le nom moderne de VIANA, dans la Rhétie, est WANGEN 1.

2. VIANA, ville du Norique, selon Pline, *l.* 3, *c.* 24, où on lit *Oppida eorum .... Viana, Æmonia*, &c. Mais le pere Hardouin observe que tous les manuscrits, au lieu de VIANA, ÆMONIA, lisent VIANIOMINA ou VANIOMENA ; & que Hermolaüs, qui trouvoit assez d'étoffe dans ce mot pour en faire deux, en avoit d'abord fait la ville VIANA, que Ptolomée marque dans la Rhétie, & ensuite avoit ajouté, par conjecture, ÆMONIA, quoique personne n'ait mis de ville ÆMONIA dans ce quartier. Cette ville de VIANOMINA est la même que l'itinéraire d'Antonin appelle VINDOBONA, ou VINDOMONA. On trouve dans Gruter, *p.* 540, une inscription, où on lit ce mot VIANA : c'est présentement la ville de Vienne en Autriche.

3. VIANA, ville d'Espagne, dans la Navarre, sur l'Ebre, vis-à-vis de Logrogno ; avec titre de cité. Cette ville, d'une médiocre grandeur, est

dans une campagne abondante en vin, en bled, en fruits, en légumes, en troupeaux & en gibier. C'est la capitale d'une principauté, dont les aînés des rois de Navarre prenoient autrefois le titre; & la principauté de Viana fut érigée, selon quelques-uns, en 1421; & selon d'autres, en 1423. * *Délices d'Espagne*, *p.* 681.

4. VIANA, petite ville d'Espagne, dans la Galice, vers les frontieres de Léon. C'est le chef-lieu d'un comté qui appartient à la maison des Pimentels. * *Dél. d'Esp. p.* 141.

5. VIANA DE FOZ DE LIMA, ville de Portugal, dans la province d'Entre-Minho & Douro, à l'embouchure de la riviere de Lima, qui lui donne son nom, pour distinguer cette ville d'une autre Viana, qui est dans la partie méridionale du Royaume. Vianna de Foz de Lima est à trois lieues au sud-est de Caminha, & à cinq ou six à l'ouest de Braga: elle est située dans un angle, que la Lima forme en se jettant dans la mer. Cette ville, qui est assez grande, est ornée de quelques beaux bâtimens, tant publics que particuliers. On remarque entre autres, deux monasteres de religieuses de l'ordre de saint Benoît, quoiqu'assez maigrement rentés; fondés en 1502. Cette ville est la place d'armes de la province, la capitale d'une comarca ou jurisdiction, & le lieu où demeurent le Gouverneur de la Province, le Commandant & le Trésorier général. On y tient ordinairement quatre compagnies en garnison, deux d'infanterie & deux de cavalerie. La citadelle a son commandant & sa garnison à part. * *Délices d'Esp. p.* 703.

Le port de Viana de Foz de Lima est très-bon, & très-assuré contre les surprises, parce que c'est un havre de barre, où les vaisseaux ne peuvent entrer que dans le tems de la pleine mer, à cause des bancs de sable qui occupent l'embouchure de la riviere; encore ne peuvent-ils entrer sans le secours des pilotes de la ville, qu'ils font venir à bord par le signal du canon. Lorsque la marée se retire ils demeurent à sec, à moins qu'ils ne soient dans le canal, où il reste toujours dix ou douze pieds d'eau après le reflux. Les bâtimens y sont à l'abri des quatorze vents, qui sont entre le nord & le sud, du côté de l'orient. A l'entrée du port on voit une très-bonne citadelle, construite régulierement, au bord de la mer, environnée d'un fossé taillé dans le roc, & garni de grosses coulevrines.

6. VIANA, petite ville de Portugal, dans l'Alentejo, sur l'Exarrama, à quatre lieues au midi d'Ebora, à l'occident de Portel, & à l'orient d'O Terraon. Cette petite ville est défendue par un bon château. * *Délices de Portugal*, *p.* 804.

1. VIANDEN, ville des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, à huit lieues de la ville de ce nom, & à une lieue & demie de Dickrich, en latin *Vianda*, ou *Vienna*, en allemand *Vyenthal*. La riviere d'Our, ou d'Uren, traverse cette ville, & la partage en deux, dont l'une est appellée l'ancienne ville, & l'autre la nouvelle. Dans la premiere on voit un château, situé sur un rocher d'une hauteur prodigieuse & inaccessible, & l'on y entretient toujours garnison. Les habitans de Vianden font beaucoup de trafic en draps, dont ils fournissent toute la province. Il y a aussi beaucoup de Tanneurs. Les Trinitaires déservent la cure, & ont une belle maison, fondée en 1248, par Henri, comte de Vianden, en considération de ce que ces religieux l'avoient racheté des mains des barbares, qui l'avoient fait prisonnier pendant qu'il étoit à la terre sainte. On trouve aux environs de Vianden la commanderie de Roth, appartenante eux chevaliers de Malte. Sur les montagnes voisines de cette ville il y croît du vin, qui approche de la qualité de celui de Moselle. Cette ville est la capitale d'un comté auquel elle donne son nom, & qui fait l'article qui suit.

2. VIANDEN, comté des Pays-Bas, au duché de Luxembourg, entre Dickrich & la seigneurie de Biedbourg. Ce comté, qui est très-ancien & très-illustre, est divisé en six mayeres, qui renferment quarante-neuf villages ou hameaux, & un grand nombre d'arriere-fiefs. Fréderic, seigneur de Vianden, est le premier dont il soit fait mention vers l'an 1170; & selon D'Audifret, *Géogr. anc. & mod. t.* 2, ce Fréderic obtint le titre de comte en 1214. Philippe de Vianden fut obligé en 1248, de se rendre feudataire de Henri, comte de Luxembourg, parce qu'il n'étoit pas en état de lui restituer une grosse somme d'argent que le comte de Luxembourg lui avoit avancée. D'Audifret rapporte la chose différemment: il dit que Philippe, étant mort sans postérité, Henri son frere lui succéda; & que pour sortir de la prison, où il étoit détenu depuis long-tems, il fut obligé de reconnoître pour son seigneur Valeran, comte de Luxembourg, ce qui fut confirmé par un acte de l'an 1264, entre Henri, comte de Luxembourg, & Philippe, comte de Vianden, dont les successeurs se rendirent illustres, tant par leurs voyages dans la terre sainte, que par les alliances qu'ils firent avec les empereurs Grecs, & les princes d'Achaïe. De Longuerüe, *Descr. de la France*, *part.* 2, *p.* 115, ne convient pas que Philippe de Vianden soit mort sans postérité: il dit au contraire que le fils & le petit-fils de Philippe, nommés tous deux Godefroy, se reconnurent vassaux du comte de Luxembourg. Le dernier Godefroy, ajoute-t-il, ne laissa que deux filles, Marie & Adélaïs, & mourut dans l'isle de Chypre en 1337. Marie, qui étoit l'aînée, hérita du comté de Vianden, & épousa le comte de Spanheim, dont elle n'eut point d'enfans; de sorte qu'après sa mort son comté de Vianden vint à son neveu Engelbert, comte de Nassau, fils de sa sœur cadette Adélaïs & du comte Othon. Les héritiers mâles de ce comte en jouirent jusqu'en 1566, que Guillaume de Nassau, prince d'Orange, s'étant soulevé contre le roi Philippe II, son souverain, ses biens furent confisqués, & le comté de Vianden fut donné, avec la seigneurie de saint Vit, au comte Pierre Ernest de Mansfelt, gouverneur de la province de Luxembourg; mais après sa mort, arrivée en 1604, ce comté retourna aux princes d'Orange. Depuis, en 1702, par la mort de Guillaume III, roi d'Angleterre, & dernier prince d'Orange, la succession a été disputée par plusieurs prétendans.

1. VIANE, voyez VOYTSBERG.

2. VIANE, *Viana*, petite ville de France, dans le haut Languedoc, recette de Castres, vers les confins du Rouergue, à six lieues à l'orient de la ville de Castres. Il y en a qui ne donnent à Viane que le titre de bourg. On n'y trouve guere plus de seize cent habitans.

3. VIANE, ou VIANEN, ville des pays bas, dans la Hollande, sur le Leck, aux confins de la seigneurie d'Utrecht, presque au milieu entre Nimégue & Rotterdam, & à deux lieues au midi d'Utrecht. Cette ville est comptée entre celles de Hollande quoiqu'elle n'en dépende pas. Elle a été détachée du comté de Culembourg sur la fin du treiziéme siécle, & fut bâtie en 1290, sur le bord méridional du Leck, par Sweden, frere de Jean seigneur de Culembourg. Sweden, que d'autres nomment Swedere, fut le premier seigneur de Viane. Cette seigneurie passa à ses descendans mâles, qui la posséderent durant près de cent trente ans; mais enfin elle tomba en quenouille, & Eléonore de Viane l'apporta à son mari Walrave de Brederode en 1418. Ceux de cette maison jouirent comme leurs prédécesseurs de la seigneurie de Viane, sans aucune dépendance des comtes de Hollande, ni des seigneurs voisins. Mais Philippe II, roi d'Espagne, voulut obliger le seigneur de Brederode à lui faire hommage de Viane, prétendant que cette seigneurie devoit relever du comté de Hollande. Le seigneur refusa de se soumettre, & l'on convint que le différent seroit porté au parlement de Malines, où il ne fut point jugé. Les révolutions des pays-bas ayant fait perdre la Hollande à Philippe II, les Seigneurs de Viane demeurerent libres & sou-

verains. Henri de Brederode fut un des chefs du soulevement contre le gouvernement Espagnol, & embrassa la religion Protestante, en quoi il fut imité de plusieurs habitans de Viane. Mais comme il vit que les choses n'alloient pas à son gré, il se retira avec sa famille en Allemagne où il mourut de déplaisir en 1568. Cette illustre maison de Brederode étoit la plus noble & la plus ancienne de tous les Pays-Bas. Wolfart, qui mourut en 1679, fut le dernier mâle de cette maison. Il avoit institué son héritiere universelle sa sœur Sophie Théodore de Brederode, qui épousa Albert comte de Donha, duquel elle eut plusieurs enfans. Mais comme aucun d'eux ne laissa de postérité, tous leurs biens échurent à leur sœur Amélie de Donha, qui les porta en dot à Simon, comte de la Lippe, qu'elle avoit épousé en 1666. Les comtes de la Lippe ont joui de la seigneurie de Viane, avec les mêmes droits de la souveraineté que leurs prédécesseurs, & ils l'ont enfin vendue aux états de Hollande. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 19.

La ville de Viane est de figure carrée. Son église, qui a été dédiée à la sainte Vierge, ne fut autrefois qu'une chapelle dépendante jusqu'en 1345 d'un village voisin nommé Haygestein. Le château est magnifique, tant pour son architecture que pour les tableaux, les dorures des lampes & la richesse des meubles. Il est à l'extrémité de la ville du côté du Leck, où il y a une issue pour sortir à la campagne. C'est peut-être la plus belle situation de château en Hollande. On y arrive par une grande allée d'arbres qui a plus de demi-lieue de longueur. Au milieu de cette allée on trouve une maison de plaisance, qui est une retraite champêtre, & dont la solitude est charmante. Elle a derriere elle une futaye très-grande & très-haute, dont les allées disposées en étoile conduisent au Lek & dans de belles prairies. Il y en a d'autres, qui menent vers les canaux qui sont entre la ville & ce bois. On entre dans le château par un pont-levis, qui conduit au jardin, où l'on ne sçait ce qu'on doit admirer le plus des parterres, des canaux, des bosquets ou des allées. Ce fut dans ce château que se firent les assemblées des nobles des Pays-Bas, lorsque l'inquisition qu'on y vouloit introduire les engagea à se révolter. * *Le Laboureur*, Voyage de la reine de Pologne.

Il y a à Vianne un grand bailli, qui exerce la jurisdiction, au nom du souverain, sur la ville & sur les villages qui en dépendent. Cette ville sert d'asyle aux marchands, dont les affaires ont mal réussi, & qui, étant persécutés par leurs créanciers, s'y peuvent retirer en sûreté avec la sauve-garde du souverain. Ce privilége subsiste encore aujourd'hui sous les nouveaux maîtres de Viane. Cette ville fut prise en 1672 par les François, qui démolirent le peu de fortifications qu'elle avoit.

VIANTZ, abbaye de France, au diocèse d'Alby. C'est une abbaye de chanoines réguliers de l'ordre de saint Augustin. Elle fut fondée en 987; elle dépend de l'archevêque d'Alby, & des chanoines de la cathédrale de sainte Cecile de cette même ville, qui étoient autrefois réguliers, du titre de saint Eugene, confesseur, & de saint Amerand, martyr, dont les corps y reposent & y sont révérés.

Voyez le mot *Vieux*, n. 2, où on verra ce qu'il faut penser de cette abbaye, ou monastere qui n'existe plus, & dont les revenus sont attachés à l'archevêché, & au chapitre d'Alby.

VIAREGIO, ou TOR DE VIAREGIO, lieu d'Italie, dans la Toscane, sur la côte de l'état de Lucques, vis-à-vis de Selice. Il y a dans ce lieu un petit port qui est le seul qu'ait la république de Lucques. Magin dans sa carte de la Toscane, nomme ce port *Porto-Regio*.

VIAS, petite ville de France, dans le bas Languedoc, au diocèse d'Agde.

VIAST, WIAST, ou OYEST, ville d'Allemagne, dans la Silésie, dans la principauté d'Oppelen, sur le bord de la riviere de Kladinitz, à deux ou trois lieues de l'endroit où cette riviere se jette dans l'Oder. Cette petite ville est sujette à l'évêque de Breslaw. * *Jaillot*, Atlas.

1. VIATKA, ou WIATKA, province de l'empire Russien, dans la Moscovie septentrionale, aux confins de la Moscovie méridionale. Elle est bornée du côté du nord par la province de Permski ou Permie, à l'orient par la contrée de Sloutca, au midi par le royaume de Cazan, à l'occident par le pays des Czeremisses, & au couchant d'hyver par la grande forêt des Ziranni. Cette province abbonde en miel & en cire; & on en tire quantité de pelleteries. Le pays est marécageux & fort sujet aux courses des Tartares Czeremisses, qui en ont été les maîtres jusqu'à ce que Basile, grand duc de Moscovie, l'ait uni à sa couronne. La riviere de Viatka donne son nom à cette province. * *De l'Isle*, Atlas; *Oléarius*, Voyage de Moscovie.

2. VIATKA, riviere de l'empire Russien, dans la province à laquelle elle donne son nom. Elle a sa source au-dessus de Sestanox ou Sestakof, qu'elle mouille: elle arrose ensuite Chlinof ou Chlinova, Orlo ou Orlovecz, Viatka, Sloboda: après quoi elle entre dans le royaume de Cazan, pour aller se perdre à Laisof, dans la riviere de Kama.

3. VIATKA, ville de l'empire Russien dans la province de même nom, sur le bord de la riviere de Viatka, selon Oléarius; & sur une petite riviere qui se jette dans celle de Viatka, selon de l'Isle. Cette ville n'est remarquable que par son évêché, & par un château qu'on a fait fortifier, afin de la garantir des irruptions des Tartares. Il y a deux grandes routes qui conduisent de Moskou à Viatka: l'une passe par Castroma & Galicz, & l'autre par Oustioug. La premiere est la plus courte; mais elle est très-incommode, à cause des marais qu'il faut passer, & des Czeremisses, peuples idolâtres, qui y font des courses.

VIAUR ou BIAUR, riviere de France, dans le Languedoc, & qui sépare l'Albigeois du Rouergue. Elle prend sa source au lac de la Clau, dans le Rouergue, à deux lieues plus bas que le château de Severac. Elle passe à Segur au pont de Salars, à la garde de Biaur, & se rend dans l'Aveirou, au-dessous du pont de la Guespie. Ses truites sont fort estimées.

VIBALI ou BIBALI, voyez BIBALI.

VIBANTANARIUM, ville de la Sarmatie Européenne, selon Ortelius qui cite Strabon. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 5, écrit VIBANTAVARIUM. Baudrand qui cite le pere Briet, dit qu'on la nommoit autrement TYRANGITARUM, & que c'est aujourd'hui *Bar*, dans la haute Podolie; mais que d'autres veulent que ce soit Lampol sur le Niester, dans la basse Podolie, à cinquante milles de Bar, en tirant vers le midi.

VIBARNATES. Voyez VIBINATES.

VIBARNUM. Voyez VIBRANUM.

VIBELLI, peuples de la Ligurie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5.

VIBERI, peuples des Alpes. Ils faisoient partie des *Lepontii*. Pline, *l.* 3, *c.* 20, les nomme parmi les peuples, qui furent subjugués par Auguste, & leur nom se trouve dans l'inscription du trophée des Alpes que Pline nous a conservée. Quelques éditions de Pline lisent JUBERI, au lieu de VIBERI. Voyez LEPONTII.

VIBII PACIANI AGER. Plutarque, *in M. Crasso*, nomme ainsi la terre d'un certain Vibius Pacianus, en Espagne. Elle étoit sur le bord de la mer, & il s'y trouvoit parmi les rochers une grande caverne où Marcus Crassus le jeune demeura caché pendant huit mois, afin d'échapper des mains de *Cinna* & de *Marius*.

VIBINATES, peuples d'Italie, dans la Pouille, selon Pline, *l.* 3, *c.* 11: quelques exemplaires portent VIBARNATES, au lieu de VIBINATES; mais comme les anciennes inscriptions lisent VIBINATES, cela décide. Leur ville est nommée *Ἰβώνιον* par Polybe; & c'est aujourd'hui *Bovino* dans la Capitanate.

VIBIONES. voyez IBIONES.

VIBISCI. Voyez BITURIGES.

VIBISCUS, ancienne ville des Helvétiens dans la Gaule Lionnoise, selon l'itinéraire d'Antonin : c'est aujourd'hui VEVAY, voyez ce mot.

VIBO, ville d'Italie, chez les Bruttiens. L'itinéraire d'Antonin, qui écrit *Vibo*, *Vibona* ou *Vinba*, suivant les différentes leçons des manuscrits, place cette ville sur la route de Rome à la colonne, en prenant par la voie Appienne. Elle est marquée entre *Ad-Turres* & *Nicotera*, à vingt & un milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. La Table de Peutinger donne à VIBONA le surnom de BALENTIA, c'est-à-dire VALENTIA. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, dit, *Hippo*, *nunc Vibon:* & Pline ajoute, *Hippo quod nunc Vibonem Valentiam appellamus.* HIPPO, dit Cellarius, *Geogr. ant. l.* 2, *c.* 9, est l'ancien nom Grec, mais tronqué; car le Périple de Scylax & Strabon disent : Ἱππώνιον, Ptolomée écrit Ἱππωνιάτης Κόλπος : & dans une anciennene inscription rapportée par Gruter, *p.* 199, on trouve ce mot HIPPONIATEIΣ. Cette ville est appellée VIBO par Ciceron, *pro Plancio*, 40, *& ad Attic. l.* 3, *epist.* 3, qui ne fait point mention de son surnom. Rarement on la trouve nommée simplement *Valentia*, comme dans une inscription milliaire recueillie par Gruter, *p.* 150, où on lit, MURANUM. . . . COSENTIAM. . . . VALENTIAM. Tite-Live, *l.* 35, *c.* 40, nous apprend que dans la cinq cent soixante & uniéme année de la fondation de Rome, on conduisit à VIBO une colonie Romaine. Son territoire est appellé *Ager Vibonensis*, par le même Auteur, *l.* 31, *c.* 51, & son golfe nommé SINUS-VIBONENSIS par Ciceron, *ad Attic. lib.* 7, *epist.* 6, est l'HIPPONIATES SINUS de Ptolomée.

Le nom moderne de VIBO est *Moure Leone*.

VIBRAIS, bourg de France, dans le Maine, élection de château du Loir, sur la riviere de Brais ou Braye. C'est de cette riviere qu'il a pris son nom *Vicus Braiæ*, village de la riviere de Brais, par contraction, VIBRAIS. Ce bourg, qui est fort considérable, a titre de marquisat; & sa jurisdiction s'étend sur cinq paroisses. Celle de Vibrais comprend trois cent huit feux. Vibrais étoit autrefois une dépendance de Montfort, dont il fut démembré par un seigneur du nom de Ferrieres. * *Piganiol.* Descr. de la France, t. 5, p. 503.

VIBRANUM, ville d'Italie : Ptolomé, *l.* 3, *c.* 1, qui la marque dans la Pouille Daunienne, dit qu'elle étoit dans les teres. Quelques exemplaires portent *Vibarnum* pour *Vibranum*.

VIBRATO, riviere d'Italie, au royaume de Naples, dans l'Abbruzze ultérieure. Elle nait environ à quatre milles d'Ascoli, vers le midi oriental de cette ville : & coulant vers le nord oriental, entre les rivieres Tronto & Salinello, avec lesquelles elle a un cours presque parallele, elle se rend dans le golfe de Venise, où elle a une tour à son embouchure. * *De l'Isle*, *Jaillot*, Atlas.

1. VIC, bourg ou petite ville de France, dans le pays Messin, recette de Metz, sur la Seille, à une lieue au-dessous de Marsal, & à cinq au nord-est de Nancy. C'est le chef-lieu du temporel de l'évêque de Metz; & c'est le siége de la chancellerie & du grand bailli du même évêché. Vic n'est devenu célebre que sur la fin du douziéme siécle. Les ducs de Lorraine avoient un domaine à Vic, & une place dans le voisinage que l'on nomma depuis Salins. L'évêque Etienne de Bar étant en guerre avec Matthieu I, duc de Lorraine, prit cette place & la ruina, prétendant que le duc n'avoit pas eu droit de la fortifier, ce que les successeurs de ce prélat ont soutenu par les armes. L'évêque s'étant raccommodé avec Matthieu, ce prince donna à l'église de Metz le domaine qu'il avoit à Vic; & ensuite de ce don, Vic est devenu la principale place de l'évêché : néanmoins le duc Matthieu se réserva une portion de Vic, qui n'est venue à l'église que par le don que lui en fit l'évêque Jacques de Lorraine, qui avoit eu cette part de Vic de Ferri, duc de Lorraine, son neveu, qui lui céda aussi ce qui appartenoit à leur maison à Marsal & à Ramberviller, & que ce prélat donna aussi à son église de Metz : Bertrand *le Saxon*, évêque de Metz mort l'an 1212, y ayant fait bâtir un palais épiscopal, ce même lieu fut fortifié par son successeur Conrad de Scharfineck. Il y a long-tems que l'on ne fait plus de sel à Vic, l'évêque devant se contenter de la rente que lui fait le duc de Lorraine. La châtellenie a été aussi démembrée, & les villages ayant passé sous la domination des derniers ducs de Lorraine, le duc Charles étoit en possession de la souveraineté des villages de Gremecei, Chambrei & Bourtricourt, lorsqu'il fut chassé de son état. Il devoit les recouvrer; mais il les céda au Roi en souveraineté par le traité de Vincennes, pour le chemin royal accordé au Roi dans la Lorraine. * *Longuerue*, Descr de la France, 2 part. p. 168.

2. VIC, bourg de France, dans le Limousin, élection de Limoges. La justice de ce bourg, qui est bien peuplé, est du ressort du présidial de Limoges. Depuis quelques années on a découvert à Vic des mines de plomb.

3. VIC, ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur une petite riviere qui se jette dans le Ter. Cette ville, située dans une plaine extrêmement fertile, est l'*Ausa* de Ptolomée. Elle a eu le regret d'avoir été la premiere place de la Catalogne qui se déclara pour l'archiduc dans la derniere guerre. Elle étoit autrefois la capitale des Ausetains, & beaucoup plus puissante & plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. Elle fut ruinée au neuviéme siécle, & rebâtie bientôt après; & on lui donna le nom de VIC, *Vicus*, parce qu'elle ne paroissoit que comme un village, en comparaison de ce qu'elle avoit été auparavant. On y voit aujourd'hui quelques beaux bâtimens, comme l'église cathédrale, qui est ornée d'un fort beau portique soutenu de grosses colonnes de pierre de taille, & la place du marché, qui est fort grande. L'évêché de Vic est ancien & vaut six mille ducats de revenu. Les rues sont grandes, & il y a une place avec une fontaine au milieu. Les maisons qui environnent cette place sont soutenues d'arcades, & c'est où se trouve la maison-de-ville avec quelqu'autres palais. Les fauxbourgs de Vic sont grands, & on trouve un pays très-beau à la sortie. * *Délices d'Espagnes*, *p.* 615.

VIC DE BIGORRE, ou simplement VIC, *Vicus Bigerronum*, petite ville de France, dans la Gascogne, au diocèse de Tarbes, recette du comté de Bigorre, à trois lieues au nord de Tarbes, sur la rive droite du Leschez. C'étoit autrefois la résidence des comtes de Bigorre.

VIC-SUR-AU-BOIS, ou comme l'on prononce communément Vicer-au-Bois, *Vicus super Ligna*, paroisse de France, dans le Berry, élection de la Châtre. Le nom de cette paroisse lui vient de son ancienne situation; car elle étoit toute entourée de bois, qui sont détruits pour la plûpart depuis une cinquantaine d'années. On l'a nommée quelquefois VIC-EXEMPT, *Vicus Exemptorum*, ou BOIS-L'ABBÉ, parce qu'il y avoit dans ce lieu des bénédictins, qui étoient exempts des droits; mais présentement on ne connoît presque plus ces derniers noms. La plûpart des hameaux qui dépendent de Vic-sur-Aubois sont presque à une lieue de l'église. Il y a dans cette paroisse un membre de la commanderie de Farges, & un prieuré où étoient autrefois les religieux : le chapitre du Bourg-Dieu jouit de ce prieuré. Le bled qui se recueille dans la paroisse s'y consume presque tout; & il y a des années qu'il ne suffit pas pour la nourriture des habitans. On voit dans le village de Vic-sur-Aubois une chapelle de saint Symphorien, où depuis une trentaine d'années il s'est operé trois miracles; ce qui en a fait un pélérinage de dévotion.

VIC-LEZ-CAPDENAC, ou Vic-les-Cadenas, *Vicus*, abbaye de France, dans le Quercy, sur le Lot, à sept lieues au-dessus de Cahors, & à une lieue au midi de Figeac. C'est un monastere de filles de l'ordre de Citeaux. L'abbesse jouit de deux mille livres.

VIC-EN-CARLADÉS, ou VIC SUR LA CERE, *Vicus ad Ceram*, bourg de France, dans la haute Auvergne, sur la Cere, & le chef-lieu du comté de Carladés.

Carladès. Ce bourg, qui est considérable, fut donné en 1643 au prince de Monaco, avec d'autres seigneuries, pour le dédommager de celles qu'il possédoit dans le royaume de Naples & dans le Milanez. Vic est fréquenté, à cause de ses jurisdictions & de ses eaux minérales. Le bailli de Vic est de robe longue: la justice est rendue en son nom, dans la jurisdiction du bailliage, où il préside en chef, comme tous les lieutenans généraux des bailliages royaux. La charge est héréditaire, & il a quatre-vingt livres d'appointemens, qui sont payés sur le domaine du prince de Monaco. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 347.

La fontaine minérale de Vic est au pied du Cantal & à la tête d'une prairie. On la nomme dans le pays la FONT-SALADE, c'est-à-dire *la Fontaine salée*. Voici ce qu'en a écrit M. Dessarre, Médecin d'Aurillac, à M. Piganiol de la Force. Je me transportai, dit-il, à Vic; la premiere expérience que je fis fut pour découvrir si ces eaux contiennent du vitriol, comme on l'a toujours cru. Je pris une livre de cette eau, & j'y mêlai trois noix de gale en poudre. Après avoir battu pendant quelque tems ce mélange dans un matras, cela ne produisit qu'une couleur jaunâtre; elle feroit devenue noire s'il y avoit du vitriol. J'ajoutai à ce mélange demi-dragme de vitriol blanc en poudre; & l'eau devint couleur de pourpre foncé. J'y versai quelques gouttes d'huile de tartre par défaillance, & ce mélange devint verdâtre. Le suc de tourne-sol ne lui donna pas d'autre couleur que celle du suc même. Le sel de tartre ne produisit aucun changement dans la couleur de l'eau. Elle est fort piquante; sur tout quand on en boit à la source. On trouve dans les cuves de pierre où on la ramasse, une espece de crême encore plus piquante que l'eau même. Tout cela prouve que ces eaux minérales contiennent beaucoup de sel. Pour découvrir la nature du sel, qui y domine, je fis dissoudre dans une livre d'au de fontaine une dragme de nitre purifié: j'ajoutai successivement à cette eau trois noix de gale en poudre, qui ne lui donnerent point d'autre couleur que celle qu'elles avoient donnée à l'eau minérale de Vic. Lorsque j'y mêlai la demi-dragme de vitriol blanc, elle devint pour lors de la même couleur que l'eau minérale où j'en avois mis; & l'huile de tartre y étant ensuite mêlée, l'eau devint verte de même que celle de Vic. Pour connoitre la quantité de sel qu'elles contiennent, je mis trois livres d'eau minérale dans une cucurbite de verre couverte de son chapiteau, & exactement luttée, que je plaçai dans une terrine remplie de sable & à un feu très-moderé; j'en fis distiller environ huit onces, & je m'apperçus pour lors qu'il s'étoit précipité au fond de la cucurbite une poudre blanche. Je discontinuai la distillation; & ayant versé la liqueur par inclination, je fis déssécher cette poudre dans la même cucurbite, & elle se trouva peser demi-dragme. En ayant mis sur ma langue, je lui trouvai un goût lixivieux. Je versai ensuite sur cette poudre quelques gouttes d'esprit de vitriol, & il se fit dans l'instant une ébulition aussi forte que celle qu'on remarque dans le sel de tartre, mêlé avec l'esprit de vitriol. J'achevai de faire évaporer dans la cucurbite au feu de sable, jusqu'à siccité, le reste de la liqueur; j'y trouvai une poudre semblable à la premiere, laquelle pesa une dragme & demie; ce qui prouve qu'une pinte d'eau minérale de Vic, mesure de Paris, contient deux bonnes dragmes de ce sel. Toutes ces différentes expériences me font croire que les eaux minérales de Vic contiennent un sel nitreux, rendu alcali, dans les entrailles de la terre, par quelque feu souterrain. Ce sel est fixe, & je n'ai point trouvé qu'il en fût monté au haut de la cucurbite. Je voulus aussi sçavoir si ces eaux contenoient du fer, & je mis une lamine de fer très-polie dans une terrine, où je fis encore évaporer ces eaux; mais j'en retirai la lamine aussi brillante qu'elle l'étoit quand je l'y mis, au lieu qu'elle seroit devenue noire s'il y avoit eu des parties ferrugineuses. Il s'amasse cependant beaucoup de rouille sur les bords & au fond des cuves de pierre où l'on ramasse l'eau. Cela me fait croire que les parties de fer demeurent mêlées avec ce sel, de même qu'elles demeurent avec le sel de tartre calciné, & qu'il ne s'en sépare quelques-unes qu'après que l'eau a séjourné dans les cuves de pierre où on la conserve. Le soulagement qu'un grand nombre de malades reçoivent des eaux de Vic, prouve qu'il y en a très-peu d'aussi salutaires, sur tout pour lever les obstructions des visceres, pour débarrasser les veines de toutes sortes de glaires, de gravier, &c. Elles addoucissent parfaitement le sang, en corrigent les sels acres, & en détruisent les acides qui y dominent. Elles sont aussi très-bonnes contre les douleurs de tête invétérées, & pour procurer la fécondité aux femmes.

VIC-LE-COMTE, ville de France, dans la basse Auvergne, élection de Clermont, au nord & près d'Issoire. Le nom de Vic-le-Comte, *Vicus-Comitis*, lui a été donné, parce que les derniers comtes d'Auvergne y avoient leur résidence, après qu'ils eurent été réduits dans des bornes fort étroites, par la confiscation que Philippe-Auguste fit des biens du comte Guy, dont le fils Guillaume obtint une fort petite portion. Guillaume, ayant épousé Alix de Brabant, elle hérita du comté de Boulogne, qu'elle laissa à son fils Robert, qui fut comte de Boulogne & d'Auvergne. Ce comté, ayant passé par mariage dans différentes familles, parvint enfin à Laurent de Medicis, ensuite à sa fille Catherine de Medicis, reine de France: elle le donna entre-vifs à Charles de Valois, bâtard du roi Charles IX. Ce bâtard prit le nom de comte d'Auvergne, & jouit de ce comté, jusqu'à ce qu'il en fut déposfédé en 1606, par arrêt du parlement de Paris, qui ayant cassé la donation de la reine Catherine, adjugea le comté d'Auvergne à sa fille la reine Marguerite. Cette princesse donna entre-vifs tous ses biens au Dauphin, qui fut depuis le roi Louis XIII, dont le fils, Louis XIV, céda ce comté avec la baronnie de la Tour aux ducs de Bouillon pour partie de la récompense de Sedan, en exceptant formellement Clermont, que la reine Catherine avoit possédé autrefois. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 136.

Il y a à Vic-le-Comte une sainte chapelle, & un palais, bâti par les ducs d'Albanie. Jean de Basmaison, Avocat, qui a donné une excellente paraphrase de la coûtume d'Auvergne, étoit né dans cette petite ville.

Les Fontaines minérales de Vic-le-Comte sont à demi-lieue de cette ville, sur le bord de l'Allier. La plus usitée est celle du Cornet, qui a pris son nom d'un cornet, par lequel elle décharge ses eaux. L'eau en est un peu tiéde, fort limpide, très-peu odorante, d'un aigre pâteux & un peu vineuse. La seconde fontaine de Vic-le-Comte est à vingt pas de la premiere, en allant vers la riviere: on l'appelle la *Fontaine du Rocher*, ou *de la Roche*, parce qu'elle sort d'entre deux roches. Comme elle est proche de la riviere, elle s'en trouve souvent inondée, ce qui fait qu'on ne peut pour lors s'en servir. Elle est extrêmement froide, beaucoup plus forte que celle du Cornet; en sorte qu'on ne peut en transporter dans des bouteilles, parce qu'elle les casse; elle est merveilleuse pour ceux qui ont la gravelle. La troisiéme est la *Fontaine de Sainte-Marguerite*, & celle qu'on a reconnue la premiere. Ses eaux sont froides, & plus agréables à boire que celles du Cornet. La quatriéme est une source chaude, qui passe sous un petit bras de la riviere de l'Allier, & sort sous un gravier par petits bouillons. Toutes ces sources sont chargées du même minéral que la premiere. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 274.

VIC-FEZENSAC, ville de France dans le bas-Armagnac, au diocèse d'Auch, élection d'Armagnac, sur la riviere de Douze. Son ancien nom est *Fidentiæ*. Cette petite ville a donné le nom au comté de Fezensac, & elle étoit la résidence des comtes de ce nom. On y voit une église collégiale. Guillaume de Garcie, duc de Gascogne, fut le premier duc de Fezensac, qui fut séparé de l'Armagnac. Ce comté entra dans la maison de Bearn, par le mariage de Béatrix, comtesse de Fezensac, avec Gaston, fils de Pierre Gabaret. Comme elle mourut sans enfans,

Gerard, comte d'Armagnac, son beau-frere, lui succéda. Cependant quoique Fezensac fût la tige de la famille, Gerard ne prit le titre de comte de Fezensac, qu'après celui d'Armagnac. *D'Audifret*, Geograph. t. 2.

VIC-DE-LOMAGNE, lieu de France, dans l'Armagnac, & le chef-lieu d'une élection. C'étoit autrefois la résidence des vicomtes de Lomagne.

VIC-SUR-NAHON, bourg de France, non dans le Blaisois, comme le dit Corneille, mais dans le Berry, élection de Château-Roux, sur la riviere de Nahon, à près de deux lieues au-dessus de Valençay. * *Jaillot*, Atlas.

VICANI, voyez MONTUNIATES.

VICANI-AQUENSES. Ortelius, qui cite Scaliger, dit que ce nom est donné aux habitans de la ville de Dacqs, dans une ancienne inscription qui se conserve dans cette ville.

VICARELLO, bourgade d'Italie, dans l'état de l'église, au patrimoine de saint Pierre, sur le bord occidental du lac de Bracciano. Ce lieu est renommé par ses bains; & Léander croit que c'est le *Biracellum* & l'*Aurelii Vicus* des anciens.

VICARIA. Palladius, selon Ortelius, fait mention d'un certain Macarius, à la patrie duquel il donne le nom de *Vicaria*.

VICEGRAD, VISEGRAD, ou VIZZEGRAD, en latin *Felix locus*, ou *Lacus*, selon d'autres *Vetus Salina*. C'est une ville de la basse Hongrie, sur le Danube, à trois milles au-dessous de Gran, en allant vers Bude. Wallée dans la basse Autriche, a porté le même nom, selon Cluvier; mais Lazius n'en demeure pas d'accord, il croit que c'est du lac *Traunsée*, dans la basse Autriche, dont il est parlé sous ce nom dans l'itinéraire d'Antonin. D'autres veulent que ce soit *Marzellas*, vis-à-vis de Comore, qu'on a appellé *Felix Lacus*; & cette conjecture est fondée sur ce qu'il y a encore un petit lac près de cette ville. Vicegrad se nomme autrement *Plidenburg*.

Il y a à Vicegrad un Château, bâti sur un rocher fort élevé; & c'étoit-là qu'on gardoit autrefois la couronne de Hongrie. Le château d'en bas a été fort beau; mais il a bien changé depuis ce tems, & l'on y voit des ruines d'un fort beau bâtiment de pierre de taille. Les troupes de l'archiduc Mathias reprirent cette place, sous le regne de Mahomet III; mais les Heyducs, par une trahison insigne, la remirent entre les mains du Turc du tems de Sultan Achmet. Charles, roi de Naples, qui avoit aussi été déclaré roi de Hongrie, fut porté dans ce château lorsqu'il eut été blessé par Forchatz; mais, sous prétexte de lui mettre un emplâtre à la tête, on l'étrangla. Les Turcs ont été maîtres de cette place depuis 1605 jusqu'en 1684. Le prince de Lorraine l'ayant fait assiéger le 16 de juin, elle se rendit le lendemain par capitulation, après une médiocre résistance: on lui fit une bonne composition, parce qu'on avoit eu avis que les infideles avoient attaqué les bagages de l'armée Impériale, & qu'il falloit se hâter de les repousser. La garnison sortit avec armes & bagages, au nombre de six cent vingt-cinq hommes, qui furent conduits par bateau dans l'isle de saint André. On ne trouva dans le château & dans la ville, que six petites pieces de campagne, avec quelques munitions de guerre & de bouche; mais comme la conservation de cette place étoit importante pour assurer la conquête de Gran, qu'on avoit faite l'année précédente, & pour favoriser le siége de Bude qu'on avoit dessein de former, on prit soin de la mieux munir, & d'y ajouter de nouvelles fortifications. Les Turcs la reprirent depuis: mais ils en démolirent une grande partie avant que de l'abandonner aux Impériaux à qui elle est restée. * *Ed. Brown*, Voyage de Vienne à Larisse, p. 46.

Au-dessous de Vicegrad, le Danube se divise, & fait une isle assez grande, qu'on appelle l'isle de saint André.

VICELLENSES, peuples d'Italie, Pline, *l.* 3, *c.* 5, les met dans la premiere région. Joseph Scaliger, lit *Velicienses*; mais le pere Hardouin est pour *Vitellenses*; parce que, dit-il, ce sont les habitans de la ville *Vitellia*, dont parle Tite-Live, l. 2; & qu'Etienne le géographe appelle Β..μα

VICEMILOW, ville de Bohéme, voyez NYMBOURG.

VICENCE, ville épiscopale d'Italie, dans l'état de Venise, au Vicentin, dont elle est la capitale, & sur le Bachiglione, qui y reçoit deux ou trois autres riviéres, dont il n'y en a pas une qui soit navigable; cette ville, située à dix-huit milles au nordouest de Padoue, à trente au nordest de Verone, & à quarante à l'est de Bresse & autant au midi de Feltri, est nommée par les Italiens *Vicenza*, & par les Latins *Vicentia*, *Vicensa*, *Vicetia* & *Vincentia*. C'est une des plus anciennes villes de l'Europe; car il y avoit plus de deux cens ans qu'elle avoit été bâtie, quand les Gaulois Sénonois, l'agrandirent. On dit que les Euganéens en furent les fondateurs, & que les Hennétes l'habiterent. Les Romains lui accorderent le droit de bourgeoisie romaine, & elle fut très-florissante pendant la splendeur de l'empire romain. Par la suite les Lombards s'en emparerent, ensuite elle eut ses Ducs & ses Comtes. Les Empereurs d'Allemagne eurent toujours de l'estime pour les Vicentins; & quand Othon, Roi de Germanie, eût défait les troupes de Berenger, il leur donna le privilége d'élire eux-mêmes leur Podestat, & de ne suivre que leurs propres Loix. Ce repos fut troublé par la jalousie des Habitans. Les guerres civiles & intestines la réduisirent à une pitoyable extrémité, & l'Empereur Barberousse la réduisit à l'esclavage; mais s'étant unie avec Padoue & Venise, elle secoua le joug, se joignit à Milan, &, après avoir conclu la Ligue fameuse des villes de Lombardie, elle aida à battre l'Empereur Fréderic, qui fut contraint de consentir à une paix que l'Empereur Henri son successeur confirma. Il y avoit alors une très-belle Université à Vicence; mais la guerre que Fréderic II fit au Pape, fut cause de la ruine & de la désolation de cette Université & de la ville même. Les Scala la rétablirent ensuite; &, après être tombée sous la puissance de divers autres Seigneurs, elle se rendit en 1304 à la République de Venise. L'Empereur Maximilien la lui enleva en 1509; mais sept ans après elle fut rendue aux Vénitiens qui l'ont toujours possédée depuis. * *Corn.* Dict.

La ville de Vicence a quatre milles de circuit; & sa forme ressemble assez à la figure d'un scorpion. On y compte cinquante-sept églises, dont quatorze sont paroissiales, dix-sept desservies par des religieux, & douze appartiennent à des Monastères de filles. Cette ville est devenue très-florissante à cause de sa situation avantageuse, dans un pays qui produit toutes choses en grande abondance. Elle est arrosée des riviéres Bacchiglionne & Berone, entre lesquelles est le Mont-Beric, & les ruisseaux d'Astigelle & de Ceriola, qui font tourner des moulins à papier, apprêter la soie, battre le fer, faire l'huile d'olive. Elle a double muraille: les plus vieilles n'en renferment que la moitié. La seconde muraille est défendue de quelques tours quarrées, avec leurs creneaux, & d'un large fossé rempli d'eau en quelques endroits. Les plus remarquables des sept places, que l'on compte dans Vicence, sont celles des environs du palais public & du Dôme. Les chambres & les salles de ce palais sont très-grandes, & cependant n'ont aucun pilier pour les soutenir. Le dessous sert de halle couverte & de demeure à quelques marchands. La tour de son horloge est surprenante pour sa hauteur, & encore plus par les ornemens qui paroissent en dehors, & pour sa grosse cloche qui se fait entendre dans tous les quartiers de la ville. Au pied de cette tour est le grand palais du Podestat, devant lequel on voit la haute colonne de marbre qui porte le lion de S. Marc en bronze doré. Près de cette colonne est l'église de S. Vincent, où sont quelques tableaux & étendards qu'on porte processionnellement par les rues dans les fêtes solemnelles. Le mont de piété est un grand bâtiment de la même place. Dans le marché aux herbes, qui est spacieux, on voit un grand portique & une tour basse très-bien bâtie. La place où est le dôme est considérable, le

grand palais de l'évêché étant d'un côté, & cette église cathédrale de l'autre. Son maître-autel est soutenu de plusieurs colonnes, avec leurs corniches, d'un marbre très-rare. Au milieu du chœur, sont deux sépulcres très-anciens, & une grande coupole couverte de plomb s'éleve au-dessus. L'église est environnée de plusieurs chapelles fort ornées, & la voûte est remarquable pour sa largeur. Il y a tous les ans à Vicence une foire, qui dure depuis le 15 octobre jusqu'à la fin du même mois: elle se tient dans une grande place qu'on appelle *Campo Marzo*. Cette place est hors de la ville & entourée de fossés. On y entre par une porte qui est un arc de triomphe, que le fameux architecte Palladio a élevé sur le modele des anciens. Toute la noblesse va s'y promener en carosse les soirs en Été; le même Palladio y avoit élevé un admirable théâtre, capable de contenir trois mille personnes assises; mais on n'en voit plus que quelques ruines. Il y a un portique à son entrée qui est assez beau. Le pont de Notre-Dame des Anges est l'un des plus beaux des huit qui sont dans la ville. Entre le grand nombre d'églises, de couvens, & autres maisons religieuses, on remarque celles des Jésuites, des Carmes, de saint Jerôme, de sainte Marie des Anges, de Sainte Marie d'Ara cœli, de saint Pierre, de saint François, de S. Thomas & de sainte Luce, qui est dans le fauxbourg de même nom, où sont deux grands colléges. La maison des Dominicains est célebre pour les doctes personnages qui en sont sortis. Jerôme Capugnan, grand philosophe, & qui a mis au jour plusieurs volumes de Théologie, & d'histoire d'Italie, y avoit fait ses études. Il y a à Vicence une Accadémie de gens de Lettres, appellés *Gli Olimpici*.

En sortant de la ville par la porte *du Mont*, on trouve un grand portique tout de marbre, enrichi de colonnes & de figures, qui donne entrée à un escalier de plus de cinquante degrés de marbre. Quand on y est arrivé on découvre à gauche quelques maisons de plaisance, à travers les colines agréables qui font plusieurs petits valons, où tout croît en abondance, & sur tout la vigne qui porte le vin le plus estimé de tout l'état. Entre ces lieux de plaisance, la maison du marquis de Caprara est remarquable. C'est un édifice très-propre & bien entendu. Le bâtiment est carré, le centre est un salon, accompagné de quatre appartemens aux quatre coins: ils sont extrêmement réguliers, & ornés de belles peintures, qui, jointes à la situation de la maison, sur une petite hauteur, ne contribuent pas peu à la rendre agréable. Le jardin du comte de Valmanara est aussi fort estimé: on y trouve un canal, des cabinets & des parterres faits à plaisir: il y a sur tout une très-belle allée de citronniers & de marroniers. De ce jardin on arrive au magnifique couvent du mont Beric; les richesses de son église, la quantité de lampes d'argent, de tableaux, de chandeliers, de bas-reliefs & de colonnes de marbre, dont son autel est orné, font que dans sa petitesse elle passe pour une des plus belles d'Italie. Il y a encore une chose digne de remarque près de Vicence, sur le chemin de Padoue; c'est une grotte appellée *il Cubalo*. Elle est taillée dans le roc, & a sept mille pas de longueur. On n'y va jamais sans lumiere, par la crainte de se perdre. On y voit des sources d'eau vive, qui pétrifient ce qu'on y jette, & qui ne laissent pas d'avoir du poisson. Outre cela il y a de certains antres d'où il sort un vent si violent & si froid, que dans les plus grandes chaleurs de l'Eté on croiroit être en Hyver, si on y étoit exposé.

Ce fut dans le bois de Salanigo, près de Vicence, que se retira saint Thibault, gentilhomme François, avec son compagnon le bienheureux Gautier, vers l'an 1057; il y mourut en 1066: son corps fut transporté de cet hermitage dans la ville, & déposé dans l'église Notre-Dame. Son culte s'y établit bien-tôt après; mais on prétend que son corps fut enlevé delà dans la suite, & porté en France, où il a été dispersé en tant de lieux, qu'on ne sçauroit dire où en est la principale partie. * *Baillet*, Topogr. des saints, p. 527.

Saint Gaëtan, fondateur de l'ordre des Clercs-Réguliers naquit à Vicence en 1480.

André Palladio, fameux architecte, natif aussi de Vicence, florissoit dans le seiziéme siécle. Lorsqu'il eut appris les principes de l'art, il alla à Rome, où, à force de s'appliquer à étudier les vieux monumens, il se remplit l'esprit des belles idées des anciens architectes, & rétablit les regles que la barbarie des Goths avoit corrompues. Il dessina les principaux ouvrages de l'antiquité qu'il trouva à Rome, & y joignit des commentaires qu'on imprima plusieurs fois avec des figures. Ce qui a consacré principalement le nom de Palladio, ce sont les quatre livres d'architecture qu'il publia en 1570; le dernier, qui a les temples des Romains pour objet, fait connoître que son auteur a surpassé tous ceux qui avoient traité cette matiere avant lui. On voit encore à Vicence sa maison dont la façade, qui est de sa façon, passe pour un chef-d'œuvre.

VICENSIMUM ou VICESIMUM. Voyez, au mot AD, l'article AD-VICESIMUM.

VICENSIS ou VICOPACENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés de cette Province. L'Evêque de ce Siége est nommé Asterius, *Episcopus plebis Vicensis* dans la conférence de Carthage, N. 143.

VICENTA. Voyez VICETIA.

VICENTIA. Voyez VICETIA.

VICENTIN, contrée d'Italie, dans l'état de Venise. Ce pays, qui tire son nom de Vicence, sa capitale, est borné au nord par le Trentin; à l'orient par le Trevisan & par le Padouan; au midi par le Padouan & au couchant par le Veronèse: il est arrosé d'un côté par la Brente, de l'autre par la riviere appellée *Fiume novo*, ou *la Gua*; & au milieu de ses terres il est baigné par le Bacchiglione, le Rerone, l'Agno, l'Astego, l'Asteghello ou Asticello, la Tesine, la Seriole, & le Cireton. Son territoire, qui peut avoir quarante milles du nord au sud, & trente-trois milles de l'est à l'ouest, contient environ cent soixante mille ames: l'air qu'on y respire est fort sain. De tous côtés on trouve des sources d'eaux vives, des ruisseaux & de petits lacs, entre lesquels est celui de Piola, dont les eaux croissent & s'abbaissent comme celles des Lagunes de Venise. La plaine est d'une grande étendue, & les colines sont aussi fertiles qu'agréables. Elles portent une grande quantité de fort bon vin de plusieurs couleurs, & de divers goûts, doux & piquant, aromatique, âpre & stomachal, vert recherché par quelques-uns, & de beaucoup d'autres sortes. Il y a aussi quantité de mûriers, dont les feuilles servent à nourrir une infinité de vers à soie. On trouve en quelques endroits des mines d'argent & de fer, & par tout des carrieres de pierre à bâtir. Il y en a d'aussi dures que celle d'Istrie, & d'autres aussi fines que le marbre de Carrare. On tire du même pays une terre blanche, dont on se sert dans toute l'Italie, sur tout à Fayence, pour blanchir & pour vernisser la vaisselle. On nourrit force bétail, entre autres quantité de veaux & de chevraux, dont la chair est d'un goût exquis. La pêche ne répond pas à la venaison. Le gibier de toute sorte, cailles, perdrix & faisans, y est en grande abondance. Les places les plus remarquables de ce pays sont:

Vicence,	Arzignan,
Bassano,	Lonigo,
Marostica,	Cologna,
Orgnan,	Costozza.

On compte outre cela cent cinquante villages, entre lesquels il y en a sept fort renommés, appellés *sette Communi*, ou les sept communautés, & qui sont fort peuplés. * *Magin*, Carte du Vicentin. *La Forêt de Bourgon*, Géogr. hist. t. 2, p. 452. *Corn.* Dict. *Leand.* Descr. di tutt. Ital.

Les Vicentins ont l'esprit fort vif; sont courageux, civils, propres aux armes, aux lettres & au trafic, mais un peu décriés pour être trop portés à la vengeance; ce qui a fait dire aux Italiens: *Guareati d'un*

Vicentino assassino, d'un Veronese senza proposito, & d'un Padoano in soperchio.

VICETIA, ville d'Italie, dans la Gaule Transpadane, sur le petit *Medoacus*. Les anciens auteurs Latins, comme Pline, *l.* 3, *c.* 19; Tacite, *Hist. l.* 3, *c.* 8, écrivent VICETIA; & cette ortographe est conforme à une ancienne inscription rapportée par Gruter:

M. ENNIUS M. F.
MEN. VICETINUS
DECURIO VICETIÆ.

Mais Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, lit VICENTA, la table de Peutinger, VICETIA; & l'Itinéraire d'Antonin, VICENTIA-CIVITAS. Cet Itinéraire la place entre Verone & Padoue, à trente-trois milles de la premiere de ces villes, & à trente-sept milles de la seconde: c'étoit un Municipe. Tacite, *Hist. l.* 8, *c.* 8, le dit clairement; & on le voit encore par le titre de Décurion qui se trouve dans l'inscription qu'on vient de voir. Cette ville s'appelle présentement VICENCE. Voyez ce mot.

VICH. Voyez VIC, Nº. 4.

VICHI, ville de France dans le Bourbonnois, élection de Gannat, sur la droite de l'Allier, à une lieue de Cusset, & à quatre au couchant de la Pacaudiére, avec châtellenie royale, ressortissante à la sénéchaussée de Moulins: un corps-de-ville & un grenier à sel. La petite ville de *Vichi* est connue principalement par ses eaux minérales & par ses bains. Il y a une église paroissiale, & une maison de Célestins qui est très-belle. Les environs de cette ville, jusqu'à Cusset, sont fort agréables & très-fertiles. * *Piganiol*, descr. de la France. t. 6, p. 211.

Auprès de *Vichi* on trouve six fontaines minérales. Celle qui a le plus de vogue est à trois cens pas de cete ville, & s'appelle la FONTAINE DE LA GRILLE, parce qu'elle est enfermée dans un puits couvert de barreaux de fer, en forme de Grille. L'eau de cette fontaine est limpide, & d'un goût un peu aigrelet. Elle abonde en sel, chargé de beaucoup de terre. On appelle la seconde la FONTAINE DES CAPUCINS, parce qu'elle est voisine du couvent de ces Religieux, & qu'elle a sa décharge dans leur enclos. Elle n'est qu'à quinze pas de celle de la Grille, & son eau est moins limpide, mais plus chaude. Le goût est aussi presque le même, & la différence la plus sensible qu'il y ait, c'est que l'eau de celle-ci a plus de sel, & moins de terre que la première. La maison du Roi est entre ces deux fontaines; & on y a pratiqué deux bains, dont l'un reçoit l'eau de la fontaine de la grille, & l'autre celle de la fontaine des Capucins: ces bains sont trop enfoncés, & n'ont pas assez d'air. A cinquante ou soixante pas de la grille, en allant des bains à Cusset, on trouve deux autres fontaines, qu'on nomme LES PETITS BOULETS: mais il y en a une qui n'est presque point en usage, parce qu'elle ne jette que de petits bouillons, encore sont-ils altérés par l'eau douce. L'eau de l'autre de ces deux fontaines est fort en usage, & elle est plus acide que les eaux des précédentes. Ces deux fontaines sont enfermées dans deux petits réservoirs quarrés de pierre, & ils ont deux pieds en tout sens. La cinquiéme fontaine est sur les fossés de la ville, en allant du côté des bains. On l'appelle le GROS BOULET QUARRÉ. L'eau en est moins chaude que celle de la Grille; d'ailleurs elle est abondante, limpide & d'un goût plus agréable que les autres. La sixième enfin est celle DES CELESTINS. Elle est située à fleur d'eau de la riviére d'Allier, & au bas du rocher sur lequel est bâtie la maison de ces religieux. Son bassin a environ un pied de profondeur, & peut contenir cinq ou six seaux d'eau. Pour peu que la riviére d'Allier grossisse, elle inonde cette fontaine; mais dès que ses eaux sont retirées, l'eau de la fontaine devient aussi forte qu'auparavant. Cette eau est limpide, fort acide au goût; & à cela près qu'elle n'est pas ferrugineuse, elle ne diffère pas de celle de Saint Alban. Du reste tous les sels qu'on tire de l'eau de ces six sources, sont des sels nitreux. * *Piganiol*, Descrip. de la France, t. 6, p. 182.

M. Burlet, qui a examiné ces eaux en chymiste, dit que l'eau des deux puits des Capucins paroissent n'avoir qu'une même source, que l'eau est tout-à-fait la même, & que chaque pinte de cette eau contient environ cent vingt-six grains de résidence. Celle de la Grille a presque la même quantité de résidence. Celle du gros Boulet donne près de dix-huit grains par pinte de résidence plus que les trois autres: elle contient des particules de fer: notre Chymiste dit en avoir enlevé quelques-unes avec de l'aiment. Celle des fontaines du petit Boulet donne moins de résidence que celle des autres. Le sel de toutes ces fontaines est le même dans toutes; c'est-à-dire, un minéral alkali, qui, dans les fontaines chaudes, a vraisemblablement quelques portions plus volatiles, combinées avec des souffres. Il conclut que les eaux de *Vichi* sont chargées de sel minéral alkali, qui domine de souffre, de fer & de vitriol.

L'hiver il s'éleve une si grande quantité de sel de ces fontaines, que dans le voisinage de celles qui sont chaudes, les personnes qui y demeurent en sont fort incommodées. Une jeune Duchesse de Bourbon voulut s'établir à Vichi, & elle se logea dans le logis du Roi, près le bain des pauvres: l'air chargé de sel, & la fumée même des eaux fit une impression si vive sur sa poitrine, que malgré sa jeunesse & sa forte constitution, elle y mourut en fort peu de tems d'une espèce de consomption.

Tout le monde sçait que les vertus principales des eaux de Vichi sont de purger & de pousser par la voie des urines & de la transpiration. Les eaux froides comme celle des fontaines Gargniés, & l'eau tiéde du gros boulet, sont plus purgatives que les eaux chaudes de la Grille & du Puits des Capucins, & ces dernieres aussi agissent plus sensiblement par la transpiration.

On peut conjecturer que le minéral, dont ces eaux sont plus ou moins chargées, est le principe par lequel elles agissent différemment. Comme ces eaux sont vives, & qu'elles portent près d'un gros & demi de sel sur pinte, on doit être circonspect à en prescrire l'usage. Elles font des fontes subites, & donnent très-aisément la fiévre. Souvent les premiers jours elles ne purgent que peu ou point du tout, & dans la suite elles purgent trop. Elles conviennent & réussissent assez dans les maladies causées par la crudité & l'empâtement de la lymphe, dans celles qui résultent des obstructions des premieres voies, dans les abreuvemens pituiteux des nerfs & du cerveau: encore doit-on prendre garde que les malades ne soient point épuisés, qu'ils soient d'une constitution forte & robuste. Elles sont pernicieuses dans les maladies de poitrine & dans les tempéramens secs & attrabilaires.

Non-seulement on doit avoir une entiere attention à bien connoitre les maladies ausquelles ces eaux conviennent; mais on ne les doit pas même ordonner sans obliger les malades de faire les remédes de précipitation nécessaires.

M. Tessé, Avocat au Parlement de Paris, d'une réputation distinguée, au premier voyage que fit M. le Premier Président de Harlai à Vichi, y but des eaux sans précaution, & même peut-être sans besoin. Elles lui donnerent une si cruelle dissenterie, que tous les remédes qu'on lui fit devinrent inutiles, & qu'il en mourut fort peu de tems après. * Mém. de l'Accadémie des Sciences, *ann.* 1707, *p.* 127 & *suiv.*

VICILIMUS ou VICELINUS. Voyez, au mot JUPITER, l'article JOVIS-VICELINI TEMPLUM.

VICINONIA ou VICENONIA, fleuve de la France, selon Grégoire de Tours, *l.* 5. *c.* 26, & *l.* 10, *c.* 9. Ptolomée le nomme *Vidiana*, & les Latins modernes l'appellent *Vigeliana*. Le nom François est *la Villaine*. Elle prend sa source aux confins du Maine; & après avoir baigné Vitré, Rennes, & quelques autres Villes, elle va se perdre dans la Mer, vis-à-vis de Belle-Isle. * *Pap. Mass.* Descr. Galliæ per Flum.

VICIOLA, petite riviere d'Italie, dans l'Abruzze ultérieure. Après un très-petit cours, elle se joint au Trontino à Teramo. * Magin, carte de l'Abruzze ult.

VICKEN, Château de Suisse, à l'extrémité du Canton de Lucerne, vis-à-vis de Zofing. Ce château, situé sur une hauteur, sert de résidence à un Bailli. * *Etat & délices de la Suisse*, t. 2 p. 399.

VICKESLAND, WICH, WYCKSIIDEN ou WICKSIDEN, & en latin *Wickia*, contrée de la Norwége, au gouvernement de Bahus. C'est, selon Hermanidès, la partie septentrionale de ce gouvernement, & elle s'étend presque jusqu'aux montagnes. * *Daniæ Norvegiæ*, &c. Descr. p. 1210.

1. VICO, Bourgade de l'Isle de Corse, dans sa partie occidentale, à la gauche, & assez près de l'embouchure du Limone. Cluvier croit qu'elle occupe la même place que la ville appellée par les anciens *Tarrabenorum Vicus*. Aujourd'hui c'est la résidence de l'évêque de Sagona. * *Magin*, Carte de l'Isle de Corse.

2. VICO, Bourgade d'Italie, dans le patrimoine de saint Pierre, entre Viterbe & Ronciglione, mais plus près de cette derniere, sur le bord d'un Lac, appellé *Lago di Vico*. Leander croit que cette bourgade est l'*Elbii Vicus* dont il est parlé dans les exemplaires latins de Ptolomée.

3. VICO, Ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Principauté ultérieure. Voyez TREVICO.

4. VICO ou VICO DI PANTANO, bourgade d'Italie, au royaume de Naples, dans la Terre de Labour, sur le bord oriental du lac de Patria.

5. VICO ou VICO-AQUENSE, ville d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, vers la Mer. Charles II, roi de Naples, la fonda des ruines d'*Æqua*, & elle fut érigée en évêché vers l'an 1300, sous la métropole de Sorrento. Le tremblement de terre, qui arriva en 1694, la bouleversa de telle sorte, qu'à peine y resta-t-il quarante maisons qui ne fussent pas endommagées. * *Commainville*, Table des évêchés. *Corn.* Dict.

VICO-ATERI (à) ou VICO-ATERIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène, selon la notice des évêchés de cette province, où l'évêque de ce siége est nommé Pacatus *Vico-Ateriensis*; & dans la conférence de Carthage, N. 198. Rogatianus est qualifié episcopus *à Vico-Ateri*. Ebasius *Episcopus sanctæ Ecclesiæ Vico-Ateriensis* souscrivit la Lettre synodique des peres de la Byzacène, dans le concile de Latran, sous le pape Martin.

VICO-PACENSIS ou PACATENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La conférence de Carthage qualifie *Florentianus Episcopus Vico-Pacatensis*, & la notice d'Afrique nomme *Flavianus Episcopus Vico-Pacensis*. * Harduin. Collect. Conc. *t.* 2, *p.* 1081. *t.* 2, *p.* 872.

VICO-TURRENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. *Felix Vico-Turrensis Episcopus* est nommé dans la conférence de Carthage. * *Harduin. Collect. Conc.* t. 2, *p.* 1082.

VICOGNE, *Viconia*, abbaye réguliere de l'ordre de Prémontré en France, dans le Hainaut, entre Arras & S. Amand, dont elle est à une lieue, ainsi que de Valenciennes. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Prémontré, fut commencée en 1125 par un prêtre, nommé Gui, compagnon de saint Norbert. Il y a trois églises, dont une se fait admirer par sa grandeur, par son architecture, par son jubé, & par la quantité extraordinaire de beaux ouvrages de marbre, qui servent d'ornemens. Cette église a deux tours sur son portail: & les chaises du chœur, faites d'une belle menuiserie, représentent en bas-reliefs les actions historiques de saint Augustin & de saint Norbert. Plusieurs châsses d'argent & de bois doré y renferment un grand nombre de saintes reliques. Le carillon sur les petites cloches de cette abbaye imite toutes sortes d'airs. La maison abbatiale est magnifique, & celle des religieux peut être appellée complette. Les Savans peuvent être contens de la quantité de bons livres qu'on trouve dans la bibliothéque, sur quelque matiere que ce soit. Selon des mémoires manuscrits, dressés sur les lieux, & cités par Corneille, qui me fournit une partie de cet article, l'abaye de Vicogne ne reconnoit point de Fondateur particulier. On tient seulement qu'elle fut bâtie en 425. Sur ce pied-là, le prêtre Gui, compagnon de saint Norbert, n'en a été que le restaurateur.

VICONIA. Voyez VINOVIA.

VICOVARO, *Vicus-Varelius*, seu *Vicus-Varronis*, bourg d'Italie, dans la Sabine, à trois lieues de Tivoli, du côté de l'Orient, près du Teverone, selon Baudrand. Magin, *Carte de la Sabine*, marque ce bourg à trois milles au Nord du Teverone, & à neuf milles au Nord oriental de Tivoli. C'est une principauté qui appartient à la maison des Ursins.

VICOVENZA, bourgade d'Italie, dans l'état de l'Eglise, au Ferrarois, à seize milles de la ville de Ferrare, selon Baudrand, qui cite Leander. Il ajoute que ce lieu, nommé présentement en latin *Vicohabentia*, & *Vicu -Habentium*, est la ville de l'Emilie, nommée par Polybe, *Egonum Vicus*.

1. VICQ, bourg de France, dans le Berry, élection de le Blanc. Ce bourg est bien peuplé.

2. VICQ, bourg de France, dans la Champagne, élection de Langres.

VICTESIS. Voyez VECTIS.

VICTOIRE (la), *Victoria*, abbaye de l'isle de France, au diocèse de Senlis, à une lieue de la ville de ce nom, du côté de l'Orient, sur le bord la riviere de Nonnette. Cette abbaye, qui est de l'ordre de saint Augustin, fut fondée en 1222, par Philippe-Auguste, en mémoire de la victoire qu'il avoit remportée à Pont-à-Bovine, autrement à la bataille de Bouvines, qu'il gagna en 1214, sur l'empereur Othon IV, assisté des Anglois & des Flammans. Cette abbaye n'a point reçu de réforme, & son revenu est de trois mille livres. Ce fut dans cette même abbaye que Louis XI. & Edouard IV. conclurent une paix, que l'on appelloit alors *une Paix heureuse*, parce qu'elle avoit été faite dans un tems difficile, où la France n'étoit pas en état de s'attirer aucun ennemi nouveau.

VICTOPHALI, peuples de la Dace, selon Eutrope, *l.* 8. qui dit que le Pays qu'ils habitoient, avoit été subjugué par l'empereur Trajan. Quelques manuscrits portent *Victohali* ou *Victoali*, & Ammien Marcellin, *l.* 17, *c.* 12. lit *Victobali*; mais M. de Valois croit qu'il faut lire *Victohali*. C'est l'ortographe que suivent le manuscrit de la bibliotheque royale, & quelques autres. Capitolin dit *Victouali*, dans la vie de l'empereur Marc-Aurele.

1. VICTORIA, ville de la Grande-Bretagne: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. la donne aux *Damnii*. C'est présentement *Caer-Guich*, selon Camden, & *Abernethy*, selon le pere Briet.

2. VICTORIA, ville de la Mauritanie Césarienne. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2. la marque dans les Terres: & Marmol dit qu'on la nomme aujourd'hui Agobel. Voyez AGOBEL, N. 2.

3. VICTORIA. Voyez VITTORIA.

VICTORIACUM, ancien lieu de la Flandre. Grégoire de Tours, *Hist. Francor. l.* 4, *p.* 194. lui donne le titre de *Villa*. Surquoi Don Thiery Ruinar remarque que, selon Miræus, c'est présentement *Vitry*, entre *Douay* & *Arras*, sur la Scarpe. Il ajoute que Hairulfe, dans la chronique de saint Riquier, l'appelle *Villa publica in Suburbano Atrebatensis Urbis*.

VICTORIÆ-MONS, montagne de l'Espagne citérieure: Tite-Live, *l.* 24, *c.* 41. fait entendre qu'elle étoit au voisinage de l'Ebre.

VICTOTIÆ-JULIOBRIGENSIUM-PORTUS, Port de l'Espagne citérieure: Pline, *l.* 3. *c.* 20. qui y met une ville de même nom, la donne aux Vardules. C'est aujourd'hui *Sant-Andero*, appellé par Mariana *Sancti Emederii Portus*.

VICTORIAN (St.), abbaye de Bénédictins non-réformés, en Espagne, dans le royaume d'Arragon, au diocèse d'Huesca.

VICTORIANENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice des évêchés de cette province nomme l'évêque de ce siége, *Rufinianus Victo-*

rianensis; & la conférence de Carthage, N°. 201. l'appelle Saturninus *Episcopus Victorianensis*. Saturninus *à Victoriana* assista au concile de Carthage sous saint Cyprien, saint Augustin fait mention de Restitutus *Victorianensis Episcopus*; & Getulicus *Victorianensis Episcopus* souscrivit au concile de Cabarsusa parmi les Donatistes.

1. VICTRIX, surnom donné à quelques légions ou colonies Romaines, à cause de quelque victoire signalée qu'elles avoient remportée.

2. VICTRIX. Voyez CAMULODUNUM, DEUNANA, OSCA, ILLICE & TARRACO.

VICTUMVIÆ, entrepôt ou lieu de marché, en Italie, dans la Cispadane. Tite-Live, *l.* 21, *c.* 57. dit que les Romains avoient fortifié ce lieu durant la guerre qu'ils avoient eue avec les Gaulois; & les peuples des environs s'y étoient retirés comme dans un lieu de sûreté. Annibal, ayant pris *Victumviæ*, pilla & ruina entierement ce lieu.

1. VICUS, nom latin qui signifie dans son origine une rue, un quartier. On le donna aussi aux villages ou bourgs, & aux maisons de campagne qui se trouvoient jointes les unes aux autres sur les grands chemins: en sorte qu'étant bâties des deux côtés du chemin, elles formoient une rue semblable à celles des villes.

2. VICUS ou VICUS SPACORUM. Voyez SPACORUM-VICUS.

3. VICUS, bourgade de la Rhétie: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 12. la marque au voisinage de la source du Rhin.

4. VICUS. C'est un lieu de la Toscane, dit Ortelius, si l'on s'en rapporte à l'édit du roi Didier.

VICUS-APOLLONOS, lieu d'Egypte: l'Itinéraire d'Antonin le place dans la partie Arabique, au-delà du Nil, entre Thébes & Coptos, à vingt-deux milles de chacune de ces villes. Quelques manuscrits lisent *Vico-Pallonos*, & d'autres *Vico-Apollinos*. Surita a cru que c'étoit l'*Apollinis Civitas Parva* de Ptolomée.

VICUS-AQUARIUS, lieu de l'Espagne Tarragonnoise, sur la route d'Asturica à Sarragosse, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui le met entre *Brigecium* & *Ocelodurum*, à trente-deux milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. Voyez VISONTIUM 1.

1. VICUS-AUGUSTI, lieu de l'Afrique propre; il est placé dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route d'Hippone royale à Carthage, entre *Novæ Aquilianæ* & *Cluacaria*, à seize milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. Simler veut que *Vicus-Augusti* & *Vicus-Cæsaris* soient le même lieu; mais quand cela seroit, il resteroit toujours à décider si *Vicus-Cesaris* seroit le *Vicus-Augusti* dont il est ici question, ou le *Vicus-Augusti* de l'article suivant, car on ne peut s'empêcher d'en faire deux lieux différens.

2. VICUS-AUGUSTI, lieu de l'Afrique propre, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui le met sur la route de Carthage à Sufetula, en passant par Adrumette. Il est entre cette derniere ville & *Aquæ-regiæ*, à vingt-cinq milles de chacun de ces lieux.

VICUS-BADIUS, lieu d'Italie: l'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Rome à Adria, entre *Palacrinam* & *ad Centesimum*, à neuf milles du premier de ces lieux, & à dix milles du second.

VICUS-CÆSARIS, lieu de l'Afrique propre, selon saint Augustin, cité par Ortelius, *Vicus-Augusti*, N. 1.

VICUS-CALFURNIANUS. Voyez VICUS-VESTERIANUS.

VICUS-CUMINARIUS, lieu de l'Espagne Tarragonnoise, chez les Carpétains. L'Itinéraire d'Antonin le met sur la route d'*Emerita* à *Cæsaraugusta*, en prenant par la Lusitanie: il le place entre *Alces* & *Titulcia*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Comme Pline, *l.* 19, *c.* 8. nous apprend qu'on faisoit grand cas du Cumin de la Carpétanie, il se pourroit bien faire que cela auroit occasionné le nom de ce lieu; & cette opinion est d'autant plus vraisemblable, que *Santa Crux de la Zarza*, qu'on prend aujourd'hui pour *Vicus-Cuminarius*, fait encore aujourd'hui un grand commerce de Cumin. Quelques manuscrits lisent *Cominarius-Vicus*, pour *Cuminarius-Vicus*.

VICUS-ITALICUS. Ant. Bonfinius dit, selon Ortelius, qu'on appella ainsi anciennement la ville de Zagrab, capitale de l'Esclavonie. Voyez ZAGRAB.

VICUS-JUDÆORUM, lieu d'Egypte: l'Itinéraire d'Antonin le marque au-delà du Nil, entre *Scenæ Veteranorum* & *Thou*, à douze milles du premier de ces lieux, & à égale distance du second. Simler croit que c'est le même lieu qui est nommé *Castra-Judæorum*, dans la notice des dignités de l'Empire, où ce lieu est placé dans l'Augustamnique.

VICUS-JULII ou VICUS-JULIUS, lieu de la Gaule, selon le second concile de Lyon, cité par Ortelius. Grégoire de Tours, *l.* 7, *c.* 3. en parle, & fait entendre que c'est l'ancien nom d'un siége épiscopal. M. de Valois juge que c'est présentement la ville d'Aire. Le sentiment de M. de Valois est d'autant plus sûr, que nous sçavons que ce siége épiscopal a été occupé par un Marcellin, qui députa Pierre, prêtre, au concile d'Agde, l'an 506.

VICUS-JULIUS, lieu de la Gaule Belgique, chez les Némétes, selon la notice des dignités de l'Empire, qui semble dire que ce lieu étoit entre *Tabernæ* & *Nemetes*, autrement *Noviomagus*; car elle range ainsi l'ordre des garnisons dans le pays des Némétes.

Præfectus militum Pacensium,	*Saletione.*
Præfectus militum Menapiorum,	*Tabernis.*
Præfectus militum Anderecianorum,	*Vico-Julio.*
Præfectus militum Vindicum,	*Nemetes.*
Præfectus militum Martensium,	*Altaripa.*
Præfectus militum secundæ Flaviæ,	*Vangiones.*

Comme l'ordre des lieux est parfaitement observé dans cette liste de garnisons, on ne peut douter que *Vicus-Julius* ne soit aussi dans sa place. Il auroit été par conséquent entre *Tabernæ* & *Nemetes*, autrement entre Rhin-Zabern & Spire; & comme entre Rhin-Zabern & Spire on trouve environ à moitié chemin *Germersheim*, Cluvier a conclu que ce devoit être *Julius-Vicus*; ce qui paroît assez probable. * *Cellar.* Geogr. ant. l. 2, c. 3.

VICUS-MARTIUS, ancienne ville d'Italie, dans le Milanois, selon une ancienne inscription, rapportée par Merula. C'est aujourd'hui *Vimercato*.

VICUS-NOVUS, lieu d'Italie, dans l'Umbrie. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Rome à Adria, entre *Eretum* & *Recte*, à quatorze milles du premier de ces lieux, & à seize du second. Il y en a qui croyent que c'est le même lieu qui est appellé *Forum-Novum* dans les actes, *cap.* 2. du martyre de saint Anthime & de ses compagnons. Ces actes mettent *Forum-Novum* à trente milles de Rome; ainsi il n'y auroit qu'une différence de deux milles, car l'Itinéraire d'Antonin place *Vicus-Novus* à vingt-huit milles de Rome.

Ab Urbe Adriæ-usque.			
Ereto,	M.	P.	XVIII.
Vico-novo,	M.	P.	XIV.

VICUS-PACENSIS. Voyez VICENSIS.

VICUS-TUSCUS. Voyez LIBYSSUS 2.

VICUS-VALERIUS ou VICUS-VARRONIS, lieu d'Italie, dans le Latium, chez les Æquicoles, selon Sabellicus, cité par Ortelius, qui dit que c'est aujourd'hui *Vicovaro*.

VICUS-VARIANUS, lieu d'Italie, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui le marque sur la route d'Aquilée à Boulogne, entre *Anneianum* & *Vicus-Serninus*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Cluvier, *ital. ant. l.* 1, *c.* 18. veut que ce soit aujourd'hui *Vigo*, sur la rive droite de l'Adige, au voisinage de *Legnago*.

VICUS-VESTERIANUS & CALFURNIANUS. Ortelius dit: c'est une ancienne Inscription rappor-

tée dans le trésor de Goltzius, où on lit *Vici-Vesteriani* & *Calsurniani.*

VIDAMIE, mot françois, qui signifie les fiefs héréditaires possédés par un Vidame, comme officier & vassal d'un évêque. Nicot fait venir ce mot de *Vicarius*, & Pasquier de *Vicedominus*, à cause que *Dam* signifioit Seigneur. Les Vidames ont été originairement institués pour défendre les biens temporels des évêchés. Comme ils prenoient leurs faits & cause en Justice, & qu'ils la rendoient à leurs Tenanciers, on les appelloit aussi *Avocats & Défenseurs de l'Eglise.* Quand les évêques étoient obligés d'aller à la guerre, soit pour l'arriere-ban. soit pour défendre le temporel, les vidames, qui les représentoient en tant que seigneurs temporels, conduisoient leurs troupes. Ils empêchoient aussi, quand un évêque mouroit, qu'on ne pillât sa maison, comme c'étoit la coutume ancienne dans toute l'église. Dans la suite des tems, les vidames, qui n'étoient d'abord que des officiers des évêques, pour conserver les droits de l'église, & pour administrer la justice, se sont rendus propriétaires de leurs charges, & en ont fait des vidamies, c'est-à-dire, des fiefs héréditaires relevans d'un évêque. Il ne peut y avoir qu'un vidame en chaque évêché, & il prend son nom de la ville épiscopale. Le baron d'Esneval se dit vidame de Normandie. Il y a eu aussi des vidames dans les abbayes, comme dans celle de saint Denis en France, & même il y en a eu pour les abbayes de filles, comme on le voit dans les capitulaires de Charlemagne. Les vidames portoient leurs timbres tout d'argent, tarrés de deux tiers montrant sept barreaux, & ils jouissoient des prérogatives des vicomtes. Il y a encore aujourd'hui divers seigneurs qui portent le titre de vidames. * *Dict. de l'Accadémie Françoise.*

VIDAMIE DU MANS, seigneurie de France, dans le Maine, auprès de la ville du Mans, dans la paroisse de saint Aubin. Cette seigneurie a appartenu autrefois à la famille des Usages. Au commencement du dernier siécle elle étoit dans celle d'Angennes; & maintenant elle est dans celle de Vassé, dont l'aîné porte le titre de vidame du Mans. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 5, p. 504.

VIDAXIA, gros bourg ou petite ville de la grande Pologne, au Palatinat de Siradie, près d'un marais, à deux ou trois lieues de Petrikow. Ce bourg est séparé en deux parties; sçavoir, en vieille & en nouvelle ville. De Lisle & les autres Géographes n'en font aucune mention. * *Carn. Dict.*

VIDEFONTAINE, paroisse de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutances. Il y a dans cette paroisse plusieurs manufactures de poteries, d'une terre qu'on y trouve très-propre à cet usage. Il y a aussi des landayes & des bois taillis pour cuire ces poteries. Cette paroisse est environnée de bons & de grands marais.

VIDENSIS-LIMES, lieu de la Mauritanie Césariense, selon la notice des dignités de l'Empire, *Sect.* 54, où on lit ces mots: *Præpositus Videnses Limitis.*

VIDERBRUN, lieu de France, dans la Basse-Alsace, au diocèse de Strasbourg. On voit dans ce lieu une fontaine d'eau minérale.

VIDICINORUM-OPPIDUM, ville d'Italie, dans le Picenum. Pline dit, sur le rapport de Valerianus, que cette ville avoit été détruite par les Romains: au lieu de *Vidicinorum*, le pere Hardouin lit *Viticinorum.*

VIDIN, ville des états du Turc, en Europe, dans la Bulgarie, sur la rive droite du Danube, entre les embouchures du Timok & de l'Atzar. Cette ville, qui a un archevêché du Rit Grec, fut prise & pillée par les Impériaux en 1689. Les Turcs la reprirent l'année suivante, & ils en sont demeurés les maîtres depuis. Selon Niger, c'est la *Viminatium* de Ptolomée. * *De l'Isle*, Atlas.

VIDINI, peuples de la Sarmatie Européenne. Voyez UDINI & BUDINI.

VIDIOARII, peuples, qui, selon Agathias, habitoient à l'embouchure de la Vistule. * *Ortel.* Thes.

VIDOGARA. Voyez VIDOTARA.

VIDOSUS, nom latin de la riviere *Bidassoa* ou *Vidasso.* Voyez BIDASSOA. Cette riviere a porté divers autres noms; sçavoir, *Andaye*, *Margari*, *Iron*, *Vidorso*, *Alduida*, *Huria*, *Beiyvia* & *Beoyvia.*

VIDOTARA, golfe de la Grande-Bretagne: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3. le marque sur la côte septentrionale, entre *Rherigonius Sinus* & *Clota Æstuarium.* Les exemplaires latins lisent *Vidogara*, au lieu de *Vidotara:* & un Manuscrit, consulté par Ortelius, portoit Οὐινδ-γαρα, *Vindogara.* Ce golfe, nommé *Rianus Lacus* par Buchanan, n'est pas, comme Ptolomée dit, sur la côte septentrionale, mais sur la côte occidentale de l'Ecosse, dans la province de Carrik. Du tems de Ptolomée la position de la partie septentrionale de la Grande-Bretagne, appellée depuis l'Ecosse, n'étoit pas connue: on croyoit qu'elle s'étendoit de l'Ouest à l'Est, au lieu qu'elle s'étend du Midi au Nord. L'auteur des délices de la Grande-Bretagne, *p.* 1185, remarque que Ptolomée, parlant des deux golfes, qui font la presqu'isle de Mull, appelle l'un *Kerigonius Sinus*, & l'autre, *Vidotara*, marquant par le premier de ces noms le golfe de *Glen-Luce*, & par le second, celui de Rian; mais que Buchanan, & quelques autres après lui, ont prétendu que ces noms étoient renversés, & que *Rerigonius Sinus* devoit signifier le golfe ou le lac de Rian. On peut encore remarquer que dans une édition fort ancienne de Ptolomée, on lit *Berigonius Sinus*, au lieu de *Rerigonius:* ce qui pourroit être la véritable ortographe, d'autant plus que l'ancienne ville de ce quartier se nommoit *Berigonium Oppidum.*

VIDOURLE, *Vidurlus*, petite riviere de France, dans le Bas-Languedoc. Elle nait dans le diocèse d'Alais; & prenant son cours vers le Midi, elle mouille saint Hippolyte, Sauve, Sommiéres, & va se perdre dans l'étang de Thau, à l'Orient de Montpellier, près d'Aigues-Mortes.

VIDOUSE ou BIDOUSE. Voyez BIDOUSE.

VIDRUS, fleuve de la Germanie: son embouchure est placée par Ptolomée, entre *Marmanis Portus*, & l'embouchure du fleuve *Amasius.* Spener, *Notit. Germ. ant. l.* 2, *c.* 2. observe que plusieurs Ecrivains ont pris mal-à-propos le *Vecht* pour le *Vidrus* de Ptolomée; & plus bas il ajoute, que le *Vidrus* ou *Vider*, qu'on croit être la branche occidentale de l'Ems a été appellé originairement *Weiter* ou *Wider*, d'où fut ensuite, formé le Οὐίδρος de Ptolomée.

VIDUA, fleuve de l'Hibernie. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2. place l'embouchure de ce fleuve sur la côte septentrionale, entre le Promontoire *Vennicinium*, & l'embouchure du fleuve *Argita.* Le nom moderne de ce fleuve est *Crodagh*, selon Camden. Un manuscrit de Ptolomée, consulté par Ortelius, au lieu d'Οὐιδούα *Vidua*, lisoit Οὐδιοα, *Udioa.*

VIDUCASSIUM-CIVITAS, ancienne ville des Gaules, & la capitale des peuples *Vadiocasses* ou *Badiocasses.* La plûpart des Commentateurs, ne sçachant ce qu'étoit devenue cette ville, avoient pensé que les *Viducasses* de Pline, étoient les mêmes que les *Vadiocasses* ou *Badiocasses* que cet Auteur nomme immédiatement après, & qui sont ceux de Bayeux, peu éloignés de-là; mais on découvrit, en 1704, le véritable lieu où cette ancienne ville étoit située. Il y a à deux lieues de Caen, en Basse-Normandie, un village, qu'on appelle *Vieux*, où l'on trouvoit depuis longtems une si grande quantité de restes d'antiquité, que le sçavant M. Huet, évêque d'Avranches, auteur des origines de Caen, n'a pas douté que les Romains n'eussent eu en ce lieu un camp considérable; il avoit même cru que le nom de Vieux pouvoit venir de *Vetera Castra*, comme celui de Coutances, ville peu éloignée, vient de *Constantia Castra.* Enfin, en 1704, l'Intendant de la Province eut la curiosité d'examiner de près ces ruines, dont les plus apparentes étoient un aqueduc, un reste de chaussée, quelques débris de colonnes, des fragmens d'inscriptions, &c. Il fit fouiller aux environs, & découvrir ainsi plusieurs autres édifices, dont les fondations étoient encore entieres. Entre ces édifices, le plus re-

marquable est un Gymnasse complet, avec des bains, dont la disposition, l'étendue & toutes les dépendances sont conformes aux régles de Vitruve. * *Histoire de l'Accadémie & des Belles-Lettres*, t. 1, p. 396.

Ces témoignages d'une grande & ancienne ville, se trouverent confirmés par les inscriptions que l'on déterra, & par celles qui avoient déja été découvertes aux environs. Elles sont presque toutes d'une espèce de marbre rouge veiné, dont la carriere subsiste encore à Vieux. Dans ces inscriptions, & sur-tout dans celle qui fut transportée de Vieux à Thorigny, du tems de François I. il est parlé de la ville des Viducasfiens, *Civitas Viducassium*, que l'on trouve aussi nommée dans Ptolomée, & dont Pline fait mention dans le dénombrement des peuples de la seconde Lyonnoise, *Parrhisi*, *Trecasses*, *Andegavi*, *Viducasses*, *Vadicasses*, ou plutôt *Vadiocasses*, suivant d'anciens manuscrits.

Cette inscription, qui fut transportée au château de Thorigny, se trouve dans les mélanges d'antiquités de M. Spon, à qui elle avoit été communiquée. C'est une base de marbre de cinq pieds de haut, sur deux de large, dont les trois faces sont écrites. La premiere, qui manque dans M. Spon, apprend que cette base soutenoit la statue d'un *P. Sennius Solemnis*, originaire de la ville des Viducasfiens, à qui les trois provinces des Gaules avoient, d'un commun consentement, déféré cet honneur dans sa ville, où l'on avoit assigné pour cela un certain espace sous le Consulat d'Annius Pius & de Proculus, qui tombe en l'an de Rome 902, qui est celui où l'empereur Maximien fut tué à Aquilée.

TRES PROV. GALL.
PRIMO V. MONUM. IN SUA CIVITATE
POSUERUNT LOCUM ORDO CIVITATIS
VIDUC. LIBENTER DEO. P. XVIIII.
AN. PIO ET PROCULO COS.

En voici une qui est écrite sur une base carrée, & taillée en forme d'autel.

DEO MARTI
C. VICTORIUS
FELIX PRO SE ET
JUNIO FILIO SUO
ET MATERNÆ VIC-
TORIS CONJUGIS
MEÆ V. S. L. M. DIALE,
ET BASSO COS. IDIBUS
MARTIS.

Sur laquelle on a remarqué que le mot MEÆ a sans doute été mis au lieu de SUÆ, pour éviter l'équivoque; & que DIALIS, le premier des deux Consuls nommés dans l'inscription, ne se trouve point dans les fastes qui nous restent, où l'on voit des Consuls du nom de BASSUS sous Néron, sous Sévere, sous Valérien, sous Gallien, & sous le Grand-Constantin. *Dialis* fut apparemment un de ces Consuls substitués, qui sont presque toujours omis dans les fastes.

On a trouvé à Vieux un grand nombre de médailles antiques du haut & du bas Empire, depuis les premiers Césars jusqu'aux enfans du Grand Constantin, d'où il est naturel de conclure que cette ville des Viducassiens n'a été entierement détruite ou abandonnée que dans le quatrieme siecle, dans quelque révolution dont l'histoire a négligé le détail.

La plus rare de ces médailles est grecque. Le jeune Diaduménien y est representé en buste avec cette inscription, M. ΟΠΕΛ ΔΙΑΔΟΥΜΕΝΙΑΝΟΣ. On voit au revers le philosophe Héraclite avec cette légende ΗΡΑΚΛΕΙΤΟΣ ΕΦΕΣΙΩΝ.

Toutes les médailles de Diaduménien sont rares; & les grecques encore plus que les latines, le revers de celle-ci est unique. Il resteroit à sçavoir si c'est par l'Océan, des bords duquel la ville des Viducassiens étoit si proche, ou si c'est à travers l'espace immense des terres que les peuples de cette contrée entretenoient commerce avec les grecs. Peut-être que la curiosité a suffi pour faire passer des monnoies de l'Asie à une des extrémités de l'Europe, quand ces deux parties du monde étoient presque soumises à la même domination.

VIDUGASSES, peuples de la Gaule lyonnoise, selon quelques exemplaires de pline, *l.* 4, *c.* 18. Le pere Hardouin a corrigé cet endroit. Voyez VADICASSII.

VIDULA, nom d'un fleuve de la Gaule, selon Floard, cité par Ortelius qui remarque que le traducteur rend VIDULA par *Vesle*. *Vesle* ou *Vele* est en effet le nom moderne de cette riviére, que Papire Masson, *de flum. Gal.* p. 70. appelle en latin VIDULA, ou VELA. Voyez VESLE.

VIERDUS. Voyez VIERUEDRUM.

1. VIE, petite riviére de France dans la haute Normandie au diocèse de Lisieux. Elle a ses sources au pays d'Auge, environ deux lieues au-dessous de Gassey; & après avoir arrosé les bourgs de Vimontier, de Montgommery, de Livarot & autres, elle entre dans la Dive à une ou deux lieues au-dessous de sainte Barbe en Aug.* *Corn.* Dict. sur des mémoires manuscrits.

2. VIE, riviére de France, dans le bas Poitou. Elle nait au-dessus de Poire sur la roche, & prenant d'abord son cours du côté de l'occident elle arrose Aspremont & S. Maixant sur Vie: de-là tournant vers le midi, elle aide à former l'isle de Rié, & va enfin se perdre dans la mer par une assez large embouchure, où elle donne le nom à deux différens lieux; sçavoir la croix de Vie à la droite, & S. Gilles sur Vie à la gauche. * *Jaillot*, Atlas.

VIECHTELBERC. On donne ce nom à l'une des montagnes qui environnent la Bohême du côté du couchant. Cette montagne est remarquable en ce que quatre belles riviéres y ont leur source; sçavoir l'*Egra*, le *Meyn*, le *Nab* & la *Sala*. * *Corn.* Dict.

1. VIEIL, ou S. MARTIN DU VIEIL BÉLÊME, bourg de France dans le Perche au diocèse de Seez, élection de Mortagne. Ce bourg est fort peuplé, & on voit un prieuré dépendant de l'abbaye de Marmoutier.

2. VIEIL; (le) château de France dans le Bourbonnois, élection de S. Amand; il y a tout auprès un bourg auquel ce château donne son nom.

VIEIL-CHATEL, châtellenie de France dans la Bourgogne, au diocèse d'Autun, recette de Semur avec un village de même nom. La riviere de Serain y a un pont. C'est un pays froid, maigre, plein de rochers & de broussailles. Les chanoines du chapitre d'Avallon sont collateurs de la cure, & il y a une chapelle à laquelle nomment les habitans: elle ne rapporte par an que soixante & quatorze livres. Le fief du blond dépend de Vieil-Châtel.

VIELLAR, bourg de France dans l'Armagnac, diocèse d'Auch, élection d'Armagnac.

VIEILLE, village de France dans la haute Normandie. Ce village qui est considérable, se trouve seulement séparé de la ville de Beaumont-le-Roger, par un pont de pierre qui est sur la Rille. Sa paroisse qui porte le titre de Notre-Dame, est proche d'une chapelle dédiée à S. Martin. On voit fort souvent sur les prairies de cette paroisse une quantité surprenante de toiles qu'on y fait blanchir tout le long d'un gros ruisseau, qui prend sa source du côté du Beaumesnil, & qui entre dans la Rille un peu au-dessous de Beaumont. * *Corn.* Dict. *Mémoires dressez sur les lieux en* 1701.

VIEILLE-BRIOUDE, *Vetus Brivas*; ville de France, dans l'Auvergne, sur la riviére d'Allier, au voisinage de Brioude. Il y a dans cette ville un pont de pierre d'une seule arche, & qu'on croit avoir été construit par ordre de César. Ce monument est digne des Romains. On voit à Vieille-Brioude un prieuré sous le titre de S. Vincent, & une maison de chanoines réguliers. Le prieuré est à la nomination de l'abbé de Pébrac. Au reste cette petite ville est du Dauphiné d'Auvergne & du ressort du bailliage de Montpensier. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 336.

VIELITSKA, village de Pologne dans le palatinat

nat de Cracovie sur une montagne. Il donne son nom à une saline au-dessus de laquelle il est bâti, & qui fournit abondamment du sel de roche, qu'on taille comme des colonnes de pierre ou de marbre, & qu'on tire comme d'une carriere. Cette montagne contient deux ou trois lieues de pays: plus de quatre cens ouvriers ont leurs habitations dans sa concavité, d'où l'on ne sort & où l'on ne descend que par une machine suspendue à un gros cable, attaché à une grue au-dessus de l'ouverture de cet abime. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu*, l. 2, c. 1.

VIEILLIBACH, ou plutôt WIETLISPACH. Voyez WIETLISPACH.

VIELLA, BIELLA ou VIELE, bourg, dans le comté de Comminges & dans la valée d'Aran, dont il est le chef lieu, sur le bord de la Garonne. * *Jaillot*, Atlas.

VIELLE, ou VIELE, ville de France, dans la Gascogne, au Tursan, sur le bord de la riviére de Bas. Cette ville est fort petite. * *De l'Isle*, Atlas.

VIELMUR, ville de France dans le haut Languedoc, voyez Villemur 2.

VIENNA, ville de la Gaule Narbonnoise sur le Rhône, & la capitale des Allobroges, selon Strabon, *l.* 4. Il en est parlé dans César, *Bel Gal. l.* 7, *c.* 9. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 5. la met au nombre des villes les plus opulentes, & Pline, *l.* 3, *c.* 4, lui donne le titre de colonie. Elle est marquée dans Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, comme la seule ville des Allobroges; mais c'est que ce Géographe s'est contenté de donner le nom de la capitale de ce peuple. Elle étoit encore opulente du tems d'Ausone qui en parle ainsi, *in Arelat.*

Accolit Alpinis opulenta Vienna colonis.

Les belles-lettres étoient cultivées à Vienne, & on s'y faisoit un plaisir de lire les vers des poëtes de Rome. Nous en avons une preuve dans ces vers de Martial, *l.* 7, *epigr.* 88, *de suis libris*, qui se félicite de ce que ses ouvrages sont lus à Vienne des grands & des petits:

Fertur habere meos; si vera est fama, libellos
Inter delicias pulchra Vienna suas.
Me legit omnis ibi senior, juvenisque, puerque,
Et coram tetrico casta puella viro.
Hoc ego maluerim quàm si mea carmina cantent,
Qui Nilum ex ipso protinus ore bibunt.
Quàm meus Hispano si me Tagus impleat auro,
Pascat & Hybla meas, pascat Hymettos apes.

Dans le moyen âge, la ville de Vienne ne fut pas moins célébre, puisqu'elle devint la métropole d'une province des Gaules, à laquelle elle donna son nom. Séneque, *in ludo mortis Claudii Imp.* dit qu'elle est à seize milles de Lyon. Dans le trésor de Goltzius on trouve une médaille de Néron avec ces mots: VIENNA LEG. VII. CLAUDIANA Voyez VIENNE. N. 3.

1. VIENNE, (la) *Vigenna* riviére de France. Elle prend sa source aux confins du bas Limousin & de la Marche, quelques lieues au-dessus de Tarnac, passe à S. Léonard, au pied de la ville de Limoges à S. Junien, en traversant le Limousin du levant au couchant. Elle n'est point navigable dans l'étendue de cette province, & n'est pas même propre à être rendue telle, à cause de la quantité de rochers qui se trouve dans son lit. Elle perd une partie de ses eaux à Aixe, bourg situé à trois lieues au-dessous de Limoges, où elles entrent dans un gouffre qui est au milieu de son lit, comme celles du Rhin au-dessus de Bingh. La Vienne descend du Limousin dans le Poitou, & traverse une grande partie de cette derniere Province, sans y apporter aucun avantage, ne commençant à être navigable qu'à deux ou trois lieues au-dessus de Châtelleraud. Elle reçoit la Creuse à quatre lieues au-dessous de cette ville, & se jette dans la Loire à Cande, en Touraine. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 5, p. 340.

2. VIENNE, en Allemand WIEN, riviére d'Allemagne dans la basse Autriche, au quartier du bas Viennerwald. Elle prend sa source aux confins du quartier du haut Viennerwald, au midi oriental de Maurbach; & prenant son cours en serpentant vers le nord oriental, elle mouille divers petits lieux; & étant entrée dans un des fauxbourgs de la ville de Vienne à la droite, elle serpente par sa plaine & autour des murailles, jusqu'à son embouchure dans le Danube. Cette petite riviére donne son nom à la ville de Vienne. * *Jaillot*, Atlas.

3. VIENNE *Vienna*, ville de France dans le Dauphiné, sur le bord du Rhône, où elle avoit ci-devant un beau pont de pierre oriental bâti en 1265, est entiérement ruiné. Cette ville située à cinq lieues au midi & au-dessous de Lyon, à la chute de la riviére de l'Isere dans le Rhône, est fort ancienne, puisqu'elle étoit la capitale des Allobroges, qui s'étendoient depuis le lac Léman, le long du Rhône, jusqu'au confluent de ce fleuve & de l'Isere; de sorte que ces peuples avoient trois villes principales, Vienne, Genève & Cularon, qui a depuis été nommée Grenoble. Ils étoient très-puissans, & capables de faire la guerre aux Romains, comme l'assure Cicéron dans sa troisieme Catilinaire, où il dit *male pacatis*. Les Romains leur avoient conservé la liberté; & durant la guerre de Catilina, ils avoient envoyé assurer le Sénat de leur fidélité. Mais ils prirent les armes contre la république, pour profiter des troubles excités dans Rome; de sorte qu'Horace parlant de ce peuple, dit:

. . . . rebusque novis
Infidelis Allobrox.

Ils furent punis de leur infidélité; car Pontinus les ayant vaincus l'en 693, les Romains, pour mieux assurer leur conquête, établirent une colonie à Vienne, ensuite une autre à Genève, & une troisieme à Cularon. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 319.

Vienne fut sous l'Empire romain, une des plus puissantes de la Gaule Transalpine. Elle ne céda point à Narbonne, qui étoit une bien plus ancienne colonie. C'est pourquoi Eusébe de Césarée, dans son histoire ecclésiastique, dit que les plus illustres métropoles des Gaules, étoient Lyon & Vienne.

Les Rois Bourguignons s'en étant emparés, y établirent leur résidence dans le cinquiéme siécle.

Boson qui se fit proclamer Roi de Provence en 879 la fit sa capitale, & les autres Rois ses successeurs en userent de la même maniere, jusqu'à Rodolphe le *Lâche*. Sous ce Prince & sous l'Empereur Conrad le *Salique*, son héritier, les Archevêques de Vienne eurent un très-grand pouvoir dans la ville & dans le pays voisin. Rodolphe ayant fait une donation du Comté de Vienne à l'Archevêque Burcard & à son Eglise en 1023, ce qui n'empêcha pas Renaud, Comte de Bourgogne, de s'emparer de Vienne, que l'Empereur Henri le *Noir* lui laissa en faisant la paix avec lui en 1044. Renaud eut pour successeur son fils Guillaume aux comtés de Bourgogne & de Vienne, & il jouit en cette ville des droits de régale, qui appartenoient à l'Empire. Guillaume laissa le Comté de Vienne à ses fils Renaud & Etienne. Celui-ci allant à la Terre-Sainte, engagea le Comté à son frere Guy, Archevêque de Vienne qui l'acquit pour son Eglise. Etienne étant mort dans cette expédition, l'an 1102, l'Archevêque demeura en possession du Comté. C'est ce Prélat, qui, l'an 1119, fut élu Pape, & prit le nom de Calixte II. L'Empereur Conrad, de la maison de Suabe, appuya le droit des Archevêques de Vienne, & accorda à ses Prélats la garde de la ville, & tous les droits de régale, ce qui fut confirmé par Fréderic Barberousse en 1153.

Les Ducs de Zeringen avoient prétendu que tout le royaume de Bourgogne leur appartenoit, en vertu du don que les Empereurs Henri IV. & V. & Lothaire leur avoient fait. Conrad de Zeringen avoit pris le nom de Roi: Berthold, son fils, s'étoit contenté de porter celui de Duc. L'empereur Frédéric, seigneur souverain de ce royaume, le retira en 1167 de Berthold, à qui il ne laissa que peu de villes.

Cet empereur avoit donné à perpétuité, dès l'an 1157, la dignité d'Archichancelier du royaume de

Bourgogne & d'Arles aux archevêques de Vienne. Il restoit encore des héritiers descendans par mâles des comtes de Vienne & de Macon. Celui qui paroissoit avoir le meilleur droit étoit Hugues de Vienne, Seigneur de Pagny, qui vendit en 1255 à l'archevêque Jean de Burnins, tout ce qui lui pouvoit appartenir dans la ville & dans le Comté de Vienne.

On ne voit point que les comtes de Vienne ni leurs descendans, qui portoient le nom de Vienne, ayent été vassaux des Archevêques ; mais il est certain que les Dauphins de Viennois ou Comtes d'Albon, l'ont toujours été, & ont fait foi & hommage de leur Comté ou Dauphiné aux Archevêques de Vienne. André de Bourgogne, Dauphin & prince du sang de France, fit hommage à l'Archevêque Humbert & ensuite à Burno en 1123; André prenoit alors le nom de Guigues. Son fils, nommé aussi Guigues, rendit le même devoir en 1243, à l'Archevêque Jean de Bernins. Ses successeurs ont rendu le même devoir aux Archevêques, quoique les Dauphins ayent tâché de secouer le joug, ce qui a excité à diverses fois de grands différens.

Humbert, dernier Dauphin de la maison de la Tour-du-Pin, se fit céder la seigneurie & la haute-justice de la ville par le chapitre de l'église métropolitaine, ce que l'archevêque Bertrand de la Chapelle fit casser en 1339, par le pape Benoit XII, qui rendit son jugement à Avignon, au mois de Décembre de la sixiéme année de son Pontificat.

Humbert ayant transporté ses états à Charles, petit-fils du roi de France, ce grand prince ne se dispensa pas de rendre les mêmes devoirs que les Dauphins ses prédécesseurs à l'archevêque & à l'église de Vienne. Les archevêques n'étoient pas Seigneurs absolus de la ville de Vienne, dont les habitans ne vouloient reconnoitre d'autres souverains que l'empereur seul. Ils avoient de grands priviléges qu'ils ne purent conserver contre un si puissant prince que le roi de France.

L'empereur charles IV, oncle maternel du roi charles V, fils de sa sœur Bonne de Luxembourg, donna le vicariat impérial, dans le royaume d'Arles, au Dauphin Charles, fils aine du roi, qui n'étoit alors âgé que de dix ans, & on lui donna pour Lieutenant-Géneral, Charles de Boville, qui commandoit en chef dans la province. Le roi voulut étendre sur toutes les villes & les lieux enclavés dans le pays, le pouvoir de son fils, en qualité de Vicaire Géneral de l'empire. Cet officier entra en armes dans Vienne, l'an 1378, le jour de Noël : il y exerça de grandes violences, pour obliger les ecclésiastiques & le corps de ville de se soumettre à l'autorité du Dauphin, vicaire de l'Empire : il interdit les juges & les magistrats ordinaires : il fit abattre les armes de l'archevêque au-dessus des portes, y fit mettre celles de l'empereur, & du Dauphin son vicaire. Les magistrats & le peuple refuserent quelque tems de se soumettre ; mais par le conseil du pape Clément VII. Ils prêterent serment de fidélité au roi de France Charles VI, qui fit son entrée solemnelle dans Vienne en 1385. Lorsque l'empereur Sigismond passa par Vienne, les Viennois voulurent encore le reconnoitre pour leur souverain ; mais ils reconnurent quelque tems après, le Dauphin Charles, fils de Charles VI, qui alla en Dauphiné ; enfin ces différens se terminerent entiérement en 1448. Le Dauphin Louis, fils de Charles VII, gagna le chapitre de saint Maurice & le peuple de Vienne, qui se déclarerent pour lui ; de sorte que l'archevêque Jean de Poitiers fut contraint de reconnoitre le Dauphin pour son souverain, de lui faire hommage pour tout son temporel, & de lui céder tout droit de supériorité & de ressort. A l'égard de la justice ordinaire, il se fit un pariage entre le Dauphin & l'Archevêque.

Trois ans après, le même Dauphin Louis établit dans la ville de Vienne le siége du bailliage du Viennois, qui avoit été auparavant à Bourgouin. Depuis ce tems, l'autorité temporelle de l'archevêque a toujours diminué, & la ville même est beaucoup déchue de son ancienne splendeur.

La situation de Vienne n'est point belle. Cette ville est haute & basse, & resserrée par des montagnes. L'enceinte des murailles est de quatre mille sept cens quatre-vingt toises, & le circuit est d'environ une lieue & demie. Ses portes principales sont celles de Lyon, nommée Montconseil ; celles du pont du Rhône, d'Avignon, de Piper & de saint Martin. Les rues sont étroites & mal percées. La Métropole est une fort belle église ; c'est un ouvrage gothique. Le parvis qui est au-devant est une plate-forme, sur laquelle on monte par vingt-huit degrés. Il y en a trois autres sur cette plate-forme pour monter dans l'Eglise. Le frontispice est assez beau : il est chargé d'une infinité de figures taillées dans la pierre, qui est percée à jour en plusieurs endroits. Il est aussi orné de plusieurs niches, où il y a quelques figures de grandeur naturelle. Deux hautes tours, qui servent de clocher, sont élevées chacune sur quatre pilliers. Le vaisseau est grand & élevé : il est bien percé, sa longueur est de cent quatre pas sur trente-neuf de large. La voûte est soutenue sur quarante-huit colonnes, dont vingt-quatre sont engagées dans le vif du bâtiment. Elle est environnée de hautes galeries. Le chœur est un peu plus élevé que la nef. A côté du grand-autel on remarque le tombeau de François Dauphin, fils du Roi François I. sous une lampe de bronze, avec une inscription. L'église est pavée de grandes pierres, & la voûte est azurée ; & chargée d'étoiles dorées. Ses couleurs sont passées.

L'archevêché de Vienne est fort ancien. Ce qu'il y a de constant ; c'est que du tems d'Eusebe, Lyon & Vienne étoient les deux plus illustres Métropoles des Gaules. Son église fut d'abord dédiée sous le nom des Maccabées, & au commencement du huitieme siécle sous celui de S. Maurice. Son archevêque prend aujourd'hui le titre de grand Primat des Gaules, & a pour suffragans les évêques de Valence, de Die, de Grenoble, de Viviers, de S. Jean de Maurienne & de Geneve. Il y a trente-sept ou trente-huit évêques de ce siége qui sont reconnus pour saints. Cette Eglise étoit autrefois fort riche ; mais les guerres & les malheurs des tems ont si considérablement diminué son revenu, qu'en 1385, les Commissaires du pape, après avoir vu & examiné ce qui lui restoit, réduisirent ses Ecclésiastiques à cent, au lieu de trois cens dont elle étoit auparavant composée. Cet archevêché ne vaut aujourd'hui qu'environ vingt-deux mille livres de rente. Le chapitre est composé de vingt chanoines en y comprenant le doyen, le précenteur, le chantre, le capiscol, le sacristain, les quatre archidiacres & le chancelier. L'archevêque confére les offices de sacristain, de chancelier, les quatre archidiacres, & deux petites chapelles. Le doyen confére la dignité de capiscol, la cure de l'église, & dix-huit places de Clercs. Le Capiscol pourvoit à celle des clergeons. C'est par ces places de clercs & de clergeons qu'on peut entrer dans ce chapitre, & qu'on est capable d'en posséder les bénéfices, nul de dehors n'y pouvant être admis. Tous les ecclésiastiques de cette Eglise sont incorporés, & ne sont point amovibles que pour crime ou pour désobéissance. Le chapitre confére toutes les autres dignités, canonicats & offices. Les Dauphins se faisoient honneur d'être reçus chanoines de la Métropolitaine de Vienne, & y siégeoient en cette qualité lorsqu'ils venoient dans cette ville. Le chapitre protestoit dans ces occasions, que la séance qu'on *leur accordoit ne préjudicieroit point à la qualité de feudataires de cette Eglise, comme comtes d'Albon.* Les dauphins rendoient cet hommage tous les ans, la veille de S. Maurice, ou en personne, ou par quelqu'un de leurs officiers, & offroient un cierge jaune du poids de douze livres. Cette cérémonie se pratique encore aujourd'hui. Le juge de Vienne présente ce cierge au nom du Roi, & proteste *que ce n'est que par dévotion.* Le chapitre répond par la bouche de celui qui reçoit le cierge, *que c'est par hommage.*

Outre le chapitre de l'église Métropolitaine, il y en a encore trois autres à Vienne ; celui de S. Pierre, celui de S. André *le bas*, & celui de S. Sévere. Le chapitre de S. Pierre étoit autrefois une Abbaye

de bénédictins qui fut sécularisée en 1612. Il est composé d'un abbé & de vingt-quatre chanoines, qui sont obligés de faire preuve de noblesse de trois quartiers du côté paternel, & d'autant du côté maternel. L'abbé seul à la jurisdiction & correction, qui, en son absence appartiennent au chapitre. Il doit être prêtre, & porte le camail & le rochet par tout où il va en habit d'église; & il a la croix pectorale dans ses cloitres. Il officie dans son église avec la mitre & la crosse; & il a la collation de toutes les dignités, & de tous les offices du chapitre, avec lequel il confére alternativement les canonicats. Il a, outre cela, la collation de six prieurés, & d'un prieuré de filles, qui est à Sainte Colombe-lez-Vienne. Le chapitre de S. André est composé de religieux de S. Benoît non-réformés, & l'Abbé est commendataire, & confére tous les offices claustraux, & les places monacales. S. Sévere est le troisieme chapitre de Vienne. Ses revenus sont très-modiques, & il n'est composé que de quatre chanoines & du curé. Les canonicats ne se résignent point. Lorsqu'ils vaquent, le chapitre les remplit. C'est dans cette église que se rendent les archevêques de Vienne, lorsqu'ils veulent prendre possession de leur archevêché. Le chapitre de la cathédrale s'y rend aussi, & reçoit sur le grand Autel le serment que fait l'archevêque, de maintenir & observer tout ce qui est contenu dans les transactions passées entre le chapitre & les précedens archevêques. Après ce serment, on l'habille pontificalement, & on le conduit en procession à la Métropolitaine, où il est installé. Il y a dans le diocèse deux autres chapitres, qui étoient autrefois des monastéres de bénédictins, & dont le titre Abbatial est uni à l'archevêché. Le premier est le chapitre de Saint-Chef, à sept lieues de Vienne. Il fut fondé vers le milieu du sixieme siécle, & sécularisé sous le regne de François I, en 1535, par le pape Paul III. Pour pouvoir obtenir un de ces canonicats, il faut être habitué dans cette Eglise; & pour être reçu habitué, il faut faire preuve de noblesse de quatre quartiers du côté paternel, & d'autant du côté maternel. L'archevêque de Vienne confére, en qualité d'abbé, tous les canonicats; mais il ne peut les donner qu'à des habitués. Le théologal & le capiscol ne sont pas obligés d'être gentilshommes. L'abbé jouit de douze mille livres de revenu, & le doyen de quatre mille livres. Le chapitre de S. Bernard de Romans étoit aussi un monastére de Bénédictins, fondé dans le huitieme siécle par S. Bernard, archevêque de Vienne. Il y a plus de deux cens ans qu'il est sécularisé.

S. André le haut de Vienne, abbaye de filles, ordre de S. Benoit, reconnoît S. Léonien pour son fondateur. Il y a eu autrefois cent religieuses; mais il fut détruit par les Vandales. Ermengarde, femme du roi Raoul, obtint de ce prince, qu'il feroit rétablir ce monastere. Aujourd'hui on n'y reçoit que des filles nobles, sans pourtant les obliger à faire des preuves.

Il y a à Vienne plusieurs autres églises & couvens. On remarque le fauxbourg de Sainte Colombe, qui est au-delà du Rhône; il est fauxbourg de la ville, & cependant du Lyonnois. On y voit une assez haute tour qui commande au pont. L'archevêché est une maison assez commode. A côté de ce palais, est *la salle des Clémentines*, ainsi nommée des constitutions qu'on y fit pendant la tenue du concile général, auquel le pape Clément V présida, M. de Moléon dit que cette salle aujourd'hui sert à serrer le foin d'une auberge. L'abbaye de S. Pierre est ancienne; elle est environnée de solides murailles. La voûte de la nef n'est que lambrissée: celle du cœur est peinte & soutenue par deux colonnes fort élevées. On n'enterre dans cette église que les archevêques de Vienne, & on voit ici de même, que dans les autres églises de Vienne, & ailleurs dans la ville, une quantité surprenante d'inscriptions antiques. Chorier a recueilli celles qui avoient été découvertes jusqu'à lui, & celles qui l'ont été depuis, se trouvent dans le voyage littéraire de deux religieux bénédictins, & dans le voyage liturgique de Mr. de Moléon.

Le quinzieme concile général fut assemblé à Vienne en 1311 par ordre de Clément V, l'ordre des Templiers y fut aboli.

Il y a à Vienne une fabrique d'ancres, tant pour les galéres, que pour les vaisseaux du roi, & une manufacture pour mouliner & dévider les soies. Des ouvriers allemands avoient donné lieu à l'établissement d'une fabrique de fer blanc à Vienne; mais elle ne subsiste plus, quoiqu'elle méritât beaucoup d'attention. Il se fait aussi dans cette ville un commerce de vins.

Le bailliage de Viennois comprend les bailliages particuliers de Vienne, de Grenoble, de Saint Marcellin, & la jurisdiction royale des Romans. Le bailli est d'épée, & la justice se rend par un vice-bailli, ou lieutenant-géneral.

Les dehors de Vienne le long du Rhône sont agréables, & forment un beau coup d'œil. A quatre ou cinq pas de la ville, hors de la porte d'Avignon, on trouve une pyramide antique, qu'on appelle l'*Eguille*. Elle est sur une voûte carrée, soutenue par quatre pilliers, & qui a vingt ou vingt-quatre pieds de haut. La pyramide est à peu près de la méme hauteur, & le tout est de pierres fort dures & grandes, sans aucun ciment. Il n'y a aucune inscription; ce qui fait qu'on ne peut pas assurer pour quel usage ce monument a été érigé. Il y a néanmoins apparence que c'est le tombeau de quelque Romain. Au 48. degré 14 minutes de latitude, & au 34. 32 de longitude.

4. VIENNE, ville d'Allemagne, la capitale de l'Autriche, à la droite du Danube dans l'endroit où la petite riviére de Vienne, qui lui donne son nom, se jette dans le Danube. Cette ville située à six milles des frontiéres de Hongrie, & à dix à l'ouest de Presbourg est ancienne, & a été connue autrefois sous les noms d'*Ala Flaviana*, *Castra Flaviana*, *Flavianum*, *Juliobona*, *Vindobona & Vindum*. Elle peut en quelque façon être regardée aujourd'hui comme la capitale de l'Allemagne; les empereurs depuis plusieurs siécles y ayant établi leur résidence ordinaire. La ville de Vienne environnée de murailles, de bastions, de fossés, de contrescarpes, n'a pas l'agrément de ces villes, dont les avenues charment par la variété des jardins, des maisons de plaisance & des autres ornemens extérieurs, qui sont les fruits de l'entiére sécurité que porte la paix avec soi. Vienne cependant à des fauxbourgs d'autant plus agréables, qu'ils sont rebâtis tout à neuf; le dernier siége n'ayant fait que des masures de tout ce qu'ils pouvoient avoir de beau. On peut dire qu'il n'y a qu'un fauxbourg du côté du midi, tout ce qu'on a rebâti autour de la ville, d'une rive du Danube à l'autre, à la droite de ce fleuve, n'étant qu'une suite d'édifices qui ne pouroit faire qu'un même fauxbourg, entre lequel & la ville, il y a une grande esplanade nécessaire dans toutes les villes de guerre, pour voir les approches de l'ennemi, & pour pouvoir l'écarter. Les murailles de la place sont en assez bon état; mais les fossés & les contrescarpes paroissent manquer d'entretien, & quelques endroits même des murailles manquent de parapets.

Il y a un autre fauxbourg au septentrion de la ville dont il est séparé par un bras du Danube, & un autre bras de ce fleuve en fait une isle. Si jamais quelque ennemi se logeoit dans ce fauxbourg, il pourroit étrangement incommoder la ville, à laquelle il fait face dans toute sa longueur; outre que le bras du Danube, qui coule entre deux, est très-petit. Ce fauxbourg n'a aucunes fortifications. On a projetté plusieurs fois de le fortifier, & on a même quelquefois commencé à mettre la main à l'œuvre, comme on en voit quelques marques; mais on s'est toujours arrêté.

Si on fait abstraction des fauxbourgs, on trouvera que la ville de Vienne n'est pas grande; & on n'y voit point de grandes rues. La rue qui aboutit à la Cour n'est ni plus grande, ni plus large que les autres. Il y a quelques places, & celle du marché neuf est la plus belle, à cause des bâtimens nouveaux, ou renouvellés qui l'environnent. On voit plusieurs palais assez beaux; entr'autres celui du

Prince de Leichtenstein, qui est bâti sur un dessein assez grand & magnifique; mais il est estropié d'un côté, étant borné par une autre maison que le Prince n'a jamais pu acheter, & qui appartient aux comtes de Staremberg. Sans cette contiguité, le palais de Leichtenstein seroit libre, & feroit face de tout côtés sur la rue. Mais il lui manqueroit encore un jardin; tout l'espace dont il peut disposer étant un petit entre deux, qui empêche qu'il ne touche la muraille de la ville. Le prince Eugéne a aussi fait bâtir un Palais, où malgré la petitesse du terrein, on ne laisse pas de voir regner le bon goût de ceux qui en ont donné le dessein. Les généraux Caprara & Rabutin en ont de même fait bâtir chacun un. Il y a encore à Vienne d'autres palais, & diverses belles maisons qui font voir la richesse & la magnificence de cette cour. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que dans une capitale qui peut être dite fort bien bâtie, & où l'on voit une grande quantité de Palais & de belles maisons, la cour ou le palais est fort peu de chose. Le bâtiment qui devroit être le plus magnifique & le plus riche de tous, ne répond nullement à la grandeur du maître qui l'habite. La vieille cour est pitoyable. Les murailles y sont aussi épaisses que celles des plus forts remparts: les escaliers y sont pauvres & sans ornemens, les appartemens bas & étroits, avec les platfonds couverts de toiles peintes: les planchers d'ais de sapin tels qu'ils sont chez les moindres bourgeois: Enfin le tout aussi simple que s'il avoit été bâti pour des moines. Ajoutez à cela que pour tout jardin, il n'y a qu'un petit enclos sous les fenêtres de l'appartement de l'impératrice, où l'on plante quelques fleurs, & où l'on tient un peu de verdure. Il faut pourtant convenir que les nouveaux appartemens attachez à ce vieux palais, sont d'une apparence un peu meilleure, & qu'au moins ils présentent un assez long aspect de fenêtres; mais les fenêtres ni les portes n'ont rien que la pure ouverture dans les murailles, sans aucun de ces ornemens qui les accompagnent, dans les palais modernes, & dans les cloitres un peu magnifiques, où une des fenêtres feroit souvent honte à toute la façade de la cour de Vienne. On a travaillé depuis quelques années à un théâtre un peu apparent pour les comédies & pour les opéra, à des sales pour une bibliothèque & à un lieu pour le manege des chevaux. La chapelle de la cour de Vienne est une seule voûte d'environ cent pieds de long, où la cour peut à peine se remuer dans certaines cérémonies qu'on a coutume d'y faire. Il est vrai qu'il y a près de la cour une église qu'on appelle Aulique, & qui est desservie par des Augustins déchaussés. La cour s'y rend par une longue galerie qui unit cette église au palais, & on y célebre les plus importantes cérémonies. Mais cette église n'est pas de la Cour; & c'est par hazard qu'elle sert à cet usage, parce qu'elle est voisine. On voit à Vienne quelques églises qui peuvent passer pour belles; mais elles ne sont pas en grand nombre. Le dôme, ou l'église Métropolitaine, est d'une architecture gothique, ornée en dehors & en dedans de ces colifichets ou ornemens arabesques de pierre, qui étoient si fort du goût du vieux tems. Il y a une tour encore plus godronnée que l'église, & dont la fléche jusqu'à la pointe est toute de pierres déchiquetées. Elle a une hauteur considérable; & dans le dernier siége, Soliman convint d'épargner ce clocher, & de ne le point battre avec son artillerie. Il y a de l'autre côté de l'église une autre tour ou clocher commencé; mais il n'est élevé que jusqu'à la hauteur des murailles de l'Eglise. On dit qu'il fut entrepris en même-tems, ou peu de tems après l'autre; mais que l'architecte de la premiere tour, pour ôter à son rival le moyen de partager avec lui la gloire de cet édifice, le tua en le faisant culbuter du haut d'une fenêtre en bas.

La nouvelle église du second collége des Jésuites, car ils en ont trois à Vienne, est d'un dessein hardi & magnifique. Outre sa grandeur qui est considérable, toute la voûte du milieu appuye sur des colonnes torses, qui partagent les chapelles en nombre égal de l'un & de l'autre côté, & donnent un grand jour & une belle ouverture à tout le bâtiment. Le fameux pere Poggi Jésuite, également bon peintre & bon architecte, a peint tout le grand berceau, ou la voûte du milieu, de même que plusieurs autels, qui font admirer l'adresse de son pinceau. Ce qu'il y a de particulier dans la peinture de cette voûte, c'est que, regardée d'un certain endroit de l'église, elle représente si naturellement une coupe, ou *Cuppola*, selon le langage des Italiens, qu'on la croiroit réelle, effective & exaussée sur la voûte. L'église du premier ou du grand collége des mêmes religieux n'a rien de remarquable que la richesse & la propreté des autels qui, pour la plûpart ont été bâtis par des Seigneurs particuliers. Au devant de la porte de cette église, & sur une place assez grande, il y a une colonne de bronze qui soutient une figure de la sainte Vierge, de même métal avec le serpent à ses pieds, en signe de son immaculée conception. Sur le piedestal qui porte la calonne, il y a quatre anges aussi de bronze, en attitude de combattans contre quatre monstres, figures apparemment du péché, pour montrer que la sainte Vierge en a été délivrée. Mais ces statues sont si peu proportionnées, qu'on prendroit presque les anges même pour des monstres, vu leur grosseur démesurée. On fait dans certains jours de l'année des dévotions publiques au pied de cette colonne, & l'on bâtit une espéce de tente de bois, où l'empereur & la famille impériale, qui assistent à ces exercices de piété, se placent hors de la foule. Cette colonne, à ce que quelques uns croyent, fut dressée à l'honneur de la sainte Vierge, en action de graces de la délivrance d'une peste.

On voit un autre monument de la piété de la maison impériale, pour une semblable occasion. C'est la pyramide dressée en l'honneur de la sainte Trinité, dans la place du marché-neuf. Cette pyramide est de marbre blanc surmontée d'un grouppe de nuées, sur lequel sont les trois personnes de la sainte Trinité, en figures de bronze doré. La statue de l'empereur Léopold, en posture de suppliant, à genoux, & les yeux tournés contre les personnes sacrées, est au pied de la pyramide. Sur les trois faces de ce monument, qui est triangulaire, on lit des inscriptions latines qui témoignent, au nom de l'empereur, sa reconnoissance & ses actions de graces, pour la délivrance de la peste en 1579. Ces inscriptions furent composées par l'empereur Léopold lui-même. La pyramide & son piedestal sont environnés d'une balustrade de même marbre.

Les dominicains, les augustins, les bénédictins; & les cordeliers ont des églises dans la ville; mais elles n'ont rien de remarquable. Celle des augustins déchaussés cependant est appellé Aulique, & sert pour les fonctions de plus grand éclat, quand la cour veut y assister. Le cloitre des récollets y est en si grande vénération, que pour ne point chagriner ces religieux, & pour ne leur point causer la moindre peine, il est défendu de la part du souverain aux propriétaires des maisons qui leur sont opposées, de hausser leurs bâtimens, ni d'ouvrir des fenêtres qui les regardent. C'est tout le contraire de ce qui se pratique ailleurs, où les religieux ayant des couvens voisins des maisons des séculiers, se privent euxmêmes de la vue. Les capucins, contre l'usage ordinaire de leur ordre, sont dans la ville; & c'est dans leur église, qui à quelques ornemens près, est semblable aux autres de leur institut, qu'est la chapelle où l'on enterre les princes de la maison impériale.

Il y a dans Vienne une université fondée en 1365 par Alber III, archiduc d'Autriche, & dont les chaires sont en grande partie occupées par les peres jésuites. Le reste est occupé par des professeurs séculiers. L'édifice où sont les écoles est si mal construit, qu'on est étonné que tant d'empereurs qui ont aimé les lettres, n'aient point fait construire un plus beau théâtre pour les muses. En récompense il y a une bibliothèque publique, qui est d'un grand usage pour les pauvres gens qui veulent étudier. Elle a été fondée, suivant l'inscription qui est sur la porte, par un certain *Vindag*, qui ayant commencé & continué ses études par le secours de quelques bienfaiteurs, arriva au bonnet de docteur;

& ensuite, s'étant exercé dans la profession d'avocat, obtint une charge de conseiller de la chambre. Il acquit dans cette place de si grandes richesses, qu'il put établir sa famille, & fonder cette bibliothèque. Le nombre des livres de cette bibliothèque n'est pas fort grand. La plûpart même consistent en livres classiques & de jurisprudence. Il y a un bibliotécaire fondé; mais cette place est de peu de rapport. Comme on passe de la bibliothéque dans la maison des dominicains à laquelle elle est attachée, il sembleroit que ces religieux devroient avoir quelque inspection tant sur le lieu que sur les livres; cependant on assure qu'ils ne sauroient faire voir que le fondateur la leur ait accordée. Avec le tems ils s'en sont rendus les maîtres. Ils en disposent absolument du moins pour leur usage particulier; car ils retiennent la clef de la porte intérieure, qui communique avec leur maison, tandis que le bibliothécaire n'a que la clef de la porte qui donne sur la rue.

La ville est pleine de maisons à café, où les nouvellistes s'assemblent, comme ailleurs, pour lire la gazette, & discourir des affaires du tems; mais il n'est pas croyable combien est grande la liberté qu'on se donne dans ces réduits, où on déchire sans aucun égard, la conduite des généraux & des ministres, & quelquefois celle de l'empereur même.

On voit un arcenal assez bien fourni d'armes & de canons; mais on ne voit point d'académie pour les cadets. Il y a de quoi s'étonner que tant d'autres pratiques beaucoup moins importantes, ayent été imitées de la France, & qu'on n'ait pas suivi celle-ci, qui est la source des plus grands avantages qu'on obtient à la guerre. L'empereur ne manque, ni de soldats, ni d'officiers; mais de soldats disciplinés, & d'officiers instruits de leur profession, & particuliérement de bons ingénieurs. Il n'y a point non plus de maison pour les invalides, ce qui fait que l'on voit par les rues & aux portes des églises, mandier une grande quantité de soldats estropiés. Outre le manege de la cour qui ne sert qu'aux pages de la famille impériale, il y en a un autre assez beau & spacieux, dans un fauxbourg, & relégué ainsi hors de la ville, où demeurent cependant ceux qui en ont précisément besoin; aussi ce manege est-il peu fréquenté. On assure qu'il y avoit autrefois, dans l'académie de Vienne, des maitres pour tous les exercices corporels, & pour les mathématiques, l'histoire, la géographie, même la philosophie, quoique cette science soit plus du ressort des colléges que des académies. Les casernes des soldats sont sur les murailles de la ville, assez bien bâties & assez nombreuses; mais elles ne sont pas toutes occupées par des soldats, & le reste sert de retaite à des gargotiers & à des femmes débauchées.

Le plus beau & le plus vaste de tous les fauxbourgs de Vienne est celui de Léopoldstad, au septentrion de la ville. Les autres occupent tous les autres côtés & sont rangés autour, presque sans aucune séparation entr'eux; de sorte qu'ils paroissent n'en faire qu'un, qui entoure en forme d'arc toute la ville. Tous, comme je l'ai déjà dit, ont été rebâtis depuis le dernier siége, & la plûpart pouroient passer pour de jolies villes. La *Favorite-neuve*, car la vieille étoit dans le fauxbourg de Léopoldstad, donne le nom à l un de ces fauxbourgs. On s'imagineroit, en entendant parler d'une maison impériale, de voir un palais bâti avec la derniere magnificence; mais ce bâtiment n'est ni grand ni élevé. Il y a quelques appartemens assez bien meublés; cependant on ne se douteroit jamais que c'est la maison de plaisance d'un grand empereur. Ce prince y passe néanmoins une grande partie de l'été, & il faut que les ministres s'y rendent tous les jours. Les princes de Mansfeld ont fait bâtir un palais beaucoup plus magnifique, & d'un dessein infiniment plus hardi que la *Favorite*. On ne sait comment ils ont pu obtenir l'agrément pour le faire bâtir dans le lieu où il est, entre la ville & les fauxbourgs, & point hors de la portée du canon. Le bâtiment est d'une belle idée & d'un bon goût. La façade vers la ville est ornée d'un bel ordre de colonnes. Il y a un magnifique perron à l'entrée. La plate-forme qui sert de toit au corps du logis du milieu, est entourée d'une balustrade de marbre, & on admire une belle distribution de grandes fenêtres qui donnent le jour à l'édifice de tous les côtés. Les vastes jardins tracés derriére & aux côtés du palais, achévent d'orner ce palais. Un seigneur de la maison de Mala-Spina, ayant, après le siege de Vienne, acheté tout le terrein, & fait rebâtir seul un fauxbourg tout entier, la ville n'a pas jugé à propos de lui en laisser la propriété; & par le remboursement de toute la dépense, elle est entrée en possession de ce fauxbourg, où il y a quelques édifices pour le service du public. Il y a un autre fauxbourg appellé *Saint Ulric*, & qui n'est pas en trop bonne réputation. Les priviléges accordés à un abbé de la ville, au monastére duquel ce fauxbourg appartient en propre, en écartant l'inspection & l'usage de la justice ordinaire, sont cause qu'il s'y commet des désordres & des débauches. On voit encore un autre fauxbourg, ou, si l'on veut, un village presque attaché à la ville: il se nomme *Hernals*. Près de l'église est un sépulchre bâti dans la forme & avec les mesures de celui de Notre-Seigneur. Le chemin qui y conduit de la ville, est semé de chapelles, où les mysteres de la passion sont représentés. Le peuple ne manque pas de les visiter assez souvent; & il arrive aussi souvent ici, comme ailleurs, que le prétexte de la dévotion couvre un véritable libertinage que favorisent les lieux écartés qui se trouvent sur la route. Au reste, ces chapelles ne méritent nullement d'être comparées pour la structure, la richesse & le goût, aux chapelles de cette sorte qu'on voit en plusieurs endroits de l'Italie. Ce ne sont que de fort petites niches, où le mystere est représenté avec trois ou quatre figures en relief, dans un espace qui ne met personne à couvert.

La ville de Vienne est mêlée de toutes sortes d'étrangers, Italiens, Allemands, Bohêmes, Hongrois, François, Lorrains, Flamands & Savoyards, qui, presque tous, font le négoce, ou travaillent à différens métiers. Cette diversité est cause qu'il n'y a pas grande union entr'eux. La jalousie des nations, qui se portent envie l'une à l'autre, empêche la confiance réciproque, qui ne tient à autre liaison qu'au commerce, & à la nécessité de pourvoir aux besoins de la vie. Les hommes ne sont pas à Vienne sujets à la folle dépense en habits. La cour, à laquelle la plûpart tiennent par quelque endroit, & où il faut paroitre en noir, leur ôteroit les occasions de se faire honneur de cette pompe, s'ils en avoient l'entêtement; & hors de quelques rencontres de cavalcades, ou de fêtes à la cour, dans lesquelles ils sont obligés de paroitre avec éclat, ils ont moyen tout le reste de l'année de rétablir, par leur épargne, les désordres que la vanité de leurs femmes font à leurs finances. Ce ne sont pas les seules femmes de qualité qui donnent dans ces excès: celles de la moindre condition ne leur cédent point sur ce chapitre; & il y a une émulation entr'elles à qui satisfera mieux son panchant à cet égard. En général le peuple de Vienne est dévôt presque jusqu'à l'excès. Il n'y a pas une heure dans le jour où l'on ne trouve à l'église cathédrale des troupes de personnes qui prient Dieu, même à haute voix, sous la direction d'un prêtre, gagé pour présider à ces priéres, & pour les régler. On dit que le siége de Vienne inspira cette dévotion extraordinaire aux bourgeois. Le transport qu'on a fait de Hongrie à Vienne, d'une Image de Notre-Dame, peinte assez grossiérement, sur une planche d'environ deux pieds de longueur, & qu'on dit avoir versé des larmes en Hongrie, avant les dernieres révolutions, contribue beaucoup à ce concours du peuple à l'église cathédrale. Cette image y est exposée sur le grand-autel; & les miracles qu'on dit que Dieu y opére tous les jours, par l'intercession de la sainte Vierge, sont si fréquens, que les murailles de cette partie de l'église, qui lui est voisine, sont toutes chargées jusqu'aux voûtes, qui sont très-hautes, de tableaux ou de mémoires, en argent & en peinture, des bienfaits & des guérisons qu'on assure y avoir reçus. Tous les matins, & ordinairement jusqu'à deux heures après midi, on voit dans cette église une quantité prodigieuse de prêtres qui y disent la messe.

Le Chapitre de cette cathédrale n'est pas nombreux; la noblesse n'est point une qualité requise pour être chanoine, comme en beaucoup d'autres églises d'Allemagne. La premiere fondation n'étoit que pour un collége d'une église particuliere, & elle est devenue cathédrale par l'érection d'un évêché, qui n'a guére plus de deux siécles, & qui enfin a été élevée à la dignité archiépiscopale en 1721. L'église est dédiée à saint Etienne, premier martyr.

La ville de Vienne, quoique dans une agréable situation, se trouvant dans un endroit où le Danube se partage en cinq branches, & forme plusieurs isles couvertes de bois, ne jouit pas cependant d'un air bien sain. L'air, ou la qualité du climat sous lequel Vienne est bâtie, est, selon le proverbe particulier, ou venteux, ou venimeux, *Vienna vel ventosa, vel venenosa*. En effet, on remarque presque pendant toute l'année que les vents s'y font sentir d'une maniere si vive, & avec tant de fracas, qu'on a de la peine à marcher dans les rues. Quant à la malignité de l'air, qui devroit être corrigée par les vents, il est difficile d'en deviner la cause, n'y ayant point de marais aux environs, ni mines de soufre ou de bitume, qui puisse causer cette infection. Il y en a néanmoins qui croyent que le mauvais air est causé par la quantité de boues & des ordures, qui remplissent les rues presque toute l'année; car, quoiqu'il y ait des charrettes obligées à les emporter, la négligence avec laquelle elles s'acquittent de ce devoir, fait que les rues sont presque toujours fort sales.

Les Turcs se mirent en campagne en 1683, avec une puissante armée, & s'avancerent jusques devant Vienne, qu'ils commencerent à assiéger le 14 de Juillet. Les efforts terribles avec lesquels ils attaquerent pendant deux mois cette place, qui se ressentoit encore des ravages qu'une cruelle peste y avoit faits en 1679, la réduisirent aux dernieres extrémités. Le grand-visir étoit en personne à ce siége. Le nombre de ses troupes montoit à près de cent cinquante mille hommes, & l'on n'avoit point vu, depuis un siécle, de si grands préparatifs contre la chrétienté. Mais si la ville de Vienne fut attaquée vigoureusement, elle fut encore mieux défendue par le comte de Staremberg, qui en étoit gouverneur, & par quantité de braves, de divers endroits de l'Europe, qui s'y étoient jettés. Cette résistance, fortifiée du secours du Ciel, que l'on imploroit de toutes parts, donna le tems à Jean III. du nom, roi de Pologne, de joindre vingt-quatre mille hommes de ses troupes à l'armée impériale, que commandoit le prince Charles de Lorraine, & d accourir, conjointement avec les troupes de Baviére, de Saxe & de Franconie, au secours de cette ville. Les Chrétiens prirent leur marche par la montagne de Kalemberg, & allerent attaquer les Infidéles qui étoient au bas. A la vue de l'avantage qu'on remporta sur eux, les assiégés firent une vigoureuse sortie, & taillerent en piéces tout ce qui se trouva dans les travaux & dans les lignes. Le grand-visir se sauva des premiers vers le chemin de Luxembourg, & abandonna ses richesses, ses munitions, son cheval de bataille, & sa tente, où le roi de Pologne reposa pendant la nuit. Ce coup heureux arriva le 12 de Septembre 1683. L'on a établi à Vienne deux manufactures nouvelles, l'une de porcelaine, l'autre d'étoffes de soie, dans le goût de celle de Lyon.

5. VIENNE, bourg de France, dans la Champagne, élection de sainte Menehould, aux frontiéres du duché de Bar, à deux lieues de sainte Menehould, & à sept lieues de Verdun, sur l'Aisne. Ce bourg est séparé en deux parties, dont l'une s'appelle *Vienne-la-Ville*, & l'autre, *Vienne-le-Château*.

VIENNENSIS-GALLIA. Voyez GAULE.

VIENNOIS, pays de France, compris dans le Dauphiné, & qui prend son nom de la ville de Vienne, sa capitale. Ce pays est borné au Septentrion, par la Bresse & par le Bugey, dont il est séparé par le Rhône: il confine à la Savoye du côté de l'Orient: il touche du côté du Midi au Valentinois: & le Rhône le baigne à l'Occident. C'est un des plus grands bailliages du Parlement de Grenoble. Il comprend les bailliages particuliers de Vienne, de Grenoble, de saint Marcellin, & la jurisdiction royale de Romans. Le bailli est d'épée. Le Viennois a eu autrefois des seigneurs particuliers, qui possédoient le plat Pays, & qui ont pris dans la suite le nom de Dauphins. Voyez VIENNE.

VIENS, baronie de France, dans la Provence, viguerie d'Apt.

1. VIERÇO, ou VIERZI, contrée d'Espagne, au royaume de Léon, vers les confins des Asturies, avec une bourgade qui lui donne son nom. C'est proprement une vallée, qui s'étend le long de la riviere de Tuerta. Cette contrée est abondante en toutes sortes de commodités & de vivres. Davity, *Royaume de Léon*, prétend que Ponferrada est la capitale; mais dans ce cas il faudroit étendre cette contrée jusqu'aux confins de la Galice. * *Jaillot*, Atlas.

2. VIERÇO, ou VIERZO, bourgade d'Espagne, dans la Catalogne, au diocèse de Lerida, selon Baudrand, qui dit que c'est l'ancien *Vergium-Castrum* de Tite-Live. Il ne l'assure pourtant pas; & il convient que les géographes ne s'accordent pas sur la position de cette ancienne place.

VIERGE, (Fontaine de la) fontaine de la Palestine. Quand on a passé la valée de Josaphat, dit le Pere Nau, dans son voyage de la Terre-Sainte, *l.* 3, *c.* 13. on trouve au bas du Mont de Sion une fontaine, nommée la fontaine de la Sainte-Vierge, parce que la mere de Dieu a bu autrefois, à ce qu'on dit, de l'eau de cette fontaine, & qu'elle s'en est servie pour laver le linge de Notre-Seigneur & le sien; mais on n'en rapporte aucune preuve. Les Chrétiens visitent cette fontaine avec dévotion; & les Mahométans même la révérent. Ils ont pavé de belles pierres un lieu voisin, & y ont élevé un Oratoire à leur façon, c'est-à-dire, une petite niche tournée au Midi. Ils obligent les Chrétiens à leur payer une petite piéce d'argent, pour leur permettre de descendre à cette fontaine; mais c'est un droit usurpé, qu'on ne leur paye que quand on est le plus foible, ou qu'on ne veut pas faire une querelle pour peu de chose. On y descend par un escalier d'environ vingt dégrés, au bas duquel on trouve un petit rond d'eau, & comme un canal naturel, qui s'avance profondément sous terre. L'eau n'y est ni abondante ni fort bonne, à en juger au goût. Elle est pourtant potable, & on en boit. Cette fontaine est assez vraisemblablement celle qui est nommée, dans Esdras, la *fontaine du Dragon*. Je sçai bien qu'Adrichomius met cette fontaine loin delà, au bas de la montagne du Calvaire, & qu'il dit que de son tems, elle y couloit encore; mais c'est ce qui ne se voit point. Néhemias en parle comme d'une fontaine qui n'étoit pas fort éloignée de la porte de la vallée; ce qui convient assez bien à la fontaine de la Vierge, qui se trouve dans la vallée de Josaphat, au pied du mont de Sion, & à son Orient.

VIERGES. (Les) On donne ce nom à douze ou treize petites Isles de l'Amérique septentrionale, qui s'étendent au Levant de l'Isle de S. Jean de Porto-Rico, sur la hauteur de dix-huit dégrés au Nord de la ligne. On les distingue en grandes Vierges & en petites. *Virgo Gorda*, qui est au Nord-ouest de l'Isle de Saba, est haute & ronde, & située au commencement des petites Vierges. Ces Isles sont fort hautes, & dénuées d'arbres. On les croyoit autrefois fort périlleuses, à cause des bancs & des basses; mais les canaux profonds, qui les entrecoupent, ayant été reconnus, ont fait cesser cette erreur. Il y a de fort bons mouillages, capables de mettre plusieurs flottes en sureté. Les Espagnols les visitent assez souvent pour la pêche. On y trouve aussi une infinité d'oiseaux de terre & de mer. Il y a si peu de bon terroir dans ces Isles, qu'après l'avoir visité, on n'a pas cru qu'il méritât qu'on y envoyât des habitans pour le cultiver. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 1, c. 18. *Rochefort*, Hist. des Antilles.

VIERLINXBECK, village des Pays-Bas, au Pays de Cuyck, sur le bord de la Meuse. Il y a dans ce village un bac, pour passer dans la Gueldre Prussienne. Ce village, avec les hameaux d'Overloon, de Groeningen & de Northeym, forme un tribunal de sept Echevins. Il y a une église protestante, dont le

Ministre ne prêche souvent qu'à sa famille, & à celle de son Lecteur. A un quart de lieue de ce village, il y a le château de *Macken*, dont le maître prend le titre de Seigneur de Macken ; mais il n'a pas de plus grandes prérogatives que les autres, qui possédent des biens nobles. Cependant ce château est fort ancien, & l'on prétend qu'il étoit le séjour des Seigneurs de Vierlinxbeck, qui possédoient alors tout le haut-bailliage, séparé du reste de la seigneurie de Cuyck, qui étoit proprement réduite au bas-bailliage. On ignore quand & comment le pays de Cuyck fut partagé en ces deux différentes seigneuries. Tout ce qu'on sçait, c'est qu'en 1403, Udon de Boye se qualifioit Seigneur de Vierlinxbeck, de Maashees & de Holtbees, comme on le peut voir par un privilége daté de la même année, accordé aux habitans, & qui se trouve dans les archives de la ville de Grave. On ignore pareillement quand & comment cette seigneurie a été réunie à celle de Cuyck. Le dernier Seigneur de Macken, qui portoit le nom de Vander Boeye, prétendoit descendre de cet Udon de Boye, dont il vient d'être parlé ; mais on n'en a aucune preuve certaine. Cette famille est présentement éteinte, & il n'en reste plus que quatre filles, héritiéres de la Terre de Macken, qui est un bien très-considérable, enclavé dans la jurisdiction de Vierlinxbeck. Il y a dans ce dernier village un moulin à eau, où les habitans de Maashees, Holthees, Macken, Groeningen, Northeym & d'Overloon, sont obligés d'aller faire moudre leurs grains. * *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, t. 2, p. 46.

VIERRADEN, ville d'Allemagne, au cercle de la Basse-Saxe, dans la Marche de Brandebourg, vers les confins de Poméranie, sur la Welse, dans l'endroit où cette riviere entre dans celle de l'Oder, entre Stendelichen & Schwet. *Vierraden* a été souvent une pierre d'achopement pour les princes de Brandebourg & de Poméranie. L'an 1302, Othon, duc de Stettin, défit dans une bataille les Margraves de Brandebourg, Othon, Jean & Valdemar, dans les environs de cette ville. En 1468, l'électeur de Brandebourg s'en rendit maître, par la trahison d'un Meunier ; & il la garda huit ou dix ans, jusqu'à ce que Wratislas, duc de Poméranie, la reprit, par le moyen de Henri de Lindstetten : l'électeur la regagna d'abord après, parce qu'il n'y avoit qu'une foible garnison. Dans l'accord qui se fit entre ces deux maisons, en 1479, *Vierraden* demeura à l'électeur de Brandebourg. Cette ville fut après spécifiée dans le Traité de la succession de famille entre les deux maisons : il y fut dit que cette ville retourneroit au domaine des ducs de Poméranie, au cas que la famille mâle des Margraves vînt à s'éteindre. Ce Traité, du consentement des maisons de Saxe & de Hesse, fut confirmé en 1573, par l'Empereur, qui régla, outre cela, que toutes les fois que les vassaux du territoire de Vierraden, & des autres lieux mentionnés dans le Traité, rendroient hommage à l'électeur de Brandebourg, ils feroient de même serment de fidélité au duc regnant de Poméranie. Cette ville a souffert beaucoup dans les guerres du dernier siécle. Les Suédois s'en emparérent, ainsi que du château, en 1637. * *Zeyler*, Topogr. Marg. Brand. p. 117.

VIERUEDRUM, promontoire de la Grande-Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 5, le place entre le promontoire *Taruedum*, ou *Orcas*, & le promontoire *Veruvium*. Un manuscrit, consulté par Ortelius, porte 'Ουιέδρος, au lieu de Ουιερουέδρου. Le nom moderne est *Hoya*, selon Buchanan, & *Dungisby*, selon Camden. Je ne croirois presque ni l'un ni l'autre. Il semble, en comparant la carte dressée sur Ptolomée, & les cartes modernes, que le promontoire Vieruedrum doit être un cap entre *Hoya* & *Dungisby*.

1. VIERZON, *Brivodurum*, *Virzo*, *Virzio*, *Virizio*, *Virzonum*, ville de France, dans le plus fertile & le plus agréable canton de la province de Berry, sur les bords des rivieres d'Evre & de Cher. C'est sans doute cette agréable situation qui a donné lieu à l'inscription qu'on voit sur une de ses portes, & dans l'une des vitres de l'église paroissiale. * *Piganiol*, Desc. de la France, t. 5, p. 460.

Virzio villa virens, aliunde pauca requirens,
Sylvis ornata, vineis, pratis decorata.

La principale église porte le nom de saint Pierre ; & le château, dont il ne reste plus que quelques masures, fut ruiné par le roi d'Angleterre en 1192. Outre l'église de saint Pierre, il y a à Vierzon des Capucins, des Religieuses hospitaliéres, qui desservent l'Hôtel-Dieu ; des Chanoinesses du saint Sépulchre, de l'ordre de saint Augustin, & une maladrerie réunie au Collége, pour entretenir deux maitres, qui ont soin de montrer, l'un le latin, & l'autre à lire & à écrire. Ils ont chacun deux cens livres de revenu.

Cette ville étoit un petit château dans le dixieme siécle sous le regne du roi Raoul, lorsqu'on y transféra les bénédictins de Dovere, dont le monastere avoit été ruiné par les barbares, ce qui fut fait du consentement de Thibaut comte de Chartres, à qui Vierzon appartenoit, aussi bien que le comté de Sancerre. Elle en fut détachée depuis, & possédée par des seigneurs particuliers dès le douzieme siécle. Ces seigneurs portoient le titre de comte, ce comté parvint par différentes alliances au connétable de Bourbon, sur qui François I. le confisqua & le réunit au Domaine. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 128.

Les habitans de Vierzon sont les plus laborieux & les plus industrieux de la province. Les uns font le commerce de bois, d'autres travaillent aux draps & aux serges de Berry. Il y avoit autrefois plusieurs cordonniers qui envoyoient leurs souliers à des marchands de Paris qui les vendoient aux halles ; mais un incendie qui en 1615, consuma soixante-cinq maisons, a ruiné la plûpart de ces artisans, & la difficulté des tems les a empêché de se rétablir. Il y a trois foires à Vierzon : la premiere le mercredi d'après la pentecôte, la seconde le 29 de Juin, la troisieme le lendemain de la Saint Barthelemi ; & tous les samedis on y tient un marché. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 438.

2. VIERZON, *brivodurum*, *virzonum*, abbaye de France dans le Berry, au Diocèse de Bourges dans la ville qui lui donne son nom. C'est une abbaye d'hommes, de l'ordre de Saint Benoit, dédiée à Saint Pierre. Elle a succédé, comme on le voit dans l'article précedent, à l'ancienne abbaye de Dovere, en latin *Dovera* ou *Devera*. Quoique quelques-uns ayent attribué la fondation de cette abbaye à Radulphe, Rodolphe ou Raoul, archevêque de Bourges, il y a des preuves qu'il l'enrichit plutôt de nouveaux bienfaits qu'il ne la fonda ; & il y a tout lieu de conjecturer qu'elle est plus ancienne, & qu'elle fut d'abord fondée par Charlemagne, ou du moins par son fils Louis le *Débonnaire*, entre les années 781, & 814. Lorsqu'elle fut ruinée par les barbares, plusieurs chanoines de l'église de Bourges la firent rebâtir dans le château de Vierzon qui étoit au voisinage. Elle prit de-là le nom de Vierzon. Là celle qui resta à Dovere, devint une des ses dépendances, qui ne consiste plus aujourd'hui qu'en une petite chapelle où l'on ne dit la messe qu'une fois l'an. L'abbaye de Vierzon a été unie à la congrégation de Saint Maur en 1671, & elle vaut en tout trois mille livres de revenu, dont il y en a la moitié pour l'abbé.

VIESSOIX, bourg de France dans la Normandie, au levant & élection de Vire.

VIESTI, en latin *Bestia* ou *Vestia*, ville d'Italie au Royaume de Naples, dans la Capitanate, sur le bord de la mer, au pied du Mont-Gargan. Cette pauvre ville a été, à ce qu'on croit, bâtie des ruines de l'ancienne *Merinum*, dont elle a l'évêché depuis l'an 1000. Cet évêché est suffragant de Manfredonia. * *Commainville*, Table des évêchés.

Quelques uns prennent aussi cette ville pour l'ancienne *Apenesta*.

VIETRI, bourgade d'Italie, au Royaume de Naples, dans la principauté citérieure, à une demi-lieue de la ville de Salerne. Le tremblement de terre arrivé en 1694, la renversa presque entiérement. Il y en a qui croyent que Vietri a été bâtie des ruines de l'ancienne *Marcina*.

VIEU, bourg de France dans le Valromay, au diocèse de Genève.

VIEURY, bourg de France dans le Maine, diocèse du Mans, Parlement de Paris, intendance de Tours, élection de Mayenne.

1. VIEVILLE ou LA VIEUVILLE, *Vetus-Villa*, abbaye de France, dans la haute Bretagne, au diocèse de Dol, à deux lieues de la ville de ce nom au sudest. C'est une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, fille de Savigny & de la réforme. Elle fut fondée le 6 des ides d'Août 1138.

2. VIEVILLE, *Vetus-Villa*, paroisse du duché de Lorraine, office de Perny. Son église est dédiée à Saint Airy. La cure est réguliére. L'abbé de Sainte Marie de Pont-à-Mousson en est patron, & est en même-tems seigneur du lieu. Il partage les dixmes par moitié avec le curé. C'est à Vieville qu'étoit située autrefois l'abbaye de Sainte-Marie-aux-Bois, fondée en 1126, par Simon I. duc de Lorraine, & qui fut transférée dans la ville de Pont-à-Mousson en 1607. La paroisse de Vieville a pour annexe le village de Ville-Issey.

1. VIEUX, village de France dans la Normandie, au diocèse de Bayeux, élection de Caen près la ville de ce nom. Les vieux bâtimens & les anciennes inscriptions qu'on avoit trouvées dans des ruines autour de ce village, avoient fait juger à M. Huet évêque d'Avranche, que ce lieu auroit pû être autrefois quelque camp des Romains; mais la grande quantité des différens édifices anciens & très-réguliers qu'on y a découverts depuis, fait juger que c'étoit la capitale des *Viducasses*. Voyez VIDUCASSIUM. Toutes les carriéres qu'on trouve dans ce lieu sont d'un marbre rouge veiné. Il y a encore auprès de Vieux une carriére de marbre, dont le cardinal de Richelieu se servit pour la chapelle de Sorbonne à Paris.

2. VIEUX, *Viantium* ou *Viantia*, lieu de France dans le Languedoc, diocèse & recette d'Alby. Il y a eu autrefois dans ce lieu une abbaye fondée par Ponce, comte d'Alby vers l'an 987. Elle étoit sous l'invocation des Saints Eugene & Amarand, & & de Sainte Carissime. Cette abbaye n'existe plus.

VIEUX (le), bourg de France dans la Normandie, élection de Pont l'évêque.

VIEUX-FORT, (la pointe du) pointe de l'Amérique septentrionale sur la côte de la Guadeloupe, à la Basse-Terre. C'est le cap le plus méridional de l'Isle. Il est à deux lieues au midi du fort & du bourg de la Basse-Terre, & à trente lieues de la pointe Saint Martin de la Martinique. Il y a sur la pointe du vieux fort, un établissement & une batterie de canon. Les carmes y déservent une petite chapelle, qui a titre de paroisse. Ils n'y font cependant dire la messe qu'une fois par mois. La batterie qui est sur la pointe du vieux-fort n'est que de deux canons: ce lieu n'est pas mieux fortifié par l'art; mais ceux qui y feroient des descentes ne pourroient pas pénetrer plus avant dans l'isle.

VIEU-GASTEL, (le) grand village des pays-bas, dans le marquisat de Berg-op-Zoom au quartier oriental. Le tribunal ou banc de ce village est composé d'un bourg-mestre, de six échevins, de quatre jurés, & d'un secrétaire qui exerce la même fonction au nouveau-Gastel. Il y a au vieux-Gastel une église pour les protestans, & une chapelle pour les catholiques. Cette chapelle est déservie par des bernardins, qui sont chargés d'entretenir le ministre. Le NOUVEAU-GASTEL fut brûlé pendant les guerres avec l'Espagne, & n'a pas été rétabli. Sa jurisdiction est d'une fort grande étendue, & son tribunal est composé d'un bourg-mestre, de six échevins, & de quatre jurés qui s'assemblent dans la maison publique du Vieux-Gastel. Comme c'est un polder, il y a un Dyckgrave, trois jurés des digues, un trésorier, un teneur de livres, & un commis des recherches pour la douane. * *Janiçon*, état présent des Pr. Un. t. 2, p. 240.

VIEUX JONC, riche commanderie de l'ordre Teutonique dans le pays de Liége, à un quart de lieue vers le levant de Mastrich. On l'appelle aussi Altenbilsen.

VIEUX-MAREUIL, bourg de France dans le Périgord, élection de Périgueux.

VIEUX-PONT, bourg de France dans la Normandie, élection de Falaise. Les Seigneurs de Vieux-Pont se trouvérent aux batailles de Hastingue & d'Alcalon, dans le onzieme siécle.

VIEUX SAINT JEAN, village & monastére de Suisse, dans le Tockenbourg, au Tour-Thal, dont le village du Vieux Saint Jean fait la cinquiéme communauté. L'abbaye qui est de l'ordre de Saint Benoît est riche, elle fut fondée vers l'an 1150 par un certain gentil-homme nommé Wetzel de Saint Jean. Les comtes de Tockenbourg y firent dans la suite de grandes largesses. Il n'y avoit d'abord que deux moines de l'ordre de Citeaux: le nombre s'en augmenta peu à peu, & on leur donna un abbé. Enfin on les transféra au village de Sydwald, dans le lieu où est aujourd'hui l'abbaye du nouveau Saint Jean; de sorte qu'il ne demeure plus dans le Vieux Saint Jean, qu'un seul religieux chargé d'en percevoir les revenus, & d'y faire l'office aux heures marquées. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 317.

1. VIGAN, (Le) Bourg de France, dans le Bas-Languedoc, diocèse & recette d'Alais, à cinq lieues de la ville de ce nom, & à trois de saint Hipolyte. Ce bourg, qui est situé dans les Sevennes, est très-considérable.

Le Vigan est une des villes diocésaines d'Alais, & chef d'une viguerie royale, qui ressortit à la sénéchaussée de Nismes.

2. VIGAN, (Le) bourg de France, dans le Quercy, diocèse & élection de Cahors. Il y a dans ce bourg un chapitre de douze Chanoines.

VIGARD-LEZ-VERDUN, bois de France, dans le Languedoc, & dans la maitrise des eaux & forêts de Toulouse.

VIGEAN, (Le) bourg de France, dans le Poitou, élection de Confoulens.

1. VIGEN, (Le) bourg de France, dans l'Auvergne, élection de Saint-Flour.

2. VIGEN, (Le) bourg de France, dans le Limousin, élection de Limoges. Ce bourg est assez considérable.

VIGENNA. Voyez VINGENNA.

VIGENNE, (La) petite riviere de France, dans la Bourgogne. Elle prend sa source un peu au Midi de Langres, d'où elle va passer au Levant, & près de Montsaujon; de-là, elle se rend dans la Saone, au-dessous de Gray, au bourg de Talmay.

VIGENSE-OPPIDUM, ville de l'Afrique propre, selon Pline, *l.* 5, *c.* 14. Le pere Hardouin prétend qu'il faut lire *Visense*, & il se fonde sur la conférence de Carthage. Voyez VISENSIS.

VIGESILA. Voyez VEGESELA.

VIGEOIS, (Le) bourg de France, dans le Limousin, élection de Brives, près de la riviere de Vezere. Ce bourg, qui est bien peuplé, a dans son voisinage une abbaye d'hommes, de l'ordre de saint Benoit, en latin *Vosium S. Petri*. On ne sçait point quelle est l'origine du monastére de saint Pierre-de-Vigeois. Sébastien, précepteur de saint Yrier, en fut abbé. Ce monastére ayant été ruiné après la mort de Sébastien, S. Yrier le répara, & y mit douze religieux, sous la conduite d'Asride son neveu. Il y unit de plus l'abbaye de saint Michel, dans le Limousin, & celle de Terrasson, qui avoit été soumise à celle de saint Michel, à la priére du bienheureux Sore. Avec le tems, l'abbaye de Vigeois a été elle-même soumise aux abbayes de Solignac & de saint Martial. * *Abrégé de l Histoire de l'Ordre de saint Benoît*, l. 2, c. 25.

VIGEVANO, VIGERE ou VIGERANO, ville d'Italie, au duché de Milan, dans le Vigevanasc, ou Vigeranois, dont elle est la capitale. La situation de cette petite ville, sur le Tesin, est si agréable, que plusieurs ducs de Milan l'ont choisie pour leur séjour, dans la belle saison. Son château est fort par sa situation, sur le haut d'un rocher, & par les ouvrages qui le

le défendent. On érigea en 1530, l'église de Vigevano en évêché, sous la métropole de Milan. Le nom latin de cette ville est *Vigevanum* ou *Viglebanum*. * *La Forêt de Bourgon*, géographe historique, t. 1, p. 437. *Commainville*, Table des évêchés.

VIGEVANASC ou VIGERANOIS, petit pays d'Italie, au duché de Milan, entre le Novarèse & la Laumeline. Il prend son nom de sa capitale, appellée Vigevano.

VIGILIÆ, nom latin de *Bisceglia*, ville du royaume de Naples, dans la terre de Bari. Voyez ce mot.

VIGISONUS. Voyez TOGISONUS.

VIGITANUS ou GIGITANUS. Voyez GIGITANUS.

VIGLA. On donne ce nom aux masures d'une ancienne forteresse, qu'on trouve dans la Livadie, dans l'entre-deux de la montagne Ozia, par où l'on passe pour aller à Athènes. Cette forteresse étoit hexagone. Le nom *Vigla*, signifie sentinelle, & peut-être en étoit-ce autrefois une, pour découvrir ce qui passoit de la Bœotie dans l'Attique. * *Spon*, Voyage de Gréce.

VIGLEBANUM. Voyez VERGEMINUM.

VIGLENSIS. Voyez VEIENTANUM.

VIGNACOURT, bourg de France, dans la Picardie, élection de Doulens, à quatre lieues, au Nord-ouest, de la ville d'Amiens. Ce bourg, qui est très-peuplé, a une église collégiale, composée d'un doyen & de douze chanoines. Elle est dédiée à saint Firmin.

VIGNAIS ou VINHAES, petite ville de Portugal, dans la province de Tra-los-montes, à l'Occident de Bragance, sur la petite riviere de Tuelo. Vignais tire son nom de son vignoble, où l'on recueille d'excellent vin. * *Délices de Portugal*, p. 717.

VIGNATS, *Vignatiæ* & *Vinacium*, lieu de France, dans la Normandie, au diocèse de Seez, élection de Falaise, à deux lieues, au Midi. Il y a dans ce lieu une abbaye de filles, de l'ordre de saint Benoit. Ce n'étoit d'abord qu'un prieuré fondé en 1130, par un comte de Belesme. En 1626, ce prieuré fut érigé en abbaye, par les soins d'une supérieure qui étoit de la maison de Medavy de Grancey.

VIGNEMONT, lieu de France, dans la Picardie, au diocèse de Beauvais, élection de Compiegne. Il y a dans ce lieu un prieuré, qui rapporte cinq cens livres de rente.

VIGNETTES, (Les) forteresse de France, sur la côte de Provence, dans la Baye de Toulon, environ à un quart de lieue, vers le Nord-est, de la grande Tour. Le fort des Vignettes, dit Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 73, est une espéce de tour ou ras d'eau, qu'on a fait nouvellement avec une autre batterie auprès, du côté de l'Est, & devant laquelle on peut mouiller, au cas qu'on ne puisse gagner la Rade de Toulon. On y est à couvert des vents de Nord-Ouest, Nord & Nord-est; & il y a douze à quinze brasses d'eau assez proches de terre.

VIGNIOGOU, abbaye de France, dans le Languedoc, au diocèse de Montpellier: on la nomme aussi BON-LIEU, en latin *Vignoliæ* ou *Bonus-Locus*. C'est une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, fille de Valmagne.

VIGNOLA ou VIGNUOLA, ville d'Italie, dans le Modenois, sur le Panaro, entre Festa & Spilamberto, aux confins du Boulonois. Cette ville appartient aux seigneurs de la maison de Buon-Compagno, vassaux du duc de Modène. Davity, qui rapporte cette particularité, ajoute que Vignola, est une ville grande, forte & bien peuplée. * *Magin*, carte du Modenois.

1. VIGNORIX ou VIGNORY, bourg de France, dans la Champagne, sur la Marne, élection de Chaumont, à trois lieues au nord de Chaumont en Bassigny. Ce bourg, que quelques-uns appellent ville, est le chef-lieu d'un comté, qui fait l'article suivant.

2. VIGNORIX, comté de France, dans la Champagne, élection de Chaumont. C'étoit une ancienne Baronnie, qui fut érigée en comté l'an 1555, en faveur d'un seigneur de la maison de Quinquempois d'Ambroise, & qui avoit été possédée auparavant par des Barons du nom de Vignorix. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 340.

VIGNOT, *Vinetum*, paroisse du Duché de Lorraine, dans la prevôté de Gondreville. Son église est dédiée à S. Remi. Le chapitre de Commercy en est le patron, & perçoit les deux tiers des grosses & menues dîmes: le prieuré de Breuille prend l'autre tiers, & le curé a une pension congrue. Il y a un hôpital & deux chapelles en titre: l'une est sous l'invocation de saint Michel, & l'autre sous celle de saint Blaise.

VIGNY, baronie de France, dans la Beauce, élections de Chartres.

1. VIGO, *Vigum*, ville d'Espagne dans la Galice, sur la côte de l'océan, à trois lieues de Redondella, avec un vieux château, un fort & un bon port. *Long.* 9, 14, *Lat.* 42; 3.

Vigo n'a qu'une simple muraille avec un fort à quatre bastions, sur une hauteur de Redondella, mais incapable de résister long-tems; le château ne vaut pas mieux.... Les environs sont très-fertiles.

En 1702, la flotte combinée d'Angleterre & de Hollande enleva, dans ce port, les galions d'Espagne qui revenoient d'Amérique, escortés par une flotte Françoise. Le comte Renaud, François, & qui avoit accompagné la flotte, voyant paroître l'ennemi, & n'ayant pû déterminer les généraux à les éviter, rassembla, avec une diligence incroyable, quatre mille chariots, & sauva à l'Espagne plus de cent millions auxquels l'ennemi ne pût pas toucher.

2. VIGO, village d'Italie, au Royaume de Naples, sur la côte du golfe de ce nom. De Castelamare à Vigo, dit Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 122, il y a environ vingt milles vers l'ouest-sud-ouest; entre les deux côtés c'est une côte fort haute & fort escarpée du côté de la Mer. Environ à un quart de lieue du village de Vigo, il y a une grosse pointe un peu avancée en mer, & au-dessus une tour de garde & plusieurs autres aux environs. On peut mouiller entre cette pointe & le village de Vigo par huit à dix brasses d'eau, fond d'herbe vaseux, & suivant qu'on veut approcher de terre; mais ce mouillage n'est propre que pour les vents, à terre, c'est-à-dire du côté du sud & sud-est, comme tout le reste de la côte.

VIGON ou VIGONE, bourg d'Italie, au Piémont, entre Pignerol & Carmagnole, sur le bord de la riviere de Langiale, au-dessus de Pancalier. * *De l'Isle*, Atlas.

VIGORNIA, nom que les Latins modernes donnent à la ville de Vorchester. Voyez WORCHESTER.

VIGOULANT, lieu de France, dans le Berri, au diocèse de Bourges, élection de la Châtre. Il y a dans ce lieu un prieuré.

VIGOUROUX, lieu de France, en Auvergne, élection d'Aurillac. C'est le chef-lieu d'un mandement royal, ressortissant au bailliage de Vic en Carladés.

VIHERS, ville de France, dans l'Anjou, élection de Montreuil-Bellay, dont elle est éloignée de cinq lieues. Cette petite ville se trouve assez avantageusement placée sur un étang, duquel se forme une petite riviere qui tombe dans le Layon: elle a le titre de comté, avec de grandes mouvances. La baronie de Vesins, & plus de cent fiefs en relevent. Sa jurisdiction s'étend sur quinze paroisses: il y a trois cures dans le château. On compte que Vihers renferme quinze cent feux. Le marché y est un des plus fréquentés de la province; il s'y fait aux foires un très-grand commerce de bestiaux & de toiles, dites de Cholet: on en enleve quantité, principalement dans la grande foire qui se tient le premier de Juin. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 131.

UJINGAWA, riviere du Japon dans l'isle de Niphon. Elle tombe du sommet d'une montagne, & coule avec tant de rapidité, que lors même qu'elle est plus basse, & qu'à peine il y a de l'eau jusqu'aux genoux, on s'y soutient difficilement. On prend, pour la traverser, des guides qui sont responsables de la vie pour les accidens qui y arriveroient. Cette riviere est sans doute la même que quelques relations

nomment Ogingawa. Elle est dans le royaume de Totoomi, & se jette dans la mer du Japon, presqu'à l'entrée de la baye de Totomina du côté de l'ouest.

1. VILAINE, *Vicinonia*, riviere de France, dans la Bretagne. Elle prend sa source dans le Maine, assez près d'Ernée. De là prenant son cours du nord oriental au midi occidental, elle entre dans la Bretagne, où après avoir arrosé Vitray, d. Château-Bourg, d. Rennes, Messac, g. Rhedon, d. Rieux, d. la Roche-Bernard, g. elle se jette dans la mer, vis-à-vis de l'isle de Mai. Dans sa course elle grossit son lit des eaux de diverses rivieres ou ruisseaux, qui sont la Cautache, d. l'Isle, d. le Men, d. la Seiche, g. le Bruc, g. la Chere, g. le Don, g. l'Oust, d. l'Isaac, g. A l'embouchure de cette riviere, l'une des plus navigables de la Bretagne, il y a de grandes salines, proche de Guerrande & du Croisic, & qui fournissent du sel à toutes les villes & bourgades d'alentour. * *Jaillot*, Atlas.

2. VILAINE, ou VILAINE EN DUESMOIS, bourg de France, dans la Bourgogne, au diocèse d'Autun, recette de Châtillon. Ce bourg est situé sur une montagne; il y passe un petit ruisseau sans nom, & sur lequel il y a deux ponts: c'est un passage de rouliers. Le pays est montagneux, & environné de bois. Le fief de la Couture dépend de Vilaine.

3. VILAINE-LA-CARELLE, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

4. VILAINE-LE-GONNOIS, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

5. VILAINE ou S. GEORGE DE VILAINE-LA-JUHÉE, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans, avec titre de marquisat, à douze lieues au nord-ouest du Mans. Cette terre appartenoit, il y a deux cent ans, à Louis d'Anjou, bâtard du Maine. Elle passa ensuite dans la maison de Champagne, & fut érigée en marquisat en faveur de N. de Brandelis, chevalier de l'Ordre. Le bourg de Vilaine est fort peuplé: sa jurisdiction s'étend sur treize paroisses.

6. VILAINE-LES-PREVOTS, bourg de France, dans la Bourgogne, au bailliage de Semur. Cette paroisse est située en pays de plaines, côteaux & montagnes: il y passe un ruisseau, & il y a une chapelle de trente livres de revenu.

VILARCEAUX, château de l'isle de France, dans le Vexin-François, dans la paroisse de Chaussy, à deux lieues au sud-ouest de Magny, & à pareille distance de la Roche-Guyon. Ce château est bien bâti, il a beaucoup de logement, avec des fossés remplis d'eau, un étang, des canaux, un grand jardin, & un parc très-vaste, fermé de murailles. Il y a dans ce même lieu un fameux prieuré de Bénédictines. Le ruisseau qui arrose la paroisse de Chaussy va tomber dans la riviere d'Epte, à la vue du château de Baudemont. * *Corn.* Dict. sur des mémoires manuscrits.

VILBERNIER, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Saumur.

VILCHEZ, riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. Cette petite riviere se jette dans le golfe du Mexique, entre les rivieres de saint Pierre & de Vasiza, à la baye d'Apalaches.

VILENA, ville d'Espagne, dans la Nouvelle-Castille. Voyez VILLENA.

VILICA, lieu dont il est parlé dans la vie de sainte Adélaïde, cité par Ortelius, qui soupçonne que ce pourroit être Bellich. Voyez BELLICH.

VILILLA, bourg d'Espagne, au royaume d'Aragon, sur l'Ebre, au voisinage d'Ossera. La Tradition du pays veut qu'une cloche de ce village sonne d'elle-même toutes les fois qu'il doit arriver quelque malheur à l'Espagne. Cette cloche a dix brasses de tour, & fut fondue par les Gots, qui, à ce qu'on raconte, y mirent l'une des trente pieces d'argent, qui furent le prix pour lequel Judas trahit Notre-Seigneur. * *Délices d'Espag.* p. 653.

1. VILLA, nom latin qui signifie une maison de campagne, une ferme, une métairie. Les anciens s'en sont aussi servis pour désigner une bourgade ou un village. Ammien-Marcellin écrit *Melanthiada Villam Cæsarianam*, en parlant de Melanthias, village à cent-quarante stades, ou à dix-huit mille pas de Constantinople: Eutrope en parlant de la mort de l'empereur Antonin Pie, dit qu'il mourut *apud Lorium Villam suam*, à douze milles de Rome; Aurelius Victor, Eutrope & Cassiodore, appellent *Acyronem Villam publicam*, le lieu voisin de Nicomédie, dans lequel mourut l'empereur Constantin, *le Grand*. Or *Melanthias*, *Lorium*, *Acyro* étoient des villages: ils s'étoient, sans doute, formés auprès de quelque maison de campagne, dont ils avoient retenu le nom. Dans les titres du moyen âge, on remarque qu'il y avoit souvent dans un petit pays plusieurs de ces *Villæ*, & dans une *Villa*, plusieurs parties nommées *Aloda ou Aleux*, qu'on donnoit à louage aux paysans. Ces *Villæ* ou maisons de campagne ont donné commencement à une infinité de Villes, de Bourgs & de Villages, dont les noms commencent ou finissent par Ville: c'est ce qui a donné pareillement l'origine au mot François Village, comme si on eût voulu désigner un nombre de maisons bâties auprès d'une *Villa* ou maison de campagne.

2. VILLA, bourgade de la Mauritanie Césariense; Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque dans les terres. C'est présentement Beni-Arax, selon Marmol. Voyez BENI-ARAX.

VILLA-D'ADRIANO, lieu d'Italie, dans la campagne de Rome, à une lieue du Tibre, dans le territoire de Tivoli. L'empereur Adrien avoit un palais dans ce lieu, & on en voit encore quelques restes. Voyez TIVOLI. Ce que le peuple ignorant appelle *Tivoli-Vecchio*, n'est autre chose, selon Spon, que la *Villa d'Adriano*.

VILLA-BARNA, bourgade d'Italie, dans la Tortonèse: il y en a qui prennent ce lieu pour l'ancienne *Libarna*. Cet article est de Corneille, qui ne cite point son garant. Il est vrai que quelques Géographes ont voulu que *Villa-Barna* fût l'ancienne *Libarna*; mais les ruines qu'on voit à *Arqua*, sur la Scrivia, prouvent que c'est cette place qu'elle occupoit.

VILLA-BORGHESE, maison de plaisance, en Italie, à deux milles de Rome, & qui prend son nom de la famille à laquelle elle appartient. On la nomme aussi quelquefois VIGNE-BORGHESE. C'est un lieu très-agréable, qui seroit digne d'être habité par un grand prince. La maison est presque toute revêtue en dehors de bas-reliefs antiques, disposés avec tant de symétrie, qu'on les croiroit avoir été faits exprès pour être placés comme ils sont. Entre le grand nombre de statues, dont les appartemens de ce petit palais sont remplis, on admire principalement le Gladiateur; la Junon de Porphyre; la Louve de Romulus, d'un fin marbre d'Egypte; les bustes d'Annibal, de Séneque & de Pertinax; l'Hermaphrodite, & le vieux Siléne, qui tient Bacchus entre ses bras. Le David frondant Goliath; l'Enée qui emporte Anchise, & la métamorphose de Daphné, sont trois piéces modernes du chevalier Bernin, qui méritent d'être mises au rang des premieres. On ne finiroit pas si on entreprenoit de parler des peintures rares qui se trouvent dans ce palais. Le saint Antoine du Carache, & le Christ mort, de Raphel, sont regardés comme les deux principaux morceaux. Si toutes les magnificences royales qu'on peut voir ailleurs ne sont pas ici si splendidement étalées, on y trouve des beautés plus douces & plus touchantes; des beautés tendres & naturelles, qui font plus naître d'amour, si elles n'inspirent pas tant de respect. Enfin comme Rome est la source des statues & des sculptures antiques, il faut que le reste du monde céde en cela au palais de la famille des Borghèse. On ne peut rien ajouter à la beauté de ses promenades: il y a un parc, des grottes, des fontaines, des vollieres, des cabinets de verdure, & une infinité de statues antiques & modernes. * *Misson*, Voyage d'Italie, t. 2, p. 169.

VILLA-CÆSARUM. Voyez, au mot AD, l'article AD GALLINAS.

VILLA DE CAPILLA, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues d'Azuaga. Moralés

& Mariana prennent ce lieu pour l'ancienne *Mirobriga*.

VILLA-CASTIN, bourg d'Espagne, dans la Castille vieille, au nord-ouest, & près de l'Escurial, au couchant de la petite ville de Mançanarés. Villa-Castin est situé auprès d'un lieu appellé, *Toros de Guisando*, où Jule César défit les deux jeunes Pompées. * *Délices d'Espagne*, *p.* 300.

VILLA DI CHIESA, ou VILLA D'IGLESIA, petite ville de l'isle de Sardaigne, sur la côte méridionale, au fond du golfe, auquel elle donne le nom de Golfo d'Iglesias. En 1503 on transféra dans cette petite ville l'évêché de Sulci, qui en 1513 fut uni à Cagliari. * *Commainville*, Table des évêchés.

VILLA DE CONDÉ, ville de Portugal, dans la province d'Entre-Douro & Minho, entre Barcelos & Porto. C'est une ville d'une médiocre grandeur, à l'embouchure de la riviere d'Ave. Elle a un petit port, dont l'entrée est défendue par une terrasse, garnie d'artillerie. Ses habitans vivent de leur pêche. Villa de Condé est sur la rive droite de la riviere d'Ave : sur la rive opposée, on voit une petite place peu importante, nommée Zurara. Quelques-uns veulent que Villa de Condé soit l'ancienne *Abobriga*. * Délices d'Espagne, p. 704.

VILLA-DIEGO, bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, sur la Pisuerga, à quelques milles de la source de cette riviere. Il y en a qui croyent que c'est l'ancienne *Morocca*, dont il est fait mention dans les exemplaires latins de Ptolomée. * *Jaillot*, Atlas.

VILLA DEL ESPIRITU SANTO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, province de Guaxaca, à quatre-vingt-dix lieues d'Antequera. Cette ville fut bâtie en 1522, par Gonsalvo de Sandowal, sur le bord d'une riviere, à trois lieues de la mer. Les Sauvages qui habitoient autrefois cette province étoient fort belliqueux & cruels. Cela obligea Cortés à donner aux premiers habitans de *Villa del Spiritu Santo*, plusieurs villages des naturels du pays, entre autres Guecollan, Guiatla & Guezaltepec. Ces peuples, ayant été domptés insensiblement, portent aujourd'hui volontairement le joug de leurs vainqueurs. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 5, c. 22.

VILLA-DE-FO, bourgade d'Italie, au duché, de Milan, près du Tanaro, à demi-lieue d'Alexandrie. On croit que ce lieu est l'ancien *Forum Statiellorum*, dont parle Paul Diacre. * *Baudrand*, Dict.

VILLA FAUSTINI, lieu de la grande Bretagne: l'itinéraire d'Antonin, le marque sur la route de Londres à *Luguvallum*, entre *Colonia* & *Iciani*, à trente-cinq milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre milles de la seconde. On croit communément que Bury, à sept milles à l'Orient de Neumarket, est le lieu que les Romains nommoient *Faustini Villa*. Le roi Emond y ayant été inhumé, ce lieu prit le nom d'*Edmunds Bury*; & depuis on s'est contenté de dire simplement Bury : il y a néanmoins quelques Ecrivains qui veulent que *Dunmow* soit *Villa Faustini*. Voyez S. EDMOND-BURY.

VILLA-FLOR, ville de Portugal, dans la Province de Tra-los-Montes, entre Mirandela & Torre-de-Moncorvo. Villa-Flor est une jolie petite ville, défendue par une montagne & entourée de murailles, avec cinq portes. On n'y compte que quatre cent habitans, une paroisse & une prébende abbatiale d'un grand revenu. Elle a pris le nom de Villa-Flor, d'une fleur de lis qu'elle a dans ses armes. * *Délices de Portugal*, *p.* 719.

1. VILLA-FRANCA, ville d'Espagne, dans la Castille vieille, sur la Tormes, au nord de Puerto de Pico : il se fabrique de bons draps dans cette petite ville : son terroir abbonde en cerises. Quelques géographes prennent cette ville pour l'ancienne *Manliana* : que d'autres placent à *Mallen*. * Délices d'Espagne, p. 213.

2. VILLA-FRANCA, ville d'Espagne, dans le royaume de Léon, aux confins de la Galice. Cette ville, médiocrement grande, est située dans une vallée, au milieu de hautes montagnes, au nord-ouest de Pon-Ferrada. * *Délices d'Espagne*, *p.* 146.

3. VILLA-FRANCA, ville d'Espagne, dans le Guipuscoa, sur l'Orio, entre Segura & Tolosa. Cette petite ville est assez jolie. * *Délices d'Espagne*, *p.* 87.

4. VILLA-FRANCA, petite place de Portugal, dans l'Estremadure, sur la rive droite du Tage, entre Santaren & Lisbonne. Son territoire est fertile en pâturages, & nourrit une grande quantité de troupeaux. * *Délices de Portugal*, *p.* 747.

5. VILLA-FRANCA, ville de l'isle de saint Michel, & l'une des Açores : elle est située sur la côte méridionale de l'isle. * *De l'Isle*, Atlas.

VILLA-FRANCA-DE-PANADÉS, ville d'Espagne, dans la Catalogne, à quatre lieues de Tarragone, au nord-est, & la capitale d'une viguerie. C'est une belle ville fermée de murailles : on la prend pour la *Carthago-Vetus* des anciens : on lui donne le surnom de Panadés, à cause qu'elle est dans le pays qui porte ce nom. Ce fut à Villa-Franca-de-Panadés, que dom Pedre III, roi d'Arragon, mourut sur la fin de l'année 1285. L'excommunication que le pape Martin IV avoit fulminée contre ce prince, comme étant un des auteurs du massacre des François, aux vêpres Siciliennes, n'avoit point été levée. * *Délices d'Espagne*, *p.* 599.

VILLA-FRATE, ville ruinée, en Espagne, dans la vieille Castille, au voisinage de Valladolid. C'etoit autrefois une ville forte; mais, ayant été engagée dans une conspiration des grands du royaume, contre le cardinal Ximenez, ce prélat, qu'il étoit dangereux d'offenser, la prit, la fit brûler & raser jusqu'aux fondemens, & y fit semer du sel, pour marquer qu'elle ne seroit plus habitée. L'histoire place cet événement à l'année 1517.* *Délices d'Espagne*, *p.* 201.

VILLA-GARCIA, petite ville d'Espagne, dans le royaume de Léon: les Jésuites y avoient un college & un noviciat, & les Bénédictins y ont un prieuré conventuel.

VILLA-GOSWAR, Bourg de la haute Hongrie, aux confins de la Transilvanie, à sept lieues de Giula, vers le Levant, avec un château très-fort, selon Corneille qui cite Maty : les cartes de Hongrie n'en font aucune mention.

VILLA-HERMOSA, ville d'Espagne, au royaume de Valence, sur un ruisseau qui se rend dans la riviere de Millas, à quinze lieues de Valence, du côté du nord. Cette ville fut érigée en duché, par Jean II, roi d'Aragon, vers l'an 1470, en faveur de dom Alfonse d'Aragon, son fils naturel, auquel il fit don de ce duché & du comté de Ribagorza.

VILLA-IMPERIALE, maison de plaisance du grand duc de Toscane, au voisinage de la ville de Florence. En sortant de cette ville par la porte Romaine, vulgairement apellée la porte de S. Pierre Gattolini; & tournant à gauche, on trouve au bout d'une large allée d'ormes, l'église appellée Notre-Dame de la Paix. En retrogradant par la même allée, on voit au bout d'une très-large rue, la Villa Impériale. Avant que d'y arriver, on rencontre deux réservoirs partagés par un pont, à chaque extrêmité duquel il y a sur des piedestaux, d'un côté les aigles de l'empire qui portent sur leurs poitrines l'écusson de la maison de Médicis, écartelée avec celle de la grande duchesse, Marie-Magdelaine d'Autriche, femme du grand Duc Côme II. De l'autre il y a un lion qui tient d'une de ses pattes un globe pour représenter l'état de Florence; & vis-à-vis, une lionne, pour représenter l'état de Sienne. Un peu plus loin, sont deux autres réservoirs plus grands que les premiers, de figure semi-circulaire, parce qu'ils sont partagés en deux par un pont. Leur partie supérieure est ornée de rocailles, de pétrifications, & autres raretés naturelles, qui servent de base à deux figures gigantesques, qui représentent les fleuves d'Arne & d'Arbia, qui tiennent chacune un grand vase incliné, d'où sortent les torrens d'eau qui remplissent les réservoirs. Il y a encore entre les réservoirs supérieurs & inférieurs les statues d'Homére, de Virgile, de Dante & de Pétrarque, sur des piedestaux magnifiques. Tels sont les ornemens de l'entrée d'une

allée large & longue de près d'un mille toute bordée de ciprès, & d'autres arbres qui font un ombrage charmant. Au bout on trouve un boulingrin rond enfermé d'une balustrade de pierre, avec des statues de pierre de très-bons maitres, qui semblent accompagner deux statues de marbre, plus grandes que nature, dont l'une représente Atlas qui porte le globe du monde sur ses épaules, & l'autre un Jupiter la foudre en main. C'est au bout d'une entrée si magnifique que s'éleve Villa-Impériale. Ce palais est accompagné de deux jardins, l'un rempli de fleurs de toutes les espèces disposées de differentes manieres, entremêlées de fontaines & de jets d'eau; & l'autre rempli d'orangers, de citronniers, de bergamotiers, qui rendent ce lieu charmant par la fraîcheur qu'ils y procurent, & par les odeurs qu'ils y répandent. Les bosquets sont ornés de cabinets, de statues, de jets d'eau, de cascades, en un mot, de tout ce qui peut contenter la vue & l'odorat. La coline qui s'éleve derriere ce palais, est ornée d'un beau monastere de Religieuses de l'ordre de S. François, appellé S. Mathieu *in Arcetti*. C'est dans ce terroir charmant qu'on recueille ces vins exquis renommés par tout le monde, & connus sous le nom de Verdée, & ces fruits délicieux. Cette coline & tous ses environs sont encore remplis de quantité de palais ou de maisons de campagne d'une grande beauté. * *Labat*, voyage d'Italie, l. 7, p. 226.

VILLAIRES, bourg de France dans l'Anjou, élection de la Fleche.

VILLA-JOIOSA, ou JOYSA, bourg d'Espagne, au royaume de Valence, sur la côte, à cinq lieues d'Alicante vers le nord, entre cette ville & le cap martin. On croit assez généralement qu'il tient la place de l'ancienne *Honosca*, dont parle Tite-Live. Le bourg de Villa Joiosa est fort considérable.

VILLA LUDOVISIA, maison de plaisance en Italie au voisinage de Rome. Elle est située sur une éminence, & appartient à la Maison Ludovisio dont elle a pris le nom. Il y a dans le jardin deux corps de logis, remplis l'un & l'autre d'un grand nombre de raretés. On voit dans celui qui est plus proche de la porte de derriere, un très-beau tableau de la Sainte Vierge, par Guido Rheni, & un très-riche cabinet, où est le portait de Grégoire XV avec son camail, chargé de plusieurs pierres précieuses. Le buste de ce même pape, & celui du cardinal Ludovisio, son neveu, en marbre, sont dans une autre chambre. Ce qu'il y a de plus beau dans cette maison, c'est un bois de lit sur lequel sont enchâssées plusieurs sortes de pierres précieuses, & qui a coûté, dit-on, vingt-mille pistoles. Les quatre pilliers sont d'un jaspe d'Orient très-poli; mais le chevet surpasse le reste, tant par la matiere que par l'ouvrage. Au milieu sont les armes de la famille Ludovisio, dont les blasons sont représentés par des pierres de différentes couleurs. On y voit des grappes deraisin blanc & noir, de grosses améthystes, les unes en tables, les autres rondes, en forme pyramidale, & un oreiller sur lequel Phaëton est représenté dans son char, dont les roues sont de pierres fort brillantes.

Misson, dans son voyage d'Italie, tom. II, p. 171, dit que ce lit est présentement fort délabré. Il y a près de ce corps de logis, des fontaines & des jets d'eau sous des arbres fort toufus. Quand on a passé dans l'autre, en traversant le jardin, on y trouve plusieurs chambres remplies de diverses curiosités, & entr'autres des statues de deux anciens gladiateurs, qui sont assis, de quatre piéces fort estimées, de Guido Rheini; savoir, un S. François, une Lucréce, une Judith, la conversion de S. Paul, & de plusieurs autres tableaux du Titien, de Raphaël, de Michel Ange & du Carache. Il y a aussi une tête de marbre de Scipion l'Africain, un buste de Senéque, qui passe pour un excellent ouvrage; un buste de Cicéron, des tableaux composés de piéces de différentes couleurs; deux statues d'Appollon en marbre blanc; celle d'un gladiateur mourant de ses blessures, qui est connu sous le nom du *Mirmille mourant*, & qui est la piéce dont les connoisseurs font le plus de cas. On y voit encore un petit morceau d'os, qu'on dit être une squelette d'homme pétrifié. Misson observe néanmoins que c'est une méprise. Les os, dit-il, ne sont nullement pétrifiés; mais il s'est amassé tout autour une croûte candio, ou une certaine incrustation pierreuse, qui les a fait nommer os pétrifiés. Dans d'autres chambres on montre un horloge de cuivre doré, ayant la figure & la taille d'un homme qui est debout; une statue moderne de marbre blanc, qui représente le ravissement de Proserpine, & celle de Cestius Marius qui se tue sur le corps de sa fille. De l'appartement où sont ces chambres, on descend dans une galerie basse & fort longue. Elle est embellie de quantité de statues, parmi lesquelles on remarque celles de Junius Brutus, de Néron, de Domitien, & un bas relief admirable de la tête d'Olympias, mere d'Alexandre, qui est une médaille. * *Corn.* Dict. *Lassels.* Voyage d'Italie.

VILLA-MAGNA, VILLA PRIVATA, lieu de l'Afrique propre, marqué par l'itinéraire d'Antonin sur la route de Carthage à Alexandrie, entre *Ponte-Zita* & *Fisida-Vicus*, à trente milles du premier de ces lieux, & à trente & un milles du second. Wesseling soupçonne que VILLA-MAGNA, & VILLA-PRIVATA, sont deux gîtes différens, dont l'itinéraire d'Antonin, ou plutôt les copistes, par erreur, n'ont fait qu'un seul lieu. Voyez VILLA-MAGNENSIS.

VILLA-MAGNENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire, Augendus est qualifié *Episcopus Villæ-Magnensis* dans la conférence de Carthage, n. 132, & on trouve la signature de Cyprianus, *Episcopus Villæ-Magnensis*, au bas de la lettre synodique que les évêques de la Proconsulaire écrivirent dans le concile de Latran, sous le pape Martin.

1. VILLA-MAJOR, ville d'Espagne au Royaume d'Aragon, au voisinage de Saragosse. Le pays des environs de cette petite ville est entiérement stérile à la réserve de quelques maigres pâturages, où on éleve un petit nombre de brebis & de chévres. * *Délices d'Espagne*, *p.* 656.

2. VILLA-MAJOR, bourg de Portugal dans la Province de Tra-los-Montes, au midi du Duero, sur le bord de la Coa, entre Coa & Castro Mendo. Ce bourg est peu considérable. * *Délices de Portugal*, *p.* 719.

VILLA-MARTIN, petite ville d'Espagne dans le royaume de Léon sur la route de Burgos à Léon, entre Fromesta & Carion. * *Jaillot*, Atlas.

VILLA-MERGELINA, maison de plaisance en Italie, au bord de la mer près de la ville de Naples, du côté du fauxbourg qu'on appelle *Chiaia*. Fréderic roi de Naples, en fit présent aux fameux poëte Sannazar, qui prit aussi le nom d'Actius Sincerus, à la sollicitation de son ami Jovianus Pontanus. Sannazar aimoit fort cette maison, & il eut tant de chagrin lorsqu'elle fut ruinée par Philibert, prince d'Orange, général de l'armée de Charles V, qu'il abandonna ce lieu aux religieux Servites, qui ont là une belle église, sous l'invocation de la Sainte Vierge, de *Partu Virginis*. Le tombeau de ce grand poëte est derriére le maître-autel de cette église. Il est tout entier de marbre blanc, du plus beau & du plus fin qu'il y ait. Son buste qui est au-dessus, & qu'on dit être fait d'après nature, est représenté avec une couronne de laurier. Il y a un excellent bas relief, où l'on voit plusieurs figures de satyres & de nymphes qui jouent. Ce bas relief est accompagné de deux grandes statues de marbre, l'une d'Appollon, & l'autre de Minerve. Comme quelques personnes ont été scandalisées de voir des statues profanes dans une église, & sur le tombeau d'un poëte chrétien, leurs noms ont été changés, & l'on a donné à Appollon celui de David, & à Minerve celui de Judith. Ces statues, & le reste de ce magnifique mausolée, qui passe pour une des plus belles choses de tout le royaume de Naples, sont de la main de Santa Croce. Sannazar est mort en 1530, son épitaphe est conçue en ces termes:

Da sacro cineri flores; hic ille Maroni
Sincerus, Musâ proximus, ut tumulo.
Vix. ann. LXXII. A. D. M. XXX.

* *Corn.* Dict. *Délices d'Italie.*

VILLA DE MORI, bourgade de l'isle de Corse, à quatre lieues de Bastia vers le septentrion. On prend ce lieu pour l'ancienne *Mora* de Ptolomée. * *Baudrand*, Dict.

VILLA DE MOSE, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & de la dépendance de la province de Tabasco. Cette petite ville est située dans les terres, sur le côté droit de la riviére de Tabasco, environ à douze lieues de son embouchure & à quatre au-dessus du parapet que les Espagnols ont élevé, & où ils tiennent une garde pour veiller sur les bâteaux qui remontent la riviére. Villa de Mose est presque toute habitée par des Indiens, & il n'y a que fort peu d'espagnols. Au milieu de la ville il y a une église; & à l'Ouest un fort qui commande sur la riviére. Les vaisseaux vont jusque-là porter leurs marchandises. Ils arrivent en Novembre ou Décembre, & demeurent jusqu'au mois de Juin ou de Juillet, pour vendre leurs marchandises; & ils prennent ensuite du cacao pour leur charge, avec quelque peu de silvester. Tous les négocians & merciers des villes du pays se rendent à Villa de Mose, vers Noël, pour y trafiquer; ce qui fait que cette ville est la plus considérable de tous ces quartiers, si on en excepte Campeche, quoiqu'il y ait peu de riches marchands domiciliés. Lorsque les vaisseaux ne trouvent pas à charger du cacao, ils prennent des peaux & du suif. Cependant le principal endroit pour les peaux, est une ville située sur une branche de la riviére de Tabasco, & qui commence à une lieue plus bas que le parapet. Le côté où l'on à bâti, Villa de Mose est une espéce de terre grise & & sabloneuse, & il paroit que tout le haut pays est de même; mais le terroir du pays-bas est profond & de couleur noire. On y voit aussi quelques endroits où il est d'une argile extrêmement forte, & il n'y a pas une pierre dans tout le pays. Le terrein sec, & où l'on respire un bon air, est plein de forêts, excepté dans les lieux habités, ou que l'on cultive. Les allées de cacaotiers appartiennent sur-tout aux Espagnols; mais il n'y a que les Indiens loués exprès pour cela, qui les plantent & qui en ayent soin. Les Indiens ne laissent pas d'avoir en leur propre des allées de plantains, du mahis qu'ils sément, & quelques petites allées de cacaotiers. C'est à les entretenir que la plus grande partie de leur tems est employé. Quelques-uns s'occupent à chercher des abeilles dans les bois, & vendent le miel & la cire. Il y a de deux sortes d'abeilles.

Les unes sont assez grosses, les autres ne le sont pas plus qu'une mouche noire & commune; mais elles sont plus longues, & ressemblent parfaitement pour tout le reste à nos abeilles ordinaires, si ce n'est que leur couleur est plus brune. L'aiguillon de celle-ci n'est pas assez fort pour percer la peau d'un homme. Leur miel est blanc, & elles en font beaucoup. Les Indiens qui ont de ces abeilles creusent, des troncs d'arbres pour leur servir de ruches. Ces Indiens vivent en société dans des villes ou des bourgs. Ils bâtissent de grandes maisons, dont les murailles sont faites d'argille ou de boue, plâtrées en dedans. Le toit est couvert de feuilles de palmier. Les églises sont grandes, beaucoup plus hautes que les maisons ordinaires, & couvertes de tuiles. Le dedans est orné de peintures grossiéres d'images de saints qu'on represente aussi basannés que les Indiens le sont. Outre ces ornemens, il y a dans les églises des flûtes, des haut-bois, des tambours, des masques & des perruques pour se divertir aux jours solemnels, parce qu'ils n'ont presque point de divertissemens en particulier. Il n'y en a qu'en commun, & cela n'arrive qu'aux fêtes des Saints, & la nuit suivante. Les *Padres* qui déservent ces Eglises, doivent avoir appris l'indien avant que de pouvoir obtenir un bénéfice.

VILLA-NOBENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, selon la notice des évêchés de cette province, qui fait mention de Valens, évêque de ce lieu.

VILLA-NOVA, ville de Portugal, dans la province d'entre Douro & Minho, sur la riviere gauche du Duero, vis-à-vis de la ville de Porto, qui est de l'autre côté du fleuve. Cette petite ville appartient à l'Evêque de porto. Un de ses fauxbourgs est fortifié de quatre bastions, d'un demi-bastion, & de trois redans avec un fossé & un petit ouvrage à corne. On trouve encore dehors de l'enceinte de la ville une autre fort à cinq bastions bâti sur une montagne qui la commande La garison ordinaire est de huit compagnies d'infanterie. * *Délices de Portugal, p.* 707. *Le Quien de la Neuville*, Hist. de Portugal.

VILLA-NOVA-D'ASTI, petite ville d'Italie, au Piemont, dans le territoire de Quiers, sur la route de Turin à Asti, environ à quatre lieues de chacune de ces villes. * *De l'Isle*, Atlas.

VILLA-NOVA-DE-CERVERA, ville de Portugal, dans la province d'Entre-Douro & Minho, aux confins de la Galice, sur la rive gauche du Minho, vers som embouchure vis-à-vis du fort de la Conception que les Espagnols ont bâti de l'autre côté du fleuve. Cette ville est fortifiée d'une assez bonne muraille, flanquée de quatre bastions, & défendue de quelques autres ouvrages avec un fossé. Il y a outre cela un beau grand fort à cinq bastions, construit hors des murailles de la ville, sur une hauteur qui la commande. * *Délices de portugal. p.* 701.

VILLA-NOVA-DE-FICHALO, bourg de Portugal, dans l'Alentejo, aux confins de l'Andalousie, à quelques lieues de Moura, au midi. * *Samson, Delisle, Robert.*

VILLA-NOVA-DEL-FRESNO, bourg d'Espagne dans l'Estremadoure, aux confins du Portugal, au midi d'Olivença, & à l'Orient de Mouraon, mais plus près de cette derniere que de la premiere. * *Jaillot*, Atlas.

VILLA-NOVA-DE-PORTIMAON, port du royaume de Portugal, dans la province d'Algarve. Au sud-ouest de Silves, l'océan fait deux petites courbures en s'avançant dans les terres, à l'embouchure de deux petites riviéres, & la marée y forme deux bons ports de barre, où les vaisseaux peuvent entrer du tems de la pleine mer. Ces deux ports sont Villa-Nova de Portimaon & Alvor. Le plus oriental des deux est Villa-Nova. L'entrée en est assez aisée, parce que la passe est fort droite: l'autre port qui est plus au couchant, savoir *Albor* ou *Alvor*, a l'entrée plus difficile, à cause des rochers qui la bordent & parce qu'elle est courbe, & que la riviére y va en serpentant. Albor est un petit bourg situé au fond du Golfe, qui forme le port en question; & au milieu du port paroit une petite isle élévée, dont la partie la plus haute est une esplanade où l'on voit les ruines d'une ville bâtie par les Maures. Ces ruines font conoitre que la ville a été magnifique. Les anciens mettent dans ce quartier un port nommé *Annibalis portus*; comme ils en parlent d'une maniere un peu vague, sans marquer les distances des lieux, on ne peut bien déterminer si par-là on doit entrer *Albor* ou *Villa-de-Portimaon*; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il faut entendre ou l'un ou l'autre * *Délices de Portugal, p.* 812.

VILLA-NOVA-DEL-RIO, bourgade d'Espagne, dans l'Andalousie, au bord, & près du Guadalquivir, sur la route de Séville à Cordoue, environ à sept lieues au-dessus de Seville. Les uns le prennent pour l'ancienne *Carula*, & d'autres pour l'ancienne *Canama.* * *Jaillot*, Atlas.

VILLA-NUEVA, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, de la congrégation de Castille en Espagne, dans la Galice, au diocése d'Oviedo.

VILLA-NUEVA-DE-BARCAROTA, bourgade d'Espagne, dans l'Estremadoure, à quelques lieues au midi de Badajos, sur le bord d'une petite riviére qui se jette dans la Guadiana. C'est le chef-lieu d'un marquisat; & on y voit un beau château. * *Délices de Portugal, p.* 388.

VILLA-NUEVA-DE-LOS-INFANTES, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, au pays appellé *Campo* de Montiel, environ à trois lieues de la ville de ce nom, en tirant vers le nord occidental. Quelques-uns croyent que ce pourroit être l'ancienne *Laminium* de Ptolomée & de l'itinéraire d'Antonin, que d'autres placent avec fondement à Montiel. * *De l'Isle*, Atlas.

VILLA-NUEVA-DE-PORTIMAON. Voyez ci-dessus l'article VILLA-NOVA-DE-PORTIMAON.

VILLA-NUEVA-DELLA-SERENA, bourg d'Espagne, dans l'Estremadure, sur le bord méridional de la Guadiana, un peu au-dessus de Medelin.

VILLA-POZZI, bourgade de l'isle de Sardaigne, sur la riviere de Sepus, à la droite, à onze lieues de Cagliari, vers le nord oriental. On prend ce lieu pour l'ancienne *Saralapis*. * *Carte de la Sardaigne*.

VILLA-PUBLICA, lieu d'Italie, hors de la ville de Rome, selon Tite-Live, *l.* 33, & 34, *c.* 44. Il en est aussi parlé dans l'histoire Miscellanée & dans Sigonius, qui place ce lieu à six milles de Rome. * *Ortel.* Thesaur.

1. VILLA-REAL, bourgade d'Espagne dans le Guipuscoa, à deux lieues de la petite ville d'Ognate, sur la route de S. Sébastien à Vittoria. * *Délices d'Espagne*, *p.* 97.

2. VILLA-REAL, ville d'Espagne, au royaume de Valence, au bord de la riviére de Millas, à une lieue de la mer, à quatre lieues au nord d'Almenara. Cette ville est aujourd'hui entierement ruinée. Comme elle avoit embrassé, dans la derniere guerre, le parti de l'archiduc, & qu'elle fut prise d'assaut par le général de las Torrès, général du roi Philippe V, le 8 Janvier de l'année 1706, on l'exposa au pillage, après quoi elle fut brûlée, rasée, & ses habitans furent passés au fil de l'épée, à la réserve des femmes & des enfans. Elle étoit ceinte d'une bonne muraille, flanquée de quelques tours, & avoit environ huit cens habitans. * *Délices d'Espagne*, p. 568.

3. VILLA-REAL, ville de Portugal, dans la province de Tra-los-Montes, à quelques lieues au nord de Lamego, au confluent de deux petites riviéres nommées *Corgo* & *Ribera*, qui se jettent dans le Douero. C'est la capitale d'une Commarca, & elle appartient en titre de marquisât aux comtes de Medellin. Cette ville située dans un lieu fort agréable, est environnée de murailles avec trois tours, & six portes. Ses habitans au nombre de dix-huit cens, sont divisés un deux paroisses, & il y a un tribunal de justice, qui étend sa jurisdiction sur trois autres lieux. * *Délices de Portugal*, *p.* 718.

VILLA-REGENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La notice des évêchés de cette province nomme ce siége *Villa Degensis*. C'est apparemment une faute de Copiste. La conference de Carthage, N. 128, qualifie *Episcopus Regensis*, Cresconius *Villa Regensis*, évêque de Numidie, est repris d'avoir laissé son siége pour usurper l'église de Tubia ou Tuba, *Tubiensis Ecclesia*; & S. Augustin, *l.* 2, *contra Cresconium*, c. 10, parle de Candidus *Villa Regensis*, qui de donatiste se fit catholique, & à qui on conserva la dignité épiscopale.

VILLA-DE-LA-REYNA, lieu d'Espagne, dans la Castille nouvelle, au voisinage de Llerena, du côté du sud-est, près des frontiéres de l'Andalousie. C'est une commanderie de S. Jacques, & on y voit un beau château. * *Délices d'Espagne*, *p.* 390.

1. VILLA-RICA, port de l'Amérique septentrionale dans la nouvelle Espagne, sur la côte du Golfe de Mexique, dans la province de Tlaxcallan. Le nom de ce port signifie *Ville riche*. La ville est riche en effet, parce que tout le trafic qui se fait entre l'ancienne & la nouvelle Espagne passe par-là.

2. VILLA-RICA, ville de l'Amérique méridionale, au Chili, à seize lieues au Sud-est de celle qu'on nomme impériale, à vingt-cinq de la mer australe, & à trois lieues des Indes. Cette ville est située au bord occidental du lac, que les sauvages appellent Malabauquen, & qui a trois lieues de long de l'Est à l'Ouest, & deux du nord au Sud. Le terroir des environs de *Villa-Rica* est assez fertile. La terre en est argilleuse, & on en fait de fort bonnes briques. Le reste s'éleve en colines. Il y croit beaucoup de pins, & leur fruit y engraisse si bien les pourceaux, qu'il n'y en a point ailleurs dont la chair soit d'un goût plus agréable. Au pied des montagnes habitent les Palches, nation farouche qui ne vit le plus souvent que de chasse, & qui est d'une adresse extraordinaire dans cet exercice. La plus grande partie de la région est froide, & ne produit presque ni froment, ni vin. Les habitans de Villa-Rica, travaillent presque tous en laine, & tissent de fort bons draps, & des chemisettes de lin, dont ils trafiquent. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 12, c. 11.

3. VILLA RICA, ancienne ville du Paraguay, dans la province de Guayra, sur la riviere de Quibay, qui se décharge dans le Parana. Cette ville avoit été bâtie sur le bruit qu'on avoit trouvé dans ce pays-là des mines d'or ou d'argent. Mais comme ces bruits se trouverent sans fondement, les habitans de Villa-Rica furent toujours très-pauvres; & vers l'année 1631, leur ville fut détruite avec celle de Cindadréal, qui étoit dans la même province. Les habitans de la premiere se rapprocherent de la capitale du Paraguay, & fonderent une petite ville, environ à 35 lieues à l'Est de l'Assomption, & la nommérent la nouvelle Villa-Ricca, mais on l'appelle plus communément, *la ville*. * *Hist. du Paraguay du p. de Charlevoix*.

VILLA-RUBIA, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille, près du Tage, à deux lieues au-dessus d'Ocagna, en tirant au Nord-est. Villa-Rubia est considérable par les beaux privléges dont elle jouit, & par les foires qu'on y tient. Elle est située dans une campagne très-bien cultivée, où l on voit de gras pâturages couverts d'une grande quantité de troupeaux, des champs fertiles en froment, de bons oliviers, d'autres arbres fruitiers d'un bon rapport, & des vignes qui produisent d'excellent vin. * *Délices d'Espagne*, *p.* 341.

VILLA-RUBIA-DE-LOS-OJOS, petite ville d'Espagne dans la nouvelle Castille. On l'a ainsi surnommée pour la distinguer d'une autre Rubia, qui est assez loin vers le nord, & dont il est parlé dans l'article précedent. Le surnom de *los Ojos* lui a été donné, parce qu'elle est située près des *Ojos* de la Guadiana, c'est-à-dire, près des petits Lacs que cette riviere forme en sortant de dessous terre, après avoir disparu durant quelque espace de chemin. * *Délices d'Espagne*, p. 341.

VILLA-SAU, village d'Espagne dans la Catalogne, sur la côte de la mer Méditerranée, environ à six ou sept milles, vers l'Est de la pointe de Mongat. Entre cette pointe & Villa-sau; il se trouve un autre village appellé Almaria. Au-devant du premier sont trois petites tours rondes qui en donnent la connoissance, & entre ce Villa-sau & Mataron, il y a un autre petit village. * *Michelot*, Portul. de la Medit. p. 42.

1. VILLA-VICIOSA, VILLA-VIZOSA, ou plutôt VILLA-VISOZA, ville de Portugal, dans la province d'Alentejo, au Midi oriental d'Estremos, & au Midi occidental d'Elvas, environ à égale distance de ces deux villes. Cette ville, dont le nom signifie *Vallée agréable à voir*, est honorée du titre de Marquisat, & appartient en propre au roi de Portugal, en qualité de duc de Bragance. Les ducs de ce nom, ses ancêtres, y ont fait leur résidence. On y voit un beau palais, accompagné d'un grand parc hors de la ville, rempli de toute sorte de gibier. La ville est fortifiée à la moderne: une partie est couverte d'une tranchée, flanquée de redans; dans l'autre partie, on a attaché trois bastions à la muraille, avec trois contre-gardes & deux demi-bastions. Outre cela, elle est défendue par un vieux château, qui est un carré long, auquel on a attaché quatre bastions. Du côté que le château regarde la ville, il est environné de deux demi-bastions, & du côté opposé, il est couvert d'une étoile à huit pointes. Villa-Viciosa est divisée en ville ancienne & ville neuve, & elle a droit de députer aux Etats. Ses habitans peuvent monter au nombre de deux mille. Elle a deux églises paroissia-

les & huit couvens, cinq d'hommes & trois de filles. Il y a dans le fauxbourg de cette ville un ancien temple, dédié aujourd'hui à saint Jacques, & qui, du tems du paganisme, étoit consacré à Proserpine. On y a trouvé un très-grand nombre d'inscriptions, faites à l'honneur de cette fausse divinité, & entr'autres, celle-ci :

PROSERPINÆ SERVATRICI
C. VETTIUS SILVINUS
PRO. EUNOIDE. PLAUTILLA
CONJUGE. SIBI RESTITUTA
V. S. A. L. P.

Ces dernieres lettres signifient *votum solvens animo libens posuit.* Dans la même ville on voit un couvent de religieux, de l'ordre de saint Augustin, où l'on trouve quantité dinscriptions antiques, apportées en ce lieu par ordre de Théodose, duc de Bragance. Elles viennent d'un bourg, nommé *o Terrao*, situé vers le confluent des deux rivieres d'Exarrama & d'Alvito. Ces inscriptions sont toutes à l'honneur du Dieu *Endovellicus*, dont le nom a tant donné de peine aux critiques. Voici une de ces inscriptions.

DEO ENDOVELLICO
PRÆSTANTISSIMI. NUMINIS
SEXTUS. COCCEIUS. CRATERUS
HONORINUS. EQUES. ROMANUS
EX VOTO.

Le territoire de cette ville est extrêmement fertile en toutes sortes de denrées, & on y trouve des carriéres d'un beau marbre verd. * *Délices de Portugal*, *p.* 756.

2. VILLA-VICIOSA, bourg d'Espagne, dans l'Asturie de Santillane, aux confins de l'Asturie d'Oviedo, & au fond d'un golfe où se jette la riviere d'Asta. On veut que le port de *Villa-Viciosa* soit le port *Veca* de Pline. * *Jaillot*, Atlas.

3. VILLA-VICIOSA, bourg d'Espagne, dans l'Asturie de Santillane, au milieu de cette province, dans les terres, au Midi occidental de Santillana. * *Jaillot*, Atlas.

VILLA-VIEIA, bourgade d'Espagne, dans la vieille Castille, à la source de l'Arlançon, environ à huit lieues au-dessus de Burgos. Il y a quelques Géographes, qui veulent que ce soit l'ancienne *Segisama.* Cette opinion n'est pas fort certaine.

VILLAC, ville d'Allemagne, dans la Carinthie, (*Remarques Historiq. & Critiq. d'un voyage d'Italie, en 1704, p.* 38.) sur la rive droite de la Drave, un peu au-dessus de l'embouchure du Geyl. Cette petite ville, qui peut passer pour jolie, est glorieuse d'avoir été la retraite de l'empereur Charles V, lorsqu'en 1552, Maurice de Saxe pensa le surprendre à Inspruck. On sçait que ce prince, quoiqu'investi par ce même empereur des dépouilles de son cousin, se rangea du parti de ses ennemis, & fit ses efforts, pour ravir la liberté à son bienfaiteur. La chose ne lui réussit pas ; & Villac eut la gloire de prêter un asile assuré à son souverain, qui y eut le tems de relever ses affaires, & de se mettre en état de faire sentir à ses persécuteurs les effets de son courage & de sa bonne fortune.

Avant que d'entrer dans Villac, on trouve des bains d'eau minérale, qui sont ouverts à tout le monde. Ce sont de tous côtés montagnes épouvantables, qui se suivent l'une l'autre, & qui ne donnent point d'autre répi aux voyageurs, que celui de se laisser rouler en bas, quand on a fini de grimper jusqu'au haut. L'empereur Charles V, étoit bien sûr que ses ennemis ne le suivroient point dans un pays impraticable, à un certain nombre de personnes à la fois : aussi y arriva-t-il lui-même, accompagné de très-peu de monde; car s'il en avoit eu davantage, les vivres & les commodités lui auroient manqués infailliblement, parmi des bois & des rochers continuels, où il y a très-peu d'habitations.

Près de Villac, on voit quelques bains naturels, qui ne sont pas bien éloignés du chemin, au pied d'une montagne, à un mille d'Angleterre de la ville. Ces bains ont de la réputation. Il y en a deux, dit Edouard Brouwn, *Voyage de Vienne*, *p.* 200, dont les eaux à demi-chaudes ont un goût un peu aigre, sans être désagréable. Le fond des bains n'est point un pavé: tout y est naturel. Il y a aussi dans un de ces bains une source qui est chaude. Ils sont fort grands, & on y trouve des degrés pour y descendre ; & tout autour on a pratiqué plusieurs petites maisons de bois, pour la commodité de ceux qui veulent s'y baigner. Ils sont couverts, & on s'y baigne avec sa chemise & ses caleçons, comme en Autriche.

VILLACERF, marquisat de France, dans la Champagne, élection de Troyes. Il fut érigé en 1670, en faveur d'Edouard Colbert, premier maître d'hôtel de la reine, & depuis, sur-intendant des bâtimens, & parent du grand Colbert. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 329.

VILLACOURT, *Villacuria*, paroisse du duché de Lorraine, au département du Barrois, office de Chatté. Son église est dédiée à saint Martin. La cure est réguliere. Elle fut unie à l'abbaye de Belle-champ en 1203.

1. VILLAGE, assemblage d'un certain nombre de maisons champêtres, habitées par des paysans, & qui ordinairement ne sont fermées par aucune clôture. Il y a des villages plus ou moins grands les uns que les autres ; & souvent ce qu'on appelle village dans une province, est appellé bourg dans un autre. On ne doute point que le mot *Village* ne vienne du latin VILLA. Voyez ce mot.

2. VILLAGE, (Le) lieu de France, dans la Normandie, élection de Mortain.

VILLAGE-DES-BAINS, village de France, dans le Rousillon, & dans la dépendance de l'abbaye d'Arles. Ce village est renommé par des bains d'eau chaude, très-salutaires pour diverses infirmités. Le bassin est fort grand, & les degrés, pour y descendre, sont d'une composition que l'eau ne peut altérer. Le tout est couvert par une voûte des plus anciennes, percée par le milieu, pour donner du jour. Cela paroît un ouvrage des Romains, ou du moins des anciens Maures. La source de ces eaux est au penchant d'une montagne, à vingt pas du bassin. L'eau en est si chaude, qu'en un moment un cochon, qu'on y trempe, est tout pelé, & cependant on ne peut pas y faire cuire un œuf, l'y laissa-t-on vingt-quatre heures. Ces eaux sont vitrioliques, & les habitans s'en servent tous les jours, pour mettre leur pot au feu. * *Piganiol*, Descrip. de la France, t. 7, p. 574.

VILLAGE, (Le petit) village de l'Amérique septentrionale, à la côte de la Basse-Terre de la Guadeloupe. C'est une petite habitation, qui est sur le chemin de l'Ance, à la barque à l'Isle, à Goyaves, à quinze cens pas au-delà du lieu nommé le Bucher.

VILLAGES-D'AMBERT, lieu de France, dans l'Auvergne, élection d'Issoire. Ce lieu est très-peuplé.

VILLAGES, (Les quatre) communauté du pays des Grisons, dans la Ligue de la Caddée, où elle a le rang de seconde communauté. Elle est au Midi de Coire, & tire son nom des quatre villages paroissiaux, qui la composent. Trois de ces villages sont à la droite du Rhin; sçavoir, Zigers, Igis, & Trimmis; le quatriéme, qui est sur la gauche du Rhin, se nomme Underfatz. Les trois premiers sont sujets aux goitres, ce qu'on attribue aux mauvaises eaux qu'on y boit; mais les habitans y sont tellement accoutumés, qu'ils les regardent comme une beauté. Chacun de ces quatre villages a sa justice inférieure pour le civil; mais les appels & les causes criminelles se portent devant le Ministral de la communauté, qui réside à Zizers, & qui a une chambre de douze juges, choisis des quatre villages. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 47.

VILLAGES DE S. EUTROPE, (Les) bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes.

VILLAGES-DE-VIVONE, (Les) bourg de

France, dans le Poitou, élection de Poitiers. Ce bourg est considérable.

1. VILLAINES, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

2. VILLAINES, châtellenie de France, dans la Touraine, élection de Chinon.

VILLAINES-SOUS-LUCÉ, bourg de France, dans le Maine, élection de Château du Loir.

VILLALPANDO, ville d'Espagne, au royaume de Léon, à quelques lieues, au Nord, de Toro, à moitié chemin de Benavente à Zamora, tirant un peu à l'Orienr. Elle est située au milieu d'une longue plaine, également agréable & fertile. On y recueille du vin & du bled, & la campagne y nourrit divers animaux domestiques, & toutes sortes de gibier. Les connétables de Castille y ont un superbe palais, & un arcenal bien fourni d'armes & d'artillerie. * *Délices d'Espagne*, p. 157.

VILLAMBLARD, bourg de France, dans le Périgord, élection de Périgueux. Ce bourg est assez considérable.

VILLAMEDO, bourgade d'Espagne, dans l'Estremadoure, sur le bord méridional, au Sud-est, du Tage, au couchant de Puente del Arçobispo, & à deux lieues d'Almaraz. * *Délices d'Espagne*, p. 362.

VILLANDRADE, bourgade de France, dans la Guienne propre, sur la petite riviére de Siron, à deux lieues de Basas, vers le couchant. Ce lieu n'est remarquable, que parce qu'il est le lieu de la naissance du pape Clément V, qui s'appelloit Bertrand de Goust, ou d'Agoust, & étoit fils de Beraut, seigneur de Goust, de Rouillac & de Villandrade. Bertrand, après avoir été successivement évêque de Comminges, & archevêque de Bordeaux, fut élevé au souverain pontificat, le 5 de Juin 1305. Il mourut à Roque-Maure, sur le Rhône, le 18 ou 20 d'Avril 1314, & il fut enterré à Uzest, bourg du diocèse de Basas, dans une église dédiée à Notre-Dame; église, qu'il avoit fondée, près de Villandrade, lieu de sa naissance.

VILLANDRY, bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours, sur le bord du Cher, avec titre de marquisat. Ce marquisat fut érigé en 1659, avec union des châtellenies de Savonnieres & de Colombiers. Sa justice s'étend sur trois paroisses.

VILLANOUF, village de la grande Pologne, dans le duché de Mazovie, à une grande lieue de Pologne, au-dessus de Varsovie, au bord de la prairie, où coule la Vistule. Ce lieu, très-peu considérable par lui-même, devint fameux dans le pays, par la maison que le roi Jean Sobieski y fit bâtir. Cette maison, bâtie de briques, est d'un ordre assez commun. Elle a peu d'élevation, & une assez petite étendue, n'ayant qu'un petit corps de logis, terminé par deux espéces de pavillons, avec deux aîles détachées, qui forment le quarré de la cour. Ses ornemens intérieurs sont quelques peintures à fresque, quelques bas-reliefs, des cheminées de marbre, des parquetages de menuiserie, des lambris peints & dorés; mais à tout prendre, Villanouf étoit moins la maison d'un roi, que la demeure d'un particulier de moyenne élévation, & n'approchoit point de celle que les financiers & les gens de robe, un peu riches, ont fait bâtir aux environs de Paris. Le jardin, le parterre, les vergers, qui entourent le château, n'ont rien que de fort commun: point d'eau, & point de couvert. * *Mémoires du chevalier de Beaujeu*, l. 2, c. 1.

VILLARD & VILLARDS. Voyez VILLARS.

1. VILLARS, lieu de France, dans la Provence, viguerie & recette d'Apt. Villars étoit un marquisat, qu'on a uni à la baronnie d'Oise ou Champtercier. Louis XIII, l'érigea en duché, pour la maison de Brancas, par des lettres du mois de Septembre 1627. Elles furent vérifiées au Parlement de Provence, le 24 de Juillet 1628, & à la Chambre des Comptes d'Aix, le 15 Octobre de la même année. Au mois de Juillet 1652, ce duché fut érigé en pairie; & le 17 de Février 1657, les lettres en furent vérifiées au Parlement d'Aix, & le 24 d'Octobre 1662, à la Chambre des Comptes de la même ville. Mais ces lettres ne furent que présentées au Parlement de Paris, le 7 de Février 1657. Elles n'y furent enregistrées que le 5 de Septembre 1716, en vertu des lettres de surannation, données à Paris le...... du même mois de Septembre. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 125.

2. VILLARS ou VILLARDS, bourg de France, dans le Périgord, élection du Périgueux. Ce bourg est fort peuplé.

3. VILLARS, bourg de France, dans la Marche, élection de Gueret. C'est une paroisse située en plaines. Ses terres sont bonnes pour le seigle, le bled noir, l'orge, l'avoine & les raves. Les pacages & les foins sont bons & suffisans pour la nourriture des bestiaux qu'on y éleve, & dont on fait commerce. Il y a un bois de chêne de haute-futaye, & quelques taillis. Les habitans sont commodes & laborieux.

4. VILLARS, lieu de France, dans la Bresse, sur la Chalarone, le chef-lieu d'un mandement, avec droit de députer aux assemblées de la Bresse. Ce lieu, qui a titre de marquisat, est la seconde seigneurie de Bresse. Il étoit considérable avant que les guerres l'eussent ruiné. Il a eu ses seigneurs absolus, dès le onziéme siécle. Le premier, qu'on trouve, s'appelloit Etienne. Ses descendans mâles, après avoir joui, durant cent cinquante ans, de la seigneurie de Villars, finirent en la personne d'un autre Etienne, qui mourut l'an 1180, ne laissant qu'une fille, nommée Agnès, qui apporta Villars en mariage à Etienne, seigneur de Thoire en Bugey, sur la riviére d'Ain. Les descendans d'Etienne, seigneurs de Thoire, ont joui de Villars durant plus de deux cens ans. Le dernier, nommé Humbert, mourut l'an 1424, après avoir vendu tout son bien à Amé, qui fut créé premier duc de Savoie, par l'empereur Sigismond. Humbert avoit un héritier, qui étoit Philippe de Levis, vicomte de Lautrec, fils de Philippe de Levis, & d'Eléonor de Villars. Le vicomte de Lautrec se pourvut devant l'empereur Sigismond, qui lui adjugea la terre de Villars, qu'il qualifia de baronnie & de fief de l'empire; mais, par un traité, que ce seigneur fit avec le duc, à Chamberry, l'an 1432, le vicomte céda au duc tout ce qui lui appartenoit en Bresse & en Bugey, sans se rien réserver, que ce qu'il avoit en Dombes, & le duc de Savoie investit le même vicomte, Philippe de Levis, de la seigneurie de Villars; le duc s'en réserva la souveraineté, & en même-tems que cette seigneurie seroit tenue par tous les mâles descendans de Philippe. Nonobstant cette clause formelle de l'inféodation, faite par le duc Amé, Jean de Levis rendit la terre à Amé VII, duc de Savoie, au mois de Février 1469, ou 1470; ce qui excita de grands procès entre le seigneur de Ventadour, de la maison de Levis, & René Bâtard de Savoie, à qui le duc avoit donné Villars. Philibert Emmanuel, duc de Savoie, érigea en marquisat Villars, l'an 1565. Ceux de la maison de la Baume de Suze, hériterent des droits du Bâtard de Savoie, & eurent un jugement définitif en leur faveur, l'an 1605. Pour lors le pays étoit uni à la France, par la cession que Charles-Emmanuel en avoit faite à cette couronne, & il y avoit déja longtems que l'ancienne souveraineté de Villars avoit été jointe à la Bresse.

VILLARS-D'ARESNES, village de France, dans le Dauphiné, entre Grenoble & Briançon. Baudrand, qui cite Nicolas Chorier, dit que Villars d'Aresne est le *Durotinum* de l'Itinéraire d'Antonin.

VILLARS-LE-MOINE, village de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Morat, à demi-lieue au-dessus de la ville de ce nom, sur le chemin de Fribourg. Il y avoit autrefois dans ce lieu un Prieuré, dont les terres ont été sécularisées, & sont possédées en fief par la famille des de Graffenriedt de Berne. On y a trouvé un très-grand nombre d'antiquailles & d'inscriptions Romaines, qui font voir que du tems du Paganisme, il y avoit dans ce lieu un temple,

temple, dédié à la Déesse *Aventia*. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 360.

1. VILLE, bourg de France, dans la haute Alsace, & le chef-lieu d'un bailliage.

2. VILLE, lieu de France, dans la Picardie, élection de Noyon.

VILLE-AUX-CLERCS, (la) bourg de France, dans le Vendomois, élection de Vendôme. Cette paroisse suit la coutume de Chartres.

VILLE-AUX-DAMES, (la) bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours, dont il est à une lieue.

VILLE-BARON, bourg de France, dans le Blaisois, élection de Blois. Ce bourg est bien peuplé.

1. VILLE-BOIS, bourg de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Bugey, sur le bord du Rhône. Ce bourg est membre du marquisat de Saint-Sorlin, & il a un prieuré de l'ordre de S. Benoit.

2. VILLE-BOIS, bourg de France, dans le Dauphiné, élection de Gap.

3. VILLE-BOIS, ancien duché-pairie. Voyez LA VALETTE, N°. 2.

VILLE BON, bourg de l'isle de France, élection de Paris.

VILLE-BOURGS, ou VILLE-BOUREAU, *Villa-Burellum*, ou *Villa-Burgum*, bourg de France, à six lieues de Tours, sur la route de Vendôme, dans un pays agréable & fertile : il est de l'élection de Tours.

VILLE-BUSSIERE, seigneurie de France, aux frontieres du Berri & du Poitou. Elle est mouvante en partie de la châtellenie d'Argenton.

VILLE-CHASSON, ROSOY, ou ROSELLES, *Rosetum*, abbaye de France, au diocèse de Sens, à trois lieues de cette ville, entre le nord & le couchant, à une lieue de Pont-sur-Yone. C'est une abbaye de filles de l'ordre de saint Benoit, & qui fut richement dotée par Pierre de Courtenay. Elle jouit de quatre mille livres de revenu.

1. VILLE-COMTAL, ville de France, dans le Rouergue, élection de Rhodés : il y a de méchans villages plus peuplés que cette ville, qui n'a pas deux cent habitans.

2. VILLE-COMTAL, bourg de France, dans le bas Armagnac, élection d'Astarac, avec justice royale.

VILLE-CROZE, bourgade de France, dans la Provence, viguerie & recette de Draguignan. On trouve dans le territoire de Ville-Croze de belles grottes, où il se fait d'admirables congellations, qui représentent diverses figures d'animaux.

1. VILLE-DAGNE, bourg de France, dans le bas-Languedoc, recette de Narbonne.

VILLE-D'AUNAY, bourg de France, dans le Poitou élection de Niort.

VILLE-DE-MANGE, bourg de France, dans la Champagne, élection de Rheims.

1. VILLE-DIEU, *Theopolis*, ou *Villa-Dei*, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutances, élection de Vire, à trois lieues de Gavrey; & à sept de Coutances. Son grand commerce consiste en poëleries : voici ce qu'en écrit Cenalis; *Habet Constantia Civitas sub sua Hierachica Ditione Theopolim, Gallicè* Ville-Dieu, *Municipium in fabricandis aneis vasis, fabrili arte omni ex parte adductum. Caldarios artifices vocant.* Aussi Charles de Bourgueville, dans ses antiquités & recherches de la Neustrie, a-t-il remarqué que les habitans de ce bourg se fâchent, quand on leur demande quelle heure il est, parce qu'il s'y fait un si grand bruit de marteaux, que la plûpart des habitans sont sourds; ce qui fait dire communément *les Sourdins de Ville-Dieu* : le bruit de ces marteaux s'entend de fort loin dans la campagne. Il y a un usage assez particulier dans ce lieu-là : les originaires & fils de maîtres, qu'ils appellent *du Sang*, travaillent assis; & tous les étrangers sont obligés de se tenir debout en travaillant. Ce bourg est grand & riche, & apporte au roi plus de dix mille écus de rente pour les droits de la marchandise qui en sort. Il y a aussi des fondeurs de cloches : le terroir n'est pas si bon que dans les autres endroits du diocèse : il est plus maigre. On tient marché à Ville-Dieu le mardi, & trois foires dans l'année : l'une, le 3 de Mai; l'autre, le 9 de Septembre, & la troisiéme, le jour de sainte Catherine. * *Corn.* Diction. *Vaudome.* Manuscrit Géogr.

Ce lieu est remarquable par une commanderie de Malthe ; ce qui le rend presque indépendant de l'évêché de Coutances. On y dépend de l'évêque pour l'ordination & pour les approbations ; mais ce prélat n'a point droit de visite non plus que l'archidiacre. Cette commanderie fut fondée par Richard III, roi d'Angleterre : le commandeur a haute justice, présente à cinq Cures, & jouit de deux mille écus de rente. Entre Ville-Dieu & Gavrey, on trouve une forêt du roi ; elle dépend de la maitrise de Valogne : le lieu de la lande *le Rou* est tout proche de ce bourg ; & à deux traits d'arcs plus loin, on voit une chappelle fort antique, desservie autrefois par des religieux nommés de S. Léonard des Bois. Sigebert parle d'un prodige qu'on prétend être arrivé dans ce quartier-là vers l'an 1158 : il dit qu'il s'éleva un tourbillon qui enleva tout ce qui se trouvoit sur son passage, & que s'étant haussé en l'air, on y apperçut une colonne colorée de rouge & de bleu, contre laquelle étoient lancées des fléches de plusieurs endroits : il y avoit à l'entour quantité d'oiseaux de diverses sortes. Ce prodige, ajoute Sigebert, fut suivi d'une peste si furieuse, qu'elle dépeupla des villes entieres. * *André du Chêne*, Antiquités des villes de France.

2. VILLE-DIEU, bourg de France, dans la beauce, élection de Vendôme. Sa justice est du ressort de Baugé.

3. VILLE-DIEU, bourg de France, dans le haut Languedoc, recette de Montauban.

4. VILLE-DIEU, bourg de France, dans le bas Languedoc, recette de Viviers.

5. VILLE-DIEU, bourg de France, dans l'Auvergne, élection de S. Flour.

6. VILLE-DIEU, bourg de France, dans la Touraine, près de Neuvy.

7. VILLE-DIEU, bourg de France, dans le Berry, élection de Châteauroux, aux frontiéres de la Touraine. Il y a dans ce bourg un prieuré dédié à la sainte Trinité, & fondé par Raoul *le Large*, Seigneur de Deols, en 952. Ce lieu se nommoit auparavant PONTICUL ; mais depuis la fondation de ce prieuré, il a pris le nom de Ville-Dieu. C'est une châtellenie située sur l'Indre. Elle fait partie du domaine des princes de Deols & de la maison de Chauvigy.

8. VILLE-DIEU, bourg de France, dans le Maine. Il y a dans ce lieu des carrieres de pierre blanche.

9. VILLE-DIEU, abbaye de France, dans la Gascogne, au diocèse d'Acqs, en latin *Dei-Villa*. C'est un monastere d'hommes de l'ordre des Prémontrés.

10. VILLE-DIEU, (La) lieu de France, dans la Marche, élection de Gueret. C'est une paroisse située dans la montagne. Les terres y sont bonnes pour le seigle, le bled noir, l'avoine & les raves. Il n'y a aucuns bois, ni aucuns fruits ; mais les pacages y sont excellens pour les moutons, dont on fait un commerce considérable ; ce qui est cause que les habitans sont assez à leur aise.

VILLE-DOMAIN, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches.

VILLE-DOSME, bourg de France, dans la Touraine, élection d'Amboise.

VILLE-EN-BOIS, lieu de France, dans la Champagne, élection de Joinville. L'abbé de Moutier en Der est seigneur de cette Paroisse, & collateur de la cure. L'église est dédiée à Saint Maurice. C'est un prieuré régulier de l'ordre de Saint Benoît, & qui est présentement en commande. Il vaut six cens livres, toutes charges acquitées.

VILLE-FAGNAN, bourg de France, dans l'An-

Boumois, élection d'Angoulême. Ce bourg est fort Peuplé.

VILLE-FARGEAU, ou LA VILLOTTE, paroisse de France, dans la Bourgogne, recette d'Auxerre, à une lieue de la Ville de ce nom. Il y passe une petite riviére, sur laquelle il y a un pont de bois. Les hameaux de Bruyere & Monnery dépendent de cette Paroisse.

VILLE-FOLLES, bourgade de France, dans la Champagne, élection de Sens. Il y a dans ce lieu un chapitre composé d'un doyen, d'un trésorier & de huit canonicats, seulement de quarante livres chacun.

VILLE-FORT, bourg de France, dans le Languedoc, au diocèse d'Usez, recette de cette même ville, avec un château. C'est un grand passage & la clef des Sévennes & du Langnedoc.

1. VILLE-FRANCHE, ville de France, la capitale du Beaujolois, à cinq lieues de Lion, & à six de Mâcon, entre ces deux villes sur le Morgon, qui se perd dans la Sône à une lieue au-dessous. Cette ville, qui est le chef-lieu d'une élection & d'un grenier à sel, a une très-belle rue, & d'une telle largeur, qu'elle semble n'être qu'une grande place dans toute son étendue, qui prend d'un bout de la ville à l'autre. Cette rue est un peu plus enfoncée dans le milieu. Ville-franche fut fondée par Humbert, quatrieme du nom, Sire de Beaujeu, vers le commencement du douzieme siécle. Ce seigneur donna le terrein sur lequel elle est bâtie, sous la redevance de trois deniers par toise; & afin d'y attirer des habitans, il y permettoit aux maris de battre leurs femmes jusqu'à effusion de sang, sans être repris, pourvu que la mort ne s'ensuivît point. Il y a encore dans la banlieue de Ville-franche un usage fort singulier. Lorsque le petit peuple croit que les grains sont mûrs, il va les couper sans la permission du propriétaire: il les lie, & se paye de sa peine en emportant la dixieme gerbe. Cette maniere de moissonner s'appelle la *Cherpilie*, & ce n'est que depuis très-peu d'années que cette espece de privilége a été retranché par de très-séveres défenses. Ville-franche étoit place frontiere, quand la Bresse appartenoit aux ducs de Savoie. Elle est encore fortifiée de bonnes murailles & de larges fossés. Il y a dans cette ville une collégiale érigée en 1681, dans une des Parroisses, nommée Notre-Dame. Son chapitre est composé d'un doyen curé, d'un chantre & de six chanoines, qui jouissent de deux mille huit cens livres. Peu de tems après cette érection, les moines de l'Abbaye du Joug-Dieu, *Jugum-Dei*, prenant occasion de la mauvaise situation de leur maison, obtinrent de l'archevêque de Lion d'être transférés à Ville-franche, & d'y faire le service dans la collégiale conjointement avec les chanoines. Ils y sont au nombre de six, dont quatre ont des offices claustraux & deux mille trois cens cinquante livres de revenu. Depuis les moines de Joug-Dieu ont obtenu leur sécularisation, & le revenu de l'abbaye a été réuni à celui de la collégiale pour augmenter le nombre des chanoines. Ville-franche a une académie de beaux esprits, & elle fut la Patrie de Jean-Baptiste Morin, médecin & professeur royal en mathématique à Paris. * *Piganiol*. Descr. de la France, t. 6, p. 263.

2. VILLE-FRANCHE, ville de France dans le Bourbonnois, élection de Mont-luçon, à 4 lieues de la ville de ce nom, sur les petites riviéres de Hauterive & de Besse-moulin. Il y a dans cette petite ville un chapitre. Les terres produisent du seigle & de l'avoine, & fournissent des pacages pour la nourriture des bestiaux, dont on fait un bon commerce.

3. VILLE-FRANCHE, ville ou plutôt bourgade de France, dans la Champagne, au pays d'Argonne, sur la Meuse, aux confins du Barrois, une lieue au-dessus de Stenay, & à cinq de Verdun. Cette petite ville étoit frontiére de France du tems de François I, ce qui obligea ce Prince à la faire fortifier. Ses ouvrages ont été démolis depuis comme inutiles. Elle n'a pas aujourd'hui trois cens habitans.

4. VILLE-FRANCHE, ville de France, dans le haut Languedoc, recette d'Alby. Cette petite ville qui n'a que cinq à six cens habitans, est renommée pour ses foires.

5. VILLE-FRANCHE, ville de France, dans le Roussillon, sur la Tet, à huit grandes lieues de Perpignan. Ce sont deux rangs de maisons, qui font une rue de trois cens pas de long. A droite & à gauche, il y a deux montagnes si près l'une de l'autre, qu'il n'y a que la riviére de la Tet qui passe comme un torrent au pied de la muraille d'un côté; & de l'autre, il n'y a qu'un chemin à passer une petite charette, entre la montagne & un fossé fort étroit. Ces deux montagnes ne sont que deux fossés escarpés; & elles sont si hautes, qu'on ne peut voir du bas les hommes qui sont au-dessus. Il y a encore une longue rue, du côté de la montagne, & qui conduit à la Paroisse. Cette église est grande; & composée de deux nefs. Les cordeliers avoient un beau couvent dans le fauxbourg, & c'est-là où se logea le comte de Bussi Rabutin, lorsqu'en 1654, il alla investir Ville-franche. Ce couvent fut détruit quelques années après, parce qu'on auroit pû battre la ville de cet endroit. On y a fait une place d'armes. Les cordeliers n'ont conservé que leur ancien jardin, & se sont retirés dans la ville. Les fortifications de Ville-franche sont des murs de pierres de taille, qui forment aux quatre angles de très-beaux bastions. La riviere sert de fossé d'un côté, & de l'autre il y a un fossé sec & peu profond, entre la ville & la montagne. Les françois s'étant rendus maîtres de Ville-franche le 5 de Juillet 1654, & cette place ayant été cédée au roi, avec tout le Roussillon, par la paix des pyrenées, en 1659. Louis *le Grand* fit élever un château de l'autre côté de la ville à gauche de la riviére. Ce château domine le chemin de France, celui d'Espagne, & la gorge qui mene à la montagne de Canigou, & il a un commandant particulier & un état-major complet. Pour aller de la ville au château, on passe la riviére sur un pont de pierre. Il y a à Ville-franche une curiosité, qui même peut-être utile en cas de siége. C'est une caverne, qui est au centre d'une des deux montagnes qui environnent la ville. On y monte par un escalier de pierre de taille, pratiqué tout droit en s'enfonçant dans la montagne, & qui a près de cent marches. La porte qui en defend l'entrée est forte, & dans le fossé la caverne est très-profonde, & a des détours & des défilés dans lesquels on n'ose s'engager. On y trouve de tems en tems des piliers, & des morceaux de glace qui pendent du plancher. En cas de siége, on pourroit enfermer dans cette montagne quatre ou cinq cens bouches inutiles qui y seroient commodément, & n'auroient rien à craindre de la bombe, ni du canon. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 628.

Cette ville, qui est la capitale du Conflant, en prend quelquefois le nom de VILLE-FRANCHE DE CONFLANT. Elle fut fondée en 1092, par Guillaume Raymond, comte de Cerdaigne.

6. VILLE-FRANCHE, ville de France, dans le Rouergue, au diocèse de Rhodès, le chef-lieu d'une élection, & la deuxieme ville du Rouergue. Cette ville, la capitale de la basse-Marche du Rouergue, sur l'Aveirou, à huit lieues à l'occident de Rhodès, & à cinq de Figeac, n'est pas ancienne. Elle fut bâtie dans le douzieme siecle, à peu-près dans le même tems que Montauban. Les peuples qui y allérent demeurer s'y bâtirent des maisons, avec la permission d'Alfonse, comte de Toulouse; & cette ville s'accrut par le commerce du cuivre, dont on découvrit plusieurs mines aux environs. On y compte aujourd'hui près de six mille ames. Il y a un chapitre composé d'un prevôt, d'un sacristain & de douze chanoines, qui ont deux cens livres chacun. Les peres de la doctrine chrétienne y ont un beau collége. Les dominicains, les cordeliers & les capucins y ont des couvens. La chartreuse est hors la ville, & dans une une belle situation; elle est très-bien bâtie, mais pauvre, aussi l'appelle-t-on la belle gueuse. Il se débite tous les ans, dans l'élection de Ville-franche, pour plus de cent cinquante mille livres de toiles de chanvre, qu'on porte à Toulouse & à Narbonne.

* *Piganiol*, Descr. de la France, t. 4, p. 561.

7. VILLE-FRANCHE, bourg de France, dans le Périgord, recette de Sarlat, à cinq lieues au midi de la ville de ce nom, vers les confins du Quercy. Ce bourg est fort considérable.

8. VILLE-FRANCHE, ou VILLE-FRANCHE DE LAURAGAIS, ville de France, dans le haut Languedoc, recette de Toulouse. Cette petite ville n'a pas mille habitans.

9. VILLE-FRANCHE, ou VILLE-FRANCHE DE LONCHAPT, bourg de France, dans le Périgord, élection de Périgueux.

10. VILLE-FRANCHE, ou VILLE-FRANCHE DE PANAT, ville de France, dans le Rouergue, sur le ruisseau de Dordon. Cette petite ville qui n'est pas éloignée du Tarn, se trouve à quatre lieues au midi de Rhodès, & au nordouest de Milhau.

11. VILLE-FRANCHE, ville du duché de Savoye, dans le comté de Nice, sur la côte de la Méditerranée, au pied d'une montagne, & au fond d'une baye qui a environ deux milles de profondeur, & un petit quart de lieue de largeur. Cette petite ville, dit Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 83, est fort ruinée; mais proche de la Baye en entrant, on trouve à la gauche un bon château.

La reconnoissance de cette ville est facile de côté & d'autre. Les vaisseaux qui viennent de l'Ouest la reconnoissent par un petit fort caré, qui est au-dessus de la ville, & qu'on appelle Montauban. Il est situé sur une haute pointe, entre Nice & Ville-franche, & sur l'extrêmité de cette pointe il y a un moulin à vent: lorsqu'on vient du côté de l'Est, on voit le fort de saint Sospir, & la pointe de Malalangue fort avancée en mer, & fort haute par le milieu. On va ordinairement mouiller devant la ville mouillant le premier fer de la gauche à 15 ou 18 brasses d'eau, à l'Est-sud-est de la ville; ensuite on tourne la galére, & on la prolonge le long de la ville, avec des amares à terre de poupe & de proue, principalement la commandante, & un fer que l'on prolonge de poupe vers le Nord-est; quelques autres galéres font de même, & le reste mouille aux environs de la ville & de la forteresse avec des amarres à terre.

Au dehors du château il y a un Lazaret, ou une infirmerie; & entre les deux on trouve un petit mole, auquel on a donné la figure d'une L. C'est ce qu'on appelle la Darce. On y peut mettre deux ou trois galéres. Mais lorsqu'on y veut aller, il faut ranger à discrétion le château, pour éviter une jetée de pierres qui sont à fleur d'eau à la pointe du mole; & après l'avoir doublée, il faut s'approcher du mole, qui est l'endroit le plus profond; car dans le fond de la Darce, du côté du château, il n'y a point d'eau. On peut mouiller aussi devant le Lazaret, & porter une amarre à terre du même côté. En allant au mouillage, il ne faut pas approcher de la pointe qui est vis-à-vis le château, à cause d'une roche qui est à fleur d'eau. On fait de l'eau à la ville, & au couvent des capucins, qui sont au-dessus de la ville. Le traversier est le vent de sud, & lorsque les vents sont frais; il y a du côté du Sud-ouest un grand ressac de la mer. La latitude est de 43, d. 40', & la variation de 6, d. Nord-ouest.

12. VILLE-FRANCHE, petite ville de France, dans l'Armagnac, au comté d'Astarac.

VILLE-FRANQUE, bourg de France, dans la Gascogne, élection de Bayonne. Ce bourg est bien peuplé.

VILLE-GAUDIN, paroisse de France, dans la Bourgogne, au bailliage de Châlon, recette de saint Laurent. Cette paroisse, qui est située dans les bois, est un passage sur le grand chemin de Verdun à Louhans.

VILLE-GENOM, châtellenie de France dans le Berry, élection & au nord de Bourges.

VILLE-GONGIS, lieu de France dans le Berry, élection de Châteauroux, avec titre de châtellenie. Ce n'étoit ci-devant qu'un simple fief, que Pierre d'Aumont, baron de Châteauroux, érigea en Châtellenie, en faveur de Jacques de Brizet, l'an 1539. La fille du maréchal de Chabannes y a fait bâtir un beau château.

VILLE-GOUGE, bourg de France, dans la Guienne, élection de Bourdeaux.

VILLE-JESUS, bourg de France, dans l'Angoumois, élection de Cognac.

VILLE-ISSEY SUR MAS, *Villa Issiaca supra Madiam*, bourgade de France, au diocèse de Toul.

VILLE-JUIF, bourg de l'isle de France, élection de Paris, à une lieue & demie de cette capitale, sur le grand chemin de Lyon. Il a été ainsi nommé, parce qu'il appartenoit aux juifs, qui étoient établis à Paris, avant qu'ils en fussent chassés par Philippe-Auguste, à cause de leurs blasphêmes & de leurs usures, vers l'an 1200. Il y a dans le district de ce bourg le prieuré des filles de la Saussaye, & quelques hameaux.

VILLE-LAURE, bourg de France, dans la Provence, viguerie & recette d'Apt. Il y a bien de petites villes qui ne sont pas aussi peuplées que ce bourg.

VILLE-LOIN, ou VILLE-LOUP, *Villa-lupensis*, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches sur l'Indrois, à dix lieues à l'Orient de la ville de Tours. Il y a dans ce lieu une abbaye de l'ordre de saint Benoit, de la congrégation de saint Maur. Elle fut fondée en 850, par Andacher, abbé de Cormery, à la priére de Ménard, seigneur de Ville-loin, qui lui donna ce lieu & ses dépendances pour fonder & bâtir une maison. L'abbé, qui est commandataire, retire trois mille livres par an. Les religieux qui sont au nombre de neuf, ont quatre mille livres pour leur manse, avec les offices claustraux.

1. VILLE-LONGUE, *Villa-Longa*, abbaye de France, dans le Languedoc, au diocèse de Carcassonne, à deux lieues de la ville de ce nom. C'est une abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1151, & qui rapporte quinze cens livres de revenu.

2. VILLE-LONGUE, bourg de France, dans le Bas-Languedoc, recette de Limoux.

3. VILLE-LONGUE, bourg de France, dans le Rouergue, élection de Ville-Franche.

VILLE-LOUP, ou VILLE-LOING. Voyez VILLE-LOIN.

VILLE-MADE, bourg de France, dans le Quercy, élection de Montauban.

1. VILLE-MAGNE, ou SAINT AMANS DE VILLE-MAGNE, bourg de France, dans le Bas-Languedoc, recette de Castres. Il est assez considérable.

2. VILLE-MAGNE, ou VILLE-VEIRAC, bourg de France, dans le Bas-Languedoc, recette d'Agde.

3. VILLE-MAGNE, lieu de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse de Beziers, à cinq lieues de la ville de ce nom, vers le Nord, sur la riviére de Mare, & près de celle d'Orbe. Il y a dans ce lieu une abbaye, de l'ordre de saint Benoit, fondée dès l'an 817.

VILLE-MANDEUR, lieu de France, dans le Gastinois, élection de Montargis. C'est une justice du bailliage de Montargis.

VILLE-MARECHAL, bourg de France, dans le Gastinois, élection de Nemours.

VILLE-MARIE, ville de l'Amérique septentrionale. Voyez MONT-REAL.

1. VILLE-MAUR, comté de France, dans la Champagne, élection de Chaumont. Il vaut sept mille livres de rente aux héritiers de M. Seguier. Le chef-lieu de ce comté porte le même nom. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 340.

Ville-Maur fut érigé en duché, en 1650; mais les lettres ne furent point enregistrées.

2. VILLE-MAUR, ville de France, dans la Champagne, élection de Chaumont, & le chef-lieu d'un comté de même nom. Le Chapitre de cette ville a été fondé, avec un Prieuré, en 1154, par les seigneurs du lieu. Il y avoit d'abord douze chanoines. Mais les titres sont péris par les guerres, & par l'embrasement, arrivé le 10 de Juin 1574, qui réduisit en cendres la ville & son petit fauxbourg. Il ne reste que

le Prieuré, qui dépend de l'abbaye de Montier-la-Celle, & dans lequel il y avoit autrefois un bon nombre de Religieux. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 2, p. 341.

VILLE-MESNARD, lieu de France, au Berry, dans la paroisse de saint Germain-du-Puits, à une lieue de Maubranche, & à autant de Bourges. C'est une des vicomtés de la Septaine de Bourges. Les plus anciens vicomtes de Ville-Mesnard, qu'on connoisse, étoient de la maison de Pelourde, & vivoient en 1312.

VILLE-MEUSE, bourg de France, dans la Beauce, élection de Dreux.

VILLE-MONTEIX, bourg de France, dans l'Auvergne, élection de Clermont.

VILLE-MORT, ou VILLE-MAUR. Voyez VILLE-MAUR.

1. VILLE-MUR, ville de France, dans le Haut-Languedoc, recette de Montauban, sur le Tarn, aux confins de l'Albigeois, à cinq lieues de Toulouse, & à quatre de Montauban.

L'an 1592, il se livra un grand combat près de cette ville, entre les royalistes & le parti de la ligue. Antoine Scipion, duc de Joyeuse, y fut défait par les royalistes, & se noya dans le Tarn.

2. VILLE-MUR, *Villamurum* ou *Villa-Vetus*, abbaye de France, dans le Haut-Languedoc, au diocèse & à deux lieues, au couchant, de Castres, sur la riviére de l'Agout. C'est une abbaye de filles, de l'ordre de saint Benoit.

VILLE-MUS, *Castrum de Villamuris*, bourg de France, dans la Provence, viguerie & recette de Forcalquier.

VILLE-NAVETTE, bourg de France, au comté & dans l'élection de Cominges.

VILLE-NAUX, ville de France, dans la Champagne, élection de Troyes. Cette petite ville peut avoir deux ou trois mille habitans.

VILLE-NAUZE, baronnie de France, dans la Provence. Elle fut érigée l'an 1535, en faveur d'Antoinette de la Tour, dame de Janson.

1. VILLE-NEUVE, abbaye de France, dans la Bretagne, évêché de Nantes, dans la forêt de Voisso, à deux lieues, au Midi, de la ville de Nantes. C'est une abbaye d'hommes, de l'ordre de Citeaux, filiation de Buzay. Elle fut fondée en 1202, par Constance, duchesse de Bretagne, qui y a son tombeau. Tous les évêques de Bretagne se trouverent à sa dédicace, l'an 1231. On peut voir l'acte de fondation, dans l'histoire de Bretagne de Bertrand d'Argentré, *l.* 5, *c.* 16. Cette abbaye vaut à l'abbé environ dix mille livres de revenu. * *Baugier*, Mém. de Champagne, t. 5, p. 146.

2. VILLE-NEUVE, petite ville de France, dans le Bas-Languedoc, à une lieue de Beziers, sur le canal royal. On la nomme Ville-Neuve-la-Cremade, pour la distinguer des autres villes du même nom. Il y a un assez beau château, qui appartient à la maison de Castries; le seigneur a séance aux Etats de la province.

3. VILLE-NEUVE, châtellenie de France, dans le comté de Cominges.

4. VILLE-NEUVE, prieuré de France, dans le Rouergue, au couchant, & élection de Rhodès. Il vaut mille livres de revenu.

5. VILLE-NEUVE, bourg de France, dans le Bourbonnois, aux confins du Nivernois, élection de Moulins. On trouve sur la porte d'une maison de ce bourg, les armes de France, avec cette inscription, gravée sur une pierre. Elle est en vieilles rimailles :

Vivent les Lys, vive Bourbon:
Vive Henry Quatre de ce nom:
Vive celui
Qui pour sa révérence,
A fait poser ici
Les Armoiries de la France:
1596.

* *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 201.

6. VILLE-NEUVE, petite ville de Suisse, dans le canton de Berne, au pays Romand, dans le bailliage de Vevay, anciennement *Penne-Locus*, ou *Penni-Lucus*. Elle est située à la tête du lac de Genève, & près de l'endroit où le Rhône se jette dans ce Lac. On y fait une très-belle pêche de truites, dont la seigneurie tire une grosse rente. Hors de la ville, dans une promenade, du côté du lac, on voyoit il n'y a pas longtems, un marbre, avec ce morceau d'inscription, à demi-effacée :

VICTORIA
AUG. . .
NITIO GEMINA
TULLIA
NITI

Scheuchzer, *Itin. Alpin. VII*, *ann.* 1709, cependant la rapporte ainsi :

VICTORI
AUG.
N n TIO GEN. MA
TULLIA
. . . IT . . .

Et Plantin, en la maniere suivante :

VICTORIA
AUG.
NITIO GENNÆ
TULLIA
NTI

Il y a à Ville-neuve, un riche Hôpital, qui fut fondé par Amé V, comte de Savoie, en 1246. Les Bernois y entretiennent un hospitalier. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 244.

VILLE-NEUVE-D'AGENOIS, ville de France, dans l'Agenois, sur le Lot. Elle est bâtie dans une plaine fertile, & dans une des plus belles situations du comté. Elle a une justice royale. Il y avoit un ancien monastére, de l'ordre de saint Benoit: il fut ruiné par les Réformés. Parmi les ruines de l'ancienne église, il reste encore un tombeau de marbre blanc, avec cette inscription : *Hic requiescit beatissimus Aduinus Episcopus Urbis Romæ*. Le P. Martenne croit que cet Adouin étoit un évêque envoyé de Rome. Quoique le terroir des environs de cette ville soit fort abondant, elle a peu de marchands. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 4, p. 549.

VILLE-NEUVE-L'ARCHEVESQUE, ville de France, dans la Champagne, élection de Sens, sur la Vanne, à cinq lieues de Sens, du côté de l'Orient.

VILLE-NEUVE-D'AVIGNON, ville de France, dans le Bas-Languedoc, recette d'Usez, au bord du Rhône, sur le penchant, au pied du Mont-Saint-André, & à l'opposite de la ville d'Avignon. On a voulu marquer, par le nom de cette ville, que c'étoit une nouvelle ville d'Avignon. On voit sur la montagne, l'abbaye de Saint-André-les-Ville-neuve, & auprès de-là, on trouve une fort belle Chartreuse. Il y a eu, ci-devant, un hôtel des monnoies à Ville-Neuve d'Avignon.

VILLE-NEUVE-DE-BERG, ville de France, dans le Languedoc, recette de Viviers, sur le torrent d'Ibie. Cette petite ville est le siége d'un des bailliages & de la maitrise particuliere du Vivarais. C'est aussi un gouvernement de place, de la lieutenance générale de Sevennes, dans le gouvernement militaire de la province de Languedoc. Cette ville est en pareage, entre le roi & l'abbé de Mazan; & le marquis de Trans, du nom de Ville-Neuve, est la premiere personne des états, pour la noblesse.

VILLE-NEUVE-LA-GUIART, ville de France, dans la Champagne, élection de Sens, aux frontiéres du Gastinois. Cette petite ville est située sur l'Yonne, où elle a un pont.

VILLE-NEUVE-LES-MAGUELONNE, ville de France, dans le Bas-Languedoc, recette de Montpellier. C'est fort peu de chose, que cette petite ville.

VILLE-NEUVE-DE-MARSAN, bourgade de France, dans la Gascogne, recette de Marsan.

1. VILLE-NEUVE-LE-ROI, ville de France, dans la Champagne, élection de Sens, à trois lieues au-dessus de cette ville, & à quatre, au Nord-ouest, de Joigny. Cette petite ville a un pont sur l'Yonne.

2. VILLE-NEUVE-LE-ROI, village de l'Isle de France, dans l'élection de Paris, à trois lieues au-dessus de cette capitale, sur la rive gauche de la Seine. Ce village est remarquable, par la belle maison de campagne de feu M. Pelletier, contrôleur général des finances, & ministre d'état. Une large avenue d'ormes, accompagnée de quatre allées, & longue de cinq cens toises, se termine à une grande esplanade, qui conduit, par une porte grillée, à deux avant-cours. D'un côté, s'éleve un mur, contre lequel on a planté une allée d'arbres, pour cacher la difformité de quelques maisons du village : de l'autre, regne une terrasse, bien revêtue, de laquelle on voit une vaste plaine, & plus de quinze gros villages, ce qui fait un paysage des plus agréables. Une grande grille, de la largeur des avant-cours, les sépare de la cour du château. Ce bâtiment frappe les connoisseurs, par la régularité & la noblesse de l'architecture. Il est composé d'un corps de logis en face, & de deux ailes en retour. Par un perron de cinq degrés, de pierre de taille, on monte dans un sallon, orné de peintures, qui représentent différentes sortes de chasses. Il partage les deux grands appartemens bas, qui sont agréablement & commodément distribués. Au bout de celui qui est à main-gauche, on trouve une galerie, ornée de livres, & des portraits d'un grand nombre de sçavans personnages. La chapelle est de plein-pied à ces appartemens bas, desquels elle se trouve néanmoins séparée. Elle est grande, & richement ornée. Le tableau de S. Louis, passe pour un des plus achevés que le Brun ait faits. La tribune, en saillie, qui regne au-dessus de la porte, en dedans de la chappelle, communique aux appartemens du premier étage. L'escalier répond à la propreté & à la magnificence du bâtiment, & conduit aux appartemens hauts. Un grand & beau salon, qui répond à celui du rez-de-chaussée, partage ces appartemens, qui sont au nombre de six. La galerie occupe toute l'aile droite du château. On y voit l'histoire de Moyse, peinte par Bourdon. Les vues en sont fort étendues. Du salon d'en bas, on descend dans un parterre, orné de fleurs & d'arbustes. Une belle terrasse regne à main-droite, & un grand bassin d'eaux jaillissantes, orne le milieu de ce parterre. On passe ensuite sur une autre terrasse, qui a deux cens toises de long, & qui étale les plus grandes beautés de Ville-Neuve-le-Roi. De-là, on descend dans un autre parterre, dont le dessein & les ornemens plaisent infiniment, & au bout duquel est une autre fontaine jaillissante. Ici commence un parc de cent vingt arpens. A main-gauche, se présente d'abord un espalier de six cens toises de long, exposé au Midi, & tapissé d'excellens muscats, & de pêches exquises. Un vaste boulingrin s'offre ensuite du même côté, & au bout est un grand potager, fourni de tout ce qu'on peut souhaiter, en fait de légumes & de fruits. De l'autre côté, est un bois, percé de plusieurs allées, qui font voir en détail tous les objets, qui s'étoient d'abord offerts à la vue tout à-la-fois. Au bout de ce bois, s'éleve une autre fontaine, qui coule ensuite dans une rigole, qui conduit jusqu'au bout du parc, où regne une vaste & magnifique terrasse, ornée de plusieurs rangées de gros arbres, qui n'ôtent rien à la beauté de la vue. On sort du parc, par une grande porte grillée, & on entre dans une large avenue, accompagnée d'une contre-allée, qui a huit cens toises de long, & conduit jusques sur le bord de la riviére de Seine. * *Piganiol*, Desc. de la France, t. 2, p. 645.

VILLE-NEUVE-SAINT-GEORGE, ville de l'Isle de France, sur la Seine, dans la Brie françoise, à quatre lieues au-dessus de Paris, & à trois de Corbeil, entre l'une & l'autre ville. Cette petite ville, qui est dans une assez belle situation, n'est pas ancienne.

VILLE-NOCE, petite ville de France, dans la Brie, diocèse de Troyes, aux confins de la Champagne, au Nord, & à trois lieues de Nogent-sur-Seine, au levant de Provins, sur un ruisseau, auquel elle donne son nom. Il y a dans cette petite ville, une mairie royale, & un grenier à sel.

VILLE-SAVIN, château de France, dans l'Orléanois, sur le bord de la riviere de Beuvron, à quatre lieues de Blois. Ce fut le sieur de Villandri, secrétaire des finances, sous François Premier, qui fit bâtir ce château, en 1637. Toutes les vitres sont de crystal; & au bord de ces vitres, sont dépeintes les métamorphoses d'Ovide, & les armoiries des seigneurs de la cour de François I. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 136. *Bernier*, Hist. de Blois, p. 88.

VILLE-SUR-ILLON, *Villa supra Illiam*, bourgade du duché de Lorraine, au diocèse de Toul, dans la prevôté de Dompaire. C'est un marquisat, qui a donné le nom à une maison, d'où sont sortis deux évêques de Toul, Philippe & Henri de Ville, deux freres, dont l'un a succédé à l'autre. L'église paroissiale est sous l'invocation de saint Sulpice. Le chapitre d'Espinal, est patron de la Cure, pour laquelle il y a concours. Ce chapitre a la moitié de la grosse dîme, & le curé a l'autre moitié, & toute la menue dîme. Il y a deux chapelles, l'une, sous le titre de Notre-Dame & de saint Jean-Baptiste, & l'autre, sous celui de saint Sébastien. L'hérmitage de Thialcan dépend de cette paroisse, & Pierrefitte en dépend aussi.

VILLE-SUR-SAUX, *Villa supra Saltum*, paroisse de France, au duché de Bar, dans le bailliage de ce nom. L'abbé de Jendure est patron de la cure, qui est desservie par un Prémontré. Le curé perçoit un tiers des grosses & menues dîmes, & le seigneur du lieu a les deux autres tiers. L'abbé de saint Michel prend un neuviéme sur le tiers; & le curé a les novales. Il y a une chapelle de deux cens livres de revenu, & le chapitre de saint Maxe de Bar en est patron.

VILLE-EN-TARDENOIS, bourg de France, dans la Champagne, élection d'Epernay. Il y a dans ce bourg plusieurs métiers occupés à faire des bas.

VILLE-EN-VOCCANCE, bourg de France, dans le Haut-Vivarrais, au diocèse de Viviers.

VILLE-SUR-TOURBE, baronnie de France, dans la Champagne, élection de sainte Manehould.

VILLEBOURG, *Villaburgum*, bourg de France, dans la Tourraine, à cinq ou six lieues de Tours, en allant vers le Vendômois. Ce bourg, qui est considérable, est dans un des plus beaux & des plus fertiles cantons de toute la Touraine. Il y avoit anciennement un château, qui fut détruit par les Anglois, après qu'ils eurent assiégé & forcé ceux qui le gardoient. On dit qu'il y eut de part & d'autre tant de morts, qu'on ne peut creuser la terre dans le bourg, ni aux environs, sans trouver des ossemens d'hommes. Ce bourg, qui se trouve sur le chemin de Tours à Vendôme, est dans un pays très-abondant & très-gracieux. La paroisse est dédiée à saint Martin de Tours. On y voit un grand concours de peuples, aux deux fêtes de ce grand Saint; & on conserve dans l'église quantité de précieuses reliques. Près de Villebourg, qu'on nomme aussi quelquefois Villeboureau, est l'abbaye de la Clarté-Dieu, monastére de Bernardins. * *Piganiol*, Descrip. de la France, t. 7, p. 44.

VILLEKAVETCHE, petite ville de la Haute-Hongrie, au comté d'Arwa, ou Arava, à deux lieues de la ville de ce nom. Elle est située au pied des montagnes, & la riviere d'Arwa, & non de Drave, comme dit Corneille, lui apporte beaucoup de commodités. * *Le Laboureur*, Retour de la Marech. de Guébriant.

VILLEMUR. Voyez ci-devant VILLE-MUR.

VILLENA, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, anciennement *Bigerra*. Voyez ce mot.

Villena est le chef-lieu d'un marquisat de même nom, & qui comprend les villes d'Albacete, de Chinchilla, de Rueda, de Saint Clément & de Villar. * *Davity*, Castille.

VILLENCOURT, ou VILLANCOURT, ou BOULANCOURT, *Vallencuria*, abbaye de France, dans la Picardie, au pays de Ponthieu, sur la riviere d'Authie, près d'Auzy ou d'Auxi-le-château. C'est une abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux. Elle a été transférée dans la ville d'Abbeville.

VILLENOUVETTE-LA-REQUI, paroisse de France, dans le bas-Languedoc sur la riviére d'Orb, une lieue au-dessus de Beziers, dont elle est la onzieme communauté avec titre de baronnie. C'étoit autrefois un bourg muré & considérable, composé de trois paroisses, d'un monastére de religieuses, d'un hôpital, de plus de six cens maisons, & d'un fauxbourg, avec un château fort, & un marché public tous les mardis. Il soutint siége pendant vingt-deux jours contre les maures Sarrasins, qui le prirent d'assaut & le saccagérent l'an 718. Ce bourg ayant été rétabli fut encore ruiné en 1355, par l'armée du prince de Galles, comme on le voit par d'anciennes chartres, aussi-bien que dans l'histoire & dans la tradition du pays. Aujourd'hui les trois anciennes paroisses sont réduites à une seule.

VILLEPAIL, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

VILLEPASSANS, lieu de France, dans le bas-Languedoc, diocèse & recette de saint Pons. C'est une seigneurie royale.

Ce lieu s'appelle Ville-passans: c'est une baronnie.

VILLEPERDUE, bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours.

VILLEPEYS, *Villa Piscis*, bourg de France, dans la Provence, Viguerie & recette de Draguignan, au bord de la mer, entre Frejus & Maxime. Son église est sous l'invocation de saint Michel.

VILLEPINTE, ville de France, dans le haut-Languedoc, Diocèse & recette de S. Papoul. Cette petite ville n'a que sept à huit cens habitans.

VILLE-PORCHER, bourg de France, dans la Touraine, élection d'Amboise.

VILLEPREUX, ville de l'isle de France, élection de Paris, dans le Hurepoix, à six lieues à l'Occident de Paris, & à deux lieues de Versailles. Cette ville est fort petite.

VILLEQUIER, bourg de France, dans la Normandie, au pays de Caux sur la riviére de Seine, au-dessous de Caudebec, avec château & seigneurie. Les seigneurs de Villequier ont été considérables, il y a plus de six cens ans.

VILLEQUIERS, petite ville de France, dans le Berri, élection de Bourges, au couchant de Nevers, la Loire entre deux, avec titre de baronnie. Cette baronnie se nommoit autrefois Mont-faucon. C'est une des plus anciennes de la Province, & l'une des plus étendues, puisque sa justice s'étend sur dix-sept paroisses. Elle a donné d'abord le nom à la maison de ses premiers seigneurs, d'où elle passa en 1264, dans la maison de Bourés, ensuite dans celle de Roussi, puis dans celle des Dauphins d'Auvergne. Henri II, prince de Condé, l'acquit en 1626. Le prince de Conti, son fils, la vendit en 1666, à Marie d'Aumont, en faveur de qui elle fut érigée en marquisat. Il y a à Villequiers une prevôté royale, ressortissante au bailliage de Sancerre.

1. VLLER, château de France, au pays Messin. Il dépend de la paroisse de Nossoncourt, annexe de sainte Barbe.

2. VILLER, village de France, dans la Lorraine françoise, recette de Metz. C'est un des villages cédés à la France par le traité de 1718.

3. VILLER-SUR-CHATILLON, bourg de France, dans la Champagne. Il a une mairie royale, ressortissante au bailliage de Châtillon sur Marne.

4. VILLER-FAUCON, bourg de France, dans la Picardie, élection de Péronne.

5. VILLER-AU-FLOS; bourg de France, dans la Picardie, élection de Péronne.

VILLERAIS, bourg de France, dans le Forés; élection de Roanne.

VILLERBON, bourg de France, dans le Blaisois; élection de Blois.

VILLERES, bourgade de France, dans le bas-Armagnac, élection de Riviére-Verdun.

VILLEREVERSURE, lieu de France, dans la Bresse, sur la rive droite du Saran. C'est le chef-lieu d'un mandement, & une communauté qui députe aux assemblées de la Province. Il y a dans ce lieu un prieuré de l'ordre de S. Benoit.

VILLEROY, château de l'isle de France, à huit lieues de Paris, dans la paroisse de Menesy, proche la riviere d'Essone. C'est une grande maison, qui n'a rien d'extraordinaire pour l'architecture, mais dont les dedans sont beaux & magnifiquement meublés: elle est accompagnée d'un beau jardin, d'un grand parc, & des autres embellissemens qui sont ordinaires aux maisons des grands. Louis XIV s'y arrêtoit souvent en allant ou en revenant de Fontainebleau; près du château de Villeroi est le village appellé Menesy, où se tient tous les ans le jour de S. Denis, qui est le patron du lieu, une foire aussi fameuse que l'étoit, il y a quelque tems, celle de Bezons. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 2, p. 652.

Villeroy fut érigé en duché-pairie, en 1651, en faveur de la maison de Neufville.

1. VILLERS, abbaye des pays-bas, dans le Brabant, à deux lieues de Gremblours en allant vers Nivelle. Cette abbaye, de l'ordre de Citeaux, est située dans un bois, dont elle porte le nom. Elle fut commencée en 1137, par quelques religieux que Saint Bernard y envoya de Clairvaux, & elle s'est tellement aggrandie depuis, que les abbayes de grand-Pré, au comté de Namur, & de Saint Bernard, sur l'Escaut, en ont tiré leur origne.

2. VILLERS, paroisse de France, dans la Normandie, au pays de Caux, à quatre lieues de Rouen, avec château & titre de châtellenie. Cette paroisse est située sur la riviére d Enne, entre Barentin le vieux & Epinay. Le château est très-bien bâti sur une éminence, & flanqué de belles & hautes tours. On y entre par un pont-levis, & il y a une chapelle fort propre. * *Corn.* Dict. sur des mémoires manuscrits.

3. VILLERS, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Bayeux, élection de Caen. Ce bourg, qu'on appelle aussi VILLERS EN BOCAGE, est situé vers les sources de la petite riviére de Seule. On y tient un gros marché le mercredi pour le beurre, & une foire à la fête de Saint Pierre. * *Corn.* Dict. sur des mémoires dressés sur les lieux en 1701.

4. VILLERS, paroisse du duché de Loraine, prevôté de Nancy. L'église paroissiale de Villers est dédiée à Saint Fiacre. Le chapitre de Saint George a la collation de la cure, & perçoit toutes les dixmes de la paroisse, à cause du prieuré de Vandeuvre. Villers étoit autrefois une annéxe de la paroisse de Vandeuvre, dont elle fut séparée en 1600, à la requisition des habitans, qui donnent une pension congrue au curé. Le château de Remicourt, le hameau de l'Auné, & l'oratoire de Notre-Dame, sont des dépendances de Villers, de même que l'abbaye de CLAIRLIEU.

5. VILLERS, voyez VILLIERS. 6.

VILRERS ALLERAND, bourg de France, dans la Champagne, élection de Rheims.

VILLERS-CANIVET, bourgade de France, dans la Normandie, élection de Falaise. Il y a dans ce lieu une abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, fondée en 1140, par Roger de Mombrais.

VILLERS COTERETS, ou VILLIERS COTERETS, *Villarium corresti*, petite ville de l'isle de France, dans le Valois, à six lieues de Soissons & de Compiégne, & à trois de Crespy. Le nom de Côteret, corrompu de *Côte de Rets*, lui est venu de sa situation dans la forêt de Retz. La paroisse est déservie par des religieux de l'ordre de Prémontré, qui y ont une abbaye en régle. Ce lieu est particulierement remarquable par le magnifique château que les ducs de Valois de la maison royale y ont bâti, & dans lequel, entr'autres la reine Margueritte, duchesse de Valois, demeuroit souvent. Cette ville appar-

tient présentement à M. le duc d'Orléans, duc de Valois. Il y a une prevôté qui ressortit au bailliage de Crespy ; & c'est un gouvernement particulier au gouvernement de l'isle de France. L'abbaye de Villers Coterêts n'a pas toujours été dans cette ville. Elle fut transférée de Claire-Fontaine sur les confins du diocese de Laon, le 23 Août 1761, & fut en même-tems unie à la cure. Hors de la ville on trouve une abbaye de filles appellée S. Remy aux Nonains, & à deux lieues de-là, au sortir de la forêt, l'abbaye de Valsery, de l'ordre de Prémontré, & en régle, comme celle de villers-Coterêts. * *Piganiol*, Descr. de la France ; t. 3, p. 70.

La forêt de VILLERS-COTERETS comprend vingt-quatre mille huit cens soixante arpens seize perches.

VILLERS EN ARGONNE, bourgade de France dans la Champagne, élection de sainte Manehould.

VILLERS EN ARTHYE, bourg de France, dans la Normandie, élection de Chaumont.

VILLERS SUR AUTHIE, lieu de France, dans la Picardie, élection d'Abbeville, avec titre de comté, érigé en 1685. Il y a dans ce lieu un personnat ou prieuré, qui rapporte huit cens livres de rente, & donne droit de nommer à la cure.

VILLERS-FRANQUEUX, bourg de France dans la Champagne, élection de Rheims.

VILLERS-LES-MOINES ou VILLERS S. GEORGES, lieu de l'isle de France, au voisinage de villers-Coterêts. C'étoit autrefois un prieuré conventuel d'hommes, de l'ordre de Saint Benoit, dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne. Depuis l'an 1635, ce lieu a été appellé S. GEORGE LES NONAINS, à cause de l'abbaye des religieuses de Saint Remi, de Sanlis, à laquelle il a été cédé.

VILLERS LES NONAINS, village de France, dans la Bourgogne, au bailliage d'Avalon, près de la riviére de Pontruault, où il y a un pont de bois. C'est un pays de forêts, & un terrein ingrat, où l'on voit beaucoup de broussailles.

VILLERS-MARMERY, bourg de France, dans la Champagne, élection de Rheims.

VILLERS SUR SAY, ou SUR SCEY, bourgade de France, dans la Franche-Comté, recette de Vesoul, sur la riviere d'Ougnon, à trois lieues au nord de Montbozon, & à quatre de Baume-les-Nonnes. Ce lieu est fréquenté, à cause des grands marchés qu'on y tient.

VILLERS-SEYSSEL, bourg de France, dans la Franche-comté, au diocèse de Besançon. Il y a dans ce lieu, qui est fort considérable, un chapitre composé d'un curé & de trois chanoines. Ce chapitre fut fondé en 1154, par Humbert de la Palu, seigneur de Villers-Seyssel. Le pape pourvoit à la cure pendant huit mois de l'année, & la chapitre métropolitain pendant les autres quatre mois. Les trois autres canonicats sont affectez à des ecclésiastiques du lieu, choisis par le seigneur.

VILLES-FORESTIERES, ville d'Allemagne au cercle de Suabe, sur le bord du Rhein, deux a la droite de ce fleuve, & deux à la gauche, entre le canton de chaffhouse à l'Orient, le canton de Berne au midi, & le canton de Bâle au couchant ; ces quatre villes sont :

Wadshut, à la droite du Rhein
Lauffenburg, g.
Sckingen, d.
Rheinfeld, g.

Il y a des écrivains qui mettent ces quatre villes au rang des alliez des Suisses, parce que ceux-ci les ont prises sous leur protection dans quelques guerres, au moyen de quoi elles ont joui du bénéfice de la neutralité ; mais comme cela n'a été fait que pour un tems, & que d'ailleurs ces villes sont sujettes de la maison d'Autriche, on ne peut point les regarder comme alliées des Suisses, dans le sens que ce mot se prend ordinairement. * *Etat & Del. de la Suisse*, t. 3, p. 233.

VILLES IMPÉRIALES D'ALLEMAGNE. Voyez l'article IMPÉRIALES.

VILLES IMPÉRIALES DU JAPON. Ce sont cinq villes maritimes qui appartiennent à la couronne : savoir, Meaco l'ancienne, capitale de l'empire & la résidence du Dairy ; Jedo, résidence de l'empereur ; Cubo-Sama ; Nangazaqui, le seul port qui soit ouvert aux étrangers ; Ozaca & Sacai. Voyez ces noms.

VILLESERVE, bourg de France, dans la Picardie, élection de Noyon, entre Noyon & Ham. On croit que c'est le *Silviacum* dont parle l'auteur de la vie de Saint Vulmar & Saint Loup, dans ses épitres.

Ville-Serve ne sauroit être le *Silviacum* ; puisque les auteurs cités, le placent dans le territoire de Boulogne, qui est bien éloigné du bourg dont nous parlons ici.

VILLE-VAIRAC ou VILLEMAGNE. Voyez ci-devant l'article VILLE-MAGNE, N. 2.

VILLETTE-SAINT-LAZARE, (La) bourg de l'isle de France, élection & près de Paris. On transféra dans ce lieu en 1646, l'abbaye de Sainte Périne ou Pétronille. Voyez ce mot.

VILLEVESQUE, bourg de France, dans l'Anjou, élection d'Angers. Ce bourg est bien peuplé.

VILLEVIEUX, bourg de France, dans la Franche-Comté, au bailliage de Lons le Saulnier.

VILLEXAVIER, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes.

VILLIA, petite ville de l'Amérique, sur la mer du Sud, à 30 lieues de Panama. Elle fut prise & pillée en 1686, par des flibustiers de Saint Domingue.

VILLIER, bourg de France, dans le Beaujolois ; élection de Ville-franche.

1. VILLIERS, bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours.

2. VILLIERS, bourg de France, dans la Beauce ; élection de Vendôme.

3. VILLIERS, seigneurie, dans l'Anjou, élection de Beaugé. Le bourg qui lui donne son nom est assez considérable.

4. VILLIERS, bourg de France, dans le Gatinois, élection de Nemours. C'est le siége d'un bailliage qui ressortit à celui de Montargis.

5. VILLIERS, *Villare* ou *Villarium*, abbaye de France, dans le Hurepoix, près de la Ferté-Alais, assez proche de la riviére de Juyne. C'est une abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux. On la nomme quelquefois VILLIERS AUX NONAINS. Le pere Menestrier, Jésuite, a découvert que c'est dans ce lieu qu'est enterrée la reine Agnès de Russie, femme du roi Henri I.

6. VILLIERS ou VILLIERS BETNACH, ou BETNOCH, *Villerium*, abbaye de France au diocèse de Metz, à trois lieues & demie de la ville de ce nom. C'est une abbaye d'hommes de l'ordre de Citeaux, fille de Morimont. Elle fut fondée en 1134.

7. VILLIERS, (Etang de) étang de France, dans le Berry, près du bourg de Lignières, à dix lieues de la ville de Bourges. C'est un des plus grands étangs qu'il y ait en France. On prétend qu'il a huit lieues de tour quand il est dans son plein.

8. VILLIERS, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, dans les pays-bas, au Brabant Walon.

VILLIERS AUX CORNEILLES, lieu de France, dans la Champagne, élection de Troyes. On soupçonne que ce pourroit être ce Villiers où l'archevêque & le comte de Sens battirent les Allemands, qui faisoient le siége de Troyes. Ce villiers est dit situé au bord de la riviére de Vanne.

VILLIERS AUX NONAINS. Voyez VILLIERS, N. 5.

VILLIERS-CANIVET, *Villare Caniveti*, abbaye de France, dans la Normandie, au diocèse de Seez, à deux lieues au nord de Falaise. C'est une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, filiation de Savigny. Elle fut fondée en 1140, par l'illustre seigneur Roger de Monbray (*ab illustri Dynasta de Molbraio.*)

VILLIERS-CHARLEMAGNE, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Château-Gontier. Il y a dans ce bourg, qui est fort peuplé, un prieuré an-

nexé à l'office claustral de sacristain de l'abbaye de Saint Martin de Tours.

VILLIERS COTTERETS. Voyez VILLERS-COTERETS.

VILLIERS-LE-DUC, lieu de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Châtillon. Ce lieu donne son nom à un bois de neuf cens vingt-quatre arpens, cinquante-neuf perches, qui dépend de la maîtrise des eaux & forêts de Châtillon.

VILLIERS-LES-HAUTS, bourg de France, dans la Bourgogne, bailliage de Semur en Auxois, ou de celui d'Avalon, au choix du demandeur. Cette paroisse est située en pays de montagnes & de plaines, à trois ou quatre lieues de la riviére d'Armenson.

VILLIERS-SAINT-BARTHELEMY, bourg de France, dans la Picardie, élection de Beauvais.

VILLIERS-SAINT-BENOIT, bourg de France, dans la Champagne, élection de Joigny.

VILLIERS-SAINT-PAUL, bourg de France, dans la Picardie, élection de Senlis. C'est une terre considérable, qui appartient au duc de Sully.

VILLIERS-SAINT-SEPULCLRE, prieuré de France, dans la Picardie, au diocèse de Beauvais. Il rapporte deux mille livres de rente.

VILLINGIN, ville d'Allemagne dans la Forêt Noire, entre les sources du Danube & du Necker, à quelques lieues à l'occident méridional de Rotweil. Cette ville jouit d'un fort bon air. Toutes ses rues ont des ruisseaux qui les lavent. On en voit quatre fort droites du milieu de sa place, avec quatre portes qui sont à leurs extrémités. Le vin y vient du Brisgow, & tous les vivres y sont à un prix fort raisonnable. Il y a une eau qui part de quelque mine de souffre & d'alun, & qui est propre à fortifier les membres de ceux qui s'y baignent. Elle conforte l'estomac & aide à la digestion. La ville de Villengen fut bâtie par les comtes de Zeringen. Elle obéit ensuite à ceux de Furstenberg, & eut enfin pour seigneurs, les princes de la maison d'Autriche. * *De l'Isle*, Atlas.

VILLON, bourg de France, dans la Champagne, élection de Tonnerre. C'est la patrie du fameux Villon, premier poete françois, & qui fut brûlé pour son impiété.

VILLORADO, *Belliforamen*, bourg d'Espagne, dans la vieille Castille, au comté de Rioxa, sur le torrent de Tiron, au pied des montagnes, à quatre lieues de Saint Domingue, de la Calçada. C'étoit autrefois une ville épiscopale. * *Baud.* Dict.

On croit que c'est la *Deobrigula* de Ptolomée.

VILLOTTE, *Villula*, paroisse de France, au duché de Bar, & dans le bailliage de ce nom. C'est une paroisse qui a été érigée depuis peu. Son église est dédiée à Saint Brice, & le chapitre de Saint Maxe, qui est patron de la cure, perçoit les deux tiers des grosses & menues dixmes. Le prieur de Dieu-en-Souvienne prend l'autre tiers. On voit dans le district de cette paroisse l'abbaye de Sainte-Houx. Voyez ce mot.

VILLOUXEL, lieu de France, au Duché de Bar, dans le bailliage de Bassigny Barrisien, office de Boulemont & la Motte. C'est une annexe de la paroisse de Pargny sous Mureaux. On trouve dans son district l'abbaye de Mureaux, de l'ordre des prémontrés, fondée en 1150.

VILLUZKA, ou VELIKA, lieu fameux dans la Pologne, au palatinat de Cracovie, à deux lieues de la ville de ce nom, & d'où l'on tire une quantité surprenante de sel. Cette saline fut découverte en 1252. C'est un illustre monument du travail des Polonois, qui semble avoir été creusé dans le plus profond des entrailles de la terre. Jean Choysnin qui fit le voyage de Pologne avec le seigneur de Balagny, envoyé pour l'élection de Henri de France, dit qu'il alla voir cette Saline avec plusieurs autres personnes en 1572, & qu'ils furent demi-heure à descendre par de gros cables, que cinquante personnes tenoient à la fois pour aller jusqu'au bas tous ensemble. Le sieur le Laboureur, l'un des gentilshommes servans du roi, & qui accompagna la reine de Pologne, lorsqu'elle alla trouver le roi son époux, rapporte dans ce qu'il a écrit de son voyage, qu'un Polonois de ses amis l'empêcha d'aller voir ces mines, à cause du péril des cables; mais que deux gentilshommes de sa troupe, nommés d'Incarville & de Briscoli, y ayant été, l'assurérent que tout ce qu'on en racontoit étoit vrai, qu'il y a près de trois lieues à descendre dans ces mines, à la réserve d'une échelle de deux ou trois cens marches; qu'il y a plus de cinq cens ménages établis dans ce gouffre, qui ont creusé dans le sel une espece de ville: qu'il y a des rues & de toutes sortes de maisons avec les commodités des autres qui sont sur la terre; & qu'il y a beaucoup d'enfans qui n'ont jamais monté jusqu'au haut, & qui ne peuvent s'imaginer qu'il y ait d'autre monde. Il y a une église & des prêtres, un juge, & enfin toutes sortes d'offices. On y fait des mariages & des enfans, & toute l'occupation de ces habitans des ténebres, est de tailler cette roche de sel en grosses colomnes, que les Polonois, les Siléfiens, les Moraves, les Hongrois, les Autrichiens, & divers autres peuples d'Allemagne viennent acheter. M. le Laboureur, dit M. Vigneul Marville, *mélange d'histoire & de Littér. t. 2, p.* 307, raconte ces choses sur la foi d'autrui. Un voyageur françois qui a descendu dans cet abime de sel, m'a assuré qu'on y voyoit un grand nombre de misérables attachez à ces mines; mais qu'on n'y apperçoit aucune trace de cette prétendue république si dévote & si bien réglée. Le fabuleux entre d'ordinaire dans les relations des voyageurs, pour dédommager le lecteur de ce qu'il y trouve d'inutile & d'ennuyeux. * *Le Laboureur*, retour de la Maréch. de Guébriant, p. 45.

VILNA. Voyez WILNA.

VILOBIA. Voyez OVILABIS.

VILS, riviére d'Allemagne, au duché de Baviére. Voyez WILS.

VILLENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Province proconsulaire. *Restitutus*, son évêque, assista l'an 525 au concile de Carthage, & la conférence fait mention de *Felicianus*, * Harduin. *Collect. Conc. t. 2, p.* 1082, *t.* 1, *p.* 1110.

VILUMBRI, peuples d'Italie, que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, dit être plus orientaux que les Umbres, & plus occidentaux que les Sabins. Leur pays doit être aujourd'hui le duché de Spolete. Ptolomée leur donne pour place :

Arna,	*Spoletium*,
Ispelum, ou *hispellum*	*Mevania*,
Turde,	*Ameria*,
Florum Flaminii,	*Narnia*,
Ocriculum,	

VILVORDE, VILVORDIA, ville des pays-bas, dans le Brabant, au quartier de Bruxelles, sur le canal de cette ville, dont elle est éloignée de deux lieues, & à la même distance de Malignes. Cette ville, que traverse la riviére de Senne, qui fait tourner plusieurs moulins, a été autrefois, à ce qu'on dit, très-forte; on veut même que ce soit pour cette raison qu'elle ait été nommée VILLE FORTE, dont avec le tems on a fait VILVORDE. Mais comme les anciens titres la nomment *Filfortium*, cette origine inventée par quelques modernes tombe nécessairement; car *Fort* ou *Furt* dans la langue teutonique, signifie un *Gué*. Quoi qu'il en soit, Vilvorde étoit autrefois considérable. En 1375, Wenceslas, duc de Brabant, y fit bâtir le château où l'on gardoit les prisonniers d'état, & le gouverneur ou châtelain y fait sa demeure. La grande église, qui est assez belle, est dédiée à Notre-Dame. Il y a un couvent de Dominicains, qui y enseignent les humanités. Le monastére des Carmélites chaussées, dit *Ten Troost*, fut fondé en 1468, par charles *le Hardi*, duc de Bourgogne, & les premiéres religieuses y furent amenées de Liége. On y conserve une image miraculeuse de la Sainte Vierge, qui fut donnée à cette église en 1260, par Sophie de Thuringe, femme de Henri

Henri III, duc de Brabant, & fille de Sainte-Elisabeth. On voit encore à Vilvorde, un monastére de Carmélites déchaussées, un béguinage, un hôpital, un couvent de religieuses de l'ordre de Saint Augustin, sorties de la ville de Bois-le-duc, lorsqu'elle fut prise par les Hollandois, & la petite abbaye de Bernen, de l'ordre de Prémontré, dont les religieux étoient autrefois les plus opulens de tout le pays, ayant un très-beau cloître près de Bois-le-duc; mais il est présentement converti en un moulin à poudre. Le canal que les magistrats de Bruxelles ont fait faire pour aller à Envers, passe au pied de cette ville; ce qui ne lui est pas d'un petit avantage. Quand il fut fait, on offrit à ceux de Vilvorde de le faire passer par leur ville pour en tirer un autre sur Malines; mais ils refuserent cette offre. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 50.

VILY, montagne de la Chine, dans la province de Queicheu, au voisinage de la forteresse de Gannan. On remarque que le sommet de cette montagne est perpétuellement couvert de nuages. * *Atlas Sinensis*.

VIMA, lieu de Phénicie: Guillaume de Tyr, allégué par Ortelius, place ce lieu entre Byblos & Béryte.

VIMANIA, ville de la Rhétie, selon la notice des dignités de l'Empire. Lazius, *in Rep. Rom.* dit qu'on voit les ruines de cette ville dans l'abbaye de *Wingarten*, & que le lieu où elles sont, étoit ci-devant appellé *Altorff. Wimania* est aujourd'hui *Wangen*, 1.

VIMAO, ville & forteresse de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Quangsi, neuviéme métropole de la province. Elle est de 13 d. 25', plus occidentale que Peking, sous les 23 d. 29' de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

VIMARENSE-OPPIDUM, ville de Portugal, dans le diocèse de Brague, selon Ortelius, qui cite Onuphre, *Chron. Pontif.* & dit que c'étoit la patrie du pape Damase. C'est aujourd'hui *Guimaraens*.

VIMERCATO, selon Baudrand, & VILMERCATO, selon Magin, *Carte du Milanez*, bourg d'Italie, dans le Milanez, sur la riviere de Morgara, à douze ou quatorze milles, au Nord oriental, de la ville de Milan. Une ancienne tradition veut que ce soit l'ancien *Vicus-Martius*.

VIMEU ou VIMEUX, canton de France, dans la Picardie, au Ponthieu, en latin, *Pagus Vimacensis* ou *Vinemacus*. Ce petit pays, qui s'étend depuis la Somme jusqu'à la Bresse, appartenoit autrefois aux églises, ainsi que le Ponthieu, & surtout à l'abbaye de Centule, aujourd'hui saint Riquier. Voyez l'article *Ponthieu*. On trouve dans ce canton la ville de saint Valery, Gamaches, Crotoy & autres. La prevôté de Vimeux, établie à Oisemont, est composée d'un président, d'un procureur du roi, d'un substitut & d'un greffier. Le procureur du bailliage d'Amiens prétend l'être aussi dans la prevôté de Vimeux, * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 3, p. 164.

1. VIMINACIUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la place dans les terres, & la donne aux *Vaccæi*. L'Itinéraire d'Antonin, dont les manuscrits écrivent *Viminacium* ou *Viminctium*, marque cette ville sur la route d'Astorga à Tarragone, entre Palentia & Lacobriga, à quatorze milles du premier de ces lieux, & à trente & un milles du second.

2. VIMINACIUM. Voyez VIMINATIUM.

3. VIMINACIUM, nom latin de la petite ville de Vimy, sur le Rhône, ou plutôt sur la Sône, à deux lieues au-dessus de Lyon, selon Paradin, *in sua Lugd. Hist.* allégué par Ortelius.

VIMINATIUM, ville de la Haute-Mœsie: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 9, qui la nomme *Viminatium Legio*, la met sur le bord du Danube. D'anciennes médailles de l'empereur Gordien, donnent à cette ville le nom de Colonie; on y lit ces mots: COL. VIM. P. M. S. AN. I, & dans d'autres, AN. II, III, IV. Le même titre lui est donné dans une ancienne inscription, trouvée à Gradisca, & rapportée par Gruter, *p.* 371, *n.* 5.

AURELIO CONSTANCIO EQ. R.
DEC. COL. VIM.

L'Itinéraire d'Antonin, dont la plûpart des manuscrits lisent *Viminacium*, place cette ville sur la route du Mont-d'Or à Constantinople, entre *Ideuminacum* & *Municipium*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Procope, *Ædif. l.* 4, *c.* 5, dit que l'empereur Justinien fit rebâtir une ancienne ville, nommée Βιμινάκιον, *Viminacium*, qui avoit été ruinée. Elle se trouvoit au-delà d'un fort que le même empereur avoit fait bâtir à huit milles de Sigedon: & quand on étoit sorti de *Viminatium*, on rencontroit sur le bord du Danube trois forts, Picne, Cupe & Nova, qui ne consistoient autrefois qu'en une tour. Niger veut que le nom moderne soit *Vidin*.

VIMITELLARII, peuple d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5, qui le met dans la premiere région.

VIMONSTIERS, *Vicus Monasterii*, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Lisieux, à six lieues de la ville de ce nom, & à deux ou environ de Fervaques & de Livarot, au-dessus de Montgommery, & sur la riviere appellée la Vie. Ce bourg est très-bien peuplé, & son église paroissiale est desservie par vingt prêtres. Il y a aussi un monastere de Bénédictines, & un autre d'Hospitaliéres, qui ont soin de l'hôpital. On y tient tous les lundis un gros marché, où l'on apporte les excellens fromages de Livarot & de Camembert. Il y a beaucoup de bouchers & de tanneurs; & l'on y fait un grand commerce de gros bétail, qu'on y nourrit dans de gras pâturages. Ce bourg portoit anciennement le nom de *Vicus Monasterii*. * Corn. Dict. *Mémoires dressés sur les lieux, en* 1702.

VIMORY, village de France, dans le Gastinois, à une lieue de Montargis, vers le midi. La victoire que le duc de Guise y remporta, en 1587, sur les Reitres & les Lansquenets, l'a rendu fameux. Ils étoient descendus en France, par l'entremise du duc de Bouillon, sous les ordres de Casimir, Allemand, pour secourir les Protestans. * *Morin*, Hist. du Gastinois.

VIMY, *Viminacium*, nom que portoit une petite ville du Lyonnois, avant que le roi, Louis XIV, eut permis au feu maréchal de Villeroi, de lui donner le nom de Neuville. Voyez ce mot.

VINA. Voyez VIVA.

VINAIS, ou VINHAES, ville de Portugal. Voyez VIGNAIS.

VINAZ, abbaye de France, dans la Normandie, Voyez VIGNATS.

VINAZA, ville de l'Afrique propre: l'Itinéraire d'Antonin, la marque sur la route de Tacape, à la grande Leptis, entre *Aurus* & *Thalatum*, à trente-deux milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second.

VINCEIA, ville de la Haute-Mœsie. Elle est marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route du Mont-d'Or à Constantinople, entre le Mont-d'Or & *Margum*, à six milles du Mont-d'Or, & à huit milles de *Margum*. Quelques manuscrits portent *Viceia*, & d'autres *Vinea*. Wesseling soupçonne que cette derniere ortographe pourroit être la meilleure, & qu'on auroit donné à cette ville le nom de *Vineea*, à cause des vignes que l'empereur Probus fit planter tout autour du Mont-d'Or.

VINCENNES, maison royale, dans l'Isle de France, à une lieue de Paris, du côté de l'Orient.

Plusieurs ont cherché, mais inutilement, l'étimologie de ce mot. Rigord nous apprend, dans la vie de Philippe-Auguste, que ce Prince fit enfermer les bois de Vincennes de murailles, l'an 1183, & c'est ce que l'on appelle encore aujourd'hui le vieux parc; il y fit mettre une grande partie des bêtes fauves, que le roi d'Angleterre lui avoit envoyées. Ce même prince y fonda un prieuré, dédié à la Vierge, & dans lequel il établit des religieux de l'ordre de Grammont, qui l'ont possédé jusqu'à ce que Henri III leur donna le collége qu'ils occupent dans la rue du Jar-

dinet, & mit en leur place, à Vincennes, les Minimes. On voit, dans un cartulaire manuscrit de l'église de Paris, que dès l'an 1270, il y avoit à Vincennes une maison royale, *Menerium regale*. C'est sans doute dans ce palais que moururent les rois Louis Hutin & Charles *le Bel*, son frere. On ne sçait pas jusqu'à quel tems a subsisté cet ancien château; mais une inscription, en vers françois, gravée en grosses lettres, sur une table de marbre noir, élevée contre le mur de la porte de la haute tour, du côté gauche, nous apprend que cette tour fut commencée sous Philippe de Valois, l'an 1337, & non-pas l'an 1361, comme dit Corneille; que le roi Jean, 24 ans après, reprit l'ouvrage, que Charles V l'acheva; & que ce même roi fit bâtir aussi une sainte chapelle, dans l'endroit où est aujourd'hui le cloitre des Chanoines. François I, & Henri II, en ont, depuis, fait élever une autre, vis-à-vis le donjon, qui est beaucoup plus belle. Louis XIII fit renverser quelques anciens bâtimens, & en fit élever en leur place un nouveau, composé de deux pavillons, destinés pour loger le roi & la reine. Ces deux grands corps de logis sont dans la cour de saint Mandé, & n'ont été achevés qu'au commencement du regne de Louis XIV. L'avenue du château de Vincennes commence au trône, & est formée par quatre rangs d'ormes, plantés dans un terrein que l'on a rendu de niveau, & qui est appuyé, en quelques endroits, par un mur fort épais & fort haut. Tout le bâtiment est un carré long, entouré de fossés secs, qui sont revêtus, & assez profonds. Le château est composé de plusieurs tours carrées, dont la plus haute s'appelle le donjon, & a son fossé particulier & son pont-levis. La chapelle est d'un assez beau dessein gothique, avec quantité de pyramides & d'autres ornemens. Les peintures des vitres de cette église sont très-estimées. Les nouveaux bâtimens consistent, ainsi que je l'ai déja dit, en deux gros pavillons, décorés de pilastres. Les dedans ont de la grandeur, de la beauté. L'appartement de la Reine est décoré de peintures & de sculptures, & d'un platfond, bien peint. La grande porte, par laquelle on entre dans le parc, est en forme d'arc de triomphe, & ornée de colonnes & de statues. Il est placé au milieu d'une grande cour, dont les côtés sont bornés par les deux corps de logis, & par une galerie découverte, soutenue sur des arcades rustiques. La ménagerie est à l'entrée du parc. C'est un gros bâtiment, où l'on nourrissoit autrefois des lions, des tigres, des léopards, &c. Le parc a quatorze cent soixante-sept arpens d'étendue. Il est en face du château, & en fait un des plus beaux ornemens. C'est une futaye mêlée de chênes, de charmes & d'ormes. On remarque surtout le Bois de Beauté, qui est situé sur une colline, qui regarde la riviere de Marne, & enfermé dans un petit parc de cinquante-deux arpens, qu'on appelle le *Parc de Beauté*. C'est ici qu'étoit anciennement cette agréable maison royale, que nos Historiens appellent *le Château de Beauté*, où mourut Charles V. On n'y voit plus qu'un bosquet de tilleuls, de coudres, & d'autres bois blancs, le tout fort négligé. Un tableau, qui représente le jugement dernier, est ce qu'on remarque de plus curieux dans le couvent des Minimes. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 15. *Piganiol*, Description de la France, t. 2, p. 568.

VINCENT (l'Isle de Saint), ou SAN VICENTE. Isle d'Afrique, une de celles du Cap-verd, entre celles de saint Antoine, au Nord-ouest, & sainte Lucie, au Sud-est.

La principale de ses bayes, au Nord, est celle de Desghat, qui s'étend vers le Nord-est, entre deux pointes assez belles. Du côté du Nord-ouest, vis-à-vis l'Isle saint Antoine, on trouve Porto-Grande, qui est une belle rade. Frezier, qui y mouilla, l'appella baye de saint Vincent; il y trouva vingt-sept brasses de fonds. A l'exception de l'Isle de Sel, il n'y en a pas entre celles du Cap-verd, où il y ait autant de tortues, qu'à saint Vincent: il y en a qui pesent jusqu'à quatre cens livres. Les chevres & les ânes y sont aussi en abondance. Cette Isle est déserte, montagneuse, & mal pourvue d'eau fraiche & de bois. *Frezier* & *Frezier*, Voyage à la mer du Sud. Carte des Isles du Cap-verd, par Bellin, 1746.

VINCENTIA, ville de la Valerie-Ripense, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 57. Le nom moderne, est Wenicza, selon Lazius.

VINCESIMUM ou AD VICISSIMUM. Voyez, au mot AD, les articles *Ad Vicesimum*.

VINCI, château d'Italie, dans le duché de Toscane, entre Pise & Florence, presque à moitié chemin. Léonard de Vinci, fameux peintre, nâquit dans ce château, en 1443. Abrégé de la vie des peintres, par Lepicié, *in*-4. *p.* 1752. *Robert*, Carte, état de l'Eglise.

VINCIUM, siége épiscopal de France, selon Grégoire de Tours, *l.* 9. Voyez VENCE.

VINCUM, ville de la Basse-Germanie, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui écrit *Vincum* pour *Bingium*. Voyez BINGEN.

VINDA. Voyez VINDIA.

VINDALIUM. Voyez UNDALUS.

VINDANA, port de la Gaule Lyonnoise. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 7, le marque entre l'embouchure du fleuve *Erius*, & le promontoire *Gobæum*. Au lieu de *Vindana*, les exemplaires latins portent *Vidiana*. Les uns veulent que ce soit le port de Brest; les autres, que ce soit l'embouchure de la Vilaine: mais à s'en rapporter à la carte, dressée sur Ptolomée, & aux cartes modernes, ce ne peut être autre chose que le port de la ville de Vannes.

VINDELIA. Voyez VENDELIA.

VINDELICI. Voyez VINDELICIA.

VINDELICIA, contrée de l'Europe, au Nord des Alpes, & au Midi du Danube. Ce nom, *Vindelicia*, Οὐινδελικία, pour désigner le pays des *Vindelici*, est plus en usage chez les Grecs que chez les Latins, qui désignent ce pays, sous le nom du peuple qui l'habitoit; tels que *Suetone in Augusto*, c. 21, *Velleius Paterculus*, l. 2, c. 39. Il ne faut pourtant pas s'imaginer que le mot *Vindelicia*, ne soit point latin; car Sextus Rufus, *c.* 8, s'en est servi.

On prétend que ce nom est formé de ceux de deux fleuves, qui arrosent la contrée, & dont l'un, qui mouille la ville d'Augsbourg, à la gauche, étoit appellé *Vindo*, & l'autre, qui la mouille, à la droite, se nommoit *Lichus*:

Pergis ad Augustam, quam Vindo licusque fluentat.

Strabon & Ptolomée ne s'accordent pas dans les bornes qu'ils donnent aux Vindéliciens; mais il est plus sûr de s'en rapporter au premier, comme ayant vécu plus près du tems, où les Rhétiens & les Vindeliciens furent subjugués. Il dit, *l.* 4, que ces deux peuples habitoient, près des Salasses, la partie des montagnes, qui regarde l'Orient, & tourne vers le Midi; qu'ils étoient limitrophes des Helvétiens & des Boïens; que les Rhétiens s'étendoient jusqu'à l'Italie, au-dessus de Verone & de Come; & que les Vindeliciens & les Noriques occupoient l'extrêmité des montagnes, du côté du Nord: *Montium partes quæ* [post Salassos] *Ortum spectant & in Meridiem vertuntur, Rhæti & Vindelici tenent, contermini Helvetiis atque Boiis, quorum campis imminent. Rhæti usque ad Italiam pertinent, supra Veronam atque Comum...... Vindelici autem atque Norici montana exteriora tenent.* Les Rhétiens, selon le même Auteur, ne touchoient au lac de Constance, que dans une petite partie de son bord; sçavoir, entre le Rhin & Bregentz: car cette ville, que Ptolomée donne aux Rhétiens, appartenoit aux Vindéliciens: Strabon le dit formellement: *Vindelicorum etiam Brigantii sunt, & Oppida illorum Brigantium & Campodunum.* Les Helvétiens & les Vindéliciens occupoient une plus grande partie du bord du lac: *Lacum Rhæti exigua parte; majore Helvetii & Vindelici attingunt.* Pline, Tacite & Sextus Rufus achevent de nous donner les bornes de la Vindélicie. Le premier nous apprend, *l.* 3, *c.* 20, que les Noriques & les Vindéliciens étoient voisins: *Juxta Carnos*, dit-il,

quondam Taurusci appellati nunc Norici. His contermini Rhæti & Vindelici. Or, si les Vindéliciens touchoient les Noriques, il falloit qu'ils s'étendissent jusqu'à l'Inn, *Aenus* ; car, selon Tacite, *Hist. l.* 3, *c.* 5, l'*Aenus* séparoit le Norique de la Rhétie, prise en général comme renfermant la Vindélicie. Enfin, comme Sextus Rufus dit, *c.* 8, qu'Auguste régla que la Vindélicie, le Norique, la Pannonie & la Mœsie feroient la séparation des terres des Romains, d'avec celles des Barbares ; il s'ensuit que la Vindélicie & le Norique s'étendoient jusqu'au Danube, qui faisoit la borne de l'Empire Romain. Par-là, on voit que l'ancienne Vindélicie avoit le Danube au Nord, & que l'Inn, l'*Aenus*, la séparoit du Norique, du côté de l'Orient : du côté de l'Occident, ils s'étendoient depuis le lac de Constance, jusqu'au Danube. Les bornes, du côté du Midi, ne sont pas si aisées à déterminer. Strabon dit que les Vindéliciens possédoient des plaines montueuses, à l'extrêmité des Alpes. Strabon resserre trop cette contrée, en la renfermant entre le *Licus* & l'*Aenus*. * *Cellar.* Geogr. Ant. l. 2, c. 7.

Il reste à remarquer que la Vindélicie, lorsqu'elle eut été subjuguée par les Romains, fut toujours jointe à la Rhétie ; & que toute la contrée, qui se trouve renfermée entre le lac de Constance, le Danube, l'Inn, & les pays des *Carni*, des Venetes & des Insubres, fut presque toujours appellée *Rhætia*, ou *Provincia Rhætia* ; de façon, néanmoins, que les Rhétiens & les Vindéliciens demeuroient deux peuples séparés, quoique dans une même Province. C'est pour cela, que Tacite, *Germ. c.* 41, qualifie Ausbourg (Augusta Vindelicorum) *Splendidissima Rhætiæ Provinciæ Colonia.* Horace, *l.* 4, *od.* 4, appelle les habitans de la Vindélicie, RHÆTI *Vindelici*, pour les distinguer des habitans de la Rhétie, proprement dite.

VINDELIS ou VINDILIS, isle que l'itinéraire d'Antonin place entre les Gaules & la grande Bretagne. Mais comme il y marque aussi plusieurs autres isles, dont il ne fournit pareillement que le nom, sans donner aucune distance ni particularité, on ne peut guére dire ce que c'est que par conjecture. On soupçonne, je ne sai sur quel fondement que c'est l'isle de Portland. Pour surcroit d'embarras, les manuscrits ne s'accordent point sur l'ortographe de ce mot ; les uns font deux isles de VENDELIS & de SIATA, au lieu que d'autres n'en font qu'une, écrivant VINDELISSIATA dans un seul mot, ou VINDOLISIATA.

VINDELUM. Voyez UNDALUS.

VINDENATII, peuples d'Italie, selon une ancienne inscription citée par Ortelius, d'après le traité de l'ortographie d'Alde : Goltzius, *in Thesaur. p.* 411, au lieu de VINDENATII, lit VINDENATES MUNICIP. CASUENTINORUM VINDENATIUM. V. B, ET QUIDQUID, *&c.* Pline, *l.* 3, *c.* 14, écrit VINDINATES, & en fait un peuple de l'Umbrie.

VINDENSIS, siége épiscopal d'Afrique. La conférence de Carthage, N. 208, appelle Reparatus *Episcopus Vindensis.* On ignore de quelle Province étoit ce siége.

VINDENUTA, VINDUNITA, VINDIMITTA, ou VINDONITENSIS INSULA, isle de la France, dans la dépendance de la ville de Nantes, selon Grégoire de Tours. *Vit. Patr. c.* 10. C'est l'isle de VINDONITE sur la Loire S. Friard, né au territoire de Nantes, vers l'an 511, après avoir fait la profession de laboureur jusqu'en 560, se retira dans l'isle de Vindonite sur la Loire, au même diocèse, & y mourut en 583, son corps fut transporté depuis à Besnay dans le même diocèse, & que quelques uns prétendent avoir été le lieu de sa naissance.

VINDERIUS, fleuve de l'Hibernie : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, marque l'embouchure de ce fleuve sur la côte orientale de l'isle, entre le Promontoire *Isamnium*, & l'embouchure du fleuve *Logia.* C'est aujourd'hui, selon Camden, *Bay of Knocfergus.* Un manuscrit de Ptolomée, consulté par Ortelius, porte Ἰερδηνος, au lieu de Οὐινδέριος.

VINDESCA, ou VINDAUSCA. Voyez VENASQUE.

VINDIA, ville de la Galatie ; Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3, la donne aux *Tolistobogi.* L'itinéraire d'Antonin, dont quelques exemplaires écrivent VINDIA, & les autres VINDA, marque cette ville sur la route de Pessinunte à Ancyre, entre *Germa* & *Papira*, à vingt-quatre milles du premier de ces lieux, & à trente-deux milles du second.

VINDILI, ou VANDILI, selon Pline, *l.* 4, *c.* 14, & VANDALII, selon Tacite, *Germ. p.* 123, Voyez VANDALI.

VINDIMITTA. Voyez VINDENUTA.

VINDINATES. Voyez VINDENATII.

VINDINUM, ville de la Gaule Lyonnoise ; Ptolomée, *l.* 2, *c.* 8, la donne aux *Aulerci*, appellés aussi *Cenomani.* Fortunat lit VINDOCINUM, & Villeneuve croit que c'est présentement *Vendosme.* * *Ortel.* Thesaur.

VINETA, ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle de la haute Saxe, capitale de l'isle d'Usedom. C'étoit une ville très-considérable ; mais elle a été submergée, & on n'en voit plus aucune trace.

1. VINDIUS, montagne de l'Espagne Tarragonnoise : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la marque au nombre des montagnes les plus considérables du pays. Elle est nommée VINNIUS MONS par Florus, *l.* 4, *c.* 12, qui lui donne l'épithete, d'*eminentissimus.* On ne s'accorde pas sur le nom moderne. Les uns l'appellent *Sierra de Asturia*, les autres *Sierra d'Oca*, ou *Sierra de Ovieda*, d'autres nomment cette montagne *Irnio* & *Ernio* ; & l'auteur des délices de Portugal dit : le Mont, que les anciens ont appellé *Vindius*, ou *Vinduus* (car aujourd'hui il n'a point de nom particulier) est cette chaine de montagnes qui, se détachant des Pyrenées, traverse la Biscaye & l'Asturie, & forme, à l'entrée de la Galice, deux branches, dont l'une s'étend tout du long jusqu'au Cap de Finisterre ; l'autre tournant au midi, traverse le pays des anciens Bracares, & sépare la Province de Tra-los-Montes de celles qui sont au couchant. * *Délices de Portugal, p.* 713.

2. VINDIUS, montagne de l'Inde, en-deça du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1.

VINDO, fleuve de la Germanie, dans la Vindelicie. Ce fleuve, appellé aujourd'hui WERTACH, arrose la ville d'Augsbourg, du côté du couchant, & se joint au Lech au-dessous de cette ville. Fortunat en parle ainsi dans la vie de S. Martin, *l.* 4.

Pergis ad Augustam, quam Vindo Licusque fluentat.

Nous n'avons point d'écrivains antérieurs qui ayent fait mention du *Vindo.* Paul Diacre. (*De Gest. Long. l.* 2, *c.* 13,) qui, comme il le dit lui-même, copie cet endroit de Fortunat, écrit *Virdo*, au lieu de *Vindo* ; ce qui donne sujet de douter s'il ne faudroit point lire aussi *Virdo*, dans Fortunat ; outre que le nom moderne ne contribueroit pas peu à appuyer cette ortographe. Cependant un poete (*Ricardus*, Aust. l. 2,) venu long-tems après, suit la premiere ortographe, si ce n'est qu'il dit *Vinda* au lieu de VENDO :

Respicit & latè fluvios Vindamque Licumque.

* *Cellar.* Geogr. Ant. l. 2, c. 7.

VINDOBALA. Voyez VINDOMORA.

VINDOCINUM. Voyez VINDINUM.

VINDOBONA, ville de la Pannonie supérieure, selon la table de Peutinger, qui la marque à six milles de *Cetium.* L'itinéraire d'Antonin, la place sur la route de *Sirmium* à Tréves, en passant par *Sopianæ* ; & il la met entre *Motenum* & *Comagenes*, à vingt-deux milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second ; en quoi il différe beaucoup de la table de Peutinger, qui marque *Comagenes* seulement à treize milles de *Vindobona*, mettant même *Cetium* entre deux ; au lieu que l'itinéraire place *Comagenes* entre *Vindobona* & *Cetium.* Aurelius Victor, (*in Marco Antonio*,) écrit *Vendobona* ;

mais dans la notice des dignités de l'Empire, cette ville est appellée *Vindomana*; & dans Jornandès, (*Rer. Getic. c.* 50,) *Windomina* ou *Vindomina*, d'où apparemment a été formé le nom moderne *Wien*, dont les françois ont fait celui de *Vienne*, ou *Vienne en Autriche*. Cluvier a cru que l'M dans ce mot étoit plus ancienne que le B, que suivant la différence des dialectes on a dit *Vindonana Vindomana*, ou *Vindomona*; & qu'enfin on a changé l'M pour le B. Mais ce sentiment ne peut être appuyé d'aucune preuve solide; au contraire les auteurs qui écrivent *Vindobona*, sont antérieurs à ceux qui disent *Vindomina*. Ptolmée, *l.* 2, *c.* 15, qui nomme cette ville *Juliobona*, ce que quelques uns regardent comme une faute, du moins pour les premieres syllabes, ne finit pas le mot par Bona, mais par Mona. On ne sait rien de certain touchant l'origine de cette ville, dont personne ne fait mention avant Ptolomée; & Velleius Paterculus, *l.* 2, *c.* 109, donne à entendre qu'elle ne subsistoit pas du tems de Tibére, ou que du moins elle n'étoit pas alors fort considérable; car il dit que *Carnutum*, ou *Carnuntum*, étoit la place des Romains la plus voisine du royaume de Norique. Or il s'ensuit de-là qu'il n'y avoit aucune ville considérable entre *Carnuntum* & les confins du Norique, du tems de Velleius Paterculus, autrement *Carnuntum* n'auroit pas été la place la plus proche de ce royaume. Mais si *Carnuntum* fut originairement plus célebre que *Vindobona*, cette derniere ne laissa pas de devenir dans la suite une place d'importance, puisque dès le tems de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15, la dixieme légion Germanique y étoit en garnison; & peut-être y avoit-elle été transférée de *Carnuntum*. D'anciennes inscriptions trouvées à Vienne, disent la même chose. Elles sont rapportées par W. Lazius, *l.* 1, *R. V. c.* 6, & il y en a une entr'autres où on lit ces mots. L. *Quirinaris Maximus Trib. milit. Lex. x. Germ.* Les historiens des siécles barbares ont donné à cette ville différens noms, comme *Ala-Flaviana*, *Castra Flaviana*, *Flavianum*, & *Fabiana*. Voyez VIENNE-EN-AUTRICHE.

VINDOGARA. Voyez VIDORATA.

VINDOGLADIA, VINDUGLADIA, ou VINDOCLADIA, ville de la grande Bretagne. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Caleva* à *Uriconium*, entre *Sorviodunum* & *Durnovaria*, à douze milles du premier de ces lieux, & à huit milles du second. Il y en a qui veulent que ce soit aujourd'hui Hulphord, au pays de Galles; mais selon Camden, c'est Winburnminster en Dorsetzhire, Voyez WINBURNMINSTER.

VINDOMAGUS, ville de la Gaule Narbonnoise: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, la donne aux *Aricomii*, ou *Arecomici*.

VINHAES, ville de Portugal. Voyez VIGNAIS.

VINDOMANA. Voyez VINDOBONA.

VINDOMORA, ville de la grande Bretagne: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route du Retranchemeut au Prétoire, entre *Corstopitum* & *Vinovia*, à neuf milles du premier de ces lieux, & à dix-neuf milles du second. A deux ou trois milles de New-Castle, il y a un petit village nommé *Wallesend*, ce qui signifie la fin ou le bout de la muraille; quelques-uns prétendent que c'est l'ancienne Vindomora, ou Vindobala, qui vouloit dire la même chose. Cependant Galle veut que *Vindomara* soit présentement Dolande. C'est la notice des dignités de l'Empire, qui employe le nom VINDOBALA.

VINDOMUM ou VINDONIUM, ville de la grande Bretagne, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Caleva* à *Viroconium*, en passant *par Muridunum*. Elle étoit entre *Viroconium* & *Venta Bulgarum*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à vingt & un milles du second. C'est aujourd'hui Farnham sur le Wey, selon Wesseling. Cependant Camden veut que ce soit *Silcester*, au comté de Southampton.

VINDONI-CAMPI, ou VINHAES, ville de Portugal. Voyez VIGNAIS.

VINDONISSA, ville de la Gaule Belgique. Cette ville est ancienne; car Tacite, *Hist. l.* 4, *c.* 61, & 70, en fait mention. L'itinéraire d'Antonin, & la Table de Peutinger donnent sa position. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Sirmium* à Trèves, en passant par *Sepiane*, & la met entre *ad Fines*, & *Arialbinuum*, à trente milles du premier de ces lieux, & à vingt-trois milles du second dans cet ordre:

Brigantiam	
Arborem felicem	M. P. XX.
Ad Fines.	M. P. XX.
*	*
Vindonissam Leg.	M. P. XXX.

Il y avoit, selon la table de Peutinger, un gîte entre *ad Fines* & *Vindonissa*, qu'elle marque de la sorte:

Fines	
Vitudorum	M. P. XXII. *Leg.*
Vindonissa	M. P. XXIV. *Leg.*

Au lieu de *Vindonissam Leg.* Quelques manuscrits de l'itinéraire d'Antonin portent *Vindonis Leugas*, & d'autres lisent *Vendonissa Leugas*, *Vindones Leugas*, *Vindones Leugas*, & *Vindones Leg.* La question est de savoir si l'itinéraire d'Antonin compte en cet endroit par lieues, ou si par *Leg*, il veut dire simplement que c'étoit la résidence d'une légion. Il y a des sentimens pour & contre. Ce qui paroit certain, c'est qu'il y avoit à Vindonissa une légion, & Tacite nous apprend que c'étoit la vingt & unieme, & la même chose semble prouvée par l'inscription qui a été trouvée dans ces quartiers.

... CLAUDI O PIMNO
NEDICO LEG. XXI.
CLAUDIÆ QUIETÆ EJUS
ATTICUS PATRONUS.

On juge que *Vindonissa*, nommée *Castrum Vindonissense*, dans la notice des villes des Gaules, est aujourd'hui *Windisch*. Voyez ce mot. Le territoire de cette ville, ou plutôt la plaine des environs, est appellée *Campi-Vindoni*, dans le panégyrique de Constantin, *in Eumen. Panegyr. c.* 4 & 6, où il est dit que son pere, Constance, donna diverses batailles contre les Germains.

VINEMAGUM, village de Neustrie. Ortelius dit qu'il en est parlé dans la vie de saint Loup de Sens.

VINENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On conjecture qu'il étoit dans la province Proconsulaire; parce que la signature de Fructuosus, *Vinensis Episcopus*, se trouve au bas de la lettre synodique, que les évêques de cette province écrivirent dans le concile de Latran, sous le pape Martin. Il est fait mention de ce siége, dans la conférence de Carthage, *n.* 128. Parmi les évêques, qui assisterent au concile de Cabarsusa, on trouve Faustinus, évêque donatiste, qui se dit *Episcopus Binensis*, pour *Vinensis*. Voyez VIVA.

VINETA, ancienne ville d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, capitale de l'isle d'Usedom. C'étoit une ville très-considérable; mais elle a été submergée, & on n'en voit plus aucune trace.

VINETZ, lieu de France, dans la Champagne, élection de Châlons, à une demi-lieue de cette ville, sur le bord de la Marne. Il y avoit ci-devant, dans ce lieu, un prieuré de Bénédictines, qui a été transféré à Châlons. Ces religieuses gardent le nom de Bénédictines de Vinetz. Elles dépendent de l'abbé de Molême, qui nomme la Prieure.

VINEUIL, bourg de France, dans le Blaisois, élection de Blois. Ce bourg est très-peuplé.

VINGENNA, fleuve de la Gaule, selon Fortunat & Grégoire de Tours, qui disent que ce fleuve se jette dans la Loire; & Papire Masson, *de Fluminib. Franciæ, p.* 80 & 86, qui la nomme *Vigenna*, remarque que dans le Limousin, où elle prend sa source, on lui donne le nom de *Vignana*. C'est aujourd'hui la Vienne. Voyez VIENNE 1.

VINGIUM, ou BINGIUM. Voyez BINGEN.

VINIANA. Voyez VIANA 1.

1. VINIOLÆ, ou VINEOLÆ, lieu de l'isle de Sardaigne. L'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Portus Tibulis* à *Carali*, entre *Fœnum Carisii* & *Sulci*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à trente-cinq milles du second. Dans une autre route, qui va de *Tibulæ* ou *Portus Tibulis* à *Sulci*, on trouve une autre *Viniolæ*, *Vineolæ* ou *Avineolæ*, entre *Tibulæ* & *Erucium*, à douze milles de la premiere de ces places, & à vingt-quatre milles de la seconde. Je dis que c'est une autre *Viniolæ*; parce qu'il est impossible qu'un lieu, qui étoit à douze milles de *Tibulæ*, ne fût qu'à trente-cinq milles de *Sulci*, *Tibulæ* étant à un bout de l'Isle, du côté du Nord, & *Sulci* à l'autre bout, au Midi.

2. VINIOLÆ, lieu d'Espagne, chez les Carpétains. L'itinéraire d'Antonin en fait mention, & le place entre *Accatucci* & *Mentesa Bastia*, à vingt-huit milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second.

VINIUS, fleuve d'Italie, au voisinage de la ville *Casinum*, selon Varron, *l.* 3, *Rei Rustic. c.* 4; mais on prétend que cet endroit de Varron est corrompu, & qu'au lieu de *à Vinio*, il faut lire *ab imo*. En tout cas, si on retient l'ancienne leçon, le nom moderne est déja trouvé: Ortelius & Baudrand disent que c'est *Fiume di San Germano*.

VINNIUS. Voyez VINDIUS 1.

VINNONES. Voyez VENNONES.

VINNOVIUM. Voyez BINCESTRE & VINOVIA.

VINO, (Rio del) ou RIVIERE DU VIN., riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Louisiane. C'est une petite riviere, qui se jette dans Rio de Bagres, près du confluent de cette derniere, avec Rio Hondo. Elle a pris son nom des vignes sauvages, que ceux qui l'ont découverte ont trouvées près de ses bords: elle n'a pas plus de vingt lieues de cours.

VIGNOLASCA, ruisseau de la Ligurie, selon Ortelius, qui cite une ancienne inscription, conservée à Gênes.

VINOVIA, VINONIA & VICONIA, ville de la Grande-Bretagne. Elle est placée, dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route du Retranchement au Prétoire, entre *Vindomora* & *Cataractoni*, à dix-neuf milles du premier de ces lieux, & à vingt-deux milles du second. On convient que c'est aujourd'hui Bincestre, ou Binchester, près de la Were, un peu au-dessus de *Bishops-Auckland*. On y voit, sur un côteau, les ruines de cette ville, avec des restes de murailles & de fortifications. On y a trouvé quantité de médailles, avec des inscriptions, entr'autres, celle-ci, faite à l'honneur des *Déesses meres*:

DEAB.
MATRIB. Q. LO. . . .
. . . CL. . . QUIN-
TIANUS. . . . COS.
V. S. L. M.

Cette ville est la même que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, nomme *Vinnovium*, *Binonium* ou *Vinovia*, & qu'il donne aux *Brigantes*.

VINOVILOTH. Ce nom se trouve entre ceux de divers peuples barbares de la Scandinavie, rapportés par Jornandès, *de Reb. Getic. c.* 3, *p.* 10, *éd. Vulcanii*, & qui pour la plûpart sont corrompus.

VINS, lieu de France dans la Provence, sur la Caranne, viguerie & recette de Brignolle. Cette terre fut érigée en marquisât l'an 1641, en faveur de François, baron de Forcalquier.

VINSACUM & VINSATUM. Voyez VEGESATUM.

VINSCHACHT, lieu de la haute-Hongrie, au voisinage de Schemnitz. Il y a dans ce lieu une mine considérable. Voyez SCHEMNITZ.

VINTAIN, ou BINTAIN, riviere d'Afrique, au midi de celle de Gambie. Elle prend sa source près de l'endroit où la riviére de Karamanka prend la sienne, arrose la ville qui porte son nom, & se jette dans la Gambie, une lieu au-dessus du Jamesfort. L'entrée en est facile, & le canal profond, ses rives offrent sur la droite des collines chargées de grands bois, & sur la gauche de vastes plaines, ou des prairies qui s'étendent à perte de vue.

VINTAIN, ou BINTAM, ville d'Afrique dans le royaume de Fonia, au midi de la riviere de Gambie, sur la rive gauche de la riviere de même nom au pied d'une coline, & couverte d'arbres qui garantissent les maisons de l'ardeur du soleil. Outre les Flups qui habitent cette ville, on y voit des Anglois, & quantité de Portugais; ceux-ci s'y sont fait des établissemens, & ont une fort belle église. Le principal commerce est en cire, ivoire, & cuirs. *Voyage* de Brue en Afrique, carte de la Gambra par le capitaine *Leach* 1732.

VINTANA, ville de l'isle de Ceylan, au Royaume de Candy, sur la riviere de Trinquamade, à neuf lieues de la mer, à vingt & une de Batecalo, à neuf de Candy, & à deux d'Allemagne de Sigales, Cingales ou Cigales. Il y a à Vintana une grande Pagode à cent trente pas de circuit. Elle est belle, bien exhaussée, toute blanche, & dorée par le haut, ayant la figure d une pyramide carrée vers la pointe, & tout le reste jusques-là s'élevant en ovale. Il y a encore d'autres Pagodes, & une espèce de cloitre, dont les religieux sont vétus de jaune, & qui vont par les rues avec de grands sombareros que quelques-uns se font porter par des esclaves. Ils se font raser la tête comme les moines de l'Europe, excepté qu'ils n'ont point de couronne. Ils marchent le chapelet à la main, marmotant ou lisant quelques priéres. Ces religieux sont respectés de tout le monde. Ils sont exempts de tout travail & de toutes charges. Leurs couvens sont comme ceux de l'Europe, ayant leurs cloitres & diverses chapelles particuliéres qui sont dorées, & où l'on voit des figures d'hommes & de femmes, qu'on prétend avoir vécu saintement. Ces statues sont ornées d'habits dorés; on fait brûler devant elles jour & nuit des chandelles de cire mises sur des autels, où il y a de grands chandeliers soutenus par des figures d'enfans nuds. A toutes les heures il vient des religieux faire leurs priéres dans les chapelles, & y faire le Sombayo, c'est-à-dire se coucher tout plat sur la terre, & en se relevant tenir les deux mains sur leur tête. Pendant le séjour que les Hollandois firent à Vintana, ils virent la célébration d'une de leurs fêtes, leur procession marcher par la ville. Le supérieur étoit assis sur un éléphant, vétu d'étoffe d'or & d'argent, tenant de ses deux mains sur sa tête un sceptre ou un bâton de commandement d'or. Devant lui marchoient en ordre les autres religieux, au son de divers cornets, des trompettes, des cimbales, & au bruit des sonnettes & des bassins, instrumens qu'ils ont l'art de bien accorder: on portoit aussi quantité de lampes & de torches allumées, de même que des cierges. Une troupe nombreuse d'hommes, de femmes & de filles alloit après eux. Avant que la procession commençât à marcher, & en revenant avant qu'elle rentrât dans le cloitre, les filles les mieux faites danserent en diverses manieres, faisant quantité de postures & de gentillesses, & ayant tout le haut du corps nud, avec des ornemens moitié or & moitié pierreries aux bras, aux mains & aux oreilles. Le reste de leurs corps étoit couvert de riches habits en broderie. * *Voyage de la Compagnie*, *t.* 4, *p.* 72, *éd. Rouen*.

VINTEMILLE, ville d'Italie dans l'état de Gênes, sur la côte de la méditerranée, à l'embouchure de la riviere de Rotta, à huit milles de Monaco, à quinze de Nice, & à trente-cinq d'Albenga. C'est une ville épiscopale, connue en latin sous les noms d'*Intemelium* ou *d'Albintemelium*. Dès le septieme siécle elle étoit évêché suffragant de Milan. On honore dans la cathédrale des reliques de Saint Blaise, un doigt de Saint Nicolas, & la mâchoire de Sainte Catherine. Le pavé des maisons de la belle rue est fait de petites pierres rapportées ensemble, qui representent diverses figures rondes & carrées. Quand on a passé le pont qui est sur la riviere, on trouve à gauche une église des religieux observantins. Un

mille au-delà est un bourg nommé Bordighere, au bord de la mer, où il y a un château fortifié. Vintemille a un petit port, avec un château, qui fait toute sa défense. Voici de quelle maniére Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 66, écrit: environ quatorze milles à l'Est quart de Nord-est de Monaco, est la pointe de la Bordiguére; & deux milles vers le Nord-ouest de cette pointe, est la petite ville de Vintimille. Elle est située proche de la mer vers l'Est d'une grosse pointe, sur le bord d'une petite riviere où il y a un pont. Au-dessus de la ville de Vintimille, il y a une forteresse considérable par sa force & par sa situation. Sur la droite de la ville, on voit un village au bord d'une plage, dans une plaine; & tout proche, vers l'Est, il y a une autre petite riviere ou ravine d'eau. On pourroit mouiller avec des galéres devant Vintemille, dans un beau tems. On y est à couvert des vents d'Est-Nord-est, & Nord-est par la pointe de la Bordiguére. * *Magin*, carte de la côte de Gênes. *Commainville*, table des évêchés.

VINTIUM, ville des Alpes maritimes: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la donne aux Nérusiens. Ortelius croit que c'est la ville *Ventia* de Dion-Cassius. Le nom moderne est Vence. Voyez VENCE. Dans le fauxbourg de cette ville, on voit cette inscription à l'honneur de Gordien:

CIVITAS VINT. DEVO-
TA NUMINI MAJES-
TATIQUE EJUS.

Et une autre inscription faite à l'honneur de Trajan, finit ainsi:

P. P.
CIVIT. VINT.

Dans une notice des Provinces, cette ville est appellée *Civitas-Vintiensium*, & dans une autre *Civitas Vinciencium*; & Grégoire de Tours, en parlant de la mort de Deutherius, évêque de Vence dit: *Obiit Deutherius Vinciensis Episcopus.*

VINTONIA, nom latin de la ville de Winchester en Angleterre.

VINULI. Voyez VANDALI.

VINUNDRIA, ville de la haute Pannonie: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 15, la nomme parmi les villes qui étoient éloignées du Danube. Lazius dit que c'est aujourd'hui *Windischgratz*, bourg de la Carniole; ce qui peut être; mais il croit que c'est la ville *Vindomana* de la notice des dignités de l'Empire, en quoi il se trompe, puisque *Vindomana* étoit la même que *Vindobona*. Voyez VINDOBONA.

VINZA, petite ville de France dans le Roussillon, sur le Let, au comté de Conflans.

1. VINZELA, ville de la Galatie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, qui la donne aux Tectosaces, & non aux Tolistoboges, comme le dit Ortelius, *Thes.*

2. VINZELA, selon le texte grec de Ptolomée, *l.* 5, *c.* 5, & *Unzela*, selon ses interprêtes, ville de la Pamphylie dans la Pisidie. Voyez UNZELENSIS.

VINZELLES, lieu de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Mâcon. C'est la premiere baronnie du Mâconnois. Ce lieu est situé en pays propre à la vigne.

VIOL EN LAVAL, bourg de France dans le bas-Languedoc, recette de Montpellier.

VIOLACENSIS-PAGUS, lieu de la Gaule, selon Sidonius Apollinaris, *l.* 2, *Epist. ad Mausirum*, qui dit que ce lieu fut dans la suite nommé *Martialis*, & que les légions Juliennes y avoient leur quartier d'hiver. Un manuscrit, consulté par Ortelius, portoit *Vialascensis*, au lieu de *Violascensis*, & *Marcialis*, au lieu de *Martialis*.

VIOMENSES. Voyez VALENSES.

VIOMENIL, *Vio Mansilis*, lieu du duché de Lorraine, au bailliage de Vosges. C'est une annexe de la paroisse d'Eclés. Son église est dédiée à Saint Barthelemi. Le village de Lerrin, les Verriéres du Toulois, Grandmont, la Pille, la Scie, & les deux Moulins, sont des lieux qui dépendent de Viomenil.

1. VION, bourg de France, dans l'Anjou, Voyez VYON.

2. VION, bourg de France, dans le haut-Vivarais, recette de Viviers.

VIOR, fleuve de la Mauritanie Tingitane, selon Pline, *l.* 5, *c.* 1, Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, le nomme *Diur*; mais peut-être est-ce une faute de Copiste, qui aura mis Διυ, pour Βι. Ce fleuve, selon le pere Hardouin, se nomme aujourd'hui *Sus*, & coule aux confins du royaume de Maroc.

VIORUM-VALENTIA, ou VION-VALENTIA, ville d'Italie, au pays-bas des Brutiens, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, qui la marque dans les terres. C'est la même que *Vibo-Valentia* & *Hippone*. 1. Voyez ces deux mots.

VIPAO, bourgade d'Italie, dans le Frioul, au comté de Gorice, vers la source d'une riviere à laquelle elle donne son nom. Cette riviere, qui traverse le comté de Gorice d'Orient en Occident, prend sa source dans les Alpes ou Mont Anos; & après avoir mouillé Vipao, S. Croce, & Lorenberg, elle va se perdre dans le Lisonso, entre Lucini & Gradisca. * *Magin*, carte du Frioul.

VIPITENUM, ville de la Germanie: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Augsbourg à Vérone, entre *Veldidena* & *Sublavio*, à trente-six milles du premier de ces lieux, & à trente-deux milles du second. Il y a des manuscrits qui portent *Vipetenum* pour *Vipitenum*. On croit que c'est aujourd'hui *Stertzingen* ou *Am-Luz*, villages au pied du mont Brenner.

VIPOTIANÆ. Voyez PTISCIANA.

VIR, fleuve de l'Espagne Tarragonoise: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, marque son embouchure entre le Promontoire où étoient les autels du soleil, & un autre Promontoire qu'il ne nomme point. On croit que c'est le fleuve *Florius* de Pline. Voyez FLORIUS.

VIRA. Voyez VIVA.

VIRAGRUND, contrée d'Allemagne, dans la Suabe, selon Davity, qui dit qu'elle s'étend depuis la ville de Dinckelspiel, jusqu'à la forêt de Holt; & qu'outre la ville de Denckelspiel, elle contient Elbwangen, Zebingen, & les villes & château de Kreilsheim, de Lauberhansen, de Hornberg, de Sultz, de Kirkberg, de Lowenfels, de Morbitein, de Langenbourg & autres, dont la plus grande partie est du duché de Wirtenberg.

VIRBI-CLIVUS, coline d'Italie, & dont Perse fait mention dans sa sixieme satire, où il dit, *vers* 56.

. . . . . accedo Bovillas
Clivumque ad Virbi.

Cette coline étoit, selon les commentateurs à quatre mille de Rome, sur le chemin qui conduisoit à Aritia, & au lieu nommé *Ad nemus Dianæ*. Elle avoit pris le nom d'Hippolite, qui y étoit honoré sous le nom de *Virbius*, parce qu'on croyoit qu'il avoit été deux fois homme, *bis vir*, c'est-à-dire deux fois vivant, Diane lui ayant rendu la vie.

VIRBIUS, fleuve de la Laconie, selon Vibius Sequester.

VIRCHI, siége épiscopal de la Mésopotamie, sous la Métropole d'Edesse. La notice du patriarchat d'Antioche écrit *Verchi*, & donne à ce siége le premier rang.

VIRDO. Voyez VINDO.

1. VIRE, riviere de France, dans la Normandie, au diocèse de Coutances. Cette riviere qui sépare le Cotentin du Bessin, prend sa source dans la butte de Brinbel, en la paroisse de Chaulieu, au diocèse de Bayeux. Trois autres riviéres, Sée, Graine, & Noireau, ont leurs sources dans la même butte. Celle de Vire, après avoir traversé la ville qui porte son nom, le pont Bellanger, le bourg de Tessy, ou Tessey, pont Farcy, Sainte Susanne, Saint-Lo, pont Hebert & Saint Fremont, se décharge dans la mer aux Ve Saint Clément, qui est un petit Golfe guéable dans les basses marées, &

qu'on appelle à cause de cela GUÉ ou VÉ DE VIRE, *Vadum Viriæ*. Les rivieres que la Vire reçoit dans son cours, sont Dattée, Virone, Brevogne, Drome, Quienne, Pouchiniére & Joigne. Le ruisseau de Fincel & celui de Chevry, qui vient de Villebaudon, tombent dans cette même riviere, entre Tessy & Pont-Farcy.

2. VIRE, ville de France, dans la basse-Normandie, au petit pays de Bocage, dont elle est la capitale, & dans le bailliage de Caen, dont elle est un des siéges royaux. Cette ville située entre Saint-Lo, Avranches, Mortain & Falaise, à douze lieues de Caen, à cinq de Condé, & à deux ou trois de Saint-Sever, n'étoit qu'un château jusqu'au tems du roi Philippe-Auguste, sous le pontificat d'Innocent III, qui l'appelle dans ses lettres *Castrum Viriæ*. Ce château avoit pris son nom de la riviere de Vire, sur laquelle il avoit été bâti. Aujourd'hui la ville de Vire a quatre portes & de grands fauxbourgs. Ses murailles sont flanquées de hautes tours, & accompagnées de fossés; mais son château est détruit. Elle n'a dans son enceinte qu'une seule paroisse sous le titre de Notre-Dame. Cette église, dont le clergé est composé de plus de quarante prêtres, est grande, belle, & assez ornée. Celle de Saint Thomas, qu'on trouve dans un fauxbourg, est la paroisse primitive de Vire; mais on n'y baptise plus. L'église de sainte Anne, vis-à-vis l'Hôtel-Dieu, est une aide de la paroisse de Tallevane; & on trouve encore dans les fauxbours les couvens des Cordeliers, des Capucins des Bénédictines, des Ursulines, des Augustines qui gouvernent l'Hôtel-Dieu. Il y a aussi une commanderie de l'ordre de Malthe. Dans le donjon du château, les habitans ont fait élever une représentation du calvaire, qui attire beaucoup de curieux par la beauté & par la singularité de l'ouvrage. La tour de l'horloge est aussi fort remarquable. * *Longuerue*, Description de la France, part. 1, p. 77. *Corn.* Dict. *Mémoires dressés sur les lieux en 1702.*

Cette ville est le siége d'un vicomté, d'un grenier à sel, d'une maîtrise des eaux & forêts, & d'une élection qui comprend cent quatre-vingt-quatre paroisses. Il y a outre cela un lieutenant de police & un maire: mais on n'y élit plus d'échevins. C'est un lieu d'un commerce considérable, qui consiste principalement en manufactures de draperies. On y voit une trentaine de moulins à eau, pour dégraisser les étoffes, pour faire du papier, & pour d'autres usages. Il s'y tient un gros marché le vendredi, & quatre foires dans l'année; la premiere, le vendredi d'après Pâques; la seconde, à la Saint Michel; la troisieme, à la Sainte Catherine; & la quatrieme à la Saint Nicolas. André du Chêne, rapporte dans ses antiquités des villes de France, que les habitans de Vire ayant tenu le parti des Anglois, obtinrent du roi Charles VII, une amnistie qui leur fut accordée au mois de Novembre 1450. Vire est sous l'évêché de Bayeux, à l'exception d'une rue nommée *la rue du Pont*, séparée du reste de la ville par la riviere. Cette rue est dans le diocèse de Coutances. Il est à remarquer que c'est de cette ville qu'ont pris leur nom les *Vaudevires*, sorte de chansons que le peuple chante, & que par corruption on appelle aujourd'hui *Vaudevilles*. Elles furent inventées par Olivier Basselin, foulon de Vire, & furent d'abord chantées au VAUDEVIRE, qui est le nom d'un lieu proche de Vire.

L'élection de Vire n'a aucune riviere navigable: le climat en est très-froid; & les terres sont d'un mauvais fond, légeres & sablonneuses. Cependant cette élection est très-peuplée, & les habitans sont vifs & industrieux. Il y a deux forges considérables: celle de Dannon, où l'on apporte la mine de la butte de Montbosse; & celle de Halouze, dont la mine vient de l'Archant. * *Piganiol*, Description de la France, t. 5, p. 344.

VIRE, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

VIRELADE, bourg de France, dans la Guienne, élection de Bourdeaux. Il y a dans ce bourg une jurisdiction.

VIRENA, lieu d'Italie, où Vitruve, *l. 8, c. 3*, dit qu'il y a des fontaines dont les eaux sont acides. Baptiste Porta, *l. 8, c. 6*, en parlant de ce lieu dans sa magie naturelle, dit qu'on le nomme présentement *Francolise*; & qu'il est à un mille de Tiano, sur le chemin de Rome. Biondo, *Ital Illustrata*, paroit le placer auprès du Mont *Gerro*. * *Ortel.* Thes.

VIRGANTIA. Amnien Mercellin appelle ainsi la ville des Ségusiens, que Strabon, Ptolomée & l'itinéraire d'Antonin nomment *Brigantium*; c'est aujourd'hui Briançon.

VIRGAO, ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Pline, *l. 3, c. 1*, qui la surnomme ALBA. Le pere Hardouin lit URGAO. L'itinéraire d'Antonin qui écrit tantôt URCAO, tantôt VIRCAO, ou VIRGAO, place cette ville sur la route de Cordoue à Castulo, entre *Calpurniana* & *Iliturgis*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à 34 milles du second. On a trouvé à *Arjona* une inscription, rapportée par Gruter, & où on lit: MUNIC. ALBENSE. URGAVON D. D. Mais le pere Hardouin soutient que cette inscription est moderne. Si cela est, c'est une preuve de moins pour ceux qui veulent qu'*Arjona* soit l'ancienne VIRGAON, ou URGAON.

VIRGI, ville d'Espagne, selon Pomponius Mela, *l. 2, c. 6*, qui la met sur le Golfe appellé VIRGINITANUS SINUS, & auquel elle donnoit apparemment le nom. Ptolomée & Marcian d'Héraclée la nomment Οὖρκη, *Urce*. Cette ville, dit Isaac Vossius, *observat. ad Melam*, a donné occasion de débiter bien des impertinences, parce qu'on ignoroit qu'URCI, URGI, VIRGI, BIRGI & MURGI, étoient autant de noms de la même place. On en trouve la preuve dans Pline, qui étend la Bétique jusqu'à la ville de MURGI ou MURGIS, & qui dans un autre endroit donne la ville *d'Urci* pour le commencement de la côte de la province de Tarragone. Tous ceux qui ont voulu marquer les bornes de la Biétique en on dit autant; si ce n'est que quelques-uns, au lieu de MURGI & d'URGI, ont écrit VIRGI & BIRGI. Il est ordinaire de voir changer l'U en B, & il ne l'est guére moins de voir le B changé en M, de sorte qu'*Urgi* & *Murgi* sont absolument le même nom. Il est bon de remarquer néanmoins qu'outre cette *Murgis*, il y en a un autre que Ptolomée marque dans les terres parmi les villes des Turdules Bétiques, & dont l'itinéraire d'Antonin fait mention. Mais cette *Murgis* n'a rien de commun avec celle dont il est ici question. Plusieurs ont voulu que cette derniere fût la ville de *Murcie*, qui a donné son nom à un royaume; mais cette opinion tombe d'elle-même, dès que la ville de Murcie, au lieu d'être maritime se trouve fort avant dans les terres. Ceux qui disent que *Muxacra*, ou *Veria*, est l'ancienne *Virgi*, ne se trouvent pas mieux fondés. *Viria* est la ville *Baria* des anciens; & l'on ne peut pas prendre *Beria* pour *Baria*, puisqu'Abdera & le promontoire Charidème, aujourd'hui le cap de Gate, étoient entre-deux. La ville *Virgi*, *Urci*, ou *Murgi* des anciens étoit dans l'endroit où est aujourd'hui *Almaçaran*, à l'embouchure du Guadalentin.

VIRGILIANA, maison de plaisance, en Italie. Elle appartient au Duc de Mantoue, & est peu éloignée de la ville de ce nom. On y voyoit autrefois une fort grande ménagerie de vaches & de brebis. Quoique cette maison porte le nom de Virgile, ce n'est pas le lieu de sa naissance. Ce lieu s'apelloit anciennement *Andes*, & se nomme aujourd'hui *Petola*, ou *Pistola*. Ce n'est qu'un village.

VIRGINIE, (La) contrée de l'Amérique septentrionale. Elle est bornée au nord par Marilland à l'Orient par la mer du nord, au midi par la Caroline, & à l'occident par la Louisiane. Cette province, qui se nommoit autrefois Apalche, fut découverte en 1585, par Richard Greenwil. Quelques années après Walter Raleigh lui donna le nom de Virginie en mémoire de la reine Elisabeth sa maîtresse, qui passa toute sa vie dans le célibat. D'autres prétendent que ce nom vient d'un roi Virginie, dont il est fait mention dans les Historiens qui parlent de l'Améri-

que. D'autres enfin dérivent ce nom d'une ville appellée Virginie. Le premier sentiment est le plus généralement suivi. Il y en a qui soutiennent que ce pays fut premierement découvert en 1497, par Sébastien Cabot, Portugais; & d'autres en attribuent la découverte à Verazant, sous le regne de François I, roi de France, & ajoute qu'on lui donna alors le nom de MOCASA. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 3, p. 168.

L'air de la Virginie est doux, & fort propre au tempéramment des Anglois. Il y a des années où l'hiver est rude, & d'autres où la gelée n'y dure pas une semaine de suite. L'été y est chaud comme dans les parties méridionales de l'Espagne. La terre est très-propre au froment & au mays, que les naturels appellent *Bagatour*. Les racines de tsinau & de lohecpenauk, coupées & broyées, servent à faire du pain à ceux qui sont avancés dans le pays. Le tabac y croit en abondance, & on le nomme *Uppowo*, dans la langue du pays. Il y croit aussi une herbe où l'on trouve de la soie attachée comme une petite peau luisante & déliée.

Les naturels du pays vont nuds, & couvrent seulement, de quelques peaux d'animaux, ce que la pudeur commande de couvrir. Ils prennent plaisir à se peindre le visage, & à laisser croitre leurs cheveux, qu'ils nouent & élevent au-dessus de la tête, en forme de crête de cocq. Ils sont francs, & sans avarice. Les femmes y sont agréables, quoiqu'elles ayent les yeux petits, le nez plat & large, avec une grande bouche. Ils prennent leur repas, étant assis sur des nates, contre terre: les hommes se mettent tous d'un coté, & les femmes de l'autre. La plus grande richesse de ces peuples, consiste dans le troc qu'ils font de leurs soies, pour des ouvrages de quincaillerie. Leurs armes sont l'arc, la fléche, & le bâton à deux bouts. Ils ne combattent guére que par surprise. Les Anglois, pour se mettre à couvert de leurs insultes, se sont fortifiés en plusieurs endroits du pays. Ces peuples sont grands mangeurs, & presque tous idolâtres, croyant qu'il y a plusieurs Dieux de différens ordres; mais qui dépendent tous d'un, qui a été de tout tems, & qu'ils nomment Keuvas. Ils tiennent le Soleil, la Lune & les Etoiles pour des demi-Dieux. Ils bâtissent à leurs Dieux des temples, qu'ils nomment Machurmuck. L'opinion de leurs *Veroans*, ou prêtres, est que les Dieux sont d'une nature humaine, & ils les représentent sous cette forme. Tous les peuples ont au dos la marque de leurs rois ou seigneurs.

Il y a des Auteurs, qui donnent le nom de *Virginie*, ou de *nouvelle Angleterre*, à tout ce que la couronne posséde dans le continent du nouveau Monde. Il est bon d'y faire attention, pour ne pas attribuer à la Virginie proprement dite, ce qu'on dit des autres pays, qui sont plus au Nord.

La *Virginie propre*, est divisée en *Virginie septentrionale*, & *Virginie méridionale*. La premiere s'étend depuis le 37. d. de lat. jusqu'au 39; & la seconde, depuis le 33, jusqu'au 36. La *Virginie septentrionale*, est dans un climat assez tempéré. L'Eté y est chaud, comme en Espagne, & l'Hiver froid comme en France. On entre dans ce pays par un long Golfe, entre deux capes ou promontoires, dont celui qui est au Sud, est appellé le cap Henri, & celui du Nord, est le cap de Charles. C'étoient les noms du prince de Galles Henri, mort en 1612, & du duc d'Yorck, qui a depuis été roi d'Angleterre, sous le nom de Charles I. Le milieu du pays est très-fertile & fort agréable.

Les originaires de ce quartier sont en petit nombre. Leur paresse en est la cause, car quoique la terre y puisse produire toutes sortes de choses en abondance, elle ne peut nourrir beaucoup d'habitans, n'étant pas cultivée. Ces Sauvages sont robustes & agiles, & ne manquent ni d'industrie, ni d esprit. Ils se gardent bien de dérober; parce qu'ils croyent que les sorciers pourroient découvrir leurs larcins, & les mettre entre les mains de ceux à qui ils auroient fait tort. Ils s'habillent de peaux de bêtes sauvages, & quelques-uns portent des manteaux, faits de plumes de cocq-d'inde, cousues ensemble avec beaucoup d'industrie. Ils se peignent les mains, les bras, les cuisses & le visage, de diverses figures de bêtes & de marques noires, pour paroitre plus beaux. Leurs oreilles sont percées en trois endroits, d'où pendent des coquilles, au lieu de perles. Quelques-uns ont sur leur tête une panache de plumes, ou une peau d'oiseau de proie. Les plus riches portent quelques plaques de cuivre, & les autres, pour marquer leur bravoure, portent une main séché de quelque ennemi qu'ils ont vaincu. Les femmes lavent dans la riviere, leurs enfans nouveaux nés, puis les frottent de certaines drogues, & les peignent, pour leur endurcir la peau contre le froid & le chaud. Les hommes ne s'occupent qu'à la chasse, à la guerre, & autres semblables exercices. Les femmes font le ménage des champs & de la maison.

Dans la *Virginie méridionale*, croit en abondance le mays. La tige porte quelquefois trois ou quatre épics, chargés de cinq ou six cens grains jaunes, rouges, ou de diverses couleurs. On y voit quantité de cerfs, de lapins, d'écureuils, d'ours & de lions; un grand nombre de cocqs-d'inde, de perdrix, & d'autres oiseaux de bois & de riviere. Comme la terre y est très-fertile, on en peut tirer beaucoup de profit, en la cultivant. Il y a une infinité de loutres & d'autres animaux, dont les peaux sont fort estimées; & selon quelques-uns, il s'y trouve des civettes. On voit des perles parmi ces Sauvages; mais on ne sçait pas si elles ont été pêchées dans leur pays. Les cabannes des Indiens sont situées le long du rivage. Leurs prophètes sont des magiciens, qui, à ce que disent les relations, consultent le diable, pour prédire l'avenir à ces idolâtres. Ils croyent l'immortalité des ames, & qu'elles jouissent d'un bonheur infini dans le séjour des Dieux, ou qu'elles sont punies dans le puits ardent, qui est, disent-ils, au bout de la terre, vers l'Occident, en un lieu, nommé *Popogusso*.

Les principales rivieres de la *Virginie*, sont *Powhatan*, ou la riviere *James*, & celle d'*Yorck*, qui se jettent dans la baye de Chesapeack. Les colonies sont le long de la Mer, & sur le bord des rivieres, pour la commodité du commerce. Les Sauvages sont dans les terres, & ressemblent, presque en tout, à ceux de Mariland.

La Virginie renferme, en tout, dix-neuf comtés, qu'on nomme:

Carotuck,	Warwich,
Charles,	Westmorland,
Clochester,	Lancastre,
Hartford,	Middelsex,
Hentic,	Nansemund,
James,	Lewer-Norfolk,
Newkent,	Northampton,
Rapahanock,	L'Isle de Wight,
Surrey,	Yorck,
Northumberland.	

Les principales Villes de la Province, sont:

Jams-Town,	Dales-gift,
Elisabeth-Town,	Wicomeco,
Bermunde.	

Selon les derniers dénombremens, qui furent publiés en 1703, il se trouva soixante mille six cent six habitans, & neuf mille cinq cent vingt-deux hommes de troupes réglées. Il y a apparence que ces Colonies se sont encore bien augmentées depuis.

VIRGINITANUS-SINUS. Voyez VIRGI.

VIRGINITÉ (la), *Virginitas*, abbaye de France, dans le Maine, entre les rivieres de Loir & de Braye, à deux lieues, à l'Orient d'Eté, de la ville de Vendôme, & à trois lieues, à l'Orient, de saint Calez. C'est une abbaye de filles, de l'ordre de Citeaux, sous le titre de Notre-Dame. Elle fut fondée en 1208, par Pierre, comte de Vendôme, & par la comtesse Aiglantine, sa femme. Il y a, dans cette abbaye, quarante-deux religieuses, qui jouissent de douze mille livres de rente.

VIRGIUM

VIRGIUM ou VORAGIUM. Biondo & Leander disent que les Latins donnent ces noms à une ville ou bourgade, appellée aujourd'hui *Varagio*. Voyez ce mot. * *Ortel*, Thes.

VIRIBALLUM, promontoire de l'isle de Corse: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, le marque sur la côte occidentale de l'isle, entre le Golfe *Casalus*, & l'embouchure du fleuve *Cicidius*. Le nom moderne, est *Punta di Adiazza*, selon Leander, cité par Ortelius, *Thes.*

VIRIEU, bourg de France, dans le Forez, élection de saint Etienne. Ce bourg est bien peuplé.

VIRIEU-LE-GRAND, bourg de France, dans le Bugey, avec titre de marquisat. C'est le chef-lieu de la justice du marquisat de Valromey, & un membre du mandement de Rossillon. Il députe aux assemblées de Bugey. Les paroisses de saint Romain & de saint Etienne, sont des annexes de Virieu-le-Grand.

VIRIEU-LE-PETIT, bourg de France, dans le Bugey, au bailliage de Valromey.

VIRIEUX, bourg de France, dans le Dauphiné, élection de Vienne.

Ce lieu s'appelle Virieu, & a le titre de ville.

VIRIGNIEU, lieu de France, dans le Forez, élection de Montbrison. C'est une châtellenie royale, ressortissante à la sénéchaussée de saint Etienne.

VIRITIUM, ville de la Germanie, dans sa partie septentrionale, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. Si nous en croyons Villeneuve, le nom moderne est *Griffenhagen*, & Althamerus veut que *Viritium* soit aujourd'hui *Gripswald*.

VIRNEBOURG ou VIRNENBOURG, comté d'Allemagne, dans l'Eiffel. Ce comté, qui est fort petit, appartient aux comtes de Loewestein, qui ont leurs terres en Franconie. Les comtes de Virnebourg, avoient rang autrefois entre les seigneurs les plus considérables de l'archevêché de Tréves, dont ils étoient Vassaux. Mathilde, fille unique de Guillaume, comte de Virnebourg, épousa Cunon, comte de Manderscheid; ce qui lui fit avoir de grands différends sur cette succession, avec l'archevêque de Tréves, qui prétendoit que, par le défaut de mâles, il étoit en droit de réunir ce fief à son domaine. Cette contestation fut terminée en 1554, & par la transaction que firent Jean, archevêque de Tréves, & Thierry V, comte de Manderscheid; ce dernier fut investi du comté de Virnebourg, de la paroisse de Nachzheim, & de la prevôté de Bons & de Lengefeld, en qualité de fiefs féminins, & renonça à la seigneurie de Montréal, & au grand & petit Pellenz. Joachim, comte de Manderscheid Sleiden, n'ayant laissé que deux filles; Elisabeth, mariée avec Christhophe Louis, comte de Loewestein-Wertheim, échangea la seigneurie de Cronenbourg, & le bourg de Dalheim, qu'elle avoit eus de l'héritage de Joachim, son pere, pour le comté de Virnebourg, qui étoit échu à sa sœur Anne Salomé. Les descendans de Christophle-Louis en ont joui depuis ce tems-là, & se sont même distingués de l'autre branche de leur maison, par le surnom de Virnebourg. Fréderic-Louis, fils de ce Christophle Louis, comte de Loewestein-Wertheim, laissa d'Agnés-Marie de Tubingen, Louis Ernest, Fréderic Everard, & Gustave Axel, & d'Anne-Sidonie de Tuffenbach, sa troisiéme femme, un quatriéme fils, nommé Albert. Ces quatre freres ont fait quatre branches. * *Hubner*, géogr. *d'Audifret*, géogr. anc. & mod. t. 2.

VIROCONIUM. Voyez VRICOVIUM.

VIRODUNUM. Voyez VERODUNUM.

VIROMANDUI. Voyez VEROMANDUI.

VIRONE, petite riviere de France, dans la Normandie, au Cotentin. Elle a sa source vers le Manoir de la Lande, passe par la Maudiere, au pied de Mont-Bonnel & de Monthule, par-dessous le Pont d'Odeman, reçoit trois ruisseaux, & se joint à la Dattée. * *Corn.* Dict. *Vaudôme*, manuscrits géographiques.

VIROSIDUM, ville de la Grande-Bretagne, selon la notice des dignités de l'Empire, *sect.* 63. Camden croit que c'est aujourd'hui Warwick, bourg du Cumberland, où l'on voit effectivement quelques restes d'antiquités.

VIROSSA, siége épiscopal d'Asie, sous la métropole de Ruba, dans le pays des Moabites, selon une ancienne notice, rapportée par Guillaume de Tyr. Ne seroit-ce point le siége *Virosamum*, que la notice du patriarchat de Jerusalem, publiée par Schelstrate, marque sous la métropole de Petra, & le siége *Virossara*, que la notice de l'abbé Milon met sous la métropole *Arraba Moabitis*.

VIROVESCA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Pline, *l.* 3, *c.* 3, dit que c'est une des deux villes qui se trouvoient parmi les dix cités des peuples *Autrigones*. L'itinéraire d'Antonin marque cette ville sur la route des Gaules, au lieu nommé *Ad Legionem Geminam*, entre *Segasamundum* & *Segesamone*, à onze milles du premier de ces lieux, & à quarante-sept milles du second. La plûpart des anciens manuscrits portent *Veronesca*, au lieu de *Virovesca*, & d'autres lisent *Verovesca*. Cette ville a été connue de Ptolomée, *l.* 2. *c.* 6, qui la donne aussi aux *Autrigones*; mais il écrit *Viruesca* ou *Virdubesca*; & même d'anciens manuscrits portent *Buruesca* ou *Virouesca*. Le nom moderne est *Birviesca*, selon Villeneuve, *Briviesca*, selon Simler, & *Virovesca*, au voisinage de Rioja, selon Surita. Voyez VIRVESCA.

VIROVIACUM, lieu de la gaule Belgique: l'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Portus Gessoriacensis* à *Bagacum*, entre *Castellum* & *Turnacum*, à seize milles de chacune de ces places. On croit que c'est aujourd'hui Warwick, sur la Lys en Flandres.

VIRTA, forteresse de la Mésopotamie, selon Ammien Marcellin, *l.* 20, *c.* 7, qui la met à l'extrémité de cette contrée. C'étoit une forteresse importante, & en quelque maniere inaccessible. On prétendoit qu'elle avoit été bâtie par Alexandre le grand. Il y a apparence que c'est la ville *Birtha* que Ptolomée marque dans la Mésopotamie, près du Tigre. Quelques exemplaires d'Ammien Marcellin lisent *Jurta*, au lieu de *Virta*; mais de Valois préfére cette derniere ortographe.

VIRTINGUI, ou VIRTUNGI. Voyez JUTUNGI.

VIRTON, VIRTONIUM, petite ville des pays-bas, au duché de Luxembourg, à huit lieues à l'ouest sudouest de la ville de ce nom, & à trois d'Arlon, & autant nordest de Montmedi, entre ces deux dernieres villes. Elle donne le nom à une Prevôté qui est entre celle de Luxembourg, le marquisat d'Arlon & la Lorraine. C'est un fief de l'évêché de Verdun, sujet pour le spirituel à l'électeur de Tréves. Virton, que quelques-uns écrivent Verton a deux portes, de bons fossés & des murailles. On y voit un couvent de Récollets. Le savant Nicolas Vernulæus, professeur en histoire, dans l'université de Louvain, étoit né aux environs de Virton. Il mourut à Louvain en 1649, étant président du collége de Luxembourg.

VIRTUS-JULIA. Voyez ITUCCI.

VIRUCINATES, peuples de la Vindélicie. Leur nom se trouve dans l'inscription du Trophée des Alpes qui nous a été conservée par Pline, *l.* 3, *c.* 20, mais au lieu de *Virucinates*, le pere Hardouin lit *Rucinates*; & c'est apparemment la véritable ortographe; car outre qu'elle est suivie dans quelques manuscrits, on voit assez qu'il est question des *Runicatæ*, ou *Rucinatæ*, que Ptolomée, *l.* 2, *c.* 13, place dans la Vindélicie.

VIRVESCA, ou BIRBIESCA, bourg d'Espagne, dans la Castille vieille. Les montagnes, qu'on nomme *Sierras de occa*, forment une chaîne épaisse, au bout de laquelle en tirant vers Burgos, on trouve une belle & grande plaine très-fertile & bien cultivée, appellée *Bureva*, que l'on traverse pour arriver à Virvesca. Ce bourg qui est considérable, appartient à la maison des Velasco. On y voit une belle maison des Dominicains, avec un collége fondé par un

des seigneurs du lieu. Le bourg de Virvesca est orné de jardins assez propres, au bord d'une petite riviere. * *Délices d'Espagne*, *p.* 172.

VIRUNI, peuples de la Germanie : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, dit que les *Viruni* & les *Teutonari* habitoient entre le pays des Saxons & celui des Suèves. Cluvier, *Germ. Ant. l.* 3, *c.* 27, soutient que ce sont les *Varini* de Tacite. Voyez VIRUNUM.

1. VIRUNUM, ville de la Germanie, dans sa partie la plus septentrionale, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11. C'étoit sans doute une bourgade des peuples *Viruni* ou *Varini*. Si nous en croyons Cluvier, il ne faut point chercher *Virunum* ailleurs que dans Waren, petite ville du duché de Mecklembourg.

2. VIRUNUM, ville du Norique, au midi du Danube, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 14. L'itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Aquilée à *Lauriacum*, entre *Santicum* & *Candalica*, à trente milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Pline la nomme la premiere, en donnant la liste des principales villes du Norique. Dans la table de Peutinger, elle est appellée *Varunum*; mais c'est une faute; car non-seulement les auteurs anciens, mais encore les inscriptions romaines lisent *Virunum*. En voici une rapportée par Cellarius, *Geogr. Ant. l.* 2, *c.* 7, qui l'a prise de Gruter, *p.* 108, *n.* 7.

S. P. CENSORIUS JUSTUS VIRUNO
L. VOLCEIUS SEVERUS SESTINO
Q. SEXTILIUS RUFUS FLANONA
C. VALERIUS VERANIUS TRIDENTE.

On croit que l'empereur Claude en fit une colonie, car on trouve encore dans le trésor de Gruter, *p.* 569. *N.* 7, une inscription, où on lit : *Nat. Noricus Col. c, Viruno*; ce qu'on explique, par *Colonia Claudia Viruno*.

3. VIRUNUM, selon Cellarius, est aujourd'hui *Volckmarek*, petite ville de la Carinthie sur la Drave. Il y a néanmoins des géographes qui la placent à *Frietach*, à *Judenburg*, & à *Brunek*.

VIRUXENTINI, peuple d'Italie, selon Hygin, *de Limitib.* cité par Ortelius.

1. VIRY, bourg de France, dans la Bourgogne, Bailliage & recette de Charolles. Cette paroisse, qui est située dans un pays plat, est composée de divers hameaux & de plusieurs métairies. La riviere de Reconce passe à Viry, & y a un pont.

2. VIRI, ou VIRY NOREUIL, paroisse de France, dans la Picardie, élection de Noyon.

VIS-SUR-AISNE, bourg de France, dans la Picardie, élection de Soissons. C'est-là que les abbés de S. Medard ont leur maison de campagne.

VIS-ET-MAREST, bourg de France, dans la Picardie, élection d'Abbeville. Il y avoit autrefois dans cette paroisse l'abbaye de Willencourt, monastére de filles, de l'ordre de Citeaux. Cette abbaye est présentement dans Abbeville, où elle a été transférée il y a plus de soixante ans.

VISABAR, lieu d'où l'on apportoit de l'étaim, à ce que nous apprend Sérapion.

VISARDO, ou MONTE-VISARDO, montagne d'Italie, au royaume de Naples, dans la calabre ultérieure, entre Policastro & Santa Severina, vers la riviere de Necto. Barry veut que ce soit le *Clibanus Mons* des anciens.

VISBURGII, peuple de la Germanie : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, les marque après les *Cogni*, & dit qu'ils habitoient au nord de la forêt Hercynienne. Cluvier, *Germ. Ant. l.* 3, *c.* 43, juge que *Visburgii* sont le même peuple que Ptolomée place dans la Sarmatie, & qu'il nomme *Burgiones*. Je les mets, dit-il, au voisinage des *Gothini*, entre les Sarmates Jazyges & Lygiens, & entre les montagnes de Sarmatie & la Vistule; & je ne doute point, ajoute-t-il, que du nom de cette riviere ils n'ayent été appellés *Thi-Wisselburger*, d'où les Grecs ou les Latins auront fait le mot *Visburgii*; & de ce dernier d'autres auront fait les mots *Burgii*, & *Burgiones*.

VISCH, ou *Vischa*, riviere d'Allemagne, dans la basse Autriche, au quartier du bas Viennerwald. Elle prend sa source dans la partie occidentale de ce quartier, en tirant vers le midi, court en serpentant du midi occidental, au nord oriental, & après avoir reçu divers ruisseaux, elle va se perdre dans le Danube, à quatre ou cinq lieues au-dessous de Vienne, & donne son nom à la Bourgade de Vischmund, qui se trouve à son embouchure. * *Jaillot*, Atlas.

VISCHMUND, bourgade d'Allemagne, dans la basse-Autriche, à l'embouchure de la riviere de Visch, dans le Danube, à la droite, à quatre lieues au-dessous de Vienne. Si nous en croyons Simler, c'est l'*Æquinoctium* des anciens.

VISCLA, nom d'un fleuve que Jornandès semble placer aux environs de la basse Mœsie.

VISENSIS, siége épiscopal d'Afrique. Dans la conférence de Cartage, *N.* 197. Dativus est appellé *Episcopus Vicensis*. On ne sait pas de quelle Province étoit ce siége.

VISENTUM, ou VISENTIUM, ville d'Italie, dans l'Etrurie. Cette ville appartenoit au peuple *Vesentini*, dont parle Pline *l.* 3, *c.* 5, & qui habitoit sur le bord du lac Volsinien, aujourd'hui Lagodi Bolsena. La ville s'appelle présentement BISENTIO. Voyez ce mot.

VISEO. Voyez VISEU.

VISET, *Vegelatum*, petite ville d'Allemagne, dans l'évêché de Liége, au marquisat de Franchimont, à égale distance de Liége & de Mastricht. Cette ville, qui est située sur la Meuse, du côté de Dalem, est fortifiée.

VISEU, ou VEISO, ville de Portugal, dans la Provin ce de Beira, presque dans le milieu de la largeur de la Province, à quelques lieues au nord de la riviere Mondego. Viseu est située dans une plaine agréable, couverte de beaux jardins, plantée de bons arbres fruitiers, & fertile en toutes les choses nécessaires à la vie. C'est une ville épiscopale, dont l'évêque à seize mille ducats de revenu. C'est aussi la capitale d'une Comarca, & d'un duché qui a été posédé quelquefois par des princes du sang royal. * *Délices de Portugal*, *p.* 732.

1. VISIAPOUR, ou VISAPOUR, royaume des Indes, dans la Presqu'isle de l'Inde, en-deçà du Gange, sur la côte de Malabar. Il y en a qui donnent au royaume de *Visiapour* 250 lieues de longueur, sur 150 de largeur. Mais la plûpart des voyageurs parlent différemment de ses limites. Quelques-uns y joignent une grande partie du Décan, & d'autres mettent quelques villes de Visiapour sous la jurisdiction du royaume de Décan. Il y a beaucoup d'apparence que les fréquens changemens qui arrivent dans ces pays-là par les guerres, qui font que les états sont souvent démembrés, envahis, réunis, ont donné lieu à cette diversité qui se trouve dans les écrivains. Ce qu'il y a de certain, c'est que le royaume de Visiapour confine, par le nord au royaume de Déli, & aux autres états du Mogol. Les habitans ont souvent éprouvé ce que c'est que d'être voisins d'un si puissant monarque, qui ne manque guére de s'ériger en Tiran, & de vouloir étendre sa tirannie sur les étrangers, comme sur ses sujets. En effet, autrefois le roi de Visiapour étoit un grand prince qui ne relevoit sa souveraineté de personne : il pouvoit, à ce qu'on dit, mettre sur pied cent mille hommes de cavalerie, & d'infanterie, à proportion : il étoit redouté de ses voisins, & faisoit des conquêtes sur eux; mais depuis il a été tellement sous le joug du Mogol, qu'il n'est plus regardé que comme un de ses vassaux. Cependant d'autres tiennent qu'il s'est comme affranchi de cette servitude; & qu'après être rentré en possession des villes & des forteresses qui sont au nord, il a secoué le joug de cet impérieux voisin, & mis ses états sur le pied de mieux résister aux efforts de ses ennemis. * *Voyage de G. Schouten*, *t.* 2, *p.* 480, *éd. Rouen*.

Les principales villes, & les plus marchandes du royaume de Visiapour, sont:

Visiapour,	Rajapour,
Cintapour,	Raiebaag,
Wingurla,	Benda.

Le pere Catrou, dans son histoire générale du Mogol, *édition de la Haye*, 1708, *p.* 364, & 370, dit que le royaume de Visapour, comme celui de Golconde, sont de nouvelles terres ajoutées par Oramgzeb à l'empire des Mogols, & que l'empereur exige du royaume de Visapour, & d'une partie de la province de Carnate, cinq *Carols*.

2. VISIAPOUR, VISAPOUR, ou VISAPOR, ville des Indes, capitale d'un royaume de même nom, selon qulques-uns; & la capitale du royaume de Décan, selon d'autres. C'est une grande ville située sur le fleuve Mandova, vers sa source, à 17, d. 30', d'élévation du Pole. Le pere Catrou, dans son histoire générale du Mogol, met néanmoins cette ville à 19, d. 40', de l'atitude, sous les 124, d. 40', de longitude. Les villes de Nouraspour & de Serrapour, par lesquelles on passe pour arriver à Visiapour, lui servent comme de fauxbourg. La premiere étoit autrefois la résidence ordinaire du Roi Ibrahim Schach, qui regnoit il y a plus de cent trente ans. Aujourd'hui elle est entierement ruinée, & on a achevé de la détruire, pour employer les matériaux de son palais & de ses hôtels, aux bâtimens de ceux qu'on a élevés à Visiapour, grande ville qui a plus de cinq lieues de tour. Ses murailles sont de pierre de taille, & fort hautes. Elles sont accompagnées d'un grand fossé, & de plusieurs bateries montées de plus de mille canons de fer & de fonte, de toutes sortes de calibres. Les habitans sont Décanins, Benjans & Mogols. On compte cinq grands fauxbourgs appellés Schanpour, Curapour, Ibrahimpour, Alapour, Bonnenali. C'est où demeurent les plus considérables Marchands. La plûpart des jouailliers sont dans le fauxbourg de Schanpour. Le palais du Roi est vaste, & entouré de fossez pleins d'eau, où il y a grand nombre de crocodilles, qui servent, selon l'usage des indiens, à rendre une forteresse moins accessible. Mandeslo ajoute que ce palais est au milieu de la ville, qu'il en est séparé par une double muraille, & par un double fossé, & qu'il a plus de trois mille pas de circuit. * *Lettres Edif. t.* 15, *p.* 59, *Mandeslo*, voyage des Indes, l. 1.

Le roi, que les Portugais appellent l'*Idalcan*, avoit trois bons ports sur la côte qui regne depuis Goa, jusqu'à Surate. Le principal est Rajapour, qu'on ne trouve point marqué dans plusieurs cartes, non pas même dans celle que les Hollandois ont fait graver avec beaucoup de soin.

VISICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Province proconsulaire. La conférence de Carthage, N°, 126, appelle l'évêque de ce siége Felix *Episcopus plebis Visicensis*, & *Valentinianus Episcopus Ecclesiæ Visicensis* se trouve avoir souscrit la lettre des évêques de la proconsulaire, au patriarche Paul.

VISILE. Voyez VIZILLE.

VISIGNEUL, ou VISIGNOL, abbaye de France, dans la Picardie, au diocèse d'Amiens. C'est une abbaye de l'ordre de S. Augustin.

VISIGOTHI. Voyez VESUS, & GOTHS.

VISINA, ville d'Italie, dans l'Istrie, près du Quiéto, à la gauche, environ à douze milles de la mer. Cette petite ville, située en bon air, a sous elle les lieux de Duranoscello & de Cerelada.

VISINON. Voyez au mot CLIMA, l'article CLIMA-ANATOLIS.

VISIO, Antonin dans son itinéraire maritime marque sur la côte de la méditerranée, en venant de Rome à Arles, un lieu nommé *Avisione Portus*, qu'il place à vingt-deux milles *d'Herculis Monoeci*, ou de Monaco, & il compte quatre mille pas d'*ab Avisione à Anaone Portus*, en continuant toujours la route vers Arles. Simler croit qu'il y a faute dans cet endroit d'Antonin, & qu'au lieu d'*Avisione Portus*, il faut lire *ad Visionis Portum*. Par conséquent on lira pareillement *à Visionis Portu* au lieu d'*ab Avisione*. Cluvier, *Ital. ant.* l. 1, c. 8, veut qu'*Avisione* & *Anaone* soient les noms d'un même lieu, mais des noms corrompus. On lui passera aisément qu'ils sont corrompus; mais on ne sauroit lui accorder que ce soient deux noms d'un même lieu; les manuscrits, comme les exemplaires imprimés, en font tous deux ports différens. Quant à celui dont il est ici question, & que l'itinéraire d'Antonin a dû selon les apparences appeller *Visionis Portus*, ou *Avisio*, on fait sa juste position. Il y a encore aujourd'hui, au voisinage du *Port des melles*, un village appellé vulgairement *Ese*, & que le catalogue des bourgs & villages du diocèse de Nice nomme *Ysio*. C'en est assez pour nous fixer, & pour conclure avec Bouche, dans son histoire de Provence, *l.* 3, *c.* 5, que c'est là l'*Avisione*, ou plutôt le *Visionis Portus* de l'itinéraire d'Antonin. Il se trouve à la vérité de la différence par rapport au nombre des milles; mais il n'y a qu'à réformer le chiffre de l'itinéraire, qui n'est pas moins fautif que l'écriture. Voyez AVISIO, & ESE.

VISLICZA, ville de la petite Pologne, au palatinat de Sandomirz, sur la riviere de Nida, environ à moitié chemin, entre Cracovie & Sandormirz. Cette petite ville est le chef-lieu d'une châtellenie. Elle fut saccagée, & mise en cendre l'an 1136, par les Russes qui en emmenerent tous les habitans prisonniers, *Cromer. p.* 134, * *De l'Isle*, Atlas.

VISLOC. Voyez WISLOC.

VISO, le MONT-VISO, ou le MONT-VISOUL, montagne du Piémont, dans la partie septentrionale du marquisat de Saluces, en tirant vers l'Occident. Cette montagne, appellée anciennement *Vesulus mons*, est regardée par quelques-uns comme la plus haute montagne des Alpes. Elle donne la naissance au Pô.

1. VISONTIUM, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux *Pelendones*.

2. VISONTIUM, ville de la haute Pannonie: Ptolomée la marque au nombre des Villes qui étoient éloignées du Danube.

3. VISONTIUM. Voyez VESONTIO.

VISORONTIA, lieu de la Gaule, dans le territoire de la ville de Vienne, selon Ortelius, qui cite Grégoire de Tours. Voyez FISCHBACH. 2.

2. VISP, riviere de Suisse, dans le haut Valais. Voyez FISCHBACH. 1.

VISPE, selon quelques exemplaires de Tacite, *annal. l.* 12, & USPE, selon d'autres. Ville du pays de Soraces, au voisinage du Bosphore de Thrace. Tacite, qui fait entendre que cette ville n'étoit pas éloignée de la riviere Panda, dit que c'étoit une place forte, tant par son enceinte que par ses fossés, mais que l'enceinte n'étoit que de gazon & de fascines. D'espace en espace on y avoit élevé des tours plus hautes que les courtines. Les Romains, assistés d'Eunones, roi des Adorses, ayant pris les armes pour s'opposer aux progrès de Mithridate, se présenterent devant la ville de Vispe, & y donnerent un assaut où ils furent repoussés. Le lendemain, comme ils l'attaquoient par escalade, les habitans envoyerent des députés, qui demanderent la vie pour les personnes libres, & offrirent de donner dix mille esclaves. Les assiégeans rejetterent ces conditions, parce qu'ils vouloient faire un exemple, qui jettât la terreur dans les esprits des révoltés. Cependant, comme ils trouvoient de la cruauté à massacrer des gens, qui se rendoient volontairement, & trop peu de sévérité à mettre en prison un si grand nombre de personnes, ils aimerent mieux user du droit. Aussi-tôt ils donnerent le signal aux troupes, qui étoient déjà dans les échelles, de faire main basse sur tout ce qu'ils rencontreroient: ainsi fut saccagée cette malheureuse ville, qui n'a pas sans doute été repeuplée depuis, aucun autre auteur n'en faisant point mention.

VISPII. Voyez USIPII.

VISSALSENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienſe, ſelon la notice des évêchés de cette Province, qui fournit *Saturninus* évêque de ce lieu.

VISSOGROD, ville de la grande Pologne, Voyez WISCHGROD.

VISTA-BELLA, bourgade d'Eſpagne, au royaume de Valence, près des frontieres de l'Aragon, au nord-eſt de villa Hermoſa. Ce lieu eſt remarquable par une fontaine, dont l'eau à la vertu d'arrêter le ſang. * *Délices d'Eſpagne*, p. 569.

VISTILLUS. Voyez VISTULA.

VISTISA, VOSTISA, ou VOSTITZA, bourgade de la Morée, dans le duché de Clarence, ſur le Golfe de Lépante, à cinq lieues au levant de Patras. Niger croit que c'eſt l'ancienne *Aegium*.

VISTRE, (Le) riviere de France, dans le Languedoc, au diocéſe de Niſmes. Elle prend ſa ſource au pied de la Tourmagne, paſſe dans les foſſés de Niſmes, & ſe va jetter dans le canal du Rhône, près de la Tour Carbonniere, pour ſe rendre enſemble dans l'étang de Thau.

VISTRIZA, ERIGONUS, ſelon Tite-Live, & Ptolomée, *Erigon*, ſelon Strabon, riviere de la Turquie Européenne, dans le Comenolitari, partie de l'ancienne Macédoine. Elle prend ſa ſource au mont du petit Dibra; & prenant ſon cours du nord occidental au midi oriental, elle traverſe preſque toute la Macédoine, mouille Ecliſſo & Oſtrova, & ſe perd dans le Vardari, à la droite, un peu au-deſſus de l'endroit où ce fleuve ſe jette dans le Golfe de Salonique. * *De l'Iſle*, Atlas.

VISTULE, *Viſtula*, grand fleuve de l'Europe, & que les anciens ont pris pour la borne, entre la Germanie & la Sarmatie. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, dit que la ſource de ce fleuve, & ce fleuve même juſqu'à la mer, termine la Germanie du côté de l'Orient; & dans un autre endroit, *l.* 3, *c.* 5, il donne la Viſtule pour le commencement de la Sarmatie Européenne. Marcian d'Heraclée, *in Periplo*. Agathemerus, *l.* 2. *c.* 4. & Pomponius Mela, *l.* 3. *c.* 4. diſent la même choſe. Ce dernier, au lieu de *Viſtula*, écrit *Viſula*. Pline, Solin, & les Grecs, comme Ptolomée & Agathémére, ſuivent la premiere ortographe; ſi ce n'eſt que Pline dit *Viſtilus*, ou *Viſtula*. Saumaiſe prétend que dans quelques manuſcrits de Solin on lit *Viſtla*, & *Viſcla* pour *Viſtula*. Ammien Marcellin, *l.* 22, *c.* 8, appelle ce même fleuve *Biſula*; & Jornandès le nomme *Viſcla*, quoiqu'il ne laiſſe pas d'employer en divers endroits le nom de *Viſtula*. Dans le pays, ce fleuve eſt connu ſous le nom de *Weixel*, *Wieſſel*, ou *Weiſſel*, & en françois on la nomme la Viſtule.

La VISTULE coule au milieu de la Pologne, qu'elle traverſe d'un bout à l'autre; & quoique ce ſoit un des fleuves les plus conſidérables de l'Europe, elle eſt toute polonoiſe depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure. Elle ſort du pied des monts Crapac, à douze ou quatorze lieues au ſudoueſt de Cracovie, & l'endroit où elle prend ſa ſource s'appelle *Yablonka*. Elle paſſe enſuite le long de la petite Pologne, qu'elle ſépare de la Ruſſie; & après avoir traverſé la Maſovie & la Pruſſe, elle forme à ſix lieues de ſes embouchures, l'Iſle de Marienbourg. Enfin, elle va ſe jetter dans la mer Baltique par trois ou quatre branches différentes: l'une de ces branches paſſe près de Dantzic: l'autre ſe rend dans le Haff, au-deſſous de Marienbourg; & la troiſiéme, qui ſe ſépare encore en deux autres, coule entre les deux dont il vient d'être parlé. Dans tout le cours de cette riviere, qui porte de fort grands bâteaux aſſez près de ſa ſource, elle ne reçoit que huit ou dix rivieres aſſez remarquables; ſavoir le Rab, le Donay, la Wiſlok; la premiere à quatre, la ſeconde à douze, & la troiſiéme à dix-huit lieues au-deſſous de Cracovie. Elle reçoit le San au-deſſous de Sandomir, le Bug groſſi du Narew à Zacrochin, cinq lieues au-deſſous de Varſovie, & la Priſſa à ſept ou huit lieues au-deſſous, avec quelques autres rivieres qui ne lui portent pas un tribut fort conſidérable. Elle n'a dans un cours de cent cinquante lieues de Pologne qu'un ſeul pont. C'eſt celui de la ville du Thorn; car on ne peut donner le nom de Pont à un méchant radeau de poutres jointes enſemble, qui eſt à Cracovie entre les deux villes. Autrefois il y avoit un pont de bateaux entre Varſovie & le village de Prague; mais quoiqu'il eût ſauvé les débris de l'armée Polonoiſe batue par Charles Guſtave, Roi de Suéde, ſous le regne de Caſimir, on l'a rompu depuis. On ſe contente de le rebâtir aux diétes d'élection. Celui de Thorn eſt bâti ſur des pilotis comme celui de Strasbourg, avec cette différence qu'il n'y a ni garde-foux, ni liaiſons dans une longueur de près de cinq cens pas; en ſorte que toutes les planches poſées ſur ces pilotis ſe levent quand on veut, n'étant qu'arangées ſur les poutres qui les ſoutiennent. A Varſovie il y a des barques à la place du pont ruiné, qu'on rétablit pendant la diète d'élection, pour la commodité publique; car les gentilshommes qui ſe rendent à cette diète, ſont quelquefois au nombre de quatre-vingt mille, & ſe diſperſent çà & là dans les Villages le long de la Viſtule. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu*, l. 1, c. 3.

VISULA. Voyez VISTULE.

VISURGIS, nom que les Latins & les Grecs ont donné à un fleuve de la Germanie connu aujourd'hui ſous le nom de *Weſer*. Voyez ce mot. Strabon l'appelle [illegible]: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 11, qui le nomme dans un endroit [illegible], *Viſurgis*, & dans un autre [illegible], *Viſurigis*, place ſon embouchure entre celle de l'Ems & celle de l'Elbe: Dion Caſſius, *l.* 45, *ineunte*, écrit [illegible], *Viſurgus*. Tous les Latins diſent *Viſurgis*. Velleius Paterculus, *l.* 2, *c* 105, dit qu'il devint célébre par la défaite de l'armée romaine ſur ſes bords: Pomponius Mela, *l.* 3, *c.* 3, le compte au nombre des fleuves les plus conſidérables, qui ſe jettent dans l'Océan: Pline, *l.* 4, *c.* 14, dit qu'il faiſoit la ſéparation entre les Romains & les Cheruſques; & on lit dans Sidonius Apollinaris, *Narbone*, *ſive Carm.* 23, *v.* 244.

Tu Tunerum & Vachalim, Viſurgim, Albin,
Francorum & Penitiſſimas paludes
Intrares.

VITACA, ville de la Mauritanie Céſarienſe, ſelon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

VITÆ, peuples de la Germanie, ſelon Bede, qui dit que les *Cattuarii* & les *Vecturii*, c'eſt-à-dire que les habitans de l'Iſle de Wight & de la partie d'Angleterre, oppoſée à cette Iſle, étoient ſortis de ces anciens peuples. Sur quoi Orrelius dit qu'il croit que ces peuples *Vitæ* ont donné leur nom à la ville de Wirtemberg en Saxe.

VITALIA. Voyez ITALIE.

VITALIANA, petite Iſle du duché de Milan, dans le Lac majeur, près de la côte occidentale, à une lieue du bourg de Canobio, vers le midi. Baudrand, qui dit qu'on la nommoit auſſi autrefois *Malpaga*, ajoute qu'il y a dans cette Iſle un fort Château.

1. VITEL, paroiſſe du Duché de Lorraine, au bailliage de Voſges, office de Mirecourt. C'eſt une paroiſſe qui eſt le chef-lieu d'un Archidiaconé & d'un Doyenné. On l'appelle le *Grand-Ban*, pour la diſtinguer d'une autre *Vitel*, qu'on appelle le *Petit-Ban*. Son égliſe paroiſſiale eſt dédiée à S. Remi, & le chapitre de Remiremont eſt le patron de la Cure qui ſe donne au concours. Les Seigneurs ſont les comtes de Chalan pour la haute-Juſtice, & le chapitre de Remirémont pour la moyenne & la baſſe ſous le toit. Il y a dans l'égliſe de cette paroiſſe une chapelle, ſous l'invocation de S. Vincent; elle fut érigée en 1619, & fondée par un marchand du lieu.

L'ARCHIDIACONÉ DE VITEL eſt ancien; car on voit la ſignature d'un de ſes archidiacres dans une

piéce du douziéme siécle. Il renferme dans son district les doyennés de

Vitel, Saintois,
Chatenois Neuf-Château
Bourmont.

Le doyenné de Vitel comprend quarante-huit cures, douze annexes, une abbaye, neuf prieurés, une commanderie de Malthe & deux couvents. Les lieux, qui sont de la souveraineté du duc de Lorraine, sont de l'officialité de Toul, & ressortissent à la cour souveraine de Lorraine.

2. VITEL, ou le PETIT-BAN, paroisse du Duché de Lorraine, bailliage & Province de Vosges. Son église paroissiale est sous le titre de S. Privat, & l'abbé de S. Jean de Laon est patron de la cure. Le hameau de la Malmaison dépend de cette paroisse.

VITELLIA, ville d'Italie, dans le Latium, au pays des Aeques, selon Tite-Live, *l.* 5, *c.* 29, qui dit : *Vitellam Coloniam Romanam, in suo Agro Aequi expugnant.* Suétone, *in Vitellio*, c. 1, nous apprend que; selon quelques-uns, cette ville tiroit son nom de la famille des Vitellius, qui demanderent à la défendre à leurs propres dépens contre les efforts des Aeques. Elle est nommée par Tite-Live, *l.* 2, *c.* 39, au nombre des villes dont Coriolan s'empara. Voyez BITELLA.

VITELLIA-VIA, ancien chemin d'Italie. Suétone, *in Vitellio*, c. 1, qui en parle, dit qu'il alloit depuis le Janicule jusqu'à la mer; & il donne à entendre que quelques-uns, qui vouloient que la famille des Vitellius eût donné son nom à ce chemin, en tiroient une preuve de l'ancienneté de cette famille. Je ne crois pas qu'aucun autre auteur ancien ait parlé de ce chemin.

VITELLIANUM, ville de la gaule Cispadane, selon Gaud. Merula & Alciat cités par Ortelius, qui dit que c'est presentement *Viadana.*

VITENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacène. La notice des évêchés de cette Province nomme l'Evêque de ce siége Victor *Vitensis*; Dupin remarque que ce Victor est l'auteur de l'histoire des Vandales.

1. VITERBE, ville d'Italie, la capitale du patrimoine de S. Pierre, à quarante milles à l'occident de Rome, & à trente milles de la mer qu'elle a au midi.

Cette ville prétend être bien plus ancienne que Rome. Quoi qu'il en soit, le nom qu'elle porte aujourd'hui étoit inconnu avant le regne de Didier, dernier roi des Lombards, qui fut défait & pris par Charlemagne en 778. Ce prince Lombard réunit quatre villes, bourgs ou villages, appellés en latin *Fanum Vultumnæ, Arbanum, Vetulonia & Longula*, & en fit une seule ville qu'il environna de murailles, qu'il fortifia de tours & de fossés, & qui, à cause de cette quadruple union, fut d'abord appellée *Tetrapolis*, & ensuite *Viterbe*, c'est le nom dont le roi Didier l'honora après l'avoir bâtie & fortifiée, comme on le voit dans une table de marbre blanc, qui est à l'hôtel de ville, & qui est postérieure au regne de ce prince. On a négligé de marquer la date du tems qu'elle a été faite. Voici ce que porte cette inscription: *Desiderius ultimus Insubrium Rex, Longulam, Vetuloniam atque Volturnam mœnibus cinxit & Etruriæ priore nomine inducto, Vitercinum mulctâ capitis inflictâ appellari jubet anno Salutis* 773. Il est vrai que dans cette inscription il n'est fait mention que de trois villes, parce qu'il n'y est parlé que des trois qu'il avoit unies à la quatriéme nommée *Arbanum*, qui selon les apparences étoit la plus considérable; & c'est de l'union de ces quatre villes qu'est venu le nom de *Tetrapolis*, ou quatre villes. Le distique qu'on lit au haut de l'escalier de l'hôtel de ville en est une preuve; le voici,

Hanc Fanum, Arbanum, Vetuloni, Longula quondam
Oppida dant Urbem: prima elementa F. A. V. L.

La ville de Viterbe est située presque au pied d'une haute montagne, que les latins appelloient *Ciminius Mons*, & que l'on nomme aujourd'hui la montagne de Viterbe. Elle est à l'Orient de la ville. C'étoit autrefois une forêt épaisse, dont le passage étoit dangereux; mais on y entretient aujourd'hui une garde. La ville est dans un terrein assez uni du côté de l'Orient; il y a des monticules & des vallées dans les parties occidentale & méridionale. Elle est grande & bien percée: ses rues, pour la plûpart, sont droites, larges, bien pavées, fort propres. Les maisons y sont belles. Il y a nombre d'hôtels ou de palais, qui méritent d'être vus, & un plus grand nombre d'églises, de chapelles, de couvens & de monasteres qu'il ne convient à une ville de son étendue; les Jésuites ont un collége dans cette ville qui est fort mal peuplée. On y compte quinze à seize mille ames, elle en contiendroit commodément quarante mille, & si les peuples étoient plus laborieux, ils deviendroient riches, ayant chez eux tout ce qu'il faut pour le devenir. Les maisons anciennes ont pour la plûpart à côté d'elles des tours carrées fort hautes, qui font un effet assez bizarre & peu agréable. On prétend que ces tours, aussi-bien que celles de Pise, ont été bâties dans les tems des guerres civiles, & lorsque les factions des Guelphes & des Gibelins déchiroient l'Italie, que les concitoyens armés les uns contre les autres, ne se faisoient aucun quartier. Ces tours étoient comme autant de forteresses où ils se retiroient, & d'où ils combattoient à coups de pierres & de traits. Plus elles étoient élevées, plus elles donnoient d'avantage à ceux qui étoient dedans. Mais lorsqu'un parti avoit le dessus, il ne manquoit pas de raser les tours & les maisons fortes du parti contraire; sans cela presque toutes les maisons seroient accompagnées de tours. On prétend encore que ces tours étoient des marques que le propriétaire de la maison avoit joui de la premiere magistrature de la ville, & que c'étoit une distinction, qui faisoit connoitre à tout le monde le rang & la noblesse de la famille. * *Labat*, Voyage d'Italie, tome 7, page 69, & suiv.

La ville de Viterbe est encore aujourd'hui partagée en quatre quartiers, qui portent les noms d'*Erbeno*, de *Longola*, de *Vetulonia*, & de *Volturna*, qui font ceux des quatre villes dont Didier composa Viterbe. Je ne sai pourquoi on a changé le nom de *Volumnium*, ou *Fanum Voltumnæ*, c'est-à-dire un temple de la déesse des Jardins, en celui de *Volturnum*. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que cette ville considérable n'ait été décorée du titre de cité, & n'ait eu un Evêque que du tems de Célestin III vers l'an 1192, c'est-à-dire plus de quatre cens ans après sa fondation par Didier.

On compte dans Viterbe plus de quarante familles auxquelles on ne peut disputer une noblesse très-ancienne & très-illustre, puisqu'elles ont donné des papes à l'église, plusieurs cardinaux, grand nombre d'évêques, & encore plus de prélats, de docteurs & de savans de toutes les sortes. La famille des Vichi a été long-tems à la tête du gouvernement, ou de la république, qui se forma dans Viterbe. Ils en furent chassés par le cardinal Gilles Cavilla, légat des papes qui résidoient alors à Avignon. Mais ce cardinal étant mort, ils rentrerent dans la ville, s'emparerent de nouveau du gouvernement, & s'y maintinrent jusqu'au pontificat d'Eugène IV. Le dernier de cette famille, qui fut maître de la ville, s'appelloit François; & ayant été dans une occasion où le patriarche *Vitellisci*, légat du pape, commandoit, il laissa pour successeur dans sa souveraineté, Jean Gatti. Celui-ci ayant rappellé auprès de lui son fils Princinalli, qui étoit à Rome, ce jeune seigneur fut tué. Cette mort excita une horrible sédition dans la ville; le peuple se souleva, prit les armes, commit une infinité de meurtres, ruina & pilla un grand nombre de maisons. La sédition étant enfin appaisée, Jean Gatti second du nom s'empara du gouvernement, & le posséda en paix jusqu'à l'année 1497, qu'il fut tué. Les seigneurs Co-

onne entrerent alors dans la ville pour venger cette mort, & firent périr un grand nombre de Maganersi, qui étoient les ennemis des Gatti. Il y eut encore en cette occasion un grand nombre de maisons pillées & ruinées. Mais trois ans après, les Ursins, qui protégeoient les Maganersi, étant entrés dans la ville, en chasserent les Gatti. Ils y commirent tant de meurtres, & les deux partis s'acharnerent si fort les uns contre les autres, qu'ils ne faisoient quartier à personne. On remplit de carnage cette ville infortunée; on en détruisit la plus grande partie. Ces malheurs ont été si fréquens, que c'est une espece de miracle que cette ville se soit pû relever, & qu'elle soit encore aujourd'hui dans l'état qu'on la voit. Ils n'ont cessé que quand elle s'est entierement soumise aux papes, ses véritables seigneurs, dont le gouvernement sage& pacifique a réparé les désordres causés par les guerres intestines. Les Citoyens chassés & répandus de tous côtés sont re enus s'y établir. On a rebâti les édifices publics & particuliers, on a donné des bornes à l'ambition de la noblesse, & en la mettant hors d'état de troubler la tranquillité publique, en se soulevant contre ses souverains.

Le gouvernement de la ville de Viterbe est toujours confié à un prélat, qui a un lieutenant & les autres officiers nécessaires. Il connoit de toutes les affaires civiles & criminelles, & les juge définitivement, sauf l'appel à la rotte de Rome, ou à l'auditeur du pape. Il y a, outre cela, un conseil de ville pour la police, auquel on a laissé quelque ombre d'autorité, que la cour & le gouvernement augmentent, ou diminuent à leur volonté. Le gouverneur prélat a un palais fort commode. Les prélats qui roulent dans les gouvernemens, ce qu'on appelle la *Via longhara*, pour arriver au cardinalat, sont obligés de faire figure, pour faire honneur à leur prince & à leur charge. Il faut qu'ils ayent un équipage convenable, un carosse à six chevaux, qu'ils soient toujours en état de recevoir les cardinaux, & les prêtres, qui passent dans leur gouvernement. Il faut qu'ils le traitent, & qu'ils se gardent bien d'oublier le plus petit point du cérémonial. Cependant les appointemens qu'ils reçoivent de la cour, sont fort modiques, & quelques soins qu'eux & leurs lieutenans puissent prendre de faire valoir leur gresse, & quelqu'économie qu'ils observent dans leur dépense ordinaire, cela ne suffiroit pas, s'ils n'y mettoient beaucoup du leur. Heureux, si dans le cours de leur carriére il ne se trouve point quelque défaut qui les mettent à *Sedere*, c'est-à-dire, qui leur cause, ou une révocation, ou une discontinuation des emplois qui faisoient leurs espérances.

Quelquefois il n'y a point de Troupes réglées à Viterbe, & par conséquent, point de gouverneur des armes Il y a seulement quelques mortes-payes qui gardent le château apellé la *Rocca*. Ce palais a été la demeure des Papes, qui s'y sont retirés, quand ils n'étoient pas tout-à-fait les maîtres à Rome. Quelques-uns y sont morts. On voit dans la cathédrale les tombeaux magnifiques de Jean XXII, & d'Alexandre IV, aux Cordeliers celui d'Adrien V, & aux Dominicains de Gradi, celui de Clément IV. On montre à côté de la cathédrale une fort grande salle, dans laquelle on a tenu quelques conclaves.

La cathédrale, qui est assez grande, est bâtie dans le goût gothique. Ordinairement c'est un cardinal qui est pourvû de cet évêché, auquel on a uni celui de Toscanelle, & le titre de celui de Civita-Vecchia, dont pourtant l'évêque de Viterbe ne parle pas dans ses qualités: il se contente de se dire évêque de Viterbe & de Toscanelle. Quoi qu'il en soit, l'évêché de Viterbe avec ses réunions, ne vaut pas plus de 3000 écus.

Il y a dans la ville deux couvens de Capucins, un de conventuels de S. François, un de Recollets, deux de Carmes, un de Minimes, deux d'Augustins, un de Servites, un de l'ordre du bienheureux Pierre Pisan. Le nombre des monastéres de religieuses est encore plus considérable. Il y en a de toutes espéces. On conserve dans celui des cordeliers le corps de Sainte Rose de Viterbe, religieuse du même ordre. On dit qu'il est tout entier dans une chapelle obscure: la châsse qui le renferme est garnie de crystaux, au travers desquels, & à l'aide de quelques bougies, ceux qui ont la vue bonne, voyent le visage & les mains; le tout fort sec & fort noir. L'église de ce monastére est assez grande, bien bâtie & fort propre. Celle des religieuses de S. Dominique est petite, mais d'un très-bon goût. Toutes les religieuses de ce Monastére, sont filles de condition, quoiqu'il n'y ait sur cela aucune ordonnance particuliere qui oblige de faire des preuves de noblesse, mais seulement un usage immémorial qui s'y observe, avec la derniere exactitude. Ce Monastere est riche: il est sous la jurisdiction du géneral de l'Ordre, & du provincial de la province Romaine. Il y a un autre Monastere de religieuses de S. Dominique, où l'on reçoit les filles qui ne sont pas nobles. Leur maison est belle & riche. Outre une commanderie de Malthe, dont l'église est dédiée à Sainte Marie *in Carbonara*, il y a un Monastere de religieuses du même ordre, dont l'église est dédiée à Sainte Lucie.

La ville est partagée en seize paroisses, dont la cathédrale en est une, & la plus considérable. Quatre de ces paroisses, y compris la Cathédrale, sont collégiales. Il y a nombre de chapelles, de confrairies, & d'hôpitaux appartenans à ces confreres & à différens corps de métiers. Il y en a pour les orphelins, pour les enfans exposés, pour les malades, pour les convalescens, pour les vieillards & pour les incurables Aussi peut-on dire, qu'il y a beaucoup de piété & de charité dans cette ville.

Les fontaines publiques sont en grand nombre. La plus belle est dans la place de la porte de Sainte Lucie, à côté de la Roca. Il y en a dans toutes les autres places; & quoique bien inférieures à celles dont il vient d'être parlé, elles feroient honneur même à Paris. Toutes celles de Viterbe sont de desseins différens & bien exécutés. Elles sont entretenues avec soin, & formées en jets d'eau, qui, en tombant dans les bassins variés, font des cascades agréables, qui tombent enfin dans le bassin le plus bas, d'où l'eau se répand continuellement dans les rues. Il y a, outre les fontaines, trois ruisseaux assez considérables qui passent dans la ville & qui servent à une infinité d'usages.

Les environs de Viterbe sont aussi très-bien arrosés; ce qui ne contribue pas peu à rendre tout le terrein extrêmement fertile. Ces ruisseaux ou petites rivieres s'appellent en Italien l'*Escalido*, le *Gelido*, le *Rivo Oscuro*, le *Rivo Urcerio*, l'*Alcione*, le *Roseno*, l'*Atlao*, l'*Albiano*, le *Vessano*, le *Catenace*, le *Vejano*, & quantité d'autres moins considérables, avec des fontaines dont les eaux sont bonnes & très-claires. Ces petites rivieres sont extrêmement poissonneuses; & les poissons qu'elles nourissent ont un goût merveilleux. On trouve au Sud-ouest, environ à un mille de Viterbe, des aux chaudes dont on se sert avec succès dans différentes maladies. La plus considérable de ces fontaines bouillantes s'appelle le *Bolicane*. On la nommoit autrefois *Aquæ Cajæ*, ou peut-être *Aquæ Calidæ*. Elles sont en effet si chaudes qu'elles cuisent les viandes qu'on y plonge, & qu'elles les consument entiérement, si on les y laisse un peu trop long-tems.

Les vignes du territoire de Viterbe produisent de très-bons vins. Le froment y est excellent; l'orge, l'avoine, le ris, les pois, les féves, les lentilles; en un mot toutes sortes de grains & de légumes y viennent en perfection. Il y a quantité de meûriers & d'oliviers; on y fait beaucoup de soye & d'huile. Il y a des fruits de toutes espèces & en quantité, ils ne le cédent guére à ceux de Naples; en un mot, il n'y manque rien de ce qui peut enrichir un pays par le commerce, & de ce qui sert à la vie, à la délicatesse & au luxe.

La plus belle maison de campagne des environs de Viterbe est à un mille ou environ au Nord-est du couvent de la Quercia, dont je parlerai un peu plus bas. Elle appartient au duc de Lanti, & elle s'appel-

le *Bagnaja*. Le cardinal Gambra la fit bâtir & y fit de prodigieuses dépenses. Les appartemens sont très-beaux & distribués d'une maniere ingénieuse. Il y a de très belles Peintures, des statues antiques. Les jardins sont grands, magnifiques, bien entretenus; & on voit dans les viviers de très-beaux & de très-bons poissons.

On trouve, à près de deux milles de la ville de Viterbe, une hauteur assez considérable, au travers de laquelle on a taillé un chemin étroit où deux charettes ne pourroient passer de front, & tout auprès de la ville on voit une belle allée d'arbres qui conduit au couvent de la Quercia. Cette allée a un mille de longueur: le chemin en est beau, bien entretenu.

L'avant-cour de ce lieu célebre est formée par des maisons occupées, dans le tems des foires, par des marchands de toute espéce, qui s'y rendent de tous les états du pape & du grand duc, & qui y font un commerce considérable. Ces maisons ne sont point habitées tout le reste de l'année. On a donné à cette église le nom de *Nôtre-Dame de la Quercia* ou *du Chêne*, à cause d'une image merveilleuse de la Sainte Vierge, qui y est une source féconde d'une infinité de miracles qui s'y font tous les jours. Cette image étoit sur une grande toile, attachée sur un chêne au milieu d'un bois, & rendoit un grande clarté pendant la nuit: ce qui ayant été rapporté à l'évêque, il y fit construire une chapelle qui couvroit tout le chêne ou la sainte image reposoit. On dressa un autel au pied de cet arbre, & l'on choisit les religieux de S. Dominique pour avoir soin de ce lieu, & pour y célébrer les saints mysteres. La quantité de miracles qui s'y faisoient tous les jours, y attira bien-tôt les peuples de tous les environs, & ensuite ceux de toute l'Italie. Il fallut bâtir une église plus considérable, & un couvent pour loger les religieux qui la desservoient. Cette église est grande & très-belle. La grande nef est accompagnée de deux collatéraux, séparés par des colonnes de pierre rude, très-bien travaillées. Les arcades sont en plein ceintre & portent une architrave, une frise & une corniche, avec tous les ornemens qu'on y peut mettre sans confusion. La nef & les collatéraux sont voûtés, & les chapelles, qui sont des deux côtés, peuvent passer pour belles. Le chœur où les religieux font l'office est derriere la chapelle qui renferme le chêne où la sainte Image fut trouvée. Il est à present sec, & la devotion des Pélerins l'a fort maltraité en le coupant. On conserve à present le tronc avec plus de soin, & si on en donne à quelques personnes, c'est en petite quantité. L'église est pleine de vœux. On ne se contente pas de les représenter en tableaux; on voit de tous côtés des figures de carton grandes comme nature, qui representent les gens qui ont reçû des graces singulieres. Les vœux de carton n'étoient pas les seuls qui ornoient cette église. La piété de fidéles sembloit s'être épuisée, tant on voit d'argenterie & d'ornemens d'or, enrichis de pierreries autour du tableau. Mais cette église a été dépouillée de ces richesses. On trouva un matin que des voleurs étoient entrés avec une échelle par une fenêtre & qu'ils avoient tout emporté. On regrete, sur-tout, une large bordure d'or massif, couverte de diamans, & d'autres pierreries qui étoient autour du S. Tableau. On fit de grandes perquisitions sans pouvoir rien découvrir. Le couvent de la Quercia est grand; il n'a pas été bâti tout d'un coup, & il est aisé de s'en appercevoir. Cependant la maison est très-logeable. Il y a toujours noviciat & étude, & beaucoup de confesseurs. C'est une communauté de plus de soixante religieux. Elle est riche, les cloitres & les cours, les offices & les jardins ont des fontaines & des jets d'eau. Avec tout cela les Dominicains ont à l'autre côté de la ville un autre couvent plus agréable, nommé *Notre-Dame de Gradi*.

Ce couvent est aussi hors de la ville, près de la porte Romaine. On l'appelle *Notre-Dame de Gradi*, ou des degrés, à cause du nombre considérable de degrés qu'il faut monter, pour arriver à la porte de l'église & à celle du couvent. Il y a un hôpital où l'on reçoit tous les pélerins qui vont à Rome, ou qui en viennent. On n'est obligé que de leur donner deux repas, & de les coucher une nuit, à moins qu'ils ne soient malades. L'église de ce couvent est plus ancienne & plus grande que celle de la Quercia; mais elle n'est pas si belle. Il y a dans le couvent une bibliotheque nombreuse & bien choisie. On y conserve entre les manuscrits les minutes de Jean Anius, de cette maison, & mort à Rome, sous le pontificat d'Alexandre VI, à la fin du quinziéme siécle, étant alors maitre du sacré palais. Il étoit savant dans les langues grecque, hébraïque & chaldaïque, & très-versé dans l'antiquité. Le couvent de Gradi est riche, & toujours rempli d'un nombre considérable de religieux, appliqués aux devoirs de leur état & à l'étude. Il en est sorti de fort grands hommes.

2. VITERBE, lieu de France, dans le haut Languedoc, dioeèse & recette de Lavaur, à deux lieues à l'Orient de cette ville. Il y a dans ce lieu un château sur l'Agoust.

VITERBIUM, ville d'Italie, dans le patrimoine de Saint Pierre, aujourd'hui *Viterbo*, & en françois *Viterbe*. Voyez ce mot. Biondo ne croit pas que ce soit une ville fort ancienne; il ne lui donne que six cens ans d'ancienneté, encore, dit-il, que dans ce tems-là ce n'étoit qu'un petit village ou château appellé *Viturvium*, Cluvier qui dit que Viterbe pourroit être l'ancien *Fanum Voltumnæ* de Tite-Live.

VITFLEURS, VITTEFLEURS, ou VILLEFLEURS, bourg de France, dans la Normandie, au pays de Caux, sur la riviere de Paluel, à quatre lieues de Fécamp, à deux de Valmont, & de S. Valery, & à une lieue & demie de la mer. Il a un titre de baronie avec haute-justice. On y tient marché le samedi, & sa paroisse porte le titre de S. Martin. * *Corn.* Dict. *Mémoires dressés sur les lieux en 1703.*

La baronie de Vitfleurs comprend treize paroisses en seigneurie & patronage, savoir Vitfleur, Baluel, S. Riquier, Ingouville, S. Valery, Manneville, Pleine-Séve, Velles, la Gaillarde, S. Pierre le Petit, S. Pierre le Vieux, S. Aubin & Tourville sur Scie. Ces treize paroisses sont de l'exemption de Fécamp, dont l'abbé est baron de Vitfleur.

VITHUNGI. Voyez JUTUNGI.

VITHYÆ, Voyez BITHYÆ.

1. VITIA, contrée de la Médie, ou du moins voisine de la mer Caspienne & de l'Arménie, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 508, qui dit que les Æenianes de Thessalie fortifiérent dans cette contrée une ville qu'ils nommérent ÆNEIANA. Il ajoute qu'on y montroit des armes à la maniere des Grecs, aussi-bien que des vases d'airain & des sépulcres.

2. VITIA. Strabon, *l.* 11, *p.* 531, dit que quelques Æenianes de Thessalie bâtirent une ville de ce nom aux environs de la Médie. Ne feroit-ce point la même que ce géographe nomme plus haut *Æneiana*, & qu'il place dans la Vitie? de sorte que *Vitia* auroit été un nom commun à la ville & à la contrée. Voyez l'article précedent. Xylander croit que le mot *Vitia*, Οὐιτία, est un mot corrompu.

VITII, peuple que Strabon, *l.* 11, *p.* 514, nomme parmi ceux qui habitoient sur le bord de la mer Caspienne, & à la page 508, il nomme ce peuple Καύτιοι, ou Καύττιοι; mais la premiere ortographe est apparemment préférable, puisque le pays s'appelloit Οὐιτία.

VITICINORUM OPPIDUM. Voyez VIDICINORUM OPPIDUM.

1. VITILO, VITOLO, ou VITULO, riviere de la Morée, dans le Brazzo di Maina. Cette petite riviére prend son cours du nord oriental au midi occidental, & se jette dans la mer de Sapienza, où elle forme un port auquel elle donne son nom.

2. VITILO, VITOLO, ou VITULO, ville de la Morée dans le Brazzo di Maina, à l'embouchure de la riviére de même nom, au fond d'un port ou petit Golfe, qui fait partie de celui de Coron. Sophien croit que c'est la ville *Bityla* des anciens. Voyez ce mot, & celui de BITYLO.

VITIS, fleuve d'Italie, dans la Cispadane: Pline, *l.* 3, *c.* 15, le met entre le *Sapis* & l'*Anemo*,

au voisinage de Ravenne. C'est le même fleuve que Tite-Live, *l.* 5, *c.* 35, nomme *Utens*, & qu'il donne pour borne aux *Senones*, du côté du nord. *Tum Senones recentissimi advenarum ab Utente Flumine ad Æsim fines habuere.* Cluvier & Cellarius prétendent qu'il faut lire *Utens* dans Pline au lieu de *Vitis*. Le nom moderne de ce fleuve est, selon Cluvier, le Montone qui coule à Ravenne.

VITODURUM, ou VITUDORUM, lieu de la gaule Belgique, dans l'Helvétie, selon la table de Peutinger, qui le marque entre *Fines* & *Vindonissa*, dans cet ordre :

Fines	
Vitudorum	M. P. XXII. *Leg.*
Vindonissa	M. P. XXIV. *Leg.*

Ce lieu est oublié dans l'itinéraire d'Antonin ; & quoiqu'aucun manuscrit n'en fasse mention, le nombre des milles qu'ils marquent entre *Ad Fines* & *Vindonissa* fait voir qu'il y a une lacune, ou que du moins le nombre des milles doit être augmenté. *Vitodurum* de la table de Peutinger tombe précisément à Winterthur. Voyez WINTERTHOUR.

VITOUARD, ruisseau de France, dans la basse Normandie. Il prend sa source au village de Roz, & se perd dans la mer à Douvre, près de la Délivrande. On dit de ce ruisseau ce qu'on a dit du Jourdain ; savoir que son débordement est une marque de la stérilité de l'année. Le savant Huet remarque que Girardus Cambrensis a connu ce torrent ; mais qu'il s'est trompé en ce qu'il a dit, que le débordement est un signe de fertilité. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 5, p. 268.

1. VITRAC, bourg de France, dans le Périgord, élection de Sarlat.

2. VITRAC, bourg de France, dans l'Auvergne, élection d'Aurillac.

1. VITRAY, bourg de France, dans la Touraine, élection de Loches.

2. VITRAY, paroisse de France, dans le Bourbonnois, élection de Montluçon, à six lieues de la ville de ce nom. Cette paroisse est entourée de la forêt de haute-futaye de Tromay, qui appartient au Roi, & dans laquelle les habitans profitent de la glandée. Ils y ont aussi leurs pacages par abonnement. Les terres produisent du seigle & de l'avoine.

VITRÉ, ville de France, dans la Bretagne, sur la Vilaine, à cinq ou six lieues au Nord-est de Rennes. C'est le siége de la premiere baronnie de Bretagne, & la seconde ville du diocèse de Rennes. Elle députe aux états de la Province, qui y ont été même quelquefois assemblés. Il y a à Vitré un chapitre fondé en 1266, par André, baron de Vitré, & un prieuré d'hommes de l'ordre de S. Benoît, sous le titre de Sainte Croix. La ville est grande & assez bien peuplée. Les ducs de la Trimouille sont propriétaires de cette baronnie, qui leur est venu par la maison de Laval Montfort, dont ils ont épousé l'héritiere, & acquis les droits par ce mariage. Cette ville étoit connue dès le commencement du douziéme siécle, puisqu'alors Geofroy de Vendôme, & Amelin évêque de Rennes en font mention dans leurs lettres, par lesquelles on voit que le Seigneur de Vitré étoit déjà un homme puissant & distingué ; il s'appelloit André, & avoit épousé Agnès, fille de Robert comte de Mortain, frere uterin de Guillaume le conquérant. Du même André descendoit en ligne directe masculine André seigneur de Vitré, qui épousa Constance de Bretagne, de la maison royale de Dreux. Il eut une fille qui hérita de son frere André seigneur de Vitré, mort sans enfans ; ainsi elle apporta cette seigneurie à son mari Gui VII, Seigneur de Laval, sous le régne de S. Louis. * *Longuerue*, Descr. de la France, t. 87, p. 2. *Piganiol*, Descr. de la France, t. 5, p. 219.

Les toiles de Vitré se fabriquent dans les paroisses, qui sont à trois lieues à la ronde de Vitré. Ce sont de grosses toiles de chanvres, qui demeurent écrues sans blanchir. On les envoye en Angleterre pour l'usage des colonies que les Anglois ont en Amérique. Elles sont propres à faire de petites voiles de navire. On en envoye aussi en Espagne, où elles servent à l'emballage des marchandises fines qui en sortent. Ce commerce rapporte environ 40 ou 50 mille livres par an. La ville de Vitré a un commerce qui lui est particulier. Les femmes & les filles de toute condition y font des bas, des gans de fil, qui s'envoyent par tout, même en Espagne & aux Indes. Il s'en débite par an pour environ vingt-cinq mille livres.

VITRICIUM, ville des Alpes, selon l'itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de Milan à Vienne, en prenant par les Alpes Graïennes. Il la place entre *Eporedia* & *Augusta Prætoria*, à vingt & un milles de la premiere de ces villes, & à vingt-cinq milles de la seconde. La table de Peutinger convient avec l'itinéraire d'Antonin, pour la position de ce lieu, que les géographes modernes prennent pour *Vereggio*, ou *Verezo* sur le Doria ou Doire. Au lieu de *Vitricium*, quelques manuscrits de l'itinéraire d'Antonin, portent *Vitricum*, & d'autres lisent *Vitridium*. C'est le *Bitricium* de l'anonime de Ravenne.

1. VITRY, nom commun à plusieurs villes, bourgs & villages du royaume de France. Hadrien de Valois, *Notit. Gal. p.* 602, conjecture que ce mot VITRY, *Victriacum*, ou *Vitriacum*, vient de quelque verrerie. Il pourroit venir aussi de quelque victoire gagnée, ou de ce que la légion Romaine, dite *Victrix*, ou victorieuse, a demeuré en garnison dans le lieu.

2. VITRY, château de France, dans la forêt de Biére, en Gâtinois, en latin, *Victriacum Castrum*. Le Pere Daniel l'appelle Vitry en Brie. C'est dans ce château que mourut Henri I, roi de France. Il ne reste plus aucune trace de ce nom dans la forêt de Fontainebleau, sinon une Croix, qu'on appelle la Croix de Vitry. Le château de Fontainebleau est vraisemblablement élevé sur les ruines de celui de Vitry. * *Mabill.* Notit. Gal. p. 283.

3. VITRY, ancien château de France, dans la forêt d'Orléans, en Gâtinois. Helgald, dans la vie du roi Robert, dit qu'il fonda le monastére de saint Médard à Vitry, *in Victriaco Castro*. On ne sçait si ce même roi fit aussi bâtir le palais de Vitry : il est du moins très-certain qu'il aimoit le séjour de l'Orléannois. Ce n'est plus qu'un village, situé entre Marolle, Ingrande & les Bordes. Plusieurs anciens monumens de l'histoire de France, font mention de ce lieu. *Vitry aux Loges*, dans la même forêt, en est une dépendance. * *Atlas de Blaeu.*

VITRY-LE-BRULÉ, ancienne ville, & à présent village de France, dans la Champagne, située sur la riviere de Saulx, à demi-lieue de Vitry-le-François. Elle portoit le titre de comté, & les comtes du Perthois y faisoient leur résidence. Grégoire de Tours dit que cette ville avoit été bâtie par Carkon, qui la nomma de son nom *Carkonne* ; d'où vient qu'elle est appellée en latin *Carkonia*, & qu'il y établit sa demeure. Les Romains, s'étant rendus maîtres des Gaules, rebâtirent & augmenterent la ville de *Carkonia* ; où la légion *Victrix*, ou victorieuse, eut son quartier ; & ils la nommerent *Victoria*, dont on a fait ensuite *Victoriacum*, d'où est pris le nom moderne, qui est *Vitry*. De Longuerue, *Descr. de la France*, part. 1, p. 40, prétend que, quoique le nom latin de Vitry, qui est *Victoriacum*, & qu'on a corrompu en *Vitriacum*, paroisse ancien, on n'en trouve rien avant le dixiéme siecle. C'est alors seulement, dit-il, qu'on trouve ce château de Vitry, *Victoriacum Castrum*, *propè Castrum Pontione*, auprès de la maison royale de Pontion. L'église de la paroisse fut dédiée à saint Menge *Memmius*, premier évêque de Châlons. Le roi Robert, fit bâtir magnifiquement cette église, dont on peut juger par les restes. On tient, par tradition, que ce roi y a porté la chape pendant le service divin. D'autres prétendent qu'elle a été bâtie par les comtes de Champagne, ainsi que l'église collégiale de Notre-Dame, les églises des prieurés de sainte Geneviéve, de saint Thibaud, & de sainte Croix, la léproserie & l'abbaye de saint Jacques. Il paroît qu'en 955, le territoire de Vitry étoit

étoit encore du domaine royal; mais sous Lothaire, tout cela fut aliéné & abandonné par les rois. Les archevêques de Rheims eurent la seigneurie de Vitry, qu'ils donnerent en fief aux comtes de Troyes ou de Champagne, qui furent vasseaux de l'église de Rheims, pour Vitry, comme pour plusieurs autres lieux. On le voit par les bulles d'Alexandre III, & par celle d'Innocent III, dont Marlot rapporte cet extrait, au second tome de la métropole de Rheims: *Feodum quoque quod ab Ecclesia Remensi Comes Campaniæ habere dignoscitur, confirmamus, pro quo tibi* [à l'archevêque de Rheims] *tenetur ligium homagium facere, videlicet Vitriacum* [Vitry] *Virtutum* [Vertus] *Regitestum* [Rhétel] *Castellionem* [Châtillon sur Marne] *Sparnacum* [Epernay] *Rouciacum Fimas, Branam* [Braine] *& Comitatum Castelli in Portiano* [Château Porcien] *cum Castellaniis eorum.* Cette bulle est adressée à l'archevêque Guillaume de Champagne, oncle maternel de Philippe-Auguste; & ce droit fut conservé à l'église de Rheims, jusqu'à la réunion de la Champagne à la couronne. * *Baugier*, Mem. Hist. de Champagne, t. 1, p. 327. *Flodoard. ad an.* 952.

Ce pays, l'un des plus agréables du royaume, est orné de bocages, de fontaines, de rivieres, de châteaux, de villages, de bois, de prés, de vignes, &c. Au milieu de la place publique, on voit une croix de pierre, érigée en mémoire d'un événement, rapporté à l'an 1317. Les Juifs, qui avoient une synagogue en cette ville, furent accusés d'avoir voulu empoisonner les puits & les fontaines, pour faire mourir les Chrétiens. Quarante, qui furent emprisonnés pour ce sujet, résolurent de prévenir, par leur mort, le supplice qu'on leur destinoit. Un jeune homme d'entr'eux, leur rendit ce fatal service, & du linge des morts, fit une corde, pour se couler en bas de la prison; mais il fut arrêté par une grille de fer, qui lui cassa la cuisse. Il fut pris & brûlé vif, avec tous les corps des autres, au même endroit où cette croix est élevée.

On a découvert, en 1656, l'endroit qui servoit de cimetiere à cette légion Romaine, dite *Victrix*, ou victorieuse, qui donna son nom à cette ancienne ville. Ce cimetiere fut découvert, en faisant un nouveau vignoble à cent pas des remparts de Vitry-le-François. Il étoit sur la riviere de Marne. On en tira quantité de tombeaux de pierre, dans lesquels on trouva des haches Romaines, des javelots, des dagues, des lampes & des vaisseaux, servant aux liqueurs aromatiques. Il y avoit, dans l'un de ces sépulchres, les ossemens de deux corps, & ces lettres Romaines sur le flanc: CENSORINI C. R.

Au reste, Vitry étoit une des principales places de cette province, dans le douziéme siécle, lorsque Thibaud, comte de Chartres, de Blois, de Meaux & de Troyes, prit les armes contre le roi Louis *le Jeune*, qui attaqua & prit de force cette ville, où il mit le feu, qui consuma le château; & un grand nombre de personnes furent brûlées, comme l'assure le Chroniqueur de Gemblours, auteur contemporain, en quoi il différe de Guillaume de Nangis, & d'autres écrivains plus modernes, qui marquent cet événement en l'année 1143. Vitry fut, à cause de cette desolation, nommé *le Brûlé*; & il n'a jamais pu recouvrer son premier état.

Cette ville a encore été sujette à d'autres ravages. Jean de Luxembourg, s'étant armé avec le duc de Bourgogne & les Anglois, contre Charles VII, roi de France, brûla Vitry, avec plus de soixante villages. Le troisiéme désastre de cette ville, fut lorsque Charles-Quint la fit brûler & ruiner par ses troupes, en 1544, parce que le seigneur de Brissac, qui y étoit logé, incommodoit les fourageurs de l'armée de l'Empereur, qui la commandoit en personne, devant S. Dizier. Brissac avoit abandonné cette ville, & s'étoit retiré avec ses troupes, à Châlons. La paix étant faite, François premier résolut de rétablir Vitry, & de le fortifier; mais comme on remarqua que la ville étoit commandée au couchant, par une montagne assez haute, il la fit rebâtir, à une demi-lieue plus loin, sur la Marne, au village de Montcontour; ce qui donna lieu à la nouvelle ville dont il est parlé dans l'article suivant. Voyez PERTHES & PERTHOIS. * *Baugier*, Mém. Hist. p. 331.

Outre le seigneur dominant, il y avoit encore à Vitry, un Châtelain héréditaire. On sçait qu'au commencement du douziéme siécle, un Châtelain de Vitry épousa Mahaud, héritiére du comté de Rhétel. L'aîné de leurs enfans, nommé Guitier, fut comte de Rhéthel; & le cadet, appellé Henri, fut Châtelain de Vitry. Ce fut de lui que descendirent, par mâles, les autres Châtelains de Vitry, dont le dernier fut Robert, qui mourut sous le regne de saint Louis: après quoi, la châtellenie fut réunie au domaine de Champagne. Hadrien de Valois, & quelques autres, veulent que le lieu, nommé *Victuriacum*, par Grégoire de Tours, & où fut pris le Rebel Munderic, qui se disoit parent des rois François, du tems de Thierry, fils du grand Clovis, soit le même lieu que Vitry en Perthois; mais plusieurs auteurs n'en conviennent pas; & en suivant Aimoin, qui vivoit, il y a plus de sept cens ans, il place en Auvergne le lieu, nommé *Victuriacum*, où fut pris Munderic. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1, p. 40.

VITRY-LE-CROISÉ, bourg de France, dans la Champagne, élection de Bar-sur-Aube.

VITRY-LE-FRANÇOIS, ville de France, en Champagne, sur la Marne, à sept lieues de Châlons, en remontant vers la source de cette riviere. On l'appelle *Vitry-le-François*, parce que François I, qui la fit bâtir, lui donna son nom & sa devise pour armes, qui sont une Salamandre entre des flâmes, avec ces mots: *Nutrisco & extinguo:* ainsi on devroit l'appeller en latin, *Victoriacum Francisci*, & non pas *Victoriacum Francium*, que l'usage semble avoir établi. Cette ville a succédé à Vitry en Perthois, comme on l'a vu dans l'article précédent. Les habitans de l'ancienne ville allerent s'établir dans la nouvelle, & François I, y transféra toutes les jurisdictions qui étoient dans l'autre. Henri II, y fit bâtir, sur la grande place, le Palais, dans lequel elles tiennent aujourd'hui leurs séances, & où est aussi la chambre de l'hôtel-de-ville. Cette ville est carrée, d'une grandeur médiocre, bâtie sur une petite éminence, d'une plaine qui va en pente, en descendant imperceptiblement sur la riviere de Marne. Elle est aujourd'hui très-peuplée, & fait un très-gros commerce, particulierement en grains; ce qui la rend très-riche. Elle est fermée de terrasses, avec huit bastions, sans maçonnerie, entourés de fossés d'eau vive, dans l'un desquels est le couvent des Récolets. Cette ville est propre & bien bâtie, quoique les maisons n'y soient que de bois. Ses places sont belles & larges pour la plûpart. La place, qui est au centre, est une des plus spacieuses qui soient en aucune autre ville. C'est sur cette place qu'est la paroisse, qui est en même-tems une collégiale. Henri II la fit bâtir seulement de bois, & la dota, dans l'intention que ses revenus seroient employés, après les charges acquittées, à en bâtir une de pierre, qui est à présent fort avancée. Il fit aussi bâtir la halle, dans l'endroit destiné pour les marchés. Il y avoit autrefois, derriere les Récolets, une citadelle, qu'on a démolie, pour des raisons d'Etat, & dont on voit encore quelques restes. * *Baugier*, Mém. Hist. p. 331.

Le Chapitre de Vitry-le-François est composé de quatre dignités, le doyen, le trésorier, le chantre, le sous-chantre, & de quinze chanoines, dont quatorze sont nommés par le roi, & le quinziéme, par le chapitre de l'église cathédrale de Châlons. Le revenu des dignités est d'environ six cens livres, & celui des chanoines d'environ quatre cent cinquante. Ce chapitre, qui est de fondation royale, est curé primitif de la paroisse. Henri, comte de Champagne, commença sa fondation en 1180, par celle de deux chapelains, qu'il établit dans son château de Vitry en Perthois. Ils furent confirmés en 1205, par la comtesse Blanche, qui, en 1212, établit un collége de chanoines, au nombre de cent; ce qui fut confirmé par le comte Thibault, son fils, roi de Navarre, en 1222, & autorisé par les bulles du pape Alexandre III.

La même comtesse Blanche avoit pourtant depuis réduit le nombre des chanoines à quarante; & enfin, François I, les a réduits à seize.

Il y a, outre cela, à Vitry un collége des peres de la Doctrine Chrétienne, qui enseignent les humanités & la Philosophie; & qui prennent des Pensionnaires. Ils furent établis au mois d'Avril en 1665 par Vialart, évêque de Châlons, qui leur donna douze cens livres de rente sur l'hôtel-de-ville de Paris; & la ville de Vitry leur donna pareille somme à prendre sur les octrois. Le couvent des Minimes, composé de douze religieux, est très-bien bâti. Il fut fondé en 1610, par Côme Clausse, évêque de Châlons; & l'on a uni à ce couvent le prieuré de sainte Croix de Vitri-le-brûlé. Ces religieux jouissent d'environ trois mille livres de rente. Les Récollets, qui sont au nombre de vingt-quatre religieux, furent établis en 1612. Les religieuses de la Congrégation, sont au nombre de cinquante. La maison des dames Régentes a été établie & fondée par Vialart, évêque de Châlons. Il y a enfin deux hôpitaux, l'un servi par quatre religieux de la Charité, & fondé, vers l'an 1676, par feu Morel, maître de la chambre aux deniers: on y compte dix lits fondés. L'autre hôpital, est l'hôpital-général, érigé par lettres-patentes du roi, du mois de Septembre 1686.

On trouve à Vitry un maître particulier des eaux & forêts, un bailliage, un présidial créé en 1551, & régi par sa coutume particuliere, un grenier à sel du département de Châlons, & une châtellenie pour les domaines du roi. La Marne, qui commence à être navigable à Vitry, est un grand avantage pour les habitans, qui s'en servent, pour transporter leurs bleds à Paris. On la passe sur un pont.

VITRY-SUR-LOIRE, paroisse de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Bourbon-Lancy, à deux lieues de la ville de ce nom, près de la Loire, avec titre de baronnie. Les fiefs, qui sont dans cette paroisse, se nomment Fraise, Finge, Fondys, & Ambry, & sont mouvans de la seigneurie de Vitry.

VITRY-SUR-SEINE, bourg de l'isle de France, élection de Paris. Ce bourg est bien peuplé.

VITRY-SUR-LA-SCARPE, *Victoriacum*, ancienne bourgade de France, dans la province d'Artois, sur la riviere de Scarpe, à deux lieues de Douai. Ce lieu est remarquable, pour avoir été le séjour de plusieurs princes, de la premiere race des rois de France. Grégoire de Tours, parle de ce lieu en plusieurs occasions. Jonas, dans la vie de saint Colomban, & Hairulse, l'appellent Château-Public, *Villam Publicam*. Sigebert, roi d'Austrasie, y fut poignardé, par des assassins que Frédegonde avoit envoyés. Il venoit d'y recevoir l'hommage de tous les seigneurs du royaume de Soissons. C'est en ce même endroit que Chilperic fit élever le jeune Clothaire, de peur que sa vie ne fût exposée à de grands dangers dans un autre lieu. * *Mabill.* de Re Diplom. l. 4, p. 359, *Le P. Daniel*, Histoire de France, tome 1, p. 158.

VITSENHAUSEN. Voyez WITZEHAUSEN.

VITTARI. Voyez UTTARI.

VITTEAUX, ville de France, dans la Bourgogne, recette de Semur, sur la riviere de Braine, dans un pays de montagnes. Cette petite ville a un grenier à sel & une mairie. C'est la vingt-quatriéme des villes qui députent aux Etats de Bourgogne. Quoiqu'elle n'ait pas plus de mille habitans, elle ne laisse pas d'avoir un couvent de Minimes, des Ursulines, & un Hôpital. Dans les montagnes, qui l'environnent, on trouve une espéce de marbre noir, mêlé de blanc. Outre la Braine, il passe à Vitteaux, un ruisseau, qui vient de Massigny, & cause de grands dommages après les pluies; ce qui contraint les habitans de faire des digues, pour les opposer à ce torrent. Il y a plusieurs chapelles dans l'église paroissiale; sçavoir, celle de saint Michel, de trois cens livres de revenu; celles de saint Jacques & de sainte Magdelaine, qui peuvent valoir cent cinquante livres; celles de tous les Saints, des Ferranes & de sainte Anne, de deux cent quatre livres; enfin, la chapelle de sainte Catherine, de quatre-vingt livres de revenu.

1. VITTORIA, ville d'Espagne, dans la petite province d'Alava, sur la route de Miranda à Tolosa. Cette ville, la plus considérable de la province, jouit du titre de Cité, depuis l'an 1431. Quelques-uns même disent qu'elle est la premiere de Castille, & comptent la province d'Alava pour une partie de ce royaume. Quoi qu'il en soit, Vittoria est située au bout d'une belle vallée: elle a une double enceinte de murailles, dont l'une est antique, & l'autre moderne: mais du reste, il n'y a aucune fortification. La principale place est entourée de l'hôtel-de-ville, des couvens de saint François & de saint Dominique, & de plusieurs maisons assez bien bâties. Au milieu elle est ornée d'une fort belle fontaine. Ce qui acheve de rendre cette ville agréable, ce sont les beaux arbres dont les grandes rues sont bordées. La ville est partagée en deux parties. Il y a la Ville-Neuve & la Vieille-Ville. Tout le monde quitte cette derniere, pour aller demeurer dans l'autre. On y trouve de fort riches marchands. Leur commerce se fait à Bilbao, ou à Saint Sébastien: il consiste, pour la plus grande partie, en marchandises de fer. Il s'y fait aussi quelque trafic de laine & de vin; mais le grand commerce consiste en lames d'épée, qu'on y fabrique en grande quantité. On y tient même un étalon, auquel on les mesure toutes, quand elles sont faites, pour voir si elles sont de la longueur qui est marquée par l'ordonnance. Outre le grand nombre de marchands, qui s'y trouvent, à cause du commerce, la situation agréable, & la beauté du lieu, y attire aussi beaucoup de noblesse, qui se fait un plaisir de venir demeurer dans un si beau séjour. * *Délices d'Espagne*, p. 94.

La ville de Vittoria doit sa fondation à Don Sanche, roi de Navarre, qui, après avoir conquis la province d'Alava, sur les Maures, bâtit cette ville en mémoire de la victoire qu'il avoit remportée sur les Infidéles. Quelques-uns ajoutent qu'il eut en vue aussi d'élever un rempart contre le roi de Castille, qui auroit pû lui disputer sa conquête.

2. VITTORIA, ville de l'Amérique, dans la Terre-ferme, au nouveau royaume de Grenade, dans l'audience de Santa-Fé, entre Caramanta & Mariquita, à cinquante lieues, au Nord-Ouest, de Santa-Fé. On appelloit ordinairement cette ville, *Vittoria de los Remedios*. On tient que son territoire abonde en mines de divers métaux. * *De l'Isle*, Atlas. *De Laet*, Desc. des Indes oc. l. 9, c. 6.

3. VITTORIA, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, dans la Basse-Carinthie, au diocèse de Gurck.

VITUDURUM ou VITUDORUM. Voyez VITODURUM.

VITULARIA-VIA, chemin d'Italie: Cicéron en parle, au troisiéme livre de ses Epitres, *ad Q. Fratrem*, Epist. 1. *Ex eo loco* [Manliano] *recta Vitularia via profecti sumus in Fufidianum fundum.*

VITULI-INSULA, Isle de la Grande-Bretagne, selon Béde, qui dit que dans le pays on la nomme *Seolesey*. Il ajoute, que c'est un lieu tout environné de la Mer, excepté du côté de l'Occident, qu'il y a une entrée, de la largeur d'un jet de fronde: *Locus undique mari circundatus, præter ab Occidente, ubi habet ingressum amplitudinis jactus fundæ.* Au Midi de Chichester, la Mer d'une part, & deux bayes des deux autres côtés, forment une petite presqu'Isle, nommée SELSEY, au lieu de SEALESEG; ce qui signifie l'*Isle des Veaux Marins*. Elle n'est peuplée aujourd'hui, que de villages; mais anciennement on y voyoit sur le rivage oriental, & vers la pointe de la baye, une ville, nommée aussi *Selsey*, qui fut longtems florissante, ayant eu des évêques depuis le septiéme siécle, jusqu'au regne de Guillaume le conquérant. Elle fut ruinée par quelque inondation de l'Océan, & le siége épiscopal fut transféré à Chichester: il n'y reste plus rien que les masures, qu'on peut voir lorsque la Mer est basse; mais lorsqu'elle est haute, elle les couvre entierement. On fait cas des huitres qui se pêchent dans ce quartier. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 811.

VITUNGI. Voyez JUTUNGI.

VITURNA ou JUTURNA. Voyez JUTURNA.

VITURVIUM. Voyez VITERBUM.

VITZE. [la] Corneille, qui cite les Mémoires & Plans géographiques 1695, dit: la *Vitze*, gros bourg d'Italie, qui n'est éloigné de Trente, que de huit milles. Il est situé sur les bords de l'Adige, qui devient un gros torrent dans ce lieu-là, & fait d'étranges ravages le long des plaines. Ceux du pays ont bien de la peine à s'en garantir, par des digues qu'ils y entretiennent avec grand soin. Le pont, sur lequel on traverse la riviere, est d'une construction admirable. Il est tout couvert, & ressemble à ces grandes sales, qui sont percées des deux côtés. Quoiqu'il ait soixante & dix pas de long, & qu'il ne soit composé que de bois de sapin, il est toutefois sans voûte & sans piliers, & se soutient de lui-même en l'air, d'une invention fort ingénieuse & sûre, par le secours de quelques arcs-boutans, placés seulement à l'un & à l'autre bout.

Il n'y a, je crois que Corneille & son garant qui connoissoient aux environs de Trente un bourg nommé *la Vitze*. Cela me feroit soupçonner qu'il seroit question du bourg de *Levis*; situé à sept ou huit milles au nord de Trente. Elle n'est pas à la vérité sur l'Adige, mais sur la riviere ou sur le torrent qui lui donne son nom, & sur lequel elle a un pont. Du reste elle est si près de l'Adige, qu'il n'est pas étonnant qu'on ait dit qu'elle étoit sur son bord.

VIVA ou VINA, ville de l'Afrique propre. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin sur la route de Carthage à Sufetula, en passant par Adrumete; & elle se trouve entre Carthage & Putput, à trente-trois milles de la premiere de ces places & à dix milles de la seconde. La table de Peutinger qui écrit *Vina-Vicus*, differe de l'itinéraire d'Antonin pour les milles qui se trouvoient entre cette ville & Putput: au lieu de dix milles, elle marque dix-huit milles. *Viva* ou *Vina* fut un siége épiscopal de la Proconsulaire. Voyez VINENSIS.

VIVANTIUS FLUVIUS. Biondo écrit ainsi le nom latin du fleuve *Tordino*. Voyez JUVANTIUM.

VIVAR, bourgade d'Espagne, dans la Vieille-Castille, à deux lieues de Burgos. Ce lieu est célebre pour avoir donné la naissance au grand héros Rodrigue, surnommé le Cid, dont les historiens Espagnols racontent tant de merveilles, & qui a fourni à un poete françois, (Pierre Corneille) le sujet d'une belle Tragi-Comédie. On croit que c'est la *Deobriga* des anciens. * *Délices d'Espagne*, *p*. 184.

VIVARAIS, pays & petite province de France, au gouvernement militaire du Languedoc, & qui fait partie de la lieutenance-générale des Cevennes. Ce pays est borné, au nord par le Lyonnois: à l'Orient par le Rhône qui le sépare du Dauphiné: au midi par le diocèse d'Usès; & à l'Occident par le Velay & par le Gevaudan. Le Vivarais a pris le nom de la ville de Viviers. Les peuples s'appelloient autrefois *Helvii*, & appartenoient à la Gaule Narbonnoise. Jules César en fait mention dans ses Commentaires, & dit qu'ils étoient sur les confins des peuples du Gevaudan & du Velay, qui n'étoient point alors sujets des Romains. Après la nouvelle division des provinces sous Costantin & ses successeurs, les Helviens furent attribués à la premiere Viennoise. Strabon qui les nomme *Helooci*, s'est trompé quand il a mis les Helviens au nombre des quatorze peuples, d'entre la Loire & la Garonne, qui furent joints à l'Aquitaine. La capitale de ces peuples *Helvii* s'appelloit Albe, & même Albe-Auguste, comme on lit dans Ptolomée; on l'appelle encore aujourd'hui Albe ou Alps; mais ce n'est plus qu'un bourg qui a succédé à l'ancienne ville ruinée par les Barbares. La ville d'Albe & les peuples Helviens furent conquis par les Bourguignons. Sigismond leur roi, en étoit le maître au commencement du sixieme siécle, lorsqu'il assembla le concile d'Epaone, l'an 517, composé des évêques, ses sujets, entre lesquels étoit Vinantius, évêque d'Albe. Les François, après la mort de Sigismond, ayant conquis le royaume de Bourgogne, il fut partagé entre les princes de la maison du grand Clovis; la ville d'Albe avec son territoire vint au pouvoir des rois de Metz. Théodebert, fils de Thierry, & petit-fils de Clovis, ayant assemblé un concile dans la ville d'Auvergne, le même Venantius, évêque d'Albe y assista, & y prit la qualité d'évêque de Viviers, *Vivariensis*; ce qui démontre que dès-lors il avoit transféré son siege ou sa résidence d'Albe à Viviers; néanmoins le titre d'évêque d'Albe subsistoit toujours, puisque Cantinus, successeur de Venantius, assistant au cinquieme concile d'Orléans l'an 549, prit encore la qualité d'évêque d'Albe. Mais depuis ce nom fut entiérement aboli. Ce pays, à cause des peuples *Helvii*, avoit été nommé *Helvicus Pagus*, dont Pline fait mention, aussi-bien que du vin que ce pays produit, nommé *Helvicum Vinum*. * *Longuerue*, Descr. de la France, part, 1, p, 260.

Le pays est divisé en *haut* & *bas-Vivarais*, par la riviere d'Erieu. Le *haut Vivarais* est du côté du Forés & du Velay. Annonay en est la capitale. Le *bas-Vivarais* est situé au midi. C'est où se trouvent la ville de Viviers, qui est devenue la capitale du pays depuis la destruction de l'ancienne *Alba-Augusta*, à présent Aps, qui étoit la capitale des *Helvii*. On peut encore ajouter à la division du Vivarais le pays de Boutiéres, situé entre Privas & le Velay. Ce dernier pays consiste en hautes montagnes stériles, qui ne produisent que des chataignes, des chanvres & des pâturages pour nourrir des bêtes à laine. Le haut-Vivarais est couvert de montagnes qui sont très-bien cultivées, où l'on nourrit une grande quantité de bestiaux, & où l'on recueille beaucoup de bled. Le bas-Vivarais est des plus abondans par l'industrie de ses habitans qui savent ménager jusqu'aux moindres terreins des montagnes qu'ils peuvent cultiver, outre que la plus grande partie du pays par elle-même, c'est-à-dire entre les montagnes & les bords du Rhône est très-fertile. On y recueille beaucoup de vins, & on y fait beaucoup de soie.

Les barons de la Province président à l'assemblée des Etats du Vivarais, & l'évêque n'y vient qu'à son tour comme baron. Ils peuvent les uns & les autres en leur absence envoyer un subrogé qui tient l'assemblée. Le baillif du pays y assiste toujours. Le grand vicaire de l'évêque y entre comme baron de Viviers. Treize consuls & deux baillifs y entrent aussi. Le baron de Tours, ou son subrogé signe le premier, & le commissaire principal signe le second; ce qui est singulier, car dans tous les autres diocèses il signe le premier. * *Piganiol de la Force*, Descr. de la France, *t*. 4, p. 291.

VIVARIENSE MONASTERIUM, abbaye d'Italie, dans la Calabre ultérieure, & fondée par cassiodore (*Divinar. Lect. c*. 29,) en 539, auprès de la ville *Squillacium* ou *Scyllatium*. Elle étoit gouvernée par deux abbés. On croit que c'est la même abbaye que Saint Grégoire, Pape, *l*. 7, *Indict*. 1, *Epist*. 31, appelle *Monasterium Castelli*, & qu'il met aussi dans le diocèse de *Squilacci*. C'étoit une abbaye de l'Ordre de S. Benoit, située au voisinage de la mer, vers l'embouchure du fleuve *Pellena*, près des montagnes appellée *Castellenses Montes*, & au voisinage de la terre ou du village appellé présentement *Scalleti*. Le nom de *Vivariense* lui avoit été donné à cause d'un vivier que Cassiodore avoit fait faire dans cet endroit, & dont il donne la description, *Epist*. *l*. 12, *Ep. ad Maximum*. * *Le P. Lubin*, Abat. Ital. Notit.

VIVARIENSIS, siége épiscopal de la Gaule Narbonnoise. Voyez VIVIERS.

VIVARO, petite isle du royaume de Naples, sur la côte de la terre de Labour, dont elle dépend, à deux milles de l'isle d'Ischia, entre cette isle, & celle de Procita. *Coronelli Isolar. t*. 1.

VIVENTANI, peuple d'Italie, dans l'Umbrie, selon Pline, *l*. 3, *c*. 14.

VIVERO ou BIVERO, ville d'Espagne, dans la Galice, à neuf lieues nord-ouest de Ribadeo, & à sept lieues sud-est du cap d'Ortegal. Vivero est

située sur une montagne fort roide, au pied de laquelle passe une petite riviere nommée Landrove, qui forme, à son entrée dans l'Océan, un port large & capable de tenir une nombreuse flote. * *Délices d'Espagne*, p. 124.

VIVEROLS, bourg de France, dans l'Auvergne, élection d'Issoire. Ce bourg est assez considérable.

VIVES, bourg de France, dans le bas-Armagnac, élection de Lomagne.

VIVEYROLS, ou S. MARTIAL DE VIVEYROLS, bourg de France, dans le Périgord, élection de Périgueux.

VIVIDARIA GENS, peuple Germain ou Sarmate; car Jornandès dit qu'il habitoit dans une isle de la Vistule, qu'il nomme *Viscla* dans cet endroit.

VIVIER DE SALOMON. Près de Jérusalem, dit le Brun, *Voyage au Levant*, t. 2, p. 203, on trouve un vivier qu'on dit avoir été fait par le roi David, ou plutôt par le roi Salomon son fils, qui alloit souvent s'y divertir. Ce vivier à 150 pas de longueur, & 60 de largeur; mais présentement il est sans eau. Tout auprès on montre l'endroit où Salomon fut sacré.

1. VIVIERS, en latin *Vivarium*, ville de France, dans le bas-Languedoc, & la capitale du Vivarais, sur le bord occidental du Rhône, à quatre lieues au nord du pont Saint-Esprit, & à neuf au midi de Valence. Cette ville doit son origine & son agrandissement à la ruine d'Albe-Auguste. L'évêque Auxonius transporte sa résidence vers l'an 430, dans l'endroit où est la ville de Viviers, & qu'on nommoit alors *Castrum Vivarii* ou *Locus Vivaria*. On voulut dès-lors qu'il s'appellât *Alba-Helviorum*; mais les peuples se sont obstinés à lui conserver son ancien nom. Aujourd'hui la résidence la plus ordinaire de l'évêque est à deux ou trois lieues au-dessous de Viviers, dans un lieu appellé le bourg de S. Andiol, où il a son palais épiscopal sur la rive droite du Rhône. Ce prélat est seigneur temporel de son diocèse. Il n'est fait aucune mention de ce droit dans la patente de Charles *le Chauve*, où sont marqués tous ceux de cette église, & les biens dont elle étoit en possession dans le neuvieme siécle. Les rois de Bourgogne & d'Arles possédoient le Vivarais, & les empereurs allemands, qui succéderent à ces rois, avoient le même droit; ce fut l'empereur Conrad, de la maison de Suabe, qui étant parent de Guillaume, évêque de Viviers, lui donna & à son église, dans le milieu du douzieme siecle, la ville & le comté de Viviers. Ces évêques jouirent depuis de ce comté, sans aucune dépendance des rois de France ou des seigneurs voisins, jusqu'au tems où Philippe le Bel, s'étant rendu maître de Lyon & de tout le cours du Rhône, contraignit Albert de Peyre, évêque de Viviers, & son chapitre, à soumettre leur temporel, situé à l'occident du Rhône, au Roi & à la couronne de France, par un acte de l'an 1307, qui fut confirmé par un traité passé l'an 1365, entre Charles V, dit *le Sage*, roi de France, & Bertrand de Château-neuf, évêque de Viviers. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 261.

Le pays de Vivarais est aujourd'hui de plus grande étendue que n'est le comté de Viviers. Car depuis le regne de Philippe *le Bel*, on a joint au Vivarais la partie des diocèses & des anciens territoires de Valence & de Vienne, qui est à l'Occident du Rhône, excepté certaines bourgades & paroisses du diocèse de Vienne qui ont été jointes au Lyonnois.

Viviers est située entre des rochers, petite & mal propre. Elle a quatre portes, & ses rues sont fort vilaines. La Cathédrale est sur un rocher qui domine la ville, & n'est remarquable que par cette situation, & par sa grandeur. Au-dessous est un couvent de Jacobines, qui est assez riche. * *Piganiol*, Description de la France, t. 4, p. 401.

L'évêché de Viviers, suffragant de l'archevêché de Vienne, vaut trente mille livres de rente, & a environ trois cens quatorze paroisses. L'église Cathédrale est sous l'invocation de Saint Vincent. Le chapitre a un prevôt, un archidiacre, un précenteur, un sacristain, un archiprêtre, un vicaire, & trente chanoines. L'abbaye de Manzan, *Mansiada*, de l'ordre de Citeaux, & de la filiation de Bonneval, est unie à l'évêché de Viviers, & rapporte à l'évêque cinq mille quatre cens livres de revenu. Cette abbaye fut fondée le 3, des calendes de Novembre 1119.

Le diocèse de Viviers comprend le bas-Vivarais, & une partie du haut, dont le reste est de l'Archevêché de Vienne. Dans le haut-Vivarais on remarque les villes & les bourgs d'Annonay, de Tournon & de Crussol ou de Crusol. Dans le bas sont les villes ou les bourgs de Monlaur, de Boulogne, de l'Etrange, de Privas, du Poussin, de Viviers, capitale du Vivarais, le bourg de Saint Andiol, Villeneuve de Berg, & autres.

2. VIVIERS, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

3. VIVIERS, bourg de France, dans la Champagne, élection de Tonnerre.

4. VIVIERS, lieu de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Bar-sur-Seine. Ce lieu qui n'est qu'un secours de la paroisse de Chériée, & situé au milieu d'un valon, est passablement peuplé. On y voit un prieuré de l'ordre de Saint Benoit, & il y passe un petit ruisseau nommé Artos, qui tarit quelquefois.

5. VIVIERS *Vivarium*, abbaye de France, dans l'Artois, aujourd'hui dans la ville d'Arras. C'est un monastere de filles, de l'ordre de Citeaux, fondé vers l'an 1220.

VIVIERS LA MONTAGNE, bourg de France, dans le haut Languedoc, recette de Lavaur.

VIVISCA & VIVISCI. Voyez BITURIGES.

VIVOIN, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans, sur la Sarre, près & au-dessus de Beaumont-le-Vicomte. Il y a dans ce bourg un prieuré régulier dépendant de Marmoutier.

VIVONNE, petite ville de France, dans le Poitou à trois lieues au midi de Poitiers sur le Clain, à deux lieues au levant de Lusignan. Il y a un château.

VIVY, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Saumur, sur la rive droite de l'Authion.

VIX, bourg de France, dans le Poitou, élection de Fontenay.

VIZARITANA-PLEBS. Voyez BAZARITANA-PLEBS.

VIZE, ville des états du Turc, en Europe, dans la Romanie, assez avant dans les terres, au pied des montagnes, en latin *Bizia*, ou *Bicia*, *Bysia* ou *Bisia*. Elle est à l'endroit où la riviere Glicinero prend sa source, à quarante milles de la côte de la mer Noire, & à soixante milles de Constantinople, au nord occidental. Elle étoit évêché dans le cinquiéme siecle, & elle a eu le titre d'archevêché honoraire dès le sixieme siecle. Cette ville, qui n'est encore pas mauvaise aujourd'hui, est appellée *Bilsier* par l'abbé de Commainville, * *Table des évêchés*.

VIZILLE, lieu de France, dans le Dauphiné, au Graisivaudan, sur la rive droite de la Romanche, à deux lieues au midi de Grenoble. Il y a dans ce lieu un château qui étoit la maison de plaisance & la résidence assez ordinaire du connétable de Lesdiguiéres. Ce seigneur en avoit fait un lieu superbe, particulierement pour les peintures. * *Jaillot*, Atlas.

VIZO, nom d'une ville barbare, selon un fragment de Salluste, rapporté par Probus le Grammairien.

VIZZEGRAD. Voyez VICEGRAD.

1. UKER, UCKER, ou UKERSÉ, Lac d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, au quartier appellé Ukermarck, du nom de ce Lac. Il s'étend du midi au nord. Sa longueur est d'environ quatre lieues, & sa largeur de deux. Il reçoit une riviere du côté du midi, & du côté du nord il donne naissance à la riviere d'Uker. * *Jaillot*, Atlas.

2. UKER, ou UCKER, riviere d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg. Elle sort du lac d'Uker,

qui lui donne la naissance & le nom. Elle prend son cours du midi au nord ; & après avoir mouillé, en sortant du lac, la ville de Prenslow, & ensuite les lieux de Kussow & de Warbelow, elle entre dans la Poméranie, où elle arrose Pasewalck, Torgelow & Ukermunde, où elle se jette dans le grosse-Haff.

UKERMARCK, ou UCKERMARK, contrée d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, dont elle fut une des trois Marches. Ce pays est borné au nord & à l'orient par la Poméranie : au midi par la moyenne Marche de Brandebourg ; & à l'occident partie par le Mecklenbourg, partie par le comté de Rappin. Les principaux lieux de l'Ukermarck, sont

Prenslow,	Templin,
Strasbourg,	New-Angermund.

UKERMUNDE, ou UCKERMUNDE, ville d'Allemagne, dans la Poméranie, sur le Grosse-Haff, à l'embouchure de la riviere Uker, qui lui donne son nom. Elle fut ceinte de murailles en 1190. Bogislas III, duc de Poméranie y fit bâtir le château, qui est fortifié. Le chevalier Zacharie Hasse, à la tête de quelques brigands, surprit en 1370, tout le magistrat d'Ukermunde, & le mena prisonnier dans son château de New-Torgelow. L'électeur de Brandebourg forma en 1469 le siege de cette ville. Les ducs de Mecklenbourg se joignirent même à lui avec leurs troupes ; mais les Poméraniens les harcelérent tellement qu'ils furent tous obligés de se retirer. Ukermunde est à trois heures d'Anclam, & l'on va de l'une à l'autre ville par un fort beau chemin. Il y a une allée de sapins pendant plus de deux heures : cette allée est au milieu d'une grande forêt qui continue jusqu'à une lieue de Stetin. Zeyler ajoute que, quelques années avant le tems où il écrivoit, on voyoit marcher en troupes les chevaux sauvages dans les campagnes d'Ukermunde. Ils sont de diverses couleurs, comme les autres chevaux. On ne les distingue que par une ligne jaune, qui leur passe tout le long du dos. * *Zeyler*, Topogr. Poméran. p. 119. *Le Laboureur*, Voyage de la reine de Pologne.

UKIANG, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan ; au département de Sucheu, troisieme métropole de la province. Elle est de 3, d. 30', plus orientale que Peking, sous les 31, d. 34', de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

UKIAO, ville de la Chine, dans la province de Peking, au département de Hokien, troisieme métropole de la province. Elle est de o, d. 18', plus occidentale que Péking, sous les 38, d. o', de latitude septentrionale.

UKRANIE, contrée de l'Europe, située entre la Pologne & la Moscovie au nord, la Moscovie encore à l'Orient ; la petite Tartarie au midi ; la Moldavie au couchant méridional. Elle est enfermée par les rivieres de Borysthene & celle de Niester. Le nom *d'Ukranie* est un mot Russe qui veut dire *Frontiere*. Elle appartenoit autrefois à la Pologne : mais elle étoit déserte & inculte, à cause des fréquentes incursions des Tartares. Les Polonois s'étant apperçus que les Cosaques, établis aux environs du Boristhene, avoient, pour les Tartares, une haine implacable, & les battoient toutes les fois qu'ils les rencontroient, leur offrirent leur alliance, s'engagerent à leur fournir un subside annuel pour tenir un corps d'armée prêt à défendre la Pologne, & leur céderent l'Ukranie. Les Cosaques surent si bien tirer parti de la bonté du terroir qu'on leur avoit cédé, qu'en très-peu de tems, il s'établit plusieurs grandes villes, & beaucoup de beaux villages dans ce pays, & l'Ukranie commença à être regardée comme la plus belle province de la Pologne. Les Cosaques, fideles dans leurs engagemens étoient toujours prêts à défendre la Pologne contre les Tartares, les Prusses & les Turcs. Cette union entre les Polonois & les Causaques ne dura pas. Les grands seigneurs Polonois acquirent peu-à-peu des terres considérables dans l'Ukranie, & voulurent insensiblement obliger les paysans Causaques à leur faire des corvées, & les assujettir comme les paysans Polonois qui sont esclaves de leurs Seigneurs. Les Causaques, pour défendre leur liberté, prirent les armes, se mirent sous la protection de la Russie, ce qui alluma une guerre cruelle entre ces deux puissances, qui finit enfin par le partage qu'elles firent de l'Ukranie. La Pologne eut la partie, qui est à l'ouest du Boristhene, & la Russie celle qui est à l'est de cette même riviere : mais ce qui appartient à la Pologne est tout désert & inculte, parce qu'aucun Causaque ne veut y habiter.

Les Causaques de l'Ukranie voulurent aussi secouer le joug de la dominatron Russe ; le fameux Mazeppa, leur Xetman ou chef, prit le parti de Charles XII, roi de Suede en 1708. Mais après la bataille de Pultava, le Czar Pierre le Grand, en fit passer une grande partie au fil de l'épée, on dispersa une autre dans différens pays & les mit hors d'état de se révolter une seconde fois. On assure que le gouvernement d'aujourd'hui leur a rendu tous leurs privileges.

Ce pays qui a à peu-près soixante lieues d'étendue & autant en largeur n'est qu'une seule plaine entrecoupée de quantité de belles rivieres, de forêts agréables. Il est si fertile en grains, en légumes, en tabac, en cire & en miel, qu'il en fournit presque toute la Russie. Les pâturages y sont excellens, & le bétail y surpasse en grandeur tout le reste de l'Europe ; & pour qu'un homme puisse mettre la main sur le milieu du dos d'un bœuf de ce pays, il faut qu'il soit au-dessus de la taille ordinaire. Les rivieres y abondent en toutes sortes de poissons excellens : le gibier y est en abondance. Enfin il ne manque à ce pays que d'être sur le bord de la mer pour être le plus riche de l'Europe. * *Hist. généalogique des Tartares*, p. 437, *& suiv*.

1. ULA, lac de Suéde, dans la Cajanie, ou Bothnie orientale, aux confins de la Tavastie & du Savolax. On lui donne communément treize milles de longueur, & dix de largeur. Il reçoit les eaux de divers petits lacs, & se décharge dans le golfe de Bothnie, près de la ville d'Ula, par le moyen d'un émissaire ou d'une riviere, qui porte son nom. La ville Cajanebourg est bâtie sur le bord septentrional de ce lac, en tirant vers l'Orient, dans l'endroit où il reçoit la décharge d'un grand nombre de petits lacs. Il y a, au milieu du lac Ula, une Isle de même nom. * *De l'Isle*, Atlas.

2. ULA, Isle de Suéde, au milieu du lac qui lui donne son nom. Elle a environ cinq milles de longueur, & trois de largeur.

3. ULA, riviere de Suéde, dans la Cajanie, ou Bothnie orientale. Elle sort du lac de même nom, court de l'Orient à l'Occident, & va se jetter dans le golfe de Bothnie, dans l'endroit où est la ville d'Ula, & vis-à-vis d'Ulaborg.

4. ULA, ville de Suéde, dans la Cajanie, ou Bothnie orientale, sur la côte du golfe de Bothnie, à l'embouchure de la riviere d'Ula, à la droite.

5. ULA, ou OULA, ville d'Asie, dans la Tartarie orientale ou Chinoise, sur la riviere Songoro, Sumhoa, ou Xingala, un peu au-dessous de la ville de Kirien. Les rois y faisoient autrefois leur séjour le plus ordinaire.

ULABAT, riviere des Etats du Turc, en Asie, dans l'Anatolie, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Il dit seulement que Leunclave, & quelques autres, l'appellent *Lepidi* & *Lepidio*, & que c'est le *Rhyndacus* des anciens. La difficulté ne consiste qu'au mot ULABAT, qui pourroit être corrompu de *Loupadi*, nom moderne du fleuve *Rhyndacus*, selon de l'Isle. Elle sort du Mont-Olympe, ou Geschisdagh, autrement, la montagne des Caloyers. Elle traverse de l'Orient à l'Occident, le lac de Loupadi. En sortant de ce lac, elle mouille la ville de Loubat, ou Loupadi ; & prenant son cours vers le Nord, en serpentant extrêmement, elle se joint à la riviere Lartachi, avec laquelle elle va se perdre dans la Mer de Marmora, près de Palorme.

ULABORG, bourg de Suéde, dans la Cajanie ou Bothnie orientale. Il est situé dans une petite Isle, à l'embouchure de la riviere d'Ula. Ce bourg est fortifié. * *De l'Isle*, Atlas.

ULÆ, peuples de la Sarmatie Asiatique. Ptolomée, l. 5, c. 9, les place sur le bord de la Mer Caspienne.

VLAERDINGEN, bourgade des Pays-Bas, dans la Hollande méridionale, proche de la Meuse, à deux lieues au-dessous de Rotterdam, au voisinage de Schiedam. C'étoit autrefois une bonne ville, & elle a été même la résidence des Comtes de Hollande; mais les débordemens de la Meuse, & les guerres l'ont ruinée. La principale occupation de ses habitans, est de faire des filets, pour la pêche du harang. Vlaerdingen a beaucoup de franchises.

VLAGHI, village des Etats du Turc, en Europe, dans la Livadie, entre la ville Tiva & la montagne *Oita*, anciennement nommée Parnès ou Parnethès, mais beaucoup plus près de cette montagne, que de Tiva. On a donné à ce village le nom de Vlaghi, parce qu'il est peuplé d'Albanois, ou de Vlaques: car c'est le nom qu'ils se donnent dans leur langage particulier. * *Spon*, Voyage de Gréce.

ULAI. C'est, dit Dom Calmet, le fleuve EULÉE, qui coule près de la ville de Suze, en Perse. Daniel, *c.* 8, *v.* 2, eut une fameuse vision sur le fleuve d'Eulée, & *à la porte de ce fleuve*, c'est-à-dire, vers la porte de la ville, qui regardoit l'Eulée. Il eut cette vision, la troisiéme année de Balthasar, roi de Perse, du monde 3447, avant J. C. 553, avant l'ere vulgaire 557.

ULAM, nom de lieu. Eusébe, *in* Οὐλαμμς, cité par Dom Calmet, dit qu il y a un bourg, nommé ULAMMA, à douze milles de Diocésarée, vers l'Orient.

ULAMAIS; les Septante disent que l'ancien nom de la ville de Dan, étoit *Ulamais*: mais l'Hébreu, dit Dom Calmet, *Judic.* 18, 29, porte ULAM-LAIS, qui se traduit par *autrefois Laïs*; & le vrai nom ancien de Dan, étoit certainement Laïs, comme il paroit par le livre des Juges, *Judic.* 18, 7, 14.

ULAMUS, ou ULAM-LUZ; les Septante, dit Dom Calmet, l'ont pris, comme si c'étoit l'ancien nom de Bethel; mais l'Hébreu porte, *Genes.* 18, 19, ULAM-LUZ, c'est-à-dire, autrefois Luz. La ville, qui s'appella dans la suite Bethel, se nommoit auparavant Luz.

ULATHA, ville située entre la Galilée & la Trachonite, selon Joseph, *Antiq. l.* 15, *c.* 13.

ULBANECTES, peuples de la Gaule Belgique, selon Pline, *l.* 4, *c.* 17, qui dit qu'ils étoient libres. Le Pere Hardouin remarque que tous les manuscrits, ainsi que toutes les éditions qui ont précédé celle d'Hermolaüs, portent ULUMANETES, au lieu d'ULBANECTES. Il ajoute, que ce sont les Σιβανεκτοι, ausquels le manuscrit de Ptolomée, *l.* 2, *c.* 9, conservé dans la bibliothéque du collége de Louis-Le-Grand, à Paris, donne la ville *Ratomagus*, qu'il place à l'Orient de la Seine: ce font, par conséquent, les *Subanecti* des éditions latines, & que dans la suite on a appellées *Silvanectenses*.

ULBIA. Voyez OLBIA.

ULCA, fleuve qu'Ennodius, *in suo Panegyrico*, appelle *Tutela Gepidarum*. Ortelius soupçonne que ce pourroit être le même que l'ALUTA. Voyez ce mot.

ULCAMI, ou ULCUMA, royaume d'Afrique, dans l'Ethiopie occidentale, entre Benin & Arder, vers le Nord-est: ainsi, il ne vient pas jusqu'à la Côte. On améne de ce royaume, au petit Arder, quantité d'esclaves, dont les uns sont prisonniers de guerre, & les autres ont été condamnés à cette peine, pour quelque crime. On les vend aux Hollandois & aux Portugais, qui les transportent en Amérique. Ces Négres circoncisent leurs enfans mâles, comme les Mahométans. Ils ont même une maniere assez singuliere de circoncire les filles; ils attendent qu'elles ayent dix ou onze ans: & alors, on met, dans la partie où se doit faire l'opération, un petit bâton, autour duquel on a attaché des fourmis, & on y en remet de tems-en-tems de nouvelles, afin qu'elles soient plus affammées, & qu'elles mordent avec plus de force. * *Dapper*, Descr. de l'Afrique, p. 307.

ULCI, ville d'Italie, dans la Lucanie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, qui la marque dans les terres. On croit que c'est aujourd'hui *Bucino*, sur le *Silaro*. Il y a apparence que cette ville se nommoit aussi *Vulci*, *Vulceja*, & même *Volceja*; car, selon Holsten, *p.* 290, ses habitans sont nommés *Vulcejani*, & *Volcejani*, dans quelques inscriptions anciennes. Gruter, en effet, en rapporte une, où on lit ces mots: VULCEJANÆ CIVITATIS; & on en a déterré une à *Budcino*, avec ce mot, VOLCEAN. Holsten veut encore que les habitans de cette ville soient les *Volcentani* de Pline, *l.* 3, *c.* 11.

ULCIACUM, château de France, au diocèse de Soissons: Surius en parle, dans la vie de saint Arnulphe.

ULCINIUM. Voyez OLCHINIUM.

ULCISIA-CASTRA, lieu de la Pannonie: l'Itinéraire d'Antonin, s'il est vrai que le titre de la route soit exact, le marque sur celle d'*Acincum* à *Sincium*, entre *Acincum* & *Cirpi-Mansio*, à huit milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second.

ULDA, riviere de France, dans la Bretagne, selon Grégoire de Tours. C'est aujourd'hui l'Aoust, ou l'Oust, qui prend sa source au-dessus de Rohan, coule dans l'évêché de Vannes, & se joint à la Vilaine, près de Rieux.

ULEASTER, Isle des Indes orientales, une des moluques, au voisinage de celle d'Amboine. Il y a, dans l'isle d'ULEASTER, ULIASTER, ou ULIASSER, sept bourgs ou petites villes, qui sont régies par trois rois ou roitelets. La compagnie Hollandoise, des Indes Orientales, y a une loge, où elle entretient un sergent & dix-sept soldats, à la priére des habitans; & par ce moyen, elle tient l'isle en sujettion. On compte, dans ces sept bourgs, environ quinze cens personnes. Mais au côté oriental de l'isle, il y a encore deux bourgs & cinq villages, habités par des Maures, qui tiennent plus pour les Ternatois, que pour les Hollandois, & qui sont environ six cens personnes. * *Voyage de la Compagnie*, t. 7, p. 282, édit. Rouen.

ULIA, ville de l'Espagne Bétique: Ptolomé, l. 2, c. 4, qui la donne aux Turdules, la place dans les terres. Les exemplaires latins, au lieu de *Vlia*, lisent *Julia*; & Hirtius, Dion-Cassius & Pomponius-Mela écrivent *Ulla*: mais peut-être sont-ce autant de fautes de copistes; car Spanheim, p. 901, rapporte une Médaille, où l'on trouve le mot VLIA; & dans une Inscription, conservée dans le trésor de Gruter, p. 271, n°. 1, on lit ces mots: ORDO REIP. VLIENSIUM. Le nom moderne est *Monte-Major*, selon Moralès.

VLIARIUS, ville de la Gaule, dans le golfe Aquitanique, selon Pline, l. 4, c. 19. Elle fut dans la suite nommée, à ce qu'il paroit, OLARION; car Sidonius Apollinaris, en parlant des chasses de Nammatius, dit: *insidiari lepusculis Olarionensibus*, par où il entend l'isle d'OLARION, appellée depuis OLERON. Voyez ce mot.

ULIASSER. Voyez ULEASTER.

ULIBILIANI, peuples de la Mauritanie Tingitane. C'est Ptolomée, l. 4, c. 1, qui en fait mention. Les exemplaires latins lisent *Volibiliani*, ou *Volibilani*. Ils tiroient apparemment leur nom de la ville *Volubilis*.

VLIE, ou VLIELAND, Isle de la Hollande septentrionale, à l'embouchure du Zuyderzée, entre l'isle du Texel, & celle de Schelling. Ortelius croit que Vlie est l'isle *Flevo* de Pomponius Mela. Voyez FLEVO. * *Dict. Geogr. des Pays-Bas.*

VLIELAND, Isle de l'Amérique septentrionale, sur la côte de la nouvelle Angleterre, à l'Orient de l'isle de Martyns Vinyard. Les Hollandois, qui ont été les maitres de cette petite isle, lui donnerent le nom de Vlieland, au lieu de celui de Natoke, qu'elle avoit auparavant. Elle est occupée aujourd'hui par les Anglois, qui l'appellent communément Natoket. * *De l'Isle*, Atlas.

VLIERBEECK, abbaye des Pays-Bas, ordre de saint Benoit, dans le Brabant, au quartier de Louvain. Ce fut premierement une prevôté, fondée par Godefroi *le Barbu*, duc de Brabant, environ l'année 1125, & annexée à l'abbaye d'Affligen, jusqu'à

ce que, par l'autorité du pape Alexandre IV, les Religieux obtinrent, en 1259, le privilége de choisir un abbé de leur maison.

ULIL, nom d'une isle & d'une ville du pays des Soudans, ou Négres, & qui n'est pas fort éloignée du continent, dans la Mer, que les Arabes appellent Bahr-almodhallam, & qui nous est connue sous le nom d'Océan Atlantique. Il y a, dans cette isle, une saline ou marais-salant, d'où l'on transporte le sel, dans le pays des Négres, par l'embouchure du Niger, que les Arabes appellent Nil Soudan, le Nil des Négres; car ces peuples ne tirent point de sel d'aucun autre endroit. Cette isle est éloignée de l'embouchure du Niger, d'une journée, ou environ, de navigation, c'est-à-dire, de cent milles, ou de trente lieues, selon le Scherif Al-Edrissi. * *D'Herbelot*, Biblioth. or.

VLISPADA, ville de l'isle de Taprobane: Ptolomée, l. 7, c. 4, la marque dans les terres; & Thevet, qui veut persuader qu'il a parcouru cette isle, dit que la ville Vlispada de Ptolomée, est appellée *Adacth*, par les Indiens.

VLIZIBIRRHA, ville de l'Afrique propre. Elle se trouve au nombre des villes que Ptolomée, l. 4, c. 3, place au midi d'Adrumette. Ses interprètes lisent *Vlizibira*; & Pline, l. 5, c. 4, écrit *Vlusuburitanum* [Oppidum].

1. ULLA. Voyez VLIA.

2. ULLA, riviere d'Espagne, dans la Galice. Elle a sa source près du bourg d'Ulla, qu'elle arrose; &, prenant son cours vers le midi occidental, elle mouille les bourgades de Pambre, Ponte Ledesma, Ponte da Ulla, & de Padron; après quoi, elle va se perdre dans la Mer, par une longue & large embouchure, nommée communément *Roxo-Rio*. Elle reçoit quelques ruisseaux à la droite, & les petites rivieres d'Arnego & de Deça, à la gauche. Son embouchure est commune aux rivieres, appellées *Rio del Arçobispo*, & *Rio Valga*: toutes trois ensemble, forment *Rio Roxo*. * *Jaillot*, Atlas.

ULLGRABEN, gouffre dans le Haut-Valais, au département de Leuck, près du bourg de ce nom. C'est un grand gouffre très-profond, creusé par des torrens, qui se jettent-là dans le Rhône. On dit que le bourg de Leuck étoit autrefois dans cet endroit-là. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 4, p. 190.

ULLITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés de cette Province, qui le qualifie, *quod vult Deus Episcopus Ullitanus*.

ULLY, ou HUILLY, lieu de France, dans la Bourgogne, au diocèse de Châlons, ressort de saint Laurent, sur le bord de la riviere de Seille. Ce lieu, qui est une dépendance de la paroisse de Villy, est assez peuplé. C'est un pays de plaines.

ULLY-SAINT-GEORGES, bourg de France, dans la Picardie, élection de Beauvais. Il est considérable, par le nombre de ses habitans.

1. ULM, ville d'Allemagne, dans la Suabe, sur le Danube, à la gauche, dans l'endroit où ce fleuve reçoit le Lauter & le Blaw, joints ensemble, vis-à-vis de l'embouchure de l'Iler. Cette ville, qui est impériale, grande, riche, & bien peuplée, a pris, à ce qu'on croit, son nom de la grande quantité d'ormes, qui croissent aux environs. Ses fortifications, qui ont coûté des sommes immenses à bâtir, consistent en des bastions à l'antique, assez réguliers, suivant la maniere de fortifier de ce tems-là. Mais toutes ces fortifications sont en quelque sorte inutiles, parce qu'elle est commandée à la demi-portée du canon. Ses fossés sont larges & profonds, avec un bon chemin couvert: ainsi, elle peut bien se garantir d'une insulte; mais elle ne sçauroit soutenir un long siége. On y passe le Danube sur un long pont de pierres, dont l'entrée est défendue par quelques fortifications. On y voit plusieurs maisons de plaisance, & de grands jardins, qui y font un petit fauxbourg. Il y a, dans la ville, deux belles places. L'hôtel-de-ville, où s'assemble le Sénat, est dans la plus grande. En s'y promenant, on a la vue de ce grand bâtiment, magnifique dans son architecture, & superbe dans tout ce qu'il contient. L'arsenal, qui est à l'un des bouts de la ville, est fourni de toutes sortes d'armes. Le Danube & le Blaw remplissent tous les fossés: ces deux rivieres contribuent à son embellissement & à sa propreté. Le Blaw, surtout, sert à faire tourner des moulins pour toutes sortes de métiers; aussi voit-on dans Ulm, beaucoup d'artisans, qui travaillent à faire des étoffes, des toiles, des futaines, à préparer des cuirs, & à faire de la clincaillerie, & autres ouvrages; ce qui rend cette ville l'une des plus riches de l'Allemagne. Son église de Notre-Dame passe pour la plus longue, la plus large, la plus haute & la mieux bâtie du pays: les Luthériens en sont les maîtres. Il est incroyable combien de tems & d'argent elle a coûté à bâtir. Elle a une grosse tour carrée, sur le haut de laquelle il y a toujours un guet, pour avertir la ville de ce qui se passe à la campagne. L'église des Augustins est la seule qui ait été laissée aux Catholiques. * *Jaillot*, Atlas. *D'Audifret*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 196.

Ulm n'étoit du tems de Charlemagne qu'un petit bourg; & ce prince en fit donation à l'abbaye de Reichenaw. L'empereur Lothaire II, le ruina pendant la guerre qu'il fit à Conrad, & à Frédéric duc de Suabe, neveu de l'empereur Henri V, qui lui disputoient l'empire. Ceux du pays qui le firent rebâtir, l'entourérent de murailles vers l'an 1200; & ses habitans s'étant enrichis par le négoce, en firent une jolie ville, qu'ils prirent soin d'aggrandir. En 1246, l'empereur Frédéric II, les gratifia de beaucoup de priviléges, en leur portant la nouvelle de la mort de l'empereur Henri, Landgrave de Turinge, qui fut tué d'un coup de fléche, en assiégeant Ulm. Les habitans s'affranchirent de la souveraineté de l'abbaye de Reichenaw, pour une somme d'argent, & l'empereur Fréderic III, mit leur ville au rang des villes impériales. La disposition de son gouvernement est la même qu'à Augsbourg. La religion protestante y domine depuis l'an 1531. Les catholiques sont exclus des charges publiques. Le territoire de cette ville a six lieues de long, & quatre de large. Il est presque environné du duché de Wirtenberg, & le Danube l'arrose au midi oriental. Il est divisé en trois bailliages, dont celui de Geislingen comprend la plus grande partie du comté d'Helfenstein, que ceux d'Ulm acheterent en 1396, des comtes de Helfenstein.

Jean Freinshemius naquit à Ulm en 1608, & acquit une grande connoissance, non-seulement de la langue latine, de la Grecque & de l'Hébraïque, mais encore de toutes les langues vivantes de l'Europe. L'université d'Upsal en Suéde lui proposa de grands avantages pour l'attirer; & il y alla enseigner l'éloquence pendant cinq ans. La reine Christine voulut ensuite l'avoir auprès d'elle, & lui donna de gros appointemens. Cette princesse le fit son bibliothécaire & son historiographe; mais la froideur du climat, qui nuisoit à sa santé, l'obligea de renoncer à tous ces honneurs; ainsi il retourna dans sa patrie en 1655. L'année suivante l'électeur Palatin, qui cherchoit à rétablir l'université de Heidelberg, le choisit pour la charge de professeur honoraire, & pour celle de conseiller électoral. Freinshemius s'y retira avec sa famille, & y mourut quatre ans après.

2. ULM, bourg d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence. Voyez ULMEN.

ULMEN, bourg, ou petite ville d'Allemagne, dans l'électorat de Mayence, au duché de Deux-Ponts, sur le bord de la riviere Lauter, que quelques uns appellent Glane, au voisinage de Lautereck, Offenbach, Grunberg & Lichtenberg. L'électeur Palatin, Frédéric *le Victorieux*, assiégea Ulmen, parce qu'on l'avoit engagée à son cousin Louis, comte Palatin de Deux-Ponts qui étoit son ennemi. Le chapitre de Mayence trouva moyen de faire lever le siége, à condition que la ville & le château seroient rendus aussi-tôt au diocèse.

ULMERUGI, peuple de la Germanie, selon Ortelius, qui cite Jornandés, & dit que ce peuple habitoit dans la Poméranie, sur le bord de l'Océan.

ULMETUM, lieu d'Angleterre, selon Béde, cité par Ortelius. Camden croit que c'est aujourd'hui *Elmesly*.

ULMI, ville de la Pannonie, selon l'itinéraire d'Antonin. Cluvier croit que c'est Ilmitz, village de la basse-Autriche, près du Lac de Newsidlerzée. * *Baudrand*; *de Lisle Atlas*.

ULMOS-VICUS, lieu de la basse-Pannonie; il est placé dans l'itinéraire d'Antonin, entre *Cibalis*, & *Sirmium*, à vingt-quatre milles de la premiere de ces villes, & à vingt-six milles de la seconde.

ULO, forteresse de la Chine, dans la Province de Queicheu, au département de Tauanxan, premiere forteresse sous Tunggin, sixieme métropole de la Province. Elle est de 9, d. 36', plus occidendale que Péking, sous les 28, d. 35', de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

VLODORP, village des pays-Bas, dans l'Ammanie de Montfort, à environ trois lieues au-dessus de Ruremonde, sur la riviere de Roer, qui sépare l'Ammanie du pays de Juliers: il y a dans ce village une église déservie par un curé. Le tribunal est composé de quatre échevins, auxquels on en joint trois du village de Postaert. L'amirauté de Rotterdam entretient à Vlodorp un commis collecteur. * *Janiçon*, Etat prés. des Pr. Un. t. 2, p. 425.

ULPEN, village dans le duché de Juliers, entre Juliers, & Limbourg. Il est remarquable, parce qu'on croit que c'est le *Vulpiacum*, dont il est parlé dans la vie de Sainte Gudule.

ULPIA. Voyez ADRUMETUM.

ULPIA CASTRA LEG. XXX, selon l'itinéraire d'Antonin, *Legio Tricesima Ulpia*, selon Ptolomée; & *Civitas Tricesimæ* ou *Tricensimæ*, ou *Obtrigensimæ*, selon Ammien Marcellin. C'est ainsi que ces trois auteurs nomment une ville de la Gaule Belgique sur le Rhein. Ammien Marcellin, *l.* 18, *c.* 2, la met entre *Novesium* & *Quadriburgium*; position bien vague dans une espace de cinquante-six mille pas. L'itinéraire d'Antonin resserre l'espace de plus de la moitié, en plaçant *Ulpia Castra Leg.* xxx, entre *vetera* & *Burginatium*; mais ni l'un, ni l'autre, ne donne la distance précise qui se trouvoit de cette ville, aux deux places, entre lesquelles ils la placent; & de plus, on sait, qu'on ne peut guére se régler sur les nombres de Ptolomée; cette incertitude a fait que les géographes modernes se sont donné la liberté de la placer, suivant leurs différentes idées; & même les uns en ont fait un lieu différent de *Colonia-Trajana*, & les autres n'en ont fait qu'une seule place. Voyez au mot *Colonia*, l'article *Colonia-Trajana*.

ULPIA LEGIO XXX. Voyez l'article précédent.

ULPIA NICOPOLIS. Voyez NICOPOLIS AD NESTUM.

ULPIA-PANTALIA. Voyez PANTALIA.

ULPIA SERDICA, ou SARDICA. Voyez SARDICA.

ULPIA-TRAJANA. Voyez SARGETIA.

1 ULPIANUM, ville de la haute-Mœsie, dans la Dardanie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 9. L'empereur Justinien, dit Procope, *Ædif.*, *l.* 4, *c.* 1, répara presque toutes les murailles d'*Ulpianum*, qui tomboient en ruine; & après avoir embelli cette ville de divers ornemens, il la nomma seconde-Justinienne *Justiniana-secunda*. C'étoit une ville épiscopale, comme on le voit dans la notice du Pere Charles de S. Paul. Elle est nommée *Villa Procopiana* par Lazius, *Reip. Rom. l.* 12, & le nom moderne est *Ulpia*, selon Baudrand, *Dict.* éd. 1682.

2. ULPIANUM, ville de la Dace: elle est comptée par Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8, au nombre des principales villes de cette Province. On ne s'accorde pas sur le nom moderne de cette ville.

ULPON, ville d'Italie. Etienne le géographe, *In* Ἄλπων, est le seul qui en parle; ce qui fait soupçonner qu'il faut lire Οὐίβων, *Vibon*, au lieu d'Οὔλπων, *Ulpon*.

URLICHEN, ou *Urlique*, village du haut-Vallais, au département de Goms, au pied du Mont Grimsel, à demi-lieue de Gestilen, & du même côté. C'est auprès d'Urlichen que Berchtold, duc de Zeringen, ayant voulu faire irruption dans le Vallais en 1211, fut battu par les Vallaisans. Un peu plus de deux cens ans après, savoir en 1419, les Bernois avec ceux de Fribourg, de Soleurre & de Schwitz, ayant voulu assister Guillaume de Raren, évêque de Sion, leur allié & Combourgeois, contre les Vaillaisans, passérent le Mont de Grimsel le 29 de Septembre, brûlérent les villages de Gestilen, d'Underwasen & d'Oberwald, & livrérent aux Vallaisans une sanglante bataille, où ils eurent du dessous, & furent repoussés. On voit sur le champ de bataille deux croix de bois élevées pour conserver la mémoire de ces deux combats. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 172.

ULSTER. Les Anglois appellent une Province de l'Irlande, connue en latin sous les noms d'*Ultonia* & d'*Ulidia*, que les Irlandois nomment *Cui-Guilly*, c'est-à-dire *Province de Guilly*, & à laquelle les Gallois donnent le nom *d'Ulcw*. Cette Province est bornée à l'Orient par le canal de S. George, à l'Occident par l'Océan atlantique ou occidental, au Nord par l'Océan Deucalédonien ou septentrional, au Sud par la Province de Leinster, & au Sud-ouest par celle de Connaught; de sorte qu'elle est environnée de trois côtés par la mer. Sa figure est presque ronde; & sa longueur, qui se prend depuis la pointe la plus occidentale dans le comté de Dunnagal, jusqu'au comté de Down, est d'environ cent seize milles, & sa largeur qui se prend depuis Faircheard, sa pointe la plus septentrionale dans le comté d'Antrim, jusqu'aux frontiéres de Longford, est d'environ cent milles. Si on compte tous les tours & retours, elle aura environ quatre cens soixante mille de circuit.

Les principales riviéres de cette Province sont:

La Banne,	Lagen-Water,
La Lough-Foyle,	Newry-Water,
La Swilly,	La Main.

La plûpart de ces rivieres sont assez profondes, pour admettre de gros vaisseaux: le poisson n'y manque pas; & dans quelques-unes on trouve plus de saumons que dans aucune autre riviere de l'Europe. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, *t.* 3, *p.* 25.

On voit dans cette Province de grands Lacs, environnés d'épaisses forêts. Le terroir est fertile en grains & en pâturages; la fraicheur & l'herbe y croissent par tout; & outre un grand nombre de chevaux, on y nourrit du gros & du menu bétail. Le bois de charpente & les arbres fruitiers n'y manquent pas non plus.

Cette Province étoit autrefois un Royaume, que le vaillant Anglois, Jean de Courcy, soumit à la couronne d'Angleterre, sous le regne de Henri II. Quelques-uns veulent qu'Almeric-Courcy, Lord de Kinglale, soit descendu de cette famille. Quoi qu'il en soit, bien-tôt après cette conquête, les Anglois la négligérent à un tel point, que les Irlandois s'en rendirent de nouveau les Maitres, & la partagerent en plusieurs états ou principautés. Elle continua sur le même le pied jusqu'à ce que Tir-Owen la réduisit à l'obéissance des Anglois, qui l'ont toujours posśédée depuis, mais non pas sans y essuyer de rudes secousses. Elle étoit partagée anciennement entre les *Erdini*, qui occupoient Fermanagh & les environs; les *Venicnii*, qui avoient une partie du comté de Dunnagal; les *Robogdii*, qui possédoient Londonderry, Antrim, & partie de Tyronne; les *Voluntii*, qui demeuroient autour d'Armagh; les *Darni*, qui habitoient aux environs de Down & les parties orientales. Dans la suite les Anglois la divisérent en trois comtés:

Down, Antrim, Louth.

Mais

Mais on la divise à présent en dix, qui sont :

Antrim	Fermanagh,
Londonderry,	Cavan,
Dunnagal,	Monaghan,
Tyrone,	Down,
Armagh,	Louth.

Il y a cinq de ces comtés, savoir Louth, Down, Antrim, Londonderry & Dunnagal, qui confinent à la mer; les cinq autres, savoir Tyrone, Armagh, Fermanagh, Monaghan & Cavan, sont enclavés dans les terres.

Il y a dans cette Province un archevêché, six évêchés, dix villes qui ont des marchés publics, quatorze autres de commerce, trente-quatre villes ou bourgs qui envoyent leurs députés au Parlement, trente châteaux qui servent à la défense du pays, & deux cens quarante paroisses. Londonderry est la principale de ses villes.

Ulster donne le titre de comte au second fils des rois d'Angleterre, qui est d'ailleurs créé duc d'Yorck.

ULTIZURI, peuple barbare qu'Agathias, *l.* 5, *éd.* 1518, comprend sous le nom général des Huns. Ce peuple, dit-il, se rendit célebre jusqu'au regne de l'empereur Léon, & il parut l'emporter sur les autres barbares pour la force.

ULTONIE. Voyez Ulster.

ULTZEN, ville d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Lunebourg, sur la riviere d'Ilmenaw, dans l'endroit où elle reçoit le ruisseau de Wiper, à sept ou huit lieues au midi oriental de Lunebourg. * *Jaillot*, Atlas.

ULUA, Culua, ou Ulloa, communément appellé S. Jean d'Ulua, petite isle de l'Amérique septentrionale, dans le Golfe Méxique, & qui forme le Port de la Vera-Crux : elle fut découverte en 1518 par Jean de Grijalva, qui y trouva beaucoup d'or.

ULUBRÆ, bourgade d'Italie, dans le Latium, au voisinage de *Velitræ* & de *Suessa Pometia*. Cicéron parle de ce lieu, *l.* 7, *Epist.* 12, & 18, & Horace, *l.* 1, *Epist.* 11, 28, *&c.* l'allégue en exemple, pour prouver qu'on peut vivre heureux dans un petit lieu.

. . . . Navibus atque
Quadrigis petimus bene vivere ; quod petis, hic est,
Est Ulubris ; animus si te non deficit æquus.

Ce petit lieu étoit même désert, comme nous l'apprend Juvénal ; *Satyra* 10, *v.* 101.

Et de mensura jus dicere, vasa minora
Frangere pannosus vacuis Aedilis Ulubris ?

Cependant c'étoit, selon Frontin, une colonie romaine ; & ses habitans sont nommés *Ulubrani* par Cicéron, *l.* 7, *Epist.* 12, & *Ulubrenses* par Pline, *l.* 3, *c.* 5.

ULUCITRA, ville de la Thrace, dans la Province de Rhodope, selon la notice des dignités de l'Emrire.

ULVERNATES, peuple d'Italie. Il n'est connu que de Pline, *l.* 3, *c.* 5, dont un manuscrit lit *Urunates*, au lieu de *Ulvernates*.

ULVERSTON, bourg d'Angleterre dans la province de Lancastre. On y tient marché public. * *Etat présent de la* 6, *Bret. t.* 1.

ULULA, ville épiscopale d'Afrique. On ne sait dans quelle Province. *Irenæus* son évêque souscrivit au concile tenu sous saint Cyprien.* *Harduin. Collect. Conc. t.* 1, *p.* 174.

ULULEUS. Vibius Sequester nomme ainsi le fleuve qui fournissoit de l'eau à la ville de *Dyrrachium*. Au lieu d'*Ululeus*, quelques exemplaires de Vibius Sequester lisent *Vlulens*, c'est aujourd'hui l'*Argentea*.

1. ULUNG, montagne de la Chine, dans la province de Fokien, au voisinage de la ville de Kienyang. On remarque dans cette montagne cinq colines, qui en environnent une sixieme : cette derniere s'appelle la *Perle*, en langue chinoise, & les premieres sont nommées les Dragons. * *Atlas Sinensis*.

2. ULUNG, montagne de la Chine, dans la Province de Suchuen. Tungchuen, premiere ville militaire de la province, est bâtie sur cete montagne, qui s'étend l'espace de cent stades & plus, le long du fleuve Kinxa.

1. ULUM, montagne de la Chine, dans la Province de Xensi, au voisinage de la ville de Hoan. Il y a sur cette montagne une forteresse pour la défense du pays.

2. ULUM, montagne de la Chine, dans la Province de Chekiang, au nord de la ville de Hucheu, qu'elle entoure en partie. On voit sur cette montagne deux Lacs voisins : l'eau d'un de ces Lacs est fort claire, & celle de l'autre est toujours trouble.

ULURTINI, peuple d'Italie, selon Pline, *l.* 3, *c.* 11. On ne le connoît pas d'ailleurs. Il devoit habiter vers la Pouille.

ULUZUBURITANUM. Voyez Ulizibirrha.

ULYSSEA, ville de l'Espagne Bétique. Strabon, *l.* 3, *p.* 149, qui la place au-dessus d'Abdera, dans les montagnes, la donne comme une preuve qu'Ulysse avoit pénétré jusqu'en Espagne, sur le témoignage de Posidonius, d'Artemidore & d'Asclepiade de Myrlée, qui avoit enseigné la Grammaire dans la Turditanie, & Strabon, *l.* 3, *p.* 157, ajoute que dans la ville *Ulyssea* il y avoit un temple dédié à Minerve, & que l'on voyoit dans ce temple des monumens des voyages d'Ulysse.

ULYSSIS-PORTUS, (*a*) port sur la côte orientale de la Sicile, près de Catane, au midi du Promontoire appellé aujourd'hui *Capo di Molini*, & dans le lieu où l'on voit présentement une tour nommée *Lognina*. Les pierres & les cendres, que le mont Etna a jettées depuis, ont tellement comblé ce Port, qu'il n'en paroit plus aucun : (*b*) on ne sauroit dire de quelle grandeur il étoit avant cela. Du reste, si on s'en rapporte à Homére, ce ne fut pas dans ce Port que relâcha Ulysse, mais au Promontoire *Pachynum*, plus loin, au midi de l'Isle ; & si Virgile & Pline mettent le Port d'Ulysse près de Catane, ils imitent apparemment en cela quelques anciens commentateurs d'Homére. On voit même, quatre cens ans avant Virgile, qu'Euripide avoit mis le Port d'Ulysse dans ce lieu. * (*a*) *Cluv.* Sicil. Ant. l. 1, c. 9, (*b*) *Bembus in Dialog. de Ætna.*

ULYSSIS-PROMONTORIUM. Voyez Odyssia.

ULYSSOPOLIS, ville de Thrace, selon Nicéphore Caliste, *l.* 16, *c.* 38, allégué par Ortelius, qui ajoute que c'est l'*Odissus* de Ptolomée.

ULZINGURES, peuples barbares, que Jornandès, *de Reb. Getic. c.* 3, met entre les Huns.

1. UMA, ou Uhma, riviere de Suéde. Elle a sa source dans la contrée de la Laponie Suédoise, qu'on appelle Laponie d'Uma, du nom de cette riviere, dans les montagnes, aux confins de la Norwége. Après avoir traversé la Laponie d'Uma, elle entre dans la Bothnie occidentale, qu'elle traverse aussi d'Occident en Orient, & va enfin se perdre dans le Golfe de Bothnie, près de la ville d'Uma, à laquelle elle donne aussi son nom. Cette riviere traverse dans sa course divers Lacs d'une médiocre étendue, & reçoit dans la Bothnie occidentale les eaux de la riviere Windela. * *Robert de Vaugondi*, Atlas.

2. UMA, ou Uhma, ville de Suéde, dans la Bothnie occidentale, sur la côte du Golfe de Bothnie, à l'embouchure de la riviere qui lui donne son nom.

3. UMA, montagne de la Chine, dans la Province de Péking, au voisinage de la ville de Can-Hoang. Elle tire son nom de cinq chevaux sculptés en pierre, auxquels la famille Sunga éleva un magnifique temple, ou, si l'on veut une superbe écu-

rie, dans laquelle sont ces cinq figures de chevaux. * *Atlas Sinensis*.

UMAGO, ville d'Italie, dans l'Istrie, sur la côte occidentale, entre le Golfe Largone & l'embouchure du Quieto. Quoique cette ville ait un assez grand Port, elle n'est guere peuplée, à cause de la grossiéreté de son air, qui est fort mal-sain. Elle appartient aux Vénitiens, & on veut que ce soit la ville *Nngum* ou *Mngum* des anciens.

UMARABEA, *Ommirabich*, ou *Ommirabi*, selon Sanut, riviere d'Afrique, au Royaume de Maroc. C'est, dit Dapper, *Descr. de l'Afrique*, *p.* 126, un grand fleuve, qui sort du mont Magran, sur les confins de la Province de Tedle, & du Royaume de Fés, prend son cours dans les plaines d'Adacsum, & passe ensuite au travers de quelques valées fort étroites, où il y a un fort beau pont, bâti par Abul-Hassen, quatrieme roi de la famille des Beni-merinis. Le fleuve tourne-là vers le midi, & baigne les plaines situées entre Ducale & Temesne; & ayant reçu dans son lit la riviére des Négres, & le Darna, qui sort aussi du mont Magran, & baigne la Province de Tedle, il se va jetter dans l'Océan près d'Azamor. Ce fleuve n'est guéable ni l'hiver ni l'été. Les habitans de ces quartiers, pour le traverser, & pour transporter leurs marchandises, font un pont d'outres enflés, où l'on attache des clayes. Umarabea produit tant d'aloses, qu'il en fournit non-seulement tout le pays, mais encore le Portugal & l'Andalousie.

De l'Isle nomme cette riviere Marbea, & place son embouchure près d'Azamor, qu'il met à la gauche. Voyez OMMIRABI.

1. UMBER, Lac d'Italie, dans l'Umbrie, selon Properce, où on lit:

Et lacus æstivis intepet Umber aquis

Ce lac est nommé *Ombros*, ou *Umbrus*, par Etienne le géographe. Scaliger veut que ce soit le *Vadimonis Lacus* de Tite-Live & de Pline, & par conséquent ce seroit aujourd'hui *Lago di Bassanello*.

2. UMBER, fleuve d'Angleterre, selon Bède, cité par Ortelius. Il conserve son ancien nom, car on le nomme encore présentement *Humber*. Voyez ce mot.

UMBILICUS MARIS, c'est ainsi que Paul Diacre, Ortelius, & plusieurs autres géographes appellent ce fameux Euripe, ou Gouffre qui est dans la mer du Nord, au Nord du gouvernement de Drontheim, & que nous appellons *Maelstrum*. Voyez ce mot.

UMBRACIUM, montagne de l'Inde, selon Martianus-Capella, qui donne le nom de Devins aux habitans de cette montagne.

UMBRÆ, peuples de l'Inde. Ils ne sont, je pense, connus que de Pline, *l.* 6, *c.* 20.

UMBRANATES, peuples d'Italie. Pline, *l.* 3, *c.* 15, les met dans la huitieme région; mais le Pere Hardouin, au lieu d'*Umbranates*, lit *Urbinates*.

UMBRANICI, peuples de la Gaule Narbonnoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 4, leur ville pouvoit être *Umbranicia*, que la table de Peutinger marque au voisinage des Volces Tectosages & de Nimes.

UMBRE, riviere d'Afrique, dans la basse Ethiopie. Elle sort d'une montagne de la Nigritie, & va du Nord au Levant se jetter dans le Zaire, sur les bornes orientales de Congo. Cette riviere est appellée *Vambre* par Sanut. * *Corn.* Dict. *De la Croix*, Relation d'Afrique. *Davity*.

UMBRIA, contrée d'Italie, bornée au Nord par le fleuve Rubicon, à l'Orient par la mer supérieure & par le Picenum, au midi encore par le Picenum, & par le Nar; au couchant par l'Etrurie, dont elle étoit séparée par le Tibre. Cette contrée, qui étoit partagée en deux par l'Apennin, est appellée par les Grecs Ὀμβρική, du mot Ὄμβρος, *Imber*, à cause des pluyes qui avoient inondé le pays. Pline, *l.* 3, *c.* 14, appuye cette origine: *Umbrorum gens antiquissima Italiæ existimatur, ut quos Umbrios à Græcis putent dictos, quod inundatione terrarum imbribus superfuissent.* Solin, *de Italia*, dit que d'autres ont prétendu que les Umbres étoient descendus des anciens Gaulois; c'est ce qui ne seroit pas aisé à prouver. On pourroit dire néanmoins avec fondement, que les Sénonois habitérent la partie maritime de l'Umbrie, depuis la mer jusqu'à l'Apennin, & qu'ils se mêlerent avec les Umbres; mais les Sénonois ne furent pas les premiers des Gaulois qui passérent en Italie. Quoiqu'il en soit, les auteurs Latins ont tous écrit le nom de cette contrée par un U, & non par un O, comme les Grecs. Etienne le géographe en fait la remarque. Après avoir dit, le peuple étoit appellé Ὀμβρικοὶ, *Ombriel*, & Ὄμβροι, *Ombri*, il ajoute λέγονται Οὔμβροι παρὰ τοῖς Ἰταλικοῖς συγγραφεῦσι, *dicuntur ab Italis Scriptoribus Umbri.* L'Umbrie étoit la patrie de Properce, & il nous l'apprend lui-même au premier livre de ses Elégies:

Proxima supposito contingens Umbria campo
Me genuit terris fertilis uberibus.

On dit au pluriel UMBRI, & au singulier UMBER, selon ces vers de Catulle, *in Egnatium.*

Si Urbanus esses, aut Sabinus, aut Tyburs,
Aut parcus Umber, aut obesus Hetruscus.

On voit la même chose dans une inscriptiou de Preneste, rapportée par Gruter, *p.* 72, *n.* 5.

QUOS UMBER SULCARE SOLET, QUOS TUSCUS ARATOR.

L'Umbrie maritime, ou du moins la plus grande partie de ce quartier, qui avoit été habitée par les Gaulois Sénonois, conserva toujours le nom d'AGER GALLICUS, ou GALLICANUS, après même que le pays eut été restitué à ses premiers habitans. C'est ce qui fait que Tite-Live, *l.* 39, *c.* 44, dit *Coloniæ duæ Potentia in Picenum, Pisaurum in Gallicum Agrum deductæ sunt.* Voici les villes que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, place dans l'umbrie, c'est-à-dire dans les terres, car il donne la partie maritime aux *Semnones*, ou *Senones*:

Pitinum,	*Jusicum,*
Tifernum,	*Pertia,* ou *Perusia,*
Forum Sempronii,	*Sentinum,*
Isuium,	*Æsisium,*
Æsis,	*Camarinum,*
Nuceria-Colonia.	

UMBRIATICO, *Umbriaticum*, ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Calabre citerieure, dans les terres, sur le fleuve Lipuda, environ à six milles au nord oriental de Cerenza. C'est une chetive ville, presque ruinée, située sur un côteau; & qu'on dit avoir été évêché dès les premiers siécles, mais dont on ne voit bien les Prélats que vers l'onziéme ou douziéme siécle. Cet évêché est suffragant de Santa-Severina. * *Magin*, carte de la Calabre-citér. *Commainville*, table des évêchés.

UMBRO, fleuve d'Italie: Pline, *l.* 3, *c.* 5, dit qu'il est navigable; ce que Rutilius, *l.* 1, *v.* 337, n'a pas oublié:

Tangimus Umbronem; non est ignobile flumen,
Quod tuto trepidas excipit ore rates.

L'Itinéraire d'Antonin, dans la route maritime de Rome à Arles, met *Umbronis fluvius* entre *Portus Telamonis* & *Lacus Aprilis*, à douze milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Ce fleuve se nomme aujourd'hui l'*Ombrone*. C'est sans doute l'*Umber* de Properce, & l'*Ombros* d'Etienne le Géographe.

UMBRO-MONS, lieu de la Toscane, selon l'itinéraire d'Antonin, allégué par Ortélius, qui dit qu'Annius veut que ce soit aujourd'hui San-Quirico, bourgade du territoire de Siéne.

UMEGIAGUE, ville d'Afrique, au royaume de

Maroc, dans la Province de ce nom, à huit lieues d'Elgiemaha du côté du midi. C'est une place forte, dit Marmol, dans sa description du Royaume de Maroc, *l.* 3, *c.* 23, & elle est bâtie sur le haut d'une montagne, dans une situation si avantageuse, qu'elle n'a pas besoin de murailles pour sa sûreté. Aussi servoit-elle autrefois de forteresse & de retraite à la noblesse de la Tribu de Muçamoda. Les Historiens du pays en parlent fort, & disent qu'elle a été autrefois fort peuplée. Quand un maure nommé Omar se souleva dans ces montagnes, & y bâtit la ville de Culeyhat-Elmuhaydin, il attaqua Umegiague, & l'ayant prise en 1495, après un long siége, il y exerça de grandes cruautés. Elle demeura dépeuplée jusqu'en 1515, que quelques habitans du pays s'y établirent après la mort de ce Tyran. Comme les Arabes sont maîtres de la campagne, les habitans ne cultivent que la pente du mont, où ils recueillent pourtant une grande quantité de froment & d'orge, & ils nourrissent beaucoup de bétail. S'ils veulent descendre dans la plaine, il faut qu'ils payent quelque chose aux Arabes pour les terres qu'ils y cultivent.

UMEGIUNAYBE, ville d'Afrique, dans les états du Roi de Maroc, au Royaume de Fés. C'est, dit Marmol, *Royaume de Fés*, *l.* 4, *c.* 117, une ville bâtie par les anciens Africains, à quatre lieues de Tizaga, vers le midi, pour la sûreté du chemin de Fés en Numidie. Elle étoit autrefois fort riche, à cause du commerce; mais les Arabes l'ont ruinée pour jouir en paix de ses terres; de sorte que les restes des habitans de cette ville ne sont plus que leurs esclaves. On dit communément dans le pays, que si en montant une côte, qui n'est pas loin de la ville, on ne va pas toujours en dansant, on est sujet à avoir la fiévre; de sorte que l'on y voit danser & sauter tous les passans.

UMELHEDIGI, château d'Afrique, selon Marmol, *Hist. d'Afrique*, t. 3, c. 36, qui dit que les Arabes l'ont bâti dans un désert de la Numidie, pour y mettre en sûreté leurs meubles & leurs vivres. Ce château, ajoûte-t-il, est à une lieue de Segelmesse. Tout le pays d'alentour est un désert âpre & sec, où l'on ne voit que des terres qui semblent avoir été labourées à la main.

UMELHEFEL, ou UMELHESEN, château d'Afrique. Ce château, qui est peu considérable, dit Marmol, *t.* 3, *c.* 34, a été bâti par les Arabes dans un désert âpre & stérile, sur le grand chemin de Dara à Sugulmesse, à une journée de cette derniere ville. Ce château est fermé de murailles, dont les pierres sont aussi noires que le charbon. Il est gardé ordinairement par des gens du Chérif, parce qu'on lui paye un quart d'écu pour chaque chameau. Chaque Juif qui va & vient, donne la même chose. C'est un tribut qu'ils avoient accoutumé de payer au Cheque des Arabes, quand ils étoient maîtres de cette place.

UMMA, ou AMMA, ville de la Tribu d'Aser. Il en est fait mention dans Josué, *c.* 19, 30.

UMONG, montagne de la Chine, dans la Province de Junnan, à l'Orient de la ville de Vuting. Cette montagne, qui est très-grande, a sept sommets fort élevés. * *Atlas Sinens.*

UMUNG, ville militaire de la Chine, dans la Province de Suchuen, au département de Tungchuen, premiere ville militaire de la Province. Elle est de 13, d. 44', plus occidentale que Péking, sous les 27, d. 45', de latitude septentrionale.

UN, bourg de France, dans la Normandie, élection d'Arques.

1. UNA, fleuve de la Mauritanie Tingitane: son embouchure est marquée par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, entre *Suriga* & l'embouchure du fleuve *Agna*. On croit que c'est présentement la riviere de Sus.

2. UNA, (cap de), dans l'Amérique méridionale au Bresil, dans la Capitainie de Spiritu Santo, entre l'Isle de Spiritu Santo, & le cap S. Thomé. Océan méridional par *Bellin. Robert.*

UNCASTILLO, bourg d'Espagne, dans l'Aragon, au Sud-est du bourg de Sos, & au Nord d'Exea de los Cavalleros. Il est situé sur une hauteur, vers la source de la riviere de Riguel, & orné d'un assez beau château. Ce bourg est considérable. * *Délices d'Espagne*, p. 668.

UNCHÆ, ville de l'Assyrie, selon Quinte-Curce, *l.* 4, dont un manuscrit lit *Onchæ*. Cette prétendue ville (car Arrien, *de exped. Alex.* l. 2, en fait seulement un lieu de l'Assyrie nommé *Sochi*,) étoit à deux journées de chemin des détroits qui donnoient entrée dans l'Assyrie.

UNCKEL, ville d'Allemagne, dans le haut Electorat de Cologne, à la droite du Rhein. Cette petite ville est située, entre Lints & Konigswinter. * *Jaillot*, Atlas.

UNDALUS, ou UNDALUM, ville de la Gaule Narbonnoise, dans l'endroit où la riviere *Selgæ*, aujourd'hui la *Sorgue*, se jette dans le Rhône, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 185, qui ajoute que Domitius Ahenobarbus défit près de cette ville une grande quantité de Gaulois. Mais Tite-Live, *Epitom.* 50, en parlant de cette victoire du Proconsul Cn. Domitius, dit que ce fut sur les Allobroges qu'il la remporta; & au lieu de nommer la ville *Undalum*, il la nomme *Oppidum Vindalium: Cn. Domitius Proconsul contrà Allobroges ad Oppidum Vindalium feliciter pugnavit.* Il y a apparence que *Vindalium oppidum*, ou *Vindalum*, sont les vrais noms de cette ville, & que l'*Undalus*, ou *Undalum* de Strabon sont corrompus. En effet Florus, *l.* 3, *c.* 2, appuye l'ortographe de Tite-Live; car en nommant les quatre fleuves, qui furent témoins de la victoire des Romains, il met du nombre le *Vindalicus*: car c'est ainsi qu'il faut lire, & non *Vandalicus*, comme portent plusieurs éditions; car les *Vandelicens* sont trop éloignés, pour qu'aucun fleuve de leur pays puisse être nommé dans cette occasion, avec le Var d'Isére & le Rhône, qui sont les trois autres fleuves dont parle Florus. Ce fleuve *Vandalicus* est le *Sulgæ* de Strabon, & avoit peut-être donné son nom à la ville *Vandalum*, qui étoit à son embouchure. * *Cellar.* Géog. Ant. l. 2, c. 2.

UNDECUMANI. Voyez BOVIANUM.

UNDERFATZ, village du pays des Grisons, dans la ligue de la Caddée, & dans la communauté des quatre villages, sur la rive gauche du Rhein. Voyez l'article VILLAGES. (Les quatre)

UNDER-SCHÆCHEN, village de Suisse, au canton d'Uri, dans le Schæchen-Thal. On y voit un bain d'eau minérale, qui fut découvert en 1414, si on doit s'en rapporter au témoignage de l'inscription suivante, qui se trouve sur la muraille de la maison où sont les bains, & qui est fondée sur les annales d'Underschæchen: *A.* 1414. *Inventum est hoc Balneum à Magistro Leopoldo Artis Magicæ Professore, qui & anno* 1450, *hoc quod à natura erat calidum, ex mera malitia & perversitate diabolica, subvertit. Extructa hæc domus est A.* 1495. Près de ce bain, dans le creux d'un rocher, on trouve de la craye blanche qui est au commencement toute molle & formée par l'eau qui distille d'un rocher. De tems en tems elle se couvre d'un écorce dure. On la tire de-là, & on la taille en petit carreaux pour l'usage. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 422.

UNDERSAGER, bourg de Suéde, dans l'Jempterland sur l'Indal, vers sa source avant qu'il ne forme un lac. * *De l'Isle Atlas.*

UNDERSEWEN, ou UNDERSEEN, petite ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Oberland ou pays d'en haut, au bord supérieur du Lac de Thoun, entre ce Lac & celui de Brienz. Cette ville a des priviléges assez considérables: elle dépend cependant en beaucoup de choses des Bernois qui y ont un bailly qu'on appelle *Avoyer*. Le bailliage d'Undersewen confine aux cantons de Lucerne & d'Underwald. A demi-lieue d'Undersewen est la fameuse caverne de *S. Béat*, vulgairement appellé *S. Pat.* Les anciennes Legendes disent que S. Béat étoit un gentilhomme Anglois, qui, dans le tems qu'il étoit encore Payen, se nommoit *Suetonius*; que l'Apôtre S. Barnabé le baptisa & lui donna le nom de Béat ou de Macaire; & que S. Pierre, étant encore à Antioche, l'ayant fait prêtre à l'âge de quarante ans, l'envoya prêcher l'évangile dans l'Helvétie. Les prédications de ce S.

Personnage, ajoute-t-on, eurent un tel succès, que S. Pierre l'appella quelque tems après à Rome, le fit premier évêque de la Suisse. S. Béat gouverna son troupeau pendant un certain nombre d'années, & prêcha avec fruit dans les cantons de Berne, de Lucerne, d'Underwald, de Fribourg, de Soleure, de Schwitz, & dans les pays des Grisons. Mais enfin las de cette vie pleine d'agitations, il fixa sa demeure dans la caverne en question, où il finit ses jours. C'est un antre profond, élevé de près de cent pieds au-dessus de l'horison du Lac, divisé en plusieurs chambres, & qui paroit avoir été formé par la nature pour en faire un hermitage. Des rochers escarpés couvrent cet antre, & le garantissent des injures de l'air. On y jouit d'une vue très-agréable, qui s'étend sur le Lac de Thoun, & sur tout le rivage opposé. Tous les environs sont egayés par de beaux arbres, & par un torrent assez abondant, dont l'eau pure sort du fond de cette caverne; & après y avoir coulé avec un agréable murmure, tombe sur les rochers, & fait une infinité de cascades admirables. En un mot, on peut dire que si quelque puissant prince avoit un lieu semblable à celui-là dans ses jardins, il ne pourroit s'empêcher d'en faire ses délices. Les vestiges des murs, qui subsistent encore aujourd'hui, ne sont pas, selon les apparences, de la fabrique de ce saint personnage qui a habité le premier cette caverne; mais ce sont plutôt les ruines d'une chapelle bâtie en son honneur plusieurs siécles après sa mort. Avant la révolution arrivée dans la Religion, on y alloit en pélerinage de tous les lieux des environs. Les Bernois alors y envoyerent prendre les reliques du Saint. On y trouva un crâne, que l'on enterra honorablement dans le couvent d'*Interlachen*. Cette démarche attira aux Bernois une guerre de la part du canton d'Underwal, qui avoit grande dévotion à S. Béat. Cependant on prétend que ce chef de S. Béat se trouve aujourd'hui à Lucerne.

UNDERWALD, canton de la Suisse, en latin *Subsylvania*. Il tient le sixieme rang entre les cantons, & est situé à l'Occident & au midi du lac des quatre cantons. Ce canton est borné au nord par celui de Lucerne, & par une partie du lac des quatre cantons; à l'Orient par de hautes montagne, qui le séparent du canton d'Uri; au midi par le canton de Berne, dont il est séparé par le mont Brunick; & à l'Occident par le canton de Lucerne. Il est partagé en deux grandes valées, qui sont séparées l'une de l'autre par une chaîne de montagnes, chargées de forêts, nommées *Kerwald*. Ce partage, fait par la nature, a donné lieu au partage du gouvernement; car quoique pour les affaires du dehors ils ne fassent qu'un seul canton, cependant, pour ce qui les regarde, ils sont divisés en deux corps, ou communautés générales, qui ont chacune à part leur *Amman*, ou leur chef, leurs assemblées publiques, leur conseil, leurs officiers, & même leurs terres. Du moins il y a une de ces communautés qui possede une terre où l'autre n'a point de part. On les distingue suivant leur situation; l'une s'appelle *Ob dem Wald*, c'est-à-dire *au-dessus du bois*; & l'autre *Nid dem Wald* ou *Underwald*, c'est-à-dire *au-dessous du bois*. Nous pouvons les appeller *communautés supérieure & inférieure*; & comme cette derniere est la plus puissante, elle a donné le nom à tout le canton. Autrefois elles ne faisoient ensemble qu'un seul corps, comme cela paroit encore par le vieux sceau public de Stantz, qui est la principale bourgade de la communauté inférieure, où l'on voit cette Légende: *Sigillum Universitatis hominum de Stannes vallis superioris & inferioris*. Mais en 1152, s'étant élevé quelque différend entre les habitans des deux valées, au sujet d'une certaine contribution, l'animosité alla si loin, que les deux valées se détacherent l'une de l'autre, pour faire chacune un corps à part; & cette division subsiste encore aujourd'hui.

Tout ce territoire appartenoit autrefois à l'église de Lucerne, qui est collégiale depuis plusieurs siécles, & qui a été réguliere dans son commencement. Mais l'empereur Albert d'Autriche s'étant rendu maître du pays, vers l'an 1290, & ses officiers ayant commis diverses violences, le peuple se souleva prit les armes, & se joignit aux cantons de Schwitz & d'Ury; de sorte que ceux d'Underwald se trouvérent à la fameuse bataille de Morgarten. Dans le même tems ils défirent sur leur territoire, une armée des partisans d'Autriche, commandée par le comte de Strasberg. Le canton d'Underwald a un grand attachement au pape & à l'église romaine; & pour les affaires où causes ecclésiastiques & spirituelles, il reconnoît toujours la juridiction de l'évêque de Constance, & celle de son official. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 275.

Le canton d'Uunderwald ne posséde point de bailliage en propre ou en particulier; car il jouit avec d'autres cantons, des bailliages communs du Thurgau, de l'Ober-Freyamter, de Sargans & du Rhein-Thal; & il nomme encore des baillis dans les quatre bailliages d'Italie, comme les onze autres cantons.

Les deux communautés, qui composent ce canton, ont chacune en particulier, comme nous venons de l'insinuer, leurs officiers & leurs assemblées publiques, mais pour les affaires, du dehors il y a un conseil général formé de tous les officiers administrateurs, & de cinquante-huit sénateurs choisis dans les conseils des deux Communautés.

La *valée inférieure* est partagée en quatre Communautés, qui sont:

Stantz,	Wolffenschies,
Buxeten, ou Buchs,	Emmaten.

La valée *supérieure* se divise en six communautés, savoir:

Sarnem,	Gyswyl,
Sachslen, ou Saxelen,	Lungeren,
Kerns,	Alpenach.

Le terroir d'Underwald est le même que celui des cantons de Lucerne & d'Uri. On trouve dans ses montagnes plusieurs *fontaines de mai*, comme on les appelle, parce qu'elles coulent dès le commencement de Mai, & se tarissent en automne, cela parce qu'elles viennent des neiges fondues. On trouve aussi en quelques endroits comme à Stantz, & près de Sarnem, dans le Melch-Thal, c'est-à-dire la valée de la Melcha, de beau marbre noir, avec des veines blanches. Dans la même valée, il y a une mine de fer, & une fontaine médicinale à Wylen: elle charrie du souffre, cuivre & de l'alun, & elle est en grande reputation.

UNELLI. Voyez VENELI.

UNGEN, montagne du Japon, dans l'isle de Ximo, entre Nangajaqui & Xima-bara. Elle n'est pas fort haute; mais elle a beaucoup d'étendue, & son aspect a quelque chose d'affreux. Son sommet est pelé & blanchâtre; ce n'est guere qu'une masse brûlée: la terre y est brûlante en plusieurr endroits; & par-tout si spongieuse, qu'à l'exception de quelques petits bouquets de bois, qu'on y rencontre d'espace en espace, & où le terrein est plus ferme, on n'y marche qu'en tremblant; avec cela on y entend toujours un très-grand bruit sous les pieds. Il sort de cette montagne une fumée, qu'on n'apperçoit que de trois lieues, & qui n'est pas fort épaisse; mais partout elle exhale une odeur de souffre si forte, qu'à plusieurs milles à la ronde on n'y voit pas un seul oiseau: l'eau de pluye qui y tombe bouillonne d'abord, & on diroit alors que toute la montagne est une fournaise: elle a plusieurs têtes qui sont séparées par des précipices, ou des étangs d'eau brûlante: il y avoit sur-tout en 1617, un de ces abîmes, ou depuis peu d années il s'étoit fait une ouverture de figure ronde, & d'environ six pas de diamétre: il en sortoit des exhalaisons si infectes, qu'on la nommoit *bouche d'Enfer*: elle étoit pleine, non comme les autres d'une eau bouillante, mais d'un composé de souffre & d'une autre matiere qui s'élevoit quelquefois en bouillonnant, & qu'on ne pouvoit regarder sans frémir; aussi dans cette terrible persécution du Japon, qui a passé en cruauté, & dans le nombre

des martyrs, toutes celles des empereurs romains, après qu'on eut inutilement essayé les plus horribles supplices contre la foi des fidèles, on eut recours à cette bouche d'enfer. On y précipitoit les uns : on arrosoit les autres de la matiere embrasée qu'on en tiroit, & ce supplice duroit quelquefois plusieurs jours de suite, quoique dès le premier les corps des martyrs fussent dans un état à faire horreur. Il y a sur la même montagne & aux environs, plusieurs fontaines, les unes chaudes, & les autres froides : on employe quelques-unes des premieres contre les maux véneriens ; mais il faut commencer par prendre les bains d'Obama. Voyez ce mot. A quelques distances de ces bains chauds, il y a des bonzes qui ont donné à chaque fontaine des noms particuliers, pris, ou de leur qualité, ou de l'écume qui nage sur leur surface, ou de leur fond, ou du bruit qu'elles font en sortant de terre, & ils les ont destinées comme autant de purgatoires pour les pénitens, dont la profession est sujette à certains vices qui semblent avoir quelque rapport avec les qualités de ces fontaines. * *Le pere de Charlevoix*, Hist. du Japon, l. 17.

UNGH, riviere de la haute-Hongrie. Elle prend sa source aux confins de la Pologne, dans les monts Crapack, dans la partie septentrionale du comté d'Unghwar, auquel elle donne son nom. Elle traverse ce comté du Nord oriental au midi occidental, & entre dans celui de Zemblyn, où elle se jette dans le Bodrog, entre l'embouchure de la riviere Latorcza & la ville de Zemplin. * *De l'Isle*, Atlas.

1. UNGHWAR, ville de la haute-Hongrie, au comté du même nom, dont elle est la capitale, dans une petite Isle que forme au milieu du comté la riviere d'Ungh, à dix lieues de Casfovie vers le levant.

2. UNGHWAR, comté de la haute Hongrie, aux frontiéres de la Pologne, dans les monts Crapack, dont il comprend le haut & le bas Kreyna. Il prend son nom de sa capitale, qui tire le sien de celui de la riviere d'Ungh, qui traverse ce comté. Il est aussi traversé par la riviere Latorcza.

UNGORII-VALLIS. Ortelius dit, valée de la Scythie Européenne, près du Danaster, ou Dniester. Il se fonde sur ce passage d'Ammien Marcellin, *l.* 31, *c.* 3, où on lisoit : *Castris denique prope Danasti margines agere ut Ungorii vallem longius opportune metatis*, &c. Mais ce passage étoit entiérement défiguré, & on peut dire que c'est celui que M. de Valois a le plus heureusement rétabli. L'ancienne maniere de lire n'avoit aucun sens ; au lieu qu'il n'y a rien de plus clair, ni de plus assuré, que celle que nous devons à ce savant critique. Voici de quelle façon il a rétabli ce passage : *Castris denique prope Danasti margines, ac Greuthungorum vallem longius opportune metatis*, &c. Cette correction s'accorde d'autant mieux avec Ammien Marcellin, que les Huns dont il parle un peu plus haut, s'étoient emparés du pays des *Alani*, après avoir passé le Tanais, & avoient ensuite attaqué les *Greuthungi*, voisins des *Alani*. Voyez GRUTHUNGI.

UNGRI, peuples qui habitoient sur le bord du Danube, selon Zonare, allégué par Ortelius, qui dit que le même auteur leur donne le nom de *Turci*.

UNGYVEN, ville de la Chine, dans la Province de Quantung, au département de Xaocheu, seconde métropole de la Province. Elle est de 3, d. 15', plus occidentale que Péking, sous les 24, d. 28' de latitude septentrionale. * *Atlas Sinensis*.

UNIA, selon Wheler ; & UNIE, selon le pere Coronelli, Isle du Golfe de Venise, au midi de celle d'Osoro, ou Osfero, & à l'Occident de celle de Sansego. Il n'y a qu'un village dans cette Isle, & le terroir de ses environs est assez fertile : il abonde en bled & en vin ; mais le reste de l'Isle est pierreux & stérile. Elle peut avoir environ cinq lieues de tour. * *Voyage de Dalmatie*, *l.* 1.

UNIXÆ : ce nom se trouve parmi ceux de divers peuples Barbares de la Scandinavie, rapportés par Jornandès, *de Reb. Getic. c.* 3, *page* 10, *édit. Vulcanii*, & qui sont, pour la plûpart, corrompus.

UNIZIBERENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene. *Donatus*, son évêque, souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Constantin. La notice d'Afrique parle aussi de *Cyprianus*, évêque du même lieu. *Harduin*, collect. conc. t. 3, p. 740, tom. 2, p. 872.

UNNA, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au comté de la Marck, environ à trois lieues à l'Orient de Dormund, sur une petite riviere, qui se perd dans celle de Siseke. Cette ville étoit autrefois Anséatique, & assez considérable ; mais elle est fort déchue de ce qu'elle a été.

UNREST, Isle de la Mer des Indes, à trois lieues à l'Ouest de Batavia. Le capitaine Woodes Rogers, dans son voyage autour du Monde, tom. 2, p. 130, dit que que tous les vaisseaux de la compagnie des Indes orientales, établie en Hollande, se donnent le radoub à l'isle d'Unrest.

UNST, Isle de la Mer d'Ecosse, & l'une de celles qu'on connoit sous le nom d'isle de Schetland. C'est la plus agréable de toutes. On lui donne huit milles de longueur. On y voit trois églises, & autant de havres. Les habitans disent que les chats n'y peuvent vivre. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, *tom.* 3, *p.* 307.

1. UNSTRUTT, riviere d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, au Landgraviat de Thuringe. Elle prend sa source à quelques lieues au Nord occidental du territoire de Mulhausen, qu'elle traverse d'Occident en Orient, ainsi que les états du duc de Saxe-Hall, où elle tourne vers le Nord, pour aller mouiller la partie méridionale du comté de Mansfeld : de là, prenant son cours vers le Midi oriental, elle rentre dans les états du duc de Saxe-Hall, & enfin, dans ceux du duc de Saxe-Naumburg, où elle se perd dans la Sala, vis-à-vis de la ville de Naumburg. * *Jaillot*, Atlas.

2. UNSTRUTT, contrée d'Allemagne, au cercle de la Haute-Saxe, dans la Thuringe. Elle prend son nom de la riviere d'Unstrutt, qui l'arrose. Cette contrée s'étend, d'Occident en Orient, depuis la source de cette riviere, jusqu'au comté de Mansfeld.

UNTER-EHENHEIM, bourg de France, dans la Basse-Alsace. C'est un fief, du diocèse de Strasbourg, appartenant à la famille noble des Lansperg, de la noblesse immédiate de l'Empire : ils y ont un chateau fortifié, qui fut saccagé avec le bourg, l'an 1622, par les troupes du comte Ernest de Mansfeld. * *Zeyler*, Topogr. d'Alsace, p. 15.

UNUCA, ville de l'Afrique propre. Elle est marquée, dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de Carthage à Césarée, entre Carthage & Sicilibra, à vingt-deux milles de la premiere de ces places, & à sept milles de la seconde. Quelques exemplaires lisent *Unaca*, & d'autres, *Vinca* & *Utica* : mais comme la ville d'Utique étoit bien à plus de vingt-deux milles de Carthage, les Critiques préférent *Unuca*. Surita semble néanmoins douter s'il ne faudroit pas lire *Utica*. Le cardinal Noris fait pis ; car après avoir dit, *Animad. in Garnier*, que les auteurs ecclésiastiques appellent cette ville *Ucula*, il lit ensuite, avec la table de Peutinger, *Inuca*, & il en fait une ville différente d'*Ucula* ; ainsi, tout-à-la-fois de deux villes il n'en fait qu'une, & d'une ville il en fait deux. La table de Peutinger ne dit rien qui puisse faire conclure qu'*Inuca* & *Unuca* fussent deux villes distinctes. Elle marque *Inuca* entre *Pertusa* & *Sicilibra*, comme dans une autre route, l'Itinéraire d'Antonin met pareillement *Unuca* entre ces deux places ; ce qui pourroit donner lieu de croire qu'*Inuca* & *Unuca* sont la même ville, & qu'on pourroit en quelque sorte préférer *Inuca*, non-seulement à cause de la table de Peutinger, mais encore parce que, dans la conférence de Carthage, *c.* 187, Valentinianus est qualifié *Inucensis Episcopus*.

UNURICOPOLITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Bysacène. Son évêque est nommé Servitius, dans la notice des évêchés de cette Province.

UNZELENSIS, siége épiscopal de l'Asie mineure, dans la Pisidie. Il en est fait mention dans le concile de Nicée, allégué par Ortelius.

1. VO, lac de la Chine, dans la province de Peking, au voisinage de la ville de Hien. Ce lac est très-profond; & le pere Martini, sans néanmoins garantir les faits, dit que, selon le rapport des Chinois, si on jette une pierre dans ce lac, son eau devient rouge comme du sang; & que si les feuilles des arbres voisins y tombent, aussi-tôt on en voit sortir des hirondelles, qui prennent la volée; de sorte qu'on diroit que les feuilles de ces arbres se changent en cette espéce d'oiseaux. * *Atlas Sinensis.*

2. VO, fleuve de la Chine, dans la province de Kiangsi. Il se joint, avec le Tao & le Lien, au voisinage de la ville de Lungnan.

VOADZIRI, nom que l'on donne, dans l'isle de Madagascar, à ceux d'entre les Négres de la province d'Arессi, qui sont les plus riches & les plus puissans. Ils sont maîtres d'un ou de plusieurs villages, & descendent de ceux qui étoient les possesseurs du pays, avant que les Blancs, ou *Zafferamini*, s'y fûssent venus habituer. Ces Noirs se virent ensuite réduits sous l'obéissance des Blancs. Ils ont la liberté d'égorger les bêtes qui leur appartiennent en propre, ou qui sont à leurs sujets ou à leurs esclaves, lorsqu'ils se trouvent éloignés des Blancs ou *Zafferamini*, & qu'il n'y a dans leur village ni de Rohandrians, ni d'Anacandrians, qui sont les deux premiers états ou degrés de dignité parmi les Blancs. Après la mort de leur roi, ou de leur seigneur, ils ont le pouvoir de se soumettre à celui des grands qu'ils veulent choisir; & en considération de cet hommage, le seigneur leur fait un présent, en vertu duquel il hérite après leur mort de tout ce qu'ils possédoient. * *Dapper*, Descr. des isles de l'Afrique, p. 431.

VOARY, ou BOARY, royaume du Japon, dans la grande isle de Niphon, au Sud de celui de Mino, au Sud-Est du lac d'Oïtz, à l'Est du royaume de Kawadsi, à l'Ouest de celui de Micava, au Nord-Est d'Ixo, & au Nord de la Mer du Japon; ce petit état étoit l'ancien patrimoine du célebre Nobunanga, qui, dans le seiziéme siécle, se rendit maître de la meilleure partie du Japon.

VOBERGA, ville de l'Espagne Tarragonnoise, Martial, qui en parle, au premier livre de ses épigrammes, *Lib.* 1, *Epigr.* 52, *v.* 14, fait entendre qu'elle étoit dans un pays de chasse.

Præstabit illic ipsa fingendas prope
Vobisca prandenti feras.

Au lieu de *Voberga*, quelques manuscrits portent *Vobisca*, & d'autres *Vobercum*. Jérôme Paulus, *de montib. & fluminib.* allégué par Ortelius, dit que *Voberga* étoit dans le territoire de Bilbilis, & Varrerius, aussi-bien que Montanus, la nomment *Bobierca*.

VOBERNUM, ou VOBERNA, ville d'Italie, dans la Gaule Transpadane, sur le bord de la riviere *Clesius* ou *Clusius*, aujourd'hui *la Chiese*. On trouve des traces de cette ancienne ville dans le village de *Boarno*, au Bresfan; & l'on y a déterré l'inscription suivante:

P. ANTINIUS L. F. FAB.
HIC SITUS EST
. . PERLEGE UT RE-
QUIETUS QUEAS DICERE
SÆPE TUIS. FINIBUS ITA-
LIÆ MONUMENTUM
VIDI VOBERNA IN QUO
EST ATINI CONDITUM.

VOBRENSIS-SALTUS, lieu de France, sur le bord de la Marne, selon Aimoin, *l.* 4, *c.* 41, cité par Ortelius.

VOBRIX, ville de la Mauritanie Tingitane: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, la marque dans les terres; & Marmol dit que c'est présentement le bourg de *Lampta*, au royaume de Fez. Les ruines de *Vobrix* sont au-dessus de Lampta, sur le penchant de la montagne de Zalag.

VOCA, ville de l'Espagne Tarragonnoise: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, dit Ortelius, la donne aux *Callaici Lucenses*; mais Ortelius ne s'est pas apperçu qu'en distinguant *Voca* de *Voeca*, d'une seule ville il en fait deux. Voyez VOECA, qui est l'ortographe la plus générale.

VOCANUS-AGER, territoire de l'Afrique propre: Tite-Live, *l.* 33, *c.* 48, donne à entendre que ce territoire n'étoit pas fort éloigné de Acholla, ni de Thapsus.

VOCATES, peuples de la Gaule Aquitanique. César, *Bel. Gal. l.* 3, qui parle de ces peuples, les met au nombre de ceux qui furent subjugués par Crassus. On ne s'accorde pas sur le nom moderne du pays qu'ils habitoient: les plus sages disent qu'ils ignorent sa situation, qui n'a point été déterminée par les anciens. Scaliger, *Notit. Gal.* moins modeste, a d'abord soupçonné que les Vocates étoient les mêmes que les *Boates*, aujourd'hui *Buch*, dit-il; & comme un simple soupçon ne décidoit pas assez à sa fantaisie, il n'a point craint d'avancer que son sentiment étoit certain, *quòd omninò certum est;* mais ce qui étoit certain pour lui, est regardé comme très-faux, par les meilleurs Critiques. Voyez les articles BAZADOIS & BOATIUM.

VOCAUDÆ. Voyez BAUCADÆ.

VOCCANCE, bourg de France, dans le Haut-Vivarais, recette de Viviers.

VOCLADE, ancien lieu des Gaules, dans l'Aquitaine, chez les Pictaves, célebre par la défaite d'Alaric, que le roi Clovis tua de sa propre main. Aujourd'hui ce lieu est appellé VOUILLÉ. Voyez ce mot.

VOCONE, bourg d'Italie, dans la Sabine, aux confins du duché de Spolete, à trois lieues, au Midi, de la ville de Terni. On croit que c'est l'ancien VACUNÆ-FANUM. Voyez ce mot.

VOCETUS, ou VOCETIUS, montagne de la Rhétie, selon Ortelius, qui allégue Tacite en preuve; mais quoique Tacite, *Hist. l.* 1, *c.* 68, fasse mention de cette montagne, il ne dit point qu'elle fût dans la Rhétie: au contraire, en rapportant que les Helvétiens, battus par Cecinna, assisté des cohortes Rhétiennes, jetterent leurs armes bas, & que la plûpart, blessés ou fuyards, se retirerent en désordre, vers le mont *Vocetius*: il fait entendre que cette montagne étoit dans l'Helvétie, & non dans la Rhétie. Cluvier, *Germ. Ant. l.* 2, *c.* 4, & Cellarius, *c.* 3, sont d'avis que le mont *Vocetus* est cette partie du mont Jura, qui est dans le canton de Zug, & qu'on appelle présentement *Botzberg*. Quelques-uns ont voulu confondre le VOCETIUS, avec le VOGESUS; c'est une erreur. Voyez VOGESUS.

VOCONDI. Voyez VOCONTII.

VOCONIS, ou VOCONIÆ-AQUÆ. Voyez VIC-LE-COMTE.

VOCONTII, peuples de la Gaule Narbonnoise. Ils habitoient à l'Orient des *Tricastini*, & à l'Occident des *Tricorii*; ce que nous apprenons de la route d'Annibal, décrite par Tite-Live, l. 21, c. 31. *Quùm jam Alpes peteret, non rectà regione iter instituit, sed ad lævam in Tricastinos flexit: inde per extremam oram Vocontiorum agri tetendit in Tricorios.* Cette route est exprimée à peu-près de la même maniere dans Silius Italicus, l. 3, v. 366.

Jamque Tricastinis incedit finibus agmen;
Jam faciles campos, jam rura Vocontia carpit.
Turbidus hîc truncis saxisque Druentia lætum
Ductoris vastavit iter.

Strabon, l. 4, p. 178, écrit Οὐοκόντιοι, *Vocontii*; p. 203, Οὐοκόντιοι, *Vocuntii*. Il dit que ce peuple étoit limitrophe des Allobroges, & libre, c'est-à-dire, que par la libéralité des Romains, il étoit exempt de la Jurisdiction du président de la province. Aussi Piline, l. 3, c. 4, lui donne-t-il le titre de Cité confédérée. Il ajoute qu'ils avoient deux capitales VASIO, *Vaison*, & LUCUS-AUGUSTI, *le Luc*.

Pomponius-Mela, l. 2, c. 3, & Ptolomée, l. 2, c. 10, ne nomment qu'une de ces capitales; sçavoir, VASIO VOCONTIORUM, ou CIVITAS VASIORUM.

VOCOKIURA, port du Japon. Voyez VOIOXIURA.

VODABLE, ville de France, dans l'Auvergne, élection d'Issoire. Cette petite ville, qui n'a guere qu'environ cinq cens habitans, est Chef lieu d'une Châtellenie d'une fort grande étendue, qu'on nomme le Dauphiné d'Auvergne, à cause du dauphin d'Auvergne, qui en fut un des premiers seigneurs. Il étoit fils de Guillaume V, dépouillé de l'Auvergne, par son oncle Guillaume VI. Celui-ci l'obligea de se contenter de plusieurs terres situées dans la province, & entr'autres, de la châtellenie de Vodable. Cette terre fut ensuite nommée absolument le Dauphiné; & ses seigneurs, qui s'appelloient Dauphins d'Auvergne, prirent pour armes un Dauphin. Ils prenoient aussi le titre de Comtes de Clermont, & quelquefois d'Auvergne, à cause de leurs anciennes prétentions. Ils n'avoient cependant rien dans la ville de Clermont. Cette branche masculine des Dauphins, finit en la personne du Comte Dauphin, Beraud III, du nom, qui mourut sous Charles VII, laissant pour héritiere, sa fille Jeanne, femme de Louis de Bourbon, comte de Montpensier. Jeanne étant morte sans enfans, en 1436, elle eut pour héritier son mari; parce qu'il étoit petit-fils d'Anne Dauphine, qui avoit épousé Louis II, duc de Bourbon; & par-là, le Dauphiné d'Auvergne, avec plusieurs grandes terres, entra dans cette maison, où il demeura jusqu'au tems du connétable, Charles de Bourbon, dont tous les biens furent confisqués. Sa sœur Louise, veuve de Louis de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, eut cependant une partie des biens du connétable, par une transaction faite avec François I, & elle eut, entr'autres, le Dauphiné d'Auvergne. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 1, p. 137.

Louise de Bourbon eut aussi le comté de Montpensier, situé sur les confins du Bourbonnois, avec la seigneurie de Combraille. Ce fut au tems de cette princesse, que François I érigea, l'an 1537, Montpensier en duché; ce lieu de Montpensier n'est plus qu'un vieux château; mais la principale ville du duché, se nomme Aigueperse, autrefois Aiguesparse, en latin, *Aqua Sparsa*, qui est le lieu où mourut le roi Louis VIII, en revenant de faire la guerre aux Albigeois, en Languedoc.

Combraille est un pays situé dans le diocèse de Limoges, sur les confins de la Marche: la principale place étoit autrefois Montaigu, laquelle a quelquefois donné le nom à la seigneurie de Combraille; mais à présent, la principale ville du pays est Evaon, qu'on prononce communément Evau.

Le duché de Montpensier, le dauphiné d'Auvergne, & la seigneurie de Combraille étant venus à mademoiselle d'Orléans Montpensier, à cause de sa mere, héritiére de la maison de Bourbon-Montpensier, ils ont passé à feu monsieur Philippe, duc d'Orléans, institué héritier par cette princesse.

VODANA, ville de l'Arabie heureuse, à quinze lieues de Mascate, à la rencontre de deux petites rivieres, qui portent des barques jusqu'à la Mer, & qui prennent ensemble le nom de Moyesur. Cette ville, qui est assez bonne, a un terroir qui ne produit point de bled, & ne porte que très-peu de ris; mais il est d'ailleurs abondant en fruits, & particuliérement en prunes & en coins. Les coins n'y ont pas l'apreté des nôtres, & on les mange comme des pommes. Il y a aussi de très-bons melons, & quantité de raisins; & comme les Juifs remplissent un grand quartier de la ville, l'Emir leur permet de faire du vin. Depuis Vodana jusqu'au Golfe, le pays est plein de datiers de côté & d'autre. Les dates servent à nourrir le peuple, qui n'a pas moyen d'acheter du bled ni du ris, denrées qui sont fort cheres, parce qu'on est obligé de les faire venir de loin. * *Tavernier*, Voyage de Perse.

VODENA, ville de la Turquie Européenne, dans cette partie de la Macedoine, appellée Comenolitari, sur la riviere de Vistriza. Molet & Sophien croyent que c'est l'ancienne *Edessa*, ou *Ædessa*, appellée auparavant *Ægæa*, selon Justin. Vodena est sans doute la même ville que Delisle appelle Eclisso, & que je ne trouve point ailleurs.

VODGORIACUM, lieu de la Basse-Germanie. L'Itinéraire d'Antonin le marque sur la route de *Castellum* à Cologne, entre *Bagacum* & *Geminiacum*, à douze milles du premier de ces lieux, & à dix milles du second. Dans le manuscrit du Vatican, ce lieu est appellé *Dodgoriacum*; & dans la table de Peutinger, *Vogo-Dorgiaco*. Wesseling, après Ortelius, croit que c'est présentement *Vaudret*.

VODONA. Voyez SUODONA.

VOECA, ville de l'Espagne Tarragonnoise; Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, la donne aux peuples *Callaici-Lucensii*. Ortelius croit que c'est ce que Pline, *l.* 4, *c.* 20, appelle *Veca Regio Asturum*; mais ce passage de Pline est corrompu. Voyez VECA.

VOERDEN, ou WOERDEN, ville des Pays-Bas, dans la Hollande, à trois lieues d'Utrecht, & à six de Leyde, sur le bord du Rhin, qui la traverse. Godefroi de Rhenen, vingt-huitiéme évêque d'Utrecht, la fit bâtir en 1160, pour tenir en bride les habitans d'Utrech, & pour maintenir son autorité. Elle a depuis été le sujet de plusieurs guerres entre la province d'Utrecht & celle de Hollande. Il y a à Voerden un château, qu'on croyoit imprenable autrefois: mais il commençoit à tomber en ruine, lorsque les François, après avoir pris la ville, en 1672, le démolirent entierement. Les Etats-Généraux ont si bien rétabli dans la suite les fortifications de cette place, à laquelle ils ont fait ajouter divers nouveaux ouvrages, qu'on la regarde présentement comme une forteresse importante. Fraçois de Mendoça, Amirante d'Aragon, qui avoit été fait prisonnier à la bataille de Nieuport, en 1600, fut longtems détenu prisonnier à Voerden; & il ne fut remis en liberté, qu'à condition que les Espagnols relâcheroient tous les prisonniers qu'ils avoient faits sur les Etats.

Cette ville a toujours eu des seigneurs particuliers, jusqu'en 1296, lorsque Herman de Voerden en fut dépouillé, après qu'il eût été convaincu d'avoir eu part au meurtre de Florent V, comte de Hollande, qui fut assassiné par Gérard de Velsen, de la femme duquel Florent avoit abusé. La ville de Voerden fut vendue par Philippe II, roi d'Espagne, à Eric, duc de Brunswich; & elle passa en 1581, sous la domination des Etats-Généraux.

Les François s étant rendus maîtres de Voerden, en 1672, les Hollandois, sous la conduite de Guillaume, prince d'Orange, & du comte de Zuylestein, son oncle naturel, & général de l'infanterie Hollandoise, assiégeret cette place. Elle étoit pressée, lorsque le duc de Luxembourg, commandant de l'armée de France, y accourut le 12 d'Octobre avec neuf mille hommes. Il passa par des marais, & par un chemin qu'on avoit jugé impraticable, à cause des coupures & des inondations. Il força les retranchemens des assiégeans, & les mit en fuite: & le comte de Zuylestein, entr'autres, y fut tué.

VOESA, ou VOESSA, province des Indes, dans l'empire du Mogol. C'est la derniere des états de ce prince, du côté de l'Orient. La ville capitale de cette province s'appelle Jaganat ou Jagrenate. * *Mandeslo*, Voyage des Indes, l. 1.

VOGELBERG, montagne de Suisse, au pays des Grisons, dans le Rhin-wald, vulgairement *Colme del Occello*, c'est-à-dire, le mont de l'Oiseau, ce que signifie aussi le nom Allemand *Vogelberg*. On appelle aussi cette montagne, *Saint-Bernardin*. Elle est couverte de glaces éternelles. Ce sont des glacieres de deux lieues de longueur, d'où sortent divers ruisseaux, au-dessous d'un endroit sauvage, qu'on nomme *Paradis*, apparemment par ironie. Tous ces ruisseaux se jettent dans un lit profond, & forment le Haut-Rhin. * *Etat & Délices de la Suisse*, *tome* 4, *page* 29.

VOGESUS, montagne de la Gaule Belgique, aux confins des *Lingones*, selon César, *Bell. Gal.*

l. 4, *c.* 10, qui dit que la Meuse prenoit sa source dans cette montagne: *Mosa profluit ex monte Vogeso, qui est in finibus Lingonum.* Cluvier, l. 2, c. 29, soutient qu'au lieu de *Vogesus*, il faut lire *Vogesus*, dans César. Il se fonde sur deux manuscrits, qui lisent de cette derniere maniere; & une ancienne inscription, trouvée à *Berg-Zabern*, fait encore quelque chose pour son sentiment. Voici cette inscription:

VOSEGO MAXIMINUS.
V. S. L. L.

Cluvier ajoute à ces preuves d'autres autorités, qui, étant plus modernes, peuvent être combattues. D'un autre côté, Cellarius, *l.* 2, *c.* 2, qui tient pour *Vogesus*, se détermine par l'ortographe la plus ordinaire dans César, & par celle dont use Lucain, laquelle est décisive, s'il est vrai qu'il ait écrit *Vogesus*, comme le persuadent les manuscrits qui nous restent. Lucain dit:

Deseruere cavo tentoria fixa Lemano,
Castraque, quæ Vogesi curvam super ardua rupem
Pugnaces pictis cohibebant Lingonas armis.

Pour moi, je crois que Cluvier & Cellarius ont tort de préférer une ortographe à l'autre, les preuves étant à peu-près d'égale force pour *Vogesus*, ou pour *Vosegus*. Le Traducteur Grec de César rend, à la vérité, *Vogesi* par τῦ Βογέσυ; mais, comme le remarque Cellarius, il a pu s'accommoder à la prononciation du siécle où il écrivoit. En effet, dans le moyen âge, on disoit *Vogesus*, ou *Vosagus*, comme nous le voyons dans ce vers de Fortunat, *l.* 7, *Carm.* 4.

Ardenna an Vosagus cervi, capræ, Helicis ursi
Cæde sagittiferâ silva fragore tonat?

Les Auteurs du moyen âge donnent assez souvent à cette montagne le nom de forêt, *Silva*, *Saltus*, ou celui de désert, *Eremus*. Voyez *Vosge*.

VOGHERA, ville d'Italie, dans le Milanez, au Pavese, sur la riviere de Staffora, à la gauche, environ à douze milles au Midi occidental de Pavie. C'est le *Vicus-Iria* de l'Itinéraire d'Antonin. * *Magin*, Carte du Pavese.

VOGIA, ville de l'Espagne Bétique: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, qui la marque dans les terres, la donne aux Turdules. Surita croit que ce pourroit être la ville *Tugia*, de l'Itinéraire d'Antonin.

VOGLADENSIS. Voyez MOGLINTENSIS.

VOGOGNA, ville d'Italie, dans le Milanez, au comté d'Anghiera, sur la riviere Tosa, à la gauche, vis-à-vis de lembouchure de la riviere d'Anzo. Magin, *Carte du Milanez*, écrit *Ugogna*.

VOHEMARO, province de l'Isle de Madagascar, au-delà de la Baye d'Antongil, en tirant vers la partie septentrionale de l'Isle. Cette province est désignée dans les cartes marines des Portugais, par le nom de *Boamaro*. Le ris y est cultivé de la même maniere qu'au pays de Gallemboulou, & la terre le produit avec la même facilité. On a sçu, dit Dapper, *Descr. de l'Afrique*, *p.* 442, d'un habitant d'Anossi, qui étoit orfévre, & dont les prédécesseurs étoient venus de Vohemaro, qu'on trouve beaucoup d'or dans cette province, dont tous les orfévres d'Anossi sont originaires.

La côte orientale de la province de Vohemaro, forme une baye, qui porte le même nom, & qui est située à treize dégrés de latitude méridionale. Depuis Antongil, jusqu'au bout Nord-Est de l'Isle, appellé le Cap *Natal*, la côte tire droit vers le Septentrion.

VOHITZ-ANGHOMBES, province de l'isle de Madagascar. Flacourt, *Hist. de l'Isle de Madagascar*, *c.* 6, lui donne, pour bornes au Septentrion, le pays d'Ansianactes, à l'Orient, celui de Sahavez, à la hauteur de 19 dégrés & demi de latitude méridionale, & les hautes montagnes des Ambohitsménes. Il ajoute qu'elle s'étend, du côté du couchant, jusqu'à la Mer de Mozambique; & du côté de Sud, jusqu'au pays des Eringdrames, qui est séparé de celui des Vohitz-Anghombes, par la riviere de Mansiatre. Cette province est très-peuplée: les villages y sont plus beaux qu'en aucun endroit de l'isle; & les maisons, qui sont de bois, sont aussi mieux bâties qu'ailleurs. Elle peut mettre sur pied une armée de cent mille hommes, dans le besoin. Il croit beaucoup de bled dans les plaines, & le pays est riche en bétail, aussi-bien qu'en fer & en acier. On fait, dans le pays, des pagnes de fil de bananier, qui ressemble à de la soie: on y fait aussi des pagnes de soie; & les unes & les autres sont à fort bon compte. Les habitans de Vohitz-Anghombes, sont les ennemis jurés des Eringdranes.

VOHITZ-BANCH, province de l'isle de Madagascar. Elle s'étend depuis la riviere de Manatengha, sous le Tropique du Capricorne, jusqu'à la riviere de Mananghare, qui est sous les 22 d. 30' de latitude méridionale. Elle s'étend dans les terres, jusqu'à la riviere d'Itomampo, & confine au pays d'Anradsaboc, à la source de la riviere de Mandrerei, & au pays de Fanshere. Il est commandé par plusieurs seigneurs de contrées, qui vivent dans de perpétuelles dissensions. Ce pays est fort montagneux, & se découvre de loin à la Mer. C'étoit l'abord ordinaire des vaisseaux, qui alloient reconnoitre la terre: ils cingloient ensuite le long de la côte, pour aller au Fort-Dauphin. Il abonde en miel, bœufs, cannes de sucre, ignames, ris & autres vivres, dont les habitans se trouvent suffisamment fournis. Les pagnes, qu'on porte dans cette province, sont faites d'une certaine écorce d'arbres, nommés Fautatsranou; on en achete aussi des Matatanes, qui sont faites d'une autre écorce, nommée Avo, ou bien, on en achete dans la province de Carcanossi, ou dans le pays des Ampatres; celles-ci sont faites de coton. Il y a encore dans le pays, des mines de fer & d'acier. Les armes des habitans sont une rondache de bois, couverte de cuir de bœuf, & une forte sagaye. Ils sont tous noirs, & ont une grosse chevelure frisée. Ils passent pour être fort enclins au vol & au larcin. Ils vont fort souvent enlever les enfans de leurs voisins, ou leurs esclaves, pour les vendre dans des cantons éloignés; & quelquefois ils n'épargnent pas leurs plus proches parens. Comme tous les noirs de l'isle, ils n'ont aucune religion: ils s'abstiennent seulement de manger de la chair de porc, & sont circoncis. Ils craignent les Blancs des Matatanes, qui sont Zafferaminis & sçavent écrire. Les Matatanes leur font accroire que par des caractéres & par l'écriture, ils peuvent leur donner des maladies de langueur, & même la mort. La riviere de Manatengha qui borne cette Province, a quatre bouches qui sont: Vinang-ad-Sino, Manauaza, Sagandacan, & Vinaug-auarats, toute à une lieue l'une de l'autre. Quatre lieues au-delà est la riviere d'Amboule qui est toujours débouchée, & où une barque peut entrer; c'est cette riviere que Rozimont a nommé la riviere S. Gilles. Il n'y a maintenant dans ce quartier que de pauvres Ompizées & Pescheurs. Le pays a été ruiné par la guerre: le terroir y est néanmoins excellent. La côte est bordée de très-hautes montagnes depuis Munghasia jusqu'à Sandrauinanga. On les nomme les montagnes de Viboulle, autrement les Vohis-Bans. C'est un pays haut, rempli de bois, & entrecoupé de fertiles valées qui produisent une grande quantité de miel. A deux lieues plus loin, il y a une riviere, appellée *Andraghinta*, & à une lieue au-delà est la riviere de Sandrauinangha, qui vient des montagnes, mais qui est bouchée. C'est dans ce canton qu'on prétend qu'il y a de l'or. A trois ou quatre lieues on trouve Manambondrou autre riviere bouchée, puis la riviere de Massianach, où il y a une bonne ance que les François ont nommée l'ance du Borgne, à cause que le seigneur du pays étoit borgne. Il s'appelloit Ontanhllera. On peut mouiller une barque dans cette ance. Ce quartier se nomme Manacaronha; & la riviere de Massianath est à quinze lieues d'Amboule. A quatre au Nord-Nord-est vient la riviere de Managhare qui a sept embouchures, mais toutes bouchées & remplies de roches. Cette riviere descend du pays d'Itomampo qui

qui eſt à l'Oueſt. Elle ſe forme de trois autres rivieres aſſez belles ; ſavoir celle d'Ionghaivou, celle d'Itomampo, & celle de Mangharac.

VOHITS-MASSIN, c'eſt-à-dire, *montagne heureuse*, quartier de l'iſle de Madagaſcar, à huit lieues du Fort-Dauphin. Les Portugais ont eu autrefois une forteresſe, près de cet endroit-là, ſur le haut de la côte, qui eſt escarpée de tous côtés. Ils avoient même pluſieurs habitations au bas, avec des enclos, qui leur fourniſſoient toutes ſortes de proviſions pour leur ſubſiſtance ; mais ils y furent enfin maſſacrés par les Peuples circonvoiſins. * *Dapper*, Deſcr. des Isles d'Afrique, p. 431.

VOID, en latin, *Vedum*. Bourg de France, dans la Lorraine, au diocèſe de Toul, ſur le ruiſſeau de Void, à ſix cens pas de la Meuſe, à quatre lieues de Toul. Ce bourg eſt conſidérable. Le chapitre de la cathédrale de Toul nomme à la cure, qui a pour annexe, le village de Vacon. Le terroir produit du froment, & on y voit des vignes, des prairies & des bois. Le chapitre de la cathédrale de Toul eſt ſeigneur de cette paroiſſe, où il y a cinq foires par an : l'une, le premier ſamedi de carême ; & les autres, le premier de Mai, le jour de ſaint Barnabé, le 4 d'Octobre, & le 23 de Novembre. Elles ne ſont que d'un jour chacune. Tous les ſamedis il y a marché : on y compte trois papeteries.

Le château de Void eſt d'une figure carrée, défendu de murailles flanquées de quatre bonnes tours & d'un foſſé rempli d'eau. Il a été bâti par les rois d'Auſtraſie, au couchant de la riviere de Meuſe, dont il eſt éloigné de mille pas, dans une gorge ou paſſage. Il leur ſervoit de ſentinelle avancée dans le royaume de France, ou de Vedete, d'où vient le nom de *Void*; car auparavant, ce lieu s'appelloit *Noniam*. Dagobert, roi d'Auſtraſie, ayant doté l'égliſe de Toul, lui donna le château de Void, avec pluſieurs autres biens & ſeigneuries. L'évêque de Toul & le chapitre en ont long-tems joui par indivis, comme on le voit par des lettres-patentes de l'empereur S. Henri : mais depuis, ayant diviſé leurs biens, le château de Void, avec la prevôté qui en dépend, revint au chapitre. L'égliſe de Toul avoit toujours joui en tout droit de ſouveraineté & de régale du château de Void, & des terres qui en dépendent, comme des autres terres & ſeigneuries qui lui avoient été données en dot, ſous les rois & les empereurs, juſqu'à ce que les rois de France, ayant réduit les trois évêchés de Lorraine ſous leur obéiſſance, ils en ont tellement changé ou diminué l'autorité, que le chapitre n'a pas maintenant plus de droit qu'un ſeigneur haut-juſticier. Vers le pontificat de Martin V, le chapitre de Toul, inquiété par les habitans de cette ville, ſe retira au château de Void, où chaque chanoine ſe bâtit un appartement à part, & ce pape lui ayant réuni la cure de Void, les chanoines la desſervirent eux-mêmes, tant qu'ils demeurerent dans le château. Ils faiſoient l'office dans l'égliſe paroiſſiale, qui ſe trouve encore aujourd'hui dans le château. Dans le dernier ſiécle, avant les guerres arrivées pendant la minorité de Louis XIV, ceux qui tenoient le parti de la fronde, ayant fait le ſiége du château de Void, & l'ayant battu avec quelques pieces de campagne, pendant cinq jours, le commandant leur en remit les clefs. Ils n'y demeurerent pas longtems : les troupes du roi, commandées par le maréchal de la Ferté, les en fit déloger.

VOIGTLAND, pays d'Allemagne, dans la Haute Saxe, ou marquiſat de Miſnie. C'eſt un des quatre cercles qui font la diviſion de ce marquiſat. Il eſt entre le cercle des mines ou des montagnes, la Bohême, le Margraviat de Culembach, & le duché d'Altenbourg. C'étoit autrefois un pays particulier, qu'on nomma *Voigtland*, des prevôts appellés *Vogis*, en allemand, & que les empereurs y envoyoient pour le gouverner. Il comprenoit alors la plus grande partie du Margraviat de Culembach, & divers bailliages voiſins, qui en ont été démembrés. D'autres prétendent que ce pays fut nommé *Voigtland*, des ſeigneurs de Weyda, qui le poſſéderent ſous le titre d'avocats. En effet, on le nomme en latin, depuis pluſieurs ſiécles, *Terra Advocatorum*. Les hiſtoriens ne s'accordent pas ſur leur origine. Les uns veulent que ces avocats, appellés *Vogis*, en allemand, ayent été inſtitués par Henri l'*Oiſeleur*, roi de Germanie, & les autres prétendent, avec plus de fondement, qu'ils furent inſtitués par l'empereur Henri VI. Zwickau eſt la ville principale de ce cercle. Les autres villes ſont Plawen, Weyda, Gera, Graitz, Olſnitz, Werde & Ziegenruck. La baronie de Wildenfels eſt enclavée dans ce cercle. * *D'Audifret*, Géographie ancienne & moderne, tome 3, page 312.

Zwickau n'eſt point dans le cercle de Voigtland, mais dans celui d'Ertzeburge.

VOINEMONT, paroiſſe au duché de Lorraine, au bailliage de Nancy. Son égliſe paroiſſiale eſt ſous le titre de l'Invention de ſaint Etienne. Le chapitre d'Eſpinal eſt patron de la cure, & perçoit les deux tiers des groſſes & menues dixmes, & le curé l'autre tiers. Il y a au moins ſeize ſeigneurs. La juſtice locale eſt à Ceintrey & à Haroué. Il y a une chapelle, dédiée à Notre-Dame de Pitié, & le Mainville eſt une annexe de Voinemont.

VOIOXIURA, ou VOCOKIURA, port du Japon, dans l'iſle de Ximo, & dans la principauté d'Omura, & presque vis-à-vis l'iſle de Firando. C'eſt une eſpéce de golfe de deux lieues de circuit, où il y a quantité de pointes avancées & de rochers, qui y forment un grand nombre de petits havres, tous à l'abri des vents : outre qu'à l'entrée du golfe il y a une petite iſle, qui le garantit entiérement des vents & des vagues de la Mer. En 1562, Sumitanda, prince d'Omura, qui, le premier des ſouverains du Japon, embraſſa le chriſtianiſme, voulant attirer les miſſionnaires dans ſes états, ouvrit ce port aux Portugais, leur donna toutes les terres à deux lieues à la ronde, & les exempta de tout droit d'entrée & de ſortie : ils s'y établirent en effet ; mais l'année ſuivante, les ennemis du prince d'Omura, ruinerent tous leurs établiſſemens ; & depuis ce tems-là, ils ont abandonné ce port : dans la ſuite, ils s'établirent beaucoup mieux à Nangazacki, ſous la protection du même prince. * *Le P. de Charlevoix*, Hiſt. du Japon, liv. 2.

VOIRE, riviere de France, dans la Champagne méridionale. Elle prend ſa ſource dans l'élection de Joinville, un peu à l'Orient de Somme-Voire, qu'elle arroſe. Elle paſſe enſuite à Montier-en-der, où elle a un pont, & où elle reçoit les eaux de la Bienne : de-là, elle ſe rend à Beaufort, à Rosnay & à Chalete, & ſe perd un peu au-deſſous, dans l'Aube à la droite, quelques lieues au-deſſus de Rameru. * *De l'Iſle*, Atlas.

VOIRON, bourgade de France, dans le Dauphiné, élection de Grenoble, avec titre de baronie.

1. VOISINES, abbaye de France, dans l'Orléannois, proche de Mehun. C'eſt un monaſtere de filles, de l'ordre de Citeaux. Il jouit de deux mille livres de revenu.

2. VOISINES, bourg de France, dans la Champagne, élection de Sens.

VOISINS, bourg de France, dans le Bas-Languedoc, recette de Carcaſſonne.

VOL, ville de l'Afrique propre : elle étoit, à ce que dit Ptolomée, au midi de Carthage, entre les fleuves Bagrada & Triton.

VOLÆ & VOLANI. Voyez BOLA.

1. VOLANA, ville d'Italie, chez les Samnites : Tite-Live, *l.* 10, *c.* 45, dit qu'elle fut priſe en peu de jours, par Carvilius.

2. VOLANA, bourgade d'Italie, dans le Ferrarois, vers l'embouchure, & à la droite du bras du Pô, appellé du nom de cette bourgade, Pô di Volana. Voyez PO.

VOLANDUM, lieu fortifié dans l'Arménie, ſelon Tacite, *an. l.* 13, qui dit que c'étoit le château le plus fort de la contrée. Corbulon s'en rendit maître néanmoins, ſans perdre un ſeul homme, & fit paſſer au fil de l'épée tous ceux des habitans qui ſe trouverent avoir quatorze ans ou environ ; & l'on vendit à

l'encan tout le menu peuple qui étoit incapable de porter les armes. Le manuscrit de Venise, au rapport d'Ortelius, lit **Vallandum**, au lieu de **Volandum**.

VOLANI. Voyez **Bola**.

VOLATERRÆ, ville d'Italie, dans l'Etrurie, l'une des douze anciennes villes des Toscans, selon Denys d'Halicarnasse, *l.* 3, *p.* 189. Strabon, *l.* 5, *p.* 154, décrit la situation de cette ville. Il dit qu'elle est dans une valée; de façon, néanmoins, dit-il, que la forteresse qui la défend, est sur le haut d'une coline. Cicéron, *l.* 13, *Epist.* 4, nous apprend que c'étoit un municipe: *Cum Municipibus Volaterranis mihi summa necessitudo est*; & selon Frontin, elle avoit le titre de colonie: *Colonia Volaterrana lege triumvirali est adsignata.* Dans le territoire de *Volaterræ*, il y avoit des thermes, que la table de Peutinger appelle *Aquæ Volaternæ*, pour *Aquæ Volaterraneæ*. Cette ville conserve son ancien nom; car on l'appelle encore *Volterra*.

VOLATERRANA-VADA, ville ou bourgade d'Italie, dans l'Etrurie, à l'embouchure du Cecinna, avec un port, selon Pline, *l.* 3, *c.* 5. Cicéron, *Pro Quintio*, *n.* 6, dit aussi *Vada Volaterrana*; mais l'Itinéraire d'Antonin & la table de Peutinger écrivent *Vadis-Volaterris*. Ce lieu, nommé encore aujourd'hui Vadi, est placé, par l'Itinéraire d'Antonin, entre *Populonium* & *ad Herculem*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à dix-huit milles du second. Rutilius, *liv.* 1, *v.* 453, n'a pas oublié ce lieu.

In Volaterranum vero, Vada nomine, tractum
Ingressus dubii tramitis alta lego.

VOLCÆ-ARECOMICI, peuples de la Gaule Narbonnoise, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 186. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, écrit *Volcæ-Aricomii*; & Pomponius-Mela, *l.* 2, *c.* 5, aussi-bien que Pline, *l.* 3, *c.* 4, disent *Arecomici*. Si nous nous en rapportons à Strabon, les *Volcæ-Arecomici* s'étendoient jusqu'au bord du Rhône, & n'habitoient point des deux côtés de ce fleuve: car il dit, *ad alteram ripam fluminis*, & non *ad utramque*. Cependant Tite Live, *l.* 21, *c.* 36, les place sur les deux rives du fleuve. Voyez **Arecomici**. Ptolomée leur donne deux villes, qu'il marque dans les terres; sçavoir:

Vindomagus, & *Nemausum Colonia.*

VOLCÆ-TECTOSAGES, peuples de la Gaule Narbonnoise. Strabon, *liv.* 4, *page* 187, les étend jusqu'aux Pyrénées: Οὐολκαὶ οἱ Τεκτοσάγες καλούμενοι τῇ Πυρήνῃ πλησιάζουσι; *Volcæ, qui Tectosages vocantur, proximi sunt Pyrenæo*, & Ptolomée, *l.* 2, *c.* 10, commence à compter les villes de ces peuples, depuis les Tectosages: ainsi, ils habitoient la côte de la Mer de Narbonne, depuis les confins de l'Espagne, jusqu'à la ville de Narbonne, qui étoit dans leur pays; car Ptolomée leur donne les villes qui suivent:

Iliberis,	*Cessero*,
Ruscino,	*Carcaso*,
Tolosa Colonia,	*Beteræ*,
Narbon Colonia.	

Il paroît que du tems de Pline, *l.* 3, *c.* 4, les choses avoient changé de face; du moins met-il des *Volcæ-Tectosages* au-delà du Rhône, & ce qu'il appelle dans ce quartier-là *Regio Volcarum Tectosagum* comprenoit, selon le pere Hardouin, le diocèse d'Agde, & presque tout le reste du pays, jusqu'à l'embouchure du Rhône. Voyez **Tectosages**.

VOLCÆÆ PALUDES. Dion Cassius, *l.* 55, *sub finem*, nomme ainsi les marais auprès desquels les Batones attaquerent Cæcina-Severus, dans le tems qu'il vouloit y faire camper son armée. Ces marais devoient être au voisinage de la Mœsie.

1. VOLCAN, mot françois employé par les Naturalistes, pour signifier une montagne qui vomit du feu. Ce mot vient du latin *Vulcanus*, que les poëtes ont pris pour le Dieu du feu.

On sait qu'il y a des Volcans dans l'Europe, dans l'Asie, dans l'Afrique & dans l'Amérique. Il y en a sur la côte de la nouvelle Guinée; & il y en a, ou du moins il peut y en avoir, dans les autres parties du monde qui ne nous sont pas encore counues. On en voit un grand nombre d'écrits dans le corps de cet ouvrage aux articles auxquels il ont rapport. Voici une liste de quelques autres, dont les voyageurs nous ont donné les descriptions.

2. VOLCAN, (Le vieux) en espagnol *Volcano-Viejo*, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la mer du Sud, au voisinage du port de Realejo, qu'on remarque à cette montagne qui est la plus haute de toutes celles du voisinage. On la tient au Nord-est, on la range ensuite, & l'on découvre le port où l'on peut entrer avec la basse mer. Ce Volcan qui jette de la fumée le jour, & des flammes la nuit, sur-tout lorsqu'il fait mauvais tems, se voit à plus de vingt lieues en mer. *Wodes Rogers*, supplément aux voyages autour du monde, p. 10.

Voici ce que dit Dampier, *Voyage autour du Monde*, *t.* 1, *p.* 155, en parlant de ce Volcan. Ria-Lexa est le pays le plus remarquable qu'il y ait sur cette côte, à cause d'une haute montagne ardente qu'il y a, & que les Espagnols nomment Volcan, ou Volcano Vejo. Il faut porter le Cap tout-à-fait au Nord-est, passer ensuite tout auprès de la montagne, & cette route vous mene dans le Havre. Les vents de mer sont au Sud-Ouest. Ainsi les vaisseaux qui vont là doivent prendre les vents de mer; car il n'y a pas moyen d'entrer par le vent de terre. Le Volcan est aisé à connoitre, parce qu'il n'y a point aux environs de montagne si haute, & qu'il n'y en a point non plus de la méme figure tout le long de la côte, sans compter qu'elle fume toute la journée, & qu'elle jette quelquefois des flâmes durant la nuit. Cette montagne se voit de vingt lieues; & comme elle n'est qu'à trois lieues du Havre de Ria-Lexa, on en peut facilement voir l'entrée.

VOLCAN D'ÆTNA. Voyez **Ætna**.

VOLCAN D'ANION, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la mer du Sud, à quatre lieues du Volcan de Léon. Voyez **Volcan de Léon**. De la pointe de Realejo à Rio Tosta, il y à neuf lieues Sud-est-quart-au-Sud. De cette riviere à la table de Sutiabo, il y a dix lieues, & il faut courir Nord-ouest. On voit paroitre alors le Volcan d'Anion au Sud-est de cette riviere, à trois ou quatre lieues dans le pays. * *Wood Rogers*, Supplément aux voyages autour du monde, p. 13.

VOLCAN d'AREQUIPA, Volcan de l'Amérique méridionale, au Pérou, à quelques lieues de la côte de la mer du Sud. D'Ylay à Xuli, qui est sous le 17, d. 30' de latitude méridionale, il y a trois lieues C'étoit autrefois le principal Havre d'Arequipa, & de toute la côte de Penasco. Lorsqu'on y va d'Ylay, on peut le connoitre à une petite crique large de vingt brasses, mais si l'on vient de la haute mer, on apperçoit le Volcan d'Arequipa à six lieues dans le pays Nord-ouest & Sud-est de ce port; & s'il fait un tems clair, on voit d'autres montagnes hautes, dont une s'éleve en forme de pain de sucre.

VOLCAN D'ATILAN, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la côte de la mer du Sud, à sept lieues du Volcan de Sacatepecque, la côte entre deux courans, Ouest quart au Nord-ouest, & Est-quart-au-Sud-est. Du Volcan d'Atilan aux Anabacas, la côte court Ouest quart au Nord-ouest, & Est-quart-au-Sud-est. * *Woodes Rogers*, supplément aux voyages autour du monde, p. 8.

Les *Anabacas* sont de petites plaines, à vingt-cinq lieues de las Milpas. Quelques-unes de ces plaines sont avec des monticules partagés au sommet, & les autres sont couvertes de petits buissons. Il y a des arbres sur un rivage élevé, qui forme une baye, & l'on voit trois Volcans dans le pays, à huit lieues

ou environ de diſtance l'un de l'autre, dont celui du milieu qu'on nomme Sapoticolan court Nord & Sud à l'égard de ces plaines.

VOLCAN DE BOULOGNE, Volcan d'Italie, au territoire de la ville de Boulogne.

VOLCAN DE CATACULO, Volcan de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, près de la mer du Sud, à trois lieues à l'Eſt de la montagne Vernel, & à deux lieues de la Barre d'Ibaltique.

VOLCAN DE COLIMA, Volcan de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, dans une vallée près de la ville de même nom. Voyez COLIMA. Wafer, *Voyage*, *p.* 256, dit que ce Volcan jette de tems en tems des cendres avec une épaiſſe fumée; & que ces cendres ſont pouſſées ſi loin, qu'elles font du tort aux biens de la terre, à plus de trente lieues aux environs. Dampier, *Voyage autour du Monde*, *t.* 1, *p.* 322, ajoute que le Volcan de Colima eſt une très-haute montagne, à environ 18 d. 36′ de latitude Nord, à cinq ou ſix lieues de la mer, & au milieu d'un agréable valon. On y voit deux petites pointes, de chacune deſquelles ſortent toujours des flammes ou de la fumée. Le valon où eſt ce Volcan ſe nomme la valée de Colima, du nom de la ville qui n'en eſt pas éloignée.

VOLCAN DE GROENLAND, Volcan dans les terres arctiques, appellées *Groenland*, près du lieu où étoit le couvent des dominicains, ſelon Barthelemi Zénete, Vénitien, amiral du royaume de Dannemarck, & qui avoit été ſur les lieux. Voici les propres paroles de cet officier, citées par le pere Kircher, *Mundi ſubter*, l. 4, p. 194. *Hic viſitur Monasterium S. Thomæ Dominicanorum, & ab eo nonprocul mons ignivomus, ex cujus pede Fons ignitus erumpit. Hujus Fontis aquis per tubos derivatis, non modo omnes cellæ Monachorum, instar hypocaustorum calefiunt, ſed etiam cibi imo & ipse panis coquitur: tophum ſeu pumicem mons evomit, ex quo totum eſt constructum Cœnobium; tophi enim ni aqua illa perfuſi, quaſi adhibito bitumine conglutinantur. Hic enim Horti pulcherrimi, aqua ferventi rigati, in quibus flores & fructus omnis generis. Hæc autem aqua, ubi per hortos decurrit, cadit in vicinum ſinum ſeu portum, quo fit ut nunquam gelu concreſcat, ideoque appellunt pisces & volucres innumeri; quibus incolæ ad ſatietatem victitant.*

VOLCAN DE GUATIMALA, Volcan de l'Amérique ſeptentrionale, près de la mer du Sud, à huit lieues des Canabacas, la côte courant Oueſt quart au Nord-oueſt, & Sud-eſt quart au Sud-eſt. Du Volcan de Guatimala à la barre d'Estapa il y a huit lieues, & la côte court Oueſt quart au Nord-oueſt & Eſt-quart au Sud-eſt. De cette barre à la riviere de Monticalco il y a dix lieues, la côte courant Nord-oueſt quart à l'Oueſt & Sud-eſt quart à l'Eſt. De cette riviere au Volcan de Guatimala, qui ſe trouve ſur la côte Sud-eſt, il y a dix lieues, le rivage courant Nord & Sud avec la barre d'Estapa, qui eſt le port de Guatimala. Ce Volcan eſt double en quelque ſorte; du moins donne-t-on dans le pays aux deux montagnes, entre leſquelles eſt la valée de Panchoi, le nom de Volcan. Cette vallée eſt celle où ſe trouve ſituée la ville de Saint Jacques, capitale de la Province de Guatimala. Cependant il n'y a qu'une des montagnes qui jette du feu: l'autre ne jette que de l'eau. Celli-ci s'appelle *Almolonca*. On lui donne quatre lieues de hauteur, & dix-huit de circonférence: l'autre vomit ſans ceſſe des tourbillons de flames juſqu'à la hauteur d'une pique. On les apperçoit de loin, & la fumée qui les ſurmonte ſemble avoir de la continuité avec les nues, tant elle s'éleve dans les airs. De quart-d'heure en quart d'heure, plus ou moins il part de cette effrayante fournaiſe un bruit pareil à celui d'une coulevrine, ce qui cauſe de l'étonnement, & même une ſorte d'épouvante à ceux qui n'y ſont pas accoutumés. * *Wafer*, voyage, p. 219.

VOLCAN D'HECLA, ou *d'Iſlande*. Voyez ISLANDE.

VOLCANS DU JAPON. 1°. Il y a près de Firando une très-petite Iſle, qui pendant pluſieurs ſiécles a brûlé & a été agitée par de fréquentes & de violentes ſecouſſes: on n'y remarque plus rien de ſemblable aujourd'hui. * *Le pere de Charlevoix*, Hiſt. du Japon, L. préliminaire.

2°. Il y a une autre Iſle vis-à-vis du Saxuma, que les gens du pays nomment *Fuogo*, nom qu'ils ont emprunté des Portugais; elle a une montagne qui jette continuellement du feu, & qui en a jetté par intervalle pendant pluſieurs ſiécles.

3°. Dans la Province de Fingo, on voit ſur le ſommet d'une autre montagne une large ouverture, qui étoit autrefois la bouche d'un Volcan; mais depuis un ſiécle il n'en ſort plus rien.

4°. Dans la Province de Chiangen, près d'un lieu appellé *Kujanosa*, il y avoit une mine de charbon de terre, laquelle ayant pris feu par la négligence des ouvriers qui y travailloient, n'a point ceſſé de brûler depuis ce tems-là.

5°. Dans le voiſinage de Surunga, il y a une montagne nommée *Feſi*, qui ne le céde qu'au Pic de Teneriffe, dont la figure a quelque choſe de fort ſingulier, & qui eſt charmante à la vue: le ſommet en eſt toute l'année couvert de neige, & cette neige voltigeant au gré du vent, ce qui eſt aſſez remarquable, vû l'élévation du lieu, repréſente comme un chapeau qui fume ſans ceſſe; on dit qu'il en ſortoit autrefois des flammes; mais que le feu s'étant fait une ouverture au côté de la montagne, les flammes diſparurent: il en ſort encore quelquefois une fumée noire, accompagnée d'une puanteur inſupportable.

VOLCAN-ISALCOS, Volcan de l'Amérique ſeptentrionale, dans la nouvelle Eſpagne, près de la mer du Sud, à quatre lieues du port de Sonſonate. Au ſortir de la riviere de ce nom, on doit prendre garde aux bancs & aux rochers qui ſont autour de la pointe de Remedio, & de cette pointe il faut courir Eſt-quart au Sud-eſt pour aller à la barre d'Ibaltique, qui en eſt à trente-quatre lieues, & où il y a divers bancs qui s'avancent plus de deux lieues en mer. A trois lieues à l'Eſt au-delà de cette pointe, on voit la montagne Vernel, qui eſt d'une hauteur médiocre, mais la terre eſt baſſe, & à trois lieues plus avant à l'Eſt on trouve le Volcan de Catculo. * *Wodes Rogers*, Supplément aux voyages autour du monde, p. 9.

1. VOLCAN DE L'ISLE BRULANTE, Volcan de l'Océan Indien, dans une Iſle, ſur la côte ſeptentrionale de la nouvelle Guinée. Dampier qui en parle n'en donne pas la juſte poſition. Nous vîmes encore, dit-il, une autre Iſle d'où il ſortit tout d'un coup une groſſe fumée, qui s'évanouit bientôt, & qui ne parut plus.

2. VOLCAN DE L'ISLE BRULANTE, Volcan de l'océan Indien, ſur la côte ſeptentrionale de la nouvelle Guinée, à quelques lieues à l'Oueſt de l'iſle du chevalier Robert Rich. L'iſle où ſe trouve ce Volcan eſt haute & pointue. Quand on eſt à ſon nord, on ne peut pas bien diſcerner la fumée, ni voir la flamme qui jette le Volcan, parce que ſon ſoupirail eſt du côté du Sud. On voit trois autres Iſles au voiſinage; & toutes ſont hautes, pleines de beaux arbres & de ſavannes verdoyantes, ſans en excepter l'Iſle du Volcan, dont le terroir eſt beau près du rivage, & même juſqu'aux deux tiers de la hauteur de la montagne, qui eſt plus ronde que les autres & pointue au ſommet. * *Dampier*, ſuite du voyage à la N. Hollande; t. 5, p. 128.

3. VOLCAN DE L'ISLE BRULANTE, Volcan de l'Océan Indien, dans l'Iſle qui lui donne ſon nom, & qui eſt une des Iſles Moluques ou de l'Epicerie. Cette Iſle eſt haute, mais petite, & à 6, d. 36′ de latitude méridionale. Depuis le bas elle va un peu en talus vers le ſommet. Elle ſe partage au milieu en deux pointes; & c'eſt de l'entre-deux, dit Dampier, *ſuite du voyage de la N. Hollande*, p. 71, qu'il ſortoit autant de fumée que j'en aye vu ſortir d'aucun Volcan. Le côté ſeptentrional de l'Iſle paroit verdoyant, tout le reſte eſt ſec & ſtérile. Cette Iſle eſt ſituée droit au Nord de l'Iſle de Terra Al-

ra, à cinquante lieues des Isles des Tortues, qui, par rapport à l'Isle brûlante, gisent Nord-est quart à l'Est, un peu vers l'Est.

4. VOLCAN DE L'ISLE BRULANTE, Volcan de l'Océan Indien, sur la côte occidentale de la nouvelle Bretagne, dans une Isle à l'entrée du Détroit qui sépare la nouvelle Guinée de la nouvelle Bretagne. Dampier, *suite du voyage à la N. Hollande*, p. 122, qui découvrit ce Volcan en 1699, dit qu'en approchant de l'Isle où il est situé, il trouva quantité d'autres Isles, dont la plûpart étoient petites & basses, & environnées de bancs de sable; mais qu'il y en avoit une grande & haute, & une plus petite, mais fort haute. Etant à trois lieues de ce Volcan, & à deux lieues du continent de la nouvelle Bretagne, il trouva un bon canal pour passer entre l'un & l'autre; il se tint néanmoins plus près du continent que de l'Isle, & courant au Nord pour sortir de ce détroit, il jetta la sonde, & eut cinquante-deux brasses d'eau, fond de sable & de vase. Le Volcan jetta du feu & de la fumée toute la nuit d'une maniere surprenante. A chaque secousse on entendoit un bruit terrible comme celui du tonnerre, & on voyoit ensuite paroître la flamme. Les intervalles entre les secousses étoient à peu-près d'une demi-minute, les uns plus, les autres moins. D'ailleurs les secousses n'étoient pas toutes de la même force: il y en avoit de foibles en comparaison de plus violentes, quoique les premieres jettassent quantité de feu; mais les dernieres étoient accompagnées d'un mugissement horrible, & poussoient une grosse flamme de la hauteur de vingt ou trente verges. On voyoit alors une grande trainée de feu, qui couroit jusqu'au rivage. Pendant le jour on avoit vu sortir de cet endroit beaucoup de fumée, qui venoit de la matiere sulphureuse & combustible jettée par le soupirail, & qui augmentoit ou diminuoit, selon qu'il y avoit plus ou moins de cette matiére. Quand on est en mer à l'Ouest de ce Volcan, dont le soupirail est au Sud, on ne peut découvrir la flamme. Le Volcan est à 5, d. 33' de latitude méridionale, & à 332 mille Ouest du méridien du Cap Saint George.

VOLCAN DE L'ISLE FOGO. Fogo est une des petites Isles du Cap Verd, située à l'Occident de celle de Saint Jacques. Son Volcan est une grosse & haute montagne, du sommet de laquelle il sort des flammes qu'on n'apperçoit que la nuit; mais qu'on voit alors de loin en mer. Ce Volcan n'empêche pas que l'Isle, quoique petite, n'ait des habitans qui demeurent au pied de la montagne, près de la mer. Leur subsistance est assez semblable à celle des habitans des autres Isles. Ils ont des chévres, de la volaille, des plantins, des noix de cacao, & autres denrées. * *Dampier*, voyage autour du monde, t. 1, p. 101.

VOLCAN DE KIUKIU-SIMA, Volcan du Japon, près de Firando, dans une petite Isle de rochers, l'une de celles que les Japonois appellent Kiukiu-Sima, c'est-à-dire les neuf Isles, parce qu'elles sont au nombre de neuf. Cette Isle, quoique très-petite & environnée de la mer, a brûlé, & a été agitée par des secousses pendant plusieurs siécles.

VOLCAN DE KUJANOSSE, Volcan du Japon, dans la Province de Tsikusen, proche d'un lieu nommé Kujanosse. C'étoit autrefois une mine de charbon, qui par la négligence des mineurs, prit feu dans le tems qu'on y pensoit le moins. Elle a continué de brûler depuis ce tems-là.

VOLCAN DE LEON, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la mer du Sud, à sept lieues de la ville de Léon. Le chemin pour aller de cette ville au Volcan est un pays uni, plein de savannes & de quelques bocages. Il n'y a qu'une seule riviere entre-deux & elle est guable en plusieurs endroits. A deux milles de la ville de Léon, on trouve un petit village Indien, où conduit un sentier tout droit & couvert de sable; ce sentier traverse une grande plaine. De la table de Sotiabo au Volcan de Léon, on compte quatre lieues, & il faut courir Sud-est quart à l'Est, & Nord-ouest quart à l'Ouest. De ce Volcan à celui de Telica, il y a quatre lieues. * *Woodes Rogers*, Supplément aux voyages autour du monde, p. 12.

VOLCAN DE MISNIE, Volcan d'Allemagne, dans la Misnie. On le nomme *la Montagne des Charbons*. Elle jette de tems à autres des flammes & de la fumée.

VOLCAN DE NICARAGUA, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, au gouvernement de Nicaragua, dans l'Isle qui se trouve au milieu du lac de même nom. Quoique cette Isle soit extrêmement fertile, & produise un grand nombre de fruit délicieux de toutes les espèces, elle ne laisse pas d'avoir un Volcan qui jette des flammes en quantité, & presque autant que celui de Guatimala: aussi peut-on dire que ces flammes sortent en quelque maniere du sein des eaux, puisque le Volcan est tout environné de celles du Lac. * *Wafer*, Voyage, p. 256.

VOLCAN DE SACATEPECQUE, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la côte de la mer du Sud, à six lieues du Volcan de Sapoticlan. La côte entre-deux court Nord-ouest & Sud-est. Du Volcan de Sacatepecque à celui d'Atilan il y a sept lieues. La côte court Ouest quart au Nord-ouest & Est-quart & Sud-est. * *Woodes Rogers*, Supplément aux voyages autour du monde, p. 7.

VOLCAN DE SAINT MICHEL, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la mer du Sud, à deux grandes lieues Nord-sud de la barre d'Ibaltique. Ce Volcan paroit plus que les autres du voisinage.

VOLCAN DE SAPOTICLAN, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la côte de la mer du Sud, à huit lieues de *las Milpas*. La côte entre-deux court Nord-ouest & Sud-ouest. Du Volcan de Sapoticlan à celui de Sacatepecque il y a six lieues, & la côte court Nord-ouest & Sud-est. Voyez VOLCAN D'ATILAN. * *Woodes Rogers*, Supplément aux voyages autour du monde, p. 7.

VOLCAN DE SOCONESCO, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la côte de la Mer du Sud, à six lieues Nord-Ouest & Sud-Est de la montagne d'Incomienda. Incomienda est à trois lieues au Sud-Est du Port-Bernal, & à douze lieues, plus au Sud-Est, on trouve le Volcan de Soconesco ou Soconusco. De ce Volcan, à *las Milpas*, il y a douze lieues; & la côte court Nord-Ouest & Sud-Ouest.

VOLCAN DE SONSONATE, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la côte de la Mer du Sud. Depuis la riviere de Monticalco, jusqu'au port de Sonsonate, il y a dix-huit lieues; la côte courant Ouest-quart, au Nord-Ouest, & Est-quart au Sud-Est. De la barre d'Estapa au port de Sonsonate, qui est sous le treiziéme degré de latitude septentrionale, il y a trente-six lieues, le rivage courant Ouest-quart au Nord-Ouest, & Est-quart au Sud-Est. A vingt lieues, au Sud-Est, il y a une grande riviere, qui est à six lieues de celle de Monticalco, & à dix du port de Sonsonate: alors on voit le Volcan de Sonsonate, avec deux autres; & si l'on veut mouiller à ce port, il faut que ce soit à la droite, où la terre est la plus basse, avoir toujours le plomb à la main, jusqu'à ce qu'on ait douze brasses d'eau, courir tout droit vers les magasins, & laisser tomber l'ancre au Sud-Est; mais on doit bien être sur ses gardes; parce qu'il y a plusieurs bancs tout le long, & à la hauteur de la pointe de Remédio, qui court Nord & Sud depuis ce havre. La côte est basse; & il y a bon ancrage par tout, un fond de sable en quelques endroits, & de vase en d'autres.

VOLCAN DE TELICA, Volcan de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, près de la Mer du Sud, à quatre lieues du Volcan d'Anion, & à deux lieues de la Table de Moliasse.

VOLCAN DE TOSCANE, Volcan d'Italie, dans la Toscane. C'est une des montagnes de l'Apennin. Elle jette du feu.

VOLCAN DE TERNATE, Volcan de l'Océan Indien, dans l'isle de Ternate, qui lui donne son nom. La principale entrée de ce Volcan, est de la largeur d'un jet de pierre : les deux autres sont plus petites; l'une est à l'Est de la Mer Malaye, & l'autre au Nord-Ouest sur Tacome. On recueille une grande quantité de souffre autour des trois bouches de ce Volcan, qui jette ordinairement avec plus de fureur ses flâmes, sa fumée & ses cendres, dans les mois d'Avril & de Septembre. Ce Volcan fit un désordre incroyable en 1648, le 25 de Juin, & les deux jours suivans : outre les cendres, la fumée & les flâmes, il jetta fort loin quantité de pierres enflamées, qui brûloient tout ce qu'elles rencontroient ; & un village de Maures, appellé *de la Sula*, en fut consumé. L'isle fut dans un mouvement continuel pendant tout ce tems-là; & l'on entendit un bruit effroyable dans les cavernes souterraines, & de tems-en-tems comme des coups de canon. * *Gemelli Careri*, Voyage autour du monde, t. 5, p. 222.

VOLCAN DU VESUVE. Voyez VESUVE.

VOLCAN D'UNSEN. Voyez UNGEN, qui est le véritable nom.

VOLCAN DE VULCANO. Voyez VULCANO.

VOLCANS DE MANILLE, Volcans de l'Océan Indien, dans l'isle de Manille. La quantité de Volcans qui se trouvent dans cette isle, confirme ce qu'on a dit jusqu'à présent; car dans certains tems ces Volcans vomissent des flâmes, ébranlent la terre, & font tous ces effets que Pline attribue à ceux d'Italie, c'est-à-dire, de faire changer de lit aux rivieres, de faire retirer les Mers voisines, de remplir de cendres tous les environs, & d'envoyer des pierres fort loin avec un bruit épouvantable. Il y a, entr'autres, un de ces Volcans, près de la grande baye d'Albay. Ce Volcan est fort haut, & les navires, qui viennent de la nouvelle Espagne, l'apperçoivent de fort loin. * *Gemelli Careri*, Voyage autour du monde, t. 5, p. 130.

VOLCARUM-STAGNA. Voyez LATERA, & LATTE.

VOLCE. Voyez VOLCI 2.

VOLCEIUM, VULCI, ou VULCEIA. Voyez ULCI.

1. VOLCI. Voyez VOLSCI.

2. VOLCI, ville d'Italie, dans l'Etrurie : Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, la marque dans les terres. Ses habitans sont appellés *Volcemini*, par Pline, *l.* 3, *c.* 5, qui les surnomme *Etrusci*; & il ajoute, qu'ils avoient donné leur nom à la ville Cosa, qui étoit dans leur territoire, & qu'on appelloit Cosia *Volcientium*. Dans les premiers tems, au lieu de *Volci*, & de *Volcentini*, on écrivoit *Vulci* & *Vulcientes*, comme on le voit dans la table des triomphes du Capitole, où on lit : *De Vulsiniensibus & Vulcientib.*

3. VOLCI. Voyez ULCI.

VOLCIANI, ou VOLSCIANI, peuples de l'Espagne Tarragonnoise, connus principalement par la réponse vigoureuse qu'ils firent aux ambassadeurs Romains, lorsque ceux-ci les solliciterent de renoncer à l'alliance de Carthaginois. On croit que leur ville est aujourd'hui *Villa-dolce*, au royaume d'Aragon. Selon les archives du pays, *Villadolce* se nommoit autrefois *Volce*. Il seroit heureux que ce rapport de nom nous fit retrouver une ville, ou du moins la demeure d'un peuple, que les anciens Géographes ont ignoré ou négligé, & dont la mémoire néanmoins méritoit bien d'être transmise à la postérité, par la part qu'ils eurent à la résolution que les Espagnols prirent de préférer l'alliance des Carthaginois à celle des Romains. Voyez VOLUCE. * *Tite-Live*, l. 21, c. 19.

VOLCIENTES. Voyez VOLCI, N°. 2.

VOLCKACH, lieu d'Allemagne, dans la Franconie, & dans l'évêché de Wurtzbourg, sur le bord du Meyn, à la gauche, dans l'endroit où cette riviere reçoit un ruisseau, qui vient de Gerolhofen, entre Schweienfurt & Ochenfurt. Corneille, sur le témoignage de Maty, fait de Volckach, une petite ville. * *Jaillot*, Atlas.

VOLCKMARCK, ville d'Allemagne, au cercle d'Autriche, dans la basse Carinthie, sur la rive gauche de la Drave, à quelques lieues au-dessous de l'embouchure de l'Olcza. On croit que c'est la *Virunum* des anciens. * *Jaillot*, Atlas.

VOLENES, peuple du Trentin, selon un manuscrit de Paul, Diacre, *Longob.* l. 3, c. 15, consulté par Ortelius. Dans les exemplaires imprimés, au lieu de *Volenes*, on lit *Mase*, qui n'est pas plus connu.

VOLERIUS, fleuve de l'isle de Corse : Ptolomée, *l.* 3, *c.* 2, marque son embouchure au milieu de la côte septentrionale de l'isle. Au lieu de *Volerius*, les exemplaires latins portent *Valerius*. Le nom moderne est *Fiuminale di san Fiovenzo*, selon Léander.

VOLESVRE, paroisse de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Charolles, entre Charolle & Paray, sur les bords de la riviere de Bourbince, qui passe au milieu, & sur laquelle il y a un pont de bois. C'est un pays de colines. La paroisse de Volêvre est composée de neuf hameaux & de quelques métairies. On y compte trois fiefs, outre la seigneurie de Cypiére.

VOLEURS, (pays des) contrée des Indes, au royaume de Marava, ainsi nommée de la profession de ses habitans. Le pere Martin, missionnaire de la compagnie de Jesus, raconte, dans sa lettre au pere de Villette, diverses particularités curieuses, au sujet des mœurs de ces peuples. Pour pénétrer, dit-il, dans leur pays, je prends une précaution; c'est de me faire accompagner d'une peuplade à l'autre, par quelqu'un de ces voleurs mêmes. C'est une loi inviolable, parmi ces brigands, de ne point attenter sur ceux qui se sont mis sous la conduite de leurs compatriotes. Il arriva un jour, continue le pere Martin, que quelques-uns d'eux voulant insulter des voyageurs, accompagnés d'un guide, celui-ci se coupa sur le champ les deux oreilles, menaçant de se tuer lui-même, s'ils poussoient plus loin leur violence. Les voleurs furent obligés, suivant l'usage du pays, de se couper pareillement les oreilles, conjurant le guide d'en demeurer-là, & de se conserver la vie, pour n'être pas contrains d'égorger quelqu'un de leur troupe. C'est une coutume assez bisarre ; mais il faut sçavoir que chez ces peuples la loi du Talion regne dans toute sa vigueur. S'il survient entr'eux quelque querelle, & que l'un, par exemple, s'arrache un œil ou se tue, il faut que l'autre en fasse autant ou à soi-même, ou à quelqu'un de ses parens. Les femmes portent encore plus loin cette barbarie. Pour un léger affront, qu'on leur aura fait, pour un mot piquant, qu'on leur aura dit, elles iront se casser la tête contre la porte de celle qui les a offensées ; & celle-ci est obligée aussi-tôt de se traiter de la même façon : si l'une s'empoisonne, en buvant le suc de quelque herbe venimeuse, l'autre, qui a donné sujet à cette mort violente, doit s'empoisonner ; autrement, on brûlera sa maison, on pillera ses bestiaux, & on lui fera toutes sortes de mauvais traitemens, jusqu'à ce que la satisfaction soit faite. Ils étendent cette cruauté jusques sur leurs propres enfans. Deux de ces barbares ayant pris querelle ensemble, l'un d'eux courut à sa maison, y prit un enfant, d'environ quatre ans, & vint, en présence de son ennemi, lui écraser la tête entre deux pierres. Celui-ci, sans s'émouvoir, prend sa fille, qui avoit neuf ans, & lui plonge le poignard dans le sein : *Ton enfant*, dit-il ensuite, *n'avoit que quatre ans ; ma fille en avoit neuf : donnes-moi une victime qui égale à la mienne.* Je le veux bien, répondit l'autre ; & voyant à ses côtés son fils aîné, qu'il étoit prêt de marier, il lui donne quatre ou cinq coups de poignards : non content d'avoir répandu le sang de ses deux fils, il tue encore sa femme, pour obliger son ennemi à tuer pareillement la sienne. Enfin, une petite fille & un jeune enfant, qui étoit à la mammelle, furent encore égorgés ; de sorte que dans un jour sept personnes furent sacrifiées à la vengeance de deux hommes altérés de sang. Des exemples si

atroces, paroissent tenir plus de la fable, que de la vérité ; cependant, le pere Martin assure qu'il en pourroit produire bien d'autres, qui ne sont pas moins tragiques. Il faut pourtant avouer qu'une coutume, si contraire à l'humanité, n'a lieu que dans la Caste des voleurs, & même que parmi eux plusieurs évitent les contestations, de crainte d'en venir à de si dures extrémités. Ces voleurs sont les maitres absolus de toute cette contrée. Ils ne payent ni taille, ni tribut au prince. Ils sortent de leurs bois toutes les nuits, quelquefois au nombre de cinq cens personnes, & vont piller les peuplades de sa dépendance. En vain jusqu'ici il a tenté de les réduire : vers le commencement de ce siécle, il mena contr'eux toutes ses troupes ; il pénétra jusques dans leurs bois ; & après avoir fait un grand carnage de ces rebelles, il éleva une forteresse, où il mit une bonne garnison, pour les contenir dans leur devoir ; mais ils secouerent bientôt le joug ; s'étant rassemblés environ un an après cette expédition, ils surprirent la forteresse, la raserent, ayant passé au fil de l'épée toute la garnison, & demeurerent les maitres de tout le pays. * *Lettres édif. t.* 10, *p.* 85, *& suiv.*

VOLFERSDYCK, Isle des Pays-Bas, dans la Zélande. Voyez WOLFERSDYCK.

VOLGA. Voyez WOLGA.

VOLGÆ. Voyez VOLCÆ.

VOLGESIA, ville de la Babylonie, sur le fleuve Baarsares, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 20, qui, ce semble, devoit écrire *Vol gesia*, parce qu'elle portoit le nom de son fondateur, nommé *Vologeses* ou *Vologesus*. Il étoit roi des Parthes, du tems de Neron & de Vespasien, & il en est beaucoup parlé dans Tacite. Pline, *l.* 6, *c.* 26, nous apprend qu'elle fut bâtie au voisinage de Ctésiphonte, par ce même *Vologesus*, qui la nomma, dit-il, *Vologosacerta*, dans la langue des Arméniens, signifie une ville. Etienne le géographe, qui la place sur le bord de l'Euphrate, la nomme *Vologesias*: Ammien Marcellin, *l.* 3, *c.* 20, écrit *Vologessia*, & la table de Peutinger, *Volocesia* ; mais c'est une faute. Peut-être, dit Cellarius, *l.* 3, *c.* 16, doit-on réformer le nom du fondateur & celui de la ville, sur une médaille rapportée par Ez. Spanheim, & sur laquelle on lit ce mot : ΒΟΛΑΓΑΣΟΥ, *Bologasi.* Du reste, Ptolomée marque la situation de cette ville, de façon qu'elle devoit être au midi occidental de Babylone, sur le fleuve Maarses, sur lequel elle est également placée dans la table de Peutinger, qui la met à dix-huit milles de Babylone.

VOLHINIE, palatinat de la petite Pologne. Il a la Poléfie ou le palatinat de Brzeſcie, au Nord, le palatinat de Kiovie à l'Orient, celui de Podolie au midi, & celui de Belz à l'Occident. On le divise en deux grands districts ; sçavoir, celui de Krzeminiec, & celui de Luck. Quelques-uns, néanmoins, le divisent en province supérieure & inférieure. Le Palatin & le Castelan de Volhinie ont le titre de sénateurs, ainsi que l'évêque de Luck. Ce palatinat est arrosé entr'autres, par trois rivieres, qui y prennent leur source, & qui prennent toutes trois leur cours vers le Nord : ce sont le Ster, l'Horin & le Slucz. Elles rendent le pays très-fertile presque dans toute son étendue, qui est d'environ six vingt lieues d'Occident en Orient, & de cinquante à soixante lieues du midi au Nord. Gedimin, grand duc de Lithuanie, unit la Volhinie à ses états, en 1319. Casimir, roi de Pologne, l'ayant envahie en 1365, sur Kyestat, fils de Gedimin, ce dernier la reprit ; ce qui causa une rude guerre entre les Polonois & les Lithuaniens. Elle fut donnée, par le roi Uladislas, à Sigismond, frere de Vitold, grand duc de Lithuanie, à condition qu'elle reviendroit à la couronne, après la mort de ce prince. Casimir, qui succéda à Uladislas, en fit donation à Suidrigelon son oncle ; & enfin, elle fut incorporée au royaume de Pologne, quand on y réunit entierement la Lithuanie. Les villes les plus remarquables de ce palatinat, sont : Luck, Krzeminiec, Kosfir, Kowel, Wolodzimiers, Dubna, Olesko, Wisniowiec, Zaslaw, Ostrog, Niesfolone, Zytiomierz, Horosk, Olewsko, Alexandria, Clevan, Olika. * *De l'Isle*, Atlas. *Andr. Cellarius*, Description polon. page 400.

VOLI, peuple de la Mauritanie Tingitane, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1.

VOLIBA, ville de la Grande-Bretagne : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, la donne aux *Damnonii*. Camden croit que ce pourroit être aujourd'hui *Falmouth*.

VOLIBILIANI. Voyez VLIBILIANI.

VOLLA (la). C'est une des sources du Sebeto, dont une partie entre dans les aqueducs publics de Naples, qu'on appelle *Formali* : cette source est au Nord du Mont-Vesuve, à deux lieues de Naples. Sannazar a changé le nom de *La Volla* ou celui de *Labulla*, dont il a fait une Nymphe métamorphosée.

VOLLANDRY, bourg de France, dans l'Anjou, élection de Baugé.

1. VOLLENHOVEN, contrée des Pays-Bas, dans l'Over-Isfel, où elle forme un des trois bailliages de la province. Cette contrée, qui est assez petite, s'étend le long de la côte du Zuyderzée, qu'elle a pour bornes à l'Occident ; la Frise la termine au Septentrion, la Drente à l'Orient, & la Hollande au midi. Sa principale ville porte aussi le nom de Vollenhoven. Les autres lieux les plus remarquables sont : Steenwick, Kuynder & Blockzyll.

2. VOLLENHOVEN, ville des Pays-Bas, dans la province d'Over-Isfel, sur la côte du Zuyderzée, à deux lieues de Steenwick, à trois de Blockzyll, à quatre de l'embouchure de l'Isfel, & à cinq de Zwol, sur la route de Lewarde. Quoique cette ville ne soit pas grande, elle est bien située, par rapport à la commodité qu'il y a d'y conduire les marchandises par mer & par terre ; ce qui la rend une des plus considérables de la province. Godefroi de Rhenen, évêque d'Utrecht, la fit bâtir, pour l'opposer aux Frisons, qui non-seulement ne vouloient pas se soumettre à lui, mais qui lui faisoient la guerre. Il y avoit dans ce lieu un château, qui passoit pour la plus forte place du pays. Les évêques y demeuroient souvent ; & c'étoit la prison des ecclésiastiques. Après que l'Over-Isfel fut venu au pouvoir des princes d'Autriche, ducs de Brabant, Vollenhoven fut souvent la résidence de leurs officiers ; & Philippe II y établit une cour de justice, pour décider en dernier ressort les causes des habitans de la province ; ce qui n'a duré, qu'autant que le gouvernement de ce prince a subsisté. Les états firent bâtir un fort à Blockzyll, pour la défense de ce poste. Selon quelques-uns, l'évêque Godefroy de Rhenen ne fit bâtir que le château, appellé aujourd'hui *t'Olde-huys*, & ce ne fut que dans la suite que la commodité du lieu engagea à y bâtir les maisons dont la ville s'est formée. Il y avoit autrefois deux églises à Vollenhoven ; l'une dédiée à Notre-Dame, & l'autre à saint Nicolas ; & l'on y voyoit deux couvens, l'un de religieux, l'autre de religieuses, du tiers-ordre de saint François. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 34.

VOLONNE, bourg de France, dans la Provence, viguerie & recette de Sisteron.

VOLLORE & CHIGNORE, ville de France, dans l'Auvergne, élection de Clermont. Cette petite ville peut avoir trois à quatre mille habitans.

VOLMAR. Voyez WOLMAR.

1. VOLNAY, bourg de France, dans le Maine, élection de Château du Loir.

2. VOLNAY, lieu de France, dans la Bourgogne, bailliage & recette de Beaune. Ce lieu forme, avec Pomard, une châtellenie royale. Les vins de ces deux endroits, sont des plus estimés de la Bourgogne.

VOLO, *Pagasæ*, ville de la Turquie, en Europe, dans la Janna, au fond du golfe, auquel elle donne son nom, entre Démetriade & l'Armiro. C'est dans cette ville que Jason fit bâtir & mettre à l'eau, pour la premiere fois, cette nef célebre, qui, au retour de Colchos, fut placée parmi les étoiles du firmament. Dans ce tems-là, Volo s'appelloit *Pagasæ* ; & selon le témoignage de Strabon, l'embarquement des Argonautes se fit dans un port voisin, appellé *Aphetæ*. Les fontaines de Volo, où la plûpart des

vaisseaux, qui se trouvent en parage, vont faire de l'eau, justifie que Volo est *Pagasæ*; car Strabon remarque qu'on y voyoit des sources très-abondantes; & par toute cette côte il n'y a point de sources plus fécondes que celles de Volo. La forteresse est à cens pas de la Marine. Son enceinte est une grosse muraille à l'antique, qui a, du côté de l'Ouest, deux grandes tours carrées, garnies de bon canon; mais, pour plus de sûreté, les Turcs ont encore fait une citadelle à côté, & ils y tiennent une fort bonne garnison. Le peuple est partagé en deux *Kortons* ou bourgades détachées l'une de l'autre. Au-delà, on trouve une grande plaine très-fertile, & des colines chargées de vignes & de quantité d'arbres fruitiers. C'est à Volo qu'on fait le biscuit pour les flottes du grand-seigneur; & les magasins, où on l'enferme, y sont très-beaux. Outre les bleds des environs, qu'on y consume, on en rapporte encore de Macédoine & d'Esclavonie. Volo fut pris & pillé par l'armée navale des Vénitiens, en 1655; mais les Turcs l'ont bien rétabli depuis. * *La Guilletiere*, Lacédémone anc. & nouvelle, p. 346.

Le *Golfe de Volo* court au Nord. On le nommoit anciennement *Sinus Pelasgicus*. On y trouve de fort bons ancrages; mais le meilleur est à Volo. Edouard Brown, *Descr. de Larisse*, p. 82, dit: le port le plus estimé & le plus proche de Larisse, est celui de Volo, dans le Golfe d'Admire. C'est près de ce port qu'étoit l'ancienne *Argos Pelasgicum*, d'où les Argonautes firent voile, pour le fameux voyage de Colchos. C'est ausi dans ce port qu'arrivoient les nouvelles qu'on apportoit de Candie au grand-seigneur, aussi-bien que les lettres qui lui venoient d'Asie & d'Afrique; & c'est encore près de-là, c'est-à-dire, au voisinage du promontoire Sepias, que s'est fait le plus grand naufrage dont on ait entendu parler; car Xerxès y perdit cinq cens vaisseaux, par une tempête, qui arriva d'un vent d'Est.

VOLOBILIS. Voyez VOLUBILIS.

VOLOBRIA, municipe, dont il est fait mention sur une médaille de Tibére, rapportée dans le trésor de Goltzius.

VOLOCK, ville de l'empire Russien, dans la province de Rzeva, aux confins du duché de Moskou, au midi de Rzeva, près du lac Fronovo, au bord de la forêt de Volkonskiles.

VOLOGDA. Voyez WOLOGDA.

VOLOGESIA, VOLOGESOCERTA & VOLOGESSIA. Voyez VOLGESIA.

VOLONICUM, lieu de France, dans l'Auvergne: Surius en parle dans la vie de S. Project.

VOLP, riviere de France, dans le Languedoc, au diocèse de Rieux. Elle se jette dans la Garonne, près de Tersac. Catel prétend que son nom latin doit-être *Voluestria*, qui a donné le nom à un quartier du diocèse de Rieux.

VOLPILLAC, bourg de France, dans le Rouergue, élection de Ville-Franche.

VOLSCI, peuples d'Italie, compris dans le nouveau Latium. Ils habitoient depuis la mer d'Antium jusqu'à la source du Liris & au-delà. La grandeur du pays qu'ils occupoient a été cause que Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 4, l'a distinguée du Latium, comme s'il eût fait encore de même qu'autrefois une contrée séparée; car il détaille ainsi les divers pays de l'Italie: *Etruria, post Latium, Volsci, Campania.* Le Périple de Scylax en fait autant, en disant que les latins sont voisins des Volsques, & les Volsques voisins des habitans de la Companie. Les Volsques étoient une nation fiere & indépendante qui bravoit Rome, & qui dédaignoit d'entrer dans la confédération que plusieurs autres Peuples avoient faite avec elle. Tarquin, selon quelques historiens, fut le premier des rois de Rome, qui fit la guerre aux Volsques. Quoi qu'il en soit, il est certain que Rome ne trouva point en Italie d'ennemis plus obstinés. Deux cens ans suffirent à peine à les dompter ou à les détruire.

VOLSAS-SINUS, Golfe de la grande Bretagne, Ptolomée le marque sur la côte septentrionale, entre les embouchures des fleuves *Itys*, & *Nabæus*. Ce pourroit être aujourd'hui *Sandset-Head*.

VOLSANITÆ. Voyez GURASIUM.

VOLSCENTES. Voyez VOLCI 2.

VOLSINENSIS LACUS, ou VULSINIENSIS-LACUS, Lac d'Italie, dans l'Etrurie. Il tiroit son nom de la ville *Volsinii*, ou *Vulsinii*, située au Nord de ce lac, & appellée aujourd'hui *Bolsena*. Voyez BOLSENA. Pline, *l.* 36, *c.* 22, & Vitruve, *l.* 2, *c.* 2, *de Lapidicin*, rapportent quelques particularités de ce Lac, & Tite-Live, *l.* 27, *c.* 23, un prodige; car il écrit qu'on avoit appris qu'à *Vulsinii*, l'eau du Lac s'étoit changée en sang: *Vulsinis, sanguine lacum manasse*. Il y avoit donc sur ce Lac une ville nommée *Vulsnii* ou *Volsnii*. Ses habitans les plus opulens des Etrusques, selon Florus, *l.* 1, *c.* 21, sont appellés *Volsinii* par cet Auteur, & *Vulsinienses* dans la table des triomphes du Capitole, où on lit *de Vulsiniensibus & Vulcientib.* CCCCLXXIII. Tacite, *Annal. l.* 4, fait aussi mention de la ville *Vulsinii*, qu'il dit avoir été la patrie de Séjan: *genitus Vulsiniis*, & Juvénal dit,

Quis timet aut timuit gelida Præneste ruinam,
Aut positis nemorosa inter juga Volsiniis. . . . .

VOLSINII. Voyez VOLSINIENSIS-LACUS & BOLSENA.

VOLSONES, peuples d'Italie, dans la Pouille, auprès de *Luceria*, selon la remarque de Sigonius, p. 158. *Ed. Henr. Steph*, sur les fastes & les triomphes romains, où il est dit que M. Attilius triompha de *Volsonibus & Samnitibus*.

VOLTA, riviere d'Afrique, dans la Guinée. Cette riviere est la véritable borne de la côte d'Or à l'Est. On ne convient pas du nom qu'elle portoit avant que les Portugais lui eussent donné celui de Volta qu'elle conserve aujourd'hui, & sous lequel elle est connue de tous les Européens qui trafiquent sur les côtes d'Afrique. C'est la prodigieuse rapidité de son courant qui a porté les Portugais à l'appeller Volta. Cette rapidité est telle, qu'on connoit aisément les eaux de cette riviere à plus de deux lieues dans la mer: elles sont blanches & douces pendant que celles qui les environnent sont verdâtres & salées. Son embouchure qui est extrêmement large, est coupée dans son milieu par une petite Isle escarpée de tous côtés, déserte & chargée d'arbres: elle est couverte d'un banc qui avance environ deux lieues en mer, contre lequel son courant se rompt avec impétuosité, & rejette ses eaux du côté de l'Est. La riviere Volta vient de fort loin; mais on ignore la longueur de son cours, aussi bien que les pays par lesquels elle passe: on sait seulement que ses débordemens causent bien du ravage. Cela paroît par les gros arbres que le courant entraine à la mer. La riviere est alors impraticable; & il n'y a point de négres assez hardis pour oser la traverser en canot. La saison des pluyes étant passée, on y peut naviger plus aisément, parce qu'alors la rapidité de son courant étant diminuée, le choc que font ses eaux avec celles de la mer étant bien moindre, le clapotage l'est aussi. Peut-être que si le pays étoit plus riche qu'il n'est, & que le commerce y attirât plus de négocians, on trouveroit les moyens de faire passage & de remonter cette riviere. * *Le chevalier des Marchais*, Voyage en Guinée, t. 2, p. 2.

VOLTAGIO, bourg d'Italie, dans l'état de Gênes, sur le bord du Lemo, à la gauche. Ce bourg qui a un château, est situé dans les montagnes de l'Apennin. Augustin Justiniani croit que c'est le lieu qu'ont habité les *Veiturii*. * *Magin*, Carte de l'état de Gênes.

VOLTERRE, ou VOLTERRA, ville d'Italie, dans la Toscane, près d'un ruisseau nommé *Zambra*, sur une montagne, environ à dix milles au midi occidental de Colle, en latin *Volaterræ*. Voyez ce mot. Ses murailles sont de pierres carrées, la plûpart longues de six pieds, & si bien liées les unes aux autres avec du bitume, qu'on ne peut rien voir de plus beau. On entre dans cette ville par cinq portes,

devant chacune desquelles est une belle fontaine, qui jette de l'eau fort claire. Il y en a deux autres dans la ville, ornées de quantité de statues antiques de marbre, les unes entieres, les autres rompues, outre plusieurs bas reliefs, épitaphes & inscriptions. Le dôme de Volterre fut réparé & aggrandi en 1254, par Nicolas Pisan. Il y a dans la Cathédrale un beau tabernacle de marbre, de l'architecture de Mino de Fiesoli, qui le fit en 1480, le tombeau de marbre de Raphaël Volaterran, fameux écrivain du seizieme siécle, & qui étoit de Volterre, a été taillé par André de Fiesoli. Le pape S. Lin, successeur immédiat du Prince des Apôtres, étoit aussi de Volterre, ainsi que Perse, poéte satyrique. Entre les tableaux de prix, qu'on voit dans la même église, on remarque une déposition de la croix du Rosso Florentin, un christ en croix, & une résurrection du Vasari. Dans la chapelle de l'archevêque Inghiramo, il y a une conversion de S. Paul du Dominicain. Dansune chapelle de l'Eglise de S. François, on voit un tableau de la Circoncision retouché par Sodorne. A la porte Florentine, on trouve une petite chapelle peinte par Balthasar, Peruzzi dit le Siénois, quoique né à Volterre, & à S. Augustin, on remarque un tableau & d'autres histoires de la passion par Luc Signotelli. Hors de la ville est l'abbaye de S. Just des Camaldoli, où sont deux tableaux de Dominique Ghirlandai, que Laurent de Médicis y envoya, à cause que le cardinal Jean de Médicis son fils en étoit abbé.

C'est celui qui fut depuis pape sous le nom de Léon X, Volterre étoit évêché dès le cinquieme siécle. Quelques-uns le disent suffragant de Florence; mais d'autres veulent qu'il soit exemt. * *Magin*, carte du Florentin.

1. VOLTORNO, ou VULTURNO, fleuve d'Italie, au royaume de Naples, dans la terre de Labour, anciennement *Vulturnus*. Voyez ce mot. Le Voltorno se forme de la rencontre de diverses petites rivieres, qui s'assemblent aux confins de la terre de Labour & du comté de Molise, entre Isernia & Venafre, pour ne plus couler que dans le même lit. De-là le Voltorno coule en serpentant vers le midi oriental, jusqu'à ce qu'il se soit approché des confins de la principauté ultérieure, où il commence à courir vers l'Occident, pour aller se jetter dans la mer inférieure, entre l'embouchure du Saone, ou Livignano, & celle du Clanio, ou Patria. Dans sa course ce fleuve arrose Venafre & Capoue, & quelques milles au-dessus de son embouchure, il reçoit à la droite la riviere Cales, ou Calvi. * *Magin*, Carte de la terre de Labour.

2. VOLTORNO, (Castel del) Château d'Italie, au Royaume de Naples, dans la terre de Labour, à l'embouchure & à la gauche du fleuve Voltorno qui lui donne son nom.

VOLTRI, bourg d'Italie, dans l'état de Gênes, à dix milles au couchant de la ville de ce nom, sur la côte, & à vingt milles de Savonne. Quelques-uns croyent que c'est le lieu qui a été habité par les *Veiturii*.

VOLTUMNÆ FANUM, lieu d'Italie, dans l'Etrurie, aux environs de Viterbe, à moins que ce ne soit la ville même de Viterbe, comme quelques-uns le veulent. Cependant Viterbe n'est pas une ville si ancienne, car on ne lui donne guere que 600 ans. Voyez VITERBE. Les assemblées générales des Etrusques se tenoient souvent à *Voltumnæ Fanum*, selon Tite-Live, l. 4, c. 23, 45, & 61.

VOLTURARA, ou VULTURARIA, ville d'Italie, au Royaume de Naples, dans la Capitanate. Cette petite ville située dans l'Apennin, vers les confins du comté de Molise, étoit évêché dès le dixieme siécle, sous la Métropole de Bénevent.

VOLTURENA, *Vallis Tyrrena*, ville du pays des Grisons, sur le bord du lac de Come. Cette ville bâtie par les Tyrreniens, a donné selon quelques-uns le nom à la Valteline. * *Délices de la Suisse. t. 4. p.* 140, & suiv.

VOLTURNUS. Voyez VULTURNUS.

VOLUBILIS, ville de la Mauritanie Tangitane, selon Pomponius Mela, l. 3, c. 10, & Ptolomée, l. 4, c. 1, qui écrit *Volobilis*. Elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Tocolosida à Tingis, entre *Tocolosida* & *Aquæ Dacicæ*, à trois milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second. C'étoit une colonie romaine. Pline, l. 5, c. 1, qui l'appelle *Volubile oppidum*, la met à trente-cinq milles de Banaza, & à une pareille distance de chacune des deux mers, ce qui est impossible; car une place à trente-cinq milles de Banaza, qui étoit à quatre-vingt quatorze milles de Tingis, ne pouvoit être à trente-cinq milles de chacune des deux mers. Le pere Hardouin, qui ne s'est pas apperçu de ce mécompte, a conclu que le gros des géographes avoit tort de prendre la ville de Fés pour l'ancienne *Volubilis*, parce que Fés est à plus de cent vingt milles de l'Océan de la mer méditerranée. Mais s'il eût fait attention que l'itinéraire d'Antonin marque *Volubilis Colonia* à cent quarante-cinq milles de Tingis, vers le midi oriental de cette ville, dans les terres, & par conséquent à une égale distance des deux mers, il eût aisément compris que cette ville pouvoit fort bien être la même que Fés; mais ce qui coûtoit au pere Hardouin, il auroit fallu en même-tems dire que Pline s'étoit trompé, ou que du moins ses copistes avoient oublié la lettre C dans le nombre des milles qu'il dit être entre *Banaza* & *Volubilis*. En effet, si du premier X on fait un C, il se trouvera que Volubilis étoit à cent vingt-cinq milles de *Banaza*, & à pareille distance de l'Océan & de la Méditerranée, & qu'ainsi l'on n'est pas trop mal fondé à dire que Fés tient sa place. Wesseling qui a donné dans le sentiment du pere Hardouin, sans le citer, abandonne dans cette occasion trop aisément l'itinéraire d'Antonin, pour suivre Pline. Cependant la route de l'Itinéraire se soutient parfaitement: au lieu que Pline se trompe si grossiérement, que la faute saute aux yeux.

VOLUCE, ville de l'Espagne Tarragonnoise: l'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Asturica à Sarragosse, entre *Uxama* & *Numantia*, à vingt-cinq milles de chacun de ces lieux. Cette ville est nommée Οὐελοῦκα, *Veluca* par Ptolomée, l. 2, c. 6, qui la donne aux *Arevacæ*; & je ne serois pas fort éloigné de croire que ses habitans étoient les *Volciani*, ou VOLSCIANI de Tite-Live. Voyez VOLCIANI.

VOLVESTRE, petit pays de France, dans le Languedoc. La ville de Rieux, dit Davity, & le territoire de cette ville, ont porté autrefois le nom de Volvestre, ainsi que le quartier du diocèse de Rieux, ou la ville de Montesquiou est située. Cette derniere ville, qu'on appelle Montesquiou de Volvestre, en garde encore le nom. On voit, selon M. de Longuerue, *Descr. de la France*, *part.* 1, *p.* 202, par le testament de Roger, comte de Carcassonne, qu'il possédoit la terre de Volvestre. Le nom de Volvestre pourroit bien venir de celui de la riviere de Volp qui arrose une partie du diocèse de Rieux.

VOLVIC, village de France, dans l'Auvergne, près de la ville de Riom. Il est connu par ses carriéres de pierre, d'où on prétend dans le pays, qu'on a tiré les pierres dont sont bâties les tours de Nôtre-Dame de Paris. Amable de Bourzeis, abbé de Saint Martin de Cores, & l'un des quarante de l'Académie françoise, étoit né à Volvic. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 331.

VOLUMNII, peuples d'Italie, selon Diodore de Sicile, l. 12, c. 30, allégué par Ortelius, qui dit que les Romains firent la guerre à ces peuples, sous le Consulat de Titus Quintius & d'Agrippa Furius. Je ne sai de quelle édition Ortélius s'est servi: car je trouve dans Diodore de Sicile que les Romains, sous le consulat de Titus-Quintius & d'Agrippa Furius, firent la guerre aux Volsces, & non aux *Volumnii*.

VOLUNTII, peuples de l'Hibernie: Ptolomée, l. 2, c. 2, les place sur la côte orientale, au midi des *Darnii*.

VOLUSTANÆ. Voyez CAMLUVII MONTES.

VOLUZZA, montagnes de la Turquie Européenne, dans le Comenolitari, près de la source de la Platamona.

tamona. Ce font les *Cambuvii montes* de Tite-Live. *Baudrand.*

VOLZ, marquisat de France, dans la Provence, Viguerie & recette de Forcalquier.

VOMANO, riviere d'Italie, au Royaume de Naples, dans l'Abruzze ultérieure. Elle prend sa source dans la partie occidentale de cette Province à quelques milles à l'Orient d'Amatri; & prenant son cours vers le Nord oriental, elle mouille Montorio, & va ensuite se perdre dans le Golfe de Venise, où elle a son embouchure, entre celle de Trontino, avec lequel elle a un cours presque parallèle, & celle du fleuve Piomba. On la nomme quelquefois *Volmano*, & plus souvent *Vomano*. C'est le fleuve *Vomanus* des anciens. Voyez VOMANUS.

VOMANUS, ou VOMANUM FLUMEN, fleuve d'Italie, dans le Picenum, selon Pline, l. 3, c. 13, Silius Italicus, l. 8, v. 439, en fait mention:

. . . . . . *Statque humectata Vomano*
Hadria . . . .

Ce fleuve conserve son ancien nom; car Cluvier, *Ital. Ant. l. 2, c. 11*, dit qu'il s'appelle encore *Vomano*.

VOMAS, bourg de France, dans le Bourbonnois, élection de Moulins, à cinq lieues de la ville de ce nom, & à trois lieues de la Loire, sur le bord de la Besbre.

VOMECOURT, paroisse du Duché de Lorraine, dans la prevôté de Vosges. Son église paroissiale est dédiée à Saint Martin; & le chapitre de Remiremont est le patron de la cure. Le duc de Lorraine & ce chapitre en partagent la seigneurie. Les villages de Xaronval, de Pont sur Madon & de Betoncourt dépendent de cette paroisse.

VON, bourg de France, dans la Champagne. Il y a dans ce lieu plusieurs métiers occupés à faire de la draperie.

VONCARIANENSIS, ou BONCARIENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienne, selon la notice des évêchés de cette province.

VONEQ, bourg de France, dans la Champage, élection de Rhetel. Ce bourg est bien peuplé.

VONGO. Voyez YUNGUS.

VONISSA, ou VONIZA, Bourgade de l'Albanie, sur le bord méridional du Golfe de Larta, vis-à-vis de la Prevesa. M. de l'Isle écrit Ventza. C'est, selon Sophien l'ancienne ville *Anactoria*, ou ACRACTORIUM.

VONNE (La) *Vona*, petite riviere de France dans le Poitou. Sa source est à une lieue & demie de Partenay au midi, passe à Lusignan, & se jette dans le Clain, à Vivone. * *Baudrand. Jaillot*, &c.

VOODSTOCK. Voyez WOODSTOK.

VOORBOURG, ou VOORBURG, village des pays-bas, dans la Hollande méridionale, au Delfland, entre Delft & Leyde, au voisinage de la Haye. Voorbourg est l'un des plus anciens & des plus beaux villages de Hollande, & il est environné de plusieurs maisons de plaisance. * *Géogr. des pays-bas.*

Cluvier croit que Voobourg étoit nommé anciennement *Forum Adriani*.

1. VOORN, Isle des pays-bas, dans la Hollande méridionale, à l'embouchure de la Meuse, qui du côté du Nord la sépare du Delfland: deux petits canaux la séparent à l'Orient des Isles de Putten & de Korndyck; & elle a au midi les Isles de Goerée & d'Over-Flakée, dont elle est séparée par l'Haring-Vliet. Ses lieux les plus remarquables sont la Brille, & Helvoet-Sluys. On y compte outre cela autour de quatorze villages. Comme cette Isle est partagée en deux par un canal qui prend du nord au midi depuis la Brille, jusqu'à Helvoet-Sluys, on la divise en West-Voorn & en Oost-Voorn. L'isle de Voorn produit quantité de grains, & abonde en cette herbe que ceux du pays appellent *Hellem*. Cette herbe ressemble au genêt, & a de grandes racines, par le moyen desquelles on maintient dans leur force les digues & les levées, à cause qu'elles empêchent les vents de les rompre. * *Jaillot*, Atlas.

2. VOORN, ou VOORN-SCHANS, c'est-à-dire *le Fort de Voorn*, forteresse des Pays-bas, dans la Gueldre, dans une Isle, au confluent du Wahal & de la Meuse, à l'Orient de Bommel. Le Prince Maurice de Nassau fit bâtir ce fort en 1599. Les François s'en étant rendus maitres en 1672, le ruinérent. Il a été rebâti depuis.

VOORENSEYNDE, village des pays-bas, dans le marquisat de Berg-op-Zom, au quartier occidental, vers les confins de la baronie de Breda, à quatre bonnes lieues de Berg-op-Zom, entre les villages de Rucphen & de Sprundel. Il y a un tribunal composé de cinq échevins & de deux Gemeensmannen, outre le Secretaire qui est le même que celui de Wouw. Le Drossard de Wouw exerce la fonction de bailli dans le village de Voorenseynde. Les dimes appartiennent à l'abbesse de Thoor. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Un. t. 2, p. 229.

VOQUINOSAMA, petite ville du Royaume de Bongo, au Japon, & dans l'Isle de Ximo. En 1596, elle fut entiérement détruite par un tremblement de terre, avec la forteresse que les infideles avoient bâtie depuis peu des débris d'une église chrétienne, qu'ils avoient ruinée; il n'y avoit dans la ville qu'un seul chrétien, & il fut le seul qui se sauva, tous les autres ayant été accablés sous les ruines des maisons. * *Le pere de Charlevoix*, Hist. du Japon, l. 10.

VORAGIUM, ou VORAGO, nom latin de Varagio bourg d'Italie. Voyez ce mot.

VORDONIA, ville des états du Turc, dans la Morée, sur le Vasilipotamos, à la gauche, à une lieue & demie au-dessous de Misitra. De Wit, qui nomme cette ville *Vadonia*, la donne, après Niger, pour l'ancienne *Amyclæ*.

VOREDA, ville de la grande Bretagne: elle est marquée dans l'itinéraire d'Antonin sur la route du Retranchement à *Portus-Rutupis*, entre *Luguvallium* & *Brovonacis*, à quatorze milles du premier de ces lieux, & à douze du second. Vesseling croit que c'est *Old Penreth*; & Talbot doute si la ville Voreda de l'itinéraire d'Antonin ne seroit point l'*Orrea* de Ptolomée.

VOREGINUM. Voyez VERREGINIS.

VOREPPE, ou VORESPE, bourg de France, dans le Dauphiné, élection de Grenoble.

VORGANIUM, ville de la Gaule Lyonnoise. Ptolomée, l. 2, c. 8, la donne aux *Osismii*: elle est nommée *Vorgium* dans la table de Peutinger, & la notice des dignités de l'empire lui donne le nom du peuple: *Præfectus militum Osismiacorum Osismiis*. De Valois, *Notit. Gal.* n'ose décider si c'est aujourd'hui Lantriguier, ou TREGUIER, Saint Paul de Léon, ou quelqu'autre lieu de ce quartier.

VORIDIS, lieu de la Bithynie. Il en est fait mention dans le code Théodosien, 12. *Tit de Decurionib.*

1. VORMHOUT, buorg de France, dans la Flandre Flamingante, dans la subdélégation de Bergues. Ce bourg est assez gros.

2. VORMHOUT, étoit autrefois un monastére dont S. Vinox fut fait premier abbé, & où il fut enterré l'an 717. Le monastere ayant été ruiné par les Normands, le corps de S. Vinox fut transporté au château de Berg qui en a pris le nom, mais comme la dévotion du peuple continuoit à Vormhout, on y a entretenu une église, & c'est encore aujourd'hui un prieuré de Bénédictins.

VORMES. Voyez WORMS.

VOROCHTA, Isle du Golfe Persique, sur la côte de la Carmanie, selon Ptolomée, *l. 6, c. 8*. Niger croit que c'est aujourd'hui l'Isle d'Ormus.

VOROCINGUS, lieu de la Gaule. C'étoit une maison de campagne de Sidonius Appollinaris, qui en parle dans deux endroits de ses œuvres, *l. 2. Epist. 9*, & *in Propempt. ad Libellum*. Le pere Sirmond, qui écrit *Voroangus* au lieu de *Voroncigus*, remarque que cette maison de campagne étoit sur le bord du Gardon.

1. VOROTINSK, principauté de l'empire Russien, dans la Russie Moscovite. Elle est bornée au nord, partie par la riviere d'Ugra, partie par le duché de Rezan; à l'Orient encore par le duché de Rezan; au midi par le pays des Cosaques; & à l'Occident par le duché de Severie. Cette principauté

prend le nom de sa capitale, qui fait l'article suivant. L'occa traverse toute cette Province du midi au nord. Les villes de la principauté de Vorotinsk sont :

Vorotinsk, Livny,
Colouga, Beloff,
Peresmil, Alexin,
Coselsk.

* *De l'Isle*, Atlas.

2. VOROTINSK, ville de l'empire Russien, dans la principauté du même nom, sur la rive gauche de l'Occa, entre Coulouga & Peresmil.

VORSE, riviere de France, dans la Picardie. Elle prend sa source aux confins du Vermandois; & prenant son cours vers le midi, elle se rend à Noyon, qu'elle traverse, après quoi, elle va se perdre dans l'Oise. De l'Isle, qui donne le cours de cette riviére, ne la nomme point.

VORSEY, ou VOISEY, prieuré de France, dans la Franche-Comté, au diocèse de Besançon. C'est un prieuré conventuel en commande, & à la nomination du Pape. Il dépend du prieuré de saint Vivant, sous Vergy.

VORSNAM, cap de l'Amérique septentrionale, au pays de Labrador, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Ce cap, ajoute-t-il, est sur la côte occidentale de la baye d'Hudson, à l'endroit où elle se joint à la Mer du Nord. Corneille ne peut désigner par-là, que le cap que de l'Isle nomme le *Cap Saint Louis*.

VORST, *Forestum*, abbaye de filles ordre de saint Benoît, dans les Pays-Bas, sur la Senne, demi-lieue au-dessus de Bruxelles.

VOSAGENSIS-PAGUS, petit pays de France, dans le Berry, selon Grégoire de Tours, *Hist. l.* 9, *p.* 438. Quelques manuscrits, au lieu de *Vosagensis Territorii Pagum*, portent *Vosagensem Territorii Biturici* [ou *Bituri*] *Pagum*. Sur quoi, Dom Ruinart remarque que le lieu *Vosagus*, qui donnoit son nom à ce territoire, s'appelle présentement *Besage*, & se trouve aux confins du Berry.

VOSAGUS-SILVA. Grégoire de Tours nomme ainsi la forêt de *la Vosge*, qui est entre l'Alsace & la Lorraine.

VOSAVIA, lieu de la Gaule Belgique, selon la table de Peutinger, qui le marque sur la route d'*Antunnacum* à Mayence, entre *Bontobrice* & *Bingium*, à neuf milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. Tout le monde convient que c'est *Ober-Wesel*. Cellarius, *Géogr. Ant. l.* 2, *c.* 3, remarque que Hrabranus, dans son martyrologe, écrit *Wasalia*, & il seroit tenté d'en conclure qu'on doit lire *Vosalia* ou *Vosallia*, dans la table de Peutinger. Voyez FICELIA.

VOSGES ou VAUGES, *Vogesus Saltus*, grande chaine de montagnes, couvertes de bois, qui séparent l'Alsace & la Franche-Comté du duché de Lorraine, & s'étendent jusqu'à la forêt des Ardennes. Elles occupent une partie du duché de Lorraine, vers l'Orient & le Midi. Ce n'étoit encore dans le septiéme siécle qu'un désert de montagnes & de bois, qui n'étoient fréquentées que de bêtes féroces, & de quelques solitaires; il en venoit des isles Britanniques, de la Gaule, de la Germanie, saint Columban, saint Gal, saint Deicole, y formerent des disciples. De saints évêques allerent y renouveller leur ferveur. Mais avec le tems, ces obscures cellules, ces profondes retraites sont devenues de très-beaux monastéres. Dans les Vosges, du côté seul de l'Alsace, on compte aujourd'hui plus de soixante-dix communautés religieuses, dont la plûpart ont formé des villes, des bourgs, des châteaux.

Comme cette montagne étoit couverte de bois, & remplie de toute sorte de gibier, nos rois des deux premieres races alloient souvent y chasser, entr'autres, Louis le Débonnaire.

Ces montagnes donnent le nom à une province du duché de Lorraine, qui en comprend la plus grande partie des frontiéres méridionales : elles le donnent aussi à un archidiaconé du diocèse de Toul. C'est le cinquiéme entre ceux du diocèse. Il est fait mention de l'archidiaconé de Vosge, dès le treiziéme siécle. Cet archidiaconé est divisé en quatre doyennés, qui sont:

Remiremont, Jorcey,
Espinal, Porsas.

Le nom de Vosge vient du latin *Vosagus*, que les plus anciens auteurs écrivent *Vosegus*, comme César, qui dit, au quatriéme livre de ses Commentaires de la guerre des Gaules, que la Meuse prend sa source au mont *Vogesus* ou de Vosge. Et Lucain, au premier livre de son poëme, en parlant des troupes de César, qui quitterent les Gaules, pour marcher contre Rome, marque celles qui quitterent le camp qu'elles occupoient aux montagnes de Vosges, ou *Vogesus*, pour tenir en bride ceux de Langres, qui étoient belliqueux, *pugnaces Lingonas*. Les auteurs postérieurs emploient le mot *Vosagus*, & l'appellent très-souvent une forêt, *Silva*, *Saltus*, & un désert, *Eremus*. Cette forêt ou montagne a toujours appartenu, pour la plus grande partie, aux peuples Belges, *Leuci*; le reste étoit du territoire des Séquaniens, & c'est le quartier où s'établit saint Colomban. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 148.

VOSTANZA, ville de la Turquie, en Europe, dans la Macédoine, sur le Vardari, à quatre lieues de Starachino. Thevet prétend que c'est l'ancienne *Andaristus*.

VOSTISA, bourgade de la Morée. Voyez VISTISA.

VOSUMI, royaume du Japon, dans l'isle de Ximo, au Sud de celui de Fiunga, & au Levant de Saxuma. * *Hist. du Japon*.

VOSUQUI, USUQUI ou OSQUII. On trouve ces trois noms dans les différens auteurs qui ont parlé du Japon. Ce n'étoit d'abord qu'une forteresse, bâtie sur le bord de la Mer, à sept lieues au Sud de Funai, capitale du Bungo. François Civan, roi de Bungo, ayant choisi ce lieu, pour y faire sa résidence ordinaire, il s'y forma une jolie ville; les Jésuites du Japon y avoient leur noviciat, & y transporterent de la capitale un seminaire, que le pape Grégoire XIII y avoit fondé; mais en 1686 ou 87, les Saxumans ruinérent cette ville. Elle fut rebâtie, peu de tems après, beaucoup mieux qu'elle n'avoit été auparavant; mais en 1689, elle fut entierement consumée par les flâmes, avec la citadelle, qui étoit sur une montagne fort élevée, & presque environnée de la Mer. On regarda cet accident comme une punition du ciel; parce que Joscimon, fils & successeur de Vican, étoit devenu apostat. * *Le pere de Charlevoix*, Hist. du Japon, *l.* 8.

VOTURI, peuples de l'Asie mineure, dans la Galatie. Pline, *l.* 5, *c.* 32, les met au nombre des Gaulois, qui s'établirent dans ce quartier-là : aussi les nomme-t-il *Galli Voturi*.

VOTZEN, ville d'Allemagne, dans le Tyrol, sur le bord de l'In, qu'on passe sur un fort beau pont. Cette petite ville n'a rien d'ailleurs de considérable que sa grande église, qui est un beau vaisseau, fort enjolivé, & enrichi de dorures. * *Corn. Dict. Mém. & Plans Géogr.* 1698.

VOVE, (la) château de France, dans le Perche. Il a été autrefois très-considérable, & a donné son nom à une noble & ancienne maison. Les Du Puy, dans leur histoire des Templiers, font mention d'un Jean de la Vove, chevalier de cet ordre, & qui vivoit en 1280.

VOUES, bourg de France, dans la Beauce, élection de Chartres. Ce bourg est très-peuplé. Il a vu naitre le célebre Claude Deshais Gendron, docteur en médecine de l'Université de Montpellier, médecin ordinaire de Monsieur, frere de Louis XIV, & de monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume. Il mourut à Auteuil, près Paris, le 3 Septembre 1760, âgé de 87 ans, dans la maison de Boileau Des-

préaux, son ami, qu'il avoit achetée après la mort de ce grand poéte. M. de Voltaire, venant rendre visite au premier, fit cet impromptu :

C'est ici le vrai Parnasse
des vrais enfans d'Apollon.
Sous le nom de Boileau, *ces lieux virent Horace ;*
Esculape y paroît sous celui de Gendron.

1. VOUGA, riviere de Portugal. Elle sort du mont Alcoba, au Nord-Est de Viseu, d'où elle coule de l'Est à l'Ouest, baigne les murailles d'une ville dont elle porte le nom, & se jette un peu au-dessous dans la Mer. Au Nord d'Aveiro, cette riviere abonde en aloses, en lamproyes & en truites. Les anciens l'ont nommée *Vacca* ou *Vacua*. A l'embouchure de cette riviere, la mer forme un petit golfe, qui sert de port à la ville d'Aveiro. C'est un havre de barre, où les bâtimens médiocres, qui ne tirent que sept ou huit pieds d'eau, peuvent entrer dans le tems de la pleine mer, sous la conduite des pilotes du lieu. * *Délices d'Espagne, p. 606 & 723.*

2. VOUGA, ville de Portugal, dans la province de Beira, sur une riviere de même nom, à quelques lieues à l'Orient d'Aveiro.

VOUILLÉ, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers. C'est l'ancienne *Voclade*, dans les plaines de laquelle Clovis remporta une célebre victoire sur les Wisigoths. C'est dans cette bataille qu'Alaric fut tué en 507.

VOUILLON-PRIEURÉ, lieu de France, dans le Berry, élection d'Issoudun. C'est une châtellenie, qui releve du duché de Châteauroux. Cette châtellenie est située dans une plaine très-abondante. On y voit beaucoup de bois, d'étangs & de prairies. Elle a appartenu à une branche cadette de la maison de Chauvigni, d'où elle a passé dans l'ancienne maison de Sully, & de celle de Pardaillan de Castelnau, dans celle de Babou. Elle a enfin été unie au duché de Châteauroux.

VOULAINE, bois de France, en Bourgogne, dans la châtellenie de Perigny, & dans la maîtrise des eaux & forêts de Châlons. Ce bois est de quatre-vingt douze arpens.

VOULAINE-LES-TEMPLES, paroisse de France, dans la Bourgogne, recette de Châtillon, sur la petite riviere de l'Ourse, qui y a un pont. C'est un pays de montagnes & de valons. Le grand-prieur de Champagne est collateur de la cure, & a sa résidence dans la paroisse. On y trouve aussi le grand-prieuré du Val des Choux, de l'ordre de saint Benoit, qui rapporte deux mille cinq cens livres de rente. La nommination dépend des religieux & des filles de l'ordre.

VOULESME, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers.

VOULGY, bourg de France, dans le Beaujolois, élection de Ville-Franche.

VOULLANGIS, ou SAINT MARTIN DE VOULLANGIS, bourg de France, dans la Brie, élection de Meaux.

VOUNEUIL, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers, près de la ville de ce nom.

VOUNEUIL-SUR-VIENNE, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers. Ce bourg est fort peuplé.

VOULLON, prieuré de France, dans la Champagne, au diocèse de Sens. C'est un prieuré de l'Ordre de saint Augustin. Il vaut quatre cens livres de revenu.

VOULPAIX, bourg de France, dans la Picardie, élection de Laon.

VOURA, riviere de l'Albanie propre. Elle prend sa source dans les montagnes, qui séparent cette province de la Janna, & elle coule vers le midi occidental. Son embouchure est au fond du golfe de Larta. * *De l'Isle*, Atlas.

VOURLA, village des états du Turc, en Asie, dans l'Anatolie, sur la côte méridionale de la baye de Smyrne. On croit que c'est l'ancienne Clazomène, ville de Gréce, & qui eut beaucoup de part à la guerre du Péloponnèse. Les Perses la jugerent si nécessaire à leurs desseins, que non-seulement ils s'en saisirent, mais ils la conserverent, par la fameuse paix d'Antalcidas. Auguste est appellé fondateur de cette ville, sur une médaille du cabinet du roi de Prusse ; mais il n'en fut que le restaurateur. Clazomène autrefois tenoit si bien en raison la ville de Smyrne & tout le pays qui est autour de la baye, que Tzachas, fameux corsaire Mahometan, fut obligé de s'en emparer, lorsqu'il s'établit à Smyrne, sous l'empereur Alexis Commène. On ne sçauroit mieux désigner la situation de Clazomène, que par les isles qui sont à l'entrée de la baye de Smyrne, après avoir doublé le cap de Carabouron. Strabon en compte jusqu'à huit. Pline ne parle que de quatre. Elles sont près de la côte, en-deçà du château de la Marine. Les Turcs les connoissent sous le nom des *Isles de Vourla*. Pausanias assure que Clazomène étoit en Terre-ferme, & que les Ioniens la fortifierent pour arrêter les conquêtes des Perses. Cependant ils furent si épouvantés des progrès de ces derniers, après la prise de Sardes, qu'ils passérent dans une des Isles, vis-à-vis de la ville, s'y croyant beaucoup plus en sûreté, parce que les Perses n'avoient pas encore de flotte. Ensuite Alexandre le grand en fit une Péninsule, par le moyen d'une jettée de deux cens cinquante pas de long, sur laquelle on alloit de l'Isle à la Terre-ferme. Pour éviter le grand & dangereux tour de Carabouron, ce grand prince fit ouvrir une plaine au travers du mont Minas, laquelle conduisoit à Erythrée, fameuse ville & port de Mer, vis-à-vis de Scio ; en sorte qu'ayant débarqué à Erythrée, on passoit par ce nouveau chemin à Clazomène, de même que l'on débarque aujourd'hui à Seagi, pour venir par terre à Smyrne, sans entrer dans la baye. Peut-être que *Seagi* est un nom corrompu de *Teus* ; car la plûpart des Grecs prononcent le T comme une S ; de *Teus*, on aura fait *Seus*, & puis *Seagi*. C'est le pays du bon vin. Nous avons une médaille d'Auguste à la légende de cette ville, & dont le revers représente Bacchus debout, vêtu en femme, tenant une cruche de la main droite, & le Thyrse de la gauche : on a marqué, par flatterie, autour de la tête d'Auguste, qu'il étoit le fondateur de cette ville. * *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 2, let. 22.

VOURO-POTAMI, selon Spon ; *Voyage de Dalmatie & de l'Archipel* ; & VOURA, selon de l'Isle, dans son Atlas, riviere des Etats du Turc, en Europe. Voyez VOURA.

VOUST, ou S. HILAIRE DE VOUST, bourg de France, dans le Poitou, élection de Fontenay.

VOUSTE, (la) prieuré de France, dans l'Auvergne, sur l'Allier, au diocèse de S. Flour. C'est un prieuré d'hommes, de l'Ordre de saint Benoît, de la congrégation de Cluny. Beraud de Mercœur, prevôt de l'église du Puy, Etienne Ebbo, & Bertrand, frere de saint Odilon, abbé de Cluny, en commencerent l'établissement : saint Odilon, aidé de son neveu, Etienne de Mercœur, évêque du Puy, acheva l'ouvrage, vers l'an 1024. Ce même Etienne de Mercœur, & Pierre, son neveu & successeur à l'évêché du Puy, y ont leur sépulture. Ce prieuré est de vingt-cinq religieux avec un sacristain.

1. VOUTE (la), bourg de France, dans le Haut-Vivarais, recette de Viviers, au bord du Rhône, à trois lieues au-dessous de Valence, & à six lieues de Viviers.

2. VOUTE, prieuré de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse du Puy.

VOUTEZAC, bourg de France, dans le Limousin, élection de Brives. Il est extrêmement peuplé.

VOUTHON-LE-BAS, *Votonium Inferius* ; c'est une annexe de la paroisse de *Vouthon-le-Haut.* Voyez l'article qui suit.

VOUTHON-LE-HAUT, *Votonium Superius*, paroisse de France, au duché de Bar, Office de Gon-

drecourt. Son église paroissiale est sous l'invocation de S. Sigismond ; & l'abbé de S. Mansui est patron de la cure.

VOUTRÉ, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

1. VOUTTE (la), bourg de France, dans l'Auvergne, élection de Brioude.

2. VOUTTE (la), bourg de France, dans le Bas-Languedoc, recette de Saint-Pons.

VOUTTEGON, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers. C'est un bailliage royal, ressortissant à la sénéchaussée de Poitiers.

1. VOUVRAY, bourg de France, dans le Maine, élection de Château du Loir. Ce bourg est bien peuplé, & il a des carrieres de pierre blanche.

2. VOUVRAY, bourg de France, dans la Touraine, élection de Tours, au bord de la Cisse, a sa chûte dans la Loire. On y recueille des vins, qui passent pour les plus excellens de la Touraine. * *De l'Isle, carte de la Touraine.*

VOUX, bourg de France, dans la Brie, élection de Montereau. Il y a dans ce bourg une prevôté royale, ressortissante au bailliage de Nemours.

VOUXEY, paroisse du duché de Lorraine, office de Neuchâteau. C'est une paroisse, dont l'église est sous l'invocation de saint Laurent. L'abbé de Chaumousey est patron de la cure. Les villages de Courcelles, de Dolaincourt & d'Ambrecourt dépendent de cette paroisse. Il y a à Vouxey une chapelle en titre, sous l'invocation de S. Michel.

VOUZAILLES, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers.

VOUZEAU, bourg de France, dans l'Angoumois, élection d'Angoulême.

VOUZERON, bourg de France, dans le Berry, élection de Bourges, à trois lieues de Mehun. Il y passe un petit ruisseau, nommé Vajon ou Brayon. Le terroir est maigre, humide & sablonneux. On n'y voit point de vignes, & fort peu de prés. Vouzeron est un simple fief, avec châtellenie. Il y a un prieuré, dépendant de l'abbaye des Bénédictins de Vierson.

VOUSIE. Voyez VOUZYE.

VOUZIERES, bourg de France, dans la Champagne, élection de Rethel.

VOUZON, bourg de France, dans l'Orléannois, élection d'Orléans. Il est très-considérable.

VOUZY, bourg de France, dans la Champagne, dans le pays d'Argonne, sur l'Aisne, à huit lieues au midi de Sedan, & à dix de Rheims, en latin, *Vusiacum*. Hadrien Valois prétend que c'est l'*Yungus-Vicus* qu'on trouve dans l'Itinéraire d'Antonin.

VOUZYE, riviere de France, dans la Brie. Elle sort d'un étang, qu'on trouve à une lieue de Provins. Elle traverse la ville de ce nom, va de-là à S. Sauveur, & se rend dans la Seine, au-dessous de Bray. Cette riviere est fort sujette à se déborder, ce qui endommage quelquefois les lieux par où elle passe.

VOYDE (le), bourg de France, dans l'Anjou, élection de Montreuil-Bellay.

VOYSTBERG, ou VOYSTPERG, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Stirie, au confluent des rivieres de Kaynach & de Grades, au midi occidental de Gratz. * *Jaillot*, Atlas. *Baudrand.*

UPAIX, bourg de France, dans le Dauphiné, élection de Gap.

UPAO, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitiéme métropole de la province. Elle est de 7. d. 26'. plus occidentale que Pékin, sous les 38. d. 38' de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

UPHAS, ou OPHAS, lieu d'où Jérémie, *c.* 10, *v.* 9, dit qu'on apporte l'or le plus pur. Les Septante lisent *Mophas*. Mais S. Jérôme & le Chaldéen disent *Ophir*. Voyez OPHIR.

1. UPIE, bourg de France, dans le Dauphiné, élection de Valence.

2. UPIE, bourg de France, dans la Provence, viguerie & recette de Grasse.

UPLANDE, province de Suéde. Elle est bornée au Nord & à l'Orient, par la Mer Baltique, au Midi, partie par la Mer, partie par la Sudermanie, à l'Occident, par la Westmanie, & à l'Occident septentrional, par la Gestricie, dont elle est séparée, par le fleuve Dala. Sa longueur est à peu-près de vingt-huit lieues, & sa largeur de dix-huit. On la divise en trois contrées, qui tirent leurs noms des châtellenies ou centuries qu'elles contiennent. La premiere s'appelle *Thiundrie*, à cause qu'elle consiste en dix châtellenies: la seconde, qui en a huit, est appellée *Athundrie*: & la troisiéme a le nom de *Fierundrie*, des quatre châtellenies dont elle est formée. Outre ces trois contrées, il y a encore la presqu'isle de Toren, qui est partagée en deux châtellenies. Le lac Maler, avec ces isles, dépend, pour la plus grande partie, de cette province, qui est très-fertile, & produit, entr'autres, de très-beau froment. Elle a quantité de mines de fer & de plomb, & quelques-unes d'argent. Ubbon, roi de Suéde, dit d'Audiffred, faisoit sa résidence ordinaire dans cette province ; & on croit qu'elle a pris de-là le nom d'Uplande, comme qui diroit, *Pays d'Ubbon*. Ses principales villes sont:

Stockholm,	Elfkarleby,
Upsal,	Salstad,
Osthammar,	Sigtuna,
Oregrund,	Norr-Talge,
Enkoping,	Rotebro,
Soder-Talge.	

* *De l'Isle*, Atlas. *Zeyler*, Descr. Sueciæ, p. 4. *D'Audiffred*, Géogr. anc. & mod. t. 1.

UPPARA, lieu de marché ou entrepôt, dans l'Inde. Arrien, dans son Periple de la Mer Erythrée, *p.* 30, place ce lieu entre *Acabarus* & la ville *Galliena*. Il y a apparence que c'est la ville *Supdara*, que Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, donne aux *Ariaces Sadinorum*.

UPPER-OSSERY, baronnie d'Irlande, dans la province de Leinster. C'est une des sept, qui composent le comté de la reine. Ossery en est le principal lieu. Voyez ce mot. * *Etat présent de l'Irlande*, p. 44.

UPPERTHIRD, baronnie d'Irlande, dans la province de Meunster. C'est une des six, qui composent le comté de Waterford. *Etat présent de la Gr. Br.* t. 3.

UPPINGHAM, ville d'Angleterre, dans Rutlandshire, à la source d'une petite riviere, qui coule dans la partie méridionale du comté de Rutland, & se jette quelques lieues au-dessous dans le Weland. Elle est bâtie sur le penchant d'un côteau; & sa situation a occasionné son nom. Cette petite ville n'est considérable que par son commerce, & par son collége, fondé par R. Thonson, ministre de l'église Anglicane. * *Blaeu*, Atlas.

UPSAL, ville de Suéde, dans l'Uplande, & dans les terres à douze lieues au Nord-ouest de Stockolm, sur le bord de la riviere Sal, ou Sala. C'est une très-ancienne ville, qu'on dit avoir été la résidence des Rois de Suéde, & la capitale de tout le Nord.

La ville d'Upsal est partagée en deux par la riviere, (*a*) qui est assez large & qui ordinairement se gèle d'une telle force vers le commencement de Février, qu'elle peut porter une grande quantité d'hommes, de bétail & de marchandises, dans le tems de la foire qui s'y tient tous les ans sur la glace. Cette ville est grande, mais sans fortifications importantes. On y voit la plus belle église du Royaume. (*b*) C'est la cathédrale. Le bâtiment, tout couvert de cuivre, est orné de plusieurs tours, & renferme les tombeaux de plusieurs Rois. On y conservoit autrefois le corps de S. Eric, dans une châsse de vermeil, enrichie de pierres précieuses. Dans la chapelle qui est derriere l'Autel, on voit le tombeau du Roi Gustave, représenté en marbre entre les statues de ses deux femmes, qui y sont aussi inhumées. Une autre chapelle renferme le tombeau de la premiere femme du roi Jean, mere de Sigismond III, roi de Pologne. Ce tombeau est de marbre blanc. Dans une autre chapelle repose le corps du comte-Stenon

Leeuvenkoepf, tué à Stockolm, dans le tems qu'il vouloit se saisir du roi Eric. A la gauche sont les tombeaux des cinq Seigneurs Suédois, que fit mourir le Roi Eric. Il y a encore dans cette église divers tombeaux d'archevêques, d'évêques & de Seigneurs du Royaume. On y trouve entr'autres celui du pere de Sainte Brigide. * (*a*) *Olaus Magnus, livre* 4, *c.* 6, (*b*) *Augustini, liberi Bronis in Moesper, Itiner.*

Au-dessus de la ville on remarque un beau château sur une coline escarpée. Il fut commencé par le roi Eric, & continué par les rois Jean & Charles. Ce château, bâti à l'Italienne est fort grand, d'une très-belle vue qui s'étend sur toute la ville & sur toute la campagne.

S. Anschaire est regardé comme le premier évêque d'Upsal, parce qu'il y prêcha l'évangile l'an 829, quoique sans grands succès. Adalvard & Etienne, qu'on donne pour le second & pour le troisieme évêque, ne réussirent guére mieux. Ce ne fut que quelques années après que S. Suffrid, archevêque d'Yorck, qu'Eldred, roi d'Angleterre, avoit envoyé en Suéde, à la priere du roi Olaus Skotkonung, sacra Suerin quatriéme évêque d'Upsal. Il eut encore quatre autres évêques après lui; & l'église d'Upsal fut ensuite érigée en archevêché, par le pape Alexandre III, à la priere du roi Charles, successeur du roi S. Eric, Etienne qui mourut en 1185, fut le premier archevêque d'Upsal, & Jean Magni, qu'on chassa de son siége, parce qu'il rejettoit la confession d'Augsbourg, étoit le vingt-sixieme archevêque. Il n'y a depuis lui que des archevêques Luthériens qui jouissent de revenus considérables, ont voix & séance dans le Sénat & dans les Diétes, prennent le pas sur tous les autres ecclésiastiques, & sont fort honorés dans le Royaume.

Le collége d'Upsal, fondé pour quatre professeurs, par l'archevêque Jerler, du tems du roi Eric *le Begue*, donna naissance à l'Université, que le pape Sixte IV honora en 1476, des mêmes immunités & priviléges dont jouit l'université de Boulogne. Charles IX. Gustave Adolphe & la reine Christine, prirent soin de rendre cette université florissante.

Autrefois, lorsqu'il étoit question d'élire un nouveau roi, tous les ordres du Royaume s'assembloient à Upsal; & lorsque l'élection étoit faite, ils se rendoient dans une plaine à un mille de la ville. Au milieu de cette plaine est une grande pierre, entourée de douze pierres moins grandes, & qu'on nomme dans le pays *Morastin.* C'est-là qu'on reconnoissoit le nouveau roi: on écrivoit son nom, l'année & le jour de son élection, sur la plus grande de ces pierres, & on lui prêtoit serment de fidélité; après quoi il étoit sacré par l'archevêque.

UPTON, bourg d'Angleterre, dans la Province de Worcester, près de la montagne de *Malvernes*, au bord de la Saverne, au milieu d'une grande & belle prairie. Ce bourg, qui est considérable, doit être un ancien lieu; car on y a trouvé quelquefois des médailles romaines. * *Délices de la Gr. Br. t.* 2, *p.* 524.

UR, ville de Chaldée, patrie de Tharé & d'Abraham. Dieu fit sortir Abraham de la ville d'Ur, pour le conduire dans la terre de Chanaan, qu'il avoit dessein de donner en héritage à lui & à ses enfans. Mais comme il y alloit avec Tharé son pere & Loth son neveu, lorsqu'ils furent arrivés à Haran, ville de Mésopotamie, Tharé y tomba malade & y mourut. Après lui avoir rendu les derniers devoirs, Abraham continua sa route & alla dans la terre de Chanaan. Cette vocation d'Abraham arriva l'an du monde 2082, avant J. C. 1918, avant l'Ere vulgaire 1922. * *Genes.* 11, 13.

La ville d'Ur étoit dans la Chaldée, comme le dit l'Ecriture sainte en plus d'un endroit; mais on ignore sa vraie situation. Les uns (*a*) croyent que c'est la même que Camarine dans la Babilonie. D'autres la confondent avec *Orché* ou *Orchoé*, dans la Chaldée, suivant Ptolomée & Strabon. D'autres croyent que c'est *Ura* ou *Sura*, dans la Syrie, sur l'Euphrate. Bochart & Grotius soutiennent que c'est *Ura* dans la Mésopotamie, à deux journées de Nisible. (*b*) On remarque que souvent la Chaldée & la Mésopotamie sont confondues, & qu'on dit assez indifféremment qu'une ville est dans l'une ou l'autre de ces deux Provinces. Le nom d'*Ur* en Hébreu signifie *le Feu*; & quelques auteurs ont prétendu que Moyse en disant que Dieu avoit tiré Abraham d'Ur de Chaldée, vouloit simplement marquer qu'il l'avoit délivré du feu où les Chaldéens l'avoient jetté, à cause qu'il méprisoit leurs idoles, & attaquoit leur idolâtrie. S. Jérôme a fait attention à ce sentiment lorsqu'il a traduit: (*c*) *Vous avez tiré d'Abraham du feu des Chaldéens.* Mais dans ses questions hébraïques, *in Genes.* il traite de fables ce que les Juifs débitoient sur cette prétendue délivrance d'Abraham du feu des Chaldéens. On peut voir les commentateurs sur la Genése, *c.* 11, 31.

On prétend que le nom d'*Ur*, qui signifie le feu, fut donné à la ville d'*Ur*, à cause qu'on y adoroit cet élément. Le feu étoit le symbole du soleil, & on sait qu'on adoroit cet astre par tout l'Orient. On entretenoit un feu sacré & perpétuel en son honneur, dans certains Temples qui étoient fermés de toutes parts, mais point couverts. Rufin, *Hist. Ecclesf. l.* 2, *c.* 26, raconte que les Chaldéens faisoient combattre leurs divinités, pour connoitre celle qui devoit avoir la préférence, mais le feu triomphoit toujours. Un sacrificateur de Canope en Egypte s'avisa de cette ruse: les Egyptiens ont de certains vases de terre, qui ont de petites ouvertures de tous côtés, & qui sont destinés à filtrer l'eau du nil: il remplit d'eau un de ces vases, il en ferma toutes les ouvertures avec de la cire, il y attacha une tête, qu'on disoit être celle de Ménélas; & il l'érigea en divinité. Les Chaldéens voulurent faire essai de la puissance de leur Dieu contre Canope: ils allumérent du feu autour de Canope, afin que ces deux divinités combattissent ensemble; mais le feu ayant bientôt fondu la cire qui bouchoit les ouvertures de la cruche, il fut incontinent éteint par l'eau qui en sortit, & le sacrificateur de Canope remporta la victoire. * (*a*) *Eupolem, apud Euseb. Præpar.* l. 9, c. 17. (*b*) *Ammian.* l. 25, c. 26, (*c*) 2, *Esdr.* 9, 7.

URA, Pline, *l.* 5, *c.* 24, écrit ainsi dans un endroit le nom d'une ville, qu'un peu plus bas il nomme *Sura*. Voyez SURA.

URA-BOOS, Οὐρὰ-Βοὸς, c'est-à-dire la *Queue du Bœuf*, lieu de l'Isle de Cypre, sur la côte orientale, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, Strabon, *l.* 14, *p.* 683, qui connoit aussi ce lieu, écrit Βόσουρα, *Boosura*. Ortelius dit avoir appris d'un homme du pays que ce lieu conservoit encore son ancien nom.

1. URABA, Golfe de l'Amérique à l'extrêmité orientale de l'Isthme de Panama, sur la mer du Nord. Il a son commencement au huitieme degré de la ligne, vers le Nord, selon Herrera, & entre jusqu'à quatorze lieues dans le continent. Son entrée a six lieues de large. Il s'étrecit ensuite peu à peu n'en ayant plus que cinq, & enfin quatre. Plusieurs rivieres se déchargent dans ce Golfe: les principales sont, Darien, Rio-grande, & Dabayba. Cette derniere s'y jette par sept bouches. La ville de Sainte Marie Antique étoit autrefois bâtie a cinq lieues de l'embouchure de ce Golfe, du côté du Sud. Ce Golfe se nomme communément aujourd'hui *le Golfe de Darien.* * *De Laet*, Description des Indes occidentale, l. 8, c. 10, & 11.

2. URABA, Province de l'Amérique, dans la Terre-ferme, audience de Santa-Fé, & gouvernement de Carthagène, à l'Orient de celle de Darien. Elle abonde en toutes les choses nécessaires à la vie. Les forêts y sont fournies de venaison, & les riviéres ainsi que la mer voisine d'excellens poissons. Les montagnes, que les Espagnols nomment Cordilleras, sont peu éloignées de cette Province.

URAC, (L'isle d'), Isle de l'Océan oriental, & la quatorziéme des Isles Mariannes, à cinq lieues au nord de Maug, ou TUNAS, cette Isle est déserte, mais il y a une grande quantité d'oiseaux.

URAGUAY. Voyez URUGUAY.

URAKOFS-KARUL, montagne de l'Empire Russien, à la droite du Volga, presque vis-à-vis l'embouchure de la riviere Rustana, à cent-cinquante Werstes au-dessous de Soratof. On dit qu'un Prince Tartare, nommé *Urak*, qui livra bataille aux Cosaques dans ce lieu là, où il fut tué & enterré, donna le nom à cette montagne. * *Olearius*, Voyage de Moscovie, l. 4, p. 303.

URAMEA, riviere d'Espagne, dans le Guipuscoa. Cette petite riviere prend sa source dans les montagnes qui séparent le Guipuscoa de la Navarre. Elle court du midi oriental au Nord occidental, & va se perdre dans la mer de Basque à Saint Sébastien. * *Jaillot*, Atlas.

1. URANA, ville de la Dalmatie, sur un petit Lac qui porte son nom, entre Zara & Sebennico, environ à sept lieues de la premiere de ces villes, & à cinq de l'autre.

2. URANA, riviere de l'Empire Turc, en Europe. Elle a son cours dans la Macédoine; & grossie des eaux de diverses autres rivieres, elle va se perdre dans la mer Noire.

3. URANA, village de la Livadie, à sept ou huit milles au-delà de Cophissa, dans la plaine de Marathon. Ce village est peu considérable, & proprement ce ne sont que dix à douze métairies d'Albanois. On ne prendroit plus ce lieu pour la petite ville de Brauron, où étoit un Temple fameux de Diane Brauronienne. D'Urana à Maraton, il n'y a pas plus de demi-lieue. * *Spon*, Voyage de Négrepont, l. 6.

URANDO, port du Japon, dans l'Isle Xicoco, & dans le Royaume de Tosa. Voyez TOSA.

URANENSIS, siége épiscopal de la seconde Phenicie. *Abraamius*, son évêque souscrivit à la lettre adressée à l'empereur Léon. * *Harduin. Collect. Conc. t.* 2, *p.* 7. 20.

URANIA, ville de l'Isle de Cypre: Diodore de Sicile, *l.* 20, *c.* 48, dit que ce fut une de celles qui prit Demetrius. Quelques manuscrits portent *Erania* pour *Urania*. Voyez ERANIA.

URANIBOURG, château de Suéde, & autrefois du Dannemarck, dans la petite Isle d'Huen ou de Veen, au milieu du détroit du Sund. Quoique ce château soit aujourd'hui ruiné, le nom en est demeuré célebre, à cause de Ticho-Brahé, fameux mathématicien, qui l'avoit fait bâtir. Le roi de Dannemarck, Fréderic II avoit donné à ce grand homme l'Islé d'Huen, pour en jouir durant sa vie, & pour y faire bâtir un observatoire. Cette Isle convenoit parfaitement aux desseins de Ticho-Brahé. C'est proprement une montagne qui s'éleve au milieu de la mer, & dont le sommet plat & uni de tous côtés domine la côte de Scanie, & tous les pays des environs; ce qui donne une très-bel horison, outre que le ciel y est ordinairement très-serain, & que l'on y voit rarement des brouillards. Ticho-Brahé, qui étoit riche déjà de lui-même, & que les libéralités du roi son maitre avoient rendu opulent, jetta environ au milieu de l'Isle les fondemens du fameux château, qu'il nomma *Uranibourg*, c'est-à-dire ville du Ciel, & l'acheva en quatre annés. Il faudroit un volume entier pour faire la description de ce fameux château. La disposition & la commodité des appartemens: les machines & les instrumens qu'il contenoit le faisoient regarder comme un édifice qui n'avoit point son pareil. Aux environs on trouvoit des ouvriers de toutes espéces, entretenus aux dépens du maitre; des forges & des maisons pour ceux qui faisoient des instrumens, une imprimerie, un moulin où l'on faisoit de très-beau papier; des laboratoires pour les observations chimiques, & des fermes & des métairies pour les domestiques qui avoient soin de ses revenus & de l'entretien de sa famille. Il fit encore bâtir 4 ans après dans la même Isle, vers le midi, une autre maison, où il plaça des instrumens particuliers, & où il tenoit des domestiques & des étudians, qui s'appliquoient à certaines études. Il nomma cette maison *Stellbourg*. * *Des Roches*, Hist. du Dannemarck, t. 4, p. 440.

Ce fut à Uranibourg que Ticho-Brahé passa plusieurs années de sa vie accompagné & suivi d'une foule de disciples, qu'il entretenoit comme ses domestiques, & qu'il rendit aussi de grands hommes. On peut dire qu'il vivoit en prince. Ce fut là qu'il imagina ce sistéme, si connu sous le sistéme de Ticho-Brahé. Il y recevoit souvent les visites de différens Princes, qui alloient l'admirer, entr'autres de Jacques II, roi d'Angleterre qui passa en Dannemarck pour y épouser la princesse Anne, fille du roi Fréderic II, & sœur de Christian IV. L'estime générale qu'on avoit pour ce grand homme, lui attira la jalousie de ses concitoyens. Le chancelier & les autres ministres le mirent mal dans l'esprit du roi: ils lui firent ôter ses pensions; il se retira à Coppenhague, mais ses ennemis l'y poursuivirent encore. Enfin l'empereur Rodolphe l'appella à sa cour, lui donna une de ses maisons royales de Bohéme aux environs de Prague, avec une pension de 3000 ducats. Ticho-Brahé y passa le reste de sa vie à contempler paisiblement les astres.

Il nâquit le 3 Décembre 1546, d'Otho-Brahé, Seigneur de Knustorp & de Beate Bilde. Il mourut le 24 d'Octobre 1601 d'une retention d'urine que le respect lui avoit fait souffrir dans le carrosse de l'empereur. Il étoit âgée de 54 ans dix mois. Il fut enterré à Prague.

Ressenius, dans ses *Inscriptiones Uraniburgicæ*, &c. nous a donné une description des deux châteaux d'Uranibourg & de Stelbourg. Ceux qui voudront y avoir recours y trouveront de quoi satisfaire pleinement leur curiosité.

1. URANOPOLIS, épithéte qu'Athénée, *l.* 1, donne à la ville de Rome.

2. URANOPOLIS, ville de l'Asie mineure, dans la Pamphilie, & dans la contrée appellée *Carbalie*, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 5, c'est apparemment la même ville que le sixieme concile de Constantinople met dans la premiere Galatie.

3. URANOPOLIS, ville de la Macédoine, dans la Chalcidie, sur le mont Athos, selon Pline, *l.* 4, *c.* 10. Elle étoit près de la côte méridionale, entre les promontoires *Nymphæum* & *Acroathon*: son fondateur, à ce que dit Athénée, *l.* 3, *p.* 98, fut Alexarque, frere de Cassandre, roi de Macédoine.

URATHINÆ, ville de l'Inde, au-delà du Gange; Ptolomée, *l.* 5, *c.* 1, la marque près de ce fleuve.

URB, petite ville d'Allemagne, cercle du bas Rhein, dans l'archevêché de Mayence, près le Spessart, dans le voisinage de Budingen & Oberndorf. Il y a des chaudieres à sel d'un bon rapport. * *Zeyler*, Topogr. Arch. Mog. p. 19.

URBA, Voyez URBIGENUS PAGUS.

URBA-SALVIA. Voyez URBS-SALVIA.

URBANEA, ville d'Italie, dans l'état de l'église, au duché d'Urbin, sur le Metro, environ à six milles d'Urbain, vers le midi occidental. Elle a reçu ce nom du Pape Urbain VIII qui l'agrandit, l'embellit, & lui donna le titre d'évêché suffragant d'Urbain en 1635, car elle s'appelloit auparavant *Castel-Durante*, & lui remit l'évêché de Sant Angelo in Vado. Ce fut en ce lieu que mourut François-Marie de la Rovere, sixieme & dernier Duc d'Urbin. C'est *l'Urbinum Metaurense* des anciens. Voyez URBINUM. * *La forêt de Bourgnon*, Géogr. Hist. t. 2, p. 412.

URBANENSE CONCILIUM, concile dont il est parlé dans la seconde partie du decret de Gratian, *Causa* 28. *Quæst.* 1. Ortelius remarque qu'à la marge de l'exemplaire dont il s'est servi on lisoit *Urbiensis Concilii*; mais l'édition de Cologne 1631, porte en marge *Verbennensi*. (Concilio.)

URBANO, ou FORTE URBANO, forteresse d'Italie, dans l'état de l'église, au Boulonois, à un quart de lieue de Castel-Franco, & à la même distance de la ville de Boulogne, du côté de l'Occident. Cette forteresse doit son nom au Pape Urbain VII, par les ordres duquel elle fut bâtie.

URBARA, ville de la Mauritanie Césariense: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2, la marque dans les terres.

URBATA, ville de la Pannonie: l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route de *Sirmium* à *Sa-*

lone, entre *Cirtisa* & *Servium*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Il y a des exemplaires qui lisent *Urbate*.

URBES. Voyez URBS.

URBEUTANUM. Voyez OROPITUM.

URBI, peuple de l'Inde, selon Pline, *l.* 6, *c.* 23, Le pere Hardouin lit URBII.

URBIACA, ville de l'Espagne Tarragonoise : elle est placée, dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Laminium à Saragosse, entre *Valeponga* & *Albonica*, à vingt milles du premier de ce lieu est à vingt-cinq milles du second. Voyez URBICUA.

URBICUA, ville d'Espagne, Tite-Live, *l.* 10, *c.* 16, dit qu'elle fut prise & pillée par Q. Fulvius Flaccus. Ortelius soupçonne que ce pourroit être l'*Urbiaca* de l'Itinéraire d'Antonin ; & il ajoute sur le rapport d'Occo, qu'on voit une médaille d'Auguste avec ce mot *Urbuica*. On croit qu'Arbeca bourg de la Catalogne est le nom moderne, voyez ce mot.

URBICUS, fleuve d'Espagne, au voisinage d'Astorga : Ortelius dit que ce nom étoit en usage du tems des Vandales, mais que le nom moderne est *Orbego*. Isidore, dans sa Chronique des Gots, fait aussi mention de ce fleuve *Urbicus*, qui pourroit être l'*Urbius* de Jornandès.

URBIGENUS PAGUS, canton de la Gaule Belgique, dans l'Helvétie. César en parle dans ses commentaires, *l.* 1, *c.* 27, car, dit Cellarius, *Ge. gr. ant.* l. 2, c. 3, nous lisons *Urbigenus* avec Cluvier, quoique nous n'ignorons pas que toutes les éditions de César portent *Verbigenus* ; mais c'est une faute qui paroit ancienne, puisque le traducteur grec lit Ὑερβιγίνη φυλή. Mais comme on trouve dans l'itinéraire d'Antonin une ville nommée *Urba*, & qui, ainsi que la riviere sur laquelle elle est située, s'appelle encore aujourd'hui *Orbe*, il n'y a point de doute que *Urbigenus* ne soit l'ancienne & la véritable ortographe, que les copistes auront dans la suite changée en *Verbigenus*, mot qui n'est pas inconnu aux chrétiens. L'itinéraire d'Antonin place la ville *Orba* sur la route de Milan à Strasbourg en la maniere qui suit.

Equestribus	
Lacu Lausonio	M. P. XX.
Urba	M. P. XVIII.
Ariorica.	M. P. XXIIII.

URBIN, *Urbinum*, ville d'Italie, dans l'Etat de l'Eglise, & la capitale du duche qui porte son nom. Voyez URBINUM & URBINATES. Cette ville, bâtie sur une montagne, entre les rivieres de Metro & de la Foglia, entre d'autres montagnes peu agréables, a un plan inégal, haut & bas, & de difficile accès. Quelques bastions la fortifient en certains endroits : aux autres il n'y a que de simples murailles sans fossés. On y voit une citadelle, qui tombe en ruine. Le palais des ducs, appartenant aujourd'hui au pape, fut bâti par le duc Fréderic, qui l'embellit de plusieurs anciennes statues de marbre & de bronze, de peintures excellentes, & d'une bibliothéque pleine de livres curieux & rares, tous enrichis d'or & d'argent : mais cette bibliothéque n'y est plus ; Alexandre VII la fit transporter à Rome, après la mort du dernier duc. Les statues des ducs d'Urbin, sont dans la place qui est devant le palais. La ville est petite. On voit au dôme, où est la sépulture des ducs, & en d'autres églises, de trés-belles peintures de Raphaël d'Urbin, & de Fréderic Barocci. On en voit aussi du Genga, de Vincent de S. Geminian, & de Timothée d'Urbin, éleves de Raphaël.

La cathédrale, qu'on appelle l'église du dôme, & qui est sous le nom de l'Assomption de la Vierge, fut érigée en archevêché en 1551 ; & le pape Clément X, fonda, dans cette ville, une Université. * *Magin*, Carte du duché d'Urbin, *Corn.* Dict. *Delices d'Italie*, t. 2, p. 28. *Misson*, Voyage d'Italie, t. 3, p. 187.

La ville d'Urbin a été la patrie de Polydore Virgile, du fameux Raphaël, dit communément Raphaël d'Urbain.

Le duché d'Urbin a été possédé par la maison de Monte-Feltro, & par celle de la Rovere François-Marie de la Rovere, dernier rejetton de cette illustre maison, se voyant sans enfant mâle, réunit le duché d'Urbin au S. Siége, en 1626.

Avant que cet Etat fût réuni au S. Siége, (ce qui arriva sous le pontificat d'Uurbain VIII.) le duc, François-Marie, se qualifioit en ses titres, duc d'Urbin, comte de Monte-Feltro, seigneur de Pesaro, & préfet de Sinigaglia. Il avoit force canons & munitions de guerre, tant à San-Lao, qu'à Pesaro, où il avoit aussi des magasins de toutes sortes d'armes. Treize gentilshommes, qu'on appelloit Lancier-Spezzata, le suivoient à cheval, avec le pistolet, lorsqu'il alloit à la promenade, ou en quelque lieu particulier, ainsi que trois ou quatre capitaines, dont l'un, appellé capitaine du Porton, commandoit à sa garde, qui étoit composée de quarante ou cinquante hommes du pays, portant sa livrée. Il avoit douze ou quinze pages, six gentilshommes *del Cocchio*, ou carosse, un chambellan, ou maestran di camara, deux conseillers d'état, un *scalce maggior*, pour la viande, comme maitre d'hôtel, & trois ou quatre écuyers, qui portoient sur table un coupier; un grand-maitre ou *maggior domo*, surintendant de sa maison ; un trésorier, & deux secrétaires pour les lettres qu'il écrivoit à differens princes. Il y avoit quatre auditeurs, qui jugeoient souverainement, & gardoient le grand sceau du duc. Le duc tenoit des vices-ducs en diverses villes, & des châtelains dans les châteaux, d'où ils ne sortoient jamais, pendant le tems qu'ils étoient en charge. Il y avoit pour tout l'état, un avocat fiscal général, qui assistoit à toutes les audiences; un secrétaire de justice, qui lui rapportoit tous les crimes, & déclaroit à quoi devoient être condamnés tels & tels criminels; un surintendant-général, qui étoit chargé de voir si les affaires étoient bien conduites, si les malfaiteurs étoient punis, & s'il y avoit par-tout bonne police. Quatre chanceliers de l'audience écrivoient les decrets des auditeurs. Il y avoit des juges ordinaires aux villes & aux places principales ; & ces juges demeuroient deux ans en charge. On les appelloit en quelques lieux, commissaires, parce qu'ils avoient d'autres lieux sous eux, & en d'autres, on les nommoit podestats. Lorsqu'un procès civil, tel qu'il fût, étoit formé, le juge civil devoit donner sentence dans les trois mois, si le demandeur la poursuivoit. Aucun homme de tout cet état ne pouvoit prendre ses dégrés, si ce n'étoit à Urbin, où il n'y avoit qu'un collége de docteurs ; & l'on étoit obligé d'y porter attestation, qu'on avoit étudié cinq ans dans quelque université. La maniere du gouvernement, pour la justice & pour la police, n'a point changé, depuis que le duché d'Urbin a été uni au S. Siége.

On peut dire en général, que le duché d'Urbin est un pays mal sain & peu fertile. Il produit cependant des figues en quantité & de bon goût. Il est borné au Nord-est, par le golfe de Venise, au Sud, par le Peroufin & l'Ombrie ; vers l'Orient, par la marche d'Ancone, & vers l'Occident, par la Toscane & la Romagne. Sa plus grande étendue, du Septentrion au Midi, est d'environ cinquante-cinq milles, & de soixante-six d'Orient en Occident. La Foglia, la Cesena, & la Rigola, sont les principales rivieres de cette province, qui peut se diviser en sept parties ; sçavoir :

Le duché d'URBIN, propre,	Le Vicariat de SINIGAGLIA,
Le comté de MONTE-FELTRO,	La seigneurie de PESARO,
Le comté de CITTA DI CASTELLO,	La république de S. MARIN.
Le comté de GUBIO,	

Le *duché d'Urbin*, proprement dit, occupe le milieu de la province, & s'étend jusqu'à la Mer, la marche

d'Ancone, la Romagne & la Toscane. Ses principales villes ſont :

Urbin,	Cagli ou Cité S. Ange.
Sant Angelo, in Vado,	Foſſombrone.
Urbanea,	Fano.
Peſaro.	

* *La Forêt de Bourgon*, Geogr. Hiſt. t. 2, p. 410.

URBINATES, peuples d'Italie, dans l'Umbrie. Voyez URBINUM.

URBINUM, ville d'Italie, dans l'Umbrie, près de la voie Flaminienne, du côté du couchant, entre le Metaurus & le Piſaurus, à peu-près à égale diſtance de ces deux fleuves, ſelon Tacite, Procope & Paul Diacre. Elle conſerve encore ſon ancien nom; car on la nomme *Urbino*. Pline, *l.* 3, *c.* 14, nomme ſes habitans *Urbinates*; mais il diſtingue deux ſortes d'*Urbinates*, les uns ſurnommés *Metaurenſes*, & les autres *Hortenſes*; & comme il eſt ſans contredit, que les premiers demeuroient ſur le bord du *Metaurus*, où étoit la ville *Urbinum Metaurenſe*, aujourd'hui *Castel-Durante*, il s'enſuit que les *Urbanites Hortenſes* habitoient la ville d'*Urbinum* devenu depuis la capitale du Duché d'*Urbin*. Au lieu d'*Urbinum*, Procope, *Bel. Goth.* l. 2, c. 19, écrit ἡ Οὐρβῖνος, *Urbinus*, & fait ce nom du genre feminin. Il dit que la ville d'Urbin eſt ſituée ſur une coline qui eſt preſque ronde & fort élevée, mais qui n'eſt pas bordée de précipices, & dont l'avenue n'eſt incommode que parce qu'elle eſt un peu roide au bas de la ville, où l'on ne peut aller que par un chemin qui eſt du côté du Septentrion. Procope ajoute qu'il y avoit dans Urbin une fontaine où tous les habitans puiſoient de l'eau. Cette fontaine, ſelon Cluvier, *Ital. ant.* l. 2, c. 6, c'eſt aujourd'hui hors de la ville, au pied de la citadelle. Urbinum étoit un municipe conſidérable, comme le prouvent une infinité d'inſcriptions qu'on y voit encore préſentement. En voici une qui eſt rapportée par Gruter, p. 486. n. 8.

C. VESNIO C. F. STEL. VINDICI
POPULI URVINI PATRONO SUO
ET MUNICIPII ÆDIL.

Ce n'eſt pas la ſeule inſcription où l'on trouve la ſeconde ſyllabe du nom de cette ville, écrite avec un V, au lieu d'un B. On doit croire qu'*Urbinum Hortenſe* étoit plus conſidérable qu'*Urbinum Metaurenſe*, parce que le nom de la premiere ſe trouve preſque toujours dans les auteurs anciens ſans ſurnom, au lieu que celui de la ſeconde eſt toujours accompagné de ſon ſurnom. Cette derniere, ſituée à huit milles de l'autre, vers le midi, étoit bâtie ſur la rive droite du Metaurus, &, comme je l'ai déjà dit, dans le même endroit où eſt préſentement Castel *Durante*. On trouve auſſi dans Gruter, *p.* 463. n°. 4, une inſcription où il eſt parlé de cette ville; *Curatori Reip. Urvinatium Metaurenſium*. Au lieu d'*Urbinates*, le pere Hardouin lit *Urbanates* dans Pline.

URBION, ou la SIERRA D'URBION, montagnes d'Eſpagne, dans la vieille Caſtille, entre la ville Borgo d'Oſma, & celle de Logrogne. Elles font partie de celles qu'on appelloit montagnes d'Ubeda.

URBI-SAGLIA, bourgade d'Italie, dans la marche d'Ancone, à deux lieues de Macerata, du côté du Sud. C'eſt l'ancienne *Urbs-Salvia*. Voyez au mot URBS, l'article URBS-SALVIA.

URBIVENTUM. Voyez OROPITUM.

URBIUS. Voyez URBICUS.

URBON, ou DOURBON, abbaye de France, dans le Dauphiné, au dioceſe de Gap. C'eſt une abbaye de filles.

1. URBS. Voyez l'article VILLE.

2. URBS, fleuve d'Italie, dans la Ligurie ſelon Claudien, *de Bel. Get.* v. 554, qui en parle ainſi :

. . . . . . Ligurum regione ſuprema
Pervenit ad Fluvium miri cognominis Urbem.

Ce fleuve ſe nomme encore aujourd'hui il Borho, & ſe rend dans le Tanaro proche la ville d'Aſti.

3. URBS, forêt d'Italie, dans la Ligurie, au voiſinage du fleuve de même nom. C'eſt Paul-Diacre, *Longobard* qui en fait mention.

URBS-SALVIA : aujourd'hui *Urbi-Saglia*, ville d'Italie, dans le Picenum, en-deçà de l'Apennin : Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, qui la nomme Οὐρβα Σαλουΐα, la place dans le Picenum & dans les terres. La table de Peutinger écrit *Urbe-Salvia*, & la marque à douze milles de *Ricina*. Selon Pline, *l.* 3, *c.* 13. *Urbe-Salvia Pollentini* étoit dans le Picenum, & c'étoit la ville *Pollentia* dont Tite-Live, *l.* 39, *c.* 44, fait une colonie romaine. La difficulté eſt de ſavoir ſi par *Urbs-Salvia* & *Urbe-Salvia-Pollentini*, ou *Pollentia*, on doit entendre la même ville ou deux villes différentes : le Pere Hardouin les confond : Holſtein les diſtingue, de façon néanmois qu'elles étoient ſi voiſines, qu'on pouvoit les prendre pour une ſeule ville, comme les ruines que l'on voit, dit-on, encore aujourd'hui, ſemblent le dire. Cluvier, *Géogr. ant. l.* 2, *c.* 11, les ſépare auſſi; mais il ne ſait où il doit placer la ville *Pollentia*.

1. URBS-VETUS, ville d'Italie, dans l'Etrurie, ſelon Paul-Diacre, *Longobard*, l. 4, c. 33. Procope, *Gothicar. rer.* l. 2, c. 20, qui la met ſur le *Clanis*, aujourd'hui la Chiana, la nomme Οὐρβίβεντος, *Urbiventus*, & la décrit ainſi : au milieu d'une raſe campagne s'éleve une coline, dont le ſommet eſt large & plat, & le bas plein de rochers & de précipices. La coline eſt ceinte de roches qui ſont éloignées les unes des autres d'un jet de pierre. Les anciens bâtirent une ville ſur cette coline, ſans l'entourer de murailles & ſans la fortifier, parce qu'ils crurent qu'elle étoit imprenable par ſon aſſiette. Il n'y a qu'un chemin par où l'on puiſſe entrer, & où, lorſque les habitans ont mis une bonne garde, ils n'appréhendent plus d'aſſauts de tous les autres côtés. Tout le reſte de l'eſpace, qui eſt entre la coline & les roches, ſert de lit à une riviere fort large & fort profonde. Les anciens Romains bâtirent quelques ouvrages ſur le chemin par où l'on pourroit entrer. On croit que cette ville eſt l'*Herbanum* de Pline, & préſentement la ville d'Orviete. Voyez ORVIETE. Couſin, dans ſa traduction de Procope, rend Οὐρβίβεντος, *Urbiventus* par *Civitta-Vecchia* : il péche doublement en cela; premierement, en ce que dans une traduction françoiſe, au lieu d'un mot françois, il met un mot de la langue italienne; ſecondement, en ce qu'il donne lieu de croire que Οὐρβίβεντος, eſt aujourd'hui la ville connue ſous le nom de *Civitta-Vecchia*, qui étoit l'ancienne *Centum-Cellæ*; au lieu que, comme je l'ai dit, & comme le fait voir la deſcription de Procope, Οὐρβίβεντος eſt aujourd'hui Orviete.

2. URBS-VETUS. Les auteurs latins modernes donnent ce nom à la ville d'Holſtein, appellé *Aldenburg* par les Saxons, *Branneſia* par les Danois, & *Stargard* par les Wandales. L'abbé Arnauld, dans ſa Chronique des Slaves, écrit *Aldenburgum*, & dit que cette ville ſe nomme autrement *Pilſne*. * *Ortel.* Theſaur. *ex Crantzio*.

URBUBUMA, ville de l'Ethiopie, ſous l'Egypte, ſuivant les anciennes éditions de Pline, *l.* 6, *c.* 29, où on lit : *Ex Africæ latere. . . . . Suaſa*, *Mauma*, *Rhuma*, *Urbubuma*, *Mulona*; mais le pere Hardouin, ſur la foi de divers manuſcrits, corrige ainſi ce paſſage : *Ex Africæ latere. . . . Suaſa*, *Maumarum*, *Urbin*, *Mulon*.

URCE. Voyez VIRGI.

URCESA, ville de l'Eſpagne Tarragonnoiſe : Ptolomée la donne aux Celtiberes. On croit que ſon nom moderne eſt Ucles, bourg de la nouvelle Caſtille.

URCHOA. Voyez UR, & ORCHOE.

URCI. Voyez VIRGI.

URCILIANI, peuple d'Afrique : Flavius Vegetius, *de Q. militar. l.* 3, *c.* 23, dit que ce peuple fut une des nations, qui anciennement firent uſage des chameaux dans les batailles. Un manuſcrit conſulté par

par Ortelius, lisoit *Ursiliani*, au lieu d'*Ureiliani*; ce qui lui a fait soupçonner que ce peuple avoit pris son nom de la ville *Ursilla*. A la marge de Flavius-Vegetius, de l'édition de Plantin, on lit *Forte Circitani*.

URCINIUM, ville de l'Isle de Corse: Prolomée la marque sur le côte, entre *Rhium Promontorium* & *Arenosum-Littus*. Cluvier croit que c'est aujourd'hui Adjazzo.

URCITANUS. Siége épiscopal d'Afrique, dans la Province proconsulaire, selon la notice d'Afrique, qui qualifie, *Quintianus episcopus Urcitanus*. * Harduin. collect. conc. *t.* 2, p. 870.

URCK, petite Isle des pays-bas, dans le Zuiderzée, entre Enkhuisen & Swartsluys, environ à égale distance de ces deux places.

URDENS, bourgade de France, dans le bas-Armagnac, avec justice royale.

URDORFF, lieu de Suisse, dans le canton du Zurich, à deux lieues de la ville de ce nom. Auprès d'Urdoff, au pied du mont *Albis*, il y a un bain d'eau minérale, qui a la réputation d'être bon pour la guérison de divers maux. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 50.

UREMA, ville de Syrie, sur le bord de l'Euphrate. Elle est placée, par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 15, près d'*Arudis*. Les Interprêtes Latins, lisent *Urima*, au lieu d'*Urema*.

VRETI, peuples dont fait mention Sidonius Apollinaris, *in Panegyr-Major. Cæsari dicto*, dans ces vers:

...... conscenderat Alpes,
Vretorumque jugo per longa Silentia ductus.

Ortelius soupçonne qu'au lieu de VRETORUM, il faut lire RHÆTORUM ou VENETORUM.

VRETOT, bourg de France, dans la Normandie, au diocèse de Coûtances, élection de Valognes, près de Briquebec. Il est assez peuplé.

URFE, bourg de France, dans le Forez, élection de Rouanne. Cette seigneurie a appartenu aux ancêtres d'Honoré d'Urfé, marquis de Valromey, auteur de l'Astrée, fameux roman. *Urfé*, ancienne baronnie, est aujourd'hui marquisat, qui a passé à une branche de la maison de la Rochefoucault.

URGAO, ville de l'Espagne Bétique: Pline, *l.* 3, *c.* 1, la surnomme ALBA. L'Itinéraire d'Antonin l'appelle *Urcao*, *Vircao*, *Virgao*, *Urgao*, suivant les différentes leçons des manuscrits. Deux inscriptions, rapportées par Gruter, prouvent que c'étoit un Municipe. La premiere porte: MUNICIPIUM ALBENSE URGAONENSE; & la seconde: MUNIC. ALBENGENSE URGAVONEN. Voyez VIRGAO, & ALBA.

URGEL, *Orgella*, ville d'Espagne, dans la Catalogne. De Puicerda, en descendant la riviere de Segre, on trouve Urgel au bord septentrional de cette riviere. C'est une ville ancienne, située dans une plaine très-fertile en grains, & au milieu de quelques montagnes fort hautes, plantées de vignes. Cette ville, qui est ancienne, est honorée d'un évêché, qui fait neuf mille ducats de rente. Félix, un de ces anciens évêques, troubla l'Eglise, sous l'empire de Charlemagne, par une hérésie, au sujet de la personne du Fils de Dieu. * *Délices d'Espagne*, *page* 626.

URGELLA. Voyez ORGELITANUS.

URGENCE. Corneille dit: ville située dans une plaine, vers la Mer Caspienne. Elle a plus de quatre milles de circuit, & ses murailles sont de terre, aussi-bien que ses maisons, qui sont mal bâties. Il y a une grande rue, couverte par en haut, qui sert de marché. Comme cette ville a été prise quatre fois en sept ans, qu'ont duré les guerres civiles, excitées dans ce pays, on y fait peu de trafic, & l'on n'y trouve point d'autres marchandises, que celles qui viennent de Boghar & de Perse. Le pays, qui est entre les bords de la Mer Caspienne & la ville d'Urgence, est appellé le pays des Turkemans. Antoine Jenkinson, qui a décrit le voyage qu'il y fit en 1658, rapporte qu'en ce tems-là, Azinoam y commandoit, avec cinq de ses freres: que le plus puissant portoit le nom de Cham; mais que cette supériorité n'étoit reconnue qu'au lieu où il résidoit; & que chacun des autres, voulant être souverain dans ses états, ne songeoit qu'à détruire son voisin. Le peuple, dit-il, n'a point de demeure arrêtée, & passe d'un lieu à un autre, avec des troupeaux de moutons, de chameaux & de chevaux. Ils ont grand nombre de chevaux sauvages, que les Tartares prennent souvent avec des faucons, dressés à s'abbatre sur leur tête. Ils les battent de leurs ailes, & les embarrassent de telle sorte, que le chasseur, qui a le tems de les joindre, les tue à coups d'épée ou de fleche. Il n'y a point d'herbe dans tout le pays, mais de certains arbrisseaux, dont le bétail se nourrit; ce qui le fait devenir fort gras. Aussi leurs moutons sont-ils si gros, que leur queue pese quelquefois quatre-vingt livres. Les Tartares n'ont ni or, ni argent, & troquent de leur bétail, pour avoir des choses dont ils ont besoin. Ils sont grands carnaciers, & aiment surtout la chair de cheval; mais ils ne connoissent point l'usage du pain. Leur boisson est le lait aigre de cavale, dont ils s'enyvrent souvent.

Cette ville, que tous nos Géographes nomment *Urgens*, étoit appellée autrefois *Korkang*. Elle est à vingt lieues d'Allemagne, de la côte orientale de la Mer Caspienne, au 42 dégré 18 minutes de latitude, & au 76 d. 30 minutes de longitude, sur la gauche de l'ancien lit du Gihun. On lui donne une lieue de circuit; ses maisons sont mal bâties, ses murailles sont de brique cuite au soleil; le château, bâti de même, est à demi-ruiné.

URGENUM, ville de la Gaule Narbonnoise, selon Strabon, *l.* 4, *p.* 178, qui semble la mettre sur la route de Nismes à Aix; car il dit que de Nismes à Aix, en passant par Urgenum & par Tarascon, le chemin est de cinquante-trois milles. C'est l'Ernaginum de Ptolomée. Voyez ERNAGINUM. Ce pourroit être aussi l'*Ugernum* de Grégoire de Tours; car, comme le remarque Casaubon, les manuscrits de Strabon portent *Ugernum*, & non *Urgenum*; & de plus, Strabon, un peu plus bas, appelle cette même ville, *Gernum*.

URGI, peuple de la Sarmatie Européenne: Strabon, *l.* 7, *p.* 306, qui les place, avec d'autres peuples, entre le Borysthène & le Danube, ajoute qu'on disoit qu'ils avoient souvent habité sur les deux bords du Danube.

URGIA, ville de l'Espagne: Pline, *l.* 3, *c.* 1, la met au nombre des villes qui formoient l'assemblée générale de Gades. Il dit, de plus, qu'elle jouissoit du droit de Latium, qu'on la surnommoit *Castrum-Julium*, & qu'elle avoit encore un autre surnom; savoir: celui de *Cæsaris Salutariensis*. Voyez VRIUM.

URGO, Isle de la Mer Ligustique, dans le Golfe de Pise, au Nord oriental de la pointe septentrionale de l'isle de Corse. Pomponius-Mela, *l.* 2, *c.* 7, la met au nombre des petites isles: *Ultra*, dit-il, *aliquot sunt parvæ Dianium, Igilium, Carbania, Urgo*. Pline, *l.* 3, *c.* 6, dit qu'elle est plus grande que l'isle *Planaria*. Dans la suite, elle prit le nom de *Gorgon*. C'est celui que lui donne Rutilius, *l.* 1, *v.* 515.

Assurgit ponti medio circumflua Gorgon,
Inter Pisanum Cyrniacumque latus.

Le pape, Grégoire *le Grand*, fait l'éloge des monasteres de l'isle Gorgon. On appelle aujourd'hui cette isle, *Gorgona* ou *Gorgone*. Voyez GORGONE.

URGONS, bourg de France, dans la Gascogne, au diocèse d'Acqs, élection des Lannes. Il y en a qui lui donnent le titre de ville. Si cela est, c'est une bien petite ville, car elle n'a pas mille habitans.

1. URI, canton de Suisse, le quatriéme entre les treize, & le premier entre les Petits, *qui vicatim habitant*, c'est-à-dire, qui n'ont que des villages & des bourgades pour habitations. Ce canton, qui est le plus méridional de tous, est borné au Nord, par le canton de Schwitz, & par une partie du lac des quatre cantons; à l'Orient, par les Grisons & par le canton de

Glaris; au Midi, par quelqu'un des bailliages d'Italie; & à l'Occident, par le canton d'Underwald, & par le pays de Hasli, qui fait partie du canton de Berne. C'est proprement une longue valée, d'environ vingt-cinq mille pas, entourée de trois côtés des hautes montagnes des Alpes. Le mont Saint Godard, du côté du Midi, sépare cette vallée de la Haute-Lombardie. Le mont Crispale la sépare de la Haute-Ligue Grise, & du canton de Glaris, vers l'Orient. Une autre branche des Alpes à l'Occident, la sépare des terres de Berne, & du canton d'Underwald. Cette vallée est arrosée par la riviere de Reuss, qui coule du Sud au Nord, depuis le pied du mont Saint Godard, où elle prend sa source, jusqu'au lac de Zurich, dont une grande partie s'appelle Wald-Stettenzée, c'est-à-dire, le lac des villes, ou plutôt cantons de la Forêt. Ces cantons sont Uri, & Schwitz, & Underwald, dont les terres se trouvent baignées des eaux de ce lac. Enfin, du côté du Nord, la vallée ou le pays d'Uri, touche aux terres du canton de Schwitz. * *Eta & Délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 404, & suiv. *Longuerue*, Descrip. de la France, part. 2, p. 271.

Ce canton peut être particuliérement regardé comme le séjour ancien & moderne de la valeur Helvétique. Les peuples, qui l'habitent, sont les descendans des anciens Taurisques, qui, du tems de Jules-César, inspirerent aux autres habitans de l'Helvétie le dessein de forcer les Alpes, & de passer en Italie. Si le nom des anciens Taurisques étoit formé de celui de *Taurus*, Taureau, celui des Taurisques modernes, ou des habitans du canton d'Uri, en dérive pareillement; car en Allemagne on nomme un taureau, *ein Urochs*, & chez les Suisses, on appelle des taureaux, *Uren*. Ce peuple belliqueux se sert encore aujourd'hui à la guerre, d'une grande corne; & celui qui en sonne, est appellé *der Stier von Uri*, c'est-à-dire, le Taureau d'Uri. D'ailleurs, on remarque, dans les armes du canton, la tête d'un Taureau, pour piéce honorable: car il porte d'or à la tête d'un Taureau de sable, ayant un anneau de gueule dans les narrines. De Longuerue dit que le nom d'Uri, dans la langue du pays, veut dire un bœuf sauvage; & pour signifier un bœuf sauvage, il étoit en usage dès le tems de Jules-César, comme il nous l'apprend, *de Bello Gal.* l. 6, & Pline, *l.* 8 & 9, fait mention des animaux, qu'il nomme Uri, & qu'il assure être des bœufs sauvages. Il reprend ceux qui, par ignorance, les confondoient avec le *Bubali* ou busles, dont l'espéce étoit différente. C'est pour cela, ajoute de Longuerue, que ce canton a pris pour armes, une tête de Taureau, en champ de Sinople. La boucle, qu'il a dans les narrines, marque que c'est un Taureau sauvage, que l'on domptoit avec de pareilles boucles. * *Scheuche. Iter Alpin IV*, *au* 1705. *Stumpf.* l. 6, c. 27.

Ce canton n'a point de villes, & il n'y a, dit Stanian, dans sa relation de la Suisse, qu'un seul bailliage qui lui appartienne; encore est-il bien pauvre. Mais quoique dans le canton d'Uri, il n'y ait véritablement qu'un seul bailliage, qu'on nomme *la Vallée de Livin*, on ne peut s'empêcher de convenir que les bailliages d'Italie lui appartiennent en commun, avec les autres petits cantons. Le bailliage de Bades, qui est riche, a été aussi, ci-devant, de sa dépendance; mais le zèle, que les habitans de ce canton firent paroître, en 1712, pour l'abbé de Saint Gall, leur en a fait perdre la meilleure partie. Depuis, il a une portion de la jurisdiction, conjointement avec les anciens cantons, dans les bailliages communs en Suisse.

Les lieux les plus remarquables de ce canton, sont:

Altdorff,	Fluelen,
Beckenried,	Burglen,
Urseren.	

Tout le canton d'Uri est renfermé entre de hautes montagnes; & quoiqu'il soit plus avant dans les Alpes que ses voisins, cependant, il est plus fertile qu'eux, & les fruits y sont plutôt mûrs. S'il ne croît pas du vin dans ce canton, & si l'on n'y recueille pas entierement le bled qui s'y consume, les montagnes fournissent en récompense des pâturages pour une grande quantité de bétail, que l'on vend en Italie; ce qui est plus que suffisant, pour avoir ce qui manque dans le canton. D'ailleurs, comme ce pays est le grand passage des marchandises qu'on porte de Suisse en Italie; on leve quelque argent, par les impôts que l'on met sur tout ce qui y passe.

Outre le lac des quatre cantons, qui fournit du poisson aux habitans du canton d'Uri, ils ont encore quelques petits lacs, comme celui du mont Sebli, du côté d'Underwald, & où l'on prend quelquefois des lamproyes délicates, du poids de huit livres. Il y en a un autre, au-dessous du mont Euli, & dont l'eau, aussitôt qu'elle est sortie, se perd dans la terre, & en sort de nouveau, près du lac des quatre cantons. Il y a aussi, dans le canton d'Uri, des mines de fer, dans l'une desquelles on trouva, en 1660, au milieu d'un rocher, une pierre à fer, faite en lignes spirales, au centre de laquelle paroissoit une figure de femme, tenant un enfant entre ses mains. On la regarda comme une image miraculeuse de la sainte Vierge, & on la porta dans le canton de Lucerne, dans une chapelle, qui est au milieu d'un bois, appellé *Hertgottswald*, ou, par corruption, *Hebgiswald*, près du mont Pilate.

Le gouvernement est le même, à quelque différence près, que dans les autres petits cantons, qui n'habitent que des villages; savoir: Uri, Schwitz, Underwald, Glaris & Appenzel, même le gouvernement de celui de Zoug ne differe guéres de ceux-ci; car quoiqu'il ait une ville, cependant le gouvernement y est purement démocratique, comme dans les petits cantons. Les habitans de la ville n'ont aucune autorité sur ceux de la campagne. Les trois, Uri, Schwitz & Underwald, ont eu de tout tems de grandes libertés. Les empereurs d'Allemagne les leur ont souvent confirmées par des lettres-patentes. Ils avoient un gouverneur pour les trois pays. Il leur étoit donné de la part de l'empire, & il n'habitoit pas même au milieu d'eux: il alloit d'année en année leur administrer la Justice, particulierement pour les affaires criminelles. Depuis qu'ils ont secoué le joug de la maison d'Autriche, & qu'ils se sont érigés en républiques, le gouvernement de ces cantons est proprement démocratique; & dès qu'un homme a atteint l'âge de quinze à seize ans, il a entrée & voix dans l'assemblée générale. Toutes les années les assemblées générales de ces cantons se forment à certain jour: ceux d'Uri & de Zoug s'assemblent le premier Dimanche de Mai; & Scwitz, Underwald, Glaris & Appenzel s'assemblent le dernier Dimanche d'Avril. Ces Assemblées se tiennent ordinairement en rase campagne; & on y renouvelle les charges; on y fait les élections. On forme aussi ces assemblées à l'extraordinaire, quand il s'agit d'affaires importantes, comme de traiter de la guerre & de la paix, de faire des loix, des alliances, &c. Ces peuples se regardent tous comme égaux. Le même qui aura été une année député à la Diette de tous les cantons, sera une autrefois le valet du député; mais il ne s'estimera pas moins pour cela. Ils vivent chez eux à peu-près comme les anciens Patriarches: leurs manieres sont simples, mais grossieres; & leur langage l'est pareillement. Leur chef s'appelle *Amman*, ou *Land-Amman*, & ordinairement il est en place deux ans. A cet *Amman*, ils joignent une régence, pour régler les affaires ordinaires & celles des particuliers. Elle est composée d'un certain nombre de conseillers. Ceux d'Uri sont partagés en dix communautés, qu'ils appellent *Gnossaminen*, mot qui signifie la même chose: & de chaque communauté ils prennent six conseillers; de sorte que leur régence est composée de soixante personnes. C'est de-là qu'on prend les trésoriers, les secrétaires & les autres officiers nécessaires. La régence d'Uri se tient ordinairement à Altdorff. En 1578, ils se partagerent en quatre parties, de chacune desquelles on prend tour-à-tour les députés, pour envoyer à la Diette des cantons.

Le canton d'Uri est catholique. Il dépend, pour les affaires eccléſiastiques, de l'évêque de Constance. Cependant il est arrivé quelquefois que dans les aſſemblées générales on a vuidé des cauſes matrimoniales.

Le roi, Louis le Germanique, fils de l'empereur le Debonnaire, donna le petit pays d'Uri, *Pagellum Uraniæ*, aux religieuſes de Zurich, par ſa patente, datée de l'an 853. Les religieuſes en ayant longtems joui, il fut alliéné & cédé au comte de Raperswill. * *Longuerue*, Description de la France, part. 2, p. 2, 72.

Henri Vandelbare, comte de Raperswill, donna la vallée & la terre d'Uri à l'abbaye de Wettingen, nommée autrement *Maris-Stella*, de l'ordre de Cîteaux; & les habitans, amoureux de la liberté, conſentant de bon cœur à paſſer d'un ſeigneur laïque à un eccléſiaſtique, firent ſerment de fidélité à cet abbé, l'an 1242, comme on le voit par les lettres de Conrad, abbé de Wettingen. Il n'étoit pas néanmoins ſouverain de ce pays, dont le haut domaine & la haute justice appartenoient à l'empire.

Les habitans d'Uri s'étant mis en pleine liberté, & s'étant cantonnés en même-tems que leurs voiſins de Schwitz & d'Underwald, mépriſerent les moines de Wettingen, à qui ils ne payoient preſque rien; c'eſt pourquoi Albert de Mengen, abbé de Wettingen, & tout ſon couvent, avec l'approbation de Berthold Tutzen, abbé de Salem ou Salmansviler, pere-abbé & ſupérieur immédiat de ce monaſtere, vendit à la communauté d'Uri tout ce qui appartenoit dans cette vallée à ſon monaſtere de Wettingen, moyennant la ſomme de 8468 florins, payables en quatre termes, dont le dernier fut payé l'an 1362, à la S. Martin. Depuis cette acquiſition, ceux d'Uri furent vraiement indépendans.

2. URI, peuple voiſin du Pont-Euxin, ſelon Orphée, *in Argonaut.* cité par Ortelius.

3. URI, peuple de l'Inde: Pline, *livre* 6, *chap.* 20, le place ſur le bord du fleuve Indus, vers ſa ſource.

1. URIA, ville de la Pouille Daunienne, ſelon Pline, *l.* 3, *c.* 11, Il y en a qui veulent que ce ſoit l'*Hyrium* de Ptolomée, & l'*Hyria* d'Hérodote, *l.* 7, *c.* 170, quoique d'autres mettent cette derniere dans la Calabre. Quoi qu'il en ſoit, l'*Hyrium* de Ptolomée paroît être la même ville que l'*Hyrium* de Denys le Périégete, *vers* 379, qui, en lui donnant l'épithéte de *Maritimum*, paroît donner à entendre qu'il y avoit un autre *Hyrium* dans les terres, qui étoit peut-être l'*Uria* de Pline. Du reste, ſi l'*Hyrium* de Ptolomée, & l'*Uria* de Pline ſont la même ville, l'un de ces Auteurs s'eſt trompé pour la poſition. Ptolomée, *livre* 3, *chap.* 1, la marque entre le mont *Garganus*, & l'embouchure du *Phiternus*, au lieu que Pline la met entre le fleuve *Cerbalus*, & la ville *Sipontum*. Je croirois, néanmoins, qu'elle étoit ſur le golfe *Urias*, auquel elle donnoit apparemment ſon nom. Voyez HYRIUM & URIAS. * *Cellar.* Geogr. Ant. l. 2, chap. 9.

2. URIA, ville d'Italie, dans la Meſſapie ou la Calabre, ſur la Voye Appienne, entre Tarente & Brindes, ſelon Strabon, *l.* 6, *p.* 283, Les Crétois, navigeant au voiſinage de la Japygie, s'y arrêterent, & y fonderent cette ville. C'eſt ce qu'on diſoit du tems d'Hérodote, qui la nomme *Hyria*. Appien, *l.* 5, *Bel. Civil. p.* 1121, écrit auſſi *Hyria*; mais on lit *Varia*, dans Pline, *l.* 3, *c.* 11, qui lui donne le ſurnom d'*Apulæ*. Voyez VARIA. 2.

3. URIA. Strabon, *l.* 10, *p.* 459, nomme ainſi un lac de l'Acarnanie; & il dit, qu'il étoit plus petit que les lacs Melite & Cynia.

VRIAS, golfe d'Italie, ſur la côte de la Pouille Daunienne. Pomponius Mela, *l.* 1, *c.* 4, qui en parle, dit que ce golfe étoit petit, mais qu'il étoit difficile d'y entrer.

VRICONIUM, VROCONIUM, ou VIROCONIUM, ville de la Grande-Bretagne. L'Itinéraire d'Antonin la marque ſur la route du Retranchement à *Portus Rutup s*, entre *Rutunium* & *Uxacona*, à onze milles de chacun de ces lieux. C'eſt la ville *Viroconium* de Ptolomée. La Saverne, après avoir mouillé Shrewsbury, reçoit la riviere de Terne. C'eſt au confluent de ces deux rivieres, que les Romains avoient bâti la ville de *Vriconium*, afin de pouvoir paſſer & repaſſer la Saverne, qui, depuis ſa jonction avec la Terne, n'eſt plus guéable. Cette ville ne ſubſiſte plus; on voit ſeulement quelques pans de murailles, & une bourgade, qui a retenu le nom de la ville: car on la nomme *Uroxcester*. Dans le lieu où étoit la ville, la terre y eſt plus noire qu'ailleurs, & rapporte de fort bonne orge. A l'une des extrémités, on trouve des levées de terre, des remparts, des pans de murailles, faits en voûte par dedans; & on peut juger que c'étoit la citadelle de la ville. On a déterré quelques médailles Romaines, parmi ces ruines.

VRIDIOS. Voyez DIANÆ-FANUM. 1.

URIEZ, (détroit d') détroit de l'Aſie, au Nord du Japon, par les 45 dégrés de latitude ſeptentrionale. En 1643, Martin Heritzoom de Vriez, commandant le vaiſſeau de *Castricoom*, de la compagnie des Indes orientales de Hollande, partit de Batavia, &, après avoir rangé toute la côte orientale du Japon, s'éleva jusqu'aux 45 dégrés, & ſe trouva entre deux terres, ſéparées par un détroit de 14 lieues, auquel il donna ſon ſurnom d'Uriez. Une carte de Ruſſie le place à 170 dégrés de longitude, & le cap Mendocin, qui eſt la pointe la plus occidentale de la Californie, par les 250. Uriez nomma la terre, qu'il avoit à la gauche, l'*Isle des Etats*, & appella celle qui étoit à ſa droite, *Terre de la Compagnie*; mais la plûpart des Géographes appellent Détroit d'Uriez, tout ce qui eſt entre la terre de la Compagnie, & la grande terre d'Yeſſo; ainſi, l'isle des Etats ſe trouve au milieu de ce Détroit.

URIEN. Voyez UR.

URIMA. Voyez UREMA.

VRIMESNIL, ULRICI MANSILE, paroiſſe du duché de Lorraine, au bailliage de Vosges. Son égliſe eſt dédiée à Saint Evre. Les hameaux & les granges dépendent de cette paroiſſe.

VRIMORUM EPISOOPUS. Socrate le Scholaſtique, l. 2, c. 3, allégué par Ortelius, donne ce titre à un certain Abramius. Les *Vrini* ne tiroient-ils point leur nom de la *Vrema* de Ptolomée? C'eſt la penſée d'Ortelius; mais il ſe trompe. Ce ſiége étoit certainement dans la ville d'*Urima*, ou *Urema* comme il paroît par des notices grecques, & par le concile d'Antioche, tenu l'an 363, auquel ſouſcrivit *Abramius* évêque de cette ville. * *Hardouin collect. conc. t.* 1, *p.* 742.

VRION, Simon le Métaphraſte, *in Vita S. Epiphanii*, appelle ainſi la capitale de la Perſe.

VRIRA, riviere de la Province de Veragua, dans l'Amérique ſeptentrionale. Elle ſe décharge dans la mer du nord, & on a trouvé beaucoup de mines d'or en la remontant. Voyez VERAGUA.

VRITANUS AGER, territoire d'Italie. Il en eſt parlé dans Appien, *Bel. Civ. l.* 2, & dans Velleius Paterculus, *l.* 2, Il n'y a pas de doute, dit Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1, *c.* 28, que ce territoire étoit aux environs de Ravenne & de Faenza.

VRITES, peuples de l'Italie extérieure, ſelon Tite-Live, *l.* 42, *c.* 48, Turnèbe ſoupçonne que ce mot eſt corrompu, & qu'au lieu d'*ab Vitribus*, il faudroit lire *à Brutiis*. Cluvier eſt pour *ab Thuriis*. S'il eſt queſtion de corriger & d'avoir le nom d'un peuple maritime, pourquoi ne pas mettre *ab Vriatibus*? car il y avoit dans la pouille une ville *Vria*, & un golfe nommé *Vrias*.

1. URIUM, ville de l'Eſpagne Bétique. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 4, qui la place dans les terres, aux confins de la Luſitanie la donne aux *Turdetani*. Villeneuve veut que ce ſoit l'*Oria* de Strabon. Ortelius n'en convient pas, & Caſaubon y eſt encore plus oppoſé; car il ſoutient que l'*Oria* de Strabon, *liv.* 3, *p.* 152, eſt l'*Oretum* de Ptolomée, *liv.* 2. *c.* 16. Or *Oretum* ville des Orétains, étoit dans l'Eſpagne Tarraconnoiſe, & non dans la Bétique.

2. URIUM, fleuve de l'Eſpagne Bétique; Pline, *l.* 3, *c.* 1, dit que c'eſt un des deux fleuves qui cou-

lent entre l'Anas & le Betis. C'est présentement le Tinto, selon le pere Hardouin.

URKEND, ville du pays de Mauarannahar, ou de la Transoxane, que Nassireddin & Ulug-Beg placent sous les 120 degrés, 50' de longitude, & sous les 44 de latitude septentrionale, dans le sixieme climat. On pourroit croire que cette ville seroit la même que Urkeng' ou Corkang; mais Abulfeda lui donne une position bien différente. Car en disant qu'il y a deux villes de ce nom, l'une grande, & l'autre petite, il donne à la premiere seulement 84 d. 1' de longitude & 42 d 17' de latitude septentrionale; & pour la seconde qu'il dit être la même, que les Arabes appellent Giorgiane, il lui donne 84 d. 5' de longitude, & 42 d. 45' de latitude septentrionale. Al-Birouni écrit aussi que Giorgainiah, ou Corkang' est située sur la rive occidentale du fleuve Gihon; ce qui ne paroit pas pouvoir s'accorder avec la position d'Urkend, qui est située au-dela du fleuve Gihon, du côté de sa rive orientale. * *d'Herbelot*, Bibl. or.

Petit de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 2, *c.* 20, nomme cette ville *Uzkunt*, & fait cette remarque: Uzkunt, ville sur le Sion, frontiére entre le Turkestan & le Zagatai, est à cent deux degrés & demi de longitude, & à quarante-quatre de latitude: elle est nommée dans l'Arabe de Nubie; Adarcand & Urkend.

URLA, ou VOURLA. Voyez VOURLA.

URMANKATIS, (Les) anciens peuples de la Sibérie. Ils étoient ainsi nommés, parce qu'ils habitoient dans les endroits les plus reculés & les plus épais des forêts: ils se soumirent à Gengiskan. Il y a apparence que les Urmankatis se sont confondus parmi les autres peuples de la Sibérie. * *Hist. Généalogique des Tartares*, *p.* 102, & 103.

UROLANIUM, ou UROLAMIUM. Voyez VEROLAMIUM.

UROS; peuples anciens du Pérou, dans la province de Collao. C'étoit une nation brutale, & qui n'avoit que la forme d'hommes. Elle habitoit parmi les roseaux du Lac de Titicaca, & y flotioit de tous côtés sur des joncs liés en maniere de radeaux. Ces peuples se servoient pour toutes sortes d'usages du jonc nommé *Totora*, & ils en faisoient même leur nourriture. * *De Laept*, Descr. des Ind. occ. l. 2, c. 4.

UROSOZUCK: Corneille dit, sans citer de garant, que c'est une ville de la Bulgarie, sous la domination du Turc: qu'elle est assez grande, & située sur le Danube avec un château; & qu'on la trouve vis-à-vis de la Valaquie, & trois journées de Diu. Tout cela pourroit bien désigner la ville de ROTZIC, ou OROSCHICK de l'Isle.

UROSLAVEK, ville de la grande Pologne, aux confins du palatinat de Plotsko, sur la Vistule, à trois lieues au-dessous de Dobrezin. C'est le lieu de la résidence de l'Evêque de Cujavie, & le titre du Palatin de cette Province. L'église d'Uroslavek est magnifique, les bâtimens de la ville sont assez beaux, & il y a un péage sur la riviere. De l'Isle ne connoît point de ville nommée *Uroslavek*, & ce nom ne se trouve point dans la description de la Pologne. Cela me feroit soupçonner que par Uroslavek, le chevalier de Beaujeu entend Wladislaw, la capitale de la Cujavie, le siége de l'évêque de ce nom, & le titre du Palatin * *Mémoires du chevalier de Beaujeu*.

URPANUS, fleuve de la Pannonie. Pline, *l.* 3, *c.* 26, en fait un fleuve assez considérable, & ajoute qu'il se jette dans le Danube au-dessus de la Drave. C'est présentement la *Sarvizza*.

1. URPHE. Voyez OPHIR.

2. URPHE. Voyez UBFE.

URROLA, riviere d'Espagne, dans le Guipuscoa. Elle sort du mont S. Adrien, coule le long du chemin pratiqué dans cette montagne, & forme d'espace en espace des napes d'eau & des cascades, qui tombent avec un bruit & une impétuosité extraordinaires. Cette riviere est assez grosse, & se rend dans la mer entre celles d'Orio, & de Deva. * *Délices d'Espagne*, *p.* 93.

URSA, nom latin de la Rusf, riviere de Suisse. Voyez ce mot.

URSAO. Voyez URSO.

URSANIA, nom latin de l'abbaye d'Osfera en Espagne.

URSARIA, village de la Gaule, dans l'Armorique, selon l'Auteur de la vie de S. Maximin. La notice des dignités de l'Empire, *Sect.* 38, 40, *&c.* donne le nom d'*Ursarienses* aux soldats qui étoient en garnison dans ce lieu.

URSEL, ville d'Allemagne, dans le cercle du bas Rhein, au comté de Konigstein, à trois heures de Francfort. Elle appartient à l'électeur de Mayence. Le ruisseau qui y passe fait aller diverses sortes de moulins à foulon, à papier & à forges. Il y avoit autrefois dans cette petite ville une imprimerie. Les troupes de Weymar prirent Ursel en 1640. Peu après celles de l'électeur de Mayence la reprirent avec le pétard. En 1645, les troupes de Hesse, de Suéde, & de Weymar, emporterent cette ville, & y mirent le feu le jour de la fête de Dieu: l'église & toute la ville, à deux ou trois maisons près, furent réduites en cendre. * *Zeyler*, Topogr. Arch. Mog. p. 18.

URSENTINI, peuples d'Italie, dans la Lucanie. Pline, *l.* 3, *c.* 11, les marque dans les terres. On croit que leur ville s'appelle *Ursæ* ou *Ursentum*, & que c'est présentement celle d'*Orsimarso*.

URSEOLA, ou URSOLIS, ville de la Gaule Narbonnoise. Elle est placée dans l'itinéraire d'Antonin, sur la route de Milan à Vienne, en prenant par les Alpes Cottiennes. On la trouve entre Valence & Vienne, à vingt-deux milles de la premiere de ces villes, & à vingt-six milles de la seconde. De Valois veut que ce soit aujourd'hui Roussillon, dans le Dauphiné près du Rhône, entre Valence & Vienne.

URSEREN-THAL, ou le VAL D'URSEREN, vallée de Suisse, au canton d'Uri. Quand on a passé le *Teuffelsbruk*, c'est-à-dire *le Pont du Diable*; on se trouve bien-tôt dans la vallée d'Urseren, qui est un petit pays de trois lieues de longueur sur une de largeur. Comme cette vallée est fort élevée, l'air & le terroir y sont fort rudes. On n'y voit aucun arbre, excepté un petit bois de sapins que l'on entretient avec grand soin contre l'éboulement des neiges. Les habitans se servent du bois des rosiers sauvages pour brûler, & ils font venir de Gestinen, & même de plus bas, du bois qui leur est nécessaire pour bâtir. Cependant il y a dans cette vallée trois bons villages.

Urseren, Hospital, Réalp.

Il y a aussi trois grandes routes, savoir celle d'Italie par le mont S. Gothard; celle du Vallais par le mont de la Fourche, & celle des Grisons par le mont de Tavesch. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 405.

Il n'est pas décidé si cette vallée d'Urseren tire son nom de celui des ours, animaux autrefois fort communs dans ce quartier, ou de celui de la riviere de Reus, en latin *Ursa*, qui arrose cette vallée. Il y a bien des auteurs qui tiennent pour la premiere opinion; & ils se fondent sur ce qu'on voit un ours dans les armes de cette vallée. Les habitans sont les descendans des anciens Lépontiens, qui étoient comptés entre les peuples de la Rhétie, c'est-à-dire des Grisons; & effectivement ils sont encore en quelque sorte dépendans des Grisons; car l'évêque de Coire a la jurisdiction spirituelle de la vallée d'Urseren; & quant au temporel, les habitans de cette vallée sont regardés comme membres de la ligue grise, & comme faisant partie des justiciables de l'abbé de Disentis. Quand ils élisent un chef de magistrature, qu'ils appellent Amman, ce qu'ils font tous les ans, celui qui est élu doit aller le plutôt qu'il peut à Disentis pour faire hommage de sa charge à l'Abbé; en signe de quoi il lui donne une paire de gants blancs. Outre cela l'abbé a ses censes & ses rentes dans la vallée

avec divers autres droits, particulierement celui qui porte que les terres qui lui doivent cense, ne peuvent point être confisquées pour meurtre, ni adjugées à aucun magistrat. En 1410, les habitans de la vallée d'Urseren furent reçus par le canton d'Uri, en alliance & commnnauté perpétuelle, se réservant leurs propres libertés & les droits de leur Seigneur, l'Abbé de Disentis. Le canton d'Uri confirme tous les ans l'*Amman*, & le conseil qu'ils ont élu. Quand il s'agit d'une affaire criminelle, il y envoye deux conseillers, qui se joignent à ceux de la vallée, & lorsqu'il faut aller à la guerre, ils marchent sous la banniere d'Uri. * *Scheuchzer*, *Itin. Alp. IV. an.* 1705.

URSEREN, village de Suisse, au canton d'Uri, dans l'Urseren-Thal, ou le Val d'Urseren, auquel il donne son nom. Il est encore connu sous le nom d'*An den Matt*, comme qui diroit village *auprès des prairies*. On honore dans l'église de ce lieu les reliques des SS. Felix & Regula, Martyrs de la légion Thébaine, & qui ont été apportées, à ce qu'on dit, dans le tems des troubles de la Religion, quoiqu'elles n'ayent été exposées que le 2 d'Avril 1688. Ceux qui veulent voir ou acheter des crystaux en trouvent abondamment à Urseren. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 417.

URSI-MONTES, montagnes de la Scythie, selon Théophraste, *de aere, & aqua*, allégué par Ortelius.

URSIDUNGUM, URSIDUNGUS, URSDUNGUM, noms latins de la ville de S. Guillain en Hainaut.

URSIN, village de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage d'Yverdun. On y a déterré quelques sépultures antiques, où tous les corps étoient tournés du côté du Soleil levant. Je ne sai si les anciens Suisses avoient la même coutume que les Athéniens, qui rangeoient ainsi leurs morts. Quoi qu'il en soit, un de ceux qui ont été inhumés dans ces sépultures d'Ursin, avoit un sabre à son côté; un autre avoit un large poignard; un troisieme avoit une grande piéce plate de fer doré, qui étoit peut-être le dessus d'un bouclier. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 332.

URSINE, (L') riviere de Savoie dans le Chablais. Elle prend sa source sur les frontieres du Vallais, d'où courant au Nordouest, elle va se joindre au Beveron. * *Longuerue*, *Robert Atlas*.

URSINIUM, siége épiscopal d'Italie, selon S. Optat, *de Schism. Donatist.* l. 1, p. 23, qui nomme l'évêque de ce siége Evandrus *ab Ursino*. Peut-être, dit Dupin, est-il question d'*Urbinum*, ville de l'Umbrie.

URSO, ville de l'Espagne Bétique, selon Pline, *l.* 3, *c.* 1. C'est l'Ὀρσῶνα d'Appien, *in Iber.* p. 291, & l'*Ursaon* d'Hirtius, *de bel. Hisp.* Pline lui donne le surnom de *Genua Urbanorum*; mais on croit qu'il faut lire *Gemina Urbanorum*, & que ce surnom lui fut donné, parce qu'on y mena une colonie formée d'une des légions surnommées *Gemina*, ou GEMELLA, & parce que les soldats de cette colonie avoient été levés seulement dans la ville de Rome. On trouve dans Gruter une ancienne inscription avec le nom de cette ville: RESP. URSONENTIUM; & Natalis qualifié *presbyter de Civitate Ursolentium*, souscrivit au premier concile d'Arles. Le nom moderne de cette ville est *Ossuna*. Voyez ce mot. * *Mariana*, *l.* 3, *Hist. c.* 2.

URSON, nom que Plutarque, *in Poblicol.* donne à la forêt *Arsia*. Voyez ARSIA-SILVA.

URSPERG, USBERG, ou AURSPERG, abbaye d'Allemagne au cercle de Suabe dans le Margraviat, & au midi de Burgaw 5 lieues au-dessous de Mindelheim, sur la riviere de Mindel à la gauche. Elle fut fondée en 1145 sous le titre de prevôté, & érigée en abbaye en 1349. Cette Abbaye, qui est du diocèse d'Augsbourg, & de l'ordre de Prémontré donne à son abbé le droit de séance, au banc des prélats de Suabe.

URSPRING, abbaye de filles, ordre de S. Benoit, en Allemagne, au diocèse de Constance, à l'Ouest de la ville d'Ulm, & dépendante de celle Zwilfeld.

VRSY, paroisse de France, dans la Bourgogne, Bailliage & recette de Dijon, à trois lieues de la ville de ce nom, entre le midi & le couchant. C'est un pays de forêts & de montagnes. Monteulot dépend de cette paroisse.

URTICINORUM. Voyez VIDICINORUM.

URTRON. Voyez OSURTU.

URUGITANUS, siége épiscopal d'Afrique dans la Numidie, selon la conférence de Carthage qui fournit *Bonifacius Urugitanus*. * *Hardouin. Collect. conc. t.* 1, *p.* 1100.

URUGUAY, riviere de l'Amérique méridionale, qui se décharge dans le Parana, par le trente-quatrieme degré de latitude australe, presque vis-à-vis & un peu au-dessus de Buenos-Ayres; c'est à son entrée dans ce fleuve que la Parana prend le nom de *Rio de la Plata*; ainsi le capitaine Woodes-Rogers se trompe, lorsque dans son voyage autour du monde, il dit que l'Uruguay se jette dans le fleuve de Paraguay; car le Paraguay perd son nom en se joignant au Parana par les 27 degrés: l'Uraguay est fort large, & coule presque toujours du Nord-est au Sud-ouest, & reçoit une très-grande quantité de riviéres, dont quelques-unes sont fort considérables: une de ces rivieres, qui se nomme *Mirinay*, sort d'une lagune appellée *Ybera*, de laquelle sort une autre riviere nommée *Rio corrientes*, qui se décharge dans le Parana, vers le trentieme degré. C'est en remontant l'Uruguay qu'on trouve le plus grand nombre de peuplades chrétiennes, établies par les Jésuites dans le Paraguay. Elles dépendent pour le spirituel de l'évêque de Buenos Ayres, & pour le civil du gouverneur de Rio de la Plata.

URUGUNDI, peuple de Scythie, selon Zosime, *l.* 1, qui le place sur le Danube. On croit qu'au lieu de URUGUNDI, il faut lire BURGUNDI.

URUINI, & URUINATES METAURENSES: on trouve ces noms dans des inscriptions anciennes rapportées par Goltzius; mais ces noms sont mis pour URBINATES, ou URBANATES. Voyez URBINATES.

URUNCÆ, ou VRUNCIS, lieu que l'itinéraire d'Antonin marque sur la route de Vindonissa à Strasbourg, entre *Arialbinnum* & *Mons Brisacus*, à vingt-deux milles de chacune de ces places. C'est présentement *Ensisheim*, selon Simler; & *Mulhausen* selon Cluvier, *Germ. ant.* l. 3, & Spener, *Notit. Germ. ant. l.* 4, *c.* 2. Ces deux derniers trouvent dans *Mulhausen* des traces de l'ancien nom, qui dans quelques manuscrits est écrit *Utirensis*, *Ulirentis* & *Utrencis*; ce qui fait qu'au lieu d'*Uruncæ*, ils lisent *Uluncæ*; de plus, dit Spener, le nombre des milles détermine à placer *Uluncæ* à *Mulhausen*.

URY-NOSE, montagne d'Angleterre, & que l'on met dans le Cumberland, quoiqu'elle s'étende aussi dans d'autres Provinces. Cette montagne, dont le nom veut dire *Nez de travers*, est une des plus hautes du pays. Elle est remarquable par trois bornes de pierre, à un pied l'une de l'autre, & qui sont l'une dans le Cumberland; l'autre dans Westmorland & la troisieme en Lancashire. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 52.

URZAN, ville de la Susiane: Ptolomée, *l.* 6, *c.* 3, la place dans les terres.

URZENDOW, ville de Pologne, dans le Palatinat de Lublin au midi, & à sept milles de la capitale, sur la droite d'une riviere qui se rend au-dessous dans la Vistule. * *Alex. Guagnin. tom.* 2, *p.* 27.

1. USA, lieu de l'Arabie; Zonare, allégué par Ortelius, dit que c'est où Nestorius fut exilé.

2. USA, ville militaire de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Tungchuen, premiere ville militaire de la Province. Elle est de 13, d. 27', plus occidentale que Peking, sous les 27 d. 12', de latitude septentrionale. Cette ville est renfermée de montagnes effroyables, où l'on prend les plus hardis vautours. * *Atlas Sinens.*

3. USA, forteresse de la Chine, dans la Province de Queicheu, au département de Picie, premiere forteresse sous Lungli, quatrieme ville militaire. Elle est de 13 d. 50', plus occidentale que Peking, sous les 26, 35' de latitude septentrionale.

USADIUM PROMONTORIUM, promontoire de la Mauritanie Tingitane : Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, le marque sur la côte de l'Océan occidental, entre *Tamusiga* & *Suriga*. Le nom moderne, selon Marmol, est *Cabo* d'*Aguer*.

USALITANUM OPPIDUM, Voyez UZALENSIS, & USILLA.

USAR. Voyez SISAR.

USARGALA. Voyez SUSARGALA.

USATI, Voyez HUSATH.

USBECKS; ou TARTARES USBECKS, peuples Tartares, qui habitent sur la côte orientale de la mer Caspienne. La Boulaye le Goux, dit Bespier, *Remarq. sur Ricaut*, t. 1, p. 94, appelle ces Tartares *Jusbegs*, & croit que ce mot signifie cent Seigneurs, parce que *Jus* signifie cent en Turc, & *Beg*, seigneur. Il est vrai que Jus signifie cent, & Beg seigneur; mais je ne pense pas que ce soit-là la véritable étymologie de ce mot. Aussi tous les autres auteurs que j'ai vûs appellent ces peuples *Usbecks*. Piétro della Valle les nomme *Usbeghi*, t. 3, p. 229, & dit que ce mot signifie Seigneurs libres & indépendans. Je crois que c'est-là la véritable signification de ce terme; car *Uz*, en Turc, signifie propre, ou qui appartient proprement à quelqu'un, & *Beg* seigneur. Ainsi Usbeg signifie les propres seigneurs, seigneurs indépendans, qui ne relevent de personne. Pour ce qui regarde la situation de ces Usbegs, voici ce que *Pietro della Valle*, en dit à la même page. Ces Usbeghi habitent la contrée la plus orientale sur la mer Caspienne, où ils posſédent des pays de grande étendue. Ils joignent à l'Orient les Tartares Zagatais, & l'Inde au midi. Entre les autres lieux plus considérables, ils ont Samarcand, que Tamerland, ou pour mieux dire Teimurlenc, c'est-à-dire Teymur le boiteux, avoit choisi pour sa demeure; vers le midi ils ont Balch, & Bokhara, &c.

Le pays qu'occupent les Usbecks, est entre le 34' degré de latitude & le 45', & il s'étend depuis le 72 de longitude, jusques vers le 90' selon la carte de Danville 1751.

USBIUM, ville de la Germanie. Elle est marquée près du Danube par Ptolomée, *l.* 2, *c.* 12. Lazius, *in Austria*, qui la met dans l'Autriche, dit que le nom moderne est *Persenburg*. Dans un autre endroit, *Reip Rom.* il dit qu'on la nomme *Ipsium*, & qu'elle est à trois milles au-dessous de *Lauriacum*. Cette remarque est d'Ortelius.

USCANA, ville de l'Illyrie, dans la Penestiane: Tite-Live, *l.* 43, *c.* 18, qui en parle, dit qu'elle étoit la plus grande ville de cette derniere contrée; & Ortelius croit que c'est la ville *Sulcanum* d'Orose.

USCENUM. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 7, appelle ainsi une des villes des Jazyges Metanastes. C'est aujourd'hui la ville de Bars, capitale du comté de même nom dans la haute Hongrie.

USCETA. Voyez UZECIA.

USCUP, ou USCOPIA. Voyez SCOPIA.

USCOQUES, peuples voisins de le Hongrie, de la Dalmatie, de la Servie & de la Croatie. On les a ainsi appellés, parce que *Scoco*, dans la langue du pays, veut dire *Fugitif*, ou *Transfuge*, & qu'effectivement ce peuple est un mélange de ces nations, dont il s'est séparé. Il y a de l'apparence néanmoins que le pays étoit habité par des naturels, dont le nom s'est oublié, & on les a tous confondus avec les Uscoques. Clissa, forteresse de la Dalmatie, fut la premiere place où ils s'habituerent; & qu'ils fortifierent de leur mieux, pour être à couvert, & pour mettre en sûreté le butin qu'ils feroient sur les Turcs. Cette place appartenoit au royaume de Hongrie, dont le gouverneur les reçut à bras ouverts, ravi de se voir assisté & défendu par une milice déterminée, dans un tems où le royaume de Hongrie disputé entre Ferdinand frere de l'Empereur Charles V, & Jean comte de Scepus, avoit fourni à Soliman l'occasion d'en usurper une partie. Les Uscoques firent merveille au commencement de leur établissement; mais les Turcs, se voulant délivrer de ces fâcheux voisins, assiégerent & prirent Clissa en 1537. Les Uscoques chassés de leur forteresse se réfugierent à Segna, place de la Morlaquie, sur le Golfe de Venise, & dans l'endroit du rivage qui est opposé aux Isles de *Vegia*, ou VEGLIA, & d'*Arbé*, appartenantes aux Vénitiens. Ils y continuerent durant quelques années à poursuivre les ennemis de la foi, qui, avec l'avantage de la prise de Clissa, se répandoient dans la Dalmatie & dans la Croatie. Cette derniere Province appartenoit à Ferdinand, qui jugea à propos, par le moyen d'une compensation, de tirer Segna des mains des comtes Frangipani, auxquels cette place appartenoit. Il vouloit par-là l'assurer contre les entreprises des Turcs, qui n'auroient pas manqué de l'emporter, attendu le peu de moyens qu'auroit eu un comte particulier pour la défendre; & pour engager davantage les Uscoques à la défense des frontieres, il en enrôla une partie dans ses milices. Mais avec le tems, ces peuples joignirent au métier de la guerre l'exercice de la Piraterie. Ils n'avoient exercé jusqu'alors leur zéle que contre les Turcs & contre les Juifs. l'avarice fit qu'ils insulterent les bâtimens qui passoient sur le Golfe de Venise. Les Turcs qui se reposoient sur les Vénitiens de la sûreté de la navigation sur ce Golfe, & qui faisoient comme ils font encore aujourd'hui, une bonne partie du commerce de cette ville, se voyant inquiétés par les sujets de la maison d'Autriche, avec laquelle ils étoient en guerre, s'en plaignirent à la république, qui en vertu de la souveraineté du Golfe, dont elle se fait un droit acquis, commença par punir les coupables, en donnant ordre à ses généraux & officiers de faire pendre tous ceux qu'ils trouveroient armés sur cette mer; ce qui porta les Uscoques à user de représailles & à faire des prises sur les sujets de la république. Les Vénitiens porterent des plaintes à Vienne pour faire cesser les pirateries que les Uscoques exerçoient tant sur leurs sujets que sur ceux de la Porte; mais la cour de Vienne ne se pressa pas de donner une défense. Une des principales causes de ce délai venoit de ce que les ministres Autrichiens étoient dans les intérêts des Uscoques, avec lesquels ils partageoient les profits de leurs prises. A la fin néanmoins, Ferdinand fit expédier les ordres que sollicitoient les Vénitiens; mais ce ne fut que lorsque le bruit des profits que les Uscoques faisoient sur la mer s'étant répandu, eût attiré à Segna une grande quantité de gens sans aveu, tant sujets de la république, que du Turc, qui accrurent considérablement le nombre des Pirates, tous compris sous le nom d'Uscoques. Les pirateries continuerent sous l'aveu tacite du gouverneur. La république, pour la sûreté de son commerce, résolut d'avoir toujours deux galéres en mer, l'une allant, l'autre retournant de Spalatro à Venise, pour le transport des marchandises réciproques : ces bâtimens étant capables de résister aux barques des Uscoques, qui n'étoient guére que de trente hommes chacune, & dont toute la force consistoit dans l'agilité avec laquelle ils surprenoient ceux qu'ils vouloient attaquer, & dans la commodité de la retraite dans le labyrinthe d'isles, dont les côtes de la Dalmatie sont bordées. * *Freschet*, Nouvelle Relat. de Venise, p. 156, & suiv.

Les plaintes continuant toujours à la Cour de Vienne, de la part des Vénitiens, du Pape & du Roi d'Espagne, dont les Sujets du Royaume de Naples, aussi bien que ceux de l'Etat Ecléſiastique, étoient continuellement inquiétés par les Corsaires; & le remede ne venant point, sous le prétexte qu'on ne pouvoit dégarnir cette frontiere d'une brave Milice, qui tenoit les Turcs en respect, le Sultan donna en 1592. ordre au Bacha de Bosnie d'exterminer les Uscoques. Le Bacha, à la tête de quarante mille hommes, se promit d'anéantir d'un premier effort une poignée de gens tels qu'étoient les

Uscoques. Sa présomption le perdit; cinq mille hommes, de cette Nation, l'ayant surpris au passage de la Cupa, le défirent entierement. Ce succès encouragea les Uscoques, qui continuerent leurs Pirateries, jusqu'à ce que l'Archiduc de Gratz resolut enfin de les faire cesser, sans même en donner avis à la Cour de Vienne, qui les souffroit depuis si long-tems. Il en donna la commission au Comte Joseph Rabata, qui commença par faire le procès à plusieurs Chefs des Pirates, convaincus d'avoir abusé de leurs forces, pour opprimer des étrangers qui passoient par le Golfe de Venise. Quelques-uns furent pendus, & d'autres furent mis à mort par d'autres genres de supplices. Ensuite il tira tous les Uscoques de la ville de Segna, où il n'en laissa que cent des plus pacifiques, avec autant de soldats Allemands. Les autres allerent s'établir dans les villes voisines de terre-ferme; ce qui se fit avec cérémonie, l'évêque les ayant bénis, & le comte Rabata leur ayant donné de l'argent & des provisions pour subsister quelques mois. Rabata fut fait capitaine de Segna: tout ce qu'il avoit fait fut approuvé par l'archiduc, & la république même le régala d'une chaine d'or de cinq à six mille ducats.

Parmi ceux à qui Rabata avoit ordonné de sortir de Segna, un grand nombre obéit de bonne grace; mais il y en eut d'autres qui firent difficulté de s'éloigner, après avoir obtenu l'amnistie du passé. Le comte ne les voyoit pas volontiers à Segna, tant parce que c'étoit laisser leur désobéissance impunie, que parce que ces gens étant accoutumés à toute autre chose qu'au travail, ils pouvoient aisément se porter à quelque violente résolution. Rabata se fit donc envoyer un ordre de faire choix d'une troupe de ceux-ci, pour l'envoyer à Kanischa, dont on savoit que le Turc méditoit le siége. Les Uscoques furent contens du parti qu'on leur offroit, & se disposérent à obéir; mais à peine furent-ils en route, que quelques mutins leur ayant représenté que le Comte avoit pris ce prétexte de les envoyer en Hongrie pour s'en défaire, & pour les faire massacrer loin de leur Patrie, & sans secours, ils s'en retournerent furieux à Segna, où ayant forcé les portes du château, ils se jetterent sur le comte, qui, après en avoir tué quelques-uns avec ses pistolets, fut incontinent massacré par cette multitude. On jetta son corps dans la rue, & on vit les femmes de ces Uscoques sucer le sang qui couloit de ses playes, pour assouvir leur rage. Ce qu'il y eut de plus surprenant, c'est que les cours de Gratz & de Vienne négligérent de punir un pareil crime. Elles nommérent même pour succéder au comte Rabata, un homme qui avoit des liaisons connues avec ses assassins, & qui laissa les choses retomber dans la premiere confusion. Les Uscoques dont on avoit pris quelque centaines pour la garde de la ville de Segna, voyant qu'on ne les payoit point sous ce nouveau gouverneur, interprêtérent ce défaut de payement, pour une permission tacite de se pourvoir où ils pourroient. Ils recommencérent à bâtir des barques armées & aller en course. Les Turcs, se voyant particulierement attaqués, armérent aussi; & les canaux de la Dalmatie alloient devenir le théâtre d'une nouvelle guerre, si les Vénitiens qui ne la vouloient pas si près d'eux, ne se fussent chargés de mettre les Uscoques à la raison. Ils firent pour cela ce qu'ils avoient fait autrefois; & leur général fit pendre tous ceux qu'il put attraper en course. Cette espéce de guerre dura quelques années; la maison d'Autriche, ou connivant avec les Uscoques, ou différant de les réprimer, & la république continuant à vanger les pertes qu'ils faisoient souffrir à ses Sujets. Ces troubles prirent fin néanmoins sous le dogat d'Antoine Priuli, par un traité conclu à Madrid en 1618. Par ce traité les Uscoques furent contraints de sortir de Segna: leurs familles furent transférées ailleurs, & les barques qui leur avoient servi à pirater furent brûlées.

USCOSIUM, lieu d'Italie: l'itinéraire d'Antonin le marque sur la route de Rome à Brindes, en prenant par le Picenum. Ce lieu se trouve entre *Histonium* & *Arenium*, à quinze milles du premier de ces lieux, & à quatorze milles du second.

USCUDAMA, ville de la Thrace. Eutrope la donne aux peuples *Bessi*; & il ajoute que Lucullus, l. 6, c. 8, la prit le même jour qu'il l'attaqua: *Oppidum Uscudamam, quod Bessi habitabant, eodem die quo agressus est, vicit.* Voyez ANDRINOPLE.

USCUNDII. Voyez VOCONTII.

USDICESICA, préfecture de la Thrace. C'est une des trois que Ptolomée, l. 3, c. 11, place du côté des deux Moesies, au voisinage & à l'Occident du Mont Æmus.

1. USEDOM, Isle d'Allemagne, sur la mer Baltique, dans le cercle de la haute Saxe, au duché de Poméranie, est située sous les 53 degrés 47' de latitude, & sous les 38 d. 30' de longitude. Sa longueur est d'environ six milles. On y trouve quantité de sangliers, de cerfs, de chevreuils & de liévres; & cette isle étoit autrefois le parc des Ducs de Poméranie, pour le gibier. * *Zeyler*, Topogr. Pom. p. 119.

2. USEDOM, *Usenam*, *Usnam*, ville d'Allemagne, dans l'isle d'Usedom, au duché de Poméranie. Elle a été autrefois, après la destruction de la ville de *Vineta*, fort grande & bien fortifiée; mais l'an 1473, le feu la mit en cendres presque entiérement, & depuis ce tems elle n'a pas pu se remettre. Othon, évêque de Bamberg, lui fit embrasser le christianisme: il y baptisa en 1128, aux fêtes de la Pentecôte, plusieurs comtes, nobles, & autres personnes de distinction qui s'y etoient assemblés à la Diéte. En 1630, le roi de Suéde y fit mettre pied à terre à environ trois mille hommes. Ils n'y trouvérent aucune résistance, & occupérent toute l'isle. Les impériaux y débarquérent en 1637, au nombre de deux mille: ils se rendirent maitres d'Usedom, & tuérent les Suédois qui ne furent pas à tems pour se retirer vers Swyne. Ceux-ci firent d'abord des préparatifs pour chasser les impériaux qui s'en étant apperçus, consumérent toutes les provisions qu'il y avoit dans l'isle, & l'abandonnérent.

USEL, *Usellis*, ville de l'isle de Sardaigne, à quatre milles de celle d'Ales. Elle est aujourd'hui presque ruinée. Elle étoit autrefois épiscopale, & son évêché étoit suffragant d'Oristagni, mais le pape Alexandre VI, le transféra à Ales petite ville de la même isle. Voyez USELLIS. * *Commainville*, table des évêchés.

USELLIS, ville de l'isle de Sardaigne: Ptolomée la marque sur la côte occidentale, entre les embouchures des fleuves *Thyrsus* & *Sacer*, & il lui donne le titre de colonie. Le nom moderne est *Usel*, selon Gommainville, mais, selon Cluvier, c'est Oristagni qui n'a point de sufragants.

USENBERG, seigneurie d'Allemagne, dans le marquisat de Bade, entre celle de Malhberg, le marquisat de Hochberg & le Rhein. Elle a eu long-tems des seigneurs particuliers. Henri V, marquis de Bade, de la branche de Hochberg, en acquit la partie supérieure, avec Kenfingen, en épousant Anne sœur de Frédéric dernier seigneur d'Usenberg. Quant à la partie inférieure, qui comprenoit Endengen & d'autres terres situées dans le Brisgaw, près du mont Keyserstal, elle fut achetée des filles d'Hesson, seigneur d'Usenberg, par Hesson I. * *D'audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3.

USENSIS, siége épiscopal de la Pisidie. *Heraclius* son évêque souscrivit au concile de Nicée, l'an 325, * *Hardouin. Collect. conc. t.* 1, *p.* 317.

USERCHE. Voyez UZERCHE.

USERTHAL, ou EUSSERTHAL, *Uterina vallis*; monastere de France, dans la basse-Alsace, au diocèse de Spite, près de la ville d'Anveiler. Il a été comblé de bienfaits des papes, & des empereurs qui en ont confirmé les priviléges. Il est de l'ordre de Citeaux. *Zeiler Topog. p.* 11.

USEZ. Voyez UZEZ.

USIATIN, ou UZIATIN, ville de la petite Po-

ogne, dans le palatinat de Podolie, sur la riviere de Sebrouce, au Sud-est de Tremblova. André Cellarius, p. 359, dans sa description de Pologne, dit que cette petite ville a des fortifications. * *De l'Isle*, Atlas.

USIBALCI, peuples de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, l. 6, c. 30.

USIDICANI, peuples d'Italie : Pline, l. 3, c. 14, les met dans l'Umbrie.

USIDITANA, ville de la Mœsie : elle étoit, selon Jornandès, au voisinage de Thamyris. Ortelius dit qu'il aimeroit mieux lire *Usiditava*, terminaison plus usitée dans Ptolomée.

USILABIS, ville épiscopale d'Afrique dans la Byzacene. *Beatus Laurentius. Usilabis* souscrivit à la lettre adressée à l'Empereur Léon. * *Hardouin. Coll. conc. t. 3, p. 740.*

USILENSIS, siége épiscopal d'Afrique, on ne sait dans quelle Province, la conférence de Carthage, appelle son évêque, *privatus episcopus plebis usilensis*. * *Hardouin. Collect. conc. t. 1, p.* 1081.

USILLA, ville de l'Afrique propre; Ptolomée, l. 4, c. 3, la marque entre *Brachodes extrema* & *Taphurra*. C'est la même ville, dit Cellarius, *Geogr. Ant. l. 4, c. 4*, qui est appellée *Usilla Municipium* dans la table de Peutinger, & *Usula Civitas* dans l'Itinéraire d'Antonin, qui la met sur la route de Carthage à Thenæ, entre *Thusdrum Colonia*, & *Thenæ Colonia*, à trente-deux milles de la premiere de ces villes, & à vingt-huit milles de la seconde. C'est aussi, selon Cellarius, le siége épiscopal de la Byzacène, appellé *Usulensis* dans la notice des évêchés d'Afrique, & *Usula* par Saint Augustin, *l. 7, contra Donatist. c.* 18. Voyez USULENSIS.

USINADENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césariense, selon la notice des évêchés de cette Province qui fait mention de *Donatianus*, évêque de ce lieu.

USIPII, peuples de la Germanie, & nommés avec les *Tenecteri* par les anciens auteurs, parce qu'ils ont habité dans le même quartier, & que leurs migrations & leurs expéditions ont été faites en commun. César, l. 4, c. 4, & les écrivains qui l'ont suivi, Florus, l. 4, c. 12, & Tacite, *Annal. l.* 1, c. 51, disent *Usipetes Tenchteri*. Plutarque, dans la vie de César, dit Οὐσιπέτας καὶ Τέγκτηρας, *Usipetas* & *Tenchteros*. Dion Cassius, l. 54, lit Σύπητας καὶ Ταγχάρεις, *Sipetes* & *Tanchareos* : Appien, *in Bel. Gal.* & Strabon, l. 7, Νουσίπους, *Nusipios* ; & Ptolomée, Τιγγέρους καὶ Οὐσίπους, *Tingeros & Usipios*. Quoiqu'il en soit de ces différentes ortographes, ces peuples habitérent d'abord entre les Chérusques & les Sicambres; mais les Cattes les chassérent, & après avoir erré avec divers autres peuples durant trois ans dans la Germanie, ils vinrent s'établir sur le Rhein, au voisinage des Sicambres. Les Ménapiens, nation d'en-deçà du Rhein, occupoient alors les deux bords de ce fleuve. Il y a apparence que ce fut du consentement des Sicambres que les Usipiens & les Tenctéres s'emparérent du pays des Ménapiens, au-delà du Rhein, & passérent ensuite ce fleuve pour s'y fixer, s'étendant jusqu'aux confins des Eburons & des Condruses. Dans la six cens quatre-vingt-dix-huitiéme année de Rome, & la cinquante-troisieme avant *Jesus-Christ*; les Usipiens & les Tenctéres furent presque entiérement exterminés par César, qui en fit périr jusqu'à quatre cens trente-mille. Il ne se sauva qu'un petit nombre de gens de cheval, qui ne s'étoient point trouvés à la bataille, parce qu'ils avoient passé la Meuse pour aller chercher des vivres & faire du butin. Ceux-ci, après la défaite de leurs compatriotes, repassérent le Rhein, & s'établirent aux confins des Sicambres avec qui ils se joignirent. Sous Auguste le nombre se trouva tellement accru, qu'ils furent en état de faire la guerre aux Sicambres, & même aux Romains. Les expéditions de Drusus dans la Germanie nous apprennent que le pays des Usipiens & celui des Tenctéres étoient distingués, lorsque les Sicambres habitoient dans leur ancienne demeure. Les Usipiens s'étendoient le long de la rive droite de la Lippe, car selon Dion-Cassius, l. 54. Drusus ayant passé le Rhein, & subjugué les Usipiens, il jetta un pont sur la Lippe, pour entrer dans le pays des Sicambres. Il paroit que les Tenctéres habitoient à l'Occident des Sicambres, & que le Rhein les séparoit des Ménapiens; mais on ne sauroit décider s'ils demeuroient, de même que les Usipiens sur la rive droite de la Lippe, ni quel espace les Usipiens occupoient sur le bord du Rhein. Dans la suite Tibére ayant transféré les Sicambres dans la Gaule, afin que les garnisons romaines pussent veiller plus aisément sur eux, le pays qu'ils avoient occupé dans la Germanie fut aux Usipiens & aux Tenctéres; car on voit que ces derniers possédérent les terres que nous avons dit appartenir aux Sicambres. Alors les Tenctéres s'étendoient le long du Rhein, depuis le *Segus*, (Sige) jusqu'à la *Rora*, (Roer) & dans les terres le long de la Lippe & de l'Aliso. (Alme) A l'égard des Usipiens, ils demeuroient sur les deux bords de la Lippe, & sur le Rhein, peut-être jusqu'à l'endroit où ce fleuve se partage pour former l'isle des Bataves. En effet Dion-Cassius les met au voisinage de cette isle; & Tacite, qui leur donne pour voisins les Cattes, donne assez à entendre que les Usipiens demeuroient au-dessous des Tenctétes, ce qui devoit les approcher du commencement de l'isle des Bataves. * *Spener*, Notit. Germ. Ant. l. 4, c. 3.

Les bornes de ces deux peuples se trouverent resserrées par l'arrivée de divers peuples; & l'on apprit à Rome, au commencement du regne de Trajan, que les Tenctéres avoient été presque exterminés par les Chamaves & par les Angrivariens qui s'étoient emparés d'une grande partie de leurs terres. Si ces peuples ne traitérent pas si durement les Usipiens, il est du moins certain qu'ils leur enlevérent ce qu'ils possédoient à la droite de la Lippe. Du tems de Constantin, les Usipens & les Tenctéres cessérent en quelque sorte de faire figure dans ces quartiers.

1. USKE, bourg d'Angleterre, dans la province de Monmouth, à douze milles d'Abergevenny, & presque dans le centre de la province, sur le bord de la riviere qui lui donne son nom. On y voit les ruines d'un grand & vieux château. C'est une place ancienne. Elle étoit connue sous le nom de *Burrium*. Les Gallois l'appellent *Brunenbegie*, au lieu de *Burenbegie*; & les Anglois lui ont donné le nom qu'elle porte aujourd'hui. * *Délices de la Grande-Bretagne, t. 2, p.* 495.

2. USKE, *Isca*, riviere d'Angleterre : elle a sa source dans le Brecknocshire, aux confins de Caermarthenshire. Elle coule d'abord de l'Occident à l'Orient jusqu'à Brecknock, d'où prenant son cours vers le Midi oriental, en serpentant, elle entre dans la province de Monmouth, où, après avoir mouillé Caerleon, elle se jette dans la Saverne.

USKER : Corneille dit, petite ville de la Georgie, bâtie autour d'une roche, sur laquelle est construit un fort château des Turcs, à la droite du fleuve Kur. Cette roche est ceinte en bas d'un double mur. La ville occupe le terrein qui est entre la forteresse & la montagne opposée. Il y a, dans Usker un sangiac, de la milice, des gardes & une douane. Deux lieues au-delà, est une montagne, qui sépare, de ce côté-là, la Perse de la Turquie, & sur laquelle sont plusieurs villages. Le Kur court au bas. On y voit, en plusieurs endroits, des ruines de château, de forteresse & d'église. Ce sont des vestiges de la grandeur des Géorgiens, & des conquêtes des Turcs & des Persans. * *De l'Isle, Carte de la Perse.*

USKUDAR, ville d'Asie, dans l'Anatolie, à l'Orient de Constantinople. Cette ville est un appanage impérial, & le passage d'Europe en Asie. * *Manuscrits de la Bibl. du Roi.*

USLONTII. Voyez VOLUNTII.

USLUG, ville de Moscovie, dans la province qui porte ce même nom, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Il ajoute qu'elle est située sur la riviere de Suchana, accompagnée d'un château, & à quatre-vingt mille pas de Novogorod, dont elle dépendoit autrefois. Si tout cela n'est pas imaginé, il faut que les noms soient furieusement déguisés. Je ne connois, en

en Moscovie, ni province, ni ville, nommée Uslug, ni même aucune riviere du nom de Suchana, si ce n'est qu'Olearius appelle ainsi la Duine, dans l'endroit où elle reçoit l'Ioug, vis-à-vis d'Oustioug; ce qui pourroit faire croire que Corneille, par Uslug, entend Ustioug, ou Ustiuga, dont il fait pourtant un article séparé.

USOCANA. Voyez UXACONA.

USOLSKA, riviere de l'empire Russien, dans la province de Permski, ou Permie. Son cours est du Nord au Sud, où elle se joint au Kama, après avoir passé à Solkamskaia. *Olearius*, *De l'Isle*, *Atlas*.

USORA, contrée de la Turquie, en Europe, dans la Bosnie, selon Baudrand, qui cite Jean Lucius, & ajoute que cette contrée est dans les terres.

USSARA, ville de la Mauritanie Césarienfe, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

USSEAU, bourg de France, dans la Bourgogne, recette d'Autun. C'est une paroisse en pays maigre, sablonneux & montueux pour la plus grande partie. On y trouve quelques peu de vignes & des bois. Les hameaux de Busserote, de Dardon, de Fresse, de Bassigny, de Villemaison, des Chasseaux, de Ville-Févre en dépendent. Il y a, à Usseau, un prieuré, de l'ordre de saint Benoit, qui vaut environ quinze cens livres par an: le roi en est collateur.

USSEAUX, bourg de France, dans la Saintonge, élection de S. Jean d'Angely.

1. USSEL, ville de France, dans le Limousin, élection de Tulles, à deux lieues, au Nord-est, de Ventadour. Les habitans de cette petite ville sont très-adroits à mettre en œuvre les diamans faux. Ussel est le chef-lieu du duché de Ventadour, érigé en pairie, l'an 1589.

2. USSEL, bourg de France, dans l'Auvergne, élection de Saint-Flour.

3. USSEL & LUX, paroisse de France, dans le Bourbonnois, élection de Gannat. C'est une châtellenie du Bailliage de Moulins Les terres sont bonnes pour le froment & l'orge. C'est un grand vignoble, & il y a quelques marais pour pacages.

USSELDUN, lieu de France, dans le Quercy, élection de Cahors, près de Martel, sur le bord de la Dordogne, au haut d'une montagne, nommée communément le *Puech d'Ussélou*. La situation de ce lieu, qui est presque tout environné de la Dordogne, & son nom, font juger que c'est la place de l'ancien *Uxellodunum* de César.

1. USSON, *Ucio*, *Uxus*, *Uxo*, ville de France, dans l'Auvergne, élection d'Issoire, à quatre lieues, au Nord, de Brioude. Cette petite ville, qui s'est dépeuplée insensiblement depuis que le roi en fit raser le château en 1634, est située sur une montagne de difficile accès, & hors de tout commerce. Sa justice royale est la seule chose qui empêche qu'elle ne soit absolument abandonnée. Rien n'a autant fait connoitre Usson, que le long séjour que fit dans son château Marguerite de France, premiere femme du roi Henri IV. Le bon pere Hilarion de Coste, *Eloge des Dames illustres*, *t.* 2, *p.* 306, dit que le château d'Usson garda pendant vingt ans cette reine, *durant lesquels ce fort château de l'Auvergne fut un Thabor pour sa dévotion, un Liban pour sa solitude, un Olympe pour ses exercices, un Parnasse pour ses Muses, & un Caucase pour ses afflictions*. Si le pere Hilarion de Coste a toujours pratiqué les autres vertus du christianisme avec la même fidélité qu'il pratique la charité dans cette occasion, nous ne devons pas hésiter un moment à le regarder comme un saint. Je remarquerai ici, dit Piganiol de la Force, que Bayle s'est fort trompé, lorsqu'il a dit qu'Usson *dépendoit autrefois du comté de Brive*. Pour peu que l'on soit initié dans la Géographie, on sait l'éloignement considérable qu'il y a d'Usson en Auvergne à Brive, dans le Limousin. Bayle cite de Valois, pour son garant; mais ce savant homme n'a jamais pensé ce que Bayle lui attribue. Il dit qu'Usson étoit *in Comitatu Brivatensi*, c'est-à-dire, dans le comté de Brioude; & cela est vrai: mais, faute d'attention, Bayle a pris le comté de Brive pour le comté de Brioude. **Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 337.

La petite ville d'Usson a titre de Marquisat, & est le siége d'un bailliage & d'une châtellenie royale, ressortissante à la sénéchaussée de Riom. Elle est divisée en deux communautés, dont l'une peut être composée de six à sept cens habitans, & l'autre, d'environ neuf cent.

2. USSON, bourg de France, dans le Forez, élection de Montbrison.

3. USSON, bourg de France, dans le Poitou, élection de Poitiers. Ce bourg, qui est très-peuplé, a une prevôté royale, ressortissante au bailliage de Sivray.

USSUBIUM, ville de la Gaule Aquitanique: l'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route de Bourdeaux à *Argantomagum*, entre *Sirione* & *Fines*, à vingt milies du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Quelques manuscrits portent *Usubium*, au lieu d'*Ussubium*; & la table de Peutinger lit *Vesubium*. On croit que c'est aujourd'hui *la Réole*, sur la rive droite de la Garonne.

USSY, bourg de France, dans la Brie, élection de Meaux.

1. USTICA, Isle voisine de celle de Sicile, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, qui y met une ville de même nom. Pline, *l.* 3, *c.* 8, dit qu'elle est à l'opposite de Paropus. Ustica est aujourd'hui une des isles de Lipari. Elle conserve son ancien nom, & c'est une isle déserte.

2. USTICA. On trouve ce nom dans Horace, *l.* 1, *Od.* 17.

Valles & Usticæ cubantis
Lævia personuere saxa.

Les Commentateurs disent que par *Ustica*, Horace entend une montagne d'Italie, au pays des Sabins, & qu'il lui donne l'épithete de *Cubans*, parce que sa pente étoit fort douce. Un ancien Interprête, allégué par Ortelius, & par Cellarius, *Geogr. Ant. l.* 2, *c.* 9, dit qu'*Ustica* est le nom d'une montagne & d'une vallée.

USTIUGA, ville & province de l'empire Russien. Voyez OUSTIOUG.

USUERICA, ville de la Gaule, selon Ortelius, qui cite un fragment de la table de Peutinger. Ne seroit-ce pas *Uzerche*, dans le Limousin?

USUI, ISUI, ou ISIU. Voyez ISIUM.

USULA, ville épiscopale d'Afrique, dans la Byzacène. La notice d'Afrique fait mention de *Victorinus Usulensis*, & *Cassianus*, évêque de cette même ville, assista au concile de Carthage, de l'an 348. Quelques-uns croyent que c'est aujourd'hui *Casarceton*, village du royaume de Tunis.

USUNG, fleuve de la Chine, dans la province de Kiangnan. C'est un des trois fleuves, qui environnent la ville de Sucheu. Il mouille cette ville du côté de l'Orient. * *Atlas Sinensis*.

USUUM. Voyez ISIUM.

UTAI, ville de la Chine, dans la province de Xansi, au département de Taiyven, premiere Métropole de la province. Elle est de 4. d. 20'. plus occidentale que Peking, sous les 39. d. 9' de latitude septentrionale.

UTCHUMUTCHIN, contrée de la Tartarie, proche la grande muraille de la Chine, sur la riviere d'Xalakor. Elle a deux bannieres. Son prince porte le titre de Tching-vang, & commande une baniere de vingt-deux Nurus, c'est-à-dire, compagnies. * *Hist. gén. des Huns*, *t.* 4, *p.* 238.

UTENS. Voyez UFENS.

UTERET, ou UTURET, ville d'Asie, dans la partie de la Géorgie, appellée Mingrelie, au confluent de l'Abascia & du Faze, à dix lieues de l'embouchure de la derniere de ces rivieres, dans la Mer Noire. On la prend pour l'ancienne *Æa*, ou *Aeapolis*.

UTERNI, peuple de l'Hibernie: Ptolomée, *l.* 2, *c.* 2, le marque sur la côte méridionale de l'isle. Un manuscrit, consulté par Ortelius, lisoit *Juterni*, au lieu d'*Uterni*.

UTHÆMISCH, (Territoire d'.) Il est situé près

de la Mer Caspienne, entre les montagnes de Boïnack & les Chaitaki. Il consiste en quelques villages, dont celui d'Utkæmisch est le principal, & donne son nom au territoire. Ce territoire étoit autrefois sujet de l'Asmei de Perse; mais les Russes, après avoir soumis Tarchu, en 1722, passerent par le territoire d'Uthæmisch, pour aller à Derbent, défirent le sultan Mamuth, qui vouloit leur opposer 1000 hommes, ruinerent tout le territoire, & réduisirent le bourg en cendres. Sultan Mamuth rebâtit son bourg, & conjointement avec l'Asmei, se soumit à la Russie en 1725, envoyant son fils unique en ôtage à Derbent. Les habitans de ce territoire sont Mahométans Sunni, vivent de leurs bestiaux & de l'agriculture, ont de bons sabres & de bonnes armes à feu, & ressemblent aux autres habitans du Dagistan. Les revenus n'appartiennent point au seigneur territorial, mais au sultan Mamuth, qui, en récompense, est obligé de servir en tems de guerre, sous le commandement de l'Asmei.

Ces peuples ne tirent qu'un très-médiocre produit des terres qui sont sur le bord de la Mer Caspienne, à cause de la sécheresse extraordinaire du terroir, & les sauterelles, qui y sont en très-grande quantité, mangent toute l'herbe & les bleds, même les feuilles d'arbres qui y viennent. Ils ne cultivent que les endroits qui sont au pied des montagnes. * *Description des Peuples occidentaux de la Mer Caspienne, par M. Garber, officier dans ce pays, au service de la Russie.*

UTHINA, ville de l'Afrique propre. Elle est placée dans les terres, par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, qui la met entre la ville *Tabraca*, & le fleuve *Bagradas*. Pline, *l.* 5, *c.* 4, lui donne le titre de colonie. *Uthina* ou *Utina*, fut honorée d'un siége épiscopal. Voyez *Utinensis*.

UTHISIA, ville de la Numidie, selon Pomponius-Mela, *l.* 1, *c.* 6, qui dit que les fleuves Aves & Nabar couloient entre cette ville & *Icosium*. Au lieu d'*Uthisia*, les anciennes éditions portent *Ruthisia*. Ni l'un ni l'autre de ces noms ne sont connus des anciens Géographes. Isaac Vossius remarque que la ville, dont veut parler Pomponius-Mela, ne devoit pas être éloignée d'*Ampsaga*, ce que dénotent les deux fleuves, qui viennent d'être nommés.

UTICA, ville de l'Afrique propre. Elle est nommée [illegible], *Ityca*, par les Grecs, quoique Dion Cassius, *l.* 41, *& seq.* écrive [illegible], *Utica*, à la maniere des Latins. Selon Pomponius-Mela, Velleius-Paterculus, Justin & Etienne le géographe, c'étoit une colonie des Tyriens. Par sa grandeur & sa dignité, dit Strabon, *l.* 17, elle ne cédoit qu'à Carthage; & après la ruine de celle-ci, elle devint la capitale de la province. Il ajoute qu'elle étoit située sur le même Golfe que Carthage, près d'un des Promontoires, qui formoient ce Golfe, dont celui qui étoit voisin d'Utique, s'appelloit *Apollonium*, & l'autre *Hermea*. Il est souvent fait mention de cette ville, dans l'histoire de la guerre civile, par César; & elle devint encore plus célebre, par la mort de Caton, à qui on donna, à cause de cela, le surnom d'*Utique*. Les habitans de cette ville, sont appellés [illegible], par Polybe, *l.* 1, *c.* 73; [illegible], par Dion-Cassius, *l.* 49, *p.* 401, & *Uticenses*, par César, *Bel. Civ. l.* 2, *c.* 36. Auguste leur donna le droit de citoyens Romains: [illegible], *Uticenses cives Romanos fecit*, dit Dion-Cassius, ce qui fait qu'on lit dans Pline, *l.* 5, *c.* 4, *Utica civium Romanorum*. On voit deux médailles de Tibére, frappées dans cette ville: sur l'une on lit: MUN. JULII UTICEN. D. D. P. c'est-à-dire, selon l'explication du Pere Hardouin, *Municipii Julii Uticensis Decuriones posuere*. L'autre médaille porte: IMMUNIS UTICEN. D. D. ce que le même Pere explique de la sorte: *Immunist Uticensis* [Civitas] *Decurionum Decreto*. Dans la table de Peutinger, cette ville est appellée UTICA COLONIA. * *Cellar.* Geogr. Ant. l. 4, c. 4. *Plin.* l. 7, c. 14 & 40.

Entre la ville de Biserte & le Promontoire de Carthage, dit Marmol, *Royaume de Tunis*, *l.* 6, *c.* 14, il y a un port désert, qu'on nomme communément *Port-Farine*. On y voit d'un côté les ruines d'une ancienne ville, qu'on dit être Utique, fameuse par la mort de Caton. Elle fut détruite par les successeurs de Mahomet, & ne s'est jamais repeuplée depuis, quoiqu'il y ait autour quantité de villages de Berébéres, qui parlent un Arabe corrompu. Les vaisseaux, qui navigent le long de cette côte, viennent faire aiguade en ce port: & c'est où aborda l'armée navale de Charles V, quand il alla attaquer Tunis.

UTICENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la notice épiscopale des évêchés de cette province. Dans la conférence de Carthage, *n.* 128, Victor est qualifié, *Episcopus Ecclesiæ Uticensis*; & parmi les signatures des Peres, qui souscrivirent au premier concile d'Arles, on trouve celle de Victor, *Episcopus de Civitate Utica*. Voyez UTICA.

UTICNA, ville de l'Afrique propre. Elle est rangée, par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes qui étoient au midi d'Adrumete.

UTIDAVA, ville de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8, Lazius dit, dans sa république Romaine, que ce lieu est appellé aujourd'hui Utuarhel, ce qui, dans la langue du pays, veut dire *les ruines d'Utidava*.

UTIDORSI, peuples d'entre les Scythes, en Asie, sur la Mer Caspienne, vers le fleuve Cyrus, selon Pline, *l.* 6, *c.* 12.

UTIGORI, peuples compris sous le nom général de Huns, selon Agathias, cité par Ortelius.

UTII, peuples dont fait mention Hérodote, *l.* 3, *n.* 93, *& l.* 7, *n.* 68, qui ne désigne pas absolument leur pays. Mais comme il les joint avec les *Myci*, & qu'il donne aux uns & aux autres, pour commandant, Arsamenès, fils de Darius, il y a apparence qu'ils étoient Perses, ou sujets ou alliés des Perses.

UTILA, Isle de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, l'une de celles qui se trouvent dans le golfe de Honduras, au Nord de Triunfo de la Crux, & au Midi occidental de l'isle de Ruatan. De Laet, dans sa description des Indes occidentales, *l.* 7, *c.* 18, remarque que cette isle est basse & pleine de bois, & que son circuit est de cinq à six lieues. * *De l'Isle*, Atlas.

UTIMARENSIS, siége épiscopal d'Afrique. Dans la conférence de Carthage, *n.* 126, Severus est qualifié, *Episcopus Utimari*.

UTIMMENSIS, siége épiscopal d'Afrique. Dans la conférence de Carthage, *n.* 133, Octavius est qualifié, *Episcopus plebis Utimmensis*.

UTIMMIRENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. *Reparatus* est qualifié, *Episcopus Utimmirensis*, dans la notice des évêques de cette province. * *Harduin*, collect. conc. t. 2, p. 869.

UTINA & *Utinum*, nom que les latins donnent à une ville du Frioul, connue vulgairement sous celui d'*Udine*, & qui est aussi appellée en latin *Udinum*, & en Allemand *Weyden*, selon Lazius. Son origine est fort obscure: on sait seulement que ce n'est pas une ville nouvelle, & qu'elle ne paroît pas avoir été bâtie depuis le tems des Romains. Cluvier, *Ital. Ant. l.* 1, *c.* 20, veut que les *Nedinates* de Pline soient les anciens habitans de cette ville; que par erreur les copistes ont écrit *Nedinates* pour *Vendinates*, & que la ville devoit s'appeller *Vedinum*, dont on a fait *Udene* ou *Udine*. La pensée ne seroit pas mauvaise, si l'ordre alphabétique ne se trouvoit point dérangé dans Pline, *l.* 3, *c.* 19, en lisant *Vedinates* pour *Nedinates*. Cependant quelques exemplaires de Pline lisent *Vendiates*.

UTINENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Province proconsulaire, selon la conférence de Carthage, *n.* 128, 133, & 187, où son évêque est nommé Felicianus *Episcopus Diœcesis Utinensis*. Entre les signatures des peres, qui souscrivirent au premier concile d'Arles, on trouve celle de Lampadius * *Episcopus de Civitate Utina*.

UTING, riviere de la Chine, dans la Province de Xensi, près de la ville de Cingkien, où on la nomme vulgairement l'*Inconstante*, parce que coulant dans des terres sablonneuses, quelquefois ses

eaux sont très-hautes, & quelquefois très-basses. * *Atlas sinensis*.

UTINISENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Province Proconsulaire. La conférence de Carthage, *n.* 126, nomme son évêque Valerius *Episcopus plebis Utinisensis*.

UTIRENTA. Voyez URUNCÆ.

UTMENSIS. Quelques-uns ont voulu faire un siége épiscopal de ce lieu; mais *Utmensis*, comme l'a remarqué fort bien le pere Hardouin, est une faute de copiste pour *Utinensis*, l'évêque *Timianus* qu'on supose avoir été évêque, *plebis Utmensis*, ce qui prouve l'erreur.

UTO, place forte du Japon, dans l'isle de Ximo, & du Royaume de Fingo, dont elle est la clef.

UTOXETER, bourg d'Angleterre dans la Province de Staford. On y tient marché public. * *Etat présent de la grande Bret. t.* 1.

1. UTRECHT, ou la SEIGNEURIE D'UTRECHT, Province des Pays-bas, & l'une des sept qui composent la république des Provinces-unies, parmi lesquelles elle a le cinquieme rang. Elle est bornée au Nord partie par la Hollande, partie par le Zuiderzée; à l'Orient par le Veluve & la Gueldre, au midi le Rhein la sépare de l'isle de Betau, & à l'Occident encore par la Hollande. Quoique l'étendue de ce pays ne soit pas fort grande, il étoit néanmoins autrefois si puissant, qu'il pouvoit mettre sur pied une armée de quarante mille hommes; & quoiqu'il fut continuellement attaqué par les Hollandois, par les Frisons & les Gueldrois, qui l'environnent de tous côtés, il se défendit néanmoins vaillamment contre de si puissans ennemis. Les principales villes de cette Province sont,

Utrecht,	Rhenen,
Amersfort,	Montfort,
Wyck-te-Duerstede.	

On divise la Province d'Utrecht en quatre quartiers, qui sont le diocèse supérieur & inférieur, l'Lmsland & le pays de Montfort. On respire dans cette Province un air beaucoup plus sain qu'en Hollande, & le pays y est aussi beaucoup plus élevé, ce qui fait qu'il est moins marécageux.

Les évêques d'Utrecht étoient autrefois seigneurs spirituels & temporels de tout ce territoire. Ils étoient Princes souverains du Saint Empire, & comptoient entre leurs feudataires vingt-huit comtes. Le duc de Brabant étoit leur échanson, le comte de Hollande grand Maréchal, le comte de Cléves grand chambellan, le comte de Gueldre grand veneur, le comte de Benthem portier, le comte de Cuyck bouteiller, le comte de Goerée porte-enseigne, & le Comte de Flandres étoit aussi son vassal, à cause du pays de Waes. Voyez l'article suivant.

Le gouvernement de la Province d'Utrecht est semblable à celui de la Province de Zélande. Il a néanmoins cela de particulier, que huit députés du Clergé ont séance dans l'assemblée des états, avec les députés des nobles, & des villes d'Utrecht, d'Amersfort, de Wyck, de Rhenen & de Montfort. Ce sont les cinq chapitres de la ville d'Utrecht qui fournissent les députés du Clergé, qui composent le premier ordre des états. Les deux autres ordres élisent leurs députés, & c'est pour cela qu'on les nomme Elus.

En 1672, les François se rendirent maîtres de toute la Province d'Utrecht; mais en 1673, ils abandonnérent leur conquête, après avoir démoli la plus grande partie des fortifications des villes.

2. UTRECHT, ville des Pays-bas, & capitale de la Province à laquelle elle donne son nom. Cette ville, située sur l'ancien canal du Rhein, environ au milieu, entre Nimégue, Arnhem, Leyde & Amsterdam, & à près de huit lieues de chacune de ces villes, a été bâtie par les Romains, qui nommérent ce lieu *Trajectum*, parce qu'on y passoit le Rhein. Voyez TRAJECTUM dans l'itinéraire d'Antonin.

Après la ruine de l'empire Romain, cette place qui n'étoit alors qu'une forteresse, (*Castellum*) fut tantôt occupée par les François, & tantôt par les Frisons. Sur la fin du septieme siécle, Pepin, maire du Palais, ayant vaincu Ratbod, prince des Frisons, se rendit maître d'Utrecht, & y établit le siége épiscopal de Saint Wilibrord, qui avoit été créé archevêque des Frisons à Rome par le pape Sergius I, selon Bede *l.* 5. Alcuin confirme la même chose dans la vie de Saint Willebrord, qui a eu certainement son siége à Utrecht. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 26.

Après la mort de Saint Boniface, qui y tint le siége sous le regne de Pepin, fils de Charles, les Frisons étant toujours opiniâtres dans le Paganisme, il n'y eut plus d'archevêque ni d'évêque à Utrecht, & l'évêque de Cologne s'empara de la jurisdiction spirituelle de ce territoire. L'église de Saint Martin étoit alors gouvernée par un simple prêtre, établi par l'évêque de Cologne; & ce prêtre avoit simplement la qualité de recteur, comme on le voit par une patente de Charlemagne, donnée dans la neuvieme année de son regne, en faveur de la Basilique de Saint Martin, qui étoit dans le lieu nommé *Trajectum vetus*, au-dessous de la ville de Dorestat; *Ubi venerabilis vir Albricus Presbyter, atque Electus Rector præesse videtur.*

Enfin Rixfride, au commencement du neuviéme siécle, fut sacré évêque d'Utrecht, & cet évêché, qui fut mis sous Cologne, nouvellement érigée en Métropole ecclésiastique, a subsisté avec une suite continuelle d'évêques, jusqu'au seiziéme siécle.

La ville d'Utrecht fut d'abord bâtie sur le bord septentrional du Rhein, du côté de la Frise, & elle appartenoit encore à ce pays dans le onziéme siécle, lorsque l'empereur Henri *le Noir* y célébra en 1046, la fête de Pâques, se disposant à attaquer Thierry, marquis de Flarding, qui s'étoit révolté contre lui. Le nombre des habitans d'Utrecht s'étant augmenté, on bâtit une nouvelle ville sur le bord méridional du Rhein, dans l'isle & le territoire des Bataves. La puissance de ces évêques s'augmenta aussi considérablement par la libéralité des empereurs. Les habitans de la ville obtinrent aussi de grands priviléges, & dans la suite ils furent souvent peu soumis à leurs évêques ou princes, s'appuyant sur le secours qu'ils recevoient des ducs de Gueldre & des comtes de Hollande.

Enfin l'évêque Henri de Baviére, sous prétexte de conserver le patrimoine de son église, & de lui attirer, & à son peuple une puissante protection, céda l'an 1527, à l'empereur Charles V, & à ses successeurs ducs de Brabant, & comtes de Hollande, avec le consentement de son chapitre, la principauté ou seigneurie d'Utrecht, avec celle des pays qui lui appartiennent au-delà de l'Issel, ce qui fut confirmé en 1529, par une bulle du pape Clément VII.

Philippe II, fils de Charles V, perdit ce que son pere avoit acquis, & les états de la Province d'Utrecht se joignirent aux six autres Provinces, pour former une république, en se séparant pour toujours des autres provinces, qui étoient rentrées sous l'obéissance du roi d'Espagne. Cette fameuse union, qui fut le fondement & la base de la république, se fit dans la ville d'Utrecht, où les états Généraux des sept Provinces s'assemblérent le 13 de Janvier 1579.

Vingt-ans auparavant, le pape Paul IV, avoit érigé l'église d'Utrecht en Métropole, & lui avoit donné pour suffragans les nouveaux évêchés de Harlem en Hollande, de Middelbourg en Zélande, de Leuwarde en Frise, & de Deventer dans l'Over-Issel, & de Groeningue dans la Province de même nom. Le premier archevêque fut Fréderic Skenk de Tautenberg, président de la chambre impériale de Spire en 1561. Il tint un concile provincial avec les évêques ses suffragans, pour la réception du concile de Trente, ce qui n'eut aucune exécution, parce que le parti des protestans s'accrut de maniere qu'ils devinrent les plus forts.

L'Archevêché d'Utrecht, quoique divisé en cinq nouveaux évêchés, ne laissa pas d'être encore fort étendu. Il contenoit vingt-quatre chapitres de cha-

noines, douze abbayes, seize commanderies de l'ordre de Malte, ou de l'ordre Teutonique, dix-huit prieurés de chanoines réguliers, quatre chartreuses, & autres maisons religieuses, en tout cent quatre-vingt-huit, tant d'hommes que de filles.

Après la mort du premier archevêque, Frédéric Skenk, arrivée en 1580, ceux qui furent nommés par Philippe II, pour lui succéder, ne purent jouir de cet archevêché. Le pape avec la permission & la tolérance des états généraux des Provinces-Unies, a nommé pendant quelque tems des prélats, qui sous un titre d'évêques *in partibus infidelium*, & avec une commission de vicaires apostoliques, pour le gouvernement spirituel, ont successivement gouverné l'église d'Utrecht, & les autres églises des Provinces-Unies, où il ne se trouvoit pas d'évêques, & ces prélats se qualifioient quelquefois archevêques d'Utrecht, quelquefois se contentoient de leur titre d'évêques *in partibus*, pour ne pas donner d'ombrage au souverain. Dans ces dernieres années le souverain a toléré que les chanoines catholiques de la Métropole, qui soutiennent avoir toujours subsisté, fissent l'élection d'un archevêque, suivant leur ancien droit; mais le pape a refusé d'approuver les différentes élections qu'ils ont faites, prétendant que l'archevêché étoit supprimé, & qu'il n'appartenoit plus qu'à lui seul de disposer du gouvernement spirituel de l'église d'Utrecht. Ces contestations ont occasionné une espéce de schisme parmi les catholiques des sept Provinces-Unies. Les archevêques d'Utrecht, élus par les chanoines de la Métropole, se sont fait sacrer, indépendamment de l'approbation du pape, & ont gouverné une partie des peuples qui les ont reconnus, tandis que les Ministres du pape, à Cologne & à Bruxelles, ont pris soin de la partie du peuple qui n'a pas reconnu les archevêques.

Les états ont appliqué à divers usages les revenus de l'archevêché, qui se trouvoient dans l'étendue de la seigneurie d'Utrecht; mais les Prébendes des chapitres de l'église Métropolitaine, & de celle de Sainte Marie, se vendent à vie à des chanoines ou prébendés laïques, qui ne font aucune fonction ecclésiastique, qui sont ordinairement protestans, & qui représentent l'ordre du clergé aux assemblées des états de la Province.

De l'ancien nom *Trajectum* on a fait *Trech*, & on nommoit encore cette ville *Trecht* sur la fin du treiziéme siécle, comme on le voit par l'historien Froissart. Pour distinguer néanmoins cette ville de celle de Maestricht, nommée *Trajectum Superius*, on appella l'autre *Trajectum Rheni*, *Trajectum Inferius*, & *Ulterius Trajectum*, comme on le voit par la Chronique de Saint Tron; & de *Ulterius Trajectum*, on a fait *Ultrajectum*, d'où est venu le mot d'*Utrecht*.

Cette ville est de figure ovale, & son circuit peut avoir autour de cinq quarts de lieue. Elle a quatre gros fauxbourgs & de très-belles promenades dans ses environs. Mais, quoiqu'elle soit munie de quelques bastions & demi-lunes, elle n'est pas forte. L'empereur Charles V, y fit bâtir en 1529, un château qu'on nomma *Vrebourg*, ou château de paix. Ce prince célébra en 1546 un chapitre de la toison d'Or dans l'église Cathédrale. Cette église Cathédrale, autrement le dôme, fut bâtie, à ce qu'on prétend, en 1630, par le roi Dagobert I, & on ajoute que S. Willebrord y établit une abbaye de religieux. Elle devint ensuite Cathédrale, & fut rebâtie par Adelbolde dix-neuvieme évêque. Henri de Vianen, trente-huitiéme évêque, commença en 1224 à la rebâtir, & à la mettre dans l'état où on la voit présentement. Ses successeurs travaillerent à l'embellir, & elle est d'une magnifique structure. On voit encore dans le chœur de cette église les armoiries des anciens chanoines. Ils étoient au nombre de quarante. Au bas de l'entrée de cette église, il y a une fort belle tour, qui fut bâtie en 1321, par Fréderic de Syrch, quarante-troisieme evêque. Elle a trois cens quatre-vingt-huit pieds de hauteur. Comme tout le pays est plat, on peut distinguer de cette tour dans un tems serain quinze ou seize villes de la Hollande. Le 1 Août 1674. après midi, un vent furieux renversa les nefs de l'église, sans endommager la tour.

Outre la cathédrale, il y avoit quatre collégiales. La principale étoit S. Sauveur, bâtie par S. Boniface. L'empereur y étoit chanoine honoraire. Cette église se glorifioit d'avoir eu pour prevôts deux Papes, Pierre Roger, qui fut élu en 1370, sous le nom de Grégoire XI, & Adrien VI, élu en 1522. Cette église fut détruite en 1587, pour élargir les rues voisines; & les chanoines protestans commencerent à tenir leurs assemblées dans l'abbaye de S. Paul à Utrecht. L'église collégiale de Notr-Dame bâtie en 1076 par l'évêque Conrad. Celle de S. Pierre fut bâtie vers l'an 1045, par Bernulphe trentieme évêque. Celle de S. Jean-Baptiste, aussi fondée par l'évêque Bernulphe. On y voit une belle bibliothéque publique ornée de plusieurs manuscrits tirés des églises & monasteres catholiques: elle occupe le chœur de l'église.

Il y a dans Utrecht deux grands marchés: l'un pour les provisions de bouche, à côté du grand canal; l'autre pour le bétail vers l'église collégiale de la Sainte Vierge, qui est présentement à l'usage des Anglois. Il n'y est plus rien resté depuis le tems des catholiques que quelques beaux tableaux de la Sainte Vierge, & un autel dans un coin de la Nef. On y fait remarquer aux étrangers un de ses pilliers, qui, n'ayant pû être bâti sur des pilotis, fut fondé sur des peaux de bœufs, comme cela paroît par les deux vers suivans écrits sur ce même pilier:

Accipe Posteritas quod per tua sæcula narres:
Taurinis cutibus fundo solidata Columna est.

On remarque encore à Utrecht, outre les églises collégiales, quatre paroisses; Notre-Dame la petite, communément appellée de *Buur-Kerck*; S. Jacques, S. Nicolas & Sainte Gertrude: deux commanderies, l'une des chevaliers de l'ordre Teutonique, dans l'église de S. Nicolas, & celui qui en étoit pourvû étoit grand-commandeur, & avoit sous lui douze commanderies: l'autre étoit une commanderie des chevaliers de Malte, dans l'église de Sainte Catherine. Il y avoit deux abbayes, l'une de religieux de l'ordre de S. Benoit, appellée S. Paul, & fondée vers l'an 998, auprès d'Amersfort, par l'évêque Ansfride, puis transférée à Utrecht en 1054, par Bernulphe trentieme évêque: l'autre de religieuses, de l'ordre de Citeaux, appellée S. Servais, ou *Ten-Daele*, & fondée vers l'an 1233, par Willebrand d'Oldenbourg, trente-cinquieme évêque. Il y avoit en outre, plusieurs autres maisons religieuses, tant d'hommes que de filles.

Ceux qui ont écrit la vie de S. Villebrord parlent d'un concile tenu à Utrecht, vers l'an 697. L'empereur Henri V, finit ses jours dans cette ville en 1125, & l'empereur Conrad II, dit le Salique, mourut aux environs l'an 1039.

Le conseil provincial, où se rapportent toutes les affaires de la province, se tient à Utrecht, dans l'ancienne abbaye de saint Paul. Il est composé d'un président, d'un greffier, &c. Le magistrat de la ville, est composé d'un grand-baillif, de deux bourgmestres, de douze échevins, d'un trésorier, d'un intendant des édifices, d'un président, de trois commissaires des finances, & d'un sénateur. Il est renouvellé tous les ans, le 12 d'Octobre, & tient ses assemblées à la maison de ville, qui est un fort bel hôtel. C'est où se tint le célebre congrès de paix, qui termina la guerre occasionnée par la succession des royaumes d'Espagne, après la mort du roi Charles II. On y commença, le 29 de Janvier 1712, les premieres conférences, & la paix fut conclue, le 11 d'Avril 1713, entre la France, l'Angleterre, le Portugal, la Prusse, la Savoye & la Hollande: entre l'Espagne & l'Angleterre, le 13 de Juillet de la même année, & entre l'Espagne & la Hollande, le 26 de Juin 1714.

Les états de la province érigerent à Utrecht, le 16 de Mars 1636, une université, qui est devenue célebre, particulierement pour le droit.

Les François se rendirent maîtres d'Utrecht en

1672, & le roi, Louis XIV, y fit son entrée le 5 de Juillet, accompagné du duc d'Orléans & du duc de Montmouth. Le 9 du même mois, le cardinal de Bouillon, grand-aumônier de France, fit la fonction de purifier & de bénir la grande église, où il chanta la Messe & le *Te Deum*. Jean Neer-Cassel, évêque de Castorie, & vicaire-apostolique dans les Pays-Bas, s'y rendit avec trente ecclésiastiques. Mais le 13 de Novembre, le duc de Luxembourg, qui en étoit gouverneur, & l'intendant Robert abandonnerent Utrecht & toute sa province, après avoir taxé la ville à quatre cent cinquante mille livres. Les Protestans recommencerent, le 23 de Novembre, à faire le service divin, à leur maniere, dans la grande église; & le colonel Fariaux y entra avec quelques régimens.

Les états généraux, mécontens de ce que ceux de la province d'Utrecht avoient témoigné trop d'attachement pour les François, & trop d'aversion pour le prince d'Orange, les exclurent d'abord de leur séance & du gouvernement de la république, de même que les provinces de Gueldres & d'Over-Issel; mais ces trois provinces furent réunies à la généralité, le 29 Janvier 1674, malgré l'opposition de ceux de Frise & de Groeningue.

Le pape, Adrien VI, étoit né à Utrecht, en 1459, & se nommoit Adrien Florent, ou fils de Florent; & le surnom de sa famille étoit Boyens. Utrecht se glorifie aussi d'avoir donné la naissance à Anne-Marie Schuerman. Cette illustre fille savoit le Latin, le Grec, l'Italien, l'Espagnol, le François, l'Hébreu, le Syriaque & le Chaldaïque. La reine de Pologne, passant par Utrecht, avec la maréchale de Guébriant, voulut l'aller visiter chez elle, & admira les ouvrages qu'elle avoit faits de ses mains, tant de peinture, de miniature & enluminure, que de gravure au burin & au diamant sur le cuivre & sur le verre. Elle nâquit en 1607, & mourut en 1678.

UTRERA, bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, au midi oriental de Seville. *Baudrand*, *Robert*, *Atlas*.

UTRICULUM. Voyez OCRICULUM.

UTSIMATZ. On appelle ainsi la partie intérieure de la ville de Nangazaqui, au Japon. Voyez NANGASAQUI.

UTTARI, ville d'Espagne, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de *Bra cara* à *Asturica*, en prenant le long de la Mer. Elle se trouve entre *Pons Neviæ* & *Bergidum*, à vingt milles du premier de ces lieux, & à seize milles du second. Quelques manuscrits lisent *Uccari*, & d'autres, *Vittari*, *Vitari*, ou *Ettari*. L'ortographe, la plus ordinaire, est *Uttari*.

UTU, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Cancheu, douzieme métropole de la province. Elle est d'un d. 50'. plus occidentale que Peking, sous les 25. d. 50' de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

UTUGARI, nation d'entre les Huns, selon Procope, allégué par Ortelius. Ces Utugari ne seroient-ils point les UTIGORI d'Agathias. Voyez UTIGORI.

1. UTUS, riviere de la Dace Ripense, selon Marcellinus Comes, allégué par Ortelius. C'est sur cette riviere que fut tué Arugisle, par Attila. Pline, *l.* 3, *c.* 26, fait d'Utus une riviere, qui sort du Mont Hæmus, & qui arrose la Mœsie.

Cette riviere s'appelle aujourd'hui *La Lissere*.

2. UTUS, ville de la Dace Ripense. Elle étoit apparemment sur le bord de la riviere de même nom; & Simler même dit qu'elle étoit à l'embouchure de l'*Utus*, dans le Danube. L'Itinéraire d'Antonin marque cette ville entre *Cesco Leg. V. Mac.* & *Securisca*, à quatorze milles du premier de ces lieux, & à douze milles du second. * *Sect.* 31, Notit.

UTZBERG, bourg d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhin. C'est le chef-lieu d'un bailliage de même nom, situé entre le Landgraviat de Darmstadt, & les comtés de Hanau & d'Erpach.

UTZIPPARITANUS, siege épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la notice des évêchés de cette province, où Augentius est qualifié, *Episcopus Uzipparitanus*. Dans la conférence de Carthage, *n.* 131, Marianus est dit, *Episcopus Utzipparitanorum*. Ce même Marianus assista au concile de Carthage, de l'an 419.

UTZNACH, ou UTZNANG, petite ville de Suisse, au canton de Zurich, & la capitale d'un ancien comté. Cette ville, qui est située à quelque distance du lac de Zurich, est la résidence du baillif du pays; cependant elle a son propre chef, sous le nom d'*Avoyer*, & elle a aussi son conseil. Il y avoit autrefois, à Utznach, un vieux château, qui tomboit en ruine: on le démolit, à cause de cela, en 1537. L'église de saint Antoine, est remarquable, à cause des tombeaux des anciens comtes de Toggenbourg, fondés par Donat I, & Dithelme VI. Près de cette ville, il y a une grosse communauté de divers hameaux, dispersés dans la montagne, qu'on nomme *Utznanger-berg*, qui a aussi son chef ou amman, & son conseil. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 203.

UTZNANGER-BERG. Voyez UTZNACH.

VU', lac de la Chine, dans la province de Huquang, au voisinage de la ville de Hohangpi. Ce nom VU', signifie militaire; & on l'a donné à ce lac, parce que c'étoit la Naumachie des anciens rois. * *Atlas Sinens.*

VUABO, WABO, ou WAPPEN. Voyez WAPPEN.

VUAINASSES, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, au Bresil. Ils habitent une isle, nommée l'*Isle Grande*, & située à dix-huit lieues de l'embouchure de la riviere de Janeiro, du côté du Sud. Ces sauvages sont petits: ils ont un gros ventre, les pieds plats, & sont si poltrons, que la moindre chose les effraye. Ils se peignent tout le corps d'une couleur rouge, qui se fait d'un fruit ressemblant à une féve, & qu'ils nomment *Uraca*. Leurs femmes ont le visage assez beau; mais elles sont difformes dans tout le reste. Les hommes & les femmes nourrissent leurs cheveux, & se tondent seulement le haut de la tête. Leur principale bourgade s'appelle *Jawarippio* * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 15, c. 4.

VUANQUI. Voyez WANQUI.

VUAYANAWASONES, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, dans le Bresil. Ils sont simples, quoique rudes, bien formés de corps, & assez beaux de visage; mais si paresseux, qu'ils ronflent tout le jour dans leurs cabanes, pendant que leurs femmes leur vont chercher des pepons & des racines pour vivre. Antoine Knivet, Anglois, rapporte que dans leur contrée il se trouve un certain fruit, qu'ils appellent Madiopera. Il est fort semblable à une prune de couleur jaune doré. Le noyau du dedans est aussi doux qu'une amande; mais d'une qualité si venimeuse, que ceux qui en mangent beaucoup, meurent en fort peu de tems; ce qui arriva à seize personnes de la suite de Knivet.

VUAYTAQUASSES, peuples sauvages de l'Amérique méridionale, dans le Bresil. Ils habitent au-deçà & au delà d'un cap, que les Portugais appellent *Capo Frio*, & qui est nommé, par les Indiens, *Jocoex*. Leur terrein est humide & marécageux. Ces peuples sont d'une grande taille, portent les cheveux fort longs; & les femmes, parmi-eux, combattent comme les hommes. Ce sont gens qui n'ont alliance avec aucune autre nation, & qui, étant également ennemis de toutes, sont cruels pour leurs voisins. Leurs maisons sont petites & basses.

1. VUCH'ANG, ville de la Chine, dans la province de Huqnang, où elle a le rang de premiere métropole. Elle est de 3. d. 16' plus occidentale que Péking, sous les 31 d. 0' de latitude septentrionale. Cette métropole est une grande ville, ornée d'édifices magnifiques, tant au-dedans qu'au-dehors de ses murailles. On y remarque, entr'autres, le beau palais d'un roi, de la famille Taiminga, qui fixa sa résidence dans cette ville; & on fait grand cas de cinq temples, qui l'emportent sur les autres, pour la beauté & pour la magnificence. Vuch'ang est située au midi du fleuve Kiang. Quoiqu'elle ne soit pas bâtie sur la rive de ce fleuve, elle y communique, par le moyen

de divers canaux navigables : outre cela, tout son territoire est entrecoupé de rivieres & de ruisseaux, qui en font la fertilité. On y voit quelques montagnes, où l'on trouve du crystal. Cette métropole a, dans son territoire, dix villes; savoir:

Vuch'ang,	Kiayu,
Vuchang,	Puki,
Hienning,	Hingque O,
Cungyang,	Taye,
Tungching,	Tungxan.

Anciennement, du tems des rois Çu, ce pays étoit un royaume, dont le peuple parloit une langue différente de celle des Chinois. La famille Hana donna à la métropole le nom de *Kianghia*; le roi *U*, qui y avoit son palais, lui donna le nom qu'elle porte aujourd'hui. Il fut changé en celui d'Ingcheu, par la famille Sunga, & dans celui de Vuching, par la famille Tanga; mais la famille Taiminga rétablit le nom de Vuch'ang. * *Atlas Sinens.*

2. VUCH'ANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Vuch'ang, premiere métropole de la province. Elle est de 2. d. 41' plus occidentale que Péking, sous les 31. d. 0' de latitude septentrionale.

3. VUCH'ANG, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Paoking, neuviéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Péking, de 7 d. par les 27 d. 10' de latitude. *Atlas Sinensis.*

VUCHE, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Hoaiking, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 4. d. 12'. plus occidentale que Péking, sous les 36 d. 8' de latitude septentrionale.

VUCHEU, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, où elle a le rang de septiéme métropole. Elle est d'un d. 7'. plus occidentale que Péking, sous les 28. d. 42'. de latitude septentrionale. Voici la description que le Cosmographe Chinois donne du territoire de cette ville. On y voit, dit-il, des montagnes *spirituelles*, des eaux agréables, & il est situé à l'extrémité des provinces de Fokien & de Quantung. Ces montagnes sont si charmantes, qu'on ne peut rien imaginer de plus beau ni de plus riant. Il en sort des fleuves & des ruisseaux, qui arrosent tout le territoire qui l'emporte sur tous les autres, par sa fertilité & par la bonté de l'air qu'on y respire. On y recueille des oranges excellentes; & les vivres de toutes espéces y abondent tellement, que les habitans ne manquent d'aucune des choses nécessaires à la vie. Entre les édifices magnifiques qu'on y trouve, on remarque principalement cinq temples, dédiés à des héros. La riviere Kiam est navigable, depuis le territoire de Vucheu, jusqu'au lac Poyang; ce qui produit un avantage considérable au pays. Cette métropole renferme six villes, qui sont:

Vucheu,	Yohang,
Cunggin,	Logan,
Kinki,	Tunghiang.

VUCHING, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Tungchang, troisiéme métropole de la province. Elle est de 41'. plus occidentale que Péking, sous les 37. d. 35' de latitude. *Atlas Sinensis.*

VUCHT, village des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier d'Osterwick. Le grand-baillif de Bois-le-Duc est seigneur temporel des deux villages, de Wucht & de Cromvoirt, qui forment un tribunal, composé du stadhouder, du grand-baillif, de cinq échevins de Vucht, de deux de Cromvoirt, & d'un secrétaire, tous à la nommination du grand-baillif. Six hameaux dépendent de Vucht, où il y a deux églises, qui sont desservies par un ministre, qui prêche le matin dans l'une, & l'après midi dans l'autre. La *Bruyére de Vucht* est fameuse, par le combat singulier qui s'y donna, en 1600, entre un gentilhomme François, nommé Briaute, capitaine de cavalerie, au service des états généraux, & un nommé Girard Abrahams, surnommé Leekerbeetjen, lieutenant de la compagnie du comte de Grobbendonck, gouverneur de Bois-le-Duc; l'un & l'autre à la tête de vingt cavaliers. Briaute fit des merveilles dans ce combat, & tua d'abord Leckerbetjen d'un coup de pistolet. Quelques autres, du parti de ce dernier, furent aussi tués; mais Briaute, qui avoit eu trois chevaux tués sous lui, se trouvant fort affoibli, par la perte de plusieurs de ses cavaliers, & abandonné par quelques autres, fut obligé de céder à la force, & de se rendre prisonnier avec le peu de monde qui lui restoit. Comme on les conduisoit à Bois-le-Duc, le gouverneur envoya à leur rencontre un détachement, qui les massacra, contre la promesse qui leur avoit été faite, de leur donner quartier. * *Janiçon*, Etat présent des Pr. un. t. 2, p. 125.

1. VUCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Quantug, au département de Caocheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 5. d. 45' plus occidentale que Péking, sous les 21 d. 37' de latitude septentrionale. * *Atlas Sinens.*

2. VUCHUEN, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sunan, troisiéme métropole de la province, où elle a le rang de premiere forteresse de ce département. Elle est de 10. d. 41' plus occidentale que Péking, sous les 28 d. 38' de latitude septentrionale.

1. VUCING, ville de la Chine, dans la province de Péking, au département de Xuntien, ou Péking, premiere métropole de la province. Elle est de 0. d. 25' plus orientale que Péking, sous les 39. d. 25' de latitude septentrionale.

2. VUCING, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Cincheu, sixiéme métropole de la province. Elle est de 8. d. 21' plus occidentale que Péking, sous les 23 d. 33' de latitude septentrionale.

VUCIUEN, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Lieucheu, seconde métropole de la province. Elle est de 8 d. 9'. plus occidentale que Péking, sous les 25. d. 40'. de latitude septentrionale.

VUCUNG, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est de 8. d. 51'. plus occidentale que Péking, sous les 36. d. 9'. de latitude septentrionale.

1. VUGAN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Changte, troisiéme métropole de la province. Elle est de 3. d. 42'. plus occidentale que Péking, sous les 37. d. 32'. de latitude septentrionale.

2. VUGAN, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département d'Iungnin, premiere forteresse de la province. Elle est de 15. d. 14'. plus occidentale que Péking, sous les 27. d. 26' de latitude septentrionale.

VUGUEI, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Lucheu, neuviéme métropole de la province. Elle est de 0. d. 28'. plus orientale que Péking, sous les 32. d. 4'. de latitude septentrionale.

VUHIANG, grande cité de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Sin, premiere grande cité de la province. Elle est de 4. d. 46'. plus occidentale que Péking, sous les 37. d. 52'. de latitude septentrionale.

VUHU, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Ta'ipi'ng, onziéme métropole de la province. Elle est de 0. d. 57'. plus orientale que Péking, sous les 32. d. 16'. de latitude septentrionale. Cette ville, située sur une belle eau courante, qui va se perdre dans le fleuve Kiam, est une des plus grandes & des plus considérables de la Chine, tant pour son trafic, que pour son port, qui a une lieue de circuit, & qui est bordé de maisons fort peuplées. Les jonques & autres bâtimens, qui passent devant cette place, sont obligés d'y payer un droit. Vuhu est encore considérable par ses édifices publics, par les maisons de ses habitans, & par ses pagodes.

Il y a, à chaque pointe du port, un fort, avec des boulevarts & des parapets. C'est dans cette ville que le font les meilleures armes du pays; ce qui produit un grand profit aux habitans. C'est aussi où est établie l'étape de la biére de la Chine. On la brasse dans cette ville, pour la porter ensuite dans tout le royaume.

VUKANG, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département d'Hucheu, troisiéme métropole de la province. Elle est de 2. d. 37'. plus occidentale que Péking, sous les 30. d. 49'. de latitude septentrionale.

VUKIANG, ville de la Chine, dans la province de Péking, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle est d'un d. 6'. plus occidentale que Péking, sous les 38. d. 36'. de latitude septentrionale.

VUKIE, ville de la Chine, dans la province de Peking, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle est de 2. d. 13'. plus occidentale que Péking, sous les 38. d. 45'. de latitude septentrionale.

VULCA. Voyez HIULCA.

VULCAIN. Voyez VOLCAN.

VULCANI-INSULA, Isle voisine de la Sicile, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, & Tite-Live, *l.* 21, *c.* 49. C'est l'isle d'Hiera, située entre la Sicile & l'isle de Lipari. Voyez HIERA. Elle étoit consacrée à Vulcain, selon Diodore de Sicile: Strabon, l'appelle le temple de Vulcain; & Virgile, la maison & la terre de Vulcain. Æn. l. 8, v. 416.

Insula Sicanium juxtà latus, Æoliamque
Erigitur Liparen, fumantibus ardua saxis:
Vulcani domus, & Vulcania nomine tellus.

Son nom moderne est *Vulcano*.

1. VULCANI-OLLA, lieu voisin de l'isle de Lipari, selon Aimoin, Paul Diacre, & l'Histoire Miscellanée, trois autorités, citées par Ortelius, qui semble douter s'il doit y ajouter foi.

2. VULCANI-OLLA. Adam de Brême, donne ce nom à un lieu voisin de la Mer Baltique, aux environs de l'ancienne ville *Julinum*; & il ajoute, que les gens du pays appellent ce lieu, *le Feu Grec.*

VULCANI-TEMPLUM. Voyez VULCANI-INSULA.

VULCANIÆ-INSULÆ. Voyez ÆOLIÆ-INSULÆ.

VULCANIUS-COLLIS, coline de la Sicile. Solin la met dans le territoire d'Agrigente.

VULCANO, (L'Isle de) Isle d'Italie, & l'une de celles de Lipari. Elle est tout proche de l'isle de Lipari, environ à quatre cens toises du côté du Sud. On peut passer entre deux par mi-canal. Il y a quarantes brasses de profondeur; mais si c'est avec un vaisseau, il faut avoir bon vent, à cause des courans qui sont forts dans ce canal. Du côté de l'Isle de Lipari, il y a quelques écueils hors de l'eau, séparés de la côte de la longueur d'un cable; & environ une petite lieue vers le Nord-ouest du canal, il y a un petit islet proche la pointe de Lipari, & entre deux un peu d'enfoncement. L'isle Vulcano n'est pas tout à fait si grande que celle de Lipari; mais elle est aussi haute. Sur le haut de cette Isle, & du côté du Nord, il y a une montagne, dont le sommet est entiérement ouvert; il en sort continuellement du feu & une grosse fumée. Il y a des tems qu'elle brûle plus que dans d'autres. On voit un autre goufre de feu qui sort du sommet d'une très-petite pointe du côté du Nord de la même Isle, & qui est presque péninsule par une petite langue de terre fort basse. On l'appelle le petit Volcan. C'est le terrein le plus proche de l'Isle de Lipari. Près de la pointe du petit Volcan, il y a une grande anse & plage du côté de l'Est, & où il semble y avoir bon mouillage. Mais, ajoute Michelot, j'ai sondé tout proche de cette pointe basse, & j'y ai trouvé soixante brasses. Il est assez surprenant que le feu sorte continuellement de cette petite pointe, qui n'excéde pas cent cinquante toises de diamêtre. On tire beaucoup de souffre de cette Isle, & on voit des ruisseaux de cendre poussées par la violence du feu jusqu'au bord de la mer. On peut mouiller dans une petite anse de sable, qui est vers l'Ouest-Nord-ouest du petit Volcan. * *Michelot*, Portul. de la Médit. p. 127.

VULCANOS ou VOLCANOS, bourgade de Turquie, en Europe, dans la Morée, sur la côte septentrionale du Golfe de Napoli de Romanie, à quelques lieues à l'Orient de la ville de ce nom. On prend ce lieu pour l'ancienne *Asine*.* *De Wit*, Atlas.

VULCHALON, lieu de la Gaule, au voisinage de Toulouse. Cicéron, *Orat. pro M. Fonteio*, en parle; mais quelques exemplaires lisent *Nulchalone* au lieu de *Vulchalone*.

VULGIENTES, peuple de la Gaule Narbonnoise: Pline, *l.* 3, *c.* 4, leur donne pour ville *Apta Julia*, qui est aujourd'hui la ville d'Apt. Les *Vulcientes* faisoient partie des *Tricorii*. On trouve dans Gruter une inscription, p. 296, avec ce mot *Vulcientes*; mais ceux-ci étoient un peuple d'Italie.

VULOINI. Voyez SLAVI.

VULPIACUM, bourgade de la Germanie inférieure, au voisinage de la ville de Juliers, selon Eginart, cité par Baudrand. Les uns veulent que ce soit *Ulpen*, & d'autres disent que c'est *Ubich*. Baudrand se déclare pour le premier de ces lieux. Ortelius balance entre les deux, & ajoute qu'il est fait mention d'*Ulpiacum* dans la vie de Sainte Gudule.

1. VULSI, lac de la Turquie, en Europe, dans la Morée, au pied du mont Poglisi. La riviere d'Erasino, autrefois Stymphalus, prend sa source dans ce lac, & en sort du côté du midi oriental. Ce lac se nommoit aussi anciennement *Stymphalus Lacus*.

2. VULSI, ville de la Turquie, en Europe, dans la Morée, sur le bord de l'Erasino, à quelques lieues au midi oriental du lac Vulsi.

VULSINIENSIS. Voyez VOLSINIENSIS.

VULTERANA ECCLESIA. Ortelius remarque qu'il est fait mention d'une église de ce nom dans la seconde partie du décret de Gratien, *Causa* 12, & il soupçonne que *Vulterana* pourroit être-là pour *Volaterrana*.

VULTONNA, fleuve de France, selon l'histoire de la révélation du chef de Saint Jean, imprimée avec les œuvres de Saint Cyprien. Ortelius, qui cite cette piéce, croit que par *Vultonna* il faut entendre la riviere de Boutonne. Il n'y a pas de doute à cela. Cette riviere est nommé *Vultumnus*, par Papire Masson, *de Fluminib. Franciæ*, p. 652 & *Vultumna* dans les vers suivans qu'il rapporte:

Quum de Pictavis bellum sit & Andegavinis.
Circa caput Fluvii Vultumnæ, contigit esse
Annus millenus tunc sexagesimus unus.

La source de cette riviere s'appelle *Chef-Boutonne*, *caput Vultumnæ*.

VULTRONIA VILLA, lieu de France. Dans l'histoire de la révélation du chef de Saint Jean-Baptiste, imprimée avec les œuvres de Saint Cyprien, il est fait mention de ce lieu, qui devoit être au voisinage de l'Angoumois. Il pouvoit être sur la Boutonne, & peut-être tiroit-il son nom du nom latin de cette riviere. Voyez VULTONNA.

VULTUR, montagne d'Italie, dans la Pouille, au pays des *Peucetii*, qui est aujourd'hui la terre de Bari. Horace en parle au livre troisiéme de ses Odes, *Ode*, 4.

Me fabulosæ Vulture in Appulo,
Altricis extra limen Apuliæ;
Ludo fatigatumque somno.
Fronde nova puerum Palumbes
Texère.

Lucain fait aussi mention de cette montagne; *l.* 9, *v.* 183.

Et revocare parans hibernas Appulus herbas
Igne fovet terras, simul & Garganus, & arva
Vulturis, & calidi lucent buceta Matini.

VULTURARIA, ville d'Italie. Voyez VOLTURARIA.

VULTURINA, lieu fortifié, dans la Gaule Cisalpine. Paul Diacre dit que ce lieu se rendit aux Lombards.

VULTURNIA, Isle que l'itinéraire d'Antonin place entre l'Isle de Sardaigne & la côte d'Afrique. Wesseling soupçonne que ce pourroit être l'Isle Ἱεράκων νῆσος, que Ptolomée, *l.* 3, *c.* 3, marque dans cette mer.

VULTURNUM. Voyez VULTURNUS.

VULTURNUS, fleuve d'Italie, dans la Campanie, aujourd'hui le *Volturno*. Il donnoit son nom à la ville de *Vulturnum*, située à son embouchure, & qu'on nomme encore présentement *Castello di Volturno*. Pline, *l.* 3, *c.* 5, dit *Vulturnum Oppidum cum Amne*. Tite-Live parle du fleuve, *l.* 8, *c.* 11, *l.* 10, *c.* 20, & *l.* 22, *c.* 14, & il nous apprend *l.* 25, *c.* 20, que dans la seconde guerre Punique on bâtit à l'embouchure de ce fleuve un fort, qui devint dans la suite une ville, où l'on conduisit une colonie romaine. Varron, *de Ling. Lat. l.* 4, *c.* 5, écrit *Volturnum*, & donne à la ville le titre de Colonie : *Colonia nostra Volturnum*. L'ortographe de Plutarque différe encore davantage ; car il écrit *Vaturanus*, Οὐατουρανος, à ce que dit Ortelius.

VULUNG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chungking, cinquieme Métropole de la province. Elle est de 10, d. 4' plus occidentale que Péking, sous les 30, d. o' de latitude septentrionale.* *Atlas Sinensis*.

1 VUNING, ville de la Chine, dans la province de Kiangsi, au département de Nanchang, premiere Métropole de la province. Elle est de 2, d. 20' plus occidentale que Péking, sous les 29, d. 43' de latitude septentrionale.

2. VUNING, petite forteresse de la Chine, dans la province de Péking, où elle a le rang de premiere petite forteresse de la province. Elle est de 3 d. 6' plus occidentale que Péking, sur les 40 d. 50' de latitude septentrionale.

3. VUNING, ville de la Chine, dans la province de Péking, au département d'Iungping, huitieme Métropole de la province. Elle est d'un d. 50' plus orientale que Péking, sous le 39, d. 57' de latitude septentrionale.

VUPINC, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au gouvernement de Tingcheu, sixieme métropole de la province. Elle est d'un d. 35' plus occidentale que Péking, sous les 25, d. 10' de latitude septentrionale.

VURMSPACH, *cella beatæ Mariæ*, abbaye de filles, ordre de Cîteaux en Suisse, à une lieu de Raperswil sur le lac de Zurich. Elle est soumise à l'abbé de Wettingen.

VUSIE, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Changcheu, cinquieme métropole de la province. Elle est de 3, d. 5' plus orientale que Péking, sous les 32, d. 30' de latitude septentrionale.

VUTANG, montagne de la Chine, dans la province de Huquang, près de la ville de Kiun. C'est une grande montagne qui à vingt-sept sommets fort élevés, trente-six colines, & vingt-quatre lacs. On y voit un grand nombre de temples magnifiques, & de monastéres, qui sont comme l'université, où s'enseigne la doctrine de la Metempsycose.

1. VUTING, ville militaire de la Chine, dans la province d'Iunnan, où elle a le rang de quatrieme ville militaire de la Province. Elle est de 14 d. 59' plus occidentale que Péking, sous les 25 d. 27' de latitude septentrionale. Le territoire de cette ville faisoit partie du royaume de Tien: la famille Hana le joignit aux terres d'Yecheu: celle de Suius nit aux terres de Quencheu : sous la famille de Tanga, on le nomma Tacheu ; & celle d'Iuena lui donna le nom qu'il porte aujourd'hui. Ce territoire s'étend le long de celui de la métropole, du côté de l'Occident septentrional : il est des plus agréables & des plus fertiles ; étant arrosé par deux branches du fleuve Kinxa, & par d'autres rivieres & ruisseaux. La garnison de la ville est assez nombreuse, parce qu'elle est voisine de la province de Queicheu, où il y a des montagnards qui se font craindre. On tire une grande quantité de musc du territoire de Vuting ; & comme on y trouve d'excellens pâturages, on y éléve beaucoup de brebis. On compte quatre villes militaires dans le département de Vuting, savoir

Vuting,	Yuenmeu,
Hokio ;	Lokiuen.

2. VUTING, ville & forteresse de la Chine, dans la province de Xantung, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est d'un d. plus orientale que Péking, sous les 37, 44' de latitude septentrionale.

VUTU, montagne de la Chine, dans la province de Xensi, au voisinage de la ville de Fungciang. C'est de cette montagne qu'on tire le minéral que les Chinois appellent *Hiunghoang*, & qu'ils regardent comme un reméde très-présent, & même comme un préservatif contre toute sorte de poisons, contre les fiévres malignes, & contre l'effet des chaleurs excessives de la canicule. On le prend infusé dans du vin : sa couleur tire sur le rouge & sur le jaune, avec de petites taches noires. Sa solidité approche de celle de la craye ; & il ne différe du vermillon pour la couleur, qu'en ce qu'il tire un peu plus sur le jaune. Il n'est du tout point propre pour être employé dans la peinture. Le pere Martini qui en avoit apporté un morceau en Europe, dit n'y avoir trouvé aucun médecin qui connût ce minéral, ni aucun auteur qui en ait parlé.

1. VUY, montagne de la Chine, dans la province de Fokien, proche de la ville de Cunggan. On y voit quantité de temples d'idoles, de monastéres de Prêtres & d'anachoretes, entre lesquels on en remarque plusieurs qui ont la tête rasée, & qui ont méprisé les richesses & les dignités du monde, pour se consacrer au culte des idoles; on y trouve quelques chrétiens. Il y avoit dans cette montagne une espèce d'Archimandrite, qui avoit la direction de deux temples. On le nommoit *Chang*. Cet Archimandrite étant venu dans un âge avancé, changea ces deux temples en deux églises qu'il consacra au vrai Dieu ; après avoir abattu les idoles, & les avoir mises en piéces à coup de hache, il plaça dans un de ces temples l'image du Sauveur, & dans l'autre celle de la Sainte Vierge. Ce même chang étant encore jeune, avoit un Archimandrite, de qui il apprenoit les secrets de sa secte : le voyant accablé de vieillesse & d'infirmité, il lui demanda un jour s'il croyoit que la loi qu'il avoit toute sa vie enseignée étoit propre & suffisante pour conduire au salut ? Non, mon fils, répondit le viel Archimandrite, je ne la crois pas telle ; mais je n'en connois pas de meilleure ; mais ayez courage, dans quarante ans d'ici il viendra une personne qui vous montrera le véritable chemin du salut. Il mourut immédiatement après ; & chang qui regardoit les dernieres paroles de son maitre comme un oracle, qui devoit avoir son accomplissement, ne se contenta pas de les graver dans sa mémoire ; il prit aussi soin de les écrire. Quelques années après le préfet de la ville de Puching ayant été converti à la religion chrétienne par les soins du pere Siméon de Cunha, il mena ce pere voir la fameuse montagne de Vuy. Les prêtres des idoles allérent au-devant de leur Préfet, & chang étoit à leur tête. La conversation tomba sur la religion chrétienne. Chang fut d'abord frappé de ce qu'il entendit : après quoi il dit au Préfet, en lui montrant du doigt le pere de Cunha : c'est certainement-là la loi & l'homme qui doivent me montrer le chemin du salut, comme me l'a prédit mon ancien maitre. Il jetta alors les yeux sur le papier où elle étoit écrite, & ayant examiné l'année, il trouva que c'étoit effectivement la quarantieme depuis que la chose étoit arrivée ; c'est pourquoi, sans perdre de tems, il renversa toutes ses idoles, les foula aux pieds. *Jésus-Christ* eut bientôt de vrais adorateurs dans cette montagne, & on y vit divers anachoretes qui y vivoient en commun, & fort saintement. * *Atlas Sinensis*.

2. VUY, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kinhoa, cinquieme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pekin, de 2 degrés 4 minutes, par les 28 degrés 41 minutes de latitude. * *Atlas Sinensis.*

VUYANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Nanyang, septieme métropolo de la province. Elle est de 3, d. 35' plus occidentale que Peking, sous les 34 d. 23, de latitude de septentrionale.

VUYE, ville de la Chine, dans la province de Péking, au département de Chinting, quatrieme métropole de la province. Elle est d'un d. 18' plus occidentale que Péking, sous les 38 d. 20' de latitude septentrionale.

VUYVEN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département d'Hoeicheu, quatorzieme métropole de la province. Elle est de 0 d. 41' plus orientale que Péking, sur les 29 d. 30' de latitude septentrionale.

VU'YUEN, ville militaire de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Sungen, premiere ville militaire de la Province. Elle est de 10 d. 30' plus occidentale que Péking, sous les 23 d. 52' de latitude septentrionale.

UXACONA, ville de la grande Bretagne : l'itinéraire d'Antonin la marque sur la route du retranchement à *Portus Rutupis*, entre *Vroconium* & *Pennocrucium*, à onze milles du premier de ce lieu, & à douze milles du second. Au lieu d'UXACONA, quelques manuscrits lisent USOCCONA, & d'autres USACONA ou USOCONA. Selon Camden UXACONA est présentement le villag d'*Okenyate*, dans la province de Shrewsbury, dans une vallée au pied de la montagne de *Wreken-hill*.

UXAMA ARGELLÆ, ville de l'Espagne Tarragonnoise : Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, la donne aux *Arevacæ*; & Pline, *l.* 3, *c.* 3, qui écrit simplement *Uxama*, dit que ce nom est commun à divers lieux. Dans l'itinéraire d'Antonin, dont les divers manuscrits écrivent *Vasama*, *Vesana*, *Vana*, *Vasana*, *Vasania*, *Vesevia* & *Uxama*, cette ville est marquée sur la route d'*Asturica* à *Cæsarea Augusta*, entre *Rauda* & *Voluce*, à vigt-quatre milles du premier de ces lieux, & à vingt-cinq milles du second. Au lieu d'*Uxama*, Florus lit *Auxima*; mais, ou c'est une faute de Copiste, ou ce mot est corrompu ; car une ancienne inscription que l'on voyoit à Complute, & qui est rapportée par Gruter, p. 693, n. 8, nous donne la vraie ortographe du nom de cette ville. La voici :

LIGINIUS JULIANUS
UXAMENSIS
ANN. XX. H. S. EST
JULIA MATER F. C.

Uxama est aujourd'hui un lieu nommé *el Borgo d'Osma*. On le trouve dans la vieille Castille, sur le bord du Duero. Voyez UXSAMA.

UXAMABARCA, ville de l'Espagne Tarragonnoise, selon Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, qui la donne aux *Autrigones*. Je croirois qu'il faudroit lire *Uxama-Barca* ; car le nom de cette ville me semble être un composé d'*Uxama* & de *Barca*. C'est aujourd'hui Laredo.

UXANTISSENA, isle de la mer Britannique. L'itinéraire d'Antonin la met au nombre des Isles qui étoient entre les Gaules & la grande-Bretagne. Les manuscrits & les exemplaires imprimés varient beaucoup dans l'ortographe de ce nom. Les uns portent *Uxantissena*, & les autres *Uxantisina*, *Uxanisina*, *Usantisina*, *Vixantissima*, *Usantisma*, *Usantisana*, *Exantisma*. Tous ces mots sont corrompus, & outre cela, de deux Isles ils n'en font qu'une. Isaac Vossius a fort bien remarqué dans ses observations sur Pomponis-Mela, *l.* 3, *c.* 6, qu'il falloit lire dans l'itinéraire d'Antonin *Uxantis*, *Sina*. Camden & de Valois avoient eu l'idée de cette correction. L'isle *Uxantis*, l'*Axantos* de Pline, est présentement l'*Isle d'Ouessant* ; & *Sina* est l'*Isle des Saints* ou de SAIN, vis-à-vis de Brest.

UXEGNEY ou BAN-D'UXEGNEY, paroisse du duché de Lorraine, au diocèse de Toul, office de Dompére. Son église paroissiale est sous l'invocation de Saint Romary, & le chapitre de Remiremont est patron de la cure pour laquelle il y a concours. Le chapitre a les deux tiers de dixmes, & le curé l'autre tiers. Le duc de Lorraine & le chapitre de Remiremont ont la Seigneurie d'Uxegney, d'où dépendent le lieu de la forge, & plusieurs forges.

Le ban de cette paroisse comprend divers lieux ; entr'autres :

Uxegney,	Domevre sur Aviére,
La Forge,	Vrimenil.

UXELLA, ville de la grande-Bretagne. Ptolomée, *l.* 2, *c.* 3, la donne aux *Domnonii*. Camden veut que ce soit présentement *Lestwithiel*, au comté de Cornouaille ; si ce n'est qu'*Uxella* étoit sur une coline, au lieu que *Lestuthiell* est dans la plaine, au bord du Fowey, où les habitans ont transporté leur demeure.

UXELLES, bourg de France, dans la Bourgogne, marquisat des bailliages de Châlon & Mâcon. Ce bourg est situé sur une montagne. Les dépendances de la justice, en ce qui est du Châlonois, sont Uxelle, Chapaise, Colombier, Cormatin, Ougy, Cortamblain, & partie de Bissy-sous-Uxelle ; & pour le Maconnois Ameugny, & partie de Massilly.

UXELUM, ville de la grande-Bretagne, chez les *Elgovæ*, selon Ptolomée. Quelques exemplaires latins lisent *Oxelum*, d'autres *Ooxelum*, d'autres *Uxellum*, & un manuscrit consulté par Ortelius lisoit Οὔξελλον, *Uzellum*.

UXELLODUNUM, ville de la Gaule Aquitanique. César, *l.* 8, *c.* 32, la place chez les *Cadurci*, & dit que c'étoit une ville fortifiée par la nature. Quelques auteurs ont voulu que ce fût la capitale des *Cadurci* ; mais c'est une erreur, la capitale de ces peuples étoit *Divona*, aujourd'hui Cahors. D'ailleurs comme César dit qu'Uxellodunum étoit sous la protection de Luterius, prince des *Cadurci*, cela ne conviendroit pas à la dignité de la capitale de tout un peuple. Selon Papire Masson, *de Fluminib. Franciæ*, p. 574. *Uxellodunum* étoit à sept lieues au-dessous de Cahors, dans un lieu nommé aujourd'hui *Podium Xolduni*, vulgairement *le Peuch d'Ussolou*, ou LE PEUCH D'USSELDUM, parce que c'est un lieu élevé ; & Cadenac, ou CAPDENAC tient la place de l'ancienne *Uxellodunum*. On voit encore aujourd'hui, tout près de Cadenac, la fontaine dont César fait mention, & des ruines de l'ancienne ville.

UXENA, ville de l'Espagne Bétique, selon d'anciennes inscriptions alléguées par Ortelius. Il ajoute qu'il apprend de Clusius que c'est présentement *Ucelis* ou UZELIS, village de l'Andalousie.

UXENTUM, ville d'Italie, dans la Calabre : Ptolomé, *l.* 3, *c.* 1, qui la donne aux *Salentini*, la marque dans les terres. C'est l'*Uhintum* de la table de Peutinger. L'ancien nom se conserve dans *Ugento*.

UXENTUS, montagne de l'Inde, en-deçà du Gange, selon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1. On ne connoit que le nom de cette montagne.

1. UXIA, ville de la Perside. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 4, la marque dans les terres, mais cependant à une assez petite distance de la mer, ce qu'il est bon de remarquer pour n'être pas tenté de la donner aux peuples *Uxii*, qui en étoient bien éloignés. Les interprêtes de Ptolomée, au lieu d'*Uxia*, lisent *Uzia*.

2. UXIA. Voyez UXII.

UXII, peuples d'Asie, dans l'Elymaïde. Arrien, *in Indic.* c. 40, qui donne une grande étendue à la Susiane, les place dans cette contrée : *Susiorum gens quædam supernè accolit : Uxii vocantur*. Un manuscrit porte *Susiorum alia gens*, parce que les Susiens étoient partagés en diverses nations. Arrien, *de Exped. Alex.* c. 17, dit qu'Alexandre étant parti de Suze avec son armée, & ayant passé le Pasitigris, entra dans le pays des Uxiens, & on lit la même chose dans Quinte-Curse, *l.* 4, *c.* 3, de sorte que les Uxiens habitoient au-delà de Suze, au-delà de Pasitigris, & aux confins de la Perside propre. Le Pasitigris

prenoit sa source dans les montagnes des Uxiens, selon Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 67. Gronovius, *ad Arian*, p. 355, a remarqué qu'il y avoit deux nations différentes d'Uxiens: l'une qui habitoit dans la plaine, & qui étoit soumise aux Perses; l'autre qui habitoit les montagnes, & qui se maintenoit en liberté. Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 67, entend parler de la premiére, lorsqu'il dit que le pays des Uxiens est très-fertile, & arrosé de quantité d'eaux; ce qui lui faisoit produire toutes sortes de fruits en abondance. Strabon, *l.* 15, *p.* 729, parle de la seconde nation, c'est-à-dire de celle qui habitoit les montagnes, & il dit qu'on trouve plusieurs détroits de montagnes, en passant chez les Uxiens, près de la Perside. Le même auteur donne au pays le nom d'*Uxia*, & ajoute que les peuples étoient de grands voleurs; caractére que leur attribue aussi Pline, *l.* 6, *c.* 27, qui les appelle *Oxii*. Dans Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 67, le pays des Uxiens est appellé *Uxiana*, l'*Uxiane*.

UXISAMA. Strabon, *l.* 1, *p.* 64, dit que Pitheas nommoit ainsi la derniére des Isles qu'il mettoit sur la côte du Promontoire des Ostidamniens, autrement nommé *Calbium*, & qu'il la plaçoit à trois journées de navigation. Si on pouvoit compter sur le rapport de Pitheas, l'isle *Uxisama* seroit la plus occidentale des Açores; mais Strabon lui-même déclare que les Ostidamniens, le Promontoire *Calbium*, l'Isle Uxisama, & toutes celles que Pitheas mettoit aux environs, n'avançoient point vers l'Occident, mais vers le septentrion, & n'appartenoient point à l'Espagne, mais à la Celtique, où plutôt que c'étoit autant de fables que Pitheas avoit débitées. Paulmier de Grentemesnil, *Exercit. ad Strabon*, *l.* 2, voudroit sauver un peu l'honneur de Pitheas, en disant que l'Isle qu'il met la derniére de toutes, à trois journées de navigation du promontoire *Celbium*, ou des Ostidamniens, pourroit être l'isle *Uxantos*, aujourd'hui l'*Isle d'Ouessant*, & que Pitheas ne l'avoit pas imaginée comme l'en accuse Strabon. Mais quand cela seroit, Pitheas n'en seroit pas plus justifié; car il entendoit parler de trois journées de navigation en longitude, & non en latitude. Il seroit néanmoins à couvert de toute critique si on pouvoit supposer qu'il eût connu les Isles Açores, comme Ortelius semble le supposer, mais s'il les eût connues, Strabon les eût-il ignorées?

UXITIPA, province de l'Amérique septentriole, dans la nouvelle Galice. Elle est au-dedans du pays, du côté de celle de Xalisco, dont elle est éloignée de vingt-six lieues. Elle dépendoit autrefois du gouvernement de Panuco; mais depuis que ce gouvernement a été joint à la province de Méxique, Uxitipa a été sous celui de la nouvelle Galice. Les naturels du pays ne différent en rien des Méxicains, tant pour les habits que pour les mœurs; mais leur langage est fort différent. Lope de Mendoza ayant eu ordre de Nuno de Gusman en 1529 d'aller visiter cette province, dont il avoit entendu parler, il y mena une colonie d'Espagnols, & y bâtit une ville qu'il nomma San-Luis. Elle est à vingt lieues de celle de Panuco, dans la vallée d'Uxitipa. Les temples des habitans de cette province étoient élevés avec des degrés faits de gazon. Ils usoient de plusieurs breuvages composés de différentes maniéres, ils s'en enyvroient aux jours de fêtes, & commettoient des abominations. Depuis qu'ils ont été instruits par les Espagnols ils ont quitté ces détestables coutumes. Cette province abonde en toutes sortes de fruits. Les bocages y sont remplis de cerfs, & les campagnes de cailles, de perdrix, de tourterelles, & autres oiseaux L'air y est un peu trop chaud, & la terre inégale & âpre en plusieurs lieux. La riviere qui coule le long de la ville de Panuco, & qui se jette un peu au-dessous dans le Golfe de la nouvelle Espagne, tire sa source de cette province qu'elle arrose. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 6, c 7.

UXSAMA: une ancienne inscription alléguée par Ortelius, écrit ainsi le nom de la ville *Uxama*, ou UXAMA-ARGELLÆ. Cette ortographe est défectueuse. La véritable est *Uxama*. Voyez UXAMA-ARGELLÆ.

UXUMI, province du Japon, dans l'isle de Ximo, au midi de celle de Fiunga, & au levant de celle de Suxama. Elle a deux journées de longueur de l'Est à l'Ouest. On la divise en huit districts, qui quoique de petite étendue, abondent en tout ce qui est nécessaire à la vie.

VY, bourg de France, dans le Maine, élection de Château du Loir.

VYCHSIDEN, province de la Norwége, dans le gouvernement de Bahus, selon d'Audiffred, *Géogr. anc. & mod.* t. 1, qui dit qu'elle renferme Maelstrand, Congel & Oldeval, ou Oudewalla.

VYON, ou VION, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche, à une lieue du bourg de Parcé & de la riviére de Sarte. Ce bourg est connu par la quantité de noyers qui sont dans son territoire, & dont on fait de l'huile qu'on envoye en Bretagne. A un quart de lieue de Vyon, on trouve la fameuse chapelle de Notre-Dame du Chêne. C'est un lieu de dévotion fort fréquenté, & où il se fait grand nombre de Pélerinages. * *Corn.* Dict. *Mémoires dressés sur les lieux en* 1706.

UZABIRENSIS, siége épiscopal d'Afrique, on ne sait dans quelle province, parmi les évêques qui sont nommés dans la conférence de Carthage, on trouve *Maximinus Uzabirensis*. * *Hard. Col. con. t.* 1, *p.* 1106.

UZALENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la notice des évêchés d'Afrique. Dans la conférence de Carthage, N° 203, l'évêque de ce siége est nommé Felix *Episcopus Uzalensis*. Mustulus *Episcopus Uzalensis* souscrivit au concile de Carthage, sous le pape Boniface. Saint Augustin nous apprend que cette ville étoit voisine de celle d'Utique. Pline, l. 5, c. 4, la nomme *Uuzalitanum Oppidum Latinum*. Le pere Hardouin dit néanmoins que l'*Uzalitanum Oppidum Latinum* de Pline étoit une ville différente de celle d'*Usala*, dont l'évêque Evodius (*Uzalensis Episcopus*) étoit ami intime de Saint Augustin, *Epist.* 147, *& Serm.* 33, *de diversis*. Ortelius remarque qu'on trouve une ancienne inscription, avec ce mot *Usallitanorum*, mais il n'ose décider si elle fait mention des habitans d'*Usala*, ou de ceux d'USILLA. Voyez USILLA.

UZAN, ville de l'Afrique propre: elle est du nombre des places que Ptolomée, l. 4, c. 3, marque entre la ville de *Thabraca* & le fleuve *Bagradas*.

UZARÆ, peuples de l'Afrique propre. Ptolomée dit qu'ils habitoient au pied du mont Vasalætus.

UZECIA, ville de l'Afrique propre: elle est marquée par Ptolomée au nombre des villes qui étoient au midi d'Adrumète. Elle n'étoit pas éloignée de Thysdrus. On conjecture que c'est la même ville qu'Hirtius, c. 89, nomme *Usceta*, & où il dit que Scipion avoit une grande quantité de munitions de guerre & de bouche, avec une petite garnison. Si cette *Usceta*, dit Cellarius, *Géogr. ant. l.* 4, n'est pas l'*Uzecia* de Ptolomée, nous serons fort embarrassés à lui trouver une place. Une chose pourtant qui est certaine, c'est que *Usceta* est une ville différente de celle d'*Uzita*, que Ptolomée distingue d'*Uzecia*, & qu'Hirtius distingue d'*Usceta*.

UZEDA, ou UCEDA, ville d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à sept ou huit lieues au Nord d'Alcala; c'est le chef-lieu d'un duché. On y voit un château, avec une tour ancienne extrêmement forte. * *Délices d'Espagne*, *p.* 317.

UZÉGE, pays de France, dans le bas-Languedoc. Il prend son nom d'Uzès qui en est la capitale. Une partie de ce pays est couverte de montagnes, & on y nourrit quantité de bétail. La plaine produit abondamment du bled & de bons vins, & l'on y fait aussi des huiles. Il y a dans l'Uzége plusieurs manufactures de soie, & l'on y fait quantité de petites étoffes de laine, qui y attirent beaucoup d'argent. Ses villes principales sont:

Uzès,	Les Vents;
Le Pont du S. Esprit,	Bagnols,
Saint Ambroise,	Ville-neuve-les-Avignon.

UZEL, ville de France, dans la Bretagne, dio-

cèse & recette de Saint Brieu. Cette petite ville a une collégiale dans la grande église, dont le chœur est assez bien disposé. La collégiale est composée d'un doyen, d'un chantre & de 4 chanoines, de 2 chantres gagés, & de deux enfans de chœur. Elle ne subsiste presque plus depuis la perte d'un procès. Le revenu se trouve aujourd'hui si modique, qu'on ne fait point l'office, pas même les dimanches & les jours de fêtes. Les jours de fêtes de la Sainte Vierge, à qui cette collégiale est dédiée, on chante la messe du chœur & l'office de la Vierge. C'est l'unique vestige de cette collégiale, dont les canonicats étoient à la nomination du marquis de Coetquen, qui est Seigneur d'Uzel. Le curé qu'on appelle Recteur, a six cens livres de fixes en dîmes & autres droits, sans le casuel qui monte à quatre cens livres.

La ville d'Uzel a une Subdélégation considérable, & se trouve au centre de la province. Il y a un bailliage dont le juge s'appelle Sénéchal. On y suit l'Usement du duché de Rohan. Il y a aussi une châtellenie, dont le titre se joint d'ordinaire avec celui de la Mothe d'Onnenon, autrefois démembré du duché de Rohan. Le marché qui se tient tous les mercredis, est un desplus beaux de la province. Les halles y sont belles, élevées, larges & spacienses, bien couvertes, & il y en a trois. La grande place du marché est d'une grandeur prodigieuse, outre cinq autres places de différens marchés; la grande sert pour le commerce des toiles qui se fabriquent à Uzel & aux environs: les autres servent pour les bestiaux, pour les sabots & pour les fruits. Il y a douzes foires par an, une chaque mois. Elles ne durent qu'un jour; mais elles sont considérables. Les toiles se transportent aux Indes orientalales & occidentales par les ports de mer de Saint Malo, de Morlaix & autres. Il y avoit ci-devant une verrerie aux Sallés, près d'Uzel, dans la forêt de Quintin. Il y a une chapelle à un demi-quart de lieue d Usel. On l'appelle Bonne-nouvelle: elle est fort fréquentée, bien bâtie & richement ornée.

L'esprit du pays est vif, rusé, intéressé, & peu laborieux. Les habitans sont presque tous bien faits & hardis. La lutte est leur plus grand exercice. Le premier de Mai, les nouveaux mariés de l'année vont chercher en cavalcade un arbre ou Mai dans la forêt de Rohan, qui est assujettie à donner l'arbre que choisissent les mariés. Le jour de l'Ascension ces mêmes nouveaux mariés rompent des perches nommées *Quintaines*. Ces deux solemnités se font avec un grand concours de peuple, & il s'y fait des danses, des tables, des cavalcades & des courses.

UZELENSIS, siége épiscopal de la Pisidie, selon des notiques grecques. Théodore, son évêque, souscrivit au concile tenu à Nicée, l'an 325. * *Harduin*, collect. conc. t. 1, p. 318.

UZELLA. Voyez VEXALA.

UZERCHE. *Userchia*. Ville de France, dans le Bas-Limousin, au diocèse & à onze lieues au Sud-Est de Limoges, & au Midi de Brive, sur la Vezere. Cette petite ville est fort ancienne, & avoit déja une église fondée dans le cinquiéme siécle, comme on le voit par une lettre de Ruricius, évêque de Limoges. Cette église fut donnée, cinq cens ans après, aux Bénédictins, par Hildegarius, évêque de Limoges, qui y fonda, en 960, un monastére, qui subsiste encore aujourd'hui, & dont l'abbé est seigneur d'Uzerche. On compte, dans cette ville, environ deux cent dix feux, & mille habitans. Les maisons sont bien bâties, & couvertes d'ardoise. Leur solidité & leur propreté ont donné lieu au proverbe : *Qui a Maison d Uzerche, a Château en Limousin*. En effet, quoiqu'il n'y ait qu'une seule rue, bordée de maisons à droite & à gauche, il n'y a point d'habitant qui ne voye la riviere au pied de sa maison ou de son jardin, la Vesére embrassant toute la ville, à la réserve d'une petite langue de terre. D'ailleurs, il n'y a presque pas une maison, qui, à la regarder par derriere, n'ait l'air d'un petit château à l'antique. On n'y voit que tourelles & pavillons, le tout couvert d ardoise. On tient que Pepin, combattant Vaifer ou Gaifer, dans l'Aquitaine, fit bâtir cette place & la fortifia de dix-huit tours, dont l'une est encore appellée la tour d Leocaire, parce que ce fut dans cette tour que le même prince fit couper la tête à Leocaire, maire de son palais. La situation d'Uzerche est toute particuliere. Elle occupe un gros rocher élevé, escarpé du côté que la riviere en lave le pied, & dont elle fait comme une péninsule; ce qui rend la place d'autant plus forte, qu'il seroit difficile d'y aborder, si on rompoit le pont qui est sur cette riviere, & qui donne passage pour aller au fauxbourg Saint-Olario. Cette ville a toujours signalé sa fidélité envers ses rois, dans le tems que les Anglois étoient maitres de la Guienne; & elle a soutenu des siéges durant les guerres civiles. Hors l'enclos des murailles d'Uzerche, on voit les restes d'un château, appellé *la Blanche*, où l'on dit qu'habitoit S. Martial, lorsqu'il enseignoit, dans ce pays, la religion chrétienne. Il y a encore une fontaine & une chapelle, qui portent son nom.

L'abbaye d'Uzerche est le chef-lieu de la congrégation des religieux-exempts de l'ordre de saint Benoit, en France. Le revenu de l'abbé d'Uzerche, peut aller aux environs de quatre mille livres. * *Longueruë*, Descr. de la France, part. 1, p. 142. *Piganiol*, Descr. de la France, t. 6, p. 381.

UZES, ville de France, dans le Bas-Languedoc, le siége d'un évêché, & chef-lieu d'une recette, d'un bailliage, d'une viguerie & d'une justice non-ressortissante. Cette ville ne se trouve marquée, ni dans les anciens Géographes, ni dans les Itinéraires, ni dans aucuns Auteurs ou actes plus anciens que le cinquiéme siécle, dans le milieu duquel Constantius étoit évêque d'Uzès; & il est nommé, *Episcopus Ucecienfis*, par S. Hilaire, pape, dans une lettre aux évêques des Gaules. Probatius, évêque d'Uzès, assista, en 506, au concile d'Agde. Alors, cette ville étoit encore sujette des Visigots; mais elle leur fut ôtée bientôt après, par les François, parce que leur roi, Clovis, vainquit & tua en bataille Alaric, roi des Visigots, l'an 507. Ainsi, cette ville, qui est quelquefois appellée *Castrum*, apparrint depuis aux rois de France, quoique les évêques ayent toujours reconnu la métropole de Narbonne, quoique Narbonne fût toujours tenue par les Visigots. Uzès, depuis le onziéme siécle, a eu des seigneurs, qui ont quelquefois porté le nom de vicomtes. Dans le douziéme, ils avoient le surnom de *Decani*, & étoient seigneurs de Posquiéres. * *Longueruë*, Description de la Franc, t. 1, p. 259.

Les évêques d'Uzès ne reconnoissent point d'autre seigneur, au temporel, que le roi, & ils ont encore avec lui, en commun, la seigneurie utile de la ville d'Uzès. Les habitans avoient de fort grands priviléges, dont ils abuserent dans le 16e. siécle: car, s'étant faits calvinistes, ils maltraitérent l'évêque & les ecclésiastiques, & ils ruinerent, près de leur ville, le bourg de saint Firmin, habité par les catholiques. Mais comme la plus grande partie de l'*Usége* avoit embrassé la nouvelle religion, & le parti des Huguenots, ils se conserverent dans leur indépendance, jusqu'à l'an 1629, qu'ils furent contraints de se soumettre, & de raser leurs fortifications.

La ville d'Uzès est petite, & Piganiol de la Force ne lui donne pas plus de sept cent quatre-vingt-quatorze familles. La cathédrale est dédiée à saint Thierri, & la tour, qui lui sert de clocher, est d'un bon goût gothique. La terrasse, qui est à côté de cette église, offre une assez belle vue. La maison de l'évêque est belle. Le château du duc est un gros bâtiment, dont les tours rondes, à l'antique, sont hautes & fort grosses. Le jardin est assez bien entendu. On voit, au-dessous de la maison de l'évêque, la fontaine d'Aure, qui fournissoit l'eau à l'aqueduc du pont du Gard. Le bassin en est beau. Les Capucins ont un joli couvent hors de la porte, appellée la *Condamine*. On voit, presque par toute la ville, des arcs de pierre construits, si l'on en croit les habitans, pour garantir du soleil & des chaleurs de l'Eté.

L'évêché d'Uzès vaut vingt-deux mille livres de rente, & son diocèse ne comprend que cent quatre-vingt-une paroisses. La cathédrale porte le nom de saint Thierri, & son chapitre est composé d'un pre-

vôt, d'un archidiacre, d'un théologal & de vingt-quatre chanoines. Ils étoient ci-devant chanoines réguliers: ils furent sécularisés, par le pape Clément XI, sur la fin de l'année 1719. Ce diocèse produit du bled, des huiles, des soies, beaucoup de bestiaux à laine, & de bons vins. On y voit plusieurs manufactures de soie, & de petites étoffes de laine, qui y attirent beaucoup d'argent. * *Piganiol*, Description de la France.

Uzès étoit une vicomté, qui fut érigée en duché, par Charles IX, en 1565, en faveur d'Antoine, comte de Crussol & de Tonnerre, & en partie pour Jacques de Crussol, duc d'Uzès, par lettres du mois de Janvier 1572, registrées au parlement le 31 de Mars de la même année. L'aîné de cette maison est, en cette qualité, le premier pair laïc du royaume, mais non pas le premier duc; car le duché de Thouars fut érigé au mois de Juillet 1563, & ses lettres registrées au parlement de Paris, le 21 d'Octobre de la même année.

UZI, peuples d'entre les Huns, & placés aux environs de la Dace, par Zonare & par Cedréne. A la marge, dit Ortelius, on lit *Utzi*, & une autre leçon porte *Utti*. Ne demeuroient-ils point, ajoute-t-il, sur le bord du fleuve *Utus?*

UZIA. Voyez UXIA.

UZICATH. Voyez THABRACA.

UZIPPARENSIS. Voyez UTZIPPARITANORUM.

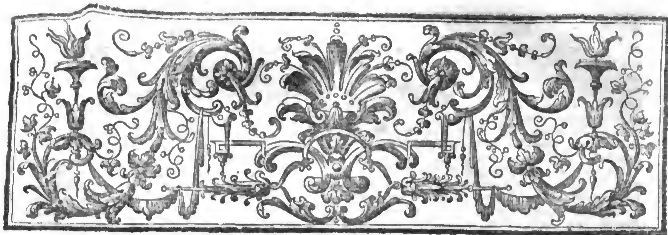
UZITA, ville de l'Afrique propre: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la marque au midi d'Adrumete. Il la place de façon qu'elle devoit être dans la Byzacène. Cependant la notice des évêchés d'Afrique, la met dans la Proconsulaire, qui étoit différente de la Byzacène; de sorte que la situation précise de cette ville demeure incertaine. Hirtius, *cap.* 1, *& seq.* fait aussi mention d'*Utzita*.

UZITENSIS, ou UCI-MINORIS, siége épiscopal de l'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la notice des évêchés de cette province, qui fournit Gaïus, son évêque.

UZITTARENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On ne fait dans quelle province. On trouve, dans la conférence de Carthage, Paulus qualifié *Episcopus Uzittarensis*. * Harduin. *Collect. conc. t.* 1, *p.* 1083.

UZKUNT. Voyez URKEND.





LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE.

WAC. WAD.



WACASA, Province du Japon, dans l'Isle de Niphon, entre le lac d'Oitz au Midi, & la Mer au Nord. Elle a, du Nord au Sud, une journée & demie de longueur. On la divise en trois districts, où l'on trouve des mines de fer.

WACH. Voyez WALT-KAPPEL.

WACHTENDONCK, ville des Pays-Bas, dans la province de Gueldres, à deux lieues au midi de la ville de Gueldres. La principale force de cette petite place, consiste dans les marais qui l'environnent, & dans les eaux de la riviere de Niers, qui remplissent ses fossés. Le seigneur de Wachtendonck l'ayant fait fortifier, elle fut prise en 1467, par Adolphe d'Egmond, parce qu'elle tenoit le parti de son pere, le duc Arnoud. Dans le commencement des révolutions des Pays-Bas, Louis, comte de Nassau, frere de Guillaume, prince d'Orange, la surprit pendant un rude hiver, à la faveur des glaces. En 1588, le comte de Mansfeldt, sous les ordres du duc de Parme, la battit furieusement avec son artillerie; & on remarque que ce fut devant cette place qu'on se servit, pour la premiere fois, de bombes. Les assiégés se défendirent avec tant de vigueur, que les assiégeans alloient se retirer après un siége de trois mois, si le colonel Chircourt, qui en étoit gouverneur, n'eût rendu lâchement la place, dans le tems qu'il étoit sur le point d'être secouru. En 1605, Henri, comte de Berg, s'empara de Wachtendonck par stratagême; mais ses gens furent contraints de la rendre peu de tems après, faute de vivres. En 1625, le comte de Buquoi, ayant été commandé par le marquis de Spinola, battit Wachtendonck avec tant de vigueur, qu'elle fut obligée de capituler.

Il y a, dans cette ville, un couvent de sœurs, du tiers-ordre de saint François, appellé la *Valée de Josaphat*. Il fut brûlé par accident, le 14 Août 1708, avec la grande église & la meilleure partie de la ville.

WACHZENKIRKEN, bourg d'Allemagne, dans la Haute-Autriche, aux confins de la Baviere, sur la petite riviere d'Ascha, à quelques lieues à l'Occident de Lintz, au midi oriental de Passau. Lazius prend ce bourg pour l'ancien *Stanacum* de l'Itinéraire d'Antonin. Jaillot écrit Wartzenkirck.

WADENSEE, ou WALLENSTATTER-ZÉE. Voyez WAHLESTATT.

WADERBORN, ou WEDERBORN, château d'Ecosse, dans la province de Merns, au voisinage de la ville de Duns, du côté du Sud-Est. Près de ce château, qui est beau, on en voit un autre, nommé *Nisbeth*, bâti au milieu d'un grand parc. * *Délices de la Gr. Br. p.* 1151.

WAELRE, village des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier de Kempenland. Waelre & Veert sont deux seigneuries, qui ne forment qu'un seul tribunal, formé de quatre échevins du premier de ces lieux, & de trois de l'autre. Il y a tous les ans trois marchés à Waelre; savoir: un, le premier mardi de carême, un autre, le premier mardi dans la semaine de la foire de Bois-le-Duc, & le troisiéme, le premier mardi après la saint André. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. un. t. 2, p. 136.

WAELWYK, bourg des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier d'Oosterwyck. Ce bourg est assez considérable. Jean II, duc de Brabant, lui accorda, en 1203, les mêmes priviléges qu'à une ville. En 1409, Guillaume, duc de Baviere, & comte de Hollande, exempta les habitans de ce bourg des péages de Hollande. Waelwyk est une seigneurie qui appartenoit autrefois à la maison de Brederode, & dont la famille de le Leu de Wilhem est aujourd'hui en possession. Sa jurisdiction s'étend jusqu'à Gansoyen, & son tribunal est composé d'un drossard, de sept échevins, & d'un secrétaire, nommés par le seigneur. Il y a un marché tous les vendredis, & deux autres marchés francs tous les ans; l'un, au mois de Mars, le jour de saint Thomas d'Aquin, & l'autre, au mois d'Août, deux jours après la saint Laurent. On voit dans ce bourg une église protestante, & une maison de religieuses, qui y sont tolérées. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. un. t. 2, p. 124.

1. WAES, (le pays de) contrée des Pays-Bas, dans la partie orientale de la Flandre impériale. Il s'étend sur la rive gauche de l'Escaut, en tournoyant

depuis Gand, jusqu'à Yfendyck, entre les quatre offices & les quartiers de Beveren & Bornheim. Il confiste en de fort belles prairies & en de bons pâturages. Il eft très-fertile en bleds & en lin, & produit de bons chevaux ; de forte que cette contrée eft regardée comme le meilleur pays de la Flandre.

Le pays de Waes, qui a fes loix & fes coutumes particulieres, eft gouverné par une cour de juftice, qui a un grand baillif, plufieurs échevins & greffiers, & chaque bourg a fes différens officiers. Il dépendoit autrefois du comté de Hollande; mais en 1163, Philippe, comte de Flandres, ayant déclaré la guerre à Florent III, comte de Hollande, & l'ayant vaincu dans une bataille, & fait prifonnier, Florent fut obligé de lui céder à jamais, pour fa rançon, le pays de Waes. Pour le fpirituel, il dépendoit de l'évêque d'Utrecht; mais depuis l'érection des nouveaux évêchés, dans les Pays-Bas, il eft fous la jurifdiction de l'évêque de Gand. Cette contrée comprend dix-huit bourgs ou villages, dont les principaux font Saint Nicolas, Lokeren, Tamife & Beveren. *Saint Nicolas* eft un bailliage, où l'on tient tous les ans plufieurs foires franches. Son commerce, fes richeffes & fes bâtimens le rendent fameux. Il y a une belle églife paroiffiale, & un couvent de Recolets, qui, après la prife de Hulft, s'établirent, en 1645, au village de Saint Paul, & à Saint Nicolas, en 1688. Le bourg de *Tamife*, appellé *Tempsche* dans le pays, & fitué fur l'Efcaut, à quatre lieues d'Anvers, & à autant de Malines, a une églife paroiffiale, dédiée à Notre-Dame, & desfervie par des peres de l'Oratoire, qui y enfeignent les humanités à la jeuneffe. Il y a, outre cela, un couvent de religieufes Dominicaines, fondé en 1507, par Roland le Févre, feigneur de Tamife. Le pays de Waes contient encore le bourg de *Waes-Munster*, où il y a une abbaye de religieufes, de l'ordre de faint Auguftin, de la congrégation de faint Victor; celui de *Beveren*, où il y a des Guillelmites; celui de Rupelmonde, qui eft un comté, érigé vers l'an 1650, en faveur de la maifon de Recourt & de Licques; un ancien château, au confluent de l'Efcaut & du Rupel, mais qui a été ruiné pendant les derniéres guerres; enfin, la terre de *Bornhem* ou *Bornheim*, qui eft auffi un comté érigé, vers l'an 1680, en faveur de la maifon Coloma. On y voit un ancien prieuré de Bénédictins, dépendant de l'abbaye d'Affligem, & une maifon de Dominicains Anglois, fondée vers l'an 1670, par le pere Thomas Howard, duc de Nortfolck, religieux du même ordre, & enfuite cardinal.

2. WAES, Isle de la Mer d'Ecoffe, & l'une des Orcades, à trois milles de l'isle Fara, (Faire) du côté de l'Occident. Cette isle eft divifée en deux parties, par un petit Ifthme, qui eft le plus fouvent couvert d'eau; de forte que la plûpart en font deux isles, appellant *Waes*, en latin *Wallis*, celle qui eft à l'Orient, & l'autre *Hoy*, ou *Hoia*. L'isle de Waes à quatre milles & demi de long, & trois milles dans fa plus grande largeur. Elle produit les mêmes fruits que les autres isles voifines, nourrit les mêmes animaux, furtout de petits chevaux, & abonde en oifeaux de mer & de bruyére. Il s'y trouve un bon port, deux maifons asfez belles, & une églife paroiffiale, où les habitans de l'isle de Fara vont entendre le fervice divin. L'Ifthme, qui fépare Waes de Hoy, eft ordinairement couvert d'eau, excepté dans le tems des équinoxes. C'eft dans cette faifon que les marées font les plus grandes; & comme le flux monte fort haut, auffi le reflux descend fort bas, & laisfe cet Ifthme entiérement découvert; de forte qu'on peut pasfer à pied d'une isle à l'autre. * *Délices de la Grande Bretagne*, *p.* 1412.

WAETEN, ou WATEN, ville des Pays-Bas, dans la Flandre, aux confins de l'Artois, près de la riviere d'Aa, dans la châtellenie de Casfel. Il y avoit autrefois, dans cette ville, une prevôté de chanoines réguliers, de l'ordre de faint Auguftin, fondée par Robert le Frifon X, comte de Flandres. Dans le feiziéme fiécle, les revenus de ce monaftere furent annexés au nouvel évêché de faint Omer; & dans la fuite, la maifon fut donnée aux Jéfuites Anglois, qui en ont fait leur noviciat.

WAETERLAND, ou WATERLAND, c'eft-à-dire, pays d'eau. On nomme ainfi cette partie de la Nort-Hollande, qui eft vis-à-vis d'Amfterdam, de l'autre côté de l'Ye, qui eft baignée par le Zuiderzée, & où font les villes d'Edam, de Monickendam, & de Purmerendt. On peut juger qu'il y a beaucoup d'eau dans ce pays, puisque le nom de Waeterland lui a été donné par préférence au refte de la Hollande, qui en eft fi remplie. Auffi fouffre-t-il fouvent des dommages confidérables, par l'impétuofité de la Mer, qui perce quelquefois les digues, comme cela arriva en 1686 & en 1717, le 24 de Décembre. On trouva alors, par une fupputation générale, imprimée à Amfterdam, qu'il y eut onze mille fept cent quatre-vingt-dix-fept habitans noyés, outre des beftiaux, des maifons & des terres presque fans nombre. * *Dict. Géogr. des Pays-Bas.*

WAESMUNSTER. Voyez WAES, N. 1.

WAGENINGEN, ou WAGUENINGUE, ville des Pays-Bas, dans la Gueldre, au quartier d'Arnheim, aux confins de la feigneurie d'Utrecht, fur la rive droite du Rhin, qui lui procure beaucoup de commodités. Elle eft environ à deux lieues de Nimégue, & à pareille diftance d'Arnheim, mais dans un terroir fort ingrat. Il n'y a presque qu'une grande rue qui foit remarquable. Les prairies & le tabac font la plus grande richesfe des habitans. Elle a des bruyéres de quatre ou cinq lieues d'un côté, & des terres asfez fertiles de l'autre. Cette place fut fermée de murailles, & érigée en ville, par Othon, comte de Gueldre, en 1230. On croit que Wageningen eft la *Vada*, dont parle Tacite, *l.* 5, *c.* 10. * *Corn.* Dict. *Jovin de Rochefort*, Voyage des Pays-Bas. *Longueruë*, Descr. de la France, part. 2, p. 41.

WAGRIE, en latin *Wagria*, en allemand, *Wageren*, contrée d'Allemagne, au duché de Holftein, bornée, au Nord & à l'Orient, par la Mer Baltique; au Midi, par la Trave; & au Couchant, partie par le Holftein propre, partie par la Stormarie. On lui donne huit milles de longueur, depuis la Mer Baltique, jusqu'à la Trave, fur cinq, fix ou fept milles de largeur d'Orient en Occident. Ce pays fut anciennement la demeure des Wandales, & enfuite celle des Venêtes. Il eft entrecoupé de rivieres, de ruisfeaux & de lacs, qui lui donnent une grande fertilité : auffi y recueille-t-on du bled en grande abondance. On y a beaucoup de poisfon: les forêts y nourrisfent quantité de bétail, & dans la faifon, leur gland engraisfe un nombre prodigieux de cochons, dont on fait un grand commerce. Tout cela fait que cette contrée eft beaucoup plus peuplée que le refte du Holftein, & qu'on y voit auffi un plus grand nombre de châteaux & de maifons nobles. La ville de Lubec étoit comprife autrefois dans la Wagrie, où font aujourd'hui la principauté de Ploen, l'évêché d'Eutin, & trois anciennes abbayes, qui, depuis le changement arrivé dans la religion, font devenues des bailliages. Ces trois abbayes étoient Rheinfeld, Arensbock & Cismar. Si on en excepte le rocher de Segeberd, il n'y a dans la Wagrie aucune montagne; on y voit néanmoins plufieurs collines & diverfes valées, extrêmement fertiles. * *R. Hermanid.* Description, Daniæ, p. 947.

On divife ce pays en *Wagrie Septentrionale* & *Wagrie Méridionale*. La premiere comprend tout le cercle d'Oldenbourg, où font les bailliages d'Oldenbourg & de Cismar, la plus grande partie du bailliage de Pretzen, & quelques terres, qui dépendent de l'évêché d'Eutin. La Wagrie méridionale renferme la plus grande partie du cercle de Segeberd, la meilleure portion de l'évêché d'Eutin, & la principauté de Ploen.

WAGRII, peuples de la Germanie, connus feulement dans le moyen âge. La plûpart des auteurs, dit Spener, *Notit. Germ. med. c.* 4, cherchent les *Wagrii* au-delà de la Trave, dans le pays où le nom de Wagrie s'eft confervé jusqu'à préfent; & il y a quelque apparence que c'eft où on doit les trouver : mais il eft incertain s'ils ont reçu leur nom du pays, ou s'ils lui ont donné le leur. Peut-être ne feroit-on pas mal fondé à chercher les anciens *Wagrii* au-delà de

l'Oder, vers la riviere *Warta*, dont le nom pourroit bien être l'origine de celui des *Wagrii*, comme il l'a été de ceux des *Varini* ou *Varni*, & de ceux des *Warnavi* ou *Warrabi*. Ce qui détermineroit Spener à dire que les *Wagrii* ont donné leur nom à la Wagrie, c'est qu'on ne voit rien dans le pays qui ait pu occasionner un semblable nom. Du reste, les *Wagrii* étoient une nation d'entre les Slaves: ils occupoient les terres qui sont au Nord de la Trave, & ils en furent chassés par les Teutons.

WAHAL, WAHL, ou WAEL. On nomme ainsi le bras du Rhin, qui, se séparant au fort de Schenck, passe à Bynen, g. à Nillinge, près de Gent, d. à Nimégue, g. à Loenen, d. à Rykamer, d. à Sluyksen, d. à Bax, g. à Tiel, g. à Drumel, g. au fort de Voorn, g. au fort de S. André, g. à Rossum, g. à Hessel, d. à Hellen, d. à Suillickom, g. à Brakel, g. à Wuyren, d. & se perd dans la Meuse, au-dessous du château de Loevenstein, vis-à-vis de Worcum. * *Dict. Geogr. des Pays-Bas*.

WAHLESTATT, ou WAHLENTATT, ville de la Suisse, à quelque distance du lac de même nom, & le chef-lieu d'un bailliage, compté au nombre des bailliages communs, dépendans des cantons protestans, & du canton de Glaris. Cette petite ville, qu'on nomme aussi *Riva*, est fort jolie. Autrefois elle se trouvoit au bord du lac Wahlestatt; mais, avec le tems, le lac s'étant retiré, elle en est demeurée tant soit peu éloignée. Wahlestatt est principalement considérable par le grand abord des étrangers qui y passent, & des marchandises qu'on y porte. C'est la grande route de la Suisse & de l'Allemagne, pour aller au pays des Grisons. Souvent les étrangers sont obligés de s'y arrêter, parce que lorsque la bize souffle, la navigation est impraticable, & le chemin par terre est très-mauvais, à cause des rochers qui bordent le lac. On l'a cependant un peu raccommodé, depuis quelques années; & l'on y avoit déja travaillé dans les années 1603 & 1604. On avoit coupé des rochers en plusieurs endroits. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 3, *p.* 189.

Les habitans de Wahlestatt ont leur conseil & leur chef, qu'ils nomment *Schuldtheis*, ou AVOYER, avec la basse juridiction de leur ville. L'Avoyer est choisi par le bailli du pays. La ville de Wahlestat, dont le nom signifie en Allemand *Ville des Italiens*, a été ainsi nommée; dit-on, à cause des Grisons qui s'étoient rendus maîtres du pays. D'autres croyent néanmoins que ce nom lui a été donné, à cause des garnisons que les Romains y tenoient: delà vient qu'il y a au bord du Lac divers villages, dont les noms viennent du latin, comme au bord méridional *Terten* & *Quarten*, & au bord septentrional *Quinten*, *Ammont*, dont les trois premiers désignent les rangs ou des garnisons ou des Légions dont elles étoient tirées, & le nom du dernier vient de sa situation, *ad Montem*, *au Mont*.

LE LAC DE WAHLESTTAT est bordé de trois souverainetés; savoir, du canton de Glaris, du comté de Sargans, & du bailliage de Gaster. Ce lac qui s'étend d'Orient en Occident, long d'environ cinq lieues, sur une demie de largeur, est nommé en latin *Lacus Rivarius*. Il borne en partie le comté de Sargans, du côté de l'Occident; & il est tout couvert de ce côté-là de même que du côté de l'Orient. Mais au Nord & au midi il est environné de hautes montagnes & de rochers. On voit sur ses bords deux villes & plusieurs villages. Les villes sont Wahlestatt au bord oriental, & Wesen au bord occidental. On remarque quelque chose de particulier, par rapport à ce lac, c'est qu'ordinairement dès le lever du soleil, il y regne un vent d'Orient qui dure jusque vers les dix heures du matin, & qui est fort commode pour ceux qui veulent aller par eau de Wahlestatt à Wesen: depuis dix heures jusqu'à midi le tems est calme; & à midi il se léve un vent d'Ouest, qui dure jusqu'au coucher du soleil, & qui est fort propre pour ceux qui veulent aller par bâteau de Wesen à Whlestatt. Mais cette agréable régularité de vents d'Est & d'Ouest se trouve assez souvent interrompue par la bise, ou vent de nord, qui tombant des montagnes avec impétuosité, souléve les flots d'une étrange force, & prend les bâteaux en flanc. Comme ce lac est alors agité dans sa largeur qui est petite, étant serré de plus entre de hautes montagnes, cela fait qu'il s'y éléve de violentes tempêtes, & que la navigation y est fort périlleuse. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 188.

WAIDHOVEN, petite ville d'Allemagne, dans l'Autriche, au quartier du haut Vienner-wald, dans l'endroit où l'Ys ou Yps reçoit le ruisseau de Worchpach. * *Jaillot*, Atlas.

WAIGATS. Voyez WEIGATZ.

WAIRTH, lac ou plutôt Golfe de l'Isle de Pomone, ou Mainland, la plus grande des Orcades. Ce Golfe, qui est dans la partie du Sud-ouest de l'Isle, y entre de la longueur de quatre milles dans les terres; mais son embouchure y est si étroite, qu'on la passe sur un pont de bois. Le Golfe de Wairth est abondant en poissons, particuliérement en bonnes truites, de la grosseur d'un petit saumon. On sale quantité de ces poissons, ou bien on les durcit à la fumée, & on les met en réserve pour s'en servir l'hyver. * *Délices de la Grande Bretagne*, p. 1420.

WAINFLEET, bourg d'Angleterre, en Lincolnshire, vers la mer. Ce bourg qui a droit de marché, a donné la naissance à ce fameux évêque de Winchester, Guillaume de Wainfleet, fondateur du Collége de la Magdelaine à Oxford, & d'une école publique qu'il y a dans Wainfleet. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 85.

WAITREN, ou VATREN, ville de la haute Hongrie, dans le comté de Novigrad. Cette ville qui est épiscopale, est située sur la gauche du Danube, à cinq milles au Nord de Bude. Le prince de Lorraine la prit en 1684, sur les Turcs qui la reprirent la même année, & la détruisirent.

WAKEFIELD, ville d'Angleterre, dans Yorckshire, sur le chemin d'Yorck à Londres, à quelques miles d'Almondbury, au bord du Calder. Cette ville, qui est passablement grande, est remarquable par la propreté de ses édifices, par le nombre & par l'industrie de ses habitans, par sa manufacture de draps & par une très-belle chapelle que le roi Edouard IV y fit bâtir près du pont. On trouve dans le voisinage de cette ville des mines de charbon de terre, d'où l'on tire quantité de Marcassites brillantes, qui ont une belle couleur d'argent. Un peu plus loin que Wakefield le Calder se jette dans l'Are. Wakefield est encore célébre par la bataille qui se donna, dans son voisinage, entre Henri VI, & Richard duc d'Yorck, qui lui disputoit la couronne. Richard y perdit la vie; mais son fils Edouard finit à son avantage ce que le pere avoit commencé. * *Délices de la Grande Bretagne*, p. 229. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1, p. 130.

WAKENDORFF, WACHENDORFF, château d'Allemagne, dans le cercle du bas-Rhein, au diocèse de Cologne, près de Rymagen, au voisinage de Munster Eyslel. Ce château fortifié par l'art & par la nature, fut pris par escalade en 1645, par les troupes de Hesse, qui y ajoutérent de nouvelles fortifications, & obligérent tous les habitans du plat-pays à livrer un grand nombre de palissades, dont ils se servirent pour faire autour de ce château un grand retranchement, afin de pouvoir, en cas de besoin, y faire camper un corps de troupes. Mais dans la suite ils démolirent ces fortificatioos, transportérent les palissades à Euskirchen, & rendirent le château au seigneur de Palland à qui il appartenoit. * *Zeyler*, Topogr. Arch. Colon. add. p. 39.

WALCHEREN, WALKEREN, ou WALACRE, Isle des pays-Bas, dans la Zélande, & la principale de la province, à l'Occident des Isles de Noort-Bevelant, Wolfersdyck, & Zuyd-Bevelant, à l'embouchure du Hont, ou Escaut-occidental qui la sépare de la Flandre. Plusieurs veulent que cette Isle ait été séparée du continent sur la fin du dixiéme siécle, lorsque l'empereur Othon III, fit faire un canal entre la Walacre & la Flandre, canal qui fut nommé *Fossa Othonis*. Mais il est certain que cette terre étoit une Isle près de deux siecles auparavant, puisque

Saint Willebrod Apôtre de Frise l'an 691, & premier évêque d'Utrech l'an 696, alla dans cette terre, qui étoit alors une Isle de l'Océan, pour y détruire l'Idolâtrie, comme nous l'apprenons d'Alcuin, au quatorzieme chapitre de la vie de Saint Willebrod, en ces termes : *Vir Dei pervenit ad quandam Insulam Oceani, Walacram nomine, in qua antiqui erroris Idolum remansit.* On peut croire seulement qu'Othon ayant fait faire ce canal nommé *Fossa Othonis*, l'Océan étant entré par-là, submergea une partie des terres, tant du côté de Flandre que de la Zélande, & forma un assez grand bras de mer, qu'on nomme *le Hont*, par où la plus grande partie des eaux de l'Escaut se décharge dans la mer. Cette Isle fut plusieurs fois sacagée par les Normands dans le neuviéme siécle : elle étoit alors posédée par les Frisons, comme les autres qui en sont proches, ainsi que le rapporte l'Annaliste de Saint Bertin à l'an 137. Le même Auteur appelle cette Isle, tantôt *Valacras*, tantôt *Gualacras*.

Après que les courses des Normands eurent cessé, la Walacre & les autres Isles de Zélande vinrent au pouvoir des comtes de Flandre, quoiqu'elles leur fussent contestées par les marquis de Flarding, nommés depuis comtes de Hollande. Il y avoit des seigneurs dans ce pays qui reconnoissoient au-dessus d'eux ces Princes. Les plus anciens de ces seigneurs sont ceux de Borselle, qui étoient seigneurs de l'Isle de Walacre dans le douziéme siécle ; & c'est un de ces seigneurs qui bâtit la ville de Middelbourg, dans le milieu de cette Isle, en 1132. Depuis ce tems-là les comtes de Hollande & de Zélande ont uni à leur Domaine cette ville & son territoire. * *Longuerue*, Description de la France, part. 2, p. 23. *Dictionnaire Géographique des Pays-bas.*

WALCKENRIED, prevôté d'Allemagne, dans le duché de Brunswick, autrefois riche abbaye, avec un très-bon collége. Cette prevôté est située entre des montagnes, & confine avec les comtés d'Hohnstein & de Lutterberg. L'avocatie de l'abbaye de Walkenried a été possédée long-tems par les comtes d'Honstein. Mais Ernest qui en jouissoit, étant mort en 1593. Henri-Jules, duc de Brunswik, s'en fit élire administrateur. Fréderic Ulrick lui succéda ; & par les traités de Westphalie cette prevôté fut cédée avec la terre de Schaven, aux ducs de Brunswik-Lunebourg, en fief perpétuel de l'Empire ; & les prétentions de l'évêque d'Halberstadt demeurérent annullées. Dans la suite les ducs de Lunebourg échangérent Walkenried, avec Rodolphe Auguste, Duc de Wolffenbuttel, pour le comté de Danneberg. Le duc de Wolbenbutel y a bâti un palais, & en a fait une maison de chasse. * *Hubner*, Geogr. *D'audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3.

WALCOURT, VALLOCURIA, ville des Pays-bas, dans le Namurois, sur la riviere de Heure, aux confins du pays de Liége. Cette ville a eu autrefois des seigneurs particuliers, dont les derniers furent les comtes de Rochefort. Un de ceux-ci la vendit en 1363 à Guillaume, comte de Namur. Elle ne fut néanmoins annexée au comté de Namur qu'en 1438, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, à cause de quelques différends qui étoient survenus au sujet de la vente. Dès l'an 910. Walcourt avoit été entourée de murailles. Dans l'année 1615, elle fut absolument réduite en cendres avec son église collégiale, dédiée à la Sainte Vierge, & qui est très-ancienne. Son chapitre fondé en 1022 par Edwin, Seigneur de Walcourt, est de huit chanoines avec un prevôt, qui a voix dans les états de la Province. Environ l'an 1034, le feu prit à l'église de Walcourt, où l'on honoroit un image de la Sainte Vierge, qu'on dit avoir été transportée par les anges dans un lieu près de la ville, nommé *le Jardinet*. Cette merveille étant connue de Thierry de Rochefort, seigneur de Walcourt, il la vouloit faire rapporter à Walcourt ; mais voyant qu'on ne la pouvoit pas faire changer de place, il fit vœu de faire bâtir au même endroit une abbaye de religieuses, de l'ordre de Citeaux ; ce qu'il exécuta en 1317, & alors l'image de la Sainte Vierge fut remise dans l'église de Walcourt, où elle est devenue célebre par plusieurs autres miracles, & par le grand concours de monde que la dévotion y attire.

Cette abbaye du Jardinet fut changée l'an 1430, en une abbaye de religieux de l'ordre de Citeaux ; & vers l'an 1695. L'abbé acheta du roi d'Espagne la seigneurie de Walcourt, pour la somme de vingt-deux mille florins ; de sorte que la collation de la prevôté & des Prébendes de l'église collégiale appartient maintenant à cet abbé, ainsi que le droit de nommer le magistrat, de faire exercer la haute & basse justice.

En 1689, l'armée des alliés, sous le prince de Waldeck, & celle de France sous le Maréchal d'Humiéres, étant campées au pays d'Entre-Sambre & Meuse, le maréchal d'Humiéres voulut solemniser le jour de Saint Louis par la prise de la ville de Walcourt, dans laquelle s'étoient réfugiés quelques mille fourageurs qu'il avoit coupés de l'armée des alliés. Mais le prince de Waldeck marcha d'abord à leur secours, & obligea les François à se retirer avec une grande perte.

1. WALDBOURG, château d'Allemagne, dans la Suabe méridionale, & le Chef-lieu d'un comté auquel il donne le nom. Ce n'étoit autrefois qu'une maison de chasse des ducs de Suabe, & c'est à présent un beau château à deux milles de Ravensburg, au levant. * *D'audifret*, Géographie ancienne & moderne, t. 3, p. 173.

2. WALDBOURG, comté d'Allemagne, dans la Suabe méridionale. Ce comté est d'une étendue assez considérable ; car il comprend les comtés de Zeil, de Trauchbourg & de Friedberg, & les seigneuries de Waldzée de Wurtzach, de Wolfeck, de Masteten, de Scheer, de Dime, Ittingen, & de Bussen. On le divise en domaine supérieur & domaine inférieur. Le domaine supérieur, renferme les comtés de Waldbourg, de Zeil, & de Trauchbourg, & les seigneuries de Waldzée, de Wurtzach, de Wolfeck & de Marsteten. Il est entre l'abbaye de Kempten, les seigneuries de Rotenfels, de Bregentz & de Tetnang, le comté de Kœnigseck & les abbayes de Schassened, d'Ochsenhausen & de Munchrot. Le domaine inférieur consiste dans le comté de Friedberg, & dans les seigneuries de Scheer, de Dimmertingen & de Bussen ; il est entre le duché de Wurtenberg, les principautés de Hohenzollern, & de Fursrenberg, la seigneurie d'Ehinhen, & la baronie de Junstingen. Les lieux les plus remarquables de ce comté sont :

Waldbourg, Scheer,
Waldsée, Friedberg,
Wurzah.

Les comtes de Waldbourg sont de la maison de Truchsess, qui est une des plus illustres de la Suabe. Hesson, qui vivoit du tems de l'empereur Othon I, en est le chef. Ils sont partagés en quatre branches, qui sont celles de Wolfeck, du Zeil, de Scheer & de Trauchbourg. Comme le séniorat est établi dans leur maison, le plus vieux exerce la charge de maitre-d'hôtel héréditaire de l'Empire, aux sacre des empereurs, en qualité de vicaire de l'électeur de Baviére.

1. WALDECK, bourg d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la petite riviere de Steinbach, & le Chef-lieu d'un comté de même nom, avec un bon château. * *D'audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 269.

2. WALDECK, comté d'Allemagne, dans la Westphalie, entre l'évêché de Paderborn, le duché de Westphalie, la seigneurie d'Itter, & le bas-Landgraviat de Hesse. Ce comté a une étendue assez grande : mais c'est un pays couvert & fort montagneux. Ses principaux lieux sont :

Waldeck, Wildungen,
Corbach, Freyenhagen.

La maison de Waldeck est issue de Witekind, comte de Salenberg & de Valdeck, à qui Charlemagne donna

donna l'advocatie de l'évêché de Paderborn, qu'il venoit de fonder. Witekind IV, la céda à Bernard, évêque de Paderbon en 1187, pour la somme de trois cens marcs d'or. Ses descendans aggrandirent considérablement leur domaine. Josias, qui mourut en 1588 laissa deux fils, Christian & Walrath IV, qui ont fait les branches d'Isenberg & de Wildungen. La premiere subsiste encore aujourd'hui; mais la seconde est finie en George Frideric, qui n'a laissé que des filles d'Elizabeth, Charlotte de Nassau-Siegen. L'empereur le créa Prince de l'Empire, en récompense de ses services, le 17 de Juin 1682. Il avoit été nommé, maréchal de camp général des troupes de l'Empire; & il avoit depuis commandé celles de Hollande dans la même qualité. Christian Louis, son cousin, hérita de la partie du comté de Waldeck qu'il possédoit, & ses filles eurent les biens situés dans les Pays-bas. Le comte de Waldeck posséde encore le comté de Pyrmont. * *D'Audifred*, Géographie ancienne & moderne, t. 3, p. 269.

WALDEN, ville d'Angleterre, dans la province d'Essex, sur la route de Harwick à Londres, un peu plus bas que Barclow. Cette petite ville s'appelle aussi *Safron Walden*, parce qu'on recueille du safran dans son territoire. Le safran y vient deux ou trois ans de suite en telle abondance, qu'un acre de terre en produit jusqu'à quatre-vingt & cent livres, qui, étant séchées, en rendent vingt. Après cela les campagnes rapportent de l'orge qu'on y seme, sans qu'il soit besoin de fumer la terre pendant dix-huit ans. Au bout de ce terme le safran y revient comme auparavant. * *Délices de la Grande Bretagne*, p. 86.

WALDERBACH, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, dans la basse Baviére, au haut Palatinat, dans le diocése de Ratisbonne.

WALDHAUSEN, petite ville & abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux en Allemagne dans la haute Autriche.

WALDKIRCK, ville d'Allemagne, au Brisgau, dans le domaine de la maison d'Autriche, à deux lieues de Fribourg. Elle est située dans une Isle que forme la riviere d'Eltz. Autrefois elle étoit fameuse par le nombre des polisseurs de pierres précieuses & de corail qui s'y étoient établis; mais les guerres les en ont chassés. Il y a à Waldkirck une prevôté appellée Sainte *Margueritte*. C'étoit ci-devant un monastére de filles de l'ordre de Saint Benoit.

WALDOW, désert d'Allemagne, dans la partie occidentale du royaume de Prusse. Il consiste en un amas de hautes montagnes, qui se trouvent entre la Pologne & la Poméranie. * *Jaillot*, Atlas.

WALDSAXEN, bourg d'Allemagne, dans le Palatinat de Baviére, aux confins de la Bohême & du Margraviat de Culembach, au midi de la ville d'Egra. Il y a dans ce bourg une abbaye fondée en 1132, autrefois très-puissante & impériale. Elle fut ruinée, & pillée durant les guerres des Hussites & du Palatinat, & les princes Palatins en usurpérent les Domaines. Elle fut restituée à l'ordre de Citeaux après la bataille de Prague en 1620, & après un siecle d'usurpation. On y a construit depuis une église magnifique.

WALDSÉE, bourg d'Allemagne, dans la Suabe méridionale, au comté de Waldbourg, & le chef-lieu d'une seigneurie à laquelle il donne son nom. Ce bourg est considérable, & fortifié d'un château. L'empereur Fréderic II, y fonda une abbaye, nommée en latin *Sylva Benedicta*, où est la sépulture des comtes de Waldbourg. * *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 173.

WALDSHUT, ou WALDHUST, ville d'Allemagne, sur le haut Rhein, à la droite, aux confins de la Suisse, & l'une des quatre villes Forestiéres. Cette ville située à l'endroit où la petite riviére de Schult se jette dans le Rhein, & à deux milles de Lanfenbourg, prend son nom de deux mots Allemands *Wald ust*, qui signifient *défense des Bois*, à cause qu'elle couvre une partie de la forêt Noire. Ce n'étoit autrefois qu'une maison de chasse des empereurs, & qui servoit de demeure à un baillif. Mais en 1249. Le comte Albert de Habsbourg y fit bâtir une ville, la fortifia & lui accorda des priviléges. En 1468, les Suisses assiégérent en vain cette place. Elle fut ruinée par un incendie en 1492. Son curé, le docteur Balthasar Hubner, qui étoit de la secte des Anabaptistes, y causa en 1525 de grands désordres. Elle a beaucoup souffert du tems des guerres du seiziéme siécle, & Bernard, duc de Saxe-Weymar, la prit en 1638. * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 65.

WALDT, abbaye de Religieuses, ordre de Citeaux en Allemagne, dans le cercle de Suabe, au diocése de Constance.

WALENGFORD. Voyez WALLINGFORD.

WALHOF, bourgade du duché de Courlande, dans la Province de Semigalle, à la gauche de la Dwina, vis-à-vis du château d'Aschered. Ce lieu est remarquable par la défaite des Polonois que Gustave Adolphe, roi de Suéde y battit en 1626.

WALIS, Isle de l'Océan, l'une des orcades, au septentrion de l'Ecosse. Sa longeur est près de cinq milles, & sa largeur de trois milles & demi. On y recueille du bled & de l'orge pour la subsistance des habitans; & on y prend des chevaux sauvages, qui ne sont d'aucun usage; car outre qu'ils sont petits & difformes, ils ne peuvent être domptés, & ne portent point de fardeaux à cause de la foiblesse de leurs jambes. Cette Isle est attachée à celle de Hoi par un Isthme de sable qu'on voit dans les marées. basses * *D'Audifred*, Geogr. anc. & mod. t. 1, p. 243.

1. WALKENSÉE, bourg d'Allemagne, dans la partie méridionale du duché de Baviére, sur le bord occidental du lac de même nom.

2. WALKENSÉE, lac d'Allemagne, dans la partie méridionale du duché de Baviére, aux confins de l'évêché de Freising, entre les riviéres de Loysa & d'Iser. Ce lac reçoit deux petites riviéres; l'une au midi, & l'autre à l'Occident; & il se décharge dans l'Iser par un émissaire du côté de l'Orient. On voit une isle au milieu de ce Lac.

WALL, lieu d'Angleterre, dans la province de Stafford.

A un mille de Litchfield, au midi on voit un chemin romain qui vient de Tamwort, & coupe la Province par le milieu du Sud-est à l'Ouest-Nord-ouest. De l'autre côte de ce chemin est le lieu nommé *Wall*. On y voit des restes de murailles qui occupent environ deux acres de terre; & l'on conjecture qu'il y avoit là un fort du tems des Romains. Le chemin élevé & pavé par les Romains paroît encore en son entier, sans être endommagé. * *Délices de la Grande Bret.* p. 387.

WALLEBOURG, ou WALLENBOURG, ville de Suisse, dans le canton de Bâle, au pied du mont Jura, qui s'appelle, dans cet endroit, *Oberhavenstein*. Cette petite ville est défendue par un fort château, situé sur un rocher très-élevé, & qui la commande entiérement. On croit que cette place a été une forteresse des anciens Rauraques, pour garder leur pays contre les Romains. Elle est en effet à la gorge des montagnes dans un vallon étroit, & par conséquent elle devient un passage important; car c'est la grande route de Genéve, de Berne, & de Soleurre, à Bâle. Wallebourg appartenoit autrefois aux comtes de Homberg. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 40.

WALLENSTAT. Voyez WAHLLSTATT. Cette Isle, dont on parle ici, n'est autre que celle de Waes nommée en latin *Wallis*, & qui n'est, à proprement parler, que la partie orientele de celle de Hoi, ou HOIA.

WALLINGFORD, bourg d'Angleterre, dans Blearckshire, sur le bord de la Tamise. Il est faux que ce soit l'ancienne *Calleva*; la preuve qu'on en porte, c'est qu'il n'y a jamais eu à Wallingford de route romaine, d'ailleurs on n'y trouve aucune antiquité romaine. On est mieux fondé à croire que *Calleva* étoit, ou est Henley, par la route que fournit Antonin, & par les beaux restes d'antiquité qu'on y a trouvés. Un grand & magnifique château, situé sur la Tamise, lui servoit autrefois de défense. Il étoit très-bien fortifié, fermé d'une double enceinte de murailles, environné d'un double fossé, & couvert d'un

donjon fort élevé. Le tems a ruiné tout cela ; mais plus particuliérement une cruelle peste qui désola Wallingford en 1348, de sorte qu'il devint presque désert. Aujourd'hui on n'y compte qu'une seule église : on n'y voit rien de plus remarquable qu'un beau pont de pierre sur la Tamise, & une partie du château. Ce bourg députe au Parlement, & a droit de marché. Il s'y fait un grand trafic de malt & de bled, que les habitans portent à Londres. * *Del. de la Gr. Bretagne*, p. 864.

WALLONS. Voyez WALONES.

WLLSHAL, ou WALSHAL, bourg d'Angleterre, dans la Staffordshire, près de la Tame. Ce bourg a droit de marché. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, *t.* 1, *p.* 110.

WALNEY, Isle d'Angleterre, sur la côte de la province de Lancastre. Cette petite isle paroit entre le Levens-Sand & le Duddens-Sand, & s'étend, du Nord-Ouest au Sud-Est, le long des côtes, dont elle est séparée, par un petit bras de Mer. Elle tire son nom de son principal lieu, qui s'appelle aussi Walney. On peut conjecturer que ce nom vient de deux mots Saxons, *Wallen Ey*, qui signifient l'isle des Gaulois. Cette opinion ne paroitra pas sans quelque fondement, si l'on remarque que les anciens Bretons, à qui les Saxons donnoient le nom de *Walen* ou *Wallen*, c'est-à-dire, Gaulois, se maintinrent vaillamment dans cette isle & dans le pays voisin, l'espace d'environ deux cent trente ans, contre ces fiers étrangers, qui étoient venus les déposséder. L'entrée de l'isle de Walney est défendue, à l'Orient, par un fort, construit sur un écueil, au milieu de l'eau, & dont le nom est *Pil of Fouldrey*. Ce fut un abbé de Fornesse qui le fit construire. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 326.

WALONES, nom que les Latins modernes donnent aux peuples des Pays-Bas, qui se nomment eux-mêmes Walons, & qui sont appellés WALEN ou WAL au singulier, par les peuples des Pays-Bas, qui ont conservé l'ancienne langue Germanique. Je croirois, dit Ortelius, que *Walen* est l'ancien nom des Gaulois, & qu'il fut changé en celui de *Galli*, par les Latins, qui n'avoient pas l'usage du double W. On donne le nom de *Wallons* à tous les peuples des Pays-Bas, dont le langage ordinaire est un vieux François, comme dans l'Artois, dans le Hainaut, dans le Luxembourg, dans une partie de la Flandre & du Brabant. Quelques-uns y comprennent même le pays de Liége, à cause qu'on y parle un François corrompu.

1. WALPON, ou WALPO, ville de l'Esclavonie Hongroise, au-delà de la Drave, sur une riviere de même nom. Cette ville, qui est le chef-lieu d'un comté, est défendue par un château à l'antique, mais assez fort. Les Turcs s'en rendirent maîtres en 1543, & ils y tenoient une garnison de mille hommes, lorsque les Impériaux se présenterent devant cette place, au mois de Juillet 1687, après avoir passé la Drave. Ils n'y firent qu'une légere attaque, à cause de la résistance vigoureuse qu'ils y trouverent d'abord, & du mauvais état de leur armée; mais elle se rendit au général Dunewald, peu de jours après que les Infidéles, défaits à Mohatz, eurent abandonné Essek. *Hist. & Descr. de la Hongrie*, l. 3, p. 208.

2. WALPON, ou WALPO, comté de l'Esclavonie Hongroise, entre la Drave au Nord, & la Save au Midi, le duché de Sirmich à l'Orient, & le comté de Posega à l'Occident. Ses principaux lieux sont :

Walpon, Essek.

3. WALPON, *Valdanus*: Baudrand, Maty & Corneille nomment ainsi une riviere de l'Esclavonie Hongroise, & que de l'Isle appelle *Karasitza*. Cette riviere, qui prend sa source dans la partie septentrionale du Posega, coule d'abord d'Occident en Orient : elle entre ensuite dans le comté de Walpo, où elle arrose la ville de Walpo, & va ensuite se jetter dans le Danube, un peu au-dessous d'Essek. * *De l'Isle*, Atlas.

WALSÉE, petite ville d'Allemagne, dans la Basse-Autriche, au quartier du Haut-Wiennerwald, à la droite du Danube, à l'embouchure d'une petite riviere, & vis-à-vis de l'embouchure de celle de Dyming. Il y en a qui veulent que Walsée soit l'ancienne *Falciana*. * *Jaillot*, Atlas.

WALSHALLE, bourg d'Angleterre, dans la province de Stafford. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WALSHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WALSINGHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Norfolk, du côté du Nord, avec droit de marché. Ce bourg étoit célebre du tems de la Catholicité. On y accouroit de toutes parts, & c'étoit un fameux pélerinage, connu sous le nom de *Notre-Dame de Walsingham*. La chapelle, où les pélerins faisoient leurs dévotions, étoit bâtie près de deux puits, qu'on appelle encore aujourd'hui, *les Puits de la Vierge Marie*. Ce qui fait considérer ce bourg aujourd'hui, c'est la qualité de son terroir, qui rapporte de très-bon safran. Le bourg de Walsingham a droit de marché. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 92.

WALT-KAPPEL, ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Hesse, environ à huit milles d'Allemagne, au Midi oriental de Cassel, sur le bord d'une petite riviere, qui se jette dans le Weser. Cette petite ville donne son nom à un territoire, qu'on appelle *Ampt-Walt-Kappel*. Je crois que *Watl-Kappel* pourroit être celle que Corneille appelle Wach.

WALTENBURCH, ville d'Allemagne, dans la Suabe méridionale, au duché de Wurtenberg, dans le *Neckraw*. Cette petite ville est située sur l'Aich, à la droite.

1. WALTENSBOURG, communauté du pays des Grisons, dans la Ligue-Haute ou Grise, où elle a le second rang. Elle est située au-dessous de la communauté de Disentis; elle occupe les deux côtés du Bas-Rhin, & comprend :

Waltensbourg, Obersax, Laax.

* *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 14.

2. WALTENSBOURG, en latin *Vurtium*, village du pays des Grisons, dans la Ligue Haute, & le chef-lieu d'une communauté à laquelle il donne son nom. Ce village est situé sur la rive gauche du Rhin : on voit, aux environs, dans un petit espace, quatre châteaux ruinés. Au-dessous de Waltensbourg, dans les Alpes, on trouve un bain d'une eau si froide, qu'on ne sauroit y demeurer une minute dedans ; plusieurs personnes même n'y peuvent entrer. On dit que ce bain est bon contre la chassie & la surdité.

La jurisdiction de Waltensbourg renferme cinq ou six villages. L'abbé de Disentis en est seigneur, & y perçoit toutes les amendes. Il y a un corps de justice, composé de vingt-cinq personnes. Il nomme quatre de ses membres au peuple, qui en choisit un pour chef ou ministral.

WALTERSWYL, bains de Suisse, dans le canton de Zug, près de Bar, dans la montagne de Barbourg, qui tire son nom d'une vieille forteresse ruinée, où se trouvent les célebres bains de Walterswyl, qui appartiennent à l'abbé de Wettingen. Ces bains sont dans un lieu solitaire, mais fort agréable, environnés de jolies prairies & de petit bois de plaisance ; & l'on y est magnifiquement logé. Ils sont en grande réputation, & fort fréquentés par les habitans de divers cantons d'alentour. On les trouve sur-tout propres pour la guérison de diverses maladies, qui viennent de fluxions & d'humeurs froides. Du reste, il ne faut pas confondre ce Walterswyl, avec deux autres lieux du même nom, & dont l'un est dans les Provinces-Libres, près de Bremgarten, & l'autre dans l'Emmenthal, au canton de Berne.

WALTHAM, bourg d'Angleterre, dans la Province d'Essex. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WALTMUNCHEN, ville d'Allemagne, dans le Palatinat de Bavière, vers les confins de la Bohême, sur le bord de la riviere de Schwartzach. * *Jaillot*, Atlas.

WALWICK, bourg d'Angleterre, dans le comté de Northumberland, sur la Tyne, à cinq lieues au-dessus de Newcastle, selon Baudrand, qui dit, ainsi que Gale, qu'on le prend pour l'ancienne *Gallana*.

WAMBA, bourg de Portugal, dans la province de Beira, sur les confins de l'Estramadure de Léon. Selon Moralés, cité par Ortelius, c'est l'ancienne *Gertigos*.

WAMBRECHIES, lieu de France, dans la Flandre Wallone, dans la subdélégation de Lille. Ce lieu est très-peuplé.

WAN ou VAN. Voyez VAN, N. 3.

WANDALES, ancien peuple. Voyez VANDALES.

WANDALESWORTH ou WANDSWORTH, village d'Angleterre, dans la comté de Surrey, sur le chemin de Londres à Portsmouth, à six milles de Londres, sur le bord du Wand. Ce village est fort beau & célebre pour ses forges de cuivre, & pour ses teintures d'écarlate. Les François réfugiés y ont établi une grande manufacture de chapeaux; & il y a des maîtres, qui font travailler quarante à cinquante ouvriers chaque jour. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 852.

WANER, lac de Suede. Voyez VENER.

WANERSBOURG, ville de Suede. Voyez VENERSBOURG.

1. WANGEN, *Vimania*, *Viana*, ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, sur la riviere d'*Oberg-Arg*, ou Haut-Arg, à douze mille pas au Nord oriental de Lindaw, à vingt-trois mille de Kempten, & à trente mille de Constance. Sa jurisdiction s'étend à une lieue hors de ses murailles. Elle tient aussi, en gage de l'empire, le comté d'Egloff. Ses habitans s'occupent principalement à faire des toiles, dont ils tirent un profit considérable: ils font aussi beaucoup de faux, & ils en pourvoient la Lombardie, le Vallais & la Lorraine. Le territoire de cette ville produit assez de froment pour la subsistance de ses habitans. La riviere, qui l'arrose, fournit du poisson abondamment. * *De l'Isle*, Atlas. *Corn.* Dict. *Munsterus*, l. 5.

2. WANGEN, ville de Suisse, dans le canton de Berne, au quartier de l'Argæu ou Argow, sur le bord méridional de l'Aar, & le chef-lieu d'un bailliage, qui comprend plusieurs beaux & grands villages, entr'autres, *Langenthal*, qui est un lieu de grand passage, & *Herzogenbuchsi*. Ce dernier fut brûlé, en partie, l'an 1653, durant la guerre des paysans. Wangen est une très-petite ville. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 1, p. 180.

3. WANGEN, village de Suisse, au canton de Zurich, à deux lieues de la ville de ce nom, près de Kybourg. Ce village est célebre par-tout le pays, à cause d'une fontaine, qu'on y voit, & qui peut passer pour un véritable miracle de la nature. On l'appelle *Hungerbrunn*, c'est-à-dire, la Fontaine de la Famine; parce que quand elle coule, c'est un présage de disette. Par d'exactes observations, qu'on a faites, depuis l'an 1686, jusqu'à notre tems, il est évident que dans les années d'abondance, elle a toujours été à sec, quelques fortes & longues pluies qu'il ait fait; qu'au contraire, à mesure qu'elle a coulé, la disette est venue; & que plus elle a coulé, plus la disette a été grande. De savoir quelle est la cause de cette merveille, c'est ce que je laisse à d'autres à examiner.

4. WANGEN, ville de France, dans la Basse-Alsace, au bailliage de Vasselonne, & à demi-lieue de Vesthoff. Cette petite ville, bâtie sur la pente d'une montagne, est entourée d'une muraille de trois pieds d'épaisseur, & de quinze ou seize de hauteur, y compris le parapet, qui est haut de quatre ou cinq pieds, & large d'un pied & demi. Ce parapet est fort délabré, de même que les creneaux & le chemin de ronde. Le fossé, qui est devant la muraille, se trouve comblé en partie. On voit, dans cette ville, l'enceinte d'un vieux château, dont les murs extérieurs subsistent encore. Ils ont cinq pieds d'épaisseur, & plus de quarante pieds de hauteur. Le fossé de ce château est encore profond de sept ou huit pieds, & quelquefois sans eau. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 465.

WANNA ou UNNA, riviere de la Croatie. Elle a sa source au comté de Corbavia, dans la montagne de Tsemernitza; & prenant son cours vers le Nord, elle mouille Vacup, Bihacz, Krupa, Novi, Kastanovitz, Dubitz, Damanovics & Jelonovitz, où elle se jette dans la Save, entre les embouchures de la Sunja & de la Verbaska. Cette riviere, dans sa course, se grossit des eaux de quelques autres: elle reçoit entr'autres, l'Unnatz, d. le Klokot, g. & la Sana, d. * *De l'Isle*, Atlas.

WANQUI, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 287, dit que ce royaume a celui de Bonoe au Septentrion, celui de Wassa, au Midi, & le petit Incassan, au Couchant. Il ajoute que les Négres, habitans de ce royaume, ont de l'or, & savent faire de fort jolis habits, dont ils trafiquent avec les Acanistes.

WANTAGE, bourg d'Angleterre, dans Barckshire, sur la petite riviere d'Oke. C'est un bourg qui a droit de marché. Il étoit autrefois considérable, à cause d'une maison royale qu'on y voyoit. * *Délices de la Gr. Br.* p. 863.

WAPPEN ou WAPO, village d'Afrique, dans la Nigritie, sur la côte du Grain ou Malaguette. A six ou sept lieues de Sestro-Krou, dit Dapper, *Description de l'Afrique*, p. 275, est le village de Wappen: on y trouve de l'eau fraiche, & cinq ou six arbres sauvages, du côté du Levant. Vis-à-vis de ce village, il y a un écueil, qui est le plus grand de tous ceux qui se trouvent sur cette côte, quoiqu'il ne s'éleve pas beaucoup au-dessus de l'eau. Il est entouré d'un grand nombre d'autres petits écueils, dont les uns paroissent au-dessus de l'eau, & les autres sont cachés dessous. Un peu plus loin, il y a un autre écueil, & dans l'espace, qui est entre ce rocher & la terre-ferme, on trouve un réservoir d'eau fraiche, qui est à couvert du flux de la mer; cette eau vient d'un bois voisin. Elle est d'ordinaire un peu salée, tout près du rivage; c'est ce qui fait que les mariniers, qui veulent faire aiguade, portent leurs cuves à terre, & les Négres les leur remplissent pour quelques flottes de fleuret, ou pour quelque morceau de corail. Quand on a passé Wappen, on trouve le village de Drowyn.

1. WARADIN, (le grand) ville de la Haute-Hongrie, au Midi de la riviere de Keres, sur la route, appellée la seconde entrée en Transilvanie, dans le comté de Bihor. On lui a donné le surnom de grand, pour le distinguer d'une autre place, qui est dans le comté de Zemplin, qu'on nomme petit Varadin. Cette ville a une forte citadelle à cinq bastions. Elle a été le siége d'un évêque suffragant de Colocza. Ladislas I, y fit bâtir l'église cathédrale, dédiée à Notre-Dame. Les petits Tartares s'en rendirent maîtres en 1242, & y exercerent des cruautés horribles. Elle tomba ensuite entre les mains des Transilvains, avec les autres places, qui furent cédées aux princes de Transilvanie. En 1660, elle passa entre les mains des Turcs, à qui elle se donna, après quarante-sept jours de tranchée ouverte; & elle aima mieux subir le joug des Infidéles, que recevoir les troupes Allemandes, que le comte de Souches vouloit y jetter pour renforcer la garnison. On fut poussé à prendre cette résolution si honteuse, par un ministre protestant, qui insinua aux habitans qu'ils auroient, sous le Turc, le libre exercice de leur religion, & qu'au contraire, l'Empereur voudroit gêner leurs consciences. Kismin Janos, qui succéda à Ragoski, dans la principauté de Transilvanie, fit trancher la tête à ce ministre. * *Description du Royaume de Hongrie*, l. 3, p. 1688.

2. WARADIN, (le petit) ville de la Haute-Hongrie, dans le comté de Zemplin, sur le bord de la Teisse, à la gauche, à quelques milles au-dessus de Tokay. * *De l'Isle*, Atlas.

WARASDIN, ville de l'Esclavonie Hongroise,

sur la Drave, aux frontiéres de la Basse-Stirie. Elle est la capitale d'un comté, & assez bien munie. * *Descr. de la Hongrie*, *l.* 3, *p.* 206.

1. WARANGER, ou Mer de WARANGER, golfe sur la côte septentrionale de la Laponie Danoise, dans le gouvernement de Wardhus, aux confins de la Laponie. On trouve Wardhus à la droite, en entrant dans ce golfe, dont l'embouchure, qui est fort large, est formée par la presqu'isle de Diesholm, & par l'isle des pêcheurs. On voit quelques isles dans la Mer de Waranger, & il s'y décharge trois rivieres; savoir: celles de Neudomarki, de Paetz & de Petzinka. * *De l'Isle*, Atlas.

2. WARANGER, château de Norwege, dans la Laponie Danoise, au gouvernement de Wardhus, sur la côte de la Mer de Waranger, à l'embouchure de la riviere de Neudomarki.

1. WARBERG, *Vardburgum*, ville de Suéde, dans la province de Halland, sur la côte de la Manche de Dannemarck, entre Elfsborg & Falkenberg. Cette ville a un port & un château.

2. WARBERG, ou WARBORG, ville d'Allemagne, en Westphalie, dans l'évêché de Paderborn, sur la riviere de Dymel, aux confins du Landgraviat de Hesse, & du comté de Waldeck. Elle étoit autrefois impériale; mais aujourd'hui elle dépend de l'évêque de Paderborn. * *Jaillot*, Atlas.

WARDANSI, ville de Tartarie, dans la grande Boucharie, à 39 d. de lat. à l'Ouest de la ville de Bouchara, vers les frontiéres du pays de Charasm'. C'est une assez grande villace, habitée par des Boucharés, qui trafiquent, en tems de paix, en Perse & dans le pays de Charasm'. * *Hist. Généalog. des Tatares*, p. 809.

1. WARDE, ville du royaume de Dannemarck, dans le Jutland, au diocèse de Rypen, à six lieues de cette ville, vers le Nord, à l'embouchure d'une riviere, qui lui donne son nom.

2. WARDE, riviere du Dannemarck, dans le Jutland. Elle arrose le diocèse de Rypen, mouille la ville de Warde, & se jette dans la Mer, par une longue & large embouchure, vis-à-vis de l'isle de Fanoe.

1. WARDHUS ou WARHUS, gouvernement de la Norwege. Il comprend la partie la plus septentrionale de ce royaume, & s'étend depuis le golfe Ostrafior, jusqu'aux confins de la Laponie Moscovite. C'est proprement ce qu'on appelle la Laponie Danoise. Sa côte est presque couverte d'isles grandes & petites, qui forment une infinité de golfes. Le gouvernement de Wardhus est un pays fort étendu, mais fort mauvais, & qui produit seulement quelques pâturages. Ses habitans sont presque sauvages, & ne s'occupent qu'à nourrir des bestiaux, à tuer quelques bêtes fauves, & à pêcher. Le gouverneur fait sa résidence à Wardhus. * *De l'Isle*, Atlas.

2. WARDHUS, Isle du royaume de Norwege, dans le gouvernement de même nom, à l'entrée de la Mer de Waranger, du côté de l'Occident, vis-à-vis de la Péninsule de Diesholm. On y voit une bourgade avec un château, qui a donné son nom au gouvernemenr. Cette isle peut avoir autour de trois mille germaniques de longueur.

3. WARDHUS, bourgade de Norwege, le chef-lieu du gouvernement de Wardhus, dans une isle de même nom, avec un château. Ce château a été bâti pour défendre les cabanes des pêcheurs, qui sont en grand nombre, le long de la côte. Son enceinte est assez petite, & tombe en ruine de vieillesse. On n'y voit ni bastions, ni tours, ni autres ouvrages de cette nature. La bourgade, qui joint ce château, n'est composée que de cabanes de pêcheurs.

WARE, bourg d'Angleterre, au comté de Hertford, au bord de la Lea, sur la route de Londres. On y voit un canal, qui fournit de l'eau à une partie de cette capitale du royaume. * *Délices de la Gr. Br. t.* 2, *p.* 567.

WAREN, ville d'Allemage, dans la Basse-Saxe, au duché de Mecklenbourg, sur la rive septentrionale du lac, appellé Calpin-zée, environ à neuf lieues de Gustrow, & à autant de Stargard, entre ces deux villes. Cluvier croit que c'est la *Virunum* de Ptolomée. l. 2, c. 11. * *Jaillot*, Atlas.

WARHAM ou WAREHAM, ville d'Angleterre, dans le Dorsetshire, sur la rive occidentale de la baye de Pool. Cette ville a été autrefois florissante: il s'y faisoit un grand commerce; on y battoit monnoie, & Guillaume le Conquérant l'avoit munie d'un bon château. Mais depuis la fin du treiziéme siécle, elle est allée un peu en décadence. La Mer s'est retirée insensiblemenr, ce qui a ruiné le port que la baye de Pool y faisoit anciennement. De plus, Warham a beaucoup souffert, par les guerres & par divers embrasemens; de sorte qu'à présent elle a de la peine à se soutenir, & n'a plus même que le titre de bourg. Du reste, cette place est dans une situation avantageuse, ayant de l'eau de trois côtés, & se trouvant au bord de la Mer & entre deux rivieres; savoir: la Piddle au Nord, & la Frome au Sud.

WARINGTON. Voyez WARRINGTON.

WARKA, ville de Pologne, au duché de *Mazovie*, dans la partie méridionale du territoire de Czersko, environ à deux lieues à l'Occident de la Vistule, sur la rive gauche de la riviere de Piltza, à trois lieues de Ritschivol. Il y en a qui en comptent quatre, tant elles sont grandes; outre qu'il y a un peu de sable & beaucoup de bois jusqu'à la prairie, où coule la riviere de Pilsa, au-dessus & au-delà de laquelle regne, en terrasse, une chaîne, de rideaux agréables, sur lesquels est située la ville de Warka. Cette ville, qui est jolie, & qui a un pont très-commode sur la riviere, a une Starostie considérable, point de Juifs, mais beaucoup de riches bourgeois, qui y brassent la meilleure biére qu'on boive dans toute la Pologne. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu*, *l.* 2, *c.* 2.

WARMIE, WARMLAND, ou ERMLAND. Voyez ERMELAND.

WARMISTER, bourg d'Angleterre, dans le Wiltshire, près de l'endroit où le Willyborn ressort de terre. C'est une place fort ancienne, qui a été connue des Romains sous le nom de *Verlucio*, dont elle retient encore une partie, les Sazons l'ayant corrompu pour y joindre le mot de *Minster* tiré de *Monasterium*. Aujourd'hui Warmister est considérable, à cause de ses marchés où il se fait un très-grand commerce de bled. * *Delices de la Grande Bretagne*, *p.* 680.

1. WARNE, riviére d'Angleterre, dans la Province de Northumberland. Cette petite riviére se jette dans l'Océan, vis-à-vis de Belford, & forme à quelque distance de son embouchure cinq ou six petites Isles, dont la plus considérable porte le nom de Farne.

2. WARNE, ou WARNOW, riviére d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe, au duché de Mecklenbourg. Elle prend sa source aux confins de l'évêché de Swerin arrose Sternberg, le bourg de Warnow se rend ensuite à Rostock, & va se jetter dans la mer baltique à Warnemunde.

WARNEMUNDE, ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse Saxe, au duché de Mecklenbourg. Ce mot *Warnemunde* sinifie bouche de la Warne; aussi cette ville est-elle située à l'embouchure de la Warne. C'est une place forrifiée.

WARNETON, WASTENA petite ville des Pays-bas, dans la Flandre, sur la Lys, à deux lieues au midi d'Ypres, & à trois au Nord-ouest de Lille. Cette ville a été brûlée plusieurs fois, le dernier incendie arrivé en 1527, en brûla la plus grande partie. C'est le chef-lieu d'une petite châtellenie composée de dix villages; elle fut cédée à la France par le taité de Nimégue en 1679. Les états généraux des Provinces-unies, conformément au traité de Barriére, entretiennenr dans cette ville une petite garnison, sous les ordres d'un major de la place. Cette garnison ne consiste qu'en un détachement d'un sergent & de douze hommes de la garnison d'Ypres, & ce détachement est relevé tous les huit jours. Warneton est une seigneurie qui appartenoit autrefois aux seigneurs de Casfel, d'où elle tomba dans la maison de Bar, & ensuite dans celle de Luxembourg par le mariage de Jeanne de Bar, avec le connéta-

ble de Saint Paul. Son fils Pierre de Luxembourg, n'eut que deux filles, dont l'ainée appellée *Marie*, épousa François de Bourbon, comte de Vendôme, & l'autre, nommée *Françoise*, fut mariée à Philippe de Cléves, Seigneur de Ravenstein, qui eut par ce mariage la seigneurie de Warneton. De ce mariage naquit une fille unique, nommée *Louise-Françoise*, qui épousa Henri, comte de Nassau, à qui elle porta en dot la seigneurie de Warneton. Les fortifications de cette place sont très-peu de chose: elles ne consistent que dans une terrasse & un retranchement, avec un fossé palissadé, & quelques ouvrages détachés aux environs. Il y a trois portes, qui sont celles d'Ypres, de Lille & de la Lis. Il y a à Warneton une abbaye fondée par Adele, comtesse de Péronne & de Warneton en 1138, elle est de chanoines réguliers de l'ordre de Saint Augustin. *Janisson, Etat présent des Prov. Un.* t. 2, p. 291.

WARRENSTOWN, baronie d'Irlande, dans la province de Leinster. C'est la plus septentrionale des onze qui composent le comté du roi, ou KINGS-COUNTY. * *Etat présent de l'Irlande*, t. 3.

WARRINGTON, ville d'Angleterre, dans la Province de Lancastre, sur le chemin de Londres à Lancastre. La grande route de Londres à Lancastre, en venant de Chester, conduit d'abord à Warrington petite ville, sur la rive droite du Mersey, à l'entrée de la province, à cent quatre-vingt-deux milles de Londres, & à cinquante de Lancastre. Cette ville qui est sur le Mersey, a un beau pont de pierre sur cette riviére: elle a titre de comté avec droit de marché. * *Délices de la Gr. Br. p.* 319.

WARSAL, ou WALSHALL, bourg d'Angleterre, dans la province de Stafford, sur la Tame. Ce bourg est beau & a droit de marché.

1. WARTA: ou WARTE, riviére de Pologne. Elle prend sa source dans le palatinat de Cracovie, entre les villes de Crowolow & de Sziewor, d'où prenant son cours vers le Nord occidental, en serpentant extrêmement, elle traverse le Palatinat de Siradie, celui de Kalisch & celui de Posnanie, après quoi elle entre sur les terres de Brandebourg, pour aller se joindre à l'Oder. Les principales villes qu'elle arrose sont: Crowolow, d. Zarki, d. Czestochow, Motow ou MESTOW, d. Siradie, g. Warta, g. Sadeck, d. Unienow, d. Kamin, d. Konin, g. Slupza, d. Pysdry, d. Szrzoda, d. Kurmick, d. Posnanie, g. Oborniki, d. Stobnicza, g. Wrouki, g. Schweren, d. Landsperg, g. Cette riviére que les Polonois mettent au nombre des sept principales du Royaume, en reçoit diverses autres, entr'autres le Nyr, la Wresne, la Veline, la Prosne, l'Obre & le Notecz. * *De l'Isle*, Atlas. *Davity*, Pologne.

2. WARTA, ville de Pologne, dans le palatinat de Siradie, à la gauche de la riviére de Warta, entre Siradie & Sadeck. Cette ville, qui est passablement grande & bien bâtie, fut réduite en cendres avec son château l'an 1331, par les troupes des chevaliers de l'ordre Teutonique. Depuis ce tems-là elle s'est peu rétablie. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. p. 230.

3. WARTA, ou WARTE, ville d'Allemagne, dans la basse Silésie, au duché de Monsterberg, sur la rive gauche de la Reiss. *Regler.* Atlas *Jaillot.*

1. WARTENBERG, ville d'Allemagne, dans la Silésie, sur la riviére de Weida, & le chef-lieu d'une baronie sur les confins de la Pologne, au couchant de la principauté d'Olsf. Les fortifications de cette ville sont belles. Elles se trouvent environnées de la Weida, qui passe par la ville, & en rend l'assiéte naturellement forte. Les remparts sont très-hauts & bien revêtus de terre. Il y a de larges fossés, & les portes où l'on ne peut aborder qu'après avoir passé plusieurs pont-levis fort longs, sont soigneusement gardées. Il n'y a dans cette ville qu'une rue qui soit considérable. Elle aboutit à la place où est la maison de ville, dont le Befroi est très-beau. Quant à ce qui regarde la religion, les bourgeois sont mi-partis: les uns sont catholiques, & les autres Luthériens. * *Corn.* Dict. *Jovin de Rochefort*, voyage d'Allemagne & de Pologne.

Cette ville fut entiérement brûlée en 1742, il n'y eut que le château de conservé. Le comte de Biron Russien l'acquit en 1735 du margrave de Dohna. Elle faisoit partie du duché d'Olsf, dont elle fut démembrée vers l'an 1495.

2. WARTENBERG, ou WARTENBURG, ville de la Prusse royale, dans le palatinat de Marienbourg sur la riviere d'Alla, au Sud-est de Gutstat, & au midi de Freudenberg. *Long.* 38, 50, *Lat.* 53, 45.

3. WARTENBERG, château d'Allemagne, dans le bas Palatinat près de Kaysferslourre. Il a été érigé en 1707, en comté immédiat de l'empire, en faveur de Casimir Kolbe, comte de Warteinstein en Weteravie, premier Ministre du roi de Prusse. Il y a douze seigneuries considérables qui dépendent de ce comté.

WARTI, bourg de France, dans la Picardie, au Beauvoisis, élection de Clermont. Cette terre fut érigée en duché Pairie en 1710, sous le nom de Fitzjame, en faveur du duc de Bervick, maréchal de France, & fils naturel de Jacques II, roi d'Angleterre.

WARWICK, ville d'Angleterre, la capitale de la Province à laquelle elle donne son nom, sur l'Avon, à soixante-huit milles de Londres. Cette ville fut nommée autrefois par les Saxons *Warring-Wick*, c'est-à-dire, *Ville de Garnison*; ce qui donne lieu de croire qu'elle est la même place qui fut bâtie par les Romains, & qu'ils nommérent *Præsidium*, parce qu'ils y tenoient une puissante garnison. Elle est en effet dans une situation fort avantageuse pour être bien fortifiée; car elle est bâtie sur une coline au bord de l'Avon, & elle a toutes ses entrées dans le roc. Du reste elle est passablement grande & bien bâtie, ornée de belles maisons, de rues longues, d'un collége, & de quelques églises qui méritent d'être vues, & qui servent à deux paroisses dont la ville est composée. On y voit encore quelques hôpitaux, dont l'un a été fondé par un des ancêtres du comte de Leycester, & qui est si richement renté, qu'il rapporte annuellement outre le logement trente liv. sterling à chacun des membres qui y sont. Autrefois Warwick a eu des murailles & des remparts; mais il y a long-tems qu'elle n'en a plus; & l'on y voit pour toute défense un château magnifique construit par Roger comte de Warwick, & réparé à grands frais vers l'an 1615, par le chevalier Foulques Grevill. Aujourd'hui il appartient à Mylord Brooks. * *Délices de la Gr. Br. p.* 538.

2. WARWICK, bourg d'Angleterre, dans la province de Cumberland, vis-à-vis de l'endroit où l'Eden reçoit l'Irting. Ce bourg n'a rien de considérable qu'un beau pont de pierre, & quelques restes d'antiquités. On croit que c'est l'ancienne *Verosidum*. Il ne faut pas confondre ce bourg avec la ville de Warwick, capitale d'une province de même nom. *Délices de la Gr. Br.* p. 286.

WARWICKSHIRE, province méditerranée d'Angleterre, appellée autrement la province ou le comté de *Warwick*. Elle est bornée au Nord-ouest par le comté de Stafford, au Nord & au Nord-est par celui de Leycester, à l'Orient par celui de Northampton, & au midi par ceux d'Oxford & de Glocester. Sa figure est presque ovale. Elle s'étend du Nord au Sud de la longueur de quarante milles, sur trente milles de largeur, & elle en a cent trente-cinq de tour. Ce circuit renferme six cens soixante & dix milles arpens de terre, qu'on partage en neuf quartiers où l'on compte plus de vingt-un mille neuf cens soixante & dix maisons, cent cinquante-huit paroisses, quinze villes ou bourgs à marché, dont il y en a deux qui députent au Parlement; savoir Warwick & Coventry. On y trouve aussi huit châteaux, outre plusieurs magnifiques maisons de campagne.

Toute cette province est fort fertile en grains, particuliérement dans la partie qui est à l'Orient de l'Avon, & qui, à cause de ses campagnes porte le nom de *Felden*. L'autre partie est mieux fournie de bois, l'air est fort sain, sur-tout dans la ville de Warwick.

Les villes & bourgs où l'on tient marché, sont

Warwick,	Henley,
Coventry,	Kyneton,
Stetford,	Nun-Eaton,
Atherston,	Polesworth,
Aulcester,	Rugby,
Birmingham,	Southam,
Coleshill,	Sutton-Colesfield.

WASA, ville de Suéde, en Finlande, dans la Cajanie, ou Bothnie orientale, sur la côte du Golfe de Bothnie, entre Carleby & Christine-Stad. Cette ville que les habitans du pays nomment *Mustasar*, donna la naissance au fameux Gustave Vasa, qui regna en Suéde avec tant de gloire.

WASGAU, ou WASGOW, pays de France, dans l'Alsace. Il s'étend depuis Weissembourg jusqu'à Saverne, & comprend une grande partie de la basse-Alsace. La capitale de ce pays est Weissembourg.

Munsterus, *l.* 3, donne au Wasgow une bien plus grande étendue. Ce pays, dit-il, qui fait partie du Westerreich, est situé entre l'Alsace, le Hunsruck & le Rhein, & embrasse le duché de deux Ponts, le comté de Leiningen & celui de Biten, avec les châteaux de Berentheim, de Waldeck, de Falckenstein, de Lutzelhart, d'Arnsperg, de Freundsperg, de Fleckenstein, de Hoemberg & plusieurs autres, avec les villes de Werd, d'Anwelle, de Than, de Liechtenaw, de Turckeim, de Lindelbrun & de Wigelburg; outre les cités impériales de Weissemburg, Landau, Spire, & Wormes. * *Corn.* Dict.

WASLINGTEN, bourg d'Angleterre, dans la province d'Exford. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br. t.* 1.

WASOR, abbaye d'hommes, ordre de Saint Benoît, dans les pays-bas sur la Meuse, au comté de Namur entre Dinant, & Philippe. Elle a été fondée dans le dixieme siécle.

WASSA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie. Il a, dit Dapper, *Desc. d'Afrique*, p. 289, le royaume de Wacqui au Nord, à l'Est ceux d'Abramboe & de Cuiforo, à l'Ouest le grand Incassan & le petit Incassan au Nord-ouest. Comme le terroir du royaume de Wassa n'est pas fort fertile en grains, & qu'il est très-abondant en or, les habitans ne s'occupent qu'à tirer ce métal des entrailles de la terre. Cependant ils ne manquent de rien: leurs voisins prennent soin de les nourrir; & les Européens leur portent des marchandises.

WASSELONNE, ou WASSELENHEIM, ville de France, dans l'Alsace, sur le bord de la riviére de Massik. C'est une petite ville qui n'est point fermée de murailles. Elle est défendue & commandée par un château qui est sur la croupe de la montagne, & qui a trois enceintes de maçonnerie. Il a aussi des tours de distance en distance, & par le moyen de leurs créneaux on défend le pied des murs. Dans le milieu est une autre tour assez élevée & voûtée, & qui paroît avoir été autrefois la tour d'une église. Wasselonne est fort connue dans le pays, à cause d'un marché fort frequenté qui s'y tient une fois la semaine. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 464.

WASSENAER, baronnie des pays-Bas, dans la Hollande, près des Dunes, à une lieue & demie de la ville de Leide. Cette baronnie qui est très-ancienne, donne le nom à la famille des Wassenaers, que l'on considére comme la plus ancienne noblesse qu'il y ait en Hollande. * *Diction. Géogra. des pays-Bas*

WASSENBOURG, château ruiné, dans l'Alsace, au-dessus de Niderbronn. Ce lieu qui appartient aux comtes de Hanau, défendoit l'avenue du grand chemin qui va par Niderbronn de Bitsch, dans l'Alsace. On y lit encore cette inscription gravée sur un rocher: *Deo Mercurio Attegiam Tegulitiam compositam Severinus Satulinus C. F. ex voto posuit L. L. M.* * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 65.

WASSERBILICH, bourg ou petite ville des pays-Bas, dans le duché de Luxembourg, sur le bord de la Moselle. * *Dict. Géog. des pays-Bas.*

WASSERBOURG, ville d'Allemagne, dans la Suabe, sur le bord du lac de Constance, entre Langen, & Lindau.

WASSERBURG, ville d'Allemagne, dans la Baviére, sur le bord de l'Inn, à dix lieues à l'Orient de la ville de Munick, avec château & titre de comté. Cette ville a pris son nom, qui veut dire ville auprès des eaux, de sa situation sur l'Inn qui l'environne de plusieurs côtés. * *Jaillot*, Atlas.

WASSERGMEIND, ou ZUM-WASSER, communauté de Suisse, dans le Toggenbourg, en Thour-Thal, où elle a le quatrieme rang. Cette communauté ne comprend que le seul village de Neslau, avec un certain nombre de maisons séparées. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 317.

WASSER-TRUDING, ville d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, au Margraviat d'Anspach, sur la riviére de Wernitz, au confins du comté d'Oeting, & au-dessus de la ville de ce nom. Jaillot ne fait qu'un village de Wasser-Truding.

WASSETH, & WASSITH, nom d'une ville située sur le Tigre, entre celles de Coufah & de Basforah; & c'est cette situation au milieu de ces deux villes, qui lui a fait donner ce nom. Elle est sous le 81, d. 30'. de longitude, & à 32 d. 20'. de latitude septentrionale, dans l'Iraque Babylonienne qui est la Chaldée, selon les tables Arabiques. Cette ville est moderne; car elle fut bâtie par Hegiag', gouverneur de l'Iraque sous le regne d'Abdal-Malek, cinquieme Kalife de la race des Ommiades, l'an 83 de l'Hegire, selon Ben Schuhnah, ou 84 selon Khondemir. Le territoire de cette ville est nommé par les Arabes *Alabar*, nom qui signifie des puits, parce qu'il y en a beaucoup dans ce quartier, & il y a même un lieu qui en est assez proche, qui porte le nom de Abar al Arab, c'est-à-dire, les puits des Arabes. Le géographe Persien écrit dans son troisieme climat, que Vasseth est située à une égale distance de Bagdad, de Coufah, d'Ahvaz & de Basforah; savoir à environ cinquante lieues de chacune de ces villes. * *D'Herbelot*, Biblioth. or.

WASSIGNY, bourg de France, dans la Picardie, élection de Guise. La cure est desservie par un religieux Bernardin de l'abbaye de Signy, qui y nomme. Il y a dans ce bourg une manufacture de serge croisée, fort commune. On y tient deux foires par an, l'une le 25 de Juin, l'autre le premier de Décembre; & il y a marché tous les vendredis de chaque semaine.

WAST, abbaye de France, dans le Maine, sur le Loir, Voyez VAAS.

WASTENA, ou WADSTEN, ville de Suéde, dans l'Ostrogothie, en latin, *Vadstena*. Elle est située sur le bord orientale du lac Varer ou VETER, près de l'embouchure de la riviére de Motala. Les rois de Suéde avoit autrefois dans ce lieu un palais qu'on a laissé tomber en ruine, ainsi qu'un monastere que Sainte Brigite avoit fait bâtir: ce monastére fut ruiné en 1591, & il n'en reste plus que l'église où sont des tombeaux des anciens rois de Suéde. Martin Zeyler, *Sueciæ* Descr. p. 160, dit, sur le témoignage d'Olaus, *l.* 3, *c.* 12, que Sainte Brigite mourut à Rome le 10 des Calendes de Juillet 1372, ou 1373, que son corps fut transféré en Suéde à Wastena, sa patrie, & dans le monastere qu'elle y avoit fait bâtir. * *De l'Isle*, Atlas.

WASTINE, ou WESTINE, & quelquefois OSTINE, *Vastina*, abbaye de France, dans la Flandre, au diocèse de S. Omer, à une lieu de Clair-Marais où elle fut fondée en 1295, par Gerard de Revestaire, chevalier, pour des chanoines réguliers qui furent placés ailleurs; & cette maison fut unie à l'ordre de Citeaux vers l'an 1308. Wastine est aujourd'hui une abbaye de filles de l'ordre de Citeaux, & fille de Clairvaux.

WATCHET, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Grande Bret. t.* 1.

WATER, lac de Suéde. Voyez WETER.

WATER-FALL, ville de l'Angleterre, dans la province de Stafford, dans l'endroit où le Hans, après

avoir coulé quelques milles, se précipite sous la terre, & disparoit entiérement. Cette petite place a pris son nom de sa situation; car *Waterfall*, dans la langue du pays, signifie *chute d'eau*. * *Délices de la Gr. Br.* p. 392.

1. WATERFORD, comté d'Irlande, dans la province de Munster. Il est borné à l'Orient par *Waterford-Haven*, ou le Havre de Waterford, qui le sépare de Wexford, dans le comté de Leinster. Corck le borne du côté du couchant; la riviére de Schure le sépare de Tipperary & de Kilkenny du côté du Nord, & il a l'Océan au midi. On donne au comté de Waterford quarante-six milles de longueur, & vingt-quatre de largeur. C'est un bon pays agréable à la vue, & fort riche. On le divise en six baronies, qui sont

Glanchery	Desées,
Upperthird,	Coshmore,
Middlethird,	Cosbrid.

Il y a une ville qui tient marché public, & quatre qui ont droit d'envoyer leurs députés au Parlement. * *Etat present de la Gr. Br.* t. 3, p. 55.

2. WATERFORD, ville d'Irlande, dans la province de Munster, au comté de Waterford, dont elle est la capitale. Cette ville que les Irlandois appellent *Phurtagie*, est située sur la Schure, vers les frontiéres de Kilkenny. Elle a un siége épiscopal, le privilége de tenir un marché public, & celui d'envoyer deux députés au Parlement. Waterford est une ville riche, négociante, bien peuplée, la seconde du royaume pour la grandeur, & qui jouit de quantité de beaux priviléges. Ses rues sont étroites, & serrées les unes près des autres. L'air n'y est pas sain. Il n'y a guére de ville au monde mieux située que celle-ci pour le commerce. Elle a un très-bon port; & quoiqu'elle soit assez éloignée de la mer, les plus gros vaisseaux de charge y peuvent aller mouiller aisément près du Quai. Elle est à soixante & quinze milles presque au Sud de Dublin; & elle a donné le titre de comté au duc de Shreswsbury. La Shure qui passe à Waterford, se joint à une autre riviére nommée *Barrow*, & ces deux riviéres ensemble forment une belle & longue baye, qu'on appelle communément le Havre de *Waterford*. Il sépare le Leinster de la province de Munster, entrant fort avant dans les terres droit au Nord, sans décliner considérablement. A son entrée il y a plus de sept brasses d'eau; au dedans il y en a six, & par tout on trouve bonne rade. Les vaisseaux y peuvent ancrer en sûreté, s'ils ne veulent pas monter jusqu'à Waterford. Ce Havre est par-tout net de bancs de sable & d'écueils, à la réserve de deux ou trois petits qu'on peut aisément éviter, parce qu'ils sont à côté près du bord. A moitié chemin de sa longueur, le Havre est défendu par un bon château nommé *Duncannon*, qui commande tellement le passage qu'aucun vaisseau ne peut ni monter ni descendre sans le congé de la garnison. Ce Havre s'étant avancé considérablement au Nord, tourne à l'Ouest pour recevoir la Shure, qui fait un bon port à Waterford, quoiqu'il soit moins profond que le grand Havre * *Dél. de la Gr. Br.* t. 8, p. 1518.

WATERLAND. Voyez WAETERLAND.

WATERWLIET, village des Pays-Bas, dans la Flandre Hollandoise, au bailliage d'Ysendyck. Ce village situé sur le territoire de l'Empereur, étend sa juridiction dans l'Eyland & dans le grand Jonkvrouw-Polder. Il y a à Waterwliet une église desservie par un ministre de la classe de Walcheren. Ce village est une seigneurie, dont le tribunal est composé d'un bailli, d'un bourguemestre, de six échevins & d'un greffier, tous établis par le seigneur; mais suivant un accord fait entre le seigneur & le collége du Franc de l'Ecluse, le bailli, trois échevins, le greffier & le schutter, ou sergent exploitant, doivent être de la religion réformée. Cet accord fut conclu en 1669, & approuvé par les états-généraux en 1671. La justice civile & criminelle s'y administre de la même maniére qu'à Middelbourg en Flandre. * *Janiçon*, Etat présent des *Pr. Un.* tom. 2, p. 358.

WATFORD, bourg d'Angleterre, dans la province d'Herford. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WATLING STREET, nom que l'on donne, dans la Grande-Bretagne, à un grand chemin, fait par les Romains, & qui séparoit la Bretagne en occidentale & orientale, depuis le Nord du pays de Galles, jusqu'à l'extrémité méridionale de Kent, & qui aboutissoit à la Mer. Par le traité, qui mit fin à la guerre civile des Bretons, & qui commença l'époque du regne d'Ambrosius Aurelianus, ce grand chemin bornoit les états de Wortigerne & d'Ambrosius. Il servoit également de borne, pour séparer les royaumes d'Edmond I & d'Anlaf, roi Danois.

WATTEN, ville de France, dans la Flandre Flamingante, subdélégation de Cassel, sur l'Aa, dans la châtellenie de Bourbourg, à deux petites lieues au-dessous de S. Omer. Elle a été autrefois fortifiée, & plus considérable qu'elle n'est aujourd'hui. On voit, à Watten, une abbaye de l'ordre de saint Augustin.

WATWEIL, ville de France, dans l'Alsace, entre Sultz & Tannen, près de Sennen. Il y a, au voisinage de cette petite ville; un bain, propre pour les asthmatiques, & pour ceux qui sont fatigués d'un flegme superflu: il séche aussi l'humidité trop abondante des nerfs, nettoye les reins, & guérit la teigne. * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 65.

WATWYL ou WATWEIL, village de Suisse, dans le Tockenbourg, au Thour-Thal, dont il forme la seconde communauté, à une lieue de Lichrensteig, du côté du Midi, dans une situation agréable. C'est proche de Watwyl que se tiennent les assemblées générales du Tockenbourg. De cette communauté dépend Cappel, aussi-bien que la fameuse forteresse d'Yberg. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 316.

WAVENEY, riviere d'Angleterre: elle a sa source dans la province de Suffolck, au voisinage de Lop-Hamford. Elle coule d'abord vers l'Orient, & tourne ensuite vers le Nord-Est. Elle passe près d'un petit lieu, nommé Hoxon, & appellé autrefois Hegildon. Ce lieu est célebre, à cause du martyre du roi Egmond, qui y fut attaché à un arbre par les Danois, & percé à coups de fléches. De-là, le Waveney va arroser la ville de Bungey, où un seigneur séditieux bâtit un fort château, du tems du roi Henri II; puis, coulant toujours au Nord, il joint ses eaux d'un côté, au lac *Luthing*, & de l'autre, à la riviere d'Yare. Près de l'endroit où ces deux rivieres se joignent, il y avoit autrefois une forteresse, bâtie de pierre & de briques, apparemment pour s'opposer aux descentes des ennemis. On l'appelloit Cnobersburg. On en voit encore aujourd'hui les ruines; & l'on y a déterré quantité de médailles. Le lieu s'appelle présentement *Burgh-Castel*. * *Délices de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 92.

WAVRE, ville des Pays-Bas, dans le Brabant Wallon, à trois lieues & demie de Louvain, à quatre & demie de Bruxelles, à cinq de Nivelle, & à sept de Namur. Cette ville, qui étoit considérable autrefois, est diminuée, par les guerres & par les malheurs qu'elle a ressentis depuis plus d'un siécle & demi. Elle a été brûlée quatre fois; savoir: en 1594, en 1604, en 1695, & la derniere fois, le 17 de Juillet 1705, lorsque près de trois cens maisons furent réduites en cendres. On dit qu'avant les troubles de la religion, Wavre contenoit plus de deux mille maisons, & qu'elle avoit six mille communians. Henri, duc de Lothier & de Brabant, lui donna, en 1222, plusieurs beaux priviléges, qui furent confirmés par Jean, duc de Brabant, qui donna, outre cela, à Wavre, le nom de ville, avec des franchises. Jeanne, duchesse de Brabant, les augmenta en 1482. Philippe *le Bel* & Charles V accorderent aux habitans de cette ville les mêmes priviléges dont jouissent les bourgeois de Louvain; & en dernier lieu, Philippe IV, roi d'Espagne, approuva, en qualité de duc de Brabant, ces mêmes priviléges, le 27 Octobre 1646. Le magistrat,

qui se renouvelle tous les ans par le seigneur, le jour de saint André, est composé d'un baillif, d'un bourguemestre, de sept échevins & d'un greffier. Le baillif, en qualité de mayeur, préside aux assemblées; & sa charge est perpétuelle, ainsi que celle du greffier. Leur jurisdiction s'étend sur Wavre & sur quelques autres villes qui en dépendent. L'église paroissiale, dédiée à saint Jean, est très-belle & décanale. Il y a, outre cela, deux couvens, l'un de Recollets, l autre de Carmes. Les premiers y enseignent la Langue Latine à la jeunesse. On voit, dans le fauxbourg, un prieuré, de l'ordre de saint Benoit, qu'on nomme *Basse-Wavre*. Les religieux, qui y sont au nombre de six avec un prieur, sont tirés de l'abbaye d'Affligem. Godefroi, duc de Brabant, leur donna, en 1138, la cure de l'église paroissiale de Wavre. Dans l'église du prieuré, il y a une image miraculeuse de la sainte Vierge, & une belle châsse d'argent, remplie de plusieurs reliques de saints.

Comme cette ville est située sur la riviere de Dyle, les habitans crurent, vers l'an 1660, qu'en élargissant & approfondissant la riviere, ils la rendroient navigable jusqu'à Louvain, ce qui auroit facilité leur commerce; mais, faute d'eau, ils furent obligés d'abandonner leur entreprise. Le principal commerce de cette ville, consiste en grains, en bétail & en biére, qu'on y brasse, fort excellente, & qu'on transporte en abondance par-tout le pays. Il y a, à Wavre, deux foires franches: l'une, le lendemain de la Nativité de la Vierge, & l'autre, après la saint Matthieu.

Les seigneurs de cette ville ont été, depuis quelques siécles, des personnes illustres par leur naissance. Jean II, duc de Brabant, donna, en 1303, les terres de Dongelbert & de Wavre, à son frere bâtard, Jean, surnommé le *Meuwe*. Celui-ci épousa, en secondes nôces, Marguerite, dame de Pamele, dont il eut Guillaume, qui laissa Marguerite. Celle-ci porta la terre de Wavre dans la maison de Lardenois, seigneur de Spontin, où elle resta jusqu'au 15 Octobre 1501, que Jean, seigneur de Spontin, la vendit à Jean VI, seigneur de Berghes, dont la fille, Mencie, épousa Jean de Merode. De cette alliance, il ne sortit que Marguerite de Merode, femme de Witthem, seigneur de Beersele. Cette terre est entrée, de-là, dans la maison de Cusance, & ensuite dans celle de Lorraine.

WAUTIBRAINE, abbaye de filles, ordre de Citeaux, dans les Pays-Bas, au Brabant-Wallon.

WAYMOUTH. Voyez VEYMOUTH.

1. WASA, riviere de l'empire Russien. Elle prend sa source dans le duché de Belozero, où elle sort d'un lac voisin de la capitale de ce duché, & environné de marais. De-là, elle dirige sa course vers le Nord, & mouille les extrémités des provinces de Vologda, de Cargapol & d'Oustioug, traverse celle de Waza, & va ensuite se perdre dans la Duina, à la gauche, entre les embouchures des rivieres de Sousega & de Pendo. Elle donne son nom à la petite ville d'Ous-Vaza, qui est située à son embouchure. De l'Isle écrit *Vaga*, au lieu de *Waza*.

2. WAZA ou VAGA, province de l'empire Russien, bornée au Nord, & au Nord oriental, par la province de Duina; à l'Orient méridional, par l'Oustioug; & au Couchant, par l'Onega & le Cargapol. Cette province, que la riviere de Waza traverse du Midi au Nord-Est, est presque toute couverte de forêts. On y voit, dans la partie qui est à la droite de la riviere, le lac de Kodminskoi, avec un monastere de même nom.

WCRINA, fleuve de la Bosnie. C'est l'un de ceux qui se jettent dans la Save, selon Chalcondyle, allégué par Ortelius.

WEATHERBY, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WEAVER, riviere d'Angleterre, dans la province de Chester. Elle sort de l'étang de Ridleypool, vers le Midi de la province. Elle se grossit d'abord de deux ruisseaux, qui sortent aussi chacun d'un étang; puis, tournant au Nord, elle passe à Nantwich, & ensuite à Nortwich, après quoi, elle va se jetter dans le Mersey, près du château de Froddesham, situé sur la montagne qu'on dit la plus haute du comté. * *Délices de la Gr. Br.* p. 345.

WEAUME, riviere de France, dans la Provence. Elle prend sa source dans les territoires de saint Zacharie & d'Auriol, passe par Roquevaire & Aubagne, & va se jetter dans la Mer, près de Marseille. Nicolas Sanson croit que cette petite riviere est l'ancien *Yvelnus*.

WECHTERBACH ou WECTERSBACH, ville d'Allemagne, dans la Veteravie, au comté d'Isenbourg, sur la rive droite de la riviere de Kintz, un peu au-dessus de Wertheim. Cette petite ville est accompagnée d'un château, qui sert de demeure à l'un des comtes d'Isenbourg. * *Jaillot*, Atlas. *Corn.* Dict. Raw Cosm. c. 1.

WEDEKINSTEIN, bourg dans la Westphalie, en la principauté de Minden. Le château appartient au chapitre de Minden: les Catholiques y ont une chapelle, sur une montagne, qui est un grand lieu de pélerinage.

WEDERO ou WEDDERO, Isle de la Manche de Dannemarck, entre les isles de Samsoe & de Syro, dont elle est éloignée d'environ trois milles. Au lieu de *Wedero*, Hermanides, *Descr. Daniæ*, p. 717, écrit *Wero*. * De l'Isle, *Atlas*.

WEDISCHWYL, bailliage de Suisse, au canton de Zurich, au Midi du bailliage de Horgen. Il prend le nom de son chef-lieu, qui est un grand & beau bourg. Wedischwyl appartenoit autrefois à des barons, de qui Mrs. de Zurich l'acheterent en 1549. Il y a, dans ce lieu, un château, qui a été bâti depuis, & où le baillif fait sa résidence. En 1646, les paysans de ce bailliage, avec ceux des deux seigneuries voisines, de Kronaw & de Richteswyl, se rebellerent contre leurs souverains, au sujet d'un impôt qui avoit été établi, à l'occasion de quelque nécessité pressante. On envoya, contre les rebelles, quelques milliers d'hommes, qui les mirent à la raison; & il en coûta la vie à sept des plus mutins. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 29.

WEDON, bourg d'Angleterre, dans le comté de Northampton, sur le bord de l'Avon. Ce petit bourg n'a rien de remarquable que son ancienneté, ayant été connu du tems des Romains, sous le nom de *Bennavenna*. C'étoit dans ce lieu qu'on voyoit autrefois le palais du roi Wulphére; il fut converti en monastere de religieuses, par Werburge, fille de ce prince. On trouve, auprès de Wedon, quelques vestiges d'un chemin, pavé par les Romains. Ce chemin tiroit au Nord. * *Délices de la Gr. Br.* p. 545.

WEEL ou WEILE, ville du Dannemarck, dans le Nort-Jutland, au diocèse de Rypen. Cette petite ville est située sur la côte orientale de ce diocèse, au fond d'une grande baye, à quatre lieues au Nord de la ville de Kolding. * *De l'Isle*, Atlas.

WEELOCK, riviere d'Angleterre, dans la province de Chester. Elle tire son origine de trois ruisseaux, dont la source n'est pas loin de la montagne de Mowcop. Ils se joignent dans le voisinage de Sond-bach, communément appellé Sandbicht, bourg, situé sur une hauteur, dont l'un des trois ruisseaux mouille le pied. De-là, le Weelock ou Weelock, passe à Middlewich, beau bourg, ainsi appellé, parce qu'il est situé au milieu de deux Wichs; savoir: Nant-Wich, à six milles, & Nort-Wich, à quatre milles. On y voit deux petits ruisseaux d'eau salée, dont on fait du sel. Le Wheelock se jette ensuite dans la Dane, après un cours de douze milles. * *Délices de la Gr. Br.* t. 2, p. 344.

WEEN, HUEN ou HUENE, Isle de Suéde, dans le détroit de Sund. Voyez HUESNE. Après que le Dannemarck eut cédé à la Suéde la province de Scanie, la propriété de l'isle de Ween occasionna quelques contestations. Les Suédois soutenoient qu'elle dépendoit de la Scanie, qui leur avoit été cédée; & les Danois la réclamoient, comme appartenante à l'isle de Zélande. Les premiers disoient que Ween ne faisoit point une province particuliere; qu'on l'avoit

l'avoit engagée, avec la Scanie, aux comtes de Holstein, de qui les Suédois l'avoient retirée, pour l'unir à leur couronne, & que le roi Smeeck l'avoit restituée. Ils ajoutoient que les écrivains, les plus dévoués au Dannemarck, avoient reconnu que la Scanie, cédée par le traité de Roschild, s'étendoit jusqu'au détroit du Sund, d'où ils concluoient que cette isle faisoit une portion de la province. Les Danois défendoient leur droit, en prouvant que le roi de Suéde n'avoit demandé l'isle de Ween, qu'après s'être mis en possession de la Scanie, & après l'expiration du terme, qui avoit été marqué pour le faire; que les habitans de cette isle parloient la même langue, & avoient les mêmes loix que les habitans de Coppenhague; enfin, ils produisoient un grand nombre d'auteurs & de livres, dans lesquels elle paroissoit réunie à l'isle de Zélande. Mais les Suédois avoient, en ce tems-là, la supériorité sur les Danois; c'en étoit assez, pour faire triompher leur droit. Depuis ce tems-là, ils sont en possession de cette isle, qui est encore remarquable, par les ruines du fameux château d'Uranibourg. Voyez URANIBOURG. * *Hist. de Dannemarck*, t. 6, p. 109.

WEERT, ville des Pays-Bas, dans le Brabant, au quartier de Bois-le-Duc, dans le Peeland, à quatre lieues de Ruremonde. Il y avoit autrefois, dans cette petite ville, un magnifique château, environné de larges fossés; mais les guerres l'ont beaucoup endommagé: il fut même presque entiérement ruiné par les bombes, en 1702, lorsque Weert fut assiégé par les Alliés. L'église paroissiale est dédiée à saint Martin. On y voit le tombeau du comte de Horn, qui fut décapité à Bruxelles, en 1568, par les ordres du duc d'Albe. Il y a, dans cette ville, un prieuré de chanoines réguliers, de l'ordre de saint Augustin, qui y enseignent les humanités. Ils furent premierement fondés en 1419, près d'Eyndhove, en Brabant, par Jean de Scoonvorst, baron de Craenendonck, conseiller d'Antoine, duc de Bourgogne & de Brabant. Mais comme toute la Mayerie de Bois-le-Duc, sous laquelle Eyndhove est situé, passa sous la puissance des Hollandois, les religieux craignant des suites fâcheuses, allerent s'établir à Weert, où ils ont aussi la direction d'une maison religieuse de leur ordre. Le couvent des Récollets fut établi, en 1461, par Jacques, comte de Horn, seigneur de Weert, qui céda, à ces religieux, le vieux château qu'il avoit en cette ville. Il y prit lui-même l'habit religieux, & y mourut en 1484. Le monastere des religieuses Pénitentes fut fondé par Jean de Weert, natif de cette ville, & qui, quoique d'une basse naissance, mérita, par sa valeur, de commander les armées de l'empereur. Il commença sa fortune d'une maniere extraordinaire; car, dans le tems qu'il apprenoit le métier de cordonnier, ayant été battu par son maître, il prit, par dépit, service parmi quelques troupes Allemandes, qui passoient à Weert. Il s'acquitta si bien de son devoir, particuliérement en Hongrie, qu'ayant passé par tous les degrés militaires, il devint viceroi de Bohême, & commandant de Prague, où il mourut, vers l'an 1665.

La seigneurie de Weert comprend Weert, Neder-Weert & Vissem. Les deux derniers sont de gros bourgs. On fait à Weert un grand commerce de tourbes, qu'on tire dans le voisinage en grande quantité.

WEGGI-THAL. On donne ce nom à un quartier de la Suisse, dans le canton de Schwitz, au pays de la Marck, ou March. Il y a, dans ce quartier, un grand rocher, qui est plein d'une mine de laiton, ou d'une certaine espéce de cuivre jaune, qui ressemble à de l'or, & qui est fort pesant. Aucun feu n'a pu encore venir à bout de fondre cette mine, à ce que dit Wagner. * *Etat & Délices de la Suisse*, tom. 2, p. 438.

WEIBSTAT, ville d'Allemagne, au Palatinat du Rhin, dans le Craichgow. Cette petite ville se trouve entre Heidelberg & Hailbron, environ à quatre lieues de chacune de ces places.

WEICHENSTEFAN, abbaye d'hommes, ordre de saint Benoît, dans la Haute-Baviere, sur l'Iser, au voisinage de Freisingen.

1. WEIDA, ville d'Allemagne, dans la partie occidentale du marquisat de Misnie, sur une petite riviere, qui se jette dans l'Elstert. Cette petite ville a eu des seigneurs particuliers, qui possédoient tout le Voigtland, & portoient le nom de Vogts, c'est-à-dire, avocats. * *Jaillot*, Atlas.

2. WEIDA ou WEIDE, riviere d'Allemagne, dans la Silésie. Elle a sa source dans la baronie de Wartenberg, aux confins de la Pologne, & prenant son cours du Nord au Sud, elle arrose Wartenberg, Milbits, Schmograw & Namslaw, où elle fait un coude, & commence à courir du côté de l'Occident; & après avoir mouillé Bernstad, Hundsfeld & Schweinera, elle va se perdre dans l'Oder, un peu au-dessous de la ville de Breslaw.

WEIDEN, ville d'Allemagne, dans le Palatinat de Neubourg, en Baviere, sur la riviere de Nab, vers les confins du Landgraviat de Leuchtenberg. Cette petite ville est le chef-lieu d'un bailliage. Ortelius dit que c'est l'ancienne ville *Idunum*.

WEIGATZ, VAIGATS, WEGATZ ou DÉTROIT DE NASSAU, détroit entre les Samoyedes & la nouvelle Zemble. Il fait la communication entre les Mers de Moscovie & de Tartarie; & l'on croit que c'est un passage, pour aller à la Chine & au Japon. Quoi qu'il en soit, ce passage n'est pas aisé, & de tous ceux qui l'ont entrepris, il n'y en a pas un qui y ait réussi parfaitement. La premiere tentative fut faite par Hugh-Willoughby, en 1553; la seconde, par le capitaine Etienne Burrough, en 1556. Les capitaines Arthur, Pett & Charles Jackhean en firent une autre, en 1580, mais toujours inutilement.

Plusieurs autres navigateurs, tant Anglois que Hollandois, ont pareillement échoué dans la même tentative. Celui qui a été le plus opiniâtre, dans cette recherche, est le capitaine Wood, navigateur Anglois, qui porta droit au Nord-Est du Nord-Cap, afin de tomber entre le Groenland & la nouvelle Zemble. Le 22 de Juin 1676, il découvrit comme un continent de glace, à 76 d. de latitude, & environ à soixante lieues à l'Est de Groenland, où il s'imagina que cette glace étoit jointe. Dans cette pensée, il jugea qu'en allant plus à l'Est, il pourroit trouver une Mer libre. Il rangea donc la glace, qui couroit Est-Sud-Est, & refuyoit Ouest-Nord-Ouest. Presque à chaque lieue, ou à peu-près, il trouvoit un cap de glace. Dès qu'il l'avoit doublé, il ne découvroit plus de glace au Nord; mais après avoir porté au Nord-Est, quelquefois pendant deux horloges, c'est-à-dire, pendant une heure, il découvroit de nouvelles glaces par proue, ce qui l'obligeoit de rebrousser chemin. Il fit cette manœuvre, tant qu'il rangea la glace, ayant quelquefois de grandes espérances de trouver une Mer libre, & désespérant ensuite, à cause des nouvelles glaces qu'il découvroit. Mais enfin, il perdit espérance, lorsqu'il eut la vue de la nouvelle Zemble, & qu'il apperçut la glace qui y étoit jointe. Il en conclut que l'opinion de Guillaume Barentz, & les relations, publiées tant par les Hollandois, que par les Anglois, ne sont que des fables. Cette conséquence seroit néanmoins peu juste, s'il étoit vrai qu'il y eût des relations du contraire, entre les mains de la Compagnie Hollandoise des Indes orientales, & qu'elle les supprime par politique. * *Recueil de Voyages au Nord*, t. 2, p. 253 & suiv.

S'il nous reste de l'incertitude touchant la possibilité du passage par le Nord de la nouvelle Zemble, il en est la même chose du passage par le midi, c'est-à-dire par le détroit de Weigatz. Les uns prennent pour un Golfe la mer qui est à l'Est de ce détroit, & les autres veulent que ce soit une mer libre, qui communique à celle de la Chine. Ce dernier sentiment paroît pourtant aujourd'hui comme certain; car la nouvelle carte de l'empire de Russie, dressée sur de nouvelles observations, fait voir que le Weygatz communique avec la mer de Tartarie, avec cette réserve; savoir que les glaces de ce détroit ne se fondent point pendant l'été, à moins que

quelque tempête du Nor-est ne vienne les briser.

Voyez à l'article de la nouvelle Zemble, les découvertes qui ont été faites par les Russiens, au sujet du passage cherché inutilement depuis si long temps.

WEIK, ville d'Ecosse, dans la partie septentrionale de ce royaume, dans la province de Caithness, dont elle est la capitale. Cette ville, qui est située sur la côte orientale de la province, a un très bon Havre, & est parfaitement bien situé pour le commerce. * *Etat présent de la Grande Bret. t. 2. p. 279.*

1. WEIL, ville impériale d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, sur la petite riviére de Wurm, à deux lieues au couchant de Stutgard. Cette ville est fortifiée à l'antique avec des tours; & ses habitans qui passent pour bons soldats, sont catholiques. Ce fut l'empereur Frédéric II, qui mit Weil au rang des villes libres. * *Jaillot*, Atlas. *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

2. WEILBOURG, *Wilburgum* ville d'Allemagne, dans le cercle du haut Rhin, capitale du comté de même nom, sur la rive gauche de la Lohn, à huit lieues Nord-est de Nassau, à dix au Nord de Mayence. *Long.* 26, 3, *Lat.* 50, 24.

WEILBOURG, *Wilburgi Comitatus*, comté d'Allemagne au cercle du haut-Rhin, borné par les comtés de Solms au Nord, de Nassau à l'Ouest, d'Issembourg à l'Est, & d'Idstein au midi. Weilbourg est sa capitale.

1. WEILHEIM, ville d'Allemagne, au duché de Wirtemberg, sur la riviére de Lauter, à quelques lieues au-dessous de la source de cette riviére.

2. WEILHEIM, petite ville d'Allemagne, dans la Baviére au Sud-ouest de Munick, sur la rive droite de l'Amber. C'étoit la demeure des anciens *Benlauni*, selon le sentiment des interpréres de Ptolomée, *Ortelius Thes. Baudrand* 1682.

WEIMAR, ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au duché de même nom, sur le bord d'une petite riviére appellée *Ilm*, entre Erfurd & Jena. Le duc de Saxe Weimar y fait sa résidence ordinaire dans le château appellé *Wilhemsbourg*, & qui portoit auparavant le nom de Hornstein. Ce château est magnifique, & extraordinairement grand. On y voit un salon superbe; où sont peintes les plus belles actions du duc Bernard de Saxe-Weimar, & une chambre où ceux qui sont au milieu n'entendent rien de ce que se disent ceux qui sont à l'une & à l'autre extrêmité. C'est un jeu de l'architecture qui porte le son de la voix par la ligne concave de la voûte, sans le répandre dans le grand vuide de cette chambre. Quant à la ville de Weimar, elle se ressent de la pauvreté inséparable des lieux soumis à de grands princes, qui ont de petits états souvent affligés & ruinés par les guerres. *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3.

Le duché de Weimar est situé entre le territoire d'Erfurd, le bailliage d'Eckarsberg, la riviére de Sale, & le comté de Schwartsbourg. C'étoit anciennement un comté, dont Frédéric *le Grave*, marquis de Misnie, dépouilla Herman. Il a sept ou huit lieues de longueur, & quatre de largeur. Il consiste en plusieurs bons bailliages, dont les principaux sont Jena, Orlamund, Dornsberg & Tondorff. Les villes de ce duché sont,

Jena,	Burstett,
Orlamund,	Buttelstett,
Almanstett.	

La branche des ducs de Saxe Weimar posséde encore le duché de Saxe Eisenach, & les autres biens qui appartenoient à la branche de ce nom, éteinte en 1741.

WEINFELDEN, bailliage de Suisse, au canton de Zurich, dans la souveraineté de Thourgaw. Ce bailliage prend son nom de son Chef-lieu, qui est un beau bourg, avec un château pour la résidence du bailli, au bord de la riviére de Thour, à la droite sur le mont Otteberg. En 1614, les seigneurs de Zurich achetérent Weinfelden des nobles de Gemmingen, au pays de Wirtemberg. Les habitans de ce bailliage embrassérent la religion protestante vers l'an 1529. * *Etat & Dél. de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 38.

1. WEINGARTEN, *Monasterium Vinearum*, ou *Vinea*, abbaye d'Allemagne, dans la Suabe, à une lieu au Nord-est de la ville de Ravensbourg, à quatre au Nord du lac de Constance, au diocèse de cette ville, à demi-lieue au couchant d'Altdorf, bourg de Suabe qui appartient à la maison d'Autriche. Plusieurs princes de la maison de Baviére, ont leur sépulture dans cette abbaye, qui est de l'ordre de S. Benoit, & dont l'abbé a le second rang parmi les prélats du banc de Suabe.

2. WEINGARTEN, ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhein, entre Dourlach & Bruchsall, à la rencontre des chemins de Dourlach & de Pfortzheim à Philisbourg, de l'Isle ne fait qu'un village de Weingarten.

WEINHEIM, ville d'Allemagne, dans le palatinat du Rhein, aux confins de l'électorat de Mayence, dans le Bergstrass, environ deux lieues d'Allemagne, à l'Orient de Worms, & à trois lieues au Nord de Heidelberg. * *De l'Isle*, Atlas.

WEISSEMBERG, ville de l'empire Russien, dans l'Esthonie, Voyez WESEMBERG.

1. WEISSEMBOURG, ou CRONT WEISSEMBOURG, en latin *Sebusium*, ville de France, dans l'Alsace, au pays de Wasgau, sur la Lauter, vers les frontiéres du Palatinat, & le chef-lieu d'un bailliage. Cette ville s'appelle aussi *Weissembourg en Wasgau*, pour la distinguer d'une autre ville impériale nommée aussi *Weissembourg*, qui est du cercle de Franconie, & qui est connue sous le nom de *Weissembourg en Nordgau*. Beatus Rhenanus, dit que Weissembourg en Wasgau, a été la demeure des anciens Sebusiens, & qu'elle en a retenu le nom. Ce qui est constant, c'est que cette ville est ancienne. Elle étoit connue au septieme siécle: Dagobert, roi de France, y fonda un monastére où sa fille Irmine est enterrée & auquel il donna des très-grands biens, entr'autres la seigneurie de Weissembourg & d'autres villes. Ce prince accorda aux habitans de cette ville le privilége de pouvoir pêcher du poisson, & chasser toutes sortes de gibiers dans un certain district, qui en quelques endroits s'étend jusqu'à un mille de la ville, & renferme divers villages. On appelle ce district *Mundat*, & dans les lettres du privilége, il est nommé *Emunitas*. En 1262, la ville fut enfermée de murailles par l'abbé Frédéric. Son successeur Edelin la fit entourer d'un fossé, & la fortifia de quelques boulevards. Dans la suite, les habitans se rendirent indépendans des abbés, & furent reçus au nombre des villes libres & franches de l'empire avant le quinziéme siécle. L'abbé Philippe d'Erpach reclama ses droits. Le différend fut porté devant l'empereur Frédéric d'Autriche, qui rendit en 1442, un jugement favorable aux habitans. Le comte Frédéric, comme gouverneur de l'Alsace, & en vertu d'une commission que le pape lui avoit donnée, prit connoissance des abus qui se commettoient dans le monastére, & fit venir à Weissembourg deux abbés etrangers pour le réformer. Le magistrat de la ville étoit content: il n'en fut pas de même du peuple. On voulut commencer la réforme par un sermon, qu'un docteur en Théologie devoit prononcer dans la grande église. Il monta en chaire, & se mit à haranguer le peuple & insulta le docteur, les réformateurs prirent l'épouvante, & se cachérent. Mais le magistrat ayant trouvé moyen d'appaiser le peuple, la réforme se continua. Les anciens moines n'y donnérent pourtant pas les mains. Ils s'évadérent, & on en établit d'autres en leur place. Les bourgeois promirent même par serment au comte Palatin de défendre le nouvel abbé & ses religieux. Cela ne dura pas long-tems: les religieux réformés furent chassés par les bourgeois, qui en même tems firent entrer pendant la nuit les premiers moines, qui avoient pris des habits de femme. Les habitans de Weissembourg n'en demeurerent pas-là: ils donnérent asyle aux ennemis du comte Fré-

déric : ils firent prisonnier son lieutenant, & le traitérent d'une maniere indigne. Ces excès obligérent le comte palatin d'assiéger Weissembourg ; & quoique l'empereur Frédéric IV, l'eût mis au ban de l'Empire, lui eût ôté le gouvernement de l'Alsace, & y eût établi à sa place pour vicaire Impérial, son cousin Louis *le Noir*, comte de Deux-Ponts, il ne discontinua point le siége durant tout l'hiver : il enleva même quelques places au comte de Deux-Ponts, & contraignit les habitans de Weissembourg à renvoyer les anciens religieux, & à rappeller ceux qu'ils avoient chassés en dernier lieu. Cela arriva en 1469, & 1470. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 232, *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 60.

Rudiger, dernier abbé de Weissembourg, renouvella ses prétentions sur la ville de Weissembourg; mais il fut condamné par un jugement impérial, rendu au mois d'Octobre 1518, par l'empereur Maximilien I. Le même Rudiger se fit séculariser avec ses religieux en 1526, par le pape Clément VII, qui changea la dignité d'abbé en celle de prevôt, & le monastére en chapitre séculier. Après la mort de Rudiger, Florent de Flershelm, évêque de Spire, fut pourvû de cette prevôté, dont il obtint l'union à sa manse épiscopale, par l'autorité du pape Paul III, & de l'empereur Charles V.

La ville étoit alors membre de la préfecture de Haguenau, & immédiate comme les autres de cette préfecture. Dans le siécle suivant Philippe de Soeteren, électeur de Trèves, & qui étoit aussi évêque de Spire, entreprit de soumettre cette ville, qu'il montroit avoir été fondée par les abbés du monastére de Weissembourg, auxquels les prevôts avoient succédé, & que les habitans leur avoient été soumis durant sept siécles. Mais il échoua aussi dans son entreprise, ainsi Philippe de Soeteren ne réusfit pas dans son entreprise. La ville fut démentelée en 1673, par l'ordre de Louis XIV. Elle fut réunie à la France avec les autres villes de la préfecture en 1680, & depuis le traité de Ryswick, elle appartient à la France sans contestation.

Le pays des environs de Weissembourg abonde en forêts, & en diverses sortes de fruits, & produit quantité de vin qui est estimé. On y recueille aussi beaucoup de charaignes, qui se débitent en divers pays, ce qui fait subsister un grand nombre de bourgeois, & de gens de la campagne.

2. WEISSEMBOURG, ou WEISSEMBOURG EN NORDGAU, ville impériale d'Allemagne, dans le cercle de Franconie, sur la riviére de Rednitz, à six lieues au Nord de la ville de Donavert. Cette ville est petite, & peu peuplée.

3. WEISSEMBOURG, autrement ALBE-JULIE. Voyez au mot ALBE, l'article ALBE-JULIE.

1. WEISSENAW, abbaye d'Allemagne, dans la Suabe sur la riviére de Schuff, près de Ravensbourg, & à une lieue de l'abbaye de Weingarten. Cette abbaye qui est de l'ordre de Prémontré, est nommée par quelques écrivains *Minderata*, c'est-à-dire *la petite Auge*, pour la distinguer d'une autre abbaye de Waissenaw qui est dans le Nordgau. Celle de Weissenaw en Suabe, étoit anciennement un hermitage que Gebyzon de Weissembourg, de la famille des comtes de Habsbourg fonda. * *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3, p. 179.

2. WEISSENAU, *Alba Augia*, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoît, dans la basse-Baviére sur les frontiéres de la Franconie.

WEISSENFELS, ville d'Allemagne, dans la Misnie, au cercle de Leipsick, sur la Sale. On croit que c'est l'ancienne Leucopetra.

Elle avoit été donnée en appanage avec plusieurs autres domaines à la branche Albertine qui s'est éteinte en 1746, par la mort sans postérité du duc Jean Adolphe, & ses domaines ont été réunis à la branche électorale. Cette ville est fort jolie, & il y a un collége célébre.

WEISSENZÉE, ville d'Allemagne, dans la Thuringe, & chef-lieu d'un bailliage à cinq lieues d'Erfurt.

WEITZEN, VEITZEN, ou VATZEN, ville de la haute Hongrie, sur la rive gauche du Danube, à cinq milles au Nord de Bude. C'est une ville épiscopale, dépendante de l'archevêché de Strigonie Les infidéles en étoient les maitres ; mais en 1684, le prince de Lorraine ayant défait, ou mis en fuite mille turcs postés près de-là, & qui abandonnérent leurs canons & leurs drapeaux sur le champ de bataille, il la fit attaquer par le comte de Staremberg, & la garnison composée de cinq cens Janissaires, se rendit à discrétion le 27 de Juin. Comme cette place ôtoit aux garnisons de Bude, d'Agria & de Novigrad, la communication avec celle de Neuhausel, & que par conséquent les Turcs ne pouvoient plus secourir celle-ci qu'avec peine, ils tâchérent bientôt à y rentrer. Ils en vinrent à bout sur la fin de la même année par la faute du commandant de Gran, qui ne secourut pas la place comme il en avoit ordre. Le Sieur Piterski, commandant, fut contraint de capituler ; & quoique les Turcs lui eussent accordé que les Impériaux & les Hongrois qui composoient la garnison, sortiroient avec armes & bagages, ceux qui les devoient escorter à Vicegrad, firent mainbasse sur eux, en tuérent une partie & pillérent les autres pour se vanger de ce qu'on avoit traité de la même maniére quelques-unes de leurs garnisons, au préjudice des capitulations. Cette place fut depuis une de celles sur lesquelles le Seraskier Bacha se vengea de sa défaite près de Gran, & de la honte qu'il eut de n'avoir pû secourir Neuhausel. Il la pilla, & fit sauter les fortifications ; & le prince de Loraine acheva ensuite de la démolir. * *Hist. & Desc. du Royaume de Hongrie*, p. 258.

WELIKA-RECA, VELLIKARZEKA, ou MULDOW, riviére de l'Empire Russien. Elle prend sa source dans la seigneurie de Pleskow, aux confins de la Lithuanie, & arrose d'abord Postarzowa, ensuite Opotzka, où elle reçoit à la gauche les eaux de la riviére de Desternitza : plus bas elle grossit son lit des eaux de la riviére de Woronecz : elle va former encore plus bas le petit lac Ostrow, d'où elle entre dans le lac de Pleskow, qu'elle traverse ainsi que celui de Peipus, au sortir duquel elle prend le nom de Narva, jusqu'à son embouchure dans le Golfe de Finlande.

WELLINGBOROUG, bourg d'Angleterre, dans la province de Warwick ; on y tient marché public. *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

1. WELLINGTON, bourg d'Angleterre, dans le Shrewsbury. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

2. WELLINGTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

WELLS, ville d'Angleterre, dans Somersetshire, le *Belgæ* & le *Theorodunum* des anciens, & aujourd'hui en latin *Fontanensis Ecclesia*. Wells est une ville agréable, bien bâtie, fort peuplée, qui députe au Parlement, & qui a droit de marché. On lui a donné le nom de Wells, à cause du grand nombre de ses puits & de ses sources d'eaux vives. Cette ville, & celle de Bath, sont un siége épiscopal. Voyez BATH. La cathédrale de Wells est fort belle. * *Etat présent de la Gr. Br. t. 1. p.* 108.

Sa principale façade où est le portail, est d'une sculpture admirable, & surprend agréablement la vue, par la quantité prodigieuse de statues qu'on y voit en cinq rangs de niches, avec tous les accompagnemens & les embellissemens de la sculpture. Cette façade est flanquée de deux tours qui s'élevent assez haut, & le milieu de la croisée de l'église, est chargé d'une autre tour ou clocher un peu plus haut que les deux autres. Toutes trois se terminent en plate-forme, & sont très-bien travaillées. Le Palais de l'évêque n'est pas loin de l'église. Il est placé comme un château dans un enclos de murailles environnées d'un fossé. On voit d'un autre côté les maisons des chanoines, qui sont au nombre de vingt-sept, sans compter les officiers du chapitre. * *Délices de la Gr. Br. t. 3, p.* 704.

Les montagnes de Mendip se terminent à quelques milles au midi de la source de la Frome. C'est

là qu'on trouve la ville de WELLS, ou WELLES. Dans le voisinage de cette ville, on voit sur la montagne une grotte fort spacieuse & fort profonde, parsemée de sources & de ruisseaux, & à laquelle on donne le nom d'OCHIE-HOLE, ou WOCHEY-HOLE, dérivé du Gallois *Og*, qui signifie un antre, ou une grotte. Sous le regne de Henri VIII, un paysan labourant la terre près de cette grotte, sa charue heurta contre une plaque de plomb carée & longue, sur laquelle étoit l'inscription suivante, faite pour un Trophée de l'empereur Claude l'an 50 de Jesus-Christ:

TI CLAUDIUS. CAESAR.
AUG. P. M.
TRIB. POT. VIII. IMP. XVI. DE
BRITAN.

WELMENACH, bourg d'Allemagne, au cercle du bas-Rhein, dans le diocèse de Tréves, à un mille de Saint Goar, sur le bord du Rhein. Ce bourg est fermé de murailles, & dépend du bailliage de Poppart. Il y a sur la montage voisine un château appellé *Wolmenich*. Bonninghausen, général au service de l'empereur, s'empara du bourg de Welmenach en 1635. * *Zeyler*, Topogr. Arch. Trevir. p. 39.

WELS, ville d'Allemagne, dans la haute Autriche, au quartier de Traun, à la gauche de la riviére de ce nom, vers les confins du quartier de Hauss. On la prend pour l'*Ovilabis* de l'itinéraire d'Antonin. Ce fut dans la petite ville de Wels que mourut l'empereur Maximilien I, Maximilien I ne mourut point à Wels, mais à Lintz le 12 Janvier 1519; mais Charles V, duc de Lorraine, mourut à Wels le 18 Avril 1690. * *Jaillot*, Atlas.

WELSH-POOLE, bourg d'Angleterre, dans le pays de Galles, au comté de Montgommery, sur la Saverne. Le mot *Welsh-Poole* est Anglois, & signifie *Etang-Dallois*. Les Gallois l'appellent en leur langue *Trellin*, au lieu de *Tref-Llin*, ce qui veut dire une habitation sur un lac. On voit à *Welsh-Poole* deux vieux châteaux renfermés dans une enceinte de murailles. * *Délices de la Grande Bretagne*, p. 446.

WELTENBURG, ville d'Allemagne, dans le Duché de Baviére, à la droite du Danube, entre Ingolstat & Ratisbonne, à peu près à égale distance de l'une & de l'autre de ces villes. * *Jaillot*, Atlas. Il y a dans cette ville une riche abbaye de Bénédictins.

WEM, bourg d'Angleterre, dans le Shrewsbury. On y tient marché public. *Etat present de la Gr. Br.* t. 1.

WEMIS, ou WEEMS, château d'Ecosse, dans la province de Fise, sur la côte méridionale, entre le bourg de Dysart & l'embouchure du Levin. Les seigneurs de Wemis ont porté long-tems le titre de barons; mais dans la suite ils ont été élevés à la dignité de comtes. * *Délices de la Grande Bretagne*, p. 1276.

WENDEN, ville de l'empire Russien, dans la Livonie, au quartier appellé LETTEN, ou LETTIE, sur le bord de la riviére de Treiden, au-dessous de Wolmar, & au-dessus de Sewold. Cette ville qui a été autrefois considérable, est aujourd'hui ruinée. Le pape Sixte V, avoit érigé son église en évêché, sous l'archevêché de Riga, & les grands maîtres de l'ordre Teutonique l'avoient choisie dans le seiziéme siécle pour le lieu da leur résidence ordinaire. Wenden a donné le nom à une petite contrée que les Suédois appelloient le comté de Wenden, & à laquelle les Polonois avoient donné auparavant le titre de palatinat de Wenden. *De l'Isle*, Atlas.

WENDOVER, bourg d'Angleterre, dans le Buckinghamshire. On y tient marché public, & il envoye ses députés au Parlement. *Etat présent de la Gra. Bre.* t. 1.

WENER WANER, ou WENER. Voyez WENER.

WENERBURG, ou WANESBORG, ville de Suéde, dans la Westrogothie, Voyez WENESBOURG.

WENICZA, ville de la basse Hongrie, sur la Drave. Lazius dit que ce pourroit bien être l'ancienne *Vincentia*, dont il est parlé dans la notice des dignités de l'Empire.

WENLOCK, bourg d'Angleterre, dans la province de Shrewsbury, sur la route de Londres à Srewsbury, à huit milles de Bridgenorth, & à douze milles de Shrewsbury, entre ces deux places. Sous le regne de Richard II, il y avoit à Wenlock une mine de cuivre; mais elle ne s'y trouve plus aujourd'hui: on n'y tire que de la chaux. Ce bourg auquel quelques-uns donnent le titre de ville a droit de marché, & séance au Parlement. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 397.

WENSBEEK, riviére d'Angleterre, dans la province de Northumberland, en Latin *Venta*. Cette petite riviére se jette dans l'Océan, à trois ou quatre milles du bourg de Morpeth. Il y avoit autrefois sur ses bords une ville qui étoit petite il y a long-tems, & dont il ne reste plus que le nom de Glanoventa.

WENSYSSEL, WENSYSSEL, WENSUSSEL, WENDSUSSEL, autrefois *Burgla*, *Vendela*, ou *Vandalia*, ville du Dannemarck, au Jutland septentrional, dans la préfecture à laquelle elle donne son nom. Cette ville située sur la riviére Ryaa, a eu autrefois un évêché qui fut transféré à Alborg l'an 1540. *De l'Isle*, Atlas. *R. Hermanid*, Descr. Daniæ, p. 759. *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 1.

La *Préfecture de Wensyssel* est la principale du diocèse d'Alborg. Pontanus croit qu'elle a pris le nom de quelques peuples Wandales. Il y en a qui l'appellent *Venodrum Provincia*, & qui qualifient son évêque du titre de *Wandalorum Episcopus*. On y compte quatre villes, savoir

Wensyssel,	Hiering,
Seby,	Schagen.

* *Chytræus*, l. 4.

WEOBLY, bourg d'Angleterre, dans la province de Hereford. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WEPE, (La) petit pays de France, dans le comté de Flandre. C'est un quartier de la châtellenie de Lille, situé le longs de la Lys. Il y a dans ce quartier deux villes, qui sont Armentiéres & la Bassée.

1. WERBEN, *Verbena*, *Werbena*, ville d'Allemagne, au cercle de basse-Saxe, dans la marche ancienne de Brandebourg, sur l'Elbe, à l'endroit où cette riviére reçoit celle de Havel, vis-à-vis de Werben. Cette ville s'appelloit anciennement *Varinum*. Mais lorsque l'empereur Henri I, ordonna aux habitans de l'ancienne Marche de rétablir quelques villes, & entr'autres celle-ci, il voulut en même-tems qu'on la nommât *Verbena*, dans le dessein où il étoit apparemment de gagner quelque victoire, parce qu'*Erwerben*, en allemand, veut dire acquérir ou gagner. Il fit même bâtir un fort de l'autre côté de l'Elbe, proche la riviére d'Havel, & l'appella montagnes des *Victoires*, parce qu'il y en avoit gagné une fort considérable sur les Vandales ses ennemis. On lit à ce sujet ces vers dans Werdenhagen, *fol.* 373.

Varinum quondam celebravit priscâ vetustas;
Cederet ut lucro laus ea Marchiacis.
At neglecta diu cùm multis cladibus esset,
Urbis nunc positum respicimus melius.

L'empereur Henri II, tint en 1002 une assemblée générale à Werben, y engagea la nation Esclavonne à professer de nouveau le Christianisme, & à lui payer la dixme, à quoi ils n'avoient pu auparavant se résoudre. Du tems de l'empereur Conrad II, les Wandales de Lausnitz vinrent au secours de ceux de la Marche, qui avoient chassé le margrave de Dietheric: ils mirent ensemble le siége devant cette ville, la prirent & la ruinérent de fond en comble. Sur ce bruit l'empereur Conrad arriva. Il fit bâtir la forteresse de Werben, y mit une garnison nombreuse.

Les Wandales de Lausnitz revinrent aussi-tôt sur leurs pas, surprirent cette forteresse, y tuérent trois comtes, avec quarante de leurs domestiques, & étranglérent le reste des chrétiens, ou les emmenérent esclaves. Cela obligea l'empereur d'y retourner avec ses troupes; & après plusieurs combats, il soumit à la fin entiérement ces rebelles. En 1631, le comte d'Ortemburg, & le colonel suédois Baudis s'emparérent de cette ville. Le roi de Suéde Gustave Adolphe y vint lui-même, & il y fit d'abord construire un fort, & y fit camper dans les environs toute son armée. Celle de l'empereur, sous le commandement du général Tilli, s'approcha en même-tems. Le roi alla à sa rencontre jusqu'à Wolmerstatt: il y attaqua l'avant-garde des impériaux, & eut le dessus. Tilli survint avec le gros de l'armée, & s'avança jusqu'à Werben. Il s'y donna plusieurs legers combats entre les deux partis. Mais à la fin sans en venir à une bataille décisive, les deux armées se séparérent. Le roi prit la route de Stendal, & Tilli alla avec son armée à Tangermunde. Cependant les impériaux & les Saxons se rendirent maîtres de Werben en 1636, mais la même année après la bataille de Wittstock, les Suédois les en chassérent; ceux-ci furent chassés à leur tour par les impériaux l'année suivante. A la fin en 1640, les Brandebourgeois prirent possession du fort; & leur gouverneur, le comte de Schwartzenberg, sur l'avis qu'il eut que les Suédois avoient toujours une retraite sûre dans cette ville, la fit démanteler, & en ôta jusqu'aux portes. Lorsque l'an 1641, il y eut une suspension d'armes entre la Suéde & l'électeur de Brandebourg, on convint en même-tems que ce fort devoit être rasé, ce qui fut aussi-tôt exécuté par les paysans de l'électeur. * *Zeyler*, Topog. Brand. p. 121.

2. WERBEN, ou WARBEN, ville d'Allemagne, dans le cercle de la basse-Saxe, au duché de Poméranie. Elle est comprise sous le bailliage de Colbatz, parce qu'en 1321. Conrad IV, évêque de Cammin, la vendit à l'abbé de Colbatz pour 300 marcs avec tous ses droits, ses appartenances, & le lac au bord duquel elle est située. Mais comme cette vente n'avoit pas été confirmée par le pape, Jean, évêque de la basse Saxe, annulla ce contrat, donnant pour raison que ces biens avoient été vendus à trop bas prix. * *Zeyler*, Topogr. Pom. p. 122.

WERCKERZÉE, ou WORTZI, lac de l'empire Russien, dans la Livonie, au couchant de celui de Peipus avec lequel il a communication, par le moyen d'une riviére qui coule d'Occident en Orient. Il communique aussi avec la mer Baltique, par le moyen de la riviére Fela, qui coule d'Orient en Occident. Le lac de Werckerzée s'étend en long du Nord au midi. * *De l'Isle*, Atlas.

WERD, ville d'Allemagne, dans la basse Carinthie, sur la rive méridionale d'un lac auquel elle donne son nom, environ à trois lieues à l'Occident de la ville de Clagenfurt. Le lac de Werd qui s'étend d'Occident en Orient, donne naissance à une petite riviére, qui, se joignant à celle de Glan, va se perdre dans celle d'Olcza. * *Jaillot*, Atlas.

WERDE, ou WERDA, ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au marquisat de Misnie, sur le bord de la Pleiss, entre Neumarck au midi, & Crimmitz au nord, au midi occidental d'Altenburg.

1. WERDEBERG, comté de Suisse, aujourd'hui bailliage dépendant du canton de Glaris. C'est comme une apendice du comté de Sargans, étant situé entre ce dernier comté & le Rhein-Thal, & ayant le Rhein en front. Il avoit autrefois ses comtes particuliers, qui étoient de puissans seigneurs, & qui posśédoient aussi le comté de Sargans. En 1517, le canton de Glaris acheta cette terre de Felix, ou de George Heuwen, le dernier des comtes de Werdeberg, qui mourut subitement à Augsbourg en 1530. Comme les habitans du comté de Werdeberg sont protestans, on y est convenu entre les protestans & les catholiques de Glaris, que le bailli seroit toujours de la religion protestante; & au contraire, que dans les bailliages d'Uznach & de Gaster, il ne pourroit y avoir que des baillis catholiques. Cependant on ne doit pas dire comme l'Auteur des délices de la Suisse, p. 505, que ce sont les réformés de Glaris qui possédent le comté de Werdeberg en pleine souveraineté. Elle est commune entre les uns & les autres. Ils y envoyent des baillis tous les trois ans pour administrer les affaires. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 198.

Les habitans de ce comté excitérent en 1719, de grands troubles dans le pays. Ils se soulevérent contre Mrs. de Glaris leurs souverains. Mais l'affaire ayant été portée à l'assemblée générale des cantons, on les fit rentrer dans leur devoir, & on les contraignit de prêter un serment de fidélité en 1720. Il est encore arrivé depuis quelques petites émotions; mais elles ont été promptement étouffées.

2. WERDEBERG, ville de Suisse, dans la dépendance du canton de Glaris, & le Chef-lieu du comté auquel elle donne son nom. Cette petite ville, qui peut passer pour jolie, est située au bord du Rhein, dans une plaine & au plus bel endroit du pays. Elle est défendue par un vieux château fort, placé sur une hauteur isolée qui commande toute la plaine. On dit que ce château fut bâti dans le neuviéme siécle sous le regne de l'empereur Louis II, par un comte palatin de la haute Rhétie. C'est là que le bailli fait sa résidence. Le pays est à peu-près de même que celui de Sargans. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 200.

WERDEN, ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté de la Marck sur le Roer, aux confins du duché de Berg, deux lieues au-dessus de Ketwick. Il y a dans cette ville une abbaye qui la rend considérable, & dont l'abbé est membre de l'empire. On voit aux environs de cette ville de belles prairies & de fort grands pâturages, où la plupart des habitans ont quantité de bétail dont ils retirent d'assez gros profits, sur-tout de leurs pourceaux. * *Jaillot*, Atlas.

Quelques uns croyent que Werden est l'ancienne *Moradunum*.

WERDENBERG. Voyez WERDEBERG.

WERDER, Isle de Prusse. Voyez GROSS-WERDER.

WERE, riviére d'Angleterre, dans la province de Durham. Cette riviére nommée en latin *Verba*, ou *Virus*, est la plus considérable de la province qu'elle arrose du couchant à l'Orient jusqu'au milieu du pays; & de-là tournant au nord, elle va se jetter dans l'Océan. Cette riviére sort de deux ruisseaux, dans les montagnes à l'extrêmité de la province & courant droit à l'Est à travers plusieurs petits lieux, elle arrive à Bishops-Auckland, bourg appartenant aux évêques de Durham, qui y ont une belle maison. De-là la Were faisant un coude, prend le chemin du Nord; & après avoir coulé quelques milles, elle semble vouloir retourner vers sa source; mais trouvant un terrein élevé qui l'arrête, elle fait une belle presqu'isle dans laquelle est située la ville de Durham. Cette riviére est féconde en diverses espèces de bons poissons, & un peu au-dessous de Durham on y remarque une singularité; savoir, que son lit est rempli de rochers qui ne sont presque jamais couverts d'eau, & qui donnent le goût de sel à l'eau qu'on répand dessus. On remarque même près du village de Butterby, que lorsqu'en été la riviére est fort basse, on voit couler de ces rochers une eau rousse & salée qui blanchit au soleil, & se cuit si bien par la chaleur que les habitans en recueillent du sel pour leur usage. * *Délices de la Gr. Bretagne*, p. 244 & 248.

WERFEN, château d'Allemagne, dans l'archevêché de Saltzbourg, sur la pointe d'une montagne entourée de précipices presque de tous côtés, & de la riviére de Saltze ou Saltzbach qui serpente au pied. Ce château fort par sa situation, est fameux pour avoir été la retraite ou la prison d'un archevêque de Saltzbourg, qui pendant les premiers troubles de religion en Allemagne parut disposé à profiter de la liberté que donnoient les nouvelles opinions aux ecclésiastiques de prendre des femmes, sans vouloir quitter son bénéfice. Cela fut cause que le duc de Baviére lui fit la guerre, & le réduisit dans ce lieu,

où il eut le tems de se repentir à loisir de son entreprise. Sa pénitence fut sincére, & sa mémoire est encore aujourd'hui dans l'église de Strasbourg en particuliere vénération. * *Remarq. Hist. & Critiq. d'un voyage d'Italie*, &c. 1704, p. 41.

WERGAVILLE, abbaye de France, au diocèse de Metz. Voyez WERGAVILLE.

WERGEL, ville d'Allemagne, dans la contrée de Windischmarck, au cercle d'Autriche, sur la rive droite du Gurck, au levant de Rudolphsverd.

WERGOLENSKOY, ville de l'empire Russien, dans la Sibérie, province de Irkutskoy, au Nord-ouest du lac Baikal, sur la rive droite de la Lena vers sa source, à quelques lieues d'Irkutskoy au septentrion. *Voyage de le Brun en Moscovie*. * *Robert*, Atlas.

WERING, WOERING, ou WURINGEN, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, à la gauche du Rhein, entre la ville de Cologne & celle de Nuits. Wering est renommée par la victoire que les habitans de Cologne y remportérent sur le duc de Brabant en 1297. * *Jaillot*, Atlas.

WERKATURIA, ou WERCHOTURE, ville de l'empire Russien, dans la Sibérie, sur la riviére de Tura, au Nord-ouest de Tumen.

WERLE, bourg d'Allemagne, dans la Westphalie, au duché de ce nom, vers les confins du comté de la Marck, sur le bord de la petite riviére de Siseke. L'électeur de Brandebourg attaqua deux fois ce lieu inutilement en 1673.

WERM, ou WORM, riviére d'Allemagne, au duché de Juliers qu'elle traverse. Elle prend sa source au confins du duché de Limbourg, arrose Aix-la-Chapelle, Rolduc, Geilekirchen & Randeradt, après quoi elle va se perdre dans le Roer, au voisinage de Wassenberg.

WERTMINSTER. Voyez WARMISTER.

WERN, ou WERNE, ville d'Allemagne en Westphalie, dans le haut évêché de Munster, à quatre lieues au midi de la ville de ce nom, aux confins du comté de la Marck, près de la rive droite de la Lipe. Cette petite ville qui est fort agréable, se trouve dans un pays très-bon. Comme elle n'est point gardée, il s'y trouve plusieurs ouvriers qui y vivent aisément, & avec beaucoup de liberté. * *Corn.* Dict. *Jovin de Rochefort*, Voyage de Dannemarck.

WERNITZ, riviére d'Allemagne, dans la Franconie. Elle a sa source dans la partie orientale du comté de Holach, près de Schillingsfurt; & prenant son cours vers le midi oriental, en serpentant beaucoup, elle arrose le village de Wernitz, les villes de Dinckespuhel & d'Oeting, après quoi elle environne la ville de Donawert, près de laquelle elle se jette dans le Danube. Entre Oeting & Donawert, la riviére de Wernitz reçoit celle de Rotach à la gauche, & celle d'Egerà la droite. * *Jaillot*, Atlas.

WERRA, riviére d'Allemagne. Voyez WESER.

WERT, seigneurie des pays-Bas, sur les confins du Brabant Hollandois, dans le comté de Horn, à quatre lieues de Maseick. C'est la patrie de cet illustre Jean de Wert, qui quoiqu'il fût d'une origine fort basse, mérita par ses belles actions & par sa vaillance le commandement général des armées de l'empereur, qu'il commanda avec beaucoup de gloire. * *Dict. Géogr. des Pays-bas.*

WERTACH, *Windo*, riviére d'Allemagne, dans la partie méridionale de la Suabe. Elle prend sa source dans l'évêché d'Augsbourg, au pied des monts Steinberg & Mittelberg, aux confins du Tirol; & prenant son cours du Sud au Nord, sans baigner aucun lieu considérable que la ville de Kaufbeuren, elle va se jetter dans le Lec, un peu au-dessous de la ville d'Augsbourg. Elle reçoit entr'autres riviéres, celle de Gemach, à la droite. * *De l'Isle*, Atlas.

WERTHEIM, ville d'Allemagne, dans la Franconie, à la gauche du Mein, dans l'endroit où ce fleuve reçoit le Tauber. Cette ville qui est dans une situation très-agréable, est le chef lieu d'un comté auquel elle donne son nom.

Le comté de Wertheim est borné au Nord par celui de Reineck, à l'Orient par l'évêché de Wurtzbourg, au midi & à l'Occident par les terres de l'archevêché de Mayence. Le Mein le coupe en deux parties. Ce comté a été posédé durant plusieurs siécles par des seigneurs particuliers, dont la postérité finit en 1566 par la mort de Michel, comte de Wertheim. Louis, comte de Stolberg son beaufrere, ménagea si bien l'empereur Maximilien II, qu'il obtint pour lui & pour ses trois filles la jouissance du comté de Wertheim, & des fiefs qui relevoient du royaume de Bohême. Les deux premieres qui avoient été mariées, l'une avec Philippe, comte d'Eberstein, l'autre avec Thierry, comte de Manderscheid, étant mortes sans enfans, Anne qui avoit épousé Louis comte de Loeuvenstein recueillit cette riche succession. * *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 2, p. 163.

WERWICK, ou WARWICK, ville des Pays-Bas, dans la Flandre, au quartier d'Ypres, sur la Lys, entre Armentieres & Mennin. Cette petite ville qui appartient aujourd'hui à la maison d'Autriche, est un lieu fort ancien, & qui a conservé son nom, puisque *Viroviacum* est marqué dans l'itinéraire d'Antonin. Ce n'est plus aujourd'hui qu'une bourgade, qui a été autrefois une ville marchande, mais qui fut saccagée par les François en 1381, parce qu'elle tenoit le parti de Flamans rebelles à Louis de Masle, comte de Flandres. * *Dict. Géogr. des Pays-Bas. Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 77.

WESE, riviére des Pays-Bas, au duché de Limbourg. Elle prend son commencement dans des marais du Ban de Balen, passe à Nisdorp, d. à Open, d. à Limbourg, g. à Verviers, g. à Drollevan, d. à Fraypont, d. à Fleuron, d. après quoi elle se perd dans la riviére d'Ourt, au-dessus de Chenay. * *Dict. Géogr. des Pays-Bas.*

1. WESEL, bourg d'Allemagne, dans l'archevêché de Tréves, sur la rive gauche du Rhein, entre Bacharach & S. Goar. On voit dans ce bourg plusieurs églises, & quelques cloîtres de religieux. On nomme aussi ce lieu *Ober-Wesel*, pour le distinguer d'une autre ville située plus bas de l'autre côté du Rhein. Zeyler, *Topogr. Arch. Trevir.* dit qu'on prétend qu'Ober-Wesel étoit anciennement une ville, appellée *Vesania*, ou *Ficelia*. C'étoit ci-devant, ajoute-t-il une ville libre, qui fut ensuite soumise aux seigneurs de Schonenberg, dont on voit encore la résidence sur une montagne voisine. Du tems de l'empereur Frédéric, Wesel devint une dépendance de l'empire. Mais l'empereur Henri VII, ayant besoin d'argent pour son expédition d'Italie, la vendit à l'église de Trèves. Il y a encore dans cette ville une collégiale sous le titre de Notre-Dame, & une abbaye qui passe pour la plus ancienne du diocèse de Trèves. Près des murailles vers le Rhein, dans l'église de l'hôpital, à côté du grand-autel, on trouve une colonne de bois à laquelle les Juifs avoient attaché un petit garçon qu'ils firent mourir après l'avoir foueté. L'inscription qu'on y a mise pour conserver la mémoire de cette barbarie, porte que l'an 1287, le 13 des Kalendes de Mai, *Wernerus de Wammenraid* souffrit la mort de la main des Juifs. Dans l'église collégiale de S. Martin, il y a un abbé, un doyen & cinq chanoines. Werner de Falkenstein, archevêque de Trèves, assiégea cette ville pendant une année entiére, fit couper les vignes des environs, & causa divers autres dommages aux habitans.

2. WESEL, ville d'Allemagne, au duché de Clèves, à la droite du Rhein, dans l'endroit où ce fleuve reçoit les eaux de la Lippe. Cette ville qui est assez grande, se trouve défendue par une bonne citadelle bâtie sur le bord de la Lippe; ce qui fait qu'on lui donne quelquefois le nom de *Fort de la Lippe*. La ville étoit autrefois impériale, & se gouverne encore selon ses loix, quoiqu'elle soit obligée de reconnoitre l'électeur de Brandebourg pour son souverain. Elle lui fut rendue en 1674 par les François, qui s'en étoient rendus maîtres deux ans auparavant. Depuis ce tems-là les ouvrages extérieures de la ville de Wesel ont été considérablement augmentés. * *La Forêt de Bourgon*, G. Hist. t. 1, p. 584.

WESEN, bourg de Suisse, au pays de Gaster, sur le bord occidental du lac de Wahlestatt. Ce bourg qui est considérable, étoit autrefois une assez grande ville, comme les restes des murailles brûlées qu'on y voit encore en sont une preuve. Wesen est situé à l'issue du lac de Wahlestatt, dans l'endroit où ce lac se vuide par une riviére, qui se joint à demi-lieue de-là avec la Linth. C'est un lieu de grand abord à cause de la commodité de sa situation sur la grande route de Suisse & d'Allemagne, au pays des Grisons. On y trouve trois églises & un monastére de religieuses Bernardines. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 201.

WESENAL, selon Corneille, qui cite le pere Bousingaut; & *Wessemael*, selon le Dictionnaire Géographique des Pays-Bas. C'est une fort belle & très-ancienne baronie, dans le Brabant, entre Louvain & Arschot. Le baron de Wesenal est maréchal du Brabant.

WESENBERG, ou WESEMBERG, ville de l'empire Russien, dans l Esthonie, au quartier appellé *Wi land*, sur la Weiss qui lui donne son nom, entre Revel & Narva. C'est une petite ville assez bien fortifiée, & dans laquelle le roi de Suéde Charles XII. avoit établi des magasins pour son expédition de Livonie en 1700. * *La Forêt de Bourgon*, Géogr. Hist. t. 2, p. 248.

WESER, en latin *Visurgis*, riviére d'Allemagne, qui a sa source dans la Franconie, au duché de Cobourg, d'où, sous le nom de Werra, prenant sa course du midi au Nord occidental, en serpentant extrémement, elle arrose Eissfelr, Hilpershusen, Themar, d. Maßferdt, g. Meinungen, d. Wasiungen, d. Schwalingen, d. Smalkad, d. Breitungen, d. Saltzungen, g. Krayenberg, d. Vacha, g. Creutzberg, d. Berka, d. Gerstungen, d. Creutzberg, g. Trefurt, d. Wanfried, d. Eschuege, g. Allendorff, d. Witzhausen, g. Helmershausen, g. Herstel, g. Blankenaw, g. Hoxter, g. Corvey, g. Tonneberg, g. Holtzminden, d. Hamelen, d. Rintelin, g. Vlorhaw, g. Minden, g. Petershagen, g. Schlusseburg, g. Nyenburg, d. Brockenburg, d. Tedinckhuten, g. Bréme, Owelgune, g. Essenham, g. Wolsdorp, d. Gessendorp, d. & enfin elle se jette dans la mer d'Allemagne à l'Orient, & assez près de l'embouchure du fleuve Jade. Dans sa course le Weser reçoit diverses riviéres, entr'autres la Nassa, d. la Fulde, g. le Dymel, g. l'Emmer, g. la Wehra, g. l'Owe, g. l'Aller, d. le Delmen, g. l'Hamme, d. l'Himde, g. Voyez VISURGIS.

WESOP ou WESEP, petite ville des Pays-Bas, dans la Hollande, au Goyland, à trois lieues d'Amsterdam. Elle est située dans un agréable paysage, sur la riviere de Vecht. La biére, que l'on y fait, lui donne de la réputation. On la transporte principalement à Leyde, où elle est appellée, par excellence, la médecine des Flamans.

WESSEN ou WESSEM, ville d'Allemagne, dans l'évêché de Liége, au comté de Horn, à la gauche de la Meuse, dans l'endroit où le Ghoerbeck se jette dans cette riviere. Cette ville, qui n'est pas grande, se trouve entre Maseick & Ruremonde, au Midi de la ville de Horn. * *Sanson*, Atlas.

WESSENBRUN, abbaye d'hommes, ordre de saint Benoit, dans la Haute-Baviere, sur le lac d'Amber.

WEST-BURY, ville d'Angleterre, dans la province de Wilts. Elle envoie ses députés au parlement, & a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WEST-HAM, paroisse d'Angleterre, dans le comté de Kent. Le Darent traverse cette paroisse, où il arriva, dans le seiziéme siécle, un bouleversement étrange. A un mille & demi de Westham, du côté du Sud, une piéce de terre, de douze toises de longueur, s'enfonça de six pieds & demi, le 18 de Décembre 1596; le lendemain, elle s'enfonça de quinze pieds, & le troisiéme jour, de plus de quatre-vingt. Par cet enfoncement, une portion de terre, de quatre-vingt perches de longueur, & de trente de largeur, qui comprenoit deux grands enclos, séparés l'un de l'autre, par une rangée de frênes, commença à se détacher du reste de la terre qui l'environnoit, & changea de place, se poussant au Midi, pendant onze fois vingt-quatre heures, avec les arbres & les hayes qui étoient dessus. Cette portion de terre emporta, avec elle, deux creux, pleins d'eau; l'un, profond de six pieds; l'autre, de douze, & larges de quatre perches, avec plusieurs aulnes & frênes, qui étoient sur le bord, & un grand rocher. Tout cela fut, non-seulement arraché de sa place, & transplanté, à quatre perches de-là, mais encore poussé en haut; de sorte qu'il s'en forma une petite butte, élevée de neuf pieds au-dessus de l'eau, sur laquelle le tout avoit glissé. Il vint une autre terre, à la place que toutes ces choses avoient occupée, & qui étoit néanmoins plus haute auparavant. On a vu, dans ce même quartier, plusieurs autres exemples de pareils bouleversemens; & c'est la raison pourquoi on trouve quantité de creux, pleins d'eau, qui occupent la place des terres abimées: de-là, vient encore qu'il y a des vallées profondes, dans les endroits où il y avoit autrefois des montagnes, & au contraire des hauteurs, où l'on ne voyoit anciennement que des campagnes. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 834.

WEST-HITH, ancien port d'Angleterre, dans le comté de Kent, & des débris duquel s'est formé celui de *Hyeth*, ou *Hith*. L'Océan s'est tellement éloigné du port de West-Hith, qu'il en est présentement à la distance d'un bon mille. West-Hith s'étoit aussi élevé sur les ruines d'un port plus ancien, nommé aujourd'hui, *Limne*, & autrefois, *Portus Lemanis*. Il se trouve, à présent, à deux milles de la Mer.

WEST-HOFP ou WESTHOFFEN, ville de France, dans la Basse-Alsace, & le chef-lieu d'un bailliage. Cette petite ville est bâtie au pied d'une montagne, & séparée de ses fauxbourgs, par un fossé, revêtu de maçonnerie, qui a sept ou huit toises de large, sur environ douze pieds de profondeur. Ce fossé est défendu par une muraille, qui a un parapet percé de créneaux, & un chemin de ronde derriere. Cette muraille entoure la ville, & est flanquée de quelques tours. Il y a, au pied, une fausse-braye, revêtue d'environ six pieds au-dessus du fossé, avec un parapet, percé de créneaux, mais qui est un peu négligé, & démoli en quelques endroits. Dans un des fauxbourgs de cette ville, on trouve un château, environné d'un mur, de trois pieds d'épaisseur, & de douze ou quinze de hauteur, avec une espéce de parapet, au-dessus, fort délabré, & défendu par quatre petites tours, le tout enveloppé d'un fossé de quatre ou cinq toises de large, sur huit ou dix pieds de haut, revêtu de maçonnerie. * *Piganiol*, Descr. de la France, t. 7, p. 465.

WEST-MEATH, comté d'Irlande, dans la province de Leinster, à l'Ouest du comté d'Est-Meath, ce qui lui a fait donner le nom qu'il porte. Ses autres bornes sont: au Nord, le comté de Cavan, dans l'Ultonie; au Nord-Ouest, celui de Longford; à l'Occident, celui de Roscomon, dans la Connacie; au Midi, le comté du roi. Il a quarante milles de longueur, & vingt de largeur: il le dispute, pour la fertilité, & pour le nombre des habitans, à tous les autres comtés de l'Irlande. On le divise en onze baronnies, qui sont:

Foore,	Moygoish,
Delyn,	Corkerry,
Molingal,	Moycashell,
Fahill,	Bathconrath,
Furtullagh,	Kilkenny,
Clunlona.	

Il y a, dans ce comté, une ville, qui a droit de tenir un marché public, & trois villes, qui envoyent leurs députés au parlement. Les principales sont:

Foore,	Ballimore,
Molingar,	Killbegan.

Les deux comtés d'*Est-Meath*, & de *West-Meath*, n'étoient autrefois réputés que pour un ; & ce ne fut que vers le milieu du seiziéme siécle, sous le regne de Henri VIII, qu'ils furent divisés en deux. On trouve, dans les montagnes de ces deux comtés, & dans quelques autres, plus avant au Nord, divers endroits, où la terre est inégale, comme si elle avoit été labourée autrefois. Les naturels du pays disent que leurs ancêtres étoient fort occupés au labourage, & que leur pays étant entrecoupé de grands bois, ils cultivoient tout ce qui en étoit dépouillé, jusqu'aux sommets des côteaux & des montagnes. La plûpart de ces bois ont été extirpés, avec le tems, & le terroir a été converti en champs & en pâturages. Mais, s'il en faut croire la tradition du pays, quelques-uns de ces bois ont été abîmés dans la terre, par quelque tremblement extraordinaire ; & les grands lacs, qu'on voit, dans divers comtés du voisinage, se sont formés à la place. On ne sait si ce rapport est bien fondé : on peut pourtant le conjecturer ainsi ; parce que de tems-en-tems on en tire des arbres, qui ont été longtems enterrés, & dont quelques-uns sont d'une longueur & d'une grosseur extraordinaire. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 3, p. 45. *Délices de la Gr. Br.* t. 8, p. 1548.

WEST-MINSTER, ville d'Angleterre, dans le comté de Middlesex, au bord de la Tamise, & à l'Occident de Londres, avec laquelle elle ne fait plus qu'une même ville. Mais quoique West-Minster soit jointe à Londres, par une suite de maisons & d'hôtels, & qu'on la comprenne ordinairement sous le nom de Londres, cependant elle fait un corps de ville, qui a ses privilèges & ses droits séparés, aussi-bien que sa jurisdiction. Dans le commencement du dix-septiéme siécle, il y avoit encore un mille de distance entre l'une & l'autre de ces villes, & cet espace étoit rempli par des champs & des prairies. Mais les habitans de Londres s'étant multipliés, cet espace a été rempli, peu-à-peu, par de belles & de magnifiques rues, qu'on y a bâties ; de sorte que les deux villes sont aujourd'hui bout-à-bout l'une de l'autre ; & sans la différence de jurisdiction, elles seroient confondues en une. Anciennement elle s'appelloit Thorney, du Dieu Thor, qu'on y adoroit, avant la conversion des Saxons. Elle prit ensuite le nom de West-Minster, à cause d'un monastere bâti dans cet endroit, à l'Ouest de Londres. Les deux principales choses, qu'on y remarque, sont l'église & l'abbaye, & les restes d'un vieux palais royal. * *Délices de la Gr. Br.* p. 938, *& suiv.*

L'église fut fondée, dans le septiéme siécle, par Sebert, roi des Saxons Orientaux, à l'endroit où étoit auparavant le temple d'Apollon, & elle fut toute rebâtie à neuf, dans l'onziéme siécle, par saint Edouard le Confesseur, qui la mit sous l'invocation de saint Pierre. Il y fit bâtir un monastere, ou une abbaye, où furent mis des religieux, de l'ordre de saint Benoit. Dans le treiziéme siécle, le roi, Henri III, bâtit l'église plus belle qu'elle n'étoit auparavant. Il fit couvrir le toît de plomb. Henri VII, dans le quinziéme siécle, ou vers le commencement du seiziéme, choisit cette église, pour être sa sépulture, & celle des rois, ses successeurs. Il y fit construire, dans le chœur, à l'Orient, une superbe chapelle, où il n'épargna rien de tout ce que l'art & la nature pouvoient contribuer, pour en faire une piéce achevée. Elle lui coûta quatorze mille livres sterling, ce qui, dans son tems, étoit une très-grosse somme. On y voit son tombeau, qui est de bronze massif. L'église est un grand édifice, un peu étroit, de goût gothique, fort élevé, construit en croix, long de cinq cens pieds, & large d'environ cent. On voit, dans diverses chappelles, les tombeaux de quinze ou seize rois & reines d'Angleterre, & de plusieurs personnes illustres, soit par leur mérite, soit par leur naissance. En face du chœur, est, entr'autres, le tombeau de Sebert, roi des Saxons Orientaux & Méridionnaux, premier fondateur de l'église, & qui mourut en 616. Les religieux lui firent une très-longue & très-honorable épitaphe, en vers, selon le goût de ce siécle-là. En voici le commencement :

Labilitas, brevitas, mundanæ prosperitatis,
Cælica præmia, gloria, gaudia danda Beatis,
Sebertum certum jure dedere fatis.
Hic Rex Christicola verax fuit hâc regione,
Qui nunc cælicola gaudet mercede Coronæ:
Rex humilis, docilis. . . . .

Dans la chappelle royale, se trouve, sur la droite, la sépulture du roi Richard II, mort en 1399, & celle d'Edouard III, mort en 1377. Au fond de la chappelle, on voit le tombeau de Henri V, mort en 1422, & celui de saint Edouard le Confesseur, mort en 1065. Sur la gauche, est inhumé le brave Edouard I, mort en 1308, & Henri III, mort en 1273. Ces tombeaux sont tous accompagnés d'épitaphes, dont voici quelques fragmens. Celle de Henri III, se ressent du bien qu'il avoit fait aux religieux. La voici :

Tertius Henricus jacet hic pietatis amicus,
Ecclesiam stravit ipsam quam post renovavit,
Reddat ei munus qui regnat trinus & unus.

Celle d'Edouard I, est superbe.

Edwardus primus Scotorum malleus hic est.

Celle de Henri V, est dans le même goût :

Gallorum mastix jacet hic Henricus in Urna.

Dans celle de Richard II, on s'est attaché à la rime, plus qu'à la raison.

Corpore procerus, animo prudens ut Homerus.

On voit encore, dans la même chappelle, le trône, le sceptre & la couronne des anciens rois d'Ecosse, avec la *Pierre fatale*, qui étoit leur *Palladium*. Le roi, Edouard I, ayant triomphé des Ecossois, leur enleva tous ces précieux bijoux, & les mit dans l'église de West-Minster, pour monument de sa victoire. La tradition du pays veut que la *fatale Pierre*, soit celle où Jacob reposa autrefois sa tête, lorsqu'il alla en Mésopotamie ; & qu'ayant été transportée en Irlande, sans qu'on sache par qui, ni comment, ni quand, un oracle prononça que l'empire des Scots ou Ecossois, seroit attaché perpétuellement à cette *Pierre* ; ce qui fit que ces peuples, lorsqu'ils passerent d'Irlande en Ecosse, eurent le soin de la porter avec eux. Voici l'oracle en question :

Ni fallat Fatum, Scoti quocumque locatum
Inveniunt Lapidem, regnare tenentur ibidem.

On ajoute que cet oracle a été accompli, lorsque la maison des Stuards, venue d'Ecosse, fut mise sur le trône d'Angleterre, dans la personne de Jacques I.

De la chappelle royale, on passe tout droit dans celle de Henri VII, où se voit le magnifique tombeau de ce prince, en bronze massif, & où il est inhumé avec Elisabeth, son épouse. Le roi, Edouard VI, a son tombeau tout près de celui de son ayeul. La reine, Marie Stuard, mere de Jacques I, & la princesse, Margueritte de Richmond, mere de Henri VII, sont au-dehors de la chappelle, à la droite ; & sur la gauche, on voit la sépulture de l'illustre reine Elisabeth, & de deux filles de Jacques I, mortes dans l'enfance. Le tombeau de la reine Elisabeth, porte une glorieuse épitaphe.

Dans les deux bras de la croix de l'église, il y a diverses chappelles, aussi remplies de tombeaux. Dans le bras, qui est du côté du Midi, on trouve les sépultures de deux savans hommes, Isaac Casaubon, & Guillaume Camden. Harald *le Bâtard*, fils du roi Canut, Danois, est aussi enséveli dans quelque coin de cette église ; mais on ne sait point positivement l'endroit, parce que son tombeau n'a aucune inscription.

L'église de West-Minster est le lieu où se fait ordinairement

dinairement le couronnement des rois; & l'on a gardé cette coutume, depuis le tems de Guillaume *le Conquérant*, qui s'y fit couronner. La reine Elisabeth, ayant ôté cette églife aux Bénédictins, qui la poſſédoient, y mit douze chanoines, avec un doyen. Le doyen eſt d'ordinaire un évêque; & il a une jurisdiction eccléſiastique & civile, dans la ville de Weſt-Minster, & dans les lieux qui dépendoient autrefois de l'abbaye, fous quelques restrictions néanmoins. Les revenus de cette maifon, fervent aujourd'hui à entretenir trente chanoines, un organiste, douze pauvres, & quarante écoliers, avec leurs maîtres, & divers officiers de collége. Il fe trouve, dans le cloître, une bibliothéque publique, qui s'ouvre foir & matin, pendant les féances des cours de justice de Weſt-Minster.

Il y avoit autrefois, près de l'abbaye, un grand & magnifique palais, construit, à ce qu'on croit, dans le onziéme fiécle, par faint Edouard le Confesſeur; il fut réduit en cendres, vers le milieu du feiziéme fiécle, fous le regne de Henri VIII; & l'on ne put fauver qu'une grande fale, & quelque peu de chambres, entr'autres, celle qu'on nomme *la Chambre peinte de faint Edouard*. C'eſt dans cette grande fale que s'aſſemble toujours le parlement. Il s'y tient auſſi quelques cours de judicature. Cette fale eſt voûtée, & la voûte eſt lambriſſée de cette espéce de bois, qui croît en Irlande, & où les araignées ne s'attachent jamais.

Le gouvernement de Weſt-Minster s'étend fur la ville de ce nom & fur fes fauxbourgs ou dépendances, qui avancent du côté de Londres, jusqu'à *Temple-Ba*. La cité elle-même n'a qu'une paroiſſe, appellée Sainte Marguerite, & qui eſt d'une grande étendue; mais fes dépendances conſiſtent en cinq paroiſſes, Saint Martin, Saint Clément, Sainte Marie de la Savoye, Saint Paul de Covent Garden, Saint Jacques & Sainte Anne. Pour ce qui eſt de la paroiſſe de Saint Gilles, elle n'eſt ni de Weſt-Minster, ni de Londres.

Il n'y a, pour le gouvernement de Weſt-Minster, ni mairie, ni échevins, ni sherifs. Le chapitre eſt revêtu de toute la jurisdiction civile & eccléſiastique, depuis le changement arrivé dans la religion. Il eſt vrai que le gouvernement civil a été mis entre les mains des laïcs, choiſis ou confirmés par le chapitre. Le chef de tous les magistrats, eſt celui qu'on appelle *High-Steward*, qui eſt d'ordinaire un noble du premier rang, choiſi par le chapitre, & qui poſſéde cette charge pendant fa vie; il en fait exercer les fonctions, par un homme verſé dans les loix. Cet homme doit être confirmé par le chapitre; & c'eſt lui qui, avec les autres magistrats, tient la cour, qu'on appelle *Leet*. Après lui, eſt le baillif, qui convoque les Jurés. Tous les fergens de Weſt-Minster lui font foumis; & c'eſt lui qui régle les formalités pour l'élection des membres du parlement, pour la cité de Weſt-Minster, qui a droit de nommer deux députés. Toutes les amendes & les confiscations lui appartiennent. Il y a auſſi un *Grand-Connétable*, choiſi par la cour de *Leet*, & il a, fous fon commandement, tous les autres connétables. Il eſt ordinairement continué deux années en charge. Enfin, il y a quatorze des principaux bourgeois, qu'on appelle burgeſſes, & dont fept font pour la cité, & fept pour fes dépendances. Leur office a bien du rapport à celui des échevins de Londres; car ils ont chacun un ward ou quartier particulier, fous leur jurisdiction. De ces quatorze *Burgeſſes*, il y en a deux qui font élus, fous le nom de *Head-Burgeſſes*, ou chefs des bourgeois; l'un d'eux eſt pour la cité, & l'autre pour fes dépendances, auſquelles on donne auſſi les noms de *Libertés* & de *Franchiſes*.

WEST-MORLAND, province d'Angleterre. Elle eſt bornée, au Sud & au Sud-Eſt, par le duché de Lancastre, à l'Oueſt & au Nord, par le Cumberland, à l'Orient, par le duché d'Yorck. Son nom lui vient de fes terres incultes, que les habitans des provinces feptentrionales de l'Angleterre appellent, en leur langue, *Mores*; de forte que Weſt-Morland, fignifie un *Pays de terres en friche, à l'Oueſt*. En effet, ce comté eſt presque tout couvert de hautes montagnes, fec & peu habité: car, quoiqu'il ait trente milles de longueur, du Nord au Sud, vingt-quatre de largeur de l'Eſt à l'Oueſt, & cent douze de circuit; on n'y compte qu'une ville, huit bourgs, & vingt-fix paroiſſes en tout, où l'on voit un peu plus de fix mille cinq cens maifons. Cependant, comme il y a divers feigneurs, qui tirent leurs titres de cette province, on y voit divers châteaux, & pluſieurs maifons de campagne. L'air de cette province eſt fubtil & pénétrant, un peu froid, mais pur, & fort peu obſcurci par les brouillards; ce qui fait que les habitans s'y portent bien, & vivent longtems; mais le terroir eſt rude, ſtérile, & ne rapporte rien qu'à force de travail. Il eſt vrai que dans la baronnie de Kendale, la terre y eſt un peu meilleure, & que les valées, dont elle eſt entrecouppée, y font aſſez fertiles. L'Eden, le Kent, le Lon & l'Eamon, font les principales rivieres du Weſt-Morland, où l'on voit deux lacs; fçavoir: *Ulles-Water* & *Weynander-Mere*. Ses villes & bourgs, où l'on tient marché, font:

* Applepy,	Burton,
Kendal,	Lonsdale,
Burton,	Orton,
Kirby-Steven,	Brough.

* *Délices de la Gr. Br.* p. 309.

WEST-RIDING. Les Anglois donnent ce nom au quartier occidental du duché d'Yorck. Ce quartier eſt borné, au Nord, par une ligne, tirée depuis la fource de la Lune, jusqu'à la ville de Rippon; au Nord-Eſt, par la riviere de la Youre, autrement Ouſe, qui le fépare de North-Riding, & d'Eſt-Riding; à l'Orient, par la province de Lincoln; au Midi, par les provinces de Darby & de Nottingham; à l'Occident, par les montagnes de Lancastre. On compte, dans le Weſt-Riding, cent quatre égliſes paroiſſiales, fans les chapelles, & vingt-une villes ou bourgs à marché; mais ce qui en fait le plus bel ornement, eſt la ville d'Yorck, la capitale de la province.

Ce quartier de Weſt-Riding eſt, pour la plus grande partie, couvert de montagnes, entrecoupé de rochers, & revêtu de forêts, en quelques endroits. Les montagnes & les rochers font entierement ſtériles; mais les colines & les vallées fourniſſent du bled & des pâturages autant qu'on en peut conſumer dans le pays. Dans les endroits, où le terroir ne rapporte rien, on y trouve des mines de plomb ou de cuivre, & des carrieres de charbon de pierre ou de terre.

WESTER, WESTRA. Voyez ce mot.

WESTERAS, ville de Suéde, & la capitale de la Weſtmanie, fur le bord feptentrional du lac Maler, entre Koping & Enkoping. Cette ville, conſidérable par fa ſituation fur le lac Maler, par fon évêché & par fon château, eſt encore renommée pour avoir été le lieu où fe fit l'*Union-Héréditaire*, ou l'acte, qui aſſura la couronne héréditaire à la poſtérité du roi Gustave Vaſa, en 1544. Le baron de Moerſperg rapporte que ce fut dans le château de Weſteras, que fut renfermé le roi Eric, fils-aîné du Grand-Gustave; & que ce prince eſt inhumé dans l'égliſe cathédrale, où l'on voit fon tombeau, élevé d'un pied au-deſſus de terre, couvert d'un drap noir, orné des armes de Suéde, & entouré d'une grille de fer. Il ajoute que fur la muraille voiſine, on lit cette inscription ou épitaphe, en lettres d'or, & que le roi Eric fit lui-même: *Translatum eſt regnum meum, & factum eſt fratris mei, & à Domino constitutum eſt ei*. Cependant Helvaderus, *part.* 2, *Sylvæ*, *p.* 205, aſſure que le roi Eric mourut priſonnier à Orebroe, en Finlande, l'an 1578. Si cela eſt, il faut que le corps de ce prince ait été apporté à Westeras. En 1520, les Danois s'emparerent du château de cette ville; mais l'année fuivante, le Grand-Gustave, à la tête des Dalécarliens, ayant défait, près de cette même ville, l'armée du roi Christierne II, leur enleva ce château.

* *Mart. Zeyler*, Sueciæ Descr. p. 189.

WESTERBOURG, bourg d'Allemagne, dans

la Wetteravie, & le chef-lieu d'un comté de même nom. Ce bourg est gros, & défendu par un château.

Le *Comté de Westerbourg* est situé dans la partie orientale de la Wetteravie, nommée le Wester-Wald. Il n'a qu'une petite étendue; & le bourg, qui lui donne son nom, est le seul endroit remarquable. Les comtes de Westerbourg descendent de Henri I, fils-aîné de Sigifrid I, seigneur de Runckel, qui eut en partage la seigneurie de Westerbourg. Renaud II, épousa Marguerite, fille de Frideric VII, comte de Linange; & après la mort du comte Hesson, son beaufrere, il s'empara de ses biens, & les retint, avec l'assistance de Frideric *le Victorieux*, électeur Palatin, auquel il fut obligé d'en céder une partie. Renaud IV, laissa, de Marie de Koenigstein, George & Philippe, qui ont fait les branches de Westerbourg & de Linange. La derniere s'étoit subdivisée en celles de Grunstatt & d'Oberbrunn; mais celle-ci finit, en 1665, à la mort de Jean-Louis, qui ne laissa que deux filles. * *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 282.

WESTERGOE ou WESTREGOE, comté des Pays-Bas, dans la Frise, & l'un des trois quartiers de cette province. C'est la partie de la Frise, qui est au couchant, vers la côte du Zuider-zée, situation qui a occasionné son nom. Le Westergoe comprend huit cantons, appellés *Gritanies*; savoir: ceux de Wonser, de Franecker, de Bard, de Menaldum, de Bars, d'Henaord, de Wynbritzer, de Gaester, avec les seigneuries de Hemelumer & de Bildt. Ses villes sont: Franecker, Harlingen, Staveren, Hindelopen, Worcum, sur le Zuider-zée, & Sneck, qui est située au milieu du pays.

WESTERNES. On appelle ainsi, à cause de leur situation, les isles qui se trouvent sur la côte occidentale de l'Ecosse. Elles s'étendent, depuis le 55 dégré de latitude, jusqu'au 58 30 m. & entre le 10 & le 12 de longitude. Les habitans ont à peu-près les mêmes mœurs que les Irlandois. Les rois de Norwege, qui les ont possédées, les ont vendues à ceux d'Ecosse. Ce sont les *Hebrides*, ou *Æbudæ* des anciens. On les distingue en trois classes, par rapport à leur grandeur. Celles du premier rang, sont:

Skie,	Mull,
Lewis,	Jura,
North-Wist,	Ila,
South-Wist,	Arran.

On met, dans le second rang, celles de

Bute,	Barra,
Coll,	Rum,
Tire-jy,	Rasay.

Les isles du troisiéme rang, & les plus petites, sont:

Alisa,	Ascrib,
Cumbra,	Benbecula,
Mernock,	Vatersa,
Avona,	Kismul,
Gigay,	Eousmil,
Cary,	Nalay,
Lismore,	Borera,
Oronsay,	Lingay,
Colonsay,	Bernera,
Jona,	Flannan Islands,
Canney,	L'isle des Pygmées,
Muck,	Taransay,
Egg,	Hermatra,
Scalpa,	Sandrera,
Rona,	Megala,
Soulisker,	Pabbay,
Flada,	Bernera,
Jeskar,	S. Kilda, ou Hirt,
Altwig,	Soa,
Borera.	

On prétend que plusieurs habitans de ces isles ont une sorte de vision, appellée, dans le pays, *second sight*, ou seconde vue. C'est la vue, ou la représentation de quelque événement futur, qui fait une si forte impression sur l'esprit de la personne qui en est frappée, qu'elle ne peut voir ni penser autre chose, tant que la vision continue; & cette même personne paroit gaye ou affligée, suivant la nature de l'objet représenté. Celui, par exemple, qui a la faculté de la seconde vue, verra tout d'un coup une personne connue ou inconnue, que l'on assassine dans un autre lieu; & cela ne manque pas d'arriver dans le même lieu, & à la même heure qu'on a eu la vision, ou peu de tems après. Ceux qui sont sujets à ces pressentimens, ou visions, voudroient ne les pas avoir: ils en sont inquiets, & se plaignent de leur sort. On assure même que quelques-uns de ceux, à qui ces visions ont été fréquentes, ont appris, par expérience, à marquer précisément le tems auquel la chose représentée aura son acomplissement. Une infinité de personnes, de bon sens, d'esprit & de savoir, ne doutent, en aucune façon, de la vérité de ces visions; ainsi, il y a-là de quoi exercer les philosophes & les théologiens. * *Etat présent de la Grande-Bretagne, t. 2, p. 281, & suiv.*

WESTER-QUARTIER, contrée des Pays-Bas, dans la province de Groningue, & la plus occidentale de celles qu'on nomme les Ommelandes. Elle est aux confins de la Frise, entre la Hunse & le Lawers. On n'y trouve aucun lieu considérable. Cette contrée n'est peuplée que de bourgs ou de villages.

WESTERREICH ou WESTRICH, nom que l'on donnoit autrefois à l'une des cinq contrées, qui composoient le Bas-Palatinat. Cette contrée s'étendoit depuis la Lorraine & l'Alsace, jusqu'à Oppenheim. Comme le Palatinat est divisé aujourd'hui en bailliages, les noms des anciennes contrées ne sont plus guéres en usage. Davity donne une grande étendue au *Westerreich*. Il le borne, au Nord, par le duché de Limbourg, & par l'archevêché de Cologne: au Levant, par les terres du Palatinat; au Midi, par le duché de Lorraine, qui même faisoit autrefois partie du Westerreich; & au Couchant, par le pays de Lutzenbourg. Le nom de Westerreich, c'est-à-dire, royaume d'Ouest ou d'Occident, fut donné à cette contrée, pour la distinguer de l'*Osterreich*, ou royaume d'Ost ou du Levant. * *D'Audifred*, Géogr. t. 3, p. 214.

WESTER-WALD, contrée d'Allemagne, dans la Wetteravie, dont elle fait partie. Elle est bornée, au Septentrion, par la Fige, qui la sépare des duchés de Berg & de Westphalie; à l'Orient, par la Haute-Hesse; au Midi, par le Lohn, qui la sépare de la Wetteravie propre; & au Couchant, par le Rhin. Cette contrée comprend ainsi une petite partie des états de Cologne & de Treves, les comtés d'Isenbourg, de Sain, de Weid, de Sigen, de Dillenbourg, de Bielstein, & la principauté d'Hadamar.

WESTERWICK, *Vestrovicum*, ville de Suéde, dans le Smaland, ou Gothie méridionale, sur la côte au Midi de Lindkoping, sur les frontieres de l'Ostrogothie. Cette petite ville a un bon port.

WESTERWOLD, contrée des Pays-Bas, dans la province de Groningue, & l'une des Ommelandes. Il n'y a, dans cette contrée, aucune ville, mais seulement plusieurs villages. Son territoire est rempli de marais & de bruyéres, & a de belles prairies, où les habitans nourrissent beaucoup de bétail.

WESTFRISE. Voyez HOLLANDE.

WEST-GOTHIE. Voyez WESTRO-GOTHIE.

WESTINE, abbaye de filles, ordre de Citeaux, dans la Flandre Françoise, au diocèse de S. Omer, dans la châtellenie de Cassel.

WESTLOW, bourg d'Angleterre, dans la province de Cornouailles. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Br. t. 1.*

WESTMANIE ou WESTMANLAND, province de Suéde, dans la Sueonie, ou Suéde propre. Elle est bornée, au Nord, par la Dalekarlie; à l'Orient, par l'Uplande; au Midi, partie par la Sudermanie, partie par la Néricie; & à l'Occident, par le Vermeland.

Cette province, qui peut avoir trente lieues de longueur, & dix-sept dans sa moyenne largeur, est stérile; mais ses mines d'argent la rendoient autrefois considérable. Ses villes sont:

Sala ou Salberg, Nora,
Arosia ou Westeras, Arboga,
Lindesfzas.

* *De l'Isle*, Atlas.

WESTMEATH. Voyez, au mot WEST, l'article WEST-MEATH.

WESTMINSTER. Voyez, au mot WEST, l'article WEST-MINSTER.

WESTMORLAND. Voyez, au mot WEST, l'article WEST-MORLAND.

WESTPHALIE, province d'Allemagne, ainsi appellée, depuis environ neuf siécles. Autrefois le Rhin la bornoit du côté de l'Occident. Depuis ce fleuve, jusqu'à la ville de Brême, sa partie septentrionale étoit bornée par la Frise: le Weser lui servoit de borne, du côté de l'Occident, depuis la ville de Brême, jusqu'aux montagnes, appellées *Montes Meliboci*, par Ptolomée; & du côté du Midi, elle étoit bornée par le pays de Hesse. On vit différens Barbares se succeder les uns aux autres, dans cette étendue de pays. Les Bructeres, les Sicambres, les Chamaves, les Angrivariens, les Lombards ou Longobards, les Angles ou *Angili*, qui passerent ensuite en Angleterre, les Cherusques, les Cattes, les *Chauci* ou *Cayci*, & les Francs ou *Franci*, qui prirent la place des Sicambres & des Tenctéres. Les Francs étant enfin passés dans la Gaule, les Saxons, qui s'étoient déja avancés depuis l'Elbe jusqu'à l'Ems, occuperent le reste de la Westphalie, qui devint ainsi une partie de la Saxe, & donna son nom aux Saxons, qui habiterent depuis le Weser jusqu'au Rhin. * *Davidis Chytræi Oratio de Westphalia*, p. 2, & seq.

Les auteurs ne s'accordent pas sur l'origine du nom de Vestphalie. Les uns, veulent que ce pays se soit appellé *Vestalia*, de la Déesse Vesta: d'autres, qu'il soit formé de WEST, qui signifie *Occident*, & de *Walen*, qui, en Saxon, veut dire *un Poulain*, à cause que ce pays est situé à l'Occident du Weser, & que les premiers Westphaliens portoient un poulain dans leurs enseignes; d'autres, enfin, le dérivent du mot *Westwallen*. Les plus anciens princes de la Westphalie & de la Saxe, dont il soit fait mention dans l'histoire, sont Dieteric, fils de Sighard, qui eut la guerre avec Charles Martel; Wernechind, fils de Dieteric, duc des Angrivariens; & Wittikind, fils de Vernechind. Voyez SAXE.

Le terroir de la Westphalie est extrêmement fertile; les terres, qu'arrose le Weser, l'Ems, la Lippe & le Roer, produisent beaucoup de grains, ou fournissent de gros pâturages, principalement vers le Nord, où il se trouve un grand nombre de marais. On y éleve quantité de chevaux; & dans les forêts, on nourrit quantité de pourceaux, dont les jambons, connus sous le nom de jambons de Westphalie, sont fort recherchés. On les nomme jambons de Mayence, parce qu'il s'en faisoit autrefois un grand débit aux foires de Mayence & de Francfort.

On distingue le *Cercle de Westphalie*, en *Province* & *Duché*. Les états du *Cercle de Westphalie*, sont les évêqes de Paderbon, de Liége, de Munster, d'Osnabrug: les abbés de Stavelo, de saint Corneille de Munster & de Corvey: les abbesses d'Herforden & d'Essen: les ducs de Juliers, de Clévés & de Berg: les principautés de Ferden, de Minden, d'Ostfrise & de Nassau-Dillenbourg: les comtes de Sain, de Wied, d'Oldenbourg, de Delmenhorst, de Bentheim, de Tecklenbourg, de Steinfurt, de Hoye, de Diepholt, de Schaumbourg, de Pennenberg, de Lippe, de Spiegelberg, de Pyrmont, & de Holphel; & les villes de Cologne, d'Aix-la-Chapelle, de Dormund & de Herford. L'évêque de Munster & les ducs de Juliers & de Cléves sont directeurs de ce Cercle, dont le contingent est de trois cent quatre cavaliers, & douze cent quatre-vingt-deux fantassins, ou de huit mille cent soixante & quatre florins par mois.

La PROVINCE DE WESTPHALIE comprend:

Le Duché de Westphalie,
L'Evêché de Munster,
L'Evêché d'Osnabruck,
L'Evêché de Paderborn,
L'Abbaye de Corvey,
La Principauté de Minden.

Les Comtés de { La Marck,
Ravenberg,
Schauenbourg,
Spiegelberg,
La Lippe,
Pyrmont,
Rietberg,
Hoye,
Diepholt,
Bentheim,
Tecklenbourg,
Stendorf,
Lingen,
Reckehim & d'Aspremont,
Wehlen,
Gronsfeld,
Styrum.

* *Hubner*, Géogr.

Le *Duché de Westphalie* confine, avec les évêchés de Munster & de Paderborn, le comté de la Marck, le Land-graviat de Hesse, & le comté de Waldeck. L'empereur Fréderic *Barberousse*, donna ce duché, avec celui d'Angrie, à Philippe de Heinsberg, archevêque de Cologne, aux états de Gelnhausen, en 1180, des dépouilles de Henri *le Lion*, duc de Saxe & de Baviére; & Geoffroy, dernier comte d'Arnsberg, vendit le comté, qui en fait partie, à l'électeur Cunon de Falckenstein, en 1368. Ce duché, qu'on nomme aussi le Saurland, renferme plusieurs bailliages, dont les meilleurs sont ceux dArnsberg, de Balré & de Brison. Le pays n'en est pas si fertile, que celui du diocèse de Cologne. Les lieux les plus remarquables de ce duché, sont:

Arnsberg, Werle,
Molheim, Stadsberg.

WESTRA ou WASTRA, Isle au Nord de l'Ecosse, à l'Occident de celle de Saphins, & celle de toutes les Orcades, qui est la plus avancée à l'Ouest, ce qui lui a fait donner le nom qu'elle porte. Elle a cinq ou six milles de longueur, & trois ou quatre dans sa plus grande largeur. Son terroir est autant fertile que celui des autres isles voisines. La pêche y est riche. Il s'y trouve un bon port & un bon château, nommé Nautland. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 1423.

WESTRAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Kent. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la Grande-Bretagne*, t. 1.

WESTROGOTHIE, province de Suéde, dans la Gothie, dont elle occupe la partie occidentale. Elle est bornée, au Nord occidental, par le fleuve Gothelba, qui la sépare du gouvernement de Bahus & de la Dalie: au Nord, par le lac de Waner, & par une partie du Vermland; & à l'Occident, partie par la Néricie, partie par le lac Vater, qui la sépare de l'Ostrogothie: au Midi oriental, par la Smaland ou Gothie orientale; & au Midi occidental, par la province de Halland La Westrogothie est entrecoupée par un grand nombre de lacs & de rivieres. Ses principales villes, sont:

Skara, Gothebourg,
Mariedstad, Her,
Lidkoping, Falkoping,
Wanersborg, Hio,
Boras.

Quelques-uns donnent des bornes plus étendues à cette province, qu'ils nomment Westro-Gothland; & ils appellent Vestro-Gothie, cet espace de pays, qui renferme les provinces de Westro-Gothland, de Dalie & de Verm-land. * *De l'Isle*, Atlas. *D'Audifred*, Géogr. t. 1, p. 309.

WESTRO-GOTHLAND. Voyez WESTRO-GOTHIE.

WESTSEX ou WESSEX, ancien royaume d'Angleterre, à l'Occident de Susfex, & au Midi de la Tamise. Cerdick ayant gagné, en 519, une bataille sur les Bretons, Arthur s'accommoda avec lui, lui céda un pays, qui comprenoit les provinces de Hant & de Sommerset. Le Saxon, âgé, & las d'une longue guerre, fut content de ce partage. Il érigea ce pays en royaume, sous le nom de Westsex, & s'en fit couronner roi, 24 ans après son arrivée en Bretagne. Il se trouva alors, dans l'Heptarchie, trois royaumes, plus grands & plus puissans que les autres; savoir, deux Anglois & un Saxon. Les Anglois étoient le Northumberland & la Mercie. Le Saxon, habité par des Jutes, étoit le Wessex, & avoit, pour principales villes:

Winchester,	Salisburi,
Southampton,	Dorchester,
Portsmouth,	Schereburn,
Excerer.	

Il y avoit dans ces villes plusieurs Bretons mêlés avec les Saxons, & l'Isle de Wight, habitée par les Jutes, dépendoit aussi du Westsex. * *Rapin de Thoyras*, abregé de l'Hist. d'Angleterre, t. 1, p. 90.

Chacun des royaumes de l'Heptarchie avoit pris son nom des peuples qui l'habitoient & de sa situation. Celui de Westsex, fut nommé le royaume des *West-Saxons*, ou des Saxons occidentaux, parce qu'il étoit situé à l'Occident des Saxons de Susfex, de Kent & d'Esfex. Il étoit outre cela considérable par sa situation, étant gardé au Nord par la Tamise, au midi par la mer, à l'Orient par le petit royaume de Susfex, & à l'Occident par les Bretons de Cornouaille, tellement séparés du reste des Bretons du pays de Galles, par l'embouchure de la Saverne, qu'il ne leur étoit pas possible de se secourir les uns les autres.

En 532, ou 533. Cerdick fut pour la seconde fois couronné à Winchester roi, du même état, mais augmenté des provinces de Barck, Wilt, Devon & Dorset, quil avoit acquises par un traité fait avec Modred. Cette monarchie dura 243 ans, après quoi on vit finir l'heptarchie des Anglo-Saxons par la réduction des sept royaumes, sous la domination d'Ecbert, roi de Wessex.

Ce fut vers l'an 634, que les Saxons occidentaux reçurent l'évangile par le ministére de Birinus, à qui le pape avoit donné cette mission. Peu après son arrivée, il baptisa Cinigisil, roi de Wessex, & Quicelm son frere; de sorte qu'en peu d'années il se vit un troupeau considérable. Il y resta 14 ans, au bout desquels il mourut à Dorchester, où il avoit fait bâtir une église, & fixé le siége épiscopal.

Après la mort de Birinus, le Wessex fut troublé par Cenowalch, successeur de Cinigisil, qui étant payen, ne favorisoit pas le christianisme. De plus, Penda, roi de Mercie, s'étant emparé de cet état, qu'il garda trois ans, Cenowalch se vit obligé de fuir en Estanglie. Mais ce dernier s'étant converti, & étant ensuite remonté sur le trône, il favorisa la véritable religion. Il partagea son royaume en deux diocèses, savoir celui de Dorchester, & celui de Wincester.

WETER, ou WATER, lac de Suéde, dans la Gothie, & qui sépare la Westro-Gothie de l'Ostro-Gothie. Il s'étend du Nord au Sud depuis la Néricie jusqu'à la Smalande, & mouille une petite partie de chacune de ces provinces. Le large canal, où le fleuve de Motala, par lequel il se décharge dans la mer, traverse toute l'Ostrogothie de l'Occident en Orient. Il y a quelques villes dans ce lac; & sur ses bords on remarque cinq villes, qui sont

Askersund,	Grenna,
Wastena,	Jonekoping,
Hio.	

WETHERBY, ou WEATHERBY, bourg d'Angleterre, dans Yorckshire, sur la riviére de Warf. Ce bourg a droit de marché. * *Etat présent de la Gr. Br. t. 1, p. 126.*

WETTENHAUSEN, abbaye d'Allemagne, dans la Suabe, sur la riviére de Carnlach, à une lieue au midi de la ville de Burgaw, & environ à demi-lieue au-dessous de celle de Rohr. C'est une abbaye de chanoines réguliers, de l'ordre de Saint Augustin, fondée en 982, par Conrad & Gautier, comtes de Rockenstein. * *De l'Isle*, Atlas.

WETTER, riviére d'Allemagne. Elle prend sa source dans la partie septentrionale du comté de Solms; & prenant son cours du côté du midi, elle arrose la petite ville de Butzbach; après quoi elle va se jetter dans la Nidda, un peu au-dessous d'Assenheim.

WETTERAVIE, contrée d'Allemagne, entre la Hesse & le Mein. Elle a pris son nom de la petite riviére de Weter, & elle renferme divers états, savoir,

Les Comtés de	Siégen, Schaumbourg, Dillenbourg, Dietz, Hadamar, Weilbourg, Idstein,	à la Maison de Nassau.
	Hanau,	au Comte de Hanau.
	Solms,	au Comte de Solms.
	Westerbourg,	aux Comtes de Leiningen.
	Isenbourg,	au Comte d'Isenbourg.
	Sayn, ou Sehn, Witgenstein,	aux Comtes de Sayn, ou Witgenstein.
	Hohenstein, Hatzfeld,	aux Comtes de ce nom.
Les Seigneuries de	Wied, Isenbourg, Ronckl,	aux Comtes de Wied.
Les Comtés de	Cronberg,	. . . .
	Waldeck,	aux Comtes de Waldeck.
Villes Impériales.	Wetzlard, Friedberg, Gelnhausen.	

Il y en a qui distinguent la Wetteravie en méridionale & septentrionale, & qui donnent à cette derniére le nom de *Westerwald*. Voyez ce mot. * *Hubner*, Géogr.

WETTIN, bourg d'Allemagne, dans la Misnie, à la droite de la Sala, à quelques milles au-dessous de Hal, & le chef-lieu d'un comté auquel il donne son nom. Le comté de Wettin qui est d'une petite étendue, se trouve renfermé entre la principauté d'Anhalt, les terres du marquisat de Misnie, le duché de Saxe-Hall, & la riviére de Sala. Les anciens comtes de Wettin, descendus du fameux Wittekind, duc au roi des Saxons, sont la tige des marquis de Misnie, présentement ducs de Saxe.

1. WETTINGEN, abbaye de Suisse, à demi-lieue au-dessus de la ville de Bade, au bord de la Limmet, dans une situation agréable, à l'extrêmité d'une grande & belle campagne, où elle occupe une petite presqu'isle que fait la riviére en cet endroit. Cette abbaye, qui est de l'ordre de Citeaux, fut fondée en 1227 par Henri, comte de Raperschwyl. Ce comte étant de retour de ses longs voyages en Orient & dans la Terre-Sainte, qui lui firent donner le nom de

Wandelbar, ou *Wandler*, c'est-à-dire le voyageur ou le pélerin, fonda ce monastére, auquel il donna le nom de *Meerstren*, en Latin *Maris-Stella*, c'est-à-dire *Etoile de la Mer*, en mémoire de ses voyages, & c'est le nom qu'on lui donne encore aujourd'hui en latin. Le comte de Rapeschwyl acheta la place des religieux de Schennis, & le village ou le bourg de Wettingen, avec toutes ses dépendances du comte Hartman de Kybourg, pour six cens soixante marcs d'argent, & il en dépensa trois cens pour bâtir l'abbaye. Divers seigneurs contribuérent à la renter richement. En 1231, deux comtes de Kybourg lui donnérent quelques terres, à condition que jamais les religieux ne feroient faire de pont sur la Limmat, ce qui a été exécuté, car il n'y a point de pont sur la riviére. On la passe sur une espèce de pont volant qu'on attache à une corde grosse comme le bras, & qui est tendue au-dessus de l'eau.* *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, *p.* 139. & *suiv.*

Cette abbaye est fort belle & fort propre. Son église est grande, faite en double croix, & ornée de trois jolies tours. On y voit les tombeaux de sept comtes de Habsbourg. Les appartemens de l'abbé, & ceux des religieux sont grands & bien bâtis; & l'on a dans l'enceinte des murailles du monastére, tout ce qu'on peut souhaiter pour l'usage d'une maison comme celle-là.

2. WETTINGEN, bourg de Suisse, au comté de Bade, à demi-lieue de la ville de ce nom, près de l'abbaye de Wettingen, à laquelle il a donné le nom, & à quelque distance de la riviére de Limmat. Ce bourg est ancien, & on y a trouvé de beaux & de riches monumens d'antiquité. Au clocher de l'église on voit en dehors une pierre avec l'inscription suivante, qui nous apprend que le temple de ce lieu avoit été bâti à l'honneur de la Déesse Isis:

DEÆ ISIDI TEMPLUM A SOLO
L. ANNIUS MAGIANUS
DE SUO POSUIT VIR AQUENSIS
AD CUJUS TEMPLI ORNAMENTA
ALPINA ALPINULA CONJUNX
ET PEREGRINA FIL.... XC DEDERUNT L. D. D. VICANORUM.

Le 22 Août 1633, on trouva près de Wettingen, dans un petit bois, un pot de terre qui y avoit été enfoui apparemment l'espace de treize cens ans; il étoit plein de médailles d'argent de Gordien, de Maximin, de Maxence, de Maximinien, & de Constantin le jeune. On trouva aussi six plats d'argent, avec quelques autres piéces de vaisselle, qui étoient sans doute à l'usage du temple d'Isis. Il y en a une autour de laquelle on peut voir en demi-relief les figures de sept divinités payennes; savoir du soleil, de la lune, de Mars, de Mercure, de Jupiter, &c. chacune avec la figure symbolique de l'oiseau qui la représente. Il y a un plat qui a pour inscription ces mots: *Mercuri Mani*; & il y en a d'autres qui ont des caractéres inconnus. Toutes ces piéces de vaisselle, & les médailles faisoient le poids de 14 marcs & deux onces d'argent. Il est assez difficile de dire par quel hazard ces piéces se trouvoient ainsi en terre. Il y a pourtant quelque apparence que la Suisse ayant été menacée d'une irruption de la part de quelques uns de ces peuples barbares, qui dans le cinquiéme siécle se jettérent sur les Gaules, les prêtres d'Isis à Wettingen cachérent en terre la vaisselle & l'argent de leur déesse, pour le dérober à la vue de leurs ennemis; & qu'ensuite ayant été massacrés par les Barbares, ce petit trésor demeura inconnu à toute la terre. * *Etat & Dél. de la Suisse*, *t.* 3, *p.* 141, & *suiv.*

WETZLAR, ville impériale d'Allemagne, dans la Wetteravie, au confluent de Lahn ou Lohn, & du Dillen, ou de la Disle. Cette ville est principalement devenue célébre, depuis que la chambre impériale y a été transportée de Spire. La prevôté de Wetzlar appartient au Landgrave de Hesse Darmstad, qui nomme le prevôt pour présider à la justice en son nom. * *La Forêt de Bourgon*, Géogr. t. 2, p. 445.

WEVELGEN, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, dans la Flandre, au diocèse de Tournay, dans la Verge, ou district de Menin, sur la Lys. Elle fut fondée l'an 1214, par Marguerite, comtesse de Flandre.

WEVELSBOURG, château d'Allemagne, dans la Westphalie, sur la riviére d'Alm, à quelques lieues au-dessus de Paderborn. On prétend que ce lieu est ancien, & qu'il fut bâti par les Huns, ou contre les Huns, qui ravageoient l'Allemagne. Dans la suite, Frédéric, comte d'Arnsberg, le répara & le fortifia: les comtes de Waldeck le donnérent à l'église de Paderborn; il passa entre les mains des seigneurs de Buren, qui en jouirent long-tems à titre de fief ou d'engagement: Théodore, évêque de Paderborn le réunit à son église, & le rebâtit à neuf; les Suédois l'ayant pris & brûlé, l'évêque Théodore Adolphe de Reck le rétablit en grande partie; & l'évêque Ferdinand de Furstenberg acheva l'ouvrage, l'embellit, & le mit dans l'état où on le voit aujourd'hui. Tout cela se trouve dans l'inscription que le dernier de ces prélats y a fait mettre pour conserver la mémoire de tant d'événemens.

FERDINANDUS, DEI & APOSTOLICÆ SEDIS
gratia Episcopus
PADERBORNENSIS, *Coadjutor* MONASTERIENSIS S. R. I. *Princeps*, *Comes* PYRMONTANUS, & *liber Baro de* FURSTENBERG.

WEVELSBURGUM VETUSTISSIMUM. AB. HUNNORUM. GERMANIAM. DEVASTANTIUM. MEMORIA. CASTELLUM. A. FRIDERICO. ARNSBERGÆ. COMITE. INSTAURATUM. ET. MUNITUM. A. COMITIBUS. WALDECENSIBUS. AD. ECCLESIAM. PADERBORNENSEM. TRANSLATUM. A. BURANIS. DYNASTIS. TUM. BENEFICII. TUM. PIGNORIS.
LOCO. DIU. POSSESSUM. A. THEODORO. EPISCOPO. ET. PRINCIPE. PADERBORNENSI, RECUPERATUM. ET. A. FUNDAMENTIS. EXTRUCTUM. A SUECIS. INCENSUM. A. THEODORO. ADOLPHO. EPISCOPO. ET PRINCIPE. PADERBORNENSI, MAJORI. EX PARTE. RESTITUTUM. POSITO. HOC. MONUMENTO. EXORNAVIT.

1. WEXFORD, ou WEESFORD, en Irlandois *Loghhagarm*, comté d'Irlande, dans la province de Leinster. Ce comté a l'Océan à l'Est: Catherlagh & Kilkenny à l'Ouest; Wicklow au Nord; & l'Océan avec une partie du comté de Waterford, dont il est séparé par Waterfordhaven, au Sud & au Sud-Ouest. Le comté de Wexford a quarante-sept milles de longueur & vingt-sept milles de largeur. Il est fertile en grains & en pâturages. On le divise en huit baronies, qui sont

Gory,	Skelmaliere,
Scarewalsh,	Shelburne,
Bantry,	Bargie,
Ballageen;	Fourth.

Il y a deux villes qui tiennent des marchés publics; & huit qui envoyent leurs députés au Parlement. Les principales de ces villes sont

Wexford,	Taghmon,
Inishcorty,	Clamine,
Ross.	Banne,
Fearnes,	Ducannon,
	Featherd.

* *Etat present de la Gr. Br. t.* 3, *p.* 45.

2. WEXFORD, ou WEESFORD, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wexford, dont elle est la capitale avec droit de tenir marché public, & d'envoyer deux députés au Parlement. Cette ville passoit autrefois pour la principale de toute l'Irlande; & ce fut où l'on établit la premiére colonie des Anglois dans ce royaume. C'est

encore aujourd'hui une grande & belle ville, avec un port très-commode, à l'embouchure de l'Urrin, ou Slany. Wexford est à soixante-deux milles, ou environ, au Sud de Dublin. Elle donnoit le titre de comte à feu Charles Talbot, duc de Shrewbury. Le port de Wexford est un Havre de barre. Son entrée est couverte de deux grands bancs de sable, qui laissent entr'eux un canal de quatre ou cinq brasses d'eau. Après les bancs de sable, on rencontre un écueil qui borde l'entrée du même Havre, & auprès duquel il y a ordinairement seize pieds d'eau dans le tems de la pleine mer. Le Havre n'a que dix pieds de profondeur dans son canal, quoiqu'il en ait davantage devant Wexford : c'est pour cela que les vaisseaux, qui tirent plus de dix pieds d'eau, sont obligés de s'arrêter en chemin. Ceux qui vont jusqu'à Wexford sont fort en sûreté mouillant l'ancre à l'abri de la ville & d'un château qui couvre le Port. On rapporte une chose particuliére de ce port, savoir que le flux & reflux se font dans son canal trois heures plutôt que dans l'Océan.

WEXIO, ou WEXSIO, WEXIO, ville du Suéde, dans la province de Smalande, ou Gothie méridionale, à dix lieues de Calmar du côté de l'Occident, sur le bord du lac de Salen. C'est un siége épiscopal suffragant de l'archevêché d'Upsal.

WEY, riviére d'Angleterre, dans Dorsetshire. Elle donne son nom à une ville qui est bâtie à son embouchure, & dont on voit l'article ci-dessous.

WEYDA, petite ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, au cercle de Woigtland sur une riviére de même nom, avec un château, où le dernier duc de Saxe Zeitz tenoit sa cour, après qu'il eût embrassé la religion catholique.

WEYERSHEIM A LA HAUTE TOUR, bourgade de France, dans la haute Alsace, au bailliage de Wantzenau, entre Haguenau & Strasbourg. En 1635, un corps nombreux de troupes impériales prit des quartiers dans le territoire de Weyersheim, & laissa en se retirant plus de 500 cadavres exposés à l'air, & morts de peste & de famine. * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 67.

WEYHAUSEN, maison royale d'Allemagne, dans le duché de Lunebourg. Il y a un riche monastére de filles protestantes, qui dans son origine a été une abbaye de filles fondée au XIII siécle, par la duchesse Agnès qui y est inhumée.

WEYMOUTH, ville d'Angleterre, dans Dorsetshire, entre Dorchester, au Nord, & l'Isle de Portland au Sud. C'est un bon port situé à l'embouchure de la riviére de Wey, d'où vient le nom de Weymouth. Cette ville a titre de vicomté, droit de députer au Parlement, & celui de tenir marché public. * *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1, p. 59.

De Lubworth, les côtés sont fort droites jusqu'à Sutton. Dans cet endroit la terre s'avance considérablement au Sud, pour faire un bon port à Weymouth, & une presqu'isle à Portland. *Weymouth* & *Melcomb-Regis* sont deux bons bourgs, situés aux deux bords d'une petite riviére qu'on appelle *Wey*, & tout près de son embouchure. Ils ont fait longtems deux bourgs séparés ; mais ils furent incorporés en un seul bourg ou ville vers le commencement du dix-septiéme siécle. On y fit un pont sur le Wey pour les joindre, & ils ont retenu le nom de Weymouth, quoique Melcomb-Regis fût plus grand & plus beau que l'autre. Ainsi délivrez de la jalousie du voisinage qui étoit une pierre d'achopement pour tous deux, ils se sont appliqués à embellir leur ville, & à faire valoir leur port qui est devenu très-fameux. Ils ont pourtant conservé le droit d'envoyer chacun deux députés au Parlement, comme ils les envoyoient avant leur union. * *Dél. de Gr. Br. t. 3, p.* 766.

WEYTERFELD, ville d'Allemagne, dans la basse Stirie, sur le Muer, selon Corneille, qui ne cite aucun garant. Jaillot ne fait de *Weytterfeld* qu'un village, & il le place sur un ruisseau qui un peu au-dessous se jette dans le Muer, à la gauche entre Murck & Rackelsburg.

WEZEL. Voyez WESEL.

WHALS ; Isle d'Ecosse, & l'une de celles que l'on comprend sous le nom général d'Isles de Schetland. Elle est située à l'entrée du détroit qui sépare l'Isle de Mminland de celle d'Yell. * *Blaeu*, Atlas.

WHARFE, riviére d'Angleterre, dans Yorkshire, au midi du Nyd, avec lequel elle tient un cours presque parallèle, & descend comme lui des montagnes de Craven. La Wharfe que les Saxons appellent *Gaerf*, est une riviére fort rapide, qui coule souvent avec elle de gros quartiers de roche, particuliérement en hyver, lorsqu'elle est grossie par les eaux qui tombent dans cette saison ; & en été il n'est pas toujours fort sûr de la passer à gué. Cependant on ne rencontre pas beaucoup de places de quelque importance le long de son cours, dans l'espace de cinquante milles qu'il y a de sa source à son confluent avec l'Ouse. * *Delices de la Gr. Bretagne*, p. 218.

WHEALLEP-CASTLE, lieu d'Angleterre, dans la province de Westmorland, au quartier du Nord, près de Kirby-Thore. On voit dans ce lieu de beaux restes d'une ancienne ville, & l'on y a déterré plusieurs médailles, avec l'inscription suivante :

DEO BELATUCAD.
RO. LIB. VOTU
M. FECIT
JOLUS.

Il y a apparence que c'est la ville dont les anciens ont parlé sous le nom de *Galagum*, ou *Calatum* ; & il faut que cette place ait été considérable, puisque les Romains tirérent de-là jusqu'à la muraille un chemin pavé au travers des montagnes marécageuses, de la longueur de vingt milles ou environ. On appelle aujourd'hui ce chemin *Maiden-Way*, c'est-à-dire *le chemin des filles* ; peut-être a-t-on dit Maiden-Way par corruption, au lieu de *Headen-Way*, le chemin des Payens. Tout près de-là, dans un lieu nommé *Crawedun-dale-Waith*, on trouve des remparts, des fossés, & d'autres pareils ouvrages militaires ; d'où l'on peut juger qu'il y a eu autrefois dans cet endroit un campement. On y a déterré ce morceau d'inscription.

: : : : VARRONIUS
* . . . ECTUS LEG. XX. * V. V.
. . AEL LUCANUS
: . P. LÆG. II. AUG. C.
* PRÆFECTUS
* VALENTIS VICTRICIS.

WHITBY, bourg d'Angleterre, dans Yorckshire, sur le bord de la Mer, à l'endroit où elle fait un petit golfe, que les anciens ont appellé *Dunus-Sinus*, & les Saxons, *Streanes-heale* ; ce qui a fait donner le nom de *Dunsly* à un petit village, qui est près de-là. Withby, en François, signifie une *Habitation blanche*. Il s'y fait un grand commerce d'alun & de beurre. On y voyoit autrefois une très-belle abbaye de religieuses. * *Délices de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 197.

On trouve, sur cette côte, des pierres merveilleuses, qui représentent des serpens pliés en rond, avec tant de justesse, qu'il semble, à les voir, que ce soient des vrais serpens, qui ont été pétrifiés. On trouve aussi quantité de *Gagates*. C'est une pierre fossile, qu'on nomme plus communément *Jais* ou *Jayet* : elle est légere & noire ; elle sent le bitume, & reçoit une fort belle polissure ; mais quand elle est mise près du feu, elle s'allume d'abord. On la trouve dans les fentes des rochers, & elle a quelque rapport avec l'ambre-gris. Il y a des gens, qui croyent que c'est la même chose que le charbon de pierre ; mais ils se trompent : le charbon de pierre ne sent point le bitume, & ne s'allume point, si l'on ne souffle le feu. Les anciens ont cru que le Jais s'allumoit dans l'eau, & qu'il s'éteignoit dans l'huile : l'expérience dément ces opinions. Il y a encore, dans ces quartiers, une autre merveille de la nature. En hiver, des troupes d'oyes sauvages viennent du Nord, allant vers les provinces méridionales, chercher des lacs & des

étangs, qui ne se gelent pas; & lorsqu'elles passent par-dessus certaines campagnes, elles tombent à terre, au grand étonnement de ceux qui les voyent.

De Whitby, en descendant au Midi, le long du rivage, on trouve l'embouchure de la petite riviere de Teise, où la Mer fait une baye, qu'on appelle *Robinhoods-Bay*: elle a environ mille pas d'étendue. De-là, jusqu'à Scarboroug, la côte est fort élevée, & toute bordée de rochers.

WHITE-HART, vallée d'Angleterre, dans Dorsetshire. La terre de cette province s'avance fort à l'Occident de Stourminster, & forme une agréable vallée, appellée WHITE-HART, c'est-à-dire, le *Cerf-Blanc*. Ce nom lui vient d'une forêt, qu'on y voyoit autrefois, & qu'on appelloit de la sorte. La forêt a été fort éclaircie avec le tems, & il en reste aujourd'hui peu de chose. On l'appelle autrement *Blackmore*.

WHITE-HAVEN, bourg d'Angleterre, dans la province de Cumberland, au-dessous de Moresby, avec un bon port de Mer, dont les habitans font grand trafic de sel & de charbon de terre, avec les Ecossois & avec les Irlandois. A deux milles au-dessous de White-Haven, la terre s'avance à l'Ouest, & forme une petite pointe, qu'on nomme *S. Beeshead*, c'est-à-dire, le cap de S. Bege; & derriere ce cap est le château d'Egremont. Le bourg de White-Haven a droit de marché. * *Délices de la Gr. Br.* p. 300.

WHITHERN ou WHITE-HERNE, en latin, *Candido-Casa*, ville d'Ecosse, dans la province de Galloway. La terre avance, dans la Mer, au-dessous de Wigh-toun; & à trois milles au-dessus du cap, on voit la petite ville de Vhithern, qu'on croit être l'ancienne *Lucopidia* de Ptolomée. Sous l'empire de Théodose le jeune, un Breton, nommé Ninian, homme zélé, se retira dans ce lieu, après avoir converti les Pictes méridionnaux à la religion chrétienne, & il y bâtit une église. La mémoire de ce saint homme fut si chere à la postérité, qu'on y bâtit une église épiscopale, sous le titre de saint Ninian. Du tems de la religion catholique, c'étoit un pélerinage célebre. * *Délices de la Grande-Bretagne*, t. 6, p. 1179.

WIA, riviere de l'Amérique, dans la Terre-Ferme. C'est une des plus considérables de la France équinoxiale. Elle coule du Sud au Nord, & va se décharger dans la Mer, à la côte orientale de l'isle de Cayenne, à deux lieues plus haut que celle de Cauvo, à 4. d. 40'. de la ligne, vers le Nord. Ses rivages sont très-fertiles; & son embouchure a la largeur d'une baye. Laurent Keymis rapporte qu'à l'Ouest de cette baye, il y a une bonne rade, au-dessous de quelques isles, qui sont au-devant du continent. La plus grande, appellée *Guawateri*, est habitée par des Sauvages *Shebalos*, & abonde en sangliers & autres bêtes sauvages; en oiseaux, & en toutes sortes de vivres. La Mer, qui l'environne, est fort sablonneuse. Elle a un bon port, fort assuré, profond de quatre ou cinq brasses, & capable de tenir plusieurs vaisseaux: les trois dernieres, à l'Ouest, situées en forme de triangle, sont fournies des mêmes animaux & de vivres. Il y a aussi une bonne rade, mais qui n'est pas comparable au port de la grande. Harcourt donne le nom de *Mattoory*, à l'isle qui est entre Wia & Cajana. C'est une terre fort haute, & d'environ seize lieues de tour. D'autres la nomment *Mayeri*. Les montagnes, qui sont au-dessus de la baye, sont appellées *Moriori*, & celles qui sont presqu'au milieu de l'isle *Matorwi*; ce qui ne differe pas beaucoup du premier nom de cette isle. Les Hollandois ont rapporté qu'elle est habitée par la nation des Caribes, & qu'il y avoit naturellement presque par-tout des arbrisseaux, de deux pieds de haut, qui portent des fruits semblables aux prunes, de couleur pourprée, & presque du même goût que les myrabolans. La plus orientale des petites isles, qui sont au-devant de la grande, est nommée, par quelques-uns, *Sannawom*; la plus occidentale, *Spenesari*, & les deux autres, qui sont au-devant des premieres, vers la Mer, sont appellées *Eponeregemera*. Ce sont des noms sauvages; car les Chrétiens varient fort dans les noms de ces isles. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 17, c. 9.

WIAPOCO, riviere de l'Amérique, dans la Terre-Ferme, à 4. d. 40'. au Nord de la ligne. C'est ainsi que de Laet appelle la riviere, que nous connoissons sous le nom d'*Yapoco* ou *Oyapoc*. Voyez ce dernier.

WIATHKA, province de l'empire Russien. Voyez WIATKA.

WIBLINGEN, abbaye d'hommes, ordre de saint Benoît, dans la Suabe, au diocèse de Constance, à demi-lieue de la ville d'Ulm, à la droite du Danube, près de l'embouchure de l'Iler, dans ce fleuve. Elle fut fondée, à la fin du XI siécle, en l'honneur de la croix de S. Martin. C'est une riche abbaye, & bâtie à neuf.

1. WIBORG ou WIBURG, ville de l'empire Russien, dans la Carelie Finoise, au fond d'un golfe, que forme celui de Finlande, à quinze lieues, au Couchant méridional, de Kexholm, avec évêché, suffragant d'Upsal. Cette ville, qui est la capitale de la Carelie Finoise, est une place forte, munie d'une bonne citadelle, & a résisté, diverses fois, à des armées de cent mille Russiens; mais enfin elle céda au bonheur & à la force des armes du Czar, Pietre le Grand, & passa sous sa domination. Son fondateur, selon Zeyler, *Descr. Sueciæ*, fut Turgill-Kuntson, qui la bâtit vers l'an 1193, pour contenir, dans le devoir, les habitans de la Carelie, & pour servir de boulevard contre les irruptions des Russes. Olaus Magnus, *l.* 2, *c.* 4 & 5, rapporte qu'aux environs de cette ville, il y a une caverne, dans laquelle, lorsqu'on y jette quelque animal vivant, il se fait un bruit si horrible, que tous les hommes, qui l'entendent, en perdent l'ouie, la parole & la connoissance, & même en meurent quelquefois; qu'à l'approche des ennemis, le gouverneur de la ville ordonnoit à un chacun de se boucher les oreilles de cire, & d'entrer dans la caverne; & que lui-même, après avoir pris la même précaution, s'approchoit de l'ouverture de la caverne, & y jettoit quelque animal. Alors il en sortoit un bruit si épouvantable, que les ennemis tomboient par terre comme morts, & demeuroient en cet état, aussi longtems qu'il plaisoit aux habitans, qui ne perdoient pas l'occasion de les dépouiller. Olaus Magnus ajoute que cette merveilleuse caverne avoit été environnée de murailles, & que la garde en étoit donnée à un homme de confiance. Mais n'en déplaise à Olaus Magnus, si ce récit étoit véritable, comment les Danois auroient-ils pû s'emparer de cette ville, en 1456, & brûler sa forteresse? & comment les Russiens auroient-ils pû s'en rendre maîtres dans ce siécle? car on ne voit point que ni les uns ni les autres eussent, dans ces occasions, fait provision de cire, pour se boucher les oreilles. Du reste, Wiborg est une ville commerçante & riche. Elle fut cédée aux Russiens, en 1721, par le traité de Nieustadt. * *De l'Isle*, Atlas. *Meursius*, l. 1. Hist. Dan.

2. WIBORG ou WIBURG, ville du Dannemarck, dans le Nord-Jutland, dont elle est la capitale, ainsi que celle du diocèse, auquel elle donne son nom. Elle fut anciennement la capitale des Cimbres; & on croit que son ancien nom est *Cimmerberga*, ou *Cimbrisberga*. Aujourd'hui, elle est le siége du tribunal supérieur de la province. Ce tribunal juge souverainement, & on ne peut point appeller de ses jugemens qu'au roi seul. Ce fut auprès de cette ville, dans le village de Finderop, qu'on assassina le roi Eric Glipping, le 22 Novembre 1286. Le corps de ce prince fut apporté à Wiborg, & inhumé dans l'église cathédrale. * *Rutg. Hermanid.* Descr. Daniæ, p. 764. & seq.

Le *Diocèse de Wiborg* est situé entre le diocèse d'Alborg, dont il est séparé par le Lymford: le diocèse de Rypen, auquel il confine, du côté du Midi, & celui d'Arhus, qui le borne à l'Orient. Sa longueur d'Orient en Occident, où il est baigné, par l'Océan septentrional, est de douze mille germaniques. Ce diocèse renferme seize petits bailliages, deux cent dix-huit paroisses, trois forteresses ou châteaux, &

quelques villes & bourgs. Son évêché passe pour avoir été fondé par le roi Suenon-Esthrite, qui nomma Heribert, pour premier évêque. Depuis la révolution, arrivée dans la religion, l'évêque & le chapitre de Wiborg sont de la confession d'Ausbourg. L'isle de Lesfoë appartient à ce chapitre, à qui elle fut donnée, par le roi Eric Glipping.

WIBURN ou WINBORN, bourg d'Angleterre, dans le Dorsetshire, sur la Stoure. Il y en a qui le prennent pour l'ancienne *Windogladia*. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, *D'Audifred*, Géograph.

1. WICK ou WYCK, ville des Pays-Bas, dans le Limbourg Hollandois, à la droite de la Meuse, vis-à-vis la ville de Maestricht, avec laquelle elle est jointe, par un pont de pierre, & dont elle est une dépendance. Voyez MAESTRICHT. Le cardinal Bentivoglio, dans son histoire de Flandre, remarque que ces deux villes, l'une du Brabant, l'autre du pays de Liége, étoient autrefois gouvernées également, quant à la justice, par le roi d'Espagne, comme duc de Brabant, & par l'évêque de Liége, comme prince temporel; mais que quant à la garde de la ville, l'autorité étoit entiere aux officiers de S. M. Cath. Wick est une ville très-bien fortifiée, avec de bons fossés, pleins d'eau; mais elle est fort petite. Il n'y a qu'une rue, au milieu, qui soit considérable, & un peu marchande; la plûpart des autres, ne sont pas même pavées. * *Corn.* Dict. *Joly*, Voyage de Munster.

2. WICK. Quelques-uns appellent ainsi une ville d'Ecosse, capitale de la province de Caithness. Voyez WEIK.

3. WIC, ville des Pays-Bas. Voyez WYCK-TE-DUERSTEDE.

WICKARD, baronnie, enclavée dans le duché de Juliers, en Westphalie. Elle releve immédiatement de l'empire.

WICKEN, château de Suisse, à l'extrémité septentrionale du canton de Lucerne, vis-à-vis de Zoffingue. Ce château, qui est situé sur une hauteur, sert de résidence à un baillif. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 399.

WICKHAM, bourg d'Angleterre. Voyez WICOMB.

1. WICKLOW, comté d'Irlande, dans la province de Leinster. Ce comté, qui, pendant quelque tems, a fait partie de celui de Dublin, est borné, à l'Est, par le canal de saint George. Il a, à l'Ouest, Kildare & Catherlagh, Dublin au Nord, & Wexford au Sud. On lui donne trente-six milles de longueur, & vingt-huit milles de largeur. Ce comté, qui est assez fertile, est divisé en six baronnies, qui sont:

Rathdocen,	Balinecur,
Newcastle,	Archlow,
Tallestone,	Shelady.

Il y a, dans le comté de Wicklow, deux villes, qui tiennent marché public, & quatre, qui ont droit d'envoyer des députés au parlement. Les principales sont:

Wicklow,	Blessinton.
Baltinglass,	Arcklow.

* *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 47.

2. WICKLOW, ville d'Irlande, dans la province de Leinster, au comté de Wicklow, dont elle est la capitale. Elle est située à vingt-deux milles, à l'Est, de Baltinglass, sur le bord de la Mer, avec un petit havre, à l'embouchure de la riviere de Letrim. Au-dessus de ce havre, il y a un rocher, environné d'une forte muraille, qui lui sert de château. La ville de Wicklow est à vingt-quatre milles, presque au Sud, de Dublin. Elle donne le titre de comté au Lord Maynard, en Angleterre. On y tient un marché public, & elle envoie des députés au parlement. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 3, p. 47.

WICKWARE, bourg d'Angleterre, dans la province de Glocester. On y tient marché public. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, t. 1.

WICOMB ou HIDWICKHAM, bourg d'Angleterre, dans Buckinghamshire, sur la route de Londres à Buckingham, un peu néanmoins sur la gauche, au voisinage d'Amersham. C'est un beau & grand bourg, qui peut aller de pair avec les premiers de la province. Il députe au parlement, & a droit de marché.

WIDAW, riviere de Dannemarck, dans le duché de Sleswick. Elle prend sa source dans les montagnes qui sont dans la préfecture d'Apenrade, passe à Tonderen, & se rend dans la Mer Baltique. * *Hermanides*, *Dan. & Norv.* Descrip.

WIDENSEE, lac de la Suisse, dans le canton de Zurich. Ce petit lac produit de petites tortues, dont la chair est de très-bon goût, & dont l'écaille sert à faire de jolis ouvrages. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 52.

WIDERFELD, montagne de la Suisse, dans le canton de Lucerne. Au sommet de cette montagne, on trouve des rochers entiers, qui sont faits de coquillages de Mer pétrifiés. On voit, près de-là, la caverne, qu'on appelle Mon-Loch. Le mot Widerfeld, signifie le *Champ du Belier*.

WIE ou WYE, riviere d'Angleterre, dans la province de Darby. Elle prend sa source au Midi de la forêt de Peaux. Un peu au-dessous de l'endroit où elle naît, neuf fontaines médicinales sortent d'un rocher, dans l'espace de vingt-quatre pieds. Il y a huit de ces fontaines, dont les eaux sont chaudes, & l'eau de la neuviéme est très-froide. On y a élevé un beau bâtiment quarré, de pierres de taille, pour les faire passer par-dessous. A soixante pas de-là, elles rencontrent une autre fontaine chaude, puis une autre, dont l'eau, quoique froide, pousse de gros bouillons dans sa source. L'expérience a appris que toutes ces eaux sont d'un merveilleux usage, pour fortifier l'estomach, & pour affermir les nerfs foulés. Il y a tout lieu de croire que ces eaux ont été connues des Romains, & que ces bains ont été fréquentés de leur tems; car on voit, dans ce quartier, un chemin pavé, nommé Bathgate, qui part de Buxton, & conduit à huit milles de-là, au village de Bargh, près du château de *Castle in the Peak*. De Buxton, la Wie passe à Bakewell ou Bankewel, petit bourg, que les Saxons ont appellé Baddecanwell; & un peu au-dessous, elle se jette dans le Darwen, après avoir coulé proche d'un magnifique château, nommé Chattesworth. * *Délices de la Gr. Br.* p. 363.

WIED, bourg d'Allemagne, dans la Wettéravie, & le chef-lieu du comté auquel il donne son nom.

Le comté de Wied est entre ceux du bas-Isembourg & de Sayn & le Rhein. Il a eu long-tems des seigneurs particuliers; car il est fait mention des comtes de Wied dès le sixiéme siécle. Arnoul de Wied fut archevêque de Cologne vers le milieu du douziéme siécle; & Lothaire de Wied n'ayant point laissé d'enfans, Brunon & Thierry, fils de Marguerite, sœur de Lothaire, & femme de Thierry, seigneur d'Isenbourg, furent vers l'an 1237 investis du comté de Wied par Othon, duc de Baviére, & comte Palatin du Rhein. Les comtes du bas-Isembourg sont descendus de Thierry; & c'est de Brunon que sont venus les comtes de Wied. Leur postérité finit à Guillaume qui adopta pour successeur Frédéric seigneur de Runckel, fils de Thierry II, & d'Anastasie d'Isembourg sa niéce. * *D'Audifred*, Géogr. t. 3.

WIELIKILUKI, selon Corneille, & *Velikie-Louki*, selon de l'Isle, ville de l'empire Russien, dans la partie occidentale du duché de Rzeva, à la gauche de la riviére de Lovast, entre Rzeva la déserte, Nevel, & le monastére de Sainte Marie. Le nom de cette ville dans la langue du pays, veut dire *les Grands Prés*. Elle est assez grande & défendue par un château situé sur la riviére. Etienne Battori, roi de Pologne, s'en rendit maître en 1580. Elle a été remise depuis au pouvoir des Moscovites.

WIELUN, ville de la Grande Pologne, dans le Palatinat de Siradie, vers les confins de la Silésie, au

au bord d'une riviére, qui un peu au-dessous, se jette dans la Warta. Cette ville a un territoire qui s'étend du côté du midi jusqu'au Palatinat de Cracovie. André Cellarius, dit dans sa description de Pologne, *p.* 232, que les maisons de Wielun sont bâties de brique & belles, qu'on y voit une église collégiale d'une ancienne structure, & quelques maisons religieuses fort propres, entre lesquelles on remarque celle des religieuses de l'étroite Observance. Il ajoute qu'Augustin Limmerus rapporte que les Suédois qui se trouvoient dans cette ville, furent en 1655 passés au fil de l'épée par les Polonois, qui traitérent de la même maniere tous les bourgeois protestans, sans distinction d'âge ni de sexe. Selon Froelichius, *in Viatorio suo.* Wielun est une ville forte & défendue par un bon château.

WIENNERWALD, ou la forêt de Vienne. On donne ce nom à la partie méridionale de la basse-Autriche, que le Danube sépare du Manharts-berg, qui est la partie septentrionale. Le Wiener-wald comprend ainsi tout le pays qui se trouve entre le Danube au Nord, la Hongrie à l'Orient, le duché de Stirie au midi, & la haute-Autriche au couchant. On distingue encore le Wienner-wald en deux parties; l'une appellée *le quartier du Haut-Wienner-wald*, l'autre *Le quartier du bas-Wienner-wald.* Ces deux quartiers sont le long du Danube; mais on donne bien plus d'étendue au haut-Wienner-wald, qu'au bas-Wienner-wald. Le premier est du côté de la haute-Autriche, & on y trouve les villes de Tuln, de Trasmaur, & de S. Polten: l'autre confine avec la Hongrie, & renferme Vienne, capitale de l'Autriche; Neustat, Neuburg & Bruck. * *Jaillot*, Atlas.

WIEPERZ, ou WIEPRZ, *Aprus*, riviére de Pologne. Elle prend sa source dans le Palatinat de Belz; & dirigeant son cours du midi au Nord, elle traverse le Palatinat de Russie où elle baigne Tomaszow, Szebrzin & Kranostow: elle entre ensuite dans le Palatinat de Lublin, où, après avoir baigné Lenezna, elle tourne vers le couchant pour aller mouiller Steczica, & se jetter ensuite dans la Wistule, un peu au-dessous de Swolena. * *De l'Isle*, Atlas.

1. WIER, ou WIER, Isle de l'Océan Calédonien, & l'une des Orcades. Elle est située entre l'Isle d'Eglis au Nord oriental; l'Isle de Grès à l'Orient méridional; celle de Mainland au midi, & celle de Rousa au couchant. Cette Isle est petite; mais extrêmement fertile en bleds. Les Isles voisines lui fournissent les motes de terre dont elle manque, & dont on se sert au lieu de bois dans les Orcades. * *Blaeu*, Atlas.

2. WIER, ou WYER, riviére d'Angleterre, dans la province de Lancastre. Cette riviére & celle de Coker sortent toutes deux des rochers de Wiersdale, & l'arrosent du Nor-ouest au Sud-ouest. Le Coker entre bien-tôt dans l'Océan; mais le Wier faisant un long détour, déborde près de son embouchure, & forme un marais assez grand, qu'on nomme *Pellin-Mose*. Il est dangéreux de marcher le long des côtes entre ces deux riviéres, lorsque la marée est basse; car on y trouve un sable mouvant où l'on enfonce sans pouvoir s'en retirer. Les habitans du pays y font des monceaux de sable sur lesquels ils répandent l'eau qui contracte un goût de salure; & en la cuisant ils en tirent de bon sel blanc. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 329.

WIER-AUX-BOIS, lieu de France, dans la Picardie, au Boulonois, à une lieue de la mer, & à trois lieues de Boulogne. C'est une petite paroisse dans laquelle il y a une fontaine minérale, qu'on dit valoir la royale de Forges.

WIERINGEN, ou VIERINGEN, Isle des Pays-Bas, en Nort-Hollande, dans le Zuyder-zée entre le Texel & la ville de Medenblick. Cette Isle, dit Davity, *Hollande*, *p.* 475 est très-fertile, & renommée à cause du grand nombre de moutons qu'on y engraisse, & qui sont d'un fort bon goût; ce qui fait que les villes voisines s'en fournissent. Cette Isle nourrit aussi quantité de beaux chevaux que les marchands de la foire de Valkenbourg vont acheter pour les vendre ailleurs. Les plus vieux étant vendus, les habitans de l'Isle se pourvoient de force jeunes poulains qu'ils nourrissent, & dont ils tirent un profit cosidérable, de même que des oyes sauvages qu'ils appellent *Rotgansen*. Ces oyes s'y viennent rendre en grand nombre, & n'échappent point aux habitans. Il croit dans le fond de l'eau, aux environs de cette Isle, une herbe appellée *Wier*, avec laquelle ils fortifient leurs digues contre la mer, & les affermissent de telle sorte, qu'à peine les pourroit-on abattre avec des marteaux. * *Dict. Géogr. des Pays-Bas.*

WIESENBOURG, ville d'Allemagne, dans la partie septentrionale du duché de Saxe, aux confins de la basse-Saxe, de la principauté d'Anhalt, & du Margraviat de Brandebourg. * *Jaillot*, Atlas.

WIESENSTAIG, selon d'Audifred, dans sa Géographie anc. & moderne, t. 3, p. 180, & *Wesenstein*, selon de l'Isle dans son Atlas, bourg d'Allemagne, dans la Suabe, au comté de même nom. Ce bourg, qui est considérable, & qui a un château, est situé dans une vallée fertile, où sont encore Deckingen, Dorzbourg, Mulhausen, Gassach, Dyzenbach & Reichenbach.

Le comté de Wiesenstaig est enclavé dans le duché de Wurtemberg, excepté du côté de l'Orient, qu'il confine avec le comté de Helfenstein, ou Helenstein, qui fait partie du territoire d'Ulm. Il fut possédé durant long-tems par des seigneurs particuliers, desquels il passa dans la maison de Helfenstein. Rodolphe, comte de Helfenstein, étant mort sans enfans en 1627. Maximilien, duc de Baviére acheta ce comté.

WIETLISPACH, petite ville de Suisse, dans le canton de Berne, au bailliage de Ryp. Elle est située au pied d'une montagne, au milieu d'un pays rempli de ruisseaux qui le rendent propre à produire du chanvre, dont on fait tous les ans grande récolte aux environs de la ville. Cette ville est tellement commandée de la montagne voisine, que ses fossés quoique larges & profonds ne lui servent que d'ornement. Elle a une grande rue où coulent diverses fontaines, & un grand marché couvert au milieu. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 2, p. 180.

WIGAN, ville d'Angleterre, dans la province de Lancastre, sur la route de Londres à Lancastre, entre Winwick & Preston. Cette ville, située sur la petite riviére de Duglesf, ou Douwles, un peu au-dessous de sa source, est jolie & assez bien peuplée. Les Saxons l'appelloient *Wibiggen*; ce qui dans la langue ancienne de ces peuples, pourroit signifier un *Bâtiment Sacré.* Wigan a un bon bénéfice qui est annexé à la Manse épiscopale de Chester: aussi l'évêque a-t-il un palais à Wigan. Cette ville a droit de marché. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 320.

WIGHT, ou l'ISLE DE WIGHT, sur la côte méridionale de l'Angleterre, comprise dans le Hampshire, au Sud-ouest de Portsmouth. Elle a environ soixante milles de tour, & renferme trente-six paroisses. Elle abonde en prés & en pâturages. Les liévres, les lapins, & le poisson, y sont aussi très-abondans. La laine de ses brebis est presque aussi fine que celle de Lempster, dans la province de Hereford. On peut dire que c'est le jardin de l'Angleterre. Il y a dans l'isle de Wigth deux bourgs où l'on tient marché, & qui ont le privilége d'envoyer des députés au Parlement. Ces deux bourgs, sont Neuport & Yarmouth. * *Etat present de la Gr. Br.* t. 1, p. 69.

WIGHTON, bourg d'Angleterre, dans le quartier oriental d'Yorckshire, à huit ou dix milles de Beverley, tirant droit à l'Occident, sur une petite riviére nommée *Foulnesse*. Autrefois il y avoit dans ce lieu une ville nommée *Delgovitia*, d'où l'on fait venir le nom breton Delgwe, qui signifie des *Statues des Dieux.* En effet, sous l'empire des Saxons, on voyoit près de Wighton, dans un petit village, un vieux temple d'idoles, qu'on appelloit Godmundingham. S. Paulin, archevêque d'Yorck, ayant converti Coysi, grand-prêtre de ce temple, celui-ci fit le premier briser les idoles & mettre le feu au temple.

WIGHTOUN, en latin *Vieto*, ville d'Ecosse, dans la province de Galloway, sur la côte du Golfe

de Krée, au-dessus de l'embouchure du Baldnoch, qui forme un assez bon port devant cette ville. Wightoun est une petite ville ancienne & qu'on croit avoir été bâtie par les Bretons. Du reste elle n'a rien de considérable que son port. Elle donne le titre de comte à un seigneur de la famille des Flemmings.

Henri VI, l'érigea en royaume en faveur d'Henri Beauchamp, comte de Warwick, son favori, qui fut couronné roi de Wight & des isles de Jersey & Guernesey en 1445. Il mourut deux ans après, & par sa mort l'isle de Wight perdit le titre de royaume. Edouard IV, qui succéda à Henri VI, donna cette isle à son beau-pere Richard Woodeville, comte de Rivers, avec le titre de seigneur de Wight. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 32.

Les anciens l'ont appellée *Vecta* & *Vectis*; les Bretons du Gallois lui ont donné le nom de *Guith*; & les Saxons l'ont nommée *Whitland* & *Wicthea*. Elle est de forme ovale, étendue en long de l'Orient à l'Occident, & séparée de la Terre-ferme par un petit détroit nommé autrefois *Solent*, & aujourd'hui *Solwent*. Comme ce détroit n'est pas fort large, n'ayant que deux milles de trajet en quelques endroits, on pourroit croire que l'isle de Wight étoit autrefois une presqu'isle jointe au continent par quelque Isthme, qui a été emporté par la violence des flots. Cette opinion semble confirmée par le témoignage de Diodore de Sicile, qui dit que la côte de la Grande Bretagne étoit bordée d'une isle nommée *Icta*, qui paroissoit une isle entiere, & qui étoit entourée d'eau lorsque la marée montoit; mais que le reflux laissoit à découvert le terrein qui étoit entre-deux, & que les Bretons prenoient ce tems-là pour passer en chariot de la Terre-ferme, dans l'Isle où ils alloient vendre leur étaim, qui de-là étoit transporté dans la Gaule. * *Dél. de la Gr. Br.* t. 3, p. 789, & suiv.

L'Isle de Wight est longue d'environ vingt milles, large de douze, & elle en a soixante de tour. Dans le septiéme siécle on y comptoit douze cens familles. La mer fait trois ou quatre bons havres le long de la côte septentrionale. Aux deux extrémités de l'Isle, elle avance dans la terre, & forme deux bayes & deux presqu'isles, dont l'une qui est à l'Orient, s'appelle *Brinbridge-Isle*; & l'autre, qui à l'Occident se nomme *Freshwater-Isle*. La Baye de la presqu'isle orientale forme un grand & excellent Havre, large dans le milieu, & fort étroit à l'entrée où il est bordé de deux pointes de terre qui le couvrent. L'une de ces pointes est occupée par un village nommé Sainte *Hélène*, & donne le nom à tout le Havre. L'autre Baye qui sépare la presqu'isle occidentale du reste de l'isle, forme aussi un très-bon Havre, dont l'entrée est fermée par le bourg & le château d'Yarmouth, qui lui donne son nom.

Cette isle est d'un accès difficile pour les ennemis. A l'Occident & au Sud-ouest, elle est bordée d'une longue rangée de rochers & d'écueils pointus & dangereux, nommée en Anglois *The-Neeldes*, c'est-à-dire les aiguilles. Elle en a d'autres au Sud & au Sud-est. A l'Orient, le Havre de Sainte Hélène est couvert d'une autre rangée d'écueils appellés *Blackrockes*; & le Havre de Bowes n'est pas bien éloigné d'un banc de sable nommé *Brambles*. Outre cela presque toutes les côtes sont élevées & fort droites. Les endroits qui sont favorables pour une descente sont défendus par des châteaux ou par des forts. Il y en a un entr'autres nommé *Vorsstey*, sur le rivage du côté de l'Occident, & vis-à-vis du château de Hurst: tous deux ensemble servent à défendre cet important passage.

On manque de bois dans l'isle de Wight; il le faut tirer de l'Hampshire, qui en est bien fourni. Du reste l'isle est fertile en tout. L'air y est fort sain, & les habitans y vivent long-tems. Ils sont vigoureux, endurcis au travail, bons hommes de mer & bons soldats. On estime que l'isle peut mettre sur pied quatre mille hommes pour sa défense. Les anciens habitans faisoient gloire de n'avoir chez eux, ni renards, ni avocats, ni moines. Ils dépendent pour le temporel, de l'Hampshire, & pour le spirituel, de l'évêque de Winchester. L'histoire nous apprend qu'en 1176, on vit tomber, dans cette isle, une pluie horrible de sang, pendant l'espace de deux heures.

WIGNEHIES, bourg de France, dans le Haynaut, au gouvernement d'Avesnes. Le curé a, pour revenu, 375 livres, payées par les religieux de saint Denis en France, comme décimateurs. Le vicaire est entretenu à la charge de la communauté. Il y a un bénéfice simple, de deux cens livres, sans aucune charge de présence ni de fonctions. Le curé du lieu a fait bâtir, à ses dépens, une maison, pour l'éducation des jeunes filles de Wignehies. Il y entretient une fille dévôte, qui a soin de leur apprendre à lire, à écrire, à compter, la religion, & à travailler. Les habitans sont, pour la plûpart, laboureurs, petits merciers & manouvriers.

WIHITZ, ville des états du Turc, en Europe, dans la Croatie. Elle est, dit Corneille, située dans un petit lac, formé par la riviere d'Unna, à quinze lieues de Zara. Les Turcs, qui en sont les maitres, la prirent en 1500, après qu'elle eut résisté à toutes leurs forces, pendant 150 ans. Les Impériaux l'attaquerent inutilement, en 1679, & furent contraints de se retirer.

De l'Isle, dans sa carte de la Hongrie, publiée en 1703, marque Wihitz, qu'il nomme aussi Bigihon, à la gauche de la rivieré d'Unna, un peu audessus de Toplitz. Mais dans sa carte de 1717, qui est plus exacte & plus détaillée, il ne connoit ni Wihitz, ni Bigihon, ni Toplitz; & dans l'endroit où, ce me semble, devroit être Wihitz, il place Zrmepolie.

WIKEZLAND ou WIKIE, province de l'empire Russien, dans l'Esthonie. Elle est bornée, au Nord, par l'Harrie, à l'Orient, par la Jerwie, au Midi, par la Livonie, & au Couchant, par le Moonsund. Ses principaux lieux sont:

Hapsal,	Vieux-Pernau,
Lehal,	Merima,
Verder, ruinée,	Fichal, ruinée,
Pernau,	Felin, ruinée.

* *De l'Isle*, Atlas.

WILBAD ou WILDBAD, ville d'Allemagne; dans la Suabe, au duché de Wurtemberg, à la droite de l'Entz, au-dessus de l'endroit où cette riviere reçoit le petit Entz. Wildbad est une petite ville, qui n'est remarquable, que par ses bains d'eau chaude.

WILBAERT ou WUYLBAERT, banc, sur la côte de Flandre, à une petite demi-lieue de la ville de Dunkerque, du côté de l'Occident. Il paroit à sec de basse-marée, & s'éleve alors de huit pieds audessus de l'eau, l'espace d'environ un quart de lieue; &, continuant plus avant, il ne fait qu'un même banc, avec celui qu'on nomme *Splinter*. Ce banc s'étend, d'une queue, jusqu'au devant de Gravelines, & finit vers le bout occidental du Breebanck. Il reste, sur le *Splinter*, 4, 5 & 6 brasses d'eau, sans aucune égalité pour la profondeur. En allant un peu vers le Nord-Ouest de Mardick, on n'en trouve que deux à trois. Entre le Wilbaert & le rivage du fort, il y a une bonne rade, qui est comme un port de Mer: on l'appelle vulgairement, *Det Scheurtie*. Les navires de Dunkerque s'y rendent, en sortant de la ville, & mouillent l'ancre devant le fort, à trois brasses & demie. Lorsque les vaisseaux vont dans cet endroit, il faut qu'ils cottoyent la rive à la sonde. Il y a encore, sur la même côte, plusieurs autres bancs, que les habiles pilotes ont soin d'éviter.

WILDE-BURG. Voyez WILDENHAUS.

WILDEMAN, bourgade d'Allemagne, au cercle de la Basse-Saxe, dans le duché de Brunswick, au Midi de Goslar, à la gauche de la riviere d'Innerste. Cette bourgade, à laquelle Corneille donne le titre de ville, est renommée, par ses mines d'argent & de plomb. * *Jaillot*, Atlas.

WILDENBOURG, château d'Allemagne,

dans l'Eiffel, au comté de Reyferschied, avec titre de seigneurie, à demi-lieue du bourg de Reyferschied. La seigneurie de Wildenbourg, dit d'Audifred, *Géogr. anc. & mod.* t. 2, p. 399, appartient, à des seigneurs particuliers, qui descendent de Philippe de Salm, troisiéme fils de Henri de Limbourg, & frere de Henri, duquel les ducs de Limbourg sont issus, & de Gerlac, chef de la branche de Salm Reyferschied.

WILDENFELS, bourg d'Allemagne, dans la Misnie, sur la Mulde, au cercle de Woigtland, sur les confins du cercle des mines, à une lieue d'Hartestein, & le chef-lieu d'une baronnie.

La *Baronnie de Wildenfels*, enclavée dans le cercle de Woigtland, est libre, & releve immédiatement de l'empire. Elle est posfédée par le comte de Solms, de la branche de Laubach. Otton, comte de Solms, l'acquit, en 1600, par la mort d'Anarque Fréderic, dernier de sa race.

WILDENHAUS, paroisse de Suisse, dans le Tockenbourg, au Thour-Thal, où elle a le rang de sixiéme communauté. Ce n'étoit anciennement qu'une annexe de la paroisse de Gams. Ce lieu fut érigé en paroisse par Huldric, abbé de S. Gall. Wildenhaus est fameux dans le pays pour avoir donné la naissance à Huldric Zwingle, qui nâquit le premier de Janvier 1484, d'Huldric Zwingle, Amman du lieu, & de Margueritte Meil ses pere & mere. Il y a eu autrefois dans ce lieu un château appellé *Wilde Burg*. Il subsistoit encore à 1468, & l'on prétend qu'il avoit été inféodé aux comtes de Tockenbourg par l'abbaye d'Einsidlen.* *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 3, p. 318.

1. WILDENSTEIN, bourg d'Allemagne, dans la Suabe, au comté de Furstenberg avec un château, & le chef-lieu d'une seigneurie à laquelle il donne son nom. * *D'Audifret*, Géogr. t. 3, p. 171.

La seigneurie de Wildenstein confine avec la baronie de Waldbourg & la seigneurie de Hart. Uratislas, comte de Furstemberg en hérita aussi bien que des baronies de Gundelfingen, & de Moeskirck, à la mort de Rodolphe & de George Guillaume, comtes de Helfenstein ses beaux-freres, qui ne laissérent point d'enfans.

2. WILDENSTEIN, château de France, dans la basse-Alsace, au sommet du mont de Vosge, vers les confins de la Lorraine, près de l'avenue appellée le *Sentier*. Ce château qui appartient à l'abbaye de Murbach, étoit autrefois fortifié. Le général d'Erlac, gouverneur pour le roi de France à Brisac, le prit par composition en 1646 & le démentela. * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 67.

WILDESHUSEN, ou WILDSHUSEN, ville d'Allemagne au cercle de Westphalie, sur la riviére de Hunte, aux confins du comté d'Oldenbourg, & la capitale d'un petit pays auquel elle donne son nom. * *Jaillot*, Atlas.

Le pays de Wildeshusen est borné au Nord par le comté d'Oldenbourg : à l'Orient par le comté de Diepholt : au midi par le pays de Wecht, & à l'Occident par celui de Kloppenborgh. Le pays de Wildeshusen dépendoit du duché de Brême ; mais l'évêque de Munster le posséde par droit d'engagement depuis la paix de Nimégue.

WILDSTATT, ou WISLSTETT, ville d'Allemagne, dans le Mordnow, aujourd'hui l'Ortenau, sur la riviére de Kinche, ou Kintzig à la droite à un mille de Strasbourg, entre Offenburg & le fort de Kell. Cette petite ville dépend des comtes de Hanaut Lichtenberg. En 1632, les soldats du colonel Osfa, après y avoir vécu à discrétion y mirent le feu, la réduisirent en cendres ainsi que le beau château dont elle étoit ornée & les moulins. Quarante maisons seulement echappérent de cet incendie. Wildstat fut prise par le général Gill de Haas en 1641. Le général Jean de Werth la reprit en 1643, & deux ans après elle se rendit au général d'Erlac, & ensuite au colonel Moser, commandant de Bensfeld. Durant la guerre de la ville de Strasbourg, contre son évêque Gautier de Geroltzeck vers l'an 1263, les habitans de Wildstatt causerent beaucoup de dommage aux Strasbourgeois, qui, pour s'en venger, assiégerent cette ville, s'en rendirent maîtres, & la détruisirent. * *De l'Isle*, Atlat. *Deyler*, Topogr. Alsat. p. 67.

WILER, ou WEYLER, petite ville de France, dans l'Alsace, près de Schlestadt, vers les confins de la Lorraine. Elle appartenoit autrefois, avec la valée de Wiler, à la famille des comtes de Fugger. Jean Philippe, comte Palatin du Rhein, surprit Wiler en 1633, & le duc de Lorraine s'en empara en 1635.

WILERING, *Hilaria*, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, en Allemagne, dans la basse Autriche, au diocèse de Passau.

WILIA, riviere du grand duché de Lithuanie. Elle se forme de diverses petites riviéres, qui ont leur source dans le Palatinat de Minski, & s'assemblent dans la partie orientale du Palatinat de Wilna, qu'elle traverse d'Orient en Occident : elle y mouille le Bystzyc, au-dessous de Niemenizyzna, Wilna & Skonile. Elle entre ensuite dans le Palatinat de Troki, vers les confins de la Samogitie, pour aller se jetter dans le Niemen au-dessus de Kowno. Dans sa course la Wilia grossit son lit des eaux de diverses petites riviéres. * *Robert de Vaugondi*, Atlas.

WILICA, abbaye dans la Westphalie, au duché de Berg, sur la riviere de Siegen, vis-à-vis de Bonne. C'étoit autrefois des bénédictines, & aujourd'hui des Chanoinesses séculiéres nobles. Cette abbaye fut fondée dans le X siécle, par Megenda comte de Gueldres.

WILKOMIR, ou WILKOMER, ville du grand Duché de Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna, sur le bord de la riviére de *Swieta*, à la droite à quatorze lieues de Wilna, vers le Nord occidental.

WILL, ou WEIL. Voyez WEIL.

WILLEM, châtellenie de France, dans la Flandre Wallonne, subdélégation de Lille.

WILLEMSTAD, ville des Pays-Bas, dans le Brabant Hollandois, sur le bord d'une eau, qu'on nomme le Hollands-Diep, & qui sépare cette partie du Brabant de la Hollande. Cette ville tire son nom de Guillaume I, prince d'Orange, qui la fit bâtir & fortifier en 1583. C'est un des boulevarts de la Hollande du côté du Brabant, & qui sert à la sûreté de la navigation; entre la Hollande & la Zélande. Willemsrad est une petite ville; mais très-bien fortifiée. Son rempart à près d'une demi-lieue de circuit, & est flanqué de sept bastions entouré d'un bon fossé & d'une contrescarpe, avec un ravelin à la porte de la terre. Les Etats généraux y entretiennent une garnison, sous les ordres d'un gouverneur établi par leurs Hautes Puissances; & d'un major de la place. J'ai dit que Guillaume I, prince d'Orange, fut le fondateur de cette ville. Ce prince pour la sûreté de la République, & particuliérement pour celle de la Hollande & de la Zélande, la fit fortifier a ses dépens, & prit sous sa protection tout son territoire, parce que les Etats de ces deux provinces ne voulurent point s'en charger. C'est ainsi qu'il acquit le domaine utile & la propriété de la ville & du territoire qu'il a transmis à ses succesfeurs, & dont la posfession fut confirmée au prince Maurice par les états généraux. Le seigneur tire le Verpondig, les droits de consomption & toutes les taxes que le Conseil d'Etat leve dans les autres places de la Généralité, jusqu'au profit des fortifications qui consiste dans le foin & les pâturages. Il jouit des mêmes prérogatives dans les Poldels de Ruygenhil & de Heyninge ; mais il est obligé d'employer une partie de ces revenus à l'entretien des fortifications de la ville. Enfin il posséde une grande partie des droits qui sont inséparables de la souveraineté. * *Janiçon*, Etat present des Pr. Un. t. 2, p. 251.

La ville de Willemstad est ronde, & percée de neuf rues, toutes tirées au cordeau. Il n'y a qu'une centaine de maisons, & trois à quatre, cens habitans y compris les femmes & les enfans. L'église est un édifice rond, surmonté d'un petit dôme, & elle est située au milieu d'une belle place carrée entourée d'arbres. Elle est desservie par un ministre de la classe de Dordrecht. Il n'y a point de chapelle pour les catholiques. La maison de ville est assez belle, tant

en dehors qu'en dedans, & il y a un joli clocher avec une horloge. La maison des Orphelins qui est assez bien rentée, est gouvernée par quatre directeurs. Celle du gouverneur peut passer pour belle. Elle a été bâtie par le prince Maurice. C'est de-là qu'on l'appelle la maison du prince. Le magasin est situé à une extrêmité de la ville. Près de ce magasin il y a une jolie place, où se tient le marché, & où aboutit le Havre qui peut contenir un assez bon nombre de bateaux. L'entrée est entre deux digues, sur l'une desquelles il y a une redoute; sur l'autre est la porte de l'eau. Il y a une seconde porte qui conduit dans le pays, & ces deux portes sont d'une belle architecture. Les armes de Willemstad sont coupé d'azur au lion passant d'or, armé & lampassé de gueules, accompagné de huit billettes d'or, trois, deux & trois; & d'argent à trois sautoirs de gueules, deux & un en abime. Pour cimier un oranger chargé de feuilles & de fruits.

La Régence est composée d'un bailli, de deux bourgmestres & de six échevins, avec un secretaire, qui fait aussi la fonction de maitre des ventes publiques, ou de *Stockhouder*. Le bailli est le chef de la police & de la justice, & est établi à vie par le seigneur, de même que le secretaire. Les bourgmestres, dont l'un est pour la police, & l'autre président des échevins, sont changés ou continués tous les ans, suivant le bon plaisir du Seigneur, sur une double nomination du bailli; & il en est de même des échevins, du trésorier & des directeurs des Orphelins. On appelle au conseil de Brabant des sentences civiles prononcées pat les échevins. Il y a un Dyckgraveà vie, trois jurés & un secrétaire, qui est en mêmetems trésorier pour l'inspection des digues. Le receveur est chargé de la recette de Verponding & des autres revenus du Seigneur; mais les droits de consomption & autres impôts sont donnés à ferme à ceux qui en offrent le plus.

WILLISAW, ville de Suisse, dans le canton de Lucerne, entre les hautes montagnes; dont celles qui sont à l Occident, bornent ce canton, du côté de celui de Berne. Cette petite ville, qui est jolie & propre, est arrosée de la petite riviere de Wiger, qui va de-là à Zoffingue. Elle a eu autrefois des comtes, dont la maison étoit fort-ancienne; & dans la suite, elle appartint aux comtes de Valengin. Depuis la bataille de Sempach, elle est soumise aux Lucernois. On garde, dans l'église neuve, qui est devant la ville, le sang, qui tomba, dit-on, autrefois du ciel, sur une table, au milieu de quelques joueurs, après que l'un d'eux, outré de rage, à cause des pertes qu'il faisoit, eût jetté son épée contre le ciel, en blasphêmant d'une maniere affreuse. On ajoute que ce sang n'a jamais pu s'effacer. Au commencement de ce siécle, le feu prit à Willisaw, & y fit beaucoup de mal. Les habitans, au lieu de travailler à l'éteindre, se contentoient de faire des processions, de chanter des litanies, & de jetter, dans le feu, des images de saints. L'embrasement auroit fait de bien plus grands ravages, sans le secours des Protestans des lieux voisins, dépendans du canton de Berne, qui accoururent & arrêterent l'incendie, par la voie la plus ordinaire & la plus sûre. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 396, & suiv.

WILLY ou WILLYBORN, riviere d'Angleterre. Elle prend sa source aux frontieres du duché de Sommerset, & reçoit d'abord un ruisseau, nommé *Diver* ou *Dever-rill*. Après avoir coulé quelque tems dans le Wiltshire, le Willyborn se perd sous terre, y coule la longueur d'un mille, & ressort près du bourg de Warmister; d'où, prenant son cours vers l'Orient, il mouille au-delà du milieu de sa course, les restes d'un campement Romain, fort ample, & fermé d'un double fossé très-profond, & que les habitans appellent *Yanesbury-Castl.* Le Willyborn va ensuite porter ses eaux dans le Nadder, près de Salisbury; & c'est au confluent de ces deux rivieres, que se trouve Wilton. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 687.

1. WILNA ou VILNA, ruisseau du grand-duché de Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna, où il arrose la capitale de ce Palatinat, à laquelle il donne son nom, & s'y perd, dans la riviere de Wilia.

2. WILNA, *Vilna*, ville du grand-duché de Lithuanie, dans le Palatinat de Wilna, sur le bord de la Wilia, dans l'endroit où cette riviere reçoit le ruisseau de Wilna. Cette ville, située au 54 dégré 30 m. de latit. & au 44 d. 15 m. de longit. non-seulement la capitale du Palatinat de même nom, mais encore celle du grand-duché, est le siége d'un évêché suffragant de Gnesne. Elle est appellée *Vilenski* ou *Wilenski*, par les Lithuaniens, & *Wilde*, par les Allemans. Il y a, à Wilna, un ancien château & un palais, où logeoient ses souverains. La ville est vaste; elle céde cependant à Cracovie, pour la grandeur, pour la propreté & pour la magnificence des édifices. Les fauxbourgs sont aussi d'une grande étendue, & remplis, comme la ville, d'une infinité de petites maisons ou cabanes, bâties & couvertes de bois. Ces maisons n'ont qu'une seule chambre, qui est commune au maitre, à sa famille, aux chevaux & aux autres animaux domestiques. On remarque quelques places, dont les maisons, bâties de pierres, sont propres, & habitées par des étrangers, sur-tout par des Allemans. Des deux châteaux du palais, l'un est au bas de la ville, & l'autre au haut. Le premier est bâti de briques, & renferme un espace assez grand; le second est aussi de briques, & flanqué de tours. Au-dessous de celui-ci, est l'Arsenal. Ce fut le roi, Sigismond I, qui jetta les fondemens du palais, qui est au bas de la ville, & son fils, Sigismond Auguste, y mit la derniere main, & y plaça une belle & nombreuse bibliothéque. En général, on peut dire que les maisons de la ville & des fauxbourgs sont mal disposées; parce que n'étant que de bois, chacun les place & les transporte où il juge à propos. Les fortifications de Wilna sont peu de chose; & ses portes ne se ferment qu'en tems de guerre. Cette négligence vient de la confiance que l'on a dans le nombre & dans la valeur des habitans. Les églises sont bâties, partie en pierre, partie en bois. La cathédrale est sous l'invocation de saint Stanislas. Ses revenus sont considérables; & elle les doit principalement à la libéralité du roi Jagellon, ou Uladislas V. Son premier évêque, fut *André Vasillo*, noble Polonnois, que le roi Jagellon nomma à l'évêché de Wilna, l'an 1387. Quoique cet évêque soit Romain, il a, sous sa jurisdiction, tous les évêques de la Russie Polonoise, qui sont de la religion Grecque. Cependant l'évêque de Kiovie, qui se dit métropolitain de Russie, lui dispute ce droit. Dans l'église cathédrale, est le corps de saint Casimir, prince de Pologne, canonisé par le pape, Léon X. Le roi, Sigismond III, fit mettre, sur le tombeau de ce saint, une tombe d'argent, du poids de trois mille livres; il y ajouta un autel du même métal, orna la chapelle d'un fort beau marbre, & donna encore une cloche, d'une grosseur si énorme, qu'il faut vingt-quatre hommes robustes pour la sonner. L'église des Jésuites, bâtie au milieu de la place publique, est magnifique. Leur college se trouve dans la rue, qui conduit au palais. Le pape, Grégoire XIII, l'honora du titre d'université, l'an 1579. Il y a, outre six professeurs en théologie, un professeur en langue Hébraique, quatre en jurisprudence, cinq en philosophie, & sept pour les humanités. Entre les monasteres, on remarque celui des Bernardins, tout bâti de pierres de taille. Les autres édifices publics sont: la maison des Russiens, qui y vendent toutes sortes de pelleteries, qu'ils apportent de Moscovie, la chancellerie, la maison des Allemans, le palais épiscopal, la résidence du palatin, le palais où se rend la justice, & l'église des Grecs, qui y font le service divin, selon leur Rit. On voit, en différens endroits de la ville, des fontaines, dont la source se trouve près de la porte des Allemans; mais l'eau de cette source n'est pas excellente. Quelque grande & quelque peuplée que soit la Wilna, on n'y a point encore établi d'hôpitaux. Les Protestans y avoient ci-devant une église & un college; mais ils ont été privés de l'un & de l'autre, par un decret de la diéte générale de Pologne. Il y a, dans cette ville, des Li-

thuaniens, naturels du pays, des Polonois, des Rusfiens, des Allemans, des Tartares & autres peuples. Les Tartares ont conservé la religion Mahométane. Ils ont cultivé, jusqu'à présent, les terres que leur distribua Vitold, grand-duc de Lithuanie, vers l'an 1396. Elles sont sur le bord de la riviere Vaca ou Waka, qui ne coule pas loin de la ville de Wilna. Ils ont des chariots, pour le service des voyageurs. Ils vivent selon leurs loix, ne donnent aucun sujet de plainte d'eux, & reconnoissent le roi de Pologne pour leur souverain. En venant de Konigsberg, ville de Prusse, à Wilna, à trois milles de cette derniere ville, après avoir passé une affreuse forêt, & une grande descente, on rencontre une valée, remplie de bourgs & de villages; c'est-là que les Tartares ont leur domicile. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. p. 274.

Wilna est l'entrepôt le plus considérable de toute la Lithuanie, & ses habitans font un grand commerce avec les Moscovites, outre que dans la ville il y a un grand nombre d'ouvriers, la plûpart Allemans, qui fabriquent des armes de toutes espéces. Les marchands étrangers ne viennent guéres à Wilna, que dans l'hiver, dans le tems que les marais sont glacés, & que la nége permet de transporter les marchandises sur des traineaux.

Hors de la porte voisine du palais, qui est au bas de la ville, on voit une maison de plaisance des rois de Pologne. Elle est à la distance d'un demi-mille, & se nomme *Versupa*, ce qui veut dire, *près des eaux*.

On rapporte que ce fut Gedimin, grand-duc de Lithuanie, qui, en 1305, commença à fonder cette ville au confluent des rivieres de Wilia & Wilna. Peu-à-peu la ville s'est aggrandie au point où on la voit aujourd'hui. En 1390, Vitold, dans la suite grand duc de Lithuanie, avec le secours que lui donnerent les chevaliers de l'ordre Teutonique, assiégea le château, qui est au bas de la ville; mais quelques Lithuaniens & quelques Rusfiens y mirent le feu, par trahison, & y firent périr autour de quatorze mille hommes. Quant au château, qui est au haut de la ville, les Polonois le défendirent vigoureusement. Vitold retourna à Wilna, l'année suivante, avec les mêmes chevaliers; mais Olesnicki, gouverneur de la ville, y mit le feu, pour que l'ennemi ne pût s'y loger. On éleva, en 1596, une muraille, autour de Wilna; mais la muraille ne l'environnoit pas entierement. En 1513, le 21 de Février, un des palais fut réduit en cendres; & on croit que ce fut celui qui est au haut de la ville. Le nôces de Catherine, sœur de Sigismond-Auguste, roi de Pologne, qui épousa Jean, duc de Finlande, se célébrerent à Wilna, en 1562. Il y eut, en 1571, dans cette ville, dans les pays voisins, & même dans la Rusfie, une si grande famine, qu'il périt, cette année, jusqu'à vingt-cinq mille hommes, dans la seule ville de Wilna. En 1581, il s'éleva une grande sédition, à laquelle donna lieu le zéle de l'évêque, qui fit brûler les livres des Luthériens, des Calvinistes & des Rusfiens. Les Moscovites vengerent, en 1610, sur Wilna, le mal que les Polonois leur avoient fait à Smolensko: ils se rendirent maitres de la place, y mirent le feu, & réduisirent en cendres quatre mille sept cens maisons, sept églises catholiques, trois protestantes, & le palais qui est au bas de la ville. La reine de Pologne, qui étoit alors à Wilna, n'eut que le tems de se sauver, avec les filles de sa maison, sur des batteaux. En 1644, les écoliers de Wilna y exciterent un grand tumulte, qui ne put être appaisé par la présence du général major Osinski, que le roi y avoit envoyé, avec quatre cens soldats: Osinski lui-même fut tué dans la mêlée, avec un grand nombre de ses gens. La derniere disgrace de Wilna, arriva en 1655. Les Moscovites s'étant rendus maitres de cette ville, le 29 de Juillet, vieux style, y firent périr jusqu'à quinze mille hommes, & pillerent les églises.

Le palatinat de Wilna tire son nom de celui de sa capitale. Il est borné, au Nord, partie par la province de Semigalle, partie par la Livonie Polonoise, partie par le palatinat de Poloczk, à l'Orient, partie par celui de Witepsk, partie par celui de Minski. Ce dernier palatinat le borne encore au Midi oriental, & celui de Troki, au Midi occidental; enfin, il a la Samogitie, au couchant. * *De l'Isle*, Atlas.

L'évêque, le palatin & le Castellan de Wilna, sont ordinairement sénateurs du royaume de Pologne. Le palatin est en même-tems gouverneur de la ville de Wilna, & il exerce sa jurisdiction sur tous les habitans, à l'exception de ceux qui sont membres du tribunal supérieur de toute la Lithuanie, qui tient son siége à Wilna. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. p. 273.

1. WILS. Il y a deux rivieres de ce nom, en Allemagne, dans le duché de Baviere. On les distingue par grand & petit Wils. Leurs sources sont assez voisines l'une de l'autre, au Midi, & près de Landshut. Le petit Wils passe à Wilshain, Fravenhoven, Geisenhausen, au-dessous duquel il se joint au grand Wils, & coulent tous les deux à Frontenhausen, Reischbach, Euchendorff, Wilshowen, & se rendent, au-dessous de cette derniere ville, dans le Danube, entre l'Iser & l'Inn.

2. WILS, riviere d'Allemagne, dans la Suabe, au duché de Wurtemberg. Elle prend sa source dans le territoire d'Ulm, passe à Coppingen, reçoit, plus bas, une riviere, qui vient d'Adelberg, & se rend dans le Necker, au-dessus d'Eslingen. * *De l'Isle*, *Robert*, Atlas.

WILSBOURG, château d'Allemagne, dans la Franconnie, au Marggraviat d'Anspach. C'étoit autrefois un monastere, & aujourd'hui une forteresse importante.

WILSHOVEN, ville d'Allemagne, dans le duché de Baviere, près de l'endroit où la riviere de Wils se perd, dans le Danube. Cette ville est assez petite.

WILSNACH, ville d'Allemagne, dans le Marggraviat de Brandebourg, & dans la dépendance de la seigneurie de Pregnitz. Cette petite ville est située à la droite de l'Elbe, sur un ruisseau, qui se jette un peu au-dessous, dans ce fleuve.

Appien, suivi de Baudrand, croit que c'est la *Susudata* de Ptolomée.

WILSTETT. Voyez WILDTATT.

WILT. Voyez WILTSHIRE.

WILTEN, bourgade d'Allemagne, dans le Tirol, à la droite de l'Inn, environ à une lieue au-dessus d'Inspruck. Simler croit que c'est l'ancienne *Veldidena*.

WILTENBOURG ou WITTENBOURG, village des Pays-Bas, dans la seigneurie d'Utrecht, sur le bord du Rhin, à trois milles au-dessus d'Utrecht. Ce lieu s'appelloit anciennement *Wilteburgum*, & l'on y découvre de tems-en-tems des monumens d'antiquité.

WILTON, ville d'Angleterre, dans le Wiltshire. Elle étoit autrefois la capitale de cette province, à laquelle elle donne son nom; & elle a eu un siége épiscopal, qui a été transféré à Salisbury. Ce changement a fait tomber Wilton en décadence. Cette ville a droit de tenir marché public, & d'envoyer ses députés au Parlement. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 124.

Les anciens l'ont connue sous le nom d'*Ellandunum*.

WILTSHIRE, ou le comté de WILTS, province méditerranée d'Angleterre, entre le duché de Glocester, au Nord, les comtés de Barckshire & de Hapshire, à l'Orient, le même comté d'Hapshire & celui de Dorset au Midi, & le duché de Sommerset, à l'Occident. Sa figure est un quarré long, étendu du Nord au Sud. Il a quarante milles de longueur, trente de largeur, & cent quarante de circuit. On y compte autour de vingt-sept mille cent maisons, huit bons châteaux, outre un très-grand nombre de palais & de superbes maisons de campagne; vingt & une villes ou bourgs à marché, & trois cent quatre églises paroissiales. Entre ces villes & bourgs à marché, il y en a douze, qui ont droit de députer au par-

lement, & quatre autres, qui ont le même droit, quoiqu'ils n'ayent point droit de marché. Les douze premieres places sont:

Salisbury,	Devizes,
Wilton,	Chippenham,
Downeton,	Malmesbury,
Hindon,	Criklade,
West-bury,	Wotton-Basset,
Calne,	Marlbotoug,

Les quatre dernieres places sont:

Heytesbury,	Lugershall,
Great-Bedwin,	Ol-Sarum.

Il y a, outre cela, neuf bourgs, qui ne députent point au parlement, & qui ont néanmoins droit de marché; savoir:

Warmister,	Lawington,
Bradford,	Hivorth,
Ambresbury,	Mere,
Auburn,	Swindor,
Troubridge.	

Chaque place, qui a droit de députation au parlement, envoyant deux députés, & le corps de la province ayant aussi droit d'en envoyer deux, il se trouve que le comté de Wilt nomme trente-quatre députés; ce qui est plus qu'aucune autre province d'Angleterre, & même de toute la Grande-Bretagne, à la réserve de celle de Cornouaille, qui en envoie quarante-quatre. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 676.

Cette province est arrosée de diverses rivieres, dont les principales sont l'Isis, le Kennet, l'Avon, le Willy & le Nadder. On la divise en septentrionale & méridionale. La premiere est entrecoupée de montagnes & de collines, & couverte de quelques forêts. La partie méridionale est une grande & vaste plaine, à perte de vue, en partie de bruyeres, en partie de pâturages, qu'on nomme *plaines* ou *campagnes de Salisbury*.

En général, on peut dire que le Wiltshire est l'une des plus agréables provinces de l'Angleterre. L'air y est doux & sain. Le terroir y est parsemé de forêts, de parcs & de champs fertiles. Mais ce qui la distingue des autres, ce sont ces vastes campagnes, où l'on nourrit une infinité de troupeaux de brebis, dont la laine fait la plus grande richesse des habitans. On n'y voit aucune pierre; mais dans la bande occidentale, il se trouve diverses carrieres d'ardoise. La province est coupée dans le milieu, par une ligne, ou par un fossé large & profond, nommé *Wansdike*, anciennement *Wodenesdik*, qui la traverse de l'Orient à l'Occident, dans l'espace de plusieurs milles. Il y a apparence que cette ligne servoit autrefois de borne entre le royaume des Merciens & des Saxons Occidentaux.

WILTTIN, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré, dans le Tirol, près de la ville d'Inspruck.

WIMBLETON, village d'Angleterre, dans le comté de Surrey, près du chemin de Londres à Portsmouth, à deux milles plus loin que Wandeswörth, un peu néanmoins sur la gauche du chemin. Le duc de Leeds a, dans le village de Wimbleton, une fort belle maison, qui, pour la grandeur de l'édifice, pour la magnificence des ameublemens, & pour les beautés & accompagnemens, comme parc, jardin, étang, n'est inférieure à aucune autre maison du royaume. * *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 852.

WIMMERBY, petite ville de Suede, dans le Smaland, au Couchant de Westerwick.

WIMMIS, bourg de Suisse, dans le canton de Berne, au Bas-Sibenthal, dont il est le chef-lieu. Ce bourg est situé sur la Sibène, au-dessus de l'endroit où elle se jette dans la rivere de Kandel. Il y a, au-dessus de Wimmis, un château, où réside le gouverneur du Bas-Sibenthal. * *Etat & Délices de la Suisse, t. 2, p. 230.*

WIMPFFEN, ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, au Creighgow, sur le Necker, à la gauche, vis-à-vis de l'endroit où le Jaxt se jette dans le Necker. Cette ville, située à deux heures, au Nord, d'Hailbron, s'appelloit anciennemsnt *Cornelia*, du moins à ce que prétendent quelques géographes, qui n'en donnent aucune raison. Quant au nom moderne, il est formé des mots Allemands, *Weibspein*, qui signifient *tourment des femmes*, à cause des cruautés qui furent exercées contre ce sexe, lorsque la ville fut saccagée par les Huns. Wimpffen est petite, mais pourtant assez peuplée. Son magistrat est luthérien. Selon de l'Isle, cette ville est séparée en deux parties. La grande, qui est la plus septentrionale, s'appelle proprement *Wimpffen*, & la partie, qui est au Midi, se nomme le *petit Wimpffen*. * *De l'Isle*, Atlas. *D'Audifred*, géogr. t. 3, p. 185. Cette ville fut prise, en 1645, par le duc d'Anguien, qui, par ce moyen, s'ouvrit un passage sur le Necker.

WIMBURMINSTER, bourg d'Angleterre, dans le Dorsetshire, sur le bord de la Stoure. Ce bourg, qui est assez considérable, s'est élevé sur les ruines d'une place ancienne, nommée *Vindugladia*, ou *Vindogladia*, ce qui, en langue Galloise, ou Gauloise, signifie *entre deux rivieres*, parce qu'elle étoit entre les rivieres de la Stoure & de l'Alen, qui vient du Nord, y apporter ses eaux. Les Saxons l'appellerent *Wimburnham*, ou *Wimburnminster*, à cause d'un ancien monastere, qui y fut fondé, en 713, par la princesse Cuthburgue. On y voit un collége, pour l'instruction de la jeunesse, fondé par la princesse Marguerite, comtesse de Richmont, mere du roi, Henri VII. On y voit aussi une fort belle église, avec un clocher, chargé d'une éguille extrêmement haute. Le chœur est occupé par les tombeaux de divers princes & princesses, entre lesquels on remarque celui du roi, Etheldred I, avec cette épitahe: *In hoc loco quiescit corpus Sancti Etheldredi, Regis Westsaxonum, Martyris, qui, anno Domini DCCCLXXII, XXIII Aprilis, per manus Danorum Paganorum, occubuit.* On dit que les rois des Saxons Occidentaux avoient un palais, à deux milles de Winburnminster, dans un château, nommé Badbury; mais aujourd'hui, on n'y voit que les restes d'un triple retranchement. * *Délices de la Gr. Br. t. 3, p. 759.*

WINCAUNTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Br. t. 1.*

WINCHELCOMBE ou WINCHCOMB, bourg d'Angleterre, en Glocestershire, avec droit de marché. Ce bourg étoit en grande réputation, du tems que la religion catholique florissoit en Angleterre. Cette réputation lui venoit des reliques de saint Kenelarc, enfant de sept ans, que sa sœur tua, pour être son héritiere, & qui est tenu pour martyr. * *Etat présent de la Gr. Br. t. 2, p. 66. Davity*, comté de Glocester.

WINCHELSEY, ville d'Angleterre, dans le comté de Sussex, au bord méridional de la Baye, que forme la Rye à son embouchure, à trois milles de Rye, & l'un des cinq ports d'Angleterre. Winchelsey a pris son nom d'une autre grande & belle ville, qui étoit aussi un bon port de mer, & qui fut abimée dans les eaux, par une innondation horrible de l'Océan, en 1250. Après cette innondation, qui causa aussi de grands ravages sur les côtes de Kent, on rebâtit une ville, avec le nom de *Winchelsey*, sur le rivage de la mer. La bonté de son port la rendit longtems florisſante; mais dans la suite, la terre s'est élevée, & l'Océan s'est retiré peu-à-peu; de sorte que son port n'est plus de la même bonté, ni aussi spacieux qu'il l'a été. Cette ville a titre de comté. * *Délices de la Gr. Br. p.* 804.

1. WINCHESTER, ou plutôt WINTCHESTER, ville d'Angleterre, dans l'Hampshire, au fond d'un vallon, entre deux collines, sur le bord de l'Itching, qui se partage en cet endroit. Cette ville, nommée en latin, *Vintonia*, est aussi considérable,

par son ancienneté, que par le siége épiscopal, dont elle est honorée depuis longtems. Les Romains l'ont connue, sous le nom de *Venta Belgarum*; & après eux, les Bretons l'appellerent *Caer-Gwent*, & les Saxons, *Wintan-Cester*, d'où l'on a fait Wintchester. C'est dans cette ville, que le tyran Constantin fut proclamé empereur, par ses soldats, sous Honorius, l'an, de Jesus-Christ, 407; & il tira son fils, Constant, d'un monastere de cette même ville, pour le faire revêtir aussi de la pourpre. Mais ils périrent bientôt tous deux, après avoir eu quelques heureux succès.

L'an 857, il se tint, à Winchester, un concile, en présence de trois rois des différentes provinces.

Les Saxons, à leur arrivée dans le pays, trouvérent Winchester si considérable, que les rois de West-Sex la choisirent pour le lieu de leur résidence, y établirent un siége épiscopal, une monnoie à six boutiques, & un grand nombre d'églises. L'un d'entr'eux, nommé Kenelwalch, fonda l'église cathédrale, qui est presque au milieu de la ville; & divers évêques y ont ajouté, de tems-en-tems, quelque nouvel ouvrage. Un autre roi, nommé Ælfred, bâtit une autre église, près de celle-là; & elles étoient desservies l'une & l'autre par des prêtres mariés. On les chassa dans le dixiéme siécle, & l'on établit des moines à leur place. Mais les deux églises étoient si près l'une de l'autre, que les religieux s'incommodoient réciproquement, lorsqu'ils chantoient l'office divin; ce qui causa plusieurs querelles entr'eux. Ces querelles, jointes à l'incommodité de l'air, déterminerent les religieux de la nouvelle église, à transporter leur maison hors de la ville, où ils bâtirent un couvent magnifique. Après la conquête des Normands, Winchester fut aussi fort illustre. On y mit les archives de la province. Le roi, Edouard III, y établit une étape, pour le commerce des draperies & des laines; ce qui la rendit encore plus florissante.

Aujourd'hui, Winchester est une grande ville, fermée de murailles, qui ont dix-huit cent quatre-vingt pas de tour, & six portes. On y voit un château, un hôtel-de-ville, une église cathédrale, & sept autres paroisses. L'hôtel-de-ville a une salle spacieuse, où se tiennent les assises du pays. On y montre une grande table ronde, qu'on dit être *la table ronde* du fameux Arthur, tant chantée par les vieux Romanciers. L'église cathédrale est assez belle. Il y avoit autrefois, dans le chœur, jusqu'à quatorze tombeaux de rois ou de reines: un évêque, de cette ville, prit leurs os, & les mit tous dans des petites châsses dorées, qu'il posa dans les parois du chœur, avec des inscriptions; & on les y voit encore aujourd'hui. Le château est un bâtiment antique. Il est placé au Sud-Ouest de la ville. Avant que l'on eût inventé l'artillerie, il étoit regardé comme une piéce très-forte, & il a été souvent attaqué en vain. Dans le douziéme siécle, l'impératrice Mahaud, faisant la guerre au roi Etienne, l'assiégea longtems inutilement; mais voyant qu'elle n'avançoit rien par la force, elle eut recours à l'artifice. Elle fit courir le bruit qu'elle étoit morte. Là-dessus, on ouvrit le château, où elle se fit porter dans une biére: & ses gens, qui feignoient d'accompagner le convoi, se rendirent maitres de la place, par ce stratagême. Dans le voisinage de l'église cathédrale, on voit le palais épiscopal, qui est un assez bel édifice.

L'évêché de Winchester vaut huit mille livres sterling de rente. L'évêque a, sous sa jurisdiction spirituelle, les deux provinces de Hampshire & de Surrey, avec les isles de Jersey & de Guernesey. Un évêque de Winchester, nommé Guillaume Wickam, a fondé dans cette ville un beau collége, où l'on entretient un principal ou gardien, dix fellows ou associés, deux scolarques, & soixante-dix écoliers, qu'on tire de-là, quand ils sont assez avancés, pour les envoyer à Oxford, au college neuf, qui a été fondé par le même prélat.

2. WINCHESTER, bourgade d'Angleterre, dans le comté de Northumberland. Ceux du pays l'appellent *Winchester in the wald*, ou *Old-Winchester*, c'est-à-dire, *Winchester, près du rempart*, ou *le vieux Winchester*. Ce lieu est peu éloigné des ruines du mur de Sévére, & on le prend pour l'ancienne *Vindolana*.

WINCHY & BELLE FONTAINE, terre de France, dans l'Artois, au bailliage d'Aire. Cette terre fut érigée en marquisat, l'an 1676, en faveur du sieur d'Assigny.

WINDA ou WINDAW, ville du duché de Courlande, sur le bord de la Mer Baltique, à l'embouchure de la Weta, à la gauche, à quinze milles de Memmel, & à trente de Riga. Cette ville a encore un château & un port; mais elle est fort déchue de ce qu'elle a été autrefois. * *Robert de Vaugondi*, Atlas.

WINDBERG, abbaye d'hommes, ordre de Prémontré, en Allemagne, dans la Baviere.

WINDELA, riviere de Suéde. Elle a sa source dans la Laponie Suédoise, un peu au Nord de celle d'Uma; & prenant le même cours, elle va s'y joindre dans la Bothnie occidentale.

WINDELINGEN ou WENDLING, ville d'Allemagne, dans la Suabe, au duché de Wirtenberg, sur le Necker, vers l'embouchure du Lauter, dans ce fleuve, à la droite.

WINDESHEIM, prieuré des Pays-Bas, dans l'Over-Issel, à trois lieues de Deventer. Il ne subsiste plus présentement, les protestans l'ayant détruit, & s'étant emparés des biens. C'étoit un prieuré célebre de chanoines réguliers de saint Augustin, fondé, en 1387, par le bienheureux Florent, disciple du bienheureux Gerard *le Grand*. Ce prieuré étoit chef d'ordre, & avoit sous lui plus de quatre-vingt monasteres, tant aux Pays-Bas, qu'en Allemagne. On choisit encore actuellement un général de cette congrégation, & il porte le titre de prieur de Windesheim. On prend alternativement un sujet Allemand, & un sujet des Pays-Bas, pour remplir cette place.

WINDHAM, bourg d'Angleterre, dans la province de Nerfolck. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Br.*

WINDISCH, village de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow, à un quart de lieue de Kunigsfeld. C'est dans ce village, qu'on doit chercher les restes infortunés de l'ancienne *Vindonissa*. Voyez ce mot. Cette ville étoit forte, par sa situation, qui est sur une hauteur, au pied de laquelle deux rivieres rapides, larges & profondes, mêlent leurs eaux, je veux dire, l'Aar & la Reuss. Les Romains en avoient fait une place d'armes, pour arrêter les irruptions des Germains; ce qui étoit déja établi du tems de Vespasien, comme Tacite nous l'apprend, au quatriéme livre de son histoire; & c'est ce que nous apprennent divers monumens anciens, qu'on y a déterrés, comme des inscriptions, des cachets, des bagues, des médailles & autres. Il y a longtems qu'on y voyoit cette inscription, qui parle d'un ouvrage de l'empereur Vespasien:

IMP. T. VESPASIANUS
CÆS. AUG. VII. COS.
MARTI APPOLLINI
MINERVÆ
ARCUM VICAN.
VINDONISSENSIS CURIÆ, &c.

On voit encore, à l'un des côtés du temple de Windisch, une petite inscription, à demi-barbare, qui en marque le fondateur & l'architecte:

IN ONORE SCI
MARTINI ECPI
URSINOS * EB.   * EPISCOPUS
ESCUBUS ** IT DE   ** ET
TIBALDUS † LIN
CULFUS FICIT.

On y a trouvé des médailles de plusieurs empereurs, depuis Néron, jusqu'à Valentinien. Vindonisse fut ensuite une ville épiscopale, sous les premiers rois des Francs; mais Childebert II en transporta le siége

à Constance, vers la fin du sixiéme siécle; parce que la premiere de ces deux villes avoit été ruinée par les guerres, dans le tems de la décadence de l'empire Romain. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 199.

De Windisch, pour aller à Bâde, on passe la Reuss sur un pont volant, qui est attaché à une corde, tendue au-dessus de la riviere, & cramponnée à de grosses piéces de bois, aux deux bords de l'eau.

De Longuerue, *Descr. de la Fr. part.* 2, p. 258, remarque que, dans le panégyrique de Constantin, Eumenius écrit *Vindon*, au lieu de *Vindonissa*, & qu'il parle des champs de *Vindon*, *Vindonis Campos*, où les Romains avoient vaincu les Barbares. La ville de Windisch a été un ancien siége épiscopal. On ne sait point les noms de ceux qui ont tenu ce siége, sous les empereurs Romains: on voit seulement que Bubulcus, évêque de Vindonisse, assista, l'an 517, au concile d'Epaone, sous Sigismond, roi des Bourguignons; & que son royaume étant venu au pouvoir des François, Grammatius, évêque de Vindonisse, assista au concile d'Auvergne, sous le regne de Théodebert, petit-fils de Clovis, l'an 535. Le même Grammatius, appellé évêque de Vindon, souscrivit au quatriéme concile d'Orléans, & ensuite au cinquiéme, tenu l'an 549.

La ville subsistoit donc alors, & elle ne fut ruinée que lorsque ceux du duché d'Allemagne, par l'ordre de Théodebert, roi d'Austrasie, ennemi de Thierri, roi de Bourgogne, entrerent dans la Bourgogne Transjurane, qui fut ruinée, avec les villes & le Plat-Pays, l'an 611. Depuis ce tems, Vindonisse n'a jamais été rétablie, & l'évêché est demeuré supprimé: il étoit dans la province, nommée *Maxima Sequanorum*, sous la métropole de Besançon.

WINDISCHGRATZ, ville d'Allemagne, dans la Basse-Stirie, près de la rive droite de la Drave. Lazius prétend que c'est la *Vendum* des Japodes, dont parle Strabon & Ptolomée.

WINDISCHMARCK, contrée d'Allemagne, dans le cercle d'Autriche, & que quelques-uns prétendent faire partie de l'Esclavonie. Elle est bornée, au Nord, partie par la Haute-Carniole, partie par le comté de Cilley, dont elle est séparée par la Sawe; à l'Orient, par la Croatie; au Midi, par la Morlaquie; à l'Occident, par la Haute & Basse-Carniole. Ce pays est montueux, pour la plus grande partie, surtout du côté du Midi; mais il ne laisse pas de produire assez de froment, & du vin blanc excellent. Ses habitans parlent Esclavon, reconnoissent les archiducs d'Autriche pour seigneurs, & sont catholiques. Les deux principales rivieres, qui arrosent ce pays, sont le Gurck & le Kulp. Ses villes sont:

Medling, ou Metling,	Seissenbourg,
Rudolfs-werd,	Wergel,
Rosfegk,	Kaczndorff,
Gotsche,	Altenbourg,
Lueg,	Gurchfelt,
Neideck.	

* *Jaillot*, Atlas. *Corn.* Dict. Raw. Cosm. c. 24.

WINDISCH-MATRAY, bourg d'Allemagne, dans la partie méridionale de l'archevêché de Saltzbourg, sur le bord de la petite riviére Isola, qui forme une des sources de la Drave. Quelques-uns le prennent pour l'ancien *Idunum*. * *Jaillot*, Atlas.

WINDOGLADIA. Voyez VINDOGLADIA.

WINDRUSH, riviére d'Angleterre. Elle a sa source dans le duché de Glocester; & coulant à l'Est, elle entre dans Oxfordshire, où elle arrose Burford & Whitney, après quoi elle se jette dans l'Isis, ou la Tamise, à l'Occident d'Oxford. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 640.

Il s'est tenu dans ce bourg un concile, l'an 1114.

1. WINDSOR, bourg d'Angleterre, dans Berkshire, sur la Tamise, à vingt-cinq milles de Londres. Ce bourg, nommé anciennement Wynleshore, députe au Parlement & a droit de marché. Il est encore considérable, à cause que depuis Guillaume le conquérant, les rois d'Angleterre y ont toujours eu une maison de plaisance. Voyez l'article suivant.

2. WINDSOR, maison royale des rois d'Angleterre, en Berkshire, sur la Tamise. Elle prend son nom du bourg où elle est située, & où, depuis Guillaume le conquérant, les rois d'Angleterre ont toujours eu une maison de plaisance, ou un château royal. Ce fut dans le quatorziéme siécle qu'Edouard III, bâtit le château qu'on voit aujourd'hui à Windsor; & divers rois ses successeurs y ont ajouté quelque chose pour l'embellir. C'est aujourd'hui la plus belle maison royale qu'il y ait en Angleterre. Elle est située sur une hauteur vers le bord de la Tamise, & composée de deux cours, qui partagent trois grands corps de logis. Les dehors n'en sont ni beaux, ni réguliers; mais les appartemens sont superbes, ornés de très-beaux tableaux, & richement meublés.

A l'entrée de la premiere cour, on voit la vieille chapelle, qui est une piéce magnifique, commencée par Edouard III, & finie environ cent ans après par Edouard IV, environ l'an 1470. Il y a une chapelle neuve au bout de la galerie du château; mais la vieille est celle où les rois tiennent le chapitre de l'ordre de la Jarretiére. A la gauche de cette chapelle, on trouve le logement du doyen & de douze chanoines. A la droite sont les appartemens où l'on entretient douze pauvres gentilshommes cassés de travaux, de fatigues & de vieillesse, après qu'ils ont rendu de longs ou de grands services. La vieille chapelle a servi de sépulture à Henri VI, à Edouard IV, à Henri VIII & à Charles I.

Au milieu du château, entre les deux cours, s'éleve un gros bâtiment fort haut en forme de donjon, & qu'on appelle *Winchester-Tower*.

Du reste, ce château n'a ni jardins, ni fontaines, ni avenues. Tout ce qu'on y trouve d'ornement extérieur se réduit à un grand & vaste parc rempli de bêtes fauves. Il est vrai qu'on y jouit d'une vue charmante, qui s'étend sur une belle & agréable campagne tout à la ronde, où l'œil découvre le cours de la Tamise, des champs, des parcs, des prairies, des belles maisons & des colines ombragées de forêts.

On remarque que le château de Windsor peu de tems après qu'il fut bâti, servit de prison à Jean, roi de France, & à David, roi d'Ecosse.

WINECAUNTON, bourg d'Angleterre, dans Sommersetshire, à trois ou quatre milles du bourg de Bruton, de l'autre côté du Bruis & au midi. Il s'est trouvé autrefois près de Winecaunton des mines de charbon de terre, où les travailleurs furent étouffés subitement par une vapeur puante, vers l'an 1685. On examina ces charbons en les mettant sur le feu, & l'on se convainquit que l'usage en étoit fort dangereux; ce qui fut cause qu'on abandonna entierement ces mines. * *Délices de la Gr. Br.* p. 705.

WINEDEN, WINENDA ou WINADA, ville d'Allemagne, dans la Suabe, au duché de Wurtenberg, sur une petite riviére qui se jette dans le Muhrr. Cette petite ville, qui a un château fortifié, appartient au grand-maître de l'ordre Teutonique. * *De l'Isle*, Atlas.

WINFRIEDS-WELL, c'est-à-dire *Fontaine de Winfride*: fontaine d'Angleterre, au pays des Galles, dans le comté de Flint, à l'Occident de la ville de ce nom, dans un petit bourg nommé *Holy-well*, c'est-à-dire, fontaine sacrée, & qui tire son nom de la fontaine de Winfrieds-well. On dit qu'anciennement un Tyran du pays ayant violé & ensuite égorgé une sainte fille nommée *Winefride*, la terre poussa dans le même endroit la fontaine en question, à laquelle, sur ce fondement, on a donné le nom qu'elle porte. Il croit au fond de cette fontaine une mousse, qui constamment exhale une très-bonne odeur; & il s'y trouve aussi des pierres rougeâtres ou semées de taches rouges, que la tradition du pays fait passer pour des gouttes de sang de Sainte Winfride, qui ne s'effaceront jamais. On a élevé une jolie église sur cette fontaine; & l'on a peint aux fenêtres la mort tragique de la Sainte. L'eau de cette source

source se précipite de dessous ce bâtiment à travers des quartiers de roches, & produit d'abord un si gros ruisseau, qu'il y en auroit bien assez pour faire tourner un moulin. Les catholiques anciens & modernes ont toujours publié qu'il s'est fait de grands miracles à cette source; aussi voit-on tous les ans dans la belle saison un grand concours de pélerins catholiques d'Angleterre, qui se plongent dans cette eau par dévotion ou, pour leur santé. Guillaume Fleetwood, évêque d'Ely, étant encore évêque de S. Asaph, écrivit contre cette pratique, & publia en 1713 la légende de Sainte Wenefride, avec des remarques dans lesquelles il prétendoit démontrer la fausseté de cette légende. On remarque que la reine Marie d'Este, épouse du roi Jacques II, alla en pélerinage à Winfrieds-well. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 411.

WINGURLA, ville des Indes orientales, au royaume de Visiapour sur le bord de la mer, au Nord de Goa dont elle est peu éloignée. C'étoit un lieu de relâche pour les Hollandois, dans le tems qu'ils avoient la guerre avec les Portugais. Pendant la moisson d'été, ils alloient tous les ans croiser avec un grand nombre de vaisseaux de guerre devant la barre de Goa & dans les parages voisins, pour empêcher la navigation de leurs ennemis, qui alloient prendre des rafraichissemens à Wingurla, où les Hollandois ont une belle loge. * *Voyage de G. Schouten, aux Indes or.* t. 2, p. 488.

WINNICZA, ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Braclaw, à la droite du Bog, à treize lieues au-dessus de Braclaw. Cette ville est le chef-lieu d'un territoire auquel elle donne son nom: elle est outre cela le lieu de l'assemblée de la noblesse, le siége d'un tribunal de justice; & on y voit un collége de Jésuites. Chmielnicius, général des Cosaques, s'empara de Winnicza en 1650. La diéte de Pologne ayant trouvé moyen de l'appaiser, il abandonna la place; mais l'année suivante, Bohunus un de ses lieutenans, s'en rendit maître de nouveau ainsi que du château. Cependant les Polonois la reprirent quelque tems après. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. p. 365.

WINON, ruisseau de Suisse, dans le canton de Lucerne, près de Neudorff. On trouve dans ce ruisseau de grosses écrevisses, qui ne prennent jamais la couleur rouge quand on les fait cuire. Elles demeurent toujours noires. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 2, p. 392.

WINSCHOTE, ville des Pays-Bas, dans la seigneurie de Groeningue, à cinq lieues de la ville de Groeningue, & à une lieue du bras de mer nommé *Dollert*. Le 24 de Mai 1548, Louis de Nassau, frere de Guillaume I, prince d'Orange, mit en déroute auprès de la petite ville de Winschote, trois mille cinq cens Espagnols, commandés par Jean de Ligny, comte d'Aremberg. Les Espagnols y perdirent douze cens hommes, tout leur bagage & six piéces de canon; le comte d'Arenberg fut tué dans la mêlée, & enterré dans l'abbaye de Heyligerlée, près de Winschote. Le comte Adolphe de Nassau, autre frere de Guillaume I, fut tué au commencement de la bataille de la main même du comte d'Aremberg, & enterré au château de Wede. Le combat de Winschote fut le prémier qui se donna pour la liberté des Provinces-unies. * *Dict. Geog. des Pays-bas.*

WINSEN, bourg d'Allemagne, dans la basse-Saxe, au duché de Lunebourg, à la gauche de l'Elbe, dans l'endroit où la Luche & l'Ilmenau se jettent dans ce fleuve, environ à trois lieues au-dessous de Lunebourg. * *Jaillot*, Atlas.

WINSHEIM, ville impériale d'Allemagne. Elle est enclavée dans le marquisat d'Anspach. La tradition du pays veut qu'elle ait été fondée par Windegast, général des troupes de Pharamond, vers l'an 425. Sa situation est agréable & la petite riviére d'Aisch qui la traverse, rend ses environs fertiles. * *D'Audifred*, Géogr. t. 3.

WINSLOW, bourg d'Angleterre, dans la province de Buckingham, on y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WINSTEIN, château de France, dans l'Alsace. Antoine duc de Lorraine surprit ce château en 1515, le jour de S. Wenceslas, & le brûla le jour de la Toussaint. Les évêques de Spire & les seigneurs de Lichstenberg donnoient autrefois l'investiture du château de Winstein & de ses dépendances aux familles nobles de Turtheim, d'Altdorff, surnommée Wollenschlager, & de Konigsbach appellée aussi Nagel. * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 69.

WINSTER, bourg d'Angleterre dans la province de Derby. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WINTEN, bourgade d'Allemagne, dans la Baviére, sur le Danube, au voisinage d'Ingolstadt. Cluvier croit que c'est la *Vettoniana* de l'Itinéraire d'Antonin.

WINTER, lac d'Angleterre, dans Lancashire. Il s'étend l'espace de dix milles en longueur & de quatre en largeur. C'est le plus grand lac qu'il y ait en Angleterre. Il sépare une partie de la province de Lancastre de celle de Westmorland. Son eau est fort claire, & son fond est couvert de petites pierres. On y trouve quantité de truites, de brochets, & de perches; mais particulierement un poisson très-délicat, qu'on appelle *Charr*, & qu'on ne voit point ailleurs, excepté dans *Ulles-Water*, autre lac sur les confins du Cumberland & du Westmorland. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 79.

WINTER-HOECK, c'est-à-dire *le coin de l'Hyver*, cap sur la côte septentrionale de la nouvelle Zemble. On lui a donné ce nom à cause de sa situation.

WINTERTHOUR, ville de Suisse, au canton de Zurich, sur une petite riviere nommée *Eulach*, dans une plaine agréable & fertile. Cette ville est considérable par son antiquité, sa beauté, & les grands priviléges dont elle jouit. On y voit une belle église avec deux clochers & plusieurs belles maisons, particulierement autour de la place du marché; ce qui fait un beau coup d'œil. Wintherthour appartenoit autrefois à la maison d'Autriche qui l'avoit eue des comtes de Kybourg. Elle a pris son nom d'une forteresse nommée *Vindthurn*, que les comtes de Kibourg avoient bâtie près de-là; & un autre comte de Kybourg, appellé *Hartman* I, bâtit la ville. Sigismond d'Autriche la céda par traité aux Zurichois en 1467, & ceux-ci lui laissérent ses anciens priviléges, qu'elle conserve encore aujourd'hui. Elle a son Bourgmestre & son propre gouvernement avec quelques terres du voisinage dans sa dépendance; mais les biens de l'église y sont administrés par un procureur de Zurich. On y voit une riche bibliothéque considérable par les livres, & les diverses raretés qu'on y a ramassées. * *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 2, p. 38, & suiv.

Winterthour a produit de savans hommes, entr'autres un célébre Historien *Joannes Vitoduranus*. Il a écrit l'histoire de la Suisse depuis l'an 1215, jusqu'à l'an 1348.

On trouve dans cette ville entr'autres choses remarquables un bain d'une eau minérale. En 1556, le 4 de Janvier, à sept heures du soir, comme il faisoit un tems fort rude, avec du vent & de la neige, on vit tout d'un coup le haut du clocher de Winterthour tout en feu, avec des flammes qui faisoient un si grand bruit qu'on l'entendoit d'assez loin: on eût dit que le clocher brûloit. Quelques-uns assurérent même en avoir vû tomber des étincelles. Ce spectacle dura environ un quart-d'heure. On courut au haut du clocher pour éteindre le feu; & l'on fut étonné quand on y fut monté, de n'y plus trouver ni flâme ni feu. Les habitans appellent cela *le feu S. Elme*. Depuis ce tems on a vû diverses fois le même feu, tantôt sur un clocher, tantôt sur l'autre; ce qui fait qu'on n'en est plus effravé. Dans la même année 1556, on trouva dans la riviére de Thoeff, trois cailloux, dont l'un avoit une croix Suisse, une épée & une verge; & dans les deux autres étoient la croix

& les armes de Bourgogne, comme peintes de la main même de la nature.

Les environs de Winterthour sont remplis d'endroits remarquables. A une lieue de cette ville est le village appellé *Vieux-Winterthour*, dont le nom vient de l'ancienne *Vitodurum*, qui étoit dans cet endroit. Les Romains en avoient fait une place forte, où ils mettoient une partie de leurs troupes en quartiers d'hyver. On y voit encore en quelques endroits, particulierement près du cimetiére, les masures de la vieille forteresse. On y a trouvé, & on y trouve encore divers monumens de la magnificence des Romains, comme des médailles des empereurs Neron Domitien, Constance & Constantin, & sur tout un chemin qui conduit à Frawenfeld, la capitale du Thourgaw, à travers des campagnes marécageuses & pavé de pierres, de gravier, de sable, de chaux, & d'autres matieres. On voit à Constance, dans l'église de S. Maurice, une vieille table romaine pour conserver la mémoire de la réparation des murailles de cete place, faite par le commandement des empereurs Dioclétien, Maximilien, Constantius, & Galerius, par les soins d'Aurelius Proculus, gouverneur du pays. Enfin en 1709, on a trouvé dans ce lieu en creusant la terre plusieurs piéces antiques, toutes de bronze, dont l'une est un coûteau, & les autres sont deux Mercures, & quelques animaux, comme taureaux, chevaux, pourceaux; le tout néanmoins assez grossiérement fait.

WINTER-TON, cap d'Angleterre, dans la partie occidentale de la province de Norfolck. Il a été ainsi appellé à cause d'un village voisin, qui porte ce nom pour être exposé à toute la furie des vents de l'hyver: au contraire de deux autres villages des environs, nommés *Somer-ton*, apparemment parce que l'air y est plus modéré. Cependant le terroir est très-fertile dans tout ce quartier, & demande peu de culture. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 106.

WINTER-WINTERE, ville d'Allemagne, dans le cercle du Bas-Rhein, à la droite de ce fleuve, entre Rheinmagen & Bonn, qui sont de l'autre côté du Rhein. On appelle aussi quelquefois cette ville *Konig-winter* pour la distinguer d'Ober-Winter, lieu situé entre Rhinmagen & Bonn, mais à la gauche du Rhein. * *Geyler*, Topogr. Elect. Colon. p. 40.

WINTFELD, lieu d'Allemagne, dans la Westphalie, près de Delburg, entre Paderborn, Delmhold & Horne. *Wintfeldt* signifie en Allemand *le Champ de la Victoire*; car *Vinnen* veut dire *vaincre*, & *Feldt* signifie *Champ*. On croit que ce lieu a été ainsi nommé à cause que Varus, général d'une armée romaine, y fut défait par Arminius sous l'empire d'Auguste. Deux ruisseaux y passent; l'un appellé *Rodenbecke*, & l'autre *Knohenbeche*, c'est-à-dire *riviere rouge* & *riviere d'os*; parceque les eaux de l'une furent teintes du sang de ceux qui périrent dans la bataille, & que l'autre fut remplie de leurs ossemens. Quelques uns ont confondu mal-à-propos *Wintfeld*, avec *Sintfeldt*. * *Monument. Paderborn.* p. 24, 209, & 234.

WINTHUSEN, bourg d'Allemagne, dans la basse-Saxe, & dans l'evêché de Hildesheim, à une lieue & demie à l'Orient méridional de la ville de ce nom. * *Jaillot*, Atlas.

WINWICK, lieu d'Angleterre, dans la province de Lancastre, sur la route de Londres à Lancastre, entre Warington & Wigan. Ce lieu est remarquable par son presbytere, l'un des plus riches du royaume. On lit dans l'eglise cette inscription en caractéres Gothiques; à l'honneur du roi Oswald.

Hic locus, Oswalde, *quondam placuit tibi valde*,
Northamhumbrorum fueras Rex, *nunc quoque*
Polorum Regna tenes, loco passus Marcelde *vocato*.

* *Délices de la Gr. Br.* p. 319.

1. WIPPER, riviére d'Allemagne, dans le Landgraviat de Thuringe. Elle prend sa source dans la partie occidentale du comté de Mansfeld; & prenant son cours d'Occident en Orient, elle mouille le bourg de *Wipra*, dont quelques-uns veulent qu'elle porte le nom, & se rend à Mansfeld. De-là prenant son cours vers le Nord, elle arrose Leimbach & Kupferberg, & entre ensuite dans la principauté d'Anhalt, qu'elle traverse jusqu'au lac d'Ascherieben, où elle recommence à courir vers l'Orient pour aller se perdre dans la Sala, près de Bernburg. * *Jaillot*, Atlas.

2. WIPPER, ou WUPPER, riviére d'Allemagne. Elle prend sa source dans la partie occidentale du comté de la Marck, au-dessous de Morien-heyde, & dirigeant sa course vers le Nord occidental, elle entre dans le duché de Berg où elle mouille Wipperfurd, Hockesvagen & Elverveldt, où elle fait un coude & tourne vers le midi occidental. Dans cette nouvelle course elle baigne Solingen & divers autres lieux moins considérables; après quoi se partageant en deux bras, elle va se jetter dans le Rhein par deux embouchures, l'une près de Rheindorph, & l'autre près de Westorph.

WIPPERFURD, ou WIPPERFUIRD, ville d'Allemagne, dans le comté de Berg, sur le bord du Wipper, dans l'endroit où cette riviere reçoit celle de Roensel. Elle a pris son nom de celui de la riviére sur laquelle elle est située.

WIPRA, bourg d'Allemagne, dans le Landgraviat de Thuringe, au comté de Mansfeld, sur le bord de la riviére de Wipper. Voyez WIPPER, N°. 1. Corneille donne à Wippra le titre de ville.

WIRIE, Voyez WIRLAND.

WIRISKWALD, forêt de l'empire Russien, dans l'Esthonie, au quartier de Wirie, dont elle occupe une grande partie & dont elle prend le nom. * *De l'Isle*, Atlas.

WIRKSWORTH, bourg d'Angleterre, dans la province de Derby. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WIRLAND, ou WIRIE, quartier de l'empire Russien, dans l'Esthonie. Il est baigné au Nord par le Golfe de Finlande: l'Alentakie le borne à l'Orient: il a la Jerwie au midi, & l'Harrie au couchant. La forêt de Viriskwald occupe une grande partie du pays sur la côte duquel on voit les Isles de Wrango & de Ekolm. Ses principaux lieux sont:

Tolsbourg, Wesenberg.	Villes.
Kyda, Kolka, Borckolm.	Châteaux.

WIRM, riviére d'Allemagne, dans l'électorat de Baviére. Elle sort du lac de Wirmsée, auquel elle sert d'émissaire pour porter ses eaux dans la riviére d'Amber. Son cours est du midi au Nord. * *Jaillot*, Atlas.

WIRMSÉE, lac d'Allemagne, dans l'électorat de Baviére, à cinq lieues de la ville de Munich, du côté du Sud occidental. Ce lac s'étend en long du Sud au Nord. Il se décharge dans la riviére d'Amber par le moyen de celle de Wirm.

WIROWITZA, ville de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur une petite riviére qui se jette dans la Drave. C'est le chef-lieu du comté de Verocz, auquel elle donne son nom. Les Turcs se rendirent maîtres de cette ville en 1684 & la restituerent à l'empereur en 1699 par le traité de paix conclu à Carlowitz.

WIRTENBERG, WIETEMBERG ou WURTENBERG, Voyez WURTENBERG.

WIRTSBOURG ou WURTSBOURG. Voyez WURTSBOURG.

WISAN, petite ville de France, dans le Boulonois, en Picardie, diocèse de Boulogne, Parlement de Paris, intendance d'Amiens, cette ville à

châtellenie, prevôté royale & bailliage qui ressortissent de la sénechaussée de Boulogne sur mer, il y a deux marchés francs tous les ans. On y a découvert une mine d'étain à laquelle on travaille actuellement.

WISBADEN, bourg d'Allemagne, dans la Wetteravie, à deux lieues de Mayence, près du monastére d'Erbach, & à six ou sept lieues de Francfort. Ce lieu est renommé par ses eaux minérales connues des anciens sous le nom d'*Aquæ Mattiacæ*; & il est aujourd'hui le chef-lieu d'une seigneurie à laquelle il donne son nom. * *D'Audifred*, Géogr. t. 3, p. 281.

La *seigneurie de Wisbaden* s'étend entre le comté de Dietz, la seigneurie d'Idstein, & le Rheingaw. Cette seigneurie ainsi que celle d'Idstein, est possédée par une branche de la maison de Nassau-Sarbruck, & qui est issue de Jean second, fils de Louis, comte de Nassau-Sarbruck.

WISBI. Voyez WISBY.

WISBICH, ville d'Angleterre, dans la Province de Cambridge, à l'extrêmité septentrionale de la Province, près de l'endroit où les frontiéres de Norfock & de Lincol se joignent. Cette petite ville appartient avec son châteaux aux évêques d'Ely. Elle est dans une situation très-peu avantageuse, étant bâtie au milieu des riviéres & des marais assez près de la mer, pour sentir les maux qu'elle fait à ses voisins sans en être assez près, pour profiter des commodités qu'on en tire. En 1236, l'Océan enflé considérablement par un vent orageux inonda ce pays pendant deux jours, renversa la ville & le château de Wisbich, & fit de toutes parts un ravage incroyable, avec une perte inexprimable d'hommes & de bêtes. Vers la fin du quinziéme siécle, Jean Morton, évêque d'Ely, releva le château & le bâtit de briques. *Délices de la Gr. Br.* t. 1, p. 154.

WISBY, WISBI, WISBUY, en latin *Visbia* & *Visburgum*, ville de Suéde, dans l'Isle de Gothland, sur la côte occidentale de cette isle. Cette ville autrefois grande, riche & puissante est aujourd'hui si déchue de son ancien lustre, qu'on la prendroit pour une simple bourgade. Elle s'étoit pour ainsi dire élevée sur les ruines de deux fameuses villes du Nord *Vineta* & *Julnum*. L'époque de ses commencemens est marquée vers la fin du huitiéme siécle. Depuis ce tems elle s'étoit tellement peuplée, qu'on y a souvent compté jusqu'à dix mille habitans, la plûpart marchands, sans y comprendre les Danois, les Suédois les Wandales, les Saxons, les Moscovites, les Juifs, les Grecs, les Prussiens, les Polonois & les Livoniens qui y avoient leur commerce. Ces étrangers y étoient en si grand nombre, qu'ils pouvoient faire tête aux habitans. Ils eurent querelle ensemble au mois d'Avril 1288, & se livrerent un combat où il périt beaucoup de monde. La victoire se déclara néanmoins pour les habitans; & Magnus roi de Suéde, réconcilia les vaincus avec les vainqueurs. Peu de tems après, la ville fut environnée de murailles. En 1361, les habitans fiers de leurs richesses se soulevérent contre le roi de Suéde leur souverain, qui engagea Waldemar III, roi de Dannemarck, à châtier ses sujets insolens. Celui-ci descendit dans l'isle de Gothland, livra trois batailles aux habitans, leur tua environ dix-huit cens hommes, & s'approcha de la ville dans le dessein d'en faire le siége. Les habitans intimidés ouvrirent leurs portes; mais Waldemar y fit entrer son armée par la brêche, pilla les richesses immenses des habitans, & se rembarqua avec un riche butin. Un de ses vaisseaux chargé d'ornemens d'églises, de vases d'or & d'argent & de marchandises, fit naufrage à la hauteur de l'isle de Carlsen. Avant que de partir de Wisby, Waldemar s'en fit reconnoître roi; & dans la suite Albert, roi de Suéde, & le Sénat de ce royaume lui confirmérent la possession de cette isle. De son côté Waldemar confirma les droits & les priviléges de la ville de Visby. Pour conserver la mémoire des trois victoires que les Danois avoient gagnées, on éleva sur le champ de bataille, qui étoit près de la porte de la ville du côté du midi, un monument de marbre avec cette inscription: *Ante portas Visbii in manibus Danorum ceciderunt hic sepulti.* Quelque tems après, le duc Eric, fils du roi Albert, fut enterré dans la chapelle de Sainte Marie, qui étoit la chapelle du château de Visby, appellé communément *Lanscron*. Voyez GOTHLAND. * *Zeyler*, Descr. Sueciæ, p. 164, & suiv.

La ville de Wisby est bâtie sur la pente d'un roc, au bord de la mer, ceinte d'une bonne muraille, fortifiée de quelques bastions, & défendue par un château bâti près du port, & qui est la demeure du gouverneur de l'Isle. Olearius rapporte que les ruines de quatorze églises, & de plusieurs maisons, portes & murailles de pierre de taille & de marbre qu'il y vit en 1635, lui firent juger que Wisby avoit été une place d'une grande étendue. Elle porte pour armes un agneau paschal.

On veut que ce soient les habitans de Wisby, qui ayent dressé les premieres cartes marines. On leur donne aussi la gloire d'avoir les premiers établi des loix pour le commerce & la navigation; mais ils les ont plutôt adoptées qu'inventées. Ils traduisirent dans leur langue le fameux jugement d'Oléron. En 1597, les villes Anséatiques envoyerent des députés à Lubec, afin d'y dresser des réglemens pour la navigation; & ces réglemens s'observent encore aujourd'hui dans toute la mer Baltique; mais ce ne sont proprement que ceux de Wisby augmentés de quelques articles; & ce qui prouve d'ailleurs que ces réglemens sont plus modernes que ceux d'Oleron, c'est qu'ils sont un peu plus amples que ceux de Wisby; & ceux-ci le sont aussi un peu plus que ceux d'Oleron. * *Chr. d'Acugna*, Relat. de la Riv. des Amazones, p. 14. Trad. de *Gomberville*.

WISCHAW, petite ville d'Allemagne dans la Moravie, au cercle de Brinn. L'evêque d'Olmutz y a un fort beau château.

WISCHGROD, WISCHEGRAD, WISSEGROD, ou WISSEGROD, ville de Pologne, dans le Palatinat de Mazovie, à la droite de la Vistule, & aux confins du Palatinat de Ploczko. Cromerus; & quelques autres mettent cette ville dans la Cujavie. En 1329, les chevaliers de l'ordre Teutonique, assistés des Bohêmes, emportérent cette ville d'assaut, & y firent un grand carnage. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. p. 598.

WISCHNITZA, selon Corneille; WISNICIA & WIESNIETZ, selon André Cellarius, *Descr. Polon.* p. 173, ville de la petite Pologne, dans le Palatinat de Cracovie, à un mille de Bochna, avec une forteresse où Stanislas Lubomirsky, Palatin de Cracovie, faisoit sa résidence en 1643. Le roi de Suéde s'en rendit maître le 27 Septembre 1655.

WISCHORA, ou WISSERA, riviére de l'empire Russien, dans la Province de Permski, ou Permie. Elle en arrose la capitale, & va se joindre à la riviere de Kama. Son cours est du Nord-ouest au Sud. *Olearius, voyage de Moscovie.* * *De l'Isle*, Atlas.

WISELBURG, bourgade de la basse Hongrie, dans le comté de Moson, au midi oriental de la ville d'Owar, ou Altenbourg sur la route de cette ville à Raab, ou Javarin. Cette bourgade qui n'est qu'à un mille d'Owar, est prise par quelques-uns pour l'ancienne *Limusa*, & par d'autres pour l'ancienne *Quadrata*. * *De l'Isle*, Atlas.

WISKOW, *Wiscovia*, ville de Pologne, dans la Mazovie, à la gauche du Bough, à huit lieues de Warsovie, du côté du Nord.

WISLICZA, ville de Pologne. Voyez VILICZA.

WISLOC, ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhein à Graicgow, environ à deux lieues au midi d'Heidelberg, & à une lieue au Nord de Rotenburg. Cette petite ville, située sur la route de Sintzen à Heidelberg, fut brûlée par les François en 1689. Il y a tout auprès le vieux Wistoc, qui n'est qu'un village. Ces deux lieux sont séparés par une petite riviére. * *De l'Isle*, Atlas.

WISLOK, riviére de la petite Pologne, selon Corneille, qui dit qu'elle naît dans le mont Krapack, qu'elle baigne Biecz & Sechon, après quoi

elle se décharge dans la Vistule, un peu au-dessous de Poloniez.

De l'Isle ne nomme point cette riviére; mais il en marque le cours. Selon ce Géographe, elle nait aux confins des Palatinats de Cracovie & de Russie, vers les frontiéres de la Hongrie : elle coule du midi au nord, en serpentant baigne Biecz, g. Pilczna, g. Sechow, d. & se jette dans la Vistule un peu au-dessus de Mielecz.

WISMAR, ville des états de Suéde, en Allemagne, dans la partie septentrionale du duché de Mecklenbourg, au fond d'un Golfe que forme la mer Baltique, entre Lubeck, Rostock & Schwerin, à sept milles des deux premieres places, & à quatre milles de la derniere. Au 54 degré de latitude. On ne s'accorde pas plus sur l'origine de cette ville, que sur l'étimologie de son nom. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en 975, Wismar étoit un village assez grand, puisque l'empereur Otton II, y tint une diéte. En 1232, Guntzel II, comte de Schwerin, jaloux de l'état florissant où il voyoit la ville de Lubeck, augmenta Wismar des ruines de la ville de Mecklenbourg, & y transporta les habitans. Henri, duc de Mecklenbourg, lui accorda des priviléges & des immunités vers l'an 1266. Avec le tems elle s'acrut tellement qu'elle eut rang entre les villes Anséatiques; & c'est dans son port que s'assembloient ordinairement les flottes que ces villes mettoient en mer. En 1262, elle fut presque toute réduite en cendres par un incendie; mais on la rebâtit plus belle qu'auparavant, & au lieu des maisons de bois, on en éleva de pierres. Ses habitans ayant secoué le joug des ducs de Mecklenbourg, le duc Henri les soumit en 1301. En 1409, ils chassérent leurs magistrats, & en élurent de nouveaux : le duc de Mecklenbourg se rendit à Wismar pour prendre connoissance de cette affaire; mais ayant appris que les bourgeois s'attroupoient, il sortit de la ville. Cependant les bourgeois se réconciliérent en 1417, avec l'ancien Sénat, qu'ils rétablirent, ce que le prince confirma, après avoir condamné la ville à une amende de dix mille marcs. Après la mort de ce prince, deux des premiers magistrats furent arrêtés, & quoiqu'innocens, eurent la tête tranchée dans la place publique; ce qu'on fit aisément approuver par le jeune duc qui n'avoit que huit ans, & qui rétablit le nouveau Sénat. Cependant l'empereur Sigismond prit connoissance de cette affaire, & régla en 1430, que le nouveau Sénat seroit déposé, & l'ancien rétabli : sentence qui fut accompagnée d'une amende considérable, outre qu'on éleva dans la place publique une pyramide, avec une inscription pour rétablir la mémoire des deux magistrats qu'on avoit fait mourir injustement. Les plus riches marchands de la ville achetérent en 1520, presque tous les bleds qui se trouvérent dans le duché de Mecklenbourg, & les envoyérent dans les pays étrangers. Les habitans de Wismar en souffrirent; & on prétend que ce fut de ce monopole que tirérent leur source tous les troubles qui agitérent depuis cette ville. Quatre ans après on commença à prêcher publiquement à Wismar contre la religion catholique. * *Geyler*, Descr. Wismariens. Dominatus.

Walstein s'étant emparé de cette place pendant la guerre d'Allemagne, le duc Adolphe Fréderic la reprit en 1632, avec le secours des Suédois qui y tinrent garnison depuis ce tems-là jusqu'à ce qu'on leur en fit une cession entiére par les traités de Westphalie. Le roi de Dannemarck prit Wismar en 1675, mais il fut obligé de le rendre par le traité de Fontainebleau en 1679.

La ville de Wismar est grande, bien fortifiée, & défendue par une citadelle, située du côté du midi oriental, flanquée de cinq bastions, & environnée d'un double fossé, outre des inondations qui la défendent vers le midi & vers l'Orient.

Outre la cession qu'on fit aux Suédois de la ville de Wismar, par les traités de Westphalie, on leur céda encore en même-tems les bailliages de Neven-Closter & de Poel, a l'exception des villages de Schedorff, de Weidendorff, de Brandenhusen, & de Wangern, qui appartiennent aux hôpitaux du Saint Esprit de Lubeck. Après avoir été bombardée en 1711 par le roi de Dannemarck, les alliés du Nord l'assiégerent, & la prirent en 1715, & en démolirent les fortifications. Elle a été rendue à la Suéde en 1721 par la paix du Nord, mais toute ouverte, & à condition qu'on n'en reléveroit pas les fortifications.

WISNIOWIECZ, ou WISNISWITZ, bourgade de Pologne, dans le Palatinat de Wolhinie, aux confins de la Podolie, & le chef-lieu d'un duché de même nom. * *Andr. Cellar.* Descr. Polon. p. 404.

WISOWITS, abbaye d'hommes, ordre de Cîteaux, dans la Moravie.

WISSELOCH, ou WISLOCH, ville d'Allemagne, dans le Palatinat du Rhein, au Craichgow, près de Rotenburg, au Nord de cette ville, à deux lieues & demie au midi de Heidelberg. Les François brûlérent cette petite ville en 1689. * *De l'Isle*, Atlas.

WISSERA, riviére de l'empire Russien. Voyez WISCHORA.

WIST, Isle de la mer d'Ecosse, & l'une des Hébrides. Cette isle qu'on nomme aussi quelquefois *Eust*, est au midi de celle de Harray-Lewis, dont elle n'est séparée que par un détroit de quatre à cinq milles de largeur, parsemé d'une trentaine de petites isles, entre lesquelles on en compte huit ou neuf qui sont habitées. L'isle de Wist est longue & étroite, ayant trente-six milles de longueur, & seulement cinq ou six de largeur. Elle est tellement entrecoupée de Lacs & de Golfes, que dans le tems de la pleine mer elle est partagée en trois isles; & ce n'est que dans le tems du reflux qu'elle est une isle entiére. De ces Lacs il y en a un de trois milles de longueur. Il n'avoit autrefois aucune communication avec l'Océan; mais la mer s'y est frayé un chemin; & malgré tous les efforts des habitans qui avoient fait une chaussée de soixante pieds pour l'empêcher, elle y a jetté son eau salée, & s'y jette tous les jours depuis ce tems-là. On y prend un poisson qui ressemble au saumon en tout, excepté qu'il a le dos noir & le ventre blanc. L'isle est assez peuplée pour faire le nombre de cinq paroisses. * *Délices de la Gr. Br. p.* 1444.

WISTOCK, bourgade d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, au comté de Pregnitz, sur la riviére de Dorsa. Ce lieu est renommé par la victoire que Bannier, général Suédois, y remporta sur l'électeur de Saxe en 1636.

WITCHURCH, bourg d'Angleterre, dans le Shrewsbury. On y tient marché public. *Etat présent de la Grande Bretagne*. t. 1.

WITEPSK, ou WITEBSK, ville du grand duché de Lithuanie, dans le Palatinat auquel elle donne son nom, au 56. degré de latitude, & au 49. de longitude. C'est une place fortifiée à la gauche de la Duna, entre Surasf & Viscisza, à quatre-vingt milles de Wilna. Cette ville est environnée de marais dont on n'approche que difficilement. Son château est situé dans le lieu le plus élevé, & passe pour être fort. Les Moscovites ont attaqué souvent cette ville; mais les Polonois les ont toujours repoussés. * *De l'Isle*, Atlas. *Andr. Cellar.* Descr. Polon.

Le *Palatinat de Witeps* est borné au Nord & à l'Orient par les terres de Russie; au midi par les Palatinats de Minski & de Misciflaw, & au couchant par les Palatinats de Polock & de Wilna. C'étoit autrefois un duché considérable, que des Princes, Vassaux des grands ducs de Moscovie, ont possédé jusqu'au tems d'Olgerd, grand duc de Lithuanie, qui l'unit à ses états par son mariage avec la duchesse *Uliana*. Ce pays est stérile, & les habitans en sont pauvres, les guerres les ayant entiérement ruinés, tant par le passage continuel des armées, que par les fréquentes courses des Moscovites.

WITGENSTEIN, bourg d'Allemagne, dans la Weteravie, sur la riviére de Lohn, & le chef-lieu d'un comté de même nom. Ce bourg est considérable.

Le comté de Witgenstein est entre le haut Land-

graviat de Hesse & le comté de Hazfeld. Il a environ neuf lieues de longueur, & quatre de largeur. Les comtes de Witgenstein descendent des comtes de Spanheim. Jean II, comte de Spanheim, hérita du comté de Sayn en 1246, à la mort de Henri II, comte de Sayn, son oncle, qui ne laissa point d'enfans. Godefroy, son fils puiné, acquit la seigneurie de Hombourg par son mariage avec Jute de Hombourg: Sallentin de la branche de Wallendar, épousa Elisabeth, fille unique de Sigefroi, comte de Wirgenstein, & unit ce comté à son domaine, après la mort de son beau-pere; & Guillaume y ajouta la Seigneurie de Neumagen, que Jeanne d'Isenbourg lui porta en dot. La maison de Wirgenstein est divisée en trois branches, qui sont celles de Berlebourg, de Sayn, & de Wirgenstein. Celle de Sayn ne jouit plus du comté de Sayn qu'elle avoit eu en partage, parce qu'après la mort de Louis qui arriva en 1636, les électeurs de Trèves & de Cologne voulurent rentrer en possession de ce qui relevoit de leurs églises; & comme la comtesse de Sayn, mere de Louis, appréhendoit de tout perdre, elle céda, par une Transaction, à l'électeur de Trèves, les bourgs de Sayn & de Rheinbruel, avec les prevôtés d'Erlic & d'Ormiz, & prétendit que le reste du comté de Sayn devoit appartenir à ses filles à l'exclusion de leurs oncles, Louis-Albert & Christian, ce qui fut confirmé par arrêt. Ernestine eut en partage le bailliage d'Hachenbourg, qu'elle porta en dot au comte Salentin Ernest de Manderscheid Blanckenheim; & Jeanne eut le bailliage d'Altenkirchen, & épousa Jean-George, duc de Saxe-Eysenach. Le comté de Sayn est entre les comtés de Wied & du bas Isenbourg. Quant au comté de Witgenstein, ses principaux lieux sont

Witgenstein,	Birckelbach,	Berlebourg,
Rospe,	Ruchstein,	Windthausen.

1. WITHAM, riviére d'Angleterre, dans Lincolnshire. Elle prend sa source au Nord-ouest de Stanford, vers les frontiéres de Leicester, près des ruines d'un vieux château nommé *Bitham*, qui fut rasé sous le regne de Henri III. Cette riviére qui est petite & féconde en brochets, coule droit au Nord, & arrose une petite ville nommée *Paunthon*. De-là le Witham continuant son cours vers le Nord, va baigner la ville de Grantham, & ensuite celle de Bekingham & de Lincoln. En quittant cette derniére ville, le Witham tourne à l'Orient, & ensuite au Sud-est; puis il arrose la ville de Tatteshall, où il reçoit les eaux de la petite riviére de Bane. Enfin le Withem précipitant ses eaux au Sud-est, passe à Boston, & arrive à l'Océan, roulant en partie ses eaux au travers des marais, & les laissant en partie déborder sur les terres voisines. * *Dél. de la Gr. Br. p.* 1.

2. WITHAM, bourg d'Angleterre, dans la province d'Essex. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WITHERN, ou WITE-HERNE, ville d'Ecosse, dans la Province de Gallovay. La terre avance en pointe dans la mer au-dessous de Wightoun; & c'est à trois milles au-dessus du Cap qu'on voit la petite ville de Withern, en latin *Candida-Casa*. On croit que c'est l'ancienne *Leucopidia* de Ptolomée. Sous l'empire de Théodose *le Jeune*, un Breton nommée *Ninian*, homme zélé, s'y retira après avoir converti les Pictes méridionaux à la religion chrétienne, & y bâtit une église. La mémoire de cet homme fut si chére à la postérité, qu'on y bâtit une église épiscopale sous le titre de Saint Ninian; & dans le tems que la religion catholique regnoit en Ecosse, c'étoit un célébre pélerinage.

WITLEY, bourgade d'Angleterre, dans le comté de Northumberland, aux confins du comté de Derhem, près de la source de l'Alow. On prend ce lieu pour l'ancienne *Alone*.

WITLICH, en latin *Vitelliacum*, ville d'Allemagne, au cercle du bas-Rhein, dans le diocèse de Trèves, sur la riviére Leser, qui descend de Manderscheid, & entre dans la Meuse vis-à-vis de Veldenz. Witlich n'étoit qu'un bourg lorsqu'il fut brûlé l'an 1152, durant la guerre entre l'archevêque Adelbert & le comte de Namur. L'archevêque Henri de Finstingen acheta en 1281 le château de Mailberg, & Witlich avec toutes ses dépendances pour deux mille cinq cens livres. Ensuite l'archevêque Balduin fit enfermer de murailles cette ville, & Wemer qui mourut en 1418, avoit commencé à y bâtir le château dès le fondement, son successeur Othon l'acheva. On élut dans cette ville, en 1567 archevêque de Trèves, Jacques III, de l'illustre famille d'Eltz. A un mille de la ville dans une valée, il y a une eau tiéde & saine pour ceux qui ont l'estomach foible, qui souffrent des maux de rate, ou sont saisis des fiévres lentes. Ils en boivent, ou s'y baignent. Elle guérit de plus les ulcéres, la gale, & les démangeaisons de la peau. * *Geyler*, Topogr. Arch. Trevir. p. 36.

WITNEY, bourg d'Angleterre, dans Oxfordshire, sur la riviére de Windruch. Ce bourg qui a droit de marché, est fameux par ses manufactures de couvertures de lit par son école, & par sa petite bibliothèque. * *Etat present de la Grande Bretagne*, *t.* 1.

1. WITTENBERG, ville d'Allemagne, dans le duché de Saxe, sur les bords de l'Elbe. Cette ville qui est la capitale du duché de Saxe, & défendue par un bon château que l'électeur Frédéric III, dit *le Sage*, fit bâtir, est grande & bien peuplée. On croit que c'est cette ville que les anciens ont connue sous le nom de *Leucorea*, ou *Calesia*. Plusieurs Historiens assurent que Witekind en a été le fondateur, & qu'elle a été ainsi appellée des mots Allemands *Witte-Berg*, c'est-à-dire *montagne de Witekind*. Cette étymologie a pourtant paru fausse à beaucoup d'auteurs. C'est ce qu'on ne sauroit garantir. Cette ville se ressentit des désordres de la guerre civile dont l'Allemagne fut affligée durant le dernier siécle. L'électeur Fréderic III, fonda l'université de Wittenberg en 1502. Il lui assigna de bons revenus, & y attira, par de grosses pensions, les plus habiles hommes de l'Allemagne. Il y a toujours, dans cette université, un très-grand nombre d'écoliers, qui jouissent de plusieurs prérogatives; & c'est ce qui contribue à la rendre la plus florissante de celles qui sont entre les mains des protestans. * *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 362, éd. 1695.

L'église, où reposoient les corps de plusieurs princes de la maison de Saxe, fut changée, par l'électeur Jean-Fréderic, qui en fit ôter leurs tombeaux, pour les mettre dans l'église du château. Ce même électeur embellit fort la ville de Wittenberg: il y fit construire un pont, sur l'Elbe, rebâtit entierement le château, & fonda le principal temple, dédié à sainte Ursule. Le tems, où ce temple fut bâti dans le château, est marqué dans l'inscription, qu'on voit encore, au frontispice du portail. Elle est conçue en ces termes:

D. Friderici, Ducis Saxoniæ, sacri Romani Imperii, & ejusdem Cæsareæ Majestatis, Archimarescalli, Electoris & locum tenentis Generalis, Landgravii Thuringiæ, & Marchionis Misniæ. M. D. XVIII.

Struximus hæc Divis & nostræ cuncta saluti
Et pro Saxonica posteritate Domus.

2. WITTENBERG, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Brandebourg, au comté de Pregnitz, à la droite de l'Elbe, dans l'endroit où la riviere de Strepenitz se jette dans ce fleuve. * *Jaillot*, Atlas.

3. WITTENBERG ou NEU-WITTENBOURG, bourgade d'Allemagne, dans le duché de Lawenbourg, sur le bord de l'Elbe, à la droite, à quatre lieues au-dessus de la ville de Lawenbourg.

WITTENBORCH, bourgade d'Allemagne, dans le duché de Mecklenbourg, au comté de Schwerin, entre la ville de ce nom, & celle de Lawenbourg, à six lieues de la premiere, & à sept de l'autre. Cette bourgade est bâtie à la source d'une petite riviere, qui se jette dans l'Elbe.

1. WITTENSÉE, lac de Dannemarck, dans le Sud-Jutland, ou duché de Schleswich, dans la préfecture de Gottorp, assez près de l'Eyder, dans lequel il se décharge, par le moyen d'un émissaire. Ce lac peut avoir un mille de longueur, & trois ou quatre milles de largeur. * *R. Hermanid.* Descr. Daniæ, p. 886.

2. WITTENSÉE, bourgade du Dannemarck, au duché de Schleswick, dans la préfecture de Gottorp, à l'Occident du lac de même nom. * *De l'Isle*, Atlas.

WITTOW, presqu'isle d'Allemagne, dans la partie septentrionale de l'isle de Rugen. Le bourg de Wick est le principal lieu qu'on y trouve.

WITZEHAUSEN, ville d'Allemagne, dans le Landgraviat de Hesse-Cassel, au quartier auquel elle donne son nom, & dont elle est la capitale. Cette ville est située sur la rive gauche du Weser, entre Allendorff & Munden, environ à trois lieues de Cassel. * *Gerard Walk*, Carte de la Hesse.

WIWELSCOMB, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la Gr. Br. t.* 1.

WIZAGNE, ville de Transylvanie, au comté de Ceben, au Nord de la ville de Ceben ou Hermanstat, sur la route de cette derniere ville à Medgies. Les Allemands la nomment Soltzenburg. On y voit de belles mines de sel. * *De l'Isle*, Atlas.

WIZNA, ville de Pologne, dans la partie orientale du palatinat de Mazovie, aux confins de celui de Podlaquie, à la droite du Narew; entre Tykoczin & Lomza. C'est un des douze territoires du palatinat de Mazovie.

WLADISLAW ou WROICZLAWEK, ville de la Grande-Pologne, la résidence de l'évêque de Cujavie, & le titre du palatin de cette province. Cette ville, bâtie sur la rive gauche de la Vistule, entre Doobrzin & Thorn, qui sont de l'autre côté de la riviere, est située dans un terrein bas & uni, & présente, du côté de la Vistule, une fort belle perspective. Son église est magnifique, & ses bâtimens sont assez beaux. Il y a, dans cet endroit, un péage. * *Mémoires du Chevalier de Beaujeu, l.* 2, *c.* 3.

WLIERDEN, village des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier de Peelland. La seigneurie de ce village appartient au baron de Quaadt. Il y a un tribunal de sept échevins, avec une église, où le ministre de Deurne va prêcher. * *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, t. 2, p. 142.

WLODZIMIERS ou WLODIMIRS, ville de la Petite-Pologne, au palatinat de Volhinie, sur le bord & à la droite du ruisseau de Lug, qui se jette, un peu au-dessous, dans le Boug. Dès le commencement du onziéme siécle, cette ville étoit considérable, & très-bien fortifiée; ce qui n'empêcha pas qu'elle ne se rendit, l'an 1073, à Boleslas, second roi de Pologne. En 1319, Gedimin, grand-duc de Lithuanie, l'assiégea, & la prit avec son château, après avoir tué Volodimir, son duc, qui s'approchoit, avec une armée, pour faire lever le siége. Le roi de Pologne, Casimir III, surnommé *le Grand*, s'empara de Wlodzimiers, & y fit prisonnier Kieystutut, frere de grand-duc Olgerd; mais Kieystutut, s'étant évadé, enleva de nouveau cette ville aux Polonois. Elle fut réduite en cendres, en 1431, durant la guerre du roi, Wladislas V, & de son frere Suirigellon. * *Andr. Cellar.* Description Polonoise, p. 407.

WOBURN, bourg d'Angleterre, dans Betfordshire, avec droit de marché. Ce bourg est célebre, pour sa terre à foulon. Dans son voisinage, un peu au-dessus de Leighton, près d'un lieu, nommé Aspley-Gowiz, on trouve une espéce de terre, qui pétrifie le bois. On montroit anciennement dans l'abbaye de Woburn, une échelle, qui, après avoir été longtems enterrée dans cet endroit, avoit été changée en pierre. Cette abbaye ayant été ruinée, par Henri VIII, avec les autres monasteres du royaume, l'échelle a entiérement disparu, & il n'en est plus parlé aujourd'hui. * *Délices de la Gr. Br. p.* 560.

WOCHSTAD ou WAGSTADT, ville d'Allemagne, au duché de Silésie; dans la principauté de Troppaw, aux confins du marquisat de Moravie, avec un château. * *Jaillot*, Atlas.

WODNANY ou WODNAY, bourgade de Bohême, dans le cercle de Prach, sur la riviere de Blanitz, à cinq lieues, au Nord occidental, de Budweis.

WOENSEL, village des Pays-Bas, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier de Kempenland, sur la riviere de Dommel. Ce village, qui est grand, a le titre de seigneurie; mais elle est unie à celle d'Eyndhoven. Il y a, à Woensel, un tribunal de sept échevins, que le Drossard renouvelle ou confirme tous les ans. Le ministre de l'église de ce lieu est aussi chargé d'aller prêcher à Tongelre. Il y avoit autrefois, à Woensel, trois hôpitaux, pour les pélerins, & qui avoient été fondés & dotés, par des particuliers. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Un. t. 2, p. 136.

WOENSDRECHT, village des Pays-Bas, dans le marquisat de Berg-op-Zom, au quartier occidental, à deux lieues au sud de Berg-op-Zom. Il y a dans ce village un tribunal, composé de sept échevins, & de quatre Jurés. Le secrétaire d'Ossendrecht exerce, à Woensdrecht, la même fonction, de la part du marquis de Berg-op-Zom. Cette jurisdiction renferme deux Polders, le *Zuytland* & le *Nortland*. Le premier comprend une partie de la seigneurie d'Enkelnoort, qui est du ressort de la Zélande; & chacun de ces Polders a son dyckgrave, deux jurés & un trésorier. Il y avoit autrefois, dans ce village, une très-belle église, qui fut brûlée par les Espagnols, & dont une partie a été rétablie pour les protestans. Les propriétaires ont l'usage de toutes les bruyeres de la jurisdiction, pour y faire paître leurs bestiaux, & pour en tirer des tourbes. Ils payent seulement une petite rétribution au marquis.

WOGULITZI, WOGULTZOI ou WOGULITZES, peuple payen de Sibérie. Ils habitent aux environs de la riviere de *Tura*, depuis les montagnes, qui séparent la Russie de la Sibérie, jusqu'à la riviére d'Irtis, en tirant du côté de Samaroff. On prétend communément que cette nation est une branche des Tartares; mais comme les Wogulitzes sont payens, & des plus grossiers, & que tous les autres Tartares, qui habitent de ce côté, soit dans la Sibérie, soit dans les royaumes de Casan & d'Astracan, font profession du culte Mahométan; on les peut plutôt compter parmi les peuples payens de la Sibérie, que parmi les peuples, qu'on appelle présentement Tartares: aussi ressemblent-ils beaucoup plus à ces premiers qu'aux derniers. Mais ils sont plus civilisés que les autres peuples de la Sibérie, & avoient beaucoup de commerce avec les Russes, avant que la Sibérie fût soumise à la Russie. Ces peuples, quoique payens, ont une idée du Créateur, croyent une résurrection des morts, une récompense du bien, & une punition du mal, après la mort. Ils ne veulent point croire au diable, & disent que s'il y en a un, il ne peut faire de mal, puisqu'il n'en a jamais fait. Tout leur culte consiste en ce que tous les peres de famille, de chaque village, s'assemblent une fois par an, vers la fin de l'Eté, & vont sacrifier, dans quelque forêt voisine, une tête de chaque sorte de leur bétail, dont ils suspendent les peaux, à quelque arbre des plus beaux & des plus droits de la forêt, & se prosternent ensuite plusieurs fois devant elles, sans faire autrement des priéres; après quoi, ils mangent ensemble la chair de ces bêtes sacrifiées, avec de grands témoignages de joie, & ils s'en croyent quittes, envers Dieu, pour toute l'année. Ils ne savent donner aucune raison, ou autre explication de ce prétendu sacrifice, se contentant de dire que leurs

ancêtres en ont usé ainsi. Avec si peu de cérémonies sacrées, on jugera facilement qu'ils n'ont pas besoin de prêtres. Ils enterrent leurs morts, habillés de leurs plus beaux habits; &, si les moyens du mort le permettent, ils mettent quelque argent avec lui dans la fosse; ce qui n'est qu'une suite des fausses idées qu'ils se font de la résurrection. Ils prennent autant de femmes qu'ils en peuvent nourrir, & achetent les filles, qu'ils ont envie d'épouser, de leurs peres, après quoi, ils vont coucher avec elles, sans autre façon: ils invitent seulement les plus proches parens, des deux côtés, à un petit festin, qu'ils donnent à ce sujet. Quand la femme est prête d'accoucher, elle se retire dans une hute, dressée pour cet effet, dans quelque forêt voisine; &-là, après qu'elle est accouchée, elle est obligée de s'arrêter pendant deux mois, avant qu'il lui soit permis de revenir auprès de son mari, & pendant ces deux mois, le mari ne peut non-plus la venir voir. Ils observent soigneusement de ne se point marier dans les dégrés défendus, ni après la mort de quelques-unes de leurs femmes, avant que l'année du deuil soit passée. Ils sont à peu-près habillés comme les paysans Russes, & leurs femmes, comme les femmes du commun de la même nation. Ils habitent dans des villages, & leurs maisons sont bâties comme celles qu'on voit dans les villages de la Russie; mais au lieu de fourneaux, dont les paysans Russes se servent, ils ont, au milieu de la chambre, un foyer, & un trou, directement au-dessus de la place du feu, pour donner passage à la fumée. En Hiver, ils couvrent ce trou, d'un grand morceau de glace, dès que le bois s'est converti en charbons; ce qui conserve la chaleur dans la chambre, dans le même-tems qu'il leur sert de fenêtre. Ils ne se servent point de chaises; ils ont, tout à l'entour de la chambre, un banc, de la hauteur d'une aulne, & de deux de largeur, sur lequel ils sont assis, les jambes croisées, à la maniere des Tartares; & ce banc leur sert en même-tems de lit. Comme il y a peu d'endroits dans le pays qu'ils habitent, où les grains puissent parvenir à leur maturité, ils vivent presque tous de leur bétail, & de la chasse des élans, & d'autres semblables bêtes fauves; mais ils ne mangent ni poulets ni pourceaux. Au reste, les Wogulitzes sont sujets de la Russie, & vivent fort paisiblement de ce qu'ils peuvent acquérir par leur travail. Ils payent leurs contributions, en pelleteries, au trésor de la Sibérie. * *Hist. des Tartares*, p. 366.

WOLA, vaste campagne de Pologne, dans le Palatinat, & en-deçà de Warsovie: on l'appelle ainsi du nom d'un village, qui y est situé. C'est dans ce lieu, que se tiennent les diétes, pour l'élection des rois de Pologne.

WOLAW, *Volavia*, ville d'Allemagne, dans la Silésie, & la capitale de la principauté de même nom. Cette ville, située à quelque distance de l'Oder, à la droite, est bâtie dans un marais, & a un château.

La Principauté de Wolaw est bornée, au Nord, partie par la principauté de Glogaw, partie par les terres de Pologne; à l'Orient, partie par la baronnie de Trachenberg, partie par la principauté d'Olff, partie par celle de Breslaw, qui la borne aussi au Midi, comme la principauté de Glogaw & celle de Lignits la terminent au Couchant. L'Oder traverse le pays, du Midi au Nord. Les principaux lieux, qu'on y remarque, sont:

Wolaw,	Wintzig,
Ratzen,	Krelaw,
Graben,	Kreidel,
Hernstad,	Leubus,
Wiska,	Grossen,
Rauden,	Steinaw,
Dieben.	

* *Jaillot*, Atlas.

WOLBECK, contrée d'Allemagne, dans la Westphalie, au diocèse de Munster. Elle a, au Nord, le pays de Bevergern, & le comté de Teckelenbourg; à l'Orient, les pays de Sassenberg & de Stremberg; au Midi, le comté de la Marck, & le pays de Werne; & au Couchant, le comté de Stenford & le pays d'Horstmar. Les principales villes du pays de Wolbeck, sont:

Munster,	Wolbeck,
Telligt,	Alen.

WOLCOWAR. Voyez WALPO.

WOLFACK, bourg d'Allemagne, en Suabe, dans la principauté de Furstenberg, sur la rive droite du Kintzig, au-dessus d'Hausen. * *Sanson*, *Robert*, Atlas.

WOLFFENBUTTEL, ville d'Allemagne, dans les états de la maison de Brunswig, dans la principauté à laquelle elle donne son nom, & la résidence des ducs de Brunswig-Wolffenbuttel. Cette ville, située sur l'Ocker, à deux milles au-dessus de Brunswig, dans un pays plein de marais, est ornée d'un beau château, où le prince fait sa demeure ordinaire. On y voit un arsenal très-bien fourni, & une des plus belles bibliothéques de l'Allemagne.

La Principauté de Wolffenbuttel confine, avec les duchés de Lunebourg & de Magdebourg, les principautés de Halberstadt, de Grubenhagen, & de Calenberg, & l'évêché de Hildesheim. Voyez BRUNSWIG. Les principales villes, de la principauté de Wolffenbuttel, sont:

Brunswig,	Kalvorden,
Wolffenbuttel,	Schoningen,
Hemstadt,	Gandersheim.

* *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 148 & 449, éd. 1695. *La Forêt de Bourgon*, Géogr. t. 1, p. 489.

WOLFERSDYCK, Isle des Pays-Bas, dans la Zélande. Elle est située entre celles de Noort-Bevelant, & Zuydt-Bevelant. Elle s'étend d'Orient en Occident. Elle n'a que trois villages; savoir: Osterlant, Sabbinge & Hongerdyck. La plûpart de ses habitans font leur occupation de la pêche. Il y a aussi, dans cette isle, de bons pâturages.

WOLFSBERG, ville d'Allemagne, dans la Basse-Carinthie, sur la riviere de Lavand, six lieues au-dessus de son embouchure, dans la Drave. Cette ville, qui appartient à l'évêque de Bamberg, & dont le nom veut dire la *Montagne aux loups*, a été ainsi appellée, à cause qu'elle est située au pied d'une montagne, où il y a une très-grande quantité de loups. * *D'Audifred*, Géogr. tom. 1, p. 146, édition 1695.

WOLGA, riviere de l'empire Russien, & l'une des plus grandes rivieres de l'Univers. Elle est appellée Attell, par les Tartares, & elle tire sa source du lac de Wronow, à une petite distance de la ville de Rzeva-Vlodimerski, en Russie, vers les frontieres de la Lithuanie, à 56 d. 15'. de latitude. Après un cours de deux lieues, elle passe par le lac de Wolgbon, & en sortant de-là, elle commence à prendre le nom de Wolga. Auprès de la ville de Twer, qui est environ à vingt lieues de sa source, elle porte déja de grands batteaux, de charge. Cette riviere traverse presque toute la Russie, depuis Twer, jusqu'à la ville de Niesna, où la riviere d'Occa, qui est considérable, vient s'y jetter du Sud-Ouest. Son cours est à peu-près de l'Ouest à l'Est, depuis Niesna, jusqu'à soixante weersts au-delà de la ville de Casan, où la riviere de Kama vient s'y jetter du Nord: son cours est Sud-Est; & de-là, elle tourne tout-à-fait au Sud, & va se dégorger, après un cours de plus de quatre cens lieues d'Allemagne, dans la Mer Caspienne, à douze lieues de l'autre côté de la ville d'Astracan, à 45 d. 40'. de latit. Cette riviere fourmille de toutes sortes de poissons, & surtout de saumons, esturgeons & brochets, d'une grandeur extraordinaire, & d'un goût exquis. Ses bords sont par-tout également fertiles; ce qui est quelque chose d'étonnant, vu la longueur de son cours, & la rigueur du climat des provinces, qu'elle parcourt en-

deçà de la ville de Casan ; & quoiqu'au Sud de cette ville, les bords du Wolga ne soient pas cultivés, à cause des fréquentes courses des Tartares Koubans, ils ne laissent pas d'être d'une fertilité si extraordinaire, que les asperges y croissent d'elles-mêmes en abondance, & d'une grosseur & qualité toute particuliere, sans parler des truffes & de quantité d'autres herbes potageres, que la nature y produit abondamment, sans le secours des hommes ; en sorte qu'on peut assurer, sans se tromper, que la plus belle contrée de la Russie est presque tout-à-fait déserte, tandis que des provinces ingrates y sont bien cultivées. Pour remédier, autant qu'il est possible, à cet inconvénient, l'empereur Pierre I, fit faire un retranchement, qui commence à la riviere de Wolga, endeçà de la ville de Zaritza, & vient aboutir à la riviere de Don, auprès de la ville de Twia ; & par ce moyen, on a mis à couvert la partie du pays, qui est en dedans du retranchement ; mais tout ce qui est en dehors du retranchement, & qui ne va pas à moins qu'à une étendue de 80 lieues, tant en longueur, qu'en largeur, est absolument abandonné en proie aux Tartares Koubans. La Russie n'a presque point de bois de chêne, que ce qui en croit aux environs de cette riviere, dans le royaume de Casan.

Le Wolga reçoit un grand nombre de rivieres, & mouille une prodigieuse quantité de villes. * *Hist. générale des Tartares*, *1 part. p.* 22.

WOLGAST, *Volgastum*, ville des états de Suéde, en Allemagne, au duché de Poméranie, sur le bord occidental de la troisieme branche, la plus occidentale de l'Oder, qui prend le nom de Pfin ou Pene, à cinq milles de la Mer Baltique. Cette ville, qui est assez grande & assez peuplée, a un château, qui passe pour être l'ouvrage de Barnim IV, duc de Poméranie. Le séjour en est fort agréable. Son port est très-grand, & est regardé comme un des meilleurs de la Mer Baltique. Wolgast fut prise par Gustave Adolphe, roi de Suéde, en 1630, & par l'électeur de Brandebourg, en 1675. Elle retourna aux Suédois, en 1679.

La seigneurie de Wolgast renferme tout ce qui est entre le comté de Gutzkow, & les bouches de l'Oder, qu'on nomme Pfin, Swin & Diwenow. Cette seigneurie fut possédée longtems par une branche de la maison de Poméranie. Elle renferme les villes de

Wolgast, Usedom, & Wollin.

* *D'Audifred*, Géogr. anc. & mod. t. 3, p. 403, éd. 1695.

WOLGDA, riviere de l'empire Russien. Voyez WOLKAVA, qui est le vrai nom. Olearius donne celui de Wolgda ; mais nous ne connoissons d'autre riviere, qui sorte du lac d'Ilmen, pour se rendre dans celui de Ladoga, que celle de Wolkowa.

WOLKACK, ville d'Allemagne, dans la Franconie, & dans l'évêché de Wurtzbourg, à la gauche du Mein, au confluent d'une petite riviere, au Nord oriental de la ville de Wurtzbourg. Voyez VOLKACH. * *Jaillot*, Atlas.

WOLKOWA ou WOLCHOVA, riviere de l'empire Russien, dans le duché de la Grande-Novogorod. Elle sort du lac d'Ilmen, du côté du Nord, dans l'endroit où est bâtie la Grande-Novogorod ; & après avoir mouillé le monastere de Nachatim, d. le village de Kriszeviza, g. les villes de Visoko, g. de Polissa, d. de Gruzina, d. de Soltza, g. de Gorodna, d. le monastere de Nicolai Nespostiza, d. elle fait un saut, puis, arrose la ville de Ladoga ou Ladiskia, & le monastere de saint Nicolas, près duquel elle se jette dans le lac de Ladoga. * *De l'Isle*, Atlas.

WOLKOWAR, VALKOWAR, VALCOWAR ou VOLCOWAR, ville de Hongrie, dans l'Esclavonie. Voyez WALPO.

WOLLIN, *Julinum*, ville des états de Suéde, en Allemagne, au duché de Poméranie, dans la seigneurie de Wolgast, à quatre lieues, Sud-Ouest, de Casmin. Cette ville, autrefois célebre & épiscopale, est située dans une isle, formée par deux embouchures de l'Oder ; savoir, la plus orientale, appellée le Diwenow, & celle du milieu, appellée la Swine. La commodité de son port, sur la Mer Baltique, y attiroit autrefois un bon commerce, qui a été, depuis, transféré à Lubeck. Cette ville a été bâtie des ruines de *Julinum*, ville fameuse dès les premiers siécles. Voyez JULINUM.

WOLMAR, petite ville de l'empire Russien, dans la Livonie, au pays de Lette ou Lettie, sur le bord de la riviere de Treiden, à quelques lieues audessus de Rop. Cette petite ville a été tellement ruinée, par les Moscovites & par les Polonois, que ses habitans, pour se mettre à couvert de l'injure du tems, ont été contraints de faire des bâtimens de bois, sur les ruines des premiers. * *Olearius*, Voyage de Moscovie, l. 1, p. 6.

WOLMERSTAD, petite ville d'Allemagne, dans le duché & à deux lieues de Magdebourg. Il y a un château, où les archevêques de Magdebourg faisoient quelquefois leur résidence.

WOLMSTADEN, bourg d'Allemagne, dans le cercle de la Basse-Saxe, au duché de Magdebourg, dans l'endroit où la petite riviere de Wechte se partage en deux bras, pour aller se jetter dans l'Elbe. Jaillot écrit Wolmerstede, au lieu de Wolmstaden, qui est l'ortographe de Corneille. Ce dernier fait de Wolmstaden une ville, & la met au confluent de l'Alre & de l'Elbe ; ce qui ne s'accorde pas avec la carte de Jaillot.

WOLOCZ. Voyez WOLOCK.

1. WOLODIMER, province de l'empire Russien, avec titre de duché. Elle est bornée, au Nord, par le Wolga ; à l'Orient, par la seigneurie de la Basse-Novogorod ; au Midi, par le duché de Moscou ; & à l'Occident, par celui de Susdal. Cette province, qui tire son nom de sa capitale, a beaucoup de forêts, & quelques marais, & est traversée par la riviere de Clesma. Ses principaux lieux sont :

Sur la Clesma,	Wolodimer.
Sur le Wolga,	Pleff, Gorochovitz, Balachna.

* *De l'Isle*, Atlas.

2. WOLODIMER, ville de l'empire Russien, dans le duché auquel elle donne son nom, près de la riviere de Clesma-Reca. Elle est située sur une montagne, où elle paroit beaucoup, à cause du nombre de ses églises, qui sont blanches. La riviere passe à côté, vers le Midi, & va se décharger dans le Wolga. Wolodimer est une ville assez grande, bâtie sur plusieurs collines, séparées les unes des autres. Elle a sept ou huit églises de pierre, & plusieurs autres de bois. Elle n'est qu'à cent cinquante werstes de Moscou.

Cette ville fut bâtie par le prince Wolodimer, qui vivoit environ l'an 928. Les grands ducs l'avoient choisie comme le lieu le plus commode pour leur résidence ; & elle fut leur capitale, jusqu'à ce que le prince Danilow Michaelowitz eût transporté le siége de l'empire à Moscou. * *Le Brun*, Voyage, t. 3, pag. 245. *Olearius*, Voyage de Moscovie, liv. 3, p. 111.

1. WOLOGDA, ville de l'empire Russien, capitale d'une province & d'un duché de même nom, à cinquante lieues de Jeroslaw, vers le Nord, & à cent de Moscou, sur la riviere de Wologda. La grande église de Wologda se nomme *Saboor*. C'est un beau bâtiment, de la façon de l'architecte Italien, qui a travaillé au château de Moscou. Cette église a cinq dômes, que les Russiens nomment *Glafa*, c'est-à-dire, *Têtes d'Eglise* : ils sont couverts de fer blanc, & au-dessus, s'élevent de grandes croix. On compte, dans cette ville, vingt & une églises, bâties de pierre, & dont la plûpart ont aussi des dômes, couverts de fer blanc, avec des croix dorées ; ce qui fait un bel effet, quand le soleil donne dessus.

dessus. Outre ces églises de pierre, il y en a quarante-trois autres, bâties de bois, trois couvens de religieuses, dont le principal ornement est une église de pierre, bâtie au milieu, & environnée de cellules de bois, pour loger les religieuses, dans un lieu particulier, où l'on entre par une petite porte. Les bazars ou marchés sont remplis de boutiques. Les denrées & les marchandises, de différentes espéces, s'y vendent chacune dans un endroit particulier. On voit, à Wologda, un grand édifice, qui n'a pas été achevé, & qui fut commencé par le Czar Ivan Wasfieliewitz, pour servir de citadelle; mais on ne put point le finir, par la crainte que l'on eut en ce tems des Tartares, qui firent retirer ce prince de Moscou. L'autre côté de la ville & de la riviere, n'est pas si beau; il se nomme Dosreféne, & il a son gouverneur particulier. Cette ville a une bonne lieue de longueur, & un quart de lieue de largeur, en certains endroits. C'est le lieu par où passent toutes les marchandises, qui viennent d'Archangel, pour être transportées hors du pays. Il s'y trouve aujourd'hui trois ou quatre magasins, pour serrer les effets des Hollandois. Wologda est située sous les 59 d. 15'. de latit. septent. à l'Est, de la riviere, qui est assez large. Elle a un archevêché, qui est un des plus anciens de Moscovie. * *Le Brun*, Voyage, t. 3, p. 59.

2. WOLOGDA, province de l'empire Russien, avec titre de duché. Elle est entre les provinces de Kargapol, au Nord; de Bielozero, au Couchant; be Bielski & de Susdal, au Midi; & d'Ostioug, au Levant. C'est un pays rempli de forêts & de marais, qui abondent en gibier & en poisson. Cette province dépendoit autrefois du duché de la Grande-Novogorod; mais elle en a été séparée. Les principaux lieux, de cette province, sont:

Wologda,	Dwinitza,
Cousnetsova,	Gresnewitz.

3. WOLOGDA. Voyez DWINA.

WOLSTAT, bourg d'Allemagne, dans la Silésie, au duché de Lignitz, sur une petite riviere, qui se jette dans le Katzbach, un peu au-dessous de Lignitz. Ce bourg est remarquable, par la victoire que les Tartares y remporterent, en 1241, sur Henri *le Pieux*, duc de Silésie, qui y fut tué dans le combat. Ce n'est que depuis cette bataille, que ce bourg a pris le nom de Wolstat, qui, dans la langue du pays, signifie carnage. * *Jaillot*, Atlas.

WOLTHAU, selon Corneille, & VLOTHAW, selon Jaillot, petite ville d'Allemagne, dans la Westphalie, au comté de Ravensberg, sur la rive gauche du Weser, entre Rintelen & Minden.

WOLVERHAMTON ou WOLVERTON, bourg d'Angleterre, dans la province de Stafford, à l'Occident de la Tame, sur une hauteur. Ce bourg, qui a droit de marché, se nommoit anciennement *Wolfruneshamtom*, du nom de Wolfrune, femme dévôte, qui y bâtit un monastere. Son église a été annexée au doyenné de Windsor.

A quatre milles de ce bourg, est un bois, où est le chêne, qui servit de retraite, au roi, Charles II, après sa défaite à Worchester, en 1651. On voit encore ce chêne, qu'on a entouré d'une petite muraille, & qu'on appelle le chêne royal. * *Dél. de la Gr. Br. p.* 383.

WOLWICH, bourg d'Angleterre, dans la provice de Kent. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WOMER, ruisseau d'Angleterre, au comté de Hartford. A trois ou quatre milles de saint Alban, au Nord-Ouest, le Coln arrose un bourg, nommé Redborn, où il reçoit le ruisseau, appellé *Womer*. Selon l'opinion populaire, ce ruisseau ne se déborde jamais, qu'il ne soit le présage de quelque grand malheur, dont le royaume est menacé.

WONSIDEL, ville d'Allemagne, dans la Saxe, au Voigtland, sur l'Egra, au Midi d'Hoff. On la regarde comme étant de la Franconie, à cause de son souverain. Il y a, aux environs, des mines d'étain, de cuivre & de fer, & des carrieres de marbre, * *Jaillot. Sanson.*

WOODBRIDGE, bourg d'Angleterre, dans la province de Suffolck, sur la riviere de Deben, à cinq ou six milles, au Nord, d'Ipswich. C'est un grand & beau bourg, célebre par son marché, où il se fait chaque semaine un grand commerce de serges, de planches, pour les vaisseaux, de beurre & de frommage. On y voit une très-belle église, & deux ou trois chantiers, pour les vaisseaux. Les habitans de Woodbridge passent pour être de très-bons ouvriers, dans ce genre de construction.

WOODCOTE, lieu d'Angleterre, dans le comté de Surrey. On y voit les vestiges d'une ville, dans un petit bois, dont le sommet d'une colline est couvert. On y remarque, entr'autres, plusieurs fontaines, faites de fragmens de cailloux. Ceux du pays racontent plusieurs choses de ses richesses & du grand nombre de ses citoyens. On croit que c'est la ville que Ptolomée nomme *Neomagus*, & l'Itinéraire d'Antonin, *Noviomagus*. Sa distance de Londres, qui est de dix milles, & de Viagmes, qui est de dix-huit milles, en est une forte preuve. C'est ce que marque l'ancien Itinéraire. Ainsi, il ne faudroit pas s'attacher à l'opinion de ceux qui ont mis *Noviomagus*, près de Buckingham, ou de Guildford. Cette ville a été la principale cité des regnes, & connue par Marin Tyrien, ancien géographe. * *Corn.* Dict. *Atlas*, Surrey.

WOODLAND. On appelle ainsi, en Angleterre, la partie occidentale du comté de Warwick, à cause des bois dont elle est couverte. Anciennement on la nommoit Arden, qui, en langue Gauloise, signifioit la même chose. * *Délices de la Gr. Br.* p. 531.

WOODSTOK, ville d'Angleterre, dans Oxfordshire, avec droit de tenir marché, & d'envoyer des députés au parlement. Woodstok étoit autrefois un domaine de la couronne, qui fut aliéné, par acte du parlement, en faveur du feu duc de Marlborough, comme une marque publique de reconnoissance, pour les services signalés, qu'il avoit rendus à l'état, particulierement à la bataille de Bleinheim; & c'est pour en perpétuer la mémoire, qu'on y a voulu bâtir un palais magnifique, nommé *Bleinheim-house*. Henri I fit bâtir, à Woodstok, une maison royale, qui fut aggrandie, dans la suite, par Henri II, & détruite, dans les guerres civiles, du tems de Charles I. Il y avoit un labyrinthe, où la belle Rosemonde, concubine d'Henri II, fut empoisonnée, pour satisfaire à la vengeance d'une reine jalouse. Elle fut enterrée, à Godstow, dans le couvent des religieuses, avec cette épitaphe latine:

Hæc jacet in tumba Rosa mundi, non Rosamunda;
Non redolet, sed olet, quæ redolere solet.

Le tombeau avoit été placé au milieu du chœur de l'église, couvert d'un drap de soie. Un évêque de Lincoln, nommé Hugues, trouva contre la décence, & de dangereuse conséquence, que le tombeau d'une femme, telle qu'avoit été Rosemonde, fût exposé aux yeux des filles, qui avoient fait vœu de chasteté: il le fit ôter du chœur, & transporter dans le cimetiere. Mais les religieuses, affectionnées à la mémoire de Rosemonde, tirerent ses os du cimetiere, & les remirent honorablement dans le chœur de leur église. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, t. 1, p. 101. *Délices de la Grande-Bretagne*, t. 3, p. 625.

C'est dans la maison royale de Woodstok, qu'étoit né le vaillant Edouard, surnommé *le Prince Noir*, qui gagna, sur les François, la fameuse bataille de Poitiers, où Jean, roi de France, fut fait prisonnier, le 19 de Septembre 1356.

La riviere d'Evenlode, s'étant avancée, à l'Est, vis-à-vis de Woodstok, tourne droit au Sud, & va se jetter dans la Tamise. Près du confluent de ces deux rivieres, on voit un monument antique, tout-à-fait singulier. C'est un rang de grosses pierres, de grandeur & de forme inégales, élevées sur leur base,

& disposées en rond. Hors du rond, on en voit une autre, plus grosse & plus haute que les autres : on l'appelle le roi, & les autres pierres sont nommées les chevaliers & les soldats. Comme les habitans les appellent *Bolerick-Stones*, cela a donné lieu de croire que c'étoit un monument de Rollo, chef des Normands, qui passa dans l'Angleterre, en 876, & il y livra deux batailles aux Anglois, dans le comté d'Oxford.

WOOLBRIDGE. Voyez WOODBRIDGE.

WOOLLI, royaume d'Affrique, à l'Est de celui d'Yani, le long de la riviere de Gambra, au Nord. Ce pays a beaucoup d'étendue. Les marchands d'esclaves traversent ce royaume, pour se rendre au port de Kover. La capitale de ce royaume, & où le roi fait sa résidence, s'appelle *Kaunkade*. Les autres principaux lieux sont: *Latatenda* & *Barraconda*.

Voyage de Moore. Carte de la Gambra, par le capitaine *Jean Leach*, 1732.

WOOLPIT ou WULPIT, lieu d'Angleterre, dans le comté de Suffolck, sur la riviere de Deben, selon Davity, *Suffolck*.

WORCESTER, ville d'Angleterre, la capitale de Worcestershire, au bord de la Saverne, qu'on y passe sur un fort beau pont de pierre de taille, sur la pente d'une douce coline à quatre-vingt milles au Nord-ouest de Londres. Les Saxons la nommerent *Wirecester*, & *Weogorna-cester*, dont les Latins ont fait le nom de *Vigornia*. Les anciens Romains l'ont connue sous celui de *Branonium* ou *Brannogenium*; & les Gallois, retenant en quelque maniere le même nom, l'appellent *Caer-Vrangon*. Cette ville a beaucoup souffert de la part des Danois, qui la pillerent & la réduisirent en cendres en 1041. Elle souffrit encore la même désolation en 1113, par un incendie fortuit, qui consuma entr'autres le château & l'église cathédrale. Elle s'est cependant relevée de ces pertes; & aujourd'hui c'est une grande & belle ville partagée en dix paroisses, bien bâtie, fermée de murailles, qui ont seize cens cinquante pas de circuit, sans l'environner toute entiére, parce que la partie qui est bordée de la Saverne, est suffisamment défendue par cette riviére, sans avoir besoin de murailles. On y entre par sept portes; & l'on y compte douze églises, toutes dans la ville à l'exception d'une. Le principal ornement est le siége Episcopal, qui fut établi en 680 par Sexwulphe, évêque des Merciens. Aussi le plus magnifique bâtiment qui s'y trouve est l'église cathédrale, située à l'extrémité méridionale de la ville Elle est grande, ornée de divers ouvrages d'architecture, construite en forme de croix double, avec un fort beau clocher, qui surmonte le milieu de la croisée, & finit en plate-forme. On voit au milieu du chœur le tombeau du Roi Jean. Il est d'un fort beau marbre; on y a mis la figure de ce prince aussi de marbre, & revêtu de ses habits royaux. Le côté méridional du chœur est occupé par le tombeau du prince Arthur, fils aîné du roi Henri VII. Il est couvert d'une pierre de jais. Le diocèse de Worcester comprend toute sa Province, & une partie de Warwick. Quant à la ville, elle est bien peuplée. Ses habitans sont actifs, industrieux, laborieux & civils. Ils ont trois marchés par semaine, & ils font un grand négoce de draperie. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 524.

WORCESTERSHIRE, Province méditerranée d'Angleterre, au diocèse de Worcester. Elle a cent trente milles de tour, & contient environ cinq cens quarante quatre arpens, & vingt mille six cens trente-cinq maisons. On voit dans cette Province un bon nombre de belles terres & de maisons de campagne, qui appartiennent à divers seigneurs. La Saverne la traverse toute entiere & presque par le milieu du Nord au Sud, & reçoit en passant les eaux de trois ou quatre autres riviéres. Elle est encore arrosée de la Stoure & de la Salvarpe à l'Orient, & de la Tame à l'Occident, un peu au-dessous de la ville de Worcester : l'Avon, venant du comté de Warwick, lave aussi un coin de cette Province au Sud-est. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 124.

La Province de Worcester est séparée au Sud-ouest de celle de Hereford par de hautes montagnes, nommées *Malvernes*, qui s'élevent à la hauteur de sept milles. Il s'y trouve une fontaine qu'on appelle la *Fontaine-Sacrée*, à cause de la vertu qu'elle a de guérir diverses maladies, particulierement le cancer, pourvû qu'on ait soin de l'appliquer de bonne-heure, avant que le mal soit invéteré.

On regarde la Province de Worcester, comme une des meilleures de l'Angleterre. En été on y voit de belles & grandes campagnes couvertes de bleds, d'excellens pâturages, de belles forêts, quelques puits d'eau salée, & quelques fontaines médicinales. Les haies sont bordées de bons poiriers, dont on presse le fruit pour en faire un poiré, qui est fort agréable au goût. Les riviéres qui l'arrosent lui fournissent beaucoup de poissons. En particulier la Saverne y nourrit quantité de lamproyes qui se plaisent dans les eaux limoneuses, telles que sont celles de cette riviére. L'air répond bien au terroir : il est agréable tempéré, doux & fort sain.

Les villes & bourgs où l'on tient marché, sont

* WORCESTER, la Capitale,

* Eyersham,	Dudley,
* Bewdley,	Bromsgrove,
* Droitwich,	Pershore,
Sturbridge,	Tedbury,
Kidderminster,	Upton,

Shipton.

WORDT, petite ville de France, dans la basse-Alsace, appartient aux comtes de Hanau Liechtenberg. Les anciens ont regardé cette ville comme la capitale du pays de Wasgaw, aux confins duquel elle est située. La riviére *Saur*, ou *Sura*, passe au milieu de Wordt. Conrad, seigneur de Liechtenberg, obtint en 828, de l'empereur Louis *le Debonnaire*, le privilége d'en faire une ville. L'empereur Louis IV, lui accorda en 1330, outre le droit de tenir chaque semaine un marché, les mêmes immunités dont les villes d'Haguenau, de Schlettstadt & de Rosheim jouissoient. Lorsqu'en 1577, le comte Philippe de Hanau fit creuser les fondemens pour une grange, on y trouva une pierre carrée de cinq pieds, remplie des deux côtés de figures des anciennes Deités On la voit encore sur le marché aux grains. Cette ville avoit autrefois ses comtes particuliers, dont le dernier mourut en 1278. Les troupes impériales de la garnison d'Haguenau la surprirent en 1633, & la pillerent. * *Zeyler*, Topogr. Alsat. p. 69.

WORINGEN, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, à la gauche du Rhein; à trois lieues au-dessous de la ville de Cologne. Cette petite ville fut fortifiée réguliérement en 1646, & elle est fameuse par la bataille qui se donna dans son voisinage en 1288, ou selon d'autres, en 1297, entre les troupes de l'Electeur & celles de la ville de Cologne, pour savoir à qui des deux partis resteroient les clefs de la ville qu'on y avoit portées sur un chariot. Cette journée fut heureuse pour les habitans de Cologne. Jean, duc de Lorraine, de Brabant, & de Limbourg, leur chef & leur allié, y remporta une victoire complette sur l'Electeur & ses Adhérans, qui étoient les habitans de la Gueldre. Woringen, qui étoit alors un château surnommé *Buruncum*, fut pris & ruiné. * *Jaillot*, Atlas. *Zeyler*, Topogr. Arch. Colon. p. 40.

WORKSOP, bourg d'Angleterre, dans la Province de Nottingham, sur le bord de l'Idle. Ce bourg a droit de marché. Son terroir est fertile en reglisse, qui passe pour la meilleure du Royaume. On voit à Worcksop un assez beau palais, construit vers l'an 1580, par George Talbot, comte de Shrewsbury. * *Dél. de la Gr. Br.* p. 366.

1. WORKUM, ou WORCUM, anciennement *Woudrikem* : ville des Pays-bas, dans la Hollande méridionale, sur la rive gauche de la Meuse, au confluent du Wahal, demi-lieue au-dessus de Gorcum, la riviere entre-deux. Cette petite ville, située à cinq lieues au-dessus de Dort, fut entourée de mu-

tailles en 1460, & se trouve défendue aujourd'hui par quatre bastions. Elle a appartenu ci-devant aux comtes de Horn, avec la seigneurie d'Altena, dont elle est le chef-lieu. Mais Philippe de Montmorenci, comte de Horn, ayant été décapité à Bruxelles en 1568, sans laisser de postérité, sa veuve Walburge de Nieuwenaere la vendit pour quatre-vingt dix mille florins aux Etats Généraux. L'air qu'on respire à Workum est beaucoup meilleur qu'au cœur de la Hollande: les eaux y sont aussi plus belles & plus saines. Il ne se fait cependant que peu de trafic dans cette ville. L'église paroissiale a eu pour Patron S. Willebrord. Il y a à Workum deux maisons religieuses, l'une de Croisiers, & l'autre de Dominicains.

2. WORKUM, ou VORCUM, ville des Pays-bas, dans la Frise, au comté de *Westergo*, sur le Zuiderzée, à quatre lieues de Harlingen, & à deux de Bolswaert & d'Ilst. Les habitans du pays la nommoient autrefois *Volderçum*, comme on le peut voir par les Sceaux & par les anciennes Chartes: ce n'est que par corruption qu'on l'appelle présentement *Worcum*. Outre la grande église qui étoit dédiée à Sainte Gertrude, & l'hôpital, il y avoit autrefois un beguinage, & un couvent de religieuses de l'ordre de S. Dominique, qui pendant les guerres de religion ont subi le même sort que les autres Monastéres du pays.

La ville de Vorkum est gouvernée par son magistrat, qui est composé de huit Bourgmestres. Mais depuis que la populace a fait des insultes à ce corps, on a encore élu un conseil de vingt-quatre autres personnes de la Bourgeoisie, qui doivent faire serment au magistrat. C'est comme une arriere-conseil, que le magistrat consulte dans les affaires de conséquence qui regardent la ville.

Le territoire de Workum est très-fertile, parce qu'il se trouve arrosé de plusieurs canaux, & d'une riviére qu'on nomme le Vliet, qui l'incommode néanmoins quelquefois, principalement lorsque le vent vient de l'Est. Le port qui est petit, est situé le long de la digue, ce qui fait que les habitans trafiquent en quelques endroits, quoique fort peu, à cause que leur canal manque quelquefois d'eau.

1. WORLITZ, riviére d'Allemagne, dans la Bohême. Elle prend sa source dans le comté de Glatz, & coulant d'abord du Nord au Sud, le long des confins du cercle de Konigin Gretz, elle traverse une partie de ce cercle jusques vers les confins de celui de Chrudim: alors elle tourne vers le couchant; & après avoir reçu la riviére de Stebnits à la droite, elle mouille Lititz, Tosteletz, reçoit l'Orlitz à la gauche, & va enfin se perdre dans l'Elbe un peu-au-dessous de Trebochoff. * *Jailiot*, Atlas.

2. WORLITZ, ville d'Allemagne, dans la haute Saxe, & dans la principauté d'Anhalt, aux confins du duché de Saxe, sur la rive gauche de l'Elbe, à quelques lieues au-dessus de Dessau.

WORMESEL, abbaye de chanoines réguliers, dans la Flandre, auprès de la ville d'Ypres.

WORMS, ville impériale d'Allemagne, à trois ou quatre cens pas de la rive gauche du Rhein, à sept milles de Mayence, à six de Spire, à quatre d'Oppenheim, à trois de Manheim, & à deux de Franckendal, avec évêché suffragant de Mayence. C'est l'ancien *Borbetomagum*, ou *Borbetomagus Vangionum*. Attila la ruina entierement; Clovis la fit rebâtir, & la reine Brunehaud l'agrandit & l'embellit. Elle est célébre principalement par les Diétes, qui s'y sont tenues. Cette ville; qui est dans un excellent pays, & dans une situation très-agréable, est ceinte d'une double muraille, sans fortifications. Elle passe pour être à peu-près de la grandeur de Francfort; mais elle est pauvre & dépeuplée. Il y a d'espace en espace de grands vuides, où on a planté tant de vignes, qu'on en tire tous les ans environ quinze cens foudres de vin. On fait un grand cas de ce vin. La ville en envoye aux personnes de considération qui y passent; & elle leur fait aussi présenter du poisson & de l'avoine. Le poisson est pour marquer le droit de pêche qu'elle a sur le Rhein; mais on ignore ce que signifie l'avoine. * *Misson*, Voyage d'Allemagne, t. 1, p. 68, & suiv.

Les Luthériens ont à Worms une église; & outre cela, ils prêchent alternativement avec les catholiques dans celle des Dominicains. Le reste appartient aux Catholiques, qui ne portent point néanmoins le S. Sacrement en public, & ne font aucune procession que le lendemain de Pâques. Les Calvinistes ont leur temple à Newhausen, dans le Palatinat, à une petite demi-lieue de la ville. Les Luthériens ne font pas difficulté d'y faire quelquefois baptiser leurs enfans; ce qui est tout opposé à la pratique des Luthériens de Francfort.

L'église de S. Paul paroît un bâtiment ancien; & je crois que celle de S. Jean l'est encore davantage. La Cathédrale est un long bâtiment exaussé, avec quatre tours sur les quatre coins; toute la structure en est fort massive, & chargée d'ornemens Gothiques. On fait voir un certain animal, qui est au-dessus d'une des portes de cette église, & dont le peuple fait cent contes. Cet animal est grand comme un âne, & a quatre têtes: une tête d'homme, une de bœuf, une d'aigle, & une de lion. Le pied droit de devant est d'homme; le gauche est de bœuf; ceux de derriere sont d'aigle & de lion; & une femme est assise sur cette bête. Peut-être est-ce un composé des Hiéroglyphes des quatre évangélistes; & il se pourroit faire que la femme representeroit l'évangile. Il y a, à l'entrée de l'église de S. Martin, un tableau curieux au-dessus d'un autel portatif. Ce tableau a environ cinq pieds en carré. Dieu le pere est au haut dans un coin, d'où il semble parler à la Sainte Vierge, qui est à genoux au milieu du tableau. Elle tient par les pieds le petit enfant Jesus, & le met, la tête la premiere dans la tremie d'un moulin. Les douze Apôtres font tourner le moulin à force de bras avec une manivelle, & ils sont aidés par les quatre animaux d'Ezéchiel, qui travaillent d'un autre côté. Le pape est à genoux, & il reçoit des hosties qui tombent dans une coupe d'or: il en présente une à un cardinal; le cardinal la donne à un évêque, l'évêque à un Prêtre, & le prêtre au peuple.

On remarque dans Worms quelques édifices publics. Il y en a un appellé, *la Maison des Bourgeois*. Le Sénat s'y assemble deux fois la semaine pour les affaires de l'état. Un autre sert de lieu d'assemblée pour le magistrat; & c'est où l'on plaide les causes ordinaires. Il y en a un autre appellé *la Maison de la Monnoie*, & on y voit une feuille de parchemin dans un cadre, avec douze sortes d'écritures parfaitement belles, plusieurs mignatures, & des traits hardiment tracés à la plume. C'est l'ouvrage d'un certain Thomas Schuveiker, qui étoit né sans bras, & qui a fait tout cela avec le pied. Cette maison de la monnoie à un assez long portique, entre les arcades duquel pendent de grands os, & de grandes cornes. Les os, dit-on, sont de géants; & les cornes sont des bœufs, qui ont charrié les pierres dont la cathédrale est bâtie. Le dehors de la maison est rempli de diverses peintures, parmi lesquelles on voit les figures de plusieurs géans armés, qui sont appellés *Vangiones*, dans une inscription qui est au-dessous. On sait que les peuples qui habitoient autrefois cette partie du Rhein, ont été appellés *Vangiones*; mais il seroit difficile de prouver que ces *Vangiones* ayent été des géans. Cependant ces grands hommes font bien du bruit à Worms, & on en fait mille contes plaisans.

L'*Evêché de Worms* est enclavé dans le Palatinat entre les bailliages d'Oppenheim & de Neustat. La plûpart des Historiens demeurent d'accord, que l'église de Worms est une des plus anciennes d'Allemagne. Elle jouissoit de la dignité de Métropole dans les premiers siécles; mais le pape Zacharie l'en priva en 745, pour punir Gervilius, qui en étoit archevêque, & qui avoit tué de sa propre main un Saxon qu'il avoit invité à le venir voir. La dignité archiépiscopale de Worms fut conférée par ce pape à l'église de Mayence. Werner fut le premier, qui prit simplement le titre d'évêque de Worms. Dietric, un de ses successeurs acquit par engagement la moi-

tié de la seigneurie de Ladenbourg, de Wolraf, Comte de Spanheim, pour la somme de vingt & un mille florins, & Simon, fils de Wolraff, vendit l'autre moitié en 1371, à Robert le vieux, électeur Palatin, qui s'accommoda en 1387, avec Eckard, évêque de Worms & son chapitre, de la partie qui appartenoit à leur église; ce qui donna lieu en 1661, à une grande dispute entre Hugues Everard de Krats, évêque de Worms, & Charles Louis, électeur Palatin; le premier prétendoit avec fondement que les Electeurs palatins ne possédoient la Co-seigneurie que par engagement; de sorte que l'empereur enjoignit à l'électeur Palatin par son rescrit du 2 Juin 1673, d'accepter le rachat que l'évêque de Worms lui offroit, & de le remettre en possession de la portion contestée dans l'espace de deux mois, sous peine de dix marcs d'or. Ce Prince s'en plaignit aux Etats de l'Empire à Ratisbonne; mais il n'obtint pas ce qu'il demadoit.* *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3, p. 241, éd. 1695.

L'évêché de Worms est réduit à des bornes fort étroites, à cause du voisinage de plusieurs états protestans, qui ont beaucoup usurpé sur lui. Son Domaine ne consiste qu'en quelques villages presque tous ruinés par le Wildfang. Cela a obligé le chapitre de demander que cet évêché fût uni à l'archevêché de Mayence, pour se mettre à couvert des persécutions de leurs voisins. Mais outre les difficultés qu'il a trouvées à Rome, la noblesse immédiate qui avoit intérêt de l'empêcher, parce que c'étoit un bénéfice qu'elle perdoit, s'y est toujours opposée. Le collége des Princes n'y voulut pas non plus consentir; & il y a apparence que l'électeur Palatin traversa en secret cette union. Le Chapitre a néanmoins postulé autant qu'il a pu les électeurs de Mayence pour ses évêques.

Ce chapitre est composé de neuf chanoines capitulaires, & d'autant de domiciliés. Ses dignités sont celles de prevôt, de doyen, de custode, d'écolâtre & de chantre.

WORONITZ. Voyez WERONIS.

WORSKLO, Corneille dit: riviére de Moscovie, qui a sa source dans le duché de Worotin. La plûpart des Géographes la prennent pour celle que les anciens appellent *Panticapes*. Elle traverse une partie du pays des Cosaques, & se décharge dans le Borysthène, entre Czyrcasfi & Kudak.

Selon de l'Isle, la riviére *Worsklo*, ou *Worsklo*, prend sa source dans le pays des Cosaques, près de la route que prennent les Tartares pour entrer en Moscovie, court du Nord oriental, au midi occidental, arrose Volne, Achyr, Pultava & Kobilak, après quoi elle va se rendre dans le Dnieper ou Borysthène, un peu audessous de Krzemientuk. Dans sa course elle reçoit les riviéres Haivron, g. Losczycki, g. Rzobnika, Merlo, g. & Koloniak.

WERKSOP, bourg d'Angleterre, dans la Province de Nottingham. On y tient marché public. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*. t. 1.

WORTZI, lac de l'Empire Russien, dans la Livonie. Voyez WERCKERZE'E.

WOSGORA, ville de la Tartarie Moscovite, au gouvernement d'Archangel, dans la province de Jugorski, en-deçà du cercle Polaire. * *De l'Isle, carte d'Asie*.

WOTAVE, selon Corneille, & OTAVE, selon Jaillot, riviére d'Allemagne, dans la Bohéme. Elle prend sa source dans le comté de Pilsen, vers les confins de la Baviére, coule de l'Occident en Orient, traverse entiérement le cercle de Pragh, & va se jetter dans le Muldaw. Elle reçoit entr'autres, à la droite, la riviere de Blanitz, & mouille dans sa course les villes de Suschitz, g. de Raby, g. d'Horazdegowiczе, g. de Strakonitke, g. de Rupen, d. & de Pisek.

WOTSING, village de la Chine, un peu au-delà de Kiansi, & à la gauche de la riviére de Kiam, sur la pointe d'une isle élevée & sablonneuse. Son étendue en longueur est d'environ une heure de chemin. Il y a une belle rue habitée par des marchands dont les boutiques & les magasins sont fournis de toutes sortes de marchandises, aussi ne demeure-t-il dans ce village que des marchands. La porcelaine y est en grande abondance, & plus facile à avoir que dans Kiansi même.

1. WOTTON, bourg d'Angleterre, dans la Province de Glocester. On y tient marché public. *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

2. WOTTON, bourg d'Angleterre, dans la Province de Norfolck. On y tient marché public. *Etat présent de le Gr. Br.* t. t.

WOTTON-BASSET, ville d'Angleterre, dans le comté de Wilts. Elle a été l'ancien séjour des ducs d'Yorck, qui y firent un grand parc de bêtes sauvages. Cette ville envoye deux députés au Parlement, & a droit de marché. * *Etat présent de la Gr. Bret.*

WOUW, village des Pays-Bas, dans le marquisat de Bergop-Zom, au quartier occidental, à une lieue & demie à l'Est de la ville de Berg-op-Zom. Le banc ou tribunal de la police de Wouw, est composé d'un Drossard, qui en est le chef; d'un Bourg-mestre, de sept échevins, & de douze *Gemeens-mannin*, ou jurés, qu'on tire des Hameaux. Le tribunal de la justice n'est formé que des échevins, du Bourg-mestre, qui en est le président, & du secrétaire, qui est en même-tems Greffier de Wouw, de Moerstraeten, & de Voorenseynde. Le Bourgmestre est aussi le receveur des deniers publics & économiques, & rend compte tous les ans aux magistrats, en présence d'un commissaire du marquis, & des propriétaires des deniers publics. Il ne rend comte des deniers économiques qu'aux magistrats. Ces deux recettes portent chaque année près de vingt mille florins. La premiere sert à payer le Verponding, les Beedens, & les intérêts des capitaux à la charge de la communauté. L'église de ce village est assez belle, & desservie par un ministre.

Il y a un moulin à vent qui appartient au marquis. Les habitans forment deux compagnies ou confrairies; l'une de l'Arc, & l'autre de l'Arquebuse. Les catholiques, qui sont en grand nombre, ont une belle chapelle, desservie par un Bernardin, aidé de deux autres Prêtres. Près de ce village il y a un château, qu'on appelle le *Château de Wouw*, où les anciens marquis de Berg-op-Zom faisoient ordinairement leur demeure. Les Etats géneraux avoient fait fortifier ce château: mais le commandant le livra par trahison au Duc de Parme en 1587, & pendant plusieurs années, la garnison de cette place fit de grands ravages dans le plat Pays, & troubla extrêmement la navigation entre la Hollande & la Zélande. Enfin le prince Maurice de Nassau s'en rendit maître en 1606, en fit raser les fortifications, & le rendit à son cousin Herman de s'Heerenberg, à condition qu'il observeroit une exacte neutralité. C'est la demeure ordinaire du grand Veneur; & c'est dans ce château que se tenoit autrefois l'assemblée du quartier: mais les baillis des jurisdictions particuliéres n'y comparoissent que quand ils le jugent à propos pour le bien de leurs communautés: ainsi la convocation de cette assemblée n'est respectée qu'autant qu'elle est accompagnée des ordres du marquis, ou lorsqu'il s'agit de quelque contribution en tems de guerre. Il en est de même dans les autres quartiers du marquisat. * *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, t. 2, p. 227.

WREAK, riviére d'Angleterre, dans la Province de Leycester, qu'elle arrose de l'Est à l'Ouest, après quoi elle va se jetter dans la Stoure. Elle prend sa source dans la partie orientale de la Province; & arrose diverses petites villes, entr'autres Melton-Mawbray. * *Délices de la Gr. Br.* p. 375.

WREXHAM, ville d'Angleterre, au pays de Galles, dans le comté de Denbigh, au quartier appellé *Bromfield*. Elle se nommoit anciennement *Writtlesham*. On y remarque un fort beau clocher, & dans l'église il y a un chœur d'orgues, ce qui est considérable dans ce pays-là.

WRITON, bourg d'Angleterre, dans la Province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. * *Etat présent de la G. Br.* t. 1.

WRONOW, lac de l'Empire Russien, dans la Province de Rzeva, & près de la ville de Rzeva Volodimerskoi. C'est dans ce lac que le Wolga prend sa source. *Hist. des Tartares. De l'Isle*, Atlas.

WROTHAM, bourg d'Angleterre, dans la Province de Kent. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1.

WROXCESTER, bourgade d'Angleterre, dans Shropshire, sur la Saverne, un peu au-dessus de la ville de Shrewsbury, ou Salop. Il y en a qui veulent que Vorcester soit l'ancienne *Uriconium*.

WSTE, ou WUIST. Voyez ce mot.

WUFFLENS-LE-CHATEAU, lieu de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Morges, à un quart de lieue au-dessus de la ville de ce nom. Ce lieu tire son nom d'un grand & antique château, qui par les beaux restes qu'il a encore, paroit avoir été très-magnifique dans son tems; aussi dit-on qu'il a été bâti par la reine Berthe, qui vivoit dans le dixieme siécle. Ce château est bâti de grosses briques, & au milieu on voit une grande tour que l'on découvre de fort loin. * *Etat & Dél. de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 280.

WUIST, isle de la mer d'Ecosse, Voyez WIST.

WULLIERENS, seigneurie de Suisse, au canton de Berne, dans le bailliage de Morges. Le château de Wulliérens n'est pas encore achevé; mais quand il le sera, il pourra passer pour un édifice des plus magnifiques. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 280.

WULPEN, (Le Polder de) petit canton de la Flandre Hollandoise, dans le bailliage d'Oostbourg, au midi du Polder de Groede. Le Polder de Wulpen comprend plusieurs autres petits Polders, & en tout quatre cens quarante *Gemeeten*, & cent quarante-deux Verges. Quelques-uns de ces *Gemeeten* sont sous la jurisdiction de Bresken; mais la plus grande partie sont sous celle du franc de l'Ecluse.

WULTAVE, ou WALTAVE. Davity nomme ainsi le Muldaw, riviere de Bohême. Voyez MULDAW.

WUNNENTHAL, *jucunda vallis*, abbaye de filles, ordre de Cîteaux, dans la Suabe ou Brisgaw, près de la ville de Kentzingen, qui est sur l'Eltz, au Nord de Fribourg.

WURM, riviere d'Allemagne, dans le duché de Wurtemberg, au cercle de Suabe. Cette riviére qui n'est pas considérable, a son cours du Sud au Nord-ouest, passe à Weil, à Tieffenbrun, & va se joindre à l'Entzapfortzheim. *Baudrand*, *Jaillot*, Atlas. *D'Audifred*, Géog. Anc. & Mod.

WURMIUS, petit fleuve de la Germanie, à deux milles d'Aix-la-Chapelle. Eginhart parle de ce fleuve dans l'histoire de la translation des Martyrs Saint Marcellin & Saint Pierre; & Ortelius ajoute qu'on l'appelle encore présentement WORM.

WURMSBACH, monastére de Suisse, dans l'étendue du canton de Zurich, sur le lac de ce nom, du même côté que Raperschwyl. C'est un Monastére de filles, de l'ordre de Cîteaux, fondé par Wernher, comte de Habsbourg. Il est sous l'inspection de l'abbé de Wettingen. * *Etat & Dél. de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 60.

WURSTEN, bailliage d'Allemagne, dans le duché de Brême, le long du Weser. Il contient neuf paroisses.

WURTEMBERG, WURTENBERG, ou WIRTENBERG, duché d'Allemagne, dans la Suabe. Il est borné au septentrion par une partie de la Franconie, de l'archevêché de Mayence, & du Palatinat du Rhein; à l'Orient par le comté d'Oetingen, le marquisat de Burgau, le territoire d'Ulm, & plusieurs autres petits états de Suabe; au midi par les principautés de Hohen-Zollern & de Frustenberg, & par le marquisat d'Hohenberg; & à l'Occident par une partie du Palatinat du Rhein, du marquisat de Bade, & de la forêt Noire. Il a vingt-deux lieues de longueur, & presque autant de largeur. * *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3, p. 215, édit. 1595.

Ce duché étoit anciennement une partie du duché de Suabe, & il étoit composé de diverses seigneurie que les comtes de Wurtemberg réunirent à leur domaine en divers tems. Il a été ainsi nommé du château de *Vurtemberg*, entre Stutgard & Eslingen, qui étoit la résidence des seigneurs de Wurtemberg; qu'on dit être issus d'Everhard, grand-maitre de la maison de Charlemagne. L'empereur Henri IV, créa Conrad, comte de Vurremberg, en récompense de ses services. Sa postérité n'est pas bien connue jusqu'à Everard *le Debonnaire*. L'empereur Maximilien I, érigea le comté de Wurtemberg en duché, à la diéte de Worms, le 29 de Juillet 1495, en faveur d'Everard *le Barbu*. Ulrich fut dépouillé de ses états en 1519, par la ligue de Suabe, qui les donna à l'empereur charles V, pour les frais de la guerre, mais par la transaction de Kaden, faite en 1534, par la médiation de l'électeur de Saxe, Ferdinand, à qui Charles V, les avoit donnés, les rendit à Ulrich, à la charge que lui & ses descendans tiendroient le duché de Wurtemberg en fief de la maison d'Autriche. Fréderic obtint de l'empereur Rodolphe II, en 1599, que la féodalité portée par la transaction de Kaden seroit cassée, & que la maison d'Autriche hériteroit seulement de ce duché, faute d'hoirs mâles dans celle de Wurtemberg.

La maison de Wurtemberg est réduite à deux branches, savoir la Ducale, & celle de Wurtemberg oëls, établie dans la basse Silésie. Everard Louis, duc de Wurtemberg, étant mort en 1733 sans enfans légitimes, Charles Alexandre son cousin, qui professoit la religion catholique, lui succéda en laissant à ses sujets la liberté de conscience, ainsi la branche ducale est aujourd'hui catholique.

Il y a peu de pays en Allemagne aussi fertiles & aussi bien peuplés que le Wurtemberg. On y trouve toutes sortes de fruits & de grains, avec des pâturages abondans. Le Danube, qui passe dans son voisinage, & le Necker qui le traverse, contribuent beaucoup à enrichir ses habitans, par la commodité qu'ils ont de faire transporter leurs denrées dans les pays étrangers.

Le duc de Wurtemberg est grand Veneur de l'Empire, & lorsque l'empereur commande les armées en personne, il a droit de porter la cornette impériale, qui est attachée au comté de Gruningen.

WURTZBOURG, ville d'Allemagne, dans la Franconie, sur le Mein, & la capitale de l'évêché auquel elle donne le nom. C'est une jolie ville, qui a été ainsi appellée, à cause des beaux jardins dont elle est environnée; car Wurtzbourg en Allemand, signifie *Ville aux herbes*. Elle étoit autrefois impériale; mais l'évêque André, baron de Gundelfingen, la soumit à ses loix. Son château, qu'on nomme *Frawenberg*, est assez fort. L'évêque y fait sa résidence ordinaire. Il y a dans cette ville une Université, qui fut érigée en 1043, & rétablie sur la fin du dernier siécle par l'évêque Jule Echter de Melspelbrun. * *D'Audifred*, Géogr. Anc. & Mod. t. 3, p. 177, édit. 1695.

L'*évêché de Wurtzbourg* confine avec le comté de Henneberg, le duché de Cobourg, l'abbaye de Fulde, l'archevêché de Mayence, le comté de Wertheim, le marquisat d'Anspach, & l'évêché de Bamberg. Il fut fondé en 741, par Saint Boniface, archevêque de Mayence, & Saint Burchard en fut le premier évêque. Pepin, roi de France, lui fit donation du duché de Franconie en 752. Il est porté expressément dans l'acte de donation, qu'à l'avenir les Evêques de Wurtzbourg seront regardés comme ducs de Franconie, avec toute sorte de jurisdiction. Ce fut après la donation du duché de Franconie que les évêques de Wurtzbourg prirent pour devise *Herbipolensis sola judicat Ense & Stola*, c'est-à-dire que la seule église de Wurtzbourg juge par l'épée & par l'étole. Mais Limnæus, 1, *part. Add. ann.* l. 4, *c.* 7, *p.* 251, a fort bien remarqué qu'alors tous les évêques d'Allemagne avoient la jurisdiction temporelle & ecclésiastique. Erlang, qui fut le vingt-quatrieme évêque, fut privé du duché de Franconie, par l'empereur Henri IV, qui le donna à Conrad de Suabe, son neveu; cependant environ trois cens ans après,

Godefroy, de la famille des barons de Limpourg, prit la qualité du duc de Franconie, qu'Albert, Margrave, & ensuite électeur de Brandebourg, lui disputa fortement. Les Margraves de Culenbach & d'Anspach, ont depuis continué à la lui refuser, de même que l'archevêque de Mayence, l'évêque de Bamberg, & l'électeur de Saxe, en qualité de comte de Henneberg. Dans les grandes cérémonies, l'évêque de Wultzbourg fait porter l'épée nue devant lui, & quand il officie, on tient l'épée nue pendant l'office.

Cet évêché à une grande étendue; & son diocèse en avoit une encore plus grande avant la fondation de celui de Bamberg. Mais l'empereur Henri II, pour dédommager l'évêque de Wurtzbourg de ce qu'il lui avoit ôté de sa juridiction ecclésiastique, lui donna le domaine direct du comté de Catzenellebogen, & les châteaux de Bernheim, de Salza, de Rongau, de Mainingen, de Mergenrod, de Marten-Waldorff, d'Altendorff.

Outre la ville de Wurtzbourg, il y a dans cet évêché, celle de Kitzingen, dont la moitié appartient au Margrave d'Anspach; Carlstat, Schonrein chef d'un bailliage, qui faisoit partie du comté de Reyneck, & que l'évêque de Wurtzbourg, acquit en 1559, après la mort de Philippe, dernier comte de Reineck. L'évêque de Wurtzbourg possede encore la seigneurie de Raigelsberg, dont il hérita en 1521, à la mort de Henri dernier, seigneur de Raigelsberg; mais Jean Philippe de Schonborn, archevêque de Mayence & évêque de Wurtzbourg & de Worms, la donna en fief à Philippe Erwin son frere. Ce prélat a encore une portion du comté de Henneberg, qu'il acquit en 1583, à la mort de George Ernest, dernier comte de Henneberg; & la prevôté de Gochsheim, que Jean évêque de Wurtzbourg acheta en 1576, de la ville impériale de Schweinfurt.

Le chapitre de Wurtzbourg est composé de vingt-quatre chanoines capitulaires & de vingt-neuf domiciliés. Ses dignités sont celles de prevôt, de doyen, d'écolâtre, de custode & de celerier. Celui qui est élu chanoine de Wurtzbourg (sans quoi on ne peut être évêque de cette ville) doit passer nud jusqu'à la ceinture devant les chanoines, qui lui donnent des coups de verges. On ignore la véritable origine de cet usage. Quelques-uns disent néanmoins qu'il a été établi pour dégouter les princes & les comtes d'aspirer à cet évêché.

WYCK, ou VICK. Voyez WICK. 1.

WYCK TE DUERSTEDE, ville des Pays-Bas, dans la Province d'Utrecht, sur le Rhein, au commencement de la riviere de Leck, à quatre lieues & demi d'Utrecht, & à deux petites lieues au-dessous de Rhenen. L'empereur Charlemagne fit donation de cette ville, & de son territoire à Harmacarus, sixiéme évêque d'Utrecht, pour recompenser le zéle avec lequel ce prélat travailloit à la conversion des fidéles. Jean Trithême raconte que cette ville avoit autrefois tois lieues de circonférence, & cinquante-cinq églises paroissiales; mais que les Normands & les Danois la ruinerent jusqu'à trois fois, du tems de S. Hungère, onziéme évêque d'Utrecht. Il y a à Wyck te Duerstede un fort château qu'on croit avoir été bâti par Drusus; mais il tombe en ruine. Avant les révolutions arrivées dans le pays par le changement de religion, il y avoit dans cette ville un chapitre de douze chanoines, fondé en 1366, dans l'église de saint Jean-Baptiste par Guibert, seigneur d'Abcoude & de Wyck. On y voyoit outre cela un couvent de religieuses de l'ordre de S. Dominique; & près de la ville il y avoit un prieuré de chanoines réguliers de l'ordre de S. Augustin, dit *Vredendael*, ou *Val de Paix*: il avoit été fondé en 1419, par un seigneur nommé *Werembolde* de Buscoep. * *Dict. Geogr, des Pays-Bas.*

WICK TE DUERSTEDE, ou WICDURSTED, dit de Longuerue, *Descrip. de la France*, part. 2, p. 28. est une petite ville, qui fut bâtie sur le bord du Rhein par Gisbert d'Abcoude, évêque d'Utrecht, en 1300, dans une fort belle situation, & près d'un ancien château des évêques. On lui donna le nom de Dursted, parce qu'elle étoit voisine des ruines de l'ancienne ville de *Durestat* ou *Dorestat Durostadium*, autrefois la capitale du comté de Teysterband. Dorestat, étoit une place fort importante, & qui ayant été plusieurs fois prise & saccagée par les Normands & par d'autres barbares, fut entierement abandonnée, il y a près de huit cens ans. Elle étoit à quelque distance du Rhein & du Lech, dans l'Isle des Bataves; c'est pourquoi on l'appelloit non-seulement *Durus*, mais encore *Batavodurus*. Voyez BATAVODURUM. 2.

1. WYE, (la) en latin *Vaga*, riviere d'Angleterre, au pays de Galles. Elle prend sa source au comté de Montgommery, dans la montagne de Plinillimon; & en sortant de ce comté, elle entre dans celui de Radnor, où elle coule au Sud-ouest, servant de borne perpétuelle entre ce dernier comté & celui de Breknok. Elle se trouve arrêtée par une cataracte, où elle se précipite avec un grand fracas près du bourg de Raihader-Gowy. Du comté de Radnor la Wye passe dans celui de Hereford, à cinq ou six milles au midi de l'Arrow, près du château de Clifford. Elle mouille Bradwardin, autre château. Delà elle passe près de Kencester, ensuite à Hereford, d'où coulant au Sud, en serpentant au milieu des plaines agréables, elle entre dans le Monmouthshire, où elle arrose Chepstow, au-dessous duquel elle entre dans le Golfe de Saverne. * *Délices de la Gr. Bret.* p. 452.

2. WYE, bourg d'Angleterre, dans la Province de Kent. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la Grande Bretagne.* t. 1.

VYL, WYLEN ou WEIL, ville de Suisse, entre le Thourgaw & le Toggenbourg, & la capitale des terres anciennes de l'abbé de S. Gall. C'est une petite ville, mais fort peuplée & bâtie sur une hauteur. La plûpart des maisons n'y sont que de bois: le palais des abbés est cependant magnifique & d'une grande étendue. C'est-là qu'ils font ordinairement leur résidence, ne voulant pas habiter dans le palais qu'ils ont à S. Gall, où ils se trouvent gênés par le trop grand voisinage de la ville. Ils ont leur régence à S. Gall, & leur cour à Wyl, avec tous les officiers qui sont en usage dans les cours des Princes; ce qui n'empêche pas que la ville de Wyll ne jouisse de grands priviléges. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 3, p. 303.

En 1530, la bourgeoisie de Wyl embrassa la réformation par les soins du ministre Conrad Schrefogel, & abolit la messe avec toutes les cérémonies de l'église romaine. Mais il en fut de Wyll, comme de Bremgarten, de Mellingen & de Keyserstoul, c'est-à-dire que la nouvelle religion y céda de nouveau la place à l'ancienne. Les quatre cantons, Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris ont droit, comme protecteurs de l'abbaye de S. Gall, de tenir à Wyl tour-à-tour, un homme qui a le titre & l'autorité de capitaine du pays. On le change tous les deux ans.

Le pays d'autour de Wyl s'appelle *Schneckenbund*, & le pays voisin se nomme *Oberbunde*. L'un & l'autre est partagé en quelques bailliages.

WYLACH, VILACO, VILAK, ou ILLOK, bourgade de la basse-Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la rive droite du Danube, à huit lieues au midi oriental d'Essek. *Lazius* croit que c'est l'ancienne *Ivollum*. * *De l'Isle*, Atlas.

WYNANDER-MEER, lac d'Angleterre, dans la Province de Vestmorland. Ce lac, qui a communication avec la mer, sert de borne entre les Provinces de Lancastre & de Westmortland. A la tête de ce lac, sur les confins des deux Provinces, on trouve les débris d'une ancienne ville. On y remarque une grande enceinte de murailles, & hors des murailles les ruines de divers édifices, un rempart bordé d'un fossé avec un parapet long de cent trente-deux verges, & large de quatre-vingt. Les monumens qu'on y a déterrés, comme des urnes des briques, de petits vases de verre, quantité de médailles, & des chemins pavés qui y conduisent: tout cela ensemble fait juger que c'étoit autrefois une ville considérable; & le nom d'*Amblesinde*, qui est

resté à ce lieu-là, fait juger que c'est la ville qu'on appelloit *Amboglana*, du tems des Romains. Le Lac de Wynander-Meer est le plus grand qu'il y ait en Angleterre. Son fond est un rocher presque continuel. Il fait beaucoup de courbures, & en quelques endroits il est d'une profondeur surprenante. La pêche y est fort riche, & l'on y prend entr'autres une espèce de poisson nommé *Chare*, que l'on ne trouve que dans ce Lac & dans celui d'Ulles.* *Délices de la Grande-Bretagne*, p. 317.

WYNINGEN, village de Suisse, au canton de Berne, dans l'Emmethal, au bailliage de Burgdorff. Wyningen est un beau village où l'on peut remarquer ces deux curiosités; savoir, premiérement, un arbre dont les branches sont entrelassées & pliées de telle maniére, qu'elles font un cabinet au-dessus de leur tronc; en second lieu, une fontaine qui couvre de pierre tout ce qu'on y jette.* *Etat & Dél. de la Suisse*, t. 2, p. 208.

WYREHAL, presqu'isle d'Angleterre, dans Cheshire. Au Nord-ouest de Chester, dit l'auteur des Délices de la Grande-Bretagne, *tom.* 2, *p.* 353, la terre forme une jolie Presqu'isle, qui a d'un côté le canal ou la baye du Mersey, de l'autre celle du Dee, & en front l'Océan. On l'appelle *Wyrehall*, *Wirhall*, ou *Werall*; & les Gallois la nomment *Kill-gury*. Elle s'étend du Nord-ouest & au Sud-est de la longueur de seize milles, sur huit de largeur. Autrefois elle étoit inculte & toute *afforêtée*, pour se servir du terme de la jurisprudence du pays; mais Edouard III la *désorêta*; c'est-à-dire qu'il permit à tout le monde d'y chasser, d'y bâtir & d'en extirper le bois; de sorte qu'elle est aujourd'hui passablement peuplée & parsemée de quantité de jolis bourgs ou villages, qui ensemble font treize paroisses. Le terroir y est sec; mais la pêche y est abandante. A la pointe occidentale de cette presqu'isle, paroit une Islette nommée *Helbrée*, ou *Helbrie*, à la distance d'un quart de mille; en sorte que quand l'eau est basse, on peut y aller à pied sec. Elle a environ un mille de tour sur un fond sablonneux. Du tems que la religion catholique étoit professée dans le pays, on y voyoit un petit hospice appartenant aux moines de Chester; & l'on y alloit en pélerinage visiter Notre-Dame de Helbrie; mais tout cela a été détruit.

WYSOGROD, petite ville de la grande Pologne, Voyez WISCHGROD.

WYSSEBOURG, lieu de Suisse, dans le canton de Berne, au bas-Sibenthal. Ce lieu est remarquable par les masures qu'on y voit d'un château ruiné, & encore plus par des bains d'eau chaude qui s'y trouvent, & qui ont une grande réputation. Les eaux y sont conduites d'une montagne voisine par des canaux. Tous les étés on y voit venir de toutes parts une infinité de personnes pour chercher du remede à divers maux. Le possesseur de ces bains, qui étoit il n'y a pas long-tems, un médecin de Berne, les fit beaucoup valoir. On y a bâti une grande maison pour recevoir les étrangers.* *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 230.

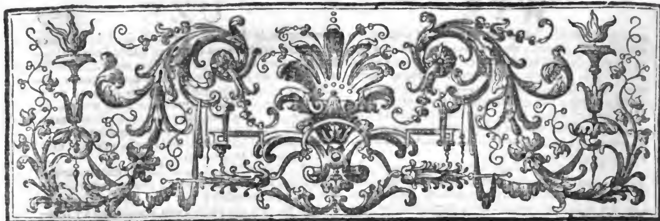
WYSSERA, riviére de l'Empire Russien, dans la Sibérie. Elle tombe des rochers que les Moscovites nomment *Camena*, & qui sont dans les montagnes de *Joegoria*: elle se jette dans la riviére de Cam, qui se décharge dans le *Wolga*.* *Voyages de la Compagnie*, t. 1, p. 230, éd. Rouen.

WYTHOLM, bailliage du Dannemark, dans le Jutland méridional, au district d'Eydestede. Ce bailliage renferme 4 paroisses, où sont compris divers villages & hameaux.* *Rutg. Hermanid.* Descr. Dan. p. 911.

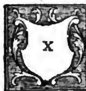
UZET, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes.

UZETS, bourg de France, dans le Bazadois, élection de Condon.





LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE.



A, Ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Jenping, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 35 minutes, par les 26 dégrés 20 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XABEA, selon de l'Isle, ou EXABIA, selon Michelot, dans son Portulan de la Méditérannée, ou XABIA, selon Davity & Corneille, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, avec une rade, dont le cap Saint-Martin fait l'entrée. Michelot, *Portul. de la Médit. p.* 33, en parle ainsi: Environ quatre milles, vers le Nord, quart au Nord-Ouest du cap Saint-Martin, est le cap Saint-Antoine: entre ces deux caps, il y a une grande anse de sable, qu'on appelle *Exabia* ou *Cabea*, dans laquelle les vaisseaux & les galeres peuvent mouiller, principalement pour les vents du Sud-Est, Sud jusqu'au Nord. Le mouillage ordinaire des galeres, est du côté du Nord-Ouest, proche le cap Saint-Antoine, vis-à-vis d'une tour, & de quelques magasins à pêcheurs, qui sont auprès. Cette tour est sur une basse pointe, proche la Mer. Elle est armée de canons, pour la défense du mouillage. On est éloigné de cette tour, d'environ deux longueurs de cables; & pour lors, on sera, par sept, huit & dix brasses d'eau, fond d'herbe vaseux. On peut porter, si l'on veut, une amarre à terre, proche la tour. Le vent traversier, est depuis le Nord-Est, jusqu'au Sud-Est: ces vents y causent une grosse Mer. Lorsque les vents seront du côté du Sud ou Sud-Ouest, on peut aller mouiller dans la même anse, du côté du cap Saint-Martin, en dedans d'un gros écueil, qui est à la pointe dudit cap, à une bonne portée de fusil de la côte. On y trouvera quatre, cinq & six brasses d'eau, fond d'herbe & sable; mais il ne faut pas trop s'approcher de la côte, à cause de quelques roches, tombées de la montagne, qui se sont étendues aux environs, & gâtent les cables. On peut aussi mouiller par-tout le milieu de cette anse, avec des vaisseaux, y ayant quatorze à quinze brasses d'eau, bon fond.

On reconnoît facilement *Exabia*, par le moyen de l'isle, qui est proche le cap Saint-Martin, principalement lorsqu'on vient du côté de l'Ouest. La tour, que l'on voit, sur le haut de ce cap, sert aussi de reconnoissance. Dans le milieu de la plage, il y a un petit étang, d'un côté, avec un fortin; & de l'autre, une tour de garde: l'un & l'autre, situés dans une grande plaine. Derriere les magasins à pêcheurs, qui sont proches de la tour, qui est du côté du Nord-Ouest, il y a plusieurs jardins, dans lesquels il y a des puits, où l'on peut faire de l'eau, qui se trouve très-bonne. Environ deux milles, vers l'Ouest, de ces magasins, est la petite ville d'*Exabia*, (*Xabea* ou *Xabia*) située dans cette plaine, & au pied d'une montagne, faite en pain de succre, qu'on appelle la montagne de *Mongon*. Elle paroît de tous les côtés: lorsqu'on vient de l'Ouest, on la voit par-dessus le cap Saint-Martin.

XABORECTORA. Pomponius-Lætus, je ne sais sur quelle autorité, donne ce nom à l'*Aborras*, fleuve de la Mésopotamie.

XACCA ou SACCA. (De l'Isle écrit *Sciacca*; & c'est ainsi qu'il faudroit écrire ce mot). Ville de Sicile, dans le val de Mazare, sur la côte méridionale, à vingt-deux milles de Mazare, au pied d'une montagne, avec un château assez fort, quoiqu'ancien, & un bon port, où est un des grands magasins de bled de tout le pays. * *Baudrand*, édit. 1705. On croit que Xacca est l'ancien lieu, nommé *Ad Aquas Labodas*.

XACHEU, forteresse de la Chine, dans la province de Xensi; elle est plus occidentale que Pékin, de 15 dégrés 24 minutes, par les 30 dégrés 40 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XAEL, lieu de l'Arabie-Heureuse, sur l'Océan, entre Aden & le cap Fartach. De Witt en fait un village du royaume d'Hadramut. Baudrand en fait un royaume, dépendant d'un Emir, dont la demeure est à Heinam, dans la province de *Hadermot*, (c'est-à-dire, au pays d'Hadramut). Baudrand ajoute que ce pays n'est point fertile.

XAGUA, port de l'isle de Cuba, dans l'Amérique, sur la côte méridionale, entre l'*Isle de Pinos*, au

au couchant, & *la Ville de Spiritu-Santo*, environ à quinze lieues du port de la Trinidad, selon Baudrand. De Laet n'en compte que dix. Les François l'appellent le *Grand Port*. En effet, on assûre que c'est le plus beau port de l'Amérique. Il a six lieues de circuit, & une petite isle au milieu, où se trouve de bonne eau douce. On n'y peut entrer que par un canal, long de la portée du canon, & large de la portée du pistolet, & assez profond, pour le passage des plus grands navires. De Laet donne une bien plus grande étendue à ce port. Il dit que c'est une baye fort spacieuse, qui s'étend en long plus de dix lieues, & qui a un peu moins de largeur. Cette baye est, dit-il, environnée de hautes montagnes, qui la garantissent contre l'incertitude des vents. Elle est si sûre, que les vaisseaux n'ont besoin que de s'y amarrer, sans jetter l'ancre.

XAHO, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Xunte, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 3 dégrés 10 minutes plus occidentale que Pékin, sous les 37 dégrés 35 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XAINTES. Voyez SAINTES.

XAINTONGE. Voyez SAINTONGE.

XALAPPA, ville de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, dans la province de Tlascala, dans les terres, à seize lieues de la Vera-Cruz, ce qui la fait surnommer *Xalappa de la Vera-Cruz*. Thomas Gage, *Nouvelle Relation des Indes occidentales*, *t.* 1, *p.* 79, qui y a passé, en parle ainsi. Il y a, dit-il, bien près de deux mille habitans, les uns Espagnols, & les autres Indiens. Cette ville fut érigée en évêché, en 1634, par le partage, qui fut fait du diocèse de la *Puebla de los Angelos*; & quoique celui de Xalappa n'en soit que la troisiéme partie, son revenu est pourtant estimé dix mille ducats, parce qu'il est situé dans un territoire trés-fertile en mahis & en froment d'Espagne. Il n'y a qu'une grande église & une chappelle, qui dépendent l'une & l'autre du couvent des religieux de saint François. Les revenus de ce couvent sont grands; néanmoins, on n'y entretient qu'une demi-douzaine de religieux, quoiqu'il y ait assez de quoi en nourrir plus de vingt, fort à leur aise. Aux environs de la ville, il y a plusieurs bourgades d'Indiens. Mais ce qui contribue le plus à la richesse de ce canton, ce sont les fermes, où l'on cultive le sucre, & quelques autres, qu'ils appellent *Estancias*, où l'on éleve un fort grand nombre de mules, & quantité de bétail; dans quelques-unes, on recueille de la cochenille.

1. XALISCO, province de l'Amérique septentrionale. Voyez GUADALAJARA 5.

2. XALISCO, (les isles de) isles de la Mer du Sud, sur la côte de la nouvelle Espagne, à l'Occident de Guadalajara, & tout auprès du cap Corriente, au Midi de l'embouchure de la Mer Vermeille. Elles sont au nombre de quatre.

XALO, Ξάλω, village de l'ancienne Palestine, dans le grand champ, entre les deux Gallilées. Joseph, *de Bel. l.* 3, *c.* 2, écrit *Xallo*. Egesippe, *l.* 3, *c.* 6, l'appelle *Zaloth*.

XALON, (le) riviere d'Espagne. Elle a sa source dans la vieille Castille, auprès de Medina Celi, passe à Huerta, entre dans l'Arragon, reçoit les eaux de quelques ruisseaux, passe à Calaraiud, où elle est grossie, par la Xiloca: elle baigne ensuite les lieux de Ricla & Plasencia, & se perd enfin dans l'Ebre, auprès d'Alagon, au-dessus de Saragoce. C'est le *Salo* des anciens.

XAMACA, riviere de l'Amérique, dans la nouvelle Espagne, au pays de Tlascala. Elle coule à quatre lieues de la Vera-Cruz, & va se perdre dans le golfe du Méxique, à huit lieues de ce port. On la passe en allant de la Vera-Cruz à la *Puebla de los Angelos*.* *Lettres Edif. t.* 11, *p.* 110.

§. Je crois que c'est la même, sur laquelle est située la ville de Xalappa.

XAMO, (le) vaste désert de la Tartarie, vers les frontiéres de la Chine. Les anciennes Cartes le représentent sans interruption, comme une longue plaine de sable. La carte nouvelle de tout l'Empire de la grande Russie le coupe en quatre parties. La plus méridionale commence au Nord de la ville de Lassa, dans le Tangut, & à 30 a trente-cinq milles de longueur (de 15, au degré) sur trente de largeur. Cette partie est coupée au Nord par des montagnes, dans la valée de laquelle coule la riviére d'Yekegol, qui partage ses eaux entre deux Lacs, dont un a une décharge dans la riviére Jaune. Au-delà de cette vallée, & au Nord des montagnes qui la bornent, recommence ce désert, sur une étendue pareille à la premiere. Cette seconde partie est dans le Tibet. Suivent de hautes montagnes, après lesquelles le désert qu'elles avoient interrompu, recommence jusqu'à d'autres montagnes, entre lesquelles est une vallée, où coule la riviére de Muraha: au de-là de ces montagnes ce désert recommence, & va en diminuant se terminer en deux pointes en forme de fourche, auprès de la source de la riviére de Logaa, qui tombant dans la Karga, va sous le nom de Schingal se perdre dans l'Amur. Entre cette pointe de la muraille de la Chine est la ville de *Kokoton*, auprès de laquelle passe le nouveau chemin de la Caravane de Sibérie.

Il y a donc quatre passages au travers du Xamo. Le plus septentrional est celui qui traverse le sable en coupant les deux pointes. Le second, le troisieme & le quatrieme, sont par des valées entre des montagnes; excepté dans la partie la plus septentrionale, ce désert est à peu près parallele à la grande muraille, & il semble qu'on y ait eu égard en la bâtissant.

XAMUEN, isle de la Chine, dans la Province de Xantung, dans le Golfe de Cang, dont elle est la plus grande isle. Il y a une excellente rade pour les vaisseaux, & de-là on peut aller aisément en Corée, à Pekin, & à Leaotung: on tient qu'il y a de riches mines d'or; mais on ajoute qu'elle sont gardées, de peur qu'on n'y travaille. L'isle est fort peuplée. *Martini*, Atlas Sinensis.

XANCHEU, forteresse de la Chine, dans la Province de Xensi. Elle est plus occidentale que Pekin de 15 degrés 4 minutes, par les 38 degrés, 28 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XANG, ville de la Chine, dans la Province de Xensi, au département de Sinan, premiere métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 degrés 34 minutes, par les 35 degrés, 10 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XANGCAI, ville de la Chine, dans la Province de Honan, au département de Juning, huitieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 2 degrés 59 minutes, par les 34 degrés, 16 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XANGCAO, ville de la Chine, au département de Xuicheu, dixieme métropole de la Province de Kiangsi. Elle est de 2 d. 23' plus occidentale que Pekin, & comte 28 d. 47' de latitude. Auprès de cette ville est *Lingfung*, montagne sur laquelle, quand il a plu durant le jour, on voit toujours de nuit une grande flâme, ce qui n'arrive point quand le tems est sec. Le peuple qui est fort superstitieux, croit que c'est l'esprit de cette montagne. C'est pourquoi, du côté de Sinchang, autre ville du même département, on voit un magnifique temple dédié à ce feu.

XANGHANG, ville de la Chine, dans la Province de Fokien, au département de Tingcheu, sixieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, d'un degré 2 minutes, par les 25 degrés 8 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XANGCHING, ville de la Chine, dans la Province de Honan, au département de Juning, huitieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 2 degrés, par les lès 33 degrés, 46 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XANGCIN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Chingyong, quinzieme métropole de la Province Elle est plus occidental que Pekin, de 7 degrés 9 minutes, par les 33 degrés, 40 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

1. XANGHAI, forteresse de la Chine, au Pekeli. Elle est de 2 d. 18' plus orientale que Peking,

par les 39, d. 30' de latitude. Elle est située dans l'isle de Çu, dans une anse qui est à l'embouchure du *Linhoanh*, riviere qui vient de la Tartarie. Il y a de hautes montagnes, qui contribuent avec la mer, à rendre cette place très-forte. Au reste l'anse où est l'isle sépare le Fekeli du Leaotung.

2. XANGHAI, ville de la Chine, dans la Province de Kiangnan, au département de Sungkiang, quatrieme métropole de la Province. Elle est de 4 degrés, 49 minutes plus orientale que Pekin, sous les 31 degrés, 32 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGHIA, ville de la Chine, dans la Province de Guengsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin de 12 degrés 48 minutes, par les 23 degrés, 23 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGHO, ville de la Chine, dans la Province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la Province. Elle est plus orientale que Pekin, de 53 minutes, par les 37 degrés, 33 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGKI, Cité militaire de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Xi, premiere Cité militaire de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 degrés 10 minutes, par les 29 degrés, 50 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

1. XANGLIN, ville de la Chine, dans la Province de Guangsi, au département de Lieucheu, seconde métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin de 9 degrés 25 minutes, par les 25 degrés 5 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

2. XANGLIN, ville de la Chine, dans la Province de Quangsi, au département de Tiencheu, onzieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 11 degrés 10 minutes, par les 23 degrés, 43 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGMAKIAO, forteresse de la Chine, dans la Province de Queicheu, au département de Queiyang, premiere métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 11 degrés 3 minutes, par les 25 degrés, 45 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGNAN, ville de la Chine, dans la Province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 degrés 45 minutes, par les 35 degrés de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGSU, ville de la Chine, dans la Province de Guangsi, au département de Nanning, septieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 11 degrés 30 minutes, par les 23 degrés, 3 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGTANG, forteresse de la Chine, dans la Province de Queicheu, au département de Lungli, quatrieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin de 13 degrés 48 minutes, par les 26 degrés, 12 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGXE, ville de la Chine, dans la Province de Guangsi, au département de Suming, neuvieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 12 degrés 15 minutes, par les 22 degrés, 40 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGXILI, ville de la Chine, dans la Province de Honan, au département de Caifung, premiere forteresse de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 2 degrés 39 minutes, par les 34 degrés, 41 minute de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGYEU, ville de la Chine, dans la Province de Kiansi, au département de Nangan, treizieme métropole de la Province. Elle est de 3 degrés plus occidentale que Peking, sous les 26 degrés, 15 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANGYU, ville de la Chine, dans la Province de Chekiang, au département de Xaohing, huitieme métropole de la Province. Elle est de 4 degrés, 12 minutes plus orientale que Pekin, sous les 29 degrés, 56 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANIN, ville de la Chine, dans la Province de Channsi, au département de Taitung, troisieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 4 degrés 20 minutes, par les 39 degrés, 52 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XANIQUE (le) riviére de l'isle de Saint Domingue, vers le milieu. Elle a sa source dans les montagnes de Cibao, passe à San Tomé, & tombe dans l'Artibonite.

XANSI. Voyez CHANNSI.

XANTHE, Ξάνθη, ancien nom de la ville de Troye, selon Etienne le Géographe.

XANTHI. Voyez XANTHUS, n. 3.

XANTHIA, ancien lieu de la Thrace, selon Nicetas. Curopalate y met un siége épiscopal. * *Ortel. Thes.*

XANTHOPOLIS. Voyez XANTHUS, n. 3.

1. XANTHUS, en François le *Xante*, fameuse riviére de la Troade, dans l'Asie mineure. Elle a sa source au mont Ida, & se perd dans l'Hellespont. Pline, *l.* 5, *c.* 30, convient qu'il se joint avec le Simoïs, autre riviére fameuse dans les Poëmes d'Homére & de Virgile, & qu'ils vont ensemble au port des Achéens. Mais ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il distingue le Xanthe du Scamandre, donnant à ce dernier une embouchure particuliére dans la mer, indépendamment du Simoïs. Strabon, *l.* 13, dit que le Simoïs & le Scamandre se joignent dans une campagne. Bien des auteurs croyent que le Xanthe & le Scamandre ne sont qu'une seule riviére, fondés sur ce vers d'Homére, *Iliad. v.* 74.

Les Dieux l'appellent Xanthe,
Et les hommes Scamandre.

Maxime de Tyr, *Serm.* 12, le dit aussi. Elien, dans son histoire des animaux, *l.* 8, *c.* 21, donne une origine assez naturelle de ce double nom. Il dit que le Scamandre a la vertu que les brebis qui boivent de son eau, deviennent *Rousses*, ξανθάς; de-là cette riviére, appellée *Scamandre*, a pris un nouveau nom, tiré de la couleur qu'elle donne aux brebis. Vibius Sequester dit aussi que le Xanthe est nommée *Scamandre* par les habitans; mais il se trompe, en disant qu'étant joint au Simoïs, il tombe dans la Propontide; il devoit dire dans l'Hellespont.

2. XANTHUS, riviére de l'Asie mineure, dans la Lycie. Elle a sa source dans le mont Taurus, arrose les villes de Xanthus & de Patare, & se jette ensuite dans la mer Méditerranée. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3, en met l'embouchure, après Telmesse, auprès de Patare. Strabon dit, *l.* 14, *p.* 665, qu'on l'appelloit anciennement *Sirbes*. Il dit qu'en le remontant dix stades, on trouvoit le Temple de Latone, & que 60 stades plus haut que ce Temple, étoit la ville qu'il nomme *Xanthus*. Ovide, *Metamorph. l.* 9, *v.* 645, dit de cette riviere:

Jam Cragon, & Limyren Xanthique reliquerat undas.

Cette riviere porte le nom de Sirbi.

3. XANTHUS, ou XANTHOPOLIS, ancienne ville de l'Asie mineure, dans la Lycie. Strabon, *l.* 14, *p.* 666, dit que c'étoit la plus grande ville de cette province. On a vû dans l'article précedent qu'elle étoit a soixante & dix stades de l'embouchure du *Xanthus*, selon cet Auteur. Pline, *l.* 5, *c.* 27, l'en met à quinze mille pas; c'est plus de six mille pas de plus que le calcul de Strabon. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 3, la nomme dans sa liste des villes méditerranées. Appien raconte comment les habitans de Xanthe, amoureux de leur liberté, voyant leur ville prise par Brutus, l'un des meurtriers de César, se donnérent euxmêmes la mort, & brûlérent leur ville plutôt que de se soumettre au vainqueur. Il remarque que c'étoit pour la troisieme fois que cette ville éprouvoit un pareil destin; que la même chose étoit arrivée lorsque Harpale, général du grand Cyrus, avoit assiégé la ville de Xanthe, & lorsqu'Aléxandre, fils de Philippe, avoit cru s'en rendre maitre. Cet auteur regarde Patare comme le Port de Xanthe. Cette ville se releva dans la suite; car outre que Strabon & Pline, postérieur au tems de Brutus, en parlent comme d'une ville subsistante, je la trouve au rang des villes épiscopales de la Lycie, sous le nom de

Xanthi, qui est le Génitif de son nom, dans la notice de Léon le Sage. Mais elle est nommée Ξάνθος, *Xanthus*, dans celle d'Hieroclès: elle est du Mentefili, dans la Natolie, sur la côte méridionale.

4. XANTHUS, riviere d'Epire. Helenus, qui s'étoit établi dans ce pays-là, après le sac de Troye, avoit donné le nom de Xanthe à un petit ruisseau. C'est ce que Virgile, *Æneid*, *l*. 3, *v*. 350, exprime par ce vers:

Arentem Xanthi cognomine rivum
Agnosco.

5. XANTHUS, ville ancienne, de l'isle de Lesbos, selon Etienne le Géographe.

6. XANTHUS. Quelques modernes ont donné ce nom à la ville de Santen, au duché de Clèves.

XANTODORUM ou SACRUM CÆSARIS. On prétend que c'est l'ancien nom de *Sancerre*, ville de France, dans le Berry.

XANTONES. Voyez SANTONES & SAINTONGE.

XANTSUI, ville de la Chine, au département d'Yencheu, seconde capitale de la province de Xantung ou Channton. Son vrai nom est XEUCHANG.

XANTUNG ou XANTUM. Voyez CHANNTON.

XANXARIDES THERMÆ, bains, dont parle saint Grégoire de Nazianze, dans une de ses lettres. Il n'en dit point assez, pour en faire connoître la position. * *Ortel.* Thes.

1. XANXUI ou SANXUI, ville de la Chine, au département de Quangcheou, premiere métropole de la province de Quantung ou Canton. Elle est de 3 d. 56'. plus occidentale que Pékin, par les 23 d. 33'. de latitude. L'ambassade des Hollandois, à la Chine, porte qu'elle est au côté droit de la riviere de Tai, que les Chinois nomment *Xin*, dans une vallée fort agréable; du côté de la terre, elle a des collines & des montagnes, qui font un bel objet à la vue. Elle n'est pas grande, & cependant elle est plus peuplée, & a plus de commerce que beaucoup de grandes villes. * *Corn.* Dict.

2. XANXUI, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 8 d. 24'. par les 36 d. 42'. de latit. *Atlas Sinensis.*

XANYANG, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7 d. 30'. par les 35 d. 1'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

XAOA. Voyez XOA.

XAOCHEU, ville de la Chine, dans la Province de Quanton, dont elle est la seconde métropole. Elle est de 3 d. 42' plus occidentale que Pekin, & compte 24. d. 42' de latitude. La plus ancienne mention qui se trouve de cette ville, c'est sous la famille de Cheu, & elle est appellée *Pegao*. Elle fut ensuite aux rois de Ceu. Sous la famille de Cin elle étoit des terres de Nanhay. La famille de Han la nomma *Queiang*. Elle a eu de la famille de Tanga le nom qu'elle porte aujourd'hui. Le Pere Nicolas Tricault en a fait une belle description. Elle est située entre deux riviéres navigables qui s'y joignent; l'une est le Chin qui vient de Nanhiung, & coule à l'Orient de la ville; l'autre est le *Vu*, qui vient du côté de la Province de Huquang, & coule au couchant. La ville est dans un champ que ces riviéres laissent entr'elles. On y compte quinze mille familles. Le territoire est fertile en ris & en fruits; on y a le poisson, la viande & les jardinages en abondance; mais l'air y est mal sain. Du côté du couchant, les habitans se trouvant trop bornés, ont pris l'autre côté de la riviere où ils ont bâti. Ce quartier est joint au reste par un pont de bâteaux. L'endroit où ces deux riviéres se joignent est très-dangéreux. Il s'y est fait bien des naufrages. C'est pour cela qu'il a sur le bord un temple d'Idoles à qui ceux qui veulent passer s'adressent avec des présens, pour en obtenir un heureux passage.

Le territoire de cette ville a quantité de montagnes, & comprend six villes, savoir:

Xaocheu,	Juiven,
Lochang,	Ungyven,
Ginhoa,	Ingte.

Cette ville si florissante anciennement, fut bien saccagée par les Tartares. Les peres Jésuites y ont une maison.

XAOCHING, selon Corneille.

XAOHING, selon le P. Martini, ville de la Chine, dans la Province de Chekiang, dont elle est la huitieme métropole. Elle est plus orientale que Pekin, de 3 d. 30' sous les 30 d. 16' de latitude. Elle n'est pas si grande que Hangcheu, capitale de la Province; mais elle est plus belle. Elle est célébre par le grand nombre de Lettrés qui y ont fait leur demeure. Sa situation est commode, au milieu d'une très-bonne eau, bâtie à peu-près comme Venise; mais elle la surpasse par la bonté de ses eaux, & par la netteté qu'on y trouve en tout. Les édifices y sont de pierres de taille carrées, assez semblables aux pierres de Tivoli. Il n'y a point de place qui n'ait son canal: des deux côtés sont des rues pavées de pierres de taille. Les murailles des maisons en sont aussi, ce qui est rare à la Chine. Il y a dans la ville quantité de ponts de la même pierre; mais les grands sont hors la ville, & en grand nombre. Par le canal on peut naviguer à trois journées de-là vers l'Orient: il est bordé de quais revêtus de pierres. Au bout il est fermé par une digue de pierre qui empêche l'eau de s'écouler, & de laisser à sec le lit du canal. Là il y a des gens pour élever les barques, & pour les faire passer dans un autre canal. Par celui-ci les petites barques peuvent aller jusqu'à Ningpo, & les grandes passent dans la mer. Près de la ville il y a de beaux arcs de triomphe. Le territoire de la ville est principalement en pleine, bien arrosé par-tout; la ville même est ornée de beaux édifices, tant publics que particuliers. L'air y est pur & salubre. Ce lieu fournit à la Chine les meilleurs avocats de tout le pays; & il n'y a guére de gouverneurs qui n'ayent auprès d'eux quelque jurisconsulte de Xaohing. Son département contient sept villes, savoir:

Xaohing,	Juyao,
Siaoxan,	Xangyu,
Chuki,	Xing,
Sinchang.	

Au midi occidental de la ville est le mont *Heiki*, qui donnoit autrefois son nom à la Province qui renfermoit ces cantons orientaux. * *Atlas Sinensis.*

XAOU'U', ville de la Chine, dans la province de Fokien, dont elle est la huitieme métropole: elle est de 2 m. plus occid. que Pekin, sous les 27 d. 10' de latitude. C'est la ville la plus septent. de la Province. Ce n'étoit qu'un lieu inconnu sous la Dynastie de Min. Ce ne fut que sous la famille de Tang, qu'elle eut le titre de ville, & fut entourée de muraille. Elle a toujours gardé le même nom. Son territoire comprend quatre villes, savoir.

Xaoùù,	Taining,
Quangce,	& Kienning.

Comme elle est dans un lieu naturellement fort & commode, dans le voisinage des lieux où le passage est difficile, elle a quelques forteresses. Ces forteresses à la Chine ne différent des villes qu'en ce qu'elles ont toujours une garnison; du reste les murs & les rues ne différent point de ceux des villes; car ce n'est pas comme en Europe, où les places fortes sont distinguées par la forme & le nombre de leurs fortifications. Cette ville est aussi appellée la *Clef* occidentale de la province. Le *Ciao*, riviere dont le cours est fort paisible, entre dans la ville, & se répand dans

toutes les places par des canaux ménagés. Au Nord de la ville il y a un pont, sur le Cuyun, autre riviere, dans laquelle le Ciao va tomber à l'Orient de la ville. Ce pont a soixante & trois perches de long. Il y a dans la ville deux Temples fameux. Le peuple y travaille une espèce d'étoffe de chanvre cru dont on fait cas, & dont on s'habille l'été afin d'être fraichemens vêtu. Elle a cette proprieté que la sueur a beau la tremper, elle ne se salit point pour cela, & se séche fort vite. Corneille ajoute : près de-là on voit un arc triomphal, érigé en l'honneur d'un gouverneur qui chassa tous les médecins des lieux de son Domaine. **Atlas Sinensis.*

XAQUIXAGUANA, valée du Perou, au voisinage du Cusco. On y descend des hautes montagnes de *Bilcaconca*. Garcilasso l'appelle *Sacsahuana*. Elle est dans le voisinage de la ville de Cusco, & enfermée entre de hautes montagnes, dans un assez petit espace. Les rois du Pérou y avoient anciennement leurs vergers & leurs jardins, & même ils s'y retiroient souvent pour se divertir. L'eau d'une petite riviére, qui sort des montagnes des environs, y fait un marais bourbeux qu'on auroit peine à passer, si les rois n'y avoient fait faire au travers un chemin pavé de cailloux, & bordé à chaque côté d'une muraille de pierres. Cette vallée étoit extrêmement peuplée autrefois, & les champs y étoient divisés d'une façon singuliére. Aujourd'hui les Espagnols y sément differens grains, & y nourrissent quantité de brebis.* *Corn.* Dict. *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 10, c. 30.

1. XARAGUA, lac de l'isle de Saint Domingue, au royaume de même nom, ou pour parler selon l'état présent de cette isle, dans la partie Françoise, dans le quartier du cul de Sac. Il n'est pas aisé d'accorder ce qu'en disent les anciens auteurs Espagnols avec nos cartes & nos relations modernes qui ont été faites avec soin. Oviedo qui le visita en 1515, assure qu'il a dix-huit lieues de long, qu'en quelques endroits il en a trois de large; en d'autres deux seulement, & quelquefois moins d'une; qu'il reçoit plusieurs riviéres, & que par-tout, excepté à la décharge de ces riviéres, il est salé comme la mer avec laquelle on ne sauroit douter qu'il ne communique; qu'on y pêche de toutes sortes de poisson de mer, à l'exception des baleines & de quelques autres de la premiere grandeur; qu'on y trouve sur-tout quantité de turbots & de requins, & que les poissons de riviére n'y manquent point D'un autre côté le pere Pers, dit qu'un Isthme assez long le sépare en deux parties inégales; & Dom Pierre, martyr d'Angleria semble parler de deux Lacs au lieu d'un.* *Le Pere de Charlevoix*, Histoire de Saint Domingue, l. 1, p. 22.

2. XARAGUA, (Le Royaume de), contrée de l'isle de Saint Domingue. Il devoit son nom, ou le donnoit au lac dont il est parlé dans l'article précedent. C'étoit le plus peuplé des Royaumes de cette isle. Il comprenoit toute la côte occidentale de l'isle, & une bonne partie de la méridionale. Sa capitale, nommée aussi *Xaragua*, étoit à peu-près où est aujourd'hui le bourg du cul de Sac. Les hommes y étoit mieux faits qu'ailleurs; on y voyoit plus de noblesse, plus de politesse, plus d'aisance, & on y parloit aussi plus élégamment que dans les autres Royaumes. Celui-ci étoit tombé en quenouille, lorsqu'Ovando s'en rendit maitre absolu en 1503, par un massacre qu'il fit faire des principaux du pays. La reine elle-même fut conduite à Saint Domingue, où accusée d'avoir voulu se défaire des Castillans, elle fut pendue & exécutée publiquement. La ville ne fut pas épargnée en cette occasion.* *Le Pere de Charlevoix*, Hist. de Saint Domingue, l. 1, p. 81.

3. XARAGUA, ville capitale du Royaume de même nom, dans l'isle de Saint Domingue. A ce que j'en ai dit, dans l'article précedent, j'ajoute qu'en 1511, cette ville devoit être en très-bon état, puisqu'on proposa d'y établir un archevêché, qui auroit deux suffragans. Le pape consentit à cette demande; l'érection fut faite, & le docteur Pierre de Deza, neveu de l'archevêque de Seville, fut nommé pour cet archevêché; mais les bulles ne furent point expédiées. La mort d'Isabelle dérangea les mesures déjà prises. Xaragua y perdit son archevêché, & l'archevêque qu'on lui destinoit fut sacré pour Saint Domingue, où la mort ne lui permit pas d'aller. Je trouve en effet que cette ville avoit dû se rétablir dès l'an 1504, par le soin qu'Ovando avoit eu, après le massacre dont j'ai parlé, de rassembler les débris du peuple Indien, & de fonder des villes.* *Le Pere de Charlevoix*, Histoire de Saint Domingue, t. 2, p. 108.

XARAMA, (le) petite riviére d'Espagne, dans la nouvelle Castille. Elle a sa source aux confins de la vieille Castille, vers Somosierra, coule au midi, & reçoit la riviére de LOYOLA, au-dessus d'Uzeda, l'HENERES, près de LUECHES, & le Mançanarès à Vacia Madrid; & étant jointe avec le *Tajuna*, au-dessous de Bayona, elle se rend peu après dans le Tage, à huit lieues au-dessus de la ville de Tolède, & proche de l'Aranjués.* *Baud.* éd. 1705.

XARASUEL, village d'Espagne, au Royaume de Valence, sur le Xucar, vis-à-vis de l'embouchure du Cabriel. On le prend communément pour l'ancienne *Arcilacis*, que Molet place à Archisana, village de la même contrée.* *Baud.* édit. 1705.

XARAYES, peuple de l'Amérique méridionale, au Nord du Paraguay, à la source de la riviére de Paraguay, qui y sort d'un grand lac, à l'Orient duquel ce peuple est établi, & auquel il donne son nom. Ce Lac a plusieurs isles.* *D'Anville*, carte du Paraguay.

XAREX. Voyez ZAREX.

XAROKYE, ville d'Asie, dans la Tartarie, au Zagatay. Elle devoit son nom & sa fondation au Prince Xaroc, fils de Timur-Bec, selon Davity, copié par Corneille.

XARXIARE, Σαρξιάρη, ville ou village de la Drangiane, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 19.

XATHRI, Arrien, *l.* 6, semble nommer ainsi un Peuple libre indien, vers l'Indus. Ortelius a grande raison de soupçonner que ce pourroit être le peuple *Adisathri* de Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, qui habitoit apparemment le mont *Adisathrus*, que ce géographe met dans les Indes, en-deçà du Gange.

XATIVA, ville d'Espagne, au Royaume de Valence, à neuf lieues au midi de la capitale. Cette ville est ancienne, & c'est la *Sætabis* des Romains. Voyez ce mot. Elle est près d'une petite riviére de même nom, sur le penchant d'une haute coline, dont le Xucar baigne le pied. Avant sa destruction elle renfermoit trois milles feux dans l'enceinte de ses murailles, & ses maisons étoient si belles, que la plûpart ressembloient à des palais. Sa situation ne pouvoit être plus avantageuse, puisqu'outre que ses environs sont le plus beau pays du monde, & en même tems le plus fertile en bled, en vin, & en toutes sortes de fruits, ils sont arrosés par un nombre prodigieux de belles fontaines. Parmi la diversité de choses exquises que son terroir produit, on ne sauroit trop admirer la grosseur & la bonté des grenades qu'on y recueille, ni la finesse du lin qui y croît en abondance, & dont les Romains faisoient grand cas. Cette ville étoit la patrie du pape Caliste III.* *Divers Mémoires.*

Xativa se déclara, l'an 1706, en faveur de Charles, archiduc d'Autriche. L'année suivante, les troupes d'Espagne & de France l'assiégerent, sous la conduite du chevalier d'Asfeld. Le 25, la brêche étoit assez grande, pour donner l'assaut. La plûpart s'obstinerent à le soutenir; les grenadiers, qui entrerent les premiers, firent main-basse sur tout ce qu'ils trouverent armé. Les autres habitans, en petit nombre, se retirerent dans le château; mais, manquant de vivres, & n'espérant point de secours, se rendirent, peu de jours après; & il en sortit huit cens Anglois, avec armes & bagage. Xativa, cette ville si belle, si florissante, fut rasée. Sur le lieu, où elle avoit été, il fut résolu qu'on dresseroit une colonne, avec cette inscription: *Ici, a été une Ville, nommée* Xativa, *qui, en punition de sa trahison & de sa révolte, contre son Roi & sa Patrie, a été rasée jus-*

qu'aux fondemens. La beauté de la situation ne permettoit guéres de laisser inutile un si beau lieu. Le châtiment ne fut pas plutôt fait, que sa majesté Catholique publia, en Novembre 1707, un édit, pour rebâtir, en ce lieu, une nouvelle ville, sous le nom de *San Felippe*. Cependant l'abbé de Vairac, qui parloit de cette ville, vers l'an 1715, dit qu'elle n'étoit alors que le squelette de ce qu'elle avoit été dix ans auparavant.

Cette ville est encore célebre, par les infans de la Cerda, petit-fils de Ferdinand X, roi de Castille, qui y furent longtems détenus prisonniers, & à cause de Jacques d'Arragon, dernier comte d'Urgel, qui y mourut le premier Juin 1433, après treize ans de prison.

XAUGLIN, forteresse de la Chine, dans la province de Quangsi, & la premiere en rang. Elle est plus occidentale que Pékin, de 12 dégrés 47 minutes, par les 23 dégrés 57 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

1. XAVIER, château d'Espagne, dans la Navarre, au pied des Pyrénées, à sept ou huit lieues de Pampelune. Ce château appartenoit, depuis environ 250 ans, à la maison d'Asnarès, qui en portoit le nom, lorsque l'héritiere de cette maison, Jeanne Xavier, épousa D. Martin Azpilueta, chef de la maison de même nom. Marie Azpilueta Xavier, leur fille unique, eut, de D. Jasse, son mari, plusieurs enfans, dont le cadet fut saint François Xavier, l'apôtre des Indes. Il nâquit, dans ce château, le 7 Avril 1506; on y montre encore la sale, où sa mere, surprise par le travail de l'enfantement, mit ce fils au monde, sur une pierre, sur laquelle on a gravé cet évenement. L'histoire de ce saint, est parfaitement bien écrite, par le pere Bouhours, Jésuite. Ce château est accompagné d'un bourg, nommé *Xavier*, à une lieue de Sanguesa.

2. XAVIER, bourg d'Espagne, en Arragon, sur le Gallego, à douze ou treize lieues d'Huesca, vers le Nord, & assez près des frontieres du Bearn.

3. XAVIER. C'est ainsi que les François appellent la ville de Sabi, en Afrique, capitale du royaume de Juda, à sept milles de la côte. Smith, capitaine Anglois, qui y étoit, en 1727, nous apprend que cette ville n'avoit pas moins de cinq milles de circonférence. Les maisons étoient bâties assez proprement, quoique couvertes de chaux. La ville étoit si peuplée, qu'il étoit difficile, à toute heure, de marcher dans les rues, quoique larges. Il s'y tenoit tous les jours des marchés, bien fournis. Près des comptoirs Anglois & François, on voyoit une grande place, plantée de beaux arbres, où les marchands traitoient de leurs affaires. Tous ces lieux furent réduits en cendres, cette même année, par les troupes du roi de Dahomay ou Dauma.

XAURUS, Ξαῦρος, lieu de la Macédoine, selon Etienne, le géographe.

1. XAUXA, province, riviere & vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima.

2. XAUXA, riviere de l'Amérique méridionale, & une des plus considérables. On l'a souvent confondue avec celle des Amazones. Sa principale source est dans le lac Cincha-Cocha, près de Tarma, au Sud du lac de Lauri-Cocha, vers le 12. dégré de latitude australe. De-là, serpentant vers le Midi, elle passe à Atun Xauxa, bourgade, à saint Jérôme de Xauxa; se tournant vers le Sud-Est, elle baigne Pincos, reçoit du Sud-Ouest un ruisseau de Picos, & un autre de Parcos: puis les rivieres de Bilcas, d'Abancay & d'Apurima; elle se recourbe ensuite vers le Nord. Jusques-là, on l'appelle riviere de Xauxa; mais ensuite on l'appelle Ucayalé, ayant déja reçu l'Apurimac, qui la rend une riviere considérable, par la même latitude où celle des Amazones n'est encore qu'un torrent. L'Ucayal a son embouchure dans le Maragnon, qu'elle grossit considérablement, à S. Joachim d'Omaguas, au-dessous du pays des Yameos.

Carte de l'Amazone, de *M. de la Condamine*.

La *Vallée de Xauxa*, où court la riviere de même nom, a quatorze lieues de long, & cinq ou six de large. Elle étoit peuplée de trente mille habitans, quand les Espagnols y arriverent. Elle est environnée de toutes parts de montagnes, couvertes de neige, & contient quatorze bourgades d Indiens, entre lesquelles, celle de *Guancaio* est renommée. Il y a, dans celle-ci, un *tambo*, ou hôtellerie, fort commode, pour les voyageurs. C'est une fort grande lieutenance, dans laquelle sont quelques couvens de Dominicains & de Franciscains, qui instruisent les Indiens. Quoique la plûpart des habitans de cette vallée soient baptisés, il y en a encore parmi-eux, qui retiennent leurs superstitions payennes, & qui adorent le diable, qu'ils nomment *Supay*, de peur de l'avoir pour ennemi. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 10, c. 29.

1. XAUXAVA, montagne, riviere & ville d'Afrique, selon Marmol. D'Ablancourt, son traducteur, écrit *Chauchava*, en quoi il a suivi la prononciation.

La *Montagne de Xauxava*, au royaume de Maroc, fait partie du grand Atlas, & est située au Midi de la montagne de Cemmede. Il en sort une riviere de même nom, & elle est habitée par des Berébéres de la tribu de Muçamoda, qui sont belliqueux, & ont guerre perpétuelle avec leurs voisins. La plûpart sont armés de frondes, avec lesquelles ils tirent de grosses pierres, si justes, qu'ils en tuent les oiseaux; & c'est leur principal exercice. Cette montagne est fort froide, & toujours couverte de neige, vers le sommet. Mais elle ne laisse pas d'être abondante en orge, en miel, en cire & en menu bétail; du reste, il n'y a pas beaucoup de vaches, & les chevaux n'y sont pas fort bons. Il y a quelques maçons & ferruriers Juifs; mais ils ne travaillent pas beaucoup du premier métier, parce que les murs sont de pierre séche, ou qui n'est enduite que par dehors, & les toits couverts de chaume ou d'ardoise: car ils ne se servent ni de thuile, ni de brique, ni de chaux. Il n'y a point d'autre bâtiment, parmi ces montagnes, si ce n'est quelque vieille tour ou quelque mosquée * *Afrique*, l. 3, c. 45.

2. XAUXAVA. (LA RIVIERE DE) On a vu, dans l'article précédent, que de la montagne il sort une riviere de même nom. Elle passe entre la montagne de Cemmede & celle de Nésusa, & arrose une ville, à laquelle elle donne son nom. * *Afrique*, l. 3, c. 44.

3. XAUXAVA, (LA VILLE DE) ville d'Afrique, dans le Maroquin, à environ cinq lieues de Maroc, vers le Nord. La riviere de Xauxava passe auprès. Un cherif, qui avoit à se défendre, contre Maroc & Safi, la fit fortifier, & la ferma de hautes murailles de terre battue, qui sont maintenant en ruine. * *Afrique*, l. 3, c. 42.

1. XE, forteresse de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Pumuen, premiere forteresse de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 3 d. 28'. par les 25 d. 50'. de latit. *Atlas Sinensis*.

2. XE, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Changte, troisiéme métropole de la province. Elle est de 4 d. 0'. plus occidentale que Pékin, par les 37 d. 40' de latit. *Atlas Sinensis*.

1. XECHING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queite, seconde métropole de cette province. Elle est de 1. d. 32'. plus occidentale que Pékin, par les 35 d. 10'. de latitude. Elle a, dans son territoire, d'excellentes oranges, de toutes espéces; & surtout des grenades, dont la bonté & la qualité lui ont fait donner le nom de Xeching, qui veut dire les murs de grenades.

2. XECHING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Kaocheu, septiéme métropole de la province, dont elle est la sixiéme ville. Elle est plus occidentale que Pékin, de 5 d. 58'. sous les 28 d. 40'. de latit. *Atlas Sinensis*.

3. XECHING, ville de la Chine, dans la pro-

vince de Kiansi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle est de 1 d. 10'. plus occidentale que Pékin, sous les 25 d. 30'. de lat. *Atlas Sinensis*.

4. XECHING, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Queite, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 2 d. 4'. par les 35 d. 12'. de latit. *Atlas Sinensis*.

5. XECHING, forteresse de la Chine, dans la province de Channton, au département de Ningcing, premiere forteresse de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 3 d. 45'. par les 37 d. 24'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XECIE, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 9 d. 13'. par les 30 d. 10'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

XECIEN, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, dont elle est la cinquiéme métropole: elle est de 9 d. 42'. plus occidentale que Pékin, sous les 27 d. 55'. de latit. Elle a, dans son département, trois forteresses; savoir:

Miaomin, Lungciuen,
& Cochang.

La ville de Xecien est située entre Sunan & Sucheu, deux autres métropoles de la même province. La famille Tartare de Juen la commença. La famille de Taiming l'aggrandit, & en fit une ville. Les montagnards de ce canton, ont, pour écrire, leurs caracteres particuliers. Ils ne se servent point d'encre. Ils ont des planches molles, sur lesquelles ils font des traces, avec un poinçon, pour conserver la mémoire de ce qu'ils ne veulent pas oublier. Tous, tant hommes que femmes, marchent nuds pieds. Lorsqu'ils sont malades, ils n'invoquent pas les esprits, mais les démons, jusqu'à ce qu'ils soient ou morts ou guéris. Ce canton produit du vif-argent. Au Midi de la ville, est le mont *Pipa*, celui d'*Heu* est à l'Orient. * *Martini*, Atlas Sinensis.

1. XECIVEN, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Lunggan, septiéme métropole de la province. Elle est de 12 d. 30'. plus occidentale que Pékin, sous les 32 d. 34'. de lat. *Atlas Sinensis*.

2. XECIVEN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Hanchung, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 8 d. 21'. par les 34 d. de latit. *Atlas Sinensis*.

XEFANG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 12 d. 48'. par les 31 d. de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEHUNG, cité de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Tangchuen, premiere grande cité de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 11 d. 16'. par les 31 d. 12'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XELEU, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7 d. 20'. par les 38. d. 3'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XELSA, village d'Espagne, dans l'Arragon, sur l'Ebre, à une lieue au-dessus de Vililla. Voyez CELSA.

XELVA, petite ville d'Espagne. Voyez CHELVA.

XEMONICO, château de la Dalmatie, à huit milles de Zara. Il avoit été fortifié par les Turcs. Mais les Vénitiens le prirent en 1646.

XEMUEN, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département d'Yocheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 5 d. 56'. plus occidentale que Pékin, sous les 30 d. 17'. de latit. *Atlas Sinensis*.

1. XEN, ville de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Cioking, troisiéme ville militaire. Elle est plus occidentale que Pékin, de 16 d. 35'. par les 26 d. 48'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

2. XEN, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, sixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin de 6 d. 30'. par les 35 d. 53'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XENA, Ξένη: Plutarque, *in Lycurgo*, dit que Lycurgue eut son tombeau dans la Pergamie, περὶ τὴν Ξενικὴν ὁδόν. Ortelius a cru que ces mots vouloient dire, *sur le chemin, qui mene à un lieu, nommé Xene*. Le manuscrit de Florence, porte Ξένην, au lieu de Ξενικὴν, ce qui veut dire simplement, *sur le chemin public*, Ξένη Ὁδὸς, *un grand chemin*; Ξένη, n'est point un nom propre, mais l'adjectif d'Ὁδὸς. La Pergamie étoit un canton de Crete. Dacier traduit, *près du grand chemin*.

XENDAY, ville du Japon, dans l'isle de Niphon, par les 38 d. de latit. Nord. C'est la capitale du royaume d'Oxu.

XENEPHYRIS, village de la Libye, près d'Alexandrie, selon Etienne le géographe. Il donnoit, à un canton, le nom de *Xenephyrites Nomos*.

XENERALIFE ou GENERALIFE: car la prononciattion est à peu-près la même; palais & maison de plaisance, aux environs de Grenade. Les rois Maures avoient bâti cette belle & délicieuse maison, pour y aller passer le Printems, & y jouir de la pureté & de la douceur de l'air. La situation en est extrêmement agréable, & l'art a beaucoup contribué à en faire un lieu charmant. On y a toujours un air doux & serain: on y trouve quantité de fontaines, qui coulent avec un doux murmure, dont l'une, particulierement, pousse un jet d'eau, de la grosseur du bras, avec tant de roideur, qu'il s'éleve beaucoup au-dessus de la muraille de la maison; de sorte que quand les rayons du soleil donnent dessus, d'un certain sens, on voit de-là mille petits iris, qui divertissent agréablement la vue. On a-là de petites forêts d'arbres fruitiers, un parc, où l'on garde des animaux sauvages, & de beaux jardins. * *Délices d'Espagne, p.* 498.

XENI. Festus dit que c'est l'ancien nom des Sénonois.

XENIÆ. Cicéron appelle ainsi des bains. On les appelloit ainsi: *quasi hospitales*, dit Ortelius, qui cite l'oraison pour Milon. Je ne les y trouve point, mais bien dans l'oraison pour Cœlius, *c.* 25. Quelques éditions portent: *Xeniæ ad Balneas Xenias*. Gruter a rétabli le mot *Xenias*, sur l'autorité des manuscrits. Ces bains étoient publics.

XENIL, (Le) riviviere d'Espagne. Les anciens l'ont connue sous le nom de *Singulis*. Elle a sa source au royaume de Grenade, passe, près de la ville même de Grenade, à Santa Fé Loxa; & d'où coulant, au Couchant, dans l'Andalousie, elle passe à Ecija & à Palma, où elle se jette dans le Guadalquivir. * *Baudrand*, éd. 1705.

XENIPPA, contrée limitrophe de la Scythie, selon Quinte-Curce, *l.* 8.

XENOXUA ou ZENORVA, ville de Gréce, dans la Macédoine, à quatorze lieues d'Ocrida, vers le Couchant. On croit y trouver l'ancienne Héraclée de la Lyncestide; ville épiscopale.

XENSI, (Le) prononcés le *Chensi*, Province de la Chine, & la troisieme dans l'ordre des Provinces de cet empire. Elle le peut disputer avec toutes les autres, tant pour sa grandeur que pour son antiquité; car de toute ancienneté elle a été la résidence de presque tous les empereurs, depuis le commencement de l'Empire, jusqu'à la fin de la famille de Han. Les plus anciennes annales portent qu'elle est la premiére que les Chinois ayent habitée. Entre les Provinces septentrionales, c'est celle qui avance le plus au couchant, & s'étend jusqu'aux Etats du Prête-Jean, Cascar & Tibet, que les Chinois appellent *Sifan*. Au Nord, elle s'étend jusqu'aux frontiéres du

Tanut, Royaume de la Tartarie, dont elle est séparée par la grande muraille, & par quelques forteresses qui sont au-delà. Ce pays étoit autrefois plus cultivé qu'il ne l'est à present. Le fleuve jaune coulant entre le Chansi & cette Province, la borne à l'Orient, de sorte qu'elle en forme en quelque façon trois côtés. Le quatrieme qui est au midi est fermé par des chaines de montagnes contigues les unes aux autres; & sépare le Xensi du Honan, du Suchuen & du Huquang. * *Martini*, Atlas Sinensis.

On tient qu'il y a dans cette Province 831051, familles; 3934176, hommes, & qu'elle paye pour tribut ordinaire 1929057, sacs de bled ou de millet, 360 livres de bysse; 9218 livres de soye préparé de toute façon; 17172 livres de coton, 12877 piéces de toiles de coton; 1514749 botes de foin pour les écuries de l'empereur, sans compter les Douannes, les domaines, & ce que l'on paye, pour quantité de choses en particulier. Elle renferme huit métropoles, cent sept cités, sans les villes militaires & les forteresses.

L'air de ce pays est doux & salubre; la terre y est fertile; à cause des torrens & des rivieres, qui l'arrosent. Il y a tant de mines d'or, que, quoiqu'il ne soit pas permis de les ouvrir, une multitude d'hommes infinie, vit commodément de ce qu'ils gagnent à ramasser l'or dans le sable des rivieres, en le lavant. Ce peuple est presque généralement fort humain, aimant l'étranger, & de mœurs agréables; & il n'est pas si incapable d'étudier que les autres Chinois septentrionaux.

Cette province est plus sujette à manquer de pluies, que les autres provinces septentrionales. Les sauterelles y font souvent un si grand ravage, que les magistrats commandent à tout le monde de se mettre en campagne, afin de les exterminer; mais il arrive quelquefois qu'elles ne laissent pas la moindre verdure dans les champs. Les Chinois n'ont aucune répugnance à les manger, & il y a même quantité de gens, qui s'en font un régal, après les avoir fait bouillir.

Le Xensi produit peu de ris; en récompense, il y croît beaucoup de froment & de millet. Le froment y pousse quelquefois si haut, qu'on est forcé d'y mettre les brebis, pour le brouter durant l'Hiver, & alors, il en devient plus vigoureux au Printems, comme les Européens l'éprouvent aussi.

Mais ce qui rend cette province plus remarquable, c'est le fameux monument, dont il est parlé amplement à l'article *Signansou*.

J'ajoute ici la table géographique, dressée par le P. Martini, dans son Atlas Chinois, d'où cet article est tiré. Le p, qui est en marge, signifie que la ville, à la ligne de laquelle il est placé, est au Couchant de Pékin, d'où se compte sa longitude, qui se prend toujours, par rapport à cette ville.

Noms des Villes.	*Longitude.*		*Latitude.*		
	I. Ville Métropolitaine.				
Sigan,	8'.	18'.	35'.	50'.	p.
Hienyang,	8	26	26	0	p.
Hingping,	8	39	36	11	p.
Linchang,	8	5	35	40	p.
Kingyang,	8	13	35	57	p.
Caoling,	8	4	36	6	p.
Hu,	8	25	35	44	p.
Lant'ien,	7	53	35	31	p.
Livo,	8	40	35	28	p.
Xang, ϴ,	7	34	35	10	r.
Chingan,	8	16	35	8	p.
Tung, ϴ,	7	40	36	14	p.
Chaoye,	7	34	36	14	p.
Hoyang,	7	34	36	28	p.
Ching-Ching,	7	43	36	30	p.
Pexui,	7	56	36	36	r.
Hanching,	7	36	36	41	p.
Hoa, ϴ,	7	46	35	49	p.
Hoayn,	7	34	35	52	p.
Gueinan,	7	49	35	41	p.
Puching,	7'.	46'.	36'.	0'.	p.
Conan,	7	29	35	29	p.
Xanyang,	7	30	35	1	p.
Xangnan,	7	45	35	0	p.
Yao, ϴ,	8	5	36	21	p.
Sanyven,	7	58	36	15	p.
Tungquon,	7	59	36	39	p.
Fu P'ing,	7	48	36	10	p.
Kien, ϴ,	8	38	36	27	p.
Fungciven,	8	29	36	24	p.
Vucung,	8	51	36	9	p.
Jungxeu,	8	34	36	36	p.
Fuen, ϴ,	8	34	36	47	p.
Xunhoa,	8	19	36	45	p.
Xanxui,	8	24	36	42	p.
Changu.	8	23	36	54	p.
	II. Ville.				
Fungciang,	9	15	36	20	p.
Kixan,	9	3	36	28	p.
Paoki,	9	28	36	9	p.
Fufung,	8	52	36	26	p.
Mui,	9	9	35	[illegible]	p.
Linyeu,	9	10	36	40	p.
Lung, ϴ,	9	45	36	25	p.
Pingyang.	9	29	36	25	p.
	III. Ville.				
Hanchung,	9	52	34	20	p.
Paoching,	10	0	34	30	p.
Ch'ingcu,	9	39	34	25	p.
Yang,	9	29	34	14	p.
Sihiang,	9	12	34	0	p.
Fung,	9	43	35	23	p.
Mien,	10	6	34	45	p.
Ningkian, ϴ,	10	3	35	13	p.
Lioyang,	10	6	34	54	p.
Hinggan, ϴ,	8	16	34	26	p.
Pingli,	7	58	33	57	p.
Xeciven,	8	21	34	0	p.
Sinyang,	7	54	34	5	p.
Hanin,	8	41	34	3	p.
Peho,	7	44	33	50	p.
Cuyang.	8	0	34	23	p.
	IV. Ville.				
Pingleang,	9	41	37	12	p.
Cungsin,	9	31	37	2	p.
Hoating,	9	56	37	4	p.
Chinyven,	10	5	37	37	p.
Kuyven, ϴ,	10	7	37	18	p.
King, ϴ,	9	10	37	6	p.
Lingt'ai,	9	3	36	56	p.
Choangleang,	10	15	37	0	p.
Lungte,	10	13	37	10	p.
Cingning.	10	30	37	11	p.
	V. Ville.				
Cungchang,	11	34	36	51	p.
Ganting,	11	21	37	9	p.
Hoeining,	11	20	37	25	p.
Tungguei,	11	20	36	52	p.
Chang,	11	36	36	52	p.
Ningyven,	10	58	36	38	p.
Fokiang,	11	0	37	0	p.
Siho,	10	30	36	2	p.
Ching,	10	30	35	28	p.
Cin, ϴ,	10	44	36	20	p.
C'ingan,	10	46	36	32	p.
C'ingxui,	10	11	36	20	p.
Li,	10	12	35	45	p.
Kiai, ϴ,	12	16	34	55	p.
Ven,	12	14	34	40	p.
Hoei, ϴ,	10	9	35	34	p.
Leantang.	9	51	35	40	p.

Noms des Villes.	Longitude.		Latitude.		
	VI. Ville.				
Linyao,	12'.	6'.	36'.	47'.	p.
Gueiyven,	11	52	36	44	p.
Lan, ϴ,	12	20	37	4	p.
Kin, .	11	57	37	24	p.
Ho, ϴ.	13	4	36	50	p.
	VII. Ville.				
Kingyang,	9	6	37	27	p.
Hoxi,	8	53	37	20	p.
Hoan,	9	15	37	40	p.
Ning, ϴ,	8	54	37	55	p.
Chinning.	8	43	37	15	p.
	VIII. Ville.				
Jengan,	8	20	37	37	p.
Ganſai,	8	10	37	32	p.
Canciven,	8	16	37	20	p.
Ganting,	8	18	38	8	p.
Paogan,	8	29	38	2	p.
Ychuen,	7	56	37	2	p.
Yenchuen,	8	2	37	57	p.
Jenchang,	7	42	37	37	p.
Cingkien,	7	52	37	52	p.
Feu, ϴ,	8	15	37	9	p.
Cochuen,	8	0	37	13	p.
Chungpu,	8	5	36	56	p.
Ykiun,	8	0	36	50	p.
Suite, ϴ,	7	50	38	14	p.
Miche,	7	41	38	40	p.
Kia,	7	25	39	0	p.
Upao,	7	26	38	38	p.
Xinmo,	6	50	39	30	p.
Tuco.	6	39	39	17	p.
	Villes de Guerre.				
Socheu, ϴ,	16	55	38	41	p.
Xacheu, ϴ,	15	24	30	40	p.
Xancheu, ϴ,	15	4	38	28	p.
Yaocheu, ϴ,	12	50	35	48	p.
Mincheu, ϴ,	12	6	36	0	p.
Leangcheu, ϴ.	13	30	38	5	p.
	Forteresses.				
Jungchang, ϴ,	13	56	38	5	p.
Choanglang, ϴ,	13	0	38	4	p.
Sining,	14	6	37	20	p.
Chini, ϴ,	16	7	39	4	p.
Culang,	13	0	37	40	p.
Ninghia,	10	20	38	50	p.
Ninghiachung,	11	10	38	40	p.
Cinglu,	11	3	38	8	p.
Yvlin,	7	30	39	20	p.
Chinfan,	13	24	38	50	p.
Xetu,	12	57	37	55	p.
Hantung,	15	50	38	30	p.
Pinglu,	10	10	39	0	p.
Mingxa,	11	0	38	33	p.
Guei,	10	50	38	36	p.
Sengguei,	10	0	38	56	p.
Semuen,	6	36	40	0	p.
Kint'ang,	8	6	38	50	p.
Hoanna,	9	3	38	20	p.
Pecho,	9	28	38	16	p.
Taxun,	9	48	38	16	p.
Pukive,	10	10	38	15	p.
Mico.	7	6	39	40	p.
	Petites Forteresses.				
Changyn,	10	47	33	44	p.
Yuchin,	10	49	34	10	p.
Chintao,	11	12	35	0	p.
Pinglo.	11	40	35	12	p.

XEPING, ville de la Chine, dans la province de Junnan, au département de Lingan, troisiéme métropole de la province. Elle est de 14 d. 28'. plus occidentale que Pékin, sous les 24 d. de latit. *Atlas Sinensis.*

XEQUEI, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle est plus occidentale que Pékin, de 8 d. 44'. par les 29 d. 38'. de latit. *Atlas Sinensis.*

XEQUI, canton, avec titre de principauté, dans l'isle d'Amacusa, au Japon. Ceux qui en ont fait une isle séparée d'Amacusa, se sont trompés.

XERES, ville de l'Amérique méridionale, dans la Province de Paraguay, & qui a été détruite par les Portugais de S. Paul, de Piratiningue. On prétendoit qu'il y avoit des mines d'or dans son voisinage, mais on n'y en a pas trouvé. Cette ville qui n'a jamais été bien peuplée, étoit située à l'Orient du fleuve Paraguay, environ par les 19 degrés de latitude australe.

Les Espagnols ont eu grand tort de ne pas la conserver, & de ne s'être pas assurés du cours de ce fleuve, jusqu'au Lac des Xarayes. Les Portugais du Bresil se sont frayés un chemin par-là pour le Pérou, & ont trouvé sur cette route des mines d'or qui ne sont pas éloignées du fleuve à l'Occident. * *Hist. du Paraguay, par le P. Charlevoix.*

XERES DE LOS CAVALLEROS. On dit aussi en parlant de cette même ville *Xeres de Bardajoz*, ville d'Espagne, dans l'Estramadure, sur le torrent d'Ardilla, à quatre lieues de Badajoz au Midi. Elle a le titre de Cité, dont l'honora Charles V en récompense de sa fidélité & de son attachement au service de son Roi. Elle appartenoit anciennement à l'ordre des Chevaliers du Temple, d'où lui vient son nom de XERES DE LOS CAVALLEROS. Elle est aux frontiéres de l'Estramadure, du Portugal & de l'Andalousie. La ville est grande, & on y voit de belles maisons, & une grande place. Après que les Templiers furent exterminés, Alphonse XI roi de Castille, la réunit à sa couronne. La principale richesse de la ville vient des pâturages où l'on nourrit une si prodigieuse quantité de troupeaux, que tous les ans il en sort jusqu'à cinquante mille bêtes à cornes qu'on méne aux foires d'Escalona & de Villena. * *Dél. d'Espagne*, p. 288. *Vairac*, Etat de l'Espagne, t. 1, p. 460.

1. XERES DE LA FRONTERA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, à deux lieues du Port sainte Marie, à trois de Rota & de San Lucar, à cinq d'Arcos, de Lebrixa, & de Médina Sidonia, à six de Cadix, à quinze de Séville, & à vingt-neuf de Cordoue, selon Corneille. L'auteur des Délices d'Espagne la met à quatre bonnes lieues de Saint Lucar, & à trois d'Arcos. Cette ville située sur le bord du Guadalete (le fleuve Lethes des anciens) est grande, assez peuplée, & la demeure de quantité de noblesse. On y compte environ dix mille feux. Elle est fort jolie avec de belles rues, une grande place, & une bonne enceinte de murailles : quelques-uns croyent que c'est l'ancienne *Asta Regia*; d'autres croyent avec plus de vraisemblance qu'elle a été fondée des ruines de cette ville, qui n'étoit pas loin delà, dans un endroit qu'on appelle aujourd'hui *Mesa de Asta*. La ville étoit autrefois sur une branche du Bætis ou Guadalquivir; mais elle en est aujourd'hui bien loin. Son terroir est des plus fertiles, & les habitans le cultivent si bien, qu'ils n'y laissent pas un coin en friche. Il est planté d'orangers, de citroniers, d'oliviers, & de divers autres arbres fruitiers. Il y a des terres labourables, & des vignes qui produisent un des meilleurs vins d'Espagne, dont il se fait un très-grand débit dans les Indes. C'est aussi là que se trouvent les Genêts d'Andalousie, qu'on estime tant pour leur vîtesse, & que l'on fait si bien dresser au manége, à toute sorte d'exercice. Les riches habitans de Xerès ont coutume de serrer leurs grains & leurs fruits dans les caves profondes qu'ils font en terre, & qu'ils couvrent soigneusement de pierres. Ces fruits se conservent plusieurs années sans se corrompre, & quand on veut les en tirer, il faut obtenir pour

pour cela, la permission du magistrat. La campagne d'autour de Xerès est fameuse dans l'histoire. C'est-là que Roderic, dernier roi de la race des Gots, perdit contre les Maures en 712, cette importante bataille qui décida de l'Espagne, & entraina la perte de la ville d'Asta, qui étoit près du champ de bataille, & de l'état & de toute la nation des Goths. Il y a un ancien château. La principale église est San Salvador. * *Dél. d'Espagne*, p. 456.

A demi-lieue de la ville est la Chartreuse de Xerès, fondée par un particulier de la ville. L'église en est fort propre, & il y a une fort belle menuiserie de bois de cédre. Derriére l'autel est une chapelle toute dorée. Il y a aussi trois ou quatre beaux cloîtres, sur-tout le petit, dont les colonnes sont de marbre blanc, avec une fontaine au milieu. Le portail de l'entrée de la maison est magnifique. On la trouve au haut d'un pont, qui est sur la Guadalete.

2. XERES DE LA FRONTERA, petite ville ou bourgade de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, dans l'Audience de Guatimala, aux confins du pays de Nicaragua, à la source d'une petite riviére qui tombe dans la mer du Sud, au Golfe de Fonseca. Le nom Indien de cette place est *Chulutéca*. * *De l'Isle*, Atlas.

3. XERES DE LA FRONTERA, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & dans la province de la nouvelle Galice, au pays des Zacatecas, au Midi des mines de Zacatecas, & aux confins du Guadalajara, à trente lieues de la ville de ce nom, & à trente de Guadalajara. * *De l'Isle*, Atlas.

XERES DE GUADIANA, bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, près de l'Algarve, sur la Guadiana, environ à huit lieues de son embouchure. * *Baudrand*, édit. 1705.

XERETE. Voyez XERTE.

XERIAS, Sophien prétend que c'est l'ancien nom du Sperchius. Voyez ce mot.

XERICA, ville d'Espagne, dans le Royaume de Valence, sur les confins d'Aragon, & sur la riviére de Morviedro, au pied d'une montagne où il y a un ancien château, à deux lieues de Segorbe, & à onze de Valence. * *Baudrand*, éd. 1705.

XEROGERE. Voyez ZEROGERE.

XEROGYPSUS, riviére de Thrace, selon Nicéphore Gregoras, cité par Ortelius, *Thes.*

XEROLIBYA, Fabricius, dans son volume des Poëtes chrétiens, prétend que c'est le nom d'un canton de la Libye, entre Tripolis & la Pentapole. C'est ce qu'on a appellé ensuite le Royaume de Barca.

XEROLOPHUS, lieu de Constantinople, où il y avoit un trepié d'Appollon, selon Priscien.

XERONIACA VALLIS, vâlée de l'Asie mineure, quelque part vers la Galatie, selon Simeon le Métaphraste, dans la vie de Saint Théodore, abbé.

XERTE, (La) riviére d'Espagne, au Royaume de Léon, dans l'Estramadure. Elle a sa source au port de Tornavacas, & passe à Placentia, à Carcabaso & à Galisteo, puis se rend dans l'Alagon, après un cours de treize lieues. On dit aussi la *Xerete*. * *Baudrand*, éd. 1705.

XERUMENA, ou XERIMENHA, petite ville de Portugal, dans la Province d'Alentejo, au Sud-ouest d'Elvas, près de la Guadiana. *Samson*, *Robert de Vaugondi*, Atlas.

XERXENA, Ξερξηνή, contrée d'Asie, aux confins de la petite Arménie, selon Strabon, l. 11, p. 582, & elle en faisoit partie.

XETAY, ville de le Chine, dans la Province de Kiangnan, au département de Chicheu, treizieme métropole de la Province. Elle est de 40 minutes plus orientale que Pekin, par les 31 degrés, 3 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XETEFE, village d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à deux lieues de Madrid. Quelques auteurs le prennent pour l'ancienne *Titulcia* d'Antonin, entre *Emerita* & *Cesar Augusta*, qu'Ortelius conjecture être la *Tituacia* de Ptolomée. Ortelius écrit *Xetafe*.

XETIE, forteresse de la Chine, dans la Province de Chekiang, au département de Chinxan, premiere forteresse de la Province. Elle est plus orientale que Pekin, de 5 degrés 26 minutes, par les 28 degrés 14 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XETU, forteresse de la Chine, dans la Province de Xensi, au département de Jungchang, premiere forteresse de la Province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 12 degrés 57 minutes de latitude, par les 37 degrés 55 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XETUGHAI, forteresse de la Chine, dans le Pekeli. Elle est plus orientale que Pekin, de 2 degrés 18 minutes, par les 39 degrés, 30 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEU, ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Changxa, huitieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 4 degrés 20 minutes, par les 28 degrés, 38 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

1. XEUCHANG, que quelques-uns appellent Xantsui, ville de la Chine, dans la Province de Channton, au département d'Yencheu, seconde métropole de la Province. Elle est de 34 minutes plus occidentale que Pekin, sous les 36 degrés, 40 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

2. XEUCHANG, ville de la Chine, dans la Province de Chekiang, au département de Nienche, quatrieme métropole de la Province. Elle est plus orientale que Pekin, de 1 degré 59 minutes, par les 29 degrés, 28 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEUHIANG, ville de la Chine, dans la Province de Honan, au département de Honan, sixieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 degrés 20 minutes, par les 35 degrés 56 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEULING, forteresse de la Chine, dans la Province de Queicheu, au département de Chinning, troisieme grande cité de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 12 degrés 7 minutes, par les 25 degrés, 23 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEUNING, ville de la Chine, dans la Province de Fokien, au département de Kienning, quatrieme métropole de la Province. Elle est plus orientale que Pekin, de 2 degrés 27 minutes, par les 26 degrés, 35 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEUQUANG, ville de la Chine, dans la Province de Channton, au département de Cincheu, quatrième métropole de la Province. Elle est plus orientale que Pekin, de 2 degrés, par les 37 degrés 4 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XEUXEU, ville de la Chine, dans la Province de Huquang, au département de Kingcheu, sixieme métropole de la Province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 5 degrés 30 minutes, par les 30 degrés, 26 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XIBACU, port du Royaume d'Aqui, ou *Aki*; dans la grande isle Niphon au Japon. Il est situé sur le canal qui sépare l'isle Niphon de celle de Xicoco.

XIBAROS, (Les) peuple de l'Amérique, au Pérou. Le P. Samuel Fritz, missionnaire Jésuite, dans un mémoire sur sa carte du Maragnon, fait un éloge du pere Richler, qui travailla à la conversion de ce peuple, dont il donne cette idée. C'est, dit-il, un peuple naturellement féroce & inhumain, qui habite des montagnes inaccessibles. Les Espagnols, dans la vue de les soumettre à la foi, avoient bâti autrefois dans leur pays une ville nommée *Sogrona*. Mais ils ne purent tenir contre les cruautés qu'exerçoient ces infidéles, & ils furent contraints de la ruiner. D. Matthieu, comte de Léon, Président du conseil royal de Quito, homme né pour les grandes entreprises, forma le dessein d'envoyer encore une fois des missionnaires à ces barbares: il en conféra avec l'évêque de Quito & le Viceroi du Pérou, qui promirent leur appui. Le P. Richler, & le P. Gaspard Vidal, partirent pour cette expédition, quoique l'expérience du passé leur fit juger qu'il y avoit peu de chose à espérer pour l'avenir. On leur donna pour escorte un certain nombre d'Indiens convertis, afin de ne les pas exposer témérairement. Ce qu'ils avoient

prévu arriva. Cinq années des plus grands travaux ne produisirent presque aucun fruit. Les Indiens fidéles, qui accompagnoient les Missionnaires, se rebutérent de tant de marches & de tant de navigation, & massacrérent le P. Richler. Dieu permit que son meurtrier fût un jeune Indien qu'il avoit baptisé & élevé dès sa plus tendre enfance. Ce pere étoit né à Cosſau en 1653, se fit Jésuite à seize ans, alla aux missions des Indes en 1684, & y travailloit depuis douze ans, lorsqu'il fut massacré par les Barbares, dont le chef étoit ce jeune homme dont on a parlé. * *Lett. édif. t.* 12, *p.* 224.

XICOCO, isle du Japon, & la troisieme en grandeur. Elle a la grande isle Niphon au Nord, & n'en est séparée que par un canal fort étroit. A son Occident, elle à l'isle de Ximo dont elle est presque aussi peu éloignée, à l'orient elle a un canal un peu plus large, terminé par une presqu'isle de l'isle Niphon. On l'appelle autrement Sikoff, c'est-à-dire l'isle des quatre, & elle est en effet partagée en quatre Provinces ou Royaumes qui sont *Io*, ou *Ixo*, & Sanoqui au Nord, le premier à l'Occident, & le second à l'Orient, Awa au midi de Sanoqui, & Tosa au midi d'Ixo. Cette isle est presque carrée. On pêche de fort belles perles sur sa côte. *Hist. du Japon*, t. 1.

XICONA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence, entre des montagnes, vers le Nord d'Alicante. Elle est composée d'environ deux cens feux, & défendue par un fort château bâti au-dessus de la ville, auprès d'un défilé si étroit, qu'une poignée de gens y peut aisément arrêter toute une armée. On y recueille abondance d'excellent vin, de même qu'à Alicante. * *Délices d'Espagne*, *p.* 550.

XIKI, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sucheu, seconde metropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 8 degrés 46 minutes, par les 27 degrés, 14 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XIKIEN, ville de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Chinyven, quatrieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 9 degrés 35 minutes, par les 27 degrés, 50 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

1. XILI, bourg de la Morée, dans la Zaconie, à quatre lieues de Castel Kampano, vers le levant, sur le Cap de Xili, qui regarde l'isle de Cerigo, selon Baudrand.

2. XILI, (Le cap de) cap de Grece, dans la partie méridionale de la Morée, près de l'isle de Cervi, & vis-à-vis celle de Cerigo. Ce n'est pas le Cap le plus oriental, comme le dit M. Baudrand, le Cap S. Ange, & à l'est beaucoup davantage. On croit que c'est celui que les anciens ont appellé *Onugnatos.*

XILIA. Voyez ZILIA.

XILIEN, ville de la Chine, dans la Province de Quanton, au département de Liencheu, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 6 degrés 50 minutes, par les 22 degrés, 20 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XILINE. Voyez XYLINA.

XILING, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Nanhiung, troisieme métropole de la Province. Elle est de 3 degrés 23 minutes plus occidentale que Pekin, par les 28 degrés, 8 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XILOA, ou XILOCA, (La) riviére d'Espagne, dans l'Aragon. Elle a sa source auprès d'Albarazin, coule du Sud au Nord-ouest, passe à Daroca, & se jette dans le Xalon à Calatajud. * *Délices d'Espagne*, *p.* 634.

XILOCASTRO, bourg de la Morée, au duché de Clarence, à deux lieues du Golfe de Lepante, vers le Midi, & à treize de la ville de Patras, vers le levant. On prend ce lieu pour *l'Ægyra* de l'Achaie des Anciens. * *Baudrand*, éd. 1705.

XILOTEPEQUE, canton de l'Amérique septentrionale, au Mexique. Elle est au Nord-ouest du Mechoachan, entre la riviére de Panuco, & la ville de Mexico. L'air en est extrêmement temperé; il y a plusieurs bourgs & grands villages, entr'autres Queretaro, renommé par sa fontaine d'eau chaude. Il y en a un autre dans cette même province, qui est remarquable en ce qu'elle sourd quatre ans de suite, & demeure à sec pendant quatre autres années, après quoi elle recommence à couler comme auparavant. Ce qu'il y a encore de particulier, c'est qu'au tems des pluies elle jette peu d'eau; & quand le tems est beau & sec, elle coule abondamment. Les *Otomis* habitent cette contrée, au rapport de De Laet, *Desc. des Indes Occident. l.* 5, *c.* 7.

XIMABARA, place forte, & principauté du Japon, au royaume d'Arima, dans l'isle de Ximo. Elle est située entre les 32, & les 33 degrés de latitude de Nord, sur le bord d'un Golphe auquel elle donne son nom. Entre cette ville & Obama, qui en est à quelques lieues au Nord, il y a beaucoup de bains chauds, & de soufre. Voyez OBAMA. Cette ville a souffert plusieurs siéges, dont le plus fameux est celui de 1637. Un grand nombre de chrétiens poussés à bout s'y étant renfermés, y furent bientôt assiégés par une armée impériale de 80000 hommes, avec un train d'artillerie, qu'on obligea les Hollandois d'y mener. Ce siége dura long-tems, & fut très-meurtrier. A la fin les chrétiens qui manquoient de vivres, sortirent en bataille, firent un grand carnage des assiégeans; mais épuisés de force, & accablés par le nombre, ils furent tous tués sans qu'aucun voulut se rendre. *Hist. du Japon.*

1. XIMENA, ville d'Espagne, située dans les terres, à environ cinq lieues au Nord de Gibraltar. Elle est bâtie sur une montagne pleine de rochers, au pied de laquelle, vers l'Orient on voit un pays très-fertile, arrosé par le *Josgargonta*, qui est une petite branche du *Guadiaro*. L'ancienne ville est sur le sommet de la montagne, & il paroit par les arcades & les voûtes qu'elle a été bâtie par les Maures. Conduitt y a trouvé l'inscription suivante sur une pierre qui étoit dans un coin de la seconde porte de cette ville.

L. HERENNIO HE-
RENNIANO
L. CORNELIUS HEREN-
NIUS RUSTICUS
NEPOS EX TESTA
MENTO POSUIT
NONIS MARTIIS
SEX. QUINTILIO CON
DIANO SEX. QUIN-
TILIO MAXIMO COSS.

Le même auteur a aussi trouvé, dans cette ville, un marbre, sur lequel on lit cette inscription:

AUCTINUS CLEMEN-
TIS SIBI
ET SUIS BRITTÆ
MATER AN. LX.
H. S. E. SIT T. T. LEVIS.

Voici une autre inscription, qui se trouve aussi à *Ximena*, sur une muraille de la grande église:

RESPUBLICA OBEN
SISE... LO DATO
DEDI.... VIT CURAT
LIBE... OR. H. REN-
NIO RUSTICO H. M.
SINITIO RESTITUTO
II. VIR.

Conduitt infére de cette inscription qu'il y avoit autrefois à *Ximena* une ville romaine, nommée *Oba*. On ne trouve cependant aucune ville de ce nom dans les anciens auteurs. Strabon, l. 3, en a peut-être fait mention dans ces mots, Ξίνζα Μαινόβα καὶ ἄλλαι πλείους. Mariana, l. 3, c. 2, dit que la caverne où Crassus se cacha étoit proche de *Ximena*. Le même Conduitt fit trois lieues pour la découvrir; mais comme les habitans de cette contrée sont fortement persuadés qu'il y a un trésor dans cette caverne, ils ne

voulurent pas la lui découvrir, ne pouvant s'imaginer que la curiosité de ce savant voyageur, fût aussi désintéressée qu'elle le paroissoit. On voit plusieurs cavernes dans cette partie de l'Espagne. Et il est remarquable que le propriétaire de ces cavernes s'appelle *Pachieco*, & que c'est à peu près le nom de l'Espagnol, qui reçut Crassus avec beaucoup de civilité; car Plutarque dit que cet Espagnol s'appelloit Παχιακος.* *Mémoires Lit. de la Gr. Br. t. 1, p.* 108. *& suiv.*

2. XIMENA, lieu de l'Asie mineure. Eustathe y met la source de l'Halis.

XIMO, isle du Japon, & la seconde en grandeur. Elle fait la partie du Sud-ouest de ce grand empire, & on y trouve les meilleurs ports, & les plus commodes pour le commerce étranger. Elle est séparée au Nord de la grande isle Niphon, vers les 35 degrés de latitude septentrionale, par un canal fort étroit, tout semé de rochers, & de petites isles. On lui donne encore les noms de *Saikoff*, & de *Kinsiu*, mais c'est par erreur que dans quelques cartes elle porte celui de *Bungo*. La méprise vient de ce que le roi de Bungo, qui reçut si bien S. Xavier, & mourut chrétien en odeur de sainteté, possédoit la plus grande & la meilleure partie de cette isle. On y comptoit jusqu'à douze royaumes, qui sont le *Chicugen*, & le *Buygen*, au Nord le *Figen*, & le *Tacatu*, à l'Ouest, le *Bungo*, & le *Fiunga* à l'Est. Le *Gotto*, & le *Firando*, dans des isles adjacentes à la côte occidentale. Le *Saxuma*, & le *Vosumi* au Sud. Outre les principautés *d'Amacusa*, *d'Omura*, de *Xequi*, & *d'Isafay*. Enfin le *Fingo*, & le *Chicungo*, sont dans le milieu des terres.* *Hist. du Japon, tom.* 1.

XIMOLA. Maty & Corneille, après Baudrand, qui cite pour son garant Cardin, disent qu'il y a un petit pays ainsi nommé au *Japon*, dans l'isle de Niphon, avec une capitale nommée de même. Ils la mettent entre les royaumes de *Cantzula* & de *Fitaqui*.

§. Ce ne peut-être que le petit pays de *Ximoosa*, ou autrement *Xeosju*, qui, selon Kaempfer, est entre Kadsusa & Fitats. Il dit: cette petite province est censée avoir trois journées de long du Sud au Nord: c'est un pays montagneux, assez peu fertile, mais qui abonde en volailles & en bestiaux. On peut voir ses douze districts à l'article *Japon*.

XINONOSEQUI, ville & port du Japon, dans l'isle Niphon, & dans le royaume de Nangato. Il est situé sur le canal étroit qui sépare les deux plus grandes isles de cet archipel. *Hist. du Japon*, t. 1.

XINANO. Voyez SINANO, au mot Japon.

XINCHEU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle est la douzieme métropole. Elle est de 6 degrés 35'. plus occidentale que Pekin, & compte 29. d. 6' de latitude. Cette ville est située dans un canton hérissé de quantité de hautes montagnes, dans lesquelles on trouve du vif-argent, du lapis lazuli, & de la couleur verte. On dit qu'il y a aussi des mines d'or & des mines d'argent. Une partie de ces montagnes est habitée par des sauvages, que l'on appelle *Vulinmam*. On peut voir une des fables qu'on en débite dans un voyage des moines, décrit au recueil de Ramusio. Les Chinois ne croyent pas tout ce qui n'est pas Chinois, ou moriginé à la Chinoise, soit homme. Voici ce qu'ils disent de l'origine de ces sauvages. Le roi Caosin avant guerre contre un certain brigand, nommé *V*, se voyoit réduit aux dernieres extrêmités. Son ennemi avoit déconcerté tous les efforts qu'il avoit faits contre lui. Ce roi fit publier dans son armée, que quiconque lui apporteroit la tête du capitaine V, auroit pour sa récompense vingt mille onces d'argent, une ville en propre, & sa plus jeune fille en mariage. Caosin avoit un chien nommé *Puonhu*, qui étant entré dans la forêt où l'armée ennemie étoit, tua le chef, & en apporta la tête au Roi. Ce prince, charmé d'être défait d'un si dangereux ennemi, ne vouloit point remplir la condition du mariage de sa fille, disant qu'il étoit indécent de marier une fille avec une bête: la fille soutint que la parole royale ne devoit point être violée. Elle épousa le chien, & en trois ans elle mit au monde six mâles & six femelles, dont on dit que cette race est descendue. On voit bien que ce n'est qu'une fable grossiere faite après coup.

Cette ville étoit autrefois du royaume de *Cu*. La famille de Cin l'appella *Kiuchung*; celle de Ian la nomma *Kingcheu*; celle de Xang, *Luki*, & celle de Taiminga, lui a donné le nom de *Xincheu*, qu'elle porte à présent. Son département comprend sept villes, savoir

Xincheu,	Xopu,
Luki,	Juen,
Xinki,	Hiuyang,
Mayang.	

XIN, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Chinting, quatrieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 1 degré 28 minutes, par les 38 degrés, 30 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XINCE, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 1 degré 54 minutes, par les 38 degrés 44 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XING, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Xaohing, huitieme métropole de la province. Elle est de 3 degrés 40 minutes plus orientale que Pekin, sous les 29 degrés 22 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

1. XINGU, riviere de l'Amérique méridionale. Elle a sa source, ainsi que la riviere de Topayos, dans les mines du Bresil, d'où elle prend son cours vers le Nord, & se rend dans l'Amazone, entre les forts de Paru & de Curupa. Cette riviere que le pere d'Acunna, nomme Paranaiba, & le pere Fritz dans sa carte, Aoripana, a une lieue de large. Elle a un saut sept à huit journées au-dessus de son embouchure, ce qui n'empêche pas qu'on ne puisse la remonter en canot au moins deux cens lieues. Son embouchure est divisée en plusieurs canaux par des isles, & il est dangereux de la traverser à cet endroit; plusieurs canots y ont péri, les bords du Xingu abondent en deux sortes d'arbres aromatiques, l'un appellé *Cuchiri*, & l'autre *Puchiri*. Leurs fruits sont à peu-près de la grosseur d'une olive; on les rape comme la noix muscade, & on s'en sert aux mêmes usages. Si les épiceries qui nous viennent de l'Orient, laissoient quelque chose à desirer en ce genre, celles-ci seroient plus connues en Europe; ils s'en apporte cependant à Lisbonne une grande quantité.

2. XINGU, village de l'Amérique méridionale, sur le bord de la riviere de même nom. On le rencontre à quelques lieues en remontant cette riviere. Il y a une mission, relation d'un voyage en Amérique, par *M. de la Condamine.*

XINI, ancien peuple de la Thessalie, selon Hesyche. Voyez XINYA.

XINKI, ville de la Chine, dans le Huquang, au département de Xincheu, douzieme métropole de cette province. Elle est aussi appellé *Xenki*. Elle est de 8 d. plus occidentale que Peking, par les 28 d. 38' de latitude.

XINKIEU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Caifung, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 2 degrés, par les 34 degrés 16 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XINMO, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jangan, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 6 degrés 50 minutes, par les 39 degrés 30 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

XIPHENE, contrée de la Palestine. Voyez ZIPHENE.

XIPHONIA, Etienne le Géographe, met dans la Sicile une ville de ce nom, & cite Théopompe. Elle étoit apparemment auprès du Cap de même nom. Voyez l'article suivant.

XIPHONIÆ PROMONTORIUM, promontoire de Sicile, selon Strabon, l. 6, p. 267. Il y

avoit aussi un port que Scylax, appelle *Xiphonius Portus*,

Cette ville étoit au lieu où est *Augusta*. Le Cap porte le nom de *Santa Croce*; le port est entre Augusta & l'isle.

XIRIA, montagne de la Morée, sur les confins de la Zacanie & du Belveder, à six lieues de la ville de Belveder. On la prend pour l'ancienne Pholoé, montagne de l'Arcadie. * *Baudrand*, édit. 1705.

XITIEN, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Jungchang, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 17 degrés 46 minutes, par les 24 degrés 37 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XIXENA, ou SIXENA. Voyez SIXENA.

XIXONA, petite ville d'Espagne, au royaume de Valence. Baudrand & Corneille écrivent ainsi. L'auteur des Délices de l'Espagne écrit *Xicona*; nous avons dit sous ce nom ce qu'il nous en apprend. L'auteur de la Poblacion, général de las Espagnas, la nomme *Xexona*. Il y met 600 habitans, une paroisse, une rectorie de douze clercs, un couvent de religieux de saint François, une autre de religieuses. D. Jaime I la conquit sur les Maures, & la repeupla l'an 1258.

XIYUNG, cité militaire de la Chine, dans la province de Huquang; au département de Xi, premiere cité militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 degrés 26 minutes, par les 29 degrés 45 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XO, petite riviere de la Chine, dans la province de Huquang. Elle a peu de cours, & va se perdre dans la riviere de ÇU, qui se joignant à d'autres rivières, va se perdre dans le Kiang, au Nord-est d'Yocheu.

XOA, ou XAOA, ou SHEWA, ou SEWA. Ludolphe préfére cette derniere ortographe; royaume de l'Ethiopie, dans l'Abissinie. Il est borné au Nord par le royaume de *Walaka*, & par le canton de Marabet: il a le royaume d'*Ifat* à l'Orient; celui de Goiam au couchant: & ceux de *Ganz* & de *Wed* au Midi; le fleuve *Xamba*, qui va tomber dans le Nil, le termine au Nord, & le *Roma* au Sud-ouest. L'*Iema*, autre fleuve, coupe ce royaume de l'Est à l'Ouest: tous les trois ont leurs sources dans les montagnes, dont la partie orientale de ce pays est hérissée. Ce royaume est grand & très-riche: autrefois les rois y séjournoient souvent, & il étoit alors plus célebre qu'Amhar. On le divise en haut & en bas. Il y a beaucoup de monastéres & quelques bourgs. *Debra-Libanos*, c'est-à-dire le Mont Liban, *Mengesta Xemayat*, c'est-à-dire le royaume des Cieux; *Wentshit*, *Jime* & *Teglat*, sont les principaux lieux. *Debra-Libanos* étoit autrefois la résidence du supérieur général des moines. * *Hist. Ethiop. l. 1, c. 3.*

XOANA, Ξόανα, ville de l'Inde, en deça du Gange, selon Ptolomée, l. 7, c. 1, Voyez ZOLCA.

XOANGLIEU, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Chingtu, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 13 degrés 7 minutes, par les 30 degrés 34 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

XODRACE, ville de l'Inde, en-deça du Gange, selon Ptolomée, l. 7, c. 1.

XOES, Ξόης, isle & ville de l'Egypte, selon Etienne le Géographe. Elle étoit dans la mer méditerranée, auprès de l'embouchure du Nil, nommée *Xebenniticum*. Voyez l'article suivant.

XOIS, Ξόις, ville d'Egypte, dans le Nôme qui prenoit, d'elle, le nom de Xoite, *Xoïtes Nomos*. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, parle du Nôme & de la ville. On lit, Ξοΐς, dans les oracles des Sibylles.

Cette ville étoit épiscopale; car *Athanasius*, qualifié *episcopus Xoitarum*, assista au concile de Constantinople, tenu l'an 460, & *Macedonius*, à celui d'Ephese, l'an 431.

XOLLA. Appien, *de Bell. Punic.* semble nommer ainsi une ville d'Afrique. Ortelius conjecture qu'il faut lire *Acholla*.

XOPU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, au département de Xincheu, douziéme métropole de cette province. Elle est de 6 d. 26'. plus occidentale que Pékin, sous les 28 d. 45'. de latitude.

XUCAR, (Le) riviere d'Espagne, au royaume de Valence. Les Latins l'ont connue sous le nom de *Sucro*. Elle a sa source dans la nouvelle Castille, aux frontiéres de l'Arragon, dans la Sierra de Cuença, montagne, d'où le Tage & le Cabriel tirent aussi leurs sources. Celle du Xucar est à Tragarete, à six lieues, au Sud-Ouest, d'Albarazin. De-là, passant, au Midi, par le pays de la Sierra, elle descend à Cuença, reçoit la petite riviere de Gueçar, passe ensuite à Alarcon & autres lieux moins considérables. Ensuite, étant grossie par le Cabriel, l'Algarra, la Carlette, Los Ojos, & autres rivieres, elle traverse, de l'Occident à l'Orient, le royaume de Valence, & se rend enfin dans la Méditerranée, entre Cullera & Gandie.

XUCHES, Ξούχεις, ou ZUCHIS, ancienne ville de la Libye, selon Etienne, le géographe.

XUCHING, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Lucheu, neuviéme métropole de la province. Elle est de 30'. plus occidentale que Pékin, par les 32 d. 35'. de lat. *Atlas Sinensis*.

XUICHANG, ville de la Chine, dans la province de Kiansi, au département de Kieukiang, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 1 d. 56'. plus occidentale que Pékin, sous les 30 d. 20'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XUICHEU, ville de la Chine, dans le Kiangsi, dont elle est la dixiéme métropole. Elle est de 2 d. 12'. plus occidentale que Pékin, à 28 d. 52'. de lat. Elle est voisine du fleuve *Hoayang*, & semble, par le mot *Xui*, indiquer qu'elle est heureuse de jouir d'un air très-doux & très-salubre. Elle a un territoire & des campagnes d'une extrême fertilité, comme il paroît, par le tribut de trois cent mille sacs, qu'elle paye, quoique son département ne contienne que trois villes; savoir:

Xuicheu, Xangcao, & Sinchang.

Le canton, où est la ville, est entouré de montagnes & de forêts de tous côtés, qui donnent une fort belle vue, à cause des villages, qu'on y voit. Ce terrein est entrecoupé de ruisseaux, où l'on trouve des paillettes d'or ou d'argent. De quelques-unes de ces montagnes, on tire le lapis lazuli, & la couleur verte, que les Chinois nomment xelo. Sous la famille de Tanga, elle fut appellée *Micheu*, à cause de l'abondance du ris. Le nom, qu'elle a aujourd'hui, lui a été donné, par la famille de Tang. A l'Orient, est le mont *Tayu*, couvert d'une très-belle forêt, où est une magnifique pagode.

XUIGAN, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Vencheu, onziéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 3 d. 49'. par les 27 d. 20'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

XUIKIN, ville de la Chine, dans la province de Kiansi, au département de Cancheu, douziéme métropole de la province. Elle est de 1 d. 10'. plus occidentale que Pékin, sous les 26 d. de latit. *Atlas Sinensis*.

XUIS. Voyez XOES & XOIS.

XUITEKIANG, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Sunan, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 10 d. 20'. par les 28 d. 34'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XUITUNG, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Lungli, quatriéme ville militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 12 d. 37'. par les 27 d. 20'. de latit. *Atlas Sinensis*.

XUNCHANG, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Jenping, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 29'. par les 26 d. 45'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

XUNGAN, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Niencheu, quatriéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 1 d. 53'. par les 29 d. 48'. de latit. *Atlas Sinensis.*

XUNHOA, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 8 d. 19'. par les 36 d. 45'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

XUNKING, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, dont elle est la troisiéme métropole. Elle est de 10 d. 40'. plus occidentale que Pékin, à 31 d. 17'. de latit. Son territoire ne manque pas de montagnes; mais il a aussi une assez grande plaine. On y recueille beaucoup de soie, d'oranges & de la racine de scorzonére. Il y a des chataignes, qui fondent dans la bouche comme du sucre. L'empereur Yu, attacha ce canton à la province Leang; sous la famille Cheu, ce canton fut nommé *Jungcheu.* La famille de Han appella la ville *Ganhan;* celle de Tang, la nomma *Nanke;* celle de Sunga, lui a donné le nom qu'elle a aujourd'hui. Elle a trois temples considérables; & son département renferme dix villes; savoir:

Xunking,	Quanggan, ⊖
Sike,	Kiu,
Fung, O,	Tacho,
Jungxan,	Gochi,
Ilung,	Linxui.

Au Couchant de la ville, est le mont Co, fameux, par ses forêts d'orangers.

XUNNING, ville de la Chine, dans l'Iunnan, dont elle est la douziéme métropole. Elle est de 17. d. 18'. plus occidentale que Pekin, & compte 24. d. 47'. de latitude. On ne sait rien des commencemens de cette ville, avant la famille de Sung. Les Tartares, de la famille d'Iuen, s'en emparerent, & lui donnerent son nom. Elle n'a que deux lieues de circuit. Les Montagnards de cet endroit, sont très-sauvages & grossiers. La terre est mauvaise, & la plus grande partie en est stérile. Il n'y a qu'un endroit, pour y aborder; c'est un défilé, dans d'étroites vallées. Ils laissent croitre leurs cheveux, marchent nuds-pieds, mangent à pleine-main, sans se servir de petits bâtons, qui tiennent lieu de fourchettes. Ils mangent toutes sortes d'insectes. Ils ne savent ni tailler des habits, ni filer; ils s'entortillent dans une piéce d'étoffe. La ville est au pied du mont Loping, & n'a qu'elle de ville, dans son département.

1. XUNTE, ville de la Chine, au Pekeli, dont elle est la cinquiéme métropole. Elle est de 3. d. 7'. plus occidentale que Pékin, à 37 d. 50'. de latitude. Le territoire en est petit, mais les campagnes en sont belles & riantes. Elle compte huit autres villes dans son département, toutes fameuses & bien peuplées. Son territoire est naturellement fort, à cause des montagnes qui l'environnent. Il y a des eaux & des lacs suffisamment, & cela contribue à la fertilité de ce canton, qui y trouve encore quantité de poissons & d'écrevisses. L'empereur Yu l'annexa à la province de Kicheu. La famille de Cheu la nomma *Hincque.* Du tems des rois, on l'appella, tantôt *Cyn*, tantôt *Chao.* La famille de Han, la nomma *Siancque*, celle de Sunga, *Sinte*, celle de Taiminga, *Xunte.* On y trouve un sable excellent, très-fin, pour polir les diamans. On y fait aussi de la porcelaine, mais qui n'approche pas de celle du Kiansi. C'est-là, que les Chinois prennent leurs pierres de touche. Il y a, dans la ville, un pont de pierre, & dans son territoire, deux pagodes considérables. Les villes de ce département, sont:

Xunte,	Quangçung,
Xaho,	Kiulo,
Nanho,	Thanxan,
Pinghiang,	Nuikieu,
Gin.	

2. XUNTE, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Quangcheu, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 4 d. 16'. par les 23 d. 12'. de latit. *Atlas Sinensis.*

XUNTIEN, nom propre de la ville de Pékin. Ce mot signifie *Obéissance au Ciel.* Voyez PEKIN.

XUNY, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Pékin, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 9'. par les 40 d. 12'. de latit. *Atlas Sinensis.*

XUONIGRAD ou JUONIGRAD, bourg de la Croatie, aux confins de la Bosnie & de la Dalmatie. Quelques-uns y cherchent l'ancienne *Assesia* de la Liburnie.

XUTHIA, Ξυθία, contrée de la Sicile, selon Diodore de Sicile, *l.* 5, *c.* 8. On l'a nommée ensuite *Leontinus Ager.* L'ancien nom venoit de Xutus, son ancien maître, & le nouveau, de la ville *Leontini*, aujourd'hui, *Lentini.* Etienne, le géographe, fait une ville de ce canton.

XUTICALPA, vallée de l'Amérique, au gouvernement de Honduras. Elle est à douze lieues de la ville de Truxillo, & pleine de torrens, où l'on trouvoit autrefois de l'or. Ce fut ce qui obligea les Espagnols à y bâtir un château, en 1530, afin d'arrêter les courses des Sauvages. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. l. 7, c. 17.

XUXUI, ville de l'Amérique méridionale, au Tucuman, aux confins du Pérou, presqu'au pied d'une montagne, qui est une branche des Andes, & au bord d'une riviere, qui, grossissant la riviere de Léon, va se perdre dans le Rio Vermejo, l'une des rivieres, qui grossissent celle de Paraguai. Elle est au Nord occidental, & à douze lieues de Salta. On y compte environ trois mille maisons. Cette place, que les Espagnols appellent *San Salvador*, est à cent lieues du Potosi. Cette ville, détruite deux fois, par les Indiens, fut rebâtie, en 1593. * *Mémoires particuliers.*

XYLENOPOLIS, ville bâtie par Alexandre. On ne sait pas trop où elle étoit. Elle ne subsistoit déja plus du tems de Pline, *l.* 6, *c.* 23, qui dit: La navigation d'Onesicrite & de Néarque, ne marque ni les *mansions*, ni les distances; & premierement, on n'explique point, ni sur quel fleuve, ni en quel endroit étoit Xylenopolis, bâtie par Alexandre, d'où leur route commençoit. Cellarius, *Géogr. anc. l.* 3, *c.* 22, *p.* 854, ajoute: Il semble qu'elle ait été au bout de la Gédrosie, près de l'embouchure de l'*Indus;* parce que leur navigation commence en ce canton-là.

XYLINE, ancien lieu de la Cappadoce, dans le Pont-Cappadocien, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6. Ce lieu devoit être dans la Colchide, selon Cellarius.

XYLINE-COME, village d'Asie, entre la Pamphylie & le mont Taurus, selon Tite-Live, *l.* 38, *c.* 15.

Ortelius soupçonne que ce pourroit être le même endroit. Il y avoit toute l'Asie Mineure entre deux.

XYLINES, ancien peuple Ethiopien, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 6, qui le met dans la Lybie intérieure, à l'Orient des *Agangines*, au pied du mont ARVALTE, jusques au mont ARANGAS.

XYLOCASTRUM, forteresse, dont parle Cédrène, cité par Ortelius. Curopalate en parle aussi; mais Gabius lit, en cet endroit, PSYLOCASTRUM. Ce lieu étoit, ce semble, en Arménie.

XYLOPOLIS, ancienne ville de la Macédoine, dans la Mydonie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 13. Pline, *l.* 4, c. 10, donne le nom des habitans, selon sa coutume, & dit: *Xylopolitæ.*

XYLUS, ville d'Asie, dans la Carie, selon Etienne, le géographe.

XYMETHUS ou ZEMYTHUS, selon les divers exemplaires de Ptolomée, ville de la Cyrénaïque,

dans les Terres. Simler doute si ce n'est pas le Semeros d'Antonin.

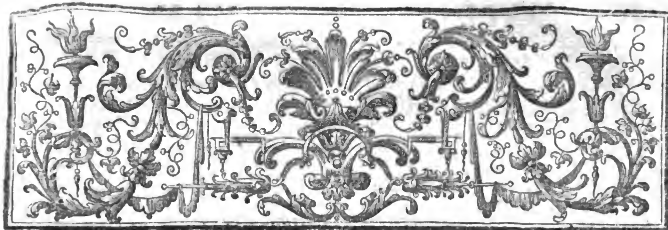
XYMPETE. Voyez XYPETE.

XYNIA, ville de Thessalie, avec un lac, nommé *Xynias*; ce nom n'est que le génitif de l'autre, & veut dire, de Xynie. Tite-Live, *l.* 32, & *l.* 39, parle de *Xyniæ*, au plurier. Ce n'étoit qu'une bourgade, aux confins des Perrhebes.

XYPETE, bourg de Gréce, dans l'Attique, dans la tribu Cécropide. On le nommoit anciennement *Troja*; parce que le Troïen Teucer s'y étoit retiré.

XYSTIS, ancienne ville d'Asie, dans la Carie, selon Etienne, le géographe; Pline, *l.* 5, *c.* 29, en fait mention, & nomme ses habitans, *Xystiani*.





LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE.

YAD. YAM.



Ville de la Chine, dans la province de Channton, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est de 1 dégré 22 minutes plus orientale que Pékin, sous les 35 dégrés 28 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

YABAQUE, Isle de l'Amérique, entre les Lucayes, assez près, au Nord-Ouest, de l'isle de Maguana (Moyagaana ou Mogane, au Nord de l'isle de Saint Domingue) à 22 d. 30'. de latitude, selon de Laet. *Description des Indes occidentales*, l. 1, c. 16.

YACHEU, ville de la Chine, dans le Suchuen, où elle tient le sixiéme rang, entre les grandes cités. Elle est de 14 d. 14'. plus occidentale que Pékin, à 30 d. 38'. de latit. C'est la place la plus occidentale & la plus voisine du Tibet. Son département comprend quatre cités; savoir:

Yacheu,	Iungking,
Mingxan,	Luxan,

* *Atlas Sinensis.*

YACOBDAL, ou plutôt IACOBSTHAL, c'est-à-dire, *la Vallée de Jacques*, maison royale de Suéde, à demi-lieue de Stockolm. Les bâtimens en sont fort beaux. Les jardins sont ornés de belles allées, de fontaines, de jets d'eau, de cascades & de tous les autres embellissemens, qui peuvent rendre agréable une maison de campagne. * *Baudrand*, éd. 1705.

YAC-SA, forteresse d'Asie, dans la Tartarie Mongale, au Nord de la Chine. Les Russiens la bâtirent, avec quelques autres places, pour s'assurer la possession de ce pays. Ce fort est sur la riviere d'Helonkian. Les Tartares Chinois le prirent deux fois, & les Russiens le rétablirent autant de fois; mais ils le cederent à l'empereur de la Chine, par la paix de Nip-chou. * *Lettres édif. t. 7.*

YADOCH ou LADOCH, riviere d'Afrique, au royaume d'Alger. Elle sort du mont Atlas, près de Constantine; & se décharge dans la Mer, à l'Orient de Bona, selon Dapper. *Afrique, p.* 160.

YAGUANA, ancienne ville des Espagnols, dans l'isle de Saint Domingue. Voyez LEOGANE, qui est le nom moderne.

YAIMUEN, (L'Isle de) Isle de la Chine, dans la province de Canton, dans la partie occidentale du Golfe, qui est au Midi de la capitale; au Couchant de Macao. Cette isle servit de tombeau, au dernier empereur de la famille de Sung. Ce prince, se voyant prêt à tomber entre les mains des Tartares, qui l'avoient vaincu, se précipita du haut d'un rocher; ce que fit aussi son favori. * *Ambassade des Hollandois à la Chine*, c. 22.

YALCONES, peuple de l'Amérique méridionale, au Popayan, où il posséde la vallée d'Aquirga. Ce peuple, vaillant & féroce, confine avec la province de Timana. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 9, c. 17.

YALE, ville capitale d'une province de même nom, dans l'isle de Ceylan, au Sud-Est de l'isle; la province est séparée, au Nord-Ouest, par les montagnes de Crystal, & par des forêts, qui sont entre elle & *Caduatte Corla*. Elle a le pays de Panua, au Nord & au Nord-Est; la Mer au Sud-Est, & la riviere de Welebe ou Waluwe, au Sud-Ouest. Le long de la Mer, il y a beaucoup de Salines. Au Midi de la province, sont quelques villages. La ville est plus vers le Nord, assez avant dans les terres. Quelques-uns écrivent ce nom, *Jalæ*, *Iaula*, *Jaala*, &c. * *Reland*, Carte de Ceïlan.

YALO, riviere d'Asie, aux confins de la Tartarie, qu'elle sépare de la Corée. De cette riviere, à Chinyan, ville capitale de la province de Leao-ton, on compte soixante lieues. * *Lettres édif.*

YAMAMAH, ville de l'Arabie-Heureuse, dans le canton de l'Alaroüd; d'autres disent dans l'Hegias. Atwal & Resem lui donnent 71 d. 45'. de longitude, & 21 d. 30'. de latit. Ibn Said, dit 71 d. 46'. de longitude, & 21 d. 31'. de latitude. Abulfeda en parle ainsi, dans sa description de l'Arabie, de la traduction de de la Roque, *p.* 326, *c.* 36: *Yamamah*, la ville de ce nom, est moins grande que Médine du Prophète, & ses environs ont plus de palmiers, que tout le reste du pays d'Hegias. C'est une

ville du désert, dans la région des montagnes. C'est-là, que l'imposteur Moseilemah se faisoit passer pour prophète, & où demeurent les enfans de la tribu de Hhanifah. Yamamah est éloigné de Bosrah, de seize stations, & d'autant de Kufah. J'ai appris, de ceux qui l'ont vue depuis peu, qu'il y a assez d'habitans, beaucoup de ruines, & peu de palmiers: ils ajoutent qu'il y a-là, une vallée fort etroite, nommée *Alkardgé*, & que la ville est au bas de cette vallée. Il est écrit, dans Alfàlah, qu'Alkardgé est un lieu dépendant de Yamamah: qu'Yamamah est situé dans une plaine, à l'Orient de la Mecque; que dans la vallée d'Yamamah, nommée Alkardgé, il y a une quantité de villages, beaucoup de froment & d'orge. Auprès d'Yamamah est une source fort abondante, dont les eaux se répandent par-tout aux environs. Ahsa & Katif sont éloignés d'Yamamah, en tirant vers l'Orient, d'environ quatre stations. Selon le Kanum, Yamamah, dans les anciens tems, étoit nommée *Egaou* ou *Giau*.

YAMAN. Voyez YEMEN.

YAMANGUCI. Voyez AMANGUCI.

YAMATO. Voyez JAMATTO.

YAMAXIRO, province du Japon. Voyez JAMATSIRO.

YAMBEAU ou YAMBO, ville de l'Arabie, sur la côte orientale de la Mer Rouge. Le médecin, Poncet, en parle ainsi, dans son voyage d'Ethiopie: c'est, dit-il, une assez grande ville, défendue par un château, qui est sur le bord de la Mer, & dont les fortifications sont fort misérables. Elle appartient au roi de la Mecque. Une carte, du royaume d'Yemen, par de l'Isle, met Yambo à quelque distance de la Mer, dans les terres du Cherif de Médine; mais c'est une erreur. De la Roque, *p.* 308, dans sa traduction de l'Arabie d'Abulfeda, écrit *Yanbo*, & rend ainsi le passage de cet auteur:

Yanbo, petite ville, sur la route de Médine, de laquelle il est fait mention, dans les Haddis. Ibn Said écrit, qu'à Yambo il y a des fontaines, des prairies & un château; c'est la demeure de la tribu de Hosu. Il y a un port, éloigné de la ville, d'une journée de chemin. Yambo, suivant Ibn Haucal, est un château, aux environs duquel il y a des palmiers, des eaux & des champs cultivés. C'est en ce lieu; qu'a demeuré Ali, fils d'Abou-Taleb, dont Dieu a honoré la face, & c'est-là aussi, que ses enfans ont regné. Près d'Yambo, est le mont Radway, qui s'éleve à son Orient, d'où l'on tire les pierres propres à faire des meules. Entre cette montagne & Médine, on compte sept stations.

YAM-CANES. L'Historien de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 4, appelle ainsi des hôtelleries, pour loger les passans, qui arrivent du Mogolistan à la Chine, par la porte, dont la grande muraille est percée. Il y a toujours, en cet endroit, une troupe de gens de guerre, qui gardent la frontiere & l'entrée de la muraille.

YAMEOS, peuple de l'Amérique méridionale, sur le bord septentrional de la riviere des Amazones, entre les embouchures du Tigre & de Nanay. On a formé une nouvelle mission de ces Sauvages, récemment tirés des bois. Leur langue est d'une difficulté inexprimable, & leur maniere de prononcer, est encore plus extraordinaire que leur langue. Ils parlent, en retirant leur respiration, & ne font sonner presque aucune voyelle. Ils sont fort adroits à faire de longues sarbacanes, qui sont l'arme de chasse la plus ordinaire des Indiens. Ils y ajustent de petites fléches, de bois de palmier, qu'ils garnissent, au lieu de plume, d'un petit bourlet de cotton, plat & mince, qu'ils font fort vite & fort adroitement, & qui remplit exactement le vuide du tuyeau. Ils lancent la fléche, avec le souffle, à 30 & 40 pas, & ne manquent presque jamais leur coup.

Carte de l'Amazone, par M. *de la Condamine*.

YAMIAMAKUNDA, ville d'Afrique, dans le royaume de Tomani, au Sud de la riviere de Gambra. Cette ville est considérable, par son commerce en yvoire & en esclaves. Les Anglois y ont un comptoir, qui, ayant été détruit, en 1733, par les inondations, fut rebâti aussi-tôt, par l'ordre de la compagnie.

Voyage de Moore. Carte de la Gambra, par *Jean Leach*, 1732.

YAMINA, royaume d'Afrique, au Sud de la riviere de Gambie ou Gambra, entre celui de *Jagra*, à l'Ouest, & celui d'*Eropina*, à l'Est. Il s'étend quatorze lieues, le long de la riviere, au milieu de laquelle on voit une isle, appellée l'isle du cheval marin; parce qu'il s'y trouve toujours un grand nombre de ces animaux. Ce pays produit beaucoup de volaille, & toute sorte de grains. Voyage de Moore. Carte de la Gambra, par *Jean Leach*, 1732.

YAMOUR; (Le fleuve) c'est le même que l'*Amur* ou *Amour*. La premiere ortographe; savoir, *Amur*, est Espagnole; la seconde, est Françoise. Les Hollandois écrivent *Amoer*. Voyez sous cette derniere, AMOER.

YANBOULAC, village de la Perse, au Courdistan, près de l'ancienne Arbelle, selon l'historien de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 30.

YAN-CHEU, (prononcez YANTCHEOU, le pere Martini écrit YANG-CHEU) ville de la Chine, dans la province de Kiangnan ou Nanking, dont elle est la septiéme métropole. Elle est de 2 d. 14'. plus orientale que Pékin, & compte 33 d. 6'. de latitude. C'est une ville marchande, fort peuplée & fort riche. Quoiqu'il n'y manque aucune espéce de marchandise, sa principale est pourtant le sel, qu'on tire de salines fort abondantes, où on le fait, de la même maniere qu'en Europe, avec de l'eau de la Mer. De-là vient, qu'il s'y trouve de riches marchands, qui le vendent dans les provinces, qui sont plus dans les terres. La ville est ornée de leurs maisons, qui sont superbes, & entrecoupée, en divers endroits, par des canaux d'eau douce, sur lesquels on voit vingt-quatre ponts de pierre, de plusieurs arches, sans parler de ceux qui n'en ont qu'une, & qui sont en plus grand nombre. Hors de la ville, est un canal artificiel, qui la sépare d'un fauxbourg, qui avoit un grand mille d'étendue; mais il a été brûlé par les Tartares. Ce qui déshonore cette ville, c'est l'infâme commerce, qu'on y fait des filles. Il y a de ses habitans, qui achetent des petites filles, les élevent délicatement, leur font apprendre à chanter, à jouer des instrumens, à faire des vers, à peindre, à jouer des échecs; après quoi, ils les vendent aux grands-seigneurs, qui les prennent pour concubines. L'air est fort doux à Yan-cheu; la terre y est riante & fertile, & les habitans y sont très-voluptueux. Son territoire comprend dix villes; savoir:

Yan-cheu,	Paoyng,
Ychin,	Tai, &,
Taihing,	Jucao,
Caoyeu, &	Tung,
Hinghoa,	Haimuen.

Sous l'empereur Yu, elle appartenoit à une province de même nom. Elle a appartenu aux rois d'U, ensuite, à Yvé, après la défaite duquel le roi Çu s'en rendit maitre. La famille de Han, la nomma *Kiangtu*, celle de Tang, *Pangcheu*. Sui, fut le premier, qui lui donna le nom qu'elle a aujourd'hui.

YAN-CHUIN-YEN, petite ville de la Chine, dans la province de Canton, entre Tienpay & Canton. Ces lieux sont ainsi nommés, par le pere du Tartres, dans les Lettres édifiantes, *t.* 3, *p.* 132. Le pere Martini les nomme Tien-pé & *Yangchun*, & les place sous Chaoking, sixiéme métropole de la province de Quantung. Selon lui, Yachung est de 5 d. 3'. plus occidentale que Pékin, sous les 22 d. 50'. de latit. * *Atlas Sinensis*.

YANG, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Hanchung, troisiéme métropole de la province. Elle est de 9 d. 29'. plus occidentale que Pékin, par les 34 d. 14'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YANG-CHEU. Voyez YAN-CHEU.

YANG-CHUN. Voyez YANG-CHUINYEN.

YANGCUN, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Chingkiang, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 14 d. 5'. par les 24 d. 45'. de latit. *Atlas Sinensis.*

YANG-KIANG, ville maritime de la Chine, dans la province de Canton, au département de Chaoking, dans une petite isle, située à l'embouchure des riviéres *Moyang* & *Kiampé.* La ville est de 4 d. 50'. plus occidentale que Pékin, à 22 d. de latit. *Atlas Sinensis.*

YANGLI, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Taiping, huitiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 11 d. 53'. par les 23 d. 30'. de latit. *Atlas Sinensis.*

YANGSIN, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cinan, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 1 d. 12'. par les 37 d. 50'. de latit. *Atlas Sinensis.*

YANG-SO, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Queilin, premiere métropole, près de l'endroit, où la riviere de *Quei* reçoit les eaux du *Pingchuen.* Elle est de 7 d. 10'. plus occidentale que Pékin, à 25 d. 33'. Assez près de cette ville, au bord du Quei, est la montagne *Hoa*, c'est-à-dire, *Fleur.* Elle est ainsi nommée, à cause de sa beauté. *Atlas Sinensis.*

YANGY, forteresse de la Chine, dans la province de Queicheu, au département de Pingyve, troisiéme ville militaire. Elle est plus occidentale que Pékin, de 10 d. 59'. par les 26 d. 46'. de latit. *Atlas Sinensis.*

YANI, grand pays d'Afrique, à l'Est du royaume de Bursali, & s'étend le long de la riviere de Gambra, au Nord, l'espace de quatrevingt lieues. On divise ce pays en deux parties; l'une, nommée le haut, & l'autre, le bas-Yani. Chacune a son roi, & sont séparées, par la riviere de Sami. Dans la partie de la Gambra, qui s'étend le long de ces royaumes, on trouve plusieurs isles; savoir: celles de Bird, de Sappo & le Maine; mais toutes inhabitées. Les Négres y vont souvent à la chasse des bêtes fauves. Voyage de Moore. Carte de *Jean Leach*, 1732.

YANI-MARROW, lieu d'Afrique, dans le royaume d'Yani, & dans cette partie, qu'on appelle bas-Yani, au Nord de la riviere de Gambra. C'est le port le plus agréable de la rivierre. Les Anglois y ont un comptoir, qui consiste en une petite maison, où ils tiennent un facteur Négre, pour fournir des grains à Jamesfort.

Voyage de Moore. Carte de la Gambra, par *Jean Leach*, 1732.

1. YANOW, petite ville de Pologne, dans le palatinat de Russie, entre Léopol & Jawarow, à trois ou quatre lieues de l'une & de l'autre. Elle est dans un enfoncement, au bord d'un étang, qui n'a guéres moins d'étendue que celui de Jawarow. De l'Isle, ne marque ni la ville, ni l'étang. * *Mémoires de Beaujeu.*

2. YANOW ou IANOVE, petite ville de Pologne, dans la Podolie, sur la petite riviere de Feret, qui tombe dans le Niester, au Couchant de Kaminieck.

3. YANOW ou IANOW, petite ville de Pologne, aux confins du palatinat de Podlaquie & de la Lithuanie, au-dessous de Brzescie, sur le Boug.

YANOWECZ, forteresse de Pologne, au-dessus de l'abbaye de Seciechow, sur la Vistule, au palatinat de Sandomir: on écrit aussi Ianowecz.

1. YAO, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Sigan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 8 d. 5'. par les 36 d. 21'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

2. YAO, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Yaogan, seconde ville militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 15 d. 31'. par les 25 d. 55'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

YAOCHEU, forteresse de la Chine, dans la province de Xensi. Elle est plus occidentale que Pékin, de 12 d. 50'. par les 35 d. 48'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

YAOGAN, ville de la Chine, dans l'Iunnan, où elle tient le second rang, entre les villes militaires. Elle est de 15 d. plus occidentale que Pékin, & à 26 d. 3'. de latit. Son département comprend trois places; savoir:

Yaogan, Yao, & Tayao.

Son territoire a beaucoup de forêts & de montagnes, entre lesquelles il y a beaucoup de vallées fertiles. Elle faisoit autrefois partie du royaume de Tien. Sous la famille de Han, elle appartint à Yetheu. La famille de Tang l'appella *Yaocheu.* La famille de Iuenlui donna le nom qu'elle a. Les habitans sont robustes & belliqueux. Au Couchant, & auprès des murs de cette ville, est le mont *Kiensieu*, d'où coule un ruisseau, qui remplit le fossé, & forme un petit lac, nommé *Pien.* A l'Orient de la ville, est le mont *Tung*, qui a de belles forêts, & au Nord, est le mont *Lolo.* Atlas Sinensis.

YAOS, (les) peuples de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. La Barre, *Description de la Guiane*, en parle ainsi: ils sont grands amis des François & des Palicours, & fort peu aimés des Galibis. Cette nation a presque péri entierement, & il n'en reste aujourd'hui qu'une seule habitation de trente-cinq à quarante personnes, sur la riviere d'Yapoco. Les Yaos sont des habitans fort anciens de ces côtes, & Jean Moquet dit qu'en 1604, il a vu un Anacajouri, roi de ce pays. Il se trompe sur le nom. Ces peuples n'ont point des rois, mais des chefs dans chaque famille, & cet Anacajouri étoit alors le chef de la famille qui négocioit avec Moquet. Keymis, capitaine Anglois, dit: les Jaos ont la coutume bizarre de se faire des balafres au visage & sur le corps. Ils prennent pour cela une des dents d'un petit animal, semblable à un rat, & s'en marquent le visage à peu-près de la façon qu'un graveur conduit son burin sur le cuivre. Selon lui, les Yaos, qu'il nomme JAOS, étoient un peuple puissant & maître de cette côte jusqu'à la Trinité. Ils avoient résolu de changer entiérement de demeure, & d'aller habiter près de l'Amazone, pour se délivrer de la violence des Espagnols; c'est ainsi que parloit cet Anglois en 1696.

YAPEYU, bourgade de l'Amérique méridionale, au pays des Moxes, au couchant de la riviere de Beni. On la nomme aussi les saints Rois. Les Indiens, alliés des Portugais, s'emparérent en 1701, la pillérent, profanerent l'église, les images & les vases sacrés, & enlevérent quantité de chevaux & de troupeaux de vaches. * *Lettres Edif. t. 12, p. 53.*

YAPOCO. Voyez OYAPOC.

YAPOC, riviere de l'Amérique méridionale, dans la Guiane. Elle a une lieue & demie de large à son embouchure, & porte trois brasses de fond dans son canal, & se décharge dans la mer, près du Cap d'Orange. Elle est abondante en bon poisson, & particulierement en mulets, qu'on y prend en fort grand nombre dans les tems des sécheresses, & qui se gardent salés trois ou quatre mois. L'embouchure de cette riviere qui est sous le Cap d'Orange, est par 4 degrés 15 minutes de latitude Nord. * *La Barre*, Descr. de la Guiane.

1. YAQUÉ, grande riviere de l'isle de Saint Domingue. Elle a sa source dans les montagnes de Cibao, presque au même lieu d'où tire aussi sa source le Nizao, qui coule vers le Midi. Cette riviere d'Yaqué coule vers le Nord, jusqu'à ce qu'elle rencontre *Rio Verde*, riviere qui se joint à elle au Midi de Sant Iago de los Cavalleros. Elle se tourne ensuite vers le couchant, où elle ramasse les eaux des rivieres qui lui viennent du côté du Midi, dans cet ordre: l'HAMINA, le MAHO, le GOURABE, la COME, le GOMGJOUVIN, le RIBOUC, & enfin le GOA-

ve. Le Ribouc, lui apporte les eaux de quatre autres rivieres, qui sont le Magnac, le Govacoui, le Macabon & le Macouba. Le Yaqué se jette enfin dans la mer, dans la Baye de Mancenille, à la côte septentrionale de l'isle, vers le milieu, au couchant de Monte Cristo, longue chaine de montagnes, qu'il laisse entre lui & la mer dans son cours: de-là vient que les François le nomment Riviere de Monte Cristo. On a trouvé à sa source une belle mine d'or, & il charie encore des grains de ce précieux métal mêlés avec son sable. Cela engagea Christophe Colomb, à le nommer Rio del Oro, la riviere de l'Or. Les Indiens le nommoient également Yaque & Nicayagua; & Cristophe Colomb, dans un autre voyage, étant arrivé au bord de ce fleuve, qu'il ne reconnoissoit peut-être plus, & voyant ses bords tous couverts de cannes, le nomma Rio de las Canas, *la riviere des Cannes*. Herrera dit qu'elle est large comme l'Ebre l'Est à Tortose * *Le P. Charlevoix*, Hist. de Saint Domingue, l. 1, & 2.

2. YAQUÉ, petite riviere de l'isle de Saint Domingue. Elle a sa source dans la même montagne d'où sort la grande riviere de même nom, mais au Midi; & traversant du Nord-est au Nord-ouest un pays inhabité, elle va se perdre dans la Neyva.* *Le P. Charlevoix*, Carte de Saint Domingue.

YAQUIMO, port, baye & caye de Saint Domingue, dans la partie occidentale de la côte méridionale de l'isle. Ce port est formé par une assez belle riviere à l'Orient du port saint Louis. On le nommoit aussi autrefois le port de Bresil, parce qu'il y avoit quantité de bois de Bresil en ce canton. Les Espagnols y avoient une Colonie, qu'ils appelloient *Villa Nueva de Yaquimo*.

YARCOURGAN, ville d'Asie, dans la Tartarie, au Mogolistan, selon le traducteur de l'histoire de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 4.

YARE, Garryenus, riviere d'Angleterre, dans le Norfolck. Les Anglois prononcent Yere. Elle a sa source vers le Nord-ouest de cette province, d'où coulant vers le Sud-est, elle arrose la ville de Norwich, qui en est la capitale; & après s'être grossie de plusieurs autres rivieres, & sur-tout d'une qui borne la province de Norfolck de celle de Suffolk, elle se rend dans la mer à un port auquel elle donne le nom d'Yarmouth.

YARKENT, ou Yarkan. Voyez Irken.

1. YARMOUTH, ville d'Angleterre, dans la province de Norfolck, à l'embouchure de la riviere d'Yare, d'où lui vient ce nom: c'est à ce qu'on croit la Gariamnonum des anciens. Voyez ce mot. Les Anglois la nommerent aussi Great Yarmouth, par opposition à une autre ville de même nom dans l'isle de Wight. La pêche du harang au mois de Septembre, contribue beaucoup à enrichir cette ville. Elle est assez grande, bien bâtie, & fortifiée par la nature & par l'art; mais il n'y a qu'une église, laquelle est ornée d'une aiguille fort haute. * *Etat présent de la Grande-Bretagne*, *t.* 2, *p.* 91.

Les Dieppois, qui en tems de paix vont pêcher sur la côte d'Angleterre, aux environs d'Yarmouth, en apportent un harang plus estimé que celui qui se pêche sur la côte; au lieu de dire *Yarmouth*, ils prononcent *Germue*; & c'est sous ce nom que se vendent ces harangs, qui de Dieppe s'envoyent en diverses provinces de France.

2. YARMOUTH, bourg d'Angleterre, dans l'isle de Wight, vis-à-vis de Hantshire. Il a séance & voix au Parlement d'Angleterre, & on y tient marché public. On le nomme *Little Yarmouth* par opposition à la ville de même nom, dont il est parlé dans l'article précédent. * *Etat présent de la Gr. Br.* *t.* 2, *p.* 91.

YARUM, bourg d'Angleterre, dans la province d'Yorck. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* *t.* 1.

YASOUS. Nation sauvage de la Louysiane, établie assez près de l'embouchure d'une riviere dans le Missisipi, & qui porte leur nom. Cette embouchure est Nord-ouest, & Sud-est, & a environ un arpent de large. Les eaux de la riviere sont rousses, & on prétend qu'elles donnent le flux de sang. Elle est pleine de Caïmans, & l'air qu'on y respire est fort mauvais quoiqu'avec les Yasous, on trouve encore des *Couroas*, & des *Ofogoulas*, on prétend que tous ensemble, ils peuvent mettre tout au plus 200 hommes sous les armes. Ces sauvages ont eu de tout tems de grandes liaisons avec les Anglois, & dans le tems de la révolte des Natchés, ils massacrerent tous les François qui avoient un fort assez près de leur village. *Journal du P. Charlevoix.*

YASSI, bourg d'Asie, au royaume de Capchac, entre Yenghikant & Sabran, selon le traducteur de l'histoire de Timur-Bec, *l.* 3, *c.* 18.

YASSI DABAN, montagne d'Asie, dans le Khorassan, entre Abiverd & Esterabad, selon le même.

YAVAROUF, ou plutôt Yavarow, (prononcés Yavarof. Plusieurs écrivent Javarow, cependant c'est un I voyelle.) Ville de la petite Pologne, dans le palatinat de Russie; à sept lieues ou environ au couchant de la ville de Léopol, & à deux de Nimirow. Le Chevalier de Beaujeu en parle ainsi dans ses mémoires: c'est une Starostie de vingt mille livres de rente que la république de Pologne avoit laissée au roi Jean Sobieski, à qui elle appartenoit, & qu'elle a laissé à ses descendans comme un bien héréditaire, jusqu'à la troisieme génération, contre l'usage ordinaire, qui est de réduire les seigneurs de ce pays-là, lorsqu'on les a élus rois, à se contenter du domaine de la Couronne. Ce fut ce qui le détermina à donner ses soins à l'embellissement de ce lieu pour y faire sa plus longue résidence. La ville est enfermée d'un rempart de terre assés élevé, couvert d'un parapet de planches, sans fossés & sans dehors. Tout cela est bon contre les Tartares. Outre cette défense du corps de la place, il y a un étang d'une lieue de tour, qui en couvre presque la moitié. Cet étang est un des plus beaux & des plus poissonneux de la Russie. La petite riviere de Vichinca, qui passe au milieu, en lave le fond, & rend merveilleux le poisson que l'on y pêche. Le château n'est que de bois, mais grand & assez commode avec deux cours, séparées par un rempart de gazon, bastionné & défendu par un fossé rempli d'eau. Ce prince y ajouta un jardin d'une assez vaste étendue, & assez orné pour le pays.

YAXLEY, bourg d'Angleterre, dans le Huntingtonshire. On y tient marché public. * *Etat présent de la Gr. Br.* *t.* 1.

YAY, ville de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Kiungcheu, dixieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 8 degrés 1 minute, par les 18 degrés, 13 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

YBAGUE, ville de l'Amérique méridionale, située sur les dernieres limites du nouveau royaume de Grenade, du côté qu'il touche la province de Popayan. Elle est à trente lieues de celle de Santa Fé, vers l'Ouest. Les Dominicains y ont un couvent. * *De Laet*, Descr. des Indes occidentales, l. 9, c. 6.

YBOUYAPAP, montagne de l'Amérique méridionale, dans l'isle de Maragnan. Elle est proche de la riviere de Camousy, & si haute, qu'il faut du moins quatre heures pour monter depuis le pied jusqu'à la cime. Son sommet est étendu en une plaine agréable, qui a vingt-quatre lieues de long, & vingt de large, & qu'on dit être arrosée de plusieurs fontaines, & même de quelques petites rivieres, où il y a du poisson. Cette plaine est d'ailleurs divisée en plusieurs champs, & en différens bocages. On assure que lorsque les Portugais se rendirent maîtres de l'isle de Maragnan, il y avoit dans cette plaine des Sauvages en grand nombre, dispersés dans plus de deux cens villages. * *De Laet*, Descr. des Indes oc. l. 16, c. 18.

YCA, valée du Pérou, près de celle de Chinca. Elle est arrosée d'une assez belle riviere, qu'Herrera nomme *Pisco*. Cette riviere est fort petite pendant l'été, lorsqu'il ne pleut point dans les montagnes, & alors les habitans ont disette d'eau; pour obvier à cet inconvénient, ils avoient, au tems passé creusé, un ca-

nal, qui amenoit l'eau du pied des montagnes jusques dans leurs champs ; mais ce canal s'est trouvé comblé par l'injure des saisons. Une autre riviere coule par le milieu de cette valée, qui abonde en arbres fruitiers, & où l'on recueille quantité de vin. Les vignes sont arrosées par de grands fossés, qu'on a tirés de cette riviere, qui commence à se grossir au mois de Décembre ; mais comme elle n'est pas suffisante pour arroser toute la valée, on y voit beaucoup de champs qui ne sont point cultivés par le manque d'eau. Les bourgades de San Juan & de San Martin se trouvent dans cette valée. * *De Laet*, Desc. des Indes occ. l. 10, c. 25.

YCAYAGUA, ou AYCAYAGUA, canton de l'isle Espagnole, dans sa partie orientale. Le grand commandeur Ovando y bâtit en 1506, une ville sous le nom de Santa Cruz de Ycaragua, mais elle n'a pas subsisté long-tems, & de ses ruines a été bâtie celle qui porte aujourd'hui le nom de *Zeibo*, à 30 lieues de saint Domingue, vers le Nord-est. *Hist. de l'Isle Espagnole*, t. 1.

YCHANG, Cité de la Cité, dans la province de Huquang, au département de Chincheu, seconde grande Cité de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 4 degrés 30 minutes ; par les 26 degrés 10 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

YCHIN, ville de la Chine, dans la province de Kiangnan, au département de Yangcheu, septieme métropole de la province. Elle est de 2 degrés 3 minutes plus orientale que Pekin, sous les 32 degrés 56 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

YCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 7 degrés 56 minutes, par les 37 degrés, a minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

YDAGUAZINGEL, & YDABAQUIL. Marmol, *Afrique*, *l.* 7, *c.* 3, parlant des habitans de l'Estuque, dans le pays d'Afrique, qui répond à la Numidie des anciens, dit : Ce sont des Bérébères de la Tribu de Muçamoda, qui en ont encore d'autres pour voisins : ils logent comme eux dans des maisons, & ont des villes & des châteaux ; les plus considérables sont ceux de *Ydaguazingel*, d'*Ydaubaquil*, de Deursemugt & d'Hiléla, qui sont les plus puissans de la contrée.

YDAUZEL, peuple d'Afrique, entre le Bildulgerid & le Zara, ou dans le Zara même ; Marmol, *Afrique*, *l.* 7, *c.* 4, parlant des habitans de Nun.

YDAUZQUERIT, contrée d'Afrique, dans le Sus de Numidie. Elle est du côté du Zahara ou du désert, & contient plusieurs villes, & autres places. les habitans ont quantité de chevaux & de bétail, parce que le pays y est propre. Ils recueillent aussi beaucoup de froment & d'orge, & en quelques endroits des citrons, des oranges, & d'autres fruits, comme en Europe. Il y a dans toute cette contrée une infinité de communautés de Bérébères, qui demeurent en des lieux fermés, & qui ont des forteresses. Les principaux sont ceux d'Ydeunadaif, à vingt lieues de Tarudante, d'Ydeuquinsus & d'Argan, qui ne sont tous qn'une communauté, qu'on appelle *Quicima*. Ils ont une ligue ofensive & défensive avec ceux d'Hiléla, & sont cinq mille chevaux & trente mille hommes de pied. * *De la Croix*, Hist. de l'Afrique, t. 2.

YDEUNADAIF, canton d'Afrique, habité par des Bérébères. Voyez YDAUSQUERIT.

YDEUQUINSUS. Voyez YDAUSQUERIT.

YDRUS, montagne d'Espagne, selon saint Jérôme, *in Prolog.* dans son commentaire sur l'épitre aux Galates.

YE. (L') Les Hollandois lui ajoutent en leur langue l'article HET, qui marque le neutre. Quelques François, trompés par cette prononciation, disent le *Tey*, parce que l'Y chés les Hollandois, se prononce comme notre *Ei* ; & ces François ajoutent notre article à l'article Hollandois, ce qui fait un plaisant effet. Il seroit difficile à présent de déterminer ce que c'est que l'Ye, ruisseau qui donne son nom à cet amas d'eaux. On appelle aujourd'hui Ye une étendue d'eau qui est entre Beverwick & le Pampus, & dont le port d'Amsterdam fait partie. C'est une continuation de Zuyderzée, à laquelle il sert de décharge dans les vents du Nord. Cette étendue d'eau reçoit les eaux de plusieurs Lacs de la Nordt-Hollande, & celles de la mer de Harlem, à laquelle elle communique par de belles éclufes. Les barques chargées passent de l'Ye dans la mer de Haerlem par Sparendam.

1. YE, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département d'Yencheu, seconde métropole de la province. Elle est d'un degré plus orientale que Pekin, sous les 35 degrés, 33 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

2. YE, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Nanyang, septieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 4 degrés 12 minutes, par les 34 degrés 41 minute de latitude. *Atlas Sinensis*.

3. YE, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Paoting, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 1 d. 30'. par les 39 d. 36'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

YEBRA. C'est le nom propre de la riviere de Bethléem, dans la province de Veragua. Voyez BETHLÉEM.

YECO, ville militaire de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Kiocing, premiere ville militaire de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 13 degrés 28 minutes, par les 29 degrés 19 minutes de latitude. *Atlas Sinensis*.

YEBRIN, ville de l'Arabie heureuse. Elle est située sur un terrain salé. Il y a deux fontaines auprès de cette ville, qui en sont à une demi-journée de distance. Son territoire abonde en Dattiers, l'air y est mauvais. On dit que ceux qui mangent de ses dattes, boivent de son eau, & se couchent à l'ombre, sont assurés d'avoir la fievre. Ses dattes sont cependant très-bonnes. * *Manuscrits de la Bibl. du Roi*.

YECORA, village d'Espagne, dans la contrée de Rioxa, à deux lieues de Longrono. Baudrand croit que c'étoit anciennement une ville des Cantabres, qui fut épiscopale, & nommée *Jecurris*.

YEDO. Voyez IEDO.

YELA. Voyez VELIA. 2.

YELL. (L'ISLE DE) Voyez au mot ISLE, L'ISLE D'YELL.

YELLEZ, petite place & port de mer en Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Fés. On croit qu'elle a été bâtie par les Gots. Elle est à deux lieues de Velés vers le levant. Elle a un petit port, où les grands vaisseaux qui vont à Velés, viennent relâcher pendant la tempête. Elle n'est habitée que Par des pêcheurs, qui sont en une perpétuelle crainte des chrétiens. Ils n'ont pas plutôt découvert un navire, qu'ils se sauvent sur la montagne, ou à une forêt de grands pins qui en est proche. Ils relevent de Velés, & demeurent dans des cabanes de branches d'arbres, sur le bord de la mer, ou en quelques méchantes maisons de terre ; de sorte que leur demeure semble toute autre chose qu'une ville, quoiqu'elle passe pour cela. * *Marmol*, Afrique, l. 4, c. 67.

YELVES. Voyez ELVAS.

YEMEN : ce mot *Yemen*, ou *Yamen*, signifie la *main droite*, en Arabe, & avec l'article *Al-Yaman*, il signifie l'*Arabie Heureuse*, que les Cartes appellent ordinairement *Ayaman*, ou *Hyaman*, par corruption. Ce nom vient de ce que cette partie de l'Arabie est au midi des autres. Un voyage de l'Arabie heureuse, *p.* 192, publié par la Roque, décrit ainsi l'Yemen : Les Historiens & Géographes orientaux ont partagé toute l'Arabie en plusieurs royaumes & régions, ou provinces, qui sont encore aujourd'hui possédées par des rois & des princes particuliers, lesquels ne dépendent, ni du grand Seigneur, ni du roi de Perse. Entre ces royaumes, l'un des plus considérables est celui d'Yennen : il comprend la plus grande partie du pays, qui a été nommé l'*Arabie heureuse*. Ce pays s'étend du côté de l'Orient le long de la côte de la mer Océane, depuis Aden jusqu'au Cap de Rasalgate, c'est-à-dire d'un Golfe à l'autre. Une partie de la

mer Rouge le borne du côté du Couchant & du Midi; & le royaume ou pays de Hidgias, qui appartient au Cherif de la Mecque, en fait les limites du côté du Septentrion. * *Bespier*, Rem. sur Ricaut, t. 1, p. 89.

Le seul royaume d'Yemen, à l'exclusion de toutes les autres régions de l'Arabie, produit l'arbre du caffé; encore cet arbre ne se trouve-t-il en grande abondance que dans trois cantons principaux, qui sont ceux de Betelfagui, Senan ou Sanaa, & Galbani, du nom de trois villes qui sont dans les montagnes, & dont Sanaa passe pour la capitale de tout le pays. Il est vrai que les montagnes font l'agrément, l'abondance, & toutes les richesses du royaume d'Yemen, car tout ce qui s'étend le long de la mer Rouge n'est qu'une mauvaise plage séche, & presque stérile, qui en quelques endroits a jusqu'à dix ou douze lieues de largeur, mais qui est bordée en revanche par ces mêmes montagnes, lesquelles outre le caffé, portent beaucoup d'autres arbres, des fruits en quantité, & où se trouve enfin de l'eau fort saine, une agréable fraicheur, & un printems presque continuel.

Almodainy, cité par Abulfeda, dans sa description de l'Arabie, *p.* 5. *édit. Oxon.* dit que la presqu'isle de l'Arabie se divise en cinq parties, dont l'Yemen est le cinquieme. Les villes & places de l'Yemen sont, selon Abulfeda, *p.* 29, *& seq.*

Almahjam,	Serrain,
Zabid,	Nag'ran,
Tiiz,	Aden,
Aldemluh,	Sanaa,
Alsharjah,	Saadah,
Joblah,	Chaiwan,
Al Janad,	Jorash,
Dhamar,	Marib,
Halyo,	Merbath,
Dafar,	Atwal.

On peut voir leur position dans la table géographique insérée dans l'article ARABIE.

YEMUI, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen. Elle est plus occidentale que Pekin, de 10 degrés 21 minutes, par les 29 degrés 55 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

YENCHEU, ville de la Chine, dans la province de Xantung, ou Channton, dont elle est la seconde métropole. Elle est de 15 d. plus orientale que Pekin, par les 36 d. 18' de latitude. Sous l'empereur Yu, son territoire étoit partagé en deux: une partie appartenoit à la province d'Yencheu, l'autre à celle de Siucheu: maintenant il est entiérement enfermé entre la riviere de Ci & la riviere Jaune. L'une l'arrose au Nord, l'autre au midi. Le pays est diversifié de belles plaines, de montagnes chargées de forêts, de lacs poissonneux, & de rivieres. Tout y est cultivé. L'air y est doux & salubre, & la terre y abonde en tout ce qui est nécessaire pour vivre agréablement. C'étoit anciennement le royaume de *Lu*; la ville s'appelloit *Xanyang*. Les rois de Cu s'en emparérent ensuite. La famille de Sunk la nomma toujours *Taining*: elle a néanmoins presque toujours gardé le nom d'Yencheu, qu'elle a aujourd'hui. Son département comprend vingt-sept villes, savoir.

Yencheu,	Cining, ⊕,
Kioheu,	Kiaciang,
Ninghiang,	Kiuye,
Ceu,	Kiunching,
Teng,	Tungping, ⊕,
Ye,	Venxang,
Kiuhiang,	Tungo,
Yutai,	Pingyn,
Tan,	Jangco,
Chinguu,	Xeuchang,
Cao, ⊕,	Y, ⊕,
Cao,	Tanching,
Tingt'ao,	Fi,
Suxui.	

YENCHING, ville de la Chine, dans la province de Kanghan, ou Nankin. Baudrand dit qu'elle est comme la partie septentrionale d'Hoaigean, & qu'elle n'en est séparée que par la riviere Jaune. En cela il n'est pas conforme au pere Martini, qui dit: *Hoaigan* n'est pas une seule ville; mais c'est une double ville, dont les murs sont continués sans interruption. La partie méridionale est proprement *Hoaigan*; celle qui est au Nord-est s'appelle *Yenching*. Baudrand au reste n'a pas consulté le livre du P. Martini, mais la traduction qui s'en trouve dans le recueil de Thevenot. Voyez HOAIGAN.

YENCHUEN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitieme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pekin, de 8 degrés 2 minutes, par les 37 degrés 57 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

YENICHEER, plaine de l'Anatolie, auprès de la ville dont elle porte le nom. Elle est contigué à celle de Pruse.

YENICHEHER, selon le traducteur de l'histoire de Timur-Bec, *l.* 5, *c.* 51. Le sieur Paul Lucas écrit *Jenicher*, ville de la Turquie, en Asie; dans la Natolie, à quatre lieues de Pruse. Le sieur Lucas dit: La ville est fort petite, mais polie; tous les Vendredis il se tient un grand bazar, ou marché. On y vend presque de tout; mais le commerce le plus considérable est de chevaux, que les Tartares y amenent. L'histoire de Timur-Bec la nomme ailleurs *Yenitché*, & la met à six journées de Constantinople. * *Voyage dans l'Asie Mineure, l'Afrique, &c. t.* 1, *c.* 11.

YENKI, ville de la Chine, dans la province de Fokien, au département de Jenping, cinquieme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pekin, d'un degré 26 minutes, par les 25 degrés 56 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

YENKING, cité militaire de la Chine, dans le Pekeli. Elle est plus occidentale que Pekin, de 23 minutes, par les 40 degrés, 20 minutes de latitude. *Atlas Sinensis.*

YENVILLE, ou JANVILLE, ville châtellenie de France, dans l'Orléanois, élection de Pitiviers. C'est un siége royal qui dépend du Bailliage, & du présidial de Chartres. La partie du Perche, que l'on appelle terre Françoise, releve de ce siege. Cette ville est située dans une grande plaine de la Beauce à une lieue de Tourny, & à 9 d'Orléans. Il y a un grenier à sel, & un lieutenant de Maréchaussée qui juge les différens de la Noblesse.

YENNE, village de Savoye, sur le Rhône, à deux lieues de la ville de Bellei. L'abbé de Longuerue en parle ainsi: *Yenne* est situé sur la rive gauche du Rhône. Les modernes l'appellent *Jauna*; mais le vrai nom est *Eiauna*, ou *Eauna*, que l'on trouve aussi écrit *Eona*. Ce même lieu dans la carte de Peutinger, est écrit *Etanna*; mais il est vraisemblable que c'est une faute, & qu'il faut *Eiauna*, au lieu d'*Etanna*. *Eiauna* est le même qu'*Epauna*, ou *Epaona*, qui a été une ville considérable comme il paroit par ses ruines, & où Sigismond, roi des Bourguignons, assembla un concile des Evêques de tout son royaume l'an 517. Thomas, comte de Savoye, lui donna ses franchises & ses priviléges l'an 1215. * *Desc. de la France*, *part.* 2, *p.* 320.

YEOVIL, bourg d'Angleterre, dans la province de Sommerset. Il a droit de tenir marché public. *Etat présent de la Grande Bretagne*, t. 1.

YEPES, ou YPE'S, bourg d'Espagne, dans la nouvelle Castille, à six lieues de Tolède vers le Levant. On le prend communément pour l'ancienne *Ispinum* de Ptolomée. Voyez ce mot.

YERACH. Voyez IRAC.

YERE, (L') riviere de France, en Normandie. Elle a sa source à Villiers, au pays de Caux, passe par Foucarmont, Falencourt, Saint Riquier, Dancour, Saint Remi, Pierre-Pont, Grancour, Ecotigni, Déville, la Pierre-Val du Roi, Villi, Semeules, Cuverville, Saint Martin-le-Gaillard, Saint Sulpice, Toufreville, & à Criel; après quoi, elle tombe dans la Mer environ à cinq quarts de

lieue de la ville d'Eu & du Treport. * *Corn. Dict. Mém. dressés sur les lieux.*

YERES. Voyez HIERES.

YERISCO, petite ville de la Turquie, en Europe, au pays de Jamboli, vers la côte de l'Archipel & de Monte-Santo.

YESD, ou YEST, ou IEST, ou JESSEDE, ou même IESCHT, ville de Perse, à quarante lieues, & à l'Orient d'Ispahan, selon Baudrand. Tavernier, *Voyage de Perse*, *l. 3*, *c. dernier*, lui donne 79 d. 15'. de longitude, & 32 d. 15'. de latitude; & ailleurs, il lui donne 93 d. 15'. de longit. & 33 d. 45'. de latit. mais il se trompe. d'Anville lui donne 32 d. de latit. & 74 de longit. Il dit, *l.* 1, *c.* 9, qu'elle est sur la route d'Ispahan à Kerman, dans une distance presque égale de l'une & de l'autre. C'est, poursuit-il, une grande villace, au milieu des sables, qui s'étendent deux lieues à la ronde. En sortant d'Yesd, il faut prendre un guide, parce qu'au moindre vent, le sable se porte de côté & d'autre; & comme il couvre tous les chemins, on court risque de tomber dans des trous, qui semblent être d'anciennes citernes, ou des ruines de vieux bâtimens. Entre les sables & la ville, il y a un peu de bonne terre, qui produit d'excellens fruits, & sur-tout de bons melons, de différentes espéces. Les uns, ont la chair verte, les autres, jaune & vermeille, & il y en a, dont la chair est ferme & dure, comme celle d'une pomme de rénette. Il s'y recueille aussi de bons raisins, & en quantité; mais les habitans en font peu de vin, parce que le gouverneur ne le permet pas. Ils en font sécher une partie, & de l'autre, font du raisiné. Ils ont aussi en abondance des figues, fort grosses, & de fort bon goût. Ils font grande quantité d'eau-rose, & d'une autre sorte d'eau, dont ils se servent, comme de teinture, pour se rougir, tantôt les mains, tantôt les ongles, & ils la tirent d'une certaine racine, nommée *hena*. Il y a, dans cette ville, trois caravanserais, & plusieurs grands bazards ou marchés. Il se fait, à Yesd, plusieurs étoffes de soie, mêlées d'or & d'argent, que l'on appelle zerbaste; d'autres de pure soie, appellées *Darai*; qui sont comme nos taffetas unis ou rayés. On en fait aussi de moitié soie & moitié coton, & d'autres de pur coton, qui approchent de nos futaines. On y fait encore des serges, d'une laine particuliere, qui est si fine & si délicate, que cette étoffe est plus belle & plus chere que si elle étoit de soie. Les femmes d'Yesd passent pour les plus belles de la Perse. Cette ville a été plusieurs fois inutilement attaquée, par les Agwans, dans les dernieres guerres de Perse, qui ont causé la révolution de cet état, depuis fort peu d'années. On compte dix journées de chemin, d'Ispahan à *Yesd*. Le pere du Cerceau, dans son histoire de la derniere révolution de Perse, *t.* 2, *p.* 287, écrit *Yest*. Tavernier écrit *Yezd*.

YESDECAST, château & bourg, situé dans une vallée, longue de vingt lieues, sept, à l'Orient, du château, & treize à l'Occident, & large de demi-lieue, presque par-tout. C'est un des plus fertiles endroits de la Perse. Elle abonde en bétail, en grain, en fruits, & ce qui est-là fort considérable, en bonnes eaux, qui courent au travers d'un bout à l'autre, & paroissent comme un gros fleuve, lorsque les neiges se fondent. Le château est bâti sur la cime d'un haut rocher, qui est au milieu de la vallée, à l'endroit du grand chemin d'Ispahan à Chiras, & au sein Persique. La figure du rocher est longue, ovale, & la matiere du château est toute de terre. On ne sauroit voir une masse plus difforme que ce château. On y entre, par deux méchantes portes, qui sont aux deux bouts; l'une à l'Orient, & l'autre au Septentrion: celle-ci a un petit pont-levis. Ce château a six étages, qui comprennent bien deux cens maisons, toutes si petites, si sales & si sombres, qu'elles ressemblent plutôt à des tanniéres, qu'à des logis habités. Les bas étages n'ont de jour, que par les fenêtres; de maniere, qu'il faut continuellement se servir de la lumiere artificielle, dans la rue. Ces logis sont pourtant tous habités; & c'est un spectacle nouveau, que d'aller dans des rues à étages, c'est-à-dire, au-dessus desquelles il y en a quatre ou cinq autres, & où il faut de la lumiere en plein midi. On y trouve, du reste, toutes sortes de commodités à acheter. Il y a un puits, profond de trente brasses, dont l'eau sert principalement pour le bain, qui est bâti à l'entrée.

Il y a des auteurs, qui tiennent que ce château a été bâti dans le premier siécle du Mahométisme, lorsque les Arabes conquirent la Perse; & que c'est de ce prince, qui se nommoit *Yez Dagird*, qu'il a été dénommé. Mais la plus commune opinion, est que son nom est composé de deux mots, qui signifient: *Dieu a voulu*. *Yezd*, en langue des Guèbres ou adorateurs du feu, qui sont les anciens Perses, signifie *Dieu*; & *Cast*, est le prétérit du verbe *vouloir*. Observez que, quoiqu'on écrive *Yezd-Cast*, on prononce *Yezd-Cas*. Chardin, qui fait cette remarque, ne laisse pas d'écrire *Yes-de-Cast*, au commencement de son article.

A trois cens pas du château, au Midi, il y a une petite mosquée, dans laquelle est le sépulchre d'un des saints des Persans. Le tombeau, qui est sous le dôme, est haut de quatre pieds, couvert d'un taffetas rouge, à fleurs d'or, entouré d'un balustre de bois, repercé de demi-pied plus haut que la tombe. Le tour de la mosquée est tendu de piéces de soie & d'or, à dix pieds de hauteur de la muraille. Il y a, sur la tombe, un turban & des armes, qui représentent celles du prétendu saint.

Le bourg d'Yesdecast a cent maisons, & est situé au bas de la roche, au pied du château. Le Caravanserai, qui est vis-à-vis, est grand & de belle apparence, consistant en quatre grands portiques, aux quatre faces, & en quatre petits, aux côtés des grands. Il y a aussi une belle chambre & deux plus petites, à droite & à gauche, au-dessus du portail, avec une large terrasse au-devant, qui avance sur la cour. On mange, dans ce bourg, le meilleur pain de toute la Perse, où l'on dit que pour faire chere entiere, il faut avoir *pain* d'*Yezdecast*, vin de Chiras, & femme d'Yesd. Ce proverbe est ancien. *Chardin*, Voyage de Perse, *l.* 5.

La vallée d'Yesdecast sépare, en cet endroit, l'Irac-Agemi du Farsistan.

YESSO, continent d'Asie, au Nord du Japon. Voyez JESO.

YETCHIJEN. } Voyez, dans l'article du Japon, les mots JETSISEN,
YETCHU. } JEETS-JU & JETSINGO.

YEU, (L'ISLE DE) petite isle de France, sur la côte du Poitou. Le nom latin est *Oya*. Elle n'a qu'une lieue de long. Elle étoit connue sous ce nom d'*Oya*, dès le tems de saint Philibert. C'est du nom d'*Oya*, que s'est fait celui d'Yeu. Des moines s'y étoient établis, comme à celle de Noirmoutier; mais ils en furent chassés, par les premieres courses des Normands, & il n'y a point eu de moines, depuis ce tems-là. Elle est habitée par des gens de Mer. Voyez, au mot ISLE, l'article L'ISLE-DIEU ou L'ISLE-D'YEU. * *Longuerue*, Descr. de la France, *part.* 1, *p.* 154.

YEURE-LE-CHATEAU, bourg de France, en Beausse, sur les confins de l'Orléanois & du Gâtinois, élection de Châteaudun. Il est sur la petite riviere de Rinarde, près de Pluviers, & à huit lieues de Montargis, au Couchant.

YEURE-LA-VILLE, village de France, de l'élection de Pithiviers. Il est à mille pas de ce bourg, vers le Midi.

YEVRE, riviere de France. Voyez EVRE.

YEUYANG, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Jungning. Elle est plus occidentale que Pekin, de 8 dégrés 30'. par les 29 d. 24'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YGGADE, lieu de la Gaule Lyonnoise, selon Antonin, qui la met sur la route de Rouen à Paris; à neuf mille pas de la premiere de ces deux villes. Cette distance semble indiquer Ygoville, qui est dans une distance proportionnelle à celle d'Antonin,

entre Rouen & Evreux, auprès du pont de l'Arche. D'autres croyent que c'est Elbeuf. Quelques exemplaires d'Antonin, portent *Uggade*.

YGLESIAS. Voyez IGLESIAS.

YGNOS. Les Turcs appellent ainsi la ville d'*Eno* ou *Enus*. Voyez ENO.

YGUALADA, ville d'Espagne, dans la Catalogne, sur le torrent de Noya, & dans la Viguerie de Villefranche de Panadès, sur le chemin de Barcelonne à Cervéra. Quelques auteurs croyent que c'est un reste de l'ancienne *Ergavia*, ville des Lacétains. D'autres croyent que c'est l'ancienne Anabis, où Ferdinand III, roi d'Arragon, mourut en 1416.

YKIUN, ville de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jengan, huitiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 8 d. par les 36 d. 50'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

YLA, (L'Isle de) Isle d'Ecosse. Voyez ILA, N°. 3.

YLEANG, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département de Iunnan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 14 d. 20'. par les 25 d. 30'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YLO, petite ville de l'Amérique méridionale, sur la côte du Pérou, entre Arica & Arequipa; mais plus près de la premiere. Sa longitude est 306 d. sous les 18 d. de latit. méridionale. *Dampier*, tom. 1. *Robert*, Carte Amer. mérid.

YLUNG, ville de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Xunkin, troisiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 10 d. 26'. par les 31 d. 40'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

YMUEN, ville de la Chine, dans la province d'Iunnan, au département d'Iunnan, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 14 d. 50'. par les 24 d. 35'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YNAGUA, (L'Isle de) petite isle de l'Amérique, au Nord de la partie occidentale de l'isle de Saint Domingue. Elle est inhabitée. On y remarque une baye, au Couchant. La pointe méridionale de l'isle, est nommée Pointe des Pailles-en-Cul. Au Nord-Est, cette isle est séparée d'une isle beaucoup plus petite, par un détroit, nommé la *Passe d'Inague*. La petite isle, s'appelle la *petite Inague* ou *la Legarde*. La partie méridionale de la grande isle, est par les 21 d. de latitude. Sa longitude est entre les 304 d. 36'. & les 305 d. 15'. Il y a des montagnes, le long de la côte du Sud-Est. * *D'Anville*, Carte de Saint Domingue.

YNING, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Queilin, premiere métropole de la province. Elle est de 8 dégrés, plus occidentale que Pékin, sous les 26 d. de latit. *Atlas Sinensis*.

YOCHEU, ville de la Chine, dans la province de Huquang, dont elle est la septiéme métropole. Elle est de 4 d. 40'. plus occidentale que Pékin, & compte 30 d. 7'. de latitude. Son territoire est coupé en deux, par le grand lac Tungting, qui en laisse une partie à l'Orient, & l'autre à l'Occident. Outre cela, le fleuve Kiang lave les murs de la ville, au Nord; & y reçoit deux autres rivieres, qui rendent le pays merveilleusement fertile; savoir: le *Siang* & le *Fung*. Ces trois rivieres lui fournissent du poisson en abondance. De-là, vient que dans le style des lettrés, cette ville est appellée *Ville des trois Rivieres*. Il y a, par cette raison, un concours de barques, qui y viennent de tous côtés, & qui y apportent des marchandises en abondance. Le *Lapis Lazuli* s'y trouve, dans les montagnes, & une autre pierre verte, qui, étant pulvérisée, donne aux peintres un très-beau verd. Il y a une quantité prodigieuse de citrons & d'oranges, & tout y est en une très-grande abondance; le palais d'un roi, de la maison de Taiming, ajoute un nouvel éclat à la ville. Ce roi y faisoit son séjour; ce qui est cause qu'elle est pleine d'édifices, tant publics que particuliers. Il y a aussi trois temples, consacrés aux héros. Elle étoit autrefois de la seigneurie de Sanmao; elle fut ensuite au royaume de Lo, &, avec le tems, les rois de Cin s'en emparerent. La famille de Cin la rendit enfin à la Chine, celle de Sung la nomma *Paling*, celle de Tang lui donna le nom d'Yocheu, qu'elle a toujours conservé depuis. Son département a huit villes; savoir:

Yocheu,	Fung,
Linsiang,	Xemuen,
Hoayung,	Culi,
Pingkiang,	Ganhiang.

Au Midi de la ville, est le mont *Pacio*, célebre, par un magnifique temple des Idoles, & par un monastere de bonzes, qui est entre deux petits lacs.

L'isle ou la montagne de Kiun, est dans le lac de Tung-ting, au Sud-Ouest de la ville. Au Sud-Ouest, est le mont *Uxe*, où se trouvent de petites pierres noires, dont la poudre est employée par les médecins, contre les maux de gorge, & contre la squinancie.

Au Sud-Ouest de la ville, est le lac *Tung-ting*, qui est grand. On dit qu'il s'est fait par une inondation. Il s'y trouve beaucoup d'isles, bien peuplées, sur lesquelles on voit des magnifiques temples, dédiés aux Idoles, & des monasteres, où vivent beaucoup de bonzes. Il y a une isle flottante, sur laquelle est un monastere. Les branches des roseaux & des arbres sont si bien mêlées ensemble & si entrelassées, qu'elles soutiennent la terre; de sorte qu'il n'y a aucun danger que la terre se sépare.

YOHANG, ville de la Chine, dans la province de Kiansi, au département de Vucheu, septiéme métropole de la province. Elle est de 1 d. 10'. plus occidentale que Pékin, sous les 28 d. 10'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YOIANG, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 5 d. 30'. par les 37 d. 35'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

YOLIN, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Gucheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7. d. 40'. par les 23 d. 5'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

YOLULUC-AZUCLUC, village d'Asie, dans le désert d'Astracan.

YON, (L') riviere du Poitou, où elle a sa source. Elle passe par la Roche, nommée, à cause de cela, la *Roche-sur-Yon*, & va se rendre dans la Semaigne, au-dessous de la ville de Mareuil.

1. YONE, (L') petite ville de France, dans le Gâtinois. Elle reçoit le Louet, à Estampes; d'où vient, qu'on la nomme aussi la riviere d'Estampes. Baudrand dit qu'elle se perd dans la Juine, cinq lieues au-dessous.

Il devoit dire qu'elle se perd dans la riviere d'Essone: car le Yone & la Juine sont deux noms de la même riviere.

2. YONNE, (L') riviere de France. Elle a sa source au duché de Bourgogne, dans les montagnes du Morvant, dans l'Autunois, près du château de Chinon, d'où, courant vers le Septentrion, elle passe à Crevant, où elle se grossit, de la riviere de Cure: de-là, elle entre dans l'Auxerrois, où elle va à Auxerre, & y commence à porter batteau. Elle reçoit, peu après, le Serin & l'Armanson. Puis, elle court par la Champagne, passe à Joigni, à Sens, où elle reçoit la Venne, & enfin, elle se rend dans la Seine, à Montereau, qui, à cause de cela, est surnommé, *Montereau-faut-Yonne*, à dix-sept lieues audessus de Paris. Les Latins l'ont nommée *Icauna*.

1. YORCK, en Latin, *Eboracum*, ville d'Angleterre, dans la province, qui en prend le nom d'*Yorckshire*; elle est sur la riviere d'Ouse, ou plu-

tôt Youre ; car c'est ainsi qu'on appelle cette riviére, à Yorck, à 150 milles de Londres, selon l'état présent de la Grande-Bretagne, qui en parle ainsi, *t. 1*, *p. 127* : Yorck est le siége de l'archevêque d'Yorck, & la ville la plus considérable d'Angleterre, après Londres. Elle est belle, grande, riche, bien peuplée, & l'on y compte jusqu'à vingt huit églises ou chapelles. Il y a deux jours de marché, par semaine. Elle étoit en si haute estime, parmi les anciens Romains, que l'empereur Sévére y avoit un palais, où il finit ses jours. Mais elle a beaucoup souffert, dans les fréquentes révolutions de l'état des Saxons, des Danois & des Normands, sous le regne de Charles I. L'armée de ce prince étant défaite, à Marston-Moor-York, fut contrainte de se soumettre aux vainqueurs. Egbert, archevêque d'Yorck, y érigea, l'an 740, une grande bibliotheque, où Alcuin, précepteur de Charlemagne, & fondateur de l'Université de Paris, puisa ses plus grandes lumieres. Mais le plus grand ornement de cette ville, est sa cathédrale, qui mérite d'être mise au rang des plus belles cathédrales de l'Europe. Il y a encore deux choses, qui relevent l'éclat de cette ville. L'une, que le maire d'Yorck porte le titre de Lord, comme celui de Londres, & qu'il n'y a, dans toute l'Angleterre, que ces deux maires, à qui on donne ce titre. L'autre, que cette ville a donné le titre de duc à plusieurs princes du sang. Jacques II, roi de la Grande-Bretagne, étoit qualifié duc d'Yorck, sous le regne de Charles II, son frere & son prédécesseur.

2. YORCK, (Isle d') Isle d'Afrique, dans la Haute-Guinée, à l'embouchure de la riviere de Scherbro, à la pointe orientale de l'isle de Scherbro. Cette isle est de figure ronde. La compagnie Angloise d'Afrique, y a fait construire un fort, monté d'onze grosses piéces d'artillerie. A vingt pas du fort, on voit deux grandes terrasses, dont chacune est défendue, par cinq canons. La garnison est composée de trente-cinq blancs, avec cinquante ou soixante grometres.

3. YORCK, (La Nouvelle) province de l'Amérique septentrionale, sur la côte orientale. Elle est bornée, au Nord, par le Canada ; à l'Orient, par la Nouvelle Angleterre ; & au Couchant, par la Pensilvanie & la Virginie ; la Mer du Nord, termine, au Midi, ce pays. Les Anglois attribuent la découverte de ce pays, à Hudson, & disent qu'il le vendit promptement aux Hollandois, sans l'autorité du roi d'Angleterre ; mais la chose ne se fit pas ainsi. Les Anglois, établis dans la Virginie, dès l'an 1584, avoient, à peu près dans le même-tems, disputé aux François le pays, qu'on appelle aujourd'hui la Nouvelle Angleterre. La compagnie des Indes orientales, établie dans les Provinces-Unies, avoit pris Hudson à son service, & l'employa à faire un établissement sur cette côte, que les vaisseaux Hollandois avoient déja reconnue. Hudson, trouvant un espace, que les Anglois avoient négligé, en prit possession, au nom de ses maitres, en 1609 ; ce n'étoit pas-là le vrai but de son voyage. Le vaisseau, qu'on lui avoit donné, étoit d'abord destiné à chercher un passage vers la Tartarie & la Chine. C'étoit la pierre philosophale des navigateurs de ce tems-là. Hudson, après de vains efforts, fit route sur le Sud-Ouest, & aborda à ce pays, qu'il nomma la Nouvelle Belgique. Sa capitale, qui est à l'entrée de la riviere de Manhate, porte le même nom dans le pays. Les Anglois, qui se sont emparés de cette province, l'appellent Newyorck, & ont donné le même nom à tout le pays, depuis qu'il eut été donné au duc d'Yorck, par Charles II, son frere, roi d'Angleterre. Il y a quelques autres villes, dans la Nouvelle-Yorck, comme *Orange*, que les Anglois appellent Albany, *Coslar*, &c. *Hist. de la N. Fr. du pere Charlevoix.*

Quelques Anglois ont voulu donner ce nom, de Nouvelle-Yorck, à un canton de l'Amérique septentrionale, vers la Baye de Button, mais sans y mettre de colonie.

YORCKSHIRE, province d'Angleterre, maritime & septentrionale, dans le diocèse d'Yorck. Elle a 320 milles de circuit, & contient environ 3770000 arpens, & 106151 maisons ; ainsi, c'est la plus grande province d'Angleterre. On la distingue en trois parties, qui sont : *Nord*, *East* & *West-Riding* ; la derniere a plus d'étendue que les autres. Elle est généralement très-fertile, & on y vit à bon marché : le bled, le bétail, le gibier, le poisson y abondent. Elle produit aussi quantité de beaux chevaux, de la pierre à chaux, du jayet & de l'alun, des chévres à Sureby, & du fer, aux environs de Scheffield. Ses principales rivieres, sont :

L'Humber,	La Nyd,
L'Are,	L'Ouse,
Le Calder,	Le Swal,
Le Don,	L'Youre,
Le Dervent,	Le Wars,
La Tees.	

On met ici l'Ouse & l'Youre, comme deux rivieres différentes ; c'est la même : mais connue sous ces deux noms, selon les endroits où elle passe. A Yorck, on l'appelle Youre ; après quoi, elle prend celui d'Ouse.

Ses villes & bourgs, qui ont droit de marché public, sont :

YORCK, Capitale.

* Cingston Upon Hall,	Doncaster,
* Borough-Bridge,	Askrig,
* Alborough,	Barnesfey,
* Norshallerton,	Bedal,
* Beverley,	Burlington,
* Heydon,	Bautre,
* Knaresboroug,	Cawood,
* Rippon,	Bradforth,
* Scarborough,	Eansigwold,
* Richmond,	Gisborough,
* Malton,	Gisborn,
* Pontefract,	Frodlingham,
* Thirsk,	Stokerley,
Leeds,	Wakefield,
Hallifax,	Whitby,
Aberforth,	Selby,
Scheffield,	Pocklington,
Helmstey,	Ripley,
Hornsey,	Rotheram,
Howdon,	Settle,
Hunanby,	Sherborn,
Hutersfield,	Skipton,
Kilham,	Snathe,
Kirby-Moreside,	Tadcaster,
Masham,	Thorn,
Midlam,	Tickhil,
Patrington,	Weatherby,
Otley,	Yarum,
Pickering,	Wigton,
Egton.	

Outre le titre de duc d'Yorck, il y a, dans cette province, des dignités, comme celles de duc de Richemond, le duc de Leeds, le duc de Cleveland, & le duc de Bolton. Le comte de Scarborough, le comte de Hallifax, le comte de Burlington, le comte de Holderneff, le comte de Danby, le baron de Craven. * *Etat présent de la Gr. Br.* t. 1, p. 126.

Les principales maisons de campagne, sont : *Shesfield Mannor*, au duc de Norfolck ; *Wressel Castle*, au duc de Sommerset ; *Bolton Castle* & *Bolton Hall*, au duc de Bolton ; *Kiveton Thorp-Hall*, *Valeshall* & *Hart-Hill-Hall*, au duc de Leeds ; *Mulgrave Castle*, au duc de Buckingham ; *Snape*, au comte d'Exeter ; *Markingfield*, au comte de Bridgewater ; *Skipton Castle*, au comte de Thanet ; *Wentworth*, *Woodhouse Tankersley*, *Tinsley*, *Hooton-Robert-Fiarhouse*, autrefois au comte de Straffort ; *Henderskelf Castle* & *Grinthorp*, au comte

de Carlile; *Warlton Caste* & *Gervaux Abbey*, au comte d'Ailesbury; *Lawnborough Boulton*, *Barden Tower*, au comte Burlington; *Hornby Castle*, *Patrix Bronton*, *Hacforth*, *Anderbyle-Meers*, *Aston*, *Aughton*, *Walesmannor* & *Hardwich*, au comte de Holdernesf; *Aske* & *Elaugh-Mannor*, au duc de Warthon; *Kockwold-Hall*, *Oulstone-Hall*, *Aldwark*, *Murton*, *Neuborough-Abbey*, au vicomte de Falckenberg; *Weldrake*, au lord Howard d'Esferick; *Holm in Spalding Moor* & *Dalton*, au lord Langdale; *Wilton Castle*, au lord Cornwalis; *Bisphops Torp*, à l'évêque d'Yorck, &c.

YORIMAN, (L') province de l'Amérique, dans la Guiane. Elle est contiguë à celle de Corostrare, en descendant la grande riviere des Amazones. Elle n'a que soixante lieues de longueur; mais elle est fort estimée parmi les Indiens, à cause de la valeur & de la force de ses habitans. Ils sont beaux de corps, bien formés, & d'une taille avantageuse. Leur adresse est grande, surtout dans les armes; & ils vont tout nuds, tant hommes que femmes. Cette nation est fort nombreuse. Pendant que les Portugais navigeoient, le long de cette province, en montant la grande riviere des Amazones, il y venoit tous les jours plus de deux cens canots, chargés d'enfans & de femmes, avec des fruits, du poisson, de la farine, & autres choses semblables, qu'ils échangeoient avec des haches & des couteaux. Ces Yorimanes n'habitent pas seulement la terre-ferme de cette province, ils remplissent aussi les plus grandes isles, que forme la riviere des Amazones, par divers bras étendus. Leur premier village est sur l'embouchure d'un fleuve, qui doit venir de fort loin, pour la force avec laquelle il pousse les eaux pesantes de celui des Amazones. La plus notable de leurs habitations, contient plus d'une lieue en longueur, sur le rivage, & chacune de ses maisons est habitée par quatre ou cinq familles. Ce fut en ce lieu, abondant en toutes choses, que, la flotte des Portugais, s'arrêtant cinq ou six jours, en descendant la riviere des Amazones, qu'elle avoit montée heureusement, aucun de tout ce grand peuple n'abandonna sa maison, par la crainte de son arrivée. Elle obtint d'eux libéralement tout ce qui lui étoit nécessaire, & chargea, sur ses vaisseaux, cinq cens sacs de farine, faite de mandioque. Les autres habitations des Yorimans ne sont pas inférieures à celle-ci. Elles sont toujours fort fréquentes, du côté de la terre-ferme, & encore plus nombreuses, dans une isle assez grande, qui est trente lieues plus bas, où il semble que soient les principales forces de cette belliqueuse nation, tant ceux qui l'occupent sont en grand nombre & pleins de valeur. * *Le comte de Pagan*, Relation géogr. du fleuve des Amazones.

YOUGHAL, selon Baudrand, Maty & Corneille. Le nouvel Etat d'Irlande, p. 49, écrit, *Youghil*.

YOUGHILL, ville d'Irlande, dans la province de Mounster, au comté de Corck, à l'embouchure de la riviere de Blackwater, près des confins de Waterford, à trente milles, au Sud-Est, de Mallo, & à huit milles, presque à l'Orient, de Cloyn. C'est une ville riche & bien peuplée, enceinte d'une bonne muraille. Sa figure est un peu longue: elle a un port très-commode, & un quai bien fortifié. Elle envoie deux députés au parlement.

YOURE. (L') Quelques-uns donnent ce nom à la riviere d'Ouse. Voyez ce mot.

YOUIN ou YOUN-GARBANI. L'historien de Timurbec nomme ainsi un certain nombre de villages du Khorassan, près de la ville de Tous.

YOUSET, paroisse de France, dans le Bas-Languedoc, au diocèse d'Usez. Il y a une fontaine d'eau minérale, qu'on croit assez bonne, pour les opilations, les vieilles dissenteries, les fiévres intermittantes, les maux de poitrine, l'asthme, la ptisie, &c.

YPRES, ville des Pays-Bas, sous la domination de l'empereur, depuis le traité d'Utrecht, quoiqu'il y ait garnison Hollandoise, en vertu du traité de Barriére. Elle a été autrefois grande, très-peuplée & très-marchande; mais elle a beaucoup perdu de son lustre, par les fréquentes séditions & révoltes de ses habitans, & par les grandes pertes qu'elle a souffertes. Cette ville est située sur un petit ruisseau, appellé *Yper*, qui lui a donné son nom, & est à quatre lieues de Menin, à sept de Bergues & de Nieuport, à neuf de Dunkerque, de Saint-Omer & de Bruges, & à treize de Gand. Son circuit, qui étoit autrefois triple de ce qu'il est aujourd'hui, & dont on voit encore les vestiges, est présentement réduit à deux milles six cens nonante-trois toises, non-compris celui de la basse-ville. Son enceinte, à laquelle on n'a ajouté que des bastions, ces dernieres années, est la même, à laquelle Philippe-le-Hardy, duc de Bourgogne, comte de Flandre, la réduisit, lorsqu'il fit bâtir, vers l'an 1385, & les suivantes, les murailles de brique, avec des tourelles, dont une partie subsiste encore, du côté du Midi & de l'Occident. L'autre côté a été démoli ou le sera, pour y faire les nouvelles fortifications, que le roi y a ordonnées. * *Corneille*, sur des Mémoires communiqués.

L'an 800, les Normands saccagerent cette ville, ainsi que le reste de la Flandre, par la facilité qu'ils trouverent, à se rendre maitres de toutes les villes, qui étoient ouvertes & mal défendues. Elle fut fortifiée, après leur retraite, par Baudouin V, comte de Flandre, & par les comtes, ses successeurs, d'un rempart de terre, & d'une haye vive. Louis VI, roi de France, la prit, en 1128, avec Guillaume-le-Normand, & on en pilla & brûla plus de la moitié. Philippe-Auguste s'en rendit le maitre, en 1213, & le tiers de la ville fut brûlé, par accident, l'an 1240. Ses fauxbourgs le furent aussi, en 1297, par les garnisons, que Philippe *le Bel* tenoit sur la Lys. L'an 1325, ses bourgeois se révolterent, ainsi que la plus grande partie de la Flandre, contre Louis de Nevers, vingt-sixiéme comte, & firent abbattre la vieille enceinte, pour en faire une nouvelle, dans laquelle ils envelopperent les fauxbourgs, qui étoient grands & extrêmement peuplés, par les tisserans & autres gens de métier, servant aux manufactures de draps & de serges, qui florissoient alors dans toute la Flandre, surtout à Ypres. Le bas-peuple est fort mutin, & sujet aux séditions. En 1383, les Anglois, secondés par les Gantois, qui persisterent dans leur rebellion, descendirent en Flandre, & s'emparerent de toutes les places, depuis la Mer, jusqu'à Ypres, qu'ils assiégerent. Jean Vanhoulze, qui en étoit vicomte, raza & brûla tous les fauxbourgs, dont il retira les habitans dans la ville, se réduisant à en défendre l'ancienne enceinte, qu'il avoit fortifiée d'un rempart & d'un fossé. Le siége dura six semaines; & après plusieurs assauts, les Anglois furent obligés de le lever. Il s'y fait encore, tous les ans, une procession, en action de graces de cette délivrance; & c'est à cette fête, que commence la Kermesse d'Ypres. Les Anglois, qui furent contraints de quitter la Flandre, cette même année, emporterent beaucoup d'outils & d'instrumens, pour les manufactures de draps, qu'ils ont établies, depuis ce tems, en Angleterre. Philippe de Bourgogne, devenu maître de la Flandre, l'année suivante, par son mariage, avec l'héritiére du dernier comte, fortifia Ypres; & parce que l'enceinte, à laquelle il se réduisit, se trouva trop petite, pour contenir tout le peuple, qui demeuroit auparavant dans les fauxbourgs, il ne voulut pas perdre l'occasion de séparer tous les ouvriers, que leur grand nombre rendoit insolens & difficiles à gouverner. Il les envoya s'établir dans les bourgades & petites villes voisines, comme Poperingue, Werwic, Comines & Menin, & autres endroits. Cela fut cause que la manufacture de draps, qui étoit fort en vogue, à Ypres & aux environs, s'anéantit insensiblement: de sorte que le peu, qu'il y en reste aujourd'hui, ne sert qu'à faire connoître qu'on y sait aussi bien travailler en drap, qu'en aucun autre lieu. L'an 1577, la ville tomba au pouvoir des Religionnaires, qui se révolterent contre Philippe II, roi d'Espagne. Ils démolirent les couvens, chasserent les religieux, & abolirent

lirent presque entierement la religion catholique. Cela dura jusqu'en 1584, qu'elle revint au même Philippe II, sous les ordres d'Alexandre Farnèse, prince de Parme. L'an 1648, elle fut prise, par le prince de Condé, & reprise, l'année suivante, pendant les premieres guerres de Paris, par le marquis de Sfondrate, sous le commandement de l'archiduc Léopold. Elle fut encore attaquée & prise, par le maréchal de Turenne, en 1658, & rendue à l'Espagne, par le traité des Pyrénées. En 1678, le roi, s'étant venu attaquer en personne, s'en rendit le maître, après huit jours de tranchée, & elle lui est demeurée, par le traité de Nimégue. Depuis ce tems-là, sa majesté l'a fait extrêmement fortifier.

Le roi de France, après avoir cédé la ville d'Ypres, à la maison d'Autriche, par les traités d'Utrech, de Radstat & de Bade, l'avoit reprise, en 1744; mais il l'a rendue, démantelée, par la paix d'Aix-la-Chapelle.

Cette ville étoit autrefois si grande, qu'au dénombrement, qui se fit en 1242, on y compta deux cent mille habitans; mais elle a diminué, par les fréquentes révolutions, que la guerre lui a causées, & par la peste. On n'y compte plus que douze mille habitans. Ypres contient quatre églises paroissiales, & deux autres, qui sont démolies, & qui s'étendent hors de la ville; huit couvens d'hommes, dix de filles, trois hôpitaux, pour les malades; deux maisons, l'une, pour les pauvres vieillards, & l'autre, pour les pauvres vieilles femmes; deux autres hôpitaux, un, pour élever un nombre de pauvres garçons, & l'autre, pour un nombre de pauvres filles, à chacun desquels on fait apprendre un métier; & lorsqu'ils sont en état de gagner leur vie, ils sortent, avec une certaine somme d'argent, que l'hôpital leur donne, afin d'aider à les établir. Il y a aussi un beguinage, où des filles ont leur logement, avec un revenu fort modique, qui, joint à ce qu'elles ont, ou à ce qu'elles peuvent gagner, contribue à les faire vivre. Elles prennent l'habit de religieuses, & peuvent se marier, quand bon leur semble, en cédant leur place à une autre; ce qu'elles font rarement, regardant cette inconstance, comme un deshonneur. On a encore établi, dans Ypres, un seminaire de prêtres, avec plusieurs bourses, fondées pour les pauvres étudians. Le tiers de la ville, est occupé par les églises, couvens ou maisons, qui appartiennent aux abbayes des environs, qu'on appelle leur réfuge.

L'évêché est suffragant de l'archevêché de Malines, & fut érigé, l'an 1559, par le pape, Paul IV. L'église cathédrale est sous l'invocation de saint Martin. Elle n'est pas des plus grandes; mais elle est fort estimée, par ses ornemens. Son chapitre est composé de trois membres de chanoines, qui sont de Terouane, de saint Martin & de Furnes. Celui de Terouane, est de neuf chanoines & de l'évêque, qui fait le dixiéme. Ces prébendes, fondées du quart des biens de l'évêché de Terouane, qui furent partagés entre la France & l'Espagne, se donnent par élection des autres chanoines; & quand les voix sont partagées, le parti de l'évêque l'emporte. Ces neuf canonicats doivent être remplis, par des gradués ou licentiés; savoir: trois en théologie, trois en droit canon, & trois nobles diocésains, licentiés en l'un ou en l'autre. A ce nombre, sont attachées les six dignités d'archidiacre, d'archiprêtre, de pénitencier, de chantre, d'écolâtre & de trésorier, qui sont à la collation de l'évêque. Le membre, appellé de Saint Martin, est de douze prébendes, dont il y en a six à charge d'ames, ces chanoines étant curés de la ville. Un théologal & les cinq autres n'ont aucune charge. L'évêque dispose de ces douze canonicats, comme prevôt de saint Martin; parce que cette église étoit autrefois à des chanoines réguliers de saint Augustin, qui avoient un prevôt. On les supprima dans le tems de l'érection de l'évêché, & on réunit la prevôté à la personne de l'évêque. Les six cures de la ville, dont ces religieux étoient en possession, furent attachées au membre des chanoines de saint Martin, qui en ont les biens avec l'évêque. Le troisiéme membre est formé de neuf prébendes, qu'on a détachées de la collégiale de sainte Valburge de Furnes, ce qui le fait appeller *Membre de Furnes*. Ces prébendes sont à la collation du pape, pendant huit mois de l'année, & à celle de l'évêque, dans les autres mois. Cette cathédrale est encore pourvue d'un doyen, dont le bénéfice est à la nommination du roi, sans être attaché à aucun des trois membres, dont on a parlé. Ce diocèse est divisé en huit doyennés, qui contiennent cent cinquante paroisses, sans y comprendre les six d'Ypres.

Cette ville, ainsi que toutes les autres, du même département, est gouvernée par douze échevins, & un président ou avoué, qui ont la haute, moyenne & basse justice, en ce qui regarde le dedans de la ville & de sa banlieue, qui s'étend à un demi-quart de lieue à l'entour. Ces échevins déliberent aussi de toutes les affaires de police & de finances, & sont nommés par un commissaire, député du roi, pour renouveller, tous les ans, le magistrat, qui les change ou continue, comme il juge à propos. Il y a, outre cela, cinq gradués, qui ont le titre de conseillers-pensionnaires, & un greffier. Ils ont seulement voix consultative, & servent de conseil aux échevins, pour juger les procès. Le roi ayant créé, depuis quelques années, un bailliage à Ypres, toutes les sentences des justices du Plat-Pays, qui aloient en droiture au parlement de Tournay, iront, par appel, à ce bailliage, avant que d'aller au parlement. Ce siége est composé d'un baillif, d'un lieutenant-général, civil & criminel, d'un lieutenant-particulier, de six conseillers, d'un avocat, d'un procureur du roi & d'un greffier. On tient deux foires dans la même ville, qui durent chacune huit jours. L'une, commence le premier dimanche de carême, & l'autre, le premier dimanche d'Août. Il y en a une troisiéme, le mercredi des cendres, pour les chevaux, outre un grand marché de bestiaux, toutes les semaines. Le territoire des environs est plat; mais à demi-lieue de-là, il s'éleve des hauteurs inégales, presque paralléles à la place, principalement du côté de Menin, de Comines & de Warneton. Il est gras & humide naturellement, ce qui en rend les chemins très-mauvais, à quoi les habitans ont remédié en partie, en faisant juqu'à neuf chaussées, aux avenues de la ville, deux desquelles ont été continuées, dans la suite, aux dépens de tout le pays, jusqu'à Lille & Dunkerque. Ce territoire est entrecoupé par-tout de fossés, bordés de haies, tant pour le desséchement des terres, que pour la clôture des héritages; ce qui fait que la cavalerie ne peut aborder à Ypres, que par les grands chemins; l'infanterie de même, ne sauroit longtems marcher à travers les champs, sans se faire des passages sur toutes les haies & les différens fossés.

YRACH. Voyez IRAC.

YRLANDE. Voyez IRLANDE.

YSAVA, ville d'Espagne, dans la Haute-Navarre, selon Corneille.

YSENDYCK, ville de la Flandre-Hollandoise, à quelque distance d'un petit bras de l'Escaut occidental, qu'on nomme le *Blic*, & qui la baignoit autrefois. Elle est à une bonne lieue, à l'Orient, d'Ootsburg, & à trois quarts de lieue de Biervliet. Cette ville sert de boulevard à la Zelande, du côté de la Flandre, & fut prise, le 10 Mai 1604, par le prince Maurice, après six jours d'attaque. Le prince y fit faire quelques nouveaux ouvrages, & depuis ce tems, les états-généraux en sont toujours restés maîtres. Ils en ont fait une forteresse presque imprenable, à cause de sa situation dans un terrein bas, que l'on peut inonder de toutes parts. Son rempart, qui peut avoir une demi-lieue de circuit, est flanqué de sept bastions, entouré d'un fossé large & profond, & défendu par quelques ouvrages à corne, par deux demi-lunes, & par une bonne contrescarpe. * *Janiçon*, Etat des Prov. Un. t. 2, p. 353.

La ville est petite, & ne renferme que six rues, cent cinquante-six maisons, & environ trois cens habitans, sans les femmes & les enfans. L'église est desservie par deux ministres de la classe de Walche-

ren, & les catholiques y ont une chapelle. La maison de ville a une tour, & rien d'ailleurs de remarquable. La maison du commandant, donne sur la place, de même que celle du commis des deux magasins. Le principal est derriere la maison, & l'autre, dans l'endroit où étoit autrefois le quai, vers la porte de Biervliet. La régence est composée d'un baillif, d'un premier *hoofdman*, & de six autres *hoofdmans*, outre un greffier, qui est en même-tems le receveur de la ville. Le baillif est établi à vie, par le grand baillif du Franc de l'Ecluse. Les *hoofdmans* sont changés, tous les ans, par les députés du Franc. Ils disposent de la charge de greffier & de receveur, qui est à vie. Ces magistrats prenoient, ci-devant, le titre d'échevins, & ont eu de grands différends, sur ce sujet, avec les échevins du Franc de l'Ecluse, dont ils prétendoient être indépendans; mais, le 18 Juin 1622, il fut réglé que le choix des *hoofdmans* dépendroit entierement du collége du Franc. En vertu de ce réglement, les députés de ce collége se rendent, tous les ans, à Ysendyck; & de quatorze personnes, outre les *hoofdmans*, en fonction, ils choisissent sept nouveaux *hoofdmans*, ou continuent les anciens. La nommination se fait par le baillif & les sept *hoofdmans* regnans; & quand les comptes ont été rendus, le mercredi après la Pentecôte, en présence des députés, & que les *hoofdmans* ont été remerciés, le baillif présente la nommination aux députés, qui choisissent les nouveaux *hoofdmans*; & ce choix fait, le greffier en fait la proclamation à la maison de ville. Quand un de ces sept *hoofdmans* vient à mourir, le collége du Franc nomme une autre personne, pour le remplacer. Ces magistrats n'exercent que la justice civile, & n'ont, hors de la ville, aucune jurisdiction, laquelle appartient uniquement au Franc, de même que la justice criminelle dans la ville. Cependant, ils disposent des charges de greffier & de receveur, de celles de procureurs d'huissiers & d'autres, moins considérables; mais le Franc s'y est réservé le droit de donner les assises en ferme, sur la demande des *hoofdmans*. Ces magistrats renouvellerent, dans la suite, leurs prétentions contre le Franc; mais ils en furent déboutés, par une ordonnance des états-généraux, le 22 Janvier 1630, par laquelle il leur est défendu de prendre, à l'avenir, le titre de bourg-mestre & d'échevins, & enjoint de se soumettre à la jurisdiction du Franc.

Les états-généraux entretiennent une garnison, à Ysendyck, sous les ordres d'un major de la place. Le receveur du *Verponding*, ou de la taxe sur les biens-fonds de ce quartier, demeure à l'Ecluse; mais il a un commis à Ysendyck, qui est chargé de la perception de cette taxe, tant dans ce district, que dans celui de Biervliet, & dont la charge est à la disposition des états de Zélande. Il y a aussi un commis-collecteur de l'Amirauté de cette province, pour la perception des droits d'entrée & de sortie. Les armes de la ville sont échiquetées d'argent & d'azur.

Il y avoit autrefois, près de cette ville, une autre ville, nommée *Gasternesse*, & plusieurs villages, qui furent engloutis, par les eaux de la Mer, en 1337, & dont les habitans allerent s'établir à Ysendyck.

YSEURES, *De Ysorio*, bourg de France, dans la Touraine, diocèse de Tours, élection de Loches.

YSIPORTUM, ancienne place de l'Arménie. Il y avoit garnison Romaine, selon la notice de l'empire, *sect.* 27.

1. YSSEL. (L') Cette riviere, qui donne le nom à des villes & à une province des Pays-Bas, peut se considérer aujourd'hui comme deux rivieres, indépendantes l'une de l'autre.

2. YSSEL, (L') a ses deux principales sources au pays de Munster, & dans le pays de Clèves. La plus septentrionale des deux, passe à Borken & à Boecholt, & entre dans le comté de Zutphen. La méridionale, qui se forme de deux ruisseaux, passe à Ringelborg, qui est encore du pays de Clèves, & à Yselburg, village du comté de Zutphen, & se joint avec l'autre source. De-là, elle baigne Dotechem & Doesbourg, où, se chargeant d'une partie des eaux du Rhin, elle passe ensuite à Bronchorst, à Zutphen, à Deventer, à Hattem, à Wilsen & à Kampen, où elle se jette dans le Zuydersée, dans la province d'Overissel. Tel est aujourd'hui le cours de cette riviere, qui est quelque tems, en serpentant, vers le Nord-Ouest, & se trouve ensuite vers le Nord un peu occidental.

3. YSSEL, (L') autre riviere des Provinces-Unies. Elle a sa source assez confusément marquée dans les cartes, à cause des ouvrages de l'art, qui ont extrêmement changé les dispositions, que la nature avoit faites de ce pays, par rapport aux eaux. Cette riviere passe à Ysselstein, qui en prend le nom, passe à Montford, à Oudewater, à Goude, & va tomber dans la Meuse, au-dessus & à l'Orient de Rotterdam.

Un savant écrivain Hollandois, croit que ce qu'on appelle aujourd'hui le Vieux-Ysel, dans le duché de Clèves, dans l'évêché de Munster, & dans le comté de Zutphen, n'étoit qu'une même riviere avec l'Ysel, qui tombe dans la Meuse, à Yselmonde, au-dessus de Rotterdam. Mais ce sentiment ne peut s'expliquer, que par un détail historique des changemens, que les Romains firent aux cours des eaux; surquoi, il vaut mieux renvoyer à l'auteur même, dans son livre, sur les antiquités des Bataves, dont on promet une traduction. Je dirai seulement ici que, selon lui, l'Ysel, qui coule à Zutphen & à Deventer, ne fut formé que de quantité de ruisseaux, que l'on y fit tomber. A ne regarder que l'état présent du pays, ce sentiment n'est pas aisé à comprendre.

YSSELBOURG, bourg d'Allemagne, au cercle de Westphalie, dans le duché de Clèves, sur le Vieux-Ysel, au confins de l'évêché de Munster & du comté de Zutphen. Quelques auteurs y ont cherché l'*Aliso* des Chamaves, que d'autres mettent à *Almen*, village de Westphalie; d'autres à *Elsen*, village de l'évêché de Paderborn. Voyez ALISO. * *Baudrand*, édit. 1705.

1. YSSELMONDE, en latin, *Isalæ Ostium*; bourgade des Provinces-Unies, dans la partie méridionale de la Hollande, & dans une isle, qui est au confluent de l'Ysel & de la Meuse, environ à une lieue de Rotterdam.

2. YSSELMONDE, Isles des Provinces-Unies, à l'embouchure de l'Ysel, dans la Meuse. Elle s'étend en long, du Levant au Couchant, entre deux bras de la Meuse.

YSSELSTEIN, petite ville & château des Provinces-Unies, dans celle de Hollande, sur le petit Ysel, aux confins de la province d'Utrecht, à une lieue & demie de la ville de ce nom. Les états de la province d'Utrecht en ont contesté le haut domaine, aux états de Hollande. C'est le chef-lieu d'un petit canton, qui dépend du comté de Bure, lequel fait partie de la succession de Guillaume III, roi de la Grande-Bretagne, comme prince d'Orange. * *Dictionn. géographiq. des Pays-Bas. Baudrand*, édit. 1705.

YSSOIRE. Voyez ISSOIRE.

YSSOUDUN. Voyez ISSOUDUN.

YSTEDT. Voyez UDSTET.

YSTHWITH, riviere de la Grande-Bretagne; au pays de Galles, en Cardiganshire. Elle est formée de deux ruisseaux, qui ont leurs sources aux confins de Montgomerishire, & se jettent dans la Mer d'Irlande, auprès d'Aberistwith, par une même embouchure.

1. YU, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Kinhoa, cinquiéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 2 d. 59'. par les 29 d. 14'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

2. YU, petite forteresse de la Chine, dans le Pekeli, au département de Vuning, premiere forteresse de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 2. d. par les 39 d. 33'. de lat. *Atlas Sinensis.*

3. YU, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Nanyang, septiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 4 d. 34'. par les 34 d. 20'. de latit. *Atlas Sinensis.*

4. YU, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Taiyven, premiere métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 3 d. 50'. par les 38 d. 45'. de lat. *Atlas Sinensis.*

YUCATAN, (LE) ou JUCATAN, province de l'Amérique septentrionale, dépendante de la Nouvelle-Espagne. Christophe Colomb, à son quatriéme voyage, en 1502, eut la premiere connoissance de ce pays; mais il n'y entra point. Des Indiens lui apporterent, à son bord, des féves de cacao, dont ils composoient leur boisson, & qui leur servoient de monnoie. La découverte en fut faite en 1517, par François Fernandés de Cordoue. Deux Indiens, qu'il en avoit amenés avec lui, dans la ville du Saint-Esprit, en l'isle de Cuba, assurerent qu'il y avoit beaucoup d'or dans leur pays; & sur ce rapport, Jean de Grijalva y fut envoyé, lequel aborda le 3 de Mai 1518, à l'isle de Cozumel, peu éloignée de la côte orientale de l'Yucatan, par les 19 d. de latitude nord. Il lui donna le nom de Sainte-Croix, dont on célébroit, ce jour-là, l'invention, d'autant plus qu'il trouva, auprès d'un temple, une croix de pierre, environnée d'une balustrade de maçonnerie, & qu'on lui dit que cette croix étoit un des objets du culte des naturels du pays, qui ne lui demandoient jamais de pluie, sans être exaucés. En 1527, François de Montejo, qui avoit parcouru toute la côte de l'Yucatan, avec Grijalva, en fit la conquête, & en fut le premier gouverneur. Voyez JUCATAN 2.

YUCIEN, ville de la Chine, dans la province de Chekiang, au département de Hangcheu, premiere métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 2 d. 10'. par les 30 d. 22'. de latit. *Atlas Sinensis.*

YUENXI, ville de la Chine, dans le Pekeli, au département de Chinting, quatriéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 2 d. 40'. par les 38 d. 26'. de latitude. *Atlas Sinensis.*

YVERDON ou YWERDHON. C'est ainsi que les Gallois appellent l'Irlande, selon l'état présent de cette isle, *c.* 1.

YVERDUN, ville de Suisse, au pays de Vaud, dans le bailliage dont elle est le chef-lieu, & auquel elle donne son nom. En latin, *Ebrodunum* & *Eburodunum.* Quoique quelques-uns ne lui donnent que la qualité de bourg, c'est une ville, qui, quoique petite, & composée de trois rues paralléles, est fort jolie, & agréablement située, à la tête du grand lac de Neufchâtel, au milieu d'une grande campagne. Elle a un beau fauxbourg ouvert, qui est hors de l'enceinte des murailles, & qu'on nomme la Plaine. La ville est ancienne & étoit déja considérable, du tems des Romains. La notice des provinces lui donne le titre de *Castrum,* ce qui désigne une place forte. (La notice de l'empire, *sect.* 65, porte *Ebruduni Sapaudiæ,* ce qui marque qu'elle étoit depuis très-longtems à la Savoye. En effet, les ducs de Savoye la possédoient, en 1536, lorsque les Bernois s'en rendirent maitres). Elle a toujours été forte, & a souvent soutenu des siéges. Elle est bordée des rivieres d'Orbe & Thiéle. Quand on entre dans la ville, du côté de la Plaine; on trouve d'abord une belle & large place, bordée, aux quatre côtés, du château, du temple, de la maison de ville, & d'un beau grenier public, bâti, depuis quelques années, de belles pierres jaunes: le château est un peu élevé, construit à l'antique, ayant la riviere pour fossé, d'un côté, & des fossés secs, du côté de la ville. Conrad de Zeringuen, la bâtit à neuf, au douziéme siécle, & Pierre de Savoye la répara, dans le treiziéme. Le temple est ancien, & sa principale façade est ornée, en dehors, d'assez jolies sculptures. Le baillif d'Yverdun ne va jamais au temple, qu'accompagné de deux gardes, armés de fusils; on dit que cela fut établi, il y a une centaine d'années, à l'occasion d'une émotion populaire, où le baillif fut massacré. Cette raison est réfutée, dans une lettre, insérée au tome 7 des Nouvelles-Littéraires, p. 105. La raison de cet établissement, y ajoute-t-on, vient de ce qu'au commencement de la réformation, le baillif, ayant appris que quelques catholiques vouloient exciter une sédition, à l'heure que l'on alloit au sermon, se fit accompagner par quatre gardes, deux fusiliers & deux halebardiers; les derniers n'accompagnent plus le baillif, & n'ont soin que de fermer les portes de la ville & du château. Le commerce de cette ville est florissant. On y a un petit port, formé par le canal, qui reçoit l'Orbe, au bord duquel on a bâti des halles & une douane. Ainsi, les habitans y sont généralement à leur aise. Ils se piquent d'esprit & de politesse, & c'est aussi l'une des villes du pays, où il y en ait le plus. On a trouvé, à Yverdun, divers monumens antiques, comme une inscription Romaine, qui se voit sur un pillier de marbre, attaché à une maison particuliere, en dehors, près de la rue. Elle est fort mal écrite, & conçue de la sorte:

IMP. CÆS.
L. SEPT. SEVERO....
.... T. AUG. ARAB....
PARTH. P. MAX. P. P.
IMP. CÆS. M. AUR. &c.

Scheuzchzer, *Itiner. Alp.* VII, ann. 1709, la rapporte ainsi:

IMP. CÆS.
L. SEPT. SEVERO.
RT. AUG. ARABU.
PARTHIC. MAX. P. P.
IMP. CÆS. M. AU. I...
ANTONINO. POAL...
COS. . . .
AU. N. C. C.

Et Plantin la donne de la maniere suivante:

IMP. CÆS.
L. SEPT. SEVERO.
PERT. AUG. ARAB.
PAR. H. G. MAX. P. P.
IMP. CÆS. M. AUREL.
... NON NO. POTE.
.. COS......
....

On y a trouvé, outre cela, une lampe, à quatre tuyaux, des médailles Romaines, de plusieurs empereurs, depuis Auguste, jusqu'à Julien l'Apostat, & des pieces de monnoie Gothique.

Il y a diverses belles promenades, dans cette ville & aux environs. Les murailles, du côté du lac, sont si épaisses, qu'on peut commodément s'y promener deux-à-deux. Le lac, qui battoit presque au pied des murailles, il y a soixante ou quatre-vingt ans, s'est tellement retiré, qu'il en est presque éloigné de la portée du canon, & y a laissé un terrein assez spacieux & fort agréable, où l'on se promene, à l'ombre de plusieurs arbres. De l'autre côté de la ville, il y a une métairie, où se trouvent des eaux souffrées, avec des bains, qui sont assez fréquentés.

Le *Bailliage d'Yverdun,* est un des cinq du pays de Vaud, en Suisse, qui dépendent du canton de Berne. Il s'étend, d'un côté, jusqu'au mont Jura, & de l'autre, environ trois lieues, tirant vers Lausanne, & occupant une bonne partie de ce qu'on appelle le *Gros de Vaud,* qui est un pays très-fertile en bons grains. Du côté d'Yverdun, c'est un lieu de vignes; mais le vin en est petit. Il comprend dix-sept à dix-huit paroisses. Il y a, dans ce bailliage, plusieurs villages seigneuriaux, avec des châteaux, comme: *Champverd, Berchier, Biolay, Bavois, Lignerolle, S. Christophle, Essert, Pailli,* &c. Les autres, qui n'ont point de seigneurs particuliers,

sont : *Warens*, *Chavornay*, *Sainte-Croix*, *Baume*, *Ursin*, *Valeyre*, *Bemont*, & le bourg, nommé les *Clées*. *Baume*, *Sainte-Croix*, *Lignerolle* & les *Clées*, sont dans la montagne.

Selon Baudrand, *Yverdun* ou *Yverdon*, n'est éloigné que de trois lieues des frontieres de la France & de la Franche-Comté, au Levant de laquelle elle est située, en allant vers Fribourg, dont elle n'est qu'à quatre lieues. * *Etat & Délices de la Suisse*, t. 2, p. 327, & suiv. *Baudrand*, éd. 1705.

YUESUI, forteresse de la Chine, dans la province de Suchuen, au département de Cienguei, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 14 d. 45'. par les 29 d. 6'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YVETOT, bourg de France, en Normandie, au pays de Caux. Il est grand, & a porté le titre de principauté, dans la maison du Bellay. Il est à deux lieues de Caudebec, & à six de Rouen. L'historien Froissard, écrit que Clothaire I, roi de France, ayant tué Gautier, seigneur d'Yvetot, dans l'église de Soissons, érigea, pour réparer son crime, la terre d'Yvetot en royaume indépendant ; mais comme il écrit plus de sept cent cinquante ans, après le tems qu'il dit que cela est arrivé, & qu'il n'en apporte aucun témoin, ni aucune preuve, il est permis de n'en rien croire.

Cet article, qui est de Baudrand, est fort judicieux ; & je m'y tiendrois, si, depuis qu'il écrivoit, d'habiles critiques n'avoient traité profondément cette matiere. De la Roque a fort bien remarqué que la terre d'Yvetot n'est proprement qu'un alleu, exempt d'hommage & de toute redevance, quoiqu'elle portât le titre de royaume, dès l'an 1392, ainsi qu'un arrêt, de l'échiquier de Normandie, en fait foi, & que Charles VI en confirma les priviléges, dès 1401. Mais à l'égard de l'origine de ces priviléges, il a cru que le plus judicieux étoit de s'en tenir à la tradition de nos peres, quoique, de son aveu, il ne trouvât point de titres suffisans, pour l'autoriser.

L'Abbé de Vertot a traité, exprès, la même matiere, dans une *Dissertation*, sur l'origine du *Royaume d'Yvetot*. Elle est insérée dans les mémoires de l'Accadémie royales des inscriptions & belles-lettres, de l'an 1714. Il réfute sagement le prétendu meurtre de Gautier d'Yvetot ; mais nous verrons, dans la suite, qu'on lui reproche d'avoir trop rapproché l'origine des priviléges, & qu'ils sont antérieurs à l'époque qu'il veut leur donner.

Il se trouve encore deux mémoires, dans les Mercures des mois de Septembre 1725, & de Janvier de l'année suivante. Dans le premier, on s'est principalement attaché à étaler toutes les confirmations des prérogatives de la terre d'Yvetot, depuis l'an 1401, jusqu'en 1725. L'auteur du second mémoire, ne regarde cette terre, que comme un alleu, qui s'est maintenu dans son indépendance primitive ; & il rapporte plusieurs exemples d'autres terres, dont les franchises sont les mêmes, & que les peuples ont aussi érigées en royaumes ; mais il donne dans une chimere aussi peu recevable, que la fable de Gautier. Il prétend que cet alleu a précédé la domination des Normands, & que les seigneurs d'Yvetot n'ont jamais rendu aucuns devoirs aux ducs de Normandie, parce qu'ils étoient protégés par les rois de France. Il ajoute que, par cette raison, on a dit d'abord que leur terre étoit *du Royaume*, & non *du Duché*, dans lequel elle étoit *enclavée* simplement ; que dans la suite, au lieu de dire *Yvetot du Royaume*, on a dit *le Royaume d'Yvetot*.

L'Abbé de Vertot a bien détruit la fable de Gautier d'Yvetot, & du pape Agapit. Il a cru avoir trouvé une preuve de services militaires, rendus aux rois de France, par des seigneurs d'Yvetot, pour leur fief, jusqu'en 1370, auquel un Perrinet d'Yvetot fut reçu à une revue, devant le connétable du Guesclin. Et de-là, il a inféré que l'érection d'Yvetot, soit en *Principauté*, soit en franc-alleu noble, (ce qu'il laisse au choix du lecteur) doit avoir été faite entre les années 1370 & 1392, qui est la date de l'arrêt de l'échiquier, où cette terre est décorée du titre de *Royaume*. C'est, en effet, ce qui seroit décisif, si ce Perrinet d'Yvetot, dont il est fait mention, dans le livre de l'arriereban, de de la Roque, & dans ses preuves de la maison d'Harcourt, p. 1308, avoit servi pour le royaume d'Yvetot ; mais c'étoit alors un Jean d'Yvetot, qui possédoit cette terre, soit que ce fût celui qui, en 1350, fonda trois prébendes, à Yvetot, ou bien son fils & successeur de même nom, dont on a aussi un acte de 1380.

Outre les écrits, spécifiés ci-dessus, il y a, à la fin du dictionnaire géographique de la France, un ample mémoire, sur Yvetot ; c'est dans cet ouvrage, que nous avons trouvé ce que nous avons déja mis de critique dans celui-ci : il est trop long, pour l'insérer ici tout entier ; il vaut mieux y renvoyer le lecteur.

Baudrand attribue à Froissard, d'être le premier, qui ait parlé du meurtre, commis par Clothaire I, en la personne de Gautier. Etienne Pasquier, dans ses recherches, dit que c'est Gaguin. Le pere le Long, dans sa bibliotheque historique de la France, dit que Nicole Gilles est le premier, qui ait parlé de ce royaume d'Yvetot ; car ses chroniques parurent en 1492, & celle de Gaguin, en 1497. On a un traité du royaume d'Yvetot, par Claude Malingre. Il est imprimé avec le traité de cet auteur de la loi Salique, *in*-8°. Paris, 1614. *De falsa Regni Yvetotti narratione ex majoribus Commentariis in fragmentum*, in-8°. Paris, 1615. Ce fragment est d'Antoine Mornac, célebre Jurisconsulte. *Preuves de l'Histoire du Royaume d'Yvetot, avec un Examen ou une Réfutation des Instances & Moyens de faux de l'Auteur anonyme, & d'autres Ecrivains modernes, contre la même Histoire, par Jean Ruault, Professeur en Eloquence*, in-4°. Paris, 1631.

YVICA. Voyez IVIÇA.

YVIERS, bourg de France, dans la Saintonge, élection de Saintes.

YULIN, forteresse de la Chine, dans la province de Xensi, au département de Jungchang, premiere forteresse de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7 d. 30'. par les 39 d. 20'. de lat. *Atlas Sinensis*.

YUMA, Isle de l'Amérique, entre les Lucayes, au Nord de la partie orientale de l'isle de Cuba. Les Anglois la nomment *Long-Island*, à cause de sa longueur. Baudrand, *éd.* 1705, lui donne vingt-deux lieues de long. Sa longueur est du Nord-Ouest au Sud-Est. Il lui donne huit lieues de large, apparemment dans sa plus grande largeur, ce qui est beaucoup. De Laet, *Descr. des Indes Occ. l.* 1, *c.* 16, dit qu'elle est longue de vingt lieues, & large de sept. Il lui donne 20 dégrés 30 minutes, pour la hauteur du pôle.

YUMACH-CAMA. C'est ainsi que, selon Thevet, les habitans du Diarbeck, appellent le golfe Persique.

YUMETO, Isle de l'Amérique, entre les Lucayes, au Nord de l'isle d'Yuma, selon de Laet, *Descr. des Indes Occid. l.* 1, *c.* 16, qui dit qu'elle est sous le Tropique, & que les Espagnols lui donnent quinze lieues de longueur. Cette isle & celle d'Yuma, n'ont point de colonies Européennes, & par conséquent, fort peu fréquentées, par les navigateurs d'Europe. D'Anville, dans sa carte des isles de l'Amérique, qui est devant l'histoire de l'isle Espagnole ou de Saint Domingue, ne semble pas donner le nom d'*Yumeto* à une seule isle, mais à une longue chaine d'islots, qui ne ressemble pas mal à une faucille, dont l'isle d'Yuma seroit le manche, & il fait cette chaine au moins de deux longueurs de cette même isle.

YUNA, riviere de l'Amérique, dans l'isle Espagnole. Elle a sa source dans les hautes montagnes de la Porte, coule au Nord-Est, reçoit un très-grand nombre de ruisseaux & de petites rivieres, & va se rendre à la Mer, dans la baye de Samana. * *Le pere Charlevoix*, Histoire de Saint Domingue, tom. 4, p. 326.

1. YUNG, ville de la Chine, dans la province

de Quangsi, au département de Lieucheu, seconde métropole de la province. Elle est plus occidenrale que Pékin, de 9 d. 16'. par les 25 d. 45'. de lat. *Atlas Sinensis*.

2. YUNG, ville de la Chine, dans la province de Quangsi, au département de Gucheu, cinquiéme métropole de la province. Elle est de 7 d. 33'. plus occidentale que Pékin, par les 23 d. 25'. de lat. *Atlas Sinensis*.

YUNGHIANG, ville de la Chine, dans la province de Kangsi, au département de Nanning, septiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 9 d. 16'. par les 23 d. 32'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YUNGHO, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7 d. 20'. par les 37 d. 44'. de lat. *Atlas Sinensis*.

YUNGO, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 7 d. 12'. par les 36 d. 47'. de latitude. *Atlas Sinensis*.

YUNGUS VICUS, selon quelques exemplaires de l'Itinéraire d'Antonin; *Vungus Vicus*; selon d'autres. Plusieurs portent *Dongo*: Cluvier lit, *Longus Vicus*; mais Simler, Cellarius & Bergier, lisent, *Yungo Vico*. Ce dernier prétend que c'est le palais d'Yonne, en Champagne. Ce lieu doit être sur la route de Rheims à Tréves, à 22 lieues Gauloises de la premiere; mais il y a plus d'apparence que *Vungo Vico* est la véritable leçon. Flodoard, dans son histoire de Rheims, nomme *Vongum Municipium*, & fait ailleurs mention de *Pagus Vongensis*. Dans la vie de saint Waast, on lit ces mots: *Vungise Pagus prope Reguliacam Villam circa florigeras Axonæ ripas*; & Hadrien Valois l'explique par *Vousi* ou *Vouzi*, comme le remarque Wesseling, dans la belle édition, *p.* 365, qu'il nous a donnée, de l'Itinéraire d'Antonin, *in*-4°. à Amsterdam, chez Wetstein & Smith, 1735.

YVOIRE, en latin, *Aquaria*, bourg de Savoye, dans le Chablais, sur la rive méridionale du lac de Genève, à trois petites lieues de Thonon, & à cinq d'Evian, selon Baudrand, éd. 1705.

YVOY. Voyez IVOY.

YUPI, pays fort étendu de la Tartarie orientale, avec titre de royaume, entre celui de Nieulan, la Mer orientale, la Tartarie orientale, proprement dite, & la Chine. Il est ainsi nommé, à cause des peuples *Yupi*, qui l'habitent, selon Baudrand, éd. 1705.

Le pays d'Yupi est le long du fleuve Seghalien, & s'étend jusqu'à la Mer. La nation, qui l'habite, est fort farouche, s'habille de peau de poisson, dont elle se nourrit, n'ayant aucune connoissance de l'agriculture.

YUPURA, riviere de l'Amérique méridionale. Voyez CAQUETA.

YVRÉ-L'ÉVEQUES, bourg de France, dans le Maine, élection du Mans.

YVRÉ-LE-POLLIN, bourg de France, dans l'Anjou, élection de la Fléche.

YURUBESH, riviere de l'Amérique méridionale. Sa source est dans les montagnes, près de la source de l'Iquiari; & après avoir passé sous la ligne, se rend dans le Rio-Negro. Cette riviere communique avec l'Yupura, par le moyen d'un lac, appellé Marahi. Carte du cours de l'Amazone, par *M. de la Condamine*.

YUSBECS, (Les) peuple Tartare. Ce sont les mêmes que les *Usbecs*. Voyez, au mot TARTARE, l'article TARTARES USBECS.

YUTAI, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département d'Yencheu, deuxiéme métropole de la province. Elle est sous les 35 d. 50'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YU-VEN, (Les) Tartares orientaux, de la nation des Sienpi. Ils étoient situés au-delà du Leao-Tong, & soumis anciennement aux Huns du Midi. Ils se rasoient la tête, ne laissant, sur le sommet, qu'un toupet de cheveux, qu'ils regardoient comme un ornement. On prétend que leur langue étoit différente de celle des autres Sienpi. L'an 285, de Jesus-Christ, ils avoient un chef, nommé Mohai, qui étoit ennemi de Mouyunghœi, autre chef des Sienpi, fondateur de la dynastie des premiers Yen. Ce petit état ne subsista qu'environ 52 ans, depuis 292, jusqu'en 344, qu'il fut détruit, par les Yen. Voyez l'*Histoire Générale des Huns, par M. de Guignes*, t. 1, p. 195.

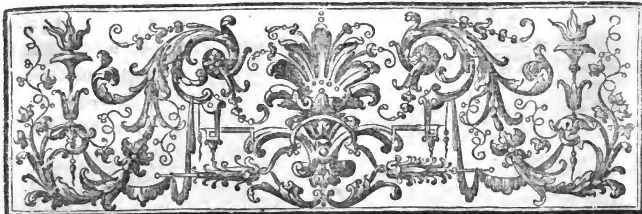
YXI, ville de la Chine, dans la province de Channsi, au département de Pingyang, seconde métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 6 d. 49'. par les 36 d. 38'. de latit. *Atlas Sinensis*.

YXUI, ville de la Chine, dans la province de Channton, au département de Cincheu, quatriéme métropole de la province. Elle est plus orientale que Pékin, de 1 d. 40'. par les 36 d. 14'. de latit. *Atlas Sinensis*.

1. YYANG, ville de la Chine, dans la province de Honan, au département de Honan, sixiéme métropole de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de 5 d. 30'. par les 35 d. 2'. de latit. *Atlas Sinensis*.

2. YYANG, cité de la Chine, dans la province de Honan, au département d'Yu, grande cité de la province. Elle est plus occidentale que Pékin, de cinq degrés six minutes, par les 35 d. 13'. de latit. *Atlas Sinensis*.





LE GRAND DICTIONNAIRE GÉOGRAPHIQUE, HISTORIQUE ET CRITIQUE.


ZA, riviere d'Afrique, dans l'empire de Maroc, au royaume de Fez, & dans la province de Cuzt, selon Marmol, *Descr. d'Afrique*, *l.* 2, *p.* 296, qui dit que la ville de Teurert est bâtie au bord de cette riviere.

ZAARA, partie fort considérable de l'Afrique, ainsi nommée, par les Arabes, comme qui diroit par le *Désert*. On l'appelle aussi souvent *Zahara*, & *Sahara*. Elle est fort étendue dans l'intérieur de l'Afrique, du Levant au Couchant, étant bornée, au Septentrion, par le Biledulgerid; à l'Orient, par la Nubie; à l'Occident, par l'Océan Atlantique; & au Midi, par le pays des Négres. On la divise, le plus souvent, en sept parties ou déserts, qui sont ceux de Berdoa, Borno, Gaoga, Lempta, Targa ou Zaghara, Zanhaga & Zuenziga. Il y a peu de villes & de places dans ce grand pays, où à peine trouve-t-on les places de même nom, à cause des grandes campagnes de sable mouvant, qui incommmodent fort les habitans, sur-tout, quand ils sont agités par les vents; c'est pourquoi, les Arabes appellent ce pays la Mer de sable, selon Jean Léon l'Affricain. On ne peut pas même voyager dans ce pays-là, dont les habitans font esclaves tous ceux qu'ils prennent, & les vendent aux Etrangers. A peine permettent-ils à quelques Mandingues de trafiquer chez eux. Au reste, c'est le pays des anciens Gétules & des Garamantes. Voyez SAHARA. * *Baudrand*, Dict.

1. ZAARAM, ville de l'Arabie-Heureuse: Prolomée, *l.* 6, *c.* 7, en fait la résidence du roi des Cinædocolpites. Le manuscrit de la bibliotheque Palatine, lit *Zabram*, au lieu de *Zaaram*.

2. ZAARAM: Corneille, sans citer son garant, dit: nom ancien d'*Algiar*, ville de l'Arabie-Pétrée.

ZAB, riviere d'Asie, dans la Perse. Tavernier, *Voyage de Perse l.* 2, *c.* 7, dit, qu'on trouve cette riviere, en descendant le Tigre, depuis Ninive, jusqu'à Babylone, & il ajoute, qu'elle se jette dans le Tigre, du côté de la Chaldée. A demi-lieue au-dessous de cette riviere, il y a un beau château de briques, bâti sur une petite colline, & qui, parce qu'il n'est point habité, commence à se ruiner.

1. ZABA, ville de l'Inde, au-delà du Gange: Ptolomée, *l.* 7, *c.* 2, la place dans les pays des Lestes ou des Pirates. Le manuscrit de la bibliotheque Palatine, porte *Zabæ*, pour *Zaba*.

2. ZABA. Voyez ZABI.

3. ZABA. Voyez ZABATUS.

ZABACHE ou LA MER DE ZABACHE, autrement, LA MER D'ASOPH, en latin, *Palus Mæotis*. C'est un lac, situé sur les confins de l'Europe & de l'Asie, entre la petite Tartarie & la Circassie. On lui donne six cent milles, ou deux cens lieues de tour; mais il a si peu de fond, & tant de bancs de sable, qu'il ne peut porter que des barques. Ce lac, formé, en quelque maniere, par l'embouchure du Don ou Tanaïs, & par un grand nombre de petites rivieres, s'étend, en longueur, du Nord oriental, au Midi occidental, depuis Asoph, jusqu'à la Péninsule de Crim. Il communique à la Mer de Gnil, qui est formée de ses eaux, & il se décharge dans la Mer Noire, par deux grands détroits, séparés l'un de l'autre, par l'isle de Tameraw. Les principales rivieres, qui se jettent dans la Mer de Zabache, outre le Don, sont:

A la droite du Don:
- Temerek,
- Schatter,
- Schulik,
- Donetzkoi,
- Schulik,
- Morskai,
- Tagan,
- Sambia,
- Saint Paul,
- Telantrk,
- Kalmiusse,
- Selengra,
- Berda,
- Berdnika,
- Tokmak,
- Molocknaja,

Moloczjawodi. } Dans la Mer de Gnil.

A la gauche du Don : { Kagulnuk, Kalbarna, Beisla, Kuban, Sulgira, Bolgana. } Dans la Mer de Gnil.

* *Baudrand*, Dict. *Carte de la petite Tartarie, dressée par l'ordre de l'Impératrice de Russie.*

ZABADÆI. Voyez ZABADÉENS.

ZABADEENS ou ZABADIENS, Arabes, qui demeuroient à l'Orient des montagnes de Galaad. Il est dit, au premier livre des Macchabées, *c.* 12, *v.* 31, que Jonathas marcha vers les Arabes, qui sont appellés Zabadéens, qu'il les défit, & en rapporta des dépouilles. Mais il y a beaucoup d'apparence, dit Dom Calmet, qu'au lieu de Zabadiens, qui est un mot inconnu, il faut lire Nabathéens, avec Joseph. On sait qui étoient les Nabathéens.

ZABAN. Voyez ZABATUS.

ZABANDUS. Voyez TZAMANDRUS.

ZABARIA : Tzetzès appelle ainsi le lieu, où étoit né Jean Lachana, le Grammairien.

ZABATUS, riviere d'Asie. Xénophon, *Cyriacor*, *l.* 2, *c.* 3, qui en parle, fait entendre qu'elle étoit au voisinage du Tigre, & lui donne quatre cens pieds de largeur. Ortelius soupçonne que cette riviere est celle que Cédrène & Calliste nomment *Saba*. Mais, ajoute-t-il, Cédrène & l'histoire Miscellanée connoissent, dans ce quartier, deux fleuves de ce nom, l'un, qu'ils appellent le *Grand Zaba*, & l'autre, le *Petit Zaba*.

ZABDÆA, contrée de la Perse, & dont l'évêque est nommé Dausa, par Nicéphore Calliste, *l.* 8, *c.* 37. Ce pourroit être le même siége, que Zozomène nomme Ζαυδαῖος, & qu'il place quelque part en Asie.

ZABDENI. Voyez VALERIA ZABDENORUM.

ZABDICENA, contrée d'Asie, & l'une de celles qu'Ammien-Marcellin, *l.* 25, *c.* 7, appelle Transtigritanes, parce qu'elles étoient situées au-delà du Tigre, non par rapport aux provinces Romaines, mais par rapport à la Perse. Petrus Patricius nomme cette contrée Ζαβδικηνή ; Zozime, par erreur, l'appelle Βαζδικηνή, pour Ζαβδικηνή, & Zozomène, Ζαβδαίων χωρίον. Ce dernier, au lieu d'une contrée, en fait un lieu, & insinue que ce lieu étoit un siége épiscopal : car il dit, *l.* 2, *c.* 13, que l'évêque Dausas, ayant été fait prisonnier, par les Perses, & emmené d'un lieu, nommé Zabdée, souffrit généreusement la mort, pour la défense de la foi, avec Mareabde, chorevêque, & environ deux cent cinquante ecclésiastiques.

ZABE. Voyez ZABI.

ZABECES, peuples d'Afrique, dans la Libye : Hérodote, *l.* 4, *sub finem*, qui parle de ces peuples, dit qu'ils étoient voisins des marges de Libye & des Zygantes.

1. ZABENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Sitifense, selon la notice des évêchés de cette province, qui fait mention de *Possessor*, son évêque.

2. ZABENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. La notice d'Afrique qualifie Cresconius, *Episcopus Zabensis* ; & la conférence de Carthage, nomme *Lucius*, évêque donatiste. *Harduin*. Collect. Conc. t. 2, p. 871, t. 1, p. 1103.

ZABENSIS-LIMES, contrée d'Afrique, selon la notice des dignités de l'empire. Cette contrée étoit apparemment aux confins de la Numidie, aux environs de la ville de Zaba. Voyez ZABENSIS.

ZABERN, ville de France, en Alsace, dans les terres de l'évêque de Strasbourg, ainsi nommée, par les Allemands, & *Saverne*, par les François. Il y a encore, en Alsace, deux autres petites villes, nommées *Bergzabern* & *Rheinzabern*. Voyez SAVERNE.

ZABES ou ZABESEN, ville du royaume de Hongrie, dans la Transilvanie, nommée aussi *Saszebes* & *Sassebes*, dans le pays, & par les Allemands, *Millenbach*. Cette ville est petite, quoiqu'elle ait été autrefois la principale place des Saxons, dans ce pays-là. Elle est située dans une plaine, sur la Merisch ou Maros, selon Baudrand ; mais de l'Isle, à qui je m'en rapporterois plus volontiers, la marque au confluent de quelques petites rivieres, dont les eaux vont se jetter dans la Maros, à quelques milles au-dessous. Zabes, connue anciennement sous le nom de Zeugma, est la capitale d'un comté, auquel elle donne son nom.

Le Comté de Zabes ou *de Sassebes*, est borné, au Nord, par les comtés de Torda & de Kokelvar ; à l'Orient, par ceux de Medgies & de Ceben ; au Midi, par celui de Sasvaros ; au Couchant, par celui de Weissembourg. La riviere de Maros le coupe en deux parties inégales. Dans la plus grande, on trouve Zabes & Reismark, & Enied dans la plus petite.

ZABI, lieu de la Mauritanie Sitifense. L'Itinéraire d'Antonin, le marque sur la route de Carthage à Césarée, entre *Macri* & *Aræ*, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à trente milles du second. Ce lieu est nommé *Zabe*, dans l'histoire Miscellanée, & *Zaba*, dans la notice des dignités de l'empire. Il donnoit apparemment le nom à la contrée, appellée *Zabensis-Limes*, par la même notice, & à *Zabe*, par Procope. Ce dernier dit, *Vandal*, *l.* 2, *c.* 20, que Salomon, gouverneur d'Afrique, pour l'empereur Justinien, après avoir battu les Maures, qui se retirerent dans la Numidie, imposa tribut à la province Zabé ou Sabé, qui est au-delà du mont Aurabe. On l'appelle, ajoute-t-il, la premiere Mauritanie, & elle a la ville de Sitiphe, pour sa métropole. Césarée est la capitale de la Mauritanie seconde. Les Romains n'y vont que par Mer, à cause que les Maures, sujets de Mastigas, tiennent tout le reste de la Mauritanie seconde.

ZABID, ville de l'Arabie-Heureuse, au royaume d'Yémen, & la métropole de toute la région maritime de l'Yémen. Elle est située dans une plaine, & éloignée de la Mer, d'un peu moins d'une journée de chemin. On n'y voit point d'eau, que celle des puits ; elle a quantité de palmiers, & ses murs sont percés de huit portes, selon Albiruny. Zabid est regardé comme un port de l'Yémen ; mais le vrai port de cette ville, est un lieu, appellé *Alfakah* ; & il y a quarante milles de distance de l'un à l'autre. Il est écrit, dans Alazizy, que Zabid a une rade, nommée Alafakah ; & l'auteur du livre des longitudes, dit qu'Alafakah est située à 64 d. de longitude, sous les 14 d. 35'. de latit. Zabid, selon les tables d'Abulféda, se trouve sur les côtes de l'Yémen, au commencement du premier climat, à 63 d. 20'. de longitude, sous le 14 d. 10'. de latit. De la Roque remarque que Zabid est une ville de commerce, dont le port est un des principaux de l'Yémen, sur la Mer Rouge. Ce port, ajoute-t-il, s'appelle Alafakah, du nom d'une forteresse, qui se trouve à son entrée. Il y avoit autrefois un roi, à Zabid, & un autre, à Sanaa, & ces deux rois se faisoient la guerre. * *Abulfeda*, Descr. générale de l'Arabie, de la trad. de De la Roque.

ZABIDA, village de l'Arabie-Heureuse, selon Etienne, qui le place dans les terres, & cite Vranius (*Arabicor*, *l.* 3.) Ce pourroit être ce même lieu, que Benjamin de Tudéle appelle *Zebid*, & met à douze journées de navigation de Colan. Peut-être est-ce pareillement le même lieu, que le géographe de Nubie (*parte* 6, *Climatis primi*) nomme *Zabid*, & dont il fait une ville, avec un port de même nom. Le château de Ghalafeca, dit-il, est voisin du port de *Zabid*, & il est éloigné de la ville de *Zabid*, de cinquante mille pas. Cette ville de Zabid, poursuit-il, est grande ; ses habitans sont riches & opulens, & il y vient un grand nombre de marchands, de divers lieux. Du tems de Vranius,

Zabida n'étoit qu'un village, qui, dans la suite, devint une ville marchande & célebre; mais quoique le géographe de Nubie donne un port à la ville de Zabid, il n'est pas nécessaire de conclure que c'étoit une ville maritime. Un grand nombre de villes ont des ports sur le bord de la Mer, & cependant sont bâties dans les terres.

ZABIENS. Voyez ZABII.

ZABII, peuple de l'Inde, selon Etienne, le géographe, qui dit que ce peuple combattit avec Derias, contre Bacchus. Nonnus, *Dionysiacon*, *l.* 26, parle des *Zabii* dans ce vers:

Καὶ σκεπαστάκαμον Ζαβίων στίχας οἷον ἐχέφρων
Παλθάνωρ πρίδηγες ἦν

Dom Calmet, fait l'observation qui suit: On dit que les Zabiens sont d'anciens Chaldéens, attachés à l'Astrologie. On doute si les Zabiens étoient un peuple particulier, ou une secte de philosophes, ou si leur nom marque simplement leur religion, leur pays, ou leur situation. On propose, sur cela, cinq ou six sentimens divers. Les uns croyent que le nom de Zabiens vient de *Zaba*, ou plutôt de *Saba*, fils de Chus, ou de *Zaba*, une armée, parce qu'ils adoroient l'armée du ciel; ou de l'Arabe, *Tzabin*, qui signifie le vent d'Orient, parce que ces peuples étoient Chaldéens, & connus sous le nom d'Orientaux. Spencer, qui a fort examiné cette matiere, croit que la meilleure étymologie, est celle de Scaliger, *l.* 1, *Epist.* 62, qui croit que *Zabiim* signifie les Orientaux ou les Chaldéens; mais il prétend qu'on ne doit pas borner ce nom aux seuls Chaldéens, & qu'il doit s'étendre à tous les peuples, qui ont suivi leurs principes, comme les Egyptiens, les Nabathéens, les Chananéens, les Syriens & autres; en sorte que le nom de *Zabien*, marqueroit une espéce de secte, fort répandue dans tout l'Orient. * *Spencer*, *de Legib. Hebr. ritual.* liv. 2, c. 1, *de Zabiis.*

Quelques-uns croyent que leur religion étoit la plus ancienne du monde. Il y en a qui en mettent l'origine sous Seth, fils d'Adam; d'autres, sous Noé; d'autres, sous Nachor, pere de Tharé, & ayeul d'Abraham. Maimonide, (*More-Nevoch*, *l.* 3, *p.* 411,) croit qu'Abraham suivoit les principes & la religion des Zabiens, avant qu'il fût sorti de la Chaldée. Un des principaux articles de cette religion, étoit le culte des astres, & une sorte de magie; ce qui fait dire à Spencer qu'ils étoient payens, & que leur religion, telle qu'elle a été connue, par les auteurs Juifs & Arabes, qui en parlent, n'a été formée, que sur le déclin du Judaïsme, & qu'elle a emprunté diverses choses des anciens Chaldéens, des Juifs, des Platoniciens & des Gnostiques; qu'ils ont fait un mélange de tout cela, & que leur religion est fort récente, & ne surpasse pas le tems de Mahomet; puisqu'on ne trouve ni leur nom, ni leur religion marqués dans aucun auteur ancien, ni Grec, ni Latin, ni dans aucun ouvrage, écrit avant l'Alcoran.

Hyde, dans son histoire de la religion des Perses, prétend que Sem & Elam sont les premiers auteurs de leur religion; que si dans la suite elle se trouva chargée de quelques superstitions, Abraham la réforma, & soutint la réformation contre Nemrod, qui la persécuta. Que Zoroaste vint ensuite, & rétablit le culte du vrai Dieu, qu'Abraham avoit auparavant enseigné. Il est vrai que les Zabiens ou les anciens Perses entretenoient un feu éternel sur leurs autels; mais on voyoit la même chose, sur l'autel du temple de Jérusalem. Ils paroissoient adorer le soleil; mais on prétend que ce n'étoit qu'un culte subalterne & subordonné au culte du vrai Dieu. Les restes des anciens Perses, qui sont encore aujourd'hui dans l'Orient, soutiennent, à ceux qui les interrogent, que le respect, qu'ils ont pour le soleil, est un culte purement civil, semblable à celui qu'on rend aux rois & à leurs ministres.

On ne trouve pas le nom de *Zabiens*, dans l'écriture; mais les Rabbins & les Commentateurs prétendent que Moyse les a eus en vue, dans plusieurs de ses loix cérémonielles, soit pour les contredire, ou pour rectifier leurs usages & leurs cérémonies. On peut voir Spencer, dans son second livre, *De Legibus Hebræorum Ritualibus.*

Voici ce que nous apprennent des auteurs Orientaux, sur la secte & les sentimens des *Zabiens* ou Sabbéens. Ce n'est pas le nom d'une nation particuliere; mais celui d'une religion, connue dans l'Orient, & de ceux qui la professent. Il n'est pas bien certain en quoi consiste principalement la religion des Zabiens. Les Orientaux mêmes sont fort différens sur ce sujet; mais il est très-constant que cette religion est une des trois ausquelles Mahomet a donné sa protection, & une espéce d'approbation dans l'Alcoran. Ces trois religions sont: le Judaïsme, le Christianisme & le Zabéisme; parce qu'elles ont ou prétendent avoir des livres, composés par des patriarches & des prophètes, que Mahomet & les Musulmans reconnoissent. * *D'Herbelot*, Biblioth. or. p. 725.

Selon Housain Vaez, dans sa paraphrase Persienne de l'Alcoran, les Zabiens ont diverses observances, tirées du Judaïsme, du Christianisme & du Mahométisme. Ils honorent les anges d'un culte religieux: ils lisent les pseaumes de David; ils prient, tournés tantôt au Midi, & tantôt au Septentrion. Il y en a, qui croyent qu'ils sont dans les principes des Saducéens.

Ils ont aussi, dit d'Herbelot, un livre, qu'ils attribuent à Adam, & qu'ils regardent comme leur bible, dont les caractéres sont tout-à-fait particuliers; mais dont la langue est presque entierement Chaldaïque. Ils ont une grande vénération pour saint Jean-Baptiste, duquel ils se disent disciples: ils pratiquent une espéce de baptême; ce qui leur fait donner, par nos voyageurs, le nom de *Chrétiens de Saint Jean.* Les auteurs Arabes disent que ces gens-là sont les descendans de la plus ancienne nation du monde; qu'ils parlent aujourd'hui, du moins dans leurs livres, la langue qu'Adam & ses enfans ont parlée; qu'ils tiennent leur religion & leur loi de Scheith & d'Edris, qui sont les patriarches Seth & Noé, dont ils ont encore aujourd'hui les livres, pleins d'instructions morales. Ils prient Dieu, sept fois le jour, & ne mêlent, à cet exercice, aucune autre action. Ils jeûnent pendant le cours entier d'une lune, & ne prennent aucune nourriture, depuis le lever, jusqu'au coucher du soleil. Ils terminent toujours ce jeûne, à l'équinoxe du Printems; ce qui revient, à peu-près, à la pâque des Juifs. Ils honorent le temple de la Mecque, & ont aussi beaucoup de respect, pour les pyramides d'Egypte, à cause qu'ils croyent que Sabi, fils d'Enoch, est enterré dans la troisiéme. Leur principal pélerinage se fait dans un lieu, proche de Haram, en Mésopotamie, & que quelques-uns tiennent pour le lieu de la naissance d'Abraham, mais qui est surement celui d'où il partit, pour se rendre en Palestine. D'autres croyent qu'ils honorent ce lieu, à cause de Sabi, fils de Mari, qui vivoit du tems d'Abraham, & dont ils tirent apparemment leur origine, bien plutôt que de Sabi, fils d'Enoch, qui n'est point connu dans l'écriture, & qui doit avoir vécu avant le déluge.

Un autre auteur, Arabe, (*Ben Azem*) dit que la religion des Zabiens, a été non-seulement la plus ancienne, mais encore la générale & la seule religion du monde, jusqu'au tems d'Abraham, duquel toutes les autres religions sont descendues. Ils disent que les anciens Perses, Chaldéens, Assyriens, Grecs, Egyptiens & Indiens, étoient tous Zabiens, avant qu'ils eussent embrassé le Christianisme ou le Mahométisme; & les chrétiens Orientaux ne font point difficulté de dire que le grand Constantin a quitté la religion des Zabiens, pour prendre celle des Chrétiens.

Chardin, dans son voyage de Perse, *t.* 1, *p.* 307, dit que les disciples de S. Jean-Baptiste sont en assez petit nombre, répandus dans l'Arabie, dans la Perse, & le long du golfe Persique; que leur origine vient de la Chaldée; & qu'ils étoient d'anciens disciples de Zoroastre, dont ils tiennent encore plusieurs opinions.

nions. Ils reçurent le baptême de S. Jean, firent un mêlange de la doctrine chrétienne, des pratiques Judaïques, & des rêveries du Mahométisme. Ils tiennent saint Jean, pour auteur de leur créance, de leurs rits, & même de leurs livres. Ils reçoivent, tous les ans, le baptême de saint Jean. Ce saint est leur grand & unique saint, avec ses pere & mere. Ils placent son tombeau proche de Chuster, capitale du Chusistan. Ils placent, au même endroit, la source du Jourdain. Ils ne tiennent pas *Jesus-Christ*, pour fils de Dieu, mais seulement pour prophète & pour l'esprit de Dieu. Leur vénération, pour la croix, va presque jusqu'à l'idolâtrie. Ils ont un livre, nommé *Divan*, qu'ils tiennent pour sacré. On y lit que Dieu est corporel, & qu'il a un fils, nommé Gabriel, par lequel il a créé le monde. Il créa aussi des anges corporels, de l'un & de l'autre sexe, & capables d'engendrer. On dit qu'ils consacrent, ou qu'ils croyent consacrer, un pain, paitri avec du vin & de l'huile, & qu'après l'avoir porté en procession, ils le mangent. Ils ont des évêques & des prêtres, qui se succédent de pere en fils. Leurs prêtres se marient, avec une fille vierge. On assûre qu'une fois l'année, ils immolent une poule, sur le bord du fleuve, & qu'ils sacrifient aussi un bellier. Ils reçoivent tous les ans leur baptême, par aspersion ou par immersion, à leur volonté, & au nom de Dieu seul; car ils ne reconnoissent ni le Fils ni le Saint-Esprit. La polygamie est permise parmi-eux. Ils sont scrupuleux, sur les purifications, à peu-près comme les Juifs.

Quelques-uns confondent les Zabiens, avec les Mages ou Guébres, ou Gaures, adorateurs du feu, dans la Perse; mais les plus exacts les distinguent.

ZABIN, nom d'une riviere de Mésopotamie, & qui se décharge dans le Tigre. Elle a tiré son nom, de Zab ou de Zou, dixiéme roi de Perse, de la race des Pischdadiens, qui en fit creuser le canal. Il n'est pas inconnu à nos géographes, qui l'appellent Zabus. * *D'Herbelot*, biblioth. Orient.

ZABIRNA, ville de Lybie. Diodore de Sicile, *l.* 3, *c.* 72, dit que Bacchus campa près de cette ville, & qu'il y tua un monstre épouvantable, que la terre avoit produit, qui avoit donné la mort à plusieurs personnes, & auquel on avoit donné le nom de *Campé*. Cette victoire, continue Diodore de Sicile, acquit une grande réputation à Bacchus, qui, pour conserver la mémoire de cette action, éleva, sur le corps du monstre, un monument de pierre, lequel subsistoit encore, il n'y a pas longtems. Gesner, *in Campe*, au lieu de Zabirna, lit Zambirra.

ZABLESTAN, nom d'une province limitrophe de l'Indostan, & que quelques-uns mettent au nombre de celles qui composent le pays de Send ou Sind, c'est-à-dire, au-deçà du fleuve Indus, à l'égard de la Perse. Elle est située entre les provinces de Khorassan, au Septentrion, de Gaur, à l'Occident, du Segestan, au Midi, & des Indes, à l'Orient. * *D'Herbelot*, biblioth. Orient.

Les principales villes de cette province, sont: Gaznah, Bamiam, Meïmend, Firouzcouch; & quelques-uns y ajoutent Cabul, qui est la plus septentrionale, en y comprenant même une partie de celles de la province de Gaur

Ce pays est arrosé de beaucoup de sources, de fontaines, de rivieres, de lacs, & est fort montueux, tant du côté du Khorassan, que de celui de Gaur.

Le géographe Persien dit, dans son second traité, que la ville de Bengehnar, auprès de laquelle il y a une mine d'argent, appartient à la province de Zablestan.

Kondemir fait mention des montagnes de Zoud, au pays de Zablestan, quoique le nom de Zoud se donne ordinairement aux monts Gordiens, qui sont en Arménie. C'est dans la vie de Schehabeddin, qu'il en parle.

ZABOLTZ, comté de la Haute-Hongrie, borné, au Nord, par celui de Zemblyn, au Midi, par celui de Zolnock, au Levant, par celui de Zatmar, & au Couchant, par la riviere de Teysse. On y trouve la ville de Debrecin, & la forteresse de Chege. *Atlas de Delisle.*

1. ZABUL, ville d'Asie, & la capitale d'un royaume de même nom. Petit de la Croix, la place entre les Indes & la Corassane, à 102 d. de longit. sous les 33 d. de latit.

2. ZABUL, ZABULESTAN ou ZABLESTAN. Voyez ZABLESTAN.

1. ZABULON, ville de la Palestine, dans la tribu d'Aser, dont il est écrit, que la frontiere tournoit du côté d'Orient, vers Bethdagon, passoit jusqu'à Zabulon, & à la vallée de Jephtael, vers l'Aquilon, & jusqu'à Bethemec & Nehiel. Dom Calmet, dit qu'elle fut apparemment donnée ensuite à la tribu de Zabulon, de qui elle prit le nom. Cependant, elle fut donnée à la tribu d'Aser, dans le partage des tribus; & dès-lors, elle étoit appellée Zabulon. Elle étoit au voisinage de Ptolémaïde, puisque Joseph, *de Bell. Jud. l.* 3, *c.* 2, met la longueur de la Basse-Gallilée, depuis Tiberiade, jusqu'à Zabulon, dont Ptolémaïde étoit voisine. On lui donnoit le surnom de *Zabulon Andrôn*, c'est-à-dire, *Zabulon des hommes*, apparemment parce qu'elle étoit très-peuplée. Cestius, y étant entré, la donna au pillage à ses soldats, puis y mit le feu, quoiqu'il en admirât la beauté; car ses maisons étoient bâties comme celles de Tyr, de Sidon & de Bérite. C'est ce que dit Joseph *de Bell. Jud. l.* 2, *c.* 22, Elon ou Ahialon, juge d'Israël, étoit de Zabulon, & il y fut enséveli. Cette ville devint, sans doute, dans la suite, épiscopale; car il y a grande apparence que c'est son évêque, qui se trouve qualifié, *Zabulonites Episcopus*, dans le concile de Nicée. * *Josué*, 19, 27, *Judic.* 12, *v.* 12 & 13.

2. ZABULON, vallée de la Palestine, au voisinage de la ville de *Sefora* ou *Sephoris*. Pour aller de Sefora à cette vallée, sur laquelle elle a une fort agréable vue, on passe le village de *Benedic*, qui est sur une montagne, vis-à-vis de celui de *Fornendo*, où l'on trouve une fontaine, qui porte aussi le nom de *Zabulon*, & qui est environ à six milles de Nazareth. On donne, à la vallée de Zabulon, environ seize milles d'Italie de longueur, sur deux milles de largeur. * *Corn. le Brun*, Voyages, t. 2, p. 333.

3. ZABULON, fontaine de la Palestine. Voyez l'article précédent.

ZABUR, contrée d'Asie, dans la Babylonie. Il est dit, dans le concile de Nicée, que la ville de Séleucie se trouvoit dans cette contrée. * *Ortel.* Thes.

ZACANTHA, ville de l'Ibérie ou de l'Espagne, selon Etienne, le géographe, qui cite Appollodore, *l.* 3, *Chronic.* & remarque qu'elle fut prise, par Annibal; & que le nom national étoit *Zacanthæus*. C'est la même ville, que le même auteur nomme ailleurs, *Zacynthus* & *Saguntum*; car c'est assez son usage, de faire autant d'articles de villes, qu'il trouve de différentes ortographes dans les auteurs. Mais les diverses ortographes d'un nom ne multiplient pas les villes. En effet, Appollodore, n'est pas le seul des anciens, qui ait appellé Sagunte, *Zacantha*. Polybe, *l.* 4, s'est servi de la même ortographe; & Appien, *de Bellis Hisp.* dit que les *Zacanthii*, ou les habitans de Sagunte, étoient une colonie de Zacynthiens; Ζακανθαῖοι δὲ ἄποικοι Ζακυνθίων.

ZACARAT, riviere de la Turquie, en Asie. Elle est assez grande; & coulant au Nord, elle va se jetter dans la Mer Noire. On y pêche beaucoup de poisson; & on la passe sur un pont de bois, à une journée de Chabangi, lieu qu'on trouve sur la route de Constantinople à Ispahan. La grande ville d'Ada n'est aussi qu'à une journée de cette riviere, sur laquelle, du moins dans la route en question, il n'y a ni village, ni Caravanserai. De la riviere de Zacarat, à Cancoly, on marche presque tout le jour au milieu des marais, sur des ponts de bois & des chaussées. * *Tavernier*, Voyage de Perse.

ZACATÆ, peuples de la Sarmatie. Ils sont placés, par Ptolomée, *l.* 5, *c.* 9, vers la source du Tanaïs. Ortelius croit que les *Zacatæ* de Ptolomée,

pourroient être les mêmes que les *Tzacatha* de Chalcondyle.

ZACATECAS ou LOS ZACATECAS, province de l'Amérique septentrionale, au Mexique, dans l'Audience de la nouvelle Galice. De Laet, *Description des Indes occidentales*, *l.* 6, *c.* 8, parle ainsi de cette province: elle a pris son nom des Sauvages, qui l'habitent; elle est séparée, par un petit espace, de la province d'Uxitipa, & se trouve entre le Nord & l'Ouest. Cette contrée est fort riche en mines d'argent; mais l'eau y manque, en plusieurs endroits, ainsi que le froment, le mays & toute autre sorte de denrées. Il y a trois villes, qu'habitent les Espagnols, outre quatre ou cinq bourgades. La principale des villes, est appellée *Nuestra Senora de los Zacatecas*, du nom de la province, & elle est située à quarante lieues de la ville de *Guadalaiara*, vers le Nord, & à quatre-vingt de la métropole du Méxique. Il y a, dans cette ville, environ cinq cens Espagnols, autant d'esclaves, & cent, tant chevaux que mulets. On y voit un couvent de Cordeliers, & un officier du roi, du gouvernement de *Guadalaiara*. Les mines, qu'on nomme d'*Avinno*, tiennent le second lieu. Elles furent découvertes, sous les auspices du viceroi, Dom Louis de Velasco, en 1554, par Francisco de Ybarra. Quand il eut découvert ces mines, le viceroi lui ordonna d'y mener des habitans, & d'y bâtir des forts, afin de se mettre à l'abri des insultes des Sauvages. On découvrit, dans la suite, ces mines si riches, nommées *del Frenillo*, qui fournissent encore aujourd'hui beaucoup d'argent. Après qu'on eut mené une colonie Espagnole aux mines d'argent de S. Martin, & que les Naturels furent un peu domptés, le viceroi y envoya quelques religieux, afin qu'ils pénétrassent plus avant dans le pays, & qu'ils prêchassent aux Sauvages les principes de la religion chrétienne. Mais Francisco de Ybarra, jugeant qu'il y avoit trop de danger, à envoyer ces religieux vers des peuples barbares & cruels, les accompagna lui-même, avec des soldats armés. Ce fut dans ce tems-là, qu'il découvrit premierement la vallée de saint Juan, & la riviere de *las Nacas*; & ayant gagné, par ses bons traitemens, les Sauvages, qui demeuroient vers la frontiere, il bâtit la ville de *Nombre de Dios*, à soixante-huit lieues de celle de Guadalaiara, & à dix des mines d'argent de S. Martin, vers le Nord, dans un terrein très-fertile en froment & en mays, & riche en veines d'argent. Après qu'Ybarra eut obtenu du roi, le gouvernement des pays, qu'il avoit découverts, il pensa à augmenter & orner la ville de *Nombre de Dios*. Pour cet effet, il donna gratuitement, tant aux Naturels, qu'aux Espagnols, les mines, qui sont dans le quartier d'Avinno, qu'il avoit achetées; ce qui fut cause qu'il accourut, dans cette ville, un grand nombre de personnes, & que le revenu du roi, appellé communément *Quintos*, s'augmenta considérablement. Ybarra fit ensuite mener une colonie, dans la vallée de Guadiana, sous la conduite du capitaine Alfonso Pacheco, qui donna le nom à la ville de Durango, sur les frontieres des mines de S. Martin, & de la vallée de S. Salvador, & à huit lieues de la ville de Nombre de Dios. On dit que l'air y est sain, & que la terre y est arrosée de plusieurs rivieres & torrens, & très-fertile en froment, mays & autres fruits. Proche de la ville, sont les mines de S. Lucas & des salines fort commodes. Les habitans Espagnols, y ont bâti plusieurs censes, dans lesquelles ils nourrissent du bétail; de sorte que les Sauvages voisins commencent à devenir plus doux, à s'accoutumer aux mœurs des chrétiens, à se vêtir, & à embrasser la religion chrétienne. Il y a, dans cette province, une autre ville, nommée par les Espagnols, Xerès de la Frontera: elle est à trente lieues de la ville de Guadalaiara, vers le Nord, & à dix des mines d'argent de Zacatecas, en suivant le chemin, qui y mene. Les Espagnols ont eu longtems la guerre avec les Sauvages de ces quartiers, & les Chichiméques & les Guachachiles ont souvent infesté, par leurs brigandages, les chemins, entre Guadalaiara & Zacatecas. Mais enfin, ils furent subjugués, par le marquis de Ville-Manrique, viceroi de la nouvelle Espagne; & présentement les Sauvages sont distribués en cent quatre tribus, que les Espagnols nomment *Repartiementos*. Ils servent les habitans & les bourgeois Espagnols. On a pratiqué un nouveau chemin, qui va de la ville de Méxique, aux mines d'argent de Zacatecas.

Selon de l'Isle, la province de Zacatecas est bornée, au Nord, par la nouvelle Biscaye, à l'Orient, par la province de *Guasteca* ou *Panuco*, au Midi, par celle de *Guadalaiara*, & au Couchant, par celles de Culiacan & de Chiametlan. Ses principaux lieux, sont:

Durango,	Les mines d'Ellerena,
Nombre de Dios,	Real de Fresnillo,
S. Pablo,	Real de Sombrete,
Les mines de S. Martin,	Les mines de Zacatecas,
Guadiana,	Xerès de la Frontera.

1. ZACATULA, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne, & dans l'Audience de México, près de la côte de la Mer du Sud, vers l'embouchure d'une riviere, qui lui donne son nom. Cette ville, la capitale d'une petite province, comprise sous le gouvernement de Mechoacan, se trouve située à dix-huit dégrés quelques minutes de la ligne, à quarante lieues de la ville de Valladolid, vers le Sud-Ouest, environ à quatre-vingt-dix lieues de la métropole du Méxique, & à une lieue & demie de la Mer Pacifique. Roderico de Villasuerte & Simon Cuença, bâtirent cette ville, sur le bord de la riviere Zacatula. Du port de ce nom, vers l'Est, & vers le port célebre d'Acapulco, la côte court premierement Nord-Ouest & Sud-Est, l'espace de trente lieues, après quoi, elle s'étend droit vers l'Est, ayant de très-hauts rivages. Au dedans du pays, s'élevent des montagnes, couvertes de bois; & la côte est entrecoupée de plusieurs bayes & reculs, aussi l'espace de trente lieues, où il y a un grand cap, qui s'avance en Mer, en forme de Péninsule, & qui est fort battu des flots. De-là, jusqu'au port d'Acapulco, on compte dix-huit lieues. Du même port de Zacatula, vers l'Ouest, on rencontre premierement un rivage, médiocrement relevé, que les mariniers appellent *los Motines*, qui se termine à une pointe de terre, dite vulgairement, *Punta de Maruata*: ensuite, vient une côte basse & plate, qui est bordée de plusieurs censes de paysans; on la nomme la vallée de Maquile. Ensuite, on trouve le cap Suchisi, & à deux lieues de-là, l'embouchure de la riviere Alima, & une baye profonde, entre les terres. On la nomme *las Pescerias de Colyma*. * *De l'Isle*, Atlas. *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 5, c. 25.

2. ZACATULA, riviere de l'Amérique septentrionale, au Méxique. Elle a sa source près de la ville de *los Angelos*, ou la Poueble, dans le gouvernement de Tlascala; & prenant son cours vers l'Occident, elle entre dans le gouvernement de México, qu'elle traverse. Avant que d'en sortir, elle se partage en deux branches, dont celle qui court, à la gauche, conserve le nom de Zacatula, & entre dans le gouvernement de Mechoacan, pour y arroser la province de Zacatula, & y mouiller la ville de ce nom; après quoi, elle va se perdre dans la Mer du Sud. Cette riviere, qui est assez grande, naît, selon de Laet, *Descr. des Indes occ.* l. 5, c. 16, & de l'Isle, dans son Atlas, près de Tlascala. Elle est d'abord fort petite; mais elle se grossit bientôt, & coule entre la ville de los Angelos & Cholula, & par la province de Mechoacan, puis entre dans la Mer Pacifique, près de Zacatula. De Laet, *l.* 5, *c.* 25, dit que cette riviere entre dans la Mer, par deux embouchures. Elle n'a point de poisson; mais elle nourrit une grande quantité de gros crocodiles, qui dépeuplent les lieux voisins du rivage.

ZACH ou ZACK, riviere d'Allemagne, dans la Silésie, & nommée Zakako, par les gens du pays. Elle sort des montagnes, qui séparent la Bohême de

la Siléfie, & traverſe une partie de la principauté de Jawer, où elle entre, après avoir mouillé Warmbad & Hirsberg ; elle va ſe jetter dans le Bober, au-deſſous de Molckenhauff, à la gauche. C'eſt plutôt un torrent qu'une riviere. Elle abonde néanmoins en poiſſon, principalement en truites. * *Baudrand*, Dict. *Corn.* Dict. *Jaillot*, Atlas.

ZACHAF, ou LE LAC DE ZACHAF, lac de la Baſſe-Ethiopie, dans l'empire du Monoemugi, d'où la riviere du S. Esprit ſort, & prend ſon cours vers le Zanguebat, ſelon que le remarquent quelques auteurs modernes. On n'a rien de bien aſſuré de ces pays-là, où les Européens n'ont pas pénétré. * *Baudrand*, Dict.

ZACHAR, forteresſe de la Colchide, ſur le ſommet d'une montagne. Agathias, *l.* 4, dit qu'on donna, dans la ſuite, à cette forteresſe, le ſurnom de *Ferreum*, à cauſe qu'elle étoit extrêmement forte, & difficile à réduire.

ZACHEO, petite isle, ou plutôt rocher, de l'Amérique ſeptentrionale, entre l'isle de S. Domingue, & celle de Porto-Rico, mais plus près de cette derniere, que de l'autre. Ce n'eſt proprement qu'un repaire d'oiſeaux. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. *l.* 1, *c.* 3.

ZACHLUBI, peuple, dont parlent Cedrène & Curopalate. Ortelius croit que ce peuple pouvoit faire partie des Slaves.

ZACK. Voyez ZACH.

ZACLIZAH-ADASSI. Les Turcs appellent ainſi l'isle de la Mer Adriatique, ou du golfe de Veniſe, que les anciens ont nommée *Zacynthus*, & que nous connoiſſons aujourd'hui ſous le nom de Zante. * *D'Herbelot*, Biblioth. or.

ZACONIE, province de la Morée. Elle eſt bornée, au Nord, par le duché de Clarence ; à l'Orient, par le golfe de Napoli de Romanie ; au Midi, par celui de Calamata, & en partie par celui de Colochina ; & au Couchant, elle confine à la province de Belvedere. C'eſt la quatriéme province de la Morée : elle a changé ſon nom de Laconie, ſous lequel elle étoit connue anciennement, en celui de Zaconie, & on la nomme auſſi ſouvent *Brazzo di Maina*, de Maina, château, dont le pays & le peuple même ont pris le nom. Voyez MAINA. Cette province, qui ſurpaſſe les autres en grandeur, & qui eſt la plus étendue, du côté du Midi, le long de la Mer, fut premierement appellée *Lelegia* de Lelex, le premier, qui y commanda en qualité de Roi. Virgile & les autres poëtes l'appellent *Oebalia*, d'Oebalus, qui en fut ſeigneur ; & ſelon Strabon, elle fut encore nommée *Argos*.

Cette province a un grand nombre de hauts & affreux rochers & de précipices, & eſt ſujette à de fréquens tremblemens de terre. Le plus grand nombre de ſes profondes cavernes, ſe trouve aux environs du mont Taigéte, appellé aujourd'hui, du côté de Miſitra, *Vouni tis Miſitra*, & du côté de la Marine, *Voutri tis Portais*. Il naît, dans cette province, des chiens, dont on fait quelque cas. Le Zaiman Bachi, ou le grand veneur du Sultan, en choiſit tous les ans un bon nombre, pour le Grand-Seigneur ; & il n'eſt point de Turc, qui ſe pique de faire quelque dépenſe, qui n'en ait toujours quelqu'un chez ſoi. Les principaux lieux de la Zaconie, ſont :

Villes.
- Malvaſia,
- Miſitra,
- Zarnata,
- Chielefa,
- Vitulo,
- Paſſava.

Caps.
- Le Cap de Matapan,
- Le Cap d'Onugnato, ou machoire d'Asne.
- Le Cap de Malea, ou les ailes de S. Michel.

* *Cornelli*, Morée, part. 2, p. 83.

ZACROCHIN, ſelon Corneille, qui cite les mémoires du chevalier de Beaujeu, & *Zakrotzin*, ſelon de l'Isle, ville de la Grande-Pologne, dans le Palatinat de Mazovie. Le premier, la place au bord de la Viſtule, à trois lieues de Chervinsko ; & de l'Isle, la met ſur la rive droite du bourg, à l'embouchure d'une petite riviere, environ à trois lieues au-deſſus de l'endroit, où le bourg ſe jette dans la Viſtule. Cette ville eſt élevée ſur une haute plate-forme ; elle a un péage, & paſſe pour une des plus conſidérables de la contrée, à cauſe de la petite Diéte, qu'on y tient.

ZACTARENSIS. Voyez ZATTARENSIS.

ZACUTH, riviere de la Turquie, en Aſie, dans l'Anatolie, anciennement nommée, *Eurymedon*. Elle traverſe la Caramanie, & s'y rend, dans la Mer Méditéranée, ſelon Thevet, cité par Baudrand, *Dict.*

1. ZACYNTHUS, Isle de la Mer Ionienne, aſſez près du Péloponnèſe, au Couchant de l'Elide, au Midi, de l'isle de Céphalénie, & au Nord, des Strophades. Strabon, *l.* 10, compte Zacynthe & Céphalénie, au nombre des isles, qui étoient ſous la domination d'Ulyſſe. Il donne, à l'isle de Zacynthe, cent ſoixante ſtades & plus de circuit, & il la place à ſoixante ſtades de Céphalénie. Il ajoute, d'après Homere, *Odys*, I, v. 24, que cette isle étoit couverte de bois & fertile.

Δουλίχιόν τε, Σάμη τε, καὶ ὑλήεσσα Ζακυνθός.

Ce qui a été imité par Virgile, *Æneid.* 3, *v.* 270.

Jam medio apparet fluctu nemoroſa Zacynthos,
Dulichiumque, Sameque & Neritos ardua Saxis.

L'isle de Zacynthe, aujourd'hui l'isle de *Zante*, avoit une ville de même nom ; & ſelon Strabon, cette ville étoit conſidérable. Thucydide, *l.* 2, *p.* 144, après avoir dit que l'isle Zacynthe eſt ſituée du côté de l'Elide, ajoute que ſes habitans étoient une colonie d'Achéens, venus de l'Achaïe propre. Tite-Live, *l.* 26, *c.* 24, fait mention de l'isle, qui eſt petite, dit-il, & ſituée au voiſinage de l'Etolie. Lævinus, continue-t-il, emporta la ville d'aſſaut, avec la citadelle. Pauſanias, *l.* 8, *c.* 24, nous apprend que cette citadelle s'appelloit *Pſophis* ; parce qu'un Pſophidien, nommé Zacynthe, fils de Dardanus, ayant débarqué dans l'isle, y fit bâtir cette forteresſe, & lui donna le nom de la ville, où il avoit pris naiſſance. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 14, compte l'isle de Zacynthe, parmi les isles ſituées ſur la côte de l'Epire, & y marque une ville de même nom Scylax lui donne auſſi un port, ἐν ᾗ καὶ πόλις καὶ λιμήν. Pline, *l.* 4, *c.* 12, remarque que Céphalénie & Zacynte ſont des isles libres ; que la derniere avoit une belle ville, que ſa fertilité lui donnoit le premier rang parmi les isles de ce quartier, & qu'anciennement elle avoit été appellée *Hyrie*. Sur ce pied-là, Pomponius Mela a donc eu tort de diſtinguer l'isle *Hyria*, de celle de Zacynthe. Les habitans de cette isle, ſont appellés *Zacynthii*, par Cornelius Nepos, *in Dione*, *c.* 9.

2. ZACYNTHUS, ville de Libye, ſelon Etienne, le géographe, qui dit que quelques-uns écrivoient *Zacynthia*, au lieu de *Zacynthus*.

3. ZACYNTHUS, ville de l'Ibérie, autrement de l'Eſpagne. Etienne, le géographe, qui en parle, entend, par *Zacynthus*, la ville de Sagunte. Voyez ZACANTHA.

ZADADRUS, fleuve de l'Inde, en-deçà du Gange. Ce fleuve, ſelon Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, recevoit l'*Hypaſis* & l'*Adris*, groſſi des eaux de l'*Hydaſpis* & du *Sandabilis*, qui ſe jettoit dans le fleuve Indus, à la gauche, près de la ville d'*Ionuſa*. Le manuſcrit de la bibliothéque Palatine, lit *Zaradrus*, pour *Zadadrus*.

ZADAON, *Sadanus*, riviere de Portugal, anciennement *Calpidus*. Elle prend ſa ſource au Midi du royaume, dans les montagnes d'Algarve, & ne forme, dans le commencement, qu'un ruiſſeau,

Vu ij

qui, grossi des eaux de l'Exarrama, du Campilhas, & de quelques autres petites rivieres, se jette dans le golfe de Setubal, un peu au-dessous de la ville de ce nom. Le Zadaon est fécond en divers genres de poissons, qu'on ne trouve pas facilement ailleurs, comme muges, barbeaux, anguilles & autres. Dès l'endroit où il se joint, à la marée, on trouve quantité de chancres marins & de petoncles. * *Délices de Portugal, p.* 696.

ZADRA, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tunis, dans la province de Mesrate. Marmol, *Desc. d'Afrique, t.* 2, *p.* 574, la prend pour l'*Aufigda* des anciens.

ZADRACARTA, ville de l'Hyrcanie. Arrien, *de Exped. Alex. l.* 3, qui en fait la capitale de cette contrée, dit ailleurs, que c'étoit une très-grande ville; mais dans ce second endroit, il écrit *Zeudacarta*, au lieu de *Zadracarta*. Ortelius soupçonne que ce pourroit être la ville *Hyrcania*, de Ptolomée.

ZADRAMA, ville de l'Arabie-Heureuse, & la capitale des *Cinædocolpites*, selon Etienne, le géographe, qui cite le Périple de Marcian, & promet de parler de cette ville, sous la lettre K. Mais s'il a tenu sa parole, nous n'en sommes pas plus avancés. On ne trouve aujourd'hui, sous la lettre K, que le nom seul des *Cinædocolpites*, & outre cela, on ne trouve point l'endroit, cité dans l'abrégé du Périple de Marcian d'Héraclée. Cependant, comme Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, connoît, dans l'Arabie-Heureuse, des *Cinædocolpites*, ausquels il donne, pour capitale, une ville, nommée *Zaaram*, il y a apparence que c'est-là la *Zadrama* d'Etienne, le géographe. Voyez ZAARAM.

ZADRIS, ville de la Colchide. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 10, la marque dans les terres.

ZAEA, ville de la Béotie. Etienne, le géographe, dit que c'est une ville très-ancienne, & qu'Hérodien écrit indifféremment *Zea* & *Zaea*.

ZAEMSLAG, village des Pays-Bas, dans la Flandre-Hollandoise, au bailliage d'Axel. Ce village se ressent des guerres des Pays-Bas. On y voit une église, desservie par un ministre de la classe de Walcheren. Il y avoit autrefois, dans ce village, une commanderie, de l'ordre des Templiers, & qui, après l'abolition de cet ordre, fut donnée à celui de Malthe. On y trouve encore des terres, qui portent le nom de temple. Quelques-uns prétendent que le véritable nom de ce village, est *Zalmslag*, & qu'il vient de la quantité de saumons, qu'on y prenoit autrefois. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Un. t. 2, p. 388 & 535.

ZAFFERAMINI, ou ROANDRIAN D'ANOSSI. Flacourt, *c.* 16, dans son histoire de l'isle de Madagascar, dit que la province d'Anossi ou Carcanossi, ou Androbeizaha, située depuis Manatengha, qui est sous le tropique du Capricorne, jusqu'à la riviere de Mandrerel, qui est par les 26 d. Sud, étoit gouvernée par les Zafferamini, ou Rahimina, avant d'être conquise par les François, & qu'elle reconnoissoit un prince, auquel les habitans rendoient un culte, comme à une divinité. Dans cette province, il y a des Blancs & des Noirs. Les Blancs sont divisés en trois sortes; en Rohandrian, en Anacadrian & en Ondzatsi; & les Noirs en quatre sortes: les Voadziri, les Lohauohits, les Ontsoa & les Ondeues. Les Rohandrian sont comme les princes, & de la race des princes. Les Anacandrian sont comme descendus des bâtards des grands. Ils s'appellent aussi Ontampassemaca, c'est-à-dire, hommes de sable de la Mecque, d'où ils se disent venus, avec les Rohandrian. Les Ondzatsi ont la peau rouge, & les cheveux longs, comme les Rohandrian & les Anacandrian; mais ils sont regardés comme des hommes plus vils & plus bas, étant descendus des matelots, qui amenerent, dans le pays, Dian Racoube ou Racouuatsi, un de leurs ancêtres. Ceux-ci sont pêcheurs, pour la plûpart, & gardiens des cimetières des grands. Les Voadziry sont les plus grands & les plus riches d'entre les Noirs, & sont maitres d'un ou de plusieurs villages, ayant le privilége de tuer leurs sujets. Ceux-ci sont de la race des maitres du pays, avant que les Zafferamini y vinssent, & depuis, ils ont été soumis à ces derniers. Les Lohauohits sont grands aussi parmi les Noirs; mais ils ne peuvent couper la gorge à un bœuf ou à une vache, qui leur appartient: il faut qu'ils aillent chercher un Rohandrian, ou un Anacandrian. Les Ontsoa sont au-dessous des Lohauohits & leurs parens. Les Ondeues sont les esclaves de pere & de mere, achetés ou pris en guerre, tant Anacandrian, Ondzatsi, que Voadziri, Lohauohits & Ontsoa. Quand ils meurent, les grands, sous qui ils sont, se saisissent de tous les bœufs, & de tout ce qu'ils possédent, & ne réservent simplement à leurs enfans, que les terres, pour planter des vivres, & les horacs, pour semer du ris. Il est permis à ces Voadziri, Lohauohits & Ontsoa, de se mettre sous lequel des grands ils veulent. Ils reçoivent, du grand ou du roi, le *Lafic-deue*, qui est un engagement, pour leur succession, & un présent, qu'il leur fait, pour qu'ils se mettent sous sa protection; & le grand, à leur mort, hérite de tout ce qu'ils possédent. Mais les Ondeues ne peuvent quitter leur maitre, à moins que dans une famine, il ne refuse de les assister.

Quelques-uns disent que les Rohandrian s'appellent Zafferahimina, du nom de la mere de Mahomet, qui s'appelloit Imina; d'autres veulent qu'ils se nomment Zafferamini, c'est-à-dire, *lignée de Ramini*, qu'ils assurent avoir été de leurs ancêtres, ou de Raminia, femme de Rahourod, pere de Rahazi & de Racouuatsi. Du tems, disent-ils, que Mahomet vivoit, & demeuroit à la Mecque, Ramini fut envoyé de Dieu, au rivage de la Mer Rouge, près de la ville de la Mecque, & sortit de la Mer, à la nage, comme un homme, qui se seroit sauvé du naufrage: toutefois, continue Flacourt, ce Ramini étoit un grand prophète, qui avoit été créé de Dieu dans la Mer. Lorsqu'il fut sur le rivage, il se mit en route, pour aller trouver Mahomet, à la Mecque, & lui conta son origine, qui le surprit fort. Mahomet lui fit un grand accueil; mais Ramini n'ayant point voulu manger de viande, qu'il n'eût coupé lui-même la gorge au hœuf, les sectateurs de Mahomet, qui prirent cela pour une offense, qu'il faisoit à leur prophète, formerent le dessein de le tuer. Mahomet l'empêcha, permettant à Ramini de couper lui-même la gorge aux bêtes, qu'il mangeroit. Quelque tems après même, il lui donna, en mariage une de ses filles, nommée Rafateme, avec laquelle Ramini s'en alla en Orient, dans une terre, nommée Mangadsini ou Mangaroro. Il laissa, de ce mariage, un fils, appellé Rahourod, qui fut aussi très-puistant, & une fille, appellée Raminia. Ceux-ci se marierent ensemble, & eurent deux fils, l'un, appellé Rahadsi, & l'autre, Racoube ou Racouvatzi. C'est de Rahadsi, l'aîné, que sont descendus tous les Blancs de Madagascar, qu'on nomme *Zafferamini*.

ZAFFE-HIBRAHIM, peuples de l'isle de Madagascar. Ils suivent quelques cérémonies du Judaïsme. Flacourt, qui en parle, dans la relation, qu'il a faite de cette isle, dit qu'ils ont été appellés ainsi, de *Zaff*, qui signifie race, & d'*Ibrahim*, Abraham, comme qui diroit lignée d'Abraham. * *Corn.* Dict.

ZAFI. *Asafia* Voyez SAFIE.

ZAFLAN, ou LAC DE ZAFLAN, lac fort considérable, dans la Haute-Ethiopie. Il s'étend du Septentrion au Midi, & est ainsi nommé d'une ville, qui est sur ses bords. Il étoit autrefois dans l'état de l'empereur, ou roi des Abissins; mais depuis plus d'un siécle, il est dans celui des Gales, qui s'en sont rendus les maitres, selon que le remarque Jérôme Lobo, Portugais, qui a fait un long séjour dans ce pays. * *Baudrand*, Dict.

ZAFRA, ville d'Espagne, dans l'Estremadoure, & qu'on nomme aussi Safra. Elle est assez forte, & défendue par un bon château, au pied des montagnes, près de la riviere de Guadaxira, à deux lieues de Medina, dans les terres, au Septentrion, à trois lieues de Feria, au Levant, & à huit de Merida, au Couchant d'Hiver, en passant vers Guelva & Palos de Moguer. On prend Zafra, pour l'ancienne *Segeda*

ou *Julia Restituta*, quoique quelques auteurs placent cette ancienne ville à *Caceres*, petite ville de la même contrée. * *Baudrand*, Dict.

On dit, dans cet article, que Zafra est l'ancienne *Segeda* ou *Julia Restituta*, comme si c'étoit deux noms différens; cependant *Julia Restituta*, n'est qu'un surnom, que Pline donne à une ville de la Bétique, qu'il nomme *Segeda*.

ZAFY, *Asafia*, ville de Barbarie, au royaume de Maroc. Voyez SAFIE.

ZAGACUPADA, ville de l'Afrique propre. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la range parmi les villes de la Nouvelle-Numidie. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, lit *Aazacuacda*, au lieu de *Zagacupada*.

ZAGARA, montagne de la Turquie, en Europe, dans la Livadie, & connue anciennement sous le fameux nom d'Hélicon. Le nom moderne de Zagara, lui a été donné, à cause de la grande quantité de liévres, qu'on y trouve. Il ne laisse pas néanmoins, d'y avoir d'autres chasses; on y rencontre, surtout, des sangliers & des cerfs. Par la description, que Strabon nous a donnée, de l'Hélicon, il est aisé de juger que c'est aujourd'hui la montagne Zagara. L'Hélicon étoit sur le golfe Crisséen ou de Corinthe, & bordoit la Phocide, qu'elle regardoit au Nord, inclinant un peu à l'Ouest. Ses hautes croupes pendoient sur le dernier port de la Phocide, qui, de-là, s'appelloit *Mycus*. Elle n'étoit pas fort éloignée du Parnasse, & ne lui cédoit ni en hauteur, ni en étendue; enfin, ces deux montagnes n'étoient presque que rochers, & leurs croupes se trouvoient toujours couvertes de neiges. C'est-là l'état de la montagne de Zagara. Mais il ne faudroit pas y chercher les monumens d'Orphée, ni ceux des Muses, ni ceux d'Hésiode, que Pausanias dit y avoir vus de son tems. Pour ce qui est de la fontaine d'Hippocrène, où les Muses avoient coutume de s'assembler, Wheler, (*Voyage d'Athènes, dans les lieux voisins*, *t.* 2, *l.* 3,) qui me fournit cet article, n'assûre pas l'avoir distinguée; il n'en parle que par conjecture. « Ayant avancé une lieue & demie, dit-il, » vers le haut de la montagne, jusqu'aux neiges, » il fallut m'arrêter & me contenter de descendre » de cheval, & de tâcher de grimper sur quelque » rocher plus haut, d'où je pûsse découvrir le pays » de dessous, & le haut des montagnes; en sorte » que l'espace, qui y étoit renfermé, me parut » comme un lac glacé & couvert de neiges. Mais » mon guide me disant qu'il n'avoit passé par ce » chemin, qu'en tems d'Eté, avec M. de Nointel, » ambassadeur de France, & qu'il y avoit vu une » belle vallée, couverte de verdure & de fleurs, » avec une belle fontaine au milieu, je me trouvai » porté à croire que c'étoit-là la fontaine d'Hippo» crène, & le bois délicieux des Muses ». Il croît, sur cette montagne, quantité de sapins mâles, dont la gomme ou le benjoin a l'odeur de la muscade, & celle de l'herbe, que les Anglois appellent *Leopards-bane*, dont la racine ressemble à un scorpion. Du haut de la montagne, on découvre les plaines de la Livadie, au Nord: directement à l'Est, on voit le mont Delphi d'Egripo, & une autre montagne de la même isle, à l'Est-Nord-Est. En laissant le chemin de San-Georgio; & tournant à main-gauche, on descend dans une plaine, qui se trouve entre le mont Zagara & une autre petite montagne, dont l'extrêmité orientale n'est pas éloignée. Elle s'appelloit anciennement *Laphytius*, de ce côté-là, & du côté de l'Occident, on lui donnoit le nom de *Telphyfium*. En descendant de la montagne de Zagara, on trouve, du côté qui regarde *Livadia*, quelques fontaines, qui sourdent de terre, & dont il y en a, qui se rendent dans la plaine de Livadie, & dans le lac où elles se perdent, tandis que d'autres se rassemblent dans une riviere de la vallée. Il y en a une, qui fait une belle cascade, presque du haut de la montagne, & qui sort apparemment du lac, qui est sur le haut du mont Zagara. Il croît quantité de narcisses, sur le bord de cette riviere: ils ont une odeur agréable, & multiplient extrêmement.

ZAGARAH, nom d'une ville, située sur les confins de la Nubie, de l'Ethiopie & de la Nigritie, & qui a, dans ses dépendances, plusieurs bourgades très-peuplées, dont tous les habitans sont appellés *Zagarin*. Ils ont quantité de troupeaux de chameaux, qu'ils louent aux marchands, leurs voisins. Car, pour eux, ils ne font négoce, que de marchandises viles & de bas prix. Cette ville n'est éloignée que de six journées de celle d'Engimi, & de huit de celle de Mathan, où le seigneur du pays, que l'on appelle le prince de Zagarah, fait sa demeure ordinaire. * *D'Herbelot*, biblioth. or.

On a vu, en France, un prince d'Ethiopie, qui portoit le titre ou le nom de Zagarah. On l'appelloit Zaga-Christ. Les Ethiopiens ont accoutumé d'ajouter le nom de Christ ou Crostos, à leurs noms & qualités.

ZAGARI, nom que l'on donnoit aux *Hippopodes*, selon Eustathe, *in Dionys.* Voyez HIPPOPODES.

ZAGARIS. Voyez SANGAR.

ZAGAROLO, bourg d'Italie, dans l'état de l'église. On le trouve dans la campagne de Rome, à dix-sept ou dix-huit milles de la ville de ce nom, du côté de l'Orient, & environ à huit milles, au Couchant de *Palestrina*. Ce bourg, qui a titre de duché, appartenoit ci-devant aux Ludovisio, & est possédé aujourd'hui, par les *Rospigliosi*. Quelques-uns prennent ce bourg, pour l'ancien *Labicum*, que d'autres placent à *Val-Montone*; mais Holstenius veut que ce soit la Colonna. * *Magin*, Carte de la Campagne de Rome.

ZAGATAIS. Les Tartares, sujets de *Zagatai-Chan*, second fils de Zingis-Chan, qui eut la grande Boucharie, & le pays de Charass'm en partage, garderent, après la mort de leur maître, le nom de Zagataïs, qu'ils avoient adopté pendant sa vie; en sorte que ces provinces porterent toujours, depuis ce tems-là, le nom du pays des Zagataïs, & les Tartares, qui les habitoient, le nom de Tartares-Zagataïs, jusqu'à ce que Schabacht-Sultan, à la tête des Tartares-Usbecks, ayant conquis ces provinces, après en avoir chassé les descendans de Tamerlan, le nom des Zagataïs fut englouti, par celui des Usbecks; de maniere qu'il n'est plus question, à présent, du nom de Tartares-Zagataïs, dans la grande Boucharie, ni dans le pays de Charass'm, que pour conserver l'arbre généalogique de diverses tribus Tartares, qui sont établies dans ces provinces, & pour distinguer les Tartares premiers occupans de ce pays, d'avec les Tartares, qui en sont actuellement les maîtres. Du reste, ces deux branches de Tartares, sont si bien mêlées ensemble, à l'heure qu'il est, qu'elles ne font absolument qu'un seul & même corps, qui est compris sous le nom de Tartares-Usbecks. C'est ce que nos géographes n'observent pas, lorsqu'ils continuent toujours de donner le nom du pays de Zagataïs, à la grande Boucharie, quoiqu'il y ait plus de deux siécles que ce nom soit aboli. On ne peut entendre présentement, par le mot Zagataïs, que les troupes du Grand-Mogol: car comme les Tartares de la grande Boucharie portoient encore le nom de Zagataïs, lorsqu'ils firent la conquête de l'Indostan, sous la conduite de Tamerlan, & que ce sont leurs descendans, qui posſédent encore actuellement cet empire, sous la domination des Grands-Mogols, dont la maison est l'unique branche de la postérité de Tamerlan, qui subsiste, encore, à l'heure qu'il est, les Tartares, aussi-bien que les autres Orientaux, leur conservent toujours le nom de Zagataïs, pour les distinguer, d'un côté, des Tartares-Usbecks, qui possédent présentement la grande Boucharie, & de l'autre côté, des anciens habitans de l'empire de l'Indostan, qui sont, à l'heure qu'il est, les sujets des Zagataïs; mais entr'eux, ils prennent le nom de Mogoules. * *Hist. Généal. des Tartares*, *p.* 667 & *p.* 775.

ZAGATIS, fleuve de la Colchide, & qui se jettoit dans le Pont-Euxin. Arrien, 1, *Peripl. p.* 7, place l'embouchure de ce fleuve, entre *Athenæ* & *Anchiani-Regia*, (Anchialos) à sept stades seule-

ment d'*Athenæ*, & à trente-trois stades du palais d'Anchialus.

ZAGAUAH, ville du pays, que les Arabes appellent Zeng', & que nous nommons le Zanguebar. Voyez ce mot.

ZAGERÆ, peuples de l'Ethiopie. Pline, *l.* 6, *c.* 29, les compte au nombre des Troglodytes. Le pere Hardouin remarque que quelques-uns des manuscrits, qu'il a consultés, lisent *Zangenæ*, au lieu de *Zageræ*.

ZAGILLOUITIS, canton de l'Asie-Mineure, dans la Cappadoce, selon Strabon, *l.* 12, *p.* 553; mais Casaubon aimeroit mieux lire *Gazalouitis*, comme portent les manuscrits, qu'il a consultés. Ortelius en a pris occasion de soupçonner que *Gazalouitis* & *Gazelotus ager*, dont parle Strabon, *l.* 12, *p.* 560, étoit le même canton. Si cela étoit, la Zagillonitide ou Gazalonitide, se seroit trouvée au Nord de la Phazemonitide.

ZAGIRA, ville de la Galatie, dans la Paphlagonie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la marque dans les terres, mais à une petite distance de la mer, puisqu'Arrien, qui la nomme *Zagora*, en fait mention, dans son Périple du Pont-Euxin. Voyez ZAGORA.

ZAGMAIS, ville de l'Arabie déserte. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 19, qui en parle, la place dans les terres.

ZAGOAN, montagne d'Afrique, dans la Barbarie. C'est, selon Marmol, *l.* 6, *c.* 35, une grande montagne déserte, à une lieue de Tunis, entre le Midi & le Levant. Quoiqu'elle soit très-haute & très-froide, on y voyoit autrefois quantité de villes & de châteaux, dont on trouve encore les ruines, avec des inscriptions, en langue latine, sur de grandes tables de pierre. Il y a, par-tout, des endroits ménagés, pour mettre à couvert les ruches de mouches à miel, & quelques terres, où l'on seme de l'orge. C'étoit de cette montagne, que les Carthaginois faisoient venir de l'eau dans leur ville, par des aqueducs, soutenus sur de grandes voûtes. Il n'y a que cette montagne, & quelques autres, qui avancent dans la Mer, près de cette ville, avec quelques collines, qui sont aux environs de Tunis. Tout le reste de cette province, est une vaste campagne: car le mont Atlas a, dans ce quartier, de grandes ouvertures, qui donnent le passage dans les provinces de Zeb & de Numidie.

1. ZAGORA, ville de la Galatie, dans la Paphlagonie, sur le bord du Pont-Euxin. Arrien, 1, *Peripl. p.* 15, la marque entre *Carusa* & l'embouchure du fleuve *Halys*, à cent cinquante stades de *Carusa*, & à trois cens stades du fleuve. Voyez ZAGIRA.

2. ZAGORA. Voyez SEPIAS.

3. ZAGORA, nom d'un lieu, que Nicetas semble placer dans la Moësie. Il est, je pense, question de la ville de Develto, que les Bulgares appellent *Zagora* ou *Zagoria*. Voyez DEVELTO. De l'Isle fait, de *Zagora*, une ville détruite, & en place les ruines dans la Romanie, sur la riviere de Bujuk, à sept ou huit lieues, au Couchant, de Sisopoli. * *Ortel.* Thes.

ZAGRAB, ville de la Basse-Hongrie, dans l'Esclavonie, sur la Save, près de Sisseg, autrefois *Siscia*, à laquelle elle a succédé, pour la dignité épiscopale. Cette ville, que les habitans du pays nomment *Zagrab*, & que les Allemands appellent *Agram*, est la capitale d'un comté, auquel elle donne son nom. Selon quelques auteurs, *Zagrabia* est l'ancienne *Sisopo*, que Ptolomée marque dans la Haute-Pannonie; & selon d'autres, entre lesquels est Lazius, c'est l'ancienne *Soroga*. Bonfinius, néanmoins, fondé sur une ancienne inscription, conjecture que ce pourroit être *Vicus Italicus*. Le siége épiscopal de Zagrabia, qui est suffragant de Coloçza, étend sa jurisdiction sur toute l'Esclavonie, & sur une partie de la Croatie. Les évêques demeurent dans la ville, que les rois de Hongrie ont conservée. On la divise, pour cette raison, en cité royale, & en cité capitulaire. * *Hist. & Descr. du Royaume de Hongrie*, 1688, *p.* 209.

Le *Comté de Zagrab* s'étend, en longueur, le long de la Save, depuis le comté de Waradin, qui le borne, à l'Occident, jusqu'au comté de Posfega, dont il est borné, à l'Orient. Ses principales places sont:

Zagrab ou Agram,	Ivanitz, *Forteresse*.

* *De l'Isle*, Atlas.

ZAGRI-PORTÆ ou PYLÆ. Par les portes du mont Zagrus, Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, entend un passage étroit dans cette montagne de la Médie. Diodore de Sicile, *l.* 2, *c.* 14, qui appelle la montagne, *Zarcæus Mons*, nous apprend que ce passage fut pratiqué par Sémiramis, qui voulut, par-là, laisser à la postérité, un monument éternel de sa puissance. La montagne, dit-il, qui s'étend l'espace de plusieurs stades, ne présentoit que des rochers escarpés & des précipices, qui obligeoient à faire de grands détours, pour la traverser; mais Sémiramis trouva moyen d'accourcir ce chemin, par la route aisée, qu'elle fit pratiquer, en abbattant les rochers, & en comblant les précipices; ce qui exigea des travaux infinis. Nous n'aurons pas de peine à croire que ce chemin portoit encore le nom de Sémiramis, lorsque Diodore de Sicile écrivoit; puisque Niger assure qu'on l'appelle encore présentement *Semirami*. C'est ce que Strabon appelle *les Portes de la Médie*. Ptolomée connoît une montagne de Sémiramis; mais c'est quelque chose de différent: car il la met entre la Carmanie & la Géodrosie.

ZAGRIUS. Voyez ZAGRUS.

ZAGRUS ou ZAGRIUS MONS, montagne d'Asie, & qui faisoit partie du mont Taurus. C'étoit proprement cette chaine de montagnes, qui touchoit au mont Niphates, séparoit la Médie de la Babylonie, & au-dessus de la Babylonie, joignoit les montagnes des Elyméens & des Parétaceniens, comme au-dessus de la Médie, elle joignoit les montagnes des Cosséens. Pline, *l.* 6, *c.* 17, donne à entendre que le mont Zagrus commençoit dans l'Arménie, & s'étendoit jusqu'à la Chalonitide, entre la Médie & l'Adiabène. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, compte le mont Zagrus parmi les plus considérables de la Médie. * *Strabon*, l. 11, p. 522.

ZAGURI-PALUS, nom d'un marais, que Curopalate place quelque part dans l'Asie. * *Ortel.* Thes.

ZAGYLIS ou ZAGYLIS VILLA, village de la Libye. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, la marque sur la côte du Nome de Libye, entre *Chettæa Villa*, & *Selinus Portus*.

ZAGYTIS, contrée de la Libye, selon Etienne, le géographe, qui cite Alexandre, l. 3, *Libycor*, & dit que le nom national est *Zagystitæ*.

ZAHARA, ville d'Espagne, dans l'Andalousie, sur la route de Séville à Cadix, à la source du Guadalete. Elle est située autour d'une colline, avec un château sur la hauteur, & qui est si fort, qu'on le regarde comme imprenable. Zahara appartient aux ducs d'Arcos, en titre de comté, dont leurs aînés prennent le nom. Les habitans de cette ville sont naturellement complaisans, honnêtes & industrieux. Ils font grand état de leur noblesse, & s'allient rarement avec ceux d'un autre sang. L'agriculture est leur occupation, & ils se contentent de vivre de leur revenu. Ils ne permettent point aux enfans de boire du vin; les hommes en boivent modestement, & les femmes en usent peu. * *Délices d'Esp.* p. 453, *Corn.* Dict. *Botero*, *Relat. di Spagna*.

ZAHASPE, ville d'Asie, dans la Tartarie, au pays des Usbecks, selon Davity. Elle est située sur le bord de la riviere de Sihux, anciennement *Jaxartes*.

ZAHUATLE', riviere de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, & dans la province de Tlascala. Vers le quartier où étoit la ville de Xicotencalt, il y a, selon de Laet, (*Descr. des Indes Occ. l.* 5, *c.* 15.) des montagnes, qui s'étendent de l'Est à l'Ouest, par le milieu desquelles court la riviere de Zahuatlé, qui quelque-

fois se déborde, fait de grands ravages, & emporte jusqu'aux maisons. On voyoit autrefois, dans les vallées, une bourgade, nommée *Ocoteluleo*, où les Espagnols se placerent d'abord, pour être plus commodément défendus, par Maxicatzin, qui commandoit dans ce pays, & qui étoit leur allié; mais quand ils se virent en sûreté, pour être plus à portée de convertir les habitans de ce canton, ils s'approcherent des bords de la riviere de Zahuatlé. Ce nom signifie *Eau galeuse*, & lui a été donné, parce que les enfans, qu'on y lavoit, devenoient, le plus souvent, sujets à la gale. Cette riviere ne produit point de poisson, sans doute à cause de la vitesse de son cours, & de ses fréquentes cataractes.

ZAIA, ville de Gréce, dans la Bœotie. Voyez ZAEA.

ZAIN, lac de la Prusse royale, dans l'Ermeland, sur les confins du Bartenland, près de la ville de Ressel. Sa longueur est du Sud au Nord; il est formé par plusieurs rivieres, & son écoulement est, du côté du Nord, par une riviere, qui se rend dans celle de Gubert. * *Robert*, Atlas. *Zeyler*, *Pruss. Topogr.*

ZAITOUNAH. Ce mot, dit d'Herbelot, *Biblioth. or.* signifie, de même que *Zaitoun* & *Zeitoun*, une *Olive* & un *Olivier*; & *Medinat Al-Zaitounah*, veut dire, la ville des oliviers. C'est le nom que les Arabes donnent à la ville d'Athènes, à cause de l'olivier, que Minerve y planta la premiere, selon la mythologie des Grecs, & dont la tradition a passé jusqu'aux Orientaux.

Les Chrétiens Orientaux appellent aussi Gebal Alzeïtounah, ce que les Hébreux ont nommé *Gheh Schemanin*, que nous prononçons *Gethsemani*, la montagne des oliviers, proche de Jérusalem; c'est cette montagne, que les Arabes-Musulmans appellent Gebal Altinah, la montagne des figuiers, par laquelle Mahomet jure dans son Alcoran, en la joignant avec celle de Sina, qui est le mont Sinaï.

ZAIRE, riviere d'Afrique, au royaume de Congo, ce qui fait qu'on l'appelle aussi quelquefois la grande riviere de Congo. Elle tire sa source de trois lacs, selon Pigafet. Le premier se nomme Zambre; & Dapper, *Descr. de l'Afrique*, *p.* 343, a cru que c'étoit celui d'où sortoit le Nil; le second lac, dit-il, est celui de Zaïre, d'où sortent les rivieres de Lelunde & de Coanze, & le troisiéme, est un lac, fermé par le Nil. Mais le principal est le Zambre, qui est comme le centre, d'où les fleuves de cette partie de l'Afrique tirent leur origine; puisque, selon l'opinion commune, il pousse, au Nord, le Nil; au Levant, Cuama & Coavo; au Midi, Zeila & Manice ou Manhessen; & au Couchant, la riviere de Zaïre, qui, par divers bras, arrose toute la partie occidentale de l'Afrique, située au-delà de la ligne; savoir: les royaumes de Congo, d'Angora, de Monomotapa, de Matamam, de Bagamadiri & d'Agasymba, jusqu'au cap de Bonne-Espérance, pendant que le Nil, Cuama, Coavo, Zeila & Manice traversent l'Abyssinie, & tous les pays, qui sont entre la Mer Rouge & Cuama. Il est cependant certain, que l'origine & la plus grande partie du cours de la riviere de Zaïre ne nous sont pas trop bien connues. Son embouchure est à 5 d. 40'. de latit. mérid. Elle a trois milles de largeur, & se décharge dans l'Océan, avec tant d'impétuosité, que l'impression, qu'elle donne à la marée, dont elle rend le cours Ouest-Nord-Ouest & Nord-Ouest au Nord, se ressent en pleine Mer, à douze milles de la côte. Quand on a perdu la terre de vue, on découvre une eau noire, de la verdure, des cannes & des roseaux, qui ressemblent à de petites isles, & que la violence de la marée entraîne après soi, du haut des écueils. A moins que l'on n'ait un vent arrière, il est fort difficile de résister à ce courant, & d'aller jetter l'ancre dans la rade de *Cabo Padron*. On ne peut monter la riviere, plus de vingt ou vingt-cinq lieues au-dessus de son embouchure, à cause des cascades, qui sont au milieu de son lit, & qui s'élancent du haut des rochers, avec tant de bruit, qu'on l'entend à deux ou trois lieues. Plusieurs ruisseaux se déchargent dans ce fleuve ou en sortent, & arrosent le pays; ce qui est fort commode, pour les marchands & pour les habitans, qui peuvent aller aisément d'un village à l'autre, sur des canots. Les peuples, qui demeurent le long de ces ruisseaux, sont de petite taille.

On voit, à l'embouchure de la riviere de Zaïre, les isles de Bommo & de Quintalla, & on en trouve plusieurs autres, le long de son lit, qui sont fort peuplées. Ce sont, pour la plûpart, des gens qui ne se soucient guéres du roi de Congo, & qui ne veulent point lui payer tribut. Ce prince se trouve dans l'impuissance de les mettre à la raison, parce qu'ils sont fort adroits sur leurs canots; ils les font d'un arbre, nommé licondo, & ces canots portent jusqu'à deux cens hommes. Les pricipales rivieres, qui se jettent dans le Zaïre, sont: l'Umbre, que Sanut nomme Vambre; le Brancare, selon Pigafet, ou Bancare, comme écrit Sanut; & la Barbela ou Verbela.

ZAIRZOU, riviere de la Turquie, en Asie, dans la Natolie, au voisinage de la ville de Smyrne. Cette riviere, qui coule dans une belle prairie, est l'Hermus des anciens, qui se jettoit, avec le Pactole, à l'entrée du golfe de Smyrne. * *Lucas*, Voyage en 1714, *t.* 1, *p.* 194.

ZALA, ville, que Simeon le Métaphraste, *in Vita Eutichii*, met au voisinage de la ville d'Amasée. Elle étoit donc au Péloponnèse, dans l'Achaïe propre, où Abdias, le Babylonien, *in Vita Andreæ*, place la ville d'Amasée.

ZALACA, ville de Médie: Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres.

ZALACUS, montagne de la Mauritanie Césariense, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 2.

ZALAG, montagne d'Afrique, dans l'empire de Maroc, au royaume de Fez. Cette montagne, selon Marmol, *Descr. d'Afrique*, *t.* 2, *p.* 197, commence à la riviere de Cébu, & s'étend, du Couchant au Levant, l'espace de cinq lieues. Son plus haut faite regarde le Septentrion, & aboutit à une lieue de Fez. Tous les côteaux, exposés au Midi, sont déserts; mais ce qui regarde le Nord, est fort peuplé & couvert de vignes, qui portent le meilleur raisin de toute l'Afrique. Les arbres fruitiers, qui sont répandus par-tout, en grand nombre, à cause de la bonté de la terre, portent de fort bon fruit, & entre autres, des olives; parce que le pays est un peu sec. Les bourgeois de Fez ont la plus grande partie de leurs héritages sur cette montagne, dont les habitans sont fort riches; ce qui vient, en partie, de ce que le bas de la montagne est rempli de jardins & de terres labourables, qui s'arrosent avec l'eau de la riviere, par le moyen de certaines roues, qui élevent l'eau. La principale habitation, est le bourg de Lampta, qui se trouve sur la pente de la montagne, au bas des ruines d'une ancienne ville, qui paroît avoir été bâtie par les Romains, & qui est sans doute la *Vobrix* de Ptolomée, qu'il met à 9 d. 20'. de longitude, & à 34 d. 15'. de latitude: car ce n'est pas *Zavia*, comme je l'ai remarqué, sous cet article. Voyez ZAVIA. Tous les habitans de cette montagne, sont laboureurs & jardiniers, & ont quelques troupeaux. Leur principal trafic est dans Fez; aussi en dépendent-ils & courent-ils la même fortune.

ZALAMEA, ville d'Espagne, dans l'Estremadoure de Leon, avec un ancien château, sur une côte fort rude, à sept lieues de Llerena, au Septentrion, en passant vers la Guadiana. * *Baudrand*, Dict.

ZALAMEA DE LA SERENA, bourg d'Espagne, dans l'Andalousie, entre les montagnes, à dix-huit lieues de Mérida, vers le Midi, & à douze de Séville, au Couchant d'Eté. Rodericus Carus, dans son livre des antiquités de Séville, dit, sur des conjectures, tirées des médailles, que c'est l'ancienne ville de l'Espagne Bétique, nommée *Ilipa*, *Ilipla*, *Elipla*, qui fut épiscopale, & dont il est fait mention dans les conciles.

ZALANKEMEN, château de Hongrie, dans l'Esclavonie, sur le Danube. Voyez SALANKEMEN.

ZALAPA, ville de l'Afrique propre : elle est mise, par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes, situées au Midi d'Adruméte.

ZALATNA, selon Corneille, & ZALACKNA, selon de l'Isle, petite ville de la Transylvanie, au comté d'Albe-Julie, à l'Orient de la ville de ce nom. Zalatna est située au pied des montagnes, à la rencontre de deux petites rivieres, qui vont se perdre dans la Maros, un peu au-dessus d'Albe-Julie.

ZALAWAR ou SALAWAR, *Sala*, ville de la Basse-Hongrie, dans le comté auquel elle donne le nom, sur la riviere de Sala, à une lieue ou environ, du lac Balaton, vers sa partie méridionale.

Le comté de Salawar, *Saladiensis comitatus*, est borné, au Nord, par celui de Sarwar ou de Castelferrat; à l'Orient, par celui de Tolna; au Midi, par la Drave; & au Couchant, par la Stirie. La riviere de Muer le coupe en deux parties inégales. Ses principaux lieux sont :

Zalawar, Kanischa.

* *Robert de Vaugondy*, Atlâs.

ZALEG, ville du pays de Habaschah, qui est celui des Abysfins ou d'Ethiopie. Elle est petite; mais fort peuplée, & située sur le rivage de la Mer, avant qu'elle entre dans le détroit de Bab Almandab, que nous appellons vulgairement Babelmandel. Il y a trois jours de navigation, de la ville de Zaleg, jusqu'aux bords de la Mer d'Yémen; les marchands, qui trafiquent en Ethiopie, font de cette ville, un entrepôt, pour leurs marchandises. Il y a environ cinq journées, par terre, depuis Zaleg, jusqu'à Manaounah, autre ville des Abysfins. * *D'Herbelot*, Biblioth. or.

Quelques géographes mettent cette ville dans la Mer de Colzoum, qui est le golfe Arabique ou la Mer Rouge, & disent que son commerce est fort grand, avec celle de Marcath, ou plutôt Mascath.

ZALENI, peuples, que Zosime, *l.* 3, *c.* 31, compte au nombre de ceux qui passerent sous la domination des Perses, en vertu de la tréve de trente ans, faite entre les Perses & les Romains, du tems de Jovien.

ZALI. Voyez SALI.

ZALICHUS, ville de l'Asie-Mineure, dans la Cappadoce, selon Constantin Porphyrogénéte, cité par Ortelius, *Thesaur.*

ZALISCUS, fleuve de l'Asie-Mineure, dans la Galatie : Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, marque l'embouchure de ce fleuve, sur la côte du Pont-Euxin, entre *Cyptasia* & *Galorum*. Niger, je ne sais sur quel fondement, dit qu'il s'appelle aussi *Amnias* & *Bilæus*. Strabon, à la vérité, place, dans ce quartier, un fleuve, nommé *Amnias*, & Etienne, le géographe, en connoit un, auquel il donne le nom de *Bilæus*, qui est le *Bilis* ou *Billis* de Pline, & le *Billæus* d'Arrien, d'Apollonius & de Constantin Porphyrogénéte; mais aucun de ces auteurs n'a dit que *Zaliscus*, *Amnias* & *Bilæus*, fussent des noms synonimes.

ZALISSA, ville de l'Asie, dans l'Ibérie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 11. Si nous en croyons Thevet, on la nomme présentement *Scander*.

ZALLATENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie-Sitifense, selon la notice des évêchés de cette province, qui fournit *Argentius*, un de ses évêques.

1. ZAMA, ville d'Afrique, dans la Numidie propre, & dans les terres, à cinq journées de Carthage, du côté du Couchant, selon Polybe, *l.* 15, *c.* 1. Cette ville, à laquelle les auteurs anciens donnent le titre de ville royale & de forteresse, est fameuse, dans les guerres d'Annibal, de Jugurtha & de Juba. La plûpart des géographes veulent que cette ville soit celle que Ptolomée nomme *Azama*, & que le manuscrit de la bibliothéque Palatine appelle *Zama*. Si cela est, dit Cellarius, *Geogr. ant. l.* 4, *c.* 5, Ptolomée semble l'éloigner trop vers le Midi; quoique Cornelius Nepos, *in Annibale*, *c.* 6, compte environ trois cens mille pas de Zama à Adruméte. Polybe & Tite-Live, donnent occasion de soupçonner qu'il y a de l'erreur. Le premier dit que Zama est à cinq journées de Carthage, du côté du Couchant; ce qui est répété, par Tite-Live, *l.* 30, *c.* 39, où on lit *Zama quinque dierum iter à Carthagine abest*; au lieu que dans la carte dressée sur les nombres de Ptolomée, *Azama* se trouve éloignée de dix dégrés de Carthage, chemin, qu'un homme, qui marcheroit bien, auroit de la peine à faire en quinze jours. On convient que Zama étoit dans la Numidie, à une grande distance d'Adruméte; savoir : à trois cens mille pas, comme le dit Cornelius Nepos, ou à trois mille stades, comme le dit Appien, *Pun. p.* 40; ce qui feroit encore un plus grand éloignement; & de-là on peut juger, à peu-près, à quelle distance elle étoit de Carthage. Ainsi, ou il faut rapprocher l'Azama de Ptolomée, ou dire qu'elle n'est pas la fameuse Zama des Numides. Dans la table de Peutinger, *Segm.* 3, *Zama Regia* est bien plus près de Carthage : car elle est marquée à dix milles, à l'Orient, d'*Assures*, position qui s'accorderoit assez avec celle que donne Polybe, si ce n'est qu'alors Zama auroit été au Midi, & non au Couchant de la ville de Carthage. Quoi qu'il en soit, cette ville, selon Salluste, *Jugurth*, *c.* 57, étoit située dans une plaine, & moins forte, par sa situation, que par les ouvrages qu'on y avoit faits. Hirtius, *Afr. Bel. c.* 91, dit que Zama étoit la résidence ordinaire du roi Juba, qui y tenoit ses femmes, ses enfans & ses trésors. Pline, *l.* 5, *c.* 4, l'appelle *Zamense oppidum*. Elle devint colonie Romaine, sous ce titre, que lui donne une ancienne inscription, rapportée par Gruter, *p.* 364 : COLONI COLONIÆ ÆLIÆ HADRIANÆ AUG. ZAMÆ REGIÆ. S. Augustin, *l.* 7, *c.* 17, fait mention de Marcellus à *Zama*, qui assista au concile de Carthage, tenu sous saint Cyprien. Le nom moderne de cette ville, est Zamora, selon Marmol.

2. ZAMA, ville de la Cappadoce : Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, la marque dans la préfecture de Chamane.

3. ZAMA, ville de la Mésopotamie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18.

4. ZAMA, province de l'Amérique méridionale, au Pérou. Elle est située au-delà des Andes, & a la province de Carauaya, vers le Nord, celle de Tacana, à l'Orient, celles de Cotabamba & de Chuquiabo, au Midi, & celle de Cumata, à l'Occident. En 1538, Pedro Anzurez passa, avec beaucoup de peine, de la province de Carauaya, dans celle de Zama : il rencontra de rudes montagnes, des bocages, des neiges & des déserts; & après avoir surmonté ces obstacles, il entra dans la province de Tacana. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. *l.* 10, *c.* 32.

ZAMA-REGIA. Voyez ZAMENSIS.

ZAMÆ FONS, fontaine d'Afrique. Ses eaux rendoient la voix sonore, selon Pline, *l.* 31, *c.* 2, Vitruve, *l.* 8, *c.* 4, *p.* 166, dit la même chose. Cette fontaine étoit apparemment dans la ville de Zama ou dans son voisinage : le nom du moins le fait soupçonner.

ZAMAKSCHAR, nom d'une des villes principales du pays de Khouarezm, dont la longitude est de 84 dégrés 30 minutes, & la latitude septentrionale, de 41 dégrés 45 minutes. * *D'Herbelot*, biblioth. or.

Cette ville ne s'est rendue célebre, que par la naissance de l'Iman Zamakhschari.

Ben Schuhnach dit que Zamakschar est une grande bourgade du Khouarezm, vers l'embouchure du fleuve Gihon, à l'Orient de la Mer Caspienne.

ZAMAMIZON, ville de l'Afrique propre : Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la compte au nombre des villes, qui étoient entre la ville Thabraca & le fleuve Bagradas.

ZAMANDUS. Voyez TZAMANDUS.

ZAMARENI, peuples de l'Arabie-Heureuse, selon Pline, *l.* 6, *c.* 28. Il leur donne, pour villes, Bacascami & Saiace.

ZAMAZI, peuples de la Libye intérieure. Ils étoient, selon Ptolomée, *l*. 4, *c*. 6, du nombre de ceux qui habitoient entre les monts Mandrus & Sagapola.

ZAMBA, cap de l'Amérique, dans la Terre-ferme, sur la côte de la Mer du Nord, au gouvernement de Carthagène, près de *Morro Hermoso*, vis-à-vis de l'isle de Sable, qui en est éloignée de deux lieues. Le cap de *Zamba*, dit de Laet, *Descr. des Indes occ. l*. 8, *c*. 12, ressemble, de loin, à une galére, qui a son mât & ses cordages.

ZAMBESE, fleuve de l'Ethiopie orientale, & qu'on nomme aussi *Cuama*. On ne sait point où est sa source. La tradition du pays est que, vers le milieu de l'Ethiopie, il y a un grand lac, d'où sortent plusieurs fleuves; que le *Cuama* en est un; & que dans le pays, on l'appelle Zambese, d'un village de même nom, par où il passe, en sortant de ce lac. Ce fleuve est très-rapide, & à quelques endroits, il a plus d'une lieue de large. Il se partage en deux branches, à trente lieues de son embouchure, & chaque branche paroit aussi grande que le fleuve, avant sa division. La principale branche s'appelle *Luabo*. Elle se divise encore en deux autres branches, dont l'une, se nomme le vieux *Luabo*, & l'autre, le vieux *Cuama*. Une autre branche, moins forte, s'appelle Guilimane, ou la riviere des bons Signaux, ou des bonnes marques; parce que *Vasco de Gama*, trouvalà quelques marques, par où il connut qu'il n'étoit pas fort loin de Mozambique, où il espéroit prendre des pilotes, pour achever sa navigation, jusqu'aux Indes. Il éleva-là une colonne de pierre, avec une croix & les armes de Portugal; & il donna, à ce pays, le nom de Saint Raphaël. De la riviere de Guilimane, il en sort une autre, qu'on nomme Linde; de sorte que cette grande riviere de *Cuama* ou de *Zambese*, entre dans la Mer, par cinq embouchures; mais les navires ne peuvent entrer, que dans le *Luabo* & le *Guilimane*; ce dernier même n'est navigable, que pendant l'Hiver, lorsque les eaux sont grandes: on peut remonter, par le *Luabo*, jusqu'au royaume de Sacumbe, qui est beaucoup au-dessus du fort de Tété, où cette riviere tombe d'un fort haut rocher. Au-delà de cette chûte, on ne trouve que des roches, qui la rendent impraticable, pendant près de vingt lieues, & jusqu'au royaume de Chicona, où sont les mines d'argent. On appelle cette riviere, Airs, du nom de l'isle, qui est à son embouchure, & où l'on décharge toutes les marchandises, qui viennent de Mozambique, pour les charger sur des batteaux plus légers, qui remontent jusqu'à Sene, qui en est à soixante lieues. Cette riviere de Zambese, se déborde pendant les mois de Mars & d'Avril, & engraisse les terres, comme le Nil inonde l'Egypte, & la rend plus fertile. * *Jérôme Lobo*, Relat. Hist. d'Abyssinie, *t*. 1, *p*. 330.

ZAMBIRRA. Voyez ZABIRNA.

ZAMBRI. On lit ce mot dans Jérémie, *c*. 25, *v*. 25; & il semble que ce soit le nom d'un royaume: car parmi les peuples, à qui Dieu commande de faire boire du calice de sa fureur, il lui est ordonné d'en faire boire à tous les rois de Zambri, & à tous les rois d'Elam, & à tous les rois des Médes.

ZAMBUJA, ville de Portugal, à la droite du Tage, à quatre lieues au-dessus d'Alhandra, & à cinq lieues de Santaren. * *Délices de Portugal*, *p*. 746.

ZAMBRONE, ou le CAP ZAMBRONE, cap d'Italie, dans la côte de la Calabre ultérieure, sur le golfe de Sainte Euphémie, environ à deux lieues de la ville de Tropea, du côté du Levant. Il portoit anciennement le nom d'*Hipponium Promontorium*, parce que la ville d'*Hipponium* y étoit située. * *Baudrand*, Dict.

1. ZAMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Dialogus est qualifié *Episcopus Zamensis*, dans la conférence de Carthage, n°. 121. Il y avoit une ville, nommée ZAMA REGIA, dans la Numidie, selon Ptolomée & la table de Peutinger.

2. ZAMENSIS. Voyez ZARNENSIS.

ZAMETUS, montagne de l'Arabie-Heureuse, selon Ptolomée, *l*. 6, *c*. 7. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, lit *Zames*, au lieu de *Zametus*; & Ortelius dit que, dans les cartes modernes, cette montagne est nommée *Zimat*.

ZAMIN, ville du pays de Mavaralnahar, ou province de Transoxane, située sur les confins du territoire de Samarcande, & qui est des dépendances de celles d'Osrouschah ou Osrouschnah. On la trouve sur le chemin de Farganah à la Sogde. Elle est à 89 d. 40'. de longitude, & à 40 d. 30'. de latitude septentrionale. L'on recueille, dans son terroir, la Manne la plus exquise de tout l'Orient, que les Persans, & ensuite les Arabes appellent Terengiubin Alzamini. Alberzendi, & les autres géographes la placent dans le cinquiéme climat. * *D'Herbelot*, biblioth. or.

ZAMIRÆ, peuples de l'Inde, au-delà du Gange. Ils étoient Antropophages, selon Ptolomée, *l*. 7, *c*. 2, & habitoient près du mont *Mæcander*. Dans le manuscrit de la bibliothéque Palatine, on lit *Tameræ*, au lieu de *Zamiræ*.

ZAMMALE, lieu dont il est parlé, dans la vie de sainte Dympne, vierge. Ortelius dit que c'est aujourd'hui le village de *Samael* ou *Molle*, dans le Brabant.

ZAMNES, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte, selon Pline, *l*. 6, *c*. 29, qui dit que c'est-là, qu'on commençoit à voir des éléphans.

1. ZAMORA, ville d'Espagne, dans la partie septentrionale du royaume de Léon, au bord du *Douero*, avec un siége épiscopal, dont l'évêque suffragant, de Compostelle, a vingt mille ducats de rente. Almanzor détruisit entierement cette ville, dans le neuviéme siécle; mais les rois Ferdinand & Alfonse la rebâtirent; & ce dernier y fonda, entr'autres, l'église *San Salvador*, qu'il dota richement, & à laquelle il fit présent de diverses reliques. *Zamora* est une ville très-bien fortifiée: elle a un pont magnifique, sur le *Douero*, & son terroir est très-fertile en toutes les choses nécessaires à la vie. Elle s'appelloit anciennement *Sentica*; mais les Maures, s'en étant rendus maîtres, lui changerent son nom, & l'appellerent *Zamora* ou *Medinat-Zamorata*; ce qui, en leur langue, signifie la ville des Turquoises, parce que la plûpart des rochers, qui sont dans le voisinage, ont des mines, qui produisent des turquoises. * *Délices d'Espagne*, p. 148.

Cette ville est encore célebre, en Espagne, par l'honneur qu'elle a, de posséder le corps de saint Ildefonse, ancien évêque de Tolède, dans le septiéme siécle. On lit, dans la vie du cardinal Ximénès, que ce cardinal alla à Zamora, exprès, pour voir le corps de ce saint; mais qu'il n'en put venir à bout.

Aux environs de *Zamora*, il y a un petit quartier de pays, nommé *Sagjago*, & composé de plusieurs bourgs, villages & hameaux, dont on dit que les habitans sont fort grossiers, tant pour le langage, que pour la maniere de vivre.

2. ZAMORA, ville de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito. Cette ville est placée, par Antoine Herera, à six dégrés de la ligne, vers le Sud; mais De Laet, *Description des Indes occidentales*, *l*. 10, *c*. 14, prétend qu'elle n'est qu'à cinq dégrés de la ligne; & il se fonde sur la distance connue des lieux voisins. Elle se trouve, ajoute-t-il, à quatre-vingt lieues, vers le Sud-Est, de la métropole de Quito, & à vingt lieues de la ville de *Loxa*, droit à l'Orient, & sous le côté oriental des Andes, enfin, à soixante & dix lieues de la Mer du Sud. La province, à laquelle elle donne son nom, n'a pas plus de vingt lieues d'étendue. Elle étoit anciennement appellée, *Proauca*, par les Indiens du voisinage; mot qui signifie, en leur langue, *Peuple guerrier*. L'air, qu'on y respire, est humide & chaud, quoique la plus grande partie de l'année, ce soit le vent du Nord, qui y souffle; ce qui fait

que cet air n'est jamais pesant. On n'y voit point de tempêtes. Il y a souvent des pluies ; mais quand elles sont passées, il fait fort beau. La peste & les autres maladies contagieuses y sont presque inconnues ; & les habitans préviennent les autres maladies, par le moyen du tabac. Ils ont une autre herbe, qu'ils nomment *Aguacella*, dont ils se servent, dans presque tous leurs médicamens. La terre produit naturellement certaines noix, qui sont mortelles, étant crues, mais qui nourrissent beaucoup, quand elles sont cuites. Le pays est, en plusieurs endroits, montueux, & en d'autres, plat & champêtre. Dans les montagnes, il croît divers cédres & autres arbres, d'un bois fort dur, & qui ne se pourrit point. Aux environs de la ville de Zamora, il y a plusieurs mines d'or, d'où l'on a tiré des grains, d'une grosseur extraordinaire. On présenta, au roi d'Espagne, Philippe II, un de ces grains, qui pesoit huit livres. Il est à croire qu'il y a aussi d'autres métaux, cachés dans la terre. Il s'y trouve quantité de fontaines & de sources d'eau salée, dont on fait de fort bon sel & en abondance. Du sommet des montagnes, descendent quelques rivieres, tant du côté de l'Orient, que du côté de l'Occident. Elles portent des canots : leurs eaux sont fort claires & fort bonnes à boire. Comme elles passent par des montagnes, où il y a des mines d'or, elles en roulent des grains avec leur sable. Les arbres fruitiers, de toute sorte, soit ceux du pays, soit ceux qu'on a apportés de l'Europe, y viennent très-bien, ainsi que les graines & les herbes. Il n'y a que le froment & l'orge, ausquels la terre ne paroît guéres propre. On voit, dans les montagnes, quelques bêtes farouches, comme des lions & des tigres ; mais ils ne sont pas communs, & ils sont petits. Il y a force *Pacos* ou brebis, quantité de vaches d'Europe, & des pourceaux & des chévres en abondance. Les rivieres nourrissent de fort bons poissons, & en quantité. Il y a des abeilles, qui font beaucoup de miel, & qui n'ont point d'aiguillon.

La ville de Zamora est fort belle. Les maisons y sont bâties de bois & de pierre. L'église & la maison des Dominicains sont assez belles. Le trésorier du roi y demeure. Les mines d'or sont travaillées par des Négres ; car les naturels de cette province, sont d'un petit esprit, presque sans aucune industrie, & ne peuvent supporter le travail. Avant l'arrivée des Espagnols, ils vivoient de brigandage ; ils se pilloient les uns les autres, & se tuoient souvent. Ils ont, depuis, appris à se vêtir, & ont renoncé à leurs mœurs barbares.

3. ZAMORA, riviere de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito. Sa source est un peu au Sud de Loxa, formée par deux ruisseaux. Elle prend son cours vers le Nord, jusqu'à Loxa, où elle tourne vers l'Est, passe à Zamora, & prend ensuite le nom de Sant-Jago, & se rend dans l'Amazone, immédiatement au-dessus du fameux Pongo. *Relation d'un Voyage en Amérique*, par M. de la Condamine.

4. ZAMORA, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Trémécen, dans la province de Bugie, aujourd'hui, de la dépendance du royaume d'Alger. Zamora, dit Marmol, est une ville illustre, pour son antiquité, & que les Romains bâtirent près de Migane. Elle a deux mille habitans, distribués en divers quartiers, & tout proche une grande fontaine, qui vient du côté du Levant. Au Midi, est une forteresse, construite depuis peu, par le Gouverneur d'Alger. C'est la ville, de la Barbarie, la plus riche en bleds & en troupeaux, & l'on y tient un marché, tous les Lundis. Les Arabes & les Bérébéres de la contrée, y accourent, pour débiter leurs marchandises. Ptolomée lui donne 17 d. de longitude, 27 d. 50'. de latitude, & il la nomme *Azama*. Zamora, selon Laugier de Tassy, *Histoire du Royaume d'Alger*, *p.* 144, est à présent peu de chose.

ZAMOS, riviere de la Haute-Hongrie. Il y a LE GRAND & LE PETIT ZAMOS. Le Grand, prend sa source dans les montagnes du comté de Marmaros, aux confins de la Pokutie ; & courant d'abord du Nord vers le Midi, il entre dans la Transylvanie, où il reçoit diverses rivieres, entr'autres, celle de Bistriz. Le petit Zamos naît dans le comté de Colosvar, près du château de Sebes, va mouiller Colosvar & Zamosvivar, après quoi, il se joint au grand Zamos, & tous deux, prenant leur cours vers le Nord occidental, en serpentant beaucoup, coulent dans un même lit, reçoivent quelques rivieres, mouillent Zatmar, & vont se perdre dans la Teisse, entre Bene & le petit Varadin. * *De l'Isle*, Atlas.

ZAMOS-VIVAR ou SAMOSVIVA, forteresse de la Transylvanie, au comté de Maros Vasarhel, aux confins de celui de Zolnockint, un peu au-dessus de l'endroit, où le grand & le petit Samos se joignent.

ZAMOSCH ou ZAMOSKI, ville de Pologne, dans le palatinat de Belz, avec titre de principauté. Elle est à quinze lieues de Lemberg, & à vingt-cinq lieues de Lublin, entre l'une & l'autre ville, & située dans un fond. Il y a un marais, qui la couvre d'un côté, & elle est environnée de rideaux agréables, avec du bois & des campagnes cultivées. Le seigneur, à qui elle appartenoit anciennement, avoit ajouté, à cette situation avantageuse, des fortifications à la moderne, fort régulieres, ausquelles on en a encore, depuis, ajouté d'autres. C'est de cette ville, que ceux de l'illustre maison de Zamoski ont pris leur nom. L'un d'eux, fut oncle de Michel Koributh Vietsnieviski, roi de Pologne. Le roi de Suéde vint assiéger Zamosch, sous le regne de Casimir, & le prince de Zamoski s'y trouva enfermé avec sa sœur, qui fut mere du roi. Michel. Après plusieurs sommations inutiles, le roi de Suéde le fit prier de le venir trouver, dans son camp, pour prendre des mesures, afin qu'on n'en vint pas aux extrêmités, qu'on devoit craindre. Le prince Zamoski, qui trouva trop de hauteur dans ce procédé, répondit qu'il ne pouvoit sortir de Zamosch, parce qu'il étoit obligé de donner ses soins aux préparatifs des nôces d'un de ses valets de chambre, qu'il marioit ce jour-là. Cette raillerie porta le roi de Suéde à presser vigoureusement la place, qu'il foudroya de toute son artillerie, pendant vingt jours, au bout desquels, il envoya un trompette au prince, pour lui dire, qu'il étoit contraint de l'ensévelir sous les ruines de sa ville, pour se venger de la réponse, pleine de mépris, qu'il lui avoit faite, & pour le punir de son opiniâtreté à ne vouloir pas se rendre. Le prince Zamoski, toujours intrépide, ajouta une nouvelle raillerie à la premiere, & répondit froidement au trompette, que le roi de Suéde avoit encore beaucoup plus à faire qu'il ne croyoit, puisque tout le mal qu'avoit fait, jusques-là, son artillerie, étoit d'avoir tué une vieille femme de quatre-vingt ans, qui regardoit par une fenêtre, & une truie, qui traversoit une rue ; qu'il étoit résolu de se défendre, jusqu'aux deux derniers barils de poudre, dont il se serviroit au besoin, pour se faire sauter en l'air, avec sa sœur. Le roi de Suéde eut beau l'attaquer encore plus vivement, il ne put forcer sa résistance, & fut obligé de lever le siége. * *D'Audifred*, Géograph. t. 1. *Mémoire du Chevalier de Beaujeu.*

ZAMPANGO, ville de l'Amérique septentrionale, dans la nouvelle Espagne. Elle est sur la route de Mexico à Guaxaca, & on y voyoit du moins huit cens habitans Indiens ou Espagnols, qui sont la plûpart fort riches. Les principales denrées, qu'on y trouve, sont du sucre, de la cochenille & du coton. Au-delà de cette ville, sont les montagnes de la Misteca, province de l'Amérique, où il y a quantité de riches bourgs d'Indiens, qui font un fort grand trafic de soie. Celle-là est la meilleure de tout le pays. Il y a aussi beaucoup de cire & de miel. Plusieurs de ces Indiens vont à Méxique & aux environs, & quelques-uns, avec trente ou quarante mulets. Il y en a, qu'on tient riches de dix, douze & quinze

mille ducats. * *Thomas Gage*, Relation des Indes occ. part 2, t. 7.

ZAMUCHANA. Voyez ZOMUCHANA.

ZANA, vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Lima. Elle est boccageuse & assez large, & on la trouve après celle de Colliquen De cette vallée, partent deux chemins, dont l'un mene à Truxillo, & l'autre conduit à Caxamalca. Sur ce dernier chemin, on rencontre une bourgade, nommée *Puebl. Novo*, où il y a un monastere d'Augustins, appellé Guadaloupe. La petite ville de Miraflores est aussi dans cette vallée. * *De Laet*, Description des Indes occidentales, *l.* 10, *c.* 10.

ZANAATHA, ville de l'Arabie-Pétrée: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 17, la marque dans les terres.

ZANAGRA, bourg d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, & dans le voisinage d'Alcudia. Niger le prend pour l'ancienne *Automela*.

ZANARE, ou le PORT DE DIARTÉE, habitation sur la côte d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tunis, dans la province de Mesrate. C'est une des principales habitations de la province, selon Marmol, *Description d'Afrique*, *t.* 2, *p.* 573, qui la place entre Estance-Marine, & la tour de Camere ou d'Hercule. Quelques-uns la nomment *Zoara*, & d'autres, *Zunara*; & il y en a, qui la prennent pour l'ancienne *Diarrhoca*.

ZANCLAEI, peuples de Sicile, sur la côte du Détroit, qui sépare cette isle de l'Italie. Ils avoient pris leur nom de l'ancienne ville *Zancle*. Voyez l'article qui suit.

ZANCLE, ancien nom de la ville de Messine, selon Hérodote, *l.* 7, *Polymn. p.* 438. Les Messéniens, peuples du Péloponnèse, ayant été chassés de chez eux, après avoir soutenu de longues guerres, contre les Lacédémoniens, se transplanterent en Sicile, où, s'étant rendus maîtres de Zancle, ils lui donnerent le nom de Messine. Ce fut Epaminondas, qui, après la bataille de Leuctres, les rappella & les rétablit dans leur pays. * *Tourreil*, *Philippe de Demosth.* Préface hist.

ZANDAPA, ville, que l'histoire Miscellanée, *l.* 17, paroit placer aux environs de la Mœsie. Elle fut ruinée, par les Avares, sous l'empereur Maurice. Quelques exemplaires lisent *Zardapa*, au lieu de *Zandapa*.

ZANDEK. C'est ainsi que Corneille appelle, mal-à-propos, une ville de la Grande-Pologne, que tous les géographes appellent ZANTOCH. Voyez ce mot.

ZANES, ville de la Haute-Mœsie. C'étoit, dit Procope, *l.* 4, *c.* 6, une ancienne ville, près de la forteresse, nommée la *Tête de Bœuf*. L'empereur Justinien fit fortifier Zanes, de façon, qu'il en fit un des plus puissans boullevarts de l'empire. Près de cette ville, étoit un fort, nommé *Pont*.

ZANFARA, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, borné, au Midi, par le Senegal; à l'Est, par le royaume de Zegzeg. Son terroir est fécond en bled, en ris, en gros millet & en coton. Les caravannes de Tripoli, qui vont souvent dans ce royaume, en apportent de l'or, en échange de draps, & autres marchandises, qu'ils y laissent. Les habitans sont de belle taille; mais fort noirs. Leur visage, large & affreux, semble plus tenir de la bête, que de l'homme. Yschia, roi de Tombut, empoisonna le seigneur de Zanfara, pour se rendre maître du pays, & fit périr, dans cette occasion, une grande partie du peuple. Le lieu principal de ce royaume, est à 40 d. de longitude, sous les 16 d. de latitude septentrionale.

ZANGAN, ville de Perse, au voisinage de Sultanie. C'est, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, une grande ville, mais fort mal bâtie. Elle est située au bout d'un vallon, dans lequel on tombe, après qu'on a passé un pays fort inégal. Il y a un caravanserai, des plus commodes, pour les caravanes.

ZANGUEBAR, contrée d'Afrique, dans l'Ethiopie orientale, le long de la Mer des Indes. Marc-Paul, Vénitien, appelle cette côte *Zengibar*; mais les Arabes la nomment *Zanguebar*, du mot *Zangue*, qui signifie noir; ce qui fait qu'ils donnent aux habitans le nom de *Zangui*, c'est-à-dire, Négres; & ils les appellent aussi Caffres, parce qu'ils n'ont point de religion. On croit que c'est le même pays, que Ptolomée nomme *Agisimba*. Il est renfermé, selon Daper, *Description de l'Afrique*, *p.* 396, entre deux fleuves; savoir: le Cuama & le Quilmanci. Marmol porte néanmoins ses bornes plus loin; car il l'étend jusqu'au cap de Guardafuy, qui est à 12 dégrés de latitude septentrionale. Suivant le premier sentiment, qui est celui de Sanut, & le plus suivi, on trouve six royaumes sur cette côte, sans compter ceux qui sont dans les isles voisines; savoir:

Angos,	Melinde,
Mongalo,	Mombaze,
Mosambique,	Quiloa.

Cette côte est aujourd'hui plus connue, que du tems de Sanut & de Marmol. En voici la description, suivant la carte de d'Anville, dressée sur les meilleurs mémoires, principalement sur ceux des Portugais. Elle prend, du Nord au Sud, depuis la riviere & le royaume de Jubo, jusqu'au royaume de Mauruca, ou jusqu'à la riviere de Fernão Velozo, en l'ordre suivant:

Lieux dans le continent du Zanguebar.

- La Riviere & le Royaume de Jubo,
- Le Royaume des Abagues,
- Bahia formosa, *Baye*,
- Le Royaume de Sio,
- Le Royaume d'Ampâza,
- La Riviere de Lamo,
- Le Royaume & la ville de Melinde,
- La Bourgade de Quilmanci,
- La Riviere de Quilmanci,
- La Riviere de Quilifé,
- Le Royaume de Quilifé,
- Amaxambas de Motuapa, *Bourgade*,
- La Riviere de Monbaça,
- La Riviere d'Ancinche,
- La Riviere de Tangoa,
- Mataugase, Atundo, } *Pays*.
- La Terre de S. Rafael,
- Les trois freres, qui sont trois Riviéres, appellées, par les Portugais, *os tres Hermaos*,
- Cabo Falso,
- La Riviere de Cuabo ou Coavo,
- La Riviere de Quizimajugo,
- Le Royaume de Quiloa,
- Mongido, *Pays*,
- La Riviere de Mongalle,
- Cap Delgado, ou le Cap délié,
- La Bourgade de Changa,
- Macuas, *Pays*,
- La Bourgade de Querimba;
- La Bourgade de Cito,
- La Riviere de Pembé,
- La Riviere & la Bourgade de Sirano-Capa.
- La Riviere de Sangaye,
- Picos, *Pays*,
- La Riviere de Samovo,
- Frayasos, *Pays*,
- La Riviere de Pinda,
- La Riviere de Fernão Velozo.

Isles près la côte du Zanguebar.

- Costa dos Ilheos,
- L'Isle de Mandra,
- Paté, Isle & Royaume,
- 7. Ilheos,
- Lamo, Isle & Royaume,
- Tanca, Isle,
- L'Isle & la ville de Monbaça,
- Pemba, Isle & Royaume,

Isles près la côte du Zanguebar.
- Zanzibar, Isle & Royaume,
- L'Isle de Cobra,
- Les Basses de Saint Roch,
- L'Isle de Monfia,
- L'Isle & la ville de Quiloa,
- L'Isle du Cap Delgado,
- L'Isle Melindé,
- L'Isle de Changa,
- L'Isle de Macoloe,
- L'Isle de Mâtémo,
- L'Isle d'Oïbo,
- La Ville & l'Isle de Querimba,
- L'Isle de Fumbo,
- L'Isle das Cabras,
- La Basse de Pinda.

Si nous nous en rapportons à Dapper, l'air du Zanguebar est mal sain, & les fruits n'en sont pas bons; parce que le terroir est bas, marécageux & tout entrecoupé de lacs & de rivieres. Ses habitans sont des Négres au poil court & frisé. Ils portent une robe de drap, ou de toile peinte, qui leur pend de la ceinture au bas, & les plus considérables se parent de peaux de bêtes à longues queues, qui traînent à terre, par derriere. Les Négres de la côte se tiennent mieux que ceux du plat pays; mais tant eux, que ceux des Isles voisines, vivent de fruits sauvages, de la chair des bêtes farouches, & du lait de leurs troupeaux. Les Arabes Beduines, qui demeurent dans les quartiers de Zanguebar, les plus éloignés de la Mer, ont beaucoup de bétail, qu'ils tirent des Caffres. Pour suppléer aux grains & aux alimens, dont le pays est dénué, la nature a placé, dans le pays, quantité de mines d'or, par le moyen desquelles, les habitans se peuvent fournir de toutes les choses nécessaires à la vie. Les Négres de la Terre-Ferme sont idolâtres; mais la plûpart des Insulaires sont Mahométans, issus d'Arabes, qui furent bannis de leur patrie, parce qu'ils étoient de la secte d'Hali.

ZANGUIZARA, baye des Indes orientales, sur la côte du royaume de Visiapour. Entre l'embouchure de la riviere Halewacko & le Havre ou la Rade, à une lieue de l'embouchure de la riviere de Halewacko; mais elle est incomparablement meilleure à quatre lieues de-là, dans la baye de Zanguizara. * *Mandesto*, Voyage aux Indes or. l. 2.

ZANG-WON-HAB, affreuse montagne de la Chine, dans la province de Quanton, au département de Xaocheu. Elle est voisine de la petite ville d'Ingte, qu'elle domine. * *Atlas Sinensis*.

ZANHAGA, ZENEGA ou SENEGAL, désert d'Afrique, dans l'Ethiopie occidentale. C'est la premiere habitation des déserts de la Libye, vers le Couchant; car elle commence à l'Océan, & occupe tout l'espace, qui est entre le cap de Nun & la riviére de Niger, que les Portugais nomment Senega, & les François, Senegal; & qui sépare les Blancs d'avec les Négres. Cette grande contrée a, au Levant, le désert de Tegasa; l'Océan, au Couchant; Nun & Dara, au Septentrion; & au Midi, les Benays & les Gelofes, avec les royaumes de Gualata, de Meli & de Tombut. Sur cette côte, à soixante & dix lieues du cap de Nun, il y a un autre cap, qu'on appelle Bojador, où les Portugais s'arrêterent longtems, avant de passer outre, lorsqu'ils alloient à la découverte de cette côte: car la Mer se recourbe, en cet endroit, de fort loin, & tire vers le Nord, plus de quarante lieues, à l'égard de la côte, qui demeure derriere; c'est ce qui lui a fait donner le nom de cap de *Bojador*. A la tête du cap, il y a un reflux, qui les rechassoit, vers le même endroit, plus de six lieues; & comme il y a des courans, les bancs de sable faisoient sauter l'eau, du'ne maniere extraordinaire; ce qui épouvantoit si fort les matelots, qu'ils n'osoient y aborder. Gilles Zagnez, Portugais, fut le premier, qui, en 1433, doubla ce cap, par l'ordre de l'Infant Don-Henri, & lui donna le nom qu'il porte aujourd'hui. Trente lieues, plus loin, le long de la côte, & la Plage, qu'on nomme *los Ruvios*, à cause de la multitude de ses poissons, & douze lieues au-delà, on trouve la Plage, qu'on apelle des Chevaliers, à cause de deux chevaux, qu'on y débarqua. Douze lieues, encore plus loin, la Mer fait, dans la terre, un long canal, qu'on appelle la riviere d'Or; parce qu'avec quantité d'or de Tibar, on y racheta quelqués Maures, qui avoient été pris par les Portugais; & ce fut le premier or de ce quartier-là, qu'on vit en Portugal. Douze lieues plus loin, est la baye, qu'on nomme de *Gonçale de Sintre*. De-là, on va au port du Cavalier; & vingt-huit lieues au-delà, est le cap blanc, qu'Antoine de Gonçale, & Tristan, gentilhomme Portugais, découvrirent en 1441. Ce cap est au vingtiéme d. de latit. C'est en cet endroit, que la côte prend une autre route, en faisant un golfe, vers lequel tire le courant de l'eau. Le village d'Anterote donne son nom à toute cette côte, qui s'étend jusqu'à la riviere de Senega. Douze lieues, par-delà ce cap, sont sept rochers, battus de vents & de vagues. Ils avoient, autrefois, chacun un nom particulier; mais on les appelle tous aujourd'hui, *Arguin*, à cause d'un fort de ce nom, qu'Alfonse, roi de Portugal, fit bâtir, sur l'une de ces Isles découvertes, en 1443, par le fameux Tristan. * *Dapper*, Afrique, p. 215.

Le désert de Zanhaga est habité par les Berveches, les Ludays, les Duleyus, les Senegues, & quelques Arabes. Ils enlevent les troupeaux, & les échangent contre des dattes. Les Arabes de Beni-Amir courent quelquefois ce pays; mais leur principale demeure est entre le cap de Nun & Tagaost. Ce désert est si sec, qu'on ne trouve de l'eau, que de trente en trente lieues, encore est-elle salée & amére. On la tire de certains puits, fort profonds, particulierement en allant de Sugulmesse à Tombut, où l'on fait soixante & dix lieues, à travers le désert, sans trouver d'autre eau, que celle du puits d'Azaoat, & ensuite, celle d'un autre puits, qu'on nomme Araoan, & qui est à soixante lieues de Tombut. Le pays est plat, & mal aisé à reconnoitre, parce qu'il n'y a ni bois, ni montagne, ni maison, ni riviere, qui puisse fixer: ainsi, il est bien difficile de ne pas s'y égarer. On s'y conduit, par les vents, par les étoiles, par le vol des corbeaux & des vautours, qui suivent les lieux habités, à cause des charognes, & les endroits où il y a des troupeaux. En un mot, le terroir est si chaud & si sec, que dans le désert d'Araoan, on trouve deux tombeaux, sur lesquels sont gravées quelques lettres, qui marquent que ceux qui y sont enterrés, sont, l'un, un riche marchand, qui donna, à un voiturier, dix mille ducats, pour une cruche d'eau, & l'autre, de ce même voiturier, qui mourut de soif, aussi-bien que le marchand. Les naturels du pays vivent, la plus grande partie de l'année, du lait de leurs troupeaux, & mangent de la chair de gazelles, & de quelques autres bêtes, qu'ils chassent.

Les Zenegues se piquent d'être les plus anciens du pays, & par conséquent les plus nobles. Aussi sont-ils plus puissans que les autres. Ils ont régné le long du Niger, & prétendent que les rois de Tombut viennent d'eux. Voyez SENEGAL.

ZANHAGIENS, tribu de Bérébéres, en Afrique, sur la côte de la Barbarie. Les Africains prétendent que ceux des Bérébéres, qui ont habité les premiers la Barbarie, étoient issus de la tribu des Sabéens, qui vinrent s'y établir, sous la conduite du roi Melek-Ifriqui; que cette tribu, s'étant multipliée, se partagea en cinq autres, qui furent célébres, sous les noms de Zanhagiens, de Muçamudins, de Zenetes, d'Haoares & de Goméres, d'où il sortit 600 familles, qui formerent aussi des tribus; la plûpart, sous les mêmes noms, & distinguées des premieres, par le pays, qu'elles habitoient; & les autres, sous des noms différens. Voyez ZENEGUES & ZIS. * *Laugier de Tassy*, Histoire du Royaume d'Alger, p. 65.

ZANI ou TZANI, peuples des environs de la Colchide. Lorsqu'on va d'Arménie en Persarménie, dit Procope, *Bel. Persici*, *l.* 1, *c.* 14, de la trad. de Cousin, on a, au côté droit, le mont Taurus, qui

s'étend jusqu'en Ibérie & en d'autres pays voisins. Il y a, au côté gauche, un long chemin, dont la pente est douce, & de hautes montagnes, qui sont couvertes de neige, en toutes saisons. C'est de ces montagnes, que le Phase tire sa source, & d'où il va arroser la Colchide. Ce pays a été de tout tems habité par les Tzaniens, appellés autrefois Saniens, peuple barbare, & qui ne dépendoit de personne. Comme leur terre étoit stérile, & leur maniere de vivre sauvage, ils ne subsistoient que de ce qu'ils pilloient dans l'empire. L'empereur leur donnoit, chaque année, une somme d'argent, afin d'arrêter leurs courses; mais, se souciant fort peu de leurs sermens, ils ne laissoient pas de venir jusqu'à la Mer, & de voler des Arméniens & des Romains. Ils faisoient de promptes & de soudaines irruptions, & se retiroient aussi-tôt dans leur pays. Quand ils étoient rencontrés à la campagne, ils couroient risque d'être battus; mais l'assiéte des lieux étoit telle, qu'ils ne pouvoient être pris. Sylla, les ayant défaits, par les armes, acheva de les conquérir, par ses caresses. Ils adoucirent, depuis, la rudesse de leurs mœurs, en s'enrôlant parmi les Romains, & en les servant dans les guerres. Ils embrasserent même la religion chrétienne. Ils sont appellés *Zanni*, par Agathias, *l.* 5, qui les place sur le Pont-Euxin, aux environs de Trapezunte.

ZANIA, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 21, la marque dans les terres.

1. ZANOÉ, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda, selon Josué, *c.* 5, *v.* 56. Esdras compte, parmi ceux qui s'employerent à rebâtir Jérusalem, Hanun & les habitans de Zanoé, qui bâtirent les portes de la vallée. Ce furent eux, qui bâtirent cette porte, qui y mirent les deux battans, les serrures & les barres, & qui refirent mille coudées, des murailles jusqu'à la porte du fumier. Josué dit que cette ville étoit dans les montagnes; ainsi, elle étoit différente de celle qui fait l'article suivant. Il y a apparence que ces deux villes furent bâties par Icuthiel, pere de Zanoé, & peuplées par leur postérité. 1, *Par. c.* 4, *v.* 18.

2. ZANOÉ, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. Josué, *c.* 15, *v.* 34, qui en parle, la compte au nombre des villes, qui étoient dans la plaine.

ZANTE, Isle de la Mer Ionienne, au Couchant de la Morée, dont elle est éloignée d'environ quinze lieues. Cette isle, située à cinq lieues, au Midi, de celle de Céphalonie, & à 36 d. 30'. de latit. n'a pas plus de quinze lieues de circuit; mais, en récompense, elle est une des isles les plus agréables & les plus fertiles, qu'on puisse voir. Elle s'appelloit anciennement *Zacynthus:* les Grecs l'appellent encore *Zacynthus*; les Italiens, *Zante*; & les Anglois, *Zant.* Wheler dit, dans son voyage de Dalmatie & de Gréce, avoir vu une médaille, qui représentoit la tête de quelque Divinité, & sur le revers de laquelle étoit un trépied d'Apollon, & au-dessous, un soleil rayonnant, avec ce mot, autour: ΖΑΚΥΝΘΙΩΝ. Boterus a eu raison de l'appeller l'isle d'or, à cause de sa fertilité & de sa beauté.

L'isle de Zante est gouvernée par un provéditeur Vénitien. Elle a un très-bon port, quoique le vent de Nord-Est y regne un peu. Le port, qui est au Midi, n'est dangereux, que pour ceux qui ne le connoissent pas. Entre ces deux ports, regne un long promontoire, du côté de l'Orient, & sur lequel il y a une haute montagne, appellée *Madonna di Scoppo*, à cause d'une église, qui est bâtie dessus, & où il y a une image, que l'on dit miraculeuse. Outre la ville, qui porte aussi le nom de Zante, on compte jusqu'à cinquante villages; les noms des principaux sont:

Ailio,	S. Kirico,
Ampelo,	Komiri,
Banato,	Lagopodi,
Beloufi,	Langadachia,
Braca,	Lithachia,
Cuglipado,	Luca,
Catastari,	Makerado,
Chiliomeno,	Mareaïs,
Couchiesi,	Muskaï,
Courcoulidi,	Orthoniaïs,
S. Dimitry,	Oxochora,
Faghia,	Pigadachia,
Fioliti,	Pissinounda,
Gaitani,	Plemonario,
Galaro,	Sarachinada,
Jeri,	Schoulichado,
Jeracario,	Tragaki,
Keri,	Volima.

La *Ville de Zante* peut contenir vingt à vingt-cinq mille ames. Elle s'étend le long de la côte, & regarde le Couchant. Elle n'est point murée; mais elle a, sur une éminence, une forteresse, assez bien munie de canons. Si cette forteresse lui sert pour sa défense, elle l'incommode considérablement, par la réverbération des rayons du soleil, qui y cause une chaleur extrême en Eté. L'éminence, sur laquelle la forteresse est bâtie, abonde en plusieurs sources d'excellente eau, très-fraîche, qui, quoiqu'elles sortent les unes à vingt pas de la Mer, les autres encore à une moindre distance, sont cependant aussi hautes que la surface de la Mer; ce qui suffit, pour réfuter l'opinion commune, qui veut que ces fontaines viennent de la Mer. Mais elles tirent leur origine des hautes montagnes, comme la fontaine de *Grundinero* tire la sienne de la montagne de *Madonna di Scoppo*. Les maisons de la ville, sont bâties de pierres de taille, & basses, à cause des tremblemens de terre, qui y arrivent ordinairement une fois ou deux par semaine, tous les Printems, & qui ébranlent tellement les murailles, qu'elles sont presque toutes remplies de fentes. Cependant ces tremblemens de terre, ne causent pas de grands dommages.

La langue Italienne est presqu'aussi commune à Zante, que la Grecque. Il y a néanmoins très-peu de gens du Rit Latin, quoiqu'ils ayent un évêque, qu'on leur envoye de Venise. Celui des Grecs gouverne aussi l'isle de Céphalonie, & s'y tient le plus souvent. Spon, *Voyage de Dalmatie & de l'Archipel*, qui est, en quelque façon, contredit par Wheler, dans la relation duquel on lit ce qui suit: « Les » habitans de Zante font profession de la religion » Grecque; mais leur doctrine est fort latinisée, » quoiqu'ils haïssent extrêmement l'église Romaine. » Ils ne reçoivent point d'évêque, mais un protopapa, & ils relevent de l'évêque de Céphalonie. » Il y a cependant un évêque Latin, qu'on a de la » peine à leur faire recevoir civilement. Il y en étoit » arrivé un nouveau, depuis peu, lorsque j'y étois, » & on avoit commandé aux prêtres Grecs de l'accompagner jusqu'à l'église cathédrale, qui est dans » la forteresse, lorsqu'il fit son entrée publique. Il » fut accompagné par quelques ordres de Moines, » qui chantoient à son entrée, selon l'usage des Latins; mais les Grecs, qui le suivoient, se moc» quoient de lui ». Ils ont quantité de petites églises, au-dehors & au-dedans de la ville. Les plus belles de toutes, sont: l'*Hagia-pando*, ou l'église de tous les Saints, située dans la place, qui conduit au Mole; l'église de saint Nicolas, située sur le Mole, est fort remplie d'offrandes des mariniers. Au-dessus de la ville, en allant à la forteresse, il y a, à main-droite, une église, appellée S. Hélie, dans une place charmante, environnée d'orangers, & remarquable, par le tombeau de Cicéron, que quelques-uns veulent qu'on y ait trouvé, avec une inscription, qui parloit de lui & de Tertia Antonia, sa femme. A la pointe, qui regarde Céphalonie, il y a une petite église Grecque, appellée *Santa Veneranda*, & dont les Anglois se servoient autrefois, pour enterrer leurs morts; mais depuis quelques disputes, qu'ils ont eues avec le papa, on leur a changé la place de leur cimetiére, qui est à présent à un mille ou deux de la ville, dans une petite église, située dans une plaine, derriere la forteresse.

Zante est présentement la principale isle, d'où

viennent les raisins, appellés *de Corinthe*, & qui ont pris leur nom de la fameuse ville de Corinthe, qui les fournissoit autrefois; car on ne les y cultive plus. Depuis que les Chrétiens ont été dépossédés de la Gréce, & que le Turc a bâti deux châteaux, aux bouches du golfe de Lepante, il ne permet pas aux grands vaisseaux d'entrer dans le golfe, de peur de quelque surprise; & que, sous prétexte d'aller chercher des raisins de Corinthe, on ne fasse quelque insulte. On fait venir néanmoins de ces raisins, sur la côte du golfe même, & à *Vostitsa*, & on les porte à *Patras*, où il en croit aussi. Ces trois lieux en peuvent fournir la charge d'un vaisseau médiocre. Vis-à-vis de Patras, dans le pays des anciens Etoliens, il y a un village, nommé *Anatolico*, bâti, comme Venise, dans un marais, & peuplé d'environ deux cens feux. Ses habitans y cultivent, dans la terre-ferme du voisinage, le raisin de Corinthe, qui y réussit merveilleusement. Il est beau & bon, & deux fois plus gros que celui de Zante: ils en peuvent charger, avec ceux du village de Messalongi, un grand vaisseau. Ce raisin ne vient pas sur des buissons, comme des groseilles rouges & blanches, quoiqu'on le croye ordinairement, mais sur des vignes, comme l'autre raisin, excepté que les feuilles sont un peu plus épaisses, & que la grappe est un peu plus petite. Il n'a aucun pepin, & est, à Zante, noir. Il croit dans une très belle plaine, de douze milles de long, & de quatre ou cinq de large, à l'abri des montagnes, qui bordent les rivages de l'isle. Cette plaine est séparée en deux vignobles, où il y a quantité d'oliviers; de cyprès & de maisons de plaisance, qui, avec la forteresse & la croupe du mont *di Scoppo*, présentent un aspect parfaitement beau. On vendange ordinairement ces raisins, dans le mois d'Août, lorsqu'ils sont mûrs. On en fait des couches sur la terre, jusqu'à ce qu'ils soient secs; & après qu'on les a rassemblés, on les nettoye; & on les apporte dans la ville, pour les mettre dans des magasins, qu'ils appellent des *Seraglio*. Quand on le met en barril, pour l'envoyer en quelque lieu, des hommes se graissent les jambes, & le pressent avec les pieds nuds, afin qu'il se conserve mieux, & qu'il ne tienne pas tant de place. Le millier pesant, revient, à ceux qui l'achetent, environ à vingt-quatre écus, quoique le premier achat ne soit que de douze écus; mais il y a de gros droits. On fait quelquefois, par curiosité, du vin de ce raisin. Il est cependant trop violent; & il pourroit passer pour de bonne eau-de-vie. Les Anglois ont à Zante un comptoir, conduit par un consul & cinq ou six marchands, pour le commerce de ce raisin: les Hollandois y ont un consul & un ou deux marchands; & les François n'y ont qu'un commis. Les Anglois y font le principal commerce.

Une autre curiosité de l'isle de Zante, c'est une fontaine de poix noire. Elle n'est qu'à trois ou quatre lieues de la ville, & sort du pied d'une haute montagne, dans le fond du golfe, environ à cent pas de la Mer. Elle sort de la terre avec une belle eau claire, & par morceaux ou pelotons gros comme le doigt, & quelquefois gros comme une noix. Elle ne s'éleve pas présentement au-dessus de l'eau; mais il n'y a pas longtems qu'elle le faisoit, à ce que dit Wheler, qui semble contredit par Spon, qui dit que la poix demeure au fond, par sa pesanteur; mais que quand on en tire, il en tombe toujours sur la terre, avec laquelle on fait comme une croute, dont le dessous se creuse par l'eau de la fontaine; ce qui est cause que la terre des environs tremble sous les pieds, comme quand on marche sur une planche qui n'est pas forte. Quoiqu'il en soit, cette poix, par sa couleur, ressemble à l'autre poix; mais elle a l'odeur plus forte, & Wheler conjecture qu'elle approche de l'huile d'ambre. Elle est d'abord molle; mais elle s'endurcit au soleil. On en tire tous les ans aux environs de cent barrils, & elle est très-bonne à calfeutrer les vaisseaux, quand on la mêle avec du goudron.

Outre les raisins de Corinthe, qui sont excellens à manger étant frais, il y a Zante d'autres raisins qui donnent de bon vin, quoique très-fort. On fait aussi du muscat en quantité, & qui est délicieux; mais il ne peut supporter la Mer. On fait de même beaucoup d'huile, & elle est excellente; mais il est défendu aux étrangers d'en transporter, de même que du vin. Tout ce que les habitans en peuvent épargner, est envoyé à Venise. Les melons de Zante ne cedent point à ceux d'Espagne. Il y en a de deux sortes, de blancs & de jaunes. Les blancs, c'est-à-dire, ceux qui ont le dedans d'un blanc pâle, sont au-dehors de couleur verte, & on diroit qu'ils sont parfumés avec de l'ambre gris. Ils sont courts & ronds comme une boule. Les côtes ne sont point ouvragées, mais unies & polies. Les jaunes sont comme les blancs, pour la figure; mais ils différent en bonté. On a aussi les plus belles pêches qu'on puisse voir: elles pesent ordinairement huit à dix onces, & quelques-unes vont jusqu'à quinze & à seize. La chair en est ferme. Il y a des citrons, des orangers, des figues, des limons, & sur-tout une sorte de limons très-gros, avec une écorce fine, remplis d'un jus aigre & excellent, sans pépins.

ZANTO, bourgade de la Basse-Hongrie, entre Strigonie & Albe-Royale, à cinq lieues de chacune de ces villes. On la prend pour l'ancienne *Osones* de l'Itinéraire d'Antonin. * *Baudrand*, Dict.

ZANTOCH, ville de la Grande-Pologne, dans le palatinat de Posnonie, aux confins de la nouvelle Marche de Brandebourg, sur la rive septentrionale du Notecz, au-dessous de Nackel. Elle doit son origine à un château, qui a été le sujet de plusieurs guerres, dans le onziéme siécle, entre les Poméraniens & les Polonois. *Dlugoss.* 338. De l'Isle, *Atlas*.

ZANZIBAR, Isle de la Mer des Indes, sur la côte du Zanguebar, vis-à-vis de la terre de saint Rafael, entre l'isle de Pemba & celle de Moufia, dont elle est séparée, par les Basses de saint Roch. Cette isle, qui a titre de royaume, peut être à huit lieues de la terre-ferme. Elle produit beaucoup de ris & de mil, & quantité de cannes de sucre. Ses forêts ont des citronniers très-hauts, dont les fleurs répandent de loin une odeur très-agréable. Elle abonde en sources d'eau douce, & doit être fort riche, puisque Ravasco, Portugais, dans l'espace de deux mois, qu'il passa aux environs, prit vingt navires de ces Insulaires, & qui étoient chargés de beaucoup de marchandises, & montés de plusieurs piéces de canon. Leur roi, dès que les Portugais commencerent à paroitre dans ces quartiers-là, promit de payer tous les ans, à celui de Portugal, un certain poids d'or. Sanut réduit ce tribut à cent mitigals d'or, & à trente moutons, qu'un capitains Portugais y devoit aller prendre. La plûpart des habitans suivent la religion de Mahomet. * *D'Anville*, Carte de l'Ethiopie orientale. *Davity*, Afrique.

ZAO, ou PROMONTORIUM ZAO, promontoire de la Gaule Narbonnoise, selon Pline, *l.* 3, *c.* 4, dont voici le passage: *Promontorium Zao: Citharista Portus.* C'est ainsi, dit le pere Hardouin, que lisent tous les manuscrits, au lieu que les exemplaires imprimés portoient *Promontorium Citharista*, *Portus*, ou *Promontorium Zaocitharista*, ou *Zaoportus*. Ce promontoire s'appelloit aussi *Citharista*, comme le port: car on lit, dans Ptolomée, *l.* 2, *c.* 6, ὁ Κιθαριστὴς τὸ ἄκρον. C'est présentement *le Cap Sicie*, près de Toulon; & le port *Citharista* est aujourd'hui *le Port de Saint George*, ou *le Port de Toulon*.

ZAOIT ou ZAUIT BEN GIARBU, ville d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tunis, dans la province de Tripoli, assez près de la ville de ce nom, & à quelque distance de la Mer. Zaoit-ben-Giarbu n'est point fermée de murailles. Il y demeure quelques Morabites, qui vivent comme des religieux. Autour de la ville, ce sont de grandes allées de palmiers; mais il n'y vient point de bled, & l'on n'y recueille qu'un peu d'orge, parce que ce sont tous sablons. Les seigneurs Mahométans ont cette ville en estime, à cause des Morabites, qui y font leur retraite. * *Marmol*, Desc. d'Afr. t. 2, p. 571.

ZAORAT, ville d'Afrique, sur la côte de la Barbarie, au royaume de Tunis, dans la province de Tripoli. C'est selon Marmol, *Descr. d'Afrique*, *t. 2, p. 561*, une petite ville, située à dix-sept lieues de l'isle de Gelves, du côté du Levant. Elle est fermée de méchantes murailles, & habitée par de pauvres gens, qui font de la chaux & du plâtre, qu'ils portent vendre à Tripoli, ou qui s'adonnent à la pêche, ou qui vont en course avec les vaisseaux Turcs. Cette ville a été fondée par les Africains, & étoit autrefois fort peuplée, à cause d'un port, où l'on abordoit de tous côtés pour le commerce. Ptolomée lui donne 41 d. 15'. de longit. & 31 d. 30'. de latit. & la nomme *Posidon Portus*. Elle fut ruinée, la premiere fois, par Occuba, avec Tripoli. Elle a été encore ruinée plusieurs fois depuis. Les Turcs la possedent aujourd'hui; & les gouverneurs de Tripoli la chargent de tant d'impôts, que ses habitans sont fort misérables; aussi n'est-elle plus, présentement, que comme un méchant village.

ZAOVIAS, ville d'Afrique, dans l'empire de Maroc, au pied des montagnes de même nom, selon Corneille, qui cite de la Croix, *Relat. de l'Afrique*, *t. 2*. Les montagnes de Zaovias, ajoute-t-il, tiennent à celles d'Itata; & la riviere de Sero, qui y prend sa source, & se rend dans le fleuve de Marbea, passe par la ville. Ce fleuve reçoit aussi les rivieres d'Oumana, Derna, Louet de Leibit, & les fleuves de Tadela & de Tasaut, & va se décharger dans la Mer, à Azamor. Le Tasaut, depuis Louet de Leibit, ou riviere des Noirs, qui n'a pas moins de rapidité que le Rhône, fait la séparation du royaume de Maroc, de celui de Fez. Il y a un pont sur ce fleuve, entre Derna & Oumana, avec un château, que Mouley Ismael, aujourd'hui roi de Maroc, y fit faire, pour la conservation de ce pont, que les Barbares avoient coutume de rompre, lorsqu'il leur prenoit envie de se révolter. Ce pays est le plus misérable du royaume.

ZAPAORTENON. Voyez APAVORTENE.

ZAPARDIEL, riviere d'Espagne, au royaume de Léon. Elle arrose Medina del Campo; & coulant au Nord, elle se rend dans le Duero.

ZAPAVORTENE REGIO, contrée d'Asie, selon Pline, *l. 6, c. 16*; mais le pere Hardouin, sur la foi de tous les manuscrits, qu'il a consultés, lit APAVORTENE. Voyez ce mot.

ZAPETRA, ville, que Cédrène & Curopalate semblent mettre dans l'Arménie, aux environs de la ville de Samosate. * *Ortel.* Thes.

ZAPHAD. Voyez HEPHAD.

ZAPOROGES, peuples compris parmi les Cosaques, & sur lesquels il reste encore au roi de Pologne une ombre de souveraineté. Ils habitent dans les isles, qui sont aux embouchures du Borysthène, & sont sous le commandement d'un général de leur nation. Ce sont gens féroces & sauvages, mais sans barbarie ni cruauté; rudes & fort impolis, mais braves, & de cette bravoure, qu'on peut appeller une valeur véritable. Ils sont vêtus d'une peau de mouton, & vivent d'herbes & de lait. Comme le Borysthène a des cataractes, ainsi que le Nil, & des rochers & chûtes d'eau, qui interrompent son cours, les Zaporoges, qui vont dans la Mer Noire, par ce fleuve, portent leurs batteaux sur leurs épaules, quand ils arrivent à ces détroits impraticables, & les remettent à l'eau, au-delà des cascades. Ils alloient autrefois pirater jusques dans le Bosphore, & dans les fauxbourgs de Constantinople; & ce fut le sujet des plaintes, que les Turcs commencerent à faire à la république de Pologne, sous le regne de Sigismond; mais enfin, après plusieurs ambassades inutiles, ils mirent les Polonois dans une semblable nécessité de se plaindre, & boucherent le passage aux Zaporoges, en se rendant maîtres des deux forts, qui sont à l'embouchure du Borysthène, & en y en ajoutant deux autres dans une isle, qui est au milieu du canal, vis-à-vis des anciens. * *Corn.* Dict. *Mém. du Chevalier de Beaujeu*.

ZAPOTECA, province de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne. Elle s'étend, du Midi au Nord, depuis la province de Guaxaca, jusqu'au golfe de Méxique. Elle est toute montueuse & pierreuse, & ne cede en rien, pour la grandeur, à celle de Misteca, ni à aucune autre du voisinage, pour la fertilité du terroir. Ses habitans étoient autrefois fort cruels. Ils avoient des guerres continuelles avec les Montagnards des environs, qui s'appelloient Mixes. La principale bourgade de cette province, étoit anciennement Teozapoltan. Leur cacique y demeuroit. Ils n'étoient autrefois couverts que de peaux: depuis, ils ont appris à porter des habits d'étoffe, à couper leurs cheveux, & à porter des chapeaux. * *De Laet*, Descr. des Indes occid. *l. 5, 21*.

ZAPUATAN, province de l'Amérique septentrionale, dans la partie de la Nouvelle-Espagne, appellée la Nouvelle-Galice, près de la Mer du Sud. De Laet dit, dans sa Description des Indes occid. *l. 6, c. 5*, que Nunno de Gusman, après avoir bâti, en 1531, la ville del Espiritu Santo, nommée aujourd'hui Compostelle-la-Neuve, partit avec sa troupe de Chiametlan, entra premierement dans la province de Piastla, d'où il passa dans celle de Zapuatan, où il trouva beaucoup plus de femmes que d'hommes, ce qui donna le commencement à cette fable, qu'elle étoit habitée par des Amazones. De la province de Zapuatan, continuant toujours sa route, il arriva enfin à une grande riviere, fort peuplée d'habitans, le long de ses rivages, & à laquelle il donna le nom de *Rio de la Sal*.

ZAR, *Zarnium* ou *Fons Beatæ Mariæ*, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, dans la Moravie.

1. ZARA, ville des Moabites. Joseph, *Ant. l. 13, c. 23*, dit qu'Alexandre Jannée prit cette ville. Le même auteur, *Bel. Jud. l. 1, c. 2*, paroît mettre une autre ville, nommée *Zara*, dans la Palestine, aux environs de Joppe: car il dit que Simon s'empara des villes de *Zara*, de *Joppe* & de *Jamnia*. Mais Reland a remarqué que dans cet endroit, il faut lire *Gazara*, au lieu de *Zara*, comme cela paroît, par le livre des antiquités Judaïques du même Joseph, *l. 13, c. 11*, par quelques manuscrits de la version de Rufin, & par le premier livre des Machabées, où il est dit, *c. 14, v. 34*, que Simon a fortifié Joppe, sur la côte de la Mer, & Gazara, qui est sur la frontiere d'Azot, où les ennemis demeuroient auparavant.

2. ZARA, ville d'Asie, aux environs de l'Arménie. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'*Arabissum* à *Satala*, entre *Eumeæ* & *Dagolassum*, à dix-huit milles du premier de ces lieux, & à vingt milles du second. Dans une autre route, qui prend de Césarée à Satala, Zara se trouve entre *Camisa* & *Dagolassum*. Simler croit que c'est la ville *Sauriane* de Ptolomée.

3. ZARA ou ZAHARA, est le nom que les Arabes donnent à la Libye: il signifie *Désert*. Les mêmes Arabes divisent cette contrée en trois parties, nommées:

Cehel, Zahara, Asgar.

Par le premier de ces noms, ils entendent les quartiers sablonneux; par le second, les pierreux; & par le troisiéme, les marécageux.

La division, la plus commune, selon les géographes, continue Dapper, se fait en dix provinces ou déserts, dont quelques-uns sont assez peuplés: *les quartiers de Nun*, qui sont du ressort de la Libye, & qu'il compte apparemment pour deux; *le désert de Senega* ou *Zanhaga*, *Tegaza*, *Zuenziga*, *Hayr* ou *Terga*, *Lempt*, *Berdoa*, *Serte* & *Alguechet*. Mais Cluvier met *Lempta*, *Hayr*, *Zuenziga*, *Zanhaga*, *Terga* & *Berdoa* dans le Biledulgerid, & resserre le Zara entre le royaume de Gaoga & celui de Gualata.

Les bords du fleuve Senega sont les plus peuplés, à cause du commerce qu'on y fait avec les Négres. Mais dans les autres quartiers, les habitations sont rares & fort éloignées les unes des autres, parce que le pays est extrêmement chaud & sec, & qu'on y

fait, dans plusieurs endroits, sept ou huit journées de chemin, sans y trouver d'eau; de sorte que les marchands, qui vont de Fez à Tombut ou Telensin, au royaume d'Agadez, sont obligés d'avoir des chameaux, qui ne portent que de l'eau. Il est vrai qu'on trouve quelquefois des puits d'eau salée, qu'on a murés, par dedans, d'os de chameaux, & sont couverts de la peau de ces animaux, de peur que le sable ne les comble. Mais on s'expose beaucoup, quand on entreprend ces sortes de voyages, dans une autre saison que l'Hiver, sur-tout si l'on compte de rencontrer ces puits: car il s'éleve, en Eté, des vents si violens, qu'ils accablent les voyageurs sous le sable, & changent si fort la situation des lieux, que ceux qui en échappent, ne sauroient rencontrer une goutte d'eau, pour étancher leur soif, quelque peine qu'ils prennent à creuser. Tout le reméde qu'ils ont, c'est de tuer promptement leurs chameaux, pour boire l'eau qu'ils ont dans le ventre: car quand un chameau boit, il boit pour douze ou quinze jours. Le voyage est encore plus dangereux, lorsqu'il ne pleut pas en Eté. La sécheresse en est plus grande, & les vents sont plus véhémens. Mais quand il pleut depuis la mi-Août, jusqu'à la fin de Novembre, ou jusqu'au mois de Février, ce qui arrive quelquefois, les pâturages sont abondans, & on ne manque alors ni d'eau, ni de lait.

En général, le terroir du Zara est fort stérile: les montagnes, rudes & escarpées, ne portent que des épines & des buissons. Ses quartiers les plus fertiles, ou les moins stériles, produisent seulement quelque peu d'orge & quelques dates. Les habitans ne tirent du secours que de leurs chameaux, de leurs adimnaims & de leurs autruches. Ils se nourrissent de la chair de ces animaux, ainsi que du lait, que donnent les femelles des chameaux & des adim-naims. Ces derniers sont des animaux domestiques de l'Afrique. On peut les regarder comme une espéce de moutons. Ils sont de la grosseur d'un âne médiocre, & ont les oreilles longues & pendantes. La laine en est bonne; mais elle est courte. Les femelles ont des cornes, & les mâles n'en ont point. Ils sont doux & assez forts, pour porter un homme pendant quelque tems. Il y a une très-grande quantité de serpens & de sauterelles, qui volent à travers des déserts, comme des nuées, & y consument tout ce qui y reste de verdure.

Les habitans du pays sont de deux espéces: des Pâtres, qui errent dans les campagnes, & qui ne savent que voler, piller, tuer, aller à la chasse; & des Berébéres, qui ont des demeures fixes, & qui sont doux, affables, bons amis, fidéles dans le commerce, & civils envers les étrangers. Les hommes sont maigres, & ne vivent pas si longtems que les autres peuples d'Afrique, quoique l'air du pays soit si sain, qu'on y amene des malades de Barbarie, pour se remettre, & que les habitans du pays jouissent ordinairement d'une santé parfaite, jusqu'à l'âge de soixante ans. Les femmes ont de l'embonpoint, & sur-tout le sein très-gros. L'un & l'autre sexe a le teint bazanné, & un grand penchant aux plaisirs de l'amour. Les Pâtres Arabes vont tout nuds; mais ceux qui ont un peu de modestie, s'enveloppent le corps d'une piéce de gros drap, qui les couvre à peine à moitié. Quelques-uns portent sur la tête une espéce de turban, fait d'un morceau de drap noir, & plié à peu-près comme la coëffure des femmes de Molceure en Frise; mais ceux qui sont à leur aise, se vêtent d'une longue robbe de coton bleu, à manches larges, qu'on leur apporte de la Nigritie. Quand ils veulent voyager, ils montent des chameaux, & leur mettent la selle entre la bosse & le cou: ils leur percent les narrines, où ils passent une bride, avec laquelle ils les gouvernent; mais pour les piquer, ils se servent d'un aiguillon, au lieu d'éperons. Ils couchent sur des nates de jonc, & leurs tentes ne sont couvertes que de drap, fait de poil de chameau, & d'une certaine laine, qui croît entre les dates. Ils ne savent ce que c'est que police: la volonté de leur chef, est l'unique loi qu'ils suivent; & leur langue, qui tient de l'ancien Africain, est rude. Leur religion n'est qu'un Mahométisme grossier.

Le *Zara* ou *Sara*, comme écrit de l'Isle, s'étend, selon ce géographe, d'Occident en Orient, depuis le royaume de Senega ou de Zanhaga, jusqu'au pays de Berdoa, & se trouve renfermé entre la Barbarie & le pays des Berébéres, au Nord, & la Nigritie au Midi. Il partage ce vaste pays en trois parties inégales. Dans la plus occidentale, il met, vers le Nord, partie des Barbus, Arabes, les Cerem, les Zorgan, les Garfa, les Esgué, tous Arabes. Vers le milieu du pays, il place les Guanziga, Zuenziga ou Guanaseris, avec le royaume de Soudan; vers le Midi, il marque le pays de Gordon, où l'on fait quelquefois neuf journées, sans trouver d'eau, le désert d'Azarad, le désert de Ghir, le désert de Tegaza, & à l'Occident, le pays de Tagazel, avec les Arabes, appellés Oulets de Line. La partie, qui occupe le milieu du Zara, comprend le désert de Hayr, où il y a des puits de bonne eau, & vers le Midi, le pays Terga, qui est fort tempéré, & produit de bonnes herbes. Enfin, dans la troisiéme partie, qui est à l'Orient, il met, vers le Nord, partie des Sobair Arabes, avec les Sahit, aussi Arabes; vers le milieu du pays, le désert d'Igidi, le pays des Lumptunes, ou des Lemta, d'où sont sortis les Morabites, nommés Almoravides, par les historiens, avec le pays de Caour, & celui des Hembrun Arabes. Le désert des Lumptunes & les Yahays Arabes occupent la partie méridionale.

4. ZARA, anciennement JADERA, ville des états de Venise, dans la Dalmatie, au bord de la Mer, dont elle est toute environnée, & le chef-lieu d'un comté, auquel elle donne son nom. Nicolas Doglioni dit qu'elle fut fondée par Jader, l'un des descendans de Noé, à la septiéme génération, environ deux mille ans avant *Jesus-Christ*. Ce qu'il y a de certain, c'est que les plus anciens géographes parlent de Zara, comme d'une ville considérable, & capitale de la Liburnie. On trouve en effet, dans Vegece, que la Liburnie, qui est une partie de la Dalmatie, dépend de la ville de Zara.

Cette ville archiépiscopale est aujourd'hui la mieux fortifiée de toutes les places maritimes, que possede la république de Venise. Elle est située dans une Peninsule, qui s'avance dans la Mer, & qui est devenue une isle, par le moyen des fossés, qu'on a creusés dans l'Isthme, qui attachoit, du côté de l'Orient, la Péninsule au continent de la Dalmatie. Les fossés regnent ainsi d'une Mer à l'autre, & se remplissent d'eau aux marées hautes. Le port est au Nord, bien assuré par la ville, qui lui sert comme de mole, pour le défendre des vents du Midi, qui sont les seuls qui pourroient l'incommoder: car il est bordé par le continent, à l'Orient, au Nord & au Nord occidental. Son entrée est à l'Ouest, où il y a deux bastions ronds, avec une batterie de canons. Du côté de l'Orient, la ville de Zara est fortifiée de trois bastions, commandés par une forte citadelle, dont les fossés sont taillés dans le roc, qui regne dans tout le voisinage, & qui empêche qu'on ne puisse employer la mine pour l'attaquer. Ses bastions, ainsi que ses demi-lunes & ses contrescarpes sont contreminés & revêtus de pierres de taille. Les trois bastions de la ville, du côté de l'Orient, sont réguliers, & ne se trouvent séparés de la citadelle, que par un fossé large & profond. Il n'y a point de hauteur aux environs, qui commande ni la ville, ni la forteresse. Tout cela fait que Zara passe, à juste titre, pour le boulevart de la république de ce côté. Ladislas, roi de Naples, (*Hist. & Descr. du royaume de Hongrie*, 1688, *p.* 325,) sous l'obéissance de qui elle étoit, la vendit aux Vénitiens, en 1409. Bajazet II, la leur enleva, en 1498, & les Vénitiens la reprirent. Ils l'ont conservée depuis; & le Turc, pendant la guerre de Candie, n'approcha jamais de Zara, sans y recevoir de la confusion.

Dans les églises de Zara, on voit d'excellentes piéces de peinture, de la main de Tintoret, de Palma & de Titien. Dans l'église de S. Simeon, au-dessus de l'autel, est un corps saint, apporté de Judée.

Judée. Les gens du pays disent que c'est le corps de saint Simeon, qui porta Notre-Seigneur dans ses bras. La châsse a un crystal au-devant, & le corps paroit tout entier, avec la chair desséchée; mais assez blanche. Les habitans le tiennent pour leur protecteur, & portent quelquefois sa châsse en procession, par la ville. * *Spon*, Voyage de Dalmatie, *t.* 1, *p.* 65, *éd.* 1679.

La ville de Zara, anciennement Jadera, jouissoit des droits de colonie Romaine. On y voit une inscription antique, où l'empereur Auguste est qualifié de pere de cette colonie, & il y est ajouté qu'il en avoit fait bâtir les tours & les murailles; & au-dessous, on lit qu'un certain Tiberius Julius Optatus en avoit relevé quelques tours ruinées de vieillesse.

IMP. CÆSAR DIVI F. AUG.
PARENS COLONIÆ MURUM
ET TURRIS DEDIT.

TI JULIUS OPTATUS TURRES
VETUSTATE CONSUMPTAS
IMPENSA SUA RESTITUIT.

Ces deux inscriptions ne sont pas sur la même pierre, comme Gruter l'assure; mais ce sont deux pierres bien distinctes, quoiqu'elles ayent été peut-être placées, par hazard, l'une auprès de l'autre. Au-dessous de ces inscriptions, on en lit une ancienne, de deux ou trois siécles, à l'honneur d'un Marin Sanuti, qui avoit rebâti la ville. La voici:

Urbe hâc Præfectus Sanutâ ex prole Marinus
Me struxit tandem Veneto dominante Senatu.

Proche de l'église des Grecs, appellée Saint Hélie, il y a deux belles colonnes cannelées d'ordre Corinthien, dont la base, le plinthe, le chapiteau & l'architrave sont également de bonne maniere. On juge que c'est le reste d'un temple de Junon, par une inscription, qu'on a trouvée près de-là, & qui est présentement dans l'église de saint Donat. La porte de saint Chrysogone, est composée d'une partie d'arc antique, transporté d'un quart de lieue au-delà. L'inscription nous apprend que cet arc étoit chargé de quelques statues; qu'il y avoit, en cet endroit, un marché, & qu'une certaine *Melia Anniana* l'avoit érigé à l'honneur de son mari, Læpicius Bassus.

MELIA ANNIANA IN MEMORIAM Q. LÆPICIQ.
F. BASSI, MARITI SUI,
EMPORIUM STERNI ET ARCUM FIERI ET
STATUAS SUPERPONI TEST. JUSSIT EX HS DC
DXX P. P.

On voit, par-là, que la ville avoit autrefois beaucoup plus d'étendue qu'à présent, le tour de ses murailles ne faisant pas plus de deux milles d'Italie, & le nombre de ses habitans ne pouvant guéres monter qu'à cinq ou six mille. Dans l'enceinte d'une demi-lune, il y avoit un amphitéâtre, dont il ne reste à présent aucun vestige, parce qu'il a été détruit, pour régler la fortification. Il y avoit un acqueduc, qu'on croit avoir été fait par Trajan, suivant un fragment d inscription, qu'on y a trouvé. Les arsenaux, les magasins, les hôpitaux, les casernes, pour la cavalerie & pour l'infanterie, les palais du provéditeur-général, du gouverneur de la ville & autres, sont des édifices superbes. Il y a, outre cela, quatre couvens de religieux, & cinq de filles, un collége, un séminaire, & une accadémie de belles-lettres & de poësie.

La campagne voisine est assez bien cultivée; mais depuis que ceux de Zara ont eu des escarmouches avec les Turcs, on n'y a point laissé d'arbres.

Le *Comté de Zara* est composé de continent & d'isles. La partie, qui est en terre-ferme, s'étend le long de la côte de la Dalmatie, entre le territoire de Nona, le comté d'Ostrovizza & la Mer: les isles sont situées au-devant du continent, & sont appellées communément les isles longues, *Isole lunghe*, à cause de leur figure. Elles forment divers canaux, qui servent à la navigation des barques. Anciennement la plûpart de ces isles n'étoient point habitées. Les courses, que les Barbares firent dans la Dalmatie, obligerent un grand nombre de personnes à s'y retirer, pour s'y mettre en sûreté. Les principales de ces isles sont:

Selve,	*Vergada,*
Luibo,	*di Sale,*
Scarda,	*Isola Coronata,*
Esto,	*Sestro,*
Melada,	*Le tre Sorelle,*
dell' Asino,	*Rivaz,*
Ugliano,	*Suth,*
Pasman,	*Dagna.*

ZARA VECCHIA, ou LA VIEILLE ZARA, ville de l'état de Venise, sur la côte de la Dalmatie, au comté de Zara, près de Porto Rosso. Le pere Coronelli prétend que c'est l'ancienne *Blandona*, appellée depuis, *Alba maris*, ou *Alba maritima*, & *Belgrad*, par les habitans du pays. Zara Vecchia est aujourd'hui une ville ruinée.

ZARABI, peuples d'entre les Goths, selon Jornandès, qui dit qu'on les avoit appellés *Terei*. Ortelius remarque qu'une autre leçon porte *Tarabostes*.

ZARACA. Voyez ZAREX & STYMPHALUS.

ZARACHA, ville de la Morée, au duché de Clarence, à vingt lieues ou environ de la ville de Vistisa & du golfe de Lépante, en tirant vers le Midi. Les géographes prennent cette petite ville pour l'ancienne *Pellene*. * Baudrand, *Dict.*

ZARADRUS. Voyez ZADADRUS.

ZARADTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice d'Afrique, qui fait mention de son évêque, *à deo datus*. Harduin, collect. conc. *t.* 2, *p.* 872.

ZARAGARDIA, ville de la Mésopotamie, sur le bord de l'Euphrate, selon Zosime, *l.* 3, *c.* 15, qui dit qu'on y voyoit un tribunal de pierre, fort élevé, que les habitans du pays appelloient le tribunal de Trajan.

ZARAI, ville de la Mauritanie Césariense. Elle se trouve, dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de *Lamasba* à *Sitifis*, entre *Lamasba* & *Perdices*, à vingt-cinq milles de la premiere de ces places, & à douze milles de la seconde. Surita voudroit lire *Zarat*, au lieu de *Zarai*, & il fonde ce changement sur un passage d'Apulée, *Apolog.* 1, *adversùs Æmilianum*, *p.* 289, où on lit *Agellum Zarathensem*, & *Zarathe*. Cependant comme tous les manuscrits portent *Zarai* & non *Zarat*, Wesseling croit que c'est une raison suffisante, pour ne rien changer. Il croit même devoir préférer *Zarai*, parce que dans la conférence de Carthage, *n.* 128, on trouve Cresconius, qualifié *Episcopus Zaraipensis*. La table de Peutinger porte, à la vérité, *Zaras*; mais il y a apparence que ce mot est corrompu de *Zarai*. Quant au lieu *Zarathe* d'Apulée, d'habiles gens croyent que c'est la ville *Zaratha*, que Ptolomée place dans la Mauritanie.

ZARAITENSIS ou ZARATTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie, selon la notice des évêchés de cette province. Cresconius est dit *Episcopus Zaraitensis*, dans la conférence de Carthage.

ZARAMA, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres.

ZARANDA. C'est un des noms que l'on donna anciennement à l'Euphrate, selon le livre des fleuves & des montagnes, attribué à Plutarque. * *Ortel.* Thes.

ZARANGAEI, peuples d'Asie, au-delà du pays des Arriens. Il en est fait mention dans Arrien, *de Exped. Alex. l.* 3, qui, dans deux autres endroits, *l.* 6 & 7, écrit *Zarangei*. Mais l'une & l'autre façon d'écrire, pourroient être regardées comme des ortographes corrompues de *Drangai* ou *Drangei*: car

les anciens employoient assez souvent le Z, pour le Δ; c'est ainsi que les *Lazi* ont été quelquefois appellés *Ladi*, qu'on a dit *Orydia*, pour *Oryza*, *Trapedia*, pour *Trapezia*.

Comme Pline, *l.* 6, *c.* 23, distingue les *Drangæ* des *Zarangæi*, le pere Hardouin croit que ceux-ci habitoient quelque partie de la Drangiane, & étoient compris sous le nom général *Drangæ*; ce qui fait que Strabon, Quinte-Curse, & d'autres auteurs attribuent aux *Drangæ* ce qu'Arrien écrit des *Zarangæi*. Le pere Hardouin ajoute que le pays de ces peuples répond aujourd'hui au *Sigistan*.

ZARANGANES, peuples d'Afrique, dans le Biledulgerid. Dapper, *Afrique*, *p.* 204, les compte parmi les peuples les plus fameux de cette contrée. Il ajoute qu'ils demeurent par communautés, appellées *Gemis*, c'est-à-dire, assemblées de gens.

ZARANIS, ville de la Médie. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 2, la marque dans les terres.

ZARASPE, mot corrompu, dans quelques exemplaires de Pline, pour *Zariaspa*. Voyez ce mot.

ZARATÆ, ancien peuple de la Scythie, en-deçà de l'Imaus, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14.

ZARATH, & ZARATHENSIS AGELLUS. Voyez ZARAI.

1. ZARAX. On trouve ce nom dans Lycophron; & Isacius dit que c'est le nom d'une montagne de l'Eubée. Ce dernier ajoute que cette montagne se nommoit aussi *Xylophagos*. C'est la même chose que le promontoire *Caphereus*. Voyez ce mot.

2. ZARAX. Voyez ZAREX.

ZARBI, riviere de l'Amérique, dans la terre ferme, au nouveau royaume de Grenade. Elle prend sa source dans la province de Colymas; &, entrant dans la province de Musos, elle y arrose la bourgade de Tudela, passe à une lieue de la ville de la Trinidad, & va se rendre dans la riviere de la Madelaine, appellée autrement *Rio-grande*. La riviere de Zarbi est assez grande, & reçoit plusieurs autres rivieres, avec lesquelles elle court vers le Nord. Assez près de son embouchure, elle fait effort, pour passer entre deux fort hautes montagnes, que les Sauvages du pays appellent *Furatena*, comme qui diroit mari & femme: car *Tena*, dans leur langage, signifie un homme, & *Fura*, une femme. * *De Laet*, Descr. des Ind. occ. *l.* 9, *c.* 6.

ZARCEDAS. Voyez ZARZEDAS.

ZARCÆUS, montagne de la Médie. Voyez ZAGRI PYLÆ.

ZARDAPA. Voyez ZANDAPA.

ZARED. Les Enfans d'Israël (*a*), ayant décampé de Jeabarim, dans le désert, qui regarde Moab, vers l'Orient, vinrent au torrent de Zared, qu'ils laisserent, pour aller camper vis-à-vis d'Arnon. Le tems (*b*), que mirent les Israëlites à marcher depuis Cadesbarné, jusqu'au passage du torrent de Zared, fut de trente-huit ans, jusqu'à ce que toute la race des *premiers* gens de guerre eût été exterminée du camp, selon que le Seigneur l'avoit juré. Le torrent de Zared étoit au-delà du Jourdain, & frontiere des Moabites, & se dégorgeoit dans la Mer Morte. * (*a*) Num. 21, 11 *& seq.* (*b*) Deut. 2, 14.

ZARETA, fontaine de l'Asie-Mineure, dans la Bithynie, au bord de la Mer de Chalcédoine, selon Etienne le géographe, qui dit qu'elle nourrissoit de petits crocodiles, qu'on appelloit *zaretii*. Strabon, *l.* 12, *p.* 563, nomme cette fontaine, *Fons Azaritia*, & dit simplement, qu'elle nourrissoit de petits crocodiles. Par ces petits crocodiles, on doit entendre des lézards d'eau, semblables aux crocodiles d'Egypte; & ces lézards sont appellés *byzantiaci lacerti*, dans Stace, *l.* 4, *Sylv. in risu Saturnalitio*.

Tu rosaum tineis, situque putrem,
Quales aut Libycis madent olivis,
Aut thus Niliacum, piperve servant,
Aut Byzantiacos colunt lacertos.

ZARETHÆ ou ZARETÆ, peuples, que Ptolomée, *l.* 6, *c.* 14, comprend parmi les Scythes, qui habitoient en-deçà de l'Imaus. Il les place au Midi des monts *Massæi* & *Alani*. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, porte *Zaratæ*, pour *Zaretæ*.

ZARETHIRA, château de l'isle d'Eubée. Plutarque, *in Phociane*, qui en parle, dit que c'étoit une forteresse d'importance, située dans l'endroit le plus étroit de l'isle.

1. ZAREX, ville du Péloponnèse, dans la Laconie, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, sur le golfe Argolique; & Etienne le géographe, Polybe, Pline & Pausanias écrivent Zarax. Ce dernier marque, *l.* 3, *c.* 23, que d'Epidaure à Zarax, on comptoit environ cent stades. Cette ville, ajoute-t-il, a un port très-commode; mais de toutes les villes des Eleuthérolacons, c'est celle qui a été exposée aux plus grands malheurs: car elle fut autrefois détruite par Cléonyme, fils de Cléomène, & petit-fils d'Agamemnon. Du tems de Pausanias, Zarex n'avoit rien de remarquable. On y voyoit seulement, à l'extrémité du port, un temple d'Appollon, où le Dieu étoit représenté, tenant une lyre. En cottoyant le rivage, l'espace de six stades, & en remontant ensuite vers la terre-ferme, on n'avoit pas fait dix stades, que l'on appercevoit les ruines du port de Cyphante. Ortelius dit que cette ville est nommée *Hierax Limen*, par Cédrène & par Gemiste, & *Cara*, par Niger.

2. ZAREX, montagne du Péloponnèse. Si les nombres de Ptolomée, *l.* 3, *c.* 16, sont justes, cette montagne devoit être au Nord occidental de la ville de Zarex. Elle est nommée *Zaraca*, par Gemiste, cité par Ortelius, *Thes.*

ZARFA, ville d'Afrique, au royaume de Fez, dans la province de Temesne ou Temecène. Cette ville est située dans une plaine, & presque toute détruite, comme la plûpart des autres. Elle sert aujourd'hui de retraite aux Arabes. La plaine, où elle se trouve, est fertile, à cause des rivieres, qui l'arrosent. Elle porte beaucoup de bled, & a beaucoup d'arbres fruitiers, entr'autres, un certain arbre, dont le fruit, nommé *rabih*, ressemble aux cerises, & a le goût des jujubes. Il y croit aussi de petits palmiers sauvages, qui portent un fruit, gros comme des olives d'Espagne, & qui a, lorsqu'il est verd, le goût des cornouilles. * *Dapper*, Afrique, *p.* 150.

ZARGIDAUA, ville de la Basse-Mœsie. Ptolomée la marque dans les terres, & au bord du fleuve Hierasus, un peu au-dessus de *Tamasidava*.

ZARHON ou ZARAHNUN, montagne d'Afrique, dans l'empire de Maroc, au royaume de Fez. C'est, selon Marmol, *Descr. d'Afrique*, *t.* 2, *p.* 198, une grande montagne, qui est fort belle, & peuplée d'Azuagues, qui ont été riches, belliqueux, & en grand nombre; mais qui sont un peu déchus de ce qu'ils ont été. Cependant les plus anciens habitans sont Bérébéres, Cinhagiens, Cuméres & Léveres. Cette montagne commence à la plaine d'Ezéis, à trois lieues & demie de la ville de Fez, & s'étend jusqu'à dix lieues, vers le Couchant, ayant, en quelques endroits, trois lieues & demie de large. Elle paroît de loin, comme une épaisse forêt de chênes & de hêtres fort hauts, quoique ce ne soient que des oliviers. Elle est de la dépendance de Mequinès, & contient plus de quarante bourgs & villages, ou hameaux, épars parmi ces arbres. On y voyoit autrefois quelques villes, comme Tiulit, Caçar-Faraon, Darel-Hamara, & autres; mais elles sont aujourd'hui ruinées. Les naturels du pays sont fort robustes & courageux. Ils s'employent beaucoup au labourage; de sorte qu'il n'y a pas un pouce de terre, qui ne soit cultivé. Ils sont fort blancs, & les femmes se piquent d'être belles & bien parées: elles portent force bracelets, & pendans d'oreille d'or & d'argent. Ils font des étoffes de laine, qui ne sont pas bien fines; mais leur principal trafic consiste en huiles, qu'ils portent vendre à Fez, à Mequinès & ailleurs. Ils s'exercent fort à la chasse des lions, qu'ils prennent vifs: ils les menent

à Fez, où on les court, comme on court les taureaux en Espagne.

ZARIASPA ou ZARIASPE, ville d'Asie, dans la Bactriane. Strabon, *l.* 11, *p.* 514 & 516, Pline, *l.* 6, *c.* 15, & Etienne le géographe, disent qu'on la nommoit aussi *Bactra*; & le premier ajoute qu'il y passoit une riviere de même nom, laquelle se jettoit dans l'Oxus. Pline, *l.* 6, *c.* 23, dit *Prophthasia Oppidum Zariasparum*; & comme un peu plus haut, il avoit dit, *c.* 17, *Prophthasia Drangarum*, & qu'Eratosthène écrit : Προφθασία ἐν Δράγγαις, il paroit que cette ville étoit dans la Drangiane, & qu'elle avoit été bâtie par une colonie de Zariaspe, de même que Pline dit *Mastya Milesiorum*, pour signifier que Mastya étoit une colonie des Miléfiens. Les Zariaspes étoient les plus anciens habitans de la ville de Bactra.

ZARIGAN, petite ville de Perse, au voisinage de Sultanie, selon Paul Lucas, *Voyage du Levant*, *t.* 2, *art.* 5, qui dit que, par les ruines considérables, qu'on voit tout autour, il est facile de juger qu'elle a été autrefois fort grande. Elle est située dans une plaine, qui n'a gueres que trois quarts de lieue de large. Le pays est assez fertile aux environs. Il y a beaucoup de jardins, & les vivres y sont à bon marché. Je ne sais si ce ne seroit point-là la ville, que Tavernier nomme ZANGAN. Voyez ce mot.

ZARINENSIS PORTUS, port, dont fait mention Claudien, *in Epigram*, cité par Ortelius, *Thes.*

ZARIS, ville d'Asie. Ctesias la place dans la Médie ou aux environs. * *Ortel.* Thes.

ZARISPA ou ZARIASPA. Voyez ce mot.

ZARITZA, ville de l'empire Russien, au royaume d'Astracan, sur la rive droite du Volga. Cette ville, qui est à 49 d. 42'. d'élevation, est située au pied d'une coline, & fortifiée de cinq bastions, & d'autant de tours de bois. Elle n'a, pour tous habitans, qu'environ quatre cens strelitz ou mousquetaires, qui sont employés contre les courses des Tartares & des Cosaques, & que l'on oblige d'escorter les bateaux, qui montent & descendent la riviere. Depuis Zaritza, jusqu'à Astracan, & jusqu'à la mer Caspienne, on ne voit que des landes & des bruyéres; ainsi, le terroir étant incapable de porter du bled, on est contraint d'en faire venir de Cazan, qui en fournit une telle quantité, qu'il se trouve à meilleur marché dans Astracan, que dans Moscou. Au-dessous de Zaritza, est l'isle Zerpinske, où les soldats de la garnison de cette ville, envoyent paitre leur bétail. A une lieue & demie de la même ville, on voit les ruines d'une autre, qui avoit été bâtie par Tamerlan, sous le nom de *Zaaresgrod*, c'est-à-dire, ville royale. Son palais & ses murailles étoient de briques, qui ont servi, depuis, à bâtir des murailles, des églises & des couvens à Astracan.

ZARMEI, nom d'un d'un peuple, dont il est fait mention sur une médaille de Titus, rapportée par Goltzius, & où on lit ce mot : ΖΑΡΜΕΩΝ, *Zarmeorum*.

ZARMIGÆTUSA ou ZARMISEGETUSA. Voyez ZARMISOGETUSA.

ZARMISOGETUSA REGIA, ville capitale de la Dace, sur le fleuve *Sargetia*, selon les tables de Ptolomée, *Tabula* 9, *l.* 3, *c.* 8, qui, dans le texte, la nomme *Zarmigethusa Regia*. La premiere ortographe approche pourtant davantage de celle qui est suivie dans les anciennes inscriptions. Une de ces inscriptions, rapportée par Gruter, *p.* 257, *n.* 1, est conçue de la sorte :

IMP. CÆS. ANTONINO
PIO AUG. COLONIA
SARMIZÆGETHUSA.

Ce mot est écrit sans diphtongue, dans le Digeste, *Lege* 1, §. 8, *de Censib.* où on lit, *Zarmizegethusa*. Une inscription, qu'on trouve dans Zamosius, *Analect. c.* 5, porte, *Col. Ulp. Trajana Dacic. Sarmizeg.* Il y a encore, dans Gruter, d'autres inscriptions, qui font mention de cette ville; savoir, à la page sixiéme, *n.* 3.

FELICIBUS AUSPICIIS
CÆSARIS DIVI NERVÆ
TRAJANI AUGUSTI
CONDITA COLONIA
DACICA SARMIZ. PER
M. SCAURIANUM EJUS PROPR.

Et à la page quarante-sixiéme, *n.* 3, *Colonia Dac. Sarmiz.* Dans la sixiéme classe des inscriptions, rapportées par Th. Reinesius, on trouve celle-ci :

FLAM. COL. SARMIZ. DEC. COL. SAR. & APUL.

Lorsque cette ville fut devenue *Colonie Romaine*, elle conserva son ancien nom, auquel elle joignit le titre de *Colonia Ulpia Trajana*, ou celui d'*Augusta Dacica*, & quelquefois on lui donnoit tous ces titres ensemble, comme on le voit, par une quatriéme inscription, *p.* 437, *n.* 1, qui se trouve dans Gruter, & où on lit :

COLON. ULPIA TRAJAN.
AUG. DACICA SARMIZGETUSA.

Cette colonie, à en juger par ses ruines, doit avoir été une des plus considérables de l'empire Romain. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un village, appellé *Varhel*.

ZARMIZÆGETHUSA & ZARMIZEGETHUSA. Voyez ZARMISOGETHUSA.

ZARNATA, ville de la Morée, dans la Zaconie, sur une éminence très-agréable, à deux lieues, au Nord, du golfe de Coron, & à huit lieues, à l'Occident, de Misitra. Zarnata est une forteresse forte par sa situation, & que l'art a rendue encore plus considérable. Elle est presque de figure ronde, & placée sur une hauteur délicieuse. En 1685, le capitan Bacha vint camper à cinq milles de cette place, pendant que les Vénitiens l'assiégeoient; & quoique son armée fut nombreuse & puissante, il aima mieux abandonner la place sans secours, que de s'exposer à périr, s'il entreprenoit de lui en donner. Cela fut cause que la garnison se rendit au général Morosini, par composition. L'Aga, qui la commandoit, ne fut pas d'humeur de la suivre, lorsqu'elle se retira. Il craignoit de perdre sa tête, & il aima mieux s'abandonner à la générosité des Chrétiens. Il obtint, du grand comite Angelo Michieli, de demeurer sur sa galére. Cette place est tombée, depuis, sous la puissance des Turcs, avec le reste de la Morée. * *Coronelli*, Morée, part. 2, p. 83.

ZARNAW, ville de la Haute-Pologne, dans le palatinat de Sandomir, entre la ville de ce nom, & celle de Siradie, environ à trente-six lieues de la premiere, & à trente lieues de l'autre.

ZARNENSIS ou ZAMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. Vitalis, *Episcopus Sanctæ Ecclesiæ Zarnensis*, souscrivit la lettre des Peres de la province Proconsulaire, dans le concile de Latran, sous le pape Martin; & la table de Peutinger marque *Zama Regia*, parmi les villes de la même province.

ZARNOUNIZA, bourgade de la Dalmatie, à l'embouchure d'une riviere de même nom, selon Jean Lucius, cité par Baudrand, qui ajoute qu'elle est près de Spalato, & qu'on y voit les ruines de l'ancienne *Epetium*.

ZARPANA ou ROTA. On appelle ainsi l'une des isles Mariannes. Elle est située sous le quatorziéme dégré de latitude septentrionale, à sept ou huit lieues de l'isle de Guahan, & à treize de celle d'Aquiquan. On lui donne quinze lieues de circuit. Elle a deux excellens ports; l'un au Sud, l'autre au Nord-Ouest. Les habitans nomment ce dernier, *Saucoroyo*. Il est appellé, *le Port de Saint Pierre*, par les Espagnols, qui donnent, à l'isle, le nom de *Sainte Anne*.

* *De l'Isle*, Atlas. *Le Pere Gobien*, Hist. des Isles Mariannes.

ZARUAL-BENI. Voyez, au mot BENI, l'article BENI-ZARUAL.

ZARUANA, ville de la Grande-Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. Ortelius, qui cite le même géographe, met, par abstraction, cette ville dans la Petite-Arménie.

ZARUMA ou SARUMA, lieu de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'Audience de Quito, entre Cuenca & Loxa, vers le Couchant. Latitude australe, 3 d. 40'.

Ce lieu, qui donne son nom à une petite province, au Couchant de Loxa, a eu autrefois quelque célébrité, par ses mines, aujourd'hui presque abandonnées, ainsi que bien d'autres plus riches, faute d'ouvriers, pour les travailler. L'or de celle-ci, est de bas aloi, & seulement de 14 carrats; il est mêlé d'argent, & ne laisse pas d'être fort doux sous le marteau.

Par les dernieres observations faites, le terrein de Zaruma est élevé de 700 toises. Voyage dans l'Amérique, par *M. de la Condamine*.

ZARZEDAS ou ZARCEDAS, ville de Portugal, dans l'Estramadoure, au Nord du Tage, à douze lieues de Tomar, vers la source de la riviere Craso, vis-à-vis de Castel-Branco. Cette petite ville, qui est de la Comarca de Tomar, est située sur une rude colline, & défendue par un bon château. Elle n'a guéres que deux cent cinquante habitans, en une paroisse. Philippe IV l'érigea en comté, en faveur de *Roderigue Lopez da Silveyra*. On écrit aussi quelquefois *Sacerdas*. * *Délices de Portugal*, p. 471. *Desc. Sumar. del Reyno de Portugal*.

ZASHALON ou HUNDERSHUEL, c'est-à-dire, *les cent collines*, bourg de la Transylvanie, dans les montagnes, aux confins de la Valaquie, à treize lieues d'Hermanstadt, vers le Levant. * *Baudrand*, Dict.

ZASLAW, ville de la Petite-Pologne, au palatinat de Volhinie, sur la riviere de Horin, à quatre ou cinq lieues au-dessus d'Ostrog. Cette ville a titre de principauté. * *De l'Isle*, Atlas.

ZATA ou ZATHA, bourg de la Basse-Hongrie, sur le Danube, un peu au-dessous de l'embouchure de la Drave, selon Baudrand. Cet *un peu au-dessous*, pourroit bien aller jusqu'à deux grandes lieues & demie: car il y a apparence qu'il est question du bourg, que de l'Isle nomme *Zotin*, & place à la droite du Danube, à deux lieues de l'embouchure de la Drave, entre la riviere de Vuka & la ville d'Illok, dans le duché de Sirmium.

Simler croit que c'est la *Cornacum* de la Basse-Pannonie.

ZATETZ, selon Corneille, & ZIATECK, selon Baudrand & Jaillot, ville du royaume de Bohême, autrement nommée, SATZ. Voyez ce mot.

ZATHES ou ZATES, fleuve, que Xénophon, *Cyriacor. l.* 3, paroit mettre dans l'Assyrie: Bochart croit que c'est le Lycus, parce qu'entre le Tygre & ce fleuve, Xénophon ne nomme point d'autre fleuve.

ZATHMAR, place frontiere de la Transilvanie, sur la riviere de Samos, qui l'environne de toutes parts: elle est la capitale d'un comté de même nom, & appartient à l'empereur, depuis que le prince Ragotski la lui livra, après la mort de son pere: Michel Abassi la voulut surprendre, en 1681; mais les traitres, qui devoient le favoriser, furent surpris eux-mêmes, & punis sévérement. * *Hist. & Desc. du Royaume de Hongrie*, 1688, *p.* 260.

Le *Comté de Zathmar* est placé dans la Hongrie, par de l'Isle, qui le borne au Nord, par le comté d'Ugocz; à l'Orient, partie par la principauté de Kovai, partie par le comté de Nagibania; au Midi, par le comté de Krasna; & au Couchant, par le territoire des sept villes Heydoniques. Les principaux lieux de ce comté, sont:

Zathmar,	Czenger,
Ersed,	Karol,
Le Petit Ersed,	Bodamir.

ZATHUA, ville de la Grande-Arménie: c'est Ptolomée, *lib.* 5, *c.* 13, qui en parle. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, lit *Athua*, au lieu de *Zathua*.

ZATILIS. Voyez ZAGYLIS.

ZATIME, montagne d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Trémécen, dans la province de Tenez. Cette montagne, dit Marmol, *Description d'Afrique*, *t.* 2, *p.* 397, que ceux du pays appellent maintenant *Abu-Sayd*, du nom du peuple qui l'habite, est près de Tenez, & peuplée de Bérébéres & d'Azuagues, qui sont grossiers & brutaux, quoique vaillans & bons soldats: ils ont abondance d'orge, quantité de chévres, & beaucoup de miel & de cire, qu'ils portent vendre à Tenez, aux marchands de l'Europe: cette montagne étoit des dépendances de Tenez; aujourd'hui elle appartient aux Turcs d'Alger.

ZATOR, ville du royaume de Pologne, dans le palatinat de Cracovie, à la droite de la Vistule, entre Oswiecin & Cracovie, environ à neuf lieues au-dessus de la ville de ce nom, avec titre de duché: elle est située sur une hauteur, à l'endroit où le Skaud se jette dans la Vistule, & vis-à-vis de l'endroit où une autre petite riviere se perd dans le même fleuve. Il n'y a de remarquable, dans toute la ville, qu'une grande place, où les maisons, qui l'environnent, sont soutenues de portiques, qui servent d'abri dans le mauvais tems. Cette ville, qui est défendue par un bon château, étoit une annexe de la Silésie, que Cunus, duc de Zator, vendit, en 1492, à Jean Albert, roi de Pologne, pour la somme de quatre-vingt mille florins. Zator souffrit beaucoup, de la part des Suédois, dans les guerres du dernier siécle: il y a d'assez grandes prairies aux environs de cette ville, surtout dans le voisinage du SKaud. * *Robert de Vaugondy*, Atlas. *Jouvin de Rochefort*, Voyage de Pologne. *D'Audiffret*, Géogr. t. 1.

ZATTARENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie: Licentius est qualifié *Episcopus Plebis Zattarensis*, par la conférence de Carthage: un des quatre évêques, qui présenterent la formule de la profession de foi, au roi Huneric, est nommé Januarius *Zattarensis*. (*Victor. Vitens. l.* 3.) Felix *Zattarensis Episcopus* assista, en qualité de légat de Numidie, au concile de Carthage, tenu sous Boniface, en 525, & à un autre concile, tenu sous Reparatus, en 534. On trouve que Cresconius, *Episcopus Zattarensis*, dans la Numidie, assista au cinquiéme concile général.

ZAUDÆUS. Voyez ZABDÆA.

ZAUECES. Voyez ZABECES.

ZAVÉ, village d'Asie, dans la Corassane, entre Herat & Sebzuar, selon Petit de la Croix, dans son histoire de Timur-Bec, *l.* 1, *c.* 1. Ce lieu est remarquable, par la victoire que Malek-Hussein, surnommé Moazeddin, fils de Malek-Cayazeddin, prince de Herat, y remporta, en 1342, sur Cheik-Hassan Youry, & sur le prince Massaoud, surnommé Vedgidin, roi des Serbedals: cette victoire fut singuliere: car Malek la remporta, après avoir été battu à plate couture dans une premiere action.

ZAVIA, ville d'Afrique, au royaume de Fez, à quatre lieues & demie de la capitale de ce royaume, du côté du Levant: c'est aujourd'hui une ville détruite, & dont on ne voit plus que les ruines. Marmol, *Descr. d'Afrique*, *t.* 2, *p.* 196, dit qu'elle avoit été bâtie par le second roi des Bénimérinis. Elle étoit fort petite; mais il y a un grand palais, qui servoit autrefois d'hôpital, & où ce prince avoit fait dresser son sépulchre, quoiqu'il ne semble pas qu'il y ait été enterré: car il fut assassiné par un de ses gens, au siége de Trémécen. Il ne reste de la ville, que les murailles & le palais: tout le reste fut détruit dans les guerres de Sayd: les terres d'alentour, appartiennent à la grande mosquée de Fez, quoiqu'elles soient fréquentées de quelques Arabes. Le nouveau Ptolomée, dans les Cartes de la Libye, dit que c'est Bobrise ou Vobrix, qu'il met à 9 d. 20'. de longitude, & à 34 d. 15'. de latitude; mais le Chérif, historien Arabe, attribue la fondation de Za-

via au second roi des Bénimérinis; & Marmol prétend que Vobrix étoit dans le lieu où se trouve présentement Lampta, qui est dans la même province, & à la même hauteur.

ZAVILAH, nom d'une ville du pays des Soudans ou Négres occidentaux, & dont le territoire est abondant en palmiers, & en terres cultivées, qu'il faut néanmoins arroser avec de l'eau de puits, selon le géographe Persien, dans son troisiéme climat. * *D'Herbelot*, bibliot. or.

ZAURA; c'est un des noms qu'on donne à la ville de Bagdat, ou à cause que ses portes sont placées en biais & de côté, & ne regardant pas en droite ligne les rues qui y aboutissent, ou bien, selon quelques auteurs, à cause que le keblach de ses mosquées ne regarde pas directement le temple de la Mecque.

ZAUTHA, lieu que Zosime, *l.* 3, *c.* 14, semble mettre aux confins de l'empire Romain & de la Perse, à soixante stades au-delà du fort *Circesium*, & aux environs de *Dura*: il n'y a pas de doute que ce ne soit le même lieu, qui est appellé *Zaitha*, dans Ammien-Marcellin, *l.* 23, *c.* 12, nom, qui, selon cet auteur, signifie *un olivier*; mais ce qu'il ajoute, est un peu suspect; savoir: que l'on voyoit, dans ce lieu, le tombeau de l'empereur Gordien; car Zosime dit positivement que c'étoit à Dura, que se trouvoit le tombeau de ce prince: de Valois préfére, en cette occasion, le sentiment de Zosime à celui d'Ammien-Marcellin, parce qu'Eutrope & Rufus-Sextus disent que le tombeau de l'empereur Gordien étoit à vingt milles de *Circesium*; au lieu que *Zayta* ou *Zaitha* n'en étoit qu'à soixante stades, qui font seulement sept milles.

ZAUZAN, nom d'une ville du Khorassan, située entre celles de Herat & de Nischabour, sous la longitude de 80 d. 30'. & 35 d. 20'. de latitude septentrionale. * *D'Herbelot*, biblioth. or.

ZAWICHOST, ville de la Petite-Pologne, au palatinat de Sandomir, à la droite de la Vistule, environ à cinq lieues au-dessous de Sandomir: c'est le siége d'une châtellenie Lensko, depuis, roi de Pologne, remporta, près de cette ville, une mémorable victoire, sur les Russes, commandés par Romain, duc d'Halitz, l'an 1205. * *De l'Isle*, Atlas.

ZAZUAROS ou BROSS, ZAZUARA, ville de Transylvanie, sur la riviere de Maros, à quatre lieues au-dessous de la ville de Weissembourg: Quelques-uns la prennent pour l'ancienne *Frateria*.* *Baudrand*, Dict.

De l'Isle, qui nomme cette petite ville, *Sasvaros*, en fait le chef-lieu d'un comté de même nom, & l'éloigne de la Maros, d'environ une lieue.

1. ZBARAS, ville de la Petite-Pologne, dans le palatinat de Podolie, aux confins de celui de Volhinie, au Nord & près de Tarnopol, sur le bord d'une petite riviere; quelques-uns lui donnent le titre de duché. * *De l'Isle*, Atlas.

2. ZBARAS ou SBARAS NOWY, ville de Pologne, dans l'Ukraine, palatinat de Braclaw, vers les confins de Kiovie, à treize ou quatorze lieues, au Nord, de la ville de Braclaw. Cette petite ville a, selon quelques-uns, le titre de duché. * *De l'Isle*, Atlas.

ZBOROW, *Zborovia*, ville de la Petite-Pologne, au palatinat de Lemberg ou Léopol, vers les confins des palatinats de Volhinie & de Podolie. Cette ville, située à quinze ou seize lieues, à l'Orient, de la ville de Léopol, & à neuf ou dix lieues, au Couchant de Zbaras de Polodie, est renommée, par le malheur de Jean Casimir, roi de Pologne, qui, ayant assemblé des troupes, dans ce lieu-là, en 1647, pour dégager son armée, assiégée à Zbaras, par les Cosaques rebelles, & par le Kan des petits Tartares, fut attaqué à Zborow, par une partie de l'armée de ses ennemis: il perdit un grand nombre de ses gens; & voyant les autres hors d'état d'être secourus, il fut contraint d'accorder aux Cosaques une paix, qui lui fut extrêmement désavantageuse, & de rétablir les pensions, que les Polonois avoient autrefois payées au Kan & à ses Tartares. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

ZDIAR, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, dans la Bohême, au cercle de Craslaw, au voisinage de Kuttemberg.

ZDIARIUM. Corneille dit: Les anciens appelloient ainsi *Sorau*, ville d'Allemagne, & la capitale de la Basse-Lusace: les anciens de Corneille, sont: Baudrand & Maty, qui ne nomment pas leur garant. Je ne connois point de véritables anciens, qui ayent parlé de *Zdiarium*.

ZEA. Voyez ZÆA & ZIA.

ZEB, province d'Afrique, ci-devant comprise dans la Numidie, ensuite dépendante, en partie, du royaume de Tunis, & depuis unie, du moins pour une portion, au royaume d'Alger: la province de Zeb, dit Marmol, *Descr. de l'Afrique*, *t.* 1, *p.* 25, aboutit aux montagnes de Bugie & de Constantine; & *t.* 2, *p.* 534, il dit que cette province est au Midi de celle de Tunis; qu'elle s'étend dans la Numidie, où elle a plusieurs villes & plusieurs bourgades, dont la capitale est *Mezeb*; & que quoique la plus grande partie de Zeb soit sujette aux rois de Tunis, elle n'est pas proprement de la Barbarie; enfin, dans sa description de la Numidie, *t.* 3, *p.* 33, il ajoute que Zeb est une province du désert de Numidie, & dit qu'elle a, au Couchant, le désert de Mazila, où errent de puissans Arabes: au Septentrion, les côtes des montagnes de Bugie: au Levant, la province de Biledulgerid, qui répond au royaume de Tunis: & au Midi, les déserts, par où passe le grand chemin de Tocort à Guarguela & à Quérquelen. La capitale s'appelloit Mez-Zeb, & elle doit sa fondation & sa ruine aux Arabes schismatiques. C'est un pays de sablons ardens, où il y a beaucoup de scorpions & de serpens. On y trouve de l'eau & des dattes en quantité; ce qui fait que la contrée est fort peuplée; mais il y a peu de terres labourables: il reste encore cinq villes anciennes, qui sont:

Biscara, Borgi, Nefra, Teolaca, Deusen.

Ces déserts sont fréquentés par les Arabes de Sumeit, & par ceux de Sayd, qui sont riches & illustres; aussi les rois de Trémécen & de Tunis s'en servent-ils dans leurs guerres, parce qu'ils sont plus de quatre-vingt mille combattans, la plûpart gens de pied.

Laugier de Tassy, *Hist. du Royaume d'Alger*, *p.* 145, en parlant de la ville de Biscara, dit: elle est de la province de Zeb, dans la Numidie, au Sud du royaume de Labez. Les Algériens, en y faisant des courses toutes les années, pour enlever des esclaves, s'en sont enfin rendus maitres, pour pouvoir pénétrer dans le pays du Sud avec plus de facilité. On y voit les restes d'une ancienne ville, dont le pays porte le nom, où il y a toujours garnison, pour contenir les habitans de cette province, qui campent sous des tentes. Le pays est fort misérable: ce sont les Biscaras, qui apportent dans les ports de mer du royaume d'Alger, les lions, les tigres & les autres bêtes féroces, qu'on y trouve *domestiquées*, & ils les vendent aux étrangers, qui veulent en avoir: il y a toujours dans Alger un nombre de ces Arabes, connus sous le nom de Biscaras, qui viennent pour y faire les plus vils ouvrages: ils charrient de l'eau dans les maisons, nettoyent les privés & les puits, ramonnent les cheminées, portent les fardeaux; & lorsqu'ils ont gagné une dixaine d'écus, ils retournent chez eux, où ils sont regardés comme très-riches, l'argent y étant extrêmement rare.

ZEBECA, ville de la Galilée, selon Etienne le géographe, qui cite Joseph, *antiq. l.* 5, où le nom de Zebeca ne se trouve point; mais, comme l'a remarqué Reland, Etienne le géographe a suivi quelque manuscrit corrompu, ou bien il aura lu *Zebeca*, pour *Bezea*, qui se trouve effectivement dans Joseph, *antiq. l.* 5, *c.* 1, & qui est le nom de la ville, où les Chananéens attendoient les Israëlites, pour

leur livrer bataille: d'ailleurs, Joseph, *l.* 10, *c.* 4, transporte quelquefois les lettres dans les noms; par exemple, il lit Ιαζαν, pour Ιαζάβη, & dans un autre endroit, Καθαρῖται, pour Καρισθιῖται.

ZEBÉE, riviere d'Afrique, dans l'Ethiopie orientale; elle a sa source dans la partie méridionale du royaume d'Enaria, près du château de Bosham; & après avoir coulé quelques lieues vers le Nord, elle fait un arc, pour diriger sa course vers le Midi: elle arrose ensuite le royaume de Zendero ou Gengiron, qu'elle sépare du pays des Galles: le reste de son cours n'est pas encore bien connu. D'Anville remarque, néanmoins, qu'on prétend que Zebée & Quilmanci sont la même riviere; à ce compte-là, elle auroit son embouchure sur la côte de Zanguebar, dans la partie méridionale du royaume de Mélinde.

ZEBENNUM ou ZEBINUM, ville, d'où saint Jerôme (*de Scriptorib. Ecclesiast.*) dit qu'étoit originaire Geminus, prêtre de l'église d'Antioche: Ortelius semble croire que le monastére de Zebin (Ζεβίνου, en Mésopotamie, lequel fut réparé, selon Procope, *Ædif. l.* 5, *c.* 9, par l'empereur Justinien) étoit dans cette ville, qui, par conséquent, se seroit trouvée située dans la Mésopotamie.

ZEBID, ville de l'Yémen ou de l'Arabie-Heureuse. Voyez ZABID & ZABIDA.

ZEBIO, montagne d'Italie, au duché de Modéne, assez près du lieu où est la maison de plaisance du duc, & encore plus près du village de Sassuolo: cette montagne brûle de tems-en-tems, & jette des flâmes comme le Vesuve & l'Etna; mais non pas avec tant d'impétuosité: on ne voit point d'ouverture au haut: il n'y a qu'une place d'environ cinq pieds de diamétre, couverte d'une eau bourbeuse, qui jette continuellement divers bouillons d'eau ou cloches d'air, marquées de graisse, & de la même couleur que l'eau qui est teinte d'une bourbe blanche: il y a, au pied de cette montagne, deux sources d'huiles, dont l'une est rouge, & l'autre claire comme notre huile commune; une grande partie de cette huile transpire à travers le rocher, & l'autre sort avec de l'eau; on appelle cette huile, Πετρέλαιον, en Grec, *Petroleum*, en Latin, & *Oglio Disasso*, en Italien: elles ont toutes deux la même odeur que celle de Zante; il faut sans doute rapporter ces effets à des feux souterrains; & ce qui rend l'une plus claire & plus liquide que l'autre, c'est qu'elle est filtrée à travers une matiere plus épaisse qu'à Zante; mais cela n'est pas particulier à ce pays: car il y a une fontaine d'huile en Ecosse, proche d'Edimbourg. * *Wheler*, voyage de Dalmatie & de Gréce, *t.* 1.

ZEBIT. Voyez ZEBID & ZABIDA.

ZEBOIM. Voyez SEBOÏM.

ZEBU, SEBU ou CEBU, isle de l'Océan Indien, & l'une des Philippines, entre l'isle de Masbate, au Nord, celle de Leyté, à l'Orient, & l'isle des Négres, au Couchant; cette isle se nomme autrement l'*Isle de Pintados*, ou des Peuples peints; & il y a encore plusieurs endroits de ces quartiers, qui portent jusqu'à présent le même nom, parce que les Indiens, qui y habitent, alloient autrefois tout nuds, le corps peint de diverses couleurs, avec plusieurs figures différentes: cette isle, d'environ deux lieues de circuit, bien peuplée & abondante en or, fut l'endroit où finit le cours des voyages & celui de la vie du célebre Magellan. Le roi de cette isle étant en guerre, avec celui de Mathan, son voisin, reçut bien les Espagnols, feignit même d'embrasser le Christianisme. Ils prirent les armes pour sa défense, battirent son ennemi; mais il revint à la charge, & les détruisit presque tous. Le roi de Sebu abjura alors le Christianisme; &, pour faire la paix avec son ennemi, il fit massacrer, dans un festin, tous les principaux Espagnols, qui étoient échappés du combat. L'isle de Zebu obéit présentement aux Espagnols, & dépend du gouverneur des Philippines: ceux des habitans, qui sont encore payens, prennent autant de femmes qu'ils veulent, & il y en a toujours une principale; lorsque quelqu'un d'eux meurt, on le met dans une caisse, au milieu de sa maison; les femmes, les plus considérables du lieu, sont assises autour du corps, sous une toile de coton, qui leur sert de tente, & couvertes toutes d'une toile blanche de coton, chacune ayant auprès d'elle une jeune fille, qui tient un éventail, fait de palme, pour lui donner du vent: les autres sont placées autour de la chambre, & témoignent beaucoup de tristesse; l'une d'elles coupe peu-à-peu les cheveux du mort, tandis que sa principale femme se couche sur lui, approchant sa bouche de la sienne, & mettant ses bras sur ses bras, & ses jambes sur ses jambes: elle pleure toutes les fois que l'on coupe une partie des cheveux de son mari, & chante dans l'intervalle que l'on cesse d'en couper: il y a, dans plusieurs endroits de la chambre, des vases de porcelaines, avec du feu, sur lequel on met du storax & du benjoin, qui rendent une bonne odeur, & le mort demeure dans la maison cinq ou six jours avec cérémonie; ensuite, on le frotte de camphre; &, après l'avoir enfermé dans la caisse, clouée avec des clous ou des chevilles, on le porte dans un lieu clos & couvert de bois. Ces Insulaires ont pour armes des sarbatanes, des poignards, dont la poignée est d'or & enrichie de pierreries, & des lances, des boucliers & des cuirasses faites de peaux de busle; leurs viandes sont toujours comme à demi-cuites, & fort sallées, & leurs repas durent ordinairement cinq ou six heures: quand ils les prennent, ils s'asseyent sur des nates, faites de palme. * *Hist. de la conquête des Moluques*, t. 1, p. 338. *Recueil des voyages de la Comp. Holl.* t. 3, p. 45, *éd. Rouen.* 1725.

ZEBYRES, nom d'un peuple, selon Suidas, qui n'en dit pas davantage.

ZEBYTTIS, ville de la Libye: Etienne le géographe en parle d'après Hecatée.

ZECHES, peuples d'Asie, au voisinage de la Lazique: le fleuve Boas, dit Procope, *Persicor. l.* 2, *c.* 29, prend sa source dans le pays des Arméniens, qui habitent Pharangion, proche des frontiéres des Tzaniens: il coule assez loin du côté de la droite, toujours étroit & guéable, jusqu'aux extrêmités de l'Ibérie, & au bout du mont Caucase: cette contrée est habitée de différentes nations; des Alains, des Abasques, qui sont anciens alliés des Romains & des Chrétiens, des Zéchiens & des Huns, surnommés Sabeiriens: Ortelius semble croire que *Zecchia*, Ζηχία, siége archiépiscopal, que Curopalate (*In Officialib. Constantinop.*) met sous le patriarchat de Constantinople, pourroit avoir appartenu aux *Zeches* ou Zechiens.

ZEDACES. Ortelius dit: peuple de Scythie; Séneque en parle, dans son Œdipe, *Act.* 2, v. 470.

Sensere terræ Zedacum feroces.

Delrio, ajoute Ortelius, lit *Zacarum*; & pour moi, je préférerois *Sacarum*; mais, selon Farnabe, ce n'est rien de tout cela: au lieu de *Zedracum*, il faut corriger *te Dacum*; & cette correction a été adoptée par Schroder, dans son édition de Séneque, où on lit:

Sensere terræ te Dacum feroces.

ZEDENICH, petite ville d'Allemagne, dans Ukermarck. Il y a une belle fonderie de fer, & une abbaye protestante de six filles nobles, sous une abbesse.

ZEDIC, bourgade d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Tripoli, sur le golfe de Sidra, au Couchant des Séches de Sidra. On le prend pour l'ancienne *Sacazama*. * *Baudrand*, Dict.

ZEDLITZ, abbaye d'hommes, ordre de Citeaux, dans la Bohême, au cercle de Craslaw, au voisinage de Kuttemberg. L'église de cette abbaye est la plus belle de toute la Bohême.

ZEEBLACK, bourg de la Basse-Hongrie. Simler croit que c'est l'ancienne *Sopiana*.

ZEEK, ville de Transylvanie, l'une des quatre, où sont les mines de sel, dont le prince tire le revenu : elle est près de Clausembourg. C'est Corneille, qui fournit cet article : il auroit dû citer son garant. De l'Isle ne connoit point de ville, nommée Zeck, près de Clausembourg : sans doute qu'au lieu d une ville, ce sera quelque mauvais village.

ZEELANDE. Voyez ZÉLANDE, N°. 2.

ZEELST, village des Pays-Bas, au Brabant Hollandois, dans la mairie de Bois-le-Duc, au quartier de Kempenland : ce village & ceux de Velthoven & de Blaerthem, ne forment qu'un seul tribunal, composé de trois échevins de Zeelst, & de deux de chacun des autres villages. Dans le dernier de ces villages, il y a trois châteaux. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Un. *t.* 2, *p.* 132.

ZEERITÆ, peuples de l'Arabie-Heureuse, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, lit *Iritæ*, pour *Zeeritæ*.

ZEFIRE, ou CAP DE ZEFIRE, cap d'Afrique, sur la côte de Barbarie, au royaume de Tunis, dans la province de Mesrate : Marmol, *Descr. d'Afrique*, *t.* 2, *p.* 574, le place entre Querci, aujourd'hui Favare, & Darni ou Dardanie, qui est à l'Orient, sur la frontiere de la Libye Marmarique, que les Arabes appellent Seirat Barca.

ZEGA, *Acebus*, petite riviere d'Espagne, dans la vieille Castille, près de la ville de Valladolid.

ZEGGEN, village des Pays-Bas, au Brabant Hollandois, dans le marquisat de Berg-op-Zoom. Ce village est situé entre ceux de Roosendael & de Ruckuenne : il a un tribunal, composé d'un bourguemestre, de six échevins & de quatre jurés. Le baillif & le sécretaire sont les mêmes que ceux de Ruckuenne. Il y a une petite église ; mais on n'y fait aucun service. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Un. *t.* 2, *p.* 241.

ZEGRENSII, peuples de la Mauritanie Tingitane, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1.

ZEGZARD, petit pays de la Basse-Hongrie, entre le comté de Toln, à l'Orient, celui d'Albe-Royale, au Septentrion, celui de Czygeth, au Midi, & le lac de Balaton, à l'Occident ; ayant pour lieu principal, Dombo, sur le Sanoitz : il étoit autrefois dépendant des Turcs ; mais présentement, il est à l'empereur. De l'isle ne marque, sur sa carte de Hongrie, ni le pays de Zegzard, ni le lieu principal.

ZEGZEG ou ZEZÆ, royaume d'Afrique, dans la Nigritie, au Midi du Niger, qui, du côté du Nord, le sépare du royaume de Cassene : il a le royaume de Zanfara à l'Orient, celui de Benin au Midi, & des déserts au Couchant. Son lieu principal, dont il prend le nom, est placé communément à 36 d. 40'. de longitude, sous les 14 d. 40'. de latitude septentrionale. Le pays est abondant en fontaines & en grains : la moitié consiste en plaines extrêmement chaudes, & l'autre en montagnes si froides, que les habitans sont obligés l'Hyver de mettre des brasiers ardens sous leurs lits, qui sont fort hauts, afin d'en recevoir la chaleur pendant qu'ils dorment. Quoique le trafic les rende riches, la plûpart de leurs maisons ne sont que de chétives cabannes. Ychia, roi de Tombut, s'empara du royaume de Zegzeg, qu'il unit à ses états. * *Dapper*, Afrique, p. 223, *Davity*, pays des Négres.

ZEIBAN, Isle de la Mer Rouge, & l'une des dépendances de l'Arabie-Heureuse. C'est, selon Davity, la plus grande isle de la Mer Rouge, il la met à seize lieues de la côte d'Alep, sous la hauteur de 17 dégrés de latitude septentrionale ; & il ajoute qu'elle s'étend du Nord au Sud ; que sa longueur est de trente lieues, & sa largeur d'un peu plus de douze.

ZEIBO, ville de l'Amérique septentrionale, dans l'isle Hispaniola, ou S. Domingue. Cette petite ville est située, selon de Laet, *Descr. des Indes Occ.* *l.* 1, *c.* 7, *p.* 11, sur le rivage du Sud de l'isle, environ à vingt lieues de S. Domingo, vers l'Est, & vers l'isle de Saona, c'est-à-dire, au Nord occidental de cette isle.

ZEIL, comté d'Allemagne, dans la Suabe, au domaine supérieur du comté de Walbourg. Voyez WALBOURG.

ZEILA, nom que les Portugais ont donné au royaume d'Adel, dans l'Ethiopie orientale, sur la côte de la Mer des Indes. Ce nom de Zeïla est pris de celui d'un port ainsi appellé, & qui est à dix petites journées d'*Auca-gurule* : ce fut à Zeila qu'aborderent les martyrs François Machado, & Bernard Pereira, que le roi d'Adel fit mourir en 1624. Ce royaume d'Adel ou de Zeila a fait partie de l'empire d'Ethiopie ; mais il en est séparé depuis longtems ; & il s'en est peu fallu que les rois d'Adel n'ayent conquis toute l'Abissinie. Voyez ADEL. * *Jérôme Labo*, Relation historique de l'Abissinie, *t.* 1, *p.* 283.

ZEIRA. Voyez GIRA.

ZEIRIA. Voyez STYMPHALUS.

ZEIRINIA, ville de Thrace : Etienne le géographe en fait mention d'après Théopompe.

ZEIST, château des Pays-Bas, dans la province d'Utrecht, à deux lieues de la ville de ce nom. C'est un très-beau bâtiment, environné de larges fossés, pleins d'eaux vives, & accompagné de bois, de jardins, de statues, de fontaines, & des autres embellissemens qu'on peut souhaiter. * *Misson*, Voyage d'Allemagne, *t.* 1, *p.* 31.

ZEITON, ville de la Turquie, en Europe, dans la Janna, au fond d'un golfe de même nom, à la gauche & assez près de la riviere d'Agriomela, qui est le *Sperchius* des anciens. Cette ville est bâtie sur des côteaux, qui paroissent comme des rejettons du mont *Junit-Dervent* : les restes de bâtimens, & le grand nombre de ruines qu'on y voit, font connoître qu'elle a été anciennement fort considérable ; & je serois assez porté à croire que ce seroit l'ancienne *Lamia* : elle avoit autrefois deux grands châteaux, vis-à-vis l'un de l'autre ; on en voit encore un, presque entier, l'autre est ruiné. Le milieu de la ville est une espéce de vallon : il y passe un petit ruisseau, dont on dit que la source est abondante ; il n'est jamais sans eau en aucun tems de l'année : Audevant de Zeiton est une belle plaine, très-fertile, particuliérement en bled, & qui est ornée de divers villages, dont les jardins potagers & fruitiers présentent à la vue des bocages admirables, qui, joints à la belle riviere d'*Agriomela*, qui y passe, font un effet charmant : cette riviere est assez grosse pour porter batteau ; elle revient toujours sur ses pas, & semble ne quitter cette belle plaine qu'avec chagrin. Après le Nil & le Méandre, il est peu de fleuves qui serpentent plus que celui-ci. La ville de Zeiton n'est habitée que par des Chrétiens & par des Turcs ; mais dans le château, il n'y a que des Mahométans. Sur une des portes de la ville, on voit un marbre blanc, avec un bas relief d'une figure, qui joue d'un instrument assez semblable à une lyre ; auprès, est une autre petite figure, grotesquement habillée en capuchon, & dans l'attitude d'une personne qui danseroit au son de l'instrument de l'autre. Dans toute la ville, Lucas ne vit que deux inscriptions, qu'il rapporte ; l'une est à l'honneur d'un certain Xenophante, & l'autre parle de deux Démosthénes : il peut y en avoir d'autres, dans les maisons particulieres ; mais les Turcs possédent les plus belles ; & ce n'est pas une petite affaire à un Chrétien, que d'avoir entrée chez eux. * *Lucas*, Voyage en 1704, *t.* 1, *p.* 218.

Le *Golfe de Zeiton*, anciennement *Maliacus Sinus*, ou plutôt *Lamiacus Sinus*, selon Pausanias, est au Midi du golfe de Volo, & s'enfonce assez avant dans les terres, aux confins de la Janna & de la Livadie, vis-à-vis la pointe la plus occidentale de l'isle de Négrepont ; il prend son nom de la ville de Zeiton, qui est au fond. Il se jette quelques rivieres dans ce golfe, entr'autres, l'*Agriomela*. * *Robert de Vaugondy*, Atlas.

ZEITS, *Mamilla*, ville d'Allemagne, dans la Saxe, sur l'Esterr, & l'une des dépendances de l'évêché de Naumbourg : cette ville est petite & presque déserte. C'étoit autrefois un siége épiscopal, fondé par l'empereur Othon I ; & Charlemagne y

avoit établi un chapitre de chanoines réguliers. Hugues en fut le premier évêque ; & sous Hugues II, Miesicon, prince des Wandales, saccagea cette ville, en 982 ; ce qui obligea Hildebert de transférer le siége épiscopal à Naumbourg, où cette translation fut confirmée, par le pape Jean XIX, & par l'empereur Conrad II, en 1027. * *D'Audiffret*, Géogr. t. 3.

ZEKELHEID, forteresse de la Haute-Hongrie, au comté de Kalo : elle est située sur une petite isle, formée par la riviere de Berethon, à trois lieues au-dessous de S. Job, vers le Nord occidental.

ZEKELITA, ville de la Haute-Hongrie, au comté de Kalo, sur la riviere de Grasna, à cinq lieues de la ville de Grasna, entre le grand & le petit Waradin, & à pareille distance de S. Job, vers le Nord occidental.

1. ZELA. Voyez ZELEÏA.

2. ZELA, ville de Thrace. Pline, *l.* 4, *c.* 11, dit qu'on la nomma ensuite *Colonia Flaviopolis*.

1. ZELANDE. Voyez SELANDE.

2. ZELANDE ou ZÉELANDE, province des Pays-Bas, & l'une des sept, qui composent la république des Provinces-Unies : cette province consiste en plusieurs isles, que forme l'Océan, avec des bras de l'Escaut & de la Meuse ; ces différens bras de Mer séparent cette province, du côté du Nord, des isles de Hollande : l'Escaut, du côté de l'Orient, la sépare du Brabant ; & le Hont la sépare de la Flandre. Vers l'Occident, elle est bornée par l'Océan. * *Longuerue*, Descr. de la France, part. 2, p. 22.

Le mot de *Zélande* ou *Zéelande*, signifie terre de Mer, & ce nom convient fort à la situation du pays, qui a toujours été bas & sujet aux inondations. Une grande partie étoit couverte autrefois par le flot à haute Mer ; & le peuple, qui habitoit cette terre, & qui étoit fort misérable, ne s'empêchoit d'être submergé, qu'en faisant des digues, pour défendre leurs maisons. Voyez Pline, *l.* 16, *c.* 1.

On ne voit pas que ce nom Zéelande ait été en usage avant le douziéme siécle, où vivoit l'historien Helmoldius, qui parle, au quatre-vingt-uniéme chapitre de sa chronique, des peuples Zéelandois & Hollandois, *Zeelandi & Hollandi* : ainsi, les Zéelandois ont été appellés ou Flamands ou Frisons, selon que leurs isles ont été occupées par les comtes de Flandre, ou par ceux de Frise : il n'y a même, dans cette province, aucune ville qui soit ancienne ; & ce n'est qu'après plusieurs siécles, qu'on a desséché la terre de ces isles, par divers canaux, & qu'on l'a rendue propre à être cultivée comme elle l'est aujourd'hui.

Les canaux, qu'on y a faits, ont donné aussi entrée à l'Océan, qui a entiérement submergé une partie du pays, & y a formé des bras de Mer, qui peuvent recevoir les plus grands vaisseaux. On ignore le nom des peuples, qui habitoient ces isles sous les Romains. On voit seulement que sous la premiere race des rois de France, les habitans de ces isles, qui étoient payens, dépendoient des Frisons, & qu'ils ne furent convertis que dans le huitiéme siécle : on sait aussi qu'ils furent mis sous le royaume de Lothaire, qui est celui d'Austrasie ; & ensuite, lorsque, dans le dixiéme siécle, les comtes furent devenus propriétaires, les Zéelandois faisoient partie de la Flandre, nommée Impériale, parce qu'elle relevoit de l'empire : aussi les empereurs prétendoient-ils être en droit de donner ces isles, & les donnerent, tantôt au comte de Hollande, tantôt à celui de Flandre. Robert, dit le Frison, qui jouit durant quelque tems du comté de Hollande ou de la Frise Citérieure, se rendit maitre de ces isles, qu'il laissa aux comtes de Flandre ses héritiers, nonobstant les prétentions contraires des Hollandois, qui firent diverses tentatives sur la Zélande. Florent, comte de Hollande, avec plusieurs seigneurs de ses alliés, attaqua Philippe d'Alsace, comte de Flandre, en 1165 ; mais Florent, ayant été défait & pris prisonnier, fut contraint de faire un traité à l'avantage des Flamands : car outre que l'isle de Walkeren, & les autres, qui sont au Midi de l'Escaut, possédées alors par les Flamands, leur devoient demeurer, on étoit convenu que les isles, qui sont au-delà du fleuve, devoient demeurer en commun aux deux comtes, sans qu'on y pût bâtir aucune forteresse. Ce traité fut fait à Bruges, en 1167, & confirmé en 1200, par Louis, comte de Los, qui n'étoit comte de Hollande & de Zélande, qu'à cause d'Ade sa femme, fille du comte Thiery VII, quoique la princesse sa femme, qui ne lui avoit point laissé d'enfans, fût morte en 1204. Florent IV, comte de Hollande, ayant contrevenu au traité de l'an 1167, fut poursuivi par le comte de Flandre, qui fit enlever plusieurs otages, pour sûreté de ses droits. Ce différend fut terminé par un accord fait en 1227 ; & le comte de Hollande rendit au comte de Flandre, l'hommage de la terre de Zélande, pour la tenir de lui.

La dissension survenue entre les enfans, que Marguerite, comtesse de Flandre, avoit eus de ses deux maris, Bouchard d'Avesnes & Guillaume de Bourbon-Dampierre, donna lieu à un autre accord, fait entre ces princes, par l'entremise de Louis IX, roi de France, & d'Eudes, évêque de Frescati, nonce du pape, en 1246. Par cet accord, le comté de Hainaut fut adjugé à l'ainé des enfans de Bouchard d'Avesnes, & le comté de Flandre, à l'ainé des enfans de Guillaume de Bourbon, à la charge, pour l'un & l'autre, de donner un partage à leurs cadets. Jean & Baudouin d'Avesnes, enfans du premier lit, prétendoient que les terres de Walcheren, de Zuid-Beveland, & Nort-Beveland, de Borsféle, & toutes les isles de Zélande, & autres terres n'avoient point été comprises dans l'accord ; & qu'on devoit leur faire raison des prétentions qu'ils formoient à ce sujet : mais par des lettres, données au mois de Janvier 1248, ils reconnurent que les isles de Zélande, & les autres terres en question, étoient de la dépendance du comté de Flandre, & renoncerent à leurs prétentions à cet égard.

Guillaume II, comte de Hollande, ayant été élu roi des Romains, négligea de rendre à la comtesse de Flandre, la justice qu'il lui devoit, pour les terres de Zélande ; mais Florent, frere de Guillaume, promit à la comtesse de reconnoitre tous ses droits, & lui en donna ses lettres, en 1248. Cependant il s'élevoit toujours quelques contestations entre Margueritte, comtesse de Flandre, & les comtes de Hollande. Louis XI trouva à la fin moyen de les appaiser, par le mariage, qui fut arrêté entre Florent V, fils de Guillaume II, & Beatrix, fille de Guy, comte de Flandre, & petite fille de la comtesse Marguerite ; & on céda, à Beatrix, les droits que son ayeule avoit sur la Zélande. Ces troubles recommencerent cependant bientôt. Florent V traita si durement ses sujets, qu'ils s'adresserent à son beau-frere Guy, comte de Flandre, & lui offrirent de lui rendre hommage. Enfin, en 1300, la famille des comtes de Hollande étant venue à s'éteindre, les comtés de Hollande & de Zélande passerent aux comtes de Hainaut, qui en resterent paisibles possesseurs, après un accord fait avec les comtes de Flandre. Enfin, Philippe *le Bon*, duc de Bourgogne, succéda à Jaqueline de Baviére, comtesse de Hainaut, Hollande & Zélande, & dame de Frise, morte sans enfans, en 1433 ; & les droits de la mouvance furent réunis de telle maniere, avec ceux de souveraineté, que les deux provinces de Hollande & Zélande ne firent plus qu'un seul corps, composé de différentes parties rassemblées sous une même domination. Les comtes de Hollande prenoient seuls le titre de comtes de Zélande ; & ils laisserent le pays à leurs successeurs, dont les princes de la maison d'Autriche hériterent. Cela dura jusqu'aux guerres des Pays-Bas, sous Philippe II, tems auquel les Zélandois secouerent le joug des Espagnols, & se confédérerent avec la république des Provinces-Unies des Pays-Bas, qui furent reconnues libres & souveraines, en 1648, par le premier article du traité de Munster.

La province de Zélande consiste en quinze ou seize isles,

isles, dont la plûpart sont assez petites. Les principales sont:

Walcheren,	Ter-Tolen,
Duyveland,	Schowen,
Nort-Beveland,	Goerée,
Zuid-Beveland,	Voorn, &c.

On trouve dans la Zélande de bons pâturages, où l'on nourrit le bétail en si grande quantité, qu'il y en a pour fournir à d'autres provinces. Le bled n'y est pas fort abondant, à cause des eaux. Elle ne manque cependant de rien, par son commerce de Mer, qui s'étend par tout le monde. L'étendue de ses terres, n'est que de quarante lieues. Ses villes principales sont: Middelbourg, Flessingue, Veere, Tolen & Ziriczée. On compte en tout huit villes murées, & cent deux villages, sans plusieurs autres, qui ont été engloutis par diverses inondations, sur-tout par celles des années 1304 & 1309.

La Zélande se gouverne sur le même pied que la Hollande. L'assemblée des états est composée des députés de la noblesse, & des six villes principales. Mais comme toutes les anciennes familles nobles sont éteintes, Guillaume, prince d'Orange, mort roi d'Angleterre, composoit seul l'ordre de la noblesse, sous le nom de premier noble de Zélande; & son député avoit la premiere place dans cette assemblée, au conseil d'état & à la chambre des comptes.

On divise ordinairement la Zélande en deux parties, qui sont l'occidentale, en-deçà de l'Escaut, & l'orientale, au-delà de l'Escaut. L'occidentale, qui s'étend le plus vers la Flandre, comprend les isles de Walcheren, de Nord & Zuyd-Beveland, & de Wolfersdyck: l'orientale, qui est la moindre, & la plus avancée vers la Hollande, contient les isles de Schowen, Duyveland & Tolen. Toutes ces isles, étant situées dans un terrein fort bas, seroient dans un continuel péril d'être submergées, si elles n'étoient défendues contre l'impétuosité des flots, par des dunes, ou par de hautes digues, entrelassées de joncs & de bois de charpente, dont le vuide est rempli de pierres.

Vers la fin de l'an 1646. il y eut, dans cette province, de si grands vents, & les eaux de la Mer étoient si impétueuses, que les dunes de Domburg en furent couvertes, & les sables emportés. On trouva au pied des dunes diverses pierres, sur lesquelles étoient gravées des inscriptions antiques, & des idoles du Paganisme. Sur une, entr'autres, étoit la statue de Jupiter, avec un aigle à ses pieds, & tenant une pique dans sa main droite. Sur une autre, on voyoit la figure de Neptune, tenant un dauphin de sa main droite, & un trident de la gauche. Sur une troisiéme pierre, étoit la déesse Nehalennia assise, tenant dans son giron un panier rempli de fruits, & ayant à ses pieds, du côté droit, un chien, & du côté gauche, un autre panier. Sur une quatriéme pierre, étoit l'image de la même déesse debout. On croit qu'il y a eu autrefois un temple, dans l'endroit où l'on a découvert ces pierres: on le conjecture de leur nombre, & de ce que la plûpart sont avec la figure de la déesse Nehalennia, à qui il semble que le temple devoit être dédié.

3. ZÉLANDE. (Nouvelle) Voyez NOUVELLE ZÉLANDE.

ZELANDIA, forteresse des Indes, dans l'isle de Tayovang, vis-à-vis & à une demi-lieue de la grande isle de Formosa. C'est un fort à quatre bastions, revêtus de pierres de taille, & bâti sur une dune ou colline sablonneuse. A trois cens pas du fort, il y a un canal, qui sert de havre, quoiqu'avec la haute marée il n'y ait que treize à quatorze pieds d'eau; mais les navires, qui y mouillent, y sont à couvert de tous les vents. Les Hollandois ont encore bâti sur ce canal, une redoute de pierre, fort bien flanquée, & où ils ont une petite garnison de vingt-cinq ou trente hommes, qui sont capables d'en défendre l'entrée. Il n'y a point de havre plus commode pour le négoce de la Chine, & pour l'établissement d'une communication avec le Japon, & avec tout le reste des Indes: car on peut y aborder en toutes les saisons de l'année, sans être obligé d'attendre la mouçon, ou la commodité des vents généraux, qui sont contraires, par-tout ailleurs, six mois de l'année.

ZELASIUM, promontoire, dont parle Tite-Live, *l.* 23, *c.* 46, dans ce passage: *Eam classem in stationem ad Zelasium miserunt (Isthmiæ id super Demetriadem Promontorium est peropportune objectum) ut si quid inde moverent Macedonum naves in præsidio essent.* Ortelius donne à deviner où ce promontoire étoit, ou sur la côte de l'Eubée, ou sur celle de la Macédoine, ou de l'Attique; & Glareanus le cherche inutilement sur la côte de la Thessalie. Il me paroît que Gronovius a deviné l'énigme. Au lieu de *Zelasium*, dit-il, lisez *Phalasium*, & au lieu d'*Isthmiæ*, lisez *Istiacæ*.

ZELDALES, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, & dans la province de Chiapa. Thomas Gage, *Relat. des Indes Occ.* 2, *part. c.* 18, dit que ces peuples donnent le nom à un pays, qu'on appelle la province des Zeldales. Elle est située derriere celle des Zoques, s'étendant depuis la Mer du Nord, dans le continent, jusques vers Chiapa, & elle touche aux frontieres de Cometland, en quelques endroits, du côté du Nord-Ouest. Elle est jointe, du côté du Sud-Ouest, aux Indiens, qui n'ont pas encore été assujettis par les Espagnols, & qui font très-souvent des courses sur les Indiens chrétiens, brûlant leurs villages, & emmenant leur bétail. Cette province, dont la ville principale, appellée *Ococengo*, sert de frontiere pour les Infidéles, passe pour très-riche, à cause qu'il y a quantité de cacao. Ils l'estiment fort, parce qu'ils en font leur chocolat, donnant la couleur à ce breuvage, avec une autre denrée, qu'ils appellent *achiotte*. Le pays, pour la plûpart, est haut & montueux, & on y voit beaucoup de pourceaux, de volaille, de coqs d'Inde, de cailles, de bétail, de brebis, de mahis & de miel.

Les Zeldales, que De Laet, *Descr. des Indes Occ.* *l.* 7, *c.* 5, appelle *Zeltales*, habitent, selon lui, treize bourgades, & ont un gouvernement populaire. Le terroir, ajoute-t-il, est très-fertile & abondant en mahis, ce qui fait qu'ils nourrissent force pourceaux. Ils ont aussi grande abondance de miel, & quantité de poules; beaucoup de cochenille, dont ils se servent à peindre leurs maisons & leur coton, sans en faire aucun profit, & enfin des cacaos. Il y a plusieurs rivieres; mais elles sont petites. Les montagnes sont très-hautes, & séparent cette province de celles de Lecanden, de Zoques & d'Yucatan.

1. ZELEJA, ville de l'Asie-Mineure, dans le Pont Cappadocien, près du Lycus. Cette ville, près de laquelle César battit Pharnace, semble être placée dans l'Arménie, par Dion-Cassius, *l.* 42, ce qui vient de ce que les bornes de l'Arménie & de la Cappadoce sont souvent confondues par les anciens. Elle est appellée Ζῆλα, *Zela*, *Zelorum*, par Strabon, *l.* 12, *p.* 569, qui la fait capitale d'une contrée, à laquelle elle donnoit son nom. Il y a, dit-il, dans la Zélitide, une ville, nommée *Zela*: elle est fortifiée & bâtie dans le retranchement de Sémiramis, & on y voit un temple, dédié à la déesse Anaitis. Il rapporte ensuite diverses particularités, touchant ce temple, où il y avoit un grand-prêtre, puissant & riche, & une grande quantité de sacrificateurs. Originairement le temple étoit seulement accompagné de diverses maisons séparées, sans forme de ville; mais Pompée, qui avoit ajouté diverses préfectures à la Zelitide, fit de Zela une ville. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, place *Zela* dans le Pont Polémoniaque, & dans les terres. Les notices ecclésiastiques la mettent dans l'Helenopont. Pline, *l.* 6, *c.* 3, qui écrit *Ziela*, dit aussi qu'elle est dans les terres, & fameuse, par la défaite de Triarius, & par la victoire de César. Hirtius, *Bel. Alexandr. c.* 72, écrit pareillement *Ziela*. C'est, dit-il, une ville du Pont, assez forte par sa situation, & bâtie comme dans un lieu uni: car elle est sur une éminence, qui, quoique ménagée par la nature, paroit un ouvrage

de l'art, & destinée à appuyer les murailles de toutes parts. Tout autour de cette place, il y a un grand nombre de hautes collines, entrecoupées de vallées; & la plus haute de ces collines, qui se trouve comme jointe à la ville, par les chemins qu'on a pratiqués, est fameuse dans le pays, par la victoire de Mithridate, par la défaite de Triarius, & par l'échec qu'y reçurent les troupes Romaines. Elle n'est guéres qu'à trois milles de Ziela. Pharnaces sépara les ouvrages que ses ancêtres avoient faits autrefois dans ce lieu, & s'y plaça avec son armée. Cellarius, *Geogr. Ant. l.* 3, *c.* 8, juge que la véritable ortographe du nom de cette ville, est Ζῆλα, *Zela*. Il se fonde sur ce que Strabon, Ptolomée, Plutarque & les Notices écrivent ainsi, si ce n'est que Plutarque, au lieu de faire de *Zela* un nominatif plurier, en fait un nominatif singulier.

2. ZELEJA, ville de l'Asie-Mineure, dans la Troade. Homére, *vers* 824, & Strabon, *l.* 3, *p.* 586, en ont marqué la situation. Le premier dit, au second livre de l'Iliade:

> Οἳ δὲ Ζέλειαν ἔναιον ὑπαὶ πόδα νείατον Ἴδης
> Ἀφνειοί, πίνοντες ὕδωρ μέλαν Αἰσήποιο.

La ville *Zeleja*, étoit donc au pied du mont Ida, & du côté que cette montagne s'étend vers l'Æsepus, c'est-à-dire, vers le Nord. Strabon le marque encore plus positivement, lorsqu'il dit que le mont Ida a plusieurs pieds dont deux sur-tout s'étendent fort loin, & l'un desquels court jusqu'à la Mer Egée, où il forme ce qu'on appelle le promontoire *Lecton*, tandis que l'autre avance dans les terres, jusques dans le territoire de la ville de Cyzique, où est située la ville de Zeleja, qui, dans ce tems-là, appartenoit aux Cyzicéniens. Pline, *l.* 5, *c.* 32, s'accorde avec Homére & avec Strabon: car il joint ensemble le fleuve *Æsepus* & la ville *Zelia*. Strabon ajoute qu'il y avoit eu, dans cette ville, un oracle, mais qu'il ne parloit plus de son tems. Zeleja, selon Eustathe, étoit à cent quatre-vingt-dix stades de Cyzique; &, selon Etienne le géographe, elle devoit sa fondation à un héros, nommé Zeleus. Ces deux auteurs semblent dire qu'il y avoit un autre *Zelia* ou *Zeleja*, dont ils font un lieu fortifié, dépendant de Cyzique; mais Berkelius croit qu'il ne s'agit là que de la ville Zeleja, & qu'Etienne le géographe & Eustathe font deux lieux différens d'une seule place.

ZELES, ville d'Espagne, dans la Bétique, & voisine de Tingis, mais le détroit entre deux. Elle ne subsistoit plus du tems de Strabon, qui dit, *l.* 3, *p.* 140: Ἦν δὲ καὶ Ζῆλις τῆς Τίγγιος ἀστυγείτων, *Fuit & Zeles Tingi vicina Urbs*. Il ajoute que les Romains la transfererent dans la Mauritanie, de l'autre côté de la Mer, & qu'ils l'augmenterent de quelques habitans, tirés de la ville de Tingis; qu'ils y en envoyerent d'autres d'Italie; & qu'ils donnerent à la ville le nom de *Julia Joza*. Strabon, *l.* 17, *p.* 827, au lieu de Ζῆλις, écrit Ζῆλις; mais dans les noms Barbares, les anciens n'observoient pas toujours une ortographe bien réglée, défaut dont nous avons hérité d'eux. Cette ville, transférée en Afrique, est appellée *Zilis*, par Pline, & *Zilia*, par Ptolomée. Voyez ZILIA & XILIA.

ZELIA. Voyez ZELEJA & PRUZA.

ZELIENSES. Voyez ZYDRITÆ.

ZELIS. Voyez ZELIA & ZELOS.

1. ZELL. D'Audiffret donne ce nom à une des isles de Schetland, connue plus ordinairement sous le nom d'Yell. Voyez YELL.

2. ZELL, *Cella*, ville d'Allemagne, au duché de Lunebourg, sur l'Aller, & elle-même le chef-lieu d'un duché, auquel elle donne le nom. Cette ville, située à treize lieues de Lunebourg, & à onze de Hildesheim, est défendue par une bonne citadelle, où les ducs de Lunebourg, & ensuite ceux de Zell ont fait leur résidence. La branche des ducs de Zell, étoit descendue de Guillaume *le Jeune*, duc de Lunebourg, frere de Henri de Danneberg. Ce prince laissa sept fils, qui, ne voulant point affoiblir la succession, par un partage, convinrent de se succéder, & qu'il n'y auroit qu'un d'eux qui se marieroit. Ernest, l'aîné, mourut en 1611, & fit place à son frere Christian, qui, étant mort en 1633, eut, pour successeur, Auguste, qui vécut jusqu'en 1636, & transmit le gouvernement de ses états à Fréderic, qui les posséda jusqu'en 1648, année de sa mort. Magnus, le cinquiéme, étoit mort dès 1632, & Jean, dès 1628; ainsi, leur tour ne vint point. Il restoit George, le sixiéme, selon l'ordre de la naissance; & ce fut lui qui continua la famille, par son alliance avec Anne Eléonor, fille de Louis V, Landgrave de Hesse Darmstad. Ce prince mourut en 1641, & laissa quatre fils, Christian-Louis, George-Guillaume, Jean Fréderic & Ernest-Auguste. Le premier eut, entr'autres, le duché de Zell; mais, étant décédé sans enfans, en 1665, Jean-Fréderic, qui avoit embrassé la religion catholique, se mit en possession de ses états, & refusa à son frere aîné, le duc George-Guillaume, le droit d'opter, qui étoit attaché à sa naissance; mais par un accommodement, ménagé par les princes voisins, George-Guillaume eut le duché de Zell, avec quelques autres terres. Jean-Fréderic mourut en 1679, ne laissant que deux filles, & il eut, pour successeur, Ernest-Auguste, en faveur duquel l'empereur Léopold créa un neuviéme électorat. George-Louis, son fils aîné, qui, dès l'an 1682, avoit épousé Sophie-Dorothée, fille unique de George-Guillaume, dernier duc de Zell, son oncle, se mit en possession, après la mort de son beau-pere, arrivée en 1705, & depuis ce tems-là, le duché de Zell a été uni à l'électorat de Hanover.

3. ZELL, ville impériale d'Allemagne, dans la Suabe, au pays, appellé Ortnaw ou Mortnaw, sur la riviere de Nagolt. Cette ville avoit été donnée, avec deux autres du même pays, en engagement aux marquis de Bade, par les empereurs; mais les évêques de Strasbourg les racheterent & les rendirent à l'empire, en 1414. Elles sont sous la protection de la maison d'Autriche. * *D'Audifret*, géogr. t. 3.

4. ZELL, ville d'Allemagne, dans l'archevêché de Saltzbourg, sur un lac auquel elle donne son nom. * *D'Audifret*, géogr. t. 3.

5. ZELL ou CELL, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Trèves, sur la Mozelle, à deux ou trois lieues au-dessous de Traerbach. Cette petite ville est le chef-lieu d'un bailliage.

6. ZELL, lac d'Allemagne, aux confins de la Suabe & de la Suisse, & formé par le Rhin. Il est au-dessus du lac de Constance, dont il fait partie; ce qui fait que quelques-uns le nomment lac inférieur. On voit dans ce lac l'isle & l'abbaye de Reychenaw, & sur ses bords, la ville de Ratolfzell, appellée quelquefois *Zell*, & qui peut avoir donné le nom au lac.

1. ZELLA, ville d'Afrique. Strabon, *l.* 13, *p.* 831, la compte au nombre de celles qui furent ruinées durant la guerre de César, contre Scipion. Voyez TELLENSIS & ZETTA.

2. ZELLA, lac d'Afrique, dans l'Ethiopie, au royaume d'Oecie, en tirant vers Adel & Monbaze. Sa longueur est d'environ une journée, selon Davity. **Etats du Grand Negus*.

ZELLENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Byzacene. *Donatianus*, son évêque, est nommé, dans la conférence de Carthage, ainsi que *Natalicus*, évêque donatiste. * *Harduin*, collect. conc. t. 1, p. 1091.

ZELLIA, contrée de la Haute-Pannonie. Elle étoit habitée par les Slaves, selon Paul Diacre, *de Gest. Longobard. l.* 4, *c.* 40, qui dit que les *Hii* avoient autrefois possédé ce pays. On croit communément que la contrée *Zellia* est aujourd'hui le comté de Cilley. Au lieu de *Zellia*, quelques manuscrits lisent *Capellia*, & d'autres *Aglia*.

ZELOS, ville de l'Ethiopie occidentale, selon Etienne le géographe, qui cite le seiziéme livre de Strabon; mais, comme l'a remarqué Ortelius, il devoit citer le dix-septiéme livre: car c'est dans ce livre-là, que Strabon décrit l'Ethiopie occidentale.

Outre cela, Strabon ne lit pas Ζῆλος, *Zelos*, mais Ζῆλις, *Zelis*.

ZEMAR ou ZIMAR, ville de l'Arabie-Heureuse, entourée d'une forte muraille, à deux journées de Saraa : il y a beaucoup de palais, de jardins & de terres ensemencées Le pays est arrosé de beaucoup de sources. L'on voit, à une journée de cette ville, les vestiges d'un ancien édifice, formé de six colonnes de marbre, que l'on dit être les restes du trône de *Balkis*, reine de Saba. * *Manuscrit de la Biblioth. du Roi.*

ZEMBLE, ZEMLE, ou NOUVELLE-ZEMBLE, c'est-à-dire, en langage Russien, *Nouvelle Terre*. C'est un grand pays, situé dans l'Océan septentrional, entre le 70 & le 100 d. de longitude, & entre le 70 & le 76 de latitude septentrionale : il est au-delà du cercle polaire, au Nord de la Tartarie Russienne ou Moscovite. On a longtems ignoré si c'étoit une isle, ou s'il étoit joint au continent de la Tartarie. Les Anglois, cherchant un passage à la Chine & au Japon, par le Nord de l'Asie, y entrerent en 1553, & y périrent par le froid. Ils firent une nouvelle tentative en 1556, découvrirent le détroit de Waigats, qui est entre la partie méridionale de la Nouvelle-Zemble, & le pays des Samoyedes, y entrerent, s'imaginerent que le golfe, à l'Est, étoit une Mer libre, & s'en retournerent. En 1580, ils y retournerent encore, n'avancerent pas au-delà des derniers. Les Hollandois firent la même entreprise, en 1595, la répéterent plusieurs fois, sans réussir : ils y passerent même l'hiver de 1599, qui y fut si froid, que leurs vins gelerent, même celui d'Espagne. En 1676, les Anglois voulurent réitérer cette entreprise, & ne réussirent pas mieux qu'auparavant. * *Mém. divers.* On regardoit donc ce passage tant desiré, comme imaginaire, ou comme impraticable, à cause des glaces ; mais la Czarine Catherine, envoya, au mois de Février 1725, le capitaine Bering, naviger vers l'Océan septentrional. Etant de retour de Kamtschatka, dans la Mer du Japon, à Petersbourg, le 28 Février 1730, il rapporta qu'il avoit trouvé un passage au Nord-Est, par lequel on pouvoit aller du détroit de Waigats, au Japon, à la Chine, & aux Indes orientales ; mais que les neiges y mettoient obstacle pendant la plus grande partie de l'année. Cette relation a été confirmée par plusieurs autres postérieures. Le capitaine Jean Wood, un de ceux qui tenterent de découvrir ce passage en 1676, dit : la Nouvelle-Zemble est le plus misérable pays du monde, dont la plus grande partie est toujours couverte de neige. Aux endroits où l'on ne trouve point de neige, ce ne sont que fondriéres inaccessibles, où il croît une sorte de mousse, qui porte de petites fleurs bleues & jaunes ; & c'est-là tout ce que ce pays produit. Après avoir creusé environ deux pieds en terre, on ne trouva que de la glace, aussi dure que du marbre, chose dont on n'avoit jamais oui parler auparavant, & qui tromperoit ceux qui s'imaginent qu'en cas qu'ils fussent obligés de passer l'Hiver dans ce pays-là, ils pourroient faire des caves sous terre, pour s'y loger & s'y mettre à couvert du froid. La neige, dans les autres climats, se fond beaucoup plutôt sur le bord de la Mer, que dans les autres endroits ; mais c'est tout le contraire dans la Nouvelle-Zemble, & la Mer bat contre des montagnes de neiges, qui, dans quelques endroits, sont aussi hautes qu'aucun des caps de la province de Kent. La Mer a creusé fort avant sous cette neige, de sorte qu'elle paroît comme suspendue en l'air, au-dessus de la Mer, ce qui est un objet affreux à voir. Depuis le bord de la Mer, jusqu'au premier sommet, la neige étoit fondue, & de même de-là, jusqu'aux autres sommets, qui sont de véritables montagnes, toutes couvertes de neige, si on en excepte le haut. Je crois que cette neige y est depuis la création du monde. Après être monté sur ces sommets, nous arrivâmes au plus haut de toutes les montagnes, suivant nos conjectures ; car nous ne pouvions pas voir fort loin, le brouillard étant si épais, que nous avions de la peine à nous voir l'un l'autre ; & ce tems-là continua tant que nous restâmes à terre. Sur le haut des montagnes, nous n'y trouvâmes point de neige, & l'on n'y pouvoit marcher sans beaucoup de difficulté. Nous n'avons rien trouvé de meilleur dans ce pays, que de gros ours blancs. Je demeurai sur le haut de ces montagnes, environ deux heures, & ne fus pas plus loin qu'il étoit convenable, pour pouvoir retrouver le chemin pour nous en retourner. Je trouvai, dans cet endroit, plusieurs traces de bêtes fauves, & la corne d'un de ces animaux. Il y a aussi des renards & des petits animaux, qui ressemblent à des lapins, mais qui ne sont pas plus gros que des rats, & quelques petits oiseaux, qui ressemblent à des allouettes. Voilà tous les animaux que j'ai vus dans ce pays. A chaque quart de mille, on trouve un petit ruisseau de fort bonne eau, quoique ce ne soit que de la neige fondue, qui découle des montagnes, & qui va se perdre dans la Mer. Sur les montagnes, nous trouvâmes quantité de pierres d'ardoise ; ce qui faisoit qu'on y pouvoit marcher plus facilement ; & vers le bord de la Mer, où ces ruisseaux tombent, nous vimes de fort beau marbre noir, où il y avoit des rayes blanches. Je nommai la Pointe, où nous fimes naufrage, *la Pointe de Speedill*. Aux plus hautes montagnes de la Nouvelle-Zemble, je donnai le nom de *Montagnes de neige du Roi Charles* : à la premiere Pointe au Sud, qui est la Pointe la plus occidentale de la Nouvelle-Zemble, le nom de *Cap de Jacques*, & à la Pointe du Nord, celui de *Pointe d'Yorck*. La Pointe de Speedill est à 74 d. 30'. de latit. septent. sous les 63 d. 00'. de long. Est, pris de la ville de Londres. J'observai 13 d. de variation d'aimant vers l'Ouest. La marée monte huit pieds, & porte directement sur le rivage. L'eau de la Mer, près de la glace & de la terre, est plus sallée qu'aucune, que j'aye jamais goûtée ailleurs, & avec cela, la plus pesante & la plus claire qui soit au monde. A 80 brasses d'eau, qui font 480 pieds, je pouvois voir parfaitement le fond & le coquillage.

La partie méridionale de la Nouvelle-Zemble est habitée par des peuples, qu'on dit être de petite taille, & avoir les cheveux noirs. Ils sont bazannés, & vêtus de peaux de veaux marins ou de pingoins, qui sont de grands oiseaux, & ils mettent les plumes en dehors. Ils vivent de chasse & de pêche, & adorent le Soleil, la Lune, & des statues de bois, qui représentent des hommes, & sont fort grossiérement faites. Les Samoyedes passent dans la Nouvelle-Zemble, pendant l'Eté, pour y pêcher & chasser.

ZEMBROW, ville de Pologne, dans la Mazovie, au palatinat de Czersko, à dix lieues de la ville de Bielsko, vers le Couchant.

ZEMBLYN, ZEMPLIN ou ZEMLYN, petit pays de la Haute-Hongrie, avec titre de comté. Il a pris son nom de sa capitale, située sur le Bodrog, à cinq milles germaniques, au Sud-Est, de Cassovie, & à six milles, au Nord, de Tokay. Ses bornes sont le comté d'Unghwar, au Nord ; celui de Pereczas, à l'Orient ; celui d'Abawivar, à l'Occident ; & celui de Zabolcz, au Midi. * *Baud.* Dict.

ZEMME, ville de Perse. Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3, dit que les géographes du pays la marquent à 89 d. 14'. de longit. sous les 38 d. 35'. de latit. Il ajoute que cette ville nourrit quantité de bétail, à poil & à laine.

ZEMONICO, forteresse de la Dalmatie, à deux lieues & demie de Zara, en tirant vers Novigrad. Les Vénitiens, qui la céderent aux Turcs, en 1573, la reprirent sur eux, & la démolirent en 1647. Assan-Begh Durach, suivi d'un grand nombre de Turcs, tâcha de s'en ressaisir, en 1682 ; mais il fut défait, par les Morlaques, & cette entreprise lui coûta la vie. * *Coronelli*, Morée.

ZEMPOALA, province de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, au diocèse de Tlascala, à deux lieues du golfe de Méxique. Cette province, qui est assez grande, est très-fertile, plate, pour la plus grande partie, abondante en pâturages, & couverte, d'un côté, par de hautes montagnes. Quand les Espagnols y arriverent, les

habitans étoient beaucoup plus civilisés que les Insulaires. Ils n'alloient pas nuds, & ils étoient accoutumés à rendre à leurs rois une entiere obéissance. Leur principale bourgade, qui s'appelloit *Zempoala*, comme la province, étoit bâtie entre deux rivieres, & les édifices en étoient assez splendides, pour des gens sauvages. Leurs voisins, particuliérement ceux qui habitoient les montagnes, s'appelloient anciennement *Totonaques*, & différoient en langage & en mœurs des autres nations de ce continent. * *De Laet*, Descr. des Indes occ. l. 5, c. 16.

ZEMTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la lettre, que les peres de cette province écrivirent dans le concile de Latran, sous le pape Martin. Majorinus est qualifié *Episcopus Plebis Zemtensis*, par la conférence de Carthage, N°. 133.

ZEMYTHUS. Voyez XYMETHUS.

ZEMZEM. La fontaine ou le puits de Zemzem, selon les Musulmans, est celle que Dieu fit paroître en faveur d'Agar & de son fils Ismaël, dans le désert, après qu'Abraham l'eut obligée de se retirer avec son fils. Elle est dans l'enceinte du temple de la Mecque. Les Mahométans en boivent par dévotion, & lui attribuent une grande vertu.

ZENCHIA, siége épiscopal, sous le patriarchat de Constantinople, selon Ortelius, qui cite Balsamon.

ZENDEROUD ou SENDERU, fleuve de Perse. Il prend sa source dans les montagnes de Jayabat, à trois journées de la ville d'Ispahan, du côté du Nord. Le Zenderoud est par lui-même un petit fleuve; mais Abas *le Grand* y a fait entrer un autre fleuve, beaucoup plus gros, en persant, avec une dépense incroyable, des montagnes, qui sont à trente lieues d'Ispahan, & qu'on prétend être les monts Acrocérauniens; de maniere que le Zenderoud est aussi gros à Ispahan, durant le Printems, que la Seine à Paris, durant l'Hiver. Mais ce n'est qu'au Printems que cela arrive, parce qu'alors ce fleuve grossit, par les neiges qui fondent; au lieu que dans les autres saisons, on le saigne de toutes parts, pour lui faire arroser, par des rigoles, les jardins & les terres. Il y a, à Ispahan, trois beaux ponts sur ce fleuve, l'un, qui répond au milieu de la ville, & les deux autres aux deux bouts, à droite & à gauche. Le Zenderoud se jette sous terre, entre la ville d'Ispahan, & celle de Kirman, où il reparoit, & d'où il va se rendre dans la Mer des Indes. L'eau en est fort légere & fort douce, par-tout: cependant on ne se donne pas la peine à Ispahan d'en aller prendre, quoique tout le monde, généralement parlant, ne boive que de l'eau pure; parce que chacun boit de l'eau de son puits, qui est également douce & légere; & certainement on n'en sauroit boire nulle part de plus excellente. Le fleuve, qu'on a fait entrer dans celui de Zenderoud, s'appelle *Mahmoue Ker*, ce qui signifie, *Mahmoud le sourd*. On a aussi voulu faire entrer, dans le Zenderoud, un des deux fleuves, *Abcorreng* ou *Abkuren*; mais on l'a plusieurs fois tenté inutilement. Si la chose s'étoit pu faire, la campagne d'Ispahan en auroit reçu un grand bénéfice, & seroit devenue un des plus fertiles & des plus délicieux pays de la terre. * *Chardin*, Voyage, t. 8, éd. 1723, Paris, p. 5.

ZENDGIR-SERAI, château & maison de plaisance, dans la Transoxiane, à deux lieues de Carschi, vers le Couchant. Petit de la Croix en fait mention, au second livre de son histoire de Timur-Bec, *c.* 15, & au livre 3, *c.* 60; il dit que les troupes de ce monarque réduisirent en cendres la ville de Seraï, capitale de Capchac, en représailles de ce que les habitans de Capchac avoient eu l'insolence de ruiner Zendgir-Seraï, qui étoit le palais de Cazan Sultan Can, pendant qu'il étoit sans gouverneur, & que la Transoxiane n'avoit point son prince; parce que Timur étoit alors occupé à la conquête des royaumes de Fars & d'Irac.

ZENDRO, ville de la Haute-Hongrie, au comté de Torna, avec un château, élevé sur une hauteur. Cette ville fut pillée & brûlée, en 1684, par les Turcs & par les mécontens, qui mirent garnison dans le château. * *Hist. & Descr. du Royaume de Hongrie*, 1688, *p.* 267.

ZENETES, peuples d'Afrique, qui forment l'une des cinq tributs des Berébéres. Ils conservent leurs anciennes habitations, dans les campagnes de Trémecen, qui est la derniere province & la plus occidentale du royaume de Fez. Les Bénimerinis ayant chassé de ces plaines certains Arabes, qui les avoient possédées, pendant tout le regne des Almohades, ils y mirent les Zenetes & les Haoares, leurs vassaux, pour les récompenser des services qu'ils en avoient reçus à leur établissement. Ces peuples les ont toujours habitées depuis, sous le nom de *Chaviens*, errans avec des tentes, comme les Arabes, & parlant un Arabe corrompu, quoique ce soit une nation Africaine. Ils étoient autrefois très-puissans, & mettoient sur pied cinquante mille chevaux, & trois fois autant d'infanterie; de sorte qu'il s'en fallut peu qu'ils ne dépossedassent les Oatazes, qu'ils oserent attaquer. On dit qu'en une bataille, à jour nommé, & dont la mémoire est fort célebre dans Fez, ils eurent l'audace de promettre au roi, qui régnoit en ce tems-là, & avec lequel ils étoient en guerre, de ne combattre que sur des chevaux, qui ne passeroient point l'âge de trois ans. Le roi de Fez, leur ayant promis la même chose, fit couper le crin & la queue des siens, afin qu'ils ne parûssent que des poulains, & ils les défit par ce moyen, à cause qu'ils ne purent être maitres des leurs. Les guerres continuelles, qu'ils ont eues depuis, avec les rois de Fez & de Maroc, & avec les Portugais, les ont si fort affoiblis, qu'ils ne sauroient faire présentement plus de huit mille chevaux, & cinquante mille hommes de pied. Leur cavalerie est fort bonne; mais l'infanterie est peu de chose. Cependant comme leur orgueil les empêche de se soumettre volontiers au joug, ils se révoltent à la moindre occasion, & passent d'un royaume à l'autre, avec leurs tentes & leurs troupeaux. Leurs femmes sont blanches, & se piquent d'être belles & bien parées. Elles portent force joyaux d'or, d'argent, de perles & de cornalines aux bras, à la gorge & aux oreilles. Le pays est fort bon, pour le bled & les pâturages; & l'on y recueilleroit quantité de froment & d'orge, si on cultivoit toutes les terres; mais ces peuples ne labourent que ce qui est autour de leurs habitations. Il y a, parmi les champs, une herbe, qui engraisse les chevaux & le bétail, en moins de douze ou quinze jours; mais quand elle jette un petit épi barbu, on les empêche d'en manger, parce que cet épi les étrangle & les fait mourir. Quoiqu'il ne reste plus que les murailles des anciennes villes, sans aucun bâtiment, ils ne laissent pas d'y aller camper pendant l'Hiver. * *Marmol*, Description d'Afrique, l. 4, c. 1.

ZENG. Ce mot signifie, en Arabe, le pays, que nous appellons aujourd'hui, Zanguebar. Voyez ce mot.

ZENGERO, selon Davity, & ZINGUERO, selon Dapper, royaume d'Afrique, dans la Haute-Ethiopie ou Abyssinie. Ce royaume est dans les terres, & confine avec celui de Roxa ou Roxe. Quelques-uns croyent que c'est le pays des premiers Cingres ou Egyptiens, que l'on voit en Europe, & qui se disent de la Petite-Egypte, qui seroit ainsi la Nubie. * *Etats du Grand Negus.*

ZENGITZA, promontoire d'Afrique, dans l'Ethiopie: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 7, le marque sur le golfe de Barbarie, entre *Opone Emporium*, & *Phalangis Mons*. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, porte *Zingis extrema*, au lieu de Ζιγγικά ἄκρα. Quelques exemplaires Grecs lisent même Ζιγγιτα, pour Ζιγγιξω, & au livre premier, *c.* 17, du même auteur, ce promontoire est appellé Ζίγγις, *Zengis*.

ZENJON, ville de Perse. Les géographes du pays, selon Tavernier, *Voyages de Perse*, *l.* 3, la marquent à 73 d. 36'. de longitude, sous les 36 d. 5'. de latitude. Ce n'est qu'une petite ville; mais elle est célebre par son ancienneté, & pour avoir été autre-

fois le siége des sciences; plusieurs bons auteurs Persiens en étant sortis, & l'ayant rendue fameuse, par leurs écrits.

ZENITH, ou POINT-VERTICAL, c'est-à-dire, point, qui répond perpendiculairement à notre tête. Les pôles de l'horison sont deux points de la superficie du monde, chacun desquels est également éloigné de toutes les parties de l'horison : celui des pôles, qui répond perpendiculairement à notre tête, s'appelle Zenith; & l'autre, qui est diamétralement opposé au Zenith, c'est-à-dire, le point du ciel, qui est directement sous nos pieds, s'appelle le *Nadir*, par rapport à nous; mais il est en même-tems le Zenith de nos Antipodes.

ZENNA, ancienne abbaye d'Allemagne, dans le duché de Magdebourg, au cercle de Luckewald. Elle est aujourd'hui sécularisée.

1. ZENOBIA, ville d'Asie, dans l'Euphratense, à la droite de l'Euphrate, à cinq milles du fort de Mambri, en-deçà de la petite ville de Sura. Zenobie, femme d'Odonat, prince de Palmyre, fut, selon Procope, *Ædif. l.8, de la Trad. de Cousin*, la fondatrice de cette ville, qu'elle appella de son nom. Mais comme le tems en avoit ruiné les fortifications, & que les Romains n'avoient pas pris soin de les réparer, elle étoit devenue déserte; ce qui étoit cause que les Perses faisoient des courses quand ils vouloient, & prévenoient, par leur vitesse, le bruit de leur marche. Justinien rebâtit entiérement cette ville, la peupla, y fit de bonnes fortifications, y établit une puissante garnison, & la rendit un des boulevars de l'empire. Comme les rochers, qui l'environnent, pouvoient donner moyen à des assiégeans de tirer sur ceux qui défendoient les murailles, il inventa certains ouvrages, qu'on appelle des aigles, parce qu'ils sont étendus pour couvrir les soldats. Il n'y a point de discours, ajoute Procope, qui puisse dignement exprimer les avantages, que ce prince a procurés à cette ville, en la fortifiant avec d'autant plus de soin que les autres, qu'elle étoit plus éloignée de secours, & plus exposée aux dangers. L'Euphrate, dit-il, coule le long de la ville de Zenobie, du côté d'Orient; mais comme il est pressé, par de hautes montagnes, & qu'il n'a pas d'espace pour s'étendre, lorsque les pluies le grossissent, il s'éleve jusqu'au haut des murailles, sépare les pierres, les ébranle, & en rompt la structure. Justinien fit construire une chaussée, d'une longueur égale à celle de la muraille, & réduisit ce fleuve à écumer inutilement, sans pouvoir faire aucun dommage. Ayant reconnu qu'il y avoit, du côté du Septentrion, une partie de la grande muraille, qui menaçoit ruine, il la fit rebâtir sur un plus beau & plus vaste dessein que n'étoit le premier: car comme les maisons étoient trop étroites, & déplaisoient, pour ce sujet, aux habitans, il accrut la ville. De plus, comme il y avoit, du côté d'Occident, une colline, dont les Barbares se pouvoient aisément emparer, & ensuite tirer de dessus, jusqu'au milieu de la ville, Justinien l'enferma dedans, & fit escarper les côtés, & bâtir un mur au-dessus; de telle sorte qu'il n'y avoit plus d'endroit par où les ennemis pûssent venir, le terrein, qui est au-dessous de la colline, étant trop bas, & les montagnes, qui sont du côté d'Occident, étant trop éloignées. Après l'avoir ainsi fortifiée, il l'embellit, y bâtit des églises magnifiques, des bains publics, des galleries & des logemens pour des soldats. Procope parle encore de cette ville, au second livre de la guerre, contre les Perses, *c.* 5.

2. ZENOBIA. On appella ainsi le lieu, qui fut assigné à la reine Zenobie, pour sa demeure. Ce lieu étoit en Italie, près du palais d'Adrien, à Trivoli, & il se nommoit auparavant, *Conche*, selon Trebellius Pollion, *in Zenobia*.

ZENOBII INSULÆ, Isles de l'Océan Indien, sur la côte de l'Arabie-Heureuse. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, les marque à l'entrée du golfe Sachalite, & les met au nombre de sept.

ZENODOTIUM, ville d'Asie, dans l'Osrhoëne, près de *Nicephorium*, selon Etienne le géographe, qui cite Appien, *l.* 2, *Parthicor.* Ce voisinage de *Zenodotium* & de *Nicephorium* est confirmé par Dion Cassius, *l.* 40, dont quelques manuscrits portent *Zenodotia*, pour *Zenodotium*. Dans le tems de l'expédition de Crassus, contre les Parthes, les habitans de *Zenodotium* feignirent de se rendre à lui, & appellerent, pour cet effet, quelques soldats Romains, qu'ils firent décapiter, dès qu'ils furent dans la ville; mais cette perfidie fut punie, par la ruine de leur ville. Plutarque (*in Vita Crassi*) écrit aussi *Zenodotia*. Il ne parle point de cette perfidie: il dit seulement qu'il y avoit dans cette ville, un tyran, nommé Apollonius; que Crassus, après y avoir perdu cent soldats, la prit par force, la pilla, & vendit les habitans à l'enchere.

ZENONIS CHERSONESUS. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 6, appelle ainsi une peninsule de la Chersonèse-Taurique, sur la côte septentrionale, entre *Heraclium* & *Parthenium*.

ZENOPHRURIUM. Voyez CÆNOPHRURIUM.

1. ZENONOPOLIS, siége épiscopal de l'Exarchat d'Asie, dans la Lycie. On le trouve dans la table des évêchés, dressée par l'abbé de Commainville, qui dit qu'elle avoit la dignité épiscopale, dans le dixiéme siécle, sous la métropole de Myra.

2. ZENONOPOLIS, siége épiscopal de la premiere Egypte, dans le patriarchat d'Aléxandrie, selon l'Abbé de Commainville, *Table des Evêchés*. Cette ville paroit avoir eu la dignité épiscopale, dans le neuviéme siécle.

3. ZENONOPOLIS ou ZENOPOLIS, siége épiscopal d'Asie, dans l'Isaurie, sous le patriarchat d'Antioche, selon la table des évêchés, dressée par l'abbé de Commainville, qui donne à cette ville, la dignité épiscopale, dans le neuviéme siécle, sous la métropole de Séleucie, surnommée *Aspera*.

1. ZENOPOLIS. Voyez ZENONOPOLIS, No. 3.

2. ZENOPOLIS, ville d'Asie, dans la Pamphylie, selon le cinquiéme concile de Constantinople, cité par Ortelius, qui ajoute que Constantin Porphyrogénete fait aussi mention de cette ville. Je ne sais si cette ville ne seroit point la même que *Zenonopolis* d'Isaurie, & encore la même que *Zenonopolis* de Lycie; car ces provinces étoient voisines.

ZENS, riviere d'Allemagne, dans l'Alsace: elle passe par Lebsheim, Olmem & Heydelsheim, d'où elle vient à Hiltzeck, à Rosfeld & à Herbsen, après quoi, elle se jette dans le Rhin, au-dessous de Crafft.

ZENT ou ZENTA, bourgade de Hongrie, sur la Teisse, entre l'embouchure de cette riviere, dans le Danube, & la ville de Segedin. Ce lieu est devenu fameux, par la victoire signalée, que le prince Eugene y remporta, en 1697, sur l'armée des Turcs, commandée par l'empereur lui-même, Mustapha II. En deux heures de tems, vingt mille Turcs resterent sur la place; il y en eut dix mille de noyés, & trois mille prisonniers. Du côté des Impériaux, il n'y eut que quatre cent trente hommes de tués, & environ seize cens blessés.

Guidonis Ferrarii, Soc. Jesu, de rebus gestis Eugenii Principis, à Sabaudia bello Pannonico, libri tres. Hagæ in Batavis 1749, 8°.

ZENTA, contrée de la Dalmatie, aux confins de l'Albanie, dans laquelle quelques géographes la comprennent. Ses villes principales sont: Scutari, Drinasto, Antivari & Dolcigno. * *Baudrand*, Dict.

ZENTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire. *Florentius*, son évêque, souscrivit à la lettre du patriarche Paul. * *Harduin*, collect. conc. t. 3, p. 751.

1. ZENU, province de l'Amérique, dans la Terre-ferme, au gouvernement de Carthagène, à l'Ouest de la ville de ce nom, sur les confins de la province d'Uraba, dont elle ne differe guéres, pour la qualité de l'air, & pour celle du terroir. C'étoit

anciennement comme le cimetiére des nations voisines; & même on y apportoit les corps morts des habitans de quelques pays fort éloignés, qu'on y enterroit avec leurs joyaux, & autres choses précieuses. Aussi dans les premiers tems, les Espagnols tirerent-ils, de ces sépulchres, beaucoup d'or, & divers joyaux de prix. Le port de cette province est à l'embouchure de cette riviere, qui lui donne son nom, & dans une spacieuse baye, ouverte vers la Mer. * *De Laet*, Description des Indes occ. *l.* 8, *c.* 13.

2. ZENU, riviere de l'Amérique, dans la Terre-ferme, au gouvernement de Carthagène. Cette riviere, qui coule dans la province de Zenu, à laquelle elle donne le nom, est fort grande, & capable de porter de grands navires. Elle se jette dans une vaste baye, qui forme un port très-assuré, à vingt-cinq lieues de Carthagène, & il s'y fait une grande quantité de sel. * *De Laet*, Descr. des Indes occ.

ZEOPHIR & CAÏCAPHA, noms de deux villes d'Asie, que Guillaume de Tyr, cité par Ortelius, place au voisinage de Néapolis de Phénicie.

ZEPHOR. Voyez SEPPHORIS.

ZEPHRON ou ZEPHRONA. Les limites de la Terre promise (*Num.* 34, 9,) s'étendoient du côté du Septentrion, jusqu'à Zephrona, & au village d'Enan. On ne la connoit plus aujourd'hui. S. Jérôme, dit sur Ezechiel, *c.* 47, que les limites de la Terre-Sainte, qui doit être partagée entre les douze tribus, & les étrangers, iront, du côté du Septentrion, jusqu'à Zephrona, ville de Cilicie, appellée, de son tems, *Zephyrium: Ibugt confinia usque ad Zephrona, quam Urbem hodie Zephyrium Oppidum Ciliciæ vocant.* Mais Reland, *Palæst. l.* 3, *p.* 1064, trouve que cette ville, *Zephyrium*, étoit trop éloignée de la Terre-Sainte, pour pouvoir être prise pour *Zephrona*.

ZEPHYRA. Voyez HALICARNASSE.

ZEPHYRE, Isle, que Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 7, place sur la côte de l'isle de Créte. Pline la met au-devant du promontoire *Samonium*. * *Ortel.* Thesaur.

ZEPHYRIA. Voyez ZEPHYRIUM.

ZEPHYRII. Voyez LOCRI.

ZEPHYRIS ARX, forteresse d'Espagne. Sextus Avienus la place au sommet de la montagne, appellée, par le même auteur, *Zephyrum Jugum.* * *Ortel.* Thesaur.

1. ZEPHYRIUM, promontoire d'Asie, dans la Cilicie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8, le marque dans la Céride, aux confins de la Cilicie propre. Ce promontoire, & celui de Sarpédon, formoient l'embouchure du fleuve Calycadnus. Niger dit que ce promontoire est présentement appellé *Tharsis*, par les habitans du pays. Strabon, *l.* 14, *p.* 670, s'accorde assez avec Ptolomée, par la position du promontoire Zephyrium: car il remarque que le promontoire Sarpédon est à l'embouchure du Calycadnus, & que le promontoire Zephyrium est voisin de ce fleuve.

2. ZEPHYRIUM, ville ou bourgade de la Cilicie, à l'extrémité du promontoire de même nom, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8. Tite-Live, *l.* 22, *c.* 20, semble faire de ce Zephyrium, un lieu fortifié; car il dit: *Zephyrio, & Solis, & Aphrodisiade, & Coryco, & Superato, Anemurio (Promontorium ad quoque Ciliciæ est) Selinunte recepta, omnibus his aliisque oræ Castellis, aut metu, aut voluntate, sine certamine, in editionem acceptis.*

3. ZEPHYRIUM, promontoire de la Cilicie propre, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 8. Ce promontoire est différent de celui que le même géographe place à l'embouchure du fleuve Calycadnus; mais il se trouve seulément nommé dans le texte Grec: car les exemplaires Latins n'en font point mention. Il étoit entre la ville *Soli*, ou *Pompeiopolis*, & l'embouchure du fleuve Cydnus. Strabon, *l.* 14, *p.* 674, distingue pareillement ce promontoire, de celui qui formoit l'embouchure du Calycadnus, & il le met entre le Soli, & le fleuve Cydnus; mais il place encore, entre le promontoire & le fleuve, l'ancienne ville d'Anchiale, & la forteresse de Quinda, qui ne subsistoit plus apparemment du tems de Ptolomée.

4. ZEPHYRIUM, promontoire de l'isle de Cypre: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 14, le marque sur la côte occidentale, entre la nouvelle & la vieille Paphos. Strabon, *l.* 14, *p.* 683, qui connoit ce promontoire, sous le nom de *Zephyria*, y joint un port, propre à mettre les vaisseaux en sûreté. Le nom moderne de ce promontoire, est *Melenta*, ou *Caput Chelidoni*, selon Etienne de Lusignan; & d'autres le nomment *Malota*.

5. ZEPHYRIUM, promontoire d'Italie, dans la Grande-Gréce, sur la côte orientale du *Brutium*, entre le promontoire d'Hercule, & la ville de Locres. Après le promontoire d'Hercule, dit Strabon, *l.* 6, *p.* 259, on trouve celui de Zephyrium, dans le territoire de la ville de Locres, qui a été ainsi appellé, à cause qu'il a un port exposé aux vents du Couchant. Ptolomée, *l.* 3, *c.* 1, qui ne connoit point le promontoire d'Hercule, ou du moins qui ne le nomme point, marque le promontoire Zephyrium sur la côte de la Mer Adriatique, entre *Leucopetra* & *Locri*, position qui s'accorde fort bien avec celle que donne Strabon. Les Locres, ou la ville de Locres, de la Grande-Gréce, tiroient, à ce que dit Pline, *l.* 3, *c.* 5, leur surnom de ce promontoire: *Locri cognominati à Promontorio Zephyrio, nam dicti ab eo Locri Epizephyrii.* Le nom moderne de ce promontoire est *Cabo Spartivento*, selon Niger: *Cabo di Bursano*, selon Leander: & *Bruzzano*, selon Scipion Mazzella.

6. ZEPHYRIUM, promontoire d'Afrique, dans la Cyrénaïque, sur la côte de la Pentapole: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 4, le marque entre *Chersis Villa*, & *Dardanis*, ou *Darnis*. Ce n'étoit pas pourtant un simple promontoire, il y avoit encore, à ce que nous apprend Strabon, *l.* 17, *p.* 838, un mouillage pour les vaisseaux. Le nom moderne de ce promontoire est *Bonandrea*, à ce que dit Niger.

7. ZEPHYRIUM, promontoire d'Afrique, dans la Cyrénaïque, selon Strabon, qui le distingue d'un autre *Zephyrium*, qui fait l'article précédent.

8. ZEPHYRIUM, ville de l'Asie-Mineure, dans la Galatie, sur la côte de la Paphlagonie. Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la marque entre *Carambis extrema*, & *Callistratia*. Arrien, *p.* 15, qui parle de cette ville, dans son périple du Pont-Euxin, la met à soixante stades de Carambis, & à cent cinquante stades de la petite ville d'*Aboni mœnia*.

9. ZEPHYRIUM, ville de l'Asie-Mineure, dans le Pont Cappadocien, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 6, qui la marque dans les terres. Elle ne devoit pas être bien éloignée de la côte: car Arrien, *Peripl. p.* 17, lui donne un port, & dit qu'elle étoit à six vingt stades de l'isle d'*Arrhentias*, & à quatre-vingt-dix stades de la ville de *Tripolis*.

10. ZEPHYRIUM, promontoire de l'Asie-Mineure, dans la Carie. Strabon le place au voisinage de la ville de *Myndus*.

11. ZEPHYRIUM, lieu d'Egypte, & sur la côte de la Libye extérieure: car Strabon, *l.* 14, *p.* 658, le met entre les ports de *Deris* & de *Leucapsis*. Etienne le géographe fait de ce *Zephyrium*, un promontoire, d'où *Venus* & *Arsinoé* avoient pris le nom de Zéphyrite; ce qu'il appuie du témoignage de *Callimaque*.

12. ZEPHYRIUM, lieu fortifié, dans la Scythie, selon Etienne le géographe.

13. ZEPHYRIUM, ville de la Chersonnèse-Taurique. Il semble qu'elle ne subsistoit plus du tems de Pline, *l.* 4, *c.* 12; car il dit: *Ultra fuere Oppida: Citæ, Zephyrium*, &c.

14. ZEPHYRIUM ou ZEPHYRIUS, promontoire de l'isle de Créte: Ptolomée, *l.* 3, *c.* 17, le marque sur la côte orientale, entre *Heraclium* & *Olus*.

ZEPHYRIUS. Voyez ZEPHYRIUM, N°. 14.

ZEPHYRUM JUGUM, montagne d'Espagne, selon Sextus Avienus, qui en fait une montagne sacrée, au sommet de laquelle il place une forteresse. Voyez ZEPHYRIS ARX.

ZERANIA REGIO, contrée de la Thrace, selon Etienne le géographe, qui cite Ephorus, *l.* 27. Les habitans de cette contrée, sont appellés *Zerani*, par le même géographe, qui apporte en preuve le témoignage de Théopompe, *l.* 26.

ZERANII. Voyez ZERANIA REGIO.

ZERBI. Voyez GERBES.

ZERBIS, fleuve d'Asie, dans l'Assyrie. Ce fleuve, selon Pline, *l.* 6, *c.* 26, coule dans le pays des *Aloni*, & se perd dans le Tigre. Le R. Pere Hardouin conjecture que c'est le fleuve *Gorgos*, Γόργος de Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1; & que les Grecs nommerent de la sorte, à cause de la rapidité de son cours. Si cela est, le fleuve *Zerbis* étoit à la gauche du Tigre, dans lequel il avoit son embouchure, entre celles des fleuves Capros & Silla.

ZERBST, ville d'Allemagne, sur l'Elbe, dans la principauté d'Anhalt, aux confins du duché de Magdebourg, & le chef-lieu d'une seigneurie, à laquelle elle donne son nom, & où réside une des quatre branches d'Anhalt. Cette ville, située à deux lieues de Dessau, à cinq de Magdebourg, & à six de Wittenberg, est ornée d'un fort beau château, & renommée pour son excellente biere, qui lui apporte un grand profit. On fait un tel cas de la biere de Zerbst, qu'elle se vend, en Franconnie, plus cher que le vin. * *D'Audifret*, geogr. t. 3.

ZERÉ, forteresse de Perse, dans le Sistan. Petit de la Croix, qui en parle, dit qu'elle est située au bord d'un lac, auquel elle donne son nom. Les troupes de Timur-Bec emporterent cette forteresse d'assaut. Cinq mille hommes des ennemis, qui ne se soucioient pas de mourir, s'étant assemblés dans la place, donnerent un sanglant combat, où la plûpart furent tués à coups de fléche & de sabre. Les soldats de Timur-Bec firent une montagne des corps morts; & des têtes, ils en bâtirent des tours. * *Hist. de Timur-Bec*, l. 2, c. 43.

ZERED. Voyez ZARED.

1. ZEREND, nom d'une ville de la province de Kerman ou Caramanie-Persienne. Le géographe Persien la place dans son troisiéme climat, à vingt-cinq parasanges de la ville de Sirgian, capitale de cette province. Il ne marque pas plus particuliérement sa position. * *D'Herbelot*, Biblioth. or.

2. ZEREND, ville de Perse, dans l'Iraque, à 83 dégrés & demi de longit. & à 36 & demi de latit. Elle est de la dépendance d'Ispahan. * *Manuscrit de la Biblioth. du Roi.*

ZERENG', ville de Perse, dans la province de Sistan ou Segestan. D'Herbelot, *Biblioth. or.* rapporte que Jacoub-Ben-Laïth, fondateur de la Dynastie des Soffarides, y fit bâtir un portique magnifique, accompagné de maisons & de boutiques, dont les loyers lui rendoient tous les jours mille drachmes d'argent; & ce prince, qui étoit fort pieux & généreux, légua ce revenu aux pélerins de la Mecque. Le même prince y fit conduire aussi des eaux par plusieurs canaux, qu'il fit creuser; ensorte que cette ville abonda en toute sorte de denrées & de marchandises, quoique son terroir fût stérile & inculte.

Cette ville a fourni plusieurs gens de lettres, entre lesquels Mohamed-Ben-Keram, auteur de la secte des Keramiens, est celui qui s'est rendu le plus illustre. La naissance, qu'il prit en cette ville, lui a fait donner le surnom de Al Zerengi.

ZERIGAN, ville de Perse, dans l'Arak Persienne. C'est une petite ville, qui n'a guéres plus de deux mille maisons, & qui est située dans une plaine assez étroite, entre deux montagnes, qui la renferment, & n'en sont guéres éloignées que d'une demi-lieue. Le terroir est assez fertile & assez agréable, & l'air y est bon & frais en Eté. Les dehors sont remplis de jardins, & sont assez divertissans; mais le dedans n'a rien de beau, ni de remarquable, que de grandes ruines. L'histoire de Perse met la fondation de cette ville sous le regne d'Ardechir-Babecon, plusieurs siécles avant la naissance de Jesus-Christ. Elle remarque qu'on y voyoit plus de vingt mille maisons; ce qui paroît bien vraisemblable, puisqu'à plus d'un mille, aux environs, on voit des ruines & des masures. Tamerlan la détruisit entierement la premiere fois qu'il y passa; mais la seconde fois, c'est-à-dire, à son retour de Turquie, il en fit rebâtir une partie; parce qu'il apprit qu'elle avoit été longtems florissante, par les sciences, & qu'elle avoit produit plusieurs grands hommes. Aussi est-elle célebre, dans les auteurs orientaux. Les Tartares & les Turcs, qui ont ravagé la Perse, depuis Tamerlan, ont saccagé & ruiné plusieurs fois Zerigan; & ce n'est que depuis le commencement du dix-septiéme siécle, qu'on s'est mis à la rebâtir. * *Chardin*, Voyage, p. 309, éd. 1686, fol. Londres.

ZERETHRA. Voyez BERETHRA.

ZERGENITZA, siége épiscopal, selon Ortelius, qui cite le droit oriental.

ZERGUE, riviere de France, dans le Beaujolois. Elle prend sa source dans la paroisse de Poule; & delà, coulant à l'Orient, elle va se jetter dans la Saône, vis-à-vis de Trévoux.

ZERINGEN ou ZÆRINGEN, ville d'Allemagne, dans le Brisgau. C'étoit la principale place de Berchtold, comte de Brisgau, qui prenoit souvent le nom de Zeringen, & qui fut établi duc de la Bourgogne Transjurane, par Henri *le Noir*, fils de Conrad le Salique. Zeringen est peu éloignée du lieu, où, depuis, la ville de Fribourg a été fondée. * *Longueruë*, Descr. de la France, 2. part. p. 249.

ZERINTHIUM. Voyez APOLLINIS TEMPLUM, N°. 1.

ZERMAGNA, riviere de la Dalmatie, anciennement *Tedanius* ou *Tedanium*. Elle prend son cours par la Dalmatie propre, & par la Morlaquie; & après avoir arrosé Obroazo, elle se décharge au fond d'un long golfe, au Septentrion de la ville de Novigrad. * *Baudrand*, Dict.

ZERMENTIUM. Voyez ZERNENSIUM.

ZERMIZIRGA, ville de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8.

1. ZERNA, fleuve, que Curopalate met quelque part, dans la Macédoine. * *Ortel.* Thesaur.

2. ZERNA, ville de la Thrace, selon Ortelius, qui cite l'Itinéraire d'Antonin, & ajoute que cette ville y est aussi appellée *Zerue*; mais il n'est rien de tout cela. Voyez ZERUIS.

ZERNÆ. Voyez ZERNENSIUM COLONIA.

ZERNENSIUM COLONIA, colonie de la Dace, fondée par Trajan, & dont il est parlé dans le Digeste, *l.* 50, *t.* 16, *de Censib.* où, selon la meilleure maniere de lire, il y a: *In Dacia quoque Zernensium Colonia, à Divo Trajano deducta, Juris Italici est.* On ne sait pas positivement où étoit située cette colonie. Il semble qu'elle devoit être dans la Dace, province de Trajan, au-delà du Danube; mais dans ce cas, elle ne pourroit être la même chose que le lieu nommé *Zernæ*, par la notice des dignités de l'empire: ce lieu étoit en-deçà du Danube, près de *Ratiaria*, dans la Nouvelle-Dace d'Aurélien, de laquelle la Dace-Ripense faisoit partie.

ZEROGERE, ville de l'Inde, en-deçà du Gange: Ptolomée, *l.* 7, *c.* 1, la compte parmi les villes situées à l'Orient du fleuve Namadus. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine porte *Xerogere*, au lieu de *Zerogere*.

ZERTAH, ville de Perse, dans la province de Belad-Ciston, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3, qui dit que les géographes du pays la marquent à 79 d. 30'. de longitude, & à 32 d. 30'. de latitude. C'est la plus grande ville de la province; & elle est accompagnée d'un fort château, qui a des fossés profonds. Son terroir est excellent pour la vigne & pour les fruits à noyaux.

ZERTENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Gaudentius est qualifié *Episcopus Zertensis*, par la conférence de Carthage, N°. 187.

ZERUE. Voyez ZERNA, 2.

ZERUIS ; ville de la Thrace, selon l'Itinéraire d'Antonin, qui la marque sur la route de Dyrrachium à Byzance, en passant par la Macédoine & la Thrace. Elle s'y trouve entre *Dymæ* & *Plotinopolis*, à vingt-quatre milles de chacune de ces villes. Quelques manuscrits portent *Zeruim*, & Simler lit *Zerne*. Cette derniere ortographe a porté Ortelius à soupçonner que cette ville pouvoit être celle qu'Etienne le géographe appelle *Therme*, & aussi celle que Cédrène nomme *Tzerna*. Quoi qu'il en soit, la table de Peutinger lit *Zirinis*, au lieu de *Zeruis*, & Alting a cru entrevoir, dans *Zirinis*, des traces de *Trajanopolis*. Mais Wesseling croit que *Zirinis* est la véritable ortographe ; qu'il est question de la ville *Zirinia*, qu'Etienne le géographe met dans la Thrace ; & que cette ville n'a rien de commun avec *Trajanopolis*, comme on peut le voir, par l'Itinéraire d'Antonin, & par la table de Peutinger.

ZERYNTHIUM. Voyez APOLLINIS TEMPLUM, N°. 1.

ZERYNTHUM ANTRUM. Voy. ZERYNTHUS.

ZERYNTHUS, ville de Thrace, selon Etienne le géographe, qui y met aussi une caverne de même nom, appellée, par les anciens, *Zerynthum Antrum*. Cette caverne, qu'Isacius nomme *Antrum Rheæ* ou *Hecatæ*, étoit consacrée à Hécate, à qui, comme le remarque Suidas, on immoloit des chiens. C'est dans ce sens, que Lycophron dit, *vers 77* :

Ζήρυνθον ἄντρον τῆς κυνοσφαγοῦς θεᾶς.

Le Scholiaste de Lycophron, Etienne le géographe, & le Lexicon de Phavorinus, mettent cette caverne dans la Thrace. Tite-Live, *l.* 38, *c.* 41, qui connoît *Zerynthus*, sous le nom d'*Apollinis Zerynthi Templum*, le place aussi dans la Thrace, aux confins du territoire de la ville d'Ænus : *Eo die*, dit-il, *ad Hebrum flumen perventum est. Inde Æniorum fines, præter Apollinis (Zerynthum quem vocant incolæ) Templum superant.* Cependant Suidas, & le Scholiaste d'Aristophane, veulent que l'antre de Zerynthe fut dans l'isle de Samothrace. Ovide, *l.* 1, *Trist. Eleg.* 9, pourroit dire la même chose ; mais il en parle d'une maniere si vague, qu'il ne décide rien :

Venimus ad portus Imbria terra tuos.
Inde levi vento Zerynthia littora nactis
Threiciam tetigit fessa carina Samon.

ZETAPOR ou CENTAPOR, ville de la presqu'isle de l'Inde, en-deçà du Gange. Cette petite ville est située sur la côte de la province de Decan, & prise, par quelques géographes, pour l'ancienne *Mandagora*.

ZETH ou ZETHA, royaume d'Afrique, dans la Haute-Ethiopie, ou Abyssinie, près du royaume de Nerea, mais plus avant dans la Terre-ferme. Il est aussi voisin de ceux de Koncho & de Mahaola. Les Abyssins l'appellent Zeta. * *Dapper*, Afrique, l. 414.

ZETHA. Voyez ZITHA & ZETTA.

ZETHIS ou ZETIS, ville de la Carmanie. Pline, *l.* 6, *c.* 23, en fait mention. Hermolaüs lit *Cethis*, sur la foi d'un ancien manuscrit ; & Ortelius est tenté de croire que c'est la véritable ortographe ; parce que Pomponius Mela met, dans ce quartier-là, un fleuve, appellé *Cethis* ; & qu'il est assez ordinaire de voir que des villes portent le nom des fleuves, au bord desquels elles sont situées.

ZETTA, ville de l'Afrique propre, selon Hirtius, *Bel. Afric. c.* 68 & 74, qui dit qu'elle étoit voisine de *Vacca*. Quelques-uns conjecturent que c'est la ville de *Zella* de Strabon ; mais leur opinion n'est fondée que sur le voisinage de ces places. Ortelius la prend pour la ville de *Zetha*, que Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, place à la pointe d'un promontoire de même nom, sur la côte, qui joint les deux Syrthes, entre *Hedaphtha* & *Sabathra* ; & Mercator dit que le nom moderne est *Zebl*. Enfin, Ortelius soupçonne que ce pourroit être le Municipe *Pontezita*, de l'Itinéraire d'Antonin. La conférence de Carthage fait mention de *Zettensis*.

ZETUNIM, ville de Gréce, dans les Thermopyles, selon Chalcondyle, cité par Ortelius. Ne seroit-ce point la ville *Zetunium* de Cédrène, & celle de *Zitunium* de Curopalate ?

ZEVAREH, ville de Perse, située à l'extrémité du Désert. Elle fut bâtie par le frere de *Roustem Dastan*. Elle a, dans sa dépendance, trente villages.

* *Manuscrits de la Biblioth. du Roi.*

ZEUDRACARTA. Voyez ZADRACARTA.

ZEVENAR, ville d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, au duché de Clèves, à deux lieues de la ville de Doesbourg, vers le Midi, & à trois lieues d'Arnheim, du côté de l'Orient. Cette ville se trouve enclavée entre la Gueldre-Hollandoise, & le comté de Zutphen.

ZEVERIN ou SEVERINO, ville de la Haute-Hongrie, sur le Danube, aux confins de la Walaquie, à dix-huit ou vingt lieues de Temeswar. Les géographes sont partagés sur le nom que les anciens donnoient à cette ville. Les uns la prennent pour celle de *Sornum*, & les autres pour celle d'*Acmonia*. Corneille écrit *Zeverinam*.

ZEUGIS. Voyez ZEUGITANA.

ZEUGITANA REGIO. Les anciens ont donné ce nom à une partie de l'Afrique propre, qu'ils divisoient en Zeugitane & en Bizacène. Ils ne nous ont pas marqué les bornes précises, qui séparoient ces deux provinces. Pline dit seulemment que la Zeugitane comprenoit Carthage, Utique, Hippone, Diarrithum, Maxulla, Misua, Clupea & Neapolis ; d'où l'on voit qu'elle s'étendoit, d'Occident en Orient, depuis le fleuve Tusca, jusqu'au promontoire de Mercure, où étoient Clupea & Neapolis ; mais il ne dit point quelle étendue elle avoit dans les terres. Il paroît qu'elle avoit la Mer Méditerranée, au Septentrion & à l'Orient, la Byzacène au Midi, & la Numidie au Couchant. Quoique la Zeugitane ne fût qu'une partie de l'Afrique propre, ou des terres, qui avoient appartenu à l'ancienne Carthage, Pline, *l.* 5, *c.* 4, semble ne connoître que cette contrée, sous le nom d'Afrique proprement dite : *A Tusca Zeugitana regio, & quæ propriè vocatur Africa.* Mais on ne peut exclure la Byzacène de l'Afrique propre ; car ces deux contrées furent soumises aux Carthaginois, & ne firent ensuite, pendant long-tems, qu'une seule province Romaine. Æthicus, à la fin de sa Cosmographie, au lieu de *Zeugitana regio*, écrit *Zeuges* & *Zeugis* ; & dit que *Zeuges* étoit le nom d'une province ; que *Byzantium*, car c'est ainsi qu'il appelle *Byzacium*, est le pays où se trouve la métropole d'Hadrumete ; & que *Zeugis* est la province où a été bâtie la ville de Carthage : *Zeuges prius non unius loci cognomentum, sed totius Provinciæ fuit, velut in hodiernum ita à prudentibus accipitur. Byzantium est ubi ejus Metropolis Civitas Hadrumetus sita est : Zeugis est ubi Carthago Civitas constituta est.* On lit, dans Solin, *c.* 27, *Omnis Africa à Zeugitano pede incipit* ; & Saumaise interprête cette expression, *à pede*, par *à limite*, & explique encore ce passage de Pline, *A Tusca Zeugitana regio, & quæ propriè vocatur Africa*, comme si Pline avoit voulu faire entendre que la Zeugitane étoit différente de l'Afrique propre, qui n'auroit ainsi commencé qu'aux limites de la Zeugitane, *à Zeugitano pede*, ou *limite*. Cellarius, *Geogr. ant. l.* 4, *c.* 4, dit que ce passage de Pline, où tous les autres ont puisé, *Zeugitana regio* & *quæ propriè vocatur Africa*, paroît devoir être interprêté comme fait le pere Hardouin ; *eademque propriè Africa vocitata*, comme l'ont entendu Æthicus, ci-dessus cité : Isidore de Séville, qui dit, *l.* 14, *Orig. c.* 5 : *Zeugis ubi Carthago magna, ipsa est & vera Africa, inter Byzacium & Numidiam sita* ; Marcianus Capella, où on lit, *l.* 6, de Africæ prov. *Interius Zeugitana regio, quæ propriè vocatur Africa* ; & Victor d'Utique, qui, dans son traité de la persécution d'Afrique, *l.* 1, confond

confond ces mots : *Zeugitane* & *Proconsulaire*, comme des noms synonymes : *Exercitui* [Geisericus] *Zeugitanam vel Proconsularem funiculo hereditatis divisit.*

Si nous nous en rapportons à Marius Niger, dit Ortelius, c'est de la contrée Zeugitane, qu'est sortie cette espéce d'hommes, que nous voyons errans en Europe, à la maniere des anciens Nomades, & qui sont appellés *Zingani* ou *Zingari*, dans l'Italie ; *Ziegeiner*, dans la Haute-Allemagne ; *Egyptenaren*, ou *Heylieden*, c'est-à-dire, Egyptiens ou Payens, dans la Basse-Allemagne, & que nous appellons Egyptiens, parce qu'ils se disent chassés de la petite Egypte. Mais où est cette petite Egypte, poursuit Ortelius ? Aucun auteur n'a divisé l'Egypte en grande & petite. Le pape, Pie II, dit que ces gens-là sont venus d'une contrée, nommée *Zogoria*, & située près du Caucase. Aventinus les fait venir des confins de la Turquie & de la Hongrie. Philippe de Bergame veut qu'ils soient originaires de la Chaldée. Rhodiginus veut que ce soient les *Maurusii*, qui furent chassés d'Afrique, par les Sarrasins. Bellon les croit sortis de la Bulgarie & de la Walachie, où étoient autrefois les *Syginni*, nom, qui approche assez de celui de *Ziegeiner*. Thevet dit qu'il y en a en Egypte, où les Arabes & les Maures les appellent *Rasolkeramy*, c'est-à-dire, voleurs. Jean Léon en trouve en quelques endroits de l'Afrique, comme aux confins des royaumes d'Agades & de Nubie. « Il » n'y a lieu en tout le monde, dit Bellon, *l.* 2, *des* » *singularités observées*, *c.* 41, qui soit exempt de ces » gens, que nous nommons de faux noms Egyp- » tiens ou Baumiens : car mêmement étant entre la » Materée & le Caire, nous en trouvions de gran- » des compagnies, & aussi le long du Nil, en plu- » sieurs villages d'Egypte, campés dessous des pal- » miers, qui étoient aussi-bien étrangers en ce pays- » là, comme ils sont aux nôtres. Et pour ce que leur » origine est de Wallachie ou Bulgarie, ils savent » parler plusieurs langues, & sont chrétiens. Les » Italiens les nomment Singuani. Ils ont privilége » des Turcs, qu'il est loisible aux femmes Singua- » nes de se prostituer publiquement à tous, tant aux » Chrétiens, comme aux Turcs mêmes, & ont une » maison dedans Pera, fauxbourg de Constantino- » ple, avec plusieurs chambres, où chacun peut en- » trer librement, sans que la justice Turquoise leur » puisse rien dire. Et pour le moins, il y a une » douzaine de femmes, qui se tiennent ordinaire- » ment leans ».

L'histoire nous apprend que ces gens-là commencerent à se faire voir en Europe, vers l'an 1417. Ils vivent dans une grande misére. On les voit partout avec un habit étranger. Ils se disent chrétiens, quoiqu'ils n'en pratiquent guéres les œuvres ; car ils sont grands voleurs, & font profession de deviner, par l'inspection des mains ; ce qui contribue beaucoup à les faire subsister, une infinité de femmes & d'enfans ayant la demangeaison de se faire dire la bonne avanture. Ils choisissent parmi eux un chef, à qui ils obéissent. Ils ont une langue particuliere, dont ils usent entr'eux, & que personne autre n'entend. Aventinus cependant assure avoir remarqué que c'étoit la langue des anciens Venedes.

1. ZEUGMA, ville de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8. Rithaimerus & Althamerus veulent que ce soit présentement *Clausemburg*. Lazius la place à *Zarsebes*, autrement *Mulenbach*. Si cette ville Zeugma est, comme il y a quelque apparence, le lieu, nommé *Pons Augusti*, dans la table de Peutinger, il faut chercher cette ville au bord du Rhabon, aujourd'hui la riviere de Maros, ou au bord de la Sargetia, à quinze milles de Sarmategte, ou plutôt Sarmategetuse, capitale de la Dace.

2. ZEUGMA, ville de Syrie, dans la Commagéne, au bord de l'Euphrate, entre Samosate & Europus, avec un pont, qui avoit occasionné son nom ; car Ζεῦγμα, signifie *un Pont*. Strabon, *l.* 16, *p.* 749, après avoir décrit la Commagéne, dit que c'est où se trouvoit, de son tems, la *Zeugma*, ou le pont de l'Euphrate, c'est-à-dire, ce pont si célebre & si fréquenté des Romains, qui vouloient passer dans les contrées orientales. Pline, *l.* 5, *c.* 45, qui met *Zeugma* à soixante & douze milles de Samosate, le compte au nombre des villes que l'Euphrate arrosoit : *Item Zeugma, LXXII, millibus passuum à Samosatis, transitu Euphratis nobile* ; ce qui fait voir qu'il y avoit une ville de même nom, située du côté de la Syrie. Le même auteur s'explique encore plus clairement : car il dit avoir appris que dans la ville de Zeugma, sur l'Euphrate, on voyoit la chaine de fer, dont Alexandre le grand s'étoit servi, pour joindre le pont, qu'il avoit jetté sur le fleuve. Pline n'est pas le seul, qui fasse Alexandre fondateur de ce pont. Dion-Cassius, *l.* 40, *p.* 128, dit que ce pont est appellé Zeugma, depuis l'expédition d'Alexandre, qui traversa l'Euphrate dans cet endroit : *Crasso autem Euphratem apud Zeugma* [*sic enim ab Alexandri expeditione, quod ibi flumen transmisit, adpellatur*] *transeunti....* On trouve, dans Etienne le Géographe, que *Zeugma* est une ville de Syrie, sur l'Euphrate, dans le lieu où Alexandre fit passer son armée, sur un pont joint avec des chaines ; Ζεῦγμα πόλις Συρίας ἐπὶ τῷ Εὐφράτῃ, ὅ Ἀλέξανδρος ζεύξας ἁλύσεσι διεβίβασε τὰ στρατόπεδα : & Lucain paroît avoir eu la même pensée, lorsqu'il a donné à *Zeugma* l'épithéte de *Pellæum*, *l.* 8, *v.* 235.

> *Tot meritis obstricta meis, nunc Parthia ruptis*
> *Excedat claustris vetitam per sæcula ripam,*
> *Zeugmaque Pellæum.*

Malgré ces autorités, il n'est guéres possible de se persuader qu'Alexandre le grand ait bâti ce pont, & que ce soit dans ce lieu, qu'il ait fait passer l'Euphrate à son armée. D'un côté, Arrien, *l.* 3, *p.* 168, écrit qu'Alexandre, étant arrivé à Thapsacus, y trouva le pont de Darius rompu, le répara, & y fit passer son armée ; d'autre part, cette route convenoit beaucoup mieux à Alexandre, qui venoit d'Egypte, & alloit chercher Darius, qui se trouvoit du côté de Babylone. Il n'est pas possible de se figurer qu'Alexandre, pour traverser l'Euphrate, ait remonté jusques dans la Commagéne, dans le tems qu'il avoit à Thapsacus, & près de lui, un pont, abandonné par l'ennemi. On ne sauroit même prouver, par le témoignage d'aucun ancien, qu'Alexandre ait jamais été dans la Commagéne. D'ailleurs, Plutarque, Florus, Tacite & Ammien Marcellin, ont parlé de la ville & du pont de Zeugma, sans toucher aucunement cette prétendue circonstance du passage d'Alexandre. Du reste, on ne doit pas conclure de-là, que la ville de Zeugma & son pont soient des ouvrages peu anciens. Il y a apparence que la fondation de l'un & de l'autre doit être placée peu de tems après la mort d'Alexandre : car Pline, *l.* 5, *c.* 24, remarque que Seleucus fonda Zeugma, célebre par son passage sur l'Euphrate, & Apamée, qui étoit de l'autre côté du fleuve, & fut jointe à la premiere de ces villes, par le pont : *Zeugma LXXII. millibus passuum à Samosatis ; transitu Euphratis nobile. Ex adverso Apamiam Seleucus, idem utriusque conditor Ponte junxerat.* Polybe, *l.* 5, *c.* 43, & Strabon, *l.* 16, mettent, sur l'autre bord du fleuve, vis-à-vis de Zeugma, un lieu fortifié, nommé Seleucie, & non Apamée ; mais peut-être ce lieu porta-t-il le nom de Seleucus, son fondateur, & celui de sa femme ; peut-être aussi la forteresse étoit-elle double ; ce qui put occasionner les deux noms. * *Cellar.* Géogr. ant. l. 3, c. 12.

Pausanias, *l.* 10, *c.* 29, fait la fondation du pont de Zeugma beaucoup plus ancienne qu'aucun autre auteur. Après avoir dit que Bacchus, qui faisoit voile avec de plus grandes forces que Thésée, lui enleva Ariadne, il ajoute : & si je ne me trompe, c'est le même Bacchus, qui, le premier, poussa ses conquêtes jusques dans les Indes, & qui jetta le premier un pont sur l'Euphrate, à l'endroit où depuis on a bâti une ville, qui, pour conserver la mémoire de cet évenement, a été nommée Zeugma. On y voit encore un cable, fait de sarment & de rameau de lierre,

dont on dit que Bacchus se servit, pour attacher le pont aux deux rives du fleuve.

ZEUGMINUM, nom, que Nicétas Choniate dit qu'on donnoit autrefois à la forteresse, que de son tems on appelloit Sirmium. Voyez SIRMIUM & SCORDISCI.

ZEVIOT ou TEVIOT: les Anglois nomment ainsi cette chaine de montagnes, qui sert de borne entre l'Angleterre & l'Ecosse. * *Del. de la Gr. Br.* *p.* 1112.

ZEUXIMA: les historiens du Japon font mention d'un roi de Zeuxima; & la relation Hollandoise, qui nous donne la description de la Corée, & dont nous avons parlé, à l'article de cette péninsule, nous apprend que les Japonnois de Zeuxima trafiquent en Corée; cependant ce royaume n'est marqué dans aucune carte du Japon; mais bien un royaume ou province d'*Idzumo*, la plus occidentale de la partie du Nord de la grande isle *Nipon*, & vis-à-vis de la Corée; ce qui peut faire juger qu'Idzumo & Zeuxima sont la même province. Ces changemens & ces variations de nom, sont assez ordinaires au Japon.

ZEY, petit torrent d'Allemagne, dans l'archevêché de Mayence, anciennement *Ciana*. Il passe par la ville de Mayence, & va se perdre dans le Rhin.

ZEYBO, ville de l'Amérique septentrionale, dans l'isle Hispaniola, autrement Saint Domingue, sur la côte méridionale, entre Salvaleon & Coluy, environ à vingt lieues de la ville de S. Domingo, vers l'Est, & vers l'isle de Saona.

ZEZARO, ZEZERO ou ZEZERE. Voyez ZEZERE.

ZEZERE, riviere de Portugal, anciennement *Ozecarus*. Elle prend sa source dans la province de Beira, au Midi, & près de Guarda, d'où elle entre dans l'Estremadoure, & y arrose Pedragan; après quoi, elle va se perdre dans le Tage, près de Punhete. Elle s'y jette avec une telle roideur, qu'elle coupe l'eau de ce fleuve, jusqu'au bord opposé, & conserve ses eaux, sans mélange, environ l'espace de mille pas; ce qu'on reconnoît à sa couleur de verd obscur, au lieu que l'eau du Tage est blanchâtre. Les principales rivieres, que reçoit le Zezere, sont: le Nabaon ou Nabaon, & la Pera. * *Del. de Portugal*, *p.* 722, 737, 738 & 740.

ZEZIL, IZLY, ou, selon quelques-uns, GIGLUA. Voyez IZLI.

ZEZZAN, ville de l'Arabie-Heureuse. Davity, *Arabie*, la met à une petite distance de la ville d'Imbo, & assez proche de l'isle de Camaran.

1. ZIA, Isle de l'Archipel, située, par son bout septentrional, à quatre lieues, à l'Ouest quart au Nord-ouest, de l'isle de Jura, qu'on nomme autrement Trava, à cinq lieues, au Midi, de l'isle d'Eubée, connue aujourd'hui sous le nom de Négrepont, dont elle fut séparée, par un coup de mer, suivant le témoignage de Pline, à six lieues, au Sud-Ouest, quart à l'Ouest, du cap Nord-Ouest de l'isle d'Andros, & à trois petites lieues d'Allemagne, ou à cinq milles d'Italie, à l'Orient, & au Sud-Est quart à l'Est, de l'isle de Macronisi, autrement *Isola Longa*. Strabon la place tout près de l'isle d'Hélene ou de Macronisi; mais Pline l'en éloigne de cinq milles. Elle s'étend en longueur du Sud-Ouest au Nord-Est, & peut avoir trente milles d'Italie de circuit. Elle est beaucoup plus petite que celle de Macronisi. La côte occidentale s'étend à peu-près vers le Septentrion, depuis son extrémité méridionale, jusqu'au port, ou jusqu'à ce qu'on ait l'isle de George d'Arbore, à quatre lieues Ouest-Sud-Ouest; mais ensuite, le rivage se recourbe, du côté de l'Orient, & s'étend Nord-Est quart au Nord. On compte trente-six milles de Thermie à Zia, quoiqu'il n'y en ait pas douze de cap-en-cap. * *Dapper*, Descr. de l'Archipel, p. 264.

L'isle de Zia, est celle que les anciens Grecs appelloient *Ceos*, & par abréviation, *Cos*, & qui fut nommée, par les Latins, *Cea* ou *Cia*, selon Pline. On lui donne encore aujourd'hui le nom de *Cea* ou *Zea*; & il y en a même qui l'appellent *Cios* & *Cianos*. Les Grecs l'avoient nommée auparavant *Hydrussa*, c'est-à-dire, *abondante en eau*, à cause qu'elle en est bien pourvue. Pline remarque, après Aristote, que le nom d'*Hydrussa* n'étoit pas particulier à cette isle, puisque l'isle de Tenos avoit été ainsi appellée, & pour la même raison. Dans la suite, on la nomma *Ceos* ou *Cea*, de Céus, fils du géant Titan.

Arisrée, fils d'Apollon & de Cyrène, affligé de la mort de son fils Actéon, quitta la ville de Thèbes, à la persuasion de sa mere, & se retira dans l'isle de *Ceos*, alors inhabitée. Diodore de Sicile, *l.* 4, dit qu'il se retira dans l'isle de *Cos*; mais il y a apparence que ce nom étoit commun à la patrie d'Hippocrate, & à l'isle de *Keos* ou *Ceos*, & *Cea*: car Etienne le géographe a employé le nom de *Kos*, pour *Keos*; si ce n'est une faute de copiste, aussi-bien que dans Diodore de Sicile. Quoi qu'il en soit, l'isle de *Ceos* devint si peuplée, qu'il fut ordonné que ceux qui passeroient soixante ans, boiroient de la ciguë, pour se faire mourir, afin que les autres trouvâssent de quoi subsister dans le pays. Cependant ce pays étoit cultivé avec le dernier soin, comme il paroît, par les murailles qu'on avoit bâties, jusqu'à l'extrêmité des montagnes, pour en soutenir les terres. A la vérité, on ne faisoit pas grand cas de la vie, dans cette isle. Strabon rapporte que les Athéniens leverent le siége d'Ioulis; parce qu'ils apprirent qu'on avoit résolu de faire mourir les enfans d'un certain âge. * *Tournefort*, Voyage du Levant, t. 1, p. 126. *Servius in Virgil. Geogr.* 1, *Strab. l.* 10.

Cette isle devoit être incomparablement plus grande, si Pline, (*l.* 2, *c.* 92, & *l* 4, *c.* 12) a été bien informé des changemens qui lui sont arrivés. Autrefois, suivant cet auteur, elle tenoit à l'isle d'Eubée: la Mer en fit deux isles, & emporta la plus grande partie des terres, qui regardoient la Bœotie. Tout cela s'accommode assez avec la figure de Zia, qui s'allonge du Nord au Sud, & se rétrecit de l'Est à l'Ouest. Peut-être que ce fut l'effet du débordement du Pont-Euxin, dont a parlé Diodore de Sicile.

De quatre fameuses villes, qu'il y avoit dans *Ceos*, il ne reste que Carthée, sur les ruines de laquelle est bâti le bourg de Zia; c'est de quoi l'on ne sanroit douter, en lisant Strabon & Pline. Ce dernier assûre que Pœeesse & Caressus furent abîmées; & Strabon écrit que les habitans de Pœeesse passerent à Carthée, & ceux de Caressus à Ioulis. Or, la situation d'Ioulis est si bien connue, qu'on n'en peut douter. Il ne reste donc plus que Carthée, remplie encore d'une infinité de marbres cassés, ou employés dans les maisons du bourg de *Zia*. Voyez l'article suivant.

En prenant la route du Sud-Sud-Est du bourg de Zia, on arrive aux restes superbes de l'ancienne ville d'Ioulis, connue, par les gens du pays, sous le nom de *Polis*, comme qui diroit la ville. Ces ruines occupent une montagne, au pied de laquelle les vagues se viennent briser; mais, du tems de Strabon, éloignée de la Mer d'environ trois milles. Caressus lui servoit de port. Aujourd'hui, il n'y a que deux méchantes cales, & les ruines de l'ancienne citadelle sont sur la pointe du cap. Dans un lieu plus enfoncé, on distingue le temple, par ses débris. La plûpart des colonnes ont le fust, moitié lisse, moitié cannelé, du diamêtre de deux pieds moins deux pouces, à cannelures de trois pouces de large. On descend à la Marine, par un bel escalier, taillé dans le marbre, pour aller voir, sur le bord de la cale, une figure sans bras & sans tête. La draperie en est bien étendue; la cuisse & la jambe sont bien articulées. On croit que c'est la statue de la déesse Nemesis; car elle est dans l'atitude d'une personne qui poursuit quelqu'un. Les restes de la ville sont sur la colline, & s'étendent jusques dans la vallée où coule la fontaine *Ioulis*, belle source, d'où la place avoit pris son nom. On ne sauroit guéres voir de plus gros quartiers de marbre, que ceux qu'on avoit employés à bâtir les murailles de

cette ville. Il y en a de plus de douze pieds de longs. Dans les ruines de la ville, parmi les champs, semés d'orge, on trouve, dans une chapelle Grecque, le reste d'une inscription, sur un marbre cassé, où on lit encore : [illegible], accusatif d'[illegible]; le mot de [illegible] s'y trouve deux fois. On alloit de cette ville à Carthée, par le plus beau chemin qu'il y eut peut-être dans la Gréce, & qui subsiste encore l'espace de plus de trois milles, traversant les collines à mi-côte, soutenu par une muraille couverte de grands quartiers de pierre plate grisâtre, qui se fend aussi facilement que l'ardoise, & dont on couvre les maisons & les chapelles dans la plûpart des isles. Ioulis, comme dit Strabon, *l.* 10, fut la patrie de Simonide, poëte lyrique, & de Bacylide, son cousin. Erasistrate, fameux médecin, & Ariston, le Péripatéticien, nâquirent aussi dans cette isle. Les marbres d'Oxford nous apprennent que Simonide, fils de Leoprepis, inventa une espéce de mémoire artificielle, dont il montroit les principes à Athènes, & qu'il descendoit d'un autre Simonide, grand poëte, aussi fort estimé dans la même ville, & dont il est parlé dans l'époque 50. Un de ces Simonides inventa ces vers lugubres, que l'on chantoit aux enterremens.

Après la défaite de Cassius & de Brutus, Marc-Antoine donna, aux Athéniens, *Cea*, Egine, Tenos, & quelques autres isles voisines. Il est hors de doute que *Cea* fut soumise aux empereurs Romains, & passa dans le domaine des Grecs. Je ne sais en quelle année elle fut annexée au duché de Naxi; mais Pierre Justiniani & Dominique Michel s'en emparerent, sous Henri II, empereur Latin de Constantinople. Le pere Sauger, *Histoire des Ducs de l'Archipel*, a remarqué que pendant les guerres des Vénitiens & des Génois, Nicolas Carceiro, neuviéme duc de l'Archipel, s'étant déclaré pour les premiers, Zia, qui étoit de sa dépendance, fut assiégée par Philippe Doria, gouverneur de Scio. La garnison, qui n'étoit que de cent hommes, se rendit à discrétion dans la citadelle du bourg. Du Cange, *Histoire de Constantinople*, *l.* 3, qui rapporte cette expédition, à l'an 1353, a cru que l'isle de Zia appartenoit aux Génois; mais il vaut mieux s'en tenir au pere Sauger, qui a examiné, sur les lieux, les archives de Naxie. Zia fut ensuite rendue aux ducs de l'Archipel, qui la conserverent jusqu'à la décadence de leur état. Jacques Crispole, le dernier duc, la donna en dot à sa sœur Thadée, femme de Jean-François de Sommerive, huitiéme & dernier seigneur d'Andros, dépouillé par Barberousse, sous Solyman II. * *Du Cange*, Hist. de Constantinople, l. 2.

L'isle de Zia est assez bien cultivée à présent, & ses champs sont fertiles. On y nourrit de bons troupeaux; mais on y recueille peu de froment, beaucoup d'orge, assez de vin, plus de soie qu'à Thermie, & beaucoup de *Velani*; c'est ainsi qu'on appelle le fruit d'une des plus belles espéces de chêne, qui soit au monde; les Grecs nomment cet arbre, *Veladina*. Il y a aussi, dans cette isle, aussi-bien que dans celle de Thermie, le long des chemins, une belle espéce de bouillon blanc, à feuilles ondées, cotonneuses & blanches, bien différent de celui qui vient en Provence & en Languedoc. On trouve encore dans cette isle, du plomb, semblable à celui de Siphanto, & principalement au-delà du monastere de Sainte-Marine. On voit, dans ce quartier-là, de la craye, assez semblable à celle de Briançon. D'ailleurs, Zia manque d'huile & de bois. Le gibier y abonde, surtout, les perdrix & les pigeons; mais souvent les habitans n'ont ni poudre ni plomb, pour les tuer.

Il n'y a que cinq ou six familles du Rit Latin, dans Zia. Leur église est pauvre, & desservie par un vicaire, à qui l'évêque de Tine ne donne que quinze écus par an, encore faut-il qu'il les aille chercher à Tine : car on ne connoît pas les lettres de change dans ce pays. L'évêque Grec est assez riche, & toute l'isle est pleine de papas & de chapelles. On compte cinq monasteres de ce Rit : S. Pantaléon, Sainte Anne, la Madona d'Friscopi, Daphni & Sainte-Marine, où l'on fait voir, comme une merveille du pays, une ancienne tour carrée, bâtie de gros quartiers de pierre ordinaire, coupés obliquement sur les côtés, pour ne pas trop les racourcir, en les équarrissant, & taillés à face de diamans. L'air les a fort endommagés; mais, à parler franchement, cette piéce n'est pas fort digne d'admiration. Au-dessous de Sainte-Marine, en allant à la Mer, coule un petit ruisseau; ce pourroit bien être l'*Elixus*, qui passoit à Caresius.

Les bourgeois de Zia s'attroupent ordinairement, pour filer de la soie, & s'asseyent sur les bords de leurs terrasses, afin de laisser tomber le fuseau jusqu'au bas de la rue, qu'ils retirent ensuite, roulant le fil. De Tournefort & sa compagnie trouverent l'évêque Grec en cette posture, qui demanda quels gens ils étoient, & leur fit dire que leurs occupations étoient bien frivoles, s'ils ne cherchoient que des plantes & de vieux marbres; mais il eut, pour réponse, que l'on seroit plus édifié de lui voir, à la main, les œuvres de saint Chrysostôme ou de saint Basile, que le fuseau.

Les capots de poil de chévre, que l'on travaille dans cette isle, sont fort commodes : l'eau ne les perce pas facilement. Cette étoffe n'est d'abord qu'une espéce de toile fort lâche; mais elle s'épaissit & devient fort serrée, en sortant de chez les ouvriers, qui la foulent avec les pieds, sur le sable de la Mer encore mouillé; après qu'elle est bien amollie & souple, on l'étend au soleil, avec des contre-poids de pierre, de peur qu'elle ne se ride trop promptement : ces fils se rapprochent peu-à-peu, & se serrent les uns contre les autres, de maniere que toute l'étoffe se rétrecit également.

Pline & Solin, son compilateur, assûrent que les étoffes de soie furent inventées dans cette isle; mais il est aisé de montrer que ce fut dans celle de Cos, la patrie du fameux Hippocrate. Le même Pline, *l.* 16, *c.* 27, a remarqué que l'on cultivoit, dans Zia, les figuiers avec beaucoup de soin; ce que l'on fait encore aujourd'hui.

Le pain d'orge & les figues séches sont la principale nourriture des paysans & des moines de l'Archipel; mais il s'en faut bien que ses figues soient aussi bonnes que celles que l'on séche en Provence, en Italie & en Espagne. La chaleur du four leur fait perdre toute leur délicatesse & leur bon goût.

Avant notre départ de Zia, ajoute de Tournefort, nous montâmes sur la tour du monastere de S. Pantaléon, où nous fîmes la station géographique suivante :

Macronisi & le Cap-Colonne restent à l'Ouest-Nord-Ouest.
Guidaronisi & Porto-Leone d'Athènes, à l'Ouest.
Saint George d'Albora & Hydra, à l'Ouest-Sud-Ouest.
Engia ou Egina, entre l'Ouest & l'Ouest-Sud-Ouest.
Thermie, entre le Sud & le Sud-Sud-Est.
Serpho & Siphanto, au Sud.
Milo, entre le Sud & le Sud-Sud-Ouest.
Syra, à l'Est-Sud-Est.
Andros, au Nord-Est.
Caristo, au Nord-Nord-Est.
Joura, à l'Est.
Tine, entre l'Est & l'Est-Sud-Est.
Le Cap Skilli, à l'Ouest.
Négrepont, au Nord.
Le Port Raphti, au Nord-Ouest.

On compte de Zia au Port-Colonne, dix-huit milles; au cap d'Oro, quarante milles; & du cap d'Oro, au Cap-Colonne, soixante milles.

Le *Port de Zia* a son entrée entre l'Ouest-Nord-Ouest, & le Nord-Ouest. Il est bon pour les plus gros vaisseaux & pour les plus grandes flottes. Le bon mouillage est à droite, & la fontaine, pour faire aiguade, n'en est pas loin. A gauche, est la rade, ap-

pellée *le Cul de Bœuf*, propre seulement pour les petits bâtimens. Il y a, sur le rivage, quatre chapelles, situées en différens endroits. C'est où l'on couche ordinairement.

2. ZIA, bourg de Gréce, dans l'isle de même nom. Ce bourg, bâti sur les ruines de l'ancienne Carthée, est aussi sur une hauteur, à trois milles du port de l'isle de Zia, au fond d'une vallée désagréable. C'est une espéce de théâtre de deux mille cinq cens maisons, bâties par étages & en terrasses, c'est-à-dire, que leur couvert est tout plat, comme par tout le Levant; mais assez fort, pour servir de rue: cela n'est pas surprenant, dans un pays où il n'y a ni charettes ni carrosses, & où l'on ne marche qu'en escarpins. Sur la gauche, est une citadelle abandonnée, où soixante Turcs se défendirent glorieusement, contre l'armée Vénitienne, avec deux fusils seulement, restes des armes à feu, échappées du naufrage, qu'ils venoient de faire. Ils ne se fussent même pas rendus, si l'eau ne leur avoit pas manquée. Parmi des marbres, conservés chez des bourgeois, le nom de Gymnasiarque se trouve dans deux inscriptions fort maltraitées; & l'on y voit un bas-relief, en demi-bosse, où la figure d'une femme est représentée, avec une belle draperie. La ville de Carthée s'étendoit dans la vallée, qui vient à la Marine. On y voit encore plusieurs marbres, sur-tout une inscription de quarante & une lignes, transportée dans la chapelle de saint Pierre. Le commencement de cette inscription manque; & la plus grande partie des lettres est si effacée, qu'on n'y peut déchiffrer que le nom de Gymnasiarque.

ZIAMETS & TIMARS. On entend, par ces deux mots, de certains fonds de terre, dont les Turcs ont dépouillé le clergé, la noblesse & les particuliers des pays, qu'ils ont conquis sur les Chrétiens. Ces sortes de terres ayant été confisquées au profit du Grand-Seigneur, il les a destinées à la subsistance d'un cavalier de la milice, appellé *Zaim* ou *Timariot*. Le Ziamet ne différe du Timar, que parce qu'il est d'un plus grand revenu: il n'y a point de Ziamet, qui vaille moins de vingt mille aspres de rente; ce qui est au-dessous, n'a que le titre de Timar. Besquier, dans ses remarques sur l'état présent de l'empire Ottoman, dit: *Zaim*, signifie, en Arabe, *un Répondant, qui s'engage pour un ou pour plusieurs autres: un Seigneur, un Commandant, qui conduit un certain nombre d'hommes, dont il est le maître*. Il dérive *Timar* du Grec, Τιμὴ, qui signifie *honneur*; parce que ces récompenses se donnoient, pour honorer la vertu des soldats. Les Grecs appelloient ces marques d'honneur, Τιμάρια, en Grec corrompu, & appelloient ceux qui en étoient honorés, Τιμαρινοι, ou Τιμαριῶται. * *La Guilletiére*, Athénes, anc. & mod. p. 361.

Les Zaims & les Timariots sont comme les barons, en certains pays, & peuvent être comparés à ces officiers, que les Romains appelloient *Decumani*. Le Zaim n'a de revenu, que depuis vingt mille âpres, jusqu'à quatre-vingt dix-neuf mille neuf cent dix-neuf; un âpre de plus, feroit le revenu d'un *Beglerbeg*.

Il y a deux sortes de Timariots; les premiers sont appellés *Teskerelu*, & reçoivent les provisions de leurs terres, de la cour du Grand-Seigneur. Ce nom leur a été donné, parce que *Teskereh* signifie un mémoire, un billet; & comme la syllabe *lu*, s'ajoute, par les Turcs, aux noms substantifs, pour en former des adjectifs; ainsi, *Teskerelu*, ou *Teskereh-lu*, signifie celui qui est en possession d'un *Timar*, par un billet, ou par un ordre de la Porte, ou du Grand-Seigneur. Leur revenu est depuis cinq ou six mille âpres, jusqu'à dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf; car si on y ajoutoit encore un âpre, ce seroit le revenu d'un *Zaim*. Les autres s'appellent *Teskeretis*, qui obtiennent leurs provisions du Beglerbeg de leur pays: leur revenu est depuis trois mille âpres, jusqu'à six mille.

Les Zaims sont obligés de servir dans toutes les expéditions de guerre, avec leurs tentes, où il doit y avoir des cuisines, des écuries, & d'autres appartemens proportionnés à leurs biens, à leur qualité; & pour chaque somme de cinq mille âpres de revenu, qu'ils reçoivent du Grand-Seigneur, ils sont obligés de mener avec eux, à l'armée, un cavalier, qui porte le nom de *Gebelu*. Ce mot signifie *porteur de cuirasse*, *Cuirassier*; car *Gebeh* ou *Tchebeh*, veut dire *une cuirasse*. Ainsi, un Zaim, qui a trente mille âpres de revenu, doit être accompagné de six cavaliers: un, qui en a quatre-vingt-dix mille, doit être accompagné de dix-huit cavaliers, & de même des autres, à proportion de leur revenu. Chaque Zaim prend le titre de *Kilitch*, c'est-à-dire, *épée*. C'est pourquoi, lorsque les Turcs font le compte des forces, que les Beglerbegs peuvent mener à l'armée, pour le service de leur prince, ils ne s'arrêtent qu'aux *Zaims* & aux *Timariots* seuls, qu'ils appellent autant d'épées, sans compter ceux qui les doivent accompagner.

Les Timariots sont obligés de servir avec des tentes plus petites que les Zaims, & d'être fournis de trois ou quatre corbeilles, pour en donner une à chaque homme, qui les accompagne; parce qu'outre qu'ils doivent combattre, aussi-bien que les Zaims, il faut encore qu'ils portent de la terre & des pierres, pour faire des batteries & des tranchées. Les Timariots doivent mener un cavalier avec eux, pour chaque somme de trois mille âpres de revenu, qu'ils ont, de même que les Zaims, pour chaque somme de cinq mille âpres. Les Zaims & les Timariots sont disposés par régimens, dont les colonels sont appellés *Alai-Begler*, mot qui vient apparemment de l'Arabe *Ala* ou *Alai*, qui signifie *celui qui est au-dessus des autres*, & du mot Turc, *Beg*, qui veut dire Seigneur, dont le pluriel fait *Begler*; de sorte que les *Alai-Begler* sont les principaux chefs ou les supérieurs des Zaims & des Timariots, c'est-à-dire, leurs colonels. Ces colonels sont soumis à un bacha, ou à un sangiag-beg, & celui-là, à un begler-beg. Lorsque les Zaims & les Timariots marchent, ils ont des drapeaux, appellés *Alem*, & des tymbales, nommées *Tabl*.

Ces deux ordres militaires ne sont pas seulement destinés à servir sur terre; mais on les oblige quelquefois à servir dans l'armée navale, où on les appelle *Deria Kaleminde*, & où ils sont, sous le commandement du capitan-bacha, ou amiral. Il est vrai que les Zaims sont souvent dispensés de servir sur Mer en personne, moyennant la somme à laquelle ils sont taxés sur les livres des seigneurs; & de cet argent, on leve d'autres soldats; mais les Timariots ne se peuvent jamais exempter de servir en personne, avec toute la suite que le revenu de leurs terres les oblige de mener avec eux. Pour ce qui est du service sur terre, ni les Zaims ni les Timariots ne s'en peuvent jamais dispenser; & il n'y a point d'excuse, qui puisse passer pour légitime à cet égard. S'il y en a de malades, il faut qu'ils se fassent porter en litiére ou en brancard. S'ils sont encore enfans, on les porte dans des corbeilles ou dans des paniers: on les accoutume ainsi, dès le berceau, à la fatigue, au péril & à la discipline militaire. Voici une liste des Ziamets & des Timars, qui se trouvent dans l'empire Ottoman, suivant les registres de la Porte:



	Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Dans le Gouvernement de la Natolie:	*Kiotahia*;	39	948
	Saruhan,	41	674
	Aidin,	19	572
	Castamoni,	24	570
	Hudavendighiar,	42	1005
	Boli,	14	551
	Menteschê,	52	381
	Angura,	10	257
	Cara-hisar,	10	615
	Tekeili,	7	257
	Kiangri,	7	381
	Hamid,	9	385
	Sultan-Ughi,	7	390
	Caresi,	7	242
	Jenige-hisar.	7	12

Ainsi, en comptant, selon la plus basse estimation, quatre *Gebelus*, pour chaque Zaim, ils peuvent monter, avec ceux qui les accompagnent, au nombre de 1180.

En doublant le nombre des Timariots, selon l'estimation la plus basse, ils en font 14880.

En tout: 16060.

Pour l'entretien de cette armée, le revenu, suivant l'état du Grand-Seigneur, est de 37310700 *Aspres*.

Total des ZIAMETS, 295, & des TIMARS, 7440.

Outre ces cavaliers, on entretenoit autrefois environ six mille neuf cens hommes, pour nettoyer les chemins, pour porter des provisions, & pour le service de l'artillerie; & il y avoit encore un fond, pour douze cent quatre-vingt *Sutlers*, ou vivandiers, & pour cent vingt-huit trompettes & tambours, qui étoient Egyptiens; mais cela n'a été en usage, que lorsque la Natolie étoit frontiére des Chrétiens: car dans ce tems-là, elle étoit mieux défendue & fortifiée, qu'elle ne l'est aujourd'hui. Aussi, depuis qu'elle est devenue une des provinces les plus tranquilles & les moins exposées aux attaques des ennemis, on a donné ce revenu aux Zaims & aux Timariots; de sorte qu'on a augmenté leur nombre de trois cens Ziamets, & douze cent trente-six Timars.

	Sangiacs;	Ziamets,	Timars.
Dans le Gouvernement de Caramanie:	*Iconium*,	18	512
	Nighdé,	11	355
	Caisari,	12	144
	Jeni-Scheher;	13	244
	Ak-Scheher,	6	122
	Kyr-Scheher;	4	430
	Ak-Serai.	9	358

Les Gebelus des Zaims, selon le moindre calcul, font 292.

Les Timariots de même, font 4600.

Qui font en tout: 4892.

Le revenu, pour leur entretien, suivant l'état du Grand-Seigneur, est de 10500175 *Aspres*.

Cela fait 73 ZIAMETS, & 2165 TIMARS.

On compte, dans le gouvernement de Diar-beker, douze Sangiacs, outre ceux de Curdistan & de Gurdia, qui font 1800 hommes; mais je ne trouve que neuf Sangiacs, marqués pour les Ziamets & pour les Timars; savoir:

	Sangiacs;	Ziamets,	Timars.
Dans le Gouvernement de Diarbeker:	*Amed*,	9	167
	Charpurt,	70	163
	Ezani,	10	122
	Sipurec,	0	1
	Nisibin,	1	5
	Chasengif,	5	30
	Tchemescheree;	2	7
	Culeb,	3	24
	Sungiar.	6	21

Les Gebelus des Zaims, selon le plus bas calcul, font 424.

Les Gebelus des Timariots, font 1080.

En tout: 1504.

Le revenu des Zaims & des Timariots de ce gouvernement, ne se trouve point dans les registres du Grand-Seigneur.

Cela fait 106 ZIAMETS, & 540 TIMARS.

	Sangiacs;	Ziamets,	Timars.
Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Damas, que les Turcs appellent Scham:	*Damas*,	87	337
	Jerusalem;	9	161
	Aglum,	4	61
	Bahura,	9	39
	Sifad,	5	120
	Gaza,	7	108
	Nabolos.	7	44

Les Gebelus des Zaims, selon le compte précédent, font 512.

Ceux des Timariots, font 1746.

En tout: 2258.

Cela fait 128 ZIAMETS, & 873 TIMARS.

	Sangiacs;	Ziamets,	Timars.
Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Livas:	*Livas*;	48	928
	Amasia,	19	249
	Tchurum;	16	310
	Buzadie,	15	731
	Demurki,	1	310
	Gienik,	7	348
	Archkir.	2	153

Les Gebelus des Zaims, selon le calcul précédent, font 432.

Les Timariots & leurs Gebelus font 6058.

En tout: 6490.

Le revenu, pour leur entretien, en fait 13087327.

Cela fait 108 ZIAMETS, & 3029 TIMARS.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg d'Erzerum :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Erzerum;	56	2214
Cara hisar-Scarki,	32	904
Kiefi,	8	229
Pasin,	9	654
Hanes-Esber,	3	435
Tortum.	10	491
Mamervan,	4	96
Melaskerd,	0	272
Tecman.	1	253

Les Gebelus des Zaims font 488.
Ceux des Timariots font 11096.
En tout : 11584.

Cela fait 122 Ziamets, & 5548 Timars.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Van :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Van;	48	147
Adilgevar,	29	101
Ergisch,	0	14
Senureghiul,	31	203
Tchohanlu,	2	36
Ghiokiche,	36	160
Derechger,	27	79
Ghiorlue,	7	61
Franijazi.	4	25

Les Gebelus des Zaims, selon le calcul précédent, font 740.
Ceux des Timariots font 1652.
En tout : 2392.

Cela fait 185 Ziamets, & 826 Timars.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Marasch :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Marasch,	10	118
Malatia,	8	276
Asab.	9	118

Les Gebelus des Zaims ; selon le compte précédent, font 108.
Ceux des Timariots font 1024.
En tout : 1132.
La rente, pour leur entretien, monte à 9420317 *Aspres.*

Cela fait 27 Ziamets, & 512 Timars.

Dans le Gouvernement de Chypre :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Itchili;	16	60
Alaine,	0	115
Chypre,	9	308
Schis,	22	156
Tarse.	13	428

Les Gebelus des Zaims, selon le calcul précédent, font 160.
Ceux des Timariots font 2133.
En tout : 2293.

Cela fait 40 Ziamets, & 1067 Timars.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Tripoli, en Syrie :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Tripoli,	12	87
Hams,	15	169
Gebelé,	9	91
Selemié,	4	52
Hama.	23	171

Les Gebelus des Zaims font 250.
Ceux des Timariots font 1140.
En tout : 1390.

Cela fait 63 Ziamets, & 570 Timars.

Dans le Gouvernement de Beglerbeg de Rika :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Rika,	30	143
Serug,	9	291
Biregec,	15	109
Ané.	6	123

Les Gebelus des Zaims font 240.
Ceux des Timariots font 1332.
En tout : 1572.

Cela fait 60 Ziamets, & 666 Timars.

Dans le gouvernement du Beglerbeg de Trebifonde, il n'y a point de Sangiacs ; mais il y a cinquante-six *Ziamets*, & trois cent quatre-vint-dix-huit *Timars* ; sous la jurisdiction de cette ville. Ainsi, le nombre des cavaliers fait, en tout, neuf cent vingt hommes.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg d'Alep :

Sangiacs,	Ziamets,	Timars.
Alep;	73	295
Adana,	11	191
Kelis,	17	295
Azir,	2	91
Balis,	7	86
Mearré.	7	86

Les Gebelus des Zaims font 468.
Ceux des Timariots font 2088.
En tout : 2556.

Cela fait 117 Ziamets, & 1044 Timars.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Tchilder :

Sangiacs,	*Ziamets,*	*Timars.*
Olti,	3	123
Erdehamhuree,	9	86
Hagree,	2	23
Hartus,	13	39
Ardnung,	4	149
Pusenhaf,	11	18
Penbec,	8	54
Tarchir,	2	4
Luri,	9	10
Ustucha,	1	7
Achankiulc,	11	37
Achtala,	6	6
Asin,	4	14
Penbec,	14	89
Pertekrec.	9	0

Les Gebelus des Zaims sont 424.
Ceux des Timariots sont 1318.
En tout : 1742.

Cela fait 106 ZIAMETS, & 659 TIMARS.

Dans le Gouvernement du Capitan-Bacha, ou Amiral :

Sangiacs,	*Ziamets,*	*Timars.*
Négrepont,	12	185
Mityléne,	4	83
Cogia-ilé,	25	187
Sista,	32	235
Carli ili,	11	119
Gallipoli,	14	32
Rhodes,	5	71
Betgai,	5	146
Mezestra.	16	91

Les Gebelus des Zaims sont, selon le calcul ordinaire, 500.
Ceux des Timariots sont 2304.
En tout : 2804.

Cela fait 124 ZIAMETS, & 1152 TIMARS.

Dans le Gouvernement du Beglerbeg de Rumelie, ou Romanie.

Sangiacs,	*Ziamets,*	*Timars.*
Sophia,	337	1788
Kiostendil,	48	1017
Morea,	100	242
Alexandrie d'Epire,	19	205
Tirhala,	26	523
Silistra,	75	432
Nigheboli,	60	344
Uchri,	60	342
Aulona,	68	489
Jania,	62	345
Ilbasan,	18	138
Tchirmen,	20	130
Salonica,	36	262
Vizé,	20	79
Delunia,	24	165
Uskiup,	20	344
Kerclesa,	1	18
Dukakin,	10	53
Vidin,	17	225
Alahegisar,	27	509
Serzerin,	17	225
Valicarin.	10	317

Les Gebelus des Zaims sont 4300.
Ceux des Timariots sont 16388.
En tout: 20688.

Mais le nombre ordinaire des Zaims & des Timariots, avec leurs Gebelus, est environ de trente mille deux cens hommes, 30200.

A quoi il faut joindre les soldats du Beglerbeg, des Sangiacbegs, & des autres officiers, qui sont ordinairement 2500.

Ainsi la milice entretenue de ce pays-là, peut être de *32700* ou *33000* hommes.

Cela fait 1075 ZIAMETS, & 8194 TIMARS.

Le nombre des Zaims & des Timariots des divers autres gouvernemens, ne se trouve point marqué exactement dans les registres du Grand-Seigneur ; mais en général, on compte que le nombre des Zaims peut aller à dix mille neuf cent quarante-huit, & soixante & douze mille quatre cent trente-six Timariots, qui font en tout quatre-vingt trois mille trois cent quatre-vingt, selon la moindre estimation, & qui pourroit aisément être plus grand d'un tiers.

Ces divisions & ces partages furent faits autrefois par Soliman *le Magnifique*, comme l'un des meilleurs moyens de tenir en ordre la milice, qui est le plus puissant appui de l'empire Ottoman. Mais comme avec le tems, la corruption se glisse par-tout, l'avarice & l'ambition des officiers ont trouvé le moyen d'apporter quelque altération dans ce bel ordre ; & les Beglerbegs, les bachas & les trésoriers, au lieu de donner des récompenses aux soldats, selon leur mérite & leurs services, réservent ces Ziamets & ces Timars, pour récompenser leurs domestiques, & pour en tirer divers services.

Les Zaims & les Timariots peuvent, lorsqu'ils sont âgés ou impotens, se défaire de leurs Ziamets ou de leurs Timars, & les résigner à un de leurs enfans ou de leurs autres parens.

C'est l'usage, dans la Romanie, que lorsqu'un Zaim ou un Timariot meurt à la guerre, son Ziamet ou son Timar est divisé en autant de Timars qu'il a de fils ; mais si le Timar n'est que de trois mille aspres de revenu, il demeure tout entier au fils ainé du défunt ; s'il est plus grand, on partage le reste également entre ses autres enfans. Mais s'il meurt de mort naturelle, dans sa maison, ses terres demeurent à la disposition du Beglerbeg de la province, qui les peut laisser aux héritiers du défunt, ou les donner à quelques-uns de ses domestiques, ou les vendre au plus offrant.

Dans la Natolie, il y a plusieurs Zaims & Timariots, dont les biens sont héréditaires, & passent

de pere en fils. Ceux-là ne sont pas obligés de servir en personne, mais seulement d'envoyer leur Gebelus. Et s'ils y manquent, en tems de guerre, le revenu de cette année-là est confisqué au profit du Grand-Seigneur; & on donne son bien à son plus proche parent, soit qu'il descende du côté du mari, ou du côté de la femme.

ZIANNI. On lit, dans Ammien Marcellin, *l.* 25, *c.* 1, ces mots: *Eminuit tamen inter varios certaminum casus Vetranionis mors, viri pugnacis, qui Legionem Zianorum regebat.* Sur quoi, de Valois remarque que ces *Zianni* sont appellés *Tzanni*, dans un manuscrit de la notice des dignités de l'empire, & *Thaanni* & *Thanni*, dans la plûpart des autres exemplaires. Nous connoissons le pays des *Tzanni*, qui, à ce que nous apprennent Procope, *Persic. l.* 1, Agathias, *l.* 5, & Justinien, *in Novella*, 28, *de Moderatore Helonoponti*, étoient voisins des Laziens & des Arméniens. Marcellinus Comes, qui parle de ces peuples, dans sa chronique du regne de Théodose *le Jeune*, nomme ces peuples *Zanni*. Eustathe, *in Dionys.* dit: ὁμόχωροι ἔθνος Ποντικόν. τὸν δὲ νῦν Ζάννους φασὶν, ἰδιωτικώτερον δὲ Τζάνους. ὡς καὶ τὴν κολωνίαν κολωνίζουσι. Du reste, ces mots, *Zianni*, *Zanni*, *Tzanni*, *Thaanni* & *Thanni*, ne différent que pour l'ortographe, ou pour la prononciation, comme on dit indifféremment *Zangæ* & *Tzangæ*, *Tabennosiotæ* & *Tabennesitæ*, *Turullus* & *Tzurullus*. On peut tirer une conséquence de ce qui vient d'être dit; savoir, que les Zianniens ou Tzanniens étoient réputés alliés & troupes auxiliaires des Romains, longtems avant le regne de l'empereur Justinien.

ZIATA, forteresse, dont Ammien Marcellin fait mention. Il paroit qu'elle devoit être au voisinage du Tigre.

ZIB ou SIB. Les Arabes appellent ainsi aujourd'hui un lieu, une bourgade, ou une petite ville de la Phénicie, à trois heures de Ptolémaïde, vers le Nord. Il y a grande apparence que ce lieu est l'ancienne ville *Acsaph*, *Acsib*, ou *Ecdippe*, ville célebre, sur la Méditerranée, entre Tyr & Ptolémaïde. Voyez ACSAPH, ACSIB & ECDIPPE. * *Voyage d'Alep à Jerusalem*, *en* 1697, Dom Calmet, *Dict.*

ZIBALA. Le manuscrit de Ptolomée, *l.* 7, *c.* 4, de la bibliothéque Palatine, nomme ainsi une des isles voisines de celle de Taprobane. Le texte Grec, au lieu de Zibala, porte Βίζαλα, *Bizala*, & quelques exemplaires Latins lisent *Bibala*.

ZICCHI. Voyez ZINCHI.

1. ZICCHIA, fleuve, que Cédrène paroît mettre dans la Thrace. Xylander croit que c'est le fleuve *Lyzia*, de Paul Diacre. * *Ortel.* Thesaur.

2. ZICCHIA, GOTHIA & NICOPSIS, lieux situés au bord du Pont-Euxin, selon Ortelius, qui cite S. Jean Damascène, & Surius, dans la vie de S. Etienne le jeune. Pierre Gilles fait aussi mention de *Zicchia*, dans son bosphore de Thrace.

ZICENSIS, siége épiscopal d'Afrique. On ne sait dans quelle province. La conférence de Carthage qualifie *Donatus*, *Episcopus Zicensis*. * Harduin. *collect. conc. t.* 1, *p.* 1103.

ZICHNARUM, Ζιχνῶν, siége épiscopal, dont parle Curopalate, cité par Ortelius, & qui le met sous le patriarchat de Constantinople. Leunclavius, *in Onomast. Musulman.* le place dans la Macédoine, & dit qu'on l'appelle encore aujourd'hui *Zichne*.

ZICLOS, ville de la Basse-Hongrie, au comté de Baran. Cette ville, située à cinq lieues de cinq églises, est prise pour l'ancienne *Jovallium*. Elle est fortifiée d'une palanque & d'un château, situé sur une hauteur, que rien ne commande, & revêtu d'une muraille fort épaisse, avec des bastions à l'antique. Soliman II se rendit maître de cette place, en 1543 & en 1686. Le comte de Scherfemberg, à qui le prince Louis de Bade donna la conduite d'une partie de l'armée, dont il eut le commandement, après la prise de Bude, l'assiégea si heureusement, qu'en peu de jours les Infidéles se rendirent à discrétion, & consentirent à demeurer prisonniers de guerre, quoiqu'ils eussent témoigné une grande résolution à se vouloir défendre. * *Hist. & Descr. du Royaume de Hongrie*, 1688, p. 210.

ZIDAR, nom d'une ville barbare, selon Ortelius, qui cite le grammairien Probus.

ZIDEN, ville de l'Arabie-Heureuse, sur la côte de la Mer Rouge. Cette petite ville sert de port à la Mecque, qui en est éloignée d'une journée. Il y a un château à chaque côté du port. Les Turcs, fondés sur une tradition Arabe, disent qu'Eve a été enterrée à Ziden, & ils y montrent sa sépulture, qui est longue d'environ quarante pas d'un homme qui marche. Cette sépulture n'a point d'autre ornement qu'une pierre, à l'un des bouts, & l'autre à l'autre. Comme la Mecque est l'abord de toutes les marchandises des Indes, & que les marchands viennent débarquer de tous côtés au port de Ziden, on en voit un nombre infini, sur le chemin des deux villes: ils vont & viennent avec des chameaux chargés de marchandises, qu'ils portent en divers endroits, surtout en Syrie & en Egypte; & on les transporte delà en Europe. La petite ville de Ziden est nommée, par quelques-uns, *Gidde*, *Giudda* & *Gioddah*. Voyez GIODDAH.

ZIEGENHALS, selon Corneille, & ZIEGENHAUS, selon Jaillot, ville d'Allemagne, dans la Silésie, & dans la principauté de Neisse, sur la Bila, à deux ou trois lieues communes d'Allemagne, au Midi de la ville de Neisse.

ZIEGENHEIM, ville d'Allemagne, dans le Bas-Landgraviat de Hesse. Cette petite ville, située sur la petite riviere de Schwalm, est assez jolie, & le chef-lieu d'un comté, auquel elle donne le nom. * *D'Audifret*, Geogr. t. 3.

Le *Comté de Ziegenheim* est enclavé dans le Bas-Landgraviat, Fréderic, fils de Louis *le Dur*, landgrave de Thuringe, l'eut en partage des biens de la succession de son pere, en 1173: sa postérité en jouit jusqu'à Jean, fils de Geoffroi, qui mourut, sans enfans, en 1453. Louis *le Pacifique*, landgrave de Hesse, en hérita. Les comtes de Hohenloe lui disputerent cette succession, comme héritiers d'Elisabeth de Hanau, fille d'Ulrich, comte de Hanau, & d'Elisabeth de Ziegenheim, sœur de Jean. L'affaire fut portée à la diéte de Worms, & jugée en faveur des landgraves de Hesse, qui en ont depuis joui. Les lieux, les plus remarquables de ce comté, sont: Ziegenheim, Treysa, Gemund sur le Wecht, Neukircken, Schwartzemborn, & le monastere de Havna.

ZIEGENDRUCK, selon Corneille, & ZIGENRICK, selon Jaillot, ville d'Allemagne, au marquisat de Misnie, au bord & à la droite de la Sala, environ à une lieue au-dessous de l'embouchure de la petite riviere de Wisenthal.

ZIELA. Voyez ZELEJA.

ZIGÆ, peuples de la Sarmatie Asiatique. C'est Pline, *l.* 6, *c.* 7, qui en parle. Comme ils habitoient au bord du Tanaïs, divers géographes ont eu tort de vouloir les confondre avec les *Zygi* de Strabon, & avec les *Sindi* de Pline & de Ptolomée, qui avoient leur demeure au bord du Pont-Euxin.

ZIGANA, lieu de l'Arménie. Il est marqué dans l'Itinéraire d'Antonin, sur la route de Trapezunte à Satala, entre *ad Vicentesimum* & *Thia*, à trente-deux milles du premier de ces lieux, & à vingt-quatre milles du second. Dans cet endroit, la table de Peutinger, au lieu de *Zigana*, met un lieu, nommé *Frigidarium*; ce qu'il y a de certain, c'est que ce quartier de l'Arménie est très-froid. Il se trouve presque toujours couvert de neiges: on n'y voit ni Printems ni Automne, & la vigne ne sauroit y croître. La notice des dignités de l'empire fait mention de ce lieu; mais elle écrit *Ziganne*, au lieu de *Zigana*. * *Gregor. Nyssenus*, Orat. *in*-4°. Martyr. p. 107.

ZIGANNE. Voyez ZIGANA.

ZIGEA, Isle de la Basse-Hongrie, dans la Croatie, au comté de Zagrab, selon Baudrand, qui cite Lazius. Cette petite isle est formée par la Save, entre la ville de Zarab & celle de Sisseck. On l'appelloit anciennement SEGESTICA. Voyez ce mot.

ZIGEIRA,

ZIGEIRA ou ZIGIRA, ville de l'Afrique propre. Elle est mise, par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, au nombre des villes situées entre la ville de Thabraca & le fleuve Bagrada.

ZIGERE, ville de la Thrace. Pline, *l.* 4, *c.* 11, la place dans les terres, & au voisinage de la Basse-Mœsie. Il ajoute que c'étoit une des villes des Scythes Arotéres, qui s'étoient établis dans ce quartier.

ZIGETH, ville de la Basse-Hongrie. Voyez SIGETH.

ZIGGENSIS. Voyez ZICENSIS.

1. ZIGIRA. Voyez ZIGEIRA.

2. ZIGIRA, ville de l'Assyrie: Ptolomée, *l.* 6, *c.* 1, la place vers le Nord, & à une grande distance du Tigre.

ZIJE-RAES. Corneille le Brun, *t.* 5, *p.* 147, écrit ainsi le nom de la ville de Chiras.

ZIKA, bourgade de la Basse-Hongrie, selon Lazius, cité par Baudrand, qui la place sur la Sarwitza, entre Albe-Royale & Sarwar. On la prend pour l'ancienne *Mogniana* de Ptolomée, & pour la *Mogetiana* ou *Mogentiana* de l'Itinéraire d'Antonin.

ZILEF ou ZILIE, fleuve d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume d'Alger. Ce fleuve, que l'on prend pour le *Cartenus* des anciens, est grand, & sort du mont Gnanecexis; & descendant par des plaines désertes, il se va jetter dans la Mer, à l'Orient de Mostagan, sur les frontieres de Trémecen & de Tenez. Les deux bords de ce fleuve sont peuplés d'Arabes riches & vaillans, qui peuvent mettre en campagne deux ou trois mille chevaux. * *Dapper*, Afrique, p. 159.

ZILEIA. Voyez SILOES.

ZILIA. Voyez ZILIS.

ZILIS, ville de la Mauritanie Tingitane, près la côte de l'Océan Atlantique. L'Itinéraire d'Antonin la marque à vingt-quatre milles de Tingis, entre *Tabernæ* & *ad Mercuri*, à quatorze milles du premier de ces lieux, & à six milles du second. C'est la ville que Strabon nomme ZELES. Voyez ce mot. Elle est appellée *Zilia*, par Ptolomée, *l.* 4, *c.* 1, qui la place dans les terres, au bord d'un fleuve de même nom. Elle ne devoit pas être éloignée de la Mer: car Pline, *l.* 5, *c.* 1, la met sur la côte de l'Océan, *in ora Oceani*. Il nous apprend, outre cela, que c'étoit une colonie établie par Auguste, & qu'on la nommoit *Julia Constantia Zilis*. Selon le même auteur, elle étoit exempte de la jurisdiction des rois de Mauritanie, & dépendoit de l'Espagne Bétique. Une inscription, rapportée dans le trésor de Goltzius, fait mention de cette ville, sous ce titre: *Col. Constantia Zili Augusta*. Cette ville retient encore à présent son ancien nom: car on veut que ce soit aujourd'hui *Arzila*, nom augmenté de l'article des Arabes. Quant à ce que dit Strabon, *l.* 3, *p.* 140, qu'on l'appella *Julia Joza*, voyez, au mot JULIA, les articles JULIA TRADUCTA.

ZILMISSUS, coline de la Thrace. Macrobe, *Saturnal. l.* 1, *c.* 18, dit qu'il y avoit, sur cette coline, un temple, dédié au Dieu *Sebadeus*. Ortelius remarque que Gyraldus, *Sintag.* 8, *Deor.* lit *Celmissus*, au lieu de *Zilmissus*.

ZIMARA, ville de la Grande-Arménie, selon Solin, qui la place au pied du mont Capotes, où l'Euphrate prend sa source. On lisoit, ci-devant, dans les exemplaires imprimés, de Pline, *l.* 5, *c.* 24, ZIMYRA ou ZIMIRA; mais, comme l'a remarqué le R. Pere Hardouin, c'étoit une faute insigne: car Simyra est une ville de Syrie, au bord de la Mer Méditerranée. La correction, que ce savant religieux a faite, est appuyée sur les meilleurs manuscrits, qui lisent *Zimara*. C'est ainsi qu'écrit Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, qui marque *Zimara* dans la petite Arménie, au bord de l'Euphrate; mais assez loin de la source de ce fleuve. Tout cela s'accorde avec les Itinéraires. Celui d'Antonin met *Zimara*, dans la petite Arménie, sur la route de Satala à Mélitène, en prenant le long du rivage, dans cet ordre:

Analiba.			
Zimara,	M.	P.	XVI.
Teucila,	M.	P.	XVI.
Sabus,	M.	P.	XXVIII.
Dascusa.	M.	P.	XVI.

Dans la table de Peutinger, on trouve:

Simara,	XVIII.
Zenocopi,	XVIII.
Vereuso,	XIII.
Saba,	XVIII.
Dascusa.	XVIII.

Une chose, en quoi ces auteurs ne conviennent pas, c'est le nombre des milles. L'Itinéraire d'Antonin compte soixante milles de Zimara à Dascusa: la table de Peutinger met soixante-sept milles, & veut qu'il y ait soixante & quinze milles.

ZIMARUM. On trouve ce mot dans quelques éditions de Dictys de Crete, *l* 6, & Ortelius en a conclu que c'étoit un lieu maritime, entre l'isle de Crete & le pays des Lotophages; ce qui seroit une position bien vague. Mais cela ne doit pas sans doute nous embarrasser; car les meilleures éditions de Dictys de Crete, au lieu de *Zimarum*, lisent *Ismarum*, & comptent cette ville pour un des lieux où Ulysse aborda.

ZIMBRE, Isle de la Mer Méditerranée, près de la côte du royaume de Tunis, selon Jovin de Rochefort, cité par Corneille. Elle est éloignée du cap de Bon de quinze milles, & de quarante-cinq milles de la Goulette, qui est le port de Tunis, quoique la Goulette en soit à plus de vingt milles. Cette isle est inhabitée; mais on y trouve de bonne eau: ce qui fait que plusieurs vaisseaux y relâchent, pour se rafraichir.

ZIMIRI, contrée de l'Ethiopie: Pline, *l.* 36, *c.* 16, après avoir dit que cette contrée est sablonneuse, remarque qu'on y trouve une sorte de pierre d'aimant, surnommée *hæmatites*, à cause qu'elle étoit rouge comme du sang.

ZYMYRA, ville de l'Asie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 17.

ZIN. Ortelius, qui cite Sérapion, dit: lieu, dont les habitans sont appellés *Mitheræ*, & où l'ambre croît dans la Mer.

ZINARA, ZINIRA ou ZENARA, Isle de l'Archipel, à quelque distance de celle de Lero, du côté de l'Occident, selon Dapper, *Descr. de l'Archipel*, p. 183. C'est l'isle *Cinara* de Pline. Baudrand, qui la met environ à cinq lieues de l'isle de Morgo ou Amorgos, du côté de l'Orient, dit qu'elle étoit autrefois peuplée, mais qu'elle est présentement déserte.

ZINCHA, ville d'Afrique: Strabon, *l.* 17, *p.* 831, la compte parmi celles qui furent détruites durant la guerre de César, contre Scipion.

ZINCHI ou ZICCHI: car le Grec porte Ζίκχοι; peuples de la Sarmatie Asiatique, au bord du Pont-Euxin. Arrien, 1 *Peripl. p.* 19, nous apprend que le fleuve *Achæus* séparoit les *Zinchi* des *Sanichæ*. Il ajoute que le roi des *Zicchi* étoit Stachemphax, qui devoit sa dignité à l'empereur Adrien.

ZINDI & JAMNE. Le livre des propriétés des élémens, attribué à Aristote, mais qui pourroit bien être l'ouvrage de quelqu'Arabe moderne, donne les noms de *Zindi* & de *Jamne* à deux contrées d'un climat chaud, où les hommes sont noirs, & ont les cheveux crêpus. On voit assez qu'il est question du pays de Zend & de quelque contrée voisine. Voyez ZEND.

ZINGAN, lieu de Perse, sur la route de Casbin à Ardevil, entre Karaboelag & Muhul. Il y a, à Zingan, un caravanseray; ce n'est, d'ailleurs, qu'un misérable village, qui n'a rien de remarquable. * *Corn. le Brun*, Voyages, t. 5, p. 204.

ZINGANES, peuples des Indes. Ils habitent, selon Thevenot, *Voyage du Levant*, *t.* 2, au voisinage du Sindy ou Sinde, & volent la plûpart des

barques, qui y vont ou qui en viennent. Ils sont sujets de l'empereur du Mogol, qui ne laisse pas de leur faire souvent des présens, pour les obliger de s'abstenir d'exercer leurs pirateries; ce qui n'empêche pas qu'ils ne volent continuellement, & qu'ils ne fassent de nouvelles prises.

ZINHAGIENS ou ZANHAGIENS. Voyez ZANHAGIENS.

ZINGI. Voyez SINDI.

ZINGIDUNUM. Voyez SINGIDUNUM.

ZINGIS. Voyez ZENGIZA.

ZINI, forteresse, près Abbadan, sur une isle ronde, à l'embouchure du Tigre, dans l'Iraque Babylonienne. * *Manuscrits de la Bibliothéque du Roi.*

ZINIS. Voyez JUSTINOPOLIS.

ZINU, capitale du Zinumazin, contrée de la Grande-Tartarie. Elle ne subsiste plus aujourd'hui. Il y a lieu de croire qu'elle étoit située quelque part dans le Tangut, dont le pays Zinumazin faisoit sans doute une portion; & qu'elle n'étoit pas éloignée des déserts de Gobi. L'air de ce pays est très-dangereux à ceux qui n'y sont pas accoutumés. * *Hist. Généalog. des Tartares*, *p.* 382.

ZINZEL, riviere de France, dans la Basse-Alsace. Elle prend sa source dans les montagnes de la Lorraine, près de la petite Pierre, passe à Dossenheim, arrose la ville de Neuviller, & tombe dans la Sour ou Soor, à un quart de lieue au-dessous de Stimbourg. C'est le cours que les auteurs du Dictionnaire de la France donnent à cette petite riviere. Ils ne s'accordent pas avec de l'Isle, *Carte de la Basse-Alsace*, qui place Dossenheim & Neuviller sur deux rivieres différentes, qui ne se joignent, qu'après avoir mouillé ces deux lieux.

ZENZICH, *Sinciacus*, bourg d'Allemagne, dans le cercle électoral de Cologne, sur le Rhin, à l'endroit où ce fleuve reçoit l'Ahr, à trois lieues au-dessous de Bonne, & presque vis-à-vis de Lintz. * *Jaillot*, Atlas.

ZIOBERIS, fleuve d'Asie, dans l'Hyrcanie. Quinte-Curse, *l.* 6, *c.* 4, décrit ainsi ce fleuve. Il y a, dans une vallée, qui est à l'entrée de l'Hyrcanie, une forêt de haute-futaye, arrosée d'une infinité de ruisseaux, qui, tombant des rochers voisins, engraissent toute la vallée. Du pied de ces montagnes, descend le fleuve Zioberis, qui, par l'espace de quelques trois stades, coule tout entier dans son lit; puis, venant à se rompre contre un roc, se fend en deux bras, & fait comme une juste distribution de ses eaux. De-là, venant plus rapide, & se rendant toujours plus impétueux, par la rencontre des rochers, qu'il trouve dans son chemin, il se précipite sous terre, où il roule, & se tient caché durant la longueur de trois cens stades. Après, il vient comme à renaître d'une autre source, & se fait un nouveau lit, plus spacieux que le premier; car il a treize stades de largeur: puis, après s'être encore resserré, dans un canal plus étroit, il tombe enfin dans un autre fleuve, nommé Rhydage. Les habitans du pays, continue Quinte-Curse, assuroient que tout ce qu'on jettoit dans la caverne, où le Zioberis se perd, & qui est plus proche de sa source, alloit ressortir par l'autre embouchure de cette riviere; de sorte qu'Alexandre y ayant fait jetter deux taureaux, ceux qu'il envoya, pour en savoir la vérité, les virent sortir par cette autre ouverture. Ce fleuve est appellé *Stiboetes*, par Diodore de Sicile, *l.* 17, *c.* 77, qui en donne une description semblable.

ZIONCELLUS, fleuve de la Thrace, aux environs de Druzipara. Il est parlé de ce fleuve, dans la vie de saint Alexandre, martyr. * *Ortel.* Thesaur.

ZIPANGRI. Marco Paolo appelle ainsi le Japon, au troisiéme livre de ses voyages; & ce nom a beaucoup d'affinité avec celui de *Nipon*, qui est la principale de diverses isles, dont est composé l'empire du Japon, & que les habitans du Tunquin & des provinces méridionales de la Chine nomment encore aujourd'hui *Siipon* ou *Zipon*.

ZIPE ou ZIEPE, lieu des Pays-Bas, dans la Northollande. C'est proprement cette pointe de la Northollande ou Westfrise, qui est au Midi, & vis-à-vis de l'isle de Texel, & qui est mouillée d'un côté, par l'Océan Germanique, & d'autre, par le Zuiderzée.

1. ZIPH, ville de la Palestine, dans la tribu de Juda. Josué, *c.* 15, *v.* 24, compte la ville de Ziph parmi celles qui étoient à l'extrêmité de la terre des enfans de Juda, le long des frontieres d'Edom, du côté du Midi. Dom Calmet remarque que saint Jerôme dit que l'on montroit encore, de son tems, la bourgade de Ziph, à huit milles d'Hébron, vers l'Orient. David, 1. *Reg. c.* 23, *v.* 14 & 15, se retira dans le désert de Ziph, & y demeura caché, dans la montagne de ce désert, qui étoit fort couverte d'arbres. Voyez ZIPHENE.

2. ZIPH, ville de la Palestine, selon Josué, *c.* 15, *v.* 54, qui la donne à la tribu de Juda. Il place cette ville de Ziph dans les montagnes, aux environs de Maon & du Carmel.

3. ZIPH, désert de la Palestine. Voyez ZIPH, Nº. 1.

Le désert & les deux villes de *Ziph*, tiroient apparemment leur nom de Ziph ou Zipha, fils de Jaléléel, de la tribu de Juda, & dont il est parlé, au premier livre des Paralippomènes, *c.* 4, *v.* 16.

ZIPHAR, montagne de l'Ethiopie intérieure, selon Ptolomée, *l.* 4, *c.* 9.

ZIPHENE. Joseph, *ant. l.* 6, *c.* 14, nomme ainsi le territoire de la ville de Ziph. Etienne le géographe écrit *Xiphene*, pour *Ziphene*, & cite le livre sixiéme, de l'histoire des Juifs, par Joseph. On sait que les Grecs ont souvent employé la lettre Ξ, au lieu de la lettre Z; mais ce qui est surprenant, c'est qu'Etienne le Géographe ait eu un manuscrit de Joseph, où il ait trouvé que le nom nationnal étoit Ξιφηναιος, tandis que tous les manuscrits, qui nous restent, portent Ζιφαῖος.

ZIPOETIUM, ville de l'Asie-Mineure, dans la Bithinie, selon Etienne le géographe, qui dit qu'elle avoit été fondée par le roi Zipoteus. Cette derniere circonstance donne lieu de croire qu'Etienne le géographe a pris cet article dans Memnon, où on lit que Zipoetes fonda, près du mont Lyperus, une ville considérable, à laquelle il donna son nom. Je crois, dit Berkelius, qu'il n'y a que Memnon & Etienne le géographe, qui ayent parlé de cette ville.

ZIPPORIS, nom que les anciens Rabins donnent à la ville de *Sefora* ou *Sauffori*, ou plutôt Sephoris; car c'est ainsi qu'il la faut nommer. Cette ville, si nous en croyons Joseph, *Bel. Jud. l.* 3, *c.* 3, étoit la plus forte de toute la Gallilée; & sa situation avantageuse la faisoit regarder comme la clef de cette province. Hérode le Tetrarque, frere de Philippe, y ajouta plusieurs fortifications, & en fit la capitale de la Gallilée. Elle étoit sur une montagne; & ce devoit être une belle ville, comme on en peut juger par ses ruines, & par les morceaux de colomnes & de pilastres, parmi lesquels on en trouve quelques-uns d'entiers, de même qu'une arcade, qui, à ce qu'on dit, est un reste de l'église de saint Joachim. Il y en a, qui croyent que c'est l'ancienne ville de Saffet. Quoi qu'il en soit, on a, de-là, une agréable vue, sur la vallée de Zabulon, & sur les montagnes de Damas, qui sont toujours couvertes de neiges. * *Le Bruyn*, Voyages, t. 2, p. 332.

Rabbi-Benjamin marque la situation de *Zipporis*. Il dit qu'elle n'étoit éloignée de Jezréel, que de trois parasanges & de cinq de Tibériade. Lorsque les Romains porterent la guerre dans la Judée, elle fut la derniere des villes de cette province, qui se rendit à Tite. Le pere Hardouin rapporte des médailles de cette ville, frappées sous Domitien & sous Trajan, avec ce mot, СЕПФОРНΝΩΝ, *Sephorenorum*. Dans la suite, on appella cette ville Diocésarée: *Geth in secundo Sephoriam milliario, quæ hodie appellatur Diocæsarea, euntibus per Tiberiadem*, dit saint Jerôme, dans ses questions Hébraïques, Hégésipe & Socrate disent la même chose.

ZIRA ou ZEIRA. Voyez GIRA.

ZIRANNI, (Les) peuple de l'empire Russien, qui occupe un pays considérable de même nom, au Couchant de la province de Permski ou Permie, & au Nord-Ouest de celle de Viatka. Ce peuple a un langage particulier. Il a été longtems indépendant; aujourd'hui, il est tributaire du Czar. Il habite une forêt, à laquelle on donne cent soixante lieues de longueur. * *Olearius*, *De l'Isle*, Atlas.

ZIRBAAD. Quelques-uns ont donné ce nom à la partie la plus orientale des Indes, qui est appellée communément, par les Européens, la *Presqu'Isle de-là le Gange*. Ce pays comprend, du côté du Septentrion, les états des rois d'Ava & de Pégu; du côté du Midi, ceux du roi de Siam; & du côté de l'Orient, les royaumes de Tunquin & de la Cochinchine. Le mot *Zirbaad*, signifie, en langage Indien, *Pays sous le vent*. Les géographes Hollandois, dans la nouvelle carte, qu'il nous ont donnée de ce pays, ont appellé, *Mare Zirbaadad*, cette partie de l'Océan Indien, que nous connoissons depuis longtems, sous le nom de *Golfe de Bengale*, sur lequel une partie de ce pays est située.

ZIRCHNITZ, ville d'Allemagne, dans la Basse-Carniole, à l'Occident septentrional d'un grand lac. On écrit indifféremment *Zirchnitz*, *Czirnicz*, & *Czirnitz*. Cette ville, qui n'est composée que d'environ trois cens maisons, donne son nom au lac sur lequel elle est bâtie, qui est remarquable, & qui fait l'article suivant.

ZIRCHNITZERSÉE, lac d'Allemagne, dans la Basse-Carniole, vers les confins du Windischmarck, & au Nord de la Forêt *Byrpamerwaldt*. Ce lac a deux milles d'Allemagne de longueur, sur un mille de largeur. Il est environné de montagnes, qui en sont cependant un peu éloignées. Du côté du Midi, regne une partie de la forêt de *Birnbaumer*.

On voit tous les ans, pendant le mois de Juin, les eaux de ce lac descendre sous terre, par plusieurs grands trous, qui sont au fond, & revenir ensuite par ces mêmes trous, pendant le mois de Septembre: l'eau remonte bien plus vite qu'elle ne descend, & elle couvre bientôt toute la terre, qu'elle tenoit auparavant; si-tôt qu'elle est écoulée, la terre produit beaucoup d'herbes, qui servent à nourrir le bétail en Hiver; & c'est dans ce tems que les liévres, les cerfs & les sangliers viennent de tout le pays des environs, sur-tout de la forêt de *Birnbaumer*, pour habiter ces terres desséchées, où le peuple en prend un grand nombre.

Le *Lac de Zirchnitzersée* fournit beaucoup de poisson; mais on n'oseroit y pêcher, qu'avec permission du prince d'Eckenberg, qui en est le seigneur, aussi-bien que de la plus grande partie du pays des environs; cependant tout le monde peut pêcher avec liberté, dans le tems que l'eau s'en va sous terre: pour cet effet, on se met dans l'eau, tout près des trous, & on empêche le poisson de passer; on en prend, ainsi, une grande quantité. On ne dit point que l'eau, en revenant, apporte avec elle quelques poissons extraordinaires; & il n'en revient que de l'espéce de ceux qui sont partis, comme des carpes, des tanches, des anguilles & de tous les autres poissons, qu'on trouve communément dans les autres lacs: si ce n'étoit la défense qu'il y a de pêcher en tout autre tems, on y perdroit plus qu'on n'y gagneroit, à prendre le poisson à son départ; car lorsqu'il revient, il est bien meilleur & en plus grand nombre: il passe sous terre, dans le tems qu'il vient de faire ses œufs, tems où il est moins délicat.

Comme la terre, qui est sous ce lac, est fort inégale, il y a des endroits où l'on ne trouve que quatre pieds d'eau, & d'autres, qui ont jusqu'à quinze aunes de profondeur: cela forme comme des montagnes & des vallées. Les poissons cherchent plutôt celles-ci, que les endroits élevés; & les pêcheurs, qui les savent connoître, ne s'y trompent pas: ces sortes de vallées sont au nombre de sept; on leur a donné à chacune un nom particulier. Les voici, en Sclavon, qui est la langue du pays:

Vodanas,	Ribishkiama,
Reshetu,	Naknishu,
Sitarza,	Levishe,
Kottel.	

Edouard Brown, qui me fournit cet article, dit avoir vu, dans une de ces vallées, une pierre fort estimée dans le pays, & qu'on nomme *la pierre des pêcheurs*: ils peuvent conjecturer, en la voyant, si l'eau descendra bientôt; il ajoute qu'il s'approcha d'une montagne, qui devient une isle fort agréable, si-tôt que l'eau est haute.

Les habitans du pays disent que ce lac n'a jamais manqué à faire descendre ses eaux sous terre, & à les faire revenir: ils n'ont même aucune tradition, qui leur apprenne si ce lac a été de tout tems sujet à cette révolution. Il y a des lacs, qui se forment par quelque tremblement de terre; mais il est assez probable que celui-ci a toujours subsisté; &, autant qu'on peut le conjecturer, c'est le lac, que Strabon appelle *Lugeus Lacus*. Mais il n'a point parlé de la disparition de ses eaux. La Mer, la plus proche de ce lac, est celle que les Latins ont appellée *Sinus Tergestinus*, & *Sinus Flanaticus*, le golfe de Trieste, ou le golfe de Quevero; & qu'il y a plusieurs rivieres, qui tirent leurs sources de ces quartiers-là, comme celle de *Labach*, celle de *Corcoras* ou *Gurck*, celle de *Colapis* ou *Gulp*, celle de *Vipao* ou *Amnis frigidus*, & autres, qu'il seroit trop long de nommer. Edouard Brown ne put apprendre si toutes ces rivieres tiroient leurs sources de ces trous, dans lesquels le lac s'écoule; mais il a remarqué qu'autour de ce lac, la terre est très-creuse, & pleine de cavernes; & que dans divers autres endroits de la Carniole, on trouve plusieurs trous, aussi grands que celui d'Elden, dans la province de Darby, en Angleterre. Un prince d'Eckenberg eut, dit-on, un jour la curiosité d'entrer dans un de ces trous, & il en sortit par le côté d'une montagne. * *Voyage de Vienne*, &c. p. 182.

ZIRIC-ZÉE, ville des Pays-Bas, dans la province de Zélande, & la capitale de l'isle de Schowen, nommée, en latin, *Scaldia*, nom qui lui a été donné, à cause de sa situation à l'embouchure de l'Escaut: on veut, dans le pays, que Ziric-zée ait commencé sous le regne de Lothaire, vers le milieu du neuviéme siécle, & qu'elle ait été bâtie & entourée de murailles, en 859, par un nommé Ziringus, dont elle a tiré le nom; mais tout cela n'est point appuyé sur des témoignages bien autentiques: on voit seulement que Baudouin de l'Isle, comte de Flandre, fit bâtir, vers le milieu de l'onziéme siécle, un palais, à Ziric-zée, & qu'elle passoit pour la principale place de Zélande, lorsqu'elle fut attaquée inutilement, en 1303, par Guy de Dampierre, comte de Flandre, qui, l'année suivante, y fut battu & fait prisonnier par les Zélandois, secourus par la flotte de France, commandée par Roger de Lauria, amiral de Philippe-le-Bel. En 1576, Ziric-zée fut prise, par Louis de Requesens, grand-commandeur de Castille, & gouverneur-général des Pays-Bas, après un siége de sept mois, soutenu par Arend-van-der-Dop, commandant de la place. Les Espagnols, sous la conduite de Chiapin Vitelli, marquis de Cetone, & de Christophe de Mondragon, passerent à gué les canaux de la Mer, qui séparent l'isle de Schowen d'avec celle de Duveland; & quoiqu'ils eussent souvent de l'eau jusqu'aux épaules, & que les ennemis les attendissent de pied-ferme, de l'autre côté du rivage, ils passerent, & repousserent les Zélandois, dont l'amiral (*Louis de Boisot*) fut tué: comme après la mort du commandeur de Requesens, qui arriva la même année, les Espagnols, en garnison à Ziric-zée, se mutinerent, faute de payement, & abandonnerent la place, pour se retirer dans le Brabant: les états s'en emparerent de nouveau, & la mirent ensuite en très-bon état de défense. * *Longuerue*, Description de la France, l. 2, part. 1, p. 25.

Sous les princes des maisons de Bourgogne & d'Autriche, cette ville céda le premier rang à Mid-

delbourg, qui s'étoit accrue, & étoit devenue fort riche, par la décadence du négoce de Ziric-zée, dont les fables avoient comblé le port; cependant celle-ci est encore fort marchande; elle est assez jolie & bien peuplée: les fortifications, qui la defendent, sont bonnes; & le débit du sel & du poisson y est fort considérable: son église principale a été dédiée autrefois à saint Livin. Albert de Baviére y fonda, en 1378, un chapitre de vingt-quatre chanoines: il y avoit, avant la révolution arrivée dans la religion du pays, six belles maisons religieuses.

Le savant Pierre Peckius, docteur en droit dans l'université de Louvain, puis conseiller au parlement de Malines, étoit né à Ziric-zée. Il mourut en 1589, laissant Pierre Peckius, son fils, héritier de son nom, de sa science & de ses biens.

ZIRIDAVA, ville de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8. Le nom moderne est Scaresten, si nous en croyons Lazius, 12. *Reip. Romanæ.*

ZIRINIA. Voyez ZEIRINIA.

ZIRKEES, village des Indes, dans la province de Guzurate, à une lieue & demie de la ville d'Amadabat. Ce village est célébre, par un beau sépulchre qu'on y voit, & qui est l'ouvrage d'un roi de Guzurate, qui le fit bâtir en mémoire d'un Kasi, qui avoit été son précepteur, & que plusieurs prétendus miracles, faits après sa mort, ont rendu fameux. Tout le bâtiment, dans lequel on compte jusqu'à quatre cent quarante colomnes, de la hauteur de trente pieds, est de marbre, aussi-bien que le pavé, & sert de tombeau à trois autres rois, qui ont voulu y être enterrés avec leurs familles. A l'entrée de ce superbe tombeau, est une grande citerne pleine d'eau, & fermée d'une muraille, qui est percée de tous côtés de plusieurs fenêtres. Les Mahométans de ces quartiers-là y vont faire des pélerinages. C'est dans le village de Zirkées, que se fait le meilleur indigo du pays. A une lieue de-là, il y a un grand jardin, accompagné d'une belle maison, que le grand-mogol Chou-Chimauw fit faire, en mémoire de la victoire qu'il remporta, dans ce lieu-là, sur le sultan Mahomet Begeran, dernier roi de Guzurate, & après laquelle il unit ce royaume à ses autres états. * *Mandesto*, Voyage de Perse aux Ind. orient. p. 83, édit. 1727.

ZIRMA, fleuve d'Asie, vers l'Hyrcanie: car Agathias, *l.* 4, *sub finem*, le place aux environs des monts *Carduchi*.

ZIRONA, Isle du golfe de Venise, sur la côte de la Dalmatie, & de la dépendance du comté de Traw. Cette isle, qui n'est pas grande, est placée, par le pere Coronelli, entre les isles de Bua, de Solta, Olynta & de Pianca; au Midi occidental de la premiere; à l'Occident septentrional de la seconde, & à l'Orient de la troisiéme. * *Carte de la Dalmatie.*

ZIS. Voyez ZIZ.

ZISPERHAUS, *Zapolia*, ville de la Haute-Hongrie, au comté de Scépuze. * *Hist. & Descr. de la Hongrie*, l. 3, édit. 1688.

ZITÆ, peuples, dont il est parlé dans l'histoire Miscellanée, *l.* 22, qui paroit les placer au voisinage de la Bulgarie.

ZITHA, ville de la Mésopotamie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 18, la compte parmi les villes situées au bord de l'Euphrate, & la place entre *Banabe* & *Bathautha*. Elle est appellée *Sitha*, par Zosime, *l.* 3, *c.* 15.

ZITHIUM. Voyez ZOITHIUM.

ZITHUNIUM. Voyez ZETUNIUM.

ZITRACHA, ZITRACH ou ZITRACHAN. Voyez ALBANIE, N°. 1.

ZITTAU, *Zittavia*, ville d'Allemagne, au marquisat de la Haute-Lusace, sur la Neiss, à quatre lieues au-dessus de Gorlitz, sur la frontiere de Bohême. Wenceslas, roi de Bohême, la fit aggrandir en 1253, & la fit entourer de murailles en 1255. Elle est renommée pour sa bonne bierre. * *D'Audifret*, géogr. t. 3.

ZITURON, lieu de la Perse. Il en est parlé dans l'histoire Miscellanée, *l.* 18, qui le met au voisinage de Ctésiphonte. Elle est nommée *Siasur*, dans Cédrène.

1. ZIZ ou ZIS, montagnes d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume de Fez. C'est une chaine de quinze montagnes froides & rudes, qui prennent leur nom de la riviere de Ziz, qui en sort, & bordent la province de Fez, du côté du mont Atlas. Elles commencent, vers le Couchant, à la province de Tedla, dans le royaume de Maroc, où la montagne de Dédès le sépare de celui de Fez, & elles s'étendent jusqu'aux confins de Mezetalça. La province de Sugulmesse les borne au Midi; au Nord, elles ont les plaines d'Ecdescen & de Gureygure: de sorte qu'elles peuvent avoir trente-cinq lieues du Levant au Couchant, sur quatorze de largeur. Elles sont peuplées de Zénégues si endurcis au froid, que parmi tant de neiges & de glaces, ils ne s'habillent pas plus chaudement que les autres Bérébéres, excepté qu'ils portent des bottines de cuir, & s'entortillent les jambes de haillons, lacés avec des cordes; mais ils vont tête nue, toute l'année. Ils sont grands voleurs, & ont toujours guerre avec les Arabes, dont ils vont enlever la nuit les troupeaux dans la plaine; aussi celui que les Arabes rencontrent, paye pour tous, & est bien-tôt mis en piéces. Leurs montagnes sont toutes couvertes d'herbes; mais il y a peu de bois. On y trouve une si grande quantité de couleuvres, qu'elles vont par les maisons, comme les chiens & les chats: elles s'approchent lorsqu'on mange, afin qu'on leur jette quelque chose, & ne font aucun mal, à moins qu'on ne les attaque. Il y a plusieurs villages, dont les maisons sont faites de bois ou de cloisons, enduites de terre & de plâtre, & couvertes de pailles; mais les plus riches ont des cabannes de nates de jonc. Ils nourrissent quantité de menu bétail, & trafiquent à Fez & à Sugulmesse, où ils portent de la laine & du beurre, & menent des ânes & des mules; mais ils ne vont point à la derniere de ces villes, que les Arabes ne se soient retirés dans les déserts, parce qu'ils leur feroient un mauvais parti; & quelquefois ceux-ci envoyent devant leurs tentes & leurs troupeaux, & attendent les Zénégues au passage, pour se venger de leurs larcins. Ceux-ci sont robustes, & si brutaux, qu'ils ne demandent ni ne donnent la vie dans le combat. Ils lancent des dards, dont ils sont aussi assurés que s'ils tiroient avec des arbalêtes. Ils font autant d'effet, & ils ont, outre cela, quelques arquebuses. Ils sont plus de trente mille combattans, tous gens de pied, & battent toujours les Arabes dans les montagnes, comme ils en sont battus dans la plaine, parce qu'ils n'ont point de cavalerie; mais le commerce les oblige quelquefois à faire tréve. Toutes les caravannes, qui passent dans ces montagnes, leur paye tribut, pour chaque charge de chameau, & tout ce qui passe sans passe-port est détroussé. Il y a deux de leurs montagnes qui ont des mines d'argent; savoir, celle d'Aden & d'Arucanez; mais ces mines leur apportent peu de profit. On y voit encore les ruines d'une ville, appellée Calaat-Aben-Tavyla, & dont les murs sont de bois, lié avec du plâtre. Il y demeure quelques pauvres gens. * *Marmol*, Afrique, t. 2, l. 4, c. 119.

2. ZIZ ou ZIS, riviere d'Afrique, dans la Barbarie, & qui sépare en partie le royaume de Fez de celui de Trémécen. Elle a sa source dans les montagnes des Zénégues; &, après avoir passé par la ville de Garciluyn, & par les états de Quinena, de Matagara & de Reteb, elle va mouiller Sugulmesse, & de-là, elle se rend dans les déserts, où elle se convertit en un lac. Dapper. *Afriq. p.* 204, dit que la riviere de Ziz sort d'une montagne de l'Atlas, qui porte le même nom, & que prenant son cours entre des montagnes, elle arrose les pays dont il vient d'être parlé, passe près du fort de Suahila, & va se jetter dans un lac, entouré de tous côtés de sablons.

3. ZIZ ou ZEZ, riviere d'Afrique, dans la Barbarie, au royaume d'Alger. Elle traverse la province de Trémécen, du Midi au Nord, en serpentant, & va se jetter dans la Mer Méditerranée, près de

Tebccrita, où elle prend le nom de Sirut. Son embouchure est marquée, par Marmol, *Afriq. t. 2, l. 5, c. 11*, à six lieues, à l'Orient, d'Oran. Il ajoute que cette riviere traverse les campagnes de Ciret.

ZIZA, ville de l'Arabie-Pétrée. Ptolomée, *l. 5, c. 17*, la marque dans les terres. Il est fait mention de cette ville, dans la notice des dignités de l'empire.

ZIZAMA, bourg ou ville de l'Afrique intérieure. Pline, *l. 5, c. 5*, le met au nombre des conquêtes de Cornelius Balbus.

ZIZARA. Etienne le géographe dit que la ville de *Larissa*, en Syrie, étoit nommée *Zizara*, par les habitans du pays.

ZIZERS, en latin, *Ciceronium*, bourg des Grisons, dans la ligue de la Caddée, & dans la communauté des quatre Villages, à la droite du Rhin. C'est un gros bourg, dans la paroisse duquel il y a un bon bain d'eau minérale, qui charrie des paillettes d'argent & de cuivre, du vitriol, de l'alun, & autres minéraux. Il passe pour être propre à la guérison de divers maux. On l'appelle *Frewir-bad*. On voit, dans Zizers, un beau palais, nouvellement bâti, qui appartient à Mrs. de Salis; & dans l'église, il y a quelques-uns de leurs tombeaux en marbre. * *Délices de la Suisse, t. 4, p. 47.*

ZIZERUS, riviere & port de l'Inde, selon la plûpart des exemplaires imprimés, de Pline, *l. 6, c. 23*, où on lit: *Secuta ætas propiorem cursum tutioremque indicavit, si ab eodem Promontorio Zizerum amnem, Portum Indiæ peteret*; mais Pintaut & le pere Hardouin ont jugé, sur la foi des anciens manuscrits, qu'il falloit lire *Zigerum Portum Indiæ*, & retrancher absolument *amnem*, qui ne se trouve point dans les manuscrits qu'ils ont consultés. Le pere Hardouin même veut qu'on lise *Zigerum*, au lieu de *Zizerum*; & Pintaut conjecture que ce port *Zizerus* est le même que Pline, un peu plus bas, appelle *Muziris primum emporium Indiæ*, & qui est nommé *Muziris* & *Modiris*, dans Ptolomée, *l. 7 & 8*. Le nom moderne du port *Muziris*, est *Caul*, selon Molet; *Anor*, selon Ramusio; & *Calecut*, selon le pere Hardouin.

ZIZEUM, lieu situé aux confins de la Colchide. Il devoit être au voisinage de la ville Theodorias: car Agathias, *l. 5, ineunte*, dit que le préfet Théodore, dans son expédition contre les *Zanni*, campa entre *Theodorias* & *Zizeum*.

ZIZIERE. Corneille, qui cite Davity, dit: ville d'Assyrie, sur le bord du Tigre. Quelques-uns la prennent pour Zigire de Ptolomée.

La ville, dont parle Ptolomée, s'appelle *Zigira*, & ne sauroit être celle de Davity, puisque celle-là étoit à une grande distance du Tigre.

ZMIRNA, ville de la premiere Mœsie. C'est la notice des dignités de l'empire qui en fait mention.

ZMYRNÆI. Voyez SMYRNA.

ZNAIM ou ZNOYM, ville de Bohême, au marquisat de Moravie, sur la Teya, vers les frontieres de l'Autriche. Cette ville est située à sept lieues communes, d'Allemagne, de Brinn, & à dix lieues de Vienne. L'empereur Sigismond y mourut, en 1437, & les Suédois la prirent en 1645. * *Jaillot*, Atlas.

ZOA. Voyez ZOES.

1. ZOAN. Voyez TANIS.

2. ZOAN ou ZOVAN, bourg d'Italie, dans l'état de Venise, au Bressan, près de la source de l'Oglio, selon Corneille & Maty. Ce bourg, que je ne trouve point dans la carte de Jaillot, quelque détaillée qu'elle soit, pourroit conserver quelques traces du nom des anciens *Suanetes*, peuples de la Rhétie.

ZOANA, ville de la Petite Arménie. L'Itinéraire d'Antonin la marque sur la route d'Arabissus à Satala, entre Tonosa & Gundusa, à vingt-cinq milles du premier de ces lieux, & à vingt-trois milles du second.

1. ZOAR, nom d'un lieu, selon Suidas, qui ne le désigne pas plus particuliérement.

2. ZOAR. Voyez ZOARA.

1. ZOARA ou ZOAR, ville de la Palestine. C'est la même que *Segor* ou *Bala*. Voyez SEGOR. Etienne le géographe fait de Zoara une bourgade de la Palestine; & la notice des dignités de l'empire, place *Zoara* sur le lac Asphaltide; ce qui fait voir que cette ville a subsisté longtems. Egesipe, *l. 4, c. 18*, nomme cette ville, *Zoaras*, & la comprend dans l'Arabie. Il y a apparence que c'est la même ville que Ptolomée, *l. 5, c. 17*, appelle *Zoara*, & qu'il place dans l'Arabie-Pétrée. Cette ville étoit, dans le septiéme siécle, un siége épiscopal de la troisiéme Palestine, ou premiere Arabique, dans le patriarchat de Jérusalem. * *Commainville*, Table des Evêchés.

2. ZOARA, selon Dapper, *Afrique, p. 200*, & ZAORAS, selon Marmol, *Afrique, t. 2, l. 6, c. 42*. Ville d'Afrique, dans la Barbarie, & de la dépendance de la province de Tripoli. Cette petite ville, située sur la côte, est mise, par Marmol, à dix-sept lieues de l'isle de Gelves, du côté de l'Orient; & par Dapper, à treize milles de cette isle. Quoi qu'il en soit, Zoara est fermée de méchantes murailles, & habitée par de pauvres gens, qui font de la chaux & du plâtre, qu'ils portent vendre à Tripoli, ou qui s'adonnent à la pêche, & vont en course avec les vaisseaux Turcs. Cette ville a été fondée par les Africains, & étoit autrefois très-peuplée, à cause d'un port, où l'on abordoit de tous côtés pour le commerce. Ptolomée lui donne quarante-un dégrés quinze minutes de longitude, & trente-un dégrés trente minutes de latitude. Il la nomme Posidone. Elle fut ruinée, la premiere fois, par Occuba, avec Tripoli, & elle a été encore ruinée plusieurs fois depuis. Bosfat, dans son histoire de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, *l. 1*, rapporte qu'en 1552, quelques habitans de Zoara, étant esclaves à Malte, promirent de conduire les Chrétiens sûrement, jusqu'à leur ville, si on vouloit leur rendre la liberté. Elle leur fut accordée; & on choisit le prieur de Capouë, qui partit avec seize vaisseaux, & environ trois cens chevaliers. Ils descendirent à terre, le 14 d'Août, & attaquerent la place avec tant de promptitude, que les habitans, surpris, ne furent point en état de résister. Le gouvernement de Tripoli charge Zoara de tant d'impôts, que les habitans de cette ville sont fort misérables. Le bled y est si cher, qu'on estime un homme riche, quand il peut en avoir deux ou trois muids de provision. Leur ville n'est plus même aujourd'hui qu'un méchant village.

ZOARAS. Voyez ZOARA.

ZOBBEN, CZESBBEN, ZEBEN ou CEBEN, ville de la Haute-Hongrie, sur la riviere de Tarza, au comté de Scepuse. Elle fut prise sur les mécontens, en 1684.

ZOBELITZ, ville d'Allemagne, dans la Haute-Lusace, selon Corneille, qui ne cite point son garant. Jaillot, qui écrit ZEBELITZ, en fait seulement un village, sur la riviere de Schops, entre Prybus & Baudissen.

ZOBIDÆ, peuple, qui habitoit aux environs de la Carmanie, selon Etienne le géographe, qui cite Quadratus. Il habitoit apparemment une contrée de la Parthie, à laquelle Ptolomée donne le nom de *Sobidas*.

ZOBITES. Eusébe, dans sa préparation évangélique, donne ce surnom à Elihu, fils de Barachel, qui est appellé, dans le livre de Job, *c. 32, v. 2 & 6*, *Buzites*, de Buz, lieu de sa naissance. Cet Elihu est cet homme, qui, voyant que les amis de Job n'avoient plus rien à lui répondre, se mit en colére contre eux, les accusa d'imprudence, & se vanta de son bon sens & de sa sagesse.

ZOCATORA ou ZOCOTORA, Isle, située à l'entrée de la Mer Rouge, sous le treiziéme dégré quarante minutes de latitude septentrionale. Elle a le royaume de Caresen au Nord, & le royaume d'Adel au Midi occidental. Cette isle peut avoir vingt lieues de long, sur neuf de large. Il y a partout de fort bonnes rades, & des bayes propres à retirer les vaisseaux. Elle n'est connue des Européens,

que depuis 1506. L'air, quoique très-chaud, y est fort sain, parce qu'il y regne ordinairement un vent de Nord. La terre y est haute, montagneuse, séche & stérile, excepté quelques vallons, où l'on nourrit des bestiaux. L'encens & l'aloës, qui y viennnent, passent pour les meilleurs du monde. On y trouve du vermillon; & la Mer jette souvent de l'ambre sur ses côtes.

Cette isle dépend du roi de l'Arabie-Heureuse, qui la fait gouverner par un Sultan, lequel fait sa résidence dans un bourg, appellé *Tamary*, & couvert d'un fort, éloigné de la Mer d'une portée de canon, & accompagné d'une redoute. Sur le fort, il y a quatre piéces de canon.

Cette isle est la *Dioscuria*, *Dioscorida* ou *Dioscoridis Insula* des anciens. On tient qu'Alexandre-le-Grand la conquit à son retour des Indes, & qu'il la peupla de Grecs, pour qu'ils eussent soin de cultiver la plante dont se tire l'aloës. Nous savons qu'elle fut découverte par Fernand Bereyra, capitaine Portugais. Thomas Rhoe, ambassadeur d'Angleterre, auprès du Mogol, dit, dans ses mémoires, en parlant de l'isle de Zocatora, qu'elle est habitée par quatre nations différentes; par des Arabes, qui y passerent dans le tems que la conquête en fut faite par les ancêtres du Sultan, qui y regnoit, lorsque cet ambassadeur dressoit ses mémoires. Ceux-là baisent la main au Sultan, lorsqu'ils se présentent devant lui. La seconde sorte d habitans, est un peuple traité en esclave, & qui baise les pieds au même Sultan, & travaille continuellement à son service, & à préparer son aloës. Les Bedouins, qui sont la troisiéme sorte d'habitans, sont plus anciens dans le pays que les autres. Le roi de Zocatora a eu, avec eux, de longues guerres. Ils vivent dans les montagnes en grand nombre; & on les y laisse aujourd'hui en paix, à condition qu'ils éleveront leurs enfans dans la religion de Mahomet, ce que toutefois ils ne font pas. On croit que ce sont les anciens Chrétiens Jacobites. La quatriéme sorte de ces Insulaires, est un peuple fort grossier & misérable, qui n'a point de demeure arrêtée, qui couche le plus souvent dans les bois, tout nud, tout défiguré, portant de longs cheveux, & n'ayant aucune communication avec les autres. Ils ne vivent que de racines, & la moindre chose leur fait peur; de sorte que leur vie est peu différente de celle des bêtes brutes. Il y a grande apparence que ces sauvages sont les habitans originaires de l'isle de Zocatora. Saint François Xavier observa qu'ils portoient tous des petites croix; qu'ils faisoient leurs priéres en Hebreu, & qu'ils avoient beaucoup d'autres pratiques du Christianisme, dont ils ne pouvoient rendre aucun compte.

ZOCHAZA. Voyez MENZOCHAZA.

ZODIAQUE, grand cercle, que les astronomes & les géographes conçoivent, biaisant en forme d'écharpe, entre les deux poles du Monde, coupé à angles obliques de 23 dégrés & demi, par l'équateur, au commencement des signes du Belier & de la Balance, & auquel on donne une largeur de six à huit dégrés de chaque côté de l'écliptique, pour composer une largeur de douze à seize dégrés; de sorte que l'on peut dire que le Soleil est toujours sous le milieu du Zodiaque. La premiere section du Zodiaque, faite par l'équateur, au commencement du signe du Belier, se nomme *Section Vernale*; parce que c'est lorsque le Soleil est dans ce point, que le Printems commence. La seconde section, où est le commencement de la Balance, s'appelle *Section Automnale*; parce que c'est quand le Soleil se trouve dans ce point, que commence l'Automne.

Ce cercle est appellé *Zodiaque*, du mot Grec Zodion, qui signifie *Animal*, & lui a été donné, à cause des douze signes qu'il contient, qui nous sont presque tous représentés sous le nom & sous la figure de quelque animal. Les noms, qu'il a plu aux anciens de donner à ces douze signes, sont: le Belier, le Taureau, les Gemeaux, le Cancre ou l'Ecrevice, le Lion, la Vierge, la Balance, le Scorpion, l'Archer ou le Sagitaire, le Capricorne, le Verseau & les Poissons; & ces noms se trouvent exprimés dans ces deux vers:

Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora,
Pisces.

Ces noms ont été pris des douze constellations, qui étoient dans ces signes, au tems d'Hipparque; mais depuis, elles ont changé de place, comme je le dirai plus bas. Les deux colures des solstices & des équinoxes divisent le Zodiaque en quatre parties égales, pour les quatre saisons de l'année; & chaque saison comprend une de ces parties, dans laquelle il y a trois signes.

La ligne, qui est représentée au milieu du Zodiaque, nous marque, par ses trois cent soixante dégrés, la route du Soleil. Il ne s'en écarte jamais; au lieu que les autres Planetes s'en éloignent, tantôt vers le Midi, tantôt vers le Septentrion, les unes plus, les autres moins, jusqu'à cinq, six, sept ou huit dégrés; ce qui fait que quelques-uns donnent environ jusqu'à seize dégrés à la largeur du Zodiaque, afin qu'il enferme toutes les Planetes. Cette ligne s'appelle *Ecliptique*, parce que les éclipses de Soleil ou de Lune n'arrivent jamais que quand la nouvelle ou la pleine Lune se fait dans la même ligne ou fort proche. On la nomme encore Orbite du Soleil, parce que le Soleil la parcourt, par son mouvement propre, d'Occident en Orient, en avançant, chaque jour, d'environ un dégré, & l'achevant de parcourir dans une année. Ainsi, on voit que le Soleil a deux mouvemens différens, qu'il est nécessaire de bien entendre, parce qu'ils servent à proportion pour les autres Planetes. Imaginons-nous donc que le Soleil, emporté par le premier mobile, fait un tour chaque jour d'Orient en Occident, & que pendant qu'il est emporté de la sorte, il retourne, par son mouvement propre, vers l'Orient. Cela compose l'année solaire, qui est cet espace de tems que le Soleil employe à parcourir tout le Zodiaque, & qui est d'environ trois cent soixante-cinq jours, cinq heures quarante-neuf minutes & seize secondes.

Dans l'usage, on confond le Zodiaque avec la ligne écliptique, à laquelle on fait faire un angle, avec l'équateur, de vingt-trois dégrés & demi; parce qu'on a observé que le Soleil ne s'éloignoit jamais davantage au-dessous de l'équateur, que de vingt-trois dégrés & demi, & ne s'abaissoit jamais plus au-dessous; d'où il suit, que les poles de l'écliptique sont éloignés des poles du monde aussi de vingt-trois dégrés & demi: & comme l'écliptique est un cercle, aussi-bien que l'horison, & que deux grands cercles se coupent toujours en deux également, il s'ensuit que la moitié du Zodiaque paroît toujours sur l'horison.

Lorsque nous avons dit que le Zodiaque étoit conçu biaisant en forme d'écharpe, entre les deux poles du monde, il faut entendre, par-là, qu'il divise tout le monde obliquement, à l'égard de l'équateur, & qu'il le divise en deux parties égales, dont l'une est dite *Septentrionale*, à cause que les six signes septentrionaux s'y trouvent; & l'autre Méridionale, à cause que les six signes méridionaux s'y trouvent. Cette obliquité du Zodiaque, & le cours du Soleil, contribuent à produire la diverse température des saisons.

On divise ordinairement le Zodiaque en douze parties égales, qu'on appelle signes, dont la suite se compte d'Occident en Orient, en commençant au point de la section vernale, & où le Soleil, avançant de son mouvement propre, passe de la partie méridionale à la septentrionale. Ces signes se peuvent prendre en deux façons: ou pour la douziéme partie du Zodiaque, à commencer depuis l'équateur; ou pour les constellations du Belier, du Taureau & des autres, qui, par la disposition de leurs étoiles, représentent ces animaux. Ces constellations étoient des signes, ou des douziémes parties du Zodiaque, dès le tems d'Hipparque; mais depuis, elles ont tellement changé de place, que la constellation, qu'on

nomme le Belier; est sortie du signe du Belier; c'est-à-dire, de la premiere douziéme partie du Zodiaque, pour passer dans le signe du Taureau; & ainsi des autres, à cause du mouvement particulier des étoiles. C'est pour cela, qu'on a distingué deux sortes de Zodiaques; l'un *Visible* & *Sensible* dans le firmament, où sont les constellations des douze signes; & l'autre, *Rationnel* dans le premier mobile, dont les douziémes parties ont retenu le nom des mêmes signes; parce que du tems des premiers astronomes, les constellations, qui sont les douze signes, étoient au-dessous de ces douziémes parties du Zodiaque du premier mobile. Ainsi, quand on dit que le Soleil est au Belier, on n'entend pas au Belier du firmament, mais au Belier du premier mobile. De même, quand on dit que le Soleil *est dans un Signe*, ce mot *dans*, signifie dessous; c'est-à-dire, que la ligne, tirée de la terre par le Soleil, rencontre ce point dans l'écliptique. Nous disons pareillement qu'une planete est dans un signe, quand la ligne, tirée de la terre par cet astre, rencontre dans le firmament quelque partie de ce signe. Il faut donc concevoir un signe comme une pyramide, qui a sa base dans le ciel, & sa pointe à la terre, & que l'astre sera dans ce signe, s'il est dans cette pyramide.

Le Soleil entre tous les mois dans un signe, & c'est environ le 20 de chaque mois. Je dis *environ*, parce qu'il n'entre pas dans chaque signe à un même jour de chaque mois dans une année, & que ce jour n'est pas tout-à-fait le même dans toutes les années, se trouvant une différence continuelle dans chaque année, à cause de l'inégalité du mouvement propre du Soleil.

On peut aisément trouver, en tout tems, le lieu du Soleil dans le Zodiaque; car comme tous les jours de l'année & les mois sont marqués sur l'horison du globe terrestre, & que vis-à-vis on voit tous les dégrés de l'écliptique, avec les signes, conformément aux jours que le Soleil entre dans ces signes, il sera aisé de connoitre, par ce moyen, le lieu du Soleil dans le Zodiaque, en un jour proposé; par exemple, le douziéme d'Avril: car vis-à-vis de ce jour-là, on voit sur l'horison le vingt-troisiéme dégré du Belier, pour le lieu du Soleil qu'on cherche. Si au contraire on vouloit savoir en quel jour de l'année le Soleil seroit en quelque point du Zodiaque; par exemple, au vingt-troisiéme dégré du Belier, il n'y a qu'à chercher, sur l'horison, ce vingt-troisiéme dégré, & vis-à-vis on trouvera le douziéme d'Avril, pour le jour que l'on cherche.

Comme l'équateur a son axe, qui, passant par ses deux poles, lui est perpendiculaire, & est par conséquent le même que l'axe du monde; de même, le Zodiaque ou l'écliptique a son axe, qui, passant par ses deux poles, est aussi perpendiculaire à son plan, & par conséquent se fait, avec l'axe de l'équateur, un angle de vingt-trois dégrés & demi. La différence, qu'il y a entre ces deux axes, est que l'axe de l'équateur est immobile, & que l'axe du Zodiaque se meut avec les deux poles, par le mouvement du premier mobile.

Le point du Zodiaque, qui se leve, se nomme *Horoscope*, & celui qui répond à la partie supérieure du Méridien, est appellé *Point culminant*, & Copernic l'appelle *Médiation du Ciel*, à l'égard des étoiles; mais le point, qui répond à la partie inférieure du Méridien, s'appelle *Fond du Ciel*. Les deux points de l'écliptique, les plus éloignés de l'équateur, & qui sont éloignés de 90 dégrés ou d'un quart de cercle des deux points équinoxiaux, s'appellent points solstitiaux; parce que quand le Soleil y est parvenu, par son mouvement propre, il semble, pendant quelques jours, ne point avancer dans l'écliptique, en se levant & en se couchant environ dans les mêmes points de l'horison; & alors on dit que le Soleil est dans son solstice, qu'on nomme *Solstice d'Eté*, quand il entre dans le signe de l'Ecrevice, ce qui arrive environ le 21 de Juin; & *Solstice d'Hiver*, quand il entre dans le signe du Capricorne, ce qui arrive environ le 21 Décembre. Ces deux points solstitiaux de l'écliptique, avec les deux points équinoxiaux, sont appellés *Points Cardinaux de l'Ecliptique*, parce qu'ils déterminent les commencemens des quatre saisons de l'année: car, quand le Soleil est parvenu au point équinoxial du Belier, il fait le commencement du Printems; & l'Automne commence lorsque le Soleil est au point équinoxial de la Balance. Le commencement de l'Eté est au point solstitial de l'Ecrevice; & le commencement de l'Hiver, au point solstitial du Capricorne. Les signes, qui répondent à ces quatre points cardinaux, savoir: les quatre, ♈, ♎, ♋, ♑, comme étant les commencemens de quatre saisons de l'année, sont aussi appellés *Cardinaux*. Les trois premiers des douze; savoir: ♈, ♉, ♊, sont appellés *Signes du Printems*; les trois suivans, ♋, ♌, ♍, *Signes d'Eté*; les trois suivans, ♎, ♏, ♐, *Signes d'Automne*; & les trois derniers, ♑, ♒, ♓, *Signes d'Hiver*. Voici leurs noms Latins & François, avec leurs caracteres, & le jour du mois auquel le Soleil entre au commencement de chaque signe.

Aries,	Le Belier.	♈	21	Mars.
Taurus,	Le Taureau.	♉	19	Avril.
Gemini,	Les Jumeaux.	♊	20	Mai.
Cancer,	L'Ecrevice.	♋	21	Juin.
Leo,	Le Lion.	♌	22	Juillet.
Virgo,	La Viergè.	♍	22	Août.
Libra,	La Balance.	♎	22	Septembre.
Scorpius,	Le Scorpion.	♏	23	Octobre.
Arcitenens,	Le Sagittaire.	♐	22	Novembre.
Caper,	Le Capricorne.	♑	21	Décembre.
Amphora,	Le Verseau.	♒	23	Janvier.
Pisces.	Les Poissons.	♓	18	Février.

Les planetes sont dans les signes du Zodiaque, & même toutes les étoiles du firmament, qui sont hors du Zodiaque, en prenant les signes d'une maniere plus étendue que nous les avons pris ci-devant; savoir: en faisant passer par les deux poles de l'écliptique, & par les douze divisions du Zodiaque, six grands cercles, qui diviseront toute la sphère du monde en douze parties égales, que l'on prendra pour les douze signes du Zodiaque; & alors il n'y aura point d'étoile dans le Ciel qui ne soit dans quelques signes pris dans ce sens.

Le premier usage du Zodiaque, est que par son obliquité il fait le changement des saisons, & l'inégalité des jours, portant le Soleil alternativement vers les deux poles monde. Secondement, le Zodiaque est la mesure du mouvement second d'Occident en Orient, mouvement qui est commun aux planetes & aux étoiles fixes. C'est l'équateur, qui est la mesure du mouvement premier d'Orient en Occident, mouvement qui est aussi commun aux planetes & à toutes les parties du Ciel. En troisiéme lieu, l'écliptique est la régle des éclipses du Soleil & de la Lune: car les éclipses n'arrivent que quand ces luminaires sont au-dessous de cette ligne, ou fort proche. En quatriéme lieu, l'écliptique divise, comme l'équateur, le monde en deux parties égales, dont l'une, *Septentrionale*, comprend le pole septentrional; & l'autre, *Australe*, comprend le pole méridional. En cinquiéme lieu, le Zodiaque nous montre la latitude des planetes & des étoiles fixes, qui est leur distance de l'écliptique de côté & d'autre, comme leur déclinaison est leur éloignement du cercle équinoxial de part & d'autre. En sixiéme lieu, c'est dessus l'écliptique que l'on compte la longitude des étoiles, laquelle se prend depuis la section vernale, selon les signes, jusqu'à la section de l'écliptique, & d'un grand cercle tiré par les poles du Zodiaque & par l'étoile; & c'est ce qui fait que le mouvement propre des étoiles se nomme aussi mouvement en longitude. Cette longitude se compte aussi sur un cercle parallele à l'écliptique, & se divise en véritable & en apparente. Enfin, le Zodiaque nous apprend combien le Soleil avance chaque jour, par son mouvement propre, vers l'Orient, jusqu'à ce qu'il ait parcouru de dégré en dégré, pendant un

an, toute l'écliptique, qu'il ne quitte jamais, en rétrogradant peu à peu contre son mouvement diurne, qui l'emporte tous les jours de l'Orient en Occident, dans l'espace de vingt-quatre heures.

Pour bien comprendre ces deux mouvemens, il faut les comparer à ceux d'un petit animal, qui, tournant sur une grande roue 365 fois en un an, ne laisseroit pas, pendant le tems de ces 365 révolutions, de s'avancer contre ce premier mouvement, peu à peu, jusqu'à ce qu'il eût fait tout le tour de la roue, en recommençant toujours son mouvement contraire d'année en année, c'est-à-dire, de 365 tours en 365 tours.

ZODOCATHA, ville de la Palestine, selon la notice des dignités de l'empire.

ZOELÆ, peuples de l'Espagne-Tarragonnoise: Pline, *l.* 3, *c.* 3, les comprend sous les *Asturi*; & dit, *l.* 19, *c.* 1, que leur cité étoit voisine de la *Gallecia*, & près de l'Océan. Le lin de ce pays étoit anciennement en réputation. C'est ce qu'on appelloit *Linum Zoëlicum*. On en transportoit en Italie, où on s'en servoit pour faire les rets, filets ou toiles à prendre les bêtes fauves.

ZOES ou ZOA, ville d'Afrique, dans la Cyrénaïque: Hérodote, *l.* 4, *p.* 121, dit que Battus fut le fondateur de cette ville. On croit que le nom de cette ville pourroit être corrompu: car quelques manuscrits lisent Ζώης, & d'autres, Ζώαν. Le troisiéme concile d'Ephèse donne le nom de Ζωΐας, à un siége épiscopal, dont l'évêque se nommoit *Macedonius*; mais Ortelius croit que ce siége étoit en Egypte, & non dans la Cyrénaïque.

ZOEST ou SOEST. Voyez SOEST.

ZOFALA. Voyez SOFALA.

ZOFFA ou ALFAQUES, baye de la Mer Méditerranée, sur la côte d'Espagne, dans la Catalogne. Environ dix-huit milles, au Nord-Est-Quart de Nord, de Peniscola, est la montagne de la Rabitta ou Ravitta, qui fait, à la gauche, l'entrée de la baye de Zoffa, & qu'on nomme, à cause de cela, *la Ravitta de Zoffa*. La baye de Zoffa est fort grande, ayant dix à douze milles de longueur, & quatre à cinq de largeur. Elle est formée par plusieurs isles basses & marécageuses, qui sont bordées de grandes plages de sable. On reconnoit l'entrée de cette baye, par la montagne de la Ravitta, qui paroît de fort loin; mais on ne peut voir ces bas terreins, qui sont sur la droite de la baye, que lorsqu'on en est à huit ou neuf milles. La reconnoissance de Peniscola fait connoître la montagne de la Ravitta, & la montagne fait connoître la baye de Zoffa. Quand on vient du côté du Sud, pour aller mouiller dans la baye de Zoffa, il faut ranger à une petite portée de canon, le côté de la montagne de la Ravitta, où l'on voit quelques tours de garde sur le bord de la Mer; & comme du côté de la droite, où sont ses basses terres, il y a de longues pointes de sable, qui s'avancent à près de deux milles loin des plages, & sur lesquelles il y a très-peu d'eau, on laisse toujours les deux tiers du chemin de l'entrée sur la droite; & on évite tous ces dangers. Entre cette basse pointe, & la côte de la Ravitta, on trouve quatre à cinq brasses d'eau, presque également par tout, avec un fond de vase molle, où l'on ne sauroit briser, en cas qu'on y échoue. * *Michelot*, Portul. de la Médit. p. 36.

Le mouillage de la baye de Zoffa est vis-à-vis d'un vieux monastere ruiné, qui est au pied de la montagne de la Ravitta, à la petite portée du canon. On y est par quatre à cinq brasses d'eau, fond de vase molle, où les ancres tiennent parfaitement bien. On va ordinairement faire de l'eau à un grand puits, qui est au-devant du vieux monastere; & il est aussi facile de faire du bois. On peut aussi aller mouiller du côté de l'Est de cette basse pointe, environ à quatre milles de ce monastere, en s'éloignant à un mille des basses terres. On y est pareillement, par quatre brasses d'eau, fond de vase & de sable. En 1680, on y espalma les galéres du roi. Dans le fond de cette baye, vers l'Est du monastere, il y a une petite isle plate, sur laquelle est une tour à six côtés, & qu'on appelle la tour de saint Jean. Elle est à dix milles du monastere. Le terrein, qui se trouve entre ce monastere & cette tour, du côté du Nord, n'est autre chose que des terres basses, remplies de marécages & d'étangs, bordés de grands arbres; mais dans les terres, ce sont par-tout de hautes montagnes. Environ à quatre à cinq milles, vers le Nord-Ouest du monastere, il y a une petite ville, qu'on appelle *Amposta*, & qui est située dans une grande plaine. Les traversiers du mouillage de Zoffa sont les vents depuis le Sud-Sud-Est, jusqu'au Sud-Sud-Ouest. On remarque qu'ordinairement pendant l'Eté, le vent de Sud-Ouest y regne presque tous les jours; ce qu'on appelle l'embas, & que pendant la nuit, il vient au Nord & au Nord-Est, par rapport à la situation des terreins. Le vent de Nord-Ouest y est fort impétueux; mais comme il vient de la terre, il n'excite pas une grosse Mer. La latitude est de 40 d. 22'. & la variation de cinq à six dégrés, vers le Nord-Ouest. Lorsqu'on vient du côté de Salo, pour aller à la rade de Zoffa, il faut s'éloigner de ces basses terres, dont nous avons parlé: car les courans portent ordinairement à la plage, à cause de la riviere & des étangs. On a vu plusieurs vaisseaux échoués à la plage; ainsi, en partant de la rade de Salo, pour aller à celle de Zoffa, il faut, pour éviter ces plages, faire la route du Sud-Ouest quart de Sud, principalement lorsqu'il est nuit.

Environ dix-huit milles, vers l'Est-Nord-Est de la pointe de la Ravitta, est l'entrée de la riviere de Tortose. Il y a, entre cette riviere & cette pointe, plusieurs isles fort basses, bordées de sable, qui s'avancent fort au large: il faut faire un grand tour, pour aller dans la riviere de Tortose, & s'éloigner des isles, du moins de deux milles. On trouvera, à cette distance, quatre à cinq brasses d'eau. Presque aux deux tiers du chemin de Zoffa, à l'entrée de la riviere de Tortose, on voit sur ces isles plates, plusieurs monceaux de sel, qui, de loin, paroissent fort blancs, & deux tours de garde.

ZOFFINGUEN, ville de Suisse, au canton de Berne, dans l'Argow, à une petite lieue, au Midi, d'Arbourg. Le chemin, qui conduit de l'une de ces villes à l'autre, est beau & uni. Celle de Zoffinguen est fort jolie. Elle s'appelloit autrefois *Tobinium*, & fut fort considérable, sous l'empire des Francs; & après la ruine de Windisch, elle devint la principale de l'Argow. Elle avoit droit de battre monnoie; & on y voit quantité de ces piéces de monnoie, qui ne sont marquées que d'un côté, & qu'on appelle *Nummi bracteati*. Elles sont au coin de Zoffinguen. Il y avoit autrefois, dans cette ville, un collége de chanoines, fondé par les comtes de Fribourg. Les Bernois en ont fait une espéce de bailliage; & celui qui en a la charge, s'appelle *Schaffner*, c'est-à-dire, administrateur; mais il n'a point d'autorité sur la ville, qui releve immédiatement de Berne, & qui jouit de plusieurs bons priviléges. Le pays est bon, & les habitans sont riches. Le temple mérite d'être vu. Il y a un beau clocher, qui fut bâti dans le dernier siécle. Les bourgeois ont une bibliothéque, où l'on trouve quelques manuscrits curieux. On y voit aussi une très-belle orgue. Cette bibliothéque fut fondée en 1695, & elle s'augmente tous les jours. La ville a son avoyer, son grand & son petit conseil, sa justice & son drapeau. Celui à qui on confie le drapeau, en tems de guerre, est obligé de jurer qu'il le gardera si bien, qu'en cas de besoin, il en fera ce qu'en fit leur avoyer, nommé Nicolas Dut, dans la bataille de Sempach, en 1386. Cet homme, se voyant serré de près, déchira son drapeau en cent piéces, & se les fourra toutes dans la bouche, où on les trouva après sa mort, & d'où on les rapporta à la maison. Au-dehors de la ville, on voit une jolie plaine, qui est la place du tirage, ornée d'un beau tilleul, dont les branches sont élargies & entrelassées avec tant d'adresse, qu'on y a pratiqué des chambres. Près de Zoffinguen, est une grande forêt, nommée *Bonwald* ou *Bowald*, qui porte les sapins les plus beaux & les plus hauts que

que l'on voye en Suisse. Il y en a qui ont jusqu'à cent trente pieds de hauteur. On en a envoyé plusieurs fois dans les pays étrangers, sur-tout à Génes, pour servir de mâts de vaisseaux. En 1534, la république de Venise en acheta une vingtaine, qui avoient six-vingt pieds de haut, après avoir été travaillés. On en a aussi quelquefois envoyé en Hollande. * *Délices de la Suisse*, t. 2, p. 182.

ZOGANI, golfe d'Asie. Il fait partie de la Mer Noire; & on le trouve sur la côte de l'Anatolie, à l'embouchure de la riviere de Sangari ou d'Ajala. On le prend pour le *Sinus Mariandinus* des anciens. * *Corn.* Dict.

ZOGOCARA, ville de la Grande-Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. Il y en a qui veulent que ce soit aujourd'hui la ville de Teffis. Il ne faut pas confondre cette ville avec celle de *Sogocara*, que Ptolomée marque à peu-près dans le même pays: il les distingue l'une de l'autre.

ZOGOR. Voyez SEGOR.

ZOHELETH. La pierre de Zoheleth étoit près de la fontaine de Rogel, au pied des murs de Jérusalem. Les Rabbins disent que cette pierre servoit aux exercices des jeunes hommes, qui éprouvoient leur force à la jetter, ou plûtôt à la rouler & à la soulever. D'autres croyent qu'elle servoit aux foulons ou blanchisseurs, pour battre sur elle leurs étoffes, ou leurs toiles, après les avoir lavées. * 3. *Reg. c.* 1, *v.* 9.

ZŒIL ou ZUGLIO, bourg d'Italie, dans l'état de Venise, au Frioul, vers les confins de la Carinthie, près de Moscaredo & de la source du Buti. Simler le prend pour l'ancienne *Julium Carnicum*, que d'autres veulent être Visfac.

ZOITIUM, Ζοίτιον, ville du Péloponnèse, dans l'Arcadie. Elle est connue de Pausanias, *l.* 7, *c.* 35, & d'Etienne le Géographe. Ce dernier veut qu'on dise aussi Ζοίτιον; mais c'est une faute; & il faut lire Ζοίτεα, comme Pausanias, qu'il cite. En sortant de Tricolons, pour aller à *Methydrium*, en prenant sur la gauche, on arrivoit à Zoetée, qui se trouvoit à quinze stades de Tricolons, & qui avoit eu, disoit-on, pour fondateur, Zoeteüs, fils de Tricolonus. Paroreüs, son cadet, fonda Parorie, dix stades plus loin. Du tems de Pausanias, ces deux villes étoient désertes. Il étoit seulement resté deux temples à Zoetée, l'un de Cerès, l'autre de Diane.

ZOLCA, ville de l'Asie-Mineure, dans la Galatie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 4, la donne aux Paphlagoniens, & la place sur la côte du Pont-Euxin, entre *Selca* & *Dacasta*. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, lit *Xoana*, au lieu de *Zolca*.

ZOLDO, bourg de l'état de Venise, au Bellunèse, environ à quinze milles, au Nord occidental de Belluno, à la gauche de la riviere de Mae, & assez près de l'endroit où cette riviere reçoit celle de Malisia. * *Jaillot*, Atlas.

ZOLL, comté de la Haute-Hongrie, au Midi de ceux de Liptow, & de Turocz. Il a environ vingt lieues de long, du Midi au Nord, & douze de large, du Levant au Couchant. La riviere de Gran le traverse du Nord-Est au Sud-Ouest.

ZOLLERN, château d'Allemagne, dans la Suabe, au comté de Hechingen, qui est de l'ancien patrimoine de la maison de Hohen-Zollern. * *D'Audifret*, Géogr. t. 3.

La *Principauté de Hohen-Zollern* confine avec le duché de Wurtenberg, la seigneurie d'Ehingen, la principauté de Furstenberg, & la baronie de Waldbourg. Elle a été ainsi nommée du château de Zollern, que l'empereur, Henri V, fit bâtir à son retour d'Italie. Sa longueur est de quinze lieues, & sa plus grande largeur de sept. Le pays est très-fertile, & situé avantageusement, à cause du voisinage du Danube. Ses principaux lieux sont:

Zollern,	Haicherloch,
Hechingen,	Sigmaringen,
Verigen.	

Les princes de Hohen-Zollern descendent, de même que l'électeur de Brandebourg, des anciens comtes de Zollern, qu'on fait venir de Tassilon, comte de Hechingen, dont l'origine est assez incertaine. Fréderic VII, comte de Zollern, eut d'Elisabeth, sœur de l'empereur, Rodolphe I. Fréderic, qui fut la tige des Burgraves de Nurenberg, & Eitel-Fréderic I, qui fit la branche de Hohen-Zollern. Charles, arriére-petit-fils de ce dernier, eut, entre autres enfans, d'Anne, fille de Fréderic de Bade-Dourlach, Eitel-Fréderic IV, qui fit la branche de Hechinberg, & Charles II, qui fit celle de Sigmaringen. Eitel-Fréderic IV, fut pere de Jean-George, que l'empereur, Ferdinand II, créa prince de l'empire, en 1623, à condition qu'il n'y auroit que les aînés de sa branche qui jouiroient de cette dignité. Il eut de Françoise, fille de Fréderic Rheingrave, Eitel-Fréderic V, ayeul de Fréderic-Guillaume, prince de Hohen-Zollern, qui a continué la branche. Les princes de Hohen-Zollern sont catholiques, & vicaires de l'électeur de Brandebourg, pour la charge de grand-chambellan de l'empire. Charles I ordonna, par son testament, que ses descendans pourroient prendre la qualité de chambellans héréditaires de l'empire; mais que seulement le plus âgé feroit les fonctions de cette charge, au sacre de l'empereur, & aux autres cérémonies.

ZOLNOK, ville de la Haute-Hongrie, & la capitale d'un comté auquel elle donne le nom. Cette ville, située à la droite de la Teisse, dans le lieu où cette riviere reçoit celle de Zagiwa, fut prise par les Turcs, en 1554, & reprise, par les Impériaux, en 1685. * *De l'Isle*, Atlas.

Le *Comté de Zolnok* est borné, au Nord, par ceux de Hevecz & de Zabolcz; à l'Orient, par celui de Bihor; au Midi, par ceux de Bath & de Czongrad; & à l'Occident, encore par celui de Bath, & par celui de Pest. La riviere de Teisse le partage en deux parties, l'une orientale, l'autre occidentale; & la premiere se nomme communément le *Comté de Zolnok-Extérieure*. Ses principaux lieux sont:

A l'Occident de la Teisse: { Zolnock, Kuruz, Kerskemet.

A l'Orient de la Teisse: { Torek, S. Miklos.

ZOMBIS, ville de la Médie, selon Ammien Marcellin, *l.* 23, *c.* 6, & Etienne le Géographe.

ZOMPUS-PONS. Curopalate connoît un pont de ce nom, dans l'Asie-Mineure, sur le fleuve Sangarius.

ZOMUCHANA, ville d'Asie, dans l'Arie, selon Ptolomée, *l.* 6, *c.* 17. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine, écrit *Zamuchana*, pour *Zomuchana*.

ZOMZOMIM ou ZOMZOMMIM, anciens Géans, qui demeuroient au-delà du Jourdain, dans le pays qu'occuperent, depuis, les Ammonites. Il est fait mention de ces Géans, dans le Deutéronôme, *c.* 2, *v.* 20, où il est dit, en parlant du pays des Ammonites: Ce pays a été considéré autrefois comme le pays des Géans, parce que les Géans y ont habité, ceux que les Ammonites appellent Zomzommim. C'étoit un peuple grand & nombreux, & d'une taille fort haute, comme les Enacins. Le seigneur les a exterminés, par les Ammonites, qu'il a fait habiter dans leur pays, au-delà d'eux.

1. ZONA, ville d'Afrique: Dion-Cassius, *in Augusto*, semble la mettre dans la Numidie. Il ajoute que Sestius la prit par famine.

2. ZONA ou ZONE, ville de la Thrace, chez les Ciconiens, selon Etienne le Géographe, qui cite Hécatée. Pomponius Mela, *l.* 2, *c.* 2, semble faire de *Zone*, un promontoire voisin de celui de *Serrium*: *Circa Hebrum Cicones: trans eundem Doriscos, ubi Xerxen copias suas, quia numero non po-*

terat, spatio mensum ferunt. Deinde Promontorium Serrium, & qui canentem Orphea sequuta narrantur etiam nemora, *Zone*. Pline, *l.* 4, *c* 11, fait de *Zone* une montagne; ce qui revient au même, *Mons, Serrium & Zonæ*. Hérodote, *l.* 7, *c.* 59, place la ville de *Zona* sur le rivage, auquel l'ancien mur *Doriscus* avoit donné le nom, & à quelque distance de l'embouchure de l'Hébre. Tout cela veut dire que le nom de *Zona ou Zone*, étoit commun à la ville & au promontoire sur lequel elle étoit bâtie. Je ne sais même si quelqu'un n'a point fait de *Zona* une isle; parce que le promontoire où elle se trouvoit, étoit une espéce de péninsule, & qu'assez souvent les anciens ont confondu les isles avec les péninsules. La ville de Zona est célebre dans les poëtes. Ils disent qu'il y avoit, dans le voisinage, des Hêtres, qu'Orphée avoit forcés, par la douceur de son chant, de le suivre, depuis la Piérie jusques-là.

3. ZONA, ou ZONA UXORIS REGIÆ, & CALIPTRA. Platon, *in Alcibiade*, donne ces noms à deux contrées de la Perse, ainsi appellées, parce que leur revenu étoit destiné à l'entretien de la ceinture & de l'écharpe de la reine. Ces deux contrées étoient très-fertiles.

ZONCHIO, (Cap de) cap de la Morée, près du golfe de même nom. Il a été connu des anciens, sous le nom de *Coryphasium*.

1. ZONE. Voyez ZONA, N°. 2.

2. ZONE. Les points, les lignes & les cercles, que les géographes se sont figurés dans la solidité & sur la surface de la terre, leur ont fourni plusieurs manieres de diviser la surface du globe terrestre, par rapport au Ciel; savoir: en Zones, en longitude & latitude; en ombres, en situation ou position, & en climats. Les *Zones* sont des bandes ou ceintures de la terre, terminées par deux petits cercles paralléles entr'eux; savoir, par les deux cercles polaires, & par les deux tropiques, qui divisent toute la terre en cinq Zones; une *Torride*. deux *Froides* & deux *Tempérées*, qui ont reçu ces dénominations de la qualité des lieux qu'elles enferment dans leur étendue. * *Ozanam*, Dict. de Mathém.

Ce mot de *Zone*, vient du Grec, ζώνη, qui signifie *ceinture*; & l'on a appellé les Zones *Torride*, *Froide* & *Tempérée*, de la qualité de la température à laquelle leur situation est sujette, suivant les différens dégrés de chaleur ou de froid, que leur donne le Soleil, par son approche & par son éloignement. La Zone Torride est au milieu de toutes les autres; les Froides tiennent les deux extrêmités; & les deux Tempérées occupent ce qui est entre la Torride & les Froides, d'un côté & d'autre.

La *Zone Torride* ou *Brûlée*, est terminée par les deux cercles tropiques. Elle se trouve au milieu des deux Zones tempérées, & l'équateur la divise en deux parties égales; l'une septentrionale & l'autre méridionale. Elle a 47 d. de largeur, qui valent environ 1165 lieues de France, & environ 940 de Marine. Cette *Zone* est nommée *Torride* ou *Brûlée*, parce qu'elle est sous le lieu par où passe le Soleil, & reçoit directement ses rayons. Le milieu de cette Zone doit être plus tempéré que ses extrêmités, tant à cause de l'égalité des jours & des nuits, qu'à cause qu'il n'y a pas un long solstice, comme sous les tropiques, où les chaleurs, les plus brûlantes du Soleil, se rencontrent, à cause qu'il demeure plus longtems proche des solstices, que proche de l'équateur. Ces lieux néanmoins ne laissent pas d'être habités; & la ville de Siene, en Egypte, est sous le tropique de l'Ecrevice. Les peuples, qui demeurent précisément au milieu de la Zone Torride, ayant leur Zenith à l'équateur, ont un perpétuel équinoxe, & le Soleil ne s'écarte jamais de leur Zenith, de plus de vingt-trois dégrés & demi. Les jours, aussi-bien que les nuits, y sont toujours de douze heures, & les poles sont à l'horison. Les crépuscules y sont très-courts, à cause que le Soleil descend perpendiculairement sous l'horison, & qu'ainsi, il arrive bientôt au dix-huitiéme dégré, qui est la fin du crépuscule du soir, & le commencement de l'aurore. Ceux qui sont entre l'équateur & le Tropique, comme les habitans de l'isle de Madagascar, ont les mêmes propriétés que ceux qui sont dessous l'équateur, pour le moins, lorsqu'ils en sont proche; car, quand ils en sont éloignés, ils ont des propriétés fort différentes, & semblables à ceux qui sont sous les Tropiques. Ceux qui sont sous les Tropiques, ont le pole élevé sur leur horison, de vingt-trois dégrés & demi. Toutes les étoiles, renfermées dans le cercle polaire, qui est proche du pole élevé, ne se couchent point, & les opposées ne se levent jamais. Le Soleil ne passe qu'une fois l'année par leur Zenith; lorsqu'il est au Tropique sous lequel ils sont situés. Le plus grand jour est de treize heures & demie, & le plus court, de dix & demie; & le Soleil, en Hiver, est éloigné de leur Zenith, de 47 dégrés. Enfin, ils ont deux solstices, l'un vertical, & l'autre, éloigné de leur Zenith de 47 dégrés; & les saisons commencent à y être réglées. Ceux qui sont au milieu de la Zone Torride, ont cinq ombres toutes différentes; l'une orientale, quand le Soleil se couche; une occidentale, quand il se leve; une septentrionale, quand il est aux signes méridionaux; une méridionale, quand il est aux signes septentrionaux; & une perpendiculaire à Midi, au tems des équinoxes. Ceux qui habitent entre l'équateur & un Tropique, ont pareillement cinq ombres; mais le Soleil est entre le Zenith & le Tropique; & les ombres des arbres, des maisons & de tous les autres corps perpendiculaires à l'horison, rétrogradent deux fois le jour, à cause du paralléle ou arc diurne du Soleil, qui coupe en deux points un même vertical devant & après midi. Ceux qui habitent sous l'un des Tropiques, c'est-à-dire, aux extrêmités de la Zone Torride, ont seulement quatre ombres différentes, une orientale, une occidentale; une vers leur pole, & l'autre perpendiculaire au Midi, dans le tems du solstice, ce qui n'arrive qu'une fois l'année. La Zone Torride a neuf mille lieues communes de France en son circuit, sous l'équateur, ce qui est sa plus grande étendue, & environ huit mille deux cent cinquante-trois lieues dans ses extrêmités, sous les Tropiques.

Les deux *Zones Froides* sont terminées par les deux cercles polaires, qui les embrassent, l'une autour du pole arctique, & l'autre autour du pole antarctique. Elles sont appellées froides ou glacées, parce que pendant la plus grande partie de l'année, il y fait un froid extrême, par les longues nuits de plusieurs mois, qui s'y rencontrent, & par l'obliquité des rayons du Soleil, quand il les éclaire. Ceux qui sont dans ces Zones, & premiérement entre le pole & le cercle polaire, ont, en Eté, des jours plus grands que de vingt-quatre heures, & en Hiver, des nuits de même. Les crépuscules y sont fort grands, & l'élevation du pole y est aussi très-grande, ce qui rend la sphére très-oblique, le pole étant élevé sur l'horison plus de soixante-six dégrés & demi. Il y a une très-grande quantité d'étoiles, qui ne se couchent jamais, & d'autres, qui sont toujours cachées au-dessous de l'horison. Ils ont une si grande inégalité de jours & de nuits, que le Soleil paroît sur l'horison pendant plusieurs jours, & quelquefois plusieurs mois. Il arrive, en échange, la même chose aux nuits, qui y sont aussi de plusieurs jours & de plusieurs mois. Ils ont le Soleil très-éloigné de leur Zenith, & ne voyent que le solstice d'Eté, le solstice d'Hiver étant caché sous l'horison. Ils ont quatre sortes d'ombres, une orientale, une occidentale; une vers le pole élevé, & plusieurs circulaires, au tems que le Soleil demeure plusieurs jours sans se coucher. Le Taureau se leve sur l'horison avant le Belier; le Belier avant les Poissons; les Poissons avant le Verseau, quoique les signes, qui leur sont opposés, se levent selon leur ordre; mais aussi ils se couchent contre leur ordre, ce qui fait que la Lune se leve quelquefois devant le Soleil, & se couche quelque tems après; lorqu'elle est au signe du Taureau, & le Soleil au commencement des Poissons ou du Belier. Ceux qui sont sous le cercle polaire, n'ont qu'un jour de vingt-quatre heures, le Soleil étant au solstice d'Eté, ni qu'une nuit de vingt-quatre heures, le Soleil étant au solstice

d'Hiver. Les crépuscules y sont aussi fort grands, le pole étant élevé sur l'horison, de soixante-six dégrés & demi; & depuis le 5 d'Avril, jusqu'au 9 de Septembre, il n'y a point de nuit close. Ceux qui habitent au milieu des Zones froides, c'est-à-dire, sous les poles, ont la sphére paralléle, & ont six mois de jour, six de nuit de suite par an. Les étoiles, qui sont dans l'hémisphére supérieur, ne se couchent jamais, & celles qui sont dans l'hémisphére inférieur, ne se levent jamais; parce que les poles sont au Zenith & au Nadir. Ils n'ont ni Orient ni Occident, parce que le Soleil fait toutes ses révolutions paralléles à l'horison, & n'ont par conséquent qu'une ombre circulaire. Enfin, Saturne y est environ quinze ans sans se coucher; Jupiter, six; Mars, un; le Soleil, Venus & Mercure, six mois; & la Lune, quinze jours, les moitiés des périodes de ces planetes, étant à peu-près de cette grandeur.

Les grands voyages & les navigations ordinaires, après la découverte des Indes orientales & occidentales, nous ont prouvé que la Zone Torride étoit fort peuplée, & que la chaleur y étoit fort tempérée en plusieurs endroits, à cause des vents, des pluies, des montagnes & des nuits, qui, étant assez longues, ont le tems de rafraîchir l'air, par les grandes rosées. Les deux Zones froides étoient regardées comme inhabitables, à cause de la rigueur du froid, causée par la chûte trop oblique des rayons du Soleil, qui ne les regarde que de travers. Les dernieres relations, néanmoins, nous assûrent, par expérience, que les Zones froides ne sont pas entierement dépourvues d'habitans. Il ne faut que voir une partie de la Norwege, de la Suéde & de la Moscovie, où l'on va tous les jours, qui sont au-delà des cercles polaires, & qui sont cependant habitées par des peuples, qu'on nomme Lapons. L'islande, le Groenland & la Nouvelle-Zemble, qui s'étendent jusques sous le pole arctique, se trouvent peuplées d'hommes & d'animaux. Chaque Zone froide a, de circuit, environ trois mille cinq cent quatre-vingt-huit lieues communes de France, & environ onze cent soixante & quinze de largeur, comme la Zone Torride.

Les deux *Zones Tempérées* contiennent chacune quarante-trois dégrés de largeur; celle qui est entre le tropique de l'Ecrevice & le cercle polaire arctique, comme celle où nous habitons, est appellée septentrionale; & l'autre, qui est entre le tropique du capricorne & le cercle polaire antarctique, se nomme méridionale: ces deux Zones sont dites tempérées, parce qu'étant situées entre la Torride & les froides, elles sont favorablement regardées du Soleil, dont la chaleur s'y trouve tempérée; ce qui les rend beaucoup plus fertiles, plus agréables & plus abondantes en toutes choses que les autres: leurs extrêmités, néanmoins, participent beaucoup de l'excès du froid & du chaud; de sorte qu'il n'y a que le milieu, comme l'endroit où est la France, qui soit bien tempéré, les autres parties étant ou trop froides, ou trop chaudes, plus ou moins, selon qu'elles sont plus ou moins proches des extrêmités des autres Zones: ceux qui habitent l'une de ces deux Zones, n'ont jamais le Soleil sur la tête, & les jours y sont toujours moindres que de vingt-quatre heures, parce que l'horison coupe tous les paralléles du Soleil, qui, par conséquent, se leve & se couche chaque jour. L'équinoxe arrive deux fois l'année, au tems ordinaire, & le pole y est toujours plus élevé que de vingt-trois dégrés & demi, & moins que de soixante-six & demi; ce qui fait que hors des tems des équinoxes, les jours sont inégaux aux nuits: il y a plusieurs étoiles, plus ou moins, selon l obliquité de la sphére, qui sont hors du cercle polaire, proche du pole élevé, & qui ne se couchent point; & d'autres, qui sont hors du cercle polaire opposé, & qui ne se levent jamais: les crépuscules y sont plus grands que dans la Zone Torride, parce que le Soleil descendant obliquement sur l'horison, n'arrive pas sitôt à l'Almicantarath, éloigné de l'horison de 18 dégrés, que s'il descendoit perpendiculairement: l'inégalité des jours s'augmente d'autant plus, qu'ils ont le pole élevé sur l'horison; ce qui fait qu'il y a des nuits, qui ne sont qu'un crépuscule, en plusieurs années, des Zones tempérées, comme il arrive à Paris, pendant quelques jours de l'Eté; savoir: environ huit jours devant & après le solstice d'Eté, parce que le Soleil, pendant tout ce tems, ne descend jamais dix-huit dégrés sous l'horison. Les saisons arrivent, dans ces Zones, aux tems ordinaires, comme nous l'expérimentons dans cette Zone tempérée septentrionale: on y a seulement trois sortes d'ombres, une orientale, une occidentale, & une vers le pole; le plus petit circuit des Zones tempérées, est d'environ trois mille cinq cent quatre-vingt-huit lieues communes de France, comme le plus grand de la Zone froide, & le plus grand circuit des tempérées, est de huit mille deux cent cinquante-trois lieues communes, comme au plus petit circuit de la Zone Torride.

On peut diviser les Zones de la terre en trois sortes; savoir: en *grande*, comme la Zone Torride, dont la surface est d'environ dix millions deux cent soixante & dix-huit mille lieues carrées communes de France; en *moyennes*, comme les deux tempérées, dont la surface de chacune est de six millions six cent quatre-vingt-sept mille lieues carrées; & en *petites*, comme les deux froides, dont chacune comprend, en superficie, un million soixante & onze mille lieues carrées.

Les géographes se servent de ces termes: *Asciens*, *Amphisciens*, *Hétérosciens*, & *Périsciens*, pour signifier la différence des ombres, que le Soleil fait dans les endroits différens de la terre: l'étimologie de ces noms, vient de ce mot Grec, σκιά, qui signifie ombre; on appelle donc *Asciens*, ou *sans ombre*, ceux qui n'ont point d'ombre à midi, parce que le Soleil est à leur Zenith; tels sont ceux qui habitent la Zone Torride: les *Amphisciens* sont ceux qui ont deux ombres différentes, en différentes saisons de l'année; tantôt vers le Midi, quand le Soleil est au-delà de leur Zenith, du côté du Septentrion; & tantôt vers le Septentrion, quand le Soleil est au-delà de leur Zenith, du côté du Midi; & tels sont aussi ceux qui habitent la Zone Torride, entre les deux tropiques: les *Hétérosciens* sont ceux qui ont toujours les ombres à midi, du même côté, sans les avoir jamais de l'autre; tels sont ceux qui habitent les Zones tempérées, & dont les ombres méridiennes tendent vers le Septentrion, pour ceux qui sont dans la Zone tempérée septentrionale, comme nous, & vers le Midi, pour ceux qui demeurent entre le tropique du Capricorne, & le cercle polaire antarctique: enfin, les *Périsciens* sont ceux qui ont les ombres de tous les côtés, le même jour, à cause que le Soleil tourne autour d'eux, par le mouvement du premier mobile, lorsqu'il est sur l'horison; ce qui fait que les ombres des arbres & des tours roulent aussi, & sont portées successivement vers tous les endroits de l'horison; tels sont ceux qui habitent les Zones froides.

Lucain, *Bel. civ. l. 3, v. 247*, parlant des Arabes, qui habitent la Zone Torride, dit qu'ils s'étonnerent, lorsqu'ils virent les changemens des ombres dans la Zone tempérée, ce qu'il exprime, par ces deux vers:

Ignotum vobis, Arabes, venistis in Orbem;
Umbras mirati nemorum non ire sinistras.

Ce mot *finistra*, au côté gauche, se prend ici pour le Midi, qu'on a à la gauche, quand on se tourne vers l'Occident, comme s'y tournoient les poëtes, à cause des champs élisiens, & des isles fortunées, qu'ils y avoient mises; ainsi, ils avoient le Septentrion à leur droite, & le Midi à leur gauche.

ZONIDES ou ÆXONIDES. Voyez HALÆ-ÆXONIDES.

1. ZONUS. Voyez BURGUS-NOVUS.

2. ZONUS. Les manuscrits & les diverses éditions de Pline, *l. 6, c. 13*, mettent l'embouchure d'un fleuve de ce nom, sur la côte de la Mer Caspienne, & comptent mille quatre cens stades, de

l'embouchure de ce fleuve, à celle du Jaxartes: ce sont deux fautes, que le pere Hardouin a corrigées, sur un passage d'Eratosthéne, cité par Pline, & rapporté par Strabon: on voit, par ce passage, que dans Pline, au lieu de *ad ostium Zoni fluminis*, il faut lire *ad ostium Oxi fluminis*; & qu'au lieu de M. CCCC. [*stad.*] il faut lire MM. CCCC. [*stad.*]

ZONS ou ZOONS, ville d'Allemagne, dans l'électorat de Cologne, à la gauche du Rhin, entre Cologne & Nuys, à trois lieues communes d'Allemagne, au-dessous de la premiere de ces villes, & à deux lieues au-dessus de la seconde. Cette petite ville est renommée, par son péage & par son château. * *Jaillot*, Atlas.

ZONZEN, ville de Perse, dans la province de Mazandran, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3, qui cite les géographes Persiens, & la marque à 85 d. 15'. de longitude, sous les 35 d. 59'. de latitude. Cette ville est assez jolie.

ZOPARISTUS, ville d'Asie, dans la petite Arménie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, la marque dans la Méliténe, en-deçà de l'Euphrate.

ZOPHOIM, contrée des princes, dans la terre d'Edom, selon S. Jerôme (*In quæst. Hebr.*) qui dit que, de son tems, on la nommoit *Gabalena*: Les Septante & Eusébe ne lisent pas *Zophoïm*, mais *Zaphoïm*; du reste, ni l'un ni l'autre de ces noms, ne paroit avoir aucune affinité avec le mot Hébreu, *Hiram*, que l'on trouve dans la Vulgate, & où *Hiram* n'est pas le nom d'une contrée, mais le nom d'un homme, l'un des princes d'Edom, qui paroît cependant avoir donné son nom à un pays & à un peuple. Voyez le chapitre trente-sixiéme, *v.* 40 & *suiv.* de la Genése.

ZOQUES, peuples de l'Amérique septentrionale, dans la Nouvelle-Espagne, & dans la partie septentrionale du gouvernement de Chiapa, aux confins de celui de Tabasco: au pays de Chiapa, dit Thomas Gage, est jointe la province des Zoques, la plus riche de celles de Chiapa. Elle s'étend, d'un côté, à Tabasco, d'où, par la riviere de Grijalua, on transporte en sûreté les marchandises du pays, à S. Jean de Ulhua, ou la Vera-Crux: les habitans trafiquent aussi avec ceux du pays de Jucatan, par le Havre, qu'on appelle le Port-Royal, qui est entre Grijalua & Jucatan. Quoique cette riviere de Tabasco ou Grijalua, & le Port-Royal soient fort commodes, pour le commerce de la province des Zoques, les Espagnols ne se sont jamais guéres fortifiés de ce côté, ce qui a autrefois tenté les Anglois & les Hollandois d'y faire descente; mais comme la riviere est peu profonde, que le climat est chaud, que les bourgades se trouvent fort incommodées des moucherons, & que la principale marchandise de ce pays, ne consiste qu'en cacao, ces difficultés firent qu'après être entrés dans la riviere, ils ne passerent pas outre. Les bourgades de cette province des Zoques sont petites; mais sont riches, parce qu'il y a quantité de soye, & la meilleure cochenille de toute l'Amérique, & il n'y a point de province, où il s'en trouve plus qu'en celle-ci: il y a peu d'Indiens, qui n'ayent leurs vergers plantés de mûriers, non qu'ils l'estiment beaucoup d'eux-mêmes, mais parce qu'ils ont vu que les Espagnols en faisoient grand cas, & leur en offroient de l'argent, les contraignant même de les cultiver dans les endroits où ils avoient reconnu que ces arbres croissoient mieux qu'ailleurs: il y a tant de soye dans ce pays, que le principal trafic des Indiens, consiste en des tapis de soye, de toutes couleurs, que font les femmes, & qu'ils vendent aux Espagnols, qui les envoyent en Espagne: c'est une chose admirable, de voir la diversité des ouvrages de ces Indiennes. Le peuple de ce pays est spirituel, ingénieux, & bien fait de corps; le climat est chaud, vers Tabasco; mais, au-dedans du pays, il y a des endroits où il fait très-froid: on n'y recueille point de froment; en récompense, on y a une grande abondance de mahis; aussi n'y trouve-t-on pas une aussi grande quantité de bétail, qu'aux environs de Chiapa; pour du gibier, de la volaille & des coqs d'Inde, il s'y en trouve autant qu'en aucun endroit du nouveau monde. * *De l'Isle*, Méxique. Relat. des Indes occ. 2. part. c. 18.

De Laet, dans sa description des Indes occidentales, *l.* 7, *c.* 5, dit que les *Zoques* ou *Zoaques*, sont le second peuple de la province de Chiapa; que leur pays est peuplé de vingt-cinq bourgades, dans la premiere desquelles, nommée *Tecpatlan*, les Dominicains ont une maison: ce pays, ajoute-t-il, est chaud & humide, à cause de l'abondance des pluies, & de la quantité des rivieres & des torrens, qui rendent les chemins fort difficiles, & fournissent pourtant de très-bons poissons.

ZORAMBUS, fleuve de la Carmanie: Ptolomée, *l.* 6, *c.* 8, marque l'embouchure de ce fleuve, entre le port Cophanta & la ville Badara: le manuscrit de la bibliothéque Palatine, porte *Zoramba*, pour *Zorambus*.

ZORIGA, ville de la Grande-Arménie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13, paroit la placer dans la Basilisène, à la gauche, & à quelque distance de l'Euphrate.

ZOROANDA, lieu d'Asie, dans le mont Taurus, selon Pline, *l.* 6, *c.* 27, qui semble entendre, par-là, l'endroit où le Tigre se perd sous terre, & d'où il paroit de nouveau: ce lieu étoit dans la Chalonitide, selon Strabon, *l.* 11, *p.* 529. Les manuscrits de Pline, consultés par le pere Hardouin, lisent *Zoaranda*, au lieu de *Zoroanda*, & Solin écrit *Zomada*.

ZOROLUS, fleuve de Thrace: il en est parlé, dans la vie de S. Alexandre, martyr. Ortelius soupçonne que ce fleuve pourroit avoir été ainsi nommé, de *Zurulum* ou *Tzurulum*, ville de ces quartiers-là. Cette riviere se perdoit dans le *Bithyas*; & on l'appelle aujourd'hui *Chiourlie*. Voyez ce mot.

ZOROMBA. Voyez ZORAMBUS.

ZOROPASSUS, ville de la Petite-Arménie: Ptolomée, *l.* 5, *c.* 7, l'attribue à la préfecture Murianne.

ZOROPASSENUS, siége épiscopal d'Asie, dans l'Isaurie. *Athenæus*, son évêque, souscrivit au concile de Nicée, tenu l'an 325.

ZOROYMA, siége épiscopal de Syrie, sous la métropole de Bostra, selon Guillaume de Tyr, cité par Ortelius, *Thesaur.*

ZORTA. Voyez ZURTA.

ZOSITERPUM, ville de Thrace, selon Ortelius, qui cite le quatriéme livre des édifices de Justinien, par Procope. Cousin, dans sa traduction, *l.* 4, *c.* 11, écrit *Zositersum*: cette ville, ou plûtôt ce fort, étoit dans la province de Rhodope.

ZOSTER, promontoire de l'Atique: Strabon, *l.* 9, *p.* 398, le place sur la côte du golfe Saronique, & dit que c'est un long promontoire, entre la bourgade d'*Æzone* ou d'*Æxone*, & un autre promontoire voisin de *Thoreæ*: c'est à peu-près tout ce que nous savons de la situation du promontoire *Zoster*, dont Etienne le Géographe fait un Isthme: cette situation s'accorde avec celle que Pausanias, *l.* 1, *c.* 31, semble donner au *Zoster*, & dont il fait un lieu, situé sur le bord de la Mer, entre *Alime* & *Prospalte*: Minerve, Apollon, Diane & Latone, ajoute-t-il, y sont particuliérement honorés, & y ont des autels: on ne croit pas que Latone y ait fait ses couches; mais on dit que, sentant son terme approcher, elle y délia sa ceinture: c'est de-là, que ce lieu avoit pris son nom, & qu'on donna à Latone le surnom de *Sosteria*, de même qu'à Minerve, à Diane & à Apollon.

ZOSTIUM, nom d'un lieu, selon Suidas, qui ne le désigne pas autrement.

ZOTH, nom d'une nation, qui habitoit autrefois dans les pays marécageux, qui sont entre les villes de Vasseth & de Bassorah. Cette nation s'étant révoltée, fut défaite & réduite en servitude, par Motassem, huitiéme Kalife des Abbassides: l'auteur du Mircat dit que cette nation habite Sôwad, Urak, dans les villages de l'Iraque Babylonienne; cependant le nom de Zoth convient aussi à un peuple des Indes; & on appelle, en Arabe, Zothi, une sorte

d'étoffe, qui vient de leur pays. * *D'Herbelot*, Biblioth. or.

ZOTALE, fleuve d'Asie, selon Ortelius, qui cite ce passage de Pline, *l.* 6, *c.* 16: *Nam interfluente Margo, qui corrivatur in Zotale:* mais je serois du sentiment du pere Hardouin, qui entend, par Zotale, un territoire, une campagne, ou un canton, dans lequel le Margus se partageoit en divers ruisseaux, pour arroser le pays.

ZOTAPA, ville de l'Isaurie: il en est parlé, dans le concile de Chalcédoine.

ZOTHES. Voyez ZATHES.

ZOTON, ville de l'Ethiopie, sous l'Egypte: c'est Pline, *l.* 6, *c.* 29, qui en fait mention.

ZOUG. Voyez ZUG.

ZOUPE, place de l'Amérique méridionale, au Pérou, dans l'audience de Lima, entre l'embouchure de la riviere de Barranca & le havre de Guara: depuis la riviere de Barranca, jusqu'à la plage de Zoupe, il y a deux lieues; sous le vent de cette plage, on voit des montagnes rougeâtres, près de la Mer; sous le vent de ces montagnes, faites une petite pointe basse, & sous le vent de cette pointe, vous trouverez le port de Barranca, qui est sous le 11 d. de latitude méridionale, & où l'on peut mouiller à 6 ou 7 brasses d'eau. La plage de Zoupe forme une grande baye sablonneuse, où il ne vient que des barques, pour charger du grain: il y a toujours sur cette plage de grosses houles, & la Mer y est fort rude, lorsque le vent y donne: de cette plage, à l'isle de S. Martin, il y a trois lieues; la terre est basse vers la Mer; mais dans l'intérieur du pays, il y a plusieurs petites montagnes, qui ressemblent à des volcans. Cette isle, qui est à un quart de lieue ou environ du rivage, paroit blanche, & peut avoir une demie lieue de circonférence: le havre de Guara, qui en est éloigné d'une lieue, se trouve sous le 11 d. 30'. de latitude méridionale. * *Woode Rogers*. Supplément aux voyages, t. 2, p. 45.

ZOUR, ville de Perse: Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3, qui cite les géographes Persiens, dit que cette ville se trouve à 70 d. 20'. de longitude, & à 35 d. 32'. de latitude: il n'y a rien de remarquable dans cette ville, qui est de la province de Belad-Couresson.

ZOUCH, nom d'une bourgade de la Tartarie, au pays des Usbecks, & de la dépendance de la ville de Bokharah: celui qui y est né, ou qui en tire son origine, est surnommé *Zouschi.* * D'Herbelot, *Biblioth. or.*

ZUBEDI, ferme ou fonds de terre, dans l'Afrique propre, au territoire d'Hippone, selon S. Augustin, cité par Ortelius, *Thesaur.*

ZUBUL. Voyez ZILIA.

ZUCABIARITANUS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Mauritanie Césarienfe, selon la notice d'Afrique, qui fournit *Stephanus*, son évêque. * *Harduin.* collect. conc. t. 2, p. 874.

ZUCALA, Isthme, qui joint la péninsule de Crimée, avec la petite Tartarie. Cet isthme, que les anciens nommoient *Isthmus Tauricus*, est entre le lac de Sescan & le golfe de Nigropoli, partie de la Mer Noire: sa largeur n'est que d'une demie lieue, & il est défendu par la ville de Précop, qu'on y a bâtie. * *Baudrand*, Dict.

ZUCCORA, bourgade de l'isle de Piscopia, située dans la Méditerranée, sur la côte d'Asie. Cette bourgade, qui a un château, est arrosée d'un ruisseau d'eau douce, qui ne tarit point. Boschini, dans son traité de l'Archipel, dit que les habitans de Zuccora assûrent qu'il s'y trouve beaucoup de mines; mais que la crainte d'y attirer les Turcs, les empêche d'y travailler. * *Corn.* Dict.

ZUCCUBAR. Voyez SUCCUBAR.

ZUCHABARUS, montagne de l'Afrique propre: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, dit que le fleuve Cyniphus, & la fontaine Acaba avoient leur source dans cette montagne: Hérodote, *l.* 4, *c.* 165, l'appelle *Charitum Mons:* car il nomme ainsi la montagne où le fleuve Cyniphus ou Cinyphus prenoit sa source.

1. ZUCHIS, ville de la Libye, selon Etienne le Géographe, qui cite le seiziéme livre de Strabon; mais il devoit citer le dix-septiéme livre: car c'est où Strabon, *l.* 17, *p.* 835, parle de cette ville-là, qu'il place sur le bord d'un lac de même nom, & qu'il dit célebre, pour ses teintures en pourpre, & pour ses salaisons de toutes sortes: d'ailleurs, Strabon met cette ville dans l'Afrique propre, ainsi que le lac sur lequel elle étoit située. Voyez l'article suivant. Il est encore à remarquer qu'Etienne le Géographe (*In verbo.*) Ζύχις, nomme cette ville Ξύχις, *Xuches*, sans avertir que c'est toujours la même place, sous deux ortographes différentes, mais qui reviennent à la même chose, parce que les anciens ont assez souvent pris les lettres Z & Ξ, l'une pour l'autre: c'est ainsi qu'Hésyche appelle un peuple de la Troade, tantôt Ἀζιῶται, tantôt Ἀξιῶται; que Tzetzés appelle un peuple des environs de la Colchide, tantôt Κεραζοὶ, tantôt Κεραξοὶ; & qu'Etienne le Géographe lui-même (d'une isle de l'Océan Indien) écrit indifféremment Τοπάζιον, & Τοπάξιον.

2. ZUCHIS, lac de l'Afrique propre: Strabon, *l.* 17, *p.* 835, dit qu'on le trouvoit après la petite Syrte; qu'il avoit près de quatre cens stades de circuit; que son entrée étoit étroite; & qu'on voyoit sur son bord la ville de *Zuchis*, qui fait l'article précédent.

ZUCKMANTEL, petite ville de la Haute-Silésie, dans le duché de Neisse.

ZUDIDAVA: Corneille, je ne sais sur quelle autorité, écrit ainsi le nom de l'ancienne *Sucidava*, ville de la Dace. Voyez SUCIDAVA.

ZUENZIGA, habitation d'Afrique, dans le Zahara: elle a Tegaza au Couchant, Hayr au Levant, Sugulmesse, Tebelbelt & Beni-horay au Septentrion, & le désert de Guir au Midi. Quoique le pays de Zuenziga soit un désert encore plus sec & plus stérile que ceux de Zenega & de Tegaza, il ne laisse pas d'être habité par les Guanaseris: c'est par-là, que passent les marchands de Trémécen, qui vont à Tombut & au royaume d'Yça, avec grand péril de leur vie: car les hommes & les animaux y meurent quelquefois de soif en chemin, particuliérement au quartier de Gogden, où l'on fait neuf journées sans trouver d'eau, si ce n'est quelquefois quelques marais, quand il a plu, & ces marais tarissent bientôt. Les habitans sont Africains, & parmi-eux, il y a quelques Arabes, qui tirent tribut de Sugulmesse, pour les terres qu'ils labourent, & errent par ces déserts, jusqu'à Yguid, s'arrêtant aux endroits où il y a de l'herbe, pour leurs troupeaux: ils sont fort riches en bétail, & recueillent beaucoup de dattes, sur la frontiere du Biledulgerid, où ils regnent, par le grand nombre de leur cavalerie; ils ont d'autres Arabes avec eux, qu'on nomme Garfa & Esgué, & sont tous fort nobles; de sorte que les rois de Barbarie recherchent leur alliance, & épousent les filles de leurs commandans. * *Dapper*, Afrique, p. 217.

ZUERA ou CUERA, ville d'Espagne, dans l'Aragon, sur le chemin de Saragosse, en France, par la principauté de Bearn: cette petite ville est située sur le Gallego, dans une campagne fertile, à quatre lieues de Saragosse. * *Délices d'Espagne*, *p.* 662.

1. ZUG, (prononcez ZOUG) canton de la Suisse, & le septiéme; il confine, à l'Orient & au Nord, au canton de Zurich; à l'Occident, au canton de Lucerne, & aux provinces libres, dont il est séparé par la Reuss; & au Midi, au canton de Schwitz. Ce canton, avec quelques contrées voisines, a été le pays des anciens *Tugeni*, dont Strabon *l.* 7, parle, dans sa description de l'Helvétie, & qui se joignirent aux Cimbres, dans leur expédition contre l'Italie: les *Tugeni* sont joints, par cet auteur, *l.* 4, aux *Tigurini*, qui sont ceux de Zurich: le pays de Zoug est petit, n'ayant que quatre ou cinq lieues de longueur; mais il peut passer pour bon: les montagnes donnent d'excellens pâturages, & sont parsemées de grands villages, dont les plus considérables sont: *Egeri* ou *Egri*, *Mintzengen*,

Nuhen & autres. Au bord du lac, on trouve celui de S. André, qui a été autrefois une ville : la plaine est fertile en vins, en bled, en fruits & en chataignes, particuliérement autour du lac : elle est fort peuplée ; & généralement parlant, c'est un beau & riche pays : on y voit quantité de villages, deux beaux bourgs, Cham & Bar, une riche abbaye de filles, qu'on nomme Frawenthal, au bord de la Reuss, & la ville de Zoug, qui fait l'article suivant. Tous les habitans de ce canton sont catholiques, & reconnoissent toujours la jurisdiction de l'évêque & de l'official de Constance : ils ont une étroite alliance avec les cantons de Lucerne, d'Ury, de Schwitz & d'Underwald ; & quand ils s'assemblent, on les appelle ordinairement *la Ligue des cinq Cantons*. * Etat & Délices de la Suisse, t. 2, p. 458.

2. ZUG ou ZOUG, ville de Suisse, capitale du canton de ce nom : elle ne se trouve marquée en aucun lieu avant cinq cens ans ; on rapporte son origine aux seigneurs de Hallville, qui la bâtirent dans un lieu commode, près du lac auquel elle donne aussi son nom. Les comtes de Habsbourg succéderent à ses seigneurs, & à ceux-ci, les ducs d'Autriche, qui en firent leur place d'armes contre les cantons, qui l'assiégerent en 1352 : quoique la garnison Autrichienne eut abandonné la place, les habitans se défendirent bien ; & ayant enfin été pris, leurs vainqueurs les reçurent dans leur alliance, & Zoug devint le septiéme canton, parce qu'il obtint le pas sur Glaris, qui est néanmoins un peu plus ancien, ayant été aggrégé au corps Helvétique en 1351. * *Longuerue*, Descr. de la France, 2 part. p. 277. *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 459.

La ville de Zug, *l.* 6, *c.* 27, est située au bord oriental du lac, dans une belle & fertile campagne, au pied d'une agréable coline, qui, s'élevant peu-à-peu, forme une montagne : les rues y sont grandes & larges, les maisons assez bien bâties. On y remarque quatre édifices religieux : l'église collégiale de S. Oswald, qui est presque au milieu de la ville ; un couvent de Capucins, qui est à un coin, sur une hauteur ; & l'église paroissiale de S. Michel, qui est hors de la ville, avec un couvent de religieuses, à côté.

Le 3 de Mars 1435, la rue, qui étoit au bord du lac s'abima dans l'eau, avec tout un rang de maisons, & la muraille de la ville, qui la bordoit de ce côté. Il y eut vingt-six maisons abimées, & cinquante personnes noyées. Les habitans bâtirent de nouvelles rues, de l'autre côté de la ville, & firent, avec le tems, comme une nouvelle ville, qu'ils environnerent de murailles & de tours : ce quartier est appellé *Neustatt*, c'est-à-dire, *la nouvelle Ville*. En 1594, quatre maisons furent abimées tout d'un coup dans le lac. Presque tous les habitans du pays attribuerent ces tristes évenemens aux carpes du lac, lesquelles, en creusant insensiblement le rivage & les fondemens des maisons, en occasionnerent la ruine. En effet, l'on y pêche assez ordinairement des carpes, depuis cinquante, jusqu'à quatre-vingt-dix livres. * *Haller. Chronic.* l. 54, c. 4.

A la principale porte de l'église de S. Oswald, on lit cette inscription :

Justus erat Karolus, Konstantinusque devotus,
Clemens Ludovicus, Henricus, corpore castus,
Templa Deo fundant, ea dotant, Idola calcant,
Auctores fidei, pugiles pro nomine Christi
Hæc quia fecerunt
Intrare polos meruerunt.

Sur le portail de l'église, on voit les statues de ces quatre empereurs, avec cette inscription, à leur droite : S. KONSTANTINUS, M. S. KAROLUS, M. S. LUDOVICUS, S. HENRICUS, IMP. & à leur gauche, celle-ci :

Melchior ex gente, cum Balthasar ab Oriente,
Et Gaspar comite venerunt Sidere duce,
Quem solum quærunt Ephrata monstrat eum
Dona sibi dantes aurum cum thure libantes.
Diis myrrham sociant, proni sua corpora curvant.

Au-dedans de l'église, on voit une statue équestre, en bois, sous laquelle est l'écu des armes d'Angleterre, avec ces mots, autour : SANCTUS OSWALDUS, REX ANGLIÆ, PATRONUS HUJUS ECCLESIÆ. La figure de S. Oswald, est ornée d'un manteau royal, & a sur la tête une couronne. On remarque encore, dans cette église, plusieurs tombeaux, avec des épitaphes.

La ville de Zug n'a point d'autorité sur la campagne des environs, ce qui fait que le canton est partagé en cinq quartiers, dont la ville en forme deux, & la campagne trois. Les trois de la campagne sont : *Mentzingen*, *Egeri* & *Bar*, qui est un bourg dans la plaine, près de la ville. Ces cinq communautés ensemble, composent un corps de république Démocratique, qui commande à tout le canton. L'*Amman*, ou le chef de l'état, est changé tous les deux ans, & pris tour-à-tour dans chacune des cinq communautés. Il réside toujours à Zug, avec la régence du pays. C'est pour cela, que quand on prend un amman, dans l'une des communautés de la campagne, il est obligé d'aller faire sa demeure dans la ville, pour tout le tems que dure sa charge. Du reste, la ville a son conseil, son chef, & ses officiers à part.

Le canton de Zug n'a pas six bailliages, comme le disent Stanian, auteur de la relation de la Suisse, & l'abbé de Longuerue, dans sa description de la France ancienne & moderne : il en a seulement cinq, sans compter ceux dont il jouit en commun, avec les autres cantons. Ruchat, auteur des délices de la Suisse, appelle ces bailliages, des gouvernemens : car il dit que cette petite république donne des gouverneurs à quelques places qui lui sont sujettes, comme à *Cham*, à *S. André*, [ou plûtôt à *S. Adrien*] à *Hunenberg*, à *Walchweil*, à *Steinhausen*, [dont la haute jurisdiction appartient à Zurich] & à *S. Wolfgang*.

Le *Lac de Zug*, en Allemand, *Zuger-zée*, partage presque entiérement le canton de Zoug en deux parties inégales : l'une orientale, qui est la plus grande ; & l'autre occidentale, qui est plus petite. Il s'étend, en longueur, du Nord au Midi, tournant néanmoins un peu vers le Midi oriental.

ZUGABBARITANUS, siége épiscopal d'Afrique. On ne sait dans quelle province. La conférence de Carthage fait mention de *Germanus*, évêque donatiste. * *Harduin.* collect. conc. t. 1, p. 1098.

ZUGANA, ville de l'Arabie-Heureuse : Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la marque dans les terres ; & le manuscrit de la bibliothéque Palatine, écrit *Lugana*, pour *Zugana*.

ZUGAR, ville de l'Afrique propre : Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, la compte parmi les villes, qui se trouvoient entre les fleuves Bagradas & Triton.

ZUJA, riviere d'Espagne, dans l'Estremadoure. Elle prend sa source dans la Sierra Morena, & se jette dans la Guadiana, un peu au-dessus de Medelin. * *Délices d'Espagne*, *p.* 360.

ZUICHEM, village des Pays-Bas, dans la Frise, au quartier appellé Ostergo, & à une lieue de Leuwarde. Ce village est remarquable, parce qu'il a donné la naissance à *Viglius ab Ayta*, chef & président du conseil-privé à Bruxelles, sous le regne de Philippe II, roi d'Espagne, & qui fut chancelier de l'ordre de la Toison d'Or. Il mourut à Bruxelles, en 1577, âgé de 70 ans. Son corps fut enterré à Gand, dans l'église de S. Ravon, dont il avoit été prevôt mitré. Il fit plusieurs belles fondations, entr'autres, celle d'un collége, pour les Frisons, à Louvain, & qui porte son nom.

ZUICKAU, ville d'Allemagne, au marquisat de Misnie, dans le cercle de Voigtland. Cette ville, située sur la Mulde, au pied des monts Fichtelberg, est la principale ville du cercle. Henri l'Oiseleur, la fit aggrandir, & lui donna de très-beaux priviléges : mais on ne sauroit garrantir ce qu'avancent plusieurs historiens, qu'il la mit au rang des villes libres &

Impériales. Il est néanmoins certain qu'elle jouit longtems de sa liberté, & que ce fut Fréderic *le Mordu*, marquis de Misnie, qui la lui ôta, en 1308. * *D'Audifret*, Géogr. t. 3.

Zuickau confine avec le cercle de Voigtland, mais n'y est pas compris : il est dans le cercle d'Ertzeburge.

ZUIDBERQUIN, paroisse de France, aux Pays-Bas, dans la Flandre-Flamingante, & de la subdélégation de Cassel. Cette paroisse est considérable.

ZUIDBEVELAND. Voyez BEVELAND.

ZUININBERG. Corneille, qui cite les mémoires & plans géographiques, 1698, dit que Zuininberg est une ville d'Allemagne, qui n'est pas fort éloignée du Rhin, & qu'elle est des dépendances du Landgrave de Hesse. Tout cela n'a ni exactitude ni précision. Au lieu de *Zuininberg*, on écrit *Zwingenberg*; & c'est une petite ville, appartenante au Landgrave de Hesse-Darmstadt, sur la route de Heidelberg à Francfort, en passant par Darmstadt.

ZULFA. Voyez ZULPHA.

ZULLICHAW, ville d'Allemagne, dans la Siléfie, au quartier de la principauté de Crossen, qui se trouve à la droite de l'Oder. Elle est environ à une lieue, au Nord, de ce fleuve, & environ à cinq lieues, à l'Orient septentrional, de la ville de Crossen.

1. ZULPHA ou ZULFA, ville de l'Arménie, sur la route d'*Ervan à Tauris*, entre *Nakfivan* & *Astabat*. C'est l'ancienne patrie des Arméniens, que Cha-Abas emmena en Perse. Elle est située entre deux montagnes, sur l'Aras, qui ne laisse que très-peu de terrein de côté & d'autre. Cette riviere ne commence à porter batteau, qu'à deux lieues ou environ au-dessous de Zulpha : car au-dessus, elle ne peut guéres souffrir que des radeaux. Comme le pays au-dessous de Zulpha s'abbaisse & s'étend en plaines, le cours du fleuve devient plus tranquile. Il y avoit autrefois, à Zulpha, un beau pont de pierre, sur l'Aras; mais Cha-Abas le fit rompre, & ruina la ville, pour ne rien laisser aux Turcs. Il ruina aussi tout le pays entre *Ervan* & *Tauris*, afin que si l'armée Ottomanne marchoit de ce côté, elle ne trouvât point de quoi subsister. Il emmena, en Perse, tous les habitans de Zulpha & des environs, & les dispersa en divers endroits de son royaume, où ils firent fleurir le commerce en soye. Ce sont eux, qui ont bâti la ville de Zulpha, qui n'est séparée d'Ispahan, que par la riviere de Senderou, & qu'ils appellent Zulpha la neuve, pour la distinguer de la vieille Zulpha d'Arménie. Voyez l'article suivant. Une troisiéme partie de ce peuple, fut dispersée dans plusieurs villages, entre Ispahan & Sciras. * *Tavernier*, Voyage de Perse, l. 1, c. 4.

Ni par les ruines de Zulpha, ni par sa situation, on ne voit pas que cette ville ait jamais eu aucune beauté : les pierres étoient grossiérement assemblées, sans ciment; & les bâtimens ressembloient plus à des caves, qu'à des maisons. Le côté du Nord-Ouest étoit le plus habité, & il n'y avoit presque rien de l'autre côté. Les terres, qui sont au voisinage de Zulpha, étant très-fertiles, il y est revenu quelques familles Arméniennes, qui y vivent doucement. Cogia-Nazar, l'un des principaux Arméniens, qui sortirent de Zulpha, s'étant rendu puissant, par le négoce, & ayant acquis un grand crédit auprès de Cha-Abas & de Cha-Sefi, son successeur, il fut fait *Kelonter*, c'est-à-dire, chef & juge de la nation Arménienne, fit bâtir, en faveur de sa patrie, deux grands caravanseras, qu'on voit à Zulpha, de côté & d'autre de la riviere.

A une demi-lieue au-deçà de Zulpha, avant que de passer un torrent, qui se jette dans l'Aras, on peut prendre deux chemins, pour aller à Tauris. L'un, qui est la route la plus ordinaire, tire au Sud-Est : l'autre, qui est à la gauche, tire au Nord-Est.

Entre Nakfivan & Zulpha, de côté & d'autre, au Septentrion & au Midi, il y a dix couvens de chrétiens Arméniens, éloignés de deux ou trois lieues, plus ou moins, les uns des autres. Ils reconnoissent le pape, & sont gouvernés par des religieux Dominicains, de leur nation. Pour y avoir toujours un nombre suffisant de religieux, on envoye de tems-en-tems, à Rome, des enfans du pays, qu'on juge les plus propres à l'étude : ils y apprennent la Langue Latine & l'Italienne, & ils y trouvent les secours nécessaires pour leur profession. On compte, dans ce quartier, environ six mille ames, qui suivent l'église Romaine en toutes choses, à la réserve de l'office & de la messe, qu'ils chantent en Arménien, afin que tout le monde l'entende. L'archevêque étant élu, on l'envoye à Rome, où le pape le confirme. Il fait sa résidence dans un gros bourg, qui est un des plus beaux lieux de toute l'Asie. Le vin & les fruits y sont excellens, & on y trouve en abondance tout ce qui est nécessaire à la vie. Chaque couvent est accompagné d'un bourg ou gros village, dont voici les noms. Le premier, qui est du côté du Nord, s'appelle *Abarener*; le second, *Abraghonnex*; le troisiéme, *Kerna*; le quatriéme, *Soletak*; le cinquiéme, *Kouchkachen*; le sixiéme, *Gianux*; le septiéme, *Chiabonnez*; le huitiéme, *Araghouche*; le neuviéme, *Kanzuk*; le dixiéme, *Kizouk*, & ce dernier est aux frontieres du Curdistan ou de l'Assyrie. C'est où les Arméniens croyent que S. Barthelemi & S. Matthieu ont été martyrisés : & ils disent qu'ils ont encore quelques reliques de ces deux apôtres. Plusieurs Mahométans même y viennent en dévotion. Il y a deux ou trois de ces couvens, où l'on reçoit charitablement les Chrétiens, qui viennent de l'Europe, quoique les moines y soient fort pauvres. Ils vivent d'ailleurs dans une grande austérité, ne mangeant presque jamais que des herbes. Ce qui les rend si pauvres, c'est la tyrannie des gouverneurs, qui viennent de tems-en-tems, & à qui il faut qu'ils fassent des présens. Comme ils n'ont pas le moyen de donner beaucoup, ces gouverneurs ne les aiment pas; & les traitent de maniere à les obliger d'en aller faire leurs plaintes au roi.

A une lieue & demie du principal de ces dix couvens, il y a une haute montagne, séparée de toutes les autres, & faite en pain de sucre, comme le pic de l'isle de Tenerife. Au pied de cette montagne, il y a quelques sources, qui ont la vertu de guérir ceux qui ont été mordus d'un serpent; & même, si l'on porte quelques serpens à cette montagne, ils y meurent aussi-tôt.

2. ZULPHA, ville de Perse, près d'Ispahan. Il y en a qui la nomment *Iulpha*, & d'autres, *Giolpha*, chacun suivant, dans ces noms étrangers de villes, de provinces & de rivieres, l'ortographe qui lui semble la meilleure. Zulpha est éloignée d'Ispahan, vers le Midi, d'une demi-heure de chemin d'un homme de pied; & la riviere de Senderou passe à peu-près dans une distance égale entre les deux villes. Le chemin, qui mene de l'une à l'autre, est ce qu'il y a de plus beau à Ispahan, & dans tout le reste de la Perse; mais il ne passeroit pas pour extraordinaire en Europe, où l'on voit plusieurs avenues de maisons particulieres, qui surpassent en beauté celle dont je vais faire la description. C'est une allée de plus de quinze cens pas de long, sur soixante & dix ou quatre-vingt de large, coupée presque également par la riviere, sur laquelle il y a, dans cet endroit, un beau pont, dont je parlerai plus bas. Elle commence par un pavillon, d'environ quarante pieds en carré, qui joint le derriere du palais du roi, & qui est à double étage, percé en haut & en bas, de plusieurs grandes fenêtres, fermées par des treillis de bois artistement travaillés. Il n'y a que le roi & sa maison, qui entre par-là dans cette allée : car ceux qui sortent d'Ispahan, pour aller à Zulpha, ou en d'autres lieux, au-delà de la riviere, se rendent dans l'allée, par une porte de la ville, qui touche le pavillon. Cette allée est appellée la rue de *Tcharbag*, c'est-à-dire, la rue des quatre jardins. Un canal régne tout du long, depuis le pavillon, d'où sort un ruisseau, qui le remplit, jusqu'au grand pont. Les deux bords du canal, qui sont de pierre de taille, & larges de deux ou trois pieds, forment un che-

min, que les passans prennent quelquefois: car le chemin ordinaire, tant pour les gens de pied, que pour les chevaux, est de côté & d'autre de l'allée, depuis les arbres, jusqu'aux murailles des jardins du roi, qui ferment l'allée des deux côtés: c'est un chemin relevé de pierre de taille, & de quatre pieds de large ou environ. Il n'y a qu'un rang d'arbres de chaque côté; & ce sont des arbres fort droits & fort hauts, appellés *Tchinards*, qui n'ont, au haut, qu'une grosse touffe. L'espace, qui est entre le canal & les arbres, n'est point pavé, & laisse un champ, que l'on seme quelquefois. Environ à deux cens pas du grand pavillon, le ruisseau tombe dans un bassin de trente ou trente-cinq pieds de diametre; & dans cet endroit, comme dans d'autres, qui sont plus bas, & où il y a aussi d'autres bassins, l'allée est croisée, par un chemin pavé & relevé comme les autres, & de dix à douze pieds de large. A main-gauche de ce premier bassin, il y a un pavillon, à peu-près de même grandeur & de même structure que celui qui est au commencement de l'allée; & c'est dans une sale basse & voûtée, au milieu de laquelle il y a un bassin d'eau, qu'on va prendre le caffé. De ce pavillon, jusqu'au pont, l'allée prend de la pente, & l'eau fait quelques cascades. * *Tavernier*, Voyage de Perse, l. 4, c. 6.

Tous les jardins, qui sont de côté & d'autre, soit en-deçà, soit au-delà du pont, appartiennent au roi. Mais ni ces jardins, ni celui de Hezardgerib, qui est le plus beau de toute la Perse, ne sont enjolivés & entretenus, comme ceux que nous avons en Europe: car on n'y voit point de beaux parterres, ni d'allées de charmes, ni d'autres embellissemens, qui sont si ordinaires en Italie & en France. On y laisse croître l'herbe en beaucoup d'endroits; & on se contente d'avoir un grand nombre d'arbres fruitiers, & de ces grands arbres touffus par le haut, plantés à la ligne, ce qui fait toute la décoration des jardins de Perse. Des deux côtés des murailles des jardins, qui ferment l'allée, on voit, dans de justes intervalles, des portes assez bien enjolivées, & au-dessus de chacune, un petit salon.

Presqu'au milieu de l'allée, entre le grand pavillon, où elle commence, & le pont, il y a, à gauche, une maison de Dervis, à qui le roi a donné un de ses jardins, pour y bâtir. Ils gardent quelques reliques d'Aly, ou de quelqu'autre prophète; & on les voit en passant sous une voûte, devant laquelle les Persans font une profonde inclination. Ces Dervis vont par les rues, toujours deux-à-deux, un vieux & un jeune, & instruisent les marchands sur la religion. Ils sont habillés de peaux de mouton, à peu-près comme les peintres nous représentent saint Jean. Ils tiennent toujours devant leur porte, un grand vaisseau, plein d'eau, avec plusieurs petits pots; & tous les passans, qui ont soif, peuvent aller boire dans ce lieu-là, sans qu'on leur demande rien: ils y trouvent même de la glace en Eté, afin que l'eau soit plus fraiche.

La riviere de Senderou, qui, comme toutes les autres rivieres de Perse, à la réserve de l'Aras, ne porte point de batteau, coupe l'allée, qui est continuée par un pont, auquel on a donné le nom *d'Alyverdi-Kan*, qui l'a fait bâtir, & on l'appelle aussi *le Pont de Zulpha*. Il est bâti de bonnes briques, avec des pierres de taille, & est tout uni, le milieu n'étant pas plus élevé que les deux bouts. Il n'a guéres moins de trois cent cinquante pas de longueur, & de vingt en largeur; & il est soutenu de quantité de petites arches de pierre, qui sont fort basses. De chaque côté, il a une gallerie, large de huit ou neuf pieds, & qui va d'un bout à l'autre. Plusieurs arcades, de vingt-cinq à trente pieds de haut, soutiennent la plate-forme, dont elle est couverte; & ceux qui veulent être plus à l'air, quand la chaleur n'est pas grande, peuvent passer par-dessus. Le passage, le plus ordinaire, est sous les galleries, qui tiennent lieu de parapet, & qui ont plusieurs ouvertures sur la riviere, par où elles reçoivent de la fraîcheur. Elles sont fort élevées par-dessus le rez-de-chaussée du pont; & on y monte, par des escaliers aisés, le milieu du pont, qui n'a que vingt-cinq pieds de large, est pour les charriots & les autres voitures. Il y a encore un autre passage, quand l'eau est basse, en Eté; & il est fort agréable, pour sa fraicheur. C'est un petit chemin, qui touche le fond de la riviere, où il y a des pierres disposées, afin qu'on puisse passer, sans se mouiller le pied. Il traverse toutes les arches, d'un bout du pont à l'autre, par une porte, que l'on a faite à chacune; & l'on y descend de dessus le pont, par un petit escalier, que l'on a pris dans les épaisseurs. Il y en a un de même, de chaque côté du pont, pour monter sur la plate-forme de la gallerie; cette plate-forme a plus de deux toises de large, avec ses garde-fous de côté & d'autre. Ainsi, il y a six passages sur ce pont, un par le milieu, quatre aux deux côtés; savoir: les deux galleries & leurs plate-formes, & le petit chemin, qui perce les arches. Ce pont est véritablement le seul bel ouvrage de la Perse.

Après qu'on a passé le pont de Zulpha, on trouve que la grande allée de *Tcharbag* continue encore l'espace de plus de huit cens pas, jusqu'au jardin de Hezardgerib. Le ruisseau, qui passe par le milieu de cette autre moitié de la grande allée, vient de la même riviere de Senderou, qu'on a coupée trois ou quatre lieues au-dessus d'Ispahan. Quand on a marché environ quatre cens pas, on trouve une cascade, qui tombe dans un bassin, & de côté & d'autre de la cascade, il y a dix ou douze marches, qu'il faut monter, pour gagner le bout de l'allée. Elle a en face la maison qui est au-devant du grand jardin de Hezardgerib, c'est-à-dire, de mille arpens; & cette maison consiste en un sallon, qui est sur la porte de la maison, avec quatre petites chambres aux quatre coins. Le jardin est beau, pour la Perse. Comme il a été pratiqué sur la pente d'une colline, il est composé de seize terrasses, soutenues par une muraille de six à sept pieds de haut. Toutes les fontaines n'ont qu'un petit filet d'eau; & ce qui se voit de plus raisonnable dans ce jardin, est la quatriéme terrasse. C'est un grand bassin octogone, de plus de six-vingt pieds de diamétre, autour duquel il y a, dans des distances égales, plusieurs petits tuyaux, qui jettent de l'eau de la hauteur d'environ trois pieds; & on descend dans ce bassin, par trois marches. Un canal de pierre regne au milieu de la principale allée, qui vient aboutir au bâtiment; & ce canal est de la même largeur que celui de l'allée de Tcharbag, qui en reçoit l'eau, & lui est opposé en droite ligne. Au dixiéme étage, on trouve un autre bassin, de même grandeur & de même forme que celui du quatriéme; & au dernier, qui termine la grande allée, & la longueur du jardin, il y a un autre canal, qui traverse toutes les allées, qui sont, comme la grande, de toute la longueur du jardin. On y voit quelques sallons ouverts de tous les côtés, pour prendre le frais, & quelques cascades & napes d'eau, le long du canal; mais pour des parterres, des allées de charmes, & d'autres enjolivemens de cette nature, il n'en faut point chercher, ni au jardin de Hezardgerib, ni en aucun autre jardin de la Perse.

Après avoir marché environ cent pas, au-delà du pont, dans la grande allée de Tcharbag, on trouve, à la droite, une rue, entre de grandes murailles de jardins, qui appartiennent au roi; & cette rue conduit à Zulpha, qui n'est éloignée du pont, que de deux ou trois portées de mousquet.

La ville de Zulpha est proprement une colonie d'Arméniens, comme je l'ai dit, dans l'article précédent; & c'est de-là, que cette colonie a pris le nom de Zulpha. Elle s'est tellement accrue depuis, qu'elle peut passer aujourd'hui pour une assez grande ville, ayant près de demi-lieue de longueur, & étant large à peu-près de la moitié. Il y a des rues principales, qui en font presque toute la longueur; & l'une de ces rues a, de chaque côté, une rangée de Tchinards, dont le pied est rafraichi par un petit canal d'eau, que les Arméniens conduisent dans leurs jardins. La plûpart des autres rues ont de même une

rangée

rangée d'arbres, & un canal. Pour ce qui est des maisons, elles sont généralement mieux bâties & plus riantes à Zulpha, qu'à Ispahan.

On regarde l'établissement des Arméniens, auprès d'Ispahan, comme une des plus grandes marques de la bonne conduite de Cha-Abas I. du nom. Les Arméniens ayant bien établi leur nouvelle colonie, d'autres, à leur exemple, sortirent de Tauris, d'Erivan & de divers autres lieux, & vinrent s'habituer à Zulpha. Le nombre des habitans de cette nouvelle ville, s'est accru encore depuis, par quelques autres Chrétiens de diverses sectes, comme Jacobites, Cophtes & Nestoriens, qui demeuroient auparavant dans les fauxbourgs d'Ispahan. Le roi voulut qu'ils eussent aussi leur quartier de l'autre côté de la riviere, avec les Arméniens; & comme il ne se trouvoit point de maison, pour les loger, il leur permit de prendre au-dessous de Zulpha, vers le Couchant d'Hiver, en tirant le long de l'eau, autant de terre qu'il leur en étoit nécessaire, pour des maisons & pour des jardins. Cha-Abas, en tirant les Arméniens du pays, ne leur rendit pas un si mauvais office qu'on pourroit se l'imaginer. Ils n'étoient tous que de pauvres laboureurs, qui ne savoient alors ce que c'étoit que le négoce, & qui, dans une province frontiere, étoient souvent maltraités des Turcs & des Persans. Depuis ce tems, ils sont devenus riches: ils ont même cet avantage, sur tous les autres Chrétiens d'Orient, qu'ils possedent des terres & ont de belles franchises, le roi ne permettant pas qu'on leur fasse la moindre injustice, ni qu'aucun Mahométan demeure à Zulpha. Ils ont le privilége d'être aussi bien couverts que les Persans, & d'avoir, comme eux, à leurs chevaux, des brides d'or & d'argent. Leurs femmes sont aussi très-richement habillées, & portent des brocards de Venise, & d'autres précieuses étoffes, que l'on fait en Europe. Le roi nomme celui qu'il lui plait d entre les Arméniens, pour être leur chef, & les gouverner sous l'autorité royale. On l'appelle *Kelonter*; & c'est lui qui est leur juge, dans les différends qui leur peuvent survenir, & qui les taxe, pour faire la somme qu'ils doivent payer tous les ans au roi.

Leur langue est vulgaire ou littérale: la vulgaire est sue de tous les Arméniens; mais la littérale est pour la religion, & n'est sue que par les ecclésiastiques. Ils écrivent, comme nous, de la gauche à la droite, & ont des caracteres particuliers, depuis environ quatre cens ans. Ils ont trois langues, qui leur font comme naturelles, & néanmoins fort différentes. L'Arménienne, qui est celle de leur ancienne patrie, & qu'ils ont conservée de pere en fils; la Persanne, qui est celle du pays où ils demeurent présentement; & la Turque, qu'ils ont aussi héritée de leurs ancêtres, & dont ils se servent le plus dans le commerce. Pour ce qui est des femmes, elles ne parlent guéres d'autre langue que l'Arménienne, parce qu'elles n'ont aucun commerce avec les Etrangers, & qu'elles sortent rarement. Il y a quelques Arméniens, qui parlent aussi Italien, & même François; ce qu'ils apprennent dans les voyages qu'ils font en Europe.

Il y a, à Zulpha, environ quinze ou seize, tant églises que chapelles d'Arméniens, entre lesquelles il faut compter deux monasteres de filles. Ils ont un archevêque & plusieurs évêques, avec leurs moines. On trouve aussi à Zulpha des Augustins, des Carmes, des Capucins & des Jésuites, c'est-à-dire, deux ou trois personnes, au plus, de chacun de ces ordres religieux. Les Jésuites, qui sont venus les derniers, n'ont, dans Zulpha, qu'une petite maison; mais leur jardin est d'une assez grande étendue. Quelque petit que soit le nombre de ces religieux, il est encore plus grand que celui de leurs paroissiens: car dans tout Ispahan & dans tout Zulpha, à peine trouvera-t-on cinq ou six personnes, qui fassent profession de la religion Romaine, soit parmi les Francs venus d'Europe, soit parmi les Francs nés en Perse. Pour ce qui est des Arméniens, ils sont si attachés à la leur, qu'ils ne veulent pas même entendre parler d'aucune autre; & l'on a reconnu, en divers tems, que c'étoit l'intérêt seul, qui en portoit quelques-uns à feindre qu'ils en vouloient embrasser une autre.

Quand une femme de Zulpha accouche quinze ou vingt jours, & même deux mois avant la fête de Noël, on differe le baptême de l'enfant, jusqu'à cette fête, pourvu que l'enfant ne soit pas malade, auquel cas, on le porteroit à l'église, pour le faire baptiser, sans cérémonie. Autrement, dans toutes les villes & tous les villages, où il y a des Arméniens, & où il passe une riviere, ou bien où il y a un étang, on couvre de tapis deux ou trois batteaux plats, & on y dresse une espéce d'autel. Le matin du jour de Noël, dès que le soleil se leve, tout le clergé Arménien, tant celui du lieu, que celui du voisinage, se rend sur ces batteaux, vêtu des ornemens ecclésiastiques, avec la croix & la banniére. On trempe la croix par trois fois dans l'eau, & à chaque fois on y jette de l'huile sainte. Après cela, on lit la liturgie ordinaire du baptême, & l'évêque ou le prêtre prenant l'enfant, le plonge dans l'étang ou dans la riviere, jusqu'à trois fois, en disant les paroles ordinaires: *Je te baptise au nom du Pere*, &c. Le roi de Perse se trouve ordinairement à cette cérémonie, quand il est à Ispahan; & il se rend à cheval au bord de la riviere, avec les grands de sa cour. La cérémonie achevée, il se rend à Zulpha, au logis du *Kelonter*, chez lequel le dîner est préparé. A l'issue du repas, on apporte au roi le présent qu'on lui fait toujours dans ces rencontres, & qui, d'ordinaire, est quelque galanterie, qui vient d'Europe, & qui ne vaut guéres moins de quatre à cinq mille écus. Quand ils n'ont rien de galant à lui présenter, ils mettent pareille valeur, dans un bassin, en ducats d'or, & l'offrent au roi avec de grandes soumissions. Ils font aussi des présens à quelques seigneurs & aux eunuques, qui sont à sa suite, sans compter ce qu'ils envoyent à la mere du roi, si elle existe encore aux sultanes, ses femmes, & à ses sœurs.

ZULPICH ou ZULCH, ville d'Allemagne, dans la dépendance de l'électorat de Cologne, & enclavée dans le duché de Juliers. Elle est située sur la petite riviere de Nassel, qui se jette dans l'Ersft; & elle se trouve à quatre lieues, au Midi, de Juliers, & à égale distance, à l'Occident, de Bonn. On croit que c'est le *Tolbiacum* des anciens. * *Jaillot*, Atlas.

ZULTZ, ville de Siléfie, dans la principauté d'Oppelen, entre le petit Glogaw, au Sud-Est, & Steinaw, au Nord-Ouest.

ZUM-STAEG, lieu de la Suisse, dans le canton d'Uri, au pied du mont Saint Gothard, près de Syllinen. Quoique les Cartes ne marquent le mont Saint Gothard que fort loin de Syllinen, cependant tous les habitans du pays en comptent le commencement dès le lieu nommé *Zum-Staeg*, c'est-à-dire, *à la Montée*, & qui est au pied de la montagne, à trois lieues d'Altdorff, & à une petite lieue de Syllinen. Ce chemin est un passage fort important, pour entrer en Italie. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 410.

ZUM-WASSER ou WASSERGMEIND, communauté de Suisse, au Tockenbourg, dans la province supérieure, au Thour-Thal. Cette communauté ne comprend que le seul village de Neslau, avec un certain nombre de maisons séparées. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 3, *p.* 317.

ZUMAIA, ville d'Espagne, dans le Guipuscoa, près de l'Océan, sur la rive gauche de la Viole, qui la baigne avant que de se jetter dans la Mer. * *Délices d'Espagne*, *p.* 85.

ZUMAQUE, vallée de l'Amérique méridionale, au Pérou, au-delà des Cordelieres, qui bornent la province de Quixos, du côté du Nord. Gonzales Pizarre étant parti de Quito, & ayant passé les montagnes de la Cordeliere, entra dans cette vallée, qui est à cent lieues de Quito, selon le rapport des géographes. Il y trouva des vivres & des rafraichissemens en abondance, & y demeura deux mois, au bout desquels il en partit, avec soixante bons soldats, pour aller découvrir le pays de la Canelle. * *Relat. de la riviere des Amaz. par le P. d'Acugna*, *c.* 3.

ZUMI, peuples de la Germanie: Strabon, *l. 7*, *p.* 290, les compte parmi les peuples qui furent subjugués par Maraboduus.

ZUMMENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la Numidie. Felix est qualifié *Zummensis Episcopus*, dans la conférence de Carthage, N°. 114. Il est déclaré absent, pour cause de maladie; & son adversaire donatiste, se nommoit Silvanus.

ZUNDERT, village des Pays-Bas, au Brabant-Hollandois, dans la baronie de Breda. Ce village & celui de Rysbergen, ne forment qu'un seul tribunal. Le premier est assez considérable: on l'appelle le grand Zunder, pour le distinguer du petit Zunder, qui n'en est qu'à une petite demi-lieue. Près de Rysbergen, il y a un moulin à eau, sur la riviere de Vegreyse. Jeanne, duchesse de Brabant, engagea, en 1387, pour la somme de mille francs de France, le village de Zundert, avec ceux de Haagje, Sprundel & Nispen, à Jean de Polanen; & depuis ce tems-là, tous ces villages ont été unis à la baronie de Breda. Cependant, comme cette princesse avoit stipulé pour elle & ses héritiers, qu'en remboursant cette somme de mille francs, ces villages seroient réunis à son domaine, Charles II, roi d'Espagne, fit offrir, en 1664, ce remboursement au prince d'Orange; mais les offres ne furent point acceptées, parce que la baronie de Breda étoit alors sous la domination des états-généraux, à qui Philippe IV avoit cédé, par le traité de Munster, tout le Brabant-Hollandois. Le hameau de Vernhout est une dépendance de Zundert, & n'en est éloignée que d'une demi-lieue. Ce hameau est une seigneurie particuliere, qui a un schout, un secrétaire & un receveur des domaines. * *Janiçon*, Etat présent des Prov. Un. p. 198.

ZUNGRA, lieu fortifié, dans la Cilicie, selon Ortelius, qui cite Nicetas.

ZUPHONES. Voyez NOMADES.

ZUR-KIRCHEN, village du pays des Grisons, dans la Ligue-Haute ou Grise, au val de Saint Pierre, dans la dépendance de la communauté de Lugnitz. Il se trouve, dans ce village, des bains semblables à ceux de Cumbels-Baiden. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 4, *p.* 16.

ZURARA, ville de Portugal, dans la province d'Entre-Douro & Minho. Cette petite ville, située sur la rive gauche de la riviere d'Ave, vis-à-vis de *Villa-de-Conde*, se trouve à quatre lieues de Porto. C'est une place de peu d'importance. * *Délices de Portugal*, *p.* 705.

ZURDES, château de France, dans la Provence, & qui appartient aujourd'hui à l'évêque de Sisteron. Ce château fut bâti par le comte Guillaume, qui y joignit une belle église, en reconnoissance d'une faveur du ciel, qui l'avoit préservé, en ce lieu, de tomber entre les mains des Sarrasins. Il reçut, à tems, un secours considérable, avec lequel il les défit en 963.

ZUREND, ville de Perse, dans la province de Kerman. Les géographes du pays, selon Tavernier, *Voyage de Perse*, *l.* 3, la marquent à 73 d. 40'. de longitude, & à 35 d. 13'. de latitude. Il se fait, dans cette ville, de très-belle poterie, qui surpasse la fayence; & il s'y trouve aussi quantité d'*Anna*, qui est une couleur rouge, dont les Persans se rougissent les ongles, ce qu'ils estiment un grand ornement. Ils en rougissent aussi, par parade, le devant des chevaux, la queue & le dessous du ventre, jusqu'au lieu où touche l'éperon. On en fait de même aux chevaux du roi; mais on y ajoute une petite bordure dentelée tout au tour, & qui va en pointes, comme celles de nos anciennes couronnes ducales; ce qu'il ne seroit pas permis de faire aux chevaux des particuliers.

ZURENSIS, siége épiscopal d'Afrique, dans la province Proconsulaire, selon la conférence de Carthage, N°. 133, où l'on voit que Trifolius, *Episcopus Aborensis*, après avoir souscrit pour lui, souscrivit pareillement pour Paulinus *Zurensis*, qui étoit présent; mais qui ne savoit pas écrire, ni peut-être lire: car il est dit, *litteras nesciens*.

1. ZURICH, canton de la Suisse, & celui qui a le premier rang entre les cantons. Il est borné, au Nord, par le Rhin, qui le sépare du canton de Schaffhouse & du pays de Kleigaw; à l'Orient, par le Thourgaw & par le comté de Toggenbourg; au Midi, par le canton de Schwitz; & à l'Occident, par celui de Zug, & par les provinces libres. Le territoire de ce canton, fait partie du pays des anciens *Tigurini*, qui, plusieurs années avant que Jules-César commandât dans les Gaules, avoient défait l'armée Romaine, & tué le consul Lucius Cassius, qui la commandoit, & son lieutenant Pison, qui avoit été consul. Les mêmes *Tigurini* se joignirent aux Cimbres & aux Teutons, & furent du nombre des Helvétiens, que César battit & contraignit de retourner dans leur pays. La plûpart veulent qu'ils ayent pris leur nom d'une ville, nommée *Tigurum*; mais ce nom n'est employé que par des écrivains modernes, qui se sont imaginés que Zurich a été appellé *Tigurum*; ce que l'on n'a jamais dit, ni dans la premiere ni dans la moyenne antiquité. Le pays des *Tigurini*, appellé anciennement *Pagus Tigurinus*, s'étendoit jusqu'au lac de Constance; & les anciens y marquent deux villes; l'une, appellée *Forum Tiberii*; & l'autre, *Arbor-fælix*, qui est Arbon. Il y en a qui y ajoutent *Vitodurus*; & sous les fils de Constantin, on y bâtit Constance. * *Etat & délices de la Suisse*, *t.* 2, *p.* 2, *Longueruë*, Description de la France, part. 2, p. 253.

Sous les rois François, le *Pagus Tigurinus* s'appella *Durgau* ou *Turgau*: car *Turig* ou *Turreg*, aujourd'hui Zurich, étoit, comme on voit dans les patentes des Carlovingiens, situé dans le pays de Turgau, *in Pago Durgogensi*, & dans le duché d'Allemagne, *in Ducatu Allamannico*; ce qu'on lit dans une charte de Louis *le Germanique*, datée de la vingtiéme année de son regne, dans la France orientale, & rapportée entiere, par Guilliman.

Ce pays, qui avoit son comte, sous les rois & les ducs, étoit divisé en plusieurs territoires, que l'on appelloit aussi *Pagi* ou pays. Le territoire des environs de Zurich, étoit nommé *Zuricgau* ou *Zuricgauge*, comme on le voit, dans un acte daté de la trente-septiéme année du roi, Louis *le Germanique*, un Jeudi, le 3 de Décembre 865. Cet acte est dans la collection Allemannique de Goldast, N°. 18. Mais au nombre 37, le même auteur rapporte un autre acte, dans lequel le pays est nommé Turgau, *Pagus Durgauve*, & la contrée de Zurich est appellée *Situs*. Ce qui est certain, c'est que le nom de Turgau vient de la riviere de Thur, laquelle traverse le pays de ce nom d'un bout à l'autre; ce qui n'a aucun rapport, ni avec les *Tigurini*, ni avec la ville de Turig ou Zurich. Il est certain aussi, par cette charte de Louis *le Germanique*, que l'on avoit commencé à prononcer Zurige, pour Turige, suivant la coutume Teutonique, où l'on change le T en Z.

Les descendans des anciens *Tigurini* ont soutenu, dans tous les siécles, la réputation de gens de cœur; & peut-être est-ce autant pour cette raison, que pour la puissance, la grandeur & la richesse de leur ville, que les autres cantons leur ont cédé le premier rang, quoique Zurich soit entrée la derniere dans l'alliance des cantons Suisses. Les habitans ont fait tout leur possible, pour donner à leur ville le titre de Métropole de toute la Suisse. Mais le corps Helvétique s'est constamment opposé à cette vaine prétention, & n'a jamais passé au canton de Zurich, que le titre de premier entre les égaux. C'est toujours le premier député de Zurich, qui préside aux diétes: il propose les matieres qui doivent y être débattues; il recueille les voix, forme les résolutions, & fait toutes les autres fonctions de président d'une assemblée. Ce canton ne préside pas aux diétes seulement, mais en tous les tems & en tous les lieux: car c'est lui, qui a le soin de convoquer les diétes, en écrivant des lettres circulaires aux cantons, pour les informer des raisons pour lesquelles on les assemble. Cependant, pour que la ville de Zurich ne puisse se dire la Métropole de la Suisse, on a laissé à chaque canton la liberté de former une assemblée générale. La régle

est telle dans ce point. S'il survient une affaire, qui exige une diéte des treize cantons, celui qui la demande, s'adresse au sénat de Zurich, pour demander que tous les cantons soient convoqués; & s'il y a une nécessité pressante de former une telle assemblée, chaque canton, à la rigueur, la peut convoquer.

Les députés de Zurich, dit Stanian, dans sa relation de la Suisse, expédient, à la levée des diétes, l'*Abscheid*, ou recès, que l'on envoye à tous les cantons, & qui contient les résultats de leurs délibérations: ainsi, ils sont aussi-bien les secrétaires que les présidens de ces assemblées; & ils portent toujours la parole, quand les députés des cantons sont envoyés pour complimenter, ou pour traiter avec le ministre d'un prince étranger. Mais il y a eu du changement sur cet article. Ce que dit Stanian, étoit fort ordinaire avant la paix commune de 1712. C'étoit le secrétaire du bailliage de Bade, qui expédioit l'*Abscheid*, ou recès; mais les Réformés s'étant apperçus que cette place de secrétaire étoit souvent remplie par des gens peu capables, ou qui étoient de la religion catholique, ils soupçonnerent la sincérité de ces secrétaires, du moins pour les choses qui concernoient la religion: aussi fut-il arrêté, par le traité de paix, dont il vient d'être parlé, qu'il y auroit à l'avenir deux secrétaires, dont le premier seroit de Zurich ou de Berne, & le second, de la religion catholique; qu'ils signeroient les actes conjointement; & que, lorsque l'assemblée seroit finie, ils les liroient aux députés, qui les approuveroient, afin qu'il ne s'y pût trouver ni différence, ni fausseté, ni autre pareil inconvénient.

Enfin, il faut remarquer que la ville de Zurich est comme la chancellerie de toute la Suisse; que c'est par cette raison, que toutes les lettres des souverains y sont portées.

Le terroir du canton de Zurich est mêlé de montagnes & de campagnes, qui toutes rapportent quelque chose pour l'usage de la vie. Il est fertile en bons grains, & les lacs & les rivieres y sont riches en poissons. On y voit quantité de vignobles; mais le vin y est verd: cependant on peut le garder trente ans, sans qu'il se gâte, & plus on le garde, plus il s'adoucit. Cette âpreté du vin, vient du voisinage des Alpes, dont les neiges, qui croissent perpétuellement, refroidissent beaucoup l'air, & empêchent que les raisins ne puissent mûrir. On conte, à ce sujet, qu'un ambassadeur de France s'étant fait montrer, à Zurich, entr'autres curiosités, la cave de la ville, dit qu'il n'avoit jamais vu tant de verjus à la fois. L'illustre Scheuchzer remarque, dans un essai, qu'il a donné, de l'histoire naturelle de la Suisse, qu'en quelques endroits de ce canton, comme à une lieue & demie de la ville, près de Regenstorff, & d'un petit lac, nommé Catzensée, il se trouve une certaine terre, dont on pourroit, en cas de besoin, faire de la tourbe.

2. ZURICH, ville de la Suisse, & capitale d'un canton de même nom, en Latin, *Tigurum*. C'est une des plus considérables villes de la Suisse, pour sa beauté, pour sa puissance, & on pourroit ajouter, pour son ancienneté, s'il y avoit quelque fondement à faire, sur ce que disent les annales du pays, que la ville de Zurich fut bâtie cinq ans après Tréves, & qu'ayant été ruinée par Attila, elle fut rétablie par Thuricus, fils de Theodoric, roi des Goths, d'où elle prit le nom de *Thuricum*, qu'elle mettoit autrefois sur sa monnoie, & qui a produit le nom de Zurich. Mais on a vu, dans l'article précédent, qu'aucun ancien n'a connu la ville *Tigurum*.

Quoi qu'il en soit, on peut dire qu'elle est dans une situation tout-à-fait agréable, sur le penchant de deux collines, à l'issue d'un beau grand lac, qui dégorge la riviere de Limmat, & partage la ville en deux parties inégales, jointes ensemble, par deux grands ponts de bois. Le plus grand, qui est vers le milieu de la ville, près de l'hôtel-de-ville, est si large, qu'il sert de promenade & de lieu à tenir le marché des fruits & des herbages; l'autre, placé plus haut, est tout couvert; de sorte qu'on peut s'y promener commodément, & y être à l'abri des injures de l'air. Sur le premier, on a un aspect fort agréable: car on peut porter la vue sur les deux côtés de la ville, que l'on voit en perspective; & d'un côté, sur le lac; & de l'autre, sur le cours de la riviere. * *Etat & délices de la Suisse, t. 2, p. 5.*

Les rues de Zurich sont propres, les maisons assez bien bâties, sans être magnifiques. La ville est fortifiée à la moderne, avec de larges fossés, revêtus de pierre de taille. Entre les bâtimens publics, qu'on voit dans la grande ville, qui est à la droite de la Limmat, le plus considérable est le grand temple, qu'on nomme *Groß-Munster*, ou le temple de saint Felix & saint Regula, à cause de ces deux martyrs de la légion Thébaine, dont on croyoit que les os y étoient ensévelis, & pour lesquels les anciens habitans avoient une grande vénération. La structure de ce temple est assez simple. Ses deux tours sont ce qu'il y a de plus remarquable. Celle où sont les cloches, est couverte de cuivre. On y voit, au-dehors, taillée en pierre, la figure d'un cavalier à cheval, & qui doit être celle de Rupert, duc de Suabe, fondateur de cette église. A l'autre, aussi en dehors, on voit la statue, en pierre, de Charlemagne, avec une couronne dorée, en mémoire de ce qu'il avoit enrichi cette église.

Autrefois cette église étoit desservie par un chapitre de chanoines, fondé par Clovis III, roi de France. Quand la ville de Zurich embrassa la réformation, on retint le nom & les rentes des chanoines; de sorte que le doyen & le chapitre y font toujours corps. Ils possédent, sur ce pied, les mêmes biens, qu'ils possédoient avant la réformation, & ils ont de quoi vivre largement: aussi sont-ils chargés d'un grand travail; car le moins qu'ils prêchent, c'est une fois le jour; & assez souvent ils prêchent deux ou trois fois. Quelques-uns de ces chanoines sont pasteurs, d'autres professeurs, & d'autres administrateurs de cette église ou des pauvres. C'est-là, que l'on voit le collége & les auditoires publics, où l'on enseigne les humanités, les langues savantes, la philosophie & la théologie. C'est-là encore, que se trouve une vieille bibliothéque, assez riche en manuscrits, parmi lesquels on remarque une grande bible latine, écrite sur du parchemin, & que l'on dit être un présent de Charlemagne. On y voit aussi un grand nombre de lettres de Bullinger, & celles que quelques autres grands-hommes lui ont écrites. Elles sont toutes reliées ensemble, & font plusieurs volumes *in-folio*.

La maison de ville est dans le même quartier. Elle fut bâtie à neuf en 1694, au bord de la Limmat, sur les fondemens de l'ancienne, qui furent trouvés bons & solides. On n'a rien épargné de ce qui étoit capable de l'embellir. L'édifice est d'une belle symmétrie, & de belles pierres de taille, très-bien travaillées. Le portail, où l'on monte, par un perron de quatre ou cinq marches, est construit de marbre noir, & ses colomnes reposent sur des bazes de fontes. Au-dessus, on lit cette inscription:

DEO
ET
PATRIÆ SAC.
HÆC CURIA JUSSU
ET AUSPICIIS
S. P. Q. T.
É FUNDAM. EXTR. ET COND. EST
ANNO CHR. MDCXCIV. ET SEQQ.

Tout ce que l'art & l'industrie des sculpteurs en pierre & en bois, des peintres & des ouvriers en plâtre, étoit capable de produire, a été employé à l'ornement de cet édifice. Dans le premier vestibule, on voit deux grands tableaux, qui représentent toutes les espéces de poissons du lac & de la Limmat; & si l'on entre dans les chambres, on trouve divers autres beaux tableaux, & des lustres magnifiques, chargés de très-belles figures, qui représentent les héros des républiques anciennes, & ceux de la Suisse. Les deux chambres, où s'assemblent les conseils,

ont chacune un beau grand fourneau à couronne, à la mode du pays, de très-belle brique blanche, d'ouvrage de Wintherthour, & où l'on voit plusieurs figures emblématiques, avec les plus célebres batailles des anciens Suisses, qui ont procuré ou assuré leur liberté.

Près du pont d'en haut, est une église, nommée *Wasserkirck*, c'est-à-dire, l'église de l'eau, parce qu'elle est au bord de l'eau. On y a mis une bibliothéque publique, richement fournie: au-dessus, on a bâti une salle, qui tient toute la longueur & la largeur du temple, & dont on a fait le cabinet des raretés. Il est très-bien fourni. On y voit une quantité surprenante de diverses merveilles de la nature & de l'art, rangées dans un bel ordre, & distribuées dans des espéces de garderobes. Il y a aussi de grandes cartes du canton de Zurich, & de quelques autres, & qui passent pour être très-exactes. Elles sont faites à la main. A quelques pas de-là, on trouve, sur la riviere, une machine fort ingénieuse, pour fournir de l'eau à la ville. Ce sont de grosses roues, comme des roues de moulin, & que l'eau fait tourner. Elles sont garnies de sceaux de cuivre, qui, en tournant, puisent l'eau de la riviere, & la vuident dans des canaux, d'où elle est portée dans des fontaines, sur le pont auquel ces roues sont attachées; & de-là, elles coulent dans diverses maisons particulieres.

Dans la petite ville, qui est sur la Limmat, on voit le temple, nommé *Frawen-Munster*, c'est-à-dire, le *Moustier des Dames*, parce que c'étoit une abbaye royale de dames ou de religieuses nobles, fondée en 853, par Louis *le Germanique*, fils de Louis *le Débonnaire*, qui y établit, pour premiere abbesse, sa fille Hildegarde, & donna, à cette abbaye, le droit de battre monnoye, d'avoir jurisdiction sur la ville, de nommer le président & tous les assesseurs du tribunal de justice, & divers autres droits, avec de grands biens. Louis *le Germanique* ne se réserva que le haut-domaine, la souveraineté & la protection ou avouerie du monastere de *Thureg* ou *Turic*, que l'on prononçoit *Zuric*; & ce nom de *Turich*, se trouve dans les actes les plus anciens. A Hildegarde succéda une autre fille de Louis, nommée Berthe. Ce fut elle, qui obtint de son frere l'empereur, Charles *le Gros*, le droit de battre monnoye: de sorte qu'il reste encore quelques anciennes piéces, où l'on voit ces mots: *Moneta Turicensis*. Le 30 de Novembre 1524, l'abbesse, nommée Catherine, fille de Jean Wernher, baron de Zemberen, seigneur de Messkitch & de Wildestein, remit tous les droits de tous les biens de cette abbaye entre les mains des magistrats, les priant de la réformer, & d'employer les revenus à la gloire de Dieu, & au soulagement des pauvres. Les magistrats ne firent usage de cette cession, qu'en 1526, où l'on commença à battre monnoye, pour la premiere fois, au nom de la ville; & on établit un nouveau tribunal, pour administrer la justice au même nom. Ce monastere, dont les revenus sont entre les mains d'un administrateur, a été converti en un collége de charité, où l'état entretient un certain nombre de pauvres écoliers, qui sont nourris, vêtus & enseignés *gratis*. Le temple, où l'on voit encore la statue de la premiere abbesse, Hildegarde, avec celle de Berold, son chapelain, sert à former les assemblées de la paroisse, & celle d'une petite église Françoise, que l'on a recueillie à Zurich. * *Longuerue*, Desc. de la Fr. part. 2, p 254.

A quelque distance du *Frawen-Munster*, est le temple paroissial de saint Pierre, dont on a rebâti le clocher tour à neuf, il y a peu d'années, parce qu'il avoit été brûlé par le feu du ciel. Près de ce temple, il y a une très-belle place, qu'on appelle *Lindenhof*, c'est-à-dire, la cour des tilleuls. Elle a été ainsi nommée, parce qu'elle est toute plantée de cette espéce d'arbres, sous lesquels on se promene à l'ombre en Eté, & où l'on jouit d'une agréable fraicheur. Mais ce qu'il y a encore de plus beau, dans cette place, c'est son élevation: car comme elle occupe le haut d'une colline fort élevée, au bord de la Limmat, on y a la vue de toute la ville & des campagnes voisines, qui font une très-belle perspective. Autrefois, au lieu de cette place, il y avoit une forteresse, qui commandoit toute la ville, & qui étoit la résidence des gouverneurs du pays, du tems des rois Francs de la premiere & de la seconde race, & des empereurs Allemands.

A l'un des bouts de la ville, on voit l'arsenal. On compte l'arsenal de Zurich pour le mieux fourni de toute la Suisse. Dans l'un de ces bâtimens, on montre la figure de Guillaume Tell, habillée & armée à l'ancienne mode Suisse. On y conserve son arbaléte, avec laquelle il abbattit la pomme de dessus la tête de son fils, en 1307. Enfin, on y voit l'épée & les gantelets de Lewemberg, le chef de paysans rebelles, qui osérent assiéger Berne, vers le milieu du dernier siécle, & battirent cette ville avec des canons de bois.

Il n'est pas possible de détailler tous les édifices considérables de Zurich; cela nous meneroit trop loin. Il y a cinq églises paroissiales, où l'on prêche ordinairement; la grande église, l'église des dames, ou *Frawen-Munster*; l'église de saint Pierre, celle des Dominicains, & celle d'Oetembach ou de l'Hôpital. Il ne faut pas néanmoins oublier de remarquer que tout joignant l'église des Dominicains, il y a un vieux grenier, où l'on garde du bled de l'année 1540, qu'on appelle communément le *chaud Eté*, à cause des chaleurs excessives, qu'il y eut dans tout le cours de cette année. Ce bled se conserve si bien, qu'on en peut faire encore aujourd'hui d'assez bon pain, pourvû qu'on ait soin de le tremper vingt-quatre heures dans l'eau, avant que de s'en servir. Du reste, il y a un autre grenier public, au bord de la riviere, qui est toujours très-bien fourni.

On voit encore en partie, à Zurich, cette simplicité & cette candeur des anciens Suisses, & leur humanité envers les étrangers: la vertu & la piété paroissent régner parmi les habitans, mais sans faste & sans éclat. On peut même dire, à la louange de ce canton, que dans le tems du changement de religion, il surpassa ses alliés en désintéressement: car il convertit en usages pieux les revenus des églises; c'est ce qui fait que l'on voit de toutes parts un si grand nombre d'hôpitaux, tous bien rentés.

Chacun sait que la ville de Zurich renonça à la religion catholique-Romaine en 1524, & qu'elle embrassa la réformation d'Ulric Zuingle, ce fameux réformateur de la Suisse. Depuis ce tems, on a entretenu, à Zurich, une accadémie ou collége, où l'on enseigne la théologie & quelques autres sciences, & qui a toujours fourni de savans hommes, entr'autres, les Bullingers, les Stuckius, les Lavaters, les Hospinians, les Hottingers, les Heideggers, & plusieurs autres, dont il seroit trop difficile de faire l'énumération.

Les habitans de Zurich passent pour être fort curieux; ils aiment le travail, sont industrieux; & il n'y a point de ville, dans la Suisse, où l'on trouve plus de monumens dans l'histoire du pays: ceux qui ne sont pas gens de lettres, s'appliquent au négoce: leur principale manufacture est celle du crépon, qui passe pour le plus beau qui se voie; ils l'envoient par-tout, par le moyen de la Limmat, qui fait la communication avec le Rhin, par le moyen de l'Aare, dans laquelle elle se jette à 6 ou 7 lieues de-là. Les femmes de Zurich sont fort réservées en public, mais d'un commerce assez aisé à la maison: on distingue les filles d'avec les femmes, en ce que les premieres portent, sur la tête, une espéce de touffe, ou de nœud de rubans, qui est la marque de leur état. Les hommes y sont affables, officieux, fidéles, religieux à tenir ce qu'ils ont promis: & dans la guerre, ils ont autrefois donné des preuves de leur valeur; ils imiterent le canton de Lucerne, & se firent eux-mêmes canton, en 1351. Leur ville étoit impériale, & n'avoit jamais fait partie de la maison d'Autriche; cependant à son occasion, il s'alluma une guerre entre les Autrichiens & les cantons: elle avoit déja fait alliance avec les cantons d'Uri & de Schwitz, dès l'an 1251; & quoique Albert, archiduc d'Autriche, eut en général fait beau-

coup de mal à tous les Suisses, &, en particulier, à ceux de Zurich, il n'avoit néanmoins jamais pu les détacher de l'empire. Plusieurs autres archiducs avoient aussi tenté la même chose inutilement, employant toutes sortes de moyens, pour la ranger sous leur obéissance: voici ce qui fut cause qu'elle entra dans la confédération. Les nobles du voisinage s'étant unis avec un troupe de bandis, pour piller les villes & les opprimer, les bourgeois de Zurich s'alliérent avec les villes de Constance & de S. Gall, & avec la ville & l'évêque de Basle; avec ces alliances, ils devinrent respectables aux nobles, qui n'oserent plus les attaquer à force ouverte. Jean de Hapsbourg tâcha seulement de surprendre leur ville, par le moyen de quelques intelligences secretes, qu'il avoit pratiquées; mais il n'y réussit pas: son dessein fut éventé la même nuit que les nobles & les bandits devoient l'exécuter. Les bourgeois se tinrent sur leurs gardes, & plusieurs des auteurs de la conspiration y furent tués. Albert & Othon d'Autriche formerent, là-dessus, le projet de faire le siége de Zurich, & commençoient déja à mettre des troupes sur pied, lorsque les bourgeois, qui voyoient n'avoir aucun secours à attendre de l'empereur, entrerent dans l'alliance des quatre cantons, en 1351. Albert voyant la ville de Zurich entrée dans l'alliance des quatre cantons, en fut si irrité, qu'il s'empara, sous ce prétexte, de Rapperschwyl, & assiégea ensuite Zurich, avec une puissante armée; mais Agnès, reine de Hongrie, princesse adroite, se rendit médiatrice, & entreprit de ménager un accommodement entre son frere & les Suisses. Albert ne voulut point recevoir les conditions que sa sœur lui proposa; il en faisoit tous les jours de nouvelles, que l'on ne pouvoit se résoudre à accepter; de sorte que les choses vinrent dans un état qui fit juger aux Suisses qu'il en faudroit nécessairement venir aux mains: ils prirent les devans, & s'emparerent les premiers du pays, qui forme aujourd'hui le canton de Glaris, & l'admirent dans leur alliance.

La forme du gouvernement, sous lequel est aujourd'hui la ville de Zurich, avoit été établie dès l'an 1336: elle tient de l'Aristocratie & de la Démocratie; & c'est apparemment ce qu'a voulu insinuer l'auteur des délices de la Suisse, en disant que ce gouvernement est Aristocratique, mais assez libre. « La ville, continue-t-il, est partagée en treize tribus; une des nobles, & douze de bourgeois: » on prend de chacune de ces tribus, un certain » nombre de personnes, pour composer le petit-» conseil, qui est de 55 membres, & le grand-con-» seil, qui est de 200, & en qui réside la souveraine-» té: chaque tribu bourgeoise fournit douze per-» sonnes pour le grand-conseil, & trois pour le pe-» tit; mais la tribu des nobles a le privilége d'en » fournir dix-huit pour le premier, & six pour le » second; après quoi, pour rendre ce dernier complet, on prend encore six autres personnes dans » les tribus, où l'on croit trouver le plus de gens » de mérite ». Ce calcul n'est pas juste, & le raisonnement est obscur: il falloit dire que le grand & le petit-conseil composent ensemble le nombre de deux cent douze membres; que le grand est formé de cent soixante-deux personnes, & non de deux cent: car les douze sujets, que fournit chaque tribu, joints aux dix-huit de la tribu des nobles, ne font que cent soixante-deux membres; d'ailleurs, le petit-conseil n'est pas non-plus de cinquante-cinq personnes: car les trois, que fournit chaque tribu, les six de la tribu des nobles, & les six personnes de mérite, choisies indifféremment dans toutes les tribus, ne font que le nombre de quarante-huit, qui, avec les cent soixante-deux du grand-conseil, composent en tout deux cent dix membres, ausquels, si l'on ajoute encore les deux bourgue-mestres, on trouvera les deux cent douze membres des deux conseils: il faut néanmoins remarquer que le nombre de conseillers de la république excéde souvent celui de deux cent douze, parce que les bourgue-mestres, & quelques autres officiers de l'état, sont admis dans les conseils, lorsqu'ils ont fini le tems de l'exercice de leurs charges: ces conseils ont à leur tête deux chefs, qui sont les chefs de tout l'état, & que l'on appelle bourgue-mestres: le petit-conseil est partagé en deux bandes, dont chacune, avec un bourgue-mestre à la tête, gouverne tour-à-tour pendant six mois. Outre ces assemblées, il y en a encore plusieurs autres, établies pour le bien de la police, & pour l'administration de la justice; mais je n'entrerai pas dans ces détails.

Le canton de Zurich est d'une étendue considérable; &, après celui de Berne, il n'y en a point de plus grand dans la Suisse.

L'auteur des délices de la Suisse, dit que le canton de Zurich est composé de trente-cinq bailliages ou gouvernemens, dont il y en a dix-sept, qui sont gouvernés par des baillifs, qu'on y envoie, qui sont obligés d'y résider, & que, pour cette raison, l'on appelle *Exterieurs*, & dix-huit *Intérieurs*, ainsi nommés, parce qu'ils sont gouvernés par des seigneurs du conseil étroit de Zurich, qui résident dans la ville, faisant toujours les fonctions de sénateurs, & qui vont de tems-en-tems administrer la justice: les premiers, ajoute-t-il, sont Kybourg, Gruningen, Eglisau, Regensberg, Grisensée, Andelfingen, Knonaw, ou la province-libre, Wedischweyl, Lauffen, Hegy, Sax ou Forsteck, Flach, Alticken, Weinfelden, Pfin, Steineck, Neuferen: *Les autres sont:* Altstetten, Regenstorff, ou Alten-Regensperg, Bulach, Neu-Ampt, ou le Nouveau Gouvernement, où est Stadel, &c. Rumlang, Schwamendingen & Dubendorff, Hongg, Horgen, Wollishofen, Wiedikon, Stafa, Mœnedorff, Meilen, Ehrlibach, Kussnacht, Wipkingen, Birmenstorff, Urdorff & Wettschwyl: la plûpart de ces derniers, ne sont que des villages.

Le *Lac de Zurich* est long d'environ neuf lieues, & sa plus grande largeur d'une lieue. Il s'étend du Septentrion au Midi, & tant soit peu du côté de l'Orient, principalement à sa partie supérieure. Il fait à peu-près la figure d'un arc, & est formé par la Lint, qui y entre au-dessous de Grinaw, & en sort à Zurich, sous le nom de Lindmatt, ou Limmat. Il est partagé en deux parties, par une langue de terre, qui s'y avance considérablement, formant une espéce de promontoire, sur lequel est située la ville de Rapperschwyl. La partie, depuis l'embouchure de la Lint, jusqu'à Rapperschwyl, s'appelle *le Lac supérieur*; & l'autre, depuis Rapperschwyl, jusqu'à Zurich, se nomme *le Lac inférieur*, ou *le Lac de Zurich.* Ce lac est abondant en diverses sortes de poissons, dont quelques-unes sont même inconnues ailleurs. On voit la figure de chaque espéce, représentée dans deux grands tableaux, au premier vestibule de la maison de ville de Zurich. Du côté occidental du lac, s'éleve le mont Albis, qui est assez haut; & du côté de l'Orient, on voit une chaine de montagnes, moins hautes, plus cultivées, & de meilleur rapport. Du reste, les deux rives du lac sont garnies de vignobles, de belles prairies, de jardins, de bosquets, de maisons de plaisance, qui, entremêlées de quelques chaumieres, font une variété des plus agréables, sur-tout du côté qui regarde le Soleil levant, parce que les vins y sont meilleurs que du côté opposé au Soleil couchant, où ils sont toujours un peu verds.

ZURINAS, peuples de l'Amérique méridionale, au pays des Amazones, à la droite de la riviere de ce nom, entre la riviere des Omopaleas, ou des Curiguéres, & celle de Parana-Miri, autrement, la petite riviere. Ces peuples, ainsi que les *Caupunas*, sont les hommes les plus adroits & les plus curieux, que l'on connoisse dans le pays, pour les ouvrages de la main. Ils font des siéges en forme d'animaux, avec tant de délicatesse, & qui sont si commodes, que l'invention humaine n'en sauroit trouver de meilleurs. Ils font des *Estolicas*, qui sont leurs armes ordinaires, d'un bâton fort délié, avec tant d'adresse, qu'on ne doit pas s'étonner si les autres nations du pays souhaitent d'en avoir; & ce qui est admirable, d'un morceau de bois, le plus grossier, ils en tirent une figure du relief si au naturel, & avec tant

de perfection, que beaucoup de nos sculpteurs pourroient bien apprendre d'eux. Ce n'est pas seulement pour la satisfaction de leur esprit, & pour leur propre commodité, qu'ils travaillent à ces ouvrages, c'est encore pour le profit qu'ils en retirent, puisqu'ils en font commerce avec leurs voisins, de qui ils obtiennent, en échange, tout ce qui leur est nécessaire. * *Relat. de la riviere des Amazones*, par le Pere d'Acugna, c. 63.

ZURITA, ville d'Espagne, dans la Castille vieille, au Nord-Est de Tolède, & près de Pastrana, au Midi, sur le bord du Tage. Cette petite ville, défendue par un vieux château, dont le Tage lave les murailles, est une commanderie de l'ordre de Calatrava. On recueille dans son terroir du safran, de l'huile & du vin fort délicat. * *Délices d'Espagne*, p. 340.

ZURMENTUM, ville de l'Afrique propre: Ptolomée, *l.* 4, *c.* 3, qui la marque dans les terres, la compte au nombre des villes situées au Midi d'Adrumete.

ZUROBARA, ville de la Dace, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 8. Niger croit que ce pourroit être aujourd'hui Temeswar. Le manuscrit de la bibliothéque Palatine lit *Zuribara*, au lieu de *Zurobara*, & Ortelius écrit *Zurobora*, fondé apparemment sur quelqu'autre manuscrit.

ZURTA, fleuve des environs de la Thrace, selon Ortelius, qui cite Marcellinus Comes, & ajoute que c'est près de ce fleuve, qu'Aristus fut vaincu par les Bulgares. Ce fleuve est appellé *Zorta*, par Jornandès.

ZURULUM. Voyez TZURULUM.

ZURZACH, bourg de Suisse, au comté de Bade, sur le Rhin, à cinq milles d'Italie, au-dessous de Keiserstoul. C'est un grand & beau bourg, célebre, principalement pour ses foires, où il se débite une quantité prodigieuse de marchandises, dans un petit espace de tems. Elles se tiennent le Lundi après le Dimanche de la Trinité, & le premier de Septembre. Zurzach est un lieu fort ancien. Il avoit autrefois trois ponts sur le Rhin; mais il n'en a plus depuis longtems. Pour suppléer à ce défaut, on trouve toujours, sur le bord du fleuve, des bateliers prêts à passer les voyageurs; & quand on vient de quelque endroit d'Allemagne à Zurzach, on trouve pareillement des bateliers au petit village de Rhinen ou Rheinen, vis-à-vis de Zurzach. On a découvert, dans ce bourg, divers monumens d'antiquité, quantité de médailles Romaines, & les ruines d'une vieille forteresse, qu'on croit une des quarante, que Drusus fit construire le long du Rhin. Les religions, catholique & protestante, sont également reçues à Zurzach. On y voit une jolie église paroissiale, où les Protestans & les Catholiques font tour-à-tour le service divin. Dans la muraille de cette église, près de la porte, on a enchassé une pierre rompue, où l'on voit un fragment d'inscription, qui étoit entiere, en 1535, & que *Tschudi*, qui la vit alors, rapporte ainsi:

M. JUNIO M. F. VOLT. CERTO
DOM VIEN. VETERAN.
MIL. LEG. XIII. GEMINÆ
CERTUS ET AMIANTUS
PII HÆREDES FECERUNT.

Cette inscription a donné lieu à plusieurs savans de croire que ce Certus, dont elle fait mention, a été le fondateur ou le réparateur de Zurzach, & qu'il lui donna son nom de *Certiacum*, dérivé de *Certus*, dont on a fait Zurzach. A côté de l'église paroissiale, il y en a une collégiale, qui est le double plus grande & plus haute. On en attribue la fondation à Charles *le Gros*. Les chanoines, qui la desservent, sont richement rentés. Quoique Zurzach appartienne à l'évêque de Constance, & soit sous la dépendance d'un baillif, que l'évêque établit à Klingnau; cependant ni dans l'un ni dans l'autre de ces endroits, le baillif n'a point le droit de glaive. Quand on y a condamné quelque criminel à mort, on le met entre les mains du baillif de Bade. Outre cela, pendant tout le tems que dure la foire à Zurzach, toute jurisdiction de l'évêque cesse, & le baillif de Bade y a une autorité absolue. A une lieue au-dessous de Zurzach, la riviere de l'Aare se jette dans le Rhin; & on y voit un village, nommé Clobentz. Entre Zurzach & ce Clobentz, il y a un endroit, dans le Rhin, où le cours de ce fleuve est coupé par une chaîne de rochers élevés, qui le traversent dans toute sa largeur, d'un bout à l'autre, & qui ne laissent qu'un passage étroit au milieu, où deux petits batteaux ou nacelles de pêcheurs peuvent passer de front. Quand l'eau du fleuve est basse, elle coule toute par cette ouverture; & si l'on met au-dessus une planche, qui repose sur les deux rochers opposés, on peut traverser le Rhin à pied sec. Dans ce tems-là, on voiture toutes les marchandises sur le Rhin, avec de petits batteaux. Mais lorsque l'eau du fleuve est haute, ce qui arrive principalement en Eté, que le Rhin est grossi par la fonte des neiges, l'eau passe par-dessus cette chaîne de rochers, dans toute la largeur du fleuve, & alors il n'est plus possible d'y naviger. On est obligé de décharger les marchandises au-dessus de cette cataracte, pour les recharger au-dessous. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t.* 3, *p.* 135 & *suiv.*

ZURZURA, ville de la Grande-Arménie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 13. Le manuscrit de la bibliothéque porte *Zurzua*, au lieu de *Zurzura*.

ZUTÆ. Voyez OZUTI.

ZUTHI, peuples d'Asie, dans la Carmanie déserte. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 6, les marque dans la partie méridionale de cette contrée; & ses interprêtes, au lieu de *Zuthi*, lisent *Chuti* ou *Cuthi*.

1. ZUTPHEN, quartier des Pays-Bas, dans la province de Gueldres, avec titre de comté, qui comprend quatre baronies. Le comté de Zutphen a été un état possédé par des seigneurs héréditaires, longtems après l'érection de Gueldres en comté, & ensuite en duché. Il se trouvoit déja établi dans le milieu du dixiéme siécle, sous le regne d'Othon *le Grand*. Wichman, qui fonda alors l'abbaye d'Altena ou Eltenberg, étoit comte de Zutphen: il laissa ce comté à ses descendans, qui étoient, à cause de cette terre, vassaux de l'évêque & de l'église d'Utrecht, comme on le voit, par un titre de l'an 1021, rapporté par Heda. Ces comtes n'ont fini qu'au commencement du douziéme siécle. Ce fut alors que Gerlac, dernier comte de Zutphen, étant mort, en 1107, ce comté vint à Gerard, comte de Gueldres, fils du premier comte Othon, & parent, par sa mere, du comte Gerlac; & depuis ce tems-là, ce comté fut uni inséparablement à la province de Gueldres. * *Longuerue*, Descr. de la France, 2. part. p. 37.

Le comté de Zutphen est séparé du Velau, par l'Ysel, du côté de l'Occident; il a, au Nord, l'Over-Ysel; à l'Orient, l'évêché de Munster; & au Midi, le duché de Cléves. Il a pris le nom de Zutphen, qui en est le chef-lieu. Les quatre baronies, qu'il comprend, sont: Bronchorst, Berghe, Baer & Wisch. On y compte six villes; savoir:

Zutphen,	Doetecum,
Doesbourg,	Lochem,
Groll,	Bredevorde.

Il y a, outre cela, dans ce comté, huit dépendances, qui sont: la Drossarderie du comté de Zutphen, qui a six villages; l'Ecoutetterie de Zutphen, qui en a cinq; la Drossarderie de Bredevorde, qui en a trois; la Justicerie de Doesbourg, qui en a trois; l'Ecoutetterie de Lochem; les Seigneuries de Borckeloë, d'Anholt & de Laethem.

2. ZUTPHEN, ville des Pays-Bas, dans la province de Gueldres, au bord oriental de l'Ysel, & la capitale du comté de Zutphen. Cette ville, située à deux lieues de Deventer, à quatre d'Arnhem, & à six de Nimégue, fut fondée il y a plus de sept cent cinquante ans. Sa situation est naturellement forte; car elle a, d'un côté, la riviere d'Ysel, & de l'au-

tre, celle de Breckel, qui remplit ses fossés, & qui la traverse par le milieu, & va se jetter dans l'Ysiel. Son nom vient du mot *Veenen*, qui, dans la langue du pays, signifie des prairies, & de celui de *Zuit*, qui veut dire Midi, ce qui signifie prairies méridionales. Elle étoit autrefois du diocése de Munster; mais en 1560, elle fut mise sous le nouvel évêché de Deventer. Son église principale, qui est fort ancienne & somptueuse, étoit dédiée à sainte Walburge. Elle a une tour très-haute, qui fut fort endommagée en 1446, & en 1606, par la foudre; mais on la répara en 1638. Il y avoit autrefois un chapitre de douze chanoines, avec un prevôt & un doyen. La fondation en est attribuée à Othon de Nassau, premier comte de Gueldres, qui y est enterré avec sa femme Sophie, fille & héritiere de Wichman, dernier comte de Zutphen. Ses édifices, les plus remarquables, sont: la maison de ville, le collége des députés du comté, & un ancien bâtiment, qu'on nomme *s' Graven hoff*, ou le palais du comté. Comme elle s'étoit jettée dans le parti des états des Pays-Bas, sous le gouvernement de Guillaume I, prince d'Orange, elle fut attaquée & prise d'assaut, par Fréderic de Tolède, fils du duc d'Albe, l'an 1572. On pendit un grand nombre de bourgeois; & quand les bourreaux furent las, on noya le reste dans l'Ysel. Ce traitement obligea toutes les autres villes de la Gueldres & de l'Over-Ysel, d'ouvrir leurs portes aux Espagnols. Quelque tems après, Zutphen fut reprise, par le parti du prince d'Orange; mais après sa mort, elle revint au pouvoir des Espagnols, qui traiterent encore fort mal les habitans, en 1583. Le prince de Parme y fit mettre une nombreuse garnison, & fit élever plusieurs forts aux environs, pour en rendre l'accès plus difficile. Les états l'assiégerent deux fois inutilement, en 1584 & 1586, lorsqu'une partie de l'armée du comte de Leicester, qui en faisoit le siége, fut mise en déroute, par celle du prince de Parme. Elle demeura ainsi sujette du roi Philippe II, jusqu'en 1591, qu'elle fut prise le 30 Mai, par le comte Maurice de Nassau, prince d'Orange, qui, neuf jours auparavant, avoit surpris le fort de Zutphen, par le moyen de quelques soldats déguisés en paysans & en paysannes. En 1672, les François, sous la conduite de Philippe de France, duc d'Orléans, se rendirent maitres de Zutphen, en peu de jours, quoiqu'elle fût abondamment pourvue & défendue par une garnison de deux mille cinq cens fantassins, & de quatre compagnies de cavalerie, sans compter les habitans. Mais en 1674, les François abandonnerent tout ce qu'ils avoient pris, & raserent les fortifications, qui consistoient en neuf bastions. Elles ont été relevées depuis, & augmentées considérablement.

ZUTZ, paroisse du pays des Grisons, dans la ligue de la Caddée, & dans la partie d'en bas de la Haute-Engaddine. Zutz est le siége du ministral, ou chef de toute la communauté de la Haute-Engaddine. Ce chef doit toujours être, ou lui, ou du moins son lieutenant, de la noble & ancienne famille de Planta. Il y a une tour, qui porte le même nom que la paroisse. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t. 4*, *p. 62*.

ZUXA, petite riviere d'Espagne, dans l'Estrémadoure, selon Corneille, qui ne cite point son garant. Il ajoute qu'elle a sa source dans la Sierra Morena, & qu'elle va mêler ses eaux avec celles de la Guadiana, un peu au-dessus de Medelin.

Si Corneille avoit nommé cette riviere Zuja, il auroit pu citer les délices d'Espagne, & la plûpart des cartes. Voyez ZUJA.

ZUYDERZEE ou ZUIDERZÉE, grand golfe de l'Océan Germanique, sur la côte des Pays-Bas, & qui sépare la Frise occidentale, de la Frise orientale. Ce golfe a été formé par l'inondation de la Mer, qui, étant entrée par l'embouchure du Flevon, ou Flie, & de l'Ems, a couvert trente lieues de pays, dont il ne resta que la côte, qui forma, dans la suite, plusieurs isles, qu'on nomme aujourd'hui Texel, Eyerland, Fliland, Schelling & Ameland. Ainsi, la *West-Frisland*, ou Frise occidentale, fut séparée de l'autre, par une Mer de dix ou douze lieues de large. Godefroy, moine de saint Pantaléon, dit, dans sa chronique, que cette inondation arriva en 1170, & qu'alors, l'Océan étant entré avec violence dans la Frise, inonda la plus grande partie du pays, vers Staveren. Mais Ubbo Emmius, dans son histoire de Frise, prouve, par l'autorité d'Emon, abbé de Verum, qui vivoit en Frise, du tems du moine Godefroy, au treiziéme siécle, que la plus grande inondation, & la ruine totale de tant de peuples, étoit arrivée vers l'an 1225. Cette même inondation forma, avec le lac de Flevon, une Mer de trente lieues de longueur, que l'on nomme *Zuyderzée*, c'est-à-dire, Mer du Midi, parce qu'elle est au Midi du grand Océan, duquel elle est séparée, par les isles dont nous venons de parler, & qui s'étendent jusques vis-à-vis de la Frise orientale. Le Zuyderzée baigne la Nord-Hollande ou West-Frise, la Hollande méridionale, la seigneurie d'Utrecht, le duché de Gueldres, la seigneurie d'Over-Ysel, & celle de Frise.

ZUYD-SCHANS, fort des Pays-Bas, au Brabant-Hollandois. Il est construit à l'embouchure du Zoom, dans l'Escaut oriental, & à la droite, en entrant, vis-à-vis du Nord-Schans, autre fort, qui, aussi-bien que Zuyd-Schans, est près de la ville de Berg-op-Zoom, & destiné pour sa défense.

ZUYT-GEEST, jurisdiction des Pays-Bas, au Brabant-Hollandois, dans le marquisat de Berg-op-Zoom: c'est une jurisdiction sans village. Elle commence à une demi-lieue, au Sud, de Berg-op-Zoom, & s'étend jusqu'à une lieue & demie, à l'Orient, vers la Bruyére de Huybergen, & jusqu'à l'Escaut, du côté de l'Occident. Le tribunal est composé de cinq échevins, & de deux Jurés; & la charge de sécretaire est remplie par celui de Halsteren. Le Drossart de Wouw en est le baillif. Les magistrats se sont conservé le droit d'établir le receveur. Il y avoit autrefois un polder, renfermé dans cette jurisdiction; mais il a été submergé vers la fin du quinziéme siécle. * *Janiçon*, Etat présent des Provinces-Unies, t. 2, p. 234.

ZUZIDAVA, ville de la Dace. C'est Ptolomée, *l. 3*, *c. 8*, qui en parle. Cellarius soupçonne que ce pourroit être la ville *Sucidava*, que la notice des dignités de l'empire met dans la Scythie.

ZUZIM. Voyez ZOMZOMIM.

ZWEYSIMMEN, village de Suisse, au canton de Berne, dans le Haut-Sibenthal, dont il est le principal lieu. C'est un beau & grand village, qui a, sur une hauteur, son temple, assez bien bâti. * *Etat & Délices de la Suisse*, *t. 2*, *p. 229*.

ZWEZEN, bailliage d'Allemagne, dans la Thuringe, aux environs de Iene. Ce bailliage, qui étoit protestant, a été possédé par Christien-Auguste, cardinal de Saxe-Zeits, qui embrassa la religion catholique, en 1695, jusqu'à sa mort, arrivée en 1725, après laquelle il a été joint aux terres électorales du cercle de Saxe.

ZWIFELD, *ad duplices aquas*, abbaye d'hommes, ordre de S. Benoit, en Allemagne, au diocèse de Constance, à une lieue & d. du Danube, à la gauche, dix lieues au-dessus d'Ulm, rétablie sous l'invocation de la Vierge, vers la fin du onziéme siécle.

ZWINGEN, seigneurie de Suisse, dans le pays que possede l'évêque de Bâle, comme prince de Porentru. Le chef-lieu de cette seigneurie, est un château de même nom, bâti auprès de la ville de Lauffen, qui en dépend. * *Del. de la Suisse*, *t. 3*, *p. 267*.

ZWOL ou SWOL, *Zuvolla*, ville des Pays-Bas, dans la province d'Over-Ysel, au pays de Zallant, à une lieue de Deventer, & à deux de Campen. C'est une place forte & très-réguliere, défendue par un double fossé, rempli des eaux de la petite riviere d'Aa, qui s'y joint à celle du Vecht; & c'est le passage ordinaire de la Hollande vers les provinces de Frise, de Groeningue & d'Over-Ysel. Sa situation est fort avantageuse, étant bâtie sur une éminence, d'où elle commande la campagne; & il y a, outre cela, trois forts, qui empêchent l'accès de cette place.

La ville de Zwol étoit autrefois libre & impériale ; & elle se joignit, avec Deventer & Campen, à la ligue des Anséatiques. Willebrand de Oldembourg, trente-cinquiéme évêque d'Utrecht, en fit une ville, environ l'an 1233, en la faisant fermer de murailles. En 1580, les Catholiques de cette ville s'étant mis sous les armes, & ayant appellé un grand nombre de paysans des environs, pour se mettre hors d'insulte, les Protestans en firent de même, & avec plus de succès : car ils s'emparerent de la ville, & en chasserent les Catholiques. Cette ville tomba ainsi sous la puissance des états-généraux. L'exercice de la religion catholique y fut supprimé la même année, & les habitans de Zwol briserent toutes les Images, & renverserent les autels. * *Longueruë*, Descr. de la France, 2. part. p. 34.

Le magistrat de Zwol est composé de huit échevins, & d'un pareil nombre de conseillers. Ils sont changés tous les ans, le 28 Juin, par douze personnes, qu'on choisit dans le large conseil de la ville, qui consiste en quarante-huit des principaux bourgeois. Lorsque quelqu'un de ce conseil vient à mourir, sa place se remplit le jour de sainte Lucie, par l'élection que font douze personnes tirées hors du conseil.

Au commencement de 1718, on amena à Zwol une fille sauvage, âgée d'environ dix-huit ans, qu'on avoit trouvée dans les forêts de la seigneurie de Cranenbourg. Elle étoit toute nue, à la réserve d'une espéce de ceinture de paille. Elle avoit une humeur douce & tranquille, & parloit un jargon, que personne n'entendoit. Toute sa nourriture étoit de herbages, des racines, ou des feuilles d'arbres. Il y avoit quelque tems que les paysans, travaillant aux environs, l'avoient découverte, sans pouvoir la joindre, à cause de la vitesse avec laquelle elle couroit; enfin, la résolution ayant été prise de la prendre en vie, sans la blesser, on tendit des filets aux environs des endroits où elle s'étoit montrée, & on y mit du lait, pour l'attirer. Les paysans s'étant mis en embuscade, la prirent, par le moyen de ces filets, dans lesquels elle se trouva embarrassée. Le magistrat de Zwol en fit prendre soin. Il se trouva qu'une femme d'Anvers avoit perdu sa fille, vers l'an 1702, & qu'elle avoit à peu-près les mêmes marques que cette sauvage. Elle vint à Zwol, reconnut son enfant, que le magistrat lui fit remettre; & elle la fit voir dans toutes les villes des Pays-Bas.

ZYBRITZA. Voyez PHISON.

ZYDRITÆ. Arrien, dans son Périple du Pont-Euxin, p. 11, fait mention d'un peuple de ce nom, & dit que ce peuple, qui étoit voisin des Machelones, des Henioques & des Laziens, obéissoit à un roi, nommé Pharasmanus. Il y en a qui veulent que ces Zydrites d'Arrien soient les Sisilisses de Procope, les Zeuliens & les Cercites de Strabon; & le pere Hardouin croit que ce sont les *Amp. euta* de Pline.

ZYGACTES, fleuve de la Thrace, près de la ville de Philippes, selon Appien, *Bel. Civ. l.* 4, qui dit que ce fut au passage de ce fleuve, que le chariot de Pluton se rompit, lorsqu'il emmenoit Proserpine ; & que c'est en mémoire de cet accident, que les Grecs avoient donné le nom de *Zygactes* au fleuve. L'édition de Tollius lit, dans la traduction Latine, *Zygastes*, au lieu de *Zygactes*.

ZYGÆNA, Isle du golfe Arabique. Ptolomée, *l.* 6, *c.* 7, la marque dans la partie septentrionale de ce golfe, environ à la hauteur de la ville de Bérénice. Etienne le géographe écrit *Zygena*, & en fait une isle de la Mer Erythrée ; mais tout le monde sait que les géographes donnent souvent au golfe Arabique, le nom de Mer Erythrée ; & il y a apparence qu'Etienne le géographe avoit écrit *Zygæna*, qui se trouvoit dans l'ordre alphabétique, au lieu que *Gezana* ne seroit point dans cet ordre.

ZYGANTES. Voyez ZYGANTIS.

ZYGANTIS, ville de la Libye, selon Hécatée, cité par Etienne le géographe, qui dit que les habitans, appellés *Zygantes*, faisoient du miel avec certaines fleurs, qu'ils ramassoient; & que ce miel ne cédoit en rien à celui que faisoient les abeilles. Il déclare avoir tiré ce trait historique d'Eudoxe le Cnidien, où Appollonius, qui rapporte la même histoire, semble avoir lu *Gyzantes*, Γύζαντες, au lieu de *Zygantes*, Ζύγαντες ; mais cette faute est venue du grand rapport que les lettres Γ & Z ont dans la prononciation. Ces peuples *Zygantes*, sont les mêmes qu'Etienne le géographe appelle, dans un autre endroit, *Byzantes*, & où il reprend Hérodote, de ce qu'il écrit *Gyzantes*, pour *Byzantes*. On lit néanmoins aujourd hui, dans Hérodote, *Zygantes*, & non *Gyzantes*. La véritable ortographe est *Byzantes*, comme le prouvent diverses inscriptions anciennes.

ZYGENA. Voyez ZYGÆNA.

ZYGES, peuples de la Libye extérieure. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, les place vers la côte de la Mer Méditerranée, au Couchant du Nôme Maréotide.

ZYGI, peuples d'Asie. Strabon, *l.* 2, *p.* 129, *& l.* 11, *p.* 492, & Etienne le géographe, les comptent parmi les peuples, qui habitoient le Bosphore Cimmérien, pris dans un sens étendu; & le premier les place entre les *Achæi* & les *Heniochi*. Les *Zygi* étoient des peuples féroces, adonnés à la piraterie, & qui habitoient un pays d'accès difficile. Il semble, dit Etienne le géographe, que la ville de *Zygopolis*, dont parle Strabon, leur appartenoit. Ce dernier écrit indifféremment *Zygi* & *Zygii*, comme on dit *Bœoti*, *Bœotii*, *Syri*, *Syrii*, & autres. Denis le Périégéte écrit aussi *Zygii*, Ζύγιοι. Ce sont, sans doute, les *Zygæ* de Pline, *l.* 6, *c.* 7; le pere Hardouin, néanmoins, n'en convient pas. Voyez ZYGIANA.

ZYGIANA, contrée de l'Asie-Mineure, dans la Bithynie, selon Ptolomée, *l.* 5, *c.* 1. Peut-être étoit-ce le pays des peuples *Zygitæ*, que Pachymére place au voisinage de la ville de Bithynie. J'aimerois mieux du moins les mettre dans ce quartier, que de dire, comme Ortelius, que les *Zygitæ* de Pachymére, & les *Zygi* de Strabon, peuvent être le même peuple.

ZYGITÆ. Voyez ZYGIANA.

ZYGOPOLIS, ville de la Colchide. Strabon, *l.* 12, *p.* 548, qui en parle, semble la placer près de Trapezunte; & Etienne le géographe croit qu'elle appartenoit aux peuples *Zygi*.

ZYGRENA. Voyez ZYGRIS.

ZYGRIS, ville du Nôme de Libye, sur la côte. Ptolomée, *l.* 4, *c.* 5, qui ne lui donne que le titre de Κώμη *Villa*, la place entre *Ænesisphyra Portus*, & *Chettæa Villa*. Elle est appellée *Zygrena*, dans le concile de Chalcédoine. Simler veut que ce soit la ville *Geras*, de l'Itinéraire d'Antonin, & le nom moderne est Solonet, selon Castald. *Zygris* ou *Zigris*, étoit une ville épiscopale, dans le quatriéme siécle, sous Darnis, métropole de la province de la Libye-Marmarique; & c'est, sans doute, de ce siége, qu'étoit évêque un certain Adolphe, que saint Athanase qualifie *Zygrorum Episcopus*, *proximè ad Libyam*. Ptolomée place aussi, au voisinage de cette ville, un peuple, nommé *Zygritæ*. * *Commainville*, Table des Evêchés.

ZYGRITÆ. Voyez ZYGRIS.

ZYMBRA. Voyez THYMBRE.

ZYRAS, fleuve de Thrace. Pline, *l.* 4, *c.* 11, dit que ce fleuve mouilloit la ville de Dionysiopolis. Le pere Hardouin, au lieu de ZYRAS, écrit ZIRAS.

ZYRMA, selon Ptolomée, *l.* 3, *c.* 11, ville de Thrace, auprès de laquelle couloit l'Hebre. Selon del'Isle, cette ville est aujourd'hui appellée Bazan-Gik.

ZZEUENE. Voyez SYENE.

FIN.

QUARANTE
TABLES POLITIQUES
DE LA
SUISSE,

DONT

SEPT SONT GÉNÉRALES, CONTENANT:

L'Ancienne Helvétie.
La Suisse Moderne.
Le Plan de la République.
Le Gouvernement Civil.
Le Gouvernement Spirituel.
La Relation avec d'autres Etats.
Le Héraldique de la Suisse.

ET TRENTE-TROIS PARTICULIERES, CONTENANT:

Les treize Cantons.
Les onze Alliés.
Les vingt Bailliages communs.
Les cinq Protections communes.

Par C. E. FABER, Bernois, Pasteur *à Bischviller*, en 1746.

I.

L'ANCIENNE HELVÉTIE.

ELLE tire son nom du Grec [illegible], qui signifie *beurre*, parce que c'est un pays de laitage.
Elle fut fondée par les Grecs de la Gaule-Narbonnoise, qui habitoient les deux côtés du Rhône, descendoient des Grecs de la Phocide, qui & avoient fondé Marseille.
Elle étoit divisée, au commencement, en 4 Cantons, qui contenoient 12 villes, & 400 villages.

1. *Pagus Urbigenus.* 2. *Pagus Ambronicus.* 3. *Pagus Tigurinus.* 4. *Pagus Tugenus.*

César subjugua les Helvétiens, & les joignit à la partie de son gouvernement, dite Gaule-Celtique. Mais Auguste, pour rendre les provinces à peu-près égales, mit l'Helvétie dans la Gaule-Belgique.
L'an 69 de J. C. Vitellius la réduisit en deux Préfectures, séparées par la Reuss; savoir :

I. Celle de Soleurre, incorporée à la Séquanie.
En 413, les Bourguignons envahirent cette Helvétie Occidentale, & en firent la Petite-Bourgogne, divisée en ces 4 Régions :

1. Ambronie ou Aargaw. 3. Vandalie ou la Vaud.
2. Nuithonie ou Uchtland. 4. Vallais.

En 548, les Francs occuperent cette province & la garderent pendant 340 ans.
En 888, le Gouverneur de la Petite-Bourgogne se fit couronner Roi; & dans la suite, étendit les bornes étroites de son nouveau Royaume, jusques dans la France.

II. Celle de Zurich, incorporée à la Rhétie.
En même-tems, les Suéves s'emparerent de cette Helvétie Orientale, & de la Rhétie, qui firent ensuite la meilleure partie de l'Ancienne-Allemannie.

En même-tems, ou 499, les Francs réduisirent aussi cette province sous leur Empire, pendant 340 ans.
Cette partie de l'Helvétie, avec toute l'Allemannie, demeura sous l'Empire Germanique.

En 1032, le dernier Roi de Bourgogne institua l'Empereur son héritier, par où toute l'Helvétie fut de nouveau réunie, & resta ainsi, sous les Empereurs Allemands, près de deux siécles; dans cet intervalle, il se forma dans ce pays diverses petites souverainetés: les Evêques devinrent Princes temporels sur de belles Terres; plusieurs Comtés & quelques Villes Impériales s'établirent; quelques pays furent fort privilégiés pour leurs services.
Dès 1250, du tems de l'interregne, les Princes voisins s'emparerent des contrées à leur bienséance; les Zwingherren ou petits Tyrans s'éleverent, divisés en grands & en petits vassaux, ayant une infinité de châteaux: car alors ce pays seul avoit 60 Comtes, 150 Barons, & 1200 Nobles ou Chevaliers.
En 1273, Rodolphe de Habsbourg, qui tenoit déjà une partie de l'Helvétie en fief de l'Empire, devint Empereur, & fonda la Maison d'Autriche, laquelle entreprit bientôt d'en faire une province héréditaire, soit par persuasion, soit par violence; ce qui donna naissance à la République-Helvétique, telle qu'elle est aujourd'hui, conformément à la Table suivante.

II.

LA SUISSE MODERNE.

ELLE se nomme ainsi du Canton où se donna le premier combat, qui assura leur liberté.
Elle est plus étendue que l'Ancienne-Helvétie; car elle a 90 lieues de longueur, sur 45 de largeur, & contient aussi les Grisons, le Vallais, Geneve, Basle & Schaffhouse, & les Bailliages Italiens.
Elle fut consolidée à la subsistance présente, par 4 moyens :
I. Par des confédérations, dont les plus importantes sont :
1. Celles de l'Alliance perpétuelle, sous le nom d'Eidsgenossen (c'est-à-dire, gens alliés par serment) ou des treize Cantons, qui s'alliérent
en 1315, *Uri*, *Schwitz* & *Underwald*, après avoir secoué le joug d'Autriche.
en 1332, avec *Lucerne*, qui secoua le joug d'Autriche.
en 1351, avec *Zurich*, ville Impériale, & avec *Glaris*, enlevé à l'Autriche.
en 1352, avec *Zoug*, aussi ôté à l'Autriche.
en 1481, avec *Berne*, ville Impériale, *Fribourg*, Domaine d'Autriche, & *Soleurre*, ville Impériale.
en 1501, avec *Basle* & *Schaffhouse*, villes Impériales.
en 1513, avec *Appenzell*, après avoir acheté sa liberté de l'Abbé de St. Gall.
2. Celles des onze Membres-Alliés, qui se liguerent ou
avec tous les Cantons, comme *Mulhouse*, en 1515, le *Vallais*, en 1529, & *Geneve*, en 1588.
avec les sept anciens Cantons, comme la *Ligue-Grise*, en 1497, & la *Ligue-Caddée*, en 1498.
avec Zurich & Glaris, comme la *Ligue-Dizaine*, en 1590; toutes trois avec le Vallais, en 1600, & avec Berne, en 1607.
avec les sept Cantons Catholiques, comme l'*Evêque* de Basle, en 1579.
avec Zurich, Berne & Lucerne, Schwitz, Zoug & Glaris, comme la ville de *St. Gall*, en 1454.
avec Zurich & Lucerne, Schwitz & Glaris, comme l'*Abbé* de St. Gall, en 1452.
avec Berne & Lucerne, Fribourg & Soleurre, comme *Neufchâtel*, en 1406.
avec trois Cantons, comme *Bienne* avec Berne, en 1352, avec Soleurre, en 1382, & avec Fribourg, en 1407.
3. Celles pour la Religion; car après la Réformation, se firent de nouvelles Alliances; savoir :
entre Zurich, Berne, Basle & Schaffhouse; St. Gall, Mulhouse & Bienne, en 1528 & 1529.
entre les VII Cantons Catholiques, & les Vallaisans, en 1533; & en 1586, ils firent ce qu'ils appellent l'Alliance d'Or.
II. Par des achats: les Suisses acheterent plusieurs Terres de leurs Seigneurs, & en firent des Bailliages.
III. Par la Réformation: les Cantons Evangéliques séculariserent tous leurs Couvents & Abbayes.
IV. Par des Conquêtes: les Cantons conquirent des Bailliages & des pays, dans les guerres d'Autriche, en 1415 & en 1460; de Bourgogne, en 1475; d'Appenzell, en 1499; du Milanès, en 1512; de Savoye, en 1536; & de Vilmergue, en 1712.

NB. Cette République, suivant son ancienneté & sa puissance, a le rang après celle de Venise.
Zurich est comme la Chancellerie de toute la Suisse, à qui les Rois envoyent leurs Lettres.

III.

Le Plan de la République.

LES XIII. CANTONS.

Les VIII. Anciens.								Les V. Nouveaux						
		Les IV. [illegible]												
			Les III. premiers.											
I. ZURICH, Ville.	II. BERNE, Ville.	III. LUCERNE, Ville.	IV. URY, Pays.	V. SCHWITZ, Pays.	VI. UNDERWALD, Pays.	VII. ZOUG, Pays.	VIII. GLARIS, Pays.	IX. BASLE, Ville.	X. FRIBOURG, Ville.	XI. SOLEURRE, Ville.	XII. SCHAFFHOUSE, Ville.	XIII. APPENZEL, Pays.		
*		*		*			*						I. S. Gall, Abbé & Prince.	Les XI. Alliés; Ligués avec les Cantons étoilés.
*	*	*		*		*	*						II. S. Gall, Ville.	
*	*	*	*	*	*	*	*						III. Ligue-Grise,	Les Grisons. Confédérés aussi.
*	*	*	*	*	*	*	*						IV. Ligue-Caddée,	
*	*						*						V. Ligue-Dizaine.	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	VI. Vallais, Pays.	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	VII. Mulhouse, Ville.	
	*								*	*			VIII. Bienne, Ville.	
	*	*							*	*			IX. Neufchâtel, Principauté.	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	X. Geneve, Ville.	
		*	*	*	*	*			*	*			XI. Basle, Evêque & Prince.	
*	*	*	*	*	*	*	*		+	+			I. Le Thourgaw, Pays.	Les XX. Bailliages communs; sujets aux Cantons étoilés; & pour le criminel, aussi aux croisés.
*	*	*	*	*	*	*	*					*	II. Le Rheinthal, Pays.	
*	*	*	*	*	*	*	*						III. Le Sargans, Pays.	
				*			*						IV. Utznach, - - - - - -	Gaster, pays.
				*			*						V. Wesen avec Gambs.	
*	*						*						VI. Rapperschwil, Ville.	
*	*						*						VII. Bade, Comté.	
*	*						*						VIII. Province-Inférieure	Les Provinces-Libres.
*	*	*	*	*	*	*	*						IX. Province-Supérieure.	
	*								*				X. Schwartzenbourg.	
	*								*				XI. Morat, - - - - - -	Les quatre Bailliages.
	*								*				XII. Granson, - - - - -	
	*								*				XIII. Eschalens & Orbe.	
			*	*	*								XIV. Bellinzone, - - -	Bailliages Italiens.
			*	*	*								XV. Riviera, - - - - -	
			*	*	*								XVI. Val-Brenna, - -	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		XVII. Mendrisio, - - -	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		XVIII. Lugano, - - -	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		XIX. Locarno, - - -	
*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*		XX. Val-Madia. - - -	
		*	*	*	*								I. Engelberg, abbaye; & II. Gersau, bourg,	Les V. Protections communes aux Cantons étoilés
*	*			*			*						III. Toggenbourg, à l'Abbé de S. Gall,	
*		*		*			*						IV. Le Landshaupman, à Wyl,	
*													V. Bremgarten & Mellingen, villes libres.	

IV.

Le Gouvernement Civil.

Les Etats de la Suiſſe ſont ou

Monarchiques, comme les Cours des deux Alliés, qui ſont Princes de l'Empire.

L'Abbé de S. Gall, dont
- Les Terres, en Allemagne, ſont ſous la protection de l'Empire.
- Les Terres, en Suiſſe, ſont ſous la protection des Cantons.

L'Evêque de Baſle, dont
- Les Terres Catholiques ſont ſous la protection de l'Empire.
- Les Terres Réformées ſont ſous la protection de Berne.

Ariſtocratiques, comme les Conſeils des villes, ſoit Cantons ou Alliés, au nombre de 12, & gouvernés, ou par des

Bourgue-meſtres, comme les trois Cantons, & les trois Alliés, (Zurich, Basle, Schaffhouse, S. Gall, Mulhouse, Bienne)

Avoyers, comme les 4 Cantons. (Berne, Lucerne, Fribourg, Soleurre)

Miniſtraux, comme: (Neufchastel)

Syndics, comme (Geneve)

	Petit-Conſeil.	Grand-Conſeil.	Tribus.	Bailliages.	PROTECTIONS.
ZURICH,	48.	162.	13.	36.	Stein & Winterthour, Villes.
BASLE,	64.	216.	15.	7.	
SCHAFFHOUSE	24.	60.	12.	10.	
S. GALL,	24.	90.	7.	1.	
MULHOUSE,	24.	54.	6.	1.	
BIENNE,	24.	30.	6.	1.	Le val S. Imier ou l'Arguel.
BERNE,	25.	299.	12.	52.	Zoffingue, Arau, Lentzbourg & Brouk, Villes.
LUCERNE,	36.	64.		15.	Sempach & Surſée, Villes; & S. Urbain, Abbaye.
FRIBOURG,	28.	172.		19.	
SOLEURRE,	35.	66.	11.	11.	Bellelay, Abbaye.
NEUFCHASTEL,	24.	40.		19.	La Ville & la Principauté ſous la ſouveraineté de Pruſſe.
GENEVE.	25.	200.		3.	

Démocratiques, comme les Diétes des Pays, ſoit Cantons ou Alliés, au nombre de 8, où chaque mâle de 16 ans a ſon ſuffrage, tels ſont:

les 6 petits Cantons ou Pays, gouvernés par des Land-Ammans, comme:

	Quartiers.	Sénateurs.	Bailliages.	PROTECTIONS.
URY,	10.	60.	1.	Le val d'Urferen.
SCHWITZ,	6.	60.	2.	Einſidlen, l'Abbaye, & la Mark, Contrée.
UNDERWALD,	10.	58.		
ZOUG,	5.	40.	5.	
GLARIS,	15.	60.	2.	
APPENZELL.	12.	120.	—	

les 2 Alliés; ſavoir:

les Griſons, où il faut remarquer ces trois points.
- La Nation compoſée de 3 Ligues; la Griſe, la Caddée & la Dizaine, qui forment enſemble 26 Grandes Communautés, ou 53 Juriſdictions.
- La Régence, exercée par les 3 Chefs des Ligues, qui préſident tour-à-tour dans les Diétes générales, & chacun dans ſa Diéte Provinciale, compoſée des Députés de chaque Communauté.
- Les ſujets ſont 10 Bailliages; ſavoir: 9 Italiens & 1 Griſon.

le Vallais, où il faut remarquer également:
- Les Souverains, qui ſont l'Evêque de Sion, Comte ou Préfet du Vallais, & les Haut-Vallaiſans partagés en 7 Dizaines.
- La Régence, exercée par l'Evêque & le Landshauptman, qui préſident dans l'Aſſemblée générale des 7 Dizaines.
- Les ſujets ſont les Bas-Vallaiſans, partagés en 6 Banniéres ou Bailliages.

NB. Le Peuple Suiſſe eſt diviſé en 3 Ordres ou Claſſes, qui ſont: . . . .
1. les Payſans.
2. les Nobles & les Vaſſaux.
3. les Citoyens ou Bourgeois, ſubdiviſés en 3 rangs:
   1. les Gens de plume.
   2. les Gens de Guerre.
   3. les Marchands & Artiſans.

Les ſonds des Revenus en Suiſſe ſont:
1. les Subſides ordinaires.
2. les Dixmes.
3. les Redevances annuelles ou Cenſes fonciéres.
4. les Rentes ſeigneuriales.
5. les Contributions.

Le Gouvernement

V.

Le Gouvernement Spirituel.

Les Gaulois furent les premiers, qui semerent le Christianisme dans l'Helvétie; ensuite, la Légion Thebaine lui procura une foule d'Evangélistes, vers l'an 290: enfin, Constantin le Grand acheva de la convertir, vers l'an 330. Vers l'an 1530, la Réformation fit un grand changement dans la Suisse, & écularisa plusieurs Couvens & biens de l'Eglise, de sorte qu'aujourd'hui sont:

Réformés: Quatre Cantons, cinq Alliés, & trois Bailliages communs.
Catholiques: Sept Cantons, trois Alliés, & 12 Bailliages communs, avec trois protections communes.
Mêlés: Deux Cantons, les Grisons, & 5 Bailliages communs, avec 2 protections communes.

Catholiques.

Ceux-ci, pour le spirituel, *dépendent* de sept Diocèses, & du Nonce du Pape, qui a pouvoir de Légat *à Latere*; les Evêques sont:

1. L'Evêque de Constance, suffragant de Mayence, ayant sous lui
   La Ligue des cinq Cantons: Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald & Zoug.
   Les 6 Roden Catholiques d'Appenzell, & les causes matrimoniales des 6 Roden, réformés d'Appenzell.
   Le Tourgaw, dont ⅟₄ des habitans est catholique.
   Les Catholiques du Rheinthal & du Toggenbourg-Inférieur.
   Rapperschwil, les Provinces-Libres, & le Comté de Bade, presque tout catholique.
   Les Abbés-Princes de S. Gall, d'Einsidlen & de Mury; & l'Abbé souverain d'Engelberg.
   Un Collége à Lucerne, & plus de 30 Couvens, une Commanderie-Teutonique, & deux de S. Jean; & 6 Prieurés: *Item*, quelques Catholiques restés au Frikthal Bernois.
2. L'Evêque de Coire, suffragant de Mayence, ayant sous lui
   Les Catholiques de Glaris, qui sont le quart des habitans, avec le Gaster & Gams.
   Le Val d'Urseren, dans le Canton d'Uri; & les Catholiques du Sargans & du Toggenbourg-Supérieur.
   Les Grisons-Catholiques, où les Capucins & les Jésuites sont proscrits.
   Les Abbés-Princes de Pfæffers & de Dissentis, & l'Abbesse-Princesse de Schænnis.
   Plus de 5 Couvens & un Prieuré.
3. L'Evêque-Titulaire de Basle, qui réside à Porentru, & son Chapitre à Arlesheim, & est suffragant de Besançon; il a sous lui le Collége de Porentru, l'Abbaye de Bellelay, deux Prieurés, & les deux tiers de ses sujets, qui sont catholiques.
4. L'Evêque-Titulaire de Lausanne, qui réside à Fribourg avec son Chapitre, & est suffragant de Besançon, ayant sous lui
   Les Cantons de Soleurre & de Fribourg, avec quelques paroisses dans le Bailliage d'Eschalens.
   Landeron, Ville & Châtellenie, les seuls Catholiques de la principauté de Neufchâtel, avec ceux de Cressier.
   Un Collége à Fribourg, plus de 10 Couvens & de 3 Prieurés.
5. L'Evêque-Titulaire de Geneve, qui réside à Annecy avec son Chapitre, & est suffragant de Vienne. Il n'a plus rien sous lui dans la Suisse.
6. L'Evêque de Sion, Comte du Vallais, & suffragant de Tarentaise, lequel a sous lui
   Tout le Vallais, composé de 70 paroisses, qui sont 55 grandes.
   Un Collége à Sion, l'Abbaye de S. Maurice, & quelques Couvens.
7. L'Evêque de Come, suffragant d'Aquilée, qui a sous lui
   Les sept Bailliages Italiens des Cantons, contenants près de 130 paroisses.
   Le Val-Lilvin, dans le Canton d'Uri, ayant . . . paroisses.
   Les neuf Bailliages Italiens des Grisons, contenants . . . paroisses.

Réformés.

ZURICH gouverne le spirituel de son Canton, par un Consistoire, composé de 8 membres, dont deux sont Ecclésiastiques; & par un Synode, composé de 10 Doyennés, divisés en 150 paroisses. Outre cela, il y a une Accadémie, avec 15 Professeurs & 2 Colléges, qui fournit aussi les Pasteurs pour
Le Thourgaw, dont ⅗ des habitans sont réformés, ayant un Synode, composé de 3 Doyennés, divisés en 50 paroisses.
Le Rhéintal, pour la plûpart réformé, & formant un seul Doyenné, divisé en 9 à 10 paroisses.

BERNE gouverne le spirituel de son Canton, par un Consistoire, composé de 9 membres, dont deux sont Ecclésiastiques, & par deux Synodes; l'un pour le pays Allemand, composé de . . . Doyennés, divisés environ en 300 paroisses; & l'autre, pour le pays de Vaud, composé de 5 Doyennés, divisés en un peu plus de 150 paroisses. Outre cela, il y a les deux Académies de Berne & de Lausanne.
On y comprend aussi les 4 Bailliages communs avec Fribourg, Bienne & le tiers des sujets de Porentru, qui sont réformés & relevent de Berne, pour le spirituel.

GLARIS a les trois quarts des habitans réformés, auxquels appartiennent aussi Werdenberg & Wartau réformés; ils composent ensemble . . . paroisses, sous le Consistoire de Glaris.

NB. De ces trois Cantons, relevent aussi les Réformés de Bade & de Sargans.

BASLE a son Consistoire, une célebre Université & un Synode, composé de . . . Doyennés, divisés en . . . paroisses.

SCHAFFHOUSE a son Consistoire, un Collége illustre, & un Synode, composé de . . . paroisses, sous . . . Doyennés.

S. GALL a son Consistoire, un Collége, & . . . paroisses; joignons-y le Toggenbourg, dont les ¾ des habitans sont réformés, & composent 24 paroisses.

Les GRISONS sont, pour la plûpart, réformés : ils ont à Coire un Collége ; *Item*, leur Consistoire & un Synode, composé de . . . Doyennés, divisés en . . . paroisses.

MULHOUSE tout réformé, depuis l'an 1523, a un Consistoire, composé des Pasteurs de cette Eglise.

NEUFCHASTEL a la Classe ou la Compagnie des Pasteurs de la ville & de la campagne. Elle s'assemble tous les premiers mercredis du mois à Neufchâtel. Le Président se nomme Doyen.

BIENNE est toute réformée, & il y a une Eglise Françoise.

GENEVE. Outre la Congrégation, ou l'Assemblée des Pasteurs de la ville & de la campagne, qui s'assemble tous les vendredis à Geneve, & dont le Chef, qui est changé tous les huit jours, s'appelle le Modérateur, il y a un Consistoire, qui connoît des scandales commis.

VI.

La Relation avec d'autres Etats.

1. LE Pape a une Alliance avec les VII Cantons Catholiques, depuis 1533 ; il les traite de Fils Bien-aimés, & de Défenseurs de la Liberté de l'Eglise ; & il leur envoie un Nonce, avec titre de Légat *à Latere*, qui réside à Lucerne ou à Altdorff.
2. L'Empereur reconnut la liberté des Suisses, dans la paix de Basle, en 1499, & confirma tous leurs Priviléges en 1556, 1559. Son Ambassadeur réside à Bade.
   Tout l'Empire reconnut aussi solemnellement, dans la paix de Munster, par le 6. Article, la souveraineté & indépendance de la Suisse, en 1648, & son exemption de l'Empire, par un diplôme particulier.
3. La Maison d'Autriche, après plusieurs guerres, reconnut enfin l'indépendance des Suisses, conclut avec eux un Traité d'Union héréditaire, en 1474, qu'elle renouvella depuis souvent, en 1477, 1511 & 1557, & conclut aussi, avec les Grisons-Suisses, le Capitulat de Milan. { 1639, 1551, 1702, & 1706. } Son Ambassadeur réside aujourd'hui à Basle.
4. La France a une ancienne Alliance avec les Suisses, renouvellée souvent, 1521, 1549, 1564, 1582, 1602 & 1663, sur-tout avec les Cantons Catholiques & les Vallaisans, en 1715, pour se servir de leur Infanterie. C'est pourquoi il y a, en France, les 100 Suisses, les Gardes-Suisses & l'Infanterie, composée de 11 Régimens, qui n'agissent que pour la défense de l'Etat.
   Le Roi les traite d'Amis-Confédérés & Magnifiques Seigneurs. Son Ambassadeur réside à Soleurre.
5. L'Espagne a une Alliance avec les Suisses-Catholiques, depuis 1577, &c. 1634, 1664.
   Le Roi les traite d'Illustres & Puissans Seigneurs.
6. La Savoye a fait une Alliance avec les VII Cantons Catholiques, en { 1560, 1577, 1651, 1682. } & en tire aussi des Troupes.
7. Le Roi des Deux Siciles a un Envoyé chez les Cantons Catholiques. . . . . . . :
8. Venise : son Envoyé réside à Zurich, avec laquelle Venise a une Alliance, dès 1618 & 1706.
9. Angleterre : son Envoyé réside à Berne. Le Roi traite les Suisses d'Amis-Illustres & Magnifiques Seigneurs.
   Plusieurs personnes, sur-tout les Bourgeois de Berne, envoyent leur argent en Angleterre, & le convertissent en Actions de la Compagnie du Sud.
10. Hollande : son Envoyé réside à Schaffhouse. Les Hollandois gardent toujours un Corps de 10000 Suisses, Infanterie, qui n'agit que pour la défense de l'Etat. En 1694, ils leverent les premieres Compagnies dans le Canton de Berne.
11. Bavière : son Envoyé réside à Bade.

VII.

Le HERALDIQUE *de la Suisse.*

Les Armes.	La Livrée.
1. ZURICH : Ecu taillé d'argent & d'azur.	*Blanc & bleu.*
2. BERNE : Ecu gueules à l'ours de sable, en bande d'argent.	*Noir & rouge.*
3. LUCERNE : Ecu, parti d'argent & d'azur.	*Bleu & blanc.*
4. URI : Ecu d'or, à la tête de Taureau de sable, ayant un anneau de gueules, passé par les narrines.	*Noir & jaune.*
5. SCHWITZ : Ecu de gueules, cantonné d'une croisette d'argent.	*Rouge & blanc.*
6. UNDERWALD : Ecu coupé de gueules & d'argent, à double clef, posée en pal de l'un à l'autre.	*Rouge & blanc.*
7. ZOUG : Ecu d'argent, à la face d'azur.	*Blanc & bleu.*
8. GLARIS : Ecu de gueules, à un pélerin d'argent, ayant le bourdon à la main.	*Rouge & blanc-noir.*
9. BASLE : Ecu d'argent, à un étui de crosse d'Evêque, de sable.	*Blanc & noir.*
10. FRIBOURG : Ecu coupé, de sable & d'argent.	*Noir & bleu.*
11. SOLEURRE : Ecu coupé de gueules & d'argent.	*Rouge & blanc.*
12. SCHAFFHOUSE : Ecu d'argent, au Bélier élancé, de sable.	*Noir & verd.*
13. APPENZELL :	*Noir & blanc.*
1. Abbé S. GALL :	*Jaune & noir.*
2. Ville S. GALL : Ecu d'argent, à l'ours debout, de sable, avec un collier d'or.	*Rouge & noir-blanc.*
3. Ligue GRISE : Ecu écartelé au 1 & 4 d'argent, & au 2 & 3 de sable, l'écartelure formée par une croix pleine d'argent.	*Noir & blanc.*
4. Ligue CADDEE : Ecu d'argent, au Capricorne, gai & effaré, de sable.	*Noir & blanc.*
5. Ligue DIZAINE : Ecu parti, le 1 d'or, à la croix de gueules, & le 2, aussi d'or, à	*Blanc & noir-jaune.*

6. VALLAIS: Ecu parti de gueules & d'argent, à 7 Étoiles de l'un à l'autre, trois sur le gueules, trois sur l'argent, & une sur le trait-parti, 2, 1, 2, 2. . . . . ☧ *Rouge & blanc.*
7. MULHOUSE: . . . . ☧ *Rouge & blanc.*
8. BIENNE: . . . . ☧ *Rouge & blanc.*
9. GENEVE: Ecu parti d'argent & d'azur, le 1 au demi-Aigle d'azur, & le 2 à la Clef d'argent. . . . . . . ☧ *Noir & violet.*
10. NEUFCHASTEL: Ecu de sable. . . . . . ☧ *Noir, blanc & rouge.*
11. Evêque de BASLE: . . . . ☧ *Rouge & blanc.*

VIII.

I. LE CANTON DE ZURICH.

I. LE Souverain; c'est la seule ville de Zurich, où il faut remarquer:
1. La ville même.
Elle est très-ancienne, & fut fondée 16 ans après la ville de Tréves.
Elle fut longtems la capitale d'une Préfecture Romaine, puis Allemande, &c.
Elle devint ville Impériale, sous l'Empereur Friderich, en 1218; auparavant elle avoit déja été rendue célebre, par un Tournois, en 1165.
2. Le Civil: la Souveraineté réside dans les deux Bourguemestres.
Le Grand-Conseil, composé de 162 membres, } tirés des 13 Tribus, dont une est des Nobles; & 12 des Bourgeois.
Le Petit-Conseil, composé de 48 membres, }
Outre cela, il y a plusieurs Chambres, pour différentes Administrations.
3. Le Spirituel:
Felix & Regula, deux Martyrs Thebains, furent les premiers Apôtres de Zurich.
La Réformation de Zwingle y commença en 1517, & s'accomplit en 1524, par tout le Canton; dès-là, il s'y établit une célebre Académie.
Outre cela, il y a, dans cette capitale, 6 Temples & un College de charité.
4. La Relation avec le Corps Helvétique.
Elle s'allia déja avec Schwitz & Uri, en 1251; avec Schaffhouse, en 1344; & avec Berne, en 1385, qui fut renouvellé en 1423.
Mais en 1351, elle entra dans l'Alliance perpétuelle des IV Cantons, Lucerne, Uri, Schwitz, & Underwald, & obtint la préséance, non pas comme Métropole, mais comme premier Canton de la Suisse.
Elle fut enveloppée dans les guerres de Religion, avec la Ligue des V Cantons, en 1529, 1531, 1656 & 1712.

II. Les Sujets, qui sont ou
1. Propres; formant un pays de deux journées de longueur, & autant de largeur, qui contient:
1. Vingt Administrations de Couvens sécularisés; mais sans aucune Jurisdiction.
2. Dix-huit Bailliages intérieurs, qui sont:
1. Altstetten, acheté en 1433, des Thunen, étoit fief de l'Empire.
2. Regenstorff, ou Alten-Regensperg, acquis en 1470.
3. Bülach, acquis de l'Autriche, en 1409.
4. Neü-Amt, acquis en 1442.
5. Rümlang, acquis en 1424.
6. Schwamendingen & Bübendorff, acquis en 1428 1487.
7. Hong, acquis en 1385.
8. Horgen, fort étendu, acquis en 1406.
9. Wollishofen, acquis en 1423.
10. Wiedikon, acquis en 1387.
11. Stæfa, acquis en 1408.
12. Mœnedorff, acquis en 1405.
13. Meilen, acquis en 1410.
14. Ehrlibach, acquis en 1440.
15. Kussnacht, acquis en 1383.
16. Wipkingen, & les 4 Wachten,
17. Birmenstorff & Urdorff, acquis en 1487, 1495 & 1511.
18. Wettschwyl & Bonstetten, acquis en 1533.
3. Dix-huit Bailliages extérieurs, qui sont:
1. Kybourg, Comté acheté, en 1452, de l'Autriche.
2. Grüningen, acheté en 1408; il y a la Commanderie Teutonique-Bubikon.
3. Eglisau, acheté en 1496.
4. Regensperg, acheté de son dernier Seigneur, en 1427.
5. Andelfingen, acheté en 1434.
6. Greiffensée, acheté en 1402.
7. Knonaw, ou la Province-Libre, acquis en 1417 & 1508.
8. Wedischwyl, Commanderie de S. Jean, achetée de l'Ordre, en 1549.
9. Lauffen, acheté en 1543.
10. Hegy, acheté de ses Seigneurs, en 1587.
11. Sax ou Forstek, dans le Rheinthal, acheté de son dernier Seigneur, en 1615.
12. Flach, acheté en 1694.
13. Altiken, acheté de ses propres Seigneurs, en 1696.
14. Hüttlingen & Wellenberg, achetés en 1701. }
15. Weinfelden, acheté de ses Seigneurs, en 1614. }
16. Pfyn, acheté en 1614. } Sous la Souveraineté du Thourgaw.
17. Steinegg, cédé à Zurich, par son Seigneur, en 1581. }
18. Neunforn ou Neuferen, acheté en 1693. }

4. Deux villes libres, fous la Souveraineté de Zurich; favoir:
Stein, qui a la Seigneurie de Hohenklingen, fe foumit en 1478, réfervant fes priviléges.
Winterthour, qui a auffi quelques terres, cédée par l'Autriche, en 1467, avec telle réferve.

2. Communs, qui font 12; favoir:
4. La Capitainerie ballivale, à Wyl, à quatre Cantons, avec la co-protection fur le Toggenbourg.
7. Le Thourgaw, pour la Souveraineté, à huit, & pour le Criminel, à dix Cantons.
8. Le Rheinthal à neuf Cantons.
5. La Province-Supérieure à huit Cantons.
3. La Province-Inférieure à trois Cantons.
2. Le Comté de Bade à trois Cantons, avec Bremgarthen & Mellinguen.
9. Les 4 Bailliages Italiens à douze Cantons.
6 Le Sargans à huit Cantons.
1. Rapperfchwyl à trois Cantons.

IX.

II. LE CANTON DE BERNE.

I. Le Souverain; c'eft la feule ville de Berne, où il faut remarquer:
1. La ville même.
Elle fut bâtie en 1191, par le dernier Duc de Zeringue-Berchtold V, qui lui donna de grands priviléges. Vers l'an 1218, elle devint ville Impériale, & maintint fa liberté contre la Nobleffe, en 1339. Les Bernois, fous la conduite de d'Erlach, ayant fait un grand carnage de l'armée des Nobles, auprès de Laupen.
2. Le Civil. La Souveraineté réfide dans
le Grand-Confeil, qui a le pouvoir légiflatif de faire la paix, la guerre, les alliances, & eft compofé de 200 Confeillers & de 99 Affeffeurs, depuis l'an 1300, dont l'élection fe fait par les Seizeniers & le Sénat. Pour être éligible, il faut être Bourgeois de Berne, Membre d'une des douze Sociétés ou Tribus, & que l'on foit entré dans la trentiéme année de fon âge.
Le Sénat ou Petit-Confeil, qui a pouvoir exécutif, & eft compofé de 27 perfonnes, y compris les deux Avoyers, les deux Tréforiers des pays Allemands, & du pays de Vaud, & les quatre Bannerets, tirés des quatre premieres Tribus, pour les quatre diftricts de la ville.
Les Seizeniers, qui ont pouvoir électif, font tirés de ceux qui ont eu des Bailliages, & qui ont fini le tems de leur exercice.
Il y a douze Confrairies, non de métier, mais des fociétés de Bourgeois; favoir:

4. Grandes, dont chacune a deux chefs; } 16.
8. Petites, dont chacune a un feul chef.

NB. A Berne, il y a fix familles Nobles, qui jouiffent de la préféance fur tous les autres Sénateurs plus anciens qu'eux, & ont rang immédiatement après les Bannerets; favoir:

1. Erlach.	3. Mullinen.	5. Bonstetten.
2. Diesbach.	4. Wattenwyl.	6. Lutternau.

Il y a un Confeil-Secret, compofé de l'Avoyer hors de charge, des quatre Bannerets, des deux Tréforiers, & des deux Confeillers-Secrets.
3. La Réformation s'introduifit en 1528, à Berne, par Berchtold Haller, & François Kolbius; & à Laufanne, par Farel.
Tout le Canton eft réformé, exceptés quelques Catholiques, dans le Frikthal.
Il y a cinq Temples dans Berne, & trois dans Laufanne.
L'Académie de Berne a fix Profeffeurs, & celle de Laufanne huit.
Il y a un magnifique Arfenal, parfaitement bien fourni & entretenu.
4. La Relation avec le Corps Helvétique.
Elle s'allia avec les trois premiers Cantons, en 1352, avec Zurich en 1423; & enfin elle entra dans l'Alliance perpétuelle des Suiffes, & obtint le fecond rang entre les Cantons, étant le plus puiffant de tous, l'an 1481.

II. Les Sujets, qui font ou en tout 72 Bailliages, diftribués en 4 Claffes, & adminiftrés par ceux du Grand-Confeil, qui font changés tous les fix ans.
1. Propres, occupant bien le tiers de la Suiffe, un pays long d'environ 60 lieues, où font:
I. La premiere Claffe, contenant les environs de Berne, partagés en 4 Gouvernemens, pour les 4 Bannerets; favoir:
1. Sefftigen.
2. Sterneberg.
3. Konolfingen.
4. Zollikhofen.
Il y a Kunitz, Commanderie Teutonique.
II. La feconde Claffe, contenant le pays Allemand, partagé en 35 Bailliages, fous 4 Claffes. 1. comte, 5 Bailliages.
5. Lentzbourg. Le Comté conquis fur l'Autriche, en 1415.
6. Wangen. acheté de fon Seigneur, en 1407.
7. Aarwangen. acheté de fon Seigneur, en 1432.
8. Konigsfelden, Monaftere fécularifé en 1529.
9. Bipp, acheté de fon Seigneur, en 1413.
Il y a ici les villes libres de l'Argæu, Zoffingue, Arau & Brouk, qui fe foumirent avec réferve de leur propre gouvernement, par une capitulation, en 1415.
Elles ne dépendent point des Baillifs, mais relevent immédiatement de Berne.
2. comte, 5 Bailliages.
10. Thoun, acheté de fon Seigneur, en 1375.
11. Burgdorff. acheté de fon Comte, en 1485.
12. Interlaken. Chartreufe fécularifée, en 1528.
13. Thorberg. Chartreufe

13. Thorbergh, Chartreuse sécularisée, avec ses Terres.
14. Frienisberg, Citeaux sécularisés avec leurs Terres.
3. conte, 20 Bailliages.
15. Buren, conquis sur l'Autriche, en 1388.
16. Wimmis, acheté de son Seigneur, en 1449.
17. Aigle, avec ses 4 Mandemens, conquis sur la Savoye, en 1745.
18. Trachselwald, acheté en 1408.
19. Landshut, acheté de son Seigneur.
20. Arberg, acheté de son Comte, en 1351.
21. Nidau, pris sur l'Autriche, en 1388.
22. Erlach ou Serlier, conquis sur la Maison de Châlons.
NB. 23 Laupen peut être conquis en 1339.
24. Signau, acheté en 1430.
25. Arburg, pris sur l'Autriche, en 1415.
26. Sanen ou Gessenay a de grands priviléges, & fut acheté en 1555, des Comtes de Gruyère.
27. Brandis, acheté de son Seigneur, autour de 1482.
28. Frauenbrunn, Religieuses sécularisées avec leurs Terres.
29. Prieuré de Zoffingue, sécularisé.
30. S. Jean, Citeaux sécularisés, en 1529.
31. Gottstadt, Prémontrés sécularisés avec leurs Terres.
32. Buchsée, Couvent sécularisé, en 1536.
33. Summiswald, Commanderie Teutonique, achetée en 1698 ou 1700.
34 Schenkenberg & Wildenstein, acheté en 1720, & l'autre, conquis en 1460.
4. conte 5 Bailliages.
35. Unterseen, pris en hommage, dans la guerre de Sempach, en 1387.
36. Zweysimmen, acquis du dernier Comte de Gruyère, en 1555.
37. Frutingen, acheté de son Seigneur, en 1400.
38. Oberhofen, acheté environ l'an 1650.
39. Biberstein, Commanderie de S. Jean, achetée en 1535.
III. La troisième Classe, contenant le pays Romand, partagé en 13 Bailliages, qui sont:
40. Romainmotier, Abbaye sécularisée.
41. Lausanne, Ville libre avec ses Terres; le Baillif a sous lui l'Académie & les 4 paroisses de la Vaux: le tout fut conquis sur l'Evêque, en 1536.
42. Moudon, }
43. Yverdon, }
44. Payerne, } conquis sur la Savoye, en 1536.
45. Morges. }
46. Oron, acheté des Comtes de Gruyère, en 1555.
47. Avenche, acquis sur l'Evêque de Lausanne.
48. Bonmont, Abbaye conquise, en 1536, & sécularisée.
49. Aubonne, acheté de son Seigneur, en 1701.
50. Nyon.
51. Chillon ou Vevay.
52. La Contrée de Diesse, pour le Spirituel, sous Berne seule, & pour le Temporel, sous Berne & sous l'Evêque de Porentru.
2. Communs, qui sont; savoir:
les 4 Bailliages: Morat, Granson, Eschalens & Schwartzebourg, à deux Cantons.
les 3 Bailliages: Bade, Province-Inférieure, & Rapperschwyl, à trois Cantons.
les 3 Bailliages: Thourgaw, Province-Supérieure, & Sargans, à huit Cantons, &c.
le Rheinthal, à neuf Cantons.
les 4 Bailliages Italiens, à douze Cantons.
Et la co-protection sur le Toggenbourg.

X.

III. LE CANTON DE LUCERNE.

I. Le Souverain; c'est la seule ville de Lucerne, où il faut remarquer:
1. La ville même.
Elle fut fondée au VII. siécle, & bâtie sur le Lac des Cantons-Forestiers.
Elle obéit: 1°. à l'Abbaye de S. Leger, aujourd'hui Prevôté & Chapitre de la ville, sous Charles Martel:
2°. à l'Abbaye de Murbach, en Alsace, sous le Roi Pepin, jusqu'en 1298:
3°. à la Maison d'Autriche, qui l'acquit par échange & par argent.
2. Le Civil: la Souveraineté réside dans
Le Petit & le Grand-Conseil, ayant pour Chefs deux Avoyers, l'un Régent, & l'autre Ancien, alternativement.
Le Petit-Conseil, formé de 36 Membres, divisé en deux parties égales, de 18 chacune, dont l'une fait l'Election de l'autre, par ½ Année.
Le Grand-Conseil consiste en 64 personnes, prises de la Bourgeoisie, qui a ses Priviléges, dont l'Election se fait conjointement par le Petit & le Grand-Conseil.
Outre cela, il y a quelques Chambres, pour l'administration de la Justice & de la Police.
3. Le Spirituel:
Tout est Catholique, & dépend de l'Evêque de Constance.
La Ville a le susdit Chapitre de S. Leger, un College de Jésuites, & quatre autres Couvens.
Le Nonce du Pape, avec titre & pouvoir de Légat, *à Latere*, y réside ordinairement.
4. La Relation avec le Corps Helvétique:
Elle secoua le joug d'Autriche, & se fit Canton en 1352, garda le troisiéme rang; mais devint ensuite le Chef du parti Catholique, en Suisse.

II. Les sujets, qui sont ou
1. Propres, formant un pays de 15 à 16 lieues de longueur, sur environ 8 de largeur; & contenant 15 Bailliages.

Trois extérieurs: 1. Willisau, Ville & Comté, acheté en 1407, pour quatre ans, & du Petit-Conseil.
2. Wicken, Châtellenie.
3. Lac de Sempach, conquis en 1386.
} pour six ans, & du Grand-Conseil.

Douze Intérieurs: 4. Rothebourg, (ci-devant Ville) Comté conquis en 1385.
5. Entlibouch, Contrée.
6. Ruswil, Amt.
7. S. Michel ou Munster, avec le Bourg, sous un Prevôt, où il y a un insigne & très-ancien Chapitre.
8. Merischwande, Amt.
} pour deux ans, & du Petit-Conseil.

9. Buren, Triengen & Winnikon.
10. Habspourg, Comté.
11. Malters & Littau, Amt.
12. Weggis, acheté en 1380.
13. Krientz, Horb & Langesang.
14. Knutwil.
15. Ebiken.
} pour deux ans, & du Grand-Conseil.

Outre cela, il y a, sous la Domination & Souveraineté de Lucerne:
Les Villes de Sursée & Sempach, privilégiées.
Il se trouve encore dans sa Jurisdiction, l'Abbaye de S. Urbain, de l'ordre de Citeaux.
Les deux Monasteres d'Eschenbach & Rathhausen sont aussi situés sur son Territoire.
De plus, ce Canton posséde deux Seigneuries; savoir: Ruffegg & Heidegg, dans la Province-Supérieure.

2. Communs, qui sont:
La Capitainerie Ballivale à Wyl, à 4 Cantons, avec la co-protection sur Engelberg & Gersau.
Le Thourgaw, le Sargans, & la Province-Supérieure à huit Cantons.
Le Rheinthal à neuf Cantons.
Les 4 Bailliages Italiens à douze Cantons.

XI.

IV. LE CANTON DE URI.

I. Le Souverain; c'est tout le pays, où il faut remarquer:
1. Le pays même; il n'a que des villages & des bourgades pour habitations, & est composé de quelques vallées, partagées en 10 Genossamen, qui sont:

1. } 2. } Altdorff, grand bourg, forme 1. Genossamen; ici réside la Régence du pays.

Bürglen,
Syllenen,
Ertsfeld,
Wasen,
Spiringen,
Elrighausen,
Selisberg.

Les habitans étoient des gens libres sous l'Empire & sous l'Abbaye de Wettingen; mais comme la Maison d'Autriche vouloit se les soumettre, ils secouerent le joug, à l'occasion de Guillaume Tell, en 1308, ils se racheterent aussi de l'Abbaye, en 1362.

2. Le Civil: ici le Gouvernement est purement Démocratique, & la Souveraineté réside dans l'Assemblée-Générale, où tous les mâles de 15 ans ont entrée & suffrage; mais la Régence ordinaire, sous un Land-Amman, est composée de 60 Conseillers, tirés également de chaque Genossamen; souvent on double & triple cette Régence, suivant les occurrences.
C'est de-là, qu'on prend les autres Officiers nécessaires.
Il y a encore la Chambre des Sept, & celle des Quinze, pour les petites affaires.
Le Val d'Urseren, petit pays de trois lieues de long, sur une bonne lieue de large, entra aussi en alliance & communauté perpétuelle avec ce Canton, en 1410; mais sous réserve de ses libertés, & des droits de son Seigneur, de sorte que pour le Temporel,
Il est regardé comme membre de la Ligue-Grise.
Il fait partie des Justiciables de l'Abbé de Disentis.
Il a son propre Amman & Conseil, confirmés par le Canton d'Uri.
Il marche sous la Banniére d'Uri.

3. Le Spirituel:
Tout est Catholique, & sous l'Evêque de Constance, excepté
le Val d'Urseren, sous l'Evêque de Coire.
le Val de Livin, sous l'Evêque de Como.
A Altdorff il y a quatre Eglises & deux Couvents.

4. La Relation avec le Corps Helvétique:
Ce pays, avec Schwitz & Underwalden, jetta le fondement de l'Alliance perpétuelle des Cantons, en 1315, & fut ainsi le tout premier Canton, aujourd'hui le quatriéme.

II. Les sujets, qui sont ou

1. propres : tel eſt un ſeul Bailliage ; ſavoir :
La Vallée de Livin, que Galéas-Marie, Duc de Milan, céda, par Traité, à ceux d'Uri, en 1466.
2. Communs, comme :
les 3 Bailliages Italiens, à trois Cantons.
les 4 Bailliages Italiens, à douze Cantons.
le Thourgaw, le Sargans & la Province-Supérieure, à huit Cantons.
le Rheinthal à neuf Cantons.
Outre la co-protection ſur Engelberg & Gerſau.

XII.

V. LE CANTON DE SCHWITZ.

I. Le Souverain ; c'eſt tout le pays de Schwitz, où il faut remarquer :
1. Le pays même ; il n'a que des villages & des bourgades, pour habitations, & eſt partagé en ſix Quartiers, qui ſont :
1. Schwitz, bourg, où réſide la Régence ordinaire du pays.
2.
3.
4.
5.
6.
Les habitans étoient des gens libres ſous l'Empire ; mais comme la Maiſon d'Autriche vouloit ſe les ſoumettre, ils ſecouérent le joug, & ſe mirent en indépendance, en 1308.
Ce pays a l'honneur d'avoir donné le nom à toute la Nation Helvétique, parce que le premier combat, qui aſſûra la liberté Helvétique, s'y donna.
2. Le Civil : le Gouvernement eſt purement Démocratique., & la Souveraineté réſide dans l'Aſſemblée-Générale du pays, où tous les mâles de 15 ans ont entrée & ſuffrage ; mais la Régence ordinaire, ſous un Land-Amman, eſt compoſée de 60 Conſeillers, tirés également des ſix Quartiers, qu'on double & triple, ſuivant les occurrences.
C'eſt de-là, qu'on prend les autres Officiers néceſſaires.
Il y a encore, outre cela, la Chambre-Secréte, la Chambre des Sept, & celle des Neuf, pour Finance, Juſtice & Police.
3. Le Spirituel :
Tout eſt Catholique, & ſous l'Evêque de Conſtance.
Le bourg de Schwitz a une Egliſe paroiſſiale, & trois Couvents.
Il y auſſi Einſidlen, riche Abbaye de Bénédictins, & la Lorrette de la Suiſſe, fondée en 944.
4. La Relation avec le Corps Helvétique :
C'eſt un des trois premiers Cantons, qui s'alliérent en 1315, & jetterent, par-là, le fondement de la République-Suiſſe ; mais il eſt, en rang, le cinquième Canton, & le ſecond des Lænder, ou ſix petits Cantons, &c.
II. Les ſujets, qui ſont ou
1. propres : il y avoit autrefois quatre Bailliages dans l'enceinte de ce Canton ; mais on a rendu la liberté à deux ; ſavoir :
1. La Marche, Contrée de trois lieues de longueur, conquiſe ſur l'Autriche, en 1408, par les Appezelliens, qui en firent préſent à ce Canton, pour reconnoiſſance de leur ſecours. On lui a rendu la liberté ; & ainſi elle ſe gouverne elle-même, mais ſous un Officier de Schwitz.
2. Einſidlen, dont l'Abbé eſt Prince ; mais ſous l'Avoyerie du Canton, depuis 1422, auparavant ſous celle de l'Autriche.
3. Kuſſnacht & Arth, achetés en 1310, & rendus libres ; mais ſous la Haute-Juriſdiction d'un Officier de Schwitz.
4. Les Métairies ou Dinghofe, près du Lac, cédés par Zurich, en 1346, ont un Baillif de Schwitz.
2. Communs, qui ſont :
Utznach & Gaſtal, à deux Cantons.
Les 3 Bailliages Italiens, à trois Cantons.
Thourgaw, Sargans, & la Province-Supérieure, à huit Cantons, &c.
Le Rheinthal, à neuf Cantons.
Les 4 Bailliages Italiens, à douze Cantons.
La Capitainerie Ballivale à Wyl, à quatre Cantons.
La co-protection ſur Engelberg, Gerſau & le Toggenbourg.

XIII.

VI. LE CANTON D'UNDERWALD.

I. Le Souverain ; c'eſt tout le pays, où il faut remarquer :
1. Le pays même ; il n'a que des villages & des bourgades, pour habitations, & eſt compoſé de deux grandes vallées, qui ſont :
La Vallée-Inférieure, au-deſſous du Bois, qui renferme 11 Urthenen, ou 4 Communautés :
1. Stantz, bourg & capitale.
2. Buchs ou Buxeten.
3. Wolſſenſchies.
4. Emmaten.
La Vallée-Supérieure, au-deſſus du Bois, qui renferme 6 Communautés :
1. Sarnen, bourg & capitale.
2. Saxelen.
3. Kerns.
4. Gyſwyl.
5. Lungeren.
6. Alpenach.

Les habitans étoient des gens libres, sous l'Empire; mais comme la Maison d'Autriche vouloit se les soumettre, ils secouérent le joug, & se mirent en indépendance, vers l'an 1308.

2. Le Civil: Le Gouvernement est purement Démocratique, & la Souveraineté réside dans les Assemblées-Générales, où tous les mâles de 15 ans ont entrée & suffrage; mais

Quant aux Affaires de dedans,

Chaque Vallée, à part, a son Land-Amman, ses Officiers-Administrateurs, & son Assemblée-Publique, composée de 58 Sénateurs, tirés des Communautés, qu'on double & triple, suivant les occurrences, & tire des revenus,

la Supérieure, ½.
l'Inférieure, ⅓. } depuis 1150.

Quant aux Affaires de dehors,

Il y a un Conseil-Général, formé de tous les Officiers-Administrateurs, & de 58 Sénateurs, choisis dans les Conseils susdits des deux Vallées.

Outre cela, il y a, pour la Justice & la Police, la Chambre des Sept, & celle des Quinze, pour la Vallée-Supérieure, ou des Onze, pour l'Inférieure.

3. Le Spirituel:

Tout est Catholique, & dépend de l'Evêque de Constance.

Sur-tout l'on y trouve la riche Abbaye d'Engelberg, dont l'Abbé est Prince & indépendant; mais sous la protection des IV. Cantons-Forestiers.

4. La Relation avec le Corps Helvétique.

C'est un des III. premiers Cantons, qui s'alliérent en 1315, & jetterent, par-là, le fondement de la République-Suisse; mais il est en rang, le sixiéme Canton, & le troisiéme des Lænder, ou six petits Cantons.

II. Les Sujets, qui sont ou

1. propres: ce Canton n'en a point de tels.

2. communs; savoir:

Pour la seule Vallée-Inférieure, les trois Bailliages Italiens, à trois Cantons.

Pour toutes deux Vallées; mais à parties

inégales, où la Vallée-Supérieure donne deux Baillifs de suite, & l'Inférieure un seul, comme

Thourgaw, Sargans, & la Province-Supérieure à 8 huit Cantons, &c.

Rheinthal, à 9 Cantons.

Les 4 Bailliages Italiens, à 12 Cantons.

égales, comme la co-protection sur Engelberg & Gersau, bourgs libres, situés dans ce Canton.

XIV.

VII. LE CANTON DE ZOUG.

I. Le Souverain; c'est une partie du pays avec la ville de Zoug, où il faut remarquer:

1. Les cinq Quartiers, qui possédent la Souveraineté, & qui sont:

La Ville de Zoug, qui en fait deux, & fut fondée en . . . :

La Campagne, qui en fait trois; savoir: Mentzingen, Egeri & Bar.

Tout le pays est petit, mais riche & partagé en montagnes & en plaines: il étoit sujet de l'Autriche; mais Zoug étant assiégé par les Cantons, en 1352, se rendit avec la Campagne, à condition d'être reçu Canton.

2. Le Civil: la Souveraineté réside dans l'Assemblée-Générale des cinq Quartiers, où chaque mâle de 15 ans a entrée & suffrage, & où on élit tous les Officiers de l'Etat. Ainsi, ces cinq Quartiers font un Corps de République-Démocratique, qui commande sur le reste du Canton: & ils fournissent tour-à-tour l'Amman, qui est le Chef de l'Etat, & doit chaque fois résider à Zoug, avec la Régence du pays.

Cette Régence est formée de 40 Sénateurs; savoir: 13 de la Ville, & 27 de la Campagne.

Au reste, la Ville a son Chef, son Conseil & ses Officiers encore à part, & chacun des autres Quartiers aussi.

3. Le Spirituel:

Tout est Catholique, & dépend de l'Evêque de Constance.

Zoug a une Eglise paroissiale, un Prieuré & deux Couvents; & dans le pays, il y a Frauenthal, riche Abbaye de filles.

4. La Relation avec le Corps Helvétique.

Cet Etat devint Canton en 1352, & est, en rang, le septième & le quatrième des Lænder, ou six petits Cantons.

Il a, outre cela, une étroite Alliance avec Lucerne, Uri, Schwitz & Underwald, qu'on appelle ordinairement la Ligue des cinq Cantons.

II. Les Sujets, qui sont ou

1. propres, formant le reste du pays, & constituant cinq Bailliages, qui ont la liberté de se choisir leurs Baillifs; mais toujours de la Bourgeoisie de la Ville de Zoug, comme:

1. Cham,
2. Rysch ou S. André,
3. Hunenberg,
4. Walchweil,
5. S. Wolffgang, où est Steinhausen, dont la Haute-Jurisdiction appartient à Zurich.

NB. Les célebres Bains de Walterswyl appartiennent à l'Abbaye de Wettingen, dans le Comté de Bade.

2. Commun

2. Communs & à tout le Canton, comme :
   1. Sargans. . . . . .
   2. La Province-Supérieure, } à huit Cantons.
   3. Thourgaw, pour la Souveraineté à huit Cantons, & pour le Criminel à dix.
   4. Le Rheinthal à 9 Cantons.
   5. Mendrisio,
   6. Lugano,
   7. Locarno,
   8. Val-Madia. } les 4 Bailliages Italiens, à douze Cantons.

XV.

VIII. LE CANTON DE GLARIS.

I. Le Souverain; c'est tout le pays de Glaris, où il faut remarquer :

1. Le pays même.

   Il est montueux, & dans les Freybergen, contenant environ huit milles de longueur, sur quatre de largeur.

   Il appartenoit à l'Abbaye de Seckingen, mais avec bien des priviléges; de-là vient que l'Empereur y envoyoit un protecteur pour la Justice, & l'Abbesse y envoyoit un Maire pour le Civil.

   Dans la suite, l'Autriche acquit ces deux Jurisdictions, & vexa tellement les habitans, qu'ils se souleverent & se mirent, par force, en possession de leurs anciens priviléges.

2. Le Civil. La Souveraineté réside dans

   l'Assemblée-Générale, où chaque mâle de 15 ans a sa voix.

   le Conseil du Sénat, composé d'un Land-Amman, d'un Stadthalter, & de 62 Sénateurs, tirés des 15 Tagwen, dont chacune fournit 4 Sénateurs, hormis le bourg de Glaris, qui en fournit 6 : car le pays est partagé, pour le Gouvernement, en trois Quartiers ou quinze Corvées, qu'ils appellent Tagwen; savoir :

   Quartier du milieu. { 1. Glaris, gros bourg.
   2. Schwanden.

   Quartier d'en haut. { 3. Elm.
   4. Matt. } la petite vallée de Sernfft.
   5. Lindthal. . .
   6. Bettschwanden, } la grande vallée du Lint.

   Quartier d'en bas. { 7. Enet-Lind.
   8. Nitfuhren.
   9. Bilten & Kerentzen.
   10. Soohl & Mitlodi.
   11. Enneda.
   12. Nettstal.
   13. Mullis.
   14. Næfels.
   15. Ober & Nider-Urnen.

3. Le Spirituel. La Réformation s'y introduisit dès le commencement de 1516; de sorte que la Religion y est mêlée; mais $\frac{3}{4}$ sont Réformés, & les autres Catholiques.

   Les Catholiques dépendent de l'Evéque de Coire, & ont un couvent de Capucins à Næfels.

   Les Réformés ont un Consistoire, composé de deux Ministres, & de sept Laics.

4. La Relation avec le Corps Helvétique.

   Ce peuple, pour maintenir sa liberté, fit déja une alliance avec Schwitz, en 1323; mais en 1352, il entra, comme Canton, dans l'Alliance perpétuelle, cependant en réservant d'abord :

   1. les droits de l'Abbaye de Seckingen, dont ils se racheterent enfin en 1395.
   2. les droits d'Autriche, dont ils furent aussi déchargés par l'Empereur Sigismond, en 1415.

   C'est le huitième Canton & le cinquième des Lænder, ou six petits Cantons.

II. Les Sujets, qui sont ou

1. Propres; & pour les Réformés seuls, suivant la convention de 1638.
   1. Le Comté de Werdenberg, Réformé, acheté de son dernier maître, en 1517, a 3 paroisses.
   2. La Seigneurie de Wartau, Réformée, dans le Comté de Sargans, achetée avec Werdenberg.
2. Communs, qui sont encore ou

   pour les Catholiques seuls, suivant ladite convention :

   les deux Bailliages du pays de Gastal avec Gambs, à 2 Cantons.

   Pour tous les deux :

   Le $\frac{1}{8}$ du Comté de Thourgaw, pour la Souveraineté; & le $\frac{1}{10}$ pour le Criminel.

   Le $\frac{1}{12}$ des quatre Bailliages Italiens.

   Le $\frac{1}{9}$ du Rheinthal.

   Le $\frac{1}{8}$ de Sargans, & de la Province-Supérieure.

   Une part de Bade, de la Province-Inférieure, de Rapperschwyl, de la Capitainerie Ballivale à Wyl, & de la Protection du Toggenbourg.

XVI.

IX. LE CANTON DE BASLE.

I. Le Souverain; c'est la seule ville de Basle, où il faut remarquer :

1. La ville même.

   Elle fut fondée par les Anciens Rauraques, hors de l'enceinte de l'Ancienne-Helvétie.

   Sous l'Empire, elle devint une ville libre Impériale.

Elle eſt compoſée de deux villes :
La grande, & proprement Impériale, en-deçà du Rhin, qui s'unit à l'autre, en l'achetant.
La petite, en-delà du Rhin, qui appartenoit à l'Evêque, & en fut achetée l'an 1392.

2. Le Civil : la Souveraineté réſide avec
les 2 Bourgue-meſtres, & les 2 Tribuns, dans
le Grand-Conſeil, compoſé de 216 perſonnes, auquel chaque Corps des 15 Tribus, & chacune des trois Confrairies de la petite ville fournit 12 perſonnes, leſquelles, jointes aux quatre Chefs & au Petit-Conſeil, forment un Conſeil de 280 perſonnes.
& le Petit-Conſeil des 60, tirés du Grand.
Pour l'Adminiſtration de la Juſtice, dans les affaires Civiles, chacune des deux villes a ſa Chambre à part, avec ſon Avoyer à la tête.
Les Princes de Dourlach ont un Palais à Baſle.

3. Le Spirituel :
La ville eut autrefois un Evêque, qui inſenſiblement joignit la Juriſdiction Temporelle à la Spirituelle; mais à la Réformation, il ſe retira de Baſle, y perdit tout ſon pouvoir, & réſide aujourd'hui à Porentru.
L'Univerſité y fut établie, par les ſoins de la Magiſtrature & du Pape Pie II, en 1459 & 1460.
La Réformation y fut embraſſée en 1529, par le moyen d'Œcolampade.
On y ſéculariſa dix à onze Couvents; aujourd'hui il y a quatre Egliſes paroiſſiales, quatre Filiales & l'Egliſe Françoiſe.

4. La Relation avec le Corps Helvétique :
Elle étoit déja liée d'amitié avec la Suiſſe, depuis le Concile de Baſle.
Pour ſe garantir contre la Nobleſſe Autrichienne, elle entra dans l'Alliance des Suiſſes, & obtint le quatrième rang, à cauſe de ſon rang entre les villes de l'Empire, quoique ſelon ſon incorporation, en 1501, elle n'étoit que l'onzième.

II. Les Sujets, qui ſont ou
1. Propres, formant un pays, environ de huit lieues de longueur, ſur trois à quatre de largeur, & partagé en ſept Bailliages; ſavoir :

Quatre extérieurs :	1. Farnsberg, Château, acheté de ſon Seigneur en 1461.
	2. Wallenbourg, Ville & Château, acheté de l'Evêque en 1400, & Ramſtein, le Château acheté de ſon Seigneur en 1518.
	3. Hombourg, Comté & Château, acheté de l'Evêque en 1400.
	4. Munchenſtein, Bourg & Château, acheté de ſes Seigneurs en 1515.
Deux itérieurs :	5. Riechen, Seigneurie, achetée en 1528.
	6. Le Petit-Huningue, acheté de ſon Seigneur en 1640.
Un mixte; ſavoir :	7. Liecheſtall, Ville, qui a des priviléges, & Seigneurie, qui fait partie du Petit-Landgraviat de Siſgaw, achetés de l'Evêque en 1400.

2. Communs : ce Canton a ſeulement part aux quatre Bailliages Italiens.

XVII.

X. LE CANTON DE FRIBOURG.

Le Gouvernement en eſt purement Ariſtocratique, n'y ayant que ceux d'une quarantaine de familles qui puiſſent y avoir part, & vivans tous noblement, ſans commerce & ſans métier.

La Ville fut fondée par Bertold IV, Duc de Zeringuen, en 1179. Elle paſſa enſuite aux Comtes de Kybourg, enſuite à ceux de Habsbourg, & enfin aux Ducs de Savoye; mais elle ſe mit en liberté, partie par les armes, & partie par argent, lors de la guerre avec le Duc de Bourgogne, en 1477.

Le Civil. L'Etat Souverain, compoſé de deux cens perſonnes, dont 2 Avoyers, vingt-deux Conſeillers, quatre Bannerets, ſoixante autres Conſeillers, deſquels ſont tirés les vingt-quatre, quand il en faut remplacer; & cent douze autres, qu'on appelle deux cent, qui, tous enſemble, forment le nombre.

Les deux Avoyers ſont élus à la pluralité des ſuffrages de toute la Bourgeoiſie. Ils le ſont à vie, & Préſident une année alternativement. Les vingt-deux Conſeillers ſont auſſi à vie, & ſont élus par le ſort, ainſi que les Bannerets, mais dont la charge ne dure que trois ans. Les ſoixante ſe nomment auſſi par le ſort, & ſont tirés d'entre les cent douze, appellés les deux cent. Ces derniers parviennent dans l'Etat, par la préſentation & nommination de la Chambre-Secrete, compoſée de vingt-quatre, outre les quatre Bannerets, qui en ſont les Chefs. Cette Chambre, qui eſt Souveraine, outre le droit de la nommination à l'Etat, a ſeule celui de correction, & de donner les projets pour les Réglements.

Les deux Avoyers, les vingt-deux Conſeillers & les quatre Bannerets forment le Petit-Sénat, qui juge des Cauſes civiles, & s'aſſemblent preſque tous les jours, depuis la Touſſaint, juſqu'à la S. Jean-Baptiſte.

Les Affaires d'Etat ſont portées devant le Grand-Sénat des deux cent.

Les Tribus ſont des corps de métiers, qui n'ont aucune part au Gouvernement, & qui ne s'aſſemblent dans leurs Abbayes, que pour les affaires de leurs métiers, & dont les Statuts ſont approuvés ou rejettés par le Sénat.

Le Spirituel. Tout eſt Catholique, & dépend de l'Evêque de Lauſanne, d'où, au changement de Religion, il ſe retira ici, & les Bernois s'emparerent de toutes les terres qu'il avoit dans leur Canton. L'Egliſe Collégiale & Paroiſſiale de S. Nicolas a un Prevôt mitré, & douze Chanoines. Celle de Notre-Dame a un Recteur, des Clercs & des Chapelains. Celle de S. Jean eſt une Commanderie de Malte, & eſt auſſi paroiſſiale. Outre ces Egliſes, il y a dans la Ville quatre Couvents de Religieux, & quatre de Religieuſes. Dans le pays, il y a l'Abbaye de Haute-Rive, de S. Bernard, deux Chartreuſes. Deux Couvents de Capucins, l'un à Bulle, l'autre à Romont, deux de Religieuſes, l'un à Stavayé, l'autre à Romont.

Dans tout le pays, il y a 127 Paroiſſes.

La Relation avec le Corps Helvétique, &c.

Les ſujets ſont, en premier lieu, ceux de l'Ancien-Domaine, donné à la ville par le fondateur, diviſé en vingt-ſept paroiſſes, qui ont douze à quinze lieues de circuit, aux environs de la ville. On les appelle les anciennes terres, où toutes ſont dépendantes de la Juriſdiction de la ville. Les autres ſujets

des terres conquises ou achetées, n'ont pas les mêmes privilèges. Ils sont distribués en dix-neuf Bailliages, outre plusieurs vassalités, avec différentes Jurisdictions. Tout le Canton occupe une étendue de pays, d'environ quinze à seize lieues en longueur, sur neuf à dix de largeur. La plus grande partie parle Romand, & le reste Allemand. Dans la ville même, la langue est partagée, & tous les habitans ne s'entendent pas.

Les Bailliages sont :

1. Illens. Illingen.
2. Plansayon. Pflafeyen.
3. Farvagny. Falwernach.
4. Montagny. Montenach.
5. Attalens.
6. Corbiere. Corbers.
7. Stavayé. Staffis. Ville sur le Lac de Neufchâtel.
8. Wuissens.
9. Romont, Ville & Comté. Remund.
10. Rue, petite Ville. Ruw.
11. Surpiere. Uberstein.
12. Châtel S. Denys, bourg.
13. Vauruz. Tahlbach.
14. Wuippens. Wuppingen.
15. Bellegarde. Jaun.
16. Gruyere, Ville & Comté. Griers.
17. Bulle. Boll. Ville.
18. S. Aubin. St. Albin.
19. Cheyre.

4. Bailliages Communs avec Berne.

1. Granson.
2. Morat.
3. Echallens.
4. Schwartzenburg.

4. Bailliages en Italie, Communs aux 12 Cantons.

1. Lugan.
2. Lugaris.
3. Mindriss.
4. Meyenthal.

XVIII.

XI. LE CANTON DE SOLEURE.

I. Le Souverain; c'est la ville de Soleure, où il faut remarquer:

1. La Ville même.

Elle est la plus ancienne de la Suisse, ayant été bâtie par Salodor, l'an 1926, après la création du Monde. Elle est aujourd'hui bien fortifiée.

2. Le Civil.

La Souveraineté réside dans le Grand-Conseil, composé de deux Avoyers, qui président alternativement, & dont l'élection dépend dudit Conseil, & de toute la Bourgeoisie en général, qui est divisée en onze Tribus.

De vingt-trois Sénateurs, tirés desdits Tribus, qui en fournissent chacun trois, faisant, lesdits Sénateurs avec les deux Avoyers, trente-cinq Membres, que l'on nomme le Petit-Conseil, qui traite les affaires d'Etat, & juge les Causes criminelles & civiles.

Et de soixante-six Membres, qui représentent la Bourgeoisie, & qui sont aussi tirés des Tribus en nombre égal; savoir : six de chaque Tribu, qui font avec le Petit-Conseil, en tout, le nombre de cent, sans y comprendre l'Avoyer en charge, qui préside en Chef.

Ce Corps, qui est nommé le Grand-Conseil, dispose souverainement, fait des statuts & loix, traite les affaires d'Alliance, de paix & de Guerre, décide des Appels en dernier ressort, fait élection du Trésorier, quatrième en rang au Sénat, & des Baillifs extérieurs.

Le Banderet, qui tient le troisième rang au Sénat, est élu chaque année, par toute la Bourgeoisie, de même que l'Avoyer, qui doit entrer en charge.

De même est élu chaque année le Grand-Sautier, par la Bourgeoisie.

Il y a plusieurs Tribunaux & Chambres.

Comme le Conseil-Secret, formé des deux Avoyers, du Banderet, du Trésorier, du plus ancien des Sénateurs du premier ordre, du Secrétaire d'Etat, & du Procureur-Général.

Le Conseil de Guerre.

La Justice, qui est composée de six membres du Petit-Conseil, & d'onze membres du Grand-Conseil, dont chaque Tribu en fournit un.

Le Grand-Sautier y préside, en la place de l'Avoyer en charge.

Le Consistoire & la Chambre des Orphelins.

3. Le Spirituel:

Tout est Catholique, excepté le Bailliage de Buchegg, qui est réformé.

Le Canton se trouve, par sa situation, sous trois Evêchés; savoir : de Lausanne, de Basle, & de Constance.

Il y a dans la Ville une Collégiale de douze Chanoines, y compris le Prevôt, fondée par deux Reines; savoir: de Wertrade, épouse de Pepin, Roi de Franconie, en 736; & de Berthe, épouse de Rudolf, Roi de Bourgogne, en 930: & dans le pays, une Collégiale de six Chanoines, avec le Prevôt, qui ont leur résidence à Schonenwerth: & une Abbaye de Benédictins, nommée Beinwil, à Notre-Dame de la Pierre.

4. La Relation avec le Corps Helvétique:

Dans le XIV. siécle, les Solériens se joignirent aux Cantons; dans la guerre contre l'Autriche, ayant déja une étroite Alliance avec Berne, depuis 1291; renouvellée souvent.

Dans le XV. siécle, ils se joignirent encore à eux, contre le Duc de Bourgogne: &, après la

guerre, ils furent reçus au nombre des Cantons, l'an 1481, faisant aujourd'hui l'onzième en rang.

II. Les sujets, qui sont ou
1. Propres, formant un pays assez grand, mais étroit.
Il contient onze Bailliages; savoir:

4. Intérieurs, gouvernés par des Membres du Petit-Conseil.

7. Extérieurs, gouvernés par des Membres du Grand-Conseil, qui y résident, dans des Châteaux.

Les 8 Bailliages, ci-à-côté, sont en-deçà du Mont-Jura.

Les 3 Bailliages, ci-à-côté, sont au-delà du Mont-Jura.

1. Buchegg ou Bucheggberg, acheté en 1391.
2. Kriegstetten, acheté en 1466.
3. Laberen, dont la plus grande partie a été achetée en 1389, avec la ville d'Altreu, ruinée par les Anglois, l'an 1374; & l'autre est acquise au partage de Bure, fait avec le Canton de Berne, en 1393.
4. Flumenthal ou Palm, acheté en 1411.
5. Falkenstein, acheté de son Seigneur, en 1402.
6. Bechbourg, en partie acheté en 1416, & en partie acquis par le partage du Bailliage de Bipp; ce dernier ayant été acheté par les deux Cantons de Berne & de Soleure, du Comte Otto de Thierstein, en 1414, & gouverné en commun avec Bechbourg, jusqu'à l'année 1465, que partage & séparation en a été fait, & Bipp approprié au Canton de Berne.
7. Gosgue, acheté de son Seigneur, en 1458.
8. Olten, acquis de l'Evêque de Basle, en 1532.
9. Dornek, acheté de son Seigneur, en 1485.
10. Thierstein, Comté, qui a été remis en payement de plusieurs mille florins, prêtés à Oswald, dernier Comte de Thierstein, par un Traité, passé avec l'Evêque de Basle, en 1522, & ratifié par l'Empereur Charles V, en 1530.
11. Gilgenberg, acheté de son Seigneur, Jean Imer, en 1527.

2. Communs, comme
Les quatre Bailliages de Mendrisio, Lugano, Lucarno & Val-Madia, possédés par les XII. Cantons.
L'Abbaye de Bellelay est sous la protection de Soleure, en conséquence de la Bourgeoisie, dans laquelle elle est reçue, en la personne de son Abbé.

XIX.

XII. LE CANTON DE SCHAFFHOUSE.

I. Le Souverain; c'est la seule ville de Schaffhouse, où il faut remarquer:

A. La Ville même.
Elle est née d'un village & d'un Monastere Bénédictin, fondé l'an 1052, par Eberhard, Comte de Nellenbourg.
Le village devint peu-à-peu un bourg, & enfin une belle ville, sur la Rive septentrionale du Rhin.
L'Empereur, Louis V, engagea cette ville Impériale à l'Autriche, en 1330; mais elle s'en racheta en 1415, moyennant une somme considérable; & ainsi elle devint de rechef ville Impériale.

B. Le Civil: la Souveraineté réside dans le Petit & le Grand-Conseil, composés du Bourgue-mestre regnant, qui préside à l'un & à l'autre, & de deux Conseillers du Petit, & de soixante du Grand-Conseil, toutes personnes tirées également des douze Tribus, dont une est celle des Nobles, & onze sont des Bourgeois.
Outre cela, il y a encore
Le Conseil-Secret des 7, les plus hauts Officiers.
La Justice de la ville des 25, y compris le Président.
La Chambre Prétorienne des 13, comprenant le Président.
Le Consistoire des 9, où trois sont Ecclésiastiques.
La Chambre des Comptes des Neuf.

C. Le Spirituel.
La Réformation y commença en 1521, & s'y accomplit en 1529.
La Ville a quatre Eglises & un College illustre, ou espece d'Académie, depuis la Réformation.
Les Bailliages forment 19 Paroisses, où tout est réformé.

D. La Relation avec le Corps Helvétique.
Cette Ville a toujours eu soin de se tenir unie aux Cantons, depuis 1454, pour conserver sa liberté; & en 1501, elle fut reçue dans leur Corps, commme douzième Canton. Elle leur est un important boulevard contre l'Allemagne, au-delà du Rhin.

II. Les sujets, qui sont ou
A. Propres, formant un petit pays, distribué en dix Bailliages, dont
a. un est extérieur dans le Klergow, qu'on donne ordinairement à un Bourgeois de Schaffhouse, pour six ans; le Baillif demeure à Neunkirch, qui est une petite ville dans ce Bailliage, achetée de l'Evêque de Constance, en 1520.
b. Neuf sont intérieurs, où on employe ceux du Petit-Conseil, qui en jouissent à vie, comme
α. dans ledit Klergow.
1. Neuhausen & Alzen, avec le petit Château de Werdt.
2. Ruedlingen, Buchberg & Elliken.
3. Beringen, Hemmenthal & Griesbach.
4. Lœhningen & Guntmadingen.
β. Sur le Mont Randen.
5. Schleitheim & Beggingen, avec la Haute-Jurisdiction d'Epsenhofen.
6. Merishausen & Bargen, le haut & bas.
γ. Sur le Mont Reyet.
7. Herblingen & Reyet, d'où dépendent Stetten, Buttenhardt, Lohn, Opferzhofen, Altorff, Biberach & Hoffen.

δ. Dans

d. Dans le Hegow.
8. Thayngen & Bartzheim.
9. Buch, Garlingen, Buochtalen, Widlen & Gennersbronn.
B. Communs; ce Canton a part aux quatre Bailliages Italiens.

XX.

XIII. LE CANTON D'APPENZELL.

1. Le Gouvernement est aujourd'hui entierement Démocratique, soit dans les Rodes-Interieurs, soit dans les Exterieurs, où il faut remarquer:

I. Le pays même.

Il a, du côté du Midi, trois rangs de hautes montagnes & rochers, & s'étend, du côté d'Occident, en plusieurs collines vignobles & vallées, vers le pays de l'Abbé de S. Gall. Anciennement ils étoient sous la domination des Romains, ensuite sous les Allemands, & enfin, ils eurent différens Gentils-hommes pour Seigneurs, & en partie aussi l'Abbé de S. Gall.

Mais l'Abbé, ou plutôt ses Baillifs & Officiers opprimerent si fort les habitans, par de grands impôts, & leur ôterent leurs libertés, qu'en 1403 ils se souleverent, prirent les armes, chasserent les Officiers de l'Abbé hors du pays, détruisirent le Fort de Clana; & après avoir gagné plusieurs batailles, ils ruinerent & brûlerent en partie 60 Villes, Châteaux & lieux conquis.

Cette guerre finit enfin par une paix, qu'ils firent en 1409, & posa le fondement de leurs beaux privilèges. Après quoi, ils réglerent le gouvernement du Peuple.

II. Le Civil: la Souveraineté réside dans

l'Assemblée-Générale, laquelle, dans les Rodes-Intérieurs, s'assemble toutes les années, suivant le nouveau Calendrier, à Appenzell, le dernier Dimanche d'Avril; mais dans les Rodes-Extérieurs, elle s'assemble alternativement à Trogen & à Hundwyl, le dernier Dimanche d'Avril, suivant le vieux Calendrier, & ainsi est la Souveraineté.

Dans les Rodes-Intérieurs, sont Messieurs les Chefs & Officiers, le Land-Amman, le Dixenier, le Gouverneur, le Boursier, le Capitaine du pays, le Directeur des bâtimens du pays, le Directeur des Eglises, & l'Enseigne du pays. Les Rodes-Extérieurs ont dix Officiers; savoir: deux Land-Ammans, deux Gouverneurs, deux Boursiers, deux Capitaines du pays, & deux Enseignes du pays, dont toujours l'un vient devant l'autre, mais l'un derrière les Sittern.	Rodes-Intérieurs.

Le Rode-Intérieur a six Rodes divisés, (4 Eglises paroissiales, & 2 filiales) savoir: 1. SCHWENDINER, 2. RUTHINER, 3. LEHNER, 4. SCHLATTER, 5. GONTER, & 6. le Rode RIKENBACHER, & sont de la Religion Catholique Romaine; lesquels, pour la plûpart, confinent aux Alpes & hautes montagnes, & sont situés du côté du Midi. Chaque Rode a 16 Conseillers, entre lesquels il y a toujours deux Chefs.

Le Grand-Conseil, dans les Rodes-Intérieurs, comme aussi la Justice Criminelle, est composé de 128 personnes, qui s'assemblent tous les ans deux fois, & huit jours après, l'Assemblée-Générale; & cela ordinairement au mois d'Octobre, au jour de S. Gall: Mais entre ce tems-là, elle s'assemble aussi souvent que la nécessité le requiert.

De plus, ils ont aussi le Petit-Conseil, appellé le Conseil de Semaine, lequel s'assemble toutes les semaines de l'année, excepté dans le tems de la fenaison, quinze jours avant & quinze jours après Pâques & Pentecôte; & à Noël, les Chambres de Justice sont déjà fermées à l'Avent.

Les Rodes-Extérieurs ne sont plus partagés en six Rodes, comme anciennement, mais en dix-neuf Communes ou Eglises, dont chacune a son propre Ministre (excepté LUTZENBERG): 1. URNAESCH, 2. HERISAW, 3. SCHWELBROUNNEN, 4. SCHOENEN-GRUND, 5. WALDSTATT, & 6. HUNDWEIL, qui sont du côté d'Occident, & sont appellés le derrière SITTERN, 7. TEUFFEN, 8. BUHLER, 9. SPEICHER, 10. TROGEN, 11. WALD, 12. REHETOBEL, 13. GRUB, 14. HEIDER, 15. WOLFHALDEN, 16. LUTZENBERG, 17. WALTZENHAUSEN, 18. REUTHI, & 19. GAYS, qui sont situés vers l'Orient, & sont appellés celles de devant le SITTERN; & toutes les deux sont entierement de la Religion-Réformée.

Dans les Rodes-Extérieurs, la Souveraineté consiste, suivant l'Assemblée du pays, dans le double Grand-Conseil du pays, qui est appellé le Nouveau & le Vieux-Conseil; lequel s'assemble toutes les années une fois, huit jours après l'Assemblée du pays, à Trogen ou à Herisaw, & est composé de quatre-vingt-dix & quelques personnes.

Ici suit le Grand-Conseil, dans lequel, outre les dix Officiers, les Chefs regnants de toutes les Communes ont séance, les Directeurs des bâtimens du pays, le Chancelier & le Sautier; ce qui fait trente-cinq personnes. Le Land-Amman regnant préside.

Sur celui-ci vient le Petit-Conseil, de devant les Sittern, qui se tient tous les premiers Mardi de chaque mois, à Trogen; à moins que les Justices ne soient fermées, ce qui arrive toujours quinze jours devant & huit jours après les Fêtes solemnelles, & le Jeûne. Le Land-Amman regnant est le Président, auquel toujours alternativement assistent un Officier de devant Sittern, avec un Membre du Conseil de toutes les XIII Communes de devant Sittern, le Chancelier du pays, & le Sautier, & consiste en vingt & quelques personnes.

Le Petit-Conseil de derrière le Sittern se tient sous la préséance du Land-Amman regnant, & n'a aucun tems fixe pour sa tenue; mais lorsque la nécessité le demande, il se tient à HERISAW, HUNDWYL ou URNAESCHEN, auquel assistent aussi le Chancelier du pays & le Sautier, avec les Conseillers des six Communes derrière le Sittern, ordonnés pour cela.

III. Le Spirituel.

La Réformation s'y introduisit en 1522. Les Catholiques Romains ou 6 Roden-Intérieurs, sont les moindres; au contraire, les 19 Roden-Extérieurs sont les plus nombreux.

Depuis cette année-là, jusqu'en 1588, & particuliérement en cette derniere année, il s'éleva une grande & cruelle division entr'eux, à cause de la Religion, jusqu'à ce qu'enfin la paix se fit, par la médiation des Députés des XII. Cantons, qui vinrent dans le pays.

En 1597, par Arrêt des Louables Cantons, & la médiation des VI. Cantons, à ce requis, pour

arbitres, par rapport au partage du pays, il fut résolu que les Catholiques habiteroient dans les Rodes-Intérieurs, & les Réformés dans les Extérieurs.

Dans le bourg principal d'Appenzell, il y a deux Couvents. Pour les affaires matrimoniales, les Rodes-Intérieurs vont devant l'Officialité de l'Evêque de Constance. Les Rodes-Extérieurs ont leur propre Consistoire matrimonial, qui s'assemble seulement une fois tous les ans, après la tenue du Synode, à Trogen ou à Hérisaw, & décide des cas matrimoniaux, qui se présentent, suivant les loix du pays, & cela sans appel; dans ledit Consistoire, assistent deux Land-Ammans, deux Gouverneurs, deux Boursiers, le Doyen, le Chambellan & le Secrétaire du Consistoire, comme Assesseurs ordinaires; ensuite les Ministres des Communes, d'où les parties sont.

IV. La Relation avec le Corps Helvétique.

En 1411, les Appenzellois dresserent un Traité de Combourgeoisie, avec les VII. Cantons, Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zug & Glaris, & furent reçus en 1452, par les susdits VII. vieux Cantons, dans l'Alliance perpétuelle.

En 1513, le pays d'Appenzell fut reçu dans l'Alliance de tous les XII. Cantons, & obtint le rang de treizième Canton.

II. Les Sujets.

1. Ce Canton n'a point de Sujets propres, ayant perdu, en 1490, le Rheinthal, qui étoit ses Sujets.
2. Communs, en ce qu'en 1500 il fut admis & reçu à la communion du Rheinthal avec les VII. anciens Cantons.

XXI.

I. L'Abbé de S. GALL.

I. Le Souverain; c'est l'Abbé seul, où il faut remarquer:

1. L'Abbé même.

L'Abbaye est bien dans l'enceinte de la ville du même nom; mais n'a presque rien de commun avec elle: elle tire son nom de l'Hermite S. Gall, qui y bâtit une Cellule, vers l'an 630; après lui, quelques Solitaires y fonderent un Couvent Bénédictin, vers l'an 680.

Ce Couvent accrut considérablement sa puissance; & en 1204, l'Abbé obtint de l'Empereur Philippe, le titre de Prince de l'Empire.

2. Le Civil. L'Abbé a sa Régence dans l'Abbaye à S. Gall; mais sa Cour, avec tous les Officiers en usage dans les Cours des Princes, est dans la petite ville de Wyl, qui jouit cependant de grands priviléges.

3. Le Spirituel: dès environ l'an 800, cette Abbaye avoit une espéce d'Académie, & produisit plusieurs savans hommes.

En 1529, la Réformation s'y introduisit par le zèle de la ville de S. Gall; mais en 1532, tout fut rétabli.

Tout est donc Catholique, & dans le diocèse de Constance.

Il en dépend le College de Roschach, &c.

4. La Relation avec le Corps Helvétique.

L'Abbé s'est mis sous la protection des quatre Cantons Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris, avec lesquels il a une alliance & combourgeoisie, depuis 1451, renouvellée en 1470, en vertu de quoi, il est devenu le premier Etat allié; & lesdits Cantons ont tour-à-tour un Capitaine-Ballival à Wyl.

II. Les Sujets, qui sont encore considérables.

L'Abbaye étoit plus puissante autrefois qu'aujourd'hui: car

1. La ville en dépendoit, à divers égards; mais s'est rachetée entiérement par argent.
2. Appenzell en dépendoit beaucoup; mais les habitans s'en sont rachetés de même.
3. La diminution d'autres biens est arrivée par des Abbés dépensiers ou guerriers; encore par la dernière guerre de 1712, causée par l'Abbé d'alors.

Il reste pourtant encore assez de terres, pour composer une jolie Principauté: car il y a des terres dans l'Empire, sur-tout du côté de Ravensbourg, qui lui appartiennent.

Terres en Suisse, comme

Plusieurs censes foncières & dimes de vin, dans le Rheinthal, avec Basse-Jurisdiction.

La Basse-Jurisdiction, bien avant dans le Thourgaw, jusqu'à 9 lieues, comme

Sitters. Tanegger-Amt, acheté vers la fin du dix-septième siécle.

Oberberg, &c.

La Haute-Jurisdiction, sur les sujets distingués en

Nouveaux, qui sont ceux du Toggenbourg.

Anciens, qu'on appelle les gens de la maison de Dieu, dans le Haut-Thourgaw; ils sont gouvernés par un Grand-Baillif, & peuplent un pays long de huit lieues, sur quatre de large: il est divisé en vingt-quatre à vingt-cinq contrées, comme:

Le Schneckenbund, autour de Wyl, où il a un Officier avec un Conseil de 12 Membres.

L'Oberbund & ses Bailliages.

Le Niderbund & ses Bailliages.

Goffau, bourg & ses Bailliages.

Roschach, bourg & ses Bailliages.

Il y a quantité de petits bourgs & villages, dont les principaux sont:

Bergknecht,	Thumbach,	Morswyl,	Romishorn,	Bernhartzell,	Rottmont,
Zutzwil,	Goldach,	Tablata,	Summery,	Lummiswyl,	Strubenzell,
Züberwangen,	Underegg,	Waldkilch,	Hettischwyl,	Wittenbach,	Geiserwald,
Wiger.	. .	. .	. Mule,	Berg,	Helffenschwil.

NB. Les bourgs & la plûpart des villages ont leur justice inférieure, dont les appels se portent aux Baillifs de l'Abbé, qui possede près des ⅓ des Revenus.

XXII.

II. *La Ville de* S. GALL.

I. LE Souverain; c'est la ville de S. Gall, où il faut remarquer:

1. La ville même.

C'est une ville de médiocre grandeur, mais belle, dans une agréable vallée du Haut-Thourgaw, à deux lieues du Lac de Constance, qui doit son accroissement à l'Abbaye du même nom.

C'étoit autrefois un bourg, qui fut fermé de murailles en 954, & achevé en 980, & qui devint ville Impériale, sous l'Empereur Othon I, dans le dixième siécle.

Elle étoit comme bourg, sous la domination de l'Abbé; mais dans la suite, elle fut affranchie en partie, par les Empereurs, & en partie par les Abbés mêmes; qui vendoient de tems-en-tems divers priviléges aux Bourgeois, tellement qu'aujourd'hui elle fait une petite République, libre depuis plusieurs siécles.

Dès 1378, elle devint fort célebre, par le grand négoce, & la fabrique des Toiles. D'autres Fabriques & Manufactures commencent aussi à y fleurir depuis quelques tems.

Le droit des Causes criminelles, qui appartenoit auparavant à un Prevôt de l'Empire, fut donné à la ville, en 1401.

2. Le Civil: la Souveraineté réside dans

les trois Bourguemestres, qui président tour-à-tour;

le Petit-Conseil, de vingt-quatre personnes, qui sont les trois Bourgue-mestres, neuf Sénateurs & douze Tribuns;

le Grand-Conseil, de quatre-vingt-dix personnes, qui sont tout le Petit-Conseil, & onze personnes de chaque Tribus:

Car la ville est partagée en la Société des Nobles, qu'on appelle la Compagnie de Notenstein, & en six Tribus des Artisans, dont celle des Tisserans est la principale.

Outre cela, il y a la Justice de la ville, la Chambre des cinq, & quelques autres Chambres.

L'Abbé n'y possede plus rien.

3. Le Spirituel:

La Réformation s'y introduisit en 1525.

Il y a dans la ville trois Temples & une Eglise Françoise; dans les Fauxbourgs deux Temples, & en tout cinq paroisses.

Item, un Consistoire de neuf personnes, dont trois sont Ecclésiastiques.

4. La Relation avec le Corps Helvétique.

Cette ville a fait plusieurs alliances, pour se maintenir; mais les plus utiles sont ces deux:

1. Avec la ville de Nuremberg, pour franchise réciproque de péage, l'an 1387.
2. Avec les VI. Cantons, Zurich, Berne, Lucerne, Schwitz, Zoug & Glaris, une alliance perpétuelle, en 1454, par où elle fut admise comme second Etat-Allié de la Suisse.

II. Les Sujets, où il faut observer:

1. S. Gall fut contrainte, par un Traité, en 1490, de ceder à l'Abbé le Château & Jurisdictions d'Oberdorff & Andtweil, Ober & Nider-Steinach.
2. L'Hôpital de la ville possede, en fiefs liges de l'Abbé, plusieurs Terres dans
le Rheinthal,
le Thourgaw,
& le Toggenbourg.
En outre, lui appartiennent les Seigneuries d'Almensperg, Ruti & Nider-Aich, dans le Thourgaw.
3. Cette ville a, eu égard à sa grandeur, tant de fondations, pour soulager les pauvres & misérables de toute condition, qu'on trouvera peu d'endroits, qui fassent tant de charités à proportion.
4. Le Territoire, autour de la ville, lui appartient; on l'appelle Statt-Bericht.
5. Elle possede aussi, en Basse-Jurisdiction, dans le Thourgaw, le Bailliage de Bürglen, Ammerschwil, Buchweilen & Hassenrüthi, acheté en 1579 & après, où elle envoye un Baillif de la Bourgeoisie, pour six ans.

XXIII.

III. IV. & V. *Les trois Ligues des* GRISONS.

LE Souverain est tout le Peuple d'une grande partie de l'Ancienne-Rhétie, qui s'étendoit autrefois jusqu'au Lac de Constance, & au-dessous du Lac de Vallenstatt.

Les Rhétiens sont une Colonie des Toscans, qui vint habiter les Alpes Lepontiennes, vers les sources du Rhin; on les appelle Grisons du nom de leur premiere Ligue. Leur pays est long de trente-cinq lieues, sur trente de large; on y parle Allemand; en quelques lieux, Italien; & dans la plus grande partie, la langue Romaine, de laquelle, au rapport de Mezerai, sur l'année 842, vient la langue Françoise d'aujourd'hui. Voyez le Corps Diplomatique de Dumont, sous la même année.

Ils furent sous la domination des Empereurs Romains, depuis sous les Rois Francs, & sous l'Empire, d'où ils obtinrent de grands priviléges, à cause de leurs bons services. L'Evêque de Coire & quelques Seigneurs (à la plûpart desquels la Maison d'Autriche a succédé) obtinrent des droits, plus ou moins, sur presque toutes les Communes de ce pays. Mais ces Communes se sont toutes rachetées, même de la Maison d'Autriche, qui ne possede aujourd'hui que la Seigneurie de Razuns, relevant pourtant des trois Ligues, dont elle fait partie. Le *Jus Patronatus* de l'Evêché & du Chapitre, appartient à la Ligue-Caddée.

Moyennant lesdits Priviléges, obtenus des Empereurs, & les susdits Rachats, les Grisons formerent une République-Démocratique de trois Ligues, qui sont:

1°. La Ligue-Grise ou Haute fit sa Confédération en 1424.

2°. La Ligue-Caddée, ou de la Maison de Dieu, prétend que sa Confédération est encore plus ancienne.

3°. La Ligue des dix Jurisdictions, qui s'unirent par Confédération perpétuelle, en 1436.

Et toutes les trois firent entr'elles une Confédération perpétuelle en 1472, qui a été renouvellée plusieurs fois, & dure encore aujourd'hui.

Le Gouvernement réside souverainement dans les Communes, où tout se décide par la pluralité.

Les Communes élisent & instruisent leurs Députés pour la Diéte-Générale, qui se tient une fois l'année.

Chaque Ligue élit aussi son Chef ou Président, qui préside aux Diétes chacun dans sa Ligue; car la Diéte-Générale s'assemble une année à Ilanz, dans la Ligue-Grise; une année à Coire, dans la Ligue-Caddée; & une année à Davons, dans la Ligue des dix Jurisdictions.

Il y a une autre Assemblée ordinaire, composée des Chefs, & de trois Députés par Ligue, qui se tient à Coire, dans le mois de Janvier ou environ. Outre ces Assemblées réglées, on tient des Congrés, toutes les fois que le besoin de l'Etat le demande, tantôt des Chefs seuls, tantôt de quelques Députés par Ligue, suivant l'importance du cas; & ces Assemblées se tiennent pareillement à Coire.

Les trois Ligues ne font qu'un Corps, dans les affaires générales; & quoiqu'une Ligue ait plus de Députés que l'autre, on compte les voix, sans distinction de Ligue: elles n'ont à part que leurs affaires particulieres.

Communes de la Ligue-Grise, qui a vingt-sept voix dans la Diéte-Générale.

Disentis,	2
Lugnez,	2
Grub,	2
Flims,	1
Valtensburg,	1
Razums & Embs,	2
Obers Sax,	1
Lax,	1
Rhinwalden,	2
Schambs,	2
Tusis,	1
Heinzenberg,	1
Trins & Tamins,	1
Schlewis,	1
Fas,	1
Safien,	1
Tchapina,	1
Tennen,	1
Mesox,	1
Rusle,	1
Calanca.	1
	27.

Ces Communes, comme toutes celles des autres deux Ligues, sont composées de plusieurs Villes, Villages ou Hameaux, plus ou moins.

Communes de la Ligue-Caddée, qui a vingt-deux voix dans la Diéte-Générale.

Coire,	2
Bregaille,	2
Furstenau & Ortenstein,	2
Ober Halbstein, & Tieffencasten,	2
Engadine-Haute,	2
Bergun & Obervaz,	2
Engadine-Basse,	2
Les 4 Villages,	2
Poschiavo,	2
Ramus & Schlins,	2
Stalla,	1
Avers,	1
Munsterthal,	1
	22.

Communes de la Ligue des dix Jurisdictions, qui a quatorze voix dans la Diéte-Générale.

Davos,	2
Closter,	2
Castell,	2
Schiersch & Sevis,	2
Malans & Meyenfeld,	2
Belfort & Curwalden,	2
Schalfic & Langwis,	2
	14.

Les Chanoines de Coire n'ont point de droit dans cette Ligue, non-plus que d'autres.

Les Catholiques sont: l'Evêque de Coire avec son Chapitre, quelques Couvents, & environ un tiers du pays dominant, mêlé parmi les Protestans. On n'y souffre point de Jésuites. Le reste du pays est réformé, aussi-bien que la ville de Coire, où il y a un College illustre de Philosophie.

A une demi-lieue de Coire, il y a le village de Haldenstein, qui est une Seigneurie indépendante, sous la protection des trois Ligues.

Alliances.

Alliances.

ENTRE cette République & le louable Corps Helvétique.

La Ligue-Grise a fait plusieurs Alliances à tems avec les Suisses, entr'autres, l'année 1319, avec le Canton d'Uri; l'année 1319, avec les Cantons Uri, Suitz & Uderwalden; l'année 1400, avec le Canton de Glarus; & enfin, l'année 1497, une Alliance-Perpétuelle avec les sept Vieux-Cantons, qui a été renouvellée en 1590.

La Ligue-Caddée a fait une convention de Combourgeoisie, l'année 1419, avec le Canton de Zurich, pour cinquante-un ans, qui a été renouvellée l'année 1470, pour vingt-six ans; & l'année 1498, elle a fait une Alliance-Perpétuelle avec les sept Vieux-Cantons, qui a été renouvellée, conjointement avec celle de la Ligue-Grise, l'année 1590. La même année, la Ligue des dix Jurisdictions a fait une Alliance avec Zurich & Glarus.

Les trois Ligues ensemble firent une Alliance avec les Vallaisans, en 1600, qui a été renouvellée en 1618.

Avec Berne, en 1602.

Avec Zurich, en 1707.

Les Sujets des Grisons font neuf Bailliages.

1. Meyenfeld, Seigneurie achetée en deux fois, en 1509 & 1537, par les trois Ligues, à la réserve des Priviléges, dont les habitans étoient en possession.
   Delà, vient que c'est aussi une Commune de la Ligue des dix Jurisdictions.
2. Le Comté de Bornio, qui font le bourg de Bornio, & quatre Vallées.
3. Chiavenne, beau bourg, avec cinq Communautés, & la vallée de S. Jacques.
4. Piurs & Villa.
   Les suivans font tous dans la Valteline.
5. Firano, 11 Communautés.
6. Teglio, 36 Villages ou Hameaux.
7. Sondrio, 17 Communautés.
8. Morbegno, 12 Communautés.
9. Fraona, 11 Commuautés.

Outre ces Baillifs, on envoye tous les deux ans un Vicaire en Valteline, qui est le Juge souverain dans le Criminel; & les Baillifs ne sont que les accusateurs, afin que, comme les amendes vont pour la plûpart à leur profit, ils ne soient pas juges & parties.

La Valteline, les Comtés de Chiavenne & Bornio ont été cédés par Maximilien Sforze, en 1512, pour reconnoissance des secours, que les Grisons lui ont donnés.

Alliances.

AVEC les Puissances Etrangeres.

En 1478, Alliance entre les trois Ligues & le Pape Sixte IV, qui a été continuée avec tous ses successeurs, jusqu'à Léon X, depuis lequel elles n'ont plus eu d'Alliance avec la Cour de Rome.

En 1516, les Grisons se sont alliés avec la Couronne de France, moyennant la paix perpétuelle. Ils ont aussi fait diverses Alliances, à part, avec la même Couronne, les années 1523, 1549, 1564, 1582 & 1602; mais depuis ce tems-là, elles n'ont plus été renouvellées.

La Ligue-Caddée, & les trois Ligues ensemble, ont fait plusieurs Alliances & Traités avec la Maison d'Autriche, jusqu'à l'année 1518, où l'on fit l'Union-Héréditaire, qui dure encore aujourd'hui. Les Ducs de Milan ont pareillement fait plusieurs Traités avec les Grisons, & leur ont accordé plusieurs priviléges, particuliérement l'année 1466. Depuis ce tems-là, les Ducs de Milan, & les Rois d'Espagne, leurs successeurs, ont plusieurs fois tâché d'engager les Grisons dans des Alliances avec eux, en leur offrant des conditions fort avantageuses; ce qu'ils n'ont jamais pu obtenir, jusqu'à l'année 1639, où les Grisons ont été obligés de faire le Capitulat, pour recouvrer la Valteline, qui leur a été enlevée, lequel a été renouvellé l'année 1726.

En 1707, l'Angleterre & la Hollande, pour obtenir leurs passages, promirent, à la requisition de la Maison d'Autriche, dans un Traité, de faire renouveller le Capitulat, sous des conditions plus avantageuses; ce qui n'a point eu d'exécution jusqu'ici.

En 1713, Alliance avec la Hollande.

En 1603, Alliance avec la Ser^me. République de Venise; & comme celle-ci étoit expirée, on en a fait une autre, en 1706.

XXIV.

VI. Le VALLAIS.

I. LE Souverain; c'est le Haut-Vallais, avec l'Evêque de Sion, où il faut remarquer:

1. Le pays même.
   Il contient en longueur 33 à 34 lieues, & en largeur, qui est fort inégale, jusqu'à 10 lieues.
   L'Empereur, Conrad II, divisa le premier ce pays en deux Provinces; savoir: les Hauts & Bas-Vallaisans; & il donna ceux-ci au Comte de Savoye, & ceux-là aux Evêques de Sion, pour les governer au nom de l'Empire, vers l'an 1035.
   Ils eurent, outre cela, plusieurs petits Tyrans, qui les vexerent dans les siécles suivans; mais ils les chasserent en partie, & les réduisirent à la raison, par les armes, & commencerent dès l'interrègne de 1250, à se mettre en liberté.
   Ils limiterent le pouvoir de l'Evêque; & se brouillant eux-mêmes, au sujet de la souveraineté, ils se firent une guerre sanglante.
   Enfin, le sort en décida en 1475; de sorte que l'Evêque de Sion & le Haut-Vallais devinrent Coseigneurs du Bas-Vallais.
2. Le Civil: la Souveraineté réside dans
   1. l'Evêque de Sion, qui se dit Prince de lEmpire, Comte & Préfet du Vallais; il préside dans

tous les Conseils ou Etats du pays, & réside à la Mayorie, & quelquefois au Tourbillon, deux châteaux près de Sion.

2. L'Assemblée-Générale, ou Conseil du pays, composé des Députés des sept Dizaines du Haut-Vallais.
3. Le Capitaine du pays, second après l'Evêque ; il est juge absolu des Causes Civiles, &c.
4. Chaque Dizaine a son Gouvernement ou sa Jurisdiction souveraine à part, son Chef & son Conseil, qui juge tout, même le Criminel ; ce Chef porte le nom de Mayor, à Goms, Raren & Leuk ; & celui de Châtelain dans les autres Dizaines.

Ces sept Départemens ou Dizaines sont : — (on y parle Allemand.)

1. Gombs, où est le Bourg d'Arnen, avec 6 Paroisses.
2. Brieg.
3. Frisbach ou Visp.
4. Raren, où est la Seigneurie de Morge, qui a sa Jurisdiction particuliere.
5. Leuk, où sont les bains, & une maison des Chevaliers de Malthe.
6. Siders, ou Sierre.
7. Sion, où est Sion, la ville capitale du pays.

3. Le Spirituel.

Tout est Catholique & Diocèse de l'Evêque de Sion : Union de Religion avec les Cantons Catholiques, en 1528.

La ville de Sion a six Eglises, un College, & quelques Couvents.

Le Haut-Vallais contient 30 grandes ou 50 moindres Paroisses, } ou 70 moyennes.
Le Bas-Vallais contient 25 grandes ou 34 moindres Paroisses, }

4. Relation avec le Corps Helvétique. Le Vallais contracta Alliance de dix ans avec Berne, en 1250, renouvellée en 1448, & éternelle en 1475 ; pareille avec les Cantons, Lucerne, Uri & Underwald, en 1473 ;

Générale avec tout le Corps Helvétique, en 1529 ;

Nouvelle & perpétuelle avec les VII. Cantons Catholiques, en 1533, renouvellée depuis souvent.

II. Les Sujets, qui sont le Bas-Vallais, où on parle Romand : il est partagé en six Bannieres ; savoir :

1. Gondes ou Gonthey.
2. Ardon.
3. Sallion.
4. Martigny.
5. Entremont, où est le S Bernard, fameux hospice de Religieux.
6. S. Maurice, où est la célebre Abbaye de même nom.

NB. Les trois Bailliages hors du pays, conquis sur la Savoye, lui ont été rendus ; savoir : Montey, Evian & Hochthal.

XXV.

VII. La Ville de MULHOUSE.

I. Le Souverain ; c'est la ville de Mulhouse, où il faut remarquer :

1. La ville même.

C'est une ville ancienne, bâtie sur l'Ill, dans une belle campagne du Suntgow, à six lieues de la Suisse & de Basle.

Elle devint libre & Impériale dans le onzième siécle, & tomba, dans le treizième, sous la Jurisdiction de l'Evêque de Strasbourg, avec les autres villes d'Alsace, pendant l'espace de 15 ans, jusqu'à ce que le Comte Rodolphe d'HABSBOURG l'en affranchit en 1261 ; & lorsqu'il fut élu Empereur, lui rendit ses privilèges, & la fit de nouveau libre & Impériale en 1275.

Les Empereurs lui ont souvent accordé des privilèges.

2. Le Civil : la Souveraineté réside dans le Petit & le Grand-Conseil,

Le Petit-Conseil est composé de 24 ; savoir : 3 Bourgue-mestres, qui président tour-à-tour, chacun six mois ; 9 Conseillers, & 12 Tribuns, qui se succedent par élection, & dont les derniers sont tirés du Grand-Conseil.

Le Grand-Conseil est composé de 78 ; savoir : les 24 du Petit-Conseil, 36 Membres des Tribus, 6 de chacune, & 18 tirés du corps de la Bourgeoisie, & élus 3 par chacune des 6 Tribus.

3. Le Spiritnel.

La ville embrassa la Réformation en 1523, & signa les Confessions de 1536 & 1566.

Elle a une Eglise Allemande, desservie par quatre Pasteurs & deux Diacres ; & une Eglise Françoise, desservie par un Pasteur & un Diacre.

4. La Relation avec le Corps Helvétique.

Elle s'allia pour 25 ans, avec Berne & Soleure, en 1466 ; avec Basle, en 1506, & traita Combourgeoisie avec elle pour toujours, avec tous les Cantons, en 1515 ; mais elle est plus étroitement unie avec les Cantons Protestans, depuis 1588, que les Cantons Catholiques renoncérent à son Alliance.

II. Les Sujets.

Cette ville possede un petit Territoire, acheté des Comtes de Wurtemberg, en 1437, & composé des Bourgs & Paroisses de

Illzach,
Mondenheim.

NB.

La Ville de ROTWEIL.

Rotweil est une ville libre, Impériale & Catholique, dans la Suabe, où il y a une Chambre Curiale, pour les Etats de l'Allemagne.

Elle s'étoit déja alliée avec les Cantons, en 1463 ; & en 1519, elle fit une Alliance-Perpétuelle avec tous les Cantons.

Mais en 1632, elle fut de rechef relâchée de l'Alliance ; parce qu'étant alors assiégée par les Suédois, elle avoit reçue Garnison Autrichienne.

XXVI.

VIII. *La Ville de* BIENNE.

I. LE Souverain; c'eſt. . .
L'Etat ou le Magiſtrat ſuprême compoſé Maire, Bourgue-meſtre, Petit & Grand-Conſeil de ladite ville.

1. Cette ville eſt d'une grandeur médiocre, ſituée dans une plaine, au pied du Mont-Jura, ſur la Riviere de la Suze, à quatre cent pas du Lac, qui porte le même nom.
Les Princes, Evêques de Baſle, ont le droit, depuis des tems fort anciens, à leur avenement à l'Evêché, de venir recevoir à Bienne un hommage, que la Bourgeoiſie eſt obligée de leur prêter, contre un acte reverſal, délivré par les Evêques & le Haut-Chapitre à ladite ville; le tout en conformité du Traité de Bade, de 1610, ſtipulé par la médiation des Cantons, entre l'Evêque & la ville.
Les Evêques ont, outre cela, le droit de la nommination du Maire, mais qui doit être choiſi parmi les Membres du Petit-Conſeil de la ville, ou ce doit être un Gentilhomme vaſſal Proteſtant, né de l'Evêché (**Ein gebohrner Stiffts-Edelmann.**)
Cet Officier préſide dans les Conſeils qui forment en même-tems les Tribunaux de Juſtice Civile & Criminelle; mais il n'a point de voix, ni conſultative, ni délibérative; & lorſqu'elles ſont mi-parties, c'eſt un Officier de ville, nommé Grand-Sautier, qui deſſert les Aſſemblées, qui a la déciſion, &c.
Le Maire eſt d'ailleurs ſujet à la Juriſdiction de la ville, tout comme un autre habitant.
L'Evêque, ſuivant les Traités, a part à certaines amendes pécuniaires, ſoit la moitié ou le tiers; mais pluſieurs reviennent ſeules à la ville.
Par contre la ville eſt en poſſeſſion du Péage, de la Traite-foraine, Acciſe ou Impoſition ſur la vente des vins, Gabelles, &c. de la réception de nouveaux Bourgeois, &c. Plus, c'eſt elle qui exerce le droit Militaire ou port d'armes. Elle a auſſi le droit d'établir les Loix & les Statuts, de les abroger & changer ſuivant ſa convenance; puniſſant les Délinquants, jugeant en dernier Reſſort, ſans Appel ni Réviſion de tous les cas, tant Civils que Criminels, &c. établiſſant ſes Magiſtrats & ſes Officiers, les ſoldoyant & leur donnant leur démiſſion, quand elle le trouve à propos.

2. Le Civil: le Gouvernement eſt exercé par
Le Petit-Conſeil, compoſé de--- 24 } Membres, tirés des ſix Confrairies de la Ville.
Le Grand-Conſeil, compoſé de--- 40 }
Le Bourgue-meſtre, Chef de la Ville, eſt muni de ſon Sceau, il forme, avec le Banderet, les Bourſiers & le Secrétaire de ville, la Chambre-Œconomique, & celle des Orphelins.

3. Le Spirituel:
La Judicature-Eccléſiaſtique, ou le Conſiſtoire, & Chambre-Matrimoniale eſt exercée par un Préſident du Petit-Conſeil, qui ſe change tous les deux ans; des deux Miniſtres, quatre Membres du Petit-Conſeil, & deux des Quarante.
Tout eſt réformé & abſolument libre, pour le Spirituel: la Ville choiſit ſes Paſteurs à ſon gré; elle a deux Temples, & une Egliſe Françoiſe.
La Juriſdiction eſt auſſi réformée.

4. La Relation avec le Corps Helvétique:
Pour ſa convenance & ſa conſervation, elle eſt déja entrée en alliance avec Berne, en 1279, qui, après avoir été renouvellée maintefois, fut enfin établie à perpétuité, en 1352. Celles qu'elle avoit avec Soleure & Fribourg, furent auſſi reconnues perpétuelles, en 1382 & 1407. Outre cela, elle fut aggrégée dans l'Alliance-Générale du Corps Helvétique, en 1479. Par ainſi, étant Membre dudit Corps, elle a l'honneur d'avoir été reçue en 1499, ſous Louis XII, dans l'Alliance de France; avec cela, elle eſt compriſe dans l'Alliance des Cantons Proteſtans, faite pour leur conſervation réciproque, en 1520; en vertu de quoi, elle fut reçue au nombre des Co-alliés (**der Zugewandten Orthe.**) ayant droit de ſeſſion & de ſuffrage dans les Diétes du Corps Helvétique.

II. Les Sujets, ſur leſquels elle a la Juriſdiction, tant pour le Spirituel que pour le Temporel, ſont:
Le Bieler-Lændel, ou la Contrée de la Ville, qui contient quatre villages; ſavoir: Bougean, Vigneule, Eſvillard & Marche.
Plus, elle a le port d'armes, ou droit Militaire, dans la Vallée de S. Imier, autrement nommé Erguel, & dans la Seigneurie d'Orven, qui eſt un diſtrict de pays conſidérable, ſitué en-deçà de Pierre-Pertuys, & par conſéquent dans les limites de l'Helvétie; le Civil appartient au Prince-Evêque de Baſle.
Voyez là-deſſus les Traités de 1610 & 1731, qui ſont publiés & imprimés — à quoi il faut ajouter encore les villages de Tuchers, Alfermé, Vingreis, Tvan, Geicht, & Ligerz, &c. ſitués ſur la liſiere ſeptentrionale du Lac de Bienne, & dépendant, pour le Civil, de Berne; mais où la ville de Bienne exerce conjointement avec Berne les droits Militaires, la moitié de la Milice lui appartenant.

XXVII.

IX. *La Principauté de* NEUFCHATEL.

I. LE Souverain; c'eſt le Roi de Pruſſe, où il faut remarquer:

1. La Principauté même.
Elle eſt compoſée de deux Comtés particuliers; ſavoir: Neufchâtel & Valengin, qui furent réunis en une ſeule Souveraineté, par les Ducs de Longueville, dont la famille s'éteignit en 1707: le pays ſe remit au Roi de Pruſſe, qui, par droit de reverſion, redemandoit Neufchâtel, comme fief vaccant & mouvant de la Maiſon de Châlons, héritée par les Princes d'Orange, dont il prétendoit tous les droits.

2. Le Civil : l'autorité souveraine du Roi est bornée considérablement par les grands privilèges du pays ; elle est exercée conjointement par
   1. le Gouverneur du Roi, qui préside dans le Corps des Etats,
   2. le Corps des 3 Etats, composé de 12 Juges, qui rendent la Justice en dernier Ressort, & sont :
      4 Conseillers d'Etat, pour la Noblesse.
      4 Officiers de Judicature, pour le second rang, pris des 4 Châtellenies & des 15 Mairies.
      4 Conseillers de la ville, qui est régie par 64 personnes, qui administrent la Justice ordinaire, & qui sont :
      les 4 Ministraux.
      24 Personnes, pour le Petit-Conseil.
      40 Personnes, pour le Grand-Conseil.
3. Le Spirituel.
   Farel y introduisit la Réformation, en 1530, & par-tout, hormis Landeron, Ville & Châtellenie de 3 ou 4 Villages, qui resterent Catholiques sous le Diocèse de Lausanne.
   Il y a, à Neufchâtel, un College, deux Eglises, & cinq Ministres.
   Le Gouvernement Spirituel des Réformés est entiérement entre les mains de la Classe ou Synode des Ministres.
4. La Relation avec le Corps Helvétique :
   Cet Etat a une Alliance de Combourgeoisie ancienne, avec les quatre Cantons de Berne, Lucerne, Fribourg & Soleure ; mais le Canton de Berne en est le Protecteur particulier, & l'Arbitre déclaré entre lui & son Prince, depuis 1406.
   La ville de Neufchâtel a aussi une étroite Alliance de Combourgeoisie avec Berne.

II. Les Sujets : c'est tout le pays, contenant 12 lieues de longueur, sur 6 de large ; il est extrêmement peuplé : car il renferme trois Villes, un Bourg, quatre-vingt-dix gros Villages, & trois mille maisons, écartées l'une de l'autre.
   Il est consolidé de
   1. deux Comtés : Neufchâtel & Valengin ;
   2. deux Baronies : Gorgier & Vaumarcus, qui appartiennent à un Seigneur Bernois ;
   3. quatre Seigneuries : Travers, Noiraigue, Rosières & Colombier ;
   4. un Prieuré : Vautravers ;
   5. deux Abbayes : Fontaine-André, & l'Isle de S. Jean, qui fut vendue par les Comtes mêmes, en 1517, à Messieurs de Berne, qui en ont fait un Bailliage, en Souverains.
   Aujourd'hui, cette Principauté est partagée en
   4 Châtellenies, qui sont : 1. Landeron, Ville.
   2. Boudri, Ville.
   3. Vautravers.
   4. Thiele.
   15 Mairies, qui sont : 1. Neufchâtel, Ville & Capitale du pays.
   2. Valengin, Bourg.
   3. La Côte.
   4. Boudevilliers.
   5. Rochefort.
   6. La Brevine.
   7. Les Verrieres.
   8. Colombier.
   9. Courtaillod.
   10. Bevais.
   11. Limières.
   12. La Locle.
   13. La Sagne.
   14. Les Brenets.
   15. La Chaudefont.

XXVIII.

X. La République de GENEVE.

I. LA Souveraineté réside dans le Conseil-Général, légitimement convoqué, qui renferme tous les Ordres de l'Etat, & qui est composé des quatre Syndics, Chefs de la République, Présidens de tous les Conseils du Petit-Conseil des XXV. du Grand-Conseil, que l'on appelle des Deux-Cent, quoiqu'il soit de deux cent cinquante, quand il est complet, & de tous les Citoyens & Bourgeois de la Ville, ayant l'âge de vingt-cinq ans.
   Les droits & attribus de chacun de ces Ordres de l'Etat, sont fixés par la Loi.
1. La Ville même. Elle est très-ancienne, & dans une agréable situation. De la domination des Romains, elle passa sous celle des Francs & Bourguignons, aux droits desquels les Empereurs d'Allemagne succederent. Elle fut décorée de grands privilèges, & érigée en ville Impériale : l'Empereur Frideric, par sa Bulle de l'an 1153, fit cession, sans réserve & à perpétuité des droits de l'Empereur & de l'Empire, en faveur de l'Evêque & de l'Eglise de Geneve, la ville conservant ses droits de ville Impériale. Cette ville ensuite ayant embrassé la Réformation, & ayant été abandonnée par son Evêque, se forma en République libre & souveraine, reconnoissant en elle les droits éminents du Prince, avec ceux que la ville avoit déja comme ville Impériale.
   Geneve a eu de grands démêlés ; premiérement avec les Comtes des Genevois, & ensuite avec les Comtes & Ducs de Savoye, ceux-ci en vertu des Lettres de Vicaires de l'Empire, qu'ils avoient obtenues de l'Empereur, prétendoient exercer la souveraineté sur la ville de Geneve ; mais, sur les représentations de l'Evêque, qui produisit la Bulle ci-dessus, l'Empereur révoqua expressément les Lettres de Vicariat, lesquelles, en effet, furent restituées : & Geneve s'étant maintenue constamment en ses droits & dans sa possession, vit enfin les troubles & les guerres terminés par le Traité de Paix, qui fut fait entre le Sérénissime Duc de Savoye, Charles-Emmanuel, & la République, à S. Julien, en 1603, par la médiation de cinq des Louables Cantons-Suisses.
2. Le Civil. Le Petit-Conseil des XXV. connu sous la dénomination des Syndics & Conseil, est le Conseil d'Etat ordinaire, qui gére toutes les affaires de la République, & qui assemble les autres Conseils, ou nécessairement, quand c'est la Loi qui le prescrit, ou selon sa prudence, dans les cas où la Loi ne le prescrit pas.
   Il y a un autre Conseil d'Etat-Extraordinaire, qu'on appelle des LX. qui ne s'assemble que quand le Petit-Conseil trouve à propos de le convoquer, & seulement pour des affaires d'Etat.
   Quant aux Procès Civils ou Criminels, il y a trois Tribunaux, celui de premiere Instance, composé d'un Lieutenant, & de six Auditeurs, soit Assesseurs de la Justice ; le Tribunal a aussi l'Administration.

nistration de la Police & du Petit-Criminel. Celui de seconde Instance, soit des Appellations, composé d'un Syndic-Président, de deux Conseillers du Petit-Conseil, & de quatre Membres du Grand-Conseil des Deux-Cent, & le Tribunal suprême, qui est le Petit-Conseil; mais les Particuliers peuvent encore aller au Conseil des Deux-Cent, non par Appel, mais par voie de recours, dans les Procès Civils, & pour la grace, en fait Criminel.

3. Le Spirituel. La République professe la Religion Réformée, qu'elle embrassa solemnellement, en 1535. Farel & Viret furent ses Réformateurs. Calvin s'étant ensuite retiré en cette Ville, y exerça les fonctions de Pasteur & Professeur d'une maniere qui la rendit célebre; & par le soin que la Seigneurie a toujours eu d'entretenir de bons Pasteurs dans l'Eglise, & d'habiles Professeurs dans l'Académie. Geneve s'est attiré & a conservé la réputation dont elle jouit: cette Académie est devenue si florissante, que depuis quelques années on a augmenté considérablement le nombre des Professeurs. Quant au Gouvernement, dans le Spirituel, il est principalement administré par le vénérable Consistoire, composé des Pasteurs ayant cure d'ames, & de douze Laïques, qu'on appelle Anciens, & qui sont tirés: deux du Petit-Conseil, & dix du Grand-Conseil des Deux-Cent.

4. Sa Relation avec le Corps Helvétique. Geneve étant réputée une clef de la Suisse, l'intérêt réciproque forme ses Relations avec tout le Corps Helvétique en général; mais elle a plus particuliérement une Combourgeoisie & Alliance très-étroite & perpétuelle avec les deux Louables Cantons de Zurich & de Berne.

II. Les Sujets: La République a un fort petit territoire.

Elle possede, hors de la Banlieue, le Mandement de Jussy, & celui de Peney, avec leurs dépendances, en chacun desquels elle a un Juge, soit Châtelain: il y en a un troisième pour les terres, qu'on appelle de S. Victor & Chapitre.

XXIX.

IX. L'Evêque Titulaire de BASLE.

I. Le Souverain; c'est l'Evêque-Prince de Porentru, où il faut remarquer:

1. l'Evêché même.
   Il fut fondé environ 450, & S. Pantale a été le premier Evêque de Basle.
   L'Evêque résidoit autrefois à Basle; mais maintenant il réside à Porentru, à cause de la Réformation.
   Ses Chanoines résident à Arlesheim, & ont de grosses rentes dans l'Alsace & dans le Canton de Basle, qu'ils retirent par un Officier, choisi de la Bourgeoisie de Basle.
2. Le Civil.
   L'Evêque est Prince de l'Empire, ayant voix & session; de sorte qu'il contribue aux besoins de ce grand Corps: son contingent par mois est deux Cavaliers & quinze Fantassins, ou en argent, 84 fl. & pour la Chambre de Justice, annuellement à l'ordinaire, 30 fl. & avec augmentation, 50 fl.
   Sa Cour & sa Régence est à Porentru.
3. Le Spirituel:
   Il est suffragant de Besançon, & son Diocèse s'érend jusques vers Selestadt, en Alsace.
   Dans son propre Territoire sont un College à Porentru, deux Prieurés à Delemont & S. Ursane, l'Abbaye souveraine de Bellelay, & . . . Paroisses Catholiques.
   Le reste de son pays est réformé, & pour le Spirituel, ou bien
   - Indépendant, comme Bienne avec ses sujets, & Bonneville.
   - Sous la Seigneurie de Berne, comme la contrée de Diesse, le Val de Moûtier, & le Val de Tavannes.
4. La Relation avec le Corps Helvétique.
   Il s'est étroitement allié avec les VII. Cantons Catholiques, en 1579, 1655, 1671 & 1695.

II. Les Sujets:

Il possede une belle Principauté, longue de 15 lieues, & large de 7 ou 8; quoiqu'autrefois il étoit plus puissant: car il a beaucoup perdu,
- par la Réformation du Canton & de la ville de Basle, & des quatre Contrées sousdites.
- par vente, ayant vendu aux Baslois.
  1. La petite ville de Basle, en 1392.
  2. ses prétentions sur les Terres de Hombourg, Wallenbourg & Liechstall, en 1585.

Ses Terres sont distinguées en sujets
- Catholiques, comme:
  1. l'Elsgaw, où est Porentru, la capitale entre ses mains, depuis 1271.
  2. la Seigneurie de Birsek (où est Arlesheim) obtenu par don de Rodolphe III, dernier Roi de Bourgogne.
  3. la Seigneurie de Pfeffingen & Angenstein, obtenue de l'Empereur Henri II, environ 1008.
  4. la Seigneurie de Zwingen, où est la ville de Lauffon.
  5. le Salsgaw, où sont S. Ursane & les villages la Chaux, Noirmont, Pomerat, Sagneleger, &c.
  6. la Seigneurie de Delemont, où est l'Abbaye affranchie de Bellelay.
- Réformés, comme:
  1. Bienne, avec ses sujets, presque indépendante.
  2. Bonneville, ville est Châtellenie, avec de beaux privilèges.
  3. La Prevôté de Moûtier-Grand-Val, & le Val de Tavannes; aussi Alliés de Berne.
  4. La Contrée de Diesse, en commun avec Berne.

NB.

Quelques-uns mettent au rang de ces Alliés, les 4 Villes Forestiéres, qui sont sur le Rhin; savoir: Rheinfelden, Seckingen, Lauffenbourg & Waldshut, parce que les Suisses les avoient une fois prises sous leur Protection; au moyen de quoi, elles jouirent alors du bénéfice de la neutralité: mais cela a cessé depuis.

XXX.

I. Le THOURGAW.

Il y faut remarquer :

I. Le Pays même. Le Thourgaw comprenoit autrefois toute la partie Orientale de la Suisse ; mais aujourd'hui, il comprend seulement les Terres qui dépendent de la Souveraineté commune des Cantons, & qui forment, sous le titre de Landgraviat, le plus grand Bailliage de la Suisse ; il est extrêmement peuplé, & contient :

4 Villes remarquables : Arbon, Bischoffzel, Diessenhofen & Frauenfeld.
5 petites Villes.
10 Couvents & plus.
Divers bons Bourgs & un grand nombre de Châteaux, & plus de 170 de Villages.

II. Le Civil. Ce Landgraviat appartenoit autrefois à la Maison d'Autriche, & lui fut ôté par les sept anciens Cantons, dans la Guerre de 1460 ; savoir : Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwald, Zoug & Glaris, qui confirmerent en même-tems ses privilèges.

Et depuis 1499, Berne, Fribourg & Soleurre eurent aussi part au Criminel ; mais par le Traité d'Arau, Berne fut même admise à la Souveraineté.

Ces VII. Cantons tiennent tour-à-tour deux ans un Grand-Baillif, à Frauenfeld, la capitale du pays, dont le Château fut acheté par les Cantons de ceux de Landenberg, en 1535.

Sans les Villages, qui relevent immédiatement des Cantons, il y a encore 73 Seigneurs de Jurisdiction, qui tiennent des Diétes annuelles, à Weinfelden, où préside le Capitaine du pays, élu d'entr'eux, par les Cantons.

III. Le Spirituel. Quant à la Religion, il y a

$\frac{1}{4}$ de Catholiques, qui, pour le Spirituel, sont sous l'Evêque de Constance.

$\frac{3}{4}$ de Réformés, depuis 1542, où les quatre principales Villes, avec quelques endroits se choisissent leurs Pasteurs ; mais pour le reste, les Seigneurs de Jurisdiction en ont la collature.

Ils prennent leurs Ministres dans l'Académie de Zurich, & forment un Synode, composé de trois Doyennés, qui sont :

1. Le Chapitre de Frauenfeld, ayant 16.
2. Le Chapitre de Stekborn, ayant 15.
3. Le Chapitre du Haut-Thourgaw, ayant 18.

} ensemble 49 Paroisses.

IV. La Jurisdiction

Haute, est aux huit susdits Cantons, &c.

Basse, est partagée entre 73 Seigneurs, qui sont ou

Ecclésiastiques, sur lesquels les Cantons ont la Souveraineté, comme

1. l'Evêque de Constance ; il possede 4 Bailliages :
   Arbon, la ville, avec la Jurisdiction d'Egnacht, Horn & Roggweil,
   Bischoffzell, ville, château & prieuré, avec le Schonenberger-Amt.
   Gottlieben, le bourg, avec la Jurisdiction de Tagerweilen & de Siggershausen.
   Guttingen.
2. Pour l'Abbaye de Reichenau, incorporée à l'Evêché ; il possede les Jurisdictions de
   Triboltingen, Mannebach, Berlingen, Müllheim,
   Ermattingen, Fruetweilen, Stekborn, la ville, Heschikhofen, Langdorff,
   & la moitié de Mattendorff & de Lustorff.
3. Le Chapitre de Constance possede la Jurisdiction de Langen-Rikenbach, & de Liebbourg.
4. Le Doyen de ce Chapitre a la moitié de Pfyn.
5. L'Abbé de S. Gall y possede
   la Jurisdiction de Keffweilen, Herrenhoff, Sitterdorff, Oberberg, &c.
   la Jurisdiction de Auenhoffen, & Moos avec Wengi.
6. L'Abbé d'Einsidlen possede les Seigneuries de Sonnenberg, Gachnang & Freudenfels, (ou Eschentz).
7. Les Chanoines de Creutzlingen ont la Jurisdiction de Creutzlingen, Sulgen & Owangen.
8. Le Couvent Bénédictin de Rheynau est Seigneur de Rheynau, avec Jurisdiction pour le Civil & le Criminel : il a plusieurs droits à Neubourg ; *item*, Mammeren.
9. Le Couvent S. Urbain a la Jurisdiction de Herderen & Liebenfels.
10. Le Couvent de Muri possede Eppishausen, Klingenberg, & le Freysitz à Sandegg.
11. Le Couvent de Fischingen possede Fischingen, Lommis, & dans le Tannegger-Amt, (la Seigneurie de Spiegelberg).
12. Le Couvent de Zweyfalten, en Suabe, y a la Maison de Mittlersgysberg.
13. Le Prieuré de Bischoffzell a la Jurisdiction de la Maison de Dieu, autour de cette ville.
14. Les Chanoinesses de Munsterlingen ont la Jurisdiction de Landschacht & Utweilen.
15. La Commanderie de Tobel & Hetten est aux Chevaliers Maltois.
16. Le Chartreux d'Ittingen,
17. Le Couvent de Daniken,
18. Le Couvent de Feldbach, filles,

} ont la Jurisdiction de leurs environs.

19. Le Couvent de S. Etienne, à Constance, possede Andweil.
20. Le Couvent de S. Jean, à Constance, possede Lipperschweilen.
21. Le Couvent Petershausen possede la Maison de Klingenzell.
22. Les Religieuses de Paradis.
23. Les Religieuses de Kalchrein, sous l'Inspection de l'Abbé de Wettingen.
24. Les Religieuses de Catharinen-Thal.

Laïques, sur lesquels les Cantons ont la Souveraineté, comme :

1. Le Canton de Zurich, qui possede en Basse-Jurisdiction :
   Le Bailliage de Pfyn, acheté de son Seigneur, *post* 1576.
   Le Bailliage de Weinfelden, acheté de son Seigneur en 1614.
   Le Bailliage de Steinek, acquis en 1588.
   Le Bailliage de Neufforn, acquis de son Seigneur. . . .

} *Weinfelden*, Birwinken. Rufwang, ou Wellenberg, Thundorff, Huttlingen, *Pfyn*, Ober & Nider, *Neuforn*, *Steinegg*, la moitié de Mattendorff & Lustorff.

2. Dieffenhofen, la ville, où Berne & Schaffhouse ont quelques droits particuliers, possede Haute & Basse-Jurisdiction, avec les trois Villages, Basedingen, Schlat & Schladingen, & quelques Hameaux.
3. La ville de S. Gall possede Bürglen, Amerschwyl, Buchweilen, & Haserüthi.
4. L'Hôpital de S. Gall possede Ruthi, Nider-Aich, & les environs.
5. La ville de Constance y a Altnau, Buch, Eggen & le Tagermoos.
6. L'Aumône de Constance y a ses droits à Nüweilen, à la ville de Stein, & à Wagenhausen.
7. Aux Bætscharten de Schwitz appartient la Maison de Dagerst.
8. Aux Beroldingen appartient la Seigneurie de Gündelhard.
9. Aux Ebinger de Stüslingen appartient Bachtodel.
10. Aux Egloff, Meyer & Engweiler, appartient Engweilen.
11. Aux Gaster de Constance appartient la Maison d'Arenaberg.
12. Aux Gontzenbachs de S. Gall appartient Hauptweil.
13. Aux Haberli appartient la Jurisdiction Haberline de Mura.
14. A ceux de Hallweil appartiennent Blydek & Zillschlacht.
15. Aux Hardern appartient Wittwyl.
16. Aux Hirtzel de Zurich appartient la Seigneurie de Keffiken.
17. Aux Hoggers de S. Gall appartient Thurberg.
18. Aux Huseren de Gleichenstorff appartient la Maison de Mannertshoffen.
19. Aux Kuntzen d'Emishoffen appartient la Maison d'Ober-Gyrsperg.
20. Aux Zollikoffer d'Altenklingen appartiennent Hartenhusen, avec les Maisons de Hard, Salenstein & Husberg, achetés de ceux de Landenberg, en 1720; *item*, Altenklingen, Wigoltingen, Mærstætten & Illard.
21. Aux Barons de Landsée appartient la Maison de Hochstras.
22. Aux Reding de Biberegg appartiennent les Seigneuries de Bourg & Emishofen, Morweilen & la Maison de Pflantzberg.
23. A ceux de Salis appartient la Seigneurie de Oberaich.
24. Aux Segesser appartient Hefenkassen.
25. Aux Barons de Thurn appartient la Seigneurie de Berg.
26. A ceux d'Ulm appartiennent Griesenberg & Weyerschweilen.
27. Aux Muralt de Zurich appartiennent les Seigneuries de Œtlishausen & Hadelberg.
28. Quelques Habitans du pays possederent aussi les anciennes Maisons de Wolffsberg & Wilderen, qui appartiennent aujourd'hui à M. Jean Sollicoffre.

XXXI.

II. Le RHEINTHAL.

Il y faut remarquer:

I. Le Pays même.

Le Rheinthal est une Vallée étroite, mais longue de 6 lieues environ.

Il est divisé en Haut & Bas-Rheinthal, & contient:

Deux petites Villes: Altstetten, au Haut, & Rheinek, au Bas-Rheinthal.
Quelques Châteaux.
Plusieurs Villages.

II. Le Civil. Ce Pays fut vendu, par ses Seigneurs, à ceux d'Appenzell, en 1460, qui le possederent pendant 30 ans; puis, ayant guerre avec l'Abbé de S. Gall, les Cantons de Zurich, Lucerne, Schwitz & Glaris, qui le soutenoient, leur ôterent ce pays, en 1490.

Ils y admirent pourtant aussi les Cantons d'Uri, Underwalden & Zoug, & même celui d'Appenzell, lorsqu'il se fit Canton, en 1513: & depuis 1712, Berne y a aussi part.

La Souveraineté appartient donc à neuf Cantons, qui y envoyent tour-à-tour un Baillif pour 2 ans, lequel réside à Rheinek, au Château.

Mais la Jurisdiction & autres droits Seigneuriaux se partagent avec l'Abbé de S. Gall, qui a de très-grands revenus dans ce pays, & il a presque tous ceux du Haut-Rheinthal.

III. Le Spirituel.

Le Pays est, pour la plus grande partie, réformé, & prend dans l'Académie de Zurich ses Ministres, qui forment un Doyenné ou Chapitre de neuf Paroisses.

L'Abbé a le Patronat des Eglises réformées à Altstetten, Marbach, Balgach & Sainte Marguerite.

IV. La Jurisdiction.

Le Pays est partagé en cinq cours, qui sont:

1. Altstetten,
2. Marbach,
3. Bernang,
4. Thal, où est la ville de Rheinek,
5. Oberriedt.

Chacune de ces Communautés a deux Chefs ou Ammans choisis, l'un par les Cantons, & l'autre par l'Abbé, qui tire la moitié des Amendes, excepté à Altstetten, où il tire seulement le tiers, l'autre tiers étant pour la Ville.

NB.

SAX.

Sax est une Baronie & petite Souveraineté, au-dessus du Rheinthal.

Il y a le Château de Forstek, où réside le Baillif de Zurich & quelques Villages, comme

Sax.	Salez.
Sennwald.	Hag, &c.

Les Habitans embrasserent en partie la Réformation en 1564; & après que Zurich eut acheté cette Terre de ses Seigneurs, en 1615, ils l'ont tous embrassée, jusqu'en 1637.

XXXII.

III. Le SARGANS.

Il y faut remarquer :

I. Le Pays même.

C'est un beau Bailliage, qui a environ 8 lieues de longueur, sur 5 ou 6 de largeur, & étoit autrefois un Comté.

II. Le Civil.

Ses propres Comtes le vendirent aux VII. Anciens-Cantons : Zurich, Lucerne, Uri, Schwitz, Underwalden, Zoug & Glaris, en 1485 ; & depuis la paix de 1712, Berne y a aussi part.

Ainsi huit Cantons y envoyent aujourd'hui tour-à-tour un Baillif, qui réside dans la ville de Sargans, au Château.

III. Le Spirituel.

La Religion y est mêlée de Catholiques & de Réformés, depuis 1530, & contient. . . Paroisses, dont. . . sont Catholiques, & dans le Diocèse de Coire, &. . . sont Réformés, qui tirent leurs Pasteurs. . .

IV. La Jurisdiction.

Ce petit Pays est divisé en deux ; savoir :

Le Haut-Sargans, où est

Sargans, Ville médiocre & Capitale du pays : elle a son Conseil, sa Basse-Jurisdiction & son Avoyer, choisi par le Baillif du pays.

Mels.

Ragatz, gros Bourg.

Pfeffers, Bains & Abbaye de Bénédictins, fondée en 720, dont l'Abbé est Prince de l'Empire, & Seigneur des Bains & de toute la Contrée d'alentour.

Le Bas-Sargans, où est

Wahlenstadt, jolie Ville, sur un Lac, qui a aussi son Conseil, sa Basse-Jurisdiction & son Avoyer, choisi par le Baillif du pays.

Flums, Bourg.

&c.

On peut encore regarder comme un appendice du Comté de Sargans, ces trois petites Contrées :

1. La Seigneurie de *Wartau*, toute réformée : elle appartient au seul Canton de Glaris, qui l'acheta avec le Comté suivant, en 1517, & qui y envoye toujours un Baillif réformé pour trois ans.

2. Le Comté de *Werdenberg* tout réformé : il appartient aussi au seul Canton de Glaris, qui l'acheta avec la susdite Seigneurie, en 1517, de son dernier Comte, & qui y envoye toujours un Baillif réformé pour trois ans également.

Il y a { Werdenberg, jolie Ville & Capitale, avec un Château.
Trois Paroisses ; savoir : Sevelen,
Bauchs,
Graps.
Environ 1200 hommes d'habitans. }

3. *Gams*, petit Bailliage & Bourg, avec le Bain de Gempelen.

Tout Catholique, & appartenant en commun aux deux Cantons de Schwitz & Glaris, qui l'ont acquis avec le pays de Gaster.

XXXIII.

IV. & V. Le Pays de GASTAL.

Il faut remarquer :

1. Le Pays même.

C'est un petit Pays long & étroit, composé de deux Etats, qui sont :

l'ancien Comté d'Utznach,

la Seigneurie de Windegg ou Gaster.

Ce qui fait encore aujourd'hui deux Bailliages séparés.

2. Le Civil.

Ce pays appartenoit autrefois à la Maison d'Autriche, qui, en 1438, l'engagea aux deux Cantons, Schwitz & Glaris, pour la somme de 3000 fl. & en 1462, il leur est entiérement resté en propre.

Ils le diviserent en deux Bailliages ; savoir : Utznach & Gaster, & les gouvernent en sorte que quand il y a un Baillif de Schwitz dans l'un, il y en a toujours un Catholique de Glaris dans l'autre.

3. Le Spirituel.

Aujourd'hui la Religion y est mi-partie, comme dans les pays voisins.

Les Catholiques relevent du Diocèse de Coire, & ont à Wesen trois Eglises, & un Couvent de Bernardines ; l'Abbaye de Schennis, &c.

Les Réformés ont. . . Paroisses.

4. La Jurisdiction : les principaux endroits sont :

Utznach, petite Ville & Château pour le Baillif : elle a son Avoyer & son Conseil.

Utznanger-berg, grosse Communauté de Hameaux dispersés, qui a son Amman & son Conseil.

Schennis, gros Bourg & Abbaye de Religieuses nobles, qui peuvent se marier, fondée en 806, & indépendante depuis 1045 : l'Abbesse est Princesse de l'Empire, & seule ne peut se marier ; elle possede de grands biens dans tout ce pays, & est sous la Souveraineté & Avoyerie des 2 Cantons.

Grynaw, vieux Château, avec des logis pour les Etrangers.

Schmeriken, Village paroissial.

On y joint encore le Bourg & petit Bailliage de Gams. *Voyez Table précédente.*

XXXIV.

XXXIV.

VI. La Ville de RAPPERSCHWEIL.

Il y faut remarquer :

1. La Ville même. Rapperschweil est une jolie Ville, sur le Lac de Zurich, bâtie en 1091, avec un pont, long de 1850 pas, & le Village de Hurden, de l'autre côté du Lac : elle a un petit Domaine, au bas du Gaftal.
2. Le Civil : elle a de grands Priviléges, & passa à la Maison d'Autriche, après l'extinction de ses propres Comtes, en 1284 ; mais en 1458, elle se mit sous la protection des quatre petits Cantons, Uri, Schwitz, Underwalden & Glaris, qui, peu-à-peu, s'en rendirent Souverains.
   Depuis la paix d'Arau, en 1712, on lui a rendu ses Priviléges ; mais sous la Souveraineté de Zurich, Berne & Glaris.
3. Le Spirituel. Tout est Catholique, & dépend du Diocèse de Constance.
   Il y a un Couvent de Capucins, dans la Ville, & un Couvent de Religieuses de Citeaux, à Wurmsbach, sous l'Inspection de l'Abbé de Wettingen.
4. La Jurisdiction : Pour son propre gouvernement, elle a
   Un Avoyer, un Lieutenant, un Banderet, un Boursier, un Secrétaire, & un Grand-Sautier.
   Un Petit-Conseil de 12 Personnes.
   Un Grand-Conseil de 24 Personnes.
   Une Cour des Jugemens, composée de 12 Juges & d'un Président.
   Un Conseil-Secret ou de Guerre, composé de l'Avoyer, du Banderet, d'un Sénateur & du Secrétaire.

XXXV.

VII. Le Comté de BADE.

Il y faut remarquer :

1. Le Comté même.
   C'est une des plus belles Terres de la Suisse. Ce beau Bailliage contient :
   Trois Villes : Bade, jolie & ancienne Ville, avec des bains fort célebres.
   Klingnau, jolie Ville.
   Keiserstoul, jolie Ville.
   Un beau & gros Bourg : Zurzach, célebre par ses foires.
   La riche & célebre Abbaye de Wettingen, fondée en 1227.
   Une Commanderie-Malthoise, à Lüggern ou Lutkeren.
   Plus de 60 Villages en-deçà du Rhin, comme Gebisdorff, Wurenloff, Pirmenstorff, Dietiken, Tegerfelden, &c.
   Quelques Villages, au-delà du Rhin, comme ces 8 :
   Wyningen & Ottwyl appartiennent à un Bourgeois de Zurich.
   Deingen & Herderen sont à l'Evêque de Constance, en Basse-Jurisdiction.
   Wysen, Wasserstelz & Lienen.
   Kadelbourg est au Prieuré de Zurzach.
2. Le Civil : Ce Pays avoit autrefois ses Comtes particuliers, après lesquels il tomba entre les mains d'Autriche, à qui les Suisses le prirent en 1415, lorsque Friderich d'Autriche eut été mis au ban de l'Empire, par l'Empereur Sigismond, & excommunié par le Concile de Constance.
   C'étoient les VII. Anciens-Cantons, qui admirent ensuite aussi Uri, & enfin encore Berne, comme Co-Seigneurs.
   Mais depuis 1712, les seuls Cantons, Zurich & Berne avec Glaris, pour le $\frac{1}{8}$ son ancienne part, le possedent en Souverains.
3. Le Spirituel.
   La Religion y est mêlée ; mais pourtant plus Catholique que Réformée.
   Les Catholiques dépendent du Diocèse de Constance, & ont
   à Bade, une Eglise paroissiale, un Couvent de Capucins, & un Prieuré.
   à Klingnau, une Eglise paroissiale, un Prieuré, & un Couvent de Wilhelmites, nommé Sion.
   à Zurzach, une Eglise paroissiale, commune aux deux partis, & un Prieuré.
   à Wettingen, l'Abbaye de Citeaux ou Bernardins, fondée en 1227.
   à Lüggern, une Commanderie de S. Jean.
   & par-tout. . . Paroisses.
   Les Réformés ont, depuis 1712, un Temple à Bade.
   En 1530, Keiserstoul embrassa la Réformation, & quelques autres Villages aussi.
   A Zurzach les Réformés ont part à l'Eglise paroissiale.
   D'autres Villages sont mi-partis, comme Gebisdorff.
4. La Jurisdiction.
   Les Cantons envoyent tour-à-tour un Baillif pour deux ans, lequel réside au Château de Bade.
   A Bade se tiennent aussi les Diétes des Cantons.
   L'Evêque de Constance y possede aussi, mais en Fief & Jurisdiction sous la Souveraineté des Cantons :
   Klingnau, acheté en 1260.
   Keiserstoul, acheté en 1294.
   Zurzach, acquis en 1251.
   Deingen & Herderen.
   L'Abbé de Wettingen a les Villages de Kadelbourg, de Wettingen, &c. *Item*, l'Inspection des Religieuses à Wurmsbach & à Kalchrein.
   Un Bourgeois de Zurich possede Wyningen & Ottwyl.
   Les Chevaliers de Malthe y ont la Commanderie de Lüggern.

XXXVI.

VIII & IX. Les PROVINCES-LIBRES.

Il y faut remarquer :

1. Le Pays même
   C'est un quartier de Pays long & étroit, qui comprend
   les deux Villes de Bremgarten & de Mellingen ;
   les trois gros Bourgs de Meyenberg, Richensée & Niderwyl, qui faisoient autrefois trois Seigneuries indépendantes, d'où est venu le nom de Provinces-Libres à tout le pays.
   Plusieurs Villages, comme Filmerguen,
   Wollen,
   Hegglingen,
   Sarmenstorff,
   Bosswyl, &c.
   Quelques Couvents, comme Muri, Hermetschwyl, Gnadethal, &c.
   Une Commanderie-Teutonique à Hirtzkilch.
   Autrefois le Pays s'appelloit le Comté de Rore.
   Aujourd'hui on l'a divisé, à la paix d'Arau, en Province-Supérieure & Province-Inférieure, par une Ligne, tirée depuis Lunckhofen, jusqu'à Fahrwangen.
2. Le Civil.
   Ce Pays parvint à la Maison d'Autriche, & lui fut enfin ôté, de même que le Comté de Bade, dans la Guerre de 1415 ; mais par le seul Canton de Lucerne, qui y admit d'abord Zurich, Schwitz Underwalden, Zoug & Glaris : car Uri n'en vouloit rien ; mais longtems après Uri y fut encore admis.
   Enfin, à la paix d'Arau en 1712, il se fit un grand changement : car la
   Province-Inférieure échut aux deux Cantons de Zurich & de Berne, à la réserve du $\frac{1}{8}$, qui appartenoit à Glaris, & qu'on lui laissa aussi, parce qu'il ne s'étoit point mêlé de la Guerre.
   Province-Supérieure resta aux susdits VII. Cantons, avec admission de celui de Berne.
3. Le Spirituel.
   Tous les Habitans sont Catholiques, composent. . . Paroisses, & dépendent du Diocèse de Constance.
   Il y a sur-tout les trois Abbayes Bénédictines :
   Muri, grande & riche Abbaye, fondée en 1026, dont l'Abbé est Prince de l'Empire.
   Hermetschwyl, Couvent de Religieuses, sous l'Inspection de l'Abbé de Muri.
   Gnadethal, Abbaye de Religieux, fondée en 1371.
4. La Jurisdiction.
   Les Cantons y envoyent tour-à-tour des Baillifs pour. . . ans, qui résident :
   Celui de la Province-Inférieure, à. . . .
   Celui de la Province-Supérieure, à. . . .
   Les deux Villes de Bremgarten & de Mellingen sont libres ; mais sous la Protection des Cantons : sur-tout Bremgarten établit ses Juges & ses Consuls, & possede une Seigneurie de quatre Villages : Jonen, Aele & Lunghofen, qu'on appelle Keller-Amt, en Basse-Jurisdiction : car la Haute & le Criminel appartiennent à Zurich, depuis 1429.
   Les Chevaliers-Teutons y possedent la Commanderie de Hirtzkilch.

XXXVII.

X, XI, XII & XIII. Les quatre Bailliages de SCHWARTZENBOURG, MORAT, GRANSON ET ESCHALENS.

Les Bernois & les Fribourgeois possedent, par indivis, 4 Bailliages, qui sont :

1. Schwartzenbourg, Bourg & Château pour le Baillif, que les deux Cantons y envoyent tour-à-tour, pour 5 ans.
   Les deux Cantons l'ont acheté de la Maison de Savoye, en 1424.
   Tout y est réformé, & dépend, pour le Spirituel & le Criminel, de Berne seul.
   Ce Bailliage est composé de 6 ou 7 Paroisses :
   Schwartzbourg,
   Grasbourg,
   Guggisberg,
   Alblingen,
   Waleren, qui comprend 21 Villages & Hameaux,
   &c.
   On n'y parle qu'Allemand.
2. Morat, Ville médiocre & Château pour le Baillif, que les deux Cantons y envoyent tour-à-tour, pour 5 ans ; la Ville est bâtie sur le Lac, & a deux Temples.
   Les deux Cantons l'ont obtenu. . . .
   Tout y est réformé depuis 1530.
   Ce Bailliage est composé. . . .
   de la Ville de Morat, qui a un beau Domaine, entr'autres, la Seigneurie de Châtel, acheté depuis la Guerre de 1712.
   des Villages de Kertzers ou Chiétres.
   Montillier,
   Meiry,
   Moutiers, dans le Vullies,
   Villars-le-Moine,
   &c.
   On y parle Allemand & Romand.
3. Granson, petite Ville & un Château pour le Baillif, que les deux Cantons y envoyent tour-à-tour, pour 5 ans.

C'étoit une Baronie, conquise sur la Maison de Châlons, dans la Guerre de Bourgogne, en 1475, & adjugée aux deux Cantons, par le reste des Cantons, en 1484.
Tout y est Réformé, & contient 9 Paroisses, outre le College, qui est à Granson:
Yvonan,
Yormans.
.
.
.
.
.
.
On n'y parle que Romand.
4. Eschalens, Bourg & Château pour le Baillif, que les deux Cantons y envoyent tour-à-tour, pour 5 ans.
Ce Bailliage fut conquis en même-tems avec Granson, sur la Maison de Châlons, qui en étoit Seigneur, & qui adhéroit à la Bourgogne.
Il y a en tout 17 ou 18 Paroisses, & un College réformé à Orbe, qui est une jolie Ville.
La Religion y est mêlée; & les Catholiques ont le *Simultaneum* à
Eschalens,
Assens,
Bottens,
Etagnières.

XXXVIII.

XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX & XX.

Les sept BAILLIAGES-ITALIENS.

CES sept Bailliages faisoient autrefois une partie du Duché de Milan.
En 1512, Maximilien-Sforce, Duc de Milan, ayant chassé les François d'Italie, par le secours du Pape, des Vénitiens, des Suisses & des Grisons, pour reconnoissance,
il donna la Valtelline aux Grisons.
Il confirma les trois Bailliages, Bellinzone, Riviera & Val-Brenna, aux trois Cantons, Uri, Schwitz & Underwalden, à qui ils s'étoient déja livrés en 1500, étant alors accablés de désolation perpétuelle.
Il donna enfin les 4 Bailliages, Mendrisio, Lugano, Lucarno & Val-Madia, aux XII. Cantons: car Appenzell n'étoit pas encore Canton.
En 1515, François I. Roi de France, faisant la paix avec les Suisses, leur confirma la donation de ces Bailliages.
Tout y est Catholique, & sous l'Evêque de Côme, pour le Spirituel.
On n'y parle qu'Italien; & on y jouit de grands Priviléges.
Les 3 premiers sont donc Communs aux 3 petits Cantons, Uri, Schwitz & Underwalden; savoir:
1. Bellinzone, Ville médiocre, avec les 3 Châteaux:
Castel-Gorbe,
Castel-Picile,
Castel-Gran.
} qui servent tour-à-tour de résidence aux Baillifs.
Ce Bailliage comprend 17 Paroisses, qui sont fort peuplées.
2. Riviera, ou Polese, petite Ville & Bailliage de 9 Paroisses.
3. Val-Brenna ou Palenzerthal, Vallée longue & étroite, le plus petit Bailliage des trois, contient un petit nombre de Villages, dont les principaux sont:
Palenza,
Marvalia,
Abeliasca,
&c.
Les 4 autres appartiennent aux XII. Cantons, à l'exclusion d'Appenzell; savoir:
1. Mendrisio, Bailliage petit, ayant à peine 3 lieues de longueur, sur 2 de largeur.
On y a Mendrisio, Ville médiocre, & Capitale du pays.
Un bon nombre de Villages & quelques Bourgs, comme:
Balerna, Bourg,
Ligurneto,
Mussio,
Morbio.
2. Lugano, Bailliage fort grand, ayant, outre la Ville, 61 Bourgs & Paroisses, ou 105 Villages, bien peuplés; les principaux sont:
Lugano, Ville médiocre & Capitale, avec un Château, pour le Baillif.
Codelago, bon Bourg.
Milli, Casaro, Sonvigo, Novogio, Bironico, &c.
3. Locarno, Bailliage grand, & contenant 49 Paroisses; il est divisé, pour la Police, en 4 Communautés:
1. La Campagne de Locarno, jolie Ville, sur un Lac, avec un Château pour le Baillif.
2. La Vallée de Verzascha.
3. La Ville de Brisago.
4. Le Bourg de Gambaronio.
4. Val-Madia ou Magia, petit Bailliage, dans une Vallée longue & étroite, contient 14 Paroisses:
Magia, la Ville.
Gevio, le Bourg.
Bon nombre de Villages.

XXXIX.

*I. L'Abbaye d'*ENGELBERG.

II. Le Bourg de GERSAW.

JOIGNONS à ces Pays sujets, comme un Appendice, deux petits Etats, renfermés dans le Corps Helvétique, & qui n'en sont ni Cantons, ni Alliés, ni Sujets; mais purement indépendans, & seulement sous la Protection des quatre Cantons du Lac; savoir: Lucerne, Uri, Schwitz & Underwalden; ces deux petites Souverainetés sont:

I. Engelberg, Abbaye de Bénédictins, dans le Canton d'Underwalden, laquelle possede une jolie étendue de pays, ou une Seigneurie de deux milles.
fut fondée en 1120, par Conrad de Seldenbüren, le dernier Seigneur de ce district.
fut confirmée par l'Empereur Henri V, & par le Pape Calixte.
a l'Inspection des Religieuses de Sarnen.
dépend du Diocèse de Constance, pour le Spirituel.
s'est mis sous la Protection des IV. Cantons-Forestiers, en. . . . . .

II. Gersaw, Bourg dans le Canton de Schwitz, sur le Lac de Lucerne, lequel fut oublié dans la répartition; & pour cela n'est sujet à personne.
acheta la liberté de ses Seigneurs, ceux de Moos, Bourgeois de Lucerne, à qui il étoit engagé, par la Maison d'Autriche, en 1390.
eut ses Priviléges, confirmés par l'Empereur Sigismond, en 1433.
s'est mis sous la Protection & *Jure sequelæ*, des IV. Cantons-Forestiers, par Traités de 1359, & de 1431.
sert pour la Diéte des VII. Cantons Catholiques, depuis 1712.

NB.

LES autres 3 Protections Communes à des Cantons, sont:
III. Le pays de Toggenbourg. *Voyez Table* 40.
IV. La Capitainerie Ballivale, à Wyl. *Voyez Table* 21.
V. Les Villes de Bremgarten & de Mellingen. *Voyez Table* 36.

XL.

III. Le TOGGENBOURG.

IL y faut remarquer:

1. Le Pays même: c'est un Comté long & étroit, qui a 10 lieues de longueur, sur 3 ou 4 de largeur; on le distingue en deux Provinces; savoir:
   La Supérieure, qui comprend 3 Quartiers ou 8 Communautés; savoir:
   I. Liechtensteig, jolie Ville & Capitale du pays, avec le Château du Nouveau-Toggenbourg, où réside le Baillif de l'Abbé; elle a son Avoyer & son Conseil.
   II. Le Thourthal comprend six Communautés:
      1. Le Thourthal plus étroit avec les Villages de Krummenau, Enetbuël, Sidwald, Wintersperg, Plomberg, Buel, Niederhaussen, &c.
      2. Watweil, Village; Cappel en dépend, & les deux Forteresses d'Yberg & de Bernefels.
      3. Hemberg, Village.
      4. Wassergmeind: il y a le seul Village de Nesslau, avec divers Hameaux.
      5. Le Village & le Monastere du Vieux S. Jean, Abbaye de Bénédictins.
      6. Wildenhaus.
   III. Le Nekerthal-Supérieur n'a qu'une Communauté & Paroisse S. Peterzell.
   L'Inférieure, qui comprend 17 Justices; savoir:
      1. Le Nekerthal-Inférieur, où sont les Paroisses de Brunadern, Mogelsberg, Helssenschweil & Ganderschweil.
      2. La Justice d'Ober & Nieder-Bazentheider, avec cinq Châteaux.
      3. La Justice de Kirchberg.
      4. La Justice de Mossnang ou Mosslingen, est une Paroisse fort étendue.
      5. La Justice de Krynau.
      6. La Justice de Rinnethal.
      7. La Justice de Schwarzenbach & d'Algetshaus.
      8. La Justice de Jonschwyl, où est le Château de Feldegg.
      9. La Justice d'Ober-Uzweil.
      10. La Justice de Nieder-Uzweil.
      11. La Justice de Homburg.
      12. La Justice de Flaweil.
      13. La Justice de Burgau.
      14. La Justice de Tagersheim.
      15. La Justice de Magtenaw, où il y a une Abbaye de Bernardines.
      16. La Justice de Bischweil.
      17. La Justice de Freygericht, dont la moitié est libre.
2. Le Civil.
   Le dernier Comte de cet Etat mourut en 1436, & accorda de très-grands priviléges, & presque la liberté à ses Sujets, qui entrerent en Combourgeoisie avec Schwitz & Glaris, en 1440.
   Ses Successeurs, les Comtes de Raren, vendirent leurs droits à l'Abbé de S. Gall, en 1469, lequel de nouveau confirma les Priviléges & l'Alliance avec les deux Cantons, en 1470 & 1538.

En

En 1707, Zurich & Berne prirent le Toggenbourg ſous leur Protection, par un Traité-Public, & rétablirent les Habitans dans leurs droits, en 1712, contre les oppreſſions criantes de l'Abbé, qui reconnut enfin la Juſtice, en 1718.

3. Le Spirituel.

Ce Pays contient environ 9000 hommes, dont $\frac{2}{3}$ ſont Réformés, & $\frac{1}{3}$ eſt Catholique.

Les Réformés ſont en plus grand nombre dans la Province-Supérieure, & les Catholiques dans la Province-Inférieure.

La Province-Supérieure dépend, pour les Catholiques, du Diocèſe de Coire; & la Province-Inférieure, du Diocèſe de Conſtance.

La Religion-Réformée eſt profeſſée dans les Paroiſſes ſuivantes; mais enſorte qu'on y trouve auſſi des Catholiques.

1. Lichtenſteig.
2. Wattwyl.
3. Hemberg.
4. Kappel.
5. Krummenau.
6. Neſſlau.
7. Stein.
8. Vieux S. Jean.
9. Wildenhauſſ.
10. Peterzell.
11. Brunnaderen.
12. Mogelſperg.
13. Helſſenſchwyl.
14. Ganderſchwyl.
15. Luitſpurg.
16. Pittſchweil.
17. Kilchberg.
18. Moſſnang.
19. Jonſchweil.
20. Hanau.
21. Niderglatt.
22. Oberglatt.
23. Tagersheim.
24. Biſchweil.

4. La Juriſdiction.

L'Aſſemblée-Générale du Peuple, qui ſe tient aux environs de Wattweil, décide les Affaires de grande conſéquence.

Le Grand-Conſeil de 80 Perſonnes, juge toutes les Affaires communes, eſt le conſervateur de la Liberté publique, a deux Secrétaires & deux Tréſoriers, & eſt élu par

les 8 Communautés de la Province-Supérieure; ſavoir:

Liechtenſteig. Wattwyl. Thurthal. Waſſer. S. Jean. Wildhauſſ. Hemberg. S. Peterzell.

les 12 Paroiſſes de la Province-Inférieure; ſavoir:

Buſenſchweil. Moſſnang. Kirchberg. Jonſchweil. Hanau. Niderglatt. Oberglatt. Magdenau. Mogelsberg. Helſſenſchweil. Ganderſchweil. Lütenſpurg.

Le Conſeil du pays, formé de 24 Perſonnes, qui ſe tirent du Grand-Conſeil, juge le Criminel.

Le Petit-Conſeil, formé de 12 Perſonnes, qui ſe tirent du Conſeil du pays, juge des Appels.

La Commiſſion du pays, ou le Conſeil d'Inquiſition, formé de 6 Sénateurs du Petit-Conſeil, juge les Cauſes de conſéquence.

Chaque Religion préſide alternativement dans tous ces Conſeils, qui ſe tiennent à Liechtenſteig, & qui ſont mi-partis entre les deux Religions.

Enfin, pour le Civil, il y a 22 Juſtices-Inférieures, répandues dans le pays, & compoſées chacune d'un Amman, de 12 Juges, d'un Greffier & d'un Appariteur.

F I N.







